NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00020038

Digitized with financial assistance from

on 28 December, 2018

# NOUVEAU DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE.

# NOUVEAU DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE,

*POUR SERVIR DE*

# SUPPLEMENT

OU DE CONTINUATION AU

## DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE,

DE

MR. PIERRE BAYLE.

PAR JAQUES GEORGE DE CHAUFEPIÉ.

*TOME SECOND.*

BO—H.

B1816
vol. 2
XX.a.1.
20038 a

XX a 1

*A AMSTERDAM,* Chez Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN, P. MORTIER, ARKSTE ET MERKUS, M. UYTWERF, ET M. M. REY.

*A LA HAYE,* Chez PIERRE DE HONDT.

M D C C L.

1750

#22$%

"$ # $ % & ' (

# B.

BOADICEE [A], vaillante Reine des Bretons du tems de l'Empereur Néron, étoit veuve de Prasutagus Roi des *Icénes*. Ce Prince avoit fait un Testament, par lequel il instituoit ses filles héritiéres conjointement avec l'Empereur. Il avoit cru par-là trouver un moyen sûr de procurer la protection de Néron à sa Famille & à ses Sujets; mais dès que ce Prince fut mort, les Officiers de l'Empereur s'emparérent de toute la succession au nom de leur Maitre. Boadicee, qui étoit une femme d'un grand courage & d'un esprit fiér [B], aiant voulu s'opposer à cette injustice, reçut un nouveau sujet de chagrin, par le mépris qu'on fit de ses remontrances. Comme elle témoignoit par ses plaintes, combien elle étoit sensible au tort qu'on faisoit à ses filles, la brutalité de ces Officiers alla si loin, qu'ils la firent fouetter publiquement, & qu'ils firent violer ses filles par des Soldats. Tel est le récit de Tacite dans ses *Annales* (a). Mais Dion Cassius ne fait aucune mention de ces outrages faits à Boadicée & à ses filles [C]. Les Nations voisines étoient traitées avec la même injustice & les mêmes violences par les Romains, & sur-tout par Catus Décianus Procureur de la Province. Et Dion Cassius rapporte (b) que Séneque, qui leur avoit preté à intéret une somme considérable (c) malgré eux, les obligea à la lui payer tout d'un coup. Les Bretons prirent les armes pour secouer le joug des Romains, & aiant mis Boadicée à leur tête [D], ils attaquerent au nombre de cent-vingt-mille

(a) Lib. XIV. c. 31.

(b) Lib. LXII. p. 701.

(c) Camb. den prétend qu'elle alloit à trois cent mille livres st.

* [A] BOADICEE.] *Ce nom s'écrit différemment.* Tacite dans ses *Annales* (1) l'appelle *Voadica*, *Bondicea*, & *Boadicia*: Xiphilin, dans son Abrégé de Dion Cassius (2), *Bounduica*; „ & peut-être, dit Mr. Bolton dans son *Nero Cesar*, ou *Monarchie dépravée* (3), est-ce la même qui est désignée par le „ nom de *Badua*, sur les anciennes Monnoies Bretonnes de „ Cambden."

(1) Lib. XIV. c. 31.

(2) Lib. 62.

(3) Cap. 25. §. 1. p. 99. Londres 1624 in-fol.

[B] *Qui étoit une femme d'un grand courage & d'un esprit fiér.*] Voici le portrait que fait de cette Princesse l'Auteur que nous venons de citer à la fin de la Remarque précédente. „ Boadicée, dit-il (4), étoit puissante & replette, ou plutôt d'une „ taille gigantesque; ce qui ne paroissant pas un trait à la „ louange d'une Dame, a engagé quelques Traducteurs à mettre, qu'elle avoit la taille avantageuse. Son air, naturellement doux & majestueux, étoit sérieux & sévère, de dessein „ prémédité dans cette occasion; ce qui a engagé le fameux „ Dion à ajouter l'épithète de βλοσυρωτάτη, qui est équivoque, & peut signifier également, selon qu'on le veut, ou „ qu'elle avoit très bon air, ou qu'elle avoit l'air terrible. „ Elle étoit belle, ce qui ne doit pas surprendre dans une „ femme de son Pays: des cheveux du plus beau blond lui „ pendoient à grosses boucles sur les épaules jusqu'au bas du „ dos; & quoique sa couleur semblât marquer une constitution froide, ses actions faisoient voir qu'elle avoit un prodigieux fonds de vivacité, & un grand feu. Ses regards „ étoient vifs, animés, & perçans; d'où l'on pourroit peut-être conclurre, qu'elle avoit les yeux extrêmement petits, „ ce qui marque, si l'on doit s'en rapporter aux Physionomistes, un esprit fourbe & cruel, comme on le voit dans „ l'Ours & dans le Renard. Enfin pour achever l'assemblage „ de ses grandes qualités, & la rendre propre aux plus grands „ coups, la Nature lui avoit donné une voix forte & sonore, „ & une facilité d'expressions, égale à la hauteur de sa taille. „ Son Epoux étoit un puissant Monarque. Ses Ancêtres „ avoient régné dans la Bretagne. Il y a même quelque apparence qu'elle descendoit du puissant Cassibelan lui-même. Il „ est certain, que dans l'Abregé de Xiphilin, elle attribue la „ gloire de l'expulsion de Jules César à ses Pères. Les Romains furent inexcusables, de ce que méprisant son sexe, ils „ joignirent à l'oppression & à la violence, l'imprudence & la „ sécurité, en ne veillant point sur les démarches de cette „ Princesse."

(4) Ib. §. 4. p. 101. 102.

[C] *Dion Cassius ne fait aucune mention de ces outrages faits à Boadicée & à ses filles.*] L'Auteur cité dans la Remarque précédente (5) observe que Tacite, qui rapporte les injustices & les violences que cette Reine souffrit, *mérite créance contre sa propre Nation*; mais que Dion, qui n'a que paraphrasé cet Historien, ne dit rien de pareil au sujet de la Reine, ou de ses filles. Il dit aussi que Gildas, qui étoit lui-même Breton, & qui vivoit dans la Bretagne, dans le tems que ses misérables Compatriotes avoient sujet de souhaiter d'y revoir les Romains, témoigne beaucoup d'indignation contre elle, l'appellant *une Lionne fourbe & artificieuse, coupable du massacre de ceux qu'on avoit laissés pour la gouverner.* „ Elle se plaint dans „ son discours à ses Troupes, dit Mr. Bolton, que l'âge même n'étoit pas à l'épreuve de la convoitise des Romains, „ comme si on lui avoit fait violence à elle-même. Mais elle „ ne l'auroit pas caché; & dans Dion, on ne voit point qu'elle fût sur le déclin de l'âge; au contraire, il la représente „ comme une femme dans sa fleur & dans sa vigueur. Le portrait qu'il en fait est celui d'une puissante Amazone."

(5) Ibid. §. 3. p. 100.

[D] *Aiant mis Boadicée à leur tête.*] Dion Cassius rapporte un long discours, qu'il lui fait tenir dans cette occasion; & Mr. Bolton observe (6), qu'il est digne de l'éloquence de l'Histoire, & de l'esprit d'un Grec, „ qui semble, *dit-il*, „ avoir tellement pris plaisir à ce qu'il y a de grand & d'admirable dans cette Histoire (n'y en aiant certainement point „ de plus extraordinaire) qu'il paroit avoir travaillé ce morceau comme son Chef-d'œuvre. Car il ne nous reste rien „ de cet excellent Auteur, qu'on puisse penser qu'il ait travaillé avec plus de soin & de complaisance, que l'Histoire „ de Boadicée, sur laquelle, par bonheur pour notre Ile, il „ a si bien réussi, au jugement de Xiphilin, qu'il semble n'avoir point abrégé ici, mais avoir inséré le morceau tout entier." Elle commence son discours en disant, qu'elle présume qu'ils sont tous bien convaincus, combien la liberté est préférable à la servitude: Que s'il y en avoit quelques-uns parmi eux, qui se fussent laissés surprendre par les fausses promesses des Romains, ils devoient à présent être instruits par l'expérience, reconnoître la faute qu'ils avoient faite en renonçant au Gouvernement de leur Pays, pour se soumettre à une domination étrangère: Qu'ils savoient, combien il est plus avantageux de demeurer libre, quoique pauvre, que de devenir riche, & de tomber en même tems sous la puissance d'autrui; puisqu'ils avoient été exposés à toutes sortes de maux, depuis que les Romains étoient entrés dans la Bretagne. Elle avoue ensuite, qu'eux-mêmes ont été la cause de leurs maux, en permettant aux Romains d'aborder dans l'Ile, puisqu'ils en sentent à présent les conséquences, étant trompés & maltraités par des gens qui n'avoient d'autre vue que de s'aggrandir & de conquérir tout l'Univers. Milton dans son *Histoire d'Angleterre* (7) s'est trompé en faisant tenir ce discours à Boadicée, immédiatement avant la derniére bataille qu'elle livra aux Romains; au-lieu que Dion Cassius le lui fait tenir la première fois qu'elle assembla les Bretons, dans le dessein de les exciter à prendre les armes contre les Romains. Voici les propres termes de Milton, qui renferment une Critique de Dion. „ L'Historien Grec la place sur une hauteur de gazon, „ où il la fait déclamer en haut volant, une Lance à la main, „ un Liévre sur son sein, qu'elle lâche après de longs discours, pour servir de présage. Apostrophant ensuite Andate Déesse des Bretons, elle parle avec autant de passion „ qu'auparavant. Tout cela n'est que pure vanité d'Historien, qui prétend orner & embellir son Histoire par la singularité de nos mœurs, sans faire attention qu'il nous dépeint en même tems comme des Barbares, comme si dans „ la Bretagne les Femmes étoient des Hommes, & les Hommes des Femmes. Pour moi je n'affecte point de mettre des „ Harangues dans l'Histoire, à moins que je ne sois assuré „ qu'elles ont été prononcées telles qu'on les rapporte; & alors „ même je ne leur donne place, que lorsqu'elles en valent la „ peine. En inventer, comme quelques Historiens ont fait, „ quelque éloquentes qu'elles soient, c'est abuser la postérité, „ & donner aux Lecteurs de fausses idées des tems & des personnes." Mr. Bolton remarque (8), que les Bretons, conduits par Boadicée, poussérent leur revolte avec toute la cruauté imaginable; car, comme le rapporte Tacite, ils ne donnoient point de quartier, ne faisoient point de prisonniers, ni n'accordoient aucune des conditions qui ont lieu autrement dans la Guerre; il n'étoit question que de croix, de gibets, de feux, pour tout ce qui portoit le nom Romain; non contens de se venger pleinement des injures qu'ils avoient reçues, ils poursuivirent leurs Tyrans avec une fureur sans égale. „ On „ prit des Dames illustres par leur naissance & par leur vertu, „ qui furent dépouillées toutes nues, & pendues en cet état; „ puis on leur coupa les mammelles, & on les attacha à leur „ bouche, afin qu'elles semblassent les manger: on leur perça „ ensuite le corps avec des pieux fort aigus. Inhumanités dont „ la Cruauté même rougiroit, & que l'autorité de Dion rend „ croyables, quelque horribles qu'elles soient." Les hommes, comme le dit Suétone Paulin dans Xiphilin, avoient été déchirés, empalés, brulés. „ Quoique ces supplices ne fussent „ point nouveaux en eux-mêmes, *dit Mr. Bolton*, une barbarie sauvage trouva moyen de les aggraver, par l'impiété „ qu'on eut de les mêler avec des pratiques de Religion. Car „ il n'est nullement absurde de penser qu'ils aient été jusqu'à „ manger de la chair des victimes de leur barbarie, puisqu'ils „ firent des Sacrifices, celébrérent des Jeux & firent des festins „ dans leurs Temples, & sur-tout dans les Bois consacrés à „ leur Déesse Andate, la Protectrice de leurs Armes, comme „ Andraste ou Adraste étoit leur Déesse de la Vengeance. Car „ Dion & Xiphilin, en rapportant la Harangue de Boadicée, „ distinguent ces deux Déesses, du moins si nos Exemplaires „ ne sont pas corrompus. A l'égard du grand Sacrifice, dont „ César & Strabon font la description, il n'en est pas fait „ mention ici en particulier, mais il n'est pas vraisemblable „ qu'il

(6) Ibid. §. 11. p. 111.

(7) In the *Complete History of England* Vol. I p. 18. Londres, 1719.

(8) *Nero Cesar* cap. 21. §. 33. p. 151.

mille hommes la Colonie Romaine de *Camalodunum*, dont ils se rendirent maitres en deux jours, & firent un massacre général des Romains, dont il en perit quatre-vingt-mille selon D. Cassius, ou soixante & dix-mille selon Tacite. Toute la Bretagne étoit perdue pour les Romains sans Suétone Paulin, qui sur la nouvelle de ce soulévement, abandonna l'Ile de Mona, & se rendit en diligence à Londres. Il resolut même, avec une Armée d'environ dix-mille hommes, d'attaquer les Bretons qui en avoient une de deux-cens trente-mille, au rapport de Dion Cassius. Les derniers avoient amené avec eux leurs femmes & leurs petits enfans, & les avoient placés sur des chariots dont ils avoient bordé l'extrémité de leurs Lignes, afin qu'ils pussent être témoins de leurs actions & prendre part au butin. Boadicée, montée sur un char avec ses deux filles, faisoit le tour de l'Armée, exhortant les différentes Nations dont elle étoit composée, & les animant à combattre avec courage [*E*]. La bataille fut longue & sanglante, & la victoire balança longtems: enfin elle se déclara pour les Romains, qui selon quelques-uns, comme le remarque Tacite (*d*), passérent au fil de l'épée quatre-vingt-mille Bretons, & ne perdirent eux-mêmes que quatre-cens hommes, outre un pareil nombre de blessés. Boadicée, qui s'étoit conduite avec tout le courage imaginable, s'empoisonna elle-même, au rapport de Tacite; mais Dion & Xiphilin assurent qu'elle mourut peu de tems après, de maladie. Cette Victoire termina la Guerre, & les Bretons furent entiérement réduits & soumis. Mr. Bolton, dans son *Nero Cesar, ou la Monarchie corrompue* (*e*), prétend que cette bataille entre Boadicée & les Romains se donna vers le mois de Septembre dans la Plaine de Salisbury, & que le Monument de *Stonehenge* dans cette Plaine est le Tombeau de cette Reine [*F*]. Il finit son récit en remarquant (*f*), qu'*elle s'est acquise une gloire qu'aucune femme n'a égalée, par la grandeur de son esprit, & la noblesse de son ame.*

(*d*) Mr. de Rapin dit que Tacite rapporte cela lui-même, mais cet Historien dit seulement ce que d'autres disoient.

(*e*) Cap. 25. § 18. p. 161. 162.

(*f*) Cap. 25. § 24. p. 191.

„ qu'il n'ait point été offert dans cette occasion. Il y a de l'apparence, qu'un Sacrifice si solennel chez les *Druides Gaulois* (qui venoient s'instruire dans les Ecoles de la *Bretagne*), un Sacrifice qui pouvoit pour le nombre des Victimes aller de pair avec les *Hécatombes* des Grecs, & qui étoit un *Holocauste* dans toutes les formes, ne fut pas omis dans une occasion où le nombre des Victimes humaines étoit si grand, & où l'on faisoit une boucherie si inhumaine. Mais cela ne grossit pas l'idée des cruautés mêmes, quoique cela y ajoute beaucoup par rapport à la manière de les commettre. Nous en avons dit assez pour montrer, que les *Boadiciens* périrent justement. C'est une chose terrible, de tomber entre les mains d'hommes féroces & méchans."

[*E*] *Boadicée . . . . faisoit le tour de l'Armée, exhortant les différentes Nations dont elle étoit composée, & les animant à combattre.*] Tacite rapporte (9) qu'elle leur dit, que les Bretons avoient coutume de combattre sous la conduite de leurs Reines: mais qu'elle ne considéroit maintenant, ni la noblesse des Ancêtres dont elle étoit issue, ni ses biens, ni sa grandeur, ni son Etat qu'on lui avoit usurpé; mais que comme la moindre personne, elle venoit venger l'honneur de ses filles violées, & tirer raison de sa captivité & des injures qu'elle avoit reçues. Qu'il n'y avoit plus rien à l'épreuve de la convoitise des Romains, ni l'âge, ni le sexe, ni la condition, ni l'alliance; mais que les Dieux favorisoient une juste vengeance, & qu'une Légion qui avoit osé combattre avoit déja été taillée en piéces, & que le reste demeuroit tremblant dans le Camp, & pensoit moins au combat qu'à la retraite; que bien loin de soutenir l'effort d'une Armée victorieuse, ils ne pourroient pas seulement supporter les cris d'une si grande multitude. Que les Bretons n'avoient qu'à considérer leur nombre, & le sujet de leur querelle, & qu'ils verroient bien qu'il falloit ou vaincre ou mourir dans ce combat. Que c'étoit-là sa résolution, & qu'elle laissoit aux hommes le soin de se conserver pour vivre dans la servitude. Milton critique dans son *Histoire d'Angleterre* cet endroit de Tacite; voici ses propres termes. „ Une femme les commandoit en Chef. Car Boadicée & ses filles faisoient le tour de l'Armée, montées sur un Char, disant à leurs puissans soldats, pour les encourager, que les Bretons avoient coutume de combattre sous la conduite des Femmes. On lui fait dire encore plusieurs autres choses dictées par sa passion, & indignes d'être rapportées; elle étale les injures qu'elle a reçues & les violences faites à ses filles, choses d'une nature à être couvertes du voile du silence, & qu'il ne convenoit nullement à une femme de révéler, ni de raconter en présence de toute une Armée."

(9) *Annal.* Lib. XIV. cap. 35.

[*F*] *Mr. Bolton . . . prétend . . . que le Monument de Stonehenge dans la Plaine de Salisbury est le Tombeau de cette Reine.*] Aiant allégué (10) les raisons qui lui persuadent que la bataille se donna dans cette Plaine, il dit (11) qu'on peut aisément deviner vers quel sentiment il panche, par rapport au lieu où la Reine a été enterrée; & que sans assurer rien de positif, il lui semble qu'il n'y a rien qu'on puisse regarder avec plus de vraisemblance comme le Tombeau de cette Princesse, que cet admirable Monument de pierres qu'on voit dans cette Plaine. „ Ce qui paroit marquer que ce n'est point un ouvrage des Romains, c'est qu'il n'y a point d'Inscription (à moins qu'elle n'ait été ôtée); au-lieu que les Romains en mettoient sur leurs Tombeaux. L'opinion commune touchant ce Trophée, ou ce Monument, quelque nom qu'on y veuille donner, est qu'il a été élevé en mémoire des Seigneurs Bretons massacrés dans ce lieu en trahison par les Saxons. Nennius touche cet odieux assassinat, sans marquer le lieu où il se commit. Geoffroi Arthur, ou de Monmouth, fait venir ces admirables pierres (auxquelles il attribue une vertu médicinale) d'Irlande, d'où on les transporta à force de bras pour servir de Monument, par le conseil de Merlin. La grossiéreté même de l'ouvrage persuade que c'est un Monument des Bretons. Et si cette plaque d'un métal mixte, dont parle Cambden, qu'on a trouvée il y a environ quatre-vingts ans proche de ce Monument, sur laquelle il y avoit des caractéres que les Savans de ce tems-là ne purent déchiffrer; si, dis-je, cette plaque appartenoit à *Stonehenge*, il y a tout lieu de croire que c'étoit quelque ancienne Inscription Bretonne, destinée à immortaliser quelque personne illustre, & vraisemblablement, selon moi, la puissante Boadicée." Pour appuyer cette conjecture, il remarque, qu'au rapport de Dion, les Bretons lui firent de magnifiques funerailles; ce qui ne peut mieux s'entendre que de ces monceaux uniformes mais irréguliers de marbre, entassés pour éterniser sa mémoire. Le nom de *Danse des Géans*, que Geoffroy de Monmouth leur donne, n'a même aucun rapport à l'Histoire qu'il en fait. Cambden lui-même fait voir qu'il n'a rien trouvé de satisfaisant sur l'origine de ce Monument. Geoffroy semble n'avoir jamais entendu parler de l'Histoire de Boadicée, une des plus extraordinaires qu'il y ait jamais eu, dit Mr. Bolton. Mais si Tacite, Dion & Xiphilin lui avoient été connus, il n'auroit pas donné ce Monument à Aurelius Ambrosius, ni aux quatre-cens soixante Seigneurs Bretons, massacrés du tems de Vortigerne. Notre Auteur remarque ensuite, qu'aucun Ecrivain ne remonte plus haut qu'elle, „ vraisemblablement, parce que personne qu'elle n'étoit plus digne d'être honorée de la sorte; & les profondes ténèbres qui cachent l'Auteur de ce Monument, qui brave encore les saisons, me confirment dans la pensée que ces pierres ont été consacrées dès le tems de Néron, il y a plus de quinze Siécles, à la gloire de Boadicée & de ses Capitaines tués dans la bataille." Outre que la tranquillité qui régna dans la Bretagne sous Petronius Turpilianus, qui succéda l'année suivante à Suétone Paulin, put permettre aux Bretons de rendre des honneurs à la mémoire de leur Reine. Ou si l'on veut descendre plus bas, peut-être ce Monument est-il encore d'un tems postérieur, la mémoire & le nom de cette Princesse aiant toujours été illustres parmi les Bretons. Les ruïnes du vieux Château qu'on voit pas loin de *Stonehenge*, & que quelques-uns croyent être un ouvrage des Romains, n'ont rien qui puisse en faire connoitre le fondateur. Et quand même on accorderoit, que ce fut le Tombeau commun des Seigneurs massacrés, & qu'Aurélius Ambrosius ou Ambrosius Aurélianus, le seul Prince Breton de race Romaine à qui on laissa la vie, selon Béde, & d'autres Rois Bretons y ont été enterrés, il ne s'ensuivroit pas de-là, qu'il n'a pas été érigé d'abord à l'honneur de Boadicée, puisque Dion & Xiphilin assurent qu'on lui fit de magnifiques funerailles. „ Les Os qu'on trouve quelquefois autour de ce lieu, *continue Mr. Bolton*, prouvent qu'il a servi de Tombeau: mais les armes antiques qu'on y trouve aussi quelquefois, & qui sont fort grandes, sur lesquelles on voit souvent la figure d'une bêche, ne peuvent avoir appartenu aux Seigneurs Bretons que Hengist fit massacrer en trahison, puisqu'ils vinrent desarmés. Ceux qui ne respectent point les Monumens des personnes illustres, & qui méprisent les Antiquités destinées à honorer & à éterniser la Vertu, sont ennemis de la gloire. Mon zèle sur l'origine de ce Monument n'ôte point aux autres la liberté de critiquer ce qu'ils jugeront à propos."

(10) Cap. 25. § 12. p. 161. & *suiv.*

(11) § 22. p. 181.

BOCCONI (SILVIO) savant Naturaliste & Auteur de divers Ouvrages curieux [*A*], nâquit à Palerme en Sicile le 24 d'Avril 1633, d'une famille originaire de Savone dans l'Etat de Gênes. Après avoir

[*A*] *Auteur de divers Ouvrages curieux.*] I. *Della Pietra Bezoar minerale Siciliana, Lettera familiare.* „ Lettre familière sur le Bézoar minéral de Sicile," à Montéléone 1669 in-4. II. *Novitiato alla Segretaria, Lettura grati non meno a Principi, che a loro Segretarii, per mostrare con facilità e brevità l'arte d'uno accorto Segretario.* Ce Traité, qui roule sur les qualités d'un bon Secrétaire, a été imprimé à Gênes in-12. III. *Recherches & Observations naturelles touchant le Corail, la Pierre étoilée, l'Embrasement du Mont Etna*, Paris 1672 in-12. Nouvelle Edition augmentée, à Amsterdam en 1674 in-8. IV. *Epistola Botanica.* Lettre de Botanique, insérée dans un Ouvrage imprimé à Naples en 1673 in-4. sous ce titre, *Bizzarrie Botaniche di alcuni Simplicisti di Sicilia, publicate e dichiarate da Nicolo Gervasi.* V. *Lettre écrite à l'Auteur du Journal des Savans touchant une Gomme ou espéce de Baume,* qui

avoir fait ses études, il s'abandonna au penchant qu'il se sentoit pour l'Histoire Naturelle. Les progrès qu'il y fit lui acquirent de la réputation, & le firent bientôt mettre au nombre des fameux Physiciens & des grands Botanistes de son tems (a). Il fut ensuite ordonné Prêtre (b), après quoi il entra dans l'Ordre de Cîteaux, & il quitta le nom de Paul qu'il avoit reçu au Baptême, pour porter celui de Silvio qu'on lui donna (c). Son changement d'état ne lui fit point abandonner le genre d'étude qu'il avoit embrassé par goût: il s'y abandonna même plus que jamais, & parcourut pour acquérir de nouvelles connoissances, non seulement la Sicile, mais encore l'Ile de Malte, l'Italie, les Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Pologne & plusieurs autres Pays. En Allemagne, l'Académie des Curieux de la Nature le reçut dans son Corps en 1696. Mongitore dit (d), qu'il fut fait Docteur & Professeur en Botanique à Padoue; mais c'est une méprise. Il est vrai qu'il demeura quelque tems à Padoue, & que Jaques Pighi, alors prémier Professeur d'Anatomie dans cette Université, l'eut pour Disciple; mais il n'y prit aucun degré, & n'y reçut aucun titre (e). De retour en sa Patrie, il se retira dans une Maison de son Ordre près de Palerme, où il est mort le 22 de Décembre 1704, âgé de soixante & onze ans (f). Mr. de Jussieu dans sa Préface à la tête des Desseins de Barrelier, & dans *la Vie de cet Auteur*, accuse Bocconi de Plagiarisme [B]. Et le Père Niceron nous dit (g) qu'on le connoissoit sur ce pied-là, & que le Père Barrelier ne lui communiqua les Desseins de ses Plantes, que parce qu'il lui avoit fait part de celles du Père Matthieu, Missionnaire de la Palestine. Il cite à la vérité quelquefois le P. Barrelier, en rapportant les Plantes qu'il tenoit de lui; mais souvent il ne l'a point fait, voulant s'attribuer ce qui appartenoit à ce Père.

(a) Niceron *Mém. pour servir à l'Hist. des Homm. Ill.* Tom. II. p. 161.
(b) Idem Tom. X. Part. I. p. 85.
(c) Idem T. II. p. 162.
(d) Dans sa *Biblioth. Sicul.* T. II. p. 227. Ed. de 1714.
(e) Niceron T. X. Part. I. p. 85.
(f) Idem T. II. p. 162.
(g) Tom. X. Part. I. p. 85. 86.

*qui est souverain pour les blessures.* Insérée dans le Journal des Savans du 20 de Janvier 1676. VI. *Icones & Descriptiones rariorum Plantarum Siciliæ, Melitæ, Galliæ, & Italiæ, quarum unaquæque propriis characteribus signata ab aliis ejusdem Classis facilè distinguitur. Cum Præfatione Roberti Morisonii.* „ Desseins & Descriptions des Plantes les „ plus rares de la Sicile, de l'Ile de Malte, de France, „ & d'Italie, distinguées par leur caractère propre, de„ sorte qu'on peut aisément les discerner d'avec les autres „ de la même Classe. Avec une Préface de Robert Mo„ risson." Lyon 1674 in-4. Oxford 1674 in-4. avec Figures. VII. *Osservazioni naturali, ove si contengono Materie Medico-Fisiche, e di Botanica, Produzioni naturali, Fosfori diversi, Fuochi sotterranei d'Italia, & altre curiosità, disposte in trattati familiari.* C'est-à-dire: „ Observations „ sur l'Histoire Naturelle, contenant des remarques sur di„ vers sujets de Médecine, de Physique, de Botanique, „ sur des Productions naturelles, diverses espèces de Phos„ phores, & sur les Feux souterrains d'Italie, & autres „ curiosités &c." Bologne 1684 in 8. Le Père Niceron nous dit (1), que les trente-six Observations, qui composent ce Volume, renferment plusieurs choses fort curieuses, comme tous les autres Ouvrages de notre Auteur. VIII. *Museo di Fisica di esperienza, variato e decorato di osservazioni naturali, note Medicinali e ragginamenti, secondo i principii de moderni, con una Dissertatione dell' origine, e della prima impressione delle produzioni Marine.* C'est-à-dire: „ Cabinet de Physique Expérimentale, en„ richi de diverses Observations de Physique, de Re„ marques de Médecine & de Réfléxions selon les Prin„ cipes des Modernes, avec une Dissertation sur l'ori„ gine & la prémière impression des Productions Mari„ nes." Venise 1697 in-4. Cet Ouvrage contient quarante-six Observations. IX. *Remarques sur plusieurs choses naturelles, tirées du Cabinet de Physique*, imprimées en Allemand à Francfort 1697 in-12. Ce sont vingt-quatre Observations tirées de l'Ouvrage précédent. X. *Museo di Piante rare della Sicilia, Malta, Corsica, Italia, Piemonte, & Germania. Con figure* 133. „ Cabinet des Plan„ tes les plus rares de Sicile, de Malte, de Corse, d'I„ talie, du Piémont & d'Allemagne, avec 133 Figures." Venise 1697 in-4 (2). XI. *Observatio circa nonnullas Plantas marinas imperfectas, uti Fucas, Coralinas, Zoophyta, Fungos & similes, earumque originem.* „ Observation sur „ diverses Plantes marines imparfaites, telles que les E„ ponges, le Coral, les Zoophytes, les Champignons „ de Mer & autres, & sur leur origine," insérée p. 142. de l'Appendix de la quatrième Année de la troisième Décade du Journal des Curieux de la Nature. XII. *De Materia simili Lithomargæ Agricolæ, aut Agarico minerali Ferrantis Imperoti, quæ in cavitate quorumdam saxorum aut silicum in districtu Civitatis Rhotomagensis, & Portûs Gratiæ, in Normannia invenitur.* „ Discours sur une Matière semblable à la „ *Lithomarge d'Agricola*, ou *Agaric Mineral de Ferrant Imperatus*, qui se trouve dans le creux de certains Ro„ chers, qui sont dans le district de la Ville de Rouen & „ du Havre de Grace, en Normandie." Cette Pièce se trouve dans la prémière & seconde Centurie du Journal susmentionné, & dans *Mangeti Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, Tom. I. p. 333 (3).

[B] *Mr. de Jussieu .... accuse Bocconi de Plagiarisme.*] L'accusation est grave; la voici dans les propres termes de l'Auteur: *Is enim pleraque Musei sui & Icones & Plantas a Barreliero accepit, sique omnes, quas ab eo mutuatus est, citasset, Barrelierianum, non suum opus evulgasset* (4). „ Il tenoit la plupart de ses Figures & de „ ses Plantes de Barrelier, & s'il avoit cité tout ce qu'il „ a emprunté de lui, l'Ouvrage auroit dû porter le nom „ de Barrelier plutôt que le sien." Et dans un autre endroit: *Ad utilitatis rationem accessit injuriæ stimulus Barrelieris a Paulo Boccone illatæ, qui cùm permulta ab eo, dum viveret, Iconum suarum exempla mutuò accepisset, ea, defuncto Authore, ejus nomine prætermisso ut plurimùm, & sub iisdem nominibus recusa, in Museo suo Venetiis edito sibi arrogavit* (5). „ Bocconi, à qui Barrelier avoit prêté ses „ Figures, les publia dans son Cabinet, après la mort de „ l'Auteur, la plupart sous les mêmes noms, & sans fai„ re aucune mention de Barrelier." Il est certain qu'il y a plusieurs Figures de Bocconi, qui sont les mêmes que celles de Barrelier; mais il faut dire en même tems, qu'il a souvent cité Barrelier avec éloge. Dans un endroit, il le cite sur une Observation qui leur est commune: *Il Rayus, che ha viaggiato in Italia, in Sicilia, e nella Savoya, ha osservato le medesime cose che il P. Barrelier ed io habbiamo osservato* (6). Dans un autre endroit il dit en termes exprès qu'il tient une Figure de lui, & il le qualifie de savant Botaniste. *Hò havuta questa Figura dal P. Barrelier dell' Ordine di S. Domenico, illustre è dottissimo Botanico* (7). Il parle en divers endroits, des Memoires de Barrelier: *Viene questa Pianta delle memorie del Padre Maestro Barreliero. Stimo la trovasse nel viaggio della Spagna* (8). *Queste tre Piante sono pervenute a noi dalle memorie dal P. Maestro Barreliero* (9). *Hò havuto il disegno dalle memorie del P. Barreliero* (10).

(1) *Mém. des Homm. Ill.* Tom. II. p. 164.
(2) Id. ibid. p. 164. 165.
(3) Idem Tom. X. Part. II. p. 292-293.
(4) *Barrelieri Vita.*
(5) Jussieu *Præfat.*
(6) Bocconi *Mus. di Piante* p. 8.
(7) Ibid. p. 21.
(8) Ibid. p. 50.
(9) Ibid. p. 83.
(10) Ibid. p. 162.

BODLEY (THOMAS), fils aîné de Jean Bodley de la Ville d'Exeter, & de Jeanne Hone fille & héritière de Robert Hone Ecuyer, d'Ottery-Ste. Marie en Dévonshire (a), descendoit de l'ancienne famille de Bodley ou Bodleigh de Dunscombe proche de Crediton dans le même Comté, & nâquit à Exeter le 2 de Mars 1544 (b). Bodley fut élevé principalement à Genève, où son père fut obligé de se réfugier pour cause de Religion du tems de la Reine Marie [A]. Thomas, âgé pour-lors d'environ douze ans, étudia l'Hébreu sous Chevalier, le Grec sous Béroalde, la Théologie sous Calvin & Bèze, & il suivit les autres Professeurs qui enseignoient dans cette Académie, nouvellement fondée, outre les Maîtres particuliers qu'il avoit chez Philibert Sarrasin fameux Médecin de cette Ville, chez lequel il étoit en pension. Robert Constantin, Auteur du Dictionaire Grec, lui expliqua Homère. Au bout de deux ans, la Reine Elisabeth étant montée sur le Trône, il retourna avec son père en Angleterre; & peu de tems après il fut envoyé au Collège de la Madeleine à Oxford, où il fut mis sous la conduite de Laurent Humphrey, depuis Principal de ce Collège (c). Au mois de Juillet 1563 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (d); la même année il fut élu Novice du Collège de Merton,

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 334.
(b) *Vie de T. Bodley, écrite par lui-même* (en Anglois) & publiée par Tho. Hearne dans les *Reliquiæ Bodleianæ* &c. p. 1. Londres 1703 in-8.
(c) Ibid. p. 2. 3.
(d) Wood *ubi supra.*

[A] *Où son père fut obligé de se réfugier pour cause de Religion du tems de la Reine Marie.*] Le Chevalier Thomas Bodley en parle dans sa Vie, écrite par lui-même (1), & publiée à Londres en 1703 par Mr. Thomas Hearne. „ Mon père, qui étoit connu & noté comme en„ nemi du Papisme du tems de la Reine Marie, se vo„ yant cruellement menacé, & observé de près par ceux „ qui en vouloient à sa Religion, ne trouva pas d'autre „ moyen de pourvoir à sa sureté & à celle de ma mè„ re, qui n'étoit pas moins affectionnée à la Réforma„ tion que lui, que de se sauver en Allemagne, où il „ la fit passer peu de tems après avec toute sa famille. Il „ se fixa d'abord à Wésel dans le Pays de Clèves, où il „ y avoit dans ce tems-là beaucoup de Réfugiés An„ glois, qui avoient quitté leur Pays pour jouir de la li„ berté de Conscience. De là nous allames à Francfort, „ où il y avoit aussi une Assemblée d'Anglois. Mais nous „ ne fimes pas long séjour dans ces deux Villes, mon pè„ re aiant résolu de se fixer à Genève, où l'Assemblée „ Angloise, autant que je puis m'en souvenir, étoit de „ quel-

(1) P. 1. 2.

ton, & l'année suivante il en fut fait Membre (*e*). En 1565 il entreprit de donner des Leçons publiques sur le Grec dans l'Auditoire de ce Collège [*B*]. L'année suivante il fut reçu Maitre-ès-Arts, & donna des Leçons de Physique. En 1569, il fut élu second Procureur de l'Université [*C*]. Il remplit ensuite pendant un tems considérable les fonctions d'Orateur de l'Université, & s'appliqua à l'étude de diverses Sciences, sans se sentir aucune disposition à professer l'une plutôt que l'autre. Il commença ses Voyages en 1576 [*D*], & demeura près de quatre ans dans les Pays étrangers, en France, en Italie, & en Allemagne (*f*). En 1583, il fut fait Ecuyer du Corps de la Reine Elisabeth; & vers l'an 1585 il épousa Anne Carew, fille de Mr. Carew de Bristol, & veuve de Mr. Ball, qui lui apporta de gros biens (*g*). La même année la Reine l'envoya à Frédéric Roi de Dannemarc, à Jules Duc de Brunswick, à Guillaume Landgrave de Hesse, & à d'autres Princes d'Allemagne, pour les engager à joindre leurs forces à celles de la Reine, pour appuyer le Roi de Navarre, depuis Henri IV; & s'étant acquitté de cette Commission avec succès, il fut envoyé vers Henri III Roi de France [*E*], dans le tems que le Duc de Guise obligea ce Prince à se sauver de Paris (*h*). En 1588 la Reine l'envoya à la Haye, pour avoir soin de ses intérets dans les Provinces-Unies [*F*]; & conformément au Traité

(*e*) *Vie* &c. p. 5.
(*f*) Ibid. p. 4.
(*g*) Wood *ubi supra*.
(*h*) *Vie* &c. p. 4. 5.

„ quelques centaines de personnes."

[*B*] *En 1565 il entreprit de donner des Leçons publiques sur le Grec dans l'Auditoire de ce Collège.*] Il nous apprend lui-même (2), que ce fut à la sollicitation de quelques-uns de ses Compagnons, & pour s'exercer, qu'il donna ces Leçons, sans en exiger & sans en attendre aucune récompense. Mais que les autres Membres convinrent peu de tems après de leur propre mouvement de lui assigner quatre Marcs par an, & de continuer cette espèce de fondation pour toujours.

[*C*] *En 1569 il fut élu second Procureur de l'Université.*] Ce fut à la sollicitation de ses plus intimes Amis, à ce qu'il nous apprend (3), qu'il se mit sur les rangs pour cet emploi; & il fut élu conjointement avec son Collègue Mr. Bearblock du Collège d'Exeter, sans dispute & n'aiant eu aucuns Compétiteurs.

[*D*] *Il commença ses Voyages en 1576.*] Il dit (4) qu'il souhaitoit de voyager pour acquérir la connoissance de quelques Langues modernes, & pour se former de plus en plus aux affaires, *étant résolu*, disoit-il, *d'employer & ma personne & mes travaux entièrement au service public de l'Etat.*

[*E*] *Il fut envoyé vers Henri III, Roi de France.*] Il nous apprend (5), qu'il fit cette Commission très secrettement, n'aiant pas un seul domestique avec lui, car tel étoit son ordre; & sans autres Lettres, que celles que la Reine elle-même écrivoit au Roi, & à quelques personnes qui étoient auprès de lui. „ Je dois garder le silence sur le succès de cette Commission, *dit-il*, mais „ elle tendoit fort au bien du Roi, non seulement, mais „ de tous les Protestans de France, & à la ruïne du Duc „ (6), qui arriva aussi bientôt après."

[*F*] *La Reine l'envoya à la Haye, pour avoir soin de ses intérêts dans les Provinces-Unies.*] „ Je ne parlerai point, „ *dit-il* (7), de l'approbation dont la Reine, les Seigneurs d'Angleterre, les Etats mêmes, & toute la Milice Angloise qui étoit en Hollande, honorérent mes „ pénibles travaux pendant tout ce tems-là: je laisse ce „ soin à d'autres, personne de ceux qui ont été au fait „ de l'état des choses dans ce tems-là, ne pouvant l'ignorer. Car lorsque j'arrivai en Hollande, on y étoit furieusement mécontent, en partie à cause de certaines „ choses qui s'étoient passées en Angleterre, & qu'on „ regardoit comme contraires aux intérêts des Etats; „ mais principalement à cause de la conduite insolente de „ quelques-uns des Ministres de son Altesse, qui ne consultoient que leur intérêt particulier, sans avoir égard „ dans leur conduite, aux engagemens que la Reine avoit pris avec les Etats: ce qui faisoit craindre de „ part & d'autre une rupture ouverte. De dire quels moyens j'employai pour prévenir ces fâcheuses suites, & „ pour remettre les choses sur un bon pied, c'est ce qui „ demanderoit un long détail." Mais il ajoute, que ce qu'il peut assurer selon la vérité & sans blesser la modestie, & ce que la Hollande a toujours reconnu avec gratitude, c'est que s'il ne s'étoit pas conduit avec beaucoup de circonspection, par ses propres lumières & sans aucune direction de ses Supérieurs, tant dans ses discours & dans les propositions qu'il faisoit aux Etats, que dans les Lettres qu'il écrivoit en Angleterre, on auroit pris l'alarme d'une manière, qui auroit causé la ruïne des Provinces, ce qui avec le tems auroit selon les apparences été aussi fatal à l'Angleterre. „ Ma diligence & mes soins, *continue-t-il*, „ plurent à la Reine & à son Conseil, comme je l'ai insinué; Sa Majesté m'aiant témoigné par diverses Lettres „ combien mes services lui étoient agréables. Desorte „ que depuis ce tems-là on ne m'envoya plus d'Instructions fixes sur la manière dont je devois me conduire, „ mais on laissa à ma prudence le ménagement des affaires de la Reine, & le soin de ses intérêts." Cambden dans ses *Annales de la Reine Elizabeth* sous l'an 1595 (8) fait mention du différend entre la Reine & les Etats des Provinces-Unies, à l'accommodement duquel le Chevalier Thomas Bodley fut employé. Et Mr. Thomas Hearne dans ses Notes sur cet endroit de Cambden (9), a publié un Manuscrit qu'il possédoit, qui est de la main du Chevalier Thomas Bodley & qui a pour titre: *Rélation du Traité entre la Reine Elizabeth & les Provinces-Unies, par lequel elle s'engageoit à les secourir, & que les Etats n'ont pas observé.* Le Chevalier Bodley observe dans cet Ecrit, que dans le Traité conclu entre la Reine & les Provinces, en date du 10 d'Août 1585, il avoit été arrêté que pendant les troubles, la Reine les secourroit de cinq mille hommes d'Infanterie & de mille de Cavalerie, entretenus à ses dépens; & que les Etats lui en rembourseroient les frais, quand ils jouïroient de la paix & de la tranquillité: que les Etats lui remettroient pour gages la Ville de Flessingue & le Château de Rammekens, qui seroient gardés par une Garnison de sept-cens hommes Anglois; & la Ville de la Brille en Hollande, avec le Fort voisin, *où il devoit y avoir trois Compagnies Angloises, chacune de cent-cinquante hommes.* Il en coutoit à la Reine tous les ans près de cent vingt-six mille livres st. pour secourir les Provinces-Unies: ce qui lui devenant onéreux à la longue, aussi-bien qu'à ses Sujets, elle envoya le Chevalier Bodley vers la fin de Janvier de 1594, pour représenter aux Etats les services qu'elle leur avoit rendus, & ses propres besoins, & pour les presser, prémiérement de proposer quelque moyen, par lequel la Reine pût être déchargée des dépenses actuelles; & ensuite, de lui payer quelque partie des sommes qu'elle avoit avancées pour eux; & enfin de députer quelques personnes pour régler avec les Commissaires qu'elle nommeroit, le compte général. Les Etats alléguérent dans leur réponse l'impuissance où ils se trouvoient de satisfaire pour le présent aux demandes de la Reine, la priant de vouloir bien ne pas y insister, ni exiger d'eux ce qu'il leur étoit impossible d'accomplir alors, & ce qui mettroit même leur Etat en danger, si l'on savoit qu'elle le demandât. Le Chevalier Bodley repliqua, qu'il étoit inutile de plaider là-dessus, puisque la Reine & son Conseil avoient déja examiné ce qu'on pouvoit dire, leur Agent en Angleterre aiant été entendu. Ils persistérent à protester de la manière la plus solennelle, qu'ils ne pouvoient pour ce tems-là déliberer sur les moyens de satisfaire la Reine, *à moins qu'ils ne déliberassent de procurer leur ruïne.* On reçut dans le même tems les nouvelles des terribles inondations arrivées en divers endroits des Provinces, & les Etats ne manquérent pas de les alléguer comme une forte raison, qui devoit engager la Reine à se désister de ses demandes. Le Chevalier Bodley voyant bien qu'il n'y avoit rien à faire en public, se mit à voir en particulier plusieurs des Députés, & entre autres un des plus illustres, aussi distingué par sa sagesse & son expérience, que par son rang & son crédit, qui prêta l'oreille aux raisons du Chevalier, & *qui approfondit la matière plus que n'avoient fait ses Collègues;* & il en vint enfin à déclarer qu'il espéroit, que si la Reine vouloit permettre aux Etats, pendant que la guerre avec l'Espagne dureroit, d'entretenir quatre mille hommes de Troupes Angloises, qu'on seroit libre d'augmenter si l'occasion le demandoit; & de décharger les Provinces de tout compte avec elle; il pourroit obtenir qu'on accorderoit à cette Princesse les Articles suivans: Qu'on la déchargeroit de l'obligation de fournir les Troupes auxiliaires, qu'elle s'étoit engagée par le Traité de fournir: Qu'on lui payeroit annuellement vingt-mille livres sterling, qui lui seroient présentées par une Ambassade honorable; & que ce payement continueroit un certain nombre d'années dont on conviendroit: Qu'on la secouroit en toute occasion par mer, de Vaisseaux, d'Hommes, de Munitions de bouche & de guerre: Qu'on ne feroit ni Paix ni Trève avec l'Espagne, sans l'aveu & le consentement de la Reine: Enfin qu'on lui payeroit, lorsque la République se trouveroit affermie & tranquille, une somme annuelle de cent mille livres sterling, pendant quatre, cinq ou plus d'années, selon qu'on en conviendroit par un Traité. Le Chevalier ne crut pas que ces propositions contentassent la Reine; cependant il se persuada qu'elles pourroient préparer les voies à quelque Projet d'accommodement qu'elle pourroit agréer. Il retourna donc en Angleterre. „ Mais, „ *dit-il* (10), je fuis obligé de dire avec chagrin, que je „ fus très mal venu, rien de ce que j'avois négocié n'aiant été agréé. Mon retour fut blâmé, le Projet desapprouvé, & l'on se défia de la personne dont il venoit. On regarda tout ce qu'il proposoit comme des „ artifices; & la Reine ne voulut pas avoir à faire à des „ particuliers. Son Projet fut regardé avec mépris, & „ l'on s'imagina que le Peuple en auroit offert un plus avantageux, si la chose lui avoit été renvoyée. Mon „ retour fut traité d'imprudent, parce que j'apportois „ leur refus, & que j'étois venu sans permission. En un „ mot, les choses tournérent tout au rebours de ce que je „ m'étois attendu. Je souffris avec patience les reproches de la Reine, & je me tranquillisai sur l'opinion „ qu'el-

(2) Ibid. p. 5.
(3) Ibid. p. 4.
(4) Ibidem.
(5) P. 5. *Voyez aussi Cambdeni Annales Elizabethæ Reginæ ad ann.* 1585. Vol. III. p. 607. Edit. T. Hearne Oxford 1719. in-8.
(6) De Guise.
(7) Pag. 6.
(8) Vol. III. p. 701.
(9) Ibid. p. 924.
(10) *Ubi supra* p. 919.

Traité fait ci-devant entre la Reine & les Etats, il fut admis dans le Conseil d'Etat, où il séoit immédiatement après le Comte Maurice, & donnoit son suffrage sur tout ce qui se proposoit (i). En 1593 il fit un tour en Angleterre pour ses affaires particuliéres; mais on lui ordonna peu de tems après de s'en retourner à la Haye, où il demeura encore près d'un an. Il retourna alors en Angleterre pour informer la Reine de certaines choses, & lui faire des propositions utiles à son service: cette Princesse profitant de ses lumières, lui commanda de retourner d'abord auprès des Etats, pour terminer les affaires qu'il avoit secrettement entamées; ce qu'il fit heureusement au bout de quelque tems, & alors il obtint son rappel en 1597 (k). Le Grand-Trésorier Burleigh le recommanda à la Reine, à son retour, comme il avoit déja fait pendant son absence, pour remplir le poste de Secrétaire d'Etat, conjointement avec le Chevalier Robert Cécil fils de ce Seigneur; mais le Comte d'Essex l'aiant recommandé d'une manière plus forte encore, en tâchant en même tems de déservir Cécil [G], Burleigh trouva moyen de faire changer la Reine de dessein, croyant que le Comte d'Essex avoit engagé Bodley dans son parti contre le Trésorier & son fils. Ensorte que Bodley, voyant qu'il ne devoit plus s'at-

(i) Idem p. 5. 6.

(k) Ibid. p. 7. 9.

„ qu'elle avoit de mes services." Le Chevalier Bodley justifie cependant sa conduite sur cet article, & il observe (11), qu'il ne pouvoit que présumer que la Reine jugeroit avantageusement de sa capacité dans cette négociation, après avoir été employé en tant d'affaires, eu séance au Conseil d'Etat pendant tant d'années, & après avoir mérité l'approbation de cette Princesse dans toutes les affaires qui lui avoient été confiées. Il dit ensuite, qu'il n'a jamais pu imaginer de raison, pour se persuader qu'il y eût une autre voie plus avantageuse aux intérêts de la Reine, que celle qu'il avoit suivie. „ Et il est „ très vraisemblable, *continue-t-il* (12), que si le Projet „ que j'apportai avoit été exécuté avec toutes les précau„ tions & les mesures nécessaires, & proposées pour le „ faire réussir, les Coffres de la Reine auroient été plus „ riches de soixante-mille livres sterling, & tout auroit „ été terminé, sinon à tous égards à son entiére satisfac„ tion, du moins, tout mûrement pesé, à son profit & „ à son honneur. Mais je dois imputer ou à mon aveu„ glement, ou à mon malheur, que dans le tems que je „ comptois être le mieux venu auprès de Son Altesse, & „ avoir fait le mieux mon devoir, j'encourus le plus de „ blame, & la disgrace de cette Princesse." La Reine le renvoya peu de tems après avec de *nouvelles Instructions*, *& une Lettre ou Réponse à l'Assemblée des Etats*, qu'il eut ordre *de leur remettre*, nous dit-il, *en les piquant au vif sur leur negligence, leur froideur, & l'ingratitude de leur procédé*; & de leur demander cent-mille livres sterling d'argent comptant, en protestant que s'ils ne lui faisoient d'abord une réponse qui exprimât le sentiment des obligations qu'ils avoient à la Reine, non seulement elle rappelleroit ses Troupes, mais qu'elle rendroit ses griefs publics par quelque Déclaration, *qui feroit connoître à tout le monde leur mauvaise-foi*. On lui ordonna pourtant en secret, que si après tout, il voyoit qu'ils fussent hors d'état de payer la somme sus-mentionnée, il leur fit espérer alors sous-main, comme de son propre chef, que s'ils accordoient une somme, quoique moins considérable, il travailleroit à la faire accepter par la Reine. Les Etats gardérent le silence là-dessus: tristes & sombres, ils tenoient de fréquentes Assemblées, & retinrent le Chevalier fort longtems, sans lui rendre aucune réponse; mais enfin ils alléguérent la nécessité où ils se trouvoient. Le Chevalier, en aiant informé la Reine par ses Lettres, eut ordre de répondre, qu'elle ne pouvoit se payer de pareils prétextes: que cependant, par compassion elle étoit disposée à écouter leurs humbles priéres, afin qu'on ne pût lui reprocher dans la suite, ou qu'elle avoit souhaité de rompre leur Union, ou qu'elle les avoit mis au desespoir, ou fourni à leurs ennemis la plus petite occasion de triompher d'eux. Elle lui commanda en même tems de cesser la poursuite de ses prétentions, & de leur demander seulement de la secourir de trente Vaisseaux, bien fournis d'hommes & de munitions de bouche & de guerre; & de payer tous les mois à son Trésorier de Guerre, ce qu'il falloit pour l'entretien de ses Troupes qui étoient à leur service, en attendant que la République fût en état d'acquitter une somme plus considérable. Ils consentirent d'abord à la prémière demande, mais ils balancérent sur la seconde, & priérent le Chevalier Bodley d'écrire à la Reine, & de lui mander qu'ils avoient dessein de lui envoyer des Députés, pour lui représenter le mauvais état de leurs affaires, & pour l'engager à avoir pitié d'eux. Cela ne produisit aucun effet sur la Reine, qui persista dans ses demandes, & ordonna au Chevalier de notifier publiquement aux Etats sa résolution: mais en même tems elle lui donna un ordre secret de conférer en particulier avec le Député, qui étoit l'Auteur du Projet dont on a parlé ci-dessus, & de l'engager à porter ses Confréres à condescendre aux desirs de la Reine: *& ainsi*, dit le Chevalier, *on en vint insensiblement à m'ordonner d'exécuter le même Projet, qui m'avoit attiré auparavant tant de mortification*. Voyant donc qu'il n'avançoit rien en parlant dans leurs Assemblées publiques, il tâcha de faire quelque chose avec ce Seigneur, qui lui promit son assistance, mais qui jugeoit en même tems impossible d'obtenir des Etats rien au-delà de ce qu'il avoit projetté ci-devant. Ils convinrent, que pour écarter tout soupçon d'intelligence entre eux, le Chevalier romproit le prémier la glace dans l'Assemblée des Etats, pour frayer le chemin à ce Projet, que l'autre devoit poursuivre. Enfin après bien des négociations & des peines, le Chevalier obtint d'eux les conditions suivantes: c'est qu'au-lieu qu'il demandoit d'abord *une décharge pure & simple de l'entretien des Troupes auxiliaires*, ce qui auroit valu à la Reine du moins quarante mille livres sterling par an, ils l'accordérent à condition que la Reine les avertiroit deux mois d'avance; qu'ils lui payeroient annuellement vingt mille livres sterling, qui lui seroient remis le jour de sa naissance par un *Ambassadeur*: mais cela ne devoit avoir lieu que pendant sa vie. „ Condition, *dit le Chevalier*, qui n'étoit pas de „ mon goût. J'avois pris beaucoup de peine pour leur „ persuader de changer la condition personnelle, & de fi„ xer pour terme la fin de leurs Guerres; ou si cela pa„ roissoit trop vague, d'assigner le payement à la Reine, „ sans le restreindre à sa personne & à sa vie." Et par rapport au dernier & grand payement, quoiqu'ils insistassent fortement à ne donner que quatre-vingt-mille livres sterling, ils insinuérent cependant, que quand on en viendroit là, ils ne romproient pas pour vingt mille livres sterling de plus; ensorte que selon le Projet du Chevalier Bodley, ils convinrent de payer quatre cens mille livres sterling en quatre ans, mais payables uniquement à la personne de la Reine. „ Et c'est ainsi, *conclud-il*, „ que je rapportai leur offre, qui fut tout ce que je pus „ obtenir par les soins les plus zélés, qu'un Sujet peut se „ donner pour le service de son Souverain; comme mes „ Lettres en peuvent faire foi, aussi-bien que ce Mémoi„ re, que je ne pousse point au-delà du tems de mon re„ tour, parce que je ne fus plus un Acteur en chef dans „ cette affaire."

(11) P. 940.

(12) P. 941.

[G] *Le Grand-Trésorier Burleigh le recommanda à la Reine à son retour, comme il avoit déja fait pendant son absence, pour remplir le poste de Secrétaire d'Etat* &c.] Il dit lui-même dans sa Vie (13), qu'il n'avoit pas dans le commencement de meilleur Ami parmi les Seigneurs du Conseil, que le Trésorier Burleigh; „ & lorsque l'occasion s'étoit „ présentée de dire ce qu'il pensoit touchant mes servi„ ces, ce Seigneur avoit toujours dit à la Reine, qu'il „ n'y avoit pas d'homme en Angleterre plus propre que „ moi à être Secrétaire d'Etat: ce que je tiens de la Rei„ ne même, & d'autres personnes qui l'ont entendu. Et „ son fils le Grand-Trésorier d'aujourd'hui m'a assuré de„ puis en conversation particulière, que lorsque son pére „ forma le prémier dessein de lui procurer ce poste, il se „ proposa en même tems de me faire son Collégue." Mais voici, selon lui, le fond de l'affaire. Avant son retour de Hollande, qui fut en 1597, & après son arrivée, le Comte d'Essex lui témoigna tant d'amitié tant par Lettres, que par d'autres marques qu'il lui en donnoit, que quoique le Chevalier comptât de s'attacher principalement à Mylord Burleigh, qu'il regardoit comme le plus en état & le mieux disposé à lui rendre service auprès de la Reine, il ne savoit comment le Comte, qui cherchoit à faire perdre au pére & au fils, mais sur-tout au dernier, les bonnes graces de la Reine, & à mettre Bodley entiérement dans son parti. „ se faisoit une affaire, *dit-il*, „ d'entretenir si souvent la Reine fort amplement de ma „ capacité pour le Secrétariat, ce qu'il accompagnoit tou„ jours de traits contre le Grand-Trésorier d'aujourd'hui: „ ensorte que cette Princesse elle-même, de la faveur de „ laquelle j'étois auparavant très sûr, ne se trouvoit pas „ fort disposée à m'avancer, parce qu'elle haïssoit l'am„ bition du Comte, & ne vouloit point élever ses parti„ sans; & que Mylord Burleigh & son fils conçurent de „ la jalousie contre moi, & des soupçons sur ma condui„ te, s'imaginant que les artifices & les honnêtetés du „ Comte m'avoient engagé à m'opposer sous-main à eux. „ Et quoiqu'ils n'eussent dans le fond aucune raison soli„ de de soupçonner la moindre altération dans mes senti„ mens à leur égard, car je respectois infiniment leurs „ personnes & leur rang, fermement résolu de leur ren„ dre tous les services possibles, & détestant dans mon „ ame tout esprit de parti; cependant le Grand-Trésorier „ d'aujourd'hui m'a avoué depuis, dans une conversa„ tion particulière sur le sujet du Comte & de sa condui„ te, qu'il l'avoit attaqué tous les jours d'une manière si „ vive & si amère, & qu'il faisoit des comparaisons si o„ dieuses, quand il nous mettoit lui & moi en parallèle, „ qu'il (Cécil) avoit cru devoir faire tous ses efforts pour „ empêcher la faveur & l'élévation d'un homme, que le „ Comte cherchoit avec tant d'ardeur à élever sur sa rui„ ne; & c'avoit été là, disoit-il, le seul motif qui l'avoit „ engagé à me traverser, & à s'opposer à l'accroissement „ de mon crédit auprès de la Reine, & à l'avancement de „ ma fortune."

(13) Pag. 9. *Voy.* Cambdeni *Annal. Elizab.* Vol. III. p. 730.

[*H*] *Bod-*

s'attendre à ce haut mais pénible Emploi, se retira de la Cour [*H*] & se livra entiérement à l'étude & à l'avancement des Sciences; ce qu'il fit de la manière la plus efficace, en enrichissant la Bibliothèque publique d'Oxford [*I*]. Après l'avénement de Jaques I. à la Couronne, ce Prince lui fit l'honneur de le créer Chevalier, & Mylord Cécil le sollicita de revenir à la Cour, lui offrant divers Emplois honorables,

(14) P. 11.

[*H*] *Bodley se retira de la Cour.*] „ Aiant, *dit-il* (14), sérieusement considéré le peu de crédit du Comte auprès de la Reine; les oppositions perpétuelles que trouvoient les principaux de ceux qui s'appuyoient sur lui; la foiblesse, le danger, & le peu de solidité de ses conseils, tant pour lui-même que pour ses amis: aiant aussi fait réfléxion sur la mauvaise disposition où étoient pour moi les deux Seigneurs, sur la protection desquels j'avois auparavant fondé les espérances de ma fortune; combien mon caractère naturel étoit éloigné de l'esprit de faction & de parti: voyant d'ailleurs que par la grace de Dieu j'avois suffisamment dequoi vivre, si je savois me contenter, & que selon le cours de la nature je n'avois pas longtems à vivre: aiant, dis-je, considéré mon état & celui du Comte, je résolus de passer le reste de mes jours en paix, de renoncer à tous les Emplois politiques & aux affaires d'Etat, de me contenter de ma petite fortune, & de quitter la Cour; & c'est-là que se terminent les actions de ma vie de quelque importance, jusqu'à l'âge de soixante-trois ans." Il rapporte ensuite, que quoiqu'après ce tems-là, le Grand-Trésorier, pour-lors Secrétaire d'Etat, le rappellât souvent à la Cour, par ordre de la Reine, & lui proposât, comme en diverses autres occasions depuis, par ordre du Roi Jaques I., d'aller en qualité d'Ambassadeur en France, & en qualité de Plénipotentiaire du Roi pour conclure une Trève entre l'Espagne & les Provinces-Unies, & de s'employer en d'autres Négociations honorables, il persista cependant dans la résolution qu'il avoit prise. „ Enfin, *dit-il*, pour m'engager plus aisément à revenir à la Cour, le Grand-Trésorier d'aujourd'hui, que le tems avoit convaincu, comme il a eu la bonté de me l'avouer plus d'une fois, que ma conduite avoit été droite & sincère, m'offrit de partager avec moi l'Emploi de Secrétaire d'Etat; & pour me convaincre qu'il agissoit de bonne foi, il m'offrit de me faire prêter serment au Conseil: que pour me mettre en état de soutenir cette dignité, il tâcheroit d'engager le Roi à m'accorder ce que je souhaiterois, autant que cela dépendroit de lui. Malgré ces sollicitations souvent réitérées, mon âge, mes indispositions, & quelques raisons particulières, que je me réserve, me firent persister à continuer à mener une vie retirée chez moi, que j'estime autant & plus que les prémières Dignités de l'Etat. Je dois pourtant avouer, que quoique je ne me sois jamais repenti d'avoir refusé ces offres honorables, par rapport à moi-même, cependant je me suis voulu du mal depuis, d'avoir eu trop de délicatesse à cet égard, par rapport à l'affection que je porte à ma *respectable Mere* l'Université d'Oxford, & au bien que j'aurois pu lui faire, par les moyens que j'ai tâché d'employer depuis."

[*I*] *Il se livra entiérement à l'étude & à l'avancement des Sciences, ce qu'il fit de la manière la plus efficace, en enrichissant la Bibliothèque publique d'Oxford.*] Aiant vu le mauvais état de cette Bibliothèque, presque ruïnée, à la honte & au desavantage des Sciences, il résolut de la rétablir à ses dépens, comme on dit qu'elle avoit été fondée par Humphrey le Bon Duc de Gloccester, & par d'autres généreux Mécènes. Dans ce dessein il écrivit une Lettre au Docteur Ravis, Doyen de Christ-Church, & Vice-Chancelier, en date du 23 de Février 1597, qu'il devoit communiquer à l'Université. Il y déclare, que si on l'agréoit, il vouloit la rétablir dans son ancien lustre, l'enrichir de pupitres & de tablettes, fonder un revenu annuel pour acheter des Livres, & pour entretenir des personnes pour avoir soin de maintenir tout en bon ordre. L'Université reçut cette Lettre avec beaucoup de plaisir, & elle lui répondit, qu'elle acceptoit avec une extrême reconnoissance ses offres généreuses (15). Il y fit travailler d'abord, & au bout de deux ans l'ouvrage fut amené à quelque perfection, car on le commença en 1597, & on l'acheva en 1599. (16). Il y plaça un grand nombre de Livres choisis, qu'il avoit rassemblés dans les Pays étrangers à grands frais & avec beaucoup de soin, jusqu'à la valeur de dix mille livres sterling, ainsi que nous l'apprend le Dr. André Willet dans sa *Synopsis Papismi* (17). Cette Bibliothèque fut tellement augmentée par la générosité de quantité de Seigneurs, d'Evêques, & d'autres personnes qui imitèrent son exemple, que bientôt il n'y eut plus de place pour mettre les Livres: sur quoi il proposa encore à l'Université d'aggrandir considérablement le bâtiment. Cette offre fut acceptée avec empressement, tellement que le 19 de Juillet de l'an 1610 on posa la prémière pierre, & on distribua de l'argent selon la coutume, en présence du Vice-Chancelier, des Docteurs, des Procureurs, & de quantité de Maîtres ès-Arts, tous en habits de cérémonie, & après un Discours prononcé sur la circonstance. Mais le Chevalier Bodley ne vécut pas assez pour voir cette partie de son dessein, & quelques autres qu'il avoit formés pour le bien de l'Université, amenés à leur entière perfection, quoiqu'il laissa, comme il l'avoit promis, dequoi l'achever, avec le secours de quelques Amis de confiance. Tandis que cela se passoit, l'Université considérant, que si l'on ajoutoit trois autres côtés au bâtiment, cela formeroit un magnifique quarré, & donneroit un bel espace pour faire des Ecoles publiques; & ne voulant pas être à charge au Chevalier Bodley, qui avoit déja fait de si considérables dépenses; on s'adressa aux Seigneurs, aux Evêques, & à d'autres personnes, qui avoient été Membres de l'Université, pour intéresser leur générosité dans cette entreprise. Le Chevalier, informé de la chose, y contribua non seulement par son crédit auprès de plusieurs personnes de distinction, mais de sa propre bourse, avec tant de générosité, qu'il se trouva que ses dettes payées, les Legs qu'il avoit faits acquittés, & les frais de ses funerailles faits, tout son bien étoit allé à ce noble dessein, comme on le voit par son Testament, cité par Mr. Wood, dans son *Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* (18). Pour rendre les bonnes intentions plus efficaces & pourvoir au bien de sa Bibliothèque, il fit des Réglemens très judicieux, par lesquels il établissoit huit Gardiens, le Vice-Chancelier & les Procureurs en charge, les Professeurs des trois Facultés, & les Professeurs en Hébreu & en Grec, auxquels il assigna un honoraire pour leurs peines. Et afin que cette magnifique fondation, soit pour les réparations, soit d'une autre manière, ne fut point à charge à l'Université, il légua deux-cens livres sterling de rente à la Bibliothèque pour toujours; dont il y en a à peu près quarante pour le Bibliothècaire, qui doit tenir les Livres en ordre, & huit pour l'Aide-Bibliothècaire. Son zèle pour l'augmentation de sa Bibliothèque & pour le bien de la République des Lettres ne se borna pas là encore; il obtint un Réglement (19), en vertu duquel la Compagnie des Libraires de Londres est obligée de faire présent à la Bibliothèque d'un Exemplaire de chaque nouveau Livre qui paroît. „ Et par tous ces soins, *dit Mr. Prince* (20), elle est devenue une des plus belles & des plus magnifiques Bibliothèques qu'il y ait aujourd'hui au Monde, si l'on en excepte celle du Vatican. Et la quantité de Livres qu'elle renferme est telle, que le Catalogue fait un Volume in-folio." Le Dr. Willet dans sa *Synopsis Papismi* (21) assure que le Chevalier Bodley donna environ dix-huit mille livres sterling, pour bâtir, réparer, & achever la Bibliothèque. Mais écoutons le Chevalier lui-même dans sa *Vie* (22). Il nous apprend, qu'il se trouva fort combattu, & que quoiqu'il jugeât qu'il valoit mieux pour lui de renoncer aux intrigues de la Cour, & tourner ses pensées & ses travaux vers des fins qui lui fussent utiles à lui-même, il pensa cependant aussi, que son devoir envers Dieu, l'attente du Public, son inclination naturelle, & la Religion même exigeoient, „ que je n'enfouïsse pas tellement, *dit-il*, les petits talens que j'avois reçus, que d'une manière ou d'autre je ne me rendisse utile à l'Etat. Aiant donc examiné à quoi j'employerois le reste de ma vie, & ce que je pourrois faire de plus avantageux, je conclus enfin que je ne pouvois m'occuper plus utilement dans ma retraite, qu'en travaillant à rétablir pour l'usage des Etudians, la Bibliothèque d'Oxford, entièrement ruïnée. Et je me trouvai un fonds assez passable des quatre choses nécessaires pour l'exécution de ce dessein, & sans lesquelles on ne pouvoit espérer de réussir. Car sans quelque connoissance des Langues anciennes & modernes, & des autres Sciences, sans quelque bien pour soutenir les fraix, sans un grand nombre d'amis de considération pour aider à l'exécution, & sans du tems & du loisir pour suivre l'ouvrage, ç'auroit été une entreprise téméraire & imprudente. Mais jusqu'à quel point mes efforts ont réussi, quel avantage j'ai procuré à ceux qui fréquentent la Bibliothèque, c'est ce dont ce que j'ai déja fait, ce que j'ai donné pour l'entretien, & ce que j'ai dessein de faire encore, dont le Projet formé s'exécutera, s'il plait à Dieu, soit que je vive, soit que je meure, sont des monumens, qui me dispensent de publier moi-même la grandeur & la dignité de ma fondation." Mr. Hearne confirme dans ses *Reliquiæ Bodleianæ* ce que Mr. Prince dit dans le passage que nous avons cité ci-dessus. Il dit, que cette Bibliothèque „ est mise aujourd'hui avec raison au nombre des plus fameuses qu'il y ait au Monde, & qu'elle surpasse même celle du Vatican à Rome, si l'on doit s'en rapporter au témoignage des Voyageurs." Et il nous apprend, que lorsque le Roi Jaques I. vint en 1605 visiter l'Université, & qu'entre autres bâtimens il vit cette Bibliothèque, il dit, à l'exemple d'Alexandre, dans un noble transport: *Si je n'étois pas Roi, je voudrois être Membre de l'Université; & si je devois être condamné à être en prison, je souhaiterois n'en avoir point d'autre que cette Bibliothèque, & d'être enchainé avec tant de bons Auteurs* &c. Mr. Hearne ajoute ensuite, que ceux qui ont vu le Catalogue des Livres imprimés de cette Bibliothèque, publié en 1674 par le Docteur Thomas Hyde, qui en étoit alors prémier Bibliothécaire, conviendront sans peine de ce qu'il a dit; „ & sur-tout, *dit-il*, quand ils verront l'*Appendix* de ce Catalogue, qui est tout prêt pour l'impression, & qui sera du moins un Volume aussi gros que celui du Docteur Hyde. Et si l'on peut assurer hardiment, qu'elle surpasse toutes les autres pour le nombre & le prix des Livres imprimés, „ on

(15) Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. I. p. 318.

(16) Idem L. II. p. 50.

(17) Pag. 1216. *apud* Prince *Worthies of Devon* p. 79. Londres 1701. in fol.

(18) L. II. p. 21.

(19) Idem p. 51.

(20) *Worthies of Devon* p. 79.

(21) Pag. 1216. *apud* Prince, *ubi supra*.

(22) P. 13. & suiv.

norables, qu'il refusa. Il a écrit lui-même l'Histoire de sa Vie [*K*], datée du 11 de Décembre 1609, qui a été publiée avec ses *Lettres au Docteur Thomas James* à Oxford en 1703 in-8. par Mr. Thomas Hearne. Mr. Wood nous apprend (*l*) que Bodley a écrit des *Lettres sur les Affaires d'Etat*, & qu'il en a vu quelques-unes, non rassemblées en un Volume, mais séparées. Il mourut le 28 de Janvier 1612, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans le fond du Chœur du Collège de Merton (*m*). Mr. Jean Hales & Mr. Corbet, depuis Evêque d'Oxford & de Norwich, firent son Oraison funebre en Latin (*n*), & on lui érigea un Monument avec une Epitaphe [*L*]. Le Dr. Jean Morris Chanoine de Christ-Church a légué à l'Université par son Testament cinq livres sterling par an, pour faire faire par un Maitre-ès-Arts un Discours à la louange du Chevalier Thomas Bodley, tous les ans le 8 de Novembre [*M*], jour auquel on fait ordinairement la Visite de sa Bibliothèque (*o*). Il avoit un frère cadet, qui s'appelloit JOSIAS BODLEY, & qui, après avoir fait une partie de ses études dans le Collège de Merton, se distingua à la guerre en Irlande. Il fut créé Chevalier, & fait Directeur des Tranchées, lorsque les Anglois assiégèrent Kingsale, Baltimore, Berehaven en Castlehaven en Irlande; & il fit paroitre beaucoup de courage & de conduite. Il a écrit 1. *Observations sur les Forteresses d'Irlande, & sur les Colonies Angloises d'Ulster*; Manuscrit in-folio, qui se trouvoit dans la Bibliothèque du Chevalier Jaques Ware. 2. *Relation burlesque d'un Voyage à Lecale dans la Province d'Ulster* en 1602, Manuscrit dans la même Bibliothèque (*p*). Il demeura plusieurs années en Irlande; il y alla en 1598, & en 1613 il y étoit Directeur-Général & Inspecteur des Fortifications (*q*).

(*l*) Col. 385.
(*m*) Voyez Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. I. p. 320.
(*n*) Voyez Bates *Vitæ selector. aliquot Viror.* p. 416.
(*o*) *Athen. Oxon.* Vol. I. col. 385.
(*p*) Id. ibid.
(*q*) Fines Morison *Itiner.* P. II. p. 300. *apud* Prince *Worthies of Devon* p. 88. Londres 1701 in-fol.

„ on peut en dire autant par rapport aux Manuscrits, comme cela paroît par le Catalogue qu'on en a publié il n'y a pas longtems (23). Car pour ce qui est de la Bibliothèque du Vatican, supposé qu'elle en ait autant, ils ne peuvent être du même prix, puisqu'on y a des gens exprès (24) pour contrefaire les Ecritures anciennes, & pour transcrire de cette manière les Pères, afin d'en retrancher ce qui est contraire à la Religion Romaine. Mais on connoitra encore mieux les trésors de cette Bibliothèque, quand on aura publié, comme on le fera dans quelque tems, l'*Appendix* du Catalogue des *Manuscrits*, qui est imparfait en divers endroits; & le Catalogue des *Médailles*, qui appartiennent à cette Bibliothèque, qui est tout prêt à être mis sous presse, & au sujet duquel on a publié depuis peu un Avertissement." Il y a plusieurs années qu'il y a un nouveau Catalogue de cette Bibliothèque sous presse au Théatre d'Oxford, qui sera de quatre Volumes in-folio.

(23) En 1697.
(24) Voyez Tho. James *Falsification de l'Ecriture, des Conciles & des Peres*, dans la Préface.

[*K*] *Il a écrit lui-même l'Histoire de sa Vie.*] Elle a paru à Oxford en 1647 (25), & Mr. Hearne en a donné une nouvelle Edition en 1703, comme on l'a dit dans le corps de l'Article. L'Editeur nous dit dans sa Préface, „ qu'il n'a pas besoin de faire l'apologie du style, surtout si l'on considère le tems dans lequel le Chevalier Bodley écrivoit, & que c'est son propre style; car il n'y a personne qui puisse douter que ce ne soit la main de ce Grand-Homme." Il y a ajouté deux Lettres du Chevalier Bodley au Chevalier François Bacon, qui avoient été publiées à la fin du *Recueil des Lettres de l'Archevêque Usserius*.

(25) Wood Vol. I. col. 385.

[*L*] *On lui érigea un Monument avec une Epitaphe.*] Le Monument est de marbre blanc & noir. Il y est représenté en buste, en habit d'Etudiant, entouré de Livres; & on voit aux quatre coins, la Grammaire, la Rhétorique, la Musique & l'Arithmétique. Il est entre deux Anges; celui qui est à gauche lui présente une Couronne; & celui qui est à droite lui offre un Livre, où on lit, *Non delebo nomen ejus de Libro Vitæ*. Au dessous de tout on a mis ces paroles: *Memoriæ Thomæ Bodleji Militis, Publicæ Bibliothecæ Fundatoris, sacrum. Obiit 28 Jan.* 1612. Au-dessous il y a la figure d'une Femme assise devant l'escalier de l'ancienne Bibliothèque, tenant une Clé dans une main, & dans l'autre un Livre, où l'on voit la plus grande partie de l'Alphabet: auprès d'elle il y a trois petits Livres fermés, sur les côtés desquels sont les noms des Auteurs, savoir, Priscien, Diomede, Donat (26).

(26) Idem *Hist. & Antiq. Oxon.* Lib. II. p. 59.

[*M*] *Le Docteur Jean Morris . . . a légué à l'Université par son Testament cinq livres sterling par an, pour faire faire par un Maitre-ès-Arts, un Discours à la louange du Chevalier Bodley, tous les ans.*] C'est le Doyen de Christ-Church qui nomme celui qui doit faire ce Discours, & le Vice-Chancelier en charge confirme & approuve cette nomination. Mais cette Fondation ne devoit avoir lieu qu'après la mort de la veuve du Docteur Morris: elle mourut enfin dans le Comté de Warwick le 11 de Novembre 1681, & l'Université jouït de la rente; ensorte que l'année suivante le Docteur Jean Fell, Doyen de Christ-Church, nomma Thomas Sparke Maitre-ès-Arts de son propre College, qui prononça solennellement un Discours le 8 de Novembre 1682, dans l'Ecole des Langues. Le Discours de 1683 fut fait par Zachée Isham; celui de 1684 par Charles Hickman; de 1685 par Thomas Newey; de 1686 par Thomas Burton; de 1687 par Guillaume Bedford; de 1688 par Richard Blake; de 1689 par Roger Altham; de 1690 par Edouard Walker, tous de Christ-Church (27).

(27) Idem *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 385.

BODLEY (LAURENT), savant Théologien Anglois au commencement du XVII. Siécle, étoit frère cadet du Chevalier Thomas Bodley, quoiqu'on ait dit par méprise, dans *l'Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* de Mr. Wood (*a*), qu'il étoit l'ainé. Il nâquit à Exeter vers l'an 1546. On l'envoya au Collège de Christ-Church à Oxford, où il continua ses études avec beaucoup d'application, jusqu'à ce qu'il eut pris le degré de Bachelier-ès-Arts. Etant retourné dans le Lieu de sa naissance, son mérite le fit bientôt connoitre, ensorte qu'il fut fait Chanoine d'Exeter, & Recteur de Shobroke, riche Bénéfice qui est environ à sept milles de cette Ville. Il fut d'un grand secours à son frère le Chevalier, pour la fondation de sa magnifique Bibliothèque à Oxford. Ce fut lui qui mena le Deuil aux funérailles de ce Grand-Homme; & très peu de tems après l'enterrement, il fut créé Docteur en Théologie le 30 de Janvier 1613 (*b*). Il mourut le 19 d'Avril 1615, & fut enterré dans le Chœur de l'Eglise de S. Pierre à Exeter, sous une tombe de marbre avec une Epitaphe Latine [*A*]. Il remplit les devoirs de son Ministère de la manière la plus exemplaire, & se distingua par sa Charité, son Hospitalité, & sa Piété. Il laissa par son Testament au Maire & au Trésor public d'Exeter quatre-cens livres sterling d'argent comptant, pour acheter des Terres qui produisissent vingt livres sterling de rente, pour l'entretien d'un Prédicateur dans cette Ville (*c*). Il a fait en Latin l'Eloge du Docteur Jewel Evêque de Salisbury, qui se trouve à la fin de la Vie de ce Prélat par le Docteur Laurent Humphrey. Le Docteur Prideaux, pendant qu'il étoit Recteur du Collège d'Exeter à Oxford, & Professeur Royal en Théologie dans cette Université, dédia son Sermon d'epreuve sur Apoc. II. 4. prononcé le 10 de Juillet à Sainte Marie, au Docteur Bodley, qu'il qualifie son *très digne Patron*; prenant occasion de-là de le proposer pour modèle à ceux qui ont des Bénéfices à leur disposition.

(*a*) L. I. p. 320.
(*b*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 191. & Prince *Worthies of Devon* p. 88. 89.
(*c*) Prince, ibid.

[*A*] *Avec une Epitaphe Latine.*] Elle est à présent effacée, mais elle se trouve dans la *Description de Devonshire de Rysden*, citée par Mr. Prince, dans ses *Hommes illustres de Devonshire* (1); la voici: *Clarissimo Viro nec non Reverendo, olim hujus Ecclesiæ Canonico Residentiario, Dno.* Laurentio Bodleo, Johannes & Laurentius Bodleus *Nepotes hunc Dialogum, memoriæ sacrum, devotissimé consecrarunt:*

(1) Pag. 84.

Laurentius Bodleius.
Anagramma. *Bonus Dives ille erat.*
Johannes. *Ille erat! Hoc miserum nomen nunc. Ubinam pia facta,*
*Virtutis Corpus, Spiritus, Ossa, Caro?*
Laurentius. *Ossa jacent terrâ, & corpus; pia facta supersunt,*
*(Protypa Virtutis) Spiritus Astra colit.*
*Obiit decimo nono Aprilis* A. D. 1615.

☞ BOERHAAVE (HERMAN) (*a*), un des plus grands Hommes de notre tems, & un des plus célèbres Médecins qu'il y ait eu depuis Hippocrate, nâquit à *Voorhout* Village de Hollande, situé sur le chemin de Leyde à Haerlem, le 31 de Décembre 1668. Son père *Jaques Boerhaave*, Ministre

(*a*) Cet Article est tiré de la belle Oraison funebre de Mr. Boerhaave, par le savant & éloquent Mr. Schultens, Professeur en Langues Orientales dans l'Université de Leyde, & Régent du Collège des Etats.

nistre de Voorhout, étoit d'une ancienne famille [*A*]. Sa mére, *Agar Daelder*, étoit fille de *Herman Daelder* Artiste ingénieux & Négociant à Amsterdam, & de *Magdeleine du Bois*. Notre Boerhaave fut le seul garçon qui nâquit de ce mariage; mais il eut six sœurs, dont la plupart moururent en bas âge, & dont deux ont vécu [*B*]. Il eut le malheur de perdre sa mère âgé à peine de cinq ans, en 1673; mais il retrouva une seconde mère en la personne d'*Eve du Bois* [*C*], fille de *Jaques du Bois* Pasteur à Leyde, & d'*Elandine Geldorp*, dont le pere & le frére ont exercé le Ministère à Amsterdam, & que Jaques Boerhaave épousa en secondes noces. Doué d'un heureux naturel, cultivé par une bonne éducation, excité à la pratique de la vertu par les exemples domestiques, notre Boerhaave ne promettoit rien que de grand. Son pere le destina au Ministère, & se chargea lui-même du soin de lui enseigner le Latin & le Grec, aussi-bien que l'Histoire Universelle. „ Les progrès que Boerhaave „ fit furent si rapides, qu'à l'âge d'onze ans il pouvoit déja se passer de Maitres, & traduisoit avec „ une egale facilite le Flamand en Latin, & le Latin en Flamand, tant il s'étoit rendu familiéres les „ régles de ces deux Langues. Il avoit même lu avec fruit les Livres, qui traitent de l'Etymologie

(*b*) Idem p. 2. 10. Ce sont les propres termes de Mr. *Boerhaave* dans ses Mémoires.

„ des mots & de leur sens primitif (*b*)." Les délassemens que son père lui permettoit, étoient d'un genre fort différent de ceux qu'on procure aux jeunes-gens. Au sortir de ses études, il s'occupoit à cultiver le jardin de la maison, à travailler à la terre, à semer, planter, arroser; & peu à peu cet exercice journalier qui délassoit son esprit, endurcit tellement son corps au travail, qu'on n'a guères vu d'homme plus robuste & plus infatigable. Il y fit provision de forces pour le reste de sa vie, & peut-être en remporta-t-il ce goût dominant qu'il a toujours eu pour la Botanique. Il ne faut pas oublier ici une circonstance peu importante en soi, mais qui ne contribua pas peu à le faire pancher vers le genre d'étude, qu'il embrassa dans la suite. Agé d'environ douze ans, il fut attaqué d'un Ulcère malin à la cuisse gauche, qui le fit beaucoup souffrir, & qui résista tellement à tout l'art des Médecins & des Chirurgiens, qu'enfin on fut obligé de les congédier. Le malade devint son propre Médecin, & il se guérit lui-même en lavant la plaie avec de l'urine & du sel. Les douleurs qu'il souffrit à cette occasion, lui donnérent la prémière pensée d'étudier en Médecine. Malgré ses infirmités, qui durérent environ cinq ans, Boerhaave fut envoyé en 1682 aux Ecoles Latines à Leyde, où il fit de rapides progrés sous les auspices de Wigard Wynschoten, qui en étoit Recteur. Mais l'année suivante pensa être fatale à ses études, par la mort de son pere, arrivée le 12 de Novembre 1683. La Providence, qui le destinoit à quelque chose de grand, lui suscita des Protecteurs [*D*]. Il commença ses études Académiques au mois de Septembre de l'année 1684. Il étudia la Logique, la Métaphysique, la Physique, l'Usage des Globes, & la Politique sous Senguerd, qui le fit paroitre cinq fois en Public; le Latin & le Grec sous le fameux Jaques Gronovius; la Rhétorique, la Chronologie, & la Géographie sous Ryckius; l'Hébreu & le Chaldaïque sous Trigland & Schaaf. Son unique but dans ces différentes études, étoit de se mettre en état de puiser lui-même dans les sources, pour ne point dépendre des décisions d'autrui. Occupé jour & nuit à l'étude, il commença à sentir l'utilité & la nécessité des Mathématiques: il commença à s'y attacher en 1687, & y aiant pris goût, il s'y livra avec ardeur sous le celèbre De Volder jusqu'en 1689. Agé alors de vingt & un an, il donna des preuves publiques de son Erudition [*E*]. En 1690 il prit le degré de Docteur en Philosophie. La Dissertation Inaugurale

[*A*] *D'une ancienne famille.*] Les Ancêtres de Mr. Boerhaave, originaires de Flandre, & presque aussi connus par le surnom de *Rivière*, que par leur nom propre, s'étoient depuis longtems établis à Leyde: le pére, l'ayeul, & le bisaieul de *Jaques Boerhaave* y avoient exercé le Commerce. *Marc Boerhaave*, grand-oncle de notre Herman, fut le prémier qui illustra sa famille du côté des Sciences: sa réputation lui procura la Vocation à l'Eglise de Medenblick, Ville de la Nord-Hollande, où il remplit ses devoirs avec zéle; & ses Ouvrages de Morale sont encore des preuves de ses lumières & de sa piété. Si son neveu, père de notre grand Boerhaave, ne s'est pas fait un nom dans la République des Lettres, on doit l'attribuer & à sa modestie, & aux soins que demandoit de lui une nombreuse famille; car d'ailleurs il étoit savant: le portrait que son digne fils en a tracé dans de courts Mémoires qu'il a laissés, ne peut que rendre son nom respectable à la postérité. Il possédoit les Langues savantes; il étoit versé dans l'Histoire Universelle: la franchise, la candeur, & la simplicité formoient son caractère: sa tendresse, ses soins, son exactitude, sa frugalité, sa prudence, le rendirent un père de famille accompli. Plus vertueux que riche, il éleva ses neuf enfans, & montra par ce rare exemple ce que peuvent la frugalité & l'œconomie, quand elles sont bien entendues. Voici les propres termes de l'illustre Boerhaave: *Erat Hermanni genitor Latine, Græce, Hebraice sciens: peritus valde Historiarum & Gentium: Vir apertus, candidus, simplex: Paterfamilias optimus, amore, cura, diligentia, frugalitate, prudentia. Qui non magna in re, sed plenus virtutis, novem liberis educandis exemplum præbuit singulare, quid exacta parsimonia polleat, & frugalitas* (1).

(1) Schultens *Orat. funeb. in mem. H. Boerhaave* p. 5.

[*B*] *Deux ont vécu.*] Savoir *Marie* la plus jeune de toutes, mariée à *Christophle Wrede*, Négociant à Hambourg, dont la fille a épousé depuis peu Mr. *Mauritius*, Ministre de L. H. P. auprès du Cercle de la Basse-Saxe *; & *Marguerite*, veuve de Mr. *Jaques Kaau* Médecin à la Haye, où il mourut en 1728, laissant deux filles & deux fils, l'un & l'autre Docteurs en Médecine, qui marchent glorieusement sur les traces de leur père & de leur oncle. Le cadet, *Abraham Kaau*, s'est déja fait connoitre d'une manière avantageuse: le 6 de Décembre 1737, il prononça une savante Harangue *sur les vaines espérances des Alchimistes*, à laquelle présida le célèbre Mr. Burman; & Messieurs les Curateurs de l'Université de Leyde honorérent l'Auteur d'une Médaille d'or. Sur la fin du mois d'Octobre 1738, il a publié un Ouvrage *sur la Transpiration qui se fait dans toutes les parties du Corps, découverte par Hippocrate, & démontrée par l'Anatomie*, auquel on a joint la Harangue dont nous avons parlé (2).

* Aujourd'hui (en 1741) Gouverneur de la Colonie de Surinam.

(2) Id. ibid.

[C] *Il trouva une seconde mère en la personne d'Eve du Bois.*] Cette digne femme en agit envers les enfans du prémier lit, de la manière la plus tendre; & l'on ne sauroit s'empêcher d'admirer la pureté de ses mœurs, son incomparable vertu, & son aimable caractère; puisqu'aiant eu elle-même un plus grand nombre d'enfans que ceux qui étoient restés du prémier lit, elle ne mit cependant jamais aucune différence entre les uns & les autres. En immortalisant la haute Vertu d'une belle-mère, dont on trouve peu de pareilles, il faut aussi rendre justice au cœur de Mr. Boerhaave: plein de respect & d'attachement pour elle, il n'a jamais pu souffrir d'en être séparé après la mort de son pére; il s'est fait un devoir de lui témoigner sa reconnoissance pour l'éducation qu'il en avoit reçue; & lorsqu'elle mourut en 1702, il la pleura aussi affectueusement que si elle eût été sa propre mère. Depuis même, il n'en a jamais parlé que dans des termes pleins d'affection, de respect & de reconnoissance; & il n'a rien négligé pour acquitter envers ses frères & sœurs, enfans d'Eve du Bois, une partie des obligations qu'il lui avoit (3).

(3) Idem p. 8. 9.

[*D*] *La Providence, qui le destinoit à quelque chose de grand, lui suscita des Protecteurs.*] Boerhaave obtint de ses Tuteurs la liberté de continuer ses études, tant que son patrimoine le permettroit. En même tems il eut le bonheur que Jaques Trigland, qui avoit été des Amis de son père, & qui remplit depuis la Chaire de Théologie avec gloire, le prit en affection: il fit plus: charmé de ses talens, il lui procura la protection de Mr. Daniel van Alphen, un des prémiers Magistrats de la Ville de Leyde, & des plus illustres Membres de l'Etat. Ces deux Mécénes protégérent non seulement le jeune Boerhaave, mais le dirigérent dans ses études & lui tracérent le plan qu'il suivit (4), qu'on peut voir dans le corps de l'Article. On doit beaucoup de reconnoissance aux personnes qui encouragent les jeunes-gens en qui ils apperçoivent des talens, & qui les mettent en état de les faire valoir. Combien de beaux génies qui demeurent dans l'obscurité, parce qu'ils n'ont pas le même bonheur qu'eut Mr. Boerhaave! & rien n'est plus vrai que ce mot, que les Virgiles ne manqueront point, tant qu'il y aura des Mécénes:

(4) Idem p. 11.

*Sint Mecænates, non deerunt, Flacce, Marones.*

Par exemple, à juger par ce qu'a fait Leeuwenhoek, guidé pour ainsi dire par la seule force de son génie, de ce qu'il auroit pu faire, si dès son enfance il avoit trouvé des Protecteurs qui eussent cultivé de bonne heure ses admirables talens; on ne peut s'empêcher de reconnoitre, que peut-être il n'eût jamais eu son égal.

[*E*] *Agé alors de vingt & un an, il donna des preuves publiques de son Erudition.*] Il prononça sous les auspices du célèbre Gronovius une Harangue, dans laquelle il prouvoit,

le qu'il soutint à cette occasion, rouloit *sur la distinction de l'Ame & du Corps:* il y réfute d'une maniére victorieuse les sophismes d'Epicure & de Hobbes, & sur-tout ceux de Spinosa. C'est une Piéce faite de main de Maitre, quoique l'Auteur n'eût alors que vingt-deux ans. Elle lui valut l'applaudissement du Public, l'admiration de De Volder, & par une conséquence très naturelle, la jalousie de bien des gens. Les progrès qu'il fit dans l'étude de la Théologie ne furent pas moins considérables, que ceux qu'il avoit faits dans les autres Sciences: il fut Auditeur assidu de Trigland, Spanheim & Marck, tous trois fameux dans la République des Lettres: il fit outre cela un cours d'Antiquités Judaïques sous le prémier, & d'Histoire Ecclésiastique: en un mot, il étudia la Théologie d'une maniére digne d'imitation [*F*], & qui peut servir de modéle à ceux qui cherchent la Vérité. Le patrimoine de Mr. Boerhaave se trouvant épuisé, il pensa aux moyens de vivre & d'étudier sans être à charge à personne. Il se mit à enseigner les Mathématiques, qu'il possédoit à fond. La réputation qu'il s'acquit le fit connoitre à un illustre Magistrat, qui lui donna des marques de son estime [*G*], & qui l'encouragea à joindre aux autres Sciences qu'il possédoit, l'étude de la Médecine. Alors commença à se développer en lui l'inclination secrette qui l'entrainoit à étudier la Nature, & ce génie supérieur qui l'a rendu l'admiration de son Siécle, & qui le fera regarder par la Postérité comme un second Hippocrate. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que Mr. Boerhaave entreprit de pénétrer les secrets de la Médecine sans le secours d'aucun Professeur; il entendit seulement quelques Leçons de Drelincourt avant sa mort, & fit le reste lui-même [*H*]. Dès qu'il eut achevé le Cours, il voulut se faire créer Docteur en Médecine, afin de subir ensuite les Examens ordinaires pour parvenir au saint Ministére. Il se proposoit même de finir ses études Academiques en qualité de Théologien par une Harangue, où il devoit rechercher *d'où vient que des Hommes sans Lettres faisoient autrefois de si nombreuses Conversions, pendant qu'aujourd'hui des Hommes consommés dans les Sciences en font si peu?* Il se rendit donc à Harderwyk, où il fut reçu Docteur en Médecine le 15 de Juillet 1693, après avoir soutenu des Thèses *sur l'Usage qu'on peut tirer de l'inspection des Excrémens des malades, pour juger de la nature de leurs maladies.* Nous voici arrivés à l'époque, qui enleva Mr. Boerhaave à l'Eglise, & qui l'attacha pour toute sa vie à la Médecine. Une avanture peu importante en elle même y donna occasion [*I*], & l'obligea de renoncer

voit, *que Cicéron avoit parfaitement compris & réfuté le sentiment d'Epicure sur le souverain Bien.* Matiére profonde, dit Mr. Schultens (5), & qui ne pouvoit être discutée que par un Esprit supérieur. Le succès de cette Piéce fut tel, que Messieurs les Curateurs de l'Université récompensérent l'Orateur en lui faisant présent d'une Médaille d'or. De pareilles récompenses font également honneur à ceux qui les distribuent & qui honorent le mérite, & à ceux qui les reçoivent.

(5) Idem p. 14.

[*F*] *Il étudia la Théologie d'une maniére digne d'imitation.*] Au lieu de s'en tenir aux Systêmes qu'on enseigne dans les Ecoles, & qu'on adopte souvent sur la foi de ses Maitres, Mr. Boerhaave chercha à se faire de justes idées de la Religion par une étude assidue de l'Ecriture Sainte, que la connoissance qu'il avoit des Langues le mettoit en état de lire dans les Originaux. „ A ces exercices, *dit-„ il lui-même dans ses Mémoires* (6), il joignoit une lectu-„ re journaliére des Péres. Il commença par Clément Ro-„ main, & descendit de Siécle en Siécle selon l'ordre „ chronologique, afin d'apprendre des Ecrits de ces an-„ ciens Docteurs de l'Eglise, le véritable sens de la Doc-„ trine que Jésus-Christ nous a laissée dans le Nouveau „ Testament. Il révéroit en eux la simplicité de leur sai-„ ne Doctrine, la sainteté de leur Discipline, & la pure-„ té d'une vie qu'ils avoient consacrée à Dieu sans réser-„ ve. Il ne pouvoit voir sans douleur, cette Science di-„ vine défigurée dans la suite par les subtilités des Scho-„ lastiques. Il souffroit très impatiemment, qu'on puisât dans les différentes Sectes des Sophistes l'inter-„ prétation des Ecritures, & qu'on prétendit rectifier les „ idées que les Ecrivains sacrés nous donnent de Dieu, „ par les spéculations métaphysiques de Platon, d'A-„ ristote, de Thomas d'Aquin, de Scot, & de Des-„ cartes. Il étoit convaincu par l'expérience, que c'é-„ toit-là proprement ce qui acharnoit les uns contre „ les autres ces Théologiens, dont la subtilité d'esprit „ fait tout le mérite; & que cela seul allumoit entre eux „ le feu de la discorde, & fomentoit ces disputes rem-„ plies d'aigreur, ces haines, ces animosités, ces caba-„ les, si contraires à l'amour de Dieu & du Prochain. „ Rien ne lui faisoit plus de peine, que de les voir tous „ en général s'accorder à dire, qu'il falloit expliquer ces „ façons de parler empruntées du langage humain, d'une „ maniére digne de Dieu; & chacun en particulier cepen-„ dant, quand il s'agit d'expliquer cette maniére digne de „ Dieu, la définir par les principes de sa Métaphysique. Il „ voyoit avec horreur, que l'opinion du Parti dominant „ fondât la forme & les régles de l'Orthodoxie, non sur „ les décisions de l'Ecriture, mais uniquement sur celles „ des Métaphysiciens, d'où naissoient tant de différens „ sentimens sur une Doctrine très simple en elle-même." De pareils traits ne permettent pas de douter, que Boerhaave n'eût été un des plus grands Théologiens, s'il avoit fourni sa carriére jusqu'au bout.

(6) Oraison funèbre &c. trad. du Latin p. 12-14.

[*G*] *La réputation qu'il s'acquit le fit connoitre à un illustre Magistrat, qui lui donna des marques de son estime.*] C'est Mr. Jean van den Berg, pour-lors Secrétaire de Messieurs les Curateurs & les Bourguemestres. Instruit du mérite de Mr. Boerhaave, il lui accorda son estime, & voulut s'intéresser à sa fortune. D'abord il lui obtint de Messieurs les Curateurs l'honorable commission de confronter les Manuscrits de la Bibliothéque d'Isaac Vossius, avec le Catalogue sur la foi duquel on les avoit achetés à grand prix en Angleterre. Notre Savant rendit un compte fidèle de sa commission, & acheva de se faire connoitre pour un homme d'une capacité universelle.

[*H*] *Il fit le reste lui-même.*] Il commença par l'Anatomie, sans avoir d'autre guide que lui-même. Il lut & relut avec soin les Ouvrages de Vésale, de Fallope, & de Bartholin, faisant lui-même de fréquentes dissections d'Animaux, dont il observoit les entrailles d'un œil géométrique, & assistant réguliérement aux dissections que le célèbre Nuck faisoit en public. Perfectionné dans l'Anatomie, il s'attacha à la lecture des anciens Médecins, en suivant l'ordre des tems, comme il avoit fait pour les Auteurs Ecclésiastiques: commençant par Hippocrate, il lut tout ce que les Grecs & les Latins nous ont laissé de plus savant en ce genre. Cette étude lui fit bientôt connoitre que ces derniers devoient à Hippocrate tout ce qu'ils avoient de bon, ce qui l'obligea à s'attacher sur-tout à cet Auteur: il en fit des Extraits, il les digéra & les réduisit en Systême, pour se rendre propre tout ce qui y étoit contenu. Parcourant ensuite avec la même rapidité les Ecrits des Modernes, ceux de Sydenham le fixérent; il le lut & le relut toujours avec la même avidité. Il cultiva jour & nuit la Chymie, & y fit des découvertes, dont il se servit pour porter cette Science à la plus haute perfection. Il ne fit pas moins de progrès dans la Botanique, & se servit utilement du Livre de Mr. Herman, connu sous le nom de *Flora:* il se perfectionna sur-tout dans la connoissance des Simples, soit par une étude assidue des Plantes que le Jardin de l'Université de Leyde renferme, soit en faisant de fréquentes courses pour herboriser dans les campagnes, & dans les lieux incultes. „ Un homme né „ avec du génie, *dit un Auteur moderne* (7), est bientôt „ capable d'étudier tout seul; & c'est l'étude qu'il fait „ par son choix, & déterminé par son goût, qui contri-„ bue le plus à le former. Cette étude consiste dans une „ attention continuelle sur la Nature. Elle consiste dans „ une réflexion sérieuse sur les Ouvrages des grands Mai-„ tres, suivies d'observations sur ce qu'il convient d'imi-„ ter, & sur ce qu'il faudroit tâcher de surpasser." On apperçoit la vérité de cette réflexion en Mr. Boerhaave, que son génie conduit dans toutes les Sciences nécessaires à un Médecin, qui s'occupe continuellement à observer la Nature & à étudier les Ouvrages des Maitres de l'Art; & qui par-là se prépare, dans le tems qu'il pense à embrasser une autre profession, à devenir l'Esculape de son Siécle, & à enrichir d'une maniére étonnante une Science, qui n'étoit encore chez lui qu'un Accessoire.

(7) *Réflex. sur la Poësie & la Peinture* T. II. p. 25. Edit. d'Utrecht 1712.

[*I*] *Une avanture peu importante en elle-même y donna occasion, & l'obligea de renoncer au Ministére.*] Boerhave se trouva dans une barque, où il y avoit d'autres personnes, qui commencérent à parler entre eux des Erreurs de Spinosa, ce fameux Athée, dont le Systême est l'éponge de toute Religion. La conversation s'anima, les injures & les invectives furent employées: c'étoit un zèle ignorant qui les dictoit, & qui les substitue assez ordinairement aux raisons & aux preuves. Boerhaave, assis dans un coin, écoutoit tout, sans rien dire. Lassé enfin de voir l'Erreur si mal attaquée, la patience lui échappa. Il prend la parole, & s'adressant à celui qui paroissoit le plus échauffé contre le Spinosisme, il lui demanda froidement, s'il avoit jamais lu les Ouvrages de Spinosa? Ces mots furent un coup de foudre, qui fit sur le champ tomber la conversation: le Raisonneur en question pâlit, ride son front, grince les dents, & médite une cruelle vengeance. Dans un coin étoit assis un autre personnage, qui témoin de la dispute, sembloit par son silence n'y prendre aucune part. Fâché de la voir terminée par une simple question, il s'informe tout bas du nom de ce jeune-homme qui lui étoit inconnu. On le lui apprend, il le couche sur ses tablettes, & à peine est-on arrivé à Leyde, que se répandant dans tous les Cercles, il y accuse par-tout Boerhaave d'être

cer au Miniftère. Il ne penfa plus qu'à fe perfectionner dans toutes les parties de la Médecine, & s'attacha particuliérement à la Chymie. Il commença auffi à pratiquer; mais ce qui paroîtra prefque incroyable, c'eft qu'il n'y gagna pas dequoi fubfifter: malgré cela, il réfifta à des offres bien capables de flatter l'ambition d'un jeune Médecin [K]. Ses Protecteurs le dédommagérent bientôt, & le mirent en fituation de faire briller fes talens. Le 18 de Mai 1701, Meffieurs les Curateurs de l'Univerfité de Leyde le nommérent *Lecteur en Médecine*, à la place du favant Drelincourt qui venoit de mourir. Mr. Boerhaave prit poffeffion de cet Emploi par une Harangue, dans laquelle il prouva avec tant de force *la néceffité d'étudier à fond Hippocrate*, que les Médecins qui le négligent doivent rougir de leur aveuglement. Ses Leçons eurent un grand fuccès [L]; & fa réputation augmenta, enforte qu'en 1703 Meffieurs les Curateurs de l'Univerfité de Groningue lui offrirent une Chaire en Médecine; mais l'aiant refufée, les Curateurs de l'Univerfité de Leyde lui augmentérent fes appointemens, & lui donnérent la furvivance de la prémiere Chaire de Médecine qui viendroit à vaquer. A cette occafion il prononça le 24 de Septembre une excellente Harangue, fur *l'Ufage des Principes de la Méchanique dans la Médecine* [M]. En 1709, Mr. Boerhaave fut mis en poffeffion de la Chaire de Médecine & de Botanique, vacante par la mort de Mr. Hotton. Il prononça le 20 de Mars de cette année un Difcours dans lequel il prouvoit, que *rien n'eft plus facile que la Médecine ramenée à fa Simplicité naturelle* [N]. En 1710 il publia le Catalogue des Plantes qui fe trouvent dans le Jardin de l'Univerfité de Leyde [O], Jardin qu'il enrichit confidérablement des dépouilles des quatre Par-

tre un Spinofifte déclaré. La calomnie étoit noire, elle étoit groffière, puifque Boerhaave avoit renverfé de fond en comble l'édifice du Spinofifme dans un Ecrit public. Cependant elle fut fi bien rendre Mr. Boerhaave fufpect, que pour n'avoir plus rien à démêler avec des gens, qui n'auroient pas manqué de traverfer fon avancement dans l'Eglife, il fe confacra entiérement à la Médecine, du contentement de fes Protecteurs (8).

(8) *Orat. funeb.* &c. p. 23. 24.

[K] *Il réfifta à des offres bien capables de flatter l'ambition d'un jeune Médecin.*] Nous rapporterons ce que Mr. Boerhaave lui-même nous apprend là-deffus dans les Mémoires de fa Vie (9). Vers ce tems là, un Seigneur de diftinction, que le Roi Guillaume III honoroit de fa confiance, le follicita plufieurs fois par des offres magnifiques, & par des promeffes plus magnifiques encore, de s'établir à la Haye; mais il s'en excufa conftamment. Il étoit content en effet d'une vie libre, éloignée du bruit, & uniquement employée à l'avancement de fes études, qui ne l'obligeoit point à trahir fes fentimens, & qui le mettoit à couvert de la tyrannie & du joug des paffions. Vifiter foigneufement les malades, rentrer dans le Cabinet pour fe livrer à l'étude, cultiver la Chymie, creufer toutes les parties de la Médecine, donner des Leçons de Mathématiques, lire les Livres Sacrés, & ceux qui font deftinés à infpirer aux hommes l'amour de leur Créateur, voilà à quoi l'illuftre Boerhaave employa huit ans confécutifs.

(9) Ibid. p. 25. 26.

[L] *Ses Leçons eurent un grand fuccès.*] Les Obfervations Chymiques, qu'il mêloit dans fes Leçons de Médecine, firent naître à fes Auditeurs un ardent defir de connoître la Chymie même: ils le priérent de vouloir les initier dans les myftères de cette Science, qui jufqu'alors n'étoit qu'un amas confus d'Expériences mal digérées, dont on avoit tiré des principes plus confus encore. Mr. Boerhaave fe prêta à leurs defirs, il fit de la Chymie un Art certain, où il répandit la lumière, & qu'il a porté depuis à la perfection. On l'engagea auffi à donner des Leçons fur l'*Hiftoire & la Cure des Maladies*, qui ne fervirent qu'à augmenter l'admiration des Difciples & la réputation du Maître (10).

(10) Ibid. p. 27.

[M] *Une excellente Harangue fur l'ufage des Principes de la Méchanique dans la Médecine.*] Il avoit remarqué pendant le cours de fes études, que cette partie des Mathématiques, qui affujettit au calcul les forces des Corps, en combinant leur maffe, leur viteffe, & leur figure, étoit entiérement négligée par les Médecins; quoique la ftructure du corps humain & la circulation du fang, exécutées l'une & l'autre felon les Loix de la Méchanique, rendent cette Science, non feulement d'une utilité infinie, mais d'une indifpenfable néceffité. Il s'étoit encore apperçu que l'ignorance de la Méchanique avoit engagé plufieurs perfonnes, à l'exemple de Paracelfe, de van Helmont, & de Tachen, à tirer d'une Métaphyfique fubtile, & d'une Chymie charlatane, les plus abfurdes principes, pour les introduire dans la Médecine. Il entreprit de s'oppofer à ces rêveries extravagantes des Chymiftes: il mit fous les yeux la fimplicité de la Méchanique, la jufteffe, la proportion & l'harmonie, qui régnent entre les parties folides & les fluides du Corps humain. Ce Grand-Homme fait voir, que les refforts qui confervent la vie humaine, font en beaucoup plus petit nombre & agiffent d'une manière beaucoup plus fimple, qu'on ne fe l'imagine ordinairement; que les alimens que nous prenons fubiffent de bien plus légers changemens, qu'on ne le croit communément: que les caufes de la vie en nous font moins compofées, que nous ne le penfons nous-mêmes; que fi l'on avoit une connoiffance exacte de la ftructure du corps & de la nature des humeurs, on verroit que tout s'exécute très fimplement felon les Loix de la Méchanique, les chofes même qui étant inconnues, excitent le plus d'admiration. *Longè minora numero, longè fimpliciora funt, quæ vitæ incolumitatem præftant, quàm nofter fingit animus. Leviores longè funt rerum ingeftarum in nobis mutationes, quàm vulgò creditur. Minus compofitæ, quàm ipfi putamus, vitæ humanæ caufæ. Si exacta ftructura effet cognita, fi fenfibilis prorfus effet humorum natura, doceret citò Mechanice ex fimpliciffimis fluere principiis, quæ ignota maximam nunc pariunt admirationem* (11). Mr. Boerhaave prouve que la Méchanique eft non feulement utile & néceffaire dans la Théorie, mais dans la Pratique de la Médecine. La Théorie confifte à connoître les véritables caufes de la fanté. Or celui qui les connoit, eft auffi le mieux en état de découvrir l'origine & la nature des maladies, quand ces caufes manquent; & quand on connoit la fource du mal, on eft le mieux en état d'y remédier. *Neque enim aliam hic intelligere Theoriam credo, nifi eam, quæ ex proximis caufis clarè docet, quâ fani hominis vita fit. Caufas enim qui rectè novit perfectæ fanitatis, ille, quoties hæ deficiunt, egregiè ipfius defectûs, id eft morbi, originem rationemque comprehendet; qui autem caufam ægritudinis proximam clariffimè videt, maximè is idoneus, qui ei occurrat, eft habendus* (12). Il faudroit copier toute cette belle Piéce, pour faire voir avec quelle force, avec quelle folidité, l'illuftre Orateur confond les vains raifonnemens de ceux qui prétendent régler la Médecine fur les principes dont ils font les inventeurs, & non fur les Loix de la Nature, qui font celles de la Méchanique: le peu que nous en avons rapporté fuffit pour en donner une légère idée.

(11) Boerhaave *Opufc. omn.* p. 15. La Haye 1738. in 4.

(12) Idem ibidem.

[N] *Un Difcours dans lequel il prouvoit, que rien n'eft plus facile que la Médecine ramenée à fa Simplicité naturelle.*] Le titre Latin eft: *Oratio, quâ repurgatæ Medicinæ facilis afferitur Simplicitas.* Mr. Boerhaave combat ici les mêmes ennemis, mais avec d'autres armes. Il fe propofe de délivrer la Médecine de tout ce fardeau inutile, dont elle eft comme accablée dans les Ecrits de la plupart des Médecins, & de lui rendre cette aimable Simplicité qui paroit dans tous les Ouvrages de la Nature. On fe tromperoit fort, fi on cherchoit le merveilleux dans un grand nombre de refforts différens, employés pour produire des effets fort fimples. La Nature n'eft point fi myftérieufe; & la Sageffe de Dieu éclate bien mieux en ce que par des voies très fimples, & par un très petit nombre de Loix générales, il produit tous ces effets fi merveilleux & en fi grand nombre, qu'on admire d'une manière aveugle, parce qu'on n'en connoit pas les caufes, & pour lefquels on auroit une admiration raifonnable, fi l'on connoiffoit la fimplicité du petit nombre de refforts qui les produifent. Le mouvement des fluides, & la différente réfiftance des folides, font les deux caufes générales de tout ce qui fe voit dans le Corps humain. C'eft par ces deux principes qu'on doit expliquer tout ce qui lui arrive, & dans la fanté & dans la maladie. Le moyen d'abréger nos recherches, c'eft d'en écarter tout ce qui n'eft pas effentiel. C'eft le but que fe propofe Mr. Boerhaave. Il apprend à féparer ce qui eft douteux de ce qui eft certain, le faux du véritable; il veut qu'on abandonne ce qui eft particulier à chaque Secte, pour ne retenir que ce dont conviennent toutes les perfonnes habiles, & capables de juger du fujet qu'on examine. Il parcourt toutes les parties de la Médecine, fans oublier la Chymie, & il fait voir qu'il n'y en a aucune, dans laquelle il n'y ait bien des chofes à retrancher (13). S'il s'élevoit quelque Boerhaave dans les autres Sciences, il pourroit leur rendre le même fervice. Que de Queftions inutiles, par exemple, dans la Théologie; & que de gros Volumes, qu'on réduiroit à de petites Brochures, fi l'on en retranchoit l'inutile! La Métaphyfique, & l'envie de briller, n'y ont pas fait moins de ravages que dans la Médecine; & fi l'on rendoit à la Religion Chrétienne cette Simplicité majeftueufe qui eft fon caractère naturel, l'on verroit tomber tous ces Syftêmes, fources des malheureufes Divifions qui déchirent l'Eglife.

(13) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Mai 1709. p. 516-518.

[O] *Le Catalogue des Plantes, qui fe trouvent dans le Jardin de l'Univerfité de Leyde.*] Deux raifons principales engagérent Mr. Boerhaave à donner ce Catalogue. La prémiere fut l'utilité de fes Difciples, à qui il donnoit des Leçons publiques de Botanique dans le Jardin des Plantes de l'Univerfité, & qui ne pouvoient en bien profiter, à moins que de favoir l'ordre obfervé dans ces Leçons, & à quoi il falloit rapporter les chofes qu'il leur difoit, & qui méritoient d'être remarquées. La feconde fut, que comme ce Jardin étoit très riche par le grand nombre de Plantes qu'il contenoit, que cependant il étoit impoffible qu'il les eût toutes, & que fur-tout l'Hiver de 1708.

Parties du Monde. En 1714, il remplit dignement les fonctions de Recteur de l'Académie; & le 8 d'Août de la même année, il succéda à Mr. Bidloo dans la Charge de Professeur en *Médecine Pratique*. En quittant le Rectorat en 1715, il prononça une Harangue sur *les Moyens de trouver le Vrai dans la Physique* [P]. Ce Discours arma contre Mr. Boerhaave un Théologien, admirateur outré de Descartes, & zèle défenseur de sa Doctrine, dont il se regardoit comme l'unique appui. Voyant son Systême chéri enveloppé dans les ruïnes de plusieurs autres, il attaqua d'une manière peu mesurée notre illustre Professeur [Q]. Cette attaque déplut à tous les gens éclairés, & Messieurs les Curateurs de l'Université de Franeker, où le Théologien aggresseur professoit, l'obligérent à faire des excuses à Mr. Boerhaave & à se retracter: il ne tint même qu'à ce dernier d'avoir une satisfaction plus éclatante, qu'on lui offrit; mais animé de cette grandeur d'ame également noble & Chrétienne, qui se venge en pardonnant les injures, il répondit qu'il ne demandoit qu'une grace, c'est que pour l'amour de lui, on ne fit aucune peine au Théologien qui s'étoit oublié. Cette même année 1715, l'Académie Royale des Sciences de Paris rechercha la correspondance de Mr. Boerhaave sur la Botanique & sur la Physique, par des Lettres-patentes qu'elle lui envoya; & Mr. le Comte Marsigli étant mort en 1728, il succéda à ce savant Naturaliste, en qualité d'*Associé Etranger*. La Société Royale de Londres

1708-1709 y avoit fait d'étranges ravages, & n'avoit pas selon les apparences épargné ceux de la même nature qu'on entretient ailleurs, on pourroit voir par le Catalogue les Plantes qui s'étoient conservées dans le Jardin de Leyde, & celles qui y manquoient; & par ce moyen ceux qui avoient soin de ces divers Jardins, pourroient faire des échanges, & se communiquer réciproquement les Plantes qui leur manquoient (14). En 1720, il en a donné une Edition fort augmentée.

(14) Ibid. Mai 1710. p. 111.

[P] *Une Harangue sur les moyens de trouver le Vrai dans la Physique.*] Le titre est, *De comparando Certo in Physicis*. Mr. Boerhaave prononça ce Discours le 8 de Février 1715. Il se propose d'y prouver, „ que nous ignorons „ les Principes des choses, & que ce n'est que par leurs „ effets que nous connoissons leurs propriétés, soit en „ consultant l'Expérience, soit en raisonnant avec une „ précision géométrique sur ce que l'Expérience nous „ apprend." *Rerum principia nos latere, solis autem sensuum observatis addisci illas eorum dotes, quæ experiundo nascuntur, aut quæ ex his, unâ tantum hac viâ prius exploratis, geometrici ratiocinii firmitate elici possunt* (15). Ce Grand-Homme regarde comme un attentat audacieux sur les droits de Dieu, les fières prétentions de ceux qui s'imaginent connoitre & expliquer les Principes des choses. Il attaque les Philosophes de tous les Siècles: *Leucippe*, *Democrite*, *Métrodore*, *Lucrèce*, *Gassendi*; *Aristote*, *Descartes*, *Huygens*, *Leibnitz* & *Newton*, viennent tour à tour sur la scène, & en rendant justice à l'utilité de leurs recherches, on fait voir que ce qu'ils ont dit sur les Principes des choses, ne les fait point connoitre. Les Atomes, l'Extension, le Vuide, la Gravité, l'Attraction passent successivement en revue. Le Mouvement, les Elémens & les Tourbillons de Descartes, rien de tout cela ne fait connoitre ces prémiers Principes immuables des choses, que rien ne peut altérer, & qui font la base & le fondement de tous les changemens que les Corps subissent (16). L'Orateur fait gloire de reconnoitre, qu'après tant de recherches sur l'origine des Plantes, & sur la propagation de leurs Espèces, les plus grands Philosophes n'ont rien dit qui approche de ces belles paroles de Moïse, l'Abrégé de toute la Physique: *Que la Terre produise de l'herbe verte, qui porte sa semence selon son espèce.* (*Lubens idcirco, atque venerabundo animo confiteor, multo pulchrius explanatam naturæ rationem exposuisse paucis verbis Sapientum Principem* Mosem, *quam ceteri vastis voluminibus Philosophi. Audite, quæso, audite Sapientiæ in Physicis compendium! Accipite nervosissimum effatum, cujus efficacitas fæcundat orbem!* Efferat Terra herbam virentem, quæ faciat semen suum in se, juxta suum genus (17).) Il confond ensuite l'orgueil humain, en retraçant à ses Auditeurs ce qu'il y a d'admirable dans la production, dans la structure, & dans les usages d'un simple *cheveu*; il dévoile des merveilles dont les plus pénétrans n'auroient jamais rien soupçonné, si des Expériences réitérées ne les en eussent instruits peu à peu. Et malgré toutes les Expériences des Malpighi, des Ruysch, des Chirac, des Leeuwenhoek, & d'un grand nombre d'autres, il s'en faut de beaucoup qu'on ne connoisse parfaitement un cheveu: il défie les Philosophes avec toute leur sagacité, d'y réussir; il défie les Médecins avec toute leur habileté, de faire reprendre un cheveu après l'avoir arraché, d'empêcher son accroissement, ou de le faire changer de couleur. D'où il conclud la vérité de ces divines paroles de Jésus-Christ, *Les cheveux de votre tête sont comptés*, & que *par tous nos soins nous ne saurions en rendre un seul blanc ou noir*. Il en conclud, que si une petite partie est si enveloppée, offre tant de mystères, le Corps humain entier, l'Univers en général, doivent en avoir bien davantage. *Quisquis ergo jactat animo suo opus non esse severe tædio experientiæ, . . . . faciat periculum quid valeant speculationis meditabundæ vires! inaccessam sibi hac viâ naturam fatebitur, aut emendicato oblique experimento limitabit furtim vagum ratiocinium! Universa videlicet Medicorum sapientia, summâ licet ope in hoc nitatur solum, ne unum capillum radicitus extirpatum reficere, ne unius pili incrementa mutare, imo ne colorem quidem ejus variare poterit, si ex principiis evidenter comprehensis inprimis hoc tentaverit. Quam verò ergo sanctissima nobis vox insusurrat:* Censos ad numerum adorando Creatori nostro capillos, neque valere mortalium sollicitudinem unum ex his atro tingere vel albo colore! *Si verò simplicissima, si abjectissima, si extima hominis particula adeo involuta, adeo operosa, adeo tecta conspicitur; quid de toto corpore humano, imo verò quid de toto rerum universo, censendum erit* (18)? Mr. Boerhaave confirme ce qu'il a dit, par la variété & la contrariété des principes que les différentes Sectes des Philosophes ont adoptés, & de la doctrine qu'ils ont établie sur ces principes. Ecoutez, dit-il, l'Ecole *Ionique*, écoutez l'*Italique*; nulle part vous ne trouverez les mêmes opinions: *Anaximandre* a corrigé *Thalès*; *Anaximène* a réfuté *Anaximandre*; *Anaxagore*, après avoir corrigé, rectifié, changé la doctrine du dernier, a éprouvé lui-même la critique d'*Archelaüs*; & *Socrate* enfin, voyant l'incertitude de toutes ces différentes Opinions, conclud que la Vertu seule doit être l'objet de nos recherches (19). De tout cela notre illustre Orateur conclud, que l'on doit abandonner les Systêmes Métaphysiques & arbitraires qu'on enfante dans le Cabinet, pour étudier soigneusement la Nature elle-même dans son méchanisme & dans ses opérations. Par le peu que nous venons de rapporter de cet excellent Discours, on voit que c'est avec raison que son éloquent Panégyriste Mr. Schultens dit (20), „ que sa „ doctrine est la doctrine de l'Eglise même, qui recon„ noit que le moindre brin d'herbe, la plus petite goutte „ d'eau, le plus petit cheveu, nous prêchent la grandeur „ & l'immensité de celui qui les a créés; que c'est la doc„ trine que Dieu lui-même nous enseigne: qu'il nous „ fait entendre cette vérité par la bouche de ses Prophè„ tes."

(15) Boerhaavi Opusc. ann. p. 27.

(16) Idem ibid. p. 28-31.

(17) Idem p. 32.

(18) Idem p. 32.

(19) Idem p. 33. 34.

(20) Orat. funeb. &c. p. 16.

[Q] *Un Théologien .... attaqua d'une manière peu mesurée notre illustre Professeur.*] C'est Mr. Andala, Professeur en Philosophie & en Théologie dans l'Université de Franeker; honnête-homme, & qui ne manquoit pas de connoissances; mais d'un génie borné, entêté à l'excès du Systême de Descartes en Philosophie, & de celui de Coccéius en Théologie. Selon lui, on ne pouvoit être Orthodoxe, si l'on n'acquiesçoit aux décisions de ces deux Docteurs, desquelles il faisoit dépendre la vérité de notre sainte Religion. „ Il parut insupportable à ce Sa„ vant, *dit Mr. Schultens* (21), que Mr. Boerhaave, a„ près avoir reconnu que Descartes excelloit, sans con„ tredit, dans les Mathématiques, assurât que, pour la „ Physique, on chercheroit Descartes dans Descartes mê„ me; & qu'il eût comparé son Systême à une fleur d'E„ té, qui après s'être montrée d'une manière riante, se „ fane dans le moment; que de même ses Principes, a„ près avoir attiré les yeux de toute l'Europe, avoient „ disparu, & s'étoient évanouïs tout d'un coup." Mr. Andala avoit entrepris de faire l'Apologie de la Philosophie Cartésienne: trois Dissertations avoient déja paru, sous le titre d'Apologie pour la véritable & saine Philosophie, *Apologia pro vera & saniore Philosophia*. La Harangue de Mr. Boerhaave lui fournit la matière d'une quatrième Dissertation, dans laquelle il jette les hauts cris: tout est perdu, ruïné, anéanti: prétendre que les Principes des choses sont inconnus, c'est établir le Pyrrhonisme, oui le Spinosisme même. On voit éclater dans toute la Pièce une prévention & un entêtement pour le Cartésianisme, dont il seroit difficile de trouver un pareil exemple. Jamais Don Quichotte ne soutint plus vivement & avec plus d'intrépidité la beauté de sa Dulcinée, que Mr. Andala les Intérêts de sa Philosophie. Selon lui, Mr. Boerhaave a choisi un sujet étranger à sa Profession, en traitant de la manière de parvenir à la Certitude dans la Physique. S'il n'est pas de mauvaise foi, de quoi le zèlé Défenseur de Descartes lui fait la grace de ne point le soupçonner, du moins il n'entend point Descartes & sa manière de philosopher. Pour la lui faire entendre, Mr. Andala lui cite, au-lieu de raisons, une foule de passages tirés des Ecrits de ce Philosophe, & entassés pêle-mêle avec des passages tirés des Ouvrages de Mr. De Volder, dans le tems qu'il étoit encore Cartésien; car ce Savant, pour s'en être écarté dans la suite, essuie aussi une partie de la mauvaise humeur de l'Apologiste du Cartésianisme. „ De quoi n'est pas capable un Philoso„ phe, qui voit sapper & renverser de fond en comble „ un Systême entier, qu'il n'a pu élever qu'à force de „ travail & de tems, & qu'il s'imagine avoir poussé à sa „ dernière perfection? De peur cependant qu'on ne le „ soupçonne de combattre pour sa propre gloire, il pré„ texte celle de Dieu, & s'écrie en Théologien, *C'en est* „ *fait de l'Eglise, c'en est fait de la Religion & de la Foi* „ (22)."

(21) Ibid. p. 33.

(22) Oraison funeb. &c. p. 28.

dres lui fit le même honneur en 1730. Dans le dessein de marquer les Ouvrages de Mr. Boerhaave selon l'ordre des tems, je dois revenir sur mes pas, pour observer qu'il publia en 1707 des *Institutions de Médecine à l'usage de ses Leçons particulières* [R], & l'année suivante des *Aphorismes sur la Connoissance & sur la Cure des Maladies* [S]. En 1718, Mr. Boerhaave succéda à Mr. Le Mort dans la Charge de Professeur en Chymie; & lorsqu'il en prit possession, il prononça une Harangue sur *la Chymie corrigeant ses Erreurs* [T]. En 1719 il publia son *Traité de la Matière Médicinale, contenant des Formules de Remédes*, selon l'ordre de ses *Aphorismes*. Quand il donna ceux-ci, il ne voulut point y ajouter les Remédes,

[R] *Des Institutions de Médecine à l'usage de ses Leçons particulières.*] Mr. Boerhaave, dit un habile Journaliste (23), donne dans ce petit Ouvrage un Cours entier de Médecine: mais d'une manière concise & dans des termes si choisis, qu'il seroit difficile de s'exprimer plus nettement qu'il ne fait, & en moins de mots. Il seroit pourtant impossible à un homme qui ne seroit pas Médecin, d'entendre parfaitement cet Ouvrage. Aussi le dessein de l'Auteur n'a-t-il pas été d'enseigner la Médecine à ceux qui ne la savent pas: il n'a eu pour but que de donner à ses Disciples un Texte net & méthodique, auquel ils pussent rapporter par ordre les excellentes Leçons qu'il leur fait. Mr. Boerhaave n'est point de ces anciens Médecins, qui expliquent tout par les prémières Qualités, par les mots emphatiques d'Attraction, d'Antipathie, de Sympathie, d'Antipéristase &c. Il n'est point de ceux qui ont fait succéder l'Acide & l'Alkali à ces Qualités occultes. Il n'attribue pas tous les effets de notre Machine, ou tous les accidens qui lui arrivent, ou aux seules parties solides, ou aux seuls fluides; sachant trop bien, qu'il faut joindre ces choses ensemble. Quoiqu'il soit grand Géomètre, il ne se sert pas uniquement de sa Géométrie, pour expliquer les Phénomènes du Corps humain. Il n'est pas, par exemple, de ceux qui expliquent la digestion des alimens qui se fait dans l'estomac, par le seul mouvement de ce viscère; il l'attribue au contraire à plusieurs causes, qui concourent conjointement à la production de cet effet. Notre Auteur paroit persuadé, que tout ce qui se fait dans notre Corps, se fait par les Loix exactes de la Méchanique, appliquées aux Corps solides & liquides, dont le nôtre est composé. Il paroit assez par son Livre, qu'on ne sauroit être bon Médecin, sans avoir des principes de Géométrie & de Méchanique: on y voit aussi la liaison de la Physique avec la Médecine. Il s'est fait quatre Editions de cet Ouvrage, dont l'utilité a été reconnue jusques dans l'Orient: le Mufti de Constantinople l'a traduit en Arabe avec les Aphorismes, & c'étoit un des prémiers Livres qui devoient s'imprimer dans l'Imprimerie fondée par le Grand-Visir. Il y a quelques années qu'on envoya un Essai de cette Traduction à Mr. Boerhaave, que Mr. Schultens a trouvée parfaitement conforme à l'Original.

(23) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Novemb. 1707. p. 512-514.

[S] *Aphorismes sur la Connoissance & sur la Cure des Maladies.*] „ Tout ce qu'Hippocrate contient de plus beau & „ de plus exquis, *dit Mr. Schultens* (24), tout ce qu'il y „ a de plus solide & de mieux fondé par une expérience „ constante & certaine, se trouve renfermé dans ce Li- „ vre, exposé dans le style d'Hippocrate, & rangé avec „ tant d'ordre, que les Connoisseurs assurent qu'on ne „ sauroit trouver dans toute la République des Lettres „ rien de plus succint ni de plus énergique .... Nul au- „ tre, peut-être, après Hippocrate, n'a pu remplir ce „ dessein, ou du moins n'a pu le remplir aussi dignement, „ que celui qui, guidé par son propre génie, avoit com- „ mencé à étudier la Médecine par la lecture d'Hippocra- „ te, & s'étoit nourri des expressions & de la doctrine de „ cet Auteur. Il a rassemblé de plus, dans cet Ouvrage, „ avec un choix judicieux, tout ce qu'il y a de plus im- „ portant & de mieux établi dans les autres Anciens, „ Grecs & Latins, dans les principaux Auteurs Arabes, „ & dans les meilleurs Ecrits modernes. On y trouve en- „ core les lumières que répandent ces savantes Découver- „ tes, dont les Génies sublimes ont depuis enrichi les „ Arts & les Sciences.... Enfin ce qui met le comble à „ toutes ces perfections, c'est l'Expérience .... Mr. „ Boerhaave n'offre rien dans ce Livre aux yeux des Mé- „ decins .... dont il n'eût auparavant constaté la certitu- „ de par une recherche des plus circonspectes & par le „ plus sévère examen." A l'égard de tout autre, on pourroit soupçonner le savant Mr. Schultens, accoutumé à tout ce qu'il y a de plus fleuri & de plus sublime dans l'éloquence Orientale, d'avoir élevé son Héros au-delà des justes bornes: mais ceux qui connoissent ce qu'étoit Mr. Boerhaave, ne concevront pas une pareille pensée, & ne trouveront pas que l'Orateur en ait trop dit. Une preuve de l'éclatante réputation qu'il s'étoit faite, dans l'Orient même, mérite d'être rapportée. On assure qu'il reçut un jour du fond de l'Asie une Lettre, dont la suscription étoit, A MONSIEUR BOERHAAVE, *Médecin, en Europe.* On a réimprimé les Aphorismes quatre fois, & toujours ils ont été reçus avec le même empressement, comme le précis & pour ainsi dire la quintessence d'Hippocrate, mais d'Hippocrate enrichi & perfectionné par une main plus habile & mieux instruite que la sienne.

(24) *Oratio funeb.* &c. p. 19.

[T] *Une Harangue sur la Chymie corrigeant ses Erreurs.*] *De Chemiâ suos errores expurgante.* Mr. Boerhaave déclare, qu'après avoir fait l'aveu des Erreurs introduites par les Chymistes, il fera voir que le remède est venu de la même source que le mal. Il commence par remarquer, que les Erreurs, fatales aux hommes en général, le sont sur-tout en matière de Religion. Que comme cette Science céleste intéresse notre Salut, on ne peut assez la respecter, & éviter avec trop de soin de mêler les imaginations de l'Esprit humain avec les Oracles de la Sagesse. Que c'est pour avoir perdu de vue ces vérités, que les Chymistes ont souillé la Religion par leurs extravagances & leurs impiétés. Que si on lit les Ouvrages de *Paracelse*, de *Van Helmont*, des *Frères de la Rose-Croix*, & autres, on verra avec étonnement la Superstition & l'Ignorance se réunir avec l'Extravagance & les Fables (25). Il y a eu pourtant une raison, qui a fait que les prémiers Chymistes se sont si fort livrés à de vaines imaginations. Dans les commencemens, ceux qui cultivoient la Chymie étoient des gens grossiers, ignorans, crédules, superstitieux, en un mot c'étoient ceux qui travailloient aux Mines: de tels Maitres ne pouvoient que remplir l'esprit de ceux qui vouloient apprendre quelque chose d'eux, de mille contes & de mille chimères. Ce qui augmenta le mal, c'est que les plus habiles Médecins, méprisant Galien, les Péripatéticiens, & les Arabes, se livrérent entièrement aux Chymistes & à leurs Erreurs. Peu à peu le mal fit de grands progrès, & la Chymie elle-même en souffrit, & passa dans l'esprit des gens sages pour une Science vaine & ridicule. Comme Paracelse a réuni presque toutes les Erreurs des autres, le Lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici un exposé de sa doctrine, que Mr. Boerhaave ne fait qu'indiquer.

(25) *Boerhaave Orat.* &c. p. 17. 18.

Ce Chymiste avoit adopté l'ancien Systême des Démons & des Génies. Il en peuploit tout l'Univers, même les Arbres, les Pierres, les Métaux. Chaque Génie (les uns sont mâles, les autres femelles) est obligé de demeurer dans son Elément: s'il en sort, il ne manque point de souffrir quelque violence, & une espèce de répercussion de la part des Génies étrangers. „ Personne, *ajoute Paracelse*, „ n'a pu savoir, ni quand ils ont pris naissance, ni quand „ ils mourront, ni quel est leur nombre." Outre ces Génies particuliers, il y en a un qui préside souverainement à tout notre Systême solaire, sous le nom de *Nymphidica Natura.* Il a pour supports & pour témoins de son Gouvernement, ceux qui sont appellés *Enochdiani Immortales*, & qui séjournent tantôt dans une Planète, & tantôt dans une autre. Toutes choses, continue Paracelse, ont été créées en même tems: mais elles existoient dans le Principe incréé, comme dans leur centre, dans leur point de ralliement: & c'est ce qu'il explique en ces termes: *Les Mystères successifs se développent les uns des autres, mais ils se trouvoient renfermés dans le grand ou prémier Mystère.* Ainsi rien n'arrive, comme rien ne peut arriver, ni de nouveau, ni d'imprévu, ni d'arbitraire dans le Monde. L'Homme y occupe un rang considérable, & sert comme de nœud à tout ce qui s'y passe. Il est composé de deux parties, du Corps visible & du Corps invisible. L'un renferme & défend l'autre, lui tient lieu d'enveloppe & de demeure, n'existe que par son secours & sous ses ordres. C'est ce Corps invisible que Paracelse nomme l'Esprit Corporel, l'Archée, l'Oeconome du Corps, quelquefois l'Ame; & il y a apparence qu'il n'admet aucune autre Ame, rien de spirituel dans l'homme. Tous les Etres dépendans de la Matière ont aussi une pareille Forme intérieure & assujettissante, à qui Paracelse donne le nom général d'Esprit Olympique ou d'Astre. Et c'est cette Forme, qui constitue l'essence de chaque Corps, & qui fait par son harmonie universelle & universellement répandue, qu'ils se ressentent tous de quelque chose d'analogue & de sympathique l'un pour l'autre. A l'égard de sa Pratique de Médecine & de ses principes de Chymie, Paracelse les a couverts de ténèbres si épaisses, qu'on n'en parle que par conjecture, ou par vanité. Rien de clair, rien de méthodique ne s'y présente à l'esprit (26). Il ne faut pas être étonné, dit Mr. Boerhaave (27), que des gens capables de donner dans de pareils travers, aient attenté sur les Livres Sacrés mêmes; qu'ils aient cherché la Pierre Philosophale dans les Ecrits de Moïse, de Salomon, & dans l'Apocalypse de S. Jean. L'illustre Orateur oppose à ces Erreurs, ce qu'ont fait d'autres Chymistes pour épurer leur Science. Il fait un bel éloge du fameux Roger Bacon, qui dans le tems que la Chymie étoit encore au berceau, ne laissa pas de bannir tous ces Génies, toutes ces Opérations Magiques, toutes ces vaines imaginations de ceux qui l'avoient précédé; de distinguer entre la Nature, & le Dieu qui en est l'Auteur; d'enseigner d'une manière précise l'origine céleste de notre Ame. *Unum, patiamini, laudem* Rogerium Baconem, *clarum decimo tertio seculo* Britannum .... *Enimvero hic Vir facultates naturæ, artisque potestatem, sociatâ sapienter operâ, eò valere docet, ut quæ binis eo efficiuntur hisce verè, longè superent ficta quæcunque miracula Magorum. Ipse demonstrat eventu, industriam humanam naturæ consultam præstare, quibus simulandis frustra illi carmina, Dæmonas, præstigia invocant: facilitate & fide admirabili explodit damnosa monstra superstitionis, cerebri deliria ventosi, bacchantium enthusiasmos; distinguit castissime inter sacerrima pietatis arcana, & vertiginosi ludibria ingenii, inter corporeas pestes, & cœlestem animæ originem, Naturam inter & DEUM. Mirentur*

(26) *Hist. Critiq. de la Philosoph.* Tom. III. Liv. VIII. ch. 44. p. 340-342.

(27) *Ubi supra* p. 18.

mèdes, ni la manière de les prescrire, de peur de jetter les Lecteurs dans l'erreur, & qu'on n'abusât de ces Remèdes en les employant hors de saison. Cependant il eut le chagrin d'en voir faire deux Editions à son insu à Londres, dont l'une parut en 1716, très défectueuse & remplie de fautes grossières. Piqué de cette espèce de larcin, il revit son Ouvrage, & y fit diverses additions importantes, avant que de le mettre au jour. En 1721, il fit l'Oraison funèbre de son illustre Collègue Mr. *Bernard Albinus*, laquelle se trouve parmi ses *Opuscules*. Il adressa au aussi célèbre Ruysch une *Dissertation Anatomique* en forme de Lettre *sur la structure des Glandes du Corps humain*, où il combat l'opinion de ce savant Anatomiste sur cette matière, & tâche de conserver au Corps humain cette multitude de Glandes dont Malpighi l'avoit paré, & dont Ruysch le dépouilloit. Celui-ci repliqua savamment & poliment: c'est aux Maitres de l'Art à décider, qui des deux remporta la victoire. Vers le milieu du mois d'Août 1722, il fut attaqué d'une violente maladie [*V*], dont il ne se rétablit qu'avec peine; & ce qui marque jusqu'à quel point il étoit estimé & chéri, c'est que le jour qu'il recommença à donner des Leçons chez lui, qui étoit le 11 de Janvier 1723, les Etudians firent des réjouïssances publiques & des feux de joie. Toujours attentif à l'utilité du Public, & à ce qui pouvoit contribuer à perfectionner la connoissance des maux qui affligent le Corps humain, pour remédier à ceux qui sont d'une nature à être guéris, ou pour épargner d'inutiles efforts, il publia en 1724 *l'Histoire d'une Maladie très cruelle, qui n'avoit jamais été décrite* [X]. En 1725 il donna, conjointement avec Mr. Bernard Sigefried Albinus, une nouvelle Edition des *Oeuvres Anatomiques & Chirurgiques d'André Vésale*, dont il a donné la Vie dans la Préface qui est à la tête de cette Edition. Deux ans après, en 1727, il publia le *Botanicon Parisiense, ou Dénombrement des Plantes qui se trouvent aux environs de Paris* &c. de *Sébastien Vaillant* [Y]. L'année suivante parut *l'Histoire d'une autre Maladie très rare, dont la violence affreuse* em-

*renitur tantum nascentis modò Chemiæ tempestate Virum, sed & venerentur nostra ætate* (28). Il célèbre ensuite la religion & la piété du fameux Boyle, illustre par ses recherches, par ses Ecrits, & sur-tout par cette noble & utile Fondation, qui a produit déja, & qui produira dans la suite, tant d'excellens Ouvrages contre l'Athéïsme & le Deïsme. Il recherche les sources particulières de nombre d'Erreurs qui se sont glissées dans la Chymie, & fait voir que la Chymie elle-même les corrige, & les a corrigées; & que cette Science ainsi épurée est aussi belle & aussi digne d'estime, qu'elle est méprisable & dangereuse, considérée d'une autre manière. Il n'oublie pas de donner à Bacon de Vérulam & à Newton les louanges dues à leurs lumières & à leur vertu. „ C'étoit véritablement „ faire un magnifique éloge de la Chymie, *dit avec raison* „ *un Journaliste* (29), que de la représenter comme un „ Art favori à ces Grands-Hommes. C'étoit en même „ tems avouer des sentimens semblables aux leurs; & par-„ là c'étoit préparer une éternelle confusion aux Liber-„ tins, aux Petits-Maitres, Philosophes, Médecins, ou „ autres, car il y en a dans toutes les Professions. Rien n'é-„ toit plus propre à les confondre, que de leur montrer „ un Bacon, un Boyle, un Newton, un Boerhaave, sor-„ tant de leur Laboratoire Chymique, plus remplis, plus „ pénétrés que jamais d'admiration, de respect, de crain-„ te pour la Majesté suprême, de qui toute la Nature „ dépend."

(28) Idem p. 18-19.

(29) *Nouv. Biblioth.* Janv. 1719. p. 29. 30.

[*V*] *Il fut attaqué d'une violente maladie.*] Voici ce qu'il nous en apprend lui-même dans la Harangue qu'il prononça en 1729, lorsqu'il abdiqua le Professorat en Botanique & en Chymie. *Acciderat parùm cauto matutini frigoris morsus; quum matutinus nimium ipse me agens quotidie, tecti tepore relaxata corporis spiramenta antelucano negligenter frigusculo, & penetrabili irrigui roris humori, exponens, vitam ferè perdidi; committens ita stultè in me, quæ, ut cum cura caverent, aliis fideliter suaseram. Unde, atrocissimis Arthritidis exquisitissimæ tormentis discruciatus, tandem resolutus jacui, ut vix amplius sensus ullus, nullus utique motus, artubus inferioribus superesset* (30). „ Il s'étoit ex-„ posé, *dit-il*, à la fraicheur de l'air & de la rosée du „ matin, dans le tems que les pores étoient tout ouverts „ par la chaleur du lit. Cette imprudence, qu'il recom-„ mandoit soigneusement aux autres d'éviter, pensa lui „ couter la vie. Car dès-lors la goute aiant commencé à „ le tourmenter, l'abattit tellement, qu'il ne lui restoit „ plus de mouvement, ni presque de sentiment, dans les „ parties inférieures du corps." La force du mal, qui en avoit consumé tous les sucs, l'avoit rendu paralytique, & perclus de ses cuisses, de ses jambes, & de ses pieds; de-sorte qu'il fut contraint pendant des mois entiers, de se tenir couché sur le dos: dès qu'il faisoit le moindre effort pour se tourner, la violence de son mal s'aigrissoit, & le menaçoit d'une mort prochaine. Mr. Schultens rapporte (31), comme le tenant de lui-même: „ Que comme il ne „ dormoit ni nuit ni jour, il n'avoit pas trouvé de plus „ grand soulagement aux douleurs aiguës qu'il sentoit, „ que de repasser par une forte contention d'esprit, & de „ relire en quelque sorte dans sa mémoire, tout ce qu'il „ avoit jamais lu; & que dès que la goute recommençoit „ à le tourmenter, il s'ouvroit au dedans de lui-même u-„ ne espèce d'Ecole, afin de charmer ces douleurs cui-„ santes par le chant des Muses." Occupation digne d'un Grand-Homme & d'un Génie supérieur! Il est certain, que quand l'Esprit peut s'occuper fortement en lui-même, il est bien moins sensible aux maux du Corps, & qu'ils font bien moins d'impression sur lui. Ce mal opiniâtre ne relâcha rien de sa rigueur pendant cinq mois. S'étant enfin adouci un peu, jusqu'à paroitre vouloir souffrir les remèdes, Mr. Boerhaave prit une *Potion très copieuse de sucs exprimés de Chicorée, d'Endive, de Fumeterre, de Cresson d'eau, & de Veronique d'eau à larges feuilles.* Ce remède lui rendit la santé, comme par miracle.

(30) *Opusc. omn.* p. 52.

(31) *Orais. fun.* &c. p. 52.

[X] *L'Histoire d'une Maladie très cruelle, qui n'avoit jamais été décrite.*] En voici le titre: *Atrocis nec descripti prius Morbi Historia, secundùm Medicæ Artis leges conscripta ab Hermanno Boerhaave.* Leyde 1724 in-8. Notre savant Auteur remarque, que quoiqu'on nous ait donné depuis plusieurs Siècles des Descriptions de différentes maladies qui peuvent affliger le Corps humain, & qu'on se soit attaché à nous en marquer la nature, autant que les réfléxions de l'Esprit humain, fondées sur l'expérience, étoient capables d'y atteindre; cependant, comme leur diversité est inépuisable, il arrive que chaque jour en fournit de nouvelles, qui sont quelquefois autant d'Enigmes pour les plus habiles Médecins, & qui rendent leur Science inutile, en ne leur permettant pas de faire une juste application des préceptes de leur Art. On voit même assez souvent, *dit-il*, que celui dont la pénétration aura découvert la nature du mal, & y aura apporté un remède efficace, restera dans l'incertitude, & ne saura quel parti prendre dans une autre maladie, dont la cause, le principe, & l'origine lui seront également inconnus; que c'est en vain que parcourant les Auteurs, il tâchera d'éclaircir ses doutes; qu'un cas extraordinaire & qui ne sera jamais arrivé, le tiendra toujours dans le même doute sur les principes & la cause du mal dont il s'agit. Que la connoissance d'une maladie, qu'on acquiert après la mort, est une connoissance tardive pour un Médecin; & de plus, qu'il ne pourra l'acquérir que par la dissection du Corps, ce qui demande un soin très exact, & une profonde attention. Que les cas particuliers, qui sont arrivés autrefois, servent aujourd'hui très peu, & que l'on se trouve dans la même ignorance où étoient ceux qui nous ont précédés. Que cela ne doit point nous surprendre, vu qu'on néglige de profiter des Observations qu'ont faites sur ce sujet de très savans Médecins. Il ajoute, qu'on ne doit dans ces occasions négliger aucune circonstance essentielle au sujet qu'on traite, ou qui puisse donner lieu à un judicieux Critique de rechercher ce qu'il croiroit oublié. Que celui qui veut entreprendre ces sortes de narrations, doit prendre garde de ne point renverser l'ordre des incidens qui sont arrivés, mais de marquer chaque chose selon les changemens & les variations, afin que la liaison établissant l'ordre, & formant un rapport parfait, chaque accident soit placé dans son lieu naturel (32). C'est ce qui engagea Mr. Boerhaave à tracer un modèle à cet égard, pour le bien commun de l'Art, en faisant la rélation de la maladie cruelle qui coucha au tombeau Mr. *Jean Baron de Wassenaer, Seigneur de Rosenburg* &c. Maladie si extraordinaire, dont les accès ont été si violens & si cruels, qu'il seroit difficile d'en trouver une pareille dans les Auteurs qui ont traité de la Médecine. Les Médecins qui feront réfléxion sur cette maladie, pourront la connoitre; & quoique le mal soit aussi incurable, que la fin en doit être funeste, & qu'on ne puisse même y apporter aucun soulagement, ils prendront garde de ne point employer de remèdes qui irritent le mal, & ne se donneront point de soins inutiles pour vouloir tenter l'impossible. Mr. Boerhaave fait voir la cause de ce cruel accident, ce qu'ont mis en pratique dans cette occasion ceux qui ont été employés; d'où il conclud, que l'irritation du mal a rendu par une opiniâtreté constante tous les secours de la Médecine inutiles. Ceux qui souhaiteront de voir les détails curieux & instructifs, dans lesquels notre Auteur est entré, peuvent consulter le Journal cité en marge (33) & la Pièce même.

(32) Dans les *Opusc. omn.* p. 58. 59.

(33) *Biblioth. Rais.* T. I. Part. I. p. 177. & suiv.

[Y] *Le Botanicon Parisiense &c.*] Il y a à la tête de cet Ouvrage une Préface de Mr. Boerhaave, qui roule sur la Vie de Mr. Vaillant, & sur plusieurs particularités qui regardent ce Livre. Avant que d'entrer en matière, Mr. Boerhaave fait l'éloge de la Botanique, & après avoir fait quelques réfléxions sur les Obstacles qui ont retardé les progrès de cette Science, il félicite notre Siècle de l'avoir portée au point de perfection où elle est aujourd'hui, & de ce qu'à l'avenir on ne pourra plus méconnoitre ni confondre les Plantes qui sont décrites dans les

*emporta Mr. le Marquis de S. Auban à la fleur de son âge* ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que c'est en quelque façon une rélation anticipée de la maladie, qui a mis l'illustre Boerhaave lui-même au tombeau, & dont nous parlerons dans la suite. Cette même année 1728 parut le *Traité des Maladies Vénériennes* [*Z*], qui fut reçu avec tant d'applaudissement en Angleterre, qu'on en fit en moins de trois mois deux Editions, outre une Traduction. Vers la fin de l'année 1727, Mr. Boerhaave fut attaqué d'une seconde maladie, aussi rude que la prémière de 1722, & accompagnée d'une fièvre ardente dont les accès étoient si violens, qu'on desespéra même de sa guérison. Il en revint: mais une rechute dont il fut menacé en 1729, l'obligea à se décharger du soin d'enseigner la Botanique & la Chymie. Cette abdication volontaire fut accompagnée de tous les éloges & de toutes les récompenses que méritoient les services de ce Grand-Homme, qui prononça dans cette occasion le 28 d'Avril une Harangue intitulée, *Discours Académique*. On voit dans ce Discours, de quelle manière Mr. Boerhaave pensoit sur son propre sujet; avec quelle modestie, avec quelle reconnoissance il envisageoit tout ce qui lui étoit arrivé de plus glorieux dans sa Vie. C'en est un Abrégé: il y fait en peu de mots une description de ses travaux littéraires, l'histoire des relations qu'il avoit avec les plus grands Hommes, & de ses succès. En retraçant les honneurs auxquels il est parvenu, il ne rougit pas de faire mention de la pauvreté, qui en le rendant laborieux, lui a ouvert le chemin de la fortune & de la gloire. En 1730, il fut honoré pour la seconde fois du Rectorat de l'Académie; & en le quittant le 8 de Février 1731, il fit une Harangue qui efface toutes les précédentes, & où il se propose de faire voir que *la vraie gloire d'un habile Médecin est d'être le Serviteur de la Nature* [*AA*]. La même année il publia,

les Ouvrages de Botanique, si on suit la Méthode qui se trouve établie à présent. L'Editeur donne ensuite la Vie de Mr. Vaillant, dans le détail de laquelle nous ne devons pas entrer ici; nous nous bornons à ce qui regarde l'Ouvrage dont il s'agit. Mr. Vaillant, attaqué de la maladie dont il mourut, écrivit à Mr. Boerhaave le 15 de Mai 1721, pour le prier de vouloir se charger du soin de publier son Livre des Plantes qui naissent aux environs de Paris, auquel il avoit travaillé trente-six ans. Quoique les occupations de Mr. Boerhaave ne lui permissent guères de se charger d'un pareil Ouvrage, cependant la considération qu'il avoit pour Mr. Vaillant, & les sollicitations que lui faisoit feu Mr. Sherard pour l'y engager, le déterminérent à se charger de ce soin. Mr. Boerhaave aiant appris que Mr. Aubriet habile Dessinateur avoit dessiné sous les yeux de l'Auteur plus de trois cens figures qui appartenoient à cet Ouvrage, & qu'il conservoit chez lui, il les lui acheta. Il nous apprend que Mr. Vaillant lui envoya son Ouvrage en assez bon ordre: il croit cependant qu'il y a certaines choses que l'Auteur auroit pu ajouter, s'il en avoit eu le tems: il a sur-tout souvent omis d'indiquer les lieux, où naissent les Plantes dont il fait mention; mais ce défaut est de petite conséquence, parce que la plupart de ces lieux se trouvent marqués dans l'Histoire des Plantes qui naissent aux environs de Paris. Mr. Boerhaave avertit aussi, qu'il ne faut point trouver mauvais que l'on trouve ici en quelques endroits des Plantes étrangères, & même plusieurs de celles qui viennent par la culture, confondues avec celles qui viennent d'elles-mêmes. Mr. Vaillant l'a fait à dessein, & seulement à l'égard de celles qui croissent dans les lieux incultes, afin qu'on puisse les reconnoitre, lorsqu'on les trouvera dans ces endroits. On a aussi rangé les Plantes selon l'ordre alphabétique, de la même manière qu'on l'a fait dans l'Ouvrage de Mr. Tournefort, afin qu'on les trouvât avec plus de facilité, & qu'on ne fût pas obligé de les répéter autant de fois qu'elles se rencontrent dans les différens Cours. On a aussi marqué par une Etoile, les Plantes qui ne sont point dans l'Ouvrage de Mr. Tournefort. La plus grande peine de Mr. Boerhaave a été de mettre en ordre les Champignons, les Chiendents, & les Mousses, parce que les uns & les autres se trouvoient écrits sur de petits papiers, & que les Champignons & les Mousses, qui sont décrits dans cet Ouvrage, ne le sont point ailleurs. Dans le tems que Mr. Boerhaave étoit occupé à mettre cet Ouvrage en ordre, feu Mr. *Sherard*, un des prémiers Botanistes de ce Siècle, étoit logé chez lui, & lui donna tout le secours qu'il pouvoit espérer. Mr. Boerhaave a achevé le reste de cet Ouvrage avec toute la fidélité & l'exactitude possible, & il a suivi en tout la volonté de feu Mr. Vaillant son ami; ensorte qu'il ne croit avoir rien à se reprocher sur ce sujet. C'est à cette occasion qu'il parle de ce que Mr. Jussieu avoit avancé contre lui, savoir, qu'il se croyoit obligé d'avertir le Public, que le Programme, que Mr. Boerhaave avoit fait imprimer en 1723, paroissoit avoir été imprimé sur un Manuscrit mal digéré, & sur lequel on ne devoit pas faire grand fonds. Mais l'Editeur se justifie parfaitement de cette accusation. „ On peut assurer, *disent les Auteurs du Journal Litteraire* (34), que cet Ouvrage est un des plus beaux, que „ l'on ait vu jusques à présent dans ce genre. On y trouvera un grand nombre de choses nouvelles, que l'on „ ne trouve point dans l'Ouvrage de Mr. Tournefort. On „ y verra les Caractères qui servent à désigner les genres „ des Plantes, marqués si clairement & si exactement, qu'on „ ne sauroit s'y tromper; les Synonymes y sont aussi marqués avec la dernière exactitude. Si après cela on fait „ encore attention à la belle & savante Critique qui y régne touchant les descriptions, les figures & les noms „ que les Auteurs ont donnés des Plantes, & à la beauté & à l'exactitude avec laquelle cet Ouvrage a été imprimé sous la direction d'un des plus savans hommes „ qu'il y ait aujourd'hui en Europe, on ne fera pas difficulté de convenir qu'il mérite l'approbation des curieux & des personnes de bon goût. Nous pouvons a„ jouter, que la beauté des figures égale ce qu'on a de „ plus parfait en ce genre." Nous avons cru faire plaisir à ceux de nos Lecteurs, qui sans être Botanistes, aiment à connoitre les Ouvrages de ceux qui ont excellé dans la Botanique, de leur donner une idée générale de celui-ci, & de leur faire connoitre quelle part y a eu Mr. Boerhaave, qui en a été l'Editeur.

(34) Tom. XIII. Part. I. p. 108.

[*Z*] *Traité des Maladies Vénériennes.*] La Collection des Auteurs qui ont écrit sur la Maladie Vénérienne, imprimée à Venise en 1616, étant devenue fort rare, Mr. Boerhaave, qui en connoissoit le mérite, en donna une nouvelle Edition, intitulée: *Aphrodisiacus, sive de Lue Venerea; in duos Tomos bipertitus, continens omnia quæcunque hactenus de hac re sunt ab omnibus Medicis conscripta; ubi de Ligno Indico, Salsa Parilla, Radice Chinæ, Argento vivo, cæterisque rebus omnibus ad hujus Luis profligationem inventis, diffusissima tractatio habetur. Opus hac nostrâ ætate, quâ Morbi Gallici vis passim vagatur, apprimè necessarium; ab excellentissimo* ALOISIO LUISINO *Utensi, Medico celeberrimo, novissime collectum, Indice rerum omnium scitu dignarum adornatum. Editio longè emendatior, & ab innumeris mendis repurgata.* Lugd. Bat. 1728. 2 Tom. in-fol. Le Traité dont nous parlons sert de Préface à ce Recueil. Mr. Boerhaave y explique son sentiment sur la Nature, le Siége, & la Cure de la Maladie Vénérienne, & les Observations qu'une Pratique très étendue lui a donné occasion de faire pendant plus de trente-six ans. Notre savant Auteur remarque en prémier lieu, de quelle nécessité il est à un Médecin de posséder les meilleurs Auteurs qui ont écrit sur chaque Maladie, & sur-tout par rapport à la Maladie Vénérienne, puisqu'elle présente quelquefois des Symptomes qui paroissent nouveaux aux plus vieux & aux plus expérimentés Praticiens. Ces Symptomes qui paroissent de peu de conséquence, sont négligés, & deviennent incurables, faute d'avoir été bien connus d'abord; c'est-à-dire, faute d'avoir consulté les Auteurs qui ont observé & décrit le Symptome, & les moyens de le guérir. Les soixante Traités qui composent ce Recueil sont de ce genre: ce sont les meilleurs Ouvrages de ceux qui ont été écrits sur la Maladie Vénérienne pendant plus d'un Siècle, en commençant dès le tems qu'elle a paru en Europe. Il est bien vraisemblable, que dans le cours d'un si grand nombre d'années, il n'est guères échappé de Symptomes de cette maladie à tant de Médecins qui l'ont étudiée avec soin, & qui ont tenté toutes sortes de méthodes pour sa guérison. Quelque avantage cependant que Mr. Boerhaave ait trouvé à consulter ces Auteurs, & malgré le grand Trésor d'Observations qu'ils fournissent, lorsqu'ils sont tous réunis, sa pratique & ses expériences particulières lui ont fait connoitre qu'ils n'ont pas épuisé la matière: il a fait plusieurs Observations nouvelles, & assez importantes pour mériter d'être communiquées au Public, & il saisit cette occasion de lui en faire part (35). C'est à quoi il employe cette Préface ou ce Traité, dans lequel on trouve quantité de Remarques également curieuses & utiles, sur la Nature, le Siége & la Cure d'une Maladie, qui, graces au libertinage & à la corruption, est devenue fort commune. On trouve un Extrait fort exact de cette Pièce dans le *Journal Littéraire* (36).

(35) Boerhaave *Opusc. omn.* p. 119. 120.

(36) Tom. XIV. Part. I. p. 52. & suiv.

[*AA*] *Une Harangue .... où il se propose de faire voir que la vraie gloire d'un habile Médecin est d'être le Serviteur de la Nature.*] *Oratio, de Honore Medici, Servitute.* On voit dans ce Discours un Homme parvenu au plus haut degré de Connoissance & d'Expérience, qui fait hommage à la Grandeur du prémier Etre, & qui démontre que la plus grande gloire du Savant, est d'étudier les Loix que le Créateur a établies dans la Nature, de la suivre dans ses Opérations, & de se borner à en faire prudemment l'application. Mr. Boerhaave s'élève d'abord à l'Origine de toutes choses, & il fait voir „ que le „ Créateur de l'Univers, cet Etre éternel, simple, & „ unique, dont nous révérons la suprême Majesté, a assujetti toute la Nature à de certaines Loix; ensorte que „ plus on approfondit les choses, & plus on demeure „ convaincu que ce Grand Etre, antérieur à tous les au„ tres,

blia, avec le secours de Mr. Groenevelt Médecin & Magistrat de la Ville de Leyde, une nouvelle Edition des Oeuvres d'*Arétée de Cappadoce*, avec une belle Préface. Il avoit dessein de faire imprimer en un Corps tous les anciens Médecins Grecs, mais ses occupations ne lui permirent pas d'exécuter cet utile projet. En 1732 parut le Chef-d'œuvre de Mr. Boerhaave, ses *Elémens de Chymie* [BB], qui furent re-

„ tres, dont aussi il est distinct, & qui existent hors de „ lui dans sa dépendance, a par un seul decret de sa sagesse toujours efficace, pourvu suffisamment à la conservation & à la direction du Tout & de chacune de ses „ Parties; & que l'Homme par conséquent est soumis à ses „ Loix. *L'Homme*, ajoute-t-il, *est composé d'un Corps & d'une Ame, différens dans leur nature, mais qui par leur étroite union ne forment qu'un Tout. L'Intelligence, la Mémoire, la Volonté, les Passions, sont des attributs de l'Ame. Dans le Corps se voit un assortiment de parties solides & fluides, toutes soumises à de certains mouvemens: quand le Corps est en santé, l'Ame fait ses opérations avec vigueur; elle languit au contraire, elle souffre, quand il est malade. Tout le monde par conséquent a le même interêt d'étudier la Science de se guérir, comme Démocrite & Hippocrate l'ont observé. Et quelle est cette Science? Les Mathématiques peuvent aiguiser l'esprit & lui donner de la force, la Philosophie peut donner d'utiles Préceptes pour calmer les Passions; mais la Médecine seule sait rendre au Corps sa santé* (37). Mais il ne s'agit point de raisonner à perte de vue: il faut seulement observer avec soin l'ordonnance & les mouvemens de nos Organes corporels, de même que l'impression que ces Organes & leurs mouvemens peuvent faire sur d'autres Corps, ou recevoir d'eux selon les Loix naturelles, pour juger par là surement, soit des maladies qui surviennent, soit des remèdes qu'il convient de leur opposer. A cela aboutit toute la Science des Médecins. Ils peuvent épier la Nature, saisir le moment de ses Opérations, profiter avec adresse de ses Loix, pour rétablir le jeu des ressorts & le mouvement des fluides, d'où dépend notre santé: mais qu'on ne leur en demande pas davantage: il n'est pas au pouvoir de tout le savoir humain de produire sur le Corps un seul Cheveu, d'y faire naitre une goutte des liqueurs qui y coulent. Rien de plus noble, que ce que Mr. Boerhaave dit là-dessus: *Eja vero, unum cogamus in Corpusculum, seculorum inventa omnium, eximia probatissimorum Artificum molimina; Mechanici, Hydrostatici, Hydraulici, Physici, Anatomici, Chemici, Medici conscribantur! Poteruntne hi guttulam conficere roris, quo infucantur oculi vel narium ambages? ........ Palam ajo, horum nihil confore. En panem, en vinum. Coacti in concilia-bulum Sophi parent inde cruoris unicam particulam; frustra erunt...... Qua fiat salutaris gutta humoris, myriades variorum canalium laborant, millenì advolant indigenæ humores: unus si fuerit officii negligens, gignetur succus, sed non, ut ante, naturalis. Est familiaris hæc Naturæ adeo propria soli, ut Chemicorum exercitatissimi nequeant sanguinem renovare miscendo ea denuo, quæ ipsi arte inde produxerant. O mortales, Deum adoretis, qui consistentia & fluida unam in fabricam ita hic composuit, ut ejus tandem unius potestate perditis simillima parare valeat, omni vero alteri causæ id reliquerit prorsus impossibile* (38). „ Qu'on rassemble „ en un Corps les découvertes de tous les Siécles, & les „ Chef-d'œuvres des plus savans Maîtres: que tous les „ Méchaniciens, les Hydrostaticiens, les Hydrauliciens, „ les Physiciens, les Anatomistes, les Chymistes & les „ Médecins, réunis ensemble, joignent leurs lumières! „ Pourront-ils tous ensemble faire une seule goutte de „ cette liqueur, qui humecte les yeux ou les narines?.... „ Je le dis hardiment, ils y échoueront. Voilà du Pain! „ voilà du Vin! que tous ces doctes personnages tiennent „ conseil ensemble, & tâchent d'en former une seule goutte de sang: ils le tenteront en vain. ..... Pour pro„ duire une goutte de cette liqueur salutaire, il faut que „ mille & mille canaux y travaillent, il faut le concours „ d'un nombre innombrable d'humeurs répandues dans „ tout le corps; & si un seul de ces agens vient à négli„ ger de faire sa fonction, le suc qui se formera, ne se„ ra pas naturel. C'est-là une faculté si propre à la Na„ ture seule, que les plus habiles Chymistes, après avoir „ décomposé le sang, sont hors d'état de le reproduire, „ en mêlant de nouveau les matières qu'ils avoient sépa„ rées. O Mortels! adorez ce Dieu, dont la main a tel„ lement arrangé les solides & les fluides en un seul Corps, „ qu'elle seule peut reproduire des parties semblables à „ celles qui s'en perdent, & que toute autre cause n'en „ sauroit venir à bout." Il n'y a personne qui ne reconnoisse ici la vérité de la réflexion d'un Journaliste (39), que rien n'est plus beau, plus instructif, que de voir l'homme du monde qui connoissoit le mieux les secrets, les richesses, & les forces de la Nature, dédaigner le ton décisif, faire aux demi-savans des leçons d'humilité, leur enseigner par son exemple à se défier de leurs spéculations, confesser qu'il ne sait rien que ce que l'Expérience lui a appris, & ne se servir de son Expérience que pour rapporter tout à Dieu. Quand Mr. Boerhaave parle de lui-même, on sent bien qu'il n'y a qu'un homme d'un savoir immense, un génie supérieur, qui puisse dire qu'il ne sait rien, de la manière qu'il le dit. A l'entendre néanmoins, on croiroit quelquefois qu'il en est encore à étudier les prémiers élémens des Sciences, & l'on ne sent bien tout le prix d'une modestie si peu commune, que quand on a lu ses Ouvrages. N'oublions pas de remarquer ici, que Mr. Schultens justifie parfaitement l'illustre Boerhaave par rapport à ce qu'il dit (40), *qu'un Corps suffoqué sous les eaux, & qui n'a pas encore eu le tems de s'altérer, peut recouvrer la vie, si l'on introduit l'air dans ses poumons.* Quelques personnes avoient été choquées de cet endroit, mais à tort, puisqu'il ne veut prouver autre chose par-là, que ce qu'il avoit déja avancé & développé clairement dans son Discours sur le Méchanisme du Corps. Après y avoir expliqué l'ordre merveilleux qu'on découvre dans l'œconomie des solides & des fluides du Corps humain, il continue ainsi par rapport à ces derniers: *Hæc illa sunt, quorum motu Vita, quorum libero per vasa lapsu* Sanitas *absolvitur. Si liquida in vasis quiescant, habemus* Cadaver. *Ubi vero liber his humoribus per canales concilia*tur Motus, *corpus vivum cernimus. Mollem consideremus hominem, qui salientis de vulnere cruoris spectaculo perturbatus in animi cecidit deliquium.* Mortuum *videmus; sed qualem? in quo cuncta solida quæ sanitati sufficiunt, adsunt, & liquida, solus abest liquores in gyrum agens motus. Huic quacunque demum ope concutiantur nervi, ut* motrix *Cordis* materies *fluat; redit statim, depulsa tristi mortis imagine, lætior* Vita: *Vita non modo; Calor, Rubor, Agilitas, Cogitatio, Vitalis omnis, & humana simul redit actio. Quid hic fermenti, quid effervescentiæ, quid salis pugnacis, quid olei, spiritusve nascitur aut perit? excepto* motu, *neque additur, neque demitur quidpiam: Vita tamen amissa ipsa redditur* (41). „ Ce sont ces Fluides dont le mouvement don„ ne la *Vie*, dont le libre cours dans les Vaisseaux don„ ne la *Santé*. Ces Fluides se figent-ils dans leurs canaux, „ notre corps n'est plus qu'un *Cadavre*; leur rend-on le „ *mouvement*, ce Cadavre redevient un Corps *animé*. Jet„ tons les yeux sur un Homme tendre, qui se trouble, „ & tombe en *défaillance*, en voyant ruisseler du sang; „ nous voyons un *Mort*; mais quel? c'est un Mort en qui „ se trouvent toutes les parties solides & fluides, néces„ saires pour la santé; il ne lui manque que le seul mou„ vement nécessaire pour faire circuler ces fluides. Qu'on „ tâche d'irriter ses nerfs par quelque moyen que ce soit, „ pour mettre la *Matière motrice* du Cœur en mouve„ ment; l'on verra disparoitre aussi-tôt l'image de la Mort, „ la Vie reviendra comme auparavant, & avec la Vie, la „ Chaleur, le Coloris, l'Agilité, la Pensée, en un mot „ toutes les fonctions vitales. Quel est le levain, où „ sont ces sels ennemis, cette huile, ces esprits, qui „ naissent ou se détruisent ici? Si vous en exceptez le „ mouvement, rien n'est ajouté, rien ne périt: cet Homme „ recouvre pourtant la Vie, qu'il avoit perdue." Il est évident que Mr. Boerhaave en veut aux Médecins Chymistes, qui au-lieu de s'assujettir aux Loix de la Nature, veulent lui en prescrire d'absurdes, tirés d'une Physique ou d'une Métaphysique fausse.

[BB] *En 1732 parut le Chef-d'œuvre de Mr. Boerhaave, ses* Elémens de Chymie.] Hermanni Boerhaave *Elementa Chemiæ*. Lugd. Bat. 1732. in-4. deux Volumes. Comme il y a mille choses curieuses dans ce bel Ouvrage, nous croyons faire plaisir à plusieurs personnes, qui ne peuvent le lire dans l'Original, de le leur faire connoitre avec quelque étendue. Nous profiterons dans ce dessein, de l'Extrait exact & judicieux qu'en ont donné les Auteurs du Journal Littéraire (42); liberté que nous nous croyons permise dans un Ouvrage tel que celui-ci, qui n'est à proprement parler qu'un Recueil.

L'Ouvrage de Mr. Boerhaave est partagé en trois Parties. Dans la *première*, l'Auteur traite *de l'Origine & de l'Histoire de la Chymie*. La *seconde* comprend *la Théorie de cet Art*, dans laquelle l'Auteur se propose de n'admettre que des Propositions fondées sur un grand nombre d'Expériences non équivoques, claires, & qui réussissent toujours de la même manière, dans tous les sujets auxquels on prétend appliquer la Proposition qu'on en déduit. Le scrupule sur cette matière doit même être poussé jusqu'à ne se fier que sur la foi de l'Expérience, aux Propositions les plus clairement démontrées dans la Méchanique, l'Hydrostatique, & l'Hydraulique. Par exemple, suivant les Loix les mieux établies de l'Hydrostatique, un Corps plus pesant que l'Eau, & abandonné dans l'Eau à son propre poids, doit aller à fond. On se trouveroit cependant bien trompé, si, ignorant l'effet de l'Eau Régale sur l'Or, on faisoit l'application de cette Loi à un morceau de ce Métal mis dans ce Liquide. Enfin la *troisième Partie* comprend *les Opérations de la Chymie*.

ORIGINE *de la Chymie*.

L'Amour du Merveilleux a fait trouver à quelques anciens Chymistes l'Origine de leur Art dans le commencement du Chap. VI. de la Genèse. Ils ont prétendu que ces Fils de Dieu dont il y est parlé, étoient des espèces de Génies *, qui révélèrent les Secrets de la Nature aux Filles des Hommes, en reconnoissance des faveurs qu'ils en avoient obtenues. Sans s'arrêter à ces extravagances, il est certain que longtems avant le Déluge, la Métallourgie avoit été fort poussée. Il est dit (43) que Tubalcaïn savoit forger le Fer & l'Airain. De savans Hommes ont prétendu que Tubalcaïn & Vulcain sont la même personne. Vulcain a été le prémier Roi d'Egypte, & y a été depuis adoré comme Inventeur du Feu; il n'est donc pas étonnant que la Chymie ait été dans la suite continuée en Egypte, & avec un succès surprenant, du moins si nous

(37) Boerhaave *Opusc.* ann. p. 60.

(38) Ibid. p. 61. 62.

(39) *Nouv. Biblioth.* Janv. 1739. p. 11. 16.

(40) *Opusc.* ann. p. 62.

(41) Ibid. p. 14.

(42) T. XIX. p. 102. & suiv. & p. 122. & suiv.

* *Damones.*

(43) Genèse IV. 22.

X x

reçus avec un applaudissement universel de toute l'Europe. Tout le monde convient que la Chymie n'étoit proprement qu'un amas confus d'Expériences & d'Observations, que notre Auteur a rédigées en Systé-

nous entendons bien le passage de l'Exode Ch. XXXII. 20. Il y est dit que Moïse, qui avoit été instruit dans toutes les Sciences des Egyptiens, *brula le Veau d'Or au Feu, le moulut en poudre, l'épandit sur les Eaux, & en fit boire aux Enfans d'Israel.* Il n'y a point à présent de Chymiste, qui puisse se vanter d'en faire autant. Le nom même de la Chymie est apparemment Egyptien. L'Egypte est appellée dans l'Ecriture la Terre de Cham, & son nom dans la Langue Sacrée des Prêtres d'Egypte étoit, suivant Plutarque, Χημία: ce mot, suivant le même Auteur, signifioit aussi la Prunelle de l'œil, qui, en style Hiéroglyphique, paroit assez propre à exprimer quelque chose d'excellent & de profond. *Chema* d'ailleurs, suivant Bochart, vient d'une racine Arabe, & signifie *cacher.* L'Art de préparer les Métaux, & de les rendre malléables, est donc très ancien. Il s'agit à présent de savoir, quand on a commencé à parler de l'Alchymie, c'est-à-dire de l'Art de produire de l'Or; & celui-ci est certainement bien plus moderne. Julius Maternus Firmicus, qui a écrit au commencement du quatriéme Siécle, en a parlé, du moins si le Texte de cet Auteur n'est pas corrompu en cet endroit. Enée de Gaza, & Anastase le Sinaïte, font mention de cet Art, comme d'une chose connue de leur tems. Enfin George le Syncelle, qui vivoit dans le septiéme Siécle, a traité expressément de cette matiére; & depuis ce tems-là on a une foule d'Alchymistes Grecs, la plupart Moines ou Prêtres, dont Mr. Boerhaave donne une Liste très curieuse. Jusques ici il ne s'agit que de la Transmutation des Métaux: voyons comment s'est établie l'autre partie de l'Alchymie, c'est-à-dire, l'opinion de la possibilité & de l'existence d'un Reméde universel. Il y a toute apparence que cette opinion doit sa naissance au génie & à la manière d'écrire des Arabes, qui, aiant appris des Grecs la Métallourgie & l'Art de transmuer les Métaux, se mirent à écrire sur ces matiéres, &, suivant leur goût ordinaire, affectérent un style métaphorique & énigmatique. Dans ce style, l'Or fut appellé un Homme en parfaite santé; les autres Métaux plus imparfaits furent dits être malades de la Lépre, c'est-à-dire d'une des maladies les plus difficiles à guérir; &, guérir cette Lépre, c'étoit changer ces Métaux imparfaits en Or pur. C'est sur ces termes mal compris que s'établit l'opinion, que les Alchymistes, par un seul & même Secret, savoient transmuer les Métaux, & guérir les Maladies les plus incurables. Ce Secret, entre autres noms, reçut celui de *Pierre Philosophale*, & ceux qui le possédoient celui d'*Adeptes.* Nos Ecrivains Occidentaux, Disciples & Imitateurs des Arabes à cet égard, contribuérent extrêmement à donner cours à cette opinion; à quoi n'aidérent pas peu aussi la décadence, où la Médecine étoit alors tombée, & l'efficace sensible de plusieurs Remédes Chymiques, qui se mirent insensiblement en vogue. Quelque peu croyable qu'il soit que les hommes puissent jamais atteindre à un Secret qui guérisse, sans exception, quelque Maladie que ce soit, & qui rende les hommes à peu près immortels; il y auroit une espéce de témérité à accuser sans raison, du mensonge le plus impudent, des gens d'une habileté & d'une réputation extraordinaires, qui ont protesté en mille endroits, de la manière la plus solennelle, qu'ils possédoient ce Secret admirable. Un moyen plus prudent & plus sûr pour décider cette question, c'est de consulter l'Histoire de ceux de ces Alchymistes qui ont eu le plus d'éclat, & qui ont passé le plus universellement pour posséder cet Art merveilleux. Dans cette vue Mr. Boerhaave rapporte assez au long la Vie de Paracelse & celle de van Helmont; par où il paroit que malgré leur prétendu Reméde universel, ils sont morts de maladie, l'un à quarante-sept, & l'autre à soixante-huit ans: que la réputation étonnante de Paracelse venoit sur-tout de l'usage du Mercure dans les Maladies Vénériennes, & de l'Opium contre la douleur, dans un tems où l'ignorance & le préjugé empêchoient les Médecins de se servir de ces Remédes; & qu'enfin le fort de ces Alchymistes étoit de faire des Cures surprenantes dans les Maladies chroniques, pourvu que les Viscéres du patient se trouvassent assez robustes pour soutenir la violence des remédes qu'ils employoient. Enfin Mr. Boerhaave finit cette prémiére Partie par la Liste des Auteurs dont la lecture est nécessaire à ceux qui veulent s'attacher à la Chymie. Elle est divisée en plusieurs Classes. 1. De ceux qui ont donné des Cours d'Opérations Chymiques. 2. De ceux qui ont traité de la Métallique. 3. Des Alchymistes; & 4. de ceux qui ont appliqué la Chymie à la Physique & à la Médecine (44).

(44) Boerhaave *Elem. Chemiæ* T. I. p. 1–30.

THEORIE *de la Chymie.*

Dans la *seconde* Partie il s'agit *de la Théorie de la Chymie.* La Chymie est l'Art de faire certaines Opérations Chymiques, par lesquelles les Corps sensibles, ou qui peuvent nous être rendus sensibles, & qui peuvent être renfermés dans des vaisseaux, sont changés par leurs instrumens propres; de manière que certains effets particuliers & determinés en soient clairement produits, & que les causes en soient manifestées par les effets mêmes. Tous les Corps compris dans cette définition se divisent en *trois Classes* ou *trois Régnes*, comme il a plu aux Chymistes de les appeller.

La *prémiére Classe* est celle des FOSSILES ou MINERAUX. Les *Fossiles* sont des Corps naturels, nés dans le sein de la Terre, ou sur sa superficie; desquels la structure est si simple, qu'il n'a pas été possible jusqu'à présent, même avec l'aide des meilleurs Microscopes, d'y découvrir la moindre différence entre les vaisseaux & ce qu'ils contiennent, mais dont chaque partie est tout-à-fait semblable au Tout, quoiqu'on sache bien qu'il y a dans ces Corps une espéce de mélange de parties fluides & solides. Cette Classe se subdivise en plusieurs autres, dont la prémiére comprend les *Métaux*, qu'on définit, les plus pesans de tous les Fossiles, qui se fondent au feu, qui se remettent en masse dans le froid, & qui sont malléables. Ces Métaux sont sept en nombre, l'*Or*, l'*Argent*, le *Cuivre*, l'*Etain*, le *Fer*, le *Plomb*, & le *Vif-Argent*; qui a été de tout tems rangé dans cette Classe, dont il semble que la fluidité perpétuelle devoit l'exclurre, mais qui paroit devoir y être par tous ses caractères, & sur-tout en vertu d'une Opinion très ancienne, & fort établie, par laquelle ce fluide est regardé comme la base de tous les Métaux. Après avoir rapporté la gravité spécifique de tous ces Corps, notre Auteur donne les Caractéres propres & distinctifs de chacun d'eux. Il nous suffira de citer en exemple ceux de l'Or; ils sont au nombre de dix. L'Or est de tous les Corps, le plus pesant: le plus simple: le plus fixe: le seul qui soutienne dans le creuset l'épreuve de l'Antimoine; le plus ductile: l'Or est mou, peu élastique & peu sonore: il se fond au feu, au moment qu'il rougit. (Flacourt rapporte cependant, qu'on en trouve à Madagascar, qui est si mou, qu'il se fond à très petit feu, comme le Plomb, sans rougir:) il ne se dissout que par des Esprits tirés du Sel marin, & ne se rouille jamais, parce que ces Esprits ne se trouvent pas dans l'air: il s'unit avec avidité au Vif-Argent dépuré: étant dissous dans l'Eau Régale, & précipité par le Sel de Tartre, il devient *fulminant.* Mr. Boerhaave rapporte ensuite les différentes espéces de Mines d'Or, & les différentes manières de le dépurer des Minéraux, avec lesquels il se trouve joint. Il paroit par tous les caractéres des Minéraux, que ce qu'ils ont de plus distingué & de plus particulier, c'est leur gravité spécifique, qui est telle, que dans le plus léger des Métaux, elle surpasse de plus du double celle de tout autre Corps. Le Mercure est après l'Or le plus pesant de tous; aussi les Alchymistes ont-ils prétendu que l'Or n'étoit composé que de Mercure, & d'un autre Principe, qui le fixe & le rend plus condensé, & qu'ils ont appellé Souphre fixant, ou Souphre des Philosophes. Les autres Métaux sont composés, outre ces deux Principes, d'un troisiéme plus léger & plus particulier à chaque Métal, qu'on a appellé Terre; & dans quelques Métaux d'un quatriéme encore, qui est un Souphre crud. De-là il s'ensuivroit, que si la Transmutation est possible, ce ne peut être qu'eu égard à leur partie Mercurielle; & qu'un Métal ne pourroit jamais fournir à produire de l'Or par Transmutation, qu'à proportion de la quantité du Mercure qui entre dans sa composition. Mr. Boerhaave avertit ceux qui ont intérêt à se précautionner contre les fourberies des Souffleurs, de faire principalement attention à la gravité spécifique, & à la *fixité* de l'Or & de l'Argent. Ce sont-là les deux Ecueils où ces Charlatans échouent (45). Après les Métaux suivent les *Sels*: ce sont des Fossiles très simples, qui se fondent au Feu, se dissolvent dans l'Eau, & qui étant mis sur la langue y impriment du goût. Mr. Boerhaave réduit les Sels naturels à six. 1. Le Sel Gemme, dont le Sel marin est une espéce. 2. Le Nitre. 3. Le Borax. 4. Le Sel Ammoniac. 5. L'Alun. 6. Le Sel acide, volatil, liquide, répandu dans la Terre, & qui apparemment en se joignant avec des matiéres huileuses fossiles, forme les différens Souphres: avec certains demi-Métaux, forme le Cinnabre, l'Antimoine &c. Nous ne rapporterons point les caractéres de chacun de ces Sels: l'exemple de l'Or peut s'appliquer à tous les autres Fossiles (46). Le *Souphre* est un Fossile, qui dans le froid a de la consistence, & peut facilement se réduire en poudre; qui se fond tout comme de la Cire à une chaleur modérée; qui dans un vaisseau fermé, exposé au feu, en est enlevé tout entier & sans aucune altération: & qui à feu ouvert brule tout entier avec une flamme bleue, & une vapeur volatile, mortelle pour les Animaux. Sous cette Classe sont rangés l'Orpiment naturel, à l'occasion duquel notre Auteur parle des différens Arsénics, qui sont tous artificiels, & très vénéneux, en quoi ils sont distingués de l'Orpiment: le Pétrole, le Naphte, le Bitume, le Bitume de Judée, le Pissasphalte, le Jays, le Charbon de Terre, l'Ambre jaune & l'Huile de Terre véritable des Indes, qui ne nous est guéres connue (47). Les *Pierres* sont des Corps fossiles durs, non malléables, mais fragiles, qui ne se fondent pas facilement au feu, & qui ne se dissolvent point dans l'Eau. Elles se subdivisent en trois Classes, qui renferment un grand nombre d'espéces. Il y en a de tout-à-fait *transparentes*; de transparentes, mais *colorées*; & d'*opaques.* Les *Terres* ont quelque chose de plus gras, & peuvent se réduire en pâte par le moyen de l'Eau. Les *Demi-Métaux* sont composés en partie, ou de vrais Métaux, ou de Corps si semblables aux Métaux, qu'ils peuvent passer pour tels. Tels sont les Vitriols, qui sont composés d'Eau, d'Esprit acide, de Souphre, & de Fer ou de Cuivre: tels sont le Cinnabre, l'Antimoine, le Bismuth,

(45) Idem p. 30–42.

(46) Idem p. 42–46.

(47) Idem p. 46–49.

Système, & dont il a fait une Science réglée & méthodique, comme on peut s'en convaincre en comparant ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur la Chymie, avec l'excellent Ouvrage dont nous parlons. L'assi-

muth, le Zincq, qui sont composés de Souphre & de matières Métalliques. D'autres sont composés de Métaux, & de Terre ou de Pierre, tels que la Pierre d'Azur, la Pierre Hæmatite, l'Aimant, & peut-être l'Ochre. Les Principes de tous ces Fossiles sont le Mercure, les Souphres Métalliques, les Sels, les Souphres combustibles, la Terre, & les Pierres (48).

(48) Idem p. 50–57.

La *seconde* Classe, ou le second Régne, comprend les VEGETAUX ou les PLANTES. Une *Plante* est un Corps Hydraulique, qui a différens Vaisseaux qui contiennent divers liquides, & qui par une de ses parties extérieures est joint à un autre Corps, dont il tire par cette Partie la matière de sa nourriture, & de son accroissement. Cette partie c'est la Racine, & c'est par-là que la Plante se distingue de l'Animal; comme la différence entre les Vaisseaux & les Liquides, & l'Organisation, la distingue des Fossiles (49).

(49) Idem p. 57–62.

Le *troisième* Régne est celui des ANIMAUX, dont le Corps est une Machine Hydraulique, vivante par le mouvement continuel & déterminé des humeurs dans les Vaisseaux, par le moyen desquels elle tire la matière de sa nourriture, comme les Plantes le font par leurs Racines. On voit par-là que Mr. Boerhaave donne pour différence spécifique entre ces deux Régnes, que les Animaux ont les Racines internes, & que les Végétaux les ont externes: & quelque extraordinaires que ces définitions paroissent, après y avoir pensé, on trouve que cette différence est peut-être la seule qui puisse convenir à toutes les espèces particulières. A l'égard du détail où notre Auteur descend sur les Principes composans & les Parties de ces deux Régnes, nous aurons occasion d'en parler dans la suite.

Quelque merveilleux que soit cet Art, & quelque variété prodigieuse qu'il y ait dans ses Opérations, il n'est pas possible de lui attribuer d'autre efficace que celle d'*unir* & de *séparer*, ce qui se fait par le seul mouvement. L'idée d'un Corps, dont la masse & dont toutes les parties restent en repos, est toujours la même idée. Comme Corps, mu à l'égard de toute sa masse, mais desorte que toutes les parties restent en repos les unes à l'égard des autres, deviendra l'objet de l'étude d'un Méchanicien; mais un Chymiste n'y verra jamais que le même Corps, sans aucun changement qui intéresse son Art. Mais supposé du mouvement respectif entre les parties qui le composent, & bientôt ce Corps pourra devenir le sujet d'une infinité de Phénomènes Chymiques. Il est donc inutile de chercher d'autres mystères dans les Miracles de la Chymie; & toutes les Opérations de cet Art, calciner, sublimer, fixer, fermenter &c. n'en supposent point d'autres. L'étude de la Physique prouve que les Corps sont composés d'Atomes, c'est-à-dire de parties inaltérables par quelque Cause qui nous soit connue, soit que l'Auteur de la Nature les ait doués d'une dureté qui leur fasse braver tout l'effort des Causes secondes, soit que leur extrême petitesse les mette absolument hors de prise. S'il étoit possible de pousser la division jusqu'à ces derniers Elémens, ce seroit là certainement le dernier terme de l'Art. Mais il y a bien lieu de douter, qu'il puisse jamais parvenir à ce point. Que les Chymistes se flattent tant qu'ils voudront: leur Art même leur a prouvé, que, quoiqu'ils se soient souvent vantés d'être parvenus à ce but, ils en ont été jusqu'à présent fort éloignés. Une autre imperfection de la Chymie, c'est l'altération qu'elle produit presque toujours dans les sujets qu'elle traite. Il ne faut point s'imaginer, comme l'on fait trop souvent, que ce qu'elle nous offre comme les Parties intégrantes d'un Tout, soient absolument telles après la séparation, qu'elles existoient dans le Corps qu'elles composoient; c'est une erreur facile à réfuter par une infinité d'Expériences. La Chymie se borne donc à nous promettre de *produire par ses Opérations sur les Corps des Animaux, les Végétaux, & les Fossiles, certains effets déterminés, & distingués par des signes non équivoques.* C'est en se renfermant dans ces bornes, qu'elle sera en état de tenir tout ce qu'elle promet. Il y a dans chaque Espèce particulière d'Animal, ou de Plante, un Esprit, une Vapeur, qui n'est propre qu'à cette Espèce; & si subtile qu'elle ne se manifeste que par l'Odeur, le Goût, & quelques autres effets qui lui conviennent uniquement à elle. Sa subtilité extrême la dérobe à la vue & à l'attouchement, & elle est si volatile, que dès qu'elle est seule & detachée de tout Corps, elle s'envole dans l'air, *& se confond dans le Chaos de tous les Corps volatils.* Elle y conserve sa nature, jusqu'à ce que rapportée en terre par la neige, la pluie &c. elle y retrouve un Germe de l'espèce qui lui convient, & revienne ainsi dans un nouveau Corps y déterminer les Vertus & les Propriétés qu'il doit avoir. Les anciens Alchymistes, qui ont prétendu, & non sans beaucoup de probabilité, établir cette espèce de Métempsychose, ont appellé cette Vapeur vivifiante & déterminante, l'*Etincelle Vitale*, le *Fils du Soleil*, l'*Esprit Recteur*. Ils ont dit qu'il habitoit dans le Souphre; c'est-à-dire qu'il résidoit dans tous les Corps dans quelque Humeur huileuse, & par-là plus propre à le retenir malgré sa volatilité & sa subtilité inconcevable. Pour prouver l'existence de cet Esprit, & en même tems sa subtilité presque infinie, Mr. Boerhaave rapporte un exemple. Distillez, dit-il, de la Canelle: vous en tirerez une liqueur blanche, qui a le goût, l'odeur, & les propriétés de la Canelle, & vous trouverez au fond de cette liqueur un peu d'Huile qui possède toutes ces vertus dans un degré bien supérieur. La Canelle qui est restée après la distillation, ne paroit changée en rien ni au toucher ni à la vue: ce n'est pourtant plus de la Canelle, c'est une écorce insipide, sans odeur & sans vertu. La liqueur blanche reposée pendant un certain tems s'éclaircit, dépose de jour en jour son Huile aromatique, & perd en même tems sa force, desorte qu'elle passera enfin toute dans cette Huile, qui exposée à l'air, le parfumera d'une odeur de Canelle très forte, & enfin évaporera toute son odeur & sa vertu, sans presque perdre de son poids. Il est à remarquer que sur ce peu dont le poids diminuera, il en faut rabattre les parties huileuses qui se dissipent; desorte qu'il n'est pas possible de dire combien peu il faut de cet Esprit Recteur, pour donner à une livre de Canelle, toute l'odeur, la saveur, & la vertu qu'elle a (50).

(50) Idem p. 70–73.

Il est presque inutile de s'étendre à prouver l'Utilité de la Chymie à l'égard de la Physique, dans un Siècle où la Physique Expérimentale a repris à peu près le rang & l'autorité qui lui appartiennent. Depuis environ deux Siècles, la Médecine a été, on peut dire, envahie par les Chymistes. Ces gens, entêtés des merveilles de leur Art, & empressés à en appliquer les Théorêmes à la Médecine Théorétique & Pratique, sans l'aveu de l'Expérience, & sans la moindre attention pour l'Anatomie, ni pour l'Histoire des Maladies, ont fait presque autant de mal à cette Science, qu'ils y pouvoient faire de bien. Il n'est donc pas moins utile de déterminer de quelle manière la Chymie doit être appliquée à la Médecine, que de prouver les avantages qui peuvent résulter de cette application. Mr. Boerhaave s'attache également à l'une & à l'autre, & les règles qu'il donne ne peuvent être meilleures, puisque ce sont celles qu'il a suivies dans ses Ouvrages. La Peinture doit à la Chymie ses Couleurs les plus belles, les Vernis, l'Art d'émailler, & celui de peindre le Verre. Il seroit trop long d'entrer dans le détail des obligations que les autres Arts ont à la Chymie, & bien plus long encore d'indiquer celles qu'ils pourroient lui avoir: rien de plus curieux que ce que notre Auteur rapporte touchant l'Art de la Verrerie, celui d'imiter les Pierres précieuses, & la Metallourgie, la Guerre, la Cuisine &c. Disons seulement un mot de la *Magie Naturelle* & de l'*Alchymie*.

La *Magie*, prise dans le sens d'un Commerce avec des Esprits bons ou mauvais, a passé pour une chose réelle presque en tous tems & en tous lieux; quoiqu'il y ait encore moins de raisons pour en prouver l'existence, qu'il n'y en a pour en démontrer l'impossibilité. On ne peut sans témérité décider cette question *à priori*: il a dépendu du Souverain Créateur de borner où il lui a plu le pouvoir des Esprits qu'il a pu créer, & qui nous sont inconnus, aussi-bien que la détermination de sa volonté suprême à cet égard. Il faut donc en revenir aux preuves d'autorité & d'expérience, & il faut convenir que celles qu'on allégue pour l'affirmative, ne sont pas en état de soutenir un examen sévère. Il ne s'agit pas ici de cette Magie: celle dont la Chymie s'est pu mêler autrefois, & pourroit peut-être encore se mêler en cas de besoin, est toute naturelle, & n'est autre chose que la Connoissance secrette des propriétés merveilleuses des Corps, & l'Art d'en tirer des effets surprenans. C'étoit sans doute par le moyen de cet Art, réservé aux Souverains & aux Prêtres, & peut-être aidé de quelques tours de passe-passe, que les anciens Mages s'étoient acquis l'autorité excessive, qu'ils possédoient dans l'Orient. On ne peut nier que la Chymie, tenue en Monopole par un seul homme, ou par une Société bien policée, ne lui fournisse les moyens d'effectuer un grand nombre de choses, qui paroîtront, à ceux qui ne sont pas initiés, au dessus de tout pouvoir humain. En faut-il d'autres preuves que la Poudre à canon? les effets, plus terribles encore & plus merveilleux, de l'effervescence des Huiles fortes aromatiques avec l'Esprit de Nitre de Glauber, les Phosphores, les productions admirables des Couleurs &c.? Les Auteurs du Journal Littéraire font (51) à cette occasion une Remarque historique, qui mérite d'être rapportée. „ Pourquoi, *disent-ils*, l'Eglise dans ses beaux jours, c'est-à-
„ dire dans les Siècles où elle joignoit à une Autorité
„ presque sans bornes, la possession du peu de Sciences
„ qui se trouvoit alors en Europe, & particulièrement de
„ la Chymie, a-t-elle négligé les avantages que cet Art
„ lui offroit, pour rendre cette Autorité plus respectée &
„ plus durable? Etoit-ce délicatesse de Conscience? Mais
„ il ne paroit guères que l'on fût alors si scrupuleux en
„ fait de Fraudes pieuses. Etoit-ce pure négligence, in-
„ dolence & manque de vues, suivant le caractère que
„ Mr. de Boulainvilliers donne du Clergé de ce tems-là?
„ Etoit-ce impossibilité de concerter le secret nécessaire,
„ causée par le Schisme des Grecs, & par le goût que
„ les Arabes avoient pris pour les Sciences? Ou la dif-
„ ficulté de garder ce secret, vu le caractère ordinaire des
„ gens propres à pousser les Sciences, chez qui l'amour
„ de la gloire l'emporte souvent sur toute autre vue....?
„ Enfin est-il bien sûr que le Clergé n'ait jamais eu cette
„ vue? & certains Faits extraordinaires touchant les E-

(51) T. XIX. p. 110, 111.

L'affiduité & l'exactitude avec laquelle Mr. Boerhaave a travaillé fur ce qui regarde la Chymie, eft furtout remarquable dans les Obfervations qu'il envoya en 1733 à la Societé Royale de Londres, & en 1734

„ preuves par le Fer, par le Feu, & par l'Eau, ne donnent-ils pas lieu de croire que les Eccléfiaftiques de ce „ tems-là n'étoient pas fi coupables de négligence, qu'on „ les en accufe? Il feroit à fouhaiter que quelque Van „ Dale voulût travailler fur cette matière: elle ne fourniroit pas moins que l'Hiftoire des Oracles." Voyons ce que Mr. Boerhaave penfe de l'Alchymie & des Alchymiftes.

Les Alchymiftes ont reconnu que les Animaux & les Végétaux ne fe produifoient jamais que d'une feule & conftante manière, c'eft-à-dire, par le germe dépofé dans fa matrice propre, fomenté & nourri de la manière & pendant le tems convenable à chaque Efpèce; que tous ces Germes avoient reçu leur exiftence & leur organifation du Créateur, & que tout ce que nous appellons production à l'égard de ces deux Régnes, n'étoit que le développement fucceffif de ces Germes. Ils obfervérent de plus, que quelques Corps très fimples étoient deftitués de Germes, & qu'on n'y découvroit ni propagation ni changemens; mais qu'ils fervoient aux autres Corps, ou à les mettre en mouvement, comme le Feu; ou à leur fervir de véhicule ou de délayant, comme l'Eau; ou à leur fournir les parties folides & fermes, comme la Terre. A l'égard des Foffiles, ils ont dit, qu'à la vérité leur fimplicité & leur homogénéité excluoit toute idée de Germe organifé, mais que cependant ces Corps renfermoient une Faculté innée de s'appliquer & de préparer l'aliment propre à leur augmentation & à leur propagation. Que ces *Efprits Recteurs* ne paroiffoient pas dans les Métaux communs, qui font comme morts, & embarraffés d'enveloppes; mais que l'on pouvoit leur faire produire leurs effets merveilleux, dès qu'on favoit l'Art de rectifier & de développer les Métaux. Ils difent de plus, que la fimplicité des Métaux met cette différence entre leur production & celle des Corps organifés, que la prémière peut fe faire dans un inftant, dès qu'on fait la manière de mêler intimement, par le moyen du Feu, leur Souphre fixant, ou leur *Efprit Recteur*, avec le Mercure qui en fait la bafe. Le fécret, par lequel on peut effectuer ces merveilles, c'eft la Pierre Philofophale, qu'ils fe font vantés de poffeder, & à laquelle ils attribuent entre autres les propriétés fuivantes. Une petite quantité de cette Pierre, jettée dans un Creufet, convertit dans un inftant, en Or le plus pur, toute la partie Mercurielle du Métal qui y étoit en fufion, & fait diffiper & difparoitre tout ce qui n'étoit pas Mercure. Cette Pierre peut être perfectionnée au point que, mêlée avec de l'Or en fufion, elle convertira tout cet Or en Pierre Philofophale: plus épurée encore, elle fera le même effet fur le Mercure. Ils prétendent de plus, que leur Art leur fournit le moyen de fuppléer au manquement de la Nature, & d'épurer les Métaux imparfaits, & de les convertir en Or: car, felon eux, la Nature tend toujours à changer par le moyen du Feu le Mercure en Or pur: & les autres Métaux ne font que l'Or imparfait, que la Nature troublée dans fon Opération a manqué. Que penfer de tout cela? Certainement ces gens ont joint une grande pénétration à un travail infatigable, & la Phyfique leur eft plus redevable qu'à qui que ce foit. Perfonne n'a mieux qu'eux approfondi la Nature & les Propriétés des Corps, & ne nous en a donné une connoiffance plus claire & plus exacte. „ Par-tout où je les entends, *dit Mr. Boerhaave*, je les trouve très exacts & „ très véritables: pourquoi les accuferois-je de fauffeté, „ lorfque la crainte de révéler des fecrets, dont on pourroit abufer, les a portés à écrire d'une manière énigmatique & inintelligible pour moi? Ils n'ont pas prétendu „ révéler leur Art; ils n'ont voulu que nous mettre fur „ les voies, & nous préferver de l'erreur." Cependant, ajoute notre Auteur, il eft certain que les Opinions des Alchymiftes ont des difficultés confidérables. Quelle raifon y a-t-il de croire que l'Or foit plus parfait en foi que les autres Métaux? Et fuppofé même que cela foit; de l'aveu de tous les Adeptes, la gravité fpécifique eft de tous les caractères, celui qui détermine le mieux la nature des Métaux: pourquoi veulent-ils donc que le Plomb foit moins approchant de l'Or que l'Argent, qui eft beaucoup plus léger? Enfin il eft très poffible que les Adeptes, animés & enorgueillis par les belles découvertes qu'ils avoient faites, fe foient trop abandonnés à leurs efpérances, & aient avancé comme Faits, ce qu'ils regardoient non feulement comme poffible, mais comme des conféquences néceffaires de ce qu'ils favoient déja. Nous avons une efpèce d'aveu, que le defefpoir du fuccès a arraché à Alexandre Suchtenius, Difciple très zélé de Paracelfe, Alchymifte de réputation. Il convient à la fin de fon Traité de l'Antimoine, que la mort a arrêté les plus grands Alchymiftes, avant qu'ils fuffent parvenus au but de leurs efpérances. Si les Adeptes nous ont trompés à cet égard, on peut les comparer à ce Père mourant, qui, pour porter fes Enfans à travailler, leur dit qu'il y avoit un Tréfor enfoui dans le champ qu'il leur laiffoit. Ils n'y trouvérent point de Tréfor; mais le Champ bien fouillé & bien retourné en devint plus fertile, & les récompenfa de leur travail.

Après avoir traité des Objets fur lefquels la Chymie s'exerce, & du but qu'elle fe propofe dans fes Opérations, Mr. Boerhaave paffe (52) aux *Inftrumens* que cet Art employe pour les produire. Ce terme, dans le fens où il eft pris ici, fignifie en général, *tout Corps qu'on applique à l'Objet propofé, pour y produire un changement déterminé & prefcrit par l'Art.* Les Inftrumens de la Chymie fe réduifent à ces fix Efpèces. 1. Le *Feu*. 2. L'*Eau*. 3. L'*Air*. 4. La *Terre*. 5. Les *Diffolvans*, appellés *Menftrues* par les Chymiftes. 6. Les *Vaiffeaux* & les *Outils*.

Rien n'eft plus commun que le *Feu*, & rien n'eft peut-être plus inconnu & plus inexplicable. Il feroit difficile d'affigner un effet phyfique, dont il ne foit pas caufe participante: & fon incompréhenfible fubtilité le dérobe à nos recherches. En travaillant à découvrir les propriétés de cet Etre merveilleux, il eft néceffaire plus que jamais de fe défier des Hypothéfes, & de s'aftreindre à la méthode la plus févère des Géomètres, fi l'on ne veut fe précipiter dans des abîmes d'erreur & d'incertitude. Point de Conclufions, qui ne fuivent évidemment d'Expériences claires. La prémière démarche à faire, c'eft de s'affurer d'un Signe non équivoque de la préfence du Feu. Il faut 1. Que ce Signe accompagne toujours le Feu. 2. Qu'il ne fe trouve qu'où celui-ci eft. 3. Enfin qu'il marque clairement à nos fens les degrés d'augmentation & de diminution du Feu. Il eft clair que ce Signe doit être quelqu'un des Effets que tout le monde reconnoit être caufés par le Feu feul. Ces Effets peuvent fe rapporter à ces cinq Efpèces: la *Chaleur*, la *Lumière*, les *Couleurs*, l'*Expanfion* ou la *Raréfaction* des Corps folides ou liquides, la *Combuftion*, la *Fufion* &c. De ces Effets, il n'y a que le quatrième où l'on puiffe chercher le Signe caractériftique du Feu. Ici notre Auteur defcend dans un détail très curieux d'Expériences, de Déductions & de Queftions, où il eft impoffible de le fuivre. Le Feu eft par-tout fans exception, & abandonné à lui-même il fe répand indifféremment par-tout; c'eft-à-dire qu'il fe diftribue également à tous les Corps pofés dans les mêmes diftances. C'eft ce que Mr. Boerhaave prétend prouver par cette Expérience. Dans une Chambre où nulle caufe particulière ne peut déterminer le Feu à un endroit plutôt qu'à l'autre, appliquez un bon Thermomètre à quelque Corps que ce foit, depuis l'Or, le plus denfe de tous, jufqu'au Vuide de Torricelli, qui, s'il n'eft pas parfait, contient au moins le plus raréfié de tous les Corps: votre Thermomètre reftera toujours à la même hauteur. Il y a plufieurs moyens de déterminer le Feu & de le raffembler dans un endroit. 1. Par la Collifion, 2. par le Frottement des Corps durs. 3. En déterminant le mouvement des parties du Feu en lignes parallèles. C'eft l'Effet propre du Soleil; 4. qu'on peut augmenter exceffivement par la Dioptrique & la Catoptrique, en rendant convergens ces Rayons que le Soleil ne fait que parallèles. On trouve ici fur ces différentes manières de raffembler le Feu, les Expériences les plus curieufes, & des Raifonnemens très exacts fur la Nature, la Mefure, les Effets du Feu; & l'Explication d'un grand nombre des Phénomènes les plus furprenans, & fouvent des plus communs. Mr. Boerhaave n'oublie pas la Gravité du Feu: après avoir rapporté les Expériences de Boyle & de Homberg, il indique les difficultés à quoi elles font fujettes, particulièrement celles que Mrs. du Hamel & Bouldue y ont trouvées, & y oppofe une Expérience plus directe & plus concluante que toutes les autres: c'eft qu'un morceau de Fer rouge ne gagne ni ne perd rien de fon poids, ni en rougiffant, ni en fe refroidiffant; ce qui le fait pancher à croire que le Feu n'a aucune pefanteur.

Jufques ici il ne s'agit que du Feu Elémentaire, peu connu que des Philofophes: paffons au Feu commun, dont le Vulgaire croit avoir des Idées plus diftinctes, parce que fon ufage familier de changer la Nature des Corps combuftibles, en rend les Effets plus fenfibles & plus frappans. L'Application du Feu à ces matières combuftibles eft la cinquième & la plus commune manière de raffembler le Feu dans un lieu. En brulant quelque végétable que ce foit, on remarque facilement qu'il fe fépare en plufieurs parties; les unes qui fe diffipent & fe perdent abfolument, du moins par rapport à nos fens; les autres, que l'action du Feu éleve en forme de Fumée ou de Suye; & celles enfin qui reftent fur le foyer en forme de cendres, ou de *féces*. Il paroit d'abord que ce n'eft que dans la prémière de ces trois efpèces, qu'on doit chercher ce qui fert proprement d'Aliment au Feu. Par une recherche très exacte, Mr. Boerhaave détermine l'Alcohol & les Huiles pour être les matières propres de cet Aliment. L'Alcohol très pur brule fans fumée, fans fuye, fans laiffer de cendres ni de *féces*; tout ce que les Expériences les plus exactes ont pu y découvrir d'incombuftible, c'eft une liqueur, qui s'exhale de la flamme de l'Alcohol, & qui fe réfout en une quantité très confidérable d'Eau très pure: d'où notre Auteur conjecture, que ce qui eft proprement combuftible dans cet Efprit, en eft une partie d'une petiteffe inconcevable; & il propofe à ce fujet cette queftion, à laquelle on ne trouvera apparemment de longtems de réponfe décifive: *Cette partie combuftible n'eft-elle pas l'Efprit Recteur des Alchymiftes, qui uni intimement à une quantité d'Eau, la fait être Alcohol?* Les Huiles en brulant ne fe confument pas d'une manière auffi pure que l'Alcohol; cependant plus elles font purifiées, & plus elles approchent de cet Efprit dans leur manière de fe confumer par

le

(52) *Elem. Chemiae* T. I. p. 124. & fuiv.

1734 à l'Académie Royale des Sciences à Paris, & qu'on trouve dans les Mémoires de ces deux illustres Corps. On y voit avec quelle méthode exacte, rigide, scrupuleuse, il a fait ses Opérations Chymiques.

le Feu. Peut-être que si on avoit l'art de les purifier au point de les réduire en vrais Esprits, c'est-à-dire de les rendre capables de se bien mêler avec l'Eau, elles se consumeroient aussi parfaitement & aussi purement que l'Alcohol. C'est à quoi l'Analogie paroît conduire. Tout Corps n'est donc combustible, qu'entant qu'il est composé d'Alcohol ou d'Huiles; mais plus les parties inflammables sont embarrassées de parties incombustibles, plus le composé est propre à former un Feu véhément & durable. L'Auteur entre ici dans le détail des différens Corps combustibles, & des différences qui naissent dans leur maniére de brûler, par le poids de l'Atmosphère, l'action des Vents &c. Il y a encore d'autres maniéres de rassembler le Feu dans quelque endroit, plus particulières & plus Chymiques. Tels sont certains mélanges de Corps froids, qui acquièrent un degré de chaleur dans le moment même qu'on les mêle; tels sont les Phosphores &c. (53).
(53) Idem p. 184. &c.
De tout ce que vient de dire notre Auteur, il conclud (54) que le Feu est un Corps: 1. Parce qu'il est étendu; en voici la preuve. Soit un Globe d'argent, solide, fort chaud, suspendu à un fil; qu'on le plonge très lentement dans l'Eau froide; le Feu se communiquera de ce Globe à l'Eau, en s'étendant insensiblement, & successivement, des parties de l'Eau les plus voisines du Globe, aux plus éloignées. 2. Parce qu'il est capable de mouvement & de repos. 3. Parce qu'il résiste aux Corps, c'est-à-dire, qu'il est impénétrable. Entre plusieurs Expériences qui paroissent le prouver très clairement, voici peut-être la plus décisive. C'est que le Foyer du Verre de Tschirnhaus, dirigé sur l'aiguille d'un Compas de Mer, la fait tourner sur son pivot. Cela peut-il se faire sans Choc, & le Choc ne suppose-t-il pas l'impénétrabilité de part & d'autre? Les particules du Feu doivent être d'une petitesse totalement inconcevable, très solides, & d'une superficie très polie. Sans ces propriétés, ce Feu, qu'on peut regarder comme la Cause universelle de tous les changemens qui arrivent aux Corps, quant à leur structure interne, ne pourroit être aussi immuable que toutes les Expériences nous portent à le croire. Avant Newton, on n'avoit pas même soupçonné la moindre diversité entre les différens rayons de Lumière; & malgré ses admirables découvertes sur les Couleurs, on reste encore fondé à dire que les Particules du Feu sont d'une plus grande Homogénéité, que celles de quelque Corps que ce soit. Leurs autres Propriétés sont d'être dans un mouvement continuel & très grand, toujours les mêmes, sans génération, sans corruption, & de n'être sujettes à d'autres changemens que d'être en plus grande ou en moindre quantité dans un même lieu, ou d'y être d'une manière plus obscure ou plus manifeste. Enfin notre Auteur passe aux diverses Propriétés du Feu artificiel appliqué aux Usages Chymiques, par rapport aux alimens dont on l'entretient, aux différens objets auxquels on l'applique, à ses différens degrés &c.
(54) Idem p. 316. &c.

(55) Idem p. 425. & suiv.
L'*Air* (55) n'est peut-être pas dans la Nature d'un usage moins étendu que le Feu, & possède par malheur presque aussi-bien que ce dernier, l'art de se dérober à la curiosité & aux recherches des Philosophes. Ils ne se sont cependant pas rebutés, & s'ils sont encore loin de leur but à cet égard, les progrès surprenans qu'ils ont faits dans cette étude depuis environ un Siécle qu'elle a commencé à devenir sérieuse, prouvent bien qu'ils n'y ont pas perdu leurs peines & leur tems. Mr. Boerhaave nous donne le résultat des principales découvertes que ces Grands-Hommes ont faites. L'Air est un Fluide dont les Particules sont d'une petitesse extrême, quoique moindre que celle des Particules du Feu; ces Particules résistent peu à leur séparation; cependant on ne peut s'empêcher de reconnoître quelque espèce d'attraction entre elles. Il paroît de plus, que lorsqu'elles sont séparées les unes des autres, elles ont une grande disposition à s'insinuer dans les autres Liquides qui ne sont pas imprégnés d'Air, & de s'unir intimement avec les parties de ces Fluides. La *gravité* de l'Air, quand on le considère en général comme composant l'Atmosphère qui nous environne, est très facile à prouver, aussi-bien que son *élasticité*; propriété particulière, qui le distingue de tous les autres Fluides connus, & qu'on n'a pu trouver jusqu'à présent aucun moyen de lui faire perdre, non plus que sa Fluidité. Après avoir examiné les différens effets du Froid & du Chaud sur l'Air par rapport à sa Densité & à son Elasticité, Mr. Boerhaave examine la composition de cet Air commun, dont il est question jusqu'à présent, & il trouve qu'il est proprement un *Chaos universel*, un composé de presque toutes les différentes espèces des trois Régnes, & des autres Elémens. Qui doute qu'il ne soit plein de Feu, d'*Eau*, de toutes les différentes parties des Végétaux, des Animaux & des Fossiles, qui de leur nature sont volatiles, ou qui peuvent le devenir par l'Art? Celles mêmes qui paroissent les plus fixes y flottent souvent, & en grande quantité, & pendant un tems considérable. Il est inutile de citer d'autres exemples que celui de la Terre que l'on trouve dans la Suye de Cheminée, le Sable dont les grands Vents emportent des tourbillons, les Métaux même rendus volatils par diverses Opérations &c. On peut conjecturer de-là une infinité de différences, qui peuvent & doivent se trouver dans l'Air, suivant que quelque espèce de Corps que ce soit y prédomine: mais ce qu'on n'avoit garde de deviner, avant que l'Expérience l'eût appris, & ce qu'on n'a encore pu expliquer, c'est son utilité nécessaire à la vie des Animaux & des Végétaux. Examinons à présent ce qui dans cet Air commun est proprement l'Air; c'est-à-dire, ce qui donne, à ce Fluide, qui compose notre Athmosphère, la propriété d'être élastique. Cet Air commun est rempli d'Eau, & d'une quantité considérable d'autres Corps de toute espèce, qu'on peut hardiment supposer, l'un portant l'autre, d'une gravité spécifique égale à celle de l'Eau. Or ni l'Eau, ni tous ces autres Corps, tant qu'ils composent un Fluide, ne sont pas élastiques. Si donc on ôtoit de quelque quantité d'Air commun que ce soit, l'Eau, les Exhalaisons, la Poussière fine, en un mot tous les Corps que nous venons de dire qui y flottent, & qui sont assez pesans, quelle pesanteur auroit cette substance qu'on peut appeller Air élastique proprement dit? L'Eau est 850 fois plus pesante que l'Air commun: si la 850e. partie de l'Air commun étoit de l'Eau, ou quelque autre Corps aussi pesant que l'Eau, il se trouveroit que la pesanteur de l'Air élastique proprement dit seroit 0; c'est-à-dire que l'Air proprement dit ne seroit point pesant, & que tout le poids de l'Athmosphère ne viendroit que des autres Corps qui y flottent. Il s'ensuivroit encore de cette Hypothèse très possible, que l'Air commun ne pourroit jamais être comprimé par quelque cause que ce soit, jusqu'à occuper moins que le $\frac{1}{850}$ de l'espace qu'il occupe, puisque ce $\frac{1}{850}$ seroit justement l'espace nécessaire aux Corps autres que l'Air élastique, qui ne sont ni élastiques ni compressibles: Restriction à mettre à la Régle générale de la compression de l'Air. Les Expériences de Florence, & celles de Mr. Halley, s'accordent à établir qu'on ne peut comprimer l'Air plus de 800 fois plus qu'il ne l'est dans son état naturel, ce qui s'accorde parfaitement avec l'Hypothèse que nous venons de rapporter. Voici donc le second Corps dont Mr. Boerhaave révoque la gravité en doute. A toutes les belles Expériences de Mariotte sur l'Air, notre Auteur en ajoute plusieurs qui ne sont ni moins curieuses, ni moins instructives, singulièrement celles qui regardent les Effervescences dans le Vuide. Toutes lui donnent occasion d'en déduire grand nombre de Corollaires touchant les Propriétés de l'Air, & d'en faire suivant sa méthode ordinaire des applications également justes & utiles à la Physique, à la Chymie, & à la Médecine. Par exemple, il trouve occasion de réfuter mille belles choses qui ont été dites, & par de très habiles gens même, sur les effets que l'Air renfermé dans les Liquides du Corps humain, y produit par son élasticité. Qu'il me soit permis d'en citer ici un exemple. Il s'agit de ce qu'on appelle dans les Suisses, *Maladie du Pays*, dont Mr. Jean-Jaques Scheuchzer donne la raison suivante (56). Les Suisses habitent les montagnes les plus hautes de l'Europe. L'Air qu'ils respirent est donc le plus (56) *De Bononiensi Scient. & Art. Instit. &c. Comment.* p. 25. 307. Bonon. 1731. in-4.
pur, le plus rare, le moins élastique. Selon les Observations de Mr. Scheuchzer, la différence va à un tiers. Le sang & les fluides du Corps sont remplis d'un Air, qui fait équilibre à l'Air extérieur, & qui doit par conséquent être à peu près de la même densité, & avoir le même ressort. Mais quand ces gens passent dans des Pays plus bas, cet Air intérieur ne peut plus résister à l'Air du dehors. Celui-ci comprime les Vaisseaux les plus tendres, interrompt le cours du Sang, & cause par-là tous les accidens de la maladie dont il s'agit. Ainsi l'on a observé, que les Animaux renfermés dans un Vase où l'Air est condensé, y meurent bientôt, avec des symptomes assez semblables à ceux que l'on remarque dans un Suisse atteint de la maladie du Pays. Mr. Scheuchzer croit qu'on doit expliquer par le même principe la mort presque infaillible des Baleines, qui des Mers du Nord sont jettées sur les Côtes de France ou d'Angleterre. Cette Explication de la maladie indique les remédes propres à la guérir. Il faut, ou diminuer la force de l'Air extérieur, en transportant le malade sur de hautes Tours, ou au sommet des Montagnes: ou bien il faut augmenter le ressort & la densité de l'Air du dedans, par le moyen des alimens qu'on fait produire beaucoup d'air. Mais si nous suivons les idées de Mr. Boerhaave, tout cela n'est qu'une belle Hypothèse, qui n'a rien de solide. L'Air uni & renfermé dans les Liquides, n'y agit point entant qu'Air, c'est-à-dire, entant que Fluide élastique; & pour le dégager de ces Fluides, & lui rendre son Elasticité, il faut ou le Vuide, qui ne se trouve jamais dans aucun endroit de notre Corps, ou une Chaleur beaucoup plus grande que celle de la plus forte Fiévre. Mr. Boerhaave examine selon la même méthode l'Eau & la Terre; mais il n'est pas possible de le suivre dans tout ce qu'il dit là-dessus. Nous nous bornerons à rapporter ce qu'il dit sur deux Questions importantes.

La première (57) est, de savoir s'il est possible de convertir l'Eau en Terre. Boyle a avancé, qu'une Once (57) Idem p. 617.
d'Eau distillée deux-cens fois avec toutes les attentions nécessaires, a produit six Drachmes de Terre. Sur quoi Mr. Boerhaave remarque, après avoir eu la résolution d'entreprendre la même Expérience, qu'il est impossible, quelque soin qu'on prenne, d'empêcher toute l'Eau de se dissiper dans ces nombreuses distillations, vu la quantité assez re-

miques. On sent qu'il a fallu beaucoup d'industrie & de patience pour y réussir ; que Mr. Boer-
haave

remarquable qui s'en dissipe inévitablement à chaque fois: qu'à chaque fois qu'on répète la distillation, on ne peut empêcher l'Air commun de s'insinuer dans les Vaisseaux où on la fait, & d'y porter avec soi toute la poussière qui y flotte, sur-tout dans un Laboratoire ; enfin il est d'autant plus facile de révoquer cette Opération en doute, que Boyle ne la rapporte que sur la foi d'autrui.

La seconde Question est, s'il est vrai, comme bien des Chymistes modernes le prétendent, que la Terre entre dans la composition des Métaux, & en soit même la base. Plusieurs Expériences très belles que notre Auteur a faites, & qu'il rapporte, le mettent en droit de décider que cette Opinion n'est nullement fondée.

(58) Idem p. 669.

Mr. Boerhaave vient ensuite (58) à ce qui regarde les *Menstrues*. Nous ne le suivrons point dans ce qu'il dit sur cette matière, quelque curieux qu'en soit le détail; nous craignons d'allonger trop cet Article. Nous nous contenterons de dire, qu'à l'égard du Menstrue universel, ou du fameux *Alcahest* de Paracelse & de van Helmont, notre Auteur en agit (59), comme il a fait pour la Pierre Philosophale & le Remède universel. Il rassemble avec soin tout ce qu'on trouve touchant l'Alcahest dans ces deux Auteurs, & après avoir rapporté quelques raisons qu'il a de douter que ni l'un ni l'autre aient jamais possédé ce secret merveilleux, il se contente d'en conclurre, qu'on ne se repentira jamais du tems ni du travail qu'on employera à tourner de toutes les façons le Mercure & le Sel Marin, qui, suivant ces Adeptes, sont les Sujets dont on doit tirer l'Alcahest.

(59) Idem p. 848.

Enfin la matière des Vaisseaux & des Outils de la Chymie, qui termine le premier Volume des Elémens de Chymie, y est traitée avec toute l'attention nécessaire à des Détails dont dépendent souvent, non seulement le succès des Opérations & la valeur des Matériaux, mais la Santé ou la Vie de l'Artiste & des Assistans.

OPERATIONS *de la Chymie.*

(60) *Journ. Historiq. de la Rep. des Lettr.* T. I. Part. I. p. 73. 74.

La *troisième Partie* des *Elemens de Chymie*, qui fait la matière du second Tome, comprend les *Opérations de la Chymie*. Rien ne fait plus de peine (60), lorsqu'on lit les Traités de Chymie, que le grand nombre d'Expériences, que l'on y trouve rassemblées sans ordre, & sans Principes auxquels on puisse rapporter les Faits, & d'où l'on puisse tirer quelque Explication satisfaisante. Cette raison a obligé Mr. Boerhaave à chercher la Méthode, qu'il a suivie dans tout ce Cours d'Opérations. Comme il n'y a point d'Auteur qui soit entré dans un détail aussi exact des Précautions que l'on doit prendre, & des Règles que l'on doit suivre pour faire les Opérations avec fruit, nous rapporterons en abrégé ce que Mr. Boerhaave dit sur ce sujet. 1. Il faut bien prendre garde à ne point multiplier le nombre d'Expériences sans nécessité. Lorsqu'une fois on a enseigné la manière dont on distille les Eaux des Plantes aromatiques, & qu'on l'a fait voir par quelque exemple, qu'est-il nécessaire d'en rapporter d'autres ? Lorsqu'on sait de quelle manière on distille l'Eau de Romarin, peut-on ignorer comment on distille celle de Marjolaine, de Lavande ou de Rue ? 2. Mais lorsqu'il arrive que par différentes Méthodes l'on tire d'une Plante les mêmes Principes, en ce cas il est nécessaire de faire voir ce que chacune de ces différentes Méthodes a de particulier. Il ne suffit point, par exemple, que l'on fasse voir à un apprentif Artiste de quelle manière l'on tire du Sel Alcali en brulant la Plante ; il faut aussi qu'il sache, que l'on peut tirer un Sel semblable de certaines Plantes par la Distillation, & par la Putréfaction. 3. Il faut suivre la Méthode des Mathématiciens, & avoir soin que ce qui est nécessaire à l'intelligence ou à la preuve d'une Proposition, la précède toujours; & que ce qui suit soit lié avec ce qui précède, comme une Conséquence l'est avec son Principe.

L'Auteur commence ses Opérations par l'examen des Végétaux ; & cela parce que l'on ne peut connoître la nature des Animaux, que l'on ne connoisse auparavant celle des Végétaux dont ils tirent leur nourriture, immédiatement ou non. D'ailleurs les Végétaux sont composés de parties fort simples, & il est plus facile d'en faire l'Analyse, que des Corps des deux autres Règnes. Pour mettre de l'ordre dans l'arrangement des Opérations, voici les Caractères que doit avoir celle par où l'on doit commencer. 1. Elle doit être facile. 2. Elle doit être très simple ; ensorte que l'on ne soit point obligé de se servir de plusieurs Opérations différentes, ni de beaucoup de sortes d'instrument. 3. Elle ne doit altérer que le moins qu'il est possible le Sujet que l'on examine ; ensorte qu'on le conserve autant qu'on le peut dans son état naturel. 4. On doit tâcher de séparer par cette première Opération les Parties telles qu'elles sont naturellement dans le Sujet, sans qu'elles soient altérées, desorte que ces Parties, étant rejointes avec leur Sujet, recomposent le même Corps, tel qu'il étoit avant l'Opération. Quelque évidentes & claires que soient ces Règles, l'honneur de les introduire dans la Chymie étoit réservé à Mr. Boerhaave. Il n'est pas possible que l'on se fasse une idée juste de la manière dont on doit faire l'Analyse des *Végétaux*, à moins que l'on n'ait premièrement une idée de leur *Structure*.

Tous les *Végétaux* sont composés de Parties solides, & de Parties fluides. Les solides sont des Vaisseaux, ou des Parties qui ont été formées par la concrétion des Vaisseaux. Les Plantes en ont de différentes sortes, qui toutes ont leurs usages particuliers. Toute la superficie de la Plante est parsemée de Vaisseaux, qui ont leurs orifices ouverts à l'extérieur, & qui hument les liqueurs les plus subtiles, qui y sont portées. On trouve sur-tout ces Vaisseaux dans la Racine. Ces orifices se dilatent, lorsque l'air est humide & chaud, & que la terre est échauffée & arrosée. Au contraire, lorsque l'air est sec & froid, ces orifices se resserrent: & c'est pourquoi ceux qui sont cachés dans la terre sont plus ouverts, & reçoivent plus d'humidité, que ceux qui sont exposés à l'air ; & ils le sont aussi plus en Eté, qu'en Automne ou en Hiver. On peut les comparer aux Veines lactées, & aux Vaisseaux absorbans du Corps humain. Ce sont eux qui fournissent aux Plantes la matière de leur nourriture & de leur croissement. Les Plantes ont aussi une espèce de Conduits, par lesquels l'air s'insinue & passe jusqu'aux parties les plus intimes de la Plante. Cet air, venant à être raréfié par la Chaleur, comprime les tuyaux de la Plante, & sert au mouvement des liqueurs qui y sont contenues. Durant la nuit, cet air, que le Soleil avoit raréfié, venant à se condenser, les liqueurs entrent mieux dans les Plantes, mais s'y meuvent moins ; ensorte que la circulation des liqueurs y est moindre pendant la nuit, que pendant le jour. Un autre Principe de mouvement dans les Liqueurs des Plantes, c'est l'Elasticité des Fibres de leurs Vaisseaux : la chaleur les dilate, le froid les resserre ; & par le changement continuel de froid & de chaud qu'il y a à chaque moment dans l'Air, ces Vaisseaux sont dans un mouvement alternatif de contraction & de dilatation, ce qui fait que ces liqueurs sont mues continuellement, & transportées d'un endroit dans un autre. On demande, si l'on peut supposer des Valvules dans ces Vaisseaux ? Ce que l'on sait de certain, c'est que jusques à présent on n'en a point découvert encore, & que le sommet d'une Plante, mis au lieu où étoit la racine, y prend très bien sa nourriture, & fournit à la Plante les sucs dont elle a besoin ; ce qui ne pourroit se faire, s'il y avoit des Valvules. On trouve en troisième lieu, des Vaisseaux, qui altèrent la nature des sucs qu'ils ont reçus. Ce changement devient plus sensible, & ces liqueurs approchent plus de la nature de celle qui est particulière à cette Plante, à proportion qu'elles passent par un plus grand nombre de Vaisseaux, & qu'elles sont exposées plus longtems à leur action. En quatrième lieu on remarque, qu'à côté des Vaisseaux dont nous venons de parler, il y en a d'autres qui reçoivent ce suc particulier : & que c'est dans ces conduits que cette liqueur se perfectionne, & approche de plus en plus de la nature du suc particulier de la Plante. On trouve, par exemple, dans l'Aloé des conduits dans lesquels est cette liqueur amère, qui est particulière à cette Plante : d'autres Vaisseaux servent de réservoirs à ce suc, & d'autres enfin lui servent de conduits excrétoires. Tous ces différens Vaisseaux contiennent donc des sucs différens les uns des autres, non seulement par rapport à leur consistence, mais aussi par rapport à l'odeur, la couleur, le goût, les vertus bonnes ou mauvaises ; mais cette variété se remarque aussi dans toutes les différentes parties de chaque Plante. On trouve, par exemple, dans certaine partie de l'Aloé une liqueur mielleuse, & dans d'autres un suc très amer : on remarque cette différence des sucs dans la racine, dans la fleur, dans le fruit, dans les semences, dans les feuilles, dans l'écorce, & dans le bois. 1. Le suc que la Plante reçoit au Printems par les Vaisseaux absorbans dont nous avons parlé, & qui est tel encore qu'il étoit dans le sein de la terre ; est clair & acide, comme cela se remarque lorsqu'on coupe dans cette saison quelque Plante, ou quelque branche d'Arbre, & sur-tout lorsque la Vigne pleure. 2. Il sort des feuilles, qui peuvent être comparées aux Poumons par l'usage qu'elles ont, une liqueur mielleuse, qui s'attache à leur superficie. On y trouve aussi de la Cire, de la Manne, & de la Terebenthine. Tous ces sucs paroissent être particuliers aux feuilles. 3. On trouve dans les fleurs cet Esprit, qui produit l'odeur des Plantes, & le véritable Miel, qui transude du fond des fleurs, & que les abeilles recueillent. On y trouve aussi de la Cire, comme dans les feuilles. 4. Le suc que l'on trouve dans les semences est de deux espèces : une huile épaisse, gluante, qui semble n'avoir d'autre usage que de conserver la semence, & de retenir l'huile ou l'esprit essentiel de la Plante, qui sans ce lien s'échapperoit facilement. C'est ce dernier qui paroit animer la Plante, qui lui imprime ce caractère particulier, & lui donne ce goût & cette couleur qui lui sont propres. 5. On trouve encore une autre espèce d'huile qui coule par des Vaisseaux particuliers entre les fibres de la Plante, & qui sert à les tenir flexibles. Par la chaleur & la longueur du tems, elle se change souvent en baume & en résine. 6. L'Ecorce est, par rapport aux Plantes, ce que la Membrane adipeuse est à l'égard des Animaux. Il y a dans cette partie des réservoirs, dans lesquels s'amasse en Automne l'huile de la Plante, qui a été préparée par la chaleur de l'Eté ; elle s'y fixe & s'y congèle par le froid ; & elle défend la Plante en Hiver contre les rigueurs de la saison. Il y a dans cette Huile un Esprit acide, qui la préserve contre la pourriture. La vertu de plusieurs Plantes réside dans cette huile : celle de la Canelle, du Sassa-

fras,

haave a ſuivi lui-même exactement les précautions & les régles qu'il a preſcrites pour procéder aux Expériences avec ſuccès; & que peut-être on ne les a jamais pouſſées plus loin que notre illuſtre Auteur.

fras, & du Quinquina, ne vient que de leur Ecorce. On trouve donc cette huile en plus grande abondance dans les Plantes en Hiver, qu'au Printems & en Eté. Dans cette derniére ſaiſon, les Plantes abondent en d'autres principes, qui ſe mêlent avec cette huile, & la font paroître toute autre qu'elle n'eſt en Hiver. Cette huile, qui naturellement eſt liquide dans l'écorce, change de nom à meſure qu'elle s'épaiſſit par la chaleur, & par le ſéjour qu'elle fait dans cette partie. On l'appelle *Baume*, lorſqu'elle a perdu ſes parties les plus liquides, & qu'elle a acquis une conſiſtence un peu épaiſſe; *Demi-Réſine*, lorſqu'elle a été encore plus cuite par le Soleil, & qu'elle eſt devenue plus épaiſſe. Enfin, elle ſe change en *Réſine*, lorſqu'elle eſt privée de ſon eſprit acide: alors elle ſe conſume entiérement dans le feu, elle s'y liquéfie, elle ne peut ſe joindre à l'Eau, elle ſe durcit au froid, & elle devient un Corps friable. Lorſque cette Réſine ſe durcit encore davantage par un plus grand degré de chaleur, & qu'elle devient ſi dure qu'elle brille comme du verre, elle ſe nomme *Colophone*. Il découle de l'écorce une autre eſpéce de liqueur, qu'on nomme *Gomme*, qui eſt un ſuc épais, viſqueux, qui ſe liquéfie au feu, qui s'enflamme, qui ne s'endurcit point au froid, à moins qu'il ne ſoit exceſſif, & qui ſe diſſout tout entier dans l'Eau. C'eſt lui qui enduit les bourgeons des Plantes, comme d'un Vernis, pour les garantir & les préſerver. La Gomme ſe mêle ſouvent dans les Plantes umbelliféres avec la Réſine: ce Compoſé demande alors deux Diſſolvans différens: l'Eau diſſout la Gomme, l'Huile la Réſine. Enfin, l'on trouve dans les Plantes ce ſuc qui leur eſt tout à fait particulier, & pour la production duquel ſe font tous ces changemens dans les liqueurs. C'eſt lui qui contient, comme nous l'avons dit, les vertus qui ſont propres à la Plante où il a été produit. L'on voit par tout ce que nous venons de dire, 1. Combien il eſt néceſſaire que l'on ait une idée claire & diſtincte de la ſtructure & de la nature des parties des Végétaux, avant que l'on en faſſe l'Analyſe; combien il peut naître de confuſion, ſi on ne la fait point avec ordre. Il y a des parties que l'on peut ſéparer facilement & par un petit degré de chaleur, ſans qu'elles ſoient preſque altérées, & à peu près telles, qu'elles ſont naturellement dans la Plante: d'autres au contraire, qui ſont plus difficiles à ſéparer, demandent un plus grand degré de chaleur, & ne le peuvent être, qu'elles ne ſoient plus ou moins altérées. 2. Puiſque l'on trouve tant de différence dans les ſucs d'une même Plante, l'on conçoit bien qu'il doit y en avoir auſſi beaucoup dans la maniére dont on en fait l'Analyſe. Nous avons vu que ces liqueurs varioient, ſuivant la différence des parties où on les trouve. 3. Il faut de plus faire attention, que non ſeulement on trouve que les Végétaux différent beaucoup entre eux par la couleur, mais même que les différentes parties d'une même Plante différent entre elles à cet égard. Quelle variété ne trouve-t-on pas dans les feuilles & les fleurs des Pommes, des Ceriſes, des Fraiſes? On trouve cette même diverſité dans les ſucs d'une même Plante, ſuivant la maniére dont on les ſépare. Le ſuc que l'on tire du Pavot par inciſion, eſt blanc & laiteux; celui que l'on tire par expreſſion, eſt brun & verdâtre. 4. Quelle différence ne remarque-t-on point encore par rapport à l'odeur dans chaque Plante, ou dans ſes différentes parties? Les fleurs ſeules du Jaſmin, par exemple, ſont odoriférantes, toutes les autres parties de cette Plante ſont ſans odeur. Dans le Citronnier, l'écorce, le ſuc, la feuille, la fleur, le bois, ont chacune une odeur différente. 5. Il n'y a pas moins de différence dans les Plantes, à l'égard du goût, qu'à l'égard des autres qualités. Cette diverſité eſt ſi grande, qu'entre le grand nombre de Plantes que nous connoiſſons, il n'y en a pas deux qui aient le même goût; & chaque partie de la Plante a encore ſon goût particulier. 6. La diverſité des Saiſons, & de l'Age, met encore une variété infinie entre toutes les qualités dont nous venons de parler. On doit auſſi avoir égard à la qualité du terrein, où elles ont été produites. Quelle différence ne trouve-t-on point entre celles qui viennent ſur les montagnes, ou celles qui croiſſent dans les marais? 7. Il faut auſſi faire attention, qu'au Printems, lorſque les Plantes commencent à pouſſer & à croître, elles abondent en liqueur aqueuſe & ſaline; & lorſqu'elles ont été expoſées pendant l'Eté à l'ardeur du Soleil, elles n'ont plus ces mêmes principes, mais elles ſont remplies de matiéres graſſes & huileuſes. 8. Enfin, il faut ajouter, que quelque exactement que l'on faſſe les Opérations de Chymie, il eſt preſque impoſſible de pouvoir tirer des Plantes les principes tels qu'ils y ſont naturellement, & ſans qu'ils ſoient plus ou moins altérés. Par les Opérations il ſe produit même aſſez ſouvent de nouveaux Etres, qui n'exiſtoient point auparavant dans la Nature. Sans toutes ces attentions, l'on court riſque de prendre continuellement le change, & de donner dans une infinité d'Erreurs.

Mr. Boerhaave parle enſuite de la maniére dont il avoit coutume d'enſeigner la Chymie, & c'eſt à peu près la même ſuivant laquelle il nous donne ſes Opérations. I. Il expoſoit à la vue de ſes Auditeurs le Sujet dont il vouloit faire l'Analyſe, afin qu'ils puſſent l'examiner avant qu'il fût changé ou altéré par les Opérations. II. Il décrivoit exactement & en détail l'Opération qu'il faiſoit en leur préſence, & les Inſtrumens dont il ſe ſervoit pour chaque Opération particuliére. III. Il examinoit enſuite les Effets que cette Opération avoit produits ſur ce Sujet. IV. Il faiſoit voir ce qui étoit reſté après cette prémiére Opération, afin qu'en le comparant avec le Sujet tel qu'il eſt naturellement, on pût remarquer d'autant mieux tous les changemens qu'il avoit ſoufferts. V. Il enſeignoit les Uſages que l'on peut tirer de chaque Opération, & les Vertus que les Produits de chaque Opération ont en Médecine.

Voyons la Méthode que notre Auteur a ſuivie dans l'*Analyſe* des *Animaux*, & les raiſons qu'il en donne. Il a fait voir en parlant de la Putréfaction des matiéres Végétables, qu'elle peut les faire changer entiérement de nature; & que cela arrive indifféremment à toutes ſortes de Végétaux. Leurs principes ſalins deviennent alcalis volatils, leurs huiles ſe volatiliſent; ils ſubiſſent les mêmes changemens dans les Corps des Animaux qui s'en nourriſſent; & pour faire connoître d'autant mieux comment ces changemens ſe font dans le Corps des Animaux, Mr. Boerhaave emprunte de la Médecine les principes ſuivans.

Tous les Animaux que nous connoiſſons perdent à chaque inſtant de leur vie, quelques parties de leur ſubſtance, ſoit ſolide, ſoit liquide: ſoit que cela ſe faſſe d'une maniére inſenſible, ou par des excrétions ſenſibles. Il faut donc qu'à cet égard ils changent continuellement, & que de nouvelles ſubſtances réparent ces pertes, ſoit que ces réparations ſe faſſent par les alimens ou par la boiſſon, & peut-être en partie par l'air. L'Obſervation de Bellini, qui a remarqué que l'œuf, qu'une Poule couve, devient par-là plus peſant, le feroit du moins préſumer. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Corps des Animaux eſt du moins compoſé des choſes dont il a été nourri: notre Corps dans ſa prémiére origine a égalé à peine le poids d'un grain: à quel volume cependant ne voyons nous pas qu'il parvient? Cette augmentation de volume ne peut donc lui venir que de choſes qui lui ont été étrangéres, & qui ont été converties par les forces de la Nature en une ſubſtance qui lui eſt devenue propre.

Les choſes qui ſervent de nourriture aux Animaux ſont priſes des Végétaux, ou d'autres Animaux; & la boiſſon dont ils ſe ſervent, eſt compoſée des mêmes ſubſtances, ou bien c'eſt de l'Eau pure. Les Foſſiles ne peuvent ſervir à cet uſage, à moins qu'on ne veuille poſer & ſoutenir, que le Sel marin puiſſe en quelque maniére y ſervir. La plupart des Animaux, dont nous ſommes nourris, ne vivent que de Végétaux; & s'il s'en trouve quelques-uns qui ſe nourriſſent d'Animaux, ces derniers probablement ſe ſeront nourris de Végétaux; enſorte qu'il faut toujours convenir que les Végétaux ſervent de fondement à ce qui donne la nourriture aux Animaux. Après avoir remarqué tous les changemens que les Végétaux ſubiſſent par les Analyſes, lorſqu'on vient enſuite à l'examen de la nature des Animaux, il eſt naturel de commencer par ces parties, qui par leur nature approchent le plus de celles des Végétaux.

Entre toutes les parties que l'on trouve dans l'Animal, il n'y en a point de plus propre à ce deſſein que le Lait. C'eſt une Liqueur, qui a été exprimée des ſubſtances que l'Animal a mangées & digérées, qui s'eſt mêlée avec pluſieurs de ſes humeurs, & qui a été convertie par la vertu propre de cet Animal en une liqueur blanche, qui commence à participer à ſa nature. L'on ſait par pluſieurs exemples, que des hommes ont vécu en ne ſe nourriſſant pendant pluſieurs années que de Lait. Il faut donc qu'il contienne les Principes d'où ſe peuvent former toutes les parties, tant ſolides que fluides; il approche plus, par ſa nature, de celle de l'Animal, que le Chyle que l'on trouve dans les Inteſtins, & beaucoup plus encore que celui qu'on trouve dans l'Eſtomac, qui ne différe pas encore beaucoup des Végétaux. Le Chyle eſt une liqueur parfaitement ſemblable aux Emulſions. Ce n'eſt que les alimens convertis par la trituration & par l'action de l'Eſtomac & des Inteſtins, & le mélange de pluſieurs humeurs, telles que la Salive, la liqueur aqueuſe de l'Eſtomac, le ſuc Pancréatique, celui des Inteſtins & la Bile, en un ſuc laiteux: au-lieu que le Lait eſt ce même ſuc, qui a paſſé par les veines principales, le cœur, les poumons & les artéres; & par conſéquent qui a été mélangé avec toutes les humeurs du Corps de l'Animal, & qui par cette raiſon doit plus participer à ſa nature. Mr. Boerhaave remarque que le Lait, pour être bon, doit paroître également blanc; il doit ſe former ſur ſa ſurface une crême blanche, épaiſſe & graſſe; & au-deſſous reſte le Babeurre, qui eſt bleuâtre, clair, mince, & moins gras que le véritable Lait. Si l'on ôte doucement du Lait cette prémiére crême, il s'en forme toujours une nouvelle. Le Lait de toutes ſortes d'Animaux a cela de commun avec les Emulſions, & il eſt toujours blanc. Le Lait de Femme eſt fort doux & fort mince; celui d'Aneſſe en approche le plus; enſuite ſuivent celui de Jument, de Chévre & de Vache. Quoique le Lait reſſemble à pluſieurs égards aux Emulſions, ce n'eſt pourtant pas la même choſe. Si l'on met de la Caillette dans le Lait, il ſe forme tout auſſi-tôt une

teur. C'est ce dont nous donnerons quelques preuves, en rendant compte des Observations qu'il a faites sur le Mercure [CC]. Quoique ces Expériences soient proprement la dernière production de Mr.

une masse épaisse, égale, qui se fend facilement, & qui se sépare d'elle-même en peu de tems en une liqueur séreuse, & en Caillé ou Fromage; ce qui ne se fait point dans les Emulsions. Si on fait bouillir longtems du Lait, lorsque ses parties les plus liquides sont dissipées, il se convertit bien en Beurre & en Fromage, mais non pas comme la sérosité du sang, ou le blanc d'œuf, qui étant mis sur le feu, se change en une matière qui se fend aisément. Il paroit donc que le Lait est une liqueur qui tient un milieu entre la sérosité du Sang & du Chyle, c'est-à-dire, entre la nature de l'Animal, & la matière dont il a été nourri. L'Auteur, après avoir examiné la nature du Lait, passe à l'examen des changemens qu'il subit dans le Corps de l'Animal, ce qui lui donne occasion d'approfondir la nature de toutes les différentes parties qui composent le Corps de l'Animal. Nous avons parlé ci-dessus des Fossiles. Nous finirons en remarquant, que la beauté de l'Ouvrage dont nous avons rendu compte, paroit sur-tout dans le détail des Opérations, par la sévérité avec laquelle l'Auteur s'est astreint à la Méthode qu'il s'est prescrite, par son exactitude à indiquer les précautions nécessaires pour faire avec sureté & avec succès ces Opérations, & par les Corollaires utiles & curieux qu'il en tire continuellement.

[CC] *C'est ce dont nous donnerons quelques preuves, en rendant compte des Observations qu'il a faites sur le Mercure.*] Les prémières se trouvent dans les *Transactions Philosophiques* (61), & dans les *Opuscules Latins* de Mr. Boerhaave, où les secondes se trouvent aussi (62). Avant que d'exposer ses Expériences, l'illustre Auteur rend compte du motif qui l'a engagé à les faire, & du but qu'il s'est proposé en les entreprenant. Persuadé que la Philosophie Expérimentale a de grandes obligations à la Chymie, & que les prémiers Alchymistes l'emportent sur tous les autres par rapport à la connoissance de la Nature des Corps, témoin Geber & ceux qui l'ont suivi immédiatement; il n'a pas cru devoir rejetter sans examen ce qu'il y a d'obscur dans leurs Ecrits, & qu'il semble qu'ils ont eu dessein d'envelopper sous des figures & des allégories, pour les cacher aux Profanes, & pour en éloigner le Vulgaire. C'est le langage qu'ils tiennent tous unanimement: & pourquoi se défier absolument de la véracité de ces Auteurs, puisqu'on ne les trouve point trompeurs dans les choses qu'ils ont bien voulu exposer d'une manière simple & claire? Ils conviennent tous d'un même Systême sur la génération des Métaux. Mr. Boerhaave expose ce Systême d'une manière plus nette & plus intelligible, qu'on ne l'a peut-être jamais fait: ainsi nous ne doutons point que nos Lecteurs ne le voyent ici avec plaisir (63). „ Les „ Métaux s'engendrent naturellement dans leurs Veines, „ y croissent, s'y nourrissent, s'y multiplient, comme „ les autres choses naturelles, chacun dans leur lieu. Les „ alimens des Métaux, différens des Métaux eux-mêmes, „ se changent véritablement en une nature métallique par „ la force générale de la Semence métallique; ensorte que „ par cette seule puissance séminale, ils perdent leur pro- „ priété ancienne, & reçoivent cette nouvelle propriété, „ par un degré de chaleur très modéré. Les Alchymistes „ veulent que cela se fasse de la même manière, que les „ Semences des Animaux & des Plantes changent en leur „ propre substance les alimens qu'ils reçoivent. C'est „ ainsi que la Semence vivifiante de l'Or qui végéte, trou- „ vant une nourriture convenable, dans une matrice pro- „ pre, aidée d'un certain degré de chaleur, changeroit „ cette nourriture en sa propre nature. Et de cette ma- „ nière il nait continuellement, selon eux, de véritable „ Or, d'une matière différente de l'Or, à la longue & „ suivant les Loix prescrites aux Minéraux. Ainsi il croît, „ en changeant en sa propre nature ses alimens, par la „ force qu'il a en lui-même, pourvu que ces quatre con- „ ditions concourent ensemble. Mais en les examinant „ avec soin, ils ont découvert que les Métaux naissans, „ & sur tout l'Or, sont renfermés étroitement dans des „ pierres solides & pures, qui sont fermées de tous cô- „ tés; & l'on ne voit point qu'elles puissent rien admet- „ tre, ni rien rejetter. La Matrice d'un Métal naissant „ est dense, dure, impénétrable, sans mélange, fermée „ de toutes parts, & ressemble à du Verre. Rien ne pa- „ roit plus difficile à comprendre, que la manière dont „ les parties solides du Métal ont pu pénétrer au travers „ de la substance dense de la pierre, jusques dans les „ Veines qui en sont remplies. Et quand même on „ supposeroit, comme il est assez vraisemblable, qu'il a „ été liquide dans sa prémière origine, il n'est pas moins „ mal-aisé de deviner, par où il s'est insinué dans des „ lieux d'un si difficile accès. Telle est la Matrice des „ Métaux. On ne connoit pas moins bien la Chaleur des „ Mines; elle égale rarement celle d'un homme sain; „ communément mesurée par le Thermomètre de Farenheit, elle est au-dessous du *soixantième* degré. C'est „ pourquoi les Adeptes veulent que la matière, qui doit „ produire *le Secret*, soit renfermée dans un Verre pur, „ & exposée à une chaleur, telle que celle du mois de „ Mai, qui est ordinairement de cinquante degrés; & les „ exactes Observations de Mr. Cruquius font voir que „ c'est-là le degré moyen par rapport à toute l'année. „ Mais on ignore quel est l'aliment du Métal, & quelle „ est cette matière séminale, prolifique & mère. La plu- „ part disent que le Vif-Argent est la matière commune „ de tous les Métaux; & qu'étant changé par le pouvoir „ naturel de la Semence, il se transforme en un Métal „ particulier, suivant la propriété singulière de la vertu „ de la Semence: qu'ainsi tous les Métaux parviennent à „ l'espèce parfaite de tel ou de tel Métal, après que le „ Mercure & cette Vertu métallifique (qu'ils appellent „ Souphre) ont été suffisamment digérés; & que c'est „ pourquoi chaque Métal se résout en deux choses. Ce- „ pendant le Vif-Argent a dès son origine un défaut na- „ turel, qui croît avec lui, qui lui est intimement uni, „ ce qui fait qu'il est très difficile de l'en séparer. Sui- „ vant cette idée, le Vif-Argent ne seroit ni très simple, „ ni libre, mais d'une espèce particulière, déterminée „ par ce qu'il a d'étranger, qui lui est attaché; ainsi c'est „ un obstacle qui l'empêche d'obéir à la vertu particuliè- „ re d'une Semence métallique, & d'être changé en un „ Métal déterminé. Mais si par un art très difficile, on „ le purifie entièrement de cette tache étrangère, alors „ on a un Vif-Argent liquide, métallique, très pesant, „ très simple, que ni l'Art ni la Nature ne peuvent dé- „ composer; dans lequel la semence d'un Métal dissous, „ revivifiée, se multiplieroit parfaitement; dans lequel „ l'Or même dissous, digéré, muri, seroit enfin le prix „ infini du travail, tant cherché, & tant vanté. Voyant „ que les Maitres de l'Art convenoient dans ce point, „ j'ai longtems travaillé pour découvrir par l'Expérience, „ comment enfin on peut préparer du Mercure pur? Si „ l'on peut le tirer des Métaux? Quelle est cette autre „ partie du Métal, qui a le pouvoir de ranger sous son „ joug le Vif-Argent, libre de sa nature? J'ai dessein de „ vous communiquer mes découvertes . . . . afin d'é- „ pargner aux autres la peine de répéter ces Expérien- „ ces, sur lesquelles on peut compter, & dont on peut „ se servir pour pénétrer plus avant." Mr. Boerhaave rapporte ensuite ses Expériences: nous nous contenterons d'en indiquer le résultat, sans entrer dans le détail des Opérations mêmes, sur lesquelles les Curieux pourront consulter ou les Mémoires, ou la Dissertation insérée dans les Opuscules de l'Auteur.

(61) Tom. XXXVIII. *pour les années* 1733. & 1734. n. 430. *pour* Nov. & Déc. 1733. Art. I. Voyez *Biblioth. Britann.* T. X. p. 179. & suiv.

(62) P. 130. & suiv.

(63) Id. ib.

I. *Expérience.* Le Mercure pur, renfermé dans un Vaisseau de verre, & agité par un simple mouvement méchanique, donne une Poudre noire, très fine, & douce au toucher. Cette Poudre a un goût acre, métallique, & approchant de celui du Cuivre (64).

II. *Expérience.* Le Mercure le plus pur donne une plus grande quantité de cette Poudre, que le commun; celui qui a été employé pour cette Expérience, avoit été distillé soixante & une fois: ainsi cette Poudre ne provient pas de quelque chose d'étranger joint au Mercure, & que le feu en puisse séparer (65).

III. *Expérience.* Cette Poudre noire se révivifie en Vif-argent pur, si on la pousse avec un grand feu hors du Vaisseau de verre qui la contenoit (66). Le Mercure exposé dans un Vase de verre bien fermé, à un feu de cent-quatre-vingts degrés, pendant plusieurs mois, donne une Poudre noire, toute semblable à celle de la prémière Expérience; ainsi le feu dans ce degré, & le mouvement, produisent le même effet sur le Mercure.

IV. *Expérience.* Par la simple distillation, le Mercure se change en une Poudre rouge, brillante, qui purge violemment par haut & par bas, d'un goût très âpre, métallique, dégoutant, pénétrant, qui reste longtems dans la bouche, plus fixe que le Mercure. Le reste du Mercure devient plus fluide, du reste il n'est changé en rien (67).

V. *Expérience.* Le Mercure distillé jusqu'à cinq-cens fois, donne toujours dans chaque distillation un peu de cette Poudre rouge; le reste demeure le même, seulement il devient plus pur & plus fluide (68).

VI. *Expérience.* Les distillations n'ôtent presque pas au Mercure cette propriété de se changer en Poudre rouge; puisqu'à la 510[e]. distillation, il en produisoit autant qu'à la prémière, quoique la huitième partie du Mercure fût déja changée en cette Poudre, & qu'on n'en eût point ajouté de nouveau au reste: ainsi on ne peut pas regarder cette Poudre comme un Corps étranger, que le feu sépare du Mercure (69).

VII. *Expérience.* La Poudre rouge se change en Mercure par un très grand feu: & le Mercure ainsi revivifié a les mêmes propriétés, qu'il avoit avant cette transformation (70).

VIII. *Expérience.* Il reste cependant un peu de Poudre obscure, subtile & fixe, dans le fond de la Retorte, que toute la violence du feu ne peut élever, ni changer en Mercure coulant. Mais sur dix-huit onces de Mercure, il n'en resta que quinze grains. D'où l'on peut conclurre, que la nature du Mercure constante & simple ne peut se séparer par la distillation en des principes d'espèces différentes, ni en une partie fixe & une partie volatile, ni en pur & en impur, ni en différens élémens (71).

IX. *Expérience.* La Poudre fixe de la dernière Expérience, exposée dans un creuset à feu ouvert, jusqu'à ce que le creuset fût entièrement rouge, & retenue dans ce degré de feu pendant un quart-d'heure, est demeurée fixe, & s'est enflée comme une Eponge.

X. *Expérience.* En ajoutant un peu de Borax à cette mê-

(64) Idem p. 131. & *Biblioth. Britann.* ubi *supra* p. 184.

(65) Id. ib.

(66) Id. ib.

(67) Idem p. 142.

(68) Id. ib.

(69) Idem p. 141. & 143.

(70) Id. ib.

(71) Ibid.

Mr. Boerhaave, il ne faut pourtant pas oublier, qu'il a fini fa carrière en travaillant avec Mr. le Profeffeur Gaubius à procurer une nouvelle Edition du magnifique Ouvrage de Swammerdam fur les *Infectes*. C'eft ainfi que jufqu'à fa fin ce Grand-Homme s'eft rendu utile au Monde, en faifant connoitre la grandeur du Souverain Etre ; & par-là il s'eft acquis une gloire & une réputation immortelles. Une multitude infinie de Difciples venoit de tous les Pays de l'Europe pour profiter de fes Leçons [*DD*]. On venoit le confulter de toutes parts, & fa maifon étoit comme le Temple d'Efculape. Les plus grands Princes lui ont donné des marques de leur eftime. Lorfqu'en 1715 le Czar Pierre I. vint en Hollande pour y apprendre la Marine, ce Monarque honora Mr. Boerhaave d'une vifite : il vint à Leyde dans un Yacht, dans lequel il paffa la nuit aux portes de l'Academie; & dès les cinq heures du matin il fe rendit chez notre favant Profeffeur, avec lequel il s'entretint jufqu'à fept heures. Il y a neuf ans environ que le Grand-Duc de Tofcane, qui étoit encore alors Duc de Lorraine, fit à Mr. Boer-

même Poudre, le même degré de feu l'a changée en une maffe friable, vitrifiée & fixe.

XI. XII. *Expériences*. La Poudre de l'Expérience huitième, & celle de l'Expérience dixième, mifes à la coupelle par un Effayeur très habile, n'ont rien laiffé de fixe; ce qui prouve que ni l'une ni l'autre ne contient ni Or ni Argent; & il ne paroît pas par ces Expériences, que de l'union du Feu & du Mercure, il naiffe aucun Métal: le Feu n'eft donc pas le Souphre fixant du Mercure, qui le change en Métal. Ce qui fait évanouïr les promeffes magnifiques des Alchymiftes (72).

(72) Id. ib.

XIII. *Expérience*. Le Mercure retenu fous l'Eau bouillante, ne s'élève pas du fond du vafe.

XIV. *Expérience*. Le Mercure peut être changé de manière, qu'il s'élève du fond du vafe par un degré de chaleur qui ne fait pas même bouillir le vinaigre. Il n'y a pour cela qu'à amalgamer une livre & demie de Mercure avec une demi-livre de Plomb. L'Amalgame fe change en une Poudre noire, en l'agitant fortement dans une bouteille bien fermée. Si l'on verfe de bon Vinaigre diftillé fur cette Poudre, le Mercure s'élèvera & paffera dans le Récipient, avant que le Vinaigre bouille. Mr. Boerhaave affure, qu'il a rendu du Mercure fi volatil, qu'il s'élevoit même à un degré de chaleur moindre que celui d'un homme fain.

XV. *Expérience*. Geber a écrit, que le Mercure pur étoit plus pefant que l'Or. Notre Auteur a examiné hydroftatiquement le Mercure purifié de différentes manières, & il a trouvé qu'en l'amalgamant avec l'Or & le Plomb, il devient plus léger; & qu'en l'amalgamant avec l'Argent, il devient plus pefant. Mais fur-tout fa gravité fpécifique augmente par les diftillations, lorfqu'après avoir été changé en Poudre rouge par ce moyen, il eft revivifié par un plus grand feu (73).

(73) Idem p. 114. 115.

La fuite de ces Obfervations fe trouve dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* de Paris (74). Mr. Boerhaave dit, qu'en les joignant avec les précédentes, „ on pourra juger de la fidélité & de l'exactitude des anciens & vrais Alchymiftes, dans ce qu'ils ont dit touchant le Mercure; & on verra en même tems qu'il faut „ bien de l'application & de la prudence pour être en état d'expliquer leur fentiment, ou de les critiquer avec fondement. J'efpère auffi mettre ceux qui s'attachent à la Chymie, en état de n'être pas facilement les dupes du favoir extravagant des Alchymiftes modernes, „ gens qui dans le fond ne favent rien de bon & de folide, & qui n'ont que l'art d'attraper par leurs fourberies l'Or très réel de ceux à qui ils font croire qu'ils „ leur apprendront à en faire. Enfin je confirmerai ce „ que j'ai déja prouvé de l'immutabilité, de la fimplicité „ & des propriétés fingulières du Vif-Argent (75)."

(74) *Suite des Mémoires* p. 739. de l'année 1734. Edit. de Hollande.

(75) Ibid. p. 740.

I. *Expérience*. Le Vif-Argent pur, tel qu'on le trouve ordinairement chez les Marchands de la Compagnie à Amfterdam, mis longtems en digeftion fur le feu, ne fe change point en Métal. Cette Opération continuée pendant quinze ans & demi, il n'a pas paru le moindre commencement de fixation métallique, non pas même du Plomb, qui cependant, au dire de ceux qui fe vantent de le bien favoir, eft le Métal qui doit fe former le prémier par cette opération. Cette Expérience n'eft nullement favorable au fentiment de ceux qui affirment que les Métaux fe forment du Vif-Argent comme matière, & du Feu comme fouphre fixant, unis par la digeftion. Comme dans cette Expérience l'air avoit un accès libre au Mercure, & que l'on pourroit peut-être dire, que c'eft ce qui empêche cette action du feu, Mr. Boerhaave a fait l'Expérience fuivante.

II. *Expérience*. Le Vif-Argent mis en digeftion dans des Vaiffeaux bien fermés, pendant plus de fept mois, ne produit aucun Métal. D'où l'on peut tirer à peu près les mêmes conclufions que de l'Expérience précédente, & en les joignant à celles qui fe trouvent dans les Tranfactions Philofophiques, & que nous avons rapportées ci-deffus, il paroitra clairement que le Vif-Argent eft immuable de fa nature par les mouvemens méchaniques, par les diftillations, & par les digeftions décrites (76).

(76) Idem p. 741-745.

Mr. Boerhaave travailloit depuis longtems à favoir au jufte, s'il eft vrai que les Métaux puiffent fe réfoudre par art en Vif-Argent, & en un autre principe. Plufieurs Auteurs l'affirment fi nettement & en tant d'endroits, qu'il ne paroiffoit pas à notre illuftre Auteur, qu'il fût permis de douter du fait. Pour en être convaincu par fes propres yeux, il fe mit à opérer fur le Plomb, à l'égard duquel les deux van Helmont, & Joachim Becherus l'affirent pofitivement. Voici ce que Mr. Boerhaave a appris fur ce fujet, au prix d'un travail très long & très ennuyeux (77): que ce que les Auteurs avancent hardiment touchant la facilité qu'il y a à tirer le Mercure du Plomb, n'eft pas confirmé par l'expérience; & que leurs promeffes font vaines: enforte que notre Auteur doute que ces Auteurs aient été fondés en obfervation dans leurs affertions fur ce fujet, & il panche beaucoup à croire qu'ils fe font plutôt livrés à leur opinion en cette matière, qu'ils n'ont confulté l'Expérience.

(77) *Voyez en le détail* ibid. p. 747-751.

III. *Expérience*. Ifaac Hollandus a écrit que le Vif-Argent pouvoit facilement fe tirer de Sel de Plomb fait par le moyen du Vinaigre diftillé. Notre Auteur en a fait l'Expérience (78), & il a trouvé que le Plomb diffous & ouvert par le Vinaigre pur, & difpofé deforte qu'il pût être intimement pénétré par le Sel; mêlé & broyé avec un alcali fixe, cauftique & liquide; mis en digeftion, mis en putréfaction, expofé à un feu violent; diffous par l'humidité de l'air pendant un mois Philofophique; derechef pilé, féché, pouffé à grand feu, n'a pas produit de Mercure le moins du monde.

(78) Idem p. 752-753.

IV. *Expérience*. Après s'être affuré par fa propre expérience, que les Sels appellés *réfufcitans*, ne peuvent pas tirer, à la manière décrite, le Mercure du Plomb, Mr. Boerhaave voulut effayer ce que le Vif-Argent lui-même pouvoit produire en ce cas; vu fur-tout que les Chymiftes appellent ce fluide l'*Eau des Métaux*, dans laquelle, difent-ils, ceux-ci meurent, renaiffent, & fortent plus beaux qu'ils n'étoient auparavant. Par fon Opération (79) fur ce fujet il a appris, que par une digeftion du Mercure avec le Plomb, continuée pendant près de trois ans, & par une diftillation des plus violentes, on ne peut tirer aucun Mercure du Plomb; & qu'on ne peut non plus, par ce moyen, fixer le Mercure en Plomb, parce que dans la diftillation du Mercure, il y en a toujours une petite quantité, qui fe change en Poudre rouge qui eft fixe dans le feu en cette application; mais le poids du Plomb eft toujours refté le même.

(79) Idem p. 754-755.

V. *Expérience*. La même Opération faite fur l'Etain (80) a fait voir, qu'on ne peut en tirer du Mercure; mais plus de la feptième partie du Mercure s'eft unie avec l'Etain, & fi bien fixée, qu'il n'a pu en être féparé par un feu, qui faifoit rougir le fable, continué pendant quatre heures. La fixième Expérience eft encore fur l'Etain, & elle fait voir, qu'à l'aide d'un mouvement continué pendant affez longtems, le Mercure ne peut pas diffoudre l'Etain, de manière qu'on en puiffe tirer du Mercure par une diftillation faite à très grand feu (81).

(80) Idem p. 755-756.

(81) Idem p. 756-757.

Mr. Boerhaave finit en difant, qu'une chofe fingulière qu'il a remarquée dans les trois dernières Opérations, c'eft que le Mercure féparé du Plomb ou de l'Etain par la diftillation, étoit extrêmement liquide; & qu'en le remuant dans un pot de fayence blanche bien net, il pâliffoit en fort peu de tems la fuperficie de cette fayence, & y laiffoit une petite tache noire fort adhérente. Dès qu'il avoit nettoyé cette tache en l'effuiant avec du papier bien net & bien fec, il s'en reformoit d'abord une autre, & cela plufieurs fois de fuite. Ce qui lui a fait penfer, que cela devoit s'attribuer à une partie du métal graffe, qui dans la diftillation s'élevoit avec le Mercure, & reftoit attachée à fa fuperficie & s'en féparoit alors. Pour s'éclaircir fur ce fait, il répandit ce Mercure fur du papier blanc très net & très fec, fur lequel le Mercure laiffa une légère trace noire, par-tout où il avoit paffé. D'ailleurs la fuperficie de ce Mercure étoit toujours couverte d'une pellicule extrêmement mince, & qui paroiffoit comme un peu de graiffe. Ainfi, quoique par des diftillations de Mercure fouvent réitérées, quelques parties des autres Métaux puiffent bien s'unir avec le Mercure, il ne s'enfuivroit pas, que quelques-unes fuffent changées en Mercure (82).

(82) Idem p. 757-758.

[*DD*] *Une multitude infinie de Difciples venoit de tous les Pays de l'Europe pour profiter de fes Leçons.*] „ Que dirai- „ je, *dit Mr. Schultens* (83), de ce concours extraordi- „ naire d'Etudians, que le bruit de fon nom attiroit de „ toutes parts, & qui, dès qu'il eut commencé d'enfei- „ gner, vinrent former autour de lui, dans fes Leçons „ publiques & particulières, un cortége également nom- „ breux & brillant ?" Il n'y a rien de trop fort dans ce difcours, comme l'on pourroit peut-être le penfer. Les Anglois fur-tout accouroient en foule pour entendre Mr. Boerhaave, & fon nom étoit fi confidéré & fi fameux en Angleterre, qu'on y eût regardé comme un attentat, comme un crime public, de lui manquer de refpect. C'étoit là non feulement un hommage rendu à fon favoir, c'étoit encore un retour de reconnoiffance qu'il avoit mérité, en confervant la fanté & la vie à tout ce qu'il y avoit de plus illuftre dans la Nation. C'eft fous lui que fe font

(83) *Oraif. funeb.* p. 43.

Boerhaave le même honneur. Pendant que ce Grand-Homme étoit couvert de gloire au dehors, il étoit comblé de bonheur dans sa famille. *Suivant l'ancienne & louable coutume des Hollandois, il ne se détermina au choix d'une Epouse, qu'après qu'il eut vu sa fortune établie.* Ce fut en 1710, qu'âgé environ de quarante-deux ans, il épousa le 16 de Septembre *Marie Drolenvaux*, fille unique de Mr. *Abraham Drolenvaux*, Magistrat de la Ville de Leyde, & de Dame *Marie des Quienes*. Il a vécu pendant 28 ans avec cette digne épouse dans une grande union: il en a eu un fils, qui mourut au bout de trois jours, & trois filles, dont une seule lui a survécu, *Anne-Marie*, née le 19 de Mars 1712. Mr. Boerhaave ne s'étoit jamais ménagé pour le travail, & *il avoit épuisé, pendant qu'il se portoit bien, des forces qui l'auroient soutenu dans la maladie.* Nous avons parlé des deux violentes maladies, dont il fut attaqué en 1722 & en 1727. Depuis cette dernière, des infirmités différentes l'affoiblirent & le minérent insensiblement. Vers le milieu de l'année 1737, parurent les avant-coureurs de sa dernière maladie [*EE*]; & après avoir fait éclater une patience extraordinaire, une constance admirable au milieu des plus vives angoisses, & une soumission profonde aux ordres de la Providence, il mourut le 23 de Septembre 1738, entre trois & quatre heures du matin, âgé de soixante-neuf ans, trois mois & huit jours. Mr. Boerhaave n'a pas été du nombre de ceux qui s'imaginent qu'ils ne peuvent être des génies distingués, à moins que d'affecter du mépris pour la Religion: on doit le mettre au nombre des Hommes illustres, qui ont joint à la supériorité de leurs lumières & de leurs talens, le zéle & la piété [*FF*]. Mr. Boerhaave étoit grand, bien fait, proportionné, robuste; son corps paroissoit invulnérable à l'intempérie des élémens, à la fatigue & à la douleur. Son maintien étoit simple, décent, vénérable,

formés plusieurs Médecins illustres, tant en Hollande qu'en Angleterre: il a eu la satisfaction d'en voir quelques-uns devenir ses Collégues, après avoir été ses Disciples & ses Eleves: tels sont Messieurs *Albinus*, *van Royen* & *Gaubius*, qui enseignent encore à Leyde avec beaucoup de succès la Médecine & les Sciences qui en font partie, & que Mr. Boerhaave lui-même regardoit comme capables de réparer (s'il étoit possible) la perte qu'il prévoyoit qu'on alloit faire de lui.

[*EE*] *Au milieu de l'année* 1737 *parurent les avant-coureurs de sa dernière maladie.*] Comme lui-même nous en a laissé la description, nous croyons devoir rapporter ce qu'il en dit: tout ce qui regarde les Grands-Hommes, tout ce qui vient d'eux, est précieux (84). Dans le tems marqué ci-dessus, „ il commença à ressentir une difficulté de „ respirer, qui alloit lentement en augmentant. A cela se „ joignirent en 1738, des battemens extraordinaires d'ar- „ téres, du côté droit du cou, & des inégalités dans „ leur pouls, qu'il n'avoit jamais remarquées. Il en re- „ cherché la cause, & conjectura qu'il se formoit un Po- „ lype entre le Cœur & les Poumons, qui dilatoit les „ Vaisseaux, & retardoit la circulation." Voici quelque chose de plus circonstancié, qu'il écrivit le 8 de Septembre 1738 à un de ses Amis de Londres, qui s'étoit informé de la nature de sa maladie. La Copie de cette Lettre s'est trouvée parmi ses papiers. „ Depuis un an, *dit-* „ *il*, l'âge, le travail, & le trop d'embonpoint, avoient „ été cause que mon corps devenu pesant, lourd, sans „ vigueur, & trop replet, étoit incapable d'aucun mou- „ vement. Je ne pouvois plus faire un pas, sans être „ hors d'haleine, & sans ressentir une grande oppression, „ jointe à un pouls extrêmement déréglé. Dès que je „ commençois à m'endormir, j'étois si fort oppressé, que „ j'en perdois entièrement la respiration, ce qui me cau- „ soit une insomnie perpétuelle, accompagnée d'un Asth- „ me qui m'étouffoit. Il en résulta une hydropisie aux „ pieds, aux jambes, aux cuisses, aux parties nobles & „ au bas-ventre. Tout cela cependant s'est dissipé; mais „ il me reste une douleur dans le bas-ventre avec de „ grandes inquiétudes, une difficulté de respirer qui me „ suffoque, & un abbattement incroyable. Je dors peu, „ & mon sommeil est interrompu & troublé par des rê- „ ves. Quant à l'Esprit, il est hors d'état de rien faire. „ Je lutte contre tous ces maux sans pouvoir les vaincre, „ attendant patiemment la volonté de Dieu, à qui je suis „ prêt de rendre tout ce que j'en ai reçu, & dont les or- „ dres sont le seul objet de ma vénération & de mon „ amour." *Quiconque sentira la force de chaque mot*, dit Mr. Schultens (85), *sera saisi d'horreur à la vue de cette foule accablante de maux, d'inquiétudes, de suffocations, que l'imagination même ne sauroit se représenter, bien loin qu'on puisse les exprimer, ou les peindre. On comprendra quelle en devoit être la violence, si l'on considère que dès le mois de Mai, ses plus chers Amis croyoient ne pouvoir mieux témoigner leur tendresse pour lui, qu'en priant Dieu de terminer au plutôt sa carrière.*

(84) Idem p. 32.

(85) Idem p. 33.

[*FF*] *On doit le mettre au nombre des Hommes illustres, qui ont joint à la supériorité de leurs lumières & de leurs talens, le zéle & la piété.*] Quand on voit les Locke, les Newton, les Boerhaave, se faire une affaire sérieuse d'étudier les Livres Sacrés, & prendre les décisions de la Révélation pour l'Objet de leur Foi, & la Régle de leur Conduite, on sent ce qu'il faut penser de certains Petits-Maîtres, qui avec une légère teinture de Philosophie, avec le talent de tourner une période, un vers avec esprit & hardiesse, s'imaginent être en droit de faire de la Révélation l'objet de leur mépris, & de leurs insolentes & profanes railleries. Il seroit à souhaiter que l'exemple des Grands-Hommes, des plus illustres Philosophes, fit assez d'impression, pour engager le Public à témoigner aux *petits Philosophes* tout le mépris qu'ils méritent. Voici ce que Mr. Boerhaave lui-même nous a appris de ses sentimens (86). *Doctrinam sacris Literis Hebraice & Græce traditam, solam animæ salutarem & agnovit, & sensit. Omni opportunitate profitebatur disciplinam quam Jesus Christus ore & vita expressit, unice tranquillitatem dare menti. Semperque dixit Amicis, pacem animi haud reperiundam nisi in magno Mosis præcepto de sincero Amore Dei & hominis, bene observato. Neque extra sacra Monumenta uspiam inveniri, quod mentem serenet. Deum pius adoravit, qui est. Intelligere de Deo unice volebat id, quod Deus de se intelligit. Eo contentus ultra nihil requisivit, ne Idololatria erraret. In voluntate Dei sic requiescebat, ut illius nullam omnino rationem indagandam putaret. Hanc unice supremam omnium legem esse contendebat, deliberata constantia perfectissime colendam. De aliis & se ipso ita sentiebat, ut quoties criminis reos ad pœnas letales damnatos audiret, semper cogitaret, sæpe diceret, Quis dixerit an non me sint meliores? Utique, si ipse melior, id non mihi auctori tribuendum esse palam ajo, confiteor, sed ita largienti Deo.* Ce qui signifie: „ Convaincu que la doctrine qui est contenue dans les Origi- „ naux Hébreux & Grecs de l'Ancien & du Nouveau Tes- „ tament, est la seule doctrine salutaire, Boerhaave a „ fait profession publique de regarder la Religion que Jé- „ sus-Christ nous a enseignée par ses leçons & par son „ exemple, comme l'unique source du repos de la Con- „ science. Il disoit sans cesse à ses Amis, qu'il n'y a „ point de paix intérieure à attendre, qu'à proportion „ qu'on observe avec sincérité le grand commandement „ de la Loi de Moïse, qui est d'aimer Dieu & le Pro- „ chain. Jamais il n'a cessé de leur dire, que hors la Pa- „ role de Dieu, rien ne sauroit donner à l'esprit une véri- „ table satisfaction. Fidéle adorateur de l'Etre suprême, „ dont il n'y a que des insensés qui puissent révoquer en „ doute l'existence, son attention principale fut toujours „ de ne rien attribuer à Dieu, que ce que Dieu s'attribue „ à lui-même, sans aller au delà, de peur de tomber dans „ l'Idolatrie. Accoutumé à considérer la volonté de „ Dieu, comme la régle unique & souveraine de toutes „ choses, il se faisoit un devoir d'y acquiescer respectueu- „ sement, sans chercher à en pénétrer les raisons, & il es- „ timoit que chacun doit entièrement la révérer, & s'y „ soumettre. En se comparant avec les autres hommes, „ il s'élevoit si peu lui-même, que jamais il n'entendoit „ parler de criminels condamnés au dernier supplice, „ qu'aussi-tôt il ne dit en lui-même, & que souvent mê- „ me il ne s'écriât: Qui sait si ces malheureux ne valent „ pas mieux que moi? Au moins si cela n'est pas, ne dois- „ je point m'en attribuer l'honneur. Non, ce n'est pas à „ moi, c'est à la grace de Dieu, que toute la gloire en est „ due." Pour connoître plus particulièrement encore les sentimens religieux du grand Boerhaave, rapportons ce que nous en dit Mr. Schultens (87) son intime Ami: le récit me paroit d'autant plus digne d'être conservé, qu'il est très propre à faire connoître le fond des sentimens de Mr. Boerhaave, & à dissiper ce qu'on peut avoir répandu sur son sujet. On verra ce qu'il pensoit dans le tems qu'il voyoit approcher sa fin, & qu'aucun motif ne l'obligeoit à se déguiser; d'autant plus, que le caractère de notre Siécle lui étoit un sûr garant, que sa gloire ne souffriroit point parmi quantité de gens, quand même il professeroit certains sentimens libertins. Environ trois semaines avant sa mort, Mr. Schultens alla le voir à sa Campagne, où il souffroit tout ce que les angoisses d'une oppression cruelle & obstinée peuvent faire souffrir de plus douloureux. Après les premières civilités, on laissa ces deux illustres Amis seuls, & ils commencérent une conversation Philosophique & Chrétienne. Mr. Boerhaave ouvrit son cœur à son Ami, & lui exposa au naturel les pensées dont son esprit étoit occupé au milieu des plus vives & des plus cruelles angoisses: il déclara, qu'encore qu'il eût toujours été très persuadé de la spiritualité de notre Ame & de son immortalité; encore qu'il eût toujours regardé cette Ame, comme une substance entièrement distincte du Corps, dont elle reçoit les impressions par des Loix dont l'Etre infini s'est réservé à lui seul la connoissance; cependant il n'avoit jamais été frappé, touché, pénétré si vivement de ces grandes vérités, & que jamais il n'y avoit autant adoré la Sagesse & la Puissance de Dieu, que depuis sa maladie. Il lui protesta qu'à cette Ecole, il en avoit appris par sentiment & par expérience, infiniment plus que jamais la Philosophie ne lui en avoit découvert; qu'au

(86) *Oratio funeb. in memoriam H. Boerhaave* p. 40. 41.

(87) *Oratio funeb.* p. 49. 50.

nérable, fur-tout depuis que l'âge avoit blanchi fes cheveux. Il avoit l'air mâle, l'œil vif, le regard perçant, le nez un peu relevé, la couleur vermeille, la voix agréable, la phyfionomie douce & prévenante, quelque chofe d'humain & en même tems de majeftueux, une gravité aimable, une gaieté modefte, en un mot il ne reffembloit pas mal de vifage à Socrate ; c'étoient les mêmes traits, mais adoucis & plus rians. Dans ce Corps fi fain & fi vigoureux, logeoit une Ame des plus belles, ornée des plus nobles & des plus pures Vertus [GG]; Vertus dont on peut dire qu'il fut redevable à fon affiduité dans l'exercice facré de la Prière.

qu'au milieu de fes douleurs & des fuffocations qui le preffoient avec tant de violence, il avoit fenfiblement éprouvé que fon Ame étoit intérieurement foutenue par les confolations que la Foi, l'Efpérance & l'Amour verfoient en elle; tellement qu'il avoit eu la force de baifer la main qui le frappoit, & de fe réfigner patiemment à la Volonté du Tout-puiffant. Il ajouta cependant, qu'il fe reprochoit, qu'une fois dans les horribles & inconcevables étreintes d'une douleur, qui durant quinze heures confécutifs l'avoit déchiré de la façon la plus cruelle, il s'étoit oublié, & avoit demandé inftamment à Dieu fa délivrance. Mr. Schultens, frappé & édifié en même tems de ces fentimens fi nobles & fi Chrétiens, repréfenta à fon illuftre Ami, qu'à fon avis, il étoit impoffible à l'Homme de réprimer de pareils mouvemens que la violence du mal faifoit naitre, & que les plus grands Serviteurs de Dieu, que Job même, ce modèle accompli d'une fermeté inébranlable, n'en avoient pas été exemts. Il y acquiefça; mais il repliqua en même tems: *Le bon-plaifir de l'Etre fuprême fait feul le bonheur du Fidèle, & doit être l'unique objet de fes defirs.* Il infifta fur cette penfée, il l'étendit, il répéta plufieurs fois à fon Ami, que rien ne le foutenoit plus efficacement dans fes angoiffes. C'eft par de pareils fentimens, atteftés par un témoin refpectable, & confirmés par fes propres Mémoires, que l'on doit juger des difpofitions de Mr. Boerhaave.

[GG] *Dans ce Corps fi fain & fi vigoureux logeoit une Ame des plus belles, ornée des plus nobles & des plus pures Vertus.*] Voici le Caractère que nous en trace un Journalifte, d'après Mr. Schultens (88). Enrichi des lumières les plus étendues, les plus rares, & les plus fublimes, Boerhaave ne s'en enfla jamais. Jamais fa modeftie ne fe démentit, quoique tout le monde femblât ligué pour lui faire la guerre; & une guerre d'autant plus dangereufe, qu'on penfe très rarement à fe défier des perfonnes qui n'attaquent qu'avec des applaudiffemens & des louanges. Jamais il ne parloit le premier de lui ni de fes Ouvrages; & fi on le confultoit, il ne répondoit que pour fe rendre utile, fans en prendre occafion de fe faire valoir. Inftruit dans toutes les Sciences, (car la Jurifprudence même & les anciennes Loix de Rome ne lui étoient nullement inconnues), il en difcouroit toujours en maitre & avec difcernement: mais toujours auffi avec cette fage réferve, qui exclud l'affectation de bel-efprit, la témérité des conjectures, & cet air décifif qui annonce un Pédant, ou un génie fuperficiel. Il y a des gens qui parlent beaucoup, fans rien dire; il y en a qui pour dire très peu de chofe, accablent par une multitude de paroles; d'autres font d'une fécherefle ennuyante, ou d'une fatigante obfcurité. Boerhaave ne difoit que des chofes, & les difoit avec clarté, avec énergie. Orateur éloquent, il déclamoit avec dignité & avec grace; il enfeignoit avec méthode & avec précifion; perfonne ne fe laffoit de l'entendre. Quelquefois la raillerie affaifonnoit fes difcours; mais c'étoit une raillerie fine & ingénieufe, qui n'étoit deftinée qu'à égayer les matières dont il parloit, fans avoir rien de mordant & de fatyrique. Ennemi de tout excès, à la réferve de ceux qu'il faifoit dans le Cabinet, il regardoit une joie honnête comme le fel de la vie. Le matin & le foir, il les confacroit à l'étude: il donnoit au Public une partie du tems qui s'écouloit entre deux: le refte étoit pour fes amis & pour le plaifir. Tant que fa fanté le lui permit, il montoit régulièrement à cheval. Quand elle commença à lui interdire cet exercice, il fe promenoit à pied; & de retour chez lui, la Mufique, dont il étoit grand amateur, achevoit de lui faire paffer des momens délicieux, où il reprenoit des forces pour le travail. Mais c'étoit fur-tout à fa Campagne, qu'il fe plaifoit le plus. Il en avoit converti prefque toute l'étendue en un vafte Jardin, où fe voyoient, pour ainfi dire, les dépouilles de tout ce que la Botanique a obfervé de plus curieux dans les diverfes parties du Monde, & où, comme dans une efpèce de Paradis terreftre, il alloit fouvent goûter les douceurs d'un repos, dont les Sciences ont profité de plus d'une manière. La mort l'y a trouvé, mais elle ne l'y a point furpris; c'étoit là, plus que partout ailleurs, qu'il fe préparoit à ne la point craindre. Le grand fecret pour y réuffir, c'eft de bien employer le tems, en faifant fervir les lumières de l'Efprit à la fanctification du Cœur; & voilà ce que fit Boerhaave. Sa vie fut un exercice continuel de la Vertu; fon amour pour Dieu éclata dans toute fa conduite. Modéré dans la profpérité, patient dans l'adverfité, frugal dans le fein même de l'opulence, s'il acquit des richeffes, il ne craignit jamais d'en faire ufage pour le bien de fa profeffion; & jamais elles ne purent le corrompre, ni l'amollir, ni lui donner le goût du fafte & du luxe, ni le détacher de cette antique fimplicité, dans laquelle il avoit été nourri. Plein de candeur & de franchife, la feule chofe prefque qu'il voulut ignorer, ce fut cet Art impofteur, qu'on appelle fauffement Politeffe, & qui n'eft fouvent que l'Art de fe tromper les uns les autres par une fine diffimulation, par un langage flatteur, & par de lâches complaifances. Elevé au-deffus des jugemens d'autrui, Boerhaave favoit affocier au refpect qu'il portoit à fes Supérieurs, tous les égards qui font dus à la Verité & à la Juftice, affez courageux pour défendre leurs droits dans l'occafion avec cette honnête & généreufe liberté que la feule Vertu infpire. Perfonne n'étoit peut-être plus habile à pénétrer au prémier coup d'œil le caractère d'autrui, & perfonne moins foupçonneux. Reconnoiffant au-delà de toute expreffion, il étoit le Panégyrifte perpétuel de fes Bienfaiteurs. Ami zélé autant que fincère, tout ce qu'il déguifoit à fes Amis, tout ce qu'il s'efforçoit de leur cacher, c'étoient les fervices qu'il leur avoit fecrettement rendus. Et c'eft ainfi qu'il en ufoit envers les pauvres. Ses abondantes libéralités étoient fi fecrettes, qu'il a fallu en quelque forte le trahir, pour ne les pas laiffer entiérement ignorer. L'Humilité entroit toujours par quelque endroit dans fes démarches, & augmentoit, contre fon intention, l'éclat & le luftre de fes vertus. Convaincu que le plus bel éloge qu'on puiffe confacrer à la gloire du Dieu bienheureux, c'eft de dire qu'il eft Charité, il regardoit la Bonté, la Bénéficence, comme les qualités qui nous rapprochent le plus de la fouveraine perfection de cet Etre-infini. Surmonter le mal par le bien, traiter tout le monde avec douceur, prendre toujours les intentions d'autrui par le côté le plus favorable, détefter la médifance & la calomnie, ne fe venger de fes ennemis qu'en leur oppofant, à l'imitation de Jéfus-Chrift, tout ce que la Charité a de plus efficace pour adoucir des cœurs paffionnés, c'étoit-là, felon Boerhaave, le véritable Héroïfme, celui auquel il s'étoit toujours étudié. Auffi, maitre de fes mouvemens, ne s'emportoit-il jamais. Mr. Schultens lui aiant un jour demandé, s'il ignoroit donc entiérement ce que c'eft que la colère: Non répondit-il, je ne l'ignore pas; mon tempérament au contraire n'y eft que trop enclin: mais à force de réfléxions, & à force d'implorer la Grace divine, j'ai enfin réuffi à vaincre cet ennemi dangereux. Il le fit voir en effet dans l'occafion, & plus d'une fois. Souvent l'Envie ofa malignement l'attaquer dans des Ecrits publics; jamais il ne l'honora d'aucune réponfe. Il demeuroit froid & fans émotion aux plus vives infultes, & ceux qui l'avoient offenfé pouvoient être certains qu'il étoit le prémier à rendre juftice à leur mérite, s'ils en avoient, & à leur faire plaifir, fi l'occafion s'en préfentoit, & que la chofe dépendit de lui. C'eft de la forte qu'il en a toujours agi envers fes Ennemis, aiant appris de Jéfus-Chrift *à être débonnaire & humble de cœur.*

(88) *Nouv. Biblioth.* Janv. 1739. p. 56-60. & *Oraifon funeb.* p. 59-64.

BOETHIUS ou BOETIUS (Flavius Anicius Manlius Torquatus Severinus), excellent Ecrivain & Poëte Latin au commencement du VI. Siècle, étoit d'une des plus illuftres Familles de Rome, & fils d'Anicius Manlius Flavius Boëthius. On l'envoya fort jeune à Athènes [*A*], pour y faire fes études. Il y demeura dix-huit ans, & fit de fi grands progrès dans les

[*A*] ☞ *On l'envoya fort jeune à Athènes.*] Il eft fort incertain que Boëce ait jamais été dans cette Ville. Ce fait n'eft fondé que fur le Livre *de Difciplinâ Scholarium*; mais ce Livre eft fi impertinent & fi barbare, qu'il n'en faut pas beaucoup lire, pour voir qu'il n'eft nullement de Boëce. Auffi le P. Labbe a-t-il remarqué, que c'eft l'Ouvrage d'un Chartreux mort en 1471, & nommé *Denys Rykel* *. Il y a lieu d'être furpris après cela, que d'habiles gens aient copié Baronius fur cet article, fans prendre garde qu'il ne s'appuyoit que fur l'autorité de cet Impofteur †. Une preuve qu'il n'avoit jamais été à Athènes, c'eft qu'il fut fait Conful fort jeune. On l'y fait étudier dix-huit ans; & fuppofé qu'il eût quinze ans feulement lorfqu'on l'envoya dans cette Ville, il auroit eu du moins trente-trois ans lorfqu'il parvint au Confulat; ce qui paffe la grande jeuneffe. Il étoit occupé à traduire & à commenter le Traité d'Ariftote fur les Catégories, lorfqu'il fut fait Conful, comme il le témoigne lui-même dans une petite Préface qui eft à la tête du Livre fecond. Ce fut en 510; Boëce étoit encore jeune, comme il le remarque lui-même ‡. En effet, ce travail quadre mieux à un jeune-homme, qu'à un homme plus avancé en âge, à qui de femblables Livres cauferoient un grand dégoût. Outre cela, un homme de fon rang étoit trop occupé de fes propres affaires & de celles de fes Amis, dans un âge plus mûr, pour employer fon tems à faire des Livres de Lo-

* Voy. dans la Rem. [B] l'Addit. où Fabricius eft cité au fujet de cet Ouvrage.

† Le Clerc *Biblioth. Choifie* T. XVI. p. 195, 196.

‡ *Confol.* L. II. Pr. 3.

les Sciences, qu'on le regarde comme le plus habile Ecrivain de fon Siècle [*B*]. De retour à Rome, il fut bientôt élevé aux prémières Dignités, aiant été fait Patrice & Sénateur (*a*). L'an 487 (*b*) il fut Conful, & cela fans Collégue, quoiqu'Onuphre Panvinius & divers autres Ecrivains prétendent que

(*a*) Cave *Hist. Liter.* Sæc. VI. p. 321. Genève 1720.

(*b*) Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccles.* Tom. V. p. 32.

Logique & d'autres femblables *. Rem. du Trad.]

* Le Clerc *ubi fupra* p. 192.

[*B*] *On le regarde comme le plus habile Ecrivain de fon Siecle.*] Caffiodore lui dit dans la Lettre qu'il lui écrivit (1), qu'il a introduit la Science des Grecs parmi les Romains; qu'il a fait paffer aux Sénateurs Romains, tout ce que les Athéniens avoient de plus rare & de plus fingulier. Par le moyen de vos Verfions, lui dit-il, on lit en Italie Pythagore le Muficien, Ptolomée l'Aftronome, Nicomaque l'Arithméticien &c. Toutes les Sciences, tous les Arts que nous devons à la Gréce féconde en Grands-Hommes, Rome les a reçus en fa Langue de vous feul; & vos Traductions font fi exactes, fi claires, fi élégantes, que les Auteurs eux-mêmes les préféreroient à leurs Originaux. Voici les propres termes de Caffiodore, dont le ftyle, quoique bien éloigné de la véritable élégance de la Langue Latine, ne laiffe pas d'être fort énergique. *Tu tantis doctrinâ fignatus, fic palliatorum choris mifcuifti togam, ut Græcorum dogmata doctrinam feceris effe Romanam, deducens ad Romuleos Senatores quicquid Cecropidæ mundo fecerunt fingulare. Tranflationibus enim tuis Pythagoras Muficus, Ptolomæus Aftronomus, leguntur Itali; Nicomachus Arithmeticus &c. ..... & quafcunque disciplinas vel artes fæcunda Græcia per fingulos viros edidit, te uno auctore, patrio fermone Roma fufcepit. Quas tantâ verborum luculentiâ reddidifti claras, tantâ linguæ proprietate confpicuas, ut potuiffent & illi opus tuum præferre, fi utrumque didiciffent.* Jean de Salisbury nous dit dans fon *Polycraticon* (2), qu'il eft profond fans obfcurité, clair fans baffeffe, Orateur éloquent, & fort dans fes raifonnemens: qu'il améne au but qu'il fe propofe, tantôt par la voie douce de la perfuafion, tantôt par la force irréfiftible de fes raifons. *Sine difficultate profundus eft in fententiis, in verbis fine levitate confpicuus, Orator vehemens, efficax demonftrator. Ad id quod fequendum eft, nunc prolabitur fuadens, nunc quafi ftimulo neceffitatis impellens.* Politien dans fes *Mêlanges* (3) s'exprime en ces termes: Quel homme plus fort en Logique, plus fubtil en Mathématique, plus favant en Philofophie, plus profond en Théologie, que Boëce? *Quis Boëthio vel in Dialecticis acutior, vel fubtilior in Mathematicis, vel in Philofophiâ locupletior, vel in Theologiâ fublimior?* Lilio Gyraldi, dans fon *V. Dialogue fur les Poëtes*, nous dit qu'il étoit trés verfé dans toutes les Sciences, comme il paroit par fes Ouvrages, & qu'il faifoit des Vers avec une extrême facilité. *Fuit Boëthius in omni difciplinâ egregiè doctus, quod liquidè ex ejus monumentis conftare poteft. In pangendis verfibus mirâ ufus eft facilitate.* Erafme dans fon *Ciceronianus* (4) dit que c'étoit un grand Philofophe, & un affez bon Poëte; mais que fon ftyle étoit fort différent de celui de Cicéron. *Boëthius egregius Philofophus, Poëta non peffimus, a Ciceronis dictione longe fematus.* Jules Scaliger dans fon *Hypercrit.* (5) remarque que du côté de l'efprit, de l'érudition, de l'art, & du bon-fens, Boëce ne le céde à aucun Ecrivain Grec ou Latin: Que fon ftyle en profe fe reffent à la vérité un peu de la barbarie de fon Siécle; mais que fa Poëfie eft divine, & qu'il ne fe peut rien de plus poli & de mieux travaillé que ce qu'il a fait en ce genre: Que l'abondance des Maximes ne fait aucun tort à la douceur, à la fineffe, au feu de fa compofition. En un mot, qu'il y a peu d'Ecrivains qui lui foient comparables. *Boëthii Severini ingenium, eruditio, ars, fapientia facilè provocat omnes Autores, five illi Græci fint, five Latini. Sæculi barbarie ejus oratio foluta deterior invenitur; at quæ libuit ludere in Poëfi divina ferè funt; nihil illis cultius, nihil gravius; neque denfitas fententiarum venerem, neque acumen abftulit orderem. Equidem cenfeo paucos cum illo comparari poffe.* Dans les *Scaligerana prima* (6), on dit que Boëce mérite d'être lu tout entier, étant grand Philofophe, & excellent Poëte: & qu'il imite la maniére d'écrire du Siécle de Néron: *Boëthius totus legendus eft, magnus quippe Philofophus, & Poëta eximius, profa Neroniani temporis imitans.* Barthius dans fes *Adverfaria* (7) remarque, que pendant tout le tems que l'Empire Romain a fubfifté, il a eu peu d'égaux avant lui, & aucun qui lui foit comparable depuis lui. *Severini Boëthii ingenium neque ante fe multos, neque poft fe aliquem toto Romani Imperii tempore habuit fimilem.* Gérard-Jean Voffius, dans fon Traité des *Poëtes Latins*, dit que Boëce poffédoit parfaitement les Langues Grecque & Latine, qu'il étoit verfé dans toutes les Sciences, & qu'aprés Varron, Rome n'a pas eu d'homme plus favant en toutes maniéres. Que fon talent pour la Poëfie brille dans fes cinq Livres *de la Confolation*, qu'il écrivit lorfqu'il fut relégué à Pavie. Et que ni le Siécle où il fleuriffoit, ni le Siécle précédent, n'ont rien produit de plus beau en fait de Poëfie. *Vir Latinè & Græcè doctiffimus, in omni difciplinarum genere excellens, quoque Roma a Varronis temporibus non habuerit undecunque doctiorem. Quantum idem carmine valuerit, oftendunt Libri V de Confolatione Philofophiæ, quos exul Ticini fcripfit. Omnino nihil in Poëfi venuftius habuit vel illud ævum, vel etiam quod proximè antecefferat.* Pierre Bertius, dans fa Préface au devant de l'Edition qu'il a donnée des Livres *de la Confolation*, obferve que parmi les Ecrivains des derniers Siécles, tant Grecs que Latins, il n'y en a point qui l'égale dans toutes les Sciences; & qu'il réunit tout ce qui peut le rendre eftimable pour nous, puifqu'il étoit non feulement Chrétien, mais un zélé défenfeur de la Foi orthodoxe; qu'il avoit paffé par les prémiéres Charges de Rome, & qu'il étoit d'une des plus illuftres Familles de cette Ville: Logicien fubtil, Théologien profond, habile Mathématicien, Méchanicien ingénieux, grand Muficien; il étoit auffi excellent Orateur & Poëte; fon ftyle étoit admirable, tant en profe qu'en vers, mais fur-tout en vers. *Logicus acutiffimus, Theologus graviffimus, Mathematicus folertiffimus, Mechanicus artificiofiffimus, Muficus fuaviffimus. Ad hæc Orator & Poëta optimus. Dictionis modum: utroque in genere fufo pariter & numeris aftricto egregius, fed in hoc præcipuè excellens.* Le P. Rapin dans fes *Réflexions fur la Poëfie* (8), aprés avoir dit que Boëce fit quelques petites Odes, qu'il mêla dans fon Ouvrage *de la Confolation de la Philofophie*, ajoute, que quelque politeffe qu'il eût, il ne put néanmoins furmonter la méchante maniére qui régnoit alors. Et Heereboord, dans l'Epître Dédicatoire qui eft à la tête de fes *Difputationes ex Philofophiâ felectæ*, nous apprend que Boëce étoit un excellent Philofophe Péripatéticien; & qu'aprés fa mort, la Philofophie Ariftotélicienne alla en décadence, & que prefque tout le favoir s'éteignit en Italie. Conringius (9) nous dit auffi, qu'il étoit diftingué par fes dignités & fes richeffes, par fa Vertu & fon Erudition; & qu'il enfeigna la Philofophie d'Ariftote à Rome. *Anicius Manlius Severinus Boëthius, vir & dignitate & opulentiâ & virtute & eruditione longè maximus, Ariftotelicam Philofophiam Romæ docuit.* [☞ Laurent Valle, *Liv. VI. de l'Elégance de la Langue Latine*, ch. 34. entreprend de faire voir que Boëce, tout Latin né qu'il étoit, ne favoit pas parler Latin: *Huic homini Romano oftendam Romanè loqui nefcire.* Sa raifon eft, que Boëce explique *perfona* par *fubftantia*, au lieu de l'expliquer par *qualitas*. Il difpute fort au long contre lui, & conclud qu'en parlant de cette maniére, il nous a appris à parler en Barbares: *nos barbarè loqui docuit.* C'eft à quoi Jules Scaliger faifant allufion, a dit agréablement: *Valla docet eum Latinè loqui, at Vallam Boëthius benè fapere.* „ Valle apprend à Boëce à parler Latin, mais Boëce „ apprend à Laurent Valle à être fage." Baillet, par une affez plaifante équivoque, a cru que *Valla docet eum Latinè loqui*, fignifioit, *Laurent Valle prouve que Boëce parle bien Latin*; d'où il s'enfuivroit, que *Vallam Boëthius benè fapere*, fignifieroit, *mais Boëce prouve que Laurent Valle eft bien fage.* „ Pour moi je fuis perfuadé, ajoute Mr. de la „ Monnoye, de qui j'emprunte cette Remarque *, que „ l'ignorance dont Laurent Valle accufoit Boëce en ma- „ tiére de Latin, fe reftreignoit dans le fond à quelques „ mots, & à quelques phrafes, puifque dans la Préface „ de fa Dialectique il dit par maniére d'éloge, parlant de „ lui, qu'il eft *eruditorum ultimus*, pour donner à enten- „ dre qu'il lui reftoit encore quelque goût de la bonne & „ ancienne Erudition; à peu prés comme Cremutius Cor- „ dus appelloit dans fon Hiftoire Brutus & Caffius *Roma- „ norum ultimos*, parce que dans le tems que la Liberté „ Romaine étoit perdue, ils en avoient retenu l'efprit. „ Add.]"

Voici le Catalogue des Ouvrages de Boëce. *In Porphyrium a Victorino tranflatum Libri duo*, „ Commentaire fur „ Porphyre, traduit par Victorin, en deux Livres." [☞ Porphyre, célébre Pythagoricien, avoit fait une *Introduction* en faveur de ceux qui veulent lire le Livre d'Ariftote, *des Catégories*. Un Rhéteur Romain, nommé Victorin, avoit traduit autrefois ce Livre en Latin. Boëce feint qu'un de fes Amis, nommé *Fabius*, le prie de lui expliquer ce Livre; & de-là nait une Converfation entre fon Ami & lui, qui eft divifée en deux parties. Mr. Le Clerc nous dit †, qu'encore qu'il ne s'agiffe pas ici de chofes de grande importance, l'Auteur ne laiffe pas de faire paroître de l'ordre, de la netteté, & de l'efprit; & que fi fon ftyle n'eft pas auffi bon ici que dans le Livre de la *Confolation*, il s'en faut prendre à la matiére, qui ne peut pas fouffrir d'ornemens, & qui demande qu'on emploie beaucoup d'expreffions inconnues à l'ancienne Latinité. Que néanmoins fon ftyle eft beaucoup meilleur que celui des Scholaftiques des derniers Siécles, & qu'il faut favoir plus de Latin qu'on n'en fait communément, pour le bien entendre. Add.] *In Porphyrium a fe Latine verfum Libri quinque.* „ Commentaire fur Porphyre, traduit par „ lui-même, en cinq Livres." Boëce a auffi fait *quatre Livres fur les Catégories d'Ariftote*; *deux Livres* fur le petit Traité du même Philofophe, *de l'Expreffion*, que l'on nomme ordinairement *de Interpretatione*; une Traduction des *Analytiques d'Ariftote*, avec un Commentaire en *quatre Livres*; une *Introduction* à la doctrine des *Syllogifmes* en général; *deux Livres* fur les *Syllogifmes Categoriques*; deux autres fur les *Syllogifmes Hypothetiques*; un Traité de la *Divifion*; un autre Traité de la *Définition*: les *Topiques* d'Ariftote traduits en huit Livres; une Traduction des deux Livres d'Ariftote, intitulés *Elenchi Sophiftici*; un Commentaire fur les *Topiques* de Cicéron, en fix Livres; quatre Livres des *Différences Topiques* (10); & un *Traité* adreffé à Jean, Diacre de l'Eglife de Rome, contre Eutyche & Neftorius, *des deux Natures & de l'Unité de Perfonne en Jéfus-Chrift.* Il compofa ce Traité à l'occafion d'une queftion, qu'on avoit formée fur un endroit du Concile de Chalcédoine, dans lequel on condamne cette Pro-

(1) *Variar. Epift.* Lib. I. Ep. 45. apud Cave *Hift. Litt.* p. 321.

(2) Lib. VII. Cap. 15.

(3) Cent. I. Cap. 1.

(4) P. 147. Oxon. 1693.

(5) Lib. VI. p. 813.

(6) Pag. 30.

(7) Lib. 17. Cap. 11. apud Thom. Pope Blount *Cenfur. celeb. Autor.* p. 318. Genève 1694. in-4.

(8) Tom. II. des les Oeuvres, Edit. de 1709. p. 101. Ref. 30.

(9) *De Antiq. Acad. Diff.* III apud Leigh *Fælix Confortium, or a fit Conjunction of Religion and Learning.* Lib. III. cap. 8. p. 140. Lond. 1663 in-fol.

* Baillet *Jug. des Savans* T. III. Part. II. p. 440. note 3.

† *Biblioth. Choifie* T. XVI. p. 220.

(10) Cave p. 321.

que c'est son pére qui fut Consul cette année-là (c). Boëce épousa en prémières noces une Dame nommée *Helpis*, qui avoit beaucoup de connoissance des Belles-Lettres, & qui faisoit des Vers. [☞ On lui attribue deux Hymnes sur les Apôtres, qu'on chante encore dans l'Eglise Romaine; & l'on prétend qu'elle suivit son mari dans son Exil *; mais cela ne s'accorde point avec la suite de l'Histoire de Boëce. Add.] Après la mort d'Helpis, il épousa *Rusticiane*, fille de Quintus Aurelius Symmaque, qui fut Consul en 485; il en eut deux fils, *Patricius* & *Hypatius* (d), qui furent tous deux Consuls (e). En 500 il prononça, au nom du Sénat, un Panégyrique en l'honneur de Théodoric Roi des Goths, qui le fit peu de tems après son Conseiller Privé, & Maître du Palais & des Offices. En 510 il fut une seconde fois Consul sans Collégue; & en 522 il fut revêtu de cette Dignité pour la troisiéme fois, quoique quelques Auteurs pretendent que le Consul de cette année étoit un de ses fils [C]. En 523, aiant eu le courage de faire des remontrances très fortes contre la conduite de Thé-

(c) Cave ubi supra.

* Fabricius Biblioth. Latin. T. II. p. 146. Not. (c) & p. 147. Venise 1728 in-4.

(d) Cave ib.

(e) Cave & Du Pin ubi supra.

Proposition d'Eutyche, *que Jésus Christ est de deux Natures, mais qu'il ne subsiste pas dans deux Natures.* Boëce avoit eu d'abord de la peine à comprendre la différence de ces deux expressions; mais aiant ensuite médité davantage là-dessus, il trouva qu'effectivement cette Proposition étoit le principe des Erreurs d'Eutyche. Cela le porta à réfuter les Erreurs de Nestorius, & à éclaircir de quelle manière les deux Natures sont unies en une seule Personne. Il se sert de la Philosophie d'Aristote, pour expliquer les termes de *Substance* & de *Personne*, & traite cette matière d'une manière fort subtile & fort Scholastique (11). Il adressa aussi à Symmaque son beau-pére un Traité *de la Trinité*, qui n'est pas moins plein de termes de Philosophie, & de subtilités métaphysiques; aussi-bien que sa *Lettre à Jean Diacre*, où il s'agit de savoir si le Père, le Fils, & le S. Esprit, peuvent être affirmés substantiellement de la Divinité, c'est-à-dire, si l'on peut dire *le Père est la Divinité* &c. Du Pin observe (12) que Boëce semble être le prémier qui ait expliqué nos Mystéres par la Philosophie d'Aristote, & qui se soit servi de la méthode que les Scholastiques ont embrassée avec tant d'ardeur. Il a fait encore un petit Traité qui recherche en quel sens on peut dire que tout Etre est bon, *An omne, quod est, bonum sit?* une *Confession de Foi*, ou petit *Abrégé de la Religion Chrétienne*, publié à Leyde par René Vallin avec le Traité de la *Consolation*, en 1656. [☞ Il y a eu un Evêque de Poitiers, nommé *Gilbert Perret* *, qui sur le milieu du XII. Siécle fit un Commentaire sur les Traités précédens de Boëce, excepté sur l'Abrégé de la Religion Chrétienne. Ce Commentaire fut condamné en 1148 dans un Concile tenu à Reims par Eugéne III, qui y présida en personne. On accusa Gilbert d'avoir mal expliqué Boëce. Il semble qu'on lui ait reproché d'avoir introduit la pluralité numérique des Substances dans la Divinité. „ Cependant, dit „ Mr. Le Clerc †, si on lit son Commentaire, qui est „ dans l'Edition de Bâle des Oeuvres de Boëce de 1570, „ on aura de la peine à y trouver ce sentiment, au moins „ appuyé comme vrai. Et si on lit Boëce avec attention, „ on trouvera qu'il est visiblement coupable de ce dont „ on accusoit Porret; & néanmoins on le jugea Orthodoxe, & Porret fut condamné. Mais peut-être que son „ Ouvrage a été corrigé, car l'Auteur se soumit à la Cen„ sure du Pape." On peut voir toute l'histoire de cette affaire de Porret ou de la Poirée, dans l'*Histoire Ecclésiastique* de Fleury ‡, qui marque expressément, qu'on défendit étroitement de lire ou de transcrire le Livre, d'où les Articles produits contre cet Evêque avoient été tirés, si l'Eglise Romaine ne l'avoit corrigé auparavant. Add.] Il y a encore de Boëce un Traité d'*Arithmétique* en deux Livres; un de *Musique*, en cinq Livres; & un autre de *Géométrie*, en deux Livres. Le Livre *de Disciplina Scholarium* est tout à fait indigne de Boëce, auquel on l'attribue, & le P. Labbe nous apprend qu'il a été écrit par *Denys Rykel*, Chartreux, qui mourut en 1471. [☞ Le docte Mr. Fabricius fait voir § que le P. Labbe s'est trompé, & que l'Ouvrage de Denys le Chartreux est différent de celui qu'on attribue à Boëce, puisque Vincent de Beauvais, qui florissoit deux-cens ans auparavant, a cité ce dernier. Jaques Thomasius * nous apprend que c'est l'Ouvrage de *Thomas de Brabant* ou *de Cambray*, qui florissoit en 1250, & qui par modestie, & pour concilier plus d'autorité à cet Ouvrage, y mit le nom de Boëce. C'est ce que Mr. Fabricius appuye par d'autres témoignages, qu'on peut voir dans l'endroit cité. Add.] Le principal Ouvrage de Boëce est sa *Consolation de la Philosophie*, en cinq Livres. C'est un Entretien qu'il feint avoir eu avec la Philosophie, qui le console de son malheur. Il est écrit partie en prose, partie en vers. Le *prémier Livre* contient les plaintes de Boëce, & la description de l'état malheureux où il se trouve réduit. Dans le *second*, la Philosophie emploie d'abord, pour le consoler, les motifs les moins efficaces, en lui faisant voir qu'il n'a pas sujet de se plaindre de la Fortune, qui lui a été longtems si favorable. Dans le même Livre elle lui fait voir, que le souverain Bonheur ne consiste point dans les choses dont il est privé. [☞ Elle s'étend sur la même matière dans le *troisiéme* Livre; & elle entreprend de montrer que Dieu est le souverain Bien, & le souverain Bonheur. Il y a beaucoup de subtilités Scholastiques sur ce dernier article. Add.] Après avoir prouvé dans le *quatriéme*, qu'il n'y a que les Bons qui soient heureux, & que les Méchans sont toujours malheureux, elle parle de la Providence & du Destin, & recherche les raisons pourquoi Dieu permet que les Méchans jouïssent d'un bonheur apparent, & que les Bons soient dans la peine. Dans le *cinquiéme*, elle traite du Hazard, de la Liberté, & de la manière d'accorder le Libre Arbitre avec la Présciemce de Dieu. Boëce lui fait dire, que la Présciemce n'ôte point le Libre-Arbitre, parce que, quoique tout ce que Dieu a prévu arrive nécessairement, il ne l'a néanmoins prévu que parce qu'il devoit arriver par un choix tout libre (13). L'ancien Prologue, publié par le *P.* Mabillon dans son *Voyage d'Italie*, & mentionné dans le corps de l'Article, nous apprend que Boëce aiant été convaincu de trahison par Theodoric, & mis en prison, il écrivit ce Livre en forme de Satyre, à l'imitation de Martian Félix Capella, qui avoit composé un Ouvrage dans le même goût sur *les Noces de la Philologie & de Mercure*; mais que Boëce le surpasse infiniment, tant pour le fond que pour le style, sa Prose ne le cédant en rien à celle de Cicéron, & sa Poësie à celle de Virgile. *Postquam a Rege reus Majestatis convictus est, jussus est retrudi in carcerem, in quo repositus hos libros per Satyram edidit, imitatus videlicet Martianum Felicem Capellam, qui primus Libros de Nuptiis Philologiæ & Mercurii eadem specie Poëmatis conscripserat. Sed iste longè nobiliore materiâ & facundiâ præcellit, quippe nec Tullio impar fit, nec Virgilio in metro inferior floruit.* Pierre Bertius dit dans sa Préface, que quoique tous les Ouvrages de Boëce soient solides & savans, il s'est en quelque façon surpassé lui-même dans celui-ci. Je crois, dit-il, qu'à mesure que les hommes approchent de leur fin, ils sentent quelque chose de divin en eux, & qu'élevés au-dessus d'eux-mêmes, ils pensent, disent & font des choses fort au-dessus de ce qu'ils ont fait auparavant; ce qui est une forte preuve de l'immortalité de l'Ame. Bertius ajoute, que les sentimens & le style de cet Ouvrage sont si excellens, qu'il ne se peut rien concevoir de plus beau. *Sunt quidem omnes Boëthii Libri graves & eruditi. Sed in his* de Consolatione Philosophiæ, *nescio quomodo noster Auctor se ipsum vicerit. Ac puto, homines, quò sunt morti viciniores, eo plus experiri in se divinitatis, eòque communem vitæ ordinem egressos, majora dicere, videre, cogitare, quam in omni vitâ actâ fecerint. Quæ res ingens momentum habet ad probandam immortalitatem animarum .... Scripsit Consolationem istam verbis sententiisque ita numerosam, ut nihil possit concipi elegantius.* Ce Livre parut à Lyon en 1502 in-4. avec les Notes de Badius Ascensius; & avec les Commentaires de Thomas d'Aquin dans la même Ville en 1514 in-4. [☞ Mr. Fabricius marque une Edition de Badius de 1495 à Paris, & dix Editions avec les Commentaires de Thomas, antécédentes à celle de 1514. Add.] Avec les Commentaires de Jean Murmel, à Bâle en 1536 in-8; avec ceux de Jean Bernard, à Anvers 1607 in-8; avec les Notes de Pierre Bertius, à Leyde 1633; avec celles de René Vallin, dans la même Ville en 1656 in-8. (14), & en 1671 in-8. (15). [☞ Mr. Fabrius indique quantité d'autres Editions; deux de Murmel, l'une à Deventer, dont il ne marque point l'année, & l'autre de Bâle en 1570 in-folio, parmi les Oeuvres de Boëce; quatre Editions de Théodore Pulman, trois à Anvers en 1562, 1580 & 1590 in 12., & une à Lyon en 1581 en petit format; une de Hanau en 1607, avec les Notes de Théodore Sitzman; celle à l'usage du Dauphin, du P. Cally, en 1680 in-4. & un très grand nombre d'autres. Add.] Tous les Ouvrages de Boëce ont paru ensemble à Venise en 1491, à Bâle en 1546, & avec les Commentaires de divers Auteurs dans la même Ville en 1570 (16).

(11) Du Pin T. V. p. 19.

(12) Ibid.

* Ou *Gilbert de la Poirée.*

† Ubi supra p. 215. 216.

‡ T. XIV. p. 599. & 611. & suiv. Edit. in-12.

§ Biblioth. Latin. T. II. p. 151. Venise 1728. in-4.

* Program. XXV. Edit. Colon. 1709. apud Fabric. ubi supra.

(13) Du Pin p. 18. [Voyez un Extrait plus ample & plus exact dans Le Clerc *Bibl. Choif.* Tom. XVI. p. 219-272. *Cit. du Trad.*]

(14) Cave p. 321. 322.

(15) Pope Blount p. 212.

(16) Cave ubi supra.

[C] ☞ *Quelques Auteurs prétendent que le Consul de cette année étoit un de ses fils.*] Il y a tout lieu de penser que les deux Consuls de l'année 522 étoient fils de Boëce; ils s'appelloient *Symmaque* & *Boëce*. On peut voir ce que le P. Pagi en dit sur cette année. „ Il eut le plaisir, dit „ Mr. Le Clerc (17), de les voir sortir de sa maison, ac„ compagnés d'un grand nombre de Sénateurs, & avec „ une joie extraordinaire du peuple; de faire dans le Sé„ nat le Panégyrique du Roi Théodoric, pendant qu'ils „ étoient assis sur des siéges *Curules*, comme on nommoit „ à Rome les siéges des principaux Magistrats; & de voir „ son éloquence estimée de tout le monde. S'étant ren„ du ensuite dans le Cirque, étant au milieu des deux „ Consuls, il fit une libéralité au Peuple Romain, sem„ blable à celles que lui faisoient quelquefois ceux qui „ triomphoient." Quoi qu'il en soit de ce récit, il est certain que *Patricius* & *Hypatius*, qu'on donne pour fils à Boëce dans le corps de l'Article, & qui furent Consuls en l'année 500, n'étoient point ses fils. „ C'est une trop „ grande bévue de l'Auteur de la Vie de Boëce (Jules „ Martien Rota), dit un habile homme (18). Car, ou„ tre qu'on devoit se souvenir que ces Consuls étoient „ Grecs & Orientaux, & qu'ils n'appartenoient point à la „ famille de Boëce, on pouvoit s'en assurer par ses paro„ les, où il témoigne que ses fils étoient encore enfans, „ lors-

(17) *Bibl. Choif.* T. XVI. p. 207. 208.

(18) Jac. Sirmondus *ad Ennodium Ticin.* L. VIII. *Ep.* 1. *apud* Le Clerc *ubi supra.*

Théodoric, qui commettoit tous les jours de nouvelles violences, & dont le Gouvernement devenoit de plus en plus tyrannique, il encourut la disgrace de ce Prince. Peu de tems après il fut accusé par Triguille, Conigaste & Cyprien, gens du plus infame caractère, d'avoir conspiré avec l'Empereur Justin contre les Goths (*f*). Nous devons remarquer, qu'il écrivit secrettement en Orient, & qu'il tâcha de délivrer la Ville & le Sénat de Rome de la tyrannie des Goths, avec le secours des Grecs, comme on le voit par un ancien Prologue, en caractères Saxons, à la tête du Livre de la *Consolation*, que le P. Mabillon a découvert (*g*) dans la Bibliothèque Ambrosienne à Milan. Théodoric porta l'affaire devant le Sénat, où les Accusateurs firent paroître des Témoins subornés, qui produisirent de fausses Lettres écrites à l'Empereur Justin au nom de Boëce; sur quoi le Sénat, intimidé, le condamna à l'Exil [*D*]. Il fut envoyé à Pavie, où on le mit dans une étroite prison; mais il en adoucit les rigueurs par l'étude. C'est là qu'il écrivit la plupart de ses Ouvrages, & particuliérement le Traité *de la Consolation de la Philosophie*, & celui *de la Trinité*. L'année suivante, ou un peu après selon quelques Ecrivains, il fut décapité en prison par ordre de Théodoric (*h*). Baronius rapporte (*i*) sur le témoignage de Jules Martien, qu'après qu'on l'eut décapité, il soutint sa tête séparée avec les deux mains; & qu'aiant été interrogé par qui il avoit été décapité, il répondit que c'étoit *par des Anges*: après quoi il alla dans une Eglise voisine, où aiant entendu le Service divin à genoux devant l'Autel, il expira: „ Car, dit le Cardinal, étant à juste titre comparable à Denys l'Aréopagite pour l'érudition, & aiant souffert le même supplice, Dieu jugea à propos d'honorer sa piété par un miracle „ du même genre que celui qu'il avoit fait en faveur de Denys." Mais c'est-là une fable, que Cave rejette avec raison. Du Pin dit (*k*) que Boëce écrit assez purement, & ne se sent guères de la barbarie de son Siécle: mais que les termes scholastiques dont il se sert, & la subtilité des Questions qu'il traite, le rendent obscur & ennuyeux: Que son Ouvrage *de la Consolation de la Philosophie* n'a point ce défaut, qu'il est digne d'un Siecle plus épuré, & qu'il peut passer pour un chef-d'œuvre en ce genre. Chaucer, fameux Poëte Anglois, l'a traduit en Prose Angloise; il y en a une autre Traduction Angloise en Vers, imprimée dans le Monastère de Tavestock en Devonshire, en 1525 in-4. (*l*). Cambden, dans ses *Annales de la Reine Elisabeth*, nous dit (*m*) qu'en 1593 cette Princesse, pour adoucir le chagrin que lui causoit la nouvelle que Henri IV alloit se réconcilier avec l'Eglise Romaine, lut cet Ouvrage de Boëce, & *en fit une belle Traduction en Anglois*. Il a été aussi traduit en cette Langue, & enrichi de Remarques, par le Chevalier Richard Graham, Vicomte Preston en Ecosse, Secrétaire d'Etat sous Jaques II. & qui aiant été mis à la Tour pour crime de Haute Trahison en 1690, y souffrit une longue & ennuyeuse prison. Cette Traduction a été imprimée à Londres en 1695 in-8. (*n*). [☞ Alfred le Grand avoit fait une Traduction libre en prose & en vers de cet Ouvrage, qui a été publiée par Christophle Rawlinson à Oxford en 1698 in-4. (*o*). On en a aussi des Versions Grecque, Hebraïque, Allemande, Françoise, Hollandoise, Espagnole. ADD. DU TRAD.]

(*f*) Cave ubi supra.

(*g*) Iter Italic. p. 221. [Je n'ai pas le Voyage du P. Mabillon; mais je trouve dans Fabricius *Bibl. Lat.* T. II. p. 150, que c'est dans la Bibliothèque de S. Laurent à Florence, que ce savant Voyageur a découvert ce Prologue. R. d. T.]

(*h*) Cave ubi supra.

(*i*) Ad ann. 526. n. 17. apud Cave ubi supra.

(*k*) Ubi supra p. 10.

(*l*) Voy. Hyde Catalog. Librer. imp. Bibl. Bodl. Oxon. p. 91. Oxford 1674. in-fol.

(*m*) Vol. III. p. 664. Ed. Hearne, Oxford 1717. in-8.

(*n*) Wood Fasti Oxon. Vol. II. col. 167. Londres 1721.

(*o*) Fabricius Ibid. Lat. T. II. p. 131.

„ lorsqu'il écrivoit sa Consolation (19). Il n'auroit pas „ pu parler ainsi, s'il y avoit eu plus de vingt ans que „ ses fils avoient été Consuls. Les fils de Boëce furent „ *Symmaque* & *Boëce*, à l'un desquels il imposa le nom de „ son grand-père, & à l'autre le sien. Il y a plusieurs „ Monumens, sur lesquels le Consulat est marqué." Le P. Sirmond en produit ensuite un, qui est dans l'Eglise de S. Pancrace près de Rome. Le P. Pagi a aussi montré que les Consuls de l'an 500 étoient tous deux d'Orient, & qu'*Hypatius* étoit fils de Secundin & de la sœur de l'Empereur Anastase, & *Patricius* Phrygien. Si l'on y avoit pensé, dit Mr. Le Clerc (20), on n'auroit jamais soupçonné, ni continué à dire, comme l'ont fait quelques Savans, que les deux Consuls de cette année-là étoient fils de Boëce. REM. DU TRAD.]

[*D*] ☞ *Le Sénat, intimidé, le condamna à l'Exil.*] On sera mieux en état de juger de toute cette affaire, en voyant ce que Boëce lui-même, & ce qu'un Auteur contemporain, en disent. Voici comment Boëce en parle lui-même (21): „ Basile, autrefois chassé d'entre les Officiers du „ Roi, a été engagé à me déférer, par ses dettes (*qu'il „ trouvoit apparemment le moyen de payer par-là.*) Le Roi „ avoit condamné au bannissement Opilion & Gaudence, „ à cause d'une infinité de fraudes de diverses sortes, „ qu'ils avoient faites. Ils ne voulurent pas obéir, & se „ cachérent dans une Eglise. Le Roi l'aiant appris, or„ donna que s'ils ne sortoient pas, au jour marqué, de „ Ravenne, on les en chassât, après les avoir marqués „ au front. Que pouvoit-on ajouter à la sévérité de cette „ punition? Cependant on reçut le même jour la délation „ de ces gens-là contre moi..... Ces accusateurs sont„ ils devenus légitimes par leur condamnation?.... Mais „ vous demanderez, en quoi consiste le crime dont on „ m'accuse? On dit que j'ai voulu sauver le Sénat. On „ m'accuse d'avoir empêché celui qui le vouloit accuser „ du crime de Léze-Majesté, d'en produire les preuves. „ Qu'est-il besoin, *continue-t-il*, de parler de la Lettre „ supposée, dans laquelle on dit que j'ai témoigné que „ j'espérois de voir les Romains libres? On en auroit vu „ l'imposture, si j'avois pu me servir de la confession des „ délateurs, qui est d'un grand poids dans toutes les af„ faires de cette nature...... Etant à Vérone, comme „ le Roi cherchoit à nous faire tous périr, il tâchoit de „ charger tout le Sénat du crime de Léze-Majesté, dont „ on avoit accusé Albin (*l'un des Sénateurs*). Je défendis „ tout le Sénat, sans me mettre en peine du danger au„ quel je m'exposois." C'étoit un certain *Cyprien*, qui accusoit le Sénat, & le même fut aussi l'Accusateur du Défenseur de cette illustre Assemblée. Cette conduite de Boëce fut mal expliquée; & on le croyoit d'autant plus capable du dessein généreux de délivrer l'Italie de la tyrannie des Goths, qu'il étoit éclairé, & qu'il avoit l'ame élevée, comme il le dit dans la suite. *Un homme aussi savant que lui ne pouvoit pas aimer des Barbares, comme les Goths; & l'envie de s'en délivrer ne pouvoit pas naître dans une ame lâche & peu éclairée* (22). Il ne paroit pas cependant, que Boëce ait réellement formé ce projet. Voici ce que dit un Historien contemporain, dont Henri de Valois a fait imprimer quelques Fragmens à la fin de son *Ammien Marcellin*. „ Cyprien, qui étoit alors *Réferen„ daire*, & qui fut ensuite *Comte des Libéralités sacrées*, & „ *Maitre*, accusa par cupidité Albin, qui étoit Patrice, „ d'avoir écrit à l'Empereur Justin des Lettres contre le „ Royaume de Théodoric. Comme Albin nioit le fait, „ le Patrice Boëce, qui étoit Maitre des Offices, dit en „ présence du Roi: *L'accusation de Cyprien est fausse; mais „ si Albin a fait ce qu'on dit, & moi & tout le Sénat l'a„ vons fait d'un commun accord. Cela est faux, Seigneur.* „ Alors Cyprien aiant un peu hésité, produisit des faux „ Témoins, non seulement contre Albin, mais aussi con„ tre Boëce son Défenseur. Mais le Roi, qui tâchoit de „ surprendre les Romains par artifice, & qui cherchoit „ comment il les pourroit faire mourir, ajouta plus de „ foi aux faux Témoins qu'aux Sénateurs. Là-dessus Al„ bin & Boëce furent mis en garde au Baptistère de l'E„ glise (23)." De là il semble qu'on envoya Boëce en quelque endroit près de Pavie, que l'on nommoit *le Territoire de Calvente* (*Calventianus ager*): c'est ce que l'on recueille du même Historien, qui continue ainsi: „ Mais „ le Roi aiant fait appeller Eusèbe, Gouverneur de la „ Ville de Pavie, prononça la Sentence de mort contre „ Boëce, sans l'avoir oui. Il envoya Eusèbe au Terri„ toire de Calvente, où Boëce étoit en prison, & le fit „ mourir." *On lui attacha le front avec une corde, que l'on serra si longtems, que les yeux lui en sortirent de la tête, & dans cet état on le bâtonna jusqu'à la mort.* Ce fut en 524 selon les uns, & en 525 selon d'autres, que Boëce mourut. Le P. Pagi a fait voir que Baronius s'est trompé, en mettant sa mort en 526. REM. DU TRAD.]

(19) Boeth. de Consol. Philos. L. II. Pros. 3. & 4.

(20) Ubi supra p. 209.

(21) De Consol. Philos. L. I. Pr. 4.

(22) Le Clerc ubi sup. p. 210.

(23) Apud eundem p. 210. 211.

BOETHIUS, ou BOEIS (HECTOR), illustre Historien d'Ecosse au commencement du XVI. Siècle, étoit d'une ancienne & considérable Famille. Il naquit à Dundée dans le Comté d'Angus, comme il nous l'apprend lui-même (*a*). Aiant achevé ses Humanités à Dundée, ses parens l'envoyérent à Paris. Il y étudia la Philosophie dans le Collège de Montaigu, où il devint ensuite Professeur. Ce fut là qu'il eut occasion de lier une étroite amitié avec divers Savans distingués, qui étudioient dans la même Université, & sur-tout avec le grand Erasme, qui entretint dans la suite commerce avec lui (*b*). Le Dr. Guillaume Elphinston, Evêque d'Aberdeen, aiant fondé le Collège du Roi dans cette Ville vers l'an 1500, appella Boëthius de Paris, pour le faire Principal de ce Collège; celui-ci choisit pour son Collègue Guillaume Hay; & par leurs soins réunis ils fournirent à l'Ecos-

(*a*) Vit. Episcop. Aberdon. fol. 27. Voyez Nicholson Scottish Hist. Library p. 104. Lond. 1702.

(*b*) Nicholson ibid. & Mackenzie *Lives and Characters of the most eminent Writers of the Scots Nation*, Vol. II. p. 176. Edinb. 1711. in-fol.

l'Ecoſſe pluſieurs Grands-Hommes, diſtingués par leur ſavoir (c). Après la mort de l'Evêque Elphinſton ſon Patron, il réſolut de publier l'Hiſtoire de ſa Vie, & de celle de ſes Prédéceſſeurs dans ce Siége [A]: elle parut à Paris en 1522. Il travailla enſuite à ſon Hiſtoire d'Ecoſſe [B]. Badius Aſcenſius en donna la prémière Edition à Paris en 1526; elle ne contient que dix-ſept Livres, & finit à la mort du Roi Jaques I. Mais la ſeconde Edition, qui parut en 1574, eſt beaucoup plus ample, car on y trouve un dix-huitième Livre, & une partie du dix-neuvième. Voilà ce que l'Auteur a fait lui-même: ce qui ſuit eſt de *Jean Ferrier* Piémontois, qui a conduit l'Hiſtoire juſqu'à la fin du régne de Jaques III (d). Boëthius ne vécut pas longtems après avoir achevé ſon Hiſtoire; car nous trouvons deux Savans qui déplorent ſa perte vers l'an 1550: le prémier eſt Barthelemi Latomus, avec lequel notre Auteur étoit intimement lié; & l'autre eſt Joachim Wolfius, Allemand (e). Le Dr. Mackenzie obſerve (f), que de tous les Hiſtoriens d'Ecoſſe, Boëthius eſt, après Buchanan, celui qui a été le plus critiqué & le plus loué par les Savans qui en ont parlé. Humphrey Lhuyd, Antiquaire Anglois, regarde toute ſon Hiſtoire comme un tas de menſonges & de fables, ainſi qu'il paroit par une Epigramme qu'il a faite ſur lui [C]. Le Dr. Guillaume Lloyd, Evêque de S. Aſaph, & enſuite de Worceſter, nous dit dans la Préface de ſon *Hiſtoire du Gouvernement Eccléſiaſtique, tel qu'il étoit dans la Grande-Bretagne & dans l'Irlande, lorſqu'elles reçurent l'Evangile*, „ qu'il doute que Boë-„ thius eût les Auteurs qu'il cite, puiſqu'il ne cite jamais celui où il puiſoit véritablement, le Moine „ de Fordon, qu'il paroit avoir ſuivi par-tout, en fait d'Antiquités;" & qu'il *donne aux fables de ce Moine la forme d'Hiſtoire, & un tour fort ingénieux, en quoi il excelloit*. Il remarque, que Polydore Virgile nous dit (g) que lorſque l'Hiſtoire d'Hector ne faiſoit que de paroitre, Gawen Douglas Evêque de Dunkeld l'en avertit, & le pria inſtamment de ne point ſuivre cette Hiſtoire en parlant des affaires d'Ecoſſe. Mais cette dernière particularité rapportée par Lloyd a été réfutée par Nicholſon [D], qui ne juge pas auſſi fort avantageuſement de notre Auteur, comme nous l'avons vu ci-deſſus (h). Le Chevalier Robert Gordon de Stralogh ne paroit pas moins mécontent de l'Hiſtoire de Boëthius, que les Ecrivains Anglois dont nous venons de parler. „ Car, *dit-il* (i), ignorant les Loix de

(c) Mackenzie p. 382.
(d) Nicholſon p. 108. & Mackenzie p. 384.
(e) Idem p. 446. 447.
(f) P. 447.
(g) Anglic. Hiſt. L. III. p. 30.
(h) Rem. [B].
(i) Epiſt. MS. ad D. Rob. apud Mackenzie p. 449.

[A] *L'Hiſtoire de ſa Vie, & celle de ſes Prédéceſſeurs dans ce Siége.*] Elle a pour titre: *Vitæ Epiſcoporum Murthlacenſium & Aberdonenſium.* Nicholſon, dans ſa *Bibliothèque Hiſtorique d'Ecoſſe* (1), nous apprend qu'il commence à Béanus le prémier Evêque, & qu'il finit à Gawen Dunbar, qui ſiégeoit lorſque l'Ouvrage parut. La Vie de l'Evêque Elphinſton, à l'occaſion duquel il entreprit de donner celle des autres, fait le tiers du Livre (2); & comme ce Prélat avoit bâti le vieux Collége, Boëis prend occaſion de-là d'en faire la deſcription, de parler des Grands-Hommes qui y avoient profeſſé &c. *Enſorte*, comme le remarque Nicholſon, *que l'Univerſité l'emporte ſur la Cathédrale dans le Livre, quoique la dernière tienne le prémier rang dans le Titre.* Le même Auteur nous apprend, qu'il y a dans le Collége du Roi, un très beau Cartulaire original, contenant des Chartres, des Bulles des Papes, des Conceſſions de Particuliers, avec les Réglemens & les Conſtitutions du Chapitre, qui commence à la fondation du Siége, & s'étend juſqu'au dernier Evêque Catholique-Romain. Il y a auſſi un beau Regiſtre original, des Joyaux, Calices d'or & d'argent, & des autres Vaſes & Habits qui appartenoient anciennement à cette Cathédrale. Ces deux Piéces donnent une juſte idée de l'état où étoit autrefois l'Egliſe dans ce Diocèſe, & *montrent que le Livre de Boëthius eſt fort défectueux & fort imparfait* (3).

[B] *Son Hiſtoire d'Ecoſſe.*] Nicholſon dit, qu'il y a dans les ſix prémiers Livres quantité de choſes qui ne ſe trouvent ni dans Fordon, ni dans aucun autre Ecrivain; & „ qu'à moins qu'on ne vienne à découvrir dans la ſui-„ te les Auteurs qu'il prétend avoir vus, on le ſoupçon-„ nera toujours fortement d'avoir inventé preſque autant „ de fables (4), que notre Geoffroy de Monmouth. Que „ dans ce qui regarde la Nation, il ſuit certainement nos „ Hiſtoriens les plus fabuleux, beaucoup plus qu'il ne „ veut l'avouer, n'aiant fait que donner un nouveau tour „ à ce qu'ils ont écrit, & l'attribuant enſuite à Veremond „ ou à Campbel. Dans ce qu'il rapporte du Traité d'A-„ chaïe, de la Victoire de Kenneth ſur les Pictes, de la „ Primatie du Siége d'Yorck, il eſt d'une exactitude en-„ nuyeuſe, faiſant par-tout parade de ſon éloquence, par „ les Harangues qu'il met dans la bouche de pluſieurs „ Grands-Hommes. A cela il joint une foule de prodiges „ & de miracles, arrivés à chaque révolution importante; „ & fourre par-tout des Obſervations d'Hiſtoire Naturel-„ le, ſoit de lui, ſoit de ſon Ami le Médecin d'Aber-„ deen (5). Ses Principes politiques ne valent pas mieux „ que ceux de Buchanan, dont le JUS REGNI eſt for-„ tement confirmé par ce qu'il rapporte (6) de la création „ & de la dépoſition des Rois & des Evêques par la ſeu-„ le autorité du Peuple." Nicholſon remarque enſuite, *que ſa diction eſt belle*, & digne de l'éloge qu'en fait l'Evêque Leſley, *grand Maître en ce genre d'éloquence*; mais qu'il ſeroit à ſouhaiter *qu'il eût eu autant de ſoin & de délicateſſe pour le fond de l'Ouvrage.* Le même Auteur, après avoir obſervé (7) que la plupart des Hiſtoriens Ecoſſois qui ont paru, ont mis à la tête de leurs Hiſtoires de courtes Deſcriptions Géographiques du Royaume, méthode qui a paru juſte & naturelle aux Hiſtoriens des autres Pays; ajoute, que Boëthius eſt le plus étendu ſur cet article, & qu'il a ſaiſi l'occaſion d'apprendre au Lecteur, qu'il s'appliquoit fort à l'Hiſtoire Naturelle, & qu'il aimoit les ſingularités phyſiques qui ont quelque choſe de ſurprenant & d'extraordinaire. Il nous aſſure, que ſes Correſpondans étoient des perſonnes d'un ſavoir diſtingué, dans toutes les parties du Royaume, & entre autres Edouard Evêque d'Orkney, qui lui fournit un détail exact & fidèle de la bonté & de la ſalubrité de l'air & du terroir de ces Iles. Les autres n'ont pas été certainement ſi exacts, ni de ſi bonne foi, pluſieurs lui en aiant impoſé, & aiant abuſé de ſa crédulité. „ C'eſt une terrible Hiſtoi-„ re, continue Nicholſon (8), que celle que le Cheva-„ lier Duncan Campbel lui raconte de cette monſtrueuſe „ Loutre à pattes d'Oie du Lac *Gariell*, qui renverſoit „ de gros chênes avec ſa queue, & à qui les pêcheurs é-„ chappérent cependant en montant ſur les arbres. Les „ Moines Marins de l'Ile de Baſs, & le Sauvage de Nor-„ wai de Jaques Ogilby, qui enlevoit les plus hauts ſa-„ pins avec autant de facilité qu'un autre homme arrache „ un navet, ſont très bien pareil à la Loutre. C'eſt à „ ceux qui ont débité ces trois belles hiſtoires, à en répon-„ dre: mais l'Auteur lui-même eſt reſponſable de ce qu'il „ rapporte, entre autres, des *Barnaques*, & qu'il donne „ ſur ſa propre autorité; car ce qu'il prétend avoir ob-„ ſervé ſouvent de la formation de ces Oiſeaux, plumes „ & tout, eſt fort différent de ce que les Naturaliſtes de „ notre tems nous en diſent ſur des Expériences faites a-„ vec ſoin & dignes de foi. Il mérite plus de créance „ dans ce qu'il raconte des Outardes du Comté de Mer-„ ſe, & du Saumon d'Aberdeen. Il eſt ſur-tout digne de „ louange à l'égard de ce qu'il rapporte de la *Pourpre*, „ qu'il met au nombre des *Conchæ intortæ*. Cela prouve „ qu'il a bien entendu Béde (9), qui en dit quelque cho-„ ſe: & que la découverte de ce Poiſſon par Mr. Cole „ (10) ne doit pas être miſe au nombre de celles qu'*aucun* „ *Auteur n'avoit faites.* Il ne paroit pas avoir été auſſi „ heureux dans l'uſage qu'il a fait du même Hiſtorien & „ de quelques autres, en fait d'Antiquités; puiſqu'il n'au-„ roit pas placé les *Brigantes* dans le Comté de Galloway, „ les *Silures* dans celui de Carick, & les *Deires* dans celui „ de Merſe & de Lothian." Sa Deſcription & ſon Hiſtoire ont été traduites en Ecoſſois par le Chevalier Jean Bellenden, comme on l'a dit dans l'Article de cet Ecrivain.

[C] *Une Epigramme qu'il a faite ſur lui.*] La voici:

*Hectoris Hiſtorici tot quot mendacia quæris,*
*Si vis, ut numerem, Lector amice, tibi;*
*Idem me jubeas fluctus numerare marinos,*
*Et liquidi ſtellas dinumerare Poli.*

Dempſter, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Ecoſſe* (11), témoigne beaucoup d'indignation contre cette Epigramme, pour laquelle il ſoutient que Mr. Lhuyd doit être chaſſé du Parnaſſe. „ Car ſe peut-il, dit Dempſter, rien „ de plus puérile dans des Vers que cette apoſtrophe, „ *Lector amice*? & ne ſont-ce pas des Epithètes bien no-„ bles que celles de *Fluctus marinos*, *liquidi Poli*? En-„ fin, quel jeu de mots, *tot quot*, *numerem*, *numerare*, „ *dinumerare*?" Le Chevalier Thomas Craig a pris un autre tour pour répondre à cette Epigramme, en faiſant la ſuivante ſur Hollingſhed, fameux Hiſtorien Anglois:

*Quæris Holingſhedii Hiſtoriam cognoſcere, Lector?*
*Augeæ ſtabulum dicere jure potes.*
*Non hanc Eurotas, non hanc Tyrinthius ipſe*
*Expurgare poteſt; ſpongia ſola poteſt* (12).

[D] *Mais cette dernière particularité, rapportée par Lloyd, a été réfutée par Nicholſon.*] Il aſſure (13) que Polydore Virgile ne parle point du tout de Boëthius; & qu'il n'a pu en faire mention en aucune façon, de la manière dont le dit Lhloyd: car il remarque très bien, que l'Evêque Douglas eſt mort en 1520, & que l'Hiſtoire de Boëthius n'a paru qu'en 1526; & que cet Hiſtorien lui-même nous apprend (14) *qu'on lui avoit envoyé d'Icomkil en 1525, & pas avant, les Mémoires ſur leſquels il l'a écrite.*

[E] *Mais*

(1) P. 212.
(2) Voy. H. Boeth. Hiſt. Scot. L. XII. fol. 264. a.
(3) Nicholſon p. 212.
(4) On les voit au long, Orig. Britann. p. 252. &c.
(5) Vide Dempſter Hiſt. Eccleſ. L. II.
(6) Voy. L. VI. fol. 92. b. & L. VII. fol. 124. b.
(7) Pag. 8.
(8) Pag. 9.
(9) Hiſt. Eccleſ. L. I. c. 1.
(10) Vide Philoſ. Tranſact. Vol. XV. n. 178. p. 1278.
(11) L. II. p. 92.
(12) Mackenzie Vol. II. p. 448.
(13) P. 103.
(14) Voy. G. Mackenzie Defence of the Royal Line p. 30. 31.

„ de l'Histoire, il a écrit dans un Siècle barbare, des choses dont nous rougissons aujourd'hui." Mais d'autres Savans ont eu une idée plus avantageuse de notre Auteur & de ses Ouvrages [*E*]. Il paroit par leurs témoignages, & par les Vers faits à sa louange, qu'il étoit versé dans les Belles-Lettres, la Théologie, la Philosophie & l'Histoire; mais qu'il étoit trop crédule, & ajoutoit trop de foi aux Légendes. Il étoit en liaison avec la plupart des Savans de son Siècle. C'étoit un homme discret, agréable, poli, généreux, affable & honnête; & d'une si grande probité, qu'Erasme dit en parlant de lui, qu'il ne savoit ce que c'étoit que de mentir (*k*).

(*k*) Mackenzie p. 451.

[*E*] *Mais d'autres Savans ont eu une idée plus avantageuse de notre Auteur & de ses Ouvrages.*] Erasme, qui étoit étroitement lié avec lui, nous dit (15) que c'étoit un homme d'un génie très heureux, & fort éloquent: *Vir singularis ingenii felicitatis, & facundi oris.* Alexandre Lyon, dans sa Lettre à la Noblesse d'Ecosse, dit qu'il avoit bien mérité d'eux & de la République: *Haud parum meritus de nobis deque nostra Republica H. Boëthius* (16). Mr. Guillaume Gordon, dans son Epitre à l'Université d'Aberdeen, déclare que c'est un grand sujet de joie pour eux, que ce soit du sein de cette Université qu'on ait vu sortir la prémière l'Histoire d'Ecosse, écrite avec autant de fidélité que d'éloquence. *Plurimum gaudendum nobis existimo, quod nostræ gentis Historia disertissimo stylo, fideliter atque erudite conscripta, ex nostrâ Academiâ Aberdonensi primum prodierit in lucem.* Il ajoute immédiatement après, que Boëthius possédoit très bien toutes les Sciences: *Boëthius in omni Scientiarum genere apprimè eruditus.* Jean Ferrier Piémontois, qui a fait la Suite de cette Histoire, dit dans son Epitre Dédicatoire à Jaques Beaton Archevêque de Glasgow, que c'étoit un homme d'un grand mérite & d'une singulière érudition, qui a transmis à la postérité les actions mémorables des Rois d'Ecosse & de la Nation, depuis leur origine jusqu'à l'année 1526, en dix-sept Livres, très bien écrits. *Hector Boëthius, Vir ornatissimus & singulari doctrinâ præditus, qui Regum vestrorum & Scoticæ Gentis res clarissimè susceptas, & fortissimè gestas, memoriæ ad Posteritatem tradidit, repetitque Ascensionis Libris* XVII *ad Calendas Maias, anno Salutis Christianæ* MDXXVI *decenter expressit.* Le même Auteur, parlant du dix-huitième Livre, qui avoit paru dans la seconde Edition de cette Histoire, dit qu'il y a rapporté tout avec autant de soin & de force, qu'il est possible. *In quo omnia ita scribendo consecutus est, ut nihil plenius aut significantius a quopiam in re persimili fieri posse credam.* Paul Jove Evêque de Nocera, dans sa *Description de la Grande-Bretagne*, nous dit que Boëthius a écrit l'Histoire des Rois d'Ecosse jusqu'à Jaques III, avec autant de soin que d'éloquence. *Hector Boëthius insigni facundia & pari diligentia perpetuam Scotorum Regum Historiam ad Jacobum sui nominis III deduxit.* Et parlant de la Description d'Ecosse de notre Auteur, il dit que, guidé par sa curiosité, & par son amour pour sa Patrie, il n'a rien oublié de ce qu'il y avoit à remarquer, jusques dans les Deserts & dans les Marais. *Boëthii muneris fuit, qui curiositate & diligentia amoris patriæ dignissimâ nihil intactum & sine laude, vel asperis atque paludibus, reliquit.* Jean Gualterius, dans sa *Chronique* (17), nous dit que Boëthius étoit très versé dans toutes les parties de la Philosophie & de la Théologie, & qu'il étoit excellent Historien. *Hector Boëthius in omni Philosophiæ & Theologiæ genere versatissimus, Historicus egregius.* L'Evêque Lesley dit dans son *Histoire* (18) que le style de Boëthius a la pureté de celui de César, & qu'il n'est pas moins grave & nerveux que Tite-Live. *Illius stylus tam est tersus, ut Cæsaris puritatem decerpsisse, ac rationum verborumque ponderibus ita nervosus, ut Livianam gravitatem in suam naturam transfudisse penitus videatur.* Quoique Buchanan remarque dans le second Livre de son Histoire, que notre Auteur a avancé des choses fausses dans sa Description d'Ecosse, & que par-là il a engagé les autres dans l'erreur, parce qu'il se fioit trop aisément à ceux qu'il chargeoit du soin de faire des recherches, dont il publioit les sentimens plutôt que la vérité; cependant, dans un autre endroit il dit, que non seulement il possédoit les Arts Libéraux au-delà de ce que son Siècle sembloit le permettre, mais qu'il étoit extrêmement poli & affable. *Quod non solum Artium liberalium cognitione, supra quam illa ferebant tempora, insignis erat, sed etiam humanitate & comitate singulari præditus.* Voici comment en parle l'Archevêque Spotswood (19): „ C'étoit, *dit-il*, „ un grand Philosophe, & Erasme loue fort son éloquen- „ ce & son heureux génie. Cependant quelques Ecrivains „ Anglois le font passer pour un Historien fabuleux, & „ partial; mais ceux qui se donneront la peine de lire son „ Histoire, s'appercevront, que la passion & la malignité „ dictent ce langage, & qu'il n'est nullement fondé.

(15) Voy. le Dr. Mackenzie p. 450.

(16) Ibid.

(17) T. II. p. 280. ap. Mackenzie p. 251.

(18) L. IX. p. 414. apud eundem.

(19) *Hist. Eccles.* L. II. p. 61.

BOGAN (ZACHARIE), Auteur de divers Traités [*A*], & fils de Guillaume Bogan Gentilhomme, nâquit à *Little-Hempton* en Devonshire vers la S. Jean de l'an 1625. En 1640, âgé de quinze ans, il entra dans le Collège de S. Albans au Terme de la S. Michel, & il y fut sous la conduite de Rodolphe Button. Le 26 de Novembre de l'année suivante, il fut reçu comme Ecolier dans le Collège de *Corpus-Christi* à Oxford; mais il quitta l'Université, quand on mit garnison dans la Ville pour le Roi, & il y retourna, lorsqu'elle se fut rendue au Parlement (*a*). Le 21 d'Octobre 1646, il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*b*); & l'année suivante, il fut élu Membre de son Collège (*c*). Il prit le degré de Maitre-ès-Arts le 19 de Novembre 1650 (*d*), & se livra entièrement à la retraite & à la dévotion, se distinguant d'ailleurs dans l'Université par son grand savoir dans les Langues. Aiant enfin altéré sa santé par sa trop grande application à l'étude, il mourut le 1. de Septembre 1659, & fut enterré au milieu du Cloitre Septentrional, appartenant au Collège de Corpus-Christi, joignant le côté méridional de la Chapelle. „ Comme dans ce tems-là & dès auparavant, *dit Mr. Wood* (*e*), la „ Nation étoit en trouble, & que l'Université étoit menacée d'une ruïne prochaine, Mr. Bogan „ donna par son Testament cinq-cens livres sterling à la Ville d'Oxford; au-lieu que si la Nation a- „ voit été dans un état plus tranquille, il auroit légué cette somme à l'Université." On voit son Portrait,

(*a*) Prince's *Worthies of Devon* p. 118. 119. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 237.

(*b*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 52.

(*c*) Idem *Ath. Oxon.* ubi supra.

(*d*) Idem *Fasti* col. 94.

(*e*) *Athen. Oxon.* ubi supra.

[*A*] *Auteur de divers Traités.*] Il a fait des Additions en quatre Livres à l'*Archéologie Attique* de François Rous, dont la cinquième Edition a paru à Oxford en 1658 in-4. Ces Additions regardent les Coutumes des anciens Grecs par rapport aux Mariages, aux Funerailles, aux Festins, aux Divinations &c. Mr. Bogan dit à la fin les raisons qui l'ont engagé à entreprendre cet Ouvrage. „ Trois mo- „ tifs m'y ont comme forcé, parce qu'étant réunis, il „ m'étoit impossible d'y résister. 1. L'importunité de „ mon Ami. 2. La nécessité qu'il y a de connoitre les „ Rites & les Coutumes anciennes, pour entendre les Au- „ teurs. 3. L'espérance de détourner & de dissiper en „ m'occupant mon humeur mélancholique. Les raisons „ qui m'ont empêché d'exécuter mieux mon dessein, sont „ en même nombre. 1. Le défaut d'années & de juge- „ ment, en aiant fait la plus grande partie dans ma pré- „ mière jeunesse (que je prenois plus de plaisir à ces sor- „ tes d'études), comme on s'en apperçoit au grand nom- „ bre d'Auteurs que je cite. 2. Le manque de santé. 3. „ Le manque de tems & de loisir, aiant été détourné par „ des devoirs qu'il n'étoit pas permis de négliger, & par „ des Amis auxquels je ne pouvois me refuser. Si malgré „ cela j'ai donné quelques éclaircissemens, & que je n'a- „ ye pas entièrement perdu mon tems & ma peine, mes „ vœux sont remplis, & vous n'avez que ce que je vous „ devois." Il a publié aussi: *Tableau des Menaces & des Châtimens dont il est fait mention dans l'Ecriture, par ordre alphabétique, avec quelques courtes Remarques sur divers Passages* (en Anglois). Oxford 1653 in 8. dédié à son pére. *Méditations sur les Plaisirs d'une Vie Chrétienne* (en Anglois). Oxford 1653 in-8. Ces Méditations sont fondées sur le Ps. XXXII. 11. & sur Philipp. IV. 4. Elles sont dédiées à sa mère, qui s'appelloit Jeanne. *Aide à la Prière, tant celle qu'on fait sur le champ, que celle qui se fait par formulaire; comme aussi à la Méditation* &c. Oxford 1660 in-12. (en Anglois) publié après la mort de l'Auteur par Daniel Agas Membre du Collège de Corpus-Christi, qui a ajouté une Epitre Dédicatoire à Guillaume Bogan, Ecuyer, au Château de Gatcomb en Devonshire. Il y a aussi une longue & savante Lettre de notre Auteur à Mr. Edmond Dickinson Maitre-ès-Arts, du Collège de Merton, au-devant du Livre de ce Savant, qui a pour titre *Delphi Phœnicizantes* &c. publié à Oxford en 1655 in-8. [☞ Ce Traité de Mr. Dickinson, & la Lettre de Bogan, se trouvent dans le prémier Volume du Recueil intitulé *Fasciculus Opusculorum quæ ad Historiam ac Philologiam S. spectant.* Rotterdam 1693. AUD.] On a encore de notre Bogan, *Homerus* Ἑβραΐζων, *sive Comparatio Homeri cum Scriptoribus sacris, quoad normam loquendi.* Il déclare dans la Préface, qu'il n'a nullement dessein de comparer les Auteurs Sacrés & leur doctrine avec Homère, mais seulement leur style & leur diction. Il y a joint, *Hesiodus* Ὁμηρίζων, où il fait voir qu'Hésiode s'exprime souvent de la même manière qu'Homère. Cet Ouvrage, qui est en Latin, parut à Oxford en 1658 in 8. (1). Il avoit aussi dessein de publier un Traité sur les Particules Grecques, mais le mauvais état de sa santé l'empêcha de l'achever. *Destinaveram, amice Lector, edendum circa hoc tempus tractatum de Particulis Græcis, verum in medio opere sudantem retraxit adversa valetudo* (2). Il avoit projetté un autre Traité, sur la meilleure manière de se servir des Poëtes Grecs & Latins.

(1) Prince's *Worthies of Devon* p. 119. Edit. de Londres 1701.

(2) *Epist. Præfat. Homer.* Ἑβραΐζ.

trait, tiré d'après nature, dans la Chambre du Conseil joignant l'Hôtel de Ville d'Oxford. Mr. Wood nous dit (*f*), que *c'étoit un excellent Maitre*, mais *un zèlé Puritain*; & dans son *Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* (*g*), il le représente comme un homme studieux, qui possédoit parfaitement les Langues: *Vir studiosus & Linguarum peritissimus.*

(*f*) *Athen.* col. 243.

(*g*) L. II. p. 241.

BOILEAU, Sieur DESPREAUX (NICOLAS), fameux Poëte François, nâquit à Paris le 1. de Novembre 1636 [*A*]. Son père, Gilles Boileau [*B*], réfléchissant quelquefois sur les différens caractéres de ses enfans, charmé de la douceur & de la simplicité qu'il croyoit remarquer en celui-ci, disoit ordinairement de lui par opposition aux autres, que *c'étoit un bon garçon, qui ne diroit jamais de mal de personne.* Mais ce bon vieillard faisoit plutôt son propre caractère, que celui de son fils, dont le génie ne s'étoit pas encore développé (*a*). Il commença ses études au Collége de Beauvais, & lorsqu'il fut en Troisième, Mr. Sévin, habile homme qui régentoit cette Classe, reconnut le prémier dans son Disciple le talent qu'il avoit pour les vers, & assura publiquement, *qu'il acquerroit par-là une grande réputation* [C]; persuadé que quand on est né Poëte, il faut absolument l'être. Mr. Despreaux ne fut pas longtems, sans satisfaire la passion qu'il avoit pour la Poësie. A peine avoit-il dix-neuf ans *, qu'il composa une *Ode* sur le bruit qui courut en 1656, que Cromwel & les Anglois alloient faire la guerre à la France. Cette petite Piéce ne manque pas de feu ni d'élévation; la diction en est pure, & la versification douce & harmonieuse. Mr. Despreaux l'a inférée dans la dernière Edition qu'il a donnée de ses Ouvrages, après l'avoir corrigée en quelques endroits (*b*). Il eut le malheur de perdre sa mère, lorsqu'il étoit encore au berceau, & de voir mourir son père seize ans après; mais une si grande perte ne fut pas capable de rien diminuer de l'ardeur qu'il avoit pour l'étude. Après qu'il eut achevé ses Humanités & sa Philosophie, ses parens l'engagérent à étudier le Droit (*c*); & il fit de si grands progrès, qu'il fut reçu Avocat le 4 de Décembre 1656, âgé de vingt ans (*d*). Mais quoiqu'il eût tous les talens nécessaires pour le Barreau, l'inclination lui manquoit: il ne put s'accommoder d'une Science qui roule sur des Equivoques perpétuelles, & où l'on se trouve souvent obligé de revêtir le Mensonge des caractéres de la Vérité [*D*]. Il résolut donc de prendre un autre parti, & regardant la Sorbonne comme l'Antipode du Palais, il se détermina à y faire un Cours de Théologie. Mais il ne put soutenir longtems les Leçons d'une Scholastique épineuse. Il fut également surpris & choqué d'y voir les Points les plus importans du Salut réduits à de creuses spéculations, obscurcis par un langage barbare, & soumis à des contestations éternelles. Enfin il s'imagina que pour le suivre plus adroitement, la Chicane n'avoit fait que changer d'habit, & il renonça à la Sorbonne. Il se livra ensuite tout entier à son génie, & s'abandonnant à la passion qu'il avoit pour les *Belles-Lettres*, & sur-tout pour la Poësie, il alla, conduit par lui-même, prendre une des prémières places sur le Parnasse François (*e*). Il y avoit alors en France un grand nombre de Poëtes, qui bien que très médiocres, ne laissoient pas de faire du bruit; & il s'en trouvoit même quelques-uns de cet ordre, qu'on regardoit comme des modéles. Mr. Despreaux ne put souffrir que le mauvais Goût triomphât, & qu'on se laissât duper par des Auteurs sans génie, & qui sembloient écrire en dépit du Bon-sens & de la Poësie. Il crut devoir venger l'un & l'autre; & il composa là-dessus quelques *Satyres*, qui lui acquirent une grande réputation, & en même tems lui attirerent la haine & le ressentiment d'une Légion de méchans Poëtes. L'attachement qu'il avoit pour la Vertu, l'engagea aussi

(*a*) *Vie de Mr. Boileau*, par Mr. Des-Maizeaux, p. 21. & 22. Amst. 1712.

* Mr. Des Maizeaux dit *dix-huit*. R. D. T.

(*b*) *Oeuvres de Boileau* T. II. p. 202. Edit. de 1722. in-8.

(*c*) Des Maizeaux *ubi supra* p. 26. 27.

(*d*) Brossette *sur Sat.* I. vers 114.

(*e*) Des Maizeaux *ubi supra* p. 27. 28. Voyez aussi *Epit.* X. T. I. des *Oeuvres* de Boileau p. 402.

[*A*] *Nâquit à Paris le 1. de Novembre de l'an* 1636.] Mr. Des Maizeaux dans sa Vie de Boileau, qui est à la tête de la Traduction Angloise des Oeuvres de ce Poëte, dit (1) *qu'il nâquit le 5 de Décembre* 1637. Mais dans la nouvelle Edition, publiée à Amsterdam en 1717 (& en 1722) avec les Remarques de Mr. Brossette, on assure (2) que Boileau étoit né le 1. de Novembre 1636. Il dit dans la Préface d'une Edition de ses Oeuvres de 1701, qu'il étoit âgé de plus de soixante-trois ans. Sur quoi Mr. Brossette remarque „ que le Roi lui aiant demandé „ un jour, en quel tems il étoit né, Mr. Despreaux lui „ répondit, que le tems de sa naissance étoit la circon- „ stance la plus glorieuse de sa vie: *Je suis venu au mon-* „ *de*, dit-il, *une année avant Votre Majesté, pour annon-* „ *cer les merveilles de son Régne.* Le Roi fut touché de „ cette réponse, & les Courtisans ne manquérent pas d'y „ applaudir. Mr. Despreaux, qui ne fit peut-être pas a- „ lors réfléxion sur l'année de sa naissance, s'est cru de- „ puis engagé d'honneur à soutenir un mot, qu'il avoit „ dit en présence de toute la Cour, & qui avoit si bien „ réussi. C'est ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a „ eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en „ 1637. Et c'est ce qui a causé l'erreur sur les dates de „ tous ses Ouvrages, dans la Liste qu'on en avoit don- „ née au commencement de l'Edition posthume de 1713, „ après la Préface." On a commis la même erreur dans une Inscription, au-dessous de son Portrait, où l'on met sa naissance au 1. de Novembre 1637 (3). [☞ Un Anonyme, qui a ajouté des Remarques à celles de Mr. Brossette, dit sur la Remarque qu'on vient de voir: „ Le „ Commentateur avance un peu trop légérement, que la „ réponse qu'il attribue à Mr. Despreaux l'a *obligé, tou-* „ *tes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de* „ *la mettre en* 1637. Car, pour ne donner qu'un exem- „ ple du contraire, dans l'Epître X. composée en 1605, „ vers 98, notre Poëte dit qu'il perdit son père à l'âge „ de *seize ans*; or le Commentateur remarque sur ce mê- „ me vers (& ailleurs), que le père de Mr. Despreaux „ mourut en 1657. Mr. Despreaux met donc ici *sa nais-* „ *sance* en 1640 ou 1641. ADD.]

(1) Pag. 11. [Dans la Vie de Boileau en François, il y a le 5 de Déc. 1636. R. D. T.]

(2) Tom. I. Note 1. sur la Préface de Boileau, p. XXIX. ou p. XXVII. selon l'Edition de 1717.

(3) *Oeuvres de Boileau* T. II. p. 266. dans les Notes. Ed. d'Amst. 1722. in-4. qu'on suit ici par-tout.

[*B*] *Gilles Boileau.*] Il étoit Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de Paris; & pendant soixante ans qu'il exerça cet Emploi, il ne se fit pas moins estimer par sa capacité, que par une probité peu commune, & par un desintéressement assez rare aux personnes de sa profession. Il mourut en 1653, âgé de près de soixante-treize ans (4), & regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il eut plusieurs enfans, qu'il éleva avec beaucoup de soin, & dont trois, *Gilles, Jaques, & Nicolas*, se sont acquis une grande réputation dans la République des Lettres (5). Nicolas n'avoit qu'onze mois, quand *Anne Denielle* sa mère mourut, âgée de 23 ans, en 1637 (6). Elle n'étoit pas d'un moins bon caractère que son mari, comme Boileau nous l'apprend dans l'Epitaphe suivante, où cette Dame est introduite parlant ainsi:

*Epouse d'un Mari doux, simple, officieux,*
*Par la même douceur je sus plaire à ses yeux;*
*Nous ne sumes jamais ni railler ni médire.*
*Passant, ne t'enquiers point si de cette bonté*
*Tous mes enfans ont hérité:*
*Lis seulement ces Vers, & garde-toi d'écrire* (7).

(4) Mr. Des Maizeaux, *Vie de Boileau* p. 5. dit, *de plus de 80 ans.* Mais Mr. Brossette, sur Epit. X. vers 98, dit, *près de 73.*

(5) Des Maizeaux *ubi supra.*

(6) Brossette *ubi supra* vers 97.

(7) Des Maizeaux *ubi supra* p. 23.

[C] *Qu'il acquerroit par-là une grande réputation.*] La lecture continuelle des Poëtes & des Romans décela le goût de Mr. Despreaux pour la Poësie: mais cette lecture, que lui-même appelloit *une fureur*, bien loin de lui gâter l'esprit par un amas confus d'idées bizarres, ne servit qu'à lui inspirer une Critique plus exacte, & des traits plus vifs contre le ridicule des Auteurs. Et cela fait voir qu'un esprit naturellement droit & solide se perfectionne par les mêmes choses, qui gâtent ordinairement les petits génies. Mais les Auteurs que Despreaux lisoit avec le plus de goût & de plaisir, c'étoient ceux où il trouvoit une Satyre fine & judicieuse; comme il nous l'apprend lui-même dans ces quatre Vers, où après avoir parlé de l'utilité de la Satyre (8), il ajoute:

*C'est elle qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,*
*M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot Livre;*
*Et sur ce Mont fameux où j'osai la chercher,*
*Fortifia mes pas & m'apprit à marcher* (9).

(8) Idem p. 24. 25.

(9) Tom. I. Sat. IX. vers 279 & suiv.

[*D*] *Où l'on se trouve souvent obligé de revêtir le Mensonge des caractéres de la Vérité.*] Mr. Despreaux le sentit si bien, que se trouvant chargé d'une prémière Cause, loin de s'en instruire, il ne songea qu'aux moyens de s'en défaire honnêtement; & il y réussit de maniére, que le Procureur retirant ses sacs, le soupçonna d'y avoir découvert une procédure peu réguliére, & dit en sortant, que ce jeune Avocat iroit loin (10). Il a exprimé lui-même son dégoût dans les Vers suivans (11):

*Mon Père, soixante ans au travail appliqué,*
*En mourant me laissa pour rouler & pour vivre,*
*Un revenu leger* (12) *& son exemple à suivre.*
*Mais bientôt amoureux d'un plus noble métier,*

(10) Niceron *Mém. des Homm. Illust.* Tom. XXIV. p. 188.

(11) *Oeuvr.* T. I. Epit. V. vers 108. & suiv.

(12) Environ douze mille écus de Patrimoine, dont notre Auteur mit environ le tiers à fonds perdu sur l'Hôtel de Ville de Lyon, qui lui fit une rente de 1500 livres pendant sa vie. Mais son bien augmenta considérablement dans la suite, par des successions, & par des pensions que le Roi lui donna.

aussi à ne pas épargner le Vice dans ses Satyres, & le porta à censurer vivement les mœurs corrompues de son Siècle. Il se fit par-là de nouveaux ennemis, quoique moins redoutables que les prémiers. Mais tout cela n'empêcha pas que le Public, charmé de la beauté de ses Satyres, ne se déclarât pour lui. On ne pouvoit se lasser de les lui faire réciter; & à force d'en répéter les plus beaux endroits, on en fit des espèces de Proverbes [E]. Chacun s'empressoit d'en avoir des Copies manuscrites, qui enfin, comme cela ne manque jamais d'arriver, furent imprimées telles qu'on les faisoit courir, pleines de fautes, & avec quelques autres Pièces qu'on sembloit par-là attribuer à Mr. Despreaux, quoiqu'elles fussent bien éloignées de son génie & de son tour d'esprit. Boileau ne put souffrir qu'on traitât ainsi ses Ouvrages, & aiant obtenu un Privilège du Roi (f), il les publia lui-même tels qu'il les avoit composés (g). Cet Ouvrage excita de grands mouvemens sur le Parnasse François. Les Auteurs qu'on y attaquoit, étoient au desespoir de se voir tourner en ridicule, après avoir joui d'une réputation assez éclatante; & les Ecrivains d'un ordre supérieur, dont Mr. Despreaux n'avoit rien à dire, ne laissoient pas de redouter sa plume. Quoique dans le fond ils pensassent apparemment comme lui, ils ne laissoient pas de desapprouver sa manière d'écrire, & ils le blâmoient particuliérement de la liberté qu'il se donnoit de nommer les personnes [F]. Cela l'obligea à composer une nouvelle Satyre (h), où il se défend contre les plaintes de ces Messieurs [G]. Il fit aussi un *Discours sur la Satyre* (i), où il justifie sa conduite par l'exemple des Poëtes Satyriques Latins & François. En 1669 il adressa au Roi une *Epitre*, où il loue Sa Majesté sur la Paix qu'elle venoit de conclurre avec l'Espagne, & sur le soin qu'elle prenoit de procurer l'aise, l'abondance & le repos à ses Sujets. Cette Pièce fut imprimée à part, & il s'en fit de cette manière plus d'une Edition. Boileau l'ajouta ensuite à ses autres Ouvrages, & il la fit précéder d'un petit Avertissement, qui contient quelques particularités assez remarquables, que nous rapporterons ci-dessous [H]. Quelque tems auparavant (k), il avoit fait

(f) Il est du 6 de Mars 1666.

(g) Des Maiseaux *ubi supra* p. 10. 11.

(h) C'est la IX.

(i) *Oeuvres* T. IV. p. 9.

(k) Vers la fin de 1664 & au commencement de 1665.

*Fils, Frere* (13), *Oncle* (14), *Cousin* (15), *Beau-frère* (16) *de Greffier*,
*Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,*
*J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse.*
*Ma Famille en pâlit, & vit en frémissant,*
*Dans la poudre du Greffe un Poëte naissant.*
*On vit avec horreur une Muse effrenée*
*Dormir chez un Greffier la grasse matinée.*

(11) JÉRÔME BOILEAU son frere aîné, qui a possédé la Charge du pére: mort au mois de Juillet 1679.

[E] *On en fit des espèces de Proverbes.*] Mr. Despreaux nous a appris lui-même l'heureux succès qu'eurent ses prémiers Ouvrages. C'est dans l'*Epitre à ses Vers*, où il s'adresse ainsi à ses dernières productions:

*Vains & foibles Enfans dans ma Vieillesse nés,*
*Vous croyez sur les pas de vos heureux Aînés,*
*Voir bientôt vos Bons-mots passer du Peuple aux Princes,*
*Charmer également la Ville & les Provinces,*
*Et par le prompt effet d'un Sel réjouissant,*
*Devenir quelquefois Proverbes en naissant.*
*Mais perdez cette erreur, dont l'appas vous amorce:*
*Le tems n'est plus, mes Vers, où ma Muse en sa force,*
*Du Parnasse François formant les Nourrissons,*
*De si riches couleurs habilloit ses Leçons:*
*Quand mon Esprit, poussé d'un courroux légitime,*
*Vint devant la Raison plaider contre la Rime,*
*A tout le Genre humain sut faire le procès,*
*Et s'attaqua soi-même avec tant de succès.*
*Alors il n'étoit point de Lecteur si sauvage,*
*Qui ne se déridât en lisant mon Ouvrage,*
*Et qui pour s'égayer, souvent dans ses discours,*
*D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le secours* (17)

(14) De Mr. DONGOIS Greffier de l'Audience à la Grand' Chambre, fils d'une sœur de l'Auteur.

(15) Du même, qui a épousé une cousine germaine de Boileau.

(16) De Mr. SIRMOND, qui a eu la même Charge de Greffier du Conseil de la Grand' Chambre.

(17) Epit. X. vs. 7 & suiv. *Oeuvres* Tom. I.

On voit par-là avec quel applaudissement les prémières Satyres de Mr. Despreaux furent reçues. Celles de Regnier avoient eu une approbation générale; & en effet, il y en a quelques-unes de ce Poëte, qui, au jugement même de Boileau, sont *admirables*. Mais il faut pourtant avouer qu'elles sont encore fort éloignées de la beauté de celles de Mr. Despreaux, tant par rapport à la douceur & à l'harmonie de la versification, qu'à l'égard de la pureté du style, & de ce caractère de chasteté, dont Mr. Despreaux a su le prémier enrichir la Satyre Françoise (18).

(18) Des Maiseaux *ubi supra* p. 11. 14.

[F] *La liberté qu'il se donnoit de nommer les personnes.*] L'austère vertu dont Mr. le Duc de Montauzier faisoit profession, lui fit regarder les prémières Satyres de Boileau comme des médisances affreuses, qu'on ne devoit pas autoriser. Desorte qu'un jour il dit dans un mouvement de colère, qu'il faudroit envoyer Boileau & tous les Satyriques rimer dans la rivière (19). C'est à quoi Boileau fait allusion dans ces vers:

(19) Brossette *Notes* sur Sat. IX. vs. 128.

. . . . . . . . . *Tout n'iroit que mieux,*
*Quand de ces médisans l'Engeance toute entière*
*Iroit la tête en-bas rimer dans la rivière* (20).

(20) Sat. IX. vs. 124-128.

Cependant on sait que le Duc, qui s'étoit mêlé de Poësie dans sa jeunesse, avoit lui-même composé des Satyres, qui passoient pour vives & piquantes (21).

(21) Brossette ibid.

[G] *Une nouvelle Satyre, où il se défend contre les plaintes de ces Messieurs.*] Il fut embarrassé d'abord, comment il exécuteroit son dessein; car il vouloit éviter l'écueil dans lequel ses ennemis avoient donné, c'est-à-dire, la chaleur, l'emportement, & les injures grossiéres. Il jugea donc qu'il n'avoit d'autre ton à prendre que celui de la plaisanterie, pour tourner ses ennemis en ridicule, sans leur donner aucune prise sur lui. C'est ce qu'il exécuta d'une manière inimitable dans cette Satyre, qui est entiérement dans le goût d'Horace. Là, sous prétexte de censurer ses propres défauts, ou ceux *de son Esprit*, il se justifie de tous les crimes que ses adversaires lui imputoient, & les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confusion. Il se fait son procès à soi-même, pour le faire à tous les autres. Cette Satyre est sans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention, & de finesse; en un mot, dit Mr. Brossette (22), on peut hardiment l'opposer, & peut-être même la préférer à tout ce que l'Antiquité nous a fourni de plus parfait en ce genre. Mr. Despreaux la composa en 1667; mais il ne la fit imprimer que l'année suivante, après avoir composé & publié la Satyre *de l'Homme*. Cette dernière Satyre, qui est la huitième, eut un succès extraordinaire. Le Roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois avec de grands éloges. Le Sieur de *Saint-Mauris*, Chevauléger de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que Boileau avoit fait une autre Satyre, qui étoit encore plus belle que celle-là, & dans laquelle il parloit de Sa Majesté. *Il y parle de moi, dites-vous?* reprit le Roi fiérement, mais avec quelque surprise. *Oui, Sire*, répondit S.-Mauris, *mais il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté.* Alors le Roi témoigna de la curiosité pour la voir, & Saint Mauris lui promit de la demander à l'Auteur, qui étoit de ses Amis. Mr. Despreaux lui remit en effet une Copie de la Satyre *à son Esprit*, en lui faisant promettre qu'il ne la montreroit qu'au Roi. Le Roi l'aiant lue, la fit voir à quelques personnes de la Cour. Madame la Maréchale de la Mothe, Gouvernante de Monseigneur, en fit faire une Copie, qui en produisit bientôt quantité d'autres. Ainsi, c'est en quelque façon de la main du Roi même, que cette Pièce a passé dans les mains du Public; car l'Auteur craignant qu'on ne l'imprimât sur quelque Copie défectueuse, se détermina à la faire imprimer lui-même.

(22) Ibid.

[H] *Quelques particularités assez remarquables, que nous rapporterons ci-dessous.*] La prémière regarde un changement qu'il avoit fait à cette Pièce, suivant l'avis qu'avoit bien voulu lui donner le fameux Prince de Condé. „ Je „ m'étois persuadé, *dit-il*, que la Fable de l'Huitre, que „ j'avois mise à la fin de cette Epître au Roi, pourroit y „ délasser agréablement l'esprit des Lecteurs, qu'un sublime trop sérieux peut enfin fatiguer: joint que la correction que j'y avois mise, sembloit me mettre à couvert d'une faute, dont je faisois voir que je m'appercevois le prémier. Mais j'avoue qu'il y a eu des personnes de bon-sens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néanmoins balancé longtems si je l'ôterois, parce qu'il y en „ avoit plusieurs qui la louoient avec autant d'excès, que „ les autres la blâmoient. Mais enfin je me suis rendu à „ l'autorité d'un Prince, non moins considérable par les „ lumières de son Esprit, que par le nombre de ses Victoires (23). Comme il m'a déclaré franchement que „ cette Fable, quoique très bien contée, ne lui sembloit „ pas digne du reste de l'Ouvrage, je n'ai point résisté, „ j'ai mis une autre fin à ma Pièce, & je n'ai pas cru „ pour une vingtaine de vers, devoir me brouiller avec „ le prémier Capitaine de notre Siècle. Au reste, *ajoute-t-il*, je suis bien aise d'avertir le Lecteur, qu'il y a „ quantité de Pièces impertinentes, qu'on s'efforce de „ faire courir sous mon nom, & entre autres une Satyre „ contre les *Maltotes Ecclésiastiques*. Je ne crains pas que „ les habiles gens m'attribuent toutes ces Pièces, parce „ que mon style, bon ou mauvais, est aisé à reconnoître. Mais comme le nombre des Sots est fort grand, „ & qu'ils pourroient aisément s'y méprendre, il est bon „ de leur faire savoir, que hors les onze Pièces qui sont „ dans ce Livre (24), il n'y a rien de moi entre les „ mains du Public, ni imprimé, ni en manuscrit." Mr. Brossette nous apprend quelques autres particularités, touchant l'Epitre au Roi. „ Après le Traité d'Aix-la-„ Chapelle, *dit-il* (25), conclu au mois de Mai 1668, la „ France jouissoit d'une heureuse paix. Mais la précédente guerre n'aiant duré qu'un peu plus d'une année, „ la valeur de la Nation n'étoit pas satisfaite, & la plu-„ part

(23) Le Prince de Condé.

(24) Ces onze Pièces (en Vers) étoient *le Discours au Roi*, neuf *Satyres*, & *l'Epitre au Roi*. Edit. de 1669 in-12.

(25) *Remarq. sur l'Epit.* I.

fait une petite Pièce en prose, intitulée *Dialogue des Morts* [*I*], où il s'attachoit à montrer le ridicule de quelques Pièces de Théatre, & de quelques Romans qui avoient alors beaucoup de cours. La rapidité des Conquêtes de Louis XIV en Hollande, l'an 1672, donna occasion à Mr. Despreaux d'adresser une nouvelle Epitre (*l*) à ce Prince, où il fait l'Histoire de cette Campagne, avec tout le brillant & tout le merveilleux que peut fournir la Poësie, mais sans observer l'exactitude d'un Historien [*K*]. Il seroit trop long de parler en détail de tous les Ouvrages de Mr. Boileau, qui sont entre les mains de tout le monde: nous nous bornerons donc aux principales circonstances de sa Vie. Louis XIV,

(*l*) C'est la IV.

„ part des François ne respiroient que la guerre. Mr. Colbert seul en détournoit le Roi, disant, que la paix étoit l'unique moyen de faire fleurir les Arts & les Sciences, & de maintenir l'abondance dans le Royaume. Ce fut pour seconder les intentions de ce grand Ministre, que notre Auteur composa cette Pièce, dans laquelle il entreprit de louer le Roi comme un Héros paisible, en faisant voir qu'un Roi n'est ni moins grand ni moins glorieux dans la paix, que dans la guerre. Cette Epitre fut faite en 1669. Notre Auteur (26) travailloit dans ce tems-là au Poëme du *Lutrin*. Pour louer le Roi d'une manière nouvelle, il fit l'admirable Récit de la *Molesse*, qui est à la fin du second Chant de ce Poëme. Cette ingénieuse fiction eut un succès extrêmement heureux. Le Roi, qui ne connoissoit Boileau que par ses Satyres, voulut voir le Poëte qui le savoit si bien louer, & ordonna à Mr. Colbert de le faire venir à la Cour. Quelques jours après, Mr. Despreaux parut devant le Roi: il lui récita une partie du Lutrin, qui n'avoit point encore paru, & quelques autres Pièces, dont le Roi fut très satisfait. A la fin Sa Majesté lui demanda, quel étoit l'endroit de ses Poësies, qu'il trouvoit le plus beau? Il pria le Roi de le dispenser de faire un pareil jugement: ajoutant, qu'un Auteur étoit peu capable de donner le juste prix à ses Ouvrages; & que pour lui, il n'estimoit pas assez les siens, pour les mettre ainsi dans la balance. *N'importe*, dit le Roi, *je veux que vous me disiez votre sentiment.* Mr. Despreaux obéit, en disant que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une Epitre qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté, & récita les quarante vers par lesquels finit cette Epitre. Le Roi n'avoit pas vu cette fin, parce que l'Auteur l'avoit faite depuis peu, pour être mise à la place de la Fable de l'Huitre (27). En voici quelques-uns:

(26) Idem *Remarq. sur le dernier vers.*

(27) Il fit entrer cette Fable dans l'Epitre qu'il adressa peu de tems après à l'Abbé des Roches. C'est la II.

„ *Et comme tes Exploits, étonnant les Lecteurs,*
„ *Seront à peine crus sur la foi des Auteurs,*
„ *Si quelque Esprit malin les veut traiter de fables,*
„ *On dira quelque jour, pour les rendre croyables,*
„ BOILEAU, *qui dans ses Vers pleins de sincérité,*
„ *Jadis à tout son Siècle a dit la vérité,*
„ *Qui mit à tout blâmer son étude & sa gloire,*
„ *A pourtant de ce Roi parlé comme l'Histoire.*

„ Ces derniers Vers, *continue Mr. Brossette*, touchérent sensiblement le Roi; son émotion parut dans ses yeux & sur son visage; il se leva de son fauteuil, avec un air vif & satisfait. Cependant, comme il étoit toujours maître de ses mouvemens, & qu'il parloit sur le champ avec tant de justesse, qu'on ne pourroit mieux dire après y avoir pensé longtems: *Voilà qui est très beau*, dit-il, *cela est admirable. Je vous louerois davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué. Le Public donnera à vos Ouvrages les éloges qu'ils méritent; mais ce n'est pas assez pour moi de vous louer: je vous donne une pension de deux mille livres; j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance; & je vous accorde le Privilège pour l'impression de tous vos Ouvrages.* Ce sont les propres paroles du Roi, & l'on peut croire que l'Auteur ne les a pas oubliées . . . . . Il revint de la Cour, comblé d'honneurs & de biens. Cependant il a dit plusieurs fois, que la prémière réfléxion que lui inspira sa nouvelle fortune, fut un sentiment de tristesse, envisageant la perte de sa liberté, comme une suite inévitable des bienfaits dont il venoit d'être honoré."

[*I*] *Dialogue des Morts.*] Le véritable titre que l'Auteur lui même y a donné, est: *Les Héros de Roman, Dialogue à la manière de Lucien.* L'Auteur y critique rudement le Roman du *Grand Cyrus*, & celui de la *Clélie*, de Mademoiselle de Scudéry. Mais comme elle étoit alors vivante, Mr. Despreaux, bien loin de faire imprimer ce Dialogue, ne voulut pas même l'écrire, se contentant de le réciter quelquefois à ses Amis en compagnie; & comme il s'y trouvoit des gens qui avoient beaucoup de mémoire, ces personnes en retinrent plusieurs lambeaux, dont elles composérent ensuite un Ouvrage, qu'on a distribué sous le nom de *Dialogue de Mr. Despreaux* (28). Il parut d'abord en 1688 dans le second Tome d'un Recueil intitulé: *Retour des Pièces choisies*. On l'inséra ensuite en Hollande parmi les Ouvrages qui portoient le nom de *Mr. de S. Evremond*; & comme Mr. Silvestre & Mr. Des Maizeaux retranchérent de l'Edition qu'ils donnérent des Ecrits de cet Auteur, tout ce qui n'étoit point de lui; pour empêcher que ce Dialogue ne vînt à se perdre, Mr. Des Maizeaux le fit entrer dans le MELANGE CURIEUX DES MEILLEURES PIECES ATTRIBUE'ES A MR. DE S. EVREMOND (29). C'est sur cette Edition qu'on a fait la Traduction Angloise de ce Dialogue, qui se trouve dans le second Tome des Oeuvres de Boileau en Anglois (30). Mr. Boileau ne voulut pas le publier lui-même, parce que plusieurs personnes, qui y étoient tournées en ridicule, étoient encore vivantes. Il soupçonnoit Mr. le Marquis de Sévigné d'être le principal Auteur de cette Pièce: „ *Car c'est lui*, dit-il dans une Lettre à Mr. Brossette du 27 de Mars 1704, *qui en a retenu le plus de choses.* Mais, *ajoute-t-il*, tout cela n'est point mon Dialogue, & vous en conviendrez vous-même, quand je vous en réciterai des endroits. J'ai jugé à propos de ne le point donner au Public, pour des raisons très légitimes, & que je suis persuadé que vous approuverez . . . . . Mais tout cela n'empêche pas que je ne le trouve encore fort bien dans ma mémoire." Peu de tems après il se détermina à le mettre sur le papier, & il voulut que le Manuscrit original en fût remis à Mr. Brossette, ce qui a été fidèlement exécuté après sa mort; & c'est sur ce Manuscrit que ce Dialogue a été publié dans l'Edition que Mr. Brossette a donnée des Oeuvres de Boileau (31). Il est très différent de celui qui avoit paru. Nous remarquerons ici, que Mr. Des Maizeaux n'a pas été bien informé, quand il dit dans sa Vie de Boileau (32): *Je sai de très bonne part, qu'il n'avoit couché* cette Pièce *par écrit, que peu de tems avant sa mort.* Il est incontestable que c'est de cette petite Pièce que parle Mr. Arnauld, dans une Lettre à Mr. Perrault (33). „ Madame la Princesse de Conti, *dit-il*, & Madame de Longueville, aiant su que Mr. Despreaux avoit fait une Pièce en prose contre les Romans, où la Clélie n'étoit pas épargnée; comme ces Princesses connoissoient mieux que personne combien ces lectures sont dangereuses, elles lui firent dire qu'elles seroient bien aises de la voir. Il la leur récita, & elles en furent tellement satisfaites, qu'elles témoignérent souhaiter beaucoup qu'elle fût imprimée. Mais il s'en excusa, pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux Ennemis." [☞ J'avoue que j'ai beau examiner, je ne puis appercevoir la moindre preuve que Mr. Des Maizeaux a été mal informé: au contraire tout se réunit, à mon avis, pour confirmer ce qu'il a dit, que *Mr. Despreaux n'a couché cette Pièce par écrit, que peu de tems avant sa mort.* Et à qui doit-on mieux s'en rapporter qu'à Mr. Boileau lui-même, qui le dit en termes exprès? ADD.]

(28) Dist. *sur les Héros de Roman.* Oeuvres de Boileau Tom. III. p. 150. 151.

(29) Des Maizeaux *ubi supra* p. 12. 13.

(30) Part. II. p. 237 &c.

(31) *Notes sur Boileau* Tom. III. p. 150. 151.

(32) P. 52.

(33) Insérée dans les *Oeuvres de Boileau* T. IV. p. 68. Voyez p. 83. 84.

[*K*] *Mais sans observer l'exactitude d'un Historien.*] La Description du Passage du Rhin est si pompeuse, qu'elle a imposé à plusieurs Historiens François, qui assurent que *ce Passage fut regardé comme une des entreprises les plus hardies qui aient jamais été formées & exécutées* (34), & *qu'on ne sauroit s'imaginer le bruit que fit dans le monde une action si hardie & si bien conduite* (35). Mais le Comte de Bussi-Rabutin en donne une tout autre idée, & c'est un témoin qui n'est pas suspect, puisqu'étant alors exilé de la Cour, il n'oublioit rien pour rentrer en faveur, & ne laissoit pas échapper la moindre occasion d'exalter la gloire de son Prince; & qui d'ailleurs étoit parvenu à la Charge de Lieutenant-Général des Armées du Roi & de Mestre de Camp Général de la Cavalerie Françoise & Etrangère. „ Le Passage du Rhin à la nage, *dit-il dans une Lettre à la Marquise de Sévigny*, est une belle action; mais elle n'est pas si téméraire que vous pensez. Deux mille Chevaux passent pour en aller attaquer quatre ou cinq cens. Les deux mille sont soutenus d'une grande Armée, où le Roi est en personne, & les quatre ou cinq cens sont des Troupes épouvantées par la manière brusque & vigoureuse dont on a commencé la Campagne. Quand les Hollandois auroient eu plus de fermeté en cette rencontre, ils n'auroient tué qu'un peu plus de gens, & enfin ils auroient été accablés par le nombre. Si le Prince d'Orange avoit été à l'autre bord du Rhin avec son Armée, je ne pense pas qu'on eût essayé de passer à la nage devant lui; & c'est ce qui auroit été téméraire, si on l'avoit hazardé. Cependant c'est ce que fit Alexandre au passage du Granique: il passa avec quarante mille hommes cette rivière à la nage, malgré cent mille qui s'y opposoient. Il est vrai que s'il eût été battu, on auroit dit que c'eût été un fou; & ce ne fut que parce qu'il réussit, que l'on dit qu'il avoit fait la plus belle action du monde (36)." Mr. Des Maizeaux, de qui nous avons emprunté ce passage, ajoute (37): „ Un Historien judicieux & sincère narrera ce fait sur les idées du Comte de Bussi, & il regardera en même tems la Description de Mr. Despreaux, comme un excellent morceau de Poësie. C'est aussi de cette manière qu'en jugea Mr. de Bussi." Mr. Des Maizeaux dit ailleurs (38): „ Pour ce qui est de l'Histoire de Louis XIV, à laquelle Mr. Boileau a travaillé pendant longtems, il n'y a aucune apparence qu'on la publie avant la mort de ce Prince (39). Cependant, la sincérité & la candeur naturelle de Mr. Despreaux ne peuvent que nous prévenir favorablement pour tout ce qu'il a écrit sur cette matière. Une personne de mérite, qui l'a connu particulièrement, m'a assuré, que s'entretenant

(34) Riencourt *Hist. de Louis XIV.* T. I. p. 188.

(35) *Essai de l'Hist. du Régne de Louis le Grand jusqu'à la Paix générale en 1697.* Liv. III. p. 103.

(36) *Lettres de Bussi-Rabutin* Tom. II. Lettre CLXXXV. p. 268 Edit. de 1715. en 1 Vol. in 4.

(37) *Ubi supra* p. 16.

(38) P. 281.

(39) C'étoit en 1712 qu'on disoit cela; & depuis ce tems-là, on n'a point entendu parler de cette Histoire. Mr. Brossette, qui dans son Commentaire a rassemblé tant de particularités sur le sujet de Mr. Boileau, ne dit pas un mot de cet Ouvrage.

XIV, qui s'eft toujours plu à faire fleurir les Sciences & les Belles-Lettres, & qui pour la jufteffe des penfées, & la délicateffe de goût, ne le cédoit à aucun de fes Sujets, avoit voulu qu'on lui fit la lecture des Ouvrages de Mr. Defpreaux, à mefure qu'il les compofoit (*m*). Mais il ne fe contenta pas de l'approbation qu'il leur donnoit en particulier, il voulut la rendre publique [*L*], comme on le verra dans les Remarques. Au mois d'Octobre 1677, le Roi le choifit, conjointement avec Mr. Racine, pour travailler à fon Hiftoire; & en 1684 (*n*), il fut reçu Membre de l'Académie Françoife [*M*]. Nous rapporterons ici ce que Mr. Bayle dit de cette affaire [*N*]. Nous fommes obligés de renvoyer à d'autres Articles (*o*) les difputes Littéraires où Mr. Boileau fe trouva engagé. Il feroit auffi trop long de parler de chaque Piéce, qu'il a publiée en particulier. Mais la Satyre *contre les Femmes* mérite que nous en difions quelque chofe dans les Remarques [*O*]. Tous fes Ouvrages en général

(*m*) Des Maizeaux *ubi fupra*. p. 95. 96.

(*n*) Le 3 de Juillet.

(*o*) A ceux de l'Evêque HUET, & de PERRAULT.

„ un jour avec lui fur les difficultés qui accompagnent
„ ces fortes d'Ouvrages, Mr. Defpreaux lui avoit avoué
„ ingénument, qu'il ne favoit pas trop bien quelles rai-
„ fons il pourroit alléguer pour juftifier la Guerre de 1672
„ contre la Hollande. Ce feroit-là une marque bien fen-
„ fible de fa bonne foi.

[*L*] *Il voulut la rendre publique.*] C'eft ce qu'il fit dans le Privilège qu'il accorda à Mr. Boileau, où l'on trouve ce qui fuit. „ LOUIS &c. Notre cher & bien-amé le
„ Sieur D. . . . nous a très humblement remontré, qu'il
„ auroit fait divers Ouvrages . . . . . lefquels il defireroit
„ faire imprimer, & réimprimer une feconde fois fes Sa-
„ tyres, dont le Privilége eft expiré, s'il Nous plaifoit
„ lui accorder nos Lettres de permiffion fur ce néceffai-
„ res. *A ces Caufes*, defirant favorablement traiter le
„ dit Sieur D. . . . & donner au Public par la lecture de
„ fes Ouvrages, la même fatisfaction que Nous en avons
„ reçue, Nous lui avons permis . . . . de faire imprimer
„ lefdits Ouvrages &c."

[*M*] *Il fut reçu Membre de l'Académie Françoife.*] La mort de Mr. Colbert, arrivée le 6 de Septembre 1683, aiant laiffé une place vacante à l'Académie Françoife, quelques-uns des Académiciens, & entre autres Mr. l'Abbé Regnier & Mr. Rofe, allérent trouver Mr. Defpreaux, pour favoir s'il accepteroit cette place, au cas que l'Académie voulût la lui donner. Mr. Defpreaux reçut fort bien cette propofition; mais comme il favoit qu'une des Loix de cette Compagnie étoit de n'offrir jamais ces fortes de places, il retint fur-tout, qu'il ne la demanderoit point. Ils y confentirent: deforte qu'ils propoférent eux-mêmes Mr. Defpreaux pour remplir la place de Mr. Colbert. Mr. de la Fontaine, qui afpiroit à la même place, appréhendant l'exclufion s'il avoit Mr. Defpreaux pour Concurrent, le pria de s'en défifter en fa faveur. Mr. Defpreaux lui dit, que fi l'Académie le nommoit, il ne pouvoit refufer cet honneur; mais il lui promit de ne faire aucune démarche pour l'obtenir. L'Académie fut partagée entre ces deux Grands-Hommes. Mais quelques Académiciens, fenfibles au chagrin de voir leurs noms dans les Satyres de Mr. Defpreaux, craignirent de l'avoir pour leur Confrère: ainfi la pluralité des fuffrages fut pour Mr. de la Fontaine. Le Roi ne fut pas content de cette élection: non pas que Mr. de la Fontaine ne fût très digne d'être choifi, mais parce qu'on l'avoit préféré à Mr. Defpreaux. Quand les Députés de l'Académie Françoife allérent, felon l'ufage de cette Compagnie, demander au Roi fon agrément pour la nomination de Mr. de la Fontaine, Sa Majefté les renvoya fans leur expliquer fon intention, & les laiffa très longtems dans cette incertitude. Le Roi fit même la Campagne de Luxembourg, fans fe déclarer là-deffus. Pendant cet intervalle, Mr. de Bezons, Confeiller d'Etat, & l'un des Membres de l'Académie, vint à mourir. Cet illuftre Corps ne balança point à nommer Mr. Defpreaux pour fon Succeffeur; & le Roi, en approuvant ce choix, confirma celui qu'on avoit fait de Mr. de la Fontaine (40). Il paroit par-là que Mr. Bayle s'eft trompé, quand il a dit (41) que „ Mr. de la Fon-
„ taine devoit remplir la place que la mort de Mr. Col-
„ bert avoit laiffée vacante dans ce Corps illuftre; mais que
„ quelqu'un aiant repréfenté, qu'il ne feroit pas de la
„ bienféance qu'une Compagnie où il y a tant de perfon-
„ nes graves & mitrées, reçût un Poëte qui a publié tant
„ de Contes impudiques, on avoit furfis fon inftallation."
Mr. Bayle paroit avoir fenti fa méprife, ou du moins qu'il avoit été mal informé, car il dit dans le mois de Juillet fuivant (42): „ Nous avons parlé ailleurs d'un ob-
„ ftacle qui retarda la Promotion de Mr. de la Fontaine.
„ Nous euffions pu dire, que la concurrence de Mr.
„ Boileau y contribua auffi. C'eft du moins une opinion
„ affez générale, & que l'on appuye fur ce que la mort
„ de Mr. de Bezons aiant donné le moyen de fatisfaire
„ les deux Concurrens, on permit de procéder à la ré-
„ ception de Mr. de la Fontaine."

(40) *Oeuvr. de Boileau* Tom. IV. p. 19. 20. dans les Remarques.

(41) *Nouv. de la Rep. des Let.* Avril 1684. p. 202. 203.

(42) Ibid. Juillet 1684. p. 827.

[*N*] *Nous rapporterons ici ce que Mr. Bayle dit de cette affaire.*] „ Mr. de la Fontaine, *dit-il* (43), fut reçu le 2
„ du mois de Mai (1684); & l'on eût reçu Mr. Boileau
„ le même jour, s'il eût été à Paris. Mais il étoit en
„ Flandre avec le Roi, qu'il accompagne dans toutes fes
„ Expéditions, afin d'en pouvoir parler comme témoin
„ oculaire. Il ne fut reçu que le prémier (44) jour de ce
„ mois (Juillet). Il fit un Difcours d'un petit quart-d'heu-
„ re, qui fut écouté avec beaucoup de plaifir de toute
„ l'Affemblée, fort nombreufe ce jour-là. Il déclara d'a-
„ bord l'étonnement où il fe trouvoit de fe voir Membre
„ d'une Compagnie, dont l'entrée lui devoit avoir été
„ fermée par tant de raifons. Il dit enfuite, qu'il ne pou-
„ voit attribuer cet honneur qu'au defir que le Roi avoit
„ témoigné pour cela: & que Sa Majefté l'aiant choifi
„ pour travailler à fon Hiftoire conjointement avec un
„ des autres Membres de l'Académie, avoit cru qu'il ne
„ pourroit s'en acquitter dignement, fans être inftruit
„ dans l'Ecole de ces Meffieurs. Il ajouta, avec une
„ confiance qui ne lui féioit pas mal, que le Roi avoit
„ eu quelque raifon de le choifir pour un tel emploi, par-
„ ce qu'il fait tous les jours tant de chofes, qui toutes
„ vraies qu'elles font, ne paroiffent pas vraifemblables,
„ qu'il étoit bon qu'on les fît écrire par un Hiftorien qui
„ fût en réputation de ne flatter point." Le Lecteur s'appercevra fans peine, que c'eft à peu près la même penfée, que Boileau a employée dans fa prémière Epitre (45). „ Le Difcours de Mr. Boileau a été trouvé digne
„ de fon efprit & de fa réputation; la plupart de ceux
„ qui en parlent, le louent extrêmement; & ceux qui en
„ difent le moins de bien, font entendre feulement, qu'il
„ n'y avoit rien d'extraordinaire. C'eft un figne, qu'il
„ s'eft fort bien tiré de ce pas-là. L'endroit où il dit,
„ que l'entrée de l'Académie *lui devoit avoir été fermée*
„ *par tant de raifons*, a renouvellé le fouvenir de cette
„ multitude d'Académiciens morts & vivans, qu'il a mal-
„ traités dans fes Satyres. Les Chapelains, les Caffa-
„ gnes, les Cotins, les Defmarets, les Scudéris, les
„ Quinauts, fe font préfentés d'abord à l'efprit de tout le
„ monde; & on croit que fi le Roi, qui eft au-deffus des
„ Loix, ne fe fût pas mêlé de la chofe, l'Académie s'en
„ fût tenue à fes Statuts, qui l'obligent, dit-on, à avoir
„ un reffentiment d'exclufion pour tous ceux qui la diffa-
„ ment en la perfonne de fes Membres. Mais fa com-
„ plaifance pour le Souverain lui a fait tenir une condui-
„ te tout à fait Chrétienne. Ceux qui aiment cette Aca-
„ démie, la louent d'avoir oublié généreufement les in-
„ jures qu'elle avoit reçues. Les Ennemis de Mr. Boi-
„ leau font bien aifes qu'il ait recherché comme une gra-
„ ce d'entrer dans un Corps dont il avoit mal parlé, &
„ ils font fur cela des comparaifons, qu'il n'eft nullement
„ néceffaire de dire ici (46). Quoi qu'il en foit, Mr.
„ Boileau eft d'un mérite fi diftingué, qu'il eût été diffi-
„ cile à Meffieurs de l'Académie Françoife de remplir
„ auffi avantageufement qu'ils ont fait la place de Mr. de
„ Bezons."

(43) Ibid.

(44) Mr. Broffette, *ubi fupra*, dit le troifiéme.

(45) Voy. le paffage cité Rem. [*H*].

(46) Les Comparaifons dont parle ici Mr. Bayle, rouloient fans doute fur ce que comme on oblige un homme qui a deshonoré une femme, à l'époufer &c. Des Maizeaux *ubi fupra* p. 136.

[*O*] *La Satyre contre les Femmes mérite que nous en difions quelque chofe dans les Remarques.*] Cette Satyre avoit fait beaucoup de bruit dans le monde, même avant qu'elle parût. L'Auteur l'avoit lue à plufieurs de fes Amis, qui en avoient parlé avec de fi grands éloges, que tout le monde fouhaitoit ardemment de la voir. Mr. Defpreaux ne fe hâta pas cependant de la donner, parce qu'il vouloit qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle Edition qu'on faifoit de fon Livre, où il vouloit qu'elle fût inférée, comme il nous l'apprend lui-même dans un petit Avertiffement qui la précéde (47), où l'Auteur fait en quelque maniére excufe aux Dames, de la liberté qu'il a prife de peindre leurs défauts. C'eft ce qu'il fait en ces termes.
„ Au fond, *dit-il*, toutes les peintures que je fais dans
„ ma Satyre font fi générales, que bien loin d'appréhen-
„ der que les Femmes s'en offenfent, c'eft fur leur ap-
„ probation & fur leur curiofité que je fonde la plus gran-
„ de efpérance du fuccès de mon Ouvrage. Une chofe
„ au moins, dont je fuis certain qu'elles me loueront,
„ c'eft d'avoir trouvé moyen, dans une matière auffi dé-
„ licate qu'eft celle que j'y traite, de ne pas laiffer é-
„ chapper un feul mot, qui pût le moins du monde bleſ-
„ fer la pudeur. J'efpère donc que j'obtiendrai aifément
„ ma grace, & qu'elles ne feront pas plus choquées des
„ Prédications que je fais contre leurs défauts dans cette
„ Satyre, que des Satyres que les Prédicateurs font tous
„ les jours en Chaire contre ces mêmes défauts." Mr. Perrault aiant attaqué cette Satyre, où il prétendoit qu'il y avoit des endroits qui bleffoient la pudeur, le fameux Mr. Arnauld lui écrivit une Lettre (48), où il défend Mr. Defpreaux avec beaucoup de force & d'éloquence. Mr. de la Bruyère a auffi parlé de cette Satyre avec beaucoup d'éloge. „ Il paroit, *dit-il*, une nouvelle Satyre é-
„ crite contre les Vices en général, qui d'un vers fort &
„ d'un ftyle d'airain enfonce fes traits contre l'Avarice,
„ l'excès du Jeu, la Chicane, la Molleffe, l'Ordure &
„ l'Hypocrifie; où perfonne n'eft nommé ni défigné, où
„ nulle femme vertueufe ne peut ni ne doit fe reconnoi-
„ tre. Un Bourdaloue en Chaire ne fait point de peintu-
„ res du Crime, ni plus vives, ni plus innocentes. Il
„ n'importe, *c'eft médifance, c'eft calomnie*: voilà de-
„ puis quelque tems leur unique ton (49), celui qu'ils
„ employent contre les Ouvrages de Mœurs qui réuffif-
„ fent; ils y prennent tout littéralement; ils les lifent
„ comme une Hiftoire; ils n'y entendent ni la Poëfie,
„ ni

(47) *Oeuvres* Tom. I. p. 174.

(48) Inférée dans le Tom. IV. p. 64 des *Oeuvres de Boileau*.

(49) D'une Troupe de Poëtereaux & de leur Cabale.

ral ont été fort maltraités par les Journalistes de Trevoux [P]. Boileau s'en vengea par quelques Epigrammes, mais sur-tout par une nouvelle Satyre qu'il composa contre *l'Equivoque*, dont nous rendrons compte ci-dessous [Q]. En 1701, il fut reçu Membre de l'Académie des Inscriptions & des Médailles, avec la qualité de *Pensionnaire:* il en remplit fort exactement les devoirs jusqu'au commencement de l'année 1705, qu'une surdité entière, & une santé fort affoiblie, l'obligérent à demander le titre de Vétéran, qui lui fut accordé. Il quitta la Cour, & mena une vie retirée. Peu répandu dans le grand monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'Amis, dont il faisoit toujours ses délices, il a tranquillement attendu la mort, que lui annonçoient chaque jour des douleurs aiguës, des évanouissemens, & une fiévre presque habituelle, qui l'emporta enfin le 13 (p) de Mars 1711, dans la soixante-quinzième année de son âge. Il a été enterré à S. Jean le Rond (q). Nous donnerons son Caractère dans les Remarques [R], où nous parlerons aussi de l'Edition

(p) Des Maizeaux *ubi supra* p. 284.

(q) Id. ibid.

„ ni la Figure; ainsi ils les condamnent. Ils y trouvent „ des endroits foibles; il y en a dans Homère, dans Pindare, dans Virgile, & dans Horace; où n'y en a-t-il „ point? si ce n'est peut-être dans leurs Ecrits (50)?" Mr. Bayle appelle cette Pièce *le chef-d'œuvre de Mr. Despreaux* (51).

[P] *Tous ses Ouvrages en général ont été fort maltraités par les Journalistes de Trevoux.*] C'est dans un de leurs Journaux de l'année 1704. Ils semblent n'y avoir censuré les Ouvrages de Boileau, que pour venger leurs Confréres (les Jésuites) des coups qu'il leur avoit portés dans son *Epitre sur l'Amour de Dieu.* Voici ce qui leur en fournit l'occasion. Un Libraire d'Amsterdam aiant publié en 1701 une Edition des Oeuvres de Mr. Despreaux, où l'on avoit mis au bas des pages quelques endroits des Poëtes Latins qu'il avoit imités; ces Messieurs, sous prétexte d'en rendre compte dans leur Journal, représentérent Mr. Boileau comme un Copiste, ou si vous voulez, un Plagiaire, qui devoit toute sa réputation & tout son mérite aux plus beaux endroits des Anciens, qu'il avoit fait passer dans ses Ouvrages; & tâchérent de donner un tour ridicule à la Préface de la derniére Edition de ses Ouvrages (de 1701) (52). Nous ne citerons qu'un exemple de leur injuste prévention. Après avoir dit, qu'en parcourant cette Edition, *on trouve que les pages sont plus ou moins chargées de Vers Latins imités, selon que certaines Piéces de Mr. Despreaux ont été communément plus ou moins estimées; ils remarquent ensuite, qu'on n'en trouve que deux ou trois dans son Epitre sur l'Amour de Dieu.* Ils auroient pu ajouter, que les deux seuls passages d'Horace que l'Editeur de Hollande a cités sur cette Epitre, n'ont qu'un rapport très éloigné, ou plutôt n'en ont point du tout, avec la matiére que Mr. Despreaux y traite; & delà ils auroient, selon la maxime qu'ils avoient posée, conclu encore plus surement, que *l'Epitre sur l'Amour de Dieu est une des Piéces de Mr. Despreaux*, qui ont été *le moins estimees.* Mais comment nos Journalistes ne se sont-ils point apperçus, qu'on pourroit ici leur répondre, „ qu'il n'est pas surprenant qu'Horace, Juvénal, ni aucun autre ancien Poëte Latin, n'ait rien écrit contre „ *la fausse Attrition*, puisque de leur tems il n'y avoit „ point de Casuistes relâchés, qui affranchissent les hommes des plus importans devoirs de la Morale, & qui „ les dispensassent même de l'obligation d'aimer Dieu?" Mais c'étoit à l'Epitre sur l'Amour de Dieu, que ces Messieurs en vouloient principalement; c'étoit le véritable sujet de leur animosité contre Boileau: & il falloit bien qu'ils cherchassent quelque prétexte pour le décrier. Ce trait de Critique parut si plaisant à Mr. Despreaux, qu'il en fit le sujet d'une Epigramme. La voici; il parle aux Journalistes:

(50) La Bruyère *Préface sur son Discours à l'Académie Franç.* p. IX. X.

(51) *Dict. Hist. & Crit.* Article BARBARA, Rem. [*A*].

(52) C'est celle qui est à la tête des dernieres Editions.

*Non, pour montrer que Dieu doit être aimé de nous,*
*Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,*
*Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace:*
*Car bien qu'en leurs Ecrits ces Auteurs, mieux que vous,*
*Attaquent les Erreurs dont nos ames sont ivres,*
*La nécessité d'aimer Dieu*
*Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,*
*Mes Péres, non plus qu'en vos Livres.*

[Q] *Une nouvelle Satyre . . . contre l'Equivoque, dont nous rendrons compte ci-dessous.*] Il s'adresse à l'*Equivoque*, comme à une Personne, & lui attribue la cause de la chute d'Adam, de l'Idolatrie Paienne, des Hérésies qui ont défiguré le Christianisme, du sang qu'ont répandu tour à tour les Hérétiques & les Orthodoxes, & enfin du relâchement qui s'est glissé dans la Morale Chrétienne, en y introduisant le Dogme de la Probabilité, celui de la *fausse Attrition*, & quelques autres, qui ont été enseignés par de fameux Jésuites, qu'il accuse sans détour d'un renversement total de la Morale de Jésus-Christ. Mais comme les Jésuites de Trevoux étoient le principal objet de sa colére, aussi ne les oublia-t-il pas dans cette Satyre. Après avoir dit, qu'il étoit bon de prévenir par un sage silence, tout le bruit que ne manqueroient pas de faire les *Docteurs de l'Equivoque*, qu'il avoit commencé de peindre des plus noires couleurs; il ajoute en finissant cette Piéce:

*Alte donc là, ma Plume: & toi, sors de ces lieux,*
*Monstre, à qui par un trait des plus capricieux,*
*Aujourd'hui terminant ma course Satyrique,*
*J'ai prêté dans mes Vers une Ame allégorique:*
*Fui, va chercher ailleurs tes Patrons bien aimés,*
*Dans ces Pays par toi rendus si renommés,*
*Où l'Orne (53) épand ses eaux & que la Sarte (54) arrose:*
*Ou si plus surement tu veux gagner ta cause,*
*Porte-la dans Trevoux à ce beau Tribunal,*
*Où de nouveaux Midas un Sénat Monachal,*
*Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance,*
*Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance* (55).

(53) Riviére de la Basse Normandie.

(54) Riviére du Mans.

(55) Tom. I. Sat. XII. vs. 335 &c. p. 277-279.

Cette nouvelle Satyre fit beaucoup de bruit dans Paris, quoiqu'elle ne fût encore connue que sur le rapport de quelques Amis de M. Despreaux, à qui il l'avoit récitée. On souhaitoit passionnément qu'il se hâtât de la rendre publique: mais il aima mieux attendre la nouvelle Edition de ses Ouvrages, qu'il se proposoit de donner bientôt. En effet, il obtint sur la fin de 1710 un Privilége du Roi pour la réimpression de ses anciennes Piéces, & pour la publication de plusieurs autres qui n'avoient point encore vu le jour, comme la *Satyre sur l'Equivoque*, le *Dialogue sur les Romans* &c. On avoit déja commencé de travailler à cette nouvelle Edition en 1711; mais à peine y en avoit-il cinq feuilles d'imprimées, lorsque les Jésuites ne pouvant souffrir la publication de la Satyre sur l'Equivoque, chargérent le P. Le Tellier, Confesseur du Roi, d'en parler à Sa Majesté, & de l'engager à faire arrêter l'impression de tout l'Ouvrage, & révoquer le Privilége qu'Elle avoit accordé. Des personnes très considérables, entre autres le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, & Mr. le Comte de Pontchartrain Chancelier de France, s'employérent pour Mr. Despreaux: mais les insinuations du P. Le Tellier prévalurent auprès de Sa Majesté, & rendirent toutes leurs représentations inutiles; desorte que le Roi ne se contenta pas de défendre à Mr. Despreaux de publier cette Satyre, mais il lui ordonna même de lui en remettre l'Original. Il est vrai qu'il lui fit connoitre en même tems, qu'à l'égard de ses autres Ecrits, le Privilége subsisteroit dans son entier. Mais Mr. Despreaux, qui se sentoit proche de sa fin, ne crut pas qu'il lui convint de temporiser, & il aima mieux supprimer entiérement sa nouvelle Edition, que de la mutiler dans des vues basses & intéressées (56). Mr. Despreaux a soutenu, qu'il n'avoit point fait cette Satyre contre les Jésuites; & il nous apprend (57) qu'il l'avoit donnée à examiner au Cardinal de Noailles son Archevêque, que ce Prélat l'avoit eue trois semaines entre les mains, & qu'après l'avoir lue & relue plus d'une fois, il la lui avoit enfin rendue, en le comblant d'éloges, & en l'assurant qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul mot, que Mr. Boileau corrigea sur le champ.

(56) Des Maizeaux p. 282. 283.

(57) *Disc. sur la XII. Satyre. Oeuvres* Tom. I. p. 248. 249.

[R] *Nous donnerons son Caractère dans les Remarques.*] Rien n'est plus affreux, que le portrait qu'en ont fait ses ennemis. Ils l'ont représenté comme un *médisant*, un *envieux*, un *calomniateur*, un *homme qui n'a songé qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres.* Mais jamais homme ne fut plus exemt de tous ces défauts que lui, & ne s'attacha plus fortement à toutes les vertus opposées. C'est par-là principalement qu'il a mérité l'estime de tant de personnes, non moins distinguées par leur rang que par leur mérite. Son équité, sa droiture, & sa bonne foi, étoient si bien établies, qu'il n'a pas fait difficulté de les établir lui-même dans *l'Epitre à ses Vers* (58), & de s'en faire un sujet de gloire. Il est vrai aussi, que c'est sa probité & son innocence qui lui ont, pour ainsi dire, conféré le droit de composer des Satyres (59). Simple & naturel dans ses manières, plein de sentimens d'humanité, de douceur & de droiture, il a fortement censuré le Vice, & attaqué vivement le mauvais Goût, sans y être porté par aucun mouvement d'envie, ou par aucun esprit de médisance. Mais „ tout ce qui choquoit le „ Bon-sens ou la Vérité, excitoit en lui un chagrin dont „ il n'étoit pas le maître, & auquel peut-être sommes-„ nous redevables de ses plus ingénieuses compositions. „ Mais en attaquant ce défaut des Ecrivains, il a tou-„ jours épargné leurs personnes (60)." { ☞ Si l'on doit s'en rapporter à Mr. l'Abbé d'Olivet, les principes qui ont armé Boileau dans les commencemens contre certains Auteurs, n'étoient pas tout-à-fait aussi purs qu'on voudroit nous le persuader: qu'on en juge par ce que ce savant Académicien nous dit (61). En parlant de Cotin, il nous apprend ce qui avoit irrité contre lui Mr. Despreaux. „ Le fait est, que ses prémiers Ouvrages (de „ Boileau) commençant à faire du bruit sur le Parnasse, „ il souhaita d'en montrer quelques Essais à l'Hôtel de „ Rambouillet, alors souverain Tribunal des Beaux-Esprits. Chapelain, Ménage & Cotin y étoient, le jour „ qu'il y parut. Arténice & Julie louérent le jeune Poë-„ te, mais en même tems lui conseillérent par bonté, & „ avec cette politesse dont les personnes de leur rang sa-„ vent

(58) Epit. X. vs. 75 & suiv. *Oeuvr.* Tom. I. p. 408. 409.

(59) Des Maizeaux *ubi supra* p. 289. 291.

(60) *Réponse* de Mr. *de Valincour* au Discours que fit Mr. l'Abbé *d'Estrées* à l'Académie Françoise, lorsqu'il y fut reçu le 23 de Juin 1711 à la place de Mr. *Despreaux.*

(61) *Hist. de l'Académie Franç.* depuis 1652 jusqu'à 1700. pag. 121. 124. Amst. 1730.

dition que Mr. Broſſette a donnée de ſes Oeuvres [*S*]. [☞ J'ajouterai ici une particularité que rapporte ... r. l'Abbé d'Olivet (r), qui nous a conſervé les penſées de Mr. Deſpreaux ſur les occupations de l'Académie, & en meme tems ſur les Traductions : „ Quoi! *dit-il*, l'Académie ne voudra-t-elle „ jamais toujours aſſaiſonner un avis, de conſacrer ſes talens à une eſpèce de Poëſie moins odieuſe, & plus généralement approuvée, que ne l'eſt la Satyre. Chapelain, Ménage & Cotin appuyérent la même thèſe; mais durement, & avec l'aigreur de gens que l'intérêt perſonel anime. *Deſpreaux en fut piqué, & jura dès-lors* in petto *de ſe venger en tems & lieu.*" Mr. l'Abbé d'Olivet fait voir enſuite, que l'Abbé Cotin n'étoit pas un homme ſi mépriſable, qu'il méritât d'être immolé à la riſée publique. Ce qui prouve que l'équité & la droiture n'ont pas toujours guidé Mr. Deſpreaux dans ſes Critiques, & qu'en attaquant les Ecrivains, il n'a pas toujours épargné leurs perſonnes, puiſqu'on ne peut rendre un homme plus mépriſable qu'il a fait l'Abbé Cotin, ſans avoir jamais rendu juſtice à ce qu'il paroît avoir d'eſtimable, à s'en rapporter à Mr. d'Olivet (62). Il faut donc prendre avec quelque reſtriction, les éloges qu'on donne à cet égard à Mr. Deſpreaux. Add.] La haine qu'il avoit pour les méchans Vers, ne l'empêchoit pas d'eſtimer les bonnes qualités des mauvais Poëtes; & lorſqu'il a traité le plus impitoyablement leurs Ecrits, il a non ſeulement épargné leurs perſonnes, mais il a même recherché les occaſions de leur rendre des ſervices. „ La vue d'un homme de Lettres dans le beſoin lui faiſoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent à Linière, qui ſouvent alloit du même pas au Cabaret, faire une Chanſon contre ſon Créancier (63)." C'eſt le même Linière, dont on voit le nom plus d'une fois dans les Ouvrages de Boileau, parmi les Poëtes médiocres: deſorte qu'on pourroit appliquer ici avec beaucoup de raiſon à Mr. Deſpreaux, ce qu'on a dit du feu Comte de Dorſet:

(r) Contin. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç. p. 20-21. Amſt. 1730.

(62) Id. ib. p. 126.

(63) Le Nouveau Mercure, imprimé à Trevoux, Avril 1711 p. 187.

*The beſt good Man, with te worſt-natured Muſe.*

Ce qui peut ſe rendre par ces deux vers:

*Vertueux, doux, affable, indulgent, ſecourable,*
*Sa Muſe ſans pitié fut ſeule inexorable* *.

* Des Maizeaux p. 300.

La bonté & l'équité de Mr. Deſpreaux ont auſſi paru dans la manière dont il a récompenſé ſes Domeſtiques, & par les libéralités qu'il a faites aux Pauvres. Il a donné par ſon Teſtament cinquante mille livres aux petites Paroiſſes de la Cité, voiſines de l'Egliſe de Notre-Dame; dix mille livres à ſon Valet de chambre; & cinq mille à une vieille femme qui le ſervoit depuis longtems. Mais il ne s'eſt pas contenté de faire des libéralités à ſa mort, & lorſqu'il n'étoit plus en état de jouïr lui-même de ſes biens: il a recherché toute ſa vie avec empreſſement les occaſions de rendre de bons offices. Ce penchant lui étoit naturel, & rien n'égaloit le plaiſir qu'il prenoit à le ſatisfaire (64). Nous en rapporterons deux exemples, qui lui font beaucoup d'honneur. Le prémier regarde le fameux Patru. Cet habile homme, preſſé par un Créancier impitoyable (65), étoit ſur le point de voir vendre ſes Livres, la plus agréable, & preſque la ſeule choſe qui lui reſtoit. Mr. Deſpreux le tira de cette fâcheuſe extrémité, en lui portant une ſomme beaucoup plus conſidérable que celle pour laquelle il étoit réſolu de les donner: il voulut même que Mr. Patru gardât ſa Bibliothèque comme auparavant, & qu'elle ne vînt à lui qu'en ſurvivance. Il débourſa environ quatre mille livres, & il n'avoit pas encore les ſucceſſions qu'il a recueillies dans la ſuite (66). L'autre exemple regarde le célèbre Pierre Corneille. Après la mort de Mr. Colbert, la penſion que le Roi donnoit à cet illuſtre Poëte fut ſupprimée. Mr. Deſpreaux, qui étoit avec la Cour à Fontainebleau, courut chez Madame de Monteſpan, pour la prier d'engager le Roi à rétablir cette penſion. Il en parla lui-même au Roi, & lui dit qu'il ne pouvoit ſans honte, & ſans une eſpèce d'injuſtice, recevoir une penſion de Sa Majeſté, tandis qu'un homme comme Mr. Corneille en étoit privé. Mr. Deſpreaux en parla avec tant de chaleur, & ſon procédé parut ſi grand & ſi généreux, que ſur le champ le Roi ordonna que l'on portât deux-cens louis d'or à Mr. Corneille, & ce fut Mr. de la Chapelle, parent de Mr. Deſpreaux, qui les lui porta de la part du Roi (67). [☞ Les Journaliſtes de Trevoux s'étoient inſcrits en faux contre ce fait, & ils ont continué à le faire dans l'Art. 58. de leurs Mémoires du mois de Mai 1717. Voici ce qu'ils diſent. „ La penſion de Corneille ne fut point retranchée par Mr. de Louvois, après la mort de Mr. Colbert: *on défie de donner la moindre preuve de ce fait.* Ainſi Mr. Boileau n'a pas été dans l'occaſion de jouer le rôle généreux qu'on lui attribue, de courir chez Madame de Monteſpan, de parler au Roi avec chaleur. Pour les deux-cens louis, envoyés par le Roi au grand Corneille peu de jours avant ſa mort, le fait eſt vrai: le Roi ſut du P. de la Chaiſe, que l'argent manquoit à cet illuſtre malade, fort éloigné de théſauriſer; & Sa Majeſté lui envoya deux-cens louis. Je ne conteſte pas qu'ils n'aient été portés par Mr. de la Chapelle, parent de Mr. Boileau. Je veux croire que Mr. Boileau, inſtruit de l'état où étoit Mr. Corneille, en parla à Madame de Monteſpan, & peut-être au Roi; je ne prétends pas lui ôter la gloire, que mérite cet effort de générosité: mais Mr. Boileau n'a point fait rétablir la penſion de Mr. Corneille, ni dit ce qu'on lui fait dire pour en obtenir le rétabliſſement. C'eſt tout ce que j'avois à prouver; je l'ai prouvé ſans replique. Quand la penſion fut ſupprimée après la mort de Mr. Fouquet, Mr. Boileau n'étoit pas en état d'agir pour la faire rétablir: elle n'a pas été ſupprimée, après la mort de Mr. Colbert. Add.] Voici un exemple de la piété, & de la délicateſſe de conſcience de Mr. Boileau. Il avoit obtenu, étant encore jeune, un Prieuré de huit-cens livres de rente: il en jouït pendant huit années, ſans prendre néanmoins l'habit Eccléſiaſtique, & ſans ſe mettre trop en peine de faire un bon uſage des revenus. Mr. le Prémier Préſident de Lamoignon, qui avoit beaucoup de religion & de vertu, s'entretenant un jour avec Mr. Deſpreaux, lui fit comprendre qu'en ſe conduiſant de la ſorte, il ne pouvoit garder ce Bénéfice en ſureté de conſcience. Mr. Deſpreaux le reconnut, & en fit ſa démiſſion. Il fit plus: il ſupputa ce qu'il en avoit retiré depuis le tems qu'il en jouïſſoit, & cette ſomme, qui ſe montoit à environ ſix-mille livres, fut employée à faire la dot de Mlle. de Bretonville, qu'il avoit aimée autrefois, & qui ſe fit Religieuſe (68). Mr. Deſpreaux n'avoit pas cette fougue d'imagination, qu'on remarque en d'autres Poëtes: il paroît au contraire un peu ſec, & il lui eſt arrivé quelquefois de répéter la même penſée. Mais ce qu'il perdoit du côté de l'imagination, il le regagnoit amplement par l'ordre & la juſteſſe des penſées, par la pureté du ſtyle, par la beauté du tour, & par la netteté de l'expreſſion; qualités bien plus eſtimables que la prémière, & qui ne l'accompagnent que rarement. On voit néanmoins par le Poëme du *Lutrin*, qu'il avoit l'imagination belle, vive & féconde. Cela paroît encore de ce qu'il compoſoit preſque toujours de mémoire, & ne mettoit ſes productions ſur le papier, que lorſqu'il les vouloit donner au Public. Il travailloit beaucoup ſes Ouvrages, comme il l'inſinue lui-même dans ſa dernière Préface. *Quelque facilité* qu'il y ait dans ſes Vers, on ne laiſſe pas de ſentir qu'ils lui ont couté beaucoup, & que ce n'eſt qu'à force de les retoucher, qu'il leur a donné cet air libre & naturel, qui en fait la principale beauté. Les Pièces de Poëſie, qu'il a publiées depuis l'*Ode ſur Namur*, ne ſont ni ſi vives, ni ſi exactes, que celles qui avoient paru avant ce tems-là: & il y en a même quelques unes qu'on ſouhaiteroit qu'il n'eût point faites. Mais lorſqu'on a été longtems en poſſeſſion des juſtes applaudiſſemens du Public, il eſt bien difficile de ne pas ſe perſuader qu'on pourra toujours lui plaire. Cependant on trouvera partout dans ſes Ouvrages un goût exquis, un ſens droit, & une politeſſe infinie. Lorſqu'il a emprunté quelque choſe des Anciens, il s'en eſt ſervi en Maître, & ſe l'eſt rendu propre par le tour nouveau qu'il y a donné. „ Celui-ci, dit Mr. de la Bruyère faiſant le caractère de Mr. Deſpreaux (69), paſſe Juvénal, atteint Horace, ſemble créer les penſées d'autrui, & ſe rendre propre tout ce qu'il manie. Il a, dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les graces de la nouveauté, & tout le mérite de l'invention. Ses vers forts & harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits & de Poëſie, ſeront lus encore quand la Langue aura vieilli, en ſeront les derniers débris. On y remarque une Critique ſure, judicieuſe & innocente, s'il eſt permis du moins de dire de ce qui eſt mauvais, *qu'il eſt mauvais.*" Mais ce ne ſont pas ſeulement les François, qui ont loué Mr. Deſpreaux; ſon éloge a été fait par tous les habiles gens qui ont pu lire ſes Ouvrages, de quelque Nation qu'ils fuſſent. „ Mr. le Baron Spanheim, *dit Mr. Baillet* (70), reconnoiſſant que c'eſt ſur le modéle des anciens Auteurs Latins, tels que Lucilius, Horace, Perſe & Juvénal, que les Satyriques modernes dans la France, dans l'Italie, & ailleurs ont formé leurs Ouvrages, a prétendu faire un acte de juſtice de dire, *que non ſeulement la France l'emporte ſur ſes voiſins pour la Satyre, mais qu'elle le diſpute avec l'ancienne Rome.* Il ajoute, que *ſi la gloire de l'invention en eſt due à Lucilius, celle de l'avoir égalé ou ſurpaſſé, à ceux qui le ſuivirent; la gloire d'y avoir excellé, ſoit par la beauté & la facilité des vers, ſoit par un ſens droit & juſte, ſoit par une licence qui a ſes bornes & ſes bienſéances requiſes, n'en peut être conteſtée à Mr. Deſpreaux* (71)." Mylord Shaftſbury l'appelle un excellent Satyrique (72), qui exerce ſa Critique avec une juſte ſévérité ſur ſes propres Ouvrages (73). Et il faut avouer que rien ne lui eſt plus glorieux que l'approbation qu'il a eue en Angleterre, où un Auteur étranger tâcheroit en vain de ſurprendre les ſuffrages: une préoccupation trop favorable n'y eſt point à craindre: & ainſi l'on peut dire que Mr. Deſpreaux n'eſt redevable qu'à ſon ſeul mérite, des idées avantageuſes qu'on y a de lui (74).

(64) Des Maizeaux p. 299-301.

(65) C'étoit un Fermier-Général.

(66) Broſſette Notes ſur Boileau, Tom. II. p. 241. ſur Epigr. 12.

(67) Idem p. 260.

(68) Idem p. 244. 245. ſur Epigr. 36.

(69) Diſcours à Meſſieurs de l'Acad. Franç. p. XXX.

(70) Jugem. des Savans Tom. IV. Part. II. p. 316. Amſt. 1725. in-4.

(71) Spanheim Préface ſur ſa Traduction Franç. des Emp. de Julien p. 15. apud Baillet ubi ſupra.

(72) Charaſter. Vol. I. p. 218.

(73) Ibid. Vol. III. p. 280.

(74) Des Maizeaux p. 301-314.

[*S*] *Nous parlerons de l'Edition que Mr. Broſſette a donnée de ſes Oeuvres.*] Un grand nombre d'endroits des Ouvrages de Boileau étoit devenus inintelligibles, parce que l'Auteur y faiſoit alluſion à des choſes, que la plupart des Lecteurs ignorent, ou qui ſont abſolument oubliées. Il parle de quantité de perſonnes obſcures, dont la vie & les

„ jamais connoitre ſes forces? Toujours bornée à ſon Dictionaire, quand donc prendra-t-elle l'eſſor? „ Je voudrois que la France pût avoir ſes Auteurs Claſſiques, auſſi-bien que l'Italie. Pour cela il „ nous faudroit un certain nombre de Livres, qui fuſſent déclarés exempts de fautes quant au ſtyle. „ Quel eſt le Tribunal qui aura droit de prononcer là-deſſus, ſi ce n'eſt l'Académie? Je voudrois „ qu'elle prît d'abord le peu que nous avons de bonnes Traductions; qu'elle invitât ceux qui ont ce „ talent, à en faire de nouvelles; & que ſi elle ne jugeoit pas à propos de corriger tout ce qu'elle y „ trouveroit d'équivoque, de hazardé, de négligé, elle fût au moins exacte à le marquer au bas des „ pages, dans une eſpèce de Commentaire, qui ne fût que Grammatical. Mais pourquoi veux-je „ que cela ſe faſſe ſur des Traductions? Parce que des Traductions avouées par l'Académie, en mê- „ me tems qu'elles ſeroient lues comme des modèles pour bien écrire, ſerviroient auſſi de modèles „ pour bien penſer, & rendroient le goût de la bonne Antiquité familier à ceux qui ne ſont pas en „ état de lire les Originaux. Ce n'eſt pas l'eſprit qui manque aux François, ni même le travail; „ c'eſt le goût; & il n'y a que le goût ancien, qui puiſſe former parmi nous & des Auteurs & des „ Connoiſſeurs." Ainſi parla ce ſage Critique, ajoute Mr. l'Abbé d'Olivet, avec un feu qu'il n'avoit guères dans la converſation, à moins qu'elle ne roulât ſur des matières de ſon reſſort. Mr. d'Olivet nous donne enſuite le jugement de Mr. Boileau ſur les Traductions modernes en général, & ſur celle de Démoſthène de Mr. de Tourreil en particulier [T]. ADD. DU TRAD.]

les actions ſont ignorées de preſque tout le monde; & en très peu d'années, Boileau n'auroit pas été moins difficile à entendre, qu'Horace, Perſe, ou Juvénal. Un Commentaire étoit donc abſolument néceſſaire, & perſonne n'étoit plus capable d'en donner un que Mr. Broſſette. Il avoit entretenu avec Mr. Deſpreaux, pendant plus de douze années, un commerce intime: & les éclairciſſemens qu'il donne dans ſes Remarques ſont tirés, ou des converſations qu'il a eues avec l'Auteur, ou des Lettres qu'il lui a écrites. Ce Commentaire n'eſt donc pas un tiſſu de conjectures hazardées; c'eſt le ſimple récit d'un Hiſtorien qui raconte fidèlement, & ſouvent dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'eſt l'Hiſtoire ſecrette des Ouvrages de Mr. Deſpreaux. Mais c'eſt auſſi, en quelque façon, l'Hiſtoire de ſon Siècle. Car comme il y a peu d'Ecrivains de ce tems-là qu'il n'ait nommés, en bien ou en mal; peu d'événemens de quelque importance, qu'il n'ait indiqués; le Commentaire de Mr. Broſſette embraſſe le détail de ces diverſes matières: ainſi l'on y trouve quantité d'*Anecdotes littéraires & hiſtoriques*, peut-être aſſez curieuſes d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs. Les Notes de Mr. Broſſette contiennent prémièrement, les *Changemens* que Mr. Boileau a faits dans les diverſes Editions de ſes Ouvrages. Comme il corrigeoit ſouvent, on eſt bien aiſe de voir, pour ainſi dire, la ſucceſſion généalogique de ſes penſées. Il faut pourtant avouer, que ces changemens ſe faiſoient ſouvent par des vues purement mondaines. Quand Mr. Boileau ſe réconcilioit avec de certaines perſonnes, il ôtoit leur nom de certains endroits, & y en ſubſtituoit d'autres de perſonnes avec qui il avoit querelle, ou qu'il n'aimoit point. Mr. Broſſette nous a donné auſſi quelques Vers, que l'Auteur avoit entièrement omis, & les Préfaces de toutes les Editions précédentes; ce qui eſt d'un grand uſage. On trouve enſuite les *Remarques* de Mr. Broſſette, qui contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux Ouvrages de l'Auteur, & dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour la parfaite intelligence du Texte. Il marque auſſi le tems de la compoſition de chaque Pièce. Enfin il donne les paſſages que Mr. Boileau a imités des Anciens. Cette Edition eſt en quatre Volumes. On trouve dans le prémier, la Préface de l'Editeur, celle de Mr. Boileau, avec ſon Eloge par Mr. de Valincour; le Diſcours au Roi, ſes douze Satyres, avec les Avertiſſemens qu'il a mis au-devant de quelques-unes, & les douze Epitres. Le ſecond contient l'Avertiſſement de l'Auteur des Remarques ſur l'Art Poëtique; ce Poëme même; le Lutrin, au-devant duquel il y a un Avis au Lecteur; un Diſcours ſur l'Ode; des Odes, Epigrammes, & autres Poëſies, tant en François qu'en Latin. Le troiſième Volume contient le Traité du Sublime, traduit du Grec de Longin, avec les Remarques de Mr. Boileau, & celles de Mrs. Dacier, Boivin, Tollius & Broſſette; des Réfléxions critiques ſur quelques paſſages de Longin: un Avertiſſement de l'Abbé Renaudot ſur la Réfléxion dixième; l'Examen du ſentiment de Longin ſur ce paſſage de la Genèſe: *Que la Lumière ſoit, & la Lumière fut*, par Mr. Huet: Réponſe à l'Avertiſſement de l'Abbé Renaudot ſur la dixième Réfléxion; les Remarques de Mr. Le Clerc ſur la même Réfléxion; Réponſe de Mr. de la Motte à la onzième Réfléxion ſur un Vers de Racine. Le quatrième Volume contient les Héros de Roman, Dialogue; Arrêt burleſque pour le maintien de la Doctrine d'Ariſtote; Diſcours ſur la Satyre; Remerciment à Mrs. de l'Académie Françoiſe, lorſqu'il y fut reçu; Diſcours ſur le Style des Inſcriptions; Quatorze Lettres ſur différens ſujets, écrites par l'Auteur, ou qui le regardent; toutes les Préfaces & les Avertiſſemens des Editions précédentes. Cette Edition, dont nous venons de rendre compte, a paru à Amſterdam en 1717 in-12. d'après celle que Mr. Broſſette avoit donnée à Genève en 1716; mais avec quelques Additions. David Mortier, Libraire d'Amſterdam, donna l'année ſuivante deux magnifiques Editions, enrichies de figures gravées par Bernard Picart, l'une in-4. & l'autre in-folio: on ajouta dans ces Editions, les deux *Jocondes* de Bouillon & de La Fontaine, deux Pièces de Mr. de Nantes *, & la Défenſe du grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Deſpreaux, par les Journaliſtes de Trevoux. On en donna une nouvelle Edition à la Haye en 1722 in-12., avec de nouvelles Figures de Picart, & en quatre Volumes. On en a fait en 1730 encore deux autres Editions, in-folio & in-4. avec les figures de Picart. On trouve dans le ſecond Volume des *Mémoires de Littérature* du P. Deſmolets, une Epitre anecdote à Mr. le Marquis de Termes, qu'on y prétend être de Mr. Boileau; mais, dit le P. Niceron (75), peu de Lecteurs faits au ſtyle de ce fameux Poëte, pourront ſe le perſuader. L'Edition de Boileau qui a paru en 1729, contient quantité d'Additions; qui conſiſtent prémièrement, en un grand nombre de nouvelles Remarques de l'Editeur, Mr. DU MONTEIL, qu'on a diſtinguées de celles de Mr. Broſſette en mettant une marque au commencement, & le mot *du Monteil* à la fin. Secondement, en diverſes Pièces qui ont du rapport aux Ouvrages de Mr. Deſpreaux: comme 1. Les *Jocondes* de Bouillon & de La Fontaine. 2. La Réponſe de Mr. Perrault à ce que Mr. Deſpreaux a dit contre lui dans ſes Réfléxions ſur Longin, au ſujet de Pindare. Cette petite Pièce étoit devenue très rare. Mr. Des Maizeaux l'inſéra dans le *Mélange curieux des meilleures Pièces attribuées à Mr. de S. Evremond*, imprimé à Amſterdam en 1726. 3. Une Réponſe de Mr. Racine aux deux Lettres, écrites en réponſe à celle qu'il avoit écrite à l'Auteur des *Héréſies imaginaires*, & des *Viſionnaires*. Cette Lettre, auſſi-bien que les deux Réponſes, ſe trouvent dans l'Edition de 1717, quoique les Auteurs de la *Bibliothèque Raiſonnée* ſemblent inſinuer le contraire (76). Ils indiquent auſſi diverſes Pièces comme ajoutées dans l'Edition de 1729, quoiqu'elles ſe trouvent dans l'Edition de 1717; ce qui fait voir qu'ils n'ont pas comparé exactement les deux Editions. Nous avons preſque oublié de marquer la raiſon, qui empêcha Mr. Boileau & Mr. Racine d'écrire l'Hiſtoire de Louis XIV. Voici ce que Mr. de Valincour mande ſur ce ſujet à Mr. l'Abbé d'Olivet (77). „ Deſpreaux & Racine, après avoir quelque tems eſſayé ce „ travail, ſentirent qu'il étoit tout-à-fait oppoſé à leur „ génie; & d'ailleurs ils jugèrent avec raiſon, que l'Hiſ- „ toire d'un Prince tel que le feu Roi, & remplie d'évé- „ nemens ſi grands, ſi extraordinaires en tout genre, ne „ pouvoit, ni ne devoit être écrite que cent ans après ſa „ mort; à moins que de vouloir ne donner que de fades „ extraits de Gazettes, comme ont fait les miſérables E- „ crivains qui ont voulu ſe mêler de faire cette Hiſtoi- „ re."

* Avocat à Vienne en Dauphiné. L'Auteur de cet Article en Anglois a cru que Mr. *de Nantes* ſignifioit ici l'Evêque de Nantes. R. D. T.]

(75) *Mém. des Hommes Ill.* T. XXIV. p. 241.

(76) *Bibl. Raiſ.* T. V. Part. II. p. 333.

(77) *Contin. de l'Hiſt. de l'Académie Franç.* p. 244. Amſt. 1730.

[T] *Le jugement de Mr. Boileau ſur les Traductions modernes en général, & ſur celle de Demoſthène de Mr. de Tourreil en particulier.*] Voici le récit de Mr. l'Abbé d'Olivet (78): „ Savez-vous, me demanda-t-il, pourquoi les „ Anciens ont ſi peu d'admirateurs? C'eſt parce que les „ trois-quarts tout au moins de ceux qui les ont traduits, „ étoient des ignorans ou des ſots. Madame de la Fayet- „ te . . . . . comparoit un ſot Traducteur à un Laquais, „ que ſa Maitreſſe envoie faire un compliment à quel- „ qu'un. Ce que ſa Maitreſſe lui aura dit en termes po- „ lis, il va le rendre groſſièrement, il l'eſtropie; plus il „ y avoit de délicateſſe dans le compliment, moins ce „ Laquais s'en tire bien: & voilà en un mot la plus par- „ faite image d'un mauvais Traducteur. Mais, ajouta „ Mr. Deſpreaux, ce n'eſt pas même aſſez qu'un Traduc- „ teur ait de l'eſprit, s'il n'a la ſorte d'eſprit de ſon „ Original. Car l'homme qui ſort d'ici (79) n'eſt pas un „ ſot, à beaucoup près; & cependant, quel monſtre que „ ſon Démoſthène! Je dis monſtre, parce qu'en effet „ c'eſt un monſtre, qu'un homme démeſurément grand & „ bouffi. Un jour que Racine étoit à Auteuil chez moi, „ Tourreil y vint, & nous conſulta ſur un endroit qu'il „ avoit traduit de cinq ou ſix façons, toutes moins natu- „ relles & plus guindées les unes que les autres. *Ah le* „ *bourreau! il fera tant, qu'il donnera de l'eſprit à De-* „ *moſthène*, me dit Racine tout bas. Ce qu'on appelle „ eſprit dans ce ſens-là, c'eſt préciſément l'Or du bon- „ ſens, converti en Clinquant." REM. DU TRAD.]

(78) Ibid. p. 81. 82.

(79) Mr. de Tourreil.

BOIS ou BOYS (*a*) (JEAN), ſavant Théologien Anglois, & un des Traducteurs de la Bible ſous

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 111. Londres 1721.

sous Jaques I., étoit petit-fils de Jean Bois, Drapier de Halifax dans la Province d'Yorck, & fils de Guillaume Bois, Ministre d'Ouest-Stow près de S. Edmonds-Bury dans le Comté de Suffolk. Notre Jean Bois nâquit à Nettlestead dans ce Comté, le 3 de Janvier 1560. Son pére lui enseigna l'Hébreu à l'âge de six ans, & l'envoya ensuite à l'Ecole à Hadley, & de là à l'Université de Cambridge, où il entra dans le Collège de S. Jean le 1. de Mars 1575, & fut mis sous la direction de Henri Coppinger. A peine avoit-il été six mois dans ce Collège, qu'il en fut nommé Ecolier, & ensuite il en devint Membre. Il avoit formé le dessein de se tourner du côté de la Médecine, & dans cette vue il avoit acheté quantité de Livres sur cette Science; mais en les lisant, il s'imaginoit être atteint de tous les maux dont il y étoit traité. Il reçut le Diaconat le 21 de Juin 1583, & le lendemain, en vertu d'une Dispense, la Prêtrise (*b*). Il fit un beau Discours sur la mort du Dr. Guillaume Whitaker, Principal du Collège de S. Jean, décédé en 1595. Il remplit pendant dix ans dans ce Collège la place de Lecteur en Grec, & à la mort de son pére il fut nommé au Bénéfice d'Ouest-Stow, qu'il résigna peu de tems après, & il devint Chapelain du Comte de Shrewsbury. Au mois d'Octobre 1596, il fut établi Recteur de Boxworth dans le Comté de Cambridge, à la place de Mr. Holt, dont il épousa la fille (*c*), avec laquelle il ne fut pas d'abord fort heureux, ce qui lui fit prendre la résolution d'aller voyager dans les Pays étrangers; mais s'étant réconciliés peu de tems après, ils vécurent dans la suite dans une parfaite union (*d*). Au commencement du régne de Jaques I. il fut nommé pour etre un des Traducteurs de la Bible [*A*]. Il aida aussi au Chevalier Henri Savile à son Edition des Oeu-

(*b*) *Sa Vie par Antoine Walker, dans les Desiderata Curiosa par François Peck*, Vol. II. p. 52-42. Londres 1732 in-fol.

(*c*) Idem p. 43-45.

(*d*) Idem p. 46.

[*A*] *Il fut nommé pour être un des Traducteurs de la Bible.*] Le Dr. Antoine Walker, dans sa Vie, insérée dans les *Desiderata Curiosa* de Mr. François Peck (1), nous apprend, que lorsqu'on choisit les Traducteurs pour Cambridge, on manda Mr. Bois de Boxworth, pour l'employer à cet Ouvrage; „ malgré le chagrin qu'en témoignérent quelques gens de l'Université, plus ambitieux d'y „ avoir part, mais non plus capables que lui, piqués „ qu'on pensât qu'ils eussent besoin du secours d'un Campagnard, & oubliant que Cicéron étoit le même à Tusculum qu'à Rome." Il nous apprend aussi, qu'il est assuré qu'une partie des *Apocryphes* échut à notre Auteur, qui lui a montré lui-même la Copie de ce qu'il avoit traduit; mais il a oublié quelle partie c'étoit. Pendant tout le tems qu'il y travailla, le Collège de S. Jean lui fournit ce qui étoit nécessaire pour sa dépense: il demeuroit dans ce Collège jusqu'au Samedi au soir, qu'il se rendoit à sa Cure, d'où il revenoit le Lundi matin. Lorsqu'il eut achevé sa portion, il se chargea d'une seconde, à la priére de celui à qui elle étoit échue; & alors il fut entretenu dans un autre Collège, *mais je n'ose nommer*, dit le Dr. Walker (2), *la personne & le Collège.* Quatre années se passérent dans cette occupation: au bout de ce tems-là, tout l'Ouvrage se trouva achevé, & on envoya trois Copies de toute la Bible, de Cambridge, Oxford, & Westminster, à Londres. On choisit six nouveaux Commissaires sur tous les autres, deux de chaque Compagnie, pour revoir tout l'Ouvrage, afin d'en tirer une Traduction qui pût paroitre. On envoya de Cambridge Mr. Downes, Professeur en Grec dans cette Université, & Mr. Bois: le prémier n'y alla presque que par force. Ils trouvérent à Londres leurs quatre Associés, avec lesquels ils s'assembloient tous les jours dans la Fondique des Libraires; & au bout de neuf mois ils achevérent leur tâche. Pendant tout ce tems-là, la Compagnie des Libraires leur donnoit à chacun trente chelings par semaine, qui étoient réguliérement payés: *mais ils n'avoient eu rien auparavant*, dit le Dr. Walker (3), *que la récompense qu'ils trouvoient dans leur travail même.* Pendant qu'ils furent occupés à ce dernier, Mr. Bois faisoit la fonction de Secrétaire, & il conserva jusqu'à sa mort les Notules qu'il avoit dressées (4). Il ne sera pas hors de propos de donner ici une Liste des Traducteurs de toute la Bible, & de faire connoitre les Régles que le Roi leur avoit prescrites dans l'exécution de cet Ouvrage. Les Traducteurs, au nombre de quarante-sept, furent divisés en six Compagnies, selon les lieux où ils devoient s'assembler pour conférer ensemble, afin que rien ne passât sans le consentement général. I. Le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les deux Livres de Samuel, & les deux Livres des Rois, devoient se traduire à Westminster par dix personnes, savoir, *Lancelot Andrews*, Doyen de Westminster, & depuis Evêque de Winchester; *Jean Overal*, Doyen de S. Paul, depuis Evêque de Norwich; *Adrien de Saravia*; le Dr. *Clarke*, Membre du Collège de Christ à Cambridge, & Prédicateur à Cantorbéry; le Dr. *Jean Laifield*, Membre du Collège de la Trinité à Cambridge, & Recteur de S. Clements-Danes: comme il étoit habile dans l'Architecture, on eut beaucoup d'égard à son jugement, en ce qui concerne la fabrique du Tabernacle & du Temple; le Dr. *Leigh*, Archidiacre de Middlesex, & Recteur d'All-Hallows-Barking; Mr. *François Burgley*; Mr. *King*; Mr. *Thompson*; Mr. *Guillaume Bedwell* de Cambridge, Vicaire de Tottenham-High-Cross. II. Les deux Livres des Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther, Job, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste & le Cantique des Cantiques, devoient se traduire à Cambridge par huit personnes; savoir, Mr. *Lively*; Mr. *Jean Richardson*, Membre du Collège d'Emanuel, ensuite Docteur en Théologie & Principal d'abord du Collège de S. Pierre, & ensuite du Collège de la Trinité; Mr. *Laurent Chaderton*, depuis Docteur en Théologie, & Membre du Collège de Christ, & Principal de celui d'Emanuel; Mr. *Dillingham*, Membre du Collège de Christ; Mr. *Roger Andrews*, frère de l'Evêque de Winchester, depuis Docteur en Théologie, & Principal du Collège de Jésus; Mr. *Harrison*, Vice-Principal du Collège de la Trinité; Mr. *Robert Spalding*, Membre du Collège de S. Jean, & Professeur en Hébreu; Mr. *André Byng*, Membre du Collège de S. Pierre, & Professeur en Hébreu avant Mr. Spalding. III. Les quatre Grands & les douze Petits Prophètes, avec les Lamentations de Jérémie, devoient être traduits à Oxford par sept personnes, savoir, le Dr. *Jean Harding*, Président du Collège de la Madeleine; le Dr. *Jean Reynolds*, Principal du Collège de Corpus-Christi; le Dr. *Thomas Holland*, Recteur du Collège d'Exeter, & Professeur Royal; le Dr. *Richard Kilby*, Recteur du Collège de Lincoln; Mr. *Miles Smith*, depuis Docteur en Théologie & Evêque de Glocester: c'est de lui qu'est la Préface de la Version; Mr. *Richard Brett*, Bénéficier de Quainton dans le Comté de Buckingham; Mr. *Fairclough*. IV. Les Apocryphes devoient être traduits à Cambridge par sept personnes, savoir, le Dr. *Jean Duport*, Prébendier d'Ely & Principal du Collège de Jésus, le Dr. *Guillaume Brainthwait*, d'abord Membre du Collège d'Emanuel, & ensuite Principal du Collège de Gonvil & de Caius; le Dr. *Radclyffe*, un des anciens Membres du Collège de la Trinité; Mr. *Samuel Ward*, Membre du Collège d'Emanuel, ensuite Docteur en Théologie, & Principal du Collège de Sidney, & Professeur en Théologie de la Marguerite; Mr. *André Downes*, Membre du Collège de S. Jean, & Professeur en Langue Grecque; Mr. *Jean Bois*, Recteur de Boxworth en Cambridgeshire; Mr. *Ward*, Membre du Collège de la Reine, & depuis Prébendier de Chichester, & Recteur de Bishop-Waltham en Hampshire. V. Les quatre Evangiles, avec les Actes des Apôtres & l'Apocalypse, devoient se traduire à Oxford par huit personnes, savoir, le Dr. *Thomas Ravis*, Doyen de Christ-Church, depuis Evêque de Londres; le Dr. *George Abbot*, Principal du Collège de l'Université, & depuis Archevêque de Cantorbéry; Mr. *Eedes*; Mr. *Thomson*; Mr. *Henri Savile*; le Dr. *Peryn*; Mr. *Ravens*; & Mr. *Harmer*. VI. Les Epitres devoient se traduire à Westminster par sept personnes, savoir, le Dr. *Guillaume Barlow*, de Trinity-Hall à Cambridge, Doyen de Chester, & depuis Evêque successivement de Rochester & de Lincoln; le Dr. *Hutchenson*; le Dr. *Spencer*; Mr. *Fenton*; Mr. *Rabbet*; Mr. *Sanderson*; Mr. *Dakins* (5). Mr. Collier, dans son *Histoire Ecclésiastique de la Grande Bretagne* (6), nous a donné la Lettre du Roi au Dr. Whitgift Archevêque de Cantorbéry, pour encourager & avancer cette Traduction; elle est du 22 de Juillet de la seconde année de son régne. Il informe ce Prélat, qu'il a nommé cinquante-quatre habiles gens pour cet Ouvrage, parmi lesquels il remarque, qu'il y en a plusieurs qui ne possédent point du tout de Bénéfices, ou qui n'en possédent que de très petits; *qui sont*, dit Sa Majesté, *fort au-dessous de leur mérite, à quoi nous-mêmes ne sommes pas en état de remédier dans l'occasion.* Il charge donc l'Archevêque d'écrire en son nom, tant à l'Archevêque d'Yorck, qu'aux Evêques de la Province de Cantorbéry, que lorsqu'il viendra à vaquer quelque Prébende ou Cure, marquées dans le Livre des Taxes, l'une & l'autre de vingt livres sterling au moins, & plus, soit à leur nomination, ou de quelque autre personne, quelle qu'elle soit, ils n'y admettront aucun Sujet, *sans nous informer*, dit-il, *de la vacance, & du nom du Patron (si le Bénéfice n'est pas à leur nomination) afin que nous puissions recommander tel habile homme, que nous jugerons digne d'en être pourvu . . . . . Aiant nous-mêmes pris les mêmes mesures pour les Prébendes & Bénéfices qui sont à notre disposition.* Le Roi charge aussi ce Prélat d'engager tous les Evêques à s'informer eux-mêmes, quels sont les habiles gens qui se trouvent dans leurs Diocéses, sur-tout ceux qui sont particuliérement versés dans les Langues Hébraïque & Grecque, & qui ont fait une étude particuliére de l'Ecriture Sainte, soit pour éclaircir ce qu'il y a d'obscur dans les expressions de l'Original Hébreu ou Grec, soit pour lever les difficultés, ou corriger les fautes, de l'ancienne Version Angloise: „ que nous avons, *dit-il*, donné ordre d'examiner à fond, & de corriger. Nous „ souhaitons qu'on leur écrive, & qu'on les charge très „ expressément, en leur faisant connoitre notre volonté, „ qu'ils envoyent leurs Observations de ce genre, à Mr. „ Livelie notre Professeur en Hébreu à Cambridge, ou „ au

(1) Lib. VIII. Vol. II. p. 47.

(2) Ibidem.

(3) Pag. 48.

(4) Id. ibid.

(5) *Voyez* Fuller *Church-Hist. of Britain.* Lib. X. Sect. 3. p. 44-46. & Franç. Peck *Desider. Curiosa* Vol. II. Lib. 8. p. 47.

(6) Part. II. Lib. 8. p. 692.

Oeuvres de S. Chryfoftome [*B*]. Au mois d'Août 1615, le Dr. Andrews Evêque d'Ely le nomma à une Prébende de fa Cathédrale, fans aucune follicitation de fa part ni de celle de fes Amis (*e*). Il fut auffi nommé Membre du Nouveau Collège de Chelfey, fondé par le Roi Jaques I (*f*). En 1628, il alla demeurer à Ely, où fa femme mourut le 16 de Mai 1642. Il lifoit toujours en fe promenant, quand il fe trouvoit en compagnie qui ne lui plaifoit point; étudiant d'ailleurs huit heures par jour, même dans fa vieilleffe, & s'appliquant fur-tout à la lecture des Auteurs Grecs (*g*). Il laiffa divers Manufcrits après fa mort [*C*]. Il étoit Grammairien habile & exact, aiant lu près de foixante Grammaires Latines, Grecques, Hébraïques & Syriaques. Il eftimoit Linacre par deffus tous les autres, fur la Langue Latine. Il étudioit toujours debout, parce qu'il croyoit cette attitude la plus avantageufe pour la fanté (*h*). C'étoit un homme charitable, hofpitalier, plein de candeur & de modeftie. Il mourut le 14 de Janvier 1643, âgé de quatre-vingt-trois ans & onze jours. Le Chevalier Henri Savile le qualifie *le très judicieux & très favant* Mr. Boys, (*ingeniofiffimus & doctiffimus Boyfius*); & il appelle fes Remarques fur S. Chryfoftome, *très favantes*, (*doctiffimas ejus Obfervationes.*) Antoine Wood, dans fes *Athenæ Oxonienfes* (*i*), l'appelle le *très profond Jean Boys*; & dans fes *Faftes d'Oxford* (*k*), il le repréfente comme habile Grec, & favant Théologien. Mr. Le Clerc, dans fa *Bibliothèque Univerfelle* pour l'année 1690 (*l*), nous apprend que notre Auteur a fait une *Défenfe de la Vulgate*, où non feulement il reproche à Erafme & à Bèze de s'en être éloignés fans raifon, mais où il condamne encore toutes les Verfions nouvelles. „ Mais pour dire la vérité, *dit Mr. Le Clerc*, c'eft „ un Auteur chagrin contre les Non-Conformiftes, qui condamne tout ce que ces derniers approu„ vent, plutôt par efprit de Parti, que pour des raifons fort folides. C'eft ce qui fait encore que lui „ & divers Théologiens vantent l'Antiquité, dont ils n'imitent néanmoins que ce qui leur plait, non „ plus que les autres.

(*e*) Idem p. 50.
(*f*) Fuller *Church Hift. of Great Britain* Lib. X. p. 52.
(*g*) Walker p. 50-52.
(*h*) Idem p. 53. 54.
(*i*) Vol. I. col. 467.
(*k*) Vol. I. col. 153.
(*l*) T. XVI. p. 61.

„ au Dr. Harding notre Profeffeur en Hébreu à Oxford, „ ou au Dr. Andrews Doyen de Weftminfter, pour les „ communiquer à leurs Confrères, afin que de cette ma„ nière on ait le fecours des lumières de tous les Savans „ qui fe trouvent dans l'étendue de notre Royaume, pour „ la Verfion que nous avons projettée." Mr. Collier remarque (7), que cette Lettre aiant été écrite trois ans avant qu'on commençât à travailler à la Verfion, il y a de l'apparence, que *fept* des *cinquante-quatre* Traducteurs moururent dans cet intervalle, puifque la Lifte des Traducteurs du Dr. Fuller, rapportée ci-deffus, ne monte qu'à *quarante-fept*. Mr. Peck (8) met en queftion, fi au lieu de *Lively*, un des Traducteurs pour Cambridge, il ne faut pas mettre *Liveday*. Mais le prémier nom paroît être le véritable; car Mr. Lively étoit Profeffeur en Hébreu dans cette Univerfité, & il eft parlé de lui dans la Lettre du Roi à l'Archevêque de Cantorbéry, mentionnée ci-deffus. Le Dr. Fuller nous dit auffi (9), „ que la „ mort prématurée de Mr. Edouard Lively (dont l'habi„ leté dans les Langues Orientales étoit d'une grande u„ tilité pour l'Ouvrage) retarda beaucoup le travail des „ Traducteurs." Le même Auteur nous apprend (10), que le Roi leur recommanda d'obferver les Règles fuivantes dans leur travail. 1. De fuivre, & de changer auffi peu que l'Original le permettroit, la Bible qu'on lifoit *ordinairement dans les Eglifes*, *appellée communément la Bible des Evêques*. 2. De conferver les anciens termes Eccléfiaftiques, comme celui d'*Eglife*, & de ne le point rendre par celui d'*Affemblée* &c. 3. De retenir les noms des Prophètes, des Ecrivains Sacrés, & les autres qui font dans l'Ecriture, le plus qu'il fe pourroit, felon l'ufage vulgaire. 4. Lorfqu'un mot auroit diverfes fignifications, de fuivre celle que les plus illuftres Pères y ont donnée, lorfqu'elle s'accorderoit avec le fens du paffage & avec l'analogie de la Foi. 5. De ne changer la divifion des *Chapitres que* le moins qu'il fe pourroit, & lorfque la néceffité le demanderoit. 6. De ne point faire de Notes marginales du tout, finon pour expliquer des mots Hébreux ou Grecs, qu'on ne pourroit exprimer dans le Texte que par une circonlocution. 7. De mettre en marge les renvois néceffaires aux autres endroits de l'Ecriture. 8. Que tous les Membres d'une des Compagnies travaillaffent fur le même ou fur les mêmes Chapitres, & qu'après les avoir mis chacun en particulier dans le meilleur état qu'il leur feroit poffible, ils confrontaffent leur travail, pour décider ce qu'ils jugeroient devoir conferver. 9. Qu'après qu'une des Compagnies auroit ainfi achevé un Livre, elle l'envoyât aux autres, pour être mûrement examiné; Sa Majefté fouhaitant qu'on y regardât de près. 10. Que fi dans cette révifion, il fe trouvoit quelque chofe fur quoi les Examinateurs doutaffent, ou fuffent d'un avis différent des Traducteurs, ils en informaffent ceux-ci, en leur indiquant le paffage, & les raifons de leur avis; que s'ils ne pouvoient s'accorder, la décifion feroit renvoyée à l'Affemblée générale, qui fe tiendroit à la fin de l'Ouvrage, compofée des principaux de chaque Compagnie. 11. Que lorfqu'on douteroit du fens de quelque paffage obfcur, on écriroit expreffément à quelque habile homme à la Campagne, pour en avoir fon avis. 12. Que chaque Evêque écriroit à fon Clergé, pour l'informer de cet Ouvrage, & pour enjoindre à ceux qui feroient verfés dans les Langues & qui auroient travaillé en ce genre, d'envoyer leurs Obfervations à Weftminfter, à Cambridge, ou à Oxford. 13. Que les Préfidens à Weftminfter feroient le Doyen, & celui de Chefter: & dans les deux Univerfités, les Profeffeurs Royaux en Hébreu & en Grec. 14. Qu'on fe ferviroit des Verfions de Tindal, de Matthieu, de Coverdale, de Whitchurch & de Genève, lorfqu'elles feroient plus conformes à l'Original que la Bible des Evêques. Outre cela, pour faire d'autant mieux obferver la quatrième Règle, le Vice-Chancelier de chacune des Univerfités devoit nommer, de l'avis des Chefs, trois ou quatre des plus anciens & des plus graves Théologiens, de ceux qui n'avoient point de part à la Traduction, pour être Réviseurs de ce qui feroit traduit, tant de l'Hébreu que du Grec (11).

(7) P. 693.
(8) Vol. II. Lib. VIII. p. 47. *Voiez auffi* fa Note (1) fur p. 46. contenant une Remarque de Mr. Le Neve.
(9) Lib. X. p. 47.
(10) Ibid. p. 46. 47.
(11) Fuller Lib. X. p. 46. 47.

[*B*] *Il aida auffi au Chevalier Henri Savile à fon Edition des Oeuvres de S. Chryfoftome.*] Ce ne fut pas longtems après qu'il eut achevé de traduire fa portion de la Bible, qu'il fit connoiffance avec le Chevalier Henri Savile. Celui-ci aiant raffemblé à grands frais, & avec beaucoup de peine, les principaux Manufcrits de S. Chryfoftome qui avoient pu fe trouver dans les meilleures Bibliothèques de l'Europe, pria Mr. Bois de vouloir lui aider à corriger les Oeuvres de ce Père. Il y travailla avec tant de foin, que le Dr. Walker affure (12) lui avoir entendu dire, *qu'il avoit lu prefque tous les Ouvrages de ce Père en Manufcrit; & qu'il avoit revu outre cela les Notes du Chevalier Savile, & celles de Mr. Downes.* Savile aiant témoigné à la fin de l'Ouvrage approuver un peu plus les Notes de notre Auteur que celles de Mr. Downes, celui-ci en conçut tant de haine & de jaloufie contre Mr. Bois, que ne pouvant fe venger, il ne put jamais le fouffrir tant qu'il vécut. Cependant pour toute fa peine, Mr. Bois n'eut d'autre récompenfe qu'un Exemplaire du S. Chryfoftome, quand il fut imprimé. „ Mais ce fut la „ mort du Chevalier Savile, *dit l'Ecrivain cité ci-deffus* „ (13), plutôt que l'oubli de fes fervices, qui le priva de „ la récompenfe qu'il avoit méritée. Car il étoit perfua„ dé que ce Savant avoit deffein de le faire Membre du „ Collège d'Eaton, ce qu'il inféroit de ce que le Cheva„ lier avoit dit, *qu'il ne voyoit pas que rien pût les empê„ cher de paffer leur vie enfemble.*"

(12) P. 43.
(13) P. 49.

[*C*] *Il laiffa divers Manufcrits après fa mort.*] Il lifoit fouvent, à la prière de fes Amis, les Livres qu'ils lui envoyoient, faifant non feulement des Remarques en marge, mais d'amples Notes, qu'il leur envoyoit dès qu'il les avoit achevées, fans en garder lui-même copie (14). Et le Dr. Walker nous dit, qu'outre ce qu'il avoit fait pour la Verfion de la Bible, & pour l'Edition de S. Chryfoftome, *le nombre de feuilles des Manufcrits qu'il laiffa en mourant, fembloit furpaffer celui des jours de fa vie.* Qu'entre autres, il avoit fait des Notes fur les quatre Evangiles & fur les Actes des Apôtres, qui avoient pour titre, *Collatio veteris Interpretis cum quibufdam aliis recentioribus*: „ Comparaifon de l'ancien Interprète avec quelques In„ terprètes modernes." Il fe propofoit dans ces Notes, *ut haberet mater Ecclefia propriam loquendi formam.* Il avoit deffein de travailler fur tout le Nouveau Teftament; mais à la mort du Dr. Andrews Evêque de Winchefter, qui étoit celui qui l'excitoit à cet Ouvrage, „ il l'aban„ donna, aiant commencé feulement l'Epitre aux Ro„ mains: femblable aux Ouvriers du Roi Henri IV, qui „ abandonnérent à fa mort leur Ouvrage commencé. Si „ l'on en croit la Tradition, il refte encore un monu„ ment de ce fait, dans une pierre à moitié fiée, qui fe „ voit dans la Cour de la Chapelle du Collège du Roi „ (15)."

(14) Idem p. 52.
(15) Walker p. 51.

☞ BOIS (PHILIPPE GOIBAUD DU), de l'Académie Françoife, nâquit à Poitiers l'an 1626, d'une famille peu confidérable. Sa prémière jeuneffe fut affez négligée, & on ne fe mit point en peine de le faire étudier. Il vint à Paris fans autre Science que celle de jouer du violon, & commença par être Maitre à danfer (*a*). Il fut produit en cette qualité auprès du Duc de Guife (Louis-Jofeph de Lorraine), qui dans fa plus tendre enfance s'accoutuma fi bien à le voir, & fe prit tellement d'a-

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. XVI. p. 145.



mitié

(b) Olivet Contin. de l'Hist. de l'Acad. Franç. p. 206.

mitié pour lui, qu'il ne voulut point d'autre Gouverneur (b). Ce n'est pas une chose rare, comme le remarque très judicieusement Mr. l'Abbé d'Olivet, qu'il y ait dans les hommes de tout autres talens, & des talens bien plus essentiels, que ceux dont leur profession leur donne lieu de faire usage. On ne fut pas longtems à l'éprouver dans Mr. Du Bois; & si par son prémier métier, il étoit propre à former son Disciple aux exercices du Corps, la suite fit voir qu'il l'étoit infiniment plus à lui donner des leçons de Morale, & à lui inspirer l'amour de la Vertu. Pour se mettre en état de mieux remplir son emploi, il eut le courage d'apprendre les élémens de la Langue Latine à l'âge de trente ans. Il s'y appliqua par le conseil de Mrs. de Port-Royal, qui gouvernoient non seulement Mademoiselle de Guise, mais encore tous ceux qui approchoient de cette Princesse. Il les choisit pour Directeurs de sa Conscience & de ses Etudes, & il devint sous leur discipline un modèle de régularité. Il prit même assez leur manière d'écrire, ce style grave, soutenu, périodique, mais un peu lent & trop uniforme [*A*]. A peine eut-il achevé d'élever le Duc de Guise, qu'il eut la douleur de le voir mourir en 1671, âgé de vingt & un an (*c*). Se trouvant alors maitre absolu de son tems, il se destina entièrement à traduire les Ouvrages qu'il jugea les plus utiles, soit de S. Augustin, soit de Cicéron [*B*]. Quelque tems après, le hazard aiant amené à Paris une de ses anciennes connoissances, la veuve d'un de ses Compatriotes, il l'épousa. Mademoiselle de Guise, tante de son Elève, conserva toujours beaucoup d'estime pour lui, & déféra à ses conseils. Mr. Du Bois usa de son crédit d'une manière aussi honorable pour lui, que glorieuse pour cette Princesse (*d*). En l'année 1693, Mr. Nicolas Potier de Novion, Prémier-Président du Parlement de Paris, & Membre de l'Académie Françoise, étant mort, cet illustre Corps élut d'une voix unanime Mr. Du Bois pour lui succéder. Il fut reçu le 12 de Novembre 1693 [*C*]. Mais il ne survécut pas longtems à cet honneur; car l'année suivante, s'étant retiré à Vincennes pour éviter le mauvais air des Fièvres pourprées dont Paris étoit infecté, ce mauvais air l'y alla chercher, & il n'eut que le tems de se faire rapporter chez lui, où il mourut le 1. de Juillet 1694, qui étoit le septième jour de sa maladie, âgé de soixante-huit ans (*e*). Il a mis à la tête de sa Traduction des Sermons de S. Augustin une longue Préface, où il déploie toute son Eloquence, pour prouver que les Prédicateurs doivent renoncer à l'Eloquence [*D*]. Aussi-tôt que

(c) Id. ibid.

(d) Disc. Harangues &c. de l'Acad. Franç. Tom. II. p. 161. Amst. 1699.

(e) Contin. de l'Hist. de l'Académie Françoise p. 209.

[*A*] *Ce style grave . . . . mais un peu lent & uniforme.*] Pour donner une Idée du style de Mr. Du Bois, Mr. l'Abbé d'Olivet rapporte (1) ce qu'une Dame qui a du goût, dit-il, & qui se nourrit de bonnes lectures, lui a fait penser sur ce sujet. Elle lui demanda, comment il se pouvoit faire que S. Augustin & Cicéron, deux Auteurs qui ont écrit sur des matières si différentes, & qui ont vécu en des tems si éloignés l'un de l'autre, eussent un style tout-à-fait semblable? Mr. d'Olivet lui demanda à son tour, où elle avoit donc trouvé cette prétendue conformité? Est-ce, ajouta-t-il, dans le choix, ou dans l'arrangement des mots? est-ce dans le tour des pensées? C'est, lui dit-elle, dans Mr. Du Bois. J'y trouve que S. Augustin & Cicéron étoient, l'un comme l'autre, deux grands faiseurs de phrases, qui disoient tout sur le même ton. „ Rien peut-être, *ajoute le savant Académicien*, ne „ fait mieux sentir de quelle importance il est pour bien „ traduire, d'entrer si fort dans l'esprit de son Auteur, „ qu'on parvienne à ne faire qu'un avec lui. Un habile „ Traducteur doit être un Protée, qui n'ait point de forme immuable, & qui sache prendre toutes les diverses „ formes de ses Originaux. Mais pour cela, outre la „ souplesse de génie, il faut de la patience, vertu qui „ manque plus que le génie aux François, & qui manque „ sur-tout aux Traducteurs. Car tout Ecrivain ne fait „ effort, qu'à proportion de la gloire qu'il se promet de „ son Ouvrage; & comme les Traducteurs savent que le „ préjugé du Public n'attache qu'une gloire médiocre à „ leur travail, aussi sont-ils sujets à ne faire que des efforts médiocres pour y réussir. Je n'accuse pourtant „ point Mr. Du Bois de s'être négligé. Au contraire, „ l'empreinte d'un grand travail n'est que trop visible dans „ ses Ecrits. Mais ce que je m'imagine, c'est que l'élocution de Cicéron l'aiant desespéré souvent, & celle „ de S. Augustin l'aiant dégoûté plus souvent encore, il „ s'est cru permis de les jetter, si j'ose ainsi dire, dans „ le même moule, en leur prêtant à l'un & à l'autre son „ style persònel."

(1) Contin. de l'Hist. de l'Académie Françoise p. 207. Amst. 1730.

[*B*] *Il se destina entièrement à traduire les Ouvrages qu'il jugea les plus utiles, soit de S. Augustin, soit de Cicéron.*] Voici quels sont les Ouvrages de S. Augustin qu'il a traduits. I. *Les deux Livres de la Prédestination des Saints, & du don de la Persévérance, avec quelques Lettres.* Paris 1676. in-12. II. *Les Livres de la manière d'enseigner les Principes de la Religion Chrétienne à ceux qui n'en sont pas encore instruits; avec les Traités de la Continence, de la Tempérance, de la Patience, & contre le Mensonge.* Paris 1678. in-12. III. *Les Lettres de S. Augustin, traduites en François sur l'Edition nouvelle des PP. Bénédictins, où elles sont rangées selon l'ordre des tems, revues & corrigées sur les anciens Manuscrits, & augmentées de quelques Lettres.* Paris 1684. in folio, 2 Vol. & in-8. 6 Vol. IV. *Les Confessions.* Paris 1686. in-8. V. *Les deux Livres de la veritable Religion, & des Mœurs de l'Eglise Catholique; avec des Notes.* Paris 1690. in-8. VI. *Les Sermons sur le Nouveau Testament.* Paris in-8. 4 Vol. les deux prémiers en 1694, & les deux autres en 1700. VII. *Le Livre de l'Esprit & de la Lettre.* Paris 1700. in-12. Les Ouvrages de Cicéron qu'il a traduits sont les suivans. I. *Les Offices, traduits sur la nouvelle Edition Latine de Grævius, avec des Notes & des Sommaires des Chapitres.* Paris 1691. in-12., avec le Latin à côté, & La Haye 1692. in-12. II. *Les Livres de la Vieillesse, & de l'Amitié, avec les Paradoxes, traduits sur l'Edition Latine de Grævius, avec le Latin à côté.* Paris 1691. in-12. Il y a plusieurs autres Editions de toutes ces Traductions; on s'est contenté de marquer les prémières, d'après les Auteurs qui ont été à portée de les connoitre (2). Mr. Brossette, dans ses Remarques sur les Oeuvres de Boileau (3), nous apprend une particularité assez plaisante sur la dernière des Traductions dont nous venons de parler. Mr. de Maucroix avoit traduit les Traités *de la Vieillesse, de l'Amitié*, & *la première Tusculane* de Cicéron, avec le *Dialogue des Orateurs*, ou *De caussis corruptæ Eloquentiæ*; & il vouloit faire un Volume de ces quatre Traductions. Il les avoit données aux Réviseurs ordinaires, pour avoir l'Approbation & le Privilège. Mr. Du Bois, aiant traduit les Traités *de la Vieillesse* & *de l'Amitié*, obtint des Réviseurs qu'ils garderoient près d'un an le Manuscrit de Mr. de Maucroix; & pendant ce tems-là, il fit imprimer le sien. Mr. de Maucroix, après avoir bien grondé dans sa Province contre la lenteur des Réviseurs de Paris, apprit enfin le tour que Mr. Du Bois lui avoit joué; & c'est à ce sujet que Mr. Despreaux lui dit dans une Lettre, dont nous parlerons ci-dessous (4), *le Dévot dont vous vous plaignez* &c. La colère de Mr. de Maucroix alla jusqu'à ne vouloir publier ensuite aucune de ces Traductions: on n'a imprimé après sa mort que celle du Dialogue. Pour revenir à Mr. Du Bois, un défaut qu'on reprend dans ses Traductions, c'est qu'au lieu de conformer son style à celui des Auteurs qu'il a traduits, il leur a prêté le sien (5). On pourroit appliquer à cette sorte de Traducteurs, ce que Boileau dit de certains Ecrivains (6):

*Souvent sans y penser, un Ecrivain qui s'aime,*
*Forme tous ses Héros semblables à soi-même.*
*Tout a l'humeur Gasconne, en un Auteur Gascon;*
*Calprenède & Juba parlent du même ton.*

(2) Idem p. 209. 210. & Niceron Tom. XVI. p. 168-170.

(3) Tom. IV. p. 122. not. (9) Ed. de 1722 in-8.

(4) Remarq. [*F*].

(5) Voyez dans l'Article, & la Rem. [*A*].

(6) L'Art Poëtiq. Chant. III. vs. 127 &c.

[*C*] *Il fut reçu le 12 de Novembre 1693.*] On trouve dans le Recueil des *Discours, Harangues, & autres Pièces d'Eloquence de Mrs. de l'Académie Françoise* &c. Tom. II. le Discours qu'il prononça à sa réception; par lequel on voit que Mr. Du Bois parloit bien. C'est là qu'on trouve cette particularité, que nous avons rapportée, qu'il avoit été élu unanimement: & c'est ce qui est confirmé par ce que lui dit Mr. l'Abbé Testu de Mauroy, qui en qualité de Directeur de l'Académie, répondit à son Discours. „ Il y a longtems, *lui dit-il*, que l'Académie „ qui vous fait aujourd'hui son Successeur (*de Mr. de Novion*), vous auroit fait son Confrère, si les souhaits „ l'eussent emporté sur votre modestie; & vous avez connu la joie qu'elle a de vous avoir acquis, par son *choix* „ *unanime*, qui ne vous auroit pas manqué, quand la „ Compagnie auroit été plus nombreuse (7).

(7) Disc. Harang. &c. de l'Acad. Franç. Tom. II. p. 164. Edit. de 1699.

[*D*] *Il déploie toute son Eloquence, pour prouver que les Prédicateurs doivent renoncer à l'Eloquence.*] Il vouloit qu'ils se bornassent à des discours simples; croyant que c'est faire injure à une si haute profession, que d'employer les tours & les adresses de l'Eloquence humaine, pour faire entrer la science du Salut dans le cœur des Fidèles. Il prétendoit encore, que l'Eloquence humaine nuit beaucoup aux Auditeurs, parce qu'elle n'est propre qu'à donner plus de vivacité à leur imagination; ce qui les rend, selon lui, plus incapables de bien connoitre ce qu'on doit leur prêcher, qui sont des choses invisibles, spirituelles, & infiniment éloignées de tout ce qui a rapport aux sens. „ On pourroit juger, *dit Mr. Basnage de Beauval* (8), que „ le Discours de Mr. Du Bois est une Apologie préliminaire pour les Sermons de S. Augustin. Car si l'on s'en „ tient au jugement qu'en a porté Mr. Du Pin (9), ce „ sont des Discours familiers, prononcés sans méthode „ &

(8) Hist. des Ouvrag. des Sav. Avril 1695. p. 354. 355.

(9) Nouv. Biblioth. des Aut. Ecclés. Tom. III.

que cette Préface fut imprimée, & avant qu'elle fût répandue dans le Public, Mr. Du Bois en fit tenir un Exemplaire au fameux Mr. Arnauld, à qui il étoit redevable de la plus grande partie des connoiſſances qu'il avoit acquiſes, & de la ſituation aiſée dans laquelle il ſe trouvoit (*f*). Mr. Arnauld la lut avec empreſſement, parce qu'on lui avoit mandé qu'elle pourroit faire du bruit; & y aiant trouvé en effet beaucoup d'idées ſingulières, beaucoup de maximes fauſſes, il crut devoir propoſer ſes difficultés à l'Auteur, en les lui envoyant par écrit [*E*]. „ Dans cette Réponſe, *dit Mr. l'Abbé d'Olivet* (*g*), le nouveau Syſtème de Mr. Du Bois eſt foudroyé. Il fut aſſez heureux pour ne la point „ voir;

(*f*) Goujet *Biblioth. Françoiſe* Tom. II. p. 201.

(*g*) *Ubi ſupra* p. 269.

„ & ſans préparation. Ils ne ſont compoſés que de ſentences & de phraſes coupées; & ſans traiter à fond ni „ la Morale ni la Doctrine, il ſe contente d'en parler „ très ſuccinctement. Les interrogations & les jeux de „ mots ſont preſque les ſeules figures dont il orne ſon „ Diſcours; & ſa manière n'eſt ni touchante ni pathétique. Sur cette idée-là, afin de pouvoir propoſer S. „ Auguſtin pour modèle aux Prédicateurs, il faloit exclurre l'Eloquence humaine. Cependant S. Auguſtin, „ qui avoit enſeigné la Rhétorique, ne pouvoit pas mépriſer l'uſage de ſes propres préceptes. Au contraire, „ il conſeilloit lui-même (10) aux Prédicateurs d'employer cet Art en faveur de la Vérité. Le devoir d'un O„ rateur Chrétien eſt de perſuader, auſſi-bien que celui „ des Rhéteurs: & par conſéquent il lui eſt permis d'emprunter auſſi le ſecours de la Rhétorique. Ainſi l'on „ ne comprend pas bien ſi Mr. Du Bois a voulu ſe déclarer pour ou contre S. Auguſtin, en blâmant l'Eloquen„ ce dans la bouche des Prédicateurs." On verra plus en détail, dans la Remarque ſuivante, ce que contient la Préface de Mr. Du Bois, quelles ſont ſes idées, & quels ſont les principes qu'il défend.

(10) Voyez la Remarque ſuivante.

[*E*] *Il crut devoir propoſer ſes difficultés à l'Auteur, en les lui envoyant par écrit.*] Il n'y avoit que quelques jours que cette Réponſe étoit achevée, & miſe entre les mains d'un Ami du Docteur, lorſque la mort enleva Mr. Du Bois: ce qui engagea Mr. Arnauld à écrire à Madame de Fontpertuis de retirer ce petit Ouvrage, & de ſe contenter de le faire voir à quelques Amis, entre autres à Mr. Boſſuet Evêque de Meaux, ſans laiſſer la liberté de le copier (11). On l'imprima l'année ſuivante 1695. à Paris in-12. ſous le titre de *Réflexions ſur l'Eloquence des Prédicateurs.* On le réimprima en 1700, ſous le titre général de *Réflexions ſur l'Eloquence*, avec deux Lettres de Mr. de Sillery Evêque de Soiſſons au P. Lamy, ſur le même ſujet, & une Lettre de ce Père en réponſe à la prémière du Prélat, pour tâcher de ſatisfaire aux difficultés qu'il lui propoſe. Tout cela eſt précédé d'un Avertiſſement, qu'on attribue au P. Bouhours (12). Enfin ce Recueil a été inſéré tout entier, en 1729, dans celui qui contient les Ouvrages de feu Mr. de Fénelon Archevêque de Cambray, & du P. du Cerceau, ſur l'Eloquence & la Poëſie, en 2 Vol. in-12.

(11) Goujet *Biblioth. Franç.* T. II. p. 201.

(12) *Jugem. des Sav.* &c. Tom. VIII. Part. II. p. 426. 427. Amſt. 1725 in 8.

Mr. Arnauld, dans ſa Réponſe, ſuit la diviſion du Diſcours même de ſon Adverſaire. Dans la prémière partie de ſa Diſſertation, Mr. Du Bois parle de telle ſorte de l'Eloquence qu'il appelle *humaine*, qu'il ſemble vouloir la bannir de la Chaire, & ne laiſſer aux Prédicateurs que la ſimple expoſition de la Vérité, ſans y mêler aucun art humain (13). Mr. Arnauld fait ſur cette partie dix Remarques. La prémière renferme un Abrégé précis, mais très exact, de la doctrine de S. Auguſtin ſur l'Eloquence, contenue dans le quatrième Livre de ſon Traité de la Doctrine Chrétienne (14); & rien ne montre mieux que cet Abrégé, combien Mr. Du Bois & S. Auguſtin ſont oppoſés de ſentimens ſur l'Eloquence en général, & ſur celle de la Chaire en particulier. Dans la ſeconde Remarque, le Docteur montre que rien n'eſt plus raiſonnable que ce que dit S. Auguſtin, du ſoin que doit avoir un homme vraiment éloquent, de ſe faire bien entendre; ce qui eſt vrai principalement lorſqu'il s'agit de donner les préceptes de quelque Art; & il reproche à Mr. Du Bois d'être tombé dans le défaut contraire, & qu'en tâchant de perſuader aux Prédicateurs de ne plus employer l'Eloquence humaine, il a ſi peu expliqué quelle eſt l'Eloquence dont il ne voudroit pas qu'on ſe ſervît, qu'il eſt bien difficile de le deviner. Dans la troiſième Remarque & dans les ſuivantes, Mr. Arnauld examine les raiſons ſur leſquelles Mr. Du Bois appuye ſon ſyſtème. Ces raiſons ſont 1. Ce que dit S. Paul, *qu'il faiſoit profeſſion de ne ſavoir que Jéſus-Chriſt, & Jéſus-Chriſt crucifié*; & que S. Auguſtin étoit en cela ſon fidèle imitateur dans l'exercice de ſon Miniſtère. 2. Que le même Apôtre dit en pluſieurs endroits, *qu'il n'étoit point venu avec les diſcours ſublimes d'une Eloquence humaine*, qu'il n'avoit pas employé en prêchant, *les diſcours perſuaſifs de la Sageſſe humaine.* 3. Que c'eſt s'écarter de ces Règles preſcrites par l'Apôtre, que d'abandonner cette ſimplicité; & que néanmoins preſque tous nos Prédicateurs modernes ne laiſſent voir dans leurs Sermons aucune trace de cette ſimplicité adorable des diſcours de J. C. 4. Qu'on n'y trouve point cette *folie de la Prédication*, à quoi il a plu à Dieu d'attacher le Salut des hommes; mais qu'on n'y voit que cette *Sageſſe des Sages*, que Dieu nous déclare qu'il perdra. 5. Qu'un Dieu jaloux de ſa gloire, ne pourroit accompagner de la vertu intérieure de ſa Grace, ces efforts de l'Art & de l'Eloquence, ni opérer la converſion des cœurs par de tels moyens. 6. Que l'Evangile préſente tout à la fois, & les Vérités qu'ils doivent dire, & la manière de les dire; & qu'il n'eſt pas plus permis d'abandonner les unes, que de s'écarter de l'autre. Mr. Arnauld répond en ſubſtance, I. Que les paroles de S. Paul, *Je ne fais profeſſion de ſavoir que J. C.* &c. ne prouvent rien moins que ce que l'Auteur en conclud; que S. Auguſtin n'en a point tiré cette conſéquence; que S. Paul a marqué ce que l'on doit prêcher, & non la manière de prêcher. Mr. Arnauld reproche à Mr. Du Bois de confondre ſouvent ces deux choſes, quoiqu'il ſoit très néceſſaire de les diſtinguer, ſurtout quand il s'agit de ſavoir s'il eſt permis, ou non, de ſe ſervir de l'Eloquence humaine dans la prédication de l'Evangile, ce qui eſt le ſujet de ſon Diſcours. II. Que lorſque S. Paul dit aux Corinthiens, qu'en leur prêchant l'Evangile, il ne s'étoit point muni des diſcours ſublimes de la Sageſſe & de l'Eloquence humaine, c'eſt 1. parce qu'il ne crut pas avoir autre choſe à ſavoir & à leur apprendre, que J. C. crucifié; matière peu ſuſceptible des raiſonnemens de la Philoſophie & des beautés du Langage. 2. Parce que l'état de crainte, où il avoit toujours été parmi eux, s'accordoit peu avec la pompe du diſcours. 3. Parce qu'il avoit prouvé ce qu'il avançoit, par l'effuſion du S. Eſprit, & par les Miracles, comme par autant de démonſtrations ſenſibles. 4. Que cela étoit néceſſaire, afin que leur Foi ne fût point fondée ſur la Sageſſe & l'Eloquence des hommes, mais ſur la Puiſſance de Dieu: Que l'on reconnoit ſans peine qu'on peut ſe paſſer de l'Eloquence, quand on peut prouver la vérité de ce qu'on prêche par des guériſons miraculeuſes, & par d'autres ſignes ſenſibles: mais que les Prédicateurs de ce tems-ci ne ſont plus dans cet état; leur principale fonction eſt de perſuader aux Chrétiens de vivre ſelon leur Foi, & c'eſt pour les y porter que S. Auguſtin a fort bien jugé qu'ils ne devoient pas négliger les ſecours qu'ils pouvoient tirer de l'Eloquence humaine. III. Que rien n'eſt plus faux encore, que ce que prétend l'Académicien, que les Prédicateurs, qui prêchent ſans Eloquence, ſuivent les règles que S. Paul a établies; & que ceux, au contraire, qui prêchent éloquemment, s'en écartent. Mr. Arnauld demande à ſon Adverſaire, d'où vient que S. Auguſtin qu'il croyoit avoir ſi bien entendu, étoit ſur cela d'un avis contraire &c.? Mr. Du Bois, par une ſuite de ſon principe, diſoit qu'il ne regardoit un Sermon éloquent, que comme une Pièce Académique, & qu'en cela il confondoit le Prédicateur avec l'Orateur profane. Mr. Arnauld lui répond: Loin qu'il y ait de l'inconvénient dans la reſſemblance entre les Pièces d'Eloquence & un bon Sermon; on vous peut ſoutenir ſans crainte que cela doit être ainſi, & que c'eſt le jugement que l'Académie Françoiſe en fait tous les deux ans, quand elle adjuge le Prix à celui qui a le mieux réuſſi ſur une matière ſainte. Mais, dit Mr. Du Bois, prendroit-on ce Prédicateur, qui veut prêcher éloquemment, pour un homme qui n'attend la converſion des Cœurs que de la vertu inviſible de la Grace? S'y prendroit-il autrement, quand il ſeroit perſuadé que c'eſt à lui à tout faire? Vous ne vous êtes point apperçu, répond Mr. Arnauld, que ſi ce que vous dites prouvoit quelque choſe, ce ne ſeroit pas la mauvaiſe Eloquence que vous banniriez de la Chaire, mais celle qui eſt la plus propre à perſuader; ce qui eſt la définition même de la bonne Eloquence: car plus un homme croiroit que c'eſt à lui à tout faire, en portant les pécheurs à ſe convertir à Dieu, plus il auroit ſoin de prendre les moyens les plus propres à réuſſir dans ce deſſein. Or, la bonne Eloquence qu'il y devroit employer, y eſt plus propre que la mauvaiſe. Quand un Orateur entreprend d'inſtruire ceux à qui il parle, d'une Vérité qu'il ſuppoſe ne leur être pas aſſez connue, il doit marquer bien clairement ce que c'eſt qu'il veut leur perſuader, il doit le leur prouver, le leur démontrer; & voilà en partie ce que fait l'Eloquence. Mr. Arnauld fait voir dans la ſuite de ſes Remarques, que toutes les preuves que ſon Adverſaire allègue, ou ne prouvent point du tout, ou prouvent, ce qui eſt abſurde, qu'il eſt du devoir d'un Prédicateur Evangélique de n'être point éloquent. Au reſte, il condamne avec lui ces antithèſes, ces métaphores perpétuelles, ces jeux de mots, que Mr. Du Bois reproche avec vivacité aux Prédicateurs modernes. Ce ſont des défauts, dit Mr. Arnauld; mais qui ne ſe trouvent que dans ceux qui ne ſont pas véritablement éloquens. En conclurre quelque choſe contre la bonne Eloquence, la ſeule choſe dont il s'agit; c'eſt comme ſi quelqu'un prétendoit qu'il ne faut point s'étudier en prêchant à bien raiſonner, & à apporter de bonnes preuves de ce qu'on avance, parce que S. Paul dit qu'en prêchant aux Corinthiens, il n'avoit pas employé les diſcours perſuaſifs de la Sageſſe humaine, mais les effets ſenſibles de l'Eſprit & de la Vertu de Dieu. Un homme qui auroit avancé ce paradoxe, ſeroit-il reçu à dire qu'il n'a voulu bannir de la Chaire que les méchantes preuves & les faux raiſonnemens, dont il peut arriver que quelques Prédicateurs ſe ſervent dans leurs Sermons? Mr. Arnauld, après avoir ainſi renverſé dans ſa prémière Partie le mauvais uſage que Mr. Du Bois avoit fait dans la ſienne des différens paſſa-

(13) Du Bois *Préface des Sermons de S. Auguſtin* p. 11--17.

(14) *Voyez auſſi* Rollin *Manière d'enſeigner & d'étudier les Belles-Lettres* Tom. II. p. 257 &c. Ed. d'Amſt. 1732.

,, voir; car la mort prévint en lui la douleur qu'il auroit eue de ſe voir contredit, ou plutôt anéanti ,, par ſon Maitre." Mr. l'Abbé d'Olivet n'eſt pas le ſeul qui ait porté un tel jugement ſur l'Ouvrage de Mr. Du Bois, & ſur celui de Mr. Arnauld: pluſieurs des plus illuſtres Ecrivains de France en ont jugé de la même manière [*F*]. A l'égard des ſavantes Notes, dont Mr. Du Bois a accompagne ſes Tra-

paſſages de l'Ecriture qu'il allègue, & les fauſſes conſéquences qu'il en tire, attaque dans la ſeconde ce que ſon Adverſaire appelle des *preuves de Raiſon*. Selon l'Académicien, ſi on la conſulte cette Raiſon, on trouve que la manière de traiter les choſes ſaintes, qui nous eſt preſcrite dans l'Ecriture, eſt la ſeule qui puiſſe réuſſir; & ce n'eſt, ſelon lui, que pour n'avoir pas aſſez connu l'homme, ni la nature de ce qu'on prêche, qu'on s'eſt mépris ſur ce ſujet. D'où il conclud, que l'Eloquence des Prédicateurs de notre tems nuit beaucoup à leurs Auditeurs, parce qu'elle n'eſt propre qu'à donner plus de vivacité à leur imagination: ce qui les rend plus incapables de bien connoitre ce qu'on leur doit prêcher, qui ſont des choſes inviſibles, ſpirituelles, & infiniment éloignées de tout ce qui a rapport aux ſens. Mr. Arnauld lui montre, qu'il eſt auſſi mauvais Philoſophe que faux Raiſonneur: Que pour le prémier point, une grande partie de ce qu'il dit de la différence qu'on doit mettre entre l'Intelligence & l'Imagination, ne paroît pas véritable; & que pour le ſecond, que ce qu'il avance ſoit vrai ou faux, il ne voit pas que l'on en puiſſe rien conclurre pour ou contre l'Eloquence des Prédicateurs de ce tems. Enfin dans la troiſième Partie, Mr. Du Bois, à l'occaſion d'une objection qu'il ſe propoſe ſur ſa doctrine, *& qui vaut mieux que tout ce qu'il a enſeigné*, dit Mr. Gibert (15), il ſemble ſe réconcilier avec l'Art Oratoire qu'il a combattu, en déclarant qu'il n'a voulu bannir de la Chaire que la mauvaiſe Eloquence, & non pas la bonne. Mr. Arnauld lui fait voir, que comme il n'a nulle idée diſtincte ni de l'une ni de l'autre, il n'apperçoit pas que ſa réconciliation eſt vaine, parce que ſa cenſure, ſes preuves, ſes invectives tombent encore plus ſur la bonne, que ſur la mauvaiſe.

(15) *Jugemens des Savans ubi ſupra* p. 434.

C'eſt aſſez l'ordinaire de ceux qui ſont dans les mêmes ſentimens que Mr. Du Bois; ils n'ont ni l'idée de ce qu'ils combattent, ni celle de ce qu'ils veulent établir; tout leur fort ſe réduit à des déclamations vagues, qui ne regardent que le faux goût de certains Prédicateurs, à de fauſſes applications de ce que S. Paul a dit ſur ſa manière de prêcher. On demande de la *ſimplicité* dans les Sermons; mais qu'entend-on par cette ſimplicité? Veut-on qu'il n'y ait ni ordre, ni liaiſon dans un Diſcours; qu'il n'y ait ni preuves, ni raiſonnemens; qu'il n'y ait rien qui puiſſe remuer & toucher les cœurs? Demande-t-on un langage groſſier, ſurané; une multitude de paſſages de l'Ecriture, entaſſés pêle-mêle, & ſouvent mal appliqués? Si c'eſt-là la ſimplicité, la ſimplicité *Apoſtolique*, on demande des Sermons qui ſeroient bien peu propres à produire l'effet auquel ils doivent être deſtinés, qui eſt d'inſtruire, de perſuader, de toucher. Il faut éviter la déclamation, l'affectation, un ſtyle pompeux, efféminé; mais ce ſont-là des défauts oppoſés à la véritable Eloquence. Dans le fond, qu'on liſe avec attention nos Livres ſacrés, la ſource où un Prédicateur doit puiſer ſes lumières & ſon Eloquence; on y verra, que les Auteurs inſpirés ne ſe tiennent pas toujours attachés à une certaine ſimplicité, mais qu'ils en ſortent, tantôt par une Eloquence qui leur eſt propre & qui ne conviendroit pas à d'autres: tantôt par une Eloquence qui leur eſt commune avec les Orateurs, quoiqu'ils l'aient eue ſans étude, ainſi que la connoiſſance des Myſtères. Il n'y a rien qui apprête plus à rire aux perſonnes ſenſées, que d'entendre certains Prédicateurs, qui n'ont ni goût, ni méthode, ni ſtyle, qui ne ſavent penſer qu'après autrui, & qui parlent un langage auſſi inintelligible aux ignorans qu'aux ſavans; il n'y a, dis-je, rien qui apprête plus à rire, que d'entendre de tels Prédicateurs crier contre l'Eloquence, s'échauffer contre ceux qui ne prêchent pas comme eux: l'Auditeur malin ne peut s'empêcher de ſe rappeller la Fable du Renard & des Raiſins. Vouloir qu'à tous égards les Prédicateurs d'aujourd'hui ſe forment ſur les Apôtres pour la manière de prêcher, c'eſt confondre les tems & les perſonnes. Car ſi l'on adopte ce principe, il faut l'adopter dans toute ſon étendue: mais que s'enſuivra-t-il de-là? C'eſt que les Prédicateurs doivent parler ſur le champ, ſans préparation, ſans méditation: c'étoit ce que faiſoient les Apôtres, ce que Jéſus-Chriſt leur avoit ordonné, en leur promettant que le S. Eſprit leur inſpireroit ce qu'ils auroient à dire. Ce ſeroit peut-être là le vrai moyen de bannir l'Eloquence de la Chaire; mais ſi ce ſeroit celui d'inſtruire, de perſuader, & de toucher, c'eſt, je crois, ce dont on peut légitimement douter.

Je finirai cette Remarque par deux morceaux, qui me paroiſſent très propres à éclaircir cette matière, & qui ſont de deux grands Maîtres. Le prémier, qui eſt de l'illuſtre Mr. de Fénelon, donne, ce me ſemble, une juſte idée de la nature de la Prédication des Apôtres, & doit faire ſentir que les Prédicateurs de notre tems ne peuvent prêcher de cette manière. ,, S. Paul, *dit Mr. de Fénelon* (16), a raiſonné; S. Paul a perſuadé; ainſi il étoit dans le fond excellent Philoſophe & Orateur. Mais ſa Prédication, comme il le dit dans le paſſage en queſtion, n'a été fondée ni ſur le raiſonnement, ni ſur la perſuaſion humaine. C'étoit un Miniſtère, dont toute la force venoit d'en-haut. La converſion du Monde entier devoit être, ſelon les Prophéties, le grand miracle du Chriſtianiſme. . . . Jéſus-Chriſt crucifié, annoncé aux Peuples, devoit tout attirer à lui, mais attirer tout par l'unique vertu de la Croix. Les Philoſophes avoient raiſonné, ſans convertir les hommes, & ſans ſe convertir eux-mêmes. Les Juifs avoient été les dépoſitaires d'une Loi, qui leur montroit leurs maux, ſans leur apporter le remède. Tout étoit ſur la Terre convaincu d'égarement & de corruption. Jéſus-Chriſt vient avec ſa Croix. . . . . . Pour impoſer ſilence à notre Raiſon vaine & préſomptueuſe, il ne raiſonne point comme les Philoſophes, mais il décide avec autorité par ſes Miracles & par ſa Grace; il montre qu'il eſt au-deſſus de tout; pour confondre la fauſſe Sageſſe des hommes, il leur oppoſe la folie & le ſcandale de ſa Croix, c'eſt-à-dire, l'exemple de ſes profondes humiliations. Ce que le Monde croit une Folie, ce qui le ſcandaliſe le plus, eſt ce qui doit le ramener à Dieu. L'Homme a beſoin d'être guéri de ſon orgueil, & de ſon amour pour les choſes ſenſibles: Dieu le prend par-là; il lui montre ſon Fils crucifié. Ses Apôtres le prêchent, marchant ſur ſes traces. Ils n'ont recours à nul moyen humain, ni Philoſophie, ni Eloquence, ni Politique, ni Richeſſes, ni Autorité. Dieu, jaloux de ſon Oeuvre, n'en veut devoir le ſuccès qu'à lui-même. Il choiſit ce qui eſt foible, il rejette ce qui eſt fort, afin de manifeſter plus ſenſiblement ſa puiſſance. Il tire tout du néant, pour convertir le Monde, comme pour le former. Ainſi cette Oeuvre doit avoir ce caractère divin, de n'être fondée ſur rien d'eſtimable ſelon la Chair. C'eût été affoiblir, & évacuer, comme dit S. Paul, la vertu miraculeuſe de la Croix, que d'appuyer la Prédication de l'Evangile ſur les ſecours de la Nature. Il falloit que l'Evangile, *ſans préparation humaine*, s'ouvrît lui-même les cœurs, & qu'il apprît au Monde par ce prodige, qu'il venoit de Dieu. Voilà la Sageſſe humaine confondue & réprouvée. Que faut-il conclurre de-là? Que la Converſion des Peuples & l'établiſſement de l'Egliſe n'eſt point due aux raiſonnemens, aux diſcours perſuaſifs des hommes. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût de l'Eloquence & de la Sageſſe dans la plupart de ceux qui ont annoncé Jéſus-Chriſt; mais ils ne ſe ſont point confiés à cette Sageſſe & à cette Eloquence, mais ils ne l'ont point recherchée, comme ce qui devoit donner de l'efficace à leurs paroles. Tout a été fondé, comme dit S. Paul, non ſur les diſcours perſuaſifs de la Philoſophie humaine, mais ſur les effets de l'Eſprit & de la Vertu de Dieu, c'eſt-à-dire, ſur les miracles qui frappoient les yeux, & ſur l'opération intérieure de la Grace." Le ſavant Prélat explique enſuite en quoi conſiſte l'Eloquence de l'Ecriture, & il fait voir que c'eſt celle que doivent rechercher les Prédicateurs. ,, Ils ont beſoin de ſe préparer & de ſe remplir de la doctrine & de l'eſprit des Ecritures, pour former leurs Diſcours." Le ſecond morceau qui me paroît propre à éclaircir la matière dont il s'agit ici, eſt d'un autre grand Maître d'Eloquence; je veux dire de Mr. Gibert. Ce Savant, après avoir remarqué que Mr. Du Bois confond la bonne & la fauſſe Eloquence, ajoute (17): ,, Il ne faut pas s'étonner de cette confuſion. La vraie & la fauſſe Eloquence ne ſont pas ſi aiſées à démêler. Les uns appellent *fauſſe* celle qui dit faux; & cela convient à la vraie, puiſqu'il lui convient de traiter le *pour* & le *contre*. Les autres, pour décrier la fauſſe Eloquence, décrient les *figures*, la *diction étudiée & polie*, les *mouvemens*, & les *paſſions*, les *penſées ingénieuſes*, l'*éclat*, les *brillans*, les *affectations*; & il y a là bien des écueils. Car excepté l'*affectation*, qu'on peut blâmer ſans reſtriction & ſans aucun riſque, tout le reſte eſt équivoque, bon ou mauvais, ſelon la manière dont on s'en ſert. Ce qui fait la vraie Eloquence, fait la fauſſe, ſi on le tire de ſa place; & de la même ſource que vient le mal, vient le bien, ſi on en fait un bon uſage."

(16) *Dialogues ſur l'Eloquence* &c. p. 88--90. Amſt. 1718.

(17) *Jugemens des Savans ubi ſupra* p. 434.

[*F*] *Pluſieurs des plus illuſtres Ecrivains de France en ont jugé de la même manière.*] Mr. Nicole, dont il ſemble que le jugement ne doit pas être ſuſpect, en parle en termes très forts. Aiant vu les Remarques de Mr. Arnauld, il manda à celui à qui il les renvoyoit (18): ,, Je ne ſai proprement que vous en dire, non parce que je n'en penſe rien, mais parce que j'en penſe trop de choſes. Une perſonne d'eſprit dit en riant, que ſi Mr. Du Bois n'étoit point mort, il en mourroit. Et pour vous dire la vérité, *ajoute-t-il*, je penſe qu'il n'y a point d'hyperbole dans cette raillerie, ſuppoſé, comme on me l'a aſſuré, qu'il fût extraordinairement ſenſible. Car la vérité eſt, que l'effet de cette Pièce eſt de perſuader par de fort bonnes raiſons, que l'Avertiſſement que Mr. Du Bois regardoit comme ſon chef-d'œuvre, eſt une *très impertinente* Pièce. Encore lui a-t-on épargné bien des pauvretés; car, que n'auroit-on point pu dire ſur ce que n'aiant jamais lu ni Démoſthène ni Cicéron, il ne craint pas d'aſſurer que l'ordre géométrique eſt ſuivi dans toutes leurs Harangues? ce qui n'eſt vrai d'aucune de Cicéron, & peut-être d'aucune de Démoſthène . . . . . La Cenſure eût donc été, ſans doute, de dure digeſtion au nouvel Académicien. Cependant je jurerois, *dit encore Mr. Nicole*, que Mr. Arnauld

(18) Nicole *Lett.* 91. Ed. de Paris *apud* Goujet *Bibl. Franç.* Tom. II. p. 202. 203.

Traductions de S. Augustin, soit pour éclaircir des points Chronologiques, soit pour rétablir le Texte, elles ne sont pas de lui. „ Personne assurément, *dit Mr. d'Olivet* (*h*), ne croira que ce soit l'Ouvrage d'un homme qui avoit commencé si tard ses études. Ainsi ce n'est point faire tort à sa mémoire, & c'est faire grand honneur à ces Notes, d'avouër qu'elles sont de Mr. l'Abbé de Tillemont, son Ami particulier." On a attribué à Mr. Du Bois des Traductions qui ne sont pas de lui, & on en a usé ainsi apparemment pour les faire mieux recevoir. Telles sont celle des *Lettres de Ciceron à ses Amis*, imprimée à Paris en 1704 en 4 Vol. in-12., & celles des *Soliloques*, du *Manuel*, des *Méditations*, & de quelques autres Ouvrages de S. Augustin, qui ont paru à Paris en divers tems (*i*). Mr. Du Bois n'a pas été seulement Traducteur, il a aussi écrit trois petites Pièces: *Réponse à la Lettre de Mr. Racine contre Mr. Nicole*, datée du 22 de Mars 1666: *Discours sur les Pensées de Mr. Pascal*, Paris 1672 in-12.: *Discours sur les Preuves des Miracles de Moïse*, Paris 1672 in-12. Ces deux Discours ont été imprimés avec les Pensées de Mr. Pascal. Il est vrai que Mr. l'Abbé Goujet nous apprend (*k*), qu'un Ami particulier de feu Mr. de la Chaise, l'Auteur de l'*Histoire de S. Louis*, lui a dit que ces deux Discours étoient de cet Historien. Reste à décider si l'on doit, sur la déposition d'un seul témoin, ôter à Mr. Du Bois ces deux Discours, qui avoient passé pour être de lui.

(*h*) P. 203.

(*i*) Niceron Tom. XVI. p. 171.

(*k*) Idem Tom. XX. p. 97.

„ n'y a point pensé: comme il croyoit toujours que pourvu qu'il dit vrai, on ne se peut offenser de la Vérité, principalement quand les termes ne sont pas durs & injurieux; il a cru bonnement que Mr. Du Bois avaleroit doucement cette potion, assez amère à l'amour-propre." Mr. Despreaux exprime les mêmes sentimens, dans une Lettre qu'il écrivoit à Mr. de Maucroix (19). „ Je n'ai point vu, *lui dit-il*, les Traductions des Traités de la Vieillesse & de l'Amitié, qu'a faites, aussi bien que vous, le Dévot (Mr. Du Bois) dont vous vous plaignez. Tout ce que je sai, c'est qu'il a eu la hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les Confessions de S. Augustin, après Mrs. de Port-Royal; & qu'étant autrefois leur humble & rampant Ecolier, il s'étoit tout à coup voulu ériger en Maître. Il a fait une Préface au-devant de sa Traduction des Sermons de S. Augustin, qui, quoiqu'assez bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence & de mauvais sens. Mr. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette Préface une Dissertation, qui est imprimée. Je ne sai si on vous l'a envoyée: mais je suis sûr que si vous l'avez lue, vous conviendrez avec moi qu'il ne s'est rien fait dans notre Langue de plus beau ni de plus fort sur les matières de Rhétorique. C'est ainsi que toute la Cour & toute la Ville en ont jugé, & jamais Ouvrage n'a été mieux réfuté que la Préface du Dévot. Tout le monde voudroit qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il diroit en se voyant si bien *foudroyé*." Mr. de Maucroix répondit à son Ami: „ J'ai lu la Dissertation de Mr. Arnauld sur la Préface du Dévot. Je suis fâché, en la lisant, de n'être pas un peu plus vindicatif que je ne suis: car j'aurois eu bien du plaisir à voir tirer de si belle force les oreilles à mon homme. Qu'auroit-il pu répondre à tant de bonnes raisons, qui détruisent son ridicule Système d'Eloquence (20)?" Mr. Des Bords, Auteur d'un Traité intitulé, *De la meilleure manière de prêcher*, qui parut en 1700 (21), s'accorde avec les Auteurs que nous venons de citer. „ Il est visible, *dit-il dans son Avertissement* (22), que cet Ecrivain (Mr. Du Bois) s'est mépris, s'il a voulu bannir de la Chaire toute sorte d'Eloquence; ou qu'il s'est mal expliqué, s'il en a voulu bannir une espèce. Il n'est pas moins visible, qu'il s'est laissé emporter par le *tourbillon de son imagination*, pour user de ses termes, & que le grand raisonnement qu'il fait sur cette faculté, est un grand sophisme. Il n'y a point de Philosophe Cartésien qui ne rie, en lisant ce qu'il dit de ce *tourbillon*; & il n'y a personne même, qui, sans le secours de la Philosophie, ne reconnoisse aisément qu'il n'y a pas plus de mal à remuer les images tracées dans le cerveau de l'Auditeur, pour lui faire concevoir les Vérités Chrétiennes, que de frapper le tympan de son oreille par le son des paroles, pour faire entrer dans son esprit les mêmes Vérités." Finissons en disant avec Mr. Gibert, au sujet de Mr. Arnauld & de Mr. Du Bois: *Jamais homme ne fut au fait, si ce fameux Docteur n'y est pas en cette occasion; & si l'Académicien n'est pas dans l'égarement, jamais personne n'y fut* (23).

(19) Oeuvres de Boileau T. IV. Lett. IX. p. 123. 124. Ed. de 1727.

(20) Ibid. Lett. X. p. 132.

(21) Voyez Jugem. des Sav. ubi supra p. 419 & suiv.

(22) P. 7. 8.

(23) Jugem. des Sav. ubi supra p. 418.

☞ BOISSY (Jean-Baptiste Thiaudiere de) nâquit à Paris le 20 d'Octobre 1666, & fut le sixième des enfans de Pierre Thiaudière, qui avoit été Secrétaire des Finances de la Reine-mère Anne d'Autriche. Il perdit son père de très bonne heure; mais son éducation ne fut pas négligée. Claude Thiaudière son frère aîné, qui à l'âge de vingt-sept ans étoit déja Secrétaire de confiance de Mr. le Prémier-Président de Novion, prit soin de ses études: il les lui fit faire au Collège des Jésuites, & quand il eut achevé sa Rhetorique, un de ses oncles Religieux Bernardin, Prieur de l'Abbaye de Cercamp en Artois, l'y mena, & l'y retint pendant quelques années (*a*). Il s'y occupa utilement [*A*]. Etant revenu à Paris, il reprit le cours de ses études, & il s'y distingua par des progrès si rapides, & par des mœurs si douces & si réglées, qu'il se fit généralement aimer & estimer. Mr. l'Abbé de Soubize, depuis Cardinal de Rohan, en aiant entendu parler, souhaita de le connoître, & confia successivement à ses soins Mr. le Prince Maximilien son frère, & Mr. le Prince de Soubize. Dans l'intervalle de ces deux éducations, dont Mr. l'Abbé de Boissy s'acquitta dignement, & après la dernière, Mr. le Cardinal de Rohan l'employa à quantité de choses qui lui étoient importantes [*B*]. Au mois de Février 1710, Mr. l'Abbé de Boissy fut reçu à l'Académie des Inscriptions &

(*a*) Hist. de l'Acad. des Inscript. T. IV. p. 666. Edit. de Hollande.

[*A*] *Il s'y occupa utilement.*] Naturellement plein d'esprit & avide de savoir, il fut bientôt dans une liaison intime avec le Bibliothécaire, homme plus intelligent dans ce métier, que le lieu ne sembloit le comporter, & qui profitant de la facilité qu'il avoit d'y faire venir en droiture toutes sortes de Livres de Hollande, en recevoit continuellement pour la Maison, pour lui, & pour ses Amis. L'Abbé de Boissy, neveu du Père Prieur, s'arrachoit aux dissipations séduisantes d'une riche Abbaye de Moines, pour passer les jours, & souvent les nuits entières, à lire, à extraire & à conférer, particulièrement les Livres de Théologie & de Belles-Lettres, qui étoient ceux qui piquoient davantage sa curiosité; & quand on le renvoya à Paris, sa Famille, Mrs. Despreaux, Racine, Fourcroix, & les autres Amis de son frère, qui craignoient qu'il n'eût au moins perdu tout son tems, furent d'autant plus étonnés des connoissances qu'il avoit acquises, qu'il ne les devoit qu'à lui seul (1). Un bon génie, qui se trouve le loisir nécessaire pour étudier, & à qui les Livres ne manquent point, est en état d'aller loin: je dis expressément, à qui les Livres ne manquent point; car il est certain que quantité de bons esprits demeurent dans une certaine médiocrité, faute des Livres nécessaires pour leur donner des ouvertures, à la faveur desquelles ils pousseroient leurs recherches. Souvent il arrive qu'on ne parvient à être à portée d'une Bibliothèque bien fournie, que lorsque les devoirs indispensables d'un certain état, où l'on se trouve, ne laissent que bien peu de tems pour en profiter.

(1) Hist. de l'Acad. des Inscript. &c. Tom. IV. p. 666. 667. Edit. de Hollande.

[*B*] *Mr. le Cardinal de Rohan l'employa à quantité de choses qui lui étoient importantes.*] Voici ce que Mr. de Boze nous apprend là-dessus, & ce qui fait certainement beaucoup d'honneur à Mr. l'Abbé de Boissy. „ Il (le Cardinal) se fait un plaisir d'attester, qu'il a toujours trouvé dans le fonds de ses connoissances, dans l'étendue de ses lectures, ou la fidélité de sa mémoire, des ressources promptes & assurées pour tout ce qu'il souhaitoit. Il ajoute, que né avec un desintéressement si absolu, qu'il paroissoit incapable de former aucun desir pour son propre avantage, il n'hésitoit point à parler, à insister, dès qu'il s'agissoit de soulager un malheureux, d'être utile aux Lettres, ou de contribuer à la gloire de ceux à qui il s'étoit dévoué. L'occasion la plus marquée qu'il en ait eue, & qu'il ne laissa pas échapper, fut en 1707, quand la fameuse Bibliothèque de Mr. de Thou, devenue celle de Mr. le Président de Ménars, fut sur le point d'être vendue & dispersée dans les Pays étrangers. Mr. l'Abbé de Boissy s'en inquiéta d'abord, comme d'un malheur public: puis faisant réflexion que personne n'étoit plus digne de recueillir ce précieux dépôt que Mr. le Cardinal de Rohan, il l'en pressa si vivement, que ses sollicitations prévalurent à toutes les difficultés de ce tems-là, où l'on sait que les vicissitudes d'une Guerre opiniâtre & sanglante épuisoient encore plus les grandes Maisons, que les fortunes particulières. Les fatigues d'un transport & d'un établissement si considérable roulèrent toutes sur lui: il n'en fut point effrayé, il en fit au contraire ses délices; & non content d'avoir assuré ce trésor aux Savans de sa Nation, il s'appliqua à le leur rendre de jour en jour plus utile, soit en le disposant dans un ordre qui leur en facilite extrêmement l'usage, soit en y ajoutant ce



„ qui

& Belles-Lettres; & quoique ses occupations courantes ne lui permissent pas encore d'y être aussi assidu qu'il l'auroit souhaité, non seulement il se rendoit à ses Assemblées le plus souvent qu'il lui étoit possible, mais il y apportoit des Ouvrages composés exprès. Il y en a deux, entre autres, dont nous rendrons compte dans les Remarques; l'un, *sur les Expiations en usage chez les Anciens* [C]; l'autre, *sur les Sacrifices où ils immoloient des Victimes humaines* [D]. Mais à ces occupations, qui empêchoient Mr. l'Abbé de Boissy de se livrer totalement aux Exercices de l'Académie, succédérent bien-

„ qui y manquoit pour le rendre un des plus complets de „ l'Europe (2).

[C] *Sur les Expiations en usage chez les Anciens.*] A parler proprement, les seuls Crimes méritoient d'être expiés, remarque Mr. l'Abbé de Boissy (3). Cependant on employoit les Sacrifices expiatoires en mille occasions différentes, & l'on ne trouve presque aucune partie de la Vie, soit publique, soit privée, qui n'y ait été soumise. Qu'on prît le Commandement d'une Armée, ou qu'on voulût célébrer des Jeux; dans les Fêtes, dans les Assemblées, on faisoit toujours précéder les cérémonies de l'Expiation. Si l'on veut descendre dans le détail de la Vie privée, on trouvera que les Anciens se purifioient scrupuleusement, non seulement pour les plus petites fautes, mais encore à l'occasion de tous les objets que la folle superstition présentoit comme de sinistres présages. Ainsi *expiare*, *lustrare*, *purgare*, *februare*, ne signifioient souvent autre chose que faire des actes de Religion, dans la vue d'éloigner quelque malheur dont on se croyoit menacé par des signes célestes, ou par la rencontre de quelque objet de mauvais augure: quoique dans leur plus étroite signification, ces mots ne dussent être employés que pour l'Expiation des crimes.

De toutes les sortes d'Expiations, celles qu'on employoit pour l'Homicide étoient les plus solennelles; & quand le coupable étoit homme de distinction, les Rois eux-mêmes ne dédaignoient pas d'en faire la cérémonie. Ainsi dans Apollodore, Copréus, qui avoit tué Iphite, est expié par Eurysthée Roi de Mycènes. Dans Hérodote, Adraste se vient faire expier par Crésus Roi de Lydie. Ainsi Hercule, Thésée, & quelques autres Héros ne manquérent pas de se soumettre aux cérémonies de l'Expiation. Apollodore est le seul qui en fait un grand détail (4). Jason Chef des Argonautes, après avoir enlevé la Toison d'or avec Médée, fut poursuivi par le jeune Absirthe frére de cette Princesse. La crainte qu'elle eut de tomber entre ses mains, lui fit prendre la cruelle résolution de le faire assassiner. Ainsi l'aiant attiré par de flatteuses promesses dans une Ile voisine, Jason qui y étoit caché, attaqua tout à coup ce jeune Prince qui n'étoit point sur ses gardes, & le tua. Aussi-tôt il coupa les extrémités du cadavre, il lécha trois fois le sang qui en sortoit, selon la coutume des meurtriers, qui prétendoient par-là s'expier, comme le remarque le Poëte. Après cette cruelle action, Jason & Médée abordérent dans l'Ile d'Oea, pour être expiés par Circé, qui en étoit Souveraine. Cette Princesse, tante de Médée, les reçut avec bonté, sans les connoître. Ils s'avancérent l'un & l'autre les yeux baissés, & sans proférer aucune parole, selon la coutume des supplians, jusques au foyer, où Jason ficha en terre l'épée, dont il avoit tué son beau-frére. Leur silence & leur situation firent aisément connoître à Circé qu'ils étoient fugitifs, & coupables de quelque homicide; & elle se prépara à les expier. Elle fit d'abord apporter un petit Cochon qui tetoit encore, & l'aiant égorgé, elle frotta de son sang les mains de Jason & de Médée. On fit ensuite quelques libations à l'honneur de Jupiter Expiateur: après quoi aiant fait jetter dehors les restes du Sacrifice, elle brula sur l'Autel des gâteaux pêtris de farine, de sel & d'eau, & accompagna ces actions des priéres propres à fléchir la colére des cruelles Euménides. Dès que la cérémonie fut achevée, Circé fit asseoir ses hôtes sur des siéges magnifiques, pour les traiter splendidement. Telles étoient les cérémonies de l'Expiation de l'Homicide, qui n'avoient pas toujours été si incommodes, puisque dans les prémiers tems, il suffisoit de se laver simplement dans une eau courante, comme nous l'apprenons d'Ovide (5):

*Ah! nimium faciles, qui tristia crimina cædis*
*Fluminea tolli posse putatis aqua.*

Denys d'Halicarnasse rapporte (6), que pour expier Horace après qu'il eut tué sa sœur, on dressa deux Autels, l'un à Junon, & l'autre à un Dieu que les Albains appelloient Janus, sur lesquels on fit divers Sacrifices, outre plusieurs autres Expiations. On employoit sur-tout cette sorte d'Expiation après les Batailles.

Au formulaire de l'Expiation de l'Homicide, Mr. l'Abbé de Boissy joint ce qui se pratiquoit à celle des Mystères d'Eleusis, sur lesquels on peut consulter le Traité des Mystères Eleusiniens de Meursius, ou l'Extrait qu'en a donné Mr. Le Clerc dans la *Bibliothèque Universelle* Tom. VI, & Mr. l'Abbé Banier (7). Les Expiations, & les autres cérémonies qu'on pratiquoit avant que d'aller consulter l'Oracle de Trophonius, étoient encore plus fatigantes que celles des petits Mystères de Cérès, comme on peut s'en convaincre en lisant ce que nous en dit Pausanias, qui en étoit bien instruit, y aiant passé lui-même (8).

La quatriéme sorte d'Expiations publiques étoient celles dont on se servoit pour purifier les Villes. La plupart avoient un jour marqué pour cette cérémonie. Elle se faisoit à Rome le 5 de Février. Le Sacrifice qu'on y offroit se nommoit *Amberbale* ou *Amburbium*, selon Servius; & les Victimes que l'on y employoit, *Amburbiales*, au rapport de Festus. Outre cette Fête, il y en avoit une tous les cinq ans, pour expier tous les Citoyens de la Ville; & c'est du mot *lustrare*, expier, que cet espace de tems a pris le nom de *Lustre*. Il y avoit encore d'autres occasions où ces Expiations solennelles étoient employées, comme il arriva lorsque les Tarquins furent chassés, ainsi que nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse (9). Ce n'étoit pas seulement les Villes entiéres, qu'on soumettoit à l'Expiation; on l'employoit pour les Lieux particuliers, lorsqu'on les croyoit souillés. Celle des Carrefours se nommoit *Compitalia*.

Les Athéniens avoient poussé encore plus loin la superstition, que les Romains. Ils avoient un jour marqué pour l'Expiation de la Ville, où ils avoient la barbare coutume d'immoler un Homme & une Femme, selon Hesychius; & selon d'autres, deux Hommes (10); qu'on appelloit Φαρμακοί. Cette Fête s'appelloit *Thargelia*, & se célébroit le sixiéme & le septiéme jour du mois *Thargélion*. Les deux infortunées Victimes, après avoir été frappées & battues, étoient brulées sur un bucher, & l'on jettoit les cendres dans la Mer (11). Les Athéniens avoient outre cela des Expiations pour les Théatres, & pour les Lieux où se tenoient les Assemblées publiques. La Campagne étoit aussi sujette à ces Expiations, qui se nommoient *Ambarvalia* chez les Romains, sur lesquelles on peut consulter Rosinus (12).

Enfin la cinquiéme sorte d'Expiation étoit celle des Armées, qu'on purifioit avant & après le Combat, ce qui lui fit donner le nom d'*Armilustrium*. Homère décrit, au prémier Livre de l'Iliade, la solennelle Expiation qu'Agamemnon fit de son Armée. Les Romains avoient une Fête particuliére qui portoit le nom d'*Armilustre*, & qui se célébroit le 19 d'Octobre. Elle avoit pris son nom, selon Varron (13), de ce qu'on étoit tout armé au sacrifice qu'on y offroit. *Armilustrium ab eo, quod in Armilustrio armati sacra faciunt.* Mr. l'Abbé Banier remarque (14), qu'on confond souvent cette solennité avec celle que célébroient les Saliens, Prêtres du Dieu Mars, & pendant laquelle ils portoient les *Anciles*, qui étoient de petits boucliers. Mais il faut les distinguer, parce que cette derniére Fête arrivoit au mois de Mars, & commençoit le prémier jour de ce mois (15). D'ailleurs on jouoit de la flute à la Fête de l'*Armilustre*, & de la trompette à celle des Anciles. Revenons à Mr. l'Abbé de Boissy. Il remarque, que le nombre de ces sortes d'Expiations publiques n'égale pas celles que chaque particulier employoit. Il n'y avoit ni noces, ni funerailles, ni presque aucune démarche de conséquence, qui ne fussent précédées par la cérémonie de l'Expiation. Tout ce qui étoit réputé de mauvais augure, la rencontre d'une Belette, d'un Corbeau, ou d'un Liévre, un Orage imprévu, un Songe, & mille autres accidens, obligeoient à recourir aux cérémonies de l'Expiation:

*Et vanum ventura hominum genus omina noctis*
*Farre pio placant & saliente sale* (16).

Mais il est bon de remarquer, que pour ces sortes d'Expiations particuliéres, on n'avoit pas toujours recours au Sacrifice, & qu'il suffisoit quelquefois de se laver, ou de changer d'habits. L'eau de la Mer étoit toujours préférée à celle des Riviéres, & l'eau courante à celle qui étoit sans mouvement. Procope de Gaze nous apprend en général, que dans ces sortes d'Expiations particuliéres, on employoit l'Eau, le Sel, l'Orge, le Laurier, & le Feu, par lequel on faisoit passer ceux qu'on vouloit purifier.

[D] *Sur les Sacrifices où ils immoloient des Victimes humaines.*] Comme il s'agit ici d'une question assez curieuse, & que Mr. Morin combattit ce que Mr. l'Abbé de Boissy avoit établi; en rendant compte des Piéces de ces Messieurs, j'ajouterai quelques réflexions sur ce sujet.

I. Mr. l'Abbé de Boissy a rassemblé, dit-on (17), un nombre prodigieux de témoignages sur l'établissement de ces Sacrifices, dont la coutume s'étoit répandue dans presque toutes les parties du Monde. Tous les Auteurs l'attestent: Manéthon, Sanchoniaton, Hérodote, Pausanias, Joseph, Philon, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Cicéron, Jules-César, Macrobe, Pline, la plupart des Poëtes Grecs & Latins, & après eux une partie des Pères de l'Eglise. De toutes ces dépositions jointes ensemble il résulte que les Phéniciens, les Egyptiens, les Arabes, les Cananéens, les Habitans de Tyr & de Carthage, ceux d'Athènes & de Lacédémone, les Ioniens, tous les Grecs du Continent & des Iles, les Romains, les Scythes, les Albanois, les Germains, les Bretons, les Peuples d'Espagne, & les Gaulois, étoient également plongés dans cette superstition cruelle, dont on

(2) Idem p. 669.

(3) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. I. p. 42. Edit. de Hollande.

(4) *Argonaut.* Lib. IV.

(5) *Fast.* Lib. II. vs. 45.

(6) *Antiq. Rom.* Lib. III. cap. 5. Edit. Lat. de 1604 in-12.

(7) *La Mythol. & les Fables expliq. par l'Hist.* T. V. p. 103 & suiv. Paris 1739 in-8.

(8) Liv. IX. ch. 39. Tom. IV. p. 110. &c. de la trad. de l'Abbé Mr. Gedoyn.

(9) Lib. V. cap. 1.

(10) Harpocration in Φαρμακός.

(11) Meursius *De Fest. Græc.* Lib. IV. in Θαργήλια. p. 141 & *seqq.*

(12) *Antiq. Roman.* Lib. IV. cap. 17.

(13) *De Lingua Lat.* Lib. V. *apud* Rosinum L. IV. cap. 14.

(14) *La Mythol. & les Fables expliq.* &c. T. I. p. 518. Edit. de Paris 1738 in-8.

(15) Rosin. *Antiq. Rom.* Lib. IV. c. 7.

(16) Tibull. Lib. III. Eleg. 4. vs. 9.

(17) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* Tom. I. p. 55.

bientôt des infirmités, qui l'en éloignérent encore plus, & qui l'obligérent enfin à y demander le titre de Vétéran. C'étoient des vapeurs, des migraines habituelles, & de longues insomnies, suites d'une vie sédentaire & laborieuse. Il s'en trouva un peu soulagé avant sa mort; il revint à l'Académie avec

on peut dire ce que Pline disoit autrefois de la Magie, qu'elle avoit parcouru toute la Terre, & que ses Habitans, tout inconnus qu'ils étoient les uns aux autres, & si différens d'ailleurs d'idées & de sentimens, s'étoient réunis dans cette pratique malheureuse. *Ista toto mundo consensere, quamquam discordi & sibi ignoto* (18). Mr. l'Abbé de Boissy ne s'est pas contenté d'établir la vérité de ces Sacrifices; il en a recherché l'origine, & il n'hésite point (à l'exemple de quantité de Savans) à la rapporter à une connoissance imparfaite du Sacrifice d'Abraham. Les Cananéens, dit-il, les Amorrhéens, & les autres Peuples voisins des lieux où le Patriarche avoit passé sa vie, entendirent sans doute vanter le zèle & la fermeté de ce saint Homme, qui n'écouta pas un moment les sentimens de sa tendresse pour un fils unique. Ils furent quelque chose des récompenses que Dieu promit à sa fidélité, & jugérent que l'imitation d'une action si héroïque leur attireroit les mêmes bénédictions du Ciel. Ils ignorérent que le Seigneur, satisfait de l'obéïssance d'Abraham, avoit substitué un Bélier à la victime humaine; ou ils crurent enchérir sur l'action de ce Patriarche, en immolant réellement leurs propres enfans. D'autres Savans, & entre autres le Chevalier Marsham (19), ont soutenu, que si Dieu demanda à Abraham l'immolation de son fils, ce fut pour recevoir de ce Patriarche la même preuve d'obéïssance que les Païens, sur-tout les Phéniciens, rendoient à leurs Dieux; & ils prétendent que l'immolation des Victimes humaines est d'une plus grande antiquité qu'Abraham. Mais cette opinion a été solidement réfutée par divers Savans, & sur-tout par Witsius (20), dans l'Ouvrage duquel on peut trouver tous les éclaircissemens qu'on peut souhaiter sur cette matière.

(18) Plin. Lib. XXX. cap. 1. apud maxim.

(19) Canon Ægyptiac. Sec. V. p. 77.

(20) Ægyptiaca Lib. III. cap. 7.

II. Mr. Morin, autre Académicien, a entrepris de sauver l'honneur du Genre-humain sur un article de cette importance. Pour établir un paradoxe aussi singulier que celui de contester la réalité des Sacrifices humains, le savant Académicien rejette ou affoiblit ce grand nombre de témoignages, qu'il est si facile de rassembler sur les Victimes humaines. 1. Il refuse d'admettre des faits de cette nature, sans une preuve manifeste: il voudroit des témoins oculaires, dignes de foi, & en quelque sorte la confession même des accusés. Or est-il qu'entre tant d'Auteurs qui attestent la vérité de ces Sacrifices, aucun ne dit en avoir vu. Ils ne font que se citer les uns les autres. Les plus anciens n'allèguent que des traditions éloignées. Tous en parlent avec horreur. 2. Les Egyptiens sont disculpés de cette abomination par Horus, qui assure que loin de sacrifier des hommes, à peine osoient-ils dans les prémiers tems sacrifier des animaux; & que ce ne fut que sous la domination des Ptolomées, qu'ils commencérent à en égorger à l'honneur de Sérapis. 3. Si c'est Abraham qui a donné lieu à cette superstition, comme il n'immola pas son fils, & que le Seigneur se contenta d'un Bélier, le Sacrifice de Saturne étant le même que celui d'Abraham, il n'aura pas été plus inhumain: & Mr. Morin ne peut croire qu'aux dépens des objets les plus sensibles, les Copistes d'Abraham ou de Saturne aient voulu aller plus loin que leur Original. Ils pouvoient amener leurs enfans au pied de l'autel, & les racheter ensuite par l'offrande de quelques animaux, comme les Israëlites rachetoient leurs prémiers-nés. L'Antiquité Profane fournit d'autres exemples de cette espèce d'échange. Un Oracle, dit Plutarque, aiant ordonné aux Lacédémoniens affligés de la peste, d'immoler une Vierge, & le sort étant tombé sur une jeune fille nommée Hélène, un Aigle enleva le couteau sacré, & le posa sur la tête d'une Genisse, qui fut immolée à sa place. Mr. Morin allègue divers autres exemples de la même nature, & il soutient que dans la plupart des lieux où l'on prétend que les Victimes humaines avoient été en usage, elles ont toutes fini par des substitutions semblables: en Egypte, par ordre d'Amosis, qui au-lieu d'hommes, voulut que l'on se contentât d'offrir des figures humaines; dans l'Île de Chypre, par Diphilus, qui leur substitua des Sacrifices de bœufs. Si les Anciens ne sacrifioient des hommes que de cette manière, la chose ne valoit pas la peine d'en faire tant de bruit.

La Fable est sur ce sujet d'accord avec l'Histoire. De l'aveu des plus fameux Mythologistes, le Sacrifice prétendu d'Iphigénie, tant chanté par les Poëtes, fut éludé par un artifice semblable aux précédens:

*Suppositam fama est quondam pro virgine cervam.*

Et si le Sacrifice de Jephté est l'original de celui d'Iphigénie, il y a lieu de présumer qu'il ne fut pas exécuté plus réellement, & que son vœu ne fut accompli que par la clôture de sa fille, suivant l'opinion la plus commune des Commentateurs & Juifs & Chrétiens. L'exemple du Roi des Moabites, qui *poignarda* lui-même son fils sur les murs de sa Capitale, à la vue des Rois d'Israel & de Juda, paroit plus précis. Mais c'est l'action d'un homme réduit au desespoir, dont l'Historien n'explique point la véritable raison. Ce pouvoit être une punition de la trahison de son fils, dont il avoit découvert l'intelligence avec ses ennemis; ou pour leur faire connoitre la résolution déterminée où il étoit, de tout souffrir jusqu'à la dernière extrémité. Le succès fit voir que ces prétendus Sacrifices n'étoient pas alors si ordinaires qu'on le suppose, puisque ces deux Rois en furent tellement effrayés, qu'ils levérent aussi-tôt le siége. A l'égard des fameux Sacrifices de Bahal & de Moloch, dans lesquels la prévention commune veut que les pères offroient eux-mêmes leurs enfans en holocauste, les Rabbins Jarchi, Kimchi, & Maïmonides, sur la tradition du Talmud, les expliquent d'un simple passage au travers du feu: *Non quod comburebant ipsos, sed tantum traducebant illos per ignem.*

Que si dans de certaines rencontres, les Païens faisoient quelque chose de plus, & qu'il leur arrivât quelquefois d'ensanglanter effectivement leurs autels de sang humain, ce n'étoit, selon Mr. Morin, que par aspersion, & sans qu'il en coutât la vie à personne. L'Écriture nous représente les Prêtres de Bel psalmodiant à haute voix en présence de leur Idole, & se faisant des incisions. Les Scythes & les Grecs en usoient de même à l'égard de leur Diane *Taurique*, au rapport de Pausanias, & de Plutarque, qui nous assurent que les pères fouettoient eux-mêmes leurs enfans en sa présence jusqu'au sang, que de ce sang ils arrosoient l'autel de la Déesse, soit pour les châtier solennellement des fautes qu'ils avoient faites, ou seulement pour les former à la patience.

Enfin, s'il faut trancher le mot, & avouer qu'il leur arrivoit aussi quelquefois d'immoler des Hommes à leurs Dieux; en approfondissant les faits, on trouvera, dit Mr. Morin, que c'étoient des Prisonniers de guerre, qu'ils immoloient par vengeance, par représailles, ou pour appaiser les Manes de ceux qui étoient morts dans la bataille: encore ne les égorgeoient-ils pas tous. Les Scythes, tout Scythes qu'ils étoient, se contentoient du centième, selon le témoignage d'Hérodote: les autres Peuples en augmentoient ou diminuoient le nombre, à proportion de la perte qu'ils avoient faite. Si ce n'étoient pas des Ennemis, c'étoient souvent des Criminels condamnés par la Justice. Et l'usage ordinaire des Anciens, quand ils punissoient les Criminels, étoit de s'y préparer par des Sacrifices aux Dieux Vengeurs, pour détourner de dessus leurs têtes le sang des innocens. Les Ministres des Autels intervenoient à ces actes mixtes de Religion & de Police, soit pour disposer les patiens à la mort, soit pour y faire de certaines prières, ou pour y remettre eux-mêmes entre les mains des Exécuteurs les instrumens du supplice; soit enfin pour consulter leurs entrailles, & en tirer des inductions Augurales. Il est aisé de comprendre, ajoute Mr. Morin, comment des Etrangers, témoins de toutes ces cérémonies extérieures, ont pu s'y figurer de véritables Sacrifices. Il ne seroit pas étonnant qu'un Iroquois ou un Chinois, qui assisteroit à un de ces *Autos da fé*, qui se font de tems en tems en Espagne & en Portugal avec tant de pompe, & avec l'intervention de tant de personnes religieuses, en jugeât de cette manière. C'est ainsi, conclud Mr. Morin, qu'en examinant de près les faits qui paroissent les mieux prouvés, on trouve que la malignité, la prévention, ou l'ignorance ont répandu, & en quelque sorte établi dans la plupart des Histoires, des idées peu exactes, & que la seule horreur devoit faire rejetter (21).

(21) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* Tom. I. p. 52-61.

Avant que d'entrer dans le détail des réflexions que j'ai à faire sur le Systême dont on vient de voir l'exposé, j'ai deux choses à remarquer. La prémière, c'est qu'il est fâcheux que Mr. Morin ne cite pas plus exactement ses garans. Ces citations si vagues obligent de s'en rapporter entièrement à l'Auteur; ce qui, comme on le verra dans la suite, n'est pas toujours sûr, parce que la prévention fait voir dans un passage ce qu'il y a d'avantageux à la Cause qu'on défend, & empêche d'appercevoir ce qui lui est contraire. Le Lecteur, qui aime à voir par ses propres yeux, a une peine infinie à aller déterrer les passages dans les Auteurs, il perd beaucoup de tems à ces recherches, & quelquefois elles sont infructueuses. Qu'il me soit permis de le dire: les citations trop vagues sont le défaut qui règne généralement dans le savant Recueil des Pièces de l'Académie des Inscriptions. Comme il s'agit ordinairement de faits, il seroit utile & même nécessaire que Mrs. les Académiciens se donnassent la peine d'indiquer exactement les sources, afin que ceux qui aiment à vérifier, pussent sans peine y avoir recours. La seconde chose que j'ai à remarquer, c'est que le célèbre Mr. Jaques Saurin a fait sur le sujet de Mr. l'Abbé de Boissy, qu'il nomme mal *de Boisi*, & sur celui de Mr. Morin, une méprise très singulière (22), en attribuant au prémier le sentiment du dernier, & au dernier le sentiment du prémier. Je viens à l'Examen du Systême de Mr. Morin.

(22) *Diss. Hist. Crit. &c. Moraux sur la Bible*, T. III. Diss. 15. p. 454. Edit. in-8.

III. On ne peut contester à ce savant Académicien la gloire d'avoir donné au paradoxe qu'il soutient, un tour très éblouïssant: mais il me semble qu'il y a une foule de raisons qui le renversent.

1. Mr. Morin ne veut admettre que des témoins oculaires, & en quelque façon la confession même des accusés. Mais il est impossible qu'un Historien ait été témoin oculaire de tous les faits qu'il rapporte; tout ce qu'on peut exiger, c'est qu'il ait été suffisamment instruit, & qu'il

avec une ſorte d'aſſiduité & de complaiſance, & on s'y flattoit de le voir un jour abſolument guéri de maux, qui diminuent ordinairement avec l'âge; lorſqu'au mois de Mai de l'année 1729, il en eut des accès plus violens que de coutume, & accompagnés d'une fiévre, qui tantôt tierce, tantôt continue, réſiſtoit à tous les remédes, & l'emporta le 27 de Juin ſuivant, dans ſa ſoixante-troiſiéme année. „ Son caractère dominant, dit Mr. de Boze, étoit une probité, une candeur, une innocence „ peu communes, & eſtimables ſur-tout dans ceux qui ont comme lui ce goût fin & délicat, qui lui „ fai-

qu'il n'ait point donné de légitimes raiſons de ſoupçonner ſa bonne-foi. Si l'on adopte le principe de Mr. Morin, il faudra paſſer l'éponge ſur preſque toute l'Hiſtoire, & elle ſe réduira à bien peu de choſe. Quand les Ecrivains n'ont eu aucun motif qui ait pu les engager à nous en impoſer, pourquoi les ſoupçonner d'impoſture? Ou quand ils rapportent des faits confirmés par le témoignage d'un grand nombre d'autres Ecrivains, de quel droit les taxerons-nous de crédulité?

2. Encore s'il n'y avoit qu'un ou deux Témoins, qu'il ne fût queſtion que d'un ou de deux Faits, d'un ou de deux Peuples, & qu'on nous en rapportât préciſément les mêmes choſes avec des circonſtances toutes ſemblables; je comprendrois qu'il y auroit quelque raiſon de ſuſpendre ſon jugement, de ſoupçonner les Faits de n'être pas exactement vrais. Mais il y a ici une multitude de Témoins, de diverſes Nations, qui racontent des Faits très différens dans leurs circonſtances, arrivés en divers tems, en divers lieux, parmi des Nations différentes. Sur quel fondement peut-on dire qu'ils ſe ſont copiés les uns les autres? qu'ils ont été de concert pour deshonorer le Genre-humain? S'ils parloient d'un même Peuple, dont ils rapportaſſent les mœurs & les coutumes; qu'ils plaçaſſent la ſcène dans le même tems, qu'ils fuſſent d'accord dans les circonſtances & la maniére, ce ſoupçon auroit quelque apparence; mais rien de pareil n'a lieu ici: la diverſité des Témoins, des Faits, des Tems, des Lieux, des Perſonnes, ne permet pas d'admettre une penſée qui n'a ni vraiſemblance, ni preuve.

3. Suffit-il de conteſter des Faits atteſtés preſque par tous les Hiſtoriens, ſans alléguer la moindre preuve de fait? Mais, dit-on, les ſubſtitutions ont été fréquentes; on a fait ceſſer ces Sacrifices. Mais cela ne ſuppoſe-t-il pas qu'ils étoient établis? Mr. Morin cite Pauſanias & Plutarque, pour prouver qu'on ne faiſoit qu'une ſimple aſperſion ſur l'Autel de Diane Taurique: mais s'il eût fait attention à ce que le prémier de ces Auteurs dit, il auroit vu que ſon témoignage eſt très contraire au nouveau Syſtème. Cet Hiſtorien (23) ſe propoſe de prouver, que la Statue de *Diane Orthie*, qui eſt à Sparte, eſt la même qui a été enlevée aux Barbares de la Taurique; & il rapporte entre autres, que „ les Limnates, Peuples de la Laconie, les Cynoſuréens, ceux de Miſoa & de Pitane, „ étant venus à Sparte pour ſacrifier à Diane Orthie, l'eſprit de diſcorde s'empara tellement d'eux, qu'ils prirent querelle enſemble, & ſe battirent les uns contre „ les autres: pluſieurs furent tués au pied de l'Autel, & „ une maladie ſubite emporta les autres. L'Oracle, conſulté ſur cet accident, prononça que cet Autel vouloit „ être teint du ſang humain; *c'eſt pourquoi durant un tems* „ *on y immola un homme pour victime, & le ſort en décidoit.* Lycurgue abolit cette barbare coutume, & ſubſtitua à ſa place la Flagellation des jeunes-gens &c." Il eſt évident que ſi Pauſanias doit en être cru, Mr. Morin ne gagnera point ſa cauſe. A l'égard de Plutarque, qu'il cite auſſi, il parle ſimplement de la Flagellation, ſans dire rien qui favoriſe Mr. Morin, ou qui ſoit contraire à ſon ſentiment (24).

(23) L. III. ch. 16 T. II. p. 71. de la Traduct. de l'Abbé Gedoyn.

(24) *Dits notables des Lacédémon.* dans les *Oeuvr. Morales de Plutarque* de la Traduct. d'Amiot p. 227. Edit. de Paris 1587. in-folio.

4. Voici quelque choſe de plus déciſif. Mr. Morin demande des Témoins oculaires, dignes de foi. Tâchons de lui en fournir de tels. Il regardera ſans doute comme des Témoins de cet ordre, nos Hiſtoriens Sacrés. Rien n'eſt plus facile, que de faire voir que ce qu'il dit là-deſſus ſont de vains ſubterfuges. L'exemple du Roi de Moab (25) eſt un peu embarraſſant; l'Académicien s'en tire du mieux qu'il peut, mais fort mal, comme on le va voir. Où a-t-il trouvé que ce Prince *poignarda* ſon fils? L'Ecriture dit en termes exprès, *qu'il l'offrit en holocauſte*, c'eſt ce que porte le Texte Hébreu; & ſi Mr. Morin eût ſeulement conſulté la Vulgate, il y auroit vu que le Roi de Moab ne *poignarda pas* ſon fils, mais qu'il l'immola en ſacrifice: *Arripienſque filium ſuum primogenitum ..... obtulit holocauſtum ſuper murum.* Ce n'eſt pas tout; l'Académicien cherche toutes ſortes de raiſons, pour tirer cette action de pair: *c'eſt l'action d'un homme au deſeſpoir: ce pouvoit être la punition de la trahiſon du jeune Prince, dont il avoit découvert l'intelligence avec les ennemis: c'étoit pour témoigner ſa fermeté.* Ne devinons pas, & ne nous fondons pas ſur des conjectures: la véritable raiſon qui porta le Roi de Moab à faire ce barbare Sacrifice, peut ſe recueillir de ce que nous apprend Sanchoniathon (26): il dit que c'étoit une coutume établie parmi les Anciens dans toutes les grandes calamités publiques, que les Principaux d'une Ville ou d'une Nation donnaſſent leur enfant le plus chéri pour être immolé, afin d'appaiſer les Démons Vengeurs par ce Sacrifice: & dans ces ſortes de cas l'immolation des Victimes ſe faiſoit avec beaucoup de cérémonies myſtérieuſes. Ce fut ſans doute en conſéquence de cette coutume que le Roi de Moab, ſe voyant dans un danger éminent, immola ſon fils. L'Hiſtoire ancienne offre divers exemples de ces ſortes d'immolations. Clément d'Alexandrie (27), & l'Auteur d'un Traité qui ſe trouve parmi les Oeuvres de Plutarque (28), en rapportent deux exemples, l'un d'Erechthée l'Athénien, & l'autre de Marius, qui immolérent l'un & l'autre leurs filles, pour s'aſſurer la victoire ſur l'ennemi. Euſébe (29) & Lactance (30) racontent un fait non moins ſingulier, touchant les Carthaginois, dans le tems qu'Agathocle étoit paſſé en Afrique. Anciennement on immoloit à Saturne les enfans des meilleures Maiſons de Carthage; mais depuis longtems, on avoit uſé de fraude à cet égard, en offrant à la place des enfans de qualité, d'autres enfans de pauvres ou d'eſclaves, qu'on achetoit dans cette vue. Pour expier cette impiété, il fut réſolu par un Decret public (31) d'immoler à Saturne deux-cens enfans des plus nobles Maiſons de la Ville; & plus de trois-cens perſonnes qui ſe ſentoient coupables, s'offrirent eux-mêmes en ſacrifice. Ce ſont-là des faits ſi poſitifs, qu'à moins que d'être muni de preuves bien fortes, on ne peut les conteſter. Quelle apparence, que les Apologiſtes de la Religion Chrétienne, Clément d'Alexandrie, Euſébe, Lactance, euſſent fait valoir des faits de ce genre, dans des Ecrits publiés contre le Paganiſme, s'ils n'euſſent été inconteſtables? Quelle apparence que les Païens eux-mêmes ne ſe fuſſent pas défendus par le Syſtème de Mr. Morin, s'ils euſſent pu avec quelque bienſéance démentir des faits qui deshonoroient leur Religion? Ce que Céſar rapporte (32) des Gaulois, me paroit bien déciſif: il ne parle point de faits anciens, arrivés dans un Pays éloigné; mais des mœurs & des coutumes d'une Nation au milieu de laquelle il avoit fait un aſſez long ſéjour, & des uſages de laquelle il avoit été à portée de s'inſtruire, ou jamais perſonne ne le fut. „ Les Gaulois, *dit-il*, ſont fort ſuperſtitieux, & „ dans les grands dangers, ſoit de guerre ou de maladie, „ ſacrifient des hommes, ou font vœu d'en ſacrifier; ce „ qui s'exécute par l'entremiſe des Druïdes. Ils croyent „ qu'autrement Dieu ne peut être appaiſé, & qu'il faut la „ vie d'un homme pour en racheter un autre; deſorte „ qu'il s'en fait des Sacrifices publics. En quelques endroits il y a des Idoles d'oſier d'une grandeur extraordinaire, qu'on remplit d'hommes, & ſouvent de criminels, puis on y met le feu. Ils ne croyent pas qu'il „ y ait de victime plus agréable à la Divinité: mais ils „ brulent quelquefois des innocens, faute de coupables." *Natio eſt admodum dedita Religionibus, atque ob eam cauſam, qui ſunt affecti gravioribus morbis, quique in prœliis periculiſque verſantur, aut pro victimis homines immolant, aut ſe immolaturos vovent, adminiſtriſque ad ea ſacrificia Druidibus utuntur. Quod pro vitâ hominis niſi vita hominis reddatur, non poſſe Deorum immortalium numen placari arbitrantur, publicéque ejuſdem generis habent inſtituta ſacrificia. Alii immani magnitudine ſimulachra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent, quibus ſuccenſis circumventi flammâ exanimantur homines. Supplicia eorum, qui in furto, aut latrocinio, aut reliqua noxa ſint comprehenſi, gratiora Diis immortalibus eſſe arbitrantur; ſed cum ejus generis copia deficit, etiam ad innocentium ſupplicia deſcendunt.* Voici un Témoin, ſinon oculaire, du moins équivalent à un Témoin oculaire; & à moins que de s'inſcrire en faux contre les faits les mieux avérés, je ne vois pas ce qu'on peut répliquer à un témoignage auſſi clair & auſſi poſitif. Je me ſuis inſenſiblement éloigné de nos Hiſtoriens Sacrés. Mr. Morin a cru ſe démêler de cette foule de paſſages, où il eſt parlé des enfans qu'on faiſoit paſſer par le feu en l'honneur de Moloch, en adoptant la penſée de quelques Rabbins, qui les expliquent d'un ſimple paſſage ou luſtration par le feu. Mais s'il avoit conſulté certains endroits de l'Ecriture, il y auroit vu, que cette gloſe n'eſt point admiſſible. L'Auteur du Pſ. CVI. (ou CV. ſelon la Vulgate) aſſure qu'un des crimes qui attirérent les plus grands fléaux du Ciel ſur les Iſraëlites, c'eſt qu'ils apprirent à *imiter les œuvres* des Nations. *Ils immolérent*, dit-il (33), *leurs fils & leurs filles aux Démons. Ils répandirent le ſang innocent, le ſang de leurs fils & de leurs filles, qu'ils ſacrifiérent aux Idoles de Chanaan.* Le Prophète Jérémie leur reproche (34), *qu'ils ont bâti un Temple à Bahal pour bruler leurs enfans dans le feu, & pour les offrir à Bahal en holocauſte.* Ezéchiel leur fait les mêmes reproches (35): *Vous avez pris vos fils & vos filles à qui vous aviez donné la vie, & vous les avez ſacrifiés à ces Idoles, en les faiſant dévorer au feu.* La même choſe ſe trouve répétée au Ch. XXIII. 37. 38. 39. Certainement on ne pouvoit employer des termes plus forts pour déſigner des Sacrifices réels, une conſomption totale des victimes, que ceux qui ſe trouvent dans les paſſages qu'on vient de lire; *immoler, répandre le ſang innocent, ſacrifier, bruler dans le feu, offrir en holocauſte, faire dévorer par le feu.* Ce qu'il y a de fort encore, c'eſt que ces paſſages prouvent & que les Iſraëlites & les Païens immoloient des Victimes humaines à leurs Dieux; & que ce n'étoient pas ſeulement des Criminels condamnés par la Juſtice, ou des Priſonniers de guerre, mais ce qu'on avoit de plus cher, *ſes fils*

(25) II. Rois III. 27.

(26) Euſeb. *Præp. Evang.* L. I. c. 10. p. 40. & L. IV. c. 16. p. 156.

(27) [illegible] m. [illegible]

(28) [illegible]

(29) [illegible] *Evang.* L. IV. c. 16. p. 161.

(30) *Inſtit.* L. I. *De Falſa Relig.* c. 21.

(31) Diod. Sicul. *Hiſt.* L. XX. *apud* Euſeb. *ubi ſupra.*

(32) *De la Guerre des Gaules* Liv. VI. p. 159. de la Traduct. d'Ablancourt. Edit de 1665. in-12.

(33) Verſ. 35. 36. Je me ſers ici de la Verſion de Mr. de Sacy.

(34) Ch. XIX. 5.

(35) Ch. XVI. 20.

„ faisoit aussi-tôt démêler dans les Ouvrages d'esprit, comme dans les productions de l'Art, ce qu'il „ y avoit de grand, de beau, de vrai, d'avec ce qui n'en avoit que l'apparence.

*fils & ses filles.* L'accord de l'Histoire Sacrée avec l'Histoire Profane, donne du poids au témoignage de cette dernière: ainsi croulent tous les fondemens du Système de Mr. Morin. Je remarquerai ici, que ce qui a donné lieu à l'erreur de quelques Savans, qui ont cru qu'on ne bruloit pas entièrement les enfans, c'est que réellement c'étoit une coutume établie dans le Paganisme, de faire quelquefois passer les enfans par le feu, sans les bruler (36). Mais il ne s'ensuit pas de-là qu'on ne les consumât jamais entièrement. Il se peut qu'il s'agisse de cette coutume dans un grand nombre de passages de l'Ecriture, mais elle ne peut servir à expliquer ceux que nous avons cités. Je pourrois ajouter encore les témoignages des Auteurs modernes, sur les coutumes des Habitans de divers Pays du nouveau Monde. Il est certain du moins, que lorsque les Espagnols abordérent dans le vaste & puissant Empire du Mexique, la coutume d'immoler des Victimes humaines y étoit généralement établie (37); & ce n'étoient pas seulement des Prisonniers de guerre qu'on sacrifioit, les Provinces qui relevoient de Motezuma étoient obligées de fournir un certain nombre de Victimes par voie de tribut (38). Ce sont-là des faits qu'on ne peut raisonnablement contester, puisqu'ils sont fondés sur les rélations de ceux qui avoient été témoins oculaires des abominations qui se pratiquoient au Mexique, & qui selon les apparences étoient d'ancienne date.

(36) Selden de Diis Syr. Syntag. I. c. 6. p. 58. ap. Saurin Disc. sur le Lévit. T. III. p. 439. in-8.

(37) Voyez Montagne L. I. ch. 29. & l'*Histoire de la Conquête du Mexique* en une infinité d'endroits.

(38) *Hist. de la Conq. du Mexiq.* T. I. L. II. ch. 9. p. 161. 162. Edit. de la Haye 1692.

☞ BOIVIN (Louis), Avocat au Parlement, & Pensionnaire de l'Académie des Belles-Lettres, nâquit le 20 de Mars 1649 à Montreuil-l'Argilé, petite Ville de la Haute Normandie, dans le Diocése de Lizieux. Ses parens, malgré la modicité de leur fortune, s'étoient rendus respectables par un grand fonds de probité, de Religion & même de Littérature. Louis Boivin son père, & François Boivin son aieul, étoient les meilleurs Avocats du Pays; & Marie Vattier sa mère étoit sœur du fameux Pierre Vattier, Professeur Royal en Langue Arabique, & l'un des plus savans hommes du dernier Siècle (*a*). Après avoir commencé ses études à Montreuil, on l'envoya âgé environ de quinze ans à Rouen, où il fit sa Seconde & sa Rhétorique au Collège des Jésuites. Un desir extraordinaire de devenir savant, & savant de profession, fit qu'il se distingua, & s'éleva sans peine au-dessus de ses Compagnons. Il perdit dans ce tems-là sa mère, dont la mort l'affligea extrèmement [*A*]; & il n'avoit que vingt-deux ans, quand son père mourut aussi. L'amour des Lettres l'avoit cependant déja amené deux fois à Paris [*B*]. Le second voyage qu'il y fit, fut pour étudier en Philosophie [*C*]: il fit son Cours au Collège du Plessis; de la Philosophie il passa à l'étude de la Théologie, de la Jurisprudence & de la Médecine, avançant d'un pas égal dans toutes ces Sciences, parce qu'il n'avoit de prédilection pour aucune (*b*). Il faisoit beaucoup plus de progrès dans l'étude des Belles-Lettres, à laquelle il ne paroissoit donner que quelques momens perdus, & dont il n'avoit pour Confidens que Mr. Chapelain, & le P. Lallemant Prieur de Ste. Geneviève. Il renonça, par le conseil du prémier, au violent penchant qui le portoit à faire des Vers en François [*D*]. L'amitié & les conseils du P. Lallemant ne lui furent pas moins utiles, que ceux de Mr. Chapelain. Ce prémier l'avoit engagé à son insu avec *Mr. de Carcavy*, pour travailler à la Bibliothèque du Roi; mais il s'en défendit, sur ce qu'il avoit en Province un jeune frére, qu'il vouloit faire venir à Paris, pour y prendre soin de son éducation: en effet, il l'y fit venir cette année-là. L'érudition de Mr. Boivin étoit dès lors regardée comme une espéce de prodige: il y avoit peu de Livres savans, qu'il n'eût lus exactement, & qu'il

(*a*) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. III. p. 655. Edit. de Hollande.

(*b*) Idem p. 655-656.

[*A*] *Il perdit dans ce tems-là sa mère, dont la mort l'affligea extrèmement.*] L'Auteur de son Eloge nous apprend (1), qu'il ne vint à bout de calmer sa douleur, que par un Vœu en forme, qui étoit bien digne d'un Savant: ce Vœu fut de renouveller tous les ans le souvenir de la perte de sa mère, par quelque Pièce de prose ou de vers en son honneur. On ne sait, dit Mr. de Boze, quand il peut en avoir obtenu la dispense: on présume seulement que ce fut à la mort de son père, qui arriva peu de tems après; & on le présume parce que dans ses papiers il ne s'est trouvé que cinq ou six de ces Pièces, toutes des prémières années, & que la sixième a pour titre, *Lettre à mon Père & à ma Mère dans le Ciel.* Il seroit difficile, ajoute l'Historien de l'Académie, de rien imaginer de plus affectueux que cette Lettre; nous osons même dire de plus sensé, en ce que l'Auteur l'a chargée de presque toutes les réfléxions qui pouvoient naturellement y servir de réponse. Il y a de l'apparence que Mr. Boivin ne pensa point au Purgatoire, & qu'il ne fit point dire de Messes pour le repos de l'Ame de son père, (car pour ce qui est de sa mère, il avoit eu le tems d'en faire dire) puisqu'il leur adressoit sa Lettre *dans le Ciel.*

[*B*] *L'amour des Lettres l'avoit déja amené deux fois à Paris.*] Le sujet de son prémier voyage prouve qu'il s'intéressoit déja vivement aux Sciences. Il vint à Paris, pour mettre dans la Bibliothèque de Mr. Colbert la Traduction Latine de toutes les Oeuvres d'Avicenne, promise depuis longtems, & nouvellement achevée par Mr. Vattier, qui à sa mort en avoit fort recommandé le Manuscrit. Sa veuve, & Mr. Boivin son neveu, fidèles aux vues du défunt, se rendirent exprès à Paris, s'adressérent à Mr. Chapelain, lui remirent le Manuscrit, & s'en retournérent à Montreuil, sans savoir quel seroit le sort de ce grand Ouvrage, qui s'est enfin comme perdu, par le soin même que l'on sembloit avoir pris de le conserver. Mr. Thévenot, Ami de Mr. Vattier, n'en étoit point en peine, il savoit où il étoit; mais il en faisoit mystère, & quand on lui en parloit, il se contentoit de répondre, qu'il ne feroit jamais confié qu'à des gens bien en état d'en procurer l'Edition. Depuis la mort de Mr. Thévenot, il n'a pas été possible de le découvrir. Cependant, l'étendue & l'importance du travail, la réputation de l'Original, le mérite des autres Traductions que Mr. Vattier a laissées, tout rend celle-ci digne encore des plus ardentes recherches: c'est le jugement de Mr. de Boze (2).

[*C*] *Le second voyage qu'il y fit fut pour étudier en Philosophie.*] Il fit son Cours sous le célèbre *Paul Cobade*, qu'on appelloit *le Philosophe subtil*, & dont il gagna aussi-tôt les bonnes graces par une assiduité exemplaire à ses Leçons, par un talent merveilleux pour la dispute; & on ajoute, car les Grands-Hommes ne laissent pas quelquefois d'être sensibles à de petites choses, par la propreté de son écriture, & les bordures en vignettes dont il ornoit toutes les pages de ses Cahiers (3).

[*D*] *Il renonça, par le conseil du prémier, au violent penchant qui le portoit à faire des Vers en François.*] Il en faisoit par milliers: mais pour en montrer à Mr. Chapelain, il attendoit que sa veine eût enfanté quelque Pièce distinguée, qui fût digne du suffrage d'un tel Juge. Un jour, plus content de lui-même qu'il ne l'avoit encore été, il lui montra sa nouvelle production, *rare & sublime effet de son imagination.* Mr. Chapelain, qui la veille l'avoit fort loué sur sa Prose Françoise, & sur sa Poësie Latine, fronça le sourcil à l'aspect du nouvel Ouvrage, & à mesure qu'il avançoit, il reprenoit dans les vers du jeune Poëte ce qu'il n'appercevoit pas lui-même dans les siens, & ce qui auroit dû les en guérir tous deux, une vaine enflure, un brillant faux & obscur, & si peu de naturel, qu'enfin il lui conseilla de renoncer pour jamais à cette manie. Ce fut un coup de foudre pour Mr. Boivin. A la lettre, il en pensa mourir; & peu de jours après, confiant au papier le récit de sa disgrace, il composa un Discours, que Mr. de Boze assure avoir vu écrit de sa main (4), avec ce titre singulier: FLUX DE MELANCHOLIE. Il commence ainsi: *Dans l'état où je suis, il n'y a que Dieu qui puisse me consoler . . . . . Je suis si ennuyé du monde, que si ce chagrin continue, j'espére au moins qu'il m'en tirera bientôt. Il me semble que j'écris mon Testament* &c. Après ce début, & quantité de réfléxions aussi lugubres, il vient au chagrin particulier qui le dévore. *On m'a fait entendre*, dit-il, *que ce n'étoit pas mon talent de faire des Vers François, quoiqu'il me semble que je ne saurois vivre sans cela. Il n'est pas croyable combien un mot comme celui-là est difficile à digérer à gens de mon humeur . . . . Mon naturel*, poursuit-il, *est porté aux Vers, plus qu'à toute autre chose; & un des plus judicieux hommes de France n'approuve pas que j'en fasse de François! A quoi me serviront ces Latins, quand j'y serois un Virgile, puisque l'on n'en a que faire de deux?* Le reste de la Pièce est plein de pareilles saillies d'une admirable naïveté. Il faut avouer, qu'il y a quelque chose de singulier dans cette circonstance de la vie de Mr. Boivin. Il me semble qu'elle fournit la matière d'une question, qui auroit été du ressort du spirituel Auteur des *Réfléxions sur la Poësie & sur la Peinture:* Si l'impulsion du génie fait les grands Poëtes, & en général les grands Hommes dans toutes les Professions, comment arrive-t-il qu'avec une forte inclination, une inclination dominante pour une Science, on n'y réussit point? L'exemple de Mr. Boivin en est une preuve: ce n'est pas ici une envie foible, un desir passager; c'est une passion violente pour la Poësie Françoise. On répondra, que c'est le défaut de talens, qui empêche de réussir. Je l'avoue; mais cela même fait la difficulté: d'où peut venir une inclination si forte, si déterminée pour une chose, pour laquel-

(1) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. III. p. 656.

(2) Idem p. 657.

(3) Idem p. 658.

(4) Idem p. 659.

qu'il ne fût presque par cœur; & plusieurs Magistrats se faisoient un plaisir de revoir avec lui les Auteurs des bons Siècles: de ce nombre furent Mrs. Bignon & Le Pelletier. Ce dernier le goûta tellement, qu'il l'engagea à venir demeurer chez lui [*E*]: il voulut même ensuite procurer à Mr. Boivin un Emploi honorable. Mr. Le Pelletier étoit Doyen honoraire de la Faculté de Droit: aiant pris avec Mr. le Chancelier Le Tellier des mesures pour en faire refleurir l'étude, il fit choisir Mr. Boivin pour annoncer publiquement dans l'Université de Paris la réforme projettée. Il l'annonça par trois Thèses solennelles: elle parut incontinent après, & ce fut le fils même de Mr. Le Pelletier qui en donna l'exemple. Mr. Boivin auroit infailliblement été Antécesseur, s'il l'avoit souhaité; mais parce qu'il s'étoit fait recevoir Avocat avant que de prendre le bonnet de Docteur, il aima mieux fréquenter le Barreau que d'enseigner le Droit, quoiqu'on lui eût offert de le pourvoir gratuitement d'une Charge de Conseiller à la Cour des Aides, quand il auroit professé vingt ans. Il passa ensuite environ dix-huit mois chez Mr. Bignon, Président du Grand-Conseil [*F*]; mais au bout de ce tems-là, il prit une maison particulière avec son frère. Voulant assurer le fruit de ses veilles, il chercha à faire quelque acquisition en Normandie. On lui en proposa une dans le voisinage de Montreuil: il la fit; mais elle devint pour lui une source de Procès ruïneux [*G*]. En l'année 1701, l'Académie des Inscriptions aiant pris une forme nouvelle & plus régulière, Mr. Boivin y fut reçu d'abord en qualité d'Elève (*c*); & au bout de quelques mois, savoir en 1702, il monta à l'Association (*d*); mais ce ne fut qu'en 1722 qu'il devint Pensionnaire, ce que Mr. de Boze attribue à son caractère peu sociable [*H*]. Ses Ouvrages imprimés se réduisent à ce qu'on en trouve dans les Recueils de l'Académie; mais ceux qui sont employés dans la Partie historique, ne sont que des extraits qu'il a fallu lui enlever de mémoire, par l'impossibilité de les avoir autrement; & ceux qui sont imprimés tout au long, ne l'ont été que sur des Copies dont on n'a pu lui confier la révision, à cause des changemens continuels qu'il n'auroit cessé d'y faire. Il commença de bonne heure à donner à l'Académie des preuves de son érudition. Dès l'an 1703, il y produisit une *Dissertation sur la Période Julienne* [*I*]. L'année suivante, il en donna

(*c*) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. I. p. 26.
(*d*) Ibid. p. 35.

quelle on n'a aucun talent? & comment la distinguer, du moins dans ses prémières démarches, de l'impulsion du vrai génie?

[*E*] *Mr. Le Pelletier . . . . . le goûta tellement, qu'il l'engagea à venir demeurer chez lui.*] Ce Magistrat revoyoit avec lui les Poëtes & les Orateurs Latins, & ce fut pour l'associer plus intimément à ses lectures, qu'il l'engagea à entrer chez lui; & quand il le posséda une fois, il ne borna pas à ce prémier projet l'utilité qu'il pouvoit en recevoir. Ses fils, revenus du Collège, furent mis sous la direction de Mr. Boivin, & par ses soins ils firent dans le cours d'une année des Exercices célèbres sur la Géographie, sur l'Histoire & sur plusieurs autres matières de Littérature. Aux deux fils aînés de Mr. Le Pelletier, dont l'un est mort Evêque d'Orléans, & l'autre a été Prémier-Président du Parlement, se joignirent deux autres frères, dont l'un étoit en 1724 Evêque d'Orléans, & l'autre, Mr. d'Armenonville, a été Garde des Sceaux. Enfin pour augmenter l'émulation par le nombre & la qualité des Sujets, Mr. Le Pelletier prit encore chez lui, & admit dans cette illustre Ecole, le frère de Mr. Boivin. Ce fut là que l'aîné fit connoissance avec Santeuil, avec qui on prenoit plaisir à le commettre. Celui-ci, né Poëte, & plus avide encore de louanges que de conseils, lors même qu'il s'abaissoit jusqu'à en demander, souffroit impatiemment la Critique, qui étoit le fort de Mr. Boivin, & à laquelle lui Santeuil donnoit souvent prise par les fautes de Grammaire & de Quantité qui lui échappoient. Il ne lui en pardonnoit aucune; ce qui le faisoit entrer dans des fureurs plus que Poëtiques, & formoit ordinairement des scènes, qui du comique auroient bientôt passé à quelque chose de plus sérieux, sans la présence des Magistrats qui avoient l'inspection de cette espèce de Théatre (5).

(5) Idem p. 662. 663.

[*F*] *Il passa environ dix huit mois chez Mr. Bignon, Président du Grand-Conseil.*] Le refus que Mr. Boivin fit d'enseigner le Droit, détermina le choix qu'on fit de Mr. Baudin Antécesseur, pour travailler avec Mr. Le Pelletier le fils sur les principes du Droit Civil. Sa manière d'enseigner parut trop lente à Mr. Boivin, qui prétendoit jetter tout d'un coup son Elève dans la lecture des Textes, sans jamais entendre parler de Cahiers: mais Mr. Le Pelletier le père, jugeant qu'il seroit plus mal-aisé de conserver les deux Maitres que de concilier les deux Méthodes, s'en tint au Professeur en titre; & pour retrouver l'autre au besoin, il pria Mr. Bignon de le recevoir de sa main, comme un dépôt précieux, qu'il lui confioit (6).

(6) Idem p. 664.

[*G*] *Elle devint pour lui une source de Procès ruïneux.*] Persuadé qu'il pouvoit sans conséquence en discuter les moindres droits, il s'engagea dans quantité de Procès. Le plus considérable fut celui qu'il eut contre l'Abbaye de la Trappe, pour une redevance de vingt-quatre sols seulement, dont il ne vouloit pas que son Fief de la Coypellière fût chargé. Il fut condamné: & ces vingt-quatre sols de rente lui coutèrent plus de douze années de procédures & de sollicitations, & douze mille livres de fraix. Il falloit une Philosophie de la trempe de la sienne, pour s'en consoler aussi aisément qu'il s'en consola. *Il prétendoit avoir gagné son Procès pendant douze ans, & ne l'avoir perdu qu'un jour* (7). On ne doutera point par ce trait, que Mr. Boivin n'eût parfaitement le goût de son Pays, où l'on prétend assez communément que la Chicane a établi son Trône: du moins y voit-on une preuve d'un caractère assez bizarrement opiniâtre, puisque le goût des Sciences & l'application à l'Etude, si incompatibles en apparence avec les Procès & les longueurs rebutantes des procédures, ne purent détourner Mr. Boivin de la poursuite d'une affaire dont l'objet étoit si petit.

(7) Idem p. 665.

[*H*] *Son caractère peu sociable.*] Mr. de Boze nous apprend (8), que les talens mêmes qu'il avoit pour l'étude, se tournoient très souvent contre lui. La plus simple question prenoit sous ses yeux la forme d'une hydre toujours renaissante, & devenoit entre ses mains le sujet d'une dispute éternelle. L'étendue & la variété de ses connoissances lui présentoit mille objets à la fois: il hésitoit d'abord sur la préférence, & se flattant ensuite de les saisir tous avec le même avantage, il commençoit ordinairement par embrasser les plus éloignés. Il ne pouvoit lire ses propres Ouvrages, sans s'interrompre lui-même par des Commentaires de vive voix, qu'il étoit rare de voir finir. A tout moment il supplioit ses Confrères de lui faire des Objections, pour éclaircir davantage les sujets qu'il avoit entrepris de traiter: c'étoit, selon lui, la chose du monde la plus utile; & n'en point faire, c'étoit la plus grande marque d'indifférence ou de mépris qu'on pût lui donner. Cependant, dès qu'on lui en faisoit, il oublioit qu'il les avoit demandées avec instance, il n'étoit frappé que de la contradiction qui en résultoit. Le point de la difficulté se perdoit presque toujours dans ses écarts imprévus, & plus souvent encore dans une aigreur involontaire. Vingt années entières suffirent à peine pour familiariser l'Académie avec les assortimens d'une telle érudition: mais ce tems arriva enfin; on reconnut avec plaisir, ce qui étoit exactement vrai, que personne n'avoit de meilleures intentions, plus de candeur, ni plus de droiture; que son cœur desavouoit d'avance le fiel apparent de ses expressions; & que quand on pouvoit se prêter à sa surprenante volubilité, les choses qu'il disoit ainsi sans ordre & sans préparation ne laissoient pas d'être bonnes en elles-mêmes, & la plupart excellentes dans une place qui leur auroit mieux convenu. Un portrait aussi singulier pourroit paroître un peu chargé, si Mr. Boivin ne s'étoit peint lui-même dans la Pièce dont nous avons parlé dans la Remarque *D*. *Mon humeur*, dit-il (9), *est sauvage & retirée, fort approchante de celle de l'Oiseau de Minerve; franche, jusqu'à la rusticité; fière, jusqu'à l'indépendance; flottante & incertaine, jusqu'à ne me déterminer à quoi que ce soit; entreprenante, jusqu'à vouloir tout savoir & tout pratiquer; présomptueuse, jusqu'à faire vertu d'ambition; cachant si peu mes défauts, que souvent j'en fais vanité, & rarement m'imaginé-je qu'ils n'aient pas quelque chose d'héroïque.*

(8) Idem p. 666. 667.

(9) Idem p. 660.

[*I*] *Une Dissertation sur la Période Julienne.*] Je ne dissimulerai pas que je me fais un plaisir de produire ici les raisons du savant Académicien contre cette fameuse Période, qui m'a toujours paru embarrasser plutôt la Chronologie, qu'elle ne l'éclaircit. Aussi, la prémière fois que je tombai sur la Dissertation de Mr. Boivin, je fus charmé de voir la Chronologie comme délivrée d'un calcul, qui m'avoit paru aussi inutile que rebutant. Pour être bien au fait, il faut commencer par donner une notion claire & distincte de ce que c'est que la Période Julienne. C'est une nouvelle manière de dater, que Joseph Scaliger inventa l'an 1582. Il la nomma *Période*, parce que c'est un grand Cycle ou Cercle d'années, de 7980 ans. Il la surnomma *Julienne*, parce qu'elle est composée d'années Juliennes de 365 jours, 6 heures précises. L'année 4714 de cette Période, est la prémière de notre Ere Vulgaire. Scaliger l'inventa pour deux raisons. La prémière, pour avoir une Epoque mathématique & fixe, qui tint lieu d'Epoque de la Création, c'est-à-dire, qui fût l'Epoque des Epoques, parce que les Chronologistes ne conviennent point entre eux sur celle de la Création du Monde. La seconde raison qui porta Scaliger à inventer cette Période, fut de caractériser si bien chaque année, que l'une ne pût jamais être prise pour l'autre, dans tout le cours de 7980 ans. Pour entendre cela, il est nécessaire de savoir la méthode que Scaliger a suivie pour former le Systême de cette grande Période. Chaque année Julienne est un Cercle de 365 jours & 6 heures, sans entrer dans les frac-

na une autre *sur les différentes manières de dater une même Année*, suivant Censorin. Cet Auteur, qui florissoit l'an 238 de J. C., a écrit un petit Traité, qui est universellement estimé (*e*), & qui a pour titre, *De Die Natali*. Il contient vingt-trois petits Chapitres, dont les huit derniers regardent la Chronologie. Mr. Boivin, qui avoit fait une étude particulière de cet Auteur, entreprit de marquer les différentes manières dont il caractérise une même Année, pour en assurer la date (*f*). Notre savant Académicien ne se borna pas à cela; on trouve d'autres Pièces de sa main dans les Recueils de l'Académie, qu'il a présentées à cet illustre Corps dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis le Renouvellement de l'Académie jusqu'en 1710. Telle est l'*Histoire de Zarine & de Stryangée* [*K*]; une Dissertation

(*e*) *Voyez* Fabricius *Biblioth. Lat.* Lib III. cap. 4. §. 1. p. 43. du T. II. Edit. de Venise 1728 in-4.

(*f*) *Hist. de l'Acad.* T. I. p. 230 & suiv.

fractions des minutes. L'*Indiction* est un Cycle de 15 années Juliennes. Le *Nombre d'Or* ou Cycle Lunaire est un Cycle de 19 années. Le *Cycle Solaire*, ou des *Lettres Dominicales Bissextiles*, est un Cycle de 28 ans. La Période *Paschale* ou des Fêtes Mobiles, appellée autrement *Victorienne* ou *Dionysienne*, est un Cycle de 532 ans. C'est une multiplication des Cycles de 19 ans & de 28 ans l'un par l'autre. Or la Période Julienne est un grand Cycle composé de quinze de ces Périodes de 532 ans, c'est la Période Victorienne multipliée par l'Indiction. Chaque année de la Période Julienne a ses nombres particuliers, des trois petits Cycles qui la distinguent, & qui ne peuvent se trouver dans aucune autre. La Période Julienne promet donc deux choses. La prémière, c'est de fournir une Epoque qui soit l'Epoque des Epoques, pour compter en descendant suivant l'ordre naturel, & dont tous les Chronologistes soient obligés de convenir. La seconde, c'est de caractériser si bien chaque année, que l'une ne puisse jamais être prise pour l'autre. Mr. Boivin prétend (10) au contraire, I. Que la Période Julienne ne produit aucun de ces deux effets. II. Que les Années de notre Seigneur font toutes ces deux choses en perfection.

(10) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. I. p. 225.

I. Il s'agit d'abord de marquer les défauts que Mr. Boivin trouve dans la Période Julienne. Le *prémier*, c'est qu'elle ne remonte pas assez haut pour comprendre toutes les Histoires fabuleuses, & toutes les Epoques que nous avons de la Création, suivant les différentes opinions des Chronologistes les plus anciens & les plus fameux. Tout le monde convient que la prémière année de l'Ere Vulgaire du Christianisme est l'an 4714 de cette Période, année qui avoit *dix* de Cycle Solaire, *deux* de Cycle Lunaire, & *quatre* d'Indiction. A la vérité Scaliger, suivant sa Chronologie particulière, fait naître Jésus-Christ l'an du Monde 3959, c'est-à-dire, 755 ans plus bas que l'Epoque de sa Période. Plusieurs Modernes comptent encore moins que lui, entre la Création, & la naissance de notre Seigneur. Mais c'est un fait constant, que tous les Anciens avant Bède y mettoient plus de 4713 ans. Du tems des Apôtres, les Fidèles donnoient positivement 6000 ans de durée au Monde, avant la venue du Messie. Joseph par son détail y met plus de 6000 ans, Jules Africain compte 5500 ans, Eusèbe & S. Jérôme 5200, d'autres 5000 ans au moins; sans parler des Antiquités, fabuleuses ou véritables, que se donnent les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, & beaucoup d'autres Peuples, loin de se réduire aux 4713 ans de cette nouvelle Période. Il seroit inutile de dire qu'il n'y a qu'à répéter la Période Julienne, & la répéter tant de fois, qu'on puisse arriver à la plus haute Epoque qu'on voudra donner à la Création du Monde, ou à l'Origine des Fables: *ce Circuit de Periodes en fait de Chronologie est un monstre, que l'on ne sauroit souffrir*, dit Mr. Boivin. D'ailleurs, il ne seroit pas besoin pour cela de la Période Julienne: il n'y a point de nombre, quel qu'il soit, qui à force d'être répété, ne monte au plus haut point qu'on voudra chercher. S'il se pouvoit multiplier à l'infini, il conduiroit à l'Eternité. Le *second* défaut que Mr. Boivin remarque dans la Période Julienne, & qui en rend l'usage aussi embarrassant qu'inutile, est ce nombre de caractères différens, qu'il faut employer à la fois pour désigner une seule & même année. Rien ne sauroit mieux les distinguer, que leur différence numérique. L'an 1741 depuis la naissance de Jésus-Christ, ne peut être pris pour l'an 1742 depuis ce même terme: il n'est pas besoin pour les distinguer, de les caractériser par le Cycle Solaire, le Nombre d'Or, l'Indiction, & si l'on veut encore par la Lettre Dominicale, & tous les autres signes qu'on pourroit inventer de nouveau. Ces caractères mettent de la confusion, où il n'y en auroit point sans eux. Ce sont des superfluités rebutantes, embarrassantes, inutiles, & qui par conséquent sont à rejetter. Cette multitude de caractères est bonne à la Daterie de Rome, pour empêcher la falsification des Actes; mais en Chronologie, y a-t-il quelque Auteur qui veuille falsifier des années, & quelle en seroit l'utilité? Un *troisième* défaut que Mr. Boivin trouve dans la Période Julienne, c'est qu'elle ne peut servir à ceux qui suivent la Réformation Grégorienne, reçue à présent de tout le monde, comme la plus juste. Et ce ne seroit pas une bonne raison, que de répondre que l'année Julienne ne diffère que de quelques minutes de l'année Grégorienne; puisque ces minutes accumulées font une différence si considérable après un certain espace de tems, que depuis le Concile de Nicée tenu en 325, jusqu'à la Réformation du Calendrier en 1581, elles avoient reculé l'Equinoxe du Printems de dix jours entiers. On voit par-là de quelle conséquence sont les minutes en fait de Chronologie.

II. Après avoir prouvé l'inutilité & les défauts de la Période Julienne, Mr. Boivin donne le moyen d'y suppléer d'une manière également facile & naturelle. Persuadé qu'il n'y a rien de certain dans la Chronologie que l'année courante, qui est, pour ainsi dire, palpable; il veut qu'elle soit la base d'une Echelle Chronologique, & que ce soit d'elle qu'on commence à compter, en montant & rétrogradant jusques à la naissance de Jésus-Christ, qui sera le centre de cette Echelle; desorte qu'en disant qu'une telle chose est arrivée en telle année après la naissance de Jésus-Christ, on la reconnoitra bien plus facilement que par tous les caractères de la Période Julienne. De même, pour fixer l'Epoque des choses arrivées avant la naissance de J. C., il n'y a qu'à spécifier le nombre de l'année avant cette naissance, où la chose dont on parle est arrivée; & cette seule distinction numérique fera d'un plus grand effet que tous les caractères ensemble; & soit que l'Ere Vulgaire soit vraie ou fausse, on pourra remonter au plus haut point. Cela n'empêchera pas que lorsqu'on voudra marquer les opinions différentes des Chronologistes sur un même sujet, on ne puisse ajouter que cette année est la millième, par exemple, suivant un tel Systême, & la neuf-centième suivant tel autre &c. Cette manière de compter est d'une grande simplicité. Scaliger lui-même la propose, quoiqu'il ne se détermine pas en sa faveur, parce que la Période Julienne étoit son ouvrage. Le P. Pétau & la Bible de Vitré l'ont aussi proposée; & un usage assez commun semble l'avoir introduite d'elle-même. Aussi voyons-nous que le savant Mr. Prideaux l'a suivie dans son *Histoire des Juifs & des Peuples voisins*. Il fait voir dans sa Préface (11), que quoique la Période Julienne compte les années en descendant, le vrai fondement de sa certitude est le Calcul qui a remonté du point où l'on a pris une Combinaison particulière des trois Cycles, qui s'est rencontrée dans une certaine année connue; car c'est de-là que dépend le commencement de cette Période, fixé à un point imaginaire de tems, avant que le Tems même commençât: ainsi ce n'est qu'en apparence qu'elle descend, car en effet elle marque seulement, par un Calcul rétrograde, combien il y a d'années depuis un certain Fait, jusqu'à celle où nous nous trouvons. C'est dans les Nombres des trois différens Cycles de l'année présente, ou de toute autre qu'on voudra prendre, qu'est la base & le vrai fondement d'un Calcul rétrograde; & il n'y en a pour descendre qu'un purement imaginaire. Voilà à quoi se réduit le véritable usage de la Période Julienne. Or l'Ere des années avant J. C. fait le même effet à tous égards en bonne Chronologie, & elle a même quelques avantages sur l'autre. Car on n'a qu'à ajouter les années avant J. C. au nombre de celles de l'Ere Vulgaire, pour trouver d'abord combien il y a de tems qu'une chose s'est passée. Que fait la Période Julienne de plus? Encore ne le fait-elle pas si commodément: car elle ne donne ce tems écoulé entre le Fait & l'Année présente, que par une règle de réduction; au-lieu que cette Ere le donne par une simple addition, qui rend la chose sensible, & n'arrête point du tout l'esprit.

(11) P. XI. XII de l'Ed. de 1722.

[*K*] *Histoire de Zarine & de Stryangée.*] Mr. Boivin remarque (12), qu'il n'avance rien qui ne soit tiré d'Auteurs originaux. Que le principal canevas de cette Histoire est un morceau qui nous reste du prémier Livre des Histoires de Nicolas de Damas le Péripatéticien, ami particulier d'Auguste & d'Hérode le Grand: il se trouve dans les Extraits de l'Empereur Constantin Porphyrogénète, publiés & traduits en Latin par le savant Henri de Valois, qui y a joint ses excellentes Notes. Il nous apprend, qu'il manquoit deux pages dans le Manuscrit unique sur lequel il nous a donné les Extraits de Porphyrogénète. Pour mettre le Lecteur au fait, sans entrer dans un trop grand détail, nous remarquerons qu'Hérodote nous apprend (13) que les Scythes, sous leur Roi Madyès, conquirent l'Empire des Médes sur Cyaxare, & qu'ils furent les maîtres de toute l'Asie pendant 28 ans. C'est à la fin de ces vingt-huit ans, qu'arriva l'Histoire de Zarine. Cyaxare a régné quarante ans; il a commencé l'an 634 avant l'Ere Vulgaire, & il a fini en 594. Les vingt-huit ans de l'Empire des Scythes font partie des quarante du régne de Cyaxare, & commencent aussi l'an 634 avant J. C., car Cyaxare devint tributaire dès sa prémière année. Il secoua le joug vingt-huit ans après, l'an 606 avant J. C., qu'il égorgea dans un festin Marmarès Roi des Saces, qui est peut-être le Madyès dont parle Hérodote. Quoi qu'il en soit, *Zarine* ou *Zarinée* devint Reine des Saces. Voici comment en parle Ctésias, dans Diodore de Sicile (14). „ Les Saces avoient alors une Reine nommée *Zarine*, „ très belliqueuse, & qui par sa hardiesse & son habileté „ étoit fort au-dessus de toutes les femmes de sa Nation; „ quoique ce soit la coutume en ce Pays-là, que les femmes soient braves, & partagent avec les hommes le péril & la gloire des entreprises militaires. On dit que „ cette Reine étoit parfaitement belle, & qu'elle faisoit „ voir autant de sagesse dans ses projets, que de courage „ dans leur exécution." Zarine ne se contenta pas de con-

(12) *Mémoires de l'Acad. des Inscript.* T. II. p. 83.

(13) Lib. I. cap. 20. p. 41. de l'Ed. Latine de Francfort 1610 in-8.

(14) Liv. II. p. 221 de la Trad. Franç. de l'Abbé *Terrasson*, Amst. 1738.

tion fur un *Fragment* de Diodore de Sicile [*L*] ; & l'Explication d'une Régle de Chronologie de Denys d'Halicarnaffe. Cet Hiftorien avoit fait un Livre *des Tems*, c'eft-à-dire de Chronolgie ; il ne nous en refte que le Titre & une courte Régle, qui nous ont été confervés par Clément d'Alexandrie (*g*) & par Eufébe (*h*). Mr. Boivin explique fort en détail, & d'une maniére favante & curieufe, cette Régle de Denys, qu'il croit qu'on a mal entendue (*i*). En 1714, Mr. Boivin produifit à l'Académie

(*g*) *Stromat.* Lib. I.

(*h*) *Præp. Evang.* Lib. X. c. 12.

(*i*) *Mém. de l'Acad. des Infcript.* Tom. II. p. 423 & fuiv.

conferver fon Royaume dans l'indépendance des Médes. „ Les Parthes, dit Ctéfias (15), s'étant révoltés contre „ Cyaxare (qu'il appelle *Artibarnas*), livrérent leur Pays „ & leur Ville aux Saces. Ce fut-là la caufe d'une guerre „ qui dura plufieurs années (deux ans dit Mr. Boivin)." Les Armées de Cyaxare étoient commandées par Stryangée, Prince des plus braves, des mieux faits, & des plus polis de l'Orient, qui étoit gendre du Roi des Médes. La vaillante Zarine étoit en perfonne à la tête des Saces. La victoire balança fort longtems à fe déclarer, & les fuccès étoient partagés : cela même produifit une eftime réciproque entre les Chefs. Le Prince Méde conçut une eftime toute particuliére pour la Reine Sacide, qui de fon côté ne refta point indifférente pour le mérite d'un ennemi fi généreux & fi poli. L'eftime fe changea en amour fecret. Cependant la guerre & la gloire marchoient toujours leur train, & ces Amans paffionnés cherchoient continuellement à s'entr'arracher la vie. Enfin l'occafion décifive arriva. Stryangée abbattit Zarine de cheval, dans une derniére bataille; il lui fauva la vie, & fut lui-même vaincu par les beaux yeux de la Reine. Il lui offrit la paix, avec toutes fortes d'avantages. „ Elle fut conclue „ à ces conditions; que les Parthes rentreroient fous l'o„ béiffance des Médes; mais que d'ailleurs les uns & les „ autres fe tiendroient dans leurs anciennes bornes, & „ feroient entre eux une Ligue offenfive & défenfive (16)." La confiance devint entiére entre le Prince & la Reine. Stryangée demanda à Zarine la permiffion de lui aller rendre vifite dans fa Capitale. La Sacide, qui ne cherchoit pas à fe féparer de lui, l'invita à y entrer avec toute fon Armée. Elle partit à l'heure même, pour aller préparer à fon Amant une Entrée folennelle dans Roxanace fa Capitale. Elle vint au devant de lui, mit pied à terre d'auffi loin qu'elle l'apperçut, courut le faluer, & le baifa à la joue devant tout le monde. Elle monta dans le même char avec lui, & l'entretint agréablement jufqu'au Palais. L'Armée fut auffi traitée très magnifiquement. Quand Stryangée après le feftin fe fut retiré dans fon appartement, il fentit qu'il ne pouvoit fe féparer de Zarine, & que fa paffion étoit au plus haut point. Il fe confia au plus fidéle de fes Eunuques, qui lui confeilla de retourner auprès de la Reine, & de lui déclarer fon amour. Le Prince fe rendit donc auprès d'elle; mais fon embarras fut extrême, il balança longtems avant que de s'expliquer, il foupira, il changea de couleur; il s'enhardit enfin & parla. Zarine lui répondit avec autant de grandeur d'ame que de tendreffe: elle ne lui diffimula point qu'elle étoit touchée pour lui; mais en même tems elle l'exhorta à vaincre une paffion, qui ne pourroit que leur être funefte à tous deux; lui déclarant qu'il n'y avoit d'ailleurs rien qu'il ne pût attendre d'elle*. Le Prince garda longtems le filence, & s'étant retiré après avoir pris congé de la Reine, il fe livra au defefpoir. En-vain l'Eunuque entreprit-il de le confoler. Il écrivit à Zarine la Lettre fuivante: „ STRYANGÉE À ZARINE. Je vous ai fauvé la vie, „ & vous m'êtes redevable de tout le bonheur dont vous „ jouiffez à préfent. Mais vous, vous m'avez ôté la vie, „ & mis hors d'état de jouir d'aucun bien. Si vous avez „ eu raifon d'en ufer ainfi, puiffiez-vous être comblée de „ toutes fortes de biens, & régner heureufe! Mais fi au „ contraire vous avez eu tort, puiffiez-vous avoir un fort „ auffi trifte que moi! Car c'eft vous qui m'avez donné le „ courage de faire ce que je fais." Aiant écrit cette Lettre, il fit jurer à l'Eunuque de la porter à Zarine, auffitôt qu'il le verroit mort, & avant que perfonne fût inftruit de ce tragique accident. Il mit la Lettre fous fon chevet, & répéta avant que de fe donner la mort, *Oui, c'eft vous qui m'avez infpiré ce courage.* Il demande fon poignard, & fe l'enfonce dans le fein. C'eft ici où manquent les deux pages dans le Manufcrit de Porphyrogénéte, ainfi on ne fait point le refte de cette Hiftoire. Il eft feulement certain que Stryangée fe tua, & que fa Lettre fut rendue à Zarine, comme il l'avoit ordonné. Mr. Boivin fait voir enfuite, que plufieurs autres Ecrivains parlent de cet événement, Denys d'Halicarnaffe en fon Livre de l'Elocution, Jean Tzetzès (17) & Suidas (18). Cette Hiftoire étoit auffi dans Ctéfias, car Denys d'Halicarnaffe & Tzetzès le citent expreffément; le prémier nomme Stryangée *Stryaglius*, & l'autre l'appelle *Stryalius*. Au refte, l'Hiftoire nous apprend que Zarine ne fe tua pas après fon Amant; elle foutint l'Héroïfme jufqu'au bout, & ne démentit point fa vertu. Elle fe maintint en paix avec les Médes, dont la Cour étoit alors l'Ecole des Armes, des beaux Arts & de la Politeffe. Elle affecta la noble émulation de ne leur céder à aucun de ces égards. Le nombre de fes grandes actions fait préfumer que fon régne doit avoir été affez long: rien de plus beau que l'éloge qu'en fait Ctéfias dans Diodore de Sicile (19). „ Elle fubjugua les Peuples Barbares fes voifins, ceux „ mêmes qui étoient les plus formidables, qui avoient eu „ l'audace de l'attaquer, & qui prétendoient s'affujettir „ les Saces. Elle adoucit même les mœurs du Pays, & „ bâtiffant plufieurs Villes, elle fit goûter à fes Sujets le „ plaifir & les avantages de la Société. En mémoire & „ en reconnoiffance de fes bienfaits, les Saces lui dreffé„ rent le Tombeau le plus magnifique qui foit chez eux. „ C'eft une Pyramide triangulaire, dont chaque côté a „ trois ftades de long, & qui a un ftade de hauteur, fe „ terminant en pointe. Ils poférent fur ce Tombeau une „ Statue d'or coloffale. Ils lui rendirent tous les hon„ neurs qu'on rend aux Héros, & de plus grands qu'ils „ n'en avoient rendus encore à aucun de fes prédéceffeurs."

(15) Diod. de Sicile, ibid. p. 220.

(16) Idem ibidem.

* Tout cela fent furieufement le Roman.

(17) *Chiliad.* XII. *Hift.* 451. vs. 894.

(18) Sur le mot ἀηδ.

(19) *Ubi fupra* p. 121.

[*L*] *Differtation fur un Fragment de Diodore de Sicile.*] Ce Fragment a paffé d'abord pour une Déclamation de quelque Sophifte Grec, que l'on ne connoiffoit point. Il n'avoit jamais été imprimé fous le nom de Diodore de Sicile: en 1710, que Mr. Boivin écrivoit fa Differtation (20), il n'avoit jamais été traduit en Latin, & étoit prefque entiérement ignoré. Henri Etienne, en 1567, l'a imprimé en Grec pour la premiére & la feule fois, fous le titre de *Déclamation d'un certain Anonyme, touchant deux hommes qui avoient fait de belles actions à la guerre, & qui fe difputoient le Prix de la Valeur.* Ifaac Voffius vers l'an 1640, paffant par Florence, vifita la Bibliothéque du Grand-Duc, où il trouva un Manufcrit qui attribuoit ce Fragment à Diodore de Sicile. Il le copia, fans favoir qu'il avoit déja été imprimé, & l'intitula dans fes papiers, *Fragment de Diodore de Sicile, touchant Cléonnis & Ariftoméne.* Gérard Voffius fon pére en fit une Note (21) aux *Addenda* de fes Hiftoriens Grecs, mais fans indiquer ni le Livre de Diodore, ni qui font ce Cléonnis & cet Ariftoméne. Mr. Boivin croit avoir découvert le fond de cette Hiftoire. Il donne d'abord le Fragment même en Grec & en Latin, & enfuite une Verfion Françoife; c'eft celle que Mr. l'Abbé Terraffon a fait imprimer dans fa Traduction de Diodore de Sicile (22). Le favant Académicien prétend qu'il s'agit dans ce Fragment, de la premiére Guerre Mefféniaque. Euphaës Roi de Meffénie, huitiéme Epytide, & treiziéme defcendant d'Hercule, aiant gagné fur Théopompe & Polydore Rois de Lacédémone, la bataille d'Ithome, préfide tout bleffé, avec fes Officiers, au Confeil pour faire adjuger, fuivant la Loi, le Prix de la Gloire à celui qui avoit le mieux fait au combat. Cléonnis & Ariftoméne fe le difputent, & font tour à tour un Difcours pour foutenir leurs droits: après quoi les Juges tout d'une voix prononcent en faveur d'Ariftoméne. Euphaës mourut de fes bleffures peu de jours après, & le même Ariftoméne lui fuccéda. La bataille dont il s'agit fut donnée la troifiéme année de la XII. Olympiade, l'an 730 avant Jéfus-Chrift. Mr. Boivin prouve en détail les différens faits qu'on vient de voir fimplement expofés: il compare ce Fragment avec ce que Paufanias rapporte de cette premiére Guerre Mefféniaque, dans fon *Voyage de Meffénie* Ch. VII-XI. & XIII. Il eft vrai qu'il ne nomme aucun Ariftoméne parmi les Mefféniens de ce tems-là; mais il parle d'un *Ariftodéme*, & notre Académicien foutient que c'eft l'Ariftoméne de Diodore de Sicile. Le tems, les actions, le nom qui approche fort, font des preuves de cette vérité. Diodore lui-même, dans fa récapitulation Lib. XV. après avoir dit que toute la feconde Guerre s'étoit faite fous les aufpices d'Ariftoméne (23), ajoute: *Il y a pourtant des Hiftoriens, qui écrivent qu'Ariftoméne étoit du tems de la Guerre de vingt ans.* Voilà donc Diodore qui attefte que, felon ces Hiftoriens, Ariftoméne étoit du tems de la prémiére Guerre. Mais qu'en penfe Diodore? Il eft des deux côtés. Il dit dans le Fragment, qu'Ariftoméne eft du tems de la prémiére Guerre: il dit au Livre XV. qu'Ariftoméne eft du tems de la feconde; mais il y avertit de l'autre opinion, & que les Hiftoriens font partagés fur cette difficulté. Elle eft pourtant aifée à réfoudre, felon Mr. Boivin. C'eft qu'il y a deux Ariftoménes, tous deux Rois de Meffénie, tous deux Héraclides, tous deux Epytides, tous deux Héros: mais les actions du dernier ont effacé celles du prémier. Cela concilie les deux opinions. L'un doit s'appeller Ariftoméne *prémier*, l'autre Ariftoméne *fecond* ou *le Grand*. Le prémier a vécu plus de 730 ans avant J. C. le fecond n'a commencé que l'an 680; le prémier eft mort l'an 733 avant notre Ere, & l'autre vivoit encore vers l'an 640. Rien de plus naturel, & il faut avouer que les détails où Mr. Boivin entre enfuite pour établir ce qu'il avance, font également inftructifs, curieux & frappans. Il éclaircit Paufanias, il fait après lui le détail de la premiére Guerre Mefféniaque, affigne l'endroit où l'on peut naturellement placer l'événement dont il s'agit dans le Fragment de Diodore: il croit que c'eft un morceau du fixiéme Livre de cet Hiftorien; mais Mr. l'Abbé Terraffon n'eft pas de fon fentiment fur cet article: il conjecture avec affez de vraifemblance, que c'eft un Fragment du feptiéme Livre. Quoi qu'il en foit de cette queftion, qui eft affez peu importante, il nous fuffit d'avoir fait connoître le mérite de la Differtation de Mr. Boivin, dont je me ferois fait un plaifir de rendre compte avec plus d'étendue, fi je n'avois craint de groffir trop cet Article. Quiconque fe donnera la peine de lire toute la Piéce, ne re-

(20) *Mém. de l'Acad.* T. II. p. 104.

(21) Inférée dans le Texte Lib. II. cap. 11. p. 107. de l'Edition des *Oeuvres de G. J. Voffius* in-folio Amft. 1701.

(22) Tom. II. p. 313.

(23) Voyez Article ARISTOMENE.

mie une *Dissertation sur les Rois Pasteurs* [*M*], qui donna occasion à une dispute savante entre lui & Mr. l'Abbé Banier. Il en eut une autre avec Mr. l'Abbé Couture, sur le *Ver Sacrum* ou *Printems Sacré* des Anciens. Mr. l'Abbé Couture soutenoit qu'il ne falloit entendre par-là, que le vœu qu'on faisoit

regrettera certainement point son tems.

[*M*] *Une Dissertation sur les Rois Pasteurs.*] Mr. Boivin entreprend de prouver (24), *que les Israélites ont régné 259 ans & dix mois en Egypte, avant que d'y être Captifs.* Pour mettre le Lecteur bien au fait d'une question aussi curieuse, nous partagerons cette Remarque en trois Articles. I. Nous exposerons le sentiment de Mr. Boivin sur la Royauté des Israélites en Egypte. II. Nous rapporterons les raisons que Mr. l'Abbé Banier y oppose. III. Nous ajouterons quelques Eclaircissemens pour appuyer ce que ce dernier Savant a soutenu, & pour faire voir le peu de fondement du Systême de Mr. Boivin.

(24) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. II. p. 31.

I. Exposons d'abord le Sentiment qui attribue la Royauté aux Israélites en Egypte. Manéthon lui-même, le plus grand ennemi des Juifs, atteste que la chose est certaine (25); & cette vérité est confirmée par Joseph (26). Il n'est donc plus question que de savoir si cette Conquête de l'Egypte par les Hébreux se peut concilier avec la Bible. Le séjour des Hébreux en Egypte, dit Mr. Boivin, a duré 430 ans. Il s'en est passé 71 pacifiquement, sous Jacob & Joseph, simples Pasteurs du tems des bons Pharaons. Tout le monde en convient. Deux-cens-cinquante-neuf ans & dix mois s'écoulérent ensuite sous *Ephraïm*, *Béria*, *Rapha*, *Réseph*, *Thelah* & *Tahan* (27), qu'on appelle en Langue Egyptienne, *Salatis*, *Bœon*, *Apacnas*, *Apophis*, *Janias* & *Assis*; c'est ce qui fait la difficulté. Enfin l'on compte 99 ans & deux mois de Servitude sous les mauvais Pharaons, du tems des Ephraïmites *Labdan*, *Ammiud* & *Elisçama*, qui sortit d'Egypte avec Nun son fils, & Josué son petit-fils déja pour-lors âgé de 43 ans. Ces 99 ans & deux mois sont à peu près démontrés par la Bible, qui dit que Moïse étoit âgé de 80 ans, & Aaron de quatre-vingt-trois, à la sortie d'Egypte; d'où il s'ensuit qu'il y aura eu 16 ans & deux mois de surplus pour remonter jusqu'au commencement de la Servitude. Ce détail sert à justifier le total des 430 ans, marqués en gros par Moïse. *Les Israélites ont donc changé trois fois d'état en Egypte; ils y ont été successivement* Pasteurs, Rois, Captifs. La Vie Pastorale & la Captivité ne sont point douteuses; il ne reste qu'à prouver qu'ils y ont été Rois. Il paroit une interruption dans l'Ecriture depuis la mort de Joseph, par où finit la Genése, jusqu'à la naissance de Moïse, par où commence l'Exode. C'est justement, selon Mr. Boivin, l'Histoire des six Rois Ephraïmites, qui nous manque. Il s'est perdu plusieurs Livres de l'Ecriture, dont l'Histoire regardoit ce tems-là. Le Livre *des Guerres du Seigneur* (28), cité par Moïse, est de ce nombre; le titre fait voir qu'il s'y agissoit des Guerres entre les Israélites & les autres Habitans d'Egypte, pour la Religion. Le même Moïse rapporte dans les Nombres plusieurs versets d'un Livre de *Cantiques Proverbiaux*, qui traitoit des mêmes matières. *Le Livre des Justes* (29) parloit aussi des miracles & des guerres qui s'étoient faites en Egypte. La multiplication des Israélites en Egypte se trouva prodigieuse du vivant de Jacob même, soit par la génération naturelle, soit par les Prosélytes. On *suppose* ensuite, que Jacob étant mort, Joseph déja fort âgé se retira de la Cour, & alla mourir dans sa famille en son Gouvernement de *Gessen* ou *Goscen*; qu'il y eut un changement de Dynastie en Egypte à la mort de Joseph, & que les bons Pharaons furent supplantés & détruits par celui qui est appellé *Vaheb* en Hébreu, & *Timaüs* en Langue Egyptienne. Ce nouveau Monarque, qui n'avoit point connu Joseph, devint jaloux de la puissance des Israélites, & voulut rétablir à *Gessen* l'ancien Polythéïsme des Egyptiens. Ephraïm avoit succédé à toutes les prérogatives de Joseph, il avoit été préféré à Manassé son ainé, & il tenoit la place de Ruben ainé de tous les Israélites. Il eut ordre de venger le vrai Dieu des faux Dieux d'Egypte, & la mort des bons Pharaons ses Rois légitimes, anciens protecteurs de sa famille & de sa Religion, des Prêtres idolatres, des Mages, & des faux Prophetes des Egyptiens. Le Pseaume 105 (104 dans la Vulgate) dit positivement (30), que *Dieu rendit son Peuple plus puissant que ceux qui l'opprimoient*: ce qui marque d'une manière assez claire, que les Israélites ont été Rois d'Egypte, & que leur Régne y a été stable pendant un tems. Cependant la Maison d'Ephraïm ne fut pas heureuse dans sa prémière Expédition, qui fut contre la Ville de Geth ou Gath, que l'on croit être *Abarim*, ou la Ville de *Typhon* des Egyptiens. Neuf fils d'Ephraïm (31) furent tués. Ephraïm pleura pendant plusieurs jours: ses fréres vinrent pour le consoler, & le venger. Ils firent une irruption dans l'Egypte proprement dite, qui se trouva dépourvüe de Troupes. Dieu fit des miracles en faveur des Ephraïmites dans la plaine de Tanis (32): *Vaheb* fut dévoré dans un tourbillon de feu (33). Le Soleil & la Lune s'arrêtérent, tandis que la Nation des Juifs se vengeoit de ses ennemis. Il ne faut pas, ajoute Mr. Boivin, confondre cette entrée des Pasteurs en Egypte sous Ephraïm, avec l'entrée qui s'étoit faite 71 ans auparavant sous Jacob; elles doivent être distinguées. Le Ps. LXXVIII nous apprend, vers. 9. que les Ephraïmites s'acquirent une grande réputation à tirer de l'Arc, c'est-à-dire à faire la guerre. Enfin les Rois Ephraïmites d'Egypte dégénérérent. Ils oubliérent les prodiges & les miracles que Dieu avoit faits dans la Plaine de Tanis pour leurs péres; ils offensérent Dieu, qui s'en vengea, & ils perdirent la fameuse bataille où leur Empire fut éteint. C'est le sens manifeste du Ps. LXXVIII. Les Israélites avoient avec le tems abandonné le vrai Dieu, pour adorer les Dieux d'Egypte; voilà ce qui fut la cause de leur ruïne, & de la longue Servitude de 99 ans & deux mois.

(25) Joseph *contre Appion*, Liv. I. ch. 5. de la trad. d'Andilly.

(26) Id. ib. & ch. 9.

(27) 1 Chr. VII. 25.

(28) Nomb. XXI. 14.

(29) Josué X. 13. & 2 Sam. I. 18.

(30) Vs. 24.

(31) 1 Chr. VII. 20, 21.

(32) Ps. LXXVIII. 12.

(33) Nomb. XXI. 14.

II. Mr. l'Abbé Banier oppose à ce *Systême* les raisons suivantes. 1. Que Joseph n'a jamais cru de bonne foi que ses Ancêtres eussent régné en Egypte. Que quand il feroit vrai que dans les Livres contre Appion, où il cherchoit à profiter de tout ce qui paroissoit favorable à sa Nation, il semble adopter le sentiment de Manéthon au sujet des Rois Pasteurs; il est sûr que s'il avoit cru ce sentiment véritable, il en auroit parlé dans ses Antiquités Judaïques, où il n'en dit pas un mot: au contraire, il détruit absolument cette idée par la suite des Généalogies, & il ne laisse à Mr. Boivin d'autre ressource, que celle de l'ignorance de cet Historien sur un fait, qui n'est nullement de nature à être oublié par un homme aussi instruit que l'étoit Joseph des Antiquités de sa Nation. D'ailleurs, quand il a appris des faits si favorables à sa Patrie, dans les Livres de Manéthon, pourquoi ne les a-t-il pas insérés dans son Histoire? 2. L'autorité de Manéthon n'est pas plus favorable à Mr. Boivin, que celle de Joseph. Manéthon dit que les six Rois, dont il nous apprend les noms, furent suivis de plusieurs autres de la même Dynastie des Pasteurs; qu'ils étoient venus de l'Orient; qu'ils avoient fait une irruption dans l'Egypte avec une Armée de deux-cens quarante mille hommes, & qu'après avoir établi le siége de leur Monarchie à Memphis, ils y régnérent cinq-cens & onze ans. Ce récit, & ce qui suit dans le Fragment de Manéthon, ne peut convenir en aucune manière aux Hébreux, qui n'entrérent en Egypte qu'au nombre de 72 personnes. Il ne sert de rien de supposer une seconde entrée des Hébreux en Egypte sous Ephraïm: peut-on dire qu'on entre dans un Pays, où l'on est établi depuis longtems? D'ailleurs pourquoi partager le Fragment de Manéthon, pour n'en prendre que ce qui regarde les six Rois que cet Auteur nomme, & en rejetter le reste comme fabuleux; puisqu'outre que tout ce qu'il raconte dans cet endroit doit être de la même autorité, il est sûr que son récit n'a aucun rapport avec ce que l'Ecriture Sainte dit du séjour des Hébreux en Egypte? 3. Quand même les Juifs auroient demeuré 430 ans en Egypte, comme le prétend Mr. Boivin, le Fragment de Manéthon ne sauroit favoriser son opinion. Que deviendra-t-elle donc, s'ils n'y ont séjourné que 215 ans? C'est pourtant l'opinion, non seulement la plus généralement suivie par les Savans, mais aussi la plus conforme à l'Ecriture Sainte & à Joseph. Les Textes y sont formels, & si les Historiens Sacrés parlent quelquefois de 430 ans, il est évident qu'ils enferment dans cet espace, le tems qui s'est écoulé depuis les promesses faites à Abraham jusqu'à l'établissement des Juifs dans la Palestine. S. Paul dit clairement (34) que la Loi est venue quatre-cens trente ans après la promesse. Mr. Banier tire de-là deux conséquences contre Mr. Boivin. L'une, que le partage qu'il fait des trois Etats des Juifs en Egypte ne sauroit subsister, puisqu'il n'est fondé que sur le séjour de 430 ans, absolument détruit par l'Ecriture & par Joseph. L'autre, qu'il ne paroit pas y avoir de vuide entre la Genése & l'Exode, puisque le Ch. XLVI. de la Genése aiant fait mention de *Lévi*, fils de Jacob, de Guerson, de Kéhath & de Mérari, & l'Exode parlant au prémier Chapitre d'*Amram* fils de Kéhath & pére de Moïse, toutes ces générations y paroissent suivies; & quand même il y auroit quelque lacune, comment Mr. Boivin prouvera-t-il, que le Livre des Guerres du Seigneur contenoit précisément l'Histoire de cet intervalle? 4. Mr. Banier insiste sur l'impossibilité de la conquête de l'Egypte par les Hébreux, qui ne pouvoient encore former un peuple assez nombreux 71 ans après leur entrée en Egypte, pour en faire la conquête; & l'Ecriture nous apprend que dès qu'il commencérent à se multiplier, ils furent réduits en Servitude. 5. Le silence constant des Auteurs Sacrés sur la Royauté des Israélites, fournit un nouvel argument: les Prophètes rappellent souvent la mémoire de ce qui s'est passé en Egypte, mais ils ne disent pas un mot de ce prétendu Règne. Enfin les différens passages cités par Mr. Boivin n'ont aucun rapport non plus à la Royauté supposée des Ephraïmites. Je n'entrerai point dans le détail de quelques Réponses de Mr. Boivin à ces raisons de son Antagoniste: outre qu'elles sont assez foibles, ce que je me propose d'ajouter sur ce sujet, démontrera, si je ne me trompe, que le savant Académicien s'est laissé entraîner par la singularité du Paradoxe qu'il a entrepris d'établir.

(34) Galat. III. 17.

III. Les Eclaircissemens que j'ai promis se réduisent aux suivans. 1. Je remarque, que le Systême de Mr. Boivin est fondé sur des suppositions purement arbitraires: un récit obscur de Manéthon, dont il est obligé de retrancher la moitié: l'autorité de Joseph, qui adopte ce qui favorise sa Nation, & qui ne se fait pas une peine de contredire par-là ce qu'il a avancé dans ses Antiquités: quelques passages de l'Ecriture, commentés par le Systême, & où per-

foit dans les grandes calamités, d'immoler aux Dieux tous les Animaux nés dans un Printems (*k*); au-lieu que Mr. Boivin entreprit de prouver qu'on peut appliquer la même expreſſion à des Colonies, qui, ſous la protection des Dieux, ſortoient de leur Pays, pour aller s'établir dans un autre. Notre Savant traita ce ſujet en trois Diſſertations (*l*). J'ai oublié de remarquer, qu'en 1711 & 1712, il avoit propoſé à diverſes repriſes ſes Réflexions *ſur l'Origine des Dieux*, par leſquelles il paroit que les anciens Grecs ne connoiſſoient qu'un ſeul Dieu éternel, qu'ils croyoient que tous les autres étoient venus de lui, & qu'il n'étoit pas permis de nommer ce Dieu d'Eternité (*m*). Outre les Pièces que nous venons d'indiquer, il y en a encore quelques autres, dont on trouvera la Liſte ci-deſſous [*N*]. Il avoit auſſi compoſé trois petits Poëmes Chronologiques François, où, ſous le titre de *Vers Acromonoſtiques*, il avoit rangé les différens Ages du Monde, avec toutes leurs Epoques eſſentielles, & les principaux Régnes. Ces Poëmes, qu'il avoit réſolu de publier ſous ſon nom, & indépendamment de l'Académie, ne ſont parvenus dans l'impreſſion que juſqu'à la ſeconde Epreuve, heureuſement reſtée entre les mains d'un de ſes Confrères, qu'il avoit prié par écrit de vouloir bien le critiquer, & qui

(*k*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* T. II. p. 131.

(*l*) Idem p. 134. 135.

(*m*) Idem p. 1-6.

perſonne ne verra jamais ce que Mr. Boivin y voit, dont quelques-uns ſont même oppoſés à ſon Syſtème. Par exemple, il paroit par les vſ. 44-53 du Pſ. LXXVIII, que par *les Miracles faits au territoire de Tanis*, il faut entendre les prodiges qui précédérent & qui facilitérent la ſortie des Iſraélites d'Egypte: dans le Pſ. CV. il n'eſt queſtion que de la multiplication du Peuple, quand il eſt parlé de ſa puiſſance. II. Il eſt évident que le Roi qui à la mort de Joſeph opprima les Iſraélites, & qui ſelon Mr. Boivin donna occaſion à Ephraïm de faire la Conquête de l'Egypte, eſt le même ſous lequel nâquit Moïſe: comment donc peut-il s'être écoulé près de 340 ans? car 259 ans & 10 mois de régne pour les Ephraïmites, & 80 ans de vie pour Moïſe juſqu'à la ſortie d'Egypte, donnent à deux mois près cette ſomme de 340. III. La cauſe de la Servitude des Iſraélites fut, ſelon Mr. Boivin, la ruïne de l'Empire des Ephraïmites, dans une prétendue bataille: mais cette idée ne s'accorde pas avec celle que l'Ecriture nous en donne dans le Ch. I. de l'Exode. La raiſon qui engage le *nouveau Roi*, qui n'avoit point connu Joſeph, de penſer à opprimer les Hébreux, c'eſt leur grand nombre, leur puiſſance qui s'augmentoit par-là, la crainte qu'ils ne ſe joigniſſent aux ennemis, ſi la guerre ſurvenoit; au-lieu que ſelon Mr. Boivin, il s'agit d'un Peuple vaincu, accablé, à qui on vient d'arracher l'Empire: y a-t-il quelque rapport entre ces deux choſes? Selon Moïſe, Pharaon dit, *le Peuple des enfans d'Iſrael eſt plus grand & plus puiſſant que nous*; mais il ne peut tenir ce langage, ſelon Mr. Boivin: a-t-on jamais dit d'une Nation vaincue, ſubjuguée, à qui on vient d'enlever l'Empire, qu'elle eſt plus grande & plus puiſſante que ſes vainqueurs? & le langage du Roi n'eſt-il pas celui d'un Prince qui craint ſes Sujets, & non celui d'un Conquérant qui redoute des ennemis vaincus? IV. Voici quelque choſe de plus fort. Le Syſtème de l'Académicien ſuppoſe que les Iſraélites ont fait un ſéjour de 430 ans en Egypte: ſi donc on prouve démonſtrativement, que ſelon ſon Syſtème même, ce ſéjour ne peut avoir duré ſi longtems, il s'enſuivra néceſſairement qu'il eſt bâti ſur un fondement ruïneux. Voici ma preuve. Mr. Boivin met le commencement du régne des Ephraïmites, 71 ans après l'entrée de Jacob en Egypte. *Kéhath*, fils de Lévi, fut du nombre de ceux qui y vinrent alors (35): ſuppoſons qu'il n'eût qu'un an; il vécut 133 ans (36). *Amram* fils de Kéhath, & père de Moïſe, vécut 137 ans (37); ſuppoſons pour favoriſer Mr. Boivin, qu'il nâquit la dernière année de la vie de ſon père. *Moïſe* fils d'Amram avoit 80 ans à la ſortie d'Egypte; accordons encore qu'il nâquit la dernière année de la vie d'Amram. Ces ſommes réunies ne donnent que 350 ans; ainſi il en manque encore du moins 80 pour faire le compte de Mr. Boivin, dont le Syſtème tombe par conſéquent, par un calcul fort ſimple. Je n'ajouterai pas ici une foule d'autres raiſons, qui prouvent que le ſéjour des Iſraélites en Egypte n'a point été de 430 ans; on peut conſulter là-deſſus le ſavant Uſſérius (38). Je ne m'étendrai pas davantage ſur le Syſtème de Mr. Boivin, pour examiner une queſtion qui ſe préſente naturellement. Il paroit par le récit de Manéthon, qu'il y a eu une Dynaſtie de *Rois Paſteurs* en Egypte: qui étoient-ils? & en quel tems ont-ils commencé à régner en Egypte? Voyons ce que l'on peut dire de plus vraiſemblable. I. On demande, *qui étoient ces Rois Paſteurs?* Le Cardinal Cajétan (39) croit qu'ils étoient *Aſſyriens*, fondé ſur un paſſage du Prophète Eſaïe (40): mais cette opinion ne peut être admiſe, quand on examine les paroles avec attention: la conſtruction prouve qu'elles ne peuvent recevoir le ſens que le Cardinal leur donne. Jules Africain dit (41), que les *Paſteurs* qui conquirent l'Egypte étoient *Phéniciens*; & il obſerve en même tems, que d'autres Ecrivains ont cru qu'ils étoient *Arabes*. Il ſemble qu'en examinant ce que Manéthon dit, on peut avancer quelque choſe d'aſſez poſitif. Voici les caractères qu'il donne. 1. Les Conquérans de l'Egypte venoient du côté de l'Orient. 2. C'étoit une Nation inconnue. 3. Ils fortifiérent ſur-tout les parties Orientales, comme s'ils avoient craint quelque invaſion de ce côté-là. Ces caractères conviennent aſſez bien aux *Horiens*, que les Enfans d'Eſaü chaſſérent de leur Pays (42): ils étoient *Paſteurs*; ils devoient venir aſſez directement de l'Orient, pour paſſer en Egypte; ils étoient peu connus en Egypte; & ils avoient de grandes raiſons de fortifier les parties Orientales de l'Egypte, puiſqu'ils pouvoient craindre que l'Ennemi qui les avoit dépoſſédés de leur Pays, ne les ſuivit dans celui de leur conquête (43). Les caractères par leſquels Moïſe déſigne le Roi qui opprima les Iſraélites, ſemblent prouver aſſez clairement qu'il n'étoit pas Egyptien; mais que c'étoit un Etranger, qui avoit conquis l'Egypte par la force des armes. C'étoit un *nouveau Roi*, & *qui n'avoit point connu Joſeph*; deux expreſſions qui marquent aſſez qu'il étoit Etranger: le terme de *nouveau* ſe prend aſſez ſouvent en ce ſens dans l'Ecriture; des *Dieux nouveaux*, ſont des *Dieux étrangers*. Si ce Prince eût été Egyptien, il eſt inconcevable qu'il n'eût pas eu connoiſſance du Miniſtère de Joſeph, ſon régne n'étant pas fort poſtérieur à la mort de ce grand Miniſtre. II. A l'égard *du tems où ces Rois Paſteurs ont commencé à régner en Egypte*, Mr. Shuckford croit pouvoir le fixer de la manière ſuivante (44). 1. Ce fut avant la naiſſance de Moïſe: car le nouveau Roi avoit déja pris des meſures pour opprimer les Iſraélites, avant que Moïſe nâquît, & il eſt né l'an du Monde 2433. 2. Ce fut après la mort de Lévi; car Joſeph & tous ſes frères étoient morts, avant que ce nouveau Roi s'élevât, qui n'avoit point connu Joſeph: or Lévi vécut 137 ans (45), ainſi étant né l'an du Monde 2253 (46), il mourut l'an du M. 2390. 3. Ce fut quelques années après la mort de Lévi; car non ſeulement Joſeph & ſes frères étoient morts, mais auſſi toute cette génération-là. Benjamin étoit né vingt ans après Lévi; ainſi on peut ſuppoſer que lui, ou du moins quelqu'un de cette génération-là, ſurvécut de vingt ans à Lévi, juſqu'à l'an du M. 2410: tellement que la Conquête de l'Egypte par les *Paſteurs* tombe dans l'intervalle qui ſe trouve entre l'an du M. 2410 & 2433, qui eſt celui de la naiſſance de Moïſe. Peut-être pourroit-on la placer vers l'an 2420. Ce qui favoriſe cette penſée, c'eſt que c'eſt à peu près vers ce même tems, que les *Horiens* doivent avoir été chaſſés de *Séhir* par les deſcendans d'Eſaü; car ils furent chaſſés par les petits-fils de la famille de ſes plus jeunes fils, *Rébuel* & *Eliphaz* (47), & les *Paſteurs* vinrent en Egypte du tems des petits-fils de Jacob par ſon plus jeune fils, & après la mort de leurs pères. Ce fut la cinquième année de *Concharis*, vingt-cinquième Roi de *Tanis* ou de la Baſſe Egypte ſelon Syncelle; c'eſt ce Roi que Manéthon appelle *Timaüs*.

[*N*] *Il y a encore quelques autres* (Pièces) *dont on trouvera la Liſte ci-deſſous.*] I. *Chronologie de Denys d'Halicarnaſſe* (48). Cet Hiſtorien avoit fait une Chronologie ſous le nom de *Livre des Tems*. Ce Livre s'eſt perdu, & il ne nous en reſte que le titre, avec une citation d'environ une ligne. Mr. Boivin n'a pas prétendu refaire ce Livre; mais il a raſſemblé, dans ce qui nous reſte des Ouvrages de Denys, tout ce qu'il a pu trouver d'Epoques, *& particuliérement celles qui ſont plus anciennes que la Guerre de Troye*. Il en a dreſſé un Canon Chronologique, depuis Inaque juſqu'à la ſeptième année avant l'Ere Vulgaire, & il y a joint les Synchroniſmes tirés du ſeul Denys. Tout cela eſt accompagné de Remarques ſavantes & curieuſes. II. *Reſtitution Chronologique d'un endroit de Cenſorin* (49). Dans le Catalogue des Ouvrages de Mr. Boivin par le P. Niceron (50), cette Pièce eſt intitulée *Réfutation*, ce qui eſt peut-être une faute d'impreſſion. Au reſte l'on verra, en comparant la Liſte que nous avons donnée des Ouvrages de Mr. Boivin, que le ſavant Barnabite en a oublié pluſieurs. III. *Epoque de la fondation de Rome ſelon Denys d'Halicarnaſſe* (51). Il a raſſemblé avec beaucoup de ſoin & d'exactitude, ce qu'on trouve dans cet Hiſtorien ſur cette matière. IV. *Diſſertation ſur Jéroboam-Jeſez, XIII. Roi d'Iſrael.* Tous les Chronologiſtes mettent un Interrégne dans le Royaume d'Iſrael après la mort de Jéroboam II. fils de Joas, Interrégne qu'ils font durer XI ans, ou XI ans & quelques mois (52); & on ne compte ordinairement que deux Rois d'Iſrael du nom de Jéroboam. Mr. Boivin prétend en avoir trouvé un troiſième, frère aîné de Jéroboam II. & fils comme lui de Joas, à qui il ſuccéda immédiatement. Mr. Boivin lui donne douze ans de régne, deſorte que, ſelon lui, il n'y a point eu d'Interrégne. Mr. des Vignoles trouve auſſi (53) que cet Interrégne eſt peu vraiſemblable entre le père & le fils, & qu'il l'eſt moins dans cet endroit de la Colonne des Rois d'Iſrael, que dans aucun autre. Pour s'en débarraſſer, il donne à Jéroboam II. cinquante & un an de régne, au-lieu de quarante & un que portent nos Exemplaires. Mais ſi l'on adopte la penſée de Mr. Boivin, à laquelle il donne un grand air de vraiſemblance (54), il ne ſera pas néceſſaire d'avoir recours à une ſuppoſition, qui fait toujours quelque peine, à moins qu'elle ne ſoit d'une abſolue néceſſité.

(35) Geneſ. XLVI. 11.

(36) Exod. VI. 18.

(37) Exod. VI. 20.

(38) *Chronol. Sac.* Part. I. c. 8. p. m. 39-44.

(39) *Apud* Shuckford *Hiſt. du Monde Sac. & Prof.* T. II. p. 201. 202.

(40) Ch. LII. 4.

(41) *Apud* Shuckford *ubi ſupra*.

(42) Deut. II. 12. 22.

(43) Shuckford *ubi ſupra* p. 203.

(44) Idem p. 204. 205.

(45) Exod. VI. 16.

(46) Lévi étoit le troiſième fils de Jacob, Jacob ſe maria l'an du Monde 2250, & Lévi pouvoit être né trois ans après le mariage de ſon pere.

(47) Conf. *Shuckford* p. 165. & 1 Chron. I. 35-37 avec 51-54.

(48) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* T. III. p. 17.

(49) Ibid. p. 81.

(50) *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XXI. p. 209.

(51) *Mém. de l'Acad. ubi ſupra* p. 51.

(52) *Voyez* Des Vignoles *Chronol. de l'Hiſt. S.* Liv. II. §. 29. 30.

(53) *Ubi ſupra.*

(54) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. V. p. 444 *& ſuiv.*

qui s'en étoit sagement abstenu (n). Ils devoient être suivis de la Traduction, qu'il avoit aussi faite en Vers François, de presque tout l'Evangile. On voit par-là, qu'il avoit toujours conservé de l'inclination pour la Poësie Françoise. Mais il promettoit depuis environ trente ans un autre Ouvrage, qu'il a laissé bien plus en état de paroitre: ce sont des Notes sur Joseph, où, restituant le Texte corrompu, rétablissant la Chronologie altérée, comparant son Auteur, tantôt avec l'Ecriture Sainte, tantôt avec lui-même, il donne par-tout des preuves d'un savoir immense. Il a mis ces Notes à la marge de l'Exemplaire du Joseph tout Grec, imprimé à Bâle en 1544, qu'il prétendoit en être l'Edition la plus ancienne & la plus correcte; & il les a écrites d'un caractère si menu, que quoiqu'il soit d'ailleurs très distinct, on ne sauroit presque le lire qu'avec une loupe, desorte que ces marges rendroient dans l'impression au moins le double du Texte (o). Il mourut le 22 d'Avril 1724, âgé de soixante-quinze ans, un mois & deux jours. Libre de tout engagement, jouïssant d'une santé ferme & robuste, & ne connoissant pas de plus forte passion que celle d'étudier, & de parler de ses études, il l'a satisfaite jusqu'au dernier moment de sa vie. En qualité d'Académicien, il a de même fini selon ses desirs. Il avoit tant de goût pour les Exercices de l'Académie, qu'il auroit souhaité de les voir renouveller tous les jours, & pouvoir les faire durer du matin au soir. Rien n'égaloit la véhémence de ses déclamations contre les Vacances les plus autorisées par les Réglemens, ou par l'usage. C'étoit, disoit-il, s'il en étoit le maitre, le tems qu'il choisiroit le plus volontiers pour mourir; & il est effectivement mort pendant les Vacances de la Semaine Sainte (p).

(n) *Hist. de l'Acad.* T. III. p. 668.

(o) Ibid. p. 668. 669.

(p) Id. ibid.

☞ BOIVIN (JEAN), frère du précédent, nâquit le 28 de Mars 1663 à Montreuil-l'Argilé, petite Ville de la Haute Normandie dans le Diocèse de Lizieux. A l'âge de trois ans, il perdit sa mère; & il n'en avoit pas encore neuf, quand son père mourut. Louis Boivin, âgé pour-lors de 22 ans, & majeur selon la Coutume de Normandie, où on l'est à vingt, devint pour lui un second père. Dès l'âge de dix ans, il le fit venir à Paris, & ne voulut confier à personne qu'à lui-même le soin de l'élever & de l'instruire. Le jeune Boivin trouva dans son frère un Maitre, certainement habile, mais ennemi des Méthodes ordinaires (a) [A]. Au bout de trois ans, Mr. Le Pelletier aiant engagé Mr. Boivin l'ainé à venir demeurer chez lui pour lui donner l'inspection des études de ses fils, reçut aussi le cadet, qui fut en quelque sorte leur second Maitre, un prodige pour le travail, & un Caton pour les mœurs. Après avoir fait avec Mrs. Le Pelletier des études domestiques, Mr. Boivin les suivit au Collège du Plessis, où on les mit pour faire un Cours de Philosophie plus régulier; & notre jeune Savant y soutint des Thèses en Grec & en Latin, avec un succès *dont le souvenir s'est d'autant plus aisément conservé, que ce sont les dernières de cette espèce qu'on ait soutenues dans l'Université* (b). Il fit un peu plus légérement son Cours de Droit, parce que quittant Mrs. Le Pelletier qui se disposoient à entrer dans le Monde & dans les Charges, il s'attacha en son particulier, & sous les yeux de son frère, à une étude profonde des Historiens, des Poëtes, & des Orateurs Grecs & Latins, qu'il se rendit si familiers, qu'il y avoit peu de personnes à Paris de quelque nom & de quelque goût, qui ne souhaitassent de les lire ou de les revoir avec lui. C'est à ces sortes de Répétitions dans le genre le plus brillant de Litterature, qu'il fut redevable d'une infinité de connoissances & de protections utiles, entre lesquelles il cultiva sur-tout celle de Mr. d'Aguesseau, depuis Chancelier de France, celle de Mr. l'Abbé Bignon & de Mr. l'Abbé de Louvois. Ce dernier lui donna d'abord un appartement à la Bibliothéque du Roi, où il commença à travailler pour son propre usage sur les Manuscrits Grecs, particuliérement sur ceux de *Michel Psellus*, & sur les Epitres de *Libanius*, dont Mr. Bigot lui avoit conseillé d'entreprendre la Traduction. Peu de tems après, Mr. Thévenot, l'un des Gardes de la Bibliothéque, mourut; Mr. Clément fut nommé à sa place, & Mr. Boivin eut celle de Mr. Clément: ce fut en 1692; & il rendit cette année célèbre par une Découverte qui fit beaucoup de bruit parmi les Savans [B] (c). Quel-

(a) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. IV. p. 590-594.

(b) Idem p. 593.

(c) Idem p. 593. 594.

[A] *Ennemi des Méthodes ordinaires.*] Mr. Boivin ne donnoit à son frère ni Thèmes à composer, ni Leçons à apprendre. Après lui avoir expliqué de vive voix les Principes généraux des Langues Grecque & Latine, il enfermoit son Disciple dans un galetas, avec un Homère tout Grec, un Dictionaire & une Grammaire; & ne lui rendoit la liberté, que lorsqu'il se trouvoit en état d'expliquer en François & en Latin le nombre de vers dont ils étoient convenus. Le prisonnier mettoit d'ordinaire sa solitude à profit, avec une application & une prudence au-dessus de son âge. Non content de bien étudier ce qu'on lui avoit prescrit, il prenoit toujours, sans en rien dire, quelque avance sur l'ouvrage du lendemain, & ne marquoit jamais pour sortir de sa prison aucune impatience, qui pût faire soupçonner la facilité de son travail. Le prix qu'il en recevoit, consistoit dans les beaux jours en quelques promenades, qu'on avoit l'art de diriger vers des lieux écartés, pour y lire encore quelques Auteurs chemin faisant; & le soir on lui montroit à jouer aux échecs, où il prit tant de goût, qu'il s'oublia bientôt jusqu'à gagner son Maitre. Mais le Maitre, pour conserver sa supériorité en tout, ne permettoit pas au Disciple de s'aller coucher, jusqu'à ce qu'accablé de sommeil, il eût rapidement perdu tout ce qu'il avoit gagné (1). Ces méthodes extraordinaires réussissent quelquefois, mais ce n'est que dans les Sujets qui ont aussi un génie extraordinaire; & quelquefois même ces fruits si beaux, si prématurés, tombent tout d'un coup, & détruisent les espérances qu'on en avoit conçues. Ce n'est pas que j'approuve les longueurs rebutantes des Méthodes communes; mais il y a un sage milieu en tout: le grand art est de le savoir trouver, & d'éviter l'excès.

(1) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* Tom. III. p. 591. 592.

[B] *Il rendit cette année célèbre par une Découverte, qui fit beaucoup de bruit parmi les Savans.*] Mr. Boivin parcourant un jour le Manuscrit des Homélies de S. Ephrem, il apperçut sous le Texte de ces Homélies, écrit d'une encre très noire vers le commencement du quatorzième Siècle, un autre Texte effacé exprès, & dont les caractères, ressuscités par des yeux intelligens, étoient ce qu'on appelle des *Lettres Onciales*. Il s'appliqua à en déchiffrer quelques mots, & les prémiers qu'il lut étant du Nouveau Testament, il feuilleta tout le Volume avec d'autant plus de curiosité, que la couleur de l'encre qui restoit, jointe à la forme des lettres, dénotoit une antiquité de douze ou treize-cens ans. Il remarqua dans toutes les pages de semblables vestiges d'ancienne Ecriture, plus ou moins apparente: & demeura enfin convaincu que cet exemplaire étoit un des plus précieux & des plus vénérables Manuscrits qui fussent, non seulement dans la Bibliothèque du Roi, mais dans aucune Bibliothèque du Monde, puisqu'il contenoit d'un caractère encore reconnoissable, plus des deux tiers du Nouveau Testament, une partie du Livre de Job, des Proverbes, de l'Ecclésiaste, du Cantique des Cantiques, de la Sagesse & de l'Ecclésiastique, écrits dès les prémiers Siècles de l'Eglise. Personne n'ignore avec quelle religion on conserve à Venise quelques cahiers de l'Evangile selon S. Marc, d'une écriture si effacée, qu'on n'ose pas même assurer que ce soit du Latin, plutôt que du Grec. Un célèbre Voyageur (2) assure que ce sont de vieilles feuilles de parchemin détachées, usées, déchirées, effacées, & si consumées par l'humidité & par les autres injures du tems, qu'on ne sauroit presque y toucher sans que les morceaux en demeurent entre les doigts; qu'il y reste quelques traces de caractères imparfaits, mais si peu de chose, qu'on n'y reconnoit presque rien; qu'à force de feuilleter, il y a trouvé trois ou quatre lettres bien formées, & même le mot de ΚΑΤΑ écrit comme on le voit ici, ce qui avec un Δ & un Σ, qu'il a remarqués ailleurs, prouve que le Manuscrit est Grec: mais c'est tout, & il faut s'en rapporter au bruit commun, pour croire que c'est un Evangile plutôt qu'autre chose. Ainsi le Manuscrit trouvé par Mr. Boivin est d'un tout autre prix. Ce Savant entreprit d'en faciliter & d'en rendre la lecture utile, par un travail opiniâtre, & pénible sans doute, mais plus ingénieux encore. Le Copiste, qui avoit caché & comme absorbé l'ancien Texte sous une espèce de nuage noir formé par sa nouvelle encre, ne s'étoit pas contenté d'en gâter ainsi toutes les pages; il en avoit encore dérangé la suite, & pris, ce semble, à tâche de supprimer, de renverser & de transposer tantôt un feuillet, tantôt un autre, de manière que sur plus de deux cens, il n'en avoit pas laissé trois dans leur ordre naturel. Pour rétablir la suite du Texte ancien, il fallut d'abord déchiffrer la prémière ligne de chaque page, & marquer à côté l'endroit des Livres Saints, auquel elle appartenoit. Cette opération étoit souvent longue & diffi-

(2) *Misson Voyage d'Italie* T. I. p. 211-213. Edit. d'Utrecht de 1722.

Quelque occupé qu'il fût par les travaux intérieurs de la Bibliothèque, le Public ne laissoit pas d'avoir part à ses veilles. Il donna en 1693 une Edition des anciens Mathématiciens Grecs [C]. En 1702 il publia deux Volumes in-folio, contenant les XXIV prémiers Livres de *l'Histoire Byzantine de Nicéphore Grégoras* [D]. Les bons offices & les secours empressés que les Gens de Lettres recevoient continuellement de Mr. Boivin, lui avoient acquis une autre sorte de réputation, supérieure même à celle qu'il s'étoit faite par ses Découvertes & par ses Ouvrages. On en trouve des preuves dans la Diplomatique du P. Mabillon, qu'il avoit souvent aidé à lire, ou à suppléer les plus difficiles écritures: il avoit aussi fourni à Mr. Despreaux de nouvelles Remarques sur le Traité du Sublime de Longin, & la Traduction de quelques Fragmens peu connus de ce Rhéteur. Le P. Le Quien nous apprend, dans la Préface qu'il a mise à la tête d'un Ouvrage attribué à S. Jean Damascène, que c'est à Mr. Boivin qu'il est redevable de toutes les singularités qu'il y rapporte sur le nom & les Ecrits de Michel *Siciditès*, appellé quelquefois *Sicélictès*, & d'autres fois *Glycas*. On seroit naturellement surpris qu'un Savant de ce caractère eût été oublié, lors du renouvellement de l'Académie des Belles-Lettres en 1701, si Mr. de Boze ne nous en avoit appris la raison (*d*): c'est qu'il respectoit la délicatesse & la supériorité de son frère, au point de ne pouvoir se résoudre à paroitre vouloir aller de pair avec lui. Ce ne fut qu'en 1705, qu'il entra dans l'Académie en qualité d'Elève (*e*). Il n'y avoit pas encore trois mois qu'il avoit été reçu, quand il vaqua une Chaire de Professeur en Langue Grecque au Collége Royal, par la mort de Mr. Ponchard; Mr. Boivin y fut nommé sans l'avoir demandée, & il

(*d*) Ibid. p. 600.

(*e*) *Hist. de l'Acad.* T. I. p. 88.

difficile; il y avoit telle page, dont on ne pouvoit d'abord lire ou deviner que deux ou trois mots; il falloit pour trouver leurs rapports, les chercher dans toutes les Concordances Grecques, & consulter même quelquefois les Latines, en substituant les mots d'une Langue à ceux de l'autre. Ce n'étoit pas tout: quand la Concordance avoit indiqué le chapitre & le verset où se trouvoient les deux ou trois mots en question, il falloit encore, si ces deux ou trois mots étoient du milieu, de la fin, ou du revers de la page, rétrograder jusqu'à la prémière ligne, & retrouver par la force du sens, & à l'aide d'un Texte imprimé, ce qui avoit paru d'abord indéchiffrable. Mr. Boivin, parvenu de cette manière à marquer précisément les chapitres & les versets auxquels se rapportoient les prémiers mots de toutes les pages, termina ce chef-d'œuvre de patience & de sagacité par une Table, dont la disposition achève de restituer l'usage du Manuscrit, à quiconque voudroit le conférer avec les Imprimés, ou avec d'autres Manuscrits. C'est une espèce de Concordance, où les chapitres de l'Ancien & du Nouveau Testament sont rangés dans l'ordre observé pour toutes les Editions; mais, où chaque article est accompagné d'un renvoi aux feuillets du Manuscrit, qui contiennent, ou le chapitre entier, ou partie du chapitre; desorte que l'on y peut voir sur le champ, si le passage que l'on veut conférer est dans le Manuscrit, & à quelle page on le trouvera. Le P. Lamy, de l'Oratoire, tira un grand avantage de cette Découverte, dans le second Volume de l'*Harmonie Evangélique* qu'il publia en 1699. Mr. Sike joignit à la Notice du Manuscrit, un échantillon gravé de l'ancien Caractère (3). Le P. Bernard de Montfaucon en fit une mention honorable dans sa *Palæographie*, & plusieurs Savans ou Curieux de différentes Nations se sont fait depuis un plaisir d'en conférer les diverses Leçons (4).

[C] *Il donna en* 1693 *une Edition des anciens Mathématiciens Grecs.*] En voici le titre: *Mathematici Veteres, Græce & Latini. Paris. e Typog. Regia.* 1693 *in-folio.* Mr. Thévenot aiant laissé imparfaite cette Edition, qu'il avoit commencée, Mr. Boivin se chargea de l'achever. Il conféra pour cela de nouveau le Texte des Auteurs avec les Manuscrits, recueillit les Variantes de l'Ouvrage de Jules Africain *des Cestes*, qu'il éclaircit par des Notes, & mit à la tête du Recueil en forme de Prolégomènes les divers Jugemens que les Savans ont portés des Ouvrages qu'il contient (5). Au reste, de peur que le titre n'en impose au Lecteur, je crois devoir remarquer, que cette Collection devroit porter plutôt ce titre, *Recueil des anciens Méchaniciens*, puisque les Auteurs qui y sont contenus traitent des Machines de Guerre, de leur fabrique & de leur usage: c'est ce qu'on peut voir dans la *Bibliothèque Grecque* du savant Fabricius (6), qui donne une Liste exacte des Auteurs contenus dans cette Collection. Il remarque aussi, que les Extraits qui composent l'Ouvrage de Jules Africain *des Cestes*, sont tellement corrompus dans les Manuscrits, qu'il a été impossible d'en donner une Version Latine, quoique Mr. Boivin en ait heureusement corrigé & éclairci divers endroits: *Corruptissima autem in MStis Codicibus reperta sunt hæc excerpta, prioribus maxime capitibus*, licet eruditissimus Jo. Boivinus *in suis castigationibus ad calcem Voluminis adjectis, innumera loca feliciter restituerit atque illustraverit* (7). On peut aussi consulter sur cet Ouvrage de Jules Africain, le laborieux Mr. Tillemont (8). Ce Recueil n'a donc proprement rien de commun avec cette magnifique Collection, que se proposoit de donner le savant Dr. Edouard Bernard (9), & dont on peut voir le Plan dans la *Bibliothèque Grecque* de Fabricius (10).

[D] *Les XXIV prémiers Livres de l'Histoire Byzantine de Nicéphore Grégoras.*] Voici le titre de cet Ouvrage: *Nicephori Gregoræ Byzantina Historia.* Tomus primus. *Libri XI ab Hieron. Wolfio jam pridem Latini facti & in lucem editi, iidem nunc auctiores & castigatiores quam antea.* Tomus secundus. *Libri XIII nunc primum e Codd. MSS. eruti & typis mandati. Ex his Libris fere undecim vertit* Joannes Boivin, *qui codices contulit, notas addidit, & alias Appendices. Paris.* 1702. Mr. Boivin a rétabli le Texte des onze prémiers Livres, qui étoit fort corrompu dans l'Edition que Jérôme Wolfius en avoit donnée à Bâle en 1562 in-fol., & a retouché sa Version Latine, qui n'étoit pas toujours exacte. Des treize Livres suivans, qu'il avoit eu le bonheur de découvrir & de rassembler, il a traduit les onze prémiers; les deux derniers l'ont été par Mr. Capperonier (11). Il a ajouté à tout l'Ouvrage des Notes savantes, une Préface curieuse sur les autres Ouvrage du même Grégoras, & la Vie de cet Auteur, presque toute tirée de ses propres Ecrits. Je remarquerai ici, que ce Nicéphore Grégoras étoit d'Héraclée: il naquit l'an 1295, & doit être mort après l'an 1359, où finit son Histoire. Les onze prémiers Livres, publiés par Wolfius, contiennent l'Histoire de 137 ans, depuis la prise de Constantinople par les Vénitiens & Baudouin en 1204, jusqu'à la mort d'Andronic Paléologue le Jeune en 1341. Les XIII Livres publiés par Mr. Boivin continuent l'Histoire jusqu'en 1351, & il en reste encore XIV à publier, l'Ouvrage entier de Grégoras étant en XXXVIII Livres. Il l'avoit intitulé: *Histoire Romaine*, Ῥωμαϊκῆς ἱστορίας (12). Mr. Fabricius parle avec éloge du travail de Mr. Boivin; il nous apprend même, que ce fut Mr. du Cange qui l'y engagea: *Post Wolfium, felicibus auspiciis animum ad expoliendum Gregoram appulit laudatus Joannes Boivin, qui Parisiis 1702 e typographia regia non modo Libros illos undecim, priore Tomo, longè dedit meliores, sed etiam posteriore alios tredecim antea ineditos adjunxit . . . . . Latinam Wolfii Versionem passim emendavit & ad Græca diligentius exegit, libros capitibus & minoribus sectionibus divisit, capitibus præfixit argumenta, nomina Imperatorum de quorum rebus sermo est, & Annorum Christi in ora Libri, vel summis paginis annotavit, notasque breves ubi opus fuit adjecit, uberioribus ad calcem Tomi secundi subjunctis . . . . . præter annotationes porro suas in quibus inedita varia, Boivinus etiam Cangii notas postumas addidit ad Libros Gregoræ septendecim* (13). Mr. Boivin a donné aussi un Catalogue curieux de tous les Ouvrages de Grégoras, qui sont en fort grand nombre. Mr. Fabricius l'a donné dans sa *Bibliothèque* (14). Mr. Boivin promettoit de publier deux autres Volumes de Grégoras, dont le prémier, qui eût été le troisième, auroit renfermé les quatorze derniers Livres de l'Histoire; & le second, ou le quatrième du tout, étoit destiné au Recueil de ses divers Opuscules, Lettres, Harangues, Traités de Grammaire & de Critique, de Philosophie, d'Astronomie & de Théologie. „ La sécheresse du style de Grégoras, *dit Mr. de Boze* (15), ses déclamations froides „ & ennuieuses, ses répétitions fréquentes, & toutes ses „ figures mal assorties, rebutèrent vraisemblablement un „ Interprête aussi judicieux; sur-tout quand il fit réflexion, que ce morceau de l'Histoire Byzantine étoit avantageusement remplacé par celle de Cantacuzène & „ de quelques autres Auteurs. Ce qui est certain, c'est „ qu'on ne l'en a plus ouï parler, & qu'il ne s'en est rien „ trouvé dans ses papiers." Il y a quelque lieu de douter, que ce soit-là la véritable raison qui ait empêché Mr. Boivin de publier la Suite de l'Histoire de Grégoras; d'autant plus qu'il nous apprend lui-même, que cet Historien est plus exact pour la Chronologie, que Cantacuzène, qui n'en a nulle; qu'il rapporte bien des faits, que Cantacuzène semble avoir supprimés à dessein; & que ce dernier ne rapporte que les affaires de l'Empire Grec, au lieu que Grégoras parle aussi des affaires étrangères. *In Chronologia tamen Gregoras diligentior, immo apud Cantacuzenum ferme nulla. Cantacuzenus videtur quædam consulto omisisse, quæ Gregoras haud prætermisit . . . Cantacuzenus solas quodammodo res Byzantinas, noster etiam externas Historia sua complexus est. Uterque igitur legendus, & alter ex altero supplendus* (16). Il est vrai qu'il s'agit là de ce qui a paru de l'Histoire de Grégoras; mais si la Suite étoit d'un autre caractère, Mr. Boivin auroit-il manqué de le dire? D'ailleurs, la raison alléguée par Mr. de Boze ne porte point sur le reste des Ouvrages de Grégoras, promis par Mr. Boivin, parmi lesquels il ne se peut qu'il n'y en ait de curieux & d'intéressans, à en juger par les titres qu'on voit dans le Catalogue de ces Ouvrages. Mr. Fabricius, en priant (17) son Lecteur de parcourir ce Catalogue tout entier, quelque long qu'il soit, ajoute, qu'il ne doute pas qu'on n'y trouve des articles, dont le sujet

(3) Dans la *Bibliotheca Librorum novorum, collecta a L. Neocoro.*

(4) *Hist. de l'Academ.* Tom. IV. p. 394-397.

(5) Idem p. 397.

(6) Lib. III. cap. 24. §. 1-7. T. II. p. 587 & *suiv.*

(7) Idem p. 397.

(8) *Mém. de l'Hist. Eccl.* Tom. III. Part. II. Not. 1. sur Jules Africain p. 581. Edit. in-4.

(9) Voyez son Article.

(10) *Ubi supra* cap. XXIII. p. 564 & *seqq.*

(11) Niceron *Mém. des Hommes Ill.* Tom. XXVI. p. 363.

(12) Fabricii *Biblioth. Græc.* Lib. V. cap. 5. §. Tom. VI. p. 528.

(13) Id. ib. p. 519-521.

(14) Idem p. 500 & *suiv.*

(15) *Hist. de l'Acad.* Tom. IV. p. 598-599.

(16) Boivin. *Præfat. apud* Fabricium *ubi supra* p. 522.

(17) Ibid. p. 500.

il paſſa à la place d'Aſſocié dans l'Académie. La ſeconde Chaire de Grec étant devenue vacante en 1707, il tâcha d'obtenir la permiſſion de réſigner la ſienne en faveur de ſon frère [E]; mais on l'obligea de continuer ſes Leçons au Collége Royal, & il y a lu & expliqué juſques dans les derniers tems de ſa vie, les Poëmes d'Homère. Il rempliſſoit d'ailleurs dignement les devoirs d'Académicien, comme il paroit par les Pièces de ſa façon, qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire & dans les Mémoires de l'Académie. Les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire, ne nous permettent pas de rendre compte en détail de toutes ces Pièces; nous nous contenterons de parler de quelques-unes des plus curieuſes, & d'indiquer les autres dans une Remarque. Du prémier ordre ſont les ſuivantes: *Remarques Hiſtoriques & Critiques ſur l'Anthologie manuſcrite qui eſt à la Bibliothèque du Roi* [F]. En 1706, il donna *l'Hiſtoire d'une Querelle entre les Philoſophes du XV. Siecle* [G], ſur la Doctrine de Platon & celle

jet plaira, dont on regrettera la perte, & qu'on ſouhaitera de voir: *Hunc tu quæſo Indicem, quantumvis longum, totum oculis percurre. In tanta librorum copia, quos hic videbis enumeratos, erit credo aliquid quod ipſo argumento placeat, quod amiſſum doleas, quod ex Bibliothecarum pulvere erui cupias.* Je conjecturerois donc, que le grand nombre d'occupations a été la véritable raiſon, qui a empêché Mr. Boivin de continuer un travail long & difficile; & qu'il a mieux aimé renoncer à un ſeul Ouvrage, qu'à tous ſes autres travaux Littéraires, qui auroient infailliblement ſouffert de celui-ci, quelque habile & quelque appliqué que fût cet illuſtre Savant.

[E] *La ſeconde Chaire de Grec étant devenue vacante en 1707, il tâcha d'obtenir la permiſſion de réſigner la ſienne en faveur de ſon frère.*] Mr. Boivin auroit ſouhaité qu'on eût nommé ſon frère à ſa place, dès l'année précédente: il ſaiſit l'occaſion de la vacance de la ſeconde Chaire, pour réuſſir dans ſon deſſein: il écrivit au Miniſtre, pour demander la permiſſion de remettre ſa Chaire à ſon frère; & comme ce n'étoit pas par une vaine oſtentation d'amitié qu'il faiſoit cette démarche, il appuyoit ſa demande ſur des raiſons que, même pour réuſſir, on n'allègue qu'à l'extrémité & dans un véritable beſoin. „ Quels que „ ſoient, *diſoit-il dans ſa Lettre*, les avantages de la pla„ce de Profeſſeur Royal, je puis m'en paſſer, & beau„coup mieux que mon frère. Il n'a point d'autre emploi, „ il ſe livrera tout entier à celui-ci; & moi, déja partagé „ entre la Bibliothèque & l'Académie, je remplirai plus „ exactement mes devoirs à l'égard de l'une & de l'autre „ (18)."

(18) *Hiſt. de l'Acad.* Tom. IV. p. 600, 601.

[F] *Remarques Hiſtoriques & Critiques ſur l'Anthologie manuſcrite, qui eſt à la Bibliothèque du Roi.*] Cette Diſſertation eſt partagée en huit Chapitres. Dans le *prémier* il fait l'Hiſtoire du Manuſcrit, & en donne la Notice. Saumaiſe en trouva l'Original dans la Bibliothèque de Heidelberg. On ne ſait comment François Guiet, mort en 1655 âgé de quatre-vingts ans, en a eu copie: quoi qu'il en ſoit, il en laiſſa une, qui tomba après ſa mort entre les mains de Mr. Ménage. Celui-ci étant mort en 1692, laiſſa ſes Manuſcrits à une perſonne qui demeuroit chez lui depuis longtems; cette perſonne chercha bientôt à s'en défaire. Feu Mr. Bignon, Prémier-Préſident du Grand-Conſeil, en acheta la plus grande partie; & Mr. l'Abbé de Louvois aiant entendu parler de l'Anthologie, pour laquelle Mr. Roſtgaard Gentilhomme Danois avoit déja offert de l'argent, il l'acheta, & en enrichit la Bibliothèque du Roi. C'eſt un in-folio en papier, de ſoixante feuillets, fort bien écrit, de la main même de Guiet, qui a joint au Texte un grand nombre de corrections & de reſtitutions, avec d'autres Notes pour l'intelligence du Texte. Le Recueil eſt de plus de ſept-cens Epigrammes; le tout fait environ trois mille vers. Il eſt diviſé en cinq Parties. La prémière & la ſeconde ſont compoſées d'Epigrammes, la plupart licentieuſes, & qui, ſi l'on en excepte un très petit nombre, ne doivent jamais voir le jour. La troiſième Partie a pour titre Ἐπιγράμματα ἀναθηματικά. C'eſt ainſi qu'on nommoit les Epigrammes qui ſervoient d'Inſcription aux offrandes que l'on faiſoit aux Dieux. La quatrième contient des Inſcriptions de Tombeaux. La cinquième comprend des Epigrammes ſur divers ſujets, dont quelques-uns ſont inventés à plaiſir. L'Auteur du Recueil les nomme Ἐπιγράμματα ἐπιδεικτικά, *Epigrammes d'oſtentation*, c'eſt-à-dire, des Epigrammes où le Poëte ne cherche qu'à faire paroître ſon eſprit (19). Mr. Boivin donne enſuite une Liſte alphabétique des Poëtes, auxquels les Epigrammes ſont attribuées. Cette Liſte eſt d'environ ſix-vingts Auteurs, parmi leſquels il y en a pour le moins trente, dont nous n'avons rien dans l'Anthologie imprimée. Dans le Chapitre *ſecond*, il donne trois Epigrammes choiſies, avec des Traductions en Latin & en François. Les trois Chapitres ſuivans contiennent des Remarques curieuſes & ſavantes ſur ces trois Epigrammes. Dans le Chapitre *ſixième* il y a quelques Epigrammes qui ſont dans l'Anthologie imprimée, & du même Auteur que la troiſième que Mr. Boivin a expliquée, qui eſt un certain Antipater de Theſſalonique, qui vivoit du tems d'Auguſte. On trouve dans le Chapitre *ſeptième* quelques autres Epigrammes du même ſur différens ſujets, la plupart tirées de l'Anthologie manuſcrite. Le *huitième* Chapitre eſt une Diſſertation ſur *Jupiter Caſius*, pour ſervir d'addition aux Remarques ſur la ſeconde Epigramme, qui eſt de l'Empereur Adrien. On voit dans toutes ces Remarques une érudition variée, & une grande connoiſſance de l'Antiquité.

(19) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. II. p. 348-351.

[G] *Hiſtoire d'une Querelle entre les Philoſophes du XV. Siecle.*] Comme c'eſt ici un morceau de l'Hiſtoire de la Philoſophie, auſſi curieux que peu connu, nous croyons que le plan de cet Ouvrage permet que nous y donnions place à cette Pièce, perſonne n'aiant donné un détail exact de cette Querelle Philoſophique, avant Mr. Boivin. Il l'a tiré des Ecrits mêmes des Philoſophes du XV. Siècle, dont une bonne partie ſe trouve dans la Bibliothèque du Roi de France, & des Livres imprimés. La plupart des Auteurs ne diſent qu'un mot, en paſſant, de cette diſpute: le ſavant Mr. Fabricius en parle (20) plus diſtinctement que perſonne, mais il renvoie à la Diſſertation de Mr. Boivin, dont nous nous propoſons de rendre compte (21). Venons au fait.

(20) *Bibl. Græc.* Tom. X. p. 747. & ibid. not. (*a*).

(21) Elle ſe trouve dans les *Mémoir. de l'Acad.* Tom. III. p. 488 & ſuiv.

Vers le milieu du XV. Siècle, peu de tems avant que les Turcs ſe fuſſent rendus maîtres de Conſtantinople, il s'alluma une eſpèce de Guerre Civile entre les Philoſophes Grecs, qui floriſſoient alors en aſſez bon nombre à Veniſe, à Florence, à Rome, & dans le reſte de l'Italie. *Gémiſte Pléthon*, homme ſavant (22), l'un des plus beaux génies de ſon Siècle, & grand Platonicien, entreprit de décrier Ariſtote, qui dominoit depuis longtems dans les Ecoles d'Occident, où les Philoſophes Arabes avoient fort accrédité ſa Philoſophie. Il publia d'abord un petit Ecrit ſous le titre de *Différence des Sentimens d'Ariſtote & de Platon*, Περὶ ὧν Ἀριστοτέλης πρὸς Πλάτωνα διαφέρεται. Il ne ſe borna pas dans cet Ecrit, qui a été imprimé (23), à marquer la différence qu'il y a entre l'une & l'autre Philoſophie, à préférer Platon à Ariſtote; mais il déchira impitoyablement ce dernier. *Cum Gemiſtius*, dit Mr. Fabricius (24), *non differentiam tantum inter utroſque examinaſſet, ſed acrius omnia conviciorum genera exaggerans, non veritus eſſet homini primario contumeliam facere, præſtantiſſimorum virorum odia & calamum in ſe concitavit.* Il fut attaqué par trois hommes également illuſtres. Le prémier, nommé *George Scholarius*, qui fut depuis Patriarche de Conſtantinople, connu ſous le nom de *Gennadius*, s'appliqua particulièrement à faire voir, que les principes d'Ariſtote s'accordoient beaucoup mieux que ceux de Platon avec la Théologie Chrétienne. Nous n'avons de cet Ouvrage de Gennade, que ce que Pléthon lui-même nous en a conſervé dans l'Ecrit intitulé: *Réponſe aux Raiſons que Scholarius a alléguées pour la défenſe d'Ariſtote.* Cette Réponſe n'a point été imprimée, mais elle ſe trouve en diverſes Bibliothèques (25). Pléthon y parle à ſon Adverſaire avec toute l'aigreur d'un homme piqué au vif, & avec toute la hauteur d'un Maître qui fait la leçon à un Ecolier. Gennadius attendit une occaſion favorable pour répondre; elle ſe préſenta peu de tems après, & il ne la laiſſa pas échapper. Il ſut que Pléthon compoſoit un Livre à l'imitation de la République de Platon, & que dans ce Livre il prétendoit établir un nouveau Syſtème de Religion, & une Théologie purement Païenne. Il laiſſa là Platon & Ariſtote, & attaqua directement l'Auteur du nouveau Syſtème, l'accuſant de vouloir renverſer la Religion Chrétienne, & rétablir le Paganiſme. Pléthon, effrayé de cette accuſation, n'oſa publier ſon Livre, & il le tint caché tant qu'il vécut. Après ſa mort, Démétrius Prince Grec de la famille des Paléologues, chez qui apparemment ce Livre avoit été mis en dépôt, le fit remettre entre les mains de Gennade pour-lors Patriarche, qui le parcourut promptement, en fit la cenſure, & le condamna au feu. On a une Lettre de Gennade à Jean l'Exarque, où ce fait eſt raconté tout au long, & où la doctrine pernicieuſe contenue dans le Livre de Pléthon eſt ſolidement réfutée. Quoique la cenſure du Livre de Pléthon, publiée par Gennade, n'attaque directement ni Platon ni les Platoniciens, on voit bien cependant que le Patriarche a eu deſſein de juſtifier ce qu'il avoit écrit autrefois contre la Philoſophie de Platon, & de montrer combien la lecture des Livres de ce Philoſophe étoit dangereuſe, puiſqu'elle avoit tellement gâté l'eſprit de Gémiſte, qu'elle lui avoit fait naître l'idée extravagante de réformer le Gouvernement & la Religion (26). *Théodore Gaza* fut le ſecond des Adverſaires de Pléthon, qui écrivirent directement contre lui. Mais *George de Crète*, connu ſous le nom de *George de Trébiſonde*, commença par attaquer le Cardinal *Beſſarion*, qui raconte lui-même l'origine de cette querelle, dans ſon ſixième Livre de l'*Apologie de Platon*. Voici le fait. Ariſtote, dans le ſecond Livre de ſa Phyſique, dit *que tout ce que fait la Nature, elle le fait pour quelque fin; & que cependant elle ne fait rien à deſſein*, c'eſt-à-dire, *avec préméditation*, avec *connoiſſance*, avec *raiſon*. Cette théſe aiant été attaquée par Pléthon, qui prétendoit avec Platon, *que la Nature n'a rien fait qu'avec raiſon & avec prudence*, Gaza prit le parti d'Ariſtote, & conſulta le Cardinal Beſſarion. Le Cardinal, qui étoit diſciple de Pléthon, & qui le conſultoit tous les jours ſur des matières de Philoſophie, fit une réponſe très ſuccincte, où expliquant les termes dont Platon

(22) *Conſulter Fabricius, Biblioth. Græc.* Tom. X. p. 719 & ſeqq.

(23) Idem p. 743.

(24) Ibid. p. 746.

(25) Ibid. p. 747, 748. & not. (*c*).

(26) *Mém. de l'Acad.* Tom. III. p. 482, 483.

le d'Ariſtote. La conformité des ſujets engagea le ſavant Académicien à donner peu de tems aprés, ſavoir en l'année 1707, l'Hiſtoire d'une autre Querelle fameuſe entre les Partiſans d'Homère & de Virgile (*f*): c'eſt proprement un Recueil & un Examen critique de Témoignages d'Auteurs, plus ou

(*f*) Ibid. p. 217.

ton & Ariſtote ſe ſont ſervis, il montra que ces deux Philoſophes n'étoient pas ſi éloignés de ſentiment qu'ils le paroiſſoient. George de Trébizonde en vouloit depuis longtems à Beſſarion, parce qu'il lui avoit préféré Gaza (27); & par la même raiſon, il en vouloit à ce dernier, dont la réputation lui faiſoit ombrage. La Réponſe de Beſſarion, ſur la queſtion dont nous venons de parler, lui étant tombée entre les mains, il feignit de croire que cet Ecrit étoit de Gaza; & l'aiant réfuté, il offenſa également Beſſarion, Gaza, & Pléthon. La querelle s'étant échauffée, d'autres Grecs de moindre conſidération y entrérent. *Michel Apoſtolius*, attaché à Beſſarion, écrivit contre Gaza & contre Ariſtote: ſon Ecrit, dit Mr. Boivin, n'étoit qu'un tiſſu d'injures groſſières, & une déclamation de jeune-homme, qui décide hardiment ſur des matières qu'il n'entend pas. *Andronic* ſurnommé *Calliſti*, ou fils de Calliſte, y fit une Réponſe. Mr. Boivin ne croit pas qu'il nous reſte rien de ces deux Piéces; mais ſi l'on doit s'en rapporter à Mr. Fabricius (28), l'Ecrit d'Apoſtolius ſe trouve en Manuſcrit dans la Bibliothéque Impériale, & dans la Bodléienne. Quoi qu'il en ſoit, on en fit peu de cas; au-lieu que la Réponſe d'Andronic fut approuvée par les perſonnes de bon goût, & ſur-tout par *Nicolas Secondin*, homme de beaucoup d'eſprit, qui le témoigna à Andronic lui-même par une Lettre qu'il lui écrivit, datée de Viterbe du 5 de Juin 1462 (29). Il parle de l'Ouvrage d'Apoſtolius comme d'un *Livre rempli d'injures & de calomnies*; & de celui d'Andronic avec de grands éloges. „ J'y ai vu, *dit-il*, la calomnie réfutée, „ & l'amertume de ſon fiel corrigée par la douceur, &, ſi „ je l'oſe dire, par le miel de vos diſcours: les taches „ qui avoient été répandues mal à propos, & d'une manière indigne, ſur la Vérité même, entièrement effacées par votre éloquence: la Vérité devenue par-là claire & brillante, ſans emprunter d'autre éclat que celui „ de ſa propre beauté; l'ignorance, l'incivilité, les groſſieretés, bannies à jamais du commerce des honnêtes-„ gens." Andronic, Péripatéricien ſage & modéré, envoya l'Ecrit d'Apoſtolius avec ſa Réponſe au Cardinal Beſſarion, protecteur des Platoniciens, ſe ſoumettant entièrement à ce qu'il plairoit au Cardinal de décider ſur les queſtions propoſées. Beſſarion, après avoir lu & examiné avec attention ces deux nouvelles Piéces, condamna Apoſtolius, & approuva fort les Réponſes d'Andronic. On a dans un Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi de France, deux Lettres de même date ſur ce ſujet, toutes deux de Beſſarion. La prémiére, adreſſée à Andronic, n'eſt que l'enveloppe de la ſeconde, qui eſt fort ample, & adreſſée à Apoſtolius: elle eſt datée des Bains de Viterbe le 19 de Mai 1462. Mr. Boivin l'a donnée toute entière, en François d'abord (30), & enſuite en Grec & en Latin (31). Elle contient d'excellentes leçons touchant la vénération que l'on doit avoir pour les Grands-Hommes qui ont inventé ou perfectionné les Arts & les Sciences, & ſur-tout pour ceux dont la réputation eſt en quelque façon conſacrée par l'approbation conſtante & univerſelle de tous les Siécles. Sa longueur nous empêche de l'inſérer ici toute entière: nous nous contenterons d'en rapporter quelques traits, par leſquels le Lecteur pourra juger du reſte. „ Ce n'eſt point, *lui dit-il*, par des injures, c'eſt „ par des raiſons ſolides & convaincantes, que l'on doit „ défendre ſes Amis, & combattre ſes Adverſaires." Il le cenſure enſuite d'avoir maltraité Théodore Gaza. „ J'ai „ ſouffert avec peine, que vous accuſaſſiez d'ignorance un „ homme auſſi ſavant que l'eſt Théodore. Mais, *ajoute-t-il*, que vous ayez traité auſſi indignement Ariſtote „ même, Ariſtote notre Guide & notre Maître en tout „ genre d'érudition: que vous ayez oſé lui dire des injures groſſières, le nommer ignorant, extravagant, ingrat, & l'accuſer de mauvaiſe-foi .... &c. je ne crois „ pas qu'il y ait d'audace pareille à celle-là." Et plus bas: „ Je voudrois, lorſque Pléthon attaque Ariſtote, lorſque „ d'autres attaquent ou les deux Princes des Philoſophes „ (Platon & Ariſtote), ou Pléthon lui-même, ou qui que „ ce puiſſe être; je voudrois, dis-je, que cela ſe fit avec „ toute la modération, qu'Ariſtote a gardée lorſqu'il a „ contredit ceux qui l'avoient précédé .... Et nous, „ qui en comparaiſon de ces Grands-Hommes ne ſommes „ que de très petits perſonnages, nous avons la hardieſſe de les traiter d'ignorans, & de les railler d'une manière incivile ..... En vérité, cette conduite eſt „ bien étrange & bien inſenſée." Il ſeroit à ſouhaiter, qu'on répétât ſouvent ces leçons de reſpect pour les Grands-Hommes. Dans le tems que cette Lettre fut écrite, Gémiſte Pléthon étoit extrêmement vieux, & demeuroit dans le Péloponnéſe, où il s'étoit retiré depuis pluſieurs années. Son grand âge, & le crédit de Scholarius ſon ennemi, qui étoit devenu Patriarche de Conſtantinople, ne lui permettoient pas de défendre ſa Cauſe auſſi vivement, qu'il l'avoit fait dans les commencemens. Cependant ſes ennemis mêmes, ou le craignoient encore, ou le reſpectoient. A peine fut-il mort, qu'ils ſe déchainérent auſſitôt contre Platon & contre lui. George de Trébizonde publia en Latin: *Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote* (*Comparatio Platonis & Ariſtotelis* (32)). Il ne ſe peut rien de plus amer, & de plus violent, que cet Ouvrage: *C'eſt*, dit Mr. Boivin, *un déluge de bile, & de la bile la plus noire, contre Platon & ſes Défenſeurs.* Voici ce qu'il dit de Pléthon (33). „ Il nous eſt né, il s'eſt élevé parmi „ nous un ſecond Mahomet; & ce ſecond, ſi nous n'y „ prenons garde, l'emportera autant ſur le prémier par „ les ſuites funeſtes de ſa mauvaiſe Doctrine, que le prémier l'a emporté ſur Platon. Elève & Diſciple de ce „ Philoſophe en matière d'Eloquence, de Science & de „ Religion, il avoit établi ſa demeure dans le Péloponnéſe. Son nom ordinaire étoit *Gémiſte*. Il ſe donna „ lui-même celui de *Pléthon*. Peut-être que Gémiſte, „ pour nous faire croire plus aiſément qu'il étoit deſcendu du Ciel, & pour nous engager à recevoir plus „ promptement ſa Doctrine & ſa nouvelle Loi, voulut „ changer de nom, à l'exemple de ces anciens Patriarches, dont il eſt dit, que dans le tems que leur nom a „ été changé, ils ont été appellés aux plus grandes choſes. Il a écrit avec beaucoup d'art, & d'une manière „ très élégante, de nouvelles Régles pour la conduite de „ la vie; & l'on croit qu'à cette occaſion il a vomi un „ grand nombre de blaſphèmes contre la Foi Catholique. „ Ce qui eſt conſtant, c'eſt qu'il étoit ſi zélé Platonicien, „ qu'il n'avoit point d'autres ſentimens que ceux de Platon ſur la nature des Dieux, ſur celle de l'Ame, ſur „ les Sacrifices &c. Je lui ai entendu dire moi-même, „ lorſque nous étions à Florence, où il étoit venu pour „ aſſiſter au Concile avec les autres Grecs, que dans peu „ d'années tous les hommes par toute la Terre embraſſeroient d'un commun conſentement, & avec un même „ eſprit, une ſeule & même Religion, à la prémière inſtruction qui leur en ſeroit donnée, par une ſeule Prédication. Et ſur ce que je lui demandai, ſi ce ſeroit la „ Religion de Jéſus-Chriſt, ou celle de Mahomet? *Ni „ l'une ni l'autre*, me répondit-il; *mais une troiſiéme, qui „ ne ſera pas différente du Paganiſme.* Paroles dont je fus „ ſi indigné, que depuis ce tems-là je l'ai toujours haï, „ je l'ai craint comme une vipère dangereuſe, je n'ai pu „ me réſoudre ni à le voir ni à l'entendre." On ne ſera peut-être pas fâché de voir ce paſſage en Original: le voici, tel que me le fournit le riche Recueil de Mr. Fabricius (34). *Alter nobis jam natus, & educatus eſt Machumetus, qui niſi providemus, tanto exitioſior primo futurus eſt, quanto Platone ipſe Machumetus pernicioſior fuit. Quidam in Peloponneſo vir, Platonis & eloquentia, & ſcientia, & pietate alumnus, Plethon agnominatus ſcripſit exquiſitiſſime, eloquentiſſimeque nova quædam inſtituta vivendi, in quibus multa etiam adverſus pietatem Catholicam evomuiſſe creditur. Nam conſtat ipſum ita Platonicum fuiſſe, ut nihil aliud, quam Plato ſenſerit, de Diis, de Anima, de Sacrificiis, aut Deorum aut Dæmonum, cæteriſque omnibus, tam magnis, quam parvis, verum eſſe profiteretur, & ſcribere non obſtare auderet. Audivi ego ipſum Florentiæ, venit enim ad Concilium cum Græcis, aſſerentem unam eandemque religionem uno animo, una mente, una prædicatione, univerſum orbem paucis poſt annis eſſe ſuſcepturum; cumque rogaſſem, Chriſtine an Mahumeti?* Neutram, *inquit*, ſed non a Gentilitate differentem. *Quibus verbis commotus, ſemper odi, & ut venenoſam viperam pertimui, nec videre, aut audire amplius potui.* Telle eſt l'idée que nous donne de Pléthon, George de Trébizonde. Le reſte de l'Ouvrage eſt rempli d'invectives pareilles contre Platon même. Un Ecrit de cette nature ne pouvoit manquer de faire beaucoup de bruit, ſur-tout chez les Platoniciens. Le Cardinal Beſſarion crut devoir le réfuter, en publiant un Ouvrage qu'il intitula, *In Calumniatorem Platonis: Contre le Calomniateur de Platon.* L'Ouvrage a été imprimé à Veniſe en 1516 in-folio. Il eſt diviſé en quatre Livres, auxquels on a joint ce que Beſſarion a fait contre la Traduction que George de Trébizonde avoit faite des Livres *des Loix* de Platon, & un Livre *de la Nature & de l'Art* contre le même & contre Pléthon, en faveur de Théodore Gaza (35). Ce qui fait voir que le ſavant Mr. Boivin s'eſt trompé, en diſant que l'Ouvrage du Cardinal *eſt diviſé en cinq Livres, auxquels on en a joint un ſixiéme, qui regarde les anciennes conteſtations.* Ce Savant remarque, qu'il n'y eſt rien dit pour la juſtification de Pléthon: & il ne ſait à quoi attribuer ce ſilence, ſinon à l'impoſſibilité de démentir l'accuſation que l'on formoit contre lui, à l'occaſion du nouveau Syſtème dont il paſſoit pour être l'Auteur. Mr. Boivin croit même que le fait étoit avéré dans le tems que le Cardinal Beſſarion publia ſon Apologie de Platon: car ce fut environ dans ce tems-là, que le Livre de Pléthon fut cenſuré par Gennade, & condamné au feu à cauſe des impiétés, dont ce Patriarche prétendoit qu'il étoit rempli. Cette exécution ignominieuſe flétrit tellement la mémoire de Pléthon, que ſes propres Amis furent apparemment obligés de l'abandonner. S'il n'y avoit pourtant pas d'autre preuve, on pourroit avec raiſon douter que le fait fût avéré: un ennemi piqué, tel que l'étoit Gennade, eſt capable de tout oſer, ſur-tout quand il peut couvrir ſa vengeance du voile ſacré de la Religion. Mais on prétend, qu'à juger de l'Ouvrage que Pléthon avoit compoſé pour établir ſon Syſtème, par l'Extrait qui nous en reſte dans la Lettre de Gennade adreſſée à Jean l'Exarque, on ne peut rien voir de plus impie que le deſſein de l'Auteur, ni de plus bizarre que la diſpo-

(27) Fabricii *Bibl. Græc.* Tom. X. p. 722. not. (*n*).

(28) Ibid. p. 224. *qui citat* Lambec. VII. p. 113.

(29) Voyez *le Giornale de' Letterati* Tom. XIV. p. 187. & *Mémoir. de l'Acad.* Tom. III. p. 485. 486.

(30) *Mém. de l'Acad.* Tom. III. p. 451-454.

(31) *Hiſt. de l'Acad.* Tom. II. p. 455.

(32) Imprimé à Veniſe en 1523 in-8. *Voy.* Fabricii *Bibl. Græc.* Tom. X. p. 728.

(33) *Compar. Platon. & Ariſt.* Lib. III. cap. penult. *apud eund.* p. 750.

(34) *Bibl. Græc.* T. X. p. 750. 751.

(35) Idem p. 722. not. (*n*).

ou moins favorables aux deux Princes des Poëtes comparés l'un à l'autre. Ces Témoignages font partagés en deux Chapitres. Le prémier contient les Jugemens des Poëtes, le fecond ceux des Auteurs de Profe. Deux autres Pièces non moins curieufes, que Mr. Boivin produifit à l'Académie, font une *Differtation Hiftorique fur la Bibliothèque du Louvre fous les Rois Charles V, Charles VI & Charles VII* (g); & la *Vie de Chriftine Pifan, & de Thomas Pifan fon père* (h): nous en parlerons dans un autre endroit (i). Les difputes qui s'élevérent fur Homère parmi les Savans & les Beaux-Efprits de France, fournirent à notre illuftre Académicien une nouvelle occafion de paroitre avantageufement, en publiant fon *Apologie d'Homère* [H]. Nous nous contenterons d'indiquer fes autres Ouvrages ci-deffous [I]. L'exemple de fon frère l'avoit retenu dans le Célibat jufqu'en 1716, qu'il époufa la nièce de la célèbre Madame *Le Hay*, plus connue fous le nom de Mademoifelle *Cheron*. De fix enfans fortis de ce mariage, trois lui ont furvécu, deux filles & un garçon. En 1721, l'Académie Françoife jetta

(g) *Mém. de l'Acad.* T. III. p. 446.
(h) Ibid. p. 465.
(i) *Art.* PISAN (CHRISTINE).

difpofition même & l'arrangement des matières. Le titre général étoit: *Ce Livre traite des Loix, de la meilleure forme de Gouvernement, & de ce qu'il faudroit que les hommes obfervaffent en public & en particulier, pour vivre de la manière la plus parfaite, la plus innocente, & la plus heureufe.* Je ne fai d'où Mr. Boivin a tiré ce titre. Je trouve dans Mr. Fabricius (36), que l'Ouvrage étoit intitulé: *Traité des Loix, en trois Livres.* Περὶ νομοθεσίας, ἢ περὶ νόμων, βιβλία τρία. Le même Savant, ou plutôt Léon Allatius dont il a inféré l'Ouvrage (37) dans fa Bibliothèque, donne un Argument de l'Ouvrage de Pléthon, beaucoup plus étendu & plus détaillé; par lequel il paroit, que l'Auteur fe propofe de donner une Théologie conforme à celle de Zoroaftre & de Platon; une Morale Philofophique & Stoïcienne; un Plan de République formé fur celui de Lacédémone, adouci par les principes de Platon dans fa République; une forme de Culte & de Cérémonies Religieufes; un Syftème de Phyfique, tiré principalement d'Ariftote; les Antiquités Grecques; & en un mot, des Règles pour vivre heureufement (38). Il y a dans la Bibliothèque Impériale un Manufcrit, qui contient dix Chapitres du prémier Livre, & une Table de tous les Chapitres du Livre troifième (39). Les titres des Chapitres où le Paganifme étoit enfeigné ouvertement, font rapportés par Gennade, qui n'a pas jugé à propos d'entrer dans les queftions de Morale, ou de pur Raifonnement. L'impiété & l'extravagance du nouveau Légiflateur paroiffoit fur-tout dans les Articles qui concernoient la Religion. Il y reconnoiffoit plufieurs Dieux, les uns fupérieurs, qu'il nommoit ὑπερουρανίους, & les autres inférieurs, qu'il nommoit τοὺς ἐντὸς οὐρανοῦ: les uns de la prémière antiquité, les autres plus jeunes & de différens âges. Il donnoit un Roi à tous ces Dieux, & il le nommoit ZEYΣ, *Jupiter*, comme le nommoient autrefois les Païens. Selon lui, les Aftres avoient une Ame; les Démons n'étoient point des Efprits malins; le Monde étoit éternel. Il établiffoit la Polygamie. Il vouloit qu'il y eût des femmes communes. George de Trébizonde affure (40) avoir vu & lu une Hymne au Soleil, où il le célèbre comme le Créateur de tout, & lui rend les honneurs divins. Ne feroit-ce pas dans Pléthon, que certains Auteurs modernes ont puifé l'idée de donner de nouveaux Syftèmes de Religion? L'Auteur de l'*Hiftoire des Sevarambes*, & *Jaques Maffé*, pourroient bien avoir tiré de ce qu'ils avoient lu de ce Livre, ce qu'ils ont fait fur cette matière: le prémier de ces Auteurs, fur-tout, pourroit bien avoir trouvé là fon Culte du Soleil, & l'idée de la Prière qu'il fait adreffer à cet Aftre par *Sevarias* (41), auffi-bien que fon Plan de République Platonique. Quoi qu'il en foit de cette conjecture, il y a eu des Ecrivains qui ont jugé favorablement de l'Ouvrage de Pléthon. Léon Allatius en particulier en regrette fort la perte: & il prétend que le deffein de l'Auteur n'étoit nullement de renverfer la Religion Chrétienne, mais feulement de développer le Syftème de Platon, & d'éclaircir ce que lui & les autres Philofophes avoient écrit fur les matières de Religion & de Politique (42). Au refte, le Livre du Cardinal Beffarion effaça entièrement les mauvaifes idées que celui de George de Trébizonde avoit données de Platon & de fa Philofophie. Les Sectateurs mêmes d'Ariftote revinrent de leur prévention contre Platon. Les invectives cefférent de part & d'autre, & la paix régna pendant plufieurs années entre les Philofophes des deux Sectes.

[H] *Son Apologie d'Homère.*] Elle parut à Paris en 1715 in-12. La Difpute touchant la préférence des Anciens & des Modernes s'étoit renouvellée. Madame Dacier, Mr. de la Motte, Mr. l'Abbé Terraffon, Mr. Boivin & plufieurs autres parurent fur les rangs, les uns en faveur d'Homère, les autres contre lui. Les Auteurs du *Journal Littéraire* ont rendu, en divers Volumes de leur Journal, un compte exact des Ouvrages qui parurent fur ce fujet. Ils n'ont pas oublié celui de Mr. Boivin (43), & ils fe font attachés fur-tout à expliquer fon Syftème fur le Bouclier d'Achille. Je n'ai pas deffein de répéter ce qu'ils ont dit: je me borne à remarquer, que c'eft avec raifon que Mr. de Boze affure (44), *que les deux Partis donnérent des éloges à l'Ouvrage de Mr. Boivin; & que s'il ne remporta pas la victoire, parce que perfonne ne vouloit céder, il obtint quelque chofe d'équivalent, ou de plus rare encore; on lui déféra unanimement le Prix de la Sageffe & de la Modération.* Voici ce qu'en dit l'Auteur d'une Lettre inférée dans le *Journal Littéraire* (45). „ Comme Mr. „ Boivin a des mœurs & des manières extrêmement dou- „ ces, on ne trouvera rien dans tout fon Livre, qui ne „ réponde à cette idée, tant à l'égard de Me. Dacier, „ dont il défend la Caufe, fans époufer tous fes fenti- „ mens, qu'à l'égard de fon Adverfaire (Mr. de la Mot- „ te). On peut donc dire qu'on y refpire par-tout un air „ aimable, & qu'on y voit toujours un Auteur, qui fans „ aucun fafte, ni réel, ni apparent, non feulement cher- „ che le beau ou le vrai, mais le cherche avec des ma- „ nières polies & honnêtes. Cette douceur ne diminue „ rien de la force de fes raifons, & il me paroit qu'il „ pourroit bien lui arriver, ce qui arriva autrefois à un „ Philofophe de l'Antiquité, fort éloquent; c'eft Carnéa- „ de. *Il emportoit tout*, dit l'Hiftoire, *comme une rivière* „ *rapide.* Ce n'eft point par où Mr. Boivin lui reffemble; „ mais *il charmoit fi fort auffi, que ceux que fes raifons n'a-* „ *voient pu vaincre, fe laiffoient amener à fon fens par le* „ *plaifir de l'entendre.* C'eft le point de reffemblance que „ je trouve entre lui & Mr. Boivin." Mrs. les Journaliftes confirment ce Jugement avantageux. „ Dans fa Pré- „ face, *difent-ils*, l'Auteur demande pardon à Mr. de la „ Motte, pour quelques termes peu mefurés qui pour- „ roient lui échapper dans la chaleur du combat, comme „ il arrive aux Héros d'Homère. On doit avouer qu'il ne „ fe met pas dans le befoin d'un pareil pardon, & qu'il „ écrit avec plus de politeffe, qu'on n'en peut attendre „ d'un Apologifte des Héros de l'Iliade." Ce dernier trait renferme un éloge d'autant plus grand, qu'il paroit que la vérité feule l'a arraché, & qu'il part de perfonnes, d'ailleurs peu favorables à la Caufe que défend Mr. Boivin. Il eft incomparablement plus glorieux de remporter un tel éloge, que de vaincre hautement dans la difpute.

[I] *Nous nous contenterons d'indiquer fes autres Ouvrages ci-deffous.*] I. Il y a plufieurs Pièces dans l'Hiftoire & dans les Mémoires de l'Académie, qui prouvent & l'érudition & l'application de Mr. Boivin. *Remarques fur un Endroit du Liv. X. de l'Odyffée* (46), où il s'agit de la demeure des Leftrygons. *Explication d'un endroit d'Horace* (47), Carm. Lib. III. Od. XIX. vs. 15. *Extrait du Catalogue des Livres de la Bibliothèque des Rois Charles V, Charles VI, & Charles VII* (48). *Vieilleffe Héroïque, ou Vieillards d'Homère* (49): on trouve dans cette Pièce les Portraits d'*Antenor*, de *Priam*, de *Phœnix* & de *Neftor*, tracés de main de Maître. *Chronologie de l'Odyffée* (50). L'Auteur anonyme d'une Differtation, qui avoit paru fous le même titre, prétendoit avoir découvert dans l'Odyffée une faute monftrueufe. Il y remarquoit deux Calculs chronologiques, ou deux Journaux, dont l'un eft fi peu conforme à l'autre, que là où le prémier ne compte que neuf jours, le fecond en compte trente-fept. Ces deux Journaux font celui du Voyage de Télémaque, & celui du retour d'Ulyffe. Ces deux Voyageurs, felon l'Anonyme, arrivent à Ithaque: ils font partis de différens endroits, l'un de l'Ile d'Ogygie, & l'autre d'Ithaque même. L'un arrive deux jours avant l'autre, quoiqu'il foit parti dix jours plus tard, quoiqu'il ait mis trente-cinq jours à fon voyage, & que l'autre n'en ait mis que neuf: il ne fe peut, femble-t-il, rien de plus abfurde. La Differtation de Mr. Boivin eft deftinée à concilier cette contradiction apparente, & à juftifier Homère de la faute énorme qu'on lui impute. On trouve dans le Tome II. de l'*Hiftoire* de l'Académie (51), le détail des raifons alléguées par Mr. Dacier & par Mr. Boivin, de fentimens différens fur la queftion fuivante: *Si dans l'Oedipe de Sophocle, le Chœur eft la troupe de Sacrificateurs; ou fi c'eft le Peuple même, repréfenté par les principaux Citoyens?* Mr. Dacier foutenoit le prémier, & Mr. Boivin le dernier. Le P. Brumoy eft du même fentiment que Mr. Boivin, & il déclare que ce qu'il a fait là-deffus, l'étoit avant qu'il eût lu Mr. Boivin (52). *Difcours pour fervir de Préface à une Traduction de la Comédie des Oifeaux d'Ariftophane* (53). Il eft bon de conférer avec ce Difcours, ce que le P. Brumoy dit fur cette Comédie (54). *De quelle manière Paufanias a entendu un paffage d'Homère, au fujet de* JOCASTE (55). Ce fut le fujet d'une Difpute entre Mr. l'Abbé Gédoyn & Mr. Boivin, qui n'étoient pas de même avis fur cette queftion. *Mémoires pour la Vie de* Guillaume Budé, *prémier Bibliothécaire du Roi* (56). L'Hiftoire de fa Vie a été écrite en Latin par Louis Leroy, & Bayle en a donné un Article étendu dans fon Dictionnaire; mais ils ont omis l'un & l'autre deux points effentiels de cette Vie, ce qui regarde la Bibliothèque du Roi, & celle de Budé lui-même: ces deux articles font l'objet principal des nouvelles recherches de Mr. Boivin. *Notice d'un Exemplaire* d'Homère *de la Bibliothèque de Budé* (57). Cet Exemplaire, orné de notes marginales de Budé, eft de Florence 1488, in-fol. C'eft la prémière Edition Grecque, qui eft très rare. Mr. de Boze eft poffeffeur de cet Exemplaire. *Difcours fur la Tragédie de Sophocle, intitulée Oedipe Roi* (58). Mr. Boivin répond à toutes les Objections qu'on a faites con-

(36) Ibid. p. 748.
(37) *De Georgiis & eorum Scriptis Diatriba.*
(38) *Apud* Fabric. T. X. p. 749. 750.
(39) Lambec. VII. p. 171. *apud eund.* p. 749. not. (*e*).
(40) *Apud eund.* p. 751.
(41) *Hift. des Sevarambes* T. I. p. 262. Amft. 1702.
(42) *Apud* Fabric. *ubi fupra* p. 749 & 753. 754.
(43) *Journ. Littér.* T. VII. Part. II. p. 307.
(44) *Hift. de l'Acad.* Tom. IV. p. 402.
(45) T. VI. Part. II. p. 469.
(46) *Hift. de l'Acad.* Tom. I. p. 161.
(47) Ibid. p. 166.
(48) Ibid. p. 184.
(49) *Mém. de l'Acad.* T. II. p. 22.
(50) *Mém. de l'Acad.* T. III. p. 1.
(51) P. 173.
(52) *Théatre des Grecs* T. I. p. 227. Note (*). Amft. 1732.
(53) *Mém. de l'Acad.* T. VI. p. 282.
(54) *Théatre des Grecs* T. VI. p. 53 *& fuiv.*
(55) *Hift. de l'Acad.* T. III. p. 215.
(56) Ibid. p. 528.
(57) Ibid. p. 535.
(58) *Mém. de l'Acad.* Tom. VIII. p. 387.

jetta les yeux fur lui, quand il fut queftion d'y remplacer le célébre Evêque d'Avranches Mr. Huet. L'Académie de la Crufca l'avoit auffi adopté, fur le rapport de fes principaux Membres, avec qui il étoit en rélation. Sa fanté commença à s'affoiblir fenfiblement fur la fin de l'Hiver 1725-1726, par les mouvemens irréguliers d'une fièvre lente, à laquelle il ne donna pas affez d'attention. Il ne diminua cependant rien de fon travail ordinaire, & il fit le Carême avec la même régularité. Il fe détermina feulement vers les Fêtes de Pâques à louer un appartement à Chaillot, pour y jouïr pendant la belle faifon du bon air & de la tranquillité de la Campagne ; mais il en abufa plus qu'il n'en jouït : il voulut y repaffer toutes fes Leçons du Collège Royal, qui formoient une Traduction entière de l'Iliade & de l'Odyffée. Il voulut auffi mettre la dernière main aux Traductions de *l'Oedipe de Sophocle*, & de la Comédie des *Oifeaux d'Ariftophane*, qui ne demandoient plus qu'une légère révifion pour être données au Public. On tenta vainement de l'arracher à cette application continuelle, qui détruifant toutes les efpérances qu'on avoit conçues du rétabliffement de fa fanté, joignoit fouvent à des retours de fièvre plus marqués, les accès d'un Afthme fuffoquant. Enfin il fuccomba le 29 Octobre 1726, dans la foixante-cinquième année de fon âge (*k*).

(k) *Hift. de l'Acad.* Tom. IV. p. 602-603.

contre cette Pièce : on doit confulter avec cela le Tom. I. du *Théatre des Grecs* du P. Brumoy. *Syftême d'Homère fur l'Olympe* (59). En lifant attentivement Homère, & en s'appliquant à le bien entendre, il a paru à Mr. Boivin, que l'*Olympe*, dont ce Poëte parle en beaucoup d'endroits, *étoit*, felon lui, *une Montagne, qui avoit pour bafe le Ciel, & dont le fommet regardoit la Terre*. Il partage donc fa Differtation en deux Parties. Dans la prémière il établit le fait, & prouve qu'Homère fuppofe effectivement dans fes Poëmes, que l'Olympe a fa bafe dans le Ciel, & fon fommet tourné vers la Terre. Dans la feconde il tâche de prouver, que cette fuppofition n'eft pas abfurde, mais qu'elle eft fondée fur des raifons auffi folides, qu'on en peut demander à un Poëte plus ancien que tout ce que nous connoiffons d'Aftronomes & de Philofophes. II. Outre ce grand nombre de Pièces différentes que nous venons d'indiquer, & celles dont nous avons parlé foit dans le corps de l'Article, foit dans les Remarques, voici quelques autres Ouvrages de Mr. Boivin. *Petri Pithœi Vita, Elogia, Operum Catalogus, Bibliotheca. Accefferunt Excerpta, Notæ, aliæque Appendices. Accurante Joanne Boivin. Parifiis* 1716. in-4. *Vie de Pierre Pithou*, &c. Il entreprit cet Ouvrage à la follicitation de Mr. Le Pelletier, arrière-petit-fils de Pierre Pithou ; mais ce Miniftre étant mort pendant que Mr. Boivin y travailloit, ce Savant crut que la reconnoiffance l'obligeoit à donner auffi la Vie de Mr. Le Pelletier. *Claudii Peleterii Regni Adminiftri Vita, Petri Pithœi ejus proavi Vita adjuncta. Accefferunt Elogia, Opufcula felecta, Notæ, aliæque Appendices. Accurante Joanne Boivin. Parif.* 1716. in-4. *Batrachomyomachie d'Homère, ou Combat des Rats & des Grenouilles, en vers François, par le Docteur Junius Biberius Mero ; & les Cerifes renverfées, Poëme Heroïque*, Paris 1717. in-8. Ces deux Pièces font précédées d'une Epître Dédicatoire, adreffée par Mr. Boivin au nom de fon fils, alors âgé de deux mois, à Mr. de Plimon, fils de Mr. le Chancelier D'Agueffeau, âgé de quatre ans. L'Auteur naiffant prioit très férieufement le jeune Mécène de ne point douter que la même Mufe qui avoit fu faire parler les Rats & les Grenouilles, n'eût eu le pouvoir de délier la langue d'un enfant de deux mois (60). Pour ce qui eft des *Cerifes renverfées*, c'eft une Pièce de Madame Le Hay (61). *Préface fur la Traduction en vers de la Batrachomyomachie.* Cette Préface, qui n'a pas été imprimée avec la Traduction, a été inférée dans les *Mémoires de Trevoux* (62) ; elle eft curieufe & favante. *Poëfies Anacréontiques Grecques de Mr. Boivin*, Paris 1722. in-8. C'eft un Recueil de quatre Odes & de quelques autres Pièces Grecques. Voici ce que Mr. de Boze nous apprend touchant la Poëfie de Mr. Boivin, tant Grecque, que Latine & Françoife. „ Il avoit, dans fes heures de „ loifir, compofé dans ces trois Langues des Pièces de „ vers, d'un tour & d'une délicateffe inimitables. Rien, „ par exemple, de plus harmonieux & de plus tendre, „ que celle où il introduit Anacréon pleurant fur le Tom- „ beau de Madame Dacier. Rien de plus galant que „ celle, où, pour confoler une Beauté de quelques lé- „ gers outrages de la petite Vérole, il les décrit comme „ des excès de la jaloufie, du dépit, & de la rage impuif- „ fante de Vénus. Rien de plus ingénieux encore, qu'u- „ ne autre Pièce, où, pour payer quelques parties d'E- „ checs, qu'il avoit perdues contre la même Dame, il „ demande à Vulcain une Médaille, où fon Héroïne foit „ repréfentée fous les attributs de Minerve armée, te- „ nant d'une main la Victoire, pouffant de l'autre fon „ redoutable Javelot, & foulant aux pieds le nouveau „ Palamède qui avoit ofé lutter contre les Déeffes. Ces „ Pièces font en Grec, en François, & en Latin (63)." Enfin le dernier Ouvrage de notre illuftre Académicien n'a paru qu'après fa mort : c'eft *Oedipe, Tragédie de Sophocle ; & les Oifeaux, Comédie d'Ariftophane ; traduites par Mr. Boivin*. Paris 1729 in-12. Cette Traduction eft en Profe, à l'exception des Chœurs qui font en Vers. Tant d'Ouvrages différens prouvent & l'érudition & la grande application de Mr. Boivin ; fur-tout fi l'on fait réfléxion, qu'il avoit d'ailleurs à remplir les devoirs de deux Emplois, de Profeffeur Royal, & de Garde de la Bibliothèque. On peut dire auffi de lui, *qu'il eft mort les armes à la main.*

(59) *Mém. de l'Acad.* T. X. p. 512.

(60) *Hift. de l'Acad.* Tom. IV. p. 605.

(61) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XXVI. p. 368.

(62) *Janv.* 1718 p. 152. *apud* Niceron *ubi fupra*.

(63) *Hift. de l'Acad.* Tom. IV. p. 603.

BOLEYN (ANNE). Nous ajouterons ici, fur le fujet de cette Princeffe, quelques particularités omifes par Mr. Bayle. Un favant Gentilhomme (*a*) nous a communiqué une Copie des Informations faites contre elle, dont aucun de nos Auteurs n'a fait mention. Nous la donnerons ci-deffous [*A*], & nous examinerons les différens fentimens des Ecrivains fur l'affaire de cette Reine infortunée.

(a) *Thomas Clarke*, du Temple Intérieur, Ecuyer, qui a publié depuis peu : *Fleta feu Commentarius Juris Anglicani, partim e Codice MS. Cottoniano, partim ex antiquis Rotulis & veterrimis tam Hiftoriæ quam Legum Angliæ Scriptoribus emendatus, illuftratus, & in integrum reftitutus. Liber Primus, antiqua Placita Coronæ continens.* Lond. 1735. in-fol.

[*A*] *Nous la donnerons ci-deffous.*] La Commiffion eft datée du 24 d'Avril de la vingt-huitième année du règne de Henri, & adreffée au Chevalier Thomas Audley Grand-Chancelier d'Angleterre, à Thomas Duc de Norfolk, Charles Duc de Suffolk, Jean Comte d'Oxford, Rodolphe Comte de Weftmorland, Thomas Comte de Wiltfhire, Robert Comte de Suffex, Guillaume Lord Sands, Thomas Cromwell Ecuyer prémier Secrétaire d'Etat, & aux Chevaliers Guillaume Fitz-James, Guillaume Paulett, Jean Fitz-James, Jean Baldwyn, Richard Lyfter, Jean Porte, Jean Spelman, Gautier Luke, Antoine Fitz-Herbert, Thomas Inglefield & Guillaume Shelley. L'Accufation ou l'Information a été prife à Weftminfter dans le Comté de Middlefex, en préfence des fufnommés Chevaliers Jean Baldwyn, Richard Lyfter, Jean Porte, Jean Spelman, Gautier Luke, Antoine Fitz-Herbert, Guillaume Shelley, le dixième jour de Mai de la vingt-huitième année du règne du Roi, fous le ferment de Giles Heron, de Roger More, de Richard Anfelme, de Thomas Byllynton, de Gregoire Levell, de Jean **** Ecuyer, de Guillaume Goddard Gentilhomme, de Guillaume Blackwall Ecuyer, de Jean Willford Gentilhomme, de Guillaume Berd Gentilhomme, de Henri Hubbethorn Gentilhomme, de Guillaume H**myng Gentilhomme, de Robert Walys, de Jean Englond, Henri Lodyfman Gentilhomme, & Jean Avery Gentilhomme, *Jurés* &c. qui ont déclaré fous ferment, que la Reine Anne, mariée il y a trois ans paffés à Sa Majefté, foulant aux pieds le refpect dû à une fi fainte union, portant un cœur rempli de malice contre le Roi, féduite par l'inftigation du Diable, & n'aiant point la crainte de Dieu devant les yeux, mais fe livrant à fes defirs fragiles & charnels, a engagé plufieurs des Serviteurs de Sa Majefté à avoir avec elle un commerce criminel en divers tems, foit par des difcours féduifans, par des baifers, par des attouchemens, par des préfens, ou par d'autres moyens également fcandaleux. Que le fixième d'Octobre de la vingt-cinquième année du règne du Roi, & en divers autres tems, foit avant, foit après, elle a gagné tellement Henri Noreys Ecuyer, de la Ville de Weftminfter, Gentilhomme privé de Sa Majefté, par des paroles douces, par des baifers, & par d'autres voies illégitimes, que le 12 d'Octobre de la fufdite année, & en divers autres tems, foit avant, foit après, il a eu un commerce criminel avec elle. Que de même le fecond jour de Novembre de la vingt-feptième année du Roi, & en divers autres tems, foit avant, foit après, la Reine a gagné à Weftminfter le Chevalier George Boleyn, Lord Rochefort, fon propre frère & Gentilhomme Privé du Roi, en fe baifant tous deux d'une manière fort lafcive, *cum linguâ ipfius Reginæ in ore dicti Georgii, & linguâ ipfius Georgii in ore dictæ Reginæ, tum ofculis cum aperto ore ipfius Reginæ & Georgii*, & par des préfens qu'elle lui a faits ; enforte que le fufdit Lord Rochefort, au mépris des Commandemens de Dieu & des Loix de la Nature, a eu un commerce criminel avec la fufdite Reine fa fœur, le cinquième jour de Novembre de ladite année vingt-feptième, & en divers autres tems, foit avant, foit après. Que la fufdite Reine, le 3 de Décembre de la vingt-cinquième année de Sa Majefté, & en divers autres tems, foit avant, foit après, à Weftminfter, a gagné Guillaume Bryerton, Valet de Chambre du Roi, par des baifers &c. enforte que le 8 de Décembre de ladite vingt-cinquième année, il a eu un commerce criminel avec elle à Hamptoncourt, dans la Paroiffe de Little-Hampton dans le

Com-

née. Le Dr. François Godwin, Evêque de Hereford fous Jaques I., dans fes *Annales du Roi Henri VIII*, dit (*k*) que lorfqu'elle fut conduite à la Tour, elle fe mit à genoux à l'entrée, & defavoua avec les plus terribles imprécations le crime, quel qu'il fût, dont on l'accufoit; priant Dieu d'avoir pitié

(*k*) Ad Ann. 1536. Regni 28.

Comté de Middlefex; & qu'en divers autres tems, tant avant qu'après, il a eu un pareil commerce avec elle à Weftminfter. Et que le huitième jour de Mai de la vingt-fixième année du règne du Roi, & en divers autres tems, foit avant, foit après, la fufdite Reine a gagné à Weftminfter le Chevalier François Wefton de la Ville de Weftminfter, Gentilhomme Privé du Roi, par des baifers, des paroles, des préfens, & autres voies illégitimes; enforte que le vingtième jour de Mai de ladite vingt-fixième année du règne du Roi, & en divers autres tems, foit avant, foit après, le fufdit François Wefton a eu un commerce criminel avec elle à Weftminfter. Et que le fecond jour d'Avril de la vingt-fixième année du Roi, & en divers autres tems, foit avant, foit après, la fufdite Reine a gagné Marc Smeton Gentilhomme, de la Ville de Weftminfter, & l'un des Muficiens du Roi, par des baifers, des careffes, des préfens, & par d'autres voies illégitimes, enforte que le 26 d'Avril de la vingt-feptième année du Roi, & en divers autres tems, foit avant, foit après, le fufdit Marc Smeton a eu avec elle à Weftminfter un commerce criminel. Et les fufdits Jurés déclarent que les fufnommés George Lord Rochefort, Henri Noreys, Guillaume Bryerton, François Wefton, & Marc Smeton, étoient tellement paffionnés pour la Reine, que quand elle témoignoit un peu plus de faveur à l'un qu'à l'autre, les autres en étoient fort piqués, murmurant en fecret, parce qu'ils étoient jaloux les uns des autres; ce qui les engageoit à lui rendre chacun quantité de fervices pendant la nuit, & à lui faire en particulier divers préfens, pour réuffir dans leurs coupables deffeins, & cela en divers tems durant le cours de leur commerce criminel. Et que ladite Reine cherchoit fi fort à attacher à elle feule les fufdits George Lord Rochefort, Henri Noreys &c. qu'elle ne pouvoit fouffrir qu'aucun d'eux vît d'autres femmes, & s'entretînt même familièrement avec elles, fans en témoigner du chagrin & du reffentiment. C'eft pourquoi les fufdits Jurés déclarent qu'en récompenfe du commerce criminel qu'ils avoient eu avec elle, & pour les encourager à le continuer encore dans la fuite, ladite Reine a fait aux fufdits George Lord Rochefort, Henri Noreys, Guillaume Bryerton, François Wefton, & Marc Smeton, des préfens très confidérables à Weftminfter, le feptième jour de Novembre de la vingt-feptième année du Roi: & fous ce prétexte la fufdite Reine &..... Le refte manque.

,, Henricus octavus Dei gratia Ang' & Franc' Rex, fidei Defenfor &c. Thome Audeley Militi Cancellario Angl' preclariffimifque confanguineis fuis Thome Duci Norff' Carolo Duci Suff' ac clariffimis confanguineis fuis John' Comiti Oxon' Rad' Comiti Weftm' Thome Comiti Wiltes' Robt' Comiti Suffex nec non dil' & fidelibus fuis Willm' Dom' Sands Thome Crumwell armig' primario fecretario fuo Willm' Fitzjamys Milici Willm' Paulett Militi Joh' Fitzjamys Militi Joh' Baldwyn Militi Ricd' Lyfter Militi Joh' Porte Militi Joh' Spelman Militi Waltero Luke Militi Antonio Fitzherbert Militi Thome Inglefeld Militi & Willm' Shelley Militi falutem. Tefte me ipfo apud Weftm' vicefimo quart' die Aprilis anno regni noftri vicefimo octavo &c.

,, Inquifitio capta apud villam Weftm' in Com' Midd' coram prefatis Joh' Baldwyn Milite Ricd' Lyfter Milite Joh' Porte Milite Joh' Spelman Milite Waltero Luke Milite Antonio Fitzherbert Milite Willm' Shelley Milite Juftic' &c. . . . . die Mercurii decimo die Maji anno vicefimo octavo fuprad' per Sacramentum Egidii Heron Armig' Rog' More Armig' Ric' Anfelm Armig' Thome Byllyngton Armig' Gregorii Levell Armigeri Joh' **** Armig' Willm' Godard Gent' Willm' Blackwall Armig' Joh' Wilford Gent' Willm' Berd Gent' Henrici Hubbethorn Gent' Willmi H** ying Gent' Robti' Walys Joh' Englond Gent' Henrici Lodyfman Gent' & Joh' Avery Gent' Jurat' &c. Qui dicunt fuper Sacramentum fuum quod ** Domina Anna Regina Angl' uxor domini noftri Henrici octavi Dei gratia Angl' & Franc' Regis fidei defenforis &c. per tempus trium annorum modo pleneque elapfor' & amplius extiterit eademque Domina Anna *** excellentiffimum atque nobiliffimum matrimonium inter Dominum eundem noftrum Regem & ipfam Dominam Reginam folempnizatum vilipendens verum maliciam in corde fuo erg' Dominum eund' noftrum Regem gerens inftigatione diabolica feducta Deum pre oculis non habens atq' ejus fragilem & carnalem appetitum indies infequens & affectans quamplures prefat' Domini noftri Regis diurnos & familiares fervos eidem Regine adulteros & concubinos fore & efficere falfe proditorie & contra Legeancie fue debitum turpibus colloquiis & ofculis tactis donis variifq' aliis nephandiffimis ejus inftigationibus & incitationibus de tempore in tempus **** ejus **** facultas abolendiffima appeciit falfiffime & proditoriofiffime procuravit adeo quod ad illud ejufdem nequiffimum & proditoriofiffimum crimen adulterij perpetrandum nonnulli dicti Domini Regis fervientes per dicte Regine viliffimam provocacionem & incitationem indies eidem Regine prodnorie erant dediti & inclinati hinc indeq' fic ut fubfequitur de *** & verbis proditoriis infecut' fint videl' predicta Regina fexto die Octobris anno regni predicti Domini noftri Regis vicefimo quinto apud Villam Weftm' in Com' predicto & diverfis aliis diebus & vicibus antea & poftea quendam Henricum Noreys nuper de Villa Weftm' in Com' predicto Armig' unum generoforum private camere ejufdem Domini Regis ad ipfam Reginam violand' & carnaliter cognofcend' dulcibus verbis ofculis tactibus ac aliis viis & modis illicitis proditorie procurabat & incitabat per quod idem Henricus Noreys duodecimo die Octobris anno regni dicti Domini Regis vicefimo quinto occafione dicte Regine proditorie incitationis ac provocationis eandem Dominam Reginam contra legeancie fue debitum apud Villam Weftm' predictam in Com' predicto violabat viciabat & carnaliter cognofcebat. Quodq' idem Henricus Noreys diverfis aliis diebus & vicibus antea & poftea apud Villam Weftm' predictam in Com' predict' quandoq' ex procuratione ipfius Henrici propria prefat' Regine proditorie ibidem facta quandoq' ex procuratione ipfius Regine eidem Henrico Noreys proditorie ibidem facta prefat' Reginam proditorie violavit viciavit & carnalit' cognovit. Et quod predicta Regina fecundo die Novembris anno regni dicti Domini Regis vicefimo feptimo & diverfis aliis diebus & vicibus antea & poftea apud Villam Weftm' predictam in Com' predict' quendam Georgium Boleyn nuper de Villa Weftm' in Com' predict' Militem Dom' Rochford fratrem naturalem prefat' Regine ac unum generoforum dicte private camere dicti Domini Regis ad ipfam Reginam violandam & carnalit' cognofcendam ac cum lingua ipfius Regine in ore dicti Georgii & lingua ipfius Georgii in ore dicte Regine tam ofculis cum aperto ore ipfius Regine & Georgii donis & jocalibus quam aliis viis & modis illicitis proditorie incitabat & procurabat per quod idem Georgius Dominus Rochford omnimoda Dei Omnipotentis precepta & fingulas humane nature leges fpernens predicte Regine illefcebras & incontinencias intuens & cognofcens quinto die Novembris anno regni dicti Domini Regis vicefimo feptimo eandem Reginam fororem fuam naturalem falfe deteftandiffime & proditoriofiffime contra legeancie fue debitum apud Villam Weftm' predictam in Com' predicto violabat & carnalit' cognofcebat. Quodq' idem Georgius diverfis aliis diebus & vicibus antea & poftea apud Villam Weftm' predictam in Com' predict' quandoq' ex procuratione ipfius Georgii propria prefat' Regine ibidem proditorie fact' & quandoq' ex procuratione ipfius Regine eidem Georgio ibidem proditorie fact' prefatam Reginam proditorie violabat viciabat & carnalit' cognofcebat. Et quod predict' Regina tertio die Decembris anno regni dicti Domini noftri Regis vicefimo quinto & diverfis aliis vicibus & diebus antea & poftea apud Villam Weftm' predict' in Com' predict' quendam Willm' Bryerton nuper de Villa Weftm' in Com' predict' Armig' ac unum generoforum dicte private Camere prefat' Domini Regis ad ipfam Reginam violandam & carnalit' cognofcend' ofculis tactibus ac aliis diverfis viis & mediis illicitis proditorie procurabat & incitabat per quod idem Willm' Bryerton octavo die Decembris anno regni dict' Dom' Regis 25 proditorie occafione dicte Dom' Regine proditorie incitacionis & procuracionis eandem Reginam contre legeancie fue debitum apud Hampton-Court in parochia de Lytell Hampton in Com' predict' proditorie violabat viciabat & carnalit' cognofcebat. Quodq' idem Willm' Bryerton diverfis aliis diebus & vicibus antea & poftea apud Villam Weftm' predictam in Com' predict' quandoq' ex procuracione ipfius Willm' propria prefat' Regine ibidem proditorie facta & quandoq' ex procuracione ipfius Regine eidem Willm' ibidem proditorie facta prefat' Reginam proditorie violabat viciabat & carnalit' cognofcebat & quod predict' Regina octavo die Menfis Maij anno regni dict' Dom' noftri Regis 26to ac diverfis aliis diebus & vicibus antea & poftea apud Villam Weftm' predict' in Com' predict' quendam Francifcum Wefton nuper de Villa Weftm' in Com' predict' Militem ac unum generoforum dicte private Camere prefat' Domini Regis ad ipfam Reginam violandam & carnalit' cognofcendam ofculis verbis donis & aliis viis & modis illicitis proditorie procurabat & incitabat per quod idem Francifcus Wefton vicefimo die Menfis Maij anno regni dict' Dom' Regis 26 proditorie occafione dicte Domine Regine proditorie incitacionis & provocationis eandem Dominam Reginam contra legeancie fue debitum apud Villam Weftm' predict' in Com' predict' proditorie violabat viciabat & carnaliter cognofcebat. Quodq' idem Francifcus diverfis aliis diebus & vicibus antea & poftea apud Villam Weftm' predictam in Com' predict' quandoq' ex procuracione ipfius Francifci propria prefat' Regine proditorie ibid' facta & quandoq' ex procuracione ipfius Regine eidem Francifco proditorie ibid' facta Reginam proditorie violabat viciabat & carnalit' cognofcebat & quod predicta Regina duodecimo die menfis Aprilis anno regni dicti Domini Regis 26to & diverfis aliis diebus & vicibus antea & poftea apud Villam Weftm' predictam in Com' predicto quendam Marcum Smeton



,, nu-

tié d'elle, & de la protéger, selon que la justice de sa Cause le demandoit. Que dans l'Interrogatoire qu'elle subit le 15 de Mai à la Tour, elle répondit à tout ce qu'on allégua contre elle, d'une manière si satisfaisante, que si les Pairs avoient donné leur avis conformément à l'attente des assistans, elle auroit été déchargée. Mais ces Messieurs, dont le Duc de Suffolk beau-frère du Roi étoit un des principaux, *& entièrement dévoué aux volontés du Prince*, la déclarérent coupable. Ce Prélat nous apprend aussi, que le Roi faisoit beaucoup de cas de Norris, à qui il offrit sa grace, s'il vouloit avouer ce dont on l'accusoit; mais Norris répondit généreusement, „ qu'en conscience, il croyoit la „ Reine innocente du crime dont elle étoit accusée; mais que soit qu'elle le fût, ou non, il ne pou- „ voit la charger en rien; & qu'il aimoit mieux souffrir mille morts, que de perdre une innocente." Sur quoi le Roi se mit à crier: *Qu'il soit pendu! qu'il soit pendu!* Le Prélat témoigne ensuite, qu'il lui paroit incroyable que la Reine, craignant que la Princesse Elizabeth sa fille, née pendant la vie de la Reine Catherine, ne fût regardée comme bâtarde, & desespérant d'avoir d'autres enfans (surtout des enfans mâles) du Roi âgé de près de cinquante ans, se soit rendue coupable d'adultère avec de jeunes Courtisans, & d'inceste avec son propre frère. „ Je ne veux rien ôter de leur autorité aux „ Archives publiques, *dit Godwin*; mais j'avoue qu'un Acte du Parlement contre elle ne suffit pas „ pour me persuader. Et la chose trouva effectivement si peu de créance chez les Princes étrangers, „ qu'ils regardérent tous ce qui s'étoit fait contre elle, comme un acte de cruauté & d'inhumanité. „ Ce fut ainsi que l'envisagérent sur-tout les Puissances d'Allemagne confédérées pour la défense de la „ Religion Réformée, qui depuis ce tems-là ne pensérent plus du tout à faire Alliance avec Henri." Il ajoute ensuite, que deux raisons principales le déterminent à penser favorablement de la Reine. La première, que sa fille monta sur le Trône, qu'elle remplit longtems avec gloire; d'où l'on peut, semble-t-il, conclurre, qu'il a plu à la Bonté divine de compenser les malheurs de la mère par la prospérité de la fille. La seconde, que le Roi se remaria dès le lendemain de la mort de cette Princesse; „ ce qui fait voir, dit notre Auteur, que ce Prince insatiable, rassasié de l'une, & desirant passion- „ nément de jouïr de l'autre, prêta avec plus de plaisir l'oreille aux perfides calomnies des Ennemis „ de la Réformation, qu'il ne convenoit à un Juge intègre, ou à un bon Mari." Il censure ensuite la lâche complaisance des Parlemens de ce tems-là, qui consentirent à déclarer illégitimes les Princesses Marie & Elisabeth, & qui condescendirent aux demandes les plus injustes du Roi, même dans des cas où le Bien-public étoit fortement intéressé. Le Dr. Fuller, dans son *Histoire Ecclésiastique*

(c) Cent. XVI. L. V. p. 201. Lond. 1656.

*d'Angleterre* (c), dit que *les Siècles suivans ont eu la hardiesse de penser, que le plus grand crime d'Anne Bollen fut la passion du Roi Henri pour une autre, ce qui l'engagea le lendemain de sa mort à la pleurer si passionnément dans les bras d'une nouvelle & belle Epouse, Jeanne Seymour*. La Lettre qu'on dit qu'Anne écrivit de la Tour au Roi le 6 de Mai, est fort belle & fort touchante [*B*]. Varillas a avancé, dans son

„ nuper de Villa Westm' in Com' predict' Gentylman ac „ unum Grometorum dicte Camere private dicti Dom' Regis ad ipsam Reginam violandam & carnalit' cognoscendam tam osculis & tactibus quam donis pecunie & jocalium & aliis diversis viis & modis illicitis proditorie procurabat & incitabat per quod idem Marcus Smeton vigesimo sexto die mensis Aprilis anno regni dicti Dom' Regis 27 proditorie occasione dicte Dom' Regine proditorie incitacionis & procuracionis eandem Dominam Reginam contra legeancie sue debitum aput Villam Westm' predict' in Com' predict' proditorie violabat viciabat & carnalit' cognoscebat. Quod idem Marcus Smeton diversis aliis diebus & vicibus antea & postea, aput Villam Westm' in Com' predict' quandoq' ex procuracione ipsius Marci propria prefat' Regine proditorie facta & quandoque ex procuracione ipsius Regine eidem Marco Smeton ibidem proditorie facta prefat' Reginam proditorie violabat viciabat & carnalit' cognoscebat & insuper Jur' predict' dicunt quod predicti Georgius Boleyn Miles Dominus Rochford Henricus Noreys Willm' Bryerton Franciscus Weston & Marcus Smeton sic carnali amore dicte Regine accensi & inflammati fuerunt quod quem illorum dicta Regina magis appeciit & affectavit alius eorum malignabat & indignabat & cordibus suis invicem murmurabat alter versus alterum suspiciens & zelotipans & exinde unus eorum versus alterum maliciam concipiens prefat' Regine plurima obsequia nocturnis temporibus inordinate diversa etiam dona & arras dicto proditorio vitio adulterino apta diversis transact' temporibus dum dictorum proditoriorum criminum suorum tempora agebant occulto & proditorie singulatim exhibuerunt & quod prefat' Regina pari ...... predictos Georgium Henricum & ceteros proditores ..... solos sibi concubinos habere tam ...... affectavit & concupivit quod eorum aliquem cum alia quacunq' muliere conversare colloqui aut vultum familiarem exhibere minime potuit sustinere absq' calumpnis ...... & indignatione ipsius Regine eis propterea fiend' & demonstrand' & preterea juratores predicti dicunt quod prefat' Regina ....... Georgio Henrico Willm' Francisco & Marco pro eo quod ipsi eorum adulterina predicta vitia proditoria cum eadem Regina ad suum libitum & bene placitum iterarent & vicissim continuarent diversa dona & mercedes insignia tam pro supradictis eorum proditoriis viciis in forma predicta commissis & peractis quam ex tunc cum eadem Regina committend' & perpetrand' aput Villam Westm' predictam in Com' predicto vicesimo septimo die Novembris anno Regni Dom' Regis 27mo & diversis aliis diebus & vicibus antea & postea proditorie contulit dedit & largita fuit. Quorum pretextu dicta Regina prefatos proditores in eorum......

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Cetera desiderantur.*

[*B*] *La Lettre .... qu'Anne écrivit de la Tour au Roi le 6 de Mai, est fort belle & fort touchante.*] Mr. Addison, dans le *Spectateur*, Tom. IV. *Disc.* 34. (de la Traduction Françoise) remarque, que les courtes Harangues ou les belles Sentences qu'on trouve souvent dans les Historiens, font plus d'impression sur l'esprit des Lecteurs, que les endroits les plus travaillés des plus belles Tragédies. D'un côté, le récit d'un fait ou d'une grande vérité, met, pour ainsi dire, devant nos yeux la personne intéressée; il semble que nous la voyons, & que nous sommes présens à l'action: au-lieu que de l'autre côté la fiction éloigne davantage la personne, & la dérobe en quelque manière à notre vue. Je ne sache pas, ajoute-t-il, avoir jamais lu une Histoire, ancienne ou moderne, *plus touchante* que cette Lettre. Shakespear lui-même n'auroit pu lui prêter un stile si conforme à son état & à son caractère. On y voit les plaintes d'une Amante méprisée, les ressentimens d'une Femme offensée, & les chagrins d'une Reine en prison. La voici.

„ SIRE,

„ La disgrace de votre Grandeur, & mon emprisonnement, me paroissent des choses si étranges, que je ne sai „ point du tout ce que je dois écrire, ni sur quoi je me „ dois justifier. Vous m'avez envoyé dire, par un hom- „ me que vous savez être mon ennemi déclaré depuis „ longtems, que pour obtenir votre grace, je dois recon- „ noitre une certaine Vérité. Il n'eut pas plutôt fait son „ message, que je m'apperçus de votre dessein; mais si, „ comme vous le dites, l'aveu d'une Vérité peut me pro- „ curer ma délivrance, j'obéirai à vos ordres de tout „ mon cœur, & avec une entière soumission. Que votre „ Grandeur ne s'imagine pas que votre pauvre Femme „ puisse jamais être amenée à reconnoitre une faute, dont „ la seule pensée ne lui est pas seulement venue à l'esprit. „ Pour vous dire la vérité, jamais Prince n'a eu une Fem- „ me plus fidèle à l'égard de tous ses devoirs, & de l'af- „ fection la plus sincère, que celle que vous avez trou- „ vée en la personne d'Anne Boleyn, qui auroit pu se „ contenter de ce nom & de sa condition, s'il avoit plu „ à Dieu & à votre Grandeur de l'y laisser. Mais au mi- „ lieu de mon élévation, & sur le Trône même où vous „ m'avez fait monter, je ne me suis jamais oubliée jus- „ ques à ce point, que je n'aye toujours appréhendé quel- „ que revers pareil à celui qui m'arrive aujourd'hui. Com- „ me mon élévation n'avoit pas un fondement plus solide „ que la fantaisie de votre Grandeur, je croyois bien que „ la moindre altération seroit capable de vous faire tour- „ ner vers quelque autre Objet. Vous m'avez élevée, d'u- „ ne basse condition, à la Royauté, & à l'honneur d'être „ votre Compagne, ce qui étoit fort au-dessus de mon „ mérite & de mes desirs. Si donc vous m'avez cru di- „ gne de cet honneur, ne souffrez pas, bon Prince, „ qu'aucun caprice, ou aucune fantaisie, ou les mauvais „ conseils de mes Ennemis, me privent de votre faveur „ Royale: ne souffrez pas, bon Prince, qu'une tache si „ indigne & si noire, que celle d'avoir été infidèle à vo- „ tre Grandeur, ternisse la réputation de votre très obéis- „ sante Femme, & de la jeune Princesse votre Fille. Or- „ donnez, bon Roi, que l'on instruise mon Procès, mais que

son *Histoire des Hérésies*, quantité de faussetés sur le sujet de cette Princesse [*C*]. Nous donnerons les divers jugemens que plusieurs Ecrivains ont portés des crimes dont on l'accusoit [*D*], par où l'on

ver-

„ que l'on y observe les Loix de la Justice, & ne permet„ tez pas que mes Ennemis jurés soient mes Accusateurs & „ mes Juges. Ordonnez même qu'on me fasse mon Procès „ en public, car ma fidélité ne craint pas d'être exposée „ à la honte; alors vous verrez mon innocence justifiée, „ vos soupçons levés, votre Esprit satisfait, & la Calom„ nie réduite au silence; ou mon Crime paroitra aux „ yeux de tout le monde. Ainsi, quoi qu'il plaise à Dieu „ ou à vous d'ordonner de moi, votre Grandeur peut se „ garantir de la Censure publique; & mon Crime étant „ une fois prouvé en Justice, vous êtes en pleine liber„ té, devant Dieu & devant les hommes, non seulement „ de me punir comme une Epouse infidèle, mais de sui„ vre votre inclination, que vous avez déja fixée sur cet„ te personne, pour l'amour de laquelle je me vois ré„ duite dans l'état où je suis, & que j'aurois pu vous „ nommer il y a longtems, puisque votre Grandeur n'i„ gnore pas jusqu'où alloient mes soupçons à cet égard. „ Mais si vous avez déja résolu ma perte, & que ma „ mort, fondée sur une infame calomnie, vous doive „ mettre en possession de l'Objet de vos desirs, je prie „ Dieu, qu'il veuille vous pardonner ce grand crime, „ aussi-bien qu'à mes Ennemis qui en sont les instrumens, „ & qu'il ne vous fasse pas rendre un compte rigoureux „ du traitement indigne & cruel que vous m'aurez fait, „ lorsqu'il sera assis sur son Tribunal pour juger, devant „ lequel vous & moi devons comparoitre bientôt, & où „ je ne doute pas, quoi que le Monde puisse croire de „ moi, que mon innocence ne soit reconnue & pleine„ ment manifestée. La dernière & la seule chose que je „ vous demande, est que je porte moi seule tout le poids „ de votre indignation, & qu'elle ne tombe pas sur ces „ pauvres & innocens Gentilshommes, qui, à ce que „ j'apprens, sont retenus à cause de moi dans une étroi„ te prison. Si jamais j'ai trouvé grace auprès de vous, „ si jamais le nom d'ANNE BOLEYN a été agréable à „ vos oreilles, accordez-moi cette demande, & je ne „ vous inquiéterai plus sur quoi que ce soit; mais j'adres„ serai toujours mes ardentes prières à la Trinité, afin „ qu'il lui plaise de vous tenir en sa bonne garde, & de „ vous conduire & diriger dans toutes vos actions. De „ ma triste Prison à la Tour, le 6 de Mai."

*Votre très fidèle & très obéissante Femme*,

ANNE BOLEYN.

Mr. Addison nous assure (1) que cette Lettre se trouve dans la Bibliothèque Cottonienne (2), *écrite de sa propre main*. Mais Mylord Herbert de Cherbury, dans son *Histoire de la Vie & du Règne du Roi Henri VIII* (3), dit qu'*elle n'est pas originale*. Voici ses propres termes: „ Il „ m'est tombé outre cela entre les mains une autre Let„ tre sous son nom, qui m'est venue de plus d'un bon „ lieu, & que je juge à propos de rapporter ici, sans y „ donner d'autre poids, que d'avertir qu'on dit qu'elle „ s'est trouvée parmi les papiers de Cromwell, pour-lors „ Secrétaire: & que du reste elle paroit ancienne, & que „ le sujet en paroit convenir aux circonstances où on la „ suppose écrite." Aiant après cela rapporté la Lettre, il finit en disant: „ Mais si c'est elle-même qui a écrit si „ bien cette Lettre, ou quelque autre pour elle, c'est ce „ que je ne puis dire, non plus que la réponse qui y fut „ faite." Le Dr. Burnet, dans son *Histoire de la Reformation* (4), nous dit aussi que dans cette Lettre „ elle „ plaide en faveur de son innocence avec autant d'esprit „ & d'éloquence que l'on en puisse trouver ailleurs. Cer„ tainement, *dit-il*, il falloit qu'elle fût extraordinaire„ ment touchée: car cette Lettre est d'un style fort au„ dessus de son style ordinaire. Mais comme la Copie en „ a été trouvée dans les papiers de Cromwell, je ne dou„ te pas *qu'elle ne soit véritablement d'elle.*" Cependant Mr. Collier, dans son *Histoire Ecclésiastique de la Grande Bretagne* (5), remarque *qu'on dit* que cette Lettre s'est trouvée dans les papiers du Secrétaire Cromwell, mais qu'*elle n'est pas originale*: „ Elle est écrite, *continue-t„ il*, avec beaucoup d'esprit & de tour, & d'un style qui „ ne ressemble point du tout à celui de la Reine, soit „ dans ses deux Lettres à Wolsey, soit dans le Discours „ qu'elle fit sur l'échaffaut. Il se peut qu'elle en a dicté „ la minute, & que quelqu'un de ceux qui étoient à elle, „ y ait donné ce tour élevé qui y règne, en lui donnant „ une juste étendue."

(1) *Spectateur* T. IV. p. 202.
(2) *Otho* C. 10.
(3) Insérée dans la *Complete History of England* Vol. II. p. 194. Lond. 1719. in-fol.
(4) T. II. p. 471.
(5) Part. II. L. II. p. 117. Lond. 1714. in-fol.

[C] *Varillas, dans son* Histoire des Hérésies, *a avancé quantité de faussetés sur le sujet de cette Princesse.*] Mr. Bayle a parlé de quelques-unes dans la Remarque [*D*] de l'Article d'ANNE BOLEYN, & de la réfutation qu'en a fait le Dr. Burnet. Nous en indiquerons quelques autres. Varillas nous dit (6) qu'elle étoit mal-faite, jaune, qu'elle avoit les dents doubles, une loupe sous le menton, & six doigts à une main; & pour adoucir les traits de ce portrait, il avoue qu'elle avoit infiniment d'esprit, & quelque chose de fort engageant dans l'air & dans les manières. Le Dr. Burnet, dans ses *Réflexions* (7) sur ce passage de Varillas, observe que plusieurs Portraits qu'on a encore d'elle, prouvent le ridicule de ces contes sur sa difformité. Varillas avoit assuré (8), que le Roi ne voulut point ajouter foi aux prémiers avis qu'on lui donna des desordres de la Reine, mais qu'à la fin il trouva des preuves si fortes, qu'il fut convaincu; & que là-dessus il n'attendit qu'une occasion favorable pour faire éclater sa jalousie. Le Dr. Burnet observe, que cela s'accorde mal avec ce que Varillas avoit dit auparavant (que le Roi étoit dégoûté d'Anne Boleyn,) de le représenter si peu disposé à mal juger d'elle. „ Car il n'y a rien qui dispose „ tant à la jalousie, que le dégoût déja pris, qui porte „ naturellement à juger mal de la personne qu'on n'aime „ plus. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que jamais le „ Roi Henri n'a prétendu avoir rien vu en elle, qui fût „ criminel; & le ridicule conte de ce qui se passa au Tour„ noi de Greenwich, est un mensonge si mal inventé, „ qu'il ne mérite pas d'être relevé; car le mouchoir jetté „ étoit une faveur trop publique, & qui n'est nullement „ croyable, sur-tout dans un tems où la Reine remar„ quoit du refroidissement pour elle dans le Roi. Et „ ç'eut été là un trop petit prétexte pour causer sa ruïne, „ quand même le fait seroit vrai." Varillas avoit aussi avancé (9), que quoiqu'elle se défendit avec beaucoup d'adresse, elle ne laissa pas d'être condamnée avec quatre de ses Adultères; qu'elle alla ensuite à la mort avec plus de férocité, que de véritable grandeur d'ame; & qu'elle mourut aussi exactement selon les maximes du Stoïcisme, que si elle les avoit étudiées. Sur quoi Mr. Burnet observe (10), qu'on procéda d'une étrange manière contre la Reine, „ puisqu'il ne parut aucun témoin contre elle, „ & qu'elle fut uniquement condamnée sur des déposi„ tions par écrit, ce qui est directement contraire à nos „ Loix." Et pour ce qui est de la manière dont elle se conduisit à sa mort, tant s'en faut qu'elle fût Stoïque, qu'elle eut plutôt quelque chose de trop gai. Le Lieutenant de la Tour en donne une tout autre idée, & il devoit savoir mieux que personne ce qui en étoit: dans sa Lettre à la Cour, il parle de sa grande dévotion, des protestations qu'elle faisoit de son innocence, le matin du jour de sa mort, qu'elle communia; il ajoute, que son Aumônier ne la quittoit point, & qu'il étoit avec elle depuis deux heures après minuit. Il dit aussi, qu'elle se faisoit un plaisir & témoignoit de la satisfaction de mourir. Mr. Burnet avoit dit, que les calomnies par lesquelles on l'a diffamée, n'aiant pas été publiées contre elle dans le tems de sa disgrace, cela prouve qu'on n'y pensoit pas dans ce tems-là. Mr. Varillas répliqua à cela dans sa *Réponse* à Mr. Burnet (11), *que c'est une preuve de la modération des Catholiques*. Sur quoi Mr. Burnet dit dans sa *Replique* (12), que ne pas rapporter de pareilles choses dans l'Histoire, auroit été une *modération vicieuse*, dont leurs Historiens de ce tems-là ne sont guères coupables, non plus que Mr. Varillas lui-même. L'Historien François dit encore, qu'il seroit superflu de parler des desordres précédens de sa vie, après qu'elle a été convaincue d'adultère, & d'inceste avec son propre frère. Mais, dit Mr. Burnet, on auroit rappellé ces prémiers déréglemens, pour justifier l'équité de l'Arrêt porté contre elle, *lorsqu'elle & son frère souffrirent la mort en niant le crime qu'on leur imputoit, & qu'on étoit généralement persuadé qu'ils mouroient injustement.* Ainsi le silence des Ecrivains de ce tems-là sur ce sujet fournit un très solide argument négatif. Mais Mr. Varillas retorque l'argument avec quelque air de raison, en disant (13) que puisque personne n'a entrepris l'Apologie d'Anne Boleyn, ni dans ce tems-là, ni depuis, c'est un préjugé légitime contre elle. „ Mais, „ *répond Mr. Burnet* (14), les malheureux trouvent rare„ ment des plumes, qui travaillent pour mettre leur hon„ neur à couvert; & du tems de la Reine Elisabeth, on „ jugea qu'il étoit au-dessous de la dignité de la fille, „ d'examiner trop rigoureusment les bruits que des Ecri„ vains malicieux avoient répandus contre la mère. Car „ quand il se trouve un homme assez impudent pour con„ tester la naissance & les droits d'une Tête couronnée, „ il est convenable d'employer des moyens plus effica„ ces que des réfutations, pour répondre."

(6) P. 260.
(7) P. 113. Amst. 1686.
(8) P. 289.
(9) P. 250.
(10) P. 291.
(11) P. 295.
(12) P. 100.
(13) P. 296.
(14) P. 102.

[*D*] *Les divers Jugemens que plusieurs Ecrivains ont portés des crimes dont on l'accusoit.*] Hollinshed dans sa *Cronique* (15) parle d'elle en ces termes. „ Comme je pour„ rois en dire trop, sans en dire assez, à la louange de „ cette illustre Reine, tant par rapport à la beauté de „ son esprit & des autres excellentes qualités de son ame, „ que par rapport à la protection dont elle favorisoit les „ Savans, à son zèle pour la Religion, à sa charité en„ vers les pauvres, je renvoyerai le Lecteur aux *Actes & „ Monumens* de Fox, où il fait l'éloge de sa douceur & „ de sa docilité à recevoir les avis qu'on lui donnoit, „ prouve la validité de son mariage, justifie la succession „ de sa fille, confond les sinistres jugemens & les accu„ sations des Médisans contre cette vertueuse Reine, & „ où il fait voir la foi & la confiance en Jésus-Christ „ qu'elle montra à sa mort; & enfin de quelle manière „ les Protestans d'Allemagne renoncèrent à l'Alliance du „ Roi Henri, pour l'amour de cette digne Princesse." Cambden, dans son Introduction à ses *Annales de la Reine Elisabeth*, dit qu'il y avoit à peine trois ans expirés depuis le mariage du Roi avec Anne Boleyn, lorsqu'il conçut une nouvelle passion, & de la jalousie; & qu'il tomba dans de nouveaux accès de fureur, ne respirant que sang

(15) Part. II. p. 940.

&

verra qu'elle a été généralement regardée comme innocente; quoiqu'il ſoit vrai, comme le remarque le Dr. Burnet dans ſon *Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre* (d), „ qu'elle étoit d'une humeur extrê- „ mement enjouée, qui alloit même quelquefois au-delà des bornes d'une exacte bienſéance & de la „ diſcré-

(d) T. II p. 456. Edit. in-12. Amſt. 1687.

& carnage, pour ſe faciliter les moyens de ſatisfaire l'amour qu'il avoit pris pour Jeanne Seymour: que dans cette vue il fit faire à la Reine ſon procès, l'accuſant d'adultère *ſur un leger ſoupçon*, après qu'elle fut rétablie d'une fauſſe-couche qu'elle avoit faite d'un garçon: & que *la Reine ſe juſtifia ſi bien des crimes dont on l'accuſoit, que tous les aſſiſtans la jugerent innocente, & ne douterent pas qu'elle n'eût été abuſée.* Mylord Bacon, dans ſon Eloge de la Reine Eliſabeth, qu'il a intitulé, *In felicem memoriam Elizabethæ Angliæ Reginæ* (16), aſſure que le Roi n'en voulut à Anne, qu'après s'être livré à de nouvelles amours; que d'un tempérament amoureux, & jaloux naturellement, il ſe portoit aiſément à répandre le ſang pour ſatisfaire la violence de ſes deſirs; par où il s'eſt attiré le blâme de la poſtérité. Que les accuſations contre la Reine étoient peu vraiſemblables, tant par le caractere de la perſonne qui l'accuſoit, que parce qu'elles étoient fondées ſur de très foibles conjectures; ce qui ſe répandit ſourdement dès ce tems-là, & ce que la Reine elle-même publia ouvertement, en proteſtant de ſon innocence avec beaucoup de fermeté & en des termes remarquables, immédiatement avant ſa mort. Car aiant rencontré un homme qu'elle croyoit fidele & affectionné à ſes intérêts, elle le pria de dire au Roi de ſa part: „ qu'il perſévéroit con- „ ſtamment dans le deſſein de l'élever à de nouveaux „ honneurs; qu'après l'avoir avancée de l'état de ſimple „ Demoiſelle à la dignité de Marquiſe, il avoit partagé „ avec elle ſon Lit & ſon Trône; & que ne pouvant pas „ l'élever plus haut dans ce Monde, il avoit pris le parti „ de lui donner la Couronne du Martyre (17)." Mais celui qu'elle chargea de ce meſſage, ſachant que le Roi brûloit d'une autre paſſion, n'oſa s'acquitter de ſa commiſſion, que la Renommée, qui venge la vérité, dit Mylord Bacon, a tranſmiſe à la poſtérité. *Atqui nuncius ille ad Regem alio amore flagrantem hoc perferre non auſus eſt; ſed fama, veritatis vindex, ad poſteros pertulit.* Mr. Burnet, dans ſon *Hiſtoire de la Réformation*, rapporte ces paroles comme faiſant partie d'une Lettre qu'elle écrivit au Roi; mais il ne dit pas, ſi ce Prince l'a jamais reçue. Mr. Jean Speed nous dit dans ſon *Hiſtoire de la Grande-Bretagne* (18), qu'il ne prétend en aucune maniére la juſtifier, aiant été juridiquement condamnée & exécutée: quoique d'autres, quand l'occaſion s'en eſt préſentée, l'aient fait avant lui. „ Je rapporterai ſeulement, *dit-il*, „ ce qu'ils ont dit, & ſur-tout un, qui écrivoit là-deſſus „ à une perſonne reſpectable, & dont les paroles, qui „ ſont à la décharge de la Reine, ſont telles: *Il paroit* „ *clairement que les crimes ſuppoſés à la Chrétienne Reine* „ *Anne, furent inventés par le Pape & ſes Suppôts, ſes* „ *Ennemis; n'y aiant eu aucun des autres Accuſés, qui* „ *ait rien avoué, même à la mort, mais aiant au contraire* „ *laiſſé par écrit des dépoſitions formelles en faveur de ſon* „ *innocence; ſi l'on en excepte un ſeul miſérable Muſicien,* „ *ſavoir Marc Smeton, qui confeſſa le fait ſur la promeſſe* „ *qu'on lui fit de lui faire avoir ſa grace; mais il eut la tê-* „ *te coupée, avant que de s'en appercevoir, & d'avoir le tems* „ *de retracter ce qu'il avoit avoué.* Le Secrétaire Crom- „ well notifia la même choſe au Roi, après que les pri- „ ſonniers eurent été interrogés à fond à la Tour par le „ Conſeil. Voici ce qu'il diſoit dans ſa Lettre, écrite le „ jour même: *On a allégué quantité de choſes, mais aucu-* „ *ne n'a été avouée; il n'y a eu que quelques circonſtances* „ *confeſſées par Marc Smeton.*" Le même Hiſtorien nous apprend encore (19), ſur le rapport d'un Seigneur, que le jour avant ſa mort, aiant ſix Dames avec elle à la Tour, elle fit venir Madame Kingſton dans ſa chambre, & qu'aiant fermé la porte, elle la pria de s'aſſeoir dans ſon fauteuil. Mais celle-ci aiant répondu que c'étoit à elle à ſe tenir debout, & non à s'aſſeoir en ſa préſence, & bien moins encore dans la place de ſa Reine: *Ah! Madame*, repliqua la Reine, *ce titre ne ſubſiſte plus; je ſuis une perſonne condamnée, & ſelon les Loix je ne poſſède plus rien. Mais pour acquitter ma conſcience, je vous prie de vous aſſeoir.* „ Hé bien, dit Madame Kingſton, j'ai ſouvent fait „ la folle dans ma jeuneſſe; & pour vous obéir, je la fe- „ rai encore une fois dans un âge mûr." Après quoi elle s'aſſit ſous le dais. Alors la Reine ſe mettant à genoux devant elle, prit ſes mains en pleurant amérement, & la conjura devant Dieu & devant ſes Anges, devant leſquels elle devoit comparoître en jugement, d'aller de ſa part trouver la Princeſſe Marie ſa belle-fille, de ſe mettre de la même maniére à genoux devant elle, & de lui demander pardon, en ſon nom, des mauvais traitemens qu'elle lui avoit fait eſſuyer; ajoutant, qu'elle ne pouvoit avoir la conſcience en repos, tant que cela ne ſeroit pas fait. „ Quelle étoit l'offenſe dont il s'agit, *dit Speed*, c'eſt ce „ que nous ignorons; mais il y a de l'apparence qu'elle „ n'étoit pas fort grande, à conſidérer la ſituation de la „ Reine, les circonſtances du tems, & le pouvoir de ſes „ ennemis. Je remarquerai ſeulement, que comme elle „ ſe déchargea la conſcience des plus petites fautes, il y „ a de l'apparence qu'elle en auroit fait autant par rap- „ port aux grandes, ſi elle avoit été coupable de quel- „ qu'une. Et conformément à ſes deſirs, j'enviſage ſon „ cas d'un œil charitable, la laiſſant elle & ſes ennemis „ au jugement de Dieu!" Mr. de Rapin Thoyras, dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre* (20), remarque en elle une *conſcience bien tendre*, & il ajoute „ que cette charité & cet- „ te tendreſſe de conſcience conviendroient peu à une „ femme, qui auroit entretenu un commerce criminel & „ ſcandaleux avec quatre hommes, & avec ſon propre „ frère; mais qu'elle eſt très compatible avec beaucoup „ d'indiſcrétion, & un peu de coquetterie." Mais cet Hiſtorien ſe trompe, en diſant que ce fut à Madame Boleyn que la Reine s'adreſſa. André du Cheſne, dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande*, imprimée à Paris en 1614 in-fol. nous dit (21) qu'elle entretint un commerce criminel avec ſon propre frere, s'imaginant que lui étant auſſi proche, ce commerce [illegible] ſuſpect, & dans l'eſpérance d'avoir lignée de lui, pour ſuccéder à la Couronne d'Angleterre: qu'elle ne put s'en tenir abſolument à lui ſeul, mais qu'elle eut commerce avec d'autres, qui furent tous mis à mort. Mylord Herbert de Cherbury, dans l'*Hiſtoire de la Vie & du Regne de Henri VIII* (22), commence ſon récit touchant la fin de la Reine, en remarquant, que n'aiant plus de Rivale, elle ſe crut en ſureté: mais que la proſpérité eſt dangereuſe pour ceux qui n'en ſavent pas bien uſer, & que la beauté n'eſt pas toujours une gardienne bien ſure d'elle-même. Mais que *l'on peut douter, ſi rien de pareil a eu lieu chez elle*; puiſqu'elle a paſſé pour être réglée dans ſes deſirs, & aſſez retenue pour ſavoir conſerver ſon honneur, aiant vécu à la Cour de France, & enſuite à celle d'Angleterre, avec la réputation de femme vertueuſe: enſorte que tout ce que ſes ennemis purent dire, ne diminua rien de la bonne opinion que le Roi avoit d'elle; *quoiqu'il fût naturellement trop jaloux, pour être aiſément ſatisfait.* „ Je n'a- „ joute donc aucune foi, *continue cet Hiſtorien*, à tous „ ceux qui attaquent ſon honneur, par rapport au tems „ qu'elle demeura en France; & je l'accuſerai auſſi peu „ par rapport aux choſes qui ſe paſſérent dans ce tems- „ ci: c'eſt aſſez que la Loi l'ait condamnée; & il ne s'a- „ git pas de diſcuter à préſent, qui, d'elle ou de ſes en- „ nemis, étoit en faute. Il eſt certain que le Roi avoit „ déja donné ſon cœur à Jeanne Seymour, fille du Che- „ valier Jean Seymour, qui étoit une des Filles de la „ Reine. Mais ſi cela ſeul fut la cauſe de la Tragédie qui „ s'enſuivit, c'eſt ce dont on peut douter par rapport à „ un Prince qui ne me paroit point avoir été ſanguinaire, „ ſinon quand les Loix, ou des prétextes fondés ſur les „ Loix, juſtifioient ſa conduite. Mais les ſoupçons ſont, „ dans les grandes ames & qui ſont un peu ſuſceptibles, „ d'une tout autre nature que dans les ames douces & „ modérées; tels qu'une tempête, qui remue à peine les „ petits Ruiſſeaux, mais qui agite violemment la Mer, & „ lui fait engloutir tout ce qui s'y rencontre. Enſorte „ que j'oſe dire, qu'un Rien a cauſé tout ce bouleverſe- „ ment; puiſqu'en aggravant quelquefois ce qui eſt mau- „ vais, en interprétant quelquefois en mal ce qui eſt „ bon, le ſoupçon confond tout, & laiſſe enfin l'ame ſans „ reſſource, & dans un état incurable. Cependant, ce „ n'eſt point à moi à décider juſqu'où le ſoupçon agit ſur „ l'eſprit du Roi." Mylord Herbert remarque enſuite, que lorſqu'elle fut miſe ſous la garde du Chevalier Guillaume Kingſton Lieutenant de la Tour, elle s'entretint beaucoup avec lui, comme il paroit par une Lettre originale de cet Officier; mais comme ſes diſcours étoient entrecoupés de larmes & d'éclats de rire, on n'en peut guères rien conclure: il ſemble ſeulement qu'elle ſe plaignit de Norris, comme s'il l'avoit accuſée; diſant auſſi, qu'ils mourroient tous deux. Elle nomma auſſi les autres, „ & confeſſa des choſes, qui, n'étant pas ſuffiſantes pour „ la condamner, prouvoient qu'elle ſe permettoit toute „ la liberté qu'elle pouvoit honnêtement prendre. Mais „ qu'il ne paroit point là, qu'elle la portât juſqu'au cri- „ me. Au contraire, elle mêloit dans ſes diſcours des „ proteſtations de ſon innocence. Par une autre Lettre „ de Kingſton il paroit, que celui-ci avoit fait difficulté „ de porter une Lettre de ſa part au Secrétaire; & qu'el- „ le ſouhaitoit que ſes Evêques fuſſent à la Cour; parce „ que (diſoit-elle) ils parleroient au Roi pour elle; que „ la plus grande partie de l'Angleterre prieroit pour elle; „ & que ſi on la faiſoit mourir, les jugemens de Dieu „ tomberoient ſur le Royaume (23)." Méteren, dans ſon *Hiſtoire des Pays-Bas* (24), a donné un long récit de ſes ſouffrances, qu'il a tiré d'une ample Rélation d'un François qui étoit dans ce tems-là à Londres, nommé Criſpin, & qui avoit écrit, au témoignage de Méteren, ſans partialité. Il commence en nous apprenant, qu'un Gentilhomme aiant blâmé ſa ſœur de quelque légéreté, qui paroiſſoit dans ſa conduite, elle lui répondit, que la Reine en faiſoit bien plus qu'elle, puiſqu'elle recevoit quelques-uns des Courtiſans dans ſa chambre à des heures indues; & elle nomma Mylord Rocheford, Norris, Weſton, Brereton, & Smeton; ajoutant, que Smeton en pourroit dire plus de nouvelles. Cela fut rapporté au Roi, qui aimant fort Norris, lui conſeilla d'avouer le fait, lui promettant qu'il ne lui ſeroit fait aucun mal, ni dans ſa perſonne, ni dans ſes biens; mais il le refuſa. Smeton accuſa la Reine; mais dans le procès elle défendit ſon honneur & ſa vertu d'une maniére capable de calmer le Roi, & de l'engager à en agir bien avec ſa fille, témoignant beau-

(16) T. VI. de ſes Oeuvr. Amſt. 1661. in-12. p. 103.

(17) Voyez auſſi Cambden Introd. à ſes Annal. d'Eliſab.

(18) P. 771. Lond. 1614. in fol.

Mych. Sands.

(19) P. 772.

(20) T. V. Liv. XV. [illegible]

(21) [illegible]

(22) Ubi ſupra p. 193.

(23) Idem P. 394.

(24) Lib. I. fol. 26. Voyez auſſi Burnet Reform. d'Angl. T. II. p. 476. &c.

„ diſcrétion, & qu'elle avoit raillé outre meſure quelques-uns des Officiers de ſon Mari." Le même Auteur, dans ſa *Défenſe des Réflexions ſur le IX. Livre du Tome I. de l'Hiſtoire des Héréſies de Mr. Varillas, ſervant de Replique à la Réponſe de cet Hiſtorien*, aiant remarqué (*e*), que cet Ecrivain avoit oppoſé à ce qu'il avoit dit dans ſes *Réflexions* (*f*) touchant le Chevalier Thomas Wyat, ſon garant ordinaire Florimond de Raymond, nous dit, qu'au-lieu de le relever ſur une choſe auſſi peu intéreſſante, il va donner une preuve plus importante de la fauſſeté de tout ce qu'on a débité là-deſſus, par une Pièce originale qui ſe trouve parmi les Manuſcrits de Guillaume Petyt, Ecuyer. Cette Pièce lui eſt

(*e*) P. 106. Amſt. 1687.

(*f*) P. 228.

beaucoup d'humilité & de ſoumiſſion. Elle n'eut point d'Avocat pour la défendre, & ne parla pas beaucoup pour ſa juſtification: mais ſon air modeſte plaidoit pour elle, & parloit en faveur de ſon innocence, plus fortement que ce qu'elle dit pour ſa défenſe; enſorte que tous ceux qui la virent & qui l'entendirent, la crurent innocente. Tant les Magiſtrats de Londres, que pluſieurs autres qui étoient préſens, déclarérent qu'ils ne voyoient point de preuves contre elle. Marc Smeton avoua ſeulement, *qu'il avoit mérité la mort.* Lorſqu'elle apprit de quelle manière ſon frère & les autres Gentilshommes avoient ſouffert la mort, & ſcellé ſon innocence par leur ſang, & que Smeton avoit confeſſé qu'il avoit mérité la mort, elle fit paroitre quelque colère, & dit: *Ne m'a-t-il donc pas juſtifiée de cette infamie publique à laquelle il m'expoſe? Helas! je crains que ſon ame n'en ſouffre, & qu'elle ne porte déja la peine de ſa fauſſe accuſation. Mais pour ce qui eſt de mon frère & des autres, je ne doute pas qu'ils ne ſoient déja devant ce Souverain Roi, en la préſence duquel je ſerai demain.* Mr. Burnet dit, que *ce récit paroit à tous égards digne de foi.* Guillaume Martyn Greffier d'Exceter, dans ſon *Hiſtoire des Rois d'Angleterre depuis Guillaume le Conquérant juſqu'à Henri VIII*, nous dit (25), qu'elle mourut „ innocente, „ comme elle le proteſta ſolennellement à ſa mort, & „ comme tous ceux qui y aſſiſtérent en furent perſuadés; „ & qu'aiant été injuſtement accuſée de s'être proſtituée à Mylord Rochefort ſon frère, & d'avoir commis „ inceſte avec lui, il fut auſſi condamné avec quelques „ autres, & exécuté à mort." Le Chevalier Richard Baker, dans ſa *Chronique des Rois d'Angleterre* (26), dit qu'à l'égard des crimes d'adultère & d'inceſte dont on l'accuſa, on ne trouve point de *preuves* qu'elle fût coupable, mais *quantité de preuves* de ſon *innocence*. „ Prémiérement, ſa „ propre juſtification ſur tout ce qu'on allégua à ſa charge dans le tems de ſon procès. Enſuite, la Lettre de „ Cromwell au Roi, écrite après un mûr examen de toute l'affaire, où il dit qu'on avoit allégué quantité de „ choſes, mais qu'aucune n'avoit été avouée; ſeulement, „ qu'il y avoit quelques circonſtances que Marc Smeton „ avoit confeſſées. Et qui étoit Marc Smeton? un homme de rien, un homme à tout dire, dans l'eſpérance „ de ſauver ſa vie, & qui aiant dit quelque choſe dont „ on tira avantage, fut d'abord exécuté, de peur qu'il „ ne ſe retractât. Enfin tous ceux qui furent accuſés avec elle, perſiſtérent à nier juſqu'à la mort; Henri „ Norris même, que le Roi favoriſoit, & auquel il promit ſa grace, s'il vouloit avouer la choſe." L'Hiſtorien remarque enſuite, qu'elle avoit beaucoup d'ennemis, „ parce qu'elle étoit Proteſtante; & peut-être que par „ rapport à cet article-là, le Roi lui-même n'étoit pas „ fort de ſes amis; car quoiqu'il eût exclus le Pape, il „ étoit cependant encore Papiſte. Après tout, qui ne „ ſait que la Nature n'eſt pas plus diſpoſée à faire d'un „ gland un chêne, que l'Autorité de changer le moindre „ ſoupçon en certitude? . . . . Et c'eſt une choſe digne „ de remarque, que l'idée que la Reine Anne elle-même „ avoit de ſa mort; car dans le tems qu'on la conduiſoit „ pour être décapitée dans la Tour, elle appella un des „ Valets de chambre du Roi, & lui dit: *Aſſurez le Roi de mon reſpect, & dites-lui qu'il perſévère à m'élever à de nouveaux honneurs; après m'avoir avancée de l'état de ſimple Demoiſelle à la dignité de Marquiſe, & de l'état de Marquiſe à la dignité de Reine, à préſent qu'il n'y a plus d'honneurs dans le Monde auxquels je puiſſe parvenir, il me procure la Couronne du Martyre.* Mr. de Rapin obſerve (27), qu'il n'eſt point ſurprenant que le triſte état où cette Princeſſe ſe trouva à la Tour l'ait troublée, & que n'aiant perſonne qui la pût conſoiller, elle ait donné dans les piéges que lui tendirent ſes ennemis. Qu'on fit coucher dans ſa chambre Madame Boleyn, femme de ſon oncle, avec laquelle elle étoit très mal; & que ce fut de cette Dame, qu'on avoit miſe là pour l'obſerver, qu'on ſut que pendant ſa priſon elle avoit dit de certaines choſes, qui avoient aidé à confirmer les ſoupçons du Roi. Que cependant, lorſqu'on l'examina, elle nia poſitivement qu'elle lui eût jamais manqué de fidélité. Seulement, lorſqu'on lui dit que Norris, Weſton, Brereton & Smeton l'avoient accuſée, quoiqu'il lui fût aiſé de s'appercevoir que c'étoit pour lui arracher quelque aveu, elle crut ne devoir pas cacher certaines choſes qui s'étoient paſſées entre elle & eux. Elle dit donc, pour ce qui regardoit Norris, qu'un jour elle lui avoit demandé pourquoi il n'achevoit pas ſon mariage; & que Norris aiant répondu, qu'il vouloit attendre encore quelque tems, elle lui avoit reparti, qu'elle voyoit bien qu'il eſpéroit de l'épouſer elle-même, ſi le Roi venoit à mourir. „ Ce qui ſemble „ marquer, dit Mr. de Rapin, qu'il y avoit déja eu quelque privauté entre elle & Norris: ſans cela, en ſuppoſant la vérité du fait, il eſt difficile de comprendre „ qu'une Reine s'aviſe de tenir de tels diſcours à un de „ ſes Domeſtiques." A l'égard du Muſicien Smeton, la Reine dit qu'il n'avoit jamais paru dans ſa chambre, qu'au tems du Voyage de Wincheſter, lorſqu'elle l'avoit fait appeller pour jouer de l'Epinette devant elle: qu'elle ne lui avoit jamais parlé depuis, ſi ce n'étoit le Samedi devant les Joûtes: qu'alors, le voyant près d'une fenêtre, elle lui avoit demandé, *quelle raiſon le rendoit ſi triſte?* Il lui avoit répondu, *que ce n'étoit rien.* Que lui aiant dit: *Vous ne devez pas attendre que je vous parle comme à un homme de qualité*, il avoit reparti: *Non, non, Madame, un de vos regards me ſuffit* (28). Mais Weſton étoit celui qu'elle craignoit le plus: car le Lundi de la Pentecôte il lui avoit dit, *que Norris ſe trouvoit ſouvent à ſon Cercle, plutôt pour elle, que pour aucune autre perſonne qui y fût.* D'ailleurs la Reine ſachant que cet homme aimoit une de ſes parentes, elle lui en fit des reprimandes, & l'exhorta d'aimer ſa propre femme. Mais Weſton lui répondit, *qu'il connoiſſoit à la Cour une perſonne, pour laquelle il ſe ſentoit plus d'amour, que pour ſa Maitreſſe ni pour ſa Femme. Et qui eſt-ce?* reprit auſſi-tôt la Reine. *Vous-même, Madame*, repartit Weſton; & la Princeſſe ajouta, *qu'elle l'avoit défié de le faire* (29). „ Mais après tout, dit Mr. de Rapin, la queſtion eſt de ſavoir ſi les Regiſtres d'où cet „ Interrogatoire eſt tiré ſont bien fidèles, ou ſi l'Interrogatoire a été couché par écrit avec impartialité. Il eſt „ vrai que ce doute ſeul ne ſuffit pas pour juſtifier cette „ Reine. Mais d'un autre côté, quand on conſidère „ qu'elle avoit pour Partie un Epoux qui étoit Roi, & „ jaloux juſqu'à la fureur, il eſt aſſez vraiſemblable que „ ceux qui furent employés pour l'examiner, donnérent „ à ſes paroles un tour & un ſens qui favoriſoient les „ deſſeins du Roi, ſous prétexte de mettre la ſubſtance „ de ſes réponſes, au-lieu de ſes paroles mêmes." Norris jura qu'il croyoit la Reine innocente, & perſévéra dans ſon aſſévération juſqu'à ſon dernier ſoupir. Smeton confeſſa, dit le même Hiſtorien, qu'il avoit couché trois fois avec elle: mais il ne lui fut jamais confronté; il fut même condamné avant qu'on la jugeât, afin qu'il ne pût pas ſervir de témoin. *Cela fait beaucoup pour la Reine*, dit Mr. de Rapin, *puiſqu'il n'y a point d'apparence qu'on eût volontairement négligé une telle preuve, ſi on l'eût jugée auſſi bonne qu'elle paroit l'être.* Et Burnet remarque (30) „ qu'ils proteſtérent tous de leur innocence. Smeton „ ſeul avoua, qu'*il avoit bien mérité la mort*; ce qui donna occaſion à bien des réflexions. Ils furent tous décapités, Smeton fut pendu. On diſoit généralement, „ que ce dernier avoit été corrompu pour accuſer Anne, „ qu'on lui avoit même promis la vie à ce prix; mais „ qu'enfin l'on ne jugea pas à propos de laiſſer vivre un „ homme, qui pouvoit un jour publier ce qu'il ſavoit là-„ deſſus." Mr. de Rapin remarque ſur le tout, qu'il y a beaucoup d'apparence que le Roi croyoit la Reine coupable; & que dans la prévention où il étoit, les indices lui tenoient lieu de bonnes preuves. „ Mais, *continue* „ *cet Hiſtorien*, peut-on dire la même choſe des Seigneurs „ qui la condamnérent? La Conſcience leur permettoit-elle „ de condamner une Reine à mort, ſur de ſimples indices? Je dis des indices, puiſque s'il y avoit eu des „ preuves ſolides, il n'y a point d'apparence qu'on eût „ négligé de les publier, pour juſtifier une Sentence de „ cette nature, qui n'avoit point eu d'exemple en Angleterre depuis le commencement de la Monarchie. On „ ne fut pas ſi réſervé dans la ſuite, à l'égard d'une autre „ Femme de Henri, qui fut véritablement coupable d'un „ ſemblable crime. Tout ce qu'on peut dire en faveur „ de ceux qui donnérent leur voix pour condamner Anne „ Boleyn, c'eſt que la crainte où ils étoient de tourner „ contre eux-mêmes la fureur du Roi, s'ils manquoient „ de complaiſance pour lui, leur fit regarder des indices „ comme de véritables preuves. Il eſt remarquable, qu'il „ n'y eut que vingt-neuf Pairs qui aſſiſtérent à ce Jugement, quoiqu'il y en eût alors cinquante-trois en Angleterre, comme il paroit par les Sommations qui leur „ furent adreſſées peu de tems après . . . . Cela donne „ lieu de conjecturer que, ſelon la méthode introduite „ par le Cardinal Wolſey dans la condamnation du Duc „ de Buckingham, on prit ſoin d'écarter ceux de qui on „ n'avoit pas ſujet d'attendre aſſez de complaiſance pour „ contenter la paſſion du Roi aux dépens de leur Conſcience." Il obſerve enſuite, qu'Anne ſouffrit la mort avec beaucoup de conſtance, après avoir fait aux aſſiſtans un diſcours, dans lequel elle n'avoua ni ne deſavoua le crime pour lequel elle avoit été condamnée. Elle ſe contenta de reconnoitre les obligations qu'elle avoit au Roi, de prier Dieu pour lui, & de demander les priéres du Peuple pour elle-même. On croit communément, que la crainte qu'elle eut d'attirer la colère du Roi ſur Elizabeth ſa fille, l'empêcha d'inſiſter ſur ſa propre innocence. „ Telle fut, *dit l'Hiſtorien*, la fin tragique qu'eut Anne Boleyn, que quelques-uns ont décriée avec beaucoup d'em-

(25) P. 403. Lond. 1625. in-fol.

(26) P. 284. Lond. 1730. in-fol.

(27) *Hiſt. d'Anglet.* T. V.

(28) Burnet *Réformat. d'Angl.* T. II. p. 461, 462.

(29) Id. ib.

(30) *Ubi ſupra.*

eſt tombée entre les mains depuis qu'il a écrit ſon *Hiſtoire de la Réformation*; mais il ne l'avoit pas encore en ſon pouvoir, lorſqu'il écrivit ſes *Réfléxions* ſur l'Hiſtoire de Varillas. C'eſt une longue Rélation de cette affaire, que le Chevalier Thomas Wyat le fils écrivit dès que le Livre de Sanderus *de Schiſmate Anglicano* eut paru. Il aſſure, qu'on n'en avoit jamais parlé avant ce tems-là; que ſon pére fut Gentilhomme du Corps de Henri pendant tout le tems que ſon mariage avec Anne Boleyn ſubſiſta, & pluſieurs années après; que jamais il ne ſe retira de la Cour, par diſcrétion; que le Roi ne parut point jaloux, que la Reine ne fut point offenſée de ſa conduite. Et il fait voir plus au long le peu de vraiſemblance de cette fable: car il y a toute apparence, qu'on auroit ſuivi la même methode avec Anne Boleyn, ſi l'on avoit pu, qu'on ſuivit avec la Reine Catherine Howard, dont on examina les déréglemens tant avant que depuis ſon mariage, lorſqu'on lui fit ſon procès: mais à l'égard d'Anne, dit-il, *on fit ſon procès ſecrettement à la Tour*, & les *preuves*, ſur leſquelles on prétendit qu'elle avoit été condamnée, *furent tenues ſi ſécrettes parmi les Pairs* qui l'interrogerent, qu'elles n'ont jamais été bien connues; & même quelques-uns des Seigneurs avouérent enſuite, *qu'elle s'étoit pleinement juſtifiée*. Il ajoute à tout cela une circonſtance très remarquable: c'eſt qu'aucune de ſes Dames ne fut appellée à ſerment contre elle. Il eſt certain, que dans une Cour comme celle d'Angleterre, qui étoit alors une des plus nombreuſes de la Chrétienté, il étoit impoſſible qu'une Reine commît autant de deſordres qu'on lui en imputoit, ſans avoir aucune de ſes Femmes dans ſa confidence; cependant il n'y en eut aucune d'accuſée, ni de citée en Jugement contre elle. Mylord Herbert de Cherbury dans ſon *Hiſtoire de la Vie & du Régne du Roi Henri VIII* (g) nous dit, qu'elle fut regrettée par bien des perſonnes: „ tant parce qu'elle aimoit à avancer les gens ſavans, „ entre leſquels on compte Hugue Latimer Evêque de Worceſter, & Nicolas Saxton Evêque de Saliſbury; que parce qu'elle faiſoit de grandes aumônes: juſques-là qu'on dit qu'en neuf mois de tems „ elle avoit employé en charités quatorze ou quinze mille livres ſterling; outre des ſommes deſtinées „ à „ portement, & dont d'autres ont pris grand ſoin de juſtifier la conduite, ſans que juſqu'ici on ait pu ſavoir „ certainement ſi elle étoit coupable ou innocente. Les „ Ennemis d'Elizabeth ſa Fille, & de la Réformation, „ ont noirci ſa réputation autant qu'il leur a été poſſible, „ dans la penſée que par-là ils portoient un coup mortel à „ la Religion Proteſtante. Par une raiſon contraire, les „ Proteſtans n'ont rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à donner d'elle une idée toute contraire. Mais „ les uns & les autres ont raiſonné ſur un faux principe, „ puiſque la bonté d'une Religion ne dépend pas de la „ vie & des mœurs de ceux qui la profeſſent." Mr. de Rapin dit, qu'il ne ſauroit ſe perſuader que ceux qui l'ont jugée, aient eu des preuves aſſez convaincantes pour la condamner comme coupable d'avoir ſouillé le lit du Roi ſon Epoux: mais qu'on ne peut diſconvenir que, par des familiarités peu convenables à une Reine, elle n'ait donné beaucoup de priſe ſur elle. Comme elle étoit jeune & belle, ſans doute elle n'étoit pas fâchée de voir l'effet que ſa beauté faiſoit ſur toutes ſortes de gens, s'imaginant que l'amour qu'elle inſpiroit, relevoit beaucoup ſon mérite. On ne voit que trop de Femmes ſujettes à cette foibleſſe. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que l'eſprit de Parti n'a pas peu contribué à la diverſité de ſentimens, où le monde ſe trouve encore au ſujet de cette Reine. „ Si elle n'eût pas favoriſé la Réformation, elle „ auroit ſans doute moins d'accuſateurs parmi les Catholiques; & ſi elle avoit porté le Roi ſon Epoux à perſécuter les Réformés, il ſe trouveroit peu de ceux-ci qui „ entrepriſſent de la juſtifier. C'eſt ainſi que le monde „ eſt fait. Les gens ſont innocens ou coupables, ſelon „ le parti dont ils ſe trouvent. Mais, outre cette cauſe „ générale, on peut en trouver encore une particuliére „ dans la conduite d'Anne Boleyn. C'eſt qu'elle étoit „ d'une humeur fort gaie, qui avoit enchanté le Roi, & „ qui, après quelques années de jouïſſance, ne fut plus „ propre qu'à exciter ſa jalouſie." Mr. Strype, dans ſes *Mémoires de la Réformation*, nous a donné un détail fort exact de tout ce qu'elle a fait & dit, depuis le moment qu'elle fut miſe à la Tour, juſqu'à ſa mort: ce récit eſt tiré de cinq ou ſix Lettres du Chevalier Guillaume Kingſton, Connétable, ou comme d'autres le nomment, Lieutenant de la Tour, au Secrétaire Cromwel. Mr. Strype dit qu'il entre d'autant plus volontiers dans ce détail, pour faire connoitre la conduite de la Reine dans ſa diſgrace avec *plus d'étendue & d'une maniére plus diſtincte*, que Mr. Burnet ne l'a fait ſur les mêmes Piéces *que fort en abrégé & imparfaitement* (31). „ Et peut-être, ajoute-t-il, qu'en „ liſant ce qui ſuit, certaines choſes, que ce ſavant Prélat attribue à des Vapeurs, paroîtront avoir eu d'autres cauſes plus véritables. Mylord Herbert n'a parlé „ auſſi de tout cela que fort ſuperficiellement." Nous rapporterons d'après Mr. Strype quelques particularités, qui pourront ſervir comme de ſupplément aux Récits précedens. La Reine dit au Chevalier Guillaume Kingſton, lorſqu'on la mit à la Tour: *J'apprens que je ſerai accuſée par trois hommes: & je ne puis répondre que* Non, *quand vous m'arracheriez le cœur*; & aiant ouvert ſa robe, elle ajouta: *O Norris, m'as-tu accuſée? tu es dans la Tour auſſi-bien que moi; nous mourrons tous deux. Et toi*, Marc, *tu mourras auſſi*. Madame Coſins, Femme de qualité, qu'on avoit donnée à la Reine pour la ſervir, & qui couchoit dans ſa chambre, dit que Norris avoit dit le Samedi précédent à l'Aumônier de la Reine, qu'il étoit prêt de faire ſerment que la Reine étoit une honnête femme; & elle ajouta, s'adreſſant à la Reine: *Pourquoi, Madame, parleroit-on de pareilles choſes?* „ Marie, reprit la „ Reine, je lui ai ordonné de le faire. Car lui aiant demandé pourquoi il n'achevoit pas ſon mariage, il m'a „ répondu, qu'il vouloit encore attendre quelque tems." Qu'elle lui avoit dit là-deſſus: *Vous attendez la mort de quelqu'un, & vous eſpérez, ſi le Roi vient à mourir, de m'épouſer.* A quoi il repliqua, *que s'il avoit une pareille penſée, il mériteroit de perdre la tête.* Sur quoi la Reine lui dit, qu'il dépendoit d'elle de le perdre. Elle dit auſſi: *Je crains Weſton plus que perſonne.* Car Weſton lui avoit dit, que Norris venoit ſouvent dans ſa chambre, plutôt pour elle, que pour *Mage*, qui étoit une des Filles de la Reine, qu'il courtiſoit. Kingſton rapporte une autre choſe, qu'elle lui avoit dite ſur le ſujet de Weſton. Elle lui raconta, qu'elle avoit parlé à Weſton ſur la paſſion qu'il avoit pour Mademoiſelle Skelton, une de ſes parentes à elle, & qu'il n'aimoit point ſa femme. Qu'il avoit répondu, *qu'il y avoit une perſonne à la Cour, qu'il aimoit plus que ni l'une ni l'autre.* La Reine demanda, *Qui eſt-ce? Vous même, Madame*, repartit Weſton. Sur quoi elle l'en défia, à ce qu'elle dit à Mr. Kingſton; par mépris & avec indignation, dit Mr. Strype, de ce qu'il avoit la hardieſſe d'attaquer ſon honneur. Cet Hiſtorien remarque, que ces diſcours rapportés au Roi furent la cauſe de ſa perte. „ Car étant d'un caractére libre & enjoué, elle „ aimoit à s'entretenir quelquefois avec ceux qu'elle rencontroit à la Cour, & avec les Gentilshommes de la „ Chambre." Kingſton rapporte dans la ſeconde Lettre, qu'elle lui avoit dit qu'elle avoit été fort cruellement traitée à Greenwich par ceux du Conſeil du Roi, & ſur-tout par le Duc de Norfolk, qui pour toute réponſe à ce qu'elle avoit allégué pour ſa défenſe, avoit dit, *Tut, Tut, Tut*, en ſecouant trois ou quatre fois la tête. *Et pour Mr. le Tréſorier*, dit-elle, *il étoit dans la forêt de Windſor.* „ Vous ſavez, ajoute Kingſton, ce qu'elle entend par-là." Elle dit auſſi, que *Mr. le Controlleur*, autre Membre du Conſeil, *étoit un brave Gentilhomme.* Mais que quant à elle, il étoit inouï, qu'étant Reine, on l'eût traitée ſi cruellement. *Mais je penſe*, dit-elle, *que ce que le Roi en fait, n'eſt que pour m'éprouver.* Après quoi elle ſe mit à rire, & parut fort gaie. Elle dit enſuite: *On me rendra juſtice.* Kingſton répondit: *N'en doutez pas, Madame.* Elle repliqua: *Si quelqu'un m'accuſe, je ne puis que nier, & ils ne peuvent produire de témoin contre moi.* Elle dit auſſi à Mylady Kingſton & à Madame Coſins: *Si je meurs, vous verrez en moins de ſept ans tomber ſur l'Angleterre les plus terribles jugemens de Dieu. Et pour moi je ſerai dans le Ciel, car j'ai fait beaucoup de bonnes actions pendant ma vie.* Elle dit encore, le tems étant extrêmement ſec, qu'il n'y auroit point de pluie, juſqu'à ce qu'elle fût délivrée de la Tour. Elle dit par rapport aux Femmes qu'on avoit miſes auprès d'elle, *que le Roi ſavoit bien ce qu'il faiſoit, en mettant auprès d'elle deux perſonnes comme Mylady Boleyn & Madame Coſins. Qu'elles ne pouvoient rien dire de Mylord ſon pére, ni quelque choſe que ce fût; & qu'elle les déſoit.* Mademoiſelle Stoner qui étoit avec elle, aiant remarqué que Smeton avoit été le plus maltraité, & qu'on l'avoit mis aux fers, la Reine répondit, „ *que c'étoit parce qu'il n'étoit pas Gentilhomme; & qu'il n'étoit jamais* „ *entré dans ſa chambre qu'à Winchester, où elle l'avoit fait* „ *venir pour jouer de l'Epinette. Car*, dit-elle, *mon appartement étoit au-deſſus de celui du Roi. Et je ne lui ai jamais parlé depuis, que le Samedi devant les Joûtes. Alors je lui demandai*, pourquoi il étoit ſi triſte? *Il me* „ *répondit*, que ce n'étoit rien. *Je repliquai*, qu'il ne „ devoit pas s'attendre que je lui parlaſſe comme à un „ homme de qualité. *Il reprit*: Non, non, Madame, un „ regard me ſuffit; je ſuis votre Serviteur." Mr. Strype obſerve, que cela fait voir que c'étoit un homme fier, qui croyoit que la Reine ne le traitoit pas avec aſſez d'égards, & qui prit cette occaſion de l'humilier, & de ſe venger d'elle, ne penſant pas qu'il lui en couteroit la vie à lui-même. Le même Hiſtorien dit, qu'il y a pluſieurs mépriſes dans le récit que Mr. Burnet fait de la maniére dont la Reine ſe conduiſit à ſa mort.

(g) Dans la *Complete Hiſt. of England* Vol. II. p. 183.

(31) *Hiſt. de la Réform. d'Anglet.* Tom. II. p. 460. 461.

,, à faire un fonds pour les pauvres Artisans." Le Dr. Burnet, dans l'*Histoire de la Réformation* (h), aiant parlé de sa grande charité, ajoute, qu'il y a de l'apparence, que si elle eût vécu, l'argent que le Roi tira de la suppression des Couvens, auroit été mieux employé qu'il ne le fut. Et Mr. Collier, dans son *Histoire Ecclésiastique de la Grande Bretagne* (i), nous apprend ,, quelle favorisoit la Réfor- ,, mation, mais pas autant cependant que le prétendu Fox; car elle fut fort contraire à la suppression ,, des Couvens, & fit même prêcher Latimer contre cette suppression en présence du Roi. Elle con- ,, seilla aussi à d'autres Ecclésiastiques de ne point déclamer contre les Magistrats, & de prêcher en ,, faveur de la Regle (k)." Mr. Strype, dans la *Vie de Matthieu Parker Archevêque de Cantorbéry* (l), nous dit, qu'on fait très bien à Cambridge combien elle étoit bienfaisante envers les Ecoliers pauvres, qui s'appliquoient & qui vivoient bien; & jusqu'où elle portoit la générosité dans ce qu'elle faisoit pour eux; & qu'il ne faloit pour l'engager à agir en faveur de ceux qui s'attendoient à sa protection, que le témoignage avantageux du Dr. Jean Skip, du Dr. Parker, ou de quelque autre de ses Chapelains.

(h) T. II. p. 411.
(i) Part. II. L. II. p. 157.
(k) Mr. Harbin's MSS.
(l) Lib. I. cap. 2. p. 8. Lond. 1711. in-fol.

BOLTON ou BOULTON (EDMOND), savant Antiquaire au commencement du XVII. Siécle. L'Auteur anonyme d'un Livre imprimé à Londres en 1656 in-douze, intitulé, *The Surfeit to A. B. C.* cité par Wood dans ses *Athenæ Oxonienses* (a), dit que Bolton étoit Catholique-Romain. Et Wood nous apprend (b) qu'il a publié à Londres en 1610 les *Elémens du Blazon* in-quarto, & qu'il a fait un Poëme Latin sur la Translation du Corps de Marie Reine d'Ecosse de Péterborough à Westminster, sous le titre de *Carmen gratulatorium de traductione Corporis Reginæ Scotorum a Petroburgo ad Westmonasterium*, & que ce Poëme se trouve en manuscrit dans la Bibliothéque Cottonienne (c). Nicholson, dans sa *Bibliothéque Historique d'Ecosse* (d), fait mention de cette Piéce, à laquelle il donne le titre de *Prosopopœia Basilica: Poëme Historique sur la Translation du Corps de la Reine Marie de Péterborough à Westminster.* Bolton a aussi traduit *l'Abregé de Florus* en Anglois; & en 1624 il publia à Londres, in-folio, son plus fameux Ouvrage, qui a pour titre: *Nero Cæsar* (l'Empereur Néron), *ou la Monarchie corrompue. Ouvrage Historique, dédié, avec permission, au Duc de Buckingham Grand-Amiral d'Angleterre, par le Traducteur de Lucius Florus* [A]. Cet Ouvrage est divisé en cinquante-cinq Chapitres, où

(a) Vol. II. col. 19. Lond. 1721.
(b) Ubi supra.
(c) Titus A. XIII. 21.
(d) P. 172. Lond. 1702. in-8.

[A] *Son plus fameux Ouvrage, qui a pour titre, Nero Cæsar &c.*] Il remarque dans son Epître Dédicatoire, que l'emploi d'Historien n'est pas moins difficile que noble; mais que comme cette difficulté tire son origine de l'extrême nécessité de dire la vérité, plutôt que de celle d'être éloquent, elle se trouve compensée par un avantage que l'Histoire a sur toutes les autres Sciences humaines: chacune de celles-ci n'est faite que pour certains génies, au-lieu que l'étude de l'Histoire est commune à tout le monde. ,, Le prix du Don, *continue-t-il*, (car c'est un ,, Don & un précieux Don du Ciel) paroit par la dignité ,, des personnes qui ont travaillé à cette Science; tout ce ,, qu'il y a de plus respectable, ou qu'on regarde comme ,, tel, des Saints, des Empereurs, des Rois, des Gens ,, de Robe, & des Gens d'Epée. Les difficultés viennent ,, de celle qu'il y a à bien connoître les causes des Evé- ,, nemens, les Conseils, les Evénemens mêmes avec tou- ,, tes leurs circonstances. De quelque côté que la Lu- ,, miére se mène, la Vérité est toujours le grand but d'un ,, véritable Historien. Dans cet Ouvrage Historique, ,, l'*Empereur Néron*, j'ai si fort respecté la vérité, que c'est ,, à la dire que je fais consister toute ma gloire. L'Ap- ,, probation Royale du dessein de l'Ouvrage est ce qui ,, l'a rendu digne de quelque attention, tellement qu'on ,, peut dire que c'est en quelque sorte l'Ouvrage de sa ,, Majesté. C'est par les bontés de votre Grandeur, que ,, mes travaux ont été bien reçus, & vous êtes aussi celui ,, auquel ils ont été consacrés. C'est par cette raison que ,, je m'acquitte avec joie de mes Vœux, & que j'en dres- ,, se ici un Monument; rendant par les fruits abondans ,, de mon application, beaucoup au-delà ce que j'ai reçu ,, par le loisir qui m'a été procuré." Il se donne au bas de cette Epître le nom de *Philanactophile*. Dans le Chapitre septiéme, il censure Sénéque d'avoir raillé la mémoire de Claude, *ce qui fut nuisible*, dit il, *à la vertu de Néron.* Le huitiéme Chapitre de l'Ouvrage même a pour titre: *Un mot ou deux sur l'Education d'un Prince, à l'occasion de l'Education de Néron.* Il remarque dans ce Chapitre, qu'il a toujours paru important dans tous les tems, d'employer les moyens les plus efficaces pour entretenir & fortifier *la Piété naturelle, & une véritable Reconnoissance, qui renferment en quelque maniére toute le régle*; puisque les Princes, qui sont dans d'autres dispositions, se perdent eux-mêmes. ,, Car puisque la Majesté Royale ,, subsiste par la Vénération qu'on lui rend, parce qu'elle ,, découle de l'Autorité paternelle, ou divine: les Prin- ,, ces qui donnent le moindre soupçon qu'ils manquent de ,, piété, ou de respect pour ceux qui leur ont donné la ,, vie, n'étant eux-mêmes que des Princes héréditaires ,, ou des *Beneficiers*, donnent par-là des exemples qui ,, tournent contre eux. Le fondement le plus solide de ,, tout bonheur à venir c'est la piété; & tout ce qu'on é- ,, difie sur ce fondement, qui n'est pas de la même natu- ,, re, ne peut manquer de tomber en ruïne, & d'entraî- ,, ner avec soi tout le reste dans l'oubli ou dans l'infamie. ,, Mettre Claude au rang des Dieux, & se moquer de ,, lui, étoit une chose aussi absurde en elle-même, que ,, contraire à la Religion qu'ils professoient & aux lumié- ,, res de leur Raison; & quelque fondés que puissent être ,, les reproches qu'on lui faisoit, il semble néanmoins ,, qu'ils ne pouvoient partir que du même fond, qui lui ,, avoit perfidement ôté la vie. Jusqu'où ne porta-t-on ,, point la licence & la légéreté, puisqu'une chose, ,, digne d'exécration & de châtiment, étoit devenue ,, l'odieux sujet des railleries de Sénéque & de Néron? ,, C'est par cette raison, que, quoique j'aime de tout ,, mon cœur ce qu'il y a de bon dans les Ecrits de Séné- ,, que, & que j'admire ce qu'il y a d'excellent pour la ,, Morale, l'Eloquence, & les Pensées; je déclare fran- ,, chement que je hais cette conduite en lui, comme je ,, suis persuadé que le sont tous ceux qui font plus de cas ,, de la pratique des Vertus Morales & Civiles, que des ,, plus belles saillies d'un esprit qui veut briller." Dans le Chapitre XXV (1) il examine *le Droit que les Romains avoient à leurs Conquêtes*; & il remarque, que quelles qu'aient pu être les raisons, par lesquelles les anciens Romains justifioient au tribunal de leur Conscience leurs grandes conquêtes, & quels qu'aient été leurs principes là-dessus, il lui semble quant à lui, qu'il ne peut mieux satisfaire à la question proposée, que par les paroles de Dubius Avitus, Capitaine Romain du tems de Néron, avant la révolte des Bretons. La malheureuse Nation des Ansibariens, qui avoit pour conducteur un Chef illustre parmi eux, nommé Bolocalus, souhaitoit de s'établir dans de certaines Terres abandonnées, qui étoient de la dépendance des Romains en Allemagne. Bolocalus, ancien & fidéle serviteur de l'Empire, plaida leur Cause, & allégue entre autres raisons dans Tacite (2), *que la Terre étoit le partage des hommes, comme le Ciel est le domicile des Dieux; & que ce qui n'étoit possédé de personne, appartenoit à tout le monde.* Avitus répondit, *qu'il falloit prendre la loi du plus fort; & que ces Dieux mêmes, auxquels Bolocalus en appelloit, avoient choisi les Romains pour être les* Maîtres du Monde, *& les Dispensateurs des Loix, sans souffrir d'autres Juges qu'eux-mêmes.* ,, Langage fier, dit ,, notre Auteur: mais aussi rempli de piété, que de ma- ,, jesté. Effectivement, leur Droit à l'Empire n'avoit pas ,, de fondement plus excellent, sur lequel ils pûssent l'éta- ,, blir, que la Volonté du Tout-puissant, qui dispose des ,, Etats & de la Puissance, comme il lui plait. C'est ain- ,, si que Cyrus est appellé *son Serviteur*. Et ce titre n'é- ,, toit pas moins excellent, que véritable & légitime, ,, dans les anciens Romains, quoiqu'ils errassent grossié- ,, rement par rapport à l'Objet de leur Culte. Car de ,, tous les Peuples du Monde, dit l'incomparable Histo- ,, rien Salluste, ils étoient les plus religieux. Et Julien ,, l'Apostat lui-même, dans les Ouvrages de S. Cyrille, ,, n'a osé attribuer l'élévation de l'Empire Romain à d'au- ,, tre cause immédiate, qu'à la Divinité. C'est pourquoi ,, cette opinion, qui reconnoit une Providence, la Bon- ,, té de cette Providence envers ceux qui lui font hom- ,, mage, & la nécessité de cette dépendance, cette opi- ,, nion, dis-je, mérite d'être respectée en elle-même, à ,, la juste confusion des impies. C'est par-là que les Ro- ,, mains soumirent tout l'Univers, & parvinrent à un de- ,, gré de gloire & de puissance sans exemple. Quand ils ,, s'écartérent de cette persuasion, il leur en couta cher." Dans le même Chapitre (3), il traite de l'état de la Ville de Londres, avant que Suetonius Paulinus fût obligé de l'abandonner; & il examine si elle étoit Colonie Romaine, ou non. Tacite nous dit (4), *que Londres étoit très considérable par le Commerce, & par le passage qu'il y avoit, quoiqu'elle ne fût pas honorée du titre de Colonie.* Par le *passage* qu'il y avoit, Mr. Bolton entend l'abord qu'il y avoit par Mer, & le concours de toutes sortes de gens. Il remarque aussi, qui si l'on prend le terme de *commeatum*, que Tacite emploie, dans son sens propre & naturel, il faut traduire, *une Ville considérable par l'affluence de toutes sortes de biens & de provisions* *; ,, quoique, dit notre ,, Auteur, des Flottes, & un grand commerce sur Mer, ,, supposent nécessairement une grande abondance de vi- ,, vres, dans le lieu d'où les Flottes partent, & où elles ,, abor-

(1) §. 1. p. 97.
(2) Annal. Liv. XIII.
(3) §. 12. 19. p. 231. & suiv.
(4) Annal. Liv. XIV. cap. 33.
* C'est ainsi qu'a traduit Mr. d'Ablancourt. R. d. T.

où l'on trouve plusieurs anciennes Médailles curieuses. Dans un Ouvrage manuscrit, intitulé *Vindiciæ Britannicæ*, dont nous parlerons ci-dessous, il nous dit vers la fin du sixième Chapitre „ qu'il a „ évité à dessein le titre d'*Histoire*, son Ouvrage étant une espèce de Mêlange, *Opus tessulatum.*" Il y a joint à la fin une petite Pièce, intitulée *Parallèle Historique, ou Démonstration des remarquables avantages qu'on retire, pour l'usage de la vie, de la lecture des Histoires étendues, préférablement à celle des Abrégés, quelque excellens qu'ils soient, comme celui de Florus. Adressé ci-devant en particulier à son illustre & bon Ami, Endymion Porter, Ecuyer, Gentilhomme de la Chambre du Prince.* Il dit dans cette Pièce, que dans son Epitre au Marquis de Buckingham, au devant de sa Traduction de Florus, il avoit avancé, que *les Abrégés ne sont véritablement que des Squélettes;* & que pour le prouver, il donne dans ce petit Traité le Parallèle de deux morceaux, l'un de Florus, *le meilleur de tous les Abbréviateurs*, selon il, & l'autre de Polybe, *le plus excellent des Auteurs Grecs* qui ont écrit l'Histoire Romaine [B]. Il expli-

„ abordent. Les deux Explications sont véritables. Mais „ Il y a deux Traductions (Angloises) imprimées, qui „ semblent vouloir, par ce passage même de Tacite, faire de Londres une Colonie." Mais il soutient que Londres n'a jamais porté le nom de Colonie; & que c'est là *une de ces nouveautés des Traducteurs, dont on voit tant d'exemples.* Mr. Bolton nous apprend ensuite, que selon quelques Ecrivains, l'endroit où est Londres, *un des meilleurs du Monde par rapport aux avantages & à la majesté de la situation*, a été habité avant Rome même; ce qui peut très bien, dit-il, être vrai, quoi qu'en dise Célar dans ses *Commentaires*, & ceux qui l'ont suivi; comme si les Bretons n'avoient eu d'autres demeures que *les Bois, ou des Huttes couvertes de peaux, de branches, ou de gazon.* Il remarque que Londres, principalement avant qu'elle fût brulée sous Néron, étoit florissante, du moins en comparaison de tous les autres endroits de l'Angleterre, pour le commerce, l'abord, & l'abondance; & que le peu de mots de Tacite rapportés ci-dessus, renferment l'aveu d'une injustice, ou d'un juste sujet de surprise, que Londres, qui méritoit certainement le titre & les privileges de Colonie, fût laissée néanmoins dans le rang inférieur de Ville parmi les Romains, quoiqu'elle fût la principale des Bretons. Il observe ensuite, que les *dernières syllabes* du nom de Londres, *Londinum*, prouvent son antiquité; car le mot de *Dinas* signifie en ancien Breton *une Ville.* Parmi les Médailles Romaines de cuivre de Cambden, qui regardent l'Angleterre, il s'en trouve une à l'honneur de *Britannicus* fils de l'Empereur Claude, sur laquelle on ne peut déchiffrer que ces mots, ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ ΕΤΙΜΙΝΑΙΟΥ ΒΑ; ce dernier mot ΒΑ est en abrégé pour ΒΑΣΙΛΕΩΣ, ou Roi; ainsi cette Inscription signifie, *la Capitale du Roi Etiminaiur*; mais le tems a effacé le nom de la Ville. Octave Strada, Antiquaire de l'Empereur Rodolphe, a publié une de ces précieuses Médailles plus entière: car sans le moindre changement de lettres, ces mots ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ ΕΤΙΜΙΝΑΙΟΥ ΒΑΛΟ, „ étant visiblement, dit Mr. „ Bolton, les restes de la légende autour du revers, on „ n'a qu'à suppléer seulement les points effacés, qui distinguoient les mots, pour lire METROPOLIS ETIMINAI BA. LO. c'est-à-dire, METROPOLIS ETIMINAI BASILEOS, LONDINUM. Car il n'y a „ personne, quelque peu versé qu'il soit dans les Antiquités, qui ne convienne sans peine, que la lettre L, „ & à plus forte raison la syllabe LO, après le nom du „ Roi, forme le commencement du nom de la Ville de la „ Bretagne dont il s'agit." Ainsi cette Inscription signifie: *La Métropole ou la Capitale du Roi Etiminaius, Londres.* Mr. Bolton, aiant ensuite cité les paroles de Tacite, où il dit, *Londres n'avoit point le titre de Colonie*, remarque (5), que le nombre des Romains établis à Londres étoit si grand (car, comme le dit Sénèque, tout Pays qu'ils conquéroient devenoit le leur) qu'il ne manquoit plus pour l'ériger en Colonie, qu'un Decret du *Sénat de Rome*, pour lui en conférer le titre & les privilèges, leur nombre paroissant déja suffisant pour en soutenir les charges & la dignité. Les Romains donc & les Bretons naturels, *avec la suite des gens ordinaire à la profession qu'ils exerçoient*, qui demeuroient à Londres, formoient un Peuple nombreux; ce qui rendoit la Ville également peuplée, & remplie de maisons, puisque le nombre des maisons est proportionné à celui des habitans. „ Jusqu'où alloit, dit „ *notre Auteur* (6), le nombre des Habitans de Londres „ de chaque Nation, c'est sur quoi on a moins de lumière, que sur l'étendue de la Ville, dont les bâtimens ne „ pouvoient être ni petits ni médiocres, puisqu'ils appartenoient à de riches Négocians." Car, comme le savant Charles Sigonius l'a remarqué d'après Cicéron, les Chevaliers faisoient commerce à Rome, & étoient membres de la Société de Mercure, „ dont le principal Siége „ étoit sur le mont Capitolin même, d'où il s'étendoit „ dans toutes les parties de l'Empire Romain. Un des „ Fauxbourgs de la Ville de Londres, du tems de Néron, aboutissoit aux Champs qu'on appelle aujourd'hui „ *Spittle-fields*, comme les Médailles de Néron & des autres Empereurs, trouvées dans cet endroit parmi les „ tombeaux, en font foi." Ce fut cette étendue même de Londres, qui obligea Suetonius Paullinus à l'abandonner, parce qu'il n'avoit pas assez de monde pour la garder. Un séjour aussi ancien des Bretons, qui étoit en même tems *un nouvel établissement des Romains*, ne pouvoit manquer de Temples, de Bains, d'Aqueducs, de Tribunaux Civils & de Justice, ni d'autres Ouvrages publics, pour en faire un séjour digne de ceux qui l'habitoient; où il n'y eût rien à desirer, & *qui méritât d'être conservé.*" „ La Rivière, continue notre Auteur, étoit „ couverte de Vaisseaux, car des Marchands & des Vaisseaux se supposent les uns les autres. [illegible] „ de Mariniers, les Auberges [illegible] d'Etrangers. C'étoit-là l'Etape du Commerce [illegible] de la „ Bretagne, le Magazin des [illegible], on n'en auroit „ pas d'endroit où ils pussent si bien [illegible] „ source & le fonds des gens [illegible] „ nulle part trouver si bien les moyens [illegible] „ un mot, les délices de tous. C'étoit [illegible] „ nulle part ailleurs, les Greniers publics [illegible] Magazins, „ les dépouilles des Ennemis, le bagage des [illegible], les „ Otages des Nations Bretonnes, les Archives publiques, „ (comme à *Samarobriva* dans la *Gaule Belgique* sous Jules-César); en un mot, tout ce que l'ambition & le desir de la gloire pouvoit faire souhaiter à Suetonius Paullinus, pour orner un superbe Triomphe à Rome. Le „ soin qu'il prit de gagner Londres avant les Barbares rebelles, est une preuve de ce que l'on vient de dire: & „ fait voir en même tems, que c'étoit ce que les Romains avoient le plus d'intérêt à conserver dans l'Angleterre. Le dessein qu'il eut d'abord d'en faire le siége de la guerre, donne lieu de penser que la Ville étoit dès ce tems-là environnée de murailles, & que la „ Place étoit tenable, si la circonstance eût été plus favorable, ou que le Général eût eu autant de fermeté, „ que le peuple avoit de fidélité & de zèle. Pourvue également de ce qu'il y a de plus brillant pour la guerre, & de plus doux dans la paix, elle avoit joui d'une „ profonde tranquillité, jusqu'au tems que la fière Boudicée prit les armes." Mr. Bolton remarque ensuite (7), que les Places capitales étant toujours munies d'une bonne garnison, comme l'étoit *Samarobriva* dont on a parlé, où il y avoit une Légion pour la garder; il y avoit aussi à Londres la belliqueuse quatorzième Légion, sinon entière, du moins en partie; *comme étant la Capitale & le Siége de la Domination Romaine en Angleterre*; étant d'ailleurs la Clé de la Province au-delà de la Rivière, depuis Surrey jusqu'à la Province de Cornouaille. „ *Preuve que* „ quoique Londres fût du territoire *Trinobantin*, elle étoit de la jurisdiction de Kent, aussi-bien que du tems „ de Ptolomée sous Adrien. Et le *peu de forces* qui obligea, selon Tacite, Suetonius d'abandonner la Ville, „ venoit, si je ne me trompe, de ce que cette belliqueuse „ Légion, dont j'ai parlé, n'étoit pas complette, les „ Soldats étant absens par congé, ou dispersés au loin de „ côté & d'autre; mais ils se rendirent tous avant la bataille." (7) P. 118.

[B] *Le parallèle de deux morceaux, l'un de Florus ..... & l'autre de Polybe.*] Ces deux morceaux font le récit de la bataille entre Annibal & Publius Cornelius Scipion. Celui de Florus est tiré du Chapitre sixième du second Livre; & celui de Polybe, des fragmens de son quinzième Livre. Après les avoir rapportés tous deux, Mr. Bolton montre l'usage qu'on en doit faire, & il observe (8) que *Florus*, conformément à son nom, nous donne en termes choisis, *la fleur de ce beau sujet*; mais que Polybe rapporte les événemens dans toutes leurs circonstances, & nous les met comme sous les yeux. Que Florus dit, *que jamais on ne vit de plus fameuse & plus grande journée*; mais Polybe nous en découvre les raisons. Que Florus dit, *Annibal & Scipion en vinrent à une Conférence, mais ils ne purent s'accorder*; mais Polybe nous apprend ce qu'ils se dirent, & la raison qui rompit la Conférence. Que Florus dit, que ces deux grands Capitaines *demeurèrent quelque tems en silence, comme étonnés à la vue l'un de l'autre, & comme saisis d'une mutuelle admiration*; & c'est ce que Florus a de plus que Polybe, qui exprime cela par le mot général de *Civilités*; en quoi Polybe est lui même un *Abbréviateur de choses peu importantes*, & Florus de celles qui le sont. Que Florus dit, que *des Armées ne pouvoient être mieux rangées* que l'étoient celle des Romains & des Carthaginois; mais que Polybe décrit de point en point leur ordre de bataille. Enfin que Florus ajoute, *que jamais combat ne fut plus disputé*; mais Polybe nous représente toutes les différentes circonstances de cette fameuse bataille: „ dans laquelle, dit Mr. Bolton, tout ce que „ l'Art militaire a de plus parfait fut mis en œuvre. Il „ rapporte d'ailleurs les préparatifs du combat, & tout „ ce qui se passa d'important dans l'action même. Sur quoi l'Auteur remarque, que les avantages qu'a une Histoire d'une juste étendue (*dont il seroit à souhaiter*, dit-il, *que l'Angleterre fût aussi bien pourvue, qu'elle est accablée de gros volumes de ce genre*) sur les Abrégés, sont les mêmes que ceux qu'un Chapitre complet a par dessus l'Argument qui est à la tête, que des Explications détaillées ont sur des Propositions vagues; & qu'il y a la même différence, (8) P. 12.

(5) P. 116.

(6) P. 117.

expliqué à la fin ce qu'il entend par *Histoires étendues*, & par *Abrégés*. L'Hypothèse qu'il soutient dans son *Empereur Néron*, que le Monument de la Plaine de Salisbury a été élevé à l'honneur de Boadicée Reine des Bretons, qui selon lui donna dans ce lieu la bataille où elle fut vaincue; cette Hypothèse, dis-je, a été attaquée par divers Ecrivains [C]. Un savant & judicieux Antiquaire (e) possède un Traité manuscrit de notre Auteur, qui n'a jamais été imprimé, quoiqu'il l'eût préparé pour la presse, & qui est très bien écrit; c'est un petit in-folio de quarante-cinq pages, qui a pour titre: *Vindiciæ Britannicæ, ou les Droits de Londres maintenus par la découverte des Antiquités de la Bretagne en général, & de Londres en particulier, contre les préjugés mal fondés &c. reçus parmi les Savans; pour la gloire & l'utilité de cette illustre Ile & de cette célèbre Ville.* Ce Traité est en sept Chapitres. Dans un Avertissement au Lecteur, qui est au devant, il dit, que quoique ces sept Chapitres, contenant des Paradoxes d'Histoire & d'Antiquité, soient entièrement destinés à expliquer, à défendre, & à completer ce qui se trouve dans l'Ouvrage Historique qui a pour titre *Nero-Cæsar*, ou *la Monarchie corrompue*, touchant l'état de la Bretagne & de Londres; cependant ils sont ici un Corps à part, complet & indépendant, sans qu'il soit absolument nécessaire d'avoir les deux Ouvrages, pour entendre l'un par le secours de l'autre. Nous donnerons quelques Extraits de ce Manuscrit, dans la Remarque [D]. Dans le prémier Chapitre, il traite *de la Ville de Londres, avant que les Bretons rebelles l'eus-*

(e) Hugue Howard, Ecuyer.

rence, qu'entre la lumière d'une chandelle, & celle du grand jour en plein midi. Il dit, *que tous les esprits un peu étendus, & qui ont le bonheur d'avoir du tems & des moyens, doivent fuir les Abrégés comme la peste.* De quel usage sont donc, dira-t-on, les Abrégés? Il répond, *qu'ils sont assurément d'un grand usage, pour guider & pour aider la mémoire.* Ils servent parfaitement à donner à celui qui veut étudier l'Histoire, une connoissance générale de cette Science, & en gros l'idée des événemens, dont il doit apprendre les détails dans les Histoires plus étendues, où l'on trouve tout ce qui peut rendre la connoissance des événemens complette, leurs causes, les occasions qui y ont donné lieu, les secrets du Cabinet, les mesures prises, les moyens employés, & la conduite des affaires. D'un autre côté „ quoi de plus agréable & de plus utile „ à ceux qui se sont attachés à approfondir l'Histoire, „ que de pouvoir se rafraichir la mémoire des événemens, „ à la faveur d'un Abrégé tel que celui de Florus (il est „ vrai qu'on n'a point son pareil), où l'on trouve tout le „ feu d'un Acteur, tout l'art d'un Orateur, tout le tour „ d'un heureux génie, autant qu'en aucun autre Histo- „ rien?" Ensorte que *les Abrégés sont la peste des Etudians*, quand ils s'y bornent, & qu'ils ne s'en servent pas pour aller plus loin; cela *resserre* infailliblement *des esprits vastes, & empêche ceux qui sont bornés de s'étendre.* Mr. Bolton remarque après cela (9), que Florus n'est pas moins excellent dans son genre, que Polybe l'est dans le sien; que chacun d'eux à son mérite, & qu'ils sont tous deux excellens, quoique d'une manière différente. Florus ne fait point de récits longs & abondans, comme n'étant ni de son but, ni de son office. Polybe au contraire le fait, & le fait parfaitement bien, parce que c'est son but & son office. Florus exprime si heureusement & avec tant de grace ses Sommaires, qu'on souffriroit moins par la perte de quantité de gros Volumes, que par celle de son Abrégé. Polybe, *écrivant dans une juste mesure*, nous donne plutôt un Ouvrage plein, que volumineux. Ensorte qu'on pourroit plutôt se passer de presque tous les Abrégés, excepté celui de Florus, (si tant est qu'on soit en droit d'appeller *Abrégé*, ce qu'il a appellé *Histoire*), que des seuls fragmens qui nous restent de Polybe; & que la République des Lettres souffriroit infiniment moins de la perte des prémiers, que des derniers. Il finit en disant qu'il ne conçoit pas qu'on puisse remarquer rien de plus utile pour la Vie Civile dans l'Histoire, que ce que l'immortel Florus a eu soin de nous faire observer en un grand nombre d'endroits. Par exemple, „ lorsque pénétrant dans le Sanctuaire de la Providence Divine (c'est „ dans le Chapitre huitième du prémier Livre) il nous „ dévoile, par quelle *direction du Destin* (ce sont ses termes) la diversité d'humeur & de génie des sept Rois de „ Rome prépara les voies à son élévation, & à la grandeur de ses Citoyens. Et peut-être auroit-on de la peine à trouver dans tous les autres Historiens Païens une „ réfléxion plus pieuse, plus sublime & plus sage. Mais „ celles de ce genre ne sont pas en petit nombre dans „ Florus: & elles sont plus agréables en lui, & font plus „ de plaisir, par la raison même qui rend ordinairement „ les Abrégés secs & *pernicieux*, je veux dire leur *brièveté*."

(9) P. 13.

[C] *L'Hypothèse qu'il soutient dans son* Empereur Néron, *que le Monument de la plaine de Salisbury a été élevé à l'honneur de Boadicée Reine des Bretons .... a été attaquée par divers Ecrivains.*] Il a expliqué son sentiment dans son *Empereur Néron*, Ch. XXV. §. 32. p. 181. & *suiv.* & nous en avons rendu compte ci-dessus dans la Remarque [F] de l'Article de BOADICÉE. Mais Inigo Jones Ecuyer, dans son Livre intitulé, *la plus remarquable Antiquité de la Grande Bretagne, communément nommée* Stone-Heng, *dans la plaine de Salisbury, rétablie*, aiant rapporté le sentiment de Mr. Bolton, dit (10) que *l'Auteur en est anonyme, n'étant connu qu'en qualité de Traducteur de Lucius Florus.* „ Il semble, continue Mr. Jones, n'en vouloir „ point céder à Geoffroy de Monmouth: car comme l'un, „ ne trouvant point d'Histoire plus mémorable que celle „ d'Aurélius Ambrosius, & le massacre des Bretons, leur „ fait honneur de *Stone-Heng*; l'autre voulant faire voir „ qu'il ne possède pas moins la faculté d'inventer, & „ frappé des actions héroïques de Boadicée, voudroit „ fort persuader au Public que cette Antiquité est le Tom„ beau de cette Reine." Il réfute ensuite l'opinion de Mr. Bolton. Et le Dr. Gautier Charleton dans son Livre qui a pour titre, *Chorea Gigantum, ou la plus fameuse Antiquité de la Grande Bretagne, communément nommée* Stone-Heng, *dans la plaine de Salisbury, restituée aux Danois*, observe (11) „ que l'Auteur de cette imagination plus „ *partiale* que probable, est le Traducteur de *Lucius Florus*, (un certain Mr. Bolton, à ce que j'ai appris de „ plusieurs Libraires) & Auteur du *judicieux Ouvrage* intitulé *Nero Cæsar*, publié en l'année 1624; lequel, par „ un excès de zèle pour la gloire de cette Amazone Bretonne (comme s'il falloit que chaque Historien eût son „ Héros ou son Héroïne, dont il se plait à relever les „ vertus par dessus celles de tous les autres) a voulu „ l'illustrer autant qu'il est possible, en se prévalant de „ ces mots de Dion Cassius touchant ses funerailles, *Britanni humaverunt eam magnifice* (les Bretons lui firent de „ magnifiques funerailles); & plutôt que de la laisser manquer d'un Tombeau proportionné à la noblesse de sa „ naissance, à l'élévation de son rang, & à la grandeur „ de son ame, il lui a fait honneur de cet amas de pierres, auquel, selon les Loix de l'Histoire, elle n'a pas „ le moindre droit. Voyez avec quelle chaleur & quel „ zèle il accorde à cette Princesse cette faveur, *Nero Cæsar* p. 182. 183. &c." Mr. Webb parle sur un autre ton, dans son Livre intitulé, *Défense de Stone-Heng rétabli, où l'on examine les Ordres & les Règles de l'Architecture des Anciens; comme aussi les coutumes des différens Peuples du Monde en fait de Bâtiment de la plus grande antiquité; avec une Relation historique de ce que les Danois ont fait de plus mémorable en Angleterre.* Après s'être plaint de l'infidélité des Citations du Dr. Charleton dans le Traité susmentionné, il continue en ces termes (12): „ A la „ fin du même paragraphe il assure, que Mr. Bolton (Auteur de la Vie de l'Empereur Néron, & dont Mr. Selden a jugé à propos de taire le nom par de certaines „ raisons, dans le *Stone-Heng rétabli*) il assure, dis-je, „ que Mr. Bolton *trouvoit si peu de magnificence dans ce monument, qu'il conclud* (quoiqu'à faux) *de la grossièreté qu'on y remarque, que c'est un Ouvrage des Bretons*: tandis que le contraire paroit évidemment. Car Mr. Bolton, supposant que Boadicée a été inhumée dans quelque Tombeau fameux, & sentant bien que pour appuyer sa conjecture, il falloit trouver quelque ancien „ Monument, où il pût enterrer son illustre Héroïne, „ & trouvant *Stone-Heng* fort au dessus de tous les autres „ qu'il pouvoit rencontrer, il a conclu de la magnificence de ce Monument, quoiqu'il ne soit pas trop magnifique, à mon avis, que *Stone-Heng* a été élevé à l'honneur de cette Princesse; fondant son opinion sur les „ termes de Dion, *humaverunt eam magnifice*, ce qui est „ la seule autorité qu'il cite. Ses propres termes à lui „ sont, que l'opinion qui suppose que les Seigneurs Bretons massacrés, & Aurelius Ambrosius, y sont enterrés, „ *n'empêche point qu'on ne puisse croire que ce Monument a été élevé d'abord à l'honneur de Boadicée, cette illustre Héroïne Bretonne, puisque* Dion & Xiphilin *assurent qu'on l'enterra avec beaucoup de magnificence.*"

(10) P. 21. Lond. 1725. in-fol.

(11) P. 12. Lond. 1725. in-fol.

(12) P. 18. Lond. 1725. in-fol.

Nero Cæsar p. 182. 183.

[D] *Nous donnerons quelques Extraits de ce Manuscrit.*] Dans le prémier Chapitre *sur l'état de Londres avant que les Bretons l'eussent saccagée & brulée en haine de Néron*, il qualifie la Bretagne, *la plus grande, la plus belle & la plus fameuse Ile de tout l'Océan Atlantique, & même de tout le Monde*; & il nous apprend, que ce qui l'a engagé à écrire pour la défense de l'antiquité de Londres, c'est que la plus grande tache qu'on ait imprimée à sa gloire, l'a été longtems avant le tems de Néron. „ Car, dit-il, de la manière „ qu'on explique ordinairement ce que Jules-César dit „ dans ses *Commentaires*, l'ouvrage de ce tems-là le plus „ beau & le plus digne d'un Prince, ce Grand-Homme a „ fait regarder notre fameuse Ile, comme plongée de „ tous côtés dans une si grande barbarie, qu'il n'y avoit „ au tems de son invasion d'autres Villes, que celle de „ Cassivelan à Vérulam, si c'est de Vérulam qu'il s'agit, „ comme il le semble. *Les Bretons*, dit-il, *appellent Ville, un Bois ou un Marais retranché, qui leur sert de retraite contre les ennemis*; ou, comme il décrit la chose „ plus exactement dans un autre endroit, en parlant des „ Ha-

*l'euſſent ſaccagée & brulée en haine de Néron.* Il prouve dans le ſecond, que *la Ville de Londres étoit trop grande & trop célèbre du tems de Néron, pour que la deſcription que Jules-Céſar fait des Villes de la Grande-Bretagne de ſon tems, puiſſe lui convenir* &c. Il tâche d'établir dans le troiſieme, „ que l'autorité des Mé-

„ Habitans du Pays de Kent, *ils ſe retirèrent dans un Bois,* „ *dont toutes les avenues étoient fermées par des abbattis* „ *d'arbres, pour en empêcher les approches à l'ennemi.* Mais „ ces paroles donnent plutôt l'idée d'un Camp, ou d'un „ Fort à l'Irlandoiſe, que celle d'une Ville." Ainſi Mr. Bolton obſerve que Strabon, qui floriſſoit ſous Auguſte, a très bien ſuppléé à l'imperfection de cette deſcription, pour la faire reſſembler mieux à celle d'une Ville, & pour faire voir que le terrein renfermé étoit libre, quoiqu'environné de bois. Car il nous apprend, que dans l'enceinte, qui étoit en rond, ſelon lui, les Bretons bâtiſſoient des huttes pour eux-mêmes, & des toits pour leurs beſtiaux, enſorte que ceux-ci pouvoient en quelque façon être regardés comme Bourgeois de ces retraites, auſſi bien que leurs Maitres. Mais Dion Caſſius ne leur donne pas le nom de *Villes*, il les appelle *certains lieux dans les Bois, qui n'étoient point fortifiés.* Et Mr. Bolton dit, qu'ils ne valoient certainement pas mieux, n'étant deſtinés qu'à ſervir de retraite dans des cas de ſurpriſe, à cauſe de leurs Guerres Civiles; & c'eſt ce que Céſar dit auſſi dans un autre endroit. „ C'étoit dans ces Lieux, „ *continue notre Auteur*, qu'ils portoient ce qu'ils avoient „ de plus précieux pour le mettre en ſureté, ſans s'y te„ nir renfermés, qu'auſſi longtems que duroit le danger; „ ce qui ſemble effectivement dire, que les Bretons Mé„ ridionaux n'avoient point de Villes, & qu'ils vivoient „ à la Campagne dans des Villages ouverts. Cependant „ leurs maiſons étoient aſſez ſerrées, par-tout où il y a„ voit du paſſage, & principalement ſur les Côtes: elles „ étoient à peu près ſemblables à celles de la Gaule Bel„ gique, étant faites de planches & de claies, & couver„ tes d'une eſpèce de grand dôme. Car les Bretons ne „ logeoient point ſur des Chariots, comme les *Hamaxo„ biens*; quoiqu'ils combattiſſent vigoureuſement ſur des „ Chariots, comme les anciens Héros à Troye, *dit Dio„ dore de Sicile*: ce qui fournit de fortes préſomptions, „ ſinon une preuve convaincante, de leur origine Tro„ yenne. Aujourd'hui encore, le goût de la vie de la „ Campagne eſt fort général parmi nous, ſoit que nous „ l'ayons hérité de ces fiers Ancêtres, ou qu'il ſoit natu„ rel au Pays; genre de vie, au reſte, plus innocent, „ plus doux, plus libre, que ſociable. De tout ce qu'on „ vient de dire, pluſieurs croiront pouvoir conclurre, „ que Londres n'étoit qu'un de ces Camps ou Lieux ren„ fermés, ou qu'elle n'exiſtoit pas encore du tems de „ l'invaſion de Jules-Céſar, quoique le Lieu ait peut-être „ été habité, longtems auparavant, & avant Rome mê„ me." Mais Mr. Bolton fait voir que cette concluſion ſeroit mal fondée: & dans le Chapitre ſecond, il tâche de prouver, *que la Ville de Londres étoit trop grande & trop célèbre du tems de Néron, pour que la Deſcription que Jules-Céſar fait des Villes de la Grande Bretagne de ſon tems, puiſſe lui convenir, & pour qu'elle y ſoit compriſe.* „ Il „ obſerve, que ceux dont on vient de parler, qui ne „ veulent donner aux expreſſions de Céſar que le ſens or„ dinaire, ſont forcés de dire, ſi l'on péſe bien les ter„ mes dont ſe ſert Tacite, que de grandes & puiſſantes „ Villes peuvent naitre d'elles-mêmes, & ſortir de terre „ comme des Champignons. Car il paroît par Tacite, „ que c'étoit du moins une bonne Ville, longtems avant „ les invaſions de Céſar. Dion & Xiphilin donnent aux „ Lieux qui furent ruinés ſous Néron, & dont Londres „ étoit le principal, le titre de *Villes*; & le Commenta„ teur Grec Paulanias les appelle, les plus grandes Villes „ des Bretons." Notre Auteur ſoutient donc, qu'il eſt évident par les Annales de Tacite, qu'avant le funeſte malheur arrivé à Londres ſous Néron, cette Ville étoit ſi conſidérable, qu'elle parut au Général Romain, Suetonius Paulinus, la Place la plus importante, puiſqu'il la deſtinoit à être le principal ſiege de la guerre; & qu'elle étoit auſſi en elle même comme le fondement de l'Empire de Néron dans ces Pays-là, dont la conſervation étoit de la dernière conſéquence, puiſque ce fut pour tâcher de la conſerver, qu'il fit cette belle marche au travers de toutes les terres ennemies, ſituées entre l'Ile de Mona & Londres, environ deux-cens milles de chemin. Et c'étoit certainement avec beaucoup de raiſon; car quoiqu'il n'y eût pas cent quinze ans d'écoulés depuis l'invaſion de Jules-Céſar juſqu'au tems dont il s'agit, cependant Londres étant, & pour le nom, & en elle-même, une Ville purement Bretonne, qui ne devoit rien aux Romains par rapport à ſa fondation, & qui ne pouvoit leur devoir grand' choſe du côté de ſon accroiſſement, puiſqu'il n'y avoit pas vingt ans qu'ils étoient maitres de l'Angleterre; Londres, dis-je, étoit ſi remplie de Marchands, ſi fournie de Vaiſſeaux, (car où ſe trouvent les uns, là ſe trouvent les autres) elle étoit ſi fréquentée par les étrangers qui y abordoient de tous côtés par Mer, que ſa renommée ſurpaſſoit celle de toutes les autres Villes de l'Ile: enfin elle ſe diſtinguoit à un tel point par ſes édifices, que Paulinus deſeſpéra de pouvoir la garder avec les forces combinées de ſon Armée & de la Ville même, qui ne groſſiſſoient pas peu ſes Troupes. Or l'on ne peut guères concevoir que tout cela ait pu ſe faire dans le cours d'un Siècle, qui eſt à peine le tems de la vie de quelques perſonnes. „ Mais que parlé-je d'un Siècle? *dit notre Auteur.* „ Car ſi de fauſſes autorités, ou des autorités mal enten„ dues, doivent l'emporter ſur la raiſon, il n'y avoit pas „ cinquante ans d'écoulés de ces cent & quinze, depuis „ le tems que la première pierre de Londres avoit été po„ ſée, juſqu'à celui où elle fut réduite en un monceau de „ ruïnes. Car pour ce qui eſt du ſage & ſavant Géogra„ phe Strabon, qui mourut aſſez avant ſous le [illegible] „ Tibère, dans la cinquième année duquel il ſemble avoir „ fini & publié ſon Ouvrage; s'il rapporte [illegible] „ Villes ou Bourgs de la Grande Bretagne les mêmes cho„ ſes que Jules-Céſar, ce n'eſt que parce qu'il a ſuivi un „ ſi illuſtre guide, & non ſur le témoignage de quelqu'un „ qui eût été ſur les lieux, ou [illegible] vu lui-même „ l'état des choſes. Et depuis [illegible] „ Tibère, juſqu'au tems de Néron, dont nous parlons, il „ ne s'étoit pas écoulé quarante-[illegible] ans. Le même élo„ quent Grec atteſte, que les Vénètes, [illegible] „ de la Gaule Maritime ou Armorique (les maitres de la „ Mer) oſèrent riſquer de faire la guerre [illegible] contre „ Jules-Céſar, pour l'empêcher de conquérir la Bretagne, „ afin de maintenir & de conſerver le Commerce qu'ils y „ faiſoient; cette Ile étant leur principale Foire où ils „ portoient leurs marchandiſes, & d'où ils en rappor„ toient d'autres. Et comment ſe peut-il que Londres ne „ fût rien alors, & qu'elle ſe trouve ſi conſidérable & ſi „ fameuſe au tems dont nous parlons? Ou comment ſe „ peut-il qu'elle n'ait pas été le centre du Commerce a„ lors, & qu'elle ſe trouve ſi tôt après la principale Ville „ de Commerce? C'eſt ce qui eſt inconcevable. Il faut „ certainement auſſi que les Bretons ſe fuſſent ligués avec „ les Gaulois contre les Romains: Céſar le marque; & „ les Vénètes en particulier tirèrent du ſecours de ce cô„ té-là; & comme ils faiſoient la guerre par mer, ſi ce „ n'eſt pas de Londres que ce ſecours leur eſt venu, on „ aura de la peine à trouver un autre endroit, qui ait été „ en état d'en donner en ce genre à leurs frères & leurs „ parens; car c'eſt ainſi que je puis nommer les anciens „ habitans de la Gaule Belgique, qui occupoient tout le „ Pays qui eſt entre le Rhin & la Loire. Ce dont je ſuis „ ſûr, c'eſt qu'on ne peut nommer, juſqu'au tems de „ Néron, aucun endroit d'Angleterre, où il y eût des „ Marchands, que Londres ſeul." Mr. Bolton établit dans le troiſième Chapitre, *que l'autorité des Mémoires de Jules-Céſar peut demeurer dans ſon entier, ſans que l'on ſoit obligé de renoncer à l'opinion de la haute antiquité de Londres.* Dans ce deſſein il remarque, „ que Jules Céſar ne „ parle que de ceux qu'il fut obligé de combattre pour „ rétablir ſur le Trône des *Trinobantes* Mandubrace, au„ quel il appartenoit du chef du Roi ſon pere Immanuen„ ce, que Caſſivelan avoit fait mourir; & que Céſar ne „ fit point la guerre dans le Pays des Trinobantes, où „ Londres devoit certainement être, & où elle eſt." Ce qu'on doit remarquer, quoique Ptolomée du tems d'Antonin le Pieux la mette dans la juriſdiction de Kent, dans ſon *Indice des Noms des Lieux.* Et cette diviſion ſubſiſte encore en quelque façon aujourd'hui, Londres étant de la Province de Cantorbéry, comme le Roi des *Eſt-Saxons*, qui poſſédoit les Etats des Trinobantes, étoit Souverain de l'Angleterre Méridionale juſqu'à la Rivière de Trent, du tems d'Ethelbert Roi de Kent. „ Il faut donc enten„ dre ce qu'on lit dans Jules-Céſar, uniquement de ces „ Bretons ſauvages qui habitoient l'intérieur de l'Ile, ſu„ jets très propres à exercer ſon épée & ſa plume, com„ me étant ſes principaux ennemis, & qu'il appelle, par „ une façon de parler ſingulière, *Bretons*, comme ſi c'é„ toient les ſeuls *Bretons*, ou qu'eux ſeuls fuſſent *Bre„ tons*, du nombre & du caractère deſquels il dit qu'il „ n'avoit pu rien apprendre, parce que c'étoient des gens „ éloignés, & avec leſquels il n'y avoit aucun commerce; „ ignorance qui à ſon arrivée penſa lui couter la vie à lui„ même, & à tous ceux qui étoient avec lui. La vérité „ & la juſteſſe de cette conciliation ou ſolution paroîtra „ ſenſible, ſi l'on met dans un ordre hiſtorique & chro„ nologique ce que Céſar rapporte (je ne dirai pas à deſ„ ſein) confuſément, & hors de ſon lieu. Mr. Bolton travaille enſuite à ranger dans un ordre hiſtorique ce que Céſar rapporte de la Grande Bretagne, autant que ſon récit eſt rélatif à la queſtion dont il s'agit ici; & il dit „ que „ la deſcription que Céſar fait d'une Ville barbare des „ Bretons, ne doit s'étendre qu'aux Peuples ſauvages de „ l'intérieur du Pays, & ne peut avec raiſon s'étendre „ plus loin. Et c'eſt ce qui doit paroitre d'autant plus „ vraiſemblable, que Céſar ne prend occaſion de parler „ des Villes, que là où il s'agit de la dernière défaite de „ Caſſivelan, & qu'il ne nomme point le Lieu, ni aucun „ autre dans la Grande Bretagne. D'ailleurs, les termes „ de la deſcription de Céſar peuvent très bien recevoir „ d'autres ſens commodes, ſans faire tort à la gloire de „ ce Grand-Homme & à celle de notre Ile, par rapport à „ l'antiquité de Londres, qui eſt encore aujourd'hui, „ comme elle l'a toujours été, la Capitale & la Métropo„ le de tout l'Empire Breton. Car Céſar ne dit pas, que „ les Bretons n'avoient pas d'autres Villes, que de pa„ reilles à celle de Caſſivelan: mais qu'ils appelloient des „ Lieux tel qu'étoit celui-là, du nom de *Villes*, ſoit par „ manière de parler, par ironie, ou dans un ſens émi„ nent."

„ Mémoires de Jules-César peut demeurer dans son entier, sans qu'on soit obligé de renoncer à l'opinion de la haute antiquité de la Ville de Londres." Dans le Chapitre quatriéme, „ on appuye cette même verité fondamentale par d'autres raisons de tout ordre." Le cinquiéme a pour titre: *L'é-*

„ nent." Il nous dit, qu'à prendre la chose de cette maniére, Camalodunum, qui eut le même sort que Londres du tems de Néron, n'étoit pas non plus une Ville, quoiqu'elle eût été avant ce tems-là le Lieu où les Rois du Pays tenoient leur Cour, & quoique dans le tems où elle fut saccagée, elle fût Colonie Romaine, & embellie d'un Temple, d'un Hôtel de Ville, d'un Théatre, & d'autres magnifiques Ouvrages, comme étant un Séjour de repos, où se retiroient les *Soldats Vétérans*: car malgré tous ces avantages, c'étoit un Lieu ouvert, qui n'avoit ni fossé ni rempart. Ensorte qu'il peut y avoir eu un nombre infini de Lieux fort peuplés, qui n'étoient point fortifiés; malgré ce qu'il peut y avoir dans la description de César, qui paroît contraire à cette opinion: & malgré ce que Dion, témoin au-dessus de toute exception, a écrit touchant l'état des Bretons Septentrionaux vers la Muraille de Sévére & au-delà, qu'il représente comme n'aiant ni Villes, ni Forts. „ Et pourquoi Londres, & les autres Lieux de la dépendance Romaine, n'auroient-ils pas demeuré ouverts? Tandis qu'ils se reposoient à l'ombre des ailes de cet Aigle, la Majesté de l'Empire étoit autour d'eux une muraille aussi forte qu'une muraille d'airain, jusqu'à ce que les violences & les injustices des Officiers sous Néron l'eussent avili; & dans les tems précédens, les forces mêmes des habitans, & celles des Trinobantes alliés avec les Peuples voisins, étoient une muraille suffisante. Mais comme, selon les deux explications que j'ai données de la description de César, (qui mal entendue, semble avoir induit en erreur tous les Antiquaires anciens & modernes) il ne s'y trouve pas une syllabe qui soit contraire à la vérité de l'existence de Londres avant César; il n'y a aussi aucune raison de nier qu'elle fût fermée, non comme l'étoit la Forteresse de Cassivelan, par des fossés & des troncs d'arbres, mais de murailles réelles & proprement dites; ce qu'on semble être en droit de conclurre du rang distingué qu'elle tenoit, & ce qui sert à en justifier plus fortement la haute antiquité: sur-tout aiant prouvé que cette description obscure & précipitée regarde uniquement ou principalement *les Lieux & les Habitations* qui étoient au-delà des frontiéres des Trinobantes, & qui n'étoient point dans leur alliance." Dans le Chapitre quatriéme, *on appuye cette même vérité fondamentale par d'autres raisons de tout ordre.* Il tâche de prouver dans le cinquiéme, *que l'état naturel de Londres, dont il fait une description exacte dans ce Chapitre, prouve suffisamment que ce Lieu a été habité de toute ancienneté, depuis qu'il y a eu des Hommes dans la Grande Bretagne.* Il remarque, que pour ne parler que du fond même, où Londres fait éclater la Majesté de notre Ile, il prouve évidemment, qu'il n'y a pas eu d'endroit près de la Mer, où l'on ait fixé sa demeure avant celui-là, en supposant que ceux qui y abordérent les prémiers, étoient des Créatures raisonnables. Pour rendre cette démonstration sensible, il dit qu'il va tâcher de donner une idée de tout ce terrein, tel que Dieu l'a approprié simplement & primitivement pour l'usage du Genre-humain. „ Et si, dit-il, l'agrément & la beauté du sujet rend le style de cette description par-ci par-là un peu gai & enjoué, je me flatte qu'on me le pardonnera sans peine. Car quelque badin & enjoué qu'il puisse paroître, le fond des choses sera toujours exactement vrai, & sera aussi solidement fondé, que je souhaite que le soit à jamais la Ville & la Monarchie." Il ajoute que Polybe, le plus illustre des Historiens Grecs, a décrit avec beaucoup de soin & d'exactitude le terrein sur lequel étoit bâtie Leontium, Ville de Sicile: *Leontium si fort au dessous de Londres, qu'il n'y a pas seulement de comparaison à faire.* Voici donc la description Topographique de Londres. Une Colline spacieuse & unie qui étoit d'autant de milles, qu'il y en a depuis son sommet, appellé à présent *Higlgate*, s'abbaisse insensiblement jusques sur le bord de la Tamise, la Rivière la plus belle & la plus navigable, de maniére que le rivage paroit assez large pour former des quais & des promenades unies. Et comme si la Nature avoit voulu marquer l'endroit où devoient être les principaux Edifices, le large front de la Colline s'étend presque par-tout dans toute l'étendue vers le côté de l'eau, où est la principale vue, en faisant seulement une espéce de Croissant, ce qui le partage en quelque façon en deux; ensorte qu'on diroit, qu'un côté a été destiné à se réjouir par la vue de l'autre. Là où la Colline, qui est le fond propre de la Ville, se termine de lui-même, le terrein aux deux bouts à l'Orient & à l'Occident, aboutit à des Campagnes verdoyantes. Le terroir de la Ville est un sable serré, naturellement aride (chose fort avantageuse pour l'assiette d'une grande Ville) & originairement salubre, qualité ordinaire aux terroirs secs & sablonneux. Il ne laisse pas cependant d'y avoir, quand on cherche avec soin, des Sources d'eau vive, fort utiles & d'un grand usage, dans les endroits où la Riviére ne peut pas aussi commodément fournir de l'eau. Et avant qu'on eût embarrassé & bouché ces abondantes Sources, ou que leurs Ruisseaux eussent été renfermés dans des Conduits, il y avoit plusieurs Ruisseaux d'une eau claire & pure, qui arrosoient divers quartiers, comme Stowe l'a soigneusement remarqué dans sa Description, digne lui-même d'être arrosé des eaux de la fontaine des Muses. Deux de ces Ruisseaux descendent & tombent de la Colline sur un terrein uni, étroit, & se jettent dans la Riviére, chacun séparément; mais le *Long Bourn*, qui en est un, se partage auparavant en plusieurs petits Filets, comme s'il craignoit d'arriver avec trop de violence, en demeurant dans son entier. Un troisiéme, qu'on nomme *la Riviére des Gallois*, se jette doucement dans la Tamise entre les deux Collines, comme s'il souhaitoit de se mêler avec la Riviére, sans qu'on s'en apperçoive. Le fond où aboutissent les trois Hauteurs avec leurs Eaux, n'occupe pas l'espace d'un mille, à l'endroit où est le Centre de Londres; ce qui forme une vue charmante pour ceux qui dans l'éloignement les voyent s'abbaisser au milieu d'un tapis verd, & de l'ombrage des arbres: & en cela elle ne le céde en rien à ce fameux Fauxbourg d'Antioche, nommé anciennement *Daphné*, & dans la suite, à cause du grand nombre de Sources délicieuses qu'il y avoit, appellé *Nera*, selon l'Etymologie Grecque, d'où il est évident qu'on a formé le nom de *Nérée*, & des *Nereïdes*. La situation naturelle de Londres surpasse autant celle d'Antioche pour les avantages en tout tems & en toute saison, que la Riviére de Londres l'emporte sur celle d'Antioche; c'est-à-dire la *Tamise Britannique*, sur l'*Oronte Syrien*. Et comme si la Terre vouloit rendre hommage au liquide Elément, il n'y a aucun endroit de ce superbe terrein, qui ne soit en pente vers la Riviére, le berceau où Londres s'endort dans la joie & dans l'abondance. Car par son flux & reflux elle nous apporte & nous conserve les denrées des autres Pays, & nous fournit la commodité d'y envoyer les nôtres. La plus grande partie de la Ville s'étend si loin dans le cœur du Pays, qu'elle y distribue commodément les marchandises étrangeres, & reçoit sans peine celles du Pays même. Par eau, le passage est libre & sûr; & par terre, les chemins sont, du moins à vingt milles à la ronde de la moitié du diamétre de Londres, naturellement fermes & beaux, & généralement les meilleurs de toute l'Angleterre. Et pour que la violence du courant de la Riviére, si elle couloit en ligne directe, ne nuisît point à tous ces avantages, Dieu & la Nature ont placé entre l'embouchure de la Lee & Londres une pointe de terre, qui fait comme un coude de trois milles de circuit, & qui rompt la force du courant; ensorte qu'obligée de se partager & de faire un détour, la Riviére s'avance plus calme, quelquefois toute couverte à présent de Vaisseaux qui entrent & qui sortent, & qui semblent voler. Cependant malgré cela, la Ville ne jouiroit pas parfaitement de la commodité d'un Courant tranquille, si les deux côtés de la Riviére n'étoient joints par un magnifique & solide Pont. Celui que Dion Cassius dit avoir été sur la Riviére lorsque l'Empereur Claude envahit l'Angleterre, pourroit bien avoir été à la même place (n'y aiant rien qui puisse faire croire le contraire) où est à présent celui-ci, qui ne le céde en rien à aucun de l'Europe, & qui commande à cette noble Riviére par vingt arches de pierre de taille, par les vastes ouvertures desquelles il semble sortir tout autant de grandes Riviéres. Là, après avoir comme jetté leur feu, & témoigné leur indignation de voir la liberté de leur cours interrompue & troublée, elles coulent quelque tems plus tranquillement; mais reprenant en de certains endroits tout d'un coup leur fureur, elles font connoître par leur bruit & leur fracas, qu'elles ont l'Océan pour pére. Ajoutez à tous ces excellens avantages de la Terre & de l'Eau, cette aimable proximité de la Mer, qui nous en procure tous les inestimables avantages, sans nous exposer à la moindre incommodité, l'endroit le plus proche de la Mer (c'est à présent celui qui est du côté d'Essex) en étant éloigné de quarante ou cinquante milles, & les autres à près de soixante. Outre cela, du côté du Nord, il y a trois ou quatre milles de Collines, qui rendent l'air qui vient de ce côté-là plutôt pur que froid, plutôt vif que violent. Du côté du Sud & au-delà de la Riviére, s'offre un coup d'œil charmant, d'agréables Collines, au pied & à l'ombre desquelles on voit s'étendre de riantes Campagnes. Les Terres qui sont tout autour, comme autant de Servantes prêtes à rendre service à leur Maitresse, fournissent abondamment tout ce qu'un Climat fertile peut produire. Les Vallées qui sont entre deux s'étendent du Nord au Sud, & ont sept ou huit milles dans leur moindre largeur. Et dans les endroits où ces Côteaux s'abaissent, ils laissent à l'œil la liberté de se promener de tous côtés dans les plus charmantes vues. Enfin telle est l'heureuse situation des Campagnes au-dessus & au-dessous de la Ville, qu'elles semblent & s'unir au Firmament, ce qu'elles ont de commun avec d'autres Horizons; & être descendues du Ciel, tant elles offrent de beautés & de charmes. Qu'on parcoure toute l'Angleterre, on n'y trouvera rien de pareil, ou qui en approche; & comme c'est dans une Ile, ce Lieu auroit été propre à être le Siége de l'Empire du Monde entier, comme il jouït à présent de la gloire d'être l'Abrégé de l'Angleterre, le Siége de l'Empire Britannique, & comme un Magazin que tout le Monde pourvoit abondamment de biens; ce qui est d'autant plus agréable, lorsque ceux qui jouïssent de ces avantages, en témoignent leur reconnoissance à Dieu, de qui ils les tiennent. Ce Portrait du

Lieu

*L'état naturel de Londres, dont on fait une description exacte dans ce Chapitre, prouve suffisamment que ce Lieu a été habité de toute ancienneté, depuis qu'il y a eu des Hommes dans la Grande-Bretagne.* Dans le sixième „ on examine à fond le caractère & l'autorité de l'ancien Livre de *Brutus*, sur-tout par rap-

„ port

Lieu (supposé inhabité) démontre suffisamment, contre ceux qui lisent les Ecrits de César d'une maniére négligente & peu exacte, que les prémiers Etres raisonnables qui y abordérent, fixérent leur demeure dans un si beau séjour: & César lui-même, s'il vivoit aujourd'hui, ne prétendroit pas persuader le contraire. Car que peut-on tirer de ses Ecrits, qui établisse le sentiment opposé? Les Bretons, dit-il, appellent en leur Langue ces Lieux, du nom que les Romains donnent à ceux qu'ils appellent *Ville*. Le contraire est évident. Les Bretons nommoient la Forteresse de Cassivelan, *Ville*. Mais que s'ensuit-il delà? que les Bretons n'avoient pas d'autres *Villes*? Rien moins que cela, cette conséquence négative étant mal tirée. Tant s'en faut même, que cela ne prouve pas seulement que Cassivelan n'eût pas d'autres Villes dans ses Etats. Qu'est-ce donc que cela prouve? Rien de plus que ce que les expressions de César emportent: c'est que les Bretons appelloient ces Lieux-là des *Villes*. Mais Londres n'étoit pas un Lieu de cet ordre; ce n'étoit pas un Fort environné d'arbres, une *Ville* à la Bretonne, mais une *Kaër* ou Ville; & non une simple *Kaër* ou Ville, mais une *Dinas*, la Capitale d'un Souverain, le Siége d'un Palais Royal, comme les derniéres syllabes du nom de *Londinum*, formé du mot de *Dinas* (*Palais*) le prouvent incontestablement. Les gens qui n'aiment point l'étude, se plaignent qu'il y a trop de Livres; mais il y en a beaucoup trop peu: car la disette où l'on est à cet égard, est la malheureuse cause que quantité de choses sont ensevelies dans un profond oubli, comme les Antiquités de la Grande Bretagne, & plusieurs autres événemens, en fournissent des preuves. En attendant, l'Histoire Vulgaire d'Angleterre se trouve clairement déchargée du soupçon & de la note d'erreur, par rapport à la maniére avantageuse dont elle parle du Lieu où est Londres, qui est tel, qu'on ne peut douter que celui à qui l'Histoire fabuleuse fait honneur de la fondation de l'Empire de la Bretagne, connu sous le nom vulgaire de Brutus, ou tel autre Prince errant, ou quelque homme que ce soit, qui y ait abordé, a dû le choisir préférablement à tout autre, après un examen exact, & de soigneuses recherches. Dans le sixiéme Chapitre, *on examine à fond le caractère & l'autorité de l'ancien Livre de* Brutus, *sur-tout par rapport à la question de la Gloire & de l'Antiquité de Londres, & par rapport à l'Histoire de la Nation en général.* Mr. Bolton dit dans ce Chapitre, qu'il ajoute pleinement foi à ce que disent l'Auteur & le Traducteur du Livre de Brutus, traduit du vieux Gallois en bas Latin, touchant le choix du Lieu: *Viso regno tandem affectavit Brutus Civitatem ædificare, affectum itaque suum exequens* &c. „ Brutus aiant parcouru son Royaume, conçut enfin le dessein de fonder une „ Ville. Pour l'exécuter, il examina la situation de tout „ le Pays, afin de choisir un lieu propre à son dessein. E„ tant venu enfin jusqu'à la Tamise, & s'étant promené „ le long de ses bords, il trouva un lieu convenable, où „ il bâtit une Ville, qu'il nomma la *nouvelle Troye*: c'est „ le nom qu'elle a porté pendant plusieurs siécles, jusqu'à „ ce que par corruption on a changé ce nom en celui de „ *Trinovatum*." Mais Mr. Bolton dit par rapport au nom, qu'il y a des personnes qui sont d'opinion que le prémier nom de Londres aiant été *Tre-Nanter* (*la Ville de la Vallée*), le Traducteur ou l'Auteur l'a changé par vanité dans celui de *Nouvelle Troye*, qui avoit quelque chose de plus grand. Il remarque ensuite, que le Traducteur de cet ancien Livre Breton se signe *Galfridus Monemutensis* * dans son Epitre dédicatoire à Robert Comte de Glocester, fils naturel de Henri I., Prince également illustre par sa rare valeur, sa vertu & son savoir, comme il convenoit à un fils de *Beauclerc*. Mais que quelques fables que Geoffroy ait pu inventer d'ailleurs par vanité & pour faire honneur à son Pays, ou quelque peu fidélement qu'on veuille qu'il ait traduit l'Original qui lui avoit été donné par Gautier Archidiacre d'Oxford, il semble pourtant avoir dû être retenu, dédiant son Ouvrage à un Prince aussi illustre & aussi savant: & qu'en particulier il paroit se mettre à couvert de tout soupçon par rapport au nom de *Nouvelle Troye*. Car il cite pour garant l'ancien Gildas, qu'il appelle *l'Historien*, pour le distinguer de cet autre célébre Gildas, surnommé à juste titre *le Sage*. Et quoique cet Ecrivain, comme le Traducteur lui-même l'avoue, ne parle pas directement dans ses Chroniques, des Rois de la Grande Bretagne avant Jésus-Christ; cependant il rapporte la violente querelle qu'il y eut entre les deux Princes, qui sont appellés dans Geoffroy, *Lud*, frère ainé, dit-il, de Cassivelan, & *Nennius*, le plus jeune des trois. Le sujet de la querelle étoit, que le Roi *Lud* vouloit abolir le nom de *Nouvelle Troye*, & donner son nom à la Ville en l'appellant *Kaër Lud*; d'où est venu, dit-il, par l'addition d'une syllabe, *Kaër London*, & insensiblement pour abréger, *London*. „ Cependant, *continue Mr. Bolton*, le génie de la Langue Bretonne four„ nit une explication plus satisfaisante de cette altération, „ sans qu'il soit besoin de supposer un pareil retranche„ ment, ou tel autre changement violent; puisque *Di*„ *num* & *Dunum* sont les terminaisons des noms Bretons „ des Lieux, Latinisés; & le changement est bien plus „ naturel de *Lud-dinum* ou *Lud-dunum*, en *Lundinum*, „ *Lundunum*, *Lundinium*, *London*. Ce qu'il y a de cer„ tain, c'est que nous avons ici les deux plus anciens mo„ numens des Bretons, pour prouver que la Ville a por„ té autrefois le nom de *Nouvelle Troye*." Il observe, qu'on n'est pas d'accord sur la question, qui étoit ce Gildas? mais que ce qu'il y a de sûr, c'est que son Ouvrage existoit du tems de Henri VIII. Polydore Virgile l'ayant cité. A l'égard de Nennius, la Copie qu'on en a est fort défectueuse, & inintelligible en bien des endroits, quoique très estimable par rapport à l'Auteur, & à ce qu'il y a de lisible. L'Auteur se qualifie Disciple d'Elvodugus, fameux Evêque parmi les Bretons. Mr. Bolton croit que Geoffroy de Monmouth l'a traduit fidélement, parce que Henri Archidiacre de Huntingdon, [illegible] judicieux & savant, du tems de Monmouth, quoiqu'un peu postérieur, allant à Rome, trouva dans l'Abbaye du Bec en Normandie un Livre qui commence à l'arrivée de Brutus, & qui s'accorde parfaitement avec l'Histoire de Monmouth, comme l'assure Mr. Guillaume Lambard, qui les a confrontés; & parce que le fond & le style *font voir aisément la grossiéreté, les extravagances, & les exagérations de l'Original.* Et Mr. Lambard est en doute si Huntingdon a jamais vu le Livre de Monmouth, ou non. Mr. Bolton dit ensuite, qu'il est certain, que sur le sujet de l'arrivée de Brutus, non seulement Monmouth & Huntingdon sont d'accord pour l'essentiel; mais aussi Nennius, qui cite des *Annales Romaines*, que nous n'avons plus: & que Nennius ne préfère point à cette Histoire claire, la Généalogie imaginaire que la Tradition donne d'un certain *Britto* inconnu, fils de *Hezychion*, fils d'*Alain*, fils de je ne sai qui. Il nous apprend que cette Généalogie traditionelle se conservoit parmi ses Compatriotes, & qu'elle remontoit en droite ligne jusqu'à Japhet: & c'étoit de ce Britto qu'on faisoit venir le nom des Bretons. Pline insinue aussi, qu'il y a eu un Roi dans nos quartiers, qui a donné son nom à l'Herbe qu'on appelle *Britannique*. Mr. Bolton observe de plus, que ce Livre ne manque pas non plus d'un autre titre; c'est le poids que donne à un Ouvrage la citation que les autres en font; & il dit qu'il se souvient, que *son digne & savant Ami* Jean Selden a dit dans ses Ecrits, qu'il y a dans *le Livre de Brutus* des choses qu'on doit peser avec beaucoup de soin: Que sous Edouard I. surnommé *aux longues Jambes*, les Pairs du Royaume en firent usage en Parlement, pour justifier & défendre certains droits de la Couronne: Que le Chevalier Henri Sidney fit la même chose sous la Reine Elizabeth, dans un Parlement d'Irlande, pendant sa Vice-royauté: Qu'on l'a même cité historiquement sur les affaires Ecclésiastiques, comme sur la Conversion des Saxons, & sur le sujet des Moines de Banchor, même contre Béde: Que Baronius s'en sert pour prouver que le nom du Roi, pére d'Héléne mére de Constantin le Grand, honorée comme Sainte par les Eglises Grecques, étoit *Coël*: Que White de Basingstoke le suit: Que le Chevalier Edouard Coke reçuit les Loix de *Dunwallo Mulmutius*, sans parler de plusieurs autres Faits de cette nature. „ Quant à moi, *dit notre Auteur*, j'avoue que j'ai l'esprit „ assez foible pour croire que l'on ne doit pas entiére„ ment rejetter les principaux Faits de ce *Livre de Bru*„ *tus*, sur-tout ce qui regarde les tems qui ont précédé „ l'invasion de César." Il ajoute que Humphrey Llyid, *qu'Ortelius*, dit-il, *célèbre si fort, & dont tout le monde respecte l'érudition pour les Antiquités*, Llyid, dis-je, regarde comme une espéce de sacrilége & de crime capital contre la Majesté de l'Antiquité, que de révoquer en doute l'arrivée de Brutus, & la fondation de notre *nouvelle Troye* par lui. Mr. Bolton remarque encore, que quoique des fables, sur-tout celles qui sont absurdes, des noms de personnes & de lieux qui paroissent forgés à plaisir, des faussetés évidentes, des erreurs essentielles dans la Chronologie, & autres choses de cette nature, fassent perdre avec raison toute autorité à un Ouvrage en général, & ne méritent elles-mêmes aucune créance; elles ne peuvent pourtant pas détruire certains Faits particuliers qui sont vrais, ou du moins qu'on a lieu de regarder comme tels. Il cite là-dessus Tacite, Ecrivain d'ailleurs estimable & de poids, qui a débité des fables touchant l'Origine des Juifs & des Germains, n'alléguant par rapport aux derniers, que la simple tradition du Pays: & il soutient que l'Ouvrage de Monmouth est plus digne de foi à cet égard-là, que les traditions des Germains, puisqu'il fait descendre Brutus d'hommes, & qu'il ne le fait pas sortir de la terre comme *Tuiste* „ dont ils faisoient un „ Champignon sorti de terre, un *Autochton*." Et quoique Diodore de Sicile, qui florissoit sous Auguste, affirme que ni Hercule, ni Enée, ni aucun des anciens Héros ne sont venus dans notre Ile; cependant, observe Mr. Bolton, l'Histoire Bretonne nous apprend que Brutus, arriére-petit-fils d'Enée, jugea à propos de fonder une Ville considérable dans la Grande Bretagne, appellée ainsi de son nom par un ordre exprès; & qu'il choisit pour fonder sa nouvelle Ville le lieu où est aujourd'hui Londres. „ Mal„ gré cela, *dit Mr. Bolton*, comme le Livre ne nie point „ que l'Ile fût peuplée avant l'arrivée de Brutus, mais „ qu'il dit au contraire qu'il y avoit des habitans qui é„ toient d'une taille gigantesque, il me permet de croire

„ &

* On le nomme communément, *Geoffroy de Monmouth*.

„ port à la question de la gloire & de l'antiquité de Londres, & par rapport à l'Histoire de la Na- „ tion en général." Le septième & dernier Chapitre est intitulé : *Eclaircissemens particuliers, tant Historiques qu'autres, pour l'intelligence des Médailles qui se trouvent dans mon* Empereur Néron, *touchant la Ville de Londres dans ce tems-là, & dans les tems qui ont précédé.* Le Dr. Antoine Hall, à la fin de son Edition de *Nicolai Triveti Annalium Continuatio, ut & Adami Murimuthensis Chronicon cum ejusdem Continuatione* &c. Oxford 1722 in-8. a publié, sur un Manuscrit de Mr. Wood qui se trouve dans le Cabinet d'Ashmole, une petite Pièce de notre Auteur, intitulée : *Hypercritica, ou Règles pour bien écrire & pour lire avec fruit notre Histoire. En quatre Epitres Critiques, à l'occasion de l'Epitre Critique que le Chevalier Henri Savile a mise au-devant de son Edition de quelques-uns de nos plus anciens Historiens en Latin, dédiée à la Reine Elisabeth. Afin qu'on donne enfin parmi nous un Corps complet de l'Histoire d'Angleterre, dans l'une ou dans l'autre Langue; avantage qui manque à notre Nation, même aujourd'hui, qu'il semble que son nom est prêt à prendre fin. Par* Edmond Bolton, *Auteur de* l'Empereur Néron. Le Dr. Hall, dans la Préface qu'il a mis au-devant, dit que c'est l'Ouvrage d'un *Homme distingué*; & que quoique les circonstances soient un peu changées depuis qu'il a été écrit, il mérite cependant bien d'etre lu. Il qualifie notre Auteur, dans sa Préface Latine, d'Homme très savant, *vir pereruditus*; il ajoute, que son *Empereur Neron* est écrit avec beaucoup de jugement ; & il nous apprend que Mr. Bolton avoit dessein de publier une *Histoire d'Angleterre*, ce que le Dr. Hall souhaite qu'il eût exécuté. Mr. Bolton lui-même insinue qu'il avoit ce dessein, à la fin de son *Hypercritica*, où il dit : „ Me voici, „ par un effet de la protection de Dieu, parvenu à la fin de cet Ouvrage Critique, que je conclurai „ à son honneur, par une exhortation *à moi-même, ou à qui que ce soit qui pourroit méditer* le difficile „ mais noble dessein de *travailler à une Histoire complette d'Angleterre*; Ouvrage, qui demande non seu- „ lement une parfaite connoissance de nos affaires, mais de celles de nos Voisins, & même de cel- „ les de tout le Monde; car là où nos Armes n'ont pas été portées, nos Arts & nos Vaisseaux y ont „ pénétré." Mr. Wood nous apprend dans ses *Athenæ Oxonienses* (*f*), qu'on a inséré les Notes de Bolton sur le Roi Henri II. dans *l'Histoire de la Grande-Bretagne* de Jean Speed ; & l'Auteur anonyme cité ci-dessus, & cité par Wood dans le Tome second de ses *Athenæ Oxonienses* (*g*), nous dit que le Dr. Jean Barcham, Doyen de Bocking dans le Comté d'Essex, a écrit la Vie de Henri II. insérée par Speed dans son Histoire; pour *réfuter & anéantir celle du même Prince, écrite par un certain Boulton Catholique-Romain, qui favorise beaucoup trop l'orgueilleuse conduite de Thomas Becket.*

(*f*) Vol. I. col. 330.

(*g*) Col. 14. Voyez aussi *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 141. & Nicholson *English Hist. Library* Part. I. p. 203. de la 1. Edit. in-8.

„ & de soutenir, que quelques preuves que la Traduction „ donne de la fondation de cette noble Ville par Brutus, „ le Lieu a été pourtant habité longtems auparavant." Il passe ensuite aux divers Noms qu'on dit que Londres a portés, comme Tre-Nant, qu'on rend par *la Ville de la Vallée*; Troy-Novant, *la Nouvelle Troye*; Kaer-Lud, *la Ville de Lud*; Dinas-Belin, *le Palais de Belin*; Llan-Dian, *le Temple de Diane*; Lhong-Dinium; *la Ville ou le Palais Royal des Vaisseaux*. Il y en a eu outre cela, dit-il, quelques autres, comme du tems des Romains Augusta, en ajoutant pour la distinguer des autres de ce nom, *Britannorum* ou *Trinobantum*. Nonnius Sapiens l'appelle *Lundein*, dans son Catalogue de nos 28 Villes de son tems. Marcien, Cosmographe Grec beaucoup plus ancien que Nonnius, en compte cinquante-neuf, & l'appelle *Lindonion*, ce qui est le *Londinium* de Tacite, à la Grecque. Par rapport au mot composé Breton Tre-Nant, Mr. Bolton dit „ que quoique „ peut-être il n'ait jamais donné le nom à la Ville, il sem- „ ble assez évidemment l'avoir donné à toute la Nation „ des *Trinobantes*, qui habitoient cet excellent Pays, & „ les Contrées voisines, au Nord de la Rivière, qui é- „ toit leur frontière la plus reculée au Sud. Car les *Tri-* „ *nobantes* ne possédoient rien au Sud de la Tamise."

BONA (Jean), fameux Cardinal de l'Eglise Romaine, & Auteur de divers Ouvrages de Dévotion, nâquit le 19 d'Octobre 1609 à Mondovi, petite Ville du Piémont, d'une Famille noble [*A*]. Après avoir fait ses premières études avec beaucoup de succès, il entra dans un Monastère de l'Ordre de S. Bernard près de Pignerol, au mois de Juillet 1625, n'étant âgé que de quinze ans, & y fit profession le 2 d'Août de l'année suivante, selon Bertolot qui a écrit sa Vie (*a*), quoique Moroti, dans son *Cistercii reflorescentis Historia*, place cette Profession en 1627 (*b*). On l'envoya en 1627 à Monte-Grosso près d'Ast, pour y faire sa Philosophie. Quand elle fut finie, il retourna à Pignerol, où il étudia pendant deux ans la Théologie sans l'aide d'aucun Maitre. Il alla ensuite à Rome, s'y perfectionner sous un Professeur. L'Ordre de Prêtrise, qu'il reçut dès qu'il eut l'âge requis, ne fit qu'accroître les sentimens de piété dont il avoit été pénétré dès sa prémière jeunesse, & dont on voit des marques si sensibles dans tous ses Ouvrages [*B*]. A peine eut-il fait ses trois années de Théologie, qu'on

(*a*) Niceron *Mem. des Homm. Ill.* Tom. III. p. 17.

(*b*) Idem Tom. X. Part. II. p. 119.

[*A*] *D'une Famille noble.*] Il est probable qu'il étoit de la Famille de *Bonne*, originaire de Dauphiné. Quoi qu'il en soit, il donna part de sa promotion comme parent, à Mrs. le Duc de Lesdiguières, & le Comte de Saulx son fils, leur écrivant à chacun une Lettre de compliment, cachetée aux Armes de Bonne. Le Duc y répondit d'autant plus obligeamment, qu'il regardoit ce nouveau Cardinal comme un Sujet universellement estimé, & digne de parvenir au Pontificat. Il le prioit à la fin de sa Lettre, de vouloir bien ajouter à l'honneur qu'il lui avoit fait de le prévenir, la grace de lui envoyer son Portrait, *pour le placer*, disoit-il, *avec celui de Mr. le Connétable notre commun parent* (1).

[*B*] *Tous ses Ouvrages.*] I. *De Divina Psalmodia, deque variis Ritibus omnium Ecclesiarum in psallendis divinis Officiis.* „ De la divine Psalmodie, & des différentes „ Coutumes de toutes les Eglises dans le Chant de l'Offi- „ ce divin." Rome 1663 in-4. & Paris 1663 in-4. L'Edition de Paris est plus ample que celle de Rome. Tout ce qui regarde le Chant de l'Eglise est traité dans ce Livre avec tant de soin, qu'il y a même un Chapitre particulier de l'*Alleluia*. L'Auteur du *Journal des Savans* dit que le Cardinal Bona est le prémier qui ait donné le Catalogue des Auteurs qu'il cite, avec un Jugement sur chacun en particulier. Mr. Colomiez dans sa *Bibliothèque Choisie* * reprend Mr. de Sallo pour avoir avancé cela, & pour avoir ignoré que Thomas Dempster avoit fait un pareil *Indice* des Auteurs qu'il allègue dans ses Notes sur les Antiquités Romaines de Rosin. Mais cette Critique tombe à faux, car Dempster n'a fait qu'un simple *Indice*, au lieu que le Cardinal Bona y a joint des Jugemens, chose dont personne ne s'étoit avisé avant lui: & c'est ce que le Journaliste a voulu dire. Il y a dans cette Critique bien des choses curieuses (2). II. *Via Compendii ad Deum.* Cologne & Strasbourg in-12. Il y a deux Traductions Françoises de cet Ouvrage : la prémière intitulée, *Voie abrégée pour aller à Dieu*, Bruxelles 1685 in-12. ; la seconde à Paris en 1727 in-8. C'est une Introduction à la Théologie Mystique. III. *Manuductio in Cœlum.* Paris 1664 in-12. Cet Ouvrage, dont il y a plusieurs autres Editions, a été traduit en François par plusieurs Auteurs, sous différens titres. 1. *La Conduite au Ciel, où est renfermé l'esprit des Saints Pères, & des anciens Philosophes, traduite par un Ecclésiastique.* Bruxelles 1665 in-12. 2. *Le Guide du Ciel selon l'esprit des SS. Pères, & les plus pures maximes des anciens Philosophes, par le Cardinal* Bona &c. *La Vie de ce Cardinal, composée en Latin par le R. P. Dom Luc Bertolot, Provincial des Feuillans ; & son Testament : Traduction nouvelle. Par Mr. François du Suel, Prêtre, Docteur en Théologie, & Pénitencier de l'Eglise d'Arras.* Paris 1682 in-12. 3. *La Main qui conduit au Ciel, Traduction nouvelle.* Paris 1690 in-12. 4. *Le Chemin du Ciel, & le Testament ou Préparation à la mort de feu Mr. le Cardinal Bona.* Paris 1715 in-12. & en 1727. IV. *De discretione Spirituum in vita spirituali deducendorum Liber.* Paris 1673. in-12. L'Auteur a ramassé dans cet Ouvrage plusieurs Règles, dont la plupart sont tirées de S. Bernard, pour juger de quel principe procèdent les pensées qui se présentent à l'esprit, & les mouvemens qui agitent le cœur. Ce Traité a été traduit en François sous le titre de *Traité du discernement des Esprits.* Paris 1675. in-12. V. *Principia & Documenta Vitæ Christianæ.* Paris 1675. in-12. Le Président Cousin a donné ce Traité en François, sous le titre de *Principes & Règles de la Vie Chrétienne.* Paris, in-12. 1675 & 1690. Il en a paru une nouvelle Traduction en 1728 à Paris, in-12., sous le titre de *Principes de la Vie Chrétienne*; elle est de Mr. Gouget, Chanoine de S. Jaques de l'Hopital, qui a mis à la tête une Vie abrégée

(1) Amelot de la Houssaye *Mem. Hist.* T. I. p. 441.

* Num. 10. p. 417. de l'Edition des Oeuvres de Colomiez, donnée par J. A. Fabricius à Hambourg 1709 in-4. *Citat. du Trad.*

(2) *Journ. des Sav.* du 19 Janv. 1665. T. I. p. 42.

qu'on l'envoya à Mondovi pour la professer. Il accepta ce poste avec quelque peine, à cause de l'aversion qu'il avoit pour les disputes: mais l'obéissance, qui étoit la régle de toutes ses actions, l'obligea d'acquiescer à la volonté de ses Supérieurs. Il fut ensuite Prieur d'Ast. Huit mois après, on le nomma Abbé du Monastére de Sainte Marie de Mondovi; mais il fit tant d'instances près du Général de sa Congrégation pour être déchargé de cette Dignité, qu'on lui accorda ce qu'il souhaitoit. On l'envoya donc à Turin, où il passa cinq ans à ramasser les matériaux de son Livre de la Psalmodie. Il fut ensuite successivement Prieur d'Ast pour la seconde fois, Abbé de Mondovi, & Général de l'Ordre en 1651. Pendant qu'il occupoit cette derniére Charge, il eut occasion de parler au Cardinal Fabio Chigi, qui conçut une grande estime pour lui, & lui en fit ensuite ressentir les effets. Le tems de son Généralat fini, il quitta Rome, & retourna à Mondovi professer la Théologie. Le Cardinal Chigi étant devenu Pape sous le nom d'Alexandre VII, le nomma de nouveau Général, de son propre mouvement; la Peste, qui régnoit en plusieurs endroits de l'Italie, empêchant qu'on ne pût assembler le Chapitre Général. Il le fit ensuite Consulteur de la Congrégation de l'Indice, puis Qualificateur du S. Office, qualité dont il passa à celle de Consulteur dans le même Tribunal. Ce Pape, qui avoit une amitié toute particuliére pour lui, & qui l'avoit fait le Confident de tous ses secrets, n'auroit pas manqué de l'élever au Cardinalat, si l'humilité de Bona ne l'en avoit empêché, ou s'il ne s'étoit servi du crédit qu'il avoit sur l'esprit du Pontife, pour l'éviter. Mais Clément IX son successeur crut devoir récompenser ses vertus en le créant Cardinal le 29 de Novembre selon Moroti, ou le 29 de Decembre selon Bertolot, de l'année 1669. Ce Pape étant mort quelque tems après, on mit le Cardinal Bona sur les rangs pour lui succéder; ce qui donna lieu à cette Pasquinade: *Papa Bona sarebbe solecismo*, sur laquelle le P. Daugiéres Jésuite fit une fort jolie Epigramme [*C*]. Il mourut à Rome le 20 d'Octobre, selon Bertolot, ou le 28, selon Moroti, de l'an 1674, âgé de soixante-cinq ans. Il choisit lui-même le lieu de sa sépulture dans le Monastére de son Ordre, appellé *Saint Bernard aux Thermes*, & il y fit mettre cette Inscription: *D. O. M. Joannes Bona Pedemontanus, Congreg. Sancti Bernardi Monachus, & hujus Ecclesiæ Canonicus, translato huc titulo S. Salvatoris in Lauro, Primus Presbyter Cardinalis vivens sibi posuit.* Mr. Baillet dans ses *Jugemens des Savans* nous dit (*c*), qu'il a fait voir qu'il étoit assez judicieux Critique dans le Jugement des Auteurs Liturgiques, qu'il a mis à la tête de ses Livres de la Psalmodie. Le P. Labbe (*d*) dit que ce Traité est plein d'Observations ingénieuses, & de ce sel qui fait le bon goût de la Critique. Mr. de Sallo, dans son *Journal des Savans* (*e*), assure qu'il écrit avec beaucoup de diligence & d'exactitude, & qu'il y a des choses assez curieuses dans sa Critique. [☞ J'ajouterai ici l'Apologie que Mr. de Sallo fait du P. Bona, sur la maniére dont il parle des Auteurs qui ne sont pas de l'Eglise Romaine; elle mérite bien de n'être pas supprimée. „ Au reste, *dit-il*, il ne faut pas trouver étrange que ce bon Pére parle si mal, dans cette Cri-„ tique, des Auteurs hétérodoxes, même dans les choses où il ne s'agit point de la Foi; *parce qu'il a* „ *écrit à Rome, où c'est un crime que de trouver bon le Livre d'un Hérétique.*" Mr. Baillet & le P. Niceron n'avoient garde de faire mention de cette curieuse justification des invectives du Cardinal Bona: c'est aux Lecteurs à y faire leurs réfléxions. ADD. DU TRAD.]

(*c*) Tom. II. Part. I. p. 94. Amst. 1725. in-8.

(*d*) Bibl. Bibl. p. 84.

(*e*) Du 19 Janv. 1665.

gée de l'Auteur. VI. *Tractatus Asceticus de Sacrificio Missæ*. Rouen 1668. in-12. VII. *Rerum Liturgicarum Libri duo*. Rome 1670 in-8. L'Edition de Paris de 1676 est augmentée, & enrichie d'une plus ample Dissertation sur le Pain levé & azyme. Tous ces Ouvrages ont été imprimés ensemble à Paris en 1678 en 3 Volumes in-8. VIII. *Horologium Asceticum, indicans modum obeundi Christianas exercitationes. Opus posthumum*. Paris 1679 in-12. Cet Ouvrage de dévotion ne se trouve point dans le Recueil de ses Oeuvres, où l'on auroit dû faire entrer ses Poësies Latines, & ses Lettres aux Péres D'Achéry & Mabillon, à Mr. Thiers, à Mr. Bossuet, & à plusieurs autres. Colomiez, dans sa *Bibliothéque Choisie* num. 89. cite une Edition de tous ses Ouvrages faite à Anvers en 1677 in-4. [☞ Le Jésuite Augustin Oldoinus (3) dit qu'on a publié les Lettres Latines du Cardinal Bona dans la seconde Partie des Lettres de Michel Justinianí. Il indique outre cela deux autres Ouvrages de Bona: une *Vie de S. Canut Roi de Danemarc*, pour le Bréviaire Romain; & un Ouvrage in-folio sur l'*Institution de la Messe*. C'est tout ce qu'il en dit. ADD. DU TRAD.]

(3) Athenæum Rom. p. 391. Perusiæ 1676. in-4.

[*C*] ☞ *Une fort jolie Epigramme.*] L'Auteur de cet Article avoit dessein de la donner, mais il l'a oublié; la voici, telle que je la trouve dans le P. Niceron:

*Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit;*
*Fors erit ut liceat dicere Papa Bona.*
*Vana solœcismi ne te conturbet imago;*
*Esset Papa Bonus, si Bona Papa foret* (4).

ADD. DU TRAD.]

(4) La pointe de l'Epigramme consiste dans un jeu de mots, qu'on ne peut rendre en François.

BOND (JEAN), excellent Critique & Commentateur [*A*] au commencement du XVII. Siècle, nâquit dans le Comté de Sommerset vers l'an 1550. Il fit ses prémières études dans l'Ecole de Wykeham, près de Winchester, d'où il alla à Oxford en 1569, âgé d'environ dix-neuf ans. Quatre ans après il prit un degré dans les Arts, étant alors un des Clercs ou un des Chapelains du *Collége Neuf*, & fort estimé pour son érudition. En 1579 il se fit recevoir Maitre-ès-Arts; & peu de tems après, le Principal & le Corps du Collége Neuf lui donnérent la Régence de l'Ecole publique de Taunton Ste. Marie-Madeleine, dans le Lieu de sa naissance. Il occupa ce poste plusieurs années, & le remplit avec tant de succès, que plusieurs de ses Disciples ont tenu un rang distingué dans l'Etat & dans l'Eglise. Dégoûté enfin de cet emploi, il se mit à exercer la Médecine, & s'acquit beaucoup de réputation, quoiqu'il n'eût point pris de degrés dans cette Faculté. Mr. Wood nous apprend (*a*), que sur la fin de sa vie il avoit composé, sinon publié, plusieurs autres Ouvrages, outre ses Commentaires sur Horace & sur Perse; mais cet Auteur ajoute, qu'il ne les a point vus. Bond mourut le 3 d'Août 1612, & fut enterré dans le parquet de l'Eglise de Taunton. Mr. Baillet, dans ses *Jugemens des Savans*,

(*a*) Athen. Oxon. Vol. I. col. 379. Ed. de 1721.

[*A*] *Excellent Critique & Commentateur.*] Il a écrit: *Annotationes in Poëmata Quinti Horatii*. Londres 1606 in-8. Hanov. 1621, & Leyde 1655, toutes deux in-8. Ses Commentaires sur les Satyres de Perse parurent à Londres en 1614 sous ce titre: *Auli Persii Flacci Satyræ sex, cum posthumis Commentariis Johannis Bond*. L'Editeur Roger Prowse, qui avoit épousé la fille de Bond, nommée Elizabeth (1), les dédia au Dr. Jaques Mountague Evêque de Bath & Wells: il lui dit dans sa Dédicace, que quoique son beau-pére n'ait pas mis la derniére main à ces Commentaires, il a cru cependant devoir les garantir de l'oubli tels qu'ils sont, ses Notes sur Horace aiant été reçues avec beaucoup d'applaudissement, tant en Angleterre que dans les Pays étrangers, comme le prouvent les fréquentes Editions qu'on en a faites. Mr. Bond dit dans sa Préface, qu'il avoit promis quatre ans auparavant, lorsqu'il publia ses Notes sur Horace, d'entreprendre quelque Ouvrage plus considérable, s'il voyoit que ses travaux Littéraires eussent quelque succès: qu'ils avoient eu ce bonheur, aiant été reçus avec beaucoup d'applaudissement par des Savans même distingués, ce qu'il attribuoit principalement à la briéveté de ses Notes, qui ne leur faisoit rien perdre du côté de la clarté. Il ajoute, que le style de Perse est si figuré & si obscur, qu'il a été obligé de prendre une autre route pour l'expliquer, & de donner plus d'étendue à ses Commentaires sur cet Auteur. Qu'il n'ignore pas la difficulté qu'il y a d'expliquer entiérement & d'une maniére claire un Poëte aussi élevé & aussi hérissé d'épines, que presque personne n'a osé jusqu'à présent se glorifier d'entendre parfaitement, & que Lubin assure hardiment n'avoir encore été parfaitement entendu par aucun Savant. Qu'il sent bien quelle présomption c'est à lui d'entreprendre de l'éclaircir, après tant de Grands-Hommes. Qu'il se flatte cependant que son travail ne déplaira point au Lecteur, non seulement parce qu'il est plus concis que ceux qui l'ont précédé, mais par-

(1) Wood Ath. Oxon. Vol. I. col. 379.

ce

vans, dit (b) que ses Notes sur Perse & sur Horace sont estimées, aussi-bien que celles de Farnabe, à cause de leur brièveté; mais qu'on y remarque pourtant des manquemens assez considérables, particulièrement touchant de certains points Historiques & Philologiques, qui sont absolument nécessaires pour l'intelligence de ces Auteurs. Il a peut-être cru un peu légèrement, que le Public ne seroit pas plus curieux de les savoir, que ses Ecoliers à qui il dictoit ses Notes. Il y a eu quelques autres Ecrivains du même nom; entre autres JEAN BOND, Auteur d'une Brochure intitulée, *Le Fouet des Juges, des Evêques & des Papistes &c.* Londres 1641; & d'une autre qui a pour titre, *La Chute des Membres de l'ancien Conseil de Ville*, imprimée à Londres la même année; & d'une troisième sous ce titre, *La Palinodie du Poëte*, Londres 1642 in-4. Il y a eu un autre Auteur du même nom, qui étoit Avocat (*Barrister*) du Collège de Gray, qui a publié *Le Guide parfait des Juges de Paix* &c. en deux Parties. Londres 1685 in-8.

(b) T. II. Part. II. p. 290. Edit. d'Amsterd. 1725. in-8.

ce que l'ordre de la Construction, la Paraphrase qui y est jointe, & les Notes qui sont en marge, rendent ce Poëte assez clair & assez intelligible, malgré l'obscurité qu'il a affectée, & malgré les ténèbres dont il s'est enveloppé. *Non sum nescius (Lector humanissime) quantæ sit difficultatis hunc Poëtam plane & plene interpretari, qui adeo nodosus est & sublimis, ut nemo fere omnium verum ac integrum ipsius notitiam sibi unquam assumpserit; imo (ut audacter Lubinus pronunciat) Persius a nemine adhuc doctorum per omnia plene intellectus est. Neque me latet quantæ sit audaciæ post tot literatissimos viros, qui in hoc opere sudarunt, aliquid de meo afferre. Quod scripsi tamen in spem venio quod tibi arriserit, non modo quia brevior sum reliquis, sed etiam quia Ordo Constructionis & Enphrasis adjuncta, una cum Annotationibus in margine appositis, Persium ex composito obscurum, & tenebris involutum, tibi utcunque clarum reddent & manifestum.*

BONET (THEOPHILE), savant Médecin & Auteur de divers Livres [A], nâquit à Genéve le 5 de Mars 1620. André Bonet son père exerçoit la même profession, & Pierre Bonet son aïeul avoit été Médecin de Charles-Emanuel Duc de Savoye. Théophile s'étant aussi donné à la Médecine, fut reçu Docteur en 1643, après avoir parcouru les plus célèbres Universités. Il épousa ensuite Jeanne Spanheim, fille de Frédéric Spanheim, & sœur d'Ezéchiel Spanheim, Envoyé du Roi de Prusse en Angleterre, & fameux par ses savans Ouvrages. Bonet fut pendant quelque tems Médecin du Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel; & son habileté lui procura une Pratique fort étendue: mais une surdité qui lui survint l'obligea de l'abandonner, & de se borner à travailler dans son Cabinet. Il profita de ce loisir, pour composer un grand nombre d'Ouvrages; & mourut d'Hydropisie le 29 de Mars 1689. Il avoit une grande connoissance des Belles-Lettres, un jugement solide, une mémoire heureuse, & accompagnoit toutes ces bonnes qualités d'une grande modestie (a).

(a) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. V. p. 163. 168.

[A] *Auteur de divers Livres.*] I. *Pharos Medicorum, hoc est Cautiones, Animadversiones, & Observationes Practicæ ex Operibus Gulielmi Ballonii erutæ, Ordini Practico traditæ, & Libris decem comprehensæ.* Geneve 1668 in-8. Cet Ouvrage contient des Avis pour la Pratique de la Médecine, & des Observations tirées des Ouvrages de Guillaume Ballonius; & l'Auteur y découvre les erreurs du commun des Médecins. Il a été réimprimé en 1687 dans la même Ville in-4. considérablement augmenté, sous ce titre: *Labyrinthi Medici extricati, sive Methodus evitandorum errorum, qui in Praxi occurrunt, monstrantibus Gulielmo Ballonio & Ludovico Septalio. Additus est ejusdem Septalii Tractatus de Naevis.* II. *Prodromus Anatomiæ Practicæ, sive de abditis Morborum causis, ex Cadaverum dissectione revelatis, Libri primi Pars prima, de Doloribus capitis ex illius apertione manifestis.* Geneve 1675 in-8. Cette Pièce, où il s'agit des Douleurs de tête, fait partie de l'Ouvrage suivant. III. *Sepulchretum, sive Anatomia Practica ex cadaveribus morbo denatis, proponens Historias & Observationes omnium pene humani corporis affectuum, ipsorumque causas reconditas revelans.* Geneve 1679 in-folio. L'Auteur a ramassé dans cet Ouvrage plusieurs Observations curieuses sur les maladies de la Tête, de la Poitrine, du Bas-ventre, & des autres parties du corps. Il a fait lui-même une partie de ces Observations, & il a tiré les autres, tant des plus habiles Médecins qui ont écrit sur les matières qu'il traite, que de ceux qui ont voulu lui faire part de leurs Remarques (1). Ce Livre a été réimprimé à Lyon en 1700 en trois Vol. in-fol. par les soins de Jean-Jaques Manget, qui l'a augmenté d'un tiers (2). IV. *Mercurius Compitalitius, sive Index Medico-Practicus, per decisiones, cautiones, animadversiones, castigationes, & observationes in singulis affectibus.* Geneve 1682 in-fol. Cet Ouvrage est un Recueil non seulement des Remèdes, mais encore des Observations des plus habiles Médecins sur chaque Maladie, auquel les moins expérimentés peuvent avoir recours, quand il leur naît quelque doute & quelque difficulté dans la pratique de la Médecine; ce Livre étant comme une de ces Statues de Mercure qu'on plaçoit autrefois dans les Carrefours, pour montrer le chemin qu'on devoit tenir, ce qui le lui a fait nommer *Mercurius Compitalitius.* V. *Medicina Septentrionalis collatitia, sive Rei Medicæ nuperis annis à Medicis Anglis, Germanis & Danis emissæ Sylloge.* Geneve in-fol. deux Volumes, le premier en 1684, & le second en 1686. C'est un Recueil des plus belles & des plus surprenantes Observations de Médecine, qui aient été faites en Angleterre, en Allemagne, en Danemarc, & que l'Auteur a réduites à de certains chefs, suivant chaque partie du corps humain, conformément à la méthode de Schenkius. VI. *Polyalthes, sive Thesaurus Medico-Practicus ex quibuslibet Rei Medicæ scriptoribus congestus. Pathologiam veterem & novam exhibens, una cum remediis, usu & experientia compertis; in quo Cl. V. Johannis Jonstoni Syntagma explicatur.* Geneve 1691. in-fol. 3 Vol. Bonet a ramassé dans cet Ouvrage tout ce que les Médecins anciens & modernes ont dit de plus considérable sur les Maladies, & sur les Remèdes qu'il faut employer pour leur guérison, & y a joint ce que ses réfléxions & son expérience lui ont pu faire connoître. Mais pour exécuter plus facilement son dessein, il a cru devoir choisir un Auteur particulier, qui eût écrit de toutes les Maladies, & qui lui servit comme de Texte, sous lequel il rangeât ses Remarques & celles des autres; & il n'en a point trouvé de plus propre que *Jean Jonston*, qui a compris toute la Médecine Pratique en douze Livres, & dont l'Ouvrage a été fort estimé. VII. *Theodori Turqueti de Mayerne Tractatus de Arthritide, una cum ejusdem aliquot Consiliis Medicinalibus, e Gallico in Latinum versus.* „ Traité de la Goute, de Théod. Turquet „ de Mayerne, avec quelques Conseils de Médecine; le „ tout traduit du François." Geneve 1671 in-12., & 1674; & à Londres en 1676 in-8. VIII. *Jacobi Rohaulti Tractatus Physicus, e Gallico in Latinum versus.* „ La „ Physique de Rohault, traduite en Latin." Geneve 1675 in-8. Il en a paru en 1692 une Edition à Londres sous ce titre: *Jacobi Rohaulti Tractatus Physicus Gallicè emissus, & recens Latinitate donatus per Th. Bonetum D. M. cum Animadversionibus Antonii le Grand.*

(1) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. V. p. 167. 168.

(2) Idem T. X. Part. II. p. 315.

BOREL (PIERRE), Médecin, & Auteur d'un grand nombre d'Ouvrages, & malgré cela assez peu connu, puisqu'il n'en est parlé dans aucun des Dictionnaires Historiques qui me sont tombés entre les mains, excepté dans celui de *Luiscius*; mais ce qu'il en dit, & rien, est à peu près la même chose. Voici ce que j'ai pu recueillir sur son sujet. PIERRE BOREL nâquit à Castres, Ville du Languedoc dans l'Albigeois, vers l'an 1620, de Jaques Borel, dont on a quelques Pièces de Poësie imprimées, comme nous l'apprend son fils dans son Histoire de Castres, dont nous parlerons ci-dessous. Notre Borel s'attacha à la Médecine & se fit recevoir Docteur (a), vraisemblablement vers l'année 1641; du moins commença-t-il cette année-là à exercer la Médecine à Castres, comme on le voit par un Certificat du Doyen des Médecins du Pays, datée du 1. Décembre 1651, où il est dit, *qu'il y avoit déja dix ans qu'il pratiquoit avec honneur dans cette Ville* (b). Ce Certificat est joint à ses Observations de Médecine. Borel se forma de bonne heure un Cabinet de Curiosités naturelles, puisque dès l'an 1645 il publia: *Catalogue des Raretés de Pierre Borel de Castres*, imprimé à Castres in-4. Il l'augmenta depuis, & le mit à la suite de ses *Antiquités de Castres.* Le P. Niceron conjecture (c) qu'il publia ce Catalogue pour se faire un nom dans son Pays, & s'attirer par-là des pratiques. Ce qu'il y a de certain, comme le même Ecrivain nous l'apprend, c'est qu'il paroit par l'Epitre Dédicatoire de sa Bibliothèque Chymique, qu'il n'étoit pas riche, puisqu'il s'y plaint de ce qu'il n'avoit pas le moyen de faire imprimer ses Ouvrages. Il vint à Paris sur la fin de l'année 1653, & il y fut fait quelque

(a) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. XXXVI. p. 218. 219.

(b) Id. ibid.

(c) Ibid. p. 229.



tems

tems après Médecin ordinaire du Roi. On ne fait, si ce ne fut point à son égard un titre purement honoraire, ni s'il demeura depuis à Paris. Quoi qu'il en soit, il fut reçu en 1674 dans l'Académie des Sciences, en qualité de Chymiste (*d*). Il a fait un grand nombre d'Ouvrages [*A*], parmi lesquels il y en a qui sont estimés des Connoisseurs (*e*). Le P. Niceron assure qu'il mourut en 1689, âgé de soixante-neuf ans (*f*); mais il y a de l'apparence que cette date n'est pas exacte, car je trouve dans les *Nouvelles Lettres* de Mr. Bayle (*g*), que son frere, auquel il répond le 26 de Decembre 1678, lui avoit mandé dans une Lettre du 28 Juillet de la même année, que Mr. Borel étoit mort; & il paroit par ce que Mr. Bayle en dit, qu'il s'agit du Médecin de Castres, Auteur du *Trésor des Recherches & Antiquités Gauloises &c.* car il remarque, qu'*il ne fait point mention du Roman de* Geoffroy à la grand' dent, fils de Mélusine. *Je ne fai*, ajoute Mr. Bayle, *comment il est échappé à sa diligence.*

(*d*) Id. ibid.
(*e*) Voy. la Rem. [*A*].
(*f*) Niceron ubi supr.
(*g*) Tom. II. p. 16. La Haye 1739.

[*A*] *Il a fait un grand nombre d'Ouvrages.*] J'en donnerai ici le Catalogue, tel que me le fournit le P. Niceron (1), en y ajoutant quelques remarques & quelques particularités tirées de Mr. Bayle. I. *Les Antiquités, Raretés, Plantes, Minéraux, & autres choses considérables de la Ville & Comté de Castres d'Albigeois, & des Lieux qui sont à ses environs, avec l'Histoire de ses Comtes, Evêques, &c. Et un Recueil d'Inscriptions Romaines, & autres Antiquités du Languedoc & Provence, avec le Rolle des principaux Cabinets, & autres Raretés de l'Europe. Comme aussi le Catalogue des choses rares de Mr. Pierre Borel.* Castres 1649 in-8. C'est par cet Ouvrage que Mr. Bayle nous apprend que Borel lui a été d'abord connu, en témoignant en même tems sa surprise de ce qu'un homme de ce caractére avoit si peu de réputation. „ Je vous „ dirai, *écrit-il à son frere* (2), qu'aiant vu cité dans plu- „ sieurs Livres un Mr. Borel, *non sans des éloges considé-* „ *rables*, j'avois de la peine à croire que ce fut le Mé- „ decin de Castres qui porte ce nom; cependant j'ai trou- „ vé que c'étoit lui-même, & en lisant quelques-uns de „ ses Ouvrages, j'ai admiré comme une chose des plus „ prodigieuses, qu'un homme comme celui-là ne fasse „ pas plus de bruit dans son Pays. Si son nom ne m'est „ pas tout à fait inconnu, je le dois au hazard, qui fit „ que je portai mon pére à acheter ses Antiquités de „ Castres; sans cela, je suis persuadé que malgré mon „ long séjour à Puylaurens, je n'aurois pas oui parler de „ cet homme: ce qui me paroit fort surprenant, car en- „ fin *un esprit aussi curieux, aussi laborieux, qui a tant* „ *fait imprimer de Livres remarquables par leur singularité*, „ qui en a fait sur toutes sortes de matiéres, *devroit être* „ *connu comme un Loup blanc*, & sur-tout dans un lieu „ d'Académie, qui n'est éloigné de celui de sa résidence „ que de trois lieues. Son seul Livre des *Antiquités Gau-* „ *loises* ...... devoit le faire regarder comme un hom- „ me extraordinaire." II. *Historiarum & Observationum Medico-Physicarum Centuria prima & secunda. In qua non solum multa utilia, sed & rara, stupenda ac inaudita continentur*, Castres 1653 in-8. On trouve à la p. 234. *quelques Inscriptions antiques*, pour servir de Supplément à celles qu'il avoit rapportées dans ses *Antiquités de Castres* (3). Cet Ouvrage a été imprimé plusieurs fois; le P. Niceron en marque une Edition à Paris 1657 in-8. avec les Observations d'un Médecin nommé Cattier, & une Vie de Descartes: je ne fai si elle est différente de celle dont parle Mr. Bayle (4), qui la met en 1658, & qui nous apprend dans un autre endroit (5), qu'il a lu cinq Centuries, au-lieu que la prémiére Edition n'en contenoit que deux. On ne fera peut-être pas fâché de voir ici ce que Mr. Bayle en pensoit, aussi-bien que de l'Auteur, & en même tems de quoi juger du caractére de l'Ouvrage. „ J'ai lu, *dit Mr. Bayle* (6), un autre Ouvrage de sa fa- „ çon (de Borel), où le Pays de Foix sert de scène assez „ souvent. C'est un Recueil Latin de plusieurs Observa- „ tions de Physique & de Médecine, *très curieuses* pour „ la plupart, *& fort extraordinaires.* Il cite, sans le dé- „ signer que par la prémiére lettre de son nom, Mr. Mar- „ solan, M... de Saverat, sur ce que sa femme le haïssoit „ par sortilége, quand elle le voyoit; & quand elle ne le „ voyoit point, elle se reprochoit comme une injustice „ énorme, de n'aimer pas un homme de cette importan- „ ce. Il ajoute, qu'elle fut délivrée de cette importune „ aversion par un autre sortilége. Il parle d'une Demoi- „ selle de Pilhe du Masdazil, qui dans une maladie par- „ la Espagnol, (dont elle ne savoit pas un mot aupara- „ vant:) elle récitoit diverses choses, qu'elle disoit avoir „ apprises d'un Vieillard pendant un évanouïssement ex- „ tatique où elle étoit tombée, lesquelles choses concer- „ noient son frére & son pére, qui se trouvérent verita- „ bles. Je ne vous allégue pas ces histoires comme les „ plus remarquables du Livre, il y en a cent & cent beau- „ coup plus étonnantes. ...... Je voudrois avoir con- „ nu cet homme-là, car je trouve des gens qui ne se plai- „ gnent point qu'il manque de jugement autant qu'il de- „ vroit faire, vu la vaste étendue de sa mémoire & de „ ses lectures, & son insatiable avidité de parler de tout." A l'égard de la Vie de Descartes, voici ce que Mr. Bayle en dit (7): „ Il s'est fort mal acquitté de la Vie de Mr. „ Descartes. ...... Quand on écrit la Vie d'un hom- „ me, il faut payer d'une autre sorte de diligence & de „ discernement." Cette Vie a été cependant traduite en Anglois, & imprimée en cette Langue à Londres en 1670 in-8. (8). On a fait à Francfort deux Editions de ses Observations, l'une en 1670 sur celle de Paris, & l'autre en 1676, à laquelle on a joint quelques Observations d'autres Auteurs. III. *Bibliotheca Chimica, seu Catalogus Librorum Philosophicorum Hermeticorum, in quo quatuor millia circiter Authorum Chemicorum, vel de transmutatione Metallorum, Re Minerali, & Arcanis, tam manuscriptorum quam in lucem editorum, cum eorum Editionibus, usque ad annum 1653 continentur. Cum ejusdem Bibliothecæ Appendice & Corollario*, Paris 1654, & Heidelberg 1656, in-12. „ Bibliothéque de tous les Livres, „ tant manuscrits qu'imprimés, sur la Chimie &c." Le P. Niceron (9) dit qu'on n'y voit que le titre des Livres, accompagnés assez rarement de leurs dates. IV. *De vero Telescopii Inventore, cum brevi omnium Conspicillorum Historia. Ubi de eorum confectione ac usu, seu de effectibus agitur, novaque quædam circa ea proponuntur. Accessit etiam Centuria Observationum Microscopicarum. Authore P. Borello, Regis Christianissimi Consiliario & Medico Ordinario.* A la Haye 1655 in-4. Il y a des choses singulières & curieuses dans cet Ouvrage (10). Mr. Bayle dit qu'il est en vers (11); mais le P. Niceron n'en dit rien. Borel y prend pour la prémière fois la qualité de Médecin du Roi, qu'il avoit reçue apparemment vers ce tems-là. V. *Trésor des Recherches & Antiquités Gauloises, réduites en ordre alphabetique, & enrichies de beaucoup d'Origines, Epitaphes, & autres choses rares & curieuses, comme aussi de beaucoup de mots de la Langue Thyoise ou Theutfranque.* Paris 1655 in-4. *L'Auteur*, dit Mr. l'Abbé Goujet (12), *étoit un homme fort savant: son Ouvrage, devenu rare, est rempli de recherches utiles & curieuses.* Le P. Niceron en juge de la même manière. Mr. Bayle en parle sur le même ton, & en donne l'idée suivante (13). „ Il cite tout „ ce qu'il y a eu jamais de vieux Romans imprimés & à „ imprimer, tous les Trouvères & Jougleurs de Proven- „ ce. ...... Le Livre dont je parle n'est, à propre- „ ment parler, qu'un Dictionaire de vieux mots & de „ vieilles phrases, qu'on n'entend plus, & sans l'intelli- „ gence desquelles il est impossible de mettre le nez dans „ Froissard, Monstrelet, le Sire de Joinville, Ville-Har- „ douin, le Roman de la Rose, & autres Chroniques ou „ Romans encore plus modernes. Il en donne l'explica- „ tion, & fort souvent il y ajoute l'Etymologie; & com- „ me c'est un génie qui a ramassé mille & mille choses, „ il fait souvent des digressions fort curieuses. Il s'atta- „ che fort aux choses qui regardent son Pays, & cite sou- „ vent les Poëtes Gascons." Le P. Niceron dit (14) qu'il y faudroit cependant beaucoup ajouter, pour en faire quelque chose de complet. Il nous apprend aussi, qu'on voit par des Vers à la louange de Borel, qui sont à la tête, qu'il n'avoit pas encore trente-cinq ans, lorsqu'il publia cet Ouvrage. Une Liste de ceux qu'il avoit déja faits, ou en tout ou en partie (qui feroient, dit Mr. Bayle (15), quinze ou vingt Volumes in-folio) nous apprend qu'il a publié les suivans. VI. *Poëme à la louange de l'Imprimerie.* VII. *Carmina in Laudem Regis, Reginæ & Cardinalis Mazarini*, in-4. VIII. *Auctarium ad Vitam Peireskii*; dans l'Edition de cette Vie faite à la Haye en 1655 in-4. IX. *Commentum in antiquum Philosophum Syrum.* 1655. *Hortus seu Armamentarium Simplicium Plantarum, & Animalium ad artem Medicam spectantium, cum brevi eorum etymologia, descriptione, loco, tempore, & viribus.* Castres 1667 in-8. „ On voit, dit le *Journal des Savans* (16), „ en abrégé dans ce Livre, ce que les plus célébres Mé- „ decins ont dit des Plantes, & des principaux Minéraux, „ qui entrent dans la composition des Remèdes: & cet „ Abrégé est d'autant plus commode, que l'Auteur a „ exactement marqué les endroits d'où il a tiré ce qu'il „ rapporte. Comme il n'y a personne qui en ait écrit „ plus succinctement, il n'y en a point aussi qui en ait „ traité avec plus de netteté. Cet Ouvrage a encore cet „ avantage, que les matières qu'il contient étant rangées „ par ordre alphabétique, on les y trouve d'abord sans „ aucune peine." X. *De Curationibus Sympatheticis.* Cet Ecrit qui est fort court, se trouve à la p. 526 du *Theatrum Sympatheticum*, Norimbergæ 1662 in-4. (17).

(1) *Mém. des Hommes Ill.* Tom. XXXVI. p. 212-222.
(2) *Nouv. Lettres* T. I. p. 181. Lett. 16.
(3) Niceron ubi supra p. 221.
(4) *Nouv. Lett.* Tom. I. p. 167.
(5) Ibid. T. II. p. 17.
(6) Voyez citat. (4).
(7) Voyez Citat. (6).
(8) [illegible]
(9) Ibid. p. 221.
(10) Id. ib.
(11) *Nouv. Lett.* T. I. p. 181.
(12) *Bibl. Françoise* T. I. p. 214.
(13) *Nouv. Lett.* T. I. p. 161-166.
(14) P. 223.
(15) Ubi supra.
(16) Du 24 Janv. 1667. T. II. p. 21.
(17) Niceron p. 224.

BORELLI (JEAN-ALPHONSE), illustre Mathématicien du XVII. Siècle, & fameux par ses Ouvrages [*A*], naquit à Naples le 28 de Janvier 1608. [☞ On remarque cependant dans le *Supplément*

[*A*] *Fameux par ses Ouvrages.*] I. *La Causa delle Febbri Maligne.* „ De la Cause des Fiévres malignes." 1649 in-12. II. *Euclides restitutus, seu prisca Geometriæ Elementa facilius contexta.* „ Euclide rétabli, ou les anciens „ Elémens de la Géométrie mis dans un ordre plus com- „ mode." Pise 1658 in-4. Cette prémière Edition a été sui-

*ment de Moréri*, imprimé à Paris en 1735, que le P. Poiffon de l'Oratoire, qui a connu particulièrement Borelli à Rome, dit deux fois dans fa Rélation manufcrite des Savans d'Italie, qu'il étoit Sicilien, & qu'il n'avoit rien de ces Infulaires que le nom. Mais il y a quelque lieu de douter de la vérité du fait, puifque Mongitore, dans fa *Bibliothèque de Sicile*, n'en parle point: il n'auroit pas, felon les apparences, manqué de faire honneur à fa Patrie, d'un homme tel que Borelli, s'il avoit été Sicilien. ADD.] Michel-Alphonfe Borelli fon père fervoit dans les Troupes de Philippe III, Roi d'Efpagne. Le goût que notre Borelli conçut de bonne heure pour la Philofophie & les Mathématiques, ne lui permit pas de les perdre de vue tant qu'il vécut: il a même paffé la meilleure partie de fa vie à les profeffer dans les Chaires les plus célèbres d'Italie, principalement à Florence & à Pife, où il s'attira l'eftime & la bienveillance des Princes de la Maifon de Medicis. Aiant trempé dans la revolte de Meffine, il fut obligé de fe retirer à Rome, où il paffa le refte de fes jours fous la protection de la Reine Chriftine de Suéde, qui l'honoroit de fon amitié, & foulageoit fa mauvaife fortune par fes libéralités. Il demeura pendant deux ans dans la Maifon des Clercs Réguliers de Pantaléon, appellés des *Ecoles Pieufes*, vivant avec eux, comme s'il eût été de leur Corps, & enfeignant les Mathématiques à leurs jeunes Religieux. Ce fut là qu'il mourut de Pleuréfie le dernier de Décembre 1679, dans fa foixante-douzième année (*a*). Nous donnerons ci-deffous une de fes Lettres à Mr. Jean Collins [*B*], qui

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. XVIII. p. 257. 258.

fuivie de quelques autres: la troifième eft de l'an 1679, & a été faite par les foins d'Alexandre Falconieri, Difciple de Borelli. III. *Apollonii Pergæi Conicorum Libri* V. VI. & VII. *Paraphraste Abalphato Afphahanenfi nunc primum editi. Additus in calce Archimedis Affumptorum Liber. Ex Codicibus Arabicis MSS. Ser. D. Etruriæ Abrahamus Ecchellenfis Maronita Latinos reddidit. Joannes Alphonfus Borellus in Pifana Academia Mathefeos Profeffor curam in Geometricis Verfioni contulit, & Notas uberiores in univerfum Opus adjecit.* „ Les Livres V. VI. & VII. des „ Coniques d'Apollonius de Perge, publiés pour la première fois fur la Paraphrafe Arabe d'Abalphat Afphahanenfis: auxquels on a joint le Traité d'Archimède „ fur les *Affumpta*; fur les Manufcrits Arabes de la Bibliothèque du Grand-Duc de Tofcane &c *." Florence 1661 in-fol. IV. *Theoria Medicearum Planetarum ex caufis Phyficis deducta.* Florence 1666 in-4. V. *De Vi Percuffionis Liber.* „ Traité de la force de Percuffion." Bologne 1667 in-4. Cet Ouvrage étoit un avant-coureur de fon fameux Traité *De Motu Animalium*, de même que de celui *De Motionibus naturalibus*, avec lequel il a été réimprimé en 1686. VI. *Offervazione intorno alla virtu ineguali degli Occhi.* „ Obfervations touchant la force inégale des yeux" inférée dans le Journal de Rome de l'an 1669. p. 11. & traduite en François dans la *quatrième Conférence* de *Jean B. Denis* du 1. Novembre 1672 †. Borelli prétend que l'œil gauche voit ordinairement les objets plus diftinctement que le droit. VII. *De Motionibus naturalibus a Gravitate pendentibus Liber.* „ Des Mouvemens naturels qui dépendent de la Gravité." 1670 in-4. VIII. *Meteorologia Ætnea, five Hiftoria & Meteorologia incendii Ætnei anni* 1669. *Acceffit Refponfio ad Cenfuras R. P. Honorati Fabri contra fuum Librum de Vi Percuffionis.* „ Rélation hiftorique & météorologique de l'éruption du Mont Etna de „ l'année 1669. Avec une Réponfe à la Critique que le „ P. Honoré Fabri a faite du Traité *de Vi Percuffionis*." 1670 in-4. IX. *Offervazioni dell' Ecliffi Lunare, fatta in Roma da Gio. Alph. Borelli, la fera degli* 11 *Gennaro* 1675. „ Obfervations de l'Eclipfe de Lune faite le foir „ du 11 de Janvier 1675." Inférée dans le Journal de Rome de la même année p. 34. X. *Elementa Conica Apollonii Pergæi, & Archimedis Opera, nova & breviori Methodo demonftrata a Joanne Alph. Borelli.* „ Les Elémens „ des Coniques d'Apollonius, & les Oeuvres d'Archimède, démontrés d'une manière plus aifée & plus courte, „ par J. A. Borelli." Rome 1679 in-12. à la fuite de la troifième Edition de fon *Euclide rétabli*, & imprimé fous ce titre: *Euclides reftitutus denuo illuftratus, five prifca Geometriæ Elementa brevius & facilius contexta, in quibus præcipue proportionum Theoria nova firmiorique methodo proponuntur.* Rome 1679 in-12. XI. *De Motu Animalium. Pars prima, in qua copiofe difceptatur de Motionibus confpicuis Animalium, nempe de externarum partium & artuum flexionibus, extenfionibus, & tandem de greffu, volatu, natatu, & ejus annexis.* „ Du Mouvement des Animaux; „ première Partie, où l'on traite amplement des Mouvemens vifibles des Animaux, favoir de la contraction, „ flexion & extenfion des membres extérieurs, de l'action „ de marcher, de voler, de nager, & de celles qui s'y „ rapportent." Rome 1680 in-4. *Pars altera, in qua de caufis motus Mufculorum & motionibus internis, nempe Humorum, qui per vafa & vifcera Animalium fluunt.* „ Seconde Partie, où l'on traite des caufes du mouvement „ des Mufcles, & des mouvemens intérieurs, favoir „ ceux des Fluides qui coulent dans le corps des Animaux." Rome 1681 in-4. Leyde 1685 in-4. & dans la *Bibliothèque Anatomique* de Manget, Genève 1685 in-fol. Il s'en eft fait une autre Edition à Leyde en 1711, revue, & purgée d'un grand nombre de fautes, où l'on a joint, *Méditations Mathématiques de Jean Bernoulli fur le mouvement des Mufcles.* Quoique plufieurs habiles gens, parmi les Anciens & les Modernes, aient parlé du mouvement des Animaux, on peut cependant regarder l'Ouvrage de Borelli comme le plus achevé qu'on ait fait fur cette matière: car outre que perfonne n'étoit jamais entré dans le détail de tous les Problêmes que cet Auteur propofe & réfout ici, on n'avoit pas même penfé à traiter ce fujet phyfique d'une manière mathématique, comme il fait, en appuyant la Théorie de tous les mouvemens naturels par des démonftrations méchaniques. Il auroit été à fouhaiter que l'Auteur eût pu revoir cet Ouvrage, & y mettre la dernière main; mais comme il mourut avant que de l'avoir fait, le Général des Clercs Réguliers des *Ecoles pieufes*, fon Ami, le publia tel qu'il étoit. XII. *Tractatus duplex de vi Percuffionis, & de Motionibus naturalibus a gravitate pendentibus, ad intelligentiam Operis de Motu Animalium apprime neceffarius; cum ejufdem Refponfionibus ad Stephani de Angelis Animadverfiones in Librum de vi Percuffionis. Editio prima Belgica, priori Italica multo correctior & auctior. Accurante J. Broen, M. D. Leydenf.* Leyde 1686 in-4. „ Deux Traités fur la Force motrice, & „ fur les Mouvemens naturels qui dépendent de la Gravité, très néceffaires pour l'intelligence du Traité du „ Mouvement des Animaux &c." XIII. *Jo. Alph. Borelli de Renum ufu Judicium.* „ Sentiment de Borelli fur „ l'ufage des Reins;" avec l'Ouvrage de Laurent Bellini *de Structura Renum.* Strasbourg 1664 in-8.

* Voy. Bayle Art. APOLLONIUS de Perge, Rem. [B]. Cit. du Trad.

† Ces Conférences font partie du *Journal des Savans* T. III. p. 191. Cit. du Trad.

[*B*] *Nous donnerons ci-deffous une de fes Lettres à Mr. Jean Collins.*] La voici:

*Illuftri & doctiffimo Viro Domino* JOANNI COLLINSIO, *Jo. Alphonfus Borellus S.*

*Nefcio an adhuc ad vos pervenerint* 19 *Exemplaria mei Operis de Motionibus naturalibus a gravitate pendentibus, quæ una cum aliquibus aliis libellis tranfmifi. Modo intra arculam ad D. Henricum Oldenburg Reg. Soc. Anglicanæ Secretarium miffam inclufi, ut tibi tradantur,* 14 *Exemplaria mei opufculi de Ætnæ incendio, una cum opere pofthumo Grimaldi de Lumine, &* 2 *Epift. Fr. Redi de fede Veneni Viperæ, & libello inepto de eodem incendio. Amici Pifis collegerunt hos Libros, novam de Machinis Philofophiam Nicolai Zucchii, Centuriam Prop. Optic. Efchinardi duplicem, ejufdem Centuriam aliam novam pariter duplicem. Iifdem juffi ut ad te eos tranfmitterent, & deinceps alios inquirant. Algebram fpeciofam Rinaldini adhuc non vidi, fed audio nil novi continere præter ea, quæ ab aliis, & præcipue a Michaële Ang. Riccio collegit, de quibus vos certiores faciam. Clariffimum Wallifium impenfe falutes rogo, eique mitte aliqua exemplaria mei opufculi de Incendio Ætnæ, ut fibi & amicis eruditis fufficiant. Fama retulit (utinam falfo) clariffimum Boylium e vivis migraffe, deplorabili totius literariæ Reipublicæ damno. Audivi pariter Latine tranflatum fuiffe ejus librum de Origine Formarum. Obfecro ut eum tranfmittas, una cum aliis Libris de novo apud vos Latine editis, nedum fcientificis, fed etiam hiftoricis aut politicis, exceptis iis qui de Religione ex profeffo agunt. Tu interea, Vir præftantiffime, me amare perge, & vale. Meffanæ* 10 *April.* 1671.

„ *Au très illuftre & très favant Mr.* JEAN „ COLLINS.

„ Je ne fai fi vous avez déja reçu les dix-neuf exemplaires de mon Traité *De Motionibus naturalibus a Gravitate pendentibus*, que je vous ai envoyés avec quelques „ autres Livres. J'avois auffi mis pour vous dans une petite caiffe, que j'ai envoyée en dernier lieu à Mr. Henri Oldenburg Secrétaire de la Société Royale, quatorze exemplaires de mon Traité *de l'éruption du Mont Etna*, l'Ouvrage pofthume de Grimaldi *fur la Lumière*, „ deux Lettres de François Redi *fur le fiége du Venin des Vipères*, & une mauvaife Pièce *fur l'éruption de l'Etna.* „ Mes Amis de Pife ont raffemblé pour vous les Livres „ fuivans: le nouveau *Syftême* de Zucchius *fur les Machines*, deux exemplaires de la *Centurie* d'Efchinardus *fur l'Optique*, & deux d'une autre *Centurie* du même. J'ai „ chargé mes Amis de vous les envoyer, & d'en chercher d'autres. Je n'ai pas encore vu l'*Algèbre* de Rinaldinus, mais j'apprens qu'il n'y a rien de nouveau, „ excepté ce qu'il a tiré des autres Auteurs, & principalement de Michel-Ange Riccius: je vous en informerai „ plus particulièrement. Je vous prie de faluer expreffément de ma part le célèbre Mr. Wallis, & de lui envoyer quelques exemplaires de mon Traité fur l'Etna, „ tant pour lui, que pour fes Amis. On a publié (Dieu „ veuille que la nouvelle foit fauffe!) que l'illuftre Boyle „ eft mort, ce qui feroit une grande perte pour la République des Lettres. On m'a dit que fon Traité *De Origine Formarum* a été traduit en Latin. Je vous prie „ de

qui nous a été communiquée par un Gentilhomme curieux (b). Mr. Baxter fait un grand usage du Livre de Borelli *De Motu Animalium*, dans ses *Recherches sur la Nature de l'Ame Humaine, où l'on établit son Immatérialité par les Principes de la Raison & de la Philosophie*, imprimées à Londres en 1734 in-4 *. Cet Auteur nous dit (c), que Borelli est le prémier qui ait découvert, que la Force qui met le Corps en mouvement, surpasse infiniment le Poids de ce qui doit être mu; ou, ce qui est la même chose, que la Nature emploie un pouvoir immense pour mouvoir un petit Poids: mais il observe (d), que le Dr. Keill a fait voir que Borelli s'est trompé dans le calcul de la force du Muscle du Cœur; & que Mr. Varignon, dans son *Avertissement au devant de l'Examen de l'Opinion de Mr. Borelli sur les Propriétés des Poids suspendus par des cordes*, a découvert une autre méprise de ce Savant; quoiqu'il reconnoisse en même tems, que Borelli étoit un homme d'un *mérite extraordinaire*, & que ses principaux Ouvrages doivent être mis au rang des plus estimables & des plus originaux du Siècle (e). Mr. Baxter renvoie aussi (f) à lui, comme au *meilleur Auteur* sur le Mouvement des Muscles, & en particulier sur la grande force qui y agit, & sur la sphère étroite de son activité. Et après avoir remarqué „ que tant s'en faut qu'une petite puissance produise de grands effets, il est au contraire vrai, qu'un „ pouvoir étonnant se manifeste dans les phénomènes les plus ordinaires de la Nature." Il ajoute; que *l'excellent Borelli* est le prémier qui ait observé ce pouvoir dans *le Mouvement animal*; & que le curieux Mr. *Etienne Hales* a fait voir la même chose dans *la Force de la Sève* qui monte dans les Végétaux, par une suite de belles Expériences, qu'il a publiées dans ses *Vegetable Statics*.

(b) Guillaume Jones, Ecuyer.

* Il y en a eu une seconde Edition en 1737 en 2 Vol. in-8. Voyez l'Extrait de cet Ouvrage dans la *Bibl. Britann.* T. XII. Part. II. p. 296. & suiv. R. D. T.

(c) P. 74. de l'Edit. de 1734.

(d) P. 75.

(e) P. 77.

(f) P. 169. not. (*).

„ de me l'envoyer, avec les autres Livres Latins qui paroissent dans vos quartiers, non seulement sur les Sciences, mais aussi sur l'Histoire & la Politique, excepté „ ceux qui roulent directement sur la Religion. Continuez-moi, Monsieur, l'honneur de votre amitié &c." A Messine le 10 d'Avril 1671.

BORGIA (Cesar), fils naturel de Rodéric Borgia, qui fut ensuite Pape sous le nom d'Alexandre VI, & de Vanozza. Il faisoit ses études à Pise, quand il apprit la nouvelle de l'exaltation de son père au Pontificat en l'année 1492. Il partit sur le champ pour Rome, où il fut reçu d'abord de son père, d'une manière qui le troubla extrèmement [A]; mais peu de tems après, il fut fait Archevêque de Valence, & Cardinal du titre de Ste. Marie la Neuve (a). Sa mère aiant été pillée par les François pendant qu'ils furent à Rome, où Charles VIII avoit mené son Armée lors de son Expédition de Naples, cette femme excita Borgia à tirer une cruelle vengeance de la Nation Françoise: il en conçut le dessein, & ce fut dans cette vue qu'il abandonna le Roi de France à Vellitri, pour s'en retourner à Rome (b). Quelque tems après, son père & lui furent gagnés pour empoisonner Gème, frere du Sultan Bajazet, qui avoit cherché un asyle en Italie contre la cruauté de ce Sultan [B]; & Borgia employa aussi quantité d'Assassins pour massacrer les François qui étoient à Rome. Jaloux aussi,

(a) Th. Thomasi *Vie de César Borgia* p. 20—27. Leyde 1712. Gordon *Lives of Pope Alexander VI and his Son Cesar Borgia* p. 1—20. Londres 1729. in-fol.

(b) Th. Thomasi p. 101 & suiv. Gordon p. 72 &c.

[A] *Il fut reçu d'abord de son père, d'une manière qui le troubla extrèmement.*] Lorsqu'il vint rendre ses respects au Pape, celui-ci se leva de son fauteuil, & laissant César à genoux, il fit un discours, dans lequel il lui dit, qu'il pouvoit se promettre la récompense de ses belles actions; mais que si la joie lui avoit inspiré, & à ses frères, des pensées d'élévation & de grandeur sur des fondemens peu justes, ils se trouveroient abusés. Il avoua qu'il avoit aspiré au Pontificat avec une passion démesurée, & qu'il s'étoit servi de tous les moyens que la sagesse humaine avoit pu lui fournir pour parvenir à son but; mais que ce n'étoit que dans la vue, en cas qu'il réussît dans ses desseins, de marcher dans les routes qui conduisent au plus parfait service de Dieu, & à la plus grande exaltation du S. Siége. Il remarqua ensuite, qu'une seule chose pourroit mettre obstacle à un si bon dessein, savoir, de prendre trop à cœur les intérêts de ses enfans; mais qu'il étoit résolu de bannir de pareils sentimens de son cœur. „ C'est un grand abus des Papes, *continua-t-il*, de s'attacher plus à l'aggrandissement de leurs Maisons, qui ne „ peuvent subsister que bien peu de tems, qu'à celui de „ l'Eglise, qui doit être éternelle: & c'est une grande „ folie à ces Politiques, qui gouvernent un Etat qui n'est „ pas héréditaire, d'élever l'édifice de leur grandeur sur „ d'autres fondemens, que sur l'exercice & la pratique „ des vertus héroïques pour le bonheur du Genre-humain. Cependant, il y en a plusieurs qui se promettent la durée de leur fortune, en faisant naître des troubles & des orages au lieu du calme, & en se faisant „ par-là des Ennemis; dont un seul, s'il ménage sa vengeance avec adresse, peut faire plus de mal, que cent „ Amis flatteurs ne peuvent faire de bien. Si donc vous, „ César, & vos frères, suivez cette louable route, dans „ laquelle nous vous servirons de guide, vous pourez „ être assurés que vous ne nous demanderez aucun secours raisonnable, qui ne vous soit d'abord accordé. „ Mais aussi, s'il vous arrive de prendre d'autres voies „ que celles de la Vertu, ne vous flattez pas que nous „ vous favorisions dans vos projets déréglés: les effets „ vous feront voir que nous sommes Pape pour l'Eglise, „ & non pour notre Famille; & qu'étant Vicaires de Jésus-Christ, nous voulons faire tout ce qu'il nous ordonne pour le bien du Christianisme en général, & non „ pas ce que vous prétendez pour votre intérêt particulier." Ce beau discours n'étoit que l'effet de l'artifice & de l'hypocrisie, à en juger du moins par les actions du Pape qui avoient précédé son élévation, & par la conduite qu'il tint dans la suite. Quoi qu'il en soit, il donna, quand il eut fini, sa bénédiction à son fils, & se retira dans son appartement, laissant tous ceux qui avoient été présens à une harangue si extraordinaire & si peu attendue, dans un étonnement inconcevable. César principalement en fut tout déconcerté, & malgré toute sa dissimulation, il fit paroitre son chagrin & sa confusion par son air. Il se rendit sur le champ chez sa mère, pour lui faire part de son déplaisir & de son ressentiment d'une pareille reception. Elle tâcha de le consoler par bien des raisons, & l'assura qu'il avoit tout lieu de se promettre les plus grands avantages qu'il pouvoit souhaiter; qu'elle connoissoit parfaitement les intentions du Pape, & n'ignoroit pas pourquoi il avoit tenu ce langage (1).

[B] *Son père & lui furent gagnés pour empoisonner Gème, frère du Sultan Bajazet, qui avoit cherché un asyle en Italie contre la cruauté de ce Sultan.*] Ce *Gème* ou *Zisim*, comme d'autres le nomment, étoit fils du fameux Mahomet second, qui se rendit maître de Constantinople. Gème avoit de grandes qualités, & un courage égal à ses autres vertus. Il n'étoit que le cadet *; mais comme il ne cédoit en rien à son père, il surpassoit infiniment Bajazet son frère ainé. Il souleva l'Asie Mineure, pour tâcher de monter sur le Trône; mais aiant été défait dans les Campagnes de Burse, il se sauva dans l'Ile de Rhodes, occupée encore alors par les Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Le Grand-Maitre le fit arrêter prisonnier, & l'envoya en Provence, d'où il fut conduit à Rome, en vertu d'un accord fait entre le Grand-Maitre & le Pape Innocent VIII. Gème passa fort tranquillement quelques années à Rome, tant sous le Pontificat d'Innocent, que sous celui d'Alexandre VI. Mais le Roi de France Charles VIII aiant dessein de porter ses armes en Italie, jugea qu'il étoit convenable à ses intérêts que le Prince Turc fût remis entre ses mains, parce qu'il se proposoit, après avoir conquis le Royaume de Naples, d'attaquer l'Empire Ottoman. Charles demanda donc Gème au Pape, qui refusa de le lui accorder; ensorte que le Roi fut obligé de le lui ôter presque par force. Alexandre en eut tant de ressentiment, que, conjointement avec Alphonse Roi de Naples, il eut recours à Bajazet. Alphonse envoya à la Porte Camille Pandone, & le Pape, George Busardus Genevois. Bajazet reçut le Nonce Apostolique avec tous les témoignages possibles d'honneur, & il le renvoya accompagné de Cassane Dautio, en qualité d'Ambassadeur de sa part vers Alexandre. Aiant pris terre entre Ancone & Sinigaglia, Jean de la Rovère se saisit de leurs papiers & de leur argent. Les papiers furent envoyés au Roi de France, qui étoit à Florence: on y trouva cinq Lettres que le Grand-Seigneur écrivoit au Pape, dans une desquelles il lui promettoit trois-cens mille ducats, s'il vouloit faire mourir Gème son frère. Il est incertain si ces Lettres interceptées tombèrent jamais entre les mains du Pape; il y a pourtant plus d'apparence que Busard lui en dit le contenu. Alexandre & Borgia, fortement tentés par de si magnifiques promesses, & pressés continuellement par Vanozza, qui ne cessoit de demander vengeance des outrages que lui avoient fait les François, résolurent donc de se défaire de Gème; & avant que de le remettre entre les mains de Charles, ils l'empoisonnérent par une poudre blanche mêlée avec du sucre, auquel elle ressembloit, & qui étoit très propre à empoisonner toutes sortes de liqueurs, sans qu'il y parût à la couleur ni au goût. Ce fut par ce moyen que le Pape & Borgia firent périr quantité de personnes. Gème les remercia à son départ, avec beaucoup de reconnoissance, des bons traitemens qu'il avoit reçus à Rome; mais à son arrivée à Na-

(1) Th. Thomasi *Vie de César Borgia* p. 25—29. & Gordon *Lives of Pope Alexander VI* &c. p. 15—19. Lond. 1729. in-fol.

* Voyez ce qui regarde Zizim dans son Article, que nous espérons de donner. R. D. T.

aussi, & envieux de la fortune & de la réputation du Duc de Gandie son frère aîné, il le fit assassiner [*C*]. Il commençoit à se dégoûter de la Pourpre, & il étoit résolu de s'en défaire aussi-tôt qu'il verroit jour à parvenir au but auquel son ambition naturelle, & son humeur sanguinaire, le portoient. Vers ce tems-là, Ferdinand & Isabelle, Roi & Reine de Castille & d'Arragon, se plaignirent par leur Ambassadeur, d'une Dispense que le Pape avoit accordée pour le mariage d'une certaine Religieuse, unique Héritière de la Couronne de Portugal, pour se marier avec un fils-naturel du feu Roi de Portugal, ce qui étoit au préjudice de Ferdinand, qui avoit des prétentions sur ce Royaume. Le Pape avoit alors en vue de marier César Borgia avec Charlotte, fille de Frédéric Roi de Naples, qui étoit proche parent & dans une étroite alliance avec le Roi de Castille. Borgia accusa Florida, Archevêque de Cozence & Secrétaire des Brefs, d'avoir forgé la Dispense: on le jetta en prison, & la rigueur avec laquelle on le traita, termina bientôt sa vie (*c*). César aiant abdiqué le Cardinalat, vint (*c*) Gordon p.165--167.
en qualité d'Ambassadeur en France, où Louis XII le fit Duc de Valentinois. Il fit périr par le poison l'Evêque de Setta, Nonce du Pape à Paris [*D*]. La Princesse Charlotte aiant refusé absolument de

Naples, le poison se répandit dans toutes ses veines, & termina sa vie (2). (2) Th. Thomasi p. 115--141. & Gordon p. 164. 96.

[C] *Jaloux aussi, & envieux de la fortune & de la réputation du Duc de Gandie son frère aîné, il le fit assassiner.*] Guicciardin nous apprend (3), qu'à ces motifs s'en joignit un autre. Borgia étoit jaloux de ce que son frère étoit mieux auprès d'une certaine Dame, dont ils étoient tous deux amoureux. Il fit venir quatre Scélérats de sa connoissance, dont le Chef étoit un certain Espagnol nommé Michelotto, fameux par sa barbarie, & le plus infame coupe-jarret qu'il y eût. Le Cardinal Borgia leur fit un discours, où il leur dit (4) qu'il y avoit déja cinq ans qu'Alexandre étoit élevé au Pontificat, sans qu'il eût pu encore se procurer à lui-même & à ses Amis les avantages qu'il auroit pu, si les choses avoient été bien ménagées: Que pour lui, il avoit été fait Evêque contre son inclination, & Cardinal de la même manière: que cette dernière Dignité, que bien des gens estimoient tenir de la Royauté, ne lui donnoit d'autre fortune que de s'occuper d'affaires Ecclésiastiques; & que ses revenus ne suffisoient ni pour le satisfaire lui-même, ni pour récompenser ses Amis, & ceux qui étoient à son service. „ Et vous, Don „ Michelotto, *continua-t-il*, je ne trouve pas que vous „ soyez récompensé selon votre mérite. Consumerons-„ nous ainsi nos jours sans rien faire, moi dans de vaines „ Cérémonies, & dans des Cortèges inutiles; & les uns „ & les autres à faire des Cavalcades, aujourd'hui pour „ la Chapelle, demain pour le Consistoire? Non, mes „ Amis; il est au dessous d'un homme de cœur, de se „ borner à être Prêtre, & à des Bénéfices Ecclésiastiques. „ C'est-là un état de dépendance, une condition où il „ faut soumettre son goût & ses volontés à celles des au-„ tres. Si une erreur de la Nature ne m'avoit pas fait „ naître après le Duc de Gandie, qui par-là se trouve en „ possession des honneurs & des dignités, pensez-vous „ que vous & moi serions dans l'état de subordination où „ nous sommes? Je vous assure que non. Si, lorsque le „ Roi Charles a passé les Alpes, j'avois porté les armes, „ je me serois rangé du parti où j'aurois trouvé le plus „ d'avantage, & je serois peut-être à présent Souverain „ de quelque bon Etat en Italie, vu la passion que le Pa-„ pe a pour l'élévation de sa Famille. Et si j'avois été à „ la place du Duc de Gandie, j'ose dire que mon activité „ & mon courage, joints à l'autorité & à la puissance de „ mon père, m'auroient fait parvenir bientôt à une Gran-„ deur réelle & extraordinaire. Mais quoi, ne peut-on „ pas corriger cette erreur de la Nature par un seul coup? „ Car j'ai de la peine à me persuader, vu la disparité de „ nos génies, que le Duc de Gandie & moi ayons été „ conçus dans le même sein; & supposé que cela soit, „ peu m'importe: car quiconque veut arriver à la Sou-„ veraineté, doit fouler généreusement aux pieds tous les „ obstacles qui s'opposent à son élévation, se dépouil-„ ler de toutes ces tendresses efféminées de la chair, & „ marcher hardiment sur les ronces & les épines qui se „ trouvent en son chemin: il doit se servir du fer pour „ élever sa fortune, sans craindre de tremper ses mains „ dans son propre sang: selon l'exemple de tous ces „ Grands Hommes, qui dans tous les siècles ont élevé „ l'édifice de leur grandeur sur ces fondemens, comme „ le premier Fondateur de l'Empire Romain, & comme „ les Empereurs Ottomans, qui établissent souvent leur „ grandeur sur la mort de leurs frères. Leur exemple me „ détermine à la donner au Duc de Gandie, qu'il soit „ mon frère ou non. Et quoique je sois en état de l'exé-„ cuter moi-même sans le secours de personne, sur-tout „ pendant les ténèbres de la nuit, lorsqu'il va rendre vi-„ site à une Dame, que nous voyons tous deux; je de-„ mande néanmoins votre assistance dans cette rencon-„ tre: ce qui vous est un gage de la part que je veux „ vous donner à ma future grandeur, puisque vous êtes „ les seuls à qui j'ai fait confidence de cet important se-„ cret." Michelotto le remercia en son nom, & au nom de ses compagnons, de la confiance qu'il avoit en eux, & le pria de leur fixer le tems de l'exécution. Il le fixa au jour où il devoit partir de Rome pour Naples, où il devoit aller, en qualité de Légat *à Latere*, couronner le Roi Frédéric. Dans une autre entrevue qu'il eut avec ces Scélérats, il leur apprit que son départ étoit fixé au 15 de Juin, & que la nuit qui précéderoit ce jour, seroit le tems où il faudroit faire le coup; que son frère devant cette nuit-là aller voir sa Maîtresse, ils trouveroient la plus belle occasion, soit lorsqu'il y iroit, soit à son retour de chez elle. Vanozza, à l'occasion du départ de Borgia, l'invita avec ses frères les Ducs de Gandie & de Squilaci, & Donna Sancia femme de Squilaci, le Cardinal de Monréal, & plusieurs autres de ses plus proches Parens & Amis, de venir souper à sa maison de campagne près de S. Pierre aux liens. Dès qu'on eut soupé, Borgia prit congé de sa mère, sous prétexte qu'il devoit aller recevoir encore les ordres du Pape, avant qu'il se mit au lit. L'Infortuné Duc offrit de lui tenir compagnie: ils partirent, montés sur leurs mules, avec peu de suite, & prirent ensemble le chemin de S. Pierre. Mais le Duc, impatient d'aller trouver sa Maîtresse, prit congé de son frère auprès du Palais du Cardinal Sforze, & lui dit avec la familiarité ordinaire entre eux, qu'avant que de se retirer au Palais, il avoit envie de passer une heure ou deux avec une Dame de leur connoissance. Borgia lui souhaita bien du plaisir, & ils se séparèrent, celui-ci poursuivant son chemin du côté de S. Pierre, & le Duc prenant un autre chemin, n'aiant avec lui qu'un seul Estafier, pour faire ses affaires plus secrettement. Quand il fut arrivé à la Place des Juifs, il ordonna à l'Estafier de l'attendre là, & continua son chemin. En attendant, Borgia prenoit congé du Pape, auprès duquel il demeura fort peu, sous prétexte d'aller prendre un peu de repos avant que de partir. Il se rendit ensuite en diligence au lieu où il avoit posté les Assassins, qui attendirent le Duc au passage, lorsqu'il revint de chez sa Maîtresse, & l'assassinérent: mais les ténèbres de la nuit ont dérobé la connoissance des circonstances particulières de sa mort. Seulement, diverses raisons ont fait croire avec assez d'apparence, qu'après que Borgia eut pris congé du Pape, il se rendit, comme nous l'avons dit, tout droit au lieu où étoient les quatre Assassins, & où il savoit que le Duc devoit nécessairement passer à son retour. Car un peu auparavant, aiant trouvé l'Estafier du Duc, ils l'attaquérent l'épée à la main, & le laissérent noyé dans son sang. Cependant, comme il n'étoit pas entièrement mort, ses plaintes attirérent quelques personnes du voisinage: on le porta dans une maison sur un lit, où il voulut dire quelque chose de son infortune, & se faire connoitre; mais il expira sans pouvoir rien dire. En attendant, les Domestiques du Duc, qui l'avoient attendu toute la nuit & le matin, n'étoient pas peu en peine. Le bruit, qu'il ne paroissoit point, se répandit bientôt dans le Palais, & parvint aux oreilles du Pape, qui en fut alarmé, mais qui cependant se flatta encore, s'imaginant qu'il avoit été surpris par le jour chez quelque Dame, & qu'il attendoit la nuit pour se retirer secrettement. Mais comme il se vit trompé dans ses espérances, & qu'il ne vit paroitre le Duc ni la nuit, ni le matin suivant; frappé d'ailleurs d'un bruit qui se répandoit, qu'il avoit été assassiné, il s'abandonna à la douleur la plus vive: la parole lui manquoit, pour exprimer l'inquiétude & le tourment de son ame; on lui entendoit répéter seulement de tems en tems ces mots: *Qu'on s'informe, & qu'on sache de quelle manière est mort cet infortuné.* Son corps n'aiant point été trouvé, plusieurs en conclurent, qu'après l'avoir assassiné, on l'avoit jetté dans le Tibre. On examina donc tous ceux dont les maisons donnoient sur la rivière, ou qui avoient des barques. Entre autres, un certain George Schiavone Batelier déclara, qu'il avoit vu cette nuit-là plusieurs hommes jetter un corps dans le Tibre. On lui demanda, pourquoi il n'en avoit pas donné connoissance au Gouverneur? Il repliqua, que depuis qu'il faisoit son métier, il avoit vu jetter cent fois des corps morts de la même manière, sans qu'il en eût entendu parler; & que c'étoit pourquoi il ne s'étoit pas plus embarrassé de ce dernier que des autres. Sur cette déclaration, on employa les Mariniers à chercher le corps, qu'on trouva percé de neuf coups de poignard, dont le principal étoit dans la gorge: il avoit ses habits, son manteau, ses gands à la ceinture, & même son argent dans sa poche. Il fut généralement regretté. On trouve une rélation circonstanciée de ce meurtre dans Thomaso Thomasi (5), dans Guicciardin (6), & sur-tout dans Burchard Maitre des Cérémonies d'Alexandre VI, dans son *Specimen Historiæ sive Anecdota Alexandri VI* (7), que Mr. Gordon a copié dans l'*Appendix* de sa belle Histoire du Pape Alexandre VI & de César Borgia son fils.

(3) Lib. III. p. 96.

(4) Th. Thomasi p. 203.

(5) Pag. 210--217.

(6) Lib. III. p. 96.

(7) Pag. 30--40.

[D] *Il fit périr par le poison l'Evêque de Setta, Nonce du Pape à Paris.*] Louis XII avoit sollicité une Dispense du Pape pour rompre son mariage avec Jeanne sa femme, & pour épouser Anne Duchesse de Bretagne, veuve du feu Roi

de l'épouser, à cause de l'indignité de son caractére, il épousa Mademoiselle d'Albret, fille du Roi de Navarre, & Louis XII l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel (*d*). Depuis ce tems-là, il se servit des Armes de ce Prince pour satisfaire son ambition ; & devenant de jour en jour plus sanguinaire & plus cruel, il n'épargna pas même ceux que le sang, la parenté, le respect de leur Dignité & le Droit des Gens auroient dû mettre à couvert de sa violence. On en a un exemple remarquable dans la mort de son proche parent le Cardinal Jean Borgia, Légat *à Latere*, qu'il fit périr [*E*] seulement parce que pendant la vie du Duc de Gandie, il avoit paru plus attaché aux intérêts du Duc qu'à ceux de César Borgia (*e*). Vers le même tems, il fit encore donner la mort avec beaucoup de cruauté à Don Jean Cerviglion, Officier du Pape, parce qu'il parut, avec raison, jaloux de l'honneur de sa femme, par rapport à Borgia [*F*]. Ainsi Rome, & tout l'Etat Ecclésiastique, étoient un Théatre d'assassinats. Borgia & son pére, puissamment protégés par les François, employoient toutes sortes de crimes pour s'enrichir, en s'emparant du bien des autres ; & non contens de dépouiller à main armée de leurs héritages des innocens, ils les faisoient périr secrettement, pour trouver dans leurs biens un fonds suffisant pour fournir aux fraix de l'injuste guerre qu'ils avoient entreprise. C'est ce qui parut dans l'affaire de Mr. delli Spiriti, & dans celle de Mr. Agnelli Archevêque de Cozence, qui fut empoisonné à sa propre table. Tout ce que les Ecclésiastiques laissoient en mourant, étoit répété par le Pape comme lui appartenant ; il n'y avoit ni Prélat, ni Cardinal, à qui on permît de faire Testament ; & s'il arrivoit qu'ils en fissent un, on en arrêtoit l'exécution, & tout ce qu'ils laissoient étoit saisi. On s'assûroit aussi des sommes que produisoient les Bénéfices vacans ; & les Bénéfices mêmes étoient exposés en vente, comme les denrées le sont au Marché [*G*]. C'est de cette maniére que les Borgia faisoient provision d'argent, dans le dessein de faire la guerre aux Vicaires de la Romagne ; lorsqu'un accident imprévu déconcerta leurs mesures. Les François furent obligés de retirer leurs Troupes de l'Armée de César, qui s'en retourna avec ses propres forces à Rome, où il entra en triomphe. Mais pendant que lui & son pére travailloient à l'exécution de leurs projets d'iniquité sous la protection de la France, ils reçurent un grand échec, les affaires des François en Italie aiant commencé à prendre un mauvais tour. Les Borgia reprirent pourtant courage, & conçurent de nouvelles espérances par la prison de Louis Sforze & du Cardinal Ascagne son frére. Peu de tems aprés, ils firent empoisonner Jaques Caëtan, qui étoit prisonnier au Château S. Ange, pour s'assurer mieux de l'Etat de Sermonéta. Mais rien n'approche de la maniére dont ils firent périr Don Alphonse d'Arragon, mari de Lucréce sœur de César Borgia [*H*]. Quelque tems aprés, Borgia recommença

(*d*) Mem p. 166–188.

(*e*) Th. Thomasi p. 271.

Roi Charles VIII. Borgia apporta la Dispense avec lui : mais s'imaginant que Louis, impatient de la tenir, lui accorderoit tout ce qu'il demanderoit, il jugea à propos de la tenir cachée, jusqu'à ce que ce Prince eût fait conclurre son mariage avec Charlotte, Infante de Naples. Dans cette vue, il dit qu'il n'avoit point la Dispense, mais qu'il l'attendoit tous les jours de Rome; ce qui étoit non seulement contraire aux promesses du Pape & à ses Lettres, mais à ce que l'Evêque de Setta, Nonce à Paris, savoit, qui dit au Roi, que quoi qu'en dit Borgia, il étoit sûr qu'il avoit apporté la Dispense avec lui. Louis assembla ses Théologiens, & leur demanda s'il ne pouvoit pas en bonne conscience terminer son mariage, quoiqu'il n'eût pas vu la Bulle, étant bien assûré qu'elle avoit été donnée, quand bien même elle ne seroit pas présentée par la faute d'autrui ? Les Théologiens décidérent unanimement en faveur du Roi, & l'assurérent qu'il pouvoit consommer son mariage quand il lui plairoit : sur quoi le mariage avec Anne de Bretagne fut terminé, elle fut déclarée Reine de France, & le mariage du Roi avec Jeanne nul. Borgia voyant ses artifices découverts, fut fort mortifié, & obligé enfin de présenter de mauvaise grace la Bulle de Dispense au Roi, qui ne jugea pas à propos d'entrer en discussion, & laissa là cette affaire. Mais Borgia n'en fit pas de même : car voyant ses espérances trompées, il résolut de s'en venger sur celui qui l'avoit décelé. Il fit donner au Nonce une dose de poison, le moyen ordinaire qu'il employoit pour se défaire de ceux qu'il haïssoit ; & en fort peu de tems l'Evêque mourut misérablement (8).

(8) Th. Thomasi p. 244. 245.

[*E*] *Il fit périr son proche parent le Cardinal Jean Borgia, Légat à Latere.*] En allant à Rome, le Cardinal passa au Camp devant Forli, que Borgia assiégeoit, pour lui rendre visite. Il en fut reçu avec des démonstrations extérieures d'amitié. Mais Borgia, pour exécuter son dessein, l'arrêta à diner, & fit empoisonner la viande qui étoit devant le Cardinal, qui sentit bientôt les effets du poison. Cependant, comme il étoit préparé de maniére à le faire languir pendant quelques jours, il résolut, malgré le mal qu'il sentoit, de poursuivre son voyage ; mais il fut obligé de s'arrêter à Urbin, où il fut pris d'un vomissement si violent, qu'il pensa expirer. Cependant, tandis qu'il s'efforçoit de vaincre son mal, aiant appris la prise de Forli, il voulut revenir sur ses pas, pour se réjouir de ce succés avec son Assassin, n'aiant pas la moindre idée de sa perfidie. Mais accablé par la violence du poison, il fut forcé de s'arrêter à Fossombrone, où il mourut. Quelques-uns disent qu'il ne sut point que Borgia l'avoit trahi, sinon quelques momens avant que d'expirer, qu'il dit : *Hélas ! Je vois bien à présent que nous devons tous aller le même chemin que le Duc de Gandie.* Ce meurtre est non seulement rapporté par Thom. Thomasi (9), mais confirmé en grande partie par Burchard, qui dit dans son *Journal* (10) : *Praeterea etiam nuntiatum est Cardinalem Borgiam ex Bononia, vel a Duce cum quatuor tantum ex suis Urbinum applicuisse, & ibidem* Febrim ipsum invasisse valde suspectam. *Ex quâ cum convaluisset, & captura Arcis Forliviensis intellecta, equum ascenderet iterum Forolivium ad Ducem Valentinum, illi congratulaturus de Victoriâ, & cum celeri accessu Forum Sempronii pervenisset, Febrem vehementissimam denuo eum invasisse, de qua expiravit in nocte post diem Jovis, sextum decimum dicti mensis Januarii.*

(9) P. 271. 272.

(10) Diarium p. 63.

[*F*] *Il fit encore donner la mort avec beaucoup de cruauté à Don Jean Cerviglion &c.*] Cerviglion revenant un soir de souper chez un Ami, qui se nommoit Elisée Pignatelli, plusieurs des Scélérats que Borgia employoit l'attendirent; & lui aiant demandé son nom, l'un d'eux lui donna un coup d'épée dans l'estomac, & un autre lui mit la tête à ses pieds; & ils le laissérent sur la place (11).

(11) Th. Thomasi p. 273.

[*G*] *Les Bénéfices étoient exposés en vente, comme les denrées le sont au Marché.*] Cette Simonie étoit parvenue à un tel excés à Rome, que le Cardinal Bembe dans son *Histoire de Venise* (12) remarque, que pour remédier à un si grand mal, les Princes Séculiers furent obligés de défendre à leurs Sujets, sous peine de bannissement perpétuel & de confiscation de leurs biens, d'aller à Rome y acheter aucun Bénéfice. *Quoniam autem libido ea inter cives creverat, ut quamplurima Sacerdotia, quae habere bonis artibus non poterant, Romæ coëmerent, quod in urbe ejus rei conjunctis facultatibus ab Alexandro institutis late palamque invaluerat, Decemviri sanxerunt, si quis imposterum id faceret, ejus bona fisco inferrentur, ipse ab urbe atque urbis finibus quamdiu viveret exul esset.*

(12) T. II. L. VI. p. 217. Edit. Venet. 1718.

[*H*] *Rien n'approche de la maniére dont ils firent périr Don Alphonse d'Arragon, mari de Lucréce, sœur de César Borgia.*] Alphonse étoit proche parent du Roi de Naples, que le Pape & Louis XII avoient résolu de dépouiller de ses Etats. Les Borgia, devenus ennemis de cette Famille, ne purent souffrir que Lucréce demeurât unie à un tel Epoux : le Pape & César résolurent donc de le faire périr. Pour exécuter ce dessein, aprés un Combat de Taureaux qui s'étoit donné dans la Place de S. Pierre, Borgia invita Alphonse à souper ; & comme il s'y rendoit sur le soir, il fut attaqué au bas des degrés de S. Pierre par une troupe de Scélérats apostés pour le tuer ; & sans pouvoir se sauver ni se défendre, il fut blessé d'un coup de halebarde à la tête, d'un autre à l'épaule droite, d'un coup d'épée aux reins, & de deux autres d'estramaçon, l'un à la tête & le second à la jambe ; desorte qu'il demeura sur le carreau pour mort. Les Assassins prirent la fuite, & joignirent un Corps de quarante hommes à cheval, qui les attendoient sur la Place de S. Pierre, pour les soutenir & pour les mettre en sureté, & ils sortirent tous ensemble par la Porte Portése. Quantité de personnes étant venus sur le lieu, attirés par les plaintes d'Alphonse, le trouvérent dans ce triste état. On le porta dans son appartement au Palais, où il fut mis entre les mains des Médecins & des Chirurgiens. Borgia, pour couvrir son crime, fit arrêter François-Marie Caselle, oncle d'Alphonse, comme coupable de cet assassinat ; & peu de tems aprés il lui fit couper la tête, sans aucune forme de procés, comme l'a écrit Julien Passeri dans son Journal. Borgia, s'appercevant que par les soins des Médecins & des Chirurgiens, les blessures d'Alphonse étoient en fort bon état, & craignant de voir tous ses desseins ruïnés par son rétablissement, il résolut d'employer Don Michelotto, le Ministre ordinaire de ses crimes, pour le faire étrangler dans son lit ; ce qui s'exécuta. Il fut inhumé à S. Pierre, dans la Chapelle de Notre Dame des Fiévres ; & pour pallier encore cette seconde violence, il fit mettre en prison les Médecins & les Chirurgiens qui voyoient Alphonse : mais quand l'affaire fut oubliée, on les remit en liberté (13). Burchard confirme cette preuve de l'inhumanité de Bor-

(13) Gordon p. 217. 237.

commença la guerre contre les Vicaires de la Romagne, & commit toutes sortes de crimes [I]. Il fit aussi une tentative sur la Toscane, & poursuivit ses conquêtes à grand' force, & par toutes sortes d'artifices. Pendant les réjouïssances qu'on fit à Rome à l'occasion du mariage de sa sœur Lucrèce avec

(14) Diar. p. 72.

Borgia, dans son *Journal* (14); mais il y a quelque légère différence entre son récit, & la manière dont nous avons rapporté la chose. Voici ses propres termes: *Feria quindecima Mensis Junii circa horam primam noctis illustrissimus Dominus Alphonsus de Arogonia Dux Bizilliarum, Maritus Dominæ Lucretiæ Filiæ Papæ, supra planum Scalarum Basilicæ Sancti Petri ante primum introitum versus Basilicam prædictam per plures personas aggressus fuit, & in capite & brachio dextro, & crure graviter vulneratus. Invasores effugerunt per Scalam Sancti Petri, ubi circiter quadraginta Equites eos expectarunt, cum quibus equitarunt extra portam Portusam* .... *Feria tertia octava decima Mensis Augusti Alphonsus de Aragonia Dux Bizilliarum & Princeps Salernitanus, qui in sero Diei quindecimi Mensis Julii proxime præteriti graviter fuit vulneratus, & deinde ad Turrim novam supra cantinam Papæ in horto majori Palatii apud Sanctum Petrum portatus est, & diligenter custoditus, cum non vellet hujusmodi vulneribus mori, in lecto suo fuit strangulatus. Circa horam primam noctis portatum fuit Cadaver ad Basilicam S. Petri, & ibidem in Capella Beatæ Mariæ de Febribus depositum. Capti fuerunt & ad Castrum S. Angeli ducti Medici defuncti, & quidam gibbosus, qui ejus curam habere consueverat: & contra eos inquisitio facta. Liberati postea fuerunt cum essent juvenes* ** *mandantibus capi erat optime notum.*

[I] *Commit toutes sortes de crimes.*] Entre autres injustices & violences qu'il commit, en voici une qui mérite d'être rapportée. Elizabeth de Gonzague, Duchesse d'Urbin, envoyoit une de ses Demoiselles par la voie de la Romagne, avec une belle Escorte, à Jean-Baptiste Caraccioli, Chevalier Napolitain & Capitaine-Général de l'Infanterie de la République de Venise, que cette Demoiselle avoit épousé. C'étoit une des plus vertueuses & des plus belles personnes de toute l'Italie. Elle eut le malheur de rencontrer en chemin Borgia, qui résolut de l'avoir par violence, ne connoissant pas d'autre moyen de rien obtenir d'elle. Ainsi, sans faire semblant de rien, comme elle devoit passer auprès de Césene qui lui appartenoit, il envoya de cette Ville un gros Détachement de Cavalerie pour l'enlever. Ceux qui accompagnoient cette Dame, la défendirent autant qu'ils purent; mais une partie aiant été tuée, le reste fut obligé de céder à la force, de prendre la fuite, & d'abandonner cette infortunée Dame. Elle fut menée au Duc, qui assouvit avec elle sa brutale passion. Quand la nouvelle de ce rapt fut portée à Venise, Caraccioli fut tellement transporté & frappé, qu'il demeura les bras croisés, les yeux attachés à terre, sans mouvement, sinon qu'il poussoit de profonds soupirs. Mais étant revenu à lui même, il se rendit plein de fureur au Palais Ducal, où aiant trouvé le Duc Barbarigo avec le Conseil des Dix, il commença d'abord à leur tenir des discours confus & entrecoupés, puis s'étant remis un peu, il leur dit: „ Je viens prendre congé de votre „ Sérénité, pour aller perdre en me vengeant une vie, que „ j'avois espéré d'employer avec quelque succès au servi„ ce de la Sérénissime République. J'ai été offensé dans „ l'endroit le plus sensible de mon ame, qui est l'honneur. „ Le bien que j'estimois le plus, savoir mon Epouse, m'a „ été enlevé par le plus perfide, le plus sacrilége & le „ plus scélérat homme du monde, qui est le Duc de Va„ lentinois. Ne vous étonnez pas, Messieurs, si je par„ le en ces termes d'un homme qui a l'avantage & l'hon„ neur d'être Noble Vénitien, & sous la protection de „ votre République; puisque ses crimes l'en rendent de „ jour en jour plus indigne, & font qu'il ne mérite pas le „ moindre égard, & qu'il est indigne même de la vie. „ Aussi ai-je résolu de l'arracher à ce monstre, qui n'est „ qu'un sacrilége dès sa naissance, un parricide, un usur„ pateur du bien d'autrui, un oppresseur des innocens, „ un assassin de grands-chemins, un homme qui foule aux „ pieds toutes les Loix, même celles de l'hospitalité, qui „ sont sacrées parmi les Barbares mêmes; qui fait vio„ lence sur ses propres Terres à une femme qui passe, „ sans égard au respect dû à son rang, à son sexe, au „ Prince de la Cour duquel elle venoit, & à moi-même „ honoré d'un Emploi considérable au service de cette „ République, dont il est Allié. Sans aucun égard pour „ toutes ces choses, ni sans considérer qu'elle étoit ma „ femme, il l'a indignement ravie; & ce qui me perce le „ cœur, lâchement immolée à sa passion déréglée. Voi„ là, Messieurs, ce qui mériteroit un autre châtiment, „ & un autre genre de mort que celle qu'il recevra par „ mes mains: mais parce que celui qui devroit le punir „ n'est ni un Prince ni un Juge, selon moi, mais un Pè„ re aussi coupable que lui; j'irai moi-même faire souffrir „ au fils la peine due à ses barbaries, & sacrifier ma vie „ non seulement à la vengeance de mes propres injures, „ & du sang de tant d'innocens qui la sollicite hautement, „ mais au bien & à la sureté de cette République, puis„ que ce n'est plus une chose douteuse, qu'après que ce „ monstre d'ambition aura opprimé tous les autres Prin„ ces d'Italie, il n'aspire pas à moins qu'à vous soumettre „ aussi à sa domination tyrannique, & à vous ravir la li„ berté." La nouvelle de ce rapt étoit déja parvenue aux oreilles de ces Seigneurs, qui en avoient été fort indignés, tant par la noirceur de l'action même, que par le peu de considération & de respect qu'on avoit eu pour la République. Cependant le Doge tâcha de modérer la colère de Caraccioli par les termes les plus doux, & les plus propres à soulager sa douleur; & tous les Membres du Conseil l'assurérent qu'ils s'intéressoient vivement dans son affaire, & qu'ils alloient travailler incessamment à lui procurer satisfaction d'un attentat aussi odieux. Le Doge l'assura que Borgia seroit bientôt obligé de renvoyer la Dame, sans lui avoir fait la moindre violence. Le Conseil des Dix résolut donc de faire partir le même jour Louis Manenti, Secrétaire de ce Conseil, pour Imola, où étoit pour-lors Borgia, & de lui témoigner l'extrême déplaisir du Sénat pour une injure aussi outrageante, non seulement pour la Dame & pour Caraccioli, mais aussi pour la République, qui se voyoit si mal payée des graces qu'elle prétendoit lui avoir faites. Manenti avoit ordre de demander aussi, que cette Dame fût renvoyée sans délai à son mari à Venise. On appella outre cela le lendemain l'Ambassadeur de France, auquel on fit de grandes plaintes des excès commis par Borgia, à la honte de la protection du Roi de France, sous les auspices duquel il faisoit la guerre dans la Romagne. L'Ambassadeur partit lui même pour aller trouver en personne Borgia à Imola, & l'assurer que le Roi son Maître ressentiroit vivement une action aussi détestable. Le Sénat fit plus: il écrivit au Pape, en se plaignant beaucoup d'un pareil excès, & pour lui en demander satisfaction. Mais tout cela ne fit aucune impression sur l'esprit du père ni du fils, & l'on ne put obtenir aucune satisfaction. Borgia ne voulant point lâcher sa proie, nia hautement le fait, & qu'il eût donné aucuns ordres d'enlever cette Dame; déclarant que s'il pouvoit découvrir les auteurs de ce rapt, à quoi il donneroit tous ses soins, il feroit connoitre au Roi de France & au Sénat de Venise, combien il étoit offensé qu'on eût commis une pareille violence sur ses terres. Il ajouta, que ne manquant pas de moyens pour avoir sans peine de très belles filles de leur plein gré dans ses Etats, il n'avoit aucune raison d'employer la force & la violence. De cette manière il rendit inutiles tous les efforts & toutes les remontrances qu'on fit pour obtenir la délivrance de cette Dame: ensorte que les Vénitiens, après avoir envoyé bien des Couriers & écrit bien des Lettres au Pape & à Borgia, ne furent payés que de défaites. Le corps de cette Dame fut tiré dans la suite du Tibre, avec ceux d'Astorre Seigneur de Faenza, & de son frère naturel, que Borgia avoit fait tuer. Thomas Thomassi rapporte en détail (15) l'histoire de ce rapt de la femme de Caraccioli, & son récit est confirmé par le Cardinal Bembe dans son *Histoire de Venise* (16), quoiqu'il n'entre pas dans un détail si particulier de toutes les circonstances, que Thomassi. Nous ajouterons ici quelques particularités du triste sort d'Astorre, dont nous venons de parler. Ce Seigneur étoit assiégé par Borgia dans Faenza. Le peuple, considérant les pertes qu'on avoit faites dans les diverses attaques de l'Ennemi, n'aiant aucune espérance de secours, & redoutant la cruauté de César, si la Ville étoit emportée de force, déclara à son jeune Souverain Astorre, qu'il valoit mieux capituler & rendre la Place. Elle fut donc rendue aux conditions suivantes: *Que les biens & les personnes des habitans seroient en sureté. Qu'on laisseroit à Astorre la liberté d'aller où bon lui sembleroit; & qu'il jouïroit du revenu de ses biens, comme auparavant.* Borgia agréa les conditions, & garda fort bien la foi par rapport aux Habitans: mais il n'en usa pas de même à l'égard d'Astorre, contre qui plusieurs circonstances conspirérent; l'amour que ses Sujets lui témoignoient; sa dépendance des Vénitiens & des Florentins; sa parenté avec les Bentivoglio; & sa personne même: car il étoit si bel homme, qu'on dit qu'il n'avoit pas son pareil en Europe. Ces raisons & quelques autres déterminérent Borgia, au-lieu de lui donner la liberté, à le retenir d'abord auprès de lui dans son Armée, & ensuite à l'envoyer sous bonne & sure garde à Rome, où il fut enfermé dans le Château S. Ange, & où, comme nous l'apprend Guicciardin, il servit aux plaisirs déréglés de certaines personnes; après quoi on le fit mourir, aussi-bien que son frère naturel. *Ma Astorre, ch'era minore di diciotto anni, & di forma eccellente, cedendo l'eta e l'innocenzia alla perfidia e crudeltà del Vincitore, fu (sotto specie che rimanesse nella sua Corte) ritenuto appresso a lui con honorevoli dimostrationi; ma non molto tempo poi condotto a Roma,* satiata prima (*secondo si disse*) la libidine di qualcheuno, *fu occultamente insieme con un suo Fratello naturale privato della vita* (17). Thomassi confirme non seulement ce récit (18), mais il ajoute encore, qu'un an après on trouva le corps d'Astorre dans le Tibre avec une corde d'arc au cou, & deux jeunes personnes liées ensemble par la main avec lui, l'un âgé de quinze ans, & l'autre de vingt-cinq, & que l'on supposa être l'un le frère naturel d'Astorre, & l'autre l'infortunée Epouse de Caraccioli, dont on n'avoit point entendu parler depuis toutes les recherches des Vénitiens sur son sujet, sinon lorsqu'on trouva son corps. On tira dans le même tems les corps de plusieurs autres personnes, qui avoient eu le même sort. Bembe confirme aussi ce qu'on vient de dire du sort tragique d'Astorre (19): *Atque illo ipso tempore Cæsar Alexandri filius diu pressam armis atque acri obsidione Faventiam,*

(15) Pag. 118—124.

(16) Lib. V. p. 121. 122.

(17) Guicciard. Lib. IV. p. 134.

(18) Pag. 126, 127.

(19) Lib. V. p. 181. Voyez aussi Hassius Vie d'Alexandre VI p. 471. Venise 1701 & Paul. Jovius Lib. VIII. p. 204.

vec Alfonse d'Est, fils ainé du Duc de Ferrare, il immola plusieurs personnes à son ressentiment, de la manière la plus tragique [K]. Peu de tems après, il s'empara du Duché d'Urbin, sous des dehors trompeurs d'amitié. Il se mit aussi en possession de Camérino [L]. Il entreprit sur plusieurs autres Etats, & se rendit maitre de quelques-uns. Lorsqu'il retourna à Rome avec son Armée, le Cardinal d'Est quitta cette Ville, parce qu'il avoit offensé Borgia dans l'endroit le plus sensible, en traversant ses amours avec Donna Sancia, femme de Dom Giaffre, dont Borgia jouïssoit avec autant de liberté que son frère, mari de cette Dame. Mais le Cardinal Michiole, neveu de Paul II. n'échappa point à ses trahisons; car il le fit empoisonner par son propre Echanson. Pendant que le Roi de France faisoit des préparatifs pour recouvrer le Royaume de Naples, Borgia & le Pape son pére, qui avoient dessein de se rendre maitres de la Toscane, résolurent de mettre en usage non seulement les moyens dont ils avoient coutume de se servir pour avoir de l'argent, mais celui d'une promotion de Cardinaux. Ils jettérent donc les yeux sur neuf des plus riches Prélats, qu'ils résolurent de faire périr par le poison d'abord après leur promotion, avec quelques autres des plus riches de Rome (f).

(f) Thomasi p. 414.

Mais leur entreprise leur fut fatale à eux-mêmes [M]. Le Pape & son fils aiant par accident avalé le poison à la Maison de campagne du Cardinal Corneto, le 17 d'Août 1503, le Pape en mourut le lendemain: mais César Borgia, qui étoit plus jeune, surmonta par la force de son tempérament celle du poison, aiant été mis plusieurs fois dans le corps d'un taureau ou d'un mulet, à qui l'on ouvrit le ventre. Lorsque Pie III eut été élevé sur le Siége Papal, Borgia fut en grand danger d'être massacré par ses ennemis: mais la protection du Roi de France lui sauva la vie; & en récompense, il abandonna avec beaucoup d'ingratitude le parti de ce Prince. De toutes les Places dont il s'étoit emparé, il ne lui en resta que quatre, qu'il offrit de remettre entre les mains de Jules II. successeur de Pie III. Le Pape les refusa d'abord, & lui laissa la liberté de se retirer: mais s'étant ravisé, il le fit arrêter à Ostie, & le retint en prison jusqu'à ce qu'il eût remis ces Places. Il lui permit alors d'aller trou-

*è quâ Alexandri precibus Legatum suum revocaverant, certis conditionibus tandem cepit: Historique quorum eâ lege se dedenti, ut salvus sospesque esset, fidem fregit; Romamque adductum, atque in custodia complures ad menses asservatum necavit.*

[K] *Il immola plusieurs personnes à son ressentiment, de la manière la plus tragique.*] Entre autres, il arriva un jour de Mascarade, qu'un homme masqué s'avisa de railler Borgia en rue, en des termes fort piquans & fort satiriques. Borgia le fit arrêter & conduire en prison, où il lui fit couper le même soir la main & la langue, qu'il fit attacher à un doigt de la main, qu'on lia à une des grilles de la prison, où elle demeura exposée pendant deux jours à la vue de tout le monde, quoiqu'on cachât le nom du coupable (20). Le Pape & Borgia aiant appris aussi dans ce tems-là, qu'un certain Jean Lorenzo de Venise, fameux par son érudition, avoit fait contre eux diverses Satyres en Grec, & que le frère de Lorenzo en avoit envoyé des Traductions à Venise, ils le firent saisir avec tous ses effets & tous ses papiers. Le Sénat de Venise en aiant eu avis, envoya ordre à son Ambassadeur d'intercéder auprès du Pape, pour obtenir sa liberté, & pour lui faire rendre ses effets. Le Pape répondit à l'Ambassadeur, „ qu'il ne s'étoit pas imaginé que la République s'intéressât tant pour le prisonnier, & qu'il étoit très fâché de „ ne pouvoir lui accorder ce qu'il lui demandoit, parce „ que le procès & la vie de celui pour lequel il intercédoit, étoient déja terminés, & qu'il venoit trop tard." Le fait étoit vrai, ce malheureux aiant été étranglé, & jetté dans le Tibre (21).

(20) Thomasi p. 167. 168. Burchard *Diar.* p. 78-79.

(21) Idem p. 168. 169. & Burchard p. 87. 88.

[L] *Il se mit aussi en possession de Camérino.*] Après avoir mis le siége devant cette Ville, il fit semblant de prêter l'oreille à des propositions d'accommodement, que lui fit faire Jules de Varane qui en étoit le Seigneur. Mais, selon sa maxime ordinaire, de ne se croire sûr d'un Etat, que par la mort de son ancien Maitre, il jugea à propos d'user d'artifice, & d'avoir la Ville par surprise, plutôt que par un Traité, croyant être bien sûr que de cette manière Varane ne pourroit lui échapper. Tandis donc que cet infortuné Seigneur étoit occupé à régler les Articles de la Capitulation, & qu'il croyoit n'avoir aucun acte d'hostilité à craindre, à cause de la trêve qu'il avoit faite avec l'ennemi; Borgia fit marcher son Armée contre la Ville avec toute la fureur possible, & s'en rendit maitre sans trouver presque de résistance, aiant pris prisonnier Jules-César Varano avec deux de ses fils, Venance & Annibal, lesquels il fit étrangler: mais Jean-Marie Varano, fils ainé de Jules, échappa à sa fureur, aiant été envoyé quelque tems auparavant à Venise (22). Voici comment Burchard parle de cette affaire (23): *Sabbato vigesimâ tertiâ Julii, nunciatum fuit Papæ, Ducem Valentinensem per concordiam habuisse Camerinum; propterea fuerunt tractæ multæ bombardæ in Castro Sancti Angeli, & facti ignes. Victoria autem non fuit, quod inita per Ducem Valentinensem cum Domino Camerini Tregua & concordia fuit ad certum tempus, quo stante, Dominum Camerini, & omnes filios suos legitimos & bastardos captos tenuit.*

(22) Thomasi p. 408. Guicciardin Lib. V. p. 143. Paul. Jov. Lib. VIII. p. 104. Platina *in Vita Alexandri VI.* p. 476. *apud* Gordon p. 301. 302.

(23) *Diar.* p. 83.

[M] *Leur entreprise leur fut fatale à eux-mêmes.*] Ils invitérent les nouveaux Cardinaux à souper dans une Maison de plaisance du Cardinal Adrien Cornéto, qui étoit proche du Vatican, & dont le propriétaire, comme très riche, devoit être empoisonné avec les autres. Borgia envoya pour cet effet au Maitre-d'hôtel du Pape, qui devoit servir au souper, quelques bouteilles de vin, où il avoit mis un certain poison, nommé *Cantarelle* (24), dont il s'étoit servi souvent en pareilles occasions; & il donna ordre de ne servir de ce vin qu'à ceux qu'il diroit. Le 10 d'Août le Pape & lui se rendirent à cette Vigne sur le soir, au frais. Quelques Auteurs rapportent, que le Pape avoit coutume de porter sur lui une Hostie consacrée dans une boite d'or, par un principe de superstition, un Astrologue lui aiant prédit, *que tant qu'il porteroit le S. Sacrement sur lui, il ne mourroit point.* Il avoit donc grand soin de se munir toujours de ce préservatif. Mais l'aiant laissé ce soir-là par accident dans sa chambre au Vatican, & s'en étant apperçu, il envoya promptement Monsignor Caraffa pour l'aller querir. Pendant que Caraffa faisoit sa commission, le Pape se sentant fort altéré par la chaleur qui étoit grande, demanda à boire, avant que de se mettre à table pour souper. Le Maitre-d'hôtel, qui avoit les ordres de Borgia, étant allé chercher au Vatican un bassin de pêches qu'il avoit oubliées pour le dessert, le sous-Maitre-d'hôtel alla au buffet, & trouva six bouteilles mises à part dans un coin: il s'imagina qu'elles étoient d'un vin plus exquis que le reste: il en remplit un verre, qu'il donna à l'Echanson du Pape. Celui-ci qui ne se doutoit de rien, aiant soif, & l'esprit occupé de la tragédie qu'il méditoit, avala toute cette liqueur mortelle. Borgia en but aussi un verre. Cependant Caraffa se rendit au Vatican, & quelques Ecrivains rapportent, qu'en entrant dans l'appartement du Pape, il l'y vit étendu mort dans une bière; & que quoiqu'il fût extrêmement surpris & frappé de cette apparition, il alla prendre la boite d'or, qu'il porta à la Vigne. Cette Histoire est rapportée par Thom. Thomasi (25), & contée fort en détail par Félibien, dans ses *Entretiens sur la Vie des Peintres* (26), qui assure l'avoir lue dans un Manuscrit de la Bibliothèque du Cardinal Barberin à Rome. Aussi-tôt que le Pape fut à table, le poison commença à faire son effet; il tomba en foiblesse, & on le leva pour mort. Le Duc de Valentinois ressentit aussi bientôt la violence de la funeste liqueur, par de grandes douleurs; ensorte que, soit que la dose du poison fût plus forte qu'à l'ordinaire, soit que la chaleur en précipitât l'opération, il fit bientôt son effet sur le père & sur le fils. On les porta tous deux au Vatican, sans qu'ils se vissent plus depuis ce moment. Le Pape revint un peu à lui: on employa la saignée, les vomitifs, & toutes sortes de remèdes, mais inutilement; car il fut pris d'une fièvre si violente, & d'une si grande oppression, qu'il mourut après avoir reçu tous les Sacremens de l'Eglise; & quoique sa mort n'arrivât que huit jours après qu'il eut avalé le poison, il ne nomma pas seulement pendant tout ce tems-là, ni César, ni Lucrèce sa fille. Il mourut le 18 d'Août 1503, dans la soixante-douzième année de son âge, & après onze ans & huit jours de Pontificat. Mr. Gordon remarque (27), que cette rélation de la mort du Pape Alexandre VI est confirmée par tous les Auteurs qu'il a pu consulter sur ce sujet. Qu'il est vrai seulement, que Ciaconius *in Vita Alexandri VI. p.* 155. & quelques autres Jésuites, tâchent de couvrir la manière horrible dont il mourut, quoiqu'ils ne nient pas qu'il soit mort de poison; mais que la chose est trop claire pour être cachée. Le Lecteur peut consulter Platina *in Vita Alexandri VI.* p. 477. 478. Edit. Venet. 1703. Paul Jove *Lib.* VIII. p. 205. Guicciardin, Thom. Thomasi p. 455-457. & le Cardinal Bembe *Lib.* VI. p. 218. Edit. Venet. Pour ce qui est de Borgia, la vigueur de son tempérament, secondée par sa jeunesse & par les puissans antidotes qu'il prit, surmonta la force du poison. On le mit plusieurs fois dans le corps d'un taureau ou d'un mulet, ouvert tout vivant: & par ces remèdes, & des sudorifiques, il guérit peu à peu, de la même manière que Ladislas Roi de Naples, qui aiant été empoisonné dans sa jeunesse, fut guéri en se faisant mettre dans le corps d'un animal. D'autres rapportent, qu'ils ont entendu dire au Cardinal Cornéto, dans la Vigne duquel il avoit pris le poison, qu'il ne revint qu'après avoir été plongé dans un grand vaisseau d'eau froide; & que sa peau fut toute enlevée par morceaux, parce que ses entrailles étoient entièrement brulées. Dès qu'il sut que le Pape étoit mort, il ordonna à Don Michelotto de fermer les portes du Vatican, avant que la nouvelle s'en répandit dans la Ville, & d'empêcher

(24) Paul. Jov. Lib. VIII. p. 225.

(25) P. 416.

(26) Pag. 192-202.

(27) Pag. 164. not. (1).

trouver Consalve de Cordoue, qui lui avoit promis de le proteger, mais qui l'envoya ensuite en Espagne [*N*], où il fut mis au Château de Médina del Campo, dans lequel il demeura deux ans. Au bout de ce tems-là, il trouva moyen de se sauver par une fenêtre, à la faveur d'une corde; & il se retira auprès de Jean Roi de Navarre, son beau-frère. Il auroit bien voulu passer de là en France, pour tâcher de rétablir sa fortune avec le secours de Louis XII: mais ce Prince ne voulut pas le recevoir; il confisqua même son Duché de Valence, & retrancha les pensions qu'il retiroit de France: ensorte que César n'aiant ni terres ni revenus, fut obligé de rester auprès du Roi son beau-frère, pour avoir dequoi vivre. Ce Prince étoit en guerre avec Louis de Beaumont, un de ses Sujets. Borgia servit en qualité de Volontaire dans son Armée, & fut tué le 12 de Mars 1507, dans un combat sous les murs de Viane. Son corps, qu'on ne reconnut point d'abord, fut dépouillé tout nud; mais un de ses Ecuyers l'aiant trouvé ensuite, on le porta à Pampelune, où il fut enterré dans la même Eglise dont il avoit été Archevêque. Il avoit pris pour sa Devise: *Aut Cæsar, aut Nihil*; ce qui donna occasion à plusieurs Epigrammes qu'on fit contre lui [*O*]. Machiavel dans son *Prince* le propose pour un modèle [*P*], dont les autres Princes doivent imiter la conduite, la Politique & les maximes, s'ils veulent jouer le rôle de Tyrans avec jugement.

pêcher qui que ce fût d'entrer ou de sortir, jusqu'à ce qu'il eût fait emporter tout ce qu'il y avoit dans les appartemens du Pape. Michelotto obéit exactement, & suivi de plusieurs Soldats de Borgia, il alla trouver le Cardinal Casanuova, & le poignard à la gorge, il le força de lui remettre les clés du Trésor du Pape, & de lui dire en quel endroit étoient les autres choses de quelque valeur. Il retira par ce moyen deux Cassettes où il y avoit plus de cent mille écus, & plusieurs vases d'or & d'argent. Cependant tous les soins de Michelotto ne purent empêcher le pillage d'une chambre où il y avoit beaucoup d'argent, & une Cassette remplie de pierreries. Mais quand on eut ouvert les portes, & publié la mort du Pape, on vit une joie inexprimable dans Rome, & ensuite dans toute l'Europe. Son corps fut inhumé avec toutes les marques de mépris & d'horreur possibles (28).

(28) Gordon p. 281-281.

[*N*] *Consalve de Cordoue, qui lui avoit promis de le proteger . . . . l'envoya ensuite en Espagne.*] Il avoit envoyé secrettement demander à Consalve un Sauf-conduit, & deux Galères pour le transporter d'Ostie à Naples. Consalve lui promit toute sureté, & lui expédia un Saufconduit signé de sa main & scellé de son sceau. Mais Borgia aiant été mis en liberté, n'attendit pas les Galères que Consalve lui avoit promises; il se rendit par terre secrettement à Nettuno, d'où il passa sur une petite Barque à Mondragone, & de là il se rendit par terre à Naples. Consalve le reçut avec des démonstrations apparentes d'amitié, lui fit de grands honneurs, le caressa, & lui communiqua même des affaires qui marquoient de la confiance. A la fin il demanda à Consalve la liberté d'aller à Pise, l'assurant que le séjour qu'il y feroit, seroit fort avantageux aux affaires du Roi d'Espagne. Consalve témoigna entrer fort dans ses vues, lui offrit ses Galères pour le conduire à Pise, & lui permit de lever tel nombre de Troupes qu'il voudroit mener avec lui. Il l'amusoit de cette manière par de belles apparences, jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles du Roi son Maître, pour savoir ses intentions & exécuter ses ordres. Il délibéroit tous les jours avec Borgia sur les affaires de Pise & de la Toscane, & il offrit même l'assistance d'Alviano pour se rendre maître des Terres de Florence, à cause qu'il souhaitoit extrêmement le rétablissement des Médicis. Mais les Galères étant prêtes, & les Troupes devant s'embarquer le lendemain, Borgia, après une longue conférence avec Consalve, dont il prit congé, & qui l'embrassa avec beaucoup de tendresse, fut arrêté par Nugno Campejo, qui lui dit qu'il étoit prisonnier du Roi; à quoi Borgia répondit par un profond soupir, maudissant sa mauvaise fortune, qui l'avoit trompé, disoit-il; & il se plaignit d'avoir été trahi sous le voile de l'amitié. Il tenta de se sauver, mais inutilement, n'aiant été assisté ni des siens, ni de personne. Il fut conduit au Château, & les Troupes qui devoient l'accompagner furent envoyées ailleurs. Consalve tâcha de se justifier par diverses raisons, de lui avoir manqué de foi: sur-tout en disant que ç'avoit été par ordre exprès du Roi d'Espagne: mais ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il fut le véritable auteur de la prison de Borgia, aiant sollicité l'ordre de l'arrêter, parce que le Pape faisoit de pressantes instances pour cela, afin de se mettre lui-même & les autres Princes d'Italie à couvert des dangers, que l'esprit turbulent & inquiet de Borgia leur faisoit craindre, quoiqu'il fût desarmé. On rapporte aussi, que lorsque Consalve fut tombé dans la disgrace du Roi son Maître, il avoua à ses Amis, qu'il y avoit deux choses qu'il avoit faites, pendant qu'il étoit au service du Roi d'Espagne, dont il se repentoit extrêmement, avant que de quitter ce Monde; l'une, d'avoir manqué de foi à Ferdinand fils de Frédéric Roi de Naples; & l'autre, d'avoir trahi César Borgia. En recevant les ordres de le faire arrêter, il en reçut de l'envoyer d'abord surement en Espagne. On l'embarqua sur la Flotte commandée par Lifcano, n'aiant de tous ses gens, qu'un seul Ecuyer pour l'accompagner. A son arrivée en Espagne, on l'envoya au Château de Médina del Campo, d'où il se sauva ensuite (29).

(29) Paul. Jov. Lib. VIII. p. 276. Guicciard. Lib. VI. p. 175. Panvin. *Supplem. ad Platin. Vit. Julii II.* p. 485. Thomasi p. 482-424. Gordon p. 199-401.

[*O*] *On fit plusieurs Epigrammes contre lui.* En voici une de Sannazar:

> *Aut* Nihil, *aut* Cæsar *vult dici Borgia: quidni?*
> *Cum simul & Cæsar possit, & esse nihil.*

Un autre fit ce Distique:

> *Borgia Cæsar erat factis & nomine Cæsar:*
> *Aut Nihil aut Cæsar, dixit; utrumque fuit.*

[*P*] *Machiavel dans son* Prince *le propose pour un modèle, dont les autres Princes doivent imiter la conduite &c.*] Dans le Chapitre septième, où Machiavel traite *des nouvelles Principautés acquises ou par le secours d'autrui, ou par sa bonne fortune*, il dit, que ceux que la Fortune seule fait passer de la condition privée au rang de Princes, y parviennent avec assez peu de peine, mais qu'il leur en coûte beaucoup pour s'y maintenir: „ Car, *dit-il*, la plupart rencontrent assez peu d'obstacles, parce qu'ils „ montent tout d'un coup à cette haute dignité. Tels „ sont ceux qui parviennent à la Souveraineté par l'artifice & la corruption, ou par la faveur de celui qui les „ élève; comme cela arriva en Grèce à plusieurs Villes „ de l'Ionie & de l'Hellespont, où Darius établit des „ Princes, dans la vue de s'assurer de ces Pays; comme „ aussi à ces Empereurs, qui de particuliers qu'ils étoient, parvinrent à l'Empire par la faveur des Soldats. „ Mais ces Princes-là dépendent uniquement de la volonté de ceux qui les ont élevés, & leur grandeur est fondée sur la fortune de ceux qui en sont les artisans, „ deux choses fort précaires & fort sujettes au changement; & ils ne connoissent ni n'ont en main les moyens nécessaires pour se soutenir. Ils ne les connoissent „ point, parce qu'à moins que ce ne soient des gens „ d'un génie & d'une valeur extraordinaire, on ne peut „ raisonnablement penser, qu'aiant vécu toujours dans „ une condition privée, ils sachent l'art de gouverner les „ autres. Ils ne peuvent souvent pas le faire, parce „ qu'ils n'ont pas des forces dont ils puissent se servir. „ D'ailleurs, des Etats acquis de cette manière, semblables aux autres choses dans la Nature, qui naissent „ & croissent promptement, ne peuvent avoir de si profondes racines, & leur Gouvernement ne peut être si „ bien affermi, que le moindre revers de fortune ne les „ renverse; sur tout, si ceux qui parviennent tout d'un „ coup à la Souveraineté, n'ont pas, comme je l'ai dit, „ beaucoup de génie & un grand fonds de courage, pour „ prendre d'abord les mesures nécessaires pour s'assurer „ la possession de ce que la fortune leur a donné, & pour „ savoir bâtir sur les mêmes fondemens que d'autres ont „ fait avant que d'être Princes." Machiavel dit ensuite, que par rapport à l'une & à l'autre voie de parvenir à la Souveraineté, par la Valeur ou par la Fortune, il rapportera deux exemples, qui sont de son tems, celui de François Sforze, & celui de César Borgia. Que François Sforze, par des mesures bien prises & par une sagacité tout extraordinaire, de Particulier est devenu Duc de Milan; & que ce qu'il avoit acquis au travers de mille obstacles, il l'a conservé sans peine. Que d'un autre côté, „ les Etats de César Borgia Duc de Valentinois ont „ été acquis par l'élévation de son père & perdus par sa „ chute, quoiqu'il eût employé tous les moyens qu'un „ homme prudent & plein de valeur devoit mettre en usage, pour bien établir son Gouvernement dans des Etats acquis par les armes, ou par la fortune des autres. „ Car, comme nous l'avons déja dit, celui qui n'a pas „ d'abord jetté des fondemens solides, peut, quand il a „ du courage & de la conduite, le faire dans la suite, „ quoique ce soit quelquefois aux dépens de l'Architecte, „ & non sans danger pour l'Edifice. Si nous examinons „ donc toute la conduite du Duc de Valentinois, nous „ verrons clairement quels solides fondemens il avoit jettés pour sa grandeur future, & que je pense qu'il n'est „ pas inutile de rapporter ici, parce que je ne connois „ pas de meilleures leçons à donner à un nouveau Prince, que l'exemple de ce Duc. Car si le plan qu'il avoit „ formé manqua de réussir, ce ne fut pas par sa faute, „ mais par une malignité extraordinaire de la fortune." Il entre ensuite dans le détail des mesures que Borgia prit pour dépouiller les Vicaires de la Romagne de leurs Etats; & il remarque, que son père mourut cinq ans après qu'il eut commencé à tirer l'épée, & le laissa sans être sûr que de ce qu'il possédoit dans la Romagne, toutes ses autres acquisitions étant en l'air, & lui-même entre deux puissans ennemis, & malade à la mort. Que cependant, le Duc avoit tant de courage & de fermeté, connoissoit si bien les moyens par lesquels on gagne & perd les hommes, & avoit en peu de tems fondé si solidement sa gran-

 deur,

deur, que s'il n'eût pas eu contre lui des Armées, & qu'il se fût bien porté, il se seroit soutenu malgré toutes les difficultés. Une preuve que le fondement de son Autorité étoit solide, c'est que la Romagne lui demeura fidèle pendant tout un mois; & que dans Rome même, quoiqu'à demi mort, il ne laissa pas d'être en sureté, sans que les Baglioni, les Vitelli, & les Orsini, qui s'y rendirent, pussent rien faire de fort important à son préjudice. Et si le Duc n'avoit pu faire un Pape de sa main, il auroit du moins pu écarter tout Prétendant qui lui auroit déplu; & s'il eût été en santé, à la mort d'Alexandre, tout lui auroit été facile. „ Il me dit même, continue Machiavel, le jour même que Jules II. fut élu, „ qu'il avoit prévu tout ce qui pouvoit naturellement arriver à la mort de son père, & préparé les remèdes nécessaires: que la seule chose à laquelle il n'avoit pas „ pensé, c'étoit qu'il seroit affligé de maladie dans ce „ tems-là. Ainsi tout bien consideré, je ne puis blâmer „ le Duc; au contraire, ainsi que je l'ai dit, je le regarde comme un modèle digne d'être imité par ceux que „ la fortune, ou les armes des autres, ont élevé à la „ Souveraineté. Aiant l'ame grande & des vues élevées, „ il ne pouvoit gouverner d'une autre manière, la briéveté de la vie d'Alexandre, & sa maladie, aiant été les „ seuls obstacles qui traversérent l'accomplissement de ses „ desseins. Quiconque donc veut, dans un Etat nouvellement établi, se mettre en sureté contre ses ennemis, „ se faire des amis, triompher par la force ou par la „ fraude, être aimé & craint de ses Sujets, s'attacher les „ gens de guerre & s'en faire suivre, doit faire périr tous „ ceux qui veulent ou qui peuvent lui résister, réformer „ les anciennes coutumes, être sévère, quelquefois facétieux, magnanime & libéral; il doit casser les anciens „ Soldats, auxquels il ne se fie point, en lever de nouveaux à leur place; entretenir une bonne harmonie avec les autres Puissances, de manière qu'elles estiment „ son amitié & la recherchent, ou qu'elles ne l'offensent „ qu'avec crainte. Je dis qu'à cet égard je ne connois „ pas de meilleur modèle que le Duc, pas d'exemples „ plus récens que ses actions. La seule chose, où il a „ manqué, c'est dans l'élection de Jules II. Car, comme nous l'avons dit, s'il ne pouvoit pas faire un Pape „ à son gré, il avoit assez de crédit pour empêcher le „ choix de tomber sur un Sujet qui lui déplaisoit; & il „ ne devoit jamais consentir à l'élection d'un des Cardinaux qu'il avoit offensés autrefois, ou d'un homme, „ qui eût sujet, après son élection, d'être sur le qui-vive „ avec lui: car les hommes attaquent généralement ou „ par crainte, ou par haine. . . . . . Le Duc fit donc „ une lourde bévue dans cette élection, ce qui causa sa „ ruine." Mais le même Auteur, dans une Pièce imprimée à Londres en 1691 in-4. intitulée, *Fidele Copie d'une Lettre écrite par N. Machiavel, pour sa justification & celle de sa Religion, traduite sur une Copie authentique*; ce même Auteur, dis-je, parle avec horreur des Tyrans & des Usurpateurs, & il dit (30) „ que si l'on se donne la peine de lire son Livre intitulé *le Prince*, avec impartialité, & avec un esprit de charité ordinaire, l'on s'appercevra aisément, que son intention n'a jamais été de „ recommander le Gouvernement de ceux qu'il y dépeint; „ bien moins de leur apprendre à fouler aux pieds les „ gens de bien, & tout ce qu'il y a de saint & de sacré „ dans le Monde, Loix, Religion, Vertu, & quoi encore?" Il soutient que son Ouvrage n'est qu'une Satire contre de tels Monstres, & que c'est leur portrait tiré d'après nature; & qu'il ne parle point des grands & respectables Princes, tels que les Rois de France, d'Angleterre, & autres, qui ont leurs Parlemens & les Etats de leur Royaume, avec d'excellentes Loix, qui servent de base & d'appui à leur Gouvernement; & qui ne régnent pas moins sur les cœurs que sur la personne de leurs Sujets. „ Je parle seulement, *continue-t-il*, de cette Vermine, née de la corruption de nos petits Etats & de „ nos Villes, ou engendrée par l'air contagieux venu de „ Rome, tels qu'*Oritarolto da Fermo*, BORGIA, les *Baglioni*, les *Bentivoglis*, & cent autres, qui n'aiant eu „ aucun droit à la Souveraineté, & n'y étant parvenus „ que par des voies iniques, ont usé de leur autorité avec plus de violence, & exercé plus de rapines & de „ cruautés sur le pauvre peuple, que ces autres illustres „ Princes n'en exercent contre les Ours, les Loups, les „ Renards & autres bêtes sauvages qu'ils poursuivent à la „ Chasse (31)."

(30) P. 11.

(31) Ibid. P. 19.

BORLASE (EDMOND), célèbre Ecrivain Anglois du XVII. Siècle, étoit fils du Chevalier Jean Borlase Grand-Maitre de l'Artillerie, & un des Régens d'Irlande en 1643. Il fit ses prémières études dans le Collège de Dublin, d'où il alla à l'Université de Leyde en Hollande, & s'y fit recevoir Doćteur en Médecine en 1650. Il s'établit ensuite à Chester, où il exerça la Médecine avec beaucoup de succès. Le 7 d'Août 1660 il fut aggrégé à la Faculté de Médecine de l'Université d'Oxford. Il est mort à Chester & y a été enterré après l'an 1682. Entre autres Ouvrages qu'il a publiés, sont les suivans. 1. *Latham Spaw in Lancashire, with some remarkable Cases and Cures effected by it.* Londres 1670 in-8. 2. *La Réduction de l'Irlande à la Couronne d'Angleterre; les Gouverneurs qui y ont été depuis qu'elle a été conquise par le Roi Henri II. en 1172, avec quelques Evénemens de leur Administration; une courte Rélation de la Rebellion de 1641; comme aussi l'Origine de l'Université de Dublin, & du College des Médecins:* Londres 1675 in-8. 3. *Histoire de l'exécrable Rebellion d'Irlande, & de tout ce qui l'a précédée jusqu'à ce qu'elle ait éclaté entièrement le 23 d'Octobre 1641; continuée jusqu'à l'Acte de Pacification en 1672.* Londres 1680 in-fol. Une grande partie de ce Livre est tirée d'un autre qui a pour titre: „ La Rebellion d'Irlande, ou Histoire des Commencemens & des prémiers progrès de la Rebellion „ générale qui s'est élevée dans le Royaume d'Irlande le 23 d'Octobre 1641 &c." Londres 1646 in-4. par le Chevalier Jean Temple, Maitre des Rôles, & Conseiller Privé du Roi pour l'Irlande. 4. *Courtes Réfléxions sur les Mémoires de la Conduite du Comte de Castlehaven dans la Guerre d'Irlande; par lesquelles l'on justifie le Gouvernement de ce tems-là, & la justice de la Couronne depuis, contre les Calomnies répandues dans ces Mémoires.* Londres 1682 in-8. A la troisième page de l'Epitre au Lecteur, qui est à la tête de ce Livre, il y a une réfléxion bien vive sur le but du Chapitre huitième du Livre du Chevalier Guillaume Dugdale, intitulé: *Récit abrégé des derniers Troubles d'Angleterre* (a).

(a) Wood Fasti Oxon. Vol. II. col. 125. Edit. de 1721.

BOROUGH (JEAN), Prémier Roi d'Armes d'Angleterre sous Charles I., étoit fils d'un Hollandois, qui étoit Brasseur de profession à Sandwich dans la Province de Kent. Notre Jean fut destiné à l'étude, & il étudia le Droit Commun dans le Collège de Gray; mais son génie le portant plus à la connoissance de l'Antiquité, il obtint l'Emploi de Garde des Archives de la Tour de Londres, où il fit des recherches, qui servirent de fondement à divers Ouvrages qu'il a publiés. En 1623, il fut nommé Héraut d'Armes extraordinaire du Titre de *Mowbray*, par le crédit du Grand-Maréchal, dont il étoit dans ce tems-là Secrétaire, parce que personne ne peut être Roi d'Armes, qu'il n'ait été Héraut. Le 23 de Décembre de la même année, il fut créé Roi d'Armes *du Nord* *, à l'Hôtel d'Arundel dans le Strand, à la place du Chevalier Richard S. George, devenu Roi d'Armes *Clarenceux* ou le second en rang. Le 17 Juillet 1624 il fut créé Chevalier, & en 1634 il fut fait Prémier Roi d'Armes à la mort du Chevalier Guillaume Segar. Au mois d'Août 1643, s'étant retiré avec le Roi à Oxford, il fut créé Docteur en Droit Civil par l'Université. Mr. Wood, dans ses *Fastes d'Oxford* (a), l'appelle un Gentilhomme *savant & poli*. Il nous apprend qu'il se nommoit en Latin *Burrhus*, & qu'il a publié, 1. *Impetus juveniles, & quædam sedatioris aliquantulum animi Epistolæ.* Oxford 1643 in-8. La plupart ont été écrites à Philippe Bacon, au Chevalier François Bacon depuis Lord Verulam, à Thomas Farnabe, Thomas Coppin, au Chevalier Henri Spelman &c. 2. *La Souveraineté des Mers Britanniques, prouvée par les Archives, l'Histoire, & les Loix Municipales du Royaume.* Londres 1651 in-12. Cet Ouvrage avoit été composé en 1633. Il a fait aussi une *Collection des Archives de la Tour de Londres.* Il mourut à Oxford le 21 d'Octobre 1643, & fut enterré le lendemain dans le fond de la Chapelle de Théologie, joignant le Chœur de la Cathédrale de Christ-Church (b).

* *Norroy King of Arms.* C'est ainsi qu'on nomme un des trois Hérauts d'Armes d'Angleterre, dont la jurisdiction s'étend vers le Nord. Il est le troisième en rang.

(a) Vol. II. col. 46.

(b) Id. ibid.

☞ BOS (LAMBERT), célèbre Savant du Siècle courant, nâquit à Worcum petite Ville de la Province de Frise, le 23 de Novembre 1670, de Jaques Bos Recteur ou prémier Régent des Ecoles, & de Gerharde de Haan, l'un & l'autre d'honnêtes & bonnes familles bourgeoises. Le père du jeu-

jeune Bos, accoutumé à étudier le génie & le caractère de la Jeunesse, reconnut bientôt dans son fils de très heureuses dispositions pour l'étude: il lui enseigna les Langues Grecque & Latine. Ses progrès & son génie firent concevoir de justes espérances qu'il seroit un jour un grand Homme; jusques-là que sa mère, femme de mérite, aiant vu le fameux Campège Vitringa le père, qui étoit son neveu, parvenir fort jeune à la Chaire de Professeur en Langues Orientales, elle dit qu'elle espéroit de voir un jour son fils monter au même degré (a). Elle n'eut pourtant pas la joie de voir l'accomplissement de ses vœux, car elle mourut avant que son fils eût achevé ses études. Quand il eut fait le cours ordinaire des Classes, il continua à cultiver les connoissances qu'il avoit, par la lecture des Auteurs Grecs & Latins. Il profita pour cela de la situation agréable où il se trouva chez un Seigneur, qui l'avoit pris chez lui pour être Précepteur de ses enfans. Ce fut là que notre jeune Savant se livra à l'étude de tout ce que l'ancienne Grèce offre de rare & de curieux, sans négliger la Langue & les Antiquités de Rome. Cicéron sur-tout étoit son Auteur favori; il le lut & relut, & s'en nourrit en quelque façon. En 1694 il alla à l'Université de Franeker, pour perfectionner ce qu'il avoit si heureusement commencé. Le célèbre Vitringa son parent, aiant remarqué combien il avoit de génie pour la Langue Grecque & pour tout ce qui y a du rapport, lui conseilla de s'attacher entièrement à ce genre d'étude. Il s'y consacra donc sans réserve. Au mois d'Octobre de l'année 1696, on lui accorda la permission d'enseigner publiquement le Grec dans l'Université; & dès le mois de Fevrier de l'année suivante, les Curateurs l'honorérent du titre de Prélecteur en cette Langue. Trois ans après, il publia des Remarques sur le Nouveau Testament, dont nous parlerons dans les Remarques, aussi-bien que de ses autres Ouvrages [A]. La Chaire de Professeur en Langue Grecque étant devenue vacante en 1704 par la mort de Mr. Blancardus, Mr. Bos fut nommé pour la remplir; & il en prit possession par une Harangue „ sur la propagation des Sciences des Grecs par leurs Colonies:" *De Eruditione Græcorum per Colonias eorum propagata.* Il remplit les devoirs de sa Profession avec autant d'assiduité que de succès. Sur la fin de l'année 1716, aiant été attaqué d'une fièvre maligne, il tomba en Consomption; mal dont il avoit hérité les principes de sa mère, qui en étoit morte. Il en mourut aussi le 6 de Janvier 1717, dans la quarante-cinquième année de son age. Mr. Bos étoit né avec un génie heureux, un jugement solide, une conception aisée, & beaucoup de mémoire. A ces qualités il joignoit beaucoup de candeur & de droiture, des mœurs douces & simples, & un fond de Religion, qu'il fit éclater sur-tout en finissant sa carrière. Infatigable pour le travail, rien n'étoit capable de

(a) *Alb. Schultens Oratio in obitum Lamb. Bos*, p. 17.

[A] *Il publia des Remarques sur le Nouveau Testament, dont nous parlerons dans les Remarques, & de ses autres Ouvrages.*] Voici le Catalogue des Ouvrages de Mr. Bos. I. [illegible], *sive Exercitationes Philologicæ, in quibus Novi Fœderis nonnulla loca è profanis maximè Auctoribus Græcis illustrantur.* Franeker 1700 in 8. Mr. Bos se propose de faire voir le grand usage de la Langue Grecque, & combien il importe de la bien entendre, en montrant que l'on peut expliquer quantité de passages du Nouveau Testament, en les comparant avec les passages des anciens Auteurs Païens, où l'on trouve les mêmes mots, ou des expressions pareilles. „ Ceux qui liront cet Ouvrage, dit „ Mr. Le Clerc (1), trouveront que l'Auteur s'est bien „ acquitté de ce qu'il s'étoit proposé, & souhaiteront de „ voir plus d'Ouvrages de sa façon: quand même ils n'ap„ prouveroient pas toutes ses explications." En 1713 notre savant Professeur donna une nouvelle Edition de cet Ouvrage, considérablement augmentée, & sur-tout d'une *Dissertation Etymologique*: cette Edition est aussi de Franeker, & in 8. Dans la *Dissertation Etymologique*, après avoir parlé de ceux qui ont travaillé à rechercher les Etymologies Grecques, l'Auteur montre les fautes qu'ils ont commises, & qui empêchent que l'on ne soit tout-à-fait content de leurs travaux; & ensuite il examine trente-trois mots, dont il découvre des Etymologies ou certaines, ou au moins vraisemblables, & il réfute celles qui ne lui paroissent pas bien fondées. Mr. Le Clerc porta un jugement avantageux de cette Pièce, quoique l'Auteur eût été d'un autre sentiment que lui. „ Les Etymologies „ de Mr. Bos, *dit-il* (2), plairont aux connoisseurs, qui „ ne manqueront pas de souhaiter qu'il continue à travail„ ler tout là-dessus." II. *Mysterii Ellipsios Græcæ expositi Specimen; in quo pleræque locutiones Græcorum defectivæ supplentur, & ad integram structuram referuntur.* Franeker 1702 in-12. Ce Livre, dont il s'est fait plusieurs Editions, est d'un grand usage pour ceux qui veulent étudier la Langue Grecque. III. *Observationes Miscellaneæ ad loca quædam cum Novi Fœderis, tum externorum Scriptorum Græcorum. Accedit* HORATII VITRINGÆ *Animadversionum ad Joannis Vorstii Philologiam sacram Specimen.* Franeker 1707 in-8. Mr. Bos aiant, depuis l'Edition de son prémier Ouvrage, fait diverses Remarques sur plusieurs passages du Nouveau Testament, les joignit à plusieurs autres sur les Auteurs Profanes, pour en faire un Volume semblable au précédent. Il y a à la fin quelques Remarques contre la Philologie Sacrée de Vorstius, où ce Savant a traité des Hébraïsmes du Nouveau Testament: ces Remarques sont d'un fils du célèbre Vitringa, mort fort jeune, & qui a fait voir par-là ce qu'on auroit pu attendre de lui, s'il eût vécu. IV. En 1709, notre illustre Professeur donna une nouvelle Edition de la *Version des LXX* in 4. à laquelle il avoit travaillé cinq ans & au-delà, comme il nous l'apprend lui-même dans les *Prolégomènes* qu'il a mis au-devant de cette Edition, qui est fort belle, tant pour le papier que pour les caractères. Ces Prolégomènes annoncent un Savant qui ne cherche pas à faire de longues Dissertations, en répétant sans nécessité tout ce que les autres ont dit avant lui. Ils sont partagés en trois Chapitres, qui sont assez courts. Dans le prémier, Mr. Bos traite du tems où la Version des LXX a été faite, & de ses Auteurs; comme aussi de son utilité. Le second parle des différentes Editions de cette Version, c'est-à-dire des principales, des Manuscrits du Vatican & Alexandrin, des Variantes, & de ce qu'il y a de nouveau dans cette Edition. Le troisième comprend des Corrections & des Remarques sur divers passages de cette Version Grecque. Mr. Jean-Jaques Breitinger, Professeur en Hébreu à Zurich, qui a donné une nouvelle Edition des Septante en 1730, 1731 & 1732, en quatre Tomes in-4. a extrêmement rabaissé l'Edition donnée par Mr. Bos. Selon lui, ce Savant n'a point accompli sa promesse, de donner le Texte conforme à celui de l'Edition faite à Rome sur l'Exemplaire du Vatican: il ne s'est servi d'aucun Exemplaire MS. & il doit principalement à Walton les Leçons du MS. Alexandrin, dont il a prétendu embellir son Edition. Et comme ces Leçons n'étoient pas encore corrigées par Grabe, comme elles l'ont été dans la suite, Mr. Bos, dit-on, les a insérées dans son Edition avec toutes leurs fautes, auxquelles il en a joint quelques autres de sa façon, citant à faux plusieurs Leçons du MS. Alexandrin, & aiant fait outre cela des Omissions (3). Nous n'entreprendrons point d'examiner ici, si tous ces reproches sont bien fondés: peut-être ne seroit-il pas difficile de faire voir qu'il y a un peu à rabattre. Quoi qu'il en soit, ceux qui seront curieux de savoir si Mr. Breitinger a rempli plus fidèlement les engagemens qu'il avoit pris avec le Public, peuvent consulter la *Bibliothèque Raisonnée* (4), où ils verront aussi que le nouvel Editeur a fait quelques bévues, qui valent peut-être bien celles qu'il reproche à Mr. Bos. V. *Antiquitatum Græcarum, præcipuè Atticarum, brevis Descriptio.* Franeker 1713 in-12. Ce petit Ouvrage sur les *Antiquités Grecques* est divisé en quatre Parties. Dans la prémière, il traite des choses qui regardent la Religion des Grecs. Dans la seconde, de leur Etat Civil & de leur Police. Dans la troisième, des choses qui concernent la Guerre, tant sur Mer que sur Terre. Enfin dans la quatrième, il traite du Domestique des Grecs. Il faut remarquer, qu'il s'attache principalement aux mœurs & aux coutumes des Athéniens. Ce petit Traité lui servoit de Texte pour les Leçons qu'il donnoit à ses Disciples sur les Antiquités de la Grèce. VI. *Animadversiones ad Scriptores quosdam Græcos. Accedit Specimen Animadversionum Latinarum.* Franeker 1715 in-8. Mr. Le Clerc a donné un Extrait étendu de cet Ouvrage, dans la *Bibliothèque Ancienne & Moderne* (5). „ Il concerne prin„ cipalement cette partie de la Critique, qui regarde „ la correction des Auteurs anciens. On ne peut pas dou„ ter qu'elle n'ait été jusqu'à présent d'une grande utilité, „ comme le remarque l'Auteur dans sa Préface. Par-là „ on a mis l'Antiquité Grecque & Romaine en état d'être „ entendue, & lue avec plaisir, en corrigeant les anciens „ Auteurs sur des MSS. ou sur des conjectures assurées. „ Mais tous ceux qui se sont mêlés de Critique, n'ont pas „ également bien réussi. Les uns, qui croyoient exceller „ dans cet Art, ont été trop téméraires dans leurs cor„ rections, & se sont trop fiés à leur esprit; ce qui a fait „ qu'ils n'ont pu corriger les endroits qui étoient verita„ blement fautifs, & qu'ils en ont corrompu plusieurs où „ il n'y avoit aucune faute." Mr. Bos marque ensuite les différentes manières dont on a abusé de la Critique, & il en fournit des exemples dans son Ouvrage. Ceux qui le liront, verront que l'Auteur ne manque ni de savoir ni de pénétration; & qu'avec cela il a beaucoup plus de douceur & de retenue, que ceux qui n'ont pas les mêmes talens. Il reprend sans mordre & sans insulter. Il ne décide qu'en des choses bien claires, & où il y a peu de sujet de

(1) *Biblioth. Choisie* T. XV. p. 255-256.

(2) *Bibl. Ancien. & Mod.* Tom. II. Part. II. p. 417.

(3) *Journal Littéraire* T. XVIII. Part. II. p. 388. 389.

(4) T. XI. Part. I. Art. 1. p. 224.

(5) Tom II. Part. II. p. 418.

de modérer fon ardeur à cet égard; il regrettoit tout le tems qu'il ne paffoit pas à l'étude. D'une modeftie rare, il croyoit toujours les autres au-deffus de lui, & paroiffoit être le feul qui ignorât ce qu'il valoit. Critique fage, modéré, poli, il relevoit les fautes des autres d'une manière qui n'avoit rien de choquant, & qui ne faifoit rien perdre à leur travail de fon prix; regardant comme la marque d'un mauvais caractère, de vouloir fonder fa réputation fur la ruïne de celle des autres. Mr. Bos s'étoit marié, environ cinq ans avant fa mort, avec la veuve d'un Miniftre, dont il n'a laiffé que deux filles.

(6) Ibid. p. 412.
(7) Pag. 439. 440.

de douter (6). Dans un autre endroit, Mr. Le Clerc ajoute (7): „ Le Public eft redevable à ceux qui contribuent à perfectionner des Ouvrages, tels que ceux d'Hefychius & de Suidas, quand ils le font fans ruïner ce „ qui a été bien bâti, & fans vouloir flétrir ceux qui en „ ont fait la plus grande partie. Mais il ne pardonne pas „ à ceux qui n'écrivent que pour diffamer les autres, & „ qui après tout, dépravent tout ce qui paffe par leurs „ mains. Notre Auteur eft très éloigné de cette aigre „ Critique, tant en ce qu'il dit fur les Auteurs Latins, „ que fur les Grecs. Il explique, il corrige, & il défend „ divers paffages de Céfar & d'Horace, avec beaucoup „ de modération." J'ai rapporté ces témoignages à deffein, parce qu'ils fervent de preuve à ce que j'ai dit dans le corps de l'Article, du caractère de Mr. Bos. VII. La même année 1715, notre Auteur donna une nouvelle Edition de la *Grammaire Grecque de Weller*; & quoiqu'il fût parlé affez au long dans ce Livre de l'Accentuation & de la Syntaxe, Mr. Bos y joignit deux petits Traités de fa façon fur ces matières, qui font plus courts & plus méthodiques; ce qui eft d'une grande utilité à ceux qui commencent.

BOSSU (RENE' LE), nâquit à Paris le 16 de Mars 1631, de Jean Le Boffu Seigneur de Courbevoye, Confeiller du Roi en fes Confeils, & Avocat-Général à la Cour des Aides, & de Madeleine de la Lane, fœur du fameux Noel de la Lane, Docteur de Sorbonne & Abbé de Valcroiffant, qui a fait une fi grande figure dans les Difputes du Janfénifme. René Le Boffu étoit né avec toutes les qualités qui forment un Grand-Homme; un génie pénétrant, un jugement folide, une mémoire heureufe, une imagination vive & reglée, l'expreffion aifée & naturelle, un caractère doux & modéré; & ce qui eft plus eftimable encore, un cœur droit, & une ame naturellement portée à la piété Chrétienne. Toutes ces excellentes qualités furent cultivées par une bonne éducation. Il fit fes prémières études à Nanterre, & fit des progrès qui furpaffoient l'attente de fes parens. Le goût qu'il fit paroître de bonne heure pour les Belles-Lettres, promettoit les fruits qu'on en devoit un jour attendre. En 1649 il quitta Nanterre, & entra à Ste. Geneviève, où il prit l'Habit des Chanoines Réguliers, le 7 de Juillet (a), âgé de dix-huit ans; & après fon année d'épreuve, il fit profeffion dans la même Abbaye le 7 d'Août de l'année 1650. Il fe rendit bientôt utile à la Congrégation où il étoit entré, en infpirant les fentimens de piété dont il étoit rempli, aux enfans dont l'éducation fut confiée à fes foins, & en leur communiquant pour les Belles-Lettres ce goût avec lequel il étoit né lui-même. Il fit enfuite fa Philofophie & fa Théologie, & fit voir qu'il pouvoit réuffir dans quelque Science que ce fût. Cependant, foit par inclination, foit pour obéir aux ordres de fes Supérieurs, il revint aux Belles-Lettres, & aiant reçu l'Ordre de Prêtrife le 7 de Mars 1657, avec beaucoup de dévotion & d'une maniere fort édifiante, il continua à enfeigner les Humanités en différentes Maifons, ce qu'il fit avec beaucoup de diftinction. Après dix ou douze ans d'une profeffion fatigante, il fongea à la retraite. Il ne paffa pourtant pas fon tems dans l'oifiveté; il l'employa à la recherche de la Vérité, à méditer fur différens fujets, felon que fes lectures particulières, ou le commerce qu'il entretenoit avec fes Amis, lui en fourniffoient l'occafion. Le prémier Ouvrage qu'il publia, ne fut pas trop bien reçu [*A*]. Mais fon *Traité du Poëme Epique* lui fit beaucoup d'honneur [*B*], quoiqu'il ait été attaqué avec autant de force que de politeffe par l'Abbé Terraffon. Il mourut le 14 de Mars 1680, âgé feulement de quarante-neuf ans moins deux jours (b). Il laiffa en mourant en manufcrit fix Volumes in-folio, trois in-quarto, & un in-octavo: le Lecteur peut voir ce qu'ils contiennent, dans le *Mémoire touchant le R. P. Le Boffu* par le P. Le Courayer, dont cet Article eft tiré, ou dans le *Journal Littéraire* Tom. I. p. 221. &c. Nous donnerons ci-deffous le Caractère du P. Le Boffu [*C*].

(a) Le P. Niceron T. VI. p. 68. dit le 24.

(b) *Mémoire touchant le R. P. Le Boffu*, par P. Le Courayer, au-devant du *Traité du Poëme Epique*. Edit. de 1714.

[*A*] *Le prémier Ouvrage qu'il publia ne fut pas trop bien reçu.*] Il a pour titre: *Parallèle des Principes de la Phyfique d'Ariftote & de celle de René Defcartes.* Paris 1674 in-12. Ce n'eft pas pour faire voir l'oppofition qui paroit être entre la Phyfique d'Ariftote & celle de Defcartes, que le P. Le Boffu a donné ce Parallèle; mais plutôt pour propofer quelque voie d'accommodement entre ces deux Philofophes, & pour faire voir qu'ils ne font pas en effet auffi oppofés qu'on l'a toujours cru (1). Cet Ouvrage tomba bientôt dans le mépris, foit parce qu'Ariftote & Defcartes font trop oppofés pour être jamais mis d'accord, foit parce que le P. Le Boffu n'avoit pas affez étudié leurs fentimens (2).

[*B*] *Son Traité du Poëme Epique lui fit beaucoup d'honneur.*] Il eft intitulé: *Traité du Poëme Epique, par le R. P. Le Boffu, Chanoine Régulier de Ste. Geneviève.* La prémière Edition parut à Paris en 1675 in-12.; la feconde dans la même Ville en 1693; & cette année-là il s'en fit auffi une Edition à Amfterdam: Il fut réimprimé à Paris en 1708, & en 1714 à la Haye (3). Cette dernière Edition a été faite par les foins du P. Le Courayer. Il a mis au devant, 1. Un Difcours préliminaire adreffé à l'Abbé de Morfan, qui contient le Plan du Traité du P. Le Boffu, & qui en fait l'éloge. 2. Quelques Mémoires de la Vie du P. Le Boffu, par le P. Le Courayer, qui a eu foin auffi de mettre au bas des pages les paffages Grecs & Latins cités ou indiqués par l'Auteur. Ce Traité fut très bien reçu du Public. C'eft, dit Mr. Baillet (4), un des plus confidérables Ouvrages qui aient encore été vus fur ce fujet jufqu'à préfent, foit pour la difpofition & la clarté qui paroit dans fa méthode, foit pour l'exactitude que l'Auteur a apportée dans l'examen de fa matière, foit enfin pour la folidité avec laquelle il traite les chofes mêmes qui fembleroient en avoir le moins. Mr. Boileau dit auffi (5), que c'eft un des meilleurs Livres de Poëtique qui, du confentement de tous les habiles gens, ait été fait en notre Langue. Et il y a de l'apparence, que Mylord Shaftsbury n'en avoit pas moins bonne opinion, puifqu'il femble dans un endroit y renvoyer fes Lecteurs (6). Mais Mr. l'Abbé Terraffon, qui a écrit en faveur des Modernes, a critiqué en plufieurs endroits le P. Le Boffu (7), & il prétend que ce Père a fuivi trop fervilement Ariftote, & que la loi qu'il s'eft impofée de louer ou d'excufer Homère en tout, eft un défaut effentiel qui règne dans tout fon Livre.

[*C*] *Nous donnerons le Caractère du P. Le Boffu.*] Son amour pour l'étude ne le rendoit pas d'un accès difficile; & la manière obligeante dont il recevoit ceux qui lui rendoient vifite, ne leur donnoit pas le moindre fujet de penfer qu'ils lui fuffent incommodes. D'une humeur égale, d'un commerce aifé, il étoit la joie & la confolation de fes Confrères. Il n'avoit rien de cette humeur pédantesque, qui eft le fléau de la converfation, par une vaine montre de favoir; la fupériorité de fon efprit ne paroiffoit que dans fes Ouvrages, & elle étoit cachée dans fon entretien fous une modefte docilité, bien plus rare que l'érudition. Né, fembloit-il, pour la focieté, il évitoit de paroître en public; & bien loin de rechercher les Emplois, fi jamais il fe donna quelque mouvement, ce fut pour être difpenfé d'en accepter. La lecture & la méditation de l'Ecriture Sainte étoit fa plus agréable occupation dans fa retraite. Son érudition ne fit jamais tort à fa piété; elle l'augmenta au contraire; & l'on doit admirer en lui un homme favant, fans être incrédule, religieux, fans être fuperftitieux (8). Il avoit une imagination fi abondante, que fes Amis n'avoient prefque rien à faire en corrigeant fes Ouvrages, qu'à les abréger. Lorsque fes lectures, ou la converfation de fes Amis, lui faifoit naître quelques difficultés, il prenoit auffi-tôt la plume, & ne ceffoit d'écrire, que lorfqu'il avoit épuifé la matière. C'eft ainfi qu'il arriva un jour, qu'aiant lu la prémière Partie d'un Ouvrage de S. Sorlin contre Boileau, le P. Le Boffu compofa fur le champ une feconde Partie, qui a été imprimée avec la prémière, dont elle eft la réfutation. Mr. Boileau en eut beaucoup de reconnoiffance, & cet incident forma entre eux une étroite amitié, qui étant fondée fur un mérite folide, a duré jufqu'à la mort du P. Le Boffu. Le P. Le Courayer, qui nous a fourni ces particularités, ajoute (9), que le P. Le Boffu n'écrivoit point fes Ouvrages d'une manière fuivie; & que même fon Traité du Poëme Epique, qui paroit très méthodique, n'étoit compofé que de papiers détachés, qu'il mit en ordre pour rendre fervice au Public; en quoi il fut aidé par le favant P. Lallemant, qu'il regardoit comme fon Maître.

(1) Niceron *Homm. Ill.* T. VI. p. 70.
(2) Courayer *Mémoire touchant le P. Le Boffu* p. 29. 30.
(3) Le titre porte, 6e. *Edition*, mais nous n'en trouvons que quatre auparavant.
(4) *Jugem. des Sav.* T. III. Part. I. p. 182. Edit. de 1725 in 4.
(5) *Refl.* 1. *fur Longin*, dans fes *Oeuvr.* T. III. p. 176. La Haye 1722 in-12.
(6) *Charact.* Vol. I. p. 142. & la note au bas.
(7) Voyez *Differtation fur l'Iliade d'Homère, par l'Abbé Terraffon*, en plufieurs endroits.
(8) Le Courayer *ubi fupra* p. 18. 19.
(9) Ibid. p. 17.

BOY-

BOYLE (RICHARD), diſtingué par le titre de *Grand Comte de Cork*, deſcendoit d'un Philippe Boyle Chevalier d'Arragon, qui ſe ſignala dans un Tournoi ſous le règne de Henri VI. Richard étoit le plus jeune fils de Roger Boyle de Kent, Ecuyer. Il nâquit à Cantorbéry le 3 d'Octobre 1566. Après avoir fait ſes études Académiques dans le Collège de Bennet à Cambridge, & étudié le Droit dans le *Temple*, avec une grande application, il trouva que ſon état ne repondoit pas à ſon ambition; & deſeſpérant de pouvoir vivre avec éclat dans ſa Patrie, il prit la réſolution d'aller chercher fortune dans les Pays étrangers. Lorſqu'il arriva à Dublin au mois de Juin 1588, ſes finances ſe réduiſoient à fort peu de choſe [*A*]; mais ſes talens, ſon induſtrie, & ſon ſavoir, le firent bientôt remarquer dans le Pays, où il épouſa une des filles de Guillaume Apſley de Limerik, Ecuyer, qui étoit devenue amoureuſe de lui. Il ne la poſſéda pas longtems; elle mourut dans ſes premières couches, & par ſa mort il ſe vit riche de cinq-cens livres ſterling de rente en fonds de terre, outre l'argent qu'elle lui laiſſa. Par ſon œconomie & ſon habileté, il fut en peu de tems en état de faire de nouvelles acquiſitions dans la Province de Munſter. Quelques-uns de ceux qui occupoient les prémiers Emplois, envieux de ſon mérite, l'aiant accuſé auprès de la Reine Eliſabeth d'avoir des correſpondances ſecrettes avec le Roi d'Eſpagne, il s'embarqua d'abord pour l'Angleterre, afin d'aller ſe juſtifier. Pendant ce voyage, il perdit tout ſon bien, dans la Rebellion générale d'Irlande; ce qui lui fit prendre le parti de retourner au *Temple*, & d'y reprendre ſes prémières études. Mais aiant été accuſé de nouveau par ſon ennemi capital, le Chevalier Henri Wallop Tréſorier d'Irlande, il fut arrêté & renfermé dans une étroite priſon. Il obtint la permiſſion d'être entendu devant la Reine & le Conſeil, & il ſe défendit ſi bien, que la Reine le prit en affection [*B*], dépoſa le Tréſorier, & fit Boyle Clerc du Conſeil de la Province de Munſter. A ſon retour en Irlande, il fut très bien reçu du Chevalier George Carey, Gouverneur ou Préſident de la Province, qui l'envoya quelque tems après en Angleterre, pour porter la nouvelle de la Victoire remportée ſur les Eſpagnols & ſur les Rebelles à Kingſale [*C*]. De retour en Irlande, il ſe trouva au ſiége du Château de Beer-Haven; & quelque tems après, le Préſident le renvoya en Angleterre. Ce fut à ce ſecond voyage, qu'il acquit toutes les Terres que le Chevalier Gautier Raleigh poſſédoit en Irlande [*D*]. Quand il fut revenu dans ce Royau-

[*A*] *Ses finances ſe réduiſoient à fort peu de choſe.*] Mr. Budgell, dans ſes *Mémoires de la Vie du dernier Comte d'Orrery & de la Famille des Boyles*, nous apprend (1) qu'il écrit ſur des *Mémoires* dreſſés en 1632 par le Comte lui-même, auquel tems il étoit Lord Boyle, Baron de Youghall, Vicomte de Dungarvan, Comte de Cork, Grand-Tréſorier d'Irlande, & l'un des deux Régens établis pour gouverner ce Royaume. Il a intitulé ces Mémoires, *True Remembrancer*, déclarant qu'il les laiſſe pour l'*inſtruction* & pour l'*avantage* de ſa poſtérité. Mr. Budgell remarque, qu'ils ſont écrits avec un air de religion & piété, convenable à un homme âgé de ſoixante-ſept ans; & avec cette noble ſimplicité & cette candeur, ſi dignes d'un Grand Homme. Le Comte, parlant de ſon arrivée à Dublin, s'exprime en ces termes: „ Lorſque „ j'arrivai la prémière fois à Dublin, qui fut le 23 de „ Juin 1588, je n'avois pour tout vaillant que vingt-ſept „ livres ſterling & trois chelings en argent; une bague de „ Diamant, que j'ai toujours portée depuis, & que je „ porte encore; un braſſelet d'or, qui valoit dix livres „ ſterling, dont ma mère m'avoit fait autrefois préſent, „ auſſi bien que de la bague; deux habits fort propres, de „ beau linge, mon épée, & un poignard.

(1) T. 1. Edit. de Londres 1737 in-8. [Je ne ſai s'il s'eſt fait trois Editions de ces Mémoires. On en voit une de 1732, citée dans l'Article. Il eſt ſûr qu'il y en a une de 1737; & en en donnant l'Extrait, les Auteurs de la *Bibliothèque Britann.* Tom. XII. Part. I. Art. V. ne parlent point d'aucune Edition antécédente. Peut-être y a-t-il faute dans les chiffres, R. D. T.]

[*B*] *Il obtint la permiſſion d'être entendu devant la Reine & le Conſeil, & il ſe défendit ſi bien, que la Reine le prit en affection.*] Mr. Budgell dit (2) que lorſqu'il fut mis en priſon, il n'eut d'autre reſſource que ſon courage & ſon innocence: que le ſentiment de cette dernière le porta à préſenter une Requête à la Reine, où il la ſupplioit de lui accorder la permiſſion de ſe défendre devant ſon Conſeil, & de vouloir bien être préſente elle-même à ſa juſtification. „ On ſait, *continue Mr. Budgell*, que la Reine „ Eliſabeth vouloit tout examiner par elle-même, & ne „ refuſoit jamais d'écouter le moindre de ſes Sujets, lorſ- „ qu'il venoit lui porter des plaintes contre ſes Miniſtres. „ Cette conduite ſi digne d'une grande & ſage Reine, & „ le diſcernement exquis qu'elle faiſoit paroître dans le „ choix qu'elle faiſoit des plus habiles gens pour le Mi- „ niſtère, qui s'obſervoient les uns les autres, ſont les „ deux principales cauſes auxquelles on doit attribuer les „ heureux ſuccès & la gloire de ſon règne, qui fait un „ des morceaux les plus brillans de l'Hiſtoire d'Angleter- „ re." Quoique la Reine fût extrêmement prévenue contre Boyle, parce qu'elle croyoit avoir des preuves ſuffiſantes de ſon crime, elle lui accorda ſa demande, de l'entendre dans ſes défenſes. Le jour fut pris, où il devoit paroître en préſence du Conſeil & de Sa Majeſté. Mr. Boyle aiant d'abord répondu à tout ce que l'on alléguoit à ſa charge, fit un petit détail de la manière dont il s'étoit conduit depuis ſon arrivée en Irlande, & fit voir qu'il n'avoit jamais démenti la qualité de véritable Anglois, & de Sujet fidèle. Il finit en faiſant connoitre à la Reine & à ſon Conſeil, la conduite de ſon ennemi capital le Chevalier Henri Wallop, Tréſorier d'Irlande, & la mauvaiſe foi qui régnoit dans ſes Comptes. Il n'eut pas plutôt ceſſé de parler, que la Reine, qui ne ſouffroit pas que ſes Miniſtres opprimaſſent le Peuple, & qui avoit une pénétration extraordinaire & ſe connoiſſoit en gens, s'écria: „ Par la mort D. . . . tout cela ne ſont que des fauſſe- „ tés, & on ne perſécute ce jeune-homme, que parce „ qu'il eſt homme de bien, & propre à mon ſervice: tou- „ tes ces plaintes ne ſont que pour le traverſer. Mais je „ le juge propre à mon ſervice, & je veux l'y employer. „ Wallop & toute ſa ſequelle ſauront, qu'il n'eſt pas en „ leur pouvoir de lui nuire; & Wallop ne ſera plus Tré- „ ſorier." Aiant dit cela, elle ordonna au Conſeil de lui donner ſur le champ les noms de ſix Sujets, dont elle en pût choiſir un pour remplir la place de Tréſorier d'Irlande. Le Conſeil obéit, & la Reine aiant nommé le Chevalier George Carey, ſe leva de ſa place, & ordonna que Boyle ſeroit non ſeulement élargi, mais auſſi rembourſé de tous les fraix qu'il avoit faits à l'occaſion de ſa priſon; elle lui donna ſa main à baiſer devant toute l'Aſſemblée, & lui commanda de venir à la Cour: ce qu'on regarda comme une marque certaine qu'elle le jugeoit propre à ſon ſervice, & qu'elle avoit réſolu de l'employer. On ne ſe trompa point: quelques jours après, elle lui donna l'Office de Clerc du Conſeil de la Province de Munſter, & lui commanda de retourner en Irlande, & d'y aller trouver le nouveau Tréſorier le Chevalier George Carey (3).

(2) Ibid. p. 5.

(3) Idem p. 9-13.

[*C*] *Qui l'envoya . . . . . . pour porter la nouvelle de la Victoire remportée ſur les Eſpagnols & ſur les Rebelles à Kingſale.*] Il nous apprend dans ſes *Mémoires*, qu'il fit ce Voyage en grande diligence. „ Je quittai, *dit-il*, „ Mylord le Tréſorier à Shannon-Caſtle près de Cork, le „ Lundi à deux heures du matin; & le lendemain au ſoir „ je délivrai mes depêches au Chevalier Robert Cécil, a- „ lors Secrétaire d'Etat, & je ſoupai avec lui dans ſa „ maiſon du Strand. Il m'entretint juſqu'à deux heures „ du matin; & à ſept heures du même jour il me vint „ prendre, & me mena à la Cour, où il me préſenta à la „ Reine à ſon lever." Mr. Budgell remarque (4), que cette diligence eſt ſi grande, qu'il auroit eu de la peine à y ajouter foi, s'il n'avoit trouvé cette particularité dans les propres *Mémoires* du Comte, écrits ſans affectation, & où la vérité eſt fort reſpectée. „ La Reine, *continue le* „ *Comte*, me remit, & m'appellant par mon nom, elle „ me donna ſa main à baiſer, en me diſant, qu'elle étoit „ bien aiſe que j'euſſe le bonheur d'être le porteur des „ prémières nouvelles d'une ſi glorieuſe Victoire. Et a- „ près m'avoir fait pluſieurs queſtions, & s'être exacte- „ ment informée de tout, & que je lui eus répondu ſur tout „ ce qu'elle ſouhaitoit de ſavoir, elle me donna encore ſa „ main à baiſer, & recommanda qu'on me dépêchât au- „ plutôt pour retourner en Irlande, me renvoyant ainſi „ avec beaucoup de marques de bonté."

(4) Pag. 15.

[*D*] *Quelque tems après, le Préſident le renvoya en Angleterre: ce fut à ce ſecond Voyage, qu'il acquit toutes les Terres que le Chevalier Gautier Raleigh poſſédoit en Irlande.*] Le Tréſorier ou Préſident dit à Mr. Boyle, en allant à Cork, qu'il avoit deſſein de l'envoyer en Angleterre, pour obtenir de la Reine la permiſſion de venir lui-même lui rendre compte de l'état des affaires d'Irlande. Il conſeilla en même tems à Boyle d'acheter les Terres que le Chevalier Raleigh avoit dans la Province de Munſter, lui offrant de lui aider à faire cette acquiſition. Quand il partit, le Tréſorier le chargea de deux Lettres. L'une étoit pour le Chevalier Cécil Secrétaire, dans laquelle il parloit très avantageuſement des *grands talens* de Mr. Boyle, & des ſervices qu'il avoit rendus à ſon Pays: il prioit le Secrétaire, en conſidération des uns & des autres, de vouloir le produire au Chevalier Raleigh, & le recommander à ce Grand Homme, comme un Sujet avec lequel il pouvoit faire affaire, s'il étoit diſpoſé à ſe défaire des Terres qu'il avoit en Irlande. L'autre Lettre du Tréſorier s'adreſſoit au Chevalier Raleigh lui-même: il l'informoit que le porteur, Mr. Boyle, étoit un acheteur qui lui convenoit pour ſes Terres d'Irlande, dont il ſuppoſoit qu'il ne ſeroit pas fâché de ſe défaire, parce que dans ces tems de trouble, elles ne pouvoient que lui cauſer bien de l'embarras pour en avoir ſoin, & ne lui rapportoient que peu de revenu. Ces Lettres donnérent occaſion à u-

ne

Royaume, il épousa en 1603 Elizabeth fille unique du Chevalier Fenton, Secrétaire d'Etat d'Irlande. Il fut fait Conseiller privé du Roi Jaques I. en 1606, & prêta serment en cette qualité le 12 de Mars. L'an 1616 il fut créé Lord Boyle, Baron de Youghall; & quatre ans après, en 1620, Vicomte de Dungarvan & Comte de Cork. Le 26 d'Octobre 1629, il prêta serment en qualité d'un des Régens d'Irlande, conjointement avec le Vicomte Loftus son gendre. En 1631, il eut la place de Grand-Trésorier d'Irlande; & cet honneur fut rendu héréditaire dans sa Famille. Il eut quinze enfans de sa femme [E]; & avant sa mort, il jouït du plaisir de voir trois de ses fils parvenus à la Pairie. Eustache Budgell, dans ses *Mémoires de la Vie du dernier Comte d'Orrery & de la Famille des Boyles*, d'où nous avons tiré les faits que nous venons de rapporter, nous assure (a), que l'Irlande retentit encore des éloges du Grand Comte de Cork; qu'on y parle tous les jours de la splendeur avec laquelle il vivoit, de l'ordre exact qu'il observoit dans sa famille, & de sa générosité envers les personnes de mérite. On y reconnoit qu'il a été Fils respectueux, bon Mari, tendre Père, Ami fidèle; & que s'il acquit des richesses immenses, ce fut par des voies légitimes, & non par l'injustice & l'oppression. On voit des traces de tout cela dans les courts *Mémoires* qu'il a laissés. Parlant de son établissement en Irlande, & des biens qu'il y avoit acquis, il dit: „ La bonté de Dieu, qui par sa Providence m'avoit conduit „ dans ce Royaume, m'y a accordé d'abord une fortune assez considérable pour n'avoir aucun sujet „ d'envier celle de mes prochains; sans que ma conscience en ait été chargée en aucune manière." Mr. Jaques Howell, dans sa *Forêt de Dodone*, ou *Forêt parlante*, parlant de *Lurana*, qui est l'Irlande, dit: „ Que dans des tems orageux, plusieurs arbres de *Druina* (l'Angleterre), & dans les dernières „ années, plusieurs autres de *Cardena* (l'Ecosse), ont jetté de profondes racines dans les meilleurs ter- „ roirs de *Lurana*, desorte qu'ils se sont élevés à un point extraordinaire de grandeur." Et il ajoute (b), qu'entre autres le *Liége* (en Anglois *the Cork*, par où il marque dans sa Clé, qu'il entend le Comte de *Cork*) „ a cru sur-tout d'une manière surprenante, sans contredit par un effet particulier de la „ bénédiction d'en-haut, la rosée du Ciel étant tombée si abondamment sur lui, qu'on en voit des „ marques dans toutes ses branches, qui sont entées sur les plus nobles trones; ensorte qu'on peut, „ tout bien considéré, l'appeller *la Merveille de son tems*.

[(a) P. 21 & suiv. Londres 1732.]

[(b) P. 14 de la 1e Edit. Cambridge 1645.]

ne entrevue entre le Chevalier Cécil, le Chevalier Raleigh & Mr. Boyle, dans laquelle les deux derniers, par l'entremise du prémier, eurent bientôt conclu leur marché, & réglé tout. Ces Terres, qui ne rapportoient que très peu de chose au Chevalier Raleigh, formérent un très beau bien à Mr. Boyle, lorsque la guerre fut entièrement finie en Irlande: *& ce fut-là*, dit-il dans ses Mémoires, *une troisième augmentation de mon bien & de ma fortune* (5).

[(5) Idem p. 18, 19.]

[E] *Il eut quinze enfans de sa femme.*] Sept garçons & huit filles. Le dernier de ses enfans, qui étoit une fille appellée *Marguerite*, nâquit en Angleterre en 1629, le Comte étant dans la soixante-quatrième année de sa vie. Il parle dans ses *Mémoires* de la naissance de cette fille, en ces termes. „ Mon quinzième enfant, qui est ma „ huitième & dernière fille, Marguerite, est née le 30 „ d'Avril 1629, dans Westminster. Je supplie humble- „ ment le Dieu tout-puissant de bénir tous ces enfans „ qu'il m'a donnés en sa grace, & qu'il leur accorde une „ vie longue & vertueuse; qu'ils puissent avoir des en- „ fans vertueux, & être abondans en bonnes œuvres; se „ montrer, tant qu'ils vivront, fidèles Sujets de Sa Ma- „ jesté & de ses Héritiers, & bons Patriotes: c'est-là la „ prière de moi leur père, dans la soixante-septième an- „ née de mon âge, 1632." Un de ses fils, *Richard*, qui étoit le second, hérita de son Titre de Comte de Cork; *Louis* fut créé Baron de Bandon & Vicomte de Kinelmeaky; *Roger* fut Baron de Broghill & Comte d'Orrery; & *François* fut Lord Shannon; & quoique *Robert*, le plus jeune de ses fils qui lui survécurent, n'ait jamais recherché la Pairie, à laquelle tous ses frères parvinrent, son mérite personel l'éleva au dessus de tous les Titres que la Couronne auroit pu lui donner. Le Comte de Cork eut la satisfaction de voir trois des cinq fils, qui lui survécurent, devenus Pairs avant sa mort, savoir *Richard*, *Louis* & *Roger*: son fils *François* fut créé dans la suite Lord Shannon; & c'est de ces fils-là que descendent le Comte de *Burlington*, le Comte d'*Orrery*, & le Lord *Shannon* d'aujourd'hui. Mylord *Blessington* en Irlande, qui porte aussi le nom de *Boyle*, descend du frère ainé du Comte, auquel il procura l'Evêché de Cork. A l'égard de ses filles, *Alix* epousa le Comte de Barrimore; *Sara*, Mylord Digby; *Lettice*, Mylord Goring; *Marie*, le Comte de Warwick; *Jeanne*, le Comte de Kildare; *Dorothée*, Mylord Loftus; & *Catherine*, Mylord Ranelaugh (6). *Roger* son fils ainé mourut à l'âge de neuf ans, & est enterré à Deptford dans la Province de Kent (7). Richard son fils, qui hérita de son Titre de Comte de Cork, fut créé Baron de Clifford de Lanesborough, & ensuite Comte de Burlington. Son petit-fils, *Charles*, père du Comte de Burlington & de Cork d'à présent, hérita de ses titres & de ses biens (8).

[(6) Idem p. 22--26.]

[(7) Idem p. 29.]

[(8) Idem p. 31-34.]

BOYLE (RICHARD), second fils du Grand Comte de Cork, & héritier de ses titres & de ses biens, nâquit au Château d'Youghall en Irlande le 20 d'Octobre 1612. Il fut créé Vicomte de Dungarvan, & fait Chevalier par le Baron Falkland Lieutenant-Général d'Irlande, à Youghall le 13 d'Août 1624. Il commença ses Voyages le 4 de Juin 1632 (a). Il se distingua par son attachement inviolable au Roi Charles I, à qui il fournit souvent de l'argent pour soutenir la guerre. Il épousa *Elizabeth*, fille unique & héritière de Henri Comte de Cumberland. Nous donnerons une Lettre originale de cette Dame à Olivier Cromwel [A]. Richard fut créé par Charles I. Baron de Clifford de La-

[(a) Budgell *Memoirs of the Life and Character of the late Earl of Orrery* &c. p. 29, 30.]

[A] *Nous donnerons une Lettre originale de cette Dame à Olivier Cromwel.*] Elle nous a été communiquée par un Curieux (1), parmi quantité de Lettres & de Pièces originales adressées à Cromwel, qui ont appartenu à Milton, Secrétaire du Protecteur Cromwel pour les Dépêches Latines. La Lettre est de l'année 1651; elle est conçue en ces termes.

[(1) Mr. Jean Mickolls.]

„ MYLORD,

„ Si c'est prendre mal son tems, que de venir à pré- „ sent vous importuner par des affaires particulières, „ j'espère que vous me le pardonnerez en considération „ de ce qui m'y oblige. C'est qu'on prive mon Epoux „ de la grace qu'il vous avoit plu de lui accorder, en „ lui permettant de retourner en Irlande, & d'y jouïr de „ ses biens. Les Commissaires Généraux ont envoyé or- „ dre aux Commissaires des Revenus, d'empêcher quel- „ ques levées d'argent que mon Epoux avoit dessein de „ faire à Bandon, & aux environs. Cet ordre, fondé „ uniquement sur certaine information, comme il paroit „ par la Copie ci-jointe que j'envoye à votre Excellence, „ a été étendu par les Commissaires beaucoup au delà de „ ce qu'il porte: car ils s'en sont servis pour arrêter les „ revenus de toutes les Terres de mon Epoux, & cela „ précisément dans le tems qu'il faloit les affermer pour „ l'année suivante; ensorte qu'il est à craindre que la plu- „ part ne demeurent en friche, si l'on n'y met ordre „ promptement, les Termiers étant incertains, & ne sa- „ chant ce qu'ils doivent faire. Pour éclaircir à fond cet- „ te affaire, que je puis nommer à juste titre une mépri- „ se, je dirai à votre Grandeur, selon la plus exacte vé- „ rité, que sur la fin du mois de Février passé, mon E- „ poux se trouva si pressé par ses Créanciers qui lui de- „ mandoient de l'argent, qu'il se vit dans la nécessité de „ tenter toutes sortes de voies pour en trouver, afin de „ les satisfaire, ou de se résoudre à se voir mis en pri- „ son ici. Il fit donc demander à ses Amis & à ses Fer- „ miers de lui avancer un quartier de ses revenus, pour „ arrêter seulement les poursuites de ses Créanciers ici, „ & pour se mettre en état de se rendre plus prompte- „ ment auprès d'eux, dans l'espérance d'y vivre tranquil- „ lement, & de régler ses affaires en mettant plus de Fer- „ miers dans ses Terres, pour le bien public, & pour „ son avantage particulier. Voilà tout le mystère, qui „ n'en a point été un, la chose ne s'étant point faite en „ cachette, & mon frère Broghill en aiant été informé. „ Car pour ce qui est de toute autre chose qu'on voudroit „ imputer à mon Epoux, comme d'avoir tenu le parti „ du Roi, je me flatte que votre Grandeur sera pleine- „ ment satisfaite, si elle daigne jetter les yeux sur sa dé- „ charge de *Goldsmith's-Hall*, qui est sur les Articles d'Ox- „ ford, & qui le déclare innocent de toute faute ici. Il „ n'a été coupable que pour avoir suivi la personne du „ Roi; car il n'a jamais eu de Commandement ni en An- „ gleterre, ni en Irlande, que du consentement du Roi „ & du Parlement contre les Rebelles d'Irlande. Et de- „ puis sa soumission à la prémière Suspension, c'est tout

„ ce

Lanesborough; & ensuite, en considération des fidéles services qu'il avoit rendus à la Couronne tant en Angleterre qu'en Irlande, Charles II. le fit Comte de Burlington (*b*). De deux fils qu'il eut, le plus jeune, nommé *Richard*, fut tué dans un Combat naval contre les Hollandois, dans lequel il s'étoit distingué. *Charles* son fils ainé, qu'on nommoit communément le Baron de Clifford, mourut aussi avant lui, ne laissant de la fille du Duc de Sommerset, qu'il avoit épousée, qu'un fils, qui hérita des biens & des titres de son grand-pére. Ce fils, qui s'appelloit *Charles*, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Guillaume, & Membre de son Conseil. Sous la Reine Anne, il fut Gouverneur de West-Riding dans la Province d'Yorck, & l'un des Commissaires pour traiter de l'Union avec l'Ecosse; mais étant mort la meme année, il eut pour héritier de ses titres & de ses biens son fils *Richard*, aujourd'hui Comte de Burlington & de Cork (*c*).

(*b*) Dugdale *Baronage of England* T. II. p. 413.

(*c*) Idem p. 32--34.

„ ce qu'on peut alléguer à sa charge, & ce qui a été effacé par les Articles de Dublin, au maintien desquels la foi publique du Parlement, par l'autorité duquel ils ont été conclus, est engagée. J'espère qu'après y avoir murement réfléchi, vous aurez la bonté de vous intéresser en faveur de mon Epoux auprès des Commissaires du Parlement en Irlande, pour qu'il puisse jouir du bénéfice des Articles de Dublin: & que pour cet effet Votre Grandeur voudra bien nous donner des Lettres de sa part à Mylord Député & aux Commissaires: ce qui paroitra, j'espère, juste & raisonnable à Votre Excellence, comme étant le seul moyen de soulager, selon les maximes du Parlement même, un homme qui a souffert au-dehors de la part des Irlandois, & au-dedans sous l'autorité de Mylord Inchiquin, autant qu'aucun Anglois, jusqu'à ce qu'il ait été déchargé par les Articles susdits: & comme il n'y a jamais contrevenu, je ne puis douter que Votre Grandeur ne soit disposée à lui rendre service, si son loisir le lui permet. Et pour ne pas importuner Votre Excellence à l'avenir, en cas que la levée de la saisie des revenus de mon Epoux soit différée, je supplie humblement Votre Grandeur de m'accorder une Lettre de recommandation à Mr. Scott, ou à quelque autre de ses Amis ici, à qui je puisse m'adresser, avec l'espérance d'être écoutée: en quoi j'ai eu le malheur de ne pouvoir réussir jusqu'à présent, le Rapport que Votre Grandeur avoit recommandé à la Chambre, le jour qu'Elle partit de la Ville, n'aiant point été fait. Je n'importunerois point Votre Excellence, si ce n'étoit que je vois tous les jours mon pauvre bien chargé de vieilles dettes, & menaçant ruïne, par où même je me vois en danger moi-même & mes six enfans. Si Votre Grandeur fait attention à tous nos maux, Elle reconnoitra aisément, que ce n'est point un besoin affecté, mais la dernière extrémité, qui a dicté ces plaintes & cette Requête, que présente à Votre Excellence avec autant de regret que de nécessité,

Sa très humble Servante,
E. Coxxe.

„ Mon Epoux étant à présent en Irlande, pourra, j'espère, donner satisfaction aux Commissaires en personne, pourvu qu'il puisse être reçu à être entendu, à la faveur des Lettres de recommandation de Votre Excellence."

BOYLE (Roger) Baron de Broghill, & prémier Comte d'Orrery, fils de Richard le Grand Comte de Cork, nâquit à Lismore en Irlande le 25 d'Avril selon Mr. Wood (*a*), & le 26 selon Mr. Budgell (*b*), de l'année 1621. A l'âge de quinze ans, on l'envoya au Collège de Dublin (*c*): il etudia aussi quelque tems à Oxford (*d*). Après avoir achevé ses etudes, il fut voyager en France & en Italie. De retour de ses Voyages, les Comtes de Northumberland & de Strafford l'honorérent de leur confiance & de leur amitié; & le second le fit créer Baron de Broghill. Peu de tems après il épousa *Marguerite Howard*, sœur du Comte de Suffolk: il arriva avec elle en Irlande, le jour même que la grande Rebellion eclata. Il commanda une Compagnie de Cavalerie dans la petite Armée que son pére leva, & il servit aussi contre les Rebelles sous les ordres des Commissaires du Parlement (*e*). A la mort du Roi Charles I. il quitta le service du Parlement, & résolut d'aller trouver Charles II. pour en obtenir une Commission, qui l'autorisât à lever des Troupes en Irlande pour le service de Sa Majesté (*f*); mais il en fut empeché, parce que son dessein fut découvert [*A*]; & il s'engagea à servir sous Cromwel contre les Rebelles d'Irlande, ce qu'il fit avec beaucoup de courage & de succès [*B*]. A-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 612.

(*b*) *Memoirs of the Live* &c. p. 14.

(*c*) Id. ibid.

(*d*) Wood *ubi supra.*

(*e*) Budgell p. 35--41.

(*f*) Idem p. 41. 42.

[*A*] *Il en fut empéché, parce que son dessein fut découvert.*] Il avoit pris la résolution d'entreprendre quelque chose en faveur du Roi, & sous prétexte d'aller aux Eaux pour sa santé, de passer la Mer, & d'aller trouver Charles II. pour en obtenir une Commission de lever des Troupes en Irlande, pour le service de Sa Majesté & pour rentrer dans ses biens. Il pria le Comte de Warwick, qui avoit du crédit dans le Parti dominant, de lui procurer la permission d'aller aux Eaux: il fit entendre au Comte, que le but de son voyage étoit uniquement le rétablissement de sa santé; mais il confia son secret à quelques Amis Royalistes, en qui il croyoit pouvoir se fier: & aiant ramassé une somme d'argent considérable, il se rendit à Londres pour continuer son voyage. Les Commissaires de l'Etat, qui n'épargnoient rien pour avoir des intelligences secrettes, furent bientôt informés de son dessein, & se mettoient en devoir d'agir contre lui avec la derniére sévérité. Cromwel étoit alors Général de l'Armée du Parlement, & du nombre des Commissaires. Ses ennemis mêmes conviennent, qu'il connoissoit tous les gens de mérite du Royaume: il n'ignoroit donc pas celui du Baron de Broghill: & faisant réflexion que ce jeune Seigneur pourroit lui être d'une grande utilité pour la réduction de l'Irlande, il demanda avec instance qu'on lui accordât la liberté de lui parler, & de tâcher de le gagner, avant que de porter les choses à l'extrémité. Aiant obtenu cette permission avec bien de la peine, il envoya dire au Baron, que le Général souhaitoit de savoir à quelle heure il pourroit lui parler. Le Baron surpris de ce message, n'aiant jamais eu la moindre liaison avec Cromwel, pria le messager de dire au Général qu'il auroit l'honneur de l'aller trouver. Mais pendant qu'il attendoit le retour du messager, Cromwel lui-même entra dans sa chambre. Après quelques complimens réciproques, Cromwel lui dit en peu de mots, que les Commissaires avoient appris le dessein qu'il avoit d'aller trouver Charles Stuart, & de remuer en sa faveur en Irlande: & qu'ils étoient résolus de le punir exemplairement, si lui Cromwel ne les en avoit empêchés. Le Baron de Broghill en l'interrompant lui dit, que les Commissaires avoient été mal informés; qu'il n'avoit ni le pouvoir ni l'inclination d'exciter des troubles en Irlande: & finit en priant Son Excellence d'avoir meilleure opinion de lui. Cromwel, sans dire mot, lui mit entre les mains les Copies de plusieurs Lettres, qu'il avoit écrites à ses Amis, & qui découvroient son dessein. Le Baron eut honte de dissimuler plus longtems: il demanda pardon à Cromwel, le remercia de sa protection contre les Commissaires, & le supplia de l'assister de ses conseils dans la situation délicate où il se trouvoit. Cromwel lui répondit, que quoique jusqu'alors il ne l'eût pas connu personellement, il avoit connu tout son mérite; qu'il savoit qu'il s'étoit distingué dans les guerres d'Irlande; que lui, Cromwel, aiant été nommé Lieutenant d'Irlande, & étant chargé par cela même du soin de réduire entiérement ce Royaume, il avoit obtenu des Commissaires la permission de lui offrir du Commandement dans les Troupes, s'il vouloit servir dans cette guerre: qu'au reste, on n'exigeoit de lui ni sermens ni engagemens; & qu'on ne lui demandoit de porter les armes que contre les Rebelles d'Irlande. Le Baron fut agréablement surpris d'une offre si généreuse, & si peu attendue. Il se voyoit en liberté, selon les régles de l'honneur, de servir contre des Rebelles, dont la révolte & les cruautés étoient également détestées par le Parti du Roi & par le Parlement. Cependant, il demanda du tems pour se déterminer. Cromwel lui dit qu'il falloit se résoudre sur le champ; qu'il alloit trouver les Commissaires, qui étoient encore assemblés, & qui étoient convenus de le faire mettre sans délai à la Tour, en cas qu'il s'avisât de rejetter une offre si avantageuse & si honorable. Le Baron, voyant que sa liberté & sa vie étoient en grand danger, & charmé de la franchise & de la générosité de Cromwel, lui donna sa parole d'honneur, qu'il serviroit fidélement l'Etat contre les Rebelles d'Irlande. Sur quoi Cromwel l'assura encore, qu'on s'en tiendroit religieusement aux conditions qu'il avoit faites avec lui. Il lui ordonna de se rendre sans délai à Bristol, où on lui envoieroit des Troupes & des Vaisseaux de transport pour passer en Irlande. Il ajouta, qu'il le suivroit bientôt en personne; en quoi, aussi-bien que dans tout le reste, il lui tint parole (1).

[*B*] *Il s'engagea à servir sous Cromwel contre les Rebelles d'Irlande, ce qu'il fit avec beaucoup de courage & de succès.*] Pendant que Cromwel faisoit le siége de Clonmell, Broghill marcha à la tête d'un Corps du côté de l'Ouest, où il tomba si brusquement sur un Corps des ennemis, d'entre quatre & cinq mille hommes, qu'il le défit entiérement. Après que Cromwel fut retourné en Angleterre, aiant laissé Ireton en qualité de Lieutenant, & de Général en Chef de toutes les Troupes d'Irlande, le Baron Broghill

(1) Oldmixon *Hist. of England during the Reigns of the Royal House of Stuart* p. 382. Lond. 1730 in-fol. Budgell *Memoirs* &c. p. 41--48.

Après la prise de Limerik, & la mort d'Ireton, le Protecteur le fit revenir en Angleterre, & le nomma Membre de son Conseil. En 1654 il fut élu Représentant du Comté de Cork, pour assister avec les autres Membres du Parlement d'Irlande à l'Assemblée de Westminster. Il fut aussi déclaré Président du Conseil du Protecteur en Ecosse, Emploi qui lui valoit quatorze cens soixante-quatorze livres sterling par an; & en 1656 il fut non seulement élu Député de la Ville d'Edinbourg, mais aussi Représentant du Comté de Cork, dans le Parlement qui s'assembla cette année-là à Westminster. Il fut aussi fait un des Seigneurs du Protecteur, & Membre de *l'autre Chambre* (g); & il conserva les bonnes graces de Cromwel jusqu'à sa mort [C]. Richard Cromwell aiant été déclaré Protecteur, le Baron de Broghill s'attacha à lui, & fut fait Conseiller Privé. Il fit échouer les desseins de Fleetwood dans une Assemblée générale des Officiers [D], & conseilla au Protecteur de dissoudre cette Assemblée;

(g) Wood *ubi supra*.

hill, à la tête d'un Camp-volant, se rendit maître de plusieurs Places, défit l'ennemi en divers combats; & allant joindre Ireton, qui faisoit le siége de Limerick, il battit avec six-cens fantassins & quatre-cens chevaux le Baron Muskerry, qui commandoit mille chevaux ou dragons, & environ deux mille fantassins, dont environ six-cens restérent sur la place, outre un grand nombre qui furent faits prisonniers (2). On rapporte, que pendant qu'il étoit à Dungarvan, le Colonel Jones, qui avoit défait le Duc d'Ormond & qui l'avoit chassé de devant Dublin, mécontent de Cromwel, ou peut-être jaloux de ses succès, demanda au Baron de Broghill d'avoir une Conférence avec lui. Broghill, à qui le mécontentement & la jalousie du Colonel étoient connus, & qui savoit que Cromwel & Ireton en avoient des soupçons, leur communiqua que le Colonel lui demandoit une entrevue; à quoi il ne croyoit pas devoir consentir, avant que d'avoir consulté avec eux, qui étoient ses Généraux. Cromwel & Ireton y donnérent d'abord les mains; mais ils voulurent que le Baron fût accompagné d'un Capitaine, sous prétexte de lui faire honneur, mais véritablement pour lui servir d'Espion. Il trouva Jones fort mal, & extrémement aigri & irrité contre Cromwel & Ireton. Il dit au Capitaine, qu'il avoit quelque chose à dire au Baron, qui le regardoit personellement, & le pria de se retirer un peu; ce que cet Officier ne put refuser. Alors Jones se mit à déclamer contre les deux Généraux, & voulut engager Broghill à unir ses Troupes avec les siennes, pour chasser ensemble Cromwel & Ireton, & s'emparer de l'Armée & de l'Irlande pour eux-mêmes. Ce plan étoit la production d'un cerveau malade; & le Baron le regardant comme tel, lui représenta, qu'on couroit risque de tout perdre, en divisant les forces Angloises, avant que les Rebelles d'Irlande fussent entièrement soumis. Que pour ce qui le regardoit lui-même (le Colonel), il jugeoit qu'il étoit trop mal pour devoir s'occuper d'aucune affaire; & le priant de prendre du repos, il prit congé de lui. Le Médecin lui avoit dit que le Colonel ne pouvoit pas vivre deux jours, parce qu'il avoit tous les symptomes de la Peste; & il en mourut effectivement le lendemain (3).

[C] *Il conserva les bonnes graces de Cromwel jusqu'à sa mort.*] Whitelock, dans ses *Memoires d'Angleterre* (4), dit que le Protecteur tenoit souvent Conseil sur les affaires importantes avec le Baron de Broghill, Pierrepoint, Whitelock, le Chevalier Charles Wolseley, & Thurloe; qu'il s'enfermoit quelquefois avec eux pendant trois ou quatre heures, pour causer familièrement, ne recevant personne pendant ce tems-là. „ Quelquefois, voulant se divertir „ avec eux, il se dépouilloit de sa grandeur, & étoit ex„ trémement familier; & pour s'amuser, ils faisoient des „ vers ensemble, & il falloit que chacun essayât. Il fai„ soit venir ordinairement des pipes & du tabac, avec u„ ne chandelle, & fumoit quelquefois lui-même. Puis „ revenant tout d'un coup au sérieux, il délibéroit avec „ eux sur les plus importantes affaires. Ces sortes de „ conférences étoient assez fréquentes, & Cromwel sui„ voit assez leurs avis dans les grandes affaires." Mr. Budgell rapporte aussi (5), que le Protecteur fit le Baron Broghill Membre de son Conseil Privé; & que quoiqu'il ne se fiât guères à personne qu'autant qu'il y étoit obligé, il paroît lui avoir donné autant de part à sa confiance, qu'à qui que ce soit, excepté Thurloe. „ Et je ne crois pas, „ *continue cet Auteur*, qu'on puisse donner de meilleure „ preuve du bon goût de Cromwel, & du mépris qu'il a„ voit dans le fond du cœur pour le rôle qu'il étoit obli„ gé de jouer souvent, que le plaisir visible qu'il prenoit „ dans la conversation du Baron Broghill, de Mr. Wal„ ler, & de Milton." Thomas Morrice, Chapelain du Baron, nous apprend dans des *Mémoires manuscrits des principaux évenemens de la Vie de Roger Comte d'Orrery*, qu'il entretint *constamment* commerce avec le Roi Charles II. pendant son exil. Mais Mr. Budgell remarque là-dessus (6), qu'il se peut fort bien qu'après la Révolution, le Comte ait été bien aise qu'on le crût, & qu'il ait permis que son Chapelain le pensât, & le dit aux autres; mais que le fait en lui-même est démenti par toute sa conduite, & par la générosité de son caractère. Voici ce qu'il semble y avoir de certain. Il étoit porté par principe pour le Parti du Roi; mais vaincu enfin par les bienfaits de Cromwel, qui ne manquoit guères de gagner ceux qu'il se donnoit la peine de rechercher, il s'attacha avec zèle à ses intérêts & à son service. Ce qui confirme ce sentiment, c'est que Mylord Clarendon parle du Baron de Broghill, immédiatement avant le rétablissement du Roi, en ces termes: „ Le Baron de Broghill, Président de Munster, „ & qui avoit beaucoup de pouvoir & de crédit dans cet„ te Province, quoiqu'il fût fort circonspect à découvrir „ ses sentimens, & qu'il eût grand tort de ne pas les sui„ vre, haïssoit si fort Lambert, qu'il craignoit encore „ moins le Roi; & souhaitoit par cette raison de trouver „ une occasion favorable de rendre service à Sa Majesté. „ Le poste qu'il occupoit, & un puissant Parti qui lui é„ toit attaché, le mettoit en état de le faire avec succès, „ dès qu'il voudroit se déclarer." Il n'est guères possible de concevoir, si le Baron de Broghill avoit entretenu *constamment* commerce avec le Roi pendant son exil, que Mylord Clarendon n'en eût pas su quelque chose. Outre cela, quelque habile que fût le Baron, Mr. Budgell ne croit pourtant pas qu'il le fût autant que Cromwel, qui n'étoit pas homme à se laisser tromper si aisément. Et il est clair, selon cet Auteur, qu'après la mort d'Olivier Cromwel, protecteur du Baron, il ne négligea rien pour rendre service à Richard son fils. Mais celui-ci aiant été dépouillé, il ne se crut pas obligé par aucun motif de reconnoissance à servir ceux qui s'emparérent du Gouvernement: au contraire, voyant que tous leurs projets étoient mal concertés, il y a de l'apparence qu'il jugea que rien ne pouvoit être plus avantageux à sa Patrie, que le rétablissement de la Famille Royale. Et il est certain que depuis ce tems-là, personne dans les trois Royaumes ne travailla avec plus de zèle au retour de Sa Majesté.

[D] *Il fit échouer les desseins de Fleetwood dans une Assemblée générale des Officiers.*] Richard aiant consenti qu'on fit une Assemblée générale des Officiers, sans avoir consulté là-dessus son Conseil Privé, le Baron Broghill l'en blâma fort, comme d'une chose très préjudiciable aux intérêts de Son Altesse. Le jour que l'Assemblée devoit se tenir, il se rendit à l'Hôtel de Wallingford, avec les Lords Howard & Falconbridge, qui lui promirent de le soutenir. Ils trouvérent en-haut environ cinq cens Officiers assemblés. Après que le Dr. Owen eut fait une longue Priére, le Major-Général Desborough se leva & fit un long Discours, où il leur rappella, combien *le Seigneur avoit été bon* envers eux, & avoit fait prospérer leurs entreprises: mais qu'il craignoit que cette prospérité ne seroit pas de longue durée, parce qu'il s'étoit glissé parmi eux plusieurs *Enfans de Bélial*, qui vraisemblablement attireroient sur eux les jugemens du Ciel. Que pour prévenir ce malheur, il croyoit qu'il falloit *purger l'Armée*; & qu'il ne connoissoit pas de meilleure voie d'y réussir, que de proposer un *Serment* que tous seroient obligés de prêter, & d'exclurre ceux qui le refuseroient. Le Serment qu'il proposoit, portoit: *Qu'on étoit persuadé en conscience, que l'Exécution du dernier Roi Charles Stuart avoit été légitime & juste.* La proposition de Desborough fut reçue avec de grands applaudissemens de presque toute l'Assemblée, tout le monde s'étant mis à crier, *Bien pensé! bien pensé!* Les Lords Howard & Falconbridge, jugeant qu'il seroit inutile de s'opposer à une si grande pluralité, se levèrent, & vinrent rendre compte au Protecteur de ce qui se passoit. Le Baron de Broghill, qui avoit ses gens autour de lui, quoiqu'il fût chagrin de se voir abandonné par ses deux Amis, se leva dès que le bruit fut appaisé, & qu'on eut fait silence, & dit, qu'il n'étoit pas de l'avis de l'illustre Seigneur qui venoit de parler; qu'il ne croyoit pas qu'on dût imposer aucun Serment à l'Armée, puisque c'étoit une chose contre laquelle ils s'étoient souvent déclarés; & que s'ils en venoient une fois à s'imposer des Sermens à eux-mêmes, bientôt ils trouveroient des gens qui leur en imposeroient d'autres; ensorte qu'ils perdroient cette liberté de Conscience, pour la conservation de laquelle ils avoient si souvent combattu. Qu'il étoit particuliérement contre le Serment proposé, parce qu'il croyoit injuste & déraisonnable d'exiger d'un homme de jurer, qu'une action, à laquelle il n'avoit point été présent, étoit légitime. Que plusieurs de ceux qu'il avoit devant ses yeux, outre lui-même, n'avoient point été présens quand on avoit fait mourir le Roi; & que par conséquent ils ne pouvoient jurer, que les procédures qu'on avoit tenues étoient justes, n'en étant point instruits. Que si l'on vouloit cependant un Serment pour purger l'Armée, il croyoit avoir autant de droit qu'un autre d'en proposer un; & qu'il se flattoit que celui qu'il prendroit la liberté de proposer, seroit trouvé plus *raisonnable*, & plus *juste*, que celui qu'avoit proposé l'illustre Seigneur qui venoit de parler avant lui. Sur quoi il proposa de chasser de l'Armée tous ceux qui refuseroient de faire serment *de défendre le Gouvernement établi sous l'Autorité du Protecteur & du Parlement.* Ce Serment, disoit-il, étoit *raisonnable*, puisque leur propre bien en dépendoit: il étoit *juste*, puisqu'il tendoit à maintenir le présent Gouvernement. Il ajouta, *que si ce Serment avoit le malheur d'être rejetté dans cette Assemblée, il étoit résolu de le proposer le lendemain dans la Chambre des Communes, où il étoit bien assu-*

(2) Budgell p. 50–56.

(3) Oldmixon p. 400.

(4) P. 647. Londres 1682 in-fol.

(5) *Ubi supra* p. 57.

(6) P. 62.

blée: à quoi Richard consentit. Le Baron lui composa un Discours; & aiant été attaqué à cette occasion dans la Chambre des Communes par Fleetwood & par son Parti, il eut l'avantage sur eux une seconde fois, & donna de très bons avis au Protecteur. Mais celui-ci aiant été dépouillé de son Autorité peu de tems après, le Baron de Broghill se retira dans la Province de Munster, où il avoit beaucoup de crédit; & quoiqu'il fût déja suspect au *Committé de Sureté*, il ne laissa pas de former un Plan pour le rétablissement du Roi. Aiant été sommé de comparoitre devant les Commissaires à Dublin, il se présenta, & évita très habilement le piége qu'ils lui avoient tendu (*b*). De retour dans la Province de Munster, il travailla plus que jamais à former un Parti pour le Roi; & aiant gagné l'Armée d'Irlande, il fit inviter Charles II. à faire une descente à Cork. Peu de tems après, il se déclara ouvertement en faveur de ce Prince, conjointement avec le Chevalier Charles Coote, & ils assurérent l'Irlande au Roi [*E*]. Après le Rétablissement de Sa Majesté., le Baron passa en Angleterre;

(*b*) Budgell p. 61–80.

*assuré qu'il seroit mieux reçu.* Ce Discours fit crier, plus fort encore qu'on n'avoit fait après celui de Desborough, *Bien pensé! bien pensé!* Pendant le bruit & la confusion, le Baron changeant de place, alla se mettre entre les Colonels Whaley & Gough, deux hommes fort vifs, & qui prenoient feu aisément: Il sut si bien les prendre, que l'un & l'autre se déclarérent par un Discours fort animé, pour le dernier Serment. Fleetwood & Desborough voyant qu'il étoit impossible de faire passer le Serment, qui auroit mis l'Armée sur le pied où ils la vouloient, se retirérent avec quelques-uns de leurs Confidens, pour consulter ensemble sur le parti qu'ils prendroient. Après une courte absence ils revinrent dans l'Assemblée, & déclarérent qu'ils avoient murement pesé ce que le Baron de Broghill avoit dit. Qu'ils avouoient, qu'ils n'avoient pas d'abord apperçu de quelle dangereuse conséquence il étoit d'imposer des Sermens à l'Armée; mais qu'ils en étoient à présent pleinement convaincus. Que pour prévenir tout inconvénient, & maintenir l'union entre eux, ils proposoient *de mettre à l'écart l'un & l'autre Serment proposé, & qu'il n'en fût plus parlé.* A quoi le Baron de Broghill consentit, après quelque résistance. „ Le tour qu'il prit, „ *continue Mr. Budgell* (7), pour détourner le premier „ coup qu'on entreprit de porter à l'autorité de son Maître (le nouveau Protecteur), étoit bien adroit. Il savoit „ bien que si Fleetwood & ses Amis avoient parlé contre „ le Serment qu'il proposoit, ils se feroient rendus odieux, non seulement à Cromwel & au Parlement, mais „ aussi à plusieurs personnes de leur Parti, qui ne s'appercevoient pas encore de leurs desseins." L'Assemblée se sépara sur les huit heures du soir, & s'ajourna pour le lendemain. Après qu'elle fut separée, le Baron de Broghill se rendit d'abord chez le Protecteur, qu'il trouva avec les Lords Howard & Falconbridge. Il fit des reproches à ces deux Seigneurs, de l'avoir abandonné au moment du combat. Ils lui répondirent, que voyant qu'il étoit impossible de s'opposer au torrent, & que Fleetwood & Desborough étoient surs d'avoir le dessus, ils avoient cru devoir se retirer, pour venir avertir le Protecteur de ce qui se passoit. Alors le Baron les surprit beaucoup en leur racontant ce qu'il avoit fait, & la manière dont il avoit réussi; mais il ajouta, qu'*il voyoit très clairement que cette Assemblée feroit quelque mauvais coup, si on la laissoit durer plus longtems* (8), & qu'il conseilloit au Protecteur de la dissoudre d'abord.

(7) P. 70.

(8) Oldmixon *History* &c. p. 412. & Budgell p. 64–71.

[E] *Il se déclara ouvertement en faveur de ce Prince, conjointement avec le Chevalier Charles Coote, & ils assurérent l'Irlande au Roi.*] Mr. Morrice nous apprend dans ses Mémoires manuscrits (9), qu'il fonda tous les Officiers de ses Troupes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, & qu'il les trouva tous très disposés à suivre sa fortune. Il n'y eut que le Colonel Wilson Gouverneur de Limerik, auquel il craignit pendant quelque tems de s'ouvrir, parce qu'il n'étoit pas immédiatement sous ses ordres. Mais comme cette forte Place eût été un obstacle invincible à l'exécution de ses desseins, il résolut enfin de tenter l'avanture, & de voir ce qu'il y auroit à espérer. Il fit donc prier le Colonel de vouloir venir le voir aussi secrettement qu'il seroit possible, parce qu'il avoit à l'entretenir sur une affaire de la derniére importance. Le Colonel s'étant rendu chez lui, il le fit entrer dans son cabinet, & après quelques préliminaires, il se mit à parler en général de la situation présente des affaires, du desordre où elles étoient, & lui demanda ce qu'il en pensoit. Le Colonel répondit, „ qu'il souhaiteroit qu'elles fussent sur un „ autre pied, & qu'on pût trouver quelque moyen de les „ rétablir d'une manière ou d'autre." Le Baron reprenant la parole, dit: *Je vois clairement que ceux qui sont au timon les gâteront plutôt qu'ils ne les rétabliront, & qu'il seroit bon que quelques personnes d'esprit entreprissent de remettre les choses sur un meilleur pied; car elles ne peuvent demeurer sur celui où elles sont.* Le Colonel repliqua: „ Vous seriez l'homme qu'il faudroit, Mylord; je suis „ surpris que vous ne vous mettiez pas en devoir de le „ faire." *Je n'ai pas grand crédit*, reprit le Baron, *& je suis déja suspect.* „ Ne doutez pas, *répondit le Colonel*, „ qu'il n'y ait bien des personnes qui seront charmées de „ se joindre à vous dans une entreprise si nécessaire. „ Quant à moi, je vous déclare que je veux bien être de „ ce nombre." *Parlez-vous serieusement*, dit le Baron, *& seriez-vous homme à vous joindre à moi pour un si bon dessein?* „ Je m'y engage, *répondit le Colonel*, voilà ma „ main, & je vous promets d'être uni avec vous jusqu'à „ la mort." Le Baron continuant lui dit: *Ces Royaumes ne seront jamais bien, s'il n'y a un Parlement libre. Tout le monde se plaint des oppressions des Commissaires. Voulez-vous, conjointement avec moi, vous déclarer pour un Parlement libre?* „ Oui de tout mon cœur," repliqua le Colonel. *Le voudriez-vous*, reprit le Baron, *s'il y avoit un Roi prêt à paroitre?* „ Sans doute, & encore plus volon„ tiers," répondit le Colonel. Alors le Baron s'ouvrit entiérement à lui, & lui communiqua le dessein où il étoit d'envoyer quelqu'un au Roi, & de l'inviter à passer en Irlande, où toute la Province de Munster étoit prête à le recevoir; & il ajouta, qu'il vouloit envoyer vers le Chevalier Coote dans le Nord, & vers le Colonel Monk en Ecosse, pour les solliciter de se déclarer aussi en faveur de ce projet: ce que le Colonel approuva fort, lui promettant *de vivre & de mourir avec lui en y travaillant.* Le Baron lui recommanda le secret, d'où tout dépendoit; & le Colonel jura de le garder. Il s'en retourna à Limerik, pour préparer tout ce qu'il falloit; & quand il fut arrivé, il chargea un Gentilhomme qui l'avoit accompagné, d'une Lettre pour le Baron, dans laquelle il lui marquoit, qu'*il la lui écrivoit & la signoit de sa propre main, afin que s'il lui manquoit jamais de foi, elle pût servir de témoin & s'élever en jugement contre lui.* Le Baron dépêcha un Gentilhomme de confiance au Chevalier Coote dans le Nord de l'Irlande, pour l'engager à se joindre à lui, & à se déclarer pour un Parlement libre. Coote s'y engagea d'abord, n'aiant attendu qu'une invitation pareille de la part de quelque personne de marque & accréditée: car il s'étoit dégouté du Commandement du Général Ludlow & des Commissaires du Parlement, & croyoit que ses services, qui étoient considérables, n'avoient pas été suffisamment récompensés par la Présidence de Connaught. Quand le Gentilhomme, qui avoit été trouver le Chevalier Coote, fut de retour, & eut instruit le Baron de Broghill de ses dispositions, il écrivit une Lettre, qu'il fit signer par les principaux Officiers d'Irlande, pour inviter le Roi, qui étoit dans ce tems-là à Bruxelles, à se rendre dans ce Royaume. Le Lord Shannon frére du Baron de Broghill fut chargé de la Lettre, que le Roi reçut avant que les choses fussent réglées avec Monk; & il prit la résolution de s'embarquer à Calais pour Cork, où le Baron de Broghill promettoit de le recevoir avec des forces suffisantes. Mais avant qu'il s'embarquât, il reçut l'Adresse de la Convocation d'Angleterre, qui l'invitoit à y passer; ce qui lui fit rompre le Voyage d'Irlande. Dans le même tems le bruit commença à se répandre, que Broghill & Coote avoient des intelligences avec Monk, & qu'ils projettoient de se déclarer pour un Parlement libre. Coote impatient, & ne pouvant souffrir le délai, se déclara, aiant engagé une bonne partie de l'Armée d'Irlande à en faire autant. Le Colonel Brayfield, Gouverneur d'Athlone, aiant refusé de se déclarer, le Chevalier Coote se rendit avec ses Troupes devant la Place; & aiant pratiqué quelques personnes de la Garnison, à qui il persuada que le Colonel Brayfield vouloit les lui livrer, il les engagea à lui ouvrir les portes du Château, & à lui remettre le Gouvernement entre les mains. Le Colonel Temple s'empara de Carlo, d'où il chassa le Colonel Pretty. Le Capitaine Lisle dépossèda le Colonel Desborough de Drogheda. Le Colonel Fouke, aidé des Royalistes, se saisit de Youghall; & le Major Stanley en avoit fait autant de Clonmell. Le Colonel Cooper avoit été dépouillé de son Commandement dans le Nord, & un Ami du Chevalier Coote mis à sa place, avec peu ou point d'opposition; & moins encore que dans la Province de Munster, où le Baron Broghill se déclara aussi pour un Parlement libre, quoique pas tout-à-fait si tôt que le Chevalier Coote; ce qui obligea celui-ci d'écrire une Lettre au Baron, dans laquelle il lui marquoit „ que le dessein de se déclarer commençoit à s'é„ venter. C'est, *dit-il*, ce qui m'a forcé à me déclarer „ avant le tems fixé, de peur d'être surpris ou arrêté dans „ l'exécution par le Parti opposé. Je prie donc par cette „ raison Votre Grandeur d'en faire autant au plutôt, afin „ que je n'aie pas en tête toutes les forces de l'ennemi, „ mais qu'il soit obligé de les partager. *Souvenez-vous*, „ *Mylord, que c'est vous qui m'avez engagé dans le parti* „ *que j'ai pris*; ne m'abandonnez donc point dans l'exé„ cution d'un dessein auquel vous m'avez engagé le pre„ mier." Le Baron Broghill qui étoit prêt à commencer, s'il eût cru qu'il en étoit tems, ne put s'empêcher de croire que Coote avoit trop précipité les choses: mais le pas étant fait, il résolut de le soutenir, & se déclara aussi pour un *Parlement libre*; par où l'on entendoit alors le Roi, qu'ils ne jugeoient pas à propos de nommer, plusieurs Loix aiant déclaré coupables de Haute-Trahison ceux qui parleroient d'un Roi. Les Parlementaires se trou-

(9) *Voyez* Oldmixon p. 449.

re; & peu de tems après il fut créé Comte d'Orrery, & fait Membre du Conseil Privé, un des Juges d'Irlande, & Président de la Province de Munster. Aiant été choisi par les Protestans d'Irlande pour soutenir leurs droits devant le Roi & son Conseil, il refusa des offres très considérables qu'on lui fit pour l'engager à les trahir; & s'acquitta de la commission dont il s'étoit chargé en leur faveur, avec autant d'habileté que de succès [F]. Il fit aussi dans la Province de Munster les fonctions de Grand-Chancelier avec tant d'applaudissement, qu'on lui offrit le Grand-Sceau à la disgrace de Mylord Clarendon. Il étoit fort avant dans la faveur du Roi & du Duc d'Yorck, & extrêmement estimé des Evêques. Quand on porta le Bill d'Exclusion dans la Chambre des Communes, il déclara qu'il ne consentiroit jamais à changer la Succession; mais qu'il croyoit souverainement nécessaire de prendre toutes les précautions possibles pour mettre en sureté la Religion & les Libertés du Royaume, en cas que la Couronne tombât sur la tête d'un Prince Catholique-Romain. Il mourut le 16 d'Octobre 1679, avec la réputation de bon Général, de profond Politique, & d'habile Ecrivain. Il composa plusieurs Pièces de Théatre, & diverses autres Pièces de Poësie [G]; un Roman intitulé *Par-*

*thénisse*

trouvérent extrêmement embarrassés, ne sachant de quel côté se tourner, ni quel parti prendre, parce qu'ils se trouvoient entre deux ennemis; & le Baron & le Chevalier trouvérent aussi peu d'opposition qu'on en pouvoit attendre de gens qui étoient en possession du Gouvernement. Ces Messieurs dépêchérent le Capitaine Campbell au Colonel Monk, pour l'informer de leurs démarches: d'ailleurs il n'eut pas plus de part à la Révolution d'Irlande, que le Baron de Broghill en eut à celle d'Angleterre; mais s'étant déclaré pour la même Cause, ils furent tous deux des instrumens pour la maintenir, & réussirent tous deux, chacun dans l'Ile où ils agirent, sans s'être donné aucun secours l'un à l'autre (10). Après le Rétablissement du Roi, le Baron vint en Angleterre pour le féliciter: mais quelle fut sa surprise, lorsqu'au-lieu des remercimens qu'il croyoit mériter pour les services qu'il avoit rendus en Irlande, il se vit reçu avec beaucoup de froideur! Le Lord Shannon son frère, remarquant son chagrin, fit tant de perquisitions, qu'il découvrit que le Chevalier Coote avoit dit au Roi, *que lui (Chevalier) avoit été le premier qui se fût déclaré pour lui en Irlande; que le Baron de Broghill s'étoit longtems opposé au retour du Roi, & qu'il n'y avoit enfin consenti qu'avec bien de la peine.* Le Lord Shannon s'étant bien assuré que le Chevalier Coote avoit exposé les choses de cette manière, en informa son frère, *qui*, dit Mr. Morrice, *surpris de l'impudente calomnie du Chevalier, se souvint d'abord de la Lettre que Coote lui avoit écrite*, qu'il avoit heureusement sur lui, & où se trouvoient ces mots rapportés ci-dessus: „ Souvenez-vous, Mylord, „ que c'est vous qui m'avez engagé dans le parti que j'ai „ pris; ne m'abandonnez donc point dans l'exécution „ d'un dessein auquel vous m'avez engagé le prémier." La Lettre fut remise au Lord Shannon; il la montra au Roi, qui là-dessus reçut le Baron aussi favorablement qu'il pouvoit le souhaiter, le créa Comte d'Orrery, le fit Conseiller d'Angleterre & d'Irlande, & enfin Conseiller Privé (11).

(10) Idem p. 410.

(11) Idem p. 467. & Budgell p. 83-87.

[F] *Il refusa des offres très considérables qu'on lui fit pour l'engager à les trahir, & s'acquitta de la Commission dont il s'étoit chargé en leur faveur, avec autant d'habileté que de succès.*] Immédiatement après le retour du Roi, les Papistes d'Irlande lui firent présenter une Requête par le Chevalier Nicolas Plunkett & par quelques autres personnes nommées pour cela, par laquelle ils demandoient d'être rétablis dans leurs biens: ce qui auroit ruïné entièrement les Protestans. Ceux-ci choisirent les Comtes d'Orrery, de Montrath, & six autres, pour défendre leurs intérêts en présence du Roi & de son Conseil. Les Commissaires Irlandois redoutoient si fort l'éloquence du Comte & son habileté dans cette occasion, que Mr. Morrice son Chapelain assure qu'ils vinrent le trouver, & lui offrirent huit mille livres sterling en argent, & de lui assigner pour lui & pour ses héritiers des Terres qui rapporteroient sept mille livres sterling par an, s'il vouloit ne pas s'opposer à eux devant le Conseil. Mais le Comte rejetta cette proposition avec une généreuse indignation, & leur répondit, *que puisque les Protestans lui avoient fait l'honneur de l'employer, il n'auroit jamais la lâcheté de les trahir.* Cette grande affaire fut plaidée fort au long & très solennellement, en présence du Roi & du Conseil. Les Commissaires Irlandois aiant allégué tout ce qu'ils crurent propre à rendre leur Cause bonne, & s'étant surtout fort étendus sur la fidélité de leurs principes; le Comte, après avoir fait au Roi un compliment très bien tourné, soutint hardiment que ses Sujets Protestans d'Irlande étoient les prémiers qui avoient travaillé efficacement au rétablissement de Sa Majesté; ce dont le Roi lui-même rendit témoignage. Il représenta ensuite, que les Papistes d'Irlande, après l'Armistice, n'avoient envoyé aucun secours au feu Roi, comme ils l'avoient promis; & qu'ils avoient voulu tuer à Kilkenny le Marquis d'Ormond, Viceroi de la part de Sa Majesté. Mylord d'Ormond convint, qu'ils avoient refusé de le recevoir dans Limerik, & avoient tâché de le surprendre & de l'assassiner à son retour à Dublin. Le Comte tira ensuite un Papier, signé de Plunkett & de plusieurs autres Membres du *Conseil Supérieur* à Kilkenny: il lui demanda si ce n'étoit pas là son seing, & si les signatures de quelques autres là présens n'étoient pas leur écriture? Le Marquis d'Ormond y aiant jetté les yeux, s'écria: *Monsieur Plunkett, c'est-là certainement votre main*; de quoi ni lui ni les autres ne purent disconvenir. Le Papier aiant été lu, on vit que c'étoit un Ordre du *Conseil Supérieur* de poursuivre par le fer & par le feu le Marquis d'Ormond nommément, dans ce tems-là Viceroi. Et le Comte d'Orrery aiant repris la parole: *Voilà*, dit-il, *des Sujets bien fidèles, qui ont declaré la guerre aux Ministres de Sa Majesté!* Il ajouta: *On peut prouver à cette respectable Assemblée, non seulement que les Irlandois ont déclaré la guerre au Viceroi de Sa Majesté; mais que le Chevalier Plunkett lui-même a eu plein-pouvoir, par une Commission signée des Membres du Conseil Supérieur* (que le Comte produisit aussi, & dont les Commissaires Irlandois ne purent nier les signatures) *d'offrir le Royaume d'Irlande au Pape; & s'il le refusoit, de l'offrir au Roi d'Espagne; & en cas de refus de sa part, de l'offrir au Roi de France, au Duc de Lorraine, ou à tel autre Prince Catholique-Romain.* Le Comte produisit un autre Papier, signé comme les deux précédens, & demanda que lecture en fût faite. C'étoit une Requête dressée par les principaux d'Irlande au sujet de la Transplantation, dans laquelle ils donnoient au Parlement Républicain le titre d'*Autorité Souveraine*, reconnoissant *qu'elle résidoit légitimement dans cette Assemblée, à laquelle ils soumettoient leurs vies & leurs biens.* La demande des Irlandois fut rejettée, & défense fut faite à Plunkett & à ses Confrères de paroître devant le Roi & à la Cour. Le Comte de Montrath, & les six autres Commissaires Protestans, furent fort curieux de savoir comment le Comte avoit eu ces Papiers, & pourquoi il ne les leur avoit pas communiqués avant l'Audience. Le Comte leur répondit, *qu'il n'en auroit pas fait confidence à son propre frère, de peur que si l'on avoit su qu'il avoit ces Pièces originales en main, les Papistes, qui comptoient de réussir, n'eussent trouvé quelque moyen de les rendre inutiles; ce qu'ils n'avoient pu faire, aiant été surpris de les voir paroître là tout d'un coup.* Il leur dit, que la manière dont il étoit parvenu à avoir ces Pièces, étoit fort extraordinaire. Que lorsqu'il avoit été nommé un des Députés d'Irlande, un Gentilhomme de la Campagne, grave & posé, étoit venu le trouver chez lui à Munster, & avoit demandé à lui parler en particulier; & que l'aiant reçu, le Gentilhomme lui avoit dit „ qu'il „ apprenoit que sa Grandeur alloit à la Cour pour tel„ le affaire; & que le connoissant pour un homme de „ probité, il lui avoit apporté quelques Papiers, qu'il ju„ geoit très utiles aux intérêts des Anglois contre les Ir„ landois; qu'il n'avoit pas voulu les confier à son pro„ pre fils, & que c'étoit la raison qui l'avoit déterminé à „ venir trouver lui-même le Comte, pour les lui remet„ tre en main propre." Le Comte lui demanda, de quelle manière il les avoit eus? Le Gentilhomme répondit, qu'il avoit servi dans l'Armée, & qu'un de ses Soldats avoit trouvé, dans le pillage de la maison d'un Papiste de distinction, ces Papiers, qu'il avoit pris & serrés surement pour en faire usage dans l'occasion; & qu'il croyoit n'en pouvoir trouver une meilleure. Le Comte d'Orrery lui demanda son nom, & sa demeure: mais il le pria de le dispenser de le lui dire, & lui aiant remis les Papiers, il se retira, & le Comte ne put jamais le découvrir depuis (12). Mais Mr. Budgell dit (13) qu'il y a beaucoup plus d'apparence que les Irlandois, parmi lesquels il entretenoit toujours des Espions, furent trahis dans cette occasion, par quelqu'un qu'ils croyoient de leurs amis.

(12) Orémiston p. 491-495.

(13) P. 158.

[G] *Il composa plusieurs Pièces de Théatre, & diverses autres Pièces de Poësie.*] Il composa un Poëme *sur le Rétablissement de la Famille Royale*, qui fut très bien reçu du Public, & un autre intitulé, *Songe Politique*. Dans cette Pièce il introduit le Génie de la France, qui veut persuader à Charles II. de gouverner selon ses principes. L'Ombre de Charles I. paroit ensuite, qui tâche de l'en dissuader, en répondant à toutes les raisons que le Génie de la France vient d'alléguer, & lui prouvant par l'exemple de ses malheurs & de sa fin tragique, *que l'Amour du Peuple fait la principale force du Roi.* Il montra le Manuscrit de ce Poëme à Charles II., sur l'esprit duquel on dit qu'il fit beaucoup d'impression, & qui en fit tirer copie; ce que le Comte ne permit depuis à personne, à cause des traits hardis dont ce Poëme étoit rempli (14). Il fit aussi un Poëme *sur la mort de Cowley.* La plainte qu'il y fait, de ce que la Science de l'homme meurt avec lui, est très-belle: „ Que le sort de l'homme est à plaindre! L'A„ vare entasse trésors sur trésors, & ne pouvant les „ consumer pendant sa vie, il les lègue à un Fils, à un „ Ami. Mais la Science, ce Trésor qui ne s'acquiert „ qu'à force de travail & avec le tems; la Science, le „ plus précieux des biens que l'homme puisse posséder, „ est couchée avec son corps dans le tombeau; bornée &

(14) Idem p. 91. 92.

„ assu-

thénisse [*H*]; un Traité qui a pour titre *L'Art de la Guerre* [*I*]; & une Pièce intitulée, *Réponse à une Lettre diffamatoire, imprimée depuis peu, & signée Pierre Welch, Procurateur des Prêtres Papistes Séculiers & Réguliers d'Irlande.* Il fit imprimer cette Lettre conjointement avec sa Réponse, écrite, dit Mr. Budgell (*i*), avec beaucoup d'esprit, d'un fort bon stile pour ce tems-là, & avec la modération convenable à un Grand-Homme. Le dernier Ouvrage de sa façon a pour titre, *Poësies pour la plupart des Fêtes de l'Eglise* [*K*].

(*i*) P. 102.

„ assujettie à ce qu'il y a de matériel, quoiqu'elle-même „ soit le plus noble partage de l'Esprit. Hélas! pourquoi „ sommes-nous les maitres de laisser à un Ami tout ce „ que nous possédons, excepté le plus précieux de nos „ biens?" Voici la Liste de ses Pièces de Théatre. I. *L'Histoire de Henri V*, imprimée in-folio en 1668 &c. représentée plusieurs fois sur le Théatre du Duc d'Yorck (15). II. *Mustapha, fils de Soliman le Magnifique*, Tragédie. Londres 1668 &c. in fol. (16) représentée sur le Théatre du Duc. III. *Le Prince Noir*, Tragédie, représentée sur le Théatre Royal, & imprimée à Londres en 1672 in-fol. Mr. Gerard Langbaine, dans son *Histoire des Poëtes Dramatiques Anglois*, publiée en 1691 à Oxford in-8. dit (17), que „ quoique cette Pièce soit appellée Tragé„die sur le titre, elle finit cependant heureusement: c'est „ ce qui me fait présumer, *dit-il*, que l'Auteur l'a nom„mée Tragédie, plutôt à cause de la qualité & du ca„ractère des Personnages, que de quelque catastrophe „ tragique." IV. *Tryphon*, Tragédie, représentée sur le Théatre du Duc, & imprimée à Londres en 1672 in-fol. V. *Maître-Antoine*, Comédie, Londres 1690 in-4. Mr. Langbaine croit (18) qu'elle a été représentée d'abord sur le Théatre du Duc, parce qu'il trouve parmi les noms des Acteurs, ceux de Mr. Angel & de Madlle. Long, „ morts l'un & l'autre, si je ne me trompe, dit-il, il y a „ déja quelques années. Le Prologue de cette Pièce est „ le même que celui de la Pièce qui a pour titre, *Le Fou* „ *devenu Critique*: s'il en a été pris, ou s'il est original, „ c'est ce que je ne puis dire." Mr. Budgell nous apprend (19), que la plupart des Pièces du Comte furent reçues avec beaucoup d'applaudissement, & que la Cour y prenoit tant de part, que lorsqu'on représenta la première, qui a pour titre *Henri V*, Mr. Harris, qui faisoit le rôle du Roi, avoit les habits de cérémonie du Duc d'Yorck; aussi-bien que Betterton ceux du Roi Charles, pour représenter Owen Tudor, & Lilliston ceux du Comte d'Oxford, pour faire le personage du Duc de Bourgogne. Il ajoute, que quoique ces Pièces aient eu le bonheur de plaire en leur tems, elles seroient peu goûtées à présent. „ Quand le Comte se mit à travailler en ce genre, il prit „ la mauvaise coutume de rimer ses Tragédies; & aiant „ eu plus de succès qu'il ne méritoit réellement, il con„tinua sur le même pied. Par-là il est tombé inévita„blement dans un grand inconvénient: c'est que les cho„ses & les expressions ont souvent quelque chose de bas „ en vers; ce qui l'exposoit fort à être tourné en ridicule, „ & aux railleries de certains mauvais plaisans & des pe„tits Critiques, sorte de gens qui ne fait jamais de quar„tier. Outre cela, le Comte représentoit les faits les „ plus connus, d'une manière différente de celle qu'on les „ trouve dans l'Histoire; & la plupart de ses Pièces finis„sent sans aucune Morale." Malgré tout cela, on y remarque, selon le même Auteur, des traits qu'aucun Ecrivain n'auroit honte d'adopter; les plus belles maximes d'Amitié, d'Amour & d'Honneur, qui ne peuvent que donner à un Lecteur judicieux de hautes idées du mérite de l'Auteur: & généralement parlant, la Versification en est meilleure que celle des Auteurs contemporains. Mr. Langbaine dit (20) „ qu'on trouve dans les Pièces du „ Comte, non seulement le véritable Courage Anglois „ dépeint au naturel; mais qu'il donne aussi aux Infidèles „ & aux Barbares des leçons d'Humanité, & de la Mora„le la plus sublime."

(15) Wood Vol. II. col. 819.
(16) Id. ib.
(17) P. 27.
(18) P. 29.
(19) Pag. 81. 89.
(20) P. 27.

[*H*] *Un Roman intitulé* Parthénisse.] Il a été imprimé à Londres in-folio, & est divisé en six Parties; dont la dernière a été faite à la prière expresse d'Henriette Marie, Duchesse d'Orléans & fille de Charles I. à qui ce Roman est dédié. Mr. Budgell dit (21), „ qu'il y aura peu „ de personnes qui goûtent les Romans, à qui celui-là ne „ plaise." Et Mr. Langbaine dit (22) „ qu'il ne céde ni „ pour la beauté du langage, ni pour le dessein, aux Ou„vrages de Mlle. de Scudéri, & de la Calprenède, si cé„lèbres parmi les François pour les Ouvrages de ce gen„re." Mr. Henri Stubbe, depuis fameux Médecin à Warwick, nous dit dans son Livre intitulé, *La Malice censurée, ou Caractère des Talens de Mr. Richard Baxter, & Apologie du Chevalier Henri Vane contre ses Calomnies dans sa Clé des Catholiques*, Londres 1659 in 8. (23) „ que „ le Baron de Broghill a parfaitement représenté dans sa „ *Parthénisse*, ce que c'est qu'une République."

(21) P. 98.
(22) P. 29.
(23) P. 42.

[*I*] *Traité de l'Art de la Guerre.*] Imprimé à Londres en petit in-folio en 16 . . . & dédié au Roi avec sa permission. Mr. Langbaine observe (24), „ que plusieurs „ grands Capitaines l'ont recommandé, comme le meil„leur Ouvrage en ce genre qu'il y ait en Anglois." Et Mr. Budgell dit (25) qu'il paroit par ce Traité, qu'il avoit une connoissance parfaite de la Discipline Grecque & Romaine; & qu'il y propose plusieurs choses très avantageuses pour perfectionner la Discipline Militaire Angloise, telle qu'elle étoit de son tems. En un mot, qu'il y a dans ce Livre bien des choses qui ne peuvent que plaire à ceux qui ont le génie militaire, quoique la différence des armes d'aujourd'hui rende plusieurs de ses Observations moins utiles, que dans le tems qu'il les publia. Il s'étend, par exemple, beaucoup sur la manière de se servir de la Lance & de la Pique, deux sortes d'armes, qui ne sont plus en usage &c.

(24) *Ubi supra.*
(25) P. 101.

[*K*] *Poësies pour la plupart des Fêtes de l'Eglise.*] Il commence la Préface de cet Ouvrage en ces termes: *Dieu m'aiant, dans son infinie miséricorde, fait sentir quel tems précieux j'ai perdu à faire des vers sur des sujets frivoles, j'ai résolu de renoncer à ce genre de Poësie; & pour réparer en quelque sorte le passé, de consacrer ma Muse à la Religion.* Mr. Budgell remarque (26), que quoiqu'il paroisse par-là que le dessein du Comte étoit très louable; cependant, comme il ne commença à l'exécuter que l'année avant qu'il mourut, & dans un tems où sa santé étoit fort mauvaise, il faut avouer *que sa Poësie dans ces dernières compositions est foible.* Il est certain qu'il composa ses prémiers Ouvrages Poëtiques, lorsqu'il avoit ses attaques de Goute: ce qui fit dire à Mr. Dryden dans une Epitre Dédicatoire qu'il lui adressa, que *semblable à la Prêtresse d'Apollon, il rendoit ses Oracles au milieu des tourmens; & que le Monde devoit son plaisir aux souffrances de l'Auteur.*

(26) P. 106.

BOYLE (ROBERT), le septième & le plus jeune des fils du Grand Comte de Cork, nâquit à Lismore en Irlande le 25 de Janvier 1626 (*a*). Lorsqu'il eut fait les prémières études, qui servent de fondement à celle des Sciences, il alla à Leyde en Hollande; & après y avoir fini ses études, il voyagea en France, en Suisse, & en Italie [*A*]. Il demeura quelque tems à Rome, & fut tellement satisfait des Antiquités & des Curiosités qu'on y voit, qu'il n'eut plus aucune envie de visiter d'autres Lieux (*b*). Dès sa plus sa tendre jeunesse, il se distingua par une rare modestie, & par une conduite extraordinairement régulière à tous égards. Sa piété augmenta beaucoup, comme il l'a souvent reconnu, par le commerce qu'il eut avec le fameux Usher ou Usserius, Primat d'Irlande. Ce Prélat qui étoit intime ami de toute la Famille, aiant apperçu d'heureux principes dans le jeune Boyle, s'attacha à les cultiver avec soin. Il lui fit principalement étudier l'Ecriture Sainte dans les Originaux: Boyle s'y attacha avec tant de soin pendant plusieurs années, qu'il auroit pu citer sur le champ tous les principaux passages en Hébreu; & il avoit lu si soigneusement le Nouveau Testament en Grec, que Mr. Burnet rapporte dans le *Sermon funèbre* qu'il prononça à la mort de Mr. Boyle (*c*), „ qu'il ne lui étoit jamais arrivé (à lui Burnet) de faire mention de quelque passage du Nouveau Tes„tament, que Mr. Boyle ne le dit d'abord en Grec." A son retour de ses Voyages, vers l'an 1657, il

(*a*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 161. & Budgell *Memoirs* &c. p. 118.
(*b*) Wood *ubi supra.*
(*c*) P. 24. Londres 1692 in-4.

[*A*] *Il voyagea en France, en Suisse, & en Italie.*] Après avoir achevé ses études à l'Université, il crut devoir joindre aux connoissances qu'on puise dans les Livres, celles qu'on acquiert dans le commerce des hommes, qu'on ne peut jamais mieux connoitre qu'en voyageant dans les Pays étrangers, où ils découvrent ordinairement leurs mœurs & leurs coutumes plus librement aux yeux des Etrangers, qu'à ceux de leurs propres Concitoyens. Personne n'est mieux en état d'en tirer avantage, qu'un homme dont la pénétration & la vivacité saisissent aisément les choses pour en bien juger, & qui par ses richesses peut se procurer toutes les occasions propres à lui fournir des lumières, soit par la conversation, soit de quelque autre manière. Ce fut dans cette vue que Mr. Boyle entreprit de voyager en France, en Italie, & dans tous les autres Pays où la curiosité, & l'espérance de perfectionner ses connoissances, le conduisirent. Comme la piété qu'il avoit montrée dès sa jeunesse, étoit profondément enracinée dans une ame bien disposée, il ne couroit aucun risque de contracter la plus légère teinture des vices des lieux où il alloit (1). Et, comme le dit Mr. Burnet dans son Sermon funèbre (2), „ il fit paroitre de „ bonne heure une probité & une capacité, qui faisoient „ concevoir de grandes espérances; & il donna dans son „ jeune âge si peu de marques de jeunesse, que dans ses „ Voyages, qu'il entreprit bien jeune, & cependant mai„tre

(1) Boulton *Vie de Mr. Boyle*, au devant du Tom. I. de *l'Abrégé des Oeuvres Théolog. de Mr. Boyle*, p. 6. 7. Lond. 1715 in-8.
(2) P. 23. Lond. 1692 in-4.

il se fixa à Oxford, où il poursuivit ses études avec beaucoup d'application, sur-tout celle de la Philosophie Expérimentale, & de la Chymie. Il dépensa même pour cela considérablement, aiant des Ouvriers à ses gages pour travailler dans le Laboratoire qu'il avoit fait bâtir pour son usage. Il se trouvoit aussi dans la Société de Savans, qui s'assembloient chez le Dr. Jean Wilkins, Principal du Collège de Wadham, ou chez Mr. Boyle lui-même joignant le Collège de l'Université, & vis-à-vis de celui des Trépassés (*d*). Lorsqu'après le Rétablissement du Roi Charles II. la Société Royale fut fondée [*B*], Mr. Boyle en fut un des prémiers Membres, & en même tems du Conseil de la Société; &, comme le remarque Mr. Wood (*e*), il se distingua par son zèle pour l'avancement de la nouvelle Philosophie. Lorsqu'il quitta Oxford & qu'il vint demeurer à Londres, il entra chez sa sœur Catherine Comtesse de Ranelaugh [*C*], où il passa les quarante dernières années de sa vie. Libre de tous les soins du ménage, vivant dans le célibat, & possédant de grands biens, il s'appliqua avec tant de soin & de succès à l'étude de la Philosophie Naturelle, qu'il a rendu son nom célèbre, non seulement en Angleterre, mais par toute l'Europe, la plupart de ses Ouvrages Philosophiques aiant été traduits en Latin (*f*). Il ne se distinguoit pas moins par ses vertus, que par ses lumières; & s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'Homme moral en lui n'étoit pas moins grand & moins illustre que le Philosophe. Il avoit un respect si profond pour Dieu, qu'il ne lui arrivoit jamais de prononcer son nom, sans faire une pause; à quoi il étoit si exact, que le Dr. Burnet nous apprend (*g*), qu'une personne qui l'avoit connu très particuliérement pendant plus de vingt ans, disoit ne l'y avoir jamais vu manquer. Rempli des plus grands sentimens de piété, il travailla toujours à avancer de tout son pouvoir les intérets de la Religion [*D*], & eut beaucoup d'égards pour ses Ministres [*E*]. Mais lorsque le Comte de Claren-don,

(*d*) Wood *ubi supra.*

(*e*) Ibidem.

(*f*) Budgell p. 119.

(*g*) *Ubi supra* p. 24.

„ tre de ses actions, il sembloit qu'il fût hors des atteintes des Vices du Siécle où il vivoit, & des Pays qu'il „ visitoit."

[*B*] *La Société Royale fut fondée.*] Le Dr. Thomas Sprat, ensuite Evêque de Rochester, nous apprend dans son *Histoire de la Société Royale établie à Londres pour cultiver la Connoissance de la Nature* (3), que quelque tems après la fin des Guerres Civiles, un nombre choisi d'honnêtes-gens formérent une Société pour s'entretenir librement de sujets utiles, & principalement des matiéres de Philosophie. Le lieu de leur Assemblée étoit l'Appartement de Mr. Wilkins, alors Chef du Collège de Wadham à Oxford: ce sont-là proprement les prémiers Fondateurs de la Société Royale. Il y avoit alors dans l'Université plusieurs Membres, qui avoient commencé à secouer le joug des préjugés, & à raisonner avec liberté: il s'y trouvoit d'ailleurs plusieurs Gentilshommes qui avoient du goût pour la Philosophie, à qui les malheurs de l'Etat & la tranquillité qui se rencontre parmi les gens de Lettres y avoient fait chercher une retraite. Toutes ces personnes se trouvoient ensemble pour s'entretenir en liberté, & tranquillement, sans prendre part aux factions & aux extravagances de leur tems. Les principaux, & ceux qui se trouvoient le plus réguliérement au rendez-vous, étoient Mrs. Seth Ward, Robert Boyle, Wilkins, Guillaume Petty, Matthieu Wren, Wallis, Goddard, Willis, Bathurst, Christophle Wren, Rook; outre plusieurs autres, qui s'y joignirent peu à peu (4). Leurs Assemblées étoient aussi fréquentes, que leurs affaires le leur permettoient. On y agissoit plus qu'on n'y parloit, ce qui y occupoit le plus étant des Expériences de Chymie ou de Méchanique. On n'y avoit ni Règles fixes, ni Méthode certaine; leur intention étoit simplement de se communiquer mutuellement les découvertes que chacun pouvoit avoir faites d'une Assemblée à l'autre, & non de faire des recherches suivies (5). Ils continuérent sur ce pied, sans interruption considérable, jusqu'en 1658, que les affaires de l'Etat commençant à prendre un nouveau tour, la plupart de ces savans Amis se dispersérent. Le plus grand nombre se rendit à Londres, où ils s'assemblérent dans le Collège de Gresham, aux Leçons du Mécredi & du Jeudi du Dr. Wren & de Mr. Rook. Ils y virent augmenter considérablement leur nombre, de quantité de personnes illustres par leur naissance, ou célèbres par leur savoir: tels étoient le Vicomte Brounker, Guillaume Brereton Ecuyer, ensuite Baron Brereton, le Chevalier Paul Neil, Mrs. Jean Evelyn, Thomas Henshaw, Slingsby, les Drs. Timothée Clarke & Ent; Mrs. Ball & Hill; le Dr. Crone, & plusieurs autres, qui parurent tous avoir le même goût pour l'étude de la Nature. Ils s'assembloient une fois la semaine, si ce n'étoit deux, jusqu'à ce que les mouvemens convulsifs où se trouva le Royaume dissipérent encore cette Assemblée. Ils coururent risque d'avoir le sort d'Archimède, le Lieu de leurs Assemblées aiant été converti en logement de Soldats. Après le retour du Roi, ils recommencérent à s'assembler avec plusieurs personnes de mérite, qui avoient suivi ce Prince dans son Exil: de ce nombre étoient Mr. Erskyne, les Chevaliers Robert Moray, Gilbert Talbot &c. & ils tirérent la Philosophie Expérimentale de l'obscurité où elle s'étoit comme cachée. Pendant qu'ils prenoient des arrangemens, il parut un Ouvrage, qui contribua beaucoup à hâter la réussite de leur projet: c'étoit un Plan, que le Poëte Cowley publia pour l'érection d'un Collège Philosophique (6). Enfin le Roi fit expédier ses Lettres-Patentes pour l'établissement de la Société, sous le nom *de Président, de Conseil & de Membres de la Société Royale de Londres, pour cultiver la Connoissance de la Nature.* Le Roi se déclara le Fondateur & le Protecteur de la Société, & nomma le Vicomte Brounker pour en être le prémier Président: & pour Membres du Conseil, le Chevalier Robert Moray Membre du Conseil Privé d'Ecosse, ROBERT BOYLE Ecuyer, Guillaume Brereton Ecuyer, fils ainé du Baron Brereton, le Chevalier Digby Chancelier de la Reine Marie, le Chevalier Talbot Garde des Pierreries du Roi, le Chevalier Paul Neil Ecuyer de la Chambre du Roi, Henri Slingsby Ecuyer, Gentilhomme de la Chambre; le Chevalier Guillaume Petty, Timothée Clarke, Médecin de Sa Majesté, Jean Wilkins, George Ent, Guillaume Erskyne Echanson du Roi, Jonathan Goddard, Guillaume Ball, Matthieu Wren, Jean Evelyn, Thomas Henshaw, Dudley Palmer, Abraham Hill, & Henri Oldenburg (7).

[*C*] *Il entra chez sa sœur Catherine Comtesse de Ranelaugh.*] Mr. Burnet fait un beau portrait de cette Dame. Il dit (8) que Mr. Boyle & elle, *aimables pendant leur vie, ne furent point séparés à leur mort.* Mr. Boyle, après avoir vécu avec elle quarante ans, ne lui survécut que de huit jours; & ils moururent tous deux du même mal, la Nature étoit épuisée dans l'un & dans l'autre. Mr. Burnet remarque (9), qu'elle fut une des femmes de son tems, qui eut le plus de part aux Affaires publiques, & qui fit la plus grande figure dans toutes les Révolutions du Royaume pendant plus de cinquante ans; & qu'elle ne se servit de son tems, de son crédit, & de son bien, que pour faire du bien, avec autant de zèle & de bonheur, que personne qui lui soit connu. Elle étoit aussi infatigable, qu'habile sur cet article; & comme la supériorité de son esprit, & la haute estime où elle étoit, faisoit rechercher & estimer son amitié par toutes les personnes de sa qualité: elle s'étoit aussi mise en possession d'employer son crédit en faveur de ceux qui en avoient besoin, en n'en faisant jamais usage pour ses propres intérêts. Elle étoit contente de ce qu'elle avoit, & quoiqu'elle s'en vit dépouillée jusqu'à deux fois, elle ne se donna jamais aucun mouvement pour elle-même; mais elle étoit la Médiatrice universelle, qui intercédoit pour tous les gens de mérite, ou pour ceux qui étoient dans le besoin. Ce procédé étoit d'autant plus beau, plus chrétien, & plus efficace, qu'il ne se bornoit pas à ses parens ou amis. „ Quand „ un Parti étoit maltraité, *dit Mr. Burnet*, elle avoit as„ sez de crédit & de zèle pour le servir; & elle s'y em„ ployoit avec tant de succès, qu'à une nouvelle Révo„ lution elle se trouvoit en état d'en faire autant, & de „ s'employer à cette *œuvre de charité*, à laquelle elle „ s'occupa pendant toute sa vie. Et quoique quelques „ Opinions particuliéres la retinssent dans une Commu„ nion *séparée*, son Ame ne prit jamais de parti; elle par„ tageoit ses charités & son amitié, son estime & ses „ bienfaits, avec tous les égards dûs au mérite & à ses „ devoirs, sans faire attention à la différence des Opi„ nions. A des connoissances supérieures elle joignoit „ beaucoup d'affabilité: elle étoit d'un accès facile, d'u„ ne humilité qui s'abbaissoit jusqu'aux moindres person„ nes, & jusqu'aux plus petits détails: honnête & obli„ geante, disposée à assister de ses conseils ceux qui n'a„ voient pas besoin d'autre secours. A toutes ces excel„ lentes qualités elle joignoit une piété rare, qui domi„ noit dans toutes ses pensées & dans tous ses discours. „ Une telle *Sœur* étoit digne d'un tel *Frère*; & il étoit „ convenable à leur caractére, & digne d'eux, de joindre „ à la qualité que la Nature leur avoit donnée, & à la „ relation qu'elle avoit mise entre eux, celle d'*Ami*."

[*D*] *Rempli des plus grands sentimens de piété, il travailla toujours à avancer de tout son pouvoir les intérêts de la Religion.*] Il étoit toujours constant dans ses élévations secrettes à Dieu; & ceux qui conversoient le plus familiérement avec lui, & qui avoient part aux recherches qu'il faisoit dans la Nature, remarquoient que son grand but, qu'il ne perdoit jamais de vue, & qu'il tachoit d'inspirer toujours aux autres, étoit de concevoir lui-même & de faire concevoir aux autres les plus hautes idées de la Grandeur, de la Majesté, de la Sagesse & de la Bonté de Dieu (10). Ce sentiment étoit si profondément gravé dans son cœur, qu'il finit l'article de son Testament, qui regarde la Société Royale, par ces paroles: *Je leur souhaite un heureux succès dans les louables efforts qu'ils font pour connoître la véritable nature des Ouvrages de Dieu; & je prie ce même Dieu, qu'eux & tous ceux qui s'appliquent* aux

(3) Part. II. p. 53 Edit. de Lond. 1722.

(4) Idem p. 55.

(5) Idem p. 56.

(6) Idem p. 57-59.

(7) Idem p. 134-136.

(8) Sermon funébre p. 32.

(9) P. 33.

(10) Burnet p. 25.

don, peu de tems après la Révolution, le sollicita d'entrer dans les Ordres sacrés, il le refusa par de certaines raisons [F]. Il demeura constamment attaché à l'Eglise Anglicane, quoiqu'il fût ennemi de toute Persécution en matière de Religion, & qu'il eût de l'éloignement pour les Systèmes trop rigides [G]. Il étoit franc & poli dans la conversation [H]; & quoiqu'il éprouvât que l'accès facile qu'il accordoit à toutes sortes de personnes, & sur-tout aux Etrangers qui le vouloient consulter, lui emportoit un tems considérable; cependant il ne se faisoit jamais celer quand il étoit au logis. Il disoit aussi, qu'il avoit été bien aise que les personnes & les Savans qu'il avoit souhaité de voir dans ses Voyages, l'eussent reçu; qu'il en étoit de même de tous les Etrangers; & que par cette raison, il se croyoit obligé envers eux à quelque chose de plus que la simple Civilité (*b*). Son Laboratoire étoit toujours ouvert aux Curieux, auxquels il permettoit de voir la plupart des Expériences qu'il faisoit [I].

(*b*) Idem p. 30.

*aux recherches naturelles, puissent rapporter de tout leur cœur toutes leurs découvertes à sa gloire, & au bonheur du Genre-humain.* Quoique certains incidens le détournassent par des raisons importantes d'exécuter pendant sa vie le dessein qu'il avoit formé; cependant par un Codicille en date du 28 de Juillet 1691, annexé à son Testament, il légua une Maison considérable qu'il avoit dans la Ville de Londres, dont le revenu devoit être destiné à quelque Théologien, qui seroit choisi tout au plus pour trois ans, par le Dr. Tenison depuis Archevêque de Cantorbery, le Chevalier Henri Ashurst, le Chevalier Jean Rotheram, & Mr. Jean Evelyn. Les Théologiens qui seroient nommés, étoient obligés *de satisfaire aux Doutes réels, & de répondre aux nouvelles Difficultés qui pourroient être proposées, & auxquelles on n'avoit pas encore répondu*: comme aussi *de faire huit Sermons par an, les premiers Lundis des mois de Janvier, Fevrier, Mars, Avril, Mai, Septembre, Octobre & Novembre.* Le sujet de ces Sermons devoit être, *de prouver la vérité de la Religion Chrétienne, contre les Infidèles notoirement tels, comme sont les Athées, les Déistes, les Païens, les Juifs, & les Mahometans; sans toucher aux Controverses que les diverses Sociétés de Chrétiens ont les unes avec les autres.* Mais comme la Maison léguée ne donnoit point de revenu fixe, à cause qu'elle n'étoit pas toujours habitée, ou que les Locataires faisoient banqueroute, il arrivoit souvent que les Prédicateurs n'étoient point payés, ou avoient beaucoup de peine à l'être. Pour remédier à cet inconvénient, l'Archevêque Tenison assigna le payement de cette *Lecture* à perpétuité sur un Bien de campagne dans le Comté de Buckingham, jusqu'à la compétence de 50 livres sterling, qui sont desormais payées régulièrement de trois mois en trois mois (11). Mr. Boyle fit aussi les fraix de la traduction & de l'impression du Nouveau Testament en Langue Malaise, & il le fit répandre dans toutes les Indes. Il récompensa noblement la personne qui traduisit en Arabe le Traité de Grotius *de la Verité de la Religion Chrétienne*; il fit aussi tous les fraix de l'impression, & il eut soin d'en faire disperser des Exemplaires dans tous les Pays où la Langue Arabe est en usage. Il avoit encore dessein de faire imprimer le Nouveau Testament en Langue Turque; mais la Compagnie de Turquie jugea que c'étoit à elle à se charger de cet ouvrage: elle permit seulement que Mr. Boyle y contribuât considérablement (12). Il donna septcens livres sterling pour l'Edition de la Bible en Irlandois, dont il fit distribuer des Exemplaires en Irlande; & contribua largement pour les Editions de la Bible en Gallois, & en Irlandois pour l'Ecosse (13). Il donna aussi pendant sa vie trois-cens livres sterling pour travailler à la propagation de l'Evangile en Amérique; & dès qu'il eut appris que la Compagnie des Indes Orientales formoit des projets de la même nature pour l'Orient, il lui envoya d'abord cent livres sterling, pour commencer & donner l'exemple; se proposant de faire plus dans la suite, quand les choses seroient entièrement réglées (14).

(11) *Voyez* Avertissement du Traducteur au-devant de la *Démonstration de l'Existence &c. de Dieu* par le Dr. Clark. Cit. du Trad.

(12) Burnet p. 26.

(13) Id. ib. *Voyez* aussi Burnet *Vie du Dr. Bedell Evêque de Kilmore*, p. 134. 137. Londres 1685. in-8.

(14) Idem *Serm. funèb.* p. 27.

[*E*] *Eut beaucoup d'égards pour ses Ministres.*] Il en donna plusieurs preuves; nous n'en rapporterons qu'une seule. Lorsqu'il fut quelle part il avoit dans les Biens Ecclésiastiques sécularisés en Irlande, il fit faire des dons considérables aux Bénéficiers de ces Paroisses-là, & même aux Veuves de ceux qui étoient morts avant qu'il eût pensé à cette charité. Une personne, qui avoit eu part à deux de ces distributions, a déclaré que dans les deux fois la somme alloit à près de six-cens livres sterling. „ Par son Testament, *dit Mr. Burnet* (15), il assigne aussi une somme considérable à un autre, mais illimitée, „ sans doute à cause de l'état présent des choses en Irlande: tant il étoit soigneux de pourvoir abondamment „ ceux qui servoient à l'Autel, de ce qui y avoit été „ consacré, quoique converti en Bien temporel & sécularisé."

(15) P. 27.

[*F*] *Lorsque le Comte de Clarendon, peu de tems après la Révolution, le sollicita d'entrer dans les Ordres sacrés, il le refusa par de certaines raisons.*] Mr. Burnet dit (16), que ce grand Ministre ne sollicita Mr. Boyle d'embrasser l'Etat Ecclésiastique par aucune considération pour lui & pour sa famille, mais principalement pour le bien & l'avantage de l'Eglise, qui auroit certainement trouvé un grand appui & un illustre & puissant modèle dans un homme, qui, s'il entroit dans les Ordres, ne pouvoit manquer de parvenir bientôt aux prémières Dignités. Mr. Boyle a avoué à Mr. Burnet, que cela avoit fait quelque impression sur son esprit. Son ame étoit déja tellement détachée du Monde à l'âge de trente-trois ans, qu'autant que l'espérance d'une haute Dignité dans l'Eglise étoit peu capable de le toucher, autant étoit forte la considération du bien qu'on croyoit qu'il pouvoit y faire. Deux choses le déterminérent à ne point entrer dans les Ordres. L'une, qu'il croyoit pouvoir rendre plus efficacement service à la Religion par ses discours & par ses Ecrits, s'il n'avoit d'autre rélation avec elle que celle d'homme qui veut se sauver, & si l'on ne pouvoit le taxer d'agir par interêt. Il savoit, que les ennemis de la Religion se roidissent contre tout ce que peuvent dire les Ecclésiastiques, en alléguant, *que c'est leur métier, & qu'ils sont payés pour cela.* Il espéroit donc, que moins il auroit de part à l'Etat Ecclésiastique, & plus il pourroit faire de fruit. Mais la grande raison qui l'arrêta, c'est qu'il avoit de si hautes idées des devoirs du Ministère, & du soin qu'on doit aux Ames *que Christ a rachetées par son sang*, & dont il faudra rendre compte au grand & dernier jour, qu'il n'osa s'en charger. „ Sur-tout, dit Mr. Burnet (17), n'aiant point „ senti *de mouvement intérieur du S. Esprit, qui l'y portât*; & la prémière question qu'on fait à ceux qui veulent entrer dans le Ministère, roulant sur ce mouvement, il crut, ne l'aiant point senti, ne pouvoir se présenter, de peur de mentir au S. Esprit. Tant il étoit „ circonspect & respectueux sur tout ce qui regardoit la „ Religion."

(16) P. 28.

(17) P. 29.

[*G*] *Il demeura constamment attaché à l'Eglise Anglicane, quoiqu'il fût ennemi de toute Persécution en matière de Religion, & qu'il eût de l'éloignement pour les Systèmes trop rigides.*] Il adhéra constamment à l'Eglise établie, & n'alloit jamais dans les Assemblées Non-Conformistes, quelque charitablement qu'il jugeât de ceux qui les composoient, & quelque généreusement qu'il contribuât à leur soulagement (18). Il s'étoit tellement rempli l'esprit de ce qu'il y a d'aimable dans la Religion Chrétienne, dégagée de toute superstition & de toute aigreur de Parti, qu'autant qu'il étoit persuadé de sa vérité, & pénétré de sa divinité, autant se réjouïssoit-il des découvertes qu'il faisoit dans la Nature, soit pour l'éclaircir, soit pour repousser les Objections contre quelle que ce fût de ses parties. Il l'envisagea toujours comme un Systême de Vérités, qui doivent sanctifier le cœur & régler la conduite de ceux qui la professent. Il n'aimoit aucune pratique, qui tendît à diminuer cette influence, ou à occasionner de la division parmi les Chrétiens. Il regardoit le vrai, le pur Christianisme, comme un Systême si brillant & si beau, qu'il étoit fort affligé des disputes qu'on avoit excitées sur des matières peu importantes, tandis que les plus grandes Vérités, les plus universellement reçues, étoient aussi négligées par tous les Partis, qu'elles étoient unanimement reconnues (19). Il n'aimoit ni les idées trop rigides, ni les opinions basses & superstitieuses sur la Religion; & par cette raison, comme il ne se renfermoit dans aucun Parti, il n'excluoit aucun Parti de sa Communion (20). Son zèle étoit vif & efficace par rapport aux intérêts essentiels de la Religion; mais il évitoit de se mêler des choses qui ont depuis si longtems autant affoibli que déchiré le Christianisme, sinon pour témoigner son aversion pour toutes les opinions & les pratiques qui lui sembloient contraires à la piété & à la charité. Il étoit surtout ennemi déclaré de toute violence & de toute persécution en matière de Religion. „ Je l'ai rarement vu, „ *dit Mr. Burnet* (21), plus animé & marquer plus d'indignation, que quand il tomboit sur ce sujet. Il approuvoit pleinement la doctrine de notre Eglise, & se „ conformoit à son Culte: il approuvoit aussi ce qu'il y a „ d'essentiel dans notre Constitution: mais il déploroit „ fort certains abus, qu'il croyoit qui y restoient encore."

(18) Ibid.

(19) Idem p. 25. 26.

(20) Idem p. 29.

(21) P. 27.

[*H*] *Il étoit franc & poli dans la conversation.*] Il s'étoit si bien accoutumé à dire ce qu'il pensoit, qu'il ne pouvoit se gêner; & il avoit une si grande modestie, qu'il ne prétendoit point faire le Dictateur, mais qu'il proposoit ses sentimens avec une défiance décente, étant toujours prêt à écouter ce que les autres avoient à dire. Quand il étoit d'un autre avis, il s'exprimoit avec tant d'humilité & de politesse, qu'il ne témoignoit jamais de mépris ni pour les choses, ni pour les personnes; & Mr. Burnet assure (22) qu'il n'a jamais appris, que dans toute sa vie il ait offensé personne par aucune de ses actions. Car s'il arrivoit qu'il crût avoir sujet de parler franchement à quelqu'un, il ne le faisoit jamais avec aigreur, ni en des termes offensans. Et autant qu'il étoit soigneux de ne donner aucun sujet de mécontentement à ceux qui étoient avec lui, autant & plus évitoit-il de parler mal des absens: „ en quoi, *dit Mr. Burnet* (23), il étoit l'homme le plus „ régulier que j'aye jamais connu." Quand la conversation devenoit trop vive aux dépens du prochain, il gardoit le silence; & quand elle duroit trop longtems sur ce ton, il tâchoit de la détourner, moitié sérieux, moitié raillerie.

(22) P. 25.

(23) P. 30.

[*I*] Il

(*i*). Il étoit aiſé, naturel, & ſobre dans ſa manière de vivre [*I*]. Il ſupportoit toutes ſes infirmités, & les douleurs dont il fut tourmenté, avec la dignité & la ſoumiſſion convenables à un Philoſophe & à un Chrétien [*K*]; & tel qu'il paroiſſoit extérieurement, tel étoit-il réellement en particulier. Il n'affectoit point d'avoir rien d'extraordinaire & de frappant, qui attirât la foule après lui, & qui la lui attachât. Jamais il n'a paru que ces dehors de Vertu cachaſſent quelque choſe qui ne fût pas vertueux: au contraire, il cachoit ſa piété & ſa charité autant qu'il lui étoit poſſible. Il obſervoit parfaitement les bienſéances, & ne vouloit jamais ſe prévaloir du reſpect & de la déférence que les autres avoient pour lui. Il ſe permettoit une gaieté décente [*L*]; & n'avoit rien de cette humeur ſombre & chagrine, à laquelle les Philoſophes s'imaginent être en droit de ſe livrer; ni de ces manières affectées & ſingulières, qu'on voit quelquefois aux perſonnes qui ont une grande piété, & dont elles ne s'apperçoivent point elles-mêmes. Il étoit d'une générosité & d'une charité tout extraordinaires [*M*]. Il parloit toujours du Gouvernement en termes reſpectueux, lors même qu'il le déſapprouvoit, & dans des occaſions où il ne craignoit pas d'en blâmer la conduite (*k*). Charles II., Jaques II. & Guillaume III prenoient tant de plaiſir à ſa converſation, qu'ils s'entretenoient ſouvent familiérement avec lui (*l*). Comme quatre de ſes frères étoient Pairs du Royaume, on lui offrit ſouvent la Pairie, & il la refuſa conſtamment (*m*); mais il s'acquit par ſon mérite un plus haut rang dans le Monde, que celui qu'auroient pu lui donner les plus grands Titres (*n*). Il avoit un trop grand fonds de candeur, pour être capable des manèges de la Politique, que l'on appelle ordinairement Sageſſe dans le Monde. Il ne ſavoit ni mentir, ni uſer de déguiſement; mais il ſavoit ſe taire, & par ce moyen il ſe tira d'affaire heureuſement en bien des occaſions épineuſes. Il jugeoit ſainement des Hommes & des Affaires: les avis qu'il donnoit étoient ſolides & judicieux; & quoique ſa circonſpection & ſa modeſtie le rendiſſent trop retenu, il étoit fertile en bons expédiens. Il avoit de grandes idées de la perfection à laquelle on pouvoit porter la Nature humaine; mais voyant le peu de diſpoſition qu'il y avoit dans les hommes à y parvenir, il ſe retira de bonne heure des Affaires & de la Cour, „ malgré la diſ„ tinction, *dit Mr. Burnet* (*o*), avec laquelle il fut toujours traité par nos derniers Rois. Mais les „ principes d'un véritable Anglois & d'un bon Proteſtant étoient trop profondément enracinés dans „ ſon cœur, pour pouvoir être corrompus, ou étouffés; & il ne négligeoit rien pour y fortifier tous „ ceux qui converſoient avec lui." Il avoit une pénétration toute particulière, pour diſcerner à quoi les hommes étoient propres. Son plan d'occupations étoit ſi vaſte, qu'il ne ſe trouvoit jamais embarraſſé à fournir de l'occupation à quiconque avoit du tems & du talent; & dès qu'il voyoit quelqu'un en train, il ne manquoit pas de lui faire quelque préſent pour le mettre en état de pourſuivre (*p*). Ses connoiſſances étoient vaſtes [*N*]. Mr. Burnet fait ſon éloge, non ſeulement dans ſon Sermon

(*i*) Budgell p. 144.
(*k*) Burnet p. 14. 15.
(*l*) Budgell p. 122.
(*m*) Id. ibid.
(*n*) Burnet p. 25.
(*o*) Pag. 25. 26.
(*p*) Idem p. 14.

[*I*] *Il étoit aiſé, naturel, & ſobre dans ſa manière de vivre.*] Il avoit, ſoit dans ſes habits & dans ſes ameublemens, ſoit dans ſon logement & dans ſon équipage, cette ſorte de négligence qui convenoit à ſa manière de vivre grave & ſérieuſe. On lui avoit conſeillé un régime d'une déſagréable ſimplicité, qui, ſelon toutes les apparences, a contribué à prolonger ſa vie au delà de ce que tout le monde croyoit: il l'obſervoit ſi exactement, que pendant plus de trente ans il n'a mangé ni bu qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour le ſoutien de la vie, ſans jamais avoir cherché le plaiſir de ſatisfaire ſon goût, & ſans avoir jamais paſſé la règle & la meſure qui lui étoit preſcrite (24).

[*K*] *Il ſupportoit toutes les infirmités & toutes les douleurs dont il fut tourmenté, avec la dignité & la ſoumiſſion convenables à un Philoſophe & à un Chrétien.*] Pendant plus de quarante ans, il fut d'une ſi grande foibleſſe, & eut ſi peu de force dans les eſprits animaux, qu'il eſt preſque inconcevable comment il a pu lire, méditer, faire des Expériences, & écrire, comme il a fait. Il avoit la vue foible, & il faiſoit un ſi bon uſage de ſes yeux, qu'il eſt aiſé d'imaginer qu'il les menageoit avec ſoin, & qu'il devoit craindre tout ce qui pouvoit leur faire du tort. Il croyoit auſſi, que s'il ſe trouvoit obligé de garder le lit, cela pourroit lui exciter les douleurs de la gravelle à un point qu'il ne pourroit ſupporter, & qui lui rendroit ſes derniers momens cruels; & c'étoit là la raiſon des ſoins & des précautions qu'il prenoit, & du régime qu'il obſervoit. Car pour ce qui étoit de la vie même, il avoit pour elle cette noble indifférence & ce dégoût ſi digne d'un vrai Chrétien. „ Je rapporte d'autant plus volontiers ces par„ ticularités, dit Mr. Burnet (25), pour avoir occaſion „ de faire remarquer la Bonté Divine envers lui par rap„ port aux deux choſes qu'il redoutoit. Car ſa vue ne „ commença à ſe troubler qu'environ quatre heures avant „ ſa mort: il n'avoit pas été au-delà de trois heures au lit, „ quand il mourut: & il finit doucement, comme une „ lampe qui s'éteint faute d'huile."

[*L*] *Il ſe permettoit une gaieté décente.*] Il n'avoit rien de cette gaieté badine & folle, ni de ce goût pour une joie extravagante, qu'on voit dans les gens qui aiment le plaiſir. Il ne diſſipoit ni ſon tems ni ſes eſprits en divertiſſemens frivoles, mais il poſſédoit ſon ame en patience, rempli de cette joie ſolide, que ſa vertu & ſes lumières lui procuroient. Comme il n'avoit ni projets ni paſſions, il n'étoit guères expoſé à aucune agitation pour ce qui le regardoit lui-même. Il jouiſſoit, dans ſon domeſtique, de tout ce que la tendreſſe naturelle fournit de touchant, & l'amitié de douceur. Cela faiſoit qu'il prenoit d'autant plus de part aux intérêts des autres, étant vivement ſenſible aux miſères du Genre-humain. Il avoit un Corps foible, qui demandoit d'autant plus de ſoins, que ſon Ame étoit trop vigoureuſe pour que le Corps pût la ſuivre dans la promptitude de ſes opérations. Mais il trouvoit dans les grandes idées qu'il avoit de Dieu & dont il s'occupoit ſans ceſſe, & dans la contemplation de ſes Ouvrages, des ſources inépuiſables d'une continuelle joie. Le ſentiment de ſon intégrité, & du bien qu'il faiſoit, lui procuroit les plus doux plaiſirs, „ puiſqu'il lui donnoit, „ *dit Mr. Burnet* (26), une aſſurance parfaite de ces raſ„ ſaſiemens de joie, dans l'attente deſquels il a vécu ſi „ longtems."

[*M*] *Il étoit d'une générosité & d'une charité tout extraordinaires.*] „ Sa charité envers les néceſſiteux, *dit l'Au„ teur cité ci-deſſus* (27), & ſa générosité envers les Sa„ vans qui étoient dans le beſoin, ont été ſi extraordi„ naires, & tant de perſonnes en ont reſſenti les effets, „ que je crois pouvoir inſiſter un peu ſur cet article." Il donnoit libéralement des ſommes conſidérables, ſans avoir égard à la diverſité de Parti, de Religion ou de Pays: il ſe regardoit comme Membre de la Société humaine, & ſe croyoit redevable à tous les hommes en général. Il prenoit tant de ſoin de faire ſes charités ſecrettement, que les perſonnes mêmes qui ſavoient toutes ſes autres affaires, n'ont jamais pu ſavoir ce qu'il faiſoit à cet égard. Il étoit ſi rigide obſervateur du précepte de notre Sauveur ſur cet article, qu'il n'y a jamais eu que les perſonnes mêmes à qui il faiſoit des libéralités, ou tout au plus quelqu'un à qui il en confioit la diſtribution, qui aient ſu de quelle manière une grande partie de ſon bien diſparoiſſoit comme inviſiblement. Lui-même n'en tenoit point de compte, parce qu'il craignoit qu'il ne tombât en des mains étrangères. „ Je parle, *dit Mr. Burnet* (28), „ avec parfaite connoiſſance de cauſe ſur cet article, par„ ce que j'ai eu l'honneur d'être employé par lui. Si ceux „ que la Perſécution de France, ou les malheurs de l'Ir„ lande, ont conduits parmi nous, ont ſenti une diminu„ tion conſidérable des ſecours qu'ils avoient coutume de „ recevoir, ſouvent ſans ſavoir d'où ils venoient, ils peu„ vent conclurre qu'ils ont perdu non ſeulement une ſom„ me, mais un fonds conſidérable, qui leur rapportoit ſi „ abondamment, que j'oſe aſſurer que pendant quelques „ années ſes charités alloient à plus de mille livres ſter„ ling par an." Lorſqu'il avoit fait des Découvertes avec beaucoup d'application & de dépenſe, au lieu de s'en ſervir pour ſon profit, il en faiſoit part gratuitement à ſa Patrie (29).

[*N*] *Ses connoiſſances étoient vaſtes.*] Il avoit porté fort loin l'étude de la Langue Hébraïque, celle des Ecrits des Rabbins, & des autres Langues Orientales. Il avoit lu aſſez de Pères, pour avoir une juſte Idée des plus diſtingués. Il avoit auſſi lu l'Ecriture Sainte avec ſoin, & examiné avec exactitude toutes les Controverſes; enſorte qu'il poſſédoit parfaitement la Théologie. Il avoit parcouru toutes les parties des Mathématiques, *& quoiqu'il ne cherchât pas à y faire de nouvelles découvertes*, dit Mr. Burnet (30), il poſſédoit cependant ce qu'il y a de plus abſtrus dans la Géométrie. La Géographie dans toutes ſes parties, qui regardent la Navigation, l'Hiſtoire & les Voyages, lui ſervoit d'amuſement. Il étudia toutes les parties de la Médecine; mais ſon caractère tendre l'empêcha de ſupporter l'exactitude des Diſſections Anatomiques, ſur-tout dans des Animaux vivans, quoiqu'il n'ignorât point qu'elles étoient les plus inſtructives. Mais pour ce qui eſt de l'Hiſtoire Naturelle ancienne & moderne, des Productions de tous les Pays, des Vertus des Plantes, des Minéraux, & des différens changemens qu'ils éprouvent ſelon les différens climats, „ il étoit certainement,

(24) Idem p. 31.
(25) P. 31.
(26) P. 31.
(27) P. 31.
(28) P. 32.
(29) Budgell p. 114. Voyez auſſi la Préface générale de l'Abrégé des Oeuvres Philoſ. de Mr. Boyle, par le Dr. Pierre Shaw, Vol. I. p. 14. 15.
(30) P. 36.

mon funèbre, mais aussi dans ses *Mémoires de la Grande Bretagne* (q), où il s'exprime sur son sujet en ces termes: „ Celui qui travailloit aux Expériences avec le plus d'application, de fraix & de succès, „ fut Mr. Robert Boyle, le dernier des enfans du Comte de Cork. Chrétien très dévot; humble & „ modeste, peut-être à l'excès; d'une vie exemplaire & sans tache à tous égards; extrêmement charitable; pratiquant les devoirs de la mortification & de l'abnégation de soi-même; ne se plaisant à „ rien tant qu'à rendre service; peu soigneux de sa personne; méprisant le Monde; fuyant les Plaisirs, „ l'Intrigue & les Factions; il passoit parmi toutes les personnes qui le connurent, pour un Modèle „ parfait de Vertu." Il étoit d'une santé délicate, & il avoit la vue foible; mais par le moyen d'un régime exact, il vécut soixante-quatre ans, & conserva sa vue jusqu'à la fin (r). Son Portrait, qui est à la tête de plusieurs de ses Ouvrages, est très ressemblant (s). Il mourut le 30 de Décembre 1691, & fut enterré le 7 de Janvier suivant, à Westminster, auprès de la Comtesse de Ranelaugh sa sœur, qui étoit morte huit jours avant lui, & dont la perte le pénétra à tel point, comme nous l'apprend Mr. Wood (t), qu'il tomba dans des convulsions, qui le mirent au tombeau. On publia d'abord quantité d'Eloges & d'Epitaphes, aussi-bien que le Sermon funèbre qui fut fait par le Dr. Burnet Evêque de Salisbury, sur Ecclef. II. 26. *Dieu donne à celui qui lui plait, sagesse, science & joie.* Ce Prélat avoit aussi dessein d'écrire sa Vie (v), mais elle n'a jamais paru. On nous a dit que Mr. Guillaume Wotton, Auteur des *Réflexions sur l'Erudition ancienne & moderne*, avoit fait des Recueils dans la même vue. Nous donnerons ci-dessous le Catalogue de ses Ouvrages [O]. Il laissa outre cela

(q) Tom. I. p. 186. 187. Edit. Franç. in 8.

(r) Burnet *Serm. funebre* p. 30. 31. & Budgell p. 142.

(s) Budgell *ibid.*

(t) Col. 163.

(v) Id. ibid.

(31) P. 27. „ ment, *dit Mr. Burnet* (31), le plus habile & le plus „ exact Philosophe que j'aye jamais connu. C'est ce qui „ lui a fait entreprendre ce grand nombre d'Expériences „ qu'il a faites; en quoi personne, qui soit connu, ne l'a „ jamais égalé. Et autant qu'il s'en servoit à faire de „ nouvelles Découvertes, autant étoit-il exact à les faire, & à les rapporter avec une si scrupuleuse vérité, „ que tous ceux qui les ont examinées, ont trouvé qu'on „ peut y faire fonds avec confiance. Mais son étude favorite étoit la Chymie, où il s'engagea sans avoir aucune des vues ambitieuses & extravagantes, que d'autres y apportent. Il ne vouloit que découvrir les secrets „ de la Nature, en quels Principes les choses peuvent „ se résoudre, de quels Principes elles sont composées, „ & préparer des Remèdes utiles au Corps humain. Il „ n'employa ni son tems ni son bien à rechercher inutilement ces Secrets, dont la magnifique idée trompe tant „ de gens. Il se renferma toujours dans les bornes d'une „ dépense, qu'il étoit en état de supporter. Et comme „ il perfectionna la Chymie en y travaillant, il n'en fut ni „ moins honnête-homme, ni plus pauvre, pour s'en être „ occupé. C'étoit par charité pour les autres, & par „ plaisir pour lui-même, qu'il s'y appliquoit: car il en „ faisoit distribuer le produit par sa sœur & par d'autres „ personnes."

[O] *Le Catalogue de ses Ouvrages.*] I. *Nouvelles Expériences Physiques & Mechaniques sur l'Elasticité & la Gravité de l'Air, & ses Effets, faites la plupart avec une nouvelle Pompe pneumatique. En forme de Lettre à Charles Vicomte de Dungarvan, fils ainé du Comte de Cork. Par Robert Boyle.* Oxford 1660 in-4. Ce Traité a été traduit en Latin *. II. *Défense de la doctrine sur l'Elasticité & la Gravité de l'Air, proposée par Mr. R. Boyle dans ses* Nouvelles Expériences Physiques & Méchaniques, *contre les Objections de* François Linus &c. *Par l'Auteur des Expériences.* Londres 1661 in-4. traduit en Latin. III. *Examen du Dialogue Physique de Mr.* Th. Hobbes *sur la* Nature de l'Air, *autant qu'il est relatif au Traité de Mr. Boyle qui a pour titre*, Nouvelles Expériences sur l'Elasticité de l'Air &c. *Avec un Appendix sur le Sentiment de Mr. Hobbes touchant la Fluidité & la Solidité. Par l'Auteur des Experiences.* Londres 1661 in-4. Ces trois Ouvrages ont été réimprimés à Londres en 1682 en un Volume in-4. *IV. *Le Chymiste Sceptique, ou Doutes & Paradoxes Chymiques & Physiques, sur les Principes des Spagyristes, qu'on nomme vulgairement* Hypostatiques, *tels qu'ils sont enseignés & défendus par le plus grand nombre des Alchymistes; précedés de l'Extrait d'un autre Discours sur le même sujet. Par Robert Boyle.* Londres 1661 in-8. traduit en Latin. V. *Essais Physiologiques, composés en divers tems & à différentes occasions.* Par Robert Boyle. Londres 1661 in-4. La seconde Partie contient l'*Histoire de la Fluidité & de la Solidité.* Ces Essais ont paru aussi en Latin. VI. *Expériences & Considérations sur les Couleurs, écrites d'abord par occasion avec d'autres Essais à un Ami, & publiées à présent comme le commencement d'une Histoire Experimentale des Couleurs. Par Robert Boyle, Membre de la Société Royale.* Londres 1664 in-8. traduit & imprimé en Latin: ce fut Henri Oldenburg qui publia cet Ouvrage. VII. *Considérations sur l'Utilité de la Physique Expérimentale, proposées par voie de discours familier à un Ami pour l'exciter à s'y appliquer. Par Robert Boyle, Membre de la Société Royale. Seconde Edition (sur la première faite en Juin 1663).* Oxford 1664 in-4. Dans son *Avis au* Lecteur, il nous apprend que diverses parties de cet Ouvrage avoient été mises sous presse dès les années 1660, 1661 & 1663; que le dernier de ces Essais avoit été écrit il y avoit plusieurs années; & qu'une grande partie de la *Première Partie* étoit faite il y avoit bien dix ou douze ans, lorsqu'il étoit âgé de vingt ou vingt-deux ans. Le second Tome parut à Oxford en 1671 in-4. La *première Partie* contient *cinq Essais.* Le prémier roule sur l'*Utilité de la Physique Expérimentale* par rapport à l'Esprit humain. Le *second* & le *troisième* font une continuation du même sujet. Le *quatrième* est une Digression contre ceux d'entre les Philosophes, qui excluent l'opération de la Divinité sur la Matière. On reprend & on finit dans le *cinquième*, le sujet qu'on avoit interrompu par la Digression précédente. La *seconde Partie* renferme aussi *cinq Essais* sur l'utilité de la Philosophie Expérimentale dans la Médecine. Le *prémier*, sur son utilité dans la *Physiologie.* Le *second*, sur son utilité dans la *Pathologie.* Le *troisième*, sur son utilité dans cette partie qui regarde les Signes des Maladies, appellée *Séméiologie.* Le *quatrième*, sur cette partie qui concerne le Régime, les Remèdes &c. qu'on nomme *Hygieinologie.* Le *cinquième*, sur la *Thérapeutique.* Le *second Tome*, qui contient la dernière Section de la seconde Partie, est composé de *six Essais.* Le *prémier* propose des Considérations générales sur les moyens de rendre la Philosophie Expérimentale utile à la vie. Il s'agit dans le *second*, de l'utilité des Mathématiques dans la Physique. Le *troisième* traite de l'utilité de la Méchanique dans la même Science. Dans le *quatrième*, l'Auteur fait voir que les Richesses de l'homme peuvent être considérablement augmentées, en faisant usage de la Physique dans le Commerce: avec un Appendix. Le *cinquième* montre qu'on peut faire, par la connoissance de la Physique, bien des choses qu'on exécute autrement par l'adresse d'une main habile. Dans le *sixième* on prouve l'ignorance extrême de l'Homme dans les choses naturelles. VIII. *Nouvelles Expériences & Observations sur le Froid, ou Essai d'une Histoire Expérimentale du Froid: A quoi l'on a ajouté l'Examen de l'Antiperistase, & de la doctrine de Mr. Hobbes sur le Froid.* Londres 1665 & 1683 in-4. A la suite de ce Traité on trouve une *Relation de la Gelée des mois de Décembre & de Janvier 1662,* présentée à la Société Royale par le Dr. C. Merret, & un *Appendix contenant diverses Expériences & Observations relatives à l'Histoire du Froid.* IX. *Essais d'une Méthode pour mêler d'abord les Liqueurs avec la masse du sang*, insérés dans les *Transactions Philosophiques* du 4 de Décembre 1665, num. 7. X. *Observations & Expériences sur le Baromètre, inventées, digérées, & commencées en 1659;* communiquées au Dr. Beal, qui les continua, & dont il est parlé dans les *Transactions Philosophiques* du 12 de Février & du 12 de Mars 1666. XI. *Paradoxes Hydrostatiques, fondés sur de nouvelles Expériences, la plupart Physiques & aisées. Par Robert Boyle, Membre de la Société Royale.* Oxford 1666 in 8. Ce Traité a été traduit en Latin. XII. *Rélation d'un Tremblement de Terre près d'Oxford*, dans les *Transactions Philosophiques* du 2 d'Avril 1666. XIII. *Nouvelles Observations & Directions sur le Baromètre*, dans les *Transactions Philosophiques* du 2 d'Avril 1666 num. 11. XIV. *Chefs généraux de l'Histoire Naturelle d'un Pays, soit grand, soit petit;* dans les *Transactions Philosophiques*, au même endroit. XV. *L'Origine des Formes & des Qualités (selon la Philosophie Corpusculaire) illustrée par des Observations & des Expériences. Ecrite ci-devant en forme de Notes sur un Essai touchant le Nitre. Par R. Boyle, Membre de la Société Royale.* Oxford 1666 in-8. La Permission d'imprimer est du 2 Novembre 1665. Il a ajouté dans la seconde Edition de 1667, une *Dissertation sur les Formes subordonnées.* Cet Ouvrage a été traduit en Latin. XVI. *Manière de conserver des Oiseaux tirés de la Coque, & d'autres Embryons;* dans les *Transactions Philosophiques* du 7 de Mai 1666. XVII. *Description d'un nouveau Baromètre qu'on peut appeller Statique, & de quelques avantages qu'il a sur celui qui est fait avec le Mercure;* dans les *Transactions* du 2 de Juillet 1666. XVIII. *Nouvelle Expérience sur le Froid, pour faire voir qu'on peut produire un degré de Froid considérable dans toutes les saisons de l'année, sans le secours de la Neige, de la Glace, de la Grêle, du Vent ou du Nitre;* dans les *Transactions* du 18 Juillet 1666. XIX. *Essais proposés au Dr. Lower, pour perfectionner la transfusion du Sang d'un Animal dans l'autre;* dans les *Transactions* du 11 de Février 1666. XX. *Lettre à l'Auteur des Transactions Philosophiques, sur les Expériences qu'il a faites lui-même, il y a quelques années, par l'injection des liqueurs acides dans le Sang, à l'occasion de celles qui ont été communiquées par Mr. Fracassati;* d'Oxford le 19 d'Octobre 1667; dans les *Transactions* du 11 de Nov. 1667, num. 6. XXI. *Nouvelles Expériences sur la relation qu'il y a entre la Lumière & l'Air, dans les Bois & dans les Poissons luisans; contenues dans une Lettre écrite d'Oxford à l'Auteur des Transactions Philosophiques;* dans les *Transact.* du 6 Janvier

* On se contente de donner les titres en François, sans les ajouter en Anglois, ce qui ne serviroit qu'à allonger. R. D. T.]

la en mourant quantité de Manuscrits, qui sont à présent entre les mains de Mr. Smith, qui a demeuré plusieurs années avec lui, & auquel il a même dicté quelques-uns de ses Ouvrages: il seroit fort à souhaiter qu'on publiât ces Manuscrits. Un des Héritiers de Mr. Boyle, à qui il avoit laissé ces Pa-

vier 1667-8. XXII. *Continuation de la même Lettre*; dans les *Transact.* du 10 Février 1667-8. XXIII. *Continuation des Nouvelles Expériences Physiques & Méchaniques sur l'Elasticité & la Gravité de l'Air, & ses effets. Première Partie. En forme de Lettre au Vicomte de Clifford & de Dungarvan. Avec un petit Discours sur l'Athmosphère des Corps qui ont de la Consistence. Par R. Boyle, Membre de la Societé Royale.* Oxford 1669 in-4. XXIV. *Invention pour estimer le poids de l'Eau avec des balances & des poids ordinaires*; dans les *Transactions* du 16 d'Août 1669. XXV. *Discours sur le Repos absolu des Corps*, joint à la seconde Edition de *Quelques Essais Physiologiques*. Londres 1669 in-4. XXVI. *Nouvelles Expériences Pneumatiques sur la Respiration, faites sur des Canards, des Vipères, des Grenouilles &c.* dans les *Transactions* du 8 d'Août 1670. XXVII. *Continuation des mêmes Expériences*; dans les *Transactions* du 12 Septemb. 1670. XXVIII. *Traités sur les Qualités generales des choses; sur la température des Régions souterraines & sous la Mer; sur le fond de la Mer: Avec une Introduction à l'Histoire des Qualités particulières.* Oxford 1670 in-8. traduit en Latin. XXIX. *Traités divers: Discours sur l'admirable Raréfaction de l'Air, même sans Chaleur. Nouvelles Observations sur la durée de l'Elasticité de l'Air. Nouvelles Expériences sur la Condensation de l'Air par le Froid seul, & sans le comprimer par des Machines. Et les différentes & admirables Extensions de la même quantité d'Air raréfiée & condensée.* Londres 1670 in-4. XXX. *Essai sur l'Origine & les Vertus des Pierres précieuses: dans lequel on propose & éclaircit historiquement quelques conjectures sur la composition des Pierres précieuses, & sur le sujet dans lequel résident leurs principales vertus. Par R. Boyle* &c. Londres 1672 in-8. Cet Essai a été traduit en Latin. XXXI. *Observations sur la lumière de la chair de Veau & de Poule, sans aucune corruption sensible, communiquées par Lettres à l'Editeur des Transactions Philosophiques*; dans les *Transact.* du 16 Décemb. 1672. XXXII. *Nouvelle Expérience touchant l'effet du différent poids de l'Athmosphère sur certains Corps dans l'Eau, présentée au Vicomte Brouncker en 1671, & par laquelle on peut conjecturer que les changemens de la Gravité de l'Air peuvent influer beaucoup sur la maladie ou la santé des Hommes.* Dans les *Transact.* du 24 Février 1673. XXXIII. *Traités contenant de nouvelles Expériences sur la Relation qu'il y a entre la Flamme & l'Air. Discours Hydrostatique au sujet de quelques Objections du Dr. Henri More contre l'Explication de quelques nouvelles Expériences données par l'Auteur de ce Traité. Avec une Lettre Hydrostatique, pour éclaircir une Expérience sur la manière de peser l'Eau dans l'Eau. Nouvelles Expériences sur la Legereté absolue & relative des Corps sous l'Eau; sur l'Elasticité de l'Air sur les Corps sous l'Eau; sur la différente pression des Solides & des Fluides pesans.* Londres 1673 & 1691 in-8. XXXIV. *Essais sur la surprenante subtilité, la nature déterminée, & la grande vertu des Ecoulemens; auxquels on a joint de nouvelles Expériences pour rendre le Feu & la Flamme pondérables; avec une découverte sur la pénétrabilité du Verre.* Londres 1673 in-8. Ces Essais ont aussi paru en Latin. XXXV. *Traités contenant des Observations sur la Salure de la Mer: la Description d'un Hygromètre Statique, & de ses Usages: Avec un Appendix sur la force de l'Humidité de l'Air: Un Fragment sur l'Etat naturel, & non naturel, des Corps. Par R. Boyle. Le tout précédé d'un Dialogue Sceptique, sur la nature positive & privative du Froid: Avec quelques Expériences de Mr. Boyle, auxquelles on a renvoyé dans ce Discours. Par un Membre de la Societé Royale.* Londres 1673 & 1691 in-8. traduit en Latin. XXXVI. *Discours sur l'excellence & sur les fondemens de la Méchanique, adressé par occasion à un Ami*, & joint à un autre Discours qui a pour titre, *Excellence de la Théologie, comparée avec la Philosophie Naturelle.* Londres 1674 in-8. traduit en Latin. XXXVII. *Description des deux espèces de* Laudanum de van Helmont, *avec la méthode de préparer son* Laudanum *du Baron F. M. van Helmont, fils du fameux Jean-Baptiste van Helmont.* Dans les *Transactions Philosophiques* du 26 Octobre 1674, num. 107. XXXVIII. *Traités divers*, contenant 1. *Soupçons sur les Qualités cachées de l'Air, avec un Appendix sur les Aimans célestes, & sur quelques autres sujets.* 2. *Remarques sur les* Problèmes *de Mr. Hobbes* sur le Vuide. 3. *Discours sur la Cause de l'Attraction qui se fait par la Suction.* Londres 1674 & 1691. in-8. traduit en Latin. XXXIX. *Considérations Physiques & Théologiques sur la Possibilité de la Resurrection*, à la suite d'un Discours intitulé, *L'Accord de la Raison & de la Religion.* Londres 1675 in-8. XL. *Conjectures sur les Vessies d'Air, qui se trouvent dans les Poissons, communiquées par A. I. & illustrées par une Expérience fournie par Mr. Boyle*; dans les *Transactions* du 26 d'Avril 1675. XLI. *Description d'un nouvel Instrument pour essayer, inventé par Mr. Boyle, avec ses Usages, en trois Parties.* Dans la première, on rapporte ce qui a donné occasion de l'inventer, & les principes hydrostatiques sur lesquels il est fondé. Dans la seconde, on en fait la description. Dans la troisième, on en marque les usages, qui sont par rapport aux Métaux, 1. De distinguer une Guinée véritable, d'avec une fausse. 2. D'essayer diverses autres monnoies d'or, & sur-tout les demi-Guinées. 3. D'essayer les nouveaux Ecus d'argent d'Angleterre. 4. D'estimer le degré de bonté de l'Etain. 5. D'estimer l'alloi de l'Or & de l'Argent, de quelque alliage que ce soit. Dans les *Transactions* du 21 de Juin 1675. XLII. *Dix nouvelles Expériences sur l'affoiblissement de l'Elasticité de l'Air, & sur quelques autres effets de l'Air qui n'ont pas encore été observés; où l'on trouve divers Essais pour découvrir si, comme l'Elasticité de l'Air peut être augmentée de différentes manières, elle ne pourroit pas aussi être diminuée par d'autres moyens que par le Froid & la Dilatation. On y trouve aussi quelques Expériences sur les changemens de couleur qu'on peut produire dans de certaines solutions & précipitations, par l'action de l'Air.* Dans les *Transactions* du 27 Décembre 1675. XLIII. *Discours Expérimental sur le Mercure, qui s'échauffe avec l'Or*; en Anglois & en Latin; dans les *Transactions* du 21 Février 1676. XLIV. *Expériences, Remarques &c. sur l'Origine ou la Production méchanique de diverses Qualités particulières; où l'on a inséré un Discours sur l'imperfection de la Doctrine des Chymistes sur les Qualités, avec quelques Réflexions sur l'Hypothèse de l'Alcali & de l'Acide.* Londres 1676 & 1690 in-8. Ce Discours contient des Remarques &c. sur l'Origine & la Production méchanique du Froid, du Chaud, du Goût, des Odeurs, de la Volatilité, de la Fixité, de ce qui rend corrosif, corrosible, des Précipitations Chymiques, des Qualités Magnétiques & de l'Electricité. XLV. *Nouvelles Expériences sur les figures de la superficie des Fluides, principalement des liqueurs contigues à d'autres liqueurs*; pouvant vraisemblablement contribuer beaucoup à former la Théorie Physique du grand Systême de l'Univers; dans les *Transactions* du 29 de Janvier 1676-7 num. 131. XLVI. *Suite des mêmes Expériences*; dans les *Transactions* du Février 1676-7. XLVII. *Le Chymiste Sceptique, ou Paradoxes Chymiques & Physiques, touchant les Expériences par lesquelles les Chymistes ordinaires tâchent de prouver que leur Sel, leur Souphre, & leur Mercure sont les premiers Principes des Corps. On y a joint dans cette seconde Edition plusieurs Expériences & Observations sur la possibilité de produire les Principes Chymiques.* Oxford 1680 & 1690 in-8. XLVIII. *Continuation des Nouvelles Expériences Physiques & Méchaniques sur la Gravité & l'Elasticité de l'Air & ses Effets. Seconde Partie. Où l'on trouve plusieurs Expériences faites tant dans un Air comprimé, que dans un Air artificiel, sur le Feu, les Animaux &c. Avec la description des Machines avec lesquelles on a fait ces Expériences.* Ecrit en Latin par l'Auteur, & traduit en Anglois par un autre. Londres 1680 in-4. XLIX. Aërea Noctiluca, *ou nouveaux Phénomènes & description d'un Phosphore artificiel.* Londres 1680 in-8. traduit en Latin. L. *Le Phosphore de Glace, avec un Paradoxe Chymique fondé sur de nouvelles Expériences, qui rendent probable que les Principes Chymiques peuvent être convertis l'un dans l'autre.* Londres 1681. in-8. traduit en Latin. LI. *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle du Sang humain, sur-tout de l'Esprit de ce Fluide.* Londres 1684. traduit en Latin. LII. *Expériences & Considérations sur la Porosité des Corps, en deux Essais*; le premier traite *de la Porosité des Corps des Animaux*; & le second, *de la Porosité des Corps solides.* Londres 1684 in-8. traduit en Latin. LIII. *Courts Mémoires pour l'Histoire Naturelle Expérimentale des Eaux Minérales, en forme de Lettre à un Ami.* Londres 1684-5 in-8. LIV. *Description historique d'une Liqueur singulière qui se remue d'elle-même*; dans les *Transactions* du 26 Novembre 1685. LV. *De la manière d'accorder l'usage des Remèdes Spécifiques avec la Philosophie Corpusculaire. A quoi l'on a ajouté un Discours sur les avantages qu'il y a à user de Remèdes simples.* Londres 1685 in-8. traduit en Latin. LVI. *Essai sur les grands effets d'un Mouvement, même languissant; à quoi l'on a joint un Discours expérimental sur quelques causes peu observées de la Salubrité & de la Corruption de l'Air, & de ses Effets.* Londres 1685 & 1690 in-8. LVII. *Examen libre des notions du terme de Nature, reçues vulgairement; Essai adressé à un Ami.* Londres 1685 in-8. traduit en Latin. LVIII. *Traité des Causes finales des choses naturelles, où l'on examine si un Naturaliste les doit admettre; & en ce cas, avec quelles précautions il doit les recevoir? On y a joint quelques Observations rares sur une Vue gâtée.* Londres 1688 in-8. LIX. Medicina Hydrostatica, *ou l'Hydrostatique appliquée à la Médecine; où l'on montre qu'on peut découvrir par le poids qu'ils ont dans l'Eau, si certains Corps dont on fait usage dans la Médecine, sont véritables ou falsifiés: On a ajouté une méthode hydrostatique préliminaire d'estimer les Monnoies.* Londres 1690 in-8. LX. *Experimenta & Observationes Physicæ*; où l'on traite d'une manière expérimentale divers sujets de Physique. A quoi l'on a ajouté un petit Recueil de Singularités, en deux Parties. Londres 1691 in-8. LXI. *Curiosités Chymiques, ou Nouvelles Expériences & Observations sur les Principes des Corps naturels; écrites par une personne de qualité, & publiées par son Opérateur H. G.* Londres 1691 in-8. LXII. *Histoire Naturelle de l'Air.* Londres 1692 in-4. LXIII. *Expériences de Médecine.* Londres 1718 in-8. A ces Ouvrages il faut ajouter la Liste de ses Discours Théologiques. I. *L'Amour Seraphique*, Londres 1660 in-8. Il s'est fait plusieurs Edi-

Papiers, en envoya une partie au Docteur, pour en faire usage en écrivant la Vie de Mr. Boyle; mais ils ont été rendus ensuite. Le Lecteur ne sera peut-etre pas faché d'avoir une idée generale des Découvertes Philosophiques de notre illustre Savant: nous tâcherons donc d'en donner une ébauche claire & nette, tirée de ses Ouvrages [P]. François Rédi, dans une de ses Lettres publiée dans

Editions de ce Traité. II. *Réflexions sur le Style de l'Ecriture Sainte.* Londres 1662 in-8. traduit en Latin, & imprimé plusieurs fois en cette Langue. III. *Réflexions occasionnelles sur différens Sujets, avec un Discours préliminaire sur cette manière de méditer.* En 1665 in-8. & ensuite traduit en Latin, mais il n'a jamais été imprimé en cette Langue. Ce Livre parut sans nom d'Auteur. Mr.
(32) Pag. 132. 133. Budgell dit (32), que c'est l'Ouvrage où Mr. Boyle *a fait paroître le moins de jugement & le plus d'invention*; & que „ la bassesse des Sujets que Mr. Boyle a choisis pour y faire ses réflexions, l'a exposé à la raillerie d'un certain „ Ecrivain, qui a le talent de relever la plus petite tache „ de la manière la plus vive. Quoique l'invention de Mr. „ Boyle fût bonne, il observoit trop à la lettre ce précepte de Sénèque: *Omnibus rebus, omnibusque sermonibus aliquid salutare miscendumest.*" IV. *De l'Excellence de l'Etude de la Théologie, comparée à l'Etude de la Philosophie Naturelle.* En 1674. in-8. sans nom d'Auteur. V. *Considérations sur l'Accord de la Raison & de la Réligion; auxquelles on a joint un Discours sur la Possibilité de la Résurrection.* Londres 1675 in-8. sans nom d'Auteur. VI. *Traité des choses qui sont au dessus de la Raison. On y a joint quelques Avis sur les choses qui sont dites surpasser la Raison.* Ce Traité parut sans nom à Londres en 1681 in-8.; il fut aussi traduit en Latin, mais la Traduction n'a jamais été imprimée. VII. *De la profonde Vénération que l'Entendement humain doit à Dieu.* Imprimé sans nom à Londres 1685 in-8. traduit & publié en Latin. VIII. *Le Martyre de Théodore & de Didyme.* Londres 1687, sans nom d'Auteur. IX. *Le Chrétien savant*; où l'on fait voir qu'un homme qui s'applique à la Philosophie Expérimentale, bien loin d'en devenir moins bon Chrétien, y trouve au contraire des motifs qui le portent à être tel. Prémière Partie. On y a joint 1. *Discours sur la Distinction de ce qui est au-dessus de la Raison, & de ce qui est contraire à la Raison.* 2. Le prémier Chapitre d'un Traité, intitulé: *La Grandeur d'Ame perfectionnée par le Christianisme.* Londres 1690 in-8. sans nom d'Auteur. Il écrivit aussi une Lettre au Dr. Pierre Du Moulin, mise au-devant d'un Traité, dont la quatrième Edition a paru à Oxford en 1669 in-12, intitulé: *Le Diable de Mascon &c. traduit en Anglois par une personne qui a une connoissance particulière de cette Histoire.* Mr. Boyle marque dans sa Lettre, qu'il avoue naturellement, que le puissant penchant que son genre de vie & d'étude lui a donné pour la défiance, & pour la suspension de jugement, joint à la multitude de fables & de superstitions qu'il avoit remarquées, lui rendoit ordinairement suspectes toutes les Histoires où les Esprits & les Sorciers sont mêlés; & par celà même l'auroit rendu très circonspect à contribuer à la publication que le Dr. Du Moulin faisoit d'une Histoire aussi étrange que celle de Mr. Perreaud, & encore plus à en persuader la vérité. Mais que le commerce qu'il avoit eu avec ce pieux Ministre, pendant qu'il avoit demeuré (lui Boyle) à Genève, & le présent qu'il lui avoit fait de son Livre avant qu'il fût imprimé, dans une Ville où il pouvoit s'informer de l'Auteur & de certains faits rapportés dans son Livre, avoient enfin triomphé, par rapport à cette Histoire, *de son peu de disposition à croire des choses extraordinaires.* Le Dr. Du Moulin dit dans sa Réponse, adressée *au très honorable, très vertueux & très savant Mr. Robert Boyle*, que c'est pour s'acquiter de la commission qu'il lui avoit donnée, *qu'il a traduit cette étonnante Histoire, digne d'être sue de tous les hommes, & très propre à convaincre les Athées & les Demi-croyans de ce Siécle.* „ Vous même, Monsieur, *continue-t-il*, avez eu des informations plus particulières de la bouche de l'Auteur „ lui-même, qui placées à la tête, doivent la rendre croyable aux Lecteurs les plus judicieux & les plus difficiles à persuader. Ils ne pourront aussi qu'être persuadés de l'utilité de cette Rélation, quand ils verront „ qu'un homme aussi savant, aussi judicieux, aussi rempli „ de piété, & aussi distingué par ses bonnes œuvres, a „ cru qu'elle seroit d'un grand usage, tant pour convaincre les Incrédules, que pour affermir la foi de ceux „ qui croyent."

[P] *Une ébauche claire & nette (de ses Découvertes Philosophiques) tirée de ses Ouvrages.*] Il nous apprend que la Matière de tous les Corps naturels est la même, une substance étendue, divisible & impénétrable. Et comme il ne peut y avoir de changement dans la Matière, tant que toutes ses parties sont en repos, il falloit donc pour former un si grand nombre de Corps différens, qu'il y eût des mouvemens variés en diverses manières dans toutes les Parties de Matière, ou du moins dans quelques-unes; & la Matière étant divisée en Parties par le mouvement, ces Parties devoient avoir chacune leur forme & leur *figure*, & être *en repos* ou *se mouvoir*. Ensorte que la Matière une fois créée, & mise en mouvement par Dieu, doit avoir ces prémières qualités, *la grandeur*, *la figure*, & *être en repos* ou *se mouvoir*. Supposant dans la Matière ces qualités primitives, il s'ensuit que ses Parties ainsi divisées doivent être dans une certaine position, avoir une *situation* déterminée; & la disposition ou l'arrangement des parties du Tout peut se nommer leur Contexture, leur Modification; & selon que cette Contexture ou cette Modification varie, les qualités du Corps doivent varier nécessairement aussi. Car si la disposition des parties d'un Corps est particulièrement appropriée pour produire certains effets, la puissance qu'il a de les produire nous met en droit de dire, que ce Corps a de telles qualités par rapport aux autres Corps, sur lesquels il agit. Car pour ce qui est de la *forme* des Corps, on peut raisonnablement supposer qu'elle doit son origine à cette association d'accidens, qui est nécessaire pour former un Corps de telle ou de telle espèce, dont la contexture totale peut s'appeller leur Forme. Et qu'un assemblage de parties puisse produire ce qu'on attribue à une *Forme*, c'est ce qui paroit en ce qu'elles suffisent pour distinguer un Corps de toutes les autres espèces de Corps. Il n'est pas difficile d'expliquer par ces principes, la *Génération*, l'*Altération* & la *Corruption*. Car lorsque les Accidens, requis pour constituer une nouvelle Espèce, concourent, on dit qu'il se fait génération d'une nouvelle Espèce, la Matière préexistente recevant une nouvelle Modification. Et quand cette Modification essentielle est détruite, le Corps est dit *se corrompre*. Pour ce qui est de la *Putréfaction*, c'est une sorte de Corruption d'un plus bas ordre, qui se produit dans les Corps par le moyen de l'Air, ou de quelque autre Fluide qui l'environne, qui en pénètre les pores, & qui par son agitation en change la contexture, & peut-être jusqu'à la figure des Corpuscules dont il est composé; d'où il arrive qu'un Corps, ainsi changé, acquiert des qualités peu conformes à sa prémière nature, & généralement desagréables à notre odorat. Après avoir fait ces remarques préliminaires & générales sur l'origine des *Corps mixtes*, il faut observer par rapport aux qualités particulières, qu'elles sont fort différentes dans le *Corps composé*, de ce qu'elles sont dans chacun des ingrédiens qui le composent, pris à part; ensorte qu'il peut aussi bien résulter des qualités du Mélange, que de l'altération de la Contexture, & du mouvement des parties causé par les Ingrédiens. Cependant il ne faut pas s'imaginer que les Effets des *Corps mixtes* soient toujours le résultat de la contexture déterminée des parties de la matière; ils dépendent aussi de la place que ces Corps occupent parmi d'autres Corps, sur lesquels ils agissent de différentes manières, & qui agissent réciproquement sur eux, selon la différence des *Agens* & des *Patiens*, à l'égard de leur figure, de leur situation, de leur arrangement, de leur contexture, de leurs pores, de leurs écoulemens, de leur repos, ou de leur mouvement: d'où peuvent résulter une infinité d'effets différens. Nous voyons qu'il se forme une variété prodigieuse de sons, uniquement par la Musique. Mais on remarque non seulement des qualités différentes par rapport à leurs effets dans des Corps différens, mais dans des Corps qui paroissent homogènes; ce dont Mr. Boyle produit plusieurs exemples. Allons plus loin. Ce *Savant*, dans son Traité *de l'Origine des Formes & des Qualités*, aiant pressé quantité de raisons contre la doctrine Aristotélicienne des Formes, il est évident que les *Formes substantielles* enseignées dans les Ecoles, ne produisent point la forme des Corps mixtes ou composés, mais qu'elle dépend uniquement de la différente Contexture & Modification du Composé. Il montre aussi, que quoique l'union des parties ou des Ingrédiens qui forment un composé, produise une forme; cependant chaque Ingrédient retient ses attributs, ses qualités particulières, chacun aiant sa forme spécifique; qui est telle par rapport à lui, quoiqu'elles soient toutes subordonnées à la forme générale du Composé, de la même manière que chaque partie d'un Arbre a sa forme particulière, distincte de la forme du tout; & que les sucs & les sels de ces parties diffèrent, selon la diversité de leurs contextures essentielles. Il observe aussi, que les qualités & les vertus des Animaux & des Plantes ne dépendent pas entièrement de la forme des Corps mixtes, considérés comme tels, parce que les effets d'un Corps composé peuvent être attribués à l'action mixte des parties qui le composent, chacune de ces parties co-opérant, & modifiant l'action les unes des autres; ce qui paroit évidemment, en ce que lors de la dissolution du Composé, chaque partie a sa forme & sa vertu déterminée. Cependant il arrive quelquefois, que lorsque la forme spécifique d'un Corps est détruite, les qualités qui subsistent ne résultent pas toujours de l'union des formes subordonnées, mais dépendent de la forme déterminée des parties particulières de ce Corps. Quelquefois aussi, un Corps peut acquérir plusieurs nouvelles qualités, lorsque sa forme spécifique est détruite par des Agens extérieurs. Il ajoute à ce qui a été dit des *Formes subordonnées*, les Observations suivantes. I. Il est difficile de décider sur la noblesse & l'excellence des Formes. II. En plusieurs Corps, la Forme est fondée sur quelque propriété distinguée; & tant que cette propriété subsiste, quoiqu'il survienne divers changemens, le Corps est considéré comme conservant sa forme: d'où vient, que c'est de-là qu'il tire ordinairement sa dénomination. III. En vertu de l'Union ou de la Connexion des Parties qui composent le Tout, il se produit souvent divers effets par l'action commune de toutes ces parties. IV. Cependant nous pouvons dans un bon sens ad-

dans le quatrième Tome de ses Oeuvres, à Florence en 1724 in-4. témoigne les sentimens de la plus haute estime & de la plus profonde vénération pour Mr. Boyle. Il dit, *que c'est le plus grand Homme qu'il y ait jamais eu, & qu'il y aura peut-être jamais, pour la découverte des Causes naturelles.* Mais aiant re-

admettre, qu'il y a dans certains Corps des *Formes subordonnées.* V. Une nouvelle Forme qui survient, est souvent purement accidentelle par rapport à la Forme préexistente, & n'en détruit point du tout la nature; elle en modifie seulement les Opérations. VI. Outre les actions spécifiques d'un Corps, où résident des Formes subordonnées, il peut y avoir plusieurs autres actions, dans lesquelles quelques-unes des Parties agissent *selon leur nature particulière & primitive.* VII. Ce qu'on regarde dans bien des Corps comme la Forme spécifique, n'en est souvent que la principale. VIII. Ces Formes semblent plutôt concourir ensemble, qu'être subordonnées, la Forme du Tout dépendant de leur union. Il fait voir de plus qu'un léger changement de Contexture, produit par le mouvement, peut distinguer les Corps naturels, & les mettre en état de produire des effets différens: par exemple, la Glace & le Sel congélent d'autres liqueurs, quoique l'Eau & le Sel ne le fassent point. Il montre aussi que les productions de l'Art sont réellement des effets de la Nature, l'Artiste ne faisant qu'arranger les Corps naturels d'une certaine manière, où ils produisent leurs effets selon les Loix de la Nature; que les différentes & curieuses figures des Sels ne dépendent point des Formes Substantielles, qu'il n'est point nécessaire de supposer des Vertus Plastiques pour les produire, & qu'elles sont la production de l'union de quelques parties métalliques & salines; que leurs figures varient à proportion de la différente quantité de liqueurs où elles se trouvent engagées, & du tems qu'elles sont à se former. Les Acides se forment en Crystaux figurés différemment, selon que la nature des *Menstrues* varie, ou celle des corps sur lesquels ils agissent. On peut se procurer des Sels par de très légères altérations, sans le secours des Formes Substantielles, comme Mr. Boyle le prouve par diverses Expériences. Il fait voir aussi par d'autres Expériences, conformément à ce qui a été dit, que l'altération de la contexture & des nouvelles modifications peut produire divers changemens dans la Matière, sans qu'il soit nécessaire de recourir à ces Formes Substantielles; & il tire de ces Expériences plusieurs conséquences, qui prouvent l'absurdité des principes d'Aristote. Il allégue aussi diverses Expériences pour prouver, qu'en altérant la contexture des Corps, on peut leur faire perdre des qualités, & leur en procurer de nouvelles; ce qui a lieu sur-tout dans le Salpêtre; & que les mêmes parties, lorsqu'on les dissout dans quelque fluide, peuvent produire des effets différens de ceux qu'elles produisent lorsqu'elles sont sous une forme solide. Il fait voir dans le même Traité, que la Chymie détruit plutôt les principes des Corps, qu'elle ne les découvre & les fait connoître.

Dans son Traité *des Qualités Cosmiques*, ou qui dépendent de l'action des autres Corps qui composent le Systême de l'Univers, Mr. Boyle nous apprend, I. Que ces Qualités dépendent en partie de l'influence des Agens extérieurs, autant que des affections primitives de la Matière; ensorte qu'il y a plusieurs Corps, qui en certains cas n'agissent point, à moins que d'autres Corps n'agissent sur eux; & que quelques-uns agissent seuls, ou principalement selon que ces Agens universels & inconnus agissent sur eux. II. Qu'il y a des Corps subtils, répandus dans l'Univers, prêts à s'insinuer dans les pores de tout Corps disposé à recevoir leurs impressions, ou qui agissent sur lui de quelque autre manière; sur-tout si d'autres causes inconnues, & les Loix établies dans l'Univers, concourent avec eux. III. Qu'un Corps, par le changement méchanique de sa contexture, peut acquérir ou perdre la disposition de recevoir l'impression de ces Agens inconnus, comme aussi de diversifier leurs opérations par la diversité de sa contexture. Il propose aussi quelques soupçons ou conjectures sur ce sujet. 1. Qu'outre ces Corpuscules nombreux & uniformes, dont l'*Ether* est composé, selon quelques Philosophes modernes, il y a peut-être d'autres espèces de Corpuscules, propres à produire de grands effets, lorsqu'ils trouvent des Corps sur lesquels ils puissent agir. 2. Il rapporte, que plusieurs personnes ont remarqué des Ecoulemens de parties pestilentielles dans l'Air, avant qu'elles agissent comme telles sur les Corps. 3. Il soupçonne que des changemens considérables, quoique lents, dans les parties intérieures de la Terre, peuvent produire des variations dans la Boussole. 4. Il suppose que le Flux & le Reflux de la Mer, & d'autres Phénomènes semblables, sont produits par quelque Loi générale de la Nature; ou que le Tourbillon Planétaire n'y a pas peu de part. 5. Que toutes les Maladies Epidémiques doivent principalement leur origine à l'influence de ces Globes qui roulent autour de nous, & à celle des Ecoulemens terrestres de notre Globe. 6. Il doute, que ce qu'on regarde comme les Loix générales des Phénomènes, & qui supposent une constitution constamment uniforme, & un cours reglé dans les choses; il doute que ces Loix soient aussi uniformes qu'on le croit, au moins par rapport aux lignes selon lesquelles les grands Corps de l'Univers se meuvent, & par rapport à l'étendue de leurs mouvemens. 7. Il conjecture d'un autre côté, que ce que nous regardons souvent comme des irrégularités hors du cours établi de la Nature, se trouveroient peut-être, si on observoit exactement, des Phénomènes réglés, qui ont leur retour après de grands intervalles. Mais parce que les hommes n'ont ni assez d'habileté, ni assez de curiosité pour les observer, & qu'ils ne vivent pas assez longtems pour faire un assez grand nombre d'Observations sur ces Phénomènes rares, ils en concluent d'abord que ce sont des irrégularités, qui ne doivent leur origine à aucune cause fixe & durable.

Dans son *Histoire de la Fluidité*, Mr. Boyle nous apprend, que la Fluidité d'un Corps vient de ce qu'il est composé de petites parties, qui ne se touchent que dans quelques points de leur superficie: de-là vient qu'elles glissent aisément les unes à côté des autres, à cause des espaces qu'elles laissent entre elles, jusqu'à ce qu'elles trouvent quelque Corps solide, à la surface intérieure duquel elle s'ajustent parfaitement. Les qualités principales requises pour la Fluidité sont donc, la petitesse des parties; leur figure déterminée; des espaces vuides entre elles; & leur agitation différente & particulière, soit naturelle, soit causée par quelque Corps plus subtil, qui en passant au travers, les remue. Il fait voir de quelle manière on peut rendre fluide un corps qui a de la consistence; & après avoir éclairci la matière de la Fluidité par des Expériences, il observe que ce qui empêche certains Fluides de se mêler avec d'autres Fluides, c'est la contexture particulière & le mouvement particulier des petites particules qui les composent.

Dans l'*Histoire de la Solidité*, il nous apprend que la Solidité ou la Consistence d'un Corps, vient principalement de ce que les parties qui le composent sont un peu grossières, en repos, & jointes les unes aux autres, ce qui fait qu'elles ne peuvent se répandre de côté & d'autre. Ainsi il semble que les trois principales causes de la Solidité sont la grosseur, le repos, & la *cohésion* des parties qui composent le Corps solide. Il observe aussi, que la situation des parties les unes auprès des autres n'est pas la seule cause de la cohésion; mais que l'Elasticité & la Gravité de l'Air y contribuent aussi, quoique la situation des parties du Verre les unes auprès des autres semble absolument nécessaire & suffisante pour former cette substance compacte, parce que les parties de la matière dont elle est composée, sont brisées par le feu en particules fort petites, avant leur union. Il remarque encore, que tant la figure, que la contexture des parties d'un Corps, contribuent non seulement à sa Solidité; mais que l'interposition des petites particules d'un autre Corps peut rendre certaines liqueurs solides, & que l'addition d'une poudre suffit pour produire cet effet. Que les Fluides ne consistent pas en parties divisibles en fluides, comme une quantité dans une autre; qu'il y a une Vertu Plastique dans plusieurs Corps; & que le mélange seul suffit pour produire la putréfaction. Il nous apprend de plus, & prouve par divers exemples, qu'il y a du mouvement dans les parties des Corps solides mêmes; & dans son *Essai sur les grands effets du Mouvement insensible*, il établit par plusieurs Expériences & Observations, 1. La grande efficace de la *célérité* dans les plus petits Corps, sur-tout quand l'espace dans lequel ils se meuvent est petit. 2. Que le mouvement insensible des Corps aussi doux que les Fluides, peut produire des effets sensibles sur les Corps solides, comme dans les sons, quand il agite les fenêtres d'une maison &c. à une considérable distance. 3. Que le nombre de parties insensibles de la matière mises en mouvement, les met en état de produire divers effets. 4. Que le mouvement local peut être transmis au travers de différens *milieux*, & même des Corps solides. 5. Que les modifications particulières des mouvemens invisibles des Fluides, produisent des effets considérables sur les Corps des animaux disposés à recevoir leurs impressions. C'est ainsi qu'une Note de Musique fait un effet différent sur divers Animaux. 6. Que les Fluides produisent aussi des effets considérables sur les Corps inanimés, par la contexture & la modification particulière de l'Agent, & du Corps sur lequel il agit. 7. Que quelques Corps passent pour avoir leurs parties dans un repos absolu, quoiqu'elles soient dans un état de contrainte, comme de tension, de pression &c. 8. Qu'une des principales raisons, pourquoi on ne fait pas attention aux mouvemens dont il parle, c'est qu'à peine remarquons-nous seulement ces mouvemens des Corps solides, où tout un corps en pousse un autre & l'entraine, ou heurte du moins visiblement contre lui; tandis cependant qu'il y a quantité d'effets qui procèdent des mouvemens intérieurs, produits par un Agent extérieur dans les parties d'un même Corps. Mr. Boyle prouve que le Fer peut agir de la même manière que l'Aiman, & que les qualités Magnétiques peuvent être produites, détruites & altérées dans la Pierre d'Aiman & dans le Fer. Il ajoute plusieurs Expériences & Observations sur l'Aiman même.

A l'égard de l'*Electricité*, il dit que les Corps Electriques agissent méchaniquement; & qu'on peut produire l'Electricité par des changemens méchaniques.

Il remarque, que par *Précipitation* on entend l'agitation ou le mouvement causé par une liqueur étrangere, qui fait que les parties d'un corps vont à fond & y forment une sorte de Poudre, ou autre Corps qui a de la consistence; & qu'on peut la calculer méchaniquement par la gravité

remarqué, que les Anglois sont crédules sur le sujet de la vertu des Remèdes, il ajoute, que Mr. Boyle lui-même n'étoit pas exempt de crédulité sur cet article. Mr. Joseph Glanvill, dans son Livre intitulé, *Plus ultra, ou les Progrès des Sciences depuis le tems d'Aristote : contenant l'Histoire des nouvelles Dé-*

vité & la masse du Corps dissous, par la diminution de la force du Dissolvant, & en lui présentant un autre Corps sur lequel il puisse agir &c. Mr. Boyle explique la Théorie des Dissolvans, en remarquant, 1. Qu'il faut qu'un Dissolvant abonde en particules, qui ne soient pas trop grosses pour s'insinuer dans les pores du Corps qui doit être dissous, ni assez petites pour passer au travers, comme les rayons de la lumière passent par le Verre ; ni assez molles & assez flexibles pour ne pas séparer les parties sur lesquelles elles agissent. 2. Que ces particules soient d'une figure propre à s'insinuer dans les pores du Corps, pour en desunir les parties solides. 3. Qu'elles soient elles-mêmes assez solides pour séparer les parties du Corps à dissoudre. Il faut observer que cette solidité des parties dissolvantes est un peu différente de leur volume, comme on peut le voir en comparant un tuyau de bled avec un fil de métal du même diamètre. 4. Que les particules du Dissolvant soient propres à desunir les parties du Corps sur lequel elles agissent, par leur figure, leur petitesse, ou leur disposition à recevoir le secours des autres causes qui concourent, telles que sont la pression de l'Athmosphère, qui peut les pousser dans les pores qui ne sont pas remplis d'une substance qui résiste autant que l'Air ordinaire ; & en second lieu, que les particules soient propres à recevoir dans les pores, par l'action de la matière éthérée, ou par leur mouvement même entre elles, la force d'agir comme autant de petits leviers pour séparer les parties du Corps, & s'insinuer entre elles. Il confirme cette Théorie par des Expériences. Il explique ensuite la *Corrosibilité*, qui consiste, dit-il, en ces trois choses. 1. Que le Corps qui doit être dissous ; ait des pores d'une grandeur & d'une figure, propres à donner entrée aux particules du Dissolvant ; & à leur laisser la liberté d'agiter les parties solides. 2. Que les parties solides ne soient ni d'un volume, ni d'une solidité, qui les rende incapables d'être séparées par l'action des particules du Dissolvant qui s'y insinuent. 3. Enfin cette propriété consiste dans une telle cohésion de parties, qui ne soit pas trop forte pour être surmontée par l'action du Dissolvant. Il confirme aussi cette Théorie par des Expériences.

A l'égard de la production méchanique des *Saveurs*, il remarque que les Saveurs dépendent de la grandeur, de la figure & du mouvement des particules *sapides*, considérées ou séparément, & comme des propriétés de particules particulières de la matière, ou dans un état de composition. Et comme deux de ces propriétés, ou plus, & les particules auxquelles elles appartiennent, peuvent être combinées & associées ou entre elles, ou avec d'autres qui n'avoient point de saveur auparavant ; aussi selon que ces combinaisons & autres associations sont diversifiées, les Saveurs qui en résultent sont aussi altérées ou détruites. Il passe ensuite à la production méchanique des *Odeurs*.

Dans ce qu'il dit sur l'Origine méchanique du *Chaud* & du *Froid*, il fait voir quel extraordinaire degré de Froid on peut produire dans quelque saison de l'année que ce soit ; que le Froid peut être produit par le mélange de Corps chauds, & la Chaleur par le mélange de Corps froids ; que l'Ebullition n'est pas une preuve de chaleur ; que le même Corps, qui rafraîchit certaines liqueurs, en échauffe d'autres ; qu'on peut produire la chaleur méchaniquement ; que l'agitation, la diversité des déterminations, & la petitesse des particules qui se meuvent, sont des conditions requises pour produire la chaleur. Que non seulement les Thermometres, mais nos Sens mêmes, peuvent nous tromper sur le degré du Froid, par différentes circonstances, & par la disposition de nos Sens ; par exemple, nous trouvons l'air plus froid en sortant d'un Bain chaud, que lorsque nous sortons seulement d'une bonne Chambre. Il soutient, que la cause de la Condensation de l'Air dans les Thermométres, & ce qui fait monter la liqueur dans un tems froid, c'est la pression de l'Air extérieur sur la surface de la liqueur qui est *hors* du tuyau, laquelle surmonte l'Elasticité de l'Air intérieur, affoiblie par le froid. Il montre la prodigieuse force *expansive* de l'Eau gelée, capable, étant prise dans un cylindre de fonte, de lever un poids de 254 livres, quoique le cylindre ne soit pas fort large : & il dit qu'une Effervescence froide vient uniquement de la contexture de la liqueur qui fermente. Il donne ensuite des Mémoires pour une *Histoire Expérimentale du Froid*. Il réfute le Systême de Mr. Hobbes sur le Froid ; & il observe, que quoiqu'il ne veuille pas entreprendre de prouver que la nature du Froid consiste dans une privation, il croit cependant qu'il est aisé de faire voir que les argumens qu'on allègue pour prouver que c'est quelque chose de positif, ne sont rien moins que concluans.

Voici ce qu'il établit sur le sujet des *Couleurs*. On peut, dit-il, les considérer, ou comme une Qualité qui réside dans les Corps, & qui modifie la Lumière d'une certaine façon ; ou comme la Lumière même, modifiée de manière qu'elle affecte l'Organe de la vue, & produit la sensation, que nous appellons *Couleur*. Il remarque, que c'est le dernier qu'on entend proprement & le plus ordinairement par le mot de *Couleur*. Que ce n'est pas sans raison, qu'il attribue principalement la *Couleur* aux parties de la superficie des Corps ; puisqu'un Aveugle à Mastricht pouvoit, en de certains tems, distinguer les Couleurs par l'attouchement. A l'égard des Couleurs particulières, il dit que la Blancheur vient de ce que la superficie du Corps qu'on appelle Blanc, est raboteuse ; ce qui lui donne comme une infinité de petites superficies, qui font le même effet qu'autant de petits miroirs placés différemment ; elles réfléchissent les rayons de la lumière qui y tombent, non les uns vers les autres, mais au-dehors vers le spectateur. Le Noir résulte d'une espèce particulière de contexture des parties de la surface d'un Corps, qui fait qu'il absorbe les rayons qui y tombent, & qu'il en réfléchit très peu vers l'œil. Il communique diverses Expériences, qui prouvent qu'on peut produire & détruire méchaniquement le Blanc & le Noir.

Dans son *Examen libre de la notion du mot de* Nature *vulgairement reçue*, il soutient qu'elle est préjudiciable à la Religion & à la Philosophie ; & il propose une nouvelle idée, distinguant entre la Nature *universelle* & *particulière* des choses. La *Nature universelle*, c'est la Nature réunie des Corps qui composent l'Univers dans son état présent, considérée comme un principe, par la vertu duquel ils agissent ou souffrent, selon les Loix du Mouvement établies par l'Auteur de tout. C'est ce qui conduit à une notion subordonnée, puisque la *Nature particulière* d'un Individu consiste dans l'Application de la *Nature universelle* à une portion distincte de l'Univers ; ou, ce qui est la même chose, supposant cet individu placé comme il est dans un Monde créé de Dieu, tel que le nôtre, ce doit être un composé des propriétés méchaniques, telles que la Grandeur, la Figure, l'Ordre, la Situation, le Mouvement local, de parties convenables & suffisantes pour le faire être ce qu'il est, ou lui donner ce qui le met dans le rang particulier qu'il occupe ; le concours de toutes ces choses étant considéré comme le principe des mouvemens, du repos & des changemens, qui arrivent à ce Corps.

Dans sa *Dissertation sur les Causes finales des choses naturelles*, il examine si ces Causes peuvent être connues de l'Homme ; & il fait voir qu'on entend par-là, 1. Certaines grandes Fins générales de l'Univers entier, comme sont, de faire éclater la Sagesse du Créateur, de déployer sa Bonté, d'exciter dans les Créatures intelligentes les sentimens d'admiration & de reconnoissance qu'elles lui doivent. 2. Dans un sens plus restraint, on entend par les Causes finales, les Fins particulières que Dieu s'est proposées dans le Nombre, la Structure, la Situation & les Mouvemens des grandes Masses de matière, qui font des parties considérables de l'Univers ; puisqu'il est très probable que ces Corps, tels que sont le Soleil, la Lune, les Etoiles fixes, le Globe de la Terre, ont été formés & placés comme ils le sont, non seulement pour persévérer dans leur état présent, mais aussi pour contribuer aux Fins générales de la Création, & à l'avantage de tout le Systême dont ils font des parties considérables : & par cette raison on peut les appeller *Fins Cosmiques* ou *Systématiques*, entant qu'elles regardent la Symétrie du grand Systême de l'Univers. 3. On entend par Causes finales, les Fins qui regardent plus particulièrement les parties des Animaux, & peut-être même celles des Plantes ; ou les Fins auxquelles les diverses parties de l'Animal sont destinées pour le bien de toute cette Créature, considérée comme un Systême complet & distinct de parties organisées, destiné à se conserver lui-même & à perpétuer son Espèce dans la sphère où sa structure & ses qualités le déterminent à agir. Mr. Boyle appelle cette sorte de Fins, les *Fins Animales*. 4. On peut encore, par Causes finales, entendre une autre espèce de Fins particulières, qui, parce qu'elles se rapportent à l'Homme, peuvent être appellées *Fins Humaines* ; & ce sont celles que la Nature s'est proposée, quand on dit qu'elle a formé les Animaux, les Végétaux &c. pour l'usage de l'Homme. Ces Fins peuvent être distinguées en *Spirituelles*, & *Corporelles* ; parce que l'Homme est non seulement un Animal formé, comme d'autres, pour se conserver lui-même & travailler à la propagation de son Espèce ; mais aussi parce qu'il a été créé pour avoir l'empire sur tous les autres Animaux & sur tous les Ouvrages de la Nature, & qu'il a reçu la capacité nécessaire pour les faire servir à ses desseins. Ces distinctions posées, Mr. Boyle déclare qu'il est également éloigné du sentiment vulgaire sur les Causes finales, qui n'en reconnoit pas d'autres que celles qu'on a appellées ci-dessus humaines ; & du sentiment de ceux qui n'en admettent point du tout. Il observe, que le *Hazard* est un Etre de raison. Que la Révélation nous permet de parler des Causes finales plus positivement que la Philosophie Naturelle ; qu'il est souvent permis de conclurre des usages précis de certaines parties des Corps animés, les Fins particulières, auxquelles le Créateur les a destinées ; & dans de certains cas, de fonder sur la nature & la structure connue de ces parties, des conjectures probables sur leurs usages particuliers. Qu'il est raisonnable de conclurre de ce que certaines choses sont particulièrement propres à des Fins *Cosmiques* ou *Animales*, qu'elles y ont été destinées par un Etre intelligent. Que nous ne devons pas être trop prompts à décider pour quel usage particulier, ou par quelle raison, l'Auteur de la Nature a

*Découvertes faites dans la Philosophie Expérimentale, pour encourager les travaux Philosophiques, à l'occasion d'une Conférence avec un Philosophe à Systême*, Londres 1668 in-8.; Mr. Glanvill, dis-je, nous donne dans son Chap. XIII. (x) *une Histoire de ce que l'illustre Mr. Boyle a fait pour l'avancement des Connoissances*

(x) P. 92, & suiv.

formé une chose d'une certaine maniére ; & que le Naturaliste ne doit point, sous prétexte de rechercher les Causes finales, négliger la recherche de leur Auteur.

Mr. Boyle a donné aussi plusieurs *Paradoxes Hydrostatiques*, prouvés & éclaircis par des Expériences. Il les fait précéder des *Demandes* suivantes. 1. On suppose un Tube ouvert aux deux bouts, perpendiculaire à l'horizon, & qui ait un des bouts sous l'eau : on peut concevoir qu'il se termine sur une superficie paralléle à l'horizon, ou à la superficie supérieure de l'eau. 2. Que tous les points imaginables de cette superficie sont pressés également par l'eau qui est perpendiculairement au-dessus. 3. Si quelque partie de cette superficie supposée est pressée par un plus grand poids qu'une autre, la premiére doit nécessairement être déplacée, ou déprimée. 4. D'un autre côté, si quelque partie de cette superficie supposée est moins pressée que les autres, elle doit être poussée en haut par le poids des autres, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la hauteur où elle se trouve pressée par le même poids qui pése sur les autres. 5. L'Air est un corps qui pése. Voici quels sont les Paradoxes. I. Dans tous les Fluides, les parties supérieures pésent sur les inférieures. II. Un Fluide léger peut peser sur un Fluide plus pesant. III. Si un Corps est plongé, ou entiérement ou en partie, au-dessous de la superficie de l'eau, ses parties inférieures sont poussées en haut par l'eau qui le touche par dessous. IV. Une pression raisonnable de quelque Fluide extérieur, suffit pour faire monter l'eau dans les Pompes. V. La pression d'un Fluide extérieur peut tenir suspendues à la même hauteur des liqueurs hétérogénes, dans des tubes de différens diamétres. VI. Si un Corps est mis sous l'eau, & que la superficie supérieure de l'eau soit paralléle à l'horizon, la pression qui se fait sur ce Corps n'est pas plus forte que celle d'une colomne d'eau, dont la base est la superficie horizontale du Corps, & dont la hauteur est la profondeur perpendiculaire de l'eau. Et si l'eau qui pése sur le Corps est contenue dans des tubes ouverts, sa pression doit être estimée par le poids d'une colomne d'eau, dont la base est égale à l'orifice inférieur du tube, & dont la hauteur est égale à la profondeur perpendiculaire depuis cet orifice jusqu'à la superficie de l'eau, & cela même lorsque le tube est fort incliné vers l'horizon, ou qu'il est d'une figure irréguliére, & plus large en quelques endroits qu'à l'orifice. VII. Un Corps plongé dans un Fluide, en est pressé par les côtés, & cette pression augmente à proportion du degré de profondeur où le Corps est dans le Fluide. VIII. L'Eau peut aussi bien déprimer, qu'élever un Corps plus léger qu'elle. IX. Quoi qu'on dise de la Légéreté absolue, l'Huile, plus légére que l'Eau, peut être retenue au-dessous de l'Eau. X. L'élévation & le passage de l'Eau dans les Siphons peut s'expliquer, sans avoir recours à *l'Horreur pour le Vuide.* XI. Le Corps le plus pesant, enfoncé dans l'Eau à une profondeur qui surpasse vingt fois son épaisseur, flotteroit, s'il n'étoit pressé par le poids de l'Eau qui le couvre, qui contribue à le faire descendre. Il applique ensuite l'Hydrostatique aux Monnoies, & à la Médecine; & fait la description d'une *Balance Hydrostatique*, pour estimer le différent degré de bonté des Métaux &c. Il répond aussi aux Objections du Dr. Henri More, & de quelques autres, contre l'Explication de quelques Expériences particulières ; & fait la description d'un *Instrument* pour examiner si les Monnoies sont bonnes, ou falsifiées : & celle d'un *Hygrométre Statique*, pour montrer 1. les différentes variations de l'Air dans le même Mois, Jour & Heure. 2. Combien la Sécheresse & l'Humidité d'une Année ou d'une Saison différe de la Sécheresse & de l'Humidité d'une autre. 3. Pour découvrir & comparer ensemble les changemens de la température de l'Air, causés par les Vents, la Gelée, la Neige & autres variations du Tems. 4. Pour comparer la différence de température d'une Maison à l'autre, & des Appartemens d'une même Maison. 5. Pour observer dans une Chambre les différens effets que produisent la présence ou l'absence du Feu. 6. Pour maintenir une Chambre dans tel degré de sécheresse qu'on veut. Il donne des exemples du pouvoir de l'Humidité de l'Air dans toutes les Saisons, sur les Animaux, les Végétaux, les Métaux & les Minéraux ; avec la description d'un Hygrométre de Corde.

Il rapporte plusieurs Expériences, pour prouver que la Flamme peut s'incorporer avec les Corps solides, de maniére à augmenter leur poids & leur volume ; que le Feu peut s'incorporer aussi, même lorsque les Corps n'y sont pas immédiatement exposés, ou même après qu'ils ont été calcinés ; & que les parties pesantes de la Flamme peuvent passer au travers du Verre ; Découverte dont il déduit divers Corollaires. Que la Flamme peut agir comme *Menstrue*, & s'unir avec les Corps sur lesquels elle agit : Que l'effet du feu sur des Corps renfermés dans des Verres, ne vient pas entiérement de l'agitation du Verre ; & que des particules très volatiles peuvent perdre leur volatilité en s'unissant à d'autres particules.

Il a fait la description d'un Instrument, avec lequel il a fait plusieurs Expériences, qui prouvent qu'il n'y a que l'Elasticité de l'Air qui puisse élever le Mercure dans un Tube ; & que l'Attrition seule peut produire la chaleur dans un Récipient vuide ; que l'Elasticité de l'Air toute seule peut faire crever des Vessies, & élever un poids considérable ; & que le Mercure ne peut être élevé par la *Suction* à une plus grande hauteur, que celle où il est élevé par la pression de l'Athmosphère. Il fait voir aussi à quelle hauteur le Mercure & l'Eau peuvent être élevés à proportion de leur gravité spécifique ; comment on peut discerner le poids de l'Athmosphère par l'attouchement, & de quelle maniére on peut faire des Barométres portatifs. Que dans un Récipient vuide, on peut faire sauter une Fontaine sans peine ; mais que quand on y laisse entrer l'Air, elle est violemment déprimée, & ne saute pas si facilement ; & que la pression de l'Air brise des Ventouses. Il fournit plusieurs autres Expériences pour prouver la Pesanteur & l'Elasticité de l'Air ; par lesquelles il paroit que c'est la pression de l'Air qui fait monter l'Eau dans les Séringues ; qu'on peut produire de la lumiére dans le *Vuide de Boyle* ; & que par une petite quantité d'Air renfermée dans un Récipient vuide, on peut élever un poids de cinquante ou soixante livres, & même plus. Il montre que l'Air peut se produire de différentes maniéres ; qu'on en peut tirer du Pain, des Raisins, des Plantes, de la Moutarde, des Pommes bouillies &c. & de quelle maniére la production de l'Air peut être empêchée par le froid, par l'usage de l'Esprit de Vin en le joignant au Corps renfermé dans le Vuide, par le Vinaigre, par la *compression*, par l'Eau ou le Levain. Il fait voir aussi, que l'Air artificiel produit des effets différens de l'Air commun ; & de même, que l'Air comprimé produit aussi des effets différens de ceux de l'Air ordinaire : Que les Animaux ne peuvent vivre dans l'Air artificiel : Que la condensation de l'Air fait que les matiéres combustibles se consument plus promptement : Qu'on tire de l'Air des fruits séchés, mais sans aucune régle fixe : Que les Corps lâchent autant d'air qu'ils peuvent, avant la putréfaction : Que l'Air artificiel peut être detruit : Que les Liqueurs peuvent s'aigrir, sans aucune évaporation de leurs esprits : Que les Fruits peuvent se conserver dans des liqueurs fermentées : Que la chair de Bœuf peut se conserver dans de la biére : Que quoiqu'il y ait moins d'air dans les Poissons que dans la Viande, ils se corrompent néanmoins, quoiqu'ils soient hors des atteintes de l'air extérieur : Que le Sucre ne conserve pas si bien les fruits, que les liqueurs fermentées : Que la Viande peut se conserver fraiche, dans un Récipient rempli d'un air comprimé : Que des Corps peuvent se conserver longtems dans le Vuide, sans être bouillis : Que l'Air peut n'être plus propre à la respiration, quoiqu'il conserve sa pression ordinaire ; & que certains Animaux vivent plus longtems sans Air, que d'autres. Il montre que l'Attraction qui se fait par la *Suction*, vient principalement de la pression extérieure de l'Athmosphère, quand on ôte cette pression de la surface intérieure du Tube : Qu'on peut faire monter l'eau par la Suction ; que ce n'est ni la Pesanteur, ni l'Elasticité de l'Air qui la fait monter, & que le poids de l'Athmosphère suffit pour faire monter les liqueurs par la Suction. Il rend compte de la Raréfaction admirable de l'Air, sans chaleur, desorte qu'il occupe un espace qui surpasse celui qu'il occupoit, de 8232 & quelquefois de 10000 fois. Il nous apprend, que la durée de l'Elasticité de l'Air dilaté est très considérable : Que l'Air peut être comprimé dans la huitiéme partie de l'espace qu'il occupoit ; & que la proportion des degrés de Raréfaction & de Condensation est comme de 1 à 70. Il paroit par diverses Expériences faites dans un Récipient vuide, que la Poudre à canon ne prend point feu, & que le feu ne brule point, sans la pression de l'air sur ces Corps ; mais qu'une pierre d'Aiman appliquée à un Récipient vuide, agit fortement sur les Corps qui sont dans le Récipient ; & que les Sons ne sont point transmis dans le Vuide. Mr. Boyle fait voir encore, que deux morceaux de Marbre, polis & plats, se tiennent colés ensemble par la pression de l'Athmosphére ; & que le poids de l'Athmosphère peut lever un poids de cent livres attaché au piston d'une pompe, abaissé lorsque le Récipient est vuide. Outre ces Expériences, il en rapporte d'autres, par lesquelles il paroit que la pression de l'Athmosphère est la principale cause de la Filtration ; & que la proportion entre le poids de l'Air & celui de l'Eau est comme 1 à 338, & la proportion de l'Air avec le Mercure de 14000 à 1. Mr. Boyle a fait aussi diverses Expériences, pour découvrir les effets que produit le Vuide du Récipient sur les Animaux qui y sont renfermés, & pour savoir combien de tems ils peuvent vivre sans Air. Il défend ces Expériences contre les Objections de François Linus & de Mr. Hobbes, par des Remarques sur les Problêmes de ce dernier sur le *Vuide*. Il y a joint la recherche de la cause de l'Attraction par la *Suction*, qui peut, selon lui, élever un fluide sans l'action de la pression & de l'élasticité de l'Air ; il fait voir que le poids seul de l'Athmosphère peut faire monter les liqueurs dans la *Suction* ; & que l'élévation des liqueurs par la *Suction* vient de la pression.

Il a donné aussi des *Chefs pour l'Histoire Naturelle d'un Pays*, & des *Mémoires pour une Histoire générale de l'Air*.

Dans ses *Conjectures sur quelques qualités inconnues de l'Air*, il indique quelques causes inconnues de la *Salubrité* & de l'*Insalubrité* de l'Air, qu'on peut rapporter aux Propositions suivantes. 1. Qu'il est probable qu'en plusieurs en-

*ces utiles.* Il dit „ que ce Gentilhomme ſeul en a fait aſſez pour mériter la reconnoiſſance de tout le
„ Genre-humain, & pour élever un Monument éternel à ſa mémoire: enſorte que s'il eût vécu dans
„ ces tems où les hommes diviniſoient leurs Bienfaiteurs, il n'auroit pu manquer d'avoir une des pre-
„ mieres

endroits, le plus ou moins de *Salubrité* de l'Air en général, dépend des Vapeurs & des Exhalaiſons ſouterraines. 2. Qu'il n'eſt pas hors d'apparence, que c'eſt à des Exhalaiſons ſouterraines que les Maladies contagieuſes doivent principalement ou en partie, en bien des lieux, leur origine. 3. Qu'il eſt vraiſemblable que les Maladies Epidémiques viennent de la même cauſe. 4. Que la plupart des Maladies, qu'on appelle *nouvelles*, viennent principalement de ces Exhalaiſons, ou que ces Exhalaiſons y contribuent. Il marque enſuite les uſages de ſa doctrine touchant les *Exhalaiſons Souterraines & Celeſtes*, dans l'Air. 1. Elle doit nous porter à examiner, ſi divers changemens dans la température & dans la conſtitution de l'Air, non ſeulement par rapport à ſes qualités *connues*, mais auſſi par rapport à celles qui ſont *inconnues*, ne peuvent pas être attribués à la plus ou moins grande quantité de ces deux ſortes d'Exhalaiſons, & à la qualité particulière des unes ou des autres, ou même des deux. 2. On peut ſoupçonner, que peut-être quelques-uns des Corps qui ſont autour de nous, ſont d'une nature, & ont une diſpoſition particulière, à recevoir l'impreſſion de quelques-unes de ces Exhalaiſons étrangères, & à s'unir même avec ces particules qui s'échappent ou de Corps inconnus logés ſous terre, ou de quelque Planète: car comme ce-que nous appellons Sympathies & Antipathies, dépend réellement de la contexture particulière & des autres modifications des Corps, entre leſquels on dit qu'il y a de la Sympathie & de l'Antipathie; je ne vois pas, dit-il, ce qui empêcheroit qu'il n'y eût de l'affinité & du rapport entre un Corps d'une contexture convenable, ſur-tout par rapport à la figure & à la grandeur de ſes pores, & les particules qui s'écoulent d'un autre Corps, ſoit ſouterrain, ſoit céleſte. 3. On peut examiner, ſi parmi les Corps que nous connoiſſons autour de nous, il n'y en a point quelques-uns qui ſervent de réceptacles aux Exhalaiſons qui roulent dans l'Air, & ſi même il n'y en a point qui les attirent. Par des Corps qui attirent, ou qui ont une Vertu magnétique, il entend ceux qui ſont propres à retenir les particules des Exhalaiſons, ou à s'unir avec ces particules, quand elles s'approchent de ces Corps par l'effet des divers mouvemens de l'Air où elles flottent. Mr. Boyle parle auſſi des grands effets de l'Air dans la production des Couleurs; & de quelques Expériences qui prouvent qu'il y a des qualités occultes dans l'Air. Il fait mention auſſi de l'accroiſſement des Métaux, expoſés à l'Air dans leur matrice.

Dans ſon Traité *de l'Origine & de la Vertu des Pierres précieuſes*, il nous apprend qu'elles ont été d'abord fluides, & qu'elles doivent leurs Vertus aux Eaux minérales; ce qu'il prouve par leur tranſparence, leur configuration, leur contexture intérieure, leurs couleurs, qui ſont vraiſemblablement accidentelles, s'étant trouvé quelque matière étrangère dans leur ſubſtance, & des particules métalliques ou minérales s'étant mêlées avec les leurs. Il remarque de plus, que la gravité ſpécifique des Pierres précieuſes, plus ou moins grande, dénote leur qualité plus ou moins métallique & minérale; & qu'on en peut tirer des Métaux & des Minéraux. Il nous apprend, qu'il y a dans les entrailles de la Terre un nombre infini de productions minérales; & qu'on y trouve diverſes eſpèces de *Menſtrues*; & il fait voir que les Pierres précieuſes ſe forment par un ſuc ou eſprit pétrifiant, mêlé dans une aſſez juſte proportion avec les eaux impregnées de terre, pour les congeler & les unir. Qu'on peut attribuer quelques-unes de leurs Vertus réelles, à ce que lorſqu'elles étoient encore fluides, la ſubſtance pétrifiante étoit mêlée avec quelque ſolution ou teinture minérale, ou avec quelque autre liqueur impregnée; & que celles-ci ſont figées, unies, & durcies dans la Pierre précieuſe.

Dans ſon *Traité du Phoſphore aërien*, il parle des différentes eſpèces de Phoſphores artificiels, & de leurs uſages; à quoi il joint quantité d'Expériences ſur ce ſujet.

Il ſoutient dans ſon *Diſcours ſur la Salure de la Mer*, qu'elle vient du Sel qui y eſt diſſous; qui lui eſt fourni non ſeulement par les roches & les autres maſſes de Sel créées dès le commencement du Monde, & qui ſe trouvent encore en quelques endroits, ſoit au fond de la Mer, ſoit en des lieux où elle peut atteindre; mais auſſi par les pluies, les rivières & les autres eaux qui entrainent avec elles en paſſant dans la terre beaucoup de parties ſalines, qu'elles portent à la Mer. Il rapporte une méthode de rendre l'eau de la Mer douce, par la diſtillation; & il obſerve, que le goût de l'Eau de Mer n'eſt pas un ſimple goût de Sel, tel que celui que l'eau de ſource acquiert par la diſſolution du Sel Gemme, ou de quelque autre Sel terreſtre pur: mais que c'eſt un goût amer, qui doit venir de quelque cauſe particulière, que les Auteurs paſſent ordinairement, & qui eſt le Bitume, que les Fontaines & les autres eaux portent dans la Mer; qu'il ſoupçonne même, que l'agitation de la Mer, & l'action de l'Air & du Soleil à laquelle elle eſt expoſée, peut contribuer à lui donner un autre goût que celui du Sel; parce que le Sel marin, expoſé ſimplement pendant quelques mois à l'air, & agité légérement peut-être quelquefois par une chaleur *digeſtive*, acquiert un goût différent de celui qu'il a lorſqu'il eſt ſeulement diſſous dans l'eau commune. Il remarque auſſi, que le degré de Salure varie en divers endroits de la Mer.

Dans le Diſcours ſur la *Température des Régions ſouterraines & ſous-marines* par rapport à la Chaleur & au Froid, il remarque, qu'il y a différentes Régions au-deſſous de la Terre: Que la prémière Région de la Terre varie fort, tant par rapport à ſes limites, que par rapport à la Température: Que la ſeconde ſemble être généralement froide, en comparaiſon des deux autres: Que la température de l'air varie, ſelon les Saiſons de l'année, en des lieux, qui à raiſon de leur diſtance de la ſuperficie de la Terre, peuvent être régardés comme faiſant partie de la Moyenne Région: Que la troiſième eſt conſtamment & ſenſiblement chaude, quoique ſa chaleur ne ſoit pas uniforme, étant conſidérable dans quelques endroits: Qu'il y a deux différentes Régions au-deſſous de la ſurface de la Mer; la prémière, qui s'étend depuis la ſuperficie de l'Eau, juſqu'à la profondeur où peuvent pénétrer les rayons du Soleil & autres agens ſemblables; & la ſeconde, depuis cet endroit juſqu'au fond; enſorte que l'étendue de la prémière Région doit varier, ſelon la diverſité des Climats & de la chaleur du Soleil, ou ſelon la nature du terrein vers les rivages. A l'égard de la ſeconde Région, elle eſt généralement froide. Il nous apprend de plus, que le fond de la Mer eſt fort inégal; que l'eau péſe conſidérablement ſur les Corps qui y ſont plongés; que le fond de la Mer n'eſt point agité par les Tempêtes, & que l'eau y eſt tranquille.

Dans ſon *Chymiſte Sceptique* il obſerve, que le nombre des Elémens Péripatéticiens & des Principes Chymiques eſt incertain, & que les termes d'*Elémens* & de *Principes* ſont employés ici comme équivalens; qu'on déſigne par-là ces Corps ſimples & primitifs, dont on prétend que les Corps mixtes ſont compoſés, & dans leſquels on peut les réſoudre: Que la matière de tous les Corps étoit originairement diviſée en petites particules de différentes figures, & que ces petites particules peuvent être unies en parcelles, qui ne ſont plus aiſées à diviſer: Qu'un petit nombre d'ingrédiens ſuffit pour former une grande variété de Compoſés: Qu'on peut tirer différentes ſubſtances des Corps, par le moyen du Feu; que ce n'eſt pas par le Feu qu'on peut faire une véritable analyſe des Corps, parce qu'il ne ſépare pas leurs Principes, mais qu'il altère & compoſe différemment la contexture des Corps ſur leſquels il agit; que certaines choſes qu'on extrait des Corps par le Feu, n'en ſont point les Principes compoſans: Que tous les Corps compoſés ne différent ſeulement que par rapport à quelques propriétés méchaniques: Qu'il n'eſt nullement certain, qu'il n'y ait que trois Principes ou Elémens, dont tous les Corps ſont compoſés, & dans leſquels on peut les réſoudre par le Feu; que certains Corps produiſent plus de trois Principes: Que la Terre & l'Eau doivent être mis au nombre des Principes Chymiques, & du moins un certain Eſprit Alkalin, ſi même on ne doit pas y en joindre un Acide. Il cenſure l'obſcurité des Ecrivains Chymiſtes, & il fait voir, que les Principes Chymiques ne ſont pas de même eſpèce. Il recherche, ſi l'on doit rejetter les cinq Principes Chymiques, parce qu'ils ne ſont pas homogènes? D'où eſt venue la notion de ces Principes? Si le Feu eſt néceſſaire pour la compoſition des Corps? & s'il y a véritablement des Elémens? Il prouve que les Corps ne ſont pas purement compoſés d'Elémens, par l'accroiſſement des Végétaux, des Animaux, des Minéraux, & des Métaux, & par l'Analyſe des Corps: Que les trois prémiers Principes paroiſſent être produits par le Feu: Que ni le Phlegme, ni la Terre, ne ſont des ingrédiens univerſels & préexiſtans des Corps compoſés: Que l'Or même peut être détruit; & qu'on peut produire de nouvelles qualités dans les Corps, par le changement de leur Contexture: Que les Principes Chymiques ſont tranſmuables, comme il paroit par les Phénomènes d'une Huile eſſentielle dans des diſtillations réitérées: Que ces Principes ne ſont point *improductibles*, & incorruptibles; qu'on peut produire & détruire les Sels; que les Alkalis peuvent être changés en d'autres ſubſtances & en Sel commun; qu'on peut faire différentes eſpèces d'Eſprits, de Souphres, de Mercures, de Phlegmes & de Terres. Il nous apprend, que la Théorie Chymique des Qualités eſt bornée, imparfaite, & incertaine, ſuppoſant des choſes qui ne ſont point prouvées, ſouvent inutiles, & plus ſouvent contraires aux phénomènes de la Nature: Que les Principes qu'on trouve dans les Corps ne ſont point la cauſe de leurs qualités, & qu'on attribue au même Corps des qualités contraires: Qu'après tout, le Sel, le Souphre, & le Mercure des Chymiſtes ne ſont point les prémiers & les plus ſimples Principes des Corps; mais que ce ſont ſeulement les prémières compoſitions de corpuſcules ou de particules plus ſimples, qui ſont les ſeules qui aient les prémières & fondamentales propriétés des Corps ſimples, la grandeur, la figure, le mouvement ou le repos; & que c'eſt par l'union de ces petites portions de matière, que ſe forment ces divers Compoſés, que les Chymiſtes appellent leurs Principes. Il fait enſuite quelques réfléxions ſur l'Hypothèſe de l'Acide & de l'Alkali, & il fait voir que la ſuppoſition de ces Sels différens eſt précaire, que les fonctions qu'on leur attribue ſont arbi-

trai-

„ mières places parmi ces Mortels élevés au rang des Dieux. Et l'on sera convaincu, *ajoute-t-il*, que „ je n'avance rien qui ne soit fondé, quand j'aurai dit que je parle de l'illustre Mr. Boyle, homme „ dont le mérite personel a fait honneur à ce grand Nom, autant que les Titres magnifiques dont il „ est décoré. Et l'on verra que ce digne Gentilhomme a réellement fait ce que je dis pour le bien „ du Genre-humain, & pour l'avancement des Sciences, si on lit ses excellens Ouvrages, où l'on „ trouvera autant de force que de douceur; le plus profond savoir, accompagné d'une aimable mo- „ destie; les plus belles Découvertes, & les plus sincéres Rélations; le plus grand renoncement à „ soi-même, & le plus parfait amour pour les Hommes; la plus profonde connoissance de la Philo- „ sophie & de la Nature; & la Pieté la plus pure, le respect le plus sincère pour Dieu & pour la Re- „ ligion. En tenant ce langage, je ne redoute pas l'Envie, que les grands éloges excitent ordinai- „ rement; parce qu'elle ne peut être assez impudente pour s'inscrire en faux contre la justice que je „ rends à ce Grand-Homme." Le Dr. Robert Plott, dans son *Histoire Naturelle du Comté d'Oxford*,
(y) P. 41. Oxford 1677 in-fol. l'appelle (y) *un Philosophe exact, sévère & profond; la gloire de l'Angleterre, & l'honneur de sa Famille.* Et dans un autre endroit (z), *une Merveille d'Esprit.* Mr. Boerhaave lui donne par-tout, dans ses
(z) P. 128. *Elémens de Chymie*, les épithètes d'*illustre* & de *grand*, & dit que ses Ouvrages sont *excellens & travail-*
(aa) P. 2. *lés.* Mr. Boulton nous dit, dans la Préface de son *Abrégé des Oeuvres Théologiques* de Mr. Boyle (*aa*), que quoique les Ouvrages de cet illustre Auteur „ n'aient jamais manqué d'etre agréables & utiles au „ Lecteur; cependant, son style abondant enveloppe les choses d'une si grande multitude de paroles, „ que quoiqu'elles puissent plaire à des Lecteurs habiles & intelligens, ceux qui ont moins de capaci-
(bb) P. 3. „ té ont de la peine à retenir le sens renfermé dans un si long discours." Il remarque (*bb*), que *ses*
(cc) Ubi supra p. 125. *Ouvrages Philosophiques sont beaucoup plus diffus, que les Théologiques.* Mr. Budgell observe aussi (*cc*), „ qu'il faut avouer que son style n'est rien moins que correct; qu'il est trop *verbeux* & trop diffus; „ & que quoiqu'il soit en général clair & intelligible, il a pourtant quelquefois employé des expres- „ sions dures & surannées. Que cependant, malgré ces défauts, les sujets qu'il traite sont si curieux, „ & les Observations qu'il fait si solides, que ce qu'on peut dire de plus fort sur ses Ouvrages les „ plus negligés, c'est que c'est une Beauté en deshabille." Mais du reste, cet Ecrivain est d'un sentiment tout opposé à celui de Mr. Boulton sur le sujet des Ouvrages Théologiques de Mr. Boyle, dans lesquels, dit-il, il est plus abondant en paroles & plus diffus, que dans ses Ouvrages Philosophiques. Le Dr. Pierre Shaw, dans sa *Préface generale* au-devant de *l'Abrégé des Oeuvres Philosophiques de*
(dd) P. 3. Londres 1725 in-4. *Mr. Boyle* (*dd*), dit que ses Ecrits Philosophiques, *dès qu'ils ont paru, ont fait honneur à son Pays, & lui ont acquis l'estime générale de tout le monde:* Que la nouveauté, la variété, la dignité, & l'utilité des Sujets qu'il traite, la manière familière & aisée dont il les manie, rendent ses Ouvrages recommandables à tout le Genre-humain: Que Mr. Boyle écrivoit pour les Ignorans & les Novices, comme pour les Philosophes & les Savans; qu'il n'avoit d'autre dessein que de communiquer, avec toute la candeur & toute la simplicité possibles, ces nombreuses & importantes Découvertes, qui lui avoient couté des peines infinies à faire. Mais il ajoute, que comme Mr. Boyle est celui qui a introduit, ou du moins rétabli en Angleterre la Philosophie Méchanique, il s'est expliqué de la manière la plus ample & la plus circonstanciée sur ce sujet; ce qui a donné à ses Ouvrages une étendue, qui peut pa-
(ee) P. 4. roître excessive aujourd'hui, que cette Philosophie est plus connue. Il remarque ensuite (*ee*), que Mr. Boyle commence par les Elémens & les Principes fondamentaux des choses; & qu'il conduit son Lecteur, avec un jugement admirable, par toutes les régions de la Nature, pour lui fournir des objets sur lesquels il puisse exercer ses facultés; qu'il se fait un devoir d'en faire d'abord un Philosophe universel en quelque manière, & qu'il le met en état de faire telles recherches qu'il jugera à propos sur les Ouvrages de la Nature: Que comme le meilleur & le plus solide fondement de la Philosophie, est l'utilité du Genre-humain; & comme l'unique moyen de la faire estimer autant qu'elle le mérite, est de faire connoitre les grands avantages que son étude procure; Mr. Boyle s'est soigneusement attaché à faire voir qu'il n'y a rien de plus avantageux & de plus utile pour la vie, que la Philosophie Expé-
(ff) P. 5. rimentale en général. „ Les gens d'esprit & de savoir, *continue Mr. Shaw* (*ff*), se sont fait une af- „ faire, dans tous les tems, d'expliquer la Nature par des discours; mais c'est Mr. Boyle seul, qui „ s'est uniquement appliqué à enseigner la Philosophie par la pratique. Le point qu'il ne perd jamais „ de vue, c'est de faire de son Lecteur, non un Philosophe spéculatif & discoureur, mais un Philo- „ sophe qui agit. Lui-même donne l'exemple; il a fait toutes les Expériences qu'il a pu sur les Corps „ naturels, & les a communiquées au Public avec toute la candeur & toute la fidélité possibles." Le mé-

traires, & que c'est une idée mal fondée; que le goût n'en juge point; en un mot, que l'Hypothèse qui les admet est souvent inutile & insuffisante, & n'explique les phénomènes de la Nature que d'une manière peu satisfaisante.

Dans son *Histoire Naturelle du Sang Humain*, il nous donne les Chefs sur lesquels doit rouler l'Histoire Naturelle du Sang dans un état de Santé; & il remarque, que la partie *sereuse* est mêlée de plusieurs autres matières.

Dans son *Histoire Naturelle Experimentale des Eaux Minérales*, il propose les Chefs sur lesquels elle doit rouler, & il rapporte quantité d'Expériences curieuses. A l'égard de la manière d'en faire l'essai, voici les directions qu'il donne. 1. D'observer au grand jour les changemens des Couleurs détrempées avec l'eau, afin de reconnoitre de quels Minéraux elle est impregnée. 2. De varier la teinture des Couleurs, en faisant passer l'eau par un papier dont les pores soient bien remplis de poudre de Vitriol, ou qui soit teint d'une décoction de bois de Campèche. On peut encore diversifier les Couleurs en mêlant des liqueurs médicinales dans les eaux, ou une infusion de noix de Galle, soit avant, soit après. 3. Il recommande pour ces sortes d'Expériences, les parties astringentes des Plantes & des Animaux, & sur-tout des matières minérales.

Dans son *Traité des Remèdes Specifiques*, il remarque, qu'on trouve dans les Ecrits des Médecins trois sortes de Qualités, qu'ils distinguent sous le nom de *Vertus specifiques.* Chez quelques-uns, un Remède a une qualité spécifique, parce qu'il est particulièrement utile & bon pour une certaine partie du Corps, comme le Cœur, le Cerveau, les Yeux &c. D'autres disent qu'un Remède spécifique attire & évacue une certaine humeur, comme la Bile, la Pituite &c. Mais dans le sens le plus ordinaire, on appelle *spécifique*, un Remède qui a une vertu secrette de guérir tel ou tel mal, comme la Pleurésie, l'Asthme, la Colique, l'Hydropisie &c. Comme c'est là le sens vulgaire de ce terme, c'est celui auquel Mr. Boyle le prend. Il allègue diverses raisons pour prouver qu'il y a des Remèdes spécifiques, & il examine si cette idée peut se concilier avec la Philosophie Méchanique; sur quoi il établit les six Propositions suivantes. I. Un Remède spécifique peut guérir en dissipant ou résolvant la matière *morbifique*, & en facilitant par ce moyen sa sortie & son expulsion par les plus grands conduits & par les pores de la peau. II. Il peut adoucir la trop grande acidité, ou telles autres mauvaises qualités, qui infectent le sang, & en corrompent la masse. III. Il peut être utile en chassant hors du sang, ou de quelque autre fluide, l'humeur peccante. IV. Il peut avoir la vertu de fortifier & de réjouir le cœur; & par-là, ou même sans cela, faire du bien à la partie malade. V. Il peut opérer encore en produisant dans la masse du sang une disposition qui met la Nature en état de vaincre le mal, en corrigeant, expulsant &c. la matière qui en est la cause. VI. Il peut aussi unir ses parties à celles de l'humeur peccante, & par cette union former une nouvelle humeur, plus aisée à expulser, ou qui peut demeurer desormais sans danger dans le Corps. Il encourage ensuite l'usage des Remèdes simples, parce qu'on en peut prévoir les effets, qu'ils sont plus surs, plus aisés à trouver & à prendre, & que selon les apparences, ils sont plus avantageux pour perfectionner la Médecine. Il dit aussi, que les Remèdes Chymiques doivent être simples: & il examine si des Remèdes peuvent guérir des maladies compliquées. Il rapporte plusieurs Observations rares sur une Vue gâtée. Il nous apprend, que les Objets blancs sont les plus visibles aux vues troubles: que les deux yeux agissent

même Ecrivain justifie Mr. Boyle sur la crédulité dont on l'a taxé dans les rélations qu'il a faites de choses rares & extraordinaires [Q], & il dit (gg) que cet illustre Philosophe ouvre l'Esprit & le rend vaste; qu'il nous donne de grandes & de nobles idées de notre Nature & de nos Facultés; qu'il fait voir qu'on peut tenter avec succès, des choses même desespérées; & qu'il ne laisse aucune ressource à la lâcheté de ces esprits indolens, qui sur des notions superficielles, & faute de connoitre les vertus qui résident dans les Corps naturels, découragent toutes les nouvelles & grandes entreprises: Que réunissant les connoissances d'un Philosophe, avec toute la liberté & l'esprit d'un homme de Condition, il rend avantageux les projets les plus hardis, & les fait paroitre sous un point de vue engageant: Qu'il ne veut pas que nous regardions le Monde, comme un amas de Matière grossière & sans action; mais qu'il nous convainc que c'est une grande & noble Machine, réglée, mue, & dirigée continuellement par un Etre infiniment sage & bienfaisant, qui en tient les parties en mouvement, & qui les fait agir les unes sur les autres selon certaines Loix. „ Nous aiant ensuite fait connoitre ces Loix, Mr. Boyle nous apprend à employer les mêmes artifices & les mêmes opérations „ que la Nature elle-même emploie, & qui sans contredit sont capables de produire les plus grandes „ choses, quand on sait les appliquer comme il faut, c'est-à-dire, de la manière que Mr. Boyle nous „ l'a enseigné par son exemple & par son expérience. Mais il montre aussi, que pour faire l'usage „ le plus avantageux de ces Vertus, il faut avoir une connoissance générale de la Nature. Sans de „ grandes vues, sans être bien versé dans les Arts Méchaniques, & dans les différentes parties de la „ connoissance de la Nature, de manière qu'on puisse faire servir l'un à l'autre, & que le tout en- „ semble

(gg) P. 1.

gissent dans la Vision réelle; que les parties des yeux peuvent être dilatées sans préjudice: & que les couleurs paroissent différentes à des organes en desordre. [☞ Les Ouvrages de Mr. Boyle, dont on a vu le Catalogue dans la Remarque précédente, & la substance dans celle-ci, ont été recueillis pour la plus grande partie en Latin, en IV Volumes in-4. imprimés en divers tems à Genève chez Samuel de Tournes. ADD. DU TRAD.]

[Q] *Le même Ecrivain justifie Mr. Boyle sur la crédulité dont on l'a taxé, dans les rélations qu'il a faites de choses rares & extraordinaires.*] Il dit (33) que Mr. Boyle a surtout grand soin de précautionner son Lecteur contre toute opération, qui pourroit être en quelque façon dangereuse ou nuisible; & de lui apprendre à ne pas se tromper par quelque Observation superficielle, par quelque Expérience équivoque ou accidentelle, faite par lui-même, ou rapportée par d'autres. Le Dr. Shaw, fondé sur un examen attentif des Ecrits de cet illustre Auteur, soutient qu'il n'y a point d'Ecrivain qui paroisse avoir eu plus d'attention à rechercher les fondemens & les preuves des Rélations qu'il tenoit des autres, ou qui ait marqué plus de pénétration & d'adresse à en découvrir l'endroit foible, les proposant toujours naturellement telles qu'il les a reçues, pour être confirmées ou détruites par de nouvelles recherches. Pour le prouver, Mr. Shaw en appelle à la manière dont Mr. Boyle s'exprime sur les choses qui sont les plus répréhensibles dans ses Ecrits, ou qui passent pour telles: la Vertu spécifique du *Quinquina*, de l'*Mus Veneris*, de l'*Osteocolla*, du Baume, de la Pierre de Butler, de la Poudre de Sympathie, de l'Onguent Sympathique, de l'Alcahest de Paracelse, de la Baguette Divinatoire, de la Transmutation des Métaux, de la Poudre de projection, de la Pierre Philosophale &c. Et il souhaite que sur ces articles on compare Mr. Boyle avec les Auteurs les plus estimés & les plus judicieux, qui ont traité des Vertus des Remèdes, des Secrets de la Chymie, & des Vertus de la Nature. Il remarque ensuite, que sans contredit Mr. Boyle peut paroître ajouter plus de foi à certaines choses extraordinaires, que le Vulgaire, ou les personnes ignorantes dans la Philosophie Expérimentale, & peu instruites de l'immense pouvoir & des étranges effets de la Nature & de l'Art; mais qu'il s'agit de savoir, si à cet égard il est allé au-delà de ses lumières. Il rapporte aussi, sur sa propre expérience, quantité de choses surprenantes & incroyables à des esprits que la Philosophie n'a pas disposés à les recevoir. Mais il a été assez heureux pour avoir vu par ses propres yeux beaucoup plus de ce que l'Art & la Nature peuvent opérer, qu'on ne le peut aisément imaginer. Et si l'on fait réfléxion sur la multitude de Phénoménes que son Laboratoire doit lui avoir présentés pendant une longue suite d'années, employées à faire des Expériences, la plupart avec succès; si l'on considère les Expériences faites avec sa Machine Pneumatique, ses autres Expériences Méchaniques, Optiques, Hydrostatiques & de toutes les espèces: que l'on fasse attention au commerce qu'il entretenoit avec tous les Savans, & principalement avec les Chymistes de tous les Pays; aux divers Secrets qu'il réservoit, pour en faire comme un échange contre les leurs; & à la manière constante dont il a fait tout cela; nous trouverons assez de raisons de nous persuader qu'il étoit en état de proposer des choses, qui doivent paroître singulières, étranges, choquantes à des esprits vulgaires. Changer la liqueur la plus pure en poison, sans en altérer ni la couleur, ni le goût, ni l'odeur, ni aucune des qualités remarquables: effacer l'écriture sur le papier ou sur le parchemin, de manière qu'ils puissent porter l'encre comme auparavant; rendre un métal commun si semblable à l'Or, que les Orfèvres mêmes s'y trompent; sans parler de plusieurs autres Découvertes plus extraordinaires, sont des choses qui paroissent au Vulgaire presque impossibles & impraticables, quoique quelques Philosophes Chymistes les exécutent fort aisément. Mais il y a des Philosophes, & même des Chymistes, qui refuseroient de croire que Mr. Boyle eût une certaine liqueur, avec laquelle il pouvoit convertir l'Argent en Or. Et pourquoi le refuseront-ils? Uniquement parce qu'ils n'ont jamais vu faire rien de pareil, & parce qu'ils se sont eux-mêmes renfermés dans la sphère d'une Philosophie bornée, qui ne leur permet pas de porter leurs vues plus loin, & de pénétrer dans ce que l'Art & la Nature peuvent faire. „ Mais, *dit Mr. Shaw*, „ si Mr. Boyle a réellement fait la chose, & si d'autres „ personnes dignes de foi lui ont assûré l'avoir fait, est-il „ crédule de le croire? On est plutôt en droit de taxer „ de crédulité ceux qui, sans preuves suffisantes, concluent „ précipitamment que la chose est impraticable." Le même Auteur observe, que puisque Mr. Boyle nous assure, & qu'il nous donne des raisons suffisantes de croire, qu'il a changé de l'Argent en Or; fixé des Alkalis &c. volatils; converti des Acides en Alkalis; tiré de la lumière d'une substance ténébreuse; purifié sur le champ de l'Eau corrompue & *fétide*, en en précipitant une substance qui n'étoit point *fétide*; dissous les Corps les plus durs par des liqueurs simples & potables, sans chaleur; produit du froid par le mélange de Corps chauds; de la chaleur par celui de Corps froids; échauffé des liqueurs froides avec de la glace; fait geler en un instant de l'Esprit de vin; converti cet Esprit en Eau; changé de l'Eau & des Alkalis fixes en Terre; & qu'il a fait un nombre infini d'autres choses surprenantes, qui paroissent même contradictoires aux ignorans; n'est-il pas en droit d'en parler comme de choses faisables, & dont d'autres peuvent faire l'essai? ou n'a-t-il pas pu croire sur l'autorité du témoignage humain, sur le rapport de ses Amis & de ceux qu'il connoissoit, que d'autres avoient fait ces choses, & même de plus extraordinaires, quoiqu'il n'en eût pas été lui-même témoin oculaire? Si, après avoir fait son Phosphore liquide en Angleterre, on lui a assûré qu'un Chymiste en a fait un solide en Allemagne; si, après avoir inventé sa Pompe pneumatique, il a appris qu'on a fait plusieurs Découvertes certaines par son moyen; si, aiant converti de l'Or en Argent, il a appris par des témoins oculaires, que de l'Argent a été changé en Or; ou s'il a préparé lui-même un *Menstrue*, tout aussi extraordinaire que l'*Alkahest*; peut-on le taxer de crédulité, d'avoir cru que Paracelse & Van Helmont ont pu le préparer plus parfaitement, ou que d'autres aient réellement fait ce qu'ils disent? „ Certainement, *continue Mr. Shaw*, il n'y a en cela rien de „ contraire à la Philosophie & à la Raison. Mr. Boyle é„ toit trop éclairé pour borner la Nature. Il ne se press„ soit point de décider, que tout ce qui étoit extraor„ dinaire étoit impossible; parce qu'il voyoit tous les „ jours des choses extraordinaires; quoiqu'il avouât tou„ jours, & qu'il dit même souvent, *que ceux qui les a*„ *voient vues, pouvoient plus aisément les croire, que ceux* „ *qui n'en avoient point été témoins.* Il pensoit modeste„ ment, que tout ce que nous devons faire, c'est d'ou„ vrir les yeux & d'être attentifs, en attendant ce que „ produiront l'Art & la Nature, mis duement en œuvre. „ Il savoit très bien, qu'il y a dans le Monde des Agens „ puissans, dont la manière d'agir, & les Loix selon les„ quelles ils agissent, nous sont inconnues. Un homme „ d'une autre espèce, ou un Indien ignorant, qui n'a ja„ mais rien vu, ni fait attention aux phénomènes les plus „ simples, ne croira que difficilement ce que les person„ nes les plus dignes de foi lui diront des effets surpre„ nans de l'Aiman, ou de la Poudre à canon: mais son „ ignorance seule est la cause de son incrédulité. Dites „ les mêmes choses à un homme qui n'a jamais entendu „ parler de la Poudre à canon, ni de la Vertu magnétique, „ mais qui soit d'ailleurs grand Philosophe, il y acquies„ cera d'abord, recevra avec reconnoissance ce que vous „ lui apprenez, & vous sollicitera d'en faire l'expérience „ en sa faveur." Le Docteur dit ensuite, qu'on peut faire fonds avec confiance, sur les Expériences & les Observations que Mr. Boyle rapporte comme faites par lui-même; & qu'on peut compter surement qu'il les rapporte précisément de la manière qu'elles se sont présentées à lui, personne n'aiant douté qu'il ne fût un homme exactement vrai. Et à l'égard des faits qu'il rapporte sur la foi des autres, s'il s'agit de choses extraordinaires, on trouvera qu'il le fait avec une défiance marquée, & d'u-

(33) General Preface p. 9.

„ femble confpire à la même fin, Mr. Boyle ne confeille à perfonne de former des Projets." On trouvera ci-deffous le refte de ce que Mr. Shaw dit de fon Caractère [*R*]. Il paroit avoir été fortement perfuadé de la poffibilité de la Pierre Philofophale [*S*]; & le celebre Dr. Halley nous a appris, que

ne manière fort différente de celle dont il rapporte les faits qu'il favoit par lui-même; & qu'il ne propofe point ces chofes comme véritables, à moins qu'il ne produife quelque chofe d'analogue ou de parallèle pour l'appuyer, tiré de fes propres Obfervations & de fa propre Expérience: fe réfervant toujours la liberté de ne croire, qu'autant qu'il en a des raifons fuffifantes. „ Et que peut faire de plus un homme, pour éviter qu'on ne le taxe de „ crédulité? Au contraire, ceux qui fans aucune preuve, „ & fimplement fur des bruits populaires, croyent que „ Mr. Boyle étoit crédule, ne donnent-ils pas en cela u„ ne preuve évidente de leur propre crédulité? Si ce „ Grand Homme a plus cru que d'autres, c'eft parce qu'il „ a eu plus de raifons de croire qu'eux. C'eft affez gé„ néralement la coutume, lorfqu'on rapporte quelque „ chofe d'extraordinaire, ou de la nier pofitivement com„ me impoffible, ou de l'admettre d'abord comme une „ vérité: c'eft le vrai moyen d'avoir bientôt fait. Mais „ Mr. Boyle poffédoit dans un degré éminent la noble fa„ culté de fufpendre fon jugement, jufqu'à ce que par „ toutes les recherches qu'il pouvoit faire il fût mieux „ inftruit, & que ce qu'il découvroit le mît en état de fe „ décider. Je me flatte d'en avoir dit affez pour juftifier „ ce que j'ai avancé, que c'eft avec un jugement admira„ ble que Mr. Boyle conduit fon Lecteur par toutes les ré„ gions de la Nature: & qu'il paroitra fuffifamment, que „ commençant par l'inftruire des Principes fondamentaux „ des chofes, il le laiffe enfin en état de faire toutes les „ recherches qu'il lui plaira."

[*R*] *On trouvera ci-deffous le refte de ce que Mr. Shaw*
(34) P. 13. *dit de fon Caractère.*] Il dit (34) que Mr. Boyle eft toujours occupé des objets qui font autour de nous, & dont nous fommes, ou pouvons nous mettre en poffeffion; quoique nous ignorions encore leurs propriétés, leurs vertus & leurs ufages, jufqu'à ce qu'il les mette au jour: qu'il nous les découvre, & qu'il nous étonne à la vue de notre ignorance fur des chofes qui font fi proches de nous, fi importantes en elles mêmes, & fi néceffaires pour notre bien être, & pour jouïr véritablement de la vie. Il n'y a ni profeffion, ni condition, à qui fes Découvertes ne foient avantageufes. Comme il avoit un génie étendu & pénétrant, il a cultivé la Philofophie Naturelle dans toutes fes parties: & l'on eft plus redevable à ce feul Homme, qu'à mille Philofophes ordinaires, pris enfemble. Il eft certain, que c'eft lui qui a jetté les fondemens de prefque toutes les Découvertes qui fe font faites depuis fon tems dans la Philofophie Naturelle: & lui-même a fait à cet égard bien des chofes, qui ont acquis de la réputation à des gens célèbres, en les donnant comme des Découvertes qu'ils avoient faites, quoique Mr. Boyle eût fait les mêmes chofes, peut-être beaucoup mieux. L'on trouve une preuve remarquable de ce que nous venons de dire, dans un très beau Recueil de Découvertes utiles, publié comme l'Ouvrage d'une Société étrangère. L'Artifte, le Marchand, le Savant & le Gentilhomme ont tous quelque obligation à Mr. Boyle. Il nous préfente les Arts fous un nouveau point de vue, & en fait, comme ils le font effectivement, une partie de la Philofophie Naturelle: en les examinant comme tels, il révèle quelques-uns de leurs myftères, qui font autant de moyens de les encourager, de les perfectionner, & de les multiplier. L'Orfèvre, le Lapidaire, le Jouaillier, le Raffineur, le Tailleur de pierre, le Teinturier, le Verrier, & en général tous les Artifans trouvent chez lui les meilleures inftructions qu'ils puiffent avoir, à l'égard de la manière de travailler leurs matériaux, & d'employer le plus utilement leurs machines & leurs inftrumens. Le Laboureur & le Plongeur apprennent ici leur métier: les Mineurs & les Effayeurs, à trouver & à féparer leurs métaux avec profit, à en augmenter la quantité, à les purifier & à les perfectionner; à diftinguer exactement les véritables, de ceux qui font falfifiés ou contrefaits. L'Architecte y apprend à choifir les meilleurs matériaux pour bâtir; le Peintre, à faire, à mêler, & à rendre plus belles les couleurs qu'il veut employer. En un mot, Mr. Boyle n'a négligé perfonne. Mais il s'eft particulièrement attaché à inftruire ceux qui exercent les profeffions qui ont pour objet la Santé. Le Médecin, l'Anatomifte, l'Apothicaire & le Chymifte lui ont les plus grandes obligations. Il a étudié & cultivé toutes les parties de la Médecine. Nous lui fommes redevables de la meilleure méthode de diftinguer les véritables Drogues, de celles qui font falfifiées; de la découverte & de la manière de préparer plufieurs excellens Remèdes, & de celle de s'en fervir le plus utilement. Il nous a appris comment les Spécifiques peuvent agir; à juger de la falubrité de l'Air, de l'Eau, & des Lieux: à connoitre & à choifir les Sources minérales. En un mot, il n'y a prefque ni Art, ni Production naturelle, fur lefquels il n'ait fait quelque Découverte utile, ou qu'il n'ait perfectionné par rapport à ce qu'on en favoit. Le Dr.
(35) P. 14. Shaw ajoute (35), qu'il étoit d'un caractère ouvert, franc, généreux & communicatif; qu'il tâche de rendre tout ce dont il traite, clair, facile & familier. On n'a pas befoin d'une profonde connoiffance des Mathématiques, ni d'être verfé dans l'Algèbre, pour l'entendre parfaitement; nul Syftème ennuyeux à étudier, pour tirer du fruit de fa Philofophie. La mémoire de Mr. Boyle fera chère à la Poftérité, tandis que ces Ecrivains obfcurs & énigmatiques, qui s'étudient à rendre tout difficile, & qui envient au Genre-humain la connoiffance de ce qu'ils favent, feront l'objet du mépris qu'ils méritent. Ce qui relève principalement Mr. Boyle, & ce qui le diftingue du commun des Chymiftes, des Naturaliftes & des Philofophes, c'eft ce caractère d'humanité, cette franchife, cette générofité, cette difpofition bienfaifante. Le Dr. Shaw remarque encore, qu'il a pris des peines & fait des dépenfes infinies pour faire des recherches, fans aucune vue baffe d'augmenter fa fortune & de s'enrichir (36): & que ce qui le rend (36) Voy. Rem. [N].
fur-tout eftimable, c'eft qu'il étoit fupérieur au plaifir intéreffé de fe faire admirer comme un Génie, & d'acquérir de la réputation par fes Découvertes. Quoiqu'il ne manquât ni de capacité, ni de talens pour élever un magnifique édifice, & pour former un Syftème de Phyfique & de Chymie plus pompeux, & peut-être plus durable qu'aucun de ceux qu'on avoit vus avant lui, il méprifa noblement cette petite gloire; & malgré tout ce qu'il avoit fait, malgré toutes les peines qu'il avoit prifes, toutes les dépenfes qu'il avoit faites pour faire des recherches pendant une vie confacrée toute entière à l'étude de la Nature; malgré fes nombreufes & importantes Obfervations & Découvertes, il avoue naturellement qu'il n'apperçoit que les premières lueurs de la connoiffance de la Nature, qu'il n'en a donné que les premiers linéamens; & il charge la Poftérité, pour fon propre avantage, de ne le regarder que comme un *Commençant*, & de continuer à faire des recherches en général, fans s'arrêter à bâtir des Syftèmes.
„ C'étoit-là, *dit Mr. Shaw* (37), une Ame vraiment no- (37) P. 15.
„ ble, un Caractère eftimable, un Efprit vraiment Philo„ fophe, rempli d'humanité, de bienveillance & de bon„ té! Après nous avoir fait parcourir toute la Nature, „ nous en avoir fait connoitre les diverfes productions, „ nous en avoir montré les ufages, & la manière de les „ faire fervir aux fins que nous nous propofons; après „ nous avoir convaincus que nous vivons dans un Monde „ fait avec la plus profonde fageffe, où un nombre infini „ de grandes vues ont été remplies à une fois avec une „ variété infinie; après nous avoir fait voir, que toutes „ les Créatures, & que tous les Corps que nous connoif„ fons, confpirent enfemble, comme un feul Tout, à „ remplir les grandes fins de la Nature; il nous prie de „ ne pas nous en tenir à cela; mais nous laiffe pleins de „ confiance, que plus nous étudierons les Ouvrages du „ Créateur de l'Univers, plus nous y découvrirons de „ beauté & d'harmonie, plus nous y trouverons d'utilités „ & de fujets de fatisfaction; & cela tant que le Monde „ fubfiftera. Ce font-là les fentimens nobles, mâles & „ généreux, que le Lecteur verra régner dans tous les „ Ouvrages Philofophiques de Mr. Boyle; dont le grand „ but, & le plus grand plaifir, étoit de fe rendre utile au „ Genre-humain."

[*S*] *Il paroit avoir été fortement perfuadé de la poffibilité de la Pierre Philofophale.*] Dans fon Traité intitulé, *Effais Phyfiologiques, écrits en divers tems & à diverfes occafions*, Londres 1661 in-4. dans le *fecond Effai fur les Expériences qui ne réüffiffent point*, il nous apprend (38) que *le Dr. K.* (38) P. 40. 41. de l'Edit. Latine de Genève 1680.
*Homme*, dit-il, *éloigné, s'il en fut jamais, de tout menfonge*, lui a affuré, qu'aiant prêté fon Laboratoire à un Ami en Hollande, pendant une abfence qu'il avoit faite, il y avoit laiffé entre autres chofes plufieurs fortes d'*Eau-forte*, qu'il avoit préparée pour fa Teinture d'Ecarlate. Quelque tems après, fon Ami lui manda, qu'en faifant digérer de l'Or dans de l'Eau-forte, il en avoit tiré une Teinture ou Souphre jaune, qu'il avoit rendu volatil, le refte du métal étant devenu blanc; & qu'avec cette Teinture d'Or, il avoit changé de l'Argent en Or pur, avec un profit affez confidérable. Sur cet avis, le Docteur revint en diligence dans fon Laboratoire, & fit plufieurs fois la même Expérience de tirer de cette Eau-forte une Teinture volatile d'Or, & de convertir par fon moyen de l'Argent en Or pur. Mr. Boyle lui demanda, fi cette Teinture fuffifoit pour convertir en Or une quantité d'Argent, égale pour le poids à la maffe d'Or d'où la Teinture avoit été tirée. Le Docteur lui affura qu'il avoit tiré d'une once d'Or, autant de Teinture ou de Souphre qu'il falloit pour convertir une once & demie d'Argent en ce noble Métal. „ Ce que j'ai „ d'autant plus de penchant à croire, *dit Mr. Boyle*, que „ ma propre expérience ne me permet pas de douter de „ la poffibilité d'extraire de l'Or une teinture jaune: & „ que d'ailleurs il me paroit affez vraifemblable que l'Ar„ gent contient un peu de Souphre (pour parler le langa„ ge des Chymiftes), qui en mûriffant peut devenir de „ l'Or, comme me l'ont affuré, fur leurs propres Obfer„ vations, des gens expérimentés dans ce qui regar„ de les Métaux, qui rapportent que l'Argent produit „ quelquefois des grains d'Or pur, tantôt à l'aide des „ menftrues (ce que le Chevalier François Bacon a re„ marqué auffi quelque part, fi je ne me trompe), tantôt „ par l'ufage du Souphre commun, bien purifié, & affo„ cié avec des Sels convenables." Cependant le Dr. *K.* dont nous venons de parler, fut trompé dans les grandes efpérances de s'enrichir, qu'il avoit conçues fur cette Expérience; car aiant voulu y revenir quelque tems après, il fe trouva fruftré de fon attente. Il attribua ce mauvais fuccès à l'Eau-forte, & il recommença fur nouveaux frais.

„ Mais

que s'étant adressé à lui pour savoir son sentiment sur ce sujet, à la prière d'un Ami, il lui avoit dit, que quoiqu'il crût qu'il étoit très difficile de parvenir à faire le *Grand Elixir*, il ne croyoit pas pourtant la chose impossible. On croit qu'il est aussi l'Auteur d'une Brochure imprimée à Londres en 1678 in-4. pour son Libraire Henri Herringham, intitulée : *D'une dégradation de l'Or, faite par un* Anti-Elixir: *Rélation Chymique extraordinaire.* Dans cette Brochure on dit, que puisque l'Art a pu inventer un *Elixir* capable de dégrader l'Or & de lui faire perdre sa qualité, on pourroit fort bien découvrir aussi un *véritable Elixir*, pour changer un Métal commun en Argent ou en Or. Nous dirons ci-dessous quelque chose de cette Piéce curieuse [*T*]. Otton Tachenius croyoit néanmoins, qu'on pouvoit rendre

(19) P. 41. „ Mais toutes les tentatives qu'il a faites depuis aiant été „ jusqu'à présent infructueuses, *dit Mr. Boyle* (19), il y a „ de l'apparence qu'il faut l'attribuer à quelque cause ca„ chée; car nous voyons de pareilles choses arriver quel„ quefois aux plus habiles Artistes, sans qu'il y ait de re„ méde. Glauber seul, si l'on veut l'en croire, rapporte „ différentes maniéres de faire de l'Or, qui lui ont réussi „ une fois, sans qu'il ait pu réussir une seconde." Mr. Boyle rapporte ensuite divers exemples de cette nature, tirés du Traité *De Auro* de Jean Pic, Prince de la Mirandole. Dans les *Transactions Philosophiques* du 21 Fevrier 1676, num. 122, il publia un *Discours Expérimental sur le Mercure s'échauffant avec l'Or.* Dans ce Discours il dit, que quoiqu'il ait bien des choses à objecter contre la Sympathie du Mercure avec l'Or, il y a peut-être un Mercure plus subtil & plus pesant que le commun; ce qui donne beau champ à un Chymiste. Et il observe, que plusieurs raisons lui aiant fait regarder le Mercure comme un corps beaucoup moins homogène qu'on ne le suppose ordinairement, il croit que l'opinion qui reconnoit un Mercure capable de s'échauffer, est la mieux fondée. Car, que malgré la parfaite homogénéité du Mercure qu'on suppose ordinairement, & qu'il avoue être assez grande pour être digne d'admiration, il avoit cependant inventé deux Méthodes, qu'aucun Chymiste, qu'il sût, n'avoit pratiquées: l'une, pour découvrir si un Mercure pur & distillé avec soin, ne pourroit pas être un corps composé, & contenir des parties qui ne fussent pas mercurielles: l'autre, si l'on ne pourroit pas séparer d'un Mercure pur, distillé ainsi, des parties en assez grand nombre, parfaitement homogènes; & qu'il avoit trouvé par expérience, que la chose pouvoit se faire de la maniére qu'il l'avoit conçue: sur quoi il avoit jugé qu'il est possible qu'un Mercure très pur, & même purifié par la sublimation & par la distillation, s'incorpore tellement par l'art avec un grand nombre de parties étrangères (comme d'étain, de plomb &c.) qu'il n'y a qu'un Ouvrier habile qui les puisse découvrir, bien moins les séparer. Cette Découverte l'engagea à essayer, si quelques-unes de ces particules étrangères, qu'il trouvoit pouvoir se réduire avec le Mercure en liquide mercuriel, ne pourroient pas l'altérer au point que de s'échauffer avec l'Or; *& qu'il y en ait de telles*, dit-il, *c'est ce dont mes Experiences m'ont fourni, par la grace de Dieu, des preuves certaines vers l'an* 1652. Car étant seul, pour n'être pas trompé par d'autres, il avoit pris tantôt la moitié du poids du Mercure, d'Or raffiné réduit en poudre, tantôt autant de l'un que de l'autre; & aiant mis l'Or sur la paume de sa main gauche, & le Mercure dessus, & les aiant mêlés ensemble & pressés avec les doigts de la main droite, ils s'étoient non seulement échauffés sensiblement, mais considérablement, & cela si promptement, que la chaleur étoit parvenue à son plus haut point quelquefois en une minute. Il trouva que l'Expérience réussissoit également, soit qu'il prît autant de l'un que de l'autre, soit qu'il ne prît que la moitié autant d'Or qu'il y avoit de Mercure; mais il sembloit que pris en portions égales, l'effet étoit plus grand. Il fit aussi l'essai de mêler ce Mercure avec de l'Argent raffiné, réduit en poudre fine; mais il ne put s'appercevoir qu'il y eût aucune chaleur du tout; quoiqu'il crût qu'elle auroit pu être sensible, avec une quantité suffisante d'Argent en feuille. Il fit cette Expérience plusieurs fois dans la main d'autres personnes, qui ne furent pas peu surprises du succès, & à qui il fit plaisir. Il pria en particulier le savant Secrétaire de la Société Royale d'en faire lui-même l'expérience, & lui donna pour cela les ingrédiens; & en moins d'une minute elle lui réussit. Cependant Mr. Boyle dit, qu'il ne prétend point inférer de-là, que tous les *Mercures des Corps* faits, à ce que croyent les Chymistes, par l'extraction seule, des Métaux & des Minéraux, s'échauffent avec l'Or; „ comme je l'ai expérimenté, *dit-il*, si je ne me trompe, „ par rapport au Mercure d'Antimoine. Je ne prétends pas „ non plus affirmer, que tout Mercure métallique, quoi„ qu'il ne paroisse jamais disposé à s'échauffer ainsi, ni „ celui de l'Or & de l'Argent même, est le même que ce„ lui que les Ecrivains Alchymistes entendent par leur „ *Mercure Philosophique*, ou qu'il en approche pour l'ex„ cellence. Je ne veux pas même soutenir, que tout „ Mercure, extrait même des métaux les plus parfaits, „ doit être plus noble & plus propre, comme parlent les „ Alchymistes, pour *le Grand-Oeuvre*, que celui qu'on „ peut tirer avec peine & à la longue du Mercure com„ mun, habilement dégagé de ses parties hétérogènes, & „ richement impregné des particules les plus subtiles & „ les plus actives des métaux qui y ont du rapport. Mais „ s'il y a quelque chose de vrai dans ce que quelques-uns „ des Alchymistes les plus estimés rapportent d'un Men„ strue de l'Or, ce doit être quelque liqueur pareille, & „ peut être pas meilleure qu'une que j'ai : ainsi on doit „ convenir que celle-ci doit être d'un usage plus qu'ordi„ naire dans la Médecine & dans la Chymie." Ce Mémoire donna occasion à une Lettre du Chevalier Isaac Newton à Mr. Oldenburg Secrétaire de la Société Royale : elle s'est trouvée parmi les Papiers de Mr. Jean Collins, qui sont entre les mains de Mr. Guillaume Jones Membre de la Société Royale, qui a bien voulu nous la communiquer. Elle est datée de Cambridge le 26 d'Avril 1676, & contient ce qui suit:

MONSIEUR,

„ Je vous rends graces de deux choses; la prémière, „ d'avoir publié ma Lettre dans les *Transactions*; l'autre, „ d'avoir travaillé à obtenir, que les Expériences en „ question se fassent devant la Société Royale. Je sou„ haiterois fort, pour ne pas dire que ce seroit mon am„ bition, d'en avoir fait autant, si je ne craignois d'être „ importun. Je regarderai donc comme une grande fa„ veur, si vous obtenez que la chose se fasse, persuadé „ que l'Ami de Mr. Linus ne se rendra point sans cela. „ En lisant hier les deux dernières *Transactions*, j'eus oc„ casion d'examiner l'Expérience rare de Mr. Boyle, sur „ l'échauffement de l'Or & du Mercure. Je crois que les „ doigts démangeront à bien des gens, pour être au fait „ de la préparation d'un pareil Mercure; & on ne man„ quera pas d'en solliciter la publication, sous prétexte „ de l'utilité que le Public en pourra retirer. Mais se„ lon mon petit jugement, l'illustre Auteur, qui a jugé à „ propos de découvrir son secret jusqu'à ce point, fait „ très prudemment de tenir le reste caché & d'être réser„ vé. Non que je croie qu'il y ait quelque chose de fort „ excellent dans un pareil Mercure, pour des Opérations „ soit de Médecine, soit de Chymie. Car pour moi je „ conçois, que les parties métalliques, dont ce Mercure „ est impregné, sont peut-être plus grosses que celles du „ Mercure, & disposées à se mêler plus librement avec l'Or „ par quelque autre raison que leur subtilité; & qu'en se „ mêlant, leur grosseur fait qu'elles choquent plus forte„ ment les parties de l'Or, & les remuent plus violem„ ment que ne le peuvent faire des particules plus subti„ les; à peu près de la même maniére que les parties sa„ lines, dont les Dissolvans sont impregnés, échauffent „ plusieurs choses qu'on y fait dissoudre, tandis que les „ particules subtiles de l'Eau commune n'échauffent pres„ que rien de ce qu'on y fait dissoudre, & que la dissolu„ tion n'est jamais si prompte; & si elles échauffent cer„ taines choses, comme la Chaux-vive, on pourroit peut„ être soupçonner, que la chaleur vient des parties sali„ nes cachées dans le corps, qui ne pouvant agir tandis „ qu'il est sec, sont mises en mouvement par l'eau. Je „ compare donc ce Mercure impregné à quelque liqueur „ dissolvante, comme l'Eau-forte; la partie mercurielle „ de l'un, à la partie aqueuse ou phlegmatique de l'autre; „ & les particules métalliques dont l'un est impregné, aux „ particules salines dont l'autre est aussi impregné; & je „ suppose que les unes & les autres sont d'une nature *mi„ toyenne* entre la liqueur qu'elles impregnent, & le corps „ sur lequel elles agissent pour le dissoudre, & que c'est „ ce qui fait qu'elles y pénétrent plus librement, & qu'el„ les agitent par leur grosseur plus violemment les par„ ties qu'elles ont séparées, que ne le fait un agent plus „ subtil. Si l'on suppose la réalité de cette analogie de „ ces deux espèces de liqueurs, l'on pourra aisément ju„ ger du peu d'utilité de l'une, par l'inutilité de l'autre, „ soit pour la Médecine, soit pour la Végétation. Mais „ comme la maniére d'impregner ainsi le Mercure est un „ secret que d'autres qui l'ont su, ont cru devoir tenir „ caché, & qui pourroit peut-être mener à quelque cho„ se de plus grand, qui ne pourroit être révélé sans faire „ bien du tort à la Société, s'il y a quelque vérité dans „ ce que disent les Auteurs Hermétiques; je ne doute „ pas que la grande sagesse de l'illustre Auteur ne le por„ te à garder un profond silence, jusqu'à ce qu'il sache „ de quelle conséquence la chose peut être, soit par sa „ propre expérience, soit par l'avis de ceux qui enten„ dent à fond ce dont il parle, c'est-à-dire de quelque „ véritable Philosophe Hermétique (s'il y en a de tels), „ dont le jugement sur cet article devroit être d'un plus „ grand poids, que celui de tout le Monde qui y seroit „ contraire: y aiant, outre la Transmutation des Mé„ taux, d'autres choses que personne n'entend qu'eux, si „ l'on doit s'en rapporter à ce qu'ils débitent. Comme „ l'Auteur a paru souhaiter de savoir le sentiment des au„ tres sur ce sujet, j'ai pris la liberté, Monsieur, de ti„ rer mon coup, vous priant en même tems de garder „ cette Lettre pour vous seul. Je suis

Votre Serviteur
J. NEWTON.

[*T*] *Nous dirons ci-dessous quelque chose de cette Piéce curieu-*

dre à de l'Or, ainſi dégradé, ſa prémière pureté, par le moyen du Sel de Tartre. De tous ſes Ouvrages Théologiques, le plus eſtimé eſt ſon Diſcours *ſur la Vénération profonde que l'Entendement Humain doit à Dieu* [V]. Selon quelques-uns, ſes Oeuvres Théologiques ſont fort inférieures aux Philoſophiques:

*rieuſe.*] L'Editeur nous dit dans ſa *Préface au Lecteur*, qu'il s'eſt fait d'autant moins de peine de publier cette Piece, „ que j'ai vu, *dit-il*, que l'illuſtre Mr. Boyle avoue qu'il eſt lui-même pleinement convaincu de la vérité du fait, autant que les Phénomènes de l'Expérience faite la manifeſtent; & elle m'a été confirmée plus particuliérement encore par le témoignage & le détail circonſtancié, que m'a fait de toutes les particularités de l'Expérience, le ſavant & habile Phyſicien qui a aidé à Pyrophile à la faire, & avec lequel j'ai l'honneur, étant à préſent à Londres, d'être lié." Il remarque enſuite, que la plupart des Phénomènes rapportés dans cette Piece, ſeront ſelon toutes les apparences entiérement nouveaux, non ſeulement pour les Chymiſtes ordinaires, mais pour la plus grande partie des plus ſavans Spagyriſtes & Phyſiciens mêmes: „ n'y aiant aucun des Auteurs, *dit-il*, autant que je puis m'en ſouvenir, qui ait parlé d'un pareil *Anti-Elixir*. Et quoique la retenue de Pyrophile, qui ſe fait toujours une peine de dire tout & de décider, l'engage à convenir que c'eſt ſeulement une *dégradation* en un Métal imparfait; cependant pour dire la vérité, je crois qu'il y a une plus grande altération encore. Car ce qui reſtoit, qu'on réſerve pour quelque nouvelle Découverte, & que j'ai eu la permiſſion de voir une fois, reſſemble plutôt à quelque Minéral ou Marcaſſite, qu'à un Métal imparfait. Ainſi cette dégradation n'eſt pas la même, dont Raimond Lulle parle en quelques endroits; mais elle eſt beaucoup plus grande. Ce ſont ces conſidérations qui me ſont préſumer, qu'on conviendra ſans peine que les effets de cette *Pierre Anti-Philoſophale*, comme il me ſemble qu'on la peut nommer, paroîtront non ſeulement ſinguliers, tant aux Philoſophes Hermétiques qu'aux autres, mais qu'ils ſeront inſtructifs pour les Eſprits ſpéculatifs; ſur-tout ſi Pyrophile veut bien les mettre au fait de cet autre Phénomène plus extraordinaire encore, qu'il indique obſcurément ſur la fin de ſon Diſcours." Ce Diſcours contient la rélation d'une converſation entre *Pyrophile*, *Ariſtandre*, & *Simplicius*.
(40) P. 1, 2. Pyrophile entame la converſation, en diſant (40), qu'il ſe flatte que ce qui a déja été dit, les a, ſinon perſuadés, du moins diſpoſés à croire que le changement des autres Métaux en Or n'eſt pas abſolument impoſſible. „ Et quoique je ne puiſſe pas, *dit-il*, lever tous vos doutes & ſatisfaire à toutes vos objections, non plus qu'aux miennes, en vous aſſurant que j'ai fait moi-même la *Projection*, (c'eſt ainſi que les Chymiſtes nomment ordinairement la tranſmutation ſubite, opérée par une petite quantité de leur admirable Elixir); cependant ce qui me confirme extrêmement ce qui a été allégué en faveur de la poſſibilité d'une pareille tranſmutation d'un corps métallique, c'eſt une choſe qui vous ſurprendra ſans doute. Car pour vous rendre plus croyable, que d'autres Métaux peuvent être exaltés, & changés en Or par le moyen de la Projection, je vous dirai, que *par la même voie*, l'Or a été dégradé & dépouillé de ſa
(41) P. 5, 6. qualité." Il obſerve enſuite (41), que „ ſi l'on peut faire voir que l'Art a produit un *Anti-Elixir*, ſi l'on peut parler ainſi, ou un Agent qui puiſſe en très peu de tems opérer un changement notable, quoiqu'en pis, ſur un Métal, & cela quoiqu'il ſoit en petite quantité à proportion de celle du Métal ſur lequel il agit; il ne voit pas pourquoi l'on jugeroit qu'il eſt impoſſible que l'Art faſſe un *véritable Elixir*, ou une Poudre capable de changer promptement une plus grande quantité, à proportion, d'un Métal commun, en Or ou en Argent; ſur-tout ſi l'on conſidère, que ceux qui traitent de ces Secrets, avouent que toute matière qu'on peut appeller à juſte titre *Pierre Philoſophale*, n'eſt pas propre à changer une grande quantité des autres Métaux; & que pluſieurs de ces Ecrivains, & Raimond Lulle lui-même, parlent de différentes eſpèces d'*Elixirs*, & reconnoiſſent que celui de la première ou de la plus baſſe eſpèce, ne peut changer que dix fois ſon poids
(42) P. 6, 7. d'un Métal imparfait." Il raconte enſuite (42), qu'aiant trouvé chez un ſavant Etranger, un Voyageur, à qui il avoit demandé, ſi dans les parties de l'Orient où il avoit voyagé, il avoit rencontré quelques Chymiſtes; il lui avoit répondu qu'oui; mais qu'ils étoient en plus petit nombre & plus réſervés que les nôtres, quoiqu'ils ne fuſſent pas moins habiles. A ſon départ d'Angleterre, ce Voyageur avoit mis dans la main à Pyrophile un petit papier plié, qui contenoit, diſoit-il, tout ce qui lui reſtoit d'une Rareté, dont un Savant d'Orient lui avoit fait préſent. Pyrophile jugea à propos de prendre un ou deux témoins, & un Second pour faire l'eſſai de la Poudre, contenue dans le papier; & il fit choix d'un Médecin fort expérimenté, habile dans la manière de ſéparer & de coupeller les Métaux. Cette Poudre étoit ſi fine, dit-il
(43) P. 9. (43), qu'ils pouvoient à peine diſtinguer de quelle couleur elle étoit, quoiqu'autant qu'ils en pouvoient juger, elle leur parût d'un rouge obſcur. Pyrophile eſtimoit qu'il y en avoit le poids de la huitième partie d'un grain; mais ſon Second (*dont j'ai du penchant*, dit-il, *à préférer le ſentiment au mien*) ne l'eſtimoit qu'à un dixième. Pyrophile continue, en rapportant le ſuccès de l'Expérience. Aiant pris deux dragmes d'Or, il les coupella avec une quantité ſuffiſante de Plomb, & y ajouta un quart d'Argent raffiné, & d'Eau-forte purifiée. Il mit l'Or en fuſion dans un creuſet neuf, bien recuit; & ſans y ajouter autre choſe, il y jetta la Poudre que l'Etranger lui avoit donnée; & aiant laiſſé le métal un quart-d'heure ſur le feu, pour que la Poudre eût le tems de s'y bien mêler, il jetta le tout dans un autre creuſet, échauffé peu à peu auparavant, pour l'empêcher de crever. D'abord la matière parut comme de l'Or pur; enſuite, pendant quelque tems, comme de l'Opale; & quand elle fut froide, comme une maſſe de métal d'une couleur ſale, & couverte d'une peau mince, ſemblable à de la Litharge à moitié vitrifiée. A un des côtés du creuſet, un morceau du métal paroiſſoit comme de l'Argent: le fond étoit couvert d'une ſubſtance vitrifiée, dont une partie étoit d'un jaune tranſparent, & l'autre d'un brun foncé tirant ſur le rouge, où il y avoit cinq ou ſix globules, qui reſſembloient à de l'Argent pur. Aiant eſſayé ce métal ſur la pierre de touche entre une ligne d'Or & une ligne d'Argent, la marque qu'il laiſſa reſſembloit plus à de l'Argent qu'à de l'Or. Il étoit caſſant, & aiant été frappé avec un marteau, il ſe briſa en pièces. L'intérieur reſſembloit plutôt à du métal ſonnant, qu'à de l'Or ou de l'Argent. Une dragme de ce métal, avec environ ſix fois autant de Plomb, aiant été miſe à la coupelle, jetta une grande fumée pendant une heure & demie: l'opération finie, la coupelle ſe trouva unie, entière, & teinte d'une belle couleur de pourpre; & outre l'Or raffiné, il y avoit dans la coupelle un métal d'une couleur ſombre, qu'on jugea être un métal bas, mais non du Plomb. Cet Or peſé de nouveau ſe trouva avoir perdu ſept grains de ſon poids, qui ſe trouva complet avec ce Métal reſté, dont le poids & la fixité étoient étonnantes. Ce métal peſé hydroſtatiquement, au-lieu d'être dix-neuf fois auſſi peſant qu'un pareil volume d'eau, ſe trouva dans la proportion de quinze & deux troiſièmes à un: par où il eſt évident que l'Or avoit été réellement dégradé, puiſqu'il avoit perdu conſidérablement de ſa gravité ſpécifique, qui en eſt une propriété eſſentielle. Voici les réflexions de Pyrophile ſur le tout (44). „ Il paroît évidemment par le fait, que (44) P. 17.
je viens de vous expoſer fidèlement, qu'on peut admettre ſurement une Opération qui *approche beaucoup* (ſi elle n'eſt pas *en tout* la même) de ce qu'on appelle *Projection*, & qui dans ce que celle-ci a de plus difficile, eſt de la même nature. Car notre Expérience montre clairement, que l'Or, quoique de l'aveu de tout le monde le plus homogène & le moins muable de tous les métaux, peut en très peu de tems, peut-être en quelques minutes, être extrêmement changé, tant par rapport à ſa malléabilité, ſa couleur, ſon homogénéité, que (ce qui eſt bien plus remarquable) par rapport à ſa gravité ſpécifique; & cela par une ſi petite quantité de Poudre jettée dedans. Car puiſque l'Or employé ici peſoit deux dragmes d'Angleterre, c'eſt-à-dire cent & vingt grains, un médiocre Arithméticien nous dira, que la Poudre agit ſi puiſſamment, ſelon mon calcul, qui eſt le plus modeſte, ſur un poids d'or près de mille fois (car il y eſt de plus de 950 fois) plus grand; & ſelon l'eſtimation de mon Second, de douze-cens fois. Enſorte que ſi l'on peut appliquer à cet *Anti-Elixir*, comme je me ſuis hazardé de le nommer, ce que divers Chymiſtes diſent de leur *véritable Elixir*, qui a la vertu de tranſmuer d'abord dix fois ſa peſanteur, & enſuite cent fois, notre Poudre peut être appellée dans leur ſtyle, un *Elixir de la troiſième eſpèce.*" Pyrophile finit en diſant: „ Je ne vous ai pourtant pas encore inſtruit (parce que *je ne le dois pas*) des plus *étranges effets* de notre merveilleuſe *Poudre.*"

[V] *Diſcours ſur la Vénération profonde que l'Entendement Humain doit à Dieu.*] Il commence ce Diſcours en diſant, que c'eſt avec autant d'indignation que de ſurpriſe, qu'il voit bien des gens, & même des Théologiens, qui faiſant peu d'attention à ce que Dieu eſt, & à ce qu'ils ſont eux-mêmes, oſent parler de ce grand Etre & de ſes Attributs auſſi librement & avec auſſi peu de façon, que s'ils parloient d'une Figure de Géométrie, ou d'un Inſtrument de Méchanique. Enſorte que les moins préſomptueux en diſcourent comme ſi la Nature & les Perfections de cet Etre incomparable étoient des Objets que leur Entendement comprend parfaitement, & ne ſe font aucun ſcrupule de raiſonner ſur des ſujets ſi ſublimes, du même ton que ſur d'autres objets qui ſont à la portée de la Raiſon humaine, & qui ſe préſentent tous les jours à nos ſens. Il remarque, qu'il peut y avoir en Dieu divers Attributs, qui nous ſont abſolument inconnus; & que les effets & les propriétés de ceux des Attributs divins, dont nous avons quelque connoiſſance, ſurpaſſent tellement notre portée par leur ſublimité & leur profondeur, qu'ils rendent celui qui en eſt l'Auteur, digne de notre admiration & de notre vénération la plus profonde. Que quoique les Philoſophes aient déduit avec raiſon la Puiſſance, la Sageſſe, & la Bonté de Dieu, des caractères qu'il en a imprimés dans ſes Ouvrages viſibles; cependant, comme les Attributs que les Créatures annoncent, ſont du nombre de ceux dont on voit en elles quelques traces, quoiqu'imparfaites, & que la fécondité de la Nature Divine

eſt

phiques: cependant on ne peut disconvenir, qu'il n'ait souvent allié fort heureusement la Religion & la Philosophie, & qu'il n'ait fait servir l'une à éclaircir & à embellir l'autre (*hh*). Outre les Ouvrages sus-mentionnés, il a écrit une Lettre au Docteur Jean Beale, Membre de la Société Royale, *touchant l'Eau de Mer convertie en Eau douce*; cette Lettre a été insérée dans une Brochure imprimée à Londres en 1683 in-4., & intitulée: *L'Eau salée rendue douce; ou juste idée des grands Avantages de cette nouvelle Invention tant sur Mer que sur Terre. Avec une Réponse ample & satisfaisante à toutes les Difficultés apparentes; & l'Approbation du Collège des Médecins*, &c. L'Auteur de cette Brochure s'appelloit R. Fitzgerald, Ecuyer. Dans son Epitre Dédicatoire au Roi, il dit, „ que l'Expérience dont il s'a- „ git est due à l'illustre Mr. Boyle; & qu'elle est digne certainement d'un tel Auteur, qui en fait d'au- „ tant plus de cas, qu'elle est plus universellement utile au Genre-humain.

(*hh*) Budgel p. 126.

est telle, que son excellence peut être communiquée & démontrée en plusieurs manières; comment pouvons-nous nous assurer qu'un Etre si grand & si parfait ne possède pas des perfections qu'il n'a pas manifestées, ni même indiquées dans ce Monde visible, ni dans aucune de ses parties qui nous soit connue? C'est, dit-il, ce dont on aura d'autant moins de peine à convenir, si l'on considère, que quelques-uns des Attributs de Dieu, qui nous sont connus, & qui sont rélatifs aux Créatures, ne peuvent presque être découverts par un Entendement aussi imparfait que le nôtre, sinon par la considération de ce que Dieu a fait actuellement. Par exemple, en supposant qu'avant la création du Monde, les Anges n'avoient pas plus de lumières que nous n'en avons à présent, ils auroient difficilement conçu que Dieu eût *la puissance de créer la Matière*, dont très peu de Philosophes anciens, si même il y en a eu quelques-uns, ont eu seulement l'idée; & d'y produire le *Mouvement local*; sur-tout si l'on fait attention aux grandes difficultés qu'il y a à concevoir la nature & l'existence de l'une & de l'autre de ces choses. Bien moins encore, autant que nous le pouvons conjecturer, les Anges ont-ils pu connoître comment une Ame raisonnable, & un Corps, peuvent agir l'un sur l'autre. D'où il semble qu'on peut assez vraisemblablement conclurre, que si Dieu a créé d'autres Mondes que celui où nous habitons, ou d'autres Tourbillons que celui qui nous environne, (& qui peut assurer qu'il ne l'a point fait?) il peut avoir manifesté dans quelques-unes des Créatures qui les composent, divers Attributs, que nous n'avons pas découverts par la contemplation de ceux de ses Ouvrages, qui nous sont connus. Il observe ensuite, qu'entre le nombre infini d'effets de la Puissance Divine, il y en a deux, auxquels on ne fait pas assez d'attention, quoiqu'ils soient très frappans: savoir l'immense masse de Matière, que la Puissance Divine a produite pour en former ce vaste Univers; & le Mouvement prodigieux qu'elle y a imprimé, & qu'elle y entretient. A l'égard de la vaste étendue de tout le Monde matériel, il remarque, que le Globe que nous habitons, n'est en comparaison de tout l'Univers qu'un point physique; & qu'au sentiment d'un grand Astronome, si toutes les Etoiles du Firmament étoient réunies en une seule masse, & placées à une distance convenable de la Terre, cet énorme Corps ne paroitroit que comme une Etoile de la prémière grandeur. Rapportons à cette occasion ce que dit l'illustre Dr. Halley, dans les *Transactions Philosophiques* (45). Il assure, que l'on fait à présent que le Système de l'Univers occupe & remplit toute l'étendue de l'*Espace*; & que par conséquent, il est réellement infini: ce qui paroit être confirmé par celles des Etoiles fixes, qui sont si petites, qu'on peut à peine les découvrir à l'aide des meilleurs Télescopes. Que si tout le Système étoit fini, quelque étendu qu'il pût être, il n'occuperoit point une partie de l'*Infini* ou de l'*Espace*, dont l'existence est certaine & nécessaire: d'où il s'ensuivroit, que l'Univers seroit environné d'un *Vuide* infini, & que les Etoiles les plus éloignées tendroient par la gravitation vers celles qui sont proches du centre, tomberoient vers elles par un mouvement précipité, & avec le tems s'uniroient à elles. Mais si l'Univers est infini, toutes ses parties doivent être à peu près en équilibre: ce qui fait que chaque Etoile fixe, attirée par des puissances contraires, demeure à sa place, ou se meut tant qu'elle passe de cet équilibre à un état de repos. Il n'est pas plus absurde, que le nombre des Etoiles fixes passe tout nombre donné, qu'il ne l'est qu'une durée est éternelle, parce qu'il n'y a nombre de jours ni d'années, qui puissent y atteindre. „ Je sai bien qu'on „ dit, *continue le Docteur*, que si le nombre des Etoiles „ fixes étoit infini, toute la surface de leur sphère apparen- „ te seroit lumineuse. Mais si nous supposons que tou- „ tes les Etoiles fixes sont aussi éloignées l'une de l'autre, „ que la plus voisine l'est du Soleil; c'est-à-dire, si nous „ supposons que le Soleil en est une: à une plus grande „ distance, leurs disques & leur lumière devront dimi- „ nuer, & l'espace qui les contient devra être plus grand, „ à proportion de leurs quarrés: ensorte que le nombre „ d'Etoiles contenu dans chaque superficie sphérique se- „ ra le double du quarré de leurs distances. Si donc les „ distances sont immenses, comme il le faut dans cette „ supposition, il s'ensuivra, que comme la lumière des „ Etoiles fixes diminue, les intervalles qui sont entre el- „ les décroissent en moindre proportion; les uns étant „ comme leurs distances réciproques, & les autres com- „ me les quarrés des distances. Et les Etoiles les plus é- „ loignées sont si petites, qu'elles doivent échapper à la „ vue, même aidée des meilleurs Télescopes, de la mê- „ me manière que les plus petites Etoiles, visibles avec „ le Télescope, ne le sont point à l'œil nud." Pour revenir à Mr. Boyle, il remarque, que la Sagesse de Dieu est diversement manifestée, dans la différente structure des Corps animés, dans le rapport admirable que les Créatures ont les unes avec les autres & leur dépendance mutuelle, & dans la formation & le gouvernement d'autres Systèmes outre le Solaire. Qu'il y a des preuves de la Puissance & de la Sagesse Divine, bien plus grandes, dans la création & le gouvernement des Etres immatériels; & qu'il y a une différence immense entre le Créateur & les Créatures. Il montre combien les lumières divines sont supérieures à celles des hommes, & l'obligation indispensable où nous sommes de vénérer & de contempler la Divinité. Il dit, que ce ne sont pas ceux qui parlent le plus éloquemment des Perfections de Dieu, qui ont pour lui la vénération qu'il mérite; mais ceux qui sont le plus vivement pénétrés de la distance immense qu'il y a entre eux & celui qui les a formés, entre leurs foibles conceptions & sa Grandeur incomparable.

(45) Num. 364. p. 22.

BRACTON [*A*] (HENRI), (*a*) savant Jurisconsulte Anglois dans le XIII. Siècle, étoit natif de Devonshire [*B*], & issu d'une bonne famille. *Il fit ses études dans l'Université d'Oxford*, & s'appliqua avec tant d'ardeur & d'assiduité, qu'il fit des progrès considérables en diverses Sciences; mais il s'attacha pourtant plus particulièrement au Droit, tant Civil & Commun, que Canon & Domestique, & s'y fit dans la suite recevoir Docteur (*b*). Quelques années après il alla à Londres, où il se rendit célèbre dans sa profession, & se fit par-là connoitre à la Cour. Aiant été trouvé fort propre aux affaires, le Roi Henri III jugea à propos de l'employer; & pour l'avoir plus près de sa personne, il lui assigna la Maison qui avoit appartenu à Guillaume Ferrers Comte de Darby, pour y demeurer pendant la minorité des Héritiers [*C*]; & la 29e. année de son règne, ce Prince le nomma un

(*a*) Nicholson dans sa *Biblioth. Hist. d'Anglet.* Part. III. p. 159. Lond. 1699. le nomme mal, *Jean*.

(*b*) Bale *Scriptor. Ill. Maj. Brytann.* Cent. 3. cap. 98. p. 281. Pitseus *De ill. Angliæ Script.* num. 115. p. 330.

[*A*] BRACTON.] Nicholson, dans sa *Bibliothèque Historique d'Angleterre* (1), nous apprend que ce nom se trouve écrit de différentes manières, dans les Mémoires ou Actes qui approchent le plus du tems où il vivoit; qu'il y est appellé *Bratton*, *Breton*, *Bretton*, *Briton* & *Bryston*; & qu'il semble s'être nommé lui-même exactement (2), ce qui a porté les Editeurs de son Livre à l'appeller avec quelque assurance *Bracton*; quoique dans cet endroit-là même, il se trouve écrit différemment dans les Manuscrits (3). Mais Nicholson paroit avoir confondu notre Auteur avec *Jean Briton* Evêque d'Hereford, autre savant Jurisconsulte du tems d'Edouard I.

[*B*] *Natif de Devonshire.*] Mr. Prince, dans ses *Hommes illustres de Devon* (4), l'assure; & il remarque, que Bracton a été compté comme tel par le judicieux Antiquaire le Chevalier Guillaume Pole, dans le *Catalogue des Conseillers d'Etat*, qui se trouve dans sa *Description* manuscrite *de Devonshire*. Mr. Prince ajoute, qu'il est probable qu'il étoit né dans la Paroisse de *Bracton*, d'où il a pris son nom, & qui s'appelle aujourd'hui *Bratton-Clovelly*, près d'Oakhampton; qu'on voit que ce Lieu s'appelloit autrefois *Bracton*, par la Copie d'un Acte si ancien, qu'il n'a point de date: *Sciant &c. quod ego* Mabilia *quondam uxor* Baldw. Mallet *Militis in purâ viduitate meâ concessi* Thome de Tynworth & Luciæ *uxori suæ matter. meum de* Bracton *in Comit. Devon.* &c. Il est incertain combien de tems auparavant ce Lieu avoit porté le nom de *Bracton*, mais il l'a porté longtems après: car la 23e. année d'Edouard III, Jean de Bracton assista comme Témoin à un Acte passé par Adam Smith de Stringston, à Simon de Furneaux.

[*C*] *Lui assigna la Maison qui avoit appartenu à Guillaume Ferrers Comte de Darby, pour y demeurer pendant la minorité des Héritiers.*] C'est ce qui paroit par un Acte, dont parle le Chevalier Guillaume Dugdale dans ses *Origines Juridicales* (5), qui porte: *Rex &c. Sciatis quod commisimus dilecto Clerico nostro Henrico de Bracton domos, quæ fuerunt Will. de Ferrariis quondam Comitis Derb. in London, in custodiâ nostrâ existentes, ad hospitandum in eisdem usque ad legitimam ætatem hæredum ipsius Comitis. T. R. apud Winton 25 Maii, anno 38 Hen. III.*

(1) Part III. p. 125.

(2) Lib. IV. fol. 111. b. Edit. 1569.

(3) Voyez Selden *Diss. ad Fletam* Cap. II. Sect. 2.

(4) P. 52.

(5) P. 56.

(c) Dugdale Orig. Juridicial. p. 56.
(d) Idem p. 52.

un de ses *Juges Itinérans* (c), établis sous Henri II. lorsqu'il divisa le Royaume en six Parties, & qu'il envoya dans chacune trois *Juges Itinérans* [D] (d). Bale & Pitséus assurent que Henri III l'éleva à la Dignité de Prémier Juge, qu'il conserva pendant vingt ans consécutifs [E]. Il se conduisit toujours avec une intégrité au-dessus de tout soupçon, & avec toute l'attention possible pour le bien public. On trouve des preuves de son profond savoir dans son Livre *De Consuetudinibus Angliæ* [F]. Bale & Pitséus disent tous deux, qu'ils n'ont jamais pu découvrir s'il a publié quelque autre Ouvrage, outre celui-là par lequel il s'est immortalisé. Il florissoit vers l'an 1240; mais on ignore jusqu'à présent

(6) Ibid. p. 52. a.

[D] *Lorsqu'il divisa le Royaume en six Parties, & qu'il envoya dans chacune trois Juges Itinérans.*] Le Chevalier Dugdale nous apprend (6), d'après Bracton lui-même, que ces Juges furent ainsi nommés, parce qu'ils alloient de lieu en lieu, tantôt pour juger toutes sortes d'affaires en général, tantôt pour décider certaines Causes particulières. Ceux, dit-il, qui étoient envoyés pour aller d'une Province dans l'autre, juger toutes les Causes en général, étoient obligés de prêter serment qu'ils feroient leur devoir dans l'exercice de leur Emploi, chacun d'eux en particulier aiant sa Commission par écrit pour autoriser ses procédures. En voici la Copie: *Rex dilecto & fideli suo A. N. salutem. Sciatis quod constituimus vos Justitiarium nostrum una cum dilectis & fidelibus nostris A. B. C. ad itinerandum per Comitatus D. S. R. de omnibus Assisis, & Placitis tam Coronæ nostræ quam aliis, secundum quod in Brevi nostro de generali summonitione inde vobis directo plenius continetur. Et ideo vobis mandamus, rogantes quod in fide qua nobis tenemini, una cum prædictis sociis vestris ad hæc expedienda fideliter & diligenter intendatis, ut tam fidem vestram quam diligentiam ad hoc appositam debeamus merito commendare. Teste* &c. Ces Juges continuérent leurs fonctions jusqu'au régne d'Edouard III; & alors on leur substitua ceux qu'on appelle aujourd'hui *Juges des Assises.*

(7) Cent. III. cap. 58. p. 282.
(8) *De ill. Angl. Script.* num. 381. p. 330. *Voy. aussi* Cowell's *Interpreter*, au mot *Bracton*.

[E] *Le Roi Henri III l'éleva à la Dignité de Prémier Juge, qu'il conserva pendant vingt ans consécutifs.*] *Eoque tandem majestatis pervenit*, dit Bale (7), *ut Henrici tertii Regis beneficio totis viginti annis* Prætidis Justitiæ supremi *munere fungeretur*. Pitséus nous apprend aussi (8), que Bracton aiant été établi un des Juges qui, selon la coutume d'Angleterre, jugent & décident dans les Comtés les Causes tant Civiles que Criminelles, se comporta dans cette Charge avec tant de probité, & fit paroître tant de capacité dans le maniement des affaires de la Nation, qu'il remporta l'approbation générale, & que le Roi Henri l'éleva à la prémiére Dignité de la Robe, & le fit Prémier Juge d'Angleterre, Emploi qu'il remplit pendant plus de vingt ans. *Postea constitutus est ex iis Censoribus seu Justiciariis, qui secundum Angliæ consuetudinem in quolibet Comitatu causas cognoscunt, controversias decernunt, & in criminalibus etiam judicant. In qua functione ita laudabiliter se gessit, ut propter sinceritatem in agendo, dexteritatem in expediendo, singulare judicium & prudentiam in dirigendo publica negotia, beneficio Regis ad summam dignitatem fuerit assumptus, & supremus Justitiæ Præses per Angliam constitutus, annis plus viginti tanto munere fungeretur.* Le même Ecrivain ajoute, que durant tout le tems qu'il remplit cette Charge, il sut si bien temperer la justice par la clémence, & se servir de son autorité avec tant d'intégrité & de sagesse, qu'il fit fleurir le Royaume par une exacte observation des Loix, qu'il rendit la justice à chacun, & que personne ne fut outragé impunément, ou ne demeura sans récompense, quand il l'avoit méritée. *Quo toto tempore cum officii majestate ita miscuit æquitatem justitiæ, suamque auctoritatem cum integritate temperabat, ut legibus accuratè observatis Respublica floreret, & justitiæ vigore suum cuique tribueretur; nemo impunè offenderet, nemo virtutem sine debito præmio frustra coleret.* Mais le Chevalier Dugdale, ni dans ses *Origines Juridicales*, ni dans sa *Chronica Series*, ne marque point que Bracton ait été Prémier Juge: il rapporte seulement dans sa *Chronica Series* (9), que la 29e. année de Henri III, *in crastino Apostolorum Petri & Pauli*, Henri Bracton, Roger de Turkilby & autres, furent nommés Juges Itinérans pour les Comtés de Nottingham & de Derby, & la 30e. année du même Roi, pour les Comtés de Northumberland, de Westmoreland, de Cumberland, & de Lancastre. Et Mr. Prince dans ses *Hommes Illustres de Devon* (10) remarque à ce sujet, que si Bracton avoit été élevé à une si haute Dignité que celle de Prémier Juge d'Angleterre, il seroit difficile qu'un Auteur aussi curieux & aussi exact que le Chevalier Guillaume Dugdale ne l'eût pas découvert.

(9) P. 13.
(10) P. 23.

[F] *On trouve des preuves de son profond savoir dans son Livre De Consuetudinibus Angliæ.*] Bale dit que le titre de cet Ouvrage étoit: *De Consuetudinibus Anglicanis Libri quinque.* Pitséus l'intitule: *De Consuetudinibus & Legibus Angliæ Libri V.* Il a été imprimé à Londres en 1569, 1640 &c. in-fol. Nicholson remarque, dans sa *Bibliothéque Historique d'Angleterre* (11), que quoiqu'on ait à présent plusieurs Editions de cet Ouvrage, il s'est passé un tems considérable avant qu'il ait été imprimé: & qu'il y en avoit un si grand nombre de Copies manuscrites, que ce n'étoit pas une petite affaire, que de tirer de toutes ensemble un Texte autentique. Quelques Savans avoient chargé les marges de leurs exemplaires de Notes, d'autres en avoient mis entre les lignes, & par la négligence des Copistes, elles s'étoient glissées dans le texte. Il étoit difficile de surmonter ces difficultés, & de se rendre si bien maître du stile de Bracton, qu'on pût toujours bien distinguer ce qui étoit véritablement de lui, d'avec ce que

(11) Part. III. p. 140.

l'ignorance ou la négligence lui avoit attribué. C'est ce qui engagea plusieurs habiles Jurisconsultes à mettre la main à un Ouvrage aussi utile; & ce fut par leurs soins réunis, que cet estimable & excellent Code de notre ancien Droit-Commun parut d'une maniére aussi correcte qu'il étoit possible; & il a aussi été estimé depuis à proportion de son vrai mérite. Il consiste en cinq Livres, & commence par les différentes maniéres de faire légalement des acquisitions, continuant par celles de les conserver, ou de les recouvrer justement. La méthode est naturelle, & assez conforme à celle de l'Empereur Justinien, dont on suit assez souvent les décisions, & dont on cite les Loix, quelquefois en propres termes, d'une maniére aussi familiére que si elles faisoient partie du Droit-Commun d'Angleterre. Sur chaque chef on trouve une Liste de Piéces qui s'y rapportent, de Sentences sur des Causes jugées devant les deux Cours du Banc, & de celles qui ont été portées devant les Juges Itinérans, soit dans la *Gruerie*, soit aux *Assises*, &c. „ On doit pardonner à l'Auteur, dit „ *Mr. Nicholson* (12), d'avoir admis si aisément la primau- (12) P. 141.
„ té du Pape, & l'autorité qu'il attribue quelquefois au „ Droit Canonique, aussi-bien qu'au Droit Civil, si l'on „ fait attention au tems où il vivoit & écrivoit, c'est-à- „ dire peu de tems aprés celui où le Roi Jean avoit fait „ hommage de son Royaume au Siége de Rome, & lorsque la plus grande partie de l'Europe étoit soumise à „ son autorité usurpée. Les endroits qui favorisent l'iniquité & l'esclavage de ces malheureux tems, ne sont „ pas en fort grand nombre; & ils ont quelque chose qui „ s'accorde si peu avec la description suivie du véritable „ Gouvernement d'Angleterre, que l'on s'apperçoit aisément qu'ils ne sont pas naturels, & qu'il y a quelque „ chose de monstrueux." Mr. Selden, dans ses *Titres d'honneur* (13), a corrigé quelques méprises qu'il a faites dans le détail qu'il fait (14) des Procédures Parlementaires, en la vingtiéme année (dix-huitiéme selon Nicholson (15)) du Roi Henri III. Il a sur-tout mal rapporté les noms des Barons &c. On trouve en plusieurs endroits, des périodes entiéres copiées de Ranulphe de Glanvil (16). Milton, dans sa *Defensio pro Populo Anglicano contra Claudii Anonymi, alias Salmasii, Defensionem Regiam* (17), cite divers passages de notre Auteur, contre l'autorité absolue & indépendante des Rois, dans lesquels Bracton dit que le Roi cesse d'être Roi, quand c'est sa propre volonté qui gouverne, & non la Loi: Qu'il est Roi, tant qu'il gouverne justement; mais qu'il est un Tyran, quand il opprime le Peuple qui lui est confié, en abusant par violence de son pouvoir: Que le Roi doit exercer l'autorité de la Loi, en qualité de Lieutenant & de Ministre de Dieu: Que la puissance de faire du mal est celle du Diable, & non celle de Dieu: & que lorsque le Roi s'oublie jusqu'à faire tort à son Peuple, il est le Ministre du Diable. *Hinc celebris ille & antiquus noster Jurisconsultus Bractonus* Lib. I. cap. 8. „ *Non est Rex, ubi dominatur voluntas & non Lex.* Et Lib. III. cap. 9. „ *Rex est dum benè regit, Tyrannus dum* „ *Populum sibi creditum violentâ opprimit dominatione.*" Et ibidem: „ *Exercere debet Rex potestatem juris, ut Vicarius* „ *& Minister Dei; potestas autem injuriæ Diaboli est, non* „ *Dei; cum declinat ad injuriam Rex, Diaboli Minister est.*" Milton remarque, qu'on trouve les mêmes principes dans un autre ancien Jurisconsulte Anglois, qui a écrit le Livre intitulé *Fleta*, lequel, aussi-bien que Bracton, s'est souvenu des Loix du Roi Edouard le Confesseur, & de cette prémiére & fondamentale Maxime des Loix d'Angleterre, selon laquelle rien n'est regardé comme Loi, de ce qui est contraire aux Loix de Dieu & à la Raison; ni un Tyran n'est regardé comme Roi, ni le Ministre du Diable comme celui de Dieu. *Eadem ferme habet vetustus alter Jurisconsultus, Libri illius Author, qui* Fleta *inscribitur; memor nempe uterque & legis Edwardinæ, verè quidem regiæ, & regulæ illius in Jure nostro patrio primariæ a me supra dictæ, quâ nihil Dei legibus & rationi contrarium haberi pro lege potest, uti nec Tyrannus pro Rege, nec Minister Diaboli pro Ministro Dei* (18). Milton fait voir ensuite, que les mêmes Auteurs soutiennent, qu'un Roi d'Angleterre, quoiqu'il n'ait pas encore perdu le titre de Roi, peut être jugé, comme le moindre de ses Sujets. *Tradunt iidem, Regem Angliæ, etiamsi nomen Regis nondum perdiderit, judicari tamen, ut quilibet è vulgo, & posse & debere.* Vide *Bracton.* Lib. I. Cap. 8. & *Fleta* Lib. I. Cap. 17. Si donc, *dit Milton*, un Roi d'Angleterre, soit qu'il ait le titre de Tyran, ou celui de Roi, doit être jugé, il n'est pas difficile de décider, qui sont ses Juges naturels. Consultons encore ici les mêmes Auteurs, *Bracton* Lib. II. cap. 16. *Fleta* Lib. I. cap. 17. Voici ce qu'ils disent: „ Dans „ le gouvernement du Peuple, le Roi a pour Supérieurs „ la Loi, & son Parlement, c'est-à-dire, ses Comtes & „ ses Barons. Les Comtes, *Comites*, sont appellés ainsi, „ comme étant les Compagnons du Roi; & qui a Compagnon a Maître: ainsi, si le Roi est sans frein, c'est-à- „ dire, s'il agit contre la Loi, ils doivent lui en mettre „ un."

(13) Pag. 597. 598.
(14) Cap. 19. fol. 417. a. Sect. 2. Ed. de 1569.
(15) P. 142.
(16) Id. ib.
(17) Cap. 1. p. 151. Londres 1651 in-24.
(18) Milton ubi supra.

fent le tems précis de fa mort, & le lieu où il a été enterré. Mr. Prince, dans fes *Hommes illuftres de Devon* (e), dit qu'il n'eft pas aifé de déterminer ce qu'eft devenue fa Famille; mais qu'il y a quelque apparence qu'une Fille de cette Famille, qui en étoit l'Héritière, a été mariée à quelqu'un de l'illuftre Famille de Cary, parce qu'il trouve l'Ecu de Bracton parmi les Armoiries de Devon, qui ornent le Tombeau du Lord Hunsdon dans l'Abbaye de Weftminfter (f).

(e) P. 54. Lond. 1701.

(f) Keep's *Mon. Weft. mon.* 327.

„ um." *Judicari igitur cum debeat Rex nofter, five Tyrannus fub nomine, five Regis, quos habeat item Judices legitimos dictu difficile non debet effe. Eufdem conjicere Authores haud pefus erit.* Bracton Lib. II. cap. 16. Fleta Lib. I. cap. 17. „ *In populo regendo Rex habet fuperiores, Legem, per* „ *quam factus eft Rex, & Curiam fuam,* videlicet Comi- „ tes & Barones. *Comites dicuntur, quafi Socii Regis;* „ *& qui habet Socium, habet Magiftrum; & ideo fi Rex* „ *fuerit fine fræno, id eft fine lege, debent ei frænum ponere.*" Milton remarque fur ce paffage, qu'il a prouvé ci-devant, que les *Communes* font comprifes fous le nom de *Barons*, & qu'elles font auffi défignées par le titre de *Pairs en Parlement*, comme cela paroît par une foule d'endroits des anciens Livres des Loix d'Angleterre. Baronum *autem nomine*, Plebeium ordinem *comprehendi, fupra oftendimus. Quin & Pares etiam* Parlamenti *eofdem fuiffe dictos, libri Legum noftrarum antiqui paffim tradunt* (19). Mr. Prince, dans fes *Hommes illuftres de Devon* (20), remarque que le Livre de Bracton eft encore fameux aujourd'hui; qu'il fera toujours eftimé de ceux qui aiment les Libertés, les Privilèges & le Gouvernement de leur Patrie; & qu'il a plus fait connoitre l'Auteur dans ces derniers tems, qu'il ne l'avoit peut-être été pendant plufieurs Siècles, fur-tout par rapport aux endroits cités ci-deffus. Et il nous apprend, que Bradshaw, Préfident de la Haute Cour de Juftice, infifta fortement fur ces paffages, & fur plufieurs autres du même genre, tirés de Bracton, dans le Difcours qu'il fit, lorfqu'on fit le procès au Roi Charles I.; & que le Parti Républicain s'en eft toujours beaucoup prévalu depuis. Mais il foutient, que c'eft contre le deffein & l'intention de l'illuftre Auteur, qui, en divers endroits de cet Ouvrage, a *expreffément affuré les Droits légitimes des Rois, & foutenu que leur Perfonne & leur Dignité font facrées;* difant en termes exprès „ que tous font foumis au Roi, & qu'il n'eft foumis à „ perfonne, qu'à Dieu feul: qu'il fuffit pour fon châtiment, qu'il doive s'attendre à la vengeance Divine: „ que ni les Juges, ni des Particuliers, ne doivent ni ne „ font en droit d'examiner les Edits & les Actions des „ Rois." *Omnes quidem fub Rege, ipfe fub nullo, nifi tantum fub Deo. Satis illi erit pro pœna, quod Dominum expectet Ultorem. De Chartis Regiis & factis Regum non debent nec poffunt Jufticiarii nec privatæ perfonæ difputare &c.* (21). L'Auteur d'une Brochure qui a pour titre, *L'Apologie Royale*, imprimée à Londres in-4. pour Robert Clavel, tâche de mitiger les paffages cités par Milton, & de leur donner un fens favorable. Et Mr. Robert Sheringham, Membre du Collège de Gonvil & de Caius à Cambridge, Auteur du *Codex Jonas & Difceptatio de Gentis Anglorum Origine*, dans fon Livre intitulé, *La Suprematie du Roi établie; ou Remontrance fur les Droits du Roi contre le prétendu Parlement*, aiant obfervé que les paffages de notre Auteur, cités ci-deffus, font allégués pour prouver que l'Autorité du Roi eft bornée, tâche de répondre à l'objection qu'on en tire (22), & dit qu'il eft évident que ces paroles, *Rex habet fuperiorem Deum; item Legem, per quam factus eft Rex; item Curiam fuam, videlicet Comites & Barones*, ne peuvent s'entendre d'aucun *Pouvoir coactif ou d'une Jurifdiction Civile*, que les Comtes & les Barons ont fur la perfonne du Roi; mais feulement d'un *Pouvoir de direction*, que leurs Confeils doivent avoir dans le gouvernement du Royaume. Le favant & judicieux Thomas Clarke, du Temple, a corrigé quantité de paffages des Editions ordinaires de Bracton, dans l'Edition qu'il a donnée du *Fleta*, ancien Livre fur les Loix d'Angleterre, qui a paru à Londres en 1735 in-fol. fous ce titre: *Fleta, five Commentarius Juris Anglicani; partim e Codice MS. Cottoniano, partim ex antiquis Rotulis, & vetuftis tam Hiftoriæ quam Legum Angliæ Scriptoribus emendatus, illuftratus, & in integrum reftitutus. Liber Primus, antiqua Placita Coronæ continens.* On peut voir des exemples des Corrections de ce favant Auteur, p. 6. Note (e); p. 8. Note (d); p. 19. Note (i); p. 21. Note (e); p. 25. Note (b); p. 29. Note (a); p. 64. Note (d); p. 65. Note (b); p. 82. Note (b); p. 92. Note (e). Il s'eft fervi, pour plufieurs de ces Corrections, d'un ancien Manufcrit de Bracton, de la Bibliothèque du feu Comte de Macclesfield. Dans fa Note (23) fur ces paroles du *Fleta*: *Nemo enim de facto Regis præfumat difputare, nec contra factum fuum venire*, il remarque, que pour avoir mal entendu ce paffage, quelques Ecrivains Politiques ont attribué au Roi le pouvoir de faire tout ce qu'il lui plait, & l'ont élevé au-deffus de tout Tribunal humain, le plaçant en quelque façon dans le Ciel même. Mais que fi l'on a recours à Bracton Lib. II. cap. 16. §. 3. d'où l'Auteur du *Fleta* a tiré ce paffage & ce qui fuit, l'on verra qu'il n'y a rien de plus éloigné du vrai fens de l'Auteur, que celui qu'y donnent ces Meffieurs. *Ex hoc loco perperam intellecto politici quidam Scriptores Regibus quidlibet faciendi jus arrogant, eofque fupra omne humanum examen, quafi in Cœlo collocant. Sin ad Bracton. Lib. II. cap. 16. §. 3. recurramus, unde Auctor nofter tam hoc, quam quæ fequuntur defumpfit, nihil profecto videbitur iftac interpretatione a vero fenfu alienius.* „ Ni les Juges, ni les „ Particuliers ne doivent & ne font en droit d'examiner „ les Edits & les Actions des Rois, ni même de les expliquer, s'il s'élève quelque différend fur leur vrai „ fens. Mais dans les chofes douteufes & obfcures, ou „ fi une expreffion eft équivoque & fufceptible de deux „ fens, on doit attendre à favoir l'intention & la volonté „ du Roi notre Seigneur." *De Chartis vero Regiis & factis Regum non debent nec poffunt Jufticiarii nec privatæ Perfonæ difputare, nec etiam fi dubitatio oriatur, poffunt interpretari. Sed in dubiis & obfcuris, vel fi aliqua dictio duos contineat intellectus, Domini Regis erit expectanda interpretatio & voluntas.* Et un peu plus bas Bracton dit: „ Perfonne ne peut juger ni la Chartre ni l'Action du Roi, „ de manière à l'empêcher d'avoir fon effet." *Item nec factum Regis nec Chartam poteft quis judicare, ita quod factum Domini Regis irritetur.* D'ailleurs le titre de cette Section eft: *Les Juges ne doivent ni difputer fur les Chartres du Roi, ni en juger.* C'eft-à-dire, dit Mr. Clarke, pour „ parler avec nos Jurifconfultes, *ils ne procéderont point* „ *fans confulter le Roi.*" Ce Gentilhomme conclud donc, qu'on ne doit rien inférer de ce paffage, en faveur du prétendu Droit des Rois de faire tout ce qu'il leur plait, comme s'ils étoient en droit d'agir contre les Loix felon leur bon-plaifir, ou que tout leur fût permis; fur-tout, „ puifqu'ils ont, comme le dit le *Fleta* enfuite (24), pour „ Supérieurs dans le Gouvernement, la Loi, qui les a é- „ tablis Rois, & leur Parlement, favoir les Comtes & „ les Barons." *Et præterea titulus fectioni ifti infcribitur hujufmodi*, De Chartis Regiis non debent Jufticiarii difputare, nec eas judicare; *i. e. ut cum Jurifconfultis noftratibus loquar*, non procedent Rege inconfulto. *Nihil itaque ex hoc loco eliciendum eft de ifta Regum nefcio qua omnipotentia, quafi pro arbitrio contra leges agerent, & quidvis demum iis liceret, præfertim cum, uti fequitur in Auctore noftro*, in populo regendo fuperiores habent Legem, per quam facti funt Reges, & Curiam fuam, videlicet Comites & Barones.

(19) Idem p. 156.

(20) P. 53.

(21) Bracton L. I. cap. 8. fol. 5. L. V. cap. 3. fol. 368. &c. apud Prince ubi fupra.

(22) Cap. 9. p. 104 & fuiv. Edit. 1. Lond. 1682. in-4.

(23) P. 22. Note (b).

(24) P. 28.

BRAHE (Tycho), fameux Aftronome du XVI. Siècle, fortoit d'une illuftre Famille, originaire de Suède, & établie en Danemarc (a). Il naquit le 14 de Décembre 1546, à Knudftorp dans le Pays de Schonen, près d'Helfinbourg, d'Otho Brahé, Seigneur de ce Lieu, & de Béate Bille; & fut le fils ainé & le fecond de dix enfans (b). George Brahé fon oncle paternel, qui n'avoit point d'enfans, voulut fe charger de fon éducation: il le prit chez lui, & lorfqu'il eut environ fept ans, il lui fit apprendre la Langue Latine, contre le fentiment de fon père, qui vouloit que tous fes enfans s'attachaffent plutôt à la profeffion des Armes qu'à celle des Lettres (c). Tycho Brahé étudia pendant cinq ans fous des Maitres domeftiques, & prit alors beaucoup de goût pour la Poëfie. Il perdit fon père pendant ce tems-là. Au mois d'Avril 1559, fon oncle l'envoya à Copenhague, pour y étudier en Rhétorique & en Philofophie (d). Une grande Eclipfe de Soleil, qui arriva le 21 d'Août 1560, l'engagea à étudier l'Aftronomie [A]. En 1562 il quitta Copenhague, pour aller étudier en Droit à Leipfig [B]. Après y avoir fait un féjour de trois ans, la mort de fon oncle l'obligea de quit-

(a) Gaffendi *Vita Tych. Brahei* p. 1. Paris 1654 in-4.

(b) Idem p. 2. 4.

(c) Idem p. 3. 4.

(d) Idem p. 4.

[A] *Une grande Eclipfe de Soleil, qui arriva le 21 d'Août 1560, l'engagea à étudier l'Aftronomie.*] La lecture des Almanacs, & des prédictions des Aftrologues, lui avoit déja infpiré le defir de s'inftruire de leur Art. Mais lorfqu'il vit que cette Eclipfe étoit arrivée au moment que les Aftrologues l'avoient prédite, il regarda l'Aftronomie comme une chofe divine, & n'eut point de repos qu'il n'eût acheté les Tables de Stadius, & qu'il n'eût acquis par leur moyen quelque connoiffance de la Théorie des Planètes (1).

[B] *En 1562 il quitta Copenhague, pour aller étudier en Droit à Leipfig.*] Son oncle vouloit qu'il s'appliquât à cette Science, afin qu'il fût en état de parvenir à certains Emplois confidérables où elle étoit néceffaire: mais l'application qu'il y donna fut très légère, l'Aftronomie fut fon étude favorite. Il étoit cependant obligé de s'y attacher fecrettement, parce que fon Précepteur ne le lui permettoit point. Mais cet obftacle ne l'arrêta point: il a- chetoit

(1) Gaffendi *Vita Tychon. Brahei* p. 5.

quitter cette Ville au mois de Mai 1565, pour retourner dans sa Patrie: mais il n'y demeura qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour mettre ordre à ses affaires domestiques. Il se pressa même d'en sortir, voyant que ses parens & ses amis trouvoient mauvais qu'il s'appliquât à l'Astronomie, & qu'ils la regardoient comme une occupation indigne d'un homme de sa qualité (e). Il se rendit à Wittenberg au mois d'Avril 1566; mais la Peste qui survint l'obligea de quitter cette Ville, & il alla au commencement de l'Automne de cette même année à Rostoch, où il lui arriva une triste avanture [C]. En 1569 il passa à Ausbourg, où il fut visité par Pierre Ramus, qui admira les progrès extraordinaires qu'il avoit faits dans l'Astronomie. A la fin de l'an 1571, il retourna en Danemarc [D], où il épousa une Paysanne de Knudstorp, nommée *Christine*; ce qui le brouilla tellement avec toute sa famille, que le Roi de Danemarc fut obligé d'interposer son autorité pour les réconcilier (f). Pendant l'Hiver de l'année 1574, il fit à Copenhague, par ordre du Roi, des Leçons sur la Théorie des Planètes. L'année suivante, il commença ses Voyages en Allemagne, & alla jusqu'à Venise [E], aiant résolu de se transporter avec toute sa famille à Bâle pour s'y fixer: mais Fréderic II., Roi de Danemarc, l'aiant su, & craignant de perdre un homme si capable de faire honneur à sa Patrie, lui promit de le mettre en état de travailler avec toute la tranquillité qu'il pouvoit desirer, de lui donner en propre pour sa vie l'Ile d'Huen, qui est dans le Détroit du Sond, d'y faire bâtir un Observatoire, & même un Laboratoire, & de les fournir à ses dépens de toutes les choses nécessaires (g). Tycho Brahé accepta sans balancer des propositions si conformes à ses desseins; & la prémière pierre de l'Observatoire fut posée le 8 d'Août 1576 [F]. Le Roi lui donna outre cela une Pension de deux mille écus de son Trésor, un Fief dans la Norvège; & un Canonicat de Roskild qui rapportoit mille écus (h). Le Roi d'Ecosse Jaques VI, depuis Roi d'Angleterre, étant allé en Danemarc pour y épouser la Princesse Anne fille de Fréderic II., rendit visite à Tycho Brahé dans son séjour d'Uranibourg, & lui fit des présens magnifiques: ce Monarque composa même à sa louange des Vers Latins, qu'il écrivit de sa propre main (i). Fréderic II. étant mort en 1588, & Christiern IV son fils lui aiant succédé, Brahé commença à ressentir les effets de la jalousie, que quelques personnes avoient conçue contre lui [G]; & en 1596 il fut dépouillé de la Pension, du Fief, & du Canonicat. Se trouvant alors hors d'état de fournir aux fraix nécessaires pour entretenir l'Observatoire d'Uranibourg, il songea à se ménager une retraite honnête dans les Pays étrangers. En attendant qu'il pût la trouver, il alla demeurer à Copenhague, où il fit transporter ses Instrumens les moins considérables, & où il continua ses Observations Astronomiques & ses Expériences Chymiques; jusqu'à ce que Valkendorf, Grand-Maitre de la Maison du Roi, lui fit défense de la part du Roi de travailler davantage à ces for-

(e) Idem p. 4-9.

(f) Idem p. 9-13.

(g) Idem p. 16-18.

(h) Idem p. 41.

(i) Idem p. 122.

choit à son insu, d'une partie de l'argent qu'on lui donnoit pour ses menus plaisirs, les Livres qui lui étoient nécessaires, & les lisoit avec avidité, lorsqu'il pouvoit se dérober de lui. Aiant même trouvé un petit Globe céleste, il attendoit que son Précepteur fût couché, pour examiner dans le Ciel les Constellations, & pour apprendre leurs noms sur son Globe. Quelquefois même il passoit les nuits entières à contempler les Astres, lorsque le tems étoit serein (2).

(2) Idem p. 3-7.

[C] *Où il lui arriva une triste avanture.*] Le 10 de Décembre il eut, à une Noce qui se célébroit à Rostoch, quelque dispute avec un Gentilhomme Danois, nommé Pasberg. La chose n'alla pas plus loin ce jour-là; mais le 27 du même mois, s'étant retrouvés ensemble à un Jeu, ils eurent une nouvelle prise, & se battirent deux jours après en duel. Tycho Brahé y eut une partie du nez emportée; mais il eut l'adresse de s'en faire un, composé d'or & d'argent, & si bien travaillé, que tout le monde le croyoit naturel (3).

(3) Idem p. 11.

[D] *A la fin de l'an 1571, il retourna en Danemarc.*] Il eut le plaisir de trouver une retraite agréable chez Sténon Bille, son oncle maternel, qui aimoit les Lettres, & qui étoit lui-même savant. Il avoit un Château nommé Herritzvad, qui avoit été autrefois un Monastère, & qui n'étoit pas loin de Knudstorp: il donna à son neveu un endroit fort commode pour faire ses Observations, & un autre pour construire un Laboratoire de Chymie. Car il y avoit déja deux ans, qu'il avoit commencé à s'appliquer sérieusement à cette dernière Science, où il ne se proposoit pas moins que de parvenir au Grand-Oeuvre. Ce fut en ce lieu qu'il découvrit en 1573 une nouvelle Etoile, dans la Constellation de Cassiopée (4).

(4) Idem p. 15-22.

[E] *L'année suivante, il commença ses Voyages en Allemagne, & alla jusqu'à Venise.*] Il songeoit depuis longtems à faire le Voyage d'Allemagne, & à y chercher un lieu où il pût se fixer pour toujours; mais divers obstacles l'avoient empêché jusques-là d'exécuter ce dessein. Enfin, lorsque ses Leçons à Copenhague furent finies, il se mit en chemin au commencement du Printems de l'année 1575, laissant dans le Pays sa femme, & une fille qu'il avoit déja, parce qu'il étoit incertain du lieu où il s'établiroit. Il alla d'abord à Cassel, voir le Landgrave Guillaume. Comme ce Prince aimoit l'Astronomie, & y étoit même très habile, il passa huit ou dix jours à s'entretenir avec lui sur les nouvelles Découvertes qui s'étoient faites dans cette Science. De là il se rendit à Francfort sur le Mein, où il demeura quelque tems à cause de la Foire qui s'y tenoit alors; & alla de là à Bâle. Cette dernière Ville lui parut le lieu le plus commode pour y établir sa demeure, & il résolut de s'y fixer, lorsqu'il auroit fini ses Voyages. Après avoir vu une partie de la Suisse, il entra en Italie, & fit quelque séjour à Venise, d'où il retourna en Allemagne. Le desir de voir le Couronnement du Roi des Romains Rodolphe II. qui se devoit faire le 1. Novembre 1575 à Ratisbonne, l'engagea à passer par cette Ville. Mais il n'y demeura pas longtems après avoir vu cette Cérémonie, voulant être chez lui avant l'Hiver, afin de disposer toutes choses pour se rendre au Printems à Bâle, avec toute sa famille (5).

(5) Idem p. 21-27.

[F] *La première pierre de l'Observatoire fut posée le 8 d'Août 1576.*] On y avoit gravé ces mots: *Regnante in Dania Friderico II*, *Carolus Danzæus Aquitanus R. G. I. D. L.* (c'est-à-dire, *Regis Gallorum in Dania Legatus*) *Domui huic Philosophiæ, imprimisque Astrorum contemplationi, Regis decreto, a nobili viro Tychone Brahe de Knudstrup extructæ, votivum hunc lapidem memoriæ & felicis auspicii ergo P. anno 1576, 6 Idus Augusti.* Cet Observatoire, auquel on donna le nom d'*Uranibourg*, avec plusieurs bâtimens qui l'accompagnoient, & les Machines qui y étoient nécessaires, couta des sommes immenses; & quoique le Roi fit tous les fraix, Tycho Brahé y dépensa de son propre bien plus de cent mille écus, pendant vingt & un an qu'il y demeura. Car il n'épargnoit rien pour perfectionner l'Astronomie. Il entretenoit ordinairement chez lui dix ou douze jeunes-gens, qui l'aidoient dans ses Observations, & qu'il instruisoit dans l'Astronomie & dans les Mathématiques (6). Mr. Gourdon, Membre de la Société Royale, prétend, dans une Pièce insérée dans les *Transactions Philosophiques* (7), que l'Ile où étoit situé l'Observatoire de Tycho Brahé, & que Mr. Gourdon appelle l'Ile de *Ween*, vulgairement l'*Ile Rouge*, n'étoit pas une des plus propres pour faire des Observations Astronomiques de toutes les espèces, comme celles du tems précis du lever & du coucher des Corps célestes, & de leurs différentes grandeurs; parce que l'Ile est basse, & enfermée par les terres, excepté dans trois endroits: d'ailleurs son Horizon terrestre est très inégal; du côté du Nord & de l'Est, ce sont certaines Collines de la Province de Schonen; & la partie Occidentale est presque toute bornée par des arbres dans l'Ile de Seeland, dont l'Ile de Ween ou d'Huen n'est pas éloignée de plus de trois lieues, dans sa plus grande distance des côtes.

(6) Idem p. 37-48.

(7) Num. 166. p. 692.

[G] *Brahé commença à ressentir les effets de la jalousie, que quelques personnes avoient conçue contre lui.*] Quelques Nobles ne voyoient qu'avec peine qu'il obtînt du Roi tant de bienfaits, & que plusieurs Etrangers, qui venoient en Danemarc, ne songeassent presque qu'à le visiter. Outre cela, les Médecins souffroient impatiemment que les malades s'adressassent à lui, préférablement à eux, pour avoir des remèdes, qu'il distribuoit avec beaucoup de charité à ceux qui en avoient besoin; car il en avoit découvert par le moyen de la Chymie plusieurs, qui faisoient des Cures merveilleuses. Ajoutez à cela le ressentiment que Guillaume de Valkendorf, Grand-Maitre de la Maison du Roi, conservoit contre Brahé, à cause d'un différend qu'ils avoient eu à l'occasion du Chien de ce dernier, qui avoit blessé ce Seigneur: car les moindres choses ont quelquefois de grandes suites. Tout cela se réunit pour le détruire dans l'esprit des nouveaux Ministres du jeune Roi. On se plaignit que le Trésor étoit épuisé; qu'ainsi il étoit nécessaire de retrancher plusieurs pensions, qui avoient été données pour des choses inutiles, telle qu'étoit celle qu'avoit Tycho Brahé: qu'il y avoit assez longtems qu'il possédoit le Fief de Norvège, & qu'il étoit juste de le faire passer à d'autres, qui rendissent de plus grands services au Royaume: que quoiqu'il fût obligé de faire les réparations nécessaires à la Chapelle attachée à son Canonicat de Roskild, il la laissoit tomber en ruïne par sa négligence. Ces discours firent peu à peu leur effet, & enfin il fut dépouillé en 1596 de la Pension, du

fortes de chofes (k). Il prit alors le parti de fe retirer à Roftoch, d'où il alla dans le Holftein, pour follliciter Henri Comte de Ranzou de l'introduire à la Cour de l'Empereur [H]. Aiant obtenu la permiffion de s'y rendre, il fe mit en chemin pendant l'Automne de l'année 1598 avec fes Fils & fes Etudians, laiffant fa Femme & fes Filles à Wandesburg, Château de Mr. de Ranzou dans le voifinage de Hambourg. Son deffein étoit d'aller à Prague; mais aiant appris que la Pefte y régnoit, & que l'Empereur s'étoit retiré à Pilfen, il s'arrêta à Wittenberg (l). La Pefte s'étant diffipée pendant l'Hiver & l'Empereur étant retourné à Prague, il reçut de nouveaux ordres de s'y rendre; & ce Prince l'y reçut avec tous les témoignages poffibles de bienveillance & d'eftime [I]. Mais il ne jouït pas longtems de cette heureufe fituation: il mourut le 24 d'Octobre 1601, d'une rétention d'urine [K], dans la cinquante-cinquième année de fon âge. Il fut enterré avec beaucoup de pompe à Prague, dans la principale Eglife de l'ancienne Ville, où on lui érigea un magnifique Tombeau. Nous rendrons compte de fes Ouvrages ci-deffous [L]. Perfonne n'ignore fon habileté dans l'Aftronomie. Il eft l'inventeur d'un nouveau Syftême du Monde, qu'il a voulu établir fur les ruïnes de celui de Copernic; mais qui n'a pas fait fortune, quoiqu'il ait eu quelques Sectateurs, qui ont tâché de le faire paffer à la faveur de divers changemens. Il fe divertiffoit fouvent à faire des Vers Latins, mais il n'y réuffiffoit guères bien: il y a même dans plufieurs de fes Poëfies des fautes contre la Quantité (m). Il a toujours confervé pour l'Aftrologie un foible dont rien n'a pu le guérir, fi ce n'eft peut-être fur la

(k) p. 111-162.

(l) Idem 162--113.

(m) Idem p. 211.

(8) Idem p. 115-161.

du Fief, & du Canonicat (8).

[H] *Il prit le parti de fe retirer à Roftoch, d'où il alla dans le Holftein, pour follliciter Henri Comte de Ranzou de l'introduire à la Cour de l'Empereur.*] Ranzou l'avoit invité avec beaucoup d'empreffement à fe rendre à fon Château de Wandesburg, dans le voifinage de Hambourg. Brahé n'avoit pas deffein de s'arrêter en ce lieu, mais de fe ménager une entrée à la Cour de l'Empereur. Ranzou fe chargea d'engager l'Electeur de Cologne à folliciter en fa faveur, & d'employer auffi tous fes Amis pour la réüffite de cette affaire. Pour lui, fachant que l'Empereur aimoit les Machines & les Expériences de Chymie, il crut devoir publier une Méchanique de fon Aftronomie, ornée de figures, fous le titre d'*Aftronomiæ Inftauratæ Mechanica*, qu'il dédia à Sa Majefté Impériale. Toutes ces démarches eurent de la peine à faire venir les chofes au point qu'il defiroit; mais enfin il reçut ordre de fe rendre auprès de l'Empereur, qui étoit en Bohème, avec promeffe que rien ne lui manqueroit, de ce qu'il pourroit defirer. Ainfi il fe mit en chemin pour s'y rendre (9).

(9) Idem p. 164-186.

[I] *Ce Prince l'y reçut avec tous les témoignages poffibles de bienveillance & d'eftime.*] Il lui donna une maifon magnifique, en attendant qu'il pût en trouver une plus propre aux Obfervations Aftronomiques; lui affigna une penfion de trois mille écus; & lui promit à la prémière occafion un Fief, pour lui & pour fa poftérité (10).

(10) Idem p. 187.

[K] *Il mourut .... d'une rétention d'urine.*] Le 13 d'Octobre 1601, aiant été manger chez un Seigneur nommé Rofemberg, il oublia d'uriner avant que de fe mettre à table, comme il avoit accoutumé de faire. Aiant bu plus qu'à l'ordinaire pendant le repas, il fe fentit incommodé; cependant, il ne laiffa pas de demeurer encore quelque tems à table: mais s'étant retiré chez lui, il eut une rétention d'urine totale, & après avoir fouffert plufieurs jours, il mourut le 24 de ce mois, & non pas du mois de Novembre, comme Kepler l'a dit par inadvertence, dans la Préface de fes Tables (11). Tomafini dans fes *Eloges* Part. I. p. 251. s'eft trompé en difant que ce fut à la table de l'Empereur, qu'il fut pris d'une rétention d'urine. C'eft une pure imagination, que ce qu'ont dit quelques-uns, que des Courtifans de l'Empereur, jaloux de fon mérite, & de la bienveillance que ce Prince lui témoignoit, l'avoient fait empoifonner (12).

(11) Idem p. 206-208.

(12) Idem p. 208.

[L] *Nous rendrons compte de fes Ouvrages ci-deffous.*] En voici le Catalogue. I. *De novâ Stellâ anno 1572 die Novembris 2 vefperi in Afterifmo Caffiopeæ circa verticem exiftente, annoque infequenti confpicuâ, fed menfe Maio magnitudine & fplendore jam diminutâ.* Cette Rélation d'une nouvelle Etoile, découverte le 2 de Novembre 1572 dans la Conftellation de Caffiopée, parut à Copenhague en 1573 in-4. II. *Oratio in Academiâ Hafnienfi recitata anno 1574 de Difciplinis Mathematicis.* Copenhague 1610 in-8. Cette Harangue fur les Sciences Mathématiques, prononcée à Copenhague en 1574, a été publiée par les foins de Conrad Aflac de Bergen en Norvège, avec une Décade des fiennes. Elle eft dédiée à Sténon Brahé, frère de Tycho, dont Aflac avoit élevé le fils en qualité de Précepteur. Ce même Difcours a été imprimé encore depuis féparément à Hambourg in-4. en 1621, par les foins de Jean Curtius, Docteur en Médecine. III. *De Mundi ætherei recentioribus Phænomenis, Progymnafmatum Liber fecundus.* Uranibourg 1587 in-4. Prague 1603 in-4. & Francfort 1610 in-4. Tycho Brahé compofa cet Ouvrage, qui traite de la Comète de l'année 1577, auffi-tôt après qu'elle fut difparue, c'eft-à-dire en 1578: neuf ans après il le revit, & ajouta aux neuf Chapitres qui le compofoient, un dixième Chapitre, plus long lui feul que les neuf autres, où il examine les fentimens & les Obfervations des autres fur la Comète. Il ne voulut point partager ce dernier Chapitre en plufieurs, afin que cet Ouvrage n'en eût ni plus ni moins qu'un autre qu'il avoit commencé fur la Nouvelle Etoile, & qu'il fouhaitoit qu'on regardât comme antérieur à celui-ci, quoiqu'il ne dût le publier qu'après. IV. *De Mundi ætherei recentioribus Phænomenis Progymnafmatum Liber primus.* Uranibourg 1589 in-4. Cet Ouvrage a deux Parties: la prémière, qui contient deux Chapitres, eft *de Reftitutione Solis & Stellarum fixarum*: la feconde, qui en a huit, eft *de Novâ Stellâ*. Jean Kepler en a donné une nouvelle Edition, avec un Appendix & une Préface, à Prague en 1602 in-4. Il s'en eft fait depuis une autre à Francfort en 1610 in-4. Le Roi d'Ecoffe Jaques VI étant en Danemarc, comme on l'a dit dans le corps de l'Article, voulut bien, à la prière de l'Auteur, faire fur ce Livre des Vers Latins, qu'il lui envoya écrits de fa propre main. On fera peut-être bien aife de les trouver ici.

*Æthereis bis quinque Globis, queis machina Mundi*
*Vertitur, ut cœlo eft cruftatus fornice Olympus*
*Ignibus, & pictus fulgentibus undique lychnis:*
*Pellucent vitreis domibus, vaftifque Planetæ*
*Orbibus, ut peragunt curfus, vi & fponte rotati,*
*Ut mihi aut torvo adfpectu longe ante futura*
*Præmonftrant, regnifque Tonans quæ fata volutat:*
*His triduo cupis, quæ vis, quis motus, & ordo*
*Cernere: fublimem deductumque æthera terræ*
*Tychonis pandunt operæ; lege, difce, videbis*
*Mira: domi Mundum invenies, Cœlumque libello.*

V. *Epiftolarum Aftronomicarum Liber primus.* Uranibourg 1596 in-4. Nuremberg 1602 & Francfort 1610, auffi in-4. Ce Recueil de Lettres Aftronomiques fut dédié à Maurice Landgrave de Heffe, parce qu'il y a plufieurs Lettres du Landgrave Guillaume fon père, & de Chriftophle Rothman Mathématicien de ce Prince, à Tycho, & de Tycho à l'un & à l'autre. Il avoit deffein de faire fuivre ce Volume de plufieurs autres, & commença même à faire imprimer le fecond; mais le changement qui arriva dans fes affaires, l'empêcha d'exécuter fon deffein. VI. *Aftronomiæ inftauratæ Mechanica.* Wandesburg 1598 in-fol. Il fit cet Ouvrage, pour fe faire connoître à la Cour de l'Empereur. Comme la plupart des Exemplaires furent diftribués en préfens, le Livre devint bientôt rare; ce qui engagea à le réimprimer après fa mort à Nuremberg, en 1602, in-fol. VII. *Refponfio Apologetica ad Epiftolam Scoti cujufdam de Cometâ ann. 1577.* En 1578 in-4. Cette Réponfe apologétique à la Lettre d'un Ecoffois fur la Comète de 1577, eft citée dans Bartholin, *De Scriptis Danorum.* VIII. *Epiftola de confectione Elixiris Peftilentialis ad Rudolphum II. Imperatorem.* Cette Lettre fur la compofition d'un Elixir contre la Pefte, adreffée à l'Empereur Rodolphe II., a été inférée par Gafpar Bartholin dans fon Livre *De Aëre peftilenti corrigendo.* Elle fe trouve auffi dans la Vie de Tycho Brahé par Gaffendi, p. 280. IX. *Elegia de Exilio fuo.* Elégie fur fon Exil, Roftoch 1614 in-4. inférée dans fa Vie par Gaffendi p. 166. Il compofa cette Pièce à Wandesburg, après avoir quitté le Danemarc. X. *Tabulæ Rudolphinæ*, Ulm 1627 in-folio. Tycho Brahé n'avoit pas mis la dernière main à ces Tables, lorfqu'il mourut; ainfi Jean Kepler, qui y avoit travaillé avec lui, les revit avec foin, comme il le lui avoit recommandé, & les donna au Public. Il eft facile de voir que le titre qu'elles portent, leur a été donné en l'honneur de l'Empereur Rodolphe, le grand Protecteur de Brahé. XI. *Stellarum octavi orbis inerrantium accurata reftitutio ad Auguftiffimum Imperatorem Rudolphum II. De inerrantium Stellarum verificatione Præfatio*, inférée dans fa Vie par Gaffendi, avec une partie du Catalogue fuivant. XII. *Catalogus abfolutiffimus mille affixarum Stellarum.* Kepler l'a fait entrer dans les *Tabulæ Rudolphinæ.* XIII. *Hiftoriæ Cœleftis Partes duæ; quarum Prior continet Obfervationes Uranburgicas, fedecim Libris inclufas; pofterior Obfervationes tum Wandesburgicas, tum Wittebergenfes, Pragenfes, & Benatianas, quatuor Libris inclufas.* Aufbourg 1666 in-folio 2. Vol. C'eft la prémière Edition, qui, fi l'on en croit quelques Catalogues, a été fuivie de quelques autres. XIV. *Epiftola ad Cafparum Peucerum.* Copenhague 1668 in-4. Pierre-Jean Reufner, qui a publié cette Lettre, y en a joint une autre en vers Latins, de *Sophie Brahé*, fœur de notre Auteur. Elle s'étoit rendue habile dans les Mathématiques & dans l'Aftronomie, & à l'exemple de fon frère, elle avoit pris beaucoup de goût pour l'Aftrologie. Elle étoit plus jeune que lui de dix années, & mourut longtems après, à l'âge de 90 ans. XV. On trouve outre cela plufieurs de fes Poëfies, répandues dans fa Vie par Gaffendi.

la fin de sa vie [*M*]. Il étoit aussi fort superstitieux à l'égard des Présages [*N*]. Un autre défaut plus essentiel pour la société, étoit l'opiniâtreté avec laquelle il étoit attaché à ses sentimens, jusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on le contredit [*O*]. Il étoit né dans la Religion Luthérienne, qui étoit alors la dominante du Pays de sa naissance, & il y a toujours vécu. Il avoit un Chien, qu'il aimoit beaucoup, & au sujet duquel il se brouilla mal à propos avec Christophle Valkendorf, comme nous l'avons dit ci-dessus (*n*). Il l'avoit pris pour son Symbole, & l'avoit fait représenter dans une Médaille, où étoient graves ces mots: *Tychonis-Br. delitium*. Kepler l'appelle *l'Hipparque* de son Siècle. Vossius, dans son Traité *De Scientiis Mathematicis* (*o*), dit qu'il s'est acquis une réputation immortelle par ses Ouvrages; qu'il ne le céde à aucun des Astronomes qui l'ont précédé; & que dans les Observations qu'il a faites sur les Etoiles fixes, il ne s'en est pas tenu à ce qu'avoit fait Hipparque, mais qu'il a même surpassé Ptolomée & les Sectateurs d'Alphonse. Et Mr. Boyle dans ses *Essais Physiologiques* (*p*) dit, que le *noble Tycho*, ainsi qu'il le nomme, outre son tems & sa peine, a dépensé de plus grandes sommes pour des Instrumens Astronomiques, qu'aucun homme des derniers tems.

(*n*) Re. marq. [G].

(*o*) P. 191.

(*p*) P. 95. Londres 1661 in-4.

[*M*] *Il a toujours conservé pour l'Astrologie un foible dont rien n'a pu le guérir, si ce n'est peut-être sur la fin de sa vie.*] Il eut beau découvrir la fausseté des prédictions fondées sur les règles de cet Art: il s'imagina d'abord, qu'il y avoit de l'erreur dans les Tables des Mouvemens célestes, & que les Calculs étant ainsi fautifs, il n'étoit pas surprenant que les prédictions fussent fausses. Mais lorsqu'il eut fait un grand nombre d'Observations, & se fut mis en état de redresser ces Tables, & qu'il vit cependant que les prédictions faites en conséquence de sa nouvelle réforme, n'en étoient pas plus justes, il en rejetta la cause sur les Règles mêmes de l'Astrologie, qu'il prétendit avoir aussi besoin de réformation; & travailla à lui donner cette certitude, qu'il croyoit d'abord y trouver, mais sans succès. On rapporte cependant quelques-unes de ses prédictions, qu'on prétend avoir eu leur accomplissement. Dans son Traité de la Comète de l'année 1577: il dit qu'en vertu de cette Etoile, il naitroit vers le Nord dans la Finlande, un Prince qui ébranleroit l'Allemagne, & qui disparoitroit en 1632; & l'on assure qu'il a entendu par-là le Roi Gustave-Adolphe, qui naquit effectivement dans ce Pays, désola l'Allemagne, & mourut en 1632 (13). Tollius rapporte aussi dans la troisième de ses *Epistolæ Itinerariæ*, une chose assez singulière sur ce sujet. L'Empereur Rodolphe II. aiant consulté Tycho Brahé, pour savoir s'il devoit se marier, ce Mathématicien lui conseilla de n'en rien faire, parce que les enfans qui naitroient de lui seroient très cruels. L'Empereur, suivant son conseil, ne se maria point, & se contenta de prendre une très belle Concubine, qui lui donna un fils, dont les inclinations furent si farouches & si mauvaises, qu'aiant eu dans la suite une Maitresse qui refusa de faire quelque chose qu'il souhaitoit, il lui déchira le corps à coups de fouet: ce qui fut cause que l'Empereur ordonna qu'on le fit mourir en lui ouvrant les veines, pour délivrer le Monde d'un homme si inhumain. Ce fait, s'il étoit vrai, pourroit être de quelque poids pour prouver l'habileté de Tycho Brahé, & la vérité de ses prédictions; mais il est facile d'en découvrir la fausseté. Rodolphe II. n'a pu le consulter sur son mariage, avant son arrivée à Prague, puisqu'il ne le connoissoit point auparavant. Or Tycho Brahé n'arriva dans cette Ville, & ne vit ce Prince, que vers le milieu de l'année 1599. Il fallut apparemment quelque tems, à l'un, pour faire connoitre ce qu'il savoit faire; & à l'autre, pour prendre assez de confiance en lui, pour le consulter sur une chose aussi importante que l'étoit son mariage, & pour suivre son conseil: ainsi cette consultation doit être au-plutôt de l'année suivante. En accordant que la Concubine ait été prise peu de tems après, son fils néanmoins ne pourra guères être venu au monde que l'an 1601: il n'a donc pu avoir que dix ou onze ans, lorsque Rodolphe II. mourut le 23 de Janvier 1612, âge auquel ne convient nullement ce qu'on lui attribue.

(13) Voyez Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. XV. p. 167. 168.

[*N*] *Il étoit aussi fort superstitieux à l'égard des Présages.*] S'il rencontroit en sortant de chez lui quelque vieille femme, il rentroit aussi-tôt, persuadé que cette rencontre étoit de mauvais augure. Il en usoit de même dans ses Voyages, quand il trouvoit un Lièvre sur sa route. Lorsqu'il demeuroit à Uranibourg, il avoit chez lui un Fou, nommé *Lep*, qu'il faisoit mettre à ses pieds lorsqu'il étoit à table, & à qui il donnoit lui-même à manger. Comme il s'imaginoit que toutes les paroles des Fous préságeoient quelque chose, il remarquoit avec soin tout ce que le sien disoit; & parce qu'il avoit quelquefois rencontré juste par hazard, il croyoit pouvoir faire fonds sur tous ses discours (14).

[*O*] *L'opiniâtreté avec laquelle il étoit attaché à ses sentimens, jusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on le contredit.*] Colère & chagrin au moindre sujet qui se présentoit, il faisoit sentir les effets de son ressentiment aux personnes les plus considérables, qu'il avoit intérêt de ménager & de traiter avec honnêteté. D'ailleurs porté à la raillerie, & aimant à railler, il s'irritoit & se piquoit vivement quand on en usoit de même à son égard (15).

(14) Gassendi p. 229. Niceron p. 169, 170.

(15) Gassendi p. 217. 228. Niceron p. 170.

BRIGGS (HENRI), un des plus grands Mathématiciens du XVII. Siècle, étoit né vers l'an 1560 dans un Hameau obscur, nommé *Warley-Wood*, de la Paroisse de Halifax dans la Province d'Yorck (*a*). Les talens qu'on lui remarqua engagérent ses parens & ses amis à l'envoyer à Cambridge, après qu'il eut fait ses prémières études dans l'Ecole de Grammaire qui étoit dans le voisinage du Lieu de sa naissance (*b*). Le 5 de Novembre 1579, il entra en qualité d'Ecolier dans le Collége de S. Jean; il prit en 158½ le degré de Bachelier-ès-Arts, & celui de Maitre en 1585; & fut élu Membre de son Collége en 158⅞. Alors il s'attacha particuliérement aux Mathématiques, auxquelles son génie le portoit naturellement; & il y fit de si grands progrès, que vers l'an 1592 il fut fait Examinateur & Lecteur en cette Science, & peu après Lecteur en Médecine, de la Fondation de Linacre. En 1596 il fut appellé à Londres, pour y être prémier Professeur en Mathématiques dans le Collége de Gresham (*c*). En 1602 il publia à Londres une Table à la fin du Livre de Thomas Blondeville, qui traite *de la Construction, de la Description, & de l'Usage de deux Instrumens inventés par Mr. Gilbert*, pour trouver la Latitude de quelque Lieu que ce soit, dans la nuit la plus obscure, sans le secours du Soleil, de la Lune, ou des Etoiles, par la seule Déclinaison de l'Aiguille de la Boussole. La Table de Mr. Briggs est fondée uniquement sur la doctrine des Triangles, pour déterminer la hauteur du Pole par le moyen de la même Déclinaison. En 1609 il contracta une étroite amitié avec le célèbre Jaques Usserius, depuis Archevêque d'Armagh, & ils entretinrent dans la suite un commerce de Lettres réglé sur divers sujets (*d*) [*A*]. Il écrivit aussi sur le passage dans la Mer Pacifique par le Nord-Ouest du Continent de la Virginie [*B*]. On lui a de même l'obligation d'avoir perfectionné la doctri-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 549. & Smith *Commentariolus de Vita & Studiis H. Briggii* p. 1. dans les *Vitæ quorundam erudit. & ill. Virorum* Lond. 1707 in 4.

(*b*) Wood *ubi supra.*

(*c*) Smith p. 1. 2.

(*d*) Idem p. 3.

[*A*] *Ils entretinrent un commerce de Lettres réglé sur divers sujets.*] Le Dr. Smith rapporte dans la Vie de Mr. Briggs (1), qu'ils entretinrent ce commerce pendant plusieurs années, & que leurs Lettres rouloient la plupart sur l'Astronomie & sur la Chronologie; mais elles se sont toutes perdues, & il n'en reste que deux, qui se trouvent dans le Recueil des Lettres d'Usserius. Car quoique Mr. Briggs fit sa principale étude de la Géométrie, il ne laissoit pas quelquefois de faire des courses dans l'Astronomie.

(1) P. 3.

[*B*] *Il écrivit aussi sur le passage dans la Mer Pacifique par le Nord-Ouest du Continent de la Virginie.*] L'Auteur cité dans la Remarque précédente, nous apprend (2), que vers le commencement du dix-septième Siècle, on entreprit divers Voyages au Nord de l'Amérique, pour y découvrir un passage dans la Mer Pacifique; & que les Mathématiciens étoient fort partagés sur la possibilité du succès de ce dessein. Il parut sur ce sujet à Londres en 1612 une Pièce anonyme en Anglois, intitulée: *Discours sur la Circonférence de la Terre, ou sur le passage du Nord-Ouest.* Ce Traité étoit savant, & digne d'un habile Mathématicien; ensorte que quelques personnes soupçonnérent Mr. Briggs d'en être l'Auteur. Mais c'est ce qui est incertain: le Docteur croit même que le contraire est plus sûr, & que ce qui a donné occasion à la méprise, c'est qu'on a confondu cette Pièce avec une autre sur le même sujet, composée par Mr. Briggs vers ce tems-là, ou peu après, & publiée avec les prémières lettres de son nom en 1625 par Purchas dans le troisième Tome de ses *Voyages* p. 852, avec une Carte de l'Amérique Septentrionale, & un Eloge de notre Auteur. Le titre de cette Pièce dans Purchas est, *Traité du passage dans la Mer Pacifique par le Nord-Ouest du Continent de la Virginie, ou par la Baye de Hudson*; ou plutôt, comme il paroit par le Traité même, par la Baye du Chevalier Thomas Button, qui hiverna dans le Port de Nelson, sous le cinquante-septième degré de La-

(2) Ibidem.

doctrine des Logarithmes [C]. Après avoir rempli avec beaucoup d'applaudissement la Chaire du Collège de Gresham pendant vingt-trois ans, le Chevalier Henri Savile le pria d'accepter celle de Géometrie qu'il venoit de fonder à Oxford, dont les appointemens étoient plus forts, & qui étoit d'ailleurs plus honorable (e). S'étant donc transporté à Oxford en 1619, il entra dans le Collège de Merton en qualité de Membre Pensionnaire, & peu de tems après il y fut incorporé en qualité de Maitre-ès-Arts (f). En 1620 il publia à Londres *Les six prémiers Livres d'Euclide retablis sur les anciens Manuscrits, avec la Version de* Fréderic Commandin, *corrigée en divers endroits*; mais il n'y mit pas son nom (g). En 1624 il fit imprimer à Londres in-folio son Arithmétique Logarithmique, *Arithmetica Logarithmica*, qu'il dédia au Prince Charles, qui fut depuis le Roi Charles I. Il mourut dans le Collège de Merton le 26 de Janvier 163:, âgé de soixante-dix ans, & fut enterré dans le fond du Chœur de l'Eglise de ce Collège, dans le Tombeau honoraire du Chevalier Henri Savile. Guillaume Sellar & Hugue Cressy, tous deux Membres du Collège de Merton, prononcérent en présence des Chefs de tous les Colleges, le prémier un Sermon, & le second une Oraison funébre à son honneur (h). Les Regîtres du Collège de Merton portent, que c'étoit un homme illustre par son savoir, qu'il faisoit l'admiration des Mathematiciens, & qu'il étoit d'une probité & d'une vertu au-dessus de toute atteinte: *Vir doctrinâ clarus, stupor Mathematicorum, moribus ac vitâ integerrimus &c.* (i). Le Dr. Thomas Smith le dépeint aussi comme un homme d'une grande probité, d'un accès facile à tout le monde; libre de tout orgueil, d'envie, d'ambition, d'avarice, & de toute humeur chagrine; méprisant les richesses, content de son sort, & préférant une vie studieuse & retirée, aux situations les plus brillantes. Le même Ecrivain nous apprend, qu'il a cherché inutilement les divers Cours de Leçons de

(e) Wood ubi supra.
(f) Idem ibidem.
(g) Smith p. 9.
(h) Wood col. 550. & Smith p. 12.
(i) Wood ubi supra.

Latitude Septentrionale. Le Capitaine Lucas Fox parle de cette Pièce de Mr. Briggs, dans le Journal de son Voyage pour découvrir par la même route un passage à la Chine & au Japon, imprimé à Londres en 1635. p. 160.

[C] *On lui a de même l'obligation d'avoir perfectionné la doctrine des Logarithmes.*] Mr. Wood nous apprend dans ses *Athenæ Oxonienses* (3), que le Dr. Craig, savant Ecossois, au retour d'un Voyage qu'il avoit fait en Danemarc, rendit visite à Jean Neper, Baron de Marcheston près d'Edinbourg, & qu'il parla à ce Seigneur d'une nouvelle Découverte faite en Danemarc par Longomontan, pour épargner l'ennui de la Multiplication & de la Division dans les Calculs Astronomiques. Neper chercha à savoir plus exactement de quoi il s'agissoit, mais il ne put en apprendre autre chose, sinon que cela se faisoit par des nombres de proportion. Il saisit cette idée, & pria le Dr. Craig de repasser chez lui, ce qu'il fit au bout de quelques semaines, & Neper lui montra une ébauche grossière de ce qu'il appelloit *Canon mirabilis Logarithmorum*. Cette ébauche aiant paru en 1614 avec quelques changemens, tomba bientôt entre les mains de Mr. Briggs & de Mr. Guillaume Oughtred, qui pensérent d'abord à perfectionner cet Ouvrage. Dans ce dessein, le prémier fit le Voyage d'Ecosse, pour conférer là dessus avec Mylord Neper (4); & aiant reçu de lui quelques lumières, & suivi avec beaucoup de pénétration & d'assiduité cette ouverture, il publia peu d'années après, deux Traités sur les *Logarithmes*, selon une méthode plus commode. Mais Mr. Smith observe, qu'il y a lieu de douter que le Dr. Craig ait informé le Baron Neper de la Découverte de Longomontan, puisqu'on n'en trouve aucune trace dans les Ecrits de ce dernier, qui avoit d'ailleurs grand soin de ne rien négliger de ce qui pouvoit lui faire honneur. C'est ce qui persuade à Mr. Smith que cette invention est due entiérement à Mylord Neper, qui publia à Edinbourg en 1614 in-4. son Ouvrage sous ce titre: *Mirifici Logarithmorum Canonis Descriptio, ejusque usus in utraque Trigonometria, ut etiam in omni Logistica Mathematica, amplissimi, facillimi, & expeditissimi Explicatio.* Dès que ce Livre parut, il fut reçu avec les plus grands applaudissemens par les plus célèbres Mathématiciens, & sur-tout par Benjamin Ursin, Jean Kepler, Frobenius, & Bartschius: mais particuliérement par Mr. Briggs, qui l'expliqua à ses Disciples, & qui après mûre réflexion, trouva qu'il seroit d'un plus grand usage d'établir le 0 pour Logarithme de l'Unité, & 1000 celui de tout le Sinus; ce qu'il communiqua à l'Inventeur par Lettre. Non content de cela, il alla pendant l'Eté de 1616 en Ecosse, pour voir Mylord Neper, & pour s'entretenir avec lui: l'année suivante il fit le même voyage; & il se proposoit d'en faire un troisiéme, mais ce Seigneur étant mort, il ne le fit point. Il demeura un mois tout entier en Ecosse, où il fut parfaitement bien reçu par Mylord Neper. Il trouva que ce Seigneur étoit déja depuis quelque tems de son sentiment, par rapport au changement dont il lui avoit parlé par Lettre, mais qu'une indisposition & des affaires l'avoient empêché de changer les nombres; ce qu'il avertit qu'il falloit faire, dans la Préface de sa *Rabdologia* imprimée à Edinbourg en 1617. A son retour à Londres, Mr. Briggs publia la prémiére Table des Logarithmes, pour satisfaire ses Disciples, en attendant qu'il pût achéver le grand Ouvrage qu'il avoit déja commencé. Mr. Edouard Wright, distingué par son habileté dans les Mathématiques & dans la Navigation, travailla à une Traduction Angloise du *Canon mirabilis Logarithmorum* de Mylord Neper: mais avant que de la mettre sous presse, il l'envoya en Ecosse à l'Auteur, pour l'examiner, & pour voir s'il avoit bien exprimé sa pensée; & celui-ci l'aiant approuvée, Mr. Wright se disposa à la faire imprimer; mais la mort le prévint. Ses Amis souhaitant cependant que l'Ouvrage parût, son fils le publia à Londres en 1616. Mr. Briggs y fit une Préface, & y ajouta une Table & d'excellentes Observations. Environ un an ou deux après la mort de Mylord Neper, son fils fit imprimer ses Oeuvres posthumes à Edinbourg en 1619, sous ce titre: I. *Mirifici ipsius Canonis Constructio, & Logarithmorum ad naturales ipsorum numeros habitudines.* II. *Appendix de alia atque præstantiore Logarithmorum specie construenda, in qua scilicet Unitatis Logarithmus est* 0. III. *Propositiones quædam eminentissimæ ad Triangula sphærica mira facilitate resolvenda.* Mr. Briggs ajouta quelques Observations à cet *Appendix*, & des Notes sur ces Propositions de Trigonométrie, auxquelles l'Editeur donne de grands éloges dans sa Préface, où il dit que Mr. Briggs, par un effet de la grande amitié qu'il avoit pour Mylord Neper, s'est chargé avec plaisir du prodigieux travail de calculer ce nouveau Canon, laissant le soin de rendre compte de la maniére de le dresser, & l'explication de ses usages, à l'Inventeur, dont la mort a fait retomber toute la peine sur Mr. Briggs. *Lucubrationes etiam aliquot Mathematici excellentissimi D. Henrici Briggii, publici apud Londinenses Professoris, in memoratas propositiones, & novam hanc Logarithmorum speciem, typis mandari curavimus; quia novi hujus Canonis supputandi laborem gravissimum, pro singulari amicitia, quæ illi cum Patre meo intercessit, animo libentissimo in se suscepit, creandi methodo & usuum explanatione inventori relictis. Nunc autem ipso ex hac vita evocato, totius negotii onus doctissimi Briggii humeris incumbere, & sparta hæc ornanda, illi forte quadam obtigisse videtur.* En 1624 notre Auteur publia à Londres son *Arithmetica Logarithmica, sive Logarithmorum Chiliades triginta pro numeris naturali serie crescentibus ab unitate ad 20,000 & a* 90,000 ad 100,000 &c. Il avoit dessein, comme il le dit dans sa Préface, de remplir le vuide entre 20,000 & 90,000, dès qu'il auroit repris ses forces, épuisées par une contention d'esprit continuelle: mais Adrien Vlacq le prévint, & fit imprimer l'Ouvrage complet selon les régles proposées par notre Auteur. Il parut en 1628 à Gouda sous ce titre: *Arithmetica Logarithmica, sive Logarithmorum Chiliades centum pro numeris naturali serie crescentibus ab unitate ad* 100,000, *una cum Canone Triangulorum, seu Tabula artificialium Sinuum, Tangentium, & Secantium ad radium* 10000000.00000 *& ad singula scrupula prima quadrantis. Quibus novum traditur compendium, quo nullum nec admirabilius, nec utilius, ad solvenda pleraque Problemata Arithmetica & Geometrica. Hos numeros primus invenit clarissimus vir, Joannes Neperus, Baro* Merchistonii; *eos autem ex ejusdem sententia mutavit, eorumque ortum & usum illustravit Henricus Briggius, in celeberrima Academia Oxoniensi Professor Savilianus. Editio aucta per Adrianum Vlacq Goudanum.* Mr. Briggs, tout occupé de cet objet, s'appliqua, autant que son âge le lui permettoit, à dégager la promesse qu'il avoit faite à la fin de son Arithmétique Logarithmique. Il s'agissoit encore de montrer l'usage & la nécessité des Logarithmes dans la Trigonométrie par rapport aux Triangles sphériques, ce qu'il se proposoit de faire dans un Traité particulier. Il dressa donc, avec un soin & un travail prodigieux, une Table des Sinus, Tangentes & Sécantes naturelles; il y ajouta une autre Table de Sinus & de Tangentes Logarithmiques, omettant les Sécantes, parce qu'elles étoient de peu ou point d'usage sur cet article; & il fit une Dissertation sur la construction de ces Tables. Il se proposoit après cela d'exécuter la seconde partie de son plan, en montrant l'usage de ces Tables dans la Trigonométrie, sur-tout par rapport aux Triangles sphériques. Mais se trouvant déja âgé de près de soixante-dix ans, & sentant que ses forces déclinoient, malgré le régime exact qu'il avoit toujours observé; il pria Mr. Henri Gellibrand, Professeur en Astronomie au Collège de Gresham, son ancien ami, de vouloir se charger du soin de publier cet Ouvrage, de le dédier à ceux qui élisent les Professeurs pour les Chaires de la Fondation de Savile à Oxford, & d'achever ce qu'il laisseroit imparfait en mourant. Mr. Gellibrand se chargea avec plaisir de cette tâche, qu'il remplit parfaitement bien, & fit imprimer l'Ouvrage à Gouda en 1633 par les soins de Vlacq leur ami commun, qui y fit quelques changemens, & le publia sous ce titre: *Tri-*

(1) Vol. I. col. 549.

(4) Id. ibid. *Voyez aussi* Will. Lilly *History of his Life and Times*, p. 105. 106. Lond. 1715.

de Mr. Briggs, & ses Lettres aux plus grands Mathématiciens de son tems; qu'il n'a pu découvrir que deux Lettres à Chrétien Severin Longomontan sur sa *Cyclométrie* [*D*]. Mr. Wood assure (*k*) qu'il a fait des *Commentaires sur la Géométrie de Pierre Ramus*, qui tombérent après sa mort entre les mains de Mr. Jean Greaves du Collége de Merton, successeur du Dr. Bainbridge dans la Chaire d'Astronomie, qui les laissa à son frère Thomas, duquel ils ont passé à Mr. Théodore Haak, Membre de la Société Royale. Il avoit aussi dressé en Latin une espèce de Catalogue Historique des plus importantes Découvertes des Mathématiciens modernes, inconnues aux Anciens: il l'envoya à son ami le Dr. George Hakewill, Archidiacre de Surrey, qui le fit imprimer dans son *Apologie ou Explication de la Puissance & de la Providence de Dieu dans le Gouvernement du Monde, contenant l'examen & la censure de l'Erreur vulgaire sur le Déclin général & continuel de la Nature* (*l*). Guillaume Lilly, Astrologue, dit dans les *Memoires de sa Vie & de son Tems* (*m*), que Mr. Briggs & Mylord Neper, Inventeur des Logarithmes, étoient des *Hommes illustres en leur tems*; que le dernier aimoit beaucoup l'Astrologie, mais que Mr. Briggs *la frondroit plus que personne n'avoit jamais fait*. Mr. Guillaume Jones Ecuyer, Membre de la Société Royale, a entre les mains plusieurs Manuscrits Latins de notre Auteur, sur les Mathématiques, écrits de la main de Mr. Jean Collins, Membre de la Société Royale.

(*k*) Ibidem.

(*l*) Lib. III. Cap. 9. Sect. 2. p. 263. 264. Oxford 1630 in fol.

(*m*) P. 106. de la 2e. Edit. Lond. 1715 in-8.

*Trigonometria Britannica, sive de doctrina Triangulorum Libri duo; quorum prior continet constructionem Canonis Sinuum, Tangentium, & Secantium, una cum Logarithmis Sinuum & Tangentium ad gradus & graduum centesimas, & ad minuta & secunda centesimis respondentia. A clarissimo, doctissimo, integerrimoque Viro D. Henrico Briggio, Geometriæ in celeberrima Academia Oxoniensi Professore Saviliano dignissimo, paulo ante inopinatam ipsius e terris emigrationem compositus. Posterior vero usum sive applicationem Canonis in resolutione Triangulorum, tam planorum, quam sphæricorum, e Geometricis fundamentis petita, calculo facillimo, eximiisque compendiis exhibet; ab Henrico Gellibrando, Astronomiæ in Collegio Greshamensi apud Londinenses Professore, constructus.*

[*D*] *Deux Lettres à Chrétien Severin Longomontan sur sa Cyclométrie.*] Longomontan avoit envoyé à Mr. Briggs cet Ouvrage, imprimé à Hambourg en 1627 sous ce titre, *Cyclometria verè ac absolutè in ipsâ naturâ Circuli cum rectilineo inventa*, souhaitant de savoir son sentiment. Il prétendoit y avoir découvert la Quadrature du Cercle, sur laquelle les Mathématiciens avoient travaillé en-vain depuis 1900 ans. Mr. Briggs lui écrivit une Lettre datée d'Oxford au mois de Septembre de la même année, dans laquelle il lui marque, qu'il est prêt à lui donner raison dans toutes les choses où les droits de la Vérité ne sont point intéressés, & qui ne détruisent pas les fondemens de la Géométrie; & lui indique en même tems les erreurs où il est tombé à l'égard de ses hypothèses & de ses calculs. Longomontan répondit à cette Lettre, ce qui occasionna une replique de Mr. Briggs, dans laquelle il se défend lui-même & les autres Analystes, comme Longomontan les appelloit par mépris; & il fait voir que la Géométrie sans l'Arithmétique est sans vie, & d'un médiocre usage, excepté dans la Méchanique & dans l'Architecture; & qu'il importe fort peu que les nombres qu'on emploie soient *rationels* ou non, pourvu qu'on ait égard à la vérité & à l'utilité. Le Dr. Smith promettoit de publier ces deux Lettres.

BRIGGS (Guillaume), célèbre Médecin Anglois sur la fin du XVII. Siècle, étoit natif de la Ville de Norwich, & fils d'Augustin Briggs Ecuyer, Député deux fois au Parlement de la part de cette Ville (*a*), qui sortoit d'une ancienne Famille du Comté de Norfolk. Guillaume entra à l'âge de treize ans dans le Collége de Bennet à Cambridge, où il fut confié aux soins du Dr. Thomas Tenison, depuis Archevêque de Cantorbéry. Il fut ensuite élu Membre de ce Collége, où il demeura plusieurs années, & eut quantité d'Elèves, de l'éducation desquels il s'acquitta d'une manière qui fit honneur au Collége (*b*). Le 26 d'Octobre 1670, l'Université d'Oxford l'aggrégea à son Corps: il étoit alors Maitre-ès-Arts (*c*). Après s'être perfectionné en voyageant dans les Pays étrangers, & s'être rendu très habile dans presque toutes les Sciences, il s'établit à Londres, où il s'acquit beaucoup de réputation dans sa profession, & l'amitié de la plupart des Savans. Il fit une étude particulière de l'Oeil, & justifia qu'il étoit un Anatomiste judicieux, par son *Ophthalmographia, & Nova Theoria Visionis* [*A*], Ouvrage dont on trouve des Extraits dans les *Transactions Philosophiques* de la Société Royale

(*a*) En 1673 & 1681.

(*b*) *Sur des Mémoires qui nous ont été communiqués.*

(*c*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 222.

[*A*] *Ophthalmographia, & Nova Theoria Visionis.*] Cet Ouvrage parut à Cambridge en 1676 in-12. sous ce titre: *Ophthalmographia, sive Oculi ejusque partium descriptio Anatomica; cui accessit Nova Visionis Theoria.* Tous les Auteurs qui ont écrit sur cette matière, donnent de grands éloges à ces deux Traités. Le Dr. Guillaume Derham les cite avec estime dans sa *Théologie Physique* (1); & le Chevalier Isaac Newton, pour-lors Professeur en Mathématiques dans l'Université de Cambridge, témoigna à l'Auteur dans une Lettre, combien il en faisoit de cas. *Vir Clarissime, hisce tuis Tractatibus duas magni nominis Scientias uno opere promoves*, Anatomicam *dico &* Opticam. *Organi enim (in quo utraque versatur) artificio summo constructi diligenter perscrutaris mysteria. In hujus dissectionis peritiam & dexteritatem tuam non exigua olim mihi oblectamento fuisse recordor. Musculis motoriis secundum situm suum naturalem eleganter a te expansis, cæterisque partibus coram expositis, sic ut singulorum usus & ministeria non tam intelligere liceret, quam cernere, effecerat dudum, ut ex cultro tuo nihil non accuratum sperarem. Nec spem fallebat eximius ille Tractatus Anatomicus, quem postmodum edidisti. Jam Praxeos hujus auspiciis pergis ingeniosissima Theoria instruere & exornare. Et quis Theoriis condendis aptior extiterit, quam qui phænomenis accuratè observandis navarit operam &c.?* Ce qui signifie: „ Par ces deux Traités, vous perfectionnez, Monsieur, deux importantes Sciences, l'*Anatomie* & l'*Optique*. Car vous avez soigneusement pénétré dans les „ mystères de l'Organe qui est l'objet de l'une & de l'autre, & qui est construit avec un art admirable. Je me „ souviens du plaisir que votre habileté & votre dextérité „ dans la dissection de cet Organe m'ont fait goûter autrefois; comment vous étendiez les Muscles moteurs selon „ leur situation naturelle, & de quelle manière vous exposiez les autres parties, ensorte qu'on pouvoit non seulement en comprendre les usages, mais les toucher au „ doigt. Je ne m'attendois donc à rien de votre part, „ qui ne fût de la dernière exactitude; & je n'ai pas été „ trompé dans mon attente, par l'excellent Traité Anatomique que vous avez publié depuis. A présent vous „ enrichissez ces nouvelles Découvertes d'une Théorie „ curieuse; & qui est plus capable de former des Théories, que celui qui s'est donné tant de peine pour observer avec soin les phénomènes de la Nature?" Le Chevalier finit, en encourageant le Docteur à perfectionner ces Sciences par ses Découvertes: & il ajoute que les difficultés qui se rencontrent dans la recherche des causes naturelles, sont aussi aisées à vaincre par l'application & l'habileté, qu'elles sont insurmontables aux efforts du commun des hommes. *Pergas itaque, Vir ornatissime, scientias hasce præclaris inventis, uti facis, excolere, doceasque difficultates causarum naturalium tam facilè solertia vinci posse, quam solent conatibus vulgaribus difficulter cedere. Vale.* Le Docteur examine dans cet Ouvrage, d'une manière aussi exacte que curieuse, la structure des parties, & les mouvemens de l'Oeil; & comme il entend parfaitement l'Oeconomie de cet Organe, il en donne le portrait en ces termes: *Inter præcipuas Corporis animati partes, quæ magni Conditoris nostri sapientiam ostenderunt, nulla sane reperitur, quæ majori pompa eluceat, quam ipse Oculus, aut quæ elegantiori forma concinnatur. Dum enim aliæ partes vel minori satellitio stipantur, vel in tantam venustatem haud assurgunt; Ocelli peculiarem honorem & decus a supremo Numine afflatum referunt, & nunquam non stupendæ suæ potentiæ characteres repræsentant. Nulla sane pars tam divino artificio & ordine musculos suos & humores complectitur &c.* (2). „ Entre toutes les principales parties du Corps humain, où l'on découvre la sagesse du Créateur, il n'y „ en a point qui brille avec plus d'éclat & de beauté que „ l'Oeil. Pendant que les autres parties de notre corps „ paroissent plus simples, accompagnées d'un appareil & „ d'une beauté moins considérables, il semble que les „ Yeux aient reçu un honneur tout particulier, & une „ grace toute céleste. Ils portent par-tout avec eux des „ caractères étonnans de la Puissance de Dieu. En effet, „ on ne trouve aucune partie, qui contienne avec un art „ si divin, avec un ordre si admirable, ses muscles, ses „ humeurs &c." La *Théorie de la Vision*, & la Suite de ce Traité, parurent d'abord en Anglois dans les *Transactions Philosophiques*: mais peu d'années après, l'Auteur la traduisit en Latin, & l'ajouta à son *Ophthalmographie*, à laquelle elle appartenoit, dans une seconde qu'il en donna à Londres en 1685 in-8. Ces Pièces ont aussi été imprimées à Leyde, & on les trouve plutôt chez les Libraires en Hollande, qu'en Angleterre. Le Dr. Wotton, dans ses *Réflexions sur l'Erudition ancienne & moderne* (3), rend compte des Découvertes de notre Auteur par rapport à l'Oeil; & il remarque, que les Anciens en ont bien connu les différentes Humeurs, l'Aqueuse, la Crystalline, & la

(1) Liv. IV. ch. 2.

(2) *Ophthalmog.* cap. I. §. 1.

(3) Cap. 17. p. 203 & *seqq.* 3e. Ed. Lond. 1705 in-8.

yale (*d*), dont il étoit Membre, aussi-bien que du Collège des Médecins. On a encore deux autres Pièces de sa façon [*B*]. Il étoit Médecin ordinaire du Roi Guillaume III, & de l'Hôpital de S. Thomas dans Southwark (*e*). Il avoit épousé *Anne*, fille unique & héritière d'Edmond *Hobart*, Gentilhomme de Holt dans le Comté de Norfolk, petit-fils du Chevalier Henri Hobart, Prémier Juge des Plaidoyers-Communs sous Jaques I. & apparenté à l'illustre Famille de ce nom qui est établie à Blickling dans le même Comté. Mr. Briggs mourut le 4 de Septembre 1704, âgé de soixante-deux ans, à *Town-Malling*, dans la Province de Kent, où il est enterré. Il laissa trois enfans, *Marie*, *Henri* & *Anne*. Marie a épousé Thomas Bromfield, Médecin de Londres; Anne a été mariée à Dennis Martin, Gentilhomme de Loose dans la Province de Kent; & Henri est à présent *Recteur* de la Cure de Holt, & Chapelain ordinaire du Roi (*f*). Ses Armes sont de Gueules, à trois barres d'Or, cantonnées de Sable avec un Croissant; pour Cimier, un tronc d'Arbre avec un Pélican d'Or, sur un Cordon d'Or & de Gueules; & pour Devise, *Virtus est Dei.*

(*d*) Num. 129 & 147.

(*e*) Wood *ubi supra.*

(*f*) *Sur les Mémoires qu'on nous a communiqués.*

la Vitrée, comme aussi toutes ses Tuniques, & qu'ils les ont décrites assez exactement; mais qu'ils n'ont pas bien examiné le Nerf Optique, les Conduits aqueux qui fournissent à l'Humeur Aqueuse, & les Vaisseaux d'où sortent les Larmes; & il ajoute que c'est le Dr. Briggs qui a le prémier bien fait connoitre le Nerf Optique, & qui a trouvé que dans la Rétine, qui est contiguë à l'Humeur Vitrée, les fibres du Nerf Optique sont dispersées dans un ordre fort exact, & parallèlement les unes aux autres; & que réunies en un dans le Nerf, elles ne sont pas entassées confusément, mais demeurent dans le même ordre, jusqu'au Cerveau. „ On avoit déja reconnu, *dit le Dr.* „ *Watton*, que le Crystallin avoit la figure d'une Lentille, „ composée de deux segmens inégaux d'une Sphère; & qu'el- „ le n'étoit pas parfaitement sphérique, comme les Anciens „ le croyoient. Ainsi cette nouvelle Découverte, faite par „ le Dr. Briggs, nous apprend pourquoi toutes les parties „ de l'image parviennent si distinctement au Cerveau, par- „ ce que chaque rayon tombe sur une fibre particulière du „ Nerf Optique, & qu'ébranlées toutes en même tems, „ elles se meuvent également." Il remarque ensuite (4), que les Conduits Lymphatiques, par lesquels l'humidité est portée des deux glandes dans les coins de l'Oeil, n'étoient pas bien connus, jusqu'à ce que Sténon (5) & Briggs les eussent décrits.

[*B*] *On a encore deux autres Pièces de sa façon.*] La prémière a pour titre: *Deux Cas singuliers par rapport à la Vision*, publiée dans les *Transactions Philosophiques* num. 159. p. 526. du 20 Mai 1684: l'autre est intitulée: *Solutio Philosophica Casus cujusdam rarioris in Actis Philosophicis* No. 159. *nuper edit. de Juvene vesperi cæcutiente.* „ Explication d'un Cas singulier rapporté dans les Transactions „ Philosophiques, d'un jeune-homme qui ne voyoit point „ le soir."

(4) P. 205.

(5) *Observ. Anatom. de Oris, Oculorum & Narium vasis.*

☞ BRISSON (BARNABE), nâquit à Fontenai-le-Comte en Poitou, de François Brisson, Lieutenant au Siége Royal de cette Ville, qui cultiva avec soin les heureuses dispositions qu'il remarqua dans son fils. Après avoir fait ses Classes, il étudia la Jurisprudence, où il fit de si grands progrès, qu'il se distingua bientôt, & devint un Avocat célèbre. La réputation qu'il se fit en cette qualité dans le Parlement de Paris, lui acquit l'estime du Roi Henri III, qui l'aiant connu plus particulièrement dans la suite, avoit coutume de dire, *qu'il n'y avoit aucun Prince dans le Monde, qui pût se vanter d'avoir un homme aussi savant que son Brisson* (*a*). Il n'eut donc point de peine à obtenir l'agrément de ce Prince pour la Charge d'Avocat Général au Parlement de Paris, qu'il acheta au mois de Mai 1575, de Gui du Faur de Pibrac (*b*). Pendant qu'il occupa ce poste, il fut chargé de la part du Parlement, d'une commission fort peu agréable au Roi [*A*]: ce qui ne le mit pourtant point mal dans l'esprit de ce Monarque, puisqu'au mois d'Août 1580 il fut fait Président en la Grand' Chambre, par la cession de Messire Pomponne de Believre, auquel on dit qu'il paya soixante mille livres, en aiant retiré de sa Charge d'Avocat quarante mille, que Jaques Faye lui en donna (*c*). Le Roi, qui l'avoit fait quelque tems auparavant Conseiller d'Etat, se servit de lui ensuite en plusieurs affaires importantes [*B*]: il l'employa aussi à faire un Recueil de ses Ordonnances, & de celles de ses Prédécesseurs [*C*]. La Ville de Paris s'étant soulevée en 1589 contre le Roi, la plupart des Membres du Parlement, fidèles à leur devoir, en sortirent. Brisson resta, & fut choisi par la Ligue pour occuper le poste de Prémier Président, à la place d'Achille de Harlay, que les Ligueurs avoient fait mettre en prison. On a jugé fort différemment de sa conduite dans cette occasion [*D*]: mais quel qu'ait été le motif qui l'ait fait agir,

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. IX. p. 297. 298.

(*b*) Idem p. 298.

(*c*) *Journal du Regne de Henri III.* T. I. p. 35. Edit. de 1720 in 8.

[*A*] *Il fut chargé, de la part du Parlement, d'une commission fort peu agréable au Roi.*] Le Roi, en partant au commencement de Septembre 1578 de Paris pour Fontainebleau „ laissa au Parlement vingt-deux Edits nouveaux, „ & boursaux, pour les voir & homologuer; lequel le „ Mardi neuviéme, par un Arrest notable, déclara, qu'il „ ne pouvoit procéder à la vérification d'iceux, pour es- „ tre la création des offices & estats y mentionnés une „ taille & charge sur le peuple de ce Royaume, qui ne „ se peut porter, & non nécessaire, ni valable, ains subtile, „ pernicieuse, & dommageable au public, & qui „ pourroit engendrer une émotion & sédition, qui seroit „ la ruine de Paris & de l'Estat; & fut l'Avocat du Roi, „ *Brisson*, envoyé par la Cour à Fontainebleau porter au „ Roi ledit Arrest, lequel des vingt-deux Edits, n'en vé- „ rifioit que deux (1)."

[*B*] *Le Roi se servit de lui en plusieurs affaires importantes.*] Le P. Niceron dit (2) que le Roi se servit de lui en plusieurs négociations importantes, & l'envoya même en Ambassade en Angleterre. Pasquier rapporte (3), que dans l'Assemblée de S. Germain en Laye, faite par le Roi Henri III en 1583 pour la Réformation de l'Etat (4), „ Brisson avoit eu l'oreille du Roi par dessus tous ses „ compaignons; même estoit demeuré trois & quatre „ jours seul dans son Cabinet, luy administrant mémoires „ sur ce subjet, tels que le Prince desiroit." En l'année 1584, il fut un des Membres de la Chambre Royale, formée pour faire le procès aux Financiers, & dont les séances commencérent le 9 de Juin (5).

[*C*] *Il l'employa aussi à faire un Recueil de ses Ordonnances, & de celles de ses Prédécesseurs.*] Il parut à Paris en 1587 in-fol. sous le titre de *Code du Roi Henri III, rédigé par ecrit par Barnabé Brisson.* Cet Ouvrage fut reçu avec applaudissement, & mérita au Président Brisson de grands éloges. Voici ce que lui écrivoit Pasquier (6): „ Je l'avois bien entendu de quelques-uns, mais je n'eus- „ se jamais pensé qu'y eussiez apporté une si exacte dili- „ gence, comme celle que j'ai trouvée lisant vostre œu- „ vre. Non que je ne fusse assuré que viendriez aisément „ à chef de toutes choses où vous viendriez donner at- „ teinte par vostre plume: mais parce que je n'estimois „ que les grandes affaires du Palais, esquelles estes plon- „ gé pour le rang & lieu qu'y tenez, vous eussent peu dis- „ penser de ce beau loisir. Et certes, quand je considé- „ re à part moi, ce que je vous ai veu faire par le passé „ estant Advocat simple, depuis Advocat du Roi, & ce „ que faites maintenant en la charge de Président, je „ ne veux pas dire de vous, ce qu'on disoit d'un ancien „ Romain, que c'estoit chose esmerveillable, comme a- „ yant presque passé tout le cours de sa vie à la lecture „ d'une infinité de Livres, il eust eu temps suffisant pour „ tant escrire, ou comme ayant escrit il eust peu dévorer „ tant de Livres, comme il avoit fait: mais bien diray-je, „ que je m'estonne comme ayant si bien fait au Palais & „ avec telle diligence, il ait esté en vostre puissance de „ tant lire & escrire, ou comme ayant tant leu & escrit, „ vous ayez peu embrasser si dignement & d'une telle „ continuë le Palais. Et qui me rend plus esbahy, c'est „ que la mémoire, que je voy en vous admirable, n'of- „ fusque de rien la clarté de vostre jugement, ni la „ grandeur du jugement ne fait nul tort à la mémoire: „ combien que quand l'un & l'autre se trouvent extres- „ mes en nous, ils ne se facent pas aisément fidelle com- „ pagnie ensemble. J'ai leu autrefois les doctes livres de „ Droit que feites dès vostre jeunesse: & depuis quelque „ mois ença, ce beau *Recueil des Formules des Romains*, „ qu'avez de fraische mémoire mis en lumiere: œuvres „ certainement dignes de vous & du Public: mais je n'en „ trouve nul tant méritoire que ce dernier que vous nom- „ mez *Code-Henry*, par lequel vous François, & Président „ au prémier Parlement de la France, nous enseignez à „ n'estre plus aubains en nostre Pays, mettant (si ainsi „ faut dire) en campaigne d'une si belle ordonnance, nos „ Ordonnances, qu'elles peuvent maintenant faire teste „ à toutes celles de Rome." J'ai rapporté ce passage tout du long, parce que non seulement on y voit ce que Pasquier pensoit sur le Recueil des Ordonnances en particulier, mais en général quelle idée il avoit des talens & des Ouvrages du Président Brisson.

[*D*] *On a jugé fort différemment de sa conduite dans cette occasion.*] Mézéray paroit lui être favorable. „ Quelques autres, *dit-il* (7), creurent qu'ils pourroient „ mieux

(1) *Journ. de Henri III.* T. I. p. 27.

(2) *Mém. des Homm. ill.* T. IX. p. 298.

(3) *Lettres* Liv. XVII. *Lett.* 3. T. II. *des Oeuvres* Edit. de 1723.

(4) *Voyez* Mézéray *Abrégé Chronol. de l'Hist. de France* T. V. p. 272. 273. Ed. d'Amst. 1682.

(5) *Journ. de Henri III.* T. I. p. 70.

(6) *Lettres* Liv. IX. *Lett.* 1.

(7) *Abrégé Chron.* T. V. p. 111.

agir, il eut ſujet de ſe repentir d'être demeuré parmi des Séditieux. Le Parlement aiant renvoyé abſous en 1591 un nommé Briguard, que les *Seize* accuſoient d'intelligence avec les Royaliſtes, les plus emportés de cette Faction réſolurent de s'en venger. Ils créerent donc un Conſeil ſecret de dix d'entre eux, par l'avis duquel toutes les choſes importantes devoient paſſer. Ce Conſeil jugea qu'il falloit expédier le Préſident Briſſon, & quelques autres [*E*]. Ils les arrêterent le 15 de Novembre 1591, les conduiſirent au petit Châtelet, & lès firent pendre ſur le champ, après leur avoir donné ſeulement le tems de ſe confeſſer [*F*]. Le lendemain 16, les Corps de Briſſon & de ſes compagnons d'infortune furent gardés juſqu'à la nuit, que le Bourreau leur aiant ôté leurs chemiſes, & leur en aiant mis de méchantes, les expoſa en Grève (*d*), où ils demeurérent attachés juſqu'au ſoir du lendemain (*e*), à une Potence fourchee, chacun d'eux aiant un écriteau ſur le dos; voici celui du Préſident: *Barnabé Briſſon, Chef des Hérétiques & des Politiques* (*f*). Le matin, Buſſi, avec une troupe de ſes Satellites, ſe transporta à l'Hôtel de Ville, où il força le Prévôt des Marchands & les Echevins de ſigner la Sentence déja exécutée. Ainſi perdit la vie le Préſident Briſſon, par les mains de ceux-là mêmes qu'il avoit regardés comme les appuis de ſa Grandeur. *Miroir certes*, dit Paſquier, *& exemple*

(*d*) Oeuvr. de Paſquier Tom. II. Liv. XVII. Lett. 2. col. 487.

(*e*) Mézeray Abr. Chronol. de l'Hiſt. de France T. VI. p. 65. Ed. d'Amſt. 1682.

(*f*) Paſquier ubi ſupra.

„ mieux rendre ſervice à leur patrie, en retournant prendre leur place au Parlement. De ceux-là fut Barnabé „ Briſſon qui y fit la charge de Prémier Préſident, & le „ lendemain tint l'Audience à huis ouverts, ayant auparavant proteſté par devant Notaire, qu'il le faiſoit par „ force, pour ſauver ſa vie & celle de toute ſa famille." L'Auteur du *Journal de Henri III* en porte à peu près le même jugement, & raconte la choſe à l'avantage du Préſident. Ce jour, *dit-il* (8) (le 21 de Janvier 1589) Meſſire Barnabé Briſſon, Prémier Préſident de la Ligue, „ craignant une cataſtrophe de Tragédie à la ruïne de lui „ & de ſa maiſon, pour eſtre forcé en ſon ame à faire & „ paſſer tous les jours choſes iniques & injuſtes contre le „ ſervice du Roy, deſirant qu'à l'advenir il ne luy en fuſt „ rien imputé, comme ayant toujours eſté bon ſerviteur „ du Roy, & qu'on conneuſt que ce qu'il faiſoit au contraire, eſtoit contre ſon gré & volonté, y étant induit „ par la terreur des armes & la violence d'un peuple mutiné, qui le tenoit priſonnier ſans pouvoir ſortir, & „ auſſi pour garantir ſa vie & celle des ſiens de leur fureur, fit la proteſtation ſuivante, qu'il eſcrivit & ſigna „ de ſa main, & la fit reconnoiſtre le lendemain par devant deux Notaires en forme de diſpoſition & ordonnance de derniére volonté, de laquelle la teneur s'enſuit extraite fidellement de mot à mot de l'Original. *Je „ ſoubſigné declare, qu'ayant conſulté & tenté tous les moyens à moi poſſibles pour ſortir de cette Ville, afin de m'exempter de faire ou dire choſe qui peuſt offencer mon Roy, „ & ſouverain Seigneur, lequel je veux ſervir, obéir, reſpecter & recognoiſtre toute ma vie, & perſévérer en la fidelité que je luy dois, deteſtant toute rebellion contre luy, „ m'a eſté impoſſible de me pouvoir retirer & ſauver, pour eſtre mes pas obſervés* &c." D'autres Ecrivains jugent moins favorablement du Préſident Briſſon. Jean-Baptiſte Le Grain (9) accuſe ce Magiſtrat de cruauté & d'avarice, & rapporte, qu'on le ſoupçonna de n'avoir pas peu contribué à l'empriſonnement du Prémier Préſident de Harlay, pour avoir ſa place; dans laquelle même il ſe ſignala par pluſieurs Arrêts violens, qu'il rendit contre les bons ſerviteurs du Roi. Il rapporte même cette Epitaphe ſatirique qu'on lui fit: *Barnabæ Briſſonii Præſidis maximi exſangue cadaver hic repoſitum eſt, qui, dum vixit, pecuniam* Cruce *ſignatam adamavit*, Crucem *adoravit*, Cruci *affixus eſt, & a* Croce (10) *cæteriſque cruenta pietate fervetuitibus, in æde* Crucis (11) *ſepultus. Viden, Viator, quem fructum reportarunt carniſices iſti Catholici noti e ſacris litteris & concionibus? Ex Barnaba, unica ſublata, unica addita littera*, Barrabam *effecerunt; necaverunt tamen. Itane innocens a nocentibus, pudens ab infamis, judex a reis capitalibus, capite plectitur! Diſce, Viator: Deus falli non poteſt: Abi propere & cave.* Mr. de Thou en parle auſſi peu avantageuſement (12). „ La plupart, *dit-il*, furent „ touchés de la fin malheureuſe de ces Magiſtrats (Briſſon & les autres). Quelques-uns cependant crurent que „ la République des Lettres y avoit plus perdu que l'Etat, peu ſurpris de voir périr le Préſident, puiſqu'aux „ dépens de ſon honneur & de ſa vie, il avoit mieux aimé vivre avec les Ligueurs, & occuper parmi eux une „ prémiére Charge qui ne lui appartenoit pas, que de „ ſuivre le parti de ſon Roi, & de ſe contenter de la place qu'il pouvoit occuper en ſureté avec ſes confréres." Auxquels de ces Auteurs nous en rapporterons-nous? Il ſemble d'abord que cette proteſtation qu'il fit, fournit une preuve bien forte de ſon innocence, & de la droiture de ſes intentions: mais dans le fond, ne peut-on pas la regarder comme un effet de l'adreſſe d'un homme, qui vouloit ſe ménager une reſſource à tout événement? Ce ſoupçon n'eſt pas tout-à-fait en l'air: il eſt fondé ſur ce que nous apprend Paſquier, qui ſemble mettre la mauvaiſe conduite du Préſident hors de doute. „ Les Ligueurs, „ *dit-il* (13), s'eſtants rendus maiſtres de Paris par l'abſence du Roi, lui (*Briſſon*) qui étoit d'un *eſprit remuant*, commença de branler en ſon ame. Feu Monſieur le Préſident Seguier me conta un jour dedans „ Tour, que ſortants enſemble de la Meſſe de dix heures „ du Palais, Monſieur Briſſon lui demanda quel party il „ délibéroit ſuivre, en cette nouvelle diviſion: à quoy „ luy ayant répondu; celuy du Roi, & que de cela il „ n'en faiſoit aucun doute: adoncques Monſieur Briſſon „ lui repartit, qu'il y avoit beaucoup à penſer, avant que „ de s'y réſoudre. Toutesfois la vérité eſt qu'il ne marchanda pas longuement ſur ce ſubject, d'autant qu'en „ moins de rien il ſe rendit du tout populaire, captivant „ ſans diſſimulation les principaux mutins de la Ville. „ Qui fut cauſe que le ſeizieſme jour de Janvier, auquel „ la plus grande partie des Seigneurs du Parlement furent menez en triomphe, & empriſonnez par Buſſi & „ ſes Complices, il ne ſe trouva pas au Palais, ayant eu „ advis de ces Meſſieurs de tout ce qui ſe devoit paſſer „ ce jour-là, & pour y apporter quelque prétexte d'excuſe, prit medecine. Quelques jours après, tous les autres Préſidents, eſtants les uns empriſonnez, les autres „ cachez ou fugitifs, comme s'il euſt été au deſſus du „ vent, ſans faire démonſtration de deuil du mal avenu, „ manda par des Huiſſiers à tous les Conſeillers, qui eſtoient en liberté, de ſe trouver au Palais; & pour eviter le ſcandale (comme il diſoit) fit ouvrir l'Audience, „ où il ſiégea ſeul." Il eſt évident par ce récit, que notre Préſident voulut bien ſe prévaloir de l'occaſion, & tâcher de pêcher en eau trouble.

(8) Tom. I. p. 108.

(9) *Décade de Henri le Grand* L. V. p. 491. 492. Remarques ſur le Ch. 8. du Liv. II. *de la Confeſſion de Sanci*, p. 460. 461. du Tom. II. du *Journ. de Henri III.* de l'Edit. de 1720 in 8.

(10) *Oudin Crucé*, Procureur en la Cour d'Egliſe, un des Seize.

(11) Il fut enterré à *Ste. Croix de la Bretonnerie.*

(12) *Mém. de ſa Vie* Liv. V. p. 169. Edit. d'Amſterd. 1711.

(13) *Lettres* Liv. XVII. *Lett.* 2.

[*E*] *Ce Conſeil jugea qu'il falloit expédier le Préſident Briſſon & quelques autres.*] Paſquier, qui raconte toute cette affaire fort au long (14), nous apprend que les Ligueurs tinrent pluſieurs Aſſemblées ſecrettes, dans l'une deſquelles, ſous prétexte de faire ſigner le Serment d'Union, ils attrappérent la ſignature en blanc de quantité de perſonnes, qu'ils forcérent à la donner: & Paſquier croit que leur deſſein étoit de remplir ce blanc, d'une approbation de la mort du Préſident, quand il ſeroit exécuté. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la nuit du 14 au 15 de Novembre, la Sentence de mort contre lui fut donnée dans leur Aſſemblée; & Paſquier aſſure avoir tiré toutes les particularités qu'il rapporte, des Mémoires d'un homme qui s'étoit trouvé dans ces Aſſemblées. Il nous apprend ailleurs (15), que le pauvre Préſident vivoit dans la plus grande ſécurité, dans le tems que l'on conſpiroit contre ſa vie, parce que ces miſérables lui faiſoient bonne mine; & que malgré les fréquentes Aſſemblées & le nombre de gens qui s'y trouvoient, il ne tranſpira rien du complot. *Quos perdere vult Jupiter, dementat.*

[*F*] *Ils les arrêtérent le 15 de Novembre* 1591, *les conduiſirent au petit Châtelet, & les firent pendre ſur le champ, après leur avoir ſeulement donné le tems de ſe confeſſer.*] Mézeray rapporte (16), que les Ligueurs tentérent prémiérement de ſe défaire du Préſident, de Larcher Conſeiller au Parlement, & de Tardif Conſeiller au Châtelet, par la voie de l'aſſaſſinat; mais que les Aſſaſſins aiant découvert le complot à ces Meſſieurs afin d'en tirer une plus grande récompenſe, ceux du Conſeil ſecret réſolurent d'agir plus ouvertement. Ce récit ne s'accorde pas avec ce que Paſquier dit de la profonde ſécurité du Préſident: s'il eût eu avis d'un aſſaſſinat médité contre lui, il auroit ſenti à quoi il devoit s'attendre de la part d'une troupe de Scélérats; au-lieu que le Dimanche avant ſa mort tragique, il dit à „ Monſieur Pithou, qui l'avertiſſoit que s'il „ ne prenoit garde, ils le pendroient: *Je ne le crains „ nullement, car je ſuis maintenant en trop bon meſnage avec eux* (17)." C'eſt ce que Paſquier rapporte, comme le tenant de Mr. Pithou lui-même. Cet Auteur raconte en détail la fin tragique du Préſident (18). Les factieux placérent bon nombre de leurs gens dans un endroit, par lequel l'infortuné Briſſon devoit paſſer pour ſe rendre au Palais. Y étant arrivé entre les ſept ou huit heures du matin, le Capitaine Normant l'aborda, & lui dit que le Seigneur de Belin, Gouverneur de la Ville, ſouhaitoit de lui parler. Le Préſident répondit, que l'affaire ne preſſoit point, & qu'il iroit le trouver en ſortant du Palais. Sur quoi il fut aſſailli par une troupe des factieux, qui le menérent au petit Châtelet. Il y trouva le Commiſſaire *Louchart*, *Ameline* Avocat au Préſidial, *Aimonnet* Procureur au Parlement, *Hebreux*, & *Morin Cromer* Conſeiller au Grand-Conſeil: & on ne doute point que *Crucé*, Procureur en la Cour d'Egliſe, ne fût auſſi de la partie. Ameline dit au Préſident: *Tu ſais bien que tu es un traître; il faut que tu meures: mais avant que de mourir, tu répondras ſur les Articles qui te ſeront préſentement lus.* Briſſon lui demanda, quelle Juriſdiction ils avoient ſur lui; & ajouta, qu'il ne reconnoiſſoit d'autre Juge de ſes actions, après Dieu, que la Cour du Parlement. Sur quoi Cromer, levant le maſque, lui dit, qu'il n'étoit plus queſtion de l'interroger, ſa Sentence étant déja prononcée; & il commanda à *Hugues Danel*, Sergent, de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Le Greffier lui lut la Sentence, & on le mit entre les mains du Bourreau, nommé

(14) Ibid. Lett. 1.

(15) Ibid. Lett. 1.

(16) *Abrégé Chron.* T. VI. p. 63.

(17) Paſquier *Lett.* 1.

(18) Idem ibid. Lett. 2.

*ple admirable; pour enseigner à tous Magistrats de ne se rendre populaires.* Sa mort fut pourtant vengée par le Duc de Mayenne [*G*]. Tout le monde s'accorde à donner de grands éloges à son érudition, Mr. de Thou en parle en ces termes : *Homo in litium tricis, quam in Republicâ administrandâ, magis versatus .... felicissimo vir ingenio, sive literarum studia, sive negotia forensia tractaret, ex Advocato admodum famoso, primum Fisci patronus post Vidum Fabrum, dein post Pomponium Bellevreum Curiæ Præses creatus, non solum inter literatos scriptis plerisque editis, sed in Republica ac præcipue in Foro magnum nomen meruit* (*g*). „ C'étoit, *dit il*, un homme plus versé dans les affaires du Barreau, que dans celles du „ Gouvernement.... Habile & dans le Cabinet, & sur le Tribunal; d'abord Avocat célèbre, en„ suite Avocat-Général, & Président au Parlement, il s'est rendu fameux parmi les Savans par ses „ Ecrits, & dans le Barreau." On voit par-là qu'il y a peu de fonds à faire sur ce qu'on lit dans le *Perroniana*, où l'on dit: *Il étoit un assez mauvais Harangueur; il avoit la parole fort laide, & la présence de même; il regardoit toujours aux soliveaux* (*h*). Le Président Brisson a fait plusieurs Ouvrages, qui sont généralement estimés, & dont nous rendrons compte ci-dessous [*H*]. Il y a une faute dans Moreri

(*g*) Thuan. ad ann. 1591. apud Pope Blount *Cens. celeb. Auth.* p. 791. 792. Genève 1694 in-4.

(*h*) *Perroniana*, au mot *Brisson*.

mé *Jean Rozeau*; qui aiant dit qu'il n'avoit point de cordes, *Benjamin Doutan*, Geolier, dit qu'il en avoit, dont le Président, revêtu de sa robe du Palais, & son chaperon sur l'épaule, fut lié & garotté. Alors il pria ces furieux de le confiner entre quatre murailles, pour achever un Livre de Droit qu'il avoit commencé; mais Cromer lui commanda de penser à sa Conscience, & *Aubin Blondel*, Prêtre apostè pour cela, lui fut donné pour le confesser; ce qu'il fit dans une chambre haute, où on le fit monter; & ensuite on le pendit à une grande poutre. *Catastrophe indigne d'un si docte & si excellent homme*, dit Mézeray (19), *mais ordinaire à ceux qui pensent nager entre deux Partis.*

[*G*] *Sa mort fut pourtant vengée par le Duc de Mayenne.*] Dans le tems qu'on exécuta Brisson, le Duc de Mayenne étoit sur la frontière, occupé à faire avancer l'Armée qui devoit dégager Paris. On lui écrivit ce que les Seize venoient de faire, & que ceux de leur Faction murmuroient qu'on en feroit autant aux Princes, s'ils n'alloient droit en besogne. Le Duc, que ces menaces regardoient, voyant aussi le péril où il étoit de se voir bientôt dépouiller par ces gens-là du pouvoir dont ils l'avoient revêtu; aiant d'ailleurs appris que les Politiques lui imputoient la mort de Mrs. Brisson, Larcher & Tardif; mais étant surtout piqué contre les *Seize*, de ce que dans une Lettre qu'ils avoient eu l'audace d'écrire de leur chef au Roi d'Espagne pour lui demander un Roi, ils n'avoient pas seulement parlé de lui, ni du Duc son fils (20); se rendit en diligence à Paris, où il fut bientôt le maître; & aiant fait arrêter *Louchard*, *Heuroux*, *Aimonnot*, & *Ameline*, il les fit pendre publiquement dans la Salle basse du Louvre, le 3 de Décembre 1591 (21). *Cromer* & *Bussi* se sauvérent. *Crucé* fut épargné, par l'intercession de *Boucher* Curé de S. Benoit, qui assura le Duc, sur sa part de Paradis, qu'il n'avoit point été complice de la mort de Brisson & de ses compagnons, quoique le contraire fût vrai. Sancy (22) traite de *Martyrs* ces quatre séditieux, (il parle de cinq) parce qu'ils furent qualifiés ainsi par le Curé Boucher, dans une Invective ou Remontrance qu'il adressa au Duc de Mayenne peu de jours après cette exécution, lui reprochant que leur supplice, dont il étoit l'auteur, étoit un commencement de sa tyrannie (23). Pasquier rapporte qu'un Docteur nommé *Ceuilly*, Curé de S. Germain l'Auxerrois, tint le même langage en Chaire (24): mais qu'il en fut censuré en pleine Assemblée de la Sorbonne. Ces déclamations donnérent occasion de nommer la Salle, où ces scélérats avoient été exécutés, *la Chapelle de S. Louchard* (25). *Benjamin Doutan* aiant été pris par les Royalistes, on lui fit son procès à Melun, où il fut pendu, son corps brulé, les cendres jettées dans la rivière, & ses biens confisqués. Après la réduction de Paris, sur les poursuites de la veuve du Président, de la belle-mère de Larcher, & de la veuve de Tardif, *Danel*, *Blondel* & *Rozeau* furent aussi exécutés: neuf autres furent condamnés, les uns aux Galéres, les autres à faire amende honorable, & les autres au bannissement: sans parler de seize qu'on condamna par contumace à être roués, & de dix qui le furent à être pendus (26).

[*H*] *Le Président Brisson a fait plusieurs Ouvrages, qui sont généralement estimés, & dont nous rendrons compte ci-dessous.*] I. *De Verborum quæ ad Jus pertinent significatione, Libri XIX, per ordinem Literarum dispositi. Accessit Parergon Liber singularis.* Lyon 1559 (27). Le P. Niceron en marque trois Editions de Francfort, l'une de 1557, la seconde de 1578, & la troisième de 1587 *cum Appendice prætermissarum quarundam vocum, & Parergon Libro singulari, Cura Francisci Modii* (28). On assure dans la *Bibliothèque Ancienne & Moderne* (29), que cet Ouvrage fut imprimé en France une fois pendant la vie de l'Auteur, & une fois après sa mort; & qu'il parut à Francfort en 1577, & depuis en 1670 (le P. Niceron dit 1683) avec les Additions de Jean-Otton Tabor. Je ne garantis point toutes les dates de ces Editions, ne les aiant point vues. Il y en a une nouvelle, faite à Leipsig en 1721, publiée par Jean-Chrétien Itterus, avec diverses Additions. Cet Ouvrage est proprement un Dictionnaire du Corps de Droit, qui est non seulement utile aux Jurisconsultes, mais à tous ceux qui lisent les anciens Auteurs Latins. Brisson ne met pas seulement les endroits des anciens Jurisconsultes, où se trouvent les mots & les expressions dont il parle, mais encore les passages des autres Auteurs, où elles se rencontrent. Il définit les termes dont il s'agit, sur-tout ceux de Droit; & ceux qui ne sont pas Jurisconsultes de profession, y peuvent trouver commodément ce qu'ils signifient, lorsqu'il les rencontrent dans un Auteur Latin (30). II. *De Ritu Nuptiarum & Jure Connubiorum Libri duo.* Paris 1564 in-8. Anvers 1585 in-8. Francfort 1564 & Paris 1605 in-4. dans le Tom. IX. des *Traités de Droit* imprimés à Venise en 1584, à Leyde, 1641, & à Amsterdam 1662 in-12. Inséré par Grævius dans le Tom. VIII. des *Antiquités Romaines* (31). Divers Savans ont loué l'exactitude & la fidélité qui régnent dans cet Ouvrage (32). III. *De Solutionibus & Liberationibus Libri tres*, à Lyon 1558 in-4. Paris 1585 in-8. Anvers 1585 aussi in-8. & Paris 1605 in-4. (33). IV. *Selectarum ex Jure Antiquitatum Libri IV.* imprimé à Lyon, mais du Verdier n'en marque point l'année. Le P. Niceron indique cinq autres Editions, trois in-8. savoir Anvers 1585, Hanau 1590, & Heidelberg 1664, & deux in-4. Paris 1606, & Helmstad 1663. Mr. Itter l'a fait réimprimer avec le Dictionaire. Brisson étoit persuadé, & avec raison, au jugement des plus habiles Jurisconsultes, qu'il n'est pas possible de bien entendre les Loix Romaines, sans être versé dans les Antiquités des Romains; quoiqu'il y eût de son tems en France des gens qui s'imaginoient les bien entendre, sans avoir jamais étudié les Antiquités. Il les réfute, en expliquant des Loix qu'on ne sauroit entendre, sans les comparer avec des Auteurs qui n'étoient nullement Jurisconsultes, & qui ont parlé incidemment des Coutumes des Romains (34). V. *Ad Legem Juliam de Adulteriis Liber unus.* Une Edition de Lyon, dont du Verdier ne marque point l'année. Le P. Niceron en indique trois autres; deux in-8. Hanau 1599. & Heidelberg 1664: & une in-4. Paris 1605. VI. *Divini & Humani Juris Observationes, Liber unus, in quo explicantur L. Dominico de spectaculis in Cod. Theod. & L. Omnes dies C. de feriis, indeque sumpta occasione, de priscis Dierum appellationibus. Ejusdem de præcipuis Christianorum Festivitatibus, nec non de vetustis Baptismi ritibus, & Spectaculorum abrogata licentia. Paris. apud Joannem Parent.* 1582 in-8. (35). Le P. Niceron, qui ne donne le titre de cet Ouvrage que d'une manière fort imparfaite, ne marque point cette Edition de 1582, qui est apparemment la prémière; mais il en indique plusieurs autres, deux de Hanau en 1599 & 1600 in-8., une de Paris en 1605 in-4. & une de Leyde en 1712 in-12., avec quelques autres Opuscules de Brisson. VII. *De Formulis & solemnibus Populi Romani Verbis, Libri octo.* Paris. 1583 in-fol. Francfort 1592 & Mayence 1649 in-4. „ Quoique ces „ Formules soient lues aujourd'hui de peu de personnes, „ *dit Mr. Simon* (36), elles ne laissent pas d'être recom„ mandables, non seulement par la profonde érudition de „ l'Auteur, mais elles peuvent être aussi d'une grande u„ tilité à ceux qui cultivent les Sciences, soit Profanes, „ soit Sacrées & Ecclésiastiques." Scaliger n'en juge pas si favorablement dans les seconds *Scaligerana*, où il dit, qu'il y a peu de bonnes choses; que Brisson ne songeoit qu'à faire un gros Livre, & que cependant il y manque plusieurs Formules. D'autres cependant l'appellent un *Ouvrage magnifique* (37), un *Ouvrage admirable* (38). VIII. *De Regio Persarum Principatu Libri tres.* Paris. 1591 in-8. *cum Notis Sylburgii*, apud Commelin. 1595 in-8. & *cum tribus Indicibus, Capitum, Autorum & Rerum*, en 1606 in-4. *Iidem Libri, præter complures sublatos errores, testimoniorum Græcorum versione Latina auctiores, additis passim observationibus, adjectisque indicibus necessariis, opera Joh. Henrici Lederlini. Argentorati* 1710 in-8. Ce Traité, disent les Journalistes de Trevoux (39), qui se fait estimer par lui-même, est devenu encore plus précieux par les Additions de Mr. Lederlin: il peut beaucoup servir à entendre les anciens Historiens, & jetter même quelque lumière sur les difficultés de quelques Livres Sacrés. Mr. Le Clerc en juge à peu près de la même manière. „ Il a ramassé, *dit-„ il* (40), avec beaucoup de travail & d'exactitude, tout „ ce qu'on trouve dans l'Antiquité, de la Royauté parmi „ les Perses; ce qui sert à entendre mieux quantité de „ choses dans l'Histoire Grecque, à cause du commerce „ que les Grecs avoient avec les Persans, & des guerres „ qu'ils ont eues avec eux. Il y a même bien des choses, „ qui peuvent contribuer à entendre quelques-uns des Li„ vres Sacrés, & sur-tout celui d'Esther." Scaliger n'est pas plus favorable à cet Ouvrage, qu'au précédent; il trouve qu'il n'est digne ni de Brisson, ni du rang qu'il occupoit; qu'il semble n'avoir eu pour but que de ramasser sans choix tout ce qu'il a trouvé, & avoir craint que son Ouvrage ne fût pas assez gros: en un mot, que c'est plutôt l'Ouvrage d'un Grammairien, que celui d'un homme du

(19) *Abrégé Chronol.* T. VI. p. 61.

(20) *Remarq. sur la Confess. de Sancy*, sur le Chap. 1. du Liv. II. Tom. II. du *Journ. de Henri III.* p. 461. 462. Edit. de 1720.

(21) Pasquier *ubi supra*. L'Auteur des Remarques sur la Confession de Sancy, met cette exécution au 4 de Décembre.

(22) *Confess.* Liv. II. ch. 1.

(23) De Thou *Hist.* Tom. V. Liv. 102. p. 138. B.

(24) Pasquier *ubi supra*.

(25) *Journal de Henri III. du 4 de Décembre* 1591. *apud* Remarq. sur la Confess. de Sancy, *ubi supra*.

(26) Pasquier *ubi supra*.

(27) Du Verdier *Biblioth. Franç.* p. 109.

(28) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. IX. p. 167.

(29) Tom. XVI. p. 157.

(30) Idem p. 159.

(31) Niceron *ubi supra* p. 103.

(32) *Vide* Pope Blount *Censura celeb. Auth.* p. 791. Genève 1694. in-4.

(33) Niceron *ubi supra*.

(34) Le Clerc *Biblioth. Anc. & Mod.* T. XVI. p. 165.

(35) Du Verdier p. 109.

(36) *Bibl. Choisie* T. I. p. 311. Amst. 1714.

(37) *Prel. Fleming. de Hist. Dil. apud* Pope Blount *Censur. celeb. Auth.* p. 791.

(38) Tobias Magirus in *Eponymol. Critic.* apud eundem ibid.

(39) Mai 1713 p. 917.

(40) *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. XVI. p. 151.

réçi fur fon fujet: on le fait conduire à la Baftille, où il fut, dit-on, étranglé. C'eft au petit Châtelet que les Séditieux le menérent, & où ils le pendirent.

du rang de Briffon (41). On doit dire cependant, que le plus grand nombre des Auteurs en a jugé autrement. IX. *Notæ in Titum Livium.* Ces Notes, qui font extraites de fes Ouvrages, fe trouvent dans l'Edition de Tite-Live publiée par François Modius en 1588 in fol. (42). X. Il y a dans le prémier Volume des Poëtes Latins de France, p. 708, quelques Poëfies de fa façon (43). Le P. Niceron marque une Edition, où tous ces différens Ouvrages de Briffon fe trouvent raffemblés : *Opera B. Briffonii varia, multo quam antehac emendatiora, & tertia parte auctiora, cum locupletiffimis Indicibus.* Parif. 1606 in-4. Nous avons parlé ci-deffus (44) de fon *Code du Roi Henri III*, & nous avons rapporté le jugement que Pafquier en portoit, & de quelques autres Ouvrages de Briffon, qui fera toujours regardé comme l'un des plus favans Jurifconfultes de fon tems.

(41) Dans les *Scaligerana, apud* Popeblount p. 792.

(42) Niceron *ubi fupra* p. 103.

(43) Id. ib.

(44) Rem. [C].

BROEKHUISEN (JEAN), en Latin *Janus Broukhufius*, nâquit le 20 de Novembre 1649 à Amfterdam, où fon pére, d'abord Chapelier à Utrecht, étoit alors Clerc de l'Amirauté. Il apprit la Langue Latine fous Adrien Junius, qui l'enfeignoit en cette Ville, & il y fit en peu de tems des progrès confidérables [*A*]. Son pére étant mort lorfqu'il étoit encore fort jeune, un de fes oncles, devenu fon Tuteur, le mit chez Herman Angelkot, Apothicaire d'Amfterdam, où il demeura quelques années; mais s'étant dégoûté de cette profeffion, & aiant plus d'inclination pour le métier de la Guerre, il prit parti dans les Troupes. Il s'y conduifit fi bien, qu'en peu de tems il devint Enfeigne, & enfin Capitaine-Lieutenant de la Compagnie du Colonel Van Wede. En 1674 il fut envoyé avec fon Régiment en Amérique, fur la Flotte du fameux De Ruiter, & en revint la même année en Hollande. Après la conclufion de la Paix de Nimégue en 1678, il fut envoyé en Garnifon à Utrecht, & il y fit connoiffance avec le fameux Profeffeur Jean-George Grævius. Quoiqu'il fût d'un naturel doux & tranquille, il eut l'année fuivante le malheur de fe trouver engagé, contre fon inclination, à fervir de Second à un de fes Amis dans un Duel. Leurs deux Adverfaires y furent tués fur la place; fon Ami fut bleffé dangereufement; & lui-même fut fi maltraité, qu'il eut bien de la peine à fe fauver. Le Duel étoit puni de mort en Hollande, & il n'y avoit que le *Stadhouder* (dans le tems qu'il y en avoit) qui pût accorder la grace aux coupables. Grævius écrivit auffi-tôt à Nicolas Heinfius, pour l'engager à folliciter le Prince d'Orange en faveur de Broekhuifen; il le fit, & celui-ci obtint des Lettres de Rémiffion. Quelque tems après, Mr. Jean Hudde Bourguemeftre d'Amfterdam, qui avoit beaucoup d'eftime pour lui, le fit nommer Capitaine d'une des Compagnies qui étoient dans cette Ville. Se trouvant alors dans un état de tranquillité, il s'appliqua à donner au Public les Ouvrages qu'on a de lui [*B*]. Sa Compagnie aiant été licentiée après la Paix de Ryswyck, faite en 1697, on

[*A*] *Il y fit en peu de tems des progrès confidérables.*] Il avoit une mémoire fi prodigieufe, qu'il n'avoit pas befoin d'apprendre fes Leçons avant que d'aller en Claffe; il fuffifoit qu'il les entendit réciter à quelqu'un de fes Camarades, pour les répéter auffi-tôt exactement. Avec ce talent, & l'inclination qu'il avoit pour les Lettres, il ne pouvoit qu'avancer très rapidement dans les Sciences. Auffi devint-il, dès fa prémiére jeuneffe, bon Poëte & bon Critique: & quoique la plus grande partie de fa vie fe foit paffée dans des occupations bien différentes de celles des Mufes, il n'a pas laiffé de leur confacrer tous les momens que ces occupations lui laiffoient libres. L'Etude étoit fa paffion favorite, & il trouvoit toujours du tems pour la fatisfaire (1).

[*B*] *Il s'appliqua à donner au Public les Ouvrages qu'on a de lui.*] En voici le Catalogue. I. *Carmina.* Utrecht 1684 in 12. Cette Edition eft peu de chofe, en comparaifon de celle que David van Hoogftraaten en a donnée en 1711 in-4. fous ce titre: *Jani Broukhufii Poëmatum Libri fedecim.* Cette feconde eft magnifique en toutes maniéres. Broekhuifen a toujours paffé pour un des principaux Poëtes Latins de Hollande. Les Journaliftes de Trevoux ne font pas cependant grand cas de fes Poëfies. „ Les Vers, *difent-ils*, en font affez Latins; mais froids. „ On y reconnoit des lambeaux de Tibulle & de Properce; mais on n'y reconnoit point leur génie. L'Auteur „ étoit Poëte par art, & non par naturel." Et Baillet dit qu'il y a pris trop de libertés. [☞ On copie ici le P. Niceron, fans recourir à Baillet même, qui parle de Broekhuifen en ces termes (2): „ Ses Poëfies ont été fort bien reçues du „ Public, qui n'a point cru pouvoir leur faire plus d'honneur, que de leur donner immédiatement le rang a„ près celles de Mr. Francius. Mais on les confidérera „ peut-être encore davantage, lorfqu'on faura que leur „ Auteur les a compofées fous les armes, en pleine mer, „ parmi les cris militaires, & dans les troubles ordinai„ res qui accompagnent la profeffion des Soldats. Cir„ conftances qui ne ferviront qu'à nous faire admirer la „ beauté de fon génie & la liberté de fon efprit, que l'on „ compare pour cet effet à ce Lotichius, qui dans le fié„ cle paffé étoit en réputation du meilleur Poëte Latin „ d'Allemagne, fuivant les Troupes. *Mais il faut avouer* „ *que ces Poëtes etrangers ont pris* quelquefois *trop de liber*„ *tés dans leurs vers, auffi-bien que les nôtres.*" On m'avouera que tout le paffage réveille une idée un peu différente de celle que deux mots détachés font naitre. ADD.] Les Poëfies de Broekhuifen font partagées en quatre Livres d'Elégies, deux d'Odes, un d'Hendécafyllabes, un d'Eclogues, quatre d'Epigrammes, deux de ces Poëfies moins travaillées, qu'on appelle *Silvæ* à l'exemple de Stace, un de Piéces fur la Maifon de Brandebourg, & un autre des Poëfies de la jeuneffe de l'Auteur. II. *Actii Sinceri Sannazarii Neapolitani, Viri Patricii, Opera Latina omnia & integra. Accedunt Notæ ad Eclogas, Elegias & Epigrammata. Item trium Fratrum Amalthæorum, Hieronymi, Johannis-Baptiftæ, Cornelii, Carmina.* Amfterdam 1689 in-12. Broekhuifen n'a pas mis fon nom à cette Edition, mais il a paru dans la fuivante d'Amfterdam 1727 in-8. *ex fecundis curis Jani Broukhufii. Accedunt Gabrielis Altilii, Danielis Cereti, & Fratrum Amalthæorum Carmina, Vita Sannazariana & Notæ Petri Vlamingii.* [☞ On trouve dans ces Editions, toutes les Poëfies Latines qui nous reftoient de Sannazare; au-lieu qu'il y a des Editions d'où l'on en avoit retranché quelques-unes qui font contre Léon X, & qui font très piquantes. Outre cela, les Elégies & les Epigrammes étant remplies d'allufions à diverfes chofes qui fe font paffées en Italie pendant la vie de Sannazare, & de noms de perfonnes de fon tems, comme des lieux où il a demeuré, Mr. Broekhuifen a éclairci toutes ces difficultés par des Notes, dans lefquelles on trouve quantité de circonftances de l'Hiftoire de ce Siécle-là, tirées des Auteurs contemporains. ADD.] III. *Aonii Palearii Verulani Opera, ad illam editionem, quam ipfe Autor recenfuerat & auxerat, excufa, nunc novis acceffionibus locupletata.* Amfterdam 1696 in-8. Broekhuifen n'a pas mis fon nom à cette Edition; ce qui a été caufe que quelques-uns l'ont attribuée, quoique mal à propos, auffi-bien que la prémiére de l'Ouvrage précédent, à Jean-George Grævius fon ami. IV. *S. Aurelii Propertii Elegiarum Libri IV. ad fidem veterum Membranarum fedulo caftigati. Accedunt Notæ & terni Indices.* Amfterdam 1702 in-4. L'Editeur n'y a point mis fon nom, qui a été ajouté dans une feconde Edition en 1727, procurée par Pierre Vlaming, qui y a joint quelques nouvelles Remarques de Broekhuifen. Ces Editions de Properce font bonnes, fur-tout la derniére; les Notes y font abondantes, & pleines d'érudition & de bonne Critique. [☞ L'Edition de Broekhuifen eft préférable même à celle de Cambridge 1702 in-4. parce qu'il a pu confulter plufieurs Manufcrits, outre les anciennes Editions. Voici ce qu'il y a de plus remarquable dans le travail de notre favant Poëte. Il a corrigé divers endroits très heureufement, ou par le moyen des Manufcrits, ou par des conjectures très naturelles. Souvent auffi il défend la maniére de lire des Manufcrits ou des Editions, contre les fauffes corrections de certains Critiques, qui, faute de bien entendre les Auteurs, ou de les lire avec attention, les corrompent, fous prétexte de reftituer des paffages. Il a eu foin de faire mention des corrections ou des éclairciffemens fur Properce, qui fe trouvent dans ce que les Savans ont fait fur d'autres Auteurs, ou dans des Traités de Critique; & il nomme avec éloge ceux qui ont bien réuffi; & lorfqu'il réfute, il le fait en général avec politeffe. D'ailleurs, quand il s'agit de quelque ufage particulier, ou de quelque expreffion qui n'eft pas commune, il ne manque pas de produire un grand nombre de paffages paralléles. Il cite, pour éclaircir fon Auteur, non feulement les Poëtes Latins de l'Antiquité, mais encore divers Modernes, dont il produit de beaux endroits, & même quelquefois des Poëtes Italiens, François & & Flamands; cette comparaifon des tours de différentes Langues eft fort agréable, pour ceux qui entendent ces Langues, & qui aiment la Poëfie. Enfin, quoique notre Auteur aimât infiniment les Poëtes Latins, & qu'il fit lui-même des Vers, il ne laiffe pas de rire quelquefois du métier & des fottifes des anciens Poëtes. Voici comment parloit de cet Ouvrage Mr. Le Clerc (3). Après avoir dit que divers Savans ont travaillé fur Properce, avant Mr. Broekhuifen, & que leurs Commentaires font dignes d'être lus, il ajoute: „ Il feroit feulement à fouhaiter, „ pour

(1) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. XVIII. p. 103. 104.

(2) *Jugem. des Sav.* T. II. Part. II. p. 416. Amft. 1725 in-4.

(3) *Bibl. Choifie* T. IV. p. 281 & 291.

on lui donna une Pension. Il alla alors demeurer dans un Jardin à quelques centaines de pas d'une des Portes de la Ville d'Amsterdam, où il voyoit assez peu de monde, & où il passoit son tems à étudier. Il y mourut le 15 de Décembre 1707, âgé de cinquante-huit ans (a).

(a) Niceron Mém. des Homm. Ill. Tom. XVIII. p. 103--106.

„ pour ceux qui étudient les Belles-Lettres, qu'ils fussent „ un peu plus communs; & quand Mr. Broekhuisen auroit „ quelquefois suppléé à ce défaut, personne, comme je „ croi, n'y auroit rien trouvé à redire, sur-tout ces ex- „ plications venant d'un homme, qui se fait lire avec „ plaisir, & qui donne un air d'original à ce qu'il dit. „ Au reste, on ne peut pas lui reprocher qu'il se soit né- „ gligé en aucun endroit; son Ouvrage est également tra- „ vaillé depuis le commencement jusqu'à la fin." ADD.] V. *Albii Tibulli, Equitis Romani, quæ extant, ad fidem veterum Membranarum sedulo castigata. Accedunt Notæ cum Variarum lectionum libello, & terni Indices, quorum primus omnes voces Tibullianas complectitur.* Amsterdam 1708. in-4. Cette Edition est aussi fort belle. L'Auteur possédoit parfaitement Tibulle & Properce. Comme il s'étoit proposé, plusieurs années avant sa mort, de donner ces deux Poëtes au Public, il avoit tourné presque toutes ses études de ce côté-là, & y avoit rapporté toutes ses lectures. Mr. Le Clerc trouve à redire, qu'il ne se soit pas appliqué davantage à la lecture des Poëtes Grecs, dont les Latins n'ont été que les imitateurs; & prétend que sa Poësie Latine auroit été meilleure avec ce secours, & qu'on y trouveroit plus de génie & de feu (4). [☞ Je voudrois qu'on rapportât les choses exactement. Mr. Le Clerc, il est vrai, témoigne de la surprise de ce que Mr. Broekhuisen ne s'étoit pas appliqué à la lecture des Poëtes Grecs; mais c'est une surprise obligeante (5). „ Lui „ qui estimoit si fort l'Antiquité, n'a pas suivi son goût „ en cela. Il faut néanmoins rendre justice à Mr. Broek- „ huisen, & avouer qu'à force de lire les seuls Poëtes La- „ tins, non seulement il a appris à les entendre & à les „ expliquer, mais encore qu'il étoit devenu lui-même un „ excellent Poëte pour de petites Pièces, dont il a fait „ quantité qui ont été généralement approuvées." ADD.] Sa méthode, dans ce Commentaire, est la même que dans celui qu'il a fait sur Properce: c'est de comparer les endroits des Poëtes Italiens, François, Flamands, ou même Latins des derniers tems, avec ceux de ses Auteurs dont ils paroissent imités. Mais on y auroit vu plus volontiers les passages des Poëtes Grecs, que Tibulle & Properce avoient eux-mêmes suivis. [☞ Mais, *dit Mr.* „ *Le Clerc* (6), il sera toujours certain, que Mr. Broek- „ huisen a été un fort habile homme, & que ceux qui ai- „ ment les Belles-Lettres lui sont obligés de son *Proper-* „ *ce* & de son *Tibulle.* Ceux qui se plaisent à la Poësie „ Latine, & qui voudront s'y former, liront avec plaisir „ & avec avantage ses plus longues Notes & ses Digres- „ sions." ADD.] VI. Les *Poësies Hollandoises* de Broekhuisen ont paru à Amsterdam en 1712 in-8. par les soins de David van Hoogstraaten, qui y a joint la Vie de l'Auteur, tirée de son Oraison funèbre, prononcée par Pierre Burman (7).

(4) Voyez Niceron p. 119.

(5) Voyez Bibl. Choisie T. XV. p. 165. 166.

(6) Ibid. p. 386.

(7) Niceron p. 119.

BROUNKER ou BROUNCKER (GUILLAUME), Vicomte de Castle-Lyons en Irlande, & Président de la Societé Royale de Londres, étoit fils de Guillaume Baron Brounker [*A*], & né vers l'an 1620. Il fut créé Docteur en Médecine à Oxford le 23 de Juin 1646, & s'attacha si fort aux Mathématiques, qu'il fit des progrès extraordinaires dans cette Science. Après la Révolution, il fut fait Chancelier de la Cour de la Reine, Garde de son Grand-Sceau, un des Commissaires pour faire la Charge de Grand-Amiral d'Angleterre, & Gouverneur de l'Hôpital de Ste. Catherine près de la Tour. Il fut revêtu de ce dernier Emploi au mois de Novembre 1681, après un long procès qu'il avoit eu sur ce sujet avec le Chevalier Robert Atkyns, un des Juges. Il fut un des prémiers Membres de la Société Royale, dont il fut Président pendant quinze ans environ. Mr. Wood dit (a) qu'il contribua beaucoup à établir l'autorité & la réputation de la Société, *par son savoir & par son expérience.* Il est l'Auteur des *Expériences sur le Recul des Armes à feu*, publiées par le Dr. Thomas Spratt, depuis Evêque de Rochester, dans son *Histoire de la Société Royale.* Il y a aussi plusieurs *Lettres* de lui à Usserius, qu'on trouve à la fin de la Vie de ce savant Archevêque par le Dr. Richard Parr; & il y a dans les *Transactions Philosophiques* (b) une Pièce sur la *Quadrature de l'Hyperbole.* Il mourut à Westminster le 5 d'Avril 1684, âgé de soixante-quatre ans, & fut enterré le 14 du même mois au milieu du Chœur de l'Hôpital de Ste. Catherine (c). Henri Brounker son frère cadet, qui avoit été reçu Docteur en Médecine avec lui le même jour, lui succéda dans ses Titres, & mourut le 4 de Janvier 1687: il fut enterré à Richmond dans le Comté de Surrey, où on lui érigea un Tombeau (d).

(a) Fasti Oxon. Vol. II. col. 56. Edit. de 1721.

(b) N. 34. du 13 d'Avril 1662.

(c) Wood col. 57.

(d) Id. ibid.

[*A*] *Fils de Guillaume Baron Brounker.*] Ce Guillaume étoit fils du Chevalier Henri Brounker, Président de la Province de Munster en Irlande, & d'Anne, sœur du Baron Henri Morley. Il fut créé Vicomte de Castle-Lyons le 12 de Septembre 1645. Il avoit été Commissaire Général des Revues dans l'Expédition d'Ecosse en 1639: il fut ensuite Vice-Chambellan du Prince Charles, & Gentilhomme de la Chambre du Roi Charles I. Le 1. de Novembre 1642, il fut créé Docteur en Droit Civil dans l'Université d'Oxford, où il mourut dans le Collège de Wadham vers le milieu du mois de Novembre de l'année 1645; il fut enterré le 20 dans la Cathédrale de Christ-Church. Il avoit épousé Wenefride, fille de Guillaume Leigh de Newenham, dans le Comté de Warwick. Cette Dame mourut le 20 de Juillet 1649, & son corps fut transporté à Oxford pour être mis auprès de celui de son mari. Plusieurs années après, on mit une grande pierre de marbre sur leurs Tombeaux; & on plaça dans la muraille à côté un magnifique Monument d'albâtre, où on les voit tous deux assis, & appuyés sur une table, qui est entre deux (1).

(1) Wood Fasti Oxon. Vol. II. col. 25.

BROWN (THOMAS), célèbre Médecin Anglois dans le XVII. Siècle, étoit le fils aîné (a) de Thomas Brown, Négociant (b), descendu d'une ancienne Famille de la Province de Chester (c). Notre Thomas naquit à Londres le 19 d'Octobre 1605 (d), dans la Paroisse de S. Michel Cheapside. Il étoit encore fort jeune, quand il perdit son père, qui lui laissa près de six mille livres sterling de bien; mais sa mère s'étant remariée peu de tems après, il fut abandonné entièrement aux soins de ses Tuteurs, dont un eut assez de bassesse & de noirceur pour lui faire perdre une grande partie de son patrimoine. Ils l'envoyérent cependant, pour apprendre les principes de la Langue Latine, dans l'Ecole de Wykeham proche de Winchester (e). Il entra vers le commencement de l'année 1623 dans le Collège de Pembroke (qu'on appelloit alors *Broadgate's Hall*) à Oxford; il y prit le degré de Bachelier le 31 de Janvier 1626 (f), & ensuite celui de Maître-ès-Arts; après quoi il étudia en Médecine, & pratiqua même quelque tems dans le Comté d'Oxford (g). Il dépensa une grande partie de son bien à voyager dans les Pays étrangers. Il fit quelque séjour à Montpellier & à Padoue, & se fit recevoir Docteur en Médecine à Leyde (h). A son retour en Angleterre, il prit son degré de Docteur dans l'Université d'Oxford le 10 de Juillet 1637 (i). Vers le même tems, par le conseil de Thomas Lushington qui avoit été son Maître, il alla s'établir à Norwich (k), & il pratiqua dans cette Ville la Médecine avec autant de succès que de réputation. Celle qu'il s'étoit faite par ses excellens Ouvrages [*A*], lui attiroit de fréquentes visites des plus grands Hommes de l'Angleterre, qui ve-

(a) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 713.

(b) Life of Sir Thom. Brown, à la tête de ses Ouvr. posthum. Wood dit qu'il étoit Gentilhomme.

(c) Life of Sir Thom. Brown &c.

(d) Idem. Wood dit Novembre.

(e) Life &c. ibid.

(f) Wood Fasti Oxon. Vol. I. col. 231.

(g) Idem Ath. Oxon. Vol. II. col. 713.

(h) Some Minutes for the Life of Sir Thom. Brown, by J. Whitefoot M. A. au devant de ses Oeuv. Posthum. ubi supra.

(i) Wood Fasti Oxon. Vol. I. col. 273.

(k) Idem Ath. Oxon. Vol. II. col. 713.

[*A*] *Ses excellens Ouvrages.*] Il a écrit I. *Religio Medici.* Londres 1642 in-8. Il en parut l'année suivante une autre Edition à Londres, sous ce titre: *Véritable & fidèle Edition de ce qui a été imprimé furtivement & imparfaitement sous le titre* Religio Medici. Dans la Préface, il se plaint des fautes de la prémière Edition, & dit que non seulement il y a des choses fausses, mais qu'il y en a de véritables entièrement défigurées; ce qui l'a obligé à donner celle-ci. „ Car, *dit-il*, quoique je ne puisse réformer „ l'autre, cependant la correction dépendant de moi dans „ cette dernière, je donne ici au Public mon Ouvrage „ exactement tel qu'il est, au-lieu de ce qui avoit paru „ furtivement & d'une manière très imparfaite." Il nous apprend ensuite, qu'il avoit composé cet Ecrit, & quelques autres du même genre, il y avoit environ sept ans, pour sa propre satisfaction; que l'aiant communiqué à une personne, il avoit passé en plusieurs mains différentes; & qu'en en multipliant les Copies, il s'y étoit glissé des fautes, jusqu'à ce qu'enfin on l'imprima sur une des Copies les plus corrompues. Qu'en lisant cet Ouvrage, & en fai-



sant

venoient dans ce quartier-là. Il avoit commerce non ſeulement avec tous les Savans du Royaume, mais auſſi avec ceux des Pays étrangers, qui s'adreſſoient ſouvent à lui pour avoir des éclairciſſemens ſur les points les plus difficiles & les plus épineux de la Littérature : de ce nombre étoient Gruter, Win-

ſant attention à diverſes choſes perſonelles qui s'y trouvent, l'on s'appercevra aiſément, qu'il n'étoit pas deſtiné à paroître en public. „ Et n'étant, *continue l'Auteur*, que „ pour mon uſage particulier, c'eſt plutôt un Manuel pour „ moi, qu'un Recueil de régles pour les autres. Ainſi, „ s'il s'y rencontre quelque idée particuliére qui s'accor„ de avec celles de quelqu'un, il ne doit en tirer aucun „ avantage ; comme il n'eſt pas obligé de renoncer aux „ ſiennes, s'il en trouve qui y ſoient contraires." Il aſſure auſſi, qu'il a été compoſé dans un lieu ſi peu commode, & avec ſi peu de ſecours, que depuis le premier moment qu'il a mis la plume ſur le papier, il n'a pas eu à portée un ſeul bon Livre, pour perfectionner ſon plan, ou pour ſoulager ſa mémoire ; qu'ainſi il peut y avoir bien des fautes, que d'autres pourront remarquer, & même au-delà de ce qu'il penſe. Qu'il y a pluſieurs années que l'Ouvrage eſt fait, & que c'étoit ce qu'il penſoit dans ce tems-là, ſans prétendre s'en faire une régle immuable pour la ſuite, & y aſtreindre ſon eſprit ; enſorte qu'il y a peut-être des choſes plauſibles, ſelon ſes idées d'autrefois, qui ne ſont pas conformes à celles qu'il a préſentement. „ Il „ y a, *dit-il*, bien des choſes ornées par la Rhétorique, „ quantité d'expreſſions figurées, que j'ai employées com„ me plus propres à exprimer ma penſée ; ce qui fait qu'il „ y a pluſieurs choſes qu'il faut prendre dans un ſens mi„ tigé, & qu'on ne doit pas examiner à la régle d'une „ Raiſon ſévére. Enfin, tout ce qui y eſt contenu eſt „ ſoumis à un plus mûr examen ; &, comme je l'ai décla„ ré, je ne l'adopte, qu'autant que les gens ſages & ſa„ vans l'approuveront. C'eſt à ces conditions que j'ai „ rendu ce ſecret public, & que je remets à tout Lecteur „ judicieux le droit d'en examiner la vérité." Il parut à Londres en 1643 un Traité intitulé, *Obſervations ſur la* Religio Medici, *par le Chevalier Kenelme Digby*, dont il ſe fit une autre Edition en 1644. Ces Obſervations furent faites dans une ſeule nuit. L'Auteur les adreſſa à Edouard Comte de Dorſet ; elles ſont datées de l'Hôtel de Winchester le 22 de Décembre 1642. „ De vous envoyer, „ *dit-il* (1), un éloge vague de ce curieux Ouvrage, in„ titulé *Religio Medici*, ou tout au plus de vous témoi„ gner, que j'admire l'eſprit & la ſubtilité de l'Auteur, ce „ ſeroit trop peu ; auſſi-bien que de vouloir le rendre mé„ priſable à des yeux auſſi clairvoyans que les vôtres, a„ près un ordre auſſi preſſant de le lire avec ſoin. Je me „ hazarderai donc à remplir une ou deux feuilles de pa„ pier, des réflexions que j'ai faites ſur divers endroits „ d'un bout du Livre à l'autre ; & je les mettrai par é„ crit, à meſure qu'elles me reviendront à l'eſprit." Il remarque enſuite (2), qu'une perſonne qui débute par faire paroître de la candeur, & une louable impartialité dans ſes jugemens, eſt ſûre de l'approbation du Public pour tout le reſte de ce qu'il a à dire, & eſt en droit de concevoir de belles eſpérances. „ Et il me ſemble, Mylord, „ *dit-il*, que cet Auteur fait voir qu'il eſt très bien parta„ gé à cet égard, & qu'il fait paroître un grand fonds „ d'une piété ſage, en faiſant un bon uſage du zéle aveu„ gle, par lequel les bigots ſe perdent." Il fait après cela (3) quelques réflexions ſur ce que le Dr. Brown a répandu çà & là ſur la nature & l'immortalité de l'Ame, & ſur ſa condition & ſon état, ſoit pendant qu'elle eſt unie au Corps, ſoit après ſa diſſolution ; & il obſerve (4), que l'on a généralement remarqué, que les plus habiles Mathématiciens, qui ſont toujours occupés de lignes, de figures, & d'autres différences de quantité, ont rarement réuſſi dans la Métaphyſique, ou dans la Théologie ſpéculative ; comme ceux qui ſe ſont diſtingués dans celles-ci, ont rarement réuſſi dans les autres Sciences. On doit donc bien moins s'attendre qu'un habile Médecin, dont l'imagination eſt remplie & barbouillée des drogues qu'il ordonne à un Apothicaire de préparer, & tout accoutumé à diſſéquer des Corps, & à les examiner d'un œil curieux ; on doit, dis-je, bien moins s'attendre qu'il s'éléve juſqu'à ce qui concerne une Intelligence pure, une Ame dégagée du Corps. „ Certainement, *dit-il* (5), l'eſprit pé„ nétrant de cet Auteur auroit été capable, s'il eût tour„ né ſes études de ce côté-là, de ſe ſatisfaire lui-même a„ vec moins de peine, & les autres plus parfaitement, ſur „ l'immortalité de l'Ame, que je ne ſuis en état de le fai„ re. Malgré cela, je vous aſſure, Mylord, que ma pe„ tite Philoſophie me paroît démontrer cette vérité, que „ la Foi nous révéle, & que notre Médecin ne veut point „ admettre." Le Chevalier dit encore (6), que le Dr. Brown lui plaît extrêmement, quand il dit qu'il n'y a pas aſſez d'impoſſibilités dans la Religion pour une Foi active ; & lorſqu'il ne veut pas ſe contenter de ces termes vuides de ſens, dont on paye dans les Ecoles des eſprits faciles, lorſque les Maîtres eux-mêmes ne peuvent répondre les difficultés qu'on leur propoſe. Il remarque enſuite (7), que notre Médecin fait paroître par-tout *une grande force d'eſprit, & que tout ce qu'il dit annonce un cœur noble & généreux.* „ Et je ne puis m'empêcher, *dit-il* „ (8), de louer cette égalité d'ame, ou pour mieux dire „ cette magnanimité qu'il témoigne, en déclarant ſi li„ brement & avec gaieté, qu'il eſt content de n'avoir au„ cune part aux biens & aux avantages de la fortune, „ pourvu qu'il poſſéde dans une abondante meſure les „ vrais biens de l'Ame ; à l'exemple d'Epictéte, ce grand „ Maître de Morale & de la vraie Piété, qui taxe de la „ plus haute injuſtice ceux qui cenſurent la diſtribution „ que Dieu fait de ſes faveurs, quand il ne leur accorde „ pas les biens, pour l'acquiſition deſquels ils ne ſe don„ nent aucune peine." Il dit (9), qu'il avoue franchement que l'Expérience de notre Médecin l'emporte ſur ſa Philoſophie, en lui perſuadant qu'il y a des Sorciers. „ Je ne ſuis pourtant, *dit-il*, nullement tenté de douter „ de l'exiſtence de Dieu, ni n'ai aucune peine à croire „ qu'il y a des Eſprits. Je ne vois pas qu'il y ait une „ liaiſon ſi néceſſaire entre ces Vérités, que l'une ſuppo„ ſe néceſſairement l'autre. Je ne nie pourtant pas qu'il „ y ait des Sorciers ; je ſuſpens ſeulement mon jugement, „ juſques à ce que j'aye de plus forts motifs qui me déci„ dent. Et j'avoue que je doute autant de l'efficace de „ ces Régles magiques dont il parle, que de la découver„ te des Secrets par le commerce des Eſprits." Il ajoute (10), qu'il doute que ce qu'il dit d'un Eſprit Univerſel, ne ſoit qu'une imagination creuſe ; & qu'en raiſonnant ſur ce ſujet, il a mal compris les Philoſophes Hermétiques ; & „ ſurement, *dit-il* (11), on ne ſe trompera point en „ prenant notre Auteur pour un homme d'eſprit ; mais „ à l'égard de ſon ſavoir, c'eſt ſur quoi je laiſſe la déci„ ſion à ceux qui ſont plus capables d'en juger que moi." Il examine (12) le ſentiment de notre Auteur ſur le ſalut des *Hommes illuſtres* ou des *Philoſophes*, ainſi qu'il les appelle, qui ſont morts avant la venue de Jéſus-Chriſt au Monde ; & il déclare, qu'il ne doute en aucune façon, que s'il y en a eu qui aient ſuivi pendant tout le cours de leur vie les lumiéres de la droite Raiſon, ils ne ſoient allés au Ciel. Il reconnoît que le Diſcours du Dr. Brown eſt excellent & pathétique, rempli de beaux motifs pour porter à la Vertu & pour inſpirer la haine du Vice, afin de parvenir par-là au Ciel & d'éviter les malheurs de l'Enfer. „ Certainement, *dit-il*, c'eſt une bonne tête, & un „ cœur grand & généreux. Quand il parle de choſes qui „ ne ſe rapportent point à des principes au deſſus de ceux „ qui entrent dans le commerce ordinaire du Monde, ou „ dans le cours ordinaire des Sciences, perſonne ne par„ le mieux que lui. Mais quand il rencontre certains ſu„ jets difficiles, tel que celui de la Réſurrection du Corps, „ par rapport auquel on a aſſez de peine à ſauver les con„ tradictions apparentes, après de profondes méditations „ ſur les principes les plus abſtraits de la Métaphyſique ; „ je ne ſuis point ſurpris qu'il donne un peu à gauche, & „ qu'il marche à tâtons : car je conçois que ſon train de „ vie ne lui a pas permis de donner beaucoup de tems à „ étudier ces ſujets embarraſſés & abſtraits. Mais s'il l'a„ voit eu, je ne doute pas qu'avec les talens qu'il a, il „ ne l'eût emporté ſur la plupart des gens que je connois. „ Car là où il s'écarte le plus, il le fait avec tant d'eſprit „ & de pénétration, qu'il me rappelle la critique qu'un „ habile homme faiſoit de la *Cyclometrica* de Joſeph Scali„ ger, qui parloit de ce qu'il n'entendoit pas bien. Cet „ habile homme diſoit, qu'il aimeroit mieux ſe tromper „ auſſi ingénieuſement, que de ſoutenir la Vérité auſſi „ peſamment que le Jéſuite ſon Antagoniſte. Ce qu'il y „ a de bien certain, c'eſt que l'eſprit & les traits de ſon „ Livre ſont de l'ordre le plus fin ; & l'on trouvera dans ce „ qu'il dit ſur les Sciences les plus graves, des vues d'un „ génie vif, pourvu qu'on n'examine pas les choſes trop à la „ rigueur." Il remarque encore (13), qu'il ne peut approuver la réſolution de l'Auteur, de tenir ſes Livres renfermés dans ſon Cabinet, d'abandonner la recherche de la Vérité, & de ſe livrer à l'ignorance ; & cela parce qu'il lui ſemble qu'il y a beaucoup de vanité à perdre nos jours dans cette recherche, tandis qu'en attendant un peu plus longtems le moment, où en fermant les yeux du Corps, la mort ouvrira ceux de l'Ame, nous acquerrons la connoiſſance de la Vérité ſans peine, par infuſion, & comme un appanage de notre glorification. Mr. Digby dit enſuite (14), qu'il doute que le Comte faſſe le même vœu que l'Auteur, de pouvoir avoir des enfans ſans le ſecours des femmes, ou ſans avoir aucun commerce avec elles. „ Platon, *dit le Chevalier*, reprenoit le Philoſophe „ ſon ami, d'ailleurs galant-homme & ſavant, de ce qu'il „ ne ſacrifioit point aux Graces, ces charmantes Déeſſes. „ Que penſera votre Grandeur de l'amére critique que „ notre Médecin fait d'une choſe, dont Mahomet fait „ l'eſſence du bonheur de ſon Paradis ? Outre cette im„ politeſſe, ou plutôt cette mauvaiſe humeur contre le „ Beau-Sexe, qui a le plus de ſujet de s'en offenſer, il „ me ſemble qu'il fait trop peu de cas du Mariage, le plus „ noble & le plus ſacré lien de la *Société humaine*. Et „ quand il parle de Cupidon & de la Beauté, c'eſt en des „ termes qui me font ſouvenir de ce ſavant Profeſſeur en „ Grec de Cambridge, qui faiſoit l'amour à ſa Maîtreſſe „ avec des phraſes tirées du *Tréſor* d'Etienne." Le Chevalier dit auſſi (15), qu'il ne trouve pas autant de feu, qu'il s'y ſeroit attendu, dans la Priére par laquelle le Dr. Brown finit, & où il raſſemble tous les vœux qu'il forme. „ Car ce n'eſt pas la paix de la Conſcience, le calme des „ Paſſions, qui conſtituent le plus haut degré de bonheur „ d'un Chrétien parfait. C'eſt l'Amour ſeul, qui peut „ nous faire jouir du Ciel ſur la Terre, comme il nous „ en

(1) Pag. 4.
(2) P. 5. 6.
(3) P. 7. & ſuiv.
(4) P. 9.
(5) P. 10.
(6) P. 14.
(7) P. 24.
(8) P. 25.
(9) P. 36.
(10) P. 37.
(11) P. 38. 39.
(12) P. 72.
(13) P. 101.
(14) P. 110.
(15) P. 121.

Winder, Théodore Jonas &c. Il fut aussi d'un grand secours au Chevalier Guillaume Dugdale, qui le consulta beaucoup, lorsqu'il travailla à son *Histoire du Dessêchement de divers Marais, tant dans les Pays étrangers, que dans le Royaume, & des avantages qu'on en a retirés; recueillie des Archives, des Manuscrits, & autres Pièces authentiques.* Londres 1662 in-fol. Sa réputation, par rapport à la Médecine, ne demeura pas renfermée dans les étroites bornes de la Ville où il pratiquoit; elle s'étendit jusqu'à Londres, & le fit estimer à tel point, que le Collége des Médecins de cette Ville lui envoya de son propre mouvement l'Acte par lequel il étoit déclaré Membre honoraire de leur Corps [*B*]; & par respect pour sa mémoire, on conserve encore aujourd'hui dans leur College son Portrait, par lequel on voit qu'il avoit une physionomie douce & aimable, l'air pensif sans l'avoir sombre, grave sans affectation, & une grande modestie répandue dans tout son maintien, & qui lui étoit naturelle. Le Roi Charles II. se trouvant à Norwich vers la fin de Septembre de l'an 1671, le créa Chevalier (*l*). Outre les Ouvrages publiés par lui-même, il en a paru trois autres depuis sa mort [*C*]. Il étoit d'un caractère naturellement tendre; d'un savoir fort étendu, possédant bien l'Astronomie, les Mathématiques, l'Histoire Naturelle & la Botanique; il entendoit presque toutes les Langues de l'Europe, du moins toutes celles de la Bible de Hutter, dont il se servoit. Il avoit une mémoire prodigieuse, se souvenant non seulement des Livres qu'il avoit lus, mais des personnes qu'il avoit vues, quelque tems qu'il y eût, & des moindres circonstances, soit de leur figure, soit de leurs discours. Il avoit un grand empire sur ses passions, & on ne l'a jamais vu donner dans aucun excès de joie ou de tristesse: toujours de bonne humeur, mais rarement enjoué, il ne railloit ou ne badinoit guéres, & il étoit capable d'en rougir, quand cela lui arrivoit. Avare de son tems, il avoit grand soin de le bien employer, disant qu'il ne pouvoit etre oisif. Simple dans ses habits, il portoit toujours un manteau, ou des bottines, quoique la mode en eût passé. Il avoit une piété solide, & où il n'y avoit rien d'affecté; & il fit paroître dans ses derniers momens un Héroïsme vraiment Chrétien. Il mourut le 19

(*l*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 713.

„ en sera jouir dans ce séjour glorieux même; c'est l'A-
„ mour seul qui peut nous y conduire: ensorte que le
„ Virgile de Toscane (le Tasse) a raison de dire:

*In alte alte dolcezze*
*Non si puo gioir, se non amando.*

„ Et cet Amour ne doit pas se terminer à nos Amis, mais „ porter sur l'objet le plus grand & le plus noble." Mr. Wood nous apprend (16), qu'un Anonyme publia aussi des *Observations* sur la *Religio Medici*; & qu'Alexandre Ross répondit à ce Livre, par un autre intitulé, *Medicus Medicatus*, qui parut à Londres en 1645. Jean Merryweather, Maître-ès-Arts du Collége de la Madeleine à Cambridge, traduisit l'Ouvrage de Brown en Latin. Il trouva d'abord quelques difficultés à faire imprimer sa Traduction en Hollande, où il étoit alors, trois différens Libraires de Leyde aiant refusé de s'en charger. Elle parut pourtant à Leyde en 1644 in-12. & le Traducteur eut le plaisir de la voir réimprimée à Strasbourg en 1652 in-8. avec des Remarques en Latin par L. N. M. Ces lettres initiales désignent *Levinus Nicolaus Moltkius*, dont on a un Livre imprimé à Sleswick en 1656 in-8. qui a pour titre: *Conclave Alexandri VII, & alia Historica conjunctim edita.* Il y en a aussi une Traduction Françoise sous ce titre: *La Religion du Médecin, traduite du Latin de Thomas Brown, avec des Remarques*, 1668 in-12. Il paroit par le titre, que ce n'est qu'une Traduction d'une Traduction. L'Ouvrage a été encore traduit en Italien, en Allemand, en Flamand &c. La Traduction Flamande a été imprimée à Leyde en 1665 in-8. Tout cela montre assez l'estime qu'on en a faite, & l'avidité que chaque Nation a eue de le lire en sa Langue (17). Patin en a jugé trop malignement, à son ordinaire, lorsqu'il a dit dans une de ses Lettres: „ On fait ici grand cas du Li-„ vre intitulé, *Religio Medici*. Cet Auteur a de l'esprit. „ Il y a de gentilles choses dans ce Livre. C'est un Mé-„ lancholique agréable en ses pensées; mais qui, à mon „ jugement, cherche Maître en fait de Religion, comme „ beaucoup d'autres, & peut être qu'enfin il n'en trouve-„ ra aucun. Il faut dire de lui, ce que Philippe de Co-„ mines a dit du Fondateur des Minimes, l'Hermite de „ Calabre, *François de Paule*: Il est encore en vie, il „ peut aussi bien empirer qu'amender." Les Journalistes de Leipsig, dans le Tome I. de leur Supplément imprimé à Leipsig en 1692. Sect. VI. p. 286. en parlent d'une manière plus juste, lorsqu'ils disent que c'est un Livre rempli d'excellens préceptes, parmi lesquels sont mêlés plusieurs paradoxes. *Pluris de opere hoc, multis praeclaris monitis, sed & non paucis paradoxis referto, dicere haberemus &c.* Le second Ouvrage que notre Auteur donna au Public, a pour titre: *Pseudodoxia Epidemica, ou Examen de plusieurs Opinions reçues comme vraies; & des Erreurs populaires* (en Anglois). Londres 1646 petit in-folio, & en 1656, en 1657 &c. La sixiéme Edition, qui parut en 1673, a été augmentée & corrigée par l'Auteur. Le P. Niceron dit (18) que c'est un excellent Ouvrage, qui renferme bien des choses curieuses. Chretien Knorr, Baron de Rosenroth, en a donné une Traduction Allemande, qu'il a fait imprimer à Nuremberg en 1680 in-4. sous le nom de Christophle Peganius. Il a été aussi traduit en Flamand (19). [☞ Il a paru une Traduction Françoise de cet Ouvrage à Paris en 1733, qui a été réimprimée à Amsterdam la même année, en deux Tomes in-12. sous ce titre: *Essai sur les Erreurs populaires, ou Examen de plusieurs Opinions reçues comme vraies, qui sont fausses ou douteuses. Traduit de l'Anglois de* Thomas Brown, *Chevalier & Docteur en Medecine.* A'HO.] Alexandre Ross répondit à cet Ouvrage, dans ses *Arcana Microcosmi, ou les Mystères du Corps humain révélés* &c. Londres 1652 in-8. Jean Robinson, Docteur en Médecine, y fit une autre Réponse, dans un Livre intitulé, *Eudoxa, seu quaestionum quarumdam miscellanearum Examen probabile* &c. Londres 1656 in-8. Mr. Brown publia un troisiéme Ouvrage, qui a pour titre: *Hydriotaphia, ou Discours sur les Urnes Sépulchrales, qui ont été trouvées dans le Comté de Norfolk* &c. Londres 1658 in-8. Il y explique la manière de bruler les Morts chez les Romains, les Bretons, les Saxons, & les Danois. A la suite de ce Traité il donna: *Le Jardin de Cyrus, ou la manière de planter les arbres en Quinconce, ou Losange* &c. *usitée parmi les Anciens, examinée artificiellement, avec diverses Observations* &c. On a imprimé aussi sous le nom de Brown, un Livre intitulé: *Le Cabinet de la Nature ouvert, où l'on découvre les causes naturelles des Métaux, des Pierres, des Terres différentes* &c. en 1657 in-12. „ Mauvais Ouvrage, *dit Mr. Wood* (20), tiré „ pour la plus grande partie de la Physique de Magirus, „ & compilé par un Plagiaire si ignorant, que ne distin-„ guant point entre *levis* & *laevis*, il dit que le Foye „ est en forme de bosse d'un côté, & clair ou léger de „ l'autre: & il a l'audace cependant de nommer ce bar-„ bouillage, *Cabinet de la Nature*: titre pompeux & ron-„ flant, que l'humilité de notre Auteur (Brown) lui au-„ roit aussi peu permis de prendre, que son grand savoir „ l'auroit empêché de faire un pareil Livre."

(16) *Athen. Oxon.* Vol. II. col. 714.

(17) Niceron *Mém. des Homm. Illust.* T. XXIII. p. 116.

(18) Ubi supra p. 117.

(19) Id. ib.

(20) Col. 714.

[*B*] *Le Collége des Médecins* (de Londres) *lui envoya de son propre mouvement l'Acte par lequel il étoit déclaré Membre honoraire de leur Corps.*] Tout Médecin, qui s'est fait recevoir dans une des deux Universités, a le droit de pratiquer par toute l'Angleterre, excepté dans l'étendue de sept milles autour de Londres. Le Collége Royal a seul le droit de conférer ce dernier privilége. Ceux, qui après avoir subi l'examen, y sont admis, & qui ont été reçus dans les Pays étrangers, sont appellés seulement *Licentiés*; mais ceux qui ont pris leurs degrés à Cambridge ou à Oxford, sont reçus *Membres du Collége*, qui exige cependant encore un examen préalable en présence du Président & des Censeurs. Un *Membre honoraire* est admis sans examen. Et comme, par l'éloignement où le Docteur Brown étoit de Londres, il n'avoit pas besoin d'être aggrégé à ce Corps, tout ce qu'on pouvoit faire étoit de le déclarer Membre honoraire, titre qu'on n'accorde qu'à des personnes d'un mérite peu commun. On trouve son Acte tout du long à la fin des *Minutes for his Life*, de Mr. Whitefoot.

[*C. Il en a paru trois autres depuis sa mort.*] Thomas Tenison publia sur ses Manuscrits un Recueil d'Oeuvres mêlées, Londres 1684 in-8. Ce Recueil contient les Piéces suivantes. 1. *Observations sur plusieurs Plantes dont il est parlé dans l'Ecriture.* 2. *Des Couronnes de fleurs en usage parmi les Anciens.* 3. *Des Poissons que notre Seigneur mangea avec ses Disciples après sa résurrection.* 4. *Réponse à quelques Questions sur certains Poissons, Oiseaux & Insectes.* 5. *De la Fauconnerie chez les Anciens & les Modernes.* 6. *Des Cymbales & autres Instrumens de Musique.* 7. *De Versibus Ropalicis seu Gradualibus.* 8. *Des Langues, & en particulier de la Saxonne.* 9. *Des Collines & des Montagnes faites de main d'homme en plusieurs endroits de l'Angleterre.* 10. *Quelle Ville étoit Troas; & du lieu où étoient situées Sodome, Gomorrhe & Zéboïm.* 11. *De la Réponse de l'Oracle de Delphes à Crésus.* 12. *Prophétie sur l'état futur de plusieurs Nations.* 13. *Musaeum clausum, seu Bibliotheca abscondita, contenant des Livres, des Antiquités, des Raretés de différentes espèces, que personne n'a vues.* Ce Recueil, avec les Ouvrages mentionnés dans la Remarque [*A*], a paru en un Volume in-fol. à Londres en 1686. En 1716 on a publié un Traité de Brown, in-12. sous ce titre: *Maximes Chrétiennes, ou Morale Chrétienne, par le Chevalier Thomas Brown de Norwich, Docteur en Médecine, & Auteur de* La Religion du Médecin: *publiée sur le Ma-* nuf-

19 d'Octobre qui étoit son jour de sa naissance, de l'an 1682, âgé de soixante-dix-sept ans; & fut enterré dans l'Église de S. Pierre-Mancroft à Norwich, où sa femme, avec laquelle il avoit vécu 41 ans, lui érigea un assez beau Tombeau [*D*]. Nous donnerons ci-dessous une Lettre originale de Mr. Brown, sur la manière d'étudier la Médecine [*E*].

*nuscrit original de l'Auteur, par Jean Jeffery, Docteur en Théologie & Archidiacre de Norwich.* La fille de l'Auteur, Madame Elisabeth Littleton, l'a dédié à David Comte de Buchan. Le Dr. Jeffery dit dans sa Préface, que si quelqu'un, après avoir lu la *Religion du Médecin*, & cet Ouvrage ci, doute encore que ces deux Livres soient partis de la même plume, il doit se rendre au témoignage de Madame Littleton, qui demeuroit avec son père dans le tems qu'il le composa, & qui le lut écrit de sa main; & au témoignage d'autres personnes (du nombre desquelles est le Docteur) qui aiant lu le Manuscrit de l'Auteur, d'abord après sa mort, l'ont relu depuis: & c'est sur ce Manuscrit qu'on a tiré fidèlement la Copie sur laquelle il a été imprimé. Ce qui a empêché qu'il n'ait paru plus tôt, c'est qu'il s'étoit malheureusement égaré, parmi d'autres Manuscrits, dont on avoit fait la recherche en présence de l'Archevêque Tenison, comme ce Prélat l'avoit mandé à Madame Littleton, en lui envoyant le Manuscrit. Le Dr. Jeffery assure aussi, qu'il n'y a rien dans l'Ouvrage, ni dans les petites Notes qui y sont, que ce qui s'est trouvé dans le Manuscrit original, si l'on excepte les endroits où un défaut d'attention a rendu l'addition ou la transposition de quelques mots necessaire. Le troisième Ouvrage imprimé après sa mort, est un Recueil de Pièces, qui contient, 1. Repertorium, *ou les Antiquités de l'Eglise Cathédrale de Norwich.* 1680. 2. *Lettres du Chevalier Guillaume Dugdale & du Dr. Brown.* 1658. 3. *Relation d'Islande en 1662.* 4. *Description des Urnes découvertes à Brampton.* 1667. 5. *Contre ceux qui censurent l'état présent des choses, & qui jugent de l'avenir.* 6. *Sur la lecture d'Hudibras.* 7. *Lettre à un Ami sur la mort de son intime Ami.* Toutes ces Pièces ont paru ensemble à Londres en 1723 in 8.

[*D*] *Lui érigea un assez beau Tombeau.*] On y lit cette Epitaphe Latine: *M. S. Hic situs est* Thomas Browne, *M. D. & Miles, ann. 1605 Londini natus, generosâ familiâ apud Upton in agro Cestrensi oriundus; Scholâ primum Wintoniensi, postea in Collegio Pemb. apud Oxonienses, bonis literis haud leviter imbutus; in urbe hac Nordovicensi Medicinam arte egregiâ & felici successu professus. Scriptis, quibus tituli* Religio Medici & Pseudodoxia Epidemica, *aliisque per orbem notissimus. Vir prudentissimus, integerrimus, doctissimus obiit Octob. 19. ann. 1682. Piè posuit mœstissima Conjux D. Dor. Br.* Il y a aussi une Epitaphe en Anglois.

[*E*] *Une Lettre originale sur la manière d'étudier la Médecine.*] Elle nous a été communiquée par le savant Mr. Richard Middleton Massey, Docteur en Médecine, & Membre de la Société Royale. Elle est datée de Bury le 29 d'Avril 1653.

„ Ἐν βιβλίῳ κυβερνήτης (Pilote de Cabinet) est une expression qui a passé en Proverbe parmi les Anciens; & ceux-là ne se rendent pas moins ridicules, qui veulent devenir Médecins par les Livres. Je marquerai donc ici ce qui est moins pour la parade, que pour l'usage, afin de diriger un Novice vers les Observations & l'Expérience, sans laquelle on ne peut que devenir un *Pilote de Cabinet*. *Galien* & *Hippocrate* doivent être regardés comme les deux sources de la Médecine; & l'on doit apprendre par cœur les *Aphorismes* d'Hippocrate, par l'usage continuel qu'on en doit faire. Commencez par l'Anatomie, & étudiez-la par la vue. Les Livres qui peuvent y être utiles sont, outre ce qu'on trouve ici & là dans *Galien* & dans *Hippocrate*, *Vesale*, *Spigelius* & *Bartholin*; & ne manquez pas de bien posséder *Harvée* sur la Circulation du Sang, dont je préfère la découverte à celle du Nouveau Monde par Colomb. L'étude des Plantes, des Animaux, & des Minéraux, dont on tire les remèdes, peut être votre accessoire; & vous pouvez en acquérir la connoissance, à l'égard de ce qui regarde la Médecine, dans les Jardins, les Campagnes, & dans les Boutiques des Apothicaires & des Droguistes. Lisez *Théophraste*, *Dioscoride*, *Matthiole*, *Dodonée*, & nos Botanistes Anglois. *Spigelii Isagoge in Rem Herbariam*, peut vous servir aussi. L'*Antidotarium speciale* de *Wecker*, & *Renodæus*, pour la composition & pour la préparation des Remèdes. Examinez aussi comment font les Apothicaires. Lisez le *Morelli Formulæ Medicæ*, *Bauderoni Pharmacopœa*, *Pharmacopœa Augustana*. Assistez aux Opérations Chymiques, dans les Hopitaux & ailleurs. Lisez *Fallope*, *Aquapendente*, *Paré*, *Vigo* &c. N'ignorez pas la partie pratique de la Chymie: voyez ce que les Chymistes font dans leurs Laboratoires. Commencez par le *Tyrocinium Chymicum*, *Crollius*, *Hartman*, & avancez par degrés. Ce qui regarde les Médicamens, la Chirurgie & la Chymie, doit vous servir de récréation; la Médecine est votre affaire principale. Après vous être donc perfectionné dans l'Anatomie, prenez les *Institutions de Sennert*, lisez-les trois ou quatre fois avec tout le soin & toute l'attention possible, & soyez sûr, que quand vous les posséderez bien, vous ne rencontrerez guères de point de Médecine sur lequel vous ne puissiez raisonner pertinemment. Voyez ensuite comment il faut appliquer les principes à la pratique, en lisant sur les Maladies *Sennert*, *Fernel*, *Mercatus*, *Hollerius*, *Riverius*, & des Traités particuliers. Prenez des avis, & assistez à des Consultations; tout cela a son utilité. Mais en lisant sur les Maladies, ne vous occupez pas tant des Remèdes qu'on a employés, quoiqu'il ne faille pas les négliger, que de ce qui peut vous faire bien connoître la nature de la maladie, ses causes, & ses symptomes. Car par cette connoissance, & par celle des Instrumens que vous devez employer, savoir les Remèdes, vous viendrez souvent à bout de surmonter des obstacles, que vous ne vaincrez jamais par les Livres seuls. *Secretum Medicorum est judicium.* Voilà en peu de mots la route qui peut vous conduire au plus haut degré de l'Art, que vous vous proposez. Quoique je ne vous indique qu'un petit nombre de Livres, qui bien lus & relus peuvent tenir lieu de tous les autres, mon dessein n'est pas pourtant de vous borner uniquement à ceux-là. Si d'un coup d'œil vous voulez savoir quels Auteurs il y a, & sur quelles maladies ils ont écrit par voie de Conseil & d'Observation, vous n'avez qu'à consulter le *Directorium Medico-Practicum de Morellus*. Vous pouvez jetter les yeux sur tous, mais ne vous arrêtez qu'à un petit nombre. Je n'ai pas besoin de vous avertir, de quelle utilité est la connoissance de la Langue Grecque dans la Médecine; sans elle, on n'y peut rien faire de parfait. Vous pourrez apprendre les termes de l'Art, dans les *Definitiones Medicæ de Gorræus*. Je suis &c. T. B.

BROWNE (GUILLAUME), Poëte Anglois dans le XVII. Siècle, descendoit d'une bonne Famille [*A*], & nâquit à Tavistock en Devonshire vers l'an 1590. Après avoir fait ses prémières études dans les Ecoles ordinaires, on l'envoya au commencement du règne de Jaques I. au Collège d'Exeter à Oxford, d'où il alla au Temple intérieur à Londres, avant que d'avoir pris aucun grade Académique. Mais au commencement de l'année 1624, il retourna au Collège d'Exeter (*a*), où il fut Gouverneur ou Précepteur de Robert Dormer, qui fut ensuite Comte de Carnarvon, tué à la bataille de Newbury le 20 de Septembre 1643 (*b*). Le 25 d'Août 1624, Browne obtint sa Licence pour prendre le degré de Maître-ès-Arts, dont il ne se prévalut pas cependant avant le mois de Novembre. Il est appellé dans les Registres publics de l'Université, un homme très versé dans les Sciences & dans Belles-Lettres: *Vir omni humanâ Literaturâ & bonarum Artium cognitione instructus* (*c*). Après qu'il eut quitté le Collège avec son Elève, il entra chez Guillaume Comte de Pembroke, qui lui témoigna beaucoup d'estime; & il fit si bien ses affaires, qu'il se trouva en état d'acheter une Terre (*d*). Ses Poësies lui acquirent une grande réputation [*B*]. Mr. Wood dit qu'il avoit une grande Ame

(*a*) Prince *Worthies of Devon* p. 95. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 492. 493.

(*b*) David Lloyd's *Memoires* p. 370.

(*c*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 229.

(*d*) Idem *Ath. Oxon.* ubi supra.

[*A*] *Descendoit d'une bonne Famille.*] Il étoit fils de *Thomas Browne* Gentilhomme, de Tavistock en Devonshire. Ce Thomas Browne étoit vraisemblablement, selon Mr. Prince dans ses *Hommes Illustres de Devon* (1), un rejetton de la Famille illustre de *Browne* ou *Brownes-Barth* dans la Paroisse de Langtree dans le voisinage de Great-Torrington, dans la Province de Devon, où le Chevalier Thomas Browne fit bâtir un Château avec un Parc, qui porte encore aujourd'hui le nom de Browne. Ce Chevalier Thomas étoit frère cadet de Brutus Browne, qui fut tué par les Espagnols devant Porto-Rico, & de la mort duquel le Chevalier François Drake, qui commandoit dans cette Expédition, dit: „ Je ne pourrois que te „ pleurer, cher Brutus; mais ce n'est pas le tems de me „ laisser abbattre par la douleur." Il avoit un frère aîné, qui s'appelloit *Jean*. Leur père étoit *Thomas Browne* ou *Brownes-Barth*, Gentilhomme. Leur mère s'appelloit *Jeanne*, fille & héritière de Jean Lene de Cutmansleigh dans le Comté de Cornouaille, fils de Jean Lene, & de Jeanne fille & héritière de Thomas Wenwynnick de Pruil dans le même Comté. Cette Famille s'est éteinte dans le Siècle dernier, & les biens sont passés aux femmes (2).

(1) Pag. 65. Lond. 1701.

(2) Ibid. *Descript. of Devon*, in *Langtree*, apud Prince ubi supra.

[*B*] *Ses Poësies lui acquirent une grande réputation.*] En voici le Catalogue. I. *Les Pastorales de la Bretagne.* La prémière Partie parut à Londres en 1613, avec des Vers à sa louange, de ses savans Amis, Jean Selden, Michel Drayton, Christophle Brooke &c. La seconde Partie fut

me dans un petit Corps; & qu'il a trouvé, qu'un Guillaume Browne d'Ottery Ste. Marie en Devonshire, mourut pendant l'Hiver de 1645, mais qu'il ignore si c'est notre Poëte, ou quelque autre.

Il y a eu un autre GUILLAUME BROWNE, qui a publié deux Livres de Droit en Anglois, intitulés: *Formulæ benè placitandi*, & *Modus intrandi Placita Generalia* (e).

(e) Id. ibid.

imprimée en 1616, n'aiant pas moins d'éloges pour la recommander. Il y a des Vers de Jean Glanville, qui se distingua dans la suite parmi les Jurisconsultes, de Jean Davies d'Hereford, de George Withers de Lincolns-Inn, de Ben-Johnson, de Thomas Wenman d'Inner-Temple, & d'autres. Ces deux Parties ont été réimprimées en deux Tomes in-8. en 1625. Mr. Edouard Philips, dans son *Theatrum Poëtarum*, ou *Recueil complet des Poëtes* (3), dit „ que quoique ces Pastorales ne soient pas des plus „ élevées, elles ne laissent pas, pour des sujets de cette „ nature, galans & rustiques, de renfermer des choses „ agréables." Mr. Winstanly, dans ses *Vies des plus célèbres Poëtes Anglois* (4), les appelle de *très-jolies Piéces*, „ qui, selon la nature du sujet galant & rustique, méritent des louanges, comme tous ceux qui les liront sans „ préjugé, en conviendront." Et l'Auteur des *Mémoires de la Vie de Mr. Guillaume Pattison du Collège de Sidney à Cambridge*, qui sont au devant de ses Poësies imprimées à Londres en 1728 in-8. cet Auteur, dis-je, assure (5), que quelques exemples qu'il cite „ feront voir à nos plus „ sévéres Critiques, que quoique Mr. Browne ait écrit il „ y a plus d'un Siècle, son style est aussi nerveux, ses „ vers sont aussi harmonieux, ses descriptions aussi naturelles, ses louanges aussi douces, & ses traits de satire aussi vifs, que ceux qu'on trouve dans les Poëtereaux modernes *." II. *La Flûte du Berger, en sept Eclogues.* Londres 1614 in-8. La quatrième est dédiée à Mr. Thomas Manwood, fils du Chevalier Pierre Manwood; & la cinquième à son Ami Mr. Christophle Brooke. III. *Elegie sur la perte irréparable du Prince Henri, fils aîné du Roi Jaques I.* Mr. Wood dit (6), qu'il y a de l'apparence que Browne a fait d'autres Piéces, qu'il n'a point vues: & Mr. Prince (7) rapporte un Poëme satirique sur l'ancienne Ville de Lydford en Dartmoor, attribué à notre Auteur. Il nous apprend aussi „ que comme il avoit fait honneur à son Pays par ses belles Pastorales, on s'attendoit qu'il l'illustreroit encore, (& „ qu'il l'avoit même entrepris (8)) en donnant l'Histoire „ des Poëtes qu'il a produits, à commencer par Joseph „ Iscanus, pour finir par lui-même. Beau projet, certainement, s'il eût été exécuté."

(3) *Modern Poets* p. 119. Lond. 1675.

(4) P. 140. Lond. 1687.

(5) Pag. 12.

* On trouve ici dans l'Anglois deux morceaux de Poësie de Browne, pour mettre le Lecteur en état de juger de sa versification. J'ai cru ne lui faire aucun tort de les supprimer. R. D. T.

(6) *Athen. Oxon.* Vol. I. col. 491.

(7) Pag. 96.

(8) Carpent. Geogr. L. II. p. 264.

BRUN (CHARLES LE). Nous rapporterons ici quelques particularités touchant ce fameux Peintre, qui ont été publiées depuis la mort de Mr. Bayle. Cet habile homme paroit avoir été trompé au sujet de la date de la naissance de Mr. Le Brun [*A*]. Les prémières preuves que notre Peintre donna de son habileté, à son retour d'Italie, furent les Tableaux qu'il fit deux années de suite pour l'Eglise de Notre-Dame, pour disputer le Prix. Ensuite le Roi, sur la recommandation de Mr. Colbert, le fit son Prémier Peintre, l'ennoblit, & l'honora du *Collier de l'Ordre de S. Michel*. Son talent étoit universel, excepté pour les Paysages. Il est vrai qu'on n'admiroit pas son Coloris [*B*], ni sa manière de distribuer les jours & les ombres: mais d'un autre côté, il excelloit dans le bon goût de l'Ordonnance, dans le choix des Attitudes, dans l'arrangement des Draperies, & dans la beauté & la justesse de l'Expression [*C*]; outre une grande exactitude dans le *Costumé* [*D*], ce qui ne peut que faire admirer ses Ouvrages par les Juges les plus délicats (*a*). Un Auteur François, qui a donné la description de la magnifique Collection de Peintures qui se voit au Palais Royal à Paris, (Ouvrage entrepris par l'ordre exprès du feu Duc d'Orleans, Régent du Royaume,) fait le caractère de Mr. Le Brun en ces termes: *Il avoit un beau génie, & il excelloit dans l'ordonnance ou la disposition de ses Sujets, dans le dessein & l'expression des Passions, qu'on prétend cependant qu'il n'a pas assez variées; & l'on croit qu'il a négligé le Coloris. Il avoit un pinceau aussi diligent qu'infatigable, & il sera toujours regardé comme un des plus fameux Peintres de son Siècle, & les Estampes gravées d'après ses Ouvrages répandront son nom & sa gloire chez toutes les Nations* (*b*). Il avoit dit un peu auparavant, que le *père de Le Brun n'étoit qu'un médiocre Sculpteur* (*c*). Mr. Perrault nous apprend, qu'une des principales Piéces de Le Brun, qui se voit sur une des cheminées du Palais Royal, est un Hercule, assommant les Chevaux de Diomède, qu'il fit à l'âge de quinze ans (*d*); preuve extraordinaire de la force de son génie. Il est surprenant que Mr. Bayle n'ait pas dit un mot de deux Traités admirables de Mr. Le Brun; l'un, de Physionomie; & l'autre, des différens Caractères des Passions. Mr. Perrault, dans ses *Hommes Illustres* (*e*), dit quelque chose du dernier. Son plus grand Ouvrage est le Plafond de la Galerie & la Voûte du grand Escalier de Versailles [*E*]; outre les cinq beaux Tableaux de l'Histoire d'Alexan-

(*a*) Du Fresnoy *Art de Peinture* p. 187. 318. *in the Lives of the most famous Painters by* R. Graham Esq. Londres 1716. 2. Edit. in-8.

(*b*) *Description des Tableaux du Palais Royal par Mr. Du Bois de S. Gelais*, p. 96. 97. Paris 1727. in-12. [Comme je n'ai pas ce Livre, j'ai traduit ce passage sur l'Anglois.

(*c*) Idem p. 96.

(*d*) *Des Homm. Illust.* T. I. p. 194. Paris 1701. in-12. & *Description des Tableaux du Palais Royal* p. 97.

(*e*) P. 197. *ubi supra*.

[*A*] *Cet habile homme paroit avoir été trompé au sujet de la date de la naissance de Mr. Le Brun.*] Mr. Du Bois de S. Gelais nous dit, que Le Brun mourut en 1690, âgé de soixante-dix ans. Il falloit donc qu'il fut né en 1620 (1). Un Auteur, qui nous a donné un Abrégé de la Vie des Peintres, est d'accord pour cette date (2).

[*B*] *Il est vrai qu'on n'admiroit pas son Coloris.*] Un savant & spirituel Ecrivain François ne parle pas si desavantageusement du Coloris de Le Brun, dans l'endroit où il traite des préjugés des François & des Italiens. Si l'Italien, dit-il, rend justice à l'Etranger, c'est le plus tard qu'il lui est possible . . . . . Ils ont aussi rendu justice au génie de Mr. Le Brun. Après l'avoir fait Prince de l'Académie de S. Luc, ils parlent encore avec éloge de son mérite, *en appuyant un peu trop néanmoins sur la foiblesse du Coloris de ce grand Peintre, quoiqu'il vaille mieux que celui de bien des grands Maîtres de l'Ecole Romaine* (3). Il finit cet Article par une rémarque finement tournée. *Les Italiens peuvent se vanter de leur Circonspection, & les François de leur Hospitalité* (4).

[*C*] *La beauté & la justesse de l'Expression.*] L'Auteur qu'on vient de citer, donne de grandes louanges à notre Peintre sur cet article: c'est dans l'endroit où il critique Mr. de Piles, pour avoir placé au même degré de sa balance Paul Véronèse & Le Brun, par rapport à ce qu'il appelle la Poësie pittoresque & l'Expression. „ On voit, „ *dit-il*, dans le grand Cabinet du Roi aux Thuilleries, „ deux excellens Tableaux, placés vis-à-vis l'un de l'autre; les Pélerins d'Emmaüs, de Paul Véronèse; & les „ Reines de Perse aux pieds d'Alexandre, de Le Brun. „ Un peu d'attention sur ces Tableaux fera juger, que si „ Paul Véronèse est un si méchant voisin pour Le Brun, „ quant au Coloris, le François est encore un plus méchant voisin pour l'Italien, quant à la Poësie pittoresque & à l'Expression. Il n'est pas difficile de deviner à „ qui Raphael auroit donné le prix: suivant l'apparence, „ Raphael auroit prononcé en faveur du genre de mérite „ dans lequel il excelloit, je veux dire en faveur de l'Expression & de la Poësie (5)." Un savant & illustre Voyageur Anglois parle aussi de la beauté de l'expression de Le Brun: „ Je vis, *dit-il*, dans le Palais des Thuilleries, le fameux Tableau de Le Brun, qui représente „ la Tente de Darius, dont nous avons tant de Copies „ en Angleterre. Il y a une grande délicatesse d'expression dans l'air des personnages; les draperies & les ornemens sont d'une grande beauté; le coloris est vif & „ bien proportionné, mais un peu pesant, & n'aiant „ point cette *transparence* qu'on voit dans les peintures „ d'Italie."

[*D*] *Une grande exactitude dans le* Costumé.] Selon Mr. l'Abbé du Bos, Le Brun a suivi toutes les règles de ce que les Italiens appellent *il costume*, dans ses Tableaux de l'Histoire d'Alexandre. „ Les Perses & les Indiens, *dit-il*, s'y distinguent des Grecs à leur physionomie, autant „ qu'à leurs armes. Leurs chevaux n'ont pas le même „ corsage que ceux des Macédoniens: conformément à la „ vérité, ceux des Perses y sont plus minces. J'ai entendu dire à Mr. Perrault, que son ami Mr. Le Brun „ avoit fait dessiner à Alep des chevaux de Perse, afin „ d'observer le *Costumé* sur ce point-là dans ses Tableaux."

[*E*] *Le Plafond de la Galerie . . . . de Versailles.*] Mr. Du Bos en fait la description d'une manière si noble, que nous la rapporterons ici: „ Le Roi (Louis XIV) paroit „ sur un Char guidé par la Victoire, & trainé rapidement „ par des Coursiers. Son Char renverse dans sa course „ les Figures étonnées des Villes & des Fleuves qui formoient la frontière des Hollandois, & chaque Figure „ se reconnoit d'abord ou par l'écu de ses Armes, ou „ par ses autres attributs. C'est l'image véritable de ce „ qu'on vit arriver dans cette guerre, où les Conquérans „ eux-mêmes furent surpris de leurs propres succès. Une Femme, qui représente l'Espagne, & qui s'annonce „ suffisamment par son Lion & par ses autres attributs, „ veut arrêter le Char du Roi, en saisissant les guides: „ mais au-lieu des guides, elle n'attrappe que les traits. „ Le char qu'elle vouloit arrêter l'entraine elle-même, „ & le masque qu'elle portoit tombe par terre dans cet „ effort

(1) *Description des Tableaux du Palais Royal* p. 96.

(2) Du Fresnoy *Art de Peinture* p. 187.

(3) *Réflex. Critiq. sur la Poësie & la Peinture* T. II p. 314. Utrecht 1732.

(4) Id. ibid.

(5) Idem Tom. I. p. 310.

lexandre le Grand. Il procura divers avantages à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture de Paris; il forma le plan d'une autre pour ceux de sa Nation à Rome; & il ne se faisoit rien pour l'avancement des Beaux-Arts, que Le Brun ne fût consulté. Il gouverna quelques années la Manufacture des Gobelins, & tous ceux qui y travailloient, comme auroit fait un pere de famille; il en étoit aimé & respecté, & mourut aussi parmi eux (*f*). Il avoit entrepris de peindre toutes les actions de la Vie de Notre Sauveur. Il y en a quatre Tableaux auxquels il a mis la derniére main, & qui sont d'une beauté admirable. Il travailloit au cinquiéme, qui est le Tableau de la Cene, lorsqu'il fut surpris de la maladie dont il est mort (*g*). Parmi les Conférences de l'Académie Royale de Peinture, qui se trouvent à la fin du Tome cinquiéme des *Entretiens sur la Vie des Peintres* &c. par Mr. Félibien, il y en a deux, la prémiere & la sixiéme, qui sont de Mr. Le Brun. Il fit l'ouverture des Conférences, dont on rapporte l'origine, & dont on marque les avantages, en y joignant de curieuses Observations sur la Peinture (*h*). Dans ces Assemblées, un des Membres de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture faisoit un Discours sur les beautés & les défauts de quelque excellent Tableau, ou de quelque belle Piéce de Sculpture; & chacun des Académiciens avoit la liberté de mêler ses Remarques à celles du Peintre qui tenoit la Conférence [*F*]. Mr. Félibien a donné une ample description des honneurs funebres rendus au Chancelier Séguier, & du beau Mausolée élevé dans l'Eglise des Péres de l'Oratoire, sous la direction de Mr. Le Brun (*i*).

(*f*) *Abecedario Pittorico*. Bolog. 1719. Du Fresnoy *Art de Peinture* p. 188. 189. Perrault *Homm. Ill.* T. I. p. 196.

(*g*) Perrault p. 198.

(*h*) Dans la Préface de ces Conférences, T. V. des *Entretiens* de Mr. Félibien. Trevoux 1725.

(*i*) Idem T. IV. p. 272. & suiv.

„ effort inutile (6)." C'est une représentation allégorique des événemens suivans. En 1672, la France déclara la guerre aux Etats Généraux; & les Espagnols, à qui les Traités subsistans défendoient de se mêler de la querelle, ne laissérent pas de leur donner des secours cachés. Mais ces secours n'apportoient à la rapidité des Conquêtes de la France, que des obstacles bientôt surmontés. Les Espagnols, pour s'opposer plus efficacement à ces progrès, levérent le masque & se déclarérent. Le succès de leurs secours avoués, ne fut pas plus heureux que celui de leurs secours secrets; malgré ces secours, le Roi prit Maestricht, & portant ensuite la guerre dans les Pays-Bas Espagnols, il y enlevoit chaque Campagne un nombre des plus fortes Places (7). Mr. Du Bos cite ce Tableau comme un modéle de ce qu'il appelle *Composition allégorique mixte*, & il fait voir l'avantage qu'il y a à introduire des Personnages allégoriques parmi des Personnages historiques.

[*F*] *Le Peintre qui tenoit la Conférence.*] Mr. Le Brun fit l'ouverture de ces Conférences, comme on l'a dit dans le corps de l'Article. Il prit pour sujet la Victoire de S. Michel sur le Diable, par Raphael: il fit de savantes observations sur le Dessein & sur l'Expression, qui sont non seulement d'excellentes leçons & des préceptes importans pour ceux qui apprennent à dessiner, mais qui ne peuvent qu'être très agréables à tous les Amateurs, sur-tout s'ils ont sous les yeux quelque belle Estampe de cette Piéce. Le plaisir sera double, si on y joint en même tems la description que Milton fait du Combat, Description qui en son genre ne le céde en rien à l'Ouvrage de Raphael. „ Ils „ ressembloient à des Dieux. Soit qu'ils se tinssent de pied „ ferme, soit qu'ils allassent en avant, leur stature, leurs „ mouvemens & leurs armes donnoient à connoitre qu'ils „ étoient propres à décider du grand Empire des Cieux. „ On les voyoit tourner avec une rapidité extrême Leurs „ épées flamboyantes, qui traçoient par les airs d'horri„ bles sphéres de feu. Leurs boucliers, tels que deux „ grands Soleils, resplendissoient vis-à-vis l'un de l'autre. „ Ce grand spectacle suspendit le mouvement des deux „ partis saisis d'horreur (8)." La sixiéme Conférence, comme on l'a dit, est aussi de Mr. Le Brun. Il prit pour sujet, le Tableau du Poussin, qui représente les Enfans d'Israel dans le Desert, lorsque Dieu leur envoya la Manne. Comme il y a quantité de choses à remarquer dans ce sujet, il parle de la Composition, du Dessein, des Porportions des Couleurs & des Lumiéres, d'une maniére très étendue, & particuliérement de toutes les sortes d'Expressions convenables à une Histoire telle que la Chute de la Manne (9).

(6) Id. ibid. p. 110.

(7) Id. ibid. p. 109. 110.

(8) *Parad. Perdu* L. VI p. 171. du Tom. II. Paris 1729.

(9) Félibien *ubi supra* T. V. p. 401. & suiv.

BRUNFELS (OTHON) étoit de Mayence. Son pére s'appelloit Jean de Brunfels. Il fut d'abord Chartreux, & ensuite Regent des Classes de Strasbourg pendant neuf ans. Il exerça après cela la Médecine à Berne en Suisse, avec beaucoup de réputation, & mourut le 23 de Novembre 1534. Il fut le Restaurateur de la Botanique en Allemagne. Son Ouvrage parut à Strasbourg en trois Volumes in-folio [*A*]. Le P. Plumier a donné à une nouvelle Famille de Plantes le nom de notre Auteur, en l'appellant *Brunfelsia* (*a*).

(*a*) Plum. *Nov. Plant. Gen.* p. 11.

[*A*] *Son Ouvrage parut à Strasbourg en trois Volumes in-folio.*] Le prémier a pour titre: *Herbarum vivæ Eicones, ad naturæ imitationem summa cum diligentia & artificio effigiatæ, una cum Effectibus earundem, in gratiam veteris illius, & jamjam renascentis Herbariæ Medicinæ, per Oth. Brunf. recens editæ.* M. D. XXX. *Quibus adjecta ad calcem Appendix isagogica de usu & administratione Simplicium. Item Index contentorum singulorum. Argentorati, apud Joannem Schottum. Cum Cæs. Majest. privilegio ad sexennium.* Dédié au Sénat de Strasbourg: la Dédicace est datée, *Nonis Martii*, 1530. Van der Linden dit que ce Volume a été imprimé en 1530, 1532, 1537. Merklin ajoute 1539. Ray parle d'une Edition d'Allemagne in-fol. avec les mêmes Figures, & d'une autre in-4. de 1539 avec de petites Figures. Le second Volume est intitulé: *Novi Herbarii Tomus II. per Oth. Brunf. recens editus* M. D. XXXI. *continens quæ versa pagina subnotantur. Argent. apud Joannem Schottum. Cum Cæs. Maj. privilegio ad sexennium.* L'Epitre Dédicatoire est datée *quarto Nonas Decembris* 1531. Van der Linden en met l'impression en 1536, & Merklin a copié cette faute. L'Appendix contient douze différentes Piéces de Botanique de divers Auteurs, dont on trouve le Catalogue dans Van der Linden. Le troisiéme Volume parut après la mort de l'Auteur: *Tomus Herbarii Othonis Brunfelsii III. Corollariis Operi præfixis, quibus respondet Calumniatoribus suis, passim Errata quædam priorum Tom. diluens. Cum Cæs. Maj. privilegio ad sexennium. Argent. apud Joannem Schottum.* M. D. XXXVI. Van der Linden a la même date; mais Merklin met 1540, & il parle d'un Appendix, dont il rapporte au long les Articles; mais ce sont précisément les mêmes que ceux du prémier Tome. Et que cet Appendix appartienne au prémier Tome, c'est ce qui paroit clairement par-là, qu'on voit sur la derniére page: *Argent. per Jo. Schottum Caroli Imper. V. anno 10. Christi vero Servatoris* 1530. Les Figures de ce Livre sont en bois, & ne sont rien moins que méprisables, eu égard au tems où Brunfels vivoit. Mr. Ray observe, „ que les Figures „ sont au nombre de 238; qu'il y en a seize qui sont dou„ bles; & qu'on y trouve en tout la description de 288 „ plantes (1)."

(1) Raii *Explic. eorum &c. Hist. Plant.* præfixa.

BRUNUS (JORDANUS). Nous croyons faire plaisir au Lecteur, d'insérer ici un Supplément considérable à l'Article que Mr. Bayle a donné de JORDANUS BRUNUS, ou plutôt GIORDANO BRUNO, comme on le nomme en Italien. La Lettre de Scioppius [*A*] nous fournira quelques particularités, dont Mr. Bayle ne parle point. „ Vers l'an 1582, dit Scioppius à Rittershusius, Bruno „ commença à douter de la Transsubstantiation (doctrine contraire à la Raison, comme votre Chry„ sostome l'enseigne), & même à la nier entiérement. Il mit ensuite en question la Virginité de la „ Bienheureuse Vierge, dont la pureté, selon le même Chrysostome, surpasse celle des Cherubins & „ des Séraphins. Il se retira donc à Genéve [*B*], où il demeura deux ans; mais comme le Calvinis„ me

[*A*] *La Lettre de Scioppius.*] Elle s'adresse à Rittershusius, & a été imprimée pour la prémiere fois dans un Livre qui est fort rare, intitulé: *Machiavellizatio, quâ unitorum animos dissociare nitentibus respondetur, in gratiam Dni Archiepiscopi castissimæ vitæ, Petri Pasman, succinctè excerpta. Saragosse, excudebat Didacus Ibarra.* 1621. in-4. Ce Livre a été imprimé quelque part en Allemagne, & non à Saragosse. Struvius a ensuite inséré cette Lettre dans le Tome V. de ses *Acta Literaria*. Mr. de la Croze en a aussi donné une Traduction Françoise, dans ses *Entretiens sur divers sujets d'Histoire, de Littérature, de Religion & de Critique* (1), avec l'Original au bas. Elle a aussi été inserée dans les *Oeuvres posthumes* de Toland (2); & avant cela Mr. de la Roche en avoit donné une Traduction Angloise, avec le Texte Latin, dans ses *Mémoires de Littérature* (3).

[*B*] *Il se retira donc à Genéve.*] Cela semble supposer que ce fut de son bon gré qu'il quitta l'Italie; & cependant Mr. Bayle dit, *qu'il en avoit été chassé*: sur quoi Mr. de la Croze observe (4), qu'il ne paroit point que ce fût-là

(1) P. 287. &c.

(2) T. I. p. 305. &c.

(3) Vol. II. Art. 51. p. 244. &c. de la 2. Edit. in-8. en 1722.

(4) *Entret.* p. 254 dans la Note.

,, me lui déplut en plusieurs points, il fut chassé de cette Ville, & alla à Lyon, d'où il passa à Tou-
,, louse, & de là à Paris, où on le fit Professeur extraordinaire, parce qu'il ne pouvoit être Profes-
,, seur ordinaire, ceux qui remplissoient ce poste étant obligés d'assister à la Messe. De Paris il alla à
,, Londres," où (a) il demeura autour de deux ans dans l'Hôtel de Mr. de Castelnau, Ambassadeur de Henri III auprès de la Reine Elisabeth. Il étoit fort connu de cette Princesse, & aimé de tout ce qu'il y avoit de gens d'esprit à la Cour; mais ses meilleurs Amis étoient le Chevalier Philippe Sidney & Foulques Greville, tous deux intimes Amis, & sans contredit les deux plus savans & plus spirituels Gentilshommes de l'Angleterre. C'étoit avec eux, & avec quelques autres de leur Coterie, que Giordano tenoit des Assemblées, assez semblables à nos Academies modernes de Beaux-Esprits. Mais comme ils traitoient des sujets un peu delicats, qui n'étoient ni au goût ni à la portée de tout le monde, ils n'admettoient que des gens choisis dans leur Société. Ce fut à la priere du Chevalier Sidney que Bruno composa le *Spaccio della Bestia Trionfante*, qui fut imprimé in-8., non à Paris, comme porte le titre, mais à Londres en 1584 [C]; & il le dédia au Chevalier Sidney lui-même, quoiqu'il passât pour avoir autant de pieté que de valeur: tant il est difficile de bien connoitre le cœur humain. On ne tira que vingt Exemplaires de ce Livre, & Mr. Toland, dont nous avons emprunté ce récit, ajoute: ,, J'ai de bonnes raisons de croire, sans vouloir en jurer, qu'il n'y a point à présent d'autre
,, Exemplaire de ce Livre au Monde [*D*], que le mien (*b*). Les Membres de la Société le tinrent
,, si secret entre eux, qu'aucun Bibliothécaire ni aucun Auteur Anglois n'en a jamais fait la moindre
,, mention; il étoit entièrement inconnu aux Curieux avant l'année 1696, que je le trouvai, & le
,, fis voir à différentes personnes, quoique sans en laisser jamais prendre copie. Ce Traité est aussi
,, dangereux qu'impie, & il ne convient qu'à des personnes qui ont assez de bon-sens & de force de
,, Raison pour être à l'épreuve de tous les sophismes. Avant que je l'eusse montré à Mr. Bayle,
,, Scioppius étoit le seul qui en eût donné le titre, dans sa Lettre à Rittershusius; mais il est certain
,, qu'il n'avoit jamais vu le Livre même, puisqu'il a cru que la *Bête Triomphante*, selon la manière de
,, parler de ce tems-là, étoit le Pape, & que Bruno avoit dessein de flatter par-là les Protestans: au-
,, lieu que par la *Bête* il entend toute Religion Révélée en général, de quelque nature qu'elle soit, &
,, de quelque manière que ce soit qu'elle triomphe dans le Monde. Soit la Religion Païenne, soit la
,, Judaïque, ou la Chrétienne, il les attaque, les tourne en ridicule, & les rejette également, sans
,, aucune cérémonie, & sans exception. La méthode du Livre est singulière. Après avoir fait voir
,, que les Astres sont les seuls Monumens qui subsistent toujours, le Parchemin, le Marbre & l'Ai-
,, rain étant périssables, quoique plus durables à proportion les uns que les autres; l'Auteur se plaint
,, que les hommes ont donné à ces Luminaires éternels des noms de Vices grossiers, ou purement fa-
,, buleux, au-lieu de leur donner ceux d'Histoires instructives, ou de Faits utiles. Il leur donne donc
,, les noms des Vertus morales, qu'il appelle Dieux & Déesses. Il appelle par exemple la *Grande*
,, *Ourse*, la *Vérité*; le *Dragon*, la *Prudence*; il substitue à *Hercule*, la *Valeur*; au *Triangle*, la *Fidéli-*
,, *té* &c. Mais comme en assignant ainsi aux Vertus morales une place dans le Ciel, il ne falloit pas
,, le faire aux dépens de la Justice, le solide fondement de toutes les Vertus; Bruno suppose une As-
,, semblée, qui marque à chaque Vertu sa place, selon son rang & son importance. Jupiter fait l'ou-
,, verture de l'Assemblée par un beau Discours, où il avoue que les Dieux eux-mêmes n'étoient an-
,, ciennement que des Divinités chimériques, dont les Prêtres ont trompé le Genre-humain par leurs
,, artifices; & qu'ainsi c'est très justement qu'ils ont été chassés du Ciel. Mais ce qui lui fait le plus
,, de peine, c'est que leurs successeurs sont mille fois pires, les anciens Héros étant infiniment pré-
,, férables aux Saints modernes, & la nouvelle Superstition bien moins supportable que l'ancienne. Il
,, traite tous les Miracles de fables; mais il soutient en même tems, que la Mythologie Païenne n'étoit
,, pas à beaucoup près aussi inintelligible, aussi absurde, aussi monstrueuse, que la Théologie Judaï-
,, que ou la Chrétienne. Il souhaite que les hommes, dégagés de tout préjugé en faveur de l'une ou
,, de l'autre, ou de quelque Religion que ce soit, voulussent n'admettre d'autre Règle de leur con-
,, duite, que la Loi ou la Religion Naturelle, qu'il divise en quarante-huit Articles, selon le nombre
,, des Constellations du Ciel, dont chacune, comme on l'a dit, porte le nom d'une Vertu. On rend
,, ici justice avec toute l'exactitude possible. Celui ou celle qui est actuellement en possession d'une
,, Constellation, est appellé devant l'Assemblée; on rapporte l'Histoire ou la Fable Païenne qui s'y
,, rapporte; ensuite les Dieux examinent l'affaire, & à cette occasion on tourne souvent en ridicule
,, quelque Histoire, quelque Miracle, ou quelque Doctrine de notre sainte Religion, pour peu qu'il
,, y ait quelque rapport avec les Fables des Poëtes, avec lesquelles on les compare malignement: on
,, les exclud également comme autant de *Bêtes*, qui ont assez longtems triomphé de la folle crédulité
,, des Hommes; on met une certaine Vertu à leur place; quelqu'un des Dieux fait un beau Discours
,, sur cette Vertu, dans lequel il y a des choses aussi remarquables que dans la partie historique. Ces
,, Discours sur les Vertus sont aussi sérieux & aussi graves, que ceux qui roulent sur les Constellations
,, sont réjouissans & comiques. Les Vices opposés sont entendus à leur tour, au sujet de leurs pré-
,, tentions à la même place; & ici l'Auteur donne carriere à son esprit, étant toujours divertissant,
,, mais

(a) Ce qui suit est tiré d'une Lettre MS. de Toland en François, 2 . . . en 1710.

(b) Il avoit appartenu à la Reine Elisabeth.

là le sens des paroles, auxquelles Mr. Bayle renvoie; elles sont tirées d'une Lettre d'Acidalius à Forgats Baron de Gimes: *Quæro etiam unum. Jordanus Brunus, is quem Wittebergæ nosti, Nolanus, Patavii nunc apud vos vivere & docere dicitur. Itane est? Et quid hoc hominis, qui in Italiâ audet degere, ex quâ, ut olim ipse fatebatur, exul abiit? Miror, miror, nec tamen adhuc fidem habeo, etsi ipsum a fide dignissimis. Tu me docebis, & aut certum, aut falsum facies* (5). ,, J'ai aussi une chose à vous deman-
,, der. On dit que Jordanus Brunus de Nole, que vous
,, avez connu à Wittenberg, est à présent à Padoue, &
,, qu'il y enseigne. Cela est-il vrai? Quel homme est
,, donc celui-là, d'oser demeurer en Italie, d'où il a-
,, vouoit autrefois lui-même qu'il étoit exilé? J'en suis si
,, surpris, que je n'ose le croire, quoique je le tienne de
,, personnes dignes de foi. Apprenez-moi ce qui en est."
Il est certain que les termes d'Acidalius ne sont point clairs, & qu'ils ne signifient pas directement que Bruno avoit été chassé. Si cela étoit, Scioppius ne l'auroit pas ignoré, & n'auroit pas oublié une particularité si essentielle: au-lieu qu'il dit simplement, que Bruno se retira à Genève, *Genevam abiit*: d'où il semble qu'on peut inférer avec assez d'apparence, qu'il n'avoit point été banni.

(5) Acidal. Ep. 1. p. 10.

[C] *Imprimé . . . . . à Londres en* 1584.] Cette date, qui est sure, puisque Toland avoit le Livre, prouve qu'il doit y avoir une méprise dans la Lettre de Scioppius. Elle est datée du 17 Février 1600, & il dit que Bruno avoit commencé à douter de la Transsubstantiation &c. il y avoit dix-huit ans; *qui cum jam annis abhinc octodecim de Transsubstantiatione . . . . dubitare . . . . . cœpisset*. Or si l'on remonte dix-huit ans depuis 1600, on tombe sur l'année 1582. Selon Scioppius, Bruno demeura deux ans à Genève, d'où il alla à Lyon, à Toulouse & à Paris, où il fut quelque tems Professeur extraordinaire: il passa ensuite en Angleterre, & ce ne fut qu'après y avoir été quelque tems, qu'il publia le *Spaccio* &c. en 1584. D'où l'on peut conclurre, qu'il doit avoir quitté l'Italie en 1581, ou peut-être même l'année précédente.

[*D*] *Point d'autre Exemplaire de ce Livre au Monde.*] Ce Livre étoit si méprisé il y a quelques années, qu'à la vente de la Bibliothèque de Mr. Bigot, faite en 1706, il ne fut vendu avec cinq autres Ouvrages de Brunus, que vingt-cinq sols (monnoie de France). Mais il est devenu depuis, par la folie des Bibliomanes, d'un prix si exorbitant, qu'on ne l'a guères à présent à moins de cinquante pistoles, lorsqu'il se peut trouver; car il faut avouer qu'il est très rare (6). C'est ce que nous apprend le P. Niceron;

(6) Niceron Hommes Illustr. Tom. XVII. p. 211.

„ mais en même tems très solide. Il est souvent diffus, mais jamais ennuieux. Vous voyez donc, que dans un très petit espace, son Livre ne contenant que 326 pages outre l'Epitre Dédicatoire, il se trouve un Systême complet de Religion Naturelle, la Théorie de l'ancienne Cosmographie, l'Histoire, la comparaison & la réfutation de différentes Opinions, outre quantité d'Observations curieuses sur divers sujets. Mais, comme je l'ai dit, l'Auteur est plein de plaisanteries & de traits satiriques, & impie au souverain degré; & il ne se renferme pas même toujours dans les bornes de l'Allégorie. J'ajouterai seulement, que Mercure ou l'Esprit de Dieu révèle ce Systême à sa sœur *Sophie* (la Sagesse), qui en fait part à un certain *Saulino*, le tout étant rédigé par écrit par Bruno en qualité de Secrétaire." Voilà ce que dit Toland. Ceux qui souhaiteront de connoître plus particulièrement le Livre en question, en trouveront des Extraits ci-dessous [*E*]. Il a été traduit en Anglois,

ron; & ce qui fait voir, que l'Exemplaire de Toland n'étoit pas unique, comme il se l'imaginoit.

[*E*] *Des Extraits du* Spaccio della Bestia trionfante.] Voici la traduction de quelques-uns des endroits les moins choquans de ce fameux Livre, & qui suffiront cependant pour faire voir qu'il n'est pas aussi redoutable, que Toland se l'imaginoit, puisqu'il n'y a que des railleries, & non des raisons & des argumens, qui seuls peuvent persuader des gens de bon-sens. C'est faire trop d'honneur aux Ecrits des Ennemis de la Religion, que de penser qu'ils puissent être si dangereux; c'est supposer qu'il s'y trouve des Objections importantes & sans replique: au-lieu qu'en les mettant au grand jour, on les fait connoître pour ce qu'elles sont, la foiblesse même. C'est ce qui justifiera chez tous les Lecteurs équitables, la liberté que nous prenons de rapporter les morceaux qu'on va lire.

L'Eridan, ou le Po.

„ Venons, dit *Jupiter*, à l'*Eridan*, que je ne sai comment traiter: car il est en même tems sur la Terre, & dans le Ciel; au-lieu que les autres Sujets que nous examinons, dès qu'ils sont transportés au Ciel, ne se trouvent plus en Terre. Mais cette Rivière, qui est ici, & qui est là; qui est dans le Ciel, & qui est dehors; qui est en-haut, & qui est en-bas; qui a quelque chose de céleste, & quelque chose de terrestre; qui est là-bas en Italie, & ici dans l'Hémisphère Austral, ne me paroit pas un sujet qui ait besoin qu'on lui assigne une place, mais plutôt à qui on peut en ôter une.

„ Mon Père, repliqua *Momus*, puisque l'Eridan a la propriété d'être en même tems en plusieurs endroits, il me semble que nous pourrions le faire exister par-tout où on voudra l'imaginer, l'invoquer, & l'adorer: ce qui se peut faire à peu de fraix, sans payer d'intérêt, & vraisemblablement à bon profit. Mais il faut que ce soit de manière, que quiconque mangera de ses poissons de nom, imaginés, invoqués & adorés, soit réellement comme s'il n'avoit point mangé: que celui qui boira de ses eaux, soit comme s'il n'avoit rien pris pour se desaltérer: que de même, quiconque y pensera, soit comme s'il avoit le cerveau vuide; & que celui qui aura la compagnie de ses Néréides & de ses Nymphes, ne soit pas moins seul, que s'il n'y avoit personne avec lui.

„ Fort bien, répondit *Jupiter*; il n'y a point de mal, puisque cela n'empêchera point les autres de manger & de boire, d'avoir quelque idée réelle, & de jouir de la compagnie: d'autant que cette manière de manger, de boire, de penser, & de jouir de la compagnie, n'est qu'imaginaire, nominale, de dévotion & de respect. J'approuve donc la proposition de *Momus*, & que j'aye le plaisir que tout le monde l'approuve. Que l'Eridan demeure au Ciel, mais seulement de nom & en imagination; ce qui n'empêche point qu'on ne remplisse réellement la même place de quelque autre chose, dont nous conviendrons un de ces jours: car il faut y pourvoir, aussi-bien qu'à la place de la grande Ourse."

Ce passage porte certainement contre la Transsubstantiation: mais, comme on le voit, il n'y a que de pures railleries, & pas une ombre de raisonnement; & tout ce qui se trouve contre les Religions, soit vraies, soit fausses, est dans le même goût. Voici quelques autres passages.

„ Le Lievre.

„ Voyons ce que nous ferons du *Lièvre*. Je veux qu'il soit l'emblême de la *Crainte*, qui nait de la pensée de la Mort: & en même tems, autant qu'il est possible, l'emblême de l'*Espérance* & de l'*Assurance*, qui est opposée à la *Crainte*; parce que dans un certain sens, l'une & l'autre sont des Vertus, ou du moins des sujets de Vertus, entant qu'elles sont filles de la Réflexion, & servantes de la Prudence. Mais que les Terreurs paniques, la Lâcheté & le Desespoir se retirent en-bas, avec le Lièvre, pour servir de véritable Enfer & de tourment perpétuel aux Esprits stupides & ignorans; qu'il n'y ait en eux lieu si secret, où cette fausse crainte & cette aveugle frayeur de la Mort ne pénètre; que les endroits les plus cachés soient ouverts par le moyen de ces imaginations, qu'une Foi extravagante & une aveugle Crédulité ont enfanté, nourrissent & entretiennent. Mais qu'elles n'approchent jamais, que par d'impuissans efforts, de ceux dont le cœur est fortifié du rempart de la véritable Philosophie, dont la tranquillité est affermie; chez lesquels la Vérité habite, & qui connoissent clairement la nécessité éternelle de toutes les Substances. Des Ames de cette trempe ne doivent être accessibles à d'autre crainte, qu'à celle d'être dépouillées de la Perfection humaine & de la Justice, qui consiste dans la Conformité avec la Nature suprême & parfaite.

„ Ici *Momus* prit la parole & dit: J'ai ouï dire, *Jupiter*, qu'en mangeant du Lièvre, on devient beau. Si nous réglions donc, que tous ceux qui mangeront de cet Animal céleste, Hommes ou Femmes, de laids deviendront beaux; de desagréables, agréables; & de rebutans, aimables & propres à plaire; & que béni sera tout Ventre & tout Estomac qui le recevra, le digèrera, & le convertira en nourriture?

„ J'y consens, dit *Diane*; mais je ne veux pourtant pas avoir perdu les soins que j'ai pris d'élever mon Lièvre.

„ Ho, reprit *Momus*, je vous indiquerai un moyen, pour que tout le monde puisse en manger & en boire, sans qu'il soit ni mangé ni bu; de manière qu'aucune dent ne pourra le toucher, aucune main ne pourra le manier, il ne sera vu d'aucun œil, & ne sera contenu dans aucun lieu.

„ Le grand Chien.

„ Vous pourriez parler de cela dans la suite, dit *Jupiter* en l'interrompant. En attendant, voyons ce que nous ferons de ce grand *Dogue*, qui chasse le Lièvre, & qui depuis tant de siècles fait semblant de vouloir l'attraper: mais qui, de peur de n'aller plus à la chasse, ne l'attrape jamais, n'aiant fait que courir & abboyer pendant tout ce tems-là, & feindre de se répondre à lui-même.

„ Pour cela, mon Père, dit *Momus*, je me suis toujours plaint, que vous avez mal réglé les choses, en faisant monter au Ciel ce gros Mâtin, envoyé à la poursuite du Renard de Thèbes, comme si c'eût été un Lévrier à la piste d'un Lièvre, & en faisant le Loup métamorphosé en pierre.

„ Ce qui est écrit, est écrit, repliqua *Jupiter*.

„ Ah! voilà le mal, reprit *Momus*, que Jupiter prétende que sa Volonté soit la règle de la Justice, & que tout ce qu'il fait soit un Decret irrévocable, afin qu'on sache qu'il a une autorité absolue, & qu'on ne puisse pas s'imaginer qu'il puisse ou ait pu jamais se tromper, comme cela arrive aux autres Dieux, qui, parce qu'ils sont un peu plus discrets, se repentent, se retractent quelquefois, & corrigent ce qu'ils ont fait.

„ Qu'est-ce que cela veut dire, dit *Jupiter*, que d'un fait particulier, vous tiriez une conclusion générale? *Momus* s'excusa en disant, qu'il ne concluoit en général que pour les choses de la même *espèce*, & non pour tout: *in specie, sed non in genere*.

„ *Saulino*. L'Explication est bonne, car ce qui est différent, n'est pas de la même espèce.

„ *Sophie*. Mais il ajouta: Puis donc, Saint Père, que votre pouvoir est si grand, que vous pouvez faire un Ciel en Terre, du Pain des pierres, & du Pain tout ce qu'il vous plait; en un mot, puisque de rien vous pouvez faire quelque chose, & même faire ce qui n'a jamais été fait; faites que l'Art de la Chasse, qui est une extravagance de grand Seigneur, une folie & une fureur de Prince, soit desormais une Vertu, un acte de Religion, & une sorte de Dévotion; ordonnez que ce sera desormais un grand honneur pour un homme, d'être le Bourreau qui tue, qui éventre, & qui mette en quartiers une bête sauvage. Et quoique ce dût proprement être à Diane à vous solliciter sur cet article, je ne laisse pas de le faire, parce qu'il y a quelquefois de la politesse à demander une grace pour un autre, & à lui épargner la peine de la demander lui-même, pour lui éviter le desagrément d'un refus, ou pour qu'il y ait quelque chose de plus honorable, en ce qu'il reçoit un avantage qu'il n'a point demandé.

„ *Jupiter* répondit: Comme le métier de Boucher est beaucoup plus vil & plus bas que celui de Bourreau, (& la chose est réellement telle en certains endroits de l'Allemagne) parce que le dernier manie uniquement les membres des Hommes, en servant la Justice, au lieu que le prémier ne manie que les membres des pauvres Animaux, & ne s'occupe qu'à satisfaire la sensualité, qui ne se contente pas de la nourriture ordinaire de la Nature, quoique plus convenable à la constitution de l'homme & plus utile à la santé: de même (pour ne pas insister sur d'autres raisons plus pressantes) le mé-

„ tier

glois, & imprimé à Londres. Le P. Niceron dit (c) que Toland, qui n'étoit guères éloigné de plusieurs sentimens de Jordanus Brunus, faisoit un grand cas de son Livre; & qu'il en donna une Traduction Angloise, dont il vendit les Exemplaires très cher, aiant eu la précaution de n'en faire tirer qu'un petit nombre. Mais le P. Niceron a été mal informé, au sujet de l'Auteur de cette Traduction; Toland n'y a eu aucune part. Revenons à Bruno. Après avoir demeuré deux ans en Angleterre, il alla à Wittenberg, où il professa deux ans, si je ne me trompe, dit Scioppius.. „ Il se „ transpor-

(c) *Mém. des Homm. Illust.* T. XVII. p. 203. & T. I. p. 268.

„ tier de Chasseur est un exercice qui n'est pas moins vil & méprisable que le métier de Boucher, puisque les bêtes sauvages qui sont dans les Bois, ne sont pas moins des Animaux dans leur nature, que ceux qu'on tient dans les Campagnes, ou qu'on apprivoise autour des maisons. Cependant, pour ne pas blâmer ma fille Diane, & pour qu'on ne dise pas qu'elle a reçu un affront, il me semble bon & convenable de statuer, & je statue pour l'avenir, que le métier de Bourreau sera réputé infame; celui de Boucher d'animaux apprivoisés, méprisable: mais que celui de Boucher de bêtes sauvages sera honorable, estimé & noble (7).

(7) On trouve dans le *Parnasse* de Boccalini, à peu près la même pensée, mais poussée plus agréablement.

„ Pour le coup, dit *Momus*, voilà un Decret qui n'est pas de *Jupiter stationnaire* ou direct, mais de Jupiter *retrograde*. J'ai toujours été en admiration, quand j'ai vu ces Prêtres de Diane, après avoir tué un Daim, un Bouc sauvage, un Cerf, un Sanglier, ou quelque autre bête de cette espèce, se mettre à genoux, se découvrir la tête, lever leurs mains vers le Ciel, & avec leurs dagues couper la tête à l'Animal, ensuite lui arracher le cœur, avant que de toucher à aucune des autres parties: & ainsi successivement appliquer le petit couteau avec un respect religieux, & faire toutes les autres cérémonies l'une après l'autre. Par où il paroit, que celui qui ne veut pas avoir de compagnon en tout cela, & qui prétend que tous les autres se tiennent à l'entour avec un certain respect & un étonnement affecté, doit bien savoir avec quelle dévotion & avec quelles attentions religieuses il doit s'y prendre. Avec cela, celui qui est ainsi le seul Boucher, se persuade fermement, qu'il est ce Souverain-Pontife qui avoit seul le privilége d'entrer dans le Lieu très Saint. Mais le malheur est, que tandis que ces Actéons courent le Cerf dans les Bois, leurs Diancs les transforment chez eux en Cerfs domestiques. C'est pourquoi, conclut *Jupiter*, je décrète que la Chasse sera une Vertu, pour les raisons qu'Isis a alléguées dans le discours sur les Bêtes, & parce que les Chasseurs se changent avec tant de soin, de diligence, & de religion, en Cerfs, en Sangliers, en Bêtes, & en Sauvages. Je dis, que ce sera une Vertu héroïque, quand un Prince, poursuivant un Daim, un Lievre, un Cerf, ou d'autres Bêtes sauvages, supposera que ce sont les Légions de ses ennemis qui fuient devant lui: & quand après en avoir pris quelqu'une, il s'imaginera qu'il s'est rendu maître de la personne du Prince ou du Tyran, qu'il redoutoit le plus: d'où il arrive, & non sans juste raison, qu'il pratique ces jolies cérémonies, qu'il rend au Ciel ces ferventes actions de graces, & qu'il lui offre ces précieuses bagatelles.

„ Voilà, dit *Momus*, la place du Lévrier bien remplie; nous l'envoierons dans l'Ile de Corse, ou en Angleterre; & nous mettrons au lieu qu'il occupe, la prédication de la Vérité, la destruction des Tyrans, le zèle pour la Patrie & pour sa Famille, la Vigilance, la Fidélité, & le soin du Bien-public."

„ Le petit CHIEN.

„ Mais que ferons-nous, ajouta-t-il, du *petit Chien*? La belle *Vénus* s'étant levée, pria les Dieux de lui faire la grace de le lui donner, parce qu'il la divertissoit quelquefois, à ses heures de loisir, en badinant sur son giron ou sur celui de ses femmes, & en les amusant par ses contorsions, par ses baisers, & par les remuemens de sa queue.

„ Je le veux bien, dit *Jupiter*; mais je vous avertis en même tems, ma Fille, que j'ai résolu de chasser avec lui cette Flatterie & cette Complaisance, qu'on aime autant, qu'on hait la Jalousie & le Mépris; & que je veux mettre à sa place, la Familiarité, l'Honnêteté, la Bonté, la Reconnoissance, l'Obéissance sincère & accompagnée d'amour.

„ Vous ferez ce qu'il vous plaira du reste, dit la belle Déesse, puisque sans ces petits Animaux, les Dames ne peuvent vivre avec bienséance à la Cour; comme personne n'y peut être honnêtement, sans les Vertus que vous venez de nommer.

Si tout le Livre étoit dans le goût de ce qu'on vient de voir, bien loin d'être dangereux, il seroit non seulement amusant, mais utile. Voici un morceau qui est sur un autre ton: nous le donnerons seulement pour faire voir que l'Auteur ne raisonne point du tout, & qu'il n'emploie contre la Religion que de basses & fades railleries, qui ne signifient rien.

*Le Centaure* CHIRON, *avec l'*AUTEL *&* l'ENCENSOIR.

„ Parlons du Centaure *Chiron*, qui est de tour à présent. Le vieux *Saturne* s'adressa à Jupiter en ces termes: Je m'apperçois, mon Fils & mon Seigneur, que le Soleil va se coucher: dépêchons donc, s'il vous plait, les quatre Constellations qui nous restent à examiner.

„ *Momus* prenant la parole, dit: Que ferons-nous de cet Homme enté sur une Bête, ou de cette Bête entée sur un Homme, où l'on voit une seule Personne, formée de deux Natures, & deux Substances qui concourent à ne faire qu'une seule Personne par une union hypostatique? Car deux choses forment ici par leur union une troisième *Entité*, ou Etre; c'est ce dont personne au monde ne doute. Mais voici où git la difficulté; savoir, si ce troisième Etre vaut mieux que l'un & l'autre des deux, de l'union desquels il résulte, ou du moins, que chacun des deux à part; ou plutôt, s'il est plus mauvais que tous les deux? Je veux dire, si après que la Nature Humaine a été unie à celle du Cheval, il a résulté de cette union une Divinité digne d'être placée dans le Ciel, ou un Animal propre à être mis à l'écurie, ou dans une étable à bœufs? En un mot, Jupiter, Isis, ou qui que ce soit, diront tout ce qu'il leur plaira, sur l'avantage qu'il y a à être une Bête, ou sur la nécessité qu'il y a de participer à la Nature animale, pour parvenir à la Divinité; & que plus on veut se distinguer & s'illustrer en qualité de Dieu, plus il faut avoir soin de justifier qu'on est Bête: ils diront, dis-je, tout ce qu'il leur plaira sur cette matière; je ne pourrai jamais croire, que là où il n'y a point un Homme complet & parfait, ni une Bête entière & parfaite, mais une pièce de l'un & de l'autre mises bout à bout, il puisse en résulter quelque chose de meilleur que ne l'est chaque Sujet à part, & que ce ne soit comme si l'on cousoit ensemble une partie d'une Culotte & une partie d'une Veste, ce qui ne fera jamais un habillement qui vaille mieux qu'une Veste entière, ou une Culotte entière, ni même qui vaille aucune des deux.

„ Momus, Momus, reprit *Jupiter*, c'est-là un grand & profond mystère, que vous ne pouvez comprendre; ainsi vous devez seulement faire d'une chose aussi sublime & aussi extraordinaire, un objet de Foi.

„ Je le sai fort bien, repliqua *Momus*, que c'est une chose où ni moi, ni personne qui a un grain de bon-sens, ne comprend rien; mais je souhaiterois bien, avant d'être obligé de croire, moi qui suis un Dieu, ou avant qu'aucun autre, qui a autant de sens qu'un grain de millet, y soit obligé, que par quelque petit tour d'adresse vous m'accordassiez le don de la Foi.

„ O Momus, répondit *Jupiter*, vous ne devez pas souhaiter de connoître au-delà de ce qui doit être connu; & croyez-moi, ce n'est pas là une chose qu'il soit nécessaire de connoître.

„ Voyez donc vous-même, reprit Momus, ce qui doit être connu, ce que je dois savoir malgré moi, & ce que je suis disposé de croire, Jupiter, pour vous plaire; qu'une Manche & un Bas valent mieux que deux Manches & une paire de Bas; & par dessus le marché, qu'un Homme n'est pas un Homme; qu'une Bête n'est pas une Bête; qu'un demi-Homme n'est pas un demi-Homme, & qu'une demi-Bête n'est pas une demi-Bête; que la moitié d'un Homme, & la moitié d'une Bête, ne font pas un Homme imparfait, & une Bête imparfaite, mais plutôt un Dieu, *pura mente colendus*.

„ Ici tous les Dieux prièrent Jupiter de vouloir expédier promptement, & décider ce qu'il jugeroit à propos au sujet du Centaure. Sur quoi Jupiter aiant imposé silence à Momus, prononça l'Arrêt en ces termes: Je ne pensois pas d'abord moi-même fort avantageusement de Chiron; mais je me retracte, & je déclare, qu'à cause que Chiron le Centaure a été un très honnête-homme, qui demeuroit autrefois sur le Mont Pélias, où il enseigna la Médecine à Esculape, l'Astrologie à Hercule, & la Musique à Achille, procurant ainsi la guérison aux malades, enseignant le moyen d'aller aux Astres, & de tirer des tons harmonieux des instrumens, qu'il apprit à faire; je ne le crois point indigne d'occuper une place dans le Ciel; & même, après y avoir pensé de nouveau, je crois qu'il la mérite le plus, parce que dans ce Temple céleste, proche de l'Autel où il se tient, il n'y a point d'autre Sacrificateur que lui, que vous voyez tenant cette bête toute prête pour l'immoler, & aiant à sa ceinture une coupe sacrée. Et comme l'Autel, la Chapelle ou l'Oratoire est très nécessaire, & ne seroit d'aucun usage, s'il n'y avoit un Ministre pour y faire le service; qu'il vive, qu'il demeure dans sa place, qu'il y réside éternellement, si les Destins ne disposent pas de lui d'une autre manière.

„ Momus s'écria: Vous avez décidé, ô Jupiter, avec autant de sagesse que d'équité, que cet Homme sera le Sacrificateur de l'Autel & du Temple céleste, parce que lorsqu'il aura immolé cet Animal qu'il tient avec la main, il est cependant impossible qu'il manque jamais de Victime, réunissant en sa propre personne tout ce qui est nécessaire pour un Sacrifice, le Sacrificateur & la Victime.

„ transporta ensuite à Prague, & y fit imprimer quelques Livres, *De Immenso & Infinito, itemque De* „ *Innumerabilibus* [F], si je me souviens bien des titres, car on m'a envoyé ces Livres de Prague. Il „ a aussi publié un autre Livre, *De Umbris & Ideis.* Il enseigne les plus horribles absurdités; par „ exemple, qu'il y a un nombre infini de Mondes [G]; qu'une Ame peut passer d'un Corps dans un „ au-

„ C'est pourquoi, reprit Jupiter, que la Brutalité, l'I„ gnorance, les Fables inutiles & pernicieuses soient ban„ nies de ce lieu: & que là où est le Centaure, on voie „ demeurer la juste Simplicité, & les Fables morales. Que „ de la place qu'occupe l'Autel, s'éloignent la Supersti„ tion, l'Incrédulité & l'Impiété: & qu'à leur place y ré„ sident la Religion solide, la Foi sage, & la Piété réelle „ & sincère."

Finissons cette Remarque par un endroit du *Spectateur.* „ Il n'y a rien, *dit ce spirituel Ecrivain* *, qui ait plus é„ tonné les Savans d'Angleterre, que le prix excessif où „ l'on poussa en dernier lieu, dans une Vente publique, „ un petit Livre, intitulé *Spaccio della Bestia trionfante*: „ il y fut vendu trente livres sterling. L'Auteur, nom„ mé Jordanus Brunus, Athée de profession, l'a écrit „ pour tourner la Religion en ridicule: & chacun étoit „ disposé à croire sur ce haut prix, qu'il doit y avoir des „ Argumens fort redoutables. J'en ai lu moi-même un „ Exemplaire, qui m'étoit tombé entre les mains, avec „ ce préjugé; mais il y a si peu à craindre de cette lectu„ re, que je me hazarderai à rendre ici un fidèle compte „ de tout le Plan que l'Auteur a suivi dans cette merveil„ leuse Pièce." Suit un Exposé succint du Livre, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter, après les Extraits que nous en avons donnés. L'Auteur du Spectateur ajoute: „ Cette courte Fable, où l'on ne voit aucune ombre de „ raisonnement, & où il n'y a que très peu d'esprit, est „ cependant devenue, par l'Impiété qui y règne, l'Idole „ de ces foibles Génies, qui voudroient se distinguer par „ la singularité de leurs opinions. Il y a deux faits, qu'on „ a souvent allégués contre les Athées, & dont ils n'ont „ pu se tirer jusques-ici. L'un est, que les Hommes les „ plus sages & les plus habiles de tous les Siècles ont été „ contre eux, & qu'ils ont toujours suivi le Culte public „ établi dans leur Pays, *lorsqu'il n'y avoit rien d'opposé à* „ *la gloire de l'Etre infini*, ou de préjudiciable aux inté„ rêts du Genre-humain. *Les Platons & les Cicérons par-* „ *mi les Anciens*, les Bacons, les Boyles, & les Lockes „ entre nos Compatriotes modernes, nous fournissent „ tous de bons exemples de ce que je viens d'avancer „ †." Quoi! n'y avoit-il rien de *contraire à la gloire de Dieu* dans la Religion des Pays, où Platon & Cicéron étoient nés? c'est ce que je laisse à décider à tout Lecteur Chrétien.

[F] *De Immenso & Infinito, itemque De Innumerabilibus.*] Mr. Bayle indique ce Livre, sans en rien dire de plus. Mais Mr. de la Croze (8) en a dit quelque chose pour le faire connoitre, & le Lecteur ne sera pas fâché de le trouver ici. Les principes généraux de cet Athée, tirés de son Commentaire sur le Chap. XI. du prémier Livre *De Immenso & Innumerabilibus*, sont ceux ci. 1. L'Essence Divine est infinie. 2. La Puissance de Dieu est telle que son Essence. 3. L'Opération de Dieu est proportionnée à l'étendue de sa Puissance. 4. Dieu est une Essence simple, qui ne peut admettre aucune diversité, ni aucune composition intérieure. 5. Par conséquent, être, pouvoir, agir, vouloir, sont la même chose que l'Essence, la Puissance, l'Action, & la Volonté, & tout ce que l'on peut dire de lui avec vérité, parce qu'il est la Vérité même: *In eodem idem est esse, posse, agere, velle, essentia, potentia, actio, voluntas, & quicquid de eo vere dici potest, quia ipse est veritas.* 6. De-là il s'ensuit que la Volonté de Dieu est par dessus tout, & qu'elle ne peut être rendue sans effet, ni par Dieu lui-même, ni par aucune autre chose. 7. Que cette Volonté est non seulement nécessaire, mais la Nécessité même, dont le contraire est impossible, ou plutôt l'impossibilité même. 8. Dans une Essence simple il ne peut y avoir en aucune façon d'opposition, ni d'égalité; je veux dire, que la Volonté ne peut jamais être contraire à la Puissance, ni au dessous d'elle. 9. La Nécessité & la Liberté sont une seule & même chose: nous ne devons donc pas craindre qu'un Etre qui agit par une nécessité naturelle, n'agisse pas librement: au contraire, il n'agiroit pas librement, s'il agissoit autrement que ne le demande la nécessité & la nature, ou plutôt la nécessité naturelle. 10. Il n'y a point de Puissance infinie, si ce qui est infini, est impossible. 11. Comme le Monde présent est dans l'Espace qui le contient, nous pouvons le concevoir dans un autre Espace pareil, & égal. 12. On ne peut prouver, qu'il n'y ait au-delà de ce Monde un Espace semblable à celui où ce Monde est placé, & on ne peut prouver que cet Espace n'est pas infini. 13. Un Monde placé dans un Espace pareil à celui de notre Monde, ne lui nuiroit en aucune manière, & il n'y auroit pas plus de danger qu'il tombât sur Nous, qu'il n'y en auroit que nous tombassions sur lui; car dans l'Infini, le point du milieu est par tout, le haut & le bas n'étant que des rélations fondées sur la différente situation des Etres. 14. Il vaut mieux exister, que de ne pas exister: & il est plus beau de faire le bien, que de ne le pas faire: & il est infiniment préférable de produire l'Existence & le Bien, que de ne les pas produire. 15. La Puissance & la Volonté naturelle ne peuvent être frustrées de leur effet, & l'Espace ne peut être sans l'action qui lui est propre pendant une durée infinie; autrement la Puissance se rapporteroit à l'impossible. 16. Une Puissance infinie, soit qu'elle soit étendue, soit qu'elle soit seulement infinie entant que Puissance, seroit frustrée de son être, si, y ayant un Espace infini, on y supposoit un Mal infini, c'est-à-dire, si l'on supposoit un Espace étendu, sans aucun Etre qui le remplit; car c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même Lib. I. Cap. X. *de Immenso & Innumerabilibus*: *Esse* bonum est, *Non esse* malum est: *Exister est un bien, ne pas exister est un mal.* 17. Tout comme l'Espace que nous occupons, a pu recevoir un Monde, avec tous les ornemens qui y appartiennent; de même tout autre Espace peut recevoir un Monde semblable au nôtre, pourvu que le même Principe n'en soit pas absent. 18. L'ornement de cet Espace, & la perfection de notre Monde, n'ajoute ni n'ôte rien à l'ornement & à la perfection de tout autre Espace quelconque, & ne peut empêcher qu'il ne soit actuellement aussi rempli & aussi embelli, que l'est celui-ci. 19. Nous devons avoir de Dieu & de la Nature, la meilleure opinion qu'il est possible. 20. Lorsque nous parlons de sujets relevés, nous ne devons rien affirmer avec précipitation, ni qui soit contraste à nos Sens, & à la Raison.

Tels sont les principes de Brunus, qui sont assez conformes à ceux de Spinosa. Ce qu'il appelle Dieu, n'est autre chose que la Nature, ou un Etre infiniment étendu, dont il tâche d'établir la nécessité & l'éternité par ses prétendus Axiomes. Et il demande, que ceux qui les nient, lui prouvent, 1. Qu'il peut exister une Puissance ou une Cause, par laquelle une Essence infinie peut agir d'une manière finie. 2. Qu'une Puissance active infinie est compatible avec la possibilité de l'existence d'Etres finis. 3. Qu'il ne peut y avoir d'autre Espace outre celui dans lequel nous concevons notre Monde, & où nous sommes. 4. Que la Matière est terminée & bornée par l'extrémité du dernier Ciel. 5. Que la Volonté de Dieu n'est pas aussi étendue que sa Puissance, & qu'il n'est pas convenable qu'il y ait d'autres Mondes que celui-ci. 6. Que la Nécessité n'est pas en Dieu la même chose que la Liberté. 7. Que la Puissance ne marche pas d'un pas égal avec la Volonté & l'Action. 8. Que Dieu a la puissance de faire d'autres choses, que celles qu'il veut faire; ou qu'il peut vouloir d'autres choses, que celles qu'il peut faire. 9. Que Dieu a d'autres noms, que ceux qu'il a. Il entend par-là, qu'on prouve que Dieu est fini & infini, que sa Puissance est infinie & finie, ainsi qu'il s'exprime lui-même, *Lib. I. de Imm. & Innumer.* Cap. XII. p. 191.

*Ergo aliud quam fit velut non est posse esse,*
*Sic aliud fieri quam fit non posset ab illo.*

10. Qu'il peut vouloir autre chose, que ce qu'il veut actuellement; qu'il peut être différent, de ce qu'il est réellement: que la Nécessité est différente & indépendante de sa Volonté; qu'il peut vouloir ce qu'il ne veut point; d'où il s'ensuivroit, qu'il peut être ce qu'il n'est point.

Quoiqu'il y ait du Sophisme dans la prémière des Propositions que Bruno demande qu'on lui prouve, il avoit raison cependant de penser, que ces principes suffisent pour renverser tout son Système. Il est certain que les deux prémières Propositions réfutent pleinement tous ses chimériques Axiomes. Il demande qu'on lui prouve, qu'une Puissance infinie peut agir d'une manière finie. Mais cela ne prouve rien contre la Création des Etres finis. Dieu agit & opère d'une manière infinie, en tirant les Etres du néant: mais l'objet, ou le sujet de son action, est fini. Si le raisonnement de Bruno a lieu, il s'ensuivra, de ce qu'une Puissance est indépendante, qu'elle doit produire un effet indépendant; ce qui est une grossière contradiction. Bruno n'a pas senti, qu'il faisoit de Dieu un Etre impuissant; ou plutôt, qu'il supposoit une Puissance infinie, qui n'avoit point de pouvoir réel, n'ayant qu'une seule manière d'agir déterminée, sans choix, sans délibération, & même sans raison. Nous renvoyons, pour une plus ample réfutation des principes de cet Athée, à l'Auteur cité en marge (9).

[G] *Qu'il y a un nombre infini de Mondes.*] Il ne vouloit pas parler de l'Univers, mais des Planètes, ou pour mieux dire, des Systèmes planétaires. Il regardoit les Etoiles fixes, comme autant de Soleils, autour desquels se meuvent diverses Planètes, que leur éloignement dérobe à notre vue, de la même manière que la Terre, Mercure & Vénus tournent autour de notre Soleil. Ensorte qu'à cet égard il n'étoit pas fort éloigné du sentiment des Philosophes modernes. L'Univers étant l'assemblage de tous les Etres qui existent, il ne peut y en avoir qu'un seul, quoiqu'il y ait un nombre infini d'Etres différens; & il peut y avoir un nombre infini de Corps semblables à notre Terre & à notre Soleil: c'est tout ce que prétendoit Bruno. Et pour qu'on ne s'imagine pas que nous lui attribuons des opinions différentes des siennes, ou que nous exposons mal ses sentimens, voici un passage d'un de ses Ouvrages, qui a pour titre: *Jordani Bruni Nolani* *Camoeracensis* Acrotismus, sive Rationes Articulorum Physicorum adversus Peripateticos Parisiis propositorum (10). *Dicimus ergo Universum Substantiam infinitam, in spatio* in-

* Tom. IV. Disc. 27. p. 157. de la Trad. Françoise.

† Remarquez que ce Discours est signé B [illegible] lui, de même que de M. Budgell.

(8) *Ubi supra* p. 305.

(9) La Croze *ubi supra* p. 311. 312. &c.

(10) *Wittenbergæ apud Zachariam Cratonem.* 1588. in 8.

„ autre, & même d'un Monde dans un autre [*H*]; qu'une même Ame peut animer deux Corps; „ que la Magie est bonne & licite; que le Saint Esprit n'est rien autre chose que l'Ame du Monde, „ & que c'est ce que Moïse a voulu dire par ces paroles, *l'Esprit de Dieu se mouvoit sur les Eaux*; que „ le Monde est éternel; que Moïse a opéré ses miracles par la Magie, dans laquelle il avoit fait plus „ de progrès que les autres Egyptiens; qu'il a été l'Inventeur de ses Loix; que les Livres sacrés sont „ une fable; que les Diables seront sauvés; que la race seule des Hébreux tire son origine d'Adam & „ d'Eve, & les autres Nations de deux Personnes que Dieu avoit créées le jour précédent; que Jé- „ sus-Christ n'est pas Dieu, mais un fameux Magicien, qui a trompé les Hommes, & qui à cause „ de cela a été justement pendu, & non crucifié; que les Prophètes & les Apôtres étoient des Scé- „ lerats & des Magiciens, & que la plupart ont été pendus. Je serois trop long, si je voulois rap- „ porter toutes les monstrueuses opinions, qu'il soutenoit de bouche ou par écrit. Pour abréger & „ pour tout dire en peu de mots, il soutenoit tout ce qui a jamais été dit contre la Religion par les „ Philosophes Paiens, & par les Hérétiques anciens & modernes. De Prague il alla à Brunswick, „ & de là à Helmstad, où l'on dit qu'il enseigna quelque tems. Il fit après cela un Voyage à Franc- „ fort, pour y faire imprimer un Livre; & enfin il alla à Venise, où il tomba entre les mains de „ l'Inquisition. Après avoir été assez longtems en prison dans cette Ville, on l'envoya à Rome. Il „ subit dans cette dernière Ville plusieurs interrogatoires, dans lesquels il fut convaincu de ses Er- „ reurs par divers savans Théologiens. On lui accorda quarante jours pour réfléchir, & il promit „ de se retracter. Il défendit ensuite de nouveau ses Erreurs; on lui donna un second délai de qua- „ rante jours. Enfin, voyant qu'il ne cherchoit qu'à se moquer du Pape & de l'Inquisition, au bout „ de deux années de prison, à peu près, on le conduisit le 9 de Février 1600 devant le Tribunal de „ l'Inquisition dans le Palais du Grand-Inquisiteur, où il parut devant les Cardinaux du Saint Office, „ tous gens distingués par leur expérience & par leur savoir, tant dans la Théologie que dans le „ Droit Civil, & devant les Consulteurs de l'Inquisition & le Gouverneur de Rome. Après l'avoir „ fait mettre à genoux, on lui prononça sa Sentence, dont voici la teneur. D'abord, on y rappor- „ toit sa vie, ses études & sa doctrine; on y parloit de la charité avec laquelle l'Inquisition avoit tâ- „ ché de le faire revenir de ses Erreurs, & l'on dépeignoit son obstination & son impiété. Après „ cela on le dégrada, on l'excommunia, & on le livra au Bras séculier, en priant les Magistrats „ de le punir avec toute la clémence possible, & sans effusion de sang. La cérémonie finie, Brunus „ se contenta de dire à l'Assemblée, d'une voix menaçante: *La Sentence que vous portez contre moi*, „ *vous cause peut-être plus de frayeur qu'à moi-même*. Les Huissiers du Gouverneur de Rome le mené- „ rent en prison, & on l'y retint huit jours, pour voir s'il ne voudroit pas encore se retracter; mais „ ce délai fut inutile: on le conduisit donc au lieu du supplice, le 17 de Février 1600. Lorsqu'il „ fut près de mourir, on lui présenta un Crucifix; mais il en détourna la vue, après y avoir jetté „ seulement un regard méprisant. Ainsi il fut consumé par les flammes, & alla dans ces Mondes „ dont il avoit tant parlé, pour y apprendre aux Habitans, comment on traite à Rome les impies „ & les blasphémateurs (*d*)." Tel est le récit de Scioppius, sur lequel nous ferons quelques remar- ques ci-dessous [*I*]. Nous avons entre les mains une Lettre Latine manuscrite du fameux Gravina, qui

(*d*) Tiré de la Lettre de Scioppius.

*infinito, sive vacuo, plenoque infinito. Unde Universum unum est, Mundi vero innumeri; licet enim mundana Corpora singula finitæ sint magnitudinis, numero tamen omnia infinita sunt: neque enim finis ullus præscribi potest spacio ætheris immenso, in quo tot Astra (sicut & Tellus est Astrorum unum) veluti dissiminata consistunt. Mundorum vero, utpote Astrorum extra quemlibet aërem infinitum ut unum continuum intelligimus, extra Universum autem revera nec locus, nec plenum, neque tempus datur: quod manifestius patet ex eo, quod interminatum quiddam est, quam ex alia causa, quæ possit ab Aristotele produci in medium* (11). Il traite ce sujet plus expressément dans son Livre *Del' infinito Universo & Mondi*. Il fait voir dans le troisième Dialogue de ce Livre, quelle différence il y a entre ces termes l'*Univers* & le *Monde*: car, dit-il, quiconque soutient, que l'Univers est unique & infini, & qu'il y a plusieurs Mondes, doit nécessairement distinguer ces mots; ce sont les propres termes de Bruno (12). Nous remarquerons ici, qu'il y a dans le Tom. I. p. 316. &c. des *Oeuvres posthumes de Toland* un Extrait du Livre de Giordano Bruno, *De l'Univers infini, & de la pluralité des Mondes, en cinq Dialogues*, fait par lui-même dans l'Epître Dédicatoire de ce Livre à Mr. de Castelnau, Ambassadeur de France auprès de la Reine Elizabeth: *traduit sur l'Original Italien, Imprimé en* 1514; ce doit être 1584.

(11) Pag. 108. 109.

(12) *Apud* Toland *Posthum. Works* T. I. p. 319.

[*H*] *Qu'une Ame peut passer d'un Corps dans un autre, & même d'un Monde dans un autre.*] Je doute que ce soit-là un juste exposé de son sentiment sur cet article. Car quoiqu'il semble admettre une distinction entre l'Ame & le Corps, & quoiqu'il parle de Substances qu'il appelle *spirituelles*, il prétend en même tems qu'elles sont composées ou de Lumière, & celles-là il les appelle Dieux; ou d'Eau & d'Esprit, qui aiment le sang, & celles-ci il les nomme Démons. *Dii ex simplice Lucis substantia . . . qui votis & justitia delectantur, Dæmonia ex aqua & spiritu, quæ delectantur sanguine* (13). Mais dans son Ouvrage *de triplici minimo & mensura*, il soutient „ qu'aucune Sub- „ stance n'étant par elle-même dissoluble, on ne doit pas, „ selon Pythagore, craindre la mort, puisque nous de- „ vons nous attendre à passer dans un autre lieu. Car la „ dissolution ne peut avoir lieu que dans ce qui est composé, „ ce qui n'est point une Substance, mais quelque chose „ d'accidentel; autrement notre Substance seroit conti- „ nuellement changée, par le flux perpétuel de matière „ qui entre dans notre corps, & qui en sort. Nous sommes „ donc ce que nous sommes, par la Substance indivisible „ de notre Ame, autour de laquelle, comme d'une es- „ pèce de centre, les Atomes se rassemblent, & d'où ils „ se dispersent. De-là vient que dans la naissance & l'a- „ dolescence, l'Esprit vivifiant se répand & s'étend dans „ le volume qui nous compose, & se répand du Cœur, „ vers lequel il se retire aussi enfin, sortant ainsi par la „ même voie, par laquelle il est entré. La naissance „ n'est donc que l'extension du Centre; la vie, la consis- „ tence de la Sphère: & la mort, sa contraction au Cen- „ tre. C'est donc ici une preuve bien forte de notre im- „ mortalité, que la Substance qui dispose, rassemble, „ disperse, arrange, vivifie, meut & mêle ensemble (les „ Atomes), & qui, comme un habile Architecte, préside „ à ce grand ouvrage, ne doit pas être d'une nature in- „ férieure à celle des parties qu'elle rassemble, disperse, „ dispose, & meut; puisque toutes ces parties, dont la „ substance est éternelle, ne font que servir à l'Ame. Ain- „ si, selon qu'une Ame se conduit dans un Corps, elle „ devient propre à en animer un autre, disent Pythago- „ re, les Sadducéens, Origène, & grand nombre d'au- „ tres Philosophes Platoniciens: desorte que ce change- „ ment de lieu ne dépend point du hazard, comme celui „ des parties qui composent la masse du Corps. Ainsi il „ y a des Ames qui passent par plusieurs Corps humains, „ d'autres animent des Corps de Héros, & d'autres sont „ précipitées dans un état plus vil. C'est-là le sentiment „ de ceux qui croyent que tous les Etres subissent de con- „ tinuelles & éternelles révolutions, à l'exception d'un „ seul (14)." Ce passage est tiré du Commentaire de Bruno sur des Vers qui reviennent à la même chose. On conclurra peut-être de-là, que Bruno parle d'une véritable Métempsycose: rien moins que cela. Il croit seulement, que l'Ame n'est autre chose que l'ordre & l'arrangement des Atomes primitifs, de la séparation desquels s'ensuit la dissolution de l'Ame, jusqu'à ce que ces Atomes aient repris un nouvel arrangement. Et Toland a très bien remarqué, que par la Transmigration, Bruno n'entend autre chose, sinon une vicissitude & une révolution éternelle de Formes différentes de la Matière. *Æternam formarum materialium vicissitudinem* Transmigrationem *quandoque appellat* (*Bruno*), *quo sensu ista apud eum vox semper occurrit* (15).

(13) *De Monade, Numero, & Figura* p. 118. *Apud* La Croze *ubi supra* p. 118.

(14) *De triplici minimo & mensura* Sect. I. cap. I. p. m. 13.

[*I*] *Quelques remarques sur le récit de Scioppius.*] 1. Mr. Bayle s'est trompé, quand il a dit que Bruno fut brulé le 9 de Février. Il est vrai qu'on lui prononça sa Sentence ce jour-là; mais on lui accorda un délai de huit jours, & il ne fut exécuté que le jour même que Scioppius écrivoit sa Lettre, le 17 de Février. *Hodie*, dit-il, *ad Rogum sive Pyram deductus periit*. 2. Scioppius ayant été témoin oculaire de ce qui s'étoit passé, il ne peut y avoir aucun sujet d'incertitude, comme Mr. Bayle se l'est imaginé (16). Il est vrai qu'il remarque que le Sieur Nicodème dit, qu'on ne sait point certainement si tout ce qu'Ursin débite est véritable; mais ce que Nicodème dit, ne regarde point la mort de Bruno, mais les opinions que les Inquisiteurs & Scioppius lui attribuoient faussement. 3. Et il semble effectivement que Scioppius s'est trompé à divers égards. Par exemple, il paroit qu'il n'avoit jamais lu le *Spaccio della*

(15) Toland *Posth. Works* T. I. p. 313.

(16) *Voyez* la fin de la Rem. [*B*] de son Article de JORDANUS BRUNUS.

qui parle plus favorablement de Giordano Bruno; nous croyons que le Lecteur la trouvera avec plaisir ci-dessous [*K*]. Ils pourront conclurre de cette Lettre, qu'il y a beaucoup d'apparence, que ceux qui croyent que Descartes a pris de lui quelques-unes de ses idées, se trompent. Que Bruno fut Athée, c'est ce qui paroit par divers endroits de ses Ouvrages; car quoiqu'il s'exprime quelquefois avec ménagement, d'autres fois il parle plus librement & plus ouvertement. Nous avons vu (*e*) qu'il admet parmi ses Principes, la *Puissance*, & la *Liberté* ou la *Volonté* de Dieu; & cependant en divers endroits de son Livre *de Immenso & Innumerabilibus* (*f*), il en doute, & les nie même, traitant l'opinion de la *Puissance* & de la *Volonté* de Dieu, d'imagination ridicule d'un homme qui ne sait plus que dire. D'ailleurs il y a peu de Dogmes de la Religion, qui échappent à ses profanes railleries. Il témoigne sur-tout un grand mépris pour tous les Ecclésiastiques & les Prêtres; mais ceux de Wittenberg, qui s'opposérent peut-être le plus fortement à ses Principes Philosophiques, sont ceux sur lesquels il répand le plus sa bile, & aux dépens de qui il s'égaie le plus: il les appelle (*g*), les Secrétaires du Ciel; les Grammairiens Latins, Grecs, Hébreux, Syriens, Chaldéens; les Inventeurs de Dieux & d'Hommes, qui osent juger de matiéres Philosophiques. En divers endroits, il nie positivement l'existence de Dieu, il traite la Religion de Fable (*h*), se moque de l'Ecriture Sainte, & de tous les Dogmes du Christianisme. Pour ce qui est de ses mœurs, il en donne lui-même une assez mauvaise idée en plusieurs endroits de ses Ouvrages. Il se plaint souvent de sa mauvaise fortune, & en même tems il fait une grande parade de sa fermeté [*L*]. Cependant il paroit par le récit de Scioppius,

(*e*) Rem. [*F*].

(*f*) Lib. I. cap. 10. p. 111. cap. 6. p. 189.

(*g*) Ibid. Lib. II. cap. 10. p. 198.

(*h*) *Fabula quæ vitæ rationem evertit & alium.* Ibid. Lib. VI. cap. 2. p. 171.

*della Bestia trionfante*, puisqu'il croyoit que la Bête triomphante étoit le Pape, dont il n'est pas seulement fait mention dans ce Livre, qui attaque tout ce qu'il plait à l'Auteur de qualifier du nom de *Superstition*, c'est-à-dire, toute *Religion revelée*, quelle qu'elle soit. Scioppius dit encore, que Bruno soutenoit que la Magie est bonne & licite, *Magiam esse rem bonam & licitam*. Mais par la *Magie* Bruno n'entendoit pas ce qu'on appelle *Magie noire*; il entendoit seulement ce qu'il y a de plus caché & de plus inconnu dans la Philosophie. Desorte que Scioppius n'étoit pas bien instruit des sentimens de Bruno (17). Nous remarquerons ici, que Mr. de la Croze & Mr. Heuman ont eu une dispute sur la cause qui occasionna la mort de ce Philosophe; le prémier prétendant qu'il fut brulé comme Athée, & l'autre voulant qu'il l'ait été en qualité de Luthérien. Les Piéces de cette Dispute ont été imprimées dans les *Acta Philosophica* de Heuman. Mais il paroit que la question est aisée à décider par la Lettre de Scioppius, qui dit en termes exprès, que les Luthériens étoient en toute sureté à Rome, pourvu qu'ils ne donnassent point de scandale public; & qui cite divers exemples de Luthériens, même de gens distingués, qui avoient passé quelque tems à Rome, sans courir le moindre risque. Ensorte que si Bruno n'eût été que Luthérien, il auroit pu vivre tranquillement à Rome. Mais il paroit par tout ce que nous avons rapporté de ses Ouvrages (18), qu'il alloit bien plus loin, qu'il attaquoit le fond de la Religion même, & que ses principes alloient à en ruiner tous les fondemens.

(17) Toland *ubi supra* p. 312. 313.

(18) Voiez la Croze *ubi supra*, & l'Extrait que Toland a donné de son Livre *De Innumerabilibus*, dans les *Oeuvres Posthum.* de Toland T. I. p. 316. &c.

[*K*] *La Lettre de Gravina.*] La voici:

*J. Vincentius Gravina, J. Baptistæ Ancioni Vindebonam*, S. P. D.

*De Jordano Bruno quod quæris accipe. Nolanus is fuit, Dominicanæ familiæ Monachus, qui ab Aristotele transfugit ad Pythagoram, contractasque Scholarum sordes in aurei seculi elegantiam commutavit. Opere suo Lucretium, imo & Parmenidem, vetustioresque Sapientes imitatus: qui mortalia eorum inventa ut attollerent, sermone Deorum immortalium, linguaque Oraculorum, nempe Poësi, ea proferebant. Latinis versibus plura conscripsit, quibus oratione soluta explicationes subjecit, quo de fonte autumant & hausisse Cartesium sua: quod nos ægre concesserimus. Siquidem ut argumenta rerum sumpserit, & sententias veterum Pythagoreorum in illustriorem lucem a Jordano revocatas, atque Cartesius tetenderit eodem, iter tamen suum instituit alia prorsus via. Etenim Cartesius non tam rerum, quam rationis atque ordinis nexûsque novitate præcellit, & præsertim perspicuitate, quam Jordanus, antiquorum suorum exemplo, velamentis numerorum obumbravit. Plura ejus opuscula, sparsim edita, reperire non alibi licuit, quam in Archigymnasii nostri Bibliotheca, quæ beneficio Summorum Pontificum, celeberrimos Urbinatium Ducum codices impressos recepit. Totis ille voluminibus veteri Philosophorum fastu contemnit humana: utinam non & Divina! Extat inter hæc perexiguus, sed multi ponderis libellus vernaculè scriptus; occurruntque per ejus opuscula plures vernaculæ cantiunculæ Philosophiæ luminibus mirè coruscantes, referentesque priscam Italici stili majestatem. Dum tamen sæpè ac diligenter ejus opuscula pervolverem, nunquam, quod meminerim, occurrit mihi liber abs te indicatus: ipsa ejus exemplaria, undique fortasse collecta, cum auctore capitis damnato ignique tradito conflagrarint. Siquidem periit ille, pari cum aliis multis ejus ætatis eruditissimis Italorum infortunio, qui cum exteris Sacræ Auctoritatis hostibus clam coierunt, quique Philosophiam cum Religione componere minimè satagerunt, studiaque sua magis ad evertendam Sacerdotum dominationem, quam ad fructum Litterarum, nempe ad tranquillitatem sibi procreandam, non minus impiè quam stultè detorserunt; inermes ausi, quod armati perhorrescunt. Alterius libri tantum titulum turbandis animis prodiisse arbitror, cum neque in illum, neque in testem illius aliquem aculatum inciderim. Tu si Orationes nostras perquam emendatissimè, ac longè dissimili nostrarum Originum fato imprimendas curaveris, brevi tibi a nobis non solum de Indictione tractatum, sed absolutum nuper de Imperio Romano librum tuo arbitratu edendum polliceor. Vale. Romæ, VII. Kal. Februarii*, MDCCX.

Voici la Traduction de cette Lettre.

„ J. Vincent Gravina à J. Baptiste Ancio à Vienne, „ Salut.

„ Voici le détail que vous m'avez demandé touchant „ *Jordanus Brunus*. Il étoit de Nole, & de l'Ordre des „ Dominicains. Il quitta la Philosophie d'Aristote pour „ celle de Pythagore, & changea la poussiére de l'Ecole „ contre l'élégance du Siécle d'or. Il s'est attaché dans „ ses Ouvrages à imiter Lucréce, & même Parménide, & „ tous les anciens Sages, qui pour relever leurs inventions ou leurs spéculations, les exprimoient dans le langage des Dieux, & dans le stile des Oracles, je veux „ dire en Vers. Car Brunus a écrit la plupart de ses Livres en Vers Latins, avec un Commentaire en prose; „ & c'est dans cette source que quelques-uns croyent que „ Descartes a puisé, ce que j'ai beaucoup de peine à me „ persuader. Car quoiqu'il en ait peut-être pris les sujets, & les opinions des anciens Pythagoriciens, mises „ dans un nouveau jour par Brunus, & quoiqu'il ait tendu peut-être au même but; il a cependant suivi une „ route toute différente. Descartes ne se distingue pas tant „ par la nouveauté des choses, que par sa méthode, par „ la maniére dont il traite les matiéres, & sur tout par sa „ clarté; au-lieu que Jordanus, à l'exemple de ses Maitres, a envelopé ses pensées, & les a cachées sous le „ voile des Nombres. Je n'ai pu trouver la plupart de „ ses Livres, publiés séparément, sinon dans la Bibliothéque de notre Grand Collége, enrichie, par la générosité des Souverains Pontifes, de tous les Livres imprimés des Ducs d'Urbin. Dans tous ses Ouvrages Bruno méprise, avec l'orgueil des anciens Philosophes, toutes les choses humaines; & plût à Dieu qu'il n'en fit „ pas de même des divines! Il y a entre autres un petit „ Ouvrage de lui, en Italien, qui est excellent; & tous „ ses Ouvrages sont parsemés de vers Italiens, remplis de „ l'esprit Philosophique, & où brille l'antique majesté du „ stile Italien. Quoique j'aye souvent parcouru avec soin „ ses Ouvrages, je n'ai jamais rencontré celui dont vous „ parlez. Peut-être en a-t-on ramassé de tous côtés les „ exemplaires, & qu'ils ont péri avec l'Auteur dans les „ flammes; car il a eu le même sort, que plusieurs autres Savans Italiens de son siécle, qui se joignirent aux „ Ennemis du S. Siége, & qui ne travaillérent nullement „ à accorder la Philosophie avec la Religion, mais qui „ au contraire s'attachérent plus, avec autant de folie „ que d'impiété, à détruire la domination des Prêtres, „ qu'à faire servir leurs études au grand but qu'on doit se „ proposer dans la culture des Sciences, qui est de se „ procurer de la tranquillité: aiant osé entreprendre, „ tout desarmés, ce qui fait trembler ceux qui sont le „ mieux armés. On lui attribue un autre Livre, dont je „ pense que le titre n'est destiné qu'à effrayer les esprits „ (19), car je ne l'ai jamais pu trouver, ni n'ai parlé à „ personne qui dit l'avoir vu. Si vous voulez vous charger du soin de faire imprimer mes *Harangues* correctement, & mieux que mes *Origines*, je vous envoierai dans peu, non seulement un *Traité de l'Indiction*, „ mais un Ouvrage sur l'*Empire Romain*, que je viens d'achever, & que je vous laisserai le soin de publier. Je „ suis &c." Rome, le 25 de Janvier 1710.

(19) Peut-être veut-on parler du Livre *De tribus Impostoribus*.

[*L*] *Il fait une grande parade de sa fermeté.*] „ Depuis „ mon enfance, *dit-il*, j'ai été exposé aux disgraces de „ la fortune; & j'ai cependant toujours été ferme & constant dans mes desseins, ce dont Dieu seul est peut-être témoin. Peut-être aussi ne suis-je pas aussi malheureux que je me l'imagine; ou que sentant mes infortunes, je les méprise: car la mort même n'a rien de redoutable pour moi: & telle est la grandeur de mon Ame, que je ne suis sujet à rien de mortel." Voici ses propres termes, dont il n'est pas possible de rendre toute la force:

*At nos quantumvis fatis versemur iniquis,*
*Fortunæ longum a pueris luctamen adorsi,*
*Propositum tamen invicti servamus, & ausus.*

Queis

pius, rapporté ci-dessus, qu'il ne témoigna pas craindre la mort. Nous trouvons qu'il n'étoit pas insensible à l'Amour [M]; & l'on voit par divers endroits de ses Ouvrages, qui sont très obscénes, qu'il n'étoit pas de ces Athées (s'il y en a de tels) qui vivent moralement bien (i). „ On ne peut „ s'empêcher, dit Mr. de la Croze (k), de plaindre le fort de cet homme. Dieu l'avoit doué de „ dons extraordinaires, & il employa tout son esprit & tout son savoir à miner les fondemens de la „ Religion, en détruisant la force des argumens qui conduisent les hommes à la connoissance de „ Dieu. Il auroit été heureux, s'il eût pu se borner à la Philosophie [N], pour laquelle il sembloit „ né. C'est à lui, plutôt qu'à Epicure, qu'on peut appliquer ces Vers de Lucrèce:

(i) De la Croze ubi supra p. 323-325.

(k) Ibid. p. 326.

*Ergo vivida vis animi pervicit, & extra*
*Processit longè flammantia mœnia mundi (l).*

(l) Lucret. Lib. I. vs. 73. 74.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cet homme qui se moquoit de toutes les Religions, & qui tournoit en ridicule les Opinions les plus respectables, étoit d'une crédulité puérile sur des choses dont les personnes de bon-sens se moquent généralement. Il ajoutoit foi, par exemple, aux effets de la Magie & du Sortilège, qu'il croyoit pouvoir s'étendre à des personnes absentes à une grande distance, & même aux morts, ou pouvoir procéder de ceux qui n'avoient pas été longtems morts, lorsque leurs corps n'ont pas été réduits en cendres. Voici les propres termes: *Cultus attactusque magicos fieri invenimus, qui ad longius absentes, etiam defunctos, & a recenter defunctis (quorum scilicet non fuerint incinerata cadavera) demanant (m).* C'est ainsi qu'un homme qui rejette les Verités les plus évidentes, digère les plus grandes absurdités. On trouvera ci-dessous un Supplément au Catalogue que Mr. Bayle a donné des Ouvrages [O] de Brunus, & une idée

(m) De tripl. Minim & Mensur. Lib. Contempl. de Minimo cap. 6. p. 74.

*Queis vel forte Deo tantummodo teste valemus,*
*Vel non usque adeo ægrâti junius atque sepulti,*
*Vel certe sensum morbi retinemus & ultro*
*Tenemur, ut mortem minime exhorrescimus ipsam.*
*Vivimus ergo animi haud mortali sublimior ulli (20).*

(20) De Immenso & Innumerab. L. I. cap. I. p. I.

[M] *Il n'étoit pas insensible à l'Amour.*] Il dit, que si ses vers n'ont pas la douceur, la délicatesse, l'agrément de la Poësie; s'ils sont durs, pesans; ils pourront cependant avoir quelque chose qui ne laissera pas de plaire. Qu'il n'imite point Virgile, n'aiant point d'Empereur pour Mécène: qu'il n'adopte point le stile tendre d'Ovide, ce qui ne conviendroit pas à un Satyre velu comme lui: que cependant la vue d'un bel objet le charme, le transporte hors de lui-même: & que tel qu'il est, il n'ignore pas les mystères de l'Amour: qu'il peut dire à ces Narcisses qui s'estiment tant, parce qu'ils sont beaux & bien faits, *Et nous aussi, nous avons eu part à la tendresse des Nymphes.*

*Si non succisulis occurro Poëta labellis,*
*Nec Ganimedes cultus blandusque lepore,*
*Mollicus, sitius, tersus, graphiceque venustus;*
*At vero durus, villosus, rusticus, asper,*
*Callosus, rigidus; porro fortassis ero eis*
*Castaneæ haud dejunct, & pressi copia lactis.*
. . . . . . . . . . . . . . . .
*Non rebus impulsum, memorem Junonis ob iram:*
*Nam Cæsar nullus nobis hæc otia fecit.*
*Non quod Penelope lento blanditur Ulyssi:*
*Nam sic barbatum Satyrum tam fœmina vox non*
*Adderit: hanc quamvis admiror, amoque, coloque,*
*Pro Cypris quamvis vultu (ceu numine viso)*
*Despisc, morior, deviscerer, exeoque ex me.*
. . . . . . . . . . . . . . . .
*Quod si ut sum factus Dicam pro munere, memet*
*Ingerere rigidum, fervensque juventem,*
*Infrenem, invictum, membrisque viriliter acrem,*
*Narcissis referam, peramarunt me quoque Nymphæ (21).*

(21) Apud de la Croze ubi supra p. 325. 326.

[N] *Il auroit été heureux, s'il eût pu se borner à la Philosophie.*] Voici ce qu'en dit le P. Mersenne, dans son Traité intitulé, *L'Impiété des Déistes, Athées, & Libertins de ce temps, combattue, & renversée de point en point, par raisons tirées de la Philosophie & de la Théologie (22).* „ Bruno seroit excusable, s'il s'étoit contenté de philo- „ sopher sur un *point*, un *atome*, & sur l'*unité*; & s'il „ n'avoit eu autre dessein, que de prouver qu'une *ligne* „ *droite* & un *cercle*, un *point* & une *ligne*, une *surface* „ & un *corps*, sont une seule & même chose; qu'un fini „ divisible ne peut être divisé à l'infini, mais doit néces- „ sairement être réduit à un *point* (pour ne pas faire men- „ tion de son nombre infini de Mondes Planétaires, & „ d'autres choses appartenant à la Philosophie & aux Ma- „ thématiques). S'il n'avoit eu autre vue, dis-je, je ne „ me serois amusé à le réfuter. Mais parce qu'il est allé „ plus avant, & a attaqué la Religion Chrétienne, il n'est „ que raisonnable de le décrier, comme un des plus mé- „ chans hommes que la Terre ait jamais porté (23)." Le P. Mersenne dit ensuite (24), que dans le ch. 3. *de existentia Minimi*, il favorise la transmigration des Ames d'un Corps dans un autre: en quoi nous croyons que ce Père se trompe (25). Il ajoute, que Brunus semble n'avoir inventé sa nouvelle méthode de philosopher, que pour attaquer couvertement la Religion Chrétienne; n'osant s'ouvrir davantage, par la crainte du feu dû aux Impies, & auquel il n'a pu pourtant échapper. Si vous regardez un peu de près, continue Mersenne (26), à ce que Brunus dit de l'extension du Centre, de la consistence de la Sphère, & de la contraction au Centre, par où il explique la naissance, la vie, & la mort, vous verrez que son intention est de n'accorder à l'Ame raisonnable d'autre immortalité, que celle qu'il donne à l'Ame des bêtes, des plantes, & de tout ce qu'il y a ici d'individus. Mais ce n'est pas tout: il s'efforce de prouver, que Dieu n'a point de Liberté, afin de pouvoir persuader aux gens la réalité de ses Mondes infinis. Ce que le P. Mersenne réfute sans peine, en en appellant à Giordano lui-même & à ses Sectateurs, & même au sens commun de tous les hommes. Je crois, dit-il (27), qu'il n'y a pas d'homme sur la Terre, qui ne m'accorde, que Dieu pouvoit faire une Terre cent fois plus ou moins grande, qu'il pouvoit placer le Soleil où sont les Etoiles, & faire mille autres choses qu'il n'a point faites: autrement il faut dire, que Dieu est si borné à cette Terre, & son infinité si dépendante des Etres finis, qu'il ne peut être tout-puissant ni infini sans eux; ce qui est impossible, & inconcevable. Ce Scélérat, continue Mersenne, étoit pire encore que Cardan, comme le savent ceux qui l'ont vu pendant qu'il étoit à Paris, & comme on peut le voir par son Livre intitulé, *Sigillus Sigillorum*, dans lequel il établit quinze espèces de *Contraction*, pour pouvoir ruïner les fondemens de la Religion. Dans la première, il attribue les Miracles de notre Sauveur aux qualités des lieux. Dans la seconde, il attribue l'élévation extatique des Saints en l'air, à leur imagination & à la mélancholie. Dans la troisième, il veut que la Prophétie vienne du raccourcissement de l'Horizon vers le Centre. Dans la quatrième, il feint que les Révélations viennent de la force d'une grande attention. Dans la cinquième, il va plus loin que Cardan, qui dit que le transport des montagnes surpasse toutes les forces de la Nature; car il prétend que cela se fait par une *affection* de la Foi, ou plutôt de présomption, & de crédulité folle, comme il est évident à tous ceux qui lisent le passage attentivement; car pour ce qui est de la Foi Chrétienne & Divine, il n'en tient aucun compte. Je passe sa Contraction de la Piété, devenue la Mère de la Crainte; de l'Avarice; des Sens extérieurs; de la Mélancholie; des Esprits vitaux, animaux, & sensitifs, par le moyen desquels il croit qu'on peut être transporté en l'air, comme S. Paul fut ravi au troisième Ciel. Je passe la Contraction, qu'il fait venir de la mauvaise nourriture, qui engendre la Mélancholie; avec la fable qui le regarde lui-même, qui est devenu, dit-il, un grand Prophète, un grand Théologien, un Savant dans toutes sortes de Langues &c. Le P. Mersenne continue à réfuter Bruno dans la seconde Partie du même Livre, auquel nous sommes obligés de renvoyer le Lecteur, pour abréger, ce que nous en avons rapporté suffisant pour donner quelque idée des sentimens de Bruno. Nous ajouterons seulement, que le P. Mersenne dit (28), que quelques personnes lui ont assuré, que ce fut à cause des Dialogues *De la Causa, Principio, & Uno*, que Bruno fut brulé à Rome.

(22) Imprimé à Paris en 1624.

(23) Mersenne, L'Imp. des Déistes &c. p. 229.

(24) P. 230.

(25) Voyez la Remarq. [K].

(26) Ubi supra.

(27) Ibid. p. 232-234.

(28) Part. II. p. 183.

[O] *Un Supplément au Catalogue des Ouvrages de Bruno.*] I. *De Umbris Idearum ad Artem Memoriæ.* Paris 1582 in-8. C'est un Traité de la Mémoire artificielle. L'Auteur y renvoie à un autre Ouvrage, qu'il appelle *Clavis magna*; mais nous ignorons s'il a jamais été imprimé. S'il l'a été, il y a de l'apparence qu'il auroit besoin lui-même d'une autre Clé, puisque l'Auteur en parle en ces termes: *Qui ex Clavi magna poterit elicere, eliciat; non enim omnibus datur adire hanc Corinthum.* „ Quicon- „ que pourra tirer quelque chose de la *Grande Clé*, qu'il „ le fasse; car il ne sera pas donné à tout le monde de „ l'entendre." Brunus prétend que personne n'a été plus loin que lui dans l'art de la Méthode artificielle de la Mémoire; mais la sienne est si embrouillée, si confuse & si métaphysique, qu'elle ne peut être d'aucun usage. La seule chose à quoi elle puisse servir, est de faire connoitre qu'il avoit une imagination très vive, mais peu juste & peu réglée (29). II. *De Compendiosa Architectura* &c. Mr. Bayle indique cet Ouvrage (30), mais il dit qu'il est imprimé en 1580: au-lieu qu'il est de l'année 1582 in-16. a-

(29) Niceron ubi supra p. 210.

(30) Rem. [C].

 vec

idée de sa Comédie, intitulée *Candelaio* [*P*].

vec des figures. Il est dédié à Jean Morus, Ambassadeur de la République de Venise auprès de Henri III, Roi de France. *Ad illustriss. D. D. Joannem Morum, pro Serenissima Venetorum R. P. apud Christianissimum Gallorum & Polonorum Regem Legatum.* III. *Cabala del Cavallo Pegaseo, con l'aggiunta dell' Asino Cillenico.* Paris 1585 in-8. Haym en parle dans sa *Notizia de' libri rari.* IV. *De Progressu & Lampade Venatoria Logicorum, ad prompte atque copiose de quocunque Problemate disputandum*, 1587 en petit in-8. sans nom de Lieu. Le P. Niceron indique (31) une Edition de Prague de 1588, in-8. & il ajoute, que ce Traité est aussi parmi les Oeuvres de Raymond Lulle. Il y a au-devant de l'Edition, que nous avons sous les yeux, une Epitre dédicatoire à George Mylius, Chancelier de l'Université de Wittenberg. Dans cette Epitre, Bruno déclame aigrement contre tous les autres Philosophes; & se glorifie d'avoir trouvé une nouvelle méthode d'enseigner la Logique*, plus aisée & meilleure, qui fait le sujet de ce Livre. V. *Jordani Bruni Nolani Camaracensis Acrotismus, seu Rationes Articulorum Physicorum adversus Peripateticos Parisiis propositorum.* Wittenberg 1588 in-8. Ce sont les Thèses que Bruno soutint à Paris contre Aristote & ses Sectateurs, avec les Argumens sur lesquels elles sont fondées. On trouve d'abord une espèce de courte Dédicace aux Amateurs & Protecteurs de la saine Philosophie, à Paris & dans toute la France. Ensuite une Lettre au Roi Henri III, dans laquelle Bruno lui dit, que sous sa protection, il défendra publiquement ces Vérités, fondées sur la Nature & sur la saine Raison; de peur qu'en continuant à demeurer inconnues, elles ne soient condamnées & anéanties. En troisième lieu, il y a une Lettre au Recteur de l'Université de Paris, où entre autres choses, il demande de jouïr de la liberté de philosopher. Suit une Harangue de Jean Hennequin, en faveur de Bruno. VI. *De Triplici Minimo & Mensura, ad trium speculativarum Scientiarum, multarum activarum Artium principia, Libri quinque.* Francfort 1591 in-8. Les titres des cinq Livres, dont cet Ouvrage est composé, sont 1. *De Minimi Existentia.* 2. *Contemplationes ex Minimo.* 3. *Inventio Minimi.* 4. *De principiis Mensuræ ac Figuræ.* 5. *De Mensura.* Chacun de ces Livres est subdivisé en Sections, ou Chapitres. L'Ouvrage est en vers, avec un Commentaire en prose, où il explique ce qu'il n'a pu dire assez clairement & assez exactement en vers. C'est cet Ouvrage que nous avons cité plusieurs fois dans cet Article. VII. *Summa Terminorum Metaphysicorum.* Zurich 1595 in-4. réimprimé avec ce qui suit: *Accessit Praxis [illegible] sive applicatio Entis, e Manuscripto, editus liber per Raphaelem Eglinum.* Marpurg 1609 in-8. VIII. *Artificium perorandi communicatum a Joanne Henrico Alstedio.* Francfort 1612 in-8. IX. *Philothei Jordani Bruni Nolani [illegible] & completa Ars reminiscendi, & in phantastico campo exarandi, ad plurimas in triginta Sigillis inquirendi, disponendi, atque retinendi implicitas novas rationes & artes introductoria*, petit in-8. sans date, ou nom du Lieu de l'impression. Tout est en Italien, & paroît avoir été imprimé en Italie. Il n'y a que trente-deux pages. C'est un Traité de Mémoire artificielle, divisé en Théorétique, où il y a trois Parties, & en Pratique, où il y en a deux. Outre cela il y a subdivision en Chapitres, & en Articles. On trouve ensuite: *Philothei Jordani Bruni Nolani Explicatio triginta Sigillorum ad omnium Scientiarum & Artium inventionem, dispositionem & memoriam. Quibus adjectus est Sigillus Sigillorum, ad omnes animi operationes comparandas, & earundem rationes habendas maxime conducens; & non temere Ars Artium nuncupatur; hic enim facile invenies quicquid per Logicam, Metaphysicam, Cabalam, Naturalem Magiam, Artes magnas & breves theoretice inquiritur.* Vient après cela une Epitre dédicatoire, qui n'est que de dix-sept lignes: *Ph. Jor. Br. No. Illustrissimo Domino Michaeli a Castello novo, Domino Mauvissierio, Equiti Aurato, inter Nobiles Domesticos Regi uni, quinquaginta Equitum gravis armaturæ Capitaneo, privati Consilii Consiliario, Gubernatori Urbis & Arcis Sancti Desiderii, Legato Christianissimi Regis apud Serenissimam Angliæ Reginam.* On trouve à la suite: *Ad excellentissimum Academiæ Oxoniensis Procancellarium, Clarissimos Doctores, atque Celeberrimos Magistros, Philotheus Jordanus Brunus Nolanus, magis laboratæ Theologiæ Doctor, purioris & innocuæ Sapientiæ Professor; in præcipuis Europæ Academiis notus, probatus, & honorifice exceptus Philosophus; nullibi, præterquam apud Barbaros & ignobiles peregrinus; dormitantium Animorum Excubitor, præsumptuosæ & recalcitrantis Ignorantiæ Domitor; qui in actibus universis generalem Philanthropiam protestatur* (32): *Qui non magis Italum quam Britannum, Marem quam Feminam, Mitratum quam Coronatum, Togatum quam Armatum, Cucullatum hominem quam sine Cucullâ virum, sed illum cujus pacatior, civilior, fidelior, & utilior est conversatio, diligit: Qui non ad perunctum caput, signatam frontem, ablutas manus, & circumcisum penem, sed (ubi veri hominis faciem licet intueri) ad animum, ingeniique culturam maxime respicit: Quem stultitiæ propagatores & hypocritunculi detestantur: Quem probi & studiosi diligunt, & cui nobiliora plaudunt ingenia: Excellentissimo Academiæ Oxoniensis Procancellario, una cum præcipuis ejusdem Universitatis salutem plurimam dicit.* On voit ici un homme qui ne s'épargne pas à lui-même les titres les plus pompeux, & l'on auroit peut-être de la peine à trouver dans aucun autre Auteur, un exemple plus extraordinaire d'orgueil & de vanité.

(31) *Ubi supra p. 224.*

(32) C'est un terme bas, qui est peu en usage, & qui signifie, éclairer [illegible]. Ainsi il signifie ici la même chose que [illegible].

[*P*] *Une idée de sa Comédie, intitulée* Candelaio.] Le titre complet est: *Candelaio, Comedia del Bruno Nolano, Achademico di nulla Achademia, detto il Fastidito. In tristitia hilaris, in hilaritate tristis.* A Paris 1582, in-12. feuill. 146. *Il Candelaio*, ou *le Faiseur de Chandelles.* La Scène est à Naples. Le grand but de la Pièce est de tourner en ridicule l'Avarice, en la personne de *Bonifaccio* & de *Bartolomeo*; & la Pédanterie, dans le caractère de *Memphurio.* Entre autres incidens, on représente Bonifaccio comme passionnément amoureux de *Sainte Victoria*: mais pour trouver le moyen de ne s'engager dans aucune dépense dans la poursuite de ses amours, il consulte *Scaramure*, qui se vante d'être fort habile dans la Magie. Celui-ci lui donne une petite Image de cire, en lui recommandant de la faire chauffer au feu avec diverses cérémonies ridicules, l'assurant qu'il rendra par ce moyen Ste. Victoria aussi traitable qu'il peut le souhaiter. Après cela suit une foule d'incidens (selon le goût du Théâtre Italien) où quelques-uns des Personnages se déguisent. *Karubine* est déguisée sous les habits de Sainte Victoria, femme de Bonifaccio. Celui-ci est déguisé sous les habits de Bartolomeo. Karubine ainsi déguisée traite son mari avec une sévérité indécente, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, & l'oblige à s'enfuir de la maison de Victoria dans la dernière consternation. Viennent quelques avantures ensuite; & entre autres, Bonifaccio est arrêté par certains prétendus Officiers du guet; & en punition de son avarice, il est obligé de payer une somme considérable pour recouvrer sa liberté. Pour ce qui est de Bartolomeo, son avarice le porte à vouloir trouver la Pierre Philosophale, & il est trompé par un prétendu Adepte, qui lui fait croire qu'il possède une poudre appellée *Pulvis Christi*, qui suffit pour l'enrichir, même au delà de ses vœux. Par ce moyen il attrape à cette pauvre dupe quelques centaines d'écus, & puis se sauve de Naples avant que sa fourberie soit découverte. Memphurio n'est mis sur la scène que pour se moquer d'un Pédant plein de suffisance, & il y a plusieurs traits de raillerie contre lui dans tout le cours de la Pièce. Il est saisi par des gens qui guettent Bonifaccio, & on lui extorque de l'argent. La manière dont cela se fait est accompagnée de tant d'obscénités, que la pudeur ne permet pas de les rapporter, & qu'elles n'ont certainement jamais pu être représentées, même sur le Théâtre Italien. Il n'y a ni beaucoup d'esprit, ni beaucoup de feu, dans cette Comédie: mais ceux qui prennent plaisir à voir tourner les choses saintes en ridicule (quoique d'une façon basse), pourront peut-être se divertir des expressions impies dont cette Pièce est remplie. Elle est dédiée *Alla Signora Morgana* (peut être quelque Angloise); & quand on fait attention à tous les traits immodestes dont cette Comédie est remplie, il semble qu'on peut en conclurre, ou que la Patrone n'étoit pas d'une grande modestie, ou que le Poëte étoit bien insolent, d'offrir un tel présent à une femme vertueuse. L'Epitre Dédicatoire est dans ce stile fanfaron, & remplie de ces railleries contre l'Ecriture Sainte, qui distinguent d'une manière si infame la plupart des Ouvrages de notre Auteur.

☞ BUDDEUS (Jean-François), célèbre Théologien Luthérien, nâquit le 25 de Juin 1667 à Anclam, Ville de Poméranie, où son père étoit Ministre. Les talens qu'il fit paroître pour l'étude, engagèrent ses parens à l'y destiner; & il y fit dès son enfance des progrès considérables. Avant que d'aller à l'Université, il étoit déja fort avancé dans les Humanités, possédoit les Langues Hébraïque, Chaldaïque & Syriaque, & avoit lu plusieurs fois le Texte original de l'Ecriture Sainte. On l'envoya à l'âge de dix-huit ans, en 1685, à Wittenberg, où il ne dementit pas les espérances que la rapidité de ses prémiers progrès avoit fait concevoir. Il fut Disciple des plus habiles Professeurs de cette Université, de Schurtzfleisch pour l'Histoire, de Dassovius pour les Langues Orientales, & de Ziegler pour le Droit Canon. Il soutint sous le prémier des Thèses publiques, *sur la Hongrie & la Transylvanie*; & d'autres sous Mr. Neumann, *sur ceux qui ont paraphrasé le Nouveau Testament en Vers Grecs.* En 1687, avant l'âge de vingt ans accomplis, il fut reçu Maitre-ès-Arts; & il publia à cette occasion une Dissertation *sur les Symboles de l'Eucharistie: Dissertatio Historica de Symbolis Eucharisticis*, & plusieurs autres depuis sur divers sujets (*a*). Son érudition le fit recevoir en 1689 Ajoint de la Faculté de Philosophie, qualité qui lui donnoit une vocation plus marquée à faire part de ses lumières aux autres. Peu de tems après il se transporta à Iène, où il fit des leçons aux Etudians

(*a*) Biblioth. Germaniq. T. XXII. p. 114. 121.

dians avec beaucoup de succès, & se fit aimer & estimer des Professeurs. En 1692 il fut appellé à Cobourg, où il y a un Collége Académique, en qualité de Professeur en Langues Grecque & Latine. En 1693, l'Electeur de Brandebourg Frédéric, depuis Roi de Prusse, aiant fondé l'Université de Halle, Mr. Buddéus fut choisi pour remplir la place de Professeur de Morale & de Politique, & on lui en adressa la vocation, qu'il accepta (b). Il composa quantité de Dissertations & d'autres Ouvrages, dans cet intervalle. Nous tomberions dans une longueur excessive, si nous voulions parler de tous en détail; nous nous contenterons de le faire de quelques-uns des principaux, en y ajoutant des Remarques, selon que l'occasion s'en présentera. Mr. Buddéus avoit formé le dessein de donner une Histoire de toutes les Sectes des Philosophes, tant anciens que modernes, & de leurs Dogmes. Il commença en 1702 par celle de la Philosophie des Hébreux [A], la plus ancienne de toutes. Il donna successivement, les deux années suivantes, son *Abrégé de Philosophie*, en trois Volumes in-8. [B]. En

(b) Id. ib. p. 122.

[A] *Celle de la Philosophie des Hébreux.*] Son Ouvrage a pour titre: *Introductio ad Historiam Philosophiæ Ebræorum. Accessit Dissertatio de Hæresi Valentiniana.* „ Introduction „ à l'Histoire de la Philosophie des Hébreux, avec une „ Dissertation sur l'Hérésie Valentinienne." Halle 1702. in-8. réimprimé en 1720 (1). Voici le Plan général de cet Ouvrage. Mr. Buddéus commence par Adam; continue ainsi par les plus illustres Personnages de l'Ancien Testament, parcourt les tems qui ont suivi la Captivité jusqu'à Jésus-Christ, passe aux Siécles suivans, & va jusqu'aux Rabbins & aux Cabbalistes; dont il explique les sentimens, & cela fait une partie considérable du Livre. On y trouve la Cabbale expliquée, & ce qu'elle peut avoir de bon & de mauvais. Il parle de tous les Auteurs, tant Chrétiens que Juifs, qui ont écrit de la Cabbale. Il fait souvent une Histoire abrégée de leur Vie, il parle de leurs Ecrits, il en donne de courtes Analyses, & en explique les principaux Dogmes. Sa Méthode est semblable à celle de G. J. Vossius, qui dans plusieurs de ses Livres a eu soin de proposer en termes généraux, dans un Article imprimé en gros caractères, ce qu'il vouloit dire; après quoi il le confirme & l'éclaircit en détail, en forme de Notes. Mr. Buddéus fait même quelquefois des digressions dans ces Notes, & y indique ordinairement les sources où il a puisé. On peut voir des Extraits plus étendus de cet Ouvrage, dans les Journaux cités en marge (2). Dans la Dissertation sur l'Hérésie Valentinienne, notre savant Auteur fait d'abord connoître la personne de Valentin, il donne une liste de ses Disciples, & il explique leurs Dogmes. Il prétend que leur doctrine étoit puisée dans celle des Cabbalistes, & en particulier il soutient que les Valentiniens croyoient, aussi bien que les Cabbalistes, que la Matière de l'Univers émané de la Substance Divine: mais un savant Critique a fait voir que c'est à tort qu'on attribue ce sentiment à Valentin (3), puisqu'il croyoit la Matière coéternelle à Dieu; il soutenoit „ que le „ Mal ne peut venir de Dieu, parce que Dieu est infini„ ment bon: & qu'il ne sauroit venir du Néant, parce „ que rien ne se fait de rien: mais que quand il accorde„ roit que quelque chose puisse être faite de rien, il ré„ pugneroit toujours aux Perfections & à la Volonté de „ Dieu, d'avoir créé le Mal. *C'est pourquoi j'estime*, „ poursuit-il, QU'IL Y A UNE AUTRE SUBSTANCE „ QUI EST COEXISTANTE A DIEU, *qui s'appelle la* „ MATIERE, *& de laquelle les Maux tirent leur origine* „ (4)." Mr. Buddéus, pour accorder cela avec son systême, suppose que le Dieu, auquel Valentin disoit que la Matière est coéternelle, n'est pas le Dieu Suprême, mais le *Demiurgos* ou le Formateur du Monde, auquel les Valentiniens ne refusoient pas les titres de Dieu & de Père, quoiqu'ils le crussent infiniment au-dessous du vrai Dieu. *Asserit quidem Valentinus materiam Deo coëxistere, quod tamen, nisi me omnia fallunt, de Demiurgo est intelligendum. Hunc enim Dei & Patris nomine, in Scholis Valentinianorum, insignitum notum est. Certè si de Deo supremo capias, non video quo pacto hæc cum Systemate Valentinianorum conciliari possint* (5). Mais cette explication n'est pas admissible. Le Dieu dont parle Valentin est trop bien caractérisé, pour le méconnoître: Il l'appelle le *Dieu* BON & le *Créateur des Etres excellens*, Ὁ μὲν ἀγαθὸς ὁ τῶν κρειττόνων ποιητής (6). Or le titre de *Bon* est celui du Dieu Souverain, & de celui qui est le Père de notre Seigneur Jésus-Christ; aussi-bien que celui de *Créateur* des Etres excellens. Ce ne sont pas là les Attributs, ni du Créateur du Monde matériel, ni des Etres qu'il a formés. Ces *Etres excellens* sont les Esprits immortels, & non les Corps. La doctrine des Valentiniens étoit celle des Pythagoriciens & des Platoniciens. 1. Platon a cru la Matière éternelle, & la Cause des Maux. Valentin l'a cru aussi, comme nous venons de le voir. 2. Platon disoit que la Matière n'avoit ni qualités, ni figures; & que se trouvant agitée par des mouvemens aveugles & irréguliers, Dieu voulut bien par pure bonté mettre la main à l'œuvre, & l'orner de figures & de qualités convenables. Valentin disoit précisément la même chose. Ses Disciples prétendoient appuyer cette Hypothèse sur les paroles de Moïse: *La Terre étoit invisible*, c'est-à-dire selon eux, *que la Matière n'avoit encore ni forme ni figure.* 3. Platon admettoit des Emanations Divines, dont il faisoit autant de Dieux subalternes. C'est la véritable origine des *Eons* de Valentin, comme on en peut voir les preuves dans Mr. de Beausobre, qui a parfaitement développé le Systême de cet ancien Hérétique (7). 4. Platon croyoit que les Etres du Monde matériel avoient été formés sur le modèle des Substances du Monde intelligible. Valentin avoit la même créance: les *Eons* du Monde spirituel étoient les modèles des Etres du Monde matériel. 5. Platon croyoit l'Ame une Substance descendue du Ciel, laquelle s'est mêlée avec la Matière, ou avec l'Ame de la Matière. Les Valentiniens avoient la même opinion: c'est ce que le savant Critique de Berlin prouve en détail (8). Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet; le Lecteur curieux peut avoir recours à la Dissertation de Mr. Buddéus, & à l'excellente *Histoire du Manichéisme* de Mr. de Beausobre. Il suffit par rapport à notre but, d'avoir fait connoître en gros l'Ouvrage du prémier, & d'avoir fait en passant quelques remarques, pour faire voir la nécessité qu'il y a de réunir les travaux de plus d'un Savant sur certains sujets.

[B] *Son Abrégé de Philosophie, en trois Volumes, in-8.*] Le prémier a pour titre: *Elementa Philosophiæ Instrumentalis; seu Institutionum Philosophiæ Eclecticæ Tomus primus.* Halle 1703. Ce prémier Volume comprend la Logique, que l'Auteur divise en quatre Parties. La prémière traite des moyens de trouver la Vérité. La seconde donne des Régles, pour la découvrir dans les Ecrits des autres. La troisième explique la manière de communiquer aux autres les Vérités qu'on a découvertes: & la quatrième enfin, les principaux termes dont on se sert en Philosophie. C'est une espèce d'Abrégé de Métaphysique. Cette Logique est précédée d'une Introduction à l'Histoire de la Philosophie, depuis Adam jusqu'à notre tems, qui est fort instructive. Au reste, Mr. Buddéus déclare qu'il est du nombre des Philosophes qu'on appelle *Eclectiques.* Voici l'idée qu'il nous en donne: Celui-là seul est digne de ce nom, qui aiant examiné avec soin la nature de chaque chose, établit des Principes, par le moyen desquels il examine tout ce que les autres Philosophes ont enseigné, & admet ce qu'il trouve conforme aux Principes qu'il a posés. Un tel Philosophe est bien différent de ces misérables Copistes, qui marchant sans régle & sans principes, ramassent de toutes parts ce qui leur paroît de plus vraisemblable, & en composent un Corps monstrueux, dont les parties ne sont point liées, & se combattent même assez souvent (9). Le second Tome est intitulé: *Elementa Philosophiæ Theoreticæ, seu Institutionum Philosophiæ Eclecticæ Tomus secundus.* Halle 1703. Il s'agit dans ce Volume, de la *Physique* & de la *Pneumatologie.* A l'égard de la Physique, il ne la traite point selon la méthode *Synthétique*, en commençant par les Principes, qui est la méthode ordinaire; mais d'une manière *Analytique*, en remontant des Effets à leurs Causes & à leurs Principes. C'est aussi la méthode qu'a suivie Mr. Le Clerc dans sa Physique, & Mr. Buddéus avoue, qu'il a beaucoup profité des Ecrits de ce Savant, de même que de ceux de Rohault, de Sturmius, de Locke & de quelques autres. Tout ce Tome, qui comprend la *Philosophie Théorétique*, est divisé en six Parties. La prémière traite de l'*Homme.* En parlant de l'Ame, l'Auteur déclare nettement, qu'il n'est pas impossible, & qu'il n'implique point contradiction, que Dieu crée une Substance corporelle qui pense. Une telle Proposition surprend de la part d'un Philosophe, si réservé à ne rien affirmer que de sûr & d'évident: il semble qu'en suivant ses principes, il auroit dû dire, qu'il ne savoit pas si cela implique contradiction, ou non; car pour assurer qu'il n'implique point contradiction qu'une Substance matérielle pense, il faudroit bien savoir quel est le principe de la Corporéité, ou ce que c'est qu'une Substance corporelle, afin que comparant l'un avec l'autre, l'on jugeât si un sujet unique est capable de ces deux principes, ou s'il en est incapable. Or Mr. Buddéus déclare souvent, qu'on ne connoît point les Substances, ni les Principes internes des propriétés des Etres: on ne peut donc pas savoir si un même sujet peut être capable de matérialité & de pensée (10). Cette Réflexion de Mr. Bernard me paroît très-judicieuse: & il me semble que le défaut où certains Philosophes tombent sur cet article est frappant. Ils font gloire d'avouer qu'ils ignorent la nature du Corps, & qu'ils ne sont pas mieux instruits sur la nature de l'Ame, ou du Principe de toutes les opérations spirituelles; & cependant ils ne craignent pas d'affirmer, qu'il n'est pas impossible que la Matière pense, c'est-à-dire, que des opérations dont ils ignorent le Principe, peuvent partir d'un certain Principe dont la nature leur est inconnue. Il y a de l'apparence, que si l'on trouvoit quelque chose de pareil dans Aristote, l'Ecole moderne lui feroit un étrange procès là-dessus. La seconde Partie traite des *Brutes*, des *Plantes*, des *Fossiles.* Il s'agit dans la troisième, de la *Terre*, de l'*Eau*, du *Feu*, de l'*Air*, & des *Météores.* En parlant des Montagnes, l'Auteur soutient, contre l'opinion du célèbre Thomas Burnet, qu'elles sont aussi anciennes que la Terre. Elles servent, selon lui, à la production

(1) *Bibl. Germaniq.* T. XXII. p. 227.

(2) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Octob. 1702 Art. 2. p. 379 & Le Clerc *Bibl. Chois.* Tom. VII. Art. 4. p. 360 & suiv.

(3) De Beausobre *Hist. Critiq. du Manich.* Tom. II. L. V. ch. I. p. 352 & suiv.

(4) Fragment de Valentin, dans le Dialogue attribué à Origène contre les Marcionites, Sect. IV. p. 72. *apud* Jurieu & Grabe *Spicil.* T. II. p. 57.

(5) Budd. *diss. de Hæres. Valent.* p. 101.

(6) Valentin. *in eod. Fragm. Dial.* p. 57. *apud* de Beausobre *ubi supra* p. 260. not. (1).

(7) *Hist. Crit. du Manich.* Tom. I. Part. II. L. III. ch. 9.

(8) Id. T. II. Liv. V. ch. 1. §. 12. p. 161 & suiv.

(9) *Nouv. de la Rép. des Lettres* Juillet 1703 p. 96.

(10) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Février 1704. p. 203. 204.

En 1704, parurent fes *Differtations fur des Matières choifies du Droit Naturel & du Droit des Gens* [C]. Il y avoit prés de douze ans que Mr. Buddéus rempliffoit la Chaire de Morale à Halle avec un applaudiffement général, lorfqu'il fut appellé en 1705 à Iène en qualité de *Profeffeur en Théologie. Le* Roi de Pruffe, qui ne le voyoit fortir de fes Etats qu'à regret, ordonna *à l'Univerfité de Halle de* tâcher de le conferver: mais ce Savant crut que la Chaire de Théologie d'Iène *étoit ce qui lui convenoit le mieux*; & il y a en effet paffé le refte de fes *jours, c'eft-à-dire plus de vingt-quatre ans, fans* que les Emplois importans qu'on lui a offerts ailleurs aient *pu l'engager a quitter cet établiffement. En* 1711 il publia fa *Théologie Morale* [D]. Les Ducs de Saxe de la Branche Erneftine, auxquels appartient

duction des Métaux, & à d'autres ufages que nous ne connoiffons point. On peut en indiquer un grand nombre d'autres, qui prouvent parfaitement la Sageffe du Créateur dans la conftruction de notre Globe. Outre la Beauté & l'Ornement, que la fituation agréable des Montagnes apporte à notre Terre (11), 1. elles contribuent beaucoup à conferver & à rétablir la fanté. Ceux qui tombent en langueur dans l'air groffier & impur des grandes Villes, ou dans l'air chaud & humide des Vallées & des Terres marécageufes, fe trouvent parfaitement bien dans l'air plus fin & plus fubtil qu'on refpire fur les Montagnes. 2. Elles fourniffent des places commodes pour faire des Habitations. „ Elles fervent, *dit Mr. Ray* (12), „ de Paravents pour détourner les bouffées des vents „ froids & piquans du Nord & de l'Eft; elles réfléchiffent la chaleur douce & bénigne des rayons du Soleil, „ & par cette réfléxion, elles rendent nos habitations „ plus commodes & plus agréables en Hiver: par-là elles „ font croître l'herbe & les arbres, & avancent la maturité des fruits en Eté. 3. La production d'une grande variété d'Arbres & de Plantes, eft un autre avantage que nous procurent les Montagnes. 4. Elles fervent de retraite à plufieurs fortes d'Animaux, Oifeaux, Quadrupèdes, Infectes &c. 5. Les longues chaînes de Montagnes, qui traverfent des Continens entiers, placées de l'Orient à l'Occident, fervent dans les Pays chauds à empêcher la diffipation des vapeurs, qui fans cela fe difperferoient vers le Nord & vers le Sud. 6. Elles donnent aux Fontaines leur origine, & aux Rivières ces pentes infenfibles qui les conduifent à la Mer. Elles font comme autant d'Alembics naturels. Revenons à Mr. Buddéus. Dans la quatrième Partie du fecond Tome de fa Philofophie, il eft parlé du Syftême du Monde, des Cieux, & des Corps céleftes. On fera peut-être étonné que notre Auteur fe déclare pour l'opinion de l'influence des Aftres. Il croit qu'il s'écoule perpétuellement diverfes parties de ces Corps céleftes, qui parvenant jufqu'à notre Terre, y produifent plufieurs changemens, comme les Vents, & les diverfes températures de l'Air, qui en font les fuites néceffaires. Il eft impoffible que tous ces changemens n'en produifent fur notre Corps; & comme on fait que le Corps a beaucoup de pouvoir fur l'Efprit, il s'enfuivra que l'influence des Aftres pourra être la caufe de diverfes paffions, aufquelles les hommes font fujets. Notre Auteur convient de tout cela, & il va même plus loin. Il remarque qu'il y a quatre principaux Tempéramens, qui étant différemment combinés, en produifent fept, à chacun defquels préfide une Planète particulière; *Saturne* au Mélancholique, & ainfi du refte. Il eft traité dans la cinquième Partie, des propriétés & des caufes des Corps naturels en général. Dans la fixième il eft queftion des Efprits créés, & de l'Efprit incréé, qui eft Dieu. Le *troifième* Tome de la Philofophie de Mr. Buddéus a pour titre: *Elementa Philofophiæ Practicæ, feu Inftitutionum Philofophiæ Eclecticæ Tomus tertius.* Halle 1703. in-8. 2. Edition. C'eft proprement une Morale Philofophique, qui comprend non feulement ce qui regarde l'état & les devoirs des Hommes, comme Hommes, mais encore les Elémens du Droit Naturel & de la bonne Politique. Cet Ouvrage eft divifé en trois Parties. La prémière traite des moyens de parvenir à la Félicité. La feconde apprend les moyens de régler les Devoirs des Hommes & des Nations entières, felon les régles que les Loix de la Nature nous prefcrivent. Dans la troifième on enfeigne à chaque Homme en particulier, & aux Sociétés entières, à régler leurs actions felon les Loix de la prudence. Il y a ici un grand nombre d'avis très importans, & l'Auteur entre par-tout dans un détail très utile & très inftructif (13).

[C] *Differtations fur des Matières choifies du Droit Naturel & du Droit des Gens.*] *Selecta Juris Naturæ & Gentium.* Halle 1704. in-8. C'eft proprement un Recueil de Differtations, qui avoient déja paru en divers tems. On y trouve I. *L'Hiftoire du Droit Naturel*, que Mr. Buddéus avoit jointe autrefois aux *Inftitutiones Juris Naturæ & Gentium* de Mr. Vitriarius, qu'il avoit fait réimprimer en Allemagne. II. Une Differtation fur les Croifades, *De Expeditionibus Cruciatis.* Mr. Buddéus avoit publié cette Pièce pour la prémière fois en 1694. Il y foutient, que toutes ces Croifades étoient injuftes; & répond aux principales raifons qu'on peut alléguer en leur faveur. Il prétend auffi qu'elles ne furent pas moins imprudentes, qu'injuftes; & il fait voir les principales fautes que commirent ceux qui en étoient les Chefs. III. Une Differtation imprimée d'abord en 1695, fur le Droit de Succeffion attribué aux Aînés, *De Succeffionibus Primogenitorum.* L'Auteur fait voir que ce Droit n'eft point injufte, mais qu'il n'eft fondé ni fur aucun Droit naturel, ni fur aucun Droit divin pofitif univerfel: fi ce n'eft entant que tous les hommes font obligés d'obferver ce qui eft utile à tout le Genre-humain, ou à toute une Nation; c'eft-à-dire, que le Droit de Succeffion attribué aux Aînés dépend de la volonté des Péres dans les Succeffions particulières; de celle des Princes, & en particulier du dernier régnant, dans les Etats Patrimoniaux, c'eft-à-dire qui appartiennent en propre au Souverain regnant; & de celle du Peuple, fi les Etats font de la nature de ceux qu'on appelle *Légitimes*, c'eft-à-dire, établis fur les Loix. L'Auteur examine plufieurs autres queftions rélatives à fon fujet, & finit en indiquant les Auteurs qui ont traité de cette matière *ex profeffo.* IV. Suit une Differtation imprimée la même année, qui traite de la Religion Naturelle, *De Pietate Philofophica feu Religione Naturali.* V. La cinquième, auffi de 1695, traite du Droit que la Guerre donne fur les chofes faintes, *De Jure Belli circa Res Sacras.* VI. Dans celle qui fuit, imprimée d'abord en 1699, il s'agit de la Culture de l'Efprit, *De Cultura Ingenii.* L'Auteur y fait voir que l'Efprit, tant de ceux qui fe deftinent aux Sciences, que de ceux qui prennent un autre parti, a befoin d'être cultivé: il montre que l'homme y eft néceffairement obligé: il fait voir quelles font les Sciences néceffaires, & quelles font les inutiles; & il tâche de les faire toutes eftimer à proportion de leur jufte prix. Il ne méprife pas tout à fait l'Aftrologie; mais il fait peu de cas de la Philofophie & de la Théologie des Scholaftiques, qui paroiffent plutôt inventées pour difputer fur des mots, que pour enfeigner quelque Vérité néceffaire. Il blâme auffi les Critiques qui paffent tout leur tems à critiquer un mot, une fyllabe, ou une lettre dans quelque ancien Auteur, dont il importe fort peu de favoir précifément ou la penfée, ou le fentiment. Cependant, à en croire ces Meffieurs, ils rendent les plus importans fervices à la République des Lettres, & ils annoncent leurs travaux avec une pompe, qui n'eft propre qu'à furprendre ceux qui ignorent combien leurs prétendues découvertes renferment fouvent peu d'utilité réelle. Mr. Buddéus ne fait pas plus de cas d'une autre efpèce de Savans, qui ne s'applaudiffent pas moins que ceux dont on vient de parler: ce font ces *Eruditi*, qui paffent toute leur vie à rechercher quelle étoit la figure des Souliers des Hébreux, & autres belles queftions de ce genre. Quel immenfe favoir ne faut-il pas, pour décider quelle étoit la figure des Eperons du tems de Charlemagne, ou quelle étoit la forme de fon Bonnet ou de fon Chapeau! Mr. Buddéus recommande fortement l'étude de la Langue Latine, comme d'une efpèce de Langue univerfelle & de communication entre les Savans. Il examine enfuite quelles font les perfonnes qui font propres à l'étude: Si les Femmes & les Princes doivent étudier: Si ceux qui fe deftinent à la Théologie, doivent s'adonner aux autres Sciences: Quelle fin on doit fe propofer dans les Etudes: Quels moyens on doit employer pour devenir Savant: Quels Livres on doit lire: La néceffité de méditer, l'ordre qu'on doit fuivre dans fes études; & il propofe quelques régles pour étudier avec fuccès. La VII. Differtation, qui avoit paru en 1700, eft fur le devoir des Souverains dans les levées de Soldats qu'ils font, *De Officio Imperantium circa confcribendum Militem.* L'Auteur cenfure les abus qui fe commettent dans cette matière, & fur tout les levées forcées, & le peu de foin que l'on a de prévenir les defordres dans lefquels les Soldats fe jettent. La VIII. & la IX. traitent des Teftamens des Souverains, & en particulier de celui de Charles II. Roi d'Efpagne, & du droit que la Maifon d'Autriche avoit à la Succeffion de ce Prince. La feconde eft une Défenfe de la prémière: *De Teftamentis Summorum Imperantium, fpeciatim Caroli II. Hifpaniæ Regis*, c'eft le titre de la prémière: *De Jure Domûs Auftriacæ in Regnum Hifpaniæ*, c'eft celui de la feconde. Dans la X. Differtation, imprimée en 1703, l'Auteur compare les Devoirs des hommes, qui naiffent de leurs différentes rélations, fur-tout lorfque ces Devoirs fe trouvent oppofés les uns aux autres; & examine dans cette oppofition ceux qui doivent être préférés. La dernière Pièce de ce Volume y paroît pour la prémière fois; elle a pour titre: *Jurifprudentiæ Hiftoricæ fpecimen, feu Controverfiarum illuftrium Juris Naturæ & Gentium ex Hiftoria Romana Confpectus.* L'Auteur examine l'Hiftoire Romaine, depuis fes prémiers commencemens jufqu'au tems des Empereurs. Il fait paffer en revue toutes les Actions les plus illuftres des Romains, tant publiques que particulières, & montre ce qu'elles ont eu de jufte & d'injufte. Il s'attache fur-tout à faire voir l'injuftice de la plupart des Guerres, que les Romains ont entreprifes (14).

[D] *Sa Théologie Morale.*] *Inftitutiones Theologiæ Moralis, variis Obfervationibus illuftratæ.* Leipfig 1711 in-4. Mr. Buddéus divife cette Théologie Morale en trois Parties. Les Actions de l'Homme régénéré, qui en font l'objet, peuvent être, felon lui, confidérées à trois égards. Prémièrement, à l'égard de l'augmentation de la fanctification, que l'homme régénéré doit rechercher; fecondement, à l'égard des Loix Divines, fur lefquelles il doit tâcher

(11) *Voyez* Derham *Theol. Phyf.* L. III. ch. 4. p. 100, 101.

(12) *Ray de la Sageffe de Dieu* p. 111. *apud eundem* p. 102.

(13) *Nouv. de la Rép. des Lettres* Mars 1704 p. 245.

(14) Voyez *Nouv. de la Rép. des Lett.* Juillet 1705 Art. 1.

tient l'Univerſité d'Iène, lui procurérent dans le poſte qu'il y occupoit, tout l'agrément qu'il pouvoit ſouhaiter, en lui donnant diverſes Charges honorables & de confiance. En 1714, il fut fait Conſeiller Eccléſiaſtique du Duc de Hildbourgshauſen. Depuis, on lui conféra l'Inſpection des Etudians du Pays de Gotha & d'Altenbourg; & il devint enfin Aſſeſſeur de l'Aſſemblée nommée *Concilium arctius*, & qui eſt deſtinée au Gouvernement de l'Univerſité. Il fut auſſi trois fois Pro-Recteur (e), & l'auroit été une quatriéme, s'il n'avoit pas refuſé cette Charge. Sa réputation a beaucoup contribué à faire fleurir l'Univerſité d'Iène [E]. Malgré les occupations perpétuelles de ſa Charge, dont il rempliſſoit très réguliérement les fonctions, Mr. Buddéus ſavoit ſe ménager aſſez de tems pour prêcher tous les quinze jours, pour entretenir une Correſpondance fort étendue, pour recevoir les Etrangers qui ſouhaitoient de le voir, ou les Etudians qui avoient à le conſulter, & pour compoſer quantité d'Ouvrages, qui ont toujours été bien reçus du Public. Il donna en 1715 le prémier Tome d'une *Hiſtoire Eccléſiaſtique de l'Ancien Teſtament*, dont le ſecond Tome parut trois ans après. En 1727 parut un curieux Recueil de *Diſſertations* [F] ſur divers ſujets. La même année, Mr. Buddeus publia en deux Vo-

(e) Les Ducs de Saxe ſe ſont réſervés le Rectorat.

tâcher de régler toutes ſes actions: & enfin à l'égard de la Prudence qu'il doit apporter pour éviter les dangers qui l'environnent, ſurmonter les inconvéniens qui ſe rencontrent dans la vie, & ſe ſervir des moyens qu'il peut avoir pour parvenir à la fin qu'il ſe propoſe. I. Dans les Prolégomènes l'Auteur traite de la nature de la Théologie Morale, & des ſecours qu'on peut avoir pour s'en inſtruire. Après cela il explique fort au long la différence de la Nature & de la Grace, à l'égard de toutes les Facultés de l'Ame. Il traite des imperfections & des foibleſſes des Régénérés, des Tentations, de la Lutte de la Chair & de l'Eſprit, de leur Sainteté, & de l'augmentation de la Vie ſpirituelle en eux. Comme Dieu ne demande pas de nous une Sainteté Angélique, qui eſt au-deſſus de nos forces; il ne veut pas auſſi que ſous ce prétexte nous nous imaginions d'être régénérés, quoique dominés par des habitudes incompatibles avec une piété ſolide. Enfin Mr. Buddéus donne les marques de la véritable Régénération, auxquelles on peut la reconnoître en ceux en qui elle ſe trouve, & par leſquelles on peut la diſtinguer d'une fauſſe Sainteté que l'on prend ſouvent pour elle. Dans le dernier Chapitre, il donne les moyens d'augmenter la Sanctification. II. La ſeconde Partie concerne la *Juriſprudence Divine*, comme il la nomme, & eſt formée ſur la méthode de Puffendorf, dans ſon Traité du *Droit de la Nature & des Gens*. L'Auteur traite de cette Science en général dans les Prolégomènes, & il vient enſuite au détail, en parlant des actions des Régénérés par rapport aux Loix Divines; des Loix Divines générales; des Devoirs des hommes envers Dieu, & particuliérement de ſon Culte intérieur; du Culte extérieur, ſoit à l'égard de ſes Loix abſolues, ſoit à l'égard de celles qui ſuppoſent quelque choſe; des Devoirs que les hommes ſe doivent les uns aux autres, ſelon leurs différentes conditions, & le rang ou l'emploi qu'ils ont dans la Société; & enfin des moyens que les Loix Divines & Humaines employent pour porter les hommes à faire leur devoir. III. Dans la troiſiéme Partie, il eſt traité de la Prudence Chrétienne & Théologique, qui eſt une Science pratique, qui apprend de quelle maniére chaque Chrétien, & particuliérement ceux qui enſeignent dans l'Egliſe, doivent ſe conduire pour ſe ſauver eux-mêmes, & ceux qui ſont commis à leurs ſoins. L'Auteur, après avoir dit quelque choſe de la prudence que doivent avoir tous les Chrétiens en général, parle plus au long de celle des Paſteurs. „ Ceux „ qui ne ſont pas par-tout du ſentiment de l'Auteur, dit „ *Mr. Le Clerc* (15), comme je n'en ſuis pas moi-même „ à tous égards, ne laiſſeront pas de lire cet Ouvrage très „ utilement, ſur-tout s'ils méditent un peu les matiéres." A l'occaſion de ce que Mr. Buddéus dit dans la prémiére Partie, de la différence entre la Nature & la Grace, Mr. Le Clerc fait diverſes remarques, dont il y en a qui méritent beaucoup d'attention. Perſonne, dit-il (16), ne peut raiſonnablement diſconvenir, que l'homme ne ſoit extrêmement corrompu, ſans la Révélation divine; & c'eſt ce que l'Expérience & l'Ecriture nous apprennent. On ne peut pas non plus nier, que la Grace ou la Miſéricorde de Dieu, telle qu'il l'a fait paroître ſous l'Evangile, ne ſoit tout-à-fait néceſſaire pour guérir entiérement la Nature corrompue, de quelque maniére que Dieu veuille opérer. Mais il faut éviter d'avilir trop les facultés de l'homme, telles qu'il les reçoit aujourd'hui de Dieu, comme ſi elles n'avoient rien de bon, ou de propre à les porter à la Vertu; ce qui ſeroit plus injurieux au Créateur, qu'à la Créature, qui n'a rien d'elle-même. On ne doit pas non plus diſtinguer les lumiéres de la Nature, de celles de la Révélation, de maniére qu'on diroit qu'elles ne viennent pas du même Dieu. Il faut éviter auſſi de faire de l'état de Grace, une ſorte de Fanatiſme. On peut dire ſans craindre de ſe tromper, que les lumiéres naturelles n'approchent pas de celles de la Révélation, ni pour l'étendue, ni pour la clarté, ni pour l'efficace, appuyée de motifs infiniment plus forts ſous la Révélation que dans l'état de Nature. „ Auſſi, continue Mr. Le Clerc, les „ anciens Juifs ont-ils beaucoup mieux vécu que les Payens, & les Chrétiens encore mieux que les Juifs, à „ cauſe de l'augmentation des lumiéres. Mais comme „ Dieu a ſupporté bien des foibleſſes en ceux à qui il a „ révélé ſa volonté, & qu'il leur pardonne leurs imperfections, pourvu qu'ils ſe corrigent juſqu'à former de „ bonnes habitudes, au-lieu des mauvaiſes; je ne vois „ pas pourquoi nous ôterions à Dieu la liberté de faire „ quelque grace à ceux d'entre les Païens, qui ont fait à „ proportion un auſſi bon uſage de leurs lumiéres, que les „ gens de bien ont fait des leurs, parmi ceux à qui Dieu „ a révélé ſa volonté. Il eſt même à craindre, qu'il n'y „ ait bien des Païens qui s'éléveront en jugement contre „ les Chrétiens, qui parlent ſi mal d'eux, & qui ne vivent pas ſi bien, à proportion de leurs lumiéres, que „ les Païens vertueux ont vécu. Il vaut mieux, ce me „ ſemble, que nous penſions à devenir meilleurs, qu'à „ mettre des bornes à la miſéricorde de Dieu (17)."

(15) Bibl. Chois. T. XXIV. p. 383.

(16) Ibid. p. 378. 379.

(17) Idem p. 380.

[E] *Sa réputation a beaucoup contribué à faire fleurir l'Univerſité d'Iène.*] „ Son Auditoire étoit toujours rempli, „ ſouvent même juſqu'à la foule; & l'empreſſement avec „ lequel on le ſuivoit, étoit un juſte hommage dû à ſon „ érudition, à ſa capacité, à ſa piété & à ſa vertu. Il étoit clair & méthodique. Ennemi du fatras Scholaſtique, il n'en parloit qu'autant qu'il le falloit pour faire „ entendre à ſes Diſciples certains termes, qu'on ne ſauroit ignorer. Etablir le Dogme; répondre ſans aigreur „ & avec préciſion aux objections: narrer l'Hiſtoire des „ ſentimens, qu'il y a eu dans l'Egliſe Chrétienne juſqu'à „ préſent, ſur chaque point de Doctrine: tirer enfin des „ Dogmes de la Théologie des uſages de Piété, c'étoit „ l'ordre qu'il ſuivoit dans ſes Leçons. Il avoit ſur tout „ une attention ſinguliére à ce dernier article. Il étoit „ dans ſon élément, quand il en venoit aux Conſéquences de Morale & de Pratique; & il fourniſſoit à ſes „ Diſciples dans ſa propre conduite d'excellens modèles „ de Dévotion, de Charité pour les pauvres, de Régularité, & particuliérement de Douceur & de Patience „ (18)."

(18) Bibl. Germ. T. XXII. p. 23. 124.

[F] *Un curieux Recueil de Diſſertations.*] En voici le titre: *Miſcellanea Sacra, ſive Diſſertationum aliarumque Commentationum, ad Theologiam, Hiſtoriam Eccleſiaſticam, & recentiores Controverſias ſpectantium Collectio, in tres Partes diſtincta, cum Indicibus neceſſariis.* Iène 1727 in 4. trois Volumes. Le prémier avoit paru en 1713, ſous le titre de *Diſſertationum Theologicarum Syntagma.* Le Libraire aiant deſſein de le réimprimer, l'Auteur y en joignit deux autres, dont l'un, qui eſt le ſecond, ne contient que des Piéces qu'il a travaillées depuis la publication de la prémiére Partie. Dans la Préface qui eſt à la tête du prémier Volume, l'Auteur nous apprend qu'il a été comme contraint de publier lui-même ce Recueil. A ſon inſu, & malgré lui, ſes Diſſertations s'imprimoient & ſe réimprimoient, avec tant de fautes, que ſouvent on n'y pouvoit rien comprendre. Perſonne ne pouvoit mieux que lui remédier à ce deſordre; c'eſt ce qu'il fit, avec cet Avis important, qu'il n'avoueroit point d'autre Edition de ſes Diſſertations Théologiques, que celle dont nous parlons. Voici le jugement que portent de ce Recueil les Auteurs de la *Bibliothèque Raiſonnée* (19): „ Les différentes Piéces, qui compoſent le Recueil de Mr. Buddé, ſont en „ ſi grand nombre, & la plupart roulent ſur des ſujets ſi „ curieux, ou par eux-mêmes, ou par leur rareté, qu'il „ n'eſt pas poſſible d'en entreprendre l'Extrait. Tout ce „ que nous pouvons faire eſt d'en recommander la lecture: & nous pouvons dire hardiment, puiſque nous le „ faiſons ſans préjugé, que perſonne ne fera cette lecture „ ſans plaiſir & ſans fruit. Si l'on ne cherche dans cette „ ſorte d'Ouvrages, que bon-ſens, que grand ſavoir, que „ connoiſſance des matiéres, que ſaine Méthode, que judicieuſe Critique, que ſageſſe & qu'intégrité, on ne „ pourra qu'être entiérement ſatisfait de l'Auteur. Il y „ manie par-tout ſes matiéres avec tant d'ordre, d'érudition & de candeur, que dans les endroits mêmes où „ l'on n'eſt pas de ſon avis, on ne laiſſe pas de s'inſtruire, & de le faire avec agrément, par les ouvertures „ qu'il donne, ou par le jour qu'il répand ſur les choſes." Le Lecteur ne pourra qu'être excité à ſuivre l'avis de ces Meſſieurs, en jettant les yeux ſur les titres des Piéces que contiennent ces trois Volumes. On trouve dans le Tome I. ſix Diſſertations, I. Diſſertation Hiſtorique & Théologique, où l'on prouve que Clément Romain & S. Irénée ne favoriſent point la Meſſe Papiſte. II. Diſſertation Théologique au ſujet des Avantages qu'ont les Fidéles du Nouveau Teſtament, ſur ceux de l'Ancienne Alliance. III. Diſſertation Hiſtorique & Théologique ſur l'Origine & l'Autorité des Evêques. IV. Diſſertation Théologique ſur les Péchés Typiques. V. Diſſertation Hiſtorique & Théologique, ſur l'Origine, la Dignité & l'Uſage du Titre de Chrétien, Act. XI. 26. VI. Diſſertation Hiſtorique & Théologique, pour défendre la Religion Chrétienne contre les reproches, dont la chargérent les Philoſophes Gen-

(19) T. I. Part. II. p. 411.

 tils.

Volumes in 4. un Ouvrage d'une grande utilité pour ceux qui se destinent à l'étude la Théologie & au S. Ministère: *Isagoge Historico-Theologica ad Theologiam universam, singulasque ejus partes.* „ Introduction Historique & Théologique à l'Etude de la Théologie, tant en son tout, que dans ses diverses parties. Leipsig 1727 (*d*)." C'est encore à l'année 1727 qu'appartient la *Dissertation sur la Pythonisse d'Ender* [*G*]. Un temperament heureux & robuste mettoit Mr. Buddéus en état de suffire à

(*d*) Voyez *Biblioth. Raisonn.* T. I. Part. II. p. 233. &c.

tile. Suivent 1. Des Thèses Philosophiques sur les précautions que l'on doit prendre, lorsque l'on transporte dans les autres Sciences les Notions Morales & Civiles. 2. Thèses Pratiques sur l'exactitude qui est requise dans la Vie Chrétienne. Viennent après quatre Discours publics. I. Discours sur les soins que la Providence prend des Ecoles & des Académies. II. Discours sur la Connexion qui lie nécessairement entre elles la Vérité & la Piété. III. Discours sur les Monumens du soin que la Providence a pris pour la conservation de l'Académie d'Iène. IV. Discours sur l'Origine de l'Apothéose, & de la Canonisation dans l'Eglise Romaine. Ce Tome finit par quatre Programmes. I. Programme sur la Connoissance faussement ainsi nommée, sur 1 Timoth. VI, 20. II. Programme sur la manière d'étudier la Théologie Polémique avec solidité & avec sagesse. III. Programme sur l'Origine du Peuple Hébreu, contre Jean Toland. IV. Programme sur l'Hérésie des Arabes. Le second Tome contient diverses Pièces dans le même goût, sous les Titres suivans. I. Mémoire Historique & Théologique sur le triomphe que le Pélagianisme a remporté dans l'Eglise Romaine, par la Bulle que le Pape Clément XI fulmina contre le P. Quesnel le 8 de Septembre 1713. II. Recueil des Controverses de ces derniers tems, au sujet de la Sainte Cène. III. Le jugement que Luther a porté de l'Eglise Romaine, examiné & défendu. IV. Impossibilité de la Réunion entre les Eglises de Moscovie & de Rome: pour répondre à quelques Docteurs de Sorbonne, qui écrivirent à l'Empereur de Russie pour lui persuader cette Union. V. Dissertation Théologique sur l'état des Eglises Apostoliques, & sur-tout de celles à qui S. Paul adressa ses Epitres. VI. Discours sur le peu de sujet qu'on a de craindre de notre tems le dépérissement des bonnes Lettres. VII. Mémoire Théologique sur *Demas*, ou l'Apostasie. VIII. Mémoire Théologique sur le Beau en Théologie. IX. Mémoire Théologique sur la Liberté de penser. X. Mémoire Théologique sur les Caractères distinctifs de la vraie & de la fausse Inspiration. XI. Mémoire Théologique pour montrer que l'Infaillibilité du Pape est faillible, en réponse au P. Petadidier. XII. Mémoire Historique & Théologique, pour montrer le tort que les Conciles de Latran ont fait à la Religion Chrétienne. XIII. Mémoire Historique & Théologique, pour montrer que l'Origine du Socinianisme ne doit pas être imputée à la Réformation de l'Eglise. „ Quoique les Pièces „ du troisième Volume ne soient pas du prix des précé„ dentes, & qu'elles ne viennent proprement que des E„ coliers de Mr. Buddé, elles ne laissent pas que d'avoir „ leur mérite, & l'honneur que ce savant homme leur a „ fait de les joindre aux siennes, est un bon garant de „ l'estime que le Public en doit faire (20)." En voici les titres: I. Observations Théologiques sur le Baptême des petits Enfans, contre Mr. Van Dale. II. Le Péché Originel démontré, sur Rom. V. 12. 13. III. Du Bonheur donné dans l'Etat de Grace, ou du Salut actuel des Fidèles en ce Monde. IV. De la prétendue Foi naturelle. V. Méditation Théologique sur l'Exaltation douloureuse de notre Sauveur, & son effet. VI. Modeste Défense de la Doctrine Orthodoxe sur l'Origine du Mal, contre les suppositions de quelques Modernes. VII. Essai Théologique sur l'usage des Mystères de la Foi dans la pratique de la Vie Chrétienne. VIII. Défense du sentiment Orthodoxe qui permet à tous la lecture des Livres sacrés, contre la Bulle *Unigenitus*. IX. Essai Théologique & Moral sur la différence de la Nature & de la Grace, par rapport à notre Mémoire. X. Explication raisonnée du vers. 12. du Ch. VII. de l'Epitre aux Hébreux. XI. Dissertation Historique & Théologique sur l'inutilité des Conférences de Religion, qui se sont tenues en Allemagne pendant le XVI. Siècle. XII. Dissertation Historique & Théologique, pour montrer que l'Ame est le principal siège du Péché d'Origine. XIII. La Galilée illustrée par le Séjour & par les Miracles de Jésus-Christ. XIV. Dissertation Théologique sur le vrai Interprète des Livres Sacrés.

(20) *Bibl. Raisonn.* ubi supra p. 234.

[*G*] *La Dissertation sur la Pythonisse d'Ender.*] On sait qu'il y a trois Opinions sur l'Histoire de cette *Pythonisse d'Endor*, que Saül alla consulter (21). Les uns croyent que l'Ame de Samuel fut véritablement évoquée, & que ce fut l'Ombre de ce Prophète, ou ce Prophète lui-même, qui apparoissant au Roi, lui prédit sa défaite & sa mort, comme prochaines. Les autres prétendent que le Diable prit la figure de Samuel, ou forma un Phantôme. Les autres enfin soutiennent que le tout ne fut qu'une fourberie de la part de la Femme d'Endor. Mr. Buddéus s'étoit déclaré pour la seconde Opinion, & avoit fait diverses Objections contre la troisième, dans son *Histoire Ecclésiastique de l'Ancien Testament* (22). Mr. Alphonse Turretin, dans sa XV. Dissertation sur la Vérité de la Religion Chrétienne (23), soutint ce troisième Sentiment, & répondit aux difficultés proposées par Mr. Buddéus. Cela engagea le Savant d'Iène à publier la Pièce suivante: *Dissertatio Epistolica ad Virum maxime Reverendum & Doctissimum* Augustum Gotheif Grasium, *Theologum præstantissimum, quâ suam de* Pythonissâ Endoreâ *sententiam a Theologi apud Genevenses longè Celeberrimi ac Eruditissimi* Joan. Alph. Turrettini *Objectionibus modeste vindicat* Joan. Franciscus Buddeus, *Theol. D. & P. P.* „ Dissertation „ en forme de Lettre, de Mr. Buddéus &c. pour servir „ de Défense modeste contre les Objections de Mr. Tur„ rettin &c." Iène 1727. Brochure in 4. On peut voir un court Extrait de cette Pièce, & le fragment d'une Lettre de Mr. Turrettin sur ce sujet, dans la *Bibliothèque Raisonnée* (24). En 1729, Mr. Serces tâcha d'établir la même opinion que Mr. Turrettin, & de répondre aux Objections qu'on y oppose (25). L'année suivante, Mr. Jaques Saurin, dans ses *Discours sur la Bible* (26), tenta de donner du poids au premier sentiment, & se déclara pour l'apparition réelle du vrai Samuel. Comme toutes ces Pièces sont entre les mains du Public, je n'entreprendrai pas ici d'en rendre compte. Mais je me flatte que je ferai plaisir à mes Lecteurs, de rapporter ici quelques Pièces qui n'ont point paru encore. A l'occasion du Discours de Mr. Saurin, un Théologien de ces Provinces eut une espèce de dispute sur cette matière avec un Homme de beaucoup de mérite, qui sans être un Savant de profession, est capable sur bien des choses de tenir tête à ceux qui le sont. Voici un Mémoire que le dernier envoya au Théologien.

(21) 1 Sam. XXVIII. 7. & *seqq.*

(22) T. II. p. 209-210.

(23) T. II. de ses *Dissert.* p. 118. & suiv. Genève 1737. in-4.

(24) T. II. Part. II. p. 344. & suiv.

(25) *Traité sur les Miracles* p. 203. & suiv. Amst. 1729.

(26) T. IV. Disc. 16. Edit. in-4.

*„ Examen du v. 19. du Ch. XXVIII. du I. Livre „ de Samuel."*

„ La prédiction faite à Saül chez la Pythonisse d'Hendor, „ est renfermée dans les vss. 17. 18. 19. du Ch. XXVIII. „ du I. Livre de Samuel. Les vss. 17. & 18. ne contien„ nent que ce que le Prophète encore vivant avoit dé„ noncé à Saül, Ch. XV. 18. 19. 23. & 28. On voit par „ ce qu'Abigail dit à David, Ch. XXV. 30. qu'il étoit „ connu en Israel que David devoit regner à la place de „ Saül. De cette confrontation il résulte, qu'il n'y a que „ le vs. 19. indiqué plus haut, qui appartienne en pro„ pre à la Pythonisse. C'est donc uniquement à l'examen „ de ce vs. 19. qu'on doit s'attacher. Or si on peut faire „ voir qu'il n'a aucun caractère de Divinité, & qu'il en „ a au contraire plusieurs qui lui sont communs avec les „ faux Oracles du Paganisme, on aura sinon détruit, au „ moins extrêmement affoibli le Systême adopté par Mr. „ Saurin, d'une intervention particulière de la Provi„ dence. Ce que ce verset a de moins équivoque, c'est „ que l'Eternel devoit livrer le Camp d'Israel entre les „ mains des Philistins, dans un tems indéterminé, puis„ qu'il est démontré que le mot de *demain*, dans les Li„ vres Saints, peut être également pris pour le lende„ main proprement dit, ou pour un tems qui doit suivre; „ ce qui rend la prédiction bien vague. D'ailleurs cette „ prédiction pouvoit être le résultat d'une conjecture as„ sez aisée à tirer de plusieurs circonstances, dont nous „ ignorons les unes, & dont les autres nous sont con„ nues. La femme d'Hendor pouvoit être plus au fait „ que nous du mauvais état des Troupes d'Israel, & de „ la supériorité de l'Armée des Philistins. Nous savons „ comme elle, que *Saül voyant le Camp des Philistins, eut* „ *peur*; & cette peur naissoit vraisemblablement d'une „ cause légitime. Un Chef découragé est le présage as„ sez certain d'une défaite prochaine. Des Soldats, té„ moins du trouble de leur Général, perdent toute con„ fiance, & sont plus qu'à demi battus. La Pythonisse „ n'ignoroit pas, non plus que nous, que Dieu avoit re„ jetté Saül, & élu David pour régner sur son Peuple; & „ l'état de perplexité, où cette femme habile & rusée vo„ yoit le Roi d'Israel, étoit tout propre à lui faire con„ clurre avec assez de certitude, que la prophétie de Sa„ muel étoit sur le point d'avoir son accomplissement: „ d'autant plus que Dieu refusoit de répondre par les „ voies qu'il avoit lui-même établies, ce qui étoit un signe „ de sa colère. Les efforts que fait Mr. Saurin pour jus„ tifier que la bataille se donna précisément le lendemain, „ sont très plausibles, & nous voulons bien lui accorder „ que cela arriva comme il le dit; mais il n'a rien fait „ pour sa Cause, puisqu'il laisse au mot *demain* tout ce „ qu'il a d'équivoque. *Toi & tes fils serez demain avec* „ *moi*, sera, si l'on veut, une prédiction de la mort de „ Saül & de ses fils, dans un tems près ou loin, selon „ qu'on déterminera l'équivoque du mot *demain*. Quelle „ étrange prédiction, qui pouvoit être appliquée à tous „ les hommes vivans alors, & qu'on peut appliquer, sans „ crainte de se tromper, à tous ceux qui vivent encore „ aujourd'hui! Pour s'appercevoir encore mieux de l'é„ quivoque de la prédiction, il faut tâcher de fixer le „ sens des expressions qu'elle contient. Celle de *tes fils* „ n'en pouvoit recevoir que deux, *une partie de tes fils*, „ ou *tous tes fils*. Si on doit l'entendre d'une partie des „ fils de Saül, il ne falloit pas un haut degré de pénétra„ tion, pour conjecturer, qu'en aiant six, quelqu'un „ d'eux auroit le sort de leur père; ce qui, comme il pa„ roit par l'exemple de ceux qui se fondent sur l'accom-

„ plisse-

à tous les différens travaux dont nous avons parlé. Quelques rhumes & quelques fluxions furent presque tous les maux auxquels il fut sujet: encore s'en délivroit-il assez promptement. Il faut pourtant y ajouter une assez forte dureté d'ouïe, dont il fut incommodé durant les dernières années de sa vie. Un

,, plissement de la prophétie, suffisoit à la Pythonisse. Il est cependant probable qu'elle enveloppoit tous les fils du Roi dans la même catastrophe, & que cela lui paroissoit nécessaire pour faire régner David. Mais en ce cas-là, l'événement se refuse à la prédiction, & détruit tout le merveilleux qu'on s'efforce d'y trouver. *Jonathan*, *Abinadab* & *Malki-schuah* seuls moururent; & *Ishboseth*, *Armoni*, & *Mephiboseth* restérent en vie. *Toi & tes fils serez demain avec moi*, signifieroit, si l'on veut, avons-nous dit, que Saül & ses fils seroient en l'état où se trouvoit Samuel, c'est-à-dire, en l'état des morts. Mais cette explication ne peut servir qu'à ceux qui admettent la fourberie de la Pythonisse, ou à ceux qui supposent que le Démon intervint pour faire paroître le vrai Corps de Samuel, ou du moins son Phantôme: car pour Mr. Saurin, qui croit que ce fut Samuel lui-même, il doit supposer une de ces deux choses: 1. Ou que Dieu fit parler Samuel en le laissant mort: 2. Ou qu'il le ressuscita pour cette peu importante commission, que le moindre des Prophètes, vivant alors, pouvoit exécuter tout aussi bien que Samuel. Mr. Saurin ne peut supposer Samuel entant que mort, lorsqu'il le fait parler; les exemples d'Elie & de Moïse, & des Corps des Saints ressuscités à la Résurrection du Seigneur Jésus, y seroient entiérement opposés. Je ne dis rien de l'inadvertence d'avoir mis Elie parmi les morts, & je renvoie à une autre place ce qu'a d'absurde la comparaison de deux événemens, qui différent autant entre eux que le Ciel diffère de l'Enfer. Mais si Mr. Saurin ne peut supposer Samuel parlant, entant que mort, il doit le faire parler, entant que vivant: c'est aussi ce qu'il fait. *Dieu*, dit-il p. 169, *le rappelle miraculeusement à la vie*. Or Samuel rappellé à la vie, ne prédit point la mort de Saül & de ses fils, en leur disant qu'ils seront le lendemain avec lui; & Mr. Saurin doit chercher une autre explication de ces paroles, n'étant pas naturel que la résurrection de Samuel l'eût si fort changé, qu'il commence son nouveau ministère par une équivoque assez grossière pour se donner comme mort, quoiqu'il fût alors plein de vie. Si on répond, qu'il parle en se conformant à l'idée de ceux qui le consultent, on fait deux choses: on satisfait à l'Objection tirée du nom de Samuel, donné constamment au Personnage consulté; & on rend l'action de Dieu inutile, en la faisant méconnoitre (27).

(27) Mémoire MS. en date du 25 Décemb. 1730.

,, *Extrait d'une Lettre du 6 de Mars* 1731, *en réponse au Mémoire precedent.*

,, Je conviens d'abord avec vous, Monsieur, que la question doit rouler principalement sur le v. 19. Il est encore certain, que la circonstance la plus impénétrable à l'esprit humain, étoit celle-ci, *que l'Eternel livreroit le Camp d'Israel entre les mains des Philistins*. Pour faire voir qu'il n'y a rien de divin dans cette partie des prédictions, vous alléguez deux preuves. I. L'équivoque du terme de *demain*: mais je ne sai si vous en pouvez tirer avantage. Il est vrai, ce terme se prend quelquefois pour un tems postérieur, quel qu'il soit: mais s'il n'y en avoit pas d'autre pour exprimer la chose, il falloit bien que Samuel s'en servît: or il n'y en a point d'autre dans la Langue Hebraïque (du moins qui me soit connu) pour désigner le jour qui doit suivre celui dans lequel on parle ou agit. Ainsi, supposant que le Personnage qui parloit à Saül eût voulu désigner le lendemain proprement dit, il n'a pu s'exprimer autrement qu'il n'a fait. Les divers sens qu'un grand nombre de mots Hébreux, les sens même opposés, que quelques termes reçoivent dans l'Ecriture, nous sont, à ce qu'il me semble, un indice pressant du peu d'abondance de la Langue Sainte: par conséquent, tous les raisonnemens fondés sur l'équivoque des termes, pour prouver l'ambiguïté de la prédiction, ne me paroissent pas concluans. Nous jugeons du génie de la Langue Hebraïque, par celui des expressions de notre Langue: & il y a une différence infinie. Pour appliquer la chose au terme Hébreu de *demain*, je dis que l'équivoque en doit être démêlée par la nature des sujets auxquels on applique ce terme. Or par la situation des affaires, il n'étoit pas difficile à Saül de comprendre, que celui qui lui parloit, employoit l'expression dans un sens déterminé au jour suivant, & non dans un sens vague. II. Votre seconde preuve est fondée sur la situation des affaires, le mauvais état de l'Armée d'Israel, la supériorité de celle des Philistins, la frayeur de Saül &c. Tout cela pouvoit bien faire conjecturer la perte de la bataille. Supposons la vérité de la conséquence par rapport à la bataille; mais la perte de la bataille entraînoit-elle nécessairement celle du Camp d'Israel? C'est ce que je ne sens point. Combien de batailles perdues, sans que l'on se soit rendu maitre du Camp ennemi! Remarquez, que cette circonstance est exprimée dans le Texte, comme un surcroît de malheur, mais non pas comme une suite nécessaire: car la chose est répétée jusqu'à deux fois, pour en marquer la certitude. La remarque que j'ai faite sur le terme de *demain*, ruine aussi votre raisonnement sur *toi & tes fils serez demain avec moi*. Cette prédiction n'est pas plus équivoque que l'autre, par les raisons alléguées ci-dessus. Vous insistez sur une autre espèce d'équivoque, que vous croyez trouver dans l'expression *tes fils*: il ne m'en paroît aucune. Cette expression se restreint, par la nature du sujet, aux fils du Roi qui étoient avec lui à l'Armée, & qui devoient par cette raison se trouver au combat futur. Il s'agit d'événemens, qui devoient arriver dans la bataille; ainsi, en prédisant à Saül qu'il y périroit avec *ses fils*, il ne me semble pas y avoir la moindre équivoque, cette expression portant naturellement sur *ses fils* qui se trouveroient avec Saül dans la mêlée. Pour que l'objection portât coup, il faudroit prouver que quelqu'un des fils du Roi, qui étoient dans l'Armée, réchappa. Enfin, Monsieur, votre dernier argument ne me paroit pas plus concluant: *Samuel parloit-il en qualité de mort, ou en qualité de vivant?* Vous décidez, avec Mr. Saurin, pour le dernier; & je me range aussi de ce côté-là. Mais, dites-vous, dans cette supposition, *Samuel commence son nouveau ministère par une équivoque assez grossière*. Je vous avoue ingénument, que je ne l'y apperçois pas. Samuel, rappellé miraculeusement à la vie pour faire de la part de Dieu de terribles prédictions, devoit retourner dans l'état d'où il étoit sorti, après avoir exécuté sa commission; il devoit le *lendemain* être réellement au rang des morts: ainsi il n'y a pas l'ombre d'équivoque à dire à Saül, que le lendemain, *lui & ses fils* seront comme lui (Samuel) au rang des morts. D'ailleurs, Monsieur, je pourrois me servir de cette autre réponse, que vous indiquez; que Samuel parloit conformément aux idées qu'on avoit de lui: quoiqu'il fût vivant dans le moment qu'il parloit, il étoit cependant compté dans l'opinion générale au rang des morts. Je ne vois pas que vous puissiez tirer avantage de cette réponse, quand je l'adopterois. Vous dites, *qu'on satisfait à l'Objection tirée du nom de Samuel donné constamment au Personnage consulté*. Il y a, selon moi, une grande différence, & je me flatte que vous en conviendrez. Ici l'Historien rapporte les paroles d'un autre; au-lieu que quand le nom de Samuel est donné au Personnage consulté; c'est l'Historien lui-même qui parle, qui narre simplement, & qui donne le nom de Samuel à ce Personnage. De plus, ce n'est ici qu'un mot, que l'on conçoit aisément pouvoir avoir été dit dans le sens supposé; mais dans l'autre cas c'est tout un récit, dans lequel, sans réserve, le nom de Samuel est *répété*, dans lequel on ne découvre aucune trace que ce nom n'exprime pas la chose même. Vous dites encore, *qu'on rend*, par cette réponse, *l'action de Dieu inutile, en la faisant méconnoitre*. Mais comment cela? Saül voyoit Samuel, il étoit témoin de la frayeur de la Pythonisse; il ne lui étoit pas difficile de comprendre, que le Personnage parloit selon l'opinion générale, qui dans ce moment-là même le mettoit au rang des morts, quoiqu'il fût vivant. L'action de Dieu n'est pas méconnoissable non plus, pour nous qui lisons l'Histoire. Supposons que toutes les raisons, qui me paroissent établir le Systême de Mr. Saurin, soient solides, cette seule circonstance y donne-t-elle atteinte? *Toi & tes fils serez demain avec moi*, c'est-à-dire, tu seras demain avec tes fils couché dans la poussière du tombeau, comme j'y suis selon l'opinion générale, & comme j'y serai réellement. Il me semble, Monsieur, qu'il n'y a là ni équivoque, ni difficulté.

,, Voici une nouvelle réfléxion contre votre Systême. Vous devez supposer que la Pythonisse a connu d'abord Saül, pour avoir pris ses mesures, & concerté les réponses qu'elle auroit à faire. Mais ce principe, que je me souviens de vous avoir abandonné, ne me paroît pas fort aisé à prouver. A consulter la narration historique, il paroit que la Pythonisse n'a connu Saül que dans le moment même de l'apparition. Vous me direz, que le serment que le Monarque avoit fait, suffisoit pour le faire connoitre: mais cela est-il bien sûr? Voici le serment: *L'Eternel est vivant, s'il t'arrive aucun mal pour ceci!* Un simple particulier, qui auroit voulu jurer à cette femme de lui garder le secret, ne pouvoit-il pas s'exprimer de cette manière? Direz-vous que la Pythonisse, accoutumée à fourber, pouvoit avoir découvert adroitement qui étoit Saül, par le moyen de ceux qui l'accompagnoient? Mais quelle preuve en avez-vous? Il n'y a dans l'Histoire aucune circonstance, qui favorise cette pensée. La chose est possible: mais il se peut aussi que cette femme n'ait pas eu le tems de mettre ce stratagême en usage; & l'Histoire me paroit favoriser cette derniére pensée, parce que d'abord après l'arrivée de Saül, on mit, comme l'on dit, les fers au feu sans délai; & il y a lieu de croire, que pendant que la Pythonisse fit ses cérémonies ordinaires, Saül ne demeura pas seul, étant déja plein de frayeur. Or quelle compagnie peut-on lui donner naturellement, sinon celle de ses Compagnons de voyage? Direz-vous que la Pythonisse pouvoit avoir vu Saül, & le connoitre par elle-même? Le contraire est



,, possi-

Un de ces petits rhumes, dont on vient de parler, le prit le 9 de Novembre 1729, comme il se disposoit à faire un Voyage à Gotha. Il ne jugea pas qu'une pareille indisposition dût empecher, ni retarder son Voyage. Il l'entreprit donc, & il sembloit que la fluxion allât se dissiper, comme elle avoit

„ possible aussi, & plus vraisemblable: Saül avoit persécuté les Nécromanciens; ainsi la Pythonisse devoit naturellement éviter les endroits où se trouvoit ce Roi. Enfin on pourroit dire peut-être, que Saül étoit distingué par sa taille, & qu'on pouvoit l'y reconnoitre. Mais fait-on toujours attention à cela? D'ailleurs, depuis l'avénement de Saul au Trône, il pouvoit y avoir des gens qui avoient cru, & dont la taille étoit devenue, sinon égale à la sienne, du moins bien approchante. Cette supposition n'est pas si arbitraire, qu'elle vous le paroitra peut-être d'abord: faites réflexion sur ce qui est dit du fils ainé d'Isai, *Eliab*, 1 Sam. XVI. 7. *L'Eternel dit: Ne prends point garde à son visage, ni à la hauteur de sa taille.* Voici ma conclusion de tout ce que j'ai dit: Sur la question, si la Pythonisse a connu Saül, ou non, avant l'apparition, il y a du moins probabilités contre probabilités: & la négative a un avantage, c'est que le recit historique la favorise; au-lieu qu'il n'y a rien dans ce récit, qui soit pour l'affirmative. Examinez à présent, si vous pouvez fonder avec raison un Systême sur un principe aussi incertain, & qui peut vous être contesté par des raisons du même genre, & du moins aussi fortes que celles que vous pouvez alléguer pour l'établir (28).

(28) Lettre MS.

*„ Extrait d'une Lettre du 23 de Mars 1731, „ en réponse à la précédente.*

„ Je passe à présent à notre ancienne Controverse sur la Pythonisse d'Hendor, que Mr. Saurin a renouvellée. Comme vous & moi cherchons également la vérité, & non à disputer, elle s'offrira, j'espère, quelque jour à l'un ou à l'autre: & je vous la devrai avec plaisir. Mais il me reste encore tant de difficultés à vous proposer, qu'une Lettre ne sauroit suffire. Mais avant de passer à de nouvelles, je dois m'arrêter un moment à vos réponses à ma prémière position. La confiance que vous avez dans la bonté de votre Cause vous aiant fait m'accorder mon principe sur le v. 19. je le tiens pour prouvé, & c'est autant de gagné. Je conviens à mon tour, qu'on ne doit pas juger des expressions de la Langue Hebraïque, par les expressions de la Langue Françoise. Mais vous conviendrez avec moi, j'espère, qu'on ne doit pas non plus juger de la Langue Hébraïque du tems de Samuel, par celle de nos jours: elle étoit vivante alors, & elle est morte aujourd'hui; & s'il ne nous restoit qu'un seul Livre en François, & qu'il fallût faire un Dictionaire sur ce seul Livre, nous trouverions notre Langue bien pauvre. Voulant être précis en Hébreu, on pouvoit vraisemblablement dire: Avant qu'il soit un certain nombre d'heures, ou avant qu'il soit deux jours, *toi & tes fils*, &c. Cela supposé, le mot *demain* conserve toute l'équivoque que je lui ai attribuée. A l'égard de celle de *tes fils*, prenez garde, que c'est à ceux qui restreignent l'expression à ceux des fils qui étoient à l'Armée, que c'est à ceux-là, dis-je, de prouver qu'il n'y en avoit que trois. Si on conjecture que les trois autres étoient trop jeunes pour se trouver avec leur père, je répondrai, qu'Isboseth avoit quarante ans. Je vais plus loin, & je dis, que si la prédiction ne regardoit que ceux qui devoient se trouver à la bataille, il pouvoit ne s'en trouver aucun, & elle devenoit nulle. Saül, pour leur sauver la vie, ne pouvoit-il pas leur donner quelque commission hors du Camp? D'ailleurs, cela supposeroit que les fils de Saül ne pouvoient mourir que les armes à la main; supposition qui auroit quelque chose d'absurde. Vous dites, que la perte de la bataille n'entraînoit pas la perte du Camp. Cette idée-là n'est-elle point un peu trop moderne, & peut-on prouver par l'Ecriture, que ce qui arrive quelquefois de nos jours à cause de notre Canon, arrivoit alors? Pour ne pas trouver de l'équivoque dans les paroles de Samuel, il faut supposer que Dieu, en le résuscitant pour un quart d'heure, lui avoit révélé que sa seconde vie ne dureroit pas davantage; supposition difficile à digérer. Mr. Saurin défie ceux qui disent que le nom de Samuel a été donné au Personnage qui le représentoit, d'alléguer un seul passage des Livres Saints, où cette manière de parler soit aussi poussée que dans le cas dont il s'agit. Si on peut lui en alléguer un, n'eston pas en droit de demander à ceux qui suivent son sentiment; qu'ils nous donnent un exemple d'une résurrection aussi courte, & aussi inutile? La loi doit être égale, & sur ce pied-là je demande qu'on me le cite, & je renvoie au Chap. III. de la Genése, pour y voir le nom de *Serpent*, comme qu'animal des champs, donné au Tentateur, d'une manière pour le moins aussi poussée. Prenez garde, au moins, que c'est l'Historien qui parle. Vous ajoutez, que *Saül voyoit Samuel, & qu'il étoit témoin de la frayeur de la Pythonisse.* Rien de tout cela: c'est même le contraire qui est vrai. Saül ne vit rien, la Pythonisse en fut crue sur sa parole; Saül étoit dans le trouble, & cette Femme s'applaudissoit de la sotte crédulité du Prince: *J'ai fait ce que tu as exigé de moi.* J'ai supposé que la Pythonisse connoissoit Saül; vous n'en convenez pas. Ce que vous dites, que depuis son avénement au Trône, il pouvoit y avoir des gens qui avoient cru, est incontestable; mais en croissant, avoient-ils atteint l'âge où étoit Saül? Prend-on garde à tout, dites-vous? Cette question est équivalente à celle-ci: Cette femme faisoit-elle le métier de deviner? A l'égard de la taille d'*Eliab*, elle n'est point mise en opposition avec celle de Saül, mais uniquement avec celle de David, qui n'étoit *qu'un jeune garçon, blond & beau de visage*, 1 Sam. XVIII. 42. Je suis entiérement de votre avis, que le serment fait par Saül à la Pythonisse ne le fit point connoitre, & qu'un simple particulier, qui lui auroit voulu promettre le secret, pouvoit s'exprimer de la même manière. Une induction assez forte que cette femme connoissoit Saül, c'est que les prémiers Rois d'Israel n'étoient point de ces Princes de l'Orient, inaccessibles à leurs Sujets: & que d'ailleurs le Pays étoit assez peu étendu, pour que chacun des habitans eût pu aisément satisfaire la curiosité, si naturelle à un Sujet, de voir son Roi. Ce que vous ajoutez, qu'elle étoit interessée à se cacher, suppose qu'on se montre toujours pour ce que l'on est; supposition qui n'a que trop d'exceptions. Après tout, vous voulez que la Devineresse ne connut point Saül, & j'y consens de bon cœur; & ce sera une difficulté, non de moins, mais de plus, pour le Systême de Mr. Saurin, puisqu'il restera à ceux qui le suivent, à expliquer par quel moyen la Pythonisse connut Saül, qu'elle ne connoissoit pas un moment auparavant. On ne peut dire, que ce soit Samuel qui le lui ait fait connoitre, car il n'avoit pas encore parlé.

„ Vous savez mieux que moi, mon cher Monsieur, qu'une maxime très sage des Théologiens, c'est de ne point multiplier les miracles sans nécessité. Mr. Saurin l'a-t-il suivie, & pourra-t-on jamais prouver que Dieu eût un besoin indispensable de la résurrection de Samuel, pour apprendre à Saül qu'il seroit battu par les Philistins? Donc c'est pécher contre une maxime Théologique, que de recourir au Miracle.

„ Il me semble de plus, Monsieur, que Mr. Saurin n'a point fait attention à une réflexion, qui me paroit d'une grande importance dans l'explication d'une Histoire aussi éloignée de nous, que l'est celle d'Hendor. C'est que nous ne devons pas tant nous régler sur la manière dont certaines circonstances de l'Histoire nous affectent plus ou moins, que sur la manière dont les Auteurs eux-mêmes en ont été affectés. Comme ils étoient plus à portée d'en juger que nous, nous devons les en croire beaucoup plutôt que nos propres conjectures; & quand nous ne le faisons pas, il est fort à craindre que l'amour-propre n'ait tenu la balance pour la faire pencher en notre faveur. Si c'est-là un principe incontestable, comme je le crois, la question est décidée contre le Systême de Mr. Saurin. Les deux principaux Acteurs de la scéne d'Hendor sont certainement Saül & la Pythonisse: or si nous pouvons savoir ce qu'ils pensérent, nous en savons assez. Nous savons par un Texte formel ce que la Pythonisse en pensoit: *Voici ta servante a fait*, dit elle, *ce que tu lui as demandé.* Saül avoit demandé, qu'elle lui devinât par l'*Ob*, & qu'elle lui fit monter celui qu'il lui diroit. Donc &c. Si l'Histoire ne nous dit pas aussi formellement ce que pensa Saül, la conduite de ce Prince parle pour lui: il compta si peu sur la certitude de la prédiction, doute qu'il n'auroit pas eu, s'il avoit été certain qu'elle vînt de Dieu, que sitôt qu'il fut en état de faire quelques réflexions, il la regarda comme une illusion, puisqu'il se hâta si fort d'aller donner bataille aux Philistins. Remarquez, je vous prie, Monsieur, que cet argument tire une nouvelle force de l'hypothése de Mr. Saurin, qui veut que ce fût le lendemain proprement dit. Si Saül avoit compris aussi clairement, que vous paroissez en être persuadé, que la prédiction devoit s'accomplir le propre jour qui devoit suivre celui où il étoit alors; il ne lui auroit fallu pour l'éluder, que retarder d'un jour de se rendre à son Armée. L'aiant pu laisser au moins un jour sans y être, pour consulter la Pythonisse, pourquoi ne l'auroit-il pu laisser deux? Donc il n'a point cru &c.

„ Une énumération incomplette est une nouvelle erreur, dans laquelle Mr. Saurin est tombé. Il veut que l'on examine les discours des Personnages; jusques-là, rien de plus juste: mais il n'examine que celui seul, qu'il croit déposer en sa faveur. Dans un cas litigieux, où il n'y a que trois Témoins, dont deux sont reconnus des Parties, & le troisième est tenu pour suspect par une d'elles, que doit faire un Juge équitable? Est-ce d'écouter le Témoin suspect, au préjudice des deux autres? Non: mais si le témoignage de ces deux-là est unanime, le témoignage du troisième deviendroit nul, quand il n'y auroit pas même contre lui des motifs de récusation; & à plus forte raison, s'il est suspect. Dans le cas dont il s'agit, Samuel est un Personnage suspect à l'une des Parties; Saül & la Pythonisse ne le sont à aucune d'elles. Que demande Saül à cette Femme? *Je te prie, devine-moi par l'Ob, & fais monter vers moi celui que je te dirai.* On voit par-là bien clairement, qu'il „ avoit

voit fait tant d'autres fois; lorsque tout d'un coup la fiévre s'y étant jointe, elle attaqua la poitrine avec tant de violence, qu'elle emporta Mr. Buddeus le 19 de Novembre. Sa maladie & sa mort furent tranquilles, & accompagnées de beaucoup de marques de piété. Il fut enterré à Gotha sans aucune

„ avoit renoncé à consulter Dieu, *qui*, dit il, *s'étoit retiré de lui. Qui veux-tu que je te fasse monter?* lui répond-elle; c'est à dire, lequel des morts veux-tu consulter? *Fais-moi monter Samuel*, répond Saül. Ajoutez à cela, Monsieur, que cette femme se vante d'avoir fait ce qu'on lui a demandé; & concluez si ce peut être Samuel résuscité, qui a parlé.

„ Une troisiéme considération, qui n'est pas moins décisive que les deux précédentes, c'est que dans l'explication d'une Histoire qui contient des circonstances claires & des circonstances équivoques, la raison ne veut pas qu'on se serve de ce qu'il y a d'équivoque, pour rendre douteux ce qui est clair: mais elle approuve bien qu'on emploie ce qui est clair, pour fixer le sens de ce qui est équivoque. En suivant cette régle, qui est du sens-commun, on trouve clairement exprimé dans l'Histoire, que l'Eternel avoit constamment refusé de répondre aux incertitudes de Saül, v. 6. Une explication qui suppose que sans en avertir, Dieu change de conduite jusqu'au point de résusciter un Prophete mort, pour fixer des doutes qu'il n'avoit pas daigné fixer par des songes &c. attribue en quelque sorte à l'Etre suprême une conduite contradictoire, & conséquemment indigne de ses perfections infinies. Inconvénient de recourir au miracle, nécessité d'admettre le sens figuré, vous voyez, Monsieur, que j'ai plus d'une raison pour appuyer mon sentiment: & je vous en promets bien d'autres, si vous voulez vous donner la peine de les examiner."

L'Auteur tint parole à son Ami, & l'on verra ce que celui-ci, dont nous n'avons pas la Lettre, doit lui avoir répondu. Voici la Lettre de l'Antagoniste du Systême de Mr. Saurin.

„ MONSIEUR;

„ Avant que d'abandonner l'Histoire d'Hendor, je dois faire trois choses. 1. Redonner à mes preuves, s'il est possible, toute la force que vous avez táché de leur enlever; 2. répondre à vos deux difficultés; & 3. remplir mon engagement, en vous proposant quelques nouvelles Objections contre le Systême de Mr. Saurin.

„ Si j'ai bien compris votre pensée, Monsieur, il me semble que vous voulez faire disparoître l'équivoque que je trouve dans le mot *demain*, précisément par ce qui l'établit, selon moi. Vous m'alléguez Exod. X. 4. pour me prouver que ce mot se prend quelquefois dans un sens déterminé pour le jour suivant. Je n'en ai jamais douté, & si ce mot n'avoit qu'une signification unique, quelque indéterminée qu'elle fût, elle n'auroit rien d'équivoque en elle-même; mais elle le devient parce qu'elle a un sens prochain, & un sens éloigné. En voici la preuve. Si le Personnage, qui se fit entendre, avoit dit à Saül, *Toi & tes fils serez dans l'avenir avec moi*, la Pythonisse se seroit fait moquer d'elle; au-lieu qu'elle se préparoit une échapatoire dans la double signification du mot *demain*. L'événement justifia, ajoutez-vous, que c'étoit le lendemain proprement dit, que s'accomplit la prédiction; & vous en concluez pour la non-équivoque. C'est-là une question à part, & sur laquelle vous savez mieux que moi, que les sentimens ne sont rien moins qu'uniformes. Je dis plus: on ne l'infére même que par une conséquence d'un principe disputé, & la narration historique y est beaucoup plus opposée qu'elle n'y est favorable. Le passage de 1 Chron. X. 2. 6 & 8. prouve très bien que *Jonathan*, *Abinadab* & *Melki-suah*, trois des fils de Saül, se trouvérent & moururent dans la bataille; mais il ne prouve point qu'*Isboseth*, *Armoni* & *Mephiboseth* n'y fussent pas: c'est cependant ce qu'il falloit prouver, pour conclurre que la prétendue prophétie étoit limitée aux fils de Saül qui seroient à l'Action: car si ces trois derniers y ont été, la prophétie n'a point eu d'accomplissement. Je ne vous conteste point, dites-vous, que Saül ne fût témoin de la frayeur de la Pythonisse, l'Histoire, ajoutez-vous, étant formelle là-dessus. Je vous avoue que je n'avois garde de vous contester une chose, que je ne conçois pas même encore qu'on puisse trouver dans le récit historique; c'est cette prétendue frayeur de la Pythonisse: & si le systême de Mr. Saurin en a besoin pour se soutenir, rien n'est plus facile que de lui enlever cet appui, puisque toute cette frayeur, bien appréciée, se réduit vraisemblablement à une surprise feinte, conçue en ces termes: *Et la femme voyant Samuel, s'écria à haute voix, en disant à Saül, Pourquoi m'as-tu déçue? car tu es Saül.* Si cette surprise n'eût pas été feinte, d'où lui vint le calme & la tranquillité qu'elle témoigne dans tout le reste de ses paroles & de ses actions? Comparez, je vous prie, Monsieur, l'état de cette femme, & celui de Saül. Ce Prince n'ose lever les yeux, & il est hors d'état de rien examiner. La Pythonisse au contraire répond tranquillement & avec confiance à toutes ses questions, & voyant qu'il étoit fort troublé, elle lui dit pour le rassurer: *Voici, ta servante a obéi à ta voix, & j'ai exposé ma vie, & j'ai obéi aux paroles que tu m'as dites.* Ces paroles, *j'ai exposé ma vie*, n'ont pas besoin de Commentaire, & tout le monde entend qu'elles sont relatives à l'Art que cette femme exerçoit, & aux supplices que Saül avoit infligés à ceux de cette profession; *il les avoit exterminés du Pays. Maintenant*, ajoute-t-elle, *je te prie que tu écoutes ce que ta servante te dira: souffre que je mette devant toi une bouchée de pain, afin que tu manges, & que tu ayes des forces pour t'en retourner par ton chemin. Et il le refusa, & dit, Je ne mangerai point. Mais ses Serviteurs, & la Femme aussi, le pressérent tant qu'il acquiesça à leurs paroles, & s'étant levé de terre, il s'assit sur un lit.* Lorsque la frayeur a saisi quelqu'un, est-il bien en état de donner des conseils? Je vous en fais vous-même juge. Ce n'est pas tout: *Cette femme avoit un veau, qu'elle engraissoit en sa maison; elle se hâta de le tuer, puis elle prit de la farine & la paitrit, & en cuisit des pains sans levain, qu'elle mit devant Saül &c.* Toutes actions du plus grand sang-froid, & incompatibles avec l'effroi que vous lui supposez. Que peut-on donc conclurre de la situation différente de ces deux Personnages, sinon qu'ils n'avoient pas été également affectés de la prétendue apparition, & que le Prince tremblant étoit la dupe de la femme rusée, assurée, & contente du succès de sa filouterie?

„ Lorsque je vous ai accordé que la Pythonisse ne connoissoit pas Saül, vous auriez dû faire attention, Monsieur, que ce n'étoit qu'une concession sans conséquence, & uniquement pour former une objection contre le Systême de Mr. Saurin; & à présent que vous m'avouez que vous ignorez comment elle le connut, je rentre dans tous mes droits, ma supposition, qu'elle le connoissoit, étant naturellement liée au Systême qui ne fait de cette femme qu'une Joueuse de Gibeciére. Ce ne sera même plus une supposition, si l'opinion de quelques Juifs, qui la font mére d'Abner, peut être comptée pour quelque chose dans cette Controverse. Mais quand je vous aurois accordé purement & simplement, que la femme d'Hendor n'avoit point connu Saül précédemment, mon sentiment ne seroit pas de pire condition que celui de Mr. Saurin, & je pourrois faire usage d'une solution, dont vous ne sauriez tirer avantage. La voici: c'est de traduire les paroles de l'Histoire de la maniére suivante: *Et la femme voyant demander Samuel, s'écria à haute voix, en disant à Saül, Pourquoi m'as-tu déçue? car tu es Saül.* Vous ne me nierez pas, j'espére, qu'il n'y ait souvent de semblables ellipses dans la Langue Hébraïque, & qu'il ne faille quelquefois suppléer des mots plus considérables, pour rendre le sens complet. Avec ce seul mot d'ajouté à la narration, elle est suivie & naturelle. Cette femme représente d'abord à Saül, les mauvais traitemens que Saül a faits aux personnes de sa profession. Elle avoit vraisemblablement formé sur sa taille, sur les respects de ceux qui l'accompagnoient &c. le soupçon que ce pouvoit bien être Saül lui-même, qui la venoit consulter. Elle lui témoigne ce soupçon: *Pourquoi tends-tu un piége à mon ame pour me faire mourir?* Il lui jure qu'il ne lui arrivera point de mal pour cela; nouveau sujet de soupçon. Elle lui demande donc; *Qui veux-tu consulter? Samuel*, répond le Prince. A ce nom, ce qui n'étoit que simple soupçon, se change en certitude pour elle: *& la femme voyant* demander *Samuel, s'écria, Pourquoi* &c. Si Samuel s'étoit présenté vivant pendant cette conversation, Saül l'auroit vu, comme la Pythonisse: au-lieu de cela, il lui replique, *Ne crains point*, c'est-à-dire, ne crains point que je te manque de parôle. *Mais qu'as-tu vu?* On pourroit aussi traduire ces paroles par le présent, *Que vois-tu?* n'y aiant apparemment dans cette espèce de consultation, que le Consulté, qui voyoit, ou feignoit de voir quelque chose. La Pythonisse replique en femme qui sait prendre son parti, & qui a l'esprit présent, comme on doit supposer toutes ces sortes de femmes: *C'est un Vieillard couvert d'un manteau.* Elle savoit que c'étoit l'habit ordinaire des Prophètes. Il n'en faut pas davantage, & sur ce simple exposé, Saül croit, en dupe effrayée, que c'est Samuel; & de peur de rien voir, il se prosterne le visage contre terre. Tout le reste quadre parfaitement à mon explication. L'Historien nomme par-tout Samuel, ce que Saül prend pour ce Prophète. C'est-là une de ces figures hardies, qui ne sont point étrangères au style Oriental. Je vous en ai donné pour exemple Genèse III. Je dis plus; cette Histoire étant un récit à peu près Dramatique, il est de nos usages mêmes, de donner en pareil cas le nom du représenté au représentant. On dit tous les jours le *Cid*, *Titus*, *Mithridate* &c. Ce n'est pas que ce soit de ces Personnages qu'on parle, mais des Tragédies de Corneille & de Racine.

„ Mais pour dire un mot de mon exemple de la Genèse, vous paroissez convaincu, que si le Tentateur s'est caché sous la figure du *Serpent*, l'exemple fait pour vous. Je vous accorde la chose comme prouvée, étant en effet mon sentiment; mais je vous avoue que plus j'examine, & moins je sens ce que cet exemple peut avoir de favorable pour vous. Je ne cherche point à


„ chi-

cune cérémonie, comme il l'avoit expressément ordonné. Mr. Buddéus avoit été marié deux fois. En 1693 il épousa *Catherine-Susanne Posner*, fille de Mr. Gaspar Posner, Professeur de Physique à Iéne, laquelle lui donna trois Fils & une Fille. Un des Fils mourut peu après sa naissance, & un autre est aussi mort avant son père. Le troisième, nommé *Guillaume-François*; il est (e) Conseiller de Justice à la Cour du Prince de Schwartzbourg-Rudelstadt. La Fille fut mariée en 1718 à Mr. *Walch*, Docteur & Professeur en Théologie. Deux ans auparavant, Mr. Buddéus avoit contracté un second mariage avec *Madeleine-Eléonore Zopff*, fille de Mr. Jean-Gaspar Zopff, Chapelain du Comte de Reussen à Géra, de laquelle il a eu deux Fils, dont l'un seulement, nommé *Jean-Frédéric*, lui a survécu. Mr. Buddéus avoit une Bibliothéque très bien choisie, surtout pour les Péres & l'Histoire Ecclésiastique. Le dernier Ouvrage qu'il publia, est son *Eglise Apostolique* [*H*]. Il seroit trop long d'entrer ici

„ chicaner, & pour vous en donner une preuve, je veux bien me relâcher du droit que j'aurois eu de vous demander l'exemple d'une résurrection aussi courte, pour opérer une chose que le moindre des vivans, chargé de Dieu pour cette commission, pouvoit exécuter tout comme Samuel. L'envoi d'Elie aux Serviteurs d'Achazia, qui alloient consulter de la part de ce Prince *Baal-Zebub Dieu d'Ekron*, 2 Rois Ch. II. est un exemple pareil à celui que je suppose ici. Dira-t-on qu'il auroit été plus conforme aux perfections & à la Justice de Dieu, de laisser faire la prédiction par la fausse Divinité, & que c'eût été la confondre également avec le Roi impie qui la vouloit consulter? Je ne le pense pas: ç'auroit été plutôt autoriser une superstition abominable: les Serviteurs d'Achazia, qui auroient vu la prédiction s'accomplir, en auroient donné l'honneur à l'Idole. Supposons pour un moment, que le Démon eût déterré le Corps de Samuel, & que caché sous cette enveloppe il eût parlé au nom de ce saint Homme, comme le Tentateur se cacha sous la forme du Serpent pour tenter Eve; pourroit-on dire réellement & sans figure, que Samuel & le Serpent ont parlé? Non. Ce qui constitue la Personne, est l'Etre intelligent qui agit, & non l'Organe dont il se seroit servi. Le Démon même, qui se nomma *Légion*, & qui parla par la bouche du Possédé, est distingué de l'Homme lui-même dans l'Evangile.

„ A l'égard de ce que vous me dites, que les hommes n'agissent pas toujours conséquemment, je n'ai aucune réponse à y faire, que de convenir du fait, mille & mille exemples justifiant votre prétention: mais je crois que l'exemple de Saül persécutant David, que vous m'alléguez, quoiqu'il sût qu'une prophétie lui promettoit la Royauté, me paroît fortifier ce que j'ai avancé, plutôt que favoriser le sentiment contraire. Le Démon dit au Ch. II. de Job v. 4. *Chacun donnera peau pour peau, & tout ce qu'il a pour sa vie*. Il n'est donc pas étonnant que Saül mît tout en œuvre pour éluder une prédiction qui lui annonçoit la mort, & la perte du Royaume pour sa famille; mais il le seroit beaucoup, que dans un cas plus pressant, plus prochain, & en quelque sorte conditionnel, il se fût oublié lui-même, jusqu'à chercher avec empressement un malheur, si facile à détourner, qu'il ne falloit éviter qu'un seul jour de se trouver à son Armée. Quand les hommes sont avertis du péril, & qu'ils s'y jettent, on peut hardiment compter qu'ils ne regardent pas le donneur d'avis comme infaillible. La passion peut bien faire fermer les yeux sur un mal éloigné, pour quelque satisfaction présente; mais il est contraire à notre nature de se précipiter dans le mal, entant que mal, bien reconnu pour tel. Qu'est-ce que punir quelqu'un dans l'acte de son crime? est-ce, comme dit S. Paul, envoyer *efficace d'erreur* à ceux qui aiment l'erreur, ou leur faire trouver la vérité qu'ils fuient? Le Seigneur a dit: *Ils ont Moïse & les Prophètes, qu'ils les écoutent; car quand quelqu'un des morts ressusciteroit, ils n'en seront pas plus persuadés pour cela*. Je conclus donc toujours pour l'inutilité de la résurrection de Samuel.

„ Si je ne me fais illusion, ce que j'ai dit jusqu'ici pour raffermir mes principes, a en même tems satisfait à votre première difficulté, qui s'évanouira, j'espère, presque entièrement par ce qui me reste à dire sur la seconde. En convenant de bonne foi que celle-ci m'a paru la plus considérable de toutes, je ne saurois gagner sur moi de la croire insoluble. Vous jugerez si j'ai tort, lorsque je vous aurai exposé mes raisons. J'ai deux réponses à y faire. J'avoue donc, que le but de la Magicienne ne pouvoit être que son propre intérêt; mais il faudra déterminer quel étoit en elle l'intérêt le plus pressant: cela me fournira ma première réponse, qui sera de la nature de l'objection, & tirée des convenances. La seconde aura quelque chose de plus fort & de plus direct.

„ N'est-il pas vrai, que pour peu qu'on connoisse le cœur humain, on ne peut ignorer qu'une passion y céde souvent à une autre? L'avarice, par exemple, peut céder tous les jours à un desir de vengeance. Or cette femme, qui connoissoit tout le mal que Saül avoit fait à ses semblables, n'en avoit-elle nul ressentiment? Cela est bien difficile à comprendre, le ressentiment étant trop naturel à des ames de cette trempe. Si cette femme avoit prédit d'heureux succès à Saül, la confiance auroit pu lui revenir, & elle auroit travaillé par-là à reculer des malheurs, que vraisemblablement elle souhaitoit d'avancer pour être plus tôt vengée. C'est à quoi pouvoit merveilleusement servir la frayeur qu'elle versoit dans l'ame de Saül. Je ne donne point ceci sur le pied d'une démonstration, mais seulement comme une réponse de la nature de l'objection, qui n'étant fondée que sur le jeu ordinaire d'une passion, la réponse y quadre d'autant mieux, qu'elle fait jouer une autre passion, qui n'est ni moins violente, ni moins commune.

„ Je vous ai promis, Monsieur, une réponse plus directe; la voici. Les circonstances mêmes forcérent la Pythonisse à parler comme elle parla. Ne doutons point, que s'il eût été à son choix d'introduire quel Personnage il lui eût plu pour jouer le rôle le plus commode, qu'elle n'en eût choisi un autre que Samuel. Mais Saül aiant souhaité qu'elle interrogeât ce Prophète, comment le faire reconnoitre à un Prince qui craint de voir celui qu'il veut consulter, qu'en empruntant son langage, & lui faisant même rappeller ce qu'il avoit déja dit dans une autre occasion? Saül crut donc que c'étoit Samuel qui lui parloit, par les discours qu'il lui tint. Il ne l'auroit pas cru, s'il lui en avoit tenu de flatteurs, Samuel ne l'aiant pas accoutumé à en entendre de tels. Ainsi, tout concourut à faire dire ce qui fut dit. C'est ce qu'il falloit prouver.

„ Il ne s'agit plus maintenant que de dégager ma promesse, & de produire quelque nouvelle difficulté contre le Systême qui suppose du miraculeux. J'en pourrois tirer une assez forte de l'Histoire de Balaam, que Mr. Saurin a rapportée pour confirmer son sentiment, & qui le détruit: mais pour abréger, je me bornerai à un seul argument, que je crois capable tout seul de renverser le Systême que je combats. Je pourrois donc convenir, que la prédiction faite à Hendor n'a rien de commun avec celle de Samuel vivant; qu'elle a eu, indépendamment de cette première prédiction, un accomplissement plein & entier; & qu'elle ne contenoit même rien d'équivoque. Qu'en concluroit-on? que c'est donc une Révélation Divine, n'y aiant que Dieu qui puisse prédire l'avenir? Mauvaise conclusion. L'accomplissement d'un événement prédit n'est point la marque d'une prédiction Divine, dans un cas qui tend à faire mépriser les Loix de Dieu & à éloigner de son Service: Or est-il que Saül étoit dans une rebellion actuelle, & que son exemple portoit à faire violer les Loix de Dieu: Donc l'accomplissement de la prédiction d'Hendor, en ce qu'elle différoit de la prédiction précédente, ne sauroit lui donner le caractère de Divinité qu'on exige d'un véritable Oracle. Vous ne me nierez point la Majeure de mon Argument, elle est formellement contenue au XIII. du Deutéronome, v. 1. 2. & 3. Sera-ce la Mineure que vous voudrez nier? Le Texte sacré y est également formel, Léviiq. XIX. 30. XX. 6 & 27. Je n'imagine donc rien, qui puisse éluder ma conséquence. Si vous trouvez quelque défaut dans mon syllogisme, qui puisse l'invalider, vous m'obligerez de me le communiquer. S'il est bon, l'édifice de Mr. Saurin est sappé par son fondement, & c'est la Ville qu'Aristophane fait bâtir en l'air par les Oiseaux." Du 29 Juin 1731.

J'ajouterai en finissant, qu'il paroît par une autre Lettre que j'ai vue, que le Théologien se rendit à peu près aux raisons de son Ami: du moins tomba-t-il dans le doute sur la vérité du Systême qu'il avoit adopté.

[*H*] *Son Eglise Apostolique.*] Le titre entier de l'Ouvrage est: *Ecclesia Apostolica, sive de Statu Ecclesiæ Christianæ sub Apostolis, Commentatio Historico-Dogmatica, quæ & Introductionis loco in Epistolas* Pauli, *cæterorumque Apostolorum esse queat*. C'est-à-dire: „ L'Eglise Apostolique, ou Traité Historique & Dogmatique de l'Etat de l'Eglise Chrétienne, pendant que les Apôtres vécurent: pour servir d'Introduction aux Epitres de S. Paul, & des autres Apôtres," à Iéne 1729, in-8. Dans sa Préface, Mr. Buddéus rend raison de la Méthode qu'il a suivie dans ce Traité, & y démontre combien il importe d'avoir de justes idées des Controverses que les Apôtres ont eues avec les Incrédules & les Hérétiques de leur tems, & de la manière dont ils s'y sont pris pour combattre leurs Erreurs: d'un côté, parce que la connoissance des sentimens de leurs Antagonistes facilite l'intelligence de plusieurs passages du Nouveau Testament: & de l'autre, parce que dans des Disputes du même genre, nous ne saurions, en fait de solidité de raisonnement, nous proposer des modèles plus dignes d'imitation. Tout l'Ouvrage est divisé en sept Chapitres, dont voici les titres I. De la Méthode des Apôtres pour démontrer la Religion Chrétienne contre les Païens. II. De cette même Méthode contre les Juifs. III. Des Disputes que les Apôtres, & S. Paul sur-tout, eurent à soutenir contre quelques Juifs convertis, & particulièrement contre les faux Apôtres. IV. De la manière dont les Apôtres décidoient les Controverses Théo-

(e) En 1731.

ici dans le détail des autres Ouvrages de Mr. Buddéus; on peut en voir le Catalogue dans la *Bibliothèque Germanique* (*f*), & dans les *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres* &c. du P. Niceron (*g*). Remarquons en finissant, que notre Savant a travaillé assez longtems aux *Acta Eruditorum*. Il y a aussi un bon nombre d'Articles de sa façon dans les *Observationes selectæ ad Rem Literariam spectantes*, connues vulgairement sous le nom d'*Observationes Hallenses*. Enfin le Dictionaire Historique Allemand, imprimé plusieurs fois à Leipsig & à Bâle, avoit été commis principalement aux soins de Mr. Buddéus, & publié sous son nom (*h*).

(*f*) Tom. XXII. p. 126—154.

(*g*) Tom. XXI. p. 16. &c.

(*h*) Bibl. Germanique, ubi supra p. 154.

Théologiques, ou du Concile de Jérusalem. V. Des autres Hérétiques que l'Eglise Apostolique eut à combattre. VI. De la Hiérarchie de l'Eglise Apostolique. VII. De la Vie & des Mœurs des Chrétiens, & de quelques Rites de l'Eglise au tems des Apôtres. „ Ce Livre de Mr. Buddé, *disent de savans Journalistes* (29), peut être d'un „ grand secours à tous les Théologiens, des Communions „ même différentes de la sienne. Il leur y montre le seul „ chemin qu'il y ait à suivre pour savoir ce que c'étoit „ que la Religion Chrétienne à sa naissance: c'est de s'en „ former l'idée sur celle que nous en présentent les Apô„ tres eux-mêmes, & de n'employer l'Erudition qu'à pénétrer ce que ces saints Hommes en ont dit & pensé. Le „ Plan que ce savant Théologien s'est tracé pour cela, „ renferme tout ce qu'on y peut souhaiter." Les Journalistes rapportent ensuite l'Abrégé que Mr. Buddéus donne de son Ouvrage dans sa Préface. On pourroit peut-être souhaiter, qu'en rapportant les sentimens des anciens Hérétiques, notre Illustre Savant eût fait usage de cette judicieuse & sévère Critique, que Mr. de Beausobre a su si bien employer dans son *Histoire du Manichéïsme*.

(29) *Bibl. Raison.* T. III. Part. II. p. 441.

☞ BULL (GEORGE), en Latin *Bullus* (*a*), nâquit à Wells dans la Province de Sommerset, le 25 de Mars 1634, d'une ancienne & noble Famille. A l'âge de quatre ans il perdit son pére, qui lui laissa deux-cens livres sterling de rente en fonds de terre. Il fit ses prémiéres études à Wells & à Tiverton dans la Province de Devon. Avant l'âge de quatorze ans, il fut en état d'être admis dans l'Université d'Oxford. Il entra dans le College d'Exeter en 1648, & il s'attira bientôt l'estime de ses Supérieurs, par le génie extraordinaire qu'il fit paroitre pour la Dispute. Mr. Bull n'aiant pu se résoudre à prêter le Serment que la République d'Angleterre exigeoit de tous les Membres de l'Université, quitta Oxford au bout de deux ans, & se retira avec son Régent à North-Cadbury dans la Province de Sommerset, où il continua ses études jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. On le mit alors sous la conduite du Curé d'Ubley dans la même Province; mais comme ce Curé étoit Puritain, Mr. Bull ne fit pas de grands progrès sous lui dans ses études Théologiques [*A*]. Il le quitta au bout de deux ans, & reçut à l'âge de vingt & un an les Ordres de Diacre & de Prêtre en un même jour, par les mains du Dr. Skinner Evêque d'Oxford, qui avoit été chassé de son Evêché. On offrit alors à Mr. Bull un Bénéfice de trente livres sterling, proche de Bristol; comme cette Cure étoit peu considérable, il l'accepta, dans la pensée que les Puritains l'en laisseroient jouïr tranquillement. Cette Paroisse se trouva remplie de Quakres & d'autres Sectaires, qui avoient des imaginations extravagantes. Notre jeune Curé eut soin de prêcher deux fois tous les Dimanches, & il s'attira l'affection de ses Paroissiens par la pureté de sa doctrine & de ses mœurs, par sa prudence & par sa charité. Il donnoit aux pauvres tout le revenu de son Bénéfice, & même au-delà. Il guérit plusieurs personnes des Erreurs qui régnoient dans sa Paroisse, & il empêcha plusieurs autres d'y tomber. Comme il ne lui étoit pas permis de lire la Liturgie de l'Eglise Anglicane, il se contentoit d'en tirer les Priéres qu'il faisoit en public; mais il les prononçoit avec tant de zèle & de ferveur, que les Puritains eux-mêmes ne doutoient pas qu'il ne priât Dieu *par le mouvement du S. Esprit*, comme ils parloient alors. Pendant qu'il fut Curé de cette Paroisse, il lui arriva deux ou trois avantures assez singuliéres [*B*]. Il alloit à Oxford une fois tous les ans, & il y restoit deux mois, pour profiter des Bibliothèques publiques. En 1658 il épousa la fille de Mr. Alexandre Grégory, Curé de Cirencester dans le Comte de Glocester. Vers le même tems on lui donna la Cure de Suddington Ste. Marie, proche de Cirencester; & en 1662 le Vicariat de Suddington S. Pierre. Le revenu de ces deux Cures, qui étoient voisines, ne montoit pas à plus de cent livres sterling. Mr. Bull remplit les devoirs de son Ministére dans ces deux Paroisses avec beaucoup de zèle & d'application, & sa vie fut tout à fait exemplaire. L'étude faisoit ses délices, & son Cabinet étoit le lieu où il goûtoit les plus grands plaisirs. Pendant plusieurs années, il employa la plus grande partie de la nuit à étudier; il dormoit peu, se couchoit tard, & se levoit de bon matin. Ce fut à Suddington, où il demeura vingt-trois ans, qu'il composa la plus grande partie des Ouvrages qu'il a publiés. En 1669 parut son *Harmonie Apostolique* [*C*]. Sept ans après, en

(*a*) *The Life of Dr. George Bull* &c. *by Robert Nelson Esq.* Lond. 1713 in-8. dont on trouve l'Extrait dans la *Bibl. Angl.* T. I. Part. I. p. 250-261. qu'on a suivi dans cet Article, n'aiant pas le Livre de Mr. Nelson en main.

[*A*] *Il ne fit pas de grands progrès sous lui dans ses études Théologiques.*] Ce bon homme ne lui avoit fait lire que les Systêmes de Vollébe & de quelques autres Théologiens du même ordre: mais Bull se dégoûta bientôt de cette Théologie. Le fils du Curé, avec qui il s'étoit lié, lui procura les Ouvrages de Hooker, Hammond, Taylor, Grotius, Episcopius &c. à la lecture desquels il s'attacha malgré le Curé; qui toutes les fois qu'il trouvoit quelque Livre de Grotius &c. dans le Cabinet de Bull, se mettoit en colère, & disoit d'un ton lugubre, *que son fils gâteroit Mr. Bull* (1). On voit par cet exemple, quelle est la force du préjugé, puisque tout le monde convient qu'il y a beaucoup à profiter dans les Ouvrages de Grotius & des autres Théologiens nommés ci-dessus. Il semble que parce qu'on lit un Auteur, & qu'on en reconnoit le mérite, on doive adopter tous ses sentimens, & se *gâter*. Mais il n'y a que de petits esprits, des génies bornés, qui courent risque, s'il y en a, parce qu'ils sont toujours de l'avis de l'Auteur qu'ils ont lu le dernier; mais un bon esprit profite de tout, & rend justice aux Grands-Hommes, de quelque Communion qu'ils aient été, & quelles que soient leurs opinions particuliéres.

(1) *The Life of Dr. George Bull*, dans la *Bibl. Angl.* Tom. I. Part. I. p. 251. 252.

[*B*] *Il lui arriva deux ou trois avantures assez singuliéres.*] La prémiére ne contribua pas peu à faire estimer Mr. Bull de ses Paroissiens, dont la plupart étoient gens de Mer. Un Dimanche, comme il cherchoit dans la Bible, en prêchant, certains passages qu'il vouloit citer, quelques feuillets de son Manuscrit volérent au milieu de l'Eglise. Cet accident fit rire l'Assemblée, & ses Auditeurs conclurent que le Prédicateur seroit obligé de descendre de Chaire sans finir son Sermon. Quelques personnes ramassérent ces papiers, & les lui donnérent. Mr. Bull les mit dans sa Bible, & continua de prêcher sans lire son Manuscrit; ce qui étonna fort ses Auditeurs, & leur fit concevoir une haute idée de son savoir. Une autre fois, pendant qu'il prêchoit, un Fanatique entra dans l'Eglise, & lui dit à haute voix: *George, descens de ton Tabernacle, car tu es un faux Prophète, & un Mercenaire.* Cette apostrophe émut tout le monde; on se jetta sur l'Enthousiaste, qui couroit risque de passer mal son tems, si Mr. Bull ne fût descendu de Chaire, pour l'empêcher d'être maltraité. Après lui avoir montré qu'il n'étoit ni faux Prophète, ni Mercénaire, il remonta en Chaire, & finit son Sermon. Voici un fait plus extraordinaire, & où il seroit difficile de méconnoître une direction toute particuliére de la Providence. Mr. Bull étoit logé dans une maison, qui touchoit un Moulin à poudre. Après y avoir demeuré quelques mois, le Seigneur du Lieu l'alla voir, & lui aiant représenté le danger auquel il étoit exposé, il le pria instamment de venir loger chez lui. Il accepta l'offre de ce Gentilhomme; & quelques jours après, le Moulin & son Appartement sautérent en l'air, à la même heure qu'il avoit accoutumé d'être dans son Cabinet (2).

(2) *Idem* p. 252-253.

[*C*] *Son Harmonie Apostolique.*] En voici le titre: HARMONIA APOSTOLICA, *seu binæ Dissertationes, quarum in priore Doctrina* D. JACOBI *de Justificatione ex Operibus explanatur & defenditur: in posteriore consensus* D. PAULI *cum* JACOBO *liquido demonstratur*: „ *Harmonie* „ *Apostolique*, ou deux Dissertations; dans la prémiére „ desquelles on explique & on défend la Doctrine de *S.* „ *Jaques*, de la Justification par les Oeuvres: & dans la „ derniére, on démontre clairement l'accord de *S. Paul* „ avec *S. Jaques.*" On voit par le seul titre, qu'il s'agit d'une matiére fort controversée dans l'Eglise, principalement depuis la Réformation, & sur laquelle il y a de l'apparence qu'on ne sera pas si-tôt d'accord. Il est question d'accorder S. Jaques & S. Paul sur la matiére de la Justification,

en 1675, il publia deux Ouvrages pour la défense de son Harmonie [D]. En 1678 il fut fait Prébendier de Glocester. Vers l'année 1685, il se trouva reduit dans une situation assez triste. Nous avons déja remarqué, que ses deux Benefices ne lui donnoient pas plus de cent livres sterling de rente: il en avoit dépensé quelques centaines à se faire une Bibliothèque, qui le mit en état de continuer ses études Théologiques: sa famille étoit nombreuse, il recevoit bien ses amis, & étoit liberal envers les pauvres. Mr. Nelson, Auteur de sa Vie, ajoute qu'il avoit fait plusieurs pertes, & que d'ailleurs il manquoit d'adresse pour faire valoir son bien. Toutes ces raisons l'obligérent de vendre son Patrimoine; mais par bonheur, il eut une autre ressource: on lui donna en 1685 la Cure d'Avening dans le Comté de Glocester, qui vaut environ [illegible] livres sterling. Il exerça son Ministère, dans cette nouvelle Paroisse, d'une manière très édifiante [E]. Ce fut en la même année 1685, que parut sa *Défense de la Foi du Concile de Nicée* [F], qui est le plus fameux de ses Ouvrages. L'année sui-

cation, sur laquelle ils paroissent si contraires, qu'ils semblent avoir avancé des Propositions tout-à-fait contradictoires. Mr. Bull emploie deux Dissertations à éclaircir cette importante matiére.

Dans la prémiére, il explique & défend la Doctrine de S. Jaques, de la Justification par les œuvres. Selon lui, lorsque cet Apôtre a dit que *l'Homme est justifié par les œuvres*, ἐξ ἔργων, il n'a pas voulu dire, que les œuvres fussent la cause principale & méritoire de notre Justification, puisqu'elle n'est proprement due qu'à la miséricorde du Pére, & aux mérites & à la mort du Fils. Mais les œuvres nous justifient, entant qu'elles sont la condition que Dieu exige de nous sous l'Evangile, pour être justifiés, c'est-à-dire, pour obtenir la rémission des péchés, acquise par Jésus-Christ. Il tâche de prouver cette doctrine par plusieurs raisons, & chemin faisant il combat les autres Théologiens. On peut voir sa doctrine & ses raisons très bien exposées dans le Journal cité en marge (3).

(3) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Mai 1704. p. 550-558.

Dans la seconde Dissertation, qui est la plus longue, Mr. Bull travaille à concilier S. Jaques avec S. Paul, qui dit expressément, que *l'Homme est justifié par la Foi, sans les œuvres de la Loi* (4). L'Auteur examine d'abord les différentes Opinions des autres Théologiens sur cette matiére, & les réfute. Il vient ensuite à l'exposition de son sentiment. Il prétend que S. Paul doit être expliqué par S. Jaques, & non S. Jaques par S. Paul; non seulement parce que les paroles de S. Jaques sont claires, évidentes, & susceptibles d'un seul sens; mais aussi parce que son Epitre, de même que la prémiére de S. Jean, celle de S. Jude, & la seconde de S. Pierre, ont été écrites contre de faux Docteurs, qui abusoient des Epitres de S. Paul pour défendre leurs Erreurs. Selon Mr. Bull, par la Foi dont parle S. Paul, il ne faut pas entendre une Vertu simple [illegible], mais toute la condition de l'Alliance Evangélique, qui renferme par conséquent toutes les œuvres [illegible]. Nous ne le suivrons point dans tout ce qu'il [illegible] éclaircir & pour appuyer son sentiment; on peut consulter encore le Journal indiqué ci-dessus (5). L'Auteur conclud 1. que S. Paul n'exclud de la Justification, que les œuvres faites en vertu de la Loi Mosaïque, & conséquemment de la Loi Naturelle, sans la Grace Evangélique. 2. Que bien loin que l'Apôtre exclue de la Justification les bonnes œuvres, au contraire son but est de montrer, que la véritable Justice des œuvres est absolument nécessaire pour la Justification, & que l'Evangile est le seul moyen de parvenir à cette Justice. C'est ce qu'il tâche de prouver par plusieurs passages de S. Paul. Mr. Bull finit en faisant voir, qu'il y a quatre Erreurs à éviter sur la matiére de la Justification. La prémiére est le *Mérite des œuvres*, enseigné par l'Eglise Romaine. C'est cette Erreur qu'il croit que la Confession de l'Eglise Anglicane a principalement voulu condamner, quand elle a parlé de la Justification par la seule Foi. La seconde Erreur qu'il faut éviter, est celle des *Antinomiens* ou *Solifidiens*, qui nient la nécessité des bonnes œuvres pour la Justification & pour le Salut. Il remarque à leur égard, qu'en voulant rejetter le Mérite des œuvres, ils l'établissent actuellement, puisqu'ils ne les excluent de la Justification, que parce qu'ils croyent que si elles y entroient, on ne pourroit pas dire que la Justification est gratuite, mais une chose dûe. La troisiéme Erreur qu'on doit éviter, est celle des *Pelagiens*, qui croyent que la Grace de Dieu n'est pas nécessaire pour faire de bonnes œuvres. Enfin la derniére Erreur à éviter est celle des *Manichéens*, qui anéantissoient entiérement le Franc-arbitre, & établissoient une fatale Nécessité. Qu'il me soit permis de le remarquer: il y a beaucoup de mal-entendu dans cette Dispute. Car dans un sens, on peut dire que l'Homme est justifié sans la Foi & sans les Oeuvres; & dans un autre, qu'il est justifié par l'une & par les autres. Demande-t-on, si la simple persuasion que Jésus-Christ est le Sauveur du Monde, engage Dieu à nous accorder le pardon de nos péchés? où est le Théologien qui osera l'affirmer? Demande-t-on, si nos bonnes Oeuvres, si nos Vertus portent Dieu à nous absoudre? qui oseroit le dire, de Vertus aussi imparfaites? On peut donc dire, qu'à envisager la question de cette maniére, l'Homme n'est justifié ni par la Foi, ni par les Oeuvres, comme causes de l'Absolution. Mais si l'on demande, si Dieu, en nous justifiant en vertu du mérite de Jésus-Christ, exige de nous la Foi en ce divin Sauveur, & la pratique des maximes de son Evangile; il me semble que l'on peut dire, que l'Homme est justifié par la Foi & par les Oeuvres, c'est-à-dire, que *la Foi operante par la Charité* est la condition que Dieu exige de la part de l'Homme. Car à proprement parler, comme le remarque Mr. Bull lui-même, la *cause* de notre Justification est la miséricorde de Dieu & le mérite de Jésus-Christ; la Foi & les Oeuvres sont requises de notre part, comme des conditions.

(4) Rom. III. 28.

(5) Pag. 562-572.

[D] *Deux Ouvrages pour la défense de son Harmonie.*] Sept ans aprés que Mr. Bull eut publié le Traité dont nous avons parlé dans la Remarque précédente, on lui en envoya un Exemplaire, à la marge duquel un Théologien Anglois avoit fait diverses Remarques, où il accusoit notre Docteur d'avoir enseigné dans ce Traité plusieurs Dogmes nouveaux & pernicieux, & exhortoit les Evêques d'Angleterre à y apporter du remède. Mr. Bull travailla à y répondre à ses heures de loisir, & envoya sa Réponse manuscrite à l'Evêque qui lui avoit fait part des Remarques de son Adversaire, avec la permission de les communiquer à qui il jugeroit à propos. Quelque tems aprés, cet Evêque mourut, & Mr. Bull ne se hâta pas de publier sa Réponse. Cependant un autre Auteur, Professeur en Théologie, appellé Thomas Tullius, fit imprimer contre le Livre de Bull un Ouvrage, auquel il donna pour titre: *La Justification de S. Paul*, (*Justificatio Paulina*). Alors les Amis de notre Auteur le pressérent de se défendre. Voulant donc répondre à Tullius, il crut qu'il devoit faire précéder la Réponse qu'il avoit autrefois faite au Théologien anonyme, qui avoit écrit des Remarques à la marge de son Ouvrage. Cette Réponse parut sous ce titre: *Examen Censuræ, sive Responsio ad quasdam Animadversiones antehac ineditas in Librum, cui titulus*, Harmonia Apostolica &c. 1675. On peut en voir l'Extrait dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (6). La Réponse à Tullius parut la même année, sous le titre de, *Apologia pro* Harmonia, *ejusque* Auctore, *contra Declamationem* Thomæ Tullii *S. T. P. in Libro typis nuper vulgato, quem* Justificatio Paulina *inscripsit* &c. Selon Mr. Bernard (7), il y a dans cet Ouvrage beaucoup de personalités, & diverses questions de fait, qui n'intéressent pas autant le Public, que les questions de droit que l'Auteur a traitées dans son Harmonie.

(6) Mai 1704. p. 576-581.

(7) Ibid. p. 581.

[E] *Il exerça son Ministère, dans cette nouvelle Paroisse, d'une maniére très édifiante.*] Voici une particularité, qui mérite d'être rapportée. Il avoit un Vicaire, à qui il dit un jour: „ Il est d'une absolue nécessité pour le bien de „ la Paroisse, que vous & moi observions mutuellement „ toutes nos démarches. Si je commets quelque faute, „ je vous prie de me le dire; & si vous en faites quelqu'une, j'aurai soin de vous en avertir." L'Auteur de sa Vie nous dit, qu'il tenoit cette particularité du Vicaire même. De pareils sentimens sont rares, quoiqu'il soit assez ordinaire de trouver des gens, à qui, s'il faut les en croire, on ne sauroit faire de plus grand plaisir, que de les avertir de leurs défauts: mais ce n'est, la plupart du tems, qu'une vaine ostentation d'humilité. Je me rappelle à cette occasion un fait, qui m'a été raconté par un homme digne de foi, & qui ne déplaira peut-être pas au Lecteur. Il avoit entendu un Prédicateur prêcher de la maniére la plus forte sur la *Correction fraternelle*, & outrer même la Morale sur ce sujet, comme il arrive souvent aux gens qui prêchent des devoirs qu'ils n'ont étudiés que dans les Livres. Curieux de connoitre cet Apôtre zélé, il s'informa de son caractère; & il apprit, que le Prédicateur étoit un homme qui n'avoit jamais consulté qui que ce fût, ni fourni à personne l'occasion de lui donner le moindre avis; ou qui, lorsqu'on lui en donnoit, faisoit voir combien on lui déplaisoit; en un mot, que c'étoit l'antipode du sage & pieux Mr. Bull.

[F] *Défense de la Foi du Concile de Nicée.*] L'Auteur s'y propose de prouver que les Pères des trois prémiers Siécles ont cru la Divinité de Jésus-Christ, & sa Consubstantialité avec le Père; & par conséquent, que le Concile de Nicée n'a fait qu'expliquer & établir la Doctrine constante de l'Eglise depuis la naissance du Christianisme. Quand Mr. Bull eut achevé cet Ouvrage, il ne trouva aucun Libraire qui voulût l'imprimer; il y en eut trois qui le refusérent: ce qui découragea tellement l'Auteur, qu'il le renferma dans son Cabinet, jusqu'à ce que le Dr. Fell Evêque d'Oxford, qui y avoit érigé une Imprimerie à ses propres frais, voulut bien l'y faire imprimer, à la recommandation de Guillaume Jane, Professeur en Théologie de cette Ville. Le Livre parut donc sous le titre de *Defensio Fidei Nicænæ, ex Scriptis quæ extant Catholicorum Doctorum, qui intra tria prima Ecclesiæ Christianæ secula floruerunt. Auctore Georg. Bullo.* Oxonii 1685, in-4. & à Amsterdam 1688. Socin & ceux de sa Secte avoient hardiment avancé, qu'avant le Concile de Nicée, les Chrétiens avoient des sentimens semblables aux leurs sur la Personne du Fils de Dieu. Quoiqu'Episcopius ait soutenu l'Eternité & la Divinité du Fils contre Socin, il a pourtant témoigné qu'il

suivante, le Dr. Sancroft Archevêque de Cantorbéry le fit Archidiacre de Landaff. La même année, l'Université d'Oxford résolut d'un commun accord de lui donner le titre de Docteur en Théologie, quoiqu'il n'eût aucun Grade Académique, non pas même dans les Arts: on lui fit cet honneur, pour lui témoigner qu'on avoit beaucoup de reconnoissance du grand service qu'il avoit rendu à l'Eglise, en publiant l'Apologie de la Foi du Concile de Nicée. Mr. Burnet nous apprend (b), que „ cet Ouvrage a été si bien reçu dans toute l'Europe, qu'une Assemblée générale du Clergé de France chargea l'Evêque de Meaux d'écrire à un Correspondant qu'il avoit à Londres, que les Prélats de France avoient été si touchés du service que le Docteur avoit rendu à leur commune Foi, qu'ils l'en remercioient en leur particulier. J'ai lu la Lettre, *ajoute Mr. Burnet*, ainsi je puis assurer positivement la chose, quelque extraordinaire qu'on puisse la trouver." Mr. Bull fit aussi éclater son zéle pour la Religion Protestante sous le règne de Jaques II. en prêchant avec courage contre l'Eglise Romaine. Peu de tems après la Révolution, on le fit Juge de Paix; Emploi qu'il conserva jusqu'à ce qu'il parvint à l'Episcopat. En 1694, il publia à Oxford un Ouvrage *sur la nécessité qu'il y a de croire que notre Seigneur Jésus-Christ est vrai Dieu* [G]. En 1703 Mr. Grabe fit imprimer à Londres, en un Vo-

(b) *Mém. de la Gr. Bret.* T. V. p. 335. 336. in-8.

qu'il croyoit que c'étoit parmi les disputes & le trouble, que les Pères de Nicée avoient dressé le fameux Symbole qui porte leur nom. Un Anonyme, qu'on a su depuis être un Prussien nommé Daniel Zuicker, & qui a composé un Livre sous le titre d'*Irenicum Irenicorum*, a osé soutenir, & voulu prouver, que les Pères de Nicée étoient les Auteurs d'une nouvelle Doctrine, *Novæ fuisse Fidei Conditores*. Etienne de Courcelles a cru que les raisons de Zuicker étoient solides & sans replique. Sandius, dans son Histoire Ecclésiastique, semble n'avoir eu d'autre but, que de faire croire que tous les Pères, avant le Concile de Nicée, étoient du sentiment d'Arius. Enfin le P. Petau accorde aux Ariens, que les Docteurs Chrétiens qui précéderent cette Assemblée, n'étoient pas éloignés de leurs opinions; & cela pour relever l'autorité des Conciles. Il est vrai qu'à l'égard de cette vue du P. Petau, Mr. Simon a rudement relevé Mr. Bull (8): voici ses propres termes: „ Bullus est sans doute louable, d'avoir tâché „ d'établir l'ancienne doctrine de l'Eglise touchant le Mystère de la Trinité, sur l'autorité des Pères qui ont vécu „ avant le Concile de Nicée. Aussi son Livre a-t-il été reçu également bien des Catholiques & des Protestans, „ parce qu'il s'agit d'un point de Doctrine qui est commun aux uns & aux autres. Mais le même Bullus ne „ paroit guères judicieux, lorsqu'ensuite il déclame de „ toute sa force en faveur des Ariens contre le P. Petau, „ comme si ce docte Jésuite leur étoit entièrement favorable dans ses *Dogmes Théologiques*, où il a, dit-on, „ soutenu qu'on ne doit pas déférer beaucoup à l'autorité „ des Pères des prémiers Siècles, parce que dès ces anciens tems, les principaux Mystères de la Religion Chrétienne n'étoient pas encore assez éclaircis, comme ils l'ont „ été depuis. Le Protestant Anglican ne sauroit souffrir „ que le P. Petau ait si fort élevé l'autorité des Conciles „ Oecuméniques, comme s'il étoit en leur pouvoir d'établir de nouveaux Articles de Foi. Mais il est faux que „ le savant P. Petau ait appuyé ce sentiment: Il a seulement cru, avec tous les Théologiens Orthodoxes, que „ les Conciles Oecuméniques, dans les matières de la Religion qui sont en controverse, ont le pouvoir d'éclaircir & de déclarer ce qu'on doit croire comme de Foi. „ Il ne suit pas de-là, que ces Conciles s'attribuent le pouvoir de faire de leur chef de nouveaux Articles de Foi." Mr. Simon avoue ensuite le fait principal, qui est, que le P. Petau n'a pas cru que les Pères des trois prémiers Siècles aient été du même sentiment que le Concile de Nicée sur le Mystère de la Trinité. Il taxe Mr. Bull d'avoir manqué de *sincérité* (9), en détournant le sens de plusieurs passages. Mr. Le Clerc a poussé plus loin cette odieuse imputation: il dit que Mr. Bull a soutenu, que les Pères des prémiers Siècles avoient été du même sentiment sur la Trinité, „ plutôt, comme je crois (10), par une prudence qui n'est pas rare dans les Théologiens, que parce „ qu'il en étoit persuadé. On le sent bien, quand il tâche de répondre aux raisons de ceux qui ont cru que „ les Pères ont varié sur cette matière, comme le P. Petau. Il se donne tant de contorsions pour se tirer d'affaire, qu'il est difficile de croire qu'il fût lui-même satisfait de ses réponses. Outre cela, tout son Ouvrage „ roule sur une sorte de réticence, comme s'il supposoit „ que le Concile de Nicée étoit dans le même sentiment „ que nous; au lieu qu'il croyoit, à proprement parler, „ trois Dieux égaux, contre le sentiment des Ariens, qui „ les croyoient inégaux, ou plutôt, que le Père seul étoit Dieu proprement dit. On ne sauroit croire qu'il „ ignorât cela, puisque le P. Petau, Mrs. de Courcelles „ & Cudworth, l'ont prouvé, avant qu'il écrivît; & s'il „ le savoit, il n'avoit que faire de défendre ce Concile, „ comme beaucoup plus Orthodoxe que les Ariens. Mais „ c'est-là un effet de la *dissimulation*, que l'on remarque „ en bien des Théologiens." Il faut avouer que la passion aveugle bien les plus grands Hommes: & qu'il faut se laisser étrangement prévenir, pour taxer ainsi publiquement de mauvaise *foi* & de dissimulation un homme du caractère de Mr. Bull, & cela sans la moindre preuve, que le témoignage de ceux qui ne sont pas du même sentiment que lui. Qui se persuadera qu'un honnête-homme ira de sang-froid composer dans son Cabinet un Traité pour soutenir une chose qu'il ne croit point, tandis que rien ne l'oblige de s'expliquer? De pareilles imputations ne font tort qu'à ceux qui les avancent. Au reste, Mr. Bernard a donné un Extrait aussi clair que précis de l'Ouvrage de Mr. Bull (11): on pourra y avoir recours. Je me contenterai de rapporter ici la judicieuse réflexion que cet habile homme fait sur le fond même de la question. „ Quand Socin, „ l'Anonyme, Sandius, le P. Petau & les autres seroient „ bien fondés sur cette question de fait (que les prémiers „ Pères n'étoient pas éloignés des opinions Ariennes), le „ Dogme de la Divinité éternelle du Fils de Dieu n'en „ seroit pas moins véritable; puisque, quelque vénération qu'on doive avoir pour ces prémiers Pères de l'Eglise, étant hommes comme nous, ils ont pourtant été „ sujets à l'erreur, & ont pu se tromper sur cet article „ comme sur bien d'autres. L'Ecriture est si claire & si „ précise sur ce sujet, que l'autorité de tous les hommes „ du Monde n'est pas capable d'affoiblir la persuasion de „ la Divinité du Fils de Dieu, dans l'esprit de ceux qui „ sont convaincus de la Divinité des Saints Livres. Cependant il faut avouer, que si les Pères des trois prémiers Siècles avoient tous bronché si grossièrement sur „ un article de cette importance, cela feroit quelque peine à l'esprit, & pourroit y élever de certains nuages, „ qui seroient assez fâcheux. Socin & ses Sectateurs l'ont „ bien reconnu, & c'est pour cela que, quoique d'ailleurs ils n'estiment pas beaucoup la Tradition & les Pères, & qu'ils s'attachent peu à leur lecture, ils n'ont „ pas laissé de faire tous leurs efforts pour nous enlever „ la Tradition & les Pères des trois prémiers Siècles..... „ Au reste, quand il y auroit encore des difficultés sur „ ce sujet, on ne devroit pas en être surpris. Nous n'avons que peu d'Ecrivains Ecclésiastiques des trois prémiers Siècles. Il est difficile de distinguer les Ouvrages qu'on leur a supposés, de ceux dont ils sont les véritables Auteurs. Il faut être bon Critique, pour pouvoir toujours bien pénétrer dans le sens de leurs paroles; sur-tout parce qu'ils n'ont pas toujours été exacts, „ & qu'ils ont souvent parlé plutôt en Orateurs, qu'en „ Philosophes. Il y a encore à remarquer sur la Nature „ du Fils de Dieu, que les prémiers Pères ont écrit avant que les Disputes fussent nées; & par conséquent, „ avec moins de précaution que ceux qui les ont suivis. „ D'ailleurs, s'agissant de Mystères incompréhensibles, „ il est difficile de s'expliquer toujours avec une précision „ si exacte, qu'elle ne laisse aucun lieu aux Adversaires, „ habiles à profiter de tout, à tirer des conséquences qui „ les favorisent. Ajoutez à cela, que Jésus-Christ étant „ non seulement Dieu, mais aussi vrai Homme, on peut „ en imputer fort souvent aux anciens Pères, en croyant „ qu'ils ont parlé de toute la Personne de Jésus-Christ, „ lorsqu'ils n'ont eu en vue que sa Nature Humaine (12)." Rien ne seroit plus facile à présent, que d'allonger cette Remarque, en discutant bon nombre de passages des Pères; mais c'est ce qui ne conviendroit guères à la nature de cet Ouvrage. Outre le Livre même de Mr. Bull, on peut consulter avec fruit sur cette question Mr. Le Moyne (13). Je me bornerai à une seule réfléxion: c'est qu'il n'y a guères d'apparence que les Pères des trois prémiers Siècles aient pensé aux questions qu'on agita dans la suite, pour expliquer bien nettement ce qu'ils en pensoient: ainsi il me semble qu'une voie très simple de découvrir leurs sentimens sur la Divinité de Jésus-Christ, c'est d'examiner leur pratique. Car il paroit par leurs Apologies contre le Paganisme, qu'ils ignoroient la distinction entre Dieu *suprême* & Dieu *subalterne*; ils ont toujours soutenu l'Unité de l'Objet du Culte. Cependant il est incontestable, & n'en eût-on d'autre garant que Pline le Jeune (14), on ne pourroit en douter, que les prémiers Chrétiens rendoient les honneurs divins à Jésus-Christ: d'où il semble que l'on peut assez légitimement inférer, qu'ils croyoient qu'il étoit Dieu consubstantiel au Père, puisqu'ils seroient tombés sans cela dans l'Idolatrie qu'ils reprochoient aux Païens.

[G] *Un Ouvrage sur la nécessité qu'il y a de croire que Jésus-Christ est Dieu.*] Le titre est: *Judicium Ecclesiæ Catholicæ trium primorum Seculorum de necessitate credendi, quod Dominus noster Jesus-Christus sit verus Deus, assertum contra* M. Simonem Episcopium *aliosque*. Oxford 1694, item à Amsterdam 1696 in-8. Mr. Bull nous apprend lui-même ce qui lui a donné occasion de composer ce Traité, dans lequel il réfute Episcopius. Ce savant Théologien avance (15), que Dieu est appellé *le Père de Jésus-Christ*, & Jésus-Christ *le Fils de Dieu* par excellence, 1. Parce qu'il a été conçu du S. Esprit. 2. A cause de sa Charge de Médiateur. 3. A cause de sa Résurrection. 4. Enfin par-

(8) *Bibl. Critiq.* T. II. p. 244. 245.

(9) Ibid. p. 247.

(10) *Bibl. Anc. & Mod.* T. V. p. 181.

(11) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Mars 1704 p. 250-278.

(12) Ibid. p. 248-250.

(13) *Varia Sacra* Tom. II. p. 117 & suiv.

(14) *Epistol.* Lib. X. Ep. 97.

(15) *Instit. Theol.* Lib. IV. Sect. 2. cap. 33. & 34.

Volume in-folio, tous les Ouvrages Latins de Mr. Bull ; & c'est dans ce Recueil que parut pour la prémière fois un dernier Traité sur la Doctrine de l'Eglise primitive touchant la Divinité de Jésus-Christ [*H*]. En 1705, la Reine Anne nomma le Dr. Bull à l'Evêché de S. David. Malgré les infirmités de la vieillesse, dont il commençoit déja à se ressentir, il eut un soin tout particulier de son Diocése, „ qui, par l'indignité de l'Evêque son prédécesseur (le Dr. Watson) *dit Mr. Burnet* (c), & „ la longueur de la vacance, étoit tombé dans un grand desordre." Mr. Nelson rapporte à ce sujet une particularité bien remarquable [*I*]. Comme Mr. Bull avoit épuisé ses forces par une grande application à l'étude, sa santé fut extrêmement foible jusqu'au 27 de Septembre 1709. Ce jour-là, il fut attaqué d'une toux violente, qui ne finit que par un crachement de sang, auquel on remédia en lui faisant boire deux ou trois verres d'eau. Le lendemain il eut encore un crachement de sang, qu'on ne put arrêter qu'en lui ouvrant la veine. La perte de tant de sang, & le régime qu'on lui prescrivit, l'affoiblirent à tel point, qu'il n'eut pas assez de force pour résister longtems à sa dernière maladie, qui lui survint au mois de Février 170$\frac{9}{10}$. Il mourut le 17, à neuf heures du matin, âgé de soixante-quinze ans [*K*], & fut enterré à Brecknock, entre deux de ses Prédécesseurs. Mr. Bull laissa un Fils & une Fille. Le Fils, nommé *Robert*, étoit Prébendier de Glocester & Curé de Tortworth. En donnant sa Vie en 1713, Mr. Nelson fit imprimer en trois Volumes in-8. des *Sermons & des Discours sur quelques Dogmes importans de l'ancien Christianisme*, dont on peut voir l'Extrait dans la *Bibliothèque Angloise* (d). On a aussi perdu quelques Traités de ce savant Homme; un, entre autres, où il répondoit à cette question: *Quelle étoit la posture de ceux qui recevoient l'Eucharistie, avant que le Dogme de la Transsubstantiation fût établi dans l'Eglise?* Il faisoit voir, que dans les plus anciens tems, les Communians recevoient les Symboles sacrés en baissant le corps, à la manière de ceux qui adorent. Lorsque le Dr. Pearson travailloit à ses *Vindiciæ Ignatianæ*, Mr. Bull, qui étoit alors fort jeune, lui écrivit une longue Lettre en Latin, contenant plusieurs Observations pour prouver que les Epitres attribuées à S. Ignace, sont véritablement de lui. Mr. Pearson lui répondit par une autre Lettre, dans laquelle il le remercia de la peine qu'il avoit prise, & reconnut l'utilité de ses remarques & la force de ses raisonnemens.

(c) *Ubi supra* p. 131.

(d) Tom. I. Part. I. p. 166 & Part. II. p. 280. & suiv.

parce qu'il a été élevé à la droite du Père. Il prouve ensuite, & par des passages formels de l'Ecriture, & par des raisons tirées de ce saint Livre, que la qualité de Fils de Dieu convient encore à Jésus-Christ d'une autre manière, qui est plus particulière, & qui ne peut lui convenir entant qu'Homme, parce que l'Ecriture parle de celui qui a été appellé ensuite Jésus-Christ, d'une manière qui ne laisse aucun lieu de douter qu'il n'ait existé comme le vrai & unique Fils de Dieu, avant qu'il soit né de Marie entant qu'Homme, & par conséquent avant la Création du Monde, ensorte que toutes choses ont été faites par lui, & que lui-même est Dieu. Après avoir établi tous ces principes, il demande, *s'il est nécessaire de connoître & de croire cette cinquième manière dont Jésus-Christ est Fils de Dieu, & s'il faut anathématiser ceux qui la nient?* Il répond que non, & tâche de prouver son sentiment par trois raisons, dont Mr. Bull n'examine que la dernière, savoir, que l'Eglise des trois prémiers Siècles n'a point regardé cet Article comme nécessaire ; & que ce qui n'a pas été jugé nécessaire dans ces prémiers tems, n'a pu le devenir dans la suite. Notre Auteur nie le fait avancé par Episcopius, & emploie ce Traité à prouver le contraire. Il consiste en sept Chapitres, avec un Appendix à la fin : on en trouve un Extrait dans le Journal cité en marge (16).

[*H*] *Un dernier Traité sur la Doctrine de l'Eglise Primitive touchant la Divinité de Jésus-Christ.*] Il a pour titre : *Primitiva & Apostolica Traditio Dogmatis in Ecclesia Catholica recepti*, de Jesu Christi Servatoris nostri Divinitate, *asserta atque evidenter demonstrata contra* Danielem Zuickerum, *Berussum, ejusque nuperos in Anglia Sectatores.* Daniel Zuicker, Auteur, comme on l'a dit, de l'*Irenicum Irenicorum*, & quelques Anglois, ont osé soutenir que les Apôtres, & leurs Successeurs immédiats, ont enseigné l'Evangile pur & simple, c'est-à-dire, que Jésus-Christ n'est qu'un simple Homme ; mais que peu après, le Mystère d'iniquité commençant à se mettre en train, l'Evangile commença aussi à se corrompre par le moyen des Philosophes Platoniciens qui embrassèrent le Christianisme, & en particulier de Justin Martyr, qu'ils regardent comme l'Auteur du Dogme de la Divinité de Jésus-Christ. Ils prétendent que ce qui obligea Justin & ses Sectateurs à *diviniser* notre Sauveur, fut l'amour de la Philosophie Platonicienne, quelque reste de Paganisme dont ils ne s'étoient pas entièrement défaits, la coutume de mettre au nombre des Dieux les Hommes extraordinaires, & enfin l'horreur qu'ils avoient d'adorer un Objet qui n'eût été qu'un simple Homme. Le Dr. Bull réfute solidement toutes ces visions; & il fait voir en particulier, qu'il est vrai que Justin Martyr & les autres Chrétiens de son tems n'eussent pu se résoudre à adorer Jésus-Christ comme Dieu, s'ils ne l'avoient pas cru tel : mais que c'est de cette adoration même, qui est commandée dans l'Ecriture, qu'ils ont tiré un argument invincible en faveur de la Divinité du Seigneur. Mr. Bull met cet Argument dans toute sa force, & le défend contre les chicanes des Sociniens (17).

[*I*] *Mr. Nelson rapporte à ce sujet une particularité bien remarquable.*] „ Ce que l'on dit communément, *remarque Mr. Nelson* (18), que les meilleures choses deviennent les plus mauvaises, lorsqu'elles sont corrompues, „ se trouve vrai sur-tout par rapport à ceux qui entrent „ dans l'Etat Ecclésiastique. S'ils violent les Vœux qu'ils „ font à leur Ordination ; s'ils renoncent aux engagemens dans lesquels ils sont entrés d'une manière si solennelle devant Dieu & en présence de l'Eglise, ils deviennent de très grands pécheurs ; leurs crimes sont énormes, & l'on ne peut guères espérer qu'ils les expient par la repentance. L'Evêque, dont j'écris la „ Vie, étant à Brecknock où il faisoit sa résidence, eut „ le chagrin de voir un Ecclésiastique tel que ceux dont „ je viens de parler. Cet homme lui demanda un Bénéfice, & sachant qu'il n'avoit pas les qualités que l'Evêque exigeoit d'un Ministre de l'Evangile, il résolut de „ tenter un autre moyen : les méchans jugent des autres „ par eux-mêmes. Il eut l'impudence d'offrir à l'Evêque „ une bourse pleine d'or. Le Prélat trembla à la vue „ de cette bourse : l'offre de ce Scélérat le remplit d'horreur, & il le chassa sur le champ avec une très grande „ indignation." Cette particularité confirme ce que nous avons rapporté dans le corps de l'Article, sur le témoignage de Mr. Burnet, du grand desordre où étoit tombé le Siége Episcopal qu'occupoit Mr. Bull ; & elle prouve ce que le même Auteur dit, que notre Evêque étoit un homme *d'une piété distinguée* (19).

[*K*] *Il mourut . . . . . . âgé de soixante-quinze ans.*] Sa dernière maladie dura quinze jours. Dès qu'il fut obligé de garder la chambre, il crut qu'il ne vivroit pas longtems ; & s'étant apperçu que les Médecins n'osoient pas lui dire ce qu'ils pensoient de son état, il s'adressa à l'un d'eux en ces termes: „ Vous ne devez pas craindre, Monsieur, de me dire librement ce que vous pensez de ma „ maladie; car, Dieu merci, je ne crains pas la mort: il „ y a longtems que je l'ai attendue, & j'espére d'être bien „ préparé quand elle viendra." Quelques jours avant sa mort, il fit une Confession publique de sa Foi, en récitant le Symbole des Apôtres ; après quoi il rendit compte de sa vie, & il accompagna son discours de quelques remarques sur les différentes situations dont elle avoit été variée. Il exprima les sentimens de sa repentance, implorant la miséricorde divine. Il pria tous ceux qu'il avoit offensés, de lui pardonner; & dit qu'il pardonnoit à ceux qui lui avoient fait tort. Enfin il déclara qu'il mouroit dans la Communion de l'Eglise Anglicane ; qu'il croyoit que c'étoit l'Eglise la plus pure, puisqu'elle avoit en général la même Doctrine, le même Gouvernement & le même Culte que l'Eglise Primitive. Après cette déclaration, il pria Dieu pour la paix & la prospérité de l'Eglise Anglicane, & aiant déclaré une seconde fois qu'il mouroit dans sa Communion, il demanda l'Absolution, & la reçut. Le jour qui précéda sa mort, croyant qu'il ne lui restoit que quelques heures de vie, il fit venir sa femme, ses enfans, & le reste de sa famille, & demanda qu'ils priassent Dieu pour lui. Ensuite il leur fit une exhortation, & après leur avoir donné sa bénédiction, il les congédia. Il remercia ses Domestiques, de la peine qu'ils avoient prise pendant sa maladie. S'appercevant ensuite qu'il vivroit plus longtems qu'il n'avoit cru, il fit revenir sa femme & ses enfans, pour prendre congé d'eux une seconde fois. Il renouvella ses exhortations, qui rouloient principalement sur l'importance de la Religion, la vanité du Monde, le néant des richesses & des honneurs, & la nécessité d'une bonne vie. Après avoir fini ses exhortations, il donna une seconde fois sa bénédiction à sa femme & à ses enfans. Ensuite il recommanda son ame à Dieu, en prononçant quelques paroles du Pseaume LXXI (20). Nous avons rapporté ces circonstances de la mort de Mr. Bull, pour faire voir qu'il ne s'étoit pas contenté d'étudier les Dogmes des prémiers Chrétiens, mais qu'il avoit aussi appris d'eux à bien vivre & à bien mourir. Sa piété me paroit une preuve bien forte de l'injustice de Mr. Le Clerc (21), qui le taxe d'avoir manqué de bonne-foi dans les Ouvrages qu'il a publiés sur la Foi de l'Eglise Primitive.

(16) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Avril 1704. p. 446-451.

(17) *Voyez* ibidem p. 460--484.

(18) Voyez *Bibl. Angl.* Tom. I. P. I p. 161, 162.

(19) *Hist. de la Gr. Bret.* Tom. V. p. 116. Edit. in 8.

(20) *Bibl. Angl.* Tom. I. Part. I. p. 209-211.

(21) *Voyez* Rem. [F].

BURNET (Gilbert), Evêque de Salisbury, sur la fin du dix-septiéme & au commencement du dix-huitiéme Siécle, nâquit à Edinbourg le 18 de Septembre 1643. Son pére, Cadet d'une Maison très considérable tant pour l'ancienneté que pour le crédit, dans la Province d'Aberdeen, avoit été élevé au Droit Civil, & s'étoit acquis tant de réputation, que lorsque Charles II. fut rétabli, il fut fait un des Lords de la Session, sous le titre de Lord Cromont. Ce fut une récompense de son constant attachement au Parti du Roi, pendant les Troubles de la Grande-Bretagne [A]. La mère de Mr. Burnet étoit sœur du Chevalier Archibald Johnstoun, très connu sous le nom de Lord Warristoun, un des principaux Chefs du Parti Presbytérien, & aussi Lord de la Session (a). Gilbert, qui étoit le plus jeune des fils de son pére, ne fut point mis à l'Ecole pour apprendre le Latin; son pére le lui apprit lui-même, en un tems où il n'avoit point d'emploi, parce qu'il avoit refusé de reconnoitre l'autorité de Cromwel. A l'âge de dix ans il fut envoyé au Collége d'Aberdeen, où il fit de si prompts & de si grands progrés, qu'il fut reçu Maitre-ès-Arts avec de grands applaudissemens, avant qu'il eût quatorze ans accomplis. Son pére, qui continuoit à être son principal Gouverneur, le faisoit lever pour ses études à quatre heures du matin; à quoi il s'accoutuma si bien, qu'il n'est revenu de cette habitude que peu d'années avant sa mort, lorsque l'âge & quelques infirmités lui rendoient le sommeil plus nécessaire. Quoique son pére l'eût destiné à l'Eglise, il ne voulut pourtant point forcer ses inclinations, qui penchoient pour l'étude du Droit Civil & du Droit Féodal, à laquelle il s'appliqua une année entière avec beaucoup d'attachement & d'assiduité. On lui a souvent ouï dire, qu'il avoit tiré de cette étude des idées plus justes des fondemens de la Société Civile & du Gouvernement, que celles que certains Théologiens en donnent (b). Cependant à la fin de l'année Mr. Burnet changea de sentiment, & résolut de s'appliquer à la Théologie [B]; ce qui donna une grande joie à son pere, qui le souhaitoit passionnément. A l'âge de dix-huit ans il fut admis à l'Examen de Proposant, ou de Prédicateur Postulant [C]; & aiant été reçu avec honneur, le Chevalier Alexandre Burnet son cousin-germain (c) lui offrit un très bon Bénéfice dans le Lieu même où résidoit sa famille; mais il le refusa [D]. Son pére étant mort en 1661, il résolut d'aller voyager, & vint en Angleterre en 1663 (d), où il fit connoissance avec quelques-uns des plus illustres Savans [E]. Après un séjour de six mois en Angleterre, il revint en Ecosse; & le Chevalier Robert Fletcher de Saltoun lui offrit cette Eglise. Mais Mr. Burnet aiant dessein de voyager encore pendant quelques mois hors de la Grande-Bretagne, le Chevalier ne voulut point nommer à ce Bénéfice, & le conserva vacant jusqu'à son retour. En 1664, il vit la Hollande & la France [F]. De retour dans son Pays, l'Evêque d'Edinbourg

(a) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. III. Part. II. p. 390. 391.

(b) Idem p. 391. 392.

(c) *Vie de Burnet*, à la fin des *Mém. de la Gr. Bret.* Tom. VI. p. 409. Edit. in 8.

(d) Ibid. p. 411. Mr. Le Clerc p. 396. & les Auteurs du *Journal Littéraire* T. VI. Part. I. p. 204. disent que ce fut en 1668.

[A] *Son constant attachement au Parti du Roi pendant les Troubles de la Grande-Bretagne.*] Lorsqu'en 1637 les Troubles commencérent à éclater en Ecosse, il parut si mécontent de la conduite des Evêques régnans, il marqua son mécontentement avec tant de chaleur, & sa vie étoit avec cela si singuliérement exemplaire & rigide, qu'il passoit dans l'opinion générale pour être Puritain. Mais lorsqu'il s'apperçut, que sous prétexte de corriger les abus qui s'étoient glissés dans l'Ordre Episcopal, on en vouloit à l'Ordre même, il se déclara pour les Episcopaux, auxquels il demeura attaché avec zèle & avec constance. Il se déclara de même pour les Droits de la Couronne, & jamais on ne put obtenir de lui la moindre soumission pour le Parti qui prévalut bientôt dans les deux Royaumes. Ce n'est pas qu'il ne fût dans les idées de Barclay & de Grotius, avec le dernier desquels il avoit été intime, & qu'il ne crût, comme eux, que la Résistance est légitime, lorsqu'un Souverain dont la puissance est limitée, foule aux pieds toutes les Loix de l'Etat: mais il ne croyoit pas que ce fût le cas où l'on se trouvoit alors en Ecosse (1). Notre Auteur, dans ses *Réflexions* sur le Livre du Dr. Hickes, intitulé *Observations sur le Dr. Burnet & sur le Dr.* Tillotson, *à l'occasion du Sermon funèbre prononcé par le premier sur la mort du dernier*, 1695 in-4., notre Auteur, dis-je, remarque (2), qu'il étoit connu de tout le monde en Ecosse, que „ son pére s'étoit distingué plus „ que personne par son attachement constant aux Droits „ de la Couronne & au Parti du Roi, & qu'il passoit pour „ un homme distingué dans sa profession, qui étoit celle „ du Droit". Il ajoute, que son pére lui avoit inculqué de bonne heure ce principe, qu'à moins d'un *renversement total* de la *Constitution* de l'Etat, les Sujets sont obligés de se soumettre au Gouvernement.

(1) *Vie de Burnet*, à la fin du Tom. VI. des *Mém. de la Gr. Bret.* p. 405. 406. in-8.

(2) P. 14. Lond. 1696 in-8.

[B] *A la fin de l'année, Mr. Burnet changea de sentiment, & résolut de s'appliquer à la Théologie.*] Il lut tous les Livres du Vieux & du Nouveau Testament, en consultant tous les divers Commentateurs qui étoient alors en estime. Il examina la Controverse dans les Auteurs qui en ont le mieux écrit, & particuliérement dans Bellarmin & Chamier, dont il lut les Livres d'un bout à l'autre. Il parcourut quelques-uns des Scholastiques les plus estimés; mais il se dégoûta bientôt de leurs subtilités, s'appercevant sans peine, que toutes les petites disputes que le jargon de l'Ecole rend éternelles, ne peuvent rendre les hommes ni meilleurs, ni plus sages. A ses heures de récréation, il feuilletoit quantité de Livres d'Histoire; & comme il étoit d'une constitution robuste, & qu'il avoit beaucoup de mémoire, cette application ne l'incommodoit point, & il amassoit un très grand fonds de savoir, dont il étoit tout-à-fait maitre pour s'en servir dans l'occasion (3).

(3) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. III. Part. II. p. 392. 394. *Journ. Litt.* T. VI. Part. I. p. 203. 204. *Vie de Burnet* p. 407. 408.

[C] *A l'âge de dix-huit ans il fut admis à l'Examen de Proposant, ou de Prédicateur Postulant.*] Après avoir subi cet Examen, les jeunes-gens ont la permission de monter en Chaire, quand on la leur offre; mais ils n'ont point encore d'Eglise affectée. En Ecosse c'étoit le prémier pas de l'admission au saint Ministère, & cela se pratiquoit dans la Discipline Episcopale, comme dans la Presbytérienne. Voici la méthode qu'on observe. On donne d'abord à ces Postulans un Texte de l'Ecriture, sur lequel ils sont obligés de faire un Sermon de Pratique. On leur en donne ensuite un autre dont le sens est obscur, & sur lequel ils doivent faire un Sermon de Critique. Enfin on leur en donne un troisième, qui tient des deux précédens, & sur lequel ils doivent par conséquent faire des Observations Critiques, pour en tirer des Leçons de Pratique. Quand cela est fait, les Examinateurs donnent à chacun des Postulans un sujet de Théologie, sur lequel ils sont obligés de faire un Discours Latin qu'ils prononcent, & des Thèses qu'il leur faut soutenir en public. On leur présente après cela le Pseautier Hébreu, & le Nouveau Testament Grec, en leur indiquant de l'un & de l'autre quelque endroit, qu'ils doivent traduire sur le champ en Anglois. Vient enfin le grand Examen, par voie de Question, & là chaque Ministre de la Classe interroge le Postulant sur tout ce qui lui vient à l'esprit, tant par rapport à l'Ecriture, que sur les matières Théologiques. Notez qu'avant que d'être admis à cet Examen, les jeunes-gens doivent produire un Témoignage de bonnes mœurs, signé par le Pasteur du Lieu où ils demeurent; & que si pendant le cours de l'Epreuve, qui dure trois mois entiers, on les charge de quelque action scandaleuse, & qu'elle soit prouvée, ils sont rejettés, comme indignes. Le jeune Burnet passa par cet Examen à l'âge de dix-huit ans (4).

(4) *Vie de Burnet* p. 408. 409.

[D] *Il le refusa.*] Mr. Le Clerc dans sa *Bibliothèque Ancienne & Moderne* (5), les Auteurs du *Journal Littéraire* (6), & le P. Niceron dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres* (7), assurent que son pére le pressa d'accepter ce Bénéfice; & qu'il le refusa, parce qu'il étoit trop jeune, disoit-il, pour se charger du soin des Ames. Mais Mr. Thomas Burnet, dans la *Vie de son Pére* (8), dit que *tous ses Parens lui firent des instances réitérées, à l'exception de son Pére, qui lui déclara qu'il ne vouloit point le gêner.*

(5) *Ubi supra* p. 394.

(6) Tom. VI. p. 204.

(7) Tom. VI. p. 15.

(8) P. 410.

[E] *Il vint en Angleterre en 1663, où il fit connoissance avec quelques-uns des plus illustres Savans.*] Il visita d'abord les deux Universités. A Cambridge il fit connoissance avec le Dr. Cudworth, Auteur du *Systême Intellectuel*; le Dr. Pearson, depuis Evêque de Chester; le Dr. Thomas Burnet, Auteur de la *Théorie de la Terre*; & le Dr. Henri More. A Oxford il vit le Dr. Jean Wallis, le Mathématicien; le Dr. Jean Fell, depuis Evêque d'Oxford; & le Dr. Edouard Pocock, célèbre par son savoir dans les Langues Orientales. Le Dr. Wallis lui donna des Lettres de recommandation pour le savant Mr. Boyle, à Londres. Il s'y introduisit chez tous les Théologiens les plus estimés, tels que Mrs. Tillotson, Stillingfleet, Patrick, Lloyd, Whichcot, & Wilkins. Le Chevalier Robert Murray l'honora aussi de son amitié (9).

(9) *Vie de Burnet* p. 411. 412. Le Clerc p. 396. *Journ. Litt.* p. 204. 205.

[F] *En 1664, il vit la Hollande & la France.*] En Hollande il s'arrêta le plus à Amsterdam, où il s'appliqua à l'étude de la Langue Hébraïque avec le secours d'un Rabbin. Il fit connoissance avec des gens de toutes les Communions, Calvinistes, Arminiens, Luthériens, Anabaptistes, Brownistes, Catholiques-Romains, & Unitaires. Il trouva dans toutes ces Communions des gens de bien; & depuis ce tems-là il tint pour principe, qu'il faut avoir de la douceur pour tout le monde, en matière de Religion (10); ou, comme s'exprime Mr. son Fils (11), „ cela l'avoit confirmé dans les sentimens d'une Charité „ universelle, & dans l'habitude de penser favorablement des personnes qui ne pensoient pas comme lui; de „ même que dans une aversion invincible pour toutes les „ rigueurs qu'on exerce pour contraindre les Consciences.

(10) Le Clerc p. 397. *Journ. Litt.* p. 205.

(11) *Vie de Burnet* p. 413. 414.



„ Ces

bourg lui conféra l'Ordre de Prêtrise en 1665, & il fut établi Ministre de Saltoun, où il demeura pendant cinq ans, remplissant les devoirs de son Ministère d'une manière exemplaire [G]. Les recherches qu'il fit sur l'Histoire Ecclésiastique, lui donnèrent occasion de réfléchir sur la conduite des Evêques d'Ecosse; & il trouva qu'ils ne se conduisoient pas conformément à leur institution primitive. Dans cet esprit, il dressa un Mémoire, où il marquoit les chefs de leur mauvaise conduite, & dont il envoya des Copies à plusieurs d'entre eux; ce qui l'exposa à tout leur ressentiment. Pour faire voir que ce n'étoit ni par ambition, ni par vanité qu'il avoit agi, il se retira de toutes sortes de compagnies, & mena une vie d'Anachorete pendant quelques ans. Une mauvaise nourriture, jointe à de fatigantes études, lui corrompit si fort la masse du sang, qu'il en contracta successivement deux Fièvres, dans lesquelles il fut abandonné des Médecins. Cela lui fit quitter cette sorte de vie, & diminuer un peu de l'excessive application qu'il avoit eue à l'Etude. Au-lieu de se proposer pour objet le plus haut point d'Erudition qu'il lui seroit possible d'acquérir, il résolut de n'employer son loisir qu'à des lectures utiles & agréables. Pendant sa vie Ascétique, il lut plusieurs Livres Mystiques, & y prit du goût; mais quand il fut revenu à une vie plus sociable, il s'apperçut de ce qu'ils ont de contraire à la Raison, & de propre à remplir un homme de lui-même, & à lui donner des sentimens peu charitables pour les autres (e). En 1669 il publia: *Entretiens libres & modestes entre un Conformiste & un Non-Conformiste* [H]. Sur la fin de son séjour à Saltoun, il fit connoissance avec la Duchesse de Hamilton, chez qui il vit Mr. Ramsay, Doyen de Glascow & Recteur de cette Université, dans laquelle il fit appeller Mr. Burnet, pour remplir la Chaire de Théologie. Il entra en charge en Novembre 1669, & il demeura quatre ans & demi dans ce poste. C'est là qu'il eut lieu d'exercer sa patience; son attachement à l'Eglise Episcopale le rendoit odieux aux Presbytériens; & sa tolérance choquoit les maximes des Episcopaux (f). Cependant il s'appliqua avec un soin tout particulier à donner aux Etudians des idées nettes de la Théologie, & il se traça un Plan excellent [I]. Durant son séjour à Glascow,

(e) Le Clerc p. 400. 401. *Journ. Litt.* p. 206. 207.

(f) Le Clerc p. 401. *Journ. Litt.* p. 207.

„ Ces sentimens l'ont pourtant exposé à des reproches „ très amers. Il faut croire que ceux qui lui en ont fait „ un crime, auroient eu ses sentimens, s'ils avoient eu „ son éducation." De Hollande il alla en France, en passant par les Pays-Bas Catholiques. Il séjourna quelque tems à Paris, où il vit souvent Mrs. Daillé & Morus, deux célèbres Ministres de Charenton. Vers la fin de l'année, il revint en Ecosse, en passant par Londres, où le Chevalier Murray, Président de la Société Royale, l'y fit aggréger (12).

(12) Le Clerc p. 398. *Journ. Lit.* p. 205. *Vie de Burnet* p. 416. 417.

[G] *Remplissant les devoirs de son Ministère d'une manière exemplaire.*] Il prêchoit deux fois tous les Dimanches, & une fois sur Semaine. Il faisoit aussi le Catéchisme trois fois par Semaine, & s'y régloit de telle manière, que tous ses Paroissiens, tant vieux que jeunes, étoient interrogés chacun trois fois dans le cours de l'année. Il visitoit toute sa Paroisse, allant de maison en maison, pour instruire, reprendre, ou consoler, selon les besoins de ses Paroissiens. Quand il y avoit des Malades, il les visitoit deux fois par jour. Il administroit la Ste. Cène quatre fois l'an; & sur l'avis qu'on lui en donnoit, il instruisoit lui-même ceux qui se proposoient de communier (13). Par rapport à la Prédication, il se proposa pour modèle un fameux Ministre d'Edinbourg, nommé Mr. Nairn, en prêchant comme lui sur le champ, ce qu'il fit toute sa vie: il s'acquit beaucoup de facilité, en employant plusieurs heures par jour à méditer sur toutes sortes de sujets, & en s'accoutumant à exprimer ses pensées tout haut, tâchant toujours de rendre son expression correcte. On rapporte deux faits fort remarquables sur ce sujet. Lorsqu'en 1691 on remplit les Siéges vacans par la destitution des Evêques qui refusèrent de prêter les Sermens de Fidélité & de Suprématie, le Dr. Williams, depuis Evêque de Chichester, fut nommé pour faire le Sermon du Sacre, dans l'Eglise de Ste. Marie des Arcs: mais ayant été retenu chez lui par quelque accident, & ne paroissant point après qu'on eut chanté deux fois, l'Archevêque Tillotson pria le Dr. Burnet, alors Evêque de Salisbury, de suppléer à ce défaut & de monter en Chaire. Il le fit, & l'Archevêque assura que c'étoit le meilleur Sermon qu'il lui eût encore ouï faire. En 1705, nommé pour faire en présence de la Reine, un Sermon d'Action de graces dans la Cathédrale de S. Paul, il mit sa Pièce par écrit, & l'apprit par cœur: c'étoit la prémière fois de sa vie qu'il eût pris cette peine: ce fut aussi la seule fois qu'il lui arriva de s'arrêter en Chaire: il fut plus d'une minute à se reprendre (14). Mais pour revenir à sa conduite dans sa Paroisse, ce qui lui revenoit de ses appointemens, après son nécessaire, il le distribuoit en aumônes. Voici un exemple remarquable de sa générosité charitable. Un des Paroissiens de Saltoun, chez qui ses Créanciers avoient fait faire saisie, vint au Pasteur, implorer de lui quelque assistance. Le Pasteur demanda à cet homme, ce qu'il faudroit pour le rétablir. L'homme le lui dit, & tout aussi-tôt Mr. Burnet commanda à son Domestique de lui donner cette somme. *Monsieur*, répondit le Domestique, *c'est tout l'argent qu'il y a dans la maison.* „ Hé bien, *repliqua le Maître*, donnez-le à cet „ homme. Vous ne connoissez pas le plaisir qu'il y a à „ rendre un homme content." S'attachant ainsi à connoître l'état de tous ses Paroissiens, prenant d'eux le soin le plus tendre, & leur donnant le prémier l'exemple des devoirs qu'il leur prêchoit, il en gagna bientôt tous les cœurs, sans excepter les Presbytériens, quoiqu'il n'y eût que lui dans toute l'Ecosse, qui se servît de la Liturgie de l'Eglise Anglicane (15).

(13) Le Clerc p. 399. *Vie de Burnet* p. 417. 418.

(14) *Vie de Burnet* p. 410. 411.

(15) Idem ibid.

[H] *Entretiens libres & modestes entre un Conformiste & un Non-Conformiste.*] Cet Ouvrage, qui consiste en sept Dialogues, fut imprimé à Glascow. Dans la Préface de sa *Défense de la Constitution Ecclésiastique & Civile d'Ecosse* &c. imprimée à Glascow en 1672 in-8., où il examine en même tems une *Réponse* qui avoit paru contre ses Entretiens, il nous apprend que ces Entretiens furent reçus avec beaucoup d'applaudissement, & généralement goûtés de tous les gens assez desoccupés pour se donner la peine d'examiner les raisons simples & claires qu'il y propose. Mais à présent, dit il, „ tout retentit des clameurs „ des zélateurs les plus furieux contre ce Livre; d'autres „ font semblant de le mépriser; & tous sont en colère; „ les uns menacent d'une prompte Réponse; d'autres, „ doutant de l'exécution, disent que le Livre n'en mérite „ aucune: à la longue on a dit que plusieurs plumes travaillent à remplir cette tâche: enfin nous avons une „ Réponse, qui vient de *delà la Mer.* Elle a été reçue „ avec des acclamations générales, & on a chanté victoire, parce que l'Auteur en agit avec tant de confiance, „ & répand avec si peu de ménagement le fiel le plus amer, qu'on diroit qu'il a à faire à un Athée des plus „ ignorans." Il ajoute, qu'en *examinant les choses dans leur source*, il ne sait quel jugement il doit porter de cet Auteur, *qui fait de si grossières bevues & qui bronche à chaque pas*; & que tant s'en faut que ce qu'on a dit dans les *Dialogues* soit ébranlé par cette *frivole Réponse*, qu'au contraire une personne judicieuse & de mérite a dit, *qu'il ne faut prendre d'autre peine pour la refuter, que celle de lire les* Dialogues, *qui demeurent dans toute leur force, malgré les efforts qu'on fait pour les renverser.*

[I] *Il se traça un excellent Plan.*] Quoique l'exécution de ce Plan semblât demander le travail de quatre ou cinq personnes, il le remplit néanmoins tout seul dans toutes ses parties. Les Lundis, chacun des Etudians expliquoit à son tour en Latin un sujet de Théologie, & en tiroit des Thèses, qu'il étoit obligé de défendre contre le reste de ses Condisciples: après quoi le Professeur décidoit dans un Discours Latin. Les Mardis, il donnoit dans la même Langue une Leçon, qui faisoit partie de son Cours, partagé de telle manière, qu'il lui falloit huit ans pour le rendre complet. Les Mécredis, il employoit plus d'une heure à donner une Explication suivie de l'Evangile selon S. Matthieu, par voie de Commentaire Critique; & il expliqua tout cet Evangile, avant que de sortir de Glascow. L'Exercice des Jeudis changeoit alternativement de Semaine en Semaine; il expliquoit dans l'une le Pseautier Hébreu, qu'il comparoit avec la Version des LXX, avec la Vulgate Latine, & la Version Angloise; & l'autre Jeudi il exposoit quelque partie du Rituel & de la Constitution de l'Eglise Primitive, dont les Canons des Apôtres lui fournissoient le Texte, auquel il rapportoit sa matière. Les Vendredis, chacun des Etudians faisoit, à tour de rôle, un Sermon court sur quelque Texte que Mr. Burnet donnoit; & quand le Prédicateur avoit fini, le Professeur faisoit ses remarques, montrant ce que l'on y avoit dit de trop ou de trop peu, & de quelle manière le Texte auroit dû être traité, & le sujet appliqué. Tout cela se faisoit le matin. Pour les Exercices de l'après-midi, Mr. Burnet, après avoir fait la Prière, lisoit tous les jours à son Auditoire quelque portion de l'Ecriture, sur laquelle il faisoit un petit Discours: après quoi il examinoit les progrès que ses Disciples faisoient dans leurs Etudes, & les exhortoit à lui communiquer les difficultés qu'ils rencontroient dans les lectures dont ils étoient occupés. Ces Exercices du matin & du soir ne manquoient jamais que dans le tems des Vacances, & l'on y voyoit les devoirs d'un Professeur remplis avec toute l'assiduité d'un Maître d'Ecole. Afin d'y pouvoir fournir avec honneur, Mr. Burnet donnoit à ses Etudes particulières, depuis quatre heures du matin jusqu'à dix: tout le reste du jour s'en alloit, de toute nécessité, ou à donner ses Leçons aux Etudians en Théologie, ou à recevoir des Ministres, qui sachans combien il avoit de crédit auprès des prémiers de l'Etat, venoient l'importuner de leurs affaires (16).

(16) *Journ. Lit.* p. 207. 208. Le Clerc p. 403. 404. *Vie de Burnet* p. 421-423.

[K] Il

cow, il alloit souvent à Hamilton, où la Duchesse de ce nom lui communiqua tous les papiers de son père & de son oncle, sur lesquels il compila ses *Mémoires des Ducs de Hamilton*. Le Duc de Lauderdale le sachant occupé à cet Ouvrage, lui fit dire qu'il pourroit lui fournir plusieurs particularités sur ce sujet, s'il vouloit bien le venir trouver à Londres. Il le fit, & aiant entièrement gagné la confiance de ce Seigneur, il en prit occasion de le réconcilier avec le Duc de Hamilton (g). On dit que le Duc de Lauderdale, en présentant Mr. Burnet à Charles II., lui dit : *Je présente à Votre Majesté un homme qui n'oublie rien.* A quoi le Roi répondit : *Mylord, nous devons donc bien prendre garde, vous & moi, à ce que nous lui dirons, ou à ce que nous dirons en sa présence.* Le Roi avoit dans ce tems-là tant d'estime pour lui, qu'il lui offrit un Evêché en Ecosse; mais Mr. Burnet le refusa (h). Etant de retour en Ecosse, il épousa en 1672 Mylady *Marguerite Kennedy*, fille du Comte de Cassiles [K]. La même année, il publia à Glascow in-8. sa *Défense de l'Autorité, de la Constitution, & des Loix de l'Eglise & de la Couronne d'Ecosse*, dédiée au Duc de Lauderdale [L], pour-lors Commissaire du Roi en Ecosse. On le regardoit comme celui qui avoit le plus de crédit auprès de ce Seigneur; mais il ne s'en prévalut point pour lui-même, & s'en servit seulement pour prévenir une rupture entre ce Duc & le Duc de Hamilton. Il refusa encore un Evêché qu'on lui offrit pour la seconde fois, avec la promesse du prémier Siége Archiépiscopal qui viendroit à vaquer. La raison de son refus fut, qu'il ne pouvoit se résoudre à approuver les mésures de la Cour, ni à aider à faire réussir les desseins qu'elle avoit. Il s'appercevoit que le grand but de la Cour étoit l'avancement de la Religion Romaine; & l'année suivante, étant retourné à Londres, il ne négligea rien pour éloigner le Duc de Lauderdale de ces pernicieux projets; mais inutilement. Quelque tems auparavant, il avoit, à la priére de ce Seigneur, fait un Ecrit pour prouver *que le Divorce est légitime en cas de Stérilité*; mais il le retracta, & le réfuta lui-même peu de tems après [M]. Le crédit qu'il avoit sur l'esprit des Ducs de Lauderdale & de Hamilton, fit que le Roi & le Duc d'Yorck le faisoient souvent appeller, pour s'entretenir avec lui en particulier. Mais cela ne dura pas, parce que le Duc de Lauderdale aiant pris de la haine pour lui, à cause de la manière franche & libre dont il lui parloit, représenta enfin au Roi, que le Dr. Burnet étoit opposé à ses mesures. Quand il revint à Londres, il s'apperçut que ces suggestions lui avoient fait entièrement perdre les bonnes graces du Roi. Cependant le Duc d'Yorck le traitoit plus favorablement, & lui déconseilla de retourner en Ecosse, où il lui dit qu'on le feroit infailliblement mettre en prison (i). Là-dessus il résigna sa Charge de Professeur à Glascow, & demeura à Londres. Peu de semaines après, Mylord Hollis l'envoya querir, & lui dit d'aller trouver le Chevalier Harbottle Grimstone Maître des Rôles, qui le fit Prédicateur de la Chapelle qui appartient à ce Collège. Le Roi l'aiant appris, envoya d'abord un Evêque, & ensuite un Secrétaire d'Etat à ce Chevalier, pour l'obliger à congédier le Dr. Burnet; mais en-vain: il conserva cet établissement pendant dix ans (k). Bientôt après, il fut encore choisi pour faire les Sermons de l'après-midi dans l'Eglise de S. Clément, & devint un des Prédicateurs les plus suivis de la Ville (l). En 1676, il publia les *Mémoires des Ducs de Hamilton*. Les apprehensions que causoit le Papisme augmentant tous les jours, il s'appliqua à la Controverse, & disputa, conjointement avec le Dr. Stillingfleet, contre Coleman & les principaux Prêtres Romains qui étoient à la Cour: il publia une Relation de cette Dispute, en 1676, in-8. Ses *Mémoires des Ducs de Hamilton* furent si bien reçus, qu'on l'engagea à entreprendre d'écrire l'*Histoire de la Réformation d'Angleterre* [N]. Après qu'il eut fini le prémier Volume, il com-

(g) Le Clerc p. 404. & Journ. Lit. p. 208.

(h) Le Clerc & Journ. Lit. ubi supra.

(i) Le Clerc p. 406. Journ. Lit. p. 209.

(k) Le Clerc p. 406, 407. Vie de Burnet p. 411. où il est dit, qu'il conserva ce poste plus de neuf ans.

(l) Vie de Burnet p. 411.

[K] *Il épousa Mylady Marguerite Kennedy, fille du Comte de Cassiles.*] Mr. Burnet l'avoit recherchée par pure inclination: il ne s'y étoit porté ni par ambition, ni par avarice. Mais comme l'inégalité d'âge, qu'il y avoit entre elle & lui, pouvoit faire soupçonner le contraire, la veille des noces, il remit entre les mains de la Fiancée un Acte, par lequel il renonçoit à toutes les prétentions qu'il pouvoit acquérir en l'épousant. Les biens étoient fort considérables, & ils ne pouvoient échapper au mari, la Dame n'aiant pris aucune précaution pour s'en assurer la propriété (17).

[L] *Sa Défense de l'Autorité &c. de l'Eglise & de la Couronne d'Ecosse, dédiée au Duc de Lauderdale.*] Nicholson, dans sa *Bibliothèque Historique d'Ecosse* (18), dit qu'il y *défend vigoureusement les droits des Rois d'Ecosse* contre Buchanan & ses Sectateurs. „ Il démontre amplement par les anciennes Loix du Royaume, & par le „ consentement de leurs Historiens Ecclésiastiques, la „ Souveraineté de ces Monarques, & la Constitution pri„ mitive du Gouvernement Ecclésiastique. On a fait re„ vivre les principes qu'il y réfute, dans une Brochure pu„ bliée depuis peu sous ce titre (19), *Jus Populi vindica„ tum*, dont l'Auteur a tâché de donner un nouveau tour „ à des raisons usées." Le Dr. Hickes, dans ses *Observations sur les Drs. Burnet & Tillotson* (20), reproche à l'Auteur d'avoir donné de grandes louanges au Duc de Lauderdale dans son Epitre dédicatoire, & d'avoir dans la suite parlé de ce Duc sur un tout autre ton, & tâché de supprimer cette Epitre. Le Dr. Burnet, dans ses *Réflexions sur cette Brochure* (21), observe qu'il écrivit cet Ouvrage pendant que le Duc étoit Commissaire du Roi en Ecosse; qu'il avoit souhaité qu'il le lui dédiât, & de voir la Dédicace avant qu'elle fût imprimée. „ Il n'est pas surpre„ nant, dit-il (22), qu'un jeune homme de vingt-huit ans „ ait poussé les louanges trop loin. Mais si ce qui arriva „ un an & demi après, me donna d'autres idées de ce „ Ministre d'Etat, cela ne prouve point que j'aye man„ qué de sincérité auparavant."

[M] *Il avoit fait, à la prière de ce Seigneur, un Ecrit pour prouver que le Divorce est légitime en cas de Stérilité; mais il le retracta & le réfuta lui-même peu de tems après.*] Le Dr. Hickes, dans la Brochure citée ci-dessus (23), accuse Mr. Burnet d'avoir fait un Ecrit pour prouver que *le Divorce en cas de Stérilité est légitime*, rélativement au mariage de Charles II.; ce que le Docteur Hickes prétend avoir été un projet du Comte de Shaftsbury & de son Parti, pour écarter le Duc d'Yorck. Notre Auteur, dans ses *Réflexions* sur la Brochure du Dr. Hickes, dit (24) qu'il ne peut penser à la manière d'écrire du Docteur, sans se rappeller un Proverbe Italien, où il y a, dit-il, plus de sens que de Religion: *Dieu me garde de mes Amis! je saurai bien me garder moi-même de mes Ennemis.* Il se défend ensuite sur l'accusation qu'on lui intente. Il dit, qu'il ignore quels pouvoient être à cet égard les vues du Comte de Shaftsbury, ne lui aiant jamais parlé qu'une seule fois; mais qu'il se souvient très bien, que le Comte (depuis Duc) de Lauderdale l'engagea à écrire sur cette matière. Ce Seigneur lui découvrit le secret de la Religion du Duc d'Yorck; & quand il s'apperçut des appréhensions de Mr. Burnet sur ce sujet, il tomba sur la question du Divorce, & lui dit quantité de particularités, *que je crois devoir supprimer*, dit le Docteur. Il sut ensuite, qu'on lui avoit fait un faux exposé du fait. Il n'avoit alors que vingt-sept ans, & avoit encore la tête remplie des idées du Droit Civil, qui avoit été le prémier objet de ses études. Il cita au Comte divers endroits du *Digeste*, du *Code*, & des *Novelles* sur cette matière; & ils s'entretinrent fort au long sur ce sujet. Le Comte feignit d'être surpris de quantité de choses que Mr. Burnet lui dit, & le pria de vouloir bien les mettre sur le papier. Le Docteur y consentit, en avertissant cependant le Comte, que comme il avoit parlé sur le champ, sans avoir médité, il examineroit la matière plus à fond, quand il seroit de retour chez lui, & qu'il pourroit consulter ses Livres. L'Hiver ensuite il écrivit au Comte, & retracta l'Ecrit qu'il lui avoit donné. Il répondit à ce qu'il contenoit d'essentiel, & il mit la réfutation de ses prémières idées dans un Livre qu'il écrivit cet Hiver-là, „ que je puis montrer, *dit-il* (25), à qui„ conque souhaitera de le voir. Le Duc de Lauderdale, „ *continue-t-il*, étoit trop prudent pour publier rien de „ pareil, quoiqu'il ait pu dans sa colère le faire voir à „ cet Auteur (26). Il savoit bien qu'il m'avoit pressé de „ parler sur ce sujet au Roi lui-même, ce que je refusai „ de faire. Je supprime quantité d'autres choses, qu'il y „ auroit à dire sur cette affaire. Et il n'y a que cet Au„ teur, qui soit capable d'en avoir autant divulgué qu'il a „ fait." Ces Pièces sur le Divorce ont été imprimées dans l'*Appendix* (27) aux *Mémoires des services secrets de Jean Macky, sous les Règnes du Roi Guillaume, de la Reine Anne, & de George I.* Londres 1733 in-8.; & on en trouve un Extrait dans les *Remarques Historiques & Critiques* de Mr. Bevil Higgons sur les *Mémoires de la Grande Bretagne* de Mr. Burnet (28).

[N] *Histoire de la Réformation d'Angleterre.*] La prémière Partie parut à Londres en 1679. La seconde Partie, contenant les progrès de la Réformation sous le règne d'Edouard VI, son Renversement sous l'Autorité de Marie,

(17) Vie de Burnet p. 425.

(18) P. 42. Lond. 1702 in-8.

(19) Octavo 1669.

(20) Pag. 18. 19.

(21) P. 66.

(22) P. 67.

(23) P. 20.

(24) P. 76.

(25) P. 78.

(26) Le Dr. Hickes avoit été Chapelain du Duc.

(27) Num. 2. p. 27. &c.

(28) P. 215 & suiv. Lond. 1725 in-4.

communiqua le Manuscrit à ses Amis, & profita de leurs remarques. Cela tint une année entière, desorte que le Livre ne parut qu'en 1679, au tems où l'affaire de la Conspiration Papiste occupoit tous les esprits. La seconde Partie parut à Londres en 1681, in-fol. Il en donna un Abrégé in-8. en

rie, & son Rétablissement par Elisabeth, parut à Londres [illegible] en 1681, in-fol. La troisième, servant de Supplément aux deux prémières, a été publiée à Londres en 1715 in-fol. Mr. de Rosemond a traduit en François les deux prémières Parties: le prémier Volume de cette Traduction parut in-4. à Londres en 1683, & le second en 1685. Il avoit promis de donner dans un troisième Volume une Traduction du Recueil de Pièces originales, qui se trouve à la fin des deux Volumes Anglois; mais ce troisième Volume n'a point paru (29). En 1685 on réimprima à Genève cette Traduction Françoise, en 4 Vol. in-12., & dans la même forme à Amsterdam en 1687. Dans ces deux Editions, on trouve un Discours de 60 pages, où l'Auteur fait une espèce d'Apologie pour la Réformation d'Angleterre. Il l'avoit mis à la tête du second Volume Anglois, en forme de Préface; mais on l'avoit omis dans l'Edition Françoise de Londres. Cette Histoire a été aussi traduite en Latin par Melchior Mittelhorzer, & le prémier Volume en a paru en cette Langue à Genève 1686 in-fol. Il y en a aussi une Traduction Allemande, imprimée in-8. en 1691. Mr. Burnet, avant que de publier le troisième Volume, fit imprimer séparément un *Discours préliminaire*, Londres 1714 in-8. qui lui a servi ensuite de Préface, & ce Discours a été attaqué aussi-tôt violemment, dans une Brochure intitulée: *Speculum Sarisburianum*, ou *Remarques sur quelques passages d'un Ecrit intitulé*, Introduction à l'Histoire &c. Lorsque la prémière Partie de cette Histoire eut paru au mois de Décembre & de Janvier 1680, les deux Chambres du Parlement l'en remerciérent, en le priant de continuer son entreprise & de compléter l'Histoire (30): honneur qui n'a jamais été fait à aucun autre Auteur (31). En moins de deux ans il fit imprimer son second Volume, qui fut reçu avec les mêmes applaudissemens que le prémier; & telle y fut sa diligence, qu'après avoir ramassé ses matériaux, il ne demeura que six semaines à composer les morceaux purement historiques (32). Mr. Le Clerc, dans sa *Bibliothèque Universelle & Historique* (33), & les Auteurs des *Acta Eruditorum* de Leipsig, Février 1687 (34), donnent de grands éloges à cette Histoire, par rapport à la manière judicieuse, exacte, & impartiale, avec laquelle elle est écrite. Nicholson, dans sa *Bibliothèque Historique d'Angleterre*, Part. II. (35), dit que les défauts de l'Histoire de la Réformation du Dr. Pierre Heylin sont abondamment réparés par l'*Histoire plus complette* de notre Auteur; & qu'elle est écrite *toute entière dans ce style mâle, si convenable à un Historien, & qui est propre à l'Auteur dans tous ses Ouvrages.* Il observe aussi, que le Recueil de Pièces autentiques, qu'il donne à la fin de chaque Volume, offre de surs garants de la vérité de ce „ qu'il avance dans le corps de l'Histoire; & „ que ce Recueil est beaucoup plus parfait qu'on ne pouvoit raisonnablement l'espérer, après tous les soins „ qu'on prit du tems de la Reine Marie de supprimer tout „ ce qui portoit le caractère de la Réformation. On a si „ bien rendu justice à cet Ouvrage, qu'il a été reçu avec „ un applaudissement universel dans les Pays étrangers, „ & qu'il a été traduit dans la plupart des Langues de „ l'Europe; ensorte que le plus mordant des Auteurs qui „ l'ont attaqué, convient *qu'il a eu une réputation solidement & justement établie* *." Mr. Nicholson aiant ensuite remarqué, que quelques Ecrivains François l'ont aussi attaqué, mais que les deux principaux, Mr. Varillas & Mr. Le Grand, ont été duement relevés par l'Auteur même; ajoute (36), qu'il n'est pas étonnant que quelques Ecrivains de l'Eglise Romaine aient tâché de se faire un nom, en rendant à leur Eglise un aussi grand service, que celui de décréditer l'Auteur & son Histoire: mais que *c'est une chose inexcusable, que le même esprit ait animé des Membres de l'Eglise Réformée d'Angleterre, & qui prétendent avoir du zèle pour son honneur & pour la défense de sa Réformation.* Il parle ensuite du Traité de Mr. Simon Lowth, intitulé: *Le Sujet de la Puissance de l'Eglise*; de celui d'Antoine Harmer, qui a pour titre: *Essai de quelques erreurs & défauts de l'Histoire de la Réformation*; & des *Observations* du Dr. Hickes *sur les Docteurs Burnet & Tillotson*; Ouvrages dans lesquels, ceux qui en sont les Auteurs, ont attaqué l'*Histoire de la Réformation* de Mr. Burnet. Nicholson finit en disant (37): „ Je crois être en droit de „ dire de tous ceux, qui ont entrepris jusqu'ici de diminuer la réputation de cette Histoire, qu'ils ont témoigné l'envie qu'ils ont eue de deshonorer l'Auteur, plutôt que son Histoire. Et quel que puisse être le succès „ de pareilles gens, ils ont ordinairement le malheur de „ faire voir enfin, qu'ils sont des *hommes sujets aux mêmes foiblesses* que celui qu'ils attaquent." C'est ainsi que cet Ouvrage, malgré son mérite reconnu, n'a pu échapper à la Critique des Auteurs Protestans, non plus que des Papistes. Parmi ces derniers, Varillas attaqua divers endroits de Mr. Burnet, dans son *Histoire des Révolutions arrivées en Europe, en matière de Religion*, Paris, 6 Vol. in-4. 1686. Sur quoi Mr. Burnet écrivit: *Critique du IX. Livre de l'Histoire de Mr. Varillas, où il traite des Révolutions arrivées en Angleterre en matière de Religion.* Amsterdam 1686 in-12. Cette Pièce a été traduite en François par Mr. Le Clerc, & imprimée la même année à Amsterdam in-12. L'année suivante, Mr. Varillas publia à Paris [illegible], & à Amsterdam in-12. une Réponse intitulée: *Réponse de Mr. Varillas à la Critique de Mr. Burnet sur les deux* [illegible] *des Révolutions arrivées en Europe en matière* [illegible] Le Dr. Burnet repliqua d'abord, par sa *Défense de la Critique du IX. Livre de l'Histoire de Mr. Varillas,* [illegible] *des Révolutions arrivées en Angleterre en matière de Religion*, & par sa *Critique du III. & du IV. Vol. de Mr. Varillas, en ce qui concerne les affaires d'Angleterre.* Ces deux Pièces furent imprimées à Amsterdam en 1687 in-12., & ensuite traduites en François, la prémière par Mr. Le Clerc, & la seconde par une autre personne; elles parurent dans la même Ville, in-12. Mr. Burnet se défendit contre Mr. Le Grand, dans une *Lettre à Mr. Thevenot, contenant une Critique de l'Histoire du Divorce de Henri VIII écrite par Mr. Le Grand. Avec une Critique de l'Histoire des Variations des Eglises Protestantes par Mr. de Meaux; & quelques nouvelles Réflexions sur Mr. Le Grand.* Londres 1689 in-4. La Critique de l'Histoire de Mr. Le Grand est datée de la Haye le 10 de Mai 1688; & la Critique de l'Histoire de Mr. de Meaux, du même lieu le 10 Septembre 1688. Cette dernière Pièce a été traduite en François, & imprimée à Amsterdam en 1689 in-12. Quelques Ecrivains Protestans (comme on l'a dit) ont aussi critiqué l'Histoire de Mr. Burnet. Le prémier qui a paru sur les rangs, fut Mr. Simon Lowth (38), qui publia à Londres un Livre in-8. *sur le sujet de la Puissance de l'Eglise*, dans lequel il réfute l'Erastianisme du *Leviathan* de Mr. Hobbes, & à la fin il critique l'exposé que le Dr. Burnet a donné de quelques Opinions de l'Archevêque Cranmer: & il avance, que tant notre Auteur, que le Dr. Stillingfleet, en ont imposé au Public sur cet article, & qu'ils ont travaillé conjointement à avilir l'Ordination Episcopale par des exposés infidèles. Il paroit par les passages de Cranmer, qui ont donné occasion à cette dispute, que cet Archevêque croyoit „ que les Evêques & les „ Prêtres tenoient leur Autorité du Roi, comme les Officiers Civils, les Maires & les Shérifs: Que l'Ordination n'étoit qu'une cérémonie de bienséance; que les „ *Princes* pouvoient en dispenser; & qu'elle ne conféroit „ aucune grace particulière, n'y aiant rien de plus que „ dans la Collation des Emplois Civils: Que ce que les „ Apôtres faisoient, étoit en vertu de la mesure extraordinaire de l'Esprit de Dieu qui résidoit en eux; & que „ les Chrétiens, qui n'avoient point de Souverains de „ leur Religion, se sont soumis volontairement à ces „ saints Hommes, non comme à des gens qui eussent proprement aucun empire ou autorité sur eux, mais comme à des Conseillers sages: Qu'originairement, il n'y „ avoit point de différence entre les Evêques & les Prêtres: Que les Princes peuvent faire des Prêtres, aussi-bien que les Evêques: Que la Consécration n'est point „ nécessaire, & fondée sur l'Ecriture; que l'Election seule suffit pour faire un Evêque ou un Prêtre; & que dans „ les cas de nécessité, les Princes Chrétiens peuvent faire des Evêques & des Prêtres." Le Dr. Burnet se défendit dans une Brochure intitulée: *Lettre de Gilbert Burnet, Docteur en Théologie, à Mr. Simon Lowth, Vicaire de Cosmus-Blene dans le Diocèse de Cantorbéry, à l'occasion de son Livre* sur le sujet de la Puissance de l'Eglise. Cette Lettre est datée de Londres le 20 de Décembre 1684, & imprimée in-4. dans la même Ville. La même année, notre Auteur publia in-4., *Réponse à une Lettre au Dr. Burnet, écrite à l'occasion de sa Lettre à Mr. Lowth*; &, *Lettre à un Ami, au sujet de la seconde Lettre au Dr. Burnet.* Mr. Lowth publia pour sa défense: *Lettre à Edouard Stillingfleet, Docteur en Théologie &c. pour servir de Réponse à l'Epitre Dédicatoire, qui est au-devant de son Sermon, prononcé à une Ordination publique à S. Pierre Cornhill le 15 de Mars* 1684-5. *Avec quelques Réflexions sur certaines Lettres du Dr. Burnet sur le même sujet.* Londres 1687 in-4. Cette Lettre de Mr. Lowth est datée du 6 Novembre 1685. Mr. Nicholson, dans la seconde Partie de sa *Bibliothèque Historique d'Angleterre* (39), dit „ que malgré „ l'aigreur du style de Mr. Lowth, on croit qu'il n'étoit „ pas aussi méchant & d'un aussi mauvais caractère, qu'on „ le diroit à voir son Livre: mais qu'une grande partie „ de ce langage amer qu'il tient, lui avoit été suggéré „ par un Voisin ardent, qui est mort à présent, & qu'il „ faut oublier." Le Dr. Parker, Evêque d'Oxford, dans ses *Raisons d'abroger le Test imposé à tous les Membres du Parlement*, Londres 1688 in-4., a aussi critiqué l'Histoire de notre Auteur, à l'occasion d'un passage de l'Archevêque Cranmer, qui y est cité (40), & où il dit, que l'*Eucharistie est un mémorial & une représentation du Sacrifice offert sur la Croix.* Mr. Burnet se défendit dans son *Examen des Raisons d'abroger le Test imposé à tous les Membres du Parlement* (41). Le troisième qui attaqua Mr. Burnet, fut Mr. Henri Wharton, qui, sous le nom déguisé d'*Antoine Harmer*, publia à Londres en 1693 in-8. *Essai de quelques erreurs & défauts de l'Histoire de la Réformation* &c. „ comme si ce qu'il donnoit-là, dit Mr. Nicholson, „ (42), n'étoit qu'une petite partie d'un beaucoup plus „ grand nombre de Remarques; tandis qu'il paroit par „ les Remarques frivoles auxquelles il a été réduit, qu'il „ s'étoit épuisé, & que sa malignité en étoit à la lie. On „ a fait un grand affront à la mémoire d'un savant & „ pieux

(29) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. VI. p. 33. 34.

(30) Nicholson *English Histor. Library* p. 98.

(31) Le Clerc *Bibl. Univ. & Hist.* T. I. p. 467 & Tome V. p. 516.

(32) *Vie de Burnet* p. 411.

(33) T. V. p. 530 &c.

(34) P. 58. 59.

(35) P. 98.

* Ant. Harmer, *in Præfat.*

(36) P. 99. 200.

(37) Pag. 203. 204.

(38) Le Roi Jaques II. le nomma Doyen de Rochester à la place du Dr. Jaques Castilion, mort sur la fin d'Octobre 1688; mais Mr. Lowth n'étant point Docteur en Théologie, & n'aiant pu obtenir ce degré avant que le Roi Jaques quittât le Royaume, Guillaume III nomma au Doyenné de Rochester le Dr. Henri Ullock, Chanoine de Rochester. Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 131.

(39) P. 101.

(40) Part. II. p. 82. *Collect.* num. 25.

(41) Dans le *Recueil de Brochures* p. 210-213. Londr. 1689 in-4.

(42) *English Hist. Library*, Part. II. p. 101. 102.

en 1682, „ dans lequel, *dit Nicholson* (m), on trouve une idée claire & nette de la Réformation, „ sans y rencontrer l'obscurité & les autres défauts, qui régnent ordinairement dans les Ouvrages de „ ce genre." Quoique Mr. Burnet n'eût point de Paroisse, il ne se refusoit pourtant point à la visite des Malades, quand on l'y demandoit. Entre autres personnes, qui le firent appeller, fut une Dame, que Wilmot Comte de Rochester avoit entretenue.* La manière dont le Théologien en agit avec elle pendant sa maladie, inspira à ce Seigneur une grande curiosité de le connoitre. La connoissance se fit, & pendant tout un Hiver, ils se virent une fois pour le moins la semaine, & parcoururent ensemble tous les Lieux-communs dont les Déistes & les Libertins tirent leurs armes contre la Religion Chrétienne (n). L'effet que cela produisit, en frappant d'abord l'esprit du Comte, & en touchant ensuite son cœur, fit le sujet d'une *Rélation*, que l'Auteur en publia à Londres en 1680 in-8. *. Pendant que les recherches au sujet de la Conspiration Papiste se continuoient, Charles II. fit souvent venir Mr. Burnet pour s'entretenir avec lui, & pour le consulter sur la conjoncture. Un jour le Roi lui offrit l'Evêché de Chichester, pour-lors vacant, pourvu qu'il lui promît *de s'attacher entièrement à ses intérêts*; mais il le refusa sous cette condition. Ce fut dans ce tems-là qu'il écrivit au Roi une Lettre, où il l'exhorte avec beaucoup de liberté & de zèle à réformer sa conduite. Il parle lui-même de cette Lettre dans ses *Mémoires de la Grande Bretagne* (o), & Mr. Thomas Burnet son fils l'a insérée tout du long dans sa *Vie* (p). Lorsqu'en 1682 il se fit un changement dans le Ministère en faveur du Duc d'Yorck, Mr. Burnet demeura constamment attaché à ses Amis, & rejetta toutes les offres qu'on lui fit, & en particulier celle de la Maitrise du Temple, parce qu'il auroit fallu rompre avec eux. Il étoit en ce tems-là si recherché de gens de toutes les conditions & de tous les partis, que pour se dispenser de rendre toutes les visites qu'on lui faisoit, il se bâtit un Laboratoire & fit un Cours de Chymie, qui le tint plus d'une année; après quoi il composa un Essai pour prouver la Vérité de la Religion Chrétienne (q). Il écrivit aussi *la Vie du Chevalier Matthieu Hale*, imprimée à Londres en 1682, & traduite & imprimée en François à Amsterdam 1688 in-12. Notre Théologien ne voulut jamais demander ni accepter aucun Bénéfice, dont il ne pût fidèlement remplir tous les devoirs: cela fit qu'il refusa une Cure de trois cens livres sterling par an, que le Comte d'Essex lui offrit, à condition qu'il demeureroit à Londres & qu'il la feroit desservir par un Vicaire (r). Lorsqu'en 1683 le Comte d'Essex & Mylord Russel furent mis en prison, & accusés d'avoir voulu employer la force pour résister aux desseins de la Cour, les liaisons d'amitié que Mr. Burnet avoit contractées depuis longtems avec ces deux Seigneurs, firent croire qu'on l'envelopperoit dans leur affaire en qualité de complice. Mais comme il avoit toujours déclaré qu'il condamnoit toute Résistance aux Princes, à moins qu'ils ne renversassent entièrement la Constitution de l'Etat [O], ces sentimens, qu'il ne dissi-muloit

(m) *English Histor. Library* Part. II. p. 104. Lond. 1697. in-8.

(n) *Vie de Burnet* p. 411.

* Je trouve par-tout ailleurs 1681, ainsi ce pourroit bien être ici une faute. R. D. T.

(o) T. II. p. 191.

(p) P. 434-441.

(q) Le Clerc p. 409. *Journ. Litt.* p. 211.

(r) Le Clerc p. 403. *Vie de Burnet* p. 441.

„ pieux Prélat, mort il n'y a pas longtems, de l'avoir „ taxé d'être l'Auteur de cet indigne Libelle. Car dans „ quelque autre faute qu'il ait pu tomber, il n'a jamais „ pu s'oublier au point d'écrire d'une manière aussi con„ traire aux Loix de l'Humanité & de la Charité." Nicholson ajoute, que tout ce qu'il a à dire à ceux qui pourroient encore avoir du penchant à favoriser l'*Essai*, c'est que les cent cinquante articles qui y sont renfermés peuvent se réduire à ces six chefs: 1. Des choses vaines & frivoles, qu'on appelle vulgairement des impertinences. 2. Quelques méprises peu considérables des Imprimeurs ou des Correcteurs. 3. D'autres qui sont de quelque poids, mais qu'on auroit pu corriger sans faire tant de bruit, & qui ne font rien à la Réformation même. 4. Un très petit nombre qui touchent l'honneur & la justice de la Réformation; dans la plupart desquelles il est aisé de distinguer l'affection que le Critique prétend lui porter, si l'apologie des Moines & de Sanderus peuvent servir à prouver cette affection. 5. D'autres, où lui-même s'est trompé. 6. Diverses Objections, faites uniquement dans la vue d'en prendre occasion de mordre & de calomnier. „ Ce „ sont-là, *dit Mr. Nicholson* (43), les idées que je me suis „ fait de cette Pièce, dès la première lecture; & j'y ai é„ té pleinement confirmé, par ce qu'a fait là-dessus avec „ succès mon modeste & industrieux Ami." Mr. Burnet répondit à Mr. Wharton par une Brochure intitulée: *Lettre de l'Evêque de Salisbury à l'Evêque de Coventry & Lichfield* (44), *sur un Livre intitulé*: Essai de quelques Erreurs &c. Londres 1693 in-4. L'Evêque ayant dans cette Lettre lancé quelques traits contre Mr. Antoine Wood, Auteur des *Athenæ Oxonienses*, celui-ci publia, sous le nom de *E. D.* à Londres au mois d'Avril 1693 (45), une Brochure in-4. intitulée: *Défense de l'Historiographe de l'Université d'Oxford, & de ses Ouvrages, contre les Critiques de Mylord Evêque de Coventry & Lichfield, touchant un Livre &c.* Cette Pièce se trouve à la tête de la seconde Edition des *Athenæ Oxonienses*, Londres 1721. Mr. Burnet parle de l'*Essai* de Mr. Wharton, dans ses *Réflexions sur un Livre, qui a pour titre*, Les Droits, Pouvoirs & Privilèges d'une Convocation Angloise; Londres 1700 in-4., & il l'appelle (46), *une violente attaque*, sous le nom déguisé d'Antoine Harmer. „ Son véritable nom, *dit-il*, „ est assez connu: on sait aussi qui étoit son Patron, qui „ sous le dernier règne, tenoit de pareilles gens à ses ga„ ges, dans des vues qui n'étoient pas trop louables, sur„ tout dans ce tems-là. Mais j'ai répondu à l'*Essai* avec „ la fermeté qui me convenoit, en défiant l'Auteur de „ publier le reste de ses Réfléxions. Car il avoit insinué „ qu'il ne donnoit qu'une petite partie de ce qu'il avoit „ en réserve. Je lui déclarai, que je m'attendois qu'il „ en fourniroit des preuves, & qu'il produiroit tout ce „ qu'il avoit à dire; ou qu'autrement, ce qu'il avoit a„ vancé ne pourroit être regardé que sur le pied de ca„ lomnie toute pure. Il n'a pas jugé à propos d'écrire „ davantage sur ce sujet, quoiqu'il y ait été autant solli„ cité par quelques personnes, que défié de ma part." Le Dr. Hickes, dans ses *Observations sur les Drs. Burnet & Tillotson* (47), accuse le premier d'avoir donné dans le Recueil de Pièces originales, à la fin de sa seconde Partie (48), une Copie falsifiée & imparfaite d'une Lettre de Luther, dont l'Original se trouve dans la Bibliothèque du Collège du *Corps de Christ* à Cambridge: accusation dont notre Auteur se justifie dans ses *Réfléxions* sur cette Brochure du Dr. Hickes (49). Thomas Crenius a intenté la même accusation au Dr. Burnet, dans ses *Commentationes Philologicæ*, où il a inséré la Lettre de Luther tout du long.

[O] *Il avoit toujours déclaré qu'il condamnoit toute Résistance aux Princes, à moins qu'ils ne renversassent entièrement la Constitution de l'Etat.*] L'Auteur de l'*Histoire de l'Obéissance Passive depuis la Réformation* (50), & de la *Continuation de cette Histoire* (51), cite divers endroits des Ouvrages de Mr. Burnet en faveur de la Doctrine de la Non-Résistance, & particulièrement des passages de sa *Défense de l'Autorité &c. de l'Eglise & de la Couronne d'Ecosse*; de son Sermon du 30 Janvier 1674-5; de son Sermon sur Rom. XIII. 5. de la Préface de son Sermon prononcé à la Chapelle des Rôles le 5 de Novembre 1684; de sa *première* & de sa *troisième Lettre au Comte de Middleton*; de sa *Réponse au nouveau Test*; de son *Mystère d'iniquité*. Et le Dr. Hickes, dans ses *Observations sur les Drs. Burnet & Tillotson*, cite quelques endroits de sa *Défense de l'Autorité &c. de l'Eglise & de la Couronne d'Ecosse*, auxquels il ajoute divers autres passages, tirés de ses Sermons & de ses Lettres. Pour répondre à cette accusation, Mr. Burnet nous dit dans ses *Réflexions* sur la Brochure du Dr. Hickes (52), que lorsqu'il entreprit sa *Défense* contre certains Libelles séditieux qui paroissoient dans ce tems-là, il avoit reconnu dans cet Ouvrage même un principe, dans lequel il avoit été élevé, & dont il ne s'est jamais départi: c'est qu'il est permis de résister au Prince, dans le cas *d'un renversement total de la Constitution de l'Etat.* Il avoit puisé ses idées sur ce sujet, principalement dans les Ecrits de Grotius & de Barclay, qui conviennent tous deux de ce principe. Il n'étoit pas nécessaire d'insister là-dessus, en écrivant contre des gens qui prétendoient qu'il est permis aux Sujets, par rapport à la Religion, de résister à leur Souverain, lors même qu'il agit conformément aux Loix. Cependant, dit-il (53), il s'étoit déclaré alors même si ouvertement sur ce sujet, qu'il dit en termes exprès dans la *première Conference* (54), que *s'il arrive que le Souverain devienne phrénetique, ou qu'il abandonne ses droits, ou expose son Royaume à la violence des autres, les Loix & le consentement unanime de toutes les Nations décident, que la Puissance est dévolue naturellement aux Etats du Pays, jusqu'à ce que le Souverain soit revenu à lui.* Et un peu plus bas (55): „ Le cas est fort différent, lorsque l'abus „ de la puissance tend à un renversement total de la Con„ stitution, ce qu'on peut justement nommer une *Phréné„ sie*, puisqu'un homme ne peut en être capable, à moins „ qu'il n'ait un travers dans l'esprit; auquel cas, la puis„ sance doit être exercée par d'autres, pour la sureté du „ Prince & pour celle du Peuple. Mais cela ne prouve „ point du tout, qu'on doive résister à un Souverain qui „ gouverne selon les Loix, quand même il y auroit de „ grands abus dans son Gouvernement." Et c'est-là, dit-il (56), le principe qui régne dans tout l'Ouvrage; & c'est sur ce principe, qu'il examine les Loix & les Constitutions du Gouvernement particulier, pour fixer en même tems les principes de l'Obéissance. Il ne prétend pas dire, que tous les argumens dont il s'est servi alors soient con-

(43) Ibid. p. 103.

(44) Le Docteur Guillaume Lloyd.

(45) Voyez *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 871.

(46) P. 24.

(47) P. 21.

(48) P. 160. num. 14.

(49) P. 79. & *suiv.*

(50) Sect. 22. p. 71. &c. Amst. 1689. in-4.

(51) Sect. 33. p. 169. & *suiv.* Amst. 1690. in-4.

(52) P. 31.

(53) P. 32.

(54) P. 16.

(55) P. 17.

(56) *Reflexions* p. 33.

muloit point, empêchérent que ces Seigneurs ne lui fissent part de leurs desseins secrets. Il fit ensuite un tour à Paris, & ni les priéres de ses Amis, ni les menaces de ses Ennemis, ne purent l'empêcher de revenir à Londres (s). Il continua de prêcher dans la Chapelle des Rôles, jusqu'à l'an 1684, qu'il fut congédié par un ordre particulier de la Cour (t). Dans l'espace de ces deux ou trois derniéres années, il publia divers Ouvrages, & entre autres l'*Histoire de la Régale, ou du Droit que les Princes ont de disposer des Bénéfices & des Terres Ecclésiastiques* [P], Londres 1683 in-8. *Lettre de la derniére Assemblée Générale du Clergé de France aux Protestans, pour les inviter à rentrer dans la Communion de l'Eglise Romaine, avec les Méthodes employées pour leur conversion, traduite en Anglois; avec un Examen de cette Lettre*, Londres 1683 in-8. Une Traduction [illegible] de *Thomas Morus*, Londres 1683 in-12. On voit, dit le P. Niceron, à la tête une belle Préface sur la nature des Traductions. *La Vie de Guillaume Bedell, Evêque de Kilmore en Irlande*, Londres 1685 in-8. Charles II. étant mort le 16 Février 1685, il jugea à propos d'aller voyager pour quelque tems hors du Royaume. Il alla d'abord à Paris, ensuite en Italie, & de là il revint par l'Allemagne & la Suisse en Hollande. En 1687 il publia une Rélation de ses Voyages, & une Traduction du Traité de Lactance *de la Mort des Persécuteurs*. Etant arrivé à la Haye, son dessein étoit de se retirer à Utrecht, & d'y fixer sa demeure: mais le Prince & la Princesse d'Orange avoient conçu de lui des sentimens si avantageux, qu'ils lui ordonnérent de rester à la Haye, & qu'ils l'admirent dans leur Conseil (v) [Q]. Le Roi Jaques en aiant été informé, écrivit deux fois contre lui, en termes fort durs, à la Princesse d'Orange; & chargea le Marquis d'Albeville, qu'il envoyoit comme son Ministre en Hollande, de ne traiter de rien avec le Prince, qu'au préalable la Cour n'en eût été interdite à Mr. Burnet. On eut enfin cette complaisance, il ne parut pas à la Cour: mais il étoit employé & dans les Secrets, comme auparavant, Mrs. Halewyn & Fagel, & les autres Ministres, le consultant tous les jours. On le poursuivit aussi en Ecosse & en Angleterre, pour crime de Haute-Trahison [R]; mais les Etats refusérent de le livrer: sur quoi on fit diverses tentatives pour l'enlever, ou pour le faire assassiner, si l'on ne pouvoit se saisir de lui. Pendant son séjour à la Haye, il fit connoissance avec une Demoiselle Hollandoise, nommée *Marie Scott*, qui avoit du bien & de la naissance, & qui étoit d'ailleurs une personne très accomplie. Il l'épousa en 1687, & en eut sept enfans, cinq Fils & deux Filles. Elle mourut en 1698, de la petite Vérole, en Hollande, où elle étoit venue pour mettre ordre à quelques affaires (x). Pendant que le Prince d'Orange délibéroit sur la maniére de sauver la Grande-Bretagne du danger

(s) *Vie de Burnet* p. 447.
(t) Le Clerc p. 410. *Journ. Litt.* p. 211.
(v) Idem p. 410. 411. *Journ. Litt.* p. 212.
(x) Idem p. 411. *Journ. Litt.* p. 212.

concluans, puisqu'il a lui-même répondu à quelques-uns depuis; mais que du reste il étoit alors, pour le fond, du même sentiment dont il est en écrivant ses *Réflexions*; & il eut le courage de l'avouer, en écrivant même contre la Résistance. Il persévéra si constamment dans ces principes, que lorsque plusieurs personnes sollicitérent, à l'occasion de la *Haute Commission* & de l'affaire du *Collége de la Madeleine*, le Prince d'Orange de venir au secours du Royaume & de l'Eglise d'Angleterre, & qu'on assuroit que plusieurs Théologiens croyoient la chose légitime, il s'y opposa toujours vigoureusement (57). „ J'en ai, *dit-il*, „ un témoin au Ciel, & un autre sur la Terre, qui est irréprochable: outre plusieurs autres, avec lesquels je „ me suis toujours expliqué de cette maniére. C'étoient „ là des actions tyranniques & contraires aux Loix, j'en „ conviens. Mais quoiqu'elles puissent aller naturelle„ ment à un *renversement total de notre Constitution*, ce „ n'étoit pas encore un *renversement de cet ordre*. Et si „ sur ces fondemens il s'étoit fait une Révolution, je dé„ clare à ceux que j'ai servis dans la suite, que je n'y au„ rois pu prendre part, ni les servir. Car j'ai toujours „ cru, & je crois encore, que des actes de Tyrannie, & „ les conséquences éloignées qu'ils peuvent avoir, n'au„ torisent point la résistance. Et je disois, que ce n'étoit „ que lorsque la *subversion totale* de notre Constitution pa„ roitroit inévitable, & seulement alors, que je croyois „ que l'*Autorité* du Roi pouvoit être *suspendue*, & qu'on „ étoit en droit de lui résister; & que s'il ne vouloit en „ revenir à un Gouvernement équitable, & qu'il abandon„ nât son Peuple, il renonçoit lui-même à son Autorité."

(57) Ibid. p. 34.

Notre Auteur assûre (58) qu'il étoit si ferme dans ces principes de fidélité, que jusqu'à ce qu'il eût été naturalisé Hollandois, il n'avoit pas seulement eu connoissance d'aucun dessein de résistance; & que lorsqu'il avoit cru pouvoir légitimement en être instruit sans les révéler, il avoit toujours cependant demeuré attaché au principe dans lequel son pére l'avoit élevé, & dans lequel il avoit toujours persisté, sans s'en être jamais écarté une seule fois: *Que tant qu'il n'y a pas un renversement total des Loix, nous sommes obligés à l'obéissance*. Mais que lorsqu'il avoit vu des Ambassades entre l'Angleterre & Rome, des Evêques Papistes autorisés publiquement à agir en qualité de *Légats du Pape* en Angleterre; & qu'on prétendoit au *Droit de dispenser des Loix*, non seulement par divers Actes publics, mais en ordonnant aux Ecclésiastiques, sous de sévéres peines, de les publier, il avoit cru que les fondemens de l'Etat étoient sappés. Le point essentiel est, que les Anglois sont une Nation gouvernée par des Loix qu'ils ont établies eux-mêmes, & qui ne sont point émanées du bon-plaisir des Rois; qu'ils forment un Corps par eux-mêmes, qui n'est soumis à aucune Autorité étrangére. Alors le prémier principe du Docteur le conduisit nécessairement à croire qu'on pouvoit s'opposer au Roi Jaques. Mais lorsque ce Prince se retira, après qu'on lui eut proposé de laisser à la Nation même, à un *Parlement libre*, le soin de régler ses intérêts, & cela avant qu'il quittât Whitehall, le Docteur jugea que sa retraite étoit une véritable désertion; & sur ces fondemens, il fut persuadé que l'Autorité du Roi, qui avoit été seulement *suspendue*, étoit desormais entiérement *anéantie*. „ Je ne m'étendrai pas davantage, *ajoute-t-il* (59), pour „ justifier tout ceci: je l'ai fait en d'autres occasions. Mon „ dessein est seulement de faire voir, que je n'ai point „ changé de principes, ni ne me suis éloigné de mes pré„ miers sentimens." Dans son Sermon prononcé à la Cathédrale de Salisbury le 5 de Novembre 1710 sur Pseaum. CXLIV. 15. & imprimé à Londres avec un autre prononcé au même lieu le 7 de Novembre de la même année, après avoir parlé de la Révolution, il ajoute (60), „ que „ ce seroit à tort qu'on lui objecteroit une contradiction „ apparente entre la doctrine qu'il prêchoit, & celle qu'il „ avoit établie dans quelques Ecrits & dans quelques Ser„ mons." Et pour faire voir combien ce reproche seroit mal fondé, il allégue les deux passages cités ci-dessus de sa *Défense de l'Autorité &c. de l'Eglise & de la Couronne d'Ecosse*; & il finit (61), en disant que ce doit être une étrange Logique, que celle de ceux qui, de ce qu'il dit „ que la Religion ne donne à personne le droit d'agir „ contre les Loix, ou de s'opposer par la force aux Loix," concluent qu'il n'est pas permis de défendre la Religion, lorsqu'elle est devenue une partie principale de la Loi, & qu'on travaille à la détruire, en violant directement la Loi.

(58) *Reflexions* p. 33. 38.
(59) P. 38.
(60) P. 11.
(61) Ibid. p. 13.

[P] *Histoire de la Régale &c.*] Le titre entier est: *Histoire des Droits que les Princes ont de disposer des Bénéfices & des Terres Ecclésiastiques; principalement rélative aux droits de la Couronne de France à la Régale, & aux démêlés qu'elle a eus avec la Cour de Rome. Avec un Recueil d'Actes & de Piéces sur cette affaire. Par Gilbert Burnet, Docteur en Théologie.* Cet Ouvrage aiant été attaqué par un Anonyme, notre Auteur publia à Londres en 1682 in-4. *Réponse aux Remarques sur* l'Histoire des Droits des Princes &c.

[Q] *Il l'admirent dans leur Conseil.*] Lorsqu'on lui communiqua les desseins secrets qu'on avoit, il conseilla de mettre incessamment la Flotte sur un pied qui relevât le courage des Anglois, en cas que les Ministres de Jaques II. en vinssent aux extrémités. Il obtint du Prince & de la Princesse d'écrire au Roi en faveur de l'Evêque de Londres, quand il fut suspendu. Il osa prier la Princesse de s'expliquer sur l'article délicat, mais nécessaire, de la part du Gouvernement qu'elle laisseroit à son Epoux, en cas qu'elle parvint à la Couronne; & lorsqu'on eut résolu d'envoyer Mr. Dyckvelt en Ambassade à Londres, ce fut Mr. Burnet qui dressa les Instructions secrettes, *dont le Brouillon*, dit Mr. son fils (62), *subsiste encore écrit de sa main*. Le Dr. Hickes, dans ses *Observations sur les Drs. Burnet & Tillotson* (63), l'accuse d'avoir avoué en compagnie, qu'on l'avoit choisi pour faire à la Princesse la prémiére ouverture du projet de *déposer le Roi Jaques*, deux ans avant la Révolution; & il cite pour garant de ce fait, le Dr. Stillingfleet Evêque de Worcester, & le Dr. White Evêque de Peterborough. Mais notre Auteur, dans ses *Réflexions* sur la Brochure du Dr. Hickes (64), se justifie de cette accusation, & soutient que *c'est une pure imposture*.

(62) *Vie de Burnet* p. 450.
(63) P. 12.
(64) P. 53.

[R] *On le poursuivoit en Angleterre & en Ecosse, pour crime de Haute-Trahison.*] Dans sa *Collection de dix-huit Piéces concernant les affaires Civiles & Ecclésiastiques sous le régne du Roi Jaques II. dont dix-sept ont été écrites & imprimées d'abord en Hollande*, réimprimées à Londres in-4. en 1689, on trouve la Citation qui lui fut faite de comparoitre en Ecosse le 27 de Juin V. St., pour se justifier du crime de Haute-Trahison, avec sa *Réponse*; & trois Lettres qu'il écrivit sur ce sujet au Comte de Middleton, Sécrétaire d'Etat du Roi. La prémiére est datée de la Haye le

ger où elle étoit. Mr. Burnet ne fut jamais d'avis que ce Prince rompît entiérement avec le Roi Jaques, avant que ce dernier se fût attribué par une Proclamation le droit de dispenser des Loix, & de donner des Emplois aux Catholiques-Romains, contre les Actes des Parlemens. Mais alors il crut la Constitution de l'Etat renversée, & jugea qu'il étoit nécessaire d'y apporter un prompt reméde. Il n'oublia rien, par les correspondances particuliéres qu'il avoit en Angleterre, & par diverses Brochures qu'il publia alors [S], pour soutenir & avancer le dessein que le Prince avoit formé d'aller secourir la Grande-Bretagne; & il y passa ensuite avec lui, en qualité de son Chapelain (y). Le Dr. Crew Evêque de Durham, dont la conduite sous le régne précédent avoit donné beaucoup de prise, chercha à se tirer d'affaire en offrant de résigner son Siége à Mr. Burnet, à condition que celui-ci lui assigneroit généreusement une Pension de mille livres sterling par an sur les plus clairs revenus de cet Evêché; mais notre Auteur refusa le Siége sous cette condition. Peu de tems après, on le nomma à celui de Salisbury [T], à la mort du Dr. Seth Ward, & il fut consacré le 31 de Mars 1689 (z). Quand il entra dans la Chambre des Seigneurs, on y parloit de la Tolérance à l'égard des Protestans qui ne suivent pas la Discipline de l'Eglise Anglicane, & des Sermens que les Sujets de la Couronne devoient prêter au Roi & à la Reine. Mr. Burnet fut d'avis de donner du tems aux Ecclésiastiques, qui faisoient scrupule de prêter les Sermens [V]. Cependant certains Zélateurs ne lui en furent pas gré, seulement parce qu'il avoit été pour la Tolérance des Protestans Non-Conformistes (aa). Il traita les Non-Jureurs de son Diocése avec beaucoup de douceur [X]. Lorsque l'on porta dans la Chambre des Pairs le Projet d'Acte pour définir les Droits & les Libertés du Sujet, & pour fixer la Succession à la Couronne, le Roi Guillaume, qui n'ignoroit pas que Mr. Burnet avoit été le prémier qui eût fait entrevoir à la Maison d'Hanovre l'apparente possibilité d'une restriction favorable, voulut aussi que ce fût lui, préférablement à tous ses Ministres, qui proposât au Parlement d'ajuger la Succession à la Duchesse, ensuite Electrice de Brunswick, immédiatement après la Princesse de Danemarc, & les Enfans de cette Princesse. Il est vrai que cela ne fut point alors réglé de la sorte, qu'autant que la chose étoit implicitement renfermée dans l'exclusion que l'on donnoit à tous les Papistes. Il est vrai aussi que l'Ajudication ne s'en fit explicitement qu'après la mort du Duc de Glocester en 1701, que notre Auteur fut à la tête du Committé des Pairs où l'affaire fut conclue. Cependant, malgré le peu de succès de la prémiere entreprise, les démarches de Mr. Burnet engagérent les Princes de la Maison d'Hanovre à le considerer comme une personne qui étoit fermement attachée à leurs intérets, & en qui ils pouvoient prendre une confiance parfaite. Aussi la Princesse Sophie commença-t-elle dès-lors à lier avec lui une correspondance, qu'elle continua jusqu'à sa mort, comme il paroit par plus de cinquante Lettres, toutes écrites de sa propre main, qui subsistent encore (bb). Il écrivit une *Lettre Pastorale* au Clergé de son Diocése, touchant les Sermens qu'on devoit prêter au Roi Guillaume & à la Reine Marie, datée du 15 de Mai 1689: mais y aiant touché quelque chose du *Droit de*

(y) Le Clerc p. 412. 413. *Journ. Litt.* p. 212.

(z) Le Clerc p. 414. *Vie de Burnet* p. 456.

(aa) Le Clerc p. 414. *Journ. Litt.* p. 213.

(bb) *Vie de Burnet* p. 457.

---

le 10 de Mai 1687, la seconde du 17 de Mai V. Style, & la troisiéme du 6 de Juin V. Style, de la même année, & du même lieu.

[S] *Diverses Brochures qu'il publia alors.*] Elles ont été réimprimées ensuite à Londres in-4. en 1689, sous le titre de *Collection de dix huit Piéces concernant les Affaires Civiles & Ecclésiastiques sous le régne du Roi Jaques II. dont dix-sept ont été écrites & imprimées d'abord en Hollande.*

[T] *Peu de tems après, on le nomma à l'Evêché de Salisbury.*] Mr. Thomas Burnet son fils nous apprend (65), qu'il avoit si peu d'empressement à solliciter des Promotions Ecclésiastiques pour lui-même, que le Siége de Salisbury étant venu à vaquer, il alla le demander pour son ancien Ami le Dr. Guillaume Lloyd, alors Evêque de S. Asaph. Le Roi lui répondit d'un air froid: *J'ai une autre personne en vue*, & le nomma lui-même le lendemain à cet Evêché. Dans ses *Réflexions* sur la Brochure du Dr. Hickes (66), il rapporte en détail les difficultés qu'il rencontra par rapport à sa Consécration.

(65) *Vie de Burnet* p. 458.

(66) P. 22.

[V] *Mr. Burnet fut d'avis, qu'on donnât du tems aux Ecclésiastiques qui faisoient scrupule de prêter les Sermens.*] Il nous apprend dans ses *Réflexions* sur la Brochure du Dr. Hickes (67), que pendant les débats du Parlement sur l'Acte pour obliger les Ecclésiastiques à prêter les Sermens au Roi Guillaume & à la Reine Marie, il avoit parlé fortement pour empêcher l'Acte de passer, & qu'on avoit proposé un Plan sur la maniére dont une Eglise pourroit être gouvernée, si l'on y toléroit un Evêque Non-Jureur. Que le grand article étoit celui-ci, qu'ils laisseroient le soin des affaires Ecclésiastiques à leurs Chanceliers, qui seroient disposés à prêter les Sermens & à les faire prêter aux autres. Mr. Burnet croyoit que les Chanceliers pouvoient le faire, sans avoir une nouvelle Commission de leurs Evêques. Ainsi, ajoute-t-il, „ comme j'ai toujours „ été & suis encore porté à la douceur & à la modéra„ tion, j'entrai dans cette idée, & j'ai plusieurs illustres „ témoins du zéle avec lequel je l'appuyai." L'Acte passa d'une autre maniére; & comme il devoit s'écouler six mois avant qu'on suspendît les Non-Jureurs, & que pendant ce tems-là ils se seroient trouvés exposés aux risques du *Quare impedit*, en n'admettant point les Ecclésiastiques qui leur étoient présentés, ils accordérent à leurs Chanceliers le pouvoir d'Installation. Ils sont, à la vérité, par rapport au Gouvernement du Diocése, en qualité de Délégués de l'Evêque, une seule & même personne avec lui, selon les Loix; mais depuis l'année 1661, les Evêques les avoient limités en bien des choses, & principalement par rapport au pouvoir d'Installation dans les Cures, qu'ils ne leur donnoient point. Mais pour se tirer d'embarras, ou ils donnérent de nouvelles Patentes aux Chanceliers, ou ils usérent de connivence à cet égard. Et quoiqu'un Chancelier soit responsable en donnant l'Installation, si la Patente ne lui en donne pas le droit; cependant, quand elle le lui accorde, ce qu'il fait est valide selon les Loix. „ Je n'ai pas examiné, *continue notre Evê*„ *que* (68), comment on s'y prit dans chaque Diocése; „ mais ce qu'il y a de certain, c'est que les Chanceliers „ installérent, sans que les Evêques y missent le moin„ dre obstacle. C'est là tout ce que j'ai dit; ainsi je crois „ avoir suffisamment justifié cet endroit de mon Sermon." Ensuite il répond à l'accusation que lui fait le Dr. Hickes (69), d'avoir agi avec un esprit persécuteur contre les Non-Jureurs, & il dit (70), que le Dr. Hickes, en rapportant des Histoires pour appuyer ce qu'il avance, auroit dû prendre mieux ses mesures, que de placer la Scéne de ses mensonges dans un Corps aussi illustre que la Chambre des Pairs. Ceux-ci n'auroient jamais souffert qu'aucun de leur Corps eût allégué dans une affaire, des raisons prises uniquement de l'esprit de Parti. Personne n'a jamais raisonné de cette maniére, tandis que lui (Mr. Burnet) s'y est trouvé. Ensorte que ce n'est-là qu'une fiction qui n'a pas le moindre fondement, & qui en a si peu, qu'il ne peut seulement conjecturer quelle est la personne, ou quelle est l'affaire que le Dr. Hickes a en vue. Il ajoute (71), qu'il a souvent parlé sur le sujet de ceux qu'il savoit être mal intentionnés pour le Gouvernement, comme sur toutes les autres affaires; & que jamais il n'a importuné cet illustre Corps plus fréquemment & plus fortement, que dans les débats pour dispenser le Clergé de prêter les Sermens: „ plus, *dit-il*, par un principe de „ modération, dont je ne me suis jamais écarté, que par „ aucune bonne opinion que j'eusse d'aucun de ceux, en „ faveur desquels je parlois."

(67) P. 26.

(68) P. 22.

(69) *Réfl. sur les Docteurs B. & T.* p. 15. 16.

(70) *Réflex.* p. 60. 61.

(71) P. 61.

[X] *Il traita les Non-Jureurs de son Diocése avec beaucoup de douceur.*] Dans ses *Réflexions* sur la Brochure du Dr. Hickes, il dit (72), que tant s'en faut qu'il ait persécuté les Non-Jureurs, qu'au contraire il auroit besoin de grace de la part du Gouvernement, pour la maniére dont il en a agi avec eux, s'il ne savoit qu'en se conduisant ainsi, il se conformoit autant aux intentions des Puissances, qu'à ses propres principes. C'est ce qu'il confirme par l'exposé de sa conduite envers les cinq Non-Jureurs qui se trouvoient dans son Diocése, Mrs. Martin, Spinkes, Jones, Dickson, & le Dr. Beach, au sujet duquel Mr. Hickes lui avoit fait des reproches dans sa Brochure (73). Mr. Burnet le Fils a publié dans la Vie de son Pére (74) une Lettre du Comte de Nottingham à notre Auteur, datée de Whitehall le 29 de Mars 1692, & une autre du Dr. Beach lui-même à l'Evêque, sur cette affaire; & il remarque, „ que dès que cet esprit de modération, „ dont les Non-Jureurs ressentirent les effets, s'étendit „ aux Non-Conformistes, les Ennemis de Mr. Burnet „ l'accusérent de trahir l'Eglise Anglicane. Il n'en agis„ soit néanmoins avec tant de douceur envers les séparés, „ que pour les ramener; les voies de la charité & de la „ persuasion lui paroissant pour cela plus Chrétiennes, & „ par conséquent plus efficaces, que celles de la contrain„ te. Aussi ne manqua-t-il point d'y réussir, & l'on vit „ plusieurs familles Presbytériennes de son Diocése, qui „ revinrent de son tems à la Communion Episcopale, & „ qui y sont encore attachées. Qui plus est, de deux „ Ministres, que les Presbytériens entretenoient aupara„ vant sur un bon pied à Salisbury, l'un fut obligé de „ cher-

(72) P. 62.

(73) P. 15. & *Append.* num. 1.

(74) P. 454. 455.

*de Conquête*, plusieurs Membres des deux Chambres du Parlement en furent tellement choqués, que la Lettre fut condamnée à être brulée par la main du Bourreau [*T*]. En 1692, il publia à Londres in-8. *Le Soin Pastoral* [*Z*]; & l'année suivante, ses quatre *Discours au Clergé de son Diocése* [*AA*]. Le 19 de Juin 1698 (*cc*), le Roi Guillaume le nomma Précepteur du Duc de Glocester. Il tâcha de s'excuser de cette Charge, sur ce qu'elle l'empêcheroit d'avoir soin de son Diocése: mais le Roi lui commanda absolument de l'accepter, & lui accorda dix semaines (*dd*) de l'année pour aller à Salisbury. Il se comporta de telle maniére dans cet Emploi, que la Princesse de Danemarc en conserva toujours pour lui une considération singulière, & qu'elle lui en donna des marques après qu'elle fut montée sur le Trône, même en des tems où il agissoit en opposition à ses Ministres (*ee*). Cependant le 13 de Décembre 1699 on proposa dans la Chambre des Communes, de supplier le Roi par Adresse de l'ôter d'auprès du Duc: „ mais la pluralité de cet illustre Corps, dit l'Evêque Kennet (*ff*), sentit combien la proposition étoit déraisonnable; ainsi elle fut rejettée." La même année 1699, il publia à Londres in-folio son *Explication des Trente-neuf Articles de l'Eglise Anglicane* [*BB*]. La Chambre Basse de la Convocation porta plainte contre cet Ouvrage en 1701; mais la Chambre Haute en prit la défense (*gg*). En 1700, il épousa Mademoiselle *Berkeley*, qui avoit extraordinairement de Lumiéres, de Piété & de Vertu. On en peut juger par un Ouvrage qu'elle composa sous le titre de *Méthode de la Devotion*. Il fut imprimé plusieurs fois pendant sa vie; & après sa mort, le Dr. Goodwin, en dernier lieu Archevêque de Cashels en Irlande, le fit réimprimer avec la Vie de cette Dame (*hh*). Mr. Burnet eut d'elle deux Enfans, mais qui moururent en bas âge. Elle mourut en 1709 (*ii*). Le Discours qu'il prononça dans la Chambre des Pairs en 1704, contre le Bill pour prévenir la Conformité Occasionnelle, fut attaqué violemment dans une Brochure in-4. attribuée à Mr. Charles Leslie, & intitulée, *L'Orateur démasqué, ou Remarques sur le Discours de l'E... de S...bury.* Pendant les cinq ou six derniéres années de sa vie, Mr. Burnet se retira du Monde, beaucoup plus que la situation dans laquelle il étoit auparavant, ne lui avoit permis de le faire. Il mourut le 17 de Mars 171$\frac{4}{5}$ (*kk*), d'une Fiévre pleurétique, dans la soixante-douziéme année de son âge; & il fut enterré dans

(*cc*) Kennet Complete Hist. of England Vol. III. p. 711. Lond. 1719.

(*dd*) *Vie de Burnet* p. 300. Mais Mr. Le Clerc p. 431. & le *Journ. Lit.* p. 215. disent, *deux mois.*

(*ee*) *Vie de B.* p. 303.

(*ff*) *Ubi supra* p. 779.

(*gg*) Kennet *ubi supra* p. 846.

(*hh*) Le Clerc p. 434. *Vie de B.* p. 301.

(*ii*) Le Clerc *ibid. Journ. Lit.* p. 215.

(*kk*) Le P. Niceron T. VI. p. 31. dit par abus le 27.

„ chercher ailleurs un Etablissement, & l'autre n'y subsistoit plus qu'avec peine."

[*T*] *Aiant touché* (dans sa Lettre Pastorale) *quelque chose du Droit de Conquête, plusieurs Membres des deux Chambres du Parlement en furent tellement choqués, que la Lettre fut condamnée à être brulée par la main du Bourreau.*] Voici l'endroit de la Lettre qui choqua (75). „ Il y en a „ peu qui ne croyent (quoique quelques-uns paroissent en „ douter à présent) que le Roi, tandis qu'il n'étoit encore que Prince d'Orange, n'eût une légitime raison de „ faire la guerre, quand il entreprit cette Expédition. „ Car selon le Droit Commun, un Héritier d'un Bien Fidei-commis est en droit de poursuivre celui qui le possède, s'il détruit l'Héritage qui doit lui revenir. Il est „ bien plus raisonnable encore, puisque la chose est beaucoup plus importante, que l'Héritier d'une Couronne „ s'oppose aux entreprises de celui qui la posséde, lorsqu'il voit qu'entrainé par une passion aveugle, il veut „ soumettre un Royaume indépendant à une Jurisdiction „ étrangére, & le priver également de sa gloire & de sa „ sureté. Et quand il est évident que le Royaume est „ menacé par-là des derniers malheurs, & qu'on produit „ un Héritier prétendu que toute la Nation croit supposé; dans un tel cas, dis-je, on ne peut nier, selon les „ principes même les plus rigides de l'Obéissance Passive, „ qu'il est permis à un autre Prince Souverain de faire la „ guerre à un Roi qui abuse ainsi de son pouvoir. Et que „ ç'ait été là le cas en question, c'est ce qu'aucun Protestant ne peut révoquer en doute. Il y a donc eu ici une guerre commencée sur des raisons justes & légitimes, & tous les Jurisconsultes conviennent, que *l'on a „ un droit légitime à ce que l'on acquiert pendant le cours „ d'une guerre juste.* Ainsi le Roi Jaques aiant eu assez „ de desavantage pour se résoudre & à abandonner son „ Peuple, & à quitter le Gouvernement, tous ses Droits „ & ses Titres sont dévolus naturellement, par Droit de „ Conquête, au Roi Guillaume; ensorte que s'il se fût mis „ la Couronne sur la tête, tous les Jurisconsultes n'auroient pu que décider en sa faveur. *Mais il a mieux aimé laisser la chose à la décision des Pairs & du Peuple „ d'Angleterre, assemblés avec toute la liberté possible, qui „ là-dessus l'ont declaré leur Roi. Ensorte qu'à l'égard des „ Droits du Roi Jaques, il en étoit investi par le succès d'une juste guerre: & cependant par rapport au Peuple, il „ a mieux aimé recevoir la Couronne de son choix, que de la „ tenir en vertu du droit de son épée.*" Environ trois ans après, la même thése fut soutenue plus hardiment encore dans une Brochure intitulée: *Le Roi Guillaume & la Reine Marie Conquérans*, par Charles Blount (76). Le Parlement en fut tellement choqué, qu'il ordonna que la Brochure & la *Lettre Pastorale* seroient brulées publiquement par la main du Bourreau: *quoique cette derniére*, dit l'Evêque Kennet (77), *semble avoir été sacrifiée à une fraide raillerie sur le nom de l'Auteur* *.

[*Z*] *En 1692 il publia à Londres in-8. Le Soin Pastoral.*] Réimprimé en 1713, avec une Préface, & un Chapitre ajouté.

[*AA*] *Quatre Discours au Clergé de son Diocése.*] Le titre entier est: *Quatre Discours au Clergé de Salisbury. Le prémier, sur la Vérité de la Religion Chrétienne. Le second, sur la Divinité & la Mort de Jésus-Christ. Le troisiéme, sur l'Autorité de l'Eglise. Et le* quatriéme, *sur l'obligation de persévérer dans la Communion de l'Eglise.* Un Anonyme Unitaire attaqua le *second* Discours par une Brochure imprimée en 1694 in-4. & intitulée: *Considérations sur les Explications du Dogme de la Trinité, au sujet de quatre Sermons prononcés par sa Grandeur l'Archevêque de Canterbury; d'un Sermon de Mylord Evêque de Worcester; d'un Discours de Mylord Evêque de Salisbury; d'une Feuille d'une habile main*, contenant vingt-huit Propositions; *d'un Traité d'un savant Ministre Non-Conformiste* (78), sur la possibilité de la Trinité: *& d'un Livre pour servir de Réponse aux* Remarques sur la Défense de la Trinité du Dr. Sherlock. *En forme de Lettre à H. H.* Mr. Burnet fit quelques Remarques sur cette Piéce de l'Unitaire, dans une Lettre adressée au Dr. Williams, depuis Evêque de Chichester, datée de Westminster le 2 de Février 169$\frac{4}{5}$, & jointe à l'Ouvrage du Dr. Williams qui a pour titre: *Défense des Sermons* sur l'Incarnation & la Divinité de notre Sauveur, *de sa Grandeur l'Archevêque de Cantorbury, & du Sermon de Mylord Evêque de Worcester sur* les Mystéres de la Religion Chrétienne, *contre les exceptions d'un Livre qui a pour titre*, Considérations sur les Explications du Dogme de la Trinité. *On y a joint une Lettre de l'Evêque de Salisbury à l'Auteur de la Défense, sur le même sujet.* Londres 1695 in-4.

[*BB*] *Son Explication des Trente-neuf Articles de l'Eglise Anglicane.*] On en fit deux Editions la même année. On trouve sur cet Ouvrage un endroit remarquable dans une Lettre du Comte de Shaftsbury, Auteur des *Charactéristics*, datée du 5 de Mai 1709, & imprimée dans une Brochure in-8. à Londres 1716, sous le titre de *Lettres d'un Seigneur à un Jeune-homme* (79) *à l'Académie*: „ *L'Explication des Trente-neuf Articles* par l'Evêque de Salisbury est, *dit-il* (80), sans contredit, un Ouvrage qui „ mérite que vous l'étudiiez. Personne n'est mieux en état d'expliquer le sens de l'Eglise, qu'un homme qui est „ une des principales Colomnes qu'elle ait eues depuis „ ses prémiers Fondateurs; qu'un homme, qui a mieux „ que personne établi le but & la justice de la Réformation même; qui a tant contribué à la sauver des desseins du Papisme avant la Révolution, & dans le tems „ même qu'elle s'est faite; & qui est aujourd'hui le plus „ parfait modéle de ces laborieux, pieux & savans Evêques de la Primitive Eglise. Rien de plus absurde, que „ le Préservatif qu'on vous a recommandé, comme vous „ le remarquez très bien. Et je vous conjure de ne vous „ mêler de quelque Controverse que ce soit, que le moins „ que vous pourrez." Cette Explication n'a pas laissé d'être attaquée dans un Discours attribué au Dr. Guillaume Binckes, & imprimé à Londres in-4. en 1702, sous le titre de: *Discours Préliminaire d'un Examen d'un Livre intitulé:* Explication des Trente-neuf Articles de l'Eglise Anglicane, par Gilbert Burnet Evêque de Salisbury; *Avec l'Examen de quelques endroits de la Préface de l'*Explication, *par voie d'Appendix au Discours précédent. Par un Prêtre de l'Eglise Anglicane.* Cet Auteur attaque en particulier (81) la Remarque que l'Evêque fait, qu'aucun des trois Symboles mentionnés dans l'Article VIII. *n'est nommé avec exactitude* (82); & il dit: „ Qu'il auroit été „ du devoir d'un Commentateur, de *faire son fort* de donner, comme il le pouvoit aisément, quelque raison „ pourquoi les Symboles que l'Article appelle *Symbole de „ Nicée*, & *Symbole d'Athanase*, peuvent être nommés „ ainsi très bien; plutôt que de se donner tant de peine „ à prouver qu'ils ne doivent pas être regardés comme „ tels." On a touché ce passage dans le *Discours sur la Liberté de penser, à l'occasion de la naissance & de l'accroissement d'une Secte de Gens appellés* Penseurs-Libres (83). En 1703 il parut une Réponse à ce *Discours Préliminaire*, attribuée à Mr. Jean Houdly, Archevêque de Dublin. Le Dr. Jonathan Edwards a aussi écrit un Ouvrage, qui a pour titre: *Examen de l'Explication du second Article de notre Religion, donnée par Mylord Evêque de Salisbury*, Londres in-4. 1702. contre lequel parut la même année une Réponse intitulée: *Remarques sur l'Examinateur de l'Ex-*

(75) Pag. 19-21.

(76) Voyez son Article.

(77) Complete Hist. of England. Vol. III. p. 517. Voyez aussi p. 650.

* *Burn-it* signifie *brulez-le*; & l'Auteur s'appelle *Burnet*. On voit combien cette raillerie est fade. R. D. T.]

(78) Mr. *Jean Howe.*

(79) Mr. *Michel Ainsworth*, depuis Ministre de Cour-Hampton, dans le Comté de Hamp.

(80) *Lett.* VII. p. 34.

(81) P. 42.

(82) *Explication* p. 106.

(83) P. 94. Lond. 1713 in-8.

dans l'Eglise de S. Jaques-Clerkenwell, où on lui a dressé un Tombeau avec une Epitaphe. Il remplit les fonctions de l'Episcopat d'une manière exemplaire [CC]. Il étoit tendre Mari, Père indulgent, Ami constant, & bon Maitre (*ll*). Il avoit formé un Projet pour augmenter le revenu des petits Bénéfices de son Diocése; mais y aiant échoué, cela lui fit naitre l'idée de rendre ce Plan universel, en travaillant à l'amélioration de tous les petits Bénéfices du Royaume. Il s'y donna tant de peines, qu'enfin on parvint à l'Acte du Parlement, qui se fit la seconde année de la Reine Anne, sous le titre d'*Acte pour l'Augmentation de l'Entretien du Clergé pauvre* (*mm*). Mr. Thomas Burnet son fils a publié (*nn*) les deux Mémoires qu'il présenta au Roi Guillaume en Janvier 1696, & en Décembre 1697, au sujet des *Prémiers-Fruits & des Décimes*. Le Marquis d'Halifax a fait de lui un bel Eloge; & le Comte de Shaftsbury, dans ses *Lettres à un Jeune-homme qui est à l'Académie*, l'appelle (*oo*), *le grand & digne Evêque*, „ lequel, dit-il, comme il a travaillé plus que personne pour le bien & l'honneur „ de l'Eglise Anglicane & de la Religion Réformée, est aussi plus exposé qu'aucun autre aux traits & „ aux calomnies d'Ecclésiastiques ingrats; qui peuvent bien prendre ce nom par distinction, n'aiant „ aucun droit à celui de Chrétiens & de Protestans, puisqu'ils ont renoncé à l'Esprit du Christianis- „ me, & abandonné les intérêts de la Réformation." Il laissa ses Manuscrits à son second fils *Gilbert*, avec ordre exprès de n'en faire imprimer aucun, excepté ses *Essais & Méditations sur la Religion & la Morale*, & les *Mémoires de son Tems* avec la *Conclusion*, qui ont aussi paru depuis [DD], & un *Abrégé* de cet Ouvrage, par Mr. Stackhouse, imprimé à Londres in-8. en 1724. On trouvera ci-dessous le Catalogue du reste de ses Ouvrages [EE].

(*ll*) *Vie de Burnet* p. 508. 509.

(*mm*) Idem p. 487-488.

(*nn*) Pag. 489. 491.

(*oo*) *Lett. X.* p. 45. Cette Lettre est datée du 10 Juill. 1710.

*l'Explication du second Article de notre Eglise par l'Evêque de Salisbury.* Mr. Robert Burscough publia en 1702: *Défense du XXIII. Article de notre Religion, contre l'Explication attribuée à Mylord Evêque de Salisbury.* Enfin Mr. Edmond Elys donna en 1704 in-4. *Réflexions sur l'Explication des XXXIX Articles &c.*

[CC] *Il remplit les fonctions de l'Episcopat d'une manière exemplaire.*] Mr. Thomas Burnet son fils nous a donné, dans sa Vie (84), un détail exact des soins extraordinaires qu'il se donnoit dans son Diocése. Nous sommes obligés de renvoyer le Lecteur à cette Vie, pour abréger.

(84) Pag. 474-484.

[DD] *Les Mémoires de son Tems avec la Conclusion, qui ont aussi paru depuis.*] Le prémier Volume a paru à Londres en 1724 in-fol. & le second en 1734 aussi in-fol. Il dit dans son Testament, qu'il y a deux Copies de cette Histoire, l'une de sa propre main, & l'autre de la main d'un Domestique. „ En les relisant, *dit-il*, j'ai fait di- „ verses Corrections, j'ai effacé certaines choses; j'en ai „ ajouté d'autres, aiant relu quelquefois l'un des Manus- „ crits, quelquefois l'autre. J'ordonne donc que l'on „ compare les deux Copies ensemble, pour que tous les „ Changemens que j'ai faits se trouvent dans l'Imprimé.... „ Je laisse à l'Exécuteur de mon Testament la liberté de „ faire imprimer mes *Essais*, quand il lui plaira, & ne „ lui limite aucun tems. Mais pour ce qui est de *l'Histoire*, il ne la fera imprimer que six ans après ma mort, „ & pas plus tôt. Mais s'il la fera imprimer au bout des „ six ans, ou s'il attendra plus longtems, c'est sur quoi „ je lui donnerai de bouche les directions nécessaires. „ J'exige seulement qu'il la fasse imprimer fidèlement tel- „ le que je la laisse, sans y ajouter, changer, ou suppri- „ mer rien: car telle est ma volonté expresse, & l'ordre „ positif que je donne." Il s'est fait deux Traductions Françoises du prémier Volume de cette Histoire, l'une par Mr. de la Pillonnière, & l'autre par un Traducteur anonyme: la prémière, imprimée à la Haye in-4. en 1725, sous le titre d'*Histoire de ce qui s'est passé de plus mémorable en Angleterre, pendant la vie de G. Burnet;* avec des Portraits. La seconde imprimée aussi à la Haye en 1725, en 3 Vol. in-12. sous ce titre: *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne &c.* Cette dernière Traduction a été réimprimée à Trevoux en 4 Vol. in-12. Le second Vol. a aussi été traduit en François par un Anonyme, & imprimé à la Haye en 1735 in-4. & en 3 Vol. in-12. L'Auteur d'une Pièce insérée dans le prémier Tome (85) des *Lettres d'Hibernicus &c. écrites par plusieurs habiles gens à Dublin;* cet Auteur, dis-je, la qualifie „ d'Histoire „ Incomparable; que ni Polybe ni Philippe de Comines „ n'égalent, du côté d'une noble impartialité & de la sin- „ cérité: Histoire, dont ses Ennemis ont fait eux mêmes „ l'éloge le plus magnifique, en ce qu'elle a choqué éga- „ lement les *Bigots & les Zélateurs de toutes les Sectes &* „ *de tous les Partis parmi nous*: Histoire, qui fait hon- „ neur à la Langue dans laquelle elle est écrite, & qui „ rendra à jamais le nom de Burnet sacré & vénérable à „ tous ceux qui préfèrent l'autorité de la Raison & des „ Loix, à celle d'une Passion aveugle & d'un Pouvoir ar- „ bitraire." Elle ne laissa pas d'être attaquée d'abord par divers Ecrivains, & en particulier par Jean Cockburn Docteur en Théologie, qui publia à Londres in-8. *Essai de Remarques libres & impartiales sur les Affaires publiques & sur des Personnes particulières, sur-tout rélativement à l'Ecosse; à l'occasion de l'Histoire de son Tems du Dr. Burnet.* Le Lecteur pourra juger du goût critique de l'Auteur, par le passage suivant: „ Dans les deux Volumes „ de son Histoire (*de la Réformation*) le Dr. Burnet mal- „ traite fort le Chevalier Guillaume Sanders. Me trou- „ vant un jour à une Vente de Livres à Edinbourg, & „ examinant quelques Livres dont j'avois envie, je trou- „ vai la Copie d'une Lettre du Dr. Burnet, j'ai oublié à „ qui, pour la communiquer à Mylady Sanders, qui sem- „ ble lui avoir fait faire des reproches de la manière dure „ dont il avoit traité feu son Epoux. Il lui demandoit „ pardon dans cette Lettre, avouant qu'il lui étoit échap- „ pé des expressions indiscrètes & trop vives, lui pro- „ mettant de les adoucir & de les corriger dans une au- „ tre Edition. Je ne sai s'il l'a fait dans son troisième Vo- „ lume, & s'il y a profité des Remarques du Dr. Whar- „ ton; car je n'ai pas eu encore le tems de l'examiner." Nous remarquerons d'abord, que Sanders, que le Dr. Burnet relève souvent, est *Nicolas Sanders*, & non *Guillaume*, comme le nomme le Dr. Cockburn; qu'il n'étoit pas Chevalier, mais Prêtre Romain, & par conséquent qu'il n'étoit pas marié. D'ailleurs, étant mort en 1580, comme Pitseus l'assure dans son Livre *De illustribus Angliæ Scriptoribus* (86), il est absurde de supposer, quand même on conviendroit qu'il étoit marié, que sa Veuve pût être en vie après la publication de l'*Histoire de la Réformation*, dont le prémier Volume n'a paru qu'en 1679. Après des bévues si grossières, c'est peut-être s'avilir, que de remarquer celle qu'il fait en donnant à Mr. Henri Wharton le titre de Docteur. Il parut en 1724 in-8. une *Défense* de Mr. Burnet contre cet Ecrivain; à laquelle on fit une Replique sous le titre de *Défense du Dr. Cockburn contre la Défense de l'Evêque Burnet.* La même année parut à Londres in 8. *Revue de* l'Histoire de son Tems de l'Evêque Burnet, *particulièrement de ses Caractères, & de ses Anecdotes; avec des Remarques Critiques, où l'on montre la partialité, les contradictions, & les défectuosités de cette Histoire Politique. Par un Gentilhomme.* En 1725 Mr. Bevil Higgons publia à Londres in-8. *Remarques Historiques & Critiques sur* l'Histoire de son Tems de l'Evêque Burnet, *pagg.* 454. Ses Remarques ne vont pas au-delà du Règne de Charles II. & elles sont écrites avec beaucoup de vivacité & d'aigreur. La même année il parut un Livre intitulé: *L'Histoire de l'Evêque Burnet accusée d'une grande partialité, & de représenter mal les Faits, en voulant persuader à notre Siècle & aux Siècles à venir, qu'Arthur Comte d'Essex s'est tué lui-même en 1683 &c. Par Mr. Braddon.* Londres 1725 in-8. Mylord Lansdowne, dans sa *Lettre à l'Auteur* (87) *des Réflexions Historiques & Politiques &c.* aiant aussi attaqué *l'Histoire de son Tems*, qu'il appelle *la Chronique scandaleuse du Tems de l'Evêque*, Mr. Thomas Burnet son fils publia des *Remarques* sur cette Lettre, à Londres 1732 in-4. pagg. 34.

(85) Num. 21. le 4 Septemb. 1725. p. 190. 191. 2de. Edit. de Londres 1734 in-8.

(86) Num. 1025. p. 775. Paris 1619 in-4.

(87) Mr. *Jean Oldmixon* Voy. son *Histoire d'Angleterre, sous les regnes de Guillaume & de Marie, d'Anne, & de George I.* p. 591. 592. Lond. 1735 in-fol.

[EE] *Le Catalogue du reste de ses Ouvrages.*] *Le Mystère d'Iniquité dévoilé.* Londres 1673 in-8. *Examen d'un Traité sur la Verité de la Religion par T. K. Jésuite.* Londres 1674 in 8. *Méthode raisonnable de prouver la Verité de la Religion Chrétienne, telle qu'on la professe dans l'Eglise Anglicane.* Londres 1675 in-8. *Modeste Revue de ce qu'il y a de plus considérable dans un Discours intitulé*, La Verité toute nue. Londres 1676 in-4. Mr. Wood nous dit dans ses *Athenæ Oxonienses* (88), que cette Pièce est de Mr. Burnet, quoique son nom n'y soit point: „ Car, *dit-* „ *il*, je l'ai vue mise au rang de ses Ouvrages, dans un „ Catalogue de ceux qu'il a faits, à la fin d'un autre Ca- „ talogue d'un Libraire pour marquer les Livres qui se „ trouvoient chez lui." Et l'on assure qu'il est de lui, dans l'*Introduction au Discours Préliminaire* du Dr. Binckes (89). *Défense des Ordinations de l'Eglise Anglicane, en Réponse à une Brochure d'un Catholique-Romain pour prouver la nullité de nos Ordres.* Londres 1677 in-8. *Préface au-devant* d'un Livre intitulé: *La Nature & l'Excellence de la Religion Chrétienne.* Londres 1691. in-8. *Essai sur la Vie de la feue Reine Marie*, Londres 1695 in-12., traduit en François par David Mazel, La Haye 1695 in-12. Il y en a aussi une Traduction Allemande, faite par Jean-George Pritius, & imprimée à Leipsig (90). *Recueil de Sermons & de Brochures*, depuis 1678 jusqu'en 1706, en trois Volumes in-4. *Explication du Catéchisme de l'Eglise Anglicane*, Londres 1710 in-8. *Quelques Sermons prêchés en différentes occasions, avec un Essai pour un nouveau Livre d'Homélies en sept Sermons, dressé à la sollicitation de l'Archevêque Tillotson & de quelques autres Evêques.* Londres 1713 in-8.

(88) Vol. II. col. 860.

(89) Pag. 1.

(90) Niceron *Mem. des Homm. ill.* Tom. VI. p. 42.

BURNET (THOMAS), Docteur en Droit, Ecrivain savant & distingué sur la fin du XVII. Siè-

Siècle, étoit Ecossois (a). On l'envoya à l'Université de Cambridge, où il entra dans *Clare-Hall* au mois de Juin 1651, sous la direction de Jean Tillotson, depuis Archevéque de Cantorbéry. Mais lorsque le Dr. Cudworth, Auteur du *Systême Intellectuel*, passa de la place de Chef de *Clare-Hall* à celle de Principal du Collège de Christ en 1654, Burnet entra aussi dans ce Collège, dont il fut élu Membre en 1657. L'année suivante il fut reçu Maître-ès-Arts, & en 1661 il fut fait prémier Procureur. On dit qu'il étudia en Médecine, & qu'il devint si habile dans sa profession, qu'il fut Médecin du Roi Charles II *. Mais peut-être l'Ecrivain qui rapporte ce fait, a-t-il confondu notre Burnet avec un autre Thomas Burnet, frère de l'Evêque & Médecin du Roi, qui a publié à Edinbourg en 1685 in-12. un Livre intitulé *Hippocrates contractus*. Au commencement de l'année 1685, notre Auteur fut fait Maître de l'Hôpital de Sutton à Londres, à la place de Mr. Cressot (b), & non de Mr. Guillaume Erskyne, comme le dit Mr. Wood (c). Il prit ensuite les Ordres (d). Sous le régne de Jaques il fit paroître beaucoup de fermeté, en qualité de Maître de la Chartreuse, & s'opposa aux entreprises du Roi, qui vouloit charger la Maison d'une pension en faveur d'un Papiste nommé André Popham (e). En 1680 il publia à Londres in-4. les deux prémiers Livres de sa *Théorie Sacrée de la Terre*, dans lesquels il s'agit du Paradis & du Déluge. Cet Ouvrage fut si admiré pour la pureté du style Latin & pour la beauté des sentimens, que Charles II. contribua à en procurer une Traduction Angloise. Les deux derniers Livres, qui traitent de *l'Embrasement du Monde*, & des *Nouveaux Cieux* & de la *Nouvelle Terre*, parurent à Londres en Latin in-4. en 1689. Cette *Théorie* n'a pas laissé d'être attaquée par divers Auteurs [A]. En 1692 il publia ses *Archæologiæ Philosophicæ* [B], dédiées au Roi Guillaume III., dont il étoit Chapelain & Clerc du Cabinet: il avoit obtenu cette dernière place par le credit de l'Archevêque Tillotson, son intime Ami (f). Mais cet Ouvrage choqua si fort le Clergé, qu'on pretend que cela lui fit perdre sa place de Clerc du Cabinet. Mr. Herbert, Membre de la Societé Royale, a assuré à un savant Gentilhomme (g), qu'il avoit vu le Manuscrit original de ce Livre, avant qu'il parût, entre les mains de l'Archevêque Tillotson, qui en faisoit la révision. Mr. Oldmixon nous apprend, qu'à la mort du Dr. Tillotson, on parla d'élever notre Auteur sur le Siége de Cantorbéry; „ & même, à ce qu'on assure, il y avoit quelque apparence que la chose réussiroit; „ mais sur ce que certains Evêques représentérent, que quelques-uns de ses Ecrits étoient trop Scep- „ tiques, on jetta les yeux sur un autre Théologien (h)." Notre Auteur mourut le 27 de Septembre 1715, & fut enterré le 3 d'Octobre dans la Chapelle de la Chartreuse. Il fit son frére George Burnet son unique Héritier, en priant François Wilkinson de Lincolns-Inn d'être Exécuteur de son Testament. Celui-ci publia, après la mort du Dr. Burnet, son Traité *De Statu Mortuorum & Resurgentium* [C], & son Traité *De Fide & Officiis Christianorum* [D]. L'Auteur d'un Discours du *Spectateur* (i), & celui des N°. XXI & XCI des *Lettres d'Hibernicus* (k), le représentent comme un des plus illustres Ecrivains, aussi-bien que comme un des plus honnêtes hommes de son Siècle. Le dernier de ces Auteurs critique (l) cependant un passage, qui est extrèmement loué dans le *Spectateur* (m), & qui regarde la bassesse des Occupations & des Plaisirs de la Vie humaine.

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 882.

* Voyez *La Vie du Dr. Thom. Burnet*, à la tête de la Traduction de la *Doctrina Antiqua de rerum Originibus* &c. p. 2. 3. Lond. 1736 in-8.

(b) Ib. p. 3.

(c) *Ubi supra.*

(d) Id. ibid.

(e) *Vie de Th. Burnet* p. 3. 4. & 38. & suiv.

(f) Voyez Hickes *Some Discourses on Dr. Burnet and Dr. Tillotson* &c. p. 39.

(g) Le Docteur *Tancrède Robinson*, Elu du Collège des Médecins, & Médecin du Roi George I.

(h) *Histoire d'Angleterre sous les Régnes de Guillaume & de Marie, d'Anne & de George I.* p. 95. 96. Lond. 1735. in-fol.

(i) T. II. Disc. 31. p. 187. 188. de la Traduct. Françoise.

(k) De la I. Edit. Lond. 1734 en II. Vol. in-4.

(l) Vol. I. num. 10.

(m) *Ubi supra.*

[A] *Cette Théorie n'a pas laissé d'être attaquée par divers Auteurs.*] Le prémier qui parut sur les rangs, fut le Dr. Herbert Crofts, Evêque d'Hereford, qui publia à Londres en 1685 in-8. *Remarques sur un Livre intitulé*, La Théorie de la Terre, *par Herbert Evêque d'Hereford*. Mr. Burnet, dans sa *Réponse aux Objections de Mr. Erasme Warren*, se plaint que les Remarques de l'Evêque sont écrites d'une manière qui ne convient, *ni à un galant-homme, ni à un Chrétien, ni à un Savant*; & il dit que *de tels Ecrits se réfutent eux-mêmes*. En 1690, Mr. Erasme Warren, Recteur de Worlington dans le Comté de Suffolk, publia à Londres in-4. *Geologia, ou Traité sur l'état de la Terre avant le Déluge, où l'on combat la forme & les propriétés qui lui sont attribuées dans un Livre qui a pour titre*, Théorie de la Terre; *& où l'on fait voir, que la dissolution de la Terre n'a point été la cause du Déluge. On y donne aussi l'Essai d'une nouvelle Explication du Déluge.* Le Dr. Burnet répondit par une Piéce intitulée: *Réponse aux Objections d'Erasme Warren contre la* Théorie de la Terre, Londres 1690 in-fol. En 1693, Jean Beaumont le Jeune publia une Brochure in-4. sous le titre de *Considérations sur la* Théorie de la Terre; adressée à son Ami le Dr. Robert Hook. En 1696 parut: *Sommaire de quelques Articles, en Réponse au Dr. Burnet, par A. Lovell*, in 4. L'année suivante, Robert S. Clair publia à Londres in-12.: *Le Philosophe Abyssinien réfuté, ou la* Théorie de la Terre, *ni sacrée, ni conforme à la Raison.* L'Auteur remarque, que Ramazzini dans son Livre *de Fontium Mutinensium Admirandis* (1), prouve par un Traité Italien de François Patritius sur la *Rhetorique*, imprimé à Venise en 1562, que l'Hypothése du Dr. Burnet n'est pas nouvelle, mais qu'elle avoit été autrefois celle de quelques Philosophes d'Abyssinie. En 1698, Mr. Jean Keill, Maître-ès-Arts du Collège de Balliol à Oxford, publia un *Examen de la Théorie de la Terre* du Dr. Burnet, dédiée au Dr. Mander Principal de ce Collège, dont il a paru une seconde Edition à Londres in 8. en 1734. Le Chevalier Baronet Hans Sloane, dans son *Voyage aux Iles de Madère, des Barbades, de S. Christophle, & de la Jamaïque* (2), fait mention de la conjecture sus-mentionnée, que le Dr. Burnet pourroit bien avoir emprunté son Systême d'un ancien Philosophe d'Abyssinie: & il rapporte que Mr. Flamstead Astronome du Roi, parlant du Docteur avec beaucoup de feu, dit enfin, qu'il lui prouveroit *qu'on ne bâtit pas un Monde aussi aisément qu'on donne le tour à une période.* Et Mr. la Roche nous apprend (3), que le même Astronome lui a assuré, qu'il ne lui falloit qu'une seule feuille de papier pour renverser toute la *Théorie* du Dr. Burnet.

(1) Cap. 4.

(2) Londres 1725 in-fol.

(3) *New Memoirs of Literature* Fevr. 1726. Art. 4. p. 97. 98.

[B] *Ses* Archæologiæ Philosophicæ.] Le titre entier est: *Archæologiæ Philosophicæ, sive Doctrina antiqua de Rerum Originibus.* Londres 1692 in-4. Dans le prémier Livre, il fait l'Histoire des Opinions des Philosophes de toutes les Nations. Le second est une espèce de Commentaire sur sa *Théorie*: il y fait voir, que selon toutes les Nations, le Monde a eu un commencement, & que les Anciens, aussi-bien que Moïse, ont posé comme une vérité certaine, que la Terre a été tirée du Chaos. Il confirme plusieurs autres articles de sa Théorie, & soutient qu'on ne doit point placer le Paradis Terrestre dans la Mésopotamie, & que tout ce qui est dit du Jardin d'Eden en particulier, convient à toute la Terre en général. Il prétend aussi, que le récit de Moïse ne doit pas s'entendre littéralement, puisqu'il seroit sujet à un grand nombre de difficultés; mais qu'il faut le prendre dans un sens figuré. Il s'est fait une seconde Edition de cet Ouvrage, à Londres en 1728 in 8. où l'on a joint deux Lettres Latines de l'Auteur, écrites pour la défense de ce Livre. Mr. Keill a fait quelques remarques sur cet Ouvrage, dans son *Examen des Réflexions du Dr. Burnet sur la Théorie de la Terre.* En 1694 il parut à Amsterdam un Livre in 4. destiné aussi à combattre notre Auteur, sous le titre de *Moses vindicatus, sive asserta Historiæ Creationis Mundi aliarumque, quales à Mose narrantur, Veritas* &c. Frédéric Spanheim a aussi attaqué les *Archæologiæ* dans son Livre intitulé: *Controversiarum de Religione cum dissidentibus hodie Christianis, prolixè, & cum Judæis, Elenchus Historico-Theologicus*, Amsterdam 1694 in-8.

[C] *Son Traité* de Statu Mortuorum & Resurgentium.] Pendant sa vie, l'Auteur n'en avoit fait imprimer que deux ou trois Exemplaires, dans le dessein de le faire examiner par ses Amis, & de le perfectionner en le revoyant souvent. Après sa mort, on en trouva un Exemplaire dans son Cabinet, avec quelques changemens, sur lequel on en a tiré un petit nombre d'autres: mais on eut grand soin d'empêcher que l'Ouvrage ne devint public; & ceux à qui on permit de le voir, furent obligés de promettre sur leur honneur, qu'ils ne le laisseroient ni copier ni imprimer. Cependant s'en étant fait une Edition furtive en Hollande, sur l'Edition secrette in-4. de Londres (dont on dit qu'un Exemplaire s'est vendu 20 Guinées), Mr. Wilkinson, Exécuteur du Testament du Dr. Burnet, publia une nouvelle Edition plus correcte de ce Livre & des autres Ouvrages de l'Auteur. Mr. Jean Dennis en donna peu de tems après une Traduction Angloise, imprimée à Londres in 8. *.

[D] *Son Traité* de Fide & Officiis Christianorum.] Il a été imprimé à Londres en 1717 in 8., & traduit en Anglois par Mr. Dennis, à la prière de Mr. Wilkinson (4). [☞ Cet Ouvrage a été aussi traduit en François, & imprimé à Amsterdam en 1729 sous ce titre: *Traité de la Foi & des Devoirs des Chrétiens, traduit du Latin de Mr. Burnet Docteur en Théologie & Maître de la Chartreuse de Londres, par Mr. D. de S. L.* ADD. DU TRAD.]

* Cet Ouvrage a été traduit en François sous le titre de *Traité de l'Etat des Morts & des Resuscitans* &c. Rotterdam 1731. in-12. R. D. T.

(4) *Voyez la* Préface de Mr. Dennis p. 10.

☞ BU-

☞ BUTINI (Pierre) (a), nâquit à Genève le 8 Février 1678, de Dominique Butini, d'une ancienne Famille [A]. Le jeune Butini, doué d'autant de conception que de mémoire, & passionné pour les Sciences, les cultiva presque toutes, lisant beaucoup & faisant des Extraits de ce qu'il lisoit, à l'exemple de Mr. Jean Le Clerc son parent, qui étoit pour lui un puissant aiguillon. La Théologie, & la Critique de l'Ecriture Sainte, firent enfin sa principale étude. A l'âge de vingt ans, il fut reçu au saint Ministère, & il fut un des prémiers à prendre le bon goût de la Prédication, dont on avoit un excellent modéle en la personne du celébre Alphonse Turrettin. Mr. Butini composoit en homme de genie, il recitoit avec feu, & d'une manière propre à toucher. En 1700 il fut appellé à desservir l'Eglise Françoise de Leipsic, il y exerça son Ministère pendant trois ans avec beaucoup de succès. L'Eglise Françoise de Londres, qu'on nomme communément l'Eglise Walonne, lui fit aussi l'honneur en 1703 de lui adresser une Vocation, uniquement sur sa réputation, & sans l'avoir entendu; mais les desirs de sa famille, & l'état de sa santé, lui firent préferer le retour dans sa Patrie. Il y servit une Eglise de Campagne, en attendant qu'il se présentât pour lui quelque Emploi plus relevé. Ce fut alors qu'il poussa le plus loin ses travaux sur l'Ecriture Sainte, jusqu'à entreprendre un Commentaire sur S. Matthieu, qui est resté en manuscrit, & qu'on peut mettre au rang des bons Ouvrages en ce genre. Il composa aussi dans ce tems-là un Ouvrage, qui a vu le jour sous le titre d'*Histoire de la Vie de Jésus-Christ* [B]. En 1706, plusieurs de ses Paroissiens se trouvant attaqués de la Dyssenterie, il la prit lui-même en les visitant, & il en mourut, agé seulement de 29 ans, laissant une Fille unique, d'un mariage qu'il avoit contracté peu auparavant. C'a été certainement une grande perte pour le Public, si l'on juge de ce qu'il auroit pu devenir, par ce qu'il étoit deja à un âge où les autres commencent. C'étoit un esprit fin, vif, élevé, & assez original, plein de belles idées & de grands sentimens de Religion, appliqué à tous ses devoirs, ardent au travail, excessivement sobre, aimant la retraite, ennemi du faste & de toute superfluité, aimable dans la Vie domestique, & gai jusqu'à la plaisanterie avec ses Amis, pendant que d'autres le trouvoient un peu bizarre & taciturne. Son goût délicat pour la bonne compagnie, alloit jusqu'à un dédain trop marqué pour le ridicule ou le trivial. Mr. J. A. Gautier, Professeur en Philosophie, puis Conseiller & Secretaire d'Etat, qui a beaucoup travaillé sur l'Histoire de sa Patrie, & qui étoit proche parent de Mr. Butini, se joignit avec Mr. Baulacre Ministre & intime Ami du défunt, pour déchiffrer ses Sermons, dont on publia deux petits Volumes [C].

(a) Cet Article est tiré d'un Mémoire MS. qu'on m'a envoyé de Genève.

Mr. Butini a eu un Frère, qui mérite qu'on en dise un mot. Il s'appelloit Robert Butini. Il étoit Médecin, & vrai Philosophe, tant de pratique que de théorie. On croit que sa trop grande application à l'étude abrégea ses jours. Il mourut à l'age de trente-trois ans, sans avoir laissé d'autre Ou-

[A] *D'une ancienne Famille.*] La Famille *Butini*, originaire des Vallées de Piémont, est établie à Genève depuis l'an 1315, & s'y est étendue en plusieurs branches, d'où sont sortis des Magistrats, des Ministres, & des Docteurs assez distingués. Mr. Dominique Butini, père de Pierre, étoit Pasteur de l'Eglise de Genève & Bibliothécaire: il avoit aussi été Recteur de l'Académie. Il est mort en 1728, âgé de quatre-vingt-six ans (1).

(1) Mémoire MS. communiqué de Genève.

[B] *Histoire de la Vie de Jésus-Christ.*] Mr. Gautier fut l'Editeur de cet Ouvrage (2), qui parut en 1710 à Genève, en un Volume in-4. & en deux in-8. Voici ce qu'en dit l'Auteur de mon *Mémoire*: „ Elle est tirée en grande „ partie de *l'Harmonie des Evangiles* en Latin de Mr. Le „ Clerc; mais non d'une façon servile, car on y voit des „ explications nouvelles & des tours originaux. Le style „ en paroit un peu trop orné, & chargé d'épithètes; à „ quoi l'Auteur auroit sans doute apporté quelque correc- „ tion, s'il avoit destiné cet Ouvrage à voir le jour: mais „ il ne l'avoit fait que par occasion, pour l'usage de quel- „ ques personnes pieuses, sans y avoir mis la dernière „ main; ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait eu beaucoup „ de succès." Mr. Le Clerc témoigna ne point desapprouver la liberté que s'étoit donnée l'Auteur. „ Je suis si é- „ loigné, *dit il* (3), de trouver mauvais cette manière „ d'écrire, que j'en estime davantage l'Auteur: car en- „ fin, il ne faut jamais voir par les yeux d'un autre, mais „ par les siens propres, & ne recevoir que ce que l'on „ croit véritable, après l'avoir examiné en soi-même." Ce Savant ajoute ensuite: „ Ceux qui les méditeront (les „ Discours de Jésus-Christ) ne seront pas choqués de quel- „ ques petits défauts qu'ils pourront remarquer dans le „ style d'un Ouvrage posthume, auquel l'Auteur n'a pu „ mettre la dernière main. Il ne laisse pas d'être assez „ bon, pour être préféré à celui de bien des gens de la „ même profession, qui savent bien parler dans un lieu „ où on ne les contredit point, mais qui ne savent pas é- „ crire."

(2) Le même.

(3) Biblioth. Choisie T. XX. Part. I. p. 209.

[C] *Deux petits Volumes de ses Sermons.*] Ils furent imprimés à Genève en 1708. Mr. Vernet, Professeur en Belles-Lettres dans cette Ville, & qui a épousé en 1734 la fille de Mr. Butini, a donné en 1736 une seconde Edition de ces Sermons, incomparablement meilleure que la prémière, & augmentée de six nouvelles Pièces (4). „ Quoique ces Sermons ne soient pas aussi châtiés pour le „ style, *dit mon Mémoire*, ni composés avec autant de „ soin que si l'Auteur les avoit preparés pour l'impres- „ sion; on y voit cependant une méthode réguliere, des „ plans exacts & bien remplis, de beaux mouvemens, & „ autant de force, que de justesse & de simplicité." Il me semble, pour le remarquer en passant, qu'on ne peut jamais mieux juger d'un Prédicateur, que par les Pièces qu'il fait dans le cours ordinaire de son Ministère, sans penser qu'elles doivent être imprimées. Il est alors dans son état naturel, & on le voit proprement tel qu'il est. Rien de plus aisé à un homme d'esprit & de génie, que de preparer quelques Pièces d'éclat: mais s'ensuit-il de-là, que c'est un bon Prédicateur dans le cours ordinaire? Et n'est-ce pas de cela qu'il s'agit principalement, sur-tout pour l'édification de ceux qui sont confiés à ses soins? Rien ne fait mieux, selon moi, l'éloge de Mr. Butini, que de voir que les Sermons qu'il faisoit pour son Troupeau, sont d'un caractère à mériter l'approbation des personnes de goût, & sur-tout de celles qui ont de la piété. Mr. Bernard, Juge compétent sur cette matière, s'il en fut jamais, parle des Sermons de Mr. Butini avec éloge. „ Quoique l'Auteur fût fort jeune, *dit-il* (5), ses pensées „ sont solides, & il lui échappe peu de ces saillies de „ jeune-homme, qui frappent par leur éclat, & qu'on ne „ manque jamais de condamner dans un âge plus mûr. Je „ n'en ai remarqué *qu'une seule* dans les Sermons que j'ai „ lus, que peut être Mr. Butini eût effacée, s'il les avoit „ lui-même publiés." Mr. Bernard rapporte ensuite le trait dont il parle, qui est tiré d'un Sermon sur l'utilité des Afflictions, où l'Auteur dépeint les épreuves auxquelles David avoit été exposé. Si l'on en excepte ce que Mr. Bernard critique avec raison, le morceau est fort beau; & je me souviens d'avoir entendu deux Prédicateurs qui l'avoient trouvé tel, puisqu'ils le récitoient mot à mot, comme de leur cru. „ Quand il faut relever de pareilles fau- „ tes, *continue Mr. Bernard*, pour trouver quelque cho- „ se à redire dans un Livre, on peut conclurre qu'un Li- „ vre est bon dans son genre. Mr. Butini a en effet de „ la justesse dans ses pensées, de la solidité dans ses rai- „ sonnemens, de l'ordre dans les différentes parties de „ ses Sermons, quoiqu'il y en ait quelques-uns où il af- „ fecte de le cacher....... Il travaille par-tout à faire „ aimer les préceptes de l'Evangile, en faisant voir leur „ excellence & leur utilité. Son principal but, & presque „ son unique but, c'est de sanctifier le cœur. Il a de l'é- „ loquence, mais assez naturelle. Son style est bon, „ quoique peut être chargé quelquefois d'un peu trop d'é- „ pithètes, dont il auroit sans doute effacé une partie, „ s'il avoit pu revoir ses Sermons avant qu'on les imprimât. Il y en a aussi quelques-uns, où les périodes sont „ un peu bien longues. On trouve encore, mais rare- „ ment, certains termes joints ensemble, qui ne con- „ viennent point l'un à l'autre . . . . . . . Mais ce sont là „ de petits défauts, si même on peut leur donner ce nom, „ qui ne méritent pas d'être relevés, & qui sur-tout n'em- „ pêchent pas que les Sermons de Mr. Butini ne puissent „ être mis au rang des bons Sermons qui ont été publiés „ jusques ici (6)." Il n'y a personne qui ait lu les Sermons dont il s'agit, qui n'en juge de la même manière. A l'occasion de ce que Mr. Butini tantôt indique son ordre, tantôt le cache, Mr. Bernard fait une réflexion très judicieuse. C'est qu'il y a deux extrémités à éviter. L'une, d'avertir à chaque instant qu'on va dire ceci ou cela, & d'entasser Divisions sur Divisions. Outre que cela a un air Scholastique, on confond l'Auditeur & on l'accable. L'autre extrémité, c'est de ne point avertir des Divisions les plus générales. Si les gens du métier peuvent s'en passer, elles sont fort utiles, dit Mr. Bernard, pour un peuple ignorant & peu attentif: il faut, autant qu'on le peut, lui faire voir où on le mène, & le chemin par où on le conduit. *On remarquera*, dit ce modeste Savant, *que je ne parle que de mon goût, que je ne veux ni instruire personne, ni prescrire de Loi à qui que ce soit.* J'en dis autant, & je crois que si l'on consulte l'expérience, l'on verra

(4) Mon Mémoire dit *quatre*: mais j'en trouve trois nouvelles dans le I. Vol. de cette dernière Edition, que j'ai en main.

(5) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Mars 1709. p. 117. 118.

(6) Idem p. 120. 121.

Ouvrage connu, qu'une *Dissertation sur le Lieu par où passoient les Lignes que Jules-César fit faire près de Genève, pour arrêter les Courses des Helvétiens* [D].

verra que l'indication de l'ordre qu'on va suivre est très propre à réveiller & à soutenir l'attention d'un Auditeur qui a dessein d'écouter & de profiter: car pour ceux qui n'écoutent que par intervalles, que l'on annonce ses Divisions, ou non, la chose est fort indifférente par rapport à eux; ils en profitent également.

[D] *Dissertation sur le Lieu par où passoient les Lignes que Jules-César fit faire &c.*] Cette Dissertation a paru pour la première fois dans les *Mémoires de Trevoux* du mois de Juillet 1713, sans nom d'Auteur. Dans la suite, elle a été insérée avec une Carte, entre les Pièces du Tom. II. de la nouvelle Edition de l'*Histoire de Genève* de Mr. Spon, faite en 1730 par les soins & avec les Notes de Mr. Gautier (7). „ Mr. Butini fait voir par la description des „ Lieux, & par la suite de la narration, que le sentiment „ ordinaire exprimé dans les Cartes jointes aux Commen„ tateurs de César, est insoutenable; & qu'il ne faut ima„ giner autre chose qu'un Retranchement fait par derriè„ re [illegible] du Rhône. Cette explication, que Mr. „ Clarke dans sa belle Edition de César semble avoir en„ trevue, mais qu'il n'a pu débrouiller, faute de connoî„ tre les lieux, peut desormais passer pour démontrée „ (8).

(7) Mémoire Ms.

(8) Le même.

BARONIUS (CESAR) célèbre par ses *Annales Ecclésiastiques* [*A*] nâquit à Sora, Ville Episcopale du Royaume de Naples, le 30 Octobre 1538, de Camillo Baronio & de Porcia Phebonia, qui

[*A*] *Célèbre par ses* Annales Ecclésiastiques.] Elles sont en douze Volumes in-folio. Il entreprit cet Ouvrage à l'âge de trente ans, sur le refus que fit Onuphre Panvinius d'y travailler, quelques instances que lui en fit Baronius, en présence de St. Philippe de Neri qu'ils considéroient comme leur Pere commun, qui lui dit, que ce seroit lui, & non pas Onuphre, qui composeroit l'Histoire Ecclésiastique. En effet Onuphre étant mort peu de tems après, Baronius entreprit cet Ouvrage, & travailla pendant trente ans à recueillir & à digérer les matiéres, en lisant assiduement les anciens Monumens Ecclésiastiques, tant dans les Livres imprimés, que dans les Manuscrits de la Bibliothéque du Vatican. En 1588 il publia son premier Tome, qui contient les Cent premiéres années depuis la naissance de Jésus-Christ. Le second contient 205 ans. Ces deux Volumes sont dédiés au Pape Sixte V. Le troisiéme, dédié à Philippe II, comprend l'histoire des cinquante cinq années suivantes. Le quatriéme, dédié à Clément VIII, contient l'Histoire de trente-quatre ans, qui finissent à l'an 395. Le cinquiéme va jusqu'à l'an 440. Il est dédié au même Pape, aussi bien que le sixiéme, qui finit à l'an 518. Le septiéme comprend l'histoire de soixante-treize ans. Le huitiéme s'étend jusqu'à l'an 714. Le neuviéme, qui se termine à l'an 842, est dédié à Henri IV. Roi de France. Le dixiéme, dédié à l'Empereur Rodolphe II, commence à l'an 843 & fit à l'an 1000. Le onziéme, dédié à Sigismond III Roi de Pologne, & publié en 1605, continue jusqu'à l'an 1099. Le douziéme, publié sous le Pontificat de Paul V, l'an 1607, finit à l'an 1198. Ainsi l'on a dans ces douze Tomes, l'Histoire des douze premiers siécles de l'Eglise. Henri Spondanus nous apprend, que Baronius avoit laissé les trois Volumes suivans, c'est-à-dire, apparemment des Mémoires pour ces Volumes, qui n'étoient pas encore mis en ordre, & dont s'est servi Odoric Raynaldus pour faire la Continuation de cet Ouvrage. La premiére Edition des Annales de Baronius se commença en 1588, & fut continuée les années suivantes, à Rome, où les premiers Tomes furent réimprimés en 1593. Cette Edition fut suivie de quelques autres, où l'Auteur fit des Corrections & des Additions. La seconde Edition est celle de Venise, qu'on commença en 1595. La troisiéme se fit à Cologne en 1596 & dans les années suivantes. La quatriéme à Anvers en 1597 &c. La cinquiéme à Mayence en 1601. La sixiéme à Cologne en 1609. Il s'en est fait plusieurs autres Editions depuis, à Amsterdam en 1610, à Cologne en 1624, à Anvers en 1675 à Venise en 1705 &c. Selon l'Abbé Langlet du Fresnoy dans sa *Nouvelle Methode d'étudier l'Histoire*, les meilleures Editions sont, celle de Rome, qui doit toujours être preférée à titre d'Original, & celle d'Anvers. Mais la plus commode pour l'usage est celle de Mayence, parce que les Citations tirées des Auteurs Ecclésiastiques y sont d'un caractére différent du Texte de Baronius, & qu'elle est en deux Colomnes. L'Edition de Cologne a le même avantage, mais elle est mal imprimée.

Le but que Baronius s'est proposé dans ses Annales a été, comme il le témoigne lui-même dans sa Préface, de réfuter les Centuriateurs de Magdebourg, ou plutôt d'opposer à leur Ouvrage, fait contre l'Eglise Romaine, un autre Ouvrage de pareille nature pour sa défense. „ Il se„ roit à souhaitter, *dit M. Du Pin* (1) que Baronius se „ fût contenté de rapporter les faits de l'Histoire Ecclé„ siastique, sans entrer dans des Controverses, & dans „ des intérêts particuliers. Cependant il faut avouër que „ son Ouvrage est d'une très-grande étendue, bien digé„ ré, plein de grandes recherches, composé avec soin, „ & avec autant d'exactitude qu'on peut espérer d'un „ homme qui entreprend le premier un Ouvrage aussi „ vaste, & aussi difficile que celui-là. Il est vrai qu'on y „ a remarqué depuis plusieurs fautes de Chronologie & „ d'Histoire; que l'on a découvert plusieurs faits, dont il „ n'a point eu de connoissance: qu'il s'est servi de plusieurs „ Monumens supposés ou douteux; qu'il a rapporté quan„ tité de faits faux, comme véritables, & qu'il s'est trom„ pé en plusieurs endroits. Mais quoique sans vouloir „ exaggérer le nombre de ses fautes comme Luc Holste„ nius, qui disoit qu'il étoit prêt de montrer huit mille „ faussetés dans les Annales de Baronius, on ne puisse „ nier qu'il n'y en ait beaucoup, il faut néanmoins a„ vouër que son Ouvrage est très-bon & très-utile, & que „ c'est avec raison qu'il est appellé *le Pere des Annales* „ *Ecclésiastiques*. Il faut encore remarquer, qu'il a été „ beaucoup plus exact dans l'Histoire des Latins, que dans „ l'Histoire des Grecs, parce qu'il avoit une connoissance „ fort médiocre du Grec, & qu'il étoit obligé de se ser„ vir du secours de Pierre Morin, de Metius, & du Pere „ Sirmond pour les Monumens qui n'étoient point tra„ duits en Latin. Son stile n'a ni la pureté ni l'élégance „ qui seroit à souhaitter dans un Ouvrage de cette nature, „ & l'on peut dire qu'il a écrit plutôt en Dissertateur „ qu'en Historien; il est néanmoins clair, intelligible & „ méthodique." Le Cardinal de Laurea dressa une Table de cet Ouvrage pour son usage particulier, mais dont il fit part ensuite au Public: *Index Alphabeticus rerum & locorum omnium memorabilium ad Annales Cardinalis Baronii. Opus Posthumum Rev. Cardinalis de Laurea.* Rome 1694 in-4. Cet Ouvrage est posthume. On en commença à la vérité l'impression pendant la vie de l'Auteur, mais elle ne fut achevée qu'après sa mort, qui arriva le 30 Novembre 1693. On a commencé à traduire les Annales de Baronius en plusieurs Langues, mais aucune de ces Versions n'a été au-delà du premier Tome.

(1) *Nouv. Bibl. des Auth. Eccl.* Vol. XVII. p. 2.

On en a fait plusieurs Abrégés, dont nous allons rendre compte. Le plus étendu est celui de Henri Sponde (*Spondanus*) *Annales Ecclesiastici Cæsaris Baronii in Epitomen redacti.* Paris 1612, 1622, 1630, 1639, in-fol. imprimés plusieurs fois avec la Continuation par le même Auteur. Pierre Coppin a traduit cet Abrégé en François, aussi-bien que les Annales Sacrées du même Sponde; cette Traduction a été imprimée à Paris en 1652 en deux Vol. in-fol. Il a été encore traduit en Flamand, & imprimé en cette Langue à Anvers en 1623 in-fol. Cet Abrégé est estimé, & suffit à ceux qui n'ont pas le tems de lire un grand Ouvrage. Mais s'il corrige Baronius en quelques endroits, il a besoin aussi, selon M. l'Abbé Langlet du Fresnoi, d'être corrigé lui-même en d'autres.

Un autre Abrégé, beaucoup plus court, est celui d'Aurélio; *Ludovici Aurelii, Perusini, Epitome Annalium Ecclesiasticorum Baronii.* Rome 1634 in-12. Paris 1637 en deux Vol. in-12. Munster en Westphalie 1638 in-8. Paris 1665 en 3 Voll. in-12. Cet Auteur a ajoûté à l'Abrégé de Baronius une Continuation jusqu'à l'an 1630. Tout l'Ouvrage a été traduit en François: *Les Annales Ecclésiastiques de César Baronius, réduites en autant de Livres fort succincts, que l'Auteur en avoit fait de Tomes prolixes. Par le R. P. Aurele, Perusin, Prêtre de l'Oratoire de Rome, traduites en François par Charles Chaulmer, Historiographe de France.* Paris 1664 in-12, en six Volumes, & en 1673 en huit Volumes in-12, dont les deux premiers ont chacun deux Parties. Ce Traducteur a fait un Supplément à l'Abbréviateur Latin, qui va depuis l'an 1636 jusqu'à 1664.

Bzovius est un troisiéme Abbréviateur de Baronius: *Historiæ Ecclesiasticæ ex ill. Cæsaris Baronii Card. Annalibus, aliorumque Virorum illustrium Ecclesiasticis Historicisque monumentis: curâ Abrahami Bzovii, Ord. Prædicatorum.* Rome 1616 en deux Vol. in-fol. Anvers 1616 en 2 Vol. in-fol. réimprimé à Cologne en 1617 en deux Vol. in-fol. *Cum Auctuario Joann. Frid. Matenesii.*

Mettons comme un quatriéme Abbréviateur Bisciola; *Joannis Gabrielis Bisciolæ, Mutinensis, Societatis Jesu, Epitome decem Tomorum Annalium Cardinalis Baronii.* Venise 1602 en 2 Voll. in-4. Lyon 1602 in-4. Cologne 1602 & 1614 in-4. Dans les Editions précédentes on ne trouve que l'Abrégé des dix premiers Tomes de Baronius, mais dans cette derniére on a ajoûté l'abrégé des deux derniers Tomes par Sponde.

Scogli est un autre Abbréviateur de Baronius: *A primordio Ecclesiæ Historia Joannis Horatii Scoglii, Cathacensis, cum Chronologia ab Orbe condito ad Ann.* 1640. Rome 1642 in-4. Cette Histoire ne va, comme celle de Baronius, que jusqu'à l'an 1198.

Un sixiéme Abbréviateur est le Pere Augustin Sartorius, Allemand, de l'Ordre de Citeaux, *Compendium Annalium Ecclesiasticorum Cardinalis Baronii. Cum intermixtis Elogiis.* Prague 1722 en douze Tomes in-8. qui ne font que trois Volumes d'une raisonnable grosseur. Les Eloges, dont parle le titre, sont en stile Lapidaire, pleins de *concetti*, qui font un très mauvais effet dans une Histoire.

Schultingius n'a donné l'Abrégé que d'une partie de l'Ouvrage sous ce titre: *Cornelii Schultingii Thesaurus Antiquitatum Ecclesiasticarum ex septem prioribus tomis Ecclesiasticorum Annalium Cæsaris Baronii usque ad Gregorium Magnum collectus, cum scholiis singularibus adversus Centuriatores Magdeburgenses & Calvinistas.* Cologne 1601 in-8. Dans cet Abrégé on n'a pas suivi l'ordre des tems, mais celui des matiéres, disposées selon l'ordre Alphabétique.

On en a donné aussi des Abrégés en d'autres Langues. Il y en a un en François sous ce titre: *Les Annales Ecclésiastiques de Baronius abrégées, & traduites par Claude Durand, Joseph de la Planche, & Artus Thomas, Sieur d'Embry.* Paris 1616, en douze Volumes in-folio.

Odoricus Rinaldi de Trevise, Prêtre de l'Oratoire de Rome, qui a continué les Annales de Baronius, en a donné un Abrégé en Italien. *Annali Ecclesiastici tratti da quelli Cardinal Baronio.* Rome 1641. 2 Voll. in-4. 1656, cinq Tomes in-4. 1668, cinq Tomes in-4. le cinquiéme Volume n'est qu'une Table fort ample pour les quatre autres.

Il en a paru un Abrégé en Allemand, à Cologne en 1600 in-4, & un autre en Polonois à Cracovie en 1602.

On en trouve aussi un en Arabe, mentionné dans la Bibliothéque de Jean Gallois Num. 943. *Annalium Ecclesiasticorum Cæsaris Baronii Epitome per F. Britium. Arabicè.* Rome 1663. 2 Tomes in-4. *Latinè & Arabicè eodem Auctore.* Rome 1655 in-4.

Parlons à présent des Continuateurs de Baronius. Il y en a trois, Bzovius, Raynaldus ou Rinaldi, & Spondanus ou Sponde.

Abraham Bzovius publia une Continuation depuis l'an 1199 jusqu'à l'an 1572, en neuf Volumes in-folio, imprimée à Rome: le premier volume parut en 1616, & le dernier en 1672 après la mort de l'Auteur. Mais ce sont plutôt des Annales de l'Ordre des Dominicains, dont étoit l'Auteur, que des Annales de l'Eglise. D'ailleurs il est fort au-dessous de Baronius.



La

qui l'élévérent avec beaucoup de soin. Il fit ses Humanités à Veroli, sa Théologie & son Droit à Naples. Les troubles de son Païs obligérent son pere de passer avec lui à Rome en 1557. Il y acheva

La Continuation d'Odoric Raynaldus, qui se servit des Mémoires laissés par Baronius, va depuis l'an 1199 jusqu'à l'an 1567; elle est aussi en neuf Volumes in-folio, imprimés à Rome, le premier en 1646, & le dernier en 1677 après la mort de l'Auteur. Cette Continuation est plus mauvaise encore que la précédente. [☞ Ce Continuateur dédia son Ouvrage au Clergé de France, dans la vuë de flatter les Prélats, & de le leur faire approuver, ou du moins de les engager à dissimuler tout ce qu'il contenoit d'avantageux aux intérêts de la Cour de Rome, & de préjudiciable aux Libertés de l'Eglise Gallicane; mais il ne réussit pas dans son dessein, du moins l'approbation ne fut pas générale, car il parut un petit Livre à Munster en 1667, intitulé, *Recueil de diverses Piéces, pour la défense des Censures de la Faculté de Théologie de Paris, contre le Bref & la Bulle de notre Saint Pere le Pape Alexandre* VII. *Avec des Remarques sur le* 18 *Tome des Annales Ecclesiastiques d'Odoricus Raynaldus, Continuateur de Baronius.* Dans ces Remarques on note les principaux excès que l'on trouve dans ce Tome de Raynaldus sur ces trois points. Premiérement, contre l'Autorité des Conciles Généraux; Secondement, contre les Libertés de l'Eglise Gallicane; Troisiémement, contre la Puissance souveraine des Rois. On a fait depuis imprimer ces Remarques in-4. à Lille en 1687, avec un petit Préambule qui est à la tête, qui traite très-mal Raynaldus & son Ouvrage: on y dit „ que c'est un homme qui a peu d'esprit, nul jugement, „ nulle sincérité, nulle bonne-foi; qui débite avec une au„ dace insupportable, & comme des articles de Foi, les „ plus insoutenables prétentions de la Cour de Rome; qui „ allégue les Auteurs les plus partiaux, & les plus empor„ tés, comme Poggius, Blondus, Turrecremata & autres, „ comme des témoins irreprochables: qui faute de preu„ ves se répand en injures & en déclamations outrageuses „ & indignes d'un Historien, qui ne doit jamais faire pa„ roître de passion; & enfin qu'il n'y eut jamais de per„ sonne moins propre pour un si important Ouvrage, „ qu'est l'Histoire de l'Eglise. Et à l'égard du Livre, on „ dit, qu'outre les défauts remarqués précédemment, c'est „ une Piéce en toutes façons très méprisable, n'étant quasi „ autre chose qu'un Recueil sans art & sans esprit de Bul„ les & de Lettres de Papes, sans presque aucune parti„ cularité remarquable de l'Histoire ni aucune recherche „ curieuse (2) Add. du Trad.]

(2) Mélange Critique de Littérature. Art. XXIV. pag. 160-162.

La Continuation de Henri Sponde est beaucoup meilleure; elle va jusqu'à l'an 1640, qu'elle fut imprimée à Paris en deux Volumes in-folio.

Divers Auteurs ont entrepris de critiquer Baronius, tandis que d'autres ont tâché de le défendre.

Isaac Casaubon a été un des premiers qui l'ont attaqué, dans son Ouvrage intitulé *Exercitationes contra Baronium*, Londres 1614 in fol. Mais cette Critique ne va que jusqu'à l'an 34 de J. C. André Eudæmon-Johannes, Jésuite (3) entreprit la défense de Baronius dans sa *Defensio Annalium Baronii contra Exercitationes Isaaci Casauboni, Libris duobus.* Cologne 1617 in-4. Jules Cesar Boulenger, autre Jésuite, le seconda, en publiant la même année, *Diatribæ ad Casauboni Exercitationes contra Baronium.* Lyon 1617 in-fol. Le Docteur Richard Montaigu attaqua ce dernier Ouvrage par ses *Anti-Diatribæ ad priorem partem Diatribarum Jul. Cæs. Bulengeri contra Isaacum Casaubonum.* Genéve 1625 in-folio. Jean Dartis publia aussi ses *Animadversiones in Annales Baronii & Casauboni Exercitationes.* Paris 1616 in-8.

(3) Son vrai nom étoit Jean l'Heureux. R. D. T.

Il a paru aussi deux Ouvrages sous le titre d'*Anti-Baronius*, savoir *Anti-Baronius Magenelis, seu Animadversiones in Annales Baronii, cum Epitome Lucubrationum Criticarum Casauboni in Tomi primi annos 34. Autore Andrea Magendeo Ecclesiastico Benearnensi. Quibus accesserunt quædam ad Baronium Animadversiones Davidis Blondelli:* Leyde 1675 in-fol. & *Christiani Kortholti Disquisitiones Anti-Baronianæ:* Kilonii 1677 in-4. réimprimé cum *Adami Tribbechovi Exercitationibus ad Baronii Annales.* Hambourg 1709 in-4.

Jean Henri Ottius, Théologien Réformé de Zurich, entreprit aussi un Examen suivi sur chaque année des Annales de Baronius, & avant sa mort il acheva cet Ouvrage qu'il conduisit jusqu'à l'an 1198 où Baronius finit; mais il insiste plus sur la Controverse que sur l'Histoire; il n'en a paru qu'une partie sur les trois premiers siécles, sous ce titre *Examen perpetuum Historico-Theologicum in Annales Baronii, Centuriis tribus.* Zurich 1676 in-4. Le Pere Augustin Reding, par ordre du Pape Innocent XI. y fit une Réponse, où il y a fort peu d'ordre, intitulée, *Vindex veritatis Annalium Ecclesiasticorum Cardinalis Baronii, adversus Joh. Henr. Ottii in eosdem Examen perpetuum. Autore D. Augustino Reding, Abbate Monasterii Einsidlensis, Ordinis S. Benedicti. Centuria prima. Typis Monasterii Einsidl.* 1680 in-fol. Cet Auteur ne va pas au-delà du premier siécle. Ottius repliqua l'année suivante, & sa mort, arrivée peu après, mit fin à la dispute. [☞ Ottius travailla trente ans à son *Examen perpetuum*, & si la mort ne l'avoit prévenu il auroit donné son Ouvrage au Public. Jean Baptiste Ottius son fils, dépositaire de ses Manuscrits, avertit le Public par une Lettre imprimée en 1687 du dessein qu'il avoit de mettre tout au jour, il y donnoit un Plan de tout l'Ouvrage, qu'il partageoit en sept Volumes, & proposoit une souscription pour le faire imprimer, mais ce Projet ne réussit point, j'ignore si depuis il a eu quelque succès. Add. du Trad.]

Samuel Basnage de Flottemanville a aussi fait une Critique de Baronius dans un Ouvrage intitulé: *De Rebus Sacris & Ecclesiasticis Exercitationes Historico-Criticæ, in quibus Cardinalis Baronii Annales ab A. C. 35, in quo Casaubonus desiit, expenduntur.* Utrecht 1692 in-4. Cet Ouvrage, qui ne va que jusqu'à l'année 44, n'étoit que l'avant-coureur d'un plus considérable, dans lequel l'Auteur se proposoit de donner quelque chose de meilleur, que ce qu'a fait Baronius. Il n'en a paru que trois Volumes, sous le titre de *Annales Politico-Ecclesiastici Annorum 645 a Cæsare Augusto ad Phocam usque.* Rotterdam 1706 in-folio.

Tous les Ouvrages, dont on vient de parler, sont fort au-dessous de celui du Pere Antoine Pagi intitulé: *Critica Historico-Chronologica in Annales Baronii*, Genéve 1705 en 4 vol. in-fol. dont le premier avoit déja paru à Paris en 1689.

Il avoit paru à Rome en 1596 in-4. une Piéce de Paul Beni, intitulée *Dissertatio de Annalibus Baronii.* Ce n'est proprement qu'un Eloge des Annales de Baronius.

[☞ Il me semble qu'après un si ample détail de ce qui regarde les Annales de ce Cardinal, on s'attend naturellement à avoir quelque idée des sentimens des Savans sur cet Ouvrage, & on n'en trouve point, si ce n'est le jugement de Mr. Du Pin. Suppléons à cette omission, sans néanmoins trop charger cette Remarque. Les Savans de toutes les Communions en ont porté des Jugemens assez différens, quoiqu'en général on convienne qu'il a fait de grandes fautes. L'Auteur du *Mélange Critique de Littérature* (4) dit que „ Les „ Annales (de Baronius) sont plutôt des Livres de Contro„ verse, que des Livres d'Histoire: & si quelquefois il en „ rapporte quelque fait, on y doit ajoûter si peu de foi „ que ce grand Ouvrage ne mérite guére d'être lu, du „ moins par ceux qui veulent s'instruire de la vérité de „ l'Histoire, & l'apprendre". Un peu plus bas il ajoûte (5), „ que Baronius n'étoit point aussi savant, qu'il „ falloit qu'il le fût pour bien faire un Ouvrage de l'im„ portance du sien: il n'étoit pas si docte qu'il vouloit „ qu'on le crût, quoiqu'il fût Bibliothecaire du St. Sié„ ge Apostolique. Il vouloit, par exemple, que l'on crût „ qu'il savoit l'Hébreu, & il allégue quelquefois du Sy„ riaque pour de l'Hébreu. Il prend le nom d'*Alphesi* „ pour le nom d'un Livre, au-lieu que c'est celui d'un „ Auteur, & il parle au contraire d'un *Jacob Turim*, con„ fondant le nom de l'Auteur avec le titre de son Livre, „ comme si quelqu'un disoit, *Ciceron de la Nature.* Il con„ fond *Origéne* le Philosophe Stoïcien, avec *Origéne* le „ Chrétien . . . . . Il fait une infinité de bévuës sembla„ bles. En un mot, toutes les fautes grossiéres qu'il fait, „ sans aucune vuë de faciliter son dessein, & qui ne ten„ dent pas au but qu'il se propose, qui est de favoriser „ le Siége de Rome, sont des fautes d'ignorance, qui „ montrent qu'il n'étoit pas aussi savant, qu'il le devoit „ être". Mr. Godeau, dans la Préface de son Histoire de l'Eglise s'exprime avec plus de circonspection, & ne veut paroître que le Rapporteur du jugement des autres, mais on entrevoit néanmoins qu'il ne s'éloignoit pas trop de leurs idées: „ Le Cardinal Baronius, *dit il*, a écrit l'His„ toire complete de douze siécles, qui est un Ouvra„ ge d'un labeur immense, d'une recherche très-cu„ rieuse, & d'une profonde érudition. Toutefois les „ Critiques, non seulement entre nos Adversaires qui „ sont justement suspects, mais quelques-uns entre les Or„ thodoxes mesmes, l'accusent de ne reconnoistre pas la „ fausseté des Piéces, dont quelquefois il se sert; de se „ tromper souvent dans les choses de l'Antiquité Romai„ ne, & dans la Chronologie; d'avoir confondu l'Epoque „ Dionysienne avec la vraye année de la Naissance de „ Jesus-Christ, ce qui l'a fait errer jusqu'à Dioclé„ tien; de faire des digressions trop longues; & surtout „ de témoigner trop d'attachement aux intérests des Sou„ verains Pontifes; de porter leur autorité au-delà des „ bornes légitimes: de l'appuyer sur toutes sortes de preu„ ves, sans faire distinction des choses contestées d'avec „ les plus constantes, & de ravaler trop les Puissances tem„ porelles établies de Dieu". Guy Patin rapporte (6) ce qui suit: „ Feu Monsieur Naudé, qui n'étoit point men„ teur, m'a dit que Lucas Holstenius de Hambourg, qui „ est à Rome Chanoine de St. Jean de Latran, lui avoit „ dit qu'il pouvoit montrer huit mille faussetés dans Ba„ ronius, & les prouver par les Manuscrits de la Biblio„ théque Vaticane, qu'il a aujourd'hui en garde". Le fameux Du Plessis-Mornay n'en juge pas aussi desavantageusement, quoiqu'il ne l'approuve pas (7), „ duquel (Ba„ ronius) j'admire la lecture & diligence, mais je n'ap„ prouve pas ce qu'il se sert, pour pallier les abus du „ temps, de bons & de mauvais, de faux & vrais Au„ theurs, sans distinction. *In quo plus peccatum conscien„ tiâ quam scientiâ.* Car il monstre assez son jugement là „ où il veut". Je ne rapporterai plus que le jugement de deux Savans distingués, Isaac Casaubon, & Alexandre Morus, qui rendent justice aux soigneuses recherches, & à ce qu'il y a d'estimable dans Baronius, sans dissimuler ses défauts. Voici les propres termes de Casaubon (8). *Quis nescit Cardinalem Baronium operam in Historiâ Ecclesiasticâ* adeo

(4) P. 143.

(5) P. 150. 151.

(6) Lettres T. I. Lett. 165 de l'Edit. de 1692, ou 25 de la premiere Edit.

(7) *Mémoires de Philippes de Mornay* T. II. p. 916.

(8) Prolegom. ad Exercit. ad *Baronii Ann.* Apud Pope Blount *Censura Celebr. Auth.* p. m. 861. 862.

va ses Etudes de Droit sous César Costa, qui fut depuis Archevêque de Capoue, & se mit ensuite sous la discipline de St. Philippe de Neri, Fondateur de la Congregation de l'Oratoire, qui l'employa dans les Instructions familiéres, que ses Clercs faisoient aux jeunes enfans. Après qu'il eut reçu l'Ordre de Prêtrise, St. Philippe de Neri l'envoya avec quelques-uns de ses Disciples en 1564 pour établir une Congregation de son nouvel Ordre dans l'Eglise de St. Jean Baptiste. Baronius y demeura jusqu'en 1576, qu'il fut envoyé dans l'Eglise de Sainte Marie *in Vallicella.* Il donna dans ces deux Maisons des preuves toutes particuliéres de son zéle pour le salut du prochain, de sa piété, & de sa charité. L'an 1593 St. Philippe de Neri s'étant demis volontairement de sa charge de Supérieur-Général de la Congregation de l'Oratoire, il crut ne pouvoir se donner un plus digne successeur que Baronius, choix que le Pape Clément VIII, qui connoissoit le mérite du Sujet, approuva, conformément aux desirs de toute la Congrégation, aussi bien que du Fondateur, & peu de tems après ce Pontife le prit pour son Confesseur. L'estime du Pape augmenta à mesure qu'il eut occasion de le connoître plus particuliérement: ce fut ce qui l'engagea à le faire Protonotaire Apostolique en 1596, & à le créer Cardinal le 5 Juin 1596; & il lui donna ensuite la charge de Bibliothécaire du St. Siége. Après la mort de Clément VIII, Baronius eut beaucoup d'apparence au Pontificat, ayant eu jusqu'à trente-une voix, mais les Espagnols lui donnérent l'exclusion à cause de son *Traité de la Monarchie de Sicile.* [☞ Le Cardinal de Joyeuse, dans le Journal de tout ce qui se passa au Conclave de cette Election, qui est inféré dans le troisiéme Livre des Ambassades & Négociations du Cardinal du Perron, remarque que peu de jours avant la Création du Cardinal de Florence, qui a été Léon XI, Baronius eut effectivement trente-une voix. Mais le Cardinal du Perron écrivant à Henri IV, lui dit que les Espagnols, voyant le parti François si fort pour Baronius, le Cardinal Cosme présenta à la Congregation, des Lettres du Vice-Roi de Sicile, adressées au Collége des Cardinaux, pour les prier d'intercéder auprès du Pape, à ce qu'il fit raison au Roi d'Espagne des Livres du Cardinal Baronius, au sujet des affaires de Sicile. Du Perron dit bien qu'on se moqua de ces Lettres, mais l'événement prouva qu'elles ne laissérent pas que de faire leur effet (*a*). L'attachement que Baronius avoit pour le Siége de Rome, l'engagea dans plusieurs différends contre ses propres intérêts. Quelque obligation qu'il eût à la République de Venise, il ne laissa pas de se déclarer hautement contre elle, lorsqu'elle se brouilla avec Paul V, à l'occasion de quelques Edits du Sénat, concernant les Ecclésiastiques. Baronius lui adressa une Remontrance en des termes pleins d'aigreur, qui marquoient le chagrin qu'il ressentoit de ce qu'elle ne fléchissoit pas sous l'autorité du Pape (*b*). De toutes les Puissances de l'Europe, il n'y en eut aucune pour laquelle Baronius s'intéressât tant que pour Henri IV, Roi de France; jamais cette Cour n'eut à Rome de Partisan plus zélé: aussi voit-on dans l'Histoire de ce tems-là, que le Roi, qui l'aimoit fort, ayant appris sa mort, voulut qu'on lui fit un Service dans la Cathédrale de Paris, quoiqu'il fût Italien (*c*) ADD. DU TRAD.] Outre ses *Annales*, il a fait encore divers autres Ouvrages [*B*]. Sa grande application à l'Etude affoiblit si fort son tempérament, que

(*a*) Mélange Critique de Littérature. Art. XXIV. pag. 155. 156.

(*b*) Là-même p. 156.

(*c*) Là-même p. 158.

*ades insignem posuisse, ut omnibus suâ diligentiâ palmam præripuerit: Hic enim est, qui primus omnium, totius Orbis Christiani res gestas, præsertim autem quæ ad Ecclesiam pertinebant, in continuam seriem annorum sic digessit, ut si unius urbis Fastos concinnaret: qui nescis unde ex abdito, tam multa planè prius ignota, primus prompsit in lucem; qui antiquorum Episcoporum in magnis urbibus successiones; veterum Hæreseon originem, progressum, & finem; tempora Ecclesiæ, sive tranquilla, sive turbulenta, tam accuratâ diligentiâ explicuit; qui denique merita sua in Ecclesiam, si immoderato partium studio non corrupisset, dignus erat sine controversiâ, cui omnes & veteres & recentiores, qui illam Eruditionis partem unquam attigerunt, assurgerent & fasces submitterent.* Alexandre Morus (9) s'exprime de la maniére suivante: *Neque tamen sic immensi laboris* (Baronii) *Annalium pretium elevamus, ut non quantum ejus arti Roma debet ac ingenio, tantum diligentiæ propemodum debere universum Orbem Christianum agnoscamus, ob illa ab eo tot eruta monumenta (licet in eorum censum non pauca subdititia nimis fideì relata sint) quæ sine illo æternis forte damnata tenebris latuissent. Qui nec ita partium studio ducimur, ut Doctrinæ Temporum Conditorem, laude fraudatum suâ velimus, abesset modo fucus religionis & arrogo. Nam quæ tandem Ars inchoata simul & perfecta est? Quin eum inter principes Chronologos non illibenter putamus, & versatile hominis ingenium, & eruditionem sane multijugam, & benè Latinum ac rotundum eloquii genus complectimur; nec arbitramur ei parem tum fuisse, postquam a Sirmondo discesseris, illius Ordinis virum: eumque adeo magis interdum quam Scaligerum sequimur.* ADD. DU TRAD.]

(9) In Præfat. præfixa Eusebii *Chronic.* Apud Eund. p. 842.

[*B*] *Outre ses Annales, il a fait encore divers autres Ouvrages.*] I. *Martyrologium Romanum restitutum, Gregorii XIII jussu editum, cum notationibus Cæs. Cardin. Baronii.* Rome 1586 in-fol. C'est-là la premiére Edition. Baronius publia ses Notes sur le Martyrologe Romain, en guise d'Essai de son Histoire Ecclésiastique. Cet Ouvrage fut réimprimé à Venise en 1587 in-4., sur l'Edition de Rome. Il y a quelques fautes grossiéres, qu'on a corrigées dans les Editions suivantes, en voici entre autres une. Baronius parle sous le 24 Janvier d'une Sainte *Xynoris*, Martyre d'Antioche, & il observe dans ses Notes que St. Chrysostome parle de cette Sainte: Rapportons ses propres termes: *Antiochiæ Sanctæ Xynoridis Martyris. De eâ scribit S. Joannis Chrysostomus Homil. 4. de Lazaro. De aliâ juniori nobilitate & pietate clarâ fœminâ Xynoride S. Hieronymus Epist. 8 ad Demetriadem.* Baronius, qui n'entendoit que peu le Grec, n'a pas pris garde que *Xynoris*, dans ces deux Peres, n'est point un nom propre, mais un nom appellatif, qui signifie une couple, desorte que ces deux Peres parlent, l'un de deux Saints & Martyrs, Juventin & Maxime, & l'autre de la Mere & de l'ayeule de St. Démétrius. Mr. Le Fevre, Précepteur de Louis XIII, & intime ami de Baronius, à qui il fournit des Mémoires pour ses Annales Ecclésiastiques, s'apperçut le premier de cette bevuë, & en avertit le Cardinal d'abord. Le Cardinal en fut si confondu, qu'il supprima autant qu'il lui fut possible ces Editions, & retrancha ce passage, dans une nouvelle qu'il donna. Il s'en fit plusieurs dans la suite, où il corrigea toujours des fautes, tant qu'il vécut: il en est pourtant bien resté.

II. *Cæsaris Baronii Cardinalis Tractatus de Monarchia Siciliæ. Accessit Ascanii Card. Columnæ de eodem tractatu judicium, cum Baronii Responsione apologeticâ & Epistolâ ad Philippum III Regem Hispaniæ.* Paris 1609 in 8. Le Traité de la Monarchie de Sicile a été inséré dans le XI. Tome des Annales, mais on l'a retranché dans les Editions d'Anvers. Philippe III Roi d'Espagne le défendit par un Edit du 30 Octobre 1610, & le Cardinal Ascagne Colonna en fit une Censure. Cent ans après Mr. Du Pin entreprit de réfuter Baronius dans sa *Défense de la Monarchie de Sicile contre les Entreprises de la Cour de Rome.* Amsterd. 1716 in-12. [☞ Cette Edition d'Amsterdam est faite sur une autre, qui avoit paru sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur. On peut voir à quelle occasion Mr. Du Pin Ecrivit l'Ouvrage en question, dans le Journal cité en marge (10). Je me contenterai de rapporter ce qui regarde la nature & les droits de cette Monarchie de Sicile, en faveur de bien des Lecteurs, qui ne sont pas au fait. Quand Roger de Normandie conquit la Sicile vers la fin de l'onziéme siécle, cette Ile étoit sous la domination des Sarrazins, les Evêques Catholiques, qui y étoient restés relevoient, au moins de fait, du Patriarche de Constantinople. Dès que Roger s'en fut rendu maître, il en chassa les Sarrazins, & soumit l'Ile entiére au Siége de Rome. Le Pape par reconnoissance lui donna la permission d'établir des Archevêchés, des Evêchés, des Monastéres, de nommer les Evêques & les Abbés, & même d'accorder des exemptions de la Jurisdiction des Ordinaires. Ensuite le Pape Urbain II en 1098 pour rendre ce privilége fixe, tant pour Roger que pour ses Successeurs, l'an XI de son Pontificat Indiction VII, donna une Bulle, qui confirme tous les droits dont il jouïssoit auparavant. Cette Bulle contient trois priviléges, accordés à Roger & à ses Successeurs. Deux qui sont de Droit commun; le premier de n'envoyer aucun Légat en Sicile, sans le consentement du Souverain; le second de laisser au choix des Souverains les Evêques & les Abbés, qu'il jugera à propos d'envoyer au Concile, quand le Pape en aura convoqué quelqu'un. Le troisiéme plus singulier, que le Souverain de Sicile pourra faire dans ses Etats, tout ce que le Pape y pourroit faire par un Légat, comme si le Pape avoit envoyé le Souverain de Sicile Légat *a Latere* dans cette Ile (11). Un Roi de Sicile a dans ses Etats autant d'autorité sur les choses spirituelles, que le Pape s'en attribue sur toute l'Eglise. Il a droit d'absoudre, de punir, d'excommunier les Ecclésiastiques & les Laïques, les Evêques, & les Cardinaux même qui résident dans le Royaume. ADD. DU TRAD.]

(10) Journ. des Sçavans. Octob. 1716. p. 393 & suiv. Edit de Hollande.

(11) Consultez Giannone Hist. Civile du Royaume de Naples. T. II. L. X. Ch. 8.

III. *Cæsaris Baronii Parænesis ad Rempublicam Venetam.* Rome 1606 in-4. Il composa cette Piéce à l'occasion de l'interdit mis sur Venise, & on la trouve dans le Recueil des Piéces rélatives à cette affaire. Elle a été réimprimée diverses fois. François Serdonati la traduisit en Italien, & sa

que vers la fin de sa vie il ne pouvoit digérer aucune sorte d'aliment (*d*). Il mourut le 30 Juin 1607, âgé de soixante-huit ans & huit mois, & il fut enterré à Ste. Marie *in Vallicella* dans le même tombeau où le Cardinal François Marie Taurasio, son intime ami, fut inhumé l'année suivante [*C*]. Dupin (*e*) dit „ qu'on ne peut que l'on ne louë & que l'on n'estime la mémoire de Baronius, qui „ avoit beaucoup de religion, de probité, d'équité, d'érudition, & de lecture, & qui a travaillé uti- „ lement pour le bien de l'Eglise, & pour l'éclaircissement de l'Antiquité Ecclésiastique. Il seroit à „ souhaitter qu'il eût été exempt des préventions que son Education & son Païs lui avoient inspi- „ rées". Dans un Livre du Pere Parsons, imprimé en 1607, & intitulé *de Sacris alienis non adeundis quæstiones duæ: ad usum praximque Angliæ breviter explicatæ*, on trouve le sentiment de Baronius, de Bellarmin & d'autres, selon lequel il n'est pas permis aux Catholiques-Romains d'assister au Service Divin des Protestans en Angleterre.

(*d*) Voy. *l'Eloge* de Baronius, par Sponde, à la tête de *l'Abrégé des Annales*. Et l'Oraison funèbre de Baronius par Ange Racio, au-devant des Editions des Annales, faites depuis la mort de Baronius: & *Hieronymi Barnabei, Perusini, Congregationis Oratorii Presbyteri, Vita Cæsaris Baronii Cardinalis*, Rome 1651. in-4.

(*e*) *Nouv. Biblioth. des Aut. Ecclés.* Tom. XVII, p. 4.

sa Version fut imprimée à Rome en 1606 in-8. Elle fut attaquée d'abord dans un Livre intitulé: *Nicolai Crassi Junioris Anti-Paranesis ad Cæsarem Baronium Cardinalem, pro Ser. Venetâ Republicâ.* Padoue 1606 in-4. On y répliqua vivement par une Piéce intitulée, *Nicodemi Macri Senioris cum Nicolao Crasso Juniore Disceptatio de Paranesi Card. Baronii ad Remp. Venetam.* Venise 1607 in-8.

IV. *Cæsaris Baronii contra Ser. Rempublicam Venetam Votum.* Cette Piéce est fort courte, & ne fut pas publiée par Baronius lui-même. C'est l'Avis qu'il donna dans le Consistoire, qu'un autre fit imprimer. Il y en a plusieurs Editions, & entre autres une où l'on a ajoûté un Discours, qui y sert de Réponse. Le titre général est: *Duo Vota, hoc est, ex animi voto prolata sententia. Unum Ill. D. Cæsaris Baronii Card. contra Seren. Rempublicam Venetam. Alterum Exc. Joannis Marsilii Neapolitani Theologi pro eâdem Republicâ.* 1607 in-4. L'Avis de Baronius fut défendu dans les deux Piéces suivantes: *Gerardi Lapperfii Frisii Catholici Antagonistæ sententiæ Ill. Card. Baronii in sacro Consistorio dictæ propugnatio, adversus Joan. Marsilium Neapolitanum.* Rome 1607 in-4. *Pro Voto Ill. Card. Baronii Scrutinium F. Felicis Milensii Doctoris Ord. Eremitarum S. Augustini contra votum Joan. Marsilii.* Mayence 1607 in-8.

V. *Historica Relatio de Legatione Ecclesiæ Alexandrinæ ad Apostolicam Sedem; quomodo nimirum Clementi VIII. Pontif. Max. Gabriel Moderaus Patriarcha Alexandrinus se cum suis Ecclesiis & Diœcesanis subjecerit, suamque Sanctitati professionem veræ fidei & debitam obedientiam præstiterit. Auctore Cæsare Baronio Card.* Cologne 1598 in-8. pag. 77. Cette prétenduë Réunion du Siége d'Alexandrie avec celui de Rome, ne se fit que par des vuës intéressées, & ne dura pas longtems, comme on peut le voir dans Sacchini, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, & dans l'*Histoire Critique de la Créance des Nations du Levant*, par le Pere Simon, Chap. X.

VI. *Historica Relatio de Ruthenorum Origine, eorumque miraculosâ conversione, & quibusdam aliis ipsorum Regum rebus gestis. Item quomodo progressu temporis ab agnitâ veritate defecerint; quomodo verò partim ad Communionem S. Sedis Apostolicæ recepti fuerint. Auctore Cæsare Baronio.* Cologne 1598 in-8. Cette Rélation a été publiée en François avec la précédente sous le titre de *Discours de la Réunion des Eglises d'Alexandrie & de Russie à l'Eglise Romaine. Trad. du Latin du Card. César. Baronius, par Marc Lescarbot.* Paris 1599 in-8.

VII. *Epistola ad Petrum de Villars, Archiepiscopum Viennensem, de Molina.* Insérée à la pag. 181. du *Mandement de Mr. le Tellier Archev. de Reims sur deux Théses des Jésuites*, Paris 1697 in-8 (12).

[*C*] *Il fut enterré . . . . . dans le même tombeau où le Cardinal François Marie Taurasio son intime ami fut inhumé l'année suivante.*] Voici leur Epitaphe

(12) Niceron *Hom. Ill.* Tom. XXVII. p. 286-304.

D. O. M.

*Francisco Mariæ Taurusio, Politiano, & Cæsari Baronio, Sorano, ex Congregatione Oratorii, S. R. E. Presbyteris Cardinalibus, ne corpora disjungerentur in morte, quorum animi divinis virtutibus insignes, in vitâ conjunctissimi fuerunt, eadem Congregatio unum utrique monumentum posuit.*

*Taurusius vixit annos 82, menses 9, dies 14; obiit 5 Idus Junii 1608. Baronius vixit annos 68,* menses 8; *obiit pridie Cal. Julii 1607.*

☞ BAYER (THEOPHILE SIGEFROI) illustre Savant du XVIII. Siécle, étoit d'une famille originaire de Baviere, mais établie depuis longtems en Hongrie (*a*) [*A*]. Il nâquit à Konigsberg le 6 Janvier S. N. de l'an 1694, de Jean Fréderic Bayer, & d'Anne-Catherine Porath, d'une bonne famille de Lubeck. Le jeune Bayer fit ses Humanités à Konigsberg, & il acheva son Cours de Philosophie & de Théologie dans l'Académie de la même Ville. Il fit aussi de grands progrés dans les Langues Orientales sous quelques Rabbins, & sur-tout sous Abraham Wolff, depuis Docteur & Professeur en Théologie. Son goût pour ce genre d'étude ne fit qu'augmenter, & dès l'an 1713 il s'étoit tourné du côté du Chinois. Son but en s'appliquant à aquérir ces connoissances, étoit de les faire servir à illustrer les Antiquités & sur-tout l'Histoire Ecclésiastique. Mais avant que d'en recueillir le fruit, il en souffrit un dommage réel: sa grande application lui attira le mal hypocondriaque, dans le plus violent degré. Il chercha du soulagement, en changeant d'air, sans perdre néanmoins de vuë son Objet principal; il alla à Dantzig, auprès de Jean Sartorius, Professeur en Eloquence, son grand-oncle maternel. Ce fut-là qu'il acheva de se déterminer à prendre pour Objet de ses Etudes, les Humanités, la Critique, & l'Histoire. De retour à Konigsberg il y disputa sous le Docteur Michel Schreiber, & ayant obtenu une pension du Magistrat, il se disposa à faire un Voyage par l'Allemagne, malgré la foiblesse de sa santé. Il s'arrêta quelque tems à Berlin, & y obtint, par le crédit du Conseiller Privé Grabe, des secours plus considérables pour ses Etudes. Il y gagna particuliérement l'amitié de Mr. La Croze, duquel il tira de grandes lumiéres, tant en Conversation, que par le commerce de Lettres qu'il entretint depuis ce tems-là avec ce Savant. Mr. Schott lui fournit aussi des ouvertures considérables sur la connoissance des Antiquités. Il forma des liaisons avec Messieurs Jablonsky, Des Vignoles, Lenfant, Chauvin, Frisch & autres, & il en contracta de plus étroites encore avec Mr. Paul Ernest Jablonsky, Professeur en Théologie à Francfort. Il se rendit ensuite à Halle, où le Professeur Francke lui procura des leçons de Salomon Assadi, qui levérent plusieurs difficultés qui lui restoient dans l'intelligence de la Langue Arabe (*b*). Ce Salomon étoit de Damas, & étoit savant, Mr. Bayer trouvoit tant de goût à ses leçons, qu'il auroit souhaité de passer une année entiére avec lui (*c*); mais les affaires de cet Arabe l'appelloient ailleurs. Mr. Michaëlis fournit à Mr. Bayer bien des choses utiles sur les Eglises d'Ethiopie, & Mr. Heineccius sur les Eglises Grecques. De

(*a*) *Bibl. German.* T. L. p. 59 sur un Mémoire MS dressé par Mr. *Bayer* lui-même.

(*b*) Ibid. p. 100. 101.

(*c*) *Thes. Epist. La Croz.* T. I. p. 4.

[*A*] *Etoit d'une famille originaire de Baviere, mais établie depuis longtems en Hongrie.*] *Jean Bayer*, son ayeul, fut d'abord Recteur du Collége d'Eperies, ensuite Ministre à Neusohl en 1667, & à Kirchdraus en 1668. Son savoir distingué, & la profonde connoissance qu'il avoit des Mathématiques, lui attirérent la considération de la Cour Impériale, & l'Empereur Léopold l'annoblit en 1669. Il ne laissa pas pourtant d'avoir beaucoup à souffrir durant la grande persécution, suscitée contre les Eglises Evangéliques, pour la cause desquelles il s'intéressa si fortement, qu'il étoit surnommé également par les deux Partis, la *Bouche des Protestans, Os Protestantium.* Il ne survêcut pas longtems à ces tristes circonstances, & sa mort entraîna la perte de tous ses biens pour sa famille. Il avoit eu deux femmes, la premiére étoit *Rebecca Sartorius*, fille de Jean Sartorius, Pasteur & premier Inspecteur de l'Eglise d'Eperies: la seconde fut *Marie* fille de Samuel Pomarius, Directeur du Collége de la même Ville. Du premier mariage nâquit en 1670 Jean-Fréderic Bayer, pere de notre Savant: il fut élevé par son ayeul maternel Sartorius, alors en exil à Thorenau, & il avoit déjà fait des progrès considérables dans les études, mais faute de moyens il fut obligé d'embrasser la Profession de Peintre (1). A l'égard de ce qui regarde la Famille de Bayer en Hongrie, on trouve dans les Lettres de notre Savant à Mr. la Croze, un trait, qui confirme ce que nous en avons dit: *Observa, dicito Jablonskio, si Thomas Brayus quibusdam ad complendum suum* Martyrologium *utitur, posse mei ei aliqua parare, quod mea familia in Hungaricis malis non modo multa passa, sed tantum non Caput Theologorum Evangelicorum eo tempore fuit* (2).

(1) *Bibl. German.* T. L. p. 99. 100.

(2) *Thes. Ep. La Croz.* T. II p. 277.

[*B*] Qui

De Halle il ſe rendit à Leipſig, où il fut reçu Maître-ès-Arts le 11 Février 1717. Il y continua ſes études favorites, & ſe procura de nouveaux amis parmi les Gens de Lettres de cette Ville. Mr. Sieber lui accorda l'uſage de ſa belle Bibliotheque, & Mr. Goetze lui procura la communication des Manuſcrits de la Bibliothéque du Magiſtrat, & il dreſſa même un Catalogue des Manuſcrits Orientaux, travail dont il retira beaucoup de fruit (*d*) ſur-tout pour les Ecrits Syriaques. Mr. Mencke lui rendit auſſi toute ſorte de bons offices, & le chargea de dreſſer quelques Articles pour les *Acta Eruditorum*. Ce Savant en ayant vu quelques-uns de ſa façon, lui fit les offres les plus avantageuſes, pour l'engager à ſe fixer à Leipſig. Vers le même tems, le Magiſtrat de Konigsberg lui fit écrire, que s'il vouloit continuer ſes Voyages, & viſiter la Hollande & l'Angleterre, les frais lui ſeroient rembourſés. Mais le déſordre de ſa ſanté, augmenté par ſon application à l'étude, l'obligea à retourner chez lui. Il avoit deſſein néanmoins de faire encore un tour à Weimar & à Gotha, mais il ſe trouva ſi mal à Jéna, qu'on crut qu'il y ſuccomberoit, & qu'il ne verroit pas le lendemain. Cependant la nature reprit tellement le deſſus, que le jour qu'on avoit cru devoir être le dernier de ſa vie, il fit pluſieurs viſites aux Savans de cette Univerſité. Craignant une rechute, il revint ſur ſes pas à Halle, & employa quelque tems à ſe rétablir. Ce fut alors que Mr. Francke l'engagea dans la Correſpondance de Tranquebar, qui ne devint pourtant réguliére qu'en 1726, d'abord avec les Miſſionnaires Danois, & enſuite avec ceux d'Angleterre à Madras. Se remettant enſuite à voyager il paſſa à Wittemberg, & delà à Berlin, où Mr. La Croze lui donna des Leçons pour la Langue Coptique, & où il acheva de ſe mettre au fait des MSS. des Bibliothéques Royales & de Spanheim. Il fut enſuite à Stettin, & y vit les Recueils Chinois du célèbre André Muller, que l'on y conſerve, mais ils ne répondirent pas à l'idée qu'il s'en étoit formée. Vers la fin de l'Automne de 1717, il fut de retour à Konigsberg, où il ſe mit à donner des Leçons, dans leſquelles il parcourut Homére avec ſes Scholiaſtes, Théocrite, Platon &c. Le Magiſtrat le fit Bibliothécaire, & il prit poſſeſſion de cet Emploi le 22 Mars 1718; quelques Semaines après, il annonça l'ouverture de la Bibliothéque par un Programme, où il fait l'Hiſtoire de cette Bibliothéque. La même année il commença à ſe faire connoître par une *Diſſertation ſur une Eclipſe vuë à la Chine, au tems de la mort de J. C.* (*e*), qui a été ſuivie de pluſieurs autres Ouvrages [*B*]. En 1720 il fut appellé au Conrectorat du principal Collége, d'où il paſſa en 1721 au Prorectorat. Sa ſanté commença à ſe rétablir dans ce tems-là, tant par le repos dont il jouiſſoit, que par les attentions d'Anne Dorothée Bollner, fille d'un Marchand de Konigsberg, qu'il avoit épouſée, & avec laquelle il a vécu fort heureuſement. Il profita de ce retour de ſanté, & entreprit la lecture des Auteurs du Moyen Age, de ceux qui ont écrit ſur les Peuples Septentrionaux, & en particulier des Ecrivains qui traitent de la Pruſſe, dont la Bibliothéque, qui lui étoit confiée, lui fourniſſoit une bonne Collection. Il publia quelques petites Piéces rélatives à ces ſujets, ſur leſquels il avoit en même tems l'avantage de s'entretenir avec Meſſieurs Volprecht & Lilienthal, bons Connoiſſeurs en ce genre. Il penſoit à mettre les *Régles*, *Conſtitutions*, *Coutumes de l'Ordre Teutonique en Latin*, *Allemand*, *& Vieux François*, qu'il avoit copiées & collationnées ſur divers Manuſcrits. Il avoit auſſi pluſieurs matériaux ſur les Vies de Savans de Pruſſe, dont il avoit fait copier un grand nombre de Portraits ſur de bons Originaux, afin d'enrichir leur Hiſtoire. Pendant que Mr. Bayer étoit à Konigsberg, & dans les commencemens de ſon établiſſement dans cette Ville, il avoit lié commerce avec le célèbre Wolff de Hambourg, qui avoit tant d'eſtime pour lui, qu'il penſa à lui procurer un poſte plus avantageux que celui qu'il occupoit, mais ce projet ne réuſſit point (*f*). Vers la fin de l'année 1725 il arriva un changement inopiné dans ſa ſituation. Il reçut une Lettre de Vocation de Mr. Laurent Blumentroſt, Préſident de l'Academie Impériale des Sciences à Pétersbourg. Meſſieurs Goldbach & Bulffinger lui écrivirent pour le même ſujet. On lui laiſſoit

(*d*) Ibid. p. 18.

(*e*) Voy. Ait.Kirch. (Christfried) Rem. [B].

(*f*) *Theſ. Ep. LaCroz.* T. II. p. 149. 150. *Procraſtinata Reſponſionis cauſa partim in eo ſita eſt, quod inter mihi major ſpes allucebat amplificandæ fortunæ Cl. Bayeri . . . . . Bayerianum illud negotium non ſucceſſit.*

[*B*] *Qui a été ſuivie de pluſieurs autres Ouvrages.*] En 1716 il avoit donné une Diſſertation ſur les paroles de Jéſus-Chriſt ſur la Croix, *Eli, Eli, lamma Sabachtani*, ſous le titre de, *Vindiciæ Verborum Chriſti* Ἠλὶ, Ἠλὶ, λαμὰ [illegible], *quorundam* [illegible] *oppoſitæ*. Regiom. in 4. Je trouve dans le Catalogue de ſes Ouvrages (3), ſa Diſſertation, *De Diis Vialibus Græcorum*, ſous l'année 1715, avec ces mots, *c'eſt une Theſe ſoutenue à ſa réception dans la Faculté*. J'ai de la peine à concilier cette date & la remarque avec ce qui ſe trouve dans les Lettres de Mr. Bayer à Mr. La Croze: Dans une Lettre du 7 Juin 1717, écrite de Leipſig, il mande à ſon ami de Berlin, qu'à ſon retour à Konigsberg il a deſſein de publier les Obſervations qu'il a faites autrefois ſur le ſujet en queſtion, mais que pour plaire à ſes Compatriotes, il ſera obligé d'enrichir ſon Ouvrage d'Inſcriptions & de Médailles. *Conſilium eſt, atque in id neceſſitate quadam conjectus ſum, cum in Academiam Regiomontanam reverſus ero, de Antiquitatibus Græcis aliquid illuſtrare. Habetur in magno honore hoc genus litterarum in eâ urbe, ob eam cauſam, atque ut amicorum expectationi obſequar*, De Diis Vialibus Græcorum *olim obſervata edam. Sed nihil proficiam apud meos, niſi & Inſcriptionibus & ſignis nummorum exornem Commentationem* (4). Et dans une autre Lettre du mois de Janvier de 1718 (5) il écrit à Mr. La Croze, que cet Ouvrage va paroître, & il le prie de faire graver deux Médailles, qu'il lui déſigne, pour les ajoûter. Il me paroît donc évidemment, qu'il y a une faute dans le Catalogue de ſes Ouvrages. Je ne parlerai point ici des Piéces de Mr. Bayer qui ſe trouvent en divers Recueils & Journaux, je les ferai connoître dans les autres Remarques; je me borne ici à quelques Ouvrages détachés, que notre Savant a donnés au Public. C'eſt entre l'année 1711 & 1721, qu'il doit avoir publié quelques Orateurs Grecs. Je trouve dans les Nouvelles Litéraires de Konigsberg (6), de l'année 1721, qu'on marque que Mr. Bayer, „ eſt occupé à une nouvel- „ le Edition de l'Orateur Grec *Antiphon*. Le Grec, dit- „ on, eſt achevé d'imprimer, ou peu s'en faut. On y join- „ dra une Verſion & des Remarques, tant de l'Editeur, „ que d'autres Savans, entre autres de *Geſner*. *Andocides* „ ſuivra de près *Antiphon*". Dans une Lettre à Mr. La Croze, du 4 Novembre 1718, il lui parle de l'Edition de quelques autres Orateurs, qu'il préparoit, & qui ſembloient être ſous preſſe. *Nunc ego* Andocidem, Dinarchum, Alcidamantem, Antiſthenem, Demadem, Gorgiam, *&* Lesbonadem *noſtris typis edo* (7). En 1721, il publia ſon Hiſtoire de la Congregation de la Propagande: *Hiſtoria Congregationis Cardinalium de propagandâ fide*. Regiom. 1721 in 4. C'eſt l'eſſai d'un Ouvrage plus étendu, pour lequel il avoit fait une Collection de preſque tous les Livres publiés par cette Congregation. Il s'explique ſur ſon but, & ſur cet Ouvrage, avec beaucoup de modeſtie dans une Lettre à Mr. La Croze: *Libellum meum* de Congregatione, *ſcriptum ea providentia, ut Romanis non diſpliceret ad te miſi. Eſt mihi animus eandem rem olim accuratius commentari, quam ob rem hoc, quidquid eſt, edidi, ut amicis oſtenderem, non quid ſcirem, ſed quid cuperem ſcire. Eorum operâ perfectum conſummatumque opus fieri aliquando poſſit* (8). Le célèbre Jean-Chriſtophle Wolff trouvoit que ſon ſtile étoit un peu obſcur: *Eruditiſſimus* Bayerus *miſit mihi nuper ſuam* Collegii de propagandâ fide Hiſtoriam. *Laconitati, ni fallor, nimium ſtudet vir elegantiſſimus, adeo ut mihi quidem propterea præter rationem obſcurior evadere videatur* (9). La même année 1721 & l'année ſuivante, il donna diverſes Piéces. *Lucubrationes de Inſcriptionibus Judæorum Græcis & Latinis*. Regiom. 1721 in 4. *Programma ad Declamationes in Cathedrali Scholâ*. 1722 in 4. Il examine dans ce Programme la Queſtion, d'où vient que les Grecs ont ſurpaſſé à tant d'égards les autres Peuples dans les Sciences. *De Nummis Romanis in Agro Pruſſico repertis Commentarius. Accedit Epiſtola ad V. E.* (Stephanum Berglerum) *de Theophraſti Delii Præſidis monumento*. Lipſ. 1722. in 4. Dans cet Ouvrage ſur les Médailles Romaines trouvées en Pruſſe, Mr. Bayer examine ces Médailles mêmes, & le tems où elles peuvent avoir été apportées dans ce Pays-là. Je ne trouve point dans le Catalogue de ſes Ouvrages, celui dont il eſt parlé dans la *Bibliothéque Germanique* (10), ſous le titre de *Monumenta Pruſſica*. En 1725 il donna une Piéce intitulée, *De Nummo Rhodio in agro Sambienſi reperto*. Regiom. in 4. Il publia en 1728, un *Eſſai ſur l'Hiſtoire Ancienne*, pour S. M. I. Pierre II, en Allemand, in 8. Mais de tous les Ouvrages qu'il a publiés, les plus conſidérables & les plus importans ſont ſon *Muſeum Sinicum*, ſon Hiſtoire d'Oſrhoëne & d'Edeſſe, & l'Hiſtoire du Royaume des Grecs de la Bactriane. Nous parlerons du premier dans la Remarque ſuivante.

(3) Bibl. Germ. ubi ſupra p. 108.

(4) *Theſ. Ep. LaCroz.* T. I. p. 10.

(5) Ibid. p. 16.

(6) *Bibl. German.* T. III. p. 259.

(7) *Theſ. Ep. LaCroz.* T. I. p. 42.

(8) Ibid. p. 46.

(9) Ibid. T. II. p. 167.

(10) T. VI. p. 228.

foit le choix entre les Profeffions d'Antiquités, des Langues Orientales, où d'Hiftoire, & le Pofte d'Hiftoriographe de l'Académie. Il fe détermina pour la Profeffion des Antiquités Grecques & Romaines. Il fe rendit donc à Pétersbourg, & y arriva le 17 Février V. S. 1726. La même année il prononça un Difcours devant l'Impératrice *Catherine*, qui fit la Cérémonie de la fondation de la nouvelle Académie avec beaucoup de pompe. Il harangua auffi au nom de l'Académie au Couronnement de Pierre II. en 1728, & fon Difcours a été imprimé fous ce titre, *Ad Petrum II. Auguftum Imp. cum Infignia Imperii fanctiffimis Ceremoniis Mofcuæ capefferet, Academia Petropolitana.* Petersb. 1728 in-fol. Pour répondre enfuite au but de fa qualité d'Académicien, il fe livra à fa Profeffion d'Antiquités, & s'attacha principalement à éclaircir celles de l'Afie, qui font fort enveloppées de ténèbres. Il s'étoit flatté de trouver beaucoup de fecours à Pétersbourg pour la Littérature Chinoife, mais fe voyant fruftré de fon attente, il fe détermina à publier provifionnellement ce qu'il avoit raffemblé là-deffus, à force de recherches, & même à grands fraix, fauf à y joindre les Additions & les Corrections que le tems lui fourniroit. Cela produifit fon *Mufeum Sinicum* [C], qu'il dédia à Théophanes Archevêque de No-

[C] *Cela produifit fon* Mufeum Sinicum. Voici le titre entier de cet Ouvrage : THEOPHILI SIGEFRIDI BAYERI, *Regiomontani, Academici Petropolitani, Græcarum Romanarumque Antiquitatum Prof. Pub. Ord. Societ. Regiæ Berolinenfis Sodalis*, Mufeum Sinicum, *in quo Sinicæ Linguæ & Litteraturæ ratio explicatur.* Petropoli ex Typograph. Academ. Imp. 1730. in-8. deux voll. Dans une ample Préface Mr. Bayer fait l'Hiftoire de la Littérature Chinoife en Europe, & entre à cet égard dans un détail fort curieux. Le premier Tome de l'Ouvrage eft divifé en deux Livres, dont le premier roule fur la Grammaire, & le fecond fur la Littérature des Chinois; à la fin de ce Volume, on trouve une courte Grammaire de la Langue Vulgaire de la Province de *Chin-cheu*; une Lettre de quatre Miffionnaires Danois de Tranquebar à Mr. Bayer, laquelle contient diverfes particularités curieufes, datée de 1726. Vient enfuite la propofition d'une Clef Chinoife par André Muller, faite en 1674, & une courte Lettre du même Muller à Hevelius, & qui concerne une Eclipfe Solaire vuë à Pékin au mois de Janvier 1665 (11). Dans le fecond Tome, on trouve un Dictionnaire Chinois, qui remplit environ la moitié du Volume, & l'Effai d'un autre Dictionnaire. Cela eft fuivi de diverfes Pièces, que l'Auteur appelle *Diatribæ Sinicæ*. 1. La vie de Confucius, avec les caractères Chinois, & telle qu'elle a paru dans l'Edition de Goa, excepté les changemens qu'y a faits le P. Couplet dans celle de Paris. 2. Le Livre du même Philofophe intitulé *Ta-hio*, en Chinois & en Latin. 3. Le Livre *Siao-ul-lun*, avec le Commentaire de Mr. Bayer fur les Origines Chinoifes, dans lequel il n'a d'autre but, que de montrer que l'Hiftoire & les Antiquités Chinoifes ne peuvent en rien préjudicier aux vérités qu'enfeigne l'Ecriture Sainte touchant l'origine du Monde, & celles de toutes les Nations. 4. Une Chronologie Chinoife empruntée de Golius, de Hyde, du P. Noël, & des propres Obfervations de l'Auteur. 5. Une Differtation fur les Poids & les Mefures, tirées des mêmes fources. 6. Des Réflexions fur les Tables des Eclipfes (12). Il n'y a perfonne qui ne s'apperçoive par ce court Expofé, que l'Ouvrage de Mr. Bayer renferme bien des chofes curieufes, dans le détail defquelles il n'eft pas poffible d'entrer. Mais comme l'Hiftoire de la Littérature Chinoife en Europe pourra intéreffer affez toutes fortes de Lecteurs, nous en donnerons l'Extrait, en fuivant les habiles Auteurs du *Journal des Sçavans*.

(11) *Journal des Sçavans*. Mars 1731. pag. 167-168.

(12) Ibid. p. 169-171.

*Hiftoire de la Littérature Chinoife en Europe.*

Depuis le Géographe Grec *Marcien d'Héraclée*, qui vivoit dans le fecond Siècle du Chriftianifme, & qui fait mention d'un Peuple, qu'il nomme *Sinæ*, fitué à l'Orient de l'Inde, delà le Gange; & depuis *Cofme d'Egypte*, qui fous l'Empire de Juftinien avoit voyagé chez les *Seres*, voifins des Indes, mais que l'on prétend n'avoir rien de commun avec les Chinois; on a été jufqu'au milieu du treizième fiècle, fans rien apprendre touchant ce peuple fi puiffant, fi nombreux, & fi diftingué par la culture des Arts. Ce fut donc alors que *Houlacou*, fous les aufpices de fon frere aîné *Mangou*, Grand-Can de Tartarie, ayant envahi la Perfe, y amena quelques Chinois Lettrés, qui communiquérent à l'Aftronome *Naffiroddin* leurs Obfervations fur la pofition & le mouvement des Aftres. En 1295 *Cafan* arriére-petit-fils de *Houlacou*, & qui régnoit en Perfe fous l'autorité de *Coublai-Can*, chargea l'Arabe *Rexideddin* de dreffer une Chronologie, à l'aide de deux Philofophes Chinois qu'il avoit pour lors à fa Cour, & qui lui donnérent quelque teinture de la Médecine ufitée parmi leurs Compatriotes, & de leur Hiftoire. On ignoreroit totalement ces faits, fans *Abdalla-Abouféid*, qui vivoit il y a environ 470 ans, & qui nous les apprend dans une Hiftoire de la Chine, qu'il avoit compofée fur les Mémoires des Chinois mêmes, dont il affure avoir vu les Livres, vantant au furplus l'élégance de leur Ecriture, & expliquant en quoi confiftoit chez eux l'Art de l'Imprimerie. En 1253, Frere *Guillaume de Rubruquis*, de l'Ordre des Freres Mineurs, envoyé par S. Louis Roi de France vers le Grand-Can de Tartarie, y apprit que les Chinois fe fervoient du pinceau pour écrire, & traçoient plufieurs lignes pour former une Lettre (13). En 1275, *Marc-Paul* de Venife, par le féjour qu'il fit chez ces peuples pendant dix-fept ans, & par le fecours des quatre Langues, qu'il favoit & qui le mettoient en relation avec eux, étoit parvenu à l'intelligence de leur langage, & à avoir quelques notions de leur Littérature; quoique pourtant il foit difficile de juger, par les Ecrits, qui nous reftent de lui, jufques à quel point il avoit pu s'inftruire de l'Erudition Chinoife. Ce fut principalement par fon moyen & par celui de *Jean Du Plan Carpin*, qui avant lui avoit pénétré dans ces Pays Orientaux (14), que *Vincent* de Beauvais, *Antoine* de Florence, & peut-être quelques autres, foit Italiens, foit François ou Allemands, acquirent quelque connoiffance des Tartares, mais fans nul éclairciffement fur la Littérature des Chinois. Peu de tems après Marc-Paul *Hayton*, l'Arménien, par fes liaifons avec les Tartares, apprit d'eux quelques circonftances touchant l'Ecriture Chinoife, dont Nicolas *Salconi*, auquel Hayton les avoit communiquées, fit part au Pape Clément V en 1307, ce qui fe réduifoit à faire valoir l'extrême ancienneté de leurs Caractères, l'humanité de cette Nation, fa politeffe, qui n'empêchoit pas qu'elle ne regardât les autres Peuples comme abfolument aveugles, les Européens comme n'ayant qu'un œil, & elle feule comme jouïffant des deux yeux. Ce fut environ ce tems-là, comme il paroît par le témoignage de plufieurs Auteurs, & par celui des Voyageurs, que le Chriftianifme pénétra jufqu'à cette extrémité de notre Continent, par le miniftére des Chrétiens Neftoriens. Mais les grandes révolutions, arrivées peu de tems après dans l'Afie Orientale, fermérent bientôt cette porte à nos Voyageurs Occidentaux, qui ne pouvant plus aller par terre jufques dans ces régions reculées, & n'ayant encore par mer aucune route qui pût les y conduire, cefférent de porter leurs vuës de ce côté-là; enforte que le peu de lumiéres acquifes touchant la Littérature des Chinois s'obfcurcit pendant l'efpace de 130 ans, jufqu'au point qu'il n'en reftoit prefque point d'idée.

(13) *Voyage de Rubruquis* Ch. 17. p. 172. Edit. de Paris 1634 in-8.

(14) En 1246.

Après que les Navigateurs Portugais eurent frayé par mer un nouveau chemin jufqu'aux Indes, à la Chine, & au Japon, François *Xavier* fit le voyage des Indes dans la vuë de prêcher le Chriftianifme à celle de ces Nations Orientales qu'il jugeroit la plus difpofée à profiter des vérités qu'il lui annonceroit; & ce fut la Chinoife, dont la grande réputation lui fit concevoir de plus hautes efpérances pour le fuccès de fon deffein. Mais quelque effort qu'il fît pour vaincre les obftacles qui lui barroient l'entrée de la Chine, il n'y put mettre le pied, & mourut en 1552 dans une Ile à la vuë de ce Pays tant défiré. Il avoit d'avance fait traduire en Chinois le Livre fur la Création du Monde & fur la Vie de Jéfus-Chrift, qu'il avoit compofé en Japonois. Douze ans après fa mort (en 1564) les Efpagnols conquirent les Iles Philippines, où ils lièrent quelque commerce avec les Chinois, & d'où furent pour la première fois tranfportés dans la Bibliothéque Vaticane & dans le Monaftére de l'Efcurial, les premiers Livres Chinois qu'on eût vus en Europe. Ce fut à Manille, Capitale de ces Iles, que Jean Gonfalès *Mendoza*, Auguftin, & Envoyé du Roi d'Efpagne à la Chine, fit traduire un Livre de cette Nation, touchant l'Etat préfent & la puiffance des Chinois, & de retour à Rome, il préfenta au Pape Sixte IV la Rélation de fon Voyage écrite en Efpagnol, & dans laquelle il avoit inféré le contenu de ce Livre Chinois, qui n'offroit qu'un fort léger crayon de la Langue & de l'Ecriture de ce Peuple, & qui pour la premiére fois mettoit fous les yeux du Public la repréfentation de trois caractéres de cette Langue, mais étrangement défigurés, & qu'il faut préfenter au miroir pour les voir dans leur fituation naturelle. Mr. Bayer n'oublie pas d'informer ici fes Lecteurs des progrès que firent vers ce même tems dans la Littérature Chinoife, les PP. Michel *Roger*, & Matthieu *Ricci*, Jéfuites Miffionnaires à la Chine. Mais le P. Alvare *Semedo*, Portugais, de la même Société, eft celui, dit Mr. Bayer, qui a commencé à dévoiler ces myftéres, avec un détail digne de la curiofité des Savans, mais encore trop laconiquement à certains égards, & un peu obfcurément, peut-être pour augmenter le merveilleux, fans compter qu'il ne fit graver aucuns caractéres. Les Jéfuites qui depuis *Semedo* ont écrit fur les affaires de la Chine, tels que les PP. *Trigault*, *Magaillans*, *Martini*, *Couplet*, *Rougemont*, *Greflon*, *le Gobien*, &c. n'ont rien ajoûté fur cet article à l'Ouvrage de leur Confrère, excepté le P. Louis le *Comte*, qui a renchéri fur lui, & pouffé plus loin les éclairciffemens. Au fujet des difputes furvenuës entre les divers Miffionnaires touchant quelques Cérémonies du Culte Chinois & touchant la Philofophie de *Confucius*, l'Auteur prend occafion de nous informer des Editions différentes, qui nous ont fait connoître les Ouvrages de ce Philofophe Chinois. Revenant enfuite à la fuite des Savans qui ont illuftré la Littérature Chinoife, il parle d'abord de *Saumaife*, & quoiqu'il ne le regarde que comme très-médiocrement initié aux myftéres de cette Langue,

Novogrod, qui l'honoroit d'une amitié particuliére, & qui lui rendit des services essentiels. Le premier de Mai de l'année 1730 l'Académie des Sciences s'étant assemblée, à l'occasion de l'Avénement de l'Impératrice *Anne* au Trône, Mr. Bayer prononça l'Eloge de cette Princesse, & parla ensuite savamment des Couronnes & des Diadêmes des Anciens, & en particulier de l'ancienne Couronne des *Czars*, & de quelques Diademes d'Or trouvés en Siberie (*g*). Le succès de son *Museum Sinicum* l'engagea à s'appliquer avec une nouvelle ardeur à la Literature Chinoise. Mr. le Comte d'Osterman lui procura des Dictionnaires Chinois imprimés, & le P. Parennin lui en envoya un Manuscrit extrê-

(*g*) *Bibl. German.* Tom. XXI. p. 214.

gue, il l'en etoit cependant beaucoup mieux instruit que ne l'étoit Joseph *Scaliger*. En 1654 le P. *Martini* revint en Europe, & amena avec lui un jeune Chinois. *Golius*, qui avoit ramassé un grand nombre de Livres en cette Langue, où il ne connoissoit rien, ne manqua pas une occasion si favorable de s'aboucher avec ce Pere, & de retirer de lui divers éclaircissemens, tant sur l'Astronomie des Chinois, que sur le reste de leur Litérature. Au bout de six ans, en 1661, le P. Martini retourna à la Chine, où il mourut d'une maladie peu considérable en apparence, & qui devint, dit-on, incurable pour les Médecins Chinois, par une dragme de Rhubarbe, que le malade prit de son chef, & mal à propos. Il s'agissoit d'une crudité d'estomac & d'un dégout pour les alimens. Presque dans ce même tems Théophile *Spizel* publia son petit Traité touchant la Litérature Chinoise, *De Re Literaria Sinensium*, Ouvrage décharné, d'une doctrine médiocre, dit Mr. Bayer, & duquel, si on retranche les Lieux Communs, & ce que cet Auteur a emprunté des PP. Mendoça, Semedo, Longobardi, Trigault & Martini, il ne lui restera presque rien qui lui appartienne en propre, & encore ce peu n'est-il pas exempt d'erreur. En 1667 parut *La Chine illustrée* du P. Kircher, dans laquelle il publia en Caractéres Chinois le célébre Monument de la Religion Chrétienne trouvé à *Si-nguan fu* en 1625, imprimé d'abord en Latin & en Portugais, puis inséré dans le *Prodromus Coptus* du même Jésuite. Mr. Bayer ne passe point sous silence les services rendus à l'érudition Chinoise par le P. Michel *Boym*, Jésuite Polonois, qui a défriché l'Histoire Naturelle & la Médecine des Chinois, dans son Livre, intitulé *Flora Sinica*, & dans d'autres Traités, envoyés par le P. Couplet à Batavia, pour être transportés en Europe, mais qui sont restés à Batavia. Les Auteurs du Journal des Sçavans (15) remarquent que Mr. Bayer s'est trompé, en ce qu'il a cru que la *Flora Sinica* n'a point sorti du portefeuille; elle a été imprimée deux fois, l'une à Vienne en Autriche en 1656 in-folio; l'autre dans le Recueil des Voyages de Melchisedec *Thevenot*, aussi in-fol. A l'égard des autres Ouvrages du P. Boym concernant la Chine, André *Cleyer*, Médecin à Batavia, en fit son profit pour le Traité qu'il publia en Allemagne in 4. où l'on trouve quatre Livres sur *le mouvement du pouls*, composés par le Médecin Chinois *Vam-xo-ho*, & traduit en Latin avec des figures très-mal dessinées & très informes. Enfin le même Cleyer, à la sollicitation du P. Couplet & de Menzel, inséra dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature* de 1686 une espéce de Clef Chinoise, telle qu'il avoit pu la recueillir des Mémoires déchirés & brouillés du P. Boym, qui étoient entre ses mains depuis 21 an. Quelque superficielle que fût encore alors la connoissance qu'on avoit acquise de la Langue Chinoise, l'Anglois Jean *Webb*, en 1669, se persuada qu'elle étoit la mere de toutes les Langues; le P. *Thomassin* de l'Oratoire crut y reconnoître, en 1697, des traces de l'Hébreu, & Philippe *Masson* y eut recours pour l'explication d'un Pseaume de David. Mais parmi tous ceux qui ont travaillé à débrouiller la Litérature Chinoise, nul ne l'a fait avec plus de succès & plus de persévérance, qu'André *Muller*, & Chrétien *Menzel*. Nous ne dirons rien ici du premier, on peut voir ailleurs ce qui le regarde (16). Après Muller, *Menzel*, premier Médecin de l'Electeur de Brandebourg, se distingua fort à Berlin dans l'Erudition Chinoise; & quoique sa réputation fût inférieure à celle de Muller en ce genre, il la méritoit beaucoup mieux, selon Mr. Bayer. Il publia en 1685 un Livre sous le titre de *Sylloge minutiarum Lexici Sinici*, & ce Dictionnaire parut à Mr. Bayer, lorsqu'il le vit, entiérement semblable à celui de la Bibliothéque de Berlin, imprimé par les soins des Jésuites à Pequin, & envoyé à l'Electeur par Cleyer, à une légére différence près. Ce petit Ouvrage fut suivi la même année des Extraits qu'inséra Menzel dans les *Ephémerides de l'Académie Leopoldine*, touchant les vertus du *Ginseng*; Extraits, qu'il avoit recueillis des Herbiers Chinois: & quelque tems après il publia une Chronologie Chinoise.* Il tira de grandes lumiéres de son Commerce avec le P. Couplet, qui étoit alors à la Cour de Berlin. L'Auteur observe ici en passant, que ce Jésuite & Menzel écrivoient les Caractéres Chinois plus mal l'un que l'autre. Le P. Couplet, étant venu à Paris, en 1687, fit voir à Melchisedec Thevenot, alors Garde de la Bibliothéque du Roi, les Lettres Radicales de la Langue Chinoise; faveur qu'il n'avoit point accordée à Menzel, qui emprunta d'ailleurs cette connoissance. La même année le P. Couplet laissa à Paris un Dictionnaire Chinois bien écrit, mais sans oser se promettre qu'il pût y être publié; ce qui, selon lui, eût été exécuté en Allemagne dans l'espace d'un mois. Dans ce même tems le P. *Spinola* retournant en Portugal avec un jeune Chinois, nommé Michel *Xinfocum*, âgé de 30 ans, passa par l'Angleterre, & vit à Oxford Thomas *Hyde*, très-versé dans les Langues Orientales, surtout dans la Persane; lequel, par le secours du jeune Chinois, s'instruisit plus à fond, qu'il n'avoit fait jusqu'alors, de la Litérature Chinoise. Les fruits de ce commerce parurent par une Lettre de Hyde, écrite à Edouard *Bernard*, touchant les Poids & les Mesures de la Chine, en 1688; par ce qu'il publia en 1694 touchant les Jeux de ce Pays-là, dans ses Livres, *sur les Jeux des Orientaux*; & par une Chronologie Chinoise plus exacte que celle de Golius, & insérée dans son *Histoire de la Religion des anciens Perses*, imprimée en 1700. Le P. *Grimaldi*, pendant son séjour à Berlin, fut encore d'un grand secours à Menzel, qui, en 1696, mit au jour en Allemand une Chronologie des Rois de la Chine, avec les noms de ceux-ci en caractéres Chinois, tirés du petit Livre, intitulé, *Siao-ul-lun*, dont il fit imprimer, le commencement traduit du Chinois à la tête de cette Chronologie. Menzel fit alors une entreprise bien plus considérable: car ayant reçu des Indes un double Exemplaire du Dictionnaire Chinois, appellé *Cu-guei*, il en partagea l'un en 8 grands Volumes, qu'il fit relier avec du papier blanc entre les feuillets, dans la vuë d'y écrire les significations de chaque Lettre; & il avoit déja fait quelques progrès dans cette entreprise, lorsque, pour sonder le goût du Public, il fit imprimer un Essai de cet Ouvrage, sous le titre de *Clavenfium Lexici caracteristici, inscripti* çu-guei, *hoc est: de literarum generibus & speciebus, sub literis radicalibus & earum compositis, primo Characteristicè, Sinicè, & Latinè verbotenus explicati, & novis Lexici* Chim-çu-tam, *& aliis necessariis literis plurimis aucti & correcti Volumen primum, manufactum & scriptum a Christiano Mentzelio*. Ce Dictionnaire Manuscrit, ainsi qu'un simple Recueil d'Observations, tirées de la *Grammaire du P. Martini, des Lettres du P. Couplet, du Lexique de François *Diaz*, & d'autres Monumens servent aujourd'hui d'ornement à la Bibliothéque de Berlin. Feu Mr. *Leibniz*, si zélé pour l'avancement des Sciences & des Arts, n'est point oublié parmi les promoteurs de la Litérature Chinoise. On parle aussi de Mr. *Kempfer*, qui a donné les Caractéres Chinois de plusieurs Plantes & de plusieurs autres productions de la Nature, mais seulement interprétés en Langue Japonoise. On y fait mention de Polycarpe *Lyser*, qui se disoit possesseur d'une Clef Chinoise, qu'il devoit publier, & que Mr. Bayer prétend être l'Ouvrage de Menzel. Mais quoi qu'il en puisse être, cette Clef n'a point encore vu le jour. Notre Auteur nomme aussi quelques Savans d'Italie, recommandables par quelque érudition de cette espéce. Il passe de-là aux François, & raconte le peu qu'il a pu apprendre jusques à la composition de son Ouvrage des travaux de cette Nation par rapport à la Litérature Chinoise, entrepris par les soins de Mr. l'Abbé Bignon, *cujus*, dit-il, *in omnium artium amplitudinem, tanta extant merita, & tam illustria, ut nostram laudem illius decora longè exsuperent*. Tout ce que Mr. Bayer a donc pu recueillir sur cet article des Conversations de Mr. *Delisle*, Professeur d'Astronomie à Pétersbourg, se réduit à savoir, que le jeune Chinois, Arcade *Hoam*, fut d'abord employé à interpréter les Livres Chinois de la Bibliothéque du Roi, puis à composer pour cette Langue une Grammaire & un Dictionnaire, & qu'on lui associa dans ce travail Mr. *Freret*, comme très-versé dans les Langues Orientales, & dans la Géographie tant ancienne que moderne; que MM. Etienne & Michel *Fourmont*, Professeurs Royaux & de l'Académie des Belles-Lettres, se joignirent bientôt aux deux premiers, & qu'après la mort de *Hoam*, les deux freres, mais surtout l'aîné, se chargérent seuls de ce grand & pénible Ouvrage: qu'on leur remit pour cet effet tous les Livres Chinois rassemblés dans la Bibliothéque Royale, tous ceux qui se trouvoient dans le Collége des Missions étrangéres & ailleurs; qu'on avoit déjà cinq mille Caractéres Chinois ramassés, & gravés en bois par les soins d'*Hoam*, & de ses Associés, pour dresser un Dictionnaire; qu'on travailloit à rassembler les 70 autres mille, pour le rendre complet. Mr. Etienne Fourmont ayant porté un jugement assez peu favorable du *Museum Sinicum* dans ses *Meditationes Sinicæ* dont Mr. Bayer vit l'Extrait dans le *Journal des Sçavans* (17), il jugea à propos d'y faire quelques Réflexions, qu'on trouve traduites de l'Allemand en François dans un autre Journal (18). Nous n'entrerons pas dans le détail de cette petite querelle, assez peu intéressante, pour la plupart des Lecteurs. Ce qu'il y a néanmoins de singulier, c'est que quoique Mr. Bayer prît fait & cause à quelques égards pour son *Museum*, il n'en faisoit pas lui-même grand cas, après avoir fait de plus considérables progrès dans la Litérature Chinoise, comme on le voit par une de ses Lettres à Mr. La Croze du 19 Janvier 1736 (19). *Musei mei me nunc pudet, ita in eo foeda sunt omnia: non pœnitet tamen, quoniam ea demum res mihi aditum patefecit ad insignem copiam subsidiorum, quibus nunc instructus sum. Sed de retractione* Musei *alias serio cogitabimus.*

[D] Plu-

(15) *Ubi supra* pag. 111.

(16) Voy. Art. MULLER (ANDRE).

(17) Octobre 1717 p. 194 & suiv.

(18) *Bibl. German.* T. XLIV. p. 32 &c.

(19) Thes. Ep. LaCroz. T. I. p. 42.

trêmement ample. Il s'engagea aussi dans la Correspondance avec les Missionnaires de Pekin, qui le sollicitérent à publier lui-même un Dictionnaire Chinois, & lui fournirent toute sorte de secours pour cette entreprise. Il s'y appliqua d'une façon toute extraordinaire, puisque malgré les distractions & ses autres occupations, il marquoit à Mr. La Croze (*b*) au commencement de l'année 1736, que son Dictionnaire Chinois comprenoit déja plusieurs Tomes in-folio, de papier Royal; il ajoûte qu'il est sur le même plan que celui qui se trouve dans son *Museum Sinicum*, mais beaucoup plus correct, à l'aide des secours qu'il a eu. Mr. Bayer remplissoit en même tems avec soin les fonctions d'Académicien, comme le prouvent plusieurs Mémoires très-curieux, insérés dans les *Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de Pétersbourg* [*D*]. Le séjour que firent dans cette Ville deux Indiens, nom-

(*b*) *Thes. Ep. La Crozian.* T. I. p. 41.

[*D*] *Plusieurs Mémoires très-curieux, insérés dans les Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de Pétersbourg.*] Dans le *Premier Volume*, qui parut en 1728, on trouve trois Mémoires de Mr. Bayer. Dans les deux premiers il traite de l'origine & des anciennes demeures des Scythes, *De origine & priscis sedibus Scytharum*, & de la situation de la Scythie du tems d'Hérodote. Mr. Bayer observe, que des Auteurs modernes fort respectables ont donné à la Scythie une étendue beaucoup trop grande. Mais quoiqu'ils ayent suivi en cela *Ephore*, ancien Historien, dont *Cosmas* nous a conservé les termes, notre Savant ne peut se ranger à leur sentiment. Il entend par l'*Araxe*, au-delà duquel Hérodote (20) témoigne que les Scythes avoient autrefois leurs tentes, non la Rivière d'Arménie connue sous ce nom, ni aucun des autres Fleuves auxquels les Savans veulent que l'Antiquité ait donné le nom d'Araxe, mais le *Wolga*, que les Anciens appellent aussi *Rha*; ce qui rapproche considérablement les bornes Orientales de la Scythie. Mr. Bayer croit aussi, que l'Araxe que Cyrus passa pour attaquer les Massagétes, est ce même *Wolga*, & non pas l'*Oxus*, comme l'a cru Cellarius après Isaac Vossius. C'est ce qu'il tâche d'établir par diverses preuves, & il a joint à ses Mémoires une Carte de la Scythie, construite sur l'Histoire d'Hérodote; & c'est conformément à sa description, bien entendue & corrigée où elle doit l'être, que Mr. Bayer place la Scythie, entre les degrés 45 & 57 de longitude, & entre les degrés 47 & [illegible] de latitude. Le troisiéme Mémoire de notre Savant contient la description de la muraille du Mont Caucase, *De Muro Caucaseo.* Voici dequoi il s'agit. Lorsque le Pierre le Grand étoit occupé à la conquête de Derbent & des environs, on s'apperçut, à la vuë du Mont Caucase, qu'il y régnoit une muraille, fortifiée de diverses Tours. Les gens du Pays assurérent que cette muraille s'étendoit fort loin *. Demetrius Cantemir, Prince de Moldavie, Seigneur distingué par son mérite, autant que par sa naissance, demanda à l'Empereur la permission de visiter cette Muraille. Il employa toute une journée à l'examiner; mais malheureusement il n'osa s'écarter beaucoup, de peur de tomber, avec sa petite troupe, entre les mains des habitans du Dagestan. Depuis il est mort, avant que de mettre la derniére main à sa description, ce qui est cause, qu'elle n'est pas aussi parfaite qu'elle auroit pu l'être: c'est au Prince Antiochus Cantemir, qu'on a l'obligation du Plan de son illustre Pere, avec les Observations qu'il y avoit jointes. C'est cette Description qui sert de fondement à celle de Mr. Bayer. Il l'examine sur la Carte des environs de la Mer Caspienne, que Mr. de Lisle a publiée en 1723: il la compare avec la Rélation du P. Archange Lamberti (21), & fait, en un mot, tout ce que l'imperfection de ses Mémoires lui permet de faire. En général la muraille est ruinée; il y a pourtant, dans les fonds surtout, quelques Tours entiéres. La Muraille est épaisse d'une aune de Russie, qui fait $28\frac{1}{12}$ pouces de Londres; les pierres dont elle est bâtie ont trois aunes de long, & une d'épaisseur. Elles sont jointes ensemble sans fer ni ciment. La muraille s'étend jusqu'à 450 Woersles. Mr. Bayer cherche ensuite dans l'Antiquité des traces de ce Monument, & examine ce que les anciens Auteurs ont dit des *Portes du Caucase*; mais il faut avouër qu'on ne voit point de vestiges de murailles, ni de portes proprement dites. Les Auteurs Arabes & Persans parlent positivement de la muraille dont il s'agit; & débitent beaucoup de fables sur ce sujet. Mr. D'Herbelot nous apprend (22), que la Tradition des Orientaux porte, que cette Muraille fut bâtie dans les Ouvertures & Détroits du Mont Caucase, Lieux que les Persans ont accoutumé de nommer *Dérbend*, des *Barrieres*, & les Turcs, *Demir Capi*, des *Portes de Fer*; que ce fut Alexandre qui la fit bâtir, pour fermer aux Hyperboréens, ou Nations Septentrionales, le passage dans les Parties Méridionales de l'Asie. Cette muraille est appellée par les Arabes *Sedd Eskander*, le Rempart ou la Digue d'Alexandre; & *Sedd Jagiug-u-Magiug*, le Rempart de Gog & de Magog. Elle fut ruinée par le tems ou par l'effort des Scythes, & autres Peuples Septentrionaux; mais *Jezdegird*, fils de Baharam Roi de Perse, de la quatriéme Dynastie, la fit réparer, & *Khosroës* surnommé *Nuschirvan*, un de ses Successeurs, acheva de la fortifier. Mr. Bayer conjecture que c'est ce Monarque qui a fait construire la Muraille dont il s'agit †.

(20) Lib. IV. Cap. 11.

* Voy. Thes. Epist. *La Croz.* T. I. p. 57.

(21) Voy. Recueil des Voyag. au Nord Tom. VII p. 175-176.

(22) *Bibl. Orientale* au mot BAB *al-abuab*, & au mot SEDD ALDHEHER. p. 157. & 807.

† Dans le *Thes. Epist. La Croz.* T. I p. 57. Mr. Bayer dit à M. La Croze, qu'il croit que cette Muraille a été construite, sous les Séleucides ou sous les Rois du Pont, *Credo sub Seleucidis conditum esse murum aut sub Ponticis Regibus.*

Dans le *second Volume* des Mémoires de l'Académie Impériale qui parut en 1729 il y a quatre Mémoires de notre infatigable Savant. 1. *De Cimmeriis*, sur les Cimmériens. 2. Observations sur dix Médailles de la Ville d'Erythre, ou Erythrée en Ionie. *Numi decem Erythræorum in Jonia illustrati.* 3. Explication d'une Médaille de la Ville de Gyrtone en Thessalie: *Nummus Gyrtones Urbis Thessaliæ illustratus.* 4. D'une ancienne Inscription Prussienne, *Vetus Inscriptio Prussica.*

Dans le *troisiéme Volume*, on voit trois Mémoires. Dans les deux premiers, il s'agit encore de l'Histoire & des Antiquités des Scythes. On trouve d'abord une Chronologie Ancienne de Scythie, *Chronologia Scythica Vetus.* L'Auteur suit principalement Hérodote, & il donne une Table Chronologique des événemens qui intéressent les Scythes, depuis l'an 644 avant Jésus-Christ jusques à l'année 421, ce qui comprend un espace de deux-cens vingt & trois ans. Cette Chronologie est suivie d'une Piéce, intitulée, Mémoires Scythes jusques à Alexandre le Grand, *Memoria Scythica ad Alexandrum M.* C'est un recueil de tout ce qu'Hérodote & les autres ont rapporté de cette puissante & nombreuse Nation. Mr. Bayer a quelquefois ajoûté ses Conjectures à ses Extraits, & on y trouve particuliérement quelques endroits d'Hérodote, commentés & éclaircis. Le troisiéme Mémoire roule sur les Lettres Brahmanes, Tangutanes, & Mungaloises, *Elementa Litteraturæ Brachmanicæ, Tangutanæ, Mungalicæ.* Mr. le Docteur Messerschmidt, revenant en 1727 de Sibérie, où il avoit été envoyé par Pierre le Grand, en rapporta, entre autres Curiosités, un petit Livre long, composé de huit feuillets d'un papier de Corée, assez semblable au papier de Soye. Ce petit Livre est rempli de Caractéres Brahmans, Tangutains & Mungalois. Il est écrit comme les autres des mêmes Caractéres que ceux des Malabares, en un mot comme ceux de tous les Peuples, qui écrivent sur des feuilles d'arbres, c'est-à-dire que la page du revers de la feuille commence où finit celle du premier côté. Mr. Bayer parle de ce Livre à Mr. de la Croze, dans une de ses Lettres (23) & lui marque que ce Livre a été imprimé sur des tables de bois à la maniére des Chinois; *Is libellus in Sinicis typis ligneis fuit impressus.* Il prétend qu'il paroît clairement, que les Caractéres de Tangut & même ceux des Mungales viennent des Caractéres Brahmans; *Jam etiam cognoscit, veré me judicasse, literas Tangutanas esse ex Brachmanicis profectas, immo Mogalicas etiam, de quibus id non speraveram.*

(23) *Thes. Epist. La Croz.* T. I. p. 58. 59.

Dans le *quatriéme Volume* des mêmes Mémoires, on trouve quatre Piéces de Mr. Bayer. La premiére est une suite de celle dont nous venons de parler, *Elementa Litteraturæ Brachmanicæ, Tangutanæ & Mungalicæ continuata.* La seconde roule sur deux Médailles de *Ptolémée* fils de Lagus, *De duobus Numis Ptolemæi Lagi.* Une *Vénus* antique apportée de Rome à Pétersbourg, & placée dans une Grotte du Jardin du Palais d'Eté, fait le sujet du troisiéme Article, *De Venere Cnidiâ in cryptâ conchyliatâ Horti Imperatorii.* Mr. Bayer prétend que c'est une Copie exacte de la Vénus Cnidienne du fameux Praxitéle, & il le prouve par une Médaille de Cnide, qui se trouve dans la Chambre des Curiosités de Pétersbourg. Cette Médaille présente d'un côté une tête de Vénus, parfaitement ressemblante à celle de la Grotte, & de l'autre une tête de Lion, avec la Massue d'Hercule. Notre Savant assure que la Vénus, surnommée de *Médicis*, n'est point une copie de la Cnidienne; outre qu'elle ne ressemble point au visage représenté sur la Médaille, dont on vient de parler, plusieurs autres raisons persuadent que Mr. le Marquis Maffei est bien fondé à dire que c'est une VENUS GENITRIX. Mr. Bayer fait quelques digressions curieuses: il examine, par exemple, en quel tems a vécu *Praxitele*; il soutient contre Meursius, & feu Mr. Olearius de Leipsig, que le *Callistrate*, Auteur des Descriptions de quelques Statues, qu'on a publié à la suite de Philostrate, n'est nullement celui qui fut contemporain de Démosthéne, mais un autre, qui vivoit du tems d'Alciphron, & qui par conséquent fut de beaucoup postérieur à Alexandre le Grand. La quatriéme Piéce, la plus étendue de toutes, traite des Warages, *De Varagis.* Mr. Bayer soutient, que ces Hommes célébres, qui donnérent des Souverains à la Russie, étoient des Guerriers Suédois, Norvégiens & Danois, qui s'engageoient au service des Russiens, & qui exercérent quelquefois chez eux des Charges Civiles, mais plus souvent des Emplois Militaires. Ils étoient particuliérement destinés à être les Gardes du Corps des Princes. L'Auteur prouve sa thése par les noms Warages, qui se trouvent dans les Annales de Russie, depuis Ruric, un des trois freres Warages, qui devinrent Souverains en Russie au neuviéme siécle. Ces noms sont tous des noms Danois, Suédois, ou Norvégiens. Mais ce qu'il y de plus curieux & de plus intéressant, c'est que Mr. Bayer fait voir que les *Baranges* ou *Waranges*, si célébres dans l'Histoire Byzantine, ne sont autres que les Warages.

Dans le *cinquiéme Volume*, on trouve encore quatre Mémoires de Mr. Bayer. Le premier developpe les changemens arrivés en Scythie du tems de Mithridate le Grand, & peu après. *Conversiones Rerum Scythicarum, temporibus Mithridatis.* Le second est une Explication d'une Médail-le

nommés *Sonbara* & *Nrbobotam*, tous deux de la Province de Multan, facilita à notre Savant ses études sur le Tangutien, le Mungalien, & la Langue des Brahmanes, pour laquelle il se donna de grands soins, & fit des dépenses fort considérables. Ce qui l'encourageoit dans ce travail, c'est qu'il s'appercevoit à vuë d'œil, que les anciens Auteurs Grecs qui ont parlé des Indes, pouvoient être éclaircis à bien des égards par ces recherches. En 1730 l'Académie Royale des Sciences de Berlin aggregea Mr. Bayer à son Corps. L'année suivante il reçut la Vocation de Professeur en Eloquence à Halle, pour succéder à Mr. Gundling, qui avoit laissé cette place vacante par sa mort, mais quelques obstacles traversérent le succès de cette affaire. En 1733 Mr. Bayer pensa à quitter Petersbourg, pour satisfaire à l'ardent désir que sa famille avoit de le revoir dans sa Patrie, & pour répondre aux sollicitations qu'elle lui faisoit. Mais Mr. de Kayserling, Président de l'Académie, le détermina à rester au moins encore quelque tems, & il obtint alors une augmentation de pension considérable. Ce laborieux Savant fournissoit à tout. Nous avons dit ci-dessus, que l'Académie Royale des Sciences de Berlin l'avoit aggregé à son Corps: pour répondre à cet honneur, il fournit quelques Piéces pour les Recueils de cette Académie, outre celles qu'on trouve dans d'autres Recueils [*E*]. En 1734 il publia à Pétersbourg in-4. son *Histoire d'Osrhoene & d'Edesse illustrée par les Médailles*, dont on trouve des Extraits dans les Journaux (*i*). Ouvrage curieux & intéressant, où l'Auteur développe l'origine, l'accroissement, & les révolutions de la Ville d'Edesse, & du Royaume d'Osrhoéne, la succession des Rois Abgares, des Gouverneurs Grecs, Arabes, & Persans, des Comtes François, & les autres choses mémorables depuis la fondation de cette Ville, presque jusques aux derniers tems. Cette Histoire, comme presque tous les autres Ouvrages de Mr. Bayer, est en Latin. Nous avons oublié de remarquer, que l'année précédente il avoit donné une Brochure in-4. sur les Heures des Chinois & sur leur Cycle Horaire, *De Horis Sinicis, & Cyclo Horario Commentationes* (*k*). En 1737 on vit paroître aussi in-4. son *Histoire du Royaume des Grecs dans la Bactriane*, dont on a donné des Extraits dans les mêmes Journaux, cités ci-dessus (*l*). On trouve à la fin de cet Ouvrage un Systéme de la Science Chronologique des Indiens, tirée des Livres Indiens, & des Instructions des Brahmanes, par Walther, Missionnaire Danois. Ce petit Traité avoit été composé en 1733. Depuis ce tems-là l'Auteur même, & quelques Savans, envoyérent de nouvelles Observations à Mr. Bayer, qui les a jointes au reste en forme de Supplémens. Outre ces Ouvrages, il en a laissé quelques autres dans son Cabinet [*F*]. Il avoit travaillé aussi pendant plus de vingt ans à une *Histoire Ecclésiastique Orientale* [*G*]. La santé de notre illustre Savant, qui n'avoit jamais été parfaite, se déran-

(*i*) *Bibl. Raif.* T. XV. *Part.* I. *Art.* 5. & *Bibl. Germ.* T. XXX. *Art.* 5.

(*k*) Voyez un Extrait de cette Piéce dans la *Bibl. Germ.* T. XXXV. Art. 13.

(*l*) *Bibl. Raisonn.* T. XXIV. *Part.* II. *Art.* 5. & *Bibl. Germ.* T. XLVII. *Art.* 1.

le des Egiens, *De Numo Æginensi*. Et les deux derniers sont destinés à illustrer les Fastes d'Achaïe. *Fasti Pratorum Achaicorum*.

Le *sixiéme Volume* présente trois Mémoires de notre Savant. Le premier sur la Littérature Mangurienne, *De Litteratura Mangiurensi & Mangulica*. Le second sur un Dictionnaire Chinois, *De Lexico Sinico* CII GU BY. Le troisiéme sur une Expédition des Russiens de Kiovie à Constantinople, *De Russorum primâ Expeditione Constantinopolitanâ*. Comme il s'agit d'un fait historique intéressant, que Mr. Bayer a démêlé dans les anciens Monumens Russiens & Grecs, nous croyons que bien des Lecteurs trouveront ici avec plaisir le résultat des recherches de notre Savant. Les Auteurs ne s'accordent pas sur l'année où cette Expédition fut entreprise. On la place à l'an 857, à l'an 863, & à l'an 866, Mr. Bayer, tout bien pesé, la met entre 863 & 866. Voici les Rélations des Russiens, tirées de deux Anonymes. Le premier dit: „ Que du tems de Mi„ chel & de Bardas, les Russiens, portés sur deux-cens „ Barques, vinrent débarquer au rivage de Constantino„ ple, & y firent un grand butin; mais que Michel & le „ Patriarche Photius, après avoir fait leurs dévotions „ dans le Temple des Blaquernes, en tirérent le vêtement „ de la B. Vierge, le portérent en procession au chant „ des Cantiques, en trempérent le bord dans la mer, & „ qu'aussitôt il s'éleva une grande Tempête, qui fit périr „ la Flotte Russienne". L'autre Anonyme ajoute „ Qu'il „ y avoit dans l'Armée Russienne des Habitans du Pont„ Euxin, qui firent la paix avec l'Empereur Michel, & „ s'engagérent à recevoir le Batême, mais qu'ils se retractérent peu après, demandant quelque miracle qui prou„ vât la nouvelle Religion: que là-dessus on jetta l'Evan„ gile au feu en leur présence, & qu'on l'en retira sans „ qu'il eût souffert aucun dommage; que l'Archevêque les „ batisa, & qu'ayant demandé des Docteurs pour les in„ struire, Michel leur accorda Méthodius, & Constantin, „ fils de Léon de Thessalonique, qui traduisirent plusieurs „ Livres en Esclavon; & qu'enfin Méthodius devint Evê„ que de Moravie, & Constantin se fit Moine, sous le „ nom de Cyrille". Voici en substance ce que les Auteurs Grecs racontent de cette Expédition. La Flotte Russienne partit de Kiovie au mois de Juin, & ravagea toutes les côtes du Pont par des descentes. L'Empereur Michel étoit alors occupé contre les Sarrasins. Il étoit déja sur les bords du fleuve Niger (*Mauropotamo*, μέλας ποταμὸς) lorsqu'il reçut la nouvelle de cette invasion. Il y a deux fleuves de ce nom, l'un en Thrace & l'autre en Pamphylie. La promptitude avec laquelle l'Empereur vola au secours de ses Etats, prouve qu'il s'agit du premier. Michel avoit laissé Oryphas, Gouverneur de Constantinople en son absence, qui le fit avertir par des Exprès, que les Russes s'avançoient vers cette Capitale. En effet ils s'en approchérent. La file de leurs Vaisseaux ou de leurs Barques boucha exactement le Port, & répandit la terreur dans la Ville, car on ne voyoit pas comment l'Empereur pourroit se faire jour pour y rentrer. Cependant il trouva moyen de se glisser à travers l'Armée navale ennemie, sans être apperçu, & il rentra seul dans la Ville. N'ayant point d'Armée dans le voisinage, & ne pouvant guéres compter sur le peuple de Constantinople, il recourut à la protection du Ciel par des actes de dévotion, que Léon le Grammairien rapporte assez au long (24) & qui firent périr par le miracle, rapporté ci-dessus, la Flotte Russienne. Cédréne & Zonare ne font aucune mention du miracle, & disent simplement que la Providence préserva la Ville de cette invasion. Mais ils s'accordent avec le Continuateur anonyme de Théophane, à dire, que peu de tems après, les Russes envoyérent des Députés à Constantinople, qui demandérent & obtinrent le Batême. Mais ce qu'il y a de plus décisif sur ce fait, c'est que Photius lui-même, dans une Lettre Circulaire qu'il écrivit aux Patriarches d'Orient, rapporte l'Expédition des Russiens, & exalte leur Conversion, sans dire un seul mot du miracle: Quant à celui de l'Evangile jetté au feu, les Grecs le renvoyent au commencement du régne de Basile, après le rétablissement du Patriarche Ignace, & l'expulsion de Photius.

(24) Voy. *Hist. de Constantinople* de la Trad. de Cousin T. III. *Vie de l'Empereur Michel* Ch. 5.

Le *septiéme Volume* des Mémoires de l'Académie de Pétersbourg offre trois Piéces de Mr. Bayer. 1. *Elementa Calmucica*. Les Elémens de la Langue des Calmuques. 2. *De Venedis & Eridano fluvio*. 3. *De Confucii Libro* Chun çien.

Le *huitiéme Volume* en présente autant. 1. *De Numo Musei Imperatorii Amideno*. 2. *De duobus Diadematibus, in Museo Imperatorio*. 3. *Origines Russicæ*. Cette derniére Piéce sur l'Origine de la Nation Russienne est très-curieuse.

[*E*] *Il fournit quelques Piéces pour les Recueils de cette Académie* (de Berlin) *outre celles qu'on trouve dans d'autres Recueils.*] Dans le *Tome cinquiéme* des Mémoires de cette Société Royale, on trouve une Dissertation de Mr. Bayer sur les Monnoyes des Chinois, & les Lettres que ce Savant avoit reçuës de la Chine. *De Re Numariâ Sinorum, & Commercium Sinicum.* Et dans le *sixiéme Volume* on voit un Mémoire sur les Ecrits du P. Ferdinand Verbiest Jésuite, & en particulier sur son Globe Terrestre Chinois, dont le premier Méridien passe par Pekin, pour satisfaire la vanité des Chinois, *De Ferdinandi Verbiestii S. J. Scriptis Sinicis, præsertim de ejus Globo Terrestri, Sinice.* Indiquons en deux mots les Piéces de la façon de Mr. Bayer, qui se trouvent dans d'autres Recueils. I. *De elegantiâ manuum eruditarum*, dans les *Selecta Hist. & Litter.* de Mr. Lilienthal. Konigsb. 1719 in-8. II. *Epistola ad J. S. Strimesium de Libris ad Mare Caspium repertis*, dans le Recueil intitulé *Historie der Gelehrsamkeit*, Fasc. V. pag. 385. III. *Epistola ad Jo. Burcardum Menkenium de Litteris Tangutanis & aliis Orientalibus*, dans les Supplémens des *Acta Erud.* Tom. IX. Sect. I. pag. 20. & suiv. IV. *Paradoxa Russica de Originibus Prussicis*, dans les *Acta Borussica* de Mr. Lilienthal. V. *Orthographia Mungalica*, dans les *Acta Erud.* de 1731 p. 297.

[*F*] *Outre ces Ouvrages, il en a laissé quelques autres dans son Cabinet.*] I. Une *Vie de* Constantin Cantemir, *Prince de Moldavie*, dressée à la requisition du Prince Cantemir, qui a été Ambassadeur de Russie à Londres, petit-fils de ce *Constantin* & fils de Démétrius. II. *De Hyperboreis.* III. *Geographia Russiæ, vicinarumque Regionum, circiter A. C. 948. ex Constantino Porphyrogenneta.* IV. *Vestritii Spurinnæ Fragmenta.*

[*G*] *Il avoit travaillé aussi pendant plus de vingt ans à une Histoire Ecclésiastique Orientale.*] Il en parle dans la Préface de son *Histoire du Royaume des Grecs dans la Bactriane*, où il dit (25) qu'il avoit entrepris de répandre du jour

(25) Voy. *Bibl. Germ.* T. XLVII. p. 112.

rangea de nouveau pendant l'hyver de l'année 1738. Il eut alors une attaque confidérable, qui l'obligea de fufpendre fes occupations ordinaires. Il paroiffoit cependant affez bien remis, & il comptoit de faire un tour en Courlande, où quelques affaires l'appelloient. Mais une rechute vint déranger fes projets, & le priver en même tems de l'efpérance qu'il confervoit de revoir Koningsberg, fa Patrie, où il étoit fur le point de fe retirer. Il mourut le 21 Février 1738, extrêmement regretté à caufe de fes talens & de fon caractére. Mr. Wolff de Hambourg (*m*) le qualifie d'homme favant & honnête, & dont l'autorité doit être d'un grand poids. *Vir fane eruditus ac humanus eft, & talis omnino, cujus judicio multum tribuendum eft.* Il paroît par fes Lettres & par fes Ouvrages, qu'il étoit d'une grande modeftie. Il avoit eu de fon mariage avec Anne Dorothée Bollner, deux garçons, & fix filles, dont quatre lui ont furvécu. On trouvera fon Epitaphe ci-deffous [*H*].

(*m*) *Thef. Epift. La-Croz.* T. II. p. 145.

jour fur l'Hiftoire des anciennes Eglifes, placées à l'extrémité de l'Orient. Qu'il vouloit furtout porter fes recherches au-deffus des Indes & de la Chine, perfuadé que ces Pays reculés avoient eu des Eglifes très-floriffantes. Il ajoûte que diverfes occupations l'ont empêché de pouffer fes découvertes auffi loin qu'il l'auroit fouhaité, fans parler des difficultés mêmes de l'entreprife; car quoiqu'il découvrît des traces fort fenfibles de ces Eglifes, il n'y avoit pourtant pas affez de matériaux pour former un Syftême Hiftorique, qui en donnât une idée diftincte. Il paroît par fes Lettres à Mr. de la Croze, qu'il avoit cet Ouvrage fort à cœur, & il doit en avoir travaillé une grande partie. Réuniffons ici tout ce qu'il en dit, & l'on aura du moins quelque légére idée de fon deffein, mais on ne pourra s'empêcher de regretter en même tems un Ouvrage auffi curieux qu'utile. Il paroît par fes premiéres Lettres (26), qu'il raffembloit déja des matériaux en 1716, & qu'il travailloit à les rédiger. *Commentatio mea de rebus Chriftianis inter Sinas & Tartaros ea incrementa capit, ut non defperem fore, ut anno hoc vertente mitti ad te poffit.* Il confulte enfuite fon ami fur diverfes chofes rélatives à fon project: Dans une Lettre du 5 Février 1717 (27) il apprend à Mr. La Croze, qu'il critique dans fon Ouvrage fur les *Chrétiens de la Chine*, l'Abbé Renaudot, qui en a parlé dans fon *Hiftoire des Patriarches d'Alexandrie.* M. Bayer prétend que dans les Auteurs qui parlent des *Sini* il ne s'agit point des Chinois, mais des Turcs & des Peuples voifins. Que la Religion Chrétienne n'eft entrée dans la Chine que peu de tems avant les Conquêtes des *Gengifcanides*, tandis qu'il y avoit longtems qu'elle étoit établie chez les Turcs & les Nations voifines. Ce qui renverfe naturellement l'autorité du Monument trouvé à Siganfu. Donnons les propres termes de l'Auteur. *De Sinis quædam quæ ille* (Renaudotus) *habet, in Libro meo* de Chriftianis Sinis, *quanta decet & poteft modeftia, excutio. Legerat quædam in aucloribus fuis de Sinis, quæ ille protinus ad Chinenfes noftros pertinere arbitratur* (*cum tamen etiam Turcæ cæteraque fub Oriente gentes fic vocentur*) *in multos errores incidit.* Gingifcanum *videlicet Sinas debellaffe* (*quod propemodum putidum eft*), Manetem *a Sinenfibus libros accepiffe aut potius literas, iifdemque doctrinam fuam impertiviffe* (*quæ conjectura ne quidem fecum recte conftat*) *& ne cetera memorem, ex eadem errore videtur profluxiffe, quod in Orientalibus fcriptis aliquid, quod monumenti Sinici fidem fuffulciat, inveniffe fe crediderit, ut* Cupletus *auctor eft in Libro* de Matrona Sinenfi. *Quamquam miror, cum id, quidquid fuerit, loco fatis idoneo, pag.* 88. *non memoraffe. Si tamen ejus rei aliquid invenerit, deliberatum & certum eft mihi, id omne ad Turcas vicinofque populos referre. Hoc præfertim toto Commentario operam do, ut Chriftianam Religionem Sinas ingreffam effe non nifi paulo ante Gifcanidas evincam, cum diu ante in Turcis vicinifque locis obtinuiffet. Quod fi ita eft, ficuti eft, vides monumenti fidem ex occulto oppugnari. Nam ut id aperte aggrederer, inducere animum non potui, eo maxime præjudicio impeditus, quod fi quæ fraus fuiffet facta, eam Sinas fuiffe fufpicaturos exiftimarem. Nunc iftud etiam convulfum eft a te* Navarettæ *auctoritate, ob quam te multum amo. Scio quidem in urbe Siganfu, prope quam inventum eft monumentum,* M. Pauli Veneti *tempore Chriftianos fuiffe, fed fi id huc aliquantum facit, arbitror e contrario illud ad fufpicionem valere, quod five* Schallum *five* Verbiftium, *five alium in ea urbe, antequam monumentum fuerat erutum, docuiffe, alicubi inveni.* Dans une autre Lettre du 21 Mars 1717, il éclaircit fon opinion, fur ce que Mr. la Croze lui avoit objecté, qu'il paroît par les Indiens, qu'il y avoit eu des Evêques parmi les Chinois. Il fait diverfes remarques pour prouver que deux lieux, dont parle *Gevea*, appartiennent à la Tartarie: & il conclut, en difant, qu'il ne voit encore rien qui prouve que le Chriftianifme ait été établi dans l'extrémité de l'Orient, mais que tout ce qu'on lit là-deffus regarde les Turcs. Donnons encore ce morceau qui eft curieux, *Quod de Chriftianis Sinis fcribis, id mihi gratiffimum eft. Sententiam tamen meam, de qua ad te dudum fcripfi, nunc aliquanto firmius muniam..... Obftare igitur opinioni meæ vides Indorum auctoritatem, qui in Sinis Epifcopos fuiffe memoriæ prodiderunt. Sed eorum auctoritatem puto me convellere poffe. Scribit enim* Govea *in* Socotora *&* Mafin *Epifcopos fuiffe fub Metropolita Malabarenfi, quæ autem* Mafin *fit five regio, five urbs, fe non intelligere.* Il cite enfuite deux Auteurs qui parlent de ce lieu, & continuë. *Quam etfi ita apud utrumque video defcribi, ut ad meridionales Sinarum regiones pertinere perfpicuum fit, tamen nihilo magis tam proprium illis regionibus hoc vocabulum eft, quam Septentrionalibus* Tfchin. *Utrumque Tartaris etiam tributum eft; namque finitimi boreali oræ Sinarum parti funt, & ipfi Sini vocantur, qua Meridionalibus, Mafini. Ac nefcio an ex eo dicta fit urbs ..... quam* Naffirodd. inus *&* Ulug begus *in Turcorum regione collocant. Sinas regiones Tartariæ aliquas à Perfis, Araldbus, eorumque exemplo a Syris nuncupatas fuiffe, ita compertum habeo, ut nequicquam de eo dubitari arbitrer. Mafinam autem ad Tartaros pertinere etfi minus invicte, tamen fatis clare mihi videor oftendere poffe ex* Stephano Synenfi *tuo p.* 36. Batfchu, *inquit*, mifit Sembat in Tfchin & Matfchin patriam fagittariorum, ubi eft præcipuus thronus eorum regni ad Mangu Chan. *Sagittarios, Mongalos idem alibi vocat, & noftris etiam fcriptoribus earum gentium in fagittando peritia celebrata eft. Ex reliquis verbis id planiffime adfequor,* Stephanum, *regionem circa Coracturum vocabulis iftis,* Tfchin *&* Matfchin *nominaffe; idque multo firmius ex eo evadit, quod* Mangu Chan *meridionalibus Sinarum regionibus nunquam potitus eft.* Stephanus *alibi dicit, Mungalos e Tfchin & Matfchin egreffos effe, id cum eodem modo, ut puto, apud Perfas aut Arabes prodi vidiffet* Renaudotus, *in magnum errorem incidit, atque Gingifcanem Chinenfes debellaffe, iifque devictis, Occidentem invafiffe, fcripfit. Sane adhuc nondum video, adferri quicquam poffe de Chriftiana Religione in extremo Oriente, quod non ad Turcas pertineat, in quibus & floruiffe res noftras cognofcimus ex multorum teftimoniis, & Epifcopos Neftorianos fuiffe, ipfe* Renaudotus *fe legiffe meminit. Eodem tempore, quo Gingifcanus, Ungchano devicto, eorum potiretur, celebris fuit Epifcopus* Mar Denha *quem* Abulpharagius *memorat* (28). Il écrit ailleurs à fon ami de Berlin, qu'il a augmenté & corrigé ce qu'il avoit fur la Tartarie du tems des Gengifcanides, mais en même tems qu'il le deftine à faire partie d'un Ouvrage, fur le Chriftianifme dans la Tartarie & la Chine, partagé en deux Livres. Il témoigne fouhaitter fort de voir les Annales de la Chine, qui fe trouvent à Berlin, & d'en recueillir ce qui peut enrichir fon Ouvrage. Surtout de s'éclarcir fur ce que dit le P. Couplet, que dans le tems que les Jéfuites prétendent qu'il y avoit des Syriens à la Chine, fur la foi du monument de Siganfu les Annales Chinoifes atteftent qu'il y avoit des Etrangers avec des yeux verdâtres. *Tartarica de Gingifcanidibus multum auxi & emendavi. Sed commentationem ipfam jam dudum abolevi, ita vero, ut quæ placuerunt, in aliam tractationem, quam in primis aliquando extare opto, tranftulerim.* De Chriftianis *rebus in* Sinis & Tartaris *infcripfi, & duobus libris, quæ cognoveram, digeffi ...... Aveo multum Annales Sinicos Berolini evolvere, atque ex iis enotare, quæ huic commentationi ornamento effe poffunt. Præcipue quod* Cupletus *memorat, adfuiffe teftibus annalibus eo tempore, quo Jefuitæ ex monumento Syros in Sinis fuiffe arguunt, homines peregrinos glaucis oculis* (29). Dans une autre Lettre de l'année 1723, il parle de cet Ouvrage, comme étant à peu près en état d'être mis fous preffe. Il marque qu'il y developpe tout ce qui regarde le Cathai; qu'il affigne la place de la Ville de Cambalu, qu'il y prouve que le Prêtre-Jean appartient à l'Afie, & qu'il donne la fucceffion de ces Princes depuis plufieurs fiécles. *Liber meus* de Chriftianis in Sinis & Tartaris *propemodum jam prælum expectat. Cataiam ego prorfus explicui, ut nihil obfcuri in re obfcuriffima maneat: Cambalu ipfis digitis monftrandam feci; Prefbyteros Joannis Afiæ vindicavi, eorumque fucceffionem a multis feculis* (*quod tibi non difplicebit*) *percenfui* (30). Enfin dans une Lettre du 16 Juillet 1724, il mande à Mr. La Croze, qu'il a lu avec un très-grand plaifir fon *Hiftoire du Chriftianifme des Indes*, & que c'étoit-là prefque uniquement ce qu'il attendoit, pour travailler avec plus d'ardeur à mettre la derniére main à fon Ouvrage du *Chriftianifme en Tartarie & à la Chine. Percupide legi elegantiffimum librum tuum* de S. Thomæ Chriftianis, *quem præfertim jamdiu unice expectavi, quo ad admovendam operi meo* de Chriftianis Sinis & Tartaris *ultimam manum, tanto alacrior accederem* (31). Il feroit à fouhaitter que Mr. Bayer eût publié ce qu'il avoit travaillé depuis tant d'années, on ne peut guére douter qu'il n'y eût quantité de faits curieux & peu connus: Peut-être y auroit-on trouvé dequoi rendre plus complette l'*Hiftoire Ecclefiaftique des Tartares*, publiée en 1741 fous le nom de Mr. Mosheim in-4.

(26) *Thef. Epift. La-Croz.* T. I. Lett. 4 & 5.

(27) Ibid. p. 10, 11.

(28) Ibid. p. 21. 22.

(29) Ibid. p. 22.

(30) Ibid. p. 30.

(31) Ibid. p. 31.

[*H*] *On trouvera fon Epitaphe ci-deffous.*] La voici telle qu'on l'a mife dans l'Eglife de Péterbourg, où il eft inhumé.

THEOPHILO. SIGEFRIDO. BAYERO.

EX. NOBILI. APUD. HUNGAROS. FAMILIA.

ORIUNDO.

REGIOMONTE. PRUSSORUM. VIII. IDUS

JAN. A. CIↄ IↄCLXXXXIII. NATO.

QUI

QUI. A. PRIMA. ADOLESCENTIA. LITTERARUM
STUDIIS. DEDITUS.
QUUM. EXIMIAM. LINGUARUM. QUIBUS.
OLIM. USI. FUERUNT.
ORIENTIS. POPULI. EJUS. ETIAM. QUA. SINÆ.
UTUNTUR.
PERITIAM. ESSET. CONSECUTUS.
ET. HISTORIÆ. INPRIMIS. ANTIQUÆ.
SCIENTIA. POLLERET.
PETROPOLIN. A. CIↃ IↃCCXXVI.
BENIGNIS. CONDITIONIBUS. INVITATUS.
MAGNUM. HUIC. ACADEMIÆ. DECUS. ET.
MORUM. MODESTIA.
ET. PRÆCLARIS. INGENII. MONUMENTIS.
ADDIDIT.
MATRIMONIO. FELICI. USUS. EX. ANNA
DOROTHEA. BOLNERIA.
FILIOS. II. FILIAS. VI. SUSCEPIT.
QUARUM. SUPERSTITES. SUNT. QUATUOR.
VALETUDINE. PROSTREMIS. ANNIS. NON
SATIS. PROSPERA
SED. TAMEN. TOLERABILI. FUIT.
DONEC. QUUM. SE. AD. REDITUM. IN. PATRIAM
ATQUE. AD. REVISENDOS.
CARISSIMOS. PARENTES. JAM. COMPA-
RASSET
MORBO. PER. PAUCOS. DIES. INGRAVESCENTE.
IIII. IDUS. FEBR. A. CIↃ IↃCCXXXVIII.
A. DEO. EVOCATUS. EST.

☞ BODIUS (a) DE TROCHOREGE (ROBERT) Célébre Théologien Ecoſſois, nâquit à Glaſcow l'an 1578 (b). Il étoit fils de Jacques Bodius Baron de Trochorege à Barniel, l'un des deſcendans de Robert Bodius, Comte d'Arran, qui avoit été Viceroi d'Ecoſſe. Après avoir fait déja de bonnes études dans ſa Patrie, à Edimbourg, où il fut créé Maître-ès-Arts fort jeune, il paſſa en France. Il alla à Poitiers, où il ne s'arrêta pas longtems, & ſe rendit à Thoüars, où le célébre André Rivet étoit Miniſtre. Comme ce jeune Ecoſſois étoit déja ſavant dans les Humanités & la Philoſophie, on le choiſit pour être Régent d'un Collége, qui avoit été fondé par les libéralités du Duc de la Tremouille, pour de jeunes Gentilshommes. Il enſeigna avec beaucoup de ſuccès un an & demi dans ce Collége. Pendant ce tems-là il vit familiérement Rivet, ſe fortifia extraordinairement dans la Langue Grecque, & dans l'Hébraïque, & apprit ſi parfaitement le François, qu'il le parloit auſſi-bien que ſa propre Langue, ſans avoir rien d'étranger dans ſon accent. De Thoüars il alla à Bourdeaux, où Gilbert de Primeroſe, auſſi Ecoſſois, étoit Miniſtre. Il paſſa un an dans cette Ville chez un Gentilhomme, qui, ayant reconnu ſon mérite, ſe fit un plaiſir de l'avoir chez lui. Dans le tems que Bodius étoit à Bourdeaux, la Chaire de Philoſophie, dans l'Académie de Montauban, étant venuë à vaquer, il fut appellé pour la remplir. Il s'acquitta dignement de cet Emploi, & s'étant appliqué dans le même tems à la Théologie & à la Prédication, il y acquit de la réputation deſorte que l'Egliſe de Vertueil en Angoumois le choiſit pour ſon Paſteur, du conſentement du Synode de la Province; il accepta cette Vocation, à condition que cette Egliſe ne lui refuſeroit pas ſon congé, s'il trouvoit occaſion d'être en même tems Paſteur & Profeſſeur dans quelque Académie. En 1608 il fut appellé pour remplir ces deux places à Saumur [A]. Il partit peu de tems après cette Vocation pour ſe rendre dans cette Ville; où il fut reçu d'abord au nombre des Paſteurs ordinaires, & commença ſes Leçons publiques, qu'il continua pendant quelques mois, avant que d'être inſtallé dans ſa Profeſſion; ce fut vers le milieu du mois de Septembre de la même année qu'il ſubit les Examens établis. Il n'occupa ce poſte que ſix ans. Il ne penſoit nullement à le quitter, puiſqu'il ſe maria à Saumur. Mais Jacques I. Roi de la Grande-Bretagne, qui vouloit faire fleurir les Académies d'Ecoſſe, ayant oui parler de Trochorege, jetta les yeux ſur lui; il lui ordonna de ſe rendre à Glaſcow pour y enſeigner la Théologie, après avoir demandé à Mr. du Pleſſis-Mornay, que ce fût avec ſon approbation, & celle de l'Académie de Saumur. On ne balança pas à accorder à ce Prince ce qu'il demandoit, comme il paroît par une Lettre que Du Pleſſis Mornay lui écrivit le 2 Octobre 1614 (c). Notre Profeſſeur ne trouva pas dans ſa Patrie la tranquillité dont il jouïſſoit en France. Le Roi de la Grande-Bretagne ayant formé le deſſein d'introduire en Ecoſſe la Liturgie & les Cérémonies de l'Egliſe Anglicane, ſe flatta que Trochorége, qui avoit été en France, ſeroit plus traitable que les autres Eccléſiaſtiques, qui n'étoient jamais ſortis de chez eux, mais il ſe trompa [B]. Notre Théologien, déja ſuſpect, fut invité de venir à Edimbourg remplir les places de Paſteur & de Profeſſeur en Théologie. Cette Vocation fut le ſignal de ſon entiére diſgrace [C]. Il ſe plaint amérement de ſa deſtinée dans une Lettre qu'il écrivit

(a) Cet Article nous a été communiqué; on y a ſeulement corrigé quelques petites inexactitudes qui s'y étoient gliſſées, & ajouté quelques particularités.

(b) Voyez une Epitre au Lecteur, qui ſe trouve en forme de Préface, à la tête des Leçons de *Bodius* ſur l'Epitre aux Ephéſiens: & une Lettre de *Rivet* à *Guillaume Spang*, Miniſtre Ecoſſois à Vere, en Zélande, qui ſe trouve au même endroit.

(c) Cette Lettre ſe trouve dans les Mémoires de du Pleſſis.

[A] *Il fut appellé pour remplir ces deux places à Saumur.*] Il avoit toujours entretenu commerce de Lettres avec Rivet, qui l'invita à le venir voir. Et la Chaire de Théologie de Saumur étant devenuë vacante, Rivet parla de Bodius à Mr. du Pleſſis, comme d'un Sujet très-propre à la remplir. Il fit plus, il envoya ſon ami à Saumur, avec des Lettres de recommandation pour Mr. du Pleſſis: ce Seigneur fut ſi content de la converſation de notre Ecoſſois, & de ſa Prédication, qu'il travailla d'abord à le faire venir à Saumur (1). *Mr. du Pleſſis*, dit l'Auteur de la Vie de ce grand-homme (2), *eut cette conſolation en cette année de voir un notable acheminement en l'Académie de Saumur. Il avoit depuis quelques années travaillé à la fournir de Profeſſeurs ès Langues, en la Philoſophie, & en la Théologie, des plus capables. Et pour la Théologie, Dieu voulant quelquefois ou tenter notre patience, ou aiguiſer nos bons deſirs, il n'y avoit pas réuſſi du premier coup, ayant eſté les célébres Théologiens Mrs. du Jon, & Bucanus, l'un à Leyden, l'autre à Lauſanne, enlevés ſoudainement de cette vie, celui là de la Peſte, celuy-cy d'Apoplexie, lors proprement qu'ils luy donnoient eſpérance de ſe tranſporter à Saumur. Enfin*, ajoûte l'Hiſtorien, *Dieu luy fit la grace d'obtenir du Synode Provincial de Xaintonge Mr. de Trochorége, Gentilhomme Ecoſſois, perſonnage très-excellent, pour Paſteur & Profeſſeur en Théologie.* Le même Hiſtorien nous apprend que Mr. du Pleſſis Mornay, pour être aſſuré de Trochorége, écrivit aux Egliſes d'Ecoſſe, *leſquelles avec pluſieurs honnêtes paroles le luy attribuérent.* En même tems le Conſiſtoire de l'Egliſe de Saumur députa en Xaintonge, Pinant l'un des Anciens, pour demander Trochorége, qui lui fut accordé. C'eſt ce qu'on peut voir dans une Lettre à Rivet du 28 Mars 1608, qui ſe trouve dans les *Mémoires de du Pleſſis.*

(1) Voy. la Lettre de Rivet à la tête des Leçons de Bodius ſur l'Ep. aux Ephéſiens.

(2) P. 326.

[B] *Mais il ſe trompa.*] Pluſieurs ſe ſoumirent aux Decrets du Synode de Perth, les uns par crainte, d'autres par les promeſſes qu'on leur fit, & d'autres de bonne foi. Il s'en trouva pourtant un grand nombre qui réſiſtérent aux Epiſcopaux, & Trochorége les favoriſoit. Il gardoit néanmoins de grandes meſures, & faiſoit paroître beaucoup de modération. Devenu pourtant ſuſpect aux Epiſcopaux, ils le faiſoient épier ſecrettement; ils apprirent qu'il avoit vu une fois ou deux Robert Brus, le Chef des Preſbytériens, qui étoit ſon ancien Ami. Il n'en fallut pas davantage pour obliger les Epiſcopaux à ſe déclarer hautement contre lui; Ils écrivirent en Cour, qu'il s'étoit rangé du Parti des Puritains. Trochorége craignant les ſuites de cette dénonciation, quitta ſa place, & ſe retira ſur ſes terres dans la Comté de Carick, malgré toutes les inſtances de ſes amis. Mais il ne fut pas plutôt dans ſa retraite, qu'il eut des remords de ce qu'il avoit fait; il lui ſembla qu'il n'étoit pas permis de quitter un emploi, qu'on occupe légitimement & qu'on eſt en état de remplir, à moins que d'en être dépouillé par force. Deſorte qu'il ſoupiroit après une occaſion de pouvoir reprendre ſes fonctions publiques (3).

[C] *Cette Vocation fut le ſignal de ſon entiére diſgrace.*] Il ſaiſit avec joye l'occaſion qu'il ſouhaittoit avec ardeur, mais ceux des Miniſtres d'Edimbourg, qui favoriſoient l'Epiſcopat, écrivirent à Spotſwood Archevêque de St. André, & à la Cour d'Angleterre, & firent ſi bien, que le Roi Jacques I. envoya défenſe aux Magiſtrats d'Edimboug, de permettre à Trochorége ni d'enſeigner, ni de prêcher dans leur Ville, ſous peine d'encourir ſon indignation. Il fut donc relegué tout de bon ſur ſes terres. Ses Amis travaillérent à le faire rétablir dans ſon emploi à Glaſcou, & ils ſe flattoient déja d'un heureux ſuccès, lorſqu'ils virent

(3) Voy. l'Epitre au Lecteur à la tête de ſes Leçons.

vit à Rivet en 1624 [*D*]. Un mal à la gorge, dont il fut attaqué, l'obligea d'aller à Edimbourg, pour tâcher de se faire guérir; il y mourut le 5 Janvier 1647, âgé de quarante-neuf ans. Nous parlerons de son caractére dans les Remarques [*E*]. Pendant que Trochorége fut à Saumur, il expliqua dans ses Leçons publiques l'Epître de St. Paul aux Ephésiens, ce qu'il fit avec tant d'exactitude & d'étenduë, qu'on peut dire de cet Ouvrage, qui a pensé être perdu pour le Public [*F*], que c'est un Corps de Théologie & de Morale. Lorsqu'il fut appellé à Edimbourg, il avoit dessein de prêcher sur l'Evangile de St. Jean, & de l'expliquer tout de suite. On trouva après sa mort sept ou huit vers Latins, qu'il avoit écrits sur la couverture du cahier de son premier Sermon. Après avoir dit qu'on ne devoit pas chercher les autres, la colére du Roi les ayant étouffés, & l'ayant chassé du poste où les vœux des Fidéles l'avoient appellé, il finit en disant, que la cause de sa disgrace étoit qu'il n'aimoit pas les Surplis de l'Eglise Romaine [*G*].

leurs espérances encore anéanties. Enfin on l'établit Pasteur de l'Eglise de Pasley; de nouveaux malheurs vinrent l'assaillir dans ce lieu: la Dame du lieu, Veuve du Comte d'Abercorn, & parente de Trochorége, mais Catholique-Romaine opiniâtre, anima ses fils & ses domestiques contre lui, & les excita à le chasser de Pasley; son fils aîné, profitant de l'absence de Trochorége, fit violence à sa maison, & y étant entré par force, il fit jetter tous les meubles dans la ruë. Notre Théologien céda à l'orage, & se retira sur ses terres dans la Comté de Carick (4).

(4) Là-même.

[*D*] *Il se plaint amérement de sa destinée dans une Lettre à Rivet.*] On trouve l'Extrait de cette Lettre dans celle de Rivet à Guillaume Spang, qui est à la tête des Leçons de Bodius sur l'Epître aux Ephesiens. On y voit qu'il étoit véritablement persécuté. Disons les choses comme elles sont, il y eut de la faute des deux côtés. Trochorége & les Presbytériens d'Ecosse s'attirérent cette persécution pour avoir pris trop chaudement l'allarme. Ils s'étoient mis dans l'esprit que le Roi de la Grande-Bretagne prétendoit rétablir les superstitions les plus grossiéres de l'Eglise Romaine. Cependant il ne s'agissoit que du Gouvernement Episcopal, d'une Liturgie uniforme, & de la pratique de quelques Cérémonies, qui prises même à la derniére rigueur, ne peuvent être regardées que comme indifférentes, de l'aveu de tous les Théologiens sages & modérés (5). Il est surprenant que Trochorége, dont du Plessis Mornay & Rivet nous parlent, comme d'un homme qui ne devoit pas manquer de pénétration, ne se soit pas apperçu que la vuë du Roi de la Grande-Bretagne étoit de réunir deux Sociétés, qui avec une même pureté de Créance se déchiroient & se persécutoient pour des choses peu importantes. Quelle gloire pour ce célébre Professeur s'il eût contribué à étouffer une mésintelligence, qui a eu des suites si funestes! il y auroit, selon les apparences, pu contribuer. Il étoit considéré dans son Parti, Jacques I. l'estimoit, & ce Prince l'auroit peut-être écouté, s'il avoit pensé à réunir les esprits: mais Trochorége soutint toujours qu'il n'y avoit de vraye Réformation que dans le Presbytérianisme. Mais d'un autre côté, il faut dire aussi que les Episcopaux se conduisirent fort mal, écoutons là-dessus Mr. Burnet (6). „ Les Prélats eux mêmes se comportérent fort mal. Presque tous, fiers de leur rang, „ & peu soigneux de leur devoir, leur assiduité à la Cour „ leur fit perdre toute l'estime du Peuple. Quelques uns „ d'entre eux, & c'étoient les plus sages & les plus savans „ de la Troupe, approchoient du Papisme avec tant d'affectation, que leurs Sermons & leurs Discours ne rouloient presque sur autre chose que la Violence & les „ Emportemens de la Réformation."

(5) Voy. les Lettres & les Remarques, qui se trouvent à la suite du Sermon de Mr. Baudan de Vestric, intitulé *Les Devoirs des Ambassadeurs de Christ*.

(6) *Mém. Hist. de la Gr. Bretag.* T. I. p. 12. Edit. Fr. in-8.

[*E*] *Nous parlerons de son caractére dans les Remarques.*] Illustre par sa naissance, favorisé des biens temporels, il avoit l'esprit & le corps également bien faits; mais dès son enfance il fut porté à la mélancholie, ce qui le rendit toute sa vie sujet à des scrupules de conscience, qui excitoient souvent de grands combats intérieurs chez lui, & de vives angoisses, mais dont Dieu lui fit la grace de triompher toujours, du moins ceux qui ont le plus familiérement conversé avec lui, ont témoigné, qu'au milieu de ses plus grandes détresses, & surtout dans sa derniére maladie, il fit toujours paroître une grande Foi, & une Chrétienne Confiance. Il étoit savant, éloquent, & fort laborieux, travaillant depuis le matin jusqu'à minuit & au-delà, excepté le tems qu'il falloit donner aux fonctions publiques de sa Charge, & aux besoins de la Vie. Austére dans sa maniére de vivre, il ne laissoit pas d'être affable & agréable avec ses amis. Enfin il avoit l'art de se faire craindre & respecter de ses Disciples à un tel point, que des yeux il les contenoit dans le devoir (7).

(7) Voy. l'Epître au Lecteur, citée ci-dessus.

[*F*] *Qui a pensé être perdu pour le Public.*] Après la mort de ce grand homme, on envoya une Copie du Manuscrit de ses Leçons à André Rivet, qui depuis l'an 1620 étoit Professeur à Leyde, afin qu'il en procurât l'impression. Rivet le donna à Chouët, Libraire de Genéve, qui étoit alors en Hollande pour les affaires de son Commerce. Comme Chouët avoit acheté des Livres, il les fit embarquer, & les Leçons de Bodius étoient dans un des balots. Le Navire fut pris par les Armateurs de Dunquerque, & le Manuscrit tomba entre les mains des Jésuites d'une Ville des Pays-bas, qui ne voulurent jamais le rendre, quelques instances que l'on fit. On eut beau représenter à ces Peres, que le Manuscrit Original étoit encore en Ecosse, & que quand ils retiendroient celui qu'ils avoient en main, ils n'en empêcheroient pas l'impression: tout cela ne servit de rien, ils ne voulurent jamais se désaisir de l'Ouvrage d'un Hérétique, & le gardérent chez eux à la plus grande gloire de Dieu. Cependant comme les Héritiers de Trochorége avoient l'Original de ses Leçons, elles furent imprimées à Londres in folio l'an 1652, malgré le zéle des Jésuites. Les Protestans n'en usérent pas de-même, L'Abbé Richard fit une Réponse aux *Préjugés Légitimes contre le Papisme* par Mr. Jurieu (8). La personne qui étoit chargée de faire imprimer cet Ouvrage, se trouvant en Hollande, & ayant dessein de le confier à un Ami qui devoit partir bientôt pour le Brabant, où l'on avoit trouvé un Libraire qui en devoit entreprendre l'impression, une personne inconnue entra dans le logis, où l'on avoit laissé cet Ecrit empaquetté, & s'en saisit, croyant que c'étoit quelque chose de conséquence. Voyant que ce n'étoient que des papiers, elle ne sut d'abord qu'en faire, s'imaginant néanmoins qu'elle en pourroit faire quelque argent, elle s'adressa à un Libraire qui travailloit pour Mr. Jurieu; le Libraire acheta cette réponse, & en fit présent à ce Ministre, qui la rendit très-fidélement, dès-qu'on la lui redemanda. Ce sont les propres termes de l'Abbé Richard dans sa Préface.

(8) Cette Réponse a été imprimée à Paris chez Elie Josset en 1690.

[G] *La cause de sa disgrace étoit qu'il n'aimoit pas les surplis de l'Eglise Romaine.*] Voici ce qu'il dit:

*Causam quæris? Habe. Quia Pontificalis abolla*
*Nec mihi forma placet, nec fimbria.*

Je ne sai si Trochorége rioit, mais je sai bien qu'il y a des Presbytériens, qui aimeroient autant professer le dogme de la Transubstantiation que de se revêtir d'un surplis. Quelle petitesse! Les Chrétiens devroient-ils se déchirer pour un habit de drap ou de toile, blanc ou noir. On a reproché à Sisinnius, Evêque des Novatiens à Constantinople, de porter un habit blanc. Cet habit ne l'empêcha pas de défendre l'Orthodoxie contre les Ariens. Il croyoit avoir ses raisons de se distinguer ainsi par ce vêtement. „ Où avez-„ vous appris, *disoit-il*, qu'il faut être habillé de noir? „ Pour moi, je vous ferai voir dans l'Ecriture, que lors-„ que Jésus-Christ fut transfiguré, ses habits devinrent „ blancs comme de la neige: que Salomon vante un vête-„ ment de cette couleur, & qu'elle est un symbole de la „ pureté, puisqu'on donne aux Saints des robes blan-„ chies dans le sang de l'Agneau." J'ignore si les Episcopaux ont jamais fait usage de ces argumens, mais je sai bien qu'ils ne feroient pas la moindre impression sur un Presbytérien de la bonne sorte.

BOYLE (CHARLES) Comte d'Orrery, petit-fils de Roger Comte d'Orrery, dont il a été parlé dans un autre Article, & second fils de Roger Comte d'Orrery, nâquit à Chelsea dans la Comté de Middlesex (*a*), en l'année 1676 (*b*). On l'envoya à Oxford l'Eté de l'année 1690, & il prit dans cette Université les degrés de Bachelier & de Maître-ès-Arts (*c*). Il étudia sous le Docteur Atterbury, depuis Evêque de Rochester, & sous le Docteur Freind, mort Régent de l'Ecole de Westminster. Il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude, que ses amis craignirent qu'il n'altérât sa santé (*d*), & le Docteur Aldrich, Doyen de Christ-Church, conçut une estime si particuliére pour lui, qu'il acheva pour son usage l'*Abrégé de Logique*, imprimé en 1691 [*A*]. Le premier Ouvrage que Mr.

(*a*) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 1066. Ed. de Londres 1721.

(*b*) Budgell's *Memoirs of the Life and Character of the late Earl of Orrery, and of the family of the Boyles*. p. 155.

(*c*) Wood ubi supra.

(*d*) Budgell p. 156.

[*A*] *Le Docteur Aldrich . . . . fit pour son usage l'Abrégé de Logique, imprimé en 1691.*] Il a pour titre *Artis Logicæ Compendium*, & il fut imprimé au Théâtre d'Oxford in-8. Le Docteur Aldrich nous apprend, dans sa Préface, que cet Abrégé avoit été commencé il y avoit quelques années, pour l'usage de Frédéric-Christian Howard, fils de Charles Comte de Carlisle, mais qu'il n'avoit pas été poussé au-delà du III. Chap. & qu'il seroit toujours demeuré dans

Mr. Boyle publia, pendant qu'il étudioit à Oxford, fut une Traduction de la Vie de Lysandre, qui se trouve parmi les Vies de Plutarque, traduites en Anglois. En *1695* il donna une Edition des *Epitres de Phalaris*, avec une Version Latine de sa façon. Cet Ouvrage causa une Dispute entre lui & le Docteur Benley [*B*]. Il fit aussi une Comédie pleine d'esprit, intitulée: *As you like it*, *comme il vous*

dans l'obscurité, si plusieurs jeunes Messieurs ne l'avoient trouvé digne d'être copié; mais que pour leur épargner cette peine, il en avoit fait imprimer un petit nombre d'Exemplaires; & enfin, qu'à la prière de Mr. Charles Boyle, qu'il appelle *le grand Ornement de son Collége*, & à l'ardeur extraordinaire duquel pour les Sciences il n'a pu ni dû se refuser, qu'il a remanié ou revu tout l'Ouvrage, & achevé ce qui manquoit pour le rendre complet. *Sed cum horum voluntati hactenus essem obsecutus, tam propensam erga me benevolentiam ampliore quidam gratiâ demereri haud absurdum censui; præsertim cum id sibi gratum fore indicasset, magnum Ædis nostræ ornamentum* Carolus Boyle, *cujus singulari bonarum Literarum studio prodesse magnopere quidem volo, deesse certe non debeo. Itaque relictum opus ad incudem denuo revocavi, & suscepti nunc oneris, quod superat, nunc tandem absolvere constitui.* Quoique cet *Abrégé* soit en général fort admiré, il a été assez durement critiqué par Mr. Rymer dans son *Essai sur la Critique &c. où l'on trouve de courtes Reflexions sur la Dispute du Chevalier* Guillaume Temple *avec Mr.* Wotton, *& sur celle du Docteur* Bentley, *& de Mr.* Boyle. Voici les propres termes de Mr. Rymer (1). „ Dans cet Ouvrage le Docteur Aldrich donne un essai de son caractère hautain & décisif; il saisit toutes les occasions de déclamer vivement contre l'Auteur de l'*Art de Penser*, Ouvrage aussi ingénieux qu'utile. Il lui prodigue les noms de Bête, de Sot, de Fat, pour avoir osé s'éloigner d'Aristote, & pour avoir eu la présomption de prétendre dire quelque chose de neuf sur un sujet épuisé il y a tant de siécles par ce grand Homme. On s'imaginera peut-être que ce savant Docteur a rendu quelque grand service à Aristote son Maître. Mais son Livre n'est qu'un Abrégé de *Sanderson*, & un des Abrégés les plus mauvais & les plus obscurs que j'aye jamais lu. Il est vrai qu'il s'est donné la peine de mettre le langage clair & intelligible en beau Latin bien peigné, ce que Sanderson auroit pu faire aussi bien que lui, s'il ne l'avoit soigneusement évité, & par de bonnes raisons. Car il savoit, qu'en travaillant trop les expressions, les régles ne peuvent manquer de devenir obscures, & que le Lecteur se trouve embarrassé inutilement par un stile trop pompeux, & chargé de vains ornemens."

(1) P. 66.

[*B*] *En* 1695 *il donna une Edition des Epitres de Phalaris, avec une Version Latine de sa façon. Cet Ouvrage causa une Dispute entre le Docteur Bentley & lui.*] Cette Edition des Epitres de Phalaris est in-8. & imprimée au Théatre d'Oxford, sous ce titre: *Phalaridis Agrigentinorum Tyranni Epistolæ. Ex MSS. recensuit, Versione, Annotationibus, & Vitâ insuper Authoris donavit* Car. Boyle *ex Æde Christi.* Elle est dédiée au Docteur Henri Aldrich, Doyen de Christ-Church. Mr. Boyle lui dit dans sa Dédicace, que ce travail a été entrepris à sa persuasion, & achevé avec son secours, *Opus, reverende Vir, tuo hortatu susceptum, tuâ ope adjutum.* Mr. Budgell dit (2) que „ le stile de la Version de Mr. Boyle est mâle & nerveux, & qu'il y régne un caractère de force qui le fait approcher de bien près de l'Original Grec." Mr. Boyle dit à la fin de sa Préface: *Epistolas ipsas cum duobus* MSS. Bodleianis *è* Cantuariensi *& Seldeni Musæo contuli, collatas etiam curavi usque ad Epist.* 40. *cum MS. in Bibliothecâ Regiâ, cujus mihi copiam ulteriorem Bibliothecarius pro singulari suâ humanitate negavit.* c. à. d. „ J'ai collationné les Epitres mêmes avec deux MSS. de la Bibliothéque Bodléienne, qui ont appartenus l'un au Cabinet de l'Archevêque Laud, & l'autre à celui de Mr. Selden. Je les ai fait aussi collationner jusques à la 40 avec un MS. qui se trouve dans la Bibliothéque du Roi, dont le Bibliothécaire (Mr. *Bentley*) selon sa politesse ordinaire, m'a refusé l'usage au delà." Ce trait piqua le Docteur Bentley, il publia en *1697*, une *Dissertation sur les Epitres de Phalaris*, qui se trouve à la fin de la Seconde Edition du Livre de Mr. Guillaume Wotton, intitulé, *Réflexions sur le Savoir des Anciens & des Modernes.* Dans cette Dissertation le Docteur nie ce dont Mr. Boyle l'accuse, & il tâche de prouver que l'Edition de Phalaris donnée par ce jeune Savant, est fautive, insinuant même que ce n'est pas son Ouvrage. Il soutient aussi, que les Epitres attribuées à Phalaris, depuis tant de siécles, sont supposées; que c'est la production de quelque Sophiste, & que ce n'est qu'un *Recueil de Lieux-communs*, & un *ramas de choses si insipides & si froides*, qu'un homme de goût & de savoir ne se seroit jamais avisé de fatiguer le Public par une nouvelle Edition d'un pareil Ouvrage. Cette Dissertation du Docteur attira la fameuse Replique de Mr. Boyle, intitulée: *Examen de la Dissertation du Docteur Bentley sur les Epitres de Phalaris.* Mr. Budgell dit (3) qu'il ne croit pas qu'il ait jamais paru en Angleterre un Ouvrage de Controverse sur un Point de Litérature, qui ait été plus lu & plus admiré, ou qui le méritât réellement davantage. „ Mr. Boyle, *continue-t-il*, y fit non seulement paroître une prodigieuse lecture, & montra que le Docteur s'étoit trompé sur plusieurs points de Critique, mais il le railla avec tant d'esprit, & tourna en ridicule si vivement, & d'une manière si agréable en même tems, les sentimens de Mr. Bentley, qu'il rendit très-amusante une dispute, d'ailleurs fort séche & peu intéressante." En 1699 le Docteur Bentley repliqua par une *Dissertation sur les Epitres de Phalaris, avec une Réponse aux Objections de Mr.* Charles Boyle, *& une ample Preface.* Mr. Budgell, qui se déclare entiérement en faveur de Mr. Boyle, observe pourtant (4). „ Qu'en général, le monde est assez malin pour tomber sur un homme, qui a du dessous. Le Docteur, dit il, ayant été convaincu de s'être trompé à quelques égards, ses Ennemis, depuis ce tems-là, lui ont à peine voulu rendre la justice d'avouër qu'il eût raison en quelque chose. C'étoit porter la raillerie trop loin. Le Docteur avoit certainement du mérite. Il s'est donné des soins infinis pour entendre le Grec à fond, & il a corrigé dans les anciens Auteurs, quantité de Passages corrompus, dont le Public lui doit avoir obligation." Cette Dispute donna lieu à divers petits Ouvrages. Mr. Rymer dans son *Essai sur la Critique*, cité dans la Remarque précédente, nous dit (5), que le Docteur, *par des raisons que personne ne connoit mieux que lui-même, a attaqué, non seulement un seul homme, mais tout un Corps*, sur la question de l'autenticité des Epitres de Phalaris, & des Fables d'Esope. Il observe, que la Dispute s'agitoit alors; & que quelque peu importante qu'elle parût à bien des gens, *on la poussoit de part & d'autre avec autant de feu & d'animosité, que s'il étoit question de quelque Article de Foi.* Il ajoûte, qu'il n'a garde de se mêler dans une querelle si animée, mais qu'on lui permettra de dire son sentiment sur la conduite des Tenans, en qualité de Spectateur du combat. Il remarque donc, qu'en premier lieu, tout le monde en général regarde le sujet de la querelle, comme souverainement ridicule de la part du Docteur, en lui accordant même qu'il a raison pour le fond du fait, n'y ayant rien dans les termes qui l'ont irrité, d'assez piquant *pour engager un homme sage, qui ne veut pas perdre son tems, à faire une longue Dissertation fort travaillée sur un sujet tout à fait étranger à sa profession, & peu ou point utile à qui que ce soit dans la République des Lettres, & cela pour avoir seulement le plaisir de tomber à son tour sur ses Adversaires.* „ Mais s'il est vrai, *dit Mr. Rymer* (6), qu'il ait refusé à Mr. Boyle l'usage du Manuscrit, aussi impoliment que celui-ci le prétend, il me semble que bien loin que Mr. Boyle soit l'Aggresseur, son propre honneur l'obligeoit à rendre raison au Public, pourquoi la Collation de MS. n'avoit pas été poussée plus loin, & il ne pouvoit guére dire moins qu'il a fait dans sa Préface." Mr. Rymer observe ensuite (7), qu'avant que de pouvoir repousser cette amére & impardonnable ironie convenablement, le Docteur avoit jugé qu'il falloit honnêtement ôter à Mr. Boyle l'honneur de l'Edition de *Phalaris*, afin de s'ouvrir un chemin pour attaquer un autre Savant, avec qui il avoit plus d'envie de rompre une lance, & pour faire retomber l'affront (ainsi qu'il le prétend) sur celui qui l'a mérité. „ En attendant on fait de Mr. Boyle un Enfant, & l'instrument d'un autre, pour parvenir à cette maligne fin. C'est un jeune homme de grande espérance, & le Docteur est disposé à l'encourager. Mais il est si éloigné de le regarder comme un Adversaire digne de lui, que par une bonté extraordinaire & par condescendance, il offre de lui servir de Maître, & de lui donner de plus justes connoissances de ce qu'il y a de plus profond & de plus caché dans les Sciences que n'ont pu le faire ces Ignorans, sous lesquels il a fait ses études (8)." Mr. Rymer dit (9), que le Stile de la Dissertation du Docteur, est *rude & embarrassé*; & il critique les airs de hauteur & le ton décisif qu'il y prend par-tout. Il dit ensuite (10) son sentiment sur l'*Examen de la Dissertation* du Docteur par Mr. Boyle, & il prétend qu'on trouve dans cette Piéce, du moins autant de défauts, que dans la Dissertation du Docteur, quoiqu'ils soient d'un autre genre. „ Le Docteur, dit il, n'offre à son Lecteur que des traits de fierté, & de pédanterie; & Mr. Boyle des polissonneries d'Ecolier, deux extrêmes également éloignés de la fine Satire, que je nomme ainsi, parce que je crois, que c'étoit à quoi l'un & l'autre visoient, plutôt qu'à un sérieux examen du sujet en question entre eux. Mais Mr. Boyle a à peu près avoué que l'*Examen* n'étoit pas son Ouvrage; car il dit qu'il a employé quelques amis de Christ-Church pour consulter les Auteurs dont il pouvoit avoir besoin. Et je m'imagine que ces beaux Esprits n'ont pu se résoudre à donner séchement des citations, & qu'ils ont été tentés d'exercer le talent qui les distingue, surtout dans une affaire qui les touchoit de si près. Il y a beaucoup plus de raisons de soupçonner ici Mr. Boyle, de n'avoir que prêté son nom, que par rapport à l'Edition de Phalaris. Mais je me contenterai de toucher cet article fort légérement, parcequ'il peut y aquiescer sans honte." *Il n'y a personne qui n'ait dû certainement être dégoûté de ce badinage, avant que d'avoir lu la moitié du Livre. Et pour ce qui regarde les Citations, lui-même en céde l'honneur. S'il m'est permis de dire ma*

(2) *Memoirs of the Life and Character of the late Earl of Orrery &c.* p. 158.

(3) P. 192.

(4) P. 194.

(5) P. 53. 54.

(6) P. 56.

(7) P. 56.

(8) P. 57.

(9) Ibid.

(10) P. 61.

*vous plaira*; il fit aussi diverses piéces en vers, une au Docteur Garth sur son *Dispensary*, & un Prologue pour le *Fate of Capua* de Mr. Southerne. Aussitôt qu'il eût quitté l'Université, il fut élu Député au Parlement de la part de Huntingdon; mais cette Election ayant été contestée, Mr. Boyle fit un Discours fort vif dans la Chambre des Communes, à l'occasion de la plainte formée contre lui, ce qui donna lieu à un Duël entre lui & Mr. W.... by, son Compétiteur (*e*). Son frere aîné Lionel, Comte d'Orrery, étant mort le 23 Août 1703, il hérita de ses biens & de ses titres (*f*), & peu de tems après il épousa Elisabeth-Cécile, fille de Jean Comte d'Exeter, qui mourut au bout de peu d'années, & ne lui laissa qu'un fils, qui est le Comte d'Orrery d'à présent. La Reine Anne le fit Membre du Conseil Privé, Pair d'Angleterre, & Général-Major d'Infanterie; en cette derniére qualité il se trouva à la Bataille de Taniers & s'y distingua. Il alla aussi comme Envoyé Extraordinaire auprès des Etats de Flandres & de Brabant (*g*). Lorque le Roi George I. monta sur le trône, le Comte fut fait un des Gentilshommes de la Chambre du Lit; il ne laissa pas de voter souvent contre le Ministére. Pendant le voyage du Roi à Hanovre, on ôta son Régiment au Comte, ce qui l'obligea à résigner en 1716 sa place de Gentilhomme de la Chambre. Il fut mis à la Tour le 28 Septembre 1722, sur un soupçon de Haute-Trahison, mais on le remit en liberté au bout d'environ six mois de prison; il se trouvoit réguliérement dans la Chambre des Pairs, & quoiqu'il n'y parlât jamais lui-même, il dressoit souvent les Protests (*h*). Après l'avenement de Sa Majesté Régnante à la Couronne, il alloit quelquefois à la Cour (*i*). Il mourut, à la suite d'une courte indisposition, le 28 Août 1731, dans la cinquante-septiéme année de son âge. Il est l'Inventeur de l'Instrument qu'on appelle *Orrery*. Mr. Budgell, qui s'etend beaucoup sur son caractére, nous apprend (*k*) qu'il avoit autant de courage, mais plus d'esprit & de savoir, que son Ayeul, & qu'il avoit, comme son grand-oncle, du génie pour les Méchaniques & pour la Médecine. Qu'il avoit un goût tout particulier pour les beautés des Anciens: ,, Et qu'il donnoit une grande liberté par rapport aux hommages & à l'adoration ,, que les hommes doivent à l'Etre Suprême; mais qu'il se croyoit obligé de se conformer en public ,, à la Religion établie dans son Pays, & d'éviter soigneusement de dire ou de faire rien qui pût la ,, faire mépriser (*l*)." Qu'il etoit grand Partisan de la Liberté (*m*). Qu'il se plaisoit dans la compagnie de deux sortes de personnes, de ceux qui avoient effectivement un génie supérieur; *ou de ceux qui avoient quelque foible, un peu de ridicule, propre à le divertir*; il les railloit si agréablement, & avec tant d'égard en même tems, que quoique cela le divertit lui & les autres, il n'offensoit jamais celui qui étoit l'objet de la raillerie (*n*). Il légua au Collége de Christ-church à Oxford toute sa Bibliothéque, excepté les Journaux de la Chambre des Pairs, & les Ouvrages rélatifs à l'Histoire & à la Constitution d'Angleterre, qu'il laissa au Comte son fils (*o*).

(*e*) Idem p. 201. 202.
(*f*) Idem p. 155. & 209.
(*g*) Idem p. 209. 210.
(*h*) Idem p. 212-234.
(*i*) P. 235.
(*k*) P. 236.
(*l*) P. 240. 241.
(*m*) P. 241.
(*n*) P. 248.
(*o*) P. 250.

*ma pensée, je m'imagine que cet Ouvrage a été fait (comme la plupart de ceux qui sortent de ce Collége) par une* Coterie choisie. *On y voit une si grande profusion d'esprit, & tant de traits de raillerie de tout ordre, qu'on diroit que chacun y en a mis de sa façon, & il ne faut pas douter que le spirituel Docteur Aldrich n'ait été à la tête de ces Messieurs, & qu'il ne s'en soit donné au cœur joie.* Mr. Rymer tombe ensuite rudement sur Christ Church, & assure que ce Collége s'est toujours distingué des autres Colléges de l'Université, non par *son Savoir extraordinaire*, mais par son *abominable Arrogance*; & qu'un peu de réflexion auroit reprimé leur furie contre le Docteur Bentley, pour être tombé dans la faute dont ils étoient eux-mêmes visiblement coupables, & que le Public excusera en lui, en la faisant retomber sur eux; *puisque l'orgueil & l'insolence lui sont certainement aussi permis, à lui qui est un Savant, qu'à quelques jeunes gens, qu'on ne peut raisonnablement regarder comme tels.* Il observe ensuite (11), que la Pédanterie est une autre chose, dont ils ont taxé le Docteur très vivement. ,, Mais ils pouvoient encore s'épargner cette peine, de-même qu'à l'égard de l'orgueil, & par la même ,, raison. Car c'est une preuve aussi marquée de Pédanterie, d'engager quelqu'un à perdre son tems à donner ,, de mauvaises Editions d'anciens Auteurs, & à rechercher soigneusement les diverses leçons, négligées dans ,, les Editions précédentes, à cause de leur inutilité, que ,, *d'affecter des termes durs, & de bigarrer un Livre Anglois de Grec & de Latin.* Je pense que le Docteur Aldrich est à présent très connu, pour la maniére dont il ,, occupe ses jeunes Etudians sans expérience. Il a fait ,, entrer Mr. Boyle dans la ridicule dispute où il se trouve engagé avec ses amis, & il y en engagera encore ,, d'autres." Il dit ensuite (12), qu'il croit que le Docteur a été trop prompt à provoquer la querelle, & qu'en le faisant il s'est attiré sans nécessité bien de la peine & du chagrin: *Mais*, ajoûte-t-il, *je ne puis être de l'avis de notre ami par rapport aux raisons qui me le font penser. Car selon lui le Collége est un Adversaire trop fort pour le Docteur, au-lieu que je crois que ceux qui ont eu d'abord part à la dispute, sont au-dessous de lui, ce qui auroit dû engager le Docteur à garder le silence. Il les represente comme un Corps trop formidable pour un seul homme, qui ne pouvoit manquer de* perdre sa réputation, *quand même il auroit eu raison. Mais une grande Troupe n'est pas toujours redoutable, quoiqu'elle se l'imagine. Le Docteur Bentley savoit fort bien que le Public n'avoit pas une si haute opinion de ces Messieurs, & que son Caractére & ses Raisons n'avoient rien à craindre de leurs foibles attaques, & c'est là, je m'imagine, la grande raison de la vivacité qu'il a fait paroitre d'abord.* ,, J'apprends qu'il ,, a préparé une Réponse à leur Livre, ce qui m'étonne ,, fort. Car leurs railleries ne font pas le moindre tort à ,, sa réputation; & les autorités qu'ils citent, sont si ,, faussement alléguées, & si mal appliquées, qu'elles n'ont ,, pas besoin de réponse. Avec ma petite lecture, j'apperçois bien des bévuës, & je ne doute pas que le Docteur, & d'autres Savans, plus versés dans ces Auteurs, ,, ne puissent en découvrir nombre d'autres." Le Docteur Henri Felton dit dans sa *Dissertation sur la maniére de lire les Auteurs, & de se faire un bon stile* (13); que *peut-être on pourroit aussi attribuër le Livre de Mr. Boyle en faveur* des Epitres de Phalaris *à quelque Sophiste; mais le supposant ici pour être de lui*, dit-il, *il faut avouër que si le Docteur est meilleur Critique, Mylord Orrery est beaucoup meilleur Ecrivain.*

(11) P. 67.
(12) P. 74.
(13) P. 59. de la 4. Edit. Londres 1710.

BRADWARDINE (Thomas) savant Ecrivain Anglois & Archevêque de Cantorbery dans le XIV. Siécle, distingué par le titre de *Profond Docteur*, étoit né à Hartfield dans le Diocése de Chichester [*A*]. Il fit ses études au Collége de Merton dans l'Université d'Oxford, qui le choisit pour

[*A*] *Etoit né à Hartfield dans le Diocése de Chichester.*] C'est ce qu'assure Leland dans ses *Commentarii de Scriptoribus Britannicis* (1), *Hertesfildiæ natus in Diœcesi Cicestrensi*, & ce que confirme Bale dans son *Scriptorum Illustrium majoris Britanniæ Catalogus* (2). Pitseus dans son Livre *de Illustribus Angliæ Scriptoribus* (3), dit qu'il étoit né dans la Ville de Chichester dans la Comté de Sussex. Le Docteur François Godwin, Sous-doyen d'Exeter, & depuis Evêque de Landaff, dans son *Catalogue des Evêques d'Angleterre depuis l'établissement du Christianisme dans ce Royaume, avec une Histoire succinte de leur vie & de leurs actions mémorables, telle qu'on a pu la recueillir de l'Antiquité*, publié à Londres in-4. en Anglois en 1601, assure en termes exprès (4) qu'il étoit né à Hartfield en Sussex; mais le même Auteur dans l'Edition Latine de son Ouvrage, imprimée à Londres en 1616 in-4, sous le titre de *Commentarius de Præsulibus Angliæ* (5), dit qu'il étoit né à *Hatfield* dans la Comté de Suffolk, *Natus fertur* Hatfeldiæ *in Comitatu* Suffolciensi. Casimir Oudin dans le troisiéme Volume (6) de ses *Commentarii de Scriptoribus & Scriptis Ecclesiasticis*, imprimés à Leipzig en 1722, observe que le Chevalier Henri Savile avoit d'abord cru qu'il étoit né au Château de *Bradwardin*, qui étoit situé, selon Cambden dans sa *Britannia*, sur le bord de la Riviére Vaga, quelques Miles au-dessus de Hereford, mais qu'il avoit ensuite changé de sentiment sur ces paroles de Bradwardin lui-même, Cap. XXII, pag. 559. *per similem etiam rationem, quicquid nunc scribo Oxoniæ, scriberet Pater meus Cicestriæ, qui genuit me scribentem, imo & avus & proavus*; par où il paroit que son Pere demeuroit à Chichester, d'où le Chevalier Savile concluoit qu'il étoit né dans la Comté de Sussex. Le Docteur Fuller, dans ses *Hommes illustres*, (7) assure qu'il étoit d'une ancienne famille de Bradwardine dans la Comté de Hereford, d'où elle s'étoit transplan-

(1) T. II. Cap. 347. p. 335. Edit. d'Oxford 1709. in-8.
(2) Centur. 4. Cap. 87. p. 411. Edit. de Basle 1557.
(3) Num. 561. p. 470.
(4) P. 93.
(5) Part. I. p. 164.
(6) Col. 939.
(7) *Worthies in Sussex.*

pour son Procureur en l'année 1325 (*a*). Il se fit recevoir ensuite Docteur en Théologie, & il fut Professeur en cette Faculté (*b*). Bale, dans la premiére Edition de son Livre *de Scriptoribus Britanniæ*, & Mr. Du Pin dans sa *Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques* (*c*), disent qu'il étoit Chancelier de l'Université, mais cette faute a été corrigée dans l'Edition de Bale, faite à Basle en 1557 (*d*). Mr. Du Pin s'est encore trompé en disant, qu'il étoit de l'Ordre des FF. Mineurs (*e*). Bradwardin étoit grand Mathématicien & Philosophe, de-même qu'excellent Théologien, comme les Ouvrages qui restent de lui en font foi [*B*]. Le Docteur Jean Stratford, Archevêque de Cantorbery, instruit de son rare mérite, le recommanda à Edouard III. pour Confesseur, & il se comporta dans ce poste avec toute la sagesse imaginable; car s'il censuroit le Roi avec beaucoup de liberté, sur ce qu'il trouvoit de repréhensible dans la conduite de ce Prince, il le faisoit en même tems avec tant de modestie, que le Roi ne s'en offensa jamais. Il l'accompagna toujours pendant les longues & dangereuses guerres que ce Monarque fit en France, & il l'exhortoit en particulier, comme il faisoit toute l'Armée, dans ses Discours publics, d'user des avantages & de la victoire qu'ils remportoient, avec modération. Il eût pu facilement obtenir du Roi tel Bénéfice qu'il auroit voulu; mais il avoit si peu d'ambition, qu'on fut bien longtems à le faire résoudre d'accepter une Prébende à Lincoln, qu'on lui offrit, étant auparavant Chancelier de St. Paul à Londres (*f*). L'Archevêque Stratford étant mort en l'année 1348, Bradwardin fut élu par le Chapitre de Cantorbery pour lui succéder; mais tant le Roi que le Pape, insistant sur le choix de Jean Ufford, Bradwardine échoua alors (*g*). L'Evêque Godwin dit (*h*), qu'il est certain qu'il fut élu sans aucune sollicitation de sa part, & qu'il auroit pu mettre aisément le Roi dans ses intérêts, s'il avoit voulu s'en donner la peine; & que quelques personnes ayant témoigné de la surprise, de ce que le Roi lui en avoit préféré un autre, il répon-

(*a*) Wharton dans son *Appendix* à l'*Hist. Literaria* de Cave p. 32. Edit. de Genève 1720.

(*b*) Pitseus *de Ill. Angliæ Script.* num. 563. p. 470.

(*c*) Tom. XI. p. 78.

(*d*) Cent. 4.

(*e*) *Voy.* Oudin *Comment. Cap.* 57. p. 417. *de Scriptor. & Scriptis Eccles.* T. III. Col. 939. 942.

(*f*) Godwin *Comm. de Præsulibus Angliæ* Part. I. p. 160.

(*g*) Wharton *ubi supra*.

(*h*) *Ubi supra*.

plantée dans la Province de Sussex, trois générations auparavant, & que notre Savant étoit né à Chichester, ou dans le voisinage de cette Ville.

[*B*] *Bradwardin étoit grand Mathématicien & Philosophe, de-même qu'excellent Théologien, comme les Ouvrages qui restent de lui, en font foi.*] Son principal Ouvrage est intitulé, *De Causâ Dei, & de veritate Causarum contra Pelagium*, en trois Livres. C'est le Chevalier Henri Savile qui le publia à Londres en 1618 in-fol. Dans cet Ouvrage il soutient fortement les principes de St. Augustin & de St. Thomas d'Aquin touchant l'Opération & la Puissance de Dieu sur les actions des Créatures. Il ne traite pas seulement de la Liberté & de la Prédestination, mais encore de l'Existence de Dieu, de ses Perfections, de son Eternité, de son Immutabilité, de son Immensité, & de ses autres Attributs, & particuliérement de sa Science, de sa Puissance, & de sa Volonté. Il montre que Dieu conserve tous les Etres qu'il a créés; qu'il fait immédiatement tout ce que les créatures font, que sa volonté est efficace, insurmontable & immuable, & que tout ce qu'il veut arrive infailliblement; que les choses qu'il fait ne sont point la cause de sa science, mais que c'est sa volonté. Il explique en quel sens Dieu veut & ne veut pas le péché. Il prouve la nécessité de la Grace contre Pélage, & fait voir qu'elle est gratuite; & qu'on ne mérite point la premiére Grace, qu'elle est la Cause immédiate de toutes les bonnes actions, & principalement de la Repentance. Il tient la Prédestination gratuite. Ce sont-là les principaux points qu'il traite dans le premier Livre. Le second est sur le Libre-Arbitre; il prétend qu'il ne consiste pas dans le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir une même chose, mais dans le pouvoir de vouloir librement tout ce qu'il faut vouloir, & ne vouloir pas, ce qu'il ne faut pas vouloir. Il fait voir qu'aucune cause seconde ne peut nécessiter la volonté; mais que le Libre-Arbitre ne peut par ses propres forces surmonter aucune tentation sans un secours spécial de Dieu, qui n'est autre que sa volonté invincible: que sans ce secours on ne peut non plus éviter le péché; que la Persévérance est un effet de la Grace. Il explique enfin dans le dernier Livre, la Coopération de la volonté de l'homme avec celle de Dieu. Il prétend que Dieu n'ôte point la Liberté, quoiqu'il cause une espéce de nécessité. Il traite des différentes espéces de nécessité & de contingence, & rapporte les différentes opinions des Philosophes & des Théologiens touchant la contingence des choses, qu'il compte jusqu'au nombre de trente-trois, & il conclut que toutes les choses futures arrivent par une espéce de nécessité par rapport aux causes supérieures, qui s'accorde néanmoins avec la liberté, parce qu'elle n'est point absoluë, naturelle, violente, ou forcée. Il finit son Ouvrage en faisant une récapitulation des Erreurs qu'il a combattuës, & des vérités qu'il a établies, qu'il réduit à trente six Propositions (8). Leland dit (9) qu'on voit des preuves de son profond savoir dans cet Ouvrage, & qu'étant déjà Chancelier de Londres, il le dédia au Président, & aux Membres du Collége de Merton à Oxford. *Scripsit tres Libros* de Causâ Dei contra Pelagium, *in quibus se virum undecunque eruditum liquido probat. Dedicavit autem, cum jam esset Cancellarius Londinensis, ejus Præsidi & Societati Maridunensi.* Bale remarque (10) qu'il a écrit avec beaucoup de feu contre les Hérétiques, & surtout contre les Pélagiens, dans son Ouvrage dédié au Collége de Merton; *Adversus hæreticos arma suscipiens . . . . . in magno spiritus fervore scripsit, præsertim contra Pelagianos, ad suos Mertonenses.* Flaccius Illyricus dans son *Catalogus Testium Veritatis* nous dit (11, qu'il a fortement combattu pour la Grace de Dieu contre le Livre-Arbitre, & contre les Pélagiens, ses Défenseurs, c'est-à dire, les Scholastiques. Et qu'il l'a fait avec l'approbation d'un grand nombre de personnes, mais en même tems en s'attirant le ressentiment de plusieurs autres, déja séduits, & non sans s'exposer lui-même. Mais que s'étant rendu aux sollicitations de plusieurs Savans & pieux personnages, qui lui demandoient de mettre par écrit ce qu'il avoit dit sur ces questions dans ses Disputes publiques, il avoit renfermé le tout en trois Livres, qui font un juste Volume. Le même Ecrivain observe, que d'illustres Savans, comme Raphaël Volaterran, & Jean Pic, donnent de grands éloges au grand savoir de Bradwardin. *Pugnavit acerrimè pro Gratiâ Dei, contra Liberum Arbitrium, & Pelagianos ejus Patronos, nempe Scholasticos Theologos; idque nec sine approbatione multorum, nec sine multorum seductorum gravissimâ offensione, suoque periculo. Tamen exoratus a piis doctisque viris, quæ de eâ Controversiâ in publicis Disputationibus differuerat, tribus libris justum Volumen explentibus complexus est. Laudatur hic Scriptor nomine eximiæ eruditionis, etiam ab illustribus Viris.* Le Chevalier Henri Savile dit dans la Préface qu'il a mise au-devant de l'Ouvrage de Bradwardin, qu'il avoit puisé une Philosophie solide dans les Ecrits d'Aristote & de Platon, mais qu'il s'étoit surtout distingué dans les Mathématiques & dans la Théologie; & qu'il a principalement si fort excellé dans les Mathématiques, qu'il n'a peut-être pas eu son pareil dans son siécle . . . . Qu'étant grand Mathématicien, il a mis sa science à profit dans la Théologie même, & qu'il a été le premier & le seul qui ait traité la Théologie Mathématiquement, en posant d'abord deux hypothéses, à titre de Principes, & en s'en servant pour démontrer ce qu'il vouloit établir, & en tirant des conséquences, puisant des preuves dans Euclide même. De cette maniére il déduisoit par une suite de propositions ses conséquences, des hypothéses qu'il avoit démontrées d'abord; ce qui pourroit peut être faire paroître à quelqu'un que ses Conséquences sont tirées de trop loin. *In hoc Curriculo Literario solidam ex Aristoteis & Platonis fontibus hausit Philosophiam, sed in Artibus Mathematicis ac Theologiâ ejus potissimum eluxit industria; ac in Mathematicis quidem ita excelluit, ut parem illa ætas tulerit fortasse neminem . . . . . Thomas noster, cum summus esset Mathematicus, etiam in Theologicis tractandis non recessit ab arte. Itaque primus, quod sciam, & solus hanc viam tentavit in Theologicis, ut filo Mathematico Theologica contexeret, ponendo scilicet primo loco duas Hypotheses, quasi principia, & ex iis proxima quæque demonstrando, & corollaria deducendo, petitis etiam ex Euclide probationibus, deinceps ex hypothesibus & prædemonstratis reliqua omnia perpetuâ serie ad finem usque operis attexendo; quo fit ut Conclusiones ejus cuipiam fortasse nimis altè petitæ videantur.* Gabriel Naudé dans sa *Bibliographia Politica* (12) remarque, qu'on peut tirer beaucoup de secours du Livre de Bradwardin *de Providentiâ* (c'est le titre qu'il donne à l'Ouvrage dont nous avons parlé) parce qu'il y égale peu s'en faut Thomas pour la force & la subtilité. *Nec minimum quoque auxilii repositum est in Libris de Providentiâ Thomæ Bradwardini, quoniam in illis parî ferè cum divo Thomâ subtilitate, & rationum pondere procedit.* La *Geometria Speculativa* de Bradwardin parut à Paris en 1530, & son *Arithmetica Speculativa* en 1502 dans la même Ville, & l'un & l'autre Ouvrage en 1530 encore à Paris. Son *Traité des Proportions* fut imprimé à Venise en 1505. Bale & Pitseus nous donnent un Catalogue de ceux de ses Ouvrages qui n'ont jamais été imprimés, & qui sont les suivans: *De velocitate Motuum*, de la vitesse du Mouvement, en un Livre. *De Præscientiâ & Prædestinatione*, de la Prescience & de la Prédestination, en un Livre. *De Arithmeticâ Practicâ*, De l'Arithmétique Pratique, en un Livre. *Commentaria Sententiarum*, Commentaires sur le Maître des Sentences, en quatre Livres. *Placita Theologica*, Théses de Théologie, en un Livre. *De Sanctâ Trinitate*, de la Sainte Trinité, en un Livre. *De Præmio Salvandorum*, de la Récompense des Elus, en un Livre. *Summa Theologiæ*, Somme de Théologie en un Livre *Sermones per annum*, Sermons pour toute l'année, en un Livre. *De Quadraturâ Circuli*, de la Quadrature du Cercle. Bale assure qu'il a composé encore un grand nombre d'autres Ouvrages.

(8) Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Ecclés.* T. XI. p. 78. 79.

(9) *Ubi supra.*

(10) P. 436.

(11) *Apud* Popeblount *Censura Celeb. Author.* p. 431. Genève 1694 in-4.

(12) Publiée dans un Livre intitulé, *H. Grotii & aliorum Dissertationes de studiis instituendis.* p. 16. Amst. 1645. in-24.

[A]

20038

pondit, que ce Prince n'avoit pu en aucune façon le favoriser, & qu'il s'étoit apperçu qu'il ne désiroit pas d'être favorisé. L'Archevêque Ufford, étant mort subitement le 7 Juin de la même année, avant que d'avoir été sacré, le Chapitre de Cantorbery élut Bradwardin pour la seconde fois, & le Roi approuva d'abord ce choix avec plaisir; le Pape aussi le nomma à cet Archevéché de son propre mouvement, sans que personne l'en sollicitât, & avant que d'avoir appris cette seconde Election; ensorte, comme le remarque Godwin (*i*), qu'il n'y a peut-etre jamais eu d'Archevêque qui soit parvenu à ce Siége d'une maniere plus honorable. Il fut sacré à Avignon par le Cardinal Bertrand, & il s'en retourna d'abord en Angleterre, où il rendit ses devoirs au Roi, & se retira ensuite à Lambeth, pour se reposer des fatigues de son grand voyage; mais y étant tombé malade, il y mourut (*k*) cinq semaines & quatre jours aprés sa Consécration, desorte qu'il ne fut point intronisé dans sa Cathédrale de Cantorbery (*l*). Bale dit (*m*) qu'il avoit étudié avec beaucoup d'application Aristote & Averroes, & que c'étoient les principales sources où il avoit puisé sa Philosophie, & que pour l'explication de l'Ecriture Sainte, il consultoit les Juifs, parce qu'ils étoient les mieux instruits dans ce qui regardoit leur Loi.

(*i*) *Ubi supra.*

(*k*) Idem Ibid. Wharton dit qu'il mourut à Londres.

(*l*) Godwin *ubi supra.*

(*m*) Cent. 4. p. 435.

BRANKER ou BRANCKER (THOMAS) célébre Mathématicien du XVII. Siécle, fils de Thomas Branker Bachelier-ès-Arts du Collége d'Exeter à Oxford, nâquit dans la Comté de Devon, & entra dans le susdit Collége le 8 Novembre 1652, âgé environ de dix-sept ans (*a*). Il fut reçu Bachelier-ès-Arts le 15 Juin 1655 (*b*), & fut élu Membre de ce Collége le 30 du même mois (*c*). Le 22 Avril 1658 il prit le degré de Maître-ès-Arts (*d*), & se mit à prêcher; mais aprés la Restauration, ayant refusé de se conformer aux Cérémonies de l'Eglise Anglicane, il quitta sa place au Collége en 1662, & se retira dans la Comté de Chester, où il se conforma dans la suite, & ayant reçu les Ordres d'un Evêque, il devint Ministre de Whitegate. Environ ce tems, sa grande habileté dans les Mathématiques & dans la Chimie lui procura la faveur de Guillaume Lord Brereton, qui lui donna la Cure de Tilston, qu'il ne garda pas longtems: l'ayant résignée, il fut choisi Régent de la belle Ecole de Macclesfield dans la même Comté, où il passa le reste de sa vie (*e*). On a de lui, *Doctrinæ Sphæricæ Adumbratio, & Usus Globorum Artificialium*, Oxford 1662; en 1668 il publia une Traduction de l'*Algébre de Rhonius* [*A*]. Il étoit en correspondance avec Mr. Jean Collins, Membre de la Société Royale [*B*], de-même qu'avec le Docteur Jean Pell, & avec plusieurs autres savans Mathémati-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 570. Edit. de Londres 1721.

(*b*) *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 107.

(*c*) Ath. Oxon. *Ubi supra.*

(*d*) *Fasti Oxon.* Col. 122.

(*e*) Ath. Oxon. Col. 571. 572.

[*A*] *Il publia une Traduction de l'*Algébre de Rhonius.] Elle parut à Londres in-4. sous le titre suivant: *Introduction à l'Algébre, traduite de l'Allemand en Anglois par* Thomas Branker, *Maître-ès-Arts. Avec des Changemens & des Additions considérables, par* D. P. *A quoi l'on a joint une Table des Nombres impairs, qui sont au-dessous de cent-mille, où l'on voit ceux qui ne sont point composés, & où les autres se trouvent réduits à leurs coëfficiens*, &c. *Supputée par le même* Tho. Branker. La *Préface* est datée de White-Gate dans la Comté de Chester, le 22 Avril 1668. Mr. Branker y observe, que le titre du Livre annonce une Traduction, mais que c'est une Traduction où il y a de grands changemens; & que si quelqu'un a envie de savoir *ce que ce sont que ces changemens, & pourquoi on les a faits*, il n'a qu'à comparer la Version avec l'Original, dont on peut trouver un Exemplaire à Francfort, imprimé à Zurich in 4. en 1659. sous ce titre, *Algebra Rhonii, Germanicé*. L'Exemplaire de Mr. Branker étoit un présent qu'un ami lui avoit fait en 1662, qui lui dit, en le lui donnant, qu'il souhaiteroit fort de pouvoir le lire dans une Langue qu'il entendit, & Mr. Branker lui promit de le traduire en Anglois. Dès qu'il en eut le tems, il le corrigea d'abord sur l'*Errata*, & commença à le traduire. Quand il eut fini son travail, il souhaitta de le voir imprimé, & ayant obtenu la permission le 18 Mai 1665, sous le titre d'*Introduction à l'Algébre*, il l'envoya à l'Imprimeur, sans aucun changement ni dans les Régles, ni dans les Exemples, sinon qu'il y avoit corrigé quantité de fautes, & il donna ordre en même tems d'imprimer les six feuilles de *la Table des Incomposites de Rhonius*, précisément comme elles sont dans l'Original Allemand. Mais peu de tems aprés, Mr. Branker lui écrivit qu'il y avoit à Londres, un homme distingué, le Docteur Jean Pell, Mathématicien, qui désiroit fort d'être informé de son Projet, avant que l'Edition fût poussée plus loin; & ayant eu une conversation avec lui, il trouva qu'il étoit non seulement en état de le diriger, mais de plus fort disposé à le faire, autant que son tems le lui permettroit. Le Docteur lui donna divers avis sur l'Ouvrage, lui enseigna la Méthode de dresser *la Table des Incomposites*, de les examiner, & de la continuer aussi loin qu'il le jugeroit à propos. Il l'encouragea à la pousser jusqu'à cent mille, en lui disant qu'il espéroit, qu'au bout du tems qu'il faudroit pour calculer & imprimer cette Table, il auroit celui de revoir quelques-uns des *Problêmes de Rhonius*, & de les refondre; qu'il les lui envoyeroit avec la permission de les faire imprimer ou de les garder par devers lui, comme il voudroit. Mr. Brancker acheva cette Table, & la fit imprimer, de-même que douze feuilles du Livre même, avant que le Docteur Pell lui envoyât ses Changemens, qui commencent au Problême 24 p. 100, & depuis-là tout est de sa façon, comme aussi les pagg. 79, 80, 81, 82; qu'il envoya aprés tout le reste. „ Ensorte, „ *dit Mr. Brancker*, qu'au lieu des 124 premiéres pages „ de Rhonius, on trouve ici précisément le double. Je „ n'entreprendrai pas de dire d'avance, combien l'on au„ ra dans la suite, à la place des huit ou neuf feuilles de „ Rhonius qui restent, l'incertitude de la vie, de la san„ té, du tems, ne le permet pas, & cela dépendra enco„ re de l'accueil que cet Ouvrage recevra de ceux qui ont „ du goût pour ces matiéres, à qui il auroit été certaine„ ment plus agréable, s'il eût été exempt tout-à-fait de „ fautes d'impression. A l'égard de la *Table des Incomposites*, j'ai bien senti les mauvais effets de la précipitation „ à la calculer, à la copier, & à l'imprimer. Il m'a donc „ fallu beaucoup de soin, & malgré cela la pag. 198 est „ pleine de fautes que j'ai marquées, & je n'oserois ga„ rantir qu'il ne m'en soit encore échappé. Mais comme „ je vois qu'il y a peu de gens en état de faire ces Calculs „ de nouveau, ceux qui y découvriront quelque autre fau„ te, feront bien d'en donner avis au Libraire, ou à quel„ qu'autre, qui pourroit être intéressé dans une autre E„ dition". On trouve un petit Extrait de ce Livre dans les *Transactions Philosophiques*. Num. 35. pag. 688.

[*B*] *Il étoit en correspondance avec Mr. Jean Collins Membre de la Société Royale.*] Un savant Gentilhomme * nous a acommuniqué deux Lettres Originales, l'une de Mr. Brancker à Mr. Collins, & l'autre de Mr. Collins à Mr. Brancker. La premiére est datée de *New Church*, le 28 Décembre 1667. Elle est conçuë en ces termes.

* Guillaume Jones Ecuyer, Membre de la Société Royale.

„ Monsieur,

„ Quand je vous ai envoyé *Kinckhuysen*, j'avois dessein „ de le faire précéder d'une Lettre par la poste, mais „ l'embarras de mes affaires m'en a empêché. J'ai appris „ par votre Lettre au Docteur Pell, que vous avez ce Livre. „ Je souhaitte qu'il puisse en quelque maniére vous faire plai„ sir, ou à quelqu'un de vos amis. Je vous prie seulement „ d'avoir soin, qu'il ne soit pas imprimé tel qu'il est, *ou* „ avec des Corrections, sans les miennes, mais surtout „ point sans l'aveu du Docteur Pell. Car quoiqu'il n'ap„ prouve pas qu'on fonde la Géométrie sur le Cone, il „ ne méprise pourtant pas les Equations & les Opéra„ tions qui se font par là; & j'espére que, si Dieu me „ fait la grace de jouïr encore de sa compagnie, ses in„ structions me mettront en état de faire quelque chose „ sur les Sections Coniques, d'aussi bon du moins, que ce „ qu'il y a dans cet Ouvrage, & plus méthodique. Ma „ Femme accoucha le 12 de ce mois de deux filles, dont „ Dieu a retiré l'une hier, par un abcès dans la tête, que „ je lui ai vu sortir par les narines, aprés avoir vécu & „ souffert 365 heures, moins 15 ou 20 minutes, étant née „ avant 9 heures du Matin le 12 Décembre, & morte à „ 2 heures aprés-midi le 27 du même mois. Vous jugez „ bien que j'ai n'ai pas eu l'esprit fort libre pendant sa ma„ ladie, mais depuis que Dieu l'a retirée, je tâche de di„ re comme David, *elle ne viendra point à moi*, &c. Je „ vous demande vos priéres, pour que nous puissions sou„ tenir cette épreuve & la mettre à profit. Excusez ma „ précipitation. Le Docteur Pell vous dira, en vous écri„ vant, ce qu'il pense touchant l'Algébre. Vous pouvez „ m'écrire à la même adresse qu'auparavant, en ajoûtant „ (qu'*il faut la laisser chez le Docteur Pell*) ou autrement „ (*à . . . . . . à New-Church proche de Vale Royall*, &c.) „ car je suis ici pour quelque tems avec ma femme. Vos „ Lettres me parviendront par l'une & par l'autre voye. „ Mes complimens, &c. à Mr. Pits & aux autres amis.

„ New-Church le 28
„ Décemb. 1667.

Tout à votre service
T. Brancker.

La

ticiens de ce tems-là. Il mourut au mois de Novembre de l'an 1676, & fut enterré dans l'Eglise de Macclesfield.

La Lettre de Mr. Collins est du mois de Juin, mais l'année n'est pas marquée: la voici.

(Pour Mr. Brancker.)

(Juin)

„ Monsieur,

„ Vous me marquez, dans votre Lettre du 29 Mai, que „ le Docteur * ne s'est pas autant mis en peine de l'Intro- „ duction, que quelques personnes croient qu'il l'auroit „ fallu. Je n'eus pas le tems, la derniére fois que je vous „ écrivis, de répondre en détail là-dessus; je me conten- „ tai de vous dire, que je ne connoissois personne qui „ regardât cette Introduction comme mauvaise, mais que „ plusieurs croyoient qu'elle pouvoit être plus claire, & „ qu'elle auroit dû être plus étendue qu'elle ne l'est. „ C'est le sentiment de plusieurs habiles gens, & de quel- „ ques-uns de ceux qui professent ici les Mathématiques, „ qui aiment & honorent tous le Docteur, aussi-bien que „ moi, quoique je sois de leur avis, mais je ne cherche „ pas à le persuader à d'autres, au contraire, je leur dis „ que le Docteur ne s'est guére embarrassé de cette In- „ troduction, & qu'il l'a laissé paroître telle que son Disci- „ ple l'a laissée. J'ajoûte qu'il ne s'y trouve rien que je „ n'entendisse parfaitement, lorsque je la lus à Coventry „ en 1665, & que j'en corrigeai les fautes. Le Docteur „ Twisden, qui a étudié je croi un peu l'Algébre depuis „ vingt ans, proteste qu'il ne l'entend point. Mr. Martin „ le Libraire ne veut pas suivre le conseil de Mr. Jenks „ de Cambridge, & entendre parler d'imprimer rien de „ cette nature, étant engagé à tirer un nombre suffisant „ d'Exemplaires du *Clavis*, qui vient de se réimprimer „ sans aucun changement. Ce que le Docteur Wallis a „ fait fera un Appendix à part. Mais voici ce que j'ai à „ dire pour remplir ma commission, que l'*Algébre de Mr. „ Kersey* est prête pour l'impression; & ce qu'il n'a pas „ voulu me dire, mais ce que je sai par d'autres person- „ nes, c'est qu'on a entre les mains les planches de bois „ pour cet Ouvrage; & pour parler franchement, Messieurs „ Leake, Gunton, & autres, le regardent comme un ex- „ cellent Ouvrage, & l'Introduction est à leur avis riche „ & aisée; mais il ne se propose point de parler de Pro- „ blêmes difficiles, & je ne crois pas qu'il y en ait un seul „ de ceux qui se trouvent dans le Livre du Docteur, ou „ dans d'autres de cet ordre, excepté celui des pag. 125, „ 126 de *Rhonius*, sur la maniére de tirer une ligne, d'u- „ ne grandeur donnée, entre les deux côtés d'un Quarré „ allongé, qui appartienne à l'Angle opposé, ce que Ker- „ sey fait par une Equation quarrée, & il dit qu'il y a „ lieu de douter, si ces sortes de Problêmes Géométri- „ ques, qui vont jusqu'aux doubles Quarrés, & qu'on „ peut diviser en deux Equations quarrées, ne peuvent „ pas être résolus, sans aller au-delà des Equations quar- „ rées. Tout ce que Mr. Kersey a donné jusqu'à présent, „ a été estimé, & ceci est son Chef-d'œuvre, auquel il „ a travaillé, si je ne me trompe, dix ou douze ans; & je „ ne voudrois pas que son Ouvrage parût avant celui du „ Docteur, parce que son Introduction seroit surement „ préférée. C'est ce qui m'a porté à vous marquer dans „ ma derniére (par laquelle je vous annonçois que le pre- „ mier & le second Volume de Des Chartes † étoient „ envoyés) d'engager le Docteur de permettre que les sept „ premiéres feuilles de l'Introduction augmentées de ce „ qui est dans *Kinckhuysen* (que Mr. Kersey n'a jamais vu, „ & que j'ai tout prêt pour vous l'envoyer, dès-que j'au- „ rai votre réponse) paroissent, comme une traduction de „ votre main, aussitôt qu'il sera possible; le Docteur pouvant „ prendre autant de tems qu'il voudra pour suppléer ce „ qui manque au commencement, & pour enrichir & ache- „ ver l'Ouvrage; à quoi je dois ajoûter que la page 55. „ devroit être réimprimée, y ayant quelque erreur; & à „ la pag. 54. la premiére Edition des *Principes de Van „ Schooten* est citée comme étant fautive, mais vous ver- „ rez que la faute a été corrigée dans la seconde Edition; „ ce qui fait voir que le Docteur n'a jamais connu les „ deux Ouvrages que je vous envoye. Mais ce qui m'é- „ tonne, c'est qu'assez longtems après que j'en ai parlé, „ le Docteur ait répondu qu'il ne les a pas lus. D'où il „ s'ensuit, qu'il n'en a point entendu parler, ni ne les a „ vus; si je l'avois su plutôt, j'aurois eu soin qu'il les „ eût eu entre les mains. J'espére que le Docteur ne me „ saura pas mauvais gré de ma franchise, mais qu'il sera „ content plutôt, de ce que je ne le flatte point. Com- „ me il y a quantité de fautes dans le Livre, j'offrirai „ à Mr. Pitts de lui prêter mon Valet, pour ses dépens, „ parce qu'il écrit bien".

* Jean Pell.

† Il faut, *Des Cartes*

BREREWOOD (Edouard) nâquit à Chester vers l'an 1565. Son pere, qui s'appelloit Robert Brerewood, fut trois fois Maire de cette Ville. Edouard y fit ses Humanités, & vers la fin de l'année 1581, étant âgé de seize ans, il entra au Collége du Nez-de-Bronze à Oxford, où durant plusieurs années il étudia avec beaucoup d'application, & fut reçu Bachelier & Maître-ès-Arts. Il passa ensuite dans le Collége de Ste. Marie, de la même Université. En 1596 il fut nommé le premier, Professeur en Astronomie dans le Collége que le Chevalier Thomas Gresham venoit de fonder à Londres. Brerewood continua à Londres à vivre d'une maniére fort retirée, comme il avoit fait à Oxford, s'occupant sans relâche à l'étude: il a écrit divers Ouvrages [*A*], dont le principal est, *Recherches sur la diversité des Langues & Religions dans toutes les principales parties du Monde* [*B*], dont l'Ed-

[*A*] *Il a écrit divers Ouvrages.*] I. *De Ponderibus & Pretiis veterum Nummorum, eorumque cum recentioribus collatione. Lib. I.* „ Du Poids & de la Valeur des anciennes „ Monnoyes, & leur Comparaison avec les modernes". Publié à Londres en 1614 in-4, par son Neveu Robert Brerewood, & dans le VIII. Volume des *Critici Sacri* de l'Edition de Londres, & dans le VI. de celle de Francfort (1), & dans l'*Apparat* qui est au-devant du premier Volume de la Polyglotte (2). II. *Recherches sur la Diversité des Langues*, &c. Nous rendrons compte de cet Ouvrage dans la Remarque suivante. III. *Elementa Logicæ in gratiam studiosæ Juventutis in Acad. Oxon.* „ Elémens de Lo- „ gique pour la Jeunesse de l'Université d'Oxford". Londres 1614, 1615, 1628, &c. in-8. (3) IV. *Tractatus quidam Logici de Prædicabilibus & Prædicamentis:* Divers Traités de Logique, &c. Oxford 1628, 1637, &c. in-8. V. *Traité du Sabbath.* Oxford 1630 in-4. Ce Traité étant tombé Manuscrit entre les mains de Mr. Nicolas Byfield Ministre de Chester, il y fit une réponse, à laquelle Brerewood répliqua par la Piéce suivante. VI. *Second Traité sur le Sabbath.* Oxford 1632 in-4. Mr. Wood remarque que les Puritains étoient fort rigides sur l'observation scrupuleuse du Sabbath, ce qui engagea Mr. Richard Byfield à prendre la défense de son frere contre Mr. Brerewood, & ce fut encore en partie contre lui que Jean Ley écrivit son Livre intitulé, *Le Dimanche un vrai Sabbath.* Théophile Bradbourne, Maître d'Ecole obscur, ou selon d'autres Ministre dans la Comté de Suffolk, défendit très fortement la rigide observation du Sabbath, dans les Livres qu'il publia sur ce sujet en 1628 & en 1631; il prétendit répondre à toutes les Objections, soutint l'indispensable Moralité du quatriéme Commandement, & par-là même la nécessité d'observer le Sabbath Judaïque. Thomas Broad, qui passoit pour *Anti-Sabbataire*, écrivit à peu près dans les mêmes vuës que Mr. Brerewood, quoique celui-ci dans son premier Traité soutînt d'autres principes; George Abbot (Théologien différent de l'Archevêque de ce nom) attaqua Broad dans ses *Vindiciæ Sabbathi*, imprimé en 1641. VII. *Tractatus duo, quorum primus est de Meteoris, secundus de Oculo.* „ Deux Traités, le premier sur les Météores, „ & le second sur l'Oeil". Oxford 1631. Publiés par Thomas Sixesmith, Maître-ès-Arts, & Membre du Collége du Nez-de-Bronze. VIII. *Commentarii in Ethica Aristotelis.* „ Commentaires sur les Ethiques, ou Morale d'Aristote". Publié par Mr. Sixesmith. Ce Livre est intitulé par quelques-uns, *Brerewood de Moribus.* Le Manuscrit Original étoit de la main de l'Auteur, écrit du plus menu & du plus beau caractére qu'on puisse imaginer, à ce que dit Wood, & avoit été achevé le 27 Octobre 1586. IX. *Le Gouvernement Patriarchal de l'Ancienne Eglise developpé par voye de réponse à quatre Questions*, &c. Oxford 1641 in-4. Ce Traité a été traduit en Latin, & imprimé avec deux autres de l'Archevêque Usher, *De Episcoporum & Metropolitanorum origine; & de Asia Proconsulari.* Londres 1687 in-8 (4).

(1) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. XXII. p. 260.

(2) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 390.

(3) Niceron *ubi supra.*

(4) Idem ibid. p. 261.

[*B*] *Recherches sur la Diversité des Langues & Religions dans toutes les principales parties du Monde.*] Cet Ouvrage parut à Londres en 1614, 1623, 1635, &c. in-4, & en 1647, &c. in 8 (5). Il fut traduit en François par Jean de la Montagne, & imprimé à Paris en 1640 in 8, & à Saumur en 1662 in-8. *. Il en parut une Version Latine, sous le titre de *Scrutinium Religionum & Linguarum* à Francfort 1650 in-16, & en 1679 in-12. Christophle Arnold, dans une Lettre au fameux Job Ludolf, qui se trouve à la suite de la Vie de ce dernier, se plaint que le Traducteur anonyme a retranché les neuf Chapitres tout entiers, qui suivent le 14. aussi-bien que le dernier Chapitre, & les deux savantes Préfaces de l'Editeur (6). Cet Editeur étoit Mr. Robert Brerewood, neveu de l'Auteur, qui dédia cet Ouvrage à l'Archevêque de Cantorbery. „ L'Auteur, *dit-il à ce Prélat*, respectoit si fort pendant „ sa vie la maniére sage & pieuse avec laquelle vous di- „ rigez les affaires publiques du poste éminent que vous „ occupez, que s'il eût pensé à publier cet Ouvrage, il „ au-

(5) Wood *ubi supra.*

* Cette seconde Edition porte, *à Saumur & à Paris, chez Olivier de Varennes* &c. 1663. R. D. T.

(6) Niceron *loc. cit.* p. 261. [Le Traducteur François a aussi retranché ces Préfaces. R. D. T.]

l'Editeur dit dans sa Préface, que *le savant & judicieux Auteur*, c'est ainsi qu'il le qualifie, n'avoit jamais pu se résoudre à publier aucun de ses Ouvrages pendant sa vie, mais que pour éviter l'inutile curiosité de ceux dont toute la science se réduit à savoir qu'ils peuvent savoir, il étoit toujours prêt à instruire soit en conversation soit par écrit ceux qui le consultoient, *Lorsqu'ils souhaittoient de savoir son sentiment sur des points douteux d'Erudition, que son grand savoir le mettoit en état d'éclaircir.* Il mourut d'une fiévre, au Collége de Gresham le 4 Novembre 1613, âgé de quarante-huit ans, & fut enterré dans l'Eglise de *Great-St-Helen's* à Londres. Mr. Edouard Gunter lui succéda dans son Professorat en Astronomie. Robert Brerewood, son neveu, Editeur de quelques-uns de ses Ouvrages, fut nommé le 31 Janvier 1643 un des Juges de la Cour des Plaidoyers-Communs, & mourut le 8 Septembre 1654, dans sa soixante-septiéme année (*a*).

„ auroit sans doute tâché de lui donner quelque lustre en „ le mettant sous votre gracieuse protection ". L'Editeur a aussi mis „ une Préface au Lecteur, où il parle des mo„ tifs qui ont engagé l'Auteur à ce travail, & où il don„ ne, par voye de supplément à l'Ouvrage, une courte „ idée de l'état des Protestans en Europe ". Il dit dans cette Préface, „ Que la modestie & humble Charité de „ l'Auteur (vertus qui marchent rarement avec l'enflure „ d'un grand savoir) a produit ce Traité de la Diversité „ des Langues & Religions dans toutes les principales par„ ties du Monde, aussi poli que gros, aussi concis qu'a„ bondant, aussi clair & net que concis ". L'Editeur observe, au sujet de la proportion entre le nombre des Protestans & des Papistes en France, dans ce tems-là, qu'il faut „ retrancher du nombre des derniers quantité de per„ sonnes, qui dans le cœur s'en tiennent à la pureté de „ l'Evangile, mais qui n'osent pas en faire publiquement „ profession, par des raisons d'intérêt, comme pour pou„ voir parvenir à de grandes Charges, pour éviter d'a„ voir un mauvais succès dans des procès. Presque tous „ les Gens de Loi, & les Savans, qui ont surement bien „ des Partisans d'un ordre inférieur, soutiennent les Doc„ trines suivantes ". Que l'Evêque de Rome avoit anciennement une Primauté d'ordre & de rang, non en vertu d'aucun Droit Divin, mais parce que Rome étoit la Capitale de l'Empire. Qu'il obtint son autorité sur l'Eglise d'Occident, par la faveur de Pepin, de Charlemagne, & des autres Rois de France, & qu'il n'avoit aucun pouvoir sur les affaires temporelles. Que c'est aux Rois & aux Princes Chrétiens qu'appartient le droit d'assembler des Conciles, de confirmer leurs Decrets, de faire des Loix Ecclésiastiques pour le bien de l'Eglise, de réformer les abus qui s'y glissent, & d'exercer le même pouvoir & la même autorité sur les Personnes sacrées, dans les Causes Ecclésiastiques, qu'exercérent autrefois Josias & Constantin le Grand, qui se disoit Evêque de ce qu'il y a d'extérieur dans l'Eglise. Que l'Eglise Gallicane ne doit être gouvernée que par les Canons des plus anciens Conciles, & par ceux de leurs Conciles Nationaux, & non par les Decretales des Evêques de Rome. Que le Concile de Constance, assemblé par l'Empereur Sigismond, avec le concours & le consentement des autres Princes Chrétiens, qui a prononcé que le Concile Général est supérieur au Pape, & qui a réformé quantité d'abus énormes de l'Eglise Romaine, qui subsistent néanmoins encore, a été un vrai Concile Oecuménique, de même que celui de Basle. Que l'Assemblée de Trente n'étoit point un légitime Concile, & que ses Canons doivent être regardés plutôt comme des Decrets du Pape, qui la convoqua & la continua, que comme les Decrets du Concile même, parce que, contre ce qui s'étoit pratiqué à Basle, les Evêques seuls avoient voix décisive dans cette Assemblée, & que la plus grande partie des Evêques étoient Italiens, & Vassaux du Pape; & que d'ailleurs on n'y décida rien, qui n'eût auparavant été décidé par le Pape à Rome. Que le Sacrement de la Cêne doit être célébré sous les deux Espéces, & que la plus grande partie du Service Divin, du moins doit se faire en Langue Vulgaire. „ Voilà, *conclut l'Editeur*, quels „ sont les sentimens de la meilleure partie des Gens de „ Loi & des Savans de France; & ceux qui sont véritable„ ment Papistes, ne sont la plupart que des gens du plus „ bas ordre, préoccupés par les noires calomnies & par „ les impostures des Prêtres & des Moines ". Il passe ensuite aux différences qu'il y a entre les Catholiques-Romains, tant par rapport à la Doctrine, qu'à l'égard de la Discipline. Sur ce dernier Article, „ Quelques-uns ensei„ gnent que le Pape peut errer, d'autres soutiennent qu'il „ est infaillible. Les uns, qu'il est soumis au Concile Gé„ néral; les autres, qu'il lui est supérieur. Ceux-ci, que „ l'Autorité Ecclésiastique réside immédiatement dans les „ Evêques; ceux-là, que c'est dans la personne du Pape, „ & que c'est de lui qu'elle découle sur les autres Evê„ ques. Les uns, qu'il a une autorité temporelle sur les „ Princes, les autres qu'il n'en a aucune ". Par rapport à la Doctrine. „ Les uns soutiennent que la Prédestination „ à la Grace & à la Gloire, dépend uniquement du bon„ plaisir de Dieu; les autres la fondent sur la prévision „ des œuvres. Ceux-ci, que tous les Livres de l'Ancien „ Testament, qui ne sont pas dans le Canon des Juifs, „ sont Apocryphes; ceux-là que ces Livres sont Canoni„ ques, & qu'ils ont de l'autorité même dans les matiéres „ de Foi. Les uns qu'il n'y a point de Péché Originel in„ hérent en nous, mais qu'il est imputé; d'autres qu'il „ est également inhérent & imputé. Les uns, que nous „ sommes justifiés gratuitement par la Foi, les autres que „ c'est par les Oeuvres. Ceux-ci que la Foi n'est qu'un „ acquiescement général aux Vérités révélées; ceux-là, „ que c'est une persuasion particuliére de la remission de „ nos péchés par Jésus-Christ. Les uns que nous paroissons justes aux yeux de Dieu, tant par la Justice impu„ tée, que par la Justice inhérente; d'autres par cette „ derniére seule. Les uns que la Vie éternelle n'est duë à „ nos bonnes Oeuvres, qu'en vertu des promesses gratui„ tes de Dieu; d'autres en vertu du mérite des Oeuvres. „ Les uns, que les Vertus des Payens & des Infidéles „ sont des péchés, d'autres le contraire. Ceux-ci, que la „ bienheureuse Vierge a été conçuë sans Péché Originel, „ ceux-là qu'elle a été conçuë en péché. Chacun soutient „ son sentiment avec tant de zéle, que les uns condam„ nent les autres comme des Hérétiques. Cependant, par„ ce que ces Disputes ne sont qu'entre des Particuliers, „ & que tous ensemble (en Espagne & en Italie, mais non „ en France, comme on l'a fait voir) s'accordent sur les „ principaux Points décidés par l'autorité publique du „ Concile de Trente, ils se glorifient de leur unité ". Il finit sa Préface, par cet excellent passage sur les Disputes des Protestans entre eux. „ En attendant, si au milieu de ces Dif„ férends particuliers sur les matiéres de Religion, excités „ par la malice de Satan, & de ses malheureux Emissaires, „ quelqu'un est en doute sur le parti qu'il doit prendre, „ qu'il suive les graves & saintes instructions de St. Augu„ stin, cette grande lumiére de l'Eglise, qui nous exhor„ te d'abord à ne pas nous embarrasser trop de la recher„ che des choses qui ne sont pas certainement fondées „ dans l'Ecriture, *quæ nihil certi habent in Scriptura*, mais „ de nous conformer à cet égard à la Coutume & à la Pra„ tique de l'Eglise, dans le sein de laquelle nous vivons. „ Autrement, dit-il (*a*), *si nous voulons disputer les uns* „ *avec les autres là-dessus*, il n'y aura jamais de fin à la „ querelle, *orietur interminata luctatio.* Le second avis de „ St. Augustin est, que par rapport aux Articles de Foi „ nécessaires à salut, pour tranquilliser notre conscience, „ nous suivions le commandement du Sauveur, de *sonder* „ *les Ecritures. Pourquoi*, dit ce savant & pieux Docteur, „ parlant aux Chrétiens contentieux, *pourquoi nous querel-* „ *ler? Nous sommes fréres. Notre pere n'est pas mort sans* „ *Testament. Il est mort & il est ressuscité. On peut disputer* „ *encore sur un Testament, tant qu'il n'est pas ouvert; mais* „ *quand on le publie devant le Tribunal, tout le monde garde* „ *le silence. Le Juge l'écoute avec attention; les Avocats* „ *sont tranquilles, les Huissiers imposent silence, & toute* „ *l'Assemblée est en suspens, en attendant qu'on répéte les pa-* „ *roles d'un Mort, couché sans sentiment & sans vie dans* „ *le tombeau. Mais si l'on a tant d'égards pour les paroles* „ *d'un Mort, & si on les respecte si fort, attaquera-t-on le* „ *Testament de Christ, qui est assis dans le Ciel? Ouvrez le;* „ *lisons; nous sommes freres; pourquoi nous quereller? No-* „ *tre Pere nous a laissé sa derniére volonté; elle est vivante* „ *à jamais. Il entend notre voix, & reconnoit la sienne. Li-* „ *sons; pourquoi disputons-nous? Ayant trouvé l'héritage,* „ *saisissons-le*; Aperi, lege, *Ouvrez & lisez* ".

(*a*) Epist. 54.

BRIGHAM (Nicolas) savant Ecrivain du XVI. Siécle, nâquit dans la Comté d'Oxford à Caversham, ou dans le voisinage, où Thomas Brigham, son frere aîné, mort la sixiéme année d'Edouard VI, avoit une Terre. Mr. Wood dit (*a*), qu'il fit ses études à Oxford, au Collége du Cerf (*Hart-Hall*). Pendant le séjour qu'il y fit, de même que dans les Colléges ou *Inns* de Cour, il aimoit si passionnément la Poësie, & surtout les Ouvrages de Chaucer, qu'il fit transporter ses os dans l'aîle méridionale de la Nef de l'Eglise de St. Pierre, en 1555, selon Pitseus (*b*), ou 1556 selon Wood, & qu'il y fit faire une belle tombe avec une Epitaphe en Prose & en Vers. Dans un âge plus mûr il s'appliqua à l'étude du Droit, & se distingua dans cette Science (*c*). Il a écrit divers Ouvrages [*A*]. Bale

(*a*) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 150.

(*b*) *De Ill. Angl. Script.* Num. 1555. p. 750. Paris 1619.

(*c*) Idem ibid.

[*A*] *Il a écrit divers Ouvrages.*] Bale & Pitseus marquent ses *Venationes Rerum Memorabilium.* Mr. Wood nous apprend que cet Ouvrage contient des Mémoires de la Vie de plusieurs Hommes illustres, & de diverses choses mémora-

Bale (*d*) assure qu'il possédoit très-bien la Langue Latine, & qu'il aimoit extraordinairement l'étude des Antiquités d'Angleterre. Pitseus (*e*) lui attribuë un savoir fort étendu, c'étoit selon lui un Poëte plus qu'ordinaire, un Orateur éloquent, un habile Jurisconsulte, un grand Historien, & un curieux Antiquaire en ce qui regardoit son Pays. Wood l'appelle *un homme habile & curieux, admirablement versé dans l'Histoire & les Antiquités.* Il mourut à Westminster au mois de Décembre de l'an 1559 (*f*).

(*d*) *Script. Illust. Maj. Brytann.* Cent. 9. Cap. 48. p. 718. Basle. 1557.

(*e*) *Ubi supra.* p. 749.

(*f*) Wood *ubi supra.*

morables arrivées en Angleterre; & que Bale en a fait beaucoup d'usage dans son Catalogue des Ecrivains d'Angleterre, comme cela paroit particuliérement par sa *Centur.* X. N°. 72. *Centur.* XI. N°. 6, 42, 52, 95, &c. & *Centur.* XII. No. 24, 79, 82, 95, &c. Il fit aussi *Rerum quotidianarum Venationes*, en douze Livres, selon Bale & Pitseus. Mr. Wood intitule cet Ouvrage, *Mémoires en forme de Journal.* Dans sa jeunesse il fit un Volume de *Poësies Diverses*, cotté par Pitseus & Wood.

BROOKE ou BROKE (Robert) premier Juge de la Cour des Plaidoyers Communs sous le régne de la Reine Marie, & Auteur de divers Ouvrages de Droit [*A*], étoit fils de Thomas Brooke de Claverly dans la Comté de Shrop, & de Marguerite fille de Hugue Grosvenor, de Farmot dans la même Comté. Robert nâquit à Claverly, & fit ses études dans l'Université d'Oxford, ce qui lui fut fort avantageux, quand il étudia le Droit dans Middle-Temple, selon Mr. Wood (*a*); quoique Stow dans ses Annales, sous l'année 1552, dise qu'il étoit de Gray's-Inn. Une application prodigieuse, jointe à un grand fond de jugement, le rendit un des premiers Jurisconsultes de son tems. En 1542 il fut nommé Lecteur, pendant les Vacances de l'Eté, au Middle-Temple, & durant celles du Carême de 1550 il fit les fonctions de la double Lecture. En 1552, il fut nommé par Commission Sergent en Droit; & en 1553, la première année du Regne de Marie, il fut établi premier Juge des Plaidoyers Communs, & non du Banc du Roi, comme l'ont dit quelques Auteurs; environ ce même tems-là, la Reine le fit Chevalier; durant le régne de cette Princesse, il fut en fort grande estime pour son profond savoir dans le Droit, & pour son intégrité dans tout ce qui avoit du rapport à sa Profession. Mr. Wood parle d'un Manuscrit, qui se trouve à Oxford dans la Bibliothéque d'Ashmole (*b*), qui rapporte, qu'il avoit été Sergent Général & Greffier de la Ville de Londres, comme aussi Orateur de la Chambre des Communes; qu'il mourut le 5 Septembre 1551 à la Campagne, où il étoit allé voir ses Parens; & qu'il fut enterré dans l'Eglise de Claverly, où on lui dressa un monument. Dans son Testament ouvert le 12 Octobre de la même année, il faisoit un don à l'Eglise & aux Pauvres de Putney, dans le voisinage de Londres. Il laissa à ses Héritiers un beau bien à Madeley dans la Comté de Shrop, & une ou deux autres terres dans celle de Suffolk.

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col.

(*b*) Num. 834. p. 230.

[*A*] *Auteur de divers Ouvrages de Droit.*] Il a écrit *Le Grand Abrégé* (*La Graunde Abridgement*) qui contient, selon Mr. Wood (1), un Extrait des *Journaux* du Régne de Marie, & Mr. Nicholson dans sa *Bibliothéque Historique d'Angleterre* (2), nous apprend qu'il a suivi dans cet Ouvrage l'exemple de Nicolas Statham, un des Barons de l'Echiquier du tems d'Edouard IV, qui entreprit le premier d'abréger les longs & ennuyeux détails des Journaux, & de les réduire en un Corps sous de certains Chefs, ou Lieux-Communs, jusqu'au Régne de Henri VI; & que le Chevalier Robert Brooke a fait dans son *Grand Abrégé* un Extrait Alphabétique des matiéres choisies de notre Droit, contenues dans les Commentaires, Régistres, &c. qui roulent sur ces sortes de sujets; & que cet Ouvrage est un Abrégé universel de tout ce qui se trouve sur les divers Articles qui y sont traités. Il s'en est fait plusieurs éditions principalement à Londres, en un petit in-folio, en 1573, 1576, 1586, &c. *& parmi ces Editions*, dit Mr. Nicholson (3), *les plus anciennes sont estimées les meilleures, comme cela est ordinaire pour les Auteurs de cet ordre.* Il recueillit aussi les plus importantes Causes, jugées dans la Cour des Playdoyers Communs, depuis la sixiéme année de Henri VIII, jusqu'à la quatriéme de Marie. Cet Ouvrage a pour titre, *Asceuns nouel Casel*, &c. & a été souvent imprimé, entre autres à Londres, en 1578, 1604, 1625, &c. in-8 (4). Il a encore écrit, *Lecture sur le Statut des Limitations*, 32 *de Henri VIII*, *Cap.* 2. Londres 1647 in-8 (5). Mr. Wood croit que cette Lecture avoit déjà paru auparavant.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 109.

(2) Part. III. Londres 1699.

(3) P. 169.

(4) Idem p. 181 & Wood *ubi supra.*

(5) Wood *ubi supra* *Voy. aussi* Nicholson p. 133.

BUCK (Le Chevalier * George) Historien Anglois du XVII. Siécle, étoit d'une bonne famille (*a*) [*A*]: dans les vers, qu'il a faits sur l'*Union of Honour* de Jaques d'Yorck, il le nomme son Compatriote, en qualité de natif de la Comté de Lincoln. Buck fut Gentilhomme de la Chambre Privée de Jaques I, & Intendant des menus Plaisirs de ce Prince. En 1612 il demeuroit à Londres sur *St. Peter's-Hill.* Il a écrit l'Histoire de Richard III [*B*], & tout opposé aux autres Historiens, il

* On le nomme communement *George Buck* Ecuyer: Mais Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 11. assure qu'il étoit Chevalier.

(*a*) Wood *ubi supra.*

[*A*] *Etoit d'une bonne famille.*] Il parle de sa famille à la fin du *second Livre* de son Histoire; il dit que peut-être il y aura des gens qui le taxeront de vanité, d'avoir fait une semblable digression, mais qu'il leur répondra, qu'il se croit obligé par le sang qu'il tient de ses Ancêtres, *de leur rendre tout l'honneur & tout le respect qu'il lui est possible*, étant du sentiment de Cicéron, *Parentes charissimos habere debemus, quod ab iis vita, patrimonium, libertas, civitas, tradita est.* „ Et je pense, continue-t-il, qu'il n'y a person-
„ ne qui se pique de Noblesse, qui ne remonte avec
„ plaisir aux premiéres traces qu'il en trouve, & qui ne
„ reconnoisse qu'il a beaucoup d'obligation aux vertus &
„ au mérite de ses Peres; car il ne faut pas entendre le
„ commandement d'honorer *son pere & sa mere*, unique-
„ ment de ceux de qui l'on tient immédiatement la vie,
„ mais aussi de nos Ancêtres, c'est-à-dire de ceux qui
„ ont été au-delà de notre Bisayeul; car nous n'avons pro-
„ prement point de terme pour désigner ce degré de pa-
„ renté, que celui de prédécesseurs (*antecessors*) commu-
„ nément Ancêtres, que les Romains appelloient *Majo-*
„ *res*, par où ils désignoient les Ayeux tant les plus pro-
„ ches, que les plus éloignés; car les noms de *Pere* & de
„ *Mere*, de même que ceux de *parens*, *parentes*, ont une
„ signification fort étenduë, & portent sur les Ancêtres
„ les plus reculés".

[*B*] *Il a écrit l'Histoire de Richard III.*] Elle parut à Londres en 1646 in-fol. Elle a aussi été insérée dans le premier Volume du *Corps d'Histoire de l'Angleterre* (*complete History of England*). Le Docteur Fuller dans ses *Hommes Illustres* (1), après avoir remarqué que la mémoire du Roi Richard a *trouvé un Historien moderne, qui l'a non seulement justifié, mais extraordinairement loué*, ajoûte, *que c'est dommage qu'un si habile Avocat n'ait pas entrepris la défense d'une meilleure cause.* L'Auteur de la Préface du Corps d'*Histoire de l'Angleterre*, dit que l'Ouvrage du Chevalier est singulier, surtout par la peine qu'il s'est donnée, pour justifier Richard de la cruauté dont on la accusé, & pour prendre la défense d'un régne qu'on regarde communément comme un des plus mauvais dont l'Histoire d'Angleterre fasse mention. Mais que les sentimens sont partagés sur la maniére dont cet Auteur a exécuté son dessein, pour réussir. Quoi qu'il en soit „ Son Livre, quand
„ il ne contiendroit rien que de vrai, n'est pas d'un stile
„ assez soutenu pour une Histoire; il est pédant, & plein
„ de Harangues, & il mérite plus le nom d'*Apologie du*
„ *Roi Richard, que tout autre*; Cependant, comme il est le
„ seul Auteur de quelque marque qui ait entrepris une
„ si mauvaise cause, il mérite bien d'avoir place ici, quoi-
„ qu'en compagnie d'Ecrivains fort au-dessus de lui. Il y
„ a quelque apparence, qu'à de certains égards il a rendu
„ justice à ce Prince; mais il est tout à fait étrange, qu'il
„ ne veuille reconnoitre en lui aucun défaut d'esprit ou
„ de corps; car il se fache de trouver que d'autres le dé-
„ peignent bossu & fort laid, & il semble vouloir pren-
„ dre le contrepié en tout. Il ne convenoit pas de laisser
„ passer cet Ouvrage sans y faire quelques remarques, &
„ sans éclaircir les faits, autant qu'il étoit possible. Mr.
Strype, Antiquaire curieux, y a mis d'amples notes
„ &

(1) *Worthies of Northamptonshire* p. 282.

il fait un portrait très-avantageux de ce Prince. Quelques-uns attribuënt cette partialité, à ce qu'un de ses Ancêtres avoit été en faveur auprès de Richard, & perdit une main † à Leicester pour ses interêts (b). On a encore de lui un Ouvrage intitulé, *La troisiéme Université d'Angleterre, ou Traité de la Fondation de tous les Colléges, des anciennes Ecoles privilégiées, & des Maisons publiques où l'on a enseigné les Arts & les Sciences dans la fameuse Ville de Londres, & hors de cette Ville* &c. Imprimé à Londres en 1631 in-fol. pour servir de Supplement à la *Continuation des Annales de Stowe*, par Richard Howe, & dédié par le Chevalier George Buck au Chevalier Edouard Coke, premier Juge des Plaidoyers-Communs (c).

† On eut la main coupée. L'Anglois signifie l'un & l'autre. R.D.T.

(b) Idem ibid.

(c) Idem ibid. Voy. Nicholson English Hist. Library. p. 47. Edit. in 8.

„ & des Remarques, tirées, tant d'un Manuscrit autentique, qui est à lui, que d'autres Auteurs". Mr. de Rapin Thoyras dans son *Histoire d'Angleterre* (2), observe que notre Auteur n'a mis aucunes bornes à sa défense du Roi Richard, & qu'en voulant le rendre entiérement innocent, il ne s'est pas aquis beaucoup de créance, surtout, s'étant trouvé fort souvent obligé, pour aller à son but, d'avancer des faits, qui ne sont pas exactement vrais. Qu'il a néanmoins trouvé place dans le Recueil des Historiens d'Angleterre, mais qu'aucun Auteur moderne n'a jugé à propos de le preudre pour guide.

(2) Liv. XIII. sous l'année 1483.

BUCKLEY, en Latin *Buclæus*, (GUILLAUME) Savant de l'Université de Cambridge dans le XVI. Siécle, & Auteur d'un petit Ouvrage, intitulé *Arithmetica Memorativa* [A], étoit né à Lichfield dans la Comté de Stafford; il fit ses études dans le Collége du Roi à Cambridge, où il prit les degrés Académiques. Ses Amis l'engagérent ensuite par leurs promesses à venir à la Cour, où il eut tant de part à l'honneur des bonnes graces d'Edouard VI, & à l'amitié de quantité de personnes de qualité, qui l'appelloient un Miracle de la Nature, à cause de son profond savoir dans les Mathématiques, qu'il fut extrémement regretté, quand il mourut (a).

(a) Voy. la Préface T. H. à la tête de son Arithmetica Memorativa.

[A] *Auteur d'un petit Ouvrage, intitulé* Arithmetica Memorativa.] Le titre entier est: *Arithmetica Memorativa, sive compendiaria Arithmeticæ Tractatio, non solum Tyronibus, sed etiam veteranis & bene exercitatis in eâ arte viris, memoriæ juvandæ gratia admodum necessaria. Authore* Gulielmo Buclæo *Cantabrigiensi*. Au titre on trouve les vers suivans:

*Libellus ad Lectorem.*

*Quisquis Arithmeticam memori vis mente tenere,*
*Me lege; sum parvus, commoda magna fero.*
*Innumeras numeret Buclæus munere grates,*
*Ex numeris numeros qui meminisse dedit.*

L'Editeur, qui se signe T. H. remarque dans sa Préface, qu'il y a longtems qu'on se plaint, que l'Arithmétique, comme tous les autres Arts, est difficile à apprendre, & que sans beaucoup d'usage & de soin elle n'est pas moins difficile à retenir. *Abstrusam esse & difficilem Arithmeticæ, ut cæterarum Artium perceptionem, perceptæ, nisi usus & diligentia adhibeantur, difficillimam retentionem, vetus Querela est.* Que Mr. Buckley, très habile Mathématicien, ayant trouvé cette plainte fondée, s'est proposé de travailler à la faire cesser, & de s'instruire lui-même sur un sujet qu'il ne vouloit pas ignorer; & que pour rendre service en même tems à la République des Lettres, dont il désiroit d'avancer les intérêts, il a mis les Régles de l'Arithmétique entière en vers. Que quoique le Sujet ne fût pas susceptible de beaucoup de tour, & ne souffrît guére les ornemens de la Poësie, il l'a mis néanmoins en état d'être lu vraisemblablement avec plaisir, comme avec une grande utilité. Car il a renfermé dans ce petit Ouvrage d'une maniére claire & nette, & dans un ordre propre à aider non seulement, mais à rendre ferme la mémoire, tout ce que promettoient d'autres Livres, dont la longueur rebute souvent ceux qui voudroient les étudier. *Quam cum veram esse* Guil. Buclæus (*bonæ Matheseos cognitione instructissimus*) *expertus fuisset, primum ut pristinam industriâ suâ aboleret, quæ jam inoleverat, Querelam; deinde ut familiarem sibi faceret Arithmeticæ usum, quem ignorare nullo modo voluit; postremò, ut Rem Literariam promoveret, cujus amplificandæ Dignitati plurimum semper inserviebat, Arithmeticam totam versibus mandavit. In quibus licet expolitionem & ornatum, quem materia ipsa repudiavit, non sit affectate sequutus, id tamen est valdè sanè verisimiliter consequutus, ut magnâ legentium voluptate, fructu vero maximo, typis propagari possint. Nam quæ aliorum Libri prolixitate suâ studiosos sæpiusculè deterrentes, polliceri solent, ea & breviter & satis dilucidè complexus est ac memoriæ tam præclarè consuluit, ut circumscriptâ hâc & numerosâ ratione, eam non solum adjuvasse, sed confirmasse etiam visus est.*

BULL (GEORGE) savant Théologien & Evêque Anglois au commencement du XVIII. Siécle, nâquit dans la Paroisse de St. Cuthbert à Wells dans la Province de Somerset le 25 Mars 1634, d'une ancienne & noble famille de ce Comté. A l'âge de quatre ans il perdit son pere, Mr. George Bull, qui lui laissa deux-cens Livres sterling de rente en fonds de terre. Dés qu'il fut en âge d'étudier, on le mit dans une Ecole de Wells, d'où on l'envoya ensuite dans l'Ecole de Tiverton dans la Comté de Devon; il y fit de si grands progrès dans les Humanités, qu'avant l'âge de quatorze ans il fut en état d'aller à Oxford (a): il entra dans le Collége d'Exeter le 10 Juillet 1648 (b), & s'aquit bientôt de la réputation pour la Dispute, ce qui lui gagna l'estime de ses Supérieurs, & entre autres du Docteur Conant, Recteur du Collége, & de l'Evêque Prideaux. Mr. Bull, ayant refusé de prêter le Serment que la République d'Angleterre exigeoit, quitta l'Université au bout d'un peu moins de deux ans, & se retira avec son Régent Mr. Ackland à Nord-Cadbury, dans la Province de Somerset, où il continua ses études jusqu'à l'âge d'environ dix-neuf ans. On le mit alors sous la conduite de Mr. Guillaume Thomas, Curé d'Ubley, dans la même Province [A]. L'ayant quitté au bout de deux ans, il reçut, à l'âge de vingt-un an les Ordres de Diacre & de Prêtre en un même jour, par les mains du Docteur Skinner, Evêque d'Oxford, qui avoit été chassé de son Evêché (c). On offrit alors à Mr. Bull un petit Bénéfice de trente Livres sterling, nommé St. George proche de Bristol, il l'accepta, & y fit beaucoup de bien [B]. Pen-

On trouve un Article de ce savant Evêque, dans sa place naturelle, parce que les Auteurs Anglois l'avoient omis. Nous n'avons pas cru néanmoins devoir supprimer celui-ci, pour que le Lecteur voye ce qu'il peut y avoir de plus ou de moins dans l'un & dans l'autre.

(a) Life of Dr. George Bull, Bishop of St. David's, by Robert Nelson, Esq. p. 6-11. 2. Edit. Londres 1714. in 8.

(b) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 914. Et Nelson ubi supra p. 11.

(c) Nelson p. 13-27.

[A] *On le mit alors sous la conduite de Mr. Guillaume Thomas Curé d'Ubley, dans la même Province.*] Mr. Nelson nous apprend (1) que ce Théologien étoit alors en grande réputation pour sa piété, & qu'on le regardoit dans le Canton où il demeuroit, comme un des plus habiles Ministres; mais il avoit toujours passé pour Puritain, & en 1642 il étoit entré dans les vuës des Presbytériens. Mr. Bull demeura chez lui, où il avoit de ses Sœurs, environ deux ans, & tout l'avantage qu'il en retira, fut d'être dans une Maison où l'on vivoit avec beaucoup de régularité: car d'ailleurs il n'y profita que peu ou point pour ses Etudes Théologiques, & il a souvent déploré le malheur qu'il avoit eu d'être tombé en de pareilles mains. Il est vrai que la liaison qu'il fit avec Mr. Samuel Thomas fils du Curé lui fut fort utile. Jusques à ce tems-là, Mr. Bull n'avoit lu que le Systême de Wollebe, & tels autres; mais il se dégoûta bientôt de cette Théologie, & il s'attacha à la lecture d'autres Auteurs, comme Hooker, Hammond, Taylor, Grotius, Episcopius &c. que son ami lui procura, quoiqu'il ne pût le faire sans déplaire à son pere. Car le bon homme, qui veilloit sur Mr. Bull, & qui n'ignoroit pas les principes de son fils, ne trouvoit jamais quelqu'un de ces Livres dans le Cabinet du premier, sans se mettre en colére, en disant souvent, *mon fils gâtera Mr. Bull* (2).

(1) Life of Bishop Bull p. 22.

[B] *Il l'accepta & y fit beaucoup de bien.*] Il l'accepta avec d'autant moins de difficulté, qu'étant peu considérable, il s'imagina que les Puritains ne trouveroient pas qu'il valût la peine de le lui ôter. Cette Paroisse étoit remplie de Quakres & d'autres Sectaires, qui avoient des imaginations extravagantes. Mr. Bull gagna l'affection de ses Paroissiens par son assiduité à prêcher deux fois tous les Dimanches, par la pureté de sa doctrine & de ses mœurs, & par sa charité, car il donnoit aux Pauvres tout le revenu de son Benéfice, & même au delà. Il ramena plusieurs personnes des erreurs qui régnoient dans sa Pa-

(2) Idem p. 23. 24.

Pendant qu'il fut à St. George, il alloit à Oxford une fois par an, & il y demeuroit deux mois pour profiter des Bibliothéques publiques (*d*). Le 20 Mai 1658 il épousa Mademoiselle Brigitte Gregory, fille de Mr. Alexandre Gregory, Curé de Cirencester, dans la Province de Glocester. Vers le même tems on le nomma à la Cure de Suddington Ste. Marie, proche de Cirencester, & en 1662 le Vicariat de Suddington St. Pierre, qui étoit dans le voisinage (*e*). Dans ces deux Cures, dont le revenu ne montoit pas à cent Livres sterling, Mr. Bull remplit les devoirs de son Ministére avec tout le zéle & toute l'application imaginables [*C*], & il poussa ses études avec beaucoup d'ardeur, ayant écrit plusieurs Lettres & divers Traités, qui sont perdus [*D*]. Le premier Ouvrage qu'il publia fut son *Harmonie Apostolique*, imprimée à Londres en 1669 in-4, qui fit beaucoup de bruit, & occasionna divers Ecrits contre lui [*E*]. En 1675 il donna son *Examen Censuræ, sive Responsio ad quasdam Animadversiones, antehac ineditas, in Librum, cui titulus* Harmonia Apostolica: & son *Apologia pro Harmoniâ ejusque Authore contra Declamationem Thomæ Tullii* S. T. P. *in Libro nuper typis evulgato, quem* Justificatio Paulina *&c. inscripsit*. Le 9 Octobre 1678 il fut reçu Prébendier de Glocester (*f*), poste dont il fut redevable au crédit du Docteur Tillotson, à ce que nous apprend Mr. Wood (*g*). En 1685 parut sa *Défense du* Con-

(*d*) Idem p. 42.
(*e*) Idem p. 44-52.
(*f*) Idem p. 279.
(*g*) Ubi supra.

Paroisse, & il empêcha plusieurs autres d'y tomber. Une petite avanture contribua beaucoup à le faire estimer de ses Paroissiens, dont la plupart étoient gens de Mer. Un Dimanche, comme il cherchoit dans la Bible, en prêchant, certains passages qu'il vouloit expliquer, quelques feuillets de son Manuscrit, qui consistoit en petits papiers détachés, volérent au milieu de l'Eglise. Cet accident fit rire bien des gens, qui conclurent que le jeune Prédicateur seroit hors d'état de finir son Sermon; mais d'autres personnes plus retenuës, ramassérent ces papiers, & les lui reportérent en Chaire. Mr. Bull les mit dans sa Bible, & la ferma, & continua avec une grande présence d'esprit son Discours, sans le secours de son Manuscrit; ce qui fit reprendre aux rieurs leur sérieux, & leur fit concevoir une haute idée de leur Ministre (3). Comme il ne lui étoit pas permis de lire la Liturgie de l'Eglise Anglicane, il se contentoit d'en tirer les Priéres qu'il faisoit en public, & il suivit constamment cette méthode tout le tems qu'il fut à St. George. Il les prononçoit avec tant de zéle & de ferveur, & d'une maniére si pleine de dévotion, que les plus prévenus contre la Liturgie, ne se faisoient aucune peine de louër Mr. Bull, comme un homme qui prioit par le mouvement de l'Esprit, dans le tems-même qu'ils se moquoient de la Liturgie, comme d'Elémens pitoyables, & de Service Charnel. Voici une avanture singuliére, qui lui arriva à ce sujet. Un jour on l'envoya pour batiser l'enfant d'un Nonconformiste de sa Paroisse; il se servit de l'Office du Batême, selon la Liturgie Anglicane, qu'il récita tout entier par cœur, avec tant d'aisance, de dévotion, & de force, que toute l'Assemblée en fut extrêmement touchée; & ce qui prouve combien ils connoissoient peu la Liturgie, c'est qu'ils ne la reconnurent point, quoiqu'il fit même le signe de la Croix. Après qu'il eut fini, le pere de l'enfant lui fit de grands remercimens, en ajoûtant qu'on voyoit que ceux qui se reposoient entiérement sur le secours de l'Esprit de Dieu pour faire des priéres sur le champ, prioient avec bien plus d'édification, que ceux qui s'attachoient à des Formulaires; & que si Mr. Bull n'avoit pas fait le signe de la Croix, ce symbole du Papisme, comme il le nommoit, personne au monde ne pouvoit trouver à redire à ses excellentes Priéres. A ce discours, Mr. Bull lui montra que toutes les Priéres qu'il avoit faites, se trouvoient dans la Liturgie, pour l'Office du Batême. Ce qui joint à d'autres raisons, qu'il allégua, fit tant d'impression sur cet homme & sur toute sa famille, que dans la suite ils allérent toujours à la Paroisse, & y communiérent (4). Mr. Bull étoit logé dans une maison qui touchoit un Moulin à poudre. Au bout de quelques mois, Mr. Morgan, Gentilhomme de ses Paroissiens, & sa Femme, l'allérent voir, & lui ayant représenté le danger auquel il étoit exposé, ils le priérent de venir loger chez eux. Mr. Bull se rendit à leurs instances, & quelques jours après le Moulin & son Appartement sautérent en l'air, à la même heure qu'il avoit accoutumé d'être dans son Cabinet (5).

(3) Idem p. 29-31.
(4) Idem p. 39-41.
(5) Idem p. 41. 42.

[*C*] *Mr. Bull remplit les devoirs de son Ministére avec tout le zéle & toute l'application imaginables.*] Il prêchoit tous les Dimanches deux fois. Son grand but dans ses Sermons étoit de donner à ses Auditeurs l'intelligence de l'Ecriture Sainte: dans cette vuë, il étoffoit tous les Sujets qu'il traitoit, de passages, il expliquoit ces passages, & les mettoit à la portée des génies les plus bornés; il en tiroit ensuite des usages propres à donner un nouveau jour à son Sujet principal, & aux Passages qu'il avoit cités pour l'appuyer & l'éclaircir. Il avoit tous les talens requis pour sa Profession; l'esprit net, le jugement sûr, & une grande connoissance des Langues Originales (6). Il composoit rarement, & seulement dans des occasions extraordinaires, tout son Sermon, dont il ne faisoit ordinairement qu'une Analyse; & par l'usage il s'étoit aquis une grande facilité à parler sur toute sorte de sujets (7). Il prononçoit ses Sermons avec un feu convenable, & les animoit par des gestes décens (8). Il avoit un soin tout particulier de catéchiser la Jeunesse (9). Il étoit très-charitable envers les Pauvres (10), & sa seule récréation étoit une honnête conversation. „ L'Etude, *dit Mr. Nelson* (11), faisoit ses délices, & son Cabinet étoit le lieu „ où il goûtoit les plus grands plaisirs; & il avouoit franchement, qu'il trouvoit la satisfaction la plus délicate „ dans la recherche des connoissances, dont l'Esprit humain est capable dans l'œconomie présente? & que quand „ il pensoit vivement & clairement, lorsqu'il composoit, „ il n'envioit point le sort du plus voluptueux Epicurien." Pendant plusieurs années il employa la plus grande partie de la nuit à étudier, il dormoit peu, se couchoit tard, & se levoit de bon matin.

(6) Idem p. 57.
(7) Idem p. 59.
(8) Idem p. 60.
(9) Idem ibid.
(10) Idem p. 81.
(11) Idem p. 88.

[*D*] *Ayant écrit plusieurs Lettres, & divers Traités qui sont perdus.*] Il composa entre autres un petit Traité, où il répondoit à cette question; *Quelle étoit la posture de ceux qui recevoient l'Eucharistie, avant que le Dogme de la Transubstantiation fût établi dans l'Eglise?* Il faisoit voir, dit Mr. Nelson (12), par l'Antiquité, que dans les plus anciens tems les Communians s'approchoient du *Bema*, ou Chœur, & qu'ils y recevoient les Symboles sacrés de la main du Prêtre, en baissant le corps, à la maniére de ceux qui adorent. Il écrivit cette Piéce à la requisition de son Evêque Diocésain, le Docteur Frampton. Lorsque le Docteur Jean Pearson, depuis Evêque de Chester, travailloit à sa Défense des Epitres de St. Ignace, & quelque tems avant qu'il publiât son Ouvrage sur ce sujet, Mr. Bull, qui étoit alors fort jeune, lui écrivit une longue Lettre en Latin, contenant plusieurs Observations pour prouver que ces Epitres sont véritablement de St. Ignace. Le Docteur Pearson lui répondit par une autre Lettre dans la même Langue, dans laquelle il le remercia de la peine qu'il avoit prise, & reconnut l'utilité de ses Remarques, & la force de ses raisonnemens. Il écrivit aussi une longue Lettre à Mr. Joseph Glanville, ci-devant Ministre de Bath, sur l'éternité des peines de l'Enfer; & une autre à une personne de grande qualité sur le Papisme.

(12) P. 87.

[*E*] *Le premier Ouvrage qu'il publia, fut son Harmonie Apostolique, imprimée à Londres en 1669 in-4. qui fit beaucoup de bruit, & occasionna divers Ecrits contre lui.*] En voici le titre: HARMONIA APOSTOLICA, *seu binæ Dissertationes, quarum in priore Doctrina* D. JACOBI de Justificatione ex Operibus, *explanatur & defenditur; in posteriore consensus* D. PAULI *cum* JACOBO *liquido demonstratur*. „ *Harmonie Apostolique* ou deux Dissertations, dans la premié- „ re desquelles on explique & on défend la Doctrine de „ *St. Jaques*, de la Justification par les Oeuvres; & dans „ la derniére, on démontre clairement l'accord de *St. Paul* „ avec *St. Jaques*." En 1670 Mr. Charles Gataker fit quelques Remarques sur cet Ouvrage, qu'il communiqua manuscrites, en cachant son nom, à divers Evêques, les exhortant en même tems par Lettre, à se servir de leur autorité pour arrêter le cours de la Doctrine de Mr. Bull, comme pernicieuse, hérétique, & contraire aux Canons de l'Eglise Anglicane, & de toutes les autres Eglises Réformées. Le Docteur Morley Evêque de Winchester se déclara aussi contre lui, dans son Avertissement Pastoral à son Clergé; en faisant la Visite, il les exhorta à ne pas s'engager témérairement dans la recherche des choses qui sont au-dessus de notre portée, il leur défendit de lire le Livre de Mr. Bull, & d'en prêcher la Doctrine. Quelques-uns des Chefs des Colléges des deux Universités furent dans les sentimens des Evêques, aussi bien que quelques Régens, qui crurent qu'il étoit de leur devoir de munir leurs Disciples contre ce qui leur paroissoit une nouveauté dans l'Eglise (13). Le Docteur Thomas Barlow, qui fut ensuite Evêque de Lincoln, fit des Leçons dans l'Auditoire de Théologie à Oxford, contre le Livre de Bull (14). Mr. Joseph Truman, Ministre Non-Conformiste, publia une Réponse à cet Ouvrage en 1671 in-8, intitulée: *Essai pour rectifier quelques Opinions, qui commencent à avoir cours, contraires à la Doctrine de l'Eglise d'Angleterre* &c. Le Docteur Thomas Tully, Principal d'*Edmond-Hall* à Oxford, publia en 1674 in-4. sa *Justificatio Paulina sine Operibus, ex mente Ecclesiæ Anglicanæ, omniumque reliquarum, quæ Reformatæ audiunt, asserta & illustrata contra nuperos Novatores*. Mr. Jean Tombes, Bachelier en Théologie, mit aussi au jour ses *Animadversiones in Librum Georgii Bulli, cui titulum fecit*, Harmonia Apostolica. Londres 1676 in-8. Samuel Desmarets (en Latin *Maresius*) dans son *Systême de Théologie*, imprimé à Groningue in-4. parle aussi fort durement du Livre de Mr. Bull, & dit (15) que l'Auteur, quoiqu'il se dise Prêtre de l'Eglise Anglicane, est plutôt Papiste, Arminien, & Socinien, qu'Orthodoxe.

(13) Idem p. 101. 102.
(14) *Voy.* Art BARLOW (THOMAS).
(15) P. 194 *Apud* Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 911.

*Concile de Nicée*, qui fut imprimée à Oxford in-4, aux dépens du Docteur Fell, Evêque de cette Ville [*F*]. Il avoit fait cet Ouvrage pendant qu'il étoit Curé de Suddington, où il avoit été au-delà de vingt-

[*F*] *En 1685 parut sa* Défense du Concile de Nicée, *qui fut imprimée à Oxford in-4, aux dépens du Docteur Fell, Evêque de cette Ville.*] Voici le titre de cet Ouvrage; *Defensio Fidei Nicenæ ex scriptis quæ extant Catholicorum Doctorum, qui intra tria prima Ecclesiæ Christianæ sæcula floruerunt* &c. Il se propose principalement de combattre le *Nucleus Historiæ Ecclesiasticæ* de Sandius. Quand Mr. Bull eut achevé cet Ouvrage, il l'offrit successivement à trois Libraires, qui refusérent l'un après l'autre de l'imprimer, il le renferma dans son Cabinet, & renonça à le faire imprimer. Comme il n'étoit pas riche, & qu'il avoit une nombreuse famille à entretenir, il n'étoit pas en état de faire les fraix de l'impression, comme il y auroit eu de l'inclination, si les moyens ne lui avoient manqué. Mais un de ses amis, quelques années après, lui ayant conseillé de remettre son Manuscrit entre les mains du Docteur Jane, dans ce tems-là Professeur Royal en Théologie à Oxford, ce Théologien l'approuva non seulement, mais le recommanda à l'Evêque Fell, qui le fit imprimer à ses dépens au Théatre d'Oxford (16). Mr. Nelson nous apprend (17), que dès que l'Ouvrage parut, il fut reçu avec un applaudissement universel; & que sa réputation se répandit bientôt dans les Pays Etrangers, où il fut fort estimé de tous ceux qui entendoient l'Antiquité, de quelque Communion qu'ils fussent. Un Unitaire publia en 1676 une Brochure in-4. intitulée, *Jugement d'une personne desintéressée sur la Dispute touchant la très-sainte Trinité, entre les Docteurs South & Sherlock:* Cet Auteur trace le Caractère de Mr. Bull & celui de son Ouvrage, en ces termes. „ Après le Docteur Cudworth, a paru Mr. Bull, „ Auteur de la *Defense de la Foi de Nicée*, Ouvrage qui l'a „ rendu célébre, non seulement en Angleterre, mais en„ core dans les Pays étrangers. Il est écrit d'un stile „ très-Latin, il y régne beaucoup de feu, il y a de la „ force & de la subtilité dans les pensées; en un mot il „ répond à la dignité du Sujet. Cet Auteur ayant étudié „ les Peres avec une application, un soin, & une atten„ tion toute particuliére, a remarqué qu'on s'est écarté „ dans les Ecoles de la notion de la Trinité, reçuë & pro„ fessée par quelques-uns des principaux d'entre les Pe„ res." Mais l'Auteur de la Réponse à cette Brochure Socinienne, qu'on croit être le Docteur Sherlock même, dans un Discours intitulé, *Examen de la Distinction entre les Trinitaires réels & nominaux* &c. a fait là-dessus cette réflexion; que tout cela n'étoit qu'artifice, & non l'effet d'aucune bonne volonté pour Mr. Bull, ou d'impartialité entre les deux Tenans de la Dispute. „ Mais que tout le „ but de ce Socinien, en mettant le Docteur Bull en jeu, „ a été d'appuyer les coups que le *Censeur* (le Docteur „ South) & le Decret d'Oxford ont porté à une Trinité „ *de Personnes distinctes, veritables, subsistantes, & intel„ ligentes* (ce qui est tout ce que le Docteur Bull, ou le Do„ yen soutiennent) en accusant cette Doctrine du *Trithéis„ me*, & il s'est flatté que c'étoit-là une Réponse suffisan„ te à ce Livre d'ailleurs sans replique, & qu'il réfuteroit „ en même tems avec le Docteur Bull tous les Peres, sur „ l'autorité desquels il se fonde si fort, & auxquels il en „ appelle sans cesse; car il n'y a pas de Chrétien, qui „ doive écouter des gens, qui, quelle que soit leur an„ cienneté, prêchent trois Dieux, comme on les en ac„ cuse, si cette accusation est fondée; & c'est ainsi qu'il „ croit avoir ruiné l'autorité de toute l'Antiquité, & avec „ elle *la Trinité Trithéite.*" Un Ecrivain Unitaire attaqua l'Ouvrage du Docteur Bull par une Brochure, imprimée à Londres en 1695 in 4. sous le titre de *Jugement ou Sentiment des Peres sur la Doctrine de la Trinité, opposé à la* Défense de la Foi de Nicée du *Docteur G. Bull. Part. I.* contenant *la Doctrine de l'Eglise Catholique pendant les cent cinquante premières années du Christianisme, avec l'examen de l'explication que quelques uns des Peres, qui ont vécu ensuite, ont donnée de l'Unité de Dieu en une Trinité de Personnes.* Dans la Conclusion (18) l'Auteur avertit, que dans la seconde Partie de son Traité, il rapportera la Doctrine des Peres, qui ont fleuri depuis environ l'an 150, jusqu'au Concile de Nicée, c'est-à-dire jusqu'à l'an 325, & que ce sera dans leurs propres termes qu'il mettra sous les yeux du Lecteur ce qu'ils ont pensé sur la Trinité & sur la Personne de notre divin Sauveur. Et que dans une derniére Partie, il fera voir *les artifices & les méprises du Docteur Bull, qu'il devoilera ses sophismes, & qu'il comparera les faux exposés qu'il fait de la Doctrine des Peres, avec les Aveus & le Sentiment des Critiques qui ont publié ou commenté les Ouvrages de ces anciens Docteurs.* „ Il me reste à pré„ sent, *continue-t-il*, à instruire les Lecteurs, qui n'ont pas „ vu le Livre du Docteur Bull, de la raison qui m'a por„ té à garder si peu de mesures en y répondant, sans au„ cun égard particulier pour ses lumiéres & ses talens; „ car on ne peut disconvenir, que ce ne soit un Sophiste „ fort adroit, & qu'il n'ait lu les principaux Peres avec „ une application & une attention peu communes." Il se plaint ensuite de la maniére dure dont le Docteur Bull a traité les Unitaires, & surtout Christophle Sandius, & le Docteur Zwicker Auteur de l'*Irenicon Irenicorum*, tant dans sa *Défense de la Foi de Nicée*, que dans son *Judicium Ecclesiæ Catholicæ*; ne donnant jamais aux Ariens que le nom d'*Ariomanitæ*, ou d'*Ariens fols*, & appellant le Socianisme l'*Hérésie Athéïstique.* „ En un mot, *dit-il* (19), le Docteur „ Bull a témoigné tant d'aigreur, & a violé si ouverte„ ment toutes les régles de la bienséance & de la civilité, „ qu'on croyoit reçuës & établies entre des gens distin„ gués par leur savoir & par leurs talens, quand ils se „ trouvent engagés dans des Partis opposés, qu'il n'y a „ pas d'Unitaire qui puisse avoir le moindre égard pour „ lui. Sa barbarie & son inhumanité envers un homme „ si peu digne d'un pareil traitement, & à tous égard si su„ périeur à Mr. Bull, que l'étoit Sandius, & le fier & ex„ travagant mépris qu'il témoigne pour tous les Unitaires, „ tant anciens que modernes; sa témérité, dis-je, & son ex„ travagance à cet égard est si outrée, ou, pour mieux dire, „ si outrageante, qu'il s'est privé lui même de tout droit „ de prétendre qu'on ait pour lui la moindre humanité, ni „ aucun égard." Dans la *Nouvelle Bibliothéque Choisie*, imprimée à Amsterdam en 1714. en 2 Voll. in-12. le Pere Simon donne, dans le Chapitre quatorziéme, son jugement sur l'Ouvrage de Mr. Bull, & il semble croire, que les Peres qui ont vécu avant le Concile de Nicée, favorisoient l'Arianisme, & que le Docteur Bull n'a pas pleinement prouvé le contraire. „ Qui, comme le remarque le Pere „ Simon, pousse les choses encore plus loin. Il ne se con„ tente pas de produire la Tradition constante des Peres „ des trois premiers siécles de l'Eglise sur les Apparitions „ de l'ancien Testament, il ajoûte, pour appuyer davanta„ ge son sentiment sur ces apparitions, que cette Tradition „ est véritablement une Doctrine Apostolique, & que les „ Apôtres l'avoient tirée de l'ancienne Cabbale des Juifs; „ *Sed ex antiqua Judæorum Cabbala, sive traditione, hausisse.* „ Il cite sur ce sujet l'autorité de quelques Rabbins Cab„ balistes, après le docte Masius, dans son Commentaire „ sur le Livre de *Josué*, & par là il donne occasion aux „ nouveaux Antitrinitaires de lui opposer, que les Juifs „ n'ont jamais connu, du consentement même des plus „ doctes Peres, le Mystére de la Trinité, mais seulement „ une Trinité Cabbalistique & Platonicienne, qui a été a„ doptée ensuite par les Ariens. Cette preuve tirée de la „ Cabbale des Juifs pour établir le Mystére de la Trinité, „ ne doit trouver sa place que dans les Ecrits du fameux „ Guillaume Postel." Tout le monde sait que Postel étoit „ un grand Visionnaire. Le Pere Simon finit en disant; „ mon dessein n'est pas de parcourir tout le Livre de Bul„ lus, qui nonobstant ce que je viens de remarquer, ne „ laisse pas d'être un bon Ouvrage, qui peut être de quel„ que utilité aux Théologiens. L'Auteur auroit peut être „ mieux fait d'appuyer le Mystére de la Trinité par des „ Passages clairs & précis du Nouveau Testament contre „ les Sociniens, que de leur opposer une Tradition qui „ ne paroît pas tout à fait constante. . . . . . Si le sçavant „ Bullus avoit été versé dans la Critique des Exemplaires „ Grecs du Nouveau Testament & dans les anciens Exem„ plaires Latins, il n'auroit pas décidé si librement que „ Tertullien & St. Cyprien ont cité le verset 7. du Chap V. „ de l'Epitre la 1. de St. Jean, & il ne se seroit pas ser„ vi de ce passage contre ceux qui croyent qu'il n'est point „ véritablement du Texte de St. Jean, mais qu'il y a été „ ajoûté après coup." Mr. Whiston nous dit dans la *Préface Historique* de son *Christianisme Primitif rétabli* (20), que lorsqu'il entreprit l'Examen de la Doctrine de la Trinité, il s'écarta en quelque sorte de la méthode qu'il s'étoit prescrite pour *s'assurer qu'il n'avoit passé aucune des Autorités de l'Orthodoxie moderne*, & qu'il parcourut tout le fameux Ouvrage du Docteur Bull sur ce sujet, confrontant les Passages avec les Originaux mêmes pour être plus sûr de son fait; qu'ensuite il copia plus de mille passages au long, & que dans une seconde Copie il ajoûta diverses Remarques pour plus grand éclaircissement, & pour *munir contre les faux raisonnemens du Docteur Bull.* Et dans sa Lettre aux Archevêques de Cantorbery & d'York, datée de Cambridge, au mois de Janvier ou Février de 170$\frac{3}{4}$ (21), il leur dit qu'il a eu occasion de remarquer dans le savant & respectable Evêque Bull *plusieurs grandes Erreurs* touchant la Trinité & l'Incarnation. „ Que je n'ai pu, *dit„ il*, passer sous silence, sans trahir les intérêts des Véri„ tés Divines, parce que je suis persuadé qu'il a souvent „ *perverti* ces Vérités, de même que les Témoignages de „ l'Antiquité qui les regardent. Je ne puis aussi m'em„ pêcher de former des vœux, pour que les fautes évi„ dentes de ce Prélat dans un Ouvrage si fameux, servent „ d'avertissement dans la suite à tous les *Savans*, & leur „ apprennent ce que c'est que la maniére ordinaire d'écrire „ sur les Controverses modernes, qui n'a été que trop „ longtems la peste de l'Eglise de Christ; & à tous les gens „ *non Lettres*, à ne point se fier à de pareils Ecrits, pour „ régler leur Foi & leur Culte. Parce qu'un Recueil com„ plet & impartial *de tous les Textes & Témoignages Ori„ ginaux* qui se rapportent à un Sujet, tel que celui que „ j'ai taché de faire ici sur *la Trinité* & l'*Incarnation*, est „ certainement le seul & véritable moyen de savoir à quoi „ l'on doit s'en tenir." Le même Auteur dans la *Rélation des Procédures de la Convocation envers lui*, ayant cité un endroit de l'Ecrit de Mr. Thomas Emlyn qui a pour titre, *Humble recherche de ce que l'Ecriture nous dit de Jésus-Christ*, qui attira à ce dernier une rude persécution en Irlande, le même Auteur, dis-je, nous dit (22), que la Doctrine, contenuë

(16) Nelson p. 283. 284.

(17) P. 34.

(18) P. 76.

(19) P.

(20) P. 4. Londres 1711 in-8.

(21) Ibid. p. 57. 58.

(22) P. 2. Londres 1711 in-8.

vingt-cinq ans, & pendant vingt ans il n'avoit eu que ce ſeul Bénéfice. Les dépenſes qu'il avoit faites en Livres, une nombreuſe famille, la maniére généreuſe dont il recevoit ſes amis, des pertes, & ſon peu d'adreſſe à faire valoir ſon bien, l'obligérent enfin à le vendre, & il ſe trouva bientôt réduit dans une ſituation aſſez triſte; mais par bonheur on lui donna en 1685 la Cure d'Avening, dans la Comté de Gloceſter, qui vaut deux-cens Livres ſterling par an (*b*). Il y remplit les devoirs d'un fidéle & zélé Paſteur. En 1686 le Docteur Sancroft Archevêque de Cantorbery le fit Archidiacre de Landaff; & au mois de Juillet de la même année, on lui conféra le titre de Docteur en Théologie, en reconnoiſſance de ſa *Défenſe de la Foi de Nicée* (*i*). Sous le régne de Jaques II. il prêcha avec beaucoup de courage & de ſuccès contre le Papiſme. Peu de tems après la Révolution on le fit Juge de Paix, emploi qu'il conſerva, avec quelque courte interruption, juſques à ce qu'il parvînt à l'Epiſcopat (*k*). En 1694 il publia à Oxford ſon *Judicium Eccleſiæ Catholicæ trium priorum ſeculorum de neceſſitate credendi, quod Dominus noſter Jeſus Chriſtus ſit verus Deus, aſſertum contra M. Simonem Epiſcopium alioſque* [G] c'eſt-à-dire. „ Jugement de l'Egliſe Catholique des trois premiers ſiécles, ſur la néceſſité de croire, que notre Seigneur Jéſus-Chriſt eſt vrai Dieu, établi contre Simon Epiſcopius & autres". Quelque tems après que cet Ouvrage eût paru, Mr. Nelſon l'envoya à Mr. Boſſuet, Evêque de Meaux, qui avec les autres Prélats de France en fit remercier l'Auteur [*H*]. Le dernier Ouvrage qu'il écrivit fut *Primitiva & Apoſtolica Traditio Dogmatis in Eccleſiâ Catholicâ recepti, de Jeſu Chriſti Servatoris noſtri Divinitate aſſerta atque evidenter demonſtrata contra Danielem Zuickerum Boruſſum, ejuſque nuperos in Anglia Sectatores.* C'eſt-à-dire. „ La Tradition Primitive & Apoſtolique de l'Egliſe Catholique, touchant le Dogme reçu de la Divinité de Jéſus-Chriſt notre Sauveur, défenduë & évidemment démontrée, contre Daniel Zuicker Pruſſien, & contre ſes Sectateurs en Angleterre". Ce Traité parut avec le reſte des Ouvrages de l'Auteur, raſſemblés en un Volume in-folio, que le Docteur Jean Erneſt Grabe fit imprimer à Londres en 1703. Le 29 Avril 1705 il fut ſacré Evêque de St. David dans la Chapelle de Lambeth (*l*). Il réſida conſtamment dans ſon Diocéſe (*m*). Comme il avoit épuiſé ſes forces par une grande application à l'étude, ſa ſanté fut extrémement foible juſqu'au 27 Septembre 1709, qu'il fut attaqué d'un crachement de ſang. Il mourut le 17 Février 1709-10. avec de grands ſentimens de piété, & fut enterré à Brecknock (*n*). Il laiſſa un Fils & une Fille (*o*). On trouvera ſon Caractére ci-deſſous [*I*]. Depuis ſa mort on a publié divers

(*b*) Nelſon p. 147. 148.

(*i*) Idem p. 354-358.

(*k*) Idem p. 361-366.

(*l*) Idem p. 410.

(*m*) Idem p. 454.

(*n*) Idem p. 458-473.

(*o*) Idem p. 477.

tenuë dans ce Paſſage de Mr. Emlyn eſt „ aſſez éloignée „ du Socinianiſme, & différe réellement très-peu de celle „ que le Docteur Bull, & notre Convocation après lui, „ commencent à ſoutenir ouvertement." Voici le Paſſage de Mr. Emlyn (23). „ Je ne vois aucune raiſon de faire „ un procès à ceux des Unitaires, qui regardent Jéſus-„ Chriſt comme un Sauveur puiſſant à ſauver & comme „ un Seigneur, quoiqu'il ne ſoit pas ſelon eux le ſeul „ Dieu ſouverain. Et il n'y a même perſonne qui puiſſe „ avec quelque fondement entreprendre de prouver qu'il „ eſt tel, par les fonctions qu'il fait en qualité de Roi de „ ſon Egliſe, puiſque l'on convient que comme tel il „ doit faire hommage à Dieu le Pere, en lui remettant le „ Royaume. Et cette expreſſion même *à Dieu le Pere*, „ indique clairement qu'il n'y a point de Dieu le Fils „ au même ſens, ou dans la même eſſence ſuprême avec „ le Pere. Jéſus-Chriſt eſt donc inférieur au Pere à le con-„ ſidérer dans ſa qualité la plus eminente. Comment peut-„ il être le même Dieu que celui à qui il eſt aſſujetti, ou „ comment peut-il lui être égal en rang & en dignité?.... „ Enſorte que je puis dire, ſans craindre de me tromper, „ que le bienheureux Jéſus a lui-même déclaré, qu'il n'eſt „ pas le Dieu ſuprême, ou qu'il n'eſt pas égal au Pere, „ & qu'il l'a déclaré en termes auſſi clairs & précis qu'il „ eſt poſſible."

(23) *Humble Enquiry &c. p. 4. 9.*

[*G*] *En 1694 il publia à Oxford ſon* Judicium Eccleſiæ *Catholicæ* &c.] Ce qui lui donna occaſion de compoſer ce Traité, fut la lecture du Chap. 34. du Livre IV. des *Inſtitutions* d'Epiſcopius, où il traite de la néceſſité de croire la maniére de la *Filiation Divine* de Jéſus-Chriſt, & propoſe la queſtion ſuivante, „ s'il eſt néceſſaire de connoître „ & de croire la cinquiéme & la plus excellente maniére „ dont Jéſus-Chriſt eſt le Fils de Dieu, & s'il faut anathé-„ matiſer ceux qui la nient?" Le Docteur Bull fit quelques Remarques ſur cette matiére pour ſon uſage particulier, & fit une Réponſe aux Argumens qui avoient perſuadé à Epiſcopius, que les anciens Catholiques ne refuſoient point d'être en Communion avec ceux qui n'admettoient point l'article de la Génération Divine du Fils, ſi d'ailleurs ils reconnoiſſoient qu'il étoit le Fils de Dieu, par ſa Conception miraculeuſe du St. Eſprit, par l'efficace de ſa Charge de Médiateur, par ſa Réſurrection d'entre les morts, & par ſon Aſcenſion dans le Ciel & ſa Séance à la droite de Dieu le Pere.

[*H*] *Mr. Nelſon l'envoya à Mr. Boſſuet Evêque de Meaux, qui avec les autres Prélats de France en fit remercier l'Auteur.*] Mr. de Meaux écrivit à Mr. Nelſon une Lettre, datée de *St. Germain en Laye* le 24 Juillet 1700, dans laquelle il lui dit, que l'Ouvrage du Docteur Bull eſt *admirable*, & que *la matiére qu'il traite, ne pouvoit être expliquée avec plus d'érudition, & avec plus de jugement.* „ C'eſt, *continuë ce Prélat*, ce dont je vous prie de l'informer, & „ d'y joindre en même tems les ſincéres remercimens de „ tout le Clergé de France aſſemblé ici, du ſervice qu'il „ rend à l'Egliſe Catholique, en défendant ſi bien ſes dé-„ ciſions ſur la néceſſité de croire la Divinité du Fils de „ Dieu. Permettez-moi de l'informer qu'il y a une choſe „ qui m'étonne, c'eſt, qu'un ſi grand homme, qui parle „ ſi avantageuſement de l'Egliſe, du ſalut qu'on ne peut „ obtenir qu'en étant uni à elle, & de l'aſſiſtance infail-„ lible du St. Eſprit dans le Concile de Nicée, qui établit „ la même aſſiſtance pour toutes les autres Aſſemblées „ dans la même Egliſe, peut demeurer un moment ſans la „ reconnoître &c. Ou plutôt qu'il daigne me dire à moi, „ qui ſuis un Défenſeur zélé de la Doctrine qu'il prêche, „ ce qu'il entend par le terme d'*Egliſe Catholique*? Eſt-ce „ l'Egliſe de Rome, & ceux qui y adhérent? Eſt-ce l'E-„ gliſe d'Angleterre? Eſt-ce une Troupe confuſe de Socié-„ tés, ſéparées les unes des autres? Et comment peuvent-„ elles être ce Royaume de Chriſt, qui n'eſt point diviſé „ contre ſoi-même, & qui ne périra jamais? Ce ſeroit une „ grande ſatisfaction pour moi de recevoir quelque répon-„ ſe ſur ce ſujet, qui expliquât le ſentiment d'un Auteur „ d'un ſi grands poids." Le Docteur Bull répondit aux queſtions propoſées dans cette Lettre; mais préciſément lorſque Mr. Nelſon reçut ſa reponſe, il reçut en même tems la nouvelle de la mort de l'Evêque de Meaux, ce qui mit fin à cette Diſpute. La Réponſe du Docteur fut pourtant imprimée, & il en a paru une ſeconde Edition à Londres en 1707 in 24. ſous ce titre: *Les Corruptions de l'Egliſe de Rome dans le Gouvernement Eccléſiaſtique, dans la Régle de Foi, & dans la Forme du Culte Divin. Pour ſervir de Réponſe aux Queſtions de l'Evêque de Meaux.*

[*I*] *On trouvera ſon Caractére ci-deſſous.*] Mr. Wood remarque dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (24). „ Que le ſé-„ jour qu'il fit dans l'Univerſité fut ſi court, qu'on ſeroit „ tenté de croire qu'il n'avoit pas eu le tems de poſer „ des fondemens aſſez ſolides, pour y élever *un bâtiment* „ *auſſi beau d'érudition*, comme il l'a fait. Mais la ſupé-„ riorité de ſes talens, ſecondée par un travail opiniâtre, „ & une application infatigable, compenſerent en quelque „ façon la perte qu'il fit, en quittant ſitôt l'Univerſité." Il ajoûte enſuite, que Mr. Bull *fit de bonne heure de prompts progrès dans quelques-unes des matiéres les plus profondes & les moins connuës de la Théologie.* Mr. Nelſon a tracé ſon Caractére au long, il nous apprend (25) qu'il étoit aſſez grand, & que dans ſa jeuneſſe il étoit mince & pâle, mais qu'il devint plus gros & plus haut en couleur dans l'âge mûr, & dans les derniéres années de ſa vie. Il avoit l'œil vif, & la vuë bonne; il étoit robuſte & vigoureux, mais ſon infatigable application à l'étude & à la lecture, & ſurtout les veilles continuelles, affoiblirent d'abord beaucoup ſa vue, lui firent perdre à peu prés à la fin un œil, & le rendirent ſujet à diverſes infirmités; car la vuë lui manqua entiérement, & il lui reſta peu de forces, quelques années même avant ſa mort. Mais malgré les incommodités que la méditation & une vie ſédentaire lui cauſérent, il eut toujours la tête bonne juſqu'à la fin de ſa vie. *La Nature ſembloit l'avoir formé pour de grandes choſes, ayant toutes les qualités & tous les talens néceſſaires pour y réuſſir, dans un degré de perfection auſſi grand qu'aucun homme au monde.* En liſant, il avoit tant de ſagacité, que rien ne lui échappoit; & ſa mémoire étoit auſſi fidéle à retenir, que ſon eſprit à concevoir. Il ne fit jamais de Recueils, & n'en eut jamais beſoin. Il joignoit à tout cela un autre avantage, qui ſe trouve rarement dans une même perſonne, un jugement net & ſolide. Il avoit plus de diſpoſition à la mélancholie qu'à la gayeté, mais cela n'alloit jamais juſqu'à l'empêcher d'étudier, ou de ſe prêter à la Converſation, dans laquelle il étoit gai & agréable à proportion qu'il étoit content de ſes études. Il eut de bonne heure des ſentimens de Religion & de Piété: *& quoiqu'il ſe livrât pendant peu de tems à la vanité du ſiécle*, il y avoit longtems qu'il en étoit entiérement revenu, lorſqu'il entra dans les Ordres, & il fut ordonné Prêtre à vingt un an. Il étudia prodigieuſement durant pluſieurs années,

(24) Vol. II. Col 914.

(25) P. 477 & *ſuiv.*

divers Sermons & Difcours de lui, à Londres en 1713 en trois Volumes in-8. fous le titre de *Sermons & Difcours fur quelques Dogmes importans de l'ancien Chriftianifme.*

nées, & quoiqu'il n'ignorât pas les autres Sciences, il s'attacha principalement à la Théologie, à laquelle il s'étoit folemnellement confacré. „ Il excelloit tellement dans fa „ profeffion, qu'il fut regardé à jufte titre comme un des „ plus grands Théologiens de fon fiécle, & cela dans un „ tems où il y avoit un nombre confidérable de grands „ hommes. Il rempliffoit les fonctions de fon Miniftére „ avec beaucoup de gravité & de dévotion. Quand il prê„ choit, il éclairoit l'efprit, & échauffoit le cœur de fes „ Auditeurs, & les élevoit aux chofes céleftes. Il ché„ riffoit les âmes, & avoit une tendre compaffion pour „ les pécheurs, ce qui faifoit qu'il ne défefpéroit jamais „ de leur Converfion, & qu'il ne négligeoit point de ten„ dres follicitations pour les porter à la repentance." Malgré tant de talens extraordinaires, dit Mr. Nelfon, il n'a jamais témoigné avoir haute opinion de lui-même, ni marqué de mépris pour les autres. La fupériorité de fes lumiéres, augmentée d'une maniére étonnante par l'étude, étoit tempérée par tant de modeftie & d'humilité, qu'elle n'en brilloit qu'avec plus d'éclat. Extrêmement charitable, il alloit même quelquefois au-delà de fon pouvoir à cet égard, l'indigence & la misére fuffifoient pour l'intéreffer à ceux qui s'y trouvoient. La gloire de Dieu & le bien du Prochain, occupoient toujours le premier rang dans fon efprit. „ Sa conduite n'étoit pas moins inftruc„ tive que fa converfation; la grande & parfaite connoif„ fance qu'il avoit de l'Ecriture Sainte, & des Ecrits des „ premiers Peres de l'Eglife, influoit fi fort fur fes mœurs, „ qu'il étoit une belle & vivante image de la Probité & „ de la Prudence, de la Simplicité & de la Bénignité, de „ l'Humilité & de la Charité, de la Pureté & de la Piété „ des premiers Chrétiens (26).

(26) Idem p. 4[illegible].

# C.

## CABRAL ou CAPRAL (Pierre Alvares),

CABRAL ou CAPRAL (Pierre Alvares), Seigneur Portugais, célébre par la découverte du Brésil. Emanuel I. Roi de Portugal, encouragé par l'heureux succés de l'Expédition de Vasco de Gama, résolut d'envoyer une nouvelle Flotte aux Indes; elle étoit de treize Vaisseaux (a), & il nomma pour la commander en Chef Pierre Alvarès Cabral, distingué par sa naissance & par son courage (b). Après avoir reçu ses ordres du Roi [A], & tous les honneurs qui pouvoient l'encourager [B] à s'en bien acquitter, ce Général mit en mer au mois de Mars * de l'année 1500 (c). La Navigation fut heureuse jusqu'aux Iles du Cap Verd, où ils arrivérent en treize jours; mais ils furent assaillis autour de ces Iles d'une violente tempête, qui dispersa la Flotte, & qui fit perdre à Cabral un de ses Vaisseaux [C]. Aiant rassemblé les autres, il continua sa route; mais pour éviter les Calmes des Côtes d'Afrique, & doubler plus aisément le Cap de Bonne-Espérance, il prit tellement le large, que le 24 d'Avril (d) il se trouva à la vue d'une Terre inconnue, située à l'Ouest. La grosse Mer l'aiant obligé de ranger la Côte, il courut jusques vers le quinziéme degré de Latitude Australe, où il trouva un bon Port, qu'il nomma *Porto Securo*, *Port sûr*; & il imposa le nom de *Sainte-Croix* à la Terre du Continent auquel il avoit abordé. Ce nom fut depuis changé en celui de *Bresil* ou *Brasil*, qui est celui d'un bois assez connu. Il envoya quelques-uns de ses gens pour reconnoitre le Pays. Ils prirent une barque avec deux hommes, qu'ils amenérent à leur Amiral; mais ils étoient si stupides, qu'on n'en put tirer aucun éclaircissement. On les traita bien, & on leur fit quelques petits présens de clochettes, de brasselets de léton & de miroirs; après quoi on les renvoya. Il n'en fallut pas davantage pour attirer les autres Sauvages, qui accoururent en foule vers l'endroit où la Flotte Portugaise étoit à l'ancre (e). Cabral descendit à terre, & voyant un peuple qui lui paroissoit bon & simple, mais chez lequel il ne remarquoit aucun vestige de Loix, de Gouvernement, ni même de Religion [D], il voulut, soit par l'effet d'un zéle aveugle, soit par quelque autre principe, que

(a) Maffée Hist. des Indes Liv. II. au commencement.

(b) Là-même.

(c) Là-même.

* Mariana Hist. de Reb. Hispan. Lib. XXVII. cap. 6. dit qu'il partit le 9 de Mars.

(d) La Cléde Hist. gén. du Portugal T. I. p. 568. col. 2. Paris 1735 in-4. dit que ce fut environ un mois après être parti des Canaries; & le P. Lafitau, Hist. des Découv. & des Conq. des Portugais dans le nouveau Monde, T. I. p. 124. Paris 1733 in-4. assure que ce fut le 24 d'Avril.

(e) La Cléde & Lafitau ubi supra.

[A] *Après avoir reçu ses ordres du Roi.*] La Commission de Cabral portoit en substance (1): Qu'il toucheroit à la Côte de Sofalà, pour prendre connoissance de son Commerce; & qu'il visiteroit les Rois de la Côte de Zanguébar, sur-tout celui de Mélinde, à qui il devoit remettre l'Ambassadeur que ce Prince avoit envoyé en Portugal sur la Flotte de Gama (2). Le Général avoit ordre de tâcher de faire Alliance avec ces Princes, & de faire quelques Etablissemens sur cette Côte, qui pussent servir d'Echelle & d'Entrepôt pour les Flottes qui alloient aux Indes, & qui en revenoient. De là il devoit se rendre à Calicut sur la Côte de Malabar, & ne rien négliger pour engager le Zamorin, par les voies de la douceur, à laisser établir un Comptoir dans sa Ville, pour rendre le commerce & la correspondance entre les deux Nations solide. Il devoit aussi tâcher de persuader à ce Prince de chasser les Maures de ses Etats, & de n'y admettre que les Portugais. Enfin Cabral devoit demander à ce Prince, de permettre à cinq Religieux de prêcher l'Evangile dans ses Etats, lui faisant envisager ce point-là seul comme le plus grand bien qu'il pût lui procurer, & la plus haute marque d'estime qu'il pût lui donner. Et supposé que le Zamorin ne prêtat point l'oreille à ces propositions, le Général devoit lui déclarer une guerre ouverte, & venger par toutes sortes de voies les mauvais procédés qu'il avoit eus pour Vasco de Gama (3).

[B] *Et tous les honneurs qui pouvoient l'encourager.*] Le Roi conduisit Cabral avec tout son monde en procession à l'Hermitage de Bélem; le Général y fut toujours à côté du Roi sous le même dais. L'Evêque de Viseu officia pontificalement, & adressa à Cabral un discours très capable de flatter son ambition. Il bénit ensuite l'Etendart, aux Armes de Portugal, que le Roi remit lui-même entre les mains de son Général; auquel il mit aussi sur la tête le Chapeau béni, que le Pape lui avoit envoyé; & la Cérémonie finie, il le conduisit dans le même ordre au Port, affectant de s'entretenir avec lui d'une manière extrêmement familière, pour lui faire plus d'honneur par ces témoignages publics de confiance; & il ne se retira au Palais, qu'après qu'il l'eut vu s'embarquer au bruit de l'Artillerie des Vaisseaux & du Port, & aux acclamations de tout le peuple (4).

[C] *Qui fit perdre à Cabral un de ses Vaisseaux.*] Je me suis exprimé ainsi d'une manière générale, parce que je trouve de la diversité dans ce que rapportent mes Auteurs. Le P. Lafitau dit (5), que deux jours après son arrivée aux Canaries, „ Cabral s'apperçut qu'il manquoit un Vaisseau de son Escadre, qui probablement coula à fond, „ & dont on n'a jamais depuis ouï parler." Mr. La Clède assure (6) „ que la tempête brisa les mâts d'un Vaisseau, „ qui fut contraint de s'en retourner à Lisbonne." Maffée s'exprime d'une manière plus positive (7): il dit que l'un des Pilotes, nommée Louis Pinée, aiant combattu quelque tems les vents & la mer, ne put tenir la route, & qu'enfin il fut obligé de retourner à Lisbonne. Il semble qu'un détail si circonstancié ne permet guères de douter de la vérité du fait, & que le P. Lafitau doit s'être trompé.

(1) Lafitau Découv. & Conq. des Portugais dans le nouveau Monde T. I. Liv. II. p. 121. & Maffée Hist. des Indes Liv. II. au commencement.

(2) Lafitau p. 117. & Maffée L. I. sur la fin.

(3) Lafitau p. 121-124. & Maffée Liv. I.

(4) Lafitau Tom. I. Liv. II. p. 122.

(5) Ibid. p. 122.

(6) Hist. générale du Portugal T. I. p. 568. col. 2.

(7) Hist. des Indes L. II.

[D] *Un peuple .... chez lequel il ne remarquoit aucun vestige ........ de Religion.*] Tous les Auteurs s'accordent à nous donner des idées très desavantageuses de la Religion des Brasiliens: voici ce qu'on nous en dit. I. On assure qu'ils ne reconnoissoient aucune sorte de Divinité, & qu'ils n'avoient aucun Culte (8). Jean de Léry, dont il semble que le témoignage ne peut être suspect, s'exprime en ces termes: „ Ils ne confessent, ni adorent „ aucuns Dieux célestes ni terrestres, & par conséquent „ n'aians aucun formulaire, ni lieu député pour s'assembler afin de faire quelque service ordinaire, ils ne prient „ par forme de Religion, ni en public ni en particulier, „ chose quelle qu'elle soit (9)." II. Ils n'ont aucune connoissance de la Création du Monde, & „ ils ne distinguent „ point les jours par noms, ni n'ont aucune acception de „ l'un plus que de l'autre; comme aussi ils ne comptent „ sepmaines, mois, ni années, ains seulement nombrent „ & retiennent le tems par Lunes (10)." III. Quand ils entendent le tonnerre, qu'ils nomment *Toupan*, ils sont fort effrayés. Mais ce qui fait voir qu'ils n'ont proprement point d'idée d'un Etre supérieur, c'est ce que Jean de Léry rapporte (11), que quand lui & ses Compagnons parloient aux Sauvages d'un Dieu créateur, qui a fait tout & qui gouverne tout, ils témoignoient de l'étonnement; & quand on leur disoit que c'étoit ce Dieu, qui pour montrer sa puissance formoit le tonnerre, ils répondoient, que puisqu'ils les épouvantoit ainsi, il ne valoit donc rien. IV. Maffée (12) & après lui Mr. La Clède (13) assurent qu'ils ne croyoient ni récompenses pour les bons, ni châtimens pour les méchans après cette vie; & le dernier ajoute, qu'ils croyoient cependant l'Ame immortelle. Mais Jean de Léry, qui mérite plus de créance, aiant été lui-même sur les lieux, dit (14) „ que non seulement ils croyent „ l'immortalité des Ames, mais aussi qu'ils tiennent fermement qu'après la mort des Corps, celles de ceux qui „ ont vertueusement vescu, c'est-à dire, selon eux, qui „ se sont vengés & ont beaucoup mangé de leurs ennemis, s'en vont derrière les hautes montagnes, où elles „ dansent dans de beaux jardins avec celles de leurs „ grands-péres; & au contraire que celles des efféminés „ & gens de néant, qui n'ont tenu conte de défendre la „ Patrie, vont avec *Aignan* (c'est ainsi qu'ils nomment le „ Diable) où elles sont incessamment tourmentées." V. Ils craignoient beaucoup le Diable, qui les maltraitoit souvent (15). VI. De trois en trois, ou de quatre en quatre ans, ils s'assembloient en grande solennité, chantant & dansant avec diverses cérémonies, dirigés par une sorte de Prêtres ou de Devins, qu'ils ont parmi eux, que Mr. La Clède (16) appelle *Pages*, mais que de Léry nomme *Caraibes*. Ce dernier Auteur, qui parle de cette espèce de Fête comme témoin oculaire, nous apprend, que s'étant informé du contenu de leurs chansons, on lui avoit dit (17) „ en prémier lieu, qu'ils avoient fort insisté à „ regretter leurs grands-péres décédez, lesquels estoyent „ si vaillans: toutesfois qu'enfin ils s'estoyent consolez, „ en ce qu'après leur mort ils s'asseuroyent de les aller „ trouver derrière les hautes montagnes, où ils danseroyent & se rejouyroyent avec eux. Semblablement qu'à

(8) Maffée Liv. II. La Clède Hist. de Port. T. I. p. 569 col. 2.

(9) Hist. d'un Voyage fait en la Terre du Bresil, ch. 17. p. 258. de la 2e Ed. Genève 1612.

(10) Là-même.

(11) Ibid. p. 301. 302.

(12) Hist. des Indes L. II.

(13) Ubi supra.

(14) P. 302.

(15) Léry p. 303. 305.

(16) Hist. de Portug. ubi supra.

(17) Léry p. 123. 124.

que le P. Henri, Supérieur des Religieux Missionnaires, qu'il avoit avec lui, fit un Sermon en Portugais aux Sauvages [*E*]. Cabral avoit amené avec lui de Portugal vingt hommes condamnés à mort, dont la peine avoit été commuée en bannissement : il en laissa deux au Bresil, pour s'instruire des Mœurs & pour apprendre la Langue du Pays (*f*). Il planta un poteau, pour prendre possession de cette Terre : après quoi aiant dépêché un de ses Vaisseaux, sur lequel il fit embarquer un des Sauvages, pour aller porter à Lisbonne la nouvelle de cette Découverte, il remit en mer, coupant droit sur le Cap de Bonne-Espérance. Le trajet est d'environ douze-cens lieues : la saison étoit belle, les vents mous & variables, & les calmes fréquens. Il parut pendant dix jours une grande Comète, qu'on n'a pas manqué de regarder comme un présage du malheur qui arriva à Cabral (*g*). Comme les Portugais ne connoissoient pas encore ces Mers, ils ne prirent point les précautions nécessaires; desorte qu'aiant été tout d'un coup assaillis par un Ouragan furieux, quatre Vaisseaux sombrérent sous voiles & périrent en un instant, sans qu'on pût leur donner du secours, ni sauver personne. Barthelemi Diaz, qui avoit découvert le Cap de Bonne-Espérance, en commandoit un, & périt ainsi malheureusement. La tempête dura vingt jours, & dispersa tous les Vaisseaux. Enfin après avoir depassé le Cap sans s'en appercevoir, Cabral rassembla sur la Côte d'Afrique six Vaisseaux, qui étoient tout ce qui lui restoit de la Flotte (*h*). Il alla à Mozambique, à Quiloa, & à Mélinde. Le Roi de cette dernière Ville le reçut très bien, & après l'avoir pourvu de rafraichissemens & de vivres, il lui donna encore deux Pilotes Guzarates, qui le conduisirent à Calicut. Le Zamorin lui fit un accueil très favorable [*F*]: mais la bonne intelligence ne dura pas longtems; les Maures, qui avoient intérêt d'empêcher l'établissement des Portugais, trouvérent moyen de la troubler [*G*]. Ils soulevérent les

Ca-

(*f*) Maffée Liv. II.

(*g*) Lafitau *Conq. des Portug.* T. I. L. II. p. 116.

(*h*) Le même, & Maffée *ubi supra*.

„ toute outrance ils avoient menacez les *Ouetacas* (autres „ Sauvages leurs ennemis) d'estre bien-tost prins & mangez par eux, ainsi que leur avoient promis leurs *Caraibes*. Au surplus, qu'ils avoient entremeslé & fait „ mention en leurs chansons, *que les eaux s'estans une fois „ tellement desbordées, qu'elles couvrirent toute la Terre, „ tous les hommes du Monde, excepté leurs grands-péres, „ qui se sauvérent sur les plus hauts arbres de leur Païs, furent noyez.*" L'Auteur ajoute, qu'il leur a depuis lui-même entendu raconter ce dernier fait. Je ferai deux réfléxions sur les faits qu'on vient de voir exposer. La premiére, c'est que tout cela ne mérite certainement guéres le titre de Religion; & de Léry en convient lui-même (18). „ Nonobstant toutes les cérémonies qu'ils font, „ dit-il, n'adorent par fleschissement de genoux, ou autres façons externes, leurs *Caraibes*, ni leurs *Maracas*, „ ni créatures quelles qu'elles soyent, moins les prient „ & invoquent." Mais en même tems il me semble qu'on ne peut disconvenir, que l'anéantissement de la Religion, parmi ces peuples, est un effet de leur Barbarie. Ils ne nient pas les Vérités de la Religion, mais ils en ont perdu le souvenir par leur abrutissement. Peut-on douter qu'ils n'aient eu la connoissance de la Religion, puisqu'on en trouve parmi eux des traces si marquées? On y voit une idée confuse du Déluge, celle d'un Etat à venir. C'est ce qui me conduit à ma seconde réfléxion, qui regarde l'origine de ces connoissances. D'où viennent-elles à ces Sauvages? Le Déluge est un fait, dont la mémoire ne peut avoir été transmise que par Tradition; c'est ce qui me paroit incontestable. Mais d'où leur vient l'idée d'un Etat à venir? Ce n'est certainement pas par la voie du raisonnement qu'ils l'ont acquise, puisqu'on voit qu'ils sont entiérement ensevelis dans la matière. Ce ne sont pas des Philosophes, qui raisonnent sur la nature & les perfections de Dieu, sur la nature de l'Ame humaine, sur l'état où les hommes sont dans le Monde. Je crois donc que c'est encore un reste de Tradition, obscurci, corrompu; mais qui marque cependant, que ces hommes barbares ont eu autrefois des connoissances plus claires & plus distinctes. Peut-on douter que les premiers hommes, après le Déluge, n'aient connu ces Vérités fondamentales de la Religion, & qu'ils n'en aient instruit leurs enfans? Par ce moyen, de pére en fils certaines Vérités se sont conservées, d'autres sont insensiblement tombées dans l'oubli. Mais une chose, qui paroitra peut-être bien plus singulière au Lecteur, c'est qu'on prétend avoir découvert chez les Sauvages des traces de la prédication de l'Evangile dans ce Pays éloigné. De Léry raconte, qu'un jour aiant eu occasion de proposer à un grand nombre d'entre eux, les principales Vérités de la Religion (19), un Vieillard lui répondit: „ Certainement, vous nous avez dit „ merveilles, & choses très bonnes, que nous n'avions „ jamais entendues. Toutesfois, dit-il, vostre harangue „ m'a fait remémorer ce que nous avons ouy réciter beaucoup de fois à nos grands-peres: à savoir, que dès „ longtems, & dès le nombre de tant de Lunes que nous „ n'en avons pu retenir le conte, un *Mair*, c'est-à-dire, „ François ou Etranger, vestu & barbu, comme aucuns „ de vous autres, vint en ce pays ici, lequel, pour les „ penser ranger à l'obéissance de vostre Dieu, leur tint le „ mesme langage que vous nous avez maintenant tenu: „ mais, comme nous avons aussi entendu de pére en fils, „ ils ne le voulurent pas croire: & partant il en vint un „ autre, qui en signe de malédiction leur bailla l'épée, „ dequoi depuis nous nous sommes toujours tués l'un l'autre (20)." De Léry ne doute pas que ce ne soit quelqu'un des Apôtres, qui ait pénétré jusqu'au Bresil. On n'a pas manqué de rappeller ici la prédication de S. Thomas aux Indes; mais il y a longtems que les Savans ont prouvé, que cet Apôtre n'a jamais pénétré dans ces Pays éloignés. L'Inde, où les Ecrivains Ecclésiastiques font prêcher S. Thomas, c'est le Pays des Parthes, les Provinces soumises à leur Empire (21). Quelques Savans conjecturent (22), que le Thomas prétendu qui a prêché aux Indes Orientales, étoit le Disciple de l'Hérésiarque Manès; & Mr. La Croze remarque, qu'on trouve dans les anciens Monumens des Chrétiens de Malabar, des circonstances qui favorisent cette pensée (23). Enfin on parle d'un Ecclésiastique nommé *Mar-Thomas*, envoyé par le Patriarche de Babylone aux Chrétiens de Malabar, au commencement du neuviéme Siécle (24). Witsius conjecture, que tout ce que la Tradition rapporte de l'Apôtre Thomas dans les Indes, doit être entendu de ce Mar-Thomas; & en particulier, que si l'on peut faire quelque fonds sur la Tradition des Brasiliens, c'est lui qui a prêché l'Evangile parmi eux, & non l'Apôtre, comme le croit Jean de Léry. Mais il faudroit savoir, si ce que cet Auteur rapporte est bien exactement vrai; & en le supposant tel, il me paroit encore bien difficile de faire aucune conjecture qui ait quelque vraisemblance; puisque les Brasiliens disoient que celui qui étoit venu parmi eux, étoit vêtu comme les Portugais; or il est certain, que l'habillement des Orientaux est fort différent. Mais j'aurois assez de penchant à mettre toute cette Histoire au rang des fables, avec le savant Witsius. *Omnem istam narratiunculam febricitantium accensendam esse ineptiis* (25).

[*E*] *Le P. Henri . . . . . fit un Sermon en Portugais aux Sauvages.*] Maffée (26) rapporte gravement ce fait, & le P. Lafitau n'a pas manqué d'orner le récit du premier (27). „ Il (Cabral) souhaita que le P. Henri, Supérieur „ des cinq Missionnaires, homme de mérite, qui fut depuis Evêque de Ceuta, lui annonçât (au Peuple du Bresil) les Vérités de l'Evangile: ce qu'il fit par un très „ beau Discours en Portugais, auquel les Sauvages, quoique très attentifs, n'eurent garde de rien comprendre. „ Mais le Missionnaire n'en eut pas moins de mérite devant Dieu, ni moins de gloire devant ceux de sa Nation, qui goûtérent fort son Sermon, le trouvérent „ très convainquant, & approuvérent fort son zèle." Voilà certainement une méthode admirable de prêcher l'Evangile! & qui ne voit que la Religion Chrétienne doit beaucoup à des gens, dont le zèle est assez éclairé pour s'y prendre de cette manière? *Risum teneatis, Amici.*

[*F*] *Le Zamorin lui fit un accueil très favorable.*] Ce Prince, instruit de l'arrivée de la Flotte, envoya au-devant de Cabral des Seigneurs de sa Cour, pour le saluer de sa part, & lui offrir ce qui dépendoit de lui pour la sureté du Commerce; faisant paroitre beaucoup de joie de sa venue dans ses Etats, & une grande sensibilité à l'honneur que lui faisoit le Roi de Portugal de vouloir faire Alliance avec lui. Cabral, que ces avances rendirent fier, & qui d'ailleurs se défioit de l'Indien, lui fit demander Audience; mais en même tems il déclara fermement, qu'il ne mettroit pas pied à terre qu'on ne lui donnât quelques-uns des principaux Ministres en ôtage. Après quelques jours de contestations sur ce sujet, le Zamorin se rendit enfin & les Otages furent livrés (28). Cabral alla à l'Audience avec toute la magnificence Portugaise, & fit au nom du Roi son Maître des présens dignes de ce Prince. Le Zamorin rendit à l'Ambassadeur des honneurs extraordinaires; & pour que rien ne manquât à sa satisfaction, on lui accorda tout ce qu'il demanda pour l'établissement du Commerce. Le Monarque Indien donna au Général une grande maison, & fit écrire en lettres d'or l'Acte de la donation. Il lui fut permis d'y arborer l'Etendart de Portugal, & d'en faire un Lieu de franchise. André Corréa fut agréé pour Facteur ou Consul de la Nation. Il en prit sur le champ possession, & y fit transporter ses marchandises. Malgré toutes ces belles apparences, ce qui étoit arrivé à Vasco de Gama, les tentatives que les Otages avoient faites pour se sauver, & diverses autres circonstances, portoient naturellement Cabral à la défiance: mais Corréa, aveuglé par l'intérêt, trouva moyen de dissiper ses soupçons, & fut lui-même la victime de son avarice & de son imprudence, comme on le verra dans la Remarque suivante.

[*G*] *La bonne intelligence ne dura pas longtems, les Maures . . . . . . trouvérent moyen de la troubler.*] Le P. Lafitau entre dans un détail fort circonstancié de cette affaire; voici ce qu'il nous en apprend (29). Les Maures a-

voient

(18) Ibid. p. 328.

(19) Ibid. p. 329. 330.

(20) Idem p. 330. 331.

(21) Voyez Abdias *Hist. Apost.* Lib. VIII. § 1. L. IX. § 1. Not. (*g*) de J. A. Fabricius in *Cod. Apocryph. N. T.* p. 812. 619. Hamburg. 1719. Daillé *de Relig. Cult. Object.* Lib. V. cap. 8. Witsius *Exercit. Acad. Iudaic.* Exercit. II. § 26. & De Beausobre *Hist. Critiq. du Manich.* Tom. I. Part. II. Liv. II. ch. 3. § 4. p. 404-406.

(22) Tollius *Insignia Itinerar. Ital. ad Formul. Fidei Manich.* p. 143. not. 61.

(23) *Hist. du Christ. des Indes* Liv. I. p. 41. 42.

(24) Voyez Daillé & Witsius *ubi supra*.

(25) *Ubi supra* § 28.

(26) Liv. II.

(27) *Conq. des Portug.* &c. Tom. I. Liv. II. p. 125.

(28) Id. ib. p. 127. 128.

(29) P. 125. 126.

Calicutiens, qui tuérent cinquante Portugais de ceux qui étoient à terre, & les autres fe fauvérent avec peine. Le Général s'en vengea par un coup de vigueur, en brulant ou enlevant dans le Port treize Vaiffeaux appartenant aux Maures, & en canonnant la Ville deux jours entiers. Il fit voile après cela pour Cochin, & fit Alliance avec le Roi de cette Ville, auffi-bien qu'avec celui de Cananor, qui le rechercha; & aiant pris avec lui des Ambaffadeurs que ces deux Princes envoyoient au Roi de Portugal, il reprit la route de l'Europe, & arriva heureufement à Lisbonne, la veille de la S. Jean de l'an 1501 (*i*).

(*i*) Lafiteau & Maffée *ubi fupra.* La Clede *Hist. de Portug.* T. I. p. 171. col. 1 & 2.

voient à Calicut deux hommes de leur Nation & de leur Secte, pour veiller aux affaires de leur Commerce, qui faifoient l'office de Confuls. L'un nommé *Cojé-Béqui*, avoit de la probité; il s'attacha aux Portugais en homme d'honneur. L'autre, qui s'appelloit *Cojé-Cemeri*, s'attacha auffi à eux, mais en homme double & fourbe. Comme il étoit plus fin & plus rufé que fon Collègue, il trouva bientôt le fecret de s'emparer de l'efprit de Corréa, qui, méprifant les avis de Cojé-Béqui, fe livra entièrement à fon rival. Celui-ci profita fi bien de fon crédit auprès de Corréa, que pendant trois mois il le fit donner dans toutes fortes de panneaux. Il ne négligea rien fur-tout pour lui faire commettre des fautes, qui retombant fur les Portugais en général, aliénaffent d'eux l'efprit des Indiens: & il y réuffit parfaitement. Il lui en fit faire en particulier deux confidérables. La prémière fut, de l'engager à faire attaquer & prendre de force un gros Vaiffeau chargé de fept Eléphans pour le compte des Indiens, & qu'il lui avoit perfuadé appartenir à des Maures contrebandiers, par une fuppofition qui étoit toute de fon invention. Le Zamorin, qui étoit d'intelligence contre les Portugais, eut le plaifir du fpectacle de ce combat, & en recueillit tout le fruit. La feconde faute qu'il l'obligea de faire, ce fut de le porter à faire attaquer un autre Vaiffeau dans le Port même, fur une autre fauffe fuppofition. Les Portugais ne pouvoient venir à bout de faire leur Cargaifon. Cojé-Cemeri perfuada à Corréa, que le Zamorin en étoit la caufe, & que fous le prétexte qu'il apportoit, qu'il n'avoit pas dequoi, il faifoit enlever le tout pendant la nuit par les Maures, & que le Vaiffeau en queftion en étoit chargé. Le Zamorin aiant nié le fait, & donné aux Portugais la permiffion de fe faifir du Vaiffeau, ceux-ci l'attaquent, le prennent, & trouvent par l'événement, qu'au-lieu de marchandifes, il n'étoit chargé que de vivres pour le compte des Indiens. Cependant Cojé-Cemeri, qui faifoit fous-main un autre perfonnage, ameute le peuple, & fait trouver quatre mille hommes, qui inveftiffent la maifon des Portugais, enfoncent les portes, la pillent, & y mettent tout à feu & à fang, avant qu'on en pût donner avis aux Vaiffeaux. De foixante-fix Portugais, il y en eut cinquante de tués, parmi lefquels fut Corréa; & les autres, bleffés & accablés de fatigue, fe fauvérent par le moyen des chaloupes qu'on leur envoya. Cabral, incertain fi le Zamorin avoit trempé dans cette affaire, attendit pendant quelques jours des excufes de fa part, avant que d'en venir aux voies de fait.

CAIUS ou KAYE (JEAN), favant Médecin du XVI. Siècle, & fameux par fes Ouvrages [*A*], & fur-tout par fon Livre *de l'Antiquité de l'Univerfité de Cambridge*, nâquit à Norwich en 1510 (*a*). Robert Caius fon pére étoit de la Province d'Yorck, comme nous l'apprend Fuller dans fon *Hiftoire de l'Univerfité de Cambridge depuis la Conquête* (*b*). Il commença fes études à Norwich, & alla les continuer à Cambridge, où il étudia en Médecine (*c*) & fe fit recevoir Docteur (*d*). Il écrivit même divers Ouvrages, étant encore fort jeune. Il voyagea enfuite en Italie, pour fe perfectionner dans fa profeffion. Il entendit à Padoue Jean-Baptifte Montanus de Vérone, célèbre Médecin de ce tems-là; & par une application extraordinaire, jointe à la force & à la vivacité de fon génie, il fit de fi grands progrès dans la Médecine, qu'il peut à jufte titre être mis au rang des plus illuftres Médecins

(*a*) Bale *Ill. Scriptor. Maj. Bryt.* p. 711. & Pitfeus *De ill. Angl. Script.* p. 755. Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XI. p. 12.

(*b*) P. 111. §. 45. Londres 1655. in-fol.

(*c*) Pitfeus *ubi fupra.*

(*d*) Niceron *ubi fupra.*

[*A*] *Fameux par fes Ouvrages.*) En voici le Catalogue. I. *De medendi Methodo ex Cl. Galeni, & Joannis Baptiftæ Montani Veronenfis, principum Medicorum fententia, Libri duo.* Bâle 1544 in-8. Louvain 1556 in-8. & Bâle 1558 in-8. avec les Opufcules de Montanus. Caius compofa cet Ouvrage en 1542, lorfqu'il étoit en Italie. Il y fuit entièrement les principes de Galien, & de Jean-B. Montanus Profeffeur en Médecine à Padoue, fous lequel il avoit étudié quelque tems (1). II. *Cl. Galeni, Pergameni, Libri aliquot Græci, partim hactenus non vifi, partim à mendis, quibus fcatebant, innumeris ad vetuftiffimos Codices repurgati, & integritati fuæ reftituti, annotationibusque illuftrati.* Bâle 1544 in-4. Il revit ces Ouvrages en Italie, & il les fit imprimer après fon retour en Angleterre. Caius s'applaudit, dans fon Livre fur fes propres Ouvrages, *de Libris propriis*, des Corrections qu'il avoit faites à Galien, & de l'Edition qu'il avoit donnée de quelques-unes de fes Oeuvres; & dit, qu'on la rechercha avec empreffement, & qu'on copia fes Remarques prefque mot à mot, dans une Edition qui s'en fit à Lyon en 1551 (2). III. *Galeni Liber de Sanitate tuenda.* Bâle 1549 in-12. Il n'y a point de Commentaire dans cette Edition. Caius en fit un dans la fuite, qu'il envoya à Bâle en 1563 pour être imprimé; mais il ne l'a point été. IV. *De Ephemerâ Britannicâ Liber.* Londres 1551 in-12. C'eft un Traité de la Sueur Angloife, qui fit périr beaucoup de monde en Angleterre cette année 1551. Il l'appelle *Ephemera*, parce que cette maladie ne duroit qu'un jour. Il fit cet Ouvrage fort à la hâte, mais il l'augmenta dans la fuite confidérablement, & le partagea en deux Livres; c'eft dans cet état qu'il a été imprimé à Londres en 1721 in-8. & dans le Recueil fuivant. V. *Opera aliquot & Verfiones, videlicet: De medendi Methodo Libri duo. De Ephemerâ Britannicâ. Galenus de Libris fuis & Librorum ordine, Libri duo. De ratione Victus Hippocratis in Morbis acutis. De Placitis Hippocratis & Platonis.* Louvain 1556 in-8. VI. *Galeni Libri de Offibus, de Ptyffana* &c. Bâle 1557 in-8. VII. *De Canibus Britannicis Liber unus. De variorum Animalium & Stirpium Hiftoria, Liber unus. De Libris propriis Liber unus.* Londres 1570 in-12. Le Traité *de Canibus Britannicis* a été réimprimé avec *Chriftiani Francifci Paullini Cynographia curiofa, feu Canis defcriptio*, à Nuremberg 1685 in-4. auffi-bien que parmi les *Rei Venaticæ Scriptores*, Leyde 1728 in-4. (3). Ces Traités, & celui dont on va parler, ont été publiés par Samuel Jebb Docteur en Médecine, à Londres 1728 in-8. VIII. *De Pronuntiatione Græcæ & Latinæ Linguæ, cum fcriptione novâ.* Londres 1574 (4) in-4. IX. *De Antiquitate Academiæ Cantabrigienfis Libri duo.* Londres 1568 in-8. & 1574 in-4. Lorfque la Reine Elifabeth vifita l'Univerfité de Cambridge en 1560, l'Orateur lui fit une Harangue, dans laquelle il avança, entre autres chofes, que cette Univerfité étoit plus ancienne que celle d'Oxford. Cette Harangue fit grand bruit à Oxford, & Mr. Thomas Key, qui y étoit Principal du Collège de l'Univerfité, l'attaqua dans une Pièce intitulée, *Affertio Antiquitatis Oxonienfis Academiæ*, Londres 1568 in-8. Caius fe propofa de le réfuter, & publia la prémière Edition de l'Ouvrage fusmentionné, fous le nom déguifé de *Londinenfis Autor.* Thomas Key y fit une Replique, qui, felon Nicholfon (5), avoit pour titre: *Examen Judicii Cantabrigienfis cujufdam, qui fe Londinenfem dicit, nuper de Origine utriufque Academiæ lati.* Le P. Niceron y donne pour titre (6): *Animadverfiones aliquot in Londinenfis de Antiquitate Cantabrigienfis Academiæ Libros duos.* Mr. Key n'eut pas le tems de publier fa Replique, étant mort en 1572. Son Manufcrit, après avoir paffé par plufieurs mains, eft tombé enfin entre celles de Mr. Thomas Hearne, qui l'a fait imprimer à Oxford en 1731 in-8. avec quelques autres Pièces. Pour ce qui eft de Caius, il a mis fon nom à la feconde Edition de fon Ouvrage, qui eft de 1574 in-4. Il prétend prouver l'antiquité de l'Univerfité de Cambridge par les Chartres des Rois Arthur & Cadwallader, & par les Bulles des Papes Serge & Honorius; & il réfute enfuite les argumens qu'on allègue en faveur de l'ancienneté d'Oxford (7). Nicholfon dit (8), qu'il paroit avoir eu deffein de travailler à une Hiftoire de l'Univerfité de Cambridge, plus étendue que celle qu'il donne dans cet Ouvrage; car en parlant des fréquentes défolations & des malheurs de la Ville pendant les guerres entre les Danois & les Saxons, il finit en difant: „ C'eft de quoi nous avons parlé plus amplement dans notre *Hiftoire de l'Univerfité de Cambridge.*" *De quibus in Libris noftris de* Hiftoria Cantabrigienfis Academiæ *explicatius egimus.* Le Dr. Nicholfon ne doute pas que les Recueils qu'il avoit faits pour cette Hiftoire, ne fe trouvent dans la Bibliothéque Cottonienne, où il y a (9) des „ Recueils tirés „ des anciennes Archives & de divers Auteurs, touchant „ l'Univerfité de Cambridge, fon Antiquité & fes Privilèges, avec plufieurs Lettres originales de cette Univerfité au Roi Henri VIII, à Thomas Cromwel &c." *Collectanea ex antiquis Rotulis & variis Auctoribus de Academia Cantabrigienfi, ejus Antiquitate & Privilegiis, cum multis Literis originalibus ejufdem Academiæ ad Regem Henricum VIII, Thomam Cromwellum &c.* Il paroit parlà, que Nicholfon a ignoré que l'*Hiftoire de l'Univerfité* a été imprimée à Londres en 1574 in-4. fous ce titre: *Hiftoria Cantabrigienfis Academiæ, ab Urbe condita, duobus Libris* (10). Il a fait un grand nombre d'autres Ouvrages, qui font péris, ou qui n'ont jamais été imprimés. Pitféus nous apprend (11), qu'il a corrigé les Ouvrages de Celfe en bien des endroits, où ils étoient corrompus, & qu'il y a ajouté des Notes & des Argumens; qu'il a traduit du Grec en Latin tous les Ouvrages de Galien, & qu'il a fait un Traité fur les Bains de Bath, *De Thermis Bathonienfibus.* Mr. Gibfon, aujourd'hui Evêque de Londres, nous dit dans fon Edition de la *Britannia* de Cambden, Londres 1695, que le Dr. Fuller rapporte, que Caius a écrit les

(1) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XI. p. 13.

(2) Idem p. 13. 14.

(3) Idem p. 14. 15.

(4) Niceron p. 15. dit par abus 1674.

(5) *English Historic. Library* Part. II. p. 111. Lond. 1697 in-8.

(6) Tom. XX. p. 7.

(7) Nicholfon p. 120.

(8) Pag. 120. 121.

(9) *Bibl. Cotton.* Fauftina C. 3.

(10) Niceron T. XI. p. 16.

(11) *De Ill. Angl. Script.* p. 736.

decins de ſon Siècle. La plupart des Traités qu'il avoit écrits dans ſa jeuneſſe, ſe perdirent en Angleterre, pendant le ſéjour qu'il fit en Italie; il en dit quelque choſe dans ſon Traité *De Ephemerâ Britannicâ* (e). Il viſita un grand nombre de Bibliothéques, & y déterra les Ouvrages de divers Auteurs qui étoient preſque perdus, & les publia avec ſes Corrections (f). A ſon retour en Angleterre, il fut ſucceſſivement Médecin du Roi Edouard VI (g), de la Reine Marie, & enfin de la Reine Eliſabeth (h). Il avoit ſi fort à cœur l'honneur des Sciences & des Belles-Lettres, qu'il fit rebâtir preſque entièrement à ſes fraix l'ancien Collège de *Gonvil*, nommé depuis ce tems-là le *Collège de Gonvil & de Caius*, & y fonda vingt-trois places d'Etudians (i). Pitſéus nous apprend, qu'il n'avoit pas des ſentimens trop aſſurés ſur la Religion, & que dans les différentes révolutions qui arrivérent de ſon tems en Angleterre, il ſe conforma toujours à la Religion du Prince régnant (k). Le Dr. Fuller aſſure, que quelques-uns diſent qu'il avoit toujours été Papiſte dans le cœur; de quoi l'on ne doit point lui faire un crime, dit cet Ecrivain, vu le tems où il étoit né, & les Pays étrangers où il avoit étudié & fait un aſſez long ſéjour. Cependant il ne parle jamais des Proteſtans qu'avec de grands égards, & quelquefois il blâme par occaſion la ſuperſtitieuſe crédulité pour les miracles du Papiſme (l). Outre cela, après qu'il eut réſigné la Charge de Principal de ſon Collège entre les mains du Dr. Thomas Legg, il continua à y demeurer en qualité de Membre; & s'étant fait faire un petit ſiège dans la Chapelle, il aſſiſta toujours conſtamment aux Prières des Proteſtans (m). Mr. Strype prétend néanmoins, qu'on a ſoupçonné ſa Religion avec fondement [B]. Il mourut en 1573, âgé de ſoixante-trois ans (n), & il eſt enterré dans la Chapelle de ſon Collège, ſous une Tombe unie, avec cette Inſcription, *Fui Caius* (o). Pitſéus dit que la Médecine, & ceux qui la profeſſent, lui ont de grandes obligations, & qu'il s'eſt acquis une gloire immortelle par ſes Ouvrages.

(e) Pitſeus *ubi ſupra.*
(f) Idem ibidem.
(g) Niceron *ubi ſupra.*
(h) Fuller p. 133. 134.
(i) Cambden *Annal. d'Elisabeth* ad ann. 1571.
(k) Pitſeus p. 716.
(l) *Hiſt. Cantab. Acad.* Lib. I. p. 1. *quamquam illius avi caecitas admiratione* &c.
(m) Fuller p. 134.
(n) [illegible] ad ann. 1573.
(o) Id. ibid. & Fuller *ubi ſupra.*

les *Antiquités de Norwich*: „ mais je ſoupçonne, *dit Mr.* „ *Nicholſon* (12), qu'il y a ici quelque mépriſe, parce „ que Fuller ne dit rien de pareil, dans l'endroit (13) où „ il auroit dû naturellement en parler."

[B] *Mr. Strype prétend néanmoins, qu'on a ſoupçonné ſa Religion avec fondement.*] Cet Hiſtorien nous apprend dans la *Vie de Matthieu Parker*, *Archevêque de Cantorbéry* (14), qu'au mois de Décembre de l'an 1565, on porta devant l'Archevêque une affaire entre le Dr. Caius, & les Membres du Collège dont il étoit & le Fondateur & le Principal. Caius, dans un mouvement de colère contre trois des Membres, qui ſe nommoient Dethique, Spencer, & Clerk, avoit pris occaſion de quelque infraction aux Statuts du Collège, pour les en chaſſer, les accuſant auſſi de parjure. Ils en appellérent à l'Archevêque, mais leur Appel ne fut pas autant dans les formes qu'il auroit dû l'être. Le Prélat s'apperçut qu'il y avoit faute des deux côtés, ce qui l'engagea à les cenſurer également; mais le Principal le fut d'une manière plus ſévère. Celui-ci ne laiſſa pas de remettre la déciſion finale de l'affaire à l'Archevêque: mais les Membres refuſérent d'en faire autant, & en appellérent à Mylord Burleigh, Chancelier de l'Univerſité. Ils dreſſérent un Mémoire contre leur Chef, dont quelques articles firent beaucoup d'impreſſion ſur l'Archevêque: *non ſeulement*, dit Mr. Strype, *parce qu'ils décéloient un homme favorable à l'Athéiſme, mais parfaitement Athée, & d'ailleurs très mal intentionné pour ceux qui profeſſoient l'Evangile.* Sur quoi l'Archevêque déclara, que s'il pouvoit avoir quelques preuves du fait, il regardoit le Dr. Caius comme un Païen & un Péager, *& ne le ſouffriroit pas dans ſon Diocèſe*, du reſſort duquel il étoit. Il aſſura le Chancelier de l'Univerſité, que ſi les Articles pouvoient être prouvés, il ſouhaiteroit un autre Chef en ſa place; & que le Dr. Caius pourroit demeurer dans ſa Fondation, s'il vouloit; *mais que pour lui, il n'aimoit pas un édifice bâti par l'impiété.* Mr. Strype obſerve ſur ce ſujet, qu'il eſt probable que le Dr. Caius, pour couvrir en quelque façon l'inconſtance qu'il avoit fait paroître en matière de Religion, avoit lâché par-ci par-là certaines choſes, qui marquoient qu'il n'avoit guères d'attachement pour aucune Religion: ou que ſon grand but étoit de cacher l'inclination ſecrette qu'il avoit pour le Papiſme. „ Car qu'il eût du penchant pour cette Re- „ ligion, *dit Mr. Strype*, c'eſt ce que témoigne le ſoin a- „ vec lequel il avoit conſervé diverſes choſes d'uſage dans „ le Papiſme, & qu'il pouvoit croire qui pourroient ſer- „ vir encore un jour; ainſi, par bon ménagement il les „ gardoit, pour épargner au Collège les fraix des orne- „ mens de la Chapelle." Mais le tout ſe découvrit en 1572. La choſe étant parvenue aux oreilles du Dr. Edwin Sandys Evêque de Londres, il écrivit au Dr. Byng, Vice-Chancelier de l'Univerſité, de tâcher d'abolir ces monumens de la Superſtition. Le Dr. Byng eut de la peine à croire que Caius eût gardé de pareilles choſes: cependant, aiant fait faire des recherches par les perſonnes mêmes du Collège, on lui remit *un Inventaire de quantité de choſes d'uſage dans le Papiſme, comme des Habits, des Aubes, & autres Ornemens de cette eſpèce; enſorte qu'il y avoit dequoi habiller pluſieurs Chefs de Collège en un inſtant.* On jugea à propos, avec le conſentement de tous les Chefs, de brûler les Livres & les autres choſes qui pouvoient ſervir le plus directement à des uſages idolâtres, & de détruire le reſte, ce qui fut exécuté le 13 de Décembre 1572. „ Cependant, quoique le Dr. Caius eût de „ l'inclination pour la Religion Romaine, *dit l'Hiſtorien* „ *cité ci-deſſus*, il tâchoit de la cacher, & vouloit qu'on „ le crût bon Proteſtant." En voici un exemple. Il y avoit de ſon tems dans le Collège un Etudiant nommé Depup, qu'on ſoupçonnoit d'avoir du penchant pour le Papiſme, & qui d'ailleurs étoit fort déréglé. Le Fondateur ordonna en mourant, qu'on ne l'éliroit jamais pour Membre du Collège: ce qui n'empêcha pourtant point que ſon Succeſſeur, le Dr. Lege, peu après qu'il fut devenu Chef du Collège, ne procurât à Depup la place de Membre. „ Voilà, *dit Mr. Strype*, quelques-uns des „ défauts du Dr. Caius, & l'on pourroit en marquer d'au- „ tres encore; entre autres, qu'il traitoit avec trop de „ hauteur les Membres du Collège, & qu'il fut le pre- „ mier qui introduiſit la nouveauté de choiſir un plus jeu- „ ne Membre pour Préſident: au-lieu qu'auparavant c'é- „ toit la coutume du Collège, que le plus ancien Mem- „ bre étoit toujours Préſident, & cela ſeulement dans „ l'abſence du Principal; ce qui cauſa beaucoup de divi- „ ſion & de querelles dans le Collège . . . . . . Cepen- „ dant Caius aiant fait tant de bien & à ce Collège en „ particulier & à la République des Lettres en général, il „ eſt fâcheux, qu'après un ſi long eſpace de tems, on ra- „ mène le ſouvenir de ſes foibleſſes."

(12) *Engliſh Hiſtoric. Library* Part. I. p. 50.
(13) *Worthies, in Norwich* p. 273.
(14) Liv. III. ch. 4. p. 199 *& ſuiv.* Lond. 1711. in-fol.

CALAMY (Edmond), fameux Théologien Presbytérien du XVII. Siècle, nâquit à Londres au mois de Février de l'an [illegible]. Le 4 de Juillet 1616, il entra dans le Collège de Pembroke à Cambridge; & il prit en 1619 dans cette Univerſité le degré de Bachelier-ès-Arts, & en 1632 celui de Bachelier en Théologie (a). Son inclination pour le Parti Contre-Remontrant mit dans ce tems-là obſtacle à ſon avancement, quoiqu'il parvînt enfin à être élu *Membre aſſocié* (*tanquam Socius*) du Collège de Pembroke [A]; & le Dr. Felton Evêque d'Ely l'aiant connu enſuite, le fit ſon Chapelain (b). Dans ce poſte, il pourſuivit ſes études avec beaucoup d'application [B]. Il fut d'abord nommé par l'Evêque à la Cure de Ste. Marie de Swaffham-Prior dans le Comté de Cambridge (c). Après la mort de

(a) Tiré des Regiſtres de l'Univerſité de Cambridge.
(b) *An Account of the Miniſtres &c. who were ejected or ſilenced in 1660, by the Act for Uniformity.* By Edm. Calamy. D. D. Vol. II. p. 5. Lond. 1713. in-8.
(c) Contin. *of the Account* Vol. I. p. 8.

[A] *Il parvint enfin à être élu Membre aſſocié du Collège de Pembroke.*] C'eſt le Dr. Henri Sampſon, qui nous apprend cette particularité, dans un MS. qui regarde l'Hiſtoire des Non-Conformiſtes, qui étoit entre les mains du feu Dr. Edmond Calamy. Cet Auteur remarque en même tems, que c'étoit une place particulière à ce Collège, qu'on avoit fondée à l'occaſion de la concurrence de deux Sujets, qui ont occupé dans la ſuite un rang diſtingué dans l'Egliſe, l'Evêque Andrews, & l'Evêque Dove (1). Le premier aiant emporté ſur ſon Compétiteur la place de Membre, & le Collège ne voulant point perdre le ſecond, comme il n'y avoit point de place ordinaire vacante, on fonda celle de Membre aſſocié, ou de *tanquam Socius*, qui n'étoit que pour trois ans, à moins qu'il ne fût élu de nouveau. Ses Privilèges étoient, outre la communauté avec les Membres, une portion dans le Jardin, le droit d'avoir des Elèves, & le Bonnet: mais il n'avoit aucune part au Gouvernement du Collège, ni aucuns profits, qu'une certaine penſion réglée.

[B] *Dans ce poſte, il pourſuivit ſes études avec beaucoup d'application.*] Il étudioit environ ſeize heures par jour. Il lut tous les Ouvrages de Controverſe de Bellarmin, & de ceux qui lui ont répondu, comme Chamier, Whitaker, Reynolds & d'autres, qui ont attaqué, ſoit en tout, ſoit en partie, ce Champion de l'Egliſe Romaine. Il lut auſſi pluſieurs Scholaſtiques, & ſur-tout S. Thomas d'Aquin, qu'il poſſédoit très bien, pouvant ſe ſervir de la plupart des Diſtinctions qu'il emploie, malgré la multitude qu'il y en a. Enfin il lut les Ouvrages de S. Auguſtin cinq fois, & quantité des autres meilleurs Ecrivains anciens & modernes: outre qu'il faiſoit une étude journalière de l'Ecriture Sainte, & des Commentateurs (2).

(1) Voyez l'Article Andrews, Rem. [A].
(2) *Account of the Miniſters &c.* Vol. II. p. 5.

[C] Quel-

de ce Prélat en 1626, il fut choisi pour faire les Sermons de l'après-midi à S. Edmonds-Bury en Suffolk (*d*), où il avoit Mr. Burrough pour Collégue (*e*) : il remplit ce poste pendant dix ans (*f*). Quelques Ecrivains assurent qu'il y étoit rigide Conformiste [*C*] ; mais le Dr. Calamy son petit-fils assure que les ARTICLES de l'Evêque Wren, & le *Livre des Récréations* *, l'obligérent lui & trente autres Ministres, à quitter le Diocése. A la mort de Mr. Fennet, le Comte de Warwick le nomma à la Cure de Rochford dans le Comté d'Essex (*g*) ; mais le mauvais air de ce Lieu altéra fort sa santé, & lui causa des vertiges, dont il s'est plaint toute sa vie (*h*). Le Dr. Stoughton, Ministre de Ste. Marie-Aldermanbury à Londres, étant mort en 1639, il fut élu en sa place (*i*); & son Patron, le Comte de Warwick, le suivit à Londres. Au mois de Juillet de la même année, il fut aggrégé à l'Université d'Oxford (*k*). A l'ouverture du Long Parlement, au mois de Novembre 1640, il se distingua en faveur du Parti Presbytérien [*D*], & il fut un des principaux Auteurs du fameux *Smectymnuus* [*E*]. En 1641, il fut un des Théologiens, qui par ordre du Parlement s'assemblérent dans la Chambre de Jérusalem, avec plusieurs Evêques & Docteurs, pour régler les Affaires Ecclésiastiques. „ Dans cette Assemblée, dit le Dr. Calamy (*l*), on amena les choses à un point, dont on pouvoit „ espérer beaucoup ; mais tout le projet fut ruiné par le Bill contre les Evêques &c." Il fut ensuite Membre de *l'Assemblée des Théologiens* (*m*), & prêcha plusieurs fois devant le Parlement [*F*]. Il fut

(*d*) Account ubi supra. Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 281.
(*e*) *Account* ubi supra.
(*f*) Id. ib. & Wood *ubi supra*.
* C'est le nom qu'on donne à la *Declaration pour recourager les Divertissemens du Dimanche* publiée par Jaques I. en 1618, & renouvellée par Charles I. en 1633. R. D. T.
(*g*) *Account* p. 5. & Wood *ubi supra*.
(*h*) *Account* ibid.
(*i*) Id. ibid. & Newcourt *Repertorium Ecclesiasticum Parochiale Londin.* Vol. I. p. 918. Lond. 1708. in-fol.
(*k*) Wood col. 281.
(*l*) *Account* p. 6.
(*m*) Id. ibid.

[*C*] *Quelques-uns assurent qu'il y étoit rigide Conformiste.*] L'Auteur d'une Piéce imprimée à Oxford en 1643 in-4. sous ce titre: *Sober Sadness, ou Remarques Historiques sur les Procédures, les Prétentions, & les Desseins du Parti dominant dans les deux Chambres du Parlement &c.* assure (3) „ que Mr. Calamy s'étoit conformé aux intentions de „ son Evêque le Dr. Wren, qu'il prêchoit souvent en „ Chape & en Surplis, & qu'il lisoit les Priéres devant „ l'Autel, s'inclinoit au nom de *Jésus*, & qu'il tâchoit „ même de ramener & de convaincre ceux qui se faisoient „ une peine de pratiquer ces cérémonies." Mais Mr. Calamy déclare dans son *Apologie juste & nécessaire contre les injustes invectives de Mr. Henri Burton, dans un Livre qui a pour titre*, La Vérité toujours Vérité, quoique chassée &c. Londres 1646 in-4. (4), que pendant qu'il a été à S. Edmonds-Bury „ il ne s'est jamais incliné devant l'Autel, „ ou du côté de l'Autel, ni vers l'Orient ; qu'il n'a jamais lu la Déclaration pour encourager les Divertissemens du Dimanche ; qu'il n'a jamais lu de Priéres devant le grand Autel au fond de l'Eglise, d'où le Peuple ne les peut entendre. J'ai souvent prêché, *continue-t-il*, contre les innovations ; & je le fis une fois „ dans une Visite publique, ce qui me fit une affaire &c. „ Je n'ai jamais justifié le Serment *ex Officio*, ni poursuivi personne, homme ou femme, par devant la Haute „ Commission. Je n'ai jamais, autant qu'il m'en souvient, prêché en faveur d'aucune innovation. J'avoue „ que par rapport à un petit nombre de choses, je me „ suis conformé, en suivant les lumiéres que j'avois alors, dans la sincérité de mon cœur, & nullement pour „ éviter de souffrir pour la Vérité &c." Cependant Mr. Wood (5) assure qu'il se conformoit, comme on l'a dit ci-dessus, & que *Robert Comte d'Essex, grand Puritain, avoit dit*, qu'il étoit perdu, si on ne l'ôtoit de là ; *& que par cette raison, on l'avoit fait passer à la Cure de Rochford dans le Comté d'Essex*. Mr. Calamy dit dans son *Apologie* citée ci-dessus, qu'il vint à Bury, & y fit, en présence de plusieurs milliers de personnes, un Sermon de *Retractation* de ce qu'il avoit fait. „ Et cela, *dit-il*, avant que „ les affaires eussent pris un mauvais tour pour l'Episcopat, & nullement par aucun principe de mécontentement, ou parce que je n'avois pas obtenu de la Cour „ l'avancement que j'espérois."

(3) P. 12. Voi. Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 281.
(4) P. 8.
(5) *Ubi supra*.

[*D*] *Il se distingua en faveur du Parti Presbytérien.*] Il dit dans son *Apologie*, „ que sa maison servoit de retraite „ aux Ministres de la Parole de Dieu dans les tems les „ plus fâcheux. C'est chez moi, *ajoute-t-il*, que fut „ dressée la Remontrance contre les Prélats : c'est chez „ moi que se tenoient toutes les Assemblées. J'ai été le „ premier qui ai soutenu publiquement devant un Comité du Parlement, que non seulement les Evêques „ ne sont point un Ordre distinct des Prêtres, mais que „ dans l'Ecriture un Evêque & un Prêtre signifient la même chose."

[*E*] *Il fut un des principaux Auteurs du fameux* Smectymnuus.] Cinq personnes travaillérent à cet Ouvrage, & ce fut des premiéres lettres de leurs Noms & Surnoms, qu'on composa le mot de *Smectymnuus* : c'étoient *Stephen* (Etienne) *Marshal*, *Edmond Calamy*, *Thomas Young*, *Matthieu Newcomen*, & *William* (Guillaume) *Spurstow*. Ce Livre parut à Londres en 1641 in-4. sous ce titre: *Réponse à un Livre intitulé*, Humble Remontrance, *où l'on examine l'origine de la Liturgie & de l'Episcopat, & les Questions qui y sont relatives ; on démontre l'égalité des Evêques & des Prêtres dans l'Ecriture ; on découvre dans l'Antiquité l'origine de leur inégalité, & le peu de conformité qu'il y a entre nos Evêques modernes & les Evêques de l'ancienne Eglise ; on justifie l'antiquité des Anciens pour gouverner l'Eglise ; & on réduit l'Eglise Episcopale à ses justes bornes. Par Smectymnuus.* Il est dédié aux *très Honorables Seigneurs*, & aux *Chevaliers, Citoyens, & Deputez composant la Chambre des Communes*. *L'Humble Remontrance* à laquelle ce Livre répond, est du Dr. Joseph Hall Evêque d'Exeter, qui publia une *Défense*, à laquelle les Auteurs du *Smectymnuus* repliquérent. Le *Smectymnuus* est écrit, comme tous les Ouvrages Polémiques du Siècle passé, avec beaucoup de véhémence & d'aigreur ; il est plein de ces hyperboles propres à exciter les passions du Lecteur : en voici un exemple. Le Dr. Hall s'étoit servi, dans son *Humble Remontrance* (6), de ces termes-ci: *Certainement, à moins que toutes les Histoires & tous les Auteurs ne nous trompent, il n'y a rien de plus certain que cette Vérité.* Les Auteurs du *Smectymnuus* font là-dessus la remarque suivante (7): „ *O durum!* chose difficile à digérer! Rien de plus „ certain! Quoi! n'est-il pas *plus certain* qu'il y a un Dieu? „ N'est-il pas plus certain que Christ est Dieu & Homme? „ N'est-il pas plus certain que Jésus-Christ est l'unique „ Sauveur du Monde? Rien de plus certain! Faut-il donc „ faire de cela un Article de notre Foi, un principe fondamental de notre Religion? Cela devient-il nécessaire „ au Salut? Rien de plus certain! Faut-il que les hommes „ s'oublient non seulement eux-mêmes, mais qu'ils oublient Dieu? Faut-il que le zèle qu'ils ont pour leur „ propre gloire, leur arrache des expressions qui approchent du blasphême?" Les Auteurs donnent dans leur *Postscript*, une *Relation Historique des Fruits amers, tels que l'Orgueil, la Rebellion, la Trahison, l'Ingratitude &c. que l'Episcopat*, disent-ils (8), *a produits, tandis qu'il ressentoit les effets de la Bonté Divine.* Ils parlent en particulier (9), „ de la décadence du zèle, même dans ceux des Evêques, qui dans la suite ont souffert le Martyre; de la „ Dispute aigre entre Ridley & Hooper sur les Cérémonies; des importunités de Cranmer & de Ridley, pour „ permettre à la Sœur du Roi de faire dire la Messe; auxquelles ce Prince résista, non seulement par ses raisons, „ mais par ses larmes, par lesquelles ce jeune Monarque „ témoigna qu'il avoit plus de zèle que ses meilleurs Evêques." Ils finissent par ces mots: „ Il y auroit dequoi „ remplir un Livre de lamentations, de regrets & de malédictions, comme *le rouleau d'Ezéchiel*, si l'on vouloit „ rapporter tout ce que les Prélats ont fait depuis le commencement du Régne d'Elisabeth jusqu'à aujourd'hui. „ Car leur grande vue a été d'empêcher qu'on ne portât „ la Réformation plus loin ; & d'introduire dans l'Eglise „ les doctrines du Papisme, de l'Arminianisme, & du Libertinisme; de conserver, & même d'augmenter le joug „ des Cérémonies humaines; d'anéantir la prédication de „ la Parole, d'imposer silence à ses fidéles Ministres; de „ s'opposer aux personnes zélées & de les persécuter; en „ un mot, de réduire toute la Religion à un pompeux extérieur, & de détruire la *force de la piété* : ensorte que „ c'est un proverbe ordinaire de dire, en parlant d'une „ chose ruinée, *Le pied de l'Evêque y a été.* En tout cela, & en bien d'autres choses qu'on pourroit ajouter, „ ils ont accompli la prédiction de l'Evêque Bonner, qui „ voyant que dans la Réformation d'Edouard on conservoit une partie des Cérémonies & la Hiérarchie, dit, à „ ce que l'on rapporte : *Puisqu'ils ont commencé à goûter „ de notre bouillon, ils ne seront pas longtems sans manger „ de notre bœuf.*" Mr. Calamy dans son *Apologie*, après avoir dit que lorsqu'il fut venu à Londres au commencement des séances du Parlement de 1640, *il fut un de ceux qui travaillérent au* Smectymnuus, ajoute : que *ce fut-là le premier coup mortel, porté à l'Episcopat en Angleterre dans ces derniers tems.*

(6) Pag. 21.
(7) Sect. III. p. 18.
(8) P. 85.
(9) P. 82.

[*F*] *Prêcha plusieurs fois devant le Parlement.*] Mr. Wood nous dit (10), qu'il *prêcha fréquemment* devant cette Assemblée; & Mr. Echard assure dans son *Histoire d'Angleterre* (11), qu'il *fut si bien un Incendiaire, & contribua tellement à la grande Rebellion, qu'il est impossible de justifier sa conduite, & qu'on peut seulement la pallier sous le respectable nom de la Chambre des Communes* ; „ & que de „ deux choses l'une, ou il a été entraîné par les Communes, ou il les a entraînées, aiant *prêché souvent* devant „ elles, & étant un des Auteurs du fameux *Smectymnuus*." Cet endroit a été relevé dans une *Lettre à Mr. l'Archidiacre Echard, sur son* Histoire d'Angleterre, *où l'on défend les vrais principes de la Révolution ; où l'on justifie les Whigs & les Non-Conformistes, & plusieurs personnes de distinction ; & où l'on rectifie diverses méprises historiques*, par Edmond Calamy, Docteur en Théologie: troisiéme Edition, Londres 1718 in-8. Le Dr. Calamy observe dans cette Lettre (12), que Mr. Calamy n'a point été Chapelain à l'Armée, & qu'il n'étoit point ennemi d'une Liturgie, purgée de choses justement répréhensibles; qu'il étoit plutôt porté pour la Réformation de l'Episcopat selon le plan de l'Archevêque Usserius, que pour son anéantissement ; & qu'il étoit ennemi déclaré de toute la Canaille. „ Et s'il témoigna, *continue-t-il*, du respect pour „ la Chambre des Communes, lorsqu'elle se déclara, &

(10) *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 281.
(11) Vol. III. p. 178.
(12) P. 86.



„ pen-

fut aussi un des Prédicateurs à Cornhill. Il étoit ennemi déclaré des Sectaires, qui eurent le dessus dans la suite; mais fort modéré par rapport à ceux qui pensoient autrement que lui. De tous les Ministres de la Ville, il n'y en avoit point de plus suivi que lui; & l'on voyoit à ses Sermons sur semaine, non seulement ses Paroissiens, mais quantité d'autres personnes, & même des gens de la premiére qualité (*n*). Lorsqu'on amena le Roi de l'Ile de Wight, il fit tous ses efforts pour empecher la perte de ce Prince [*G*]. Du tems de Cromwel, il parut le moins qu'il lui fut possible (*o*); mais il eut beaucoup de part à la Révolution [*H*]. Il prêcha devant le Parlement, le jour qu'il conclut le Rappel du Roi (*p*); & il fut un des Théologiens qu'on envoya à ce Prince en Hollande (*q*). Au mois de Juin 1660, il fut fait Chapelain du Roi (*r*), & on lui offrit l'Evêché de Coventry & Lichfield; mais il le refusa [*I*]. Il fut aussi un des Commissaires à la *Conférence* de la Savoye. Le jour de la S. Barthélemi de l'an 1662, il fut chassé de sa Cure de Ste. Marie-Aldermanbury, & même mis en prison pour y avoir prêché depuis par occasion; mais il fut promptement élargi [*K*]. Il vécut assez pour voir la Ville de Londres réduite en cendres par le grand Incendie, & la vue d'un si terrible desastre le toucha si vivement, qu'il mourut un mois après en Octobre 1666 (*s*). Nous rendrons compte de ses Ouvrages ci-dessous [*L*]. Il avoit été marié deux fois. Il eut un Fils & une Fille de sa première Fem-

(*n*) Id. ibid.
(*o*) Id. ibid.
(*p*) *Reliquiæ Baxterianæ* &c. Part. II. p. 217. Lond. 1696. in fol.
(*q*) Idem ibid. p. 218.
(*r*) Idem p. 229.
(*s*) *Account* p. 7. & Wood *ubi supra* col. 212.

„ pendant longtems après, avant qu'elle se fût oubliée au „ point de ne pouvoir plus passer pour le Corps représentatif des Communes d'Angleterre, il ne fit que se „ joindre à cette partie de la Nation, qui n'étoit pas disposée à sacrifier les Libertés des Sujets aux vues ambitieuses du Prince." Il dit ensuite (13), qu'il est vrai que Mr. Calamy a prêché devant les Communes; mais qu'il est faux qu'il l'ait fait *fréquemment*, n'y aiant que trois Sermons qu'il a prononcés devant cette Chambre. Le prémier intitulé, *Le Miroir de l'Angleterre*, sur Jérém. XVIII. 7-10. fut prononcé au Jeûne solennel du 22 Décembre 1641, & imprimé à Londres in-4. en 1642. Le but de ce Sermon est de faire voir, que la Repentance Nationale détourne les Jugemens de Dieu, comme la Corruption Nationale les attire. Le second a pour titre, *La Miséricorde gratuite de Dieu envers l'Angleterre*, sur Ezéch. XXXVI. 32. pour le Jeûne solennel du 23 Février 1641, imprimé à Londres in-4. en 1642. Le Prédicateur s'y propose de faire envisager les graces de Dieu comme des motifs à l'Humiliation & à la Réformation, & comme des moyens pour remplir les devoirs de l'une & de l'autre. Le troisiéme est intitulé, *Le Préservatif de l'Angleterre, contre le fléau de la Guerre Civile*, sur Act. XVII. 30. prononcé le 22 d'Octobre 1644, & imprimé à Londres in-4. en 1645 (14). Mr. Wood parle de deux autres Sermons de Mr. Calamy (15), prononcés en des occasions extraordinaires: l'un intitulé, *Le modèle de la véritable reconnoissance de l'Homme de Condition*, pour un jour solennel d'Action de graces, le 15 de Juin 1643, sur Josué XXIV. 15. *, & imprimé à Londres in-4. en 1643: & l'autre a pour titre: *Dénonciation de l'Angleterre à cause de ses cruelles & pernicieuses divisions*, prononcé devant la Chambre des Pairs le 25 de Décembre 1644, jour de leur Jeûne ordinaire, sur Matth. XII. 25. la fin du verset, imprimé à Londres in-4. en 1645. Le Dr. Calamy qualifie les trois Sermons, dont il parle, de *Sermons parfaitement pratiques*, dans lesquels on n'apperçoit rien qui autorise l'imputation d'avoir *entraîné & séduit les Communes*. „ Car, *dit-il* (16), quoi- „ qu'il y ait quelques plaintes des mauvais traitemens que „ des personnes de mérite avoient essuyés avant la tenue „ de ce Parlement, & des instances pour redresser les „ choses qui en avoient besoin; il n'y a cependant rien „ qui tende à aliéner les esprits, & à aigrir les différends „ entre le Roi & le Parlement; pas un mot destiné à les „ porter à prendre des voies de violence, ou qui marque „ que le Prédicateur souhaitât que la Constitution de l'E- „ tat fût altérée le moins du monde."

(13) P. 27.
(14) Idem ibid. & Wood *ubi supra* col. 212.
(15) Col. 212.
* Prononcé devant les Pairs. R. D. T.
(16) P. 27.

[*G*] *Lorsqu'on amena le Roi de l'Ile de Wight, il fit tous ses efforts pour empêcher la perte de ce Prince.*] Le Dr. Sampson dit, dans le Manuscrit cité ci-dessus „ que personne „ ne détesta plus que lui ces injustes procédures. Il prioit, „ il prêchoit, il travailloit pour persuader aux principaux „ auteurs de ces mauvais desseins, d'y renoncer: & par- „ là il se fit du tort à lui-même. Il fut un de ceux qui „ eurent le plus de part à la Requête présentée par les „ Ministres de Londres à l'Armée, pour la dissuader d'at- „ tenter à la vie du Roi; & cette Pièce est un monument „ incontestable de la fidélité des Ministres de Londres de „ ce tems-là."

[*H*] *Il eut beaucoup de part à la Révolution.*] C'est ce que nous apprend le Dr. Calamy (17); & Mr. Baxter nous dit dans l'*Histoire de sa Vie & de son Tems* (18), que notre Auteur, conjointement avec le Comte de Manchester & d'autres Presbytériens, *encouragerent le Général Monk à rétablir Charles II.* Et dans un autre endroit (19) il dit, que ceux qui contribuérent le plus à déterminer le Général pour le rétablissement du Roi, furent Mr. Clarges, & le Chevalier Guillaume Morrice son parent; „ aussi-bien „ que les priéres & les desirs de la Ville de Londres, ex- „ citée principalement par Mr. Calamy & Mr. Ash, deux „ anciens & habiles Ministres, & par les Drs. Bates, „ Manton, & Jacomb, & les autres Ministres qui agirent „ de concert avec eux; & ils furent encouragés par le „ Comte de Manchester, Mylord Hollis, le Comte d'An- „ glesey, & par plusieurs autres Membres du Conseil d'E- „ tat."

(17) *Account* &c. p. 6.
(18) Part. I. p. 103.
(19) Part. II. p. 214.

[*I*] *On lui offrit l'Evêché de Coventry & Lichfield, mais il le refusa.*] C'est Mr. Baxter qui nous apprend (20) cette particularité, en ajoutant, qu'on lui offrit à lui l'Evêché de Hereford, & celui de Norwich au Dr. Edouard Reynolds: ce dernier accepta ensuite (21). La nouvelle de ces offres s'étant répandue dans la Ville „ la voix pu- „ blique, *dit Mr. Baxter*, fit une différence; car quoi- „ qu'on souhaitât qu'aucun de nous ne fût Evêque, on „ disoit cependant, que comme Mr. Baxter & Mr. Ray- „ nolds étoient pour un Episcopat mitigé, leur accepta- „ tion seroit moins scandaleuse: mais que si Mr. Calamy „ acceptoit, lui qui avoit tant prêché, écrit, & agi con- „ tre l'Episcopat, (& l'on en faisoit un ample détail), ja- „ mais on ne pourroit se fier à aucun Presbytérien dans sa „ cause: ainsi on crioit fort haut contre une acceptation „ de sa part; & Mr. Matthieu Newcomen son beau-frére, „ & plusieurs autres, m'écrivirent très sérieusement pour „ l'en dissuader." Le Dr. Calamy nous dit (22), qu'il tient de bon lieu, que l'Evêque Wilkins avoit une idée si avantageuse des lumiéres de notre Auteur sur la matiére du Gouvernement Ecclésiastique, qu'il auroit souhaité de tout son cœur „ que Mr. Calamy eût pu se conformer, „ pour faire tête aux Partisans zélés & hardis du *Droit Di-* „ *vin* de l'Episcopat, dans la Convocation, où on ne lui „ permit pas de prendre séance, quoiqu'il eût été élu „ comme un des Clercs de la Ville."

(20) Ibid. p. 281. & Wood *ubi sup.* col. 212. *Voyez* Burnet *Mém. de la Gr. Bret.* T. I. p. 278.
(21) Baxter p. 283.
(22) *Account* p. 6.

[*K*] *Mis en prison pour y avoir prêché depuis par occasion, mais il fut promptement élargi.*] Mr. Wood nous apprend (23), qu'il y prêcha à son ancienne Paroisse le 28 de Décembre 1662 „ & qu'entre autres traits dangereux „ qu'il avoit lâchés, il avoit dit, que l'*Arche de Dieu é-* „ *toit perdue, & la gloire transportée d'Israel.* Ainsi aiant „ violé l'Acte d'Uniformité tout récemment fait par le „ Parlement, il fut mis à Newgate en vertu d'un Ordre „ du Maire, le 6 de Janvier 1662-3. Il y demeura quel- „ que tems, & le Dr. Robert Wild, Poëte Presbytérien, „ composa & publia un Poëme sur sa prison. L'Auteur „ nommé *Hudibras* en fit autant." Mr. Baxter rapporte cette affaire de la manière suivante (24). „ Il arriva un „ jour dans l'Eglise d'Aldermanbury, dont Mr. Calamy „ avoit été Ministre, que le Prédicateur manqua de s'y „ rendre. L'Assemblée pria Mr. Calamy de prêcher: il „ le fit, dans la persuasion que l'Acte ne s'étendoit point „ à un Sermon fait ainsi par occasion: c'étoit ce que lui „ avoient assuré quelques Jurisconsultes. Cependant on „ l'envoya pour cela à la prison de Newgate, où il de- „ meura chez le Geolier, recevant tous les jours la visite „ de quantité de personnes, jusqu'à ce que le Lord Bridg- „ man (à ce qu'on dit) eût déclaré *que le Sermon n'étoit* „ *point une infraction de l'Acte.* Et que de traits insul- „ tans le Parti opposé ne lança-t-il pas dans les Nouvelles „ & dans la conversation, *sur ce que Calamy, qui ne vou-* „ *loit pas être Evêque, étoit en prison!* Lorsque le Sermon „ fut imprimé, on vit paroître une Déclamation en style „ d'Inquisition, dont l'Auteur témoignoit être fort altéré „ de sang." Dans une Note marginale sur ce passage, on nous apprend que Mr. Calamy fut emprisonné le 4 de Janvier, & non le 6, comme le dit Wood, & qu'il fut élargi le 15 du même mois. L'Evêque Kennet, dans son *Histoire Complette d'Angleterre* (25), représente le Sermon qu'il fit, comme un acte de *sédition*; mais le Dr. Calamy soutient (26) que ce fut un pur hazard, le Prédicateur qu'on attendoit n'étant point venu; que le Discours n'étoit point médité; & qu'il fut élargi au bout de quelques jours, quand on vit une si grande foule de personnes de tout ordre le visiter à Newgate; & qu'on desapprouvoit généralement la rigueur avec laquelle on en usoit envers lui.

(23) *Ubi supra* col. 212.
(24) *Ubi supra* p. 186.
(25) Vol. III. p. 242.
(26) *Account* p. 7.

[*L*] *Nous rendrons compte de ses Ouvrages ci-dessous.*] Outre ceux dont nous avons déja parlé, il a publié un Sermon intitulé, *Le Danger de refuser le Covenant, & de le violer &c.* prononcé devant le Maire, les Shérifs, les Aldermans, les Ministres &c. de Londres sur 2 Tim. III. 3. imprimé à Londres in-4. en 1646; un autre prononcé devant le Maire, intitulé, *Anatomie du Monstre de l'Amour-propre*, (The Monster of Self-seeking anatomized.) [☞ Ce Sermon est sur Phil. II. 21. Mr. Calamy le prononça dans l'Eglise de S. Paul le 10 de Décembre 1654. Il est imprimé à Londres in-4. en 1655, & dédié au Maire & aux Aldermans de cette Ville. Add.] Sermon prononcé à S. Giles aux Exercices du Matin, sur Act. XXVI. 8. (27). Sermons funébres sur le Dr. Samuel Bolton, Robert Comte de Warwick en 1658, & sur Mr. Siméon Ashe en 1662. [☞ Le prémier est sur Phil. III. 20. 21. Ce Dr. Bolton étoit Principal du Collége de Christ à Cambridge. Le titre du Sermon est, *La Transfiguration des Saints.*

(27) Il est sur la *Resurrection*, & se trouve dans le Recueil qui a pour titre, *The Morning Exercise* &c. p. 423. Lond. 1674 in-4. R. D. T.

Femme, & fept Enfans de la feconde. Le Dr. Henri Sampfon, Médecin, dit dans un Manufcrit qui a pour titre, *Hiftoire de l'Affemblée des Théologiens à Weftminfter*, que fa maniére de prêcher étoit fimple, & qu'il mettoit peu d'érudition dans fes Sermons, pour être plus à la portée du peuple; mais que fa converfation faifoit voir qu'il avoit un profond favoir, & qu'il étoit très verfé dans la Théologie Polémique & Pratique.

*Salute.* Il fut prononcé le 19 d'Octobre 1654, dédié au Comte de Warwick, & imprimé à Londres in 4. en 1655. ADD.] Un Sermon aux Citoyens de Londres, fous ce titre, *The City Remembrancer*, Sermon d'adieu à fa Paroiffe de Ste. Marie-Aldermanbury, fur 2 Sam. XXIV. 14. prononcé le 17 d'Août 1662. Et cinq Sermons fous le titre de, *L'Arche de l'Homme de bien, ou la Ville de Refuge dans le tems d'Adverfité*, dont la huitiéme Edition a paru à Londres en 1683 in-12. (28). Il a eu part à la *Défenfe du Gouvernement & du Miniftère Presbytérien*, imprimée à Londres en 1650, & au *Jus Divinum Minifterii Evangelici Anglicani*, imprimé en 1654. Depuis fa mort, on a publié d'une manière fubreptice un *Traité de la Méditation*; mais ce n'a été ni fur fon Manufcrit, ni de l'aveu de fon Fils, mais fur quelques Extraits imparfaits, faits par quelqu'un de fes Auditeurs (29).

(28) Wood col. 222. & *Account* p. 7.

(29) *Account* ibid.

CALAMY (Edmond), fils aîné de celui dont on vient de parler, nâquit à S. Edmonds-Bury dans le Comté de Suffolk vers l'an 1635. Il entra dans le Collège de Sidney à Cambridge, le 28 de Mars 1651 (*a*), & y prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 165; (*b*). Il paffa enfuite au Collège de Pembroke dans la même Univerfité, & fe fit recevoir Maître-ès-Arts en 1658 (*c*). Il fut auffi Membre de ce dernier Collège. Il avoit été nommé à la Cure de Moreton dans le Comté d'Effex, le 20 d'Avril 1659; mais il en fut expulfé le jour de la S. Barthelemi 1662. Il fe retira alors à Londres, où il prêcha parmi les Non-Conformiftes. Il mourut d'Ethifie à Totterige, en Mai 1685 (*d*). Il laiffa un Fils & quatre Filles, dont deux font encore en vie. Il eft remarquable, qu'il ne prêta jamais le Serment de la Ligue, ou du *Covenant*.

(*a*) Tiré des *Régiftres du Collège*.

(*b*) *Regiftres de l'Univerfité.*

(*c*) Les mêmes.

(*d*) Edm. Calamy *Account of the Minifters* &c. Vol. II. p. 301.

CALAMY (Benjamin), illuftre Théologien & célébre Prédicateur du XVII. Siècle, étoit fils de Mr. Edmond Calamy, d'un fecond lit, & frère de celui dont on vient de parler. Il fit fes premières études dans l'École de S. Paul à Londres (*a*): on l'envoya enfuite à Cambridge, où il entra dans *Catherine-Hall*. Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 166;, de Maitre-ès-Arts en 1668, & de Docteur en Théologie en 1680 (*b*). Il fut Membre de *Catherine-Hall* (*c*), & un des plus excellens Maîtres de ce Collège. On nous apprend dans la *Vie de Jaques Bonnel* (*d*), que ce Gentilhomme avoit été un des Elèves du Dr. Calamy. Le 25 d'Avril 1677 il fut élu Miniftre de Ste. Marie-Aldermanbury, à la place du Dr. Simon Ford (*e*). Il réfigna ce Bénéfice, lorfqu'il fut invefti de celui de S. Laurence-Jewry avec l'annexe de Ste Marie-Madeleine de Milk-ftreet, auquel il fut nommé au mois de Juillet 1683 par le Doyen & le Chapitre de S. Paul, comme Patrons du dernier, à la place du Dr. Benjamin Whitcoth (*f*). Le 8 de Juin 1685, il fut inftallé dans la Prébende de Harlefton dans la Cathédrale de S. Paul, à la mort du Dr. Jean Wells (*g*). Son *Difcours fur la Confcience fcrupuleufe* [*A*], prononcé à Ste. Marie-Aldermanbury fur Luc XI. 41, & dédié au Chevalier George Jefferies, fut attaqué, peu de tems après qu'il eut paru, par Mr. Thomas de Laune, dans un Livre intitulé, *Raifons en faveur des Non-Conformiftes* [*B*], pour lequel l'Auteur fut mis en prifon, & le Dr.

(*a*) *Life of Dr. John Colet, Dean of S. Paul's*, by Samuel Knight D. D. Appendix p. 432. & Echard Appendix à fon *Hift. d'Angleterre* p. 21. Lond. 1720 in-fol.

(*b*) *Regiftres de l'Univerfité.*

(*c*) Echard *ubi fupra*.

(*d*) P. 10.

(*e*) Newcourt *Repertorium Ecclef. Parochiale Londinenfe* Vol. I. p. 919. Lond. 1708.

(*f*) Idem p. 388.

(*g*) Idem ibid. p. 155.

[*A*] *Son Difcours fur la Confcience fcrupuleufe.*] Il tâche dans ce Difcours, par divers argumens, de ramener les Non-Conformiftes à la Communion de l'Eglife Anglicane; & il propofe dans cette vue plufieurs Régles & Maximes fort Chrétiennes, entre autres celles-ci: „ Lorfqu'un „ Chrétien fe trouve embarraffé & inquiété par des fcru„ pules qui regardent fon devoir par rapport au Culte pu„ blic, il doit d'abord avoir recours aux Miniftres pu„ blics de la Religion, qui font établis de Dieu, & qui „ font le mieux en état de lui donner des directions pour „ fa conduite. Je di qu'il doit les aller trouver, non „ feulement pour difputer avec eux, & en partie pour les „ attaquer; mais pour leur propofer modeftement fes dou„ tes, en les écoutant, & en recevant leurs inftructions „ avec douceur; priant Dieu humblement de les éclairer, „ & de leur faire la grace de connoitre & d'embraffer la „ Vérité, en prenant garde de ne laiffer pas corrompre „ leur jugement par aucune mauvaife difpofition, par l'ef„ prit de Parti, ou par quelque intérêt charnel. Nous „ ne prétendons pas obliger par-là les gens de s'en rap„ porter à la foi de leur Curé, & de fe crever les yeux, „ pour que celui-ci puiffe les conduire plus furement; „ mais nous exigeons feulement, qu'ils faffent une atten„ tion férieufe aux raifons de leurs Conducteurs fpiri„ tuels, & qu'ils aient une légitime déférence pour leur „ autorité. Car il n'eft pas auffi abfurde, que quelques „ perfonnes fe l'imaginent, que le peuple admette fur „ l'autorité de fes Miniftres, les chofes dont il n'eft pas „ Juge compétent. Mais voici où gît la difficulté: com„ ment un fimple Chrétien doit-il fe conduire, lorfque „ les Miniftres de la Religion ne s'accordent pas fur les „ points en difpute, les uns condamnant ce que les au„ tres approuvent? Par quelle régle choifira-t-il fon Gui„ de? A l'égard de ceux qui fe font quelque peine fur „ la Conformité, & qui font paffablement en état de ju„ ger par eux-mêmes, ils ne doivent pas s'en rapporter „ uniquement à l'autorité de celui-ci ou de celui-là: tout „ ce que nous demandons d'eux, c'eft d'écouter égale„ ment les deux partis: qu'ils aient affez de charité pour „ croire que les Miniftres de l'Eglife Anglicane ont des „ lumières & de la confcience, autant que les autres, & „ qu'ils font en état d'alléguer des raifons de ce qu'ils „ font & de ce qu'ils exigent des autres. Nous deman„ dons à ces perfonnes, de fe dépouiller de tout préju„ gé, de tout attachement pour certaines perfonnes, & „ de l'eftime qu'ils en font; d'examiner & de pefer les „ raifons qu'on leur propofe, en fe défiant un peu de „ leurs propres idées, & en fe mettant dans un état d'in„ différence par rapport au fujet en queftion; & de ne „ pas penfer qu'il y ait de la honte pour eux à changer „ de fentiment, lorfqu'ils auront de bonnes raifons de le „ faire. Si nous pouvions parvenir à engager ainfi les „ gens à examiner les chofes avec impartialité, notre E„ glife gagneroit tous les jours du terrein parmi les gens „ fages: car nous ne craignons pas que notre peuple ait „ trop de lumières & de connoiffances, pourvu qu'elles „ foient accompagnées d'humilité & de modeftie; & nous „ ne prétendons faire des Profélytes, qu'autant que nous „ donnons à ceux que nous attirons, des preuves tirées de „ l'Ecriture & de la Raifon."

[*B*] *Raifons en faveur des Non-Conformiftes.*] Le titre entier de la feconde Edition, imprimée à Londres en 1704 in-4. eft: *Les Raifons de* De Laune *en faveur des Non-Conformiftes; où l'on montre quel eft le véritable état de la queftion par rapport à eux, & jufqu'où la Séparation des* Conformiftes *de l'Eglife Romaine à caufe de fes Superftitions &c. dans le Culte divin, juftifie la Séparation des* Non-Conformiftes *d'eux pour les mêmes chofes: le tout contenu dans une Lettre au Dr.* Benjamin Calamy, *fur le Sermon qui a pour titre*, La Confcience fcrupuleufe. *On y a joint* un Parallèle entre les Cérémonies Paiennes, Papiftes & Chrétiennes. *Avec une Rélation des fouffrances & des perfécutions, auxquelles la compofition, l'impreffion, & la publication de cet Ouvrage a expofé l'Auteur.* Par Thomas de Laune, *mort à Newgate, où il étoit en prifon pour ce Livre. Imprimé il y a vingt ans, mais ainsi été faifi, & brulé par la main du Bourreau, réimprimé fur l'Original de l'Auteur, & publié par* un Proteftant Non-Conformifte, *Compagnon de prifon de l'Auteur, quand il mourut, pour la même Caufe des* Non-Conformiftes. La Rélation qui eft jointe aux *Raifons*, a pour titre: *Rélation du Procès & des Souffrances de* Thomas de Laune, *pour avoir écrit, fait imprimer & publié le Livre intitulé*, Raifons &c. *avec quelques réfléxions modeftes fur ce fujet, adreffées au Dr. Calamy, pour répondre à l'invitation qu'il a faite.* Par Thomas de Laune. *Imprimé pour l'Auteur en* 1683, *& réimprimé en* 1704. Il nous apprend dans cette Rélation, qu'il fut arrêté le 29 de Novembre 1683 par Robert Stephens, *Meffager* de l'Imprimerie, & conduit devant le Chevalier Thomas Jenner, Greffier de Londres, qui le fit mettre d'abord dans le *Comptoir* * de Wood-ftreet. Le lendemain on l'envoya à Newgate, d'où il écrivit au Chevalier Thomas Jenner & au Dr. Calamy, le 8 de Décembre 1683. Le Docteur répondit, *que fi* Mr. de Laune *avoit été emprifonné pour avoir répondu à fon Livre, il lui rendroit tous les fervices poffibles.* Le 9 de Janvier, Mr. de Laune lui écrivit une autre Lettre en Latin. Le Dr. Calamy dit qu'il fe regardoit comme n'étant point intéreffé dans la chofe, puifqu'il n'étoit point nommé dans l'Ouvrage, qu'il avoit examiné avec le Greffier. Pour diffiper fes doutes, Mr. de Laune lui écrivit le 14 de Janvier une troifiéme Lettre, à laquelle il joignit la première feuille du Livre, pour le-

* C'eft une Prifon.

Dr. travailla inutilement à le faire élargir. Quoique notre Auteur fût fort entêté de la doctrine de l'Obéïssance Passive, il fut cependant extrêmement touché de la mort de l'Alderman Cornish, qui étoit son Paroissien à S. Laurence-Jewry, & son intime Ami [*C*]. Il ne lui survécut pas longtems, car il mourut d'une Pleurésie au commencement du mois de Janvier 168⁵/₆ [*D*], & fut enterré dans l'Eglise de S. Laurence-Jewry. Le Dr. Guillaume Sherlock fit son Oraison funèbre, dans laquelle il fait de lui un portrait très avantageux [*E*]. On a de lui plusieurs Sermons [*F*], & deux Pièces *contre les Non-Conformistes*, inserées dans le Recueil qu'on a fait des Pièces publiées contre eux, savoir la IX. qui est un *Discours sur la Conscience scrupuleuse* (duquel nous avons déja parlé), & la X. intitulée, *Considérations sur le Scandale, ou sur l'Offense donnée à ses Frères*. Ses Sermons manuscrits tombérent entre les mains de son Frère, Mr. Jaques Calamy Maitre-ès-Arts, qui donna ordre de les bruler avec les siens après sa mort. Mr. Wood l'appelle (*h*) *un Sujet fidèle, un excellent Prédicateur, & un homme très zélé pour l'Eglise Anglicane*. L'Editeur Anglois des Ouvrages critiques du P. Rapin, parlant des Prédicateurs célèbres depuis la Révolution, fait spécialement mention *de la beauté de la composition & de l'excellent génie du Dr. Calamy*. Mr. Burnet, dans ses *Mémoires de la Grande-Bretagne* (*i*), le met au rang de ceux qui, selon lui, *ont fait honneur à leur Siècle & à leur Eglise*. Et Mr. Echard nous dit (*k*) ,, que ses Sermons sembloient faits pour tout le monde ; qu'il y régnoit autant de force que de clarté ; & qu'on y remarquoit un génie capable de pénétrer les plus secrets replis du Cœur humain : ce ,, qui frappa sur-tout la Cour de Charles, quand le Docteur prêcha à Newmarket. Ainsi il est bien ,, dommage qu'il n'y en ait pas un plus grand nombre d'imprimés."

(*h*) Fasti Oxon. Vol. I. col. 282.

(*i*) Tom. I. p. 468. de l'Anglois.

(*k*) Ubi supra.

lequel il étoit en prison : mais il nous dit, que quoiqu'il dût attendre quelque réponse à ces sollicitations, il n'en eut aucune, sinon quelques mots par la femme du Docteur. ,, J'avois espéré, dit-il au Docteur, que vous auriez rempli les devoirs d'un Ministre, en me visitant ,, dans ma prison, & en levant mes doutes ; ce que les ,, preuves tirées de l'*Ecriture* & de la *Raison*, que vous ,, promettez, auroient pu aisément faire, plutôt qu'une ,, prise de corps & la prison de Newgate. Je *ne puis* me ,, rendre aux premières, mais je suis *forcé* de me soumettre à l'autre." Le 10 de Décembre, le Grand-Juré le déclara coupable ; le 17 son affaire fut plaidée aux Sessions d'*Old-Baily*, & le lendemain il fut condamné à une Amende de cent marcs, à demeurer en prison jusqu'à ce qu'il l'eût payée, & qu'il eût donné caution de sa bonne conduite pour une année ; & les Livres & Libelles séditieux qu'il avoit publiés, furent condamnés à être brulés à la Bourse Royale. L'Editeur de son Livre dans sa Préface, & l'*Observateur* (1), nous apprennent, que n'aïant pas été en état de payer l'Amende à laquelle il étoit condamné, il est mort, aussi-bien que sa femme & ses enfans, à Newgate : *& pas une ame*, dit l'Observateur, *n'a jugé à propos de rassembler une aussi petite somme, pour un des plus habiles hommes de l'Europe*. Cependant nous tenons de très bonne part, que quoique le Dr. Calamy fût extrêmement zélé pour la Conformité, il ne laissa pas de se donner beaucoup de peine pour obtenir du Chevalier Jefferies l'élargissement de Mr. de Laune, & qu'il eut beaucoup de chagrin de ne pouvoir réussir. Il étoit cependant très lié avec le Chevalier, pendant qu'il fut Sergeant-ès-Loix & Greffier de Londres : il lui avoit même dédié son Traité *de la Conscience scrupuleuse*, lui faisant honneur de son établissement dans la Paroisse d'Aldermanbury, dont le Chevalier étoit habitant ; & malgré cela, il ne put rien obtenir.

(1) Vol. II. num. 95.

[*C*] *Il fut extrêmement touché de la mort de l'Alderman Cornish, qui étoit son Paroissien à S. Laurence-Jewry, & son intime ami.*] Il parut pour lui devant les Juges, lorsqu'on lui fit son procès, & le visita à Newgate ; mais il ne fut pas en état de l'accompagner au lieu de l'exécution, quoique Mr. Cornish l'en pressât fort. Il lui dit naturellement, *qu'il mourroit aussi-tôt avec lui, que d'être spectateur de sa mort dans les circonstances où il se trouvoit*. Il le vit cependant, le matin du jour même de l'exécution. Il employa aussi tout son crédit auprès de Jefferies, pour sauver la vie à l'Alderman, & renouvella souvent ses pressantes sollicitations ; mais Jefferies lui répondit : *Mon cher Docteur, tranquillisez-vous, & ne vous donnez pas davantage de peine ; car je vous assure que quand vous me donneriez des Mines d'or, & tout ce qu'il y a de plus riche en pierreries, cela ne lui sauveroit pas la vie.*

[*D*] *Il mourut d'une Pleurésie, au commencement du mois de Janvier 1685-6.*] Nous ne savons pas précisément le jour de sa mort ; mais Newcourt dans son *Repertorium* (2) marque, que Zacharie Isham succéda à sa Prébende de Harleston le 28 Janvier 1685, selon le Comput de l'Eglise Anglicane ; & que le Dr. Jean Mapletoft lui succéda dans sa Cure de Laurence-Jewry le 28 Janvier 1686 (3), apparemment selon le Style Vulgaire. Mais ce qui peut aider à fixer un peu plus précisément la date de sa mort, c'est celle du Sermon funèbre du Dr. Sherlock, prononcé le 7 de Janvier 1685-6.

(2) Vol. I. p. 155.

(3) Ibid. p. 388.

[*E*] *Le Dr. Guillaume Sherlock fit son Oraison funèbre, dans laquelle il fait de lui un portrait très avantageux.*] Il dit (4) qu'il eut soin de s'éclairer lui-même, & d'enrichir son esprit de toutes les connoissances utiles ; & que quoiqu'il ne fit point parade d'une érudition qui ne sert qu'à satisfaire la curiosité, sa manière de prêcher faisoit cependant assez connoitre ses talens naturels & acquis. Qu'il avoit des idées claires & nettes, une éloquence aisée & mâle ; qu'il renfermoit un grand sens sous des expressions familières ; qu'il raisonnoit solidement, avec un feu réglé, propre non seulement à instruire, mais à toucher, & qu'il éclairoit & échauffoit en même tems l'Auditeur. ,, Car il ,, étoit véritablement homme de bien, qualité nécessaire ,, pour faire un bon Prédicateur. Aïant lui-même un vif ,, sentiment des Vérités de la Religion, il animoit ses ,, Discours du feu sacré dont son cœur bruloit." Le Dr. Sherlock remarque ensuite (5), que Mr. Calamy n'entretenoit pas ses Auditeurs de ces subtilités Scholastiques, de ces vaines spéculations, qui n'éclairent point l'esprit, & qui ne sanctifient point le cœur ; il faisoit sa grande affaire d'expliquer les importantes Vérités qui sont les objets de notre Foi, & les Préceptes qui doivent servir de régle à notre conduite ; en un mot, ce qu'il faut croire & pratiquer pour être sauvé. Il fit comme un Serviteur fidèle, ainsi qu'il le déclara peu avant que de mourir ; il ne prêcha jamais rien, dont il ne fût fermement persuadé lui-même. Le Docteur ajoute (6), que dans le tems ,, qu'une Faction prédominante menaçoit l'Etat & l'Eglise, & ,, que les appréhensions du Papisme paroissoient à bien ,, des gens une justification suffisante des voies les plus illicites & les plus contraires à la Religion pour l'empêcher de s'établir ; que dans le tems où il sembloit honteux de parler, soit en faveur du Roi, soit en faveur ,, de l'Eglise ; où les gens fins & rusés gardoient le silence, & où ceux qui vouloient passer pour populaires, ,, suivoient le torrent ; dans ce tems-là, dis-je, ce grand-homme, cet homme de bien, osa combattre le Schisme ,, & l'esprit de Faction, exhorter les gens à se conformer ,, aux Réglemens de l'Eglise, à obéir au Roi & à l'honorer ; il osa plaider la cause de l'Eglise Anglicane méprisée, défendre l'odieuse doctrine de l'Obéïssance Passive, ,, quoiqu'on crût que la prémière favorisoit le Papisme, ,, & que l'autre tendoit à introduire le Despotisme. Mais ,, il étoit supérieur aux puissans charmes des noms qu'on ,, donne aux choses, & il ne croyoit pas la Vérité moins ,, respectable, quoique deshonorée par des titres odieux. ,, C'est ce dont ses Sermons, prononcés dans ce tems-là, ,, & imprimés par ordre des Puissances, seront des monumens éternels. Et cependant il n'étoit rien moins que ,, Papiste, & il ne craignit point de combattre les Erreurs ,, de l'Eglise Romaine ; tandis que ceux qui faisoient le ,, plus de bruit, & se répandoient en clameurs contre elle, étoient fort retenus & fort circonspects sur l'article. ,, Tel qu'une fidèle & vertueux Serviteur de Dieu, il ,, s'opposa aux progrès des maux de son tems, sans redouter ni d'injustes censures, ni des dangers apparens. ,, Il n'offensoit pourtant personne sans nécessité : point ,, d'expressions dures & choquantes dans ce qu'il disoit ; ,, persuadé qu'il est assez dur de réfuter les Erreurs de ,, quelqu'un, sans qu'il soit nécessaire d'attaquer les personnes mêmes. Il étoit honnête & affable pour toutes ,, sortes de personnes, & aussi doux & aisé dans sa conversation, que rigide & opiniâtre dans ses principes. Il ,, cédoit en tout, excepté quand il s'agissoit de la Vérité : ,, il supportoit tout, excepté le Vice. Il eût été la merveille de son Siècle, s'il n'eût vécu, graces à Dieu, ,, dans un Siècle fertile en Grands-Hommes ; & malgré ,, cela, il n'a pas laissé d'y faire une grande figure. Quoiqu'il eût des égaux, il avoit peu de supérieurs. Ainsi a ,, vécu, ainsi est mort cet homme de bien ; & c'est en faisant ainsi, que le Maitre l'a trouvé quand il est venu."

(4) P. 29.

(5) P. 29, 30.

(6) P. 31.

[*F*] *On a de lui plusieurs Sermons.*] I. Sermon prêché à Guild-Hall, sur Tit. III. 8, 9. Londres 1673 in-4. II. Sermon prononcé au même lieu, sur Jean V. 14. en présence du Maire & des Aldermans, le 29 de Mai. Londres 1682 in-4. III. *Discours sur la Conscience scrupuleuse*, prononcé à Ste. Marie-Aldermanbury, sur Luc XI. 41. Londres 1683 in-4. 2de. Edit. IV. Sermon sur Rom. III. 8. prononcé en présence du Maire & des Aldermans à Guild-Hall le 30 Septembre 1683. Londres 1683 in-4. V. Sermon prêché à Ste. Marie des Arcs devant la Compagnie de l'Artillerie, sur Matth. XXVI. 52. Londres 1688 in-4. VI. Sermon prononcé à Ste. Marie des Arcs en présence du Maire & des Aldermans, le 2 Septembre 1684, jour du Jeûne annuel pour l'Incendie de Londres, sur Esaïe LVII. 21. VII. Sermon d'Action de graces, sur Ecclés. X. 20. Outre ces Sermons qu'il a publiés lui-même, nous avons un Volume de Sermons posthumes, où il y en a treize, avec le Sermon funèbre du Dr. Sherlock : ce Volume, dont il s'est fait du moins six Editions, a été publié par Mr. Jaques Calamy, son frère.

CALAMY (Jaques), frére cadet de celui dont on vient de parler, fit fes études dans Catherine-Hall à Cambridge, & y prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1672, & de Maitre en 1676 (a). Il fuccéda au Dr. Edouard Fowler, depuis Evêque de Glocefter, dans la Cure de Northill dans le Comté de Bedford: il y demeura, jufqu'en 1707, que le Dr. Offfpring Blackall, fon intime Ami, aiant été fait Evêque d'Exeter, le nomma au Bénéfice de Cheriton-Bifhops dans la Province de Devon, & le fit Chanoine de la Cathédrale d'Exeter. Il n'a jamais été marié, & eft mort fubitement le 14 Décembre 1714 (b). Il n'y a rien d'imprimé de lui, que la Dédicace des Sermons du Dr. Calamy fon frère.

(a) *Regiftres de l'Univerfité.*

(b) Sur des Mémoires, qu'on nous a communiqués.

CALAMY (Edmond), Docteur en Théologie, petit-fils de Mr. Edmond Calamy, & fils de Mr. Edmond Calamy, ci-devant Miniftre à Moreton dans le Comté d'Effex, nâquit à Londres dans la Paroiffe d'Aldermanbury le 5 d'Avril 1671. Il fit de grands progrès dans les études Scholaftiques, en diverfes Ecoles particulières, & en celle des Marchands-Tailleurs [*A*] fous Mr. Hartcliffe, Auteur du *Traité complet des Vertus Morales & Intellectuelles*, qui fe fit un plaifir de lui donner même des Leçons en particulier, & qui lui offrit fon fecours à l'Univerfité, fi fon inclination l'avoit porté à y aller; mais il fe retira dans une Académie privée à Wickam-Brook dans le Comté de Suffolk [*B*], où il fit un Cours de Logique, de Phyfique & de Métaphyfique, fous Mr. Samuel Cradock, qui avoit été Membre du Collège d'Emanuel à Cambridge, & un des plus habiles Maitres de ce Collège (a). Au mois de Mars 1688, il paffa en Hollande & alla à Utrecht [*C*], où il fit un Cours de Philofophie fous le célèbre De Vries: il étudia le Droit Civil fous Van Muyden: il affifta auffi aux leçons de Græevius fur Sophocle, & fur l'Introduction à l'Hiftoire, de Puffendorf. Pendant qu'il demeura dans cette Univerfité, il s'attacha à l'étude avec une application extraordinaire, y donnant une nuit entiére par femaine. Mr. Guillaume Carftairs, qui étoit venu en Hollande pour trouver un Sujet propre à remplir une Chaire de Profeffeur dans une des Univerfités d'Ecoffe, l'offrit à Mr. Calamy. Etant retourné en Angleterre au mois de Mai 1691, il réfolut d'aller paffer quelque tems à Oxford. Il s'y rendit, aiant des Lettres de Græevius pour le Dr. Edouard Bernard, Profeffeur *Savilien* en Aftronomie, qui le reçut fort honnêtement, & lui procura la permiffion de travailler dans la Bibliothéque Bodléienne (b). Il avoit auffi des Lettres de Græevius pour le Dr. Pocock, Chanoine de Chrift-Church, & Profeffeur Royal en Hébreu. Mr. Calamy continua à Oxford, ce qu'il avoit commencé à Utrecht; il s'appliqua fortement à l'étude, aiant de fréquentes occafions de profiter de la converfation du favant Henri Dodwell. Comme il fe deftinoit à la Théologie, il examina la queftion entre les Epifcopaux & les Non-Conformiftes [*D*]; & s'étant déterminé en faveur des derniers, il prêcha quelquefois à Oxford, & en d'autres endroits à la Campagne. A fon retour à Londres en 1692, on le choifit unanimement pour Ajoint de Mr. Matthieu Silvefter à *Black-Fryars*, où il prêcha régulièrement près de deux ans, fans être ordonné; enfin il reçut l'Ordination le 22 de Juin 1694, dans l'Eglife du Dr. Annefly dans *Little S. Helen's* à Londres. Peu après on le demanda pour Ajoint de Mr. Daniel Williams dans *Hand-Alley*: il demeura dans ce pofte, jufqu'à ce qu'à la mort de Mr. Vincent Alfop en 1703, il fut élu unanimement pour lui fuccéder à Weftminfter, aiant été nommé le 20 d'Octobre de l'année précédente un des Prédicateurs de l'Après-midi de *Salter's-Hall* (c). En 1702, il publia fon *Abrégé de l'Hiftoire & de la Vie de Mr. Baxter* [*E*], où il établit dans le dixiéme Chapitre, les raifons qui empêchérent les Miniftres, chaffés de leurs Bénéfices par l'Acte d'Uniformité en 1662, de fe conformer à l'Eglife Anglicane: ce qui l'engagea dans une difpute avec Mr. Ollyffe, & avec Mr. Benjamin Hoadly Maitre-ès-Arts [*F*], l'un & l'autre Miniftres de l'Eglife Anglicane, & le der-

(a) *Funeral Sermon upon the Death of Edm. Calamy D. D.* by Daniel Mayo M. A. *With fome Account of his Life and Character.* p. 20. 21. Lond. 1732 in-8.

(b) Idem p. 21.

(c) Ibid. p. 23. 24.

[*A*] *Dans celle des Marchands Tailleurs.*] Il s'y trouva en même rang avec Mr. Hugues Boulter, aujourd'hui Archevêque d'Armagh en Irlande, & avec Mr. Dawes depuis Archevêque d'York, dont il étoit intime ami, & qu'il voyoit fouvent chez le Dr. Kidder, pour-lors Recteur ou Curé de S. Martin-Outwich, & enfuite Evêque de Bath & Wells.

[*B*] *Il fe retira dans une Académie privée à Wickam-Brook dans le Comté de Suffolk.*] Il y fit connoiffance avec Mr. Timothée Goodwin, diftingué par fon habileté dans la Langue Grecque, qui fe deftinoit dans ce tems-là à la Médecine, mais qui dans la fuite aiant changé de vues, parvint à l'Archevêché de Cafhels en Irlande. Leur amitié ne laiffa pas de fubfifter, tant que l'Archevêque vécut, & ils entretinrent conftamment commerce de Lettres enfemble.

[*C*] *Il paffa en Hollande & alla à Utrecht.*] Il contracta dans cette Univerfité une intime amitié avec Mylord Spencer, depuis Comte de Sunderland, & avec Mr. Charles Trimnel fon Gouverneur, qui a été fucceffivement Evêque de Norwich & de Winchefter: & il entretint, tant qu'il vécut, fes liaifons avec l'un & l'autre.

[*D*] *Il examina la queftion entre les Epifcopaux & les Non-Conformiftes.*] Dans le deffein de s'éclaircir, il étudia l'Ecriture Sainte, & particuliérement le Nouveau Teftament; il lut l'Hiftoire Eccléfiaftique, les fix Epitres de S. Ignace, avec ce que Mr. Dodwel & l'Evêque Pearfon ont écrit d'une part, & Mrs. Daillé & Larroque de l'autre. Il lut auffi le Livre de Chillingworth, qui a pour titre, *La Religion Proteftante la Voie fure du Salut*, les huit Livres *de la Police Eccléfiaftique* de Hooker, les Articles, la Liturgie, les Homélies, & les Canons de l'Eglife Anglicane (1).

(1) *Funeral Sermon &c.* p. 21. 22.

[*E*] *Il publia fon* Abrégé de l'Hiftoire & de la Vie de Mr. Baxter.] Lorfque l'*Hiftoire* de Mr. Baxter fut mife fous preffe en 1696, notre Auteur la lut, fit des Remarques, dreffa des Argumens, & en fit la Table. Ce travail le mit en état d'en faire un Abrégé, qu'il publia fous ce titre: *Abrégé de* l'Hiftoire de la Vie de Mr. Baxter & de fon Tems. *Avec l'Hiftoire de plufieurs de ces dignes Miniftres, qui furent chaffés de leurs Cures après le Rétabliffement du Roi Charles II., leur Apologie, & celle de leurs partifans, contenant les raifons qui les ont empêchés de fe conformer à l'Eglife Anglicane &c. & la fuite de leur Hiftoire jufqu'en* 1691. *Par* Edmond Calamy, *fils & petit-fils d'Edmond.* Londres 1702 in-8. L'Ouvrage eft dédié au Marquis de Harrington. Il fut critiqué dans un Livre imprimé à Londres en 1704, & intitulé: *Remarques fur quelques endroits de l'*Abrégé de l'Hiftoire de Mr. Baxter par Mr. Calamy; ou *Dialogue entre un Membre de l'Eglife Anglicane & un Non-Conformifte pacifique: où l'on montre quelle affection lui & fes Héros ont pour l'Etat & l'Eglife, & quelles font les conféquences de leurs principes. Par un bon Patriote, & un Ami de la Paix.*

[*F*] *Ce qui l'engagea dans une difpute avec Mr Ollyffe & avec Mr. Benjamin Hoadley.*] Mr. Ollyffe publia à Londres en 1703 in-8. un Ecrit de 147 pages, intitulé: *Défenfe de la Conformité au Miniftère de l'Eglife Anglicane, en réponfe aux fauffes idées qu'en donne* Mr. Calamy *dans le dixiéme Chapitre de fon* Abrégé de l'Hiftoire de la Vie de Mr. Baxter. La même année, Mr. Hoadly donna fon *Difcours, où l'on montre qu'il eft très raifonnable de fe conformer à l'Eglife Anglicane, adreffé aux Miniftres Non-Conformiftes, & fervant de réponfe au dixiéme Chapitre de l'*Abrégé de la Vie de Mr. Baxter de Mr. Calamy. Londres 1703 in-8. pagg. 160. Peu après il publia une feconde Partie, Londres 1703 in-8. pagg. 232. Mr. Calamy répondit à ces Ouvrages la même année, par fa *Défenfe de la Non-Conformité modérée: fervant de réponfe aux Réfléxions de Mrs.* Ollyffe & Hoadly *fur le dixiéme Chapitre de l'*Abrégé de la Vie de Mr. Baxter. *Prémière Partie. Avec un Poftfcript, contenant quelques Remarques fur un Livre de Mr.* Dorrington, *intitulé*, La Cenfure & la Condamnation du Miniftère Non-Conformifte par l'Ecriture Sainte. Londres 1703 in-8. pagg. 261. Quelques endroits de cette Réponfe touchant la Réordination furent critiqués dans un Ouvrage intitulé: *Préfervatif contre la Séparation d'avec l'Eglife Anglicane, où l'on prouve que cette Séparation eft illicite, & où l'on répond aux principales Objections des Non-Conformiftes. Adreffé à fes Paroiffiens par* Salomon Pagis, *Recteur de Farmborow dans la Province de Somerfet.* Londres 1704 in-8. Peu de tems après parut, *Exhortation férieufe de* Mr. Hoadly à Mr. Calamy, *fur la prémière Partie de fa* Défenfe de la Non-Conformité modérée. Londres 1703 in-8. pagg. 54. L'année fuivante, Mr. Calamy publia la *Seconde Partie de fa Non-Conformité modérée &c. avec une Introduction fur le véritable état de la queftion entre l'Eglife Anglicane & les Non-Conformiftes; & un Poftfcript contenant une Réponfe à l'*Exhortation férieufe de Mr. Hoadly, *& quelques Remarques fur une Lettre d'un Auteur anonyme,*

 *fe*

dernier à présent Evêque de Winchester. On dit que Mr. Locke fit savoir à Mr. Calamy, qu'il avoit lu sa *Défense de la Non-Conformité modérée*, & qu'il ne croyoit pas qu'on pût rien répondre à une pareille Apologie, & qu'en s'en tenant aux principes établis dans cet Ouvrage, il n'avoit aucun Antagoniste à redouter. En 1709 il fit un Voyage en Ecosse, où il fut reçu avec de grandes marques d'estime & de respect, & les Universités d'Edinbourg, d'Aberdeen, & de Glascow lui conférérent le
(d) Id. ibid. p. 28. Doctorat en Théologie (d). Il a publié quantité d'Ouvrages, dont nous rendrons compte ci-dessous [G]. Il a vécu en grande estime, non seulement parmi les Non-Conformistes, mais parmi quantité de personnes de Qualité, & même parmi plusieurs Ecclésiastiques, & autres Membres de l'Eglise An-
(e) Ibid. p. 28, 29. glicane. Mr. Mayo nous dit dans son *Sermon funèbre* (e), que c'étoit un homme d'un jugement solide, & d'un grand savoir, qui avoit une piété sincère, plein de candeur & de charité, & d'une grande modération par rapport aux différends de Religion. Il est mort à Westminster le 3 de Juin 1732. Il a été marié deux fois, & a eu treize enfans, dont il y en a encore six en vie.

*se disant* Ministre à la Campagne. Londres 1704 in-8. pag. 414. En 1705, *Mr. Calamy donna la Troisième Partie de sa Défense: à laquelle on a joint trois Lettres; la première à* Mr. Olliffe, *en réponse à sa seconde* Défense &c.; *la seconde à Mr.* Hoadly, *en réponse à sa* Défense du Discours, où l'on prouve qu'il est raisonnable de se conformer &c.; *la troisième écrite à l'Auteur par Mr.* Rastrick *de Lynn dans le Comté de Norfolk, où il rend compte de sa Non-Conformité*; in-8. Mr. Hoadly publia en 1707 sa *Défense de l'Ordination Episcopale*, in-8. Mr. Calamy composa une Replique, mais il ne jugea pas à propos de la mettre au jour, par les raisons marquées dans la seconde Edition de son *Abrégé*, Tom. I. p. 715.

[G] *Il a publié quantité d'Ouvrages, dont nous rendrons compte ci-dessous.*] Outre ceux dont nous avons déja parlé, & plusieurs autres où il n'a pas mis son nom, il a publié les suivans. I. *Sermon funèbre prononcé aux funerailles de Mr.* Samuel Stevens, *employé pendant quelque tems dans l'œuvre du Ministère dans cette Ville.* Londres 1694 in-4. II. *Discours pratique sur les Vœux, sur-tout par rapport au Baptême & à la Ste. Cene.* 1694 in-8. réimprimé en plus petit format en 1704. III. *Sermon funèbre prononcé à l'occasion de la mort de la très pieuse Dame* Elisabeth Williams, *femme de Mr.* Daniel Williams: *Avec une Idée de son excellent Caractère.* 1698 in-8. IV. *Sermon pour les Sociétés établies pour la* Réformation *des Mœurs, dans Londres & Middlesex.* in-12. 1699. V. *L'Eloge de la Misericorde Divine, ou la Grace dans toute sa gloire:* Sermon sur Rom. IX. 16, prononcé pour la Fondation des Marchands dans *Salters-Hall* (la Salle des Sauniers) le 20 d'Octobre 1702. VI. *Avis contre les nouveaux Prophêtes*, en deux Sermons pour la même Fondation, & prononcés dans le même lieu le 6 & le 20 Janvier 1707-8, *avec une courte Réponse aux Remarques du Chevalier Richard Bulkeley sur ces Sermons.* VII. *Sermon funèbre sur la mort subite de Mr.* Matthieu Silvestre, *prononcé dans son Eglise de Black-Fryars*, le 1. Février 1707-8. VIII. *Sermon funèbre sur la mort affligeante de Madame* Françoise Lewis, *épouse de* Thomas Lewis *Ecuyer, décédée le 9 Février 1707-8*, prononcé à Westminster le Dimanche suivant. IX. *Sermon funèbre sur la mort de Mr.* Michel Watts, *Bourgeois & Chapelier de Londres, décédé le 3 de Février 1707-8, âgé de* LXXII *ans*, prononcé dans l'Eglise * de *Silver-street* le Dimanche après son enterrement. X. *Sermon pour la Fondation des Marchands à* Salters-Hall, *à l'occasion de plusieurs Banqueroutes*, le 7 Décembre 1708. XI. *L'Inspiration des Livres Sacrés de l'Ancien & du Nouveau Testament*, en quatorze Sermons, prononcés dans le même lieu. *Avec un Sermon où l'on justifie l'Institution divine du Ministère*, prononcé en 1710. XII. *Consolations & Conseils pour les Protestans Non-Conformistes; avec quelques Questions importantes à ceux qui les haïssent, & qui les chassent; & une Exhortation fraternelle à ceux qui les abandonnent*; en deux Sermons, prononcés d'abord à Westminster le 30 de Mars, & ensuite à *Salters-Hall*, pour la Fondation des Marchands, le 20 de Mai & le 3 de Juin 1712. XIII. *La Prudence du Serpent, & la Simplicité de la Colombe*, Sermon prononcé à Exeter le 6 Mai 1713, en présence d'une nombreuse Assemblée de Ministres Non-Conformistes de la Province de Devon & de celle de Cornouaille. XIV. *Le Caractère d'Abdias*, Sermon adressé à la Jeunesse, & prononcé à *Old-Jewry*, le 28 Décembre 1713. XV. *Abrégé de l'Histoire de la Vie de Mr. Baxter & de son Tems.* Seconde Edition: conjointement avec, XVI. l'*Histoire des Ministres, Prédicateurs, Chefs & Membres de Colléges, & Régens d'Ecole, chassés ou interdits après la Révolution en* 1660, *par l'Acte* d'Uniformité, *ou auparavant.* Londres 1713 in-8. XVII. *L'Utilité présente des Sociétés Religieuses:* Sermon prêché à ceux qui entretiennent la Fondation du Sermon du Dimanche matin à *Little S. Helens*, prononcé le 23 d'Avril 1714. XVIII. *Les soins de Dieu pour le maintien de sa Gloire dans les Iles Britanniques, & la sureté de l'Eglise de Jésus-Christ contre les portes de l'Enfer:* en trois Sermons pour la Fondation des Marchands à *Salters-Hall*, 1715 in-8. XIX. *Les Principes & la Pratique des Non-Conformistes modérés par rapport à l'Ordination, éclaircis par des exemples*; ou Sermon prononcé à l'Ordination de Mr. *Jean Munckley* le 19 Janvier 1717; & *la Commission donnée à Mrs.* Jaques Read, Henri Read, Richard Biscoe, George Smyth, & Samuel Chandler, *après leur Ordination* le 19 Décembre 1716. A quoi l'on a joint une *Lettre à un Théologien d'Allemagne, contenant une courte, mais véritable Relation touchant les Non-Conformistes d'Angleterre*; in-8. XX. *La sobriété d'Esprit recommandée* dans un Sermon prêché à une Société de Catéchumènes dans *Jewen-street* le 22 d'Avril 1717. XXI. *Examen de la Révocation de l'Acte* contre la Conformité Occasionnelle, *dans une Lettre à un Membre de la Chambre des Communes*, du mois d'Octobre 1717. XXII. *Lettre à Mr. l'Archidiacre* Echard *sur son* Histoire d'Angleterre, *dans laquelle on défend les vrais Principes de la Révolution, on justifie les Whigs, les Non-Conformistes, & plusieurs personnes de distinction, & on rectifie diverses fautes historiques.* Londres 1718 in-8. troisième Edition. XXIII. *L'Eglise* (Anglicane) *& les Non-Conformistes mis en paralléle sur l'article de la Persécution, ou Remarques sur un Livre du Dr. Walker, intitulé*, Tentative pour découvrir les noms & le détail des Souffrances de ceux du Clergé depuis l'an 1640 jusqu'en 1660. Londres 1719 in-8. XXIV. *L'injustice & le peu de fondement des Plaintes de notre Tems*, dans un Sermon prononcé à *Rotherhith*, le 20 d'Octobre 1720, Anniversaire du Couronnement du Roi George I. XXV. *Commission donnée à Mrs.* Abdias Hughes, Clerk Oldisworth, Thomas Newman, & Jean Smith, *après leur Ordination à Old-Jewry*, le 11 Janvier 1720-1. XXVI. *Treize Sermons sur la Doctrine de la Trinité*, prononcés pour la Fondation des Marchands à *Salters-Hall*; avec la *Défense du fameux passage de 1 Jean V. 7. dont on prouve l'autenticité, & dont on donne l'explication, en le supposant véritablement de S. Jean*: en quatre Sermons prononcés au même lieu en 1719 & en 1720. Londres 1722 in-8. XXVII. *Apologie du Ministère des Non-Conformistes*, dans un Sermon d'Ordination prononcé à *Ailsbury* dans le Comté de Bucks le 11 Juin 1724. On y a joint dans la seconde Edition, une *Lettre à l'Auteur d'une Brochure intitulée*, La Nullité du Ministère des Non-Conformistes prouvée par l'Ecriture Sainte & par l'Antiquité. XXVIII. *Mémoires de la Vie de* Mr. Jean Howe, Londres 1724 in-8. XXIX. *La Parole de Dieu le meilleur Guide de la Jeunesse*; Sermon prêché à une Société de jeunes-gens dans *Silver-street* le 28 Mai 1725, jour de Naissance de sa Majesté le Roi George. XXX. *Commission donnée à Mr.* Guillaume Hunt, *après son Ordination* à Newport-Pagnel, dans le Comté de Bucks, le 15 de Septembre 1725. XXXI. *Sermon funèbre sur Mr.* Jean Sheffield, *Ministre de l'Evangile dans Southwark, décédé le 21 Janvier 1725-6, âgé de soixante-treize ans.* XXXII. *Sermon funèbre sur Mr.* Joseph Bennet, *Ministre de l'Evangile dans Old-Jewry, mort le 2 Février 1725-6, âgé de soixante & un an.* XXXIII. *Suite de l'Histoire des Ministres, Prédicateurs, Chefs & Membres de Colléges, & Régens d'Ecole, chassés & interdits après la Révolution de* 1660 *par l'Acte* d'Uniformité, *ou auparavant.* Londres 1727 in-8. 2 Volumes. XXXIV. *Sermon funèbre sur la mort de Mr.* Jean Mottershed, *Ministre du Saint Evangile à Ratcliffe, décédé le treizième d'Octobre 1728, âgé de soixante-trois ans.*

* Les Eglises dont il s'agit sont des Eglises de Non-Conformistes. R. D. T.

(a) Wood Hist. & Antiq. Univ. Oxon. L. II. p. 217. & Ath. Oxon. Vol. I. col. 223. (b) Id. Hist. & Antiq. ubi supra. CALDWALL ou CHALDWELL (Richard), célèbre Médecin du XVI. Siècle, étoit du Comté de Stafford, & avoit fait ses études à Oxford dans le Collège du *Nez-de-Bronze*, dont il fut Membre dans la suite (a). Il prit le degré de Maitre-ès-Arts en 1539 (b). A l'âge de trente-deux ans, il devint un des anciens Ecoliers de Christ-Church, peu après sa dernière fondation par le Roi Henri VIII en 1547 (c). En 1555 il commença à étudier en Médecine (d), & s'appliqua avec tant d'assiduité & de succès à cette Science, qu'il fut reçu Docteur, & qu'il fut en un même jour examiné, approuvé, & admis dans le Collège des Médecins à Londres, & fait Censeur [A]. Six semaines après (c) Id. ibid. & Athen. Oxon. ubi supra. (d) Idem ubi supra.

(1) Vol. I. col. 223. [A] *Il fut en un même jour examiné, approuvé & admis dans le Collège des Médecins de Londres, & fait Censeur.*] Mr. Wood dans ses *Athenæ Oxonienses* (1), & le Dr. Jean Friend dans son *Oratio Anniversaria in Theatro Collegii Regalis Medicorum Londini habita, ex Harvei instituto, in eorum commemorationem, qui sua in hoc Collegium benefi-

(e) Idem aux mêmes endroits.

(f) Camdeni Annal. Elisab. ad ann. 1585.

près, il fut mis au nombre des douze Elus ou Membres choisis de ce Collège, & en 1570 il en fut Président (e). Il a composé divers Ouvrages rélatifs à sa Profession [B]. Il fonda, conjointement avec Mylord Lumley (f), une Chaire de Chirurgie dans le Collège des Médecins, qui étoit alors dans le Knight-Ridders-street proche de l'Eglise de S. Bennet (g). Il est mort en 1585, & fut enterré dans l'Eglise susdite, où on lui érigea un Monument (h).

(g) Id. ibid.

(h) Camden ubi supra.

(2) Imprimée à la suite de son *Epistola ad Celeberr. Virum Rich. Mead M. D. de quibusdam Variolarum Generibus.* Lond. 1727. in-8. (3) P. 13. (4) P. 7.

*centiâ claruerunt*, *die* 18 *Octobris anno* 1720 (2), rapportent le même fait; & le dernier dit (3) que c'est un honneur, qui n'a peut-être jamais été fait à personne qu'à lui. *Præ cæteris emicuit Caldwalli liberalitas, qui cum uno eodemque die, quod alii fortasse nemini contigit, & sub examen vocarus, & simul admissus, & etiam ad Censorium munus evectus fuisset, hanc quæ ei indulta est, gratiam pio animo retulit* &c. Voyez aussi la *Harangue anniversaire* devant le même Collège, de Guillaume Wood (4) du 18 d'Octobre 1733.

[B] *Il a composé divers Ouvrages rélatifs à sa Profession.*] C'est Mr. Wood qui nous l'apprend dans son *Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* (5), & dans ses *Athenæ Oxonienses* (6); mais il ajoute, qu'il ne lui est jamais tombé aucun des Ouvrages de Caldwall entre les mains, excepté une Traduction Angloise des *Tables de la Chirurgie, comprenant en abrégé toute la pratique de cet Art*, Londres 1585 in-fol. Ouvrage écrit originairement en Latin par Horace Moro, Médecin de Florence.

(5) Lib. II. p. 127.

(6) Ubi supra.

☞ CALLIACHI (Nicolas), nâquit dans l'Ile de Candie en 1645, d'une bonne famille, dans le tems que les Turcs y faisoient la guerre. A l'âge de dix ans il vint à Rome, & fit ses Humanités dans le Collège des Grecs, fondé par Grégoire XIII (a). Il fit ensuite sa Philosophie & sa Théologie (b) avec un succès extraordinaire [A], & fut reçu Docteur dans ces deux Facultés. Le célèbre Jurisconsulte Thomas Flangini, natif de l'Ile de Chypre, aiant fondé à Venise un Séminaire pour l'instruction des Grecs, à l'imitation du Collège de Rome, Calliachi fut appellé en 1666 pour y enseigner les Langues Latine & Grecque, & la Philosophie d'Aristote (c); ce qu'il fit pendant onze ans, d'une manière qui surpassa même les espérances qu'on avoit conçues de lui. Jean-Baptiste Négroni de Corfou, qui avoit enseigné pendant plusieurs années la Logique d'Aristote à Padoue, étant mort en 1677, le Sénat nomma Calliachi pour lui succéder: il occupa ce poste un peu plus de trois ans (d), & en 1681 il fut le successeur de Pierre Franzano dans la prémière Chaire de Philosophie. Ottavio Ferrari Professeur de Rhétorique étant mort au mois de Mars 1683 (e), Calliachi quitta la Philosophie pour les Belles-Lettres, & succéda à Ferrari en 1686: il ne se distingua pas moins dans cet emploi, que dans les autres [B]. Il mourut à Padoue, après de longues infirmités, le 8 de Mai 1707, âgé de soixante-deux ans (f). Le Comte Roberti, qui avoit eu beaucoup d'estime & d'amitié pour lui, voulut qu'il fût mis dans le Tombeau de sa Famille (g). Calliachi possédoit parfaitement les Langues Grecque & Latine, & toutes les différentes parties des Belles-Lettres (h). „ Il est étonnant, dit „ Mr. Le Clerc (i), qu'aiant si longtems étudié en Philosophie, & même enseigné le Péripatétisme, „ il ne se fût pas gâté le goût & le style. On ne peut pas douter que s'il n'eût pas tant perdu de „ tems à étudier & à enseigner cette Philosophie, & sur-tout la Logique, qui est la Science du mon- „ de la plus sèche & la plus stérile, il ne fût allé fort loin dans les Belles-Lettres." Nous dirons ci-dessous un mot de ses Ouvrages [C].

(a) Madero Præfat. Operis de Ludis Scenicis Mimorum &c. dans le Giornale de' Letterati T. XV. p. 45.

(b) Commeni Papadopoli Hist. Gymn. Patav. T. I. Lib. III. Sect. 2. cap. 16. p. 183. Venise 1726.

(c) Madero ubi supra.

(d) Commenus ubi supra.

(e) Niceron Tom. VIII. p. 136. dit par erreur 1682.

(f) Giornale de' Letter. p. 49.

(g) Id. ibid.

(h) Commenus ubi supra.

(i) Biblioth. Anc. & Mod. T. X. Part. I. p. 10. 11.

[A] *Il fit ensuite sa Philosophie & sa Théologie avec un succès extraordinaire.*] Il acheva son Cours de Théologie avant le tems prescrit par les Réglemens, & soutint avant l'âge de vingt ans des Thèses sur toute la Théologie, sans Président, en présence de tout ce qu'il y avoit de plus illustre à Rome; & fit voir par son exemple, que les Grecs sont capables d'aller loin, quand on a soin de cultiver leur esprit. Voici les propres termes de l'Auteur qui me fournit cette particularité (1): *Mox animum convertit ad Theologica, quæ alte scrutatus, plene adeo, seu & celeriter hausit, ut nondum emensus statum addiscendæ Theologiæ tempus, ante annum ætatis vigesimum, solito die ipse solus, ne assidente quidem ad suppetias Magistro, totam universim Theologiam, in concione doctissimorum virorum defenderit. Raro id exemple etiam in urbe fuit, & in eâ ætatulâ novum, quod vel ipsos contemptores Græcorum fateri coëgit, nihil non etiamnum, quantumvis maximum, expectandum a Græcis ingeniis, si excolantur.*

(1) Commeni Papadopoli Hist. Gymn. Patav. Tom. I. Lib. III. Sect. II. cap. 16. p. 183.

[B] *Il ne se distingua pas moins dans cet emploi, que dans les autres.*] Judicieux dans le choix des sujets qu'il traitoit, il ne s'amusoit pas à des vetilles de Grammaire, mais il s'appliquoit à former ses Disciples à une Eloquence noble & mâle, cherchant moins à faire parade de son Erudition, qu'à se rendre utile, & plaçant les choses à propos. C'est le témoignage que lui rend l'Auteur cité dans la Remarque précédente, qui étoit son compatriote, & qui avoit été son Disciple (2): *Nam ad Græcam Latinamque Eloquentiam illustrandam, & ad instituendos in elegantioribus Literis Auditores suos, non a Grammatica, aut a prominentibus Pædotribarum ineptiis sibi argumenta dicendi levia, inutilia, atque in rixas, suorum hominum ingratiis, eruptura paraverat; sed altè omnia rimatur, rationes, causas, progressus, ac perfectionem elocutionis ingenuæ, robustæ, & ad persuadendum, delectandumque aptissima demonstrabat, eleganti quidem ac nitido, sed & philosophico prorsus ingenio ...... ex imo suoque pectore .... quæ ad utilitatem efferret, non ad jactantiam, quæque non incassum apud eorum prorsus ignarus ipse vix a limine salutata, produceret, sed apposite, in loco, ac tempore, rebus, quas doceбat, accommodaret.*

(2) Id. ibid.

[C] *Nous dirons ci-dessous un mot de ses Ouvrages.*] Il n'a publié lui-même que quelques Discours ou Harangues prononcées en diverses occasions, & entre autres celle qu'il prononça le 23 d'Avril 1687 en prenant possession de la Chaire de Rhétorique. Il s'y propose de justifier en quelque manière son changement, en prouvant qu'on ne peut être excellent Orateur, sans être Philosophe parfait. Cette Harangue a été imprimée à Padoue, *ex Typograph. Seminar.* en 1687 in-4. (3). Il laissa en mourant quantité d'Ouvrages manuscrits, dont Commenus dit (4) avoir lu une grande partie, & y avoir beaucoup profité pour la connoissance de l'Antiquité Grecque. Ces Manuscrits sont tombés entre les mains de Marc-Antonio Madero, Garde de la Bibliothèque de S. Marc à Venise, & neveu de Calliachi, qui publia en 1713 le Traité suivant: *De Ludis Scenicis Mimorum & Pantomimorum Syntagma Posthumum, quod e tenebris erutum recensuit, ac Præfatione auctum Petro Garzonio Senatori amplissimo dicavit Marcus Antonius Madero, Venetæ D. M. Bibliothecæ Curator.* Padoue 1713 in-4 pagg. 98. „ Traité posthume des Jeux „ Scéniques des Mimes & des Pantomimes &c." L'Editeur y a mis une Préface, qui contient un Abrégé de la Vie de l'Auteur, & un Plan de l'Ouvrage, qui a été inséré par Mr. de Sallengre dans le second Tome de son *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, Amsterdam 1718. L'Auteur n'avoit pas mis la dernière main à ce Traité, qui est en seize Chapitres, dont le dernier est même imparfait: on en peut voir un Extrait assez étendu dans le *Giornale de' Letterati* (5). Calliachi ne traite pas du Théatre en général, mais seulement de la *Scène* & de ses parties, *ce qu'il fait avec beaucoup de savoir & de netteté* (6). Il parle ensuite de l'Origine des *Jeux Scéniques*, & vient après aux *Mimes*, où il explique bien des choses que Ferrari, dans sa Dissertation sur le même sujet (7), n'avoit point touchées.

(3) Giornale de' Letterati Tom. XV. p. 42.

(4) Ubi supra p. 184.

(5) Ubi supra p. 30-32.

(6) Le Clerc Bibl. Anc. & Mod. Tom. X. Part. I. p. 11.

(7) Idem T. VI. p. 202.

CALLIMAQUE, Poëte Grec, qui florissoit du tems de tems de Ptolomée Philadelphe & de Ptolomée Evergète, Rois d'Egypte, étoit de Cyrène, fameuse Ville de l'ancienne Libye, & fils de Battus [A] & de Mesatme (a), ce qui l'a fait nommer par Ovide *Battiades*. Strabon nous apprend (b), que notre Poëte se disoit lui-même descendu du Roi Battus, Fondateur de Cyrène. On ne sait pas

(a) Suidas in Voce Καλλίμαχος.

(b) L. XVII. p. 176.

[A] *Fils de Battus.*] Mr. Basile Kennet, dans ses *Vies & Caractères des anciens Poëtes Grecs* (1), dit que le titre de *Battiades*, qu'on donne ordinairement à notre Poëte, fait que les Grammairiens lui donnent communément un Battus pour père; mais qu'il pourroit aussi-bien avoir pris ce surnom de Battus le Fondateur de Cyrène, de la famille duquel Strabon nous apprend (2) qu'il se disoit lui-même descendu. Mais quel qu'ait été son père, notre Poëte a témoigné son respect & sa reconnoissance pour lui dans une belle Epitaphe, que nous avons dans l'*Anthologie* *. Le Vieillard, s'adressant à ceux qui visitent son Tombeau, leur parle en ces termes:

Ὅστις ἐμὸν παρὰ σῆμα φέρεις πόδα, Καλλιμάχου με

(1) Part. I. p. 156. Lond. 1697 in-8.

(2) L. XVII. p. 176.

* Parmi les Epigrammes de Callimaque, Epigr. XXI. Cit. du Trad.

(c) Suidas ubi supra.

* L'Auteur Anglois semble attribuer au Mathématicien (c'étoit Conon de Samos) d'avoir fait disparoitre les Cheveux; ce que je ne trouve pourtant nulle part. Voici les termes Anglois: *a cunning Mathematician having stolen them thence to translate them to Heaven*. R. D. T.

pas précisément en quelle année il est né ; mais on convient généralement qu'il commença à fleurir sous Ptolomée Philadelphe, & qu'il continua sous Ptolomée Evergète (c). La Reine Bérénice, femme de ce dernier, aiant consacré ses Cheveux dans le Temple de Vénus, & un adroit Mathématicien les aiant fait passer au Ciel *, notre Poëte fit une belle Elégie sur ce sujet, que nous n'avons aujourd'hui qu'en Latin, de la main de Catulle. Aulu-Gelle dit (d) qu'il florissoit peu après la prémière Guerre Punique. Il fut disciple du Grammairien Hermocrate d'Iase †, & se maria avec la fille d'Euphrates de Syracuse (e). Avant qu'il entrât à la Cour & qu'il fût connu de Ptolomée Philadelphe, il enseignoit à Alexandrie dans le Quartier appellé Eleusine; & Apollonius Auteur des Argonautiques avoit été son Disciple [B]. Il a composé un grand nombre de petites Pièces, dont il ne nous reste que quelques Hymnes & quelques Epigrammes [C]. Nous rapporterons ci-dessous les Jugemens qu'on a portés de ce Poëte [D]. Gérard-Jean Vossius, dans son prémier Livre des *Historiens Grecs* (f), met

(d) *Noct. Attic.* Lib. XVII. cap. 21. [L'Auteur dit, *peu après le commencement de la prémière Guerre Punique*. R. D. T.] † Ville maritime de Carie. R. D. T. (e) Suidas *ubi supra*. (f) Cap. XV.

Ἴσθι, Καλλιμάχου παῖδά τε καὶ γενέτην.
Εἰδείης δ' ἄμφω κεν· ὁ μὲν κοτὲ πατρίδος ὅπλων
Ἦρξεν, ὁ δ' ἤεισεν κρέσσονα βασκανίης.
Οὐ νέμεσις· Μοῦσαι γὰρ ὅσους ἴδον ὄμματι παῖδας
Ἄχρι βίου πολιοὺς οὐκ ἀπέθεντο φίλους.

Le sens revient à ceci : „ qu'il ne veut être connu que „ par la qualité de Fils & de Père de Callimaque; le pré„ mier aussi illustre dans la Guerre, que le second par ses „ Vers."

[B] *Apollonius Auteur des Argonautiques avoit été son Disciple.*] Ce dernier aiant attaqué son Maître, celui-ci composa contre cet ingrat Disciple une Pièce satirique sous le nom d'*Ibis* (3), qui a servi de modèle à Ovide pour une Pièce satirique du même genre, à laquelle il a donné le même titre.

(3) Suidas in Καλλίμαχος.

[C] *Il a composé un grand nombre de petites Pièces, dont il ne nous reste que quelques Hymnes & quelques Epigrammes.*] Il disoit souvent, qu'*un grand Livre est un grand mal*. Ses Ennemis lui aiant reproché qu'il n'étoit pas en état de faire quelque Ouvrage considérable, il leur répond à la fin de son Hymne à Apollon :

Ὁ Φθόνος Ἀπόλλωνος ἐπ' οὔατα λάθριος εἶπεν,
Οὐκ ἄγαμαι τὸν ἀοιδὸν, ὃς οὐδ' ὅσα πόντος, ἀείδει.
Τὸν Φθόνον ὡπόλλων ποδί τ' ἤλασεν ὧδέ τ' ἔειπεν,
Ἀσσυρίου ποταμοῖο μέγας ῥόος, ἀλλὰ τὰ πολλὰ
Λύματα γῆς καὶ πολλὸν ἐφ' ὕδατι συρφετὸν ἕλκει.
Δηοῖ δ' οὐκ ἀπὸ παντὸς ὕδωρ φορέουσι Μέλισσαι,
Ἀλλ' ἥτις καθαρή τε καὶ ἀχράαντος ἀνέρπει
Πιδακος ἐξ ἱερῆς ὀλίγη λιβὰς, ἄκρον ἄωτον.

Ce qui signifie en substance : „ La noire Envie dit tout „ bas à Apollon : On ne sauroit être Poëte, à moins que „ d'être abondant, & de ne tarir sur aucun sujet. Le Dieu „ la repoussa, & lui dit : L'Euphrate est bien vaste & „ bien profond ; mais il charrie beaucoup de boue & de „ limon, ce qui rend son eau trouble : l'on ne présente „ point à Cérès de l'eau puisée indifféremment par-tout, „ mais une petite quantité d'un crystal pur suffit, pour „ faire les libations." Le Scholiaste observe sur ce passage, que pour fermer la bouche à ses envieux, notre Poëte fit son Poëme intitulé *Hécale* *, qui est perdu, mais que les Auteurs Grecs & Romains citent très souvent (4). Suidas, qui a oublié de faire mention de cet Ouvrage, nous dit que Callimaque avoit composé huit-cens Ouvrages : Καὶ ἔστιν αὐτοῦ τὰ γεγραμμένα βιβλία ὑπὲρ τὰ ω. Le même Ecrivain rapporte les titres de quelques uns. *L'Arrivée d'Io*; *Sémélé*; *Les Habitans d'Argos*; *L'Arcadie*; *Glaucus*; *Les Espérances*; *Fables satiriques*; *Tragédies*; *Comédies*; *Poëmes*; *Ibis* &c. Ses *Hymnes* & ses *Epigrammes* ont paru à Utrecht en 1697 en deux Vol. in-8. sous ce titre: *Callimachi Hymni & Epigrammata, & Fragmenta, ex recensione Theodori Grævii, J. G. Fil. cum ejusdem & aliorum Animadversionibus.* [☞ On diroit qu'il n'y a que cette Edition de Callimaque, & celle de Madame Dacier, dont l'Auteur de cet Article parle dans la Remarque suivante : cependant il s'en est fait un grand nombre, soit du Grec seul avec les Scholies & sans les Scholies, soit Grecques & Latines des deux espèces, & avec les Notes des Savans, dont on peut voir le Catalogue dans Mr. J. A. Fabricius †. Mais l'Edition d'Utrecht, indiquée ici, est la plus complette & la plus belle. Théodore Grævius étant mort à la fleur de son âge, avant qu'elle fût achevée, Jean-George Grævius son père y a mis la dernière main. Rem. Crit.]

* Et non *Hecate*, comme il y a dans l'Anglois. *Hecale* étoit une pauvre vieille femme, qui logea Thésée; & c'est sur l'Histoire de ce Héros que rouloit principalement ce Poëme de Callimaque. Voy. J. A. Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. II. p. 484. R. D. T.

(4) Voy. le sujet de ce Poëme dans Politien *Miscell.* cap. 24.

† *Biblioth. Græc.* T. II. p. 490-491.

[D] *Nous rapporterons ci-dessous les Jugemens qu'on a portés de ce Poëte.*] Madame Dacier nous dit, dans la Préface de son Edition, qui a paru à Paris en 1675 in-4. sous ce titre, *Callimachi Hymni, Epigrammata & Fragmenta, Græcè & Latinè, necnon ejusdem Poëmatium de Coma Berenices a Catullo versum, edente cum notis & indice Anna Tanaquilli Fabri filia*, que dans tout ce que la Grèce ancienne nous a produit, il ne s'est rien trouvé de plus élégant, ni de plus poli. C'avoit aussi été la pensée de Tannegui Le Fèvre son père, dans son *Abrégé des Vies des Poëtes Grecs* ‡, qui jugeoit que la manière de composer que Callimaque avoit embrassée, est nette & forte; que Catulle & Properce l'ont imité souvent, & l'ont même quelquefois traduit. Mais d'autres Critiques n'en ont pas porté un jugement si favorable. Ovide, en lui donnant place dans son Catalogue des Poëtes, lui assigne l'immortalité uniquement pour son Art ; mais en même tems, il lui refuse expressément l'esprit & le génie :

‡ Pag. 155. 156. Cit. du Trad.

*Battiades toto semper cantabitur orbe:*

*Quamvis ingenio non valet, Arte valet* (5).

(5) *Amor.* Lib. I. Eleg. 15.

Mais Daniel Heinsius, dans la Préface de son Edition d'Hésiode *, a taché d'expliquer favorablement la pensée d'Ovide; & il dit, que lorsque cet Auteur semble accuser Callimaque d'avoir peu de génie, ce n'est pas qu'il ait prétendu que celui-ci manquât d'invention, de subtilité, d'adresse, ou d'esprit ; mais que c'est parce qu'il n'est pas assez naturel, qu'il est trop travaillé & qu'il a trop d'affectation, comme s'il avoit recherché la gloire de passer pour bon Grammairien, plutôt que pour vrai Poëte. Mr. Basile Kennet remarque (6), que Heinsius n'a pas été heureux dans cette explication de la pensée d'Ovide, & qu'un Lecteur attentif croira toujours qu'Ovide a voulu qu'on prît ses expressions dans le sens qu'elles offrent naturellement: mais qu'il a de dessein prémédité, & par un esprit d'envie & de jalousie, limité les louanges de son Rival ; & qu'il est évident qu'Ovide n'avoit d'autre ambition que de passer pour supérieur à Callimaque ; puisqu'il dit qu'une Maitresse, qui lui donneroit la préférence sur le Poëte Grec, lui plairoit par cet endroit:

* De l'année 1661. Cit. du Trad.

(6) *Ubi supra* p. 162.

*Est quæ Callimachi præ nostris rustica dicit*
*Carmina; cui places, protinus ipsa places* (7).

(7) *Amor.* Lib. II. Eleg. 4.

Mr. Kennet observe encore (8), qu'il est vrai que nous avons dans ce qui nous reste de Callimaque, quantité d'exemples frappans de son Art, comme, outre l'Apologie de ses compositions rapportée ci-dessus, la manière dont il fait entrer les louanges de Ptolomée dans l'Hymne de Jupiter ; de faire prophétiser Apollon, tandis qu'il étoit encore dans le sein de sa mère, sur le sujet du même Prince: & autres traits pareils. Que cependant on persuadera difficilement à quiconque aura examiné la surprenante délicatesse de ses pensées, & du tour qu'il y donne, de ne le louer qu'à demi, d'entrer en quelque manière en composition, & de sacrifier à la gloire de l'Invention, celle du Jugement ; tandis que ces deux talens se trouvent si heureusement alliés, qu'il est difficile de donner des exemples de l'un, sans y découvrir en même tems l'autre. „ Quelle preuve plus forte peut-on donner de l'union de „ ces talens, *continue le même Auteur* (9), que ces belles „ & ravissantes sentences, qui se présentent tout d'un „ coup, lorsqu'on s'y attend le moins, & qui paroissent „ un effet d'inspiration, si jamais il y en eut dans la Poë„ sie? Il y en a deux de cet ordre dans la prémière Hym„ ne, qui peuvent disputer le prix à tout ce qu'ont fait „ des Auteurs plus volumineux." La prémière est une belle réponse aux Libertins modernes, qui sur l'incertitude prétendue d'un état à venir, vivent & meurent à l'avanture, & se flattent d'un aussi heureux hazard que les autres. Le Poëte parle des droits de Jupiter à l'Empire du Ciel, comme d'une chose reconnue par ses deux frères, & qu'ils ne lui envioient point ; de-là il prend occasion de faire une réflexion sur la folie des anciens Historiens, qui font partager les trois Royaumes par sort aux fils de Saturne :

(8) P. 159.

(9) P. 161.

Τίς δέ κ' ἐπ' Οὐλύμπῳ τε καὶ Ἄϊδι κλῆρον ἐρύσσαι,
Ὃς μάλα μὴ νενίηλος; ἐπ' ἰσαίῃ γὰρ ἔοικε
Πήλασθαι· τὰ δὲ τόσσον ὅσον διὰ πλεῖστον ἔχουσι.

Ce qui revient à ceci: „ Qu'il n'y a pas d'homme de bon„ sens qui veuille faire dépendre ses droits au Ciel ou à „ l'Enfer, du Sort ; dont l'usage peut être bon par rap„ port à des choses où il y a de l'égalité, mais non dans „ celles où la disproportion est infinie." L'autre endroit est vers la fin de l'Hymne, où il fait sa prière d'adieu à Jupiter :

Χαῖρε πάτερ, χαῖρ' αὖθι· δίδου δ' ἀρετήν τ' ἄφενός τε.
Οὔτ' ἀρετῆς ἄτερ ὄλβος ἐπίσταται ἄνδρας ἀέξειν,
Οὔτ' ἀρετὴ ἀφένοιο· δίδου δ' ἀρετήν τε καὶ ὄλβον.

„ Donne-nous la Vertu & les Richesses : les Richesses „ sans la Vertu ne peuvent rendre l'homme heureux, ni „ la Vertu sans les Richesses : donne-nous donc & la Ver„ tu & les Richesses." [☞ On a de la peine à comprendre, après un témoignage si positif, que Mr. Bayle ait pu soutenir que les Païens ne demandoient à leurs Dieux ni *la Sagesse, ni la Vertu* (10). Le savant Mr. Lenfant a combattu cette thèse avec solidité (11). Je me propose de faire ici quelques réfléxions sur le même sujet, en mettant à profit, si l'occasion s'en présente, les remarques de Mr. Lenfant. Entre autres passages dont Mr. Bayle appuye son

(10) *Contin. des Pensées div.* p. 246. 247.

(11) *Lettre à Mr. Des Vignoles*, dans la *Bibl. Germ.* T. I. Art. VII. p. 155. &c.

met notre Auteur au rang des Historiens, parce qu'il avoit fait une Table ou un Catalogue des Hommes illustres dans toutes les Sciences, avec une Liste de leurs Ouvrages. Ce Catalogue étoit en cent-vingt Livres; Suidas, Athénée (g) & l'Etymologiste en parlent, comme le remarque Vossius. Athénée remarque, que Callimaque marquoit combien de lignes chaque Ouvrage contenoit: car comme les Modernes peuvent le faire sans peine par rapport aux Ouvrages Poëtiques, il n'étoit pas difficile aux Anciens de le faire à l'égard des Auteurs en prose, parce qu'en transcrivant les Auteurs, ils employoient des feuilles précisément de la même figure & grandeur (h). Notre Auteur a aussi écrit sur l'origine des Iles & des Villes, & sur le changement de leurs Noms; sur les Rivières de l'Europe; des choses admirables & incroyables du Péloponnése & de l'Italie; de l'altération des Noms des Poissons, des Vents, des Oiseaux, des Rivières de la Terre, des Recueils sur les merveilles des différentes parties du Monde, & divers autres Ouvrages mentionnés par Suidas. Mais cet Auteur a omis son Traité περὶ ἀγώνων, où il traitoit des *Jeux Actiaques*, dont parle Virgile, ainsi que nous l'apprend Harpocration sous le mot Ἄκτια. Le même Auteur cite, sous le mot Ἀκὴ, les ὑπομνήματα ou *Commentaires* de notre Poëte. [☞ Quelques Auteurs prétendent (i) qu'il a été Bibliothécaire de la Bibliothèque de Ptolomée à Alexandrie; mais ni Suidas, ni aucun des Anciens, n'en disent rien: ainsi il n'y a aucun fonds à faire sur ce que rapportent là-dessus des Auteurs modernes. Outre Apollonius Auteur des Argonautiques, on nomme parmi les Disciples de Callimaque, Eratosthène & Philostéphane de Cyrène, Aristophane de Bysance le Grammairien, & plusieurs autres (k). ADD.]

Il y a eu un autre CALLIMAQUE de Cyrène, Poëte Epique, fils de Stasénor, & de Megatima sœur de Callimaque l'Ancien; mais sa réputation a été fort au-dessous de celle de son oncle: ensorte que

(g) Lib. VI. cap. 10. & XIV. c. 13. [Consultez sur cet Ouvrage Jonsius *de Script. Hist. Philos.* Lib. II. cap. 5.]

(h) Salmas. *Prolegom. ad Solin.*

(i) Raphael Volaterran: *Comm. Urban.* L. XIV. Morhof *Polyhist.* Lib. I. c. 2. num. 17.

(k) Fabricius *Bibl. Græc.* T. II. p. 480. 481.

son opinion, il y en a un tiré du *Livre de la Nature des Dieux* de Cicéron (12), où *Cotta*, l'un des Interlocuteurs, dit que personne ne s'est jamais avisé de rendre graces aux Dieux de la Sagesse & de la Vertu, parce que ce n'est pas d'eux que nous viennent ces biens. Voici ce que Mr. Lenfant remarque là-dessus (13): „ Je ne crois pas, *dit-il*, „ que l'on ait jamais fait un raisonnement plus facile à „ dissiper que celui que fait ici *Cotta*. Car qui est ce Cot- „ ta, qu'introduit Cicéron? C'est un *Stoïcien* outré, & „ en même tems un Déclamateur, qui attribue effronté- „ ment à tout le Genre-humain les sentimens de sa Secte, „ ou plutôt les siens particuliers." Je remarque I. Que le Savant de Berlin a mis, selon les apparences, un nom pour l'autre: *Cotta* n'est rien moins qu'un *Stoïcien outré*, c'est un *Académicien*, qui veut rendre tout douteux: & dans ce *troisième Livre de la Nature des Dieux*, il combat ce que le Stoïcien *Balbus* avoit dit dans le second Livre. Je ne sai comment cela est échappé à Mr. Lenfant. II. On me trouvera peut-être bien hardi, d'oser conjecturer que Mr. Lenfant s'est trompé, en disant que Cotta *attribue effrontément à tout le Genre-humain les sentimens de sa Secte, ou plutôt les siens particuliers*; & que Mr. Bayle n'a pas moins donné à gauche, en le citant comme un garant de la thése qu'il soutient, que les Paiens ne demandoient à leurs Dieux *ni la Sagesse, ni la Vertu*: mais je crois avoir preuve en main de ce que j'avance sur ce sujet. Balbus avoit soutenu (14), qu'aucun des Grands-Hommes n'avoit été sans ressentir les effets de la protection divine; & qu'on objecteroit en-vain contre cela les malheurs arrivés à leurs biens temporels: parce, dit-il, que les Dieux prennent soin des grandes choses, & négligent les petites. Or par rapport aux grandes, les Hommes illustres sont toujours heureux: ce qui a été, ajoute-t-il, suffisamment prouvé par ceux de notre Secte, & par Socrate, à l'égard des richesses de la Vertu. *Nemo igitur Vir magnus sine aliquo afflatu divino unquam fuit. Nec vero ita refellendum est, ut, si segetibus aut vinetis cujuspiam tempestas nocuerit, aut si quid e vitæ commodis casus abstulerit, eum, cui quid horum acciderit, aut invisum Deo, aut neglectum a Deo judicemus. Magna Dii curant, parva negligunt. Magnis autem viris prosperè semper omnes res: siquidem satis a nostris, & a principe Philosophorum Socrate dictum est de ubertatibus virtutis, & copiis.* Je prie le Lecteur d'observer en passant, qu'il paroît par ce passage, qu'il y avoit des Paiens qui croyoient que la Vertu étoit un don du Ciel; & par conséquent, qu'il falloit la demander aux Dieux. Voyons ce que Cotta répond à Balbus. Dit-il, que *jamais personne ne s'est avisé de rendre graces aux Dieux de la Vertu & de la Sagesse, parce que ce n'est pas d'eux que nous viennent ces biens*? Oui, il dit quelque chose qui ressemble à cela: mais il n'avance pas aussi positivement un fait; il fait un raisonnement, & deux ou trois petits mots mettent au fait de ce qu'il veut dire. *Virtutem autem nemo unquam acceptam Deo retulit.* Nimirum recte. *propter virtutem enim jure laudamur, & in virtute recte gloriamur. Quod non contingeret, si id donum a Deo non a nobis haberemus.* Ce qui signifie: „ Personne ne s'est jamais avisé de rendre gra- „ ces à Dieu de la Vertu. *S'entend avec raison, & avec* „ *fondement* *. C'est à juste titre qu'on nous donne des „ éloges à cause de nos Vertus, & que nous nous en fai- „ sons un sujet de gloire: ce qui n'arriveroit point, si la „ Vertu étoit un don du Ciel, & que nous n'en fussions „ pas redevables à nous-mêmes." Il me semble qu'il est assez évident que *Cotta* se propose de combattre ce que le Stoïcien Balbus avoit dit du soin que les Dieux prennent d'enrichir les hommes de Vertus. Cotta répond, que personne n'a jamais *eu raison* de rendre graces à cet égard; & que si on le fait, c'est à tort, puisque sans cela la Vertu ne nous rendroit pas dignes de louange. Il est vrai qu'il paroît ensuite aller plus loin, & établir comme un fait, ce qu'il n'avoit avancé que comme un raisonnement: mais, outre qu'il faut toujours remonter au principe sur lequel il bâtit, lui-même fait voir qu'il tombe dans la déclamation en allant plus loin, puisqu'après avoir dit, qu'au jugement de tous les hommes, on doit demander aux Dieux les biens de la Fortune, mais acquérir soi-même la Sagesse, *judicium hoc omnium mortalium est, fortunam a Deo petendam, a se ipso sumendam esse sapientiam*, il ajoute, que quoiqu'on consacre des Temples à la Vertu, on voit cependant qu'elle dépend de nous-mêmes. Qui ne voit que c'est un Sophiste, qui tâche de tourner à son avantage ce qui lui est le plus contraire, qui raisonne à sa manière? Mais jamais on n'y trouvera qu'il soutienne positivement comme un fait, que les Paiens ne demandoient point la Sagesse & la Vertu aux Dieux. Il prétend seulement qu'on avoit tort de le faire, puisque la Vertu ne nous rendroit pas dignes de louange, & que nous ne serions pas obligés de faire des efforts pour l'acquérir; ce qui, selon tous les hommes, est cependant nécessaire. Si *Cotta* n'est pas aussi favorable à Mr. Bayle que ce Savant l'a cru, Callimaque, comme on l'a vu dans le passage qui a donné occasion à cette remarque, Callimaque, dis-je, l'est encore moins. Mr. Lenfant remarque très bien à ce sujet (15), que „ Mr. Bayle n'a pas ignoré ce passage: „ mais content d'en avoir donné avis en marge, il n'a „ pas laissé de pousser sa pointe, comme s'il avoit dé- „ montré que les Paiens ne demandoient point la Vertu „ aux Dieux . . . . . . Mais la candeur dont Mr. Bayle „ se vante dans cet endroit, vouloit absolument qu'il mît „ le passage de Callimaque tout du long dans son Texte, „ & qu'il y répondît de toute sa force, avant que de rien „ bâtir sur un principe qui ne peut que passer pour pro- „ blématique, tant que les Objections subsistent." On peut voir dans la Lettre de Mr. Lenfant, les judicieuses remarques qu'il fait sur les passages de Juvénal, de Perse, de Sénèque & d'Horace. J'ajouterai seulement en finissant, que le passage de Maxime de Tyr, Philosophe Platonicien qu'il cite, n'est pas de la Dissert. XVII. comme le porte la Lettre (peut-être par une faute d'impression), mais de la Dissert. XXII. ADD.) Un Auteur moderne, qui s'est caché sous le nom de *Candidus Hesychius*, dans un Ouvrage intitulé *Gedelius verum Poëta* (16), dit, que Callimaque voyant qu'il n'avoit point le vent favorable, n'a jamais osé s'exposer en pleine mer; mais qu'il a eu la prudence de ne jamais s'éloigner des bords, pour mieux s'assurer du Port: c'est-à-dire, que n'aiant pas ce génie poëtique & cet enthousiasme qui emporte les Poëtes, il n'a point voulu entreprendre de Pièces de longue haleine. Quintilien dans ses *Institutions* (17) dit que Callimaque est le Prince des Poëtes Elégiaques parmi les Grecs. *Tunc & Elegiam vacabit in manus sumere, cujus princeps habetur Callimachus.* Et Mr. Kennet observe (18), que ce qui lui a acquis le plus de réputation parmi les Anciens, ce sont les Pièces Elégiaques qu'il a composées, dont il ne nous reste que l'Hymne sur le Bain de Minerve, & la Traduction du Poëme sur la Chevelure de Bérénice par Catulle. „ La prémière de ces Pièces semble, aussi-bien „ que ses autres Hymnes, tenir plus de l'enthousiasme de „ la Poësie Lyrique, l'Histoire curieuse de Tirésias occu- „ pant le plus de place dans cette Pièce. L'autre ressem- „ ble plus à l'Elégie, selon les idées ordinaires que nous „ en avons: &, comme on la joint ordinairement aux „ Ouvrages de Tibulle & de Properce qui sont dans le „ même goût, on peut dire aussi qu'elle peut aller de pair „ avec ce qu'ils ont fait de plus délicat & de plus régulier „ dans ce genre." Par exemple, ils n'ont rien qui soit d'un tour plus naturel, que ce qu'il dit, que c'est une plus grande gloire à cette Chevelure, d'appartenir à la Reine, que d'avoir place dans le Ciel. C'est l'Astre qui parle à cette Princesse, en ces termes:

*Sed quamquam me nocte premunt vestigia divum,*
*Luce tamen canæ Tethyi restituor.*
*Non his tam lætor rebus, quam me abfore semper,*
*Abfore me a Dominæ vertice discrucior.*
*Sydera cur retinent? Utinam coma regia fiam;*
*Proximus Arcturo fulgeat Erigone.*

Properce se propose notre Poëte pour modèle:

(12) Lib. III. cap. 36. de l'Edition de Mr. Ernesti, Leipsig 1737 in 8.

(13) *Ubi supra* p. 151.

(14) *De Natura Deor.* Lib. II. cap. 66. de l'Edition d'Ernesti.

* Mr. Bayle traduit Ni-*mirum recte*, par ET *avec raison*; mais je laisse à juger si *nimirum* n'est pas ici une restriction; car en attribuant à *Cotta* le sens de Mr. Bayle, il faut dire que c'est un odieux Sophiste, puisque celui à qui il répond, venoit de dire tout le contraire; & je ne vois pas que Mr. Bayle y gagne rien pour sa thèse.

(15) *Ubi supra* p. 152.

(16) Cap. 2. p. 75. *apud* Baillet *Jugem. des Sav.* Tom. III. Part. I. p. 422. Edit. de 1725 in 4.

(17) Lib. X. cap. 1.

(18) P. 162.



le-

(l) Lib. XVII. p. m. 576.

que Strabon, parlant des Hommes illustres de Cyrène (l), ne fait mention que de Callimaque l'Ancien, lequel, dit-il, a été fort estimé du Roi d'Egypte.

*Inter Callimachi sat erit placuisse libellos,*
*Et cecinisse modis, pure Poëta, tuis* (19).

(19) Lib. III. Eleg. 5.

Il y a cependant un autre endroit, où Properce semble démentir son prémier jugement, & que ceux qui ne sont pas favorables à Callimaque, citent ordinairement. C'est dans la XXXIII. Elégie du Liv. II.

*Tu satius memorem Musis imitare Philetum,*
*Et non inflati somnia Callimachi.*

(20) P. 164.

Mais Mr. Kennet remarque (20), qu'en joignant *non* avec *inflati*, la difficulté disparoit, & qu'au-lieu d'une critique, ce sera ici une louange; mais pourtant qu'il est plus naturel de penser que Properce a ici en vue quelque Ouvrage particulier de Callimaque qui est perdu, où il étoit trop enflé, conseillant à son Ami de s'occuper d'un travail plus aisé & plus agréable. Scaliger croit qu'il s'agit du Poëme intitulé Αἴτια, que Martial tourne en ridicule, comme un Poëme dur & obscur, & que l'Ami de Properce avoit peut-être dessein de traduire. Ce qui peut appuyer cette conjecture, c'est qu'il y a une ancienne Epigramme dans l'*Anthologie*, où l'on suppose que Callimaque avoit eu ordre des Muses d'entreprendre ce difficile Ouvrage. „ Mais „ quoi qu'il en soit de cet article particulier, *dit Mr.* „ *Kennet*, il est impossible que Properce ait eu dessein de „ critiquer Callimaque en général, puisqu'il déclare que „ sa plus grande ambition est d'obtenir le titre de Calli- „ *maque Romain.*"

(a) Stromat. Lib. I. p. 333.
(b) L. XIV. p. m. 447.
(c) Voy. Fabric. Bibl. Græc. Tom. I. p. 572.
(d) Voyez Mém. de l'Acad. des Inscript. T. X. p. 553. 554. Ed. de Hollande.

☞ CALLINUS, un des plus anciens & des plus illustres Poëtes Elégiaques, étoit de la Ville d'Ephése. La plupart des Auteurs le rangent dans la classe des Poëtes dont le tems est incertain. Clément d'Alexandrie (a), aussi-bien que Strabon (b), le font antérieur à Archiloque, que quelques Ecrivains placent du tems de la quinzième Olympiade (c). Le prémier des Auteurs que nous venons de citer, prouve que Callinus est plus ancien qu'Archiloque, parce que le prémier de ces Poëtes parle des Magnésiens comme d'un Peuple florissant, dont la fortune secondoit les armes dans la guerre d'Ephése; au-lieu que le second parle de ce même Peuple comme d'un Peuple asservi, puisqu'il invite à pleurer son oppression. Il y a beaucoup d'apparence qu'il vivoit vers le commencement des Olympiades [A], dont la prémière année tombe sur l'an 776 avant Jésus-Christ. La plupart des Auteurs modernes s'accordent à lui déférer l'invention du Vers Elégiaque ou Pentamètre [B]. Callinus est encore le prémier qui, au témoignage de Strabon (d), mit en vogue la Fable d'Apollon Sminthien;

(1) Comm. Prophet. dans les Mém. de l'Acad. des Inscript. T. X. p. 550. 551. Ed. de Hollande.

[A] *Il y a beaucoup d'apparence qu'il vivoit vers le commencement des Olympiades.*] On a déja vu dans l'Article, qu'il est plus ancien qu'Archiloque. L'Auteur de *l'Antiquité des Tems rétablie* (1) a découvert fort heureusement quelque chose de plus précis: un vers de Callinus même, que Strabon a conservé, peut nous aider à découvrir le tems où il a vécu. Ce Poëte avoit écrit en vers Elégiaques l'Histoire de son tems, & dans cet Ouvrage il sembloit voir l'incursion de ces Peuples, qui, sortis du Bosphore Cimmérien, se jettérent sur l'Asie:

(2) Strab. Liv. XIV. p. m. 445.

Νῦν δ' ἐπὶ Κιμμερίων στρατὸς ἔρχεται ὀβριμοεργῶν (2).

„ Voilà, *dit-il*, qu'une Armée fordimable de Cimmériens „ prépare quelque irruption." Ce qu'il semble voir ici, il le vit en effet, puisqu'il nous apprend que la prise de Sardes en fut une des suites. Or Paul Orose rapporte cette irruption à la trentième année avant la fondation de Rome, ce qui est environ quatre ou cinq ans avant la prémière Olympiade: c'est donc vers ce tems-là que Callinus florissoit. Cela étant, il y a lieu d'être surpris qu'on ait pu le confondre avec Callimaque, qui vivoit, selon ce calcul, plus de cinq Siècles après lui. Cependant, Mr. Fabricius dit (3), qu'on les confond quelquefois. *Nomen quandoque cum Callimacho confunditur.*

(3) Bibl. Græc. Tom. II. p. 713.

[B] *La plupart des Auteurs modernes s'accordent à lui déférer l'invention du Vers Elégiaque ou Pentamètre.*] C'est une question, sur laquelle les Anciens ont été fort partagés, que celle du prémier Auteur du Vers Elégiaque. Elle étoit encore indécise du tems d'Horace:

*Quis tamen exiguos Elegos emiserit auctor*
*Grammatici certant, & adhuc sub judice lis est* (4).

(4) Horat. de Art. Poët. vs. 77. 78.

Il est donc bien difficile de la décider aujourd'hui, où il n'est pas à présumer qu'on ait plus de lumières là-dessus que du tems d'Horace. Mr. l'Abbé Souchay, qui a fait des recherches sur ce sujet, remarque (5), que les sentimens sont extrêmement partagés. Selon Suidas (6), c'est ou l'insensé Théoclès, ou le célèbre Midas, qui trouvérent le Vers Elégiaque: Théoclès, dans le tems même de sa démence ou de sa fureur; & Midas, lorsqu'il rendoit les derniers devoirs à sa mère. Achille Stace (7), après en avoir donné l'honneur à Archiloque, semble balancer entre Clonas & Terpandre, & se déterminer ensuite pour Clonas. Herméfianax de Colophon, qui étoit à peu près contemporain de Callimaque, dont Athénée (8) nous a conservé un morceau considérable, prétend que c'est Mimnerme, dont Smyrne & Colophon se disputent la naissance, qui a inventé le Vers Elégiaque. L'Académicien remarque, qu'il seroit difficile de choisir entre des opinions si diverses & si opposées; mais qu'il est peut-être aisé de les réfuter. Elles n'ont d'autre fondement, dit-il, la plupart, que des Traditions incertaines, ou des passages mal entendus. Suidas n'allègue aucun témoignage en sa faveur. Achille Stace cite bien l'Opuscule de la Musique, attribué à Plutarque; mais on y lit, que Clonas, qui composa les Loix de la Flûte, fit aussi des Vers Elégiaques, & non pas qu'il en fut l'Inventeur. Pour Terpandre, l'Auteur du même Traité n'en fait point un Poëte Elégiaque; & à l'égard d'Archiloque, nous avons vu (9) qu'il est postérieur à Callinus. On cite ordinairement *Terentianus Maurus*, ancien Grammairien, comme attribuant l'invention du Vers Elégiaque à Callinus; mais Mr. l'Abbé Souchay observe, que cet Auteur ne décide point; qu'il rapporte seulement l'opinion de quelques Grammairiens, qui déféroient sans difficulté à notre Poëte l'honneur de l'invention du Vers Pentamètre:

(5) Mém. de l'Acad. ubi supra p. 540 & suiv.
(6) In voce Ἔλεγος.
(7) In Poëtic. Horat. dans les Mém. de l'Acad. ubi supra.
(8) Deipnosoph. Lib. XIII.
(9) Rem. [A].

*Quidam non dubitant dicere Callinoum.*

Mais le savant Abbé n'est point de ce sentiment. Est-il vraisemblable, dit-il, que Strabon ait ignoré cette découverte de Callinus; ou que la connoissant, il ne lui en ait point fait honneur, lui qui parle si souvent de ce Poëte, & presque toujours avec éloge? Il ajoute (10) ailleurs, que les Arts marchant lentement vers la perfection, il n'est guéres vraisemblable par-là même, que Callinus soit l'Inventeur du Vers Elégiaque. „ Combien, *dit-il*, la „ Grèce dut-elle produire de mauvais Poëtes Héroïques, „ avant que de produire Homère? Et par quels degrés „ notre Poësie avoit-elle passé, avant que d'arriver au „ point où nous la voyons?" Je remarquerai ici une bévue assez grossière, dans laquelle est tombé le Jurisconsulte Napolitain connu sous le nom d'*Alexander ab Alexandro*. Cet Ecrivain fait Callimaque Inventeur de l'Elégie; du moins c'est, à ce qu'il me paroit, ce qu'il veut dire dans ces paroles (11): *Ex Cyrenis vero Callimachus, qui Elegos scripsit primus.* S'il n'avoit pas marqué le Lieu de la naissance, j'aurois soupçonné qu'il a confondu Callimaque avec Callinus; mais le désignant par sa Patrie Cyrène, il n'y a pas moyen d'excuser la méprise par cet endroit. Mr. l'Abbé Souchay pencheroit vers l'opinion d'Herméfianax, qui étoit Poëte Elégiaque lui-même; non qu'il croye, avec ce Poëte, que Mimnerme soit proprement l'Inventeur du Vers Pentamètre; mais il lui donna sa perfection, & pour l'avoir rendu plus doux & plus harmonieux, il mérita le surnom de *Ligystade*. Peut-être, dit le savant Académicien, est-il encore le prémier qui ait transporté l'Elégie des Funerailles à l'Amour; on ne voit du moins aucun Poëte, avant lui, qui l'ait employée à cet usage. Passionné dans sa vieillesse pour une Joueuse de flûte, il dut en essuyer bien des rigueurs; & pour les vaincre, il composa des Elégies aussi tendres que douloureuses (12). Un Auteur Anglois de notre tems fait remonter l'invention du Vers Elégiaque bien plus haut (13): il croit avoir découvert dans le Livre de Job des vers Hexamètres & Pentamètres; il en donne un essai sur le Chap. III. 3. 4. & une partie du cinquième, & il croit qu'il lui seroit facile de mettre le reste du Livre en vers de la même mesure, en commençant au Ch. III. 3. & en finissant au Ch. XLII. 7. si l'on excepte les transitions qui indiquent celui qui parle, ou qui servent à la liaison des raisonnemens & du discours. Et comme on pourroit objecter, que la véritable prononciation de l'Hébreu est incertaine, & qu'on peut l'écrire de tant de manières en nos caractères modernes, selon la fantaisie de chacun, qu'il est aisé de réduire une période Hébraïque à une mesure qui ressemble à quelque espèce de vers; Mr. Shuckford répond (14), qu'on trouvera le contraire, si l'on veut en faire l'essai; que ni le Cantique de Moïse (15), ni celui de Débora & de Barac (16), ne se réduiront jamais aux mêmes mesures que le Livre de Job, ni le Livre de Job à des vers d'une même mesure: ce qui justifie, que toute phrase Hébraïque ne peut se mettre en vers selon le caprice de celui qui voudroit l'entreprendre. „ Après „ tout, *ajoute l'Auteur*, le Livre de Job se réduit si na- „ turellement en mesure, & les vers pentamètres finissent „ si bien le sens, que quoique je ne veuille pas nier, que „ si quelqu'un vouloit se donner la peine d'essayer de met- „ tre quelque partie du Livre de Job en une mesure dif- „ férente, il ne pût y réussir, je ne puis me persuader

„ pour-

(10) Mém. de l'Acad. ubi supra p. 551.
(11) Genial. Dier. Lib. V. c. 5. fol. 111 verso. Francof. ad Mœnum 1667 in-8.
(12) Mém. de l'Acad. ubi supra p. 542. 543.
(13) Shuckford Hist. du Monde S. & Profane T. II. Liv. IX. p. 121 & suiv.
(14) Ibid. p. 125.
(15) Exod. XV.
(16) Juges V.

thien; mais il est certain, dit Mr. l'Abbé Souchay (e), qu'Apollon fut adoré sous ce nom, longtems avant Callinus: il y avoit au moins sur cela quelque tradition, & peut-être notre Auteur est-il le prémier qui l'ait recueillie dans ses Poësies. Il ne nous reste rien de Callinus, qui soit tant soit peu considérable, si ce n'est des Vers Elégiaques recueillis par Stobée (f). Il est vraisemblable, dit le savant Académicien (g) que nous avons cité, que ces Vers furent composés avant la défaite des Magnésiens, & dans le tems même de leur prospérité. Profitant de leurs Victoires, ils s'étoient avancés jusqu'aux portes d'Ephése, sans que ses habitans songeassent à leur défense; & Callinus essaya de les tirer de l'espèce de léthargie, dans laquelle ils étoient ensévelis. Camerarius étoit tellement enchanté de ces Vers (h), qu'il en inséra la Traduction dans un Discours Latin, où il excitoit les Princes Chrétiens à tourner leurs armes contre les Infidéles. Aussi Callinus excella-t-il dans le genre Elégiaque: c'est le témoignage que lui rend Proclus dans sa Chrestomathie, comme nous l'apprend Photius (i).

(e) Ibidem.

(f) Sermon. 49.

(g) Mém. de l'Acad. p. 181.

(h) Idem p. 182.

(i) Biblioth. Cod. 239. col. 981. & 984.

„ pourtant, qu'il pût parvenir à le faire par rapport à „ tout le Livre, ou par rapport à une partie assez considérable, pour qu'il pût paroitre un Poëme d'un autre „ genre que celui que je suppose." Mais si la conjecture de ce Savant est fondée, le Vers Elégiaque ou Pentamétre est beaucoup plus ancien que tous les Auteurs Grecs, & il faudra en chercher l'invention chez les Arabes ou chez les Hébreux, & il aura passé peut-être d'Egypte en Gréce. Quoi qu'il en soit, on ne peut donner que des conjectures sur ce sujet.

CALVISIUS (Seth), célèbre Chronologiste au commencement du XVII. Siècle, nâquit dans un Village nommé Gorschleben proche de Saxeburg en Thuringe, le 21 Février 1556, de parens honnetes, mais de basse condition [A]. Aiant perdu son pére fort jeune, sa mère lui donna la meilleure éducation qu'elle put, sélon ses moyens, lui laissant suivre son inclination qui le portoit à l'étude, quoiqu'on voulût lui persuader de faire apprendre un métier à son fils. Il vint à Franchuse à l'âge de treize ans; & trois ans après, il alla à Magdebourg. Dans ces deux endroits, il gagna sa vie à aller avec d'autres chanter de porte en porte. Il trouva même moyen d'épargner, pendant sept ans qu'il demeura à Magdebourg, dequoi s'entretenir à l'Académie de Helmstad, où il alla en 1579. Au bout d'un an, il se rendit à Leipsig. Il fut établi Chantre de l'Ecole Illustre qu'on nomme *Schola Portensis ad Salam*, au mois de Novembre 1582 [B]. C'est dans ce poste qu'il s'appliqua à l'étude de l'Histoire & de la Chronologie, & qu'il jetta les fondemens de son Ouvrage de Chronologie, qu'il acheva ensuite à Leipsig [C]. Aiant passé onze ans & demi dans l'Ecole dont j'ai parlé, le Sénat de Leip-

[A] *De parens honnêtes, mais de basse condition.*] *Jaques Kalwitz* son pére étoit un Paysan, qui subsistoit avec sa famille de son travail, & même avec peine; & *Elisabeth Krumin* sa mère, après la mort de son mari, fit le métier de Sage-femme pendant trente ans. * *Parentibus honestis quidem ac probis, sed non magnâ cum re, sicut de Ennio quoque alicubi Cicero meminit. Pater fuit Jacobus Kalwitz, loci illius incola, vir bonus, qui, quoad vixit, rustici operis se suosque laboriose & difficulter, attamen honeste sustentavit. Mater, Elizabetha Krumin, honesta quoque femina, quæ post mariti obitum ad puerperia iis in locis est adhibita feliciter annos supra triginta* (1).

(1) *Programma Rectoris Academ. Lipsiens. in funere D. Authoris*, à la tête de la *Chronologie* de Calvisius de l'Edition de Francfort 1685 in-fol.

[B] *Chantre de l'Ecole Illustre &c.*] Il remplit les devoirs de ce pénible emploi pendant près de douze ans, avec tant d'assiduité, & de succès dans l'instruction de la Jeunesse, qu'il remporta l'approbation publique. Ce fut là qu'il publia un Traité de Musique, qui fut très bien reçu. Il enseignoit dans cette Ecole, outre la Musique, la Langue Hébraïque (2).

(2) Ibid.

[C] *Il jetta les fondemens de son Ouvrage de Chronologie, qu'il acheva ensuite à Leipsig.*] La prémière Edition de cet Ouvrage parut à Francfort in-fol. Dans son *Apologie*, datée du 5 Octobre 1604, adressée aux Chefs de l'Université de Leipsig, & insérée dans l'*Appendix* de sa Chronologie de l'Edition de Francfort 1685, il dit, que pendant qu'il étoit dans l'Ecole Illustre, où il avoit beaucoup de loisir, & une nombreuse Bibliothèque à sa disposition, il s'étoit appliqué à l'Histoire, marquant sur le papier les Evénemens les plus mémorables; mais sans pouvoir se faire de Systême de Chronologie, jusqu'à ce qu'on eut réimprimé à Francfort en 1593 l'Ouvrage de Scaliger *De Emendatione Temporum*. Il le lut, & l'examina avec beaucoup d'attention; il le compara avec tous les autres Chronologistes qu'il put trouver, & rechercha les raisons des contrariétés qu'il remarquoit dans la Chronologie. Il découvrit à la fin, que toute la certitude de cette Science dépend des règles de l'Astronomie, & que les Chronologistes qui ont negligé les calculs Astronomiques, sont ceux qui ont fait les fautes les plus grossiéres. Il entreprit donc de faire d'une maniére plus simple & plus populaire, ce que Scaliger a fait avec plus de subtilité: il examina avec soin toutes les Epoques, rechercha le fondement de leur certitude, les munit de démonstrations, & réfuta solidement & clairement les Objections qu'on pouvoit lui faire. *Quapropter ipse aggressus rem, quam Josephus Scaliger subtilius persecutus fuerat, populari & omnibus obvio modo explicare conatus sum; omnes epochas diligentissimè excussi, quæ causa certitudinis earundem esset, investigavi, demonstrationibus easdem munivi, & quæ contradici possent, solidè & evidenter refutavi.* Cela lui couta un prodigieux travail, aiant été obligé de calculer plus de cent cinquante Eclipses, c'est-à-dire toutes celles dont les Historiens font mention, pour déterminer par-là le tems précis des Evénemens. Il dressa aussi des Tables Astronomiques, par lesquelles on peut connoitre facilement le mouvement de la Lune, tant pour la Longitude que pour la Latitude; ensorte qu'à la faveur de ces Tables, une personne qui n'entend point l'Astronomie, peut dire certainement, que les Eclipses indiquées par les Historiens pour déterminer certains Evénemens, sont arrivées au tems marqué. Il y ajouta des Tables de la procession des Equinoxes & des Solstices, & plusieurs autres Tables; montrant par les régles les plus sures, comment on peut comparer avec précision une Epoque avec une autre Epoque, ce qu'aucun Chronologiste n'avoit fait avant lui. Il joignit à tout cela une Chronologie depuis la Création du Monde jusqu'à son tems, où il fit entrer l'Histoire de tous les tems, caractérisée par des circonstances, qui mettent des enfans même en état de comprendre & de retenir toute la suite de l'Histoire. *Adjunxi hisce omnibus Praxin, hoc est, Chronologiam à condito Mundo ad nostra usque tempora deductam, cui historias omnium temporum admiscui, ejusmodi circumstantiis descriptas, ut adolescentes vel pueri continuam historiarum seriem vel synopsin animo concipere & comprehendere possint.* Lorsqu'il eut fini cet Ouvrage, il se détermina, par le conseil de ses amis, à le publier. Il le mit entre les mains du Professeur en Histoire de l'Université de Leipsig, pour en savoir son sentiment. Après l'avoir gardé environ un mois, ce Professeur le remit au Dr. Meurer, Professeur en Mathématiques, pour en savoir son avis, à cause de la quantité de calculs Astronomiques qu'il y a. Calvisius crut que cela finiroit là; mais les choses tournérent tout autrement qu'il ne pensoit. Le Professeur en Histoire, voulant supprimer cette Chronologie, s'adressa aux Chefs de l'Université de Leipsig pour l'empêcher de paroitre, parce qu'il ne se peut rien imprimer qu'avec leur permission. Il se plaignit, comme nous l'apprend Calvisius dans sa Lettre à Joseph Scaliger, qu'il y avoit dans ce Livre beaucoup de nouveautés contraires à la doctrine reçue: qu'on y employoit bien des argumens foibles; qu'il brouilleroit les jeunes gens dans leurs études; & que Calvisius avoit mis la faulx dans la moisson d'autrui, puisqu'il n'étoit point Professeur en Histoire. Par ces raisons, & par d'autres du même genre, il obtint une défense d'imprimer l'Ouvrage. *M. D. igitur Historicus, cui ex lege censenda venerat mea Chronologia, conjectus multa inesse contra publicam doctrinam novata; argumenta proferri infirma, quæ facile convelli possent; turbari discentium studia; me curare ἀλλότρια, cum professio Historiarum mihi demandata non sit; & talia hujusmodi, persuadet Academicis, ut interdicant.* Notre Auteur adressa l'*Apologie* susmentionnée aux Chefs de l'Académie; il en appella à d'autres Juges que le Professeur, & offrit de démontrer son Systême par l'Astronomie. Enfin, après que le Conseil Académique eut été assemblé plusieurs fois pour cette affaire, Calvisius gagna son procès, non tant par l'équité des Juges, que par la faveur de quelques personnes, qui opinérent à suivre à cet égard l'avis de Gamaliel: tant étoit grand le crédit de son Adversaire. *Quid facerem? Scribo Apologiam ad Academicos. Provoco etiam ad alios. Offero me ad demonstrationem Astronomicam; & tandem cum Concilium Academicum aliquoties convocatum esset, causam obtineo, non tamen tam judicantium suffragiis ex resumptis, quam quorundam benevolentiâ, Gamalielis consilium hic sequendum putantium; adeo M. D. autoritas & opinio sani judicii prævalebat.* David Paréus Professeur en Théologie à Heidelberg, Elie Reusner Professeur en Histoire à Iène, & le fameux Mathématicien Jean Kepler, attaquérent l'Ouvrage de notre Auteur, mais avec assez peu de succès. Joseph Scaliger le goûta extrêmement, comme il paroit par plusieurs de ses Lettres. Dans la CXV. adressée à Isaac Casaubon, il l'appelle une Chronique très exacte, *accuratissimum Chronicon*; & dans la CXVII. au même, il dit, que c'est le seul Ouvrage, qui au bout de tant de siècles fut digne du nom de Chronologie, & méritât l'immortalité. *Solum illud est, quod post tot sæcula Chronologiæ*

Leipſig le choiſit pour Chef de la Muſique dans l'Ecole *Thomaine* de cette Ville, au mois de Mai 1594. Il ſe diſtingua extrèmement dans cet Emploi par ſon habileté dans la Muſique, par ſa diligence pour l'inſtruction de la Jeuneſſe, en quoi il réuſſiſſoit parfaitement, & par la profonde connoiſſance qu'il avoit de toutes les parties de l'Aſtronomie & de la Chronologie. Il compoſa divers excellens Traités de Muſique, & un *Tréſor* de la Langue Latine pour la Jeuneſſe. Ses Ecrits lui acquirent tant de réputation, que pluſieurs Etats & différentes Univerſités lui firent des offres conſidérables pour l'attirer. L'Univerſité de Wittenberg lui offrit la Chaire de Mathématique, & celle de Francfort lui propoſa de très honorables conditions. Mais il préféra ſon petit & laborieux poſte de Leipſig, aux plus grands titres en d'autres lieux, & vécut toujours d'une manière très frugale & très modeſte. Le 10 de Février 1595, il épouſa *Madeleine Junigen*, fille de Jean Junigen Bourgeois de Leipſig, de laquelle il eut trois Fils & une Fille. Un des Fils mourut en bas âge. [☞ Une circonſtance aſſez remarquable, qui mérite d'être rapportée, c'eſt qu'on eſt redevable en partie des travaux de Calviſius, à un fâcheux accident qui lui arriva. Aiant reçu une bleſſure au genou droit, il fut obligé de garder le lit, & il s'occupa à pouſſer ſes études *. Dans la ſoixantième année de ſon âge, il fut attaqué de la fièvre quarte, qui mina peu à peu ſes forces, enſorte qu'il tomba en conſomption †. ADD.] Il mourut dans de grands ſentimens de piété, à Leipſig le 23 de Novembre 1615, & y fut enterré le 27 du même mois (*a*). Outre les Ouvrages dont j'ai fait mention, il a publié à Erford en 1610 in-4. *Enodatio duarum Quæſtionum, circa Annum Nativitatis, & Tempus Miniſterii Chriſti*; & en 1612, *Elenchus Calendarii Gregoriani, & duplex Calendarii melioris forma*. Heidelbergæ in-4. (*b*). Il ſe propoſe deux choſes, dans cet Ouvrage; de combattre le Calendrier Grégorien par les principes de l'Aſtronomie; & de fournir un Calendrier d'une meilleure forme. Notre Auteur eſt mis au rang des plus grands Hérétiques, dans l'*Indice Expurgatoire* de Madrid de 1667.

* Spizelius *Templum Honor. reſeratum* p. 325.
† Id. ibid.
(*a*) *Ex Progr. Rector. Acad. Lipſ. in funus B. Autoris*, à la tête de la *Chronologie* de Calviſius, de l'Edit. de Francfort 1685 in-fol.
(*b*) Spizelius p. 326. le met en 1611. R. D. T.

*logiæ nomine dignum ſit, & ſanè meretur immortalitatem.* Dans la CCXL. adreſſée à Richard Thomſon, il appelle notre Auteur un très ſavant Allemand, quoiqu'il lui fût inconnu avant la publication de cet Ouvrage. Il dit, que ſa Chronologie eſt excellente, étant appuyée par-tout par ſes raiſons (de lui Scaliger); que Calviſius eſt un grand & ſavant homme; qu'il eſt le prémier Chronologiſte, qui ait ceſſé de rêver; & que ſon Livre eſt excellent, utile & rempli de ſavoir. *Aſo tibi, doctiſſimum Germanum, aliàs ignotum mihi, Sethum Calviſium, eximium Chronicon rationibus noſtris per omnia munitum edidiſſe, cujus exemplar ad me miſit ..... Solus ille optimus & eruditiſſimus vir repertus eſt, qui inter Chronologos nugari deſierit. Opus eſt præſtantiſſimum, utiliſſimum, & omni doctrinâ refertiſſimum.* Dans la CCCCXXXIX. Lettre à Jean de Laet, il remarque, que depuis le tems qu'il a publié ſes Ouvrages de Chronologie, Science ſi négligée auparavant, perſonne ne s'étoit donné la peine de les lire, & d'examiner ſes raiſons; juſqu'à ce qu'enfin Calviſius, qui valoit ſeul tous les autres, & très verſé dans ces matières, s'étoit élevé, & avoit publié une Chronologie parfaite, fondée uniquement ſur ſes raiſonnemens (de lui Scaliger): Ouvrage héroïque, & digne de l'immortalité. *Ex quo tempore Chronologica tamdiu ignorata publicavimus, nemo extitit, qui aut horam lectioni Librorum noſtrorum impenderet, aut rationes noſtras probare voluerit. Unus tandem, qui inſtar omnium erit, accuratiſſimus, & harum literarum peritiſſimus Sethus Calviſius, Germanus, nuper eruditiſſimum & conſummatiſſimum Chronicon edidit, quod totum rationum noſtrarum innixum munimentis. Opus heroicum & æternitate dignum.* Voyez auſſi la Lettre CCCVIII. Théodore Spizelius, dans ſon *Templum Honoris reſeratum* (3), dit que Calviſius a montré dans cet excellent Ouvrage autant de pénétration que de jugement; enſorte que s'il a eu dans ce genre des égaux, il ſemble n'avoir point eu de ſupérieurs dans ſon Siècle. Il nous apprend auſſi, que notre Auteur employa vingt ans à travailler cet Ouvrage; & qu'il l'a appuyé ſur des démonſtrations ſi ſolides, que non ſeulement l'Allemagne, mais tous les Pays étrangers ont applaudi à ſon travail; & que malgré les diſputes qui règnent entre les Chronologiſtes, il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait pu convaincre Calviſius par des preuves Aſtronomiques, de quelque erreur groſſière. *Tantam in exquiſitiſſimo opere ſuo Chronico oſtendit ingenii acrimoniam ac judicii dexteritatem, ut ſi pares aliquos in hoc genere, ſuperiores ſanè ævo noſtro nullos habuiſſe videatur. Totos viginti annos accuratæ operis ſui Chronologici impendit elaborationi, idque hujuſmodi firmavit demonſtrationibus, ut non ſolum in tota Germania, ſed etiam apud exteras nationes mirificè commendata ſit Viri induſtria, nec quiſquam in tantis Chronologorum diſſenſionibus facile inventus fuerit, qui craſſæ cujuſdam falſitatis Calviſii Chronologiam arguere aut convincere Aſtronomicâ potuerit veritate.* Degory Whear, dans ſes *Reflectiones Hyemales de ratione & methodo legendi utraſque Hiſtorias, Civiles & Eccleſiaſticas* (4), dit que Calviſius a ſi bien fait dans la dernière Edition de ſon Ouvrage, qu'il n'a rien omis, mais qu'il a donné un excellent Syſtème de Chronologie .... *Sethum Calviſium, qui nuperâ Chronologiæ ſuæ editione operoſam adeo diligentiam adhibuit, ut nihil quicquam omiſerit, quo verum Hiſtoriarum tempus exquiſite docetur.* Le Dr. Richard Montague, Evêque de Chicheſter, dans ſon *Apparat. II.* (5) remarque, que Calviſius étoit ſans contredit très verſé dans la Chronologie; mais qu'il aimoit trop à innover: *Sethus Calviſius Vir citra controverſiam in re Chronologicâ verſatiſſimus, ſed nimium pronus ad innovandum.*

(3) P. 323.
(4) Sect. VI. p. 44. Oxon. 1637.
(5) Sect. 41.

CAMERARIUS (JOACHIM), un des plus ſavans Hommes du XVI. Siècle, nâquit le 12 d'Avril 1500 à Bamberg, Ville de Franconie, de Jean Camerarius [*A*] Sénateur de cette Ville, qui parvint juſqu'à l'âge de 82 * ans, ſans avoir jamais pris aucune médecine, & ſans avoir été ſaigné, & de Marthe Wecelius, native de Steinfurt (*a*). Il commença ſes études dans ſa Patrie, ſous un Maitre aſſez habile pour ce tems-là; & il fit tant de progrès en peu de tems, qu'il n'avoit encore que treize ans, lorſque ſon Maitre déclara qu'il ne pouvoit plus lui rien apprendre. Cette déclaration engagea ſes parens à l'envoyer à Leipſig, étudier ſous George Heltus, qui charmé de ſon heureux naturel, en prit le même ſoin que ſi ç'avoit été ſon propre fils. On peut juger qu'il profita beaucoup dans cette Académie, par cette circonſtance, que Richard Crocus, ſous qui il étudioit la Langue Grecque, étant quelquefois obligé de s'abſenter, lui commettoit le ſoin de donner leçon à ſa place, quoiqu'il n'eût alors que ſeize ans (*b*). Il avoit en effet une paſſion extraordinaire pour cette Langue, & étoit ſur-tout charmé d'Hérodote [*B*], qu'il lut pluſieurs fois avec beaucoup de ſoin. Pierre Moſellanus aiant ſuccédé à Crocus dans la Charge de Profeſſeur en Langue Grecque, Camerarius continua à s'y appliquer ſous lui, & étudia avec tant d'ardeur, qu'il devint bientôt plus habile que ſes Maitres dans la plupart des Sciences & des Langues. Après cinq années de ſéjour à Leipſig, il alla à l'âge de dix-huit ans à Erford, où il ſe fit recevoir Maitre-ès-Arts en 1521. Les Troubles de cette Ville, & la Peſte qui s'y faiſoit ſentir, l'obligérent à en ſortir. La réputation de Luther & de Mélanchthon

* L'Auteur Anglois s'eſt trompé en diſant 82. R. D. T.
(*a*) Melch. Adam *Vita Philoſoph. German.* p. 119. Edit. de Francfort 1705 in fol.
(*b*) Idem p. 120.

[*A*] *De Jean Camerarius.*] L'ancien nom de ſa famille étoit *Leibhard*; mais il fut changé depuis en celui de *Cammermeiſter*, en Latin *Camerarius*, parce que ſes ancêtres avoient poſſédé à la Cour de Henri le Boiteux la Charge qui porte ce nom en Allemand (1).

[*B*] *Il avoit en effet une paſſion extraordinaire pour cette Langue, & étoit ſur-tout charmé d'Hérodote.*] Comme les Livres Grecs étoient alors fort rares, on regardoit comme un bonheur tout particulier, dans ce tems de la renaiſſance des Lettres en Allemagne, de poſſéder un Homère, un Hérodote, ou quelque autre Auteur Grec, & même d'avoir occaſion de les lire. Camerarius les copia preſque entièrement, & aiant eu enſuite le bonheur d'acquérir un exemplaire d'Hérodote de la prémière Edition d'Alde (2), il s'en applaudit, comme s'il eût trouvé un tréſor, le conſerva précieuſement, & dans une eſpèce de tumulte qui s'éleva à Leipſig contre les Etudians, n'eut d'autre ſoin que d'emporter ce Livre ſous ſon habit; & ce fut en le reliſant ſouvent, qu'il acquit une connoiſſance parfaite de la Langue Grecque. *Magna erat tum Græcorum voluminum penuria, eratique primùm in Germania Literis, Homerum aut Herodotum, aliúſve Græci oris Autores habuiſſe & volutaſſe magnum erat. Quare illorum non exiguam cum partem ſuâ deſcripſiſſet manu, mirum quam de primâ Herodoti Editione Aldinâ, velut Pactoli aut Tagi opibus, ſibi fuerit gratulatus, adeo quidem ut in panico Civium adverſus Studioſos tumultu, de reliquo parum anxius, unum ſuum Herodotum ſub veſte teneret; e quo Scriptore ſæpius percurſo Græca poſtmodum addidicit* (3).

(1) Melch. Adam *Vita Philoſoph. Germ.* p. 120. Francf. 1705 in-fol.
(2) Faite à Venise en 1502.
(3) Melch. Adam p. 120.

[C] *La*

lanchthon le détermina à passer à Wittenberg pour les voir [*C*]. La guerre des Paysans, qui désola l'Allemagne en 1525, ne le laissant pas jouïr à Wittenberg du repos & de la tranquillité qu'il souhaitoit, il se retira en Prusse avec Jaques Fuchs, Gentilhomme de Franconie. Il reçut par-tout de grands honneurs, tant de la part des Savans, que de celle des Magistrats & des Princes. L'année suivante, Mélanchthon aiant été chargé par le Sénat de Nuremberg de former un Collége dans cette Ville, & d'y mettre des Sujets capables de lui donner de la réputation, engagea Camerarius, qui étoit revenu depuis peu de Prusse, à y enseigner les Langues Grecque & Latine. Il commença à entrer en fonction avec ses Collégues, cette même année [*D*]. Comme il a vécu longtems, il a eu le tems de composer quantité d'Ouvrages, qui lui ont acquis une haute réputation [*E*]. La Diéte de Spire, qui se tenoit alors, jugeant à propos d'envoyer une Ambassade à l'Empereur Charles-Quint, qui étoit en ce tems-là en Espagne, nomma pour cela Albert Comte de Mansfeld, & lui donna Camerarius pour Interpréte en Langue Latine. Ce choix plut beaucoup à Camerarius, qui étoit fort aise de voir l'Espagne; mais il n'alla pas plus loin qu'Eslingen, parce que l'Ambassade fut renvoyée à un autre tems (*c*). De retour à Nuremberg, il épousa en 1527 *Anne Truchses de Grunsberg*, d'une famille noble & ancienne, avec laquelle il vécut dans une grande union pendant 46 ans, & dont il eut neuf Enfans. Il eut le chagrin, la même année, de perdre son pére & un de ses fréres (*d*). En 1530, le Sénat de Nuremberg l'envoya avec quelques autres personnes à la Diéte d'Ausbourg. Quatre ans après, il le choisit pour son Secrétaire; mais quoique ce poste fût fort lucratif, il le refusa (*e*). En 1536, Ulric Duc de Wirtemberg le fit venir à Tubingue, pour y rétablir l'Université, que les guerres avoient fort dérangée; & il y demeura cinq ans, pendant lesquels il lui rendit son prémier lustre. Il sembloit qu'il fût destiné à remettre sur pied les Universités d'Allemagne: à peine eut-il rétabli celle de Tubingue, qu'il fut appellé à Leipsig en 1541, par les Ducs de Saxe, pour faire la même chose à l'égard de celle de cette Ville. Il y enseigna jusqu'à la fin de sa vie, mais avec quelque interruption; car la guerre l'aiant contraint d'en sortir, il fut réduit à errer pendant quelque tems de côté & d'autre, jusqu'à l'an 1547, que voyant les choses plus tranquilles, il y retourna reprendre ses fonctions. En 1555 il alla à la Diéte d'Ausbourg, & passa ensuite avec Mélanchthon à Nuremberg, pour des affaires de Religion. L'année suivante, il accompagna ce Savant, qui avoit pour lui une confiance sans réserve, à la Diéte de Ratisbonne. Il eut en 1557 à soutenir de rudes épreuves: il perdit deux de ses Filles, son chér Ami Mélanchton, & outre cela Sabinus, Lotichius & Gerbelius, avec lesquels il étoit en grande liaison (*f*). En 1568, l'Empereur Maximilien II. le fit venir à Vienne, s'entretint avec lui sur plusieurs points de Religion, & le renvoya chargé de présens (*g*). Il perdit sa Femme le 15 de Juillet 1573; & depuis ce tems-là, sa santé s'affoiblit de jour en

(*c*) Idem p. 121.
(*d*) Id. ibid.
(*e*) Ibidem.
(*f*) Idem p. 122.
(*g*) Id. ibid.

[C] *La réputation de Luther & de Mélanchthon le détermina à passer à Wittenberg pour les voir.*] Toutes les personnes de Wittenberg, qui étoient en état de juger de son mérite, lui témoignérent beaucoup d'estime & d'amitié: Mélanchthon sur-tout, auquel il étoit déja connu, le regarda sur le même pied, que Cicéron faisoit Atticus; desorte qu'il y eut toujours une étroite liaison entre eux. Il se procura avec la même facilité, à l'âge de vingt-quatre ans, la connoissance d'Erasme, comme il nous l'apprend dans son Commentaire sur le prémier Livre des *Tusculanes* de Cicéron. *Hic quotquot de ingeniis aliquid poterant judicare, amore ipsum complecti, praecipue vero Melanchthon, cui jam antea innotuerat Camerarius, quod Cicero olim Atticum, id ipse Camerarium sibi existimare; eoque sic sequentibus vitae annis usi, ut nec familiarius ullo, nec libentius. Eadem facilitate anno aetatis vigesimo quarto aditum sibi ad Erasmi notitiam patefecit & munivit; de qua ipse in Commentariis super Tusculanarum Quaestionum Librum primum* (4).

(4) Idem p. 120.

[*D*] *Il commença à entrer en fonction avec ses Collégues cette même année.*] Ses Collégues étoient Helius Eobanus du Pays de Hesse, fameux Poëte, Michel Rotingus, & Jean Schonen, illustre Mathématicien (5). Camerarius se fit un grand nom par ses Leçons, qui étoient d'une grande utilité à ses Auditeurs, parmi lesquels il se trouvoit des Sénateurs mêmes. *Statimque singularem ipse laudem, Auditores vero, de quorum numero nonnulli etiam ex Senatorio ordine fuerunt, maximum perferunt fructum* (6).

(5) Id. ibid.
(6) Idem p. 121.

[*E*] *Quantité d'Ouvrages, qui lui ont acquis une haute réputation.*] Le nombre de ses Ouvrages est presque infini, quoique la plupart, comme le remarque Mr. Baillet (7), soient devenus assez rares, parce que les Connoisseurs s'en saisissent aussi-tôt qu'ils les rencontrent. Gesner en a donné le Catalogue dans sa Bibliothéque; & le P. Niceron, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres* (8), indique cent-cinquante Livres, ou composés, ou traduits par lui. Il a traduit en Latin, Hérodote, Démosthéne, Xénophon, Euclide, Homére, Théocrite, Sophocle, Lucien, Theodoret, Nicéphore, Grégoire de Nysse &c. Il a publié un Catalogue des Evêques des principaux Siéges; des Lettres Grecques; des Rélations de ses Voyages en vers Latins; des Epigrammes des anciens Poëtes Grecs; un Commentaire sur Plaute; la Vie d'Helius Eobanus & celle de Mélanchthon &c. Voyons les jugemens qu'on a portés de notre Auteur. Adrien Turnèbe, dans ses *Adversaria* (9), l'appelle la gloire & l'ornement, non seulement de l'Allemagne, mais de toute l'Europe: *Non sue tantum Germaniae, sed etiam totius nostrae Europae decus & ornamentum Joachimus Camerarius.* Henri Etienne, dans sa Préface sur Macrobe, dit qu'il étoit la lumiére & l'appui des Belles-Lettres en Allemagne. Lipse, dans une Lettre au fils de notre Auteur (Joachim), assure qu'il n'a point eu son semblable dans toute l'Allemagne: *Grati mihi Camerarii ob unum illum virum, quem Germania vestra habuit sine pari.* Taubman (10) l'appelle le Prince de l'une & de l'autre Langue. Théodore de Bèze, dans son *Icon Virorum illustrium*, dit que le sentiment général des Savans est, que l'Allemagne n'en a point eu de plus habile en Grec, qu'elle n'en a eu que très peu en Latin de plus élégans, ni aucun de plus exact, comme il paroît par ses Ouvrages: *Eo provectus est Eruditionis, ut communi Doctorum omnium consensu, peritiorem Linguae Graecae neminem, in Latina vero Lingua disertiores perpaucos, exactiorem autem nullum Scriptorem habuerit Germania, sicut plurima ipsius monumenta testantur.* Joseph Scaliger, dans les *Scaligerana prima* (11), dit que ses Traductions ne sont pas mauvaises: *Camerarius vir bonus, qui non male Authores interpretabatur.* Et dans les *Scaligerana secunda*, il ajoute, que c'étoit un des plus grands Hommes d'Allemagne, de son tems: *Camerarius fuit unus e maximis aetatis suae Germanis.* Paul Jove, dans ses Eloges, dit qu'il possédoit si bien les Langues Grecque & Latine, qu'il a heureusement imité Cicéron dans ses Ecrits: *Est in celebri fama Joachimus Camerarius, Graecae atque Latinae Linguae ita peritus, ut scribendo perno bilis Ciceronis imitator evaserit.* Erasme dans la 45. Lettre du Liv. XXVI. (12) remarque qu'il devoit plus à son travail, qu'à la Nature: *Joachimus plus habere videtur curae quam naturae.* Scioppius, dans son Traité *de Arte Critica* (13), dit que les services qu'il a rendus à la République des Lettres, sont infinis, & que la malignité de ses envieux n'a servi qu'à relever l'éclat de sa gloire: *Nota Joachimi Camerarii innumera in rem literariam bene promerita: quaemque nequicquam ingrati Lucumones rodere conantur.* Gerard Vossius assure (14), qu'il étoit fort au-dessus des éloges qu'on lui a donnés: qu'il étoit le Phénix de l'Allemagne, non seulement au jugement de son Pays, mais des Nations étrangéres: que Jove, Turnèbe, Lipse, & tous les plus grands & les plus savans Hommes ont rendu justice à son mérite; & que ceux qui ne l'estiment point, méritent d'être taxés ou d'une ignorance grossiére, ou d'une malice noire: *Profecto Vir hic nunquam satis laudatus, si alius quispiam, verè Germaniae suae Phoenix, non gentis suae judicio solum, sed etiam exterarum. Quantis enim praeconiis eum extollunt Jovius, Turnebus, Lipsius, ac optimus & doctissimus quisque, usque adeo, ut qui eum non maximi faciat, is certissimo indicio, vel inter indoctos, vel improbos referri mereatur.* Naudé, dans sa *Bibliographia Politica*, parlant de notre Auteur & de Zuinger, soutient que personne ne les a jamais lus, sans en retirer du profit: *a quorum lectione nemo unquam nisi doctior recessit.* Et dans un autre endroit il nous dit, que Camerarius & Giphanius n'ont jamais rien entrepris de frivole: *Camerarius & Giphanius nihil unquam inepte moliti sunt.* Olaüs Borrichius, dans sa *Dissertation sur les Poëtes Latins* (15), remarque, qu'entre autres services qu'il rendit à la Jeunesse d'Allemagne, il réussissoit admirablement dans la Poësie, surtout Elégiaque, dans laquelle il ne le cédoit guères à personne pour l'invention, la facilité, la propriété, & les nombres: *Joachimus Camerarius reliquis in Juventutem Germanicam meritis adjunxit & Carminis gloriam, praesertim Elegiaci, qua paucis adeo cedit, sive inventionem consideres, sive facilitatem, proprietatem, numerum.* Mr. Huet Evêque d'Avranches, dans son Traité *De claris Interpretibus*, dit qu'il a rendu de grands services aux Belles-Lettres, & qu'il étoit l'ornement de l'Allemagne; que son stile est pur & net; & que si on compare ses Versions avec l'Original Grec, on les trouve fidéles & exactes; qu'il ne para-

(7) *Jugem. des Sav.* T. II. Part. II. p. 79. Edit. de 1725 in-4.
(8) T. XIX. p. 84-120.
(9) Lib. IV. cap. 1.
(10) *Apud* Baillet *ubi supra.*
(11) P. 41.
(12) *Apud* Pope Blount *Cens. celeb. Auth.* p. 591. Genéve 1694 in-4.
(13) P. 7.
(14) *De Scient. Mathem.* c. 1. 61. §. 14. p. 377.
(15) P. 127.

en jour; & il mourut enfin le 17 d'Avril 1574, âgé de soixante-quatorze ans (*b*). Nous donnerons ci-dessous son Caractère, tel que Melchior Adam l'a tracé [*F*].

(*b*) Id. ibid.

paraphrase que rarement & fort légèrement, & cela seulement quand la nécessité l'y oblige pour éclaircir le sens; *Vir de politiori Literaturâ præclarè meritus Joachimus Camerarius, suæque adeo Germaniæ singulare Ornamentum. Cassus sermo & perspicuus, & quem si cum Græcis contuleris, sincerum atque sanum, & nonnisi obscurioribus declarandis, idque rarò & leviter, excurrentem agnoscas.*

[*F*] *Nous donnerons ci-dessous son Caractère, tel que Melchior Adam l'a tracé.*] Il nous dit (16) que Camerarius étoit bien fait de sa personne, d'une santé ferme, & fort attentif à la conserver par les exercices du corps. Il étoit agréable & divertissant avec ses amis, mais chez lui il étoit grave & sérieux sans être chagrin, & il ne parloit presque que par monosyllabes à ses enfans. Grand amateur de la vérité, il avoit une si forte aversion pour le mensonge, qu'il ne pouvoit le souffrir, même dans les railleries: *Sermones, quas Græci Εὐτραπελίας vocant, ut in conviviis amicorum cum ingenio ferebat, ita domi suæ, sine ulla tamen tristitiâ, gravis erat, & liberis, quod aiunt, monosyllabus. Veritatem spirabat semper, & suos ad eam aspirare in omni vitâ cupiebat. A mendacio tantum aberat, ut ne jocosum quidem ferre posset, omnibusque iis, quibus animi sensus sub linguâ potius, quam in linguâ, inimicum se acerrimum, & assiduum adversarium profiteretur.* Simple & modeste dans ses habits, il ne s'embarrassa jamais des modes, quoique cela l'exposât quelquefois aux railleries de ses amis. Parfaitement desintéressé, il ne chercha jamais à amasser des richesses, se déchargeant du soin de ses affaires domestiques sur sa femme & ses enfans. Et quoiqu'il n'exigeât point d'eux de vivre d'une manière mesquine; quand ils lui demandoient des choses superflues, il leur répondoit par ce mot de Socrate, *Apprenez à vous en passer. Opum congerendarum nunquam appetens, rei familiaris curam universam conjugi & liberis commendabat. Sordes nulli imperabat modo; quod si tamen domesticos animadverteret interdum non necessaria expetere, Socraticum hoc in ore habebat*, Disce carere. Il entretint une constante amitié avec les plus illustres Personnages de son tems, savoir avec Baumgartner, Carlovits, Mélanchthon, Victorius, Adrien Turnèbe, & Jérôme Wolfius; & il aimoit ses amis avec tant de tendresse, qu'il étoit sensiblement touché de leur mort. Lorsqu'il écrivoit des Lettres, même à ses enfans, il en gardoit toujours copie. Il étoit si assidu à l'étude, qu'il ne la discontinuoit pas, même en voyageant: ce qu'il avoit médité ou de nuit, ou étant à cheval, il le mettoit ensuite par écrit. Il s'appliqua, dans un âge déja avancé, à la Langue Françoise & à l'Italienne: il apprit aussi un peu d'Hébreu. Mais pour ce qui est des Langues Grecque & Latine, aucun Auteur de son tems ne l'a surpassé. Il avoit lu avec application les Historiens, les Poëtes, les Orateurs, les Médecins, les Jurisconsultes, les Théologiens Grecs & Latins. *Studia nunquam remittebat, ne inter peregrinandum quidem, sed quæ, absente Bibliothecâ, vel inter vias, dum equitaret, vel de nocte, animo concepisset, arrepto deinde calamo annotabat. Linguam Gallicam & Italicam jam senex attigit, & Hebraicam etiam degustavit. In Græcâ familiam duxit. In Latinâ cessit nemini. Historicos, Poëtas, Oratores, Medicos, Jurisconsultos, Theologos Græcos & Latinos excussit.*

(16) P. 122.

CAMOENS (LOUIS DE), célèbre Poëte Portugais, nâquit à Lisbonne [*A*] (*a*) vers l'an 1517 (*b*), ou plutôt en 1526 ou 1527, de *Simon Vaz de Camoens* & d'*Anne Macedo* (*c*). Sa famille étoit ancienne, & avoit fait une belle figure [*B*]. Son père, qui étoit Capitaine de Vaisseau, périt sur la côte de Goa avec tout ce qu'il avoit, lorsque notre Poëte étoit encore fort jeune (*d*); desorte que Camoens commença à être malheureux dès son enfance. Il étudia dans l'Université de Coïmbre [*C*], & vint ensuite à Lisbonne, où il se fit d'abord connoitre par des Vers galans, qui furent goûtés à la Cour, & lui acquirent les bonnes graces de plusieurs Dames de la première qualité (*e*). Il n'étoit pas moins agréable de sa personne, que dans sa conversation & dans ses écrits [*D*]. Son trop de penchant à l'amour, le fit exiler de la Cour [*E*] comme un autre Ovide. On ne sait pas précisément où il

(*a*) Nicol. Antonio *Bibl. Hisp.* T. II. p. 20.

(*b*) *La Lusiade du Camoens*, traduite par Mr. du Perron de Castera Vol. I. p. 20. ou la *Vie de Camoens*... moire; Amst. 1735 in-12. Si Camoens n'a vécu que 52 ou 53 ans, il devoit être né en 1526 ou 1527, étant mort en 1579.

(*c*) *Bibl. Hisp.* ibid. [Le P. Niceron Tom. XXXVII. p. 244. la nomme *Marie*. R. D. T.] (*d*) *La Lusiade du Camoens* p. 24. (*e*) Ibid. p. 25.

[*A*] *Nâquit à Lisbonne.*] C'est ce que dit Nicolas Antonio (1); mais un Auteur François (2) dit que les Portugais eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux sur le Lieu de sa naissance, les uns le faisant naitre à Conimbre, & les autres à Santaren. Il penche pourtant à le croire natif de Lisbonne, parce qu'Emanuel de Corréa son intime ami, qui avoit demeuré plusieurs années avec lui, assure qu'il étoit né dans cette Ville.

[*B*] *Sa famille étoit ancienne, & avoit fait belle figure.*] Nicolas Antonio, dans l'endroit cité, dit: *Camoens ex nobile parente Simone natus.* Sa famille venoit originairement d'Espagne, & il paroit par d'anciens Titres, qu'elle florissoit en Galice avant la fin du X. Siècle sous le nom de *Caamans* (3). Ce nom fut changé en celui de *Camoens* en 1370, que Vasco Pérez de Camoens aiant essuyé quelques disgraces dans sa Patrie, se retira en Portugal à la Cour de Don Ferdinand, qui le fit son Conseiller & lui donna plusieurs Seigneuries (4). Mais il essuya ensuite un nouveau revers de fortune. En mourant il laissa deux fils, qui divisèrent la famille des Camoens en deux branches: l'aînée a fait une figure si brillante, qu'il y a eu des Princes du Sang Royal de Portugal, qui s'y sont alliés (5). La branche cadette n'a jamais paru beaucoup: sa plus grande gloire est d'avoir donné la naissance à notre Auteur, par lequel elle est immortalisée (6).

[*C*] *Il étudia dans l'Université de Coïmbre.*] Il s'appliqua non seulement aux Humanités, mais à la Philosophie. *Literas autem Latinas & Philosophiam didicit Conimbricæ* (7). On peut juger des progrès qu'il y fit, par la beauté de ses Ouvrages, & par la profonde érudition que l'on y voit briller à chaque instant. Les Langues savantes n'avoient rien de caché pour Camoens: l'Antiquité la plus reculée lui étoit présente: & pour ce qui est de la Physique, il la possédoit parfaitement, telle qu'on l'enseignoit dans ce tems-là (8). Nicolas Antonio entre dans un plus grand détail sur le caractère de notre Poëte. Il nous dit, qu'il étoit né Poëte; qu'il avoit l'esprit vif, sublime, net, abondant, aisé; qu'il mettoit ses pensées dans le plus beau jour; qu'il réussissoit également dans la Poësie Lyrique & Epique, sur les matières galantes & héroïques, aiant chanté les douceurs de l'Amour, comme les actions des Héros, ce dont les personnes de bon goût de toutes les Nations conviennent. Dans ses descriptions des lieux & dans ses portraits des personnes, son Art égale presque la Nature. Ses Comparaisons sont riches, ses Episodes fort agréables & diversifiés, quoiqu'ils ne détournent pas le Lecteur du sujet principal du Poëme. Il possédoit parfaitement les anciens Poëtes, & avoit une grande connoissance de l'Antiquité, comme on le remarque dans tous ses Ouvrages. *Ad Poësim verè natum, facile, copiosum, sublime, viridum, & quod omnia mentis cogitata, (erant autem hæc plurima, insigniaque) disertissimis atque animi plenis exprimeret, sive lyricis, sive epicis versibus. Æqualem enim ubique placitum, tam amatorii lusus pathetice ac suaviter, quam fortia Ducum facta sublimiter, ac pro argumenti majestate, utraque vero ingeniosissimè ab eo pertractata, non intra Lusitaniæ duntaxat limites, sed ubi sensus boni & perfecti est omnino aliquis, reportavere. In Geographicis & Prosopographicis descriptionibus naturam ferè æquavit arte; comparavit valdè apposité, atque episodiorum varietatibus, veluti amœnis quibusdam ab incepto diverticulis factorum seriem fabellarum digressiunculis, absque tamen summæ, quà res gestas carmine complexus est, fidei facturâ pulcherrimè distinxit. Præter quam quod eruditum se esse prodiuit satis superque in omnium veterum Poëtarum Antiquitatisque & graviorum Disciplinarum cognitione. Adeo in ejus carminibus omnia hæc emicant, atque eruditorum mentes feriunt, authorique eorum arctissima reddunt complexione devinctas* (9).

[*D*] *Il n'étoit pas moins agréable de sa personne, que dans sa conversation & dans ses écrits.*] Il avoit les yeux grands & vifs, qui sembloient ne respirer que l'amour & le plaisir (10); les cheveux blonds, le front noble, le nez aquilin, les dents belles, les lèvres plus vermeilles que le corail, le visage plein, le teint blanc, & relevé d'un vermillon qui répandoit sur sa physionomie une fleur de santé charmante. Il étoit bien fait, de médiocre taille, aiant l'air riant. En un mot, toute sa personne étoit si agréable, qu'elle prévenoit avantageusement en sa faveur (11). Le portrait que Nicolas Antonio fait de Camoens, n'est pas tout-à-fait si flatteur: *Mediocri statura fuit, & carne plena, capillis usque ad croci colorem flavescentibus, maximè in juventute. Eminebat ei frons, & medius nasus, cætera longus, & in fine crassiusculus* (12).

[*E*] *Son trop de penchant à l'amour le fit exiler de la Cour.*] Quelques Dames de la prémière qualité aimoient Camoens, ce qui suffisoit pour le perdre, dans un pays où les hommes sont extrêmement jaloux. L'on ne sait pas précisément quelles étoient les personnes dont il fut amoureux, & il y a de l'apparence, que les familles à qui elles appartenoient ont fait tous leurs efforts pour ensevelir la mémoire de ces amours dans l'oubli. Notre Poëte lui-même ne parle de ces Dames que sous des noms empruntés, tantôt sous celui de la belle Violante, tantôt sous celui de l'aimable Natercia, que quelques-uns croyent être la belle Catherine d'Almada sa parente: c'est elle qu'on croit qui est désignée dans un de ses Sonnets, qui commence,

*Liso passar num campo verde*
*Natercia crua Nympha so buscao* (13).

„ Sur le naissant émail d'une verte prairie
„ L'Infortuné Lisus, pénétré de douleur,
„ Cherchoit en soupirant la Nymphe Natercie,
„ Dont

(1) *Bibl. Hisp.* T. II. p. 20. col. 1.

(2) Du Perron de Castera, *Lusiade* Tom. I. p. 19. 20.

(3) *Doct. Joh. Salgado, in Nobiliar. Gallic.* cité dans la *Vie de Camoens* p. 21.

(4) Ibid. p. 21. 22.

(5) Ibid. p. 22. 23.

(6) Ibid. p. 25.

(7) Nic. Antonio *ubi supra*.

(8) *Lusiade* p. 25.

(9) Nicolas Antonio *ibidem*.

(10) Manuel de Faria in *Vit. Poët.* cité dans la *Lusiade* p. 26.

(11) Man. Severin & Man. de Correa, cités dans la *Lusiade* p. 26.

(12) *Bibl. Hispan. ubi supra.*

(13) *Lusiade* Tom. I. p. 27. 28.

il se retira; mais on croit généralement que ce fut à Santaren, le Lieu de la naissance de sa mère, & où il avoit encore des parens; c'est ce qu'il semble insinuer lui-même dans une de ses Elégies (*f*). Camoens ennuyé d'une vie molle & oisive, & naturellement brave, alla à Ceuta en Afrique, où les Portugais avoient la guerre avec les Maures. Il se signala en plusieurs occasions, & fit voir qu'il savoit mêler les Lauriers de Mars avec ceux des Muses. Il fit paroitre sur-tout beaucoup d'intrépidité dans un Combat naval, & en s'exposant aux endroits les plus périlleux, il perdit l'œil droit (*g*). Il composa plusieurs beaux Ouvrages, pendant qu'il fut en Afrique [*F*]. Il obtint enfin la permission de revenir à la Cour, où il se flatta de l'espérance d'être récompensé de ses travaux militaires; mais il n'éprouva que de l'ingratitude, & la fortune lui fut aussi cruelle dans cette occasion que dans toutes les autres circonstances de sa vie. Pour comble de malheur, ses anciens feux se rallumérent; ce qui aiant excité la jalousie de plusieurs personnes, il crut qu'il étoit de la prudence de quitter Lisbonne volontairement, de peur d'en être banni une seconde fois [*G*]. Il s'embarqua donc pour les Indes, où il arriva heureusement, dans le tems que Don Alonse de Norogna en étoit Viceroi. Il trouva les Portugais en guerre contre le Roi de Pimente, qui avoit dépossédé ceux de Cochin & de Porca de quelques Iles, qui leur appartenoient. Notre vaillant Poëte n'eut pas plutôt pris terre, qu'il résolut de partager la gloire de cette Expédition; & l'on assure qu'il se conduisit en cette occasion, comme dans toutes les autres, avec beaucoup de bravoure. Il a pourtant été si modeste sur cet article, qu'il n'en parle qu'en passant dans ses Ecrits (*h*). Les Portugais remportérent l'avantage. L'année suivante, il servit dans une seconde Expédition [*H*]. De retour à Goa, il y vécut quelque tems assez paisiblement, la Poësie faisant son occupation & ses délices. Mais aiant fait ensuite quelques Vers satiriques, il fut exilé à la Chine par Don François Baretto, dans ce tems-là Viceroi des Indes [*I*] (*i*). Notre Poëte ne fut pas tout à fait malheureux dans son exil, aiant été envoyé pour remplir un Emploi considérable à Macao (*k*). C'est dans ces Pays éloignés qu'il acheva son admirable Poëme intitulé la *Lusiade*, dont il avoit composé les prémiers Chants dans sa jeunesse, étant encore en Portugal [*K*] (*l*). Aiant gagné quelque bien dans l'administration de sa Charge, il s'embarqua dans le dessein de retourner à Goa, se flattant d'être bien reçu de Don Constantin de Bragance, nouveau Viceroi des Indes. Son Voyage fut très malheureux. Le Vaisseau aiant fait naufrage dans une horrible tempête, Camoens se sauva à la nage, avec son Poëme dans une main [*L*] (*m*); & ce fut le seul bien qui lui resta. Les Camboyens, qui habitent les rivages de la Rivière de Méhon, le secoururent avec beaucoup d'humanité, & il demeura quelque tems parmi eux. Aiant ensuite trouvé occasion de s'embarquer pour Goa, il se rendit dans cette Ville, où le Viceroi Don Constantin de Bragance l'honora de son amitié; mais le Gouvernement de ce Seigneur aiant été court, la tranquillité & les douceurs dont Camoens avoit joui sous sa protection s'évanouirent comme un songe. A peine le Comte de Redondo lui eut-il succédé, que les ennemis de notre Poëte l'accusérent de malversation dans l'Emploi qu'il avoit eu à Macao; desorte qu'il fut mis en prison [*M*]. Remis ensuite en liberté, il s'embarqua pour Sofala avec un Gen-

(*f*) Ibid. p. 10.

(*g*) Bibl. Hispan. ubi supra, & la Lusiade p. 11.

(*h*) Lusiade p. 35. 36.

(*i*) Ibid. p. 39. & Bibl. Hisp. ubi supra.

(*k*) La Lusiade p. 41.

(*l*) Ibid. p. 41. Voyez Rem. [*Y*] où l'on dit quelque chose de la *Lusiade*. Les Portugais sont nommés *Lusiades*, disent les Conteurs de fables, ou de Lusus 17e. Roi d'Espagne, ou de Lusus fils ou compagnon de Bacchus qui conquit les Indes.

(*m*) Bibl. Hisp. ibid. & Lusiade p. 42. 43.

„ Dont les mépris cruels lui déchiroient le cœur.

*Duperron de Castera.*

[*F*] *Il composa plusieurs beaux Ouvrages, pendant qu'il fut en Afrique.*] Entre autres, il composa un Sonnet à l'imitation de Pétrarque. C'est une belle description des maux que l'Amour lui faisoit souffrir: & il paroit par les vers suivans, qu'il regardoit cette passion comme l'unique source de ses infortunes.

*Fez me deixar ô patrio ninho amado*
*Passando ô longo mar, que me ameaçando, &*
*Agora experimentando a furia rara*
*De Marte, que cos olhos, quiz que logo*
*Visse, e tocasse o acerbo fruto seu* &c.

„ Cruel tyran des Cœurs, c'est ta seule furie,
„ Qui m'arracha du sein de ma chère patrie:
„ C'est en suivant tes étendarts,
„ Que je me suis offert aux rigueurs du naufrage;
„ Et sans toi le terrible Mars
„ N'auroit point sur mes yeux fait éclater sa rage.

*Duperron de Castera.*

[*G*] *De peur d'en être banni une seconde fois.*] Malgré la perte de son œil, il ne laissa pas d'être encore l'idole du Beau-Sexe, au point d'exciter la jalousie de plusieurs personnes. Cela le porta à quitter Lisbonne, très mécontent, & dans la ferme résolution de n'y jamais revenir comme il paroit par ces mots de Scipion l'Africain qu'il s'appliqua, *ingrata patria, non possidebis ossa mea* (14): „Patrie ingrate, tu ne posséderas pas mes os." Nicolas Antonio ne parle point de ce retour de Camoens à Lisbonne, & il dit que la perte de son œil l'avoit extrêmement défiguré: *Luminis tamen orbitate species totius oris non parum dehonestabatur* (15).

(14) Idem p. 11. 14.

(15) Bibl. Hisp. ubi supra.

[*H*] *Il servit dans une seconde Expédition.*] Ce fut sous le Capitaine Emanuel Vasconcellos, dans le Détroit de la Mecque. Ce fut dans ce Voyage qu'il vit le Mont Félix, & toute cette partie de l'Afrique, qu'il a si admirablement décrite dans une de ses Chansons à l'Italienne, où il déplore ses malheurs & l'absence de sa Maitresse (16).

(16) Lusiade T. I. p. 37.

[*I*] *Il fut exilé à la Chine par . . . . . . le Viceroi des Indes.*] Camoens avoit eu l'imprudence de composer quelques Pièces, où il satirisoit les personnes les plus considérables de Goa. Il regarda cependant cette punition comme injuste, puisque dans une de ses Pièces, il ne souhaite autre chose pour se venger, & pour couvrir Don François Baretto d'un opprobre éternel, sinon que d'immortaliser la mémoire de sa rigueur.

*A pena deste desterro*
*Que eu mais desejo esculpida*
*Em pedra, ou em duro ferro* (17).

(17) Idem p. 39. 40.

Il faut pourtant rendre à ce Viceroi la justice de dire, que l'Histoire lui donne de grands éloges par rapport à son administration.

[*K*] *Dont il avoit composé les prémiers Chants . . . . en Portugal.*] Ainsi, dit l'Auteur de la Vie de Camoens, cet Ouvrage, qui marche de près sur les pas de l'Enéide, est, comme ce Poëme, le fruit des veilles de plusieurs années; avec la différence, que Virgile travailloit à l'abri d'un honnête loisir, au-lieu que la vie du Camoens fut un tissu de malheurs & d'agitations continuelles. C'est ce qui donne d'autant plus de sujet d'admirer la force de son esprit, qui l'a mis en état de s'élever au-dessus de sa fortune, & de ne pas tomber dans l'abbaissement: circonstance rare, sans doute (18).

(18) Idem p. 41. 42.

[*L*] *Camoens se sauva à la nage, avec son Poëme dans une main.*] Ils furent assaillis de cette tempête sur les côtes du Royaume de Camboye: le Vaisseau fut englouti par les flots, & Camoens nagea avec sa Lusiade & d'autres Ouvrages (19) jusques sur la rive du Méhon *, dans le Golphe où ce Fleuve, l'un des plus grands de la Chine, se décharge dans la Mer (20). Nicolas Antonio remarque, que ce fameux Poëme a eu le même sort que les Commentaires de Jules César, le Héros aussi-bien que le Poëte aiant été obligé de se sauver avec son Ouvrage à la nage. *Hoc enim clarissimum ingenii sui monumentum, sive affectum, sive jam eo tempore perfectum, lævâ, ut quondam Cæsar Julius, elatâ, dum remigio dextra utitur, exitio eripuit* (21). C'est ainsi que le Ciel voulut que ces deux fameux Ouvrages fussent sauvés du naufrage par leurs Auteurs, qui se ressembloient du côté de l'élévation de génie & de la beauté de leurs talens, du côté de l'intrépidité dans les plus formidables dangers, de la grandeur d'ame dans les malheurs qu'ils essuyérent. Camoens a éternisé la mémoire de cette avanture dans le dixième Chant de la Lusiade, où il fait dire à Thétis, par voie de prédiction:

(19) Nicol. Antonio dit que Camoens ne sauva rien que sa Lusiade; *jacturâ omnium, præterquam quod sui Lusiadum . . . . operis factâ.*

* Ou plutôt *Menon.*

(20) La Lusiade p. 42.

(21) Bibl. Hispan. ubi supra.

*Este receberá placido e brando*
*No seu regaço o Canto, que molhado*
*Vem do Naufragio triste e miserando,*
*Dos procelosos baxos escapado*
*Das fomes dos perigos grandes* (22).

„ Echappé des horreurs d'un funeste naufrage,
„ Le Chantre de Lusus viendra sur ce rivage †,
„ Lorsqu'accablé du poids de mille maux divers,
„ Il sauvera des flots & sa vie & ses vers.

*Duperron de Castera.*

(22) Lusiade p. 43. 44.

† Du Méhon.

[*M*] *Desorte qu'il fut mis en prison.*] Quoique le nouveau Viceroi eût la plus grande estime pour Camoens, il ne put le garantir de la prison, où il fut trainé comme un criminel, quoiqu'il n'eût rien à se reprocher; ce qu'il prouva sans peine, à la confusion de ses envieux. Mais ses Créanciers (car il avoit contracté quelques dettes) le pour-

** François Baretto.*

*(n) La Lusiade p. 47-48.*

*(o) Bibl. Hispan. ubi supra.*

*(p) Id. ibid.*

*(q) Id. ibid.*

*(r) Id. ibid. Selon le Traducteur François de la Lusiade, il mourut dans un Hôpital, ou dans une Chambre garnie, qu'il avoit louée. Voy. la Remarq. [O].*

*† Le P. Niceron Tom. XXXVII. p. 211. dit une pension de vingt Ecus. R. d. T.*

*(s) La Lusiade p. 48-49.*

*(t) Idem p. 48-50.*

Gentilhomme * qui y alloit en qualité de Gouverneur, & qui lui avoit fait des offres très avantageuses. Mais ses promesses n'eurent point d'effet, ne s'étant proposé que de se desennuyer dans ce climat sauvage par la conversation agréable de Camoens. Ce ne fut pas tout, car il traita Camoens avec beaucoup de dureté [*N*]; desorte qu'il quitta enfin les Indes & retourna à Lisbonne en 1569 (*n*), après avoir été seize ans absent du Portugal, & porté les armes pendant ce tems-là (*o*). Outre le desir de revoir sa Patrie, un autre motif plus fort le détermina à y retourner; c'étoit l'envie de présenter sa *Lusiade* au Roi Sébastien, quoiqu'il fût encore dans l'enfance (*p*). Mais quelque digne qu'il fût de l'estime du Roi & de son Pays par ses admirables Ouvrages, il ne put cependant parvenir à se faire un sort un peu supportable (*q*); desorte qu'après avoir passé encore dix ans dans la dernière misère, aiant à peine un lit pour se coucher, il mourut en 1579, âgé de plus de cinquante ans (*r*). Le Traducteur François de la *Lusiade* n'est pas d'accord ici avec Nicolas Antonio; il nous assure que pour récompenser notre Poëte de la dédicace de la *Lusiade*, le Roi Sébastien lui donna une pension annuelle de quatre mille réales (autour de quatorze-cens livres de France), mais à condition qu'il demeureroit toujours à la Cour †: preuve manifeste de la haute estime que ce jeune Auguste avoit pour son Virgile (*s*). Cette pension, & les bonnes graces du Roi, auroient mis Camoens en état de passer le reste de ses jours avec douceur & tranquillité, sans les troubles qui arrivérent en Portugal; car le Roi Sébastien entrainé par son courage porta ses armes en Afrique, & fut tué en combattant contre les Maures, à la bataille d'Alcazar (*t*). Le Cardinal Don Henriquez, qui monta sur le Trône de Portugal, étant déja fort avancé en âge, ne fut pas en état de calmer les divisions intestines & les brouilleries qui désoloient en ce tems-là le Portugal. Au milieu du tumulte & de la confusion, la voix de Camoens étouffée ne fut point entendue, & sa pension fut supprimée; ce qui lui fit passer le reste de sa vie dans l'état le plus misérable [*O*]. Il ne laissa point d'enfans, n'aiant jamais été marié (*v*). La branche cadette de sa famille finit en lui. Il fut enterré sans cérémonie dans l'Eglise de Ste. Anne, & on mit une Epitaphe sur son Tombeau [*P*]. Dans la suite on a fait deux Epitaphes Latines, qu'on y a ajoutées [*Q*]. On fit pour honorer sa mémoire diverses Piéces Latines, Italiennes, Espagnoles & Portugaises, & le Tasse fit entre autres un Sonnet pour le célébrer [*R*]. Outre sa *Lusiade*, Camoëns a

*(v) Idem ibid. & Bibl. Hisp.*

*(23) La Lusiade p. 46.*

poursuivirent tous à la fois: ce qui fit qu'il demeura un tems assez considérable en prison (23). C'est là souvent le sort de ceux qui tombent dans le même malheur.

[*N*] *Il traita Camoens avec beaucoup de dureté.*] Lorsque le Gouverneur l'eut amené dans ce Pays-là, bien loin de tâcher de lui rendre la vie douce, il la lui rendit aussi amère qu'il étoit possible. Camoens fut bientôt dégoûté d'un procédé si barbare, qui lui fit de nouveau naître le desir de revoir sa Patrie; & quoiqu'il eût fait serment de n'y retourner jamais, il résolut de s'embarquer à bord d'un Vaisseau qui devoit faire voile pour Lisbonne, & où il y avoit quelques Gentilshommes Portugais de grande distinction, qui souhaitoient extrêmement qu'il fit le voyage avec eux. Le Gouverneur, irrité contre Camoens de ce qu'il avoit dessein de le quitter, eut la lâcheté de lui demander deux-cens écus pour son passage & pour d'autres choses, & le menaça même de le mettre en prison, s'il ne les payoit. L'infortuné Camoens ne se feroit jamais tiré des griffes de ce misérable, si les Gentilshommes dont on a parlé n'avoient payé pour lui, & ils emmenérent Camoens avec eux à Lisbonne (24). [☞ Le P. Niceron, qui assure que son Article de Camoens est tiré d'un Mémoire qui lui a été envoyé de Portugal *, rapporte cette affaire un peu moins au desavantage du Gouverneur. Selon lui †, François Baretto avoit *prêté* deux-cens Crusades à notre Poëte, & il refusa de le laisser partir, à moins que celui-ci ne le remboursât: cela rend l'action un peu moins odieuse. ADD. DU TRAD.]

*(24) Idem p. 46-48.*

** Mém. des Homm. ill. T. XXXVII. p. 260.*

*† Ibid. p. 311.*

[*O*] *Ce qui lui fit passer le reste de sa vie dans l'état le plus misérable.*] Le chagrin que lui causérent les mauvais traitemens qu'il essuya, augmenta ses autres infirmités; ensorte que se trouvant enfin destitué de tout secours, il fut obligé de se retirer dans l'Hôpital, ou selon quelques Historiens dans une chambre garnie, où il écrivit ces paroles remarquables, dans une Lettre qui est le dernier de ses Ouvrages: *Quem ouvio dizer nunca que em tam pequeno Teatro, como o de hum pobre leyto, quis esse à fortuna representar tam grandes desaventuras? è eu, como se ellas nam bastassem, me ponho ablado de sua parte, porque procurar resistir à tantas males, pareceria especie de desavergonhamento.* „ A-t-on jamais entendu dire, que sur un pauvre lit, sur „ un vrai théâtre de misère, la fortune ait représenté des „ avantures aussi tragiques & aussi cruelles que les miennes? Pour moi je me mets de son parti, & me ligue avec elle, comme si sa fureur toute seule ne suffisoit pas „ pour me terrasser: car de prétendre résister à tant de „ maux, ce seroit une espèce d'audace, qui dégénéreroit „ en effronterie (25)." Dans le V. Chant de sa Lusiade Camoens déplore de la manière la plus touchante sa mauvaise fortune, & le peu d'encouragement que les Grands de Portugal donnoient au mérite.

*(25) Cité dans la Lusiade Vol. I. p. 50-52.*

[*P*] *On mit une Epitaphe sur son Tombeau.*]

*Ci-gît Louis de Camoens, le Prince des Poëtes de son tems. Il vécut pauvre & misérable; & il mourut de même. Anno Domini 1579.*

[*Q*] *On a fait deux Epitaphes Latines, qu'on y a ajoutées.*] La prémière est une espèce de Dialogue entre le Tombeau & le Passant; elle est de la façon de Don Emanuel de Souza Coutino, un des plus grands Esprits de Portugal. Il y dit que les génies d'Ovide & de Virgile, de Sophocle & de Pindare, se trouvoient réunis en Camoens; il exprime son étonnement de ce que ce Poëte a pu composer tant d'Ouvrages de genres si différens; il dit que c'est à juste titre que Camoens a eu l'empire de la Poësie; qu'il a transporté l'Hélicon en Portugal, & a changé ce Royaume en Champs Elysées; il finit en soutenant qu'il a surpassé Orphée, & qu'il auroit fait de plus grandes merveilles encore, si la Langue Grecque lui eût été naturelle.

*Quod Mars sublimi, quod grandi Pindarus, alto*
*Quod Sophocles, suavi Naso quod ore canit;*
*Militiam, risus, horrentia prælia, amores,*
*Juncta simul, cantu sed meliore, damus.*
*Quisnam Auctor? Camonius. Unde hic prodiit illum?*
*Lysia tu Eoas imperiosa plagas.*
*Unus tanta dedit? Dedit, & majora daturus,*
*Ni celeri fato corriperetur, erat.*
*Ultimus hic choreis Musarum præfuit, illo*
*Plenior Aonidum nobiliorque Chorus.*
*Flos veteris, virtusque novæ fuit ille Camenæ,*
*Debita jure sibi sceptra Poëseos habet.*
*In Lusitanos Heliconis culmina tractus*
*Transtulit, antra, lyras, serta, fluenta, Deas.*
*Currere Castalios nostrâ de rupe liquores*
*Jussit, & invitis prata virere solo.*
*Cerne per incultos, Tempe jucunda, recessus,*
*Cerne satas sterili cespite veris opes.*
*Omnibus occidui tibi rident floribus horti:*
*Non ego jam Lysios credo, sed Elysios.*
*Orpheus attonitas dulci modulamine cautes*
*Traxit, & ab Stygiis squallida monstra fretis.*
*Maxmius, Lodoice, jaces cum culmine montes*
*Pieridum trahis, cælituumque choros.*
*Sunt majora tuæ Orpheïs miracula vocis:*
*Attica, quid faceres, si tibi lingua foret (26)?*

*(26) Lusiade p. 53-54.*

Comme cette Epitaphe est en partie historique, on se flatte qu'elle ne déplaira pas au Lecteur, quoiqu'un peu longue. Par cette raison nous en donnerons une autre que nous fournit Nicolas Antonio, d'autant plus que son Livre est assez rare.

*Naso Elegis, Flaccus Lyricis, Epigrammate Marcus,*
*Hic jacet heroo carmine Virgilius.*
*Ense simul, calamoque auxit tibi, Lysia, famam:*
*Unam nobilitant Mars & Apollo manum.*
*Castalium fontem traxit modulamine, at Inda*
*Et Gangi tellis obstupefecit aquas.*
*Lysia mirata est, quando aurea Carmina iterum*
*Ingenii, haud gazas, ex Oriente tulit.*
*Sic bene de patria meruit dum fulminat ense,*
*At plus dum calamo bellica facta refert.*
*Hunc Itali, Galli, Hispani vertêre Poëtam,*
*Quælibet hunc vellet terra vocare suum.*
*Verbere fas, æquare nefas, æquabilis uni*
*Est sibi, par nemo, nemo secundus erit (27).*

*(27) Bibl. Hisp. ubi supra.*

Cette Epitaphe, qui ne fut mise sur le Tombeau de Camoens que quelques années après sa mort, est du savant P. Matthieu Cardoso, Jésuite, Professeur dans l'Université d'Ebora. Il y dit, que Camoens possédoit les talens des plus fameux Poëtes de l'Antiquité; que Mars lui a mis les armes, & Apollon la plume à la main; que le Portugal fut étonné à la vue des trésors que Camoens apporta des Indes; que toutes les Nations ont voulu lire ce Poëte en leur Langue, & souhaiteroient de l'avoir vu naître dans leur Pays; qu'elles ont pu le traduire, mais non l'égaler; & qu'il ne connoit rien qui lui soit comparable que lui-même.

[*R*] *Le Tasse fit un Sonnet pour le célébrer.*] Il fut composé quelques années après que la Lusiade eut paru, & avant que le Tasse fit imprimer sa *Jérusalem*. Ce Sonnet sera

a fait quantité d'autres Poësies, des Chansons, des Sonnets, des Epigrammes, des Eclogues, des E-légies, des Satires, des Odes * & des Comédies [S]. Philippe II. connoissoit tout son mérite, jusques-là qu'après la Conquête du Portugal, prenant connoissance des affaires de ce Royaume, il s'informa avec soin de Camoens, dans le dessein de lui assigner une bonne pension, & fut vivement touché d'apprendre qu'il étoit mort (x). Pour ce qui est de son caractère, il étoit complaisant dans la société; humain avec les petits; respectueux, sans bassesse, avec les Grands qui le traitoient bien; mais libre, sans orgueil, avec ceux qui en agissoient fièrement avec lui. Sa conversation étoit tantôt sublime, tantôt enjouée, selon le génie & le caractère des personnes avec qui il se trouvoit. Modeste dans la prospérité, ferme dans l'adversité, il supporta également l'une & l'autre fortune. Nous avons déja parlé de sa valeur. Son intrépidité n'étoit pas le fruit d'un tempérament impétueux, & d'une fureur brutale; mais elle devoit son origine à la grandeur de son ame, à un juste sentiment de la véritable gloire; ce qui faisoit que Camoens n'y aspiroit pas tant pour l'amour de lui-même, que pour celui de sa Patrie. C'est uniquement ce noble principe qui le porta à célébrer les exploits de ses Compatriotes, malgré l'ingratitude dont ils payoient ses travaux littéraires. La douleur qu'il eut de voir la liberté de sa Patrie expirer après la mort du Roi Sébastien, contribua à hâter sa fin, comme il paroit par un endroit de ses Lettres [T]. Camoens étoit naturellement enjoué, & quelquefois même badin dans ses momens de bonne humeur [V]. Il n'étoit jamais oisif, mais toujours occupé à l'étude ou à la composition; & ni les prisons, ni les climats les plus barbares, ni les plus cruelles infortunes ne purent jamais étouffer le feu de son génie. Ses intimes amis assurent qu'il étoit fort sobre, & ne faisoit jamais d'excès (y). L'Auteur, de qui nous avons emprunté ce caractère de notre Poëte, est fort partial sur son sujet, comme on le verra par ce qui suit. Ses Amours avec des Dames de qualité, n'étoient qu'un tribut qu'il payoit à la jeunesse, & au sang Portugais, naturellement porté à l'Amour (z). On accuse Camoens de quelques défauts, qui contribuèrent à ses malheurs. Le prémier étoit son génie satirique, qui l'emportoit quelquefois au point, qu'il n'épargnoit pas les personnes du prémier rang, & que les Rois mêmes n'étoient pas à couvert de ses traits; & souvent ses censures étoient injustes. Un autre défaut qu'il avoit, a été la prodigalité: il étoit si transporté de joie au moindre petit succès, qu'il s'imaginoit d'abord être pour jamais au dessus des revers de la fortune: il se laissoit alors emporter à ses espérances chimériques, & jettoit l'argent à pleines mains, dissipant ainsi ce qui l'auroit mis à couvert des horreurs de la pauvreté, dans laquelle il tomba sur la fin de sa vie (aa). L'Auteur qu'on vient de citer, fait là-dessus une réfléxion pleine d'humanité [X]. La Lusiade, dont le sujet est la découverte des Indes Orientales par les Portugais, & dont le Héros est le fameux Vasco de Gama [Y], a acquis à notre Poëte un nom, qui vraisemblablement passera jusques à la postérité

* Toutes ces petites Pieces ont été souvent imprimées ensemble à Lisbonne in-4. sous le titre de *Rimas de Luis de Camoens*.

(x) Idem ibid. *Bibl. Hispan.*

(y) *Lusiade* p. 66.

(z) Idem p. 66. 67.

(aa) Idem p. 67-69.

ra un monument éternel du respect que ce fameux Poëte Italien avoit pour Camoens. Il est adressé à Vasco de Gama.

*Vasco, le cui felici, ardite antenne*
*In contro al sol, che ne riporta il giorno*
*Spiegar' le vele, e fer' colà ritorno,*
*Dove egli par che di cadere accenne:*

*Non più di te per aspro mar sostenne*
*Quel, che fece al Ciclope oltraggio, e scorno:*
*Nè chi turbò l'Arpie nel suo soggiorno,*
*Nè diè più bel soggetto à colte penne.*

*Et hor quella del colto, e buon' Luigi*
*Tant' oltre stende il glorioso volo,*
*Che i tuoi spalmati legni andar' men' lunge.*

*Ond' à quelli, à cui s' alza il nostro polo,*
*Et à chi ferma incontra i suoi vestigi*
*Per lui del corso tuo la fama aggiunge.*

„ Magnanime Vasco, ton généreux courage,
„ Bravant des Aquilons l'inflexible rigueur,
„ Jusqu'au berceau du jour sut s'ouvrir un passage,
„ Et Neptune étonné t'appella son vainqueur.

„ Ulysse n'a rien fait au prix de ton Voyage,
„ Non plus que le Héros * dont l'heureuse valeur
„ Chassa de leur pays ces monstres pleins de rage,
„ Qui sur le vieux Phinée exerçoient leur fureur.

„ Mais quel que soit ton rang au Temple de Mémoire,
„ Tu dois au Camoens le plus beau de ta gloire,
„ Sa voix a pénétré plus loin que tes Vaisseaux.

„ C'est par le seul éclat dont sa Muse te pare,
„ Qu'il n'est point sous les Cieux de peuple si barbare,
„ Qui n'admire ton nom & tes nobles travaux.

*Duperron de Castera.*

* Jason.

[S] *Et des Comédies.*] Ce sont les Amours de Philodème & d'Amphitryon, imitées de Plaute (28). Cela ne s'accorde pas exactement avec ce que dit Nicolas Antonio, qui rapporte, qu'il composa quelque Comédies selon le goût de ce tems-là, & qu'on dit qu'il avoit traduit en Portugais l'Amphitryon de Plaute & d'autres Comédies (29).

(28) *Lusiade* p. 62.

(29) *Bibl. Hisp.* ibid.

[T] *Par un endroit de ses Lettres.*] Le voici: *Emfim accabarey à vida, è verram todos que fuy tam afeiçoado à minha patria, que nam somente me contentei de morrer nella, mas de morrer com ella* (30). Ce qui signifie: „ Je finirai „ enfin ma carrière, & l'Univers entier saura combien „ j'aimois ma Patrie: on verra, que j'ai voulu mourir non „ seulement dans son sein, mais avec elle."

(30) Citée dans la *Lusiade* p. 64. 65.

[V] *Quelquefois même badin dans ses momens de bonne humeur.*] On rapporte que Camoens passant un jour dans une des rues de Lisbonne devant une boutique de porcelaine, & entendant le Marchand qui en chantant quelques-uns de ses vers les estropioit, il entra tout d'un coup dans la boutique, & après avoir brisé quelques porcelaines, il dit au Maître: *Mon ami, tu estropies mon Ouvrage, & je brise ta marchandise; c'est la Loi du Talion.* Il ne laissa pas de payer le dégât qu'il avoit fait (31). On rapporte la même chose d'un Auteur Grec. L'Auteur François que nous venons de citer remarque, que comme notre Poëte suivoit les traces des Anciens dans le genre majestueux, il peut bien les avoir imités dans la raillerie (32). Mais l'un étoit certainement plus louable que l'autre.

(31) Idem p. 65.

(32) Idem p. 66.

[X] *Fait là-dessus une réfléxion pleine d'humanité.*] Telle est, dit-il, la condition humaine, que quelque tache défigure toujours le tableau de nos vertus. Les plus parfaits ne sont que ceux qui ont le moins d'imperfections. Cependant cela ne doit pas nous empêcher d'admirer ces grands Génies, aussi-bien que les Chef-d'œuvres des grands Peintres, qui ne laissent pas d'être fort estimés de tous les Connoisseurs, malgré quelques défauts (33).

(33) Idem p. 69.

[Y] *La Lusiade ....*] Emmanuel II. Roi de Portugal aiant envie d'ouvrir par l'Océan une nouvelle route vers les Indes Orientales, envoya l'an 1497 Velasco de Gama (34) avec une Flotte pour exécuter ce dessein, qui étant nouveau, parut téméraire, mais qui aiant réussi, acquit beaucoup de gloire à son Auteur. Camoens suivit Velasco (Vasco) dans ce périlleux Voyage, par amitié pour lui, & par une noble curiosité, qui est ordinairement le caractère de ceux qui sont nés avec une belle imagination. Il choisit son Voyage pour le sujet de son Poëme. Il eut le plaisir délicieux, que personne avant lui n'avoit encore connu, de célébrer son ami & les actions dont il avoit été témoin. [☞ Je suis obligé de m'arrêter: il y a dans ce qu'on vient de lire un tel entassement de fautes, qu'il n'est pas possible de les passer sous silence. L'Auteur Anglois a voulu dans la Citation (34) excuser Mr. de Voltaire, mais sans raison. Ce célèbre Poëte a même multiplié les fautes, dans la nouvelle Edition de ses Oeuvres *. Il fait naitre Camoens en Espagne sous le règne de Ferdinand & d'Isabelle, tandis que Jean II. régnoit en Portugal: il le fait venir à la Cour de Portugal la prémière année d'Emanuel, qu'il appelle ici *le Grand*, ce qui rectifie la faute qu'il avoit faite de l'appeller Emanuel II. Il dit ensuite que Camoens étant intime ami de Velasco de Gama, *s'embarqua avec lui* &c. Comptons. I. Où Mr. de Voltaire a-t-il trouvé que Camoens naquit en Espagne? Il est vrai que sa famille en étoit originaire; mais je ne connois aucun Auteur, qui fasse naitre ce Poëte dans ce Royaume. II. Dans quels Mémoires Mr. de Voltaire a-t-il trouvé que Camoens naquit sous le règne de Ferdinand & d'Isabelle, & sous celui de Jean II? Tous s'accordent à le faire naitre sous le règne d'Emanuel, ou sous celui de Jean III. Je sens bien que pour le faire ami de Vasco de Gama, & pour le faire partir avec lui pour les Indes, il falloit le faire naitre avant ce tems-là: mais selon le calcul de Mr. de Voltaire, Camoens aura vêcu du moins cent ans, qui est presque le double de vie que tous les Ecrivains lui donnent. Pour avoir pu être ami de Vasco de Gama & en état d'entreprendre avec lui le Voyage, Camoens doit avoir eu du moins seize ou dix-sept ans; il sera donc né vers 1480: il est mort en 1579: voila près de cent ans. Le fait est, comme on l'a vu au commencement de cet Article, que ce Poëte est né au plus tôt en 1517, vingt ans a-près

(34) Mr. de Voltaire se trompe ici, c'est *Vasco de Gama.* Les mots *suivit Velasco* sont un peu équivoques. Mr. de Voltaire n'a pu vouloir dire, que Camoens accompagna Vasco de Gama dans son Voyage, puisqu'il se [...] avant que notre Poëte fut né.

* Amsterd. 1732 en 4 Vol. in-8. *Voyez* T. I. p. 298. 299.

rité la plus reculée. Ce Poëme a été imprimé un grand nombre de fois, il a été traduit en diverses Langues [*Z*], & on l'a enrichi de Commentaires [*AA*]. Le Pere Rapin y a fait quelques Réflexions peu avantageuses [*BB*]. Mr. de Voltaire l'a loué & critiqué [*CC*]: un Auteur François, qui a traduit

près l'Expédition de Vasco de Gama, & vraisemblablement en 1526 ou 1527, trente ans après. Il est inconcevable que Mr. de Voltaire, voulant parler de Camoens, n'ait pas examiné plus soigneusement les faits; à moins qu'il n'ait cru, que faisant un Essai sur la Poësie Epique, il lui étoit permis de se servir des privilèges de ce genre de Poësie, & de faire des Anachronismes. Camoens partit pour les Indes au mois de Mars de l'an 1553, avec la Flotte commandée par Ferdinand Alvarez Cabral*, cinquante-six ans après l'Expédition de Vasco de Gama. Add.] Il écrivit son Poëme en partie sur la Mer Atlantique, & en partie sur les rivages Indiens . . . . Un sujet aussi nouveau, conduit par un génie supérieur, ne pouvoit pas manquer de produire une espèce de Poësie Epique inconnue jusqu'alors (35). Le Traducteur Anglois de la Lusiade croit que Camoens a formé la conduite de son Poëme sur celui qu'on trouve dans Pétrone: c'est ce qui a engagé le Traducteur en question à mettre à la tête de sa Traduction de la Lusiade une Traduction de ce petit Poëme de Pétrone, ,, *seulement*, dit-il, *pour y voir le modèle* ,, *& la règle que Camoens a certainement suivi pour élever* ,, *son grand édifice; & qu'aucun Poëte tant ancien que moderne, que je sache, excepté lui seul, n'a imité en travaillant en grand. Car, pour dire quelque chose de plus* ,, *encore, Homere, Virgile, notre Spencer, & même le* ,, *Tasse des Italiens . . . . , sont tout à fait fabuleux; &* ,, *Lucain, quoique justement admiré, ne laisse pas d'être au-* ,, *tant critiqué par quelques-uns pour avoir suivi trop scrupu-* ,, *leusement la vérité historique* (36)." On ne trouve point dans la Lusiade de combats sanglans, ni de Héros blessés en cent manières différentes; point de femmes enlevées, point de renversement de Villes, point d'Empire fondé, ni rien de ce qui avoit été regardé jusqu'alors comme la matière essentielle de l'Epopée. Le Poëte mène la Flotte Portugaise à l'embouchure du Gange; il fait le tour des Côtes de l'Afrique: il peint les différentes Nations qui peuplent le rivage Africain. Il y entremêle avec art l'Histoire du Portugal (37). Le sujet du Poëme se trouve marqué dans le début que voici (38): ,, Je chante ces ,, Hommes au-dessus du Vulgaire, qui des rives Occiden- ,, tales de la Lusitanie, portés sur des Mers qui n'a- ,, voient point encore vu de Vaisseaux, allérent étonner ,, la Taprobane (39) de leur audace: eux dont le coura- ,, ge patient à souffrir des travaux, au-delà des forces ,, humaines, établit un nouvel Empire sous un Ciel in- ,, connu & sous d'autres Etoiles." La simplicité de son sujet est rehaussée par des fictions de différent genre . . . Lorsque la Flotte est prête à doubler le Cap de Bonne Espérance, appellé alors le Cap des Tempêtes, on apperçoit tout à coup un formidable object. C'est un personnage qui s'élève du fond de la mer. Sa tête touche aux nues; les tempêtes, les vents, les tonnerres, les éclairs, sont autour de lui: ses bras s'étendent au loin sur la surface des eaux. Ce Monstre ou ce Dieu est le gardien de cet Océan, dont aucun Vaisseau n'avoit encore fendu les flots. Il se plaint de la destinée qui le soumet à l'audacieuse entreprise des Portugais, & il prédit toutes les disgraces qu'ils doivent essuyer dans les Indes. Je suis persuadé que cette fiction passera pour belle & sublime dans tous les siècles & chez toutes les Nations (40). Mr. de Voltaire nous a donné, comme on vient de le voir, une belle description de ce Phantome. Camoens l'appelle Adamastor (41). C'est dans le cinquième Chant qu'il paroit, & il forme un des plus beaux Episodes qu'on ait peut-être jamais introduit dans aucun Poëme Epique. D'abord s'élève un nuage épais, qui obscurcit le Ciel & cache les Astres; & l'on entend en même tems un bruit horrible & effrayant. Après ce prélude paroit *Adamastor*, qu'on représente comme beaucoup plus puissant que le Colosse de Rhodes . . . On en fait la description en détail. Il parle, & sa voix tonnante semble sortir du fond du profond abîme . . . . Après s'être récrié sur la témérité & la hardiesse des Portugais, d'oser braver les horreurs d'un Océan jusques-là inconnu, & dont aucun Vaisseau n'avoit fendu les flots, il prédit d'un ton prophétique tous les malheurs qui leur arriveroient, & en général tout ce qui passeroit dans la suite sur ces Mers. Entre autres Grands-Hommes qui devoient y venir, il parle d'un Seigneur (42) & de sa chère Epouse, qui après être échappés à la fureur des Vents & de la Mer, aborderoient à un Pays barbare: là, continue le Poëte, ils seront accablés de tant de malheurs, que le récit seul m'en fait trembler: ils y verront ce qu'ils ont de plus cher, leurs enfans élevés avec tant de tendresse & de soin, & destinés à un meilleur sort, expirer de faim: ils se verront dépouillés tout nuds par des Sauvages inhumains. L'Epoux verra le corps de sa chère Epouse, ce corps formé par les Graces, exposé aux inclémences de l'air, brulé de jour par les ardeurs du Soleil, & glacé par le froid perçant de la nuit. Enfin après avoir souffert des maux inouïs, ces infortunés expireront dans les bras l'un de l'autre: versant l'un sur l'autre des torrens de larmes, capables d'amollir les cœurs les plus insensibles (43). Adamastor raconte aussi à Vasco de Gama sa propre Histoire: il lui apprend qu'il est frère d'Encélade & de Briarée: que brulant d'ambition, il avoit parcouru les mers pour chercher Neptune, dans le dessein de le combattre. Qu'aiant vu par hazard la charmante Thétis, folâtrant presque nue sur le bord de la Mer, il avoit conçu pour elle la plus violente passion. Que tous les efforts qu'il avoit faits pour lui plaire aiant été inutiles, il avoit employé Doris pour parler en sa faveur: que Thétis aiant promis une nuit de satisfaire sa passion, il avoit volé au rendez-vous, & que s'imaginant de voir l'objet de son amour, il avoit étendu les bras pour l'embrasser, mais qu'il n'avoit embrassé qu'un rocher: qu'enfin après avoir erré comme un furieux sur l'Océan, il avoit été métamorphosé & changé en ce Cap de Bonne Espérance où ils se trouvoient (44).

* La Clede Hist. de Portugal T. II. p. 28. col. 1. Paris 1735 in-4.

(35) Voltaire Essai sur la Poësie Epique p. 61. 62. La Haye 1728.

(36) Post-script de la Traduction Angloise de la Lusiade par Richard Fanshaw Lond. 1655.

(37) Voltaire ubi supra p. 62. 63.

(38) Le même dans le Tom. I. p. 390. de la nouvelle Edition de ses Oeuvr. 1738.

(39) Aujourd'hui Ceylan, ou selon d'autres Sumatra.

(40) Voltaire Essai &c. p. 63. 64.

(41) Le Traducteur François de la Lusiade prétend que ce Phantome est Mahomet. Voyez les raisons, qui ne sont peut-être pas fort naturelles, T. II. p. 163. & suiv.

(42) Don Emanuel de Souza, ou de Sepulveda, Gouverneur de Diu, qui fit naufrage avec toute sa famille au Cap de Bonne Espérance.

(43) Tiré du Chant V. de la Lusiade.

(44) Ibid.

[*Z*] *Ce Poëme a été imprimé un grand nombre de fois, il a été traduit en diverses Langues.*] Il parut pour la prémière fois à Lisbonne en 1572 (45): cette Edition a été suivie d'un grand nombre d'autres. Il a été traduit en François il y a plus de cent ans (46). Il y en a deux Versions Italiennes, quatre Espagnoles, & une Latine par un Carme nommé Thomas de Faria, Evêque de Targa en Afrique, lequel aiant caché son nom, & n'aiant pas dit que c'étoit une Version, a donné lieu à quelques-uns de croire que l'Original de la Lusiade avoit été composé en Latin (47). [☞ Le P. Niceron, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres* (48), parle de deux autres Traductions Latines; l'une, indiquée par Allatius (49), en vers Latins, faite par André Baian natif de Goa, mais qui apparemment n'a pas vu le jour; l'autre, du célèbre Portugais François Macedo, aussi en vers Latins, qui en parle lui-même (50). L'Original de cette Traduction, conservé dans la Bibliothèque de Mr. le Marquis de Nisa Grand de Portugal, va être imprimé, dit le P. Niceron, pour la première fois par ordre du Roi de Portugal, & par les soins du P. Antonio dos Reys, Prêtre de l'Oratoire, de l'Académie Royale d'Histoire de Portugal. Add. du Trad.]

(45) Par conséquent, sept ans avant la mort de l'Auteur.

(46) La dernière Version Françoise, citée si souvent dans cet Article, a paru à Paris en 1735 en 2 Vol. in-12.

(47) Bibl. Hisp. p. 21. & Baillet Jugem. des Sav. T. IV. Part. I. p. 298. Amst. 1725 in-8.

(48) Tom. XXXVII. p. 259.

(49) Apes Urbanæ p. 30.

(50) Propugnaculum Lusitano-Gallicum p. 118.

[*AA*] *Et on l'a enrichi de Commentaires.*] Le prémier est d'Emanuel Corréa, dont les remarques sont courtes: elles ont été augmentées par Pierre Mariz, & ensuite par Gomez de Tarpia. Mais le plus considérable Commentaire est celui d'Emanuel Faria de Sousa, en Espagnol, imprimé à Madrid en 1639 en deux Volumes in-folio, qui ne laisse pas d'être savant, dit-on, quoiqu'un peu diffus. Le même Auteur publia l'année suivante dans la même Ville un autre Volume in-folio, pour défendre ces Commentaires; sans parler de huit autres Volumes d'Observations, que le même Faria de Sousa fit sur les Poësies diverses de Camoens, & qu'il laissa dans son Cabinet en mourant en 1650 (51).

(51) Les mêmes.

[*BB*] *Le Père Rapin y a fait quelques réflexions peu avantageuses.*] Parlant de la diction de la Poësie, qui doit être claire, naturelle, & nombreuse, & aiant dit que l'obscurité est un des plus grands défauts, il continue en ces termes: *C'est en quoi le Camoens, que les Portugais appellent leur Virgile, est blâmable; ses Vers sont si obscurs, qu'ils pourroient passer pour des mystères* (52). Aiant dit que pour faire un beau Poëme Epique, *il faut observer de la proportion dans le dessein*, avoir de la *justesse dans la pensée*, & ne pas tomber dans des écarts, il ajoute que Camoens manque à tous ces égards (53). Critiquant le mélange de Divinités Paiennes & Chrétiennes, & autres inventions outrées, il dit: *Camoens parle sans discrétion, de Venus, de Bacchus & des autres Divinités profanes, dans un Poëme Chrétien, mêlant d'une manière peu judicieuse les fables du Paganisme avec les mystères de notre Religion* (54); & il fait de ce Poëme en général cette Critique: *Le Camoens, qui est le seul Poëte Héroïque de Portugal, n'a pensé qu'à exprimer l'orgueil de sa Nation, en son Poëme de la Conquête des Indes. Car il est fier & fastueux dans sa composition; mais il a peu de discernement & peu de conduite* (55). Ce caractère est bien différent de celui-ci: ,, La ,, Lusiade peut être regardée comme un des plus beaux ,, Poëmes, qu'il y ait eu depuis Homère & Virgile . . . . ,, Le sujet en est grand, & digne de l'Epopée . . . L'u- ,, nité de l'action principale, & de Héros, y est parfaite- ,, ment observée; on apperçoit l'art dans toute sa condui- ,, te, une allégorie sublime, plusieurs épisodes bien ima- ,, ginés, les passions exprimées avec force & délicatesse, ,, & des descriptions vives; enfin une diction variée con- ,, venablement au sujet, tantôt aisée & simple, tantôt ra- ,, pide & majestueuse, toujours charmante, & jamais dé- ,, figurée par aucun jeu de mots, dont le faux brillant ,, gâte souvent les plus belles compositions des Italiens & ,, des Espagnols (56)." Le P. Rapin dit encore, que *Camoens est peu naturel dans ses Pastorales*, & autres petites Pièces (57).

(52) Réflex. sur la Poëtique Part. I. Refl. 27. dans le T. II. p. 142. des Oeuvr. de Rapin Edit. d'Amst. 1709.

(53) Idem Réfl. Part. II. Refl. 1. p. 162.

(54) Idem Refl. 11. p. 173.

(55) Idem Refl. 16. p. 179.

(56) Lusiade Tom. I. Préface p. VI. VII.

(57) Rapin ubi supra Refl. 27. p. 202.

[*CC*] *Mr. de Voltaire l'a loué & critiqué.*] Nous avons déja rapporté quelques-unes des louanges qu'il donne à la Lusiade (58). En voici d'autres: ,, Camoens en Portugal ,, ouvrit une nouvelle carrière, & acquit une réputation ,, qu'il conserve encore parmi ses Compatriotes, qui ont ,, autant de respect pour sa mémoire, que les Anglois ,, pour celle de Milton. Il fut un exemple éclatant de ,, cet invincible penchant & de cette impulsion irrésistible ,, de la Nature, qui détermine un vrai génie à se livrer à ,, ses talens, en dépit de tous les obstacles. Son enfance, ,, perdue au milieu de l'oisiveté & de l'ignorance de la Cour

(58) Voyez Rem. [*T*].

duit la Lusiade, a répondu à ses Critiques [*DD*]. Mr. de Voltaire donne ensuite son jugement sur

„ Cour de Lisbonne (59): sa jeunesse, employée à faire „ l'amour, ou la guerre contre les Maures; ses longs Vo- „ yages sur Mer dans un âge plus mûr; ses malheurs à la „ Cour de Portugal; les révolutions de ce Royaume; rien „ de tout cela ne put éteindre ou rallentir son génie (60)." Voici quelques Critiques. „ I. On trouve dans le Poëme „ de Camoens une autre fiction, qui plairoit sans doute „ aux Italiens, ainsi qu'aux Portugais, & non à aucune „ autre Nation: c'est une Ile enchantée, appellée l'Ile „ du Bonheur *, que les Portugais rencontrent à leur re- „ tour, lorsqu'elle ne fait que s'élever du fond de la mer, „ pour leur consolation & pour leur récompense. Ca- „ moens décrit ce lieu, comme le Tasse quelques années „ après décrivit l'Ile d'Armide. Là une Divinité produit „ toutes les beautés, & offre tous les plaisirs que la Na- „ ture peut accorder, & que le cœur peut desirer. Une „ Déesse amoureuse de Vélasco (Vasco) de Gama le con- „ duit au sommet d'une haute montagne, d'où elle lui „ montre tous les Royaumes de la Terre (61), & lui dé- „ couvre les destins du Portugal. Camoens aiant ainsi lâ- „ ché la bride à son imagination, dans la peinture lascive „ des plaisirs que Vasco & sa troupe goûtérent dans l'I- „ le, il s'avise d'avertir le Lecteur, que cette fiction ne „ fait que peindre la satisfaction que ressentent les gens „ de bien dans la pratique de la vertu, & la gloire qu'ils „ en retirent. Ce qui excuse plus solidement une si étran- „ ge allégorie, est la manière charmante dont elle est écri- „ te, s'il en faut croire les Portugais: car la beauté de „ l'élocution déguise souvent les fautes du Poëte, comme „ le coloris de Rubens fait excuser quelques défauts, qui „ sont dans le dessein de ses tableaux (62)." La Critique qui suit est à peu près la même que celle du Père Rapin, que nous avons rapportée ci-dessus (63). „ II. On trou- „ ve dans tout le cours du Poëme une autre sorte de mer- „ veilleux, qu'il est impossible de justifier; c'est un mé- „ lange déraisonnable des Dieux du Paganisme avec les „ Objets de la Religion Chrétienne. Gama dans une tem- „ pête adresse ses vœux à Jésus-Christ: c'est cependant „ Vénus, qui vient à son secours. Les Héros sont Chré- „ tiens, & le Poëte est Païen. Le principal dessein qu'on „ prête aux Portugais (quoique subordonné à celui d'éten- „ dre leur commerce) est de répandre le Christianisme. „ Cependant *Jupiter*, *Bacchus* & *Vénus* président à toute „ la conduite du Voyage, & à l'entreprise de Vélasco. Un „ merveilleux si mal assorti défigure tout le Poëme. Il „ faut bien, malgré cela, que les beautés y dominent, „ puisque les Portugais le goûtent. III. Camoens a beau- „ coup de ce qu'on appelle le vrai esprit, mais il a aussi „ en même tems de ce qu'on appelle le faux esprit; il le „ possède dans un degré qui n'est pas médiocre, ce qui le „ précipite souvent dans les plus énormes absurdités. Je „ me souviens qu'après que Gama a conté ses avantures „ au Roi de Mélinde (64), il lui dit: *O Roi, juge si Enée „ & Ulysse ont voyagé aussi loin que moi & ont essuyé tant „ de périls*; comme si ce sauvage Africain avoit quelque „ connoissance des Héros d'Homère & de Virgile (65)."

[*DD*] *Un Auteur François* ..... *a répondu à ses Critiques.*] I. A l'égard de l'Ile du Bonheur, ainsi que la nomme Mr. de Voltaire, le Critique répond: Vénus conduit les Portugais dans une Ile délicieuse: "les plaisirs qu'ils y goûtent, *quoique dépeints avec toutes les couleurs de la plus vive galanterie*, ne feront pourtant que cette volupté spirituelle, cette satisfaction intérieure, qui fait la récompense des grands hommes, quand ils ont réussi dans leurs nobles projets. Les Nymphes marines représenteront les Vertus, comme elles ont fait en d'autres occasions ..... Quelque chose que puisse dire Mr. de Voltaire, je ne vois en cela rien de choquant. La Poësie eut toujours le droit d'employer des images corporelles, pour nous élever à des connoissances purement métaphysiques ou morales; non seulement les Auteurs Grecs & Latins, mais David dans ses Pseaumes, & Salomon dans le Cantique, abondent en pareilles allégories; nous y voyons à chaque page les plaisirs de l'ame exprimés par ceux du corps. N'y a-t-il donc pas de la témérité à assurer que Camoens s'est égaré en suivant de tels guides (66)? Je ne crois pas que cette Réponse invalide la critique de Mr. de Voltaire sur cet endroit de la Lusiade. Cette Ile est représentée comme le lieu le plus délicieux de l'Univers: les fleurs, les campagnes, les bois, les ruisseaux, le chant des oiseaux, tout y enchante; & par dessus tout, les Néréïdes qui viennent pour adoucir les travaux des Portugais; en un mot le coloris a autant de chaleur & de beauté que celui du Titien. Mais si les plaisirs que les Portugais trouvent dans cette Ile sont propres à élever l'esprit à des choses spirituelles, c'est ce dont on peut juger par ce petit échantillon. „ Il „ dit, & les Portugais plus prompts qu'une troupe de „ cerfs courent après les Néréïdes, dont les appas avoient „ captivé leurs cœurs. Les Nymphes se glissent dans les „ bois .... elles jettent des cris en fuyant; mais en même „ tems elles tournent la tête vers les Portugais, avec un „ sourire agréable qui dément la timidité qu'elles affec- „ tent. A l'une, le vent fait voltiger la blonde chevelure; „ il soulève doucement la robe voltigeante de l'autre; les „ beautés qu'il découvre & qu'il cache en un moment, „ sont autant d'amorces flatteuses qui enflamment les de- „ sirs de ceux qui les poursuivent. Quelques-unes des „ Nymphes fugitives se laissent tomber sur le verd gazon, „ & leur visage témoigne qu'elles ne seroient pas fâchées „ que leurs Amans tombassent au même endroit. Plus „ loin, les Portugais trouvent celles qui se baignoient, „ toutes nues; d'abord elles jettent des cris; leur trouble „ en paroit si sincère, qu'on ne s'imagineroit jamais qu'el- „ les se sont attendues à être ainsi surprises: une d'entre „ elles, feignant de sacrifier sa modestie à sa frayeur, s'é- „ lance hors de l'eau, & s'enfuit dans la forêt voisine: „ les yeux qui volent après ses charmes, s'attachent „ sur les lis & les roses qu'elle refuse à la main, qui sou- „ haite si ardemment de l'arrêter dans sa course ..... „ plusieurs des Portugais se plongent dans les flots argen- „ tins, sans quitter leurs habits; la passion qui les dévo- „ re, recherche un prompt soulagement, le moindre dé- „ lai leur paroit un siècle (67)." Quel tableau voluptueux! digne sans contredit du Temple de Vénus, ou du Paradis de Mahomet. Camoens a pris l'idée de cette Ile de celle d'Anchidive, que Gama & ses Compagnons découvrirent quelques jours après leur départ de Calicut. Au rapport de Barros, ils y abordèrent pour y faire aiguade, & pour s'y reposer, cette Ile étant un lieu enchanté & très fertile. II. A l'égard du mélange déraisonnable des Dieux du Paganisme avec les objets de la Religion Chrétienne, dont le P. Rapin & Mr. de Voltaire taxent Camoens, le Critique, si je ne me trompe, répond pitoyablement. Entre autres raisons qu'il allègue contre Mr. de Voltaire, est celle-ci: S'il a été permis à Boileau d'introduire dans son *Lutrin*, la *Chicane* & la *Mollesse*, qui sont des Déesses de sa création; je voudrois bien savoir, pourquoi il auroit été défendu à Camoens d'employer dans sa Lusiade, les noms de Phébus & de Thétis, déja connus aux Poëtes. L'Allégorie est égale de part & d'autre; & elle doit servir de passeport au Poëte du Tage (68), tout comme à celui (69) de la Seine (70). Il n'y a pas de Lecteur de goût, qui ne sente la foiblesse de ce raisonnement. Le *Lutrin* est un Poëme burlesque, & comme tel, la Chicane & la Mollesse sont des personnages qui y conviennent, & qui y font un admirable effet; mais la chose est très différente par rapport à un Poëme Epique sérieux, comme est la Lusiade. Il paroit par-là, que le Critique fait trop valoir l'allégorie, & que par conséquent il a tort de supposer, que par Jupiter, Camoens a voulu représenter Dieu le Père; sous le nom de Bacchus, le Diable; sous celui de Vénus, la Religion Chrétienne, qui protège les Portugais dans leur Voyage; sous celui des Parques ou des Destinées, la Vénus Céleste; que par Mars, il a entendu notre Sauveur; par Mercure, les Anges, & ainsi du reste. Il est plus naturel de conclurre que c'est-là un défaut dans la Lusiade, qu'on ne doit pas tant attribuer à l'Auteur, qu'au Siècle où il a vécu. Nous voyons que Chaucer, & tous les grands Poëtes de ce tems-là, ont ainsi confondu d'une manière peu judicieuse le Système Chrétien avec le Paganisme. III. Par rapport à la Critique que Mr. de Voltaire fait, de ce que Camoens suppose le Roi de Mélinde versé dans l'Histoire Grecque & dans la Mythologie, l'Auteur allègue, entre autres raisons, celle-ci: „ Peut-on igno- „ rer que les Indiens aient été jadis en liaison avec les „ Grecs? Les Philosophes Grecs ne voyageoient-ils pas „ dans tout l'Orient, pour y consulter les Mages & les „ Brachmanes? Et n'est-ce pas chez eux que Pythagore „ puisa le dogme de la Métempsycose? N'est-ce pas en- „ core un fait certain, qu'Alexandre le Grand avoit une „ forte passion pour les Lettres, qu'il fit la conquête des „ Indes, & y demeura quelque tems? .... Nous pouvons „ supposer, que ses Courtisans & ses Officiers, dont la „ plupart étoient Macédoniens, imitèrent leur Souverain „ dans son goût pour les Sciences. En ce cas, nous n'au- „ rons pas tort d'inférer, que pendant le séjour d'Alexan- „ dre aux Indes, les Indiens apprirent la Mythologie, „ l'Histoire &c. ou du moins après son départ, puisqu'il „ laissa un grand nombre de Grecs dans les Villes qu'il „ avoit fondées aux Indes (71).... Les Indiens ont été „ aussi en liaison avec les Romains (72)..... Mais ce „ qui achève de décider en faveur de Camoens, c'est l'in- „ vasion d'Espagne par les Maures & par les Arabes. Ils „ s'appliquèrent à l'Etude: comme ils avoient beaucoup „ de pénétration, leurs progrès furent rapides: ils tra- „ duisirent les meilleurs Ouvrages des Auteurs Grecs & „ Latins en leur Langue, & les commentèrent. Ils en „ firent de nouveaux. Plusieurs Siècles après, on les „ chassa d'Espagne, d'où ils portèrent dans l'Afrique & „ dans l'Asie, les Sciences qu'ils avoient apprises en Eu- „ rope. Avec ces lumières, croira-t-on maintenant que le „ Camoens ait blessé la vraisemblance, ni même la vérité, „ en représentant un Roi Maure parlant de Pirithoüs, ou „ de quelqu'autre sujet tiré de la Fable (73)? L'erreur „ de Mr. de Voltaire vient de ce qu'il a pris ce Prince „ pour un Caffre stupide & sauvage; au-lieu que c'est un „ Arabe, un homme sorti d'une des Nations les plus „ spirituelles de l'Univers (74)." Cette Critique devient ensuite un peu rude: „ L'égarement où la trop grande „ précipitation a jetté Mr. de Voltaire, doit nous servir „ de leçon; & nous apprend qu'il y a toujours moins de „ risque à louer, qu'à blâmer les Grands-Hommes (75)." Mais il fait réparation en quelque façon, en disant immédiatement après: „ Quels écueils n'a-t-on pas lieu de „ craindre sur l'Océan de la Critique, lorsqu'on y voit „ un si bon Vaisseau faire naufrage (76)."

[*EE*] *San*

(59) Les autres Ecrivains, qui ont parlé de Camoens, ne disent rien de cela. [Voy. Rem. [T]. Add. du Trad.]

(60) Voltaire *Essai sur la Poësie Epique* p. 59, 60.

* Mr. De Voltaire se trompe, Camoens ne l'appelle point *l'Ile du Bonheur*.

(61) Cette idée semble prise de l'Histoire de la tentation de J. C. lorsque le Diable le transporta sur les créneaux du Temple.

(62) De Voltaire als *supra* p. 64-66. Cette fiction est dans le IX. Chant de la *Lusiade*.

(63) Voiez Rem. [*BB*] cit. (55).

(64) Roiaume qui a une Capitale du même nom, en Afrique, pas fort loin de Mombaze. Les Habitans de Mélinde reçurent très bien Vasco de Gama, & lui fournirent des Pilotes, lorsqu'il se voïoit pour aller à la découverte des Indes.

(65) De Voltaire p. 67.

(66) *Lusiade* Tom. III. p. 138.

(67) *Lusiade* Chant IX.

(68) Camoens.

(69) Boileau.

(70) *Lusiade* Tom. I. p. 61.

(71) Idem, p. 172, 173.

(72) Idem p. 174.

(73) Idem p. 172, 174.

(74) Idem T. II. p. 171.

(75) Idem p. 177.

(76) Id. ib.

fur tout le Poëme en général [*EE*], & rapporte deux des plus heureufes penfées qui s'y trouvent [*FF*]. Camoens lance dans un des Chants un petit trait contre Henri VIII [*GG*]. Il y a une Traduction Angloife de ce beau Poëme par le Chevalier Richard Fanfhaw, mais on en auroit bien befoin d'une nouvelle.

[*EE*] *Son jugement fur tout le Poëme en général.*] „ Je „ trouve en général fon Poëme (de Camoens) plein de „ chofes excellentes & de bévues pitoyables, placées fans „ intervalle les unes auprès des autres. Prefque à cha- „ que page, il y a du beau & du ridicule (77)." Ce caractère eft fort différent de ceux qu'en donnent d'autres Auteurs, comme on l'a vu ci-deffus. Mr. de Voltaire dit enfuite, en parlant du Taffe: „ Torquato Taffo commen- „ ça de travailler à fa *Jérufalem*, quand Camoens finit fa „ *Lufiade*. Il difoit que Camoens étoit le feul rival, qu'il „ craignît dans l'Europe. *Si fa crainte étoit fincère, elle* „ *étoit frivole*: car il furpaffoit autant le Poëte Portugais, „ que celui-ci étoit fupérieur à tous les Poëtes de fon Pays „ (78)." Mais le Chevalier Richard Fanfhaw dit dans l'Epitre dédicatoire de fa Traduction de la Lufiade, que Camoens auroit pu dire à jufte titre du Taffe, *s'il n'avoit pas vu ma Lufiade, il ne l'auroit pas furpaffée.*

(77) De Voltaire *Effai fur la Poëfie Epiq.* p. 68.

(78) Idem p. 87. 88.

[*FF*] *Rapporte deux des plus heureufes penfées qui s'y trouvent.*] „ Je les rapporterai, *dit Mr. de Voltaire*, à caufe „ de la reffemblance qu'elles ont avec les deux plus célè- „ bres endroits de Waller & de Denham. Waller dit dans „ fon Epitre à Zélinde:

„ *Thy matchlefs form will credit bring*
„ *To all the wonders I fhall fing.*

„ *Ta beauté incomparable donnera du crédit à toutes les mer-* „ *veilles que je pourrai chanter.* Camoens dit auffi en parlant „ du Voyage des Argonautes & d'Ulyffe, que l'entreprife „ des Portugais donne du crédit à toutes ces fictions en „ les furpaffant. Le Chevalier Jean Denham dans fon „ Poëme *fur la montagne des Coopers*, dit à la Tamife:

„ *O could I flow like thee, and make thy ftream*
„ *My great example, as it is my theme!*
„ *Tho' deep, yet clear; tho' gentle, yet not dull;*
„ *Strong without rage, without o'erflowing full.*

„ *Puiffé-je couler comme toi, & puiffe ton cours me fervir* „ *de modèle, comme il me fert de fujet! Clair quoique pro-* „ *fond, agréable quoique paifible, plein de la force fans fu-* „ *reur, & toujours plein fans fe déborder.* Camoens s'a- „ dreffe pareillement aux Nymphes du Tage: *O Nymphes,* „ *fi jamais je vous ai chanté, infpirez-moi préfentement des* „ *chants forts & nouveaux, que mon ftyle coule comme vo-* „ *tre onde, qu'il foit profond & clair comme elle* (79)." Mr. de Voltaire ajoute, qu'on ne peut pourtant pas conclurre de-là, que Waller & Denham aient imité Camoens (80). Je ne faurois dire comment Camoens a exprimé la première de fes penfées: mais à l'égard de la feconde, le fpirituel Mr. de Voltaire femble avoir fait dire au Poëte plus qu'il ne dit réellement; n'y aiant point dans fon apoftrophe aux Nymphes du Tage, ce beau contrafte, qui fe trouve dans celle de Denham à la Tamife, & qui fait la beauté des vers Anglois. C'eft ce qui paroit en partie par la traduction de ces Vers de Camoens par le Chevalier Fanfhaw *: „ Et vous Nymphes du Tage, fi jamais vous „ m'avez infpiré des fons doux & touchans, fi j'ai chanté „ les bords de votre aimable fleuve, donnez-moi aujour- „ d'hui des accens fiers & hardis, qu'ils aient la force & „ la clarté de votre cours, qu'ils foient purs comme vos „ ondes, & que deformais le Dieu des Vers préfère vos „ eaux à celles de la Fontaine facrée."

(79) Idem p. 69. 70.

(80) Ibid.

* J'ai fubftitué ici la traduction de cet endroit par Mr. de Voltaire, qui me paroit être affez conforme à celle de l'Auteur Anglois, mais qui ne juftifie guères, felon moi, la Critique qu'on fait ici. R. D.T.

[*GG*] *Camoens lance dans un des Chants un petit trait contre Henri VIII.*] C'eft au commencement du Chant feptième, où il parle de la fupériorité que la réputation & la gloire de fes compatriotes ont fur celles des autres Nations. A cette occafion il attaque principalement le penchant immodéré de Henri VIII pour le Beau-Sexe, & la guerre qu'il faifoit aux Catholiques-Romains. „ Le Mo- „ narque d'Angleterre, quoiqu'il fe qualifie Roi de Jéru- „ falem, laiffe cependant gémir cette Ville fous l'oppref- „ fion des Ifmaélites. Plongé dans les délices, il fe li- „ vre, au milieu des glaces du Nord, aux plaifirs Affy- „ riens. Et s'il tire l'épée, ce n'eft que contre ceux qui „ profeffent la Vérité." [☞ Les Auteurs du *Journal des Savans*, en rendant compte (81) de la Traduction de la *Lufiade* par Mr. du Peron de Caftera, trouvent les Critiques de Mr. de Voltaire fondées; & ils ajoutent en même tems, „ que la beauté des détails, la force de l'expreffion, la „ poëfie du ftyle, la variété qu'il a jettée dans fes récits, „ la nobleffe & l'élévation de fes fentimens, feront tou- „ jours regarder le Camoens comme un grand Poëte, par „ ceux mêmes qui font perfuadés qu'il n'y a qu'un inté- „ rêt national qui ait pu perfuader aux Portugais que la „ Lufiade eft fupérieure au Taffe, & à tout ce qui a été „ fait dans ce genre depuis Homère & Virgile." ADD. DU TRAD.]

(81) Septemb. 1735. p. 145.

CAMPANELLA (THOMAS), fameux Philofophe Italien fur la fin * du XVI. Siècle, nâquit le 5 de Septembre 1568 à Stilo, Bourg de Calabre (*a*), & non vers l'an 1564, comme le dit Mr. Baillet dans fes *Enfans célèbres* (*b*). Il fit voir dès fon enfance ce qu'on devoit attendre de lui pour la fuite. Il apprit avec une rapidité prodigieufe tout ce qu'on a coutume d'enfeigner à la Jeuneffe. Dès l'âge de treize ans il poffédoit parfaitement les Orateurs & les Poëtes anciens, & faifoit avec beaucoup de facilité des Difcours & des Vers fur les fujets qu'on lui propofoit. C'eft ce qu'il nous apprend lui-même dans une Differtation Latine, adreffée à Gabriel Naudé, *fur fes propres Ouvrages & fur la manière d'étudier* [*A*]. Lorfqu'il eut quatorze ans & demi, fon père voulut l'envoyer à Naples étudier en Droit fous Jules Campanella; mais aiant d'autres vues, il entra dans l'Ordre de S. Dominique [*B*]. On l'envoya enfuite à San-Giorgio, pour y faire fa Logique & fa Philofophie [*C*]. On peut juger des progrès qu'il y fit par ce fait, qu'on rapporte de lui. Son Régent avoit été invité à venir difputer à des Théfes, qu'on foutenoit chez les Francifcains; mais fe trouvant incommodé, il crut que Campanella pourroit le faire en fa place, & l'y envoya. Le Difciple répondit parfaitement aux efpérances de

* Il y a dans l'Anglois *au commencement*, mais il eft évident que c'eft une faute.

(*a*) Thom. Pope Blount *Cenf. celeb. Author.* p. 516. Genève 1694 in-4. & Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. VII. p. 67.

(*b*) Num. 67. p. 208. des *Jugem. des Savans* Tom. V. Part. I. Amft. 1725 in-8.

[*A*] *C'eft ce qu'il nous apprend lui-même dans une Differtation Latine* . . . . . *fur fes propres Ouvrages & fur la manière d'étudier.*] Cette Differtation a pour titre: *Thomæ Campanellæ de libris propriis & recta ratione ftudendi Syntagma ad Gabrielem Naudeum Parifinum*: elle a été inférée dans un Recueil de Differtations fur la manière d'étudier, imprimé à Amfterdam chez Elfevier en 1645 in-12., intitulé, *Hugonis Grotii & aliorum Differtationes de Studiis inftituendis.* Dans le Chap. I. Art. 1. on trouve le paffage fuivant, d'où nous avons tiré ce que nous avons dit dans le corps de l'Article: *Equidem quinquennis adhuc Literulis ac Pietati adeo ftudiofam operam dedi, ut quicquid Parentes & Avi & Concionatores de divinis ecclefiafticifque rebus dicerent, & quicquid Pædagogi docerent, animo conderem. Anno decimo tertio Grammaticorum dogmata ac verfificatoriæ Artis ita perceperam, ut quicquid liberet, profâ ac metro poffem eloqui, multaque carmina tunc edidi, haud tamen nervofa.*

[*B*] *Il entra dans l'Ordre de S. Dominique.*] Il nous apprend dans la Differtation citée ci-deffus, qu'il fut déterminé à entrer dans cet Ordre, pour avoir entendu un éloquent Prédicateur, qui en étoit, & duquel il avoit appris les principes de la Logique; & par la lecture de l'Hiftoire de S. Thomas d'Aquin & d'Albert le Grand, dont il avoit été fort touché. *Anno quafi decimo quarto cum dimidio, accidit ut Parens Neapolim me vocatum a Julio Campanella, Jurifprudentiæ Lectore, mittere vellet: fed eodem tempore religionem Dominicanorum, cum ex eâ Concionatorem eloquentem audiviffem, Logicefque ab eodem principia prægustaffem, maximè autem Sancti Thomæ & Alberti Magni hiftoriâ affectus fuiffem, profiteri volui.*

[*C*] *On l'envoya enfuite à San Giorgio, pour y faire fa Logique & fa Philofophie.*] Il rapporte dans la même Pièce que nous avons citée, qu'il y prononça publiquement en préfence d'une nombreufe Affemblée un Difcours en Vers Héroïques, & un Hymne en Vers Sapphiques, lorfque le Gouverneur de la Ville prit poffeffion de fon Gouvernement, & qu'il compofa quantité de Vers pour fervir d'Infcriptions dans l'Eglife des Dominicains & fur l'Arc de triomphe. *Miffus igitur poftea ad Cœnobium Sancti Georgii Oppidi, Logicam & Philofophiam auditurus, Orationem metro heroïco atque hymno fapphico, cum Dominus Oppidi aufpicia dominii primum adiret, in populorum & vicinorum frequentiâ a me compofitam recitavi, multaque carmina, cum in Ecclefiâ noftrâ, tum in triumphali Arcu, per me condita, adhuc vifuntur infcripta.* Il compofa auffi d'une manière claire & abrégée divers Difcours de Logique & de Phyfique: mais doutant enfuite que la vérité fe trouvât dans la Philofophie Péripatéticienne, il examina tous les Commentateurs Grecs, Latins, & Arabes d'Ariftote, & commença à douter de plus en plus de la vérité de leur doctrine. Il réfolut donc d'examiner fi leurs principes fe trouvent conformes à ce que l'on voit dans le Monde, que les Sages ont appellé le Livre vivant de la Divinité. Et comme les Docteurs ne pouvoient fatisfaire aux difficultés qu'il propofoit contre leurs fentimens, il prit le parti de lire tous les Ouvrages de Platon, de Pline, de Galien, des Stoïciens, & des Sectateurs de Démocrite, & fur-tout ceux de Telefius, & de les comparer avec ce que l'Univers nous offre, pour découvrir ce qu'il y avoit de vrai & de faux dans ce qu'on en dit dans les Livres. *Deinde cum effem anxius, quod veritas non fincera, fed potius falfitas*

*pro*

de son Maitre: il disputa avec tant de subtilité & de force, que tout le monde en fut charmé, & s'écria que le Génie de Télésius étoit passé en lui. Campanella n'avoit pas encore entendu parler de ce Philosophe, & ce lui fut une occasion de le lire dans la suite, & d'entrer même dans ses sentimens (c). Son Cours de Philosophie achevé, on l'envoya à Cosence pour étudier en Théologie. Mais son inclination & son goût le portoient entiérement à la Philosophie, & il lui donnoit toute son application & tout son tems. Il commença alors à se former un nouveau plan d'étude, & il secoua le joug de l'Autorité, qui tenoit tous les Philosophes de ce tems-là asservis. Il révoqua en doute la doctrine de ses Maitres, & il la trouva fausse dans un si grand nombre d'articles, qu'il tomba dans une espèce de Pyrrhonisme, qui lui faisoit douter des faits les plus incontestables. Il avoue lui-même, qu'il avoit douté s'il y avoit jamais eu de Charlemagne dans le Monde. C'est-là d'ordinaire le fruit de l'Autorité, lorsqu'on veut que les Hommes s'y soumettent aveuglément: pour vouloir trop exiger, on n'obtient rien du tout: jamais l'Homme ne se défera assez entiérement de sa Raison, pour se laisser conduire comme une bête par-tout où on voudra le mener *. Campanella résolut de ne s'attacher à aucun Auteur en particulier, mais de profiter de ce qu'il trouveroit de bon dans chacun (d). Etant allé demeurer à Altomonte, il profita du loisir qu'il y trouva, pour lire les Ouvrages des anciens Philosophes, & même des nouveaux, sur-tout ceux de Télésius; & se fit des Systêmes particuliers, qui devoient paroitre bien étranges dans un tems, où les sentimens d'Aristote passoient pour des vérités constantes. Il n'avoit encore que vingt-deux ans, lorsqu'il se mit à écrire. Malgré sa grande jeunesse, il se croyoit dès-lors assez fort pour soutenir les attaques, que ses nouveaux Systêmes ne pouvoient manquer de lui attirer (e). Il alla en 1590 à Naples, pour y faire imprimer quelques-uns de ses Ouvrages. Dans cette Ville, un ancien Professeur de son Ordre conçut une haine mortelle contre lui, & mit dans la suite tout en usage pour lui nuire [D]. Les Ouvrages qu'il publia [E] firent grand bruit, & la nouveauté

(c) Jan. Nic. Eryth. *Pinacoth.* I. p. 42. Edit. de 1643.

* Bernard *Nouv. de la Rep. des Lett.* Novemb. 1705 p. 502. 503.

(d) Niceron p. 69.

(e) Idem p. 69. 70.

*pro veritate, in Peripato versari mihi videbatur, Aristotelis Commentatores Græcos atque Latinos Arabesque examinavi omnes, & hæsitare magis cœpi in dogmatis eorum, ideoque perscrutari volui, an quæ dixerunt ipsi, in mundo etiam legantur, quem codicem esse Dei vivum ex doctrinis sapientum intellexi. Cumque Doctores meis argumentis satisfacere non possent, quæ contra ipsorum Lectiones promebam, statui ipse libros omnes percurrere Platonis, Plinii, Galeni, Stoicorum & Democriticorum, præcipue verò Telesianos, ac cum mundi codice primario conferre, ut ex originali & autographo, quid veri exemplaria habent, & quid falsi, agnoscerem* (1).

(1) Syntagm. ubi supra.

[D] *Un ancien Professeur de son Ordre conçut une haine mortelle contre lui, & mit dans la suite tout en usage pour lui nuire.*] Il s'étoit acquis à Naples une réputation extraordinaire, par une avanture que nous allons rapporter. Passant devant un Couvent de Recollets, il vit une si grande quantité de personnes qui y entroient & qui en sortoient, qu'il fut curieux d'en savoir le sujet. On lui dit qu'on y soutenoit des Thêses de Philosophie. Il y entra comme les autres, & aiant obtenu la permission de disputer, il s'en acquitta si bien, qu'il s'attira les applaudissemens de toute l'Assemblée, & que les Religieux de son Ordre le menérent en triomphe dans leur Monastére. Quelque tems après il assista à des Thêses de Théologie, où un ancien Professeur de son Ordre aiant dit quelque chose qui lui parut fort sensé, il se mit à le combler de louanges; mais le vieillard, apparemment jaloux de la gloire que Campanella s'étoit acquise, le regarda d'une maniére méprisante, & lui dit de se taire, puisque ce n'étoit pas à un jeune-homme comme lui, à se mêler des questions de Théologie. Ce mépris aigrit la bile de Campanella, qui lui répondit, que tout jeune qu'il étoit, il pouvoit être son Maitre; & qui ensuite attaqua avec tant de force ce que le Professeur avoit avancé, que tout le monde lui ajugea la victoire. Le Professeur, irrité de cet affront, l'accusa devant l'Inquisition, d'avoir acquis par la Magie ce prodigieux savoir dans des choses qu'il n'avoit point étudiées. *Illud verò sui nominis famam, supra quam dici posset, in immensum auxit, quod cum illis Disputationibus Theologorum quoddam placitum in contentionem certamenque deductum esset, ac multa docti argutèque in utramque partem essent allata, nescio quod docti cujusdam ex suo Ordine senis dictum, utpote verum, cum plausu excepit, & in cœlum laudibus extulit. At senex iratus,* Tace tu, *inquit*, nec te immisce: de Theologicis hic rebus ambigitur, quas tu ne primoribus quidem labris attigisti. *Quo hominis inprimis iracundi dicto exarsit ille, nec tulit:* Ac vide, *inquit*, quam ego sim harum rerum ignarus & rudis, ut possim te decem annos in disciplina habere, ac postea adigere, ut fatearis te nihil scire vel intelligere. *Ac vehementioribus senis illius Argumentum, & Sanctorum Patrum Sacrarumque Literarum testimoniis confirmatum, tanquam amentatam hastam, ita cœpit ingenii viribus, ac viribus intorquere, ut omnium consensu fuerit judicatum, a Campanella semper eum, illa autem die etiam ipsum a sese superatum. Quæ victoria magnos illi in omnem vitam bellorum tumultus excitavit. Primum a sene illo, cujus contumaciam retuderat, apud Quæsitores fidei accusatus, quod tantam tam doctrinæ, cujus ne literam quidem didicisset, ex inferorum finibus haustam ebibisset* (2).

(2) Jan. Nic. Erythræi *Pinacoth.* I. p. 42.

[E] *Les Ouvrages qu'il publia.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. I. *Philosophia sensibus demonstrata, & in octo Disputationes distincta, adversus eos, qui proprio arbitratu, non autem sensata duce natura philosophati sunt: ubi errores Aristotelis & Asseclarum ex propriis dictis & naturæ decretis convincuntur, & singulæ imaginationes pro eo à Peripateticis fictæ prorsus rejiciuntur, cum vera defensione Bernardi Telesii.* Naples 1591 in-4. Télésio de Cosence avoit publié à Naples en 1587 un Ouvrage intitulé: *De rerum natura juxta propria principia Libri IX.* in-fol. où il attaquoit fortement la soumission aveugle, qu'on avoit alors pour l'autorité d'Aristote; & auquel Jaques Antoine Marta, jaloux de la gloire de cet ancien Philosophe, avoit entrepris de répondre. Campanella aiant lu le Livre de Télésio, prit goût à ses sentimens, & charmé de la liberté Philosophique qu'il vouloit introduire, il mit aussi-tôt la main à la plume pour la soutenir contre les attaques de son adversaire (3). Le Livre de Campanella consiste en huit Disputes. 1. Des principes des Corps naturels. 2. De la formation du Fœtus. 3. Du Ciel & du Monde. 4. Des Elémens. 5. De l'usage du Cours oblique du Soleil. 6. Du mélange des Elémens. 7. De leurs Qualités. 8. Des choses qui produisent le Mouvement, & de celles qui sont mobiles. Il examine dans cet Ouvrage toute la Philosophie d'Aristote, & il réfute le *Propugnaculum Aristotelis* de Marta, & montre, que bien loin d'avoir défendu ce Philosophe, comme il le prétend, Marta a fait tort à sa cause. *Hic totam Philosophiam Peripateticam in examen adduxi, Philosophorum priscorum & Medicorum decretis, similque Naturæ placitis, & sensu confutavi* Propugnaculum *illius Auctoris, sic ut quem defendere profitebatur, hunc potius offendere palam ostenderim* (4). Le P. Niceron dit (5), qu'il traita son adversaire avec trop de hauteur, ce qui ne convenoit point à une personne aussi jeune que lui, car il n'avoit pas encore vingt-deux ans; c'étoit même le moyen de s'attirer mille ennemis, au-lieu de se faire des Disciples. II. *Prodromus Philosophiæ instaurandæ, id est, Dissertationis de Natura Rerum compendium secundum vera principia ex scriptis Thomæ Campanellæ præmissum.* Francfort 1617 in-4. pagg. 86. Tobie Adami, qui a fait imprimer cet Ouvrage, y a ajouté une Préface (6). III. *De sensu rerum & Magia Libri IV mirabilis occultæ Philosophiæ, ubi demonstratur Mundum esse vivum Dei statuam, beneque cognoscentem, omnesque illius partes, partiumque particulas sensu donatas esse, alias clariori, alias obscuriori, quantum sufficit ipsarum conservationi, ac totius in quo consentiunt, & ferè omnium Naturæ Arcanorum rationes aperiuntur. Tobias Adam recensuit, & nunc primum evulgavit.* Francfort 1620 in-4. pagg. 371. *Iidem Libri correcti & defensi a stupidorum Incolarum Mundi calumniis.* Paris 1636 in-4. pagg. 229. C'est lui-même qui donna cette derniére Edition, & il la dédia au Cardinal de Richelieu. Il prétend prouver dans cet Ouvrage, qu'il y a du sentiment dans tous les Corps & dans tous les Etres, qui nous paroissent immobiles & insensibles. Les Astres, les Elémens, les Plantes, les Cadavres mêmes, tout, selon lui, est sensible dans le monde. Il ne faut pas être surpris après cela, s'il attribue de l'intelligence & de la raison aux bêtes, & s'il prétend qu'elles ont un langage intelligible entre elles. Les exemples qu'il apporte pour prouver tout cela sont assez curieux & ont quelque chose d'éblouissant, mais il n'y a aucune solidité, comme le remarque le P. Niceron (7). Il nous apprend lui-même dans la Dissertation sur ses propres Ouvrages (8), qu'il a écrit ce Livre en Italien & en Latin, & que Tobie Adam le fit imprimer à Francfort en 1618. Athanase le Rhéteur Prêtre Grec de Constantinople, qui vivoit à Paris en même tems que Campanella, & qui y est mort le 13 de Mars 1663, âgé de quatre-vingt douze ans, a composé contre ce Livre de Campanella un long Ouvrage en Grec, qui est manuscrit dans la Bibliothéque de Mr. de Coislin, & qui n'a jamais été imprimé; mais il en a fait un Abrégé Latin, qui l'a été; il est intitulé: *D. Athanasii Rhetoris Presbyteri Byzantini Anti-Campanella in compendium redactus, adversus Librum* de Sensu rerum & Magia. Paris 1655 in-4. (9). Mr. Robert Burton dans son *Anatomie de la Melancholie*, aiant observé (10) que Kepler croit que les Planètes sont habitées, nous apprend que Campanella adopte cette opinion dans le Chap. IV. du Liv. II. de son Traité *de Sensu rerum.* „ Qu'il prétende qu'elles sont habitées, dit Mr. Burton, c'est ce qu'il y a de „ sûr; mais par quelle espèce de Créatures, c'est ce qu'il „ ne peut dire: mais il se donne beaucoup de peine pour „ prouver qu'elles le sont, & qu'il y a un nombre infini de Mondes, aiant fait l'apologie de Galilée, & dé- „ dié son Ouvrage au Cardinal Cajetan. IV. *Apologia pro*

(3) Niceron *Mem. des Homm. ill.* Tom. VII. p. 76. 77.

(4) Campanella *de Lib. propriis & recta studendi ratione.* Syntagm. Cap. I. Art. 2.

(5) P. 77.

(6) Niceron p. 78.

(7) P. 79.

(8) Cap. I. Art. 3.

(9) Niceron p. 79.

(10) Part. II. Sect. 2. Memb. 3. p. 255. de la 7e. Edit. Londres 1660 in fol.

veauté de ses opinions aiant révolté bien du monde à Naples, il alla à Rome, où il ne fut pas mieux reçu. Il passa de là à Florence, où il présenta quelques-uns de ses Ouvrages au Grand-Duc Ferdinand I. qui étoit Protecteur des Gens-de-Lettres; mais il n'y demeura pas longtems, & résolut d'aller à

*Galilæo Mathematico Florentino, ubi disquiritur utrum ratio philosophandi, quam Galilæus celebrat, faveat Sacris Scripturis, an adversetur.* Francfort 1622 in-4. pagg. 58. Cette Apologie de Galilée fut imprimée par les soins de Tobie Adami: il y examine si le Systême de ce Mathématicien de Florence est conforme à l'Ecriture Sainte, ou non. V. *Realis Philosophiæ Epilogisticæ Partes quatuor, hoc est, de rerum Naturâ, hominum Moribus, Politicâ, cui Civitas Solis adjuncta est, & Oeconomicâ, cum annotationibus Physiologicis, à Tobia Adamo nunc primum edita. Quibus accedunt Quæstionum Partes totidem ejusdem Campanellæ contra omnes Sectas veteres novasque, ad Naturalem Christianamque Philosophiam, hisce Libris contentam, confirmandam.* Francfort 1623 in-4. pagg. 508. Cet Ouvrage est divisé en quatre Parties, & contient un Systême de Physique, de Morale, de Politique, & d'Oeconomique, avec des notes Physiologiques par Tobie Adami; il y a outre cela des Questions de Campanella contre toutes les Sectes de Philosophes tant anciens que modernes, pour confirmer, dit-il, la Philosophie Naturelle & Chrétienne contenue dans cet Ouvrage. Campanella nous apprend dans la Dissertation

(11) Cap. I. Art. 3.

sur ses propres Ouvrages (11), qu'il avoit d'abord écrit ce Livre en Italien; & que la *Cité du Soleil*, qui est jointe à la partie politique, est l'idée d'une République, infiniment meilleure que celle de Platon, ni d'aucun autre Auteur. *Adjecerat ideam Reipublicæ, quam voco Civitatem Solis, longè praestantiorem, quam sit Platonica, aut alia quævis.* Gabriel Naudé, dans sa *Bibliographia Politica*, dit, que cette Pièce est remplie d'idées neuves & de grands sentimens, & qu'outre les spéculations Philosophiques, l'on y trouve bien des choses utiles pour le Gouvernement, & pour la perfection des mœurs. *Civitatem Solis delineavit ea cogitationum novitate & sublimitate profusam, ut præter Philosophicas speculationes multa etiam contineat, quibus Respublicæ melius administrari possent, & homines ipsi meliores evadere.* Herman Conringius, dans son Traité *de Civili Prudentia*

(12) Cap. XIV.

(12), remarque aussi, qu'il y a de bonnes choses dans cette Pièce, quoiqu'elle soit inférieure à l'*Utopie* de Thomas Morus. *Thomæ Campanellæ* Civitas Solis *laude quidem digna, multum tamen est infra Th. Mori* Utopiam. Naudé, dans l'Ouvrage cité ci-dessus, observe par rapport au Systême de Morale, qui se trouve dans le Livre de Campanella dont nous parlons, que quoique ce Traité ne soit pas écrit d'un style à plaire aux *Ciceroniens*, il y a cependant de si beaux sentimens, & des réflexions si pensées, qu'il ne peut qu'être fort du goût des vrais Philosophes. *Amicus etiam noster Thomas Campanella partem doctrinam suarum Primalitatum, Ethicam novam composuit, quæ sub Epilogistici nomine cum Philosophiâ suâ Naturali & Politicâ typis commissa fuit à Tobia Adamo, stylo quidem non ita compto delineata, ut Ciceronianis arridere posset, sed eâ nobilitate cogitationum, rationumque subtilitate, ut omnibus sapientiæ Mystis non possit esse non summopere gratissima.* VI. *Atheismus triumphatus, seu contra Anti-Christianismum.* Rome 1631 in-fol. pagg. 182. Paris 1636 in-4. pagg. 273. Cette seconde Edition contient de plus: *Disputatio contra murmurantes in Bullas Sixti V & Urbani VIII adversus judiciarios &c.* Il

(13) Cap. I. Art. 3.

dit dans la Dissertation citée plusieurs fois (13), qu'il remit l'*Atheismus triumphatus* en 1608 à Scioppius, lorsque le Pape Paul V l'envoya pour lui faire obtenir sa liberté, & que Scioppius y donna ce titre, au-lieu que lui-même l'avoit intitulé auparavant: *Recognitio Religionis secundum omnes scientias, contra Antichristianismum Machiavellisticum.* C'est Campanella lui-même, qui a donné *la seconde Edition*, & il y a fait divers changemens. On prétend, qu'en faisant semblant de combattre les Athées dans cet Ouvrage, il a voulu les favoriser, en leur prêtant des argumens, auxquels ils n'ont jamais pensé, & en y répondant très-foiblement. C'est ce qui a fait dire à Herman Conrin-

(14) *Censur. celeb. Auth.* p. 937. Genève 1694 in-4.

gius, cité par Pope-Blount (14), qu'on auroit dû intituler ce Livre *Atheismus triumphans*, & qu'on doit en porter le même jugement que Barlæus a fait de l'*Amphitheatrum* de Vanini. *Scripsit etiam Atheismum triumphatum, qui rectius inscriberetur* Atheismus triumphans: *idemque judicium de eo ferendum, quod Barlæus de Amphitheatro Vanini tulit.*

(15) Sorberiana p. 70, apud Niceron p. 21.

Sorbière (15) parle aussi très desavantageusement de ce Livre, & assure, que la seule chose qu'il y ait apprise, c'est de ne lire jamais d'autre Ouvrage du même Auteur, à moins qu'il ne veuille perdre son tems. VII. *De Gentilismo non retinendo Quæstio unica. Utrum liceat novam post Gentiles cudere Philosophiam. Utrum liceat Aristoteli contradicere. Utrum liceat jurare in verba Magistri.* Paris 1636 in-4. pagg. 63. Campanella maltraite fort dans cette Pièce Aristote, & ceux qui le suivoient aveuglément. VIII. *De Prædestinatione, Electione, Reprobatione, & auxiliis divinæ Gratiæ, Cento Thomisticus.* Paris 1636 in-4. pagg. 326. Campanella abandonne dans cet Ouvrage les sentimens de S. Augustin & de S. Thomas, pour suivre ceux d'Origène. Ceux des Molinistes ne lui plaisent pas plus que ceux des Augustiniens; il rejette la Science moyenne, comme une chose inutile, & sujette à bien des inconvéniens. Il veut que l'homme par les seules forces de la Nature puisse se mettre en état de recevoir la Grace; que les enfans morts sans Baptême soient sauvés par la foi de leurs parens &c.

(16) Niceron p. 22.

(16). IX. *Astrologicorum Libri sex, in quibus Astrologia, omni superstitione Arabum & Judæorum eliminatâ, Physiologicè tractatur, secundum Scripturas, & doctrinam S. Thomæ, & Alberti, & summorum Theologorum, ita ut absque suspicione mali in Ecclesia Dei multâ cum utilitate legi possit.* Lyon 1629 in-4. pagg. 232. Il prétend traiter l'Astrologie d'une manière physiologique, conformément à la doctrine de l'Ecriture, de S. Thomas, d'Albert & des plus grands Théologiens, en rejettant les superstitions que les Arabes & les Juifs y ont mêlées, de manière qu'on la puisse lire sans danger, & avec utilité, dans l'Eglise. A peine cet Ouvrage fut-il imprimé, que le Libraire reçut d'Italie un septième Livre *de Fato syderali vitando*, qu'il joignit au reste: le tout ensemble parut à Francfort en 1630 in-4. (17) Niceron p. 22, 23.

(17). Campanella rapporte dans sa Dissertation susmentionnée (18), qu'un faux-frère lui aiant emprunté ce dernier Livre, le donna avec les six autres à un Libraire de Lyon pour les imprimer, dans la vue de l'exposer à la colère du Pape Urbain VIII, Pontife sage, & ennemi par cette raison de l'Astrologie; & en même tems ce faux-frère l'accusa de desobéissance, d'avoir fait imprimer ce Livre, & de superstition, par rapport aux choses mêmes qu'il renfermoit: ce qui fit qu'il ne voulut pas avouer cet Ouvrage, & qu'il écrivit une Apologie, qui fut approuvée par deux Censeurs choisis pour l'examiner. *Item librum de Fato syderali vitando, quem malitiosus insidiosus Frater, una cum sex Libris Astrologicis, ut odiosum Urbani VIII sapientissimi Pontificis, cujus animus Astrologiam detestatur, mihi conciliaret, Typographo dedit Lugdunensi, à quo publicatus est; ac simul me accusavit inobedientiæ circa impressionem, & superstitionis circa impressas res: quare hunc, ut à me minimè impressum, pro meo arripere nolui; & apologiam feci, quam delecti duo Censores approbavere.* Le P. Niceron dit (19), (18) Art. I. (19) P. 21.

que Campanella étoit fort prévenu pour l'Astrologie Judiciaire, & qu'il se mêloit de prédire l'avenir par son moyen. X. *Medicinalium juxta propria principia Libri septem.* Lyon 1635 in-4. pagg. 690. Ce fut Jaques Gaffarel qui eut soin de l'Edition de cet Ouvrage. XI. *Philosophiæ rationalis partes quinque, videlicet Grammatica, Dialectica, Rhetorica, Poëtica, Historiographia, juxta propria principia, suorum Operum Tomus I.* Paris 1638 in-4. Il dit dans sa Dissertation citée (20), qu'il écrivit cet Ouvrage, pendant (20) Cap. I. Art. 3.

qu'il étoit en prison à Naples. Le P. Niceron remarque (21), que ce Livre & les suivans sont fort peu de chose. Mr. Gibert, dans ses *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique* (22), remarque sur cet Ouvrage de Campanella, qu'il rappelle tout, autant qu'il le peut, à des idées métaphysiques, qu'il emprunte les termes de cette Science, & que son style est tout à fait semblable à celui de la Somme de S. Thomas. Mr. Gibert observe encore (23), que Campanella critique la définition qu'Aristote & Cicéron ont donnée de la Rhétorique, & qu'il la définit, *l'Art instrumental de conseiller le bien & de dissuader le mal.* De telle sorte que, selon lui, un Orateur qui conseille le mal, cesse dès-lors d'être Orateur. „ Et il ne considère pas, *dit Mr. Gibert*, qu'il y a „ quelquefois dans le Discours de cet Orateur, infiniment plus de génie, en un mot plus d'éloquence, que „ dans un Discours qui nous porte au bien." Il ajoute ensuite, qu'après avoir rejetté la définition d'Aristote, qui dit que la Rhétorique est *une extension de la Logique*, Campanella prétend que c'est *une extension de la Magie*; & il se fonde *sur le merveilleux de l'Eloquence, laquelle*, dit-il, *sans aucun pacte avec le Diable, sans aucune drogue à manger, & sans breuvage ni potion, tourne les cœurs & les esprits comme il lui plait.* Et il ne faut pas s'imaginer que sa proposition ne soit qu'une figure, comme ce qu'Horace dit des Poëtes dramatiques, que ce sont des espèces de Magiciens, dans son Epitre à Auguste (24): (21) P. 22. (22) Avec les *Jugem. de Baillet* Tom. VIII. Part. II. p. 150. Amst. 1725 in-8. (23) P. 151. (24) Epist. Lib. II. Epist. I. vs. 210 &c.

*Ille per extentum funem mihi posse videtur*
*Ire Poëta, meum qui pectus inaniter angit,*
*Irritat, mulcet, falsis terroribus implet,*
*Ut Magus, & modo me Thebis, modo ponit Athenis.*

Mais la proposition de Campanella paroit dogmatique, ou doctrinale. Ce qu'il dit de la Rhétorique, il le dit encore de la Poësie; & s'il ne l'appuye que sur des effets de la Poësie, qui sont connus de tout le monde, c'est qu'il ne peut pas en dire davantage. C'est par la même raison qu'il adoucit un peu sa proposition, *Rhetoricam esse quodammodo Magiæ portiunculam.* Mr. Gibert finit en disant (25), qu'il ne prétend pas dire qu'il n'y ait rien de bon dans cet Auteur; mais seulement qu'en ce qu'il a de bon, il ne dit rien de nouveau; qu'il débite bien des choses extraordinaires, qui ne valent rien; & que ce qu'il a de bon, comme ce qu'il a de mauvais, est exprimé d'une manière très desagréable, comme on en peut juger par le titre de deux ou trois Chapitres de son Ouvrage. *De Oratore ex primalitate prima. De Oratore ex primalitate secunda* &c. XII. *Disputationum in quatuor partes Philosophiæ Realis Libri IV, pro Republicâ Literariâ & Christianâ, id est vero rationali stabilienda, contra Sectarios, suorum Operum Tom. II. & III.* Paris 1637 in-fol. XIII. *Universalis Philosophiæ seu Metaphysicarum Rerum juxta propria dogmata partes tres, Libri XVIII, suorum Operum Tom. IV.* Paris 1638 in-fol. XIV. *De Monarchiâ Hispanicâ Discursus.* Amsterdam chez Elzevier 1640 in-24. Cette Edition ne vaut rien du tout, (25) P. 154.

com-

à Padoue. Comme il paffoit par Bologne, on lui enleva fes Ecrits, & on les envoya à Rome au Tribunal de l'Inquifition : mais il ne s'en inquiéta pas, & continua fa route (*f*). Il demeura quelques années à Padoue, occupé à inftruire quelques jeunes Vénitiens, & à leur enfeigner fes fentimens, auffi-bien qu'à compofer divers Ouvrages. Il retourna enfuite à Rome, où il fut mieux reçu que la prémiére fois, & où plufieurs Cardinaux l'honorérent de leur amitié. Il étoit en 1598 à Naples; mais il n'y demeura que peu de tems, & alla faire un tour dans fa Patrie. Quelques paroles qui lui étoient échappées fur le Gouvernement d'Efpagne, & fur des projets de révolte, aiant été rapportées aux Efpagnols, ils le firent arrêter [*F*] & conduire à Naples en 1599, comme criminel d'Etat (*g*): on le mit fept fois à la Queftion, dans laquelle on lui fit fouffrir les douleurs les plus cruelles, & on le retint vingt-fept ans (*h*) en prifon. Dans les commencemens il ne voyoit perfonne, & il ne pouvoit ni étudier ni écrire; mais dans la fuite il eut la liberté de voir fes amis & de travailler. Il compofa dans fa prifon plufieurs Ouvrages (*i*); & Tobie Adami de Saxe, qui revenoit de Jérufalem, aiant eu en paffant par Naples la curiofité de le voir, fe chargea à fa priére de quelques-uns, qu'il fit enfuite imprimer en Allemagne. La difgrace du Duc d'Offone Viceroi de Naples, qui l'aimoit, & le confultoit fouvent, le fit dans la fuite tenir plus refferré, & prolongea même fuivant les apparences fa prifon. Il paroit que l'Inquifition fe mêla auffi de fon affaire, puifqu'il dit lui-même, que les accufations qu'on propofa contre lui rouloient fur la Religion, & qu'on lui faifoit un crime de fes nouveaux fentimens fur la Philofophie. Enfin plufieurs perfonnes de diftinction follicitérent la Cour d'Efpagne en fa faveur; le Pape Paul V envoya même en 1608 Scioppius à Naples pour demander fa liberté: mais l'affaire du Duc d'Offone qui arriva en ce tems-là, rendit fes bons offices inutiles. Urbain VIII, qui le connoiffoit par fes Ecrits, agit plus efficacement pour lui auprés du Roi d'Efpagne Philippe IV (*k*), par les ordres duquel le Duc d'Albe Viceroi de Naples le fit mettre en liberté le 15 de Mai 1626 (*l*). Campanella alla auffi-tôt à Rome, où il demeura encore quelques années dans les prifons de l'Inquifition; mais il n'y étoit prifonnier que de nom, car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit fouhaiter [*G*]. Il fut mis enfin entiérement en liberté en 1629; mais les Efpagnols le haïffoient trop pour le laiffer en repos. L'amitié du Pape, qui le prit au nombre de fes Domeftiques, lui donna une bonne penfion, & le combla de biens, excita leur jaloufie; & les liaifons qu'il eut avec quelques François, leur donnérent de nouveaux foupçons contre lui. Il fut qu'ils machinoient quelque chofe contre fa perfonne, & pour fe mettre à couvert, il fe déguifa en Minime, & fortit fecrettement de Rome en 1634 dans le caroffe de Mr. de Noailles Ambaffadeur de France. Il s'embarqua enfuite pour la France, & arriva à Marfeille au mois d'Octobre. Mr. de Peirefc aiant appris fon arrivée, l'envoya chercher dans une litiére & le fit venir à Aix, où il le retint quelques mois chez lui. L'année fuivante Campanella vint à Paris, où il fut fort bien reçu du Roi Louis XIII & du Cardinal de Richelieu, qui lui procura une penfion de deux mille livres (*m*). Le Cardinal le confulta fouvent fur les affaires d'Italie. On dit que ce Miniftre lui aiant demandé fi le Duc d'Orleans parviendroit à la Couronne, Campanella lui répondit: *Imperium non guftabit in æternum. Il ne goûtera jamais de l'Empire* *. Il paffa le refte de fa vie dans la Maifon des Jacobins de la rue S. Honoré, & y eft mort le 21 de Mai 1639 dans fa foixan-

(*f*) *Campanella de Libris propriis & recta ratione ftudendi Syntagma ad Gab. Naudæum Parif.* Cap. I. Art. 2.

(*g*) Idem Art. 3. & Niceron p. 72. 73.

(*h*) Niceron p. 71. Baillet *ubi fupra dit vingt-cinq ans.*

(*i*) *Syntagm.* Art. 3.

(*k*) Niceron p. 71. 74.

(*l*) *Campanella Syntagm.* Art. 4.

(*m*) Niceron p. 74-76.

* Bernard *Nouv. de la Rép. des Let.* Nov. 1701. p. 508.

comme Louis Elzevier nous l'apprend dans la Préface qu'il a mife au-devant de l'Edition de 1641, où il ajoute qu'on l'avoit réimprimée à Harderwyck la même année 1640 avec les mêmes fautes. Il y en a encore une Edition d'Amfterdam 1653 in-12. Cet Ouvrage a été traduit en Allemand, & beaucoup augmenté par Befoldus. Il y en a auffi une Traduction Angloife, qui a été imprimée à Londres en 1654 in-4. Campanella nous apprend (26), qu'il avoit écrit ce Difcours en Italien. Il y enfeigne la maniére dont le Roi d'Efpagne peut parvenir à la Monarchie Univerfelle, & découvre les défauts qu'il trouve dans le Gouvernement Efpagnol. Herman Conringius dit (27), qu'il y a des chofes fort curieufes dans cet Ouvrage, & qu'il ne faut pas être furpris s'il y a des fautes, puifque l'Auteur l'a compofé dans la prifon, fans le fecours d'aucun Livre; la Bible même lui aiant été ôtée. XV. *Ecloga in portentofam Nativitatem Delphini Galliæ.* Paris 1639 in 4. C'eft un Poëme de 249 vers fur la naiffance du Dauphin. Jean Cafalas dans fon *Candor Lilii, feu Ordo FF. Prædicatorum a calumniis & contumeliis Petri a Valle-claufa vindicatus*, Paris 1664 in-8. rapporte (28), qu'on trouva à redire que Campanella appellât le Dauphin *Portentofe puer*, fous prétexte que le mot de *portentofus* ne fe prenoit jamais qu'en mauvaife part; mais qu'il prouva le contraire par des autorités inconteftables. XVI. *De Libris propriis & recta ratione ftudendi ad Gabrielem Naudæum*, Paris 1642 in-8., & dans un Recueil intitulé, *Hugonis Grotii & aliorum Differtationes de Studiis inftituendis.* Amfterdam 1645. Campanella a compofé encore un grand nombre d'Ouvrages, qui n'ont point été imprimés, dont plufieurs fe font perdus, d'autres font confervés dans les Bibliothéques: on peut en voir un long Catalogue dans la Bibliothéque de l'Ordre de S. Dominique. [☞ Il paroît par une Préface de l'*Atheifmus triumphatus*, qu'on a accufé Campanella d'être Auteur du fameux Livre *De tribus Impoftoribus.* Pour s'en difculper il dit, que trente ans avant qu'il vint au monde, ce Livre avoit vu le jour *. Mr. de la Monnoye, dans fa curieufe Differtation fur ce prétendu Livre, fait voir que cette réponfe de Campanella ne prouve point l'exiftence du Livre, dont certainement il n'eft pas l'Auteur, fi le Livre même n'a jamais exifté, comme le prétend Mr. de la Monnoye. ADD. DU TRAD.]

[*F*] *Quelques paroles, qui lui étoient échappées fur le Gouvernement d'Efpagne & fur des projets de révolte, aiant été rapportées aux Efpagnols, ils le firent arrêter.*] C'eft ce que dit le P. Niceron; mais Ern. Sal. Cyprianus dans la *Vie de Campanella* en Latin (29), remarque, que ce fut peut-être la fimple haine que les hauteurs de Campanella lui attirérent, qui fut caufe des accufations atroces qu'on forma contre lui, & dont les fuites furent fi terribles. On l'accufa de vouloir établir une nouvelle Religion, & fe former une efpéce d'Empire: on ajouta, que voyant qu'il ne pouvoit réuffir dans ce deffein que par les armes, il réfolut d'introduire les Turcs dans une Ville du Golphe de Tarente, & de les rendre enfuite maîtres du Royaume de Naples. Cette accufation étant portée devant le Viceroi, Campanella fut pris & mis en prifon, où on lui fit fouffrir pendant trente-cinq heures les douleurs les plus vives de la plus cruelle Queftion. Enfin il fut condamné à une prifon perpétuelle. Cyprianus croit, que quoiqu'on ne pût convaincre Campanella du crime dont on l'accufoit, on ne peut néanmoins le délivrer des juftes foupçons qu'on forma contre lui. On *l'accufa entre autres chofes d'avoir compofé le fameux Livre *De tribus Impoftoribus*, qu'on trouvoit, dit-il, imprimé trente ans avant qu'il nâquit *. Il y avoit une autre chofe, dont Campanella ne pouvoit tout à fait fe juftifier. Il faifoit le Prophéte & prédifoit plufieurs changemens, qu'il croyoit devoir arriver. S'il s'en fût tenu là, on auroit pu le traiter fimplement de Vifionnaire, & l'envoyer tout au plus aux petites Maifons; mais il imitoit la plupart des nouveaux Prophétes, qui, aprés avoir prédit plufieurs événemens, quelquefois funeftes aux Etats, font tous leurs efforts pour faire arriver leurs prédictions, & joignent à la qualité de faux Prophétes, affez méprifable en elle-même, celle de féditieux, qui mérite toujours punition. Lorfqu'ils ne peuvent pas eux-mêmes procurer ces changemens par la force des armes, ils tâchent de les avancer par des Ecrits pernicieux, qu'ils répandent par tout avec foin. Pietro Giannone rapporte dans le quatriéme Tome de fon *Hiftoire Civile du Royaume de Naples* (30), qu'au commencement du régne de Philippe III, Roi d'Efpagne, Campanella avoit tramé dans la Calabre une Confpiration dont il étoit le Chef, s'appellant lui-même le Meffie, & qui étoit compofée principalement de Prêtres, de Moines, & de Bandits; que leur deffein étoit de maffacrer tous les Efpagnols, de fecouer le joug d'Efpagne, & d'établir une République; que pour parvenir à leurs fins ils avoient fait alliance avec les Turcs, dont la Flotte commandée par Murath Rays devoit les appuyer dans leur entreprife: mais le Comte de Lémos Viceroi de Naples en aiant été informé à tems par quelqu'un des Conjurés, détourna l'orage lorfqu'il étoit fur le point d'éclater, en faifant mourir Rinaldo & les autres Chefs, & en condamnant Campanella à une prifon perpétuelle.

[*G*] *Il n'y étoit prifonnier que de nom, car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit fouhaiter.*] On apporte différentes raifons de cette nouvelle captivité. Les uns prétendent que Campanella, pour fe délivrer de la dure & longue prifon où les Efpagnols le retenoient, avoit appellé de l'Inquifition d'Efpagne, à laquelle on l'avoit déféré, à celle de Rome, où il efpéroit trouver plus de douceur. D'autres veulent que le Pape, pour avoir un prétexte de le retirer de Naples, avoit fait entendre au Roi, que puifque Campanella n'étoit convaincu d'aucun crime contre l'Etat, & qu'il étoit d'ailleurs accufé d'avoir avancé quelques Erreurs dans fes Livres, il étoit à propos qu'il vint à Rome ren-

(26) *Syntagm.* Cap. I. Art. 3.

(27) *De Hifpan.* apud Blount *Cenf. celeb. Auth.* p. 937.

(28) P. 271.

* *Menagiana* Tom. IV. p. 433. 434.

(29) Imprimée à Amfterd. 1705. in-8.

* Voy. l'Addition à la Rem. précédente.

(30) Imprimée en 1723 à Naples en 4 Vol. in-4.

(n) Niceron ubi supra.
(o) P. 76.
(p) Imprimée à Amst. 1705 in-8. pagg. 74.
(q) Pag. 44. & suiv.

soixante & onzième année (n). On a porté divers jugemens [*H*] sur cet Auteur; mais une chose dont on ne peut disconvenir, comme le remarque le P. Niceron (o), c'est qu'il a eu des sentimens bien singuliers & bien hardis, & qu'il s'est trop abandonné à son imagination. Ern. Sal. Cyprianus, dans sa *Vie de Campanella* en Latin (p), nous dit qu'il étoit grand sectateur de Thomas d'Aquin, mais fort ignorant dans les Langues Grecque & Hébraïque, & qu'il s'étoit contenté de lire les Théologiens Scholastiques; que curieux de l'avenir, il fut souvent tourmenté du Diable; qu'on dit qu'il fit des prédictions, qui eurent leur accomplissement; qu'il se servit d'un jeune-homme pour exercer son Art magique; & qu'il fut cause de sa perte. Cyprianus rapporte sur ce sujet (q) un long passage de Campanella, & il prétend aussi qu'il eut beaucoup de commerce avec les Esprits. [☞ Je crois faire plaisir au Lecteur en ajoutant, que Mr. Cyprianus a donné un seconde Edition de la Vie de Campanella à Amsterdam chez les Fréres Wetstein en 1722 in-12., augmentée de quatre Appendices, tirés de quatre Auteurs différens qui parlent de Campanella. Le prémier est de Morhof, qui examine l'opinion de Campanella touchant le sentiment de tous les Corps. La seconde Piéce est une Lettre pleine d'amitié & d'estime, que Gabriel Naudé lui a écrite. La troisiéme est la Vie de Campanella, par le P. Echard Jacobin de Paris, où il défend son Confrére autant qu'il peut. La quatriéme contient quelques témoignages sur notre Philosophe Italien. ADD. DU TRAD.]

(31) Niceron p. 74. 75.
(32) Apud Th. Pope Blount Cens. celeb. Auth. p. 936.
(33) Pinacoth. I. p. 41.
(34) Apud Blount p. 937.
(35) Nouv. de la Rép. des Lett. Nov. 1705. p. 511. 512.

rendre raison de sa Foi devant le Tribunal de l'Inquisition. En ce cas-là, il falloit qu'il demeurât quelque tems dans une espèce de prison, pour colorer ce prétexte (31).

[*H*] *On a porté divers jugemens sur cet Auteur.*] Leo Allatius dans ses *Apes Urbanæ* (32) dit, qu'il commença à écrire à l'âge de vingt ans, non pour rapporter ce que les autres avoient dit avant lui, mais travaillant uniquement à dire des choses nouvelles sur presque toutes les Sciences. *Scripsit ab anno ætatis vigesimo, non quæ ab aliis scripta erant, sed in hoc incumbens, ut nova in omnibus ferè Scientiis excogitaret.* Janus Nicius Erythræus remarque (33), qu'il avoit composé un grand Ouvrage *sur la Réformation des Sciences*, divisé en dix Livres, partagés chacun en plusieurs parties; par où il paroît, dit-il, que le grand but de cet homme d'un génie subtil étoit, d'abandonner les routes anciennes, & de s'en ouvrir de nouvelles & de plus droites. *Scripsit ingens Opus de Reformatione Scientiarum decem in Codices divisum, quorum singuli plures in partes distribuuntur; unde nihil acutissimo ingenio homini tam fuisse propositum apparet, quam relictis veteribus viis, ad omnium Scientiarum notitiam, novum atque directum iter aperire.* Gabriel Naudé, dans sa *Bibliographia Politica*, l'appelle un homme d'un génie ardent & extraordinaire; *ardentis potius & portentosi vir ingenii.* Herman Conringius dit (34), que c'étoit un homme rusé, sans foi & sans Religion, ennemi déclaré du Machiavellisme, dans le tems qu'il l'enseignoit couvertement. *Campanella iste homo fuit callidus, sine ulla religione & fide, Machiavelli dogmatum acerrimus pariter reprehensor & fucatus Doctor.* Dans un autre endroit il le qualifie d'homme d'un génie surprenant & extraordinaire, *Vir stupendi & portentosi ingenii.* Bullart dans son *Academie des Sciences* dit, qu'il se distingua si fort par sa grande vertu & par son profond savoir, qu'on le regarda à juste titre comme le Prince des Philosophes de son Siécle. Cyprianus, dans sa Vie citée ci-dessus, croit que dans le fond, Campanella n'avoit point de Religion; mais qu'il la faisoit servir à ses passions, selon qu'il le jugeoit à propos. Il remarque, que Campanella vouloit qu'on extirpât par le fer & par le feu tous ceux qu'il appelle Hérétiques: qu'il disoit que Charles-Quint fit bien de tenir à Luther la promesse qu'il lui fit, lorsqu'il alla à la Diéte de Wormes; mais qu'à son retour il devoit le faire périr, de même que tous les Princes qui le protégeoient. Il a très bien découvert tous les artifices dont le Pape se sert pour maintenir son autorité, qu'il soutient être une pure invention humaine: mais il ne laisse pas d'exhorter tous les Princes à maintenir de tout leur pouvoir cette autorité, qui est selon lui le plus sûr moyen de réduire tous les autres hommes en servitude. Jamais, dit Cyprianus, le Démon n'inventa des fraudes plus pernicieuses, que celles que propose Campanella, pour enlever aux peuples la précieuse liberté, qui leur a été acquise par Jésus-Christ. Il parle de Moïse d'une manière très odieuse. Il met au rang des Athées, Calvin, Luther, & tous ceux qui se sont séparés de l'Eglise Romaine. Cyprianus parle ensuite de la Théologie de Campanella, de sa Magie, c'est-à-dire de ses sentimens sur l'Art de prédire l'avenir, & de sa Philosophie. Il paroît entêté dans ses Ouvrages du sentiment des Millénaires. *A la honte des impies*, dit-il dans le Ch. XVII. de son *Atheismus triumphatus*, *j'attends sur la Terre un prélude du Paradis céleste, un Siécle d'or, plein de bonheur, duquel seront exclus les incrédules qui se moquent de la piété, avec un fouet fait des cordes des Créatures, comme parle Ste. Catherine de Sienne.* Pour ce qui regarde la Philosophie, Campanella étoit de la Secte des Sceptiques. Il s'en rapportoit beaucoup au témoignage des sens dans les matieres de Physique. Il définit le Lieu, *une substance prémiere, incorporelle, immobile, propre à recevoir toutes sortes de Corps.* Il regarde le Froid & le Chaud, comme les deux grands Agens, qui ont tiré les Corps de la Matiére; la Chaleur a produit le Ciel; & le Froid, la Terre. Il croit que le Monde & les Elémens ont du sentiment, parce que ce qui en est composé en a, & que rien ne peut être dans l'effet, qui ne soit dans la cause. Il prétend que les Bêtes parlent entre elles, sans quoi leurs Sociétés ne pourroient subsister: & Cyprianus pense que ce sentiment n'est point absurde, puisque les Animaux s'entendent les uns les autres, comme lorsqu'une poule appelle ses poussins. Mr. Bernard remarque à cette occasion (35), que les mots de *parler* & de *parole* sont équivoques, & que selon les différens sens qu'on peut leur donner, on peut accorder ou refuser la parole aux bêtes. Si elles parlent, leur langage différe de celui de l'homme, en ce que les paroles des bêtes sont des signes naturels de leurs sentimens, au-lieu que les paroles des hommes ne sont que des signes arbitraires de leurs pensées.

(a) Niceron Mém. des Homm. ill. Tom. XXV. p. 162.

☞ CAMPISTRON (JEAN GALBERT DE) nâquit à Toulouse l'an 1656, d'une bonne & ancienne famille, qui a été souvent honorée de la prémiere Charge de cette Ville, où Campistron fit toutes ses études; mais un goût dominant pour la Poësie le détermina à s'y attacher préférablement aux autres Sciences (a). Une inclination pareille dont sa famille craignoit les suites, & qui sembloit ne mener à rien de solide, lui attira de fréquentes remontrances. Pour s'en délivrer, il prit le parti de venir à Paris, où il espéroit d'ailleurs de se perfectionner dans la Poësie. Il y eut en effet bientôt fait connoissance avec les fameux Poëtes qui y vivoient alors, & qui l'aidérent de leurs conseils. La Tragédie de *Virginie*, qu'il composa quelque tems après, & qui eut quelque succès, le fit connoitre d'une manière avantageuse [*A*]. Cependant sa situation ne fut pas fort heureuse, jusqu'à ce que Mr. Racine, avec qui il étoit particuliérement lié, lui procurât l'accès auprès de Mr. le Duc de Vendôme [*B*]. Ce Prince le prit chez lui, lui donna peu à peu toute sa confiance, & se l'attacha pour toujours en

(1) Niceron Mém. des Homm. ill. Tom. XXV. p. 163.
(2) Idem p. 163. 164. & Bibl. Franç. Tom. III. Part. I. p. 47.
(3) Bibl. Franç. ubi supra p. 49. 50.

[*A*] *La Tragédie de Virginie ...... le fit connoître d'une manière avantageuse.*] Elle lui donna occasion de lier amitié avec le Comédien Raisin, chez qui il demeura quelques années, pendant lesquelles il se vit en société avec plusieurs personnes d'esprit qui se faisoient un plaisir de voir Raisin, homme, dit-on, d'un caractère enjoué & aimable (1).

[*B*] *Lui procurât l'accès auprès de Mr. le Duc de Vendôme.*] Ce Prince avoit prié Racine de se charger des Vers qu'il vouloit mêler dans la Fête, qu'il faisoit préparer en 1686 à Anet pour Mr. le Dauphin; mais Racine s'en étant excusé, lui offrit Campistron, comme l'homme le plus capable de répondre à ses intentions. Le succès répondit aux espérances que Racine avoit fait concevoir de lui, & l'Opéra d'*Acis & Galatée*, qu'il composa pour cette Fête, en fut le principal ornement. Mr. de Vendôme fut extrêmement satisfait de la Piéce, & sur-tout de la générosité de l'Auteur, qui refusa une somme considérable qu'il lui offrit; & ce fut ce qui le détermina à le prendre chez lui (2). Le succès de l'Opéra d'*Acis & Galatée* encouragea Mr. de Campistron; il voulut encore travailler en ce genre: il donna *Achille*, Tragédie mise en Musique par Colasse; mais cet Opéra ne réussit point, ce qui donna occasion aux deux Epigrammes suivantes.

1.

*Entre Campistron & Colasse,*
*Grand débat s'émut au Parnasse,*
*Sur ce que l'Opéra n'a pas un sort heureux.*
*De son mauvais succès nul ne se croit coupable;*
*L'un dit que la Musique est platte & misérable;*
*L'autre, que la Conduite & les Vers sont affreux;*
*Et le grand Apollon, toujours Juge équitable,*
*Trouve qu'ils ont raison tous deux* (3).

2.

*Lully près du trépas, Quinault sur le retour,*

*Ab-*

en lui conférant quelque tems après la Charge de Secrétaire-Général des Galères: emploi dans l'exercice duquel il a fait paroitre beaucoup de desintéressement, aiant négligé souvent des profits considérables qu'il eût pu faire légitimement (*b*). Le Duc de Vendôme lui procura encore le Marquisat de Penango dans le Montferrat, & en Espagne la Commanderie de Chiménès de l'Ordre Militaire de S. Jaques; & il y a lieu de croire qu'il en eût reçu encore de plus grands bienfaits, si dans le tems qu'il avoit le plus lieu de les espérer, il n'avoit pas demandé à se retirer dans sa Patrie. Mr. de Vendôme tâcha de le retenir, mais inutilement, & Campistron partit malgré lui. Ce Prince en fut piqué, & accusa notre Auteur d'ingratitude [*C*]. Il se rendit à Toulouse, où il étoit de l'Académie des Jeux Floraux; & fut en 1701 Capitoul de cette Ville. La même année, son mérite lui procura une entrée à l'Académie Françoise, où il fut reçu à la place de Mr. de Ségrais le 16 de Juin [*D*]. Au mois de Novembre 1710, Mr. de Campistron fit à Toulouse une des plus illustres alliances qu'il y pouvoit faire, en épousant Mademoiselle de Casaubon de Maniban, d'une des plus considérables familles du Pays. Il mena une vie tranquille & agréable, chéri & recherché des personnes les plus distinguées (*c*). „ Le 11 Mai 1723, l'Archevêque de Toulouse l'aiant mené diner à sa Maison de plaisance, & l'aiant „ ramené le soir, Campistron voulut prendre des Porteurs de chaise sur la place de S. Etienne, pour „ s'en retourner chez lui. Mais comme ils faisoient quelque difficulté de le porter à cause de sa pe- „ santeur, & de l'éloignement de sa maison, il se mit en colère & leur donna quelques coups de „ canne. Cette colère, jointe à la replétion que lui causoit le grand repas qu'il avoit fait chez l'Ar- „ chevêque, le fit aussitôt après tomber en Apoplexie. On le porta chez un Chirurgien, qui le sai- „ gna, & de là chez lui, où il mourut quelques heures après, & le même jour, âgé de soixante-sept „ ans (*d*)." L'Académie des Jeux Floraux a rendu son Eloge public [*E*]; c'est le prémier qu'elle ait fait imprimer. Son Panégyriste marquoit, que Toulouse se disposoit à placer son Buste parmi ceux de ses Compatriotes qui l'ont le plus illustrée ou par les Armes, ou par les Sciences (*e*). Mr. de Campistron s'est principalement fait connoitre par ses Tragédies [*F*], dont quelques-unes ont eu un succès fort brillant. Je ne sai cependant si beaucoup de gens souscriront à ce qu'on dit dans le *Supplément de Paris*, „ que c'est la diction seule qui l'abbaisse dans le genre Tragique au-dessous de Mr. Ra- „ cine, à qui ses Pièces ne cèdent point d'ailleurs pour la régularité de la conduite." Il semble que l'Auteur lui-même réfute cet éloge en ajoutant: „ Mr. de Campistron a toujours trop négligé le stile „ de la Poësie, qui fait la perfection des Ouvrages en Vers. Il manque encore, au jugement des Connois- „ seurs, de ces beautés de détail, de ces expressions heureuses, qui sont l'ame de la Poësie." C'est-là, selon

(*b*) Biblioth. Françoise T. III. Part. I. p. 47.

(*c*) Idem p. 48 & suiv. Niceron ubi supra p. 163, &c.

(*d*) Niceron p. 167.

(*e*) Bibl. Franç. ibid. p. 54.

*Abjurent l'Opéra, renoncent à l'Amour,*
*Pressés de la frayeur que le remords leur donne,*
*D'avoir gâté de jeunes cœurs*
*Avec des Vers touchans, & des Sons enchanteurs.*
*Colasse & Campistron ne gâteront personne.*

Notre Auteur voulut réparer sa disgrace par un troisième Opéra intitulé, *Alcide, ou le Triomphe d'Hercule*; mais il n'eut pas un succès plus heureux que le précédent, comme il paroit par ces Vers:

*A force de forger, on devient forgeron.*
*Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron:*
*Au-lieu d'avancer, il recule;*
*Voyez Hercule* (4).

(4) Idem p. 49.

Apparemment que Mr. de Campistron se rebuta de ce genre de composition, car il ne paroit point qu'il ait fait d'autres Pièces d'Opéra.

[*C*] *Ce Prince en fut piqué, & accusa notre Auteur d'ingratitude.*] Le P. Niceron remarque très judicieusement (5), que Campistron n'étoit peut-être pas aussi coupable que l'on pourroit se l'imaginer: que les parties de plaisir continuelles dans lesquelles il étoit obligé d'accompagner Mr. de Vendôme, avoient considérablement altéré sa santé, & qu'il n'étoit plus en état de continuer sans danger le genre de vie qu'il avoit mené jusques-là. L'Auteur de la Bibliothèque Françoise, qui avoit fait cette réflexion, ajoute (6), que *ceux qui connoissent Mr. de Vendôme, n'ont pas besoin d'un plus grand détail.* Je ne sai comment concilier les dates qui se trouvent dans l'Article de CAMPISTRON, dans le *Supplément de Paris* au Dictionaire de Moréri, imprimé en 1735. On y dit, que *Campistron se retira à Toulouse après la mort de Mr. de Vendôme, arrivée à Vinaroz en Espagne le 11 Juin 1712*; & l'on ajoute, qu'il fut Capitoul à Toulouse en 1701, & qu'il se maria en 1710. Comment a-t-il été Capitoul en 1701, comment s'est-il marié en 1710, s'il n'est venu se fixer à Toulouse qu'après le 11 Juin 1712? C'est ce qui me paroit difficile à comprendre.

(5) Ubi supra p. 164.

(6) Ubi supra p. 49.

[*D*] *Il fut reçu à la place de Mr. de Ségrais le 16 de Juin.*] Le choix de l'Académie Françoise lui fit d'autant plus d'honneur, que cette Compagnie venoit de prendre une résolution contraire à la maxime qu'elle avoit religieusement observée jusques-là, de ne recevoir personne qui ne l'eût auparavant demandé. „ Elle a jetté les yeux „ sur vous, lui dit Mr. l'Abbé Regnier en répondant à „ son Remerciment, dans un tems, où pour être plus en „ état de ne déférer ses places qu'au mérite, & pour mé- „ nager davantage la délicatesse des personnes les plus „ propres à les remplir, elle s'est faite une Loi de leur „ épargner à l'avenir les sollicitations que le seul usage „ avoit introduites, & qu'elle ne faisoit que tolérer (7)."

(7) Ibid. p. 52.

[*E*] *L'Académie des Jeux Floraux a rendu son Eloge public.*] Il fut prononcé le 30 Mai 1723 dans la Salle de l'Académie, par Mr. Ranchin Lavergne. Nous rapporterons quelques-uns des traits de cet Eloge. „ Né avec un „ goût universel, il fit de la plus haute Poësie l'occupa- „ tion de sa prémière jeunesse. Le desir de se perfection- „ ner dans un Art, que la Nature lui avoit appris, l'en- „ levant à sa Patrie, le conduisit d'abord dans la Capita- „ le du Royaume. Nos Sophocles, nos Euripides, Pa- „ ris, la Cour, tout applaudit à ses prémiers Essais. Ra- „ cine consoloit la Scène Françoise de la vieillesse de „ Corneille. *Mr. de Campistron*, leur digne Rival, *pou- „ voit la consoler de la perte de* l'un & de l'autre. On cro- „ yoit les Sujets Tragiques, les grands Caractères, les Sen- „ timens pathétiques, épuisés. Il détrompa bientôt le Pu- „ blic d'une idée qui faisoit tort à la Nation. *Andronic*, „ *Alcibiade*, *Tiridate* parurent nouveaux. Ils charmé- „ rent les esprits & les cœurs, & firent couler des larmes „ des mêmes yeux, qui avoient pleuré aux Horaces, aux „ Pompées, aux Phèdres, aux Britannicus. Heureux „ Génie! Esprit aisé! On voyoit le fruit de son travail, „ sans s'appercevoir du tems qu'il employoit à travail- „ ler. Apollon n'inspire d'ordinaire les Poëtes que dans „ la solitude & dans le calme; il inspiroit Mr. de Cam- „ pistron au milieu de la Cour, dans les plaisirs d'Anet, „ dans ces Fêtes magnifiques, mais tumultueuses, où son „ Héros (Mr. de Vendôme) alloit se délasser de ses fati- „ gues militaires." Voici encore un trait, qui donne une haute idée du caractère de Mr. de Campistron: „ A voir „ ses manières simples, si opposées à cette vanité fastueu- „ se qui s'empare d'un Poëte applaudi, l'auroit-on pris „ pour l'Auteur de ces merveilleuses Tragédies, repré- „ sentées si souvent, & plus souvent redemandées? Tran- „ quille au milieu des acclamations, on ne voyoit en lui „ qu'un renouvellement de modestie, qui ne lui faisoit „ pas moins d'honneur, que le succès de ses Ouvrages. „ Il en parloit rarement; il en avouoit les défauts; car „ le Soleil même a ses taches, & les Virgiles & les Ho- „ mères ont eu leur assoupissement (8)."

(8) Ibid. p. 53-54.

[*F*] *Il s'est principalement fait connoitre par ses Tragédies.*] Il y en a sept en tout. I. *Virginie.* II. *Arminius.* Cette Pièce passe pour être une des meilleures de l'Auteur: elle a été traduite presque mot à mot en Italien, par un Gentilhomme qui en a fait un Opéra, lequel fut représenté devant le Grand Duc de Toscane. III. *Andronic.* C'est sa plus belle Pièce, dit le P. Niceron (9); & elle eut un succès si prodigieux, que les Comédiens, après avoir fait payer le double au vingt prémières représentations, l'aiant remise au simple, furent obligés par la multitude des spectateurs de la remettre de nouveau au double, principalement pour se ménager de la place sur le Théatre pour les Acteurs. IV. *Alcibiade.* Cette Pièce a ses partisans, *& il faut avouer*, dit le P. Niceron (10), *qu'il y a des Vers admirables & des pensées nobles; mais les Caractères n'y sont pas si bien soutenus que dans l'*Andronic. Le Journaliste que nous avons déja cité, en porte à peu près le même jugement (11). Après avoir rapporté quelques vers, qui lui paroissent dignes de Racine & de Corneille, il ajoute: „ Mais quelque belle que soit cette ti- „ rade, & quoique Mr. de Campistron assure que la réus- „ site de cette Pièce fut plus brillante que celle d'Andro- „ nic, nous ne croyons pas cependant qu'on les puisse „ comparer ensemble, & il y a bien de la différence en- „ tre une Tragédie qui n'a que de beaux vers & des pen- „ sées nobles pour tout mérite, & une autre où tous les „ Caractères sont également soutenus, comme dans An- „ dronic, par exemple." V. *Phocion.* VI. *Adrien.* VII. *Tiridate.* Cette dernière est aussi une des meilleures Pièces de l'Auteur. Le Journaliste cité ci-dessus assure qu'*Andronic* & *Tiridate* passent dans l'esprit des Connoisseurs pour ce qu'il a fait de mieux. „ Mr. de Campis- „ tron,

(9) Ubi supra p. 163.

(10) Ibid.

(11) Bibl. Franç. loc. cit. p. 53.

fon moi, le mettre fort au-dessous de Racine. On l'a accusé d'avoir tiré son Alcibiade d'une Piéce de Du Ryer [G], mais à tort (f). Outre ses Tragédies, on a de lui quelques autres Piéces [H].

(f) Voy. la Rem. [G].

„ tron, *continue-t-il*, a parfaitement traité dans ces deux „ Piéces, *des Sujets que la Religion & la Politique ne lui* „ *permettoient pas d'exposer sous leurs veritables noms*, & „ que le succès a bien fait voir convenir parfaitement au „ Théatre."

[G] *On l'a accusé d'avoir tiré son Alcibiade d'une Piéce de Du Ryer.*] Un Anonyme publia dans le Mercure de Paris du mois de Juin 1721, *que l'Alcibiade n'étoit autre chose que le* Thémistocle *de Du Ryer, non seulement pour la conduite totale, mais même pour quantité de vers copiés tout de suite.* Un Journaliste fit là-dessus une réfléxion, qui doit apprendre à être bien circonspect dans les jugemens qu'on porte en pareil cas: „ Comme nous ne nous trou„ vons pas actuellement entre les mains le *Thémistocle*, il „ nous est impossible de vérifier si cette accusation est „ bien fondée. Mais Mr. de Campistron, qui ne peut „ guéres l'avoir ignorée, auroit-il négligé de la réfuter, „ si elle n'étoit pas véritable? un homme auroit-il eu la „ hardiesse de l'intenter de son vivant, si elle étoit faus„ se? Les préjugés sont ici pour l'accusateur, contre la „ coutume; mais enfin ce ne sont que des préjugés (12)." Le Journaliste avoit eu raison d'ajouter cette restriction; car lui-même nous a fourni ensuite (13) une Piéce, qui semble décharger entiérement Mr. de Campistron de l'accusation produite contre lui: c'est une Lettre d'un Mr. Gourdon de Bach de Toulouse, adressée aux Auteurs du Mercure de Paris; elle est datée du 20 Septembre 1721, & sur un ton assez vif & assez piquant: qu'on en juge par ce trait. „ Je vous vois attachés, *dit-il aux Auteurs du* „ *Mercure*, à décréditer un Ouvrage, pour lequel j'ai „ toujours eu une furieuse prévention; un Ouvrage, qu'u„ ne possession de plus de trente années sembloit avoir „ mis hors d'insulte; un Ouvrage enfin, qui peut-être est „ le plus achevé qu'on ait vu sur nos Théatres, depuis „ qu'on a perdu ces Grands-Hommes, qui ont fait les dé„ lices du Siécle de Louis XIV . . . . . Mon amour-pro„ pre s'est soulevé contre l'injustice de votre Critique... „ Vous nous aviez promis que vos Critiques seroient ra„ res, honnêtes, & supportables . . . . Comparez vos „ promesses avec le jugement que vous portez (sur l'*Alci*„ *biade*), & voyez si vous tenez parole." L'Auteur soutient ensuite que le *Thémistocle* de Du Ryer est peut-être le plus mauvais & le moins suivi de ses Ouvrages: il en fait en peu de mots la Critique. „ *Thémistocle*, dit-il, „ n'aime ni son Pays, ni la Perse, ni la Maitresse que „ Du Ryer lui donne. C'est un personnage ambigu & é„ quivoque, qui ne sauroit attacher. *Mandane* & *Pal*„ *mis*, mére & fille, parentes de Xerxès, sont (ou peu „ s'en faut) deux visionnaires, dont les sentimens n'ont „ rien d'intéressant, ni de déterminé. *Xerxès* soutient as„ sez mal le caractère de Roi. *Artabane*, prémier Minis„ tre, n'est qu'un méchant, qu'on ne punit point. La seu„ le *Roxane*, Confidente de Mandane, est véritablement „ amoureuse de Thémistocle. Cette passion, tombant „ sur un personnage bas, fait un misérable effet. Enfin „ *Thémistocle*, contre la vérité de l'Histoire, épouse *Pal*„ *mis*, & Xerxès promet à Thémistocle de ne jamais fai„ re la guerre à la Gréce. Voilà à peu près le Caractère „ des Personnages, & la Catastrophe du Thémistocle. „ Peu de beaux traits . . . . . . A l'égard de l'*Alcibiade*, „ *continue le Critique*, son Auteur s'est attaché à le pein„ dre tel que les Historiens & les Poëtes nous le repré„ sentent; beau, vaillant, plein d'esprit & voluptueux. „ C'est un Grec idolatre de sa Patrie . . . . . Artaxerxe „ est un véritable Roi . . . . Les amours d'Artémise, & „ sur-tout celles de Palmis, sont ménagées avec une a„ dresse & une sagesse infinie. Les situations de la Piéce „ en général sont touchantes & théatrales. Tout y con„ court au dénouement, tout agit avec ordre. Les mœurs „ des Perses & des Grecs y sont conservées avec scrupu„ le . . . Enfin, si l'on en excepte le seul trait que je vai „ rapporter, on ne trouvera rien dans le Thémistocle, „ dont l'Auteur de l'*Alcibiade* ait voulu profiter." Voici le trait dont il s'agit. Dans du Ryer, Thémistocle oppose à Xerxès, qui l'invite à le servir contre la Gréce, que ce seroit travailler pour la gloire de ce Pays,

(12) Ibid. p. 32.

(13) *Bibl. Franç.* Mai & Juin 1726 p. 20. & *suiv.*

*Que de faire paroitre aux yeux de l'Univers,*
*Qu'on eût besoin d'un Grec pour la réduire aux fers,*
*Et que pour triompher de son orgueil extrême,*
*Il vous fallut un bras qui sortît d'elle-même.*

Voici comment Mr. de Campistron a tourné la même pensée:

*Voulez-vous qu'on publie un jour dans l'avenir,*
*Qu'il vous fallut un Grec, Seigneur, pour la punir;*
*Et qu'elle auroit joui d'une gloire immortelle,*
*Si l'un de ses enfans n'eût conspiré contre elle?*

[H] *Outre ses Tragédies, on a de lui quelques autres Piéces.*] On a le Discours qu'il prononça à sa réception à l'Académie Françoise; une Comédie en cinq Actes, intitulée *Le Jaloux desabusé*; une autre qui a pour titre *L'Amante Amant*; un Discours prononcé aux Jeux Floraux de Toulouse; & trois Lettres en Vers, la prémière à la Princesse des Ursins, la seconde au Roi de Sicile, & la troisiéme au Duc de Vendôme. La derniére Comédie & les Piéces suivantes ont paru pour la prémière fois dans l'Edition des *Oeuvres de Mr. de Campistron*, faite à Amsterdam en 1722 en deux Vol. in-12. Le P. Niceron nous apprend, qu'il s'est fait pendant la vie de l'Auteur huit Editions de ses Oeuvres en France (14), dont la plus complette est celle de 1715; mais par ce que nous venons de dire de l'Edition d'Amsterdam de 1722, il est évident qu'elle est préférable à toutes les autres, du moins pour ceux qui sont bien aises d'avoir tout ce qu'a fait Mr. de Campistron.

(14) *Ubi supra* p. 171.

☞ CAMPSON-GAURI, ou comme il s'appelloit véritablement, *Malek-Al-Asraf-Albmnassir Saifeddin*, vingt-deuxième Sultan d'Egypte de la seconde Dynastie des Mamelus [A], étoit Circassien de Nation. Il avoit été esclave & affranchi de son prédécesseur, Malek-al-Adel Caletbai: celui-ci aiant été tué par les Mamelus au bout d'un régne de trois mois, Campson fut élevé sur le Trône par un consentement universel de toute la Nation l'an de l'Hégire 906, de J. C. 1500 (a). Les Historiens remarquent qu'il n'accepta qu'avec beaucoup de peine la dignité de Sultan, & qu'il pleura à chaudes larmes, lorsque dans son couronnement on lui ceignit l'épée (b). Vers la fin de l'année 1504 & en 1505 Campson se ligua avec Bajazet II. Empereur des Turcs, contre les Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem (c). Le dernier vouloit se venger d'eux, de ce qu'ils avoient reçu à Rhodes un fils de son frére Zizim, nommé Amurath; & l'Egyptien avoit besoin de l'Ottoman pour executer les projets qu'il méditoit contre les Portugais, dont nous parlerons dans la suite. Cette Ligue ne fut pas fort utile à Campson: car les Chevaliers remportérent en plusieurs occasions de considérables avantages sur lui [B]. Dans ce même tems les Portugais commençoient à s'établir solidement dans les Indes; ce qui

(a) D'Herbelot *Bibl. Orient.* Art. CANSU p. 249. Vanel *Abrég. de l'Hist. gén. des Turcs* T. II. p. 210, met son avénement au Trône deux ans plus tard.

(b) D'Herbelot *loc. cit.*

(c) Vertot *Hist. des Cheval. de Malte* T. III. p. 215. de l'Edit. in-8.

[A] *De la seconde Dynastie des Mamelus.*] Le nom de *Mamelus*, en Arabe *Mamlouk*, signifie un Esclave en général; mais il a été donné particuliérement à une Milice fameuse en Egypte. On en attribue l'institution à Saleh fils de Camel, un des descendans de Saladin, qui régnoit vers le milieu du treiziéme Siécle (1). Ce Prince achetoit des Esclaves que les Tartares, qui ravageoient alors toute l'Asie, enlevoient dans leurs Courses: il les logea dans le portique ou vestibule de son Palais, dont il leur confia la garde, & il en fit un Corps de Milice considérable, dont il tiroit ses principaux Officiers: il les distribua dans les principales Villes d'Egypte, où ils demeuroient en Garnison. Saleh étant mort l'an de l'Hégire 647, de J. C. 1249, la Reine nommée Schagiar-eddor, & Turque de Nation, qui étoit d'intelligence avec Ibek Général des Mamelus, tint sa mort secrette, jusqu'à ce qu'elle eût fait prêter serment à son fils Touranschah, qui étoit absent. Ce jeune Prince ne jouït pas longtems de la souveraine puissance: au bout de deux mois & quelques jours de régne, il fut tué dans une sédition que les Mamelus excitérent. Schagiar-eddor fut déclarée Reine absolue, & peu de tems après elle épousa Ibek, qui prit le surnom d'Al-Malek-al-Azez, & fut déclaré le prémier Sultan de la prémière Dynastie des Mamelus, l'an de l'Hégire 648, de J. C. 1250. Cette Dynastie fut appellée des *Baharites*, qui signifie en Arabe Maritimes ou Marins, parce que ces Mamelus avoient eu leurs quartiers à Raudah, Ville située sur le bord de la Mer (2). Cette Dynastie dura jusqu'à l'an 784 de l'Hégire, que les Mamelus, Circassiens d'origine, s'étant multipliés jusqu'au nombre de douze mille, s'emparérent de l'Empire. Cette seconde Dynastie fut appellée des *Borgites*, parce que le Sultan les avoit mis dans les Tours de son Château du Caire, pour y être instruits & pour en faire la garde (3). C'est de cette seconde Dynastie qu'étoit Campson-Gauri: elle finit en lui, l'an de l'Hégire 922; car quoique les Mamelus lui eussent donné un Successeur, ce fut pour si peu de tems, qu'il ne mérite pas d'être compté, Selim I. s'étant rendu maître de l'Egypte, immédiatement après la mort de Campson. Il paroit par ce que nous venons de dire, que les Mamelus n'étoient point fils de Chrétiens, si ce n'est peut-être quelques-uns d'entre eux, comme plusieurs de nos Historiens l'ont avancé. Maimbourg s'est aussi exprimé d'une manière très peu exacte, lorsque parlant de la Révolution, qui plaça Ibek sur le Trône, il dit, *que les Soudans d'Egypte avoient pour leur garde un Corps de Milice de dix à douze mille hommes* (4): cela semble supposer que cette Milice étoit déja fort ancienne dans le tems dont l'Historien parle, au-lieu qu'elle n'étoit encore établie que depuis quelques années.

(1) D'Herbelot *Bibl. Orient.* au mot MAMLOUK p. 545. *Voyez aussi* Vertot *Hist. des Cheval. de Malte* T. I. p. 491. Edit. in-8.

(2) D'Herbelot *au mot* BAHARIAH p. 174.

(3) Le même *au mot* BORGIAH p. 211.

(4) *Hist. des Croisades* T. IV. Liv. XI. sous l'an 1250.

[B] *Les Chevaliers remportérent en plusieurs occasions de* con-

qui excita contre eux la jalousie des Maures, qui craignoient d'être supplantés par ces nouveaux-venus [C]. Ils persuadérent au Zamorin de Calicut d'envoyer une Ambassade au Soudan d'Egypte, pour le solliciter de s'opposer aux progrès des Portugais (d). Le Zamorin députa vers Campson un Santon nommé Maimane: cet Ambassadeur prit en chemin des Lettres de recommandation de plusieurs Princes Mahométans, & s'étant rendu en Egypte, il y trouva les esprits disposés à l'écouter & à le favoriser (e). On prétend que les Vénitiens appuyérent secrettement ses sollicitations [D]. Le Calife reçut très bien Maimane, mais on dit qu'il jugea à propos de tenter les voies de la douceur; que d'un côté l'incertitude des événemens de la guerre, la crainte d'attirer les armes des autres Puissances Chrétiennes, & d'un autre côté l'impuissance où il étoit d'équipper une Flotte, furent les raisons qui le déterminérent (f) à essayer si par adresse il ne pourroit pas réussir dans ses vues; qu'il tâcha d'y intéresser la Religion, mais inutilement [E]. Il prit alors le parti d'employer la voie des armes, & fit équiper à Suez une Flotte assez considérable, dont il donna le commandement à un de ses Emirs nommé Hocem (g). Avec cette Flotte, sur laquelle il y avoit outre les Equipages quinze-cens Mamelus, selon quelques Historiens, & huit-cens seulement, selon d'autres, Hocem se rendit à Diu dans le Royaume de Cambaye, sur la fin de l'année 1507. Il unit ses forces avec celles de Melic Iaz, Gouverneur ou Seigneur de Diu. On peut voir dans Maffée, & dans l'Histoire du P. Lafitau, le détail de cette Expédition: je me contenterai de dire, que sur la nouvelle de l'arrivée de la Flotte Egyptienne, Don François d'Almeida, Viceroi des Indes, envoya ordre à Don Laurent d'Almeida son fils de la combattre. Ce jeune Seigneur remporta d'abord quelque avantage à la première attaque; mais

(d) Maffée Hist. des Indes Liv. III. au comm.

(e) Voy. la Rem. [C].

(f) Maffée loc. cit. Mariana Hist. Hisp. Lib. XXIX. cap. 6.

(g) Maffée Hist. des Ind. Liv IV. Mariana ubi supra. Lafitau Conq. des Portug. T. I. Liv. IV. p. 100.

considérables avantages sur lui.] Campson, en exécution du Traité qu'il avoit fait avec Bajazet, envoya dans la Méditerranée sept Flûtes, pour tâcher de se rendre maître de l'Ile de Lango: elles furent prises par les Galéres de l'Ordre en 1506 (5). L'année suivante, un des Vaisseaux de la Religion fit une prise bien plus considérable encore. Il partoit tous les ans d'Alexandrie une grande Caraque, qui portoit d'Egypte en Afrique, & à Tunis, & jusqu'à Constantinople, des Soiries, des Epiceries, & toutes sortes de marchandises, que les Sujets du Soudan tiroient des Indes par la Mer Rouge. Ce Vaisseau étoit d'une grandeur prodigieuse; les Chevaliers sous le Grand-Maître d'Aubusson avoient tenté plusieurs fois de le joindre & de l'attaquer, sans en pouvoir venir à bout. Le Grand-Maître Emeri d'Amboise, successeur de d'Aubusson, aiant appris que la Caraque étoit en mer, ordonna au Chevalier de Gastineau Commandeur de Limoges, & qui montoit le premier Vaisseau de guerre de la Religion, de tâcher de rencontrer le Vaisseau Egyptien, & le combattre, mais d'employer plus l'adresse que la force pour s'en rendre maître, & surtout sans le bruler ni le couler à fond. Le Commandeur exécuta fort heureusement les ordres (6); & peu de jours après les Vaisseaux prirent encore trois autres Navires Sarasins proche les côtes de Chypre (7). Campson irrité de tant de pertes résolut d'augmenter son armement de Mer, & d'avoir toujours un certain nombre de Galéres dans la Méditerranée, & dans la Mer Rouge. Ce Prince envoya vingt-cinq Vaisseaux de différentes grandeurs dans le Golphe d'Ajazzo, pour en transporter le bois qu'il avoit fait couper & façonner, avec la permission de Bajazet, dont il prétendoit construire de nouveaux bâtimens pour s'opposer aux Portugais dans les Indes. Le Grand-Maître, instruit de l'arrivée de la Flotte Egyptienne, fit armer la grande Caraque, quatre Galéres, & jusqu'à dix-huit Vaisseaux de différentes grandeurs. Cette Flotte, commandée par André d'Amaral Portugais, & par Villiers de l'Isle-Adam François de Nation, attaqua la Flotte de Campson dans le Golfe même; & après un combat fort opiniâtre, les Chevaliers prirent onze Navires, quatre Galéres, & coulérent le reste à fond: ils firent aussi un grand nombre de prisonniers, & mirent le feu aux bois que les Egyptiens avoient façonnés (8). Ce fut en 1510 que les Chevaliers remportérent cette Victoire. Ainsi ce que le Sultan d'Egypte avoit regardé comme un moyen d'exécuter plus surement ses desseins, ne servit qu'à lui causer des pertes très réelles.

(5) Vertot Hist. de l'Ordre de Malte T. III. p. 220-221.

(6) Idem p. 222-225.

(7) Idem p. 226.

(8) Idem p. 226-230. D'autres Historiens ne comptent que six Vaisseaux de pris; & cinq coulés à fond; ce qui est plus vraisemblable.

[C] *Les Maures craignoient d'être supplantés par ces nouveaux-venus.*] Lorsque les Ptolomées se furent rendus maîtres de l'Egypte, ils s'emparérent du commerce des Indes Orientales, qui se faisoit par la Mer Rouge, & ils établirent leur principale Foire à Alexandrie (9). Les Sarasins aiant soumis l'Egypte, continuérent le même commerce avec succès; & quand les Portugais vinrent aux Indes, les Maures, qui y étoient établis depuis plusieurs Siécles, sentirent bien que ces Etrangers causeroient leur ruine, & que leur intention étoit de rompre absolument tout le cours du commerce qui se faisoit par la Mer Rouge & par le Golphe Persique. Ils résolurent donc de tâcher d'engager Campson à les soutenir; & ils avoient d'autant plus lieu de se flatter de réussir dans ce dessein, que le Sultan n'étoit pas moins intéressé qu'eux à traverser les Portugais, à cause des droits d'entrée & de sortie que les marchandises des Indes payoient en passant par ses Etats. Dans toutes les Villes où les Caravanes touchoient, il recevoit au moins cinq pour cent; & dans celles de la Méditerranée il recevoit au moins le double des Vénitiens & des Génois, qui faisoient le commerce du Levant (10). L'interruption, ou la diminution d'un commerce si lucratif avoit donc aigri les esprits contre ceux qui en étoient les auteurs. Maimane ne négligea rien pour animer Campson: il lui représenta que la Religion Musulmane étoit en danger, & qu'il étoit obligé d'en prendre la défense, puisqu'il prenoit le titre de Protecteur de la Mecque: que les Portugais, reçus d'abord par grace, prétendoient alors donner la Loi à tout l'Orient; & que si l'on n'arrêtoit leurs progrès, ils porteroient avec le tems leurs conquêtes plus loin (11).

(9) Strabo Geograph. L. XVII. p. m. 549.

(10) Lafitau Conquêt. des Portug. dans le Nouv. Monde Tom. I. Liv. IV. p. 202. 204. Paris 1733 in-4.

(11) Maffée Hist. des Indes Liv. III.

[D] *On prétend que les Vénitiens appuyérent secrettement ses sollicitations.*] Mariana rapporte, qu'ils envoyérent un Ambassadeur au Caire avec des sommes considérables, qui mena avec lui différens Ouvriers, soit pour fondre de l'Artillerie, ou pour travailler à la construction des Vaisseaux, afin de faciliter au Soudan les moyens d'enlever aux Portugais le commerce des Indes: *Ipso tempore Ægypti Sultanum sollicitasse scribunt, ut Indici maris imperium Lusitanis eriperet, Orientis Commercio prohiberet, quod illi suis Classibus occuparant, magno Venetæ Reipublicæ incommodo, Aromatibus, quæ Alexandriam devehi solita erant, in Lusitaniam advectis. Id ut facilius impetrarent, Legatum Cairum miserunt . . . . Cum eo ingens æris pondus, tormenta conflandi scientia, naviumque more nostro fabricandi peritos artifices* (12). Mr. l'Abbé de Vertot rapporte la même chose d'une maniére positive (13). Et Mr. la Clède, dans son *Histoire generale de Portugal* (14), dit „ que les Vénitiens „ au desespoir de se voir enlever le commerce des Epiceries, & des autres marchandises précieuses des Indes, „ qui leur rapportoient des profits considérables, animoient sous-main le Soudan; " & un peu plus bas, en parlant de l'équipement de la Flotte Egyptienne, cet Historien ajoute, que les Vénitiens en avoient fourni le bois, l'Artillerie & les Canonniers. Mais un autre Historien moderne a voulu justifier les Vénitiens sur cet article. „ Quelques Auteurs *imprudens & téméraires*, dit-il (15), „ ont osé *calomnier* les Puissances maritimes de l'Europe „ qui faisoient alors le commerce du Levant, & qui véritablement perdoient beaucoup par sa cessation, de s'être jointes aux plaintes de Maimane, d'avoir animé secrettement le Caliphe à s'opposer de toutes ses forces „ aux progrès des Portugais, & d'avoir fait passer jusques dans l'Inde des Ouvriers habiles, pour le service „ des Infidéles contre les Chrétiens. Mais des Auteurs „ Portugais plus réfléchis & moins suspects ont justifié ces „ Puissances de la noirceur de ces accusations. En effet, „ il n'est pas probable que ces Puissances, qui se sont „ soutenues pendant tant de Siécles par la sagesse de leur „ Politique, qui ont toujours conservé une liaison étroite avec la Couronne de Portugal, eussent voulu descendre à des actions si indignes d'elles; & il paroit bien „ que le Roi Don Emanuel lui-même n'ajouta aucune foi „ à l'imposture dont on vouloit les noircir, puisque „ dans le même tems il équipa une Flotte à ses dépens „ pour les défendre contre l'invasion des Turcs. " Je ne sai si ces raisons paroîtront suffisantes pour ôter tout soupçon à cet égard: qui ne sait que l'intérêt & la Politique engagent souvent à des actions peu louables? A raisonner sur les convenances, le caractére ordinaire des Hommes formeroit ici un préjugé contre les Vénitiens. A l'égard du secours que le Roi de Portugal leur donna contre les Turcs, on pourroit peut-être dire que ce Prince eut des raisons de le faire, malgré les démarches des Vénitiens auprès de Campson, ou qu'il n'étoit pas encore instruit de ce qu'ils avoient fait. Je ne sai si ce qu'on peut faire de plus favorable pour eux, n'est pas de suspendre son jugement, tant qu'on n'a pas des preuves plus décisives pour ou contre eux *.

(12) Mariana Hist. Hispan. Lib. XXVIII. cap. X.

(13) Hist. de l'Ordre de Malte Tom. III. p. 217. 218.

(14) T. I. p. 578. 579. Edit. in-4.

(15) Lafitau Conq. des Portug. &c. Tom. I. Liv. IV. p. 194. 195.

* Consultez encore sur ce sujet Spondanus ad ann. 1504. num. 6 & 7. Barros Asia Decad. II. Lib. II. cap. 6. cité par le Continuateur de l'Hist. Ecclés. de Fleuri T. XXIV. p. 137. 141. qui rapportent tous les démarches des Vénitiens auprès du Soudan d'Egypte.

[E] *Il tâcha d'y intéresser la Religion, mais inutilement.*] Je rapporterai ce que les Historiens racontent. „ Le Caliphe, *dit le P. Lafitau* (16), voulant tenter les voies „ de la douceur, fit glisser adroitement dans ses Etats la „ nouvelle, qu'il alloit détruire tous les Lieux saints, effacer jusqu'aux vestiges des Sanctuaires & des Monumens consacrés par la présence de Jésus-Christ, interdire tout le commerce avec les Chrétiens étrangers, & „ chasser tous ceux qui étoient établis dans les terres de „ sa domination, ou les forcer à se faire Mahométans. „ Le Supérieur du Monastére du Mont Sinaï, nommé „ Maur, Religieux de l'Ordre de S. François, grand homme de bien, mais peu fait aux manéges de Cour, aiant „ entendu cette nouvelle, la prit avec chaleur, & se transporta au Caire tout allarmé. C'étoit ce que demandoit „ le Caliphe, qui après avoir bien fait le difficile, consentit enfin à suspendre les effets de sa juste vengeance, sup-

(16) Ibid. p. 196. Voy. aussi Maffée Hist. des Indes Liv. III.

mais il fut enſuite extrêmement maltraité par les deux Flottes d'Hocem & d'Iaz combinées; & aiant voulu ſe retirer, ſon Vaiſſeau échoua, & il fut tué lui-même en combattant vaillamment (*h*). Son pére ne fut pas longtems à le venger; il défit Hocem & Iaz, & força ce dernier à demander la paix. Hocem ſe ſauva à la Cour de Cambaye: il n'oſa retourner au Caire, de peur d'y payer de ſa tête ſa mauvaiſe fortune; & comme c'étoit un vieux Courtiſan, il réſolut de faire ſa paix avec le Soudan, en lui rendant quelque ſervice important. Il réuſſit dans ſon projet, en ſe rendant maître de Gidda ou Judda, Ville ſituée ſur la côte d'Arabie à 21 degrés & demi de Latitude Septentrionale: il la fit entourer de murailles, & y bâtit une Citadelle. Alphonſe d'Albuquerque avoit pénétré juſques dans la Mer Rouge (*i*), & quoique ſon Expédition n'eût pas été fort heureuſe, elle ne laiſſa pas de jetter l'allarme dans l'eſprit de Campſon. Il fit équiper une ſeconde Flotte, dont il donna le commandement à Raiz Soliman, fameux Corſaire, qui lui vint offrir ſes ſervices: mais cette Flotte ne fit pas de grands exploits, & ceux qu'elle fit furent pour Sélim, qui vainquit dans ce tems-là Campſon, comme nous allons le dire. Sélim faiſoit la guerre avec avantage contre Iſmael Roi de Perſe: ce dernier chercha à ſe fortifier par des Alliances étrangéres, & il engagea Campſon dans ſon parti. On dit que Sélim, inſtruit de ce qui ſe paſſoit, envoya des Ambaſſadeurs au Soudan [*F*] pour ſe plaindre des ſecours qu'il avoit donnés au Perſan, & qu'il préparoit encore pour lui (*k*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'Ottoman marcha contre l'Egyptien. Dans le tems qu'on croyoit qu'il prenoit la route de Perſe, il entra en Syrie, & vint camper dans les plaines d'Alep, où Campſon s'étoit avancé. Les Chefs des Mamelus furent partagés ſur le parti qu'il falloit prendre: les plus ſages étoient d'avis d'éviter une bataille déciſive, à cauſe de l'inégalité des forces; mais Caſerbeg, Gouverneur d'Alep, qui tenoit le premier rang parmi les Mamelus, anima Campſon à en venir aux mains, dans l'eſpérance de voir périr ce Prince, dont il étoit ennemi ſecret (*l*). On prétend même que c'étoit lui qui avoit excité Sélim à tourner de ce côté-là, en promettant de ſe joindre à lui (*m*). Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr qu'il trahiſſoit ſon Maître. Il engagea le Soudan à donner bataille: les autres Chefs combattirent très courageuſement, & les Mamelus auroient pu peut-être ſe flatter de la Victoire, ſans la trahiſon de Caſerbeg, qui ne fit point agir ſes Troupes; deſorte qu'enfin les Mamelus ne pouvant plus réſiſter ni au feu épouvantable de l'artillerie des Turcs, ni aux efforts des Janiſſaires (*n*), ſe mirent en déroute. Campſon s'avança juſqu'aux premiers rangs, pour arrêter les fuyards; mais en vain: il fut accablé par leur nombre, renverſé de cheval, & foulé aux pieds. On trouva ſon corps, dont la tête étoit ſéparée; on la porta à Sélim, qui après avoir fait expoſer l'un & l'autre pendant trois jours, fit laver le corps & le fit inhumer. On dit que Campſon étoit âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Les Annales Turques (*o*) mettent la bataille où le Soudan perdit la vie, en l'année 1515; mais la plupart de nos Hiſtoriens la placent en 1516: ce qui vient peut-être de ce que l'année de l'Hégire 922 peut répondre à l'une & à l'autre de ces années. J'ai quelques remarques à faire ſur l'Article de Moréri [*G*].

(*h*) Laſitau p. 103-110.

(*i*) Idem p. 464. & ſuiv.

(*k*) Vanel *Hiſt. des Turcs* T. II. p. 211. Sagredo *Hiſt. de l'Empire Ottoman* Tom. I. p. 190. 191.

(*l*) Sagredo p. 194.

(*m*) Leonclav. *Pandect. Hiſt. Turc.* num. 207. p. m. 211.

(*n*) Idem *Hiſt. Muſulm. Turc.* L. XVII. p. m. 714-715.

(*o*) Le même.

„ ſuppoſé qu'on lui donnât ſatisfaction." Le Religieux ſe rendit à Rome auprès du Pape Alexandre VI, & lui remit une Lettre de Campſon, remplie de menaces. Ce Pontife ſollicita le Roi de Portugal, & lui envoya Maur; mais ce Monarque comprit très bien, que c'étoit un tour d'adreſſe de l'Egyptien: ainſi toute cette négociation n'aboutit à rien. Voilà en ſubſtance ce que rapportent les Hiſtoriens.

[*F*] *Sélim, inſtruit de ce qui ſe paſſoit, envoya des Ambaſſadeurs au Soudan.*] C'eſt ce que rapportent nos Auteurs (17): ils diſent que Sélim fit repréſenter à Campſon, qu'il ne devoit pas ſe liguer contre lui, qui ſuivoit les mêmes principes de la Loi Mahometane que le Soudan, & cela en faveur d'Iſmael, qu'ils tenoient l'un & l'autre pour Hérétique. Ce qui ſemble favoriſer ce récit, ce ſont deux Lettres rapportées par le Continuateur François de Chalcondyle (18), & qu'il a tirées, dit-il, d'un Recueil de Lettres Turques publié par Reuſner. La première eſt celle de Sélim à Campſon, que l'Auteur cité rapporte en ces termes. „ Je t'envoie mon Cadileſcher „ pour Ambaſſadeur, afin que tu puiſſes entendre de lui „ ce qui nous incite à la guerre contre les Perſes; & ne „ puis concevoir comment tu te mets en peine de m'empeſcher de pourſuivre Iſmael, qui par ſes nouvelles ſuperſtitions a été cauſe de tant de miſéres & de calamités par toute l'Aſie, & qui s'efforce par de certaines „ Loix qu'il invente, de dépraver & de deſtruire entiérement la Loy de Mahomet. Je deſire au demeurant que „ tu ajouſtes foi en toutes choſes à ce mien Ambaſſadeur, „ t'aſſeurant que nous tiendrons pour ferme & ſtable, „ tout ce qu'il négociera avec toi." On prétend que Campſon fut déterminé à ne point entendre aux propoſitions de Sélim, par les ſollicitations du fils aîné du Prince d'Aladulie, que l'Ottoman avoit dépouillé de ſes Etats, & qu'il avoit fait mourir. Le jeune Prince s'étoit ſauvé en Egypte. Il repréſenta à Campſon, qu'il devoit craindre d'avoir le même ſort que lui; que la puiſſance de Sélim étoit redoutable, & ſon ambition ſans bornes: & qu'il devoit ſe ſouvenir que ſon prédéceſſeur avoit battu Bajazet pére de Sélim &c. Ces raiſons, dit-on, engagérent Campſon à répondre à Sélim en ces termes. „ C'eſt „ une très ancienne coutume, que les Sultans Califes „ tiennent lieu de Princes en la Religion, & comme tels, „ qu'ils s'efforcent d'entretenir la paix entre les Rois & „ Peuples Mahométans. Cela m'a fait venir armé en ma „ Province de Syrie, pour te le perſuader: mais ſi tu „ continues cette guerre avec opiniâtreté, & que tu veuilles attaquer Iſmael qui nous eſt étroitement allié, ſache que nous uſerons du pouvoir de noſtre dignité, qui „ veut que nous ne ſouffrions point que par l'inſolente „ ambition d'un ſeul homme les choſes divines & humaines ſoient ainſi meſlées en confuſion. Il y a déja longtemps que je conſidére ton eſprit, combien il eſt vain, „ cruel & turbulent; après avoir mis à mort ton très bon „ pére, tes fréres d'une ſi excellente vertu, ſept de tes „ neveux, jeunes Princes de ſi grande eſpérance, avec tant „ de ſages & vaillans Capitaines que tu as fait ſi inhumainement maſſacrer, ne mettant aucunes bornes à ton audace & cruauté. Enfin nous deſirons que tu ſaches que „ voici la ſeule condition de paix que nous voulons avoir „ avec toi; c'eſt que tu t'abſtiennes des Provinces d'Iſmael, & que tu rendes le Royaume que tu as uſurpé „ au fils du Prince Aladulien, qui a touſjours été en noſtre protection & ſauve-garde. Que ſi tu le fais, outre „ ce que tu acquerras noſtre grace & bienveuillance, qui „ ne te ſera pas peu de gloire & de bonheur, tu t'acquerras touſjours plus d'honneur par une paix aſſeurée, que „ par une guerre douteuſe." Cette Lettre eſt avec raiſon ſuſpecte à l'Auteur de qui nous l'avons tirée; il n'y a guéres d'apparence que Campſon ait écrit d'un ſtyle auſſi fier à un Prince auſſi redoutable que l'étoit Sélim, & cela dans un tems où il avoit encore d'autres deſſeins en tête. Les Hiſtoriens Turcs racontent la choſe d'une maniére tout à fait différente (19). Sélim aiant deſſein de faire la guerre au Soudan d'Egypte avant que d'entreprendre une ſeconde Expédition en Perſe, fit de grands préparatifs de guerre, & marcha tout d'un coup du côté d'Alep. Campſon redoutant l'orage lui dépêcha un Ambaſſadeur, qui eut ordre de repréſenter à Sélim, qu'il y avoit depuis longtems une paix ſolide entre les Sultans d'Egypte & ceux de la Maiſon Ottomanne; que quant à lui, il n'avoit aucun deſſein de la troubler; & qu'il ne ſavoit pas auſſi qu'il y eût la moindre inimitié entre eux, & qu'il ſeroit toujours prêt à rendre à Sélim tous les devoirs d'un bon Allié, & à lui donner des preuves de ſon reſpect; & qu'il ne violeroit jamais une Alliance auſſi ſacrée que celle qu'ils avoient renouvellée il n'y avoit pas longtems; qu'il ne pouvoit comprendre à qui Sélim en vouloit, par les grands préparatifs qu'il faiſoit; qu'il le prioit de vouloir s'expliquer; & que s'il avoit quelque choſe à exiger de lui, il étoit prêt à lui témoigner ſon reſpect & ſa ſoumiſſion &c. L'Hiſtoire Turque ajoute, que Sélim répondit ſéchement à l'Ambaſſadeur, qu'il avoit deſſein de faire la guerre à ſon Maître; & qu'il n'avoit qu'à s'en retourner, & lui donner avis de ſa part, qu'il ſe préparât à le combattre. Il y a de l'apparence que ce récit eſt un peu exagéré, auſſi bien que celui de nos Auteurs: cependant il eſt aſſez probable que Campſon a plutôt employé des voies de douceur & d'honnêteté pour détourner Sélim de ſon entrepriſe, que de l'avoir provoqué par une Lettre remplie de reproches & de menaces, & très inſultante. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a rien de bien ſûr à décider ſur des récits auſſi oppoſés.

[*G*] *J'ai quelques remarques à faire ſur l'Article de Moréri.*] I. Il dit que Campſon monta ſur le Trône vers l'an 1501; mais comment ce Sultan auroit-il envoyé le Religieux Maur (20) au Pape Alexandre VI, mort au mois d'Août de l'an 1503? II. Moréri dit, que Campſon *envoya des Troupes dans les Indes, pour en chaſſer les Portugais, & pour occuper ſes Sujets par le Commerce.* Le premier n'eſt pas exact: ne ſemble-t-il pas que le Sultan ait fait marcher une Armée? Et pour ce qui eſt d'*occuper ſes Sujets par le Commerce*, c'eſt ce qui n'eſt pas vrai; il y avoit longtems que le Commerce étoit établi; il s'agiſſoit d'un

(17) Vanel Tom. II. p. 211. Sagredo Tom. I. p. 190. 191. & les autres, qui ont tiré leurs récits de Paul Jove.

(18) Liv. III. ch. 23.

(19) Leonclavius *Hiſt. Muſul. Turc.* Lib. XVII. p. m. 714.

(20) Voy. la Rem. [*E*].

d'en empêcher l'interruption & la ruïne. Toute cette phrase donne une fausse idée de l'Expédition de la Flotte de Campson dans les Indes. III. Ce Sultan fut, selon Moréri, *l'Arbitre de l'Orient*, *& balança la puissance de deux grands Monarques*, *Ismaël Roi de Perse*, *& Sélim Empereur des Turcs*. Il est faux que Campson ait été l'*Arbitre de l'Orient*, & qu'il ait *balancé la puissance d'Ismaël & de Sélim*. L'Ottoman avoit remporté de grands avantages sur le Persan, avant que l'Egyptien se mêlât de la querelle; & quand celui-ci se fut ligué avec Ismaël, Sélim ne lui donna pas le tems d'exécuter ses desseins, & de *traverser les projets qu'il (Sélim) méditoit contre la Perse; il marcha droit à lui, & le défit, comme on l'a rapporté ci-dessus.

CANGE (CHARLES DU FRESNE Sieur du), un des plus savans Ecrivains du XVII. Siècle, nâquit à Amiens le 18 Décembre 1610, d'une Famille noble & ancienne (*a*) [*A*]. Son pére, Louis du Fresne, étoit Prévôt Royal de Beauquêne; & sa mère s'appelloit Helène de Reli (*b*). Charles étoit le cadet de cinq fréres [*B*]. Il fit ses études au Collège des Jésuites d'Amiens, où son application & la vivacité de son esprit le distinguérent bientôt de tous ses Compagnons. Il alla ensuite étudier en Droit à Orléans, & fut reçu Avocat au Parlement de Paris le 11 d'Août 1631. Il fréquenta après cela le Barreau pendant quelque tems, mais sans aucun dessein de s'y attacher (*c*). Quand il fut de retour à Amiens, son penchant naturel le porta à la lecture de toutes sortes de Livres, d'Humanités, de Philosophie, de Droit, de Medecine & de Théologie; mais il s'appliqua sur-tout à l'Histoire Sacrée & Profane, ancienne & moderne, Grecque & Romaine, générale & particuliére. Ce ne fut pas cependant par un vain desir de savoir, ni par aucune pensée de fortune, qu'il s'engagea ainsi dans l'étude; mais par l'obligation où il croyoit être de se procurer une occupation agréable & honnête. Aussi disoit-il quelquefois à ses Amis, qu'il n'étudioit que pour son plaisir; *Mihi cano & Musis*; c'étoit sa Sentence ordinaire (*d*). Tant que son pére vécut, il ne songea point à se procurer aucune autre compagnie (*e*); mais lorsqu'il fut mort, Mr. du Cange pensa à se marier. Il épousa le 19 Juillet 1638, *Catherine du Bos*, fille de Philippe du Bos Trésorier de France en la Généralité d'Amiens, avec laquelle il a vécu plus de cinquante ans dans une union parfaite: elle lui a survécu, & est morte le 19 Juillet 1694 (*f*). En 1645, il acheta une Charge de Trésorier de France à Amiens, & y fut reçu le 10 de Juin de cette année (*g*). Quoiqu'assidu aux fonctions de sa Charge, & attentif aux affaires de sa famille, il ne laissa pas de demeurer fort attaché à l'étude, & d'y donner tout le tems qu'il avoit de reste; & les excellens Ouvrages dont il a enrichi le Public [*C*] en ont été les fruits.

La

(*a*) Perrault Homm. ill. qui ont paru en France &c. Tom. I. p. 136.

(*b*) Id. ibid. & Du Pin Bibl. des Auth. Eccl. T. XVIII. p. 141.

(*c*) Du Pin ubi supra.

(*d*) Id. ibid. p. 141. 142. Perrault p. 137.

(*e*) Perrault p. 137.

(*f*) Du Pin p. 142. Perrault p. 137.

(*g*) Les mêmes.

[*A*] ☞ *Nâquit à Amiens* . . . . *d'une Famille noble & ancienne.*] La Famille du *Fresne* * tire son origine de JEAN DU FRESNE, Bourgeois de Calais, auquel le Roi Jean donna la Prévôté de Monstreuil sur la mer, par Lettres de l'an 1351, pour le récompenser des pertes qu'il avoit souffertes, lors de la prise de la Ville par les Anglois. Le même Roi, par autres Lettres de l'an 1356, registrées pareillement en la Chambre des Comptes de Paris, annoblit GUILBERT son fils, lors Châtelain de Monstreuil, qui dans cette même année servit le Roi avec un Ecuyer de sa Compagnie, sous le commandement de Mr. de Charny, Gouverneur de Picardie. Par d'autres Lettres il est qualifié *Sergent d'Armes*, & il est dit, qu'il avoit servi le Roi au siége de Calais. Il paroît encore comme Châtelain de Monstreuil avec deux Ecuyers de sa Compagnie, dans les guerres de 1369. Il fut père de JEAN DU FRESNE, Maître des Requêtes, de qui les Armes se voyent encore dans les anciennes Ecoles de Droit de la Faculté de Paris, telles que les portent aujourd'hui ses descendans. Celui-ci eut pour fils JEAN DU FRESNE, Seigneur de Bois-bergues, père de LOUIS DU FRESNE, Seigneur de Bois-bergues & d'Authie, duquel vint MICHEL DU FRESNE, Seigneur de Froideval, reçu Prévôt-Royal de Beauquesne en 1575, qui de son mariage avec Françoise des Essars eut trois garçons, *Louis*, *Simon*, & *Michel*. SIMON fut auteur d'une Branche dont les aînés, établis à Amiens, possédent actuellement des Terres considérables aux environs de cette Ville, entre autres, les Seigneuries de la Motte, & de Marcel-le-Cave; & les cadets ont acquis en Franche-Comté la Seigneurie de Fretigny, après avoir vérifié leur Noblesse à la Chambre des Comptes de Dole en 1691. MICHEL est la tige d'une troisiéme Branche, établie à Paris dans la Magistrature & dans la Maison du Roi; elle a possédé longtems la Seigneurie d'Aubigni, auprès de Corbie. LOUIS Seigneur de Froideval, aîné des trois fréres, homme d'un rare mérite, savant en Grec & en Latin, & duquel il est parlé avec éloge dans les *Antiquités d'Amiens* de La Morliére, eut entre autres enfans de son prémier mariage avec Marie Vauquette, un fils nommé *Jean*, Auteur du *Journal des Audiences* du Parlement: son aîné nommé *Adrien* eut aussi la Seigneurie de Froideval, qui a passé successivement à *Louis du Fresne* son fils, & ensuite à *Adrien* son petit-fils, mort garçon; ainsi cette Branche est éteinte quant aux mâles, mais elle subsiste par sa petite-fille, veuve de Nicolas de Villers, Comte de Rousseville, d'où est venue une fille unique, mariée actuellement à Jean-Gédéon-Anne, Comte de Joyeuse, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne. Louis, Seigneur de Froideval, est le père de Mr. Charles du Cange, fils de la seconde femme. REM. DU TRAD.]

* Tiré d'un Mémoire manuscrit, envoyé de Paris.

[*B*] *Charles étoit le cadet de cinq fréres.*] C'est ce que nous apprend Mr. Du Pin (1), qui dit que l'aîné, nommé *Adrien*, eut la Charge de son père; le second, nommé *Jean*, Avocat au Parlement de Paris, commença le *Journal du Palais*, & fit un Commentaire sur la Coutume d'Amiens; *Michel* & *François* entrérent dans la Compagnie de Jésus. Mais Mr. Perrault, dans ses *Hommes illustres* (2), rapporte que son père avoit été marié deux fois, & qu'il eut de son prémier mariage trois enfans, qui tous trois sont morts en réputation d'hommes savans; & qu'il eut aussi trois fils de son second mariage, dont le second étoit notre Auteur, l'aîné & le plus jeune aiant été Jésuites.

(1) Nouv. Bibl. des Auth. Eccl. T. XVIII. p. 141.

(2) Tom. I. p. 136.

[*C*] *Les excellens Ouvrages dont il a enrichi le Public.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. I. *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les Empereurs François, divisée en deux Parties; dont la prémiére contient l'Histoire de la Conquête de Constantinople par les François & les Vénitiens en 1204, écrite par Geoffroy de Villehardouin en son vieil langage, avec une nouvelle Version à côté, revue & corrigée sur le Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, & illustrée d'Observations Historiques & d'un Glossaire; avec la Suite de cette Histoire depuis l'an 1220 jusqu'en 1240, tirée de l'Histoire de France écrite en vers par Philippe Mouskes Chanoine & depuis Evêque de Tournay. La seconde Partie contient une Histoire générale de tout ce que les François & les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople depuis qu'ils s'en sont rendus les maîtres, justifiée par les Ecrivains du tems, & par plusieurs Chroniques & Chartes, & autres Piéces non encore imprimées. Par Charles du Fresne du Cange.* Paris, de l'Imprimerie Royale, 1657 in-fol. Cet Ouvrage est dédié au Roi. [☞ Le Lecteur qui sera curieux de connoître les différentes Editions de l'Histoire de Villehardouin, doit consulter le savant Mr. Fabricius (3), qui donne de grands éloges au travail de Mr. du Cange sur cet ancien Auteur, aussi-bien qu'à la seconde Partie de cette Histoire, qui est due uniquement à ses soins, & que Mr. Fabricius regarde comme aussi importante que la prémiére, parce qu'elle est écrite avec soin, & tirée de Monumens autentiques: *Non minoris momenti est, quæ Villehardu*i*no subjuncta alteram Voluminis partem constituit, & tota Cangii industriæ debetur, Gallicè itidem scripta & singulari studio ex fide dignis monumentis ordine temporum digesta Historia Imperii C.Politani sub Imperatoribus Gallis.* Cet Ouvrage est fort rare, & par cela même très cher. ADD.] II. *Traité Historique du Chef de S. Jean-Baptiste.* Paris 1666 in-4. Mr. du Cange publia ce Traité en faveur de la Ville de sa naissance. Il y prétend que le Chef de S. Jean-Baptiste aiant été prémiérement trouvé dans la Ville de Jérusalem, & transporté dans celle de Constantinople, fut depuis retrouvé dans celle d'Emèse, d'où il fut transporté à Comane, & de là encore une fois à Constantinople; & qu'il fut apporté à Amiens après la prise de cette Ville par les François. Il a inséré dans cet Ouvrage quelques Traités Grecs, qui parlent des diverses inventions du Chef de S. Jean-Baptiste, & qui n'avoient pas encore été imprimés. Comme plusieurs autres Eglises prétendent avoir ce Chef, Mr. du Cange veut que ce soit d'autres Saints, qui ont porté le nom de Jean. Il avoit même coutume de dire à l'égard de son Livre, qu'il y avoit prouvé que si le Chef de S. Jean-Baptiste étoit quelque part, il étoit à Amiens (4). III. *Histoire de S. Louis Roi de France, écrite par le Sire de Joinville, & enrichie de nouvelles Observations & Dissertations Historiques, & de plusieurs autres Piéces concernant ce Régne, tirées des Manuscrits.* Paris 1668 in-fol. dédiée au Roi. Mr. du Cange fait voir dans ses Dissertations, qui sont très curieuses, une lecture prodigieuse; mais il n'avoit pas le talent de bien écrire en François (5). [☞ J'ajouterai ici, pour la commodité & pour la satisfaction du Lecteur, que Mr. du Cange traite entre autres choses dans ses Dissertations, des *Guerres privées* que les Gentilshommes se faisoient autrefois. Elles furent en usage pendant plusieurs siécles. Charlemagne tâcha inutilement de remédier à ce desordre. S. Louis, voyant qu'on ne pouvoit tout d'un coup en arrêter le cours, ordonna que les guerres particuliéres ne seroient ouvertes entre les parens des Chefs de Parti, que quarante jours après qu'elles auroient été déclarées, afin de donner aux parens pendant ce délai le

(3) Bibl. Græc. Tom. VI. p. 746.

(4) Du Pin p. 142.

(5) Niceron Mém. des Homm. ill. Tom. VIII. p. 74. 75.



tems

La Peste qui ravagea en 1668 la Ville d'Amiens & tous les environs, l'obligea d'en sortir & de venir s'établir à Paris. Ce changement lui fut avantageux; car il trouva dans cette Ville, ce qui ne se trouve point ailleurs, cette abondance de Livres, soit imprimés, soit manuscrits, sans laquelle on ne peut porter aucune recherche ni aucun travail considérable à sa dernière perfection (*h*). Au mois de Juin 1688, il fut attaqué d'une retention d'urine, qui le retint au lit pendant quinze jours. Jusqu'alors il avoit joui d'une santé parfaite, qui depuis plus de cinquante-cinq ans n'avoit été troublée par aucune indisposition. Vers le milieu du mois de Septembre, il eut une nouvelle attaque du même mal, & se prépara à la mort avec une parfaite tranquillité. Il mourut le 23 d'Octobre de cette année, dans la soixante-dix-huitième de son âge (*i*). De dix enfans qu'il a eus, il n'en laissa que quatre, deux garçons, dont l'aîné a été Tresorier de France à Poitiers, & deux filles (*k*). Les liberalités dont le Roi reconnoissoit son mérite & ses travaux, se sont répandues après sa mort sur sa famille, à qui ce Prince fit donner une gratification de deux mille livres, en considération des peines qu'il avoit prises pour l'édition de la *Chronique d'Alexandrie* (*l*). C'étoit un homme d'un esprit facile, agreable, vif & gai en conversation; qui parloit toujours très modestement de lui-même, & ne s'élevoit jamais au-dessus des autres; qui dans le tems même qu'il leur donnoit les plus grandes preuves de son habileté en résolvant leurs difficultés, ne prenoit jamais un ton décisif, mais proposoit son sentiment plutôt comme une simple conjecture, que comme une décision. Il reconnoissoit ingénument, qu'il ignoroit beaucoup de choses, & qu'il se trompoit souvent. Il disoit souvent, qu'il ne falloit avoir que des yeux & des doigts, pour faire des Ouvrages semblables aux siens (*m*). Il n'en étoit nullement entêté, quoiqu'ils eussent été très bien reçus du Public. Il disoit même qu'il avoit pris le moindre parti, & ne s'étoit arrêté qu'à la recherche des mots corrompus que chacun évite & condamne (*n*). Il travailloit avec une assiduité surprenante, & écrivoit noblement & purement (*o*). [☞ Ce qui me paroit sur-tout digne d'être remarqué, c'est qu'on dit (*p*) que Mr. du Cange, quoiqu'attaché à des lectures très difficiles & très hérissées, avoit cela de singulier, qu'il ne s'embarrassoit point de ses études: il les quittoit librement & à toute heure, pour recevoir ses Amis & leur rendre service. *C'est pour mon plaisir*, disoit-il, *que j'étudie, & non pour faire peine à personne, non plus qu'à moi-même.* On trouvera dans

(*h*) Perrault p. 117, 118.

(*i*) Du Pin p. 144. & Perrault p. 119.

(*k*) Perrault p. 119. [Cet Auteur ne parle que de *trois enfans*, un garçon & deux filles; c'est le P. Niceron qui en compte *quatre*. R. D. T.]

(*l*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. VIII. p. 72.

(*m*) Du Pin p. 144.

(*n*) *Mélang. de Literat.* par Vigneul-Marville T. I. p. 116. 117. Edit. de 1700.

(*o*) Du Pin *loc. cit.*

(*p*) Vigneul-Marville *ubi sup.*

tems de chercher des voies d'accommodement. Enfin il défendit absolument ces guerres. Les Rois qui lui ont succédé, ont de tems en tems renouvellé ces défenses: ainsi l'usage en a été insensiblement aboli, & on n'en a plus parlé depuis le régne de Louis XI. La Dissertation de Mr. du Cange est d'autant plus curieuse, que personne n'avoit encore traité ce sujet à fond. Il montre dans une autre Dissertation, que le Comté de Champagne a toujours relevé des Rois de France, & que les Comtes de Champagne n'étoient pas, comme l'a pretendu Mr. Chifflet, Comtes Palatins de l'Empire. C'est ce qui lui donne occasion de faire une autre Dissertation sur les Comtes Palatins: il y prouve qu'il y en a eu en France dès le commencement de la Monarchie, & que les autres Nations ont emprunté cette Dignité des François (6). Add.] IV. *Joannis Cinnami Historiarum de rebus gestis à Joanne & Manuele Comnenis Libri VI. Græcè & Latinè cum Notis Historicis & Philologicis Caroli du Fresne du Cange*, ut *& in Nicephori Bryennii & Annæ Comnenæ Historiam. Accedit Pauli Silentiarii Descriptio S. Sophiæ Græcè & Latinè, curâ D. du Cange, cum ejus uberiore Commentario*, Paris 1670 in-fol. „ Histoire de Jean & de Manuel Comnène, en six Livres, par Jean Cinnamus, en Grec & „ en Latin, avec des Notes Historiques & Philologiques, „ tant sur cette Histoire, que sur celle de Nicéphore „ Bryenne & d'Anne Comnène, par Charles du Fresne „ du Cange. A quoi l'on a ajouté la Description de l'E„ glise de Ste. Sophie par Paul le Silentiaire, publiée par „ le Sieur du Cange avec un ample Commentaire." V. *Mémoires sur le Projet d'un nouveau Recueil des Historiens de France, avec le Plan général de ce Recueil.* Inséré dans la *Bibliothèque Historique de la France* du P. le Long. Quelque tems après que Mr. du Cange se fut établi à Paris, on proposa à Mr. Colbert de rassembler les Ecrivains qui avoient travaillé en divers tems sur l'Histoire de France, & d'en former un Corps. Ce Ministre agréa la proposition, & jugea Mr. du Cange plus capable que tout autre de l'exécution. Il lui fit remettre pour cet effet entre les mains un grand nombre de Mémoires & de Piéces manuscrites. Mr. du Cange y travailla sans relâche, & dressa ce Projet. Il ne plut point au Ministre, qui voulut l'engager à en faire un autre. Mais Mr. du Cange, persuadé que s'il avoit suivi les ordres qu'on lui donnoit, il auroit gâté tout l'Ouvrage, répondit franchement, que puisque son travail n'étoit pas assez heureux pour plaire à ceux qui avoient l'autorité, il leur conseilloit de chercher de plus habiles gens que lui: & renvoya sur le champ toutes les Piéces qu'il avoit entre les mains. Voilà ce que rapporte le P. Niceron (7). Et Mr. Du Pin nous apprend (8) qu'on lui proposa de faire une simple Continuation des Historiens de Du Chesne; mais qu'il refusa de s'engager dans ce travail, persuadé qu'une pareille Compilation ne feroit point honneur à la France. VI. *Glossarium ad Scriptores mediæ & infimæ Latinitatis, in quo Latina vocabula novatæ significationis explicantur, complures Ævi medii ritus & mores, legum, consuetudinum municipalium, & Jurisprudentiæ recentioris formulæ & obsoletæ voces, utriusque Ordinis Ecclesiastici & Laici Dignitates & Officia &c. enucleantur & illustrantur.* Paris 1678 in-fol. 3 Vol. Francfort sur le Mein 1681 in-fol. 3 Vol. Edition augmentée, Francfort 1710 in fol. 3 Vol. Ce Glossaire, qui demeura deux ans sous la presse, fut reçu avec un applaudissement général de tous les Savans. Il est accompagné d'une excellente Préface, & de plusieurs Dissertations curieuses. Il renferme l'explication d'une infinité de mots, dont l'intelligence est nécessaire à ceux qui lisent les Auteurs du bas Age (9). Il y a longtems qu'on en promet une nouvelle Edition, avec de grandes augmentations* (10). VII. *Lettre du Sieur N. Conseiller du Roi à son Ami Mr. Antoine Wion d'Herouval, au sujet des Libelles qui de tems en tems se publient en Flandres contre les RR. PP. Henschenius & Papebroch Jesuites*, 1682. VIII. *Historia Byzantina duplici Commentario illustrata, quorum prior familias ac stemmata Imperatorum CPolitanorum, cum eorundem Augustorum Numismatibus & aliquot Iconibus, præterea familias Dalmaticas & Turcicas complectitur: Alter descriptionem Urbis Constantinopolitanæ, qualis extitit sub Imperatoribus Christianis.* Paris 1680 in-fol. Cet Ouvrage contient deux Parties, dont l'une comprend la Généalogie des Empereurs de Constantinople, & l'autre une description exacte de l'état où cette Ville s'est trouvée sous ces Empereurs. [☞ Mr. Fabricius parlant de cet Ouvrage, & du Glossaire Grec, dit (11) que ce sont deux beaux Ouvrages, très soigneusement travaillés, & dont ceux qui veulent lire avec fruit les Auteurs de l'Histoire Byzantine, ne peuvent se passer. *Accedunt duo Opera pulcherrima & elaboratissima, quibus in lectione Scriptorum Historiæ Byzantinæ cum fructu versaturus carere nemo potest.* Add.] IX. *Joannis Zonaræ Annales ab exordio Mundi ad mortem Alexii Comneni, Græcè & Latinè, Interprete Hieronymo Wolfio, ex recensione Caroli du Cange, cum ejus Notis.* Paris 1686 in-fol. 2 Vol. X. *Glossarium ad Scriptores mediæ & infimæ Græcitatis. Accedit Appendix ad Glossarium mediæ & infimæ Latinitatis, unà cum brevi Etymologico Linguæ Gallicæ ex utroque Glossario.* Paris 1688, 2 Vol. in-fol. Il explique dans ce Glossaire les termes barbares qui se trouvent dans les Livres Grecs imprimés & non imprimés, des Jurisconsultes, des Théologiens, des Tactiques, des Médecins, des Chymistes & des Politiques. Il y a joint un Appendix à son Glossaire de la Basse Latinité: & un Etymologicon des mots de la Langue Françoise, dont il a indiqué l'origine dans l'un ou l'autre de ses Glossaires. [☞ Mr. Le Clerc a donné un Extrait curieux de cet Ouvrage, & y a mêlé plusieurs remarques intéressantes, qui servent en même tems à faire connoître le prix du travail de Mr. du Cange (12). Mr. Fabricius en parle aussi avec éloge, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, & il doit être consulté (13). Add.] XI. *Chronicon Paschale a Mundo condito ad Heraclii Imperatoris annum vigesimum. Opus hactenus Fastorum Siculorum nomine laudatum, deinde Chronicæ temporum Epitomes, ac denique Chronici Alexandrini Commune vulgatum. Nunc tandem auctius ac emendatius prodit cum novâ Latinâ Versione & Notis Chronicis & Historicis.* Paris 1689 in-fol. „ Chronique Paschale depuis la Création du Monde „ jusqu'à la 20. année de l'Empire d'Héraclius &c. (14)." Mr. du Cange travailloit à l'Edition de cet Ouvrage, lorsqu'il est mort; Mr. Baluze, qui en a eu soin après lui, a mis son Eloge à la tête. XII. Il a fait quelques Notes sur l'Histoire Byzantine de Nicéphore Gregoras, que l'on trouve dans l'Edition que Mr. Boivin a donnée de cet Auteur en 1702 in-fol. XIII. Le Père le Long, dans sa *Bibliothèque Historique de la France*, cite deux Ouvrages que Mr. du Cange a laissés en manuscrit. 1. *Histoire de l'Etat & de la Ville d'Amiens & de ses Comtes, avec un Recueil de plusieurs Titres concernant l'Histoire de cette Ville, qui n'ont pas encore été publiés*: un Volume in-folio. Cette Histoire est achevée (15). 2. *Histoire des Principautés & des Royaumes de Jerusalem, de Chypre, & d'Arménie, & des Familles qui les ont possédés.* En un Volume in-folio. [☞ Outre cela, Mr. du Cange a laissé encore des matériaux pour des recherches au moins aussi étendues que tout ce qu'il a donné; & on nous promet (16) qu'on aura soin de faire connoître incessamment ce qui reste de lui. Add. du Trad.]

[*D*] On

(6) *Journ. des Sav.* du 23 Janv. 1681.

(7) *Ubi supra* p. 71. 76.

(8) P. 142.

(9) Du Pin p. 142.

* Elle a paru en 6 vol. in-fol. à Paris, 1733-1736, par les soins des Bénédictins de la Congreg. de S. Maur. Addition.]

(10) Niceron p. 77.

(11) *Bibl. Græc.* T. VI. p. 750.

(12) *Bibl. Univ.* Tom. XIV. p. 32-66.

(13) *Bibl. Græc.* loc. cit.

(14) Ceux qui souhaiteront de savoir exactement ce que c'est que cet Ouvrage, peuvent consulter Du Pin Tom. XVIII. p. 141. 144. & Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 142-143. *Crit. du Trad.*

(15) Voyez Niceron T. VIII. p. 79. & Tom. X. Part. I. p. 174.

(16) *Mémoire envoyé de Paris.*

dans la Remarque [*D*] diverses particularités, qu'on nous a communiquées. ADD. DU TRAD.]

[*D*] ☞ *On trouvera dans cette Remarque diverses particularités qu'on nous a communiquées.*] Mr. du Cange étoit si laborieux, que le jour même de son mariage, il passa six heures dans son Cabinet; en quoi il a surpassé Budée, qui n'y fut que trois heures. De quatre enfans qu'il a laissés, deux garçons & deux filles, il n'y a eu que *François* son second fils, qui ait eu postérité, savoir deux garçons, dont un est Chanoine de S. Victor, & une fille mariée à *N . . . . Ollin de Torey*, Colonel d'Infanterie. Mr. du Cange étoit communicatif au-delà de ce qu'on peut dire: il répondoit exactement à tous ceux qui lui faisoient l'honneur de le consulter; les Lettres d'une infinité de Savans de tous états & de toutes nations, font foi qu'ils en recevoient toujours une entière satisfaction; & elles prouvent encore, qu'il étoit profond en tout genre d'érudition. *Il est inhumé à S. Gervais, où on lui a dressé une Epitaphe, qui n'a pas été copiée exactement dans la Description de Paris de Germain Brice. La voici, telle qu'on nous l'a communiquée:

*Siste, Viator,*
*Et bene precare extincto, heu! ibique sepulto*
Clarissimo Viro
CAROLO DU FRESNE DOMINO DU CANGE,
*Nobili apud Ambianos stirpe oriundo,*
*Franciæ Quæstorum in Ambianensi Præfectura*
Præsidi.
*Quem si noveris, virum noveris*
*Candidis moribus, ingenio suavi, judicio sagaci & exquisito,*
*Capaci animo, & summa eruditione referto.*
*Qui eximia*
*Et minime fucata erga Deum religione ac pietate,*
*Blanda erga suos charitate,*
*Constanti erga amicos fide & obsequio,*
*Facili ac liberali erga Literatos doctrinæ*
*Communicatione,*
*Singulari erga omnes comitate & benevolentia,*
*Omnium sibi amorem demeruit,*
*Et magnam sibi paravit tum virtutis tum scientiæ*
*Existimationem.*
*Quantum illi Literæ debeant, abunde testantur*
*Libri complures,*
*In publicum commodum ab eo editi & evulgati,*
*Rei Antiquariæ Scientia haud vulgari referti.*
NATUS XV KAL. JAN. AN. MDCX
*Obiit X Kal. Nov. An.* MDCLXXXVIII.

Au bas de cette Epitaphe est ce qui suit.

*Inibi jacet*
PHILIPPUS DU FRESNE, Caroli
*Filius & Quæstor, vita defunctus*
22 *Jun. Ann.* 1692.

*Ibidem* CATHARINA DU BOS,
*ejusdem* Caroli du Fresne
*Charissima Conjux, consepulta est,*
19 Jul. *ann.* 1694.
REM. DU TRAD.]

☞ CAPPEL (LOUIS), surnommé *de Moniambert*, nâquit à Paris le 15 de Janvier de l'an 1534, de Jaques Cappel Avocat du Roi au Parlement de Paris, qu'il perdit à l'âge de sept ans (*a*). Malgré cette perte, il paroit que son éducation ne fut pas négligée, puisqu'à l'âge de seize ans accomplis, il se trouva en état de régenter une Classe dans le Collège du Cardinal Le Moine. Cinq ans après, il alla à Bourdeaux, dans le dessein d'y étudier en Droit: mais cette étude fut interrompue par l'offre qu'on lui fit d'une Chaire en Langue Grecque, qu'il accepta, & qu'il remplit pendant quelque tems. Aiant eu occasion de fréquenter quelques Réformés à Bourdeaux, il goûta leurs sentimens & embrassa la Réformation. Il fit ensuite un Voyage à Genève, pour s'instruire plus à fond; & après avoir acquis les connoissances qu'il souhaitoit, il revint à Paris pour mettre ordre à ses affaires, & pour prendre son parti sur le genre de vie qu'il devoit embrasser (*b*). Ses parens souhaitérent qu'il suivît le Barreau, à l'exemple de son père; & son goût le portoit à l'étude de la Théologie. Pendant qu'il étoit encore irrésolu sur la profession qu'il embrasseroit, on dit qu'il rendit un service important aux Réformés, en faisant les prémiéres ouvertures qui donnérent occasion à l'Edit du 17 de Janvier 1561 [*A*]. Le succès de cette affaire fit souhaiter aux Reformés de voir dans le Ministère un homme aussi zélé. On dit qu'il qu'il eut de la peine à s'y résoudre (*c*); mais s'étant rendu aux desirs de ses fréres, il reçut à Paris l'imposition des mains, & on lui donna la conduite de l'Eglise de Meaux. Il alla donc s'établir dans cette Ville; mais les troubles qui s'élevérent dans la suite, l'obligérent de se retirer d'abord à Genève, & ensuite à Sedan. En 1569, les Réformés d'Anvers aiant demandé un Ministre, on y envoya Cappel; mais il n'y demeura pas longtems, à cause du peu de sureté qu'il y avoit, & il retourna à Sedan (*d*). Quelque tems après, il se rapprocha de Paris, & fut donné pour Pasteur à l'Eglise de Clermont. Mais en 1572, le massacre de la Saint Barthelemi l'obligea de se retirer encore à Sedan, aiant perdu tout son bien. Les Réformés de France l'envoyérent ensuite en Allemagne, pour demander du secours aux Princes Protestans. De retour de ce voyage, Guillaume I. Prince d'Orange l'appella à Leyde pour y professer la Théologie; & ce fut lui qui fit la Harangue inaugurale, lorsqu'on fit l'ouverture de l'Université le 8 de Février 1575 (*e*). L'année suivante, il fut rappellé en France, & y fut quelque tems Ministre dans les Troupes. Enfin il fut appellé à Sedan en qualité de Pasteur ordinaire, & on le chargea en même tems d'enseigner la Théologie (*f*). En 1581, il assista au Synode National assemblé à la Rochelle au mois de Juin, en qualité de Député de la Province de Champagne (*g*). Seize auparavant, pendant qu'il étoit Ministre à Meaux, il avoit aussi assisté à celui qui s'étoit tenu à Paris au mois de Décembre 1565, & en avoit même été un des Secrétaires (*h*). Il passa le reste de sa vie à Sedan, où il mourut le 6 Janvier 1586, âgé de cinquante-deux ans (*i*). Mo-

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. XXII. p. 185.
(*b*) Idem p. 185. 186.
(*c*) Idem p. 187.
(*d*) Id. ibid.
(*e*) Idem p. 188.
(*f*) Idem ibid.
(*g*) *Synodes Nation. de France* T. I. p. 147.
(*h*) Idem p. 58.
(*i*) Niceron p. 188.

[*A*] *On dit qu'il rendit un service important aux Réformés, en faisant les prémières ouvertures qui donnérent occasion à l'Edit du* 17 *Janvier* 1561-2.] Le P. Niceron lui en fait pleinement honneur (1). „ Les Réformés voyant „ leur nombre s'accroître, convinrent de demander au „ Roi un Edit, qui leur accordât le libre exercice de „ leur Religion. Cappel fut chargé d'en faire la proposi„ tion dans une Assemblée particulière, qui se tint à Pa„ ris avant l'Assemblée générale des Etats, indiquée à „ Orléans; & il conduisit cette affaire avec tant de dexté„ rité, que le Roi Charles IX accorda au mois de Janvier „ 1561 l'Edit qu'il demandoit." J'ai quelques remarques à faire sur ce récit. I. Que Cappel, par ce qu'il fit dans l'occasion dont il s'agit, ne contribua en rien à l'Edit de Janvier, qui ne fut donné que plus d'un an après, & par de tout autres motifs que *la dextérité* de Cappel. II. Qu'il semble, selon le P. Niceron, que l'Edit fut fait aux Etats d'Orléans, ou en conséquence de ce qui s'étoit passé dans cette Assemblée. Si ç'a été là la pensée du savant Barnabite, il s'est trompé. Voici le fait. Les Réformés aiant déja présenté plusieurs Requêtes pour obtenir la liberté de Conscience, crurent devoir profiter de l'Assemblée des Etats convoquée à Orléans par François II. Dans ce dessein ils commencérent par porter leur demande dans l'Assemblée particulière des Etats de l'Ile de France à Paris, & ce fut en cette occasion que Louis Cappel leur prêta son ministère. Ecoutons là-dessus l'Historien des Eglises de France (2). „ Un nommé Loys Capel, natif d'une „ ancienne famille de Paris, aiant le don de l'esprit & de „ la langue, & depuis Ministre de la Parole de Dieu, „ choisy pour lors & envoyé par les Ministres & Anciens „ de ladite Eglise de Paris, comparut en pleine Maison „ de Ville, où il usa d'une deffense entière, contre les „ calomnies de leurs adversaires, & leur présentant la „ Confession de Foy que les Eglises s'offroient prouver „ estre conforme aux sainctes Escritures, requist que tou„ tes ces Remonstrances & cette Confession fussent insé„ rées au Cayer de Paris, pour envoyer aux Estats assi„ gnés à Orléans; & que cependant & attendant un sainct „ & libre Concile, lieux propres leur fussent accordés „ pour l'exercice de leur Religion sous la protection du „ Roy. Ce qu'ils demanderent ne leur fust accordé, & „ ne sceut-on quasi quelle réponse leur faire, estans ceux „ qui présidoient en cette Maison de Ville tant estonnés de „ ceste hardiesse, qu'ils n'entreprindrent pas même de le „ menacer. Si falut-il que tost après, luy & ceux qui „ l'avoient accompagné s'absentassent. Mais il ne laissa „ toutesfois d'estre envoyé aux Estats à Orléans." Mais ils n'obtinrent rien dans cette Assemblée, où il ne fut pas seulement parlé de la Requête présentée six mois auparavant par l'Amiral (3): au contraire, quelques mois après on donna l'Edit de Juillet, qui n'étoit rien moins que favorable aux Réformés (4). Ensuite vint le Colloque de Poissy, & quelque tems après l'Edit de Janvier, que la Reine Catherine de Médicis ne donna que par des raisons de Politique (5). Ce qui fait voir que le P. Niceron n'a pas

(1) *Mém. des Homm. ill.* T. XXII. p. 186. 187.
(2) *Hist. Ecclés. des Egl. Réf. de France* T. I. p. 287.
(3) *Mémoires de Castelnau* Liv. III. ch. 2. p. 66. du Tom. I. Brusell. 1731.
(4) *Hist. Ecclés.* ubi supra p. 461. Castelnau Liv. III. ch. 3. p. 68.
(5) *Hist. Ecclés.* p. 674. Castelnau Liv. III. ch. 5. p. 75. Mezeray *Abrégé de l'Hist. de France* T. V. p. 10. 11. Amst. 1682 in-12.

Moréri s'eſt trompé, en diſant qu'il eſt mort à Leyde. Nous dirons un mot de ſes Ouvrages ci-deſſous [*B*].

pas aſſez exactement diſtingué les faits, & qu'il a fait honneur à Cappel d'une choſe à laquelle il n'eut, ſelon les apparences, que peu ou point de part.

[*B*] *Nous dirons un mot de ſes Ouvrages ci-deſſous.*] On a de lui la Harangue dont nous avons parlé dans le corps de l'Article, à la tête des *Athenæ Batavæ* de Meurſius, Leyde 1625 in-4. Le même Auteur indique encore les Ouvrages ſuivans (6). I. *Vita procellis belli Civilis perturbatiſſima.* II. *De Eccleſia & ejuſdem notis, adverſus Epiſtolam a Roſerio Apoſtata ad ill. Franciſcum Borbonium directam, anno* 1573. III. *Speculum Papiſmi.* IV. *Commentarii in Calvini Catechiſmum.* V. *Epiſtolarum ſelectarum Volumen.* Le P. Niceron ne croit pas que ces Ouvrages aient été imprimés. Où Moréri a-t-il donc vu ces Ouvrages dont il parle, *remplis d'aigreur & d'emportement contre l'Egliſe Romaine?*

(6) P. 247. apud Niceron p. 249.

CARDAN (Jerôme)*. Le père de Cardan, qui s'appelloit *Facio Cardan*, étoit Docteur en Médecine, & en Droit Civil & Canonique: il étoit bon Mathématicien, & on a de lui un Ouvrage en ce genre, dont on peut voir le titre dans l'Auteur cité en marge (*a*), qui rapporte, outre ſon Épitaphe, quelques autres particularités ſur ſon ſujet, auſſi-bien que quelques circonſtances curieuſes ſur celui de ſa mère, & ſur la manière dont elle le mit au monde (*b*). Cardan étoit exceſſivement vain, ce dont on donne quelques exemples (*c*), & en particulier celui-ci. Il ſe glorifioit d'avoir ſu les Langues Grecque, Latine, Françoiſe & Eſpagnole, ſans les avoir appriſes. L'Auteur d'un Ouvrage Anglois, intitulé *Le Méchaniſme de l'Eſprit*, imprimé à Londres en 1703 in-12. ſemble s'être trompé, en rapportant que Cardan, dans ſa vieilleſſe, pleuroit de déplaiſir de ne pouvoir entendre ſes propres Ouvrages (*d*). On a remarqué, que les dates qui ſe trouvent répandues en divers endroits de ſes Ouvrages, ſe contrediſent ſouvent, ſoit par la faute des Imprimeurs, ſoit par celle de Cardan lui-même, qui les mettant de mémoire, s'expoſoit par-là au hazard de ſe tromper quelquefois (*e*). Le Lecteur trouvera dans l'Auteur, d'où les particularités qu'on vient de rapporter ſont tirées, le titre des Ouvrages de Cardan, les ſujets qu'il y traite, & quelquefois le jugement qu'on en a porté.

* Addition à l'Article de CARDAN de Mr. Bayle.

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. XIV. p. 233.

(*b*) Idem p. 236. 237.

(*c*) Idem p. 236. 237.

(*d*) Idem p. 238.

(*e*) Idem p. 281.

CARPENTER (George), Baron de Killaghy en Irlande, & deſcendu d'une ancienne & bonne Famille dans le Comté de Hereford [*A*], naquit à Ocul dans le Comté ſuſdit, le 10 de Février 1657 (*a*). Son père, Mr. *Warncumb Carpenter*, étoit le ſixième fils de *Thomas Carpenter* Ecuyer [*B*], de Homme dans la Paroiſſe de Dilwyn, Comté de Hereford. Sa mère étoit fille de Mr. *Taylor* du même Comté, & veuve de Mr. Jean Hill, dont elle avoit un fils [*C*]. George Lord Carpenter étoit le plus jeune de ſept enfans, que ſon père laiſſa en mourant. Il fut élevé dans une Ecole particulière de Campagne. En 1672, il entra en qualité de Volontaire dans la troiſième Compagnie des Gardes; enſuite il fut Maréchal des Logis ou *Quartier-Maitre* du Régiment de Cavalerie du Comte de Peterborough, & paſſa par tous les différens degrés de Cornette, de Lieutenant, de Capitaine &c. juſqu'à ce qu'il parvint au poſte de Lieutenant-Colonel du Régiment. Il y demeura pendant treize ans, quoique ſon Régiment ſervit toujours. En 1693 il épouſa *Alix*, fille de Guillaume Vicomte de *Charlemount*, qui avoit une dot conſidérable de ſon prémier mari Jaques Margerſon Ecuyer. Carpenter en vendit une partie, pour acheter le Régiment de Dragons qu'il a commandé juſqu'à ſa mort. Il ſervit avec honneur dans toutes les prémières Guerres d'Irlande & de Flandre, & dans la dernière en Eſpagne; & il ſe diſtingua toujours par ſa valeur, ſa conduite, & ſon humanité. A la malheureuſe Journée d'Almanza, il commandoit l'Arrière-garde, & conduiſit dans la retraite le dernier Eſcadron, qui ſauva les Bagages de l'Armée. Il fut bleſſé à la Bataille d'Almenara; & Charles alors Roi d'Eſpagne, & depuis Empereur, lui fit compliment ſur la manière dont il s'étoit conduit dans le combat. Il reçut encore une bleſſure dangereuſe [*D*], en défendant la brèche à Brihuéga contre toute l'Armée Françoiſe & Eſpagnole, qui les obligea enfin à ſe rendre priſonniers. En 1705, il fut fait Brigadier-Général; en 1708, Général-Major; & en 1710, Lieutenant-Général. En 1714, il fut élu Membre du Parlement pour Whitchurch dans le Comté de Hamp; & l'année ſuivante, il alla en qualité d'Envoyé Extraordinaire & de Plénipotentiaire auprès de l'Empereur, dont il avoit gagné l'eſtime & la bienveillance, pendant qu'il avoit ſervi ſous ce Prince en Eſpagne. Mais la Rébellion aiant éclaté dans ce tems-là, on l'envoya dans le Nord, où il empêcha non ſeulement les Rebelles de s'emparer de Newcaſtle, & de pénétrer dans la Province d'Yorck; mais les aiant ſurpris à Preſton, où le Major-Général Wills les avoit inveſtis, il fit ſi bien, en changeant la diſpoſition que ce Général avoit faite, qu'il leur coupa la retraite & tout ſecours, & les réduiſit à la néceſſité de capituler (*b*). Au commencement de Février 171⅚, il envoya un Cartel au Général Wills; mais on les empêcha de ſe battre [*E*]. En 1716, il fut nommé Gouverneur de Minorque, & Général en Chef des Forces du Roi

(*a*) Mémoires MS. qui nous ont été communiqués, dont la meilleure partie de cet Article eſt tirée.

(*b*) Voyez le détail de ſa conduite en cette occaſion, dans la *Rélation véritable de la pourſuite des Rebelles dans le Nord &c. jointe au Plan de la Ville de Preſton, des Retranchemens des Rebelles, & de la diſpoſition des Troupes du Roi ſous les ordres du Lieutenant-Général Carpenter & du Major-Général Wills.* Voy. auſſi *Etat Politique de la Gr. Bretagne*, Févr. 1715-6. Vol. XI. p. 179. & ſuiv. (Le tout en Anglois).

[*A*] *Deſcendu d'une ancienne & bonne Famille dans le Comté de Hereford.*] Cette Famille, depuis plus de quatre cens ans, a poſſédé dans ce Comté des biens conſidérables, dont une grande partie, avec la Terre de Homme dans la Paroiſſe de Dilwyn, a été laiſſée en 1733 à Mylord Carpenter d'aujourd'hui par ſon couſin Thomas Carpenter Ecuyer, le dernier de la Branche aînée de la Famille, mort ſans enfans.

[*B*] *Son père, Mr. Warncomb Carpenter, étoit le ſixième fils de Thomas Carpenter Ecuyer.*] Il avoit eu une dot conſidérable de ſa femme, outre quinze-cens livres ſterling que ſon père lui avoit donnés; ce qui dans ce tems-là étoit un joli bien pour un Cadet. Mais comme c'étoit un homme de cœur, & fort attaché au Parti Royal, il fut Officier dans l'Armée du Roi, durant la Guerre-Civile. A la Bataille de Naſeby, il eut les deux jambes percées d'une balle de mouſquet; & quelques années après, la bleſſure s'étant rouverte, il en mourut, dans le tems que ſa fortune étoit très médiocre; deſorte qu'il ne laiſſa que peu de bien pour ſoutenir une famille de ſept enfans.

[C] *Sa mère étoit . . . . . . . veuve de Mr. Jean Hill, dont elle avoit un fils.*] Ce fils, qui s'appelloit Guillaume, étoit au ſervice du Duc d'Yorck, qui fut depuis le Roi Jaques II. dont il étoit le Favori, & qui le fit Gouverneur & Capitaine-Général des Iles ſous le Vent. Les François s'en étant rendus maitres, il les reprit ſur eux, & en conſerva le Gouvernement avec honneur juſqu'à ſa mort.

[*D*] *Il reçut encore une bleſſure dangereuſe.*] Une balle de mouſquet lui emporta une partie de la mâchoire & des dents d'un côté, & alla ſe placer à la racine de la langue, où elle demeura une année entière avant qu'on pût l'en tirer. Pendant preſque tout ce tems-là, on deſeſpéra de ſa vie, car il ſouffroit de violentes douleurs, & ne pouvoit avaler que des choſes liquides.

[*E*] *Au commencement de Février 1715-6, il envoya un Cartel au Général Wills; mais on les empêcha de ſe battre.*] Nous rapporterons cette affaire dans les termes de Mr. A. Boyer, Auteur de l'*Etat Politique de la Grande-Bretagne* (1). „ Le Lundi 6 Février toute la Ville fut ſurpriſe, & „ tous les gens bien affligés d'apprendre, que le Lieutenant-Général Carpenter & le Lieutenant-Général Wills, „ deux Officiers diſtingués par leur valeur & leur conduite, & qui venoient de ſervir ſi utilement le Roi & leur „ Pays, devoient ſe battre en duel. La vérité eſt, que „ le Général Carpenter avoit envoyé un Cartel au Général Wills, & que le Colonel Churchill, qui en avoit été le porteur, devoit ſervir de Second au prémier, & „ le Brigadier Honeywood à l'autre. Mais le bruit s'en „ étant répandu, vint aux oreilles du Duc de Montague, „ qui empêcha le combat, en envoyant des Gardes ſur le „ lieu où il ſe devoit faire; & le Duc de Marlborough „ travailla enſuite à les raccommoder, & étouffa cette „ malheureuſe querelle, dont les ennemis du Gouvernement ſe réjouiſſoient beaucoup. On n'en a pas bien ſu „ le ſujet, mais on diſoit, & on publie encore, que c'étoit un vieux levain d'une diſpute, que ces deux grands-hommes avoient eue en Eſpagne: & que s'étant renouvellée

(1) Février 1715-6. Vol. II. p. 177. 178.

Roi en Ecosse. En 1719, il fut créé Baron Carpenter de Killaghy en Irlande [*F*]. En l'année 1722, il fut élu Membre du Parlement pour la Ville de Westminster ; & dans toutes les occasions il opina toujours pour ce qu'il croyoit le plus avantageux à sa Patrie, sans aucun égard de Parti. Au mois d'Octobre 1731, étant âgé de près de soixante-quatorze ans, il commença à perdre l'appétit ; & aiant perdu, par une chute qu'il fit, les dents du côté de la bouche qui n'avoit point été blessé, il ne put plus prendre que peu de nourriture ; ce qui joint à l'âge & à l'épuisement des forces, le mit au tombeau le 10 Février 173½. Il fut enterré auprès de sa femme, dans le parquet de l'Eglise Paroissiale d'Owselbury dans le Comté de Hamp, où Mylord Carpenter d'aujourd'hui, le seul de ses enfans qui lui ait survécu, lui érigea un Monument de marbre [*G*].

„ veillée à Preston, à l'occasion du Commandement, ils avoient sagement résolu d'en remettre la décision jusqu'à ce qu'ils se trouvassent à Londres, & en attendant d'agir de concert contre les Rebelles."

[*F*] *En 1719 il fut créé Baron Carpenter de Killaghy en Irlande.*] Le préambule de la Patente est en ces termes : „ Comme nous & nos Prédécesseurs avons libéralement conféré des Titres d'honneur à des personnes distinguées par les qualités & les talens utiles durant la Paix : nous jugeons qu'il est juste d'accorder aussi des récompenses aux Vertus Militaires, qui semblent depuis quelques années avoir été le principal appui du Gouvernement. C'est pourquoi nous avons trouvé à propos d'élever à la Dignité de Pair de ce Royaume notre très-féal & bien-aimé GEORGE CARPENTER, Ecuyer, Lieutenant-Général de nos Armées, lequel s'étant appliqué dès sa jeunesse à la profession des Armes, a passé par tous les degrés Militaires, & est monté insensiblement au rang qu'il occupe à présent, ses services aiant toujours précédé son avancement. Lorsque l'Angleterre fut délivrée du Pouvoir despotique, il se déclara d'abord en faveur de la Révolution, & servit sous le Roi Guillaume de glorieuse mémoire, prémièrement dans la réduction de ce Royaume, & ensuite en Flandre, se conduisant toujours en brave & sage Officier. La Guerre, après une Paix peu sure & courte, aiant recommencé avec plus de violence, & étant devenue presque générale en Europe, l'Espagne fut le théâtre de ses services. Le Comte de Stanhope, Général en Chef des Troupes Angloises dans le susdit Royaume, lui communiquoit librement ses desseins, & éprouvoit heureusement sa valeur & sa conduite dans leur exécution. Lorsque la présence de ce Général fut nécessaire en Angleterre, il lui confia le Commandement de ses Troupes, bien assuré que l'intérêt public n'en souffriroit point : car sa diligence & sa prudence dans l'accomplissement des devoirs de son Emploi n'étoient pas moins remarquables que sa fermeté & sa présence d'esprit dans l'action & dans les plus grands dangers. Sa probité, sa prudence, & l'égalité de son caractère, lui ont acquis non seulement l'affection de ses Compatriotes, mais l'estime des Généraux des Alliés, & même de Sa Majesté Impériale. Nous avons eu des preuves de sa fidélité & de son habileté, dans une occasion bien utile au Public. La sédition, étouffée à tems dans les autres endroits du Royaume, aiant pris racine dans le Comté de Northumberland, & y aiant éclaté en Rebellion ouverte, il s'y rendit en diligence par notre ordre, pour y éteindre le feu de la Guerre Civile, quoiqu'avec des forces inégales. Il empêcha les Rebelles de se saisir de Newcastle, dont ils se proposoient de faire leur Place d'armes ; comme aussi de pénétrer dans la Province d'Yorck ; & enfin les aiant surpris à Preston, où ils étoient déja investis par nos autres Troupes, il les resserra si bien, qu'ils furent obligés de se rendre. Par-là la Paix fut rétablie en Angleterre, ce qui contribua beaucoup à la réduction des Rebelles d'Ecosse. A ces causes, pour qu'un homme qui a rendu tant de services à la Grande-Bretagne & à l'Irlande, & qui est allié par mariage à une noble Famille du Royaume, puisse transmettre un Titre d'honneur à sa postérité, nous le créons Pair &c.

[*G*] *Lui érigea un Monument de marbre.*] On y lit l'Epitaphe suivante en Anglois : *Ci-gît le très honorable George Baron Carpenter, Colonel du Régiment de Dragons de Sa Majesté, Gouverneur de l'Ile de Minorque, Lieutenant-Général, & Général en Chef des Forces de Sa Majesté dans le Nord de la Grande-Bretagne, descendu d'une ancienne Famille du Comté d'Hereford, nourri dans les Armes, aiant servi cinquante-neuf ans, & étant parvenu de simple Volontaire dans les Gardes à cheval, en passant par tous les degrés militaires, au rang dans lequel il est mort ; n'aiant été avancé que peu à peu, & ses services aiant toujours précédé son avancement. Il a servi avec honneur dans toutes les dernières Guerres de l'Angleterre contre la France, en Irlande, en Flandre & en Espagne ; ne s'étant jamais absenté de son poste dans un tems d'action, ou lorsqu'on s'attendoit à quelque combat ; également distingué par son humanité, & par sa valeur & sa présence d'esprit dans les combats & dans les plus grands dangers. Sa prudence, sa probité & son égalité d'ame, lui ont acquis pendant la dernière Guerre d'Espagne, non seulement l'affection de ses Compatriotes, mais l'estime des Généraux des Alliés & de l'Empereur lui-même, vers lequel il alla en qualité d'Envoyé Extraordinaire en 1715. Il avoit épousé Alix, fille du Vicomte Charlemount, dont il a laissé un fils unique, qui a érigé ce Monument à la mémoire du meilleur des Pères.* Obiit 10 die Februarii 1731, ætat. 74.

CARTES (*a*) RENÉ DES), un des plus illustres Philosophes & Mathématiciens du XVII. Siècle, descendoit d'une ancienne & noble Famille de Touraine. Il nâquit le 31 de Mars 1596, à la Haye en Touraine, de Joachim Des-Cartes, Conseiller au Parlement de Rennes, & de Jeanne Brochard, fille du Lieutenant-Général de Poitiers (*b*). Comme il étoit le cadet des enfans, on lui donna le surnom de *Du Perron*, qui étoit celui d'une petite Seigneurie de sa Famille, pour le distinguer de son frère aîné. Sa mère mourut peu après être accouchée de lui ; & quelques années après, son père épousa Anne Morin, fille du Prémier-Président de la Chambre des Comptes à Nantes, dont il eut un fils & une fille (*c*). Le soin de cette nouvelle Famille ne l'empêcha point de donner ceux qui étoient nécessaires à son fils René, qu'il appelloit ordinairement le Philosophe, à cause de l'insatiable curiosité de cet enfant à demander les raisons de tout ce qui se présentoit à lui (*d*). En 1604, son père l'envoya au Collège des Jésuites à la Flèche, & le mit sous la conduite du P. Charlot son parent. Il y fit de grands progrès dans les Langues savantes & dans les Belles-Lettres [*A*], & y contracta des liaisons avec plusieurs jeunes-gens, qui dans la suite se sont distingués dans la République des Lettres, & particulièrement avec Marin Mersenne, connu depuis sous le nom du P. Mersenne (*e*). Aiant fait son Cours de Philosophie avec assez peu de satisfaction pour lui-même, il quitta le Collège au mois d'Août 1612, & résolut d'abandonner l'étude & les Livres. Il employa l'Hiver de l'année 1612, & le commencement de l'année 1613, à voir sa Famille, à apprendre à monter à cheval, à faire des armes, & tous les autres exercices convenables à sa condition. Son père le destinoit à l'Epée : mais sa grande jeunesse, & la foiblesse de sa complexion, ne lui permettant pas de l'exposer si tôt aux travaux de la Guerre, il l'envoya le Printems suivant à Paris, sans qu'il eût personne pour veiller sur sa conduite, n'aiant avec lui qu'un Valet de chambre & un ou deux Laquais ; ensorte que quoiqu'il ne se

(*a*) Le Dr. Th. Tenison, depuis Archevêque de Cantorbery, le nomme par abus *de Chart* : dans l'*Histoire des Ouvrages de Bacon* p. 5. 11. à la tête du *Baconiana* &c. Londres 1679. en Anglois.

(*b*) *La Vie de Mr. Des Cartes red. en abrégé* par Baillet L. I. & Perrault *Homm. ill.* T. I. p. 122.

(*c*) Baillet *ubi supra.*

(*d*) Id. ibid. & Perrault *ubi supra.*

(*e*) Baillet & Perrault *loc. cit.*

[*A*] *Il y fit de grands progrès dans les Langues savantes & dans les Belles-Lettres.*] Il avoit apporté au Collège une forte passion d'apprendre, un jugement solide, & une grande vivacité de génie ; & pendant cinq ans & demi qu'il s'appliqua aux Humanités, il ne fit jamais paroître la moindre affectation de singularité, excepté celle que produisoit l'émulation, & le desir de surpasser ceux de ses compagnons, qui l'avoient emporté sur les autres. Il fit aussi paroître toute la docilité possible, & eut la plus grande soumission aux volontés de son Maitre. Avec de si excellentes dispositions, il acquit la connoissance des Langues Latine & Grecque, qu'il comprit de bonne heure être de la dernière importance pour l'intelligence des anciens Auteurs. Il avoit plus de goût pour la Poësie, que ceux qui le regardent seulement comme Philosophe ne peuvent se l'imaginer ; & il avoit même assez de talent, pour faire voir qu'il connoissoit toutes les beautés de cet Art. Il prenoit aussi beaucoup de plaisir aux Fables des Anciens, non tant par rapport aux mystères de Philosophie & de Morale qu'elles cachent, que parce qu'elles réveilloient son génie par les agréables imaginations qui y régnent. En récompense de son exactitude à faire son devoir, il étoit dispensé d'assister aussi assidument aux Leçons que ses Compagnons ; & il se servoit de cette liberté pour satisfaire la passion, qu'il se sentoit, d'acquérir une connoissance claire & certaine de chaque chose qui peut contribuer au bonheur de la vie ; en quoi il se flattoit de pouvoir réussir par le moyen de ses études d'Humanités. Il ne se bornoit donc pas à ce qu'on enseignoit au Collège, mais il lisoit les meilleurs Livres & les plus

(f) Perrault p. 125. Baillet ibid. (g) Baillet loc. cit.

fe livrât point à des excès groffiers & à la débauche, il conçut une forte paffion pour le Jeu (f), où il étoit fort heureux (g). Il renouvella connoiffance avec plufieurs perfonnes, qui le firent revenir de fon averfion pour l'étude, particuliérement Mr. Mydorge, & le P. Merfenne, dont la converfation fit revivre en lui le defir de rechercher la Vérité ; & quoique ce Pére allât à Nevers en 1614, bien loin que fon départ fit naitre à Des-Cartes l'envie de retourner à fes prémiéres diffipations, au contraire il prit la réfolution de fe retirer de toute fociété, & de s'attacher fortement à l'étude. Il exécuta fon deffein, & vécut dans la folitude, jufqu'à ce que fes Amis l'euffent découvert, & euffent un peu interrompu fa retraite. Il partit pour la Hollande en 1616, & s'engagea dans les Troupes du Prince d'Orange, en qualité de Volontaire [B]. Pendant qu'il fut en Garnifon à Breda, durant la Tréve entre les Efpagnols & les Hollandois, il réfolut un Problême de Mathématique, à la fatisfaction d'Ifaac Beckman Principal du Collége de Dort [C]. Pendant fon féjour à Breda, il compofa auffi un Traité de Mufique [D], & jetta les fondemens de plufieurs de fes Ouvrages [E]. Il quitta
(h) Id. ibid.
Breda au mois de Juillet 1619 (h), & alla à Maeftricht, Aix-la-Chapelle, Mayence & Francfort, où il affifta au Couronnement de l'Empereur Ferdinand II.; & au mois d'Octobre il prit parti dans les Troupes du Duc de Baviére, en qualité de fimple Volontaire. Etant en quartier d'Hiver dans le Duché de Neubourg, le long du Danube, il fe trouva dans un Lieu où il y avoit fi peu de fociété, qu'il fe livra aux plus profondes méditations fur les fujets les plus importans, & tâcha de fe dépouiller de tous fes anciens préjugés. Pendant cette retraite, il entendit parler des Fréres de la Rofe-Croix, & chercha à en découvrir quelqu'un; mais inutilement. Au Printems de l'année fuivante, il fuivit l'Armée du Duc de Baviére en Suabe, & arriva à Ulm en Juin 1620. Il y paffa l'Hiver fuivant, & fit connoiffance avec Jean Faulhaber, qui l'encouragea fort à étudier les Mathématiques. Il fe trouva au fiége de Prague; & après la prife de cette Ville, il paffa en 1621 en Hongrie, fous le Comte de Bucquoy, & affifta au fiége de Presbourg, de Tinau, & de plufieurs autres Places ; mais la levée du fiége de Neuhaufel, & la mort de fon Général qui y fut tué, le déterminérent à renoncer à la profeffion des Armes. Il quitta donc le fervice des Impériaux le 28 de Juillet, qui étoit le lendemain de la levée du fiége de Neuhaufel, & fe rendit à Presbourg. Il commença alors fes Voyages dans le Nord, & vifita la Siléfie, la Pologne, la Poméranie, les Côtes de la Mer Baltique, le Marquifat de Brandebourg, le Holftein, la Frife Orientale & Occidentale. En fe rendant dans cette derniére, il courut rifque d'être affaffiné par les Mariniers du Vaiffeau où il s'étoit embarqué [F]. De la

plus rares, qu'il pouvoit trouver (1). Et quoique quelques perfonnes l'aient foupçonné d'avoir toute fa vie fait peu de cas des Livres ; cependant, comme le remarque Mr. Baillet, il difoit dans ce tems-là même, que la lecture des bons Livres eft une converfation avec les plus grands génies & les plus honnêtes-gens des fiécles paffés, qui en font les Auteurs ; mais une converfation étudiée, où ils nous débitent leurs meilleures penfées (2).

(1) Baillet Vie de Des-Cartes réduite en abrégé, L. 1. & Cartefii Diff. de Methodo p. 2. 3. Amftelodami 1664. in 4.

(2) Cartefius de Methodo p. 3. 4. Baillet L. 1. Voyez auffi Hift. des Ouvrag. des Sav. Juin 1691. p. 881.

[B] *S'engagea dans les Troupes du Prince d'Orange en qualité de Volontaire.*] Comme il avoit déja une forte paffion de connoître la Vérité, & de s'y appliquer tôt ou tard, fon deffein n'étoit pas de devenir un grand guerrier fous la difcipline du Prince; deforte qu'en fe déterminant à porter les armes, il réfolut de ne paroître jamais en qualité d'acteur, mais d'être par-tout fpectateur de ce qui fe paffoit dans les Etats. Il ne devint Soldat, que pour étudier les différens caractéres de l'Efprit humain, & pour tâcher de fe fortifier lui-même contre tous les accidens de la vie. Pour n'être pas gêné fous les ordres de perfonne, il refufa tout emploi & tout engagement en entrant au fervice, & s'entretint toujours à fes dépens, quoique pour la forme, il reçût une fois la paye ; & il eut la curiofité de conferver toute fa vie la piéce qu'il avoit reçue, comme une preuve qu'il avoit fervi. Il prenoit réellement plaifir au métier de la guerre, dans ce tems-là ; mais peu à peu cette inclination diminua. Il fut toujours ennemi de l'oifiveté & de la débauche, pendant qu'il fut au fervice. Il fe montroit auffi actif que le plus hardi Soldat, & employoit fes heures de loifir à l'étude, tandis que les autres paffoient leur tems à fe divertir (3).

(3) Baillet Liv. I.

[C] *Il réfolut un Problême de Mathématique, à la fatisfaction d'Ifaac Beckman Principal du Collége de Dort.*] Une perfonne inconnue avoit fait afficher ce Problême dans les rues de Breda. Des-Cartes voyant le concours des paffans qui s'arrêtoient pour lire l'affiche, qui étoit en Flamand, pria un de ceux qui étoient proche de lui, de lui expliquer en Latin ou en François ce que contenoit ce papier. Celui à qui il s'adreffa lui promit de le fatisfaire, à condition qu'il s'engageroit à réfoudre le Problême. Mr. Des-Cartes accepta la condition d'un air fi réfolu, que cet homme n'attendant rien de pareil d'un jeune Cadet, lui donna par écrit fon nom & fa demeure, pour qu'il lui apportât la folution du Problême. Mr. Des-Cartes vit par-là qu'il s'appelloit Ifaac Beckman, & qu'il étoit Principal du Collége de Dort ; & étant retourné à fon logement, il examina le Problême, & en eut bientôt trouvé la folution. Le lendemain il alla rendre vifite à Mr. Beckman, qui parut furpris qu'il eût trouvé fi promptement la folution ; mais fon étonnement augmenta, lorfqu'aiant lié converfation avec le jeune-homme, il s'apperçut qu'il étoit plus habile que lui dans les Sciences qu'il avoit étudiées depuis plufieurs années. Il lui demanda fon amitié, & Mr. Des-Cartes répondit à fes honnêtetés avec une cordialité parfaite, quoiqu'il fût plus jeune que Mr. Beckman de près de trente ans (4).

(4) Id. ibid.

[D] *Pendant fon féjour à Breda, il compofa auffi un Traité de Mufique.*] Il le compofa en Latin. Il le voulut bien confier à la perfonne à qui il s'adreffoit, à condition qu'elle ne le montreroit à qui que ce fût, parce que le regardant comme fort imparfait, il craignoit qu'il ne devînt public, foit par l'impreffion, ou par un grand nombre de Copies. Beckman, qu'on regardoit comme un des prémiers Mathématiciens du tems, ne jugea pas que cet Ouvrage fût trop imparfait pour lui : & s'imaginant que Des-Cartes l'avoit defavoué, le reclama comme fien : fur quoi notre Auteur jugea à propos de l'avouer. Ses Amis ne purent jamais obtenir de lui de le publier pendant fa vie ; & fes Ennemis aiant trouvé moyen d'en avoir une Copie imparfaite, cherchérent à fe venger de lui, en le faifant paroître après fa mort. Mais bien loin de faire aucun tort à fa mémoire, ils le firent admirer de tous ceux qui ont fu que c'étoit la production d'un jeune-homme de vingt-deux ans. Le grand nombre d'Editions & de Traductions qu'on en a fait en Anglois & en François, font de fortes preuves de l'eftime qu'on en a fait (5). Il parut fous le titre de *Compendium Muficæ*, à Utrecht 1650 in 4. & à Amfterdam 1656 in 4. Il s'en eft fait une Traduction Angloife, imprimée à Londres en 1653. Le P. Poiffon de l'Oratoire l'a auffi mis en François, & fa Traduction a été imprimée avec les Eclairciffemens néceffaires, à la fuite de celle de la Méchanique de Des-Cartes, à Paris 1668 in 4.

(5) Baillet ubi fupra.

[E] *Jetta les fondemens de plufieurs de fes Ouvrages.*] Mr. Baillet nous apprend, qu'une des méditations de fa jeuneffe eft fon opinion fur l'*Ame des Bêtes*, qu'il fuppofe être un méchanifme tout pur ; & qu'il avoit écrit fur ce fujet plus de vingt ans avant qu'il publiât fa doctrine touchant la diftinction entre une *Subftance qui penfe* & une *Subftance étendue* ; qu'il n'avoit dans ce tems-là lu ni S. Auguftin, ni Gomefius Pereira, ni aucun autre Auteur qui pût lui faire naitre cette idée ; & qu'il paroit qu'il n'a jamais vu Pereira, mais que c'eft par quelques-uns de fes Amis, & par fes Envieux, qu'il a fu qu'il y avoit de la conformité entre fon opinion & celle du Médecin Efpagnol. Mr. Bayle dit dans fes *Nouvelles de la République des Lettres* (6), que Des-Cartes commença apparemment & finit fes *Méditations* fans fonger à l'Ame des Bêtes, & fans avoir abandonné l'opinion qu'il en avoit euë dès fon enfance ; & que ce ne fut qu'en confidérant les fuites de fon principe touchant la diftinction de la Subftance qui penfe & de la Subftance étendue, qu'il s'apperçut que la connoiffance des Animaux renverfoit toute l'Oeconomie de fon Syftême. Peut-être même, dit Mr. Bayle, qu'il eut befoin qu'on lui fit cette Objection, & qu'avant cela, elle ne lui vint point dans l'efprit ; mais que comme il lifoit peu, il y a beaucoup d'apparence qu'il n'avoit vu ni oui parler de l'*Antoniana Margarita* de Pereira, imprimé à Medina del Campo en 1554. Mais la penfée de Mr. Bayle, que Des-Cartes n'avoit jamais penfé à cet article avant qu'il eût achevé fon Syftême, eft directement contraire au récit de Mr. Baillet, qui affure que notre Auteur conçut cette hypothéfe étant encore fort jeune.

(6) Mars 1684. p. 22.

[F] *Il courut rifque d'être affaffiné par les Mariniers du Vaiffeau où il s'étoit embarqué.*] S'imaginant qu'il étoit Marchand, & qu'il avoit beaucoup d'argent avec lui, voyant d'ailleurs qu'il étoit Etranger, qu'il n'avoit point de connoiffances dans le Pays, & que c'étoit un homme paifible, ils réfolurent de le tuer, & de jetter fon corps dans la mer. Ils s'entretinrent de leur deffein en fa préfence, ignorant qu'il entendît d'autre Langue que la Françoife, qu'il parloit à fon Valet de chambre. Mr. Des-Cartes connoiffant leur intention, fe leva tout d'un coup, & aiant tiré fon épée, il leur parla en leur Langue, d'un ton qui les effraya, menaçant de les percer, s'ils faifoient le moindre mouvement : ce qui fit qu'ils le traitérent très civilement dans la fuite, & l'amenérent fain & fauf au lieu

la Frise Occidentale il passa en Hollande, d'où il se rendit à Rennes vers le milieu du mois de Mars. Au commencement du Printems de l'année suivante 1623, il alla à Paris, où il se justifia de l'accusation d'être un Frère de la Rose-Croix, & se déclara contre les Mathématiques [*G*]. Il s'appliqua de nouveau à la Morale & à la Physique [*H*]. Il fit ensuite un tour en Bretagne & en Poitou, où il vendit les biens qu'il y avoit; & entreprit le Voyage d'Italie, par la Suisse. A son retour, il se fixa à Paris, où sa réputation lui fit un grand nombre d'Amis, ensorte qu'il étoit distrait par de fréquentes visites; ce qui l'obligea à tâcher de se cacher: mais aiant été découvert, il alla au siége de la Rochelle en 1628, & revint à Paris au commencement du mois de Novembre. Peu de jours après son retour, il se trouva dans une Assemblée de Gens-de-Lettres chez Monsignor Bagni Nonce du Pape, où on l'engagea à expliquer ses sentimens sur la Philosophie. Le Nonce le pressa de publier son Systême (*i*); ce qui le détermina à se rendre à Amsterdam vers la fin de Mars 1629, & de là il se retira en Frise dans le voisinage de Franeker, où il commença ses Méditations Métaphysiques [*I*], & donna quelque tems à la Dioptrique, à laquelle il s'étoit déja appliqué en France. Au bout de six mois, il retourna à Amsterdam, où il employa trois mois aux Mathématiques; mais le Traité qu'il avoit commencé sur ces matiéres, fut interrompu par ses autres études au commencement de l'année suivante, & il ne le reprit que dix ans aprés. Ce fut pendant sa retraite de Frise, qu'il composa son *Traité des Météores* [*K*]. Lorsqu'il fut établi à Amsterdam, il s'appliqua particuliérement à l'étude de la Medecine, de l'Anatomie & de la Chymie [*L*]. Il refusa l'offre qu'on lui fit de faire le voyage du Levant avec le Comte de Marcheville, Ambassadeur de France à la Porte; mais peu de tems après, il fit un petit tour en Angleterre, & fit dans le voisinage de Londres quelques Observations sur la Declinaison de l'Aiman. A son retour, il résolut de ne proposer plus de Questions à personne, & de résoudre seulement celles qu'on lui proposeroit à lui-même. Il reçut chez lui Mr. Ville-Brissieux, qui avoit un génie extraordinaire pour les Mathematiques & pour la Chymie. Au Printems de l'année 1633, il alla demeurer à Deventer, où Henri Renneri, un de ses prémiers Disciples, avoit été fait Professeur en Philosophie. Il travailla dans cette Ville à finir les Ouvrages qu'il avoit commencés l'année précédente; il y reprit aussi ses études d'Astronomie; & l'Eté suivant, il acheva son *Traité du Monde* [*M*]. L'année d'après, il revint à Amsterdam; & fit ensuite un voyage en Danemarc & dans

(*i*) Idem ibid. Liv. II.

lieu où il devoit aller (7).

[*G*] *Se déclara contre les Mathématiques.*] Il y avoit longtems qu'il étoit convaincu par expérience du peu d'utilité des Mathématiques, sur-tout quand on les étudie pour elles-mêmes & sans les appliquer à d'autres choses. Depuis l'année 1620, il avoit entiérement renoncé à l'Arithmétique, quoiqu'il conservât plus longtems du goût pour la Géométrie, qu'il aimoit passionnément, parce que les Mathématiciens de Hollande & d'Allemagne, qu'il rencontra dans ses Voyages, le tinrent en haleine par les Questions & les Problêmes qu'ils lui proposérent. Mais il paroît que son estime pour cette Science étoit diminuée depuis l'année 1623, s'il est vrai qu'en 1638 il y avoit plus de quinze ans qu'il avoit declaré qu'il avoit entiérement abandonné la Géométrie; & qu'il ne voulut plus se mêler de résoudre aucun Problême, sinon à la priére de quelque Ami (8).

[*H*] *Il s'appliqua de nouveau à la Morale & à la Physique.*] Il avoit été tenté déja de renoncer à l'étude de la derniére, découragé par le peu de certitude qu'il trouvoit dans ses Observations; & il avoit résolu de se borner entiérement à l'étude de la Morale: mais il ne fut pas longtems sans être convaincu, que celle de la Physique n'est pas entiérement inutile par rapport à la Morale, & que les progrés qu'il faisoit dans le discernement de la Vérité d'avec l'Erreur, pouvoient lui être d'une grande utilité pour régler ses actions. Cette considération le ramena à la contemplation de la Nature, puisque le moyen le plus sûr de savoir comment il faut vivre, c'est de connoître le Monde où nous vivons, & le Créateur de l'Univers que nous habitons. Et il a souvent déclaré, que les connoissances qu'il avoit acquises dans la Médecine, lui avoient beaucoup servi à établir certains Principes de Morale; & qu'il lui étoit infiniment plus facile de trouver la satisfaction qu'il avoit cherchée sur cet article-là, que sur plusieurs autres qui se rapportent à la Médecine, quoiqu'il y eût employé plus de tems. Ensorte, comme le remarque Mr. Baillet, qu'après toutes ses recherches, il pouvoit se glorifier, non tant d'avoir découvert les moyens de conserver la vie, que ceux de ne pas redouter la mort; & qu'il s'y préparoit, exempt de l'inquiétude ordinaire à ceux dont toute la sagesse vient des Instructions des autres, & est fondée sur des principes qui dépendent uniquement de la prudence & de l'autorité des autres hommes (9).

[*I*] *Où il commença ses* Méditations Métaphysiques.] Ce fut là qu'il renouvella devant l'Autel ses anciennes protestations, de ne travailler que pour la gloire de Dieu & pour le bien du Genre-humain: ce qui fit qu'il résolut de commencer ses Méditations par l'Existence de Dieu & l'Immortalité de l'Ame. Mais pour ne toucher à rien qui eût du rapport à la Théologie, il ne considéra Dieu que comme Auteur de la Nature, n'excluant de son plan que la Religion Revelée, & non la Religion Naturelle (10).

[*K*] *Ce fut pendant sa retraite de Frise, qu'il composa son* Traité des Météores.] On le sollicita d'abord de donner ses pensées sur la Parhélie, observée à Rome au mois de Mars 1629. Les Observations lui furent envoyées par le P. Mersenne: il les avoit déja eues de Henri Renneri, avec qui il avoit fait connoissance en Hollande, & qui dans la suite fut un des prémiers à enseigner publiquement sa Philosophie. Renneri tenoit ces Observations de Gassendi, qui étoit pour-lors en Hollande, & qui fit une Dissertation sur ce Phénomène, dans ses Voyages, avant Mr. Des-Cartes. C'est à ces Observations sur la Parhélie, que le Public est redevable de l'excellent Traité sur les Météores, que notre Auteur publia quelques années après (11).

[*L*] *Il s'appliqua particuliérement à l'étude de la Médecine, de l'Anatomie & de la Chymie.*] Il croyoit qu'il n'y a rien de plus capable d'avancer le bonheur temporel du Genre-humain, qu'une heureuse union de la Médecine avec les Mathématiques. Mais avant qu'il fût en état de contribuer au soulagement des travaux des hommes, ou d'augmenter par la Méchanique les commodités de la vie, il crut qu'il falloit trouver quelque moyen de garantir le Corps humain des maux qui peuvent en troubler la santé, ou le priver des forces nécessaires au travail. Dans cette persuasion, il commença à exécuter son dessein par l'étude de l'Anatomie, à laquelle il donna tout l'Hiver qu'il passa à Amsterdam. Il dit, qu'il avoit tant d'ardeur pour l'apprendre, qu'il alloit presque tous les jours chez un Boucher, pour lui voir tuer des bêtes; & qu'il faisoit porter chez lui les parties des animaux qu'il avoit dessein d'examiner, pour en faire l'anatomie à loisir: & il en agit de la même maniére très fréquemment dans les autres Lieux où il demeura ensuite. Sur la fin de l'année 1629, il joignit l'étude de la Chymie à celle de l'Anatomie; & il assure qu'il apprenoit tous les jours dans cette Science, aussi-bien que dans l'autre, certaines choses qu'il ne trouvoit point dans les Livres. Mais avant que de s'appliquer à la connoissance des Maladies & des Remèdes, il voulut savoir s'il y avoit une méthode de composer une Médecine, dont l'effet fût fondé sur une démonstration infaillible (12).

[*M*] *L'Eté suivant, il acheva son* Traité du Monde.] Il l'appella *son Monde*, parce que c'étoit l'idée d'un Monde qu'il avoit conçue comme conforme au Monde dans lequel nous habitons. C'étoit un Abrégé de sa Physique, c'est-à-dire, de tout ce qu'il avoit pu connoître des choses matérielles, excepté ce qui regardoit la Lumière, qu'il avoit dessein de traiter dans toute son étendue. Et pour n'être pas obligé de suivre ou de réfuter les opinions reçues parmi les Savans, il résolut de leur laisser le Monde visible, pour en disputer tant qu'il leur plairoit, & de traiter de ce qui arriveroit dans un nouveau Monde, supposé que Dieu créât dans les Espaces imaginaires assez de Matiére pour en former un. Il suppose, que Dieu agite les parties de la Matiére par des mouvemens divers & opposés, ensorte qu'il en fasse un Cahos, & que dans la suite il ne fasse autre chose que de laisser agir la Nature selon les Loix qu'il a établies. Sur cette hypothèse, il décrivoit cette Matiére, telle qu'elle étoit d'abord: il expliquoit quelles sont ces Loix de la Nature, & démontroit que la plus grande partie de cette Matiére a dû selon ces Loix s'arranger de maniére à former un Monde tel que le nôtre. Il expliquoit ensuite la nature de l'Ame, & tâchoit de prouver qu'elle ne pouvoit être un effet de la Matiére, comme les autres choses dont il traitoit; mais qu'elle a été créée. Il revit ce Traité, pour l'envoyer au P. Mersenne, afin qu'il le fit imprimer à Paris avec Privilége du Roi, précisément dans le tems qu'il apprit que Galilée avoit été mis à l'Inquisition pour avoir soutenu le mouvement de la Terre. Des-Cartes en fut allarmé: l'Hypothèse de Galilée lui paroissoit la plus probable, & lui avoit servi de fondement pour la plus grande partie de son Systême du Monde; desorte que ne pouvant retrancher cette partie, sans rendre le reste défectueux, il jugea qu'il valoit mieux supprimer son Traité, que de donner un Ouvrage imparfait, ou de s'exposer à la Censure des Inquisiteurs de Rome, en soutenant une Hypothèse, qu'ils avoient condamnée, sans l'entendre. Il se détermina

(7) Baillet ubi sup. cit.

(8) Id. ibid.

(9) Id. ibid.

(10) Idem Liv. III.

(11) Idem ibidem.

(12) Idem ibid.

dans la Basse Allemagne, en compagnie de Mr. Ville-Bressieux. L'Hiver suivant lui fournit l'occasion de faire les Observations, qu'on a de lui, sur la Neige à six pointes ou angles, & d'autres sur la Grêle & la Pluie. Il composa là-dessus un sixiéme Discours, qui se trouve dans son Traité des Météores. Sur la fin de l'Automne de l'année 1635, il alla à Lewarde en Frise, où il demeura jusqu'à l'année 1637; c'est là qu'il composa son *Traité de Méchanique* [N]. Il retourna à Amsterdam au commencement de Mars, & fit quantité d'Observations curieuses sur les Cercles qui paroissent autour des Chandelles (*k*). En 1637, il publia ses quatre Traités sur la *Méthode*, la *Dioptrique*, les *Météores* & la *Géométrie* [O]; & peu après il alla à Breda, & en Flandre, pour voir Mr. de la Basse, Gouverneur de Douay. A son retour, il alla demeurer à Egmont, beau Village de la Nord-Hollande, où l'exercice de la Religion Romaine se faisoit publiquement. Il apprit bientôt les effets que la lecture de son Livre avoit produits, & il fut obligé de répondre aux Objections de Fromond Professeur Royal de l'Ecriture Sainte à Louvain, de Plempius Médecin Flamand dans la même Université, & de Ciermans Professeur en Mathématiques au Collége des Jésuites de la même Ville. En France, le Livre fut reçu selon les divers préjugés des Lecteurs. Mr. Fermat en particulier l'attaqua par quelques Objections; mais il se réconcilia ensuite avec notre Auteur, qui eut aussi une dispute avec Mrs. Petit, Morin Professeur du Roi en Mathématiques à Paris, & Beaugrand Secrétaire du Roi. Il prit la résolution dans ce tems-là de renoncer à la Géométrie abstraite, mais de continuer l'étude de cette partie qui se rapporte aux Phénoménes de la Nature; & il composa une Explication des endroits obscurs de son Livre, pour l'usage de Mr. des Argues son Ami. Il consentit aussi qu'un savant Hollandois, de ses Amis, fit une Introduction réguliére à sa Géométrie, pour en faciliter l'intelligence à toutes sortes de Lecteurs. Sur la fin de l'année 1638, il pria qu'on le dispensât de répondre davantage à aucun Probléme, & il dressa une Liste des meilleures Objections qu'on lui avoit faites, & des Problémes les plus curieux qui lui avoient été proposés, pour les faire imprimer avec ses Réponses (*l*). Pendant qu'on le fatiguoit en France d'Objections & de Problémes, on ne pensoit en Hollande qu'à écarter l'ancienne Philosophie, & à suivre la sienne. L'Université d'Utrecht étoit Cartésienne depuis sa fondation, par le moyen de Renneri; & Henri Regius, jeune Médecin, se déclara ouvertement pour lui, quoiqu'il fût violemment attaqué dans la suite par * Gysbert Voetius, Professeur en Théologie dans la même Université. Des-Cartes alla vers ce tems à Harderwyck, d'où il passa peu après dans une Maison de campagne près d'Utrecht †; & de là il se retira à Leyde. Peu après, le Chevalier Charles Cavendish, frere du Comte de Newcastle, l'invita à venir s'établir en Angleterre [P]. Vers ce même tems-là, il fut attaqué par les Jésuites, & particuliérement par le P. Bourdin. Sur la fin de l'année 1641, Louis XIII l'invita de venir à sa Cour, & lui offrit des conditions très honorables; mais il n'y eut sollicitations assez puissantes pour lui faire quitter la retraite (*m*). En 1641, il publia ses *Méditations sur l'Existence de Dieu, & sur l'Immortalité de l'Ame* [Q]. Voetius aiant été élu Recteur

(*k*) Idem ibid. Lib. III.

(*l*) Idem Liv. IV.

* Et non *Gilbert*, comme il y a dans l'Anglois. R. D. T.]

† J'ai suppléé ici, car l'Auteur place Harderwyck dans le voisinage d'Utreche; il connoit mal la Carte du Pays. R. D. T.]

(*m*) Idem Liv. V.

mina pourtant à revoir son Ouvrage, & à donner un nouveau tour à son Explication du mouvement de la Terre, pour faire voir comment on peut le nier contre Gallilée, quoiqu'elle soit réellement nue, & que l'Hypothése de Copernic demeure dans toute sa force. Au reste, ce qu'il en fit ne fut pas tant par respect pour l'Inquisition, que pour expliquer certains passages de l'Ecriture qu'on allégue communément contre cette opinion (13). On publia un Abrégé de ce Traité à Paris en 1664 in-8. sous ce titre: *Le Monde de Des-Cartes, ou le Traité de la Lumiére & des autres principaux Objets des Sens. Avec un Discours du Mouvement local, & un autre des Fiévres, composés selon les principes de cet Auteur.* Cette premiére Edition est fort défectueuse. Mr. Clerselier en corrigea depuis les fautes sur l'Original de l'Auteur, & le fit imprimer fort correctement à Paris en 1677 in-4. à la suite du *Traité de l'Homme.* On l'a en Latin dans les *Opuscula Posthuma* (14).

[*N*] *Son* Traité de Méchanique.] Il le composa pour l'usage de Mr. de Zullichem son Ami, Conseiller & Secrétaire du Prince d'Orange (15). On imprima à Paris in-4. en 1668: *Traité de la Méchanique, composé par Mr. Des-Cartes. De plus, l'Abrégé de la Musique, du même Auteur, mis en François avec les éclaircissemens nécessaires, par N. P. P. D. L.* (Nicolas Poisson Prêtre de l'Oratoire). Ce n'est ici, comme le remarque le P. Niceron (16), qu'une petite partie d'un Ouvrage plus étendu, que notre Auteur avoit eu dessein de composer, mais qui n'a point été fait. On l'a en Latin dans les *Opera Posthuma.*

[*O*] *Ses quatre Traités sur la* Méthode, *la* Dioptrique, *les* Météores *& la* Géométrie.] Ils furent imprimés à Leyde sous ce titre: *Discours de la Méthode pour bien conduire sa Raison, & chercher la Vérité dans les Sciences. Plus, la Dioptrique, les Météores, & la Géométrie.* Ces quatre Traités, qui sont les Essais de sa Philosophie, parurent d'abord sans nom d'Auteur, Des-Cartes aiant été bien aise d'être inconnu, pour écouter plus librement ce qu'on diroit de son Ouvrage. Dans le *premier* Traité, il commence par diverses considérations sur les Sciences; & il propose ensuite les principales Régles de la Méthode, qu'il observoit lui-même dans la conduite de sa Raison. Il marque après cela quelques Régles de Morale, qu'il avoit déduites de sa Méthode; il propose quelques argumens pour prouver l'Existence de Dieu, & explique la Nature de l'Ame humaine. Enfin il indique plusieurs choses, qu'il croit nécessaires pour pousser plus loin l'étude de la Nature. Son Traité de *Dioptrique* est partagé en dix Parties, qui sont comme autant de petits Discours ou Dissertations sur la Lumiére, la Réfraction, l'Oeil & les Sens, les Images formées au fond de l'Oeil, la Vision, les Lunettes, & la maniére de tailler les Verres. Le Traité des *Météores* est en dix Chapitres. Il y traite des Corps terrestres, des Vapeurs & des Exhalaisons, du Sel, des Vents, des Nuées, de la Pluie, de la Neige, de la Grêle, des Tempêtes, des Eclairs, & des autres Feux aëriens, de l'Arc-en-Ciel, de la Couleur des Nuées, des Cercles ou Couronnes qui paroissent quelquefois autour des Etoiles, & des Parhélies. La *Géométrie* est en trois Livres. Etienne de Courcelles, fameux Théologien Arminien, traduisit quelques années après les trois premiers Traités en Latin, sans toucher à la Géométrie, soit qu'il la jugeât au-dessus de sa portée, soit qu'il sût qu'un autre y travailloit. Des-Cartes revit sa Traduction, & se servit de cette occasion pour faire quelques changemens à son premier Ouvrage, après quoi elle parut sous ce titre: *Renati Des-Cartes Specimina Philosophiæ, seu Dissertatio de Methodo rectè regendæ Rationis, Dioptrice, & Meteora, ex Gallico Latinè versa, & ab Autore emendata.* Amsterdam 1664 in-4. & en 1656 in-4. Depuis, François van Schooten Professeur de Mathématiques à Leyde traduisit la Géométrie en Latin, & y joignit des Commentaires de sa façon, avec les excellentes Notes de Mr. de Beaune Conseiller au Présidial de Blois, qui avoient couru longtems manuscrites parmi les Mathématiciens: *Renati Des-Cartes Geometria, cum Florimondi de Beaune Notis, ex Gallico Latinè, Interprete & Commentatore Francisco à Schooten.* Leyde 1649 in-4. *Accedit Compendium Musicæ*, Francof. ad Mæn. 1695 in-4.

[*P*] *Peu après, le Chevalier Charles Cavendish, frere du Comte de Newcastle, l'invita à venir s'établir en Angleterre.*] Il y fut invité conjointement avec son bon Ami Mr. Mydorge, & ils devoient s'y établir tous deux sous Charles I. Notre Auteur ne paroit pas avoir été fort éloigné d'accepter cette invitation, sur-tout étant assuré, dit Mr. Baillet, que *le Roi étoit Catholique dans son cœur.* Le Chevalier Cavendish, auteur de ce projet, & le Comte de Newcastle, étoient tous deux liés avec notre Philosophe; le prémier étoit grand Mathématicien, & grand admirateur de la Philosophie de Des-Cartes. Mais les Guerres Civiles, qui éclatérent en Angleterre, empêchérent cette affaire de réussir.

[*Q*] *En 1641 il publia ses Méditations &c.*] Elles parurent à Paris in-8. sous ce titre: *Meditationes de primâ Philosophiâ, ubi de Dei Existentiâ, & Animæ Immortalitate.* Dans la *premiére* Méditation, il propose des raisons pourquoi nous pouvons douter de tout en général, & principalement des choses sensibles, jusqu'à ce que nous ayons posé des fondemens de connoissance plus solides que ceux qu'on a eus jusqu'à présent. Il montre que l'avantage de ce Doute universel consiste à nous délivrer de toutes sortes de préjugés, & à dégager notre Esprit des *Sens*, pour que nous ne puissions plus douter des choses que nous reconnoitrons dans la suite être vraies. Il fait voir dans la *seconde*, que notre Ame, en usant de sa liberté, & en supposant que les choses, dont elle a le moindre sujet de douter, n'existent point du tout, reconnoit en effet qu'il est impossible en même tems, qu'elle n'existe point elle-même; ce qui sert à lui faire distinguer les choses qui lui appartiennent, de celles qui appartiennent au Corps. Dans la *troisiéme*, il propose & développe le plus fort Argument qu'il a de l'Existence de Dieu, sans user d'aucune comparaison prise des choses sensibles. Dans la *quatriéme*, il tâche de prouver, que tout ce dont nous avons une idée claire & distincte, est vrai; il explique la nature de l'Erreur par rapport au jugement, & ce qui peut faire distin-

(13) Baillet Liv. III.

(14) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. XXXI. p. 306. 307.

(15) Baillet *loc. cit.*

(16) *Ubi supra* p. 197.

teur de l'Université d'Utrecht la même année, fit défendre la Philosophie de Des-Cartes, & écrivit même contre lui; mais celui-ci publia d'abord son Apologie [*R*]. La même année, il fit un Voyage en France, où il trouva qu'on avoit déja envoyé de Hollande des Exemplaires de ses *Principes* [*S*], & de la Traduction Latine de ses *Essais*, dont l'Edition étoit achevée. Il dédia ses *Principes* à la plus illustre de ses Elèves, Elisabeth Princesse Palatine, fille de Frederic V, Electeur Palatin & Roi de Bohême. Après avoir vu ses Amis à Paris, il retourna en Hollande sur la fin d'Octobre, & se retira à Egmont, dans le dessein de s'appliquer entièrement à l'étude des Animaux, des Plantes & des Minéraux. Au mois de Juin 1645, il desavoua publiquement son Disciple Regius, qui avoit avancé quantité de choses de lui-même, & qui lui avoit dérobé son Traité des Animaux. Il s'étoit remis avec une nouvelle ardeur à l'Anatomie; & aiant reçu dans ce tems-là la visite d'un Gentilhomme qui lui demanda à voir sa Bibliothèque, il ne lui montra qu'un Veau, dont il alloit faire la dissection. Il fut un peu détourné de cette étude par la Question de la Quadrature du Cercle, agitée en 1645 entre Longomontanus & Jean Pell; Question dont il déclara que la solution est impossible. Il passa le rude Hiver de cette année à Egmont, & composa deux petits Ouvrages, le prémier contre les nouvelles Objections de Gassendi, & le second sur la nature des Passions. Vers ce tems-là, il eut une dispute avec Roberval touchant les Vibrations; & il eut commerce sur la Philosophie Morale avec la Princesse Elisabeth. Au commencement de l'année 1647, il répondit à quelques Questions qui lui avoient été proposées par Christine Reine de Suède, & par Mr. Chanut, Resident de France à sa Cour [*T*]. Mais le plaisir de cette Correspondance fut troublé par les clameurs qu'excitèrent contre sa Philosophie, dans l'Université de Leyde, Ravius Régent du Collége, & Trigland Professeur en Théologie. On leur imposa bientôt silence sur son sujet; cependant ils ne laissèrent pas d'écrire dans la suite l'un & l'autre contre lui. Au mois de Juin il fit un Voyage en France, où le Roi lui donna une Pension de trois mille livres; & il revint en Hollande vers la fin de Septembre. Au mois de Novembre, il reçut une Lettre de Mr. Chanut, qui lui demandoit au nom de la Reine Christine, son sentiment sur le Souverain-Bien: il le lui envoya, avec quelques Lettres qu'il avoit ci-devant écrites à la Princesse Elisabeth sur cette matière, & son Traité des Passions [*V*]. La Reine en fut si satisfaite, qu'elle l'en re-

distinguer le vrai du faux. Dans la *cinquième*, il explique la nature du Corps en général; il prouve l'existence de Dieu d'une autre manière, & que la certitude des Démonstrations mêmes est fondée sur la connoissance de Dieu. Dans la *sixième*, il développe la différence qu'il y a entre l'action de l'Entendement, & celle de l'Imagination; il prouve la distinction réelle de l'Ame & du Corps, quoiqu'elle lui soit si étroitement unie, qu'elle constitue comme une même chose avec lui. Il développe les diverses erreurs qui viennent des Sens, & les moyens de les éviter; & il propose les raisons qui peuvent nous faire conclurre l'existence des choses matérielles (17). On lui envoya nombre d'Objections contre cet Ouvrage. Les prémières sont d'un Docteur de Louvain natif d'Anvers, nommé Caterus, qui ne voulut point que son nom parût à la tête. Les secondes furent faites par divers Théologiens & Philosophes de Paris, & recueillies par le P. Mersenne. La réponse que Des-Cartes fit à celles-ci, est accompagnée d'un Ecrit de sa façon, contenant les raisons qui prouvent l'existence de Dieu, & la distinction qui est entre l'Esprit & le Corps humain, disposées d'une manière Géométrique. Les troisièmes Objections sont de Thomas Hobbes. Les quatrièmes viennent de Mr. Antoine Arnauld. Les cinquièmes avoient été faites par Mr. Gassendi. Les sixièmes furent faites par divers Théologiens, Philosophes & Géomètres, comme porte le titre que leur donna le P. Mersenne, qui fut l'Editeur du Livre. La seconde Edition Latine des Méditations se fit à Amsterdam chez Elzevier en 1642 in-12. l'Auteur y fit corriger le titre de l'Edition de Paris, & substitua le terme de *Distinction de l'Ame d'avec le Corps*, à la place de celui de *l'Immortalité de l'Ame*, qui n'y convenoit pas si bien. Il y ajouta des septièmes Objections, qui lui avoient été proposées par le P. Bourdin Jésuite, avec ses Réponses; une Lettre au P. Dinet de la même Société, sur la dispute avec ce Père; & une Addition à la fin des quatrièmes Objections, touchant la Transsubstantiation, que le P. Mersenne avoit jugé à propos de retrancher de l'Edition de Paris. Une nouvelle Edition porte ce titre: *Meditationes de prima Philosophiâ, in quibus adjecta sunt in hac ultimâ Editione utilissima quædam Animadversiones ex variis doctissimisque Auctoribus collectæ; cum Auctoris Vitâ, breviter ac concinnè conscriptâ.* Amsterdam, ou plutôt Naples, 1719 in-8. Cette Edition a paru par les soins de Giovacchino Poeta. Cet Ouvrage a été traduit en François sous ce titre: *Les Méditations Métaphysiques de René Des-Cartes touchant la première Philosophie, dans lesquelles l'existence de Dieu, & la distinction réelle entre l'Ame & le Corps de l'Homme, sont démontrées. Traduites du Latin de l'Auteur par M. le D. D. L. N. S.* (c'est-à-dire Monsieur le Duc de Luines). *Et les Objections faites contre ces Méditations par diverses personnes très doctes, avec les Réponses de l'Auteur, traduites par Mr. C. L. R.* (c'est-à-dire Clerselier). Paris 1647 in-4. Des-Cartes, qui a revu ces Traductions, s'est donné la liberté de s'y corriger lui-même, & d'y éclaircir quelques endroits, dont le sens n'étoit pas assez net dans le Latin, sans cependant toucher au style; ce qui fait qu'elles valent mieux que l'Original Latin. Il s'en est fait une seconde Edition à Paris l'an 1661 in-4.; mais la meilleure est la troisième, qui parut *divisée par Articles avec des Sommaires*, par R. F. c'est-à-dire René Fédé, Docteur en Médecine de la Faculté d'Angers, Paris 1673 in-4.

(17) Baillet Liv. V.

[*R*] *Celui-ci publia d'abord son Apologie.*] Elle a pour titre: *Epistola Renati Des-Cartes ad celeberrimum V. Gisbertum Voetium, in quâ examinantur duo Libri nuper pro Voetio Ultrajecti simul editi; unus de Confraternitate Mariana, alter de Philosophiâ Cartesianâ.* Amsterdam 1643 in-12. & dans le Recueil de ses Lettres, Tom. II. p. 541. Il réfute dans cette Lettre, un Livre publié contre lui par Martin Schoockius, avec une longue Préface de Voetius, sous ce titre: *Philosophia Cartesiana, sive admiranda Methodus novæ Philosophiæ Renati Des-Cartes.* Utrecht 1643 in-12. Il y joignit aussi la Réfutation d'un Livre de Voetius sur la Confrérie de Bois-le-Duc. Mais il ne se contenta pas de répondre à Schookius, il le prit encore à partie, & le fit assigner pour réparation des injures dont son Livre étoit rempli. Après plusieurs procédures, l'Université de Groningue, à qui cette affaire fut renvoyée, rendit sa Sentence le 10 d'Avril 1645, & ordonna que Des-Cartes se contenteroit des déclarations que Schookius avoit faites; 1. Qu'il n'avoit écrit qu'à l'instigation de Voetius, & que c'étoit lui qui lui avoit fourni des Mémoires sur ce qu'il y avoit de personnel à son égard, & entre autres, sur ce qui regardoit son Athéisme prétendu, & le long & odieux parallèle qu'il en avoit fait avec Vanini. 2. Que ceux qui avoient fait imprimer son Ouvrage, y avoient ajouté sans sa participation la plupart des choses dont Des-Cartes se plaignoit. 3. Qu'il reconnoissoit Des-Cartes pour un homme de probité & d'honneur, qui n'étoit nullement Athée, comme on le lui avoit fait dire mal à propos (18).

(18) Nicerum p. 141, 142.

[*S*] *Ses Principes.*] Ils furent imprimés à Amsterdam chez Elzevier en 1644 in-4. sous le titre de *Principia Philosophiæ*, & traduits en François à Paris en 1647, 1651, 1658 in-4. * sous ce titre: *Les Principes de la Philosophie, écrits en Latin par René Des-Cartes, & traduits en François par un de ses Amis.* Mr. l'Abbé Picot est l'Auteur de cette Traduction, qui fut revue par Des-Cartes. Il s'en est fait aussi une Traduction Angloise, qui a été imprimée avec quelques Remarques sur l'Ouvrage, à Londres 1653 in-4. Cet Ouvrage est divisé en quatre Parties. La prémière traite des Principes de la Connoissance humaine. Il s'agit dans la seconde, des Principes des choses matérielles, des Loix du Mouvement, des Propriétés du Corps, de l'Espace &c. La troisième explique le Systême du Monde, & particulièrement ce qui regarde les Cieux & les Corps célestes. La quatrième traite de la Terre.

* Il y en a aussi une Edition de 1657, que j'ai sous les yeux. R. D. T.]

[*T*] *Il répondit à quelques Questions qui lui avoient été proposées par Christine Reine de Suède, & par Mr. Chanut Résident de France à sa Cour.*] La Reine avoit disputé avec Mr. Chanut sur la Question suivante: *Quand un homme porte l'Amour ou la Haine à l'excès, quelle des deux extrémités est la plus vicieuse?* Le Résident envoya la Question à Mr. Des-Cartes, sans lui mander du quel sentiment étoit la Reine. Notre Philosophe fit là-dessus une belle Dissertation sur l'Amour, insérée dans le prémier Volume de ses Lettres. Il y examine trois points. 1. Ce que c'est que l'Amour? 2. Si la Lumière naturelle seule nous enseigne l'Amour de Dieu? 3. Quel des deux excès, d'Amour ou de Haine, est le plus vicieux? La Reine fut extrêmement satisfaite de la Pièce, excepté d'un seul endroit, par lequel il paroissoit que Des-Cartes n'étoit point de son sentiment sur l'étendue du Monde, qu'elle croyoit *fini*; & proposa le doute qu'elle avoit, si l'opinion de l'infinité du Monde n'étoit pas contraire à la Religion Chrétienne. Mr. Chanut fut prié d'instruire Des-Cartes de cette difficulté; & celui-ci répondit qu'il ne supposoit pas le Monde *infini*, mais *indéfini* (19).

(19) Baillet Liv. VII.

[*V*] *Son Traité des Passions.*] Il a été imprimé à Amsterdam 1650, à Rouen 1651, à Paris 1664 & 1679: toutes ces Editions sont in-12. On a une Traduction Latine de ce Traité, imprimée à Amsterdam en 1656 & 1664 in-4. avec quelques autres Ouvrages de l'Auteur. Des-Cartes avoit

remercia par une Lettre de sa propre main. Au mois de Mai de l'année suivante, il fit un troisiéme Voyage en France, où Gassendi & lui se reconciliérent ; & il revint à Egmont au mois de Septembre. Au mois de Mars suivant, parut la Traduction Latine de sa Géométrie par Schooten. La Reine de Suéde l'aiant invité de venir à sa Cour, il se rendit à Stockholm au commencement du mois d'Octobre. La Reine le reçut avec toute la distinction possible, & l'engagea à la venir trouver tous les matins à cinq heures (n), pour l'instruire dans sa Philosophie ; & elle le pria de revoir & de mettre en ordre tous ses Ecrits qui n'avoient pas encore paru [X], & d'en faire un Corps de Philosophie complet. Elle lui proposa aussi de s'établir en Suéde à des conditions fort honorables ; de lui donner une Pension de trois mille écus par an, par une Terre, qui iroit à ses Héritiers à perpétuité ; & de former une Académie dont il seroit le Directeur. Mais ces projets furent détruits par sa mort [Y], qui arriva le 11 Février 1650 (o). Il étoit âgé de cinquante-trois ans, dix mois, & onze jours. Il fut enterré à Stockholm ; & dix-sept ans après, on le transporta à Paris, où on lui érigea un magnifique Monument dans l'Eglise de Ste. Geneviève du Mont (p). On a fait quantité d'Ouvrages à l'occasion de notre Auteur, & de sa Philosophie [Z]. Mr. Baillet s'est particuliérement étendu à nous dé-

(n) Perrault p. 117. & Baillet ubi supra.

(o) Perrault p. 127. Baillet loc. cit.

(p) Baillet Liv. VII.

avoit composé ce Traité dès l'an 1646, pour l'usage particulier de la Princesse Elisabeth ; & l'avoit envoyé en manuscrit à la Reine de Suéde, sur la fin de l'année suivante. Il le revit depuis à la priére de ses Amis, & l'augmenta d'un tiers ; & c'est dans ce dernier état qu'il a été donné au Public (20).

[X] *Elle le pria de revoir & de mettre en ordre tous ses Ecrits qui n'avoient pas encore paru.*] Les principaux ont été imprimés après sa mort, & sont les suivans. *L'Homme de René Des-Cartes, avec les Remarques de Louis de la Forge ; & un Traité de la Formation du Fœtus, par le même Des-Cartes.* Paris 1664 in-4. & en 1677. avec *le Monde de Des-Cartes, ou le Traité de la Lumière &c.* C'est Mr. Clerselier, qui fut l'Editeur des deux Piéces précédentes. Deux ans avant l'Edition Françoise du *Traité de l'Homme*, il en avoit paru une Traduction Latine sous ce titre : *Renatus Des Cartes de Homine, Figuris & Latinitate donatus a Florentio Schuyl, inclytæ Urbis Silvæ-Ducis Senatore, & ibidem Philosophiæ Professore.* Leyde 1662, & 1664 in-4. Quoique les Figures qui accompagnent cette Traduction soient assez belles, elles ne sont pourtant pas si propres à faire entendre le Texte de Des-Cartes, que celles de Mrs. de la Forge & Gutschowen dans l'Edition Françoise de 1664. D'ailleurs Mr. Schuyl n'aiant pas été assez heureux pour travailler sur une bonne Copie de l'Original, n'a pu faire une bonne Version. Mais il l'a enrichie d'une Préface, qui peut passer pour une Piéce achevée en son genre ; & elle a paru si belle à Mr. Clerselier, qu'il l'a mise à la fin de son Edition Françoise, pour la rendre plus parfaite (21). Jean-Daniel Major aiant trouvé un Fragment manuscrit de Des-Cartes, intitulé, *Explication des Engins*, le traduisit en Latin, & le fit imprimer à Kiel en 1672. Il s'y donna la liberté qu'il jugea à propos ; mais dans le fond, on reconnoit sans peine que ce petit Ouvrage n'est guéres différent de la Méchanique de Des-Cartes (22). Mais le plus considérable des Ouvrages posthumes de notre Auteur, sont ses *Lettres*, publiées par Mr. Clerselier en trois Volumes, sous ce titre : *Lettres de René Des-Cartes, où sont traitées les plus belles Questions, touchant la Morale, la Physique, la Médecine, & les Mathématiques ; données au Public par le Sieur Clerselier.* Paris 1667 in-4. Elles ont été traduites en Latin, & imprimées à Leyde chez Elzevier en 1668 in-4. Ces Lettres renferment bien des choses curieuses, sur les disputes que Des Cartes a euës avec plusieurs Savans de son tems. Mr. Clerselier les a publiées sur les minutes de Des-Cartes, qui peuvent ne pas ressembler en tout aux Originaux qu'il envoyoit, parce qu'en les transcrivant, il y changeoit souvent quelque chose (23). *Renati Des Cartes Opuscula Posthuma, Physica & Mathematica.* Amsterdam 1701 in-4. On a recueilli dans ce Volume quelques petits Ouvrages ou fragmens d'Ouvrages, qui n'avoient point encore paru, ou qui n'avoient été donnés au Public qu'en Hollandois ; & on y en a joint trois, qui avoient déja été imprimés en Latin ou en François. Les Piéces qu'on voit ici sont, 1. *Mundus, seu Dissertatio de Lumine, ut & aliis sensuum objectis primariis.* C'est une Traduction de l'Ouvrage François dont nous avons parlé, intitulé *Le Monde de Des-Cartes* &c. faite sur la premiére Edition, qui est pleine de fautes. 2. *Tractatus de Mechanicâ, unà cum Elucidationibus N. Poissonii, e Gallico sermone in Latinum translatus.* 3. *N. Poissonii Elucidationes Physicæ in Cartesii Musicam.* Elles avoient déja paru en François. 4. *Regulæ ad directionem Ingenii, ut & inquisitionem Veritatis.* Ce Traité, qui est imparfait, renferme d'excellentes Régles pour la conduite de l'Esprit dans la recherche de la Vérité. 5. *Inquisitio Veritatis per Lumen Naturæ.* Celui-ci, qui est une suite du précédent, est encore plus imparfait, car on n'en a que le commencement. 6. *Primæ Cogitationes circa generationem Animalium.* 7. *De Saporibus.* C'est un petit fragment, qui ne contient que deux pages. 8. *Excerpta ex MS. Renati Des Cartes, quæ Algebram spectant.* Ce sont quelques Problémes. On a donné à Paris une nouvelle Edition Françoise des Oeuvres de Des-Cartes en 13 Volumes in-12, qui contient, *Lettres de Mr. Des-Cartes, où l'on a joint le Latin de plusieurs Lettres qui n'avoient été imprimées qu'en François, avec une Traduction Françoise de celles qui n'avoient jusqu'à présent paru qu'en Latin* ; 1724, six Volumes. *Méditations Métaphysiques touchant la premiére Philosophie* ; 1724, deux Volumes. *Discours de la Méthode pour bien conduire sa Raison, & chercher la Vérité dans les Sciences. Plus, la Dioptrique, les Météores, la Méchanique & la Musique* ; 1724, deux Volumes. *Les Principes de la Philosophie* ; 1726, un Volume. *Les Passions de l'Ame. Le Monde, ou Traité de la Lumière. Edition augmentée d'un Discours sur le Mouvement local, & sur la Fièvre, sur les Principes du même Auteur* ; 1728, un Volume. *L'Homme de René Des-Cartes, & la Formation du Fœtus, avec les Remarques de Louis de la Forge* ; 1729, un Volume.

[Y] *Sa mort.*] Le premier jour de Février, il sentit à son retour du Palais, les premiéres atteintes de la maladie qui termina ses jours. Il fut attaqué dès le lendemain d'une fiévre continue, avec une inflammation de poumon. Mr. Chanut, qui sortoit d'une maladie semblable, voulut le faire traiter comme lui : mais sa tête étoit si embarrassée, qu'on ne put lui faire entendre raison, & qu'il refusa opiniâtrement la saignée, disant lorsqu'on en parloit, *Messieurs, épargnez le sang François.* Il consentit cependant à la fin qu'elle se fît, mais il étoit trop tard (24). Il pria qu'on fît venir le P. Viogué son Confesseur, qui étoit à quelques lieues de Stockholm ; & il demanda à ceux qui étoient autour de lui, de ne lui plus parler d'autre chose que de la miséricorde de Dieu, & de la résignation avec laquelle il devoit souffrir la séparation de son Ame. Il fut fort tranquille les deux derniers jours, & mourut paisiblement entre les bras de l'Ambassadeur & du P. Viogué (25).

[Z] *On a fait quantité d'Ouvrages à l'occasion de notre Auteur & de sa Philosophie.*] Nous dirons quelque chose des principaux. *Petri Danielis Huetii Censura Philosophiæ Cartesianæ.* Paris 1689 in-12. *Réponse au Livre qui a pour titre, P. Danielis Huetii Censura Philosophiæ Cartesianæ. Par Pierre Silvain Regis.* Paris 1691 in-12. *Gerardi De Vries, Prof. Philos. Ultraj. de Renati Cartesii Meditationibus à Petro Gassendo impugnatis Dissertatiuncula Historico-Philosophica*, Utrecht 1691 in-8. Mr. de Beauval, dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, dit (26) que De Vries montre dans toute cette Dissertation une haine ingénieuse contre Des-Cartes. *Histoire de la Conjuration faite à Stockholm contre Mr. Des-Cartes.* Paris 1695 in-12. Cette Histoire prétendue est un badinage. Les Qualités, les Accidens, & les Formes Substantielles, que Des-Cartes avoit rejettées de sa Philosophie, sont les terribles Ennemis qui avoient conjuré sa perte. Quand elle eut été résolue entre eux & qu'il eut été solemnellement déclaré Novateur, & comme tel condamné à être retranché de la Société des Savans, la Chaleur se chargea de l'exécution, & agit avec tant de violence dans le corps de ce Philosophe, qu'elle y excita une fiévre avec un transport au cerveau, qui ruinérent en peu de jours sa santé, sans que toutes les connoissances qu'il avoit acquises lui servissent à la conserver. *Danielis Lipstorpii Specimina Philosophiæ Cartesianæ.* Leyde 1653 in-4. On trouve dans cet Ouvrage une Vie de Des-Cartes, composée des particularités que l'Auteur en avoit apprises de Mr. Schooten, & de Mr. Raey Docteur en Médecine. Il y a bien des fautes, mais elle renferme plusieurs choses singuliéres (27). *Renati Cartesii Vita, a Petro Borello conscripta.* Elle se trouve à la suite d'un Livre de Borel, intitulé, *Historiarum & Observationum Medico-Physicarum Centuriæ IV.* Castres 1653 in-12. Paris 1656 in-8. Francfort 1670 & 1676 in-8. & à la p. 580. du Tome I. des *Memoriæ Philosophorum Henningi Witten.* Il paroit que Borel n'a écrit cette Vie abrégée que sur ce qu'il pouvoit avoir appris de Mr. de Ville-Bressieux, qui avoit demeuré pendant quelque tems avec Des-Cartes ; ainsi il n'y a aucun fonds à y faire, si ce n'est par rapport à quelques faits généraux. Borel ne s'est pas fort embarrassé des circonstances particuliéres, qui pouvoient servir à vérifier ses faits ; il ne s'est assujetti à aucun ordre, ni pour les tems, ni pour les choses ; il n'a donné à son Ecrit ni style, ni forme ; & la maniére dont il a confondu toutes choses, peut nous faire juger qu'il n'y a dans son Abrégé rien de plus remarquable, que l'adresse qu'il a eue de ramasser tant de fautes dans un si petit espace. Cette Piéce a été traduite en Anglois, & imprimée à Londres en 1670 in-24. sous ce titre : *A Summary or Compendium of the Life of the most famous Philosopher* Renatus Des Cartes, *written originally in Latin by* Peter Borellus *Physician to the French King. To which is also added an Epitome of his Life by* Marcus Zuerius Boxhornius *Historiographer at Leyden.* Voici d'autres Ouvrages relatifs à Des-Cartes & à sa Philosophie. *Joannis Tepelii Historia*

(20) Niceron p. 103. 104.

(21) Niceron p. 104-106.

(22) Idem p. 107.

(23) Idem p. 107. 108.

(24) Niceron p. 191. 192.

(25) Baillet Liv. VII.

(26) Sept. 1691. p. 27.

(27) Niceron p. 111. 112.

décrire (q) les qualités de son Ame & de son Corps, & il loue extrêmement son mépris pour la gloire & les richesses, son amour pour la Vérité, sa modestie, son desintéressement, sa douceur, sa pieté, & sa soumission à l'autorité de l'Eglise. Nous donnerons ci-dessous son Caractére, tiré de quelques autres Ecrivains [*AA*]. Il croyoit qu'il étoit possible de prolonger la vie humaine fort au-delà des

(q) Ibid. L. VIII.

*stasis Philosophiæ Cartesianæ*. Noremberg 1674 in-12. Cet Ouvrage est divisé en six Chapitres, dont le prémier regarde la Vie de Des-Cartes. Il est rempli de fautes, & très superficiel. *Voyage du Monde de Des-Cartes*. Paris 1691 in-12. Cet Ouvrage, qui est du P. Daniel Jésuite, a été traduit en Latin & en Anglois. *Nouvelles Difficultés proposées par un Péripatéticien à l'Auteur du Voyage du Monde de Des-Cartes, touchant la Connoissance des Bêtes. Avec la refutation de deux Défenses du Systême general de Des-Cartes*. Paris 1693 in-12. Cet Ouvrage est encore du P. Daniel. *Recueil de quelques Piéces curieuses concernant la Philosophie de Mr. Des-Cartes*. Amsterdam 1684 in-12. *Nouveaux Mémoires pour servir à l'Histoire du Cartésianisme, par Mr. G. de l'A.* Utrecht 1693 in-12. Cet Ouvrage est de Mr. Huet, Evêque d'Avranches. *La Vie de Mr. Des-Cartes*. Paris 1691 in 4. en 2 Volumes. Cette Vie est de Mr. Baillet (28), qui en donna un Abrégé à Paris 1693 in-12. sous ce titre: *La Vie de Mr. Des-Cartes réduite en abrégé*.

(28) Voyez l'Artic. de BAILLET.

[*AA*) *Nous donnerons ci-dessous son Caractére, tiré de quelques autres Ecrivains*.] Le Dr. Barrow dit dans ses Opuscules (29), que c'étoit réellement un honnête-homme & un homme d'esprit, un vrai Philosophe, qui avoit pour cette partie de la Philosophie, qui regarde la Matiére & le Mouvement, des secours que peut-être personne n'avoit eus, c'est-à-dire, une grande connoissance des Mathématiques, un esprit habitué par la nature & par la coutume à méditer profondément, un jugement exempt de tous les préjugés & de toutes les erreurs populaires; muni d'un grand nombre d'Expériences sures & choisies: beaucoup de loisir; dégagé, par un effet de son propre choix, de la lecture de quantité de Livres inutiles, & des distractions du monde; une pénétration incomparable, & l'admirable talent de penser clairement & distinctement, & d'exprimer ses pensées avec toute la netteté possible. Samuel Des Marets, dans sa *Theol. Elenctic. Nov. Synops.* (30); Alexandre Morus, dans la Préface de la Chronique d'Eusébe; Morhof, dans son *Polyhistor* (31); Bullard, dans son *Académie des Sciences*, & d'autres Auteurs, en parlent avec de grands éloges. Le fameux Dr. Edmond Halley dit dans un *Mémoire sur l'Optique*, communiqué à Mr. Wotton, & inséré par celui-ci dans ses *Réflexions sur la Science des Anciens & des Modernes* (32): „ à l'égard de la *Dioptrique*, quoique quelques-uns des „ Anciens parlent de la *Réfraction*, comme d'un effet naturel des Milieux transparens; Des-Cartes est cependant le prémier, qui de notre tems a découvert les „ Loix de la *Réfraction*, & qui a fait de la *Dioptrique* une Science." Mr. Wotton nous dit dans le même Ouvrage (33) que „ notre Auteur, qui parut peu après Bacon, ne suivit pas exactement la même route que lui; „ aimant à faire la plus grande partie de son Ouvrage „ dans le Cabinet; tirant trop promptement ses conclusions, avant que d'avoir fait assez d'expériences: mais „ qu'il joignoit à un génie vaste, une parfaite connoissance de la Géometrie; tellement qu'il travailloit sur „ des principes intelligibles, d'une maniére intelligible, „ quoiqu'il se soit souvent trompé dans une partie de son „ travail, savoir l'explication des Phénoménes de la Nature. Cependant, en mariant la Géometrie & la Physique ensemble, il a fait concevoir au monde l'espérance d'une illustre postérité, quoique les prémiers fruits „ de cette union aient avorté." Ce passage a été critiqué par Mr. Jean Keill, dans son *Introduction à l'Examen de la Théorie de la Terre du* Dr. Burnet; & Mr. Wotton l'a justifié dans sa *Défense des Réflexions sur la Science des Anciens & des Modernes* (34). Le savant & judicieux Mr. Baker remarque dans ses *Réflexions sur les Sciences, où l'on fait voir leur insuffisance en détail, pour établir l'Unité & la Nécessité d'une Révélation* (35), qu'on a observé que les Cartésiens n'aiment point la Logique, & que leur Maitre n'a rien laissé sur ce sujet, que quelques expressions détachées; qu'il n'y a que le seul Traité de la *Méthode*, dont on est obligé de faire une Logique, quoiqu'il soit plutôt de Métaphysique. „ Un de ses prémiers „ Principes, après avoir douté de tout, sent trop le cercle, pour pouvoir y bâtir surement: car il prouve l'existence de Dieu par la vérité de nos facultés, & la vérité de nos facultés par l'existence de Dieu. Il auroit „ mieux fait de supposer que nos facultés sont vraies: car „ puisqu'elles sont les instrumens dont nous nous servons „ dans tous nos raisonnemens, à moins que de supposer „ qu'elles ne nous trompent point, nous sommes arrêtés „ tout court, & ne pouvons plus raisonner. Ainsi la voie „ de la supposition semble plus raisonnable, que celle du „ doute." Le même Auteur examine dans son septiéme Chapitre (36), la Physique de Des-Cartes; & il remarque, que de toutes les opinions anciennes, il n'y en a point que l'on ait fait revivre avec une approbation plus générale, que celles de Démocrite & d'Epicure, les Fondateurs de la Philosophie Corpusculaire: funeste présage pour la Religion, de voir ceux qui ont prétendu expliquer la production du Monde par les simples Loix du Méchanisme, sans le concours de la Divinité, avoir tant de Sectateurs. „ C'est en cela, *dit Mr. Baker*, que Des-„ Cartes n'a que trop bien réussi: car quoiqu'il y eût „ de l'injustice à l'accuser de nier l'existence de Dieu, „ tandis qu'il suppose que c'est lui qui a produit la Matiére, & qui lui a imprimé d'abord le mouvement; il est „ blâmable en ce qu'il suppose qu'après avoir imprimé le „ prémier mouvement, cette vaste machine est abandonnée aux Loix du Méchanisme, & que par le moyen de „ ces Loix, tout a pu être produit, sans que le prémier „ Moteur y ait mis davantage la main. Cette supposition „ est impie, &, telle qu'il l'établit, elle se détruit elle-„ même: car sans lui nier ses Loix du Mouvement, dont „ on a prouvé que la plupart sont fausses, & par conséquent tout ce qui est fondé dessus; l'idée qu'il donne „ de la Matiére est incompatible avec le mouvement quel „ qu'il soit: car comme l'Espace & la Matiére sont chez „ lui une seule & même chose, il ne peut y avoir de „ mouvement, là où tout est plein." C'est ce que Mr. Baker prouve en faisant voir, que le mouvement n'étant autre chose que le passage des Corps d'un lieu dans un autre, ils ne peuvent sortir du lieu où ils sont, s'il n'y en a point d'autre pour les recevoir, & qu'il ne peut y en avoir, si tout est plein. La difficulté est encore plus grande à la prémiére Création, avant qu'il y eût aucune matiére subtile, propre à remplir les intervalles, entre les corps solides, qui doivent nécessairement s'embarrasser les uns les autres, à moins que l'on ne suppose quelque fluide qui cède, & qui donne lieu aux mouvemens. Des-Cartes s'imagine lever toute difficulté, en supposant un mouvement successif & circulaire. „ Mais je pense, *dit* „ *Mr. Baker*, que ce mouvement se réfute lui-même, & „ que l'on ne peut imaginer rien de plus absurde, que de „ supposer que le moindre Atome ne peut se remuer, sans „ que l'Univers entier soit en mouvement. Le mouvement est un des principes favoris de Mr. Des-Cartes; „ & avec ce principe, & la Matiére, il prétend expliquer ce qu'il y a de plus difficile dans la Nature. Et il „ est très remarquable, qu'il n'y a rien où il se soit trompé davantage, que dans ces deux principes fondamentaux de sa Philosophie: car en les lui accordant, ses „ autres idées ont beaucoup plus de liaison & se soutiennent mieux. Mais c'est là inventer une *Hypothése* d'imagination, sans consulter la Nature; ce qu'a fait Mr. „ Des-Cartes: car il lui étoit égal quelle *Hypothése* il adoptât. Si le P. Mersenne ne lui avoit pas dit que le „ *Vuide* n'étoit point à la mode, & au goût du Siécle, & „ qu'il sembloit que c'étoit le Plein *, nous aurions un „ Systême fondé sur le *Vuide*, & sans doute aussi ingénieux & aussi plausible que celui que nous avons, & „ qui le seroit peut-être davantage, parce qu'il auroit été „ plus conforme à ses propres idées, & à son prémier „ projet, au-lieu que l'autre n'a été forgé que par la direction du P. Mersenne son Confident. Et c'est une „ chose étonnante, que les hommes soient si fous d'un „ Systême, qui, comme il n'a pas le moindre fondement „ dans la Nature, n'a aussi jamais été cru par l'Auteur „ lui-même. Plusieurs l'ont réfuté avec succès dans toutes ses parties, mais personne n'y a mieux réussi que „ l'Auteur du *Voyage du Monde de Des-Cartes*, qui, quoiqu'il ne raisonne pas toujours juste, est toujours plein „ d'esprit, & le réfute selon sa propre méthode: car on ne „ peut mieux réfuter un Roman, que par un autre Roman." Mr. Leibnitz dit (37), qu'il a un respect infini pour Des-Cartes, qui étoit un homme très savant, & qui avoit plus lu que ses Sectateurs ne se l'imaginent: qu'il est un de ceux qui ont le plus ajouté aux Découvertes de leurs prédécesseurs: mais que ceux qui s'en tiennent entiérement à lui, ont grand tort. C'est ce qui est vrai, dit-il, même par rapport à la Géométrie, dans laquelle Des-Cartes, tout grand Géométre qu'il étoit, n'a pas été aussi loin que bien des gens se l'imaginent, puisque sa Géométrie est bornée. Mr. Leibnitz en a donné quelques exemples dans le Journal de Leipsig. Le même Auteur dit (38), que Des-Cartes a voulu corriger quelques erreurs dans la Physique; mais que sa présomption, & son ton de Maitre, joint à l'obscurité de son style, à la confusion qui régne dans ses Ecrits, & à la maniére dont il traite les autres, ne peuvent que déplaire. *Cartesius voluit quædam emendare in Physicis; displicet tamen audacia & fastus nimius, conjunctus cum styli obscuritate, confusione, maledicentia.* Il nous apprend (39) que l'Argument de Des-Cartes pour l'existence de Dieu, a été employé par S. Anselme, Archevêque de Cantorbery, dans son Livre *contra Insipientem*, par Thomas d'Aquin, & par d'autres Scholastiques. Il remarque encore (40), que notre Auteur vouloit faire croire qu'il ne s'étoit jamais servi des Livres, & qu'il ne devoit toutes ses connoissances qu'à lui-même; quoiqu'il soit certain qu'il avoit lu beaucoup, & qu'il avoit étudié la Logique sous les Jésuites à la Fléche; qu'il étoit enfin versé dans la Philosophie Scholastique, où il y a d'excellentes choses, quoiqu'elles soient confondues parmi beaucoup de fatras. Mr. Jean Keill dit dans son *Introduction à l'Examen de la Théorie de la Terre* du Dr. Burnet (41), que Des-Cartes a extrêmement encouragé la présomption & l'orgueil dans les Philosophes modernes, tellement qu'ils s'imaginent connoitre parfaitement

(29) P. 118.

(30) T. II. Cont. 21.

(31) P. 297.

(32) C. 24. p. 181. & suiv. Lond. 1705.

(33) C. 17. p. 248.

(34) P. 1. 4. 5. 3. Lond. 1705. in-8.

(35) Cap. 5. p. 73. Edit. 4. Londres 1708.

(36) P. 97. & suiv.

* Rapin Refl. sur la Physiq. Refl. X p. 411-418. du T. II. de ses Oeuvr. Edit. de 1709.

(37) Miscellanea Leibnitiana p. 310. Lipsiæ 1718. in-12.

(38) Ibid. p. 141.

(39) Ibid. p. 61. & 73.

(40) Ibid. p. 214.

(41) P. 26. de la 2. Edit. Lond. 1714. in-8.

des bornes ordinaires, & il se flattoit d'en avoir trouvé le secret [*BB*]. Il n'a jamais été marié; mais il a eu une fille naturelle, qui s'appelloit *Francine* [*CC*], & qui mourut à l'âge de cinq ans. Le P.

trement tous les Ouvrages de la Nature, & pouvoit en rendre raison: „ quoique ni lui ni aucun de ses Secta„ teurs ne nous aient donné la véritable explication d'au„ cun phénomène. Les choses qu'il a proposées dans ses „ Principes de Philosophie sont si ridicules, qu'il est sur„ prenant qu'elles soient crues de quelqu'un: mais il est „ bien plus surprenant encore, qu'elles aient pu être si „ fort applaudies & si bien reçues parmi les Savans, qu'el„ les l'ont été." Mr. Keill rapporte ensuite quelques-unes des *étranges idées & des bizarres imaginations* de notre Philosophe, & remarque (42), que malgré l'absurdité de ces notions & de plusieurs autres, il n'a pas laissé d'avoir un puissant parti parmi les Philosophes, & qu'on s'est fort récrié contre Aristote, pour avoir attenté tyranniquement sur la liberté de penser & de dire ce qu'on pense, qui est propre aux Philosophes; „ quoique ce „ qu'ils disoient sût plus absurde que les *Accidens* d'Aris„ tote, ou les *Formes Substantielles* des Scholastiques, qui „ furent obligées de céder la place à l'ingénieux Systême „ de *Mr. Des-Cartes*, qui, à ce que prétendoient ses „ Sectateurs, étoit en état d'expliquer tous les Phéno„ mènes de la Nature par ses principes de la Matière & „ du Mouvement, sans le secours de l'Attraction ni des „ Qualités occultes. Il a été le prémier Architecte d'un „ Monde, que le Siècle ait produit; car il suppose qu'au „ commencement Dieu a seulement créé une certaine „ quantité de matière & de mouvement; & il prétend „ faire voir, comment de cela le Monde, & toutes les „ choses qui y sont, ont été produites par les Loix né„ cessaires du Méchanisme, sans aucun concours particu„ lier de la Puissance Divine. Il a même été assez hardi „ de prétendre pouvoir résoudre cet insoluble Problême, „ qui consiste à expliquer comment, posé une certaine „ quantité de matière & de mouvement, il peut naître „ un Animal. Mais de quel droit pouvoit-il se flatter de „ résoudre un Problême si épineux, lui qui a donné si „ fort à gauche sur une des choses les plus aisées & les „ plus simples, comme sont les Loix du Mouvement, „ que de sept qu'il a données, il n'y en a qu'une seule „ qui soit véritable?" Il observe ensuite (43), en réponse à un endroit des *Réflexions* de Mr. Wotton *sur la Science des Anciens & des Modernes*, que tant s'en faut que Des-Cartes ait appliqué la Géométrie & les Expériences à la Physique, qu'au contraire son Systême est un tissu d'erreurs, uniquement pour avoir négligé cet article: ce qu'il peut aisément prouver en faisant voir que la Théorie des *Tourbillons*, sur laquelle le Systême de Des-Cartes est fondé, est absolument fausse; que le Chevalier Newton a fait voir, que le tems que tous les Corps qui tournent dans un Tourbillon mettent à faire leur révolution, doit être en raison du quarré de leur distance du centre du Tourbillon; mais il est évident par les Observations, que les Planètes en tournant autour du Soleil, suivent une tout autre Loi, puisque les quarrés de leurs révolutions sont toujours en raison des cubes de leurs distances; & par conséquent, puisqu'elles ne se meuvent point selon la Loi qu'elles devroient nécessairement suivre, si elles se mouvoient dans un Tourbillon, il est démontré, qu'il n'y a point de Tourbillons, où les Planètes soient emportées autour du Soleil. D'ailleurs, si la Terre se mouvoit dans un Tourbillon, elle devroit nécessairement aller plus vîte lorsqu'elle est à l'entrée du Signe de la Vierge, où le Fluide est dans un espace plus étroit (& par conséquent a un mouvement plus rapide), que lorsqu'elle est à l'entrée des Poissons, & cela dans la proportion de trois à deux: ce qui est directement contraire à l'Expérience & aux Observations. Il est donc impossible par ces raisons, & par plusieurs autres, que le Chevalier Newton a pressées dans ses *Principes*, que la Terre & les autres Planètes roulent dans des Tourbillons: ensorte que les Tourbillons ruinés, comme le remarque le Dr. Keill (44), „ tout le Sys„ tême Cartésien doit crouler sur ses fondemens; & le „ Monde, dont il a prétendu déduire l'origine de princi„ pes méchaniques, doit être regardé comme une extra„ vagante chimère de son imagination." Mr. de Voltaire, dans sa Lettre sur *Des-Cartes & Newton* (45), remarque, que „ le prémier étoit né avec une imagination „ brillante & forte, qui en fit un homme singulier dans „ la vie privée, comme dans sa manière de raisonner. „ Cette imagination ne put se cacher, même dans ses Ou„ vrages Philosophiques, où l'on voit à tous momens des „ comparaisons ingénieuses & brillantes. La Nature en „ avoit presque fait un Poëte; & en effet, il composa „ pour la Reine de Suède un Divertissement en vers, que „ pour l'honneur de sa mémoire, on n'a pas fait impri„ mer." Il remarque ensuite, que Des-Cartes a fait un aussi grand chemin du point où il a trouvé la Géométrie, jusqu'au point où il l'a poussée, que Newton en a fait après lui; & qu'il est le prémier qui ait enseigné la manière de donner les Equations algébriques des Courbes. Qu'il porta cet esprit de Géométrie & d'invention dans la Dioptrique, qui devint, entre ses mains, un Art tout nouveau; & que s'il s'y trompa en quelque chose, c'est qu'un homme qui découvre de nouvelles Terres, ne peut tout d'un coup en connoître toutes les propriétés. Ceux qui viennent après lui, & qui rendent ces Terres fertiles, lui ont du moins l'obligation de la découverte. Mr. de Voltaire avoue que tous les autres Ouvrages de Des-Cartes fourmillent d'erreurs. Il ajoute, que la Géométrie étoit un Guide que lui-même avoit en quelque façon formé, & qui l'auroit conduit surement dans sa Physique: mais qu'il abandonna à la fin ce Guide, & se livra à l'esprit de Systême. Alors sa Philosophie ne fut plus qu'un Roman ingénieux, propre à amuser les ignorans. „ Il „ se trompa sur la nature de l'Ame, sur les preuves de „ l'Existence de Dieu, sur les Loix du Mouvement, sur „ la nature de la Lumière. Il admit des Idées innées, il „ inventa de nouveaux Elémens, il créa un Monde, il fit l'Homme à sa mode, & on dit avec raison, que l'Hom„ me de Des-Cartes n'est en effet que celui de Des-Car„ tes, fort éloigné de l'Homme véritable. Il poussa ses „ erreurs métaphysiques, jusqu'à prétendre que deux & „ deux font quatre, parce que Dieu l'a voulu ainsi. Mais „ ce n'est point trop dire, qu'il étoit estimable même „ dans ses égaremens. Il se trompa, mais ce fut au „ moins avec méthode. Il détruisit les Chimères absur„ des, dont on infatuoit la Jeunesse depuis deux mille „ ans. Il apprit aux hommes de son tems à raisonner, & „ à se servir contre lui-même de ses armes. S'il n'a pas „ payé en bonne monnoie, c'est beaucoup d'avoir décrié „ la fausse."

(42) P. 11, 12.

(43) P. 13.

(44) P. 14, 15.

(45) *Lettres sur les Anglois*, Lett. 14.

[*BB*] *Il croyoit qu'il étoit possible de prolonger la vie humaine fort au-delà des bornes ordinaires, & il se flattoit d'en avoir trouvé le secret.*] Mr. Des Maizeaux nous apprend dans la Vie de Mr. de S. Evremond, qui est à la tête des Ouvrages de cet Auteur, que le Chevalier Kenelm Digby avoit raconté à Mr. de S. Evremond, qu'aiant lu les Ecrits de Des-Cartes, il avoit résolu d'aller en Hollande pour le voir; & qu'il le trouva dans sa solitude d'Egmont. Après s'être entretenu longtems avec lui sans se faire connoître, Mr. Des Cartes, qui avoit vu quelques-uns de ses Ouvrages, lui dit, qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le fameux Chevalier Kenelm Digby. *Et si vous, Monsieur*, repliqua le Chevalier, *n'étiez pas l'illustre* Des-Cartes, *je ne serois pas venu exprès d'Angleterre pour vous voir.* Le Chevalier dit ensuite au Philosophe „ que nos connois„ sances spéculatives sont à la vérité belles & agréables; „ mais qu'après tout, elles sont trop incertaines & trop „ inutiles pour faire l'occupation de l'Homme; que la Vie „ étoit si courte, qu'à peine avoit-on le tems de bien „ connoître les choses nécessaires; & qu'il étoit bien plus „ digne de lui, qui connoissoit si bien la construction du „ Corps humain, de s'appliquer à rechercher les moyens „ d'en prolonger la durée, que de s'attacher aux simples „ spéculations de la Philosophie." Des-Cartes lui assura qu'il avoit *déja médité sur cette matière; qu'il n'osoit pas se promettre de rendre l'homme immortel, mais qu'il étoit bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des Patriarches.* Lorsque Mr. de S. Evremond raconta cette particularité à Mr. Des Maizeaux, il ajouta, qu'on n'ignoroit point en Hollande, que Des-Cartes se flattoit d'avoir trouvé ce secret; & qu'il en avoit ouï parler à plusieurs personnes qui avoient connu ce Philosophe; que ses Amis en France le savoient aussi; que l'Abbé Picot, son Disciple & son Martyr, persuadé qu'il avoit trouvé ce secret, ne voulut point ajouter foi à la nouvelle de sa mort, & que lorsqu'il eut honte d'en douter plus longtems, il s'écria: *Voilà qui est fait, le Monde va bientôt finir.* Il est certain, comme le remarque Mr. Des Maizeaux, que Des-Cartes croyoit avoir trouvé le secret de prolonger la Vie humaine. Mr. de Zuylichem lui aiant demandé à quoi il s'occupoit, il lui écrivit: *Je n'ai jamais pris tant de soin de ma vie qu'à présent; & au-lieu que j'ai cru que la mort pouvoit l'abréger de* TRENTE *ou* QUARANTE *ans, au plus, elle ne peut me surprendre à présent, sans me priver de l'espérance de* PLUS D'UNE CENTAINE D'ANNÉES (46). *Car il me paroit évident, que moyennant que nous nous gardions seulement de certaines fautes que nous avons coutume de faire dans notre régime de vivre, nous pourrons sans autres secours atteindre à une vieillesse beaucoup plus avancée & plus heureuse que nous ne faisons. Mais comme j'ai besoin de beaucoup de tems & d'expérience pour examiner tout ce qui regarde ce sujet, je compose à présent un petit Systême de Médecine, qui, j'espère, tandis que je suis occupé à cet Ouvrage, me procurera quelque délai de la Nature, & par conséquent me mettra en état d'exécuter mon dessein d'autant mieux dans la suite* (47). Mr. Baillet nous apprend dans la *Vie de Des-Cartes* (48), que l'Abbé Picot l'aiant accompagné en Hollande en 1647, se conforma à son régime, durant les trois mois qu'il demeura avec lui à Egmont; & qu'il en fut si content, qu'à son retour en France il renonça à la bonne chère, qu'il ne haïssoit pas auparavant, & voulut se réduire à l'Institut de Mr. Des Cartes, croyant que ce seroit l'unique moyen de faire réussir le secret qu'avoit trouvé notre Philosophe, de faire vivre les hommes quatre ou cinq-cens ans. Le même Auteur rapporte dans un autre endroit (49), que l'Abbé étoit si persuadé que Des-Cartes ne pouvoit se tromper sur cet article, qu'il auroit juré que sans une cause étrangère & violente, comme celle qui dérégla sa machine en Suède, & qui le fit mourir à l'âge de cinquante-quatre ans, il auroit vécu cinq-cens ans, aiant trouvé l'art de vivre plusieurs Siècles.

(46) Des-Cartes écrivoit cela d'Egmont en 1638, à l'âge de 42 ans, & il mourut douze ans après.

(47) *Lettres de Des-Cartes* T. II. p. 374.

(48) T. II. p. 448.

(49) P. 452, 453.

[*CC*] *Il a eu une fille naturelle, qui s'appelloit Francine.*] Elle étoit née à Déventer le 19 Juillet 1635, & mourut à A-

P. Rapin aiant remarqué (r), que les Principes de Des-Cartes, le Mouvement, la Figure, l'Etendue, sont à peu près les mêmes que ceux de Démocrite & d'Epicure, ajoute, que l'on dit que le P. Mersenne, qui étoit son Resident à Paris, aiant un jour débité dans une Assemblée de Savans, que Mr. Des-Cartes, qui s'étoit acquis de la réputation par sa Géométrie, faisoit un Projet de Physique où il admettoit le Vuide; ce Projet fut sifflé par Roberval & quelques autres, qui crurent dès-là que ce ne seroit pas grand' chose. Le P. Mersenne lui écrivit, que le Vuide n'étoit pas alors à la mode à Paris; ce qui obligea Des-Cartes à chercher des tempéramens, pour s'accommoder avec les nouveaux Physiciens, dont il cherchoit le suffrage, & à admettre le Plein de Leucippe. „ Ainsi, *dit le* „ *P. Rapin*, l'exclusion du Vuide devint par politique un de ses Principes." L'Auteur ne cite aucun garant de cette histoire; & le Lecteur se souviendra que c'étoit un Peripateticien très zélé, & extrêmement prévenu contre tous les nouveaux Systêmes de Philosophie. On dit que Des-Cartes a beaucoup profité de l'Ouvrage intitulé, *Artis Analyticæ Praxis*, de Mr. Thomas Harriot, pour plusieurs de ses Découvertes dans l'Algèbre & dans la Géometrie [DD].

(r) *Réfl. sur la Physique* Réfl. X. Oeuvr. T. II. p. 421. 424. Amst. 1709.

Amersfoort le 7 Septembre 1640 (50). Il la reconnut publiquement, quoiqu'on ignore qui étoit sa mère, Des-Cartes ne l'aiant point épousée. Il témoigna tant de douleur de la perte de sa fille, qu'il fit bien voir que la Philosophie ne peut étouffer les sentimens de la Nature: & ses regrets feroient croire qu'il n'avoit point d'autre enfant. Mais ses ennemis ne se sont pas fait un scrupule de lui en donner d'autres. Quoique cette accusation fût appuyée de l'autorité & des écrits d'un grave Ministre d'Utrecht, il la traita avec mepris, & répondit, que n'aiant point fait vœu de chasteté, & n'étant point exempt des foiblesses de l'humanité, il ne se feroit aucune peine de les reconnoître publiquement, s'il en avoit; mais que quoiqu'il n'en eût point, il confessoit de ne passer point pour un grand Saint auprès d'un Ministre, qui n'avoit pas fort bonne opinion de la continence des Prêtres de l'Eglise Romaine, qui vivent dans le célibat. Il répara bientôt la breche qu'il avoit faite à la régularité de vie, dont il honoroit sa solitude & sa Philosophie, & rentra dans son Célibat, avant même que d'être pere. En un mot, le Public n'auroit jamais rien su de cette humiliante circonstance de sa vie, s'il n'en avoit fait lui-même ouvertement confession, en écrivant l'Histoire de sa chère Francine sur la première feuille d'un Livre, que plusieurs personnes ont vu (51).

[DD] *On dit que Mr. Des-Cartes a beaucoup profité d'un Ouvrage ...... de Mr. Thomas Harriot, pour plusieurs de ses Découvertes dans l'Algèbre & dans la Géometrie.*] Ce Traité de Mr. Harriot fut publié après la mort de l'Auteur (arrivée le 2 Juillet 1621 (52)) par Mr. Gautier Warner, en 1631 à Londres, en un petit in-folio, sous ce titre: *Artis Analyticæ Praxis ad æquationes Algebraicas nova, expedita, & generali methodo resolvendas, tractatus posthumus* &c. Le Dr. Jean Wallis, dans son *Traité Historique & Pratique de l'Algèbre* (53), s'est fort étendu sur cet Ouvrage; & il dit dans sa Préface, que dans ce Livre Mr. Harriot „ a enseigné (en quelque manière) tout „ ce qui a passé depuis pour être la Méthode Cartésienne „ dans l'Algèbre, n'y aiant presque rien dans Des-Car- „ tes, d'Algèbre (pure), qui ne fût auparavant dans Har- „ riot, dont Des-Cartes semble avoir pris ce qu'il a de „ purement Algébrique, mais sans le nommer. Mais „ l'application de ces principes à la Géométrie ou à d'au- „ tres sujets particuliers, que Des-Cartes a faite, n'étoit „ point du sujet de l'Ouvrage de Harriot." Dans un autre endroit il observe (54) que „ Harriot a fait plusieurs „ Découvertes très utiles dans cet Art, & qu'il a posé les „ fondemens sur lesquels Des-Cartes, quoique sans le „ nommer, a bâti pour la plus grande partie, si ce n'est „ toute, son Algèbre ou sa Géométrie; & sans cela, je „ doute que cet Edifice de Des-Cartes eût jamais subsis- „ té." Il indique, dans quelques-uns des Chapitres suivans, les choses que Des-Cartes semble avoir empruntées d'Harriot; & voici comment il s'exprime dans le Chap. LIII. (55). „ Mais pour ce qui est de l'Algèbre pure, en- „ tant qu'elle a simplement pour objet la manière de cal- „ culer & de régler les proportions (en faisant abstrac- „ tion de tout sujet particulier), personne avant lui (56) „ ne l'avoit si bien expliquée en la déduisant de ses vrais „ principes. Et tout ce que Des-Cartes, qui a emprun- „ té son Algèbre de lui, aussi-bien que d'autres après „ lui, y a ajouté, est bâti sur les fondemens qu'il avoit „ posés." Le Dr. Wallis rapporte ensuite une Histoire, que le Dr. Jean Pell, qui la lui avoit racontée depuis peu, tenoit du Chevalier Charles Cavendish, frère unique du Comte, depuis Duc de Newcastle, homme d'honneur & habile Mathématicien, qui demeuroit dans ce tems-là à Paris. S'entretenant un jour avec Mr. Roberval sur cet Ouvrage de Des-Cartes, qui venoit de paroître: *J'admire*, dit Roberval, *cette idée de Des-Cartes, de transporter toute l'Equation d'un côté, en la faisant égale à Zéro; & comment elle lui est venue.* „ La raison de vo- „ tre étonnement, *repliqua le Chevalier*, c'est que vous „ êtes François: car si vous étiez Anglois, vous ne l'ad- „ mireriez point." *Pourquoi?* reprit Mr. Roberval. „ Parce que nous savons en Angleterre, *répondit le Che-* „ *valier*, d'où il l'a prise, & que c'est dans l'Algèbre de „ Harriot." *Quel Livre est cela?* dit Roberval, *je ne l'ai jamais vu.* „ Quand vous viendrez chez moi, *repli-* „ *qua le Chevalier*, je vous le montrerai." Y aiant été quelque tems après, & l'aiant examiné, Mr. Roberval s'écria: *Il l'a vu! il l'a vu!* Il trouva dans Harriot tout ce qu'il avoit auparavant admiré dans Des-Cartes, & ne douta plus que ce ne fût la source où celui-ci avoit puisé. Pour confirmer ce que le Dr. Wallis rapporte sur ce sujet, nous remarquerons, que Des-Cartes fit un Voyage en Angleterre vers l'année 1631 (57), qui est celle dans laquelle le Livre de Harriot parut; & il n'y a que très peu d'apparence qu'il ait pu échapper à la connoissance d'un homme, qui étoit aussi profondément occupé de l'étude des Mathématiques, que l'étoit Des-Cartes. Nous ajouterons à cela un endroit d'une Lettre de Mr. Cavendish à notre Philosophe, datée de Paris du 24 Septembre 1649 (58). „ Mr. Roberval m'assure une chose, dont je ne „ vous parlerois point, s'il n'étoit de votre intérêt d'en „ être informé. C'est qu'il peut vous accuser de ce qu'un „ Auteur anonyme, qui a écrit un petit Traité d'Algè- „ bre (quelques-uns croyent qu'il est Jésuite) vous a re- „ proché, qu'en formant vos Equations, vous n'avez „ seulement fait que copier ce qui avoit été publié en „ l'année 1631 par un Anglois, qui s'appelloit Harriot, „ & qui nous est très peu connu par-deçà, du moins à „ moi."

(50) Niceron p. 221.

(51) Baillet L. V. Voltaire *Lettr. sur les Anglois* Lett. XIV.

(52) Wood Ath. Oxon. Vol. I. col. 461.

(53) Imprimé à Londres en 1685. in-fol.

(54) Cap. 30. p. 116.

(55) P. 198.

(56) Mr. Harriot.

(57) *Voyez* Baillet Liv. III. & Niceron p. 221.

(58) *Lettres de Des-Cartes* T. III. Lett. 71. p. 457. Paris 1667. in-4.

CASAUBON (ISAAC), savant Ecrivain au commencement du XVII. Siècle, nâquit à Genève le 18 Février 1559 [A]. Son père s'appelloit *Arnauld Casaubon*, & sa mère *Jeanne Rousseau*: ils s'étoient retirés à Genève, à cause des persécutions pour la Religion. Casaubon fut élevé à Crest, petite Ville du Dauphiné, où son pere fut appellé pour être Ministre, après que la persécution eut cessé (a). Il étudia sous la direction de son pere jusqu'à l'âge de dix-neuf ans [B], qu'il fut envoyé à Genève pour continuer ses études (b). Il fit de grands progrès dans la Langue Grecque sous François Portus de Candie, qui étoit Professeur en cette Langue, & auquel il succéda en 1582, âgé seulement de vingt-trois ans. En 1583, il publia ses Notes sur Diogène Laërce [C], qu'il dédia à son père.

(a) Bernard *Nouv. de la Rep. des Lett.* Juillet 1710. p. 3-6. Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. XVIII. p. 118.

(b) Bernard p. 6. & Niceron p. 119.

[A] *Nâquit à Genève le 18 Février 1559.*] Cela paroît par la Lettre 879 de l'Edition des Lettres de Casaubon de Mr. Théodore Janson d'Almeloveen, Rotterdam 1709 in-fol. Cette Lettre s'adresse à Jean Prideaux. Ainsi Moréri s'est fort trompé, en disant qu'il nâquit à Bourdeaux petit Village du Dauphiné. Il est vrai que son pere étoit natif de ce Lieu, ce qui peut avoir fait confondre le fils avec le père.

[B] *Il étudia sous la direction de son père jusqu'à l'âge de dix-neuf ans.*] La vivacité de son esprit, & les heureuses dispositions qu'il montra dès son enfance pour les Lettres, le firent appliquer de bonne heure à l'étude; & il y avança avec tant de rapidité par les soins de son pere, qui fut son seul Précepteur, qu'à l'âge de neuf ans il savoit déja parler & écrire en Latin facilement & correctement. Mais les occupations de son pére, & diverses affaires dont il fut chargé, l'aiant obligé d'être presque toujours absent de chez lui pendant trois années, il oublia entièrement tout ce qu'il avoit appris de lui, & il se vit obligé à l'âge de douze ans de recommencer à l'apprendre; ce qu'il fit avec une ardeur incroyable, & presque de lui-même, les absences fréquentes de son pére ne lui permettant de l'instruire que par intervalles. Mais comme cette sorte de travail ne pouvoit le conduire bien loin, on l'envoya à Genève en 1578, pour y continuer ses études sous les Professeurs qui y enseignoient. Son application infatigable lui fit bientôt réparer le tems qu'il avoit perdu jusques-là (1).

[C] *En 1583 il publia ses Notes sur Diogène Laërce.*] Elles parurent à Morges in-8. sous ce titre: *In Diogenem Laërtium Notæ Isaaci Hortiboni.* Casaubon fit ces Notes à l'âge de vingt-cinq ans, & il avoit dessein de les augmenter beaucoup dans la suite: mais d'autres occupations l'en empêchèrent. Il les dédia à son père, qui le louant de son travail, lui témoigna qu'il estimeroit plus une seule remarque sur les Livres Sacrés, que tous les Ouvrages qu'il

(1) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. XVIII. p. 118. 119.

père. L'année suivante, il donna ses *Leçons sur Théocrite* [D], qu'il dédia à Henri Etienne, Imprimeur de Genève, dont il épousa la fille le 28 d'Avril 1586. C'est apparemment ce qui a donné lieu à ses ennemis de dire, qu'il avoit passé sa jeunesse à corriger des Epreuves chez cet Imprimeur; ce qui est faux, mais qui ne devroit pas ternir sa gloire, quand il seroit vrai. En 1587 il donna son Strabon à Genève [E], & son Edition du Nouveau Testament avec des Notes [F]. Il avoit étudié la Philosophie & la Jurisprudence sous Jules Pacius, & il s'attacha aussi à l'étude des Langues Orientales & des Rabbins (c). Il publia peu de tems après Denys d'Halicarnasse avec ses Notes [G], & les Stratagêmes de Polyen [H]. Il eut aussi part à l'Edition de Dicéarque [I]. En 1590, il publia Aristote en Grec & en Latin [K]. L'année suivante, il donna une Edition des Lettres de Pline avec des Notes, & les anciens Panégyristes Latins [L]. Il eut quelque tems après un chagrin considérable, dont il se plaint amèrement dans ses Lettres: c'est qu'aiant cautionné une assez grosse somme pour Mr. Wotton Anglois, il fut obligé de la payer, ce qui le mit fort à l'étroit. Il fit tant néanmoins, qu'enfin par le moyen de ses Amis, & sur-tout de Joseph Scaliger, il fut remboursé un an après (d). Il donna en 1592 son Commentaire sur les Caractéres de Théophraste [M], & l'Apologie d'Apulée en 1594 [N]; & l'année suivante, son Commentaire sur Suetone [O]. Cependant il ne se plaisoit point à Genève, soit qu'il ne s'accommodât point des manières de Henri Etienne son beau-père, homme chagrin & difficile; soit que les gages qu'il avoit ne lui parussent pas suffisans pour subsister; soit qu'il fût d'une humeur un peu inquiéte (e). Il accepta donc la Charge de Professeur en Langue Grecque & en Belles-Lettres, qui lui fut offerte à Montpellier [P]. Il y fut d'abord fort estimé & fort suivi, & il paroissoit content de sa situation; mais cela ne dura pas longtems: on ne tint point les promesses qu'on lui avoit faites, on ne lui paya pas ses gages exactement, en un mot on lui fit tant de chagrins, qu'il dit dans une de ses Lettres, qu'il étoit sur le point de s'en retourner à Genève (f). En 1598 il fit un Voyage à Lyon, pour y faire imprimer son Athénée [Q]. Il y logea chez Méry de Vicque, homme riche, & qui aimoit les Gens-de-Lettres. Celui-ci le mena avec lui à Paris, où il fit connoissance avec le Premier-Président de Harlay, le Président de Thou, Mr. Gillot, & Nicolas Le Févre. Henri IV, informé de son mérite, voulut qu'il quittât Montpellier pour venir professer à Paris. Il fut quelque tems incertain sur le parti qu'il devoit prendre, & dans cette incertitude il retourna à Montpellier, où il reçut une Lettre du Roi, datée

(c) Bernard p. 7. & Niceron p. 121.

(d) Bernard p. 8.

(e) Idem p. 9. & Niceron p. 121.

(f) Bernard p. 10. & Niceron p. 122.

qu'il promettoit sur les Auteurs Profanes. Depuis ce tems-là, Casaubon s'attacha effectivement à des études qui avoient du rapport à la Religion, & publia quelques Notes sur le Nouveau Testament. Henri Etienne son beau-père, imprimant en 1594 Diogène Laërce in-8. y joignit les Notes de son gendre, qui ont été insérées depuis dans toutes les Editions de cet Auteur. Casaubon y prit le nom d'*Hortibonus*, qui signifie la même chose que *Casaubon*, parce que *Casau* en Dauphiné veut dire *Jardin*. Ainsi Ravius a fait une plaisante bévue, lorsque dans ses Notes manuscrites sur Gesner, il a traité Casaubon de Copiste d'*Hortibonus*, comme Placcius le témoigne dans son Ouvrage sur les Pseudonymes (2).

(2) Idem p. 133. 134.

[D] *Ses Leçons sur Théocrite.*] Elles parurent à Genève en 1584 in-12. sous ce titre: *Isaaci Hortiboni Lectiones Theocriticæ*, dans l'Edition de cet Auteur donnée par Jean Crispin. Ces Notes, qui ont été réimprimées plusieurs fois depuis, ont été publiées encore sous le nom d'*Hortibonus*, que Casaubon préferoit alors au sien, comme plus convenable à un Ouvrage Latin. Il les dédia à Henri Etienne, dont il épousa une fille deux ans après (3).

(3) Idem p. 134. 135.

[E] *En 1587 il donna son Strabon à Genève.*] Il fut imprimé in-folio sous ce titre: *Strabonis Geographiæ Libri XVII, Græcè & Latinè, ex Guil. Xylandri interpretatione. Edente cum Commentariis Isaaco Casaubono.* Les Notes de notre Auteur ont paru avec des augmentations dans l'Edition de Strabon faite à Paris en 1620 in-fol. & on les a insérées dans celles qui l'ont suivie (4).

(4) Idem p. p. 135.

[F] *Son Edition du Nouveau Testament avec des Notes.*] Imprimée à Genève in-16. sous ce titre: *Novum Testamentum Græcum, cum Notis Isaaci Casauboni in quatuor Evangelia & Actus Apostolorum.* Ces Notes ont été insérées dans les Grands Critiques.

[G] *Denys d'Halicarnasse avec ses Notes.*] *Animadversiones in Dionysium Halicarnassensem*, dans l'Edition de cet Auteur qu'il donna avec la Version d'Æmilius Portus à Genève l'an 1588 in-folio. Edition omise par Fabricius dans sa *Bibliothèque Grecque*. Ces Notes sont peu considérables, parce que Casaubon n'y a pas mis la dernière main, & qu'il s'est trop précipité de les publier (5).

(5) Idem p. 133. 134.

[H] *Les Stratagêmes de Polyen.*] A Lyon 1589 in-16. sous ce titre: *Polyæni Strategematum Libri VIII, Græcè & Latinè, Edente cum Notis Isaaco Casaubono.* Casaubon est le premier qui ait publié le Texte Grec de cet Auteur. La Version qu'il y a jointe n'est pas de lui, comme on le dit mal à propos dans la *Bibliothèque Curieuse* d'Hallervoord; c'est celle de Justus Vulteius, qui avoit déja paru en 1550 in 8.

[I] *Il eut aussi part à l'Edition de Dicéarque.*] Cet Auteur parut à Genève en 1589 in 8. sous ce titre: *Dicæarchi Geographica quædam, sive de Vitâ Græciæ; ejusdem Descriptio Græciæ versibus Græcis Iambicis ad Theophrastum, cum Isaaci Casauboni & Henrici Stephani Notis.*

[K] *En 1590 il publia Aristote en Grec & en Latin.*] A Lyon sous ce titre: *Aristotelis Opera, Græcè, cum Variorum Interpretatione Latinâ, & variis Lectionibus, & Castigationibus Isaaci Casauboni*; réimprimé à Genève en 1605 in-fol. Les Notes ne sont que marginales, & Casaubon témoigne les avoir faites dans les momens que ses occupations lui laissoient libres.

[L] *Une Edition des Lettres de Pline avec des Notes, & les anciens Panégyristes Latins.*] A Genève 1591 in 12. *Plinii Epistolarum Libri IX. & ejusdem, Pacati, Mamertini, Nazarii, Eumenii, Ausonii, ac Claudiani Panegyrici, cum Isaaci Casauboni Notis in Epistolas:* réimprimées à Genève en 1599, 1605, & 1611 in-12.

[M] *Il donna en 1592 son Commentaire sur les Caractéres de Théophraste.*] Il fut imprimé à Lyon in-12. *Theophrasti Characteres Ethici, Græcè & Latinè, ex Versione & cum Commentario Isaaci Casauboni.* La troisième Edition a paru à Lyon en 1612. Cette Edition est plus exacte que la première, Casaubon en aiant revu la Version, excité à cela par un Grec nommé *Furianus*, qui avoit travaillé après lui sur le même Auteur, & dont l'Ouvrage étoit assez méprisable. Le travail de Casaubon sur Théophraste est encore très estimé aujourd'hui, & c'est un des Ouvrages qui lui ont acquis le plus de réputation. Joseph Scaliger lui dit dans une Lettre datée de Leyde en Mai 1594 (6), qu'aiant lu son Théophraste, il en avoit été si charmé, que tout transporté il n'avoit pu s'empêcher de parler de Casaubon, comme son mérite le demandoit, quoique tout ce qu'il pouvoit dire fût fort au-dessous de son mérite réel: *Quum primum mihi salutem attulissent Theophrasti Characteres tui, dicam serio, de potestate mei exivi, neque me continere potui, quin ea de te prædicarem, quæ & meritum tuum & amor meus postulabant; quamquam quicquid de te dixero, tamen infra virtutis ingenii tui fuerit.* Le même Auteur, dans les *Scaligerana, sive Excerpta ex ore Josephi Scaligeri per F. F. P. P.* nous dit (7), que les Editions de Théophraste & d'Athénée de Casaubon sont excellentes.

(6) Voyez Scaligeri Epist. L. VII. Ep. 55. p. 215. Francfort 1628. in-8.

(7) Pag. 44. Genève 1666.

[N] *L'Apologie d'Apulée en 1594.*] Imprimée chez Commelin in-4. *L. Apuleii Apologia, cum Isaaci Casauboni Castigationibus.* Le P. Niceron dit (8) qu'il a fait voir par cet Ouvrage, qu'il n'étoit pas moins bon Critique en Latin, qu'il l'avoit paru jusques-là dans le Grec. Il le dédia à Joseph Scaliger, qui étoit devenu son ami, & qui approuvoit beaucoup ses Ouvrages, quoiqu'il n'eût accoutumé de louer que fort peu de personnes.

(8) P. 137.

[O] *Son Commentaire sur Suetone.*] Il parut à Genève en 1596 in-4. sous ce titre: *C. Suetonii Tranquilli Opera, cum Isaaci Casauboni Animadversionibus.* Cet Ouvrage fut reçu avec tant d'applaudissement, qu'il en fallut faire l'année suivante une nouvelle Edition, à laquelle l'Auteur fit quelques Additions. Il en parut une autre Edition augmentée & corrigée, à Paris en 1610 in-folio. [☞ Cette Edition de Paris ne doit point être regardée comme de Casaubon, puisqu'elle renferme les Notes & les Commentaires de plusieurs autres Auteurs *; mais Casaubon fit réimprimer Suetone avec quelques additions à Genève en 1615 †. Add.]

* Voy. J. A. Fabricius Biblioth. Lat. T. I. p. 441. Venise 1728. in-4.

† Id. ibid.

[P] *Il accepta donc la place de Professeur en Langue Grecque & en Belles-Lettres, qui lui fut offerte à Montpellier.*] On lui promit des appointemens plus considérables que ceux qu'il avoit à Genève. Il balança assez longtems, avant que d'accepter ce parti; mais enfin il se laissa vaincre par les sollicitations de Philippe de Canaye Seigneur du Fresne, & de Guillaume Ranchin, célèbre Professeur en Droit à Montpellier (9). Il se rendit en cette Ville à la fin de l'année 1596, & entra en exercice au mois de Février de l'année suivante (10). Vers le même tems, la Ville de Nismes voulut l'avoir pour rétablir son Académie; mais il la remercia. Il semble aussi qu'on songea à l'appeller dans l'Université de Franeker, mais c'est un fait qui n'est pas certain (11).

(9) Bernard Nouv. de la Rép. des Lett. Juill. 1710. p. 8.

(10) Niceron ubi supra p. 121.

(11) Bernard & Niceron ubi supra.

[Q] *Son Athénée.*] Imprimé à Lyon en 1600 en deux Vol. in fol. sous ce titre: *Athenæi Deipnosophistarum Libri XV, Græcè & Latinè. Interprete Jacobo Dalechampio*, cum

tée du 3 Janvier 1599, par laquelle ce Prince l'appelloit à Paris pour y professer les Belles-Lettres. Il partit pour s'y rendre le 26 Février de la même année. Etant arrivé à Lyon, son ami Mr. de Vicque l'obligea à y rester jusqu'à l'arrivée du Roi, qui devoit s'y rendre; sur-tout, puisque l'Edition de son Athenée, qui alloit fort lentement, avoit besoin de sa présence. Des affaires domestiques l'obligérent d'aller à Genève, où il se plaint qu'on ne lui rendit pas justice au sujet de la succession de son beau-pére. Aiant longtems inutilement attendu le Roi à Lyon, après un second Voyage à Genève, il se rendit à Paris, quoiqu'il prévît bien, comme Mr. de Vicque & Scaliger le lui avoient prédit, qu'il n'y auroit pas toute la satisfaction qu'il avoit d'abord espérée. Ce n'est pas que Henri IV ne le reçût fort bien; mais la jalousie de quelques autres Professeurs, & sur-tout sa Religion, lui causérent beaucoup de chagrin (g). Quelque tems après, il fut nommé pour être un des Juges dans la Conférence entre Jaques Davy du Perron Evêque d'Evreux, depuis Cardinal, & le fameux Philippe du Plessis-Mornay [R]. A son retour à Paris, on le chicana sur ses gages, & sur les fraix qu'il avoit faits pour se rendre à Paris avec sa famille, parce que le Marquis de Rosnay, Trésorier du Roi, ne lui étoit pas favorable; & ce ne fut que sur un ordre précis de Henri IV, qu'il lui fit payer trois cens écus (h). Il retourna le 30 de Mai 1600 à Lyon, pour presser l'impression de son Athenée (i); & il s'y brouilla avec son Ami Mr. de Vicque, parce qu'il ne voulut pas l'accompagner en Suisse [S], où il étoit envoyé de la part du Roi. Il revint à Paris avec sa femme & ses enfans au mois de Septembre suivant, & il fut fort bien reçu du Roi & de la plupart des personnes distinguées (k). Il ne faisoit point de Leçons publiques, mais il en faisoit de privées, & s'occupoit en même tems à publier divers Ouvrages des Anciens [T]. Il étudia aussi l'Arabe, & y fit des progrès si considérables, qu'il voulut en composer un Dictionaire, & traduire quelques Livres de cette Langue en Latin. Il dit lui-même, qu'en 1601 il se vit obligé malgré lui d'écrire à Jaques VI Roi d'Ecosse, depuis Roi d'Angleterre; mais il ne nous apprend pas les raisons qui l'y obligérent. Ce Prince lui répondit d'une manière fort honnête, ce qui obligea Casaubon à lui écrire une seconde fois (l). Cependant Henri IV augmenta sa pension, & le fit son Bibliothécaire sur la fin de l'année 1603 [V]. Il fit la même année un Voyage en Dauphiné pour y voir sa mére, & à Genève pour ses affaires particulières. Ses Amis Catholiques-Romains le sollicitérent souvent d'abandonner la Religion Protestante, mais inutilement [X]. Les Magistrats de Nismes entreprirent de nouveau de l'attirer dans leur Ville, en lui offrant une maison pour le loger, & une pension de six cens écus d'or; mais il n'osa pas accepter ce parti, de crainte de déplaire au Roi (m). Les célèbres disputes entre le Pape Paul V & la République de Venise, le portérent à composer un Traité *sur la Liberté Ecclésiastique* [Y]. En 1609, il publia

(g) Bernard p. 10. 11. Niceron p. 122—124.

(h) Bernard p. 11. & Niceron p. 125.

(i) Mr. Bernard p. 11. dit par abus, *Perse*.

(k) Bernard p. 13. & Niceron p. 126.

(l) Bernard p. 14.

(m) Bernard p. 15. & Niceron p. 128.

*cum Isaaci Casauboni Animadversionum Libris XV.* Réimprimé dans la même Ville en 1612 en 2 Vol. in-fol. Les Observations de Casaubon sont contenues dans le second Volume.

[R] *Il fut nommé pour être un des Juges dans la Conférence entre Jaques Davy du Perron, depuis Cardinal, & le fameux Philippe du Plessis-Mornay.*] Cette Conférence se tint à Fontainebleau le 4 Mai 1600. Il devoit y avoir plusieurs séances, mais la maladie de Du Plessis-Mornay fit qu'elle se termina à une seule (12). Comme Casaubon ne fut pas favorable à ce dernier, qui, si on en croit les Historiens du tems, ne se tira pas bien de cette Conférence, on fit courir le bruit que Casaubon changeroit bientôt de Religion. Mr. Bernard dit (13), que deux événemens arrivés dans la suite augmentérent beaucoup ce soupçon; l'un fut le changement de Religion de Philippe Canaye, grand ami de Casaubon; & l'autre, le changement de Jean Casaubon son propre fils. Mais nous remarquerons par rapport au dernier fait, que son fils ne changea de Religion que plus de dix ans après, comme il paroit par Mr. Bernard lui-même (14); & que par conséquent, cela ne put naturellement augmenter les soupçons contre Casaubon. Mr. Bernard remarque (15), qu'il se justifie de ces accusations dans plusieurs de ses Lettres; & la suite a fait voir, ou que ces soupçons avoient été faux, ou que si Casaubon avoit eu quelque tentation de changer de Religion, il y avoit résisté. Il est pourtant vrai qu'il n'étoit pas en tout du sentiment des Réformés. Il disoit que sur les Sacremens, les Péres de l'Eglise croyoient quelque chose de plus que les Réformateurs, comme il paroit par la Lettre 670. à Utenbogaard, & par la 1043. adressée à Tilénus (16). Quoi qu'il en soit, Mr. d'Almeloveen, dans sa Vie de Casaubon, rapporte au long ce qui se passa à la Conférence de Fontainebleau, pour faire voir qu'on avoit tort d'accuser Casaubon d'avoir voulu favoriser dans cette occasion l'Evêque d'Evreux.

(12) Niceron p. 124. 125.

(13) Ubi supra p. 13.

(14) P. 17. Voy. aussi Niceron p. 129.

(15) P. 12.

(16) Id. ib.

[S] *Il s'y brouilla avec son Ami Mr. de Vicque, parce qu'il ne voulut pas l'accompagner en Suisse.*] La crainte de manquer la place de Bibliothécaire du Roi, qui lui avoit été promise, & qui paroissoit devoir bientôt vaquer par la mauvaise santé de celui qui la remplissoit, fut le motif qui l'engagea à ce refus; & il ne se trompa pas dans ses espérances sur ce sujet (17).

(17) Niceron p. 126.

[T] *S'occupoit en même tems à publier divers Ouvrages des Anciens.*] Il donna: *Historiæ Augustæ Scriptores, cum Commentariis Isaaci Casauboni.* Paris 1603 in-4. & avec les Commentaires de Saumaise sur les mêmes Auteurs, Paris 1620 in-fol. & à Leyde 1670 en 2 Vol. in 8. *Diatriba ad Dionis Chrysostomi Orationes*, dans l'Edition de cet Auteur donnée par Frédéric Morel à Paris en 1604 in-fol. *Persii Satyræ, ex recensione & cum Commentariis Isaaci Casauboni.* Paris 1605 in-8. & Londres 1647 in-8. Les Notes qui accompagnent le Texte de Perse, sont des Leçons qu'il avoit autrefois données à Genève; elles sont augmentées dans l'Edition de 1647. Joseph Scaliger dit à ce sujet: „ Au Perse de Casaubon, la sauce vaut mieux „ que le poisson (18)." *De Satyricâ Græcorum Poësi, & Romanorum Satyrâ, Libri duo.* Paris 1605 in 8. Notre Auteur prétend dans cet Ouvrage, que la Poësie Satirique des Latins est fort différente de celle des Grecs: sentiment qui a été attaqué par Daniel Heinsius dans ses deux Livres *de Satyrâ Horatianâ*, Leyde 1629 in-12. Ezéchiel Spanheim après avoir examiné, dans la Préface de sa Traduction des Césars de l'Empereur Julien, les raisons de ces deux Savans, s'est déclaré pour le sentiment de Casaubon. Crenius a inséré l'Ouvrage de ce dernier dans son *Musæum Philologicum & Historicum*, à Leyde en 1699 in-8. avec le suivant: *Cyclops Euripidis Latinitate donata a Q. Septimio Florente.* Casaubon, qui a publié cette Traduction, l'a mise à la suite de son Traité *de Satyricâ Poësi &c.* *Gregorii Nysseni Epistola ad Eustathiam, Ambrosiam, & Basilissam, Græcè & Latinè, cum Notis Isaaci Casauboni*, Paris 1606 in-8. & Hanau 1611 in-8. Il est le premier qui ait publié cette Lettre *.

(18) Scaliger. ... Genève 1666.

* Le P. Niceron met l'Edition de Paris en 1601; mais mal. Au contraire, il rapporte celle de Hanau à l'an 1607, qui est la véritable date. Voy. Fabricius *Bibl. Græc.* T. VIII p. 160. R. D. T.

[V] *Augmenta sa pension & le fit son Bibliothécaire sur la fin de l'année 1603.*] Il lui augmenta sa pension de deux cens écus, & le nomma pour succéder, dans la Charge de Bibliothécaire, à Jean Gosselin, grand Mathématicien, mais homme fort bizarre, qui ne permettoit pas à Casaubon de se servir des Livres de la Bibliothèque du Roi, autant qu'il auroit voulu. Il entra sur la fin de l'année 1603 en possession de cette Charge, qui vaqua alors par la mort de Gosselin, qui étoit extrémement vieux, & qui aiant été laissé après du feu par son Valet, y tomba & se brula (19).

(19) Bernard p. 14. & Niceron p. 127.

[X] *Ses Amis Catholiques-Romains le sollicitérent souvent d'abandonner la Religion Protestante, mais inutilement.*] Vers l'année 1604, il eut à soutenir quelques attaques de la part des Jésuites & du Cardinal du Perron, sur le fait de la Religion. Il arriva même qu'aiant disputé fortement avec ce dernier dans un repas où il avoit été invité, on publia qu'il avoit enfin promis de se faire Catholique-Romain. Ce fut ce qui l'obligea d'écrire à ce Cardinal une Lettre, que les Ministres de Charenton jugérent à propos de faire imprimer, pour dissiper tous ces faux bruits (20). Il paroit par la 348. Lettre de l'Edition de Mr. d'Almeloveen, que Mr. Du Fresne, après avoir embrassé la Religion Romaine, sollicita Casaubon de suivre son exemple. Celui-ci lui répondit, qu'il n'oublieroit jamais leur ancienne amitié, & les obligations qu'il lui avoit; mais qu'il ne pouvoit faire ce qu'il exigeoit de lui, & qu'il étoit très éloigné de l'imiter. Il le prie de n'attribuer point son refus à opiniâtreté, mais à sa sincérité, & à la résolution où il étoit de maintenir toujours les sentimens qu'il connoissoit pour vrais, & dont il étoit pleinement persuadé. Et dans la 319. Lettre à Mr. Du Plessis, il se justifie des soupçons qu'on avoit répandus, qu'il étoit prêt à changer de Religion. En 1609 il eut par ordre du Roi, qui vouloit le gagner à la Religion Romaine, une Conférence avec le Cardinal du Perron, sur les matières de Controverse; & on publia même qu'il avoit chancelé (21).

(20) Bernard p. 15. Niceron p. 128.

(21) Bernard p. 16. Niceron p. 128. 129.

[Y] *Un Traité sur la Liberté Ecclésiastique.*] Il étoit intitulé, *De Libertate Ecclesiasticâ Liber*; 1607 in 8. pagg. 264. Il y défendoit les droits de Dieu & des Souverains, contre les prétentions de Rome. Mais quand les différends entre le Pape & les Vénitiens furent terminés, le Roi le fit supprimer avant que l'impression, & même peut-être avant que la composition en fût achevée *. Mais parce que l'Auteur en envoyoit les feuilles à quelques-uns de

* Bernard p. 16. & *Gul. Cambdeni & ill. Viror. ad G. Cambden. Epist.* p. 95.

blia à Paris son Edition de Polybe in-fol. [*Z*]. L'année suivante il arriva deux choses, qui affligérent cruellement Casaubon; la mort de Henri IV, qui lui fit perdre toute espérance de se maintenir dans son poste; & le changement de Religion de son fils Jean. Ce dernier évènement l'affligea d'autant plus, qu'on fit courir le bruit qu'il avoit chargé lui-même George Stranchan, Anglois, qui enseignoit les Mathématiques à son fils, de lui inspirer les sentimens de l'Eglise Romaine (*n*). Mr. d'Almeloveen le justifie de toutes ces accusations, & fait voir que Casaubon eut pendant longtems de la peine à se consoler du changement de Religion de son fils. La même année, en aiant obtenu la permission de la Reine de France, il alla en Angleterre avec le Chevalier Henri Wotton, Ambassadeur Extraordinaire de Jaques I (*o*). Il y fut parfaitement bien reçu [*AA*], & le Roi l'engagea à écrire contre les Annales de Baronius [*BB*]. Son Ouvrage fut achevé en dix-huit mois, au commencement de l'année 1614 (*p*). Il ne survécut pas beaucoup à ce travail, puisqu'il mourut le 1. de Juillet de la même année, dans la cinquante-cinquième de son âge. On lui trouva la Vessie double (*q*). Il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster, où on lui dressa un Monument [*CC*]. Il eut plusieurs enfans de sa femme *Florence Etienne*, fille de Henri Etienne [*DD*]. Nous parlerons ci-dessous de ceux de ses

(*n*) Bernard p. 17. 18. Niceron p. 119.

(*o*) Bernard p. 18. & Niceron p. 149.

(*p*) Bernard p. 20.

(*q*) Id. ibid. & Niceron p. 131. *Voy.* Raphael Thorius *Epistola de Is. Casauboni Morbi Mortisque Causa*, imprimée avec les Lettres de Casaubon.

de ses Amis à mesure qu'elles s'imprimoient, l'Ouvrage ne put être entiérement supprimé. On dit même qu'il y a deux ou trois Editions de ce Fragment. Ce qu'il y a de certain, c'est que Melchior Goldast l'inséra dans ses *Collectanea de Monarchiâ S. Imperii*, Tom. I. p. 674. Et Almeloveen l'a fait réimprimer dans le Recueil qu'il a donné des Lettres de Casaubon (22).

[*Z*] *En 1609 il publia à Paris son Edition de Polybe in-folio.*] En voici le titre: *Polybii Opera Græcè & Latinè, ex Versione Isaaci Casauboni. Accedit Æneas Tacticus de toleranda Obsidione, Græcè & Latinè*; réimprimé à Hanau la même année, sur l'Edition de Paris. Cet Ouvrage est dédié au Roi Henri IV, & l'Epitre dédicatoire passe pour un Chef-d'œuvre en ce genre. Aussi avoit-il du talent pour ces sortes de Pièces, aussi-bien que pour les Préfaces. Dans celles-là, il loue sans bassesse, & d'une manière qui paroit éloignée de la flatterie; dans celles-ci, il expose le dessein & le mérite de ses Ouvrages, sans ostentation, & avec un air de modestie. Il peut servir de modèle pour ces sortes de Pièces, qui doivent être d'autant moins négligées, qu'elles s'offrent les premières à la vue du Lecteur, & qu'elles doivent prévenir son esprit en faveur du Livre (23). Casaubon est l'Auteur de la Traduction de Polybe, & d'*Æneas* Tacticus. Il avoit dessein d'y ajouter un Commentaire, mais sa mort l'a empêché de l'exécuter, & on n'a de lui qu'une petite partie de cet Ouvrage, qui fut imprimé à Paris après sa mort, en 1617 in-8. sous ce titre: *Ad Polybii Historiarum Librum primum Commentarius*. Il croyoit recevoir du Roi un présent considérable pour la dédicace de cet Ouvrage: mais il nous apprend lui-même, que sa Religion fit qu'il n'en eut rien du tout. Mr. Bernard ajoute (24), qu'Henri IV, qui étoit assez ignorant, ne connut pas le prix du présent que Casaubon lui fit. Mr. Huet, depuis Evêque d'Avranches, dans son Traité *de Optimo interpretandi genere* (25), nous dit, que De Thou & Fronton le Duc, Jésuite, donnent de grands éloges au travail de Casaubon sur Polybe; & que sa manière de traduire leur a tellement plu à l'un & à l'autre, qu'ils disent qu'on ne fait si c'est Casaubon qui a traduit Polybe, ou si c'est Polybe qui a traduit Casaubon. *Casauboni in excolendo Polybio industriam Augustus Thuanus & Fronto-Ducæus summopere extulerunt: in vero utrique potissimum placuit interpretandi ratio, quam hoc Opere transferendo tenuisset, ut non facile dici posse crederent, Polybiumne Casaubonus, an Casaubonum Polybius convertisset.* ☞ Le savant Mr. Fabricius parle aussi de la manière la plus avantageuse, tant de la Version, que du Commentaire. Il dit de la première, qu'elle est fidèle, savante, & très belle; *Vir doctissimus fide, eruditione & elegantiâ insigni vertit Latine* *. Et pour ce qui est du Commentaire, il assure qu'il est digne d'un si grand homme; & qu'on ne fait en le lisant, lequel des deux l'emporte, ou du plaisir & de l'utilité qu'on en retire, ou de la douleur qu'on a d'être privé de la meilleure partie de cet excellent Ouvrage. *Ex Commentariis vero, quos in Polybium molitus fuit Casaubonus, illos tantum habemus in Librum primum, tanto Viro digniffimos, atque, ut vere Morhofius, aureos . . . . ex horum lectione incertum est, majoremne usum & voluptatem capiant studiosi, an dolorem, quod non minus maxima elegantissimi operis parte carere cogantur.* Add. du Trad.]

[*AA*] *Il y fut parfaitement bien reçu.*] Tous les Savans & toutes les personnes distinguées lui firent un très bon accueil. Il vit le Roi, & eut l'honneur de manger avec lui plusieurs fois. Il en reçut d'abord un présent de mille livres monnoie de France, parce qu'il fit connoitre à ce Prince, qu'il vouloit visiter les Universités de Cambridge & d'Oxford. Le Roi lui assigna ensuite deux Prébendes, l'une de Cantorbéry & l'autre de Westminster, avec une pension de deux mille livres de France. Ce Prince écrivit en même tems à la Reine de France, pour la prier de permettre à Casaubon de faire un plus long séjour en Angleterre, que celui qu'elle lui avoit accordé d'abord (26). Cependant il se plaint dans la Lettre 1056. de l'Edition d'Almeloveen, qu'il souffroit à Londres plus d'insultes, qu'il n'en avoit jamais souffert à Paris au milieu des Catholiques-Romains; qu'on jettoit des pierres à ses fenêtres la nuit & le jour. Il reçut une grande blessure en allant à la Cour; ses enfans étoient poussés dans les rues, ou les chargeoit d'injures, & lui & sa famille étoient quelquefois poursuivis à coups de pierres. Mr. Bernard dit (27) que cela venoit peut être de la haine que la populace a d'ordinaire contre les Etrangers, & de la manière dont ils étoient vêtus, différente de celle du Pays. Mais les Auteurs de l'*Histoire des Ouvrages des Savans* (en Anglois) pour le mois de Sept. 1720 (28), remarquent, que cela n'arrive pas ordinairement à Londres, où il y a toujours un grand concours d'Etrangers, & qu'il faut que cela soit venu de quelque autre cause.

[*BB*] *Le Roi l'engagea à écrire contre les Annales de Baronius.*] Peu de tems après qu'il eut passé la mer, Pierre du Moulin écrivit à Jaques Montaigu, Evêque de Bath & Wells, pour lui apprendre que Casaubon avoit beaucoup de penchant pour le Papisme; qu'il n'y avoit qu'un petit nombre d'Articles qui le retinssent parmi les Reformés; que s'il retournoit en France, il changeroit de Religion, comme il l'avoit promis, ce qui causeroit beaucoup de scandale & de préjudice au Parti Réformé. Il le prioit en même tems de tâcher de le retenir en Angleterre, & de l'obliger à écrire contre les Annales de Baronius, puisqu'il savoit qu'il avoit des matériaux tout prêts sur ce sujet. Mr. Bernard dit (29), qu'il ne fait si cette Lettre porta coup; mais qu'il est certain que le Roi Jaques I. l'engagea à composer l'Ouvrage qu'il nous a donné contre les Annales de Baronius, sous ce titre: *Exercitationes contra Baronium*, Londres 1614 in-fol. Francfort 1615 in-4. Genève 1655 & 1663 in-4. Quelques Savans ont dit, remarque Mr. Bernard (30), qu'il avoit renversé les Girouettes de ce grand Edifice: Qu'il est certain que Casaubon auroit rendu de plus grands services à la République des Lettres, si on lui eut permis de continuer à travailler sur les Auteurs Profanes. Et le P. Niceron observe (31), que l'entreprise étoit au-dessus de ses forces, parce qu'il n'avoit pas assez étudié la Théologie, la Chronologie, & l'Histoire, & qu'il n'étoit pas assez versé dans la lecture des Pères. Casaubon dans la 1509. Lettre adressée à Richard Montaigu, depuis Evêque de Norwich (32), se plaint fortement de ce que ce Prélat avoit entrepris d'écrire contre Baronius en même tems que lui. Il le menace de s'en plaindre au Roi, qui l'avoit chargé d'écrire contre ce Cardinal. Il lui dit, qu'il y a longtems qu'il a travaillé sur cette matière: & qu'étant le premier en date, il ne doit pas aller sur ses brisées. „ On voit „ par-là, *disent les Auteurs de l'Histoire des Ouvrages des* „ *Savans* (33), que Casaubon étoit un homme plein de „ lui-même, chagrin, & qui pouvoit lui-même contri„ buer à se faire hair du peuple.”

[*CC*] *Il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster, où on lui dressa un Monument.*] On y lit l'Epitaphe suivante:

*Isaacus Casaubonus*
*(O Doctiorum quicquid est, assurgite*
*Huic tam colendo Nomini)*

*Quem Gallia Reip. Literariæ bono peperit: Henricus IV Francorum Rex invictissimus Lutetiam literis suis evocatum Bibliothecæ suæ præfecit; charumque deinceps dum vixit habuit: eoque terris erepto Jacobus Magn. Britan. Monarcha, Regum doctissimus, doctis indulgentissimus, in Angliam accivit, munifice fovit, posteritasque ob doctrinam mirabitur. H. S. E. invidiâ major. Obiit æternam in Christo vitam anhelans Cal. Jul. 1614. Ætat. 55. Viro Opt. immortalitate digniss. Thom. Mortonus Episcopus Dunelmensis jucundissimæ quond. frui lueis consuetudinis memor, Pr. S. P. Ca. 1631.*

*Qui nosse vult Casaubonum,*
*Non saxa, sed chartas legat,*
*Superfuturas marmori,*
*Et profuturas posteris.*

[*DD*] *Il eut plusieurs enfans de sa femme Florence Etienne, fille de Henri Etienne.*] *Jean* son fils ainé embrassa la Religion Romaine, comme nous l'avons dit dans le corps de l'Article. Nous parlerons de *Meric* dans l'Article suivant. Un autre de ses fils, nommé *Augustin*, aiant embrassé la Religion Romaine, se fit Capucin, & fut empoisonné avec onze autres de son Ordre, à Calais, par un des habitans de cette Ville, comme Mr. Oesler le rapporte dans la Rélation de son Voyage. Mr. Du Pin dit, sur le témoignage de Mr. Cotelier, que lorsque ce fils de Casaubon voulut se faire Capucin, il alla par ordre de ses Supérieurs lui demander sa bénédiction avant que de faire ses Voeux, & que Casaubon la lui donna de bon cœur, & lui dit: *Mon fils, je ne te condamne point, ne me condamne point*

(22) Bernard p. 15. 16. Niceron p. 140. 141.

(23) Niceron p. 141.

(24) P. 17.

(25) *Apud* Blount *Censur. celeb. Auth.* p. 584. Genève 1694. in-4.

* *Biblioth. Græc.* T. II. p. 759.

(26) Bernard p. 18. & Niceron p. 120.

(27) P. 17.

(28) P. 158. Londres in-4.

(29) P. 19.

(30) Ibid.

(31) P. 142.

(32) Mr. Bernard p. 17. le nomme mal Evêque de Bath & Wells.

(33) Sept. 1720. p. 158.

ses Ouvrages, dont nous n'avons point fait mention [*EE*]. Casaubon a reçu de grands éloges de tous les Gens-de-Lettres de son tems, non seulement pour son érudition profonde, mais pour sa modestie, sa sincerité & sa droiture.

*point à un jour; nous paroîtrons tous deux devant le Tribunal de Jesus-Christ.* Il n'est fait aucune mention de cet Augustin dans les Lettres de Casaubon (34).

(34) Niceron p. 152.

[*EE*] *Nous parlerons ici de ceux de ses Ouvrages, dont nous n'avons point fait mention.*] *Publii Syri Mimi, seu Sententiæ selectæ, Latinè, Græcè versæ, & notis illustrata per Josephum Scaligerum, cum Præfatione Isaaci Casauboni.* Leyde 1598 in-8. *Inscriptio vetus, dedicationem facti continens, ab Herode rege facta, cum Notis Isaaci Casauboni.* Ce petit Ouvrage, qui parut vers l'an 1607, a été inseré par Crenius dans son *Museum Philologicum.* Les Notes de Casaubon sont courtes, mais savantes: cependant il paroît qu'il s'est trompé en attribuant l'Inscription qu'elles accompagnent, à Hérode Roi de Judée, au lieu qu'elle est d'Hérode l'Athénien (35). Il publia les Opuscules de Joseph Scaliger, avec une Préface de sa façon, Paris 1610 in 4. & Francfort 1612 in-8. *Ad Frontonem Ducæum Epistola, de Apologiâ Jesuitarum nomine Parisiis edita.* Londres 1611 in-4. Il se propose principalement dans cette Lettre, de réfuter la *Réponse Apologétique à l'Anti-Coton, par François Bonald.* Au Pont. 1611 in 4. & de combattre la doctrine des Jésuites sur l'Autorité des Rois. Mr. Bernard nous apprend (36), qu'elle fut publiée presque malgré lui, & qu'il en reçut un présent considérable de Jaques I. *Epistola ad Georgium Michaelem Lingelshemium, de quorum nobili Scioppii.* 1612. in-4. Cette Lettre est la 822. du Recueil d'Almeloveen, elle est datée le 9 d'Août 1612. *Epistola ad Cardinalem Perronium.* Londres 1612 in-4. Cette Lettre, qui est la 838. du même Recueil, est datée du 9 Novembre 1612. C'est moins l'Ouvrage de Casaubon, qu'une expression fidéle des sentimens du Roi Jaques I. dont il dit qu'il n'a été que le Secrétaire, & de l'Eglise Anglicane, sur quelques points de Religion. Aussi a-t-elle été mise parmi les Oeuvres de ce Prince, dans l'édition que Jaques Montagu Evêque de Winchester en publia l'an 1619. Elle est écrite avec beaucoup de modération, & le Cardinal du Perron y a fait une Replique, qui est demeurée imparfaite par sa mort. Valentin Smalcius, fameux Socinien, en a prétendu aussi réfuter quelques endroits, dans un petit Ouvrage publié sous le nom d'Antoine Reuchlin, & intitulé: *Ad Isaacum Casaubonum Paræneſis*, Racovie 1614 in-4. (37). *Isaaci Casauboni Epistolæ;* La Haye 1638 in-4. Cette Edition a été publiée par les soins de Jean-Fréderic Gronovius; une seconde Edition, augmentée de 82 Lettres, & où les Lettres sont rangées selon l'ordre chronologique, par les soins de Jean George Grævius, a Magdebourg & Helmstad 1656 in-4. Ces deux Editions ont été effacées par une troisiéme, imprimée à Rotterdam en 1709 in-fol. sous ce titre: *Isaaci Casauboni Epistolæ, insertis ad easdem Responsionibus, quotquot hactenus reperiri potuerunt, secundum seriem temporis accuratè digestæ. Accedunt huic editioni, præter trecentas ineditas Epistolas, Isaaci Casauboni Vita, ejusdem Dedicationes, Præfationes, Prolegomena, Poëmata, Fragmentum de Libertate Ecclesiasticâ. Item Merici Casauboni Epistolæ, Dedicationes, Præfationes, Prolegomena, & Tractatus quidam rariores. Curante Theodoro Jansson ab Almeloveen.* C'est-à-dire: „ Lettres d'Isaac Casaubon, auxquelles on a joint toutes les Réponses qu'on a pu trouver jusques ici, disposées par ordre „ chronologique. On a ajouté dans cette Edition, outre trois cens Lettres qui n'avoient point encore été „ imprimées, la Vie d'Isaac Casaubon, ses Dédicaces, „ ses Préfaces, ses Prolégoménes, ses Poësies, un Fragment sur la Liberté Ecclésiastique. Item les Lettres, „ Dédicaces &c. de Méric Casaubon &c." Sorbière dit (38), que ces Lettres contiennent l'histoire d'un homme de bien & savant; mais qu'il n'y a rien de fort bon, si l'on en excepte la pureté du langage, & les caractères d'un homme franc & sincère. Celui qui nous a donné les *Mélanges d'Histoire & de Littérature* sous le nom de *Vigneul-Marville*, assure qu'elles sont toutes parfaitement belles, & qu'il ne craint pas de les mettre au rang de celles de Grotius & de Scaliger pour l'érudition, & même un peu au-dessus pour la facilité & la netteté du style, qui est tout-à-fait épistolaire & nullement guindé. On a reproché à Casaubon, qu'il mêle trop de Grec dans ses Lettres Latines; & quoiqu'il s'excuse, dit Mr. Bernard (39), par l'exemple de Cicéron & de quelques autres, il est pourtant vrai que c'est-là un défaut. Le P. Vavasseur (40) lui reproche des Gallicismes. Mais ces défauts, & peut-être encore quelques autres, n'empêchent pas que ces Lettres ne soient très dignes d'être lues (41). Mr. Jean-Christoph. Wolfius a publié à Hambourg en 1710 in-4. *Casauboniana, sive Is. Casauboni varia de Scriptoribus Librisque judicia; Observationes S. in utriusque Fœderis loca, Philologicæ item & Ecclesiasticæ, ut & Animadversiones in Annales Baronii* &c. Le P. Niceron dit (42), qu'il n'y a rien de fort considérable dans ce Recueil.

(35) Idem p. 144. (36) P. 19. (37) Niceron p. 144. (38) Sorbériana p. 50. (39) P. 21. 24. (40) De Epigramm. cap. 12. (41) Bernard p. 24. (42) P. 147.

CASAUBON (MERIC), fils d'Isaac, naquit à Genéve le 14 d'Août 1599 (*a*), & non en Septembre, comme le dit Wood dans ses *Athenæ Oxonienses* (*b*). Il fit ses premiéres études à Sedan, & les continua en Angleterre, où son pére l'emmena en 1610 [*A*]. Il eut un Précepteur domestique jusqu'en 1614, selon Wood (*c*), & selon le P. Niceron (*d*) jusqu'en 1616, qu'il entra dans le Collége de Christ à Oxford, où il fut mis sous la direction du Dr. Edouard Meetkirk (*e*), depuis Professeur du Roi en Hébreu. Au bout de quelque tems il fut élu Ecolier du Collége, & fit de si grands progrès dans la Logique & la Philosophie, qu'il fut reçu Maitre-ès-Arts le 14 Juin 1621 (*f*), étant deja distingué par son grand savoir (*g*). La meme année, il publia un Livre pour défendre son Pere contre les calomnies de certains Catholiques-Romains [*B*]. Cet Ouvrage lui acquit la faveur du Roi Jaques I. & lui fit beaucoup d'honneur dans les Pays étrangers, sur-tout en France, où on lui offrit divers établissemens, Méric de Vicque, son Parrain, étant alors, ou aiant été fait peu de tems après Garde des Sceaux (*h*). Le second Ouvrage qu'il publia, fut *La Défense de son Pére* [*C*] en Latin,

(*a*) Niceron T. XVIII. p. 148. (*b*) Tom. II. col. 461. (*c*) Ibidem. (*d*) Ubi supra. (*e*) Voyez Méric Casaubon *de la Crédulité & l'Incréd.* &c. p. 16. Londres 1668. (*f*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 218. (*g*) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 461. (*h*) Id. ibid.

[*A*] *Où son pére l'emmena en 1610.*] Nous avons remarqué dans l'Article précédent, qu'Isaac Casaubon passa en Angleterre au mois d'Octobre 1610; ainsi Mr. Wood doit s'être trompé dans ses *Athenæ Oxonienses* (1), en disant que Méric n'avoit que neuf ans, quand il vint en Angleterre, puisqu'il etoit né en Août 1599.

[*B*] *Il publia un Livre pour défendre son pére contre les calomnies de certains Catholiques-Romains.*] Il parut à Londres en 1621 in-8. sous ce titre: *Pietas contra Maledicos Patrii Nominis & Religionis Hostes.* Il y rapporte plusieurs particularités de la vie de son pére, & le défend contre Gaspard Scioppius, Jules-César Boulanger, André Eudæmon-Jean, & quelques autres, qui avoient dit du mal de lui par rapport à ses Mœurs & à sa Religion (2).

[*C*] *La Défense de son Pére en Latin.*] Imprimée à Londres en 1624 in 4. & intitulée: *Vindicatio Patris adversus Impostorem, qui Librum ineptum & impium de Origine Idololatriæ nuper sub Isaaci Casauboni nomine publicavit.* Voici ce qui donna occasion à cet Ouvrage. Il parut à Londres en 1624 un Livre intitulé: *L'Origine de l'Idolatrie, ou la Naissance des Heresies; fidélement recueillie, tant des Auteurs Grecs & Latins, que des Ecrits de plusieurs savans Péres, par le célébre & savant Isaac Casaubon, publiée par lui même en François pour le bien de l'Eglise, & traduite en Anglois pour l'avantage de ce Royaume. Par Abraham Darcie.* L'Ouvrage étoit dédié au Prince Charles, depuis Roi, & on le présenta au Roi Jaques I. & à tous les Seigneurs du Conseil. Méric Casaubon nous apprend dans son Traité *de la Nécessité de la Reformation du tems de Luther & avant, & de ce qui en a le plus arrêté les progrès,* Londres 1664 in 4. (3), „ que le grand but de ce Livre é- „ toit de prouver que la *Messe* (terme d'une grande éten- „ due & antiquité, ce qui a fait dire aux Auteurs de la „ Confession d'Ausbourg, signée par Calvin: *Falsò accusantur Ecclesiæ nostræ, quod Missam aboleant; retinetur enim Missa apud nos, & summâ reverentiâ celebratur*) que „ la *Messe*, dis-je, ou plutôt toute la *Liturgie* ancienne „ & moderne, & chacune de ses parties, vient des anciens Païens, de Numa Pompilius, & de je ne sai qui: „ qu'il y en a aussi une partie tirée de l'Alcoran; ce qu'il „ prouve par des Auteurs la plupart modernes, sur-tout „ par ceux qui ont recueilli les Antiquités Romaines, comme Blondus, Alexander ab Alexandro, & autres, qui „ ne disent rien de semblable: mais il tire des conséquences de ce qu'ils rapportent des Romains, & en fait des „ applications comme il lui plait, & qui ressemblent plus „ aux rêveries d'un homme malade, qu'aux discours d'un „ homme qui a le sens commun." Notre Auteur, qui étoit dans ce tems-là un jeune Etudiant de Christ Church, s'adressa à un des Evêques qui accompagnoient ordinairement le Roi, lequel étoit alors à Theobalds; & par le moyen de ce Prélat, on fit voir au Roi une Lettre de lui. Ce Prince voyant la fourberie, ordonna qu'on mit en prison Nathanael Butter l'Imprimeur, & Abraham Darcie (4); & le Dr. Montagne Evêque de Londres eut bien de la peine à obtenir la grace de son Chapelain, pour avoir donné la Licence (5). Peu de tems après, on produisit le Livre François, qui étoit l'Original de la Traduction Angloise; & il se trouva, continue notre Auteur (6), „ qu'on „ avoit altéré artificieusement un vieux titre, changé la „ date de l'année, & ajouté le nom d'Isaac Casaubon; & „ que de cette manière on avoit honteusement abusé le „ Public pour gagner de l'argent (car je ne crois pas qu'il „ y ait eu d'autre mystère d'abord). On montra au Roi „ d'autres Editions ou d'autres Exemplaires de ce Livre, „ & même des Traductions faites dans le tems que mon „ pére

(1) Vol. II. col. 461. (2) Niceron T. XVIII. p. 150. 151. (3) Pag. 137. 138. (4) Ibid. p. 138. (5) Fuller Church-History L. X Sect. 7. num. 18. p. 132. (6) Ubi supra p. 138.

(i) Id. ibid.

tin, composée par ordre du Roi Jaques (i). Cet Ouvrage parut à Londres en 1624. Vers ce même tems-là, le Dr. Lancelot Andrew's, Evêque de Winchester, le nomma à la Cure de Bledon dans le Comté de Sommerset (k), & il prit le degré de Bachelier en Théologie (l). Il entreprit de continuer l'Ouvrage de son pére contre Baronius, mais il fut détourné de l'exécution de ce dessein [D]. Quelques années après la publication de ses deux prémiers Ouvrages, il fut fait Prébendier de Cantorbery par l'Archevêque Laud, & Recteur d'Ickham dans le voisinage de cette Ville (m). En 1631 il publia à Londres in-8. *Optati Libri VII de Schismate Donatistarum, cum Merici Casauboni Notis & Emendationibus*; & en 1634, les *Reflexions* de l'Empereur Marc-Aurele-Antonin *, traduites en Anglois, & imprimées à Londres in-4. L'année suivante il en parut une seconde Edition, revue & corrigée, aussi in-4. Il y en a encore une de 1664 in-8. Le 31 Août 1636, il fut créé Docteur en Théologie à Oxford, par un Ordre de Charles I., lorsque ce Prince & la Reine furent visiter cette Université (n). En 1638 il publia à Londres in-4. son *Traité de l'Usage & de la Coutume* [E]. Il perdit tous ses Bénéfices dans les Guerres Civiles, & vécut retiré avec le peu qui lui restoit: quoiqu'il ne laissât pas de publier plusieurs excellens Ouvrages [F]. En 1649 Mr. Greaves de Grays-Inn, qui étoit intime ami de Casaubon, le vint trouver de la part de Cromwel, pour-lors Général du Parlement, qui souhaitoit qu'il se rendît à Whitehall, pour conférer avec lui sur des matières de conséquence; mais il s'excusa sur ce que sa femme venoit de mourir [G], & n'étoit pas encore enterrée,

(k) Id. ibid. Voy. de Traité de la Crédulité & de l'Incrédulité p. 111. 118.

(l) Wood ubi supra.

(m) Id. ibid.

* Voy. l'Art. MARC-ANTONIN le Philosophe, Rem. [V].

(n) Idem Fasti Oxon. Vol. I. col. 272.

„ père étoit à peine né." C'est ce qui engagea notre Auteur à publier cette Apologie de son père, *Vindicatio Patris*, qui par ordre du Roi fut traduite en François & en Anglois (7). Et malgré cela, quelques années après, le Livre ou la Traduction Angloise, à ce que suppose notre Auteur, fut réimprimée à Amsterdam sous ce titre: *L'Origine de l'Idolatrie du Papisme, ou la naissance des Hérésies, publiée sous le nom de Casaubon, & supprimée la même année sur de fausses informations, mais réimprimée à présent avec Permission sur de meilleures informations* &c. en 1630. On y a ajouté une Préface pour justifier le Livre & les prémiers Editeurs, où l'on dit entre autres choses: „ Que „ ceux qui l'ont supprimé, ou étoient Papistes dans le „ cœur, ou étoient du nombre de ceux qui soutiennent „ avec les Papistes, que l'ignorance est la mère de la dé„ votion, & que l'Evangile de Jésus-Christ alloit être „ banni &c." Il parut aussi dans la suite une Brochure, sans nom du lieu d'impression, tendant au même but, & à la tête de laquelle on lisoit, en guise d'Approbation, ces paroles: *D. Casaubonus ille eruditissimus Ceremoniarum Ethnicarum & Diabolicarum in Pontificias & Episcopales mutationem terris demonstrare promittebat. Quod ego Casauboni promissum studio dignissimum, quod typographiæ beneficio ad manus plurium perveniat.* Cette Pièce est courte, comme le remarque notre Auteur (8): mais dans le même goût que le Livre auquel elle se rapporte.

(7) Ibidem.

(8) Ibid. p. 180.

[D] *Il entreprit de continuer l'Ouvrage de son père contre Baronius, mais il fut détourné de l'exécution de ce dessein.*] Mr. Wood nous apprend (9), qu'il forma ce dessein dans le tems qu'il eut le Bénéfice dans le Comté de Sommerset, & qu'il fut reçu Bachelier en Théologie; mais qu'il en fut détourné *par diverses circonstances*; & que dans la suite, lorsqu'il fut parvenu à un âge mûr & propre à l'exécution de ce projet, il en instruisit l'Archevêque Laud, son ami & son protecteur, qui étoit disposé à le placer à Oxford ou à Londres, à son gré, afin qu'il fût à portée d'avoir les Livres nécessaires pour un travail de cet ordre; mais que les Troubles s'étant élevés, il n'eut plus de demeure fixe, & fut obligé de vendre une bonne partie de ses Livres (10); & enfin au bout de vingt années de souffrances, il se trouva si vieux & si infirme, que ne pouvant espérer de vivre longtems, il fut contraint de renoncer à ce projet.

(9) Athen. Oxon. Vol. II. col. 483.

(10) Voyez le Traité de la Crédulité & de l'Incrédulité &c. p. 180.

[E] *Son Traité de l'Usage & de la Coutume.*] Il en parle en ces termes, dans celui *de la Crédulité & de l'Incrédulité* (11). „ Il se pourroit que le Lecteur tombât sur „ un Livre qui a pour titre, *Traité de l'Usage & de la* „ *Coutume*. On auroit pu ajouter, quoique le titre ne le „ porte point, comme à celui-ci, *dans les choses Naturel*„ *les, Civiles & Divines*. Ce qui a donné lieu à cet Ou„ vrage (que je suis obligé d'avouer pour le mien, quoi„ qu'il ait paru sans mon nom) c'est que dans ce tems-là, „ je fus extrêmement chagriné, & même à ce qu'il me „ sembla lésé, par ce qui s'appelle dans les Loix du Ro„ yaume *la Coutume*, chose qui m'étoit très peu connue „ auparavant. Et comme j'avois souvent l'esprit occupé „ de cette affaire, sur-tout quand je n'avois pas d'autre „ matière à réfléxion, je rassemblai dans ma tête quantité „ de choses, que j'avois lues & observées sur la *Coutume* „ en général, & enfin je formai cet Ouvrage, qui a paru. „ On dira peut-être, que je n'étois pas obligé de l'avouer „ pour être de moi, & que j'aurois peut-être mieux fait; „ mais je me suis hazardé de l'avouer sur le cas qu'en ont „ fait quelques personnes, au jugement de qui je défère „ beaucoup, parce que je sai qu'elles possèdent parfaite„ ment la connoissance de la Nature, ce dont elles ont „ donné de bonnes preuves au Public. Mais s'il s'agissoit „ à présent de le réimprimer, il seroit plus propre que „ jamais à être utile, tant le sujet est vaste. Et quoique „ les choses, qui ne se font que par l'art & par l'étude, „ semblent ne pouvoir se nommer proprement naturelles „ au sens que nous prenons ce terme ici; cependant, en„ tant qu'elles sont des effets *de l'Usage & de la Coutume*, „ elles appartiennent à ce sujet &c."

(11) P. 25.

[F] *Quoiqu'il ne laissât pas de publier plusieurs excellens Ouvrages.*] *L'Utilité des Prières publiques de chaque jour* &c. en Anglois, Londres 1641 in-4. Cette Pièce n'est point dans le Catalogue que le P. Niceron a donné des Ouvrages de notre Auteur. *Notæ & Emendationes in Marci Antonini Imperatoris de se ipso & ad se ipsum Libros XII.* Londres 1643 in-8. Cette Edition est mise mal à propos en 1621 dans Baillet (12). La Version Latine, qui accompagne le Texte Grec de Marc-Antonin, est celle de Xylander; mais corrigée dans un grand nombre d'endroits par Casaubon, qui y a joint les Notes de Xylander. *La Cause première des Maux qui arrivent dans ce Monde: les Sentimens des plus anciens Païens sur ce sujet, examinés par l'Ecriture Sainte, & rapportés à ce Livre sacré, comme à la source où ils ont été puisés*, (en Anglois). Londres 1645 in-4. & non in-8. comme le dit le P. Niceron (13). *Discours sur l'Incarnation & l'Abbaissement de Jésus-Christ*, avec une Introduction *sur les principes de la Religion Chrétienne & de la Théologie*. Londres 1646 in-4. & non in-8. comme le dit encore le P. Niceron; aussi en Anglois. *De Verborum usu, & accuratæ eorum cognitionis utilitate, Diatriba*. Londres 1647 in-12. La même année, il publia à Londres in-8. une Edition plus ample des Notes de son père sur les Satires de Perse, sous ce titre: *Persii Satyræ cum Notis Isaaci Casauboni*. En 1650, notre Auteur donna: *De quatuor Linguis Commentationis Pars I. quæ de Linguâ Hebraicâ & de Linguâ Saxonicâ. Accesserunt Gulielmi Somneri ad verba vetera Germanica Lipsiana Notæ.* Londres in-8. Il n'eut pas le tems de traiter des deux autres Langues, la Grecque & la Latine (14). *Terentius, cum notis Thomæ Farnabii in quatuor priores Comœdias, Merici Casauboni in Phormionem & Hecyram.* Londres 1651 in-12. Farnabe étant mort avant que d'avoir achevé ses Notes sur Térence, Casaubon fut engagé par le Libraire à travailler sur les Comédies auxquelles il n'avoit point touché. *Remarques sur les Pseaumes & sur les Proverbes*. Il dit dans son Traité *de la Crédulité & de l'Incrédulité* &c. (15) que ces *Observations* lui ont été arrachées par l'importunité des Libraires, „ dans un tems où il manquoit de „ Livres, de loisir, & qui pis est de volonté, & où rien „ n'étoit bien reçu, que ce qui favorisoit le Schisme & „ la Rebellion." Ces Remarques ont été insérées dans une des dernières Editions des *Notes générales sur la Bible*, réimprimées avec quelques augmentations (16). *Hierocles de Providentia & Fato, & Fragmenta ejusdem, Græcè & Latinè, cum Lilii Gyraldi interpretatione Symbolorum Pythagoræ. Accedunt aurea Pythagoræorum Carmina, & in ea Hieroclis Commentarius, Græcè & Latinè, interprete Joanne Curterio, cum Notis Merici Casauboni.* Londres 1655 in-8. & en 1673 en 2 Vol. in-8. Casaubon avoit eu d'abord dessein de corriger la Version Latine d'Hiéroclès, qui lui paroissoit en avoir besoin; mais n'aiant su que l'Ouvrage s'imprimoit que lorsqu'il étoit près de sa fin, il se contenta d'y ajouter quelques Notes Grammaticales (17). *Traité de l'Enthousiasme, entant que c'est un effet naturel, pris mal à propos par bien des gens, ou pour une Inspiration Divine, ou pour une Opération du Diable*. Londres 1655 in-8. en Anglois. Ce Traité est en six Chapitres. Le prémier traite de l'Enthousiasme en général; le second, de l'Enthousiasme Divinatoire; le troisième, de l'Enthousiasme Contemplatif ou Philosophique; le quatrième, de l'Enthousiasme de l'Eloquence; le cinquième, de l'Enthousiasme Poëtique; & le dernier, de l'Enthousiasme de la Prière. *De nuperâ Homeri Editione Lugduno-Batavâ Hackianâ, cum Latinâ versione & Didymi Scholiis: sed & Eustathio & locis aliquot insignioribus ad Odysseam pertinentibus: item super loco Homerico dubio apud antiquos interpretationis, qui Dei in hominum tam mentes quam fortunas imperium asseritur, binæ Dissertationes*. Londres 1659 in-8. & à la fin du Recueil des Lettres de son père de l'Edition d'Almeloveen, *Epicteti Enchiridion, Græcè & Latinè, cum notis Merici Casauboni, & Cebetis Tabula*. Londres 1659 in-8 *. *L'Histoire Romaine de L. Florus*, traduite en Anglois, avec des Notes. Londres 1669 in-8. Il publia la même année in-fol. *Véritable & fidèle Relation de ce qui s'est passé, il y a quelques années, entre le Dr. Jean Dee & certains Esprits* &c. en Anglois, avec une longue Préface, pour établir la vérité de cette Relation. Mr. Leibnitz qualifie cette Préface d'*excellente*, & dit qu'elle mériteroit d'être traduite, aussi bien que le Livre même (18).

(12) Jugem. des Sav. T. II. Part. II. p. 111. Amst. 1725 in-4.

(13) Ubi supra p. 151.

(14) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 487.

(15) Pag. 106. 107.

(16) Wood ubi supra.

(17) Niceron p. 151.

* La Version est de Jérome Wolfius.

[G] *Sur ce que sa femme venoit de mourir.*] Le P. Niceron dit (19) qu'elle mourut en 1651, ce qui ne peut s'accorder

(18) Miscel. Leibnitiana p. 221. Lipsiæ 1718 in-8.

(19) P. 148.

terrée, disoit-il. Mr. Greaves revint ensuite, & notre Auteur craignant que cette affaire n'eût de fâcheuses suites, voulut savoir de quoi il s'agissoit. Mr. Greaves refusa de l'en instruire; mais étant revenu encore, il lui dit que le Lieutenant-Général avoit dessein de l'avancer, & qu'il souhaitoit de se servir de sa plume pour écrire l'Histoire de la dernière Guerre; voulant en même tems, que les faits y fussent exposés sans partialité. Casaubon le remercia fort de l'honneur qu'il vouloit lui faire, & lui déclara en même tems, qu'il étoit peu propre à cet emploi, par plusieurs raisons; & qu'il ne pourroit jamais travailler avec assez d'impartialité, que le sujet ne l'obligeât à faire des réflexions desagréables, sinon injurieuses, à sa Grandeur. Malgré cette réponse, Cromwel paroissoit si persuadé de son mérite, qu'il ordonna qu'un Libraire de Londres, qui s'appelloit Cromwel, lui compteroit trois ou quatre cens livres sterling, lorsqu'il en auroit besoin, sans qu'il fût obligé d'en remercier personne: mais il rejetta cette offre, quoiqu'il fût alors assez à l'étroit. Dans le même tems Mr. Greaves, qui étoit dans la Bibliothèque à S. James, proposa, que si Casaubon vouloit entreprendre l'Ouvrage qu'on lui avoit proposé, on lui rendroit tous les Livres de son pere, qui étoient à la Bibliothèque Royale, le Roi Jaques les y aiant donnés; & qu'on assigneroit à la famille du Docteur, tant que le plus jeune de ses fils vivroit, une pension de trois-cens livres sterling: mais il refusa encore cette offre. Quelque tems après, l'Ambassadeur de Suede lui proposa de la part de la Reine Christine, d'aller dans ce Royaume, lui offrant le Gouvernement d'une Université, ou l'Inspection sur toutes, avec des appointemens considérables pour lui-même, & trois-cens livres sterling de pension pour son fils aîné, sa vie durant. La résolution où il étoit de passer le reste de ses jours en Angleterre (o), lui fit encore rejetter ces propositions. A la Révolution, il fut rétabli dans tous ses Bénéfices, & il continua à écrire jusqu'à sa mort [H], qui arriva le 14 Juillet 1671. Il étoit âgé de soixante-douze ans, & non de soixante-quinze, comme porte son Epitaphe [I]. Il fut enterré dans la Cathédrale de Cantorbery, où on lui a dressé un Monument. Il avoit dessein, sur la fin de ses jours, d'écrire l'Histoire de sa Vie [K]. Mr. Wood dit (p) qu'il étoit habile en diverses parties de la Litterature

(o) Wood, *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 483, 484.

(p) *Hist. & Antiq. Oxon.* Lib. II. p. 212.

corder avec ce qu'assure Mr. Wood, qui nous dit dans l'endroit rapporté dans le corps de l'Article, que ce fut en 1649 que Mr. Greaves vint trouver Casaubon de sa part de Cromwel, & qu'il s'excusa sur la mort de sa femme, qui venoit d'arriver.

[H] *Il continua à écrire jusqu'à sa mort.*] Voici le Catalogue de ses Ouvrages. I. *Défense de l'Oraison Dominicale, comme que Formulaire dont les Chrétiens sont obligés de se servir en vertu de l'institution de Jésus-Christ* &c. en Anglois. Londres 1660. Ce qui donna d'abord occasion à la composition de ce Traité, fut un bruit qui se répandit, que le Dr. Jean Owen, qui eut la principale direction de l'Université d'Oxford depuis 1652 jusqu'en 1657, s'étoit couvert, au moment que le Prédicateur avoit récité l'*Oraison Dominicale*, dans la principale Eglise d'Oxford. Le Lecteur peut consulter sur ce fait, le Livre de Mr. Thomas Long, qui a pour titre: *La Conspiration, non des Protestans, mais des Non-Conformistes, révélée & anéantie; ou Réponse aux Ecrits de plusieurs Non-Conformistes distingués* &c. (20) (en Anglois): & l'*Apologia pro Ministris in Anglia ejectis*, attribuée à Mr. Henri Hickman, qui blâme aussi cette action du Dr. Owen. Mais celui-ci a nié le fait dans une Lettre au Dr. Louis Du Moulin (21). „ Mais, „ dit Mr. Wood, il se trompe beaucoup, puisqu'il y a encore plusieurs personnes à Oxford, à qui la chose est bien „ connue." II. *Un Roi & ses Sujets malheureusement divisés & heureusement reconciliés*, ou Sermon sur Osée III. 4. 5. *prononcé à Cantorbery*. Londres 1660 in 4. III. *Examen de la Question, à qui appartenoit anciennement le droit de prêcher, & si tous les Prêtres avoient ce droit & l'exerçoient, comme aussi, ce que c'est proprement que la Prédication*. Londres 1663 in 4. IV. *Notæ & Emendationes in Diogenem Laërtium de Vitis &c. Philosophorum.* Ces Notes sont jointes à celles de son pere, dans les Editions de cet Auteur faites à Londres en 1664 in fol. & à Amsterdam en 1692 in 4. V. *De la nécessité de la Réformation avant Luther & de son tems, & de ce qui en a le plus visiblement retardé les progrès: contre certains Ouvrages récens, écrits par les Papistes, & particulierement contre celui qui a pour titre*, Labyrinthus Cantuariensis. *Où, entre autres points importans, agités de notre tems, celui de l'Infaillibilité est discuté à fond.* Par Méric Casaubon, *Docteur en Théologie & Prébendier de Cantorbery.* Londres 1664 in 4. Cet Ouvrage est principalement destiné à répondre à un Livre imprimé à Paris en 1658, & intitulé, *Labyrinthus Cantuariensis, ou Réponse à la Relation d'une Conférence par l'Archevêque de Cantorbery.* Notre Auteur se propose de prouver la nécessité de la Réformation, & que la séparation de notre Eglise de celle de Rome, ne peut être taxée d'être Schismatique, contre ce que l'Auteur du *Labyrinthus* avoit soutenu dans les Chap. XI. XIII. & XIV. de son Livre, *que les Protestans sont des Schismatiques, qui ne sont point Membres de l'Eglise Catholique.* VI. *Réponse touchant la nouvelle maniere de prouver l'Infaillibilité, inventée depuis peu pour soutenir la Cause de Rome, en mettant à l'écart l'Ecriture Sainte, les anciens Peres & les Conciles. Contre la Lettre de J. S.* (l'Auteur de la *Voie sure*) Londres 1665 in 4. La Lettre de J. S. c'est-à-dire Jean Sarjeant, contenant quelques objections contre certains endroits du Livre de *la nécessité de la Réformation* &c. du Dr. Casaubon. Cette Lettre avoit paru à la fin de *la Voie sure dans la Religion Chrétienne*, à la suite des quatre Appendices rélatifs aux Drs. Thomas Pierce, Daniel Whitby, J. Stillingfleet, & Jeremie Taylor, Londres 1665 en grand 8. VII. *Lettre de Méric Casaubon, Dr. en Théologie* &c. à Pierre du Moulin, *Dr. en Théologie &c. sur la Philosophie Naturelle & Expérimentale, & sur quelques Livres concernant cette matiere, imprimés depuis peu.* Cambridge 1669 in 4. pagg. 36. VIII. *De la Crédulité & de l'Incrédulité dans les choses Naturelles, Civiles & Divines; où entre autres choses, on refute pleinement le Saducéisme de notre tems, & où l'on établit par de fortes preuves & par des exemples l'existence des Esprits, des Sorcieres, & la réalité des Opérations surnaturelles*, &c. Londres 1668 in 8. La seconde Partie parut à Londres en 1670 sous ce titre: *La Crédulité & l'Incrédulité dans les choses Divines & Spirituelles, où, entre autres choses, on donne une fidele Histoire de la* Philosophie Platonicienne, *entant qu'elle a du rapport au Christianisme; & où l'on discute à fond, contre un certain Ecrivain, ce qui regarde les Sorciers* &c. L'Ecrivain auquel Casaubon en veut, est Jean Wagstaff, qui avoit publié à Londres en 1669 in 8. *Examen de la question du Sortilege, ou Traité contre l'Opinion de ceux qui prétendent qu'il y a des Sorciers.* Mr. Wood nous apprend (22) que les deux parties du Livre du Dr. Casaubon, étant demeurées dans le Magazin des Libraires, ils y mirent après sa mort un nouveau titre: *Traité dans lequel on prouve par des exemples & des raisons, qu'il y a des Esprits & des Sorciers, & qu'ils font des choses surnaturelles* &c. Londres 1672 in 8. IX. *Notæ in Polybium*: imprimées pour la première fois dans l'Edition de cet Auteur, publiée par les soins de Jaques Gronovius à Amsterdam en 1670 in 8. X. *Epistolæ, Dedicationes, Præfationes, Prolegomena, & Tractatus quidam variores*: publiés par Mr. Almeloveen à la fin de son Edition des Lettres d'Isaac Casaubon, Rotterdam 1709 in fol. XI. *De Jure cunctationis apud Antiquos.* Mr. Wood, qui rapporte le titre de ce Livre dans son *Hist. & Antiq. Universit. Oxoniensis* (23), se contente de dire qu'il est en Latin. Mais il se trompe peut-être, & il se pourroit bien que ce n'est que le Traité Anglois mentionné ci-dessus, Num. III.

[I] *Son Epitaphe.*] La voici (24): *Siste & venerare, Viator. Hic mortales immortalis Spiritus Exuvias deposuit Mericus Casaubonus, magni nominis eruditique generis par hæres; quippe qui patrem, Isaacum Casaubonum, avum Henricum Stephanum, proavum Robertum Stephanum habuit. Hui quot Viros! Quæ Literarum Lumina! Quæ avi fui decora! Ipse eruditionem per tot erudita capita traditam excepit, excoluit, & ad pietatis (quæ in ejus pectore regina fuerat) ornamentum & incrementum feliciter consecravit. Rempublicam Litterariam multiplici Rerum & Linguarum supellectile locupletavit. Vir, incertum doctior an melior, in pauperes liberalitate, in amicos utilitate, in omnes humanitate, in acutissimis longissimi morbi tormentis Christiana patientia insignissimus. Gaudeat primaria hæc Ecclesia primariis Canonicis Casaubonis ambobus, qui eundem in Eruditorum, quem ipsa in Ecclesiarum serie, ordinem obtinent. Obiit noster pridie Idus Julii an. 1671. Ætat. sui 75. Canonicatûs sui 46.*

[K] *Il avoit dessein, sur la fin de ses jours, d'écrire l'Histoire de sa Vie.*] Il en parle dans son *Traité de l'Enthousiasme*, Cap. III. p. 85. Et il disoit souvent (25), qu'il se croyoit obligé à le faire, par un principe de reconnoissance pour la Providence, qui l'avoit conservé & protégé, s'étant trouvé, à ce qu'il pensoit, en plus d'occasions dangereuses qu'aucun homme qu'il y eût: entre autres, lorsqu'il s'étoit sauvé du feu, qui avoit pris pendant la nuit à la maison où il demeuroit à Geneve, étant encore enfant: lorsqu'il avoit été guéri par un remède Chymique, qu'un jeune Médecin lui avoit donné dans une maladie qu'il avoit eue étant dans Christ-Church, & où l'on desespéroit de sa vie (26); lorsqu'il avoit échappé au naufrage en passant la Tamise dans une Chaloupe proche de Londres, les deux Bateliers s'étant noyés, & lui n'aiant été soutenu que par sa robe; & enfin par rapport aux injustices, aux amendes, & aux emprisonnemens, qu'il avoit soufferts „ de la part des Réformateurs Fanatiques, „ dit Mr. Wood (27), & à l'égard d'autres circonstances

(20) P. 167, 168. Londr. 1682 in 8.

(21) Voyez Jean Durell *Vindiciæ Eccl. Angl.* cap. 3. p. 12.

(22) Col. 485.

(23) Lib. II. p. 212.

(24) Voyez Wood ubi supra.

(25) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 485.

(26) Voyez *Traité de la Crédul. & de l'Incréd.* p. 16. 17.

(27) Ubi supra.



„ re-

rature, quoique fon érudition ne fût pas profonde. La Critique étoit fon fort, & il paroit qu'il a tiré à cet égard de grands fecours des papiers de fon pére. Il étoit diftingué par fa piété, par fa charité envers les pauvres, & par fon caractére honnête & affable. Mr. Bernard remarque (q), que quoiqu'il n'eût pas le mérite de fon pére, il étoit favant; & qu'il attribuoit à la Philofophie de Des-Cartes, le peu de goût que l'on avoit de fon tems pour l'étude des Belles-Lettres. Il laiffa une grande quantité de Manufcrits à l'Univerfité d'Oxford (r). Il époufa une femme qui lui apporta beaucoup de bien, & qui lui donna plufieurs enfans (s), & entre autres un Fils nommé *Jean*, qui a été Chirurgien à Cantorbery (t).

(q) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Juillet 1712 p. 18.
(r) Wood *ubi supra*.
(s) Nurcoh p. 149.
(t) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 414.

„ remarquables. Mais aiant toujours remis l'exécution „ de fon deffein d'un tems à l'autre, il en fut enfin em- „ pêché par la mort, qui le furprit plus tôt qu'il ne s'y „ attendoit.

☞ CASSIEN (JULES), fameux Hérétique dans le fecond Siécle, floriffoit vers l'an 174 de J. C. [A] (a). On croit que c'eft le même Caffien, que Théodoret (b) met entre les Valentiniens, qui avoient formé de nouvelles Sectes. On ignore le Lieu de fa naiffance & fa profeffion. Il femble pourtant qu'on peut conjecturer qu'il étoit Eccléfiaftique; du moins Clément d'Alexandrie l'appelle (c) *le Chef du Docétifme*, ὁ τῆς Δοκήσεως ἐξάρχων: & il nous apprend qu'il n'étoit tombé dans cette Héréfie, que par l'averfion qu'il avoit pour le Mariage & la Génération (d). Ce n'eft pas que Caffien ait été le prémier auteur du Docétifme; cette Secte étoit beaucoup plus ancienne: dès le tems de l'Apôtre S. Jean, il y avoit de faux Docteurs qui nioient *que Jéfus-Chrift fût venu en Chair* (e). Ne pouvant, ou ne voulant pas comprendre, comment une Perfonne Divine peut s'unir à une Nature Humaine, & croyant d'ailleurs que le Corps eft formé d'une matiére mauvaife en elle-même, ils s'imaginoient que le Seigneur n'avoit pris que les apparences de la Chair, fans en avoir la réalité. Un Critique de notre tems a propofé une conjecture fort ingénieufe fur l'origine de cette Héréfie, & fur la caufe de fes progrés en Afie [B]. Quoique le Syftème des Docètes fût évidemment contraire à l'Ecriture Sainte & à la prédication des Apôtres, atteftée par toutes les Eglifes, il ne laiffa pas de trouver un grand nombre d'approbateurs. Il avoit même quelque chofe d'éblouïffant, comme on peut s'en convaincre en examinant leurs raifons [C]. Ce qu'il y a d'affez fingulier, c'eft que ce font en

(a) Cave *Hift. Litter.* Tom. I. p. 73. Edit. Oxon. 1740.
(b) *Hift. Eccl.* Lib. I. cap. 5. p. 301. ex Ed. Sirmondi, Parif. 1642.
(c) *Stromat.* Lib. III. p. 465.
(d) Idem p. 469.
(e) 1 Jean IV. 1-3.

[A] *Floriffoit vers l'an 174 de J. C.*] J'ai fuivi en cela le Dr. Cave (1), dont la date eft certainement plus jufte que celle de Mr. de Tillemont. Ce dernier dit que *Caffien étoit le plus fignalé prédicateur de cette impiété* (des Docètes) vers l'an 200 (2); Il répète la même chofe dans un autre endroit: *Jules Caffien, forti de la même Ecole* (de Valentin), *étoit célebre vers l'an 200, & le Chef de l'opinion des Docètes* (3). Mais cette date eft évidemment fauffe, felon Mr. de Tillemont lui-même: en voici la preuve. Clément d'Alexandrie a cité dans fes *Stromates* deux Ouvrages de Caffien, fes *Commentaires* (4), & un Traité *fur la Continence* (5): il faut donc qu'il y eût déja du tems, que Caffien étoit célébre: ainfi en fixant la date de la compofition du Livre des *Stromates*, nous pourrons à peu près déterminer le tems où floriffoit notre Caffien. Voyons ce que penfe là-deffus Mr. de Tillemont. „ Il y a apparence, „ *dit-il* (6), qu'il (Clément d'Alexandrie) a écrit de fuite „ fon *Exhortation*, fon *Pédagogue*, & fes *Stromates*, puif- „ que ces trois Ouvrages fe promettent l'un l'autre, .... „ & femblent faits pour compofer un même Corps de doc- „ trine. Que s'il faut rapporter à fon *Exhortation*, com- „ me il y a affez d'apparence, l'honneur qu'il a eu d'être „ mis entre ceux qui avoient établi la Divinité du Verbe „ avant le Pontificat de Victor, il faut que cet Ouvrage „ ait été fait, publié & même célèbre avant l'an 192, au- „ quel il faut mettre apparemment l'entrée de Victor; & en „ ce cas, il n'y a pas d'apparence de dire que les *Stroma-* „ *tes* n'aient été faits que vers l'an 204, (comme S. Jérô- „ me femble le marquer): il vaut mieux les mettre dix „ ans plus tôt." Mais fi les *Stromates* ont été faits en 194, comment concevoir que Jules Caffien, dont les Ouvrages y font cités, n'ait fleuri qu'en 200? Il eft donc plus naturel de le placer quelques années plus tôt. C'eft auffi le fentiment du favant Mr. de Beaufobre, comme il paroit par ces paroles (7): „ Si nous en croyons *Théodoret*, *Simon* „ fut le prémier Maître de cette Secte (des Docètes), *Cerdon* le fuivit, *Marcion* vint enfuite. Je mets *Leuce* après „ *Marcion*, & avant *Jules Caffien*."

(1) *Hift. Litter.* T. I. p. 73. Oxonii 1740.
(2) *Mém. de l'Hift. Eccl.* Tom. II. Part. I. p. 90. Edit. in-8.
(3) Tillem. T. II. Part. II. p. 178.
(4) *Stromat.* Lib. I. p. 320.
(5) Idem Lib. III. p. 451.
(6) *Mém. de l'Hift. Eccl.* Tom. III. Part. I. p. 514 Note VI. fur S. *Clément d'Alexand.*
(7) *Hift. Crit. du Manich.* T. I. Part. II. L. II. ch. 4. p. 378.

[B] *Un Critique de notre tems a propofé une conjecture fort ingénieufe fur l'origine de cette Héréfie, & fur la caufe de fes progrès en Afie.*] C'eft Mr. de Beaufobre. Voici, dit-il (8), ce qu'il a penfé là-deffus. „ Des Efprits élevés „ dans l'Ecole de Platon, dont la Philofophie étoit fort „ eftimée en Afie, croyoient, que du DIEU SUPRÈME „ il eft émané une INTELLIGENCE PARFAITE, qui „ eft un SECOND DIEU, & qu'ils appelloient ESPRIT, „ Νοῦς, ou VERBE, Λόγος. Perfuadés de ce Principe, „ ils n'avoient pas de peine à concevoir que cet ESPRIT „ ait voulu fe réveler aux Hommes, & leur enfeigner les „ moyens du Salut. Mais ils ne pouvoient croire qu'une „ fi fublime Intelligence fe fût unie à une portion de Ma- „ tiére; & beaucoup moins, qu'elle eût revêtu la Nature „ Humaine avec toutes fes infirmités. Céla ne pouvoit „ convenir qu'à l'Ame, qui eft une Subftance fpirituelle, „ mais mixte: compofée, felon les Platoniciens, d'une „ Subftance célefte, & de ce qu'il y a de plus fpiritueux „ dans la Matiére. Telle fut, fi je ne me trompe, l'origine „ de l'Erreur des *Docètes*. Elle fut inventée, reçue, ap- „ plaudie, par des Efprits Philofophiques, qui s'élevoient „ au-deffus de la fimplicité du Peuple Fidèle: & comme „ les Emplois & l'Autorité appartiennent naturellement „ aux perfonnes qui en font dignes par leur favoir & par „ leur capacité, cette Héréfie eut principalement la vo- „ gue parmi les Savans & les Nobles des Chrétiens d'A- „ fie. C'eft ce que l'on voit dans la Lettre de S. Ignace „ aux *Smyrnéens*, où il parle des Docètes en ces termes: „ *Que perfonne ne fe faffe illufion; les Puiffances céleftes, les* „ *glorieux Anges, les Princes, foit vifibles ou invifibles,* „ *ne demeureront point impunis, s'ils ne croyent au Sang de* „ *Jéfus-Chrift. Qu'on faffe bien attention à ce que je dis;* „ *qui que ce foit ne doit fe flatter ni s'enorgueillir à caufe du* „ *Pofte qu'il occupe.*" L'Auteur qui a interpolé les Epitres de S. Ignace, & que des Savans croyent être le même qui a retouché les *Conftitutions Apoftoliques*, a paraphrafé ce paffage en ces termes: „ Quand ce feroit un Roi, ou un „ Sacrificateur (c'eft-à-dire un Evêque), un Prince, ou „ un Particulier, un Maitre ou un Efclave.... il s'ap- „ puyera vainement fur fon rang, fur fa dignité, ou fur „ fes richeffes." Il paroit par-là que les Docètes faifoient figure en Afie, & qu'ils y occupoient des Poftes confidérables dans l'Eglife, & dans le Gouvernement.

(8) Ibidem p. 379. 380.

[C] *Il avoit même quelque chofe d'éblouïffant, comme on peut s'en convaincre en examinant leurs raifons.*] Ces raifons ont été rapportées par Mr. Le Moyne (9), & par Mr. de Beaufobre principalement, d'une maniére extrémement claire & nette (10): les voici, telles que ce Savant les expofe. 1. Le Syftème des Docètes avoit l'avantage d'abolir *le fcandale & la folie de la Croix*, & de rendre la Religion Chrétienne plus plaufible. Jéfus-Chrift n'avoit livré à fes Bourreaux qu'un Phantôme qui lui reffembloit, pendant que, toujours impaffible & immortel, il regardoit avec mépris leur aveugle & impuiffante fureur. 2. Ce Syftème paroiffoit plus Philofophique, plus conforme aux lumiéres de la Raifon, que celui des Orthodoxes. Qu'un Efprit prenne pour quelque tems la figure d'un Homme, la Raifon le conçoit très poffible. Ces Transformations apparentes n'ont rien, qui furpaffe l'idée que l'on a du pouvoir des Intelligences céleftes. Les Juifs les croyoient, appuyés fur l'expérience de leurs Péres; & les Païens fur leurs Fables religieufes. Il n'en eft pas de même de l'Incarnation, qui ne fait de la Nature Divine, & de la Nature Humaine, qu'une feule Perfonne. C'eft un Myftère que la Foi adore, mais que la Raifon ne comprend point. A quoi on peut ajouter, que mal entendu par les anciens Hérétiques, & peut-être peu exactement expliqué par plufieurs Péres, il fembloit expofer la Divinité aux défauts & aux foibleffes de la Nature Humaine. 3. Quoique les Docètes rejettaffent en général le Vieux Teftament, parce qu'ils ne croyoient pas que le Dieu Suprême eût créé le Monde fublunaire, ni donné la Loi; ils ne négligeoient pas néanmoins l'avantage que leur donnoient les fréquentes apparitions de la Divinité, qui font rapportées dans les Livres de Moïfe. Ils profitoient de même des apparitions des Anges, qui fembloient être de véritables Hommes, bien qu'ils n'en euffent que la figure, laquelle ils dépouilloient auffitôt que leur Commiffion étoit finie. 4. Les Docètes s'appuyoient encore fur divers endroits des Evangiles & des Epitres de S. Paul, qui leur paroiffoient favorifer leur Erreur. Ils difoient, qu'un Corps humain eft toujours vifible, toujours palpable, qu'il a une pefanteur proportionnée à la quantité de matiére qui le compofe; qu'il ne peut ni pénétrer d'autres corps, ni en être pénétré. Or, ajoutoient-ils, le Corps de Jéfus-Chrift n'a aucune de ces propriétés. Il n'étoit *vifible* que par difpenfation, & non par fa nature, puifqu'il devenoit *invifible* toutes les fois que le Seigneur le vouloit. C'eft ainfi qu'il paffa (11), fans être apperçu, au milieu d'une multitude qui avoit formé le deffein de le précipiter du fommet d'une Montagne. C'eft encore ainfi qu'il difparut tout d'un coup (12) aux yeux des deux Difciples, qui le reconnu- rent

(9) *Varia Sacra* Tom. II. p. 425.
(10) *Ubi fupra* p. 380. 381.
(11) Luc IV. 30.
(12) Luc XXIV. 31.

en partie les mêmes dont on s'est servi depuis pour défendre la Présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie; & l'on peut légitimement conclurre de-là, que du tems des Docètes on ne croyoit pas ce Dogme [D]. Pour revenir à Jules Cassien, il avoit composé des *Commentaires*, dont Clément d'Alexandrie cite le prémier Livre (*f*), ἐν τῷ πρώτῳ τῶν ἐξηγητικῶν, où il soutenoit, dit cet Auteur, que la Philosophie des Hébreux étoit la plus ancienne de toutes les Philosophies. Il cite aussi un *Traité sur la Continence* (*g*); & ce qu'il en rapporte fait voir que Cassien étoit entièrement dans les sentimens de Tatien & des Encratites. On ne sait pas mieux le tems de sa mort, que celui de sa naissance.

(*f*) *Strom.* Lib. I. p. 140.

(*g*) *Strom.* Lib. III. p. 465.

rent à Emmaüs. Ce même Corps de Jésus-Christ n'avoit point de *pesanteur*, puisqu'il marchoit sur la superficie de l'eau, sans enfoncer (13). Il n'avoit point de *solidité*, puisqu'il pénétroit les autres Corps, comme on le vit, lorsque les Disciples étant assemblés (14), & *les portes de la maison étant fermées*, il entra & parut tout d'un coup au milieu d'eux.

(13) Marc VI. 48. 49.

(14) Jean XX. 26.

Il est aisé de voir que ces raisons ne sont qu'éblouissantes, & nullement solides; la lecture des Evangiles & des Ecrits des Apôtres les détruit sans ressource. C'est ce que sentirent fort bien les Docètes, & ce qui en engagea quelques-uns des plus hardis à composer de faux Actes de ces saints Hommes, où il les faisoient parler conformément à leurs Erreurs (15). C'est-là assez ordinairement la ressource de ceux qui attaquent la Vérité, que de tâcher de l'étouffer, & de lui substituer le fruit de l'Imposture.

(15) *Voyez* de Beausobre *ubi supra* p. 381 &c.

(*D*) *Ce sont en partie les mêmes* (raisons) *dont on s'est servi depuis pour défendre la Présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie; & l'on peut légitimement conclurre de là, que du tems des Docètes on ne croyoit pas ce Dogme.*] Ces deux opinions, comme le remarque fort bien Mr. de Beausobre (16), ont cela de commun, qu'elles dépouillent le Corps du Seigneur de toutes les propriétés du Corps. Si elles diffèrent, c'est que dans le Systême des Docètes, tout ce qui n'a pas les propriétés du Corps humain, n'est pas Corps humain: au lieu que dans celui de la Présence réelle, un Corps humain ne laisse pas d'être un vrai Corps humain, quoiqu'il n'ait aucune des propriétés du Corps, ni visibilité, ni étendue, ni pesanteur, ni impénétrabilité. Qu'on juge lequel des deux Systêmes est le plus raisonnable. Si l'on avoit cru, du tems des Docètes, que le Corps de notre Seigneur, le même Corps qui est né de la Vierge & qui a été crucifié, est tout entier dans le Pain de l'Eucharistie, & dans chaque particule de ce Pain, il auroit été impossible de défendre la Foi Orthodoxe contre leurs Objections. Ils auroient dit: Tout ce qui subsiste sans aucune propriété du Corps humain, ne sauroit être Corps humain: Or vous convenez que le Corps de Jésus-Christ subsiste sans aucune propriété du Corps humain: Donc vous convenez que le Corps de Jésus-Christ n'est point un Corps humain (17). Les Docètes soutenoient encore, que Jésus-Christ avoit paru avoir un Corps humain, quoiqu'il ne l'eût point en effet: c'étoit dispensation, c'étoit miracle de la part du Seigneur. Or de quel droit, & sous quel prétexte, des gens qui auroient cru la Présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, auroient-ils pu rejetter un miracle qui se perpétuoit sans cesse dans l'Eglise, & dont la preuve & l'exemple étoient à tout moment devant les yeux des Fidèles? Car quelle absurdité y avoit-il à dire, que Jésus-Christ, pendant le cours de son Ministère, eût paru être ce qu'il n'étoit pas, lui qui, depuis son Ascension dans le Ciel, n'a pas cessé de paroître ce qu'il n'est point? Comme il a toutes les apparences du Pain & du Vin, sans être ni l'un ni l'autre, il a eu de même toutes les apparences d'un vrai Corps, quoiqu'il fût une Substance purement spirituelle, & qu'il n'y eût en lui rien de matériel. Ce sont deux miracles qui se succèdent, & qui se prouvent réciproquement. Jésus-Christ est véritablement & réellement dans l'Eucharistie, dépouillé de toutes les apparences du Corps. Est-il donc plus incroyable & plus absurde de le revêtir, quand on le juge nécessaire, que de le dépouiller, quand on le trouve à propos? C'est toujours le même Jésus exerçant sa Puissance & sa Bonté, soit qu'il paroisse ce qu'il n'est point, ou qu'il ne paroisse pas ce qu'il est. Lorsqu'il a voulu se montrer sur la Terre, il a pris la ressemblance de l'Homme, quoiqu'il ne fût rien moins qu'Homme. Depuis qu'il est retourné dans le Ciel, il prend la ressemblance du Pain & du Vin, bien qu'il ne soit ni l'un ni l'autre. C'est ainsi que les Docètes auroient raisonné, en supposant l'Hypothèse de la Présence réelle (18).

(16) Ibid. p. 381.

(17) Idem ibidem.

(18) Idem p. 382. 383.

CAVALIERI (Bonaventure), célèbre Mathématicien du XVII. Siècle, étoit natif de Milan, & de l'Ordre des *Jésuates* de S. Jérôme (*a*), que Mr. Collier, dans le prémier Tome de son Dictionaire, a confondu mal à propos avec l'Ordre des Jésuites, dont il dit faussement qu'étoit notre Auteur. Il étoit prémier Professeur en Mathématiques du Collège de Bologne, où il publia divers Ouvrages, dont les principaux sont, sa *Geometria Indivisibilibus Continuorum nova quadam ratione promota*, imprimée à Bologne en 1635 in-4. où il propose la Méthode des Indivisibles [*A*]; & ses *Exer-*

(*a*) Il le qualifie lui-même dans ses Ouvrages Latins, *Ordinis Jesuatorum S. Hieronymi*; & dans ses Ouvrages Italiens, *Gesuato di S. Girolamo*.

[*A*] Sa Geometria Indivisibilibus Continuorum nova quadam ratione promota . . . . . *où il propose la Méthode des Indivisibles.*] Frédéric Commandin avoit publié en 1565 à Bologne in-4. un Traité Latin *de Centro Gravitatis*: mais aiant fait quelques fautes par rapport aux Conoïdes Paraboliques, on engagea (1) Luc Valerius, Professeur en Mathématiques & en Philosophie Civile à Rome, à publier à Rome en 1604 in-4. son Traité *de Centro Gravitatis Solidorum*, en trois Livres, que Mr. Benjamin Robins, Membre de la Société Royale, appelle un *très excellent Ouvrage*, dans son *Traité de la Nature & de la Certitude de la Méthode des Fluxions du Chevalier Newton* &c. (2). Il dit que „ l'Auteur démontre dans ce Traité, „ d'une manière aussi concise qu'élégante, les Proposi-„ tions qu'il avance sur le Centre de Gravité de la Sphè-„ re, du Sphéroïde, & des Conoïdes Paraboliques, & „ Hyperboliques, & sur la manière de les mesurer. Cet „ Auteur, *continue Mr. Robins*, a écrit avant que la doc-„ trine des Indivisibles eût paru. Et depuis ce tems-là, „ André Tacquet dans son Traité *des Solides Cylindriques* „ *& Annulaires*, a fait de la même Proposition, quoi-„ qu'un peu différemment exprimée, la base de ses Dé-„ monstrations, en faisant voir en même tems d'une ma-„ nière très judicieuse, le peu de solidité des raisonne-„ mens tirés des Indivisibles." Comme la Méthode selon laquelle les Anciens démontroient ce qui regarde la manière de mesurer les espaces curvilignes, ne donnoit aucune idée distincte des principes sur lesquels ils bâtissoient leur Analyse de ces sortes de Problèmes (3), Cavalieri proposa en 1635, dans sa *Geometria Indivisibilibus Continuorum promota*, une nouvelle méthode sur ce sujet, environ trente ans avant que le Chevalier Newton inventât sa Méthode des Fluxions. Il suppose, qu'on remplit toutes les Surfaces de lignes parallèles, & tous les Solides de Surfaces parallèles: & il établit ensuite cette Proposition fondamentale: Que différentes Surfaces sont en même raison l'une de l'autre, que toutes les lignes contenues dans chacune d'elles: & que différens Solides sont en même raison l'un de l'autre, que les superficies qui y sont contenues. „ Comme c'est-là une façon de s'exprimer qui ne „ réveille proprement aucune idée, puisque c'est un lan-„ gage inintelligible que de parler d'un nombre collectif „ de Lignes, ou de Superficies, on attaqua d'abord cet-„ te Méthode, comme peu Géométrique, & nullement „ conforme à cette clarté d'idées & d'expressions, par la-„ quelle les Mathématiques se sont toujours distinguées. „ Cependant, comme en prenant les précautions nécessai-„ res, on pouvoit éviter l'erreur dans les Conclusions, & „ que cette Méthode promettoit beaucoup de secours „ pour l'Analyse, la partie où les Anciens ont fait le „ moins de progrès, Toricelli & d'autres célèbres Géo-„ mètres l'embrassèrent avec ardeur. Notre Compatrio-„ te le Dr. Wallis, & d'autres après lui, crurent perfec-„ tionner cette Méthode, en substituant aux Lignes des „ Parallélogrammes, appellés infiniment étroits: & aux „ Surfaces, dont on supposoit les Solides remplis, des „ Prismes & des Cylindres d'une hauteur infiniment peti-„ te: ensorte que la Méthode des Indivisibles supposoit, „ à la longue, que toute Grandeur Géométrique, soit Li-„ gnes, soit Surfaces ou Solides, est composée d'un nom-„ bre infini de Grandeurs égales, chacune infiniment pe-„ tite. Mais cette manière de s'exprimer n'est pas plus „ intelligible que l'autre. C'est ce qui engagea le Che-„ valier Newton à bâtir sur d'autres principes, aiant re-„ marqué (pour employer ses propres termes) *que les In-„ divisibles n'existent ni dans la Géométrie, ni dans la Na-„ ture* * &c. (4)." Le Livre de Cavalieri fut attaqué par Paulus Guldinus Sancto-Gallensis, dans son *Centro-Baryca, sive de Centro Gravitatis*, imprimé à Vienne en 1635: par Marius Bettinus, dans son *Apiaria universæ Philosophiæ Mathematicæ*, imprimé en trois Tomes à Bologne en 1642; & par André Tacquet, dans son *Cylindrica & Annularia*, imprimé à Anvers en 1651 in-4. Ces trois Ecrivains étoient Jésuites. Le dernier s'exprime, touchant la Méthode de Cavalieri des Indivisibles, en ces termes (5): *Methodum demonstrandi per* Indivisibilia, *vel, ut ego appellare soleo, per* Heterogenea, *quam nobilis Geometra* Bonaventura Cavallerius *in lucem prodidit, pro legitimâ ac Geometricâ admittendam non existimo. Procedit illa a lineis ad superficies, a superficiebus ad corpora, atque æqualitatem vel proportionem in lineis repertam concludit de superficie, repertam in superficiebus traducit ad Solida; quæ ratiocinandi formâ, nisi ad homogenea revocetur, conficitur omnino nihil . . . . . Absit tamen ut invento pulcherrimo debitam laudem cupiam detrahere. Hoc solum dico, demonstrationes per heterogenea institutas, ad assensum non cogere, nisi, quod*

(1) *Voy.* le commencement de son premier Livre.

(2) P. 12. Londres 1735 in-8.

(3) *Voy.* Robins *Account of his Discourse*, in *the present State of the Republick of Letters for Octob.* 1735 Vol. XVI. Art. 13. p. 264.

* *Transact. Phil.* num. 342. p. 205.

(4) Robins *in the present State of the Repub. of Letters* p. 246. 247.

(5) Dans le *Scholie* p. 23. 24.

*Exercitationes Geometricæ sex* [B], imprimées dans la même Ville en 1647 in-4. Nous parlerons ci-dessous de ses autres Ouvrages [C]. Il mourut en 1647, comme nous l'apprend Etienne de Angelis, qui avoit été son Disciple, dans ses *Problemata Geometrica sexaginta* (b), Venise 1658 in-4. Nous donnerons son Caractère, tel qu'il nous a été communiqué par un savant & curieux Gentilhomme (c). „ Ce Disciple de Galilei mérite à juste titre d'être regardé comme un Mathématicien du premier ordre. „ C'étoit un homme d'un génie vif, & d'un jugement exquis, comme cela paroit par tous ses Ouvrages, qui sont remplis de belles choses pour perfectionner Archimède & les anciens Géomètres, & „ de plusieurs belles Découvertes, avec leur application aux différentes parties des Mathématiques; „ ensorte que *Fermat*, *Barrow*, *Wallis* & *Newton* ont successivement illustré sa Méthode avec succès, & à de certains égards perfectionné ses Principes. Son *Directorium generale Uranometricum* contient quantité d'opérations très utiles dans la Trigonométrie & dans l'Astronomie, dont plusieurs „ sont nouvelles & curieuses. Le fameux Problème de Kepler s'y trouve si bien manié, que toute „ l'industrie des Astronomes postérieurs n'a pu y rien ajouter d'important par rapport à la pratique. „ Les Tables Trigonométriques, qui sont dans cet Ouvrage, sont excellentes, & contiennent les „ Sinus Naturels du Rayon 10,000,000,000, les Sinus, Tangentes, & Sécantes Logarithmiques, „ & les *Sinus verses* de huit endroits des Figures; les cinq premières & les cinq dernières Minutes du „ Quart de Cercle sont calculées pour chaque seconde, les cinq minutes suivantes, de cinq en cinq „ secondes, & les dix minutes suivantes, de dix en dix secondes. C'est ici la Table originale des „ *Sinus verses* Logarithmiques, sur laquelle toutes les autres ont été copiées.

(b) P. 291.

(c) Guill. Jones Ecuyer, Auteur du Synopsis Palmariorum Matheseos. Londres 1706 in-8. auquel nous sommes redevables de quelques particularités, contenues dans cet Article; comme des autres au savant Joseph Leatherland, Docteur en Médecine.

*fieri plerumque potest, ad homogenea reducantur.* Etienne de Angelis Vénitien, & Disciple de Cavalieri, écrivit pour sa défense avec beaucoup de feu; & il dit dans la Préface de son Livre *De infinitis Parabolis &c.* imprimé à Venise en 1659 in-4. que Guldinus, Bettinus, & Tacquet étoient les seuls qui n'approuvoient pas la Méthode de Cavalieri, & qu'elle avoit le suffrage de Toricelli, de François van Schooten, de Richard Albius, Anglois, dans son *Hemisphærium dissectum*, & d'Ismael Bullialdi, dans son Traité *de Lineis Spiralibus*, imprimé en 1657, qui seulement ne goutoient pas le titre d'*Indivisibles*. De Angelis remarque encore dans la Préface de son *Infinitarum Spiralium spatiorum mensura*, que Vincent Viviani, dans le premier Livre de son Traité *De Maximis & Minimis*, *Geometrica Divinatio in quintum Librum Conicorum Apollonii Pergæi*, Florence 1659, approuve la Méthode de Cavalieri; mais qu'il dit qu'il faut s'en servir avec prudence & judicieusement, *rectè tamen cautèque usurpata*. De Chales assure aussi, que cette Méthode bien entendue, & un peu mieux expliquée, qu'elle ne l'a été par l'Auteur, facilite la solution d'un grand nombre de difficultés. *Si tamen hæc doctrina benè intelligatur, & explicetur paulo melius, quam ab ipso Autore proposita fuit, viam ad multas difficultates nullo negotio solvendas aperit.* Il l'appelle, une des plus belles Découvertes de ce Siècle.

[B] *Ses* Exercitationes Geometricæ sex.] En voici le titre: *Exercitationes Geometricæ sex: I. De priori Methodo Indivisibilium. II. De posteriori Methodo Indivisibilium. III. In Paulum Guldinum è Societate Jesu dicta Indivisibilia oppugnantem. IV. De usu eorumdem Indivisibilium in Potestatibus Cossicis. V. De usu dictorum Indivisibilium in uniformiter difformibus Gravibus. VI. De Propositionibus miscellaneis; videl. 1. De modo facili describendi Sectiones Conicas, & in omnibus universa. 2. De mirabili quadam vi Parabolica. 3. De Perspicillorum focis. 4. De describenda Parabola per quatuor Puncta in Angulis Quadrilateri, cujus duo saltem opposita latera sint extra concurrentia. 5. De inveniendo puncto, quod à tribus datis quibusvis distet secundùm minimam quantitatem. 6. De inveniendis lateribus Trianguli æquicruris ex datâ areâ & perimetro ejusdem. 7. De Magnitudinum incommensurabilitate. 8. De Motu Penduli in Circulo. 9. De Foco Speculi sphærici concavi. 10. De Solido infinitè longo æquali finito. 11. De Hydraconisterio, hoc est Vase aquarum ejaculatorio. Auctore F. Bonaventura Cavalerio Mediolanensi, Ordinis Jesuatorum S. Hieronymi Priore, & in almo Bononiensi Archigymnasio primario Mathematicarum Professore.* Bologne 1647 in-4.

[C] *Nous parlerons ci-dessous de ses autres Ouvrages.*] I. *Lo Specchio Ustorio, overo Trattato delle Settioni Coniche, e alcuni loro mirabili Effetti intorno al Lume, Caldo, Freddo, Suono, e Moto ancora. Da F. Bonaventura Cavalieri, Milanese, Giesuato di S. Girolamo, Autore, e Matematico Primario nell' inclito Studio della Città di Bologna.* Bologne 1632 in-4. II. *Directorium generale Uranometricum. In quo Trigonometriæ Logarithmicæ fundamenta ac regulæ demonstrantur, Astronomicæque Supputationes ad solam ferè vulgarem Additionem reducuntur. Opus utilissimum Astronomis, Geometris, Arithmeticis, Perspectivis, Architectis, præcipuè Militaribus, Mechanicis, Geographis, nec non ipsis Philosophis Naturalibus. Auctore Fr. Bonaventura Cavalerio, Mediolanensi, Ordinis Jesuatorum S. Hieronymi, Priori Titulari, ac in almo Bononiensi Gymnasio Primario Mathematicarum Professore.* Bologne 1632 in-4. III. *Tabula Trigonometrica Logarithmica* (6). IV. *Centuria di varii Problemi per dimostrare l'uso e la facilità de Logaritmi, nella Gnomonica, Astronomia, Geografia, Altimetria, Planimetria, Stereometria, e Aritmetica Prattica; toccandosi anco qualche cose nella Meccanica, nell' Arte Militare, e nella Musica.* Bologna 1639 in 12. V. *Trigonometria Plana & Sphærica, Linearis & Logarithmica, hoc est, tam per Sinuum, Tangentium, & Secantium multiplicationem, ac divisionem juxta Veteres, quam per Logarithmorum simplicem ferè Additionem juxta Recentiores, ad Triangulorum dimetiendos Angulos & Latera procedens. Cum Canone duplici Trigonometrico, & Chiliade Numerorum absolutorum ab 1 usque ad 1000, eorumque Logarithmis ac differentiis. Opusculum universæ Matheseos utilissimum, omniumque Terrestrium ac Cœlestium Dimensionum Promptuarium. Auctore Fr. Bonaventura Cavalerio &c.* Bologne 1643 in-4.

(6) Voyez Th. Hyde Catal. impress. Libror. Biblioth. Bodleian. p. 141. Oxford 1674 in-fol.

(a) Memoirs of the Family of Cavendish, à la fin du Sermon au Greffen-funebre de Guill. Duc de Devonshire &c. prononcé le 5 Sept. 1707. Par White Kennet Dr. en Théol. p. 14. Lond. 1708 in-8.

CAVENDISH, Famille noble, qui, comme d'autres des plus anciennes, a pris son nom du Lieu où elle étoit établie. Une Branche cadette de la Famille des *Gernons*, fameux dans les Comtés de Norfolk & d'Essex, s'établit à Cavendish dans le Comté de Suffolk, & bientôt on la distingua par le surnom de ce Lieu (a) [A]. JEAN DE CAVENDISH fut nommé un des Juges du Banc du Roi en 1366, la 39e. année d'Edouard III, & fait Premier Juge de cette Cour par un Ordre particulier, le 15 Juillet 1373, la 46e. année du même Roi (b). Sous le Règne suivant, il fut continué dans cette Dignité, & on lui assigna cent Marcs annuellement, par Lettres Patentes du 26 Juin 1378, la première an-

(b) Dugdale Chronica Series.

[A] *Une Branche cadette de la Famille des* Gernons, *fameux dans les Comtés de Norfolk & d'Essex, s'établit à* Cavendish *dans le Comté de Suffolk, & bientôt on la distingua par le surnom de ce Lieu.*] Les *Gernons*, qui tirent leur nom de *Gernon* Chateau en Normandie, étoient fort distingués dans les Comtés de Norfolk & d'Essex: étant descendus en ligne directe de ROBERT DE GERNON, illustre Seigneur Normand, qui accompagna Guillaume le Conquérant dans son Expédition en Angleterre, & auquel ce Prince donna plusieurs Seigneuries, en récompense de ses services. Ce ROBERT DE GERNON donna à l'Abbaye de Glocester l'Eglise de S. Pierre de Glocester, celle de Whitsbourne, & celle de Laverstoke, avec la moitié des Terres qui en dépendoient; & cette donation fut confirmée par Henri I. du tems de l'Abbé Pierre. MATTHIEU DE GERNON fils & héritier de Robert épousa Hodierne, fille du Chevalier Guillaume Sackville, duquel descend en ligne directe Lionel, aujourd'hui Duc de Dorset. Matthieu eut d'elle RODOLPHE DE GERNON, qui eut de sa femme, sœur du Chevalier Guillaume Brewn, un fils du même nom, Fondateur du Prieuré de Lee dans le Comté d'Essex. Ce second Rodolphe mourut en 1248, la 32e. année de Henri III, laissant pour son héritier un fils, nommé GUILLAUME, qui mourut la cinquante-troisième année du même Roi, & laissa d'Eléonore sa femme deux fils, *Rodolphe de Gernon*, & GEOFFROY, duquel descend en ligne directe cette illustre Famille. Ce Geoffroi, sous le règne d'Edouard I, étoit qualifié de *Mors-Hall in the Peak* dans le Comté de Derby. Il eut pour héritier son fils ROGER, qui s'établit à Grimston-Hall dans le Comté de Suffolk, & mourut en 1318 l'onzième année d'Edouard II, aiant eu pour femme, la fille & l'héritière de Jean Potton, Seigneur de Cavendish, dont il eut quatre fils, *Jean*, *Roger*, *Etienne*, & *Richard*, qui prirent tous le nom de *Cavendish*. *Roger*, qui étoit le second, épousa Alix fille de Geoffroy Stratton, qui lui apporta la Terre de Stratton, & duquel descendoit le Chevalier *Richard Cavendish*, Capitaine & Gouverneur de Blacknesse, qui fut fait Chevalier en Ecosse par le Comte de Hertford, le 23 Septembre 1545, la 37e. année de Henri VIII. Henri Duc de Suffolk étant mort sans enfans le 14 de Juillet de la cinquième année d'Edouard VI, il parut le 6 de *Février* 1552, sixième année d'Edouard, que ce *Richard Cavendish*, âgé de soixante ans, étoit un des héritiers du Duc, étant fils de *Richard Cavendish*, fils d'*Augustin Cavendish*, qui avoit épousé Elisabeth, fille aînée du Chevalier Guillaume Brandon, grand père de Charles Brandon Duc de Suffolk. Ce Chevalier *Richard Cavendish* eut pour fils *Guillaume Cavendish* de Trimely S. Martin dans le Comté de Suffolk, qui mou-

année de Richard II. Il fut appellé au Parlement par un Ordre exprès, depuis la 46e. année d'Edouard III, jusqu'à la cinquiéme de Richard II (c). Straw & Tyler aiant alors excité un soulévement dans la Province de Kent, le feu de la Rebellion se répandit dans les autres parties du Royaume, & particuliérement dans le Comté de Suffolk, où les Rebelles au nombre de cinquante mille hommes, se firent gloire de piller & de massacrer les Juges. Aiant attaqué la maison du Prémier Juge Cavendish, ils se saisirent de sa personne & lui coupérent la tête, comme leurs Complices avoient fait au Grand-Chancelier, au Grand-Trésorier, & à plusieurs autres des prémiers Officiers (d). De la même Famille étoit aussi le fameux Capitaine THOMAS CAVENDISH, né dans le Comté de Suffolk, qui acheva son tour du Monde en 1588, & qui mourut en 1591 au retour d'une pareille Expédition (e).

(c) Idem Summ. Parl.

(d) Th. Walsingh. Hist. ann. 1381.

(e) Heroologia Anglica, autore H. H. p. 50.

mourut en 1572, étant en possession des biens de ses ancêtres, de Grimston, Stratton, & autres Seigneuries, laissant son fils & son héritier *Thomas* en bas âge. Celui-ci épousa Marie, fille de Thomas Lord Wentworth de Nettlested, dont il eut plusieurs fils & filles, *Guillaume*, *Augustin*, *Thomas*, *Marie*, *Marguerite*, & *Anne*. Ce *Thomas* est le fameux Voyageur dont parlent nos Historiens. Mais pour revenir à JEAN DE CAVENDISH, dont il est parlé dans le corps de l'Article, fils aîné de *Roger de Gernon*, il laissa de ses deux femmes, Rose & Alix, deux fils, & une fille, nommée *Marguerite*. *André* l'aîné des fils fut Député du Comté de Suffolk au Parlement en 1376, la 50. année d'Edouard III; & neuf ans après, en 1385, la huitiéme année de Richard II. Il fut Sherif des Comtés de Norfolk & de Suffolk; il mourut sans enfans en 1395, la 18. année de Richard II. & fut enterré dans l'Abbaye, dite la Nouvelle Abbaye, proche de la Tour de Londres. Son frère, le Chevalier JEAN CAVENDISH, hérita de ses biens. Ce Chevalier Jean étoit un des Ecuyers du Corps du Roi Richard II.; & nos Historiens disent que ce fut lui qui tua *Wat Tyler*, après que le Chevalier Guillaume Walworth, Maire de Londres, l'eut arrêté: service que le Roi récompensa en le créant Chevalier en Smithfield, & il lui assigna aussi quarante livres par an pour lui & pour ses héritiers à perpétuité. Ce Chevalier Jean Cavendish, ou un autre du même nom, servit sous Henri V, dans les guerres de France; & se trouva le 24 d'Octobre 1415 à la fameuse Bataille d'Azincourt. Nous ne trouvons point en quel tems il est mort; mais il eut de sa femme Jeanne, fille du Chevalier Guillaume Clopton, trois fils, GUILLAUME, *Robert*, & *Gautier*, dont l'aîné épousa Jeanne, fille de **** Staverton. Etant mort en 1433, l'onziéme année de Henri VI, il laissa un fils nommé *Thomas*, qui eut pour femme Catherine, fille & héritière de **** Scudamore: il eut d'elle un fils, nommé THOMAS, qui étoit ce qu'on appelle *Clerk of the Pipe* de l'Echiquier, sous le régne de Henri VIII. Ce Thomas épousa en prémiéres noces Alix, fille & héritière de Jean Smith de Padbrook-Hall dans le Comté de Suffolk; & il en eut trois fils, *George*, *Guillaume*, & *Thomas*, & une fille nommée *Marie*. Etant mort en 1524 la quinziéme année de Henri VIII, il eut pour héritier de ses biens son fils aîné GEORGE, qui étoit établi à Glemsford dans le Comté de Suffolk. *George* fut père de *Guillaume Cavendish*, Ecuyer. Celui-ci eut deux fils, *Guillaume* & *Rodolphe*; mais étant morts sans enfans, nous remontons à GUILLAUME frère du susdit *George*, qui devint le prémier héritier mâle, & étoit Ecuyer de la Chambre du Cardinal Wolsey (1), comme on le verra dans l'Article suivant.

(1) Peerage of England by Arthur Collins Esq. Vol. I. p. 120-122. Lond. 1735 in-8.

CAVENDISH (GUILLAUME), Ecuyer du Cardinal Wolsey [A], eut beaucoup de part à sa confiance, & a écrit l'Histoire de sa Vie [B]. La fidelité qu'il témoigna pour cet infortuné Prélat dans ses malheurs, le fit estimer de Henri VIII, qui d'abord que le Cardinal fut mort, le fit venir à la Cour, & le fit, la 31e. année de son régne, Auditeur de la Cour d'*Augmentation*; & la trente-septiéme année, Trésorier de sa Chambre, & Membre de son Conseil Privé (a). Il occupa les mêmes Emplois sous Edouard VI, & sous Marie (b), aiant été créé Chevalier (c), & acquis beaucoup de Terres, qui lui furent accordées, à l'extinction de divers Prieurés & de différentes Abbayes, en échange de ses Seigneuries de Northall dans le Comté de Hertford, & de Northawbery dans celui de Lincoln &c. (d). Mais ce qui augmenta considérablement ses biens, ce fut son mariage avec Elisabeth, fille de Jean Hardwick de Hardwick dans le Comté de Derby, & veuve de Robert Barley de Barley dans le même Comté (e), dont elle se procura les grands biens pour elle & pour ses héritiers, n'aiant point eu d'enfans de lui (f). Le Chevalier Guillaume Cavendish eut d'elle plusieurs enfans [C]. Après sa mort, elle se remaria, d'abord au Chevalier Guillaume S. Lo, Capitaine des Gardes de la Reine Elisabeth; & ensuite elle épousa George Comte de Shrewsbury (g). Elle bâtit trois

(a) Kennet Memoirs of the Family Cavendish p. 64.

(b) Life of W. Cavendish Duke of Newcastle &c. Lib. I. p. 2. Lond. 1667 in-fol.

(c) Kennet loc. cit.

(d) Thoroton's Nottinghamshire p. 184.

(e) Dugdale Baron. T. II. p. 420. Thoroton p. 187.

(f) Kennet ubi supra.

(g) Idem p. 46. 83.

[A] *Ecuyer du Cardinal Wolsey.*] Il y a de l'apparence, que le Cardinal, qui étoit du Comté de Suffolk, avoit pris ce Gentilhomme du même Comté, dans son magnifique Domestique, où il avoit, comme le dit Mylord Burleigh dans son Mémoire à la Reine Elisabeth, un Comte, neuf Barons, & près de mille tant Chevaliers, que Gentilshommes & Officiers subalternes (1).

[B] *Il a écrit l'Histoire de sa Vie.*] Le Dr. Kennet nous apprend (2), que la plus ancienne Copie de cette Vie est dans l'illustre Famille de Pierpoint, dans laquelle la fille de l'Auteur s'étoit mariée (3). Nicholson, dans la *seconde Partie* de sa *Bibliothéque Historique d'Angleterre* (4), remarque d'abord (4) que „ la Pourpre du Cardinal Wolsey „ lui donnera toujours rang parmi nos Prélats les plus illustres, qu'elle qu'ait été la bassesse de sa naissance; & „ que la figure qu'il a faite dans l'Etat aussi-bien que dans „ l'Eglise, pendant le tems de son Gouvernement (plutôt „ que son Ministere) sous le régne de Henri VIII, invite avec raison à être son Historien en particulier." Après quoi il ajoute, que „ tel a été Cavendish, son domestique, qui a eu aussi beaucoup de part à l'estime du „ Roi. Il a écrit avec impartialité la Vie de son Maître, & „ il s'est fait plusieurs Editions de cette Histoire; Londres „ 1590 &c. in 4." Le Dr. Burnet en cite une Copie manuscrite (5), différente des imprimés: Mylord Herbert en fait autant (6); mais si c'est la même que celle dont parle Mr. Burnet, ou si c'en est une autre, c'est, dit Nicholson, ce qu'il ne peut décider.

[C] *Le Chevalier Guillaume Cavendish eut d'elle plusieurs enfans.*] I. *Henri*, établi à Tutbury dans le Comté de Suffolk, qui épousa Gracieuse, la plus jeune des filles du Comte de Shrewsbury, & mourut sans laisser de postérité, le 12 d'Octobre 1616. II. GUILLAUME héritier de tous les biens, & prémier Comte de Devonshire. III. CHARLES établi à Welbeck dans le Comté de Nottingham, & père de Guillaume, Baron Ogle, Lord Cavendish de Bolsover, Vicomte de Mansfield, Comte, Marquis, & Duc de Newcastle, dont la Vie, écrite par Marguerite sa seconde femme, a été imprimée à Londres en 1667 in-fol. Il est mort le 25 Décembre 1676, dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge, & a été enterré dans l'Abbaye de Westminster, laissant de sa prémiére femme Elisabeth, fille & unique héritière de Guillaume Basset de Blore Ecuyer, dans le Comté de Stafford, HENRI son héritier, & trois filles; *Jeanne*, mariée à Charles Cheyney de Chesham-Boys, Ecuyer dans le Comté de Bucks; *Elisabeth*, mariée à Jean Egerton, Comte de Bridgewater, duquel descend le Duc de ce nom d'aujourd'hui; & *Françoise*, mariée à Olivier de S. Jean, Ecuyer, depuis Comte de Bolingbroke. HENRI Duc de Newcastle épousa *Françoise*, fille aînée de Guillaume Pierpoint de Thoresby, Ecuyer, second fils de Robert Comte de Kingston; il en eut un fils unique nommé *Henri*, qui fut qualifié Comte d'Ogle, & qui épousa Elisabeth, fille unique & héritière de Josselin de Piercy Comte de Northumberland; il mourut encore pendant la vie de son pere le 1. Novembre 1680, sans laisser d'enfans, & Henri Duc de Newcastle étant mort le 26 de Juillet 1691, sans enfans mâles, ses Titres furent éteints, & cinq filles qu'il avoit héritérent de ses biens. L'aînée, qui s'appelloit *Elisabeth*, épousa en prémiéres noces Christophle Monk, Duc d'Albemarle; & en secondes noces, Rodolphe Lord Mountagu, créé Duc de Mountagu: *Françoise* épousa Jean Campbel, second fils du Comte de Brodalbin en Ecosse: *Marguerite* épousa Jean Holles, Comte de Clare, créé ensuite Duc de Newcastle; *Catherine* épousa Thomas Tufton, Comte de Thanet: & *Arabelle* épousa Charles Spencer Comte de Sunderland (7). IV. FRANÇOISE épousa le Chevalier *Henri Pierpoint* de *Holm Pierpoint*, dans le Comté de Nottingham. V. ELISABETH, mariée à *Charles Stuart*, Comte de Lenox, frère cadet du pere du Roi Jaques I., dont elle eut cette incomparable *Arabelle*, si proche héritière de la Couronne, que la *Jalousie d'Etat*, dit le Dr. Kennet (8), *la fit confiner en prison, & qu'elle fut sacrifiée dans la Tour à la Politique.* VI. MARIE, mariée à *Gilbert*, Comte de Shrewsbury. L'Auteur, que nous venons de citer (9), remarque, que nous avons ici un exemple rare de deux fréres qui ont fondé deux différens Duchés, & dont les sœurs sont entrées, l'une dans une des plus illustres Familles d'Angleterre, & l'autre dans une Branche directe de la Famille Royale de la Grande-Bretagne.

(1) Kennet Memoirs of the Family Cavendish p. 61.

(2) P. 63.

(3) Voy. la Rem. [C].

(4) P. 166.

(5) Hist. de la Réformat. d'Anglet. Part. I. Tom. I. p. 14. Edit. Franç. in-12.

(6) Histor. of Henry VIII p. 121. 122. dans le Tom. I. de la Complete History of England. Mylord Herbert le nomme mal George.

(7) Peerage of England by Arth. Collins Vol. I. p. 125.

(8) Memoirs p. 44.

(9) Ibidem.

(h) Idem p. 66. (i) Idem p. 71.

trois des plus belles Maisons de campagne, qu'une seule & même personne ait jamais élevées dans un même Comté, Chadsworth, Hardwick, & Oldcotes (h). Elle mourut le 13 Février 1607, & fut enterrée dans la partie méridionale de l'Eglise d'*All-Hallows*, dans le Comté de Derby (i).

(a) Dugdale Baron. Vol. I. (b) Kennet Memoirs p. 72.

CAVENDISH (Guillaume), prémier Comte de Devonshire, second fils du Chevalier *Guillaume Cavendish*, fut créé Baron Cavendish de Hardwick le 4 Mai 1605, la troisiéme année du régne de Jaques I., & Comte de Devonshire le 7 d'Août 1618, la seiziéme année du même Roi (a). Il a été marié deux fois, & a eu plusieurs enfans [A]. Il est mort le 3 Mars 1625, & a été enterré à Endsor proche de Chadsworth (b).

(1) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 615.

[A] *Il a été marié deux fois, & a eu plusieurs enfans.*] Sa prémiére femme s'appelloit *Anne*, & étoit fille & héritiére de *Henri Kighley*, Ecuyer, de Kighley dans le Comté d'Yorck, dont il eut trois fils, & trois filles. I. Gilbert, mort sans avoir été marié, qui avoit de grands talens, & qui a laissé un fort bon Ouvrage intitulé : *Horæ Subsecivæ*; Observations and Discourses &c. Londres 1620 in 8. (1). II. Guillaume, qui lui succéda dans ses Titres & dans ses biens. III. Jaques, qui mourut en bas âge. IV. Françoise, qui épousa le Chevalier Guillaume Maynard, créé ensuite Baron Maynard. VI. Marie & Elisabeth, mortes toutes deux jeunes. Sa seconde femme fut *Elisabeth*, fille d'Edouard Boughton de Causton dans le Comté de Warwick, Ecuyer; & veuve du Chevalier Richard Wortley, de Wortley dans le Comté d'Yorck, dont il eut le Chevalier Jean Cavendish, créé Chevalier du Bain en 1616, au Couronnement du Prince Charles, & mort le 18 de Janvier de l'année suivante, sans postérité.

(a) Kennet Memoirs p. 74. (b) Idem p. 77.

CAVENDISH (Guillaume), le second Comte de Devonshire, & second fils du prémier Comte. Après avoir voyagé en France & en Italie sous la conduite de Thomas Hobbes, il épousa *Chrétienne*, fille d'Edouard Lord Bruce de Kinlosse en Ecosse, le grand Favori du Roi Jaques I. Il eut de cette Dame, qui mourut le 16 de Juin 1674, I. Guillaume son héritier. II. Charles, qui fut Colonel dans l'Armée du Roi Charles I. III. Henri, qui mourut jeune. IV. Anne, mariée à Robert Lord Rich, fils & héritier de Robert Comte de Warwick. Notre illustre Comte se fit aimer & admirer également dans les deux Chambres du Parlement, où il étoit un des principaux Orateurs (a); & Hobbes en fait un très beau Portrait [A]. Il s'engagea dans de fort grandes dettes, par la maniére splendide dont il vivoit. Il mourut à Londres sans l'assistance d'aucun Evêque, le 28 de Juin 1628, & fut enterré dans l'Eglise d'*All-Hallows* dans le Comté de Derby (b).

[A] *Hobbes en fait un très beau portrait.*] Voici de quelle maniére il s'exprime, dans une Lettre au fils du Comte : „ Je sai, par une expérience de plusieurs années „ que j'ai eu l'honneur d'être à son service, qu'il n'y a„ voit personne, qui protégeât plus réellement, & sans „ en tirer gloire, ceux qui étudioient les Sciences, que „ le faisoit Mylord votre pére, & chez qui on eût moins „ de besoin des Universités. Lui même s'appliquoit à „ celles des Sciences, qui méritent le plus les soins des „ personnes de distinction, l'Histoire, & la Connoissance „ du Monde, dont il se servoit, non pour en faire para„ de, mais pour la conduite de sa vie & pour le Bien pu„ blic. Il ne se contentoit pas de lire, mais il digéroit „ ses lectures de maniére qu'elles servoient à le rendre „ plus éclairé, & plus capable d'être utile à son Pays ; à „ quoi il s'appliqua toujours avec zéle, mais avec un zé„ le auquel l'Esprit de parti ni l'Ambition n'avoient au„ cune part. Et comme c'étoit un des hommes les plus „ propres à donner de bons avis, & qui s'exprimoit le „ plus clairement sur les affaires épineuses & importantes, „ tant publiques que particuliéres, il n'y avoit aussi per„ sonne qui pût le détourner du chemin de la Justice. Et „ je ne sai s'il a plus témoigné son amour pour cette Ver„ tu, par la sévérité avec laquelle il s'en est imposé les „ Loix jusqu'à son dernier soupir, que par sa grandeur „ d'ame à n'en pas trop demander des autres à cet égard „ envers lui. Personne ne se connoissoit mieux en gens, „ & c'est ce qui l'a rendu constant dans ses amitiés, par„ ce qu'il regardoit aux personnes, & non à leur fortu„ ne, ou au Parti dont ils étoient ; & il en agissoit avec „ eux avec tant de franchise, qu'il n'avoit d'autre gar„ dien que sa propre intégrité. Il étoit honnête avec ses „ égaux, familier avec ses inférieurs, sachant cependant „ maintenir son rang avec une noble dignité. En un mot, „ il étoit un de ces hommes, dans lesquels on voyoit „ clairement, que l'honneur & la probité sont une seu„ le & même vertu, dans les personnes de rangs diffé„ rens."

(a) Collins Peerage of England Vol. I. p. 128. (b) Kennet's Memoirs p. 77-78. & Collins ubi supra. (c) P. 104. (d) Idem p. 105.

CAVENDISH (Guillaume), troisiéme Comte de Devonshire. N'étant âgé que de neuf ans à la mort de son pére, il resta sous la tutéle de la Comtesse Douairiére sa mére, qui en l'année 1631 le mit sous la conduite de Hobbes, qui avoit été Gouverneur de son pére, & qui, après l'avoir instruit pendant trois ans, alla voyager avec lui vers l'an 1634, en France & en Italie. Le Comte revint en 1637. Il épousa *Elisabeth*, seconde fille de Guillaume Cécil Comte de Salisbury, dont il eut trois enfans. I. *Guillaume*, depuis Duc de Devonshire. II. *Charles*, né le 5 d'Octobre 1655, qui mourut sans avoir été marié, le 3 de Mars 1670, & fut enterré à Derby (a); & III. *Anne*, mariée en prémiéres noces à Charles Lord Rich, fils unique de Charles Comte de Warwick; & en secondes noces, à Jean Lord Burghley, depuis Comte d'Exeter. Elle mourut le 28 de Juin 1703 (b). Il demeura constamment attaché à Charles I. [A]. Le Dr. Kennet dit (c), qu'il fut vertueux dans toute sa vie, & prudent dans la conduite de toutes ses affaires; qu'il augmenta ses grands biens, & qu'il eut soin de les laisser en leur entier à sa postérité. Il mourut à sa Terre de Roehampton dans le Comté de Surrey, le 3 de Novembre 1684, & fut inhumé auprès de ses ancêtres à Derby (d).

(1) Kennet Memoirs p. 80. 81. (2) Idem p. 81.

[A] *Il demeura constamment attaché à Charles I.*] Il suivit sa Majesté dans le Nord, & à Yorck en Juin 1642. Il fut un des Pairs, qui signérent un Ecrit, pour rendre témoignage des fréquentes & fortes déclarations que le Roi avoit faites, de son éloignement pour tout dessein de faire la guerre au Parlement (1). Il donna au Roi des secours d'argent, & l'accompagna au Parlement que ce Prince tint à Oxford. Il passa ensuite la Mer, pour attendre que la tranquillité fût rétablie dans le Royaume : mais sa retraite ne lui procura point le repos qu'il espéroit : il fut déclaré criminel; ses grands biens furent mis en séquestre; & lorsque, par la médiation de ses Amis, on minutoit une Loi pour son accommodement au mois d'Octobre de l'an 1645, on expédia l'ordre pour son retour (2).

(a) Kennet's Memoirs p. 83. 84.

CAVENDISH (Charles), fils du second, & frére du troisiéme Comte de Devonshire, distingué par sa valeur, & par son extraordinaire habileté dans les Sciences, naquit à Londres le 20 de Mai 1620. A l'âge de dix-huit ans on l'envoya voyager en France & en Italie, où il s'embarqua pour Constantinople „ s'étant dérobé de son Gouverneur, & de ses Domestiques Anglois, sachant „ que c'est avec les Etrangers, qu'un Voyageur peut mieux s'instruire (a)." Après avoir fait un long détour par Terre par la Natolie, il se rendit par Mer à Alexandrie, & de là au Caire, d'où il se rendit par la voie de Malte en Espagne, & retourna à Paris, où après avoir passé quelque tems à la Cour, il revint en Angleterre sur la fin du mois de Mai de l'an 1641. La même année il passa en Hollande, où il fit une Campagne dans l'Armée du Prince d'Orange, la meilleure Ecole de ce tems-là pour la Guerre. Il retourna en Angleterre sur la fin de Novembre. S'étant distingué par sa valeur & par sa conduite en différentes occasions pour la défense du Roi Charles I. [A], il fut fait Co-

[A] *Il se distingua par sa valeur & par sa conduite en différentes occasions pour la défense du Roi Charles I.*] Lorsque le Roi

Colonel d'un Régiment; & à la fin il fut tué proche de Gainsborough en 1643. C'étoit un Gentilhomme de mérite, favant [*B*], & univerfellement aimé & eftimé.

Roi fe retira à Oxford, fur les mouvemens violens du Parlement, Mr. Cavendifh s'y rendit avec le Comte de Devonfhire fon frère, & fe mit parmi les Gentilshommes Volontaires, qui fouhaitèrent de former un Corps pour le fervice de fa Majefté. Il choifit d'être dans la Compagnie du Roi, commandée par le Lord Bernard Stuart parent de ce Prince, frère du Duc de Richmond, qui étoit compofée de perfonnes fi confidérables par leur qualité & par leurs biens, que le Roi dit „ que les revenus de cette „ feule Compagnie fuffifoient pour acheter tous les biens „ de Mylord Effex & de tous les Officiers de fon Armée „ (1)." Il demeura dans cette Compagnie jufqu'à la Bataille d'Edge-Hill, qui fe donna le 23 Octobre 1642. Le Roi, par eftime & par affection pour ces braves gens, ne voulut pas les expofer au même hazard que le refte de la Cavalerie, mais les referva pour fervir de garde à fa perfonne. Mr. Cavendifh, fuppofant que ce ne feroit pas là un pofte où il y auroit du danger, ni par conféquent un pofte d'honneur, obtint du Lord Bernard Stuart, qu'ils iroient trouver le Roi, & le prier de leur accorder la permiffion de fe placer fur la droite de l'Aile droite de la Cavalerie, comme le pofte le plus expofé & le plus honorable; à quoi Sa Majefté confentit enfin, fur leurs importunités. Ce pofte fe trouva l'endroit le plus chaud, & où le combat fut le plus heureux; & Mr. Cavendifh y fit paroitre tant de valeur, que Mylord Aubigny, qui commandoit la Compagnie du Duc d'Yorck, aiant été tué, ce jeune Seigneur fut préféré à un grand nombre de prétendans de diftinction & de mérite, pour cet emploi. Cette Compagnie fut incorporée peu après dans le Régiment du Prince de Galles; mais un Officier-Major aiant commandé à Mr. Cavendifh quelque chofe qu'il crut indigne de lui, il pria le Roi de lui accorder mille livres fterling (que fon frère le Comte de Devonfhire avoit lui-même données au Roi); promettant, que fi Sa Majefté vouloit lui permettre de tirer la Compagnie du Duc d'Yorck du Régiment du Prince de Galles, il iroit dans le Nord, où il léveroit un Régiment complet de Cavalerie pour le Duc, avant que l'Armée entrât en Campagne. Le Roi y confentit, & lui accorda l'honneur d'être Colonel de fon nouveau Régiment. Pour le compléter plus aifément, il agréa Mr. Thomas Markham, Ecuyer, pour fon Lieutenant-Colonel, & Mr. Tuke pour Capitaine de fa prémière Compagnie. Il prit fes quartiers à Newmark, & tint en refpect la Garnifon de Nottingham, & d'autres Lieux voifins. Infenfiblement il fe rendit maître de tout le Pays; enforte que les Commiffaires du Roi pour les Comtés de Lincoln & de Nottingham lui demandèrent la permiffion de fupplier ce Prince de lui donner le Commandement de toutes les Troupes de ces deux Comtés, en qualité de Colonel Général. Il y confentit, & le Roi accorda leur demande (2). Pendant qu'il commanda, il chaffa l'Ennemi de Grantham (3), remporta une Victoire complette, & réduifit plufieurs des Villes où ils avoient Garnifon, avec le fecours du Colonel Welby & d'autres braves Officiers. Après plufieurs glorieux exploits, il eut l'honneur de recevoir la Reine, lorfqu'elle fe rendit à Newmark. Cette Princeffe fe rappella d'abord qu'elle l'avoit vu en Hollande, & fut charmée de le rencontrer en Angleterre. La Comteffe de Derby, qui étoit dans le caroffe de la Reine, lui parla du Colonel avec beaucoup d'éloge; & lorfque cette Princeffe donna le Mot au Major Tuke, ce fut celui de *Cavendifh*. Il accompagna la Reine à Oxford avec une belle Garde, & chemin faifant, avec la permiffion de cette Princeffe il emporta d'affaut Burton fur le Trent, aiant encouragé fes Soldats à traverfer la rivière à la nage, à efcalader les Ouvrages, & à fe jetter dans la Place malgré les plus éminens dangers. La décadence des affaires du Roi le rendit plus hardi & plus téméraire (4). On prétend qu'il fut maffacré de fang-froid, après la dernière Action où il fe trouva, & après avoir obtenu quartier du Colonel Bury, qui par cette action, & par d'autres du même genre, fe rendit cher à Cromwel (5). Un autre Ecrivain rapporte, que fon cheval s'étant embourbé, il refufa avec magnanimité de recevoir quartier, & mourut en faifant rejaillir le fang qui couloit de fes plaies, au vifage de ceux qui le répandoient (6). Cromwel lui même fe trouva à cette Action, & fit tant de cas du fuccès qu'il avoit eu, qu'il en envoya une rélation particulière au Committé de l'Affociation, à Cambridge, par une Lettre datée du 31 Juillet 1643, que voici. „ Meffieurs, il a plu „ au Seigneur d'accorder à vos Serviteurs & à vos Sol„ dats une victoire importante à Gainsborow..... Dans „ le Corps de réferve, qui n'avoit pas été rompu, fe „ trouvoit le Général Cavendifh, qui pendant un tems „ m'a fait tête, & enfuite à quatre Compagnies de Lin„ coln, qui étoient tout ce qu'il reftoit de nos Troupes „ fur le champ de bataille, tout le refte étant à la pour„ fuite de l'Ennemi. A la fin le Général Cavendifh char„ gea ceux de Lincoln, & les mit en déroute. Mais étant „ d'abord tombé fur lui en queue avec mes trois Compa„ gnies, je l'étonnai tellement qu'il quitta la pourfuite, „ & fit fes efforts pour fe dégager de moi: mais l'aiant „ ferré, & chaffé de deffus une Colline, en tuant bon „ nombre de fes gens, je pouffai le Général avec quel„ ques-uns de fes Soldats dans une Fondrière, où mon „ Capitaine-Lieutenant le tua d'un coup qu'il lui porta „ fous les petites côtes. Tout le refte du Corps qu'il „ commandoit a été mis entièrement en déroute, n'en é„ tant pas refté un feul (7)." Lorfqu'on apporta fon Corps à Newmark pour l'y enterrer, toute la Ville témoigna tant d'affection pour lui, tout mort qu'il étoit, que pendant plufieurs jours on ne voulut pas permettre qu'on l'enterrât, & qu'on venoit pleurer fur fon Corps & l'admirer. Lors même que trente ans après, on le tranfporta pour l'inhumer à Derby auprès de fa mère, on vit renouveller les regrets, tant de la part de ceux qui l'avoient connu, que de ceux qui en avoient ouï parler; & tout le peuple de Newmark témoigna une répugnance accompagnée de douleur, de voir enlever les dépouilles d'un homme qui lui avoit été fi cher, & qui pendant fa vie avoit été l'ornement & le défenfeur de cette Ville (8).

[*B*] *C'étoit un Gentilhomme de mérite & favant.*] Il entendoit fort bien les Mathématiques, comme cela paroît par quelques-uns de fes papiers, qui étoient dans la Bibliothèque du Dr. Jean Moore, Evêque d'Ely, & qui ont été donnés par le Roi George I. à l'Univerfité de Cambridge. En un mot c'étoit „ un Gentilhomme, dont l'ef„ prit étoit orné de tout ce qu'il y a de meilleur & de „ plus délicat dans les Belles-Lettres, l'aiant cultivé par „ la lecture, par le commerce des hommes, & par les „ voyages. Diftingué d'ailleurs par fon courage, il étoit „ en état de défendre fon Prince de fa tête & de fon bras, „ par les plus fortes raifons, & par la plus intrépide va„ leur (9)."

(1) Kennet *Memoirs* p. 25-27.

(2) Idem p. 28. 29.

(3) Voyez Clarendon *Hift. des Guerres Civil.* Tom. II. Part. I. Liv. VI. p. 144. Oxford 1707 in-8.

(4) *Life of Cavendish Countess Dowager of Devonshire* p. 12 and Kennet's *Memoirs* p. 94.

(5) *Life of Cavendish* &c. p. 55.

(6) Lloyd *Memoirs of the Lives, Actions &c. of those noble &c. Persons that suffered Death &c. in our late intestine Wars*, p. 675. Lond. 1668 in fol.

(7) Rushworth Part. III. Vol. II. p. 276.

(8) *Life of Cavendish* &c. p. 56.

(9) Ibidem.

CAVENDISH (GUILLAUME), prémier Duc de Devonfhire, nâquit le 25 Janvier 1640. Il eut pour Conducteur dans fes Voyages [*A*] le Dr. Killegrew, depuis Principal de la Savoye, qui lui infpira le vrai goût de la Poëfie, & toute la délicateffe poffible de fentiment & d'efprit. Il fut créé Maître-ès-Arts dans l'Univerfité d'Oxford le 28 Septembre 1663, par ordre exprès du Chancelier, fous le nom de Guillaume Lord Cavendifh, fils du Comte de Devonfhire (*a*). Peu de tems après, il époufa *Marie*, feconde fille de Jaques *Butler* Duc d'*Ormond*, decédée le 31 Juillet 1710 (*b*), dont il eut trois fils & une fille [*B*]. En 1665 il fervit en qualité de Volontaire fur la Flotte, & fe trouva auprès du Duc d'Yorck au milieu du fameux Combat qui fe donna. Il fut Député du Comté de Derby en plufieurs Parlemens [*C*]. En 1679 il fut nommé Membre du nouveau Confeil Privé du Roi,

(*a*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 154.

(*b*) Collins *Peerage of Engl.* Vol. I. p. 124.

[*A*] *Dans fes Voyages.*] Pendant fon féjour à Paris, il fut brutalement affronté à l'Opéra par trois Officiers aux Gardes, qui vinrent fur le Théatre, étant pris de vin. Un d'entre eux s'étant approché de lui, lui fit une queftion infultante. Mylord Cavendifh lui répondit par un bon foufflet, fur quoi ils tirèrent l'épée & l'attaquèrent tous trois vivement. S'étant appuyé contre une Couliffe, il fe défendit vigoureufement, & reçut plufieurs bleffures. Enfin un Suiffe robufte, qui appartenoit à Mylord Montague, l'aiant pris entre fes bras, le jetta par deffus le Théatre dans le Parterre. En tombant, fon bras s'accrocha à une pointe de fer, & la chair en fut emportée de manière, qu'il en a gardé la cicatrice jufqu'à la fin de fa vie. Pendant plufieurs femaines, il fut en danger de la vie. Les trois Aggreffeurs furent mis en prifon par ordre du Roi, & n'obtinrent leur élargiffement que par l'interceffion de Mylord Cavendifh (1).

[*B*] *Dont il eut trois fils & une fille.*] I. GUILLAUME Marquis de Hartington, depuis Duc de Devonfhire, & père du Duc d'aujourd'hui. II. Mylord HENRI CAVENDISH, Gentilhomme de grande efpérance, qui mourut fort regretté le 10 de Mai 1700, ne laiffant qu'une feule fille, qu'il avoit eue de Rhode, fille de Guillaume Cartwright d'Aynho, Ecuyer, & d'Urfule fa feconde femme, fille de Ferdinand, Lord Fairfax de Cameron en Ecoffe. III. Mylord JAQUES CAVENDISH, qui fut élu Député au Parlement pour la Ville de Derby, la douzième année du règne de Guillaume III, & qui en a été Membre en la même qualité fous la Reine Anne, & fous le Roi George I., & fous George II. Il eft auffi Membre de la Société Royale. Il a époufé *Anne*, fille d'Elihu Yale, Ecuyer, Gouverneur du Fort de S. George dans les Indes Orientales, décédée le 27 Juin 1734, dont il a un fils, nommé *Guillaume*, qui a époufé une fille du Dr. Edouard Chandler Evêque de Durham, & une fille nommée *Elifabeth*, qui a époufé Richard Chandler fils du même Prélat. IV. Mylady ELISABETH, mariée au Chevalier Jean Wentworth, de Broadfworth dans le Comté d'Yorck, Baronet (2).

[C] *Il fut Député du Comté de Derby en plufieurs Parlemens.*]

(1) Kennet's *Memoirs* p. 117. 118.

(2) Collins *Peerage of England* Vol I. p. 125.

H

Roi, composé seulement de trente personnes ; mais le 31 Janvier suivant il demanda à se retirer, conjointement avec son intime Ami Guillaume Lord Russel, le Chevalier Henri Capel & Mr. Powle ; ce qui leur fut accordé. Il appuya fortement le *Bill d'Exclusion* [*D*]. Il porta aussi dans la Chambre Haute l'Accusation contre le Chevalier Guillaume Scroggs, Prémier Juge du Banc du Roi (*c*) ; & continua de s'opposer aux mesures de la Cour [*E*]. Il fut un des Témoins qui parurent en faveur de Mylord Russel, lorsque ce Seigneur fut jugé ; auquel il fit proposer ensuite par le Chevalier Jaques Forbes de ménager son évasion en changeant d'habits avec lui, & en demeurant à sa place *. Mr. Thynne son Ami aiant été assassiné, il accusa le Comte de Konigsmark, qui avoit été absous dans le Jugement & déchargé du crime de meurtre, & s'offrit de le prouver en rase campagne [*F*]. Il succéda à son pére dans ses Titres & ses Biens en Novembre 1684 ; „ & sous le régne du Roi Jaques „ il fut toujours le même, plus honoré, & plus zélé pour sa Patrie (*d*)." Il vit les progrès du Papisme & du Pouvoir arbitraire dans le Royaume ; & comme il étoit fortement attaché aux intérêts de l'Angleterre & de la Religion Protestante, il blâma non seulement toutes les démarches illégales, mais s'y opposa encore de tout son pouvoir. On fit quelques tentatives pour l'intimider, & même on avoit suborné un Témoin pour l'accuser de rebellion ; mais il lui ferma la bouche, en demandant de lui être confronté (*e*). En 1686 on le condamna à une Amende exorbitante de trente mille livres sterling, pour avoir frappé le Colonel Culpeper à la Cour [*G*]. Il fut un des prémiers à inviter le Prin-

(*c*) Echard *History of England* Vol. II. Liv. 2. chap. 3. p. 604.

* Burnet *Mem. de la Gr. Bret.* Tom. I. p. 494. Edit. in-8.

(*d*) Kennet's *Memoirs* p. 136.

(*e*) Idem *Funeral Sermon for the Duke* p. 48. 49.

ment.] Lorsqu'en 1677 le Roi se trouva choqué de la demande que les Communes lui firent de conclurre une Ligue offensive & défensive avec la Hollande, & que pour témoigner son mécontentement, il ordonna à l'Orateur d'ajourner la Chambre au 16 de Juillet, Mylord Cavendish fut à la tête de ceux qui s'opposérent à un renvoi aussi brusque, & pressa l'Orateur „ de ne point quitter sa „ place, que par une délibération en forme de la Cham- „ bre ;" s'offrant de produire des exemples, que les Communes avoient continué leurs séances après un message imprévu d'ajournement. Et lorsque les deux Chambres se furent assemblées ce jour-là, uniquement pour être ajournées par la volonté du Roi, ce Seigneur fut du nombre de ceux qui ne voulurent point se rendre au rapport que l'Orateur fit d'un Ordre du Roi pour cela, & proposa, que „ lecture fût faite de leur dernier Ordre pour s'ajour- „ ner, afin de voir par quelle autorité ils se trouvoient „ actuellement assemblés ; disant, que c'étoit-là la voie or- „ dinaire & régulière de procéder." Cette proposition fut appuyée ; & elle auroit passé, si l'Orateur n'avoit quitté sa place, & ne se fût retiré pour se dérober aux reproches qu'on lui faisoit (3). Pendant les mêmes Séances, s'agissant d'une affaire de conséquence, la Chambre se trouva divisée, & les Voix s'étant trouvées égales, au rapport de ceux qui les comptoient, ce qui lui faisoit perdre & à ses Amis un point décisif, il soutint que ceux qui avoient compté s'étoient trompés, & ne voulut pas permettre que la chose passât, mais insista sur le point en question, jusqu'à ce qu'avec beaucoup de peine, il obtint qu'on en vint à la preuve : „ par où, *dit le Dr. Kennet* (4), „ il irrita au suprème degré le Parti de la Cour." Dans le Parlement suivant de 1678, il fut un des Membres du *prémier* Committé pour l'examen des Privilèges & des Elections ; du *second*, nommé pour dresser une très humble Adresse, par laquelle le Roi seroit supplié d'ordonner que tous les Papistes Recusans eussent à se retirer à dix milles de Londres ; & d'un *troisiéme*, pour examiner l'affaire du meurtre du Chevalier Edmond Bury Godfrey, & de la Conspiration Papiste. Il fut aussi un de ceux qu'on nomma pour demander aux Seigneurs de concourir avec les Communes pour pourvoir à la conservation de la Personne de Sa Majesté, du Gouvernement & de la Religion Protestante. Il fut chargé de présenter au Roi le Vote de la Chambre, sur l'information donnée contre Mr. Moun-tague le 19 de Décembre ; & le même jour on le nomma pour aider à dresser les Articles contre le Comte de Danby. Dans un autre Parlement, assemblé le 6 de Mars 1678-9, il fut un des principaux Membres députés pour présenter au Roi le Vote touchant l'Election d'un nouvel Orateur le 8 de Mars ; & le 16 d'Avril 1679, il fut un des Commissaires nommés pour dresser un Bill pour mettre le Roi & le Royaume en sureté contre l'accroissement & la crainte du Papisme. Il se distingua encore pour pousser l'Adresse du 14 de Mai, par laquelle la Chambre déclaroit qu'elle vengeroit sur les Papistes toute violence faite à la Personne du Roi. Dans ces occasions il parla souvent avec tant de poids & de liberté, que ses discours répandus dans le public, quoique par des copies imparfaites, ne laissérent pas d'être applaudis. Il s'en trouva une où il y avoit des choses si fortes, que la Chambre expédia l'Ordre suivant : „ La Chambre aiant été informée, „ qu'il s'est répandu une Brochure fausse & scandaleuse, „ sous le titre de *Discours du Lord Cavendish*, il a été ré- „ solu de renvoyer à un Committé la recherche des Au- „ teurs & des Editeurs de cette Brochure."

(3) *Private Debates in the House of Commons* 1677 p. 95. in-12. & Kennet's *Memoirs* p. 121-122.

(4) *Ubi supra* p. 125.

[*D*] *Il appuya fortement le Bill d'Exclusion.*] Lorsque ce Bill fut porté dans la Chambre des Pairs le 15 Novembre 1680 par le Lord Guillaume Russel, il fut accompagné du Lord Cavendish, & d'autres ; mais le Roi aiant déclaré qu'il ne donneroit point son consentement à un *Bill d'Exclusion*, le grand point étoit de mettre le Royaume à couvert du Papisme. Pendant que la Chambre délibéroit en grand Committé sur cette question, & que Mr. Powle présidoit, Mylord Cavendish fit un Discours (5), où il déplora la perte de ce Bill, & finit en proposant „ qu'on portât un Bill pour faire une Association entre „ tous les Sujets de sa Majesté ;" & après de grands débats, on forma cette Résolution : „ Le Committé est d'a- „ vis de proposer à la Chambre, qu'on prépare un Bill „ pour faire une Association entre les Sujets Protestans, „ pour la sureté de la Personne du Roi, pour la défense „ de la Religion Protestante, & pour la conservation de „ tous les Sujets Protestans contre toutes invasions & op- „ positions ; & pour empêcher que le Duc d'York, ou „ tout autre Prince Papiste, ne parvienne à la Couron- „ ne." Mylord Cavendish continua à soutenir la chose dans le Parlement, comme il avoit fait dans le Committé, ce qu'il fit le 7 de Janvier 1680-1, par le Discours suivant : „ Mr. l'Orateur : Je suis persuadé, que nous ne „ pouvons préserver ni notre Religion, ni notre tranquil- „ lité, sans le Bill (d'Exclusion). Mais puisqu'il n'y a „ pas d'apparence que nous l'obtenions à présent, je suis „ d'avis de passer outre à l'égard des autres Bills qui sont „ sur le tapis, pour essayer si nous pouvons les faire pas- „ ser. Puisque nous ne pouvons faire tout le bien que „ nous voudrions, tâchons de faire tout celui que nous „ pouvons. Je suis prêt à consentir au Vote proposé, „ que le sentiment de cette Chambre est, que ni la Per- „ sonne du Roi, ni la Religion Protestante, ne peuvent „ être préservées par aucun autre moyen ; pourvu qu'on „ ne prétende pas empêcher la Chambre d'examiner ce „ qui se peut faire par d'autres Loix ; de peur qu'on ne s'en „ prévaille pour casser le présent Parlement, chose dont „ la pensée seule me fait trembler, parce que cela entrai- „ neroit la ruine de nos affaires, tant au dehors qu'au „ dedans."

(5) Voyez Kennet's *Appendix to his Memoirs* num. 5.

[*E*] *Continua de s'opposer aux mesures de la Cour.*] Dans le Parlement de 1680-1, il fut un de ceux qui nommérent publiquement les mauvais Conseillers, & qui contribuérent à faire présenter au Roi une Adresse pour lui demander de les éloigner pour toujours de sa Personne & de ses Conseils, & de les dépouiller de leurs Emplois : ce qui obligea le Roi de proroger le Parlement le 10 de Janvier, & de le casser par une Proclamation du 18 du même mois. Il en convoqua un autre à Oxford pour le 11 de Mars, dans lequel Mylord Cavendish commença de nouveau à agir comme dans le précédent ; mais ses efforts réïtérés furent encore rendus inutiles par la dissolution de ce Parlement, qui ne siégea que sept jours. Depuis ce tems-là, le Roi & ses Ministres aiant gouverné sans Parlement, on attaqua plusieurs des principaux Membres des deux derniers Parlemens, jusqu'à en vouloir non seulement à leur liberté, mais à leur vie. De ce nombre furent le Duc de Monmouth, les Comtes de Shaftsbury & d'Essex, Mylord Russel, le Colonel Algernoon Sidney, & autres. Mylord Cavendish n'étoit pas estimé moins coupable qu'aucun d'eux, „ & il ne refusa point, *dit Mr. Kennet* (6), „ de se touver avec eux, tant qu'on ne proposa dans „ leurs Assemblées rien qui ne fût dans les régles de „ l'honneur & de la justice. Mais on dit que dans une „ de ces Assemblées il condamna une ouverture hardie „ qui s'y fit, & qu'il déclara très sérieusement à son re- „ tour, qu'il ne se trouveroit plus parmi eux. Cepen- „ dant, il n'abandonna point ce qu'il croyoit être la Cau- „ se publique, ni aucun de ceux qui la soutenoient, & „ qu'il regardoit comme ses Amis."

(6) *Memoirs* p. 132.

[*F*] *Mr. Thynne son Ami aiant été assassiné, il accusa le Comte de Konigsmarck, qui avoit été absous dans le Jugement, & déchargé du crime de meurtre, & s'offrit de le prouver en rase campagne.*] Mylord Cavendish avoit poursuivi les meurtriers de Mr. Thynne selon les Loix, & leur avoit fait subir la peine qu'ils avoient méritée. Il avoit aussi fait comparoitre en Jugement le principal Auteur, le Comte de Konigsmarck, „ qui fut absous par „ un Juré prévenu, ou plutôt gagné en sa faveur (7)." Mylord Cavendish fut extrêmement indigné de l'absolution du Comte, qu'il croyoit due à la corruption : & sachant que l'Appel en combat singulier étoit anciennement selon les Loix le dernier moyen de conviction contre un Meurtrier, il obtint d'un Seigneur qu'il iroit trouver le Comte, pour l'accuser en son nom du meurtre, & lui offrir de le prouver en rase campagne. Mais le Dr. Kennet dit (8), qu'il ne trouve point de preuves de ce qu'on débite d'une Assignation sur Calais Sand ; & qu'on peut plutôt présumer que le message ne se fit point, ou que la réponse n'eut point lieu, parce que le Comte se dépêcha de se retirer, pour éviter un second Jugement.

(7) Kennet p. 135.

(8) Ibid. p. 136.

[*G*] *En 1686 on le condamna à une Amende exorbitante de*

Prince d'Orange à paſſer en Angleterre [*H*]. Jaques II. ſur les prémières allarmes du côté de la Hollande, ſe défiant de lui plus que d'aucun autre Pair, tâcha de l'attirer à la Cour; mais le Comte eſquiva (*f*). Le Prince aiant abordé en Angleterre, il prit les armes en ſa faveur [*I*], & en fut reçu enſuite avec les plus grandes marques d'eſtime & de bienveillance. Dans les débats de la Chambre des Pairs touchant la Vacance du Trône, il fit paroitre beaucoup de zèle pour faire déclarer le Prince & la Princeſſe d'Orange Roi & Reine d'Angleterre. Au mois de Février 168$\frac{8}{9}$ il fut nommé Membre du Conſeil Privé (*g*), & Grand-Maitre de la Maiſon du Roi (*h*); & le 3 d'Avril 1689, il fut in-

(*f*) Kennet p. 146. 147.

(*g*) Idem p. 158.

(*h*) Burnet Tom IV. p. 9. Edit. in-8.

*de trente mille livres ſterling, pour avoir frappé le Colonel Culpeper à la Cour.*] Aiant été fort inſulté à la Cour par le Colonel, il fut aſſez maitre de lui-même pour ſe contenter, pour toute ſatisfaction, de lui pardonner, à condition qu'il ne paroitroit jamais à Whitehall. Mais immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, le Colonel fut encouragé à ſe montrer à la Cour, dont il devint une des Créatures. Le Comte de Devonſhire l'aiant rencontré dans la Chambre d'Audience du Roi, & le Colonel l'aiant regardé, à ce qu'il crut, d'un air inſultant, il le prit par le nez, le mena hors de la chambre, & lui donna quelques coups de la pomme de ſa canne. Le Comte fut pourſuivi pour une action ſi hardie au Banc du Roi, condamné à une Amende de trente mille livres ſterling, & mis dans la Priſon du Banc du Roi, quoique Pair, juſqu'à ce qu'il eût payé cette ſomme. Incapable de demeurer dans une priſon dont il pouvoit ſe tirer, il s'échapa, mais pour ſe rendre ſeulement à ſa Terre de Chadſworth. Quand on eut appris qu'il étoit là, le Shérif du Comté de Derby eut ordre de ſe ſaiſir de lui, & de le conduire avec la Milice à la Ville. Mais il invita le Shérif, & le retint honnêtement priſonnier, juſqu'à ce qu'il eût accordé pour ſa propre liberté, en donnant caution pour toute la ſomme de trente mille livres ſterling. Mais ce papier s'étant trouvé parmi ceux du Roi Jaques, le Roi Guillaume le rendit. Nous avons appris que la Comteſſe-Douairière ſa mère, chagrine de voir ſon fils traité ſi durement, alla trouver le Roi pour lui demander ſa grace, & pour le ſupplier de vouloir recevoir en payement de l'Amende impoſée, des Billets pour plus de ſoixante mille livres ſterling, que ſon mari & ſa mère avoient prêtées au Roi ſon père & au Roi ſon frère dans leurs plus preſſans beſoins. Mais elle n'eut qu'un refus. Ce fut pendant qu'il étoit expoſé à ces deſagrémens, qu'il projetta le ſuperbe bâtiment de Chadſworth. Il contracta avec des Ouvriers pour abbattre le côté méridional de cette ancienne maiſon, & le rebâtir ſelon un Plan qu'il leur donna, pour qu'il fit face aux Jardins. Quand il eut achevé cette partie, il réſolut d'en demeurer là; juſqu'à ce qu'aiant vu les affaires publiques dans une ſituation heureuſe, il entreprit, pour témoigner ſa joie & ſon contentement, le côté oriental du nouveau Quarré, qu'il fit rebâtir entièrement, de la même manière que celui du Sud, & parut content de pouvoir dire qu'il avoit fait la moitié de l'Ouvrage, & qu'il laiſſoit le reſte à faire à ſon héritier. Il demeura dans cette idée pendant ſept ans, au bout deſquels aiant repris courage, il jetta les fondemens pour achever les deux autres côtés. Après la Révolution, Mylord Cavendiſh ſe plaignit à la Chambre des Pairs de l'Amende qu'on lui avoit impoſée; & ils ordonnèrent que le Chevalier Robert Wright, ci-devant Prémier Juge, le Chevalier Richard Halloway, & le Juge Powell, comparoitroient. Ils demandèrent pardon au Comte, ſe ſoumettant à tout ce qu'il plairoit aux Pairs, qui prirent le 6 de Mai 1689 une Réſolution qui portoit: „ Que la Cour du Banc du Roi, en n'aiant point égard à „ ce que le Comte de Devonſhire avoit allégué des Pri„ viléges du Parlement, & en l'obligeant de plaider lui„ même en perſonne, avoit fait une brèche manifeſte aux „ Priviléges du Parlement; & que l'Amende de trente „ mille livres ſterling, impoſée au Comte par la ſuſdite „ Cour, étoit exorbitante, contraire à la Grande Char„ tre, au Droit commun des Sujets, & aux Loix du Ro„ yaume (9)."

[*H*] *Il fut un des prémiers à inviter le Prince d'Orange à paſſer en Angleterre.*] Mr. Burnet dans ſes *Mémoires de la Grande Bretagne* (10) nous apprend que les Comtes de Danby & de Devonſhire, & Mylord Lumley, ſe chargèrent du Nord du Royaume, pour le faire déclarer en faveur du Prince. Et le Dr. Kennet (11) obſerve qu'il n'eſpéroit de ſureté que de la part du Prince; ce qui l'engagea à faire tourner aux Seigneurs & à la Nobleſſe les yeux du même côté. Il manda librement ce qu'il penſoit làdeſſus à un Ami Anglois, qui étoit à la Cour de la Haye, diſant, que toute leur eſpérance & leur unique reſſource étoit de ce côté-là: enſorte qu'il eut beaucoup de part aux meſures, auſſi prudentes que ſecrettes, qu'on prit pour inviter le Prince.

[*I*] *Le Prince aiant abordé en Angleterre, il prit les armes en ſa faveur.*] Il avoit concerté ſes meſures avec le Comte de Danby, Mylord Delamere, le Chevalier Scroop How, & un petit nombre d'autres perſonnes de la prémière qualité, & qui avoient le plus de crédit dans ces quartiers. Ils eſpérèrent d'abord, que le Prince feroit deſcente dans le Nord; & lorſqu'ils virent leurs eſpérances déçues à cet égard, ils ne laiſſèrent pas de continuer leurs préparatifs, & de s'attendre au Prince, comme à leur Libérateur. En attendant, le Comte négocia avec pluſieurs de ſes Amis & de ſes Voiſins; mais il les trouva encore trop remplis de la malheureuſe fin de l'entrepriſe du Duc de Monmouth. Pluſieurs de ceux qui n'oſoient agir, l'aimoient, & formoient des vœux en ſa faveur: d'autres trompèrent les eſpérances qu'on avoit conçues d'eux, & manquèrent même à leurs promeſſes. Quand le Prince eut été repouſſé par la tempête, & que le Roi fit quelques démarches pour regagner les peuples, le Comte courut riſque d'être livré, ou du moins de reſter ſeul. Il ne laiſſa pas cependant, avec ſes Serviteurs & un petit nombre d'Amis, de ſe tenir ſecrettement prêt. Ils parloient de leurs affaires à mots couverts; & quand des gens ſuſpects paroiſſoient les entendre, ils imaginoient d'autres moyens de ſe tenir clos & couverts. Dès qu'il eut appris que le Prince avoit pris terre dans l'Oueſt, il commença à ſe remuer, & réſolut de s'expoſer aux plus grands hazards pour le Bien public. Il marcha d'abord avec une petite troupe à la Capitale du Comté de Derby, où il invita nombre de Gentilshommes, recevant avec beaucoup de franchiſe ceux qui s'avanturoient à venir manger chez lui, où il tenoit table ouverte. Il fit aſſembler le Maire & le Conſeil de la Ville, & leur lut la Déclaration du Prince, qu'il accompagna d'un petit Commentaire convenable au tems. Il leur remit enſuite une Copie de la Déclaration faite par lui-même, par les Seigneurs & la Nobleſſe, datée du 21 Novembre 1688, qui portoit: „ Qu'ils „ étoient réſolus de faire tous leurs efforts pour défendre „ la Religion Proteſtante, les Loix du Royaume, & les „ Droits & les Libertés des Sujets." Pendant que le Comte fut à Derby, il y arriva un Exprès de Londres, qui étoit chargé d'une Lettre cachée dans le talon de ſa botte, mais que l'eau & la boue avoient tellement gâtée, qu'elle étoit à peine liſible. On y marquoit, que le Roi Jaques étoit retourné à Saliſbury, & que l'Armée du Prince s'avançoit vers Londres. Cette nouvelle cauſa une grande joie; mais elle fut troublée par l'arrivée d'un autre Courier, qui apporta des nouvelles toutes contraires, laiſſant les plus ſages en ſuſpens, & les autres dans la conſternation. Le Parti Papiſte s'en prévalut, & commença à former le projet de s'aſſurer du Comte & de ceux qui l'accompagnoient; mais ils ſe dépêchèrent de quitter la Ville. Il marcha vers Nottingham, où le peuple étoit bien intentionné; & bientôt la Nobleſſe & les Gentilshommes ſe trouvèrent en état de faire une belle figure. Le Comte, qui étoit à leur tête, jugea à propos de les unir par une Déclaration de leurs ſentimens & de leurs deſſeins; elle fut dreſſée, & ſignée de tous le 22 Novembre, fondée ſur ce principe, dont ils faiſoient profeſſion: *Nous reconnoiſſons que c'eſt un acte de rebellion, de réſiſter à un Roi qui gouverne ſelon les Loix; mais on a toujours regardé comme un Tyran, celui qui érige ſa volonté en Loi: & nous croyons que de réſiſter à un Prince qui en agit ainſi, n'eſt nullement un acte de rebellion, mais une légitime & néceſſaire défenſe.* Cette Déclaration fut trouvée ſi juſte & ſi conforme aux régles de l'honneur, que quantité d'autres venoient tous les jours les joindre, & formoient comme un Corps de Troupes réglées, & une Armée confédérée. Son Alteſſe Royale la Princeſſe, ſe trouvant obligée de pourvoir à la ſureté de ſa propre perſonne, ſortit la nuit du Dimanche 25 Novembre de Londres, avec l'Evêque de cette Ville, le Comte de Dorſet, & un petit nombre de Dames. Lorſqu'on s'apperçut de ſon abſence, le peuple fut tellement irrité, qu'il menaça de mettre en pièces quelques-uns des Papiſtes qui étoient à Whitehall, ſoupçonnant qu'on avoit attenté à ſa perſonne: mais ils furent bientôt appaiſés par une Lettre que la Princeſſe avoit laiſſée pour la Reine, & par la nouvelle de ſa retraite à Nottingham. Pendant qu'elle fut en chemin, on fit courir adroitement le bruit, qu'un Parti ennemi vouloit la ſurprendre: ſur quoi le Comte de Devonſhire s'avança au-devant d'elle avec un bon Corps de Cavalerie, & l'aiant rencontrée à quelques milles de la Ville, il la reçut avec beaucoup de reſpect & de joie, la conduiſit au Château, d'où le Comte de Nottingham s'étoit retiré, & il eut ſoin de fournir à ſes propres dépens à tout ce qui étoit néceſſaire pour la table & pour les autres dépenſes de la Cour de Son Alteſſe Royale. Lorſque ſes propres fonds furent à ſec, il accepta quelques contributions; & à la fin il prit l'argent public, de manière à contenter les Receveurs & à plaire au Pays. Lorſqu'il eut reçu une Copie de l'Aſſociation, il y entra d'abord: en quoi il fut ſuivi par ceux qui avoient le plus de zèle pour la Cauſe. Quelques-uns aiant été aſſez précautionnés pour refuſer de le faire, il ſupporta leur refus avec beaucoup de modération: mais lorſque, ſur le tour favorable que prenoient les choſes, ils offrirent de ſouſcrire à l'Aſſociation, le Comte leur reprocha leur prémière lâcheté, & leur dit qu'on n'avoit plus beſoin de leur ſignature. La Princeſſe, extrêmement ſatisfaite de la réception qu'on lui avoit faite, propoſa d'aller du côté d'Oxford, pour être plus proche de Son Alteſſe Royale le Prince George, qui s'étoit joint au Prince d'Orange, avec Mylord Churchill, les Ducs d'Ormond & de Grafton &c. Le Comte avec toute ſa Nobleſſe ſervit de Garde à cette Princeſſe, & la conduiſit commodément

(9) Kennet's *Memoirs* p. 158-159 & 160 166.

(10) T. III. p. 319 Edit. in-8.

(11) *Memoirs* p. 146.

(i) Collins dit qu'il fut installé le 14 Mai. *Peerage of England* Vol. I. p. 128.

installé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière (i). Au Couronnement de Leurs Majestés, le 11 d'Avril, il fit pour ce jour-là la fonction de Grand-Maitre du Royaume, & porta la Couronne Royale à côté de la Bible & de la Personne du Roi, sa fille étant une des Dames qui portoient la queue de la Reine. Au mois de Janvier 1691 il accompagna le Roi au Congrès de la Haye, où il brilla plus qu'aucun des Princes qui y étoient: il donna à diner à plusieurs des Souverains, & au Roi lui-même, qui s'y trouva *incognito*. Le 30 d'Avril 1694, il fut créé Marquis de Hartington & Duc de Devonshire; ce qui joint à la Jarretière, à la Grand-Maitrise de la Maison du Roi, & à celle des Eaux & Forêts, réunissoit en sa personne tout ce qu'un Anglois peut posséder d'Honneurs. Lorsqu'après la mort de la Reine Marie, l'Administration du Royaume fut commise pendant l'absence du Roi à un certain nombre de Seigneurs, le Duc fut un des Régens pendant sept années consécutives; honneur qui ne fut fait à aucun des Pairs, sinon à lui, & au Dr. Tenison Archevêque de Cantorbéry. Il avoit tant d'éloignement pour les procédures juridiques extraordinaires, qu'il s'opposa au Bill contre le Chevalier Jean Fenwick, quoiqu'il eût des preuves de son crime; comme aussi à un autre Bill sur les Concessions des Terres en Irlande. Quand la Reine Anne parvint à la Couronne, il fut continué dans toutes ses Dignités, & servit cette Princesse, en conservant toujours beaucoup de respect & de reconnoissance pour la mémoire du Roi Guillaume [*K*]. Au Couronnement de la Reine, il fut encore Grand-Maitre du Royaume pour ce jour-là. Il agit dans le Parlement pour la sureté de la Religion Protestante, afin de faire déclarer la Guerre à la France & à l'Espagne, & de soutenir Sa Majesté dans les Alliances qu'elle avoit faites pour le bien général de l'Europe. La prémière année de son règne, il fut un des Commissaires de la part de l'Angleterre pour traiter de l'Union avec l'Ecosse; & comme il travailla à cette grande affaire dans ses commencemens, il contribua en peu d'années à l'amener à sa perfection. En 1702, il s'opposa au Bill pour prévenir la Conformité Occasionnelle. Il fut le Tenant pour les Pairs dans une Conférence libre avec les Communes, qui se tint au mois de Mars 1703 sur la grande affaire d'Ashby & de White, dans laquelle on agita avec autant de jugement que d'érudition ce qui regardoit les Droits & les Privilèges des deux Chambres, la liberté & la protection du Peuple &c. Au mois d'Avril suivant, il accompagna la Reine à Cambridge, où il fut créé Docteur en Droit [*L*], conjointement avec les Ducs de Grafton & de Bolton, son propre fils le Marquis de Hartington, & plusieurs autres Seigneurs & Gentilshommes. Il mourut après une rude maladie [*M*] dans l'Hôtel de Devonshire, le 18 d'Août 1707, dans la soixante-septième année de son âge. Le Dr. White Kennet, depuis Evêque de Péterborough, fit le Sermon funèbre le 5 Septembre 1707, dans l'Eglise d'All-Hallows dans le Comté de Derby. Un endroit de ce Sermon, touchant la Repentance, choqua extrémement quelques personnes [*N*]. Nous donnerons ci-dessous le Caractère du Duc [*O*].

ment & heureusement à Oxford, où le Prince son Epoux vint bientôt la joindre. Le lendemain le Comte, accompagné d'un Ami ou deux, prit en diligence le chemin de Londres; & aiant appris que le Prince d'Orange s'étoit avancé jusqu'à *Sion-House*, il résolut d'aller le trouver le lendemain. Il arriva comme le Prince alloit monter en carosse, & il en fut reçu avec de grandes marques d'estime & d'affection (12).

(12) Kennet's *Memoirs* p. 146-153.

[*K*] *Il servit cette Princesse, en conservant toujours beaucoup de respect & de reconnoissance pour la mémoire du Roi Guillaume.*] Lorsqu'on eut répandu artificieusement le bruit, qu'on avoit formé un projet au préjudice de la Reine par rapport à la Succession à la Couronne, & qu'on avoit trouvé un Mémoire tendant à cela parmi les papiers du Roi Guillaume; le Duc fut nommé un des prémiers Ministres par la Reine pour examiner ces papiers, à la prière des Pairs: & peu après ils déclarèrent à la Chambre, „ qu'ils n'avoient vu ni trouvé aucun Papier ou Mé„ moire, tendant au préjudice de Sa Majesté, & de son „ Droit au Trône, ou qui pût donner la moindre couleur „ à un pareil bruit." Sur ce rapport, les Seigneurs Temporels & Spirituels conclurent, que „ le susdit bruit é„ toit mal fondé, faux, indigne, scandaleux, injurieux „ à la mémoire du Roi, & contraire au service de Sa Ma„ jesté régnante (13)."

(13) Idem p. 174-176.

[*L*] *Il accompagna la Reine à Cambridge, où il fut créé Docteur en Droit.*] Il avoit ci-devant reçu un Degré Académique à Oxford, ce qu'il tenoit à honneur; car il respectoit fort les Universités, & ne desapprouvoit aucune partie de l'éducation qu'on y donne, sinon qu'il croyoit qu'on remplissoit trop la tête des jeunes-gens de Politique, avant qu'ils fussent au fait de la Constitution de leur Pays (14). Il étoit pourtant fort éloigné de faire aucune réflexion qui portât contre elles, & il se reprend en quelque façon lui-même, d'une manière qui marque la bonté de son caractère, dans des vers dont voici le sens: „ Mu„ se, dis-moi, qu'est-ce qu'Albion a à redouter, puis„ qu'elle est à couvert de toute surprise, de toute atta„ que étrangère, & que de bonnes Loix transmettent sa „ Liberté aux Ages à venir? Peut-elle perdre volontaire„ ment un trésor si chèrement acquis? Les *Universités* „ ont-elles tant d'autorité? Ma Muse garde le silence, „ craignant de réfléchir sur des Lieux où les Muses ont „ fixé leur demeure: stérile en pensées, & se refusant à „ la rime, elle empêche mes vers rampans de s'élever „ &c.

(14) Idem p. 181. 182.

[*M*] *Il mourut après une rude maladie.*] „ Quelques „ personnes, dit le Dr. Kennet (15), ont eu la vaine ma„ lice de se glorifier qu'il est mort, pour parler leur lan„ gage, *en homme*, ou, selon leur style plus particulier, „ en *galant-homme*. Mais quoi qu'ils entendent par-là, il „ est mort en faisant des actes réitérés de foi, en don„ nant des marques publiques de repentance, des preu„ ves de charité; en un mot, en remplissant tous les de„ voirs que la Religion exige, c'est-à-dire qu'il est mort „ en Chrétien." Voyez le Sermon funèbre p. 54-56.

(15) *Memoirs* p. 185. 186.

[*N*] *Un endroit de ce Sermon, touchant la Repentance, choqua extrémement quelques personnes.*] Le passage est celui, où parlant de la Repentance tardive, il dit (16), „ qu'elle se trouve rarement, à moins que ce ne soit en „ des personnes d'esprit & de jugement. Des Esprits or„ dinaires se perdent par une longue vie consacrée au vi„ ce. Une flamme violente s'éteint plus aisément qu'u„ ne autre. Les pécheurs du plus bas ordre sont com„ munément abandonnés à *leur sens réprouvé*, & meurent „ aussi stupidement qu'ils ont vécu; au-lieu que des Gé„ nies plus nobles & plus élevés ont l'avantage de com„ prendre le prix de l'Ame, avant sa séparation du Corps. „ Quand ils ont le bonheur d'être attaqués d'une mala„ die, ils se réveillent du sommeil du péché, ils réflé„ chissent & tournent leurs regards vers le Ciel, ils re„ connoissent un Etre supérieur, ils sentent l'immortali„ té de l'Ame, ils goûtent les Saintes Ecritures, ils ap„ pellent les Anciens de l'Eglise, ils pensent à ce qu'ils „ auront à répondre devant le Tribunal de Dieu. Ce „ n'est pas, *continue le Docteur*, que Dieu *ait égard à* „ *l'apparence des personnes*; mais la différence est dans „ l'*homme même*, & la Nature la plus intelligente est la „ plus susceptible des impressions de la Grace Divine. Ce „ fut un fruit de la sagesse de Salomon, de reconnoitre en„ fin sa *Vanité*, & de laisser par écrit les témoignages de „ sa pénitence. Nous avons eu de notre tems & dans „ notre Nation de grands hommes, distingués par leurs „ dignités & par leurs talens, qui aiant été entrainés par „ le cours du Monde dans les égaremens du Vice, sont „ revenus à eux-mêmes, à la vue de la mort. Ces *hom„ mes intelligens* ont senti l'*Esprit excellent* agissant en eux; „ ils ont retracté leurs opinions relâchées; ils se sont re„ pentis de leurs énormes péchés, ils ont fait leur paix „ avec Dieu, & sont morts, quelquefois même ils se „ sont rétablis & ont vécu en Chrétiens véritablement „ convertis. Tant est grand le pouvoir de la Religion „ sur les grands Esprits!" L'Auteur de *la Vie de l'Evêque Kennet*, imprimée à Londres en 1730 in-8. justifie ce Sermon des accusations répandues contre cette Pièce, & il dit (17) que „ quelques personnes ont insinué que *le* „ *Prédicateur avoit fait un pont pour les gens d'esprit pour* „ *aller au Ciel, mais que la plus grossière partie du Genre-* „ *humain ne doit pas espérer d'y passer*; tandis qu'il n'a „ rien avancé de pareil, & qu'il a seulement établi cette „ vérité certaine, que *plus un homme a d'esprit & de lu-* „ *mières, & plutôt il viendra à connoitre & à sentir la véri-* „ *té de la Religion*. Il ne dit rien que ce que l'expérien„ ce justifie; c'est que la Multitude ignorante & grossière „ n'est pas, à considérer la nature de la chose, aussi sus„ ceptible des impressions de la Religion, que des per„ sonnes qui ont de l'esprit & des lumières, & qui ont „ eu une meilleure éducation.

(16) P. 14 & *suiv*.

Les Comtes de *Marlborough*, *Rochester* &c.

Le Chevalier *Duncomb Colchester* &c.

(17) Pag. 40. 41.

[*O*] *Nous donnerons ci-dessous le caractère du Duc.*] Il méprisoit autant la Philosophie de Hobbes, qu'il abhorroit sa Politique (18). Il respectoit les Livres sacrés, les lisant avec attention, & défendant tout ce qu'il croyoit en être la doctrine fondamentale. „ Il avoit approfondi „ la Controverse avec les Sociniens, & s'expliquoit fran„ chement contre ces partisans de la Raison. Il n'étoit „ pas plus content de certains Défenseurs de la Cause Or„ thodoxe, qui, selon lui, la trahissoient (19)." Il traitoit les Evêques avec beaucoup d'estime & de respect, & les

(18) Kennet's *Funeral Sermon* p. 41.

(19) Idem *Memoirs* p. 106.

les autres Ecclésiastiques avec les égards dûs à leur Caractère : jamais il ne leur rendoit sa compagnie desagréable par des railleries profanes, ou par des expressions choquantes. Ce qu'il a jamais dit de plus fort à aucun Ecclésiastique, c'est ce qu'il dit à un qui se mêloit d'affaires, qu'il ne croyoit pas qui fussent de son ressort : *Monsieur, souvenez-vous que vous devez prêcher Dimanche prochain* (20). Il lisoit les Auteurs Latins avec beaucoup d'attention. Tacite étoit son Auteur favori ; il l'avoit lu avec réflexion, le possédoit parfaitement, s'étoit nourri de son esprit, & rempli de ses maximes sur la Liberté & le Pouvoir Souverain (21). Sa plus grande ambition étoit d'aimer & de servir de bons Princes : c'est ce qui le porta à vouloir qu'on mît sur son Tombeau, WILLIELMUS DUX DEVON. *Bonorum Principum fidelis subditus, inimicus & invisus Tyrannis*, c'est à dire, „ Guillaume Duc „ de Devonshire, Sujet fidèle des bons Princes, ennemi „ des Tyrans, auxquels il a été odieux." C'étoit-là la seule qualité dont il faisoit cas, en qualité de Politique. Il croyoit qu'étant allié de fort près à la plupart des Familles illustres d'Angleterre, il devoit prendre d'autant plus de part & d'intérêt aux Privilèges des Pairs & aux Droits du Peuple. Il paroissoit formé pour être un bon Patriote (22). Le nom même de Tyran lui étoit odieux, & sa plume n'avoit jamais de fiel que quand il étoit question de cela (23). Dans un Poëme intitulé : *Allusion à la Suite d'Homère par l'Archevêque de Cambray*, on trouve des Vers, dont voici le sens : „ O le plus méprisable de „ tous les états, que celui d'un Homme qui gémit dans „ une aveugle dépendance d'un seul ! Qu'il est au-dessous „ de celui des Troupeaux qui paissent librement dans les „ campagnes, des Animaux qui habitent les Forêts ! Chez „ eux, les Sophismes de l'Ecole n'ont aucune autorité ; „ & le fastidieux langage du *Droit Divin* ne peut donner „ à aucun d'eux le droit de dévorer ses compagnons, sans „ opposition. Il n'appartient qu'à l'Homme seul de sa- „ voir l'art de se rendre lui-même malheureux à force de „ raisonner." Son air étoit engageant & imposant, sa conversation honnête & polie au souverain degré. Il jugeoit avec équité, & les Discours qu'il prononçoit sur les affaires importantes, étoient polis & graves. Toute sa conduite, en qualité de Ministre d'Etat, répondoit à la grandeur de sa naissance & de son rang ; & il ne lui manquoit aucune des qualités qu'on appelle de ce nom dans ce Monde. Il entendoit bien la Musique, il avoit le goût bon pour la Peinture & pour les autres Beaux-Arts, & travailloit continuellement à perfectionner son jugement à cet égard. Son génie, son habileté & son expérience en fait d'Architecture l'élevoient au-dessus de tous ceux de son tems, & sa Maison de *Chadsworth* ne le cède peut-être pour la beauté & la magnificence à aucun Palais de l'Europe. Il étoit versé dans les Langues, bon Juge de l'Histoire, & bon Critique dans la Poësie (24). On a deux Pièces de sa façon de ce dernier genre. I. Une *Ode sur la mort de la Reine Marie*, qu'on dit que Dryden préféroit à toutes les autres faites à cette occasion (25). II. *Allusion à la suite d'Homère par Mr. de Cambray*. Il étoit Poëte non seulement avec génie, mais avec jugement & savoir. Mylord Roscommon soumettoit à sa révision ses vers, dignes de l'immortalité. Il possédoit Horace, & parloit des autres Anciens avec goût & connoissance. Rien de profane ni d'indécent dans ses Vers ; il savoit la différence qu'il y a entre l'homme d'esprit & l'honnête-homme, & y avoit scrupuleusement égard (26).

(20) Idem p. 170.

(21) Idem *Funeral Sermon* p. 42.

(22) Idem p. 51. 52.

(23) Idem *Mémoires* p. 167.

(24) Idem *Funeral Sermon* p. 52. 53.

(25) Idem *Memoirs* p. 172.

(26) Id ib. p. 172. 173.

CAVENDISH (GUILLAUME), second Duc de Devonshire, & fils du précédent. Après la paix de Riswyck, il fit un tour en France. La septième année du règne de Guillaume III, il fut élu un des Députés du Comté de Derby au Parlement ; il fut Membre, en la même qualité, de deux autres Parlemens sous le même règne ; & il assista aux deux prémiers Parlemens tenus sous celui de la Reine Anne, de la part du Comté d'Yorck. Il épousa *Rachel*, fille aînée de Guillaume Lord *Russel*, & sœur de Wriothesley Duc de Bedford, morte le 28 Décembre 1725, dont il eut quatre fils & six filles [*A*]. Pendant qu'il étoit Marquis d'Hartington, la Reine Anne le fit Capitaine des *Yeomen* de la Garde ; & aiant succédé à son père dans ses Titres & dans ses Biens, cette Princesse lui conféra aussi les Dignités de ce Seigneur, avec ce compliment, „ qu'elle avoit perdu un fidèle Sujet & un „ bon Ami, en la personne de son père ; mais qu'elle ne doutoit pas qu'elle ne retrouvât l'un & l'au- „ tre en la personne du fils." Le 8 Septembre 1707, il fut reçu Grand-Maître de la Maison de la Reine, & Membre du Conseil Privé, & prêta serment en cette qualité. Le 29 Octobre il fut nommé Grand-Maître & Prémier Juge des Forêts, Parcs &c. de Sa Majesté, au Nord de la Trente, Gouverneur & *Custos Rotulorum* du Comté de Derby. Au changement du Ministère en 1710, il résigna ses Emplois ; mais aiant été créé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, il fut installé le 22 Décembre de la même année. La Reine Anne étant morte le 1. d'Août 1714, le Roi George I. le nomma un des Regens du Royaume, jusqu'à son arrivée de Hanovre. Le 24 Septembre il fut déclaré Grand-Maître de la Maison, le 1. d'Octobre il prêta serment en qualité de Membre du Conseil Privé, & le 9 du même mois il fut nommé Gouverneur & *Custos Rotulorum* du Comté de Derby. Aiant résigné en 1716 sa Charge de Grand-Maître de la Maison, il fut déclaré le lendemain Président du Conseil ; mais il quitta cet honorable Emploi le 16 d'Avril 1717, lorsque plusieurs Seigneurs résignèrent leurs Charges. Le 11 de Juin 1720, il fut nommé pour la seconde fois un des Regens du Royaume pendant le Voyage du Roi à Hanovre ; & pour la troisième fois le 3 de Juin 1723. Le 27 Mars 1725, il fut nommé Président du Conseil. Le 3 de Juin 1725, il fut mis pour la quatrième fois au nombre des Regens du Royaume pendant l'absence du Roi, & pour la cinquième fois le 31 de Mai 1727 : ce fut pendant cette Regence, que le Roi mourut le 11 Juin à Osnabrug. Le 10 Septembre 1727, le Roi George II. le nomma de nouveau Gouverneur & *Custos Rotulorum* du Comté de Derby, le 20 du même mois Président du Conseil, & le 13 de Novembre un des Gouverneurs de la Chartreuse. Il est mort le 4 Juin 1729, & le Duc de Devonshire d'aujourd'hui lui a succédé dans ses Titres & dans ses Biens. Ses Armes sont de Sable, à trois têtes de Cerf coupées, d'Argent, ornées d'Or ; pour Cimier, un Serpent noué sur un Cordon : pour Devise, *Cavendo tutus* (*a*).

(*a*) Voyez Collins *Peerage of England* Vol. I. p. 125-128.

[*A*] *Il eut quatre fils & six filles.*] I. GUILLAUME, le Duc de Devonshire d'aujourd'hui, né en 1698, qui a épousé en 1718 *Catherine*, fille unique & héritière de Jean *Hoskins*, Ecuyer, du Comté de Middlesex, dont il a eu trois fils & trois filles actuellement en vie, *Guillaume*, qu'on appelle le Marquis d'Hartington ; *George*, dont le Roi est le Parrain ; *Frédéric*, dont son Altesse Royale le Prince de Galles est Parrain ; Mylady *Caroline*, dont la feue Reine étoit Marraine : & Myladys *Elisabeth* & *Rachel*. II. JAQUES, fait Capitaine d'une Compagnie dans le troisième Régiment des Gardes, au mois d'Avril 1730. III. CHARLES, Membre de la Société Royale, élu Député au Parlement pour le Bourg de Heytesbury dans le Comté de Wilts le 15 d'Avril 1725, en 1727 pour la Ville de Westminster, & en 1728 nommé Gentilhomme de la Chambre de son Altesse Royale le Prince de Galles ; & Député de la part du Comté de Derby au Parlement. Le 9 Janvier 1728-9 il a épousé Mylady *Anne de Grey*, troisième fille de Henri Duc de Kent, décédée au mois de Septembre 1733. IV. JEAN, mort le 16 de Mai 1720. Les filles ont été I. MARIE, morte le 15 Juin 1719. II. RACHEL. III. ELISABETH, qui a épousé le 2 Juillet 1723 le Chevalier *Thomas Lowther* de Hocker dans le Comté de Lancastre, Baronet. IV. CATHERINE, mariée le 14 Mai 1723 à *Guillaume Morgan* de Tredegar dans le Comté de Monmouth, Ecuyer, créé Chevalier du Bain le 27 Mai 1725. V. ANNE. VI. DIANE, morte le 12 Février 1721-2.

CAXTON (GUILLAUME), fameux par les Ouvrages qu'il a publiés, & pour avoir apporté le prémier l'Imprimerie en Angleterre, étoit né dans la Province de Kent, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (*a*). Il avoit été élevé dans le Commerce, & mis en Apprentissage chez Robert Large, Mercier, qui après avoir été Sherif & Maire de Londres, mourut en 1441, laissant par son Testament XXIV Marcs à Guillaume Caxton son Apprentif, Legs considérable dans ce tems-là, & témoignage honorable rendu à sa probité & à son bon caractère (*b*). Depuis la mort de son Maitre, il employa les trente années suivantes à commercer delà la Mer ; & nous trouvons qu'en l'année 1464 il fut employé par le Roi Edouard IV dans une Négociation publique & honorable, conjointement avec

(*a*) Voy. sa Préface au devant du *Recueil of the Histories of Troye*. Le Dr. Fuller s'est trompé dans ses *Hommes Illustres*, en disant qu'il étoit né à Caxton dans le Comté de Hertford.

(*b*) Conyers Middleton *Dissert. concerning the Origin of Printing in England, shewing that it was first introduced and practised by our Countryman William Caxton at Westminster, and not, as is commonly believed, by a foreign Printer at Oxford* p. 19. Cambridge 1735 in-4.

vec un Richard Whitehill Ecuyer, pour conclurre un Traité de Commerce entre le Roi & son beau-frére le Duc de Bourgogne, à qui appartenoit la Flandre. La Commission les qualifie *Ambassiatores*, *Procuratores*, *Nuncios*, & *Deputatos speciales*, leur donnant à tous deux, ou à chacun d'eux en particulier, plein-pouvoir de traiter &c. (c). Il fut incontestablement le prémier, qui introduisit l'Imprimerie en Angleterre [*A*]; & publia plusieurs Ouvrages, les uns de sa propre composition, les autres qu'il avoit traduits [*B*]. Le Dr. Middleton remarque (d), qu'on ne peut lire ses Ouvrages imprimés, sans concevoir du respect pour lui, & sans être convaincu qu'il soutint pendant toute sa vie le

(c) Rymer's *Fœdera* T. XI. p. 536. & Maittaire *Annal. Typogr.* Append. ad T. I. p. 21.

(d) *Ubi supra* p. 20.

[*A*) *Il fut incontestablement le prémier qui introduisit l'Imprimerie en Angleterre.*] C'est ce qui a été très exactement discuté par le savant & judicieux Conyers Middleton, Docteur en Théologie, & prémier Bibliothécaire de l'Université de Cambridge, dans sa *Dissertation sur l'Origine de l'Imprimerie en Angleterre; où l'on prouve qu'elle a été prémièrement introduite & exercée par notre Compatriote* Guillaume Caxton, à Westminster; *& non, comme on le croit communément, par un Imprimeur étranger* à Oxford (1). Il remarque (2), que c'est une tradition constante, rapportée par les Historiens, que Caxton en voyageant dans les Pays étrangers, & pendant son séjour de plusieurs années en Hollande, en Flandre & en Allemagne, pour les affaires de son commerce, eut occasion de s'instruire de tout ce qui regardoit l'Imprimerie, & que par l'encouragement des Grands, & particuliérement de l'Abbé de Westminster, il établit d'abord une Imprimerie dans cette Abbaye, & commença à y imprimer des Livres peu après l'année 1471. Cette tradition avoit été reçue universellement, jusqu'à ce que les Curieux eurent connoissance d'un Livre dont la date porte Oxford *anno* 1468, & dont on avoit à peine parlé avant la Révolution. On le regarda comme une preuve évidente que l'on avoit imprimé à Oxford, plusieurs années avant que Caxton commençât à exercer cet Art. Ce Livre, qui est dans la Bibliothèque publique de Cambridge, est un petit Volume de quarante & un feuillets in-4. & qui a pour titre: *Expositio Sancti Jeronimi in Simbolum Apostolorum, ad Papam Laurentium:* & à la fin, *Explicita expositio &c. impressa Oxoniæ, & finita An. Dom.* MCCCCLXVIII. XVII. *die Decembris* *. [☞ Mr. Marchand, dans son *Histoire de l'Imprimerie*, Sect. XII. p. 56. marque ce Livre in-8. Il dit, que „ cette forme in-8., „ le Caractère Gothique de ce Volume, les Signatures „ qu'on dit s'y trouver, & la conformité de Forme, de „ Signatures, & de Caractères, avec l'*Egidius de Peccato* „ *originali*, imprimé pareillement à Oxford en 1479, lui „ laissent encore quelque scrupule touchant l'Autenticité „ de l'Edition, *qu'il croiroit aisément de dix ans plus nou-* „ *velle.* ADD.] L'apparition de ce Livre ravit à Caxton la gloire dont il avoit été depuis longtems en possession, d'avoir été le prémier Auteur de l'Imprimerie dans le Royaume; & depuis ce tems-là, Oxford a eu l'honneur d'avoir eu la prémière Imprimerie. La seule difficulté étoit de rendre raison du silence de l'Histoire sur un événement aussi mémorable, & du défaut de Monumens dans l'Université même, touchant l'établissement qui se fit chez eux, d'un nouvel Art d'une si grande utilité pour les Sciences. Mais cette difficulté fut levée par la découverte d'une Pièce, mentionnée dans l'Art. d'ATKYNS (*Richard*) (3), où il est dit „ que Thomas Bourchier, Archevêque de Cantorbéry, persuada à Henri VI de ne rien négliger pour „ faire passer l'Imprimerie en Angleterre: & que le Roi „ aiant agréé la chose, envoya en Flandre Robert Turnour Valet de sa Garderobe, fourni de l'argent nécessaire pour l'exécution de son dessein, qui s'associa „ *Guillaume Caxton*, homme intelligent, & qui connoissoit parfaitement le Pays. Ces deux hommes trouvèrent moyen de corrompre & d'amener en Angleterre un „ certain *Frédéric Corsellis*, Garçon dans l'Imprimerie de „ Haerlem, où Jean Guttemberg venoit d'inventer cet „ Art, & travailloit actuellement. Ce Corsellis fut envoyé „ d'abord à Oxford sous bonne & sure garde, pour l'empêcher de s'échaper, & pour l'obliger à remplir ses engagemens." Ce fut là qu'il imprima le Livre susmentionné, mais sans nom d'Imprimeur. Mr. Middleton examine ce prétendu Manuscrit, sur lequel il fait diverses observations, & il conclud enfin (4) que c'est une Pièce supposée, & dit que Mr. Atkyns, „ qui par sa manière „ d'écrire paroit avoir été un homme hardi & vain, pourroit bien en avoir été l'Auteur; car il étoit intéressé à „ le faire recevoir du Public pour confirmer ce qu'il soutenoit, que *l'Imprimerie est un Droit de la Couronne*, „ contre la Compagnie des Libraires, avec lesquels il avoit un facheux procès, pour défendre les Lettres Patentes du Roi, à la faveur desquelles il prétendoit des „ pouvoirs exclusifs d'imprimer." A l'égard du Livre susmentionné, qui subsiste comme un Monument que l'Imprimerie a été exercée à Oxford *six ans* avant l'impression d'aucun Livre de Caxton où il y ait une date: le Dr. observe (5) qu'il y a tant d'autres faits qui contrebalancent la conséquence qu'on en tire, & tant de circonstances en faveur du sentiment contraire, qu'il ne doute pas que la date en question n'ait été originairement falsifiée par l'Imprimeur, soit à dessein, soit par méprise, & qu'un X a été omis dans la date de l'impression; ce dont les exemples ne sont point rares dans l'Histoire de l'Imprimerie. D'ailleurs, pour ne pas insister sur la netteté du caractère, la régularité des pages &c. en quoi ce Livre surpasse ceux de Caxton, il y a une chose qui semble rendre la conjecture plus que probable, & la porter jusqu'à la certitude: ce sont les *Signatures*, ou les lettres de l'Alphabet placées au bas des pages, pour indiquer la suite des feuillets; accompagnement inventé pour la direction des Relieurs, qui n'étoit ni inventé ni pratiqué encore dans le tems où l'on suppose que ce Livre a été imprimé (6). Ce qui confirme outre cela ce sentiment, c'est que depuis le tems de la prétendue date de ce Livre, l'an 1468, l'on n'a aucune autre production de l'Imprimerie d'Oxford pendant les onze années suivantes: & il est inconcevable qu'une Imprimerie, établie avec tant de peine & de dépense, ait été laissée si longtems oisive & inutile: au-lieu qu'en admettant la conjecture du Docteur, toutes les difficultés qui sont inséparables de la date de l'impression à Oxford, & qu'on ne peut lever, s'évanouissent entièrement (7). Le Dr. Middleton passe ensuite (8) à mettre dans tout leur jour les preuves positives, qui justifient que Caxton a été le prémier Imprimeur d'Angleterre: & il remarque, que tous nos Ecrivains avant la Révolution, qui parlent de l'établissement de l'Imprimerie chez nous, lui en font constamment honneur sans contradiction. Stowe dans sa *Survey of London*, parlant de la XXXVII. année de Henri VI, ou année 1459, dit que „ le noble Art de l'Imprimerie fut inventé vers ce tems-là à *Mayence* par *Jean Guttemberg*; „ & que *Guillaume Caxton* de Londres, Marchand, l'apporta en Angleterre vers l'an 1471, & l'exerça le prémier dans l'Abbaye de Westminster." Trussel dans son *Histoire de Henri VI*, & le Chevalier Richard Baker dans sa *Chronique*, rapportent la même chose; & Mr. Jaques Howell dans sa *Londinopolis* *, décrit le lieu où Islip Abbé de Westminster établit *la prémière Presse, pour l'usage de* Caxton, *dans l'Aumônerie*. Par dessus tous, le fameux Jean Léland Garde de la Bibliothèque de Henri VIII, surnommé par distinction *l'Antiquaire*, & qui vivoit peu de tems après Caxton, le qualifie expressément (9), *Angliæ Prototypographus*, le prémier Imprimeur d'Angleterre; & comme cet Auteur avoit passé quelque tems à Oxford, après avoir fait ses études & pris ses degrés à Cambridge, il n'a pu guères ignorer l'Origine & l'Histoire de l'Imprimerie dans cette Université. Mr. Henri Wharton, dans son *Appendix* à l'*Historia Literaria* du Dr. Cave (10), assure que Caxton a été le prémier qui a apporté l'Art de l'Imprimerie en Angleterre: *Primusque omnium artem typographicam Angliæ intulit*; & c'est apparemment sur son autorité que Mr. Du Pin l'appelle *le prémier Imprimeur d'Angleterre.* Ces témoignages de nos Historiens, qui sont positifs en faveur de Caxton, & qui gardent un profond silence sur une Imprimerie plus ancienne à Oxford, sont puissamment fortifiés par les Ouvrages mêmes de Caxton. La grossiéreté du caractère, l'irrégularité des pages, le défaut de signatures, les lettres initiales &c. dans ses prémières Editions, forment d'abord un préjugé, qui porte à les regarder comme les prémières productions de l'Imprimerie chez nous. Outre cela, le Dr. Middleton (11) a découvert un passage à la fin du troisième Livre de son *Recuyell or gadryng together of the Histories of Troye*, imprimé sans date in fol. qui forme en quelque sorte une preuve directe. *Ainsi*, dit Caxton, *je finis ce Livre &c. Et comme en l'écrivant ma plume s'est lassée, ma main s'est fatiguée, & mes yeux sont éblouis pour avoir été trop attachés sur le papier blanc .... que l'âge avance de jour en jour ..... que d'ailleurs j'ai promis à diverses personnes & à mes amis de leur procurer ce Livre le plus tôt que je pourrois; j'ai appris & pratiqué à grands fraix d'imprimer cet Ouvrage de la manière & en la forme que vous voyez ici; car il n'est pas écrit à la main, comme les autres Livres, mais tous les Livres de ce Recueil d'Histoires de Troye, imprimés, comme vous le voyez ici, ont été commencés & achevés en un jour &c.* C'est-là le stile & le langage des prémiers Imprimeurs, comme le savent tous ceux qui ont feuilleté les anciens Livres. *Fauste* & *Scheffer*, les Inventeurs de l'Art, en donnérent l'exemple dans leurs prémières Editions de Mayence, en avertissant le Public à la fin de chaque Livre „ qu'ils n'étoient „ point écrits avec la plume, comme l'avoient été tous „ les Livres auparavant, mais produits par un nouvel Art, „ de les imprimer avec des caractères de métal mis en „ forme." A leur exemple, les Imprimeurs de la plupart des Villes de l'Europe, où l'Imprimerie étoit nouvellement établie, donnérent en général le même avertissement, comme on le peut voir dans ceux de Venise, de Rome, de Naples, de Vérone, de Basle, d'Ausbourg, de Louvain &c. précisément de la même manière que dans l'avertissement de Caxton rapporté ci-dessus (12).

[*B*] *Publia plusieurs Ouvrages, les uns de sa propre composition, les autres qu'il avoit traduits.*] Nous en donnerons le Catalogue, tiré de Bale, de Pitséus, des *Annales Typographici* de Maittaire, de l'*Histoire générale de l'Imprimerie* de Palmer, & de la Dissertation de Mr. Middleton. I. *Fructus Temporum*, ou *le Fruit des Tems*, imprimé en 1483: il y en a encore une autre Edition de Westminster par Winken de Worde en 1497 (13), & une de Londres 1515 in-fol. (14). II. *La Vie & l'Histoire du Roi Arthur*, en 21 Livres, écrits & imprimés par Caxton à Westminster

(1) Imprimée à Cambridge 1735 in-4.

(2) P. 1. 2.

* Voy. Maittaire *Annal. Typogr.* Vol. I. p. 61. Edit. Hagæ-Comit. 1719 in-4.

(3) Rem. [*B*].

(4) P. 74.

(5) P. 7.

(6) Ibid. p. 9.

(7) Ibid. p. 10.

(8) P. 14.

* P. 111.

(9) *Comm. de Scriptor. Britann.* Tom. II. cap. 516. p. 480. Oxon. 1709. Il l'appelle *Caxodunus*.

(10) P. 16. Genève 1720 in-fol.

(11) Pag. 15. 16.

(12) Id. ib. p. 16.

(13) Id. ib. p. 13.

(14) Nicholson *English Historical Library* Part. II. p. 1.

le caractère d'homme modeste, de probité, extrémement industrieux pour faire du bien à son Pays selon ses talens, répandant parmi le peuple les Livres qu'il croyoit utiles à la Religion & aux bonnes mœurs, traduits principalement du François. La nouveauté & l'utilité de cet Art le fit connoitre de plusieurs Grands, dont il gagna la faveur, & sous la protection & aux dépens desquels il publia la plus grande partie de ses Ouvrages. Quelques-uns furent dédiés au Roi Edouard IV, à son frère le Duc de Clarence, & à la Duchesse de Bourgogne leur sœur, au service de laquelle il avoit été plusieurs années avant qu'il commençât à imprimer (e), comme il l'a souvent reconnu avec gratitude. Il imprima aussi pour l'usage & par l'ordre exprès de Henri VII, pour le Prince Arthur son fils, & pour plusieurs Seigneurs & Gentilshommes de son tems: toutes circonstances qui confirment l'opinion, qu'il a été le prémier Imprimeur. Car il est assez difficile de concevoir, qu'on l'eût autant caressé & employé, si pendant tout ce tems-là, il y avoit eu avant lui un plus habile Ouvrier à Oxford; & que ce dernier n'eût point été employé du tout, durant l'espace d'onze ans. On a assuré & cru généralement, que tous ses Livres ont été imprimés dans l'Abbaye de Westminster: cependant on n'en fait rien de lui-même, & il n'en est point fait mention avant l'année 1477; ensorte qu'il a imprimé plusieurs années, sans nous dire en quel lieu (f). Mr. Echard, dans son *Histoire d'Angleterre*, fait mention sur la fin du régne d'Edouard IV, parmi les Savans de ce tems-là, d'un *Guillaume Caxton Auteur d'une Histoire d'Angleterre*; mais il paroit douter *si c'est l'Imprimeur de ce nom.* S'il eût vu les Ouvrages de Caxton, ses doutes auroient été éclaircis. On ne fait pas précisément l'âge de Caxton; mais il étoit certainement fort vieux, & passoit vraisemblablement quatre-vingts ans, quand il mourut. En 1471, il se plaignoit déja, à la fin de son *Recuyell* (g), qu'il devenoit sujet aux infirmités de la vieillesse; & cependant il vécut encore vingt-trois ans, & continua son travail avec une extréme diligence dans l'Abbaye de Westminster jusqu'à l'année 1494, en laquelle il mourut (h). Vossius a remarqué que Simler, & Possevin qui le suit ordinairement, le font fleurir en 1538 (i); ce qui est une bévue grossière. Il est un peu surprenant, que ni Bale, ni Pitséus, ni Vossius, en parlant de lui, n'aient remarqué qu'il a été le prémier Imprimeur d'Angleterre. Il rassembla les Ouvrages de Chaucer, dont il publia une Edition. Bale le qualifie d'homme *qui n'étoit pas absolument stupide, ni indolent* (k). Mais Pitséus (l) en parle en termes plus avantageux, & dit que c'étoit un homme pieux, savant, industrieux, & qui jaloux de sa réputation, étoit encore plus zelé pour l'honneur de son Pays. Jean Major, Historien Ecossois, reconnoit dans son quatrième Livre, qu'il a traduit plusieurs Histoires de notre Auteur d'Anglois en Latin; & qu'il a emprunté de lui la plus grande partie de son Ouvrage (m).

(e) Id. ib. Voy. Caxton's Preface to his Recuyll of the Historyes of Troye; & Baleus Scriptor. Ill. Maj. Brytann. Cent. 8. cap. 41. p. 612. & Pitseus de Ill. Angl. Scriptor. num. 862. p. 670.
(f) Middleton ubi supra p. 20.
(g) Voyez Rem. [A].
(h) Middleton p. 21.
(i) De Hist. Latin. Lib. III. cap. 9.
(k) Vir non omnino stupidus, aut ignavis terpens &c.
(l) Ubi supra.
(m) Vid. Pitseus & Vossius ubi supra.

ster en 1480 in-fol. III. *Thymage*, ou *Miroir du Monde*, *traduit du François*, & *achevé le VIII de Mars la XXI. année du Roi Edouard IV*, à Westminster 1480 in-fol. Caxton nous dit qu'il „ traite du Monde, & de son admira„ ble division; dans lequel un homme raisonnable peut „ voir par les figures qui s'y trouvent, la disposition & „ le mouvement du Firmament, & comment la Terre est „ suspendue au milieu.... Traduit du Latin en François „ 1245, & à présent grossiérement du François en An„ glois, par moi homme simple, Guillaume Caxton &c." IV. *Description de la Grande Bretagne & de l'Irlande, tirée du Polycronicon, achevé le XVIII d'Août.* A Westminster 1480 in-fol. V. *Polycronicon, compilé en Latin par Ranulphe Higden, Moine de Chester. Traduit en Anglois par Jean Trevisa, Vicaire de Barkeley, à la prière de Thomas Lord Barkeley. Continué depuis l'an 1357 jusqu'à l'an* 1460, *par moi homme simple, Guillaume Caxton*; achevé le 2 de Juillet de la XXII. année d'Edouard 1482; à Westminster 1482 in-fol. VI. *La Vie du Roi Edouard le Confesseur.* VII. *Le Jeu des Echecs*, traduit du François en Anglois. Westminster 1474 in-fol. VIII. *Les Chroniques d'Angleterre*; achevées le X de Juin, & imprimées dans l'Abbaye de *Westmestre*, in-fol. 1480. IX. *Godefroy de Bouillon, ou le dernier Siège & la Conquête de Jérusalem; traduit du François dans l'Abbaye de Westmestre*; in-fol. 1481. X. *La Legende des Saints, appellée communément la Légende Dorée; traduite du François, & achevée le XX Novembre, la première année du Roi Richard troisième, à Westmestre*; in-fol. 1483. XI. *Le Livre intitulé* Caton (ou les Distiques de *Caton* en Latin, avec une Version & un Commentaire en Anglois) *traduit du François dans l'Abbaye de Westmynstre, XXIII Décembre, la première année de Richard III, dédié à la Ville de Londres*; in-fol. 1483. XII. *Le Livre des Leçons & des Conseils du Chevalier de la Tour à ses Filles. Traduit du François, imprimé le dernier jour de Janvier, de la première année de Richard III.* in-fol. 1483. XIII. *Le Livre Royal, ou le Manuel d'un Roi, où se trouvent le Décalogue, le Symbole, les VII Péchés mortels, les Demandes du* Pater noster, *les Graces du S. Esprit, les VII Vertus &c. tournés du François en Anglois à la prière d'un Ami particulier, Marchand de Londres. Achevé le XIII Septembre, la seconde année de Richard III.* in-fol. 1484. XIV. *Histoire du noble & vaillant Chevalier Parys & de la belle Vienne, fille du Dauphin du Viennois.* Traduite du François en Anglois par Guillaume Caxton de Westminster, achevée le dernier d'Août 1485, & imprimée le XIX Décembre de la même année. XV. *Le Livre des Bonnes Mœurs; qui m'a été donné par un Ami particulier Marchand de Londres, nommé Guillaume Praat; traduit du François. Achevé le VIII Juin* M. IIIICLXXXVI. *la première année de Henri VII, imprimé le XI May suivant*; in-fol. 1487. XVI. *Le Doctrinal de la Sagesse, très utile à tous les Chrétiens; traduit du François à Westmestre, & achevé le VII May* 1489. XVII. *Le Livre des Faits d'Armes & de Chevalerie, que Christine de Pise a tiré de Vegecius* de re militari, *que le Roi très Chrétien mon souverain Seigneur Henri VII m'a remis pour le traduire du François en Anglois, le XXIII Janvier de la troisième année de son regne. Imprimé le XXIIII Juillet suivant*; in-fol. 1489. XVIII. *L'Eneïde composée en Latin par l'illustre Poëte Virgile .... traduite du François en Anglois le XXII Juin, la cinquième année de Henri VII.* in-fol. 1490. XIX. *Recueil des Histoires de Troye*, traduit du François; in-fol. XX. *La Vie de la glorieuse Vierge & Martyre Sainte Catherine de Sienne; avec les Revélations de Sainte Elisabeth fille du Roi de Hongrie*; in-fol. XXI. Speculum Vitæ Christi, *ou le Miroir de la Vie de Jésus-Christ, tiré de l'Ouvrage Latin du Docteur Bonaventure* de Meditatione Vitæ Christi .... *avec un petit Traité du très excellent Sacrement du Corps de Christ, & de ses merveilles*; in-fol. XXII. *Le Curiace de Maître Alain Chartier*, traduit du François en Anglois. XXIII. Vitæ Patrum, *ou la Vie Religieuse & Solitaire des anciens Pères Hermites du Desert .... écrite par S. Jérôme .... traduite du François en Anglois par Guillaume Caxton de Westmynstre, & achevé le dernier jour de sa vie. Imprimé dans la susdite Ville de Westmynstre par moi Wynken de Worde.* 1495. XXIV. *Histoire de Lombardie* en un Livre. XXV. *Sanctilogium Britanniæ* de Jean de Tinmouth, *abrégé par Capgrave, & traduit en Anglois par Caxton.* XXVI. *Recueil des Poësies de Chaucer.*

CECIL (GUILLAUME), Lord Burleigh, & Grand-Trésorier d'Angleterre sous la Reine Elisabeth, descendoit d'une ancienne & bonne Famille [A], & étoit fils de Richard Cecil Ecuyer, Valet de

[A] *Descendoit d'une ancienne & bonne Famille.*] Mr. David Lloyd (1) remarque, que quelques-uns croyent, que les Cécils sont descendus des *Cecilii* de Rome. Mais nous avons une Histoire très exacte de cette Famille par Arthur Collins, qu'il a mise au devant de son Edition de la *Vie du Grand Ministre d'Etat* Guillaume Cécil, *Lord* Burghley &c. *publiée sur le Manuscrit original écrit peu après la mort de sa Grandeur, qui est à présent dans la Bibliothèque du très Honorable Lord Brownlow, Comte d'Exeter* (2). Il remarque (3) que ce nom, comme plusieurs autres anciens noms, a été écrit de différentes manières, *Sitsilt*, *Sicelt*, *Seycil*, *Cicil* &c. mais qu'il est évident (4), que quoique différemment orthographié, ç'a été le nom de personnes de la même famille. Cambden & les autres Généalogistes conviennent, que ROBERT SITSILT (5), qui aida à *Robert Fitz-Hamon* à conquérir le Comté de Glamorgan, en la quatrième année de Guillaume le Roux l'an 1091, est la Souche de cette Famille. Ce ROBERT eut de Fitz-Hamon des Terres pour récompense de ses services, & il acquit ensuite par mariage Alterennis dans cette partie du Comté de Hereford, qu'on appelle *Ewyas land*, avec d'autres Terres dans le même Comté & dans celui de Glocester (6). Il eut pour héritier son fils le Chevalier JAQUES SEISEL, Baron de Beauport, aujourd'hui Beaupère, dans le Comté de Glamorgan, qui fut tué au siège du Château de Wallingford, en la quatrième année du Roi Etienne (7). Il laissa pour héritier son fils JEAN SEISEL, qui fut fait prisonnier au siège de Lincoln, en la neuvième année d'Etienne (8), & aiant payé pour sa rançon quatre-cens Marcs, fut obligé de vendre la Seigneurie de Beauport, & toutes ses Terres dans le Comté de Glocester. Il eut de Mathilde sa femme, fille de

(1) State Worthies, marginal note (a). p. 471. 2de. Edit. de Londres 1670.
(2) Imprimé à Londres 1732 in-8.
(3) P. 1.
(4) Cambden's Remains Sirnames p. 140.
(5) History of Wales p. 124. 141. 142.
(6) Barnes History of Edward III p. 71.
(7) Id. ibid.
(8) Ex Stemmate apud Collins p. 4.

de Chambre de Henri VIII (*a*), & de Jeanne fille & héritière de Guillaume Heckington Ecuyer (*b*) de Bourn, dans le Comté de Lincoln. Guillaume naquit à Bourn le 13 Septembre 1521 (*c*), & fit ses prémières études dans les Ecoles de Grantham & de Stamford. Lorsqu'il eut quatorze ans, on l'envoya au mois de Mai 1535 à l'Université de Cambridge, où il entra dans le Collège de S. Jean, & il s'appliqua à l'étude avec tant de vigueur, qu'il payoit le Sonneur pour le réveiller tous les matins à quatre heures. A l'âge de seize ans il fut Lecteur de Logique: ensuite il donna des Leçons pour le Grec, pour son plaisir, sans en retirer de pension, n'aiant pas encore dix-neuf ans (*d*). Lorsqu'il eut été reçu Maitre-ès-Arts, & demeuré six ans à l'Université, il entra le 6 Mai 1541 dans le Collège de Grays-Inn, où il fit de grands progrès dans la connoissance du Droit Commun (*e*): on y faisoit beaucoup de cas de sa compagnie, à cause de son humeur agréable & réjouissante [*B*]. Sur la fin du règne de Henri VIII, étant venu voir son père à la Cour, il rencontra dans l'Antichambre deux Prêtres,

(*a*) Cambden *Life &c. of Queen Elisabeth* ad ann. 1598 p. 609. du Vol. II. de *Complete History of England*. Lond. 1706. D. Lloyd *State Worthies* p. 471. *Account of the Family of Cecil* by A. Collins, *prefixed to the Life of Will. Cecil* &c Londres 1732.

(*b*) Collins *Account* &c. p. x. Cambden le nomme *Ecking-ton*.

(*c*) *Life of Will. Cecil*, p. 1.

(*d*) Ibid. p. 6.

(*e*) Ibid. p. 7.

de ..... de Frenes, *Eustache* son héritier, qui épousa Eléonore fille du Chevalier Gautier Pembridge, dont il eut le Chevalier BAUDOIN SEISEL, créé Chevalier par le Roi Henri II. & tué au siége du Château de Cardiff, pendant que son père vivoit encore. Ce Chevalier BAUDOIN SEISEL eut de sa prémière femme, fille du Chevalier Maurice Brimpton, cinq fils, *Gerard*, *Eustache*, *Henri*, *Jean* & *Gautier*, & deux filles, *Catherine* femme de Hugues Marduke, & *Eléonore* mariée à Gautier Wallis. Il eut de sa seconde femme, Marguerite, fille du Chevalier Etienne Radnor, *Etienne*, *Roger*, *Hugues*, *David*, *Mathilde* qui fut Religieuse, *Jeanne* mariée à Jean de Solers, & *Anne* qui épousa Owen de Meredith. GERARD SEISEL son fils ainé épousa Mabel fille du Chevalier Guillaume Moigne, dont il eut *Robert*; *Owen*, Moine dans l'Abbaye de Dore dans le Comté de Hereford; *Catherine*, qui épousa en prémières noces le Chevalier Griffin de Yereford, en secondes noces David d'Evan, & en troisièmes noces Geoffroi fils du Chevalier Gautier Bret; *Anne*, mariée à Robert, fils de Richard Bromwich; & *Hélène*, épouse de Jean, fils du Chevalier Richard Abrahall. Il eut pour successeur ROBERT SEISCEL, qui épousa Alis, fille du Chevalier Robert de Tregoze, dont il eut *Jaques*, *Gerard*, *Thomas*, *Baudouin*, *Marguerite* & *Elisabeth*. JAQUES CECIL, fils ainé de Robert, épousa la fille du Chevalier Jean Knowle, dont il eut *Jaques*, mort jeune, *Gerard*, *Robert*, *Jean*, *Alix* femme de Gautier Monnington; *Gracieuse*, mariée à Roger fils de Guillaume Blunt; *Eléonore* épouse de Thomas Paine; *Marguerite*, mariée à Morgan de Meredith; & *Cécile*, femme de Hewel de Blethin, mariée en secondes noces au Chevalier Hugue Bruge. GERARD CECILL, son fils ainé, eut de sa prémière femme Marguerite fille d'Etienne de la Bere, *Jean*; & un fils nommé *Jaques*, de Brigitte veuve du Chevalier Simon Ward, sa seconde femme; de la troisième, fille de Martin Hopton, il eut *Martin*, *Henri*, *David* & *Jeanne*; enfin de Jeanne fille de Robert Emerton, sa quatrième femme, il eut *Sitgand Seisel*, tué au siége de Strivelin en Ecosse. JEAN CECIL, son fils ainé de sa prémière femme, épousa Sibylle fille de Robert Ewyas, dont il eut le Chevalier *Jean* & *George Cecill* (10). Le Chevalier JEAN CECIL ou SEYSSEL étant au siége de Berwick en 1333 la septième année d'Edouard III (11), eut une grande querelle avec le Chevalier Guillaume Fakenham (12) touchant un Ecu, qui portoit *au champ barré*, *à dix pièces*, *argent & azur*, *à six Ecussons*, *trois*, *deux & un*, *de sable*, *& autant de Lions rampans du prémier*. Chacun d'eux reclamoit ces Armes pour les siennes (13), & s'offroit de soutenir ses droits par un combat en personne. Mais le Roi jugea à propos de le défendre, ordonnant aux Hérauts de décider la chose juridiquement selon les Loix: ils ajugèrent solennellement le droit de porter ces Armes au Chevalier *Jean Cecil*, comme descendant en ligne directe de Jaques Cecil Baron de Beauport, tué au siége du Château de Wallingford, la quatrième année du regne d'Etienne. Le Chevalier Jean épousa Alix sœur du Chevalier Robert Baskerville, dont il eut JEAN qui mourut pendant sa vie, aiant épousé Jeanne fille du Chevalier Richard Mannington, dont il laissa THOMAS CEISSEL Chevalier d'Alterennis dans le Comté de Hereford, qui succéda à son aieul le Chevalier Jean Ceissel. THOMAS CEISSEL épousa Marguerite, fille & héritière du Chevalier Gilbert Winston (14), dont il eut RICHARD; celui-ci épousa Marguerite, fille du Chevalier Jean Philips (15), dont il eut PHILIPPE SICELT, c'est ainsi qu'on écrivoit le nom en ce tems-là. Celui-ci épousa Mathilde, fille & héritière de Guillaume-Philippe Vaughan de Tillsglase (16), & de Guillemette sa femme, fille & cohéritière du Chevalier Thomas Barry, & d'Elisabeth sa femme, fille de Richard Lord Talbot: ce Chevalier Thomas Barry étoit fils & héritier de Gerard de Barrye, Seigneur de Castlescalt dans le Comté de Hereford. PHILIPPE SICELT eut de la susdite Mathilde, PHILIPPE son héritier, & DAVID SICELT (17), duquel descendent les Comtes d'Exeter & de Salisbury d'aujourd'hui. PHILIPPE, le fils ainé, fut père de JEAN SYCILL (c'est ainsi qu'il écrivoit son nom) d'Alterennis, & de la Paroisse de Walterston dans le Comté de Hereford (18), qui par son Testament, daté du 21 Juin 1551, la cinquième année d'Edouard VI, ordonna que son Corps fût enterré dans l'Eglise Paroissiale de S. Pierre Walterston, & laissa à Elisabeth Weynston sa femme, sa Maison d'Alterennis, avec les Terres qui en dépendoient, pour sa vie, & après sa mort à son fils *Guillaume* & à ses Héritiers à jamais; hypothéquant ses autres Terres dans les Comtés de Hereford & de Monmouth au susdit *Guillaume*, & à son défaut, s'il mouroit sans enfans, à son fils *Thomas*, le reste à *Philippe Sycill* son fils, & à *Anne* & *Alix* ses filles. DAVID, fils cadet de *Philippe Sicelt* susmentionné, aiant acheté un bon Bien dans le Comté de Lincoln, en la XXII. année de Henri VII, fonda une Chantrerie dans l'Eglise de S. George en Stamford (19); la troisième année de Henri VIII il fut fait (20) Baillif d'Eau de Wittlesey-mere dans le Comté de Huntingdon, & Garde des Cygnes de ce Lieu, & de toutes les Eaux & Marais dans les Comtés de Huntingdon, de Cambridge, de Lincoln & de Northampton, pour trente ans. La cinquième année de Henri VIII, il fut établi un des Sergens d'Armes du Roi (21); & aiant cet emploi à la Cour, il obtint pour *Richard* son fils & son héritier la place de Page de la Couronne (22). En la huitième année de Henri VIII, il obtint une Patente pour lui & pour son fils, de Garde de Clyf-Park dans le Comté de Northampton; & la quinzième année du même règne, étant toujours Sergent d'Armes, il fut établi Intendant de la Seigneurie du Roi de Coly Weston dans le même Comté (23). En la vingt-troisième année de Henri VIII, le Chevalier Guillaume Spencer Shérif du Comté de Northampton étant mort, il fut nommé pour remplir sa place pendant le reste de l'année, & pendant l'année suivante (24): & après avoir été trois fois Alderman de Stamford (25), il mourut en 1541, la trente-deuxième année de Henri VIII, comme il paroit par la vérification de son Testament, qui porte cette date. RICHARD son fils ainé fut fait Page de la Couronne, la huitième année de Henri VIII (26); en la douzième année de ce Prince, il le suivit à la fameuse Entrevue avec le Roi de France, entre Calais & Guiines (27); & en la vingt-deuxième année, étant Valet de la Robe, il obtint une Patente de Connétable du Château de Warwick, qui dépendoit pour-lors de la Couronne (28); en la vingt-septième année, étant Valet de la Garderobe, il eut la Charge des Eaux du Roi à Wittlesey-mere, la garde des Cygnes, & des Eaux qu'on appelle Great-Crick & Merys dans les Comtés de Cambridge, Lincoln, Huntington & Northampton pour l'espace de trente ans, à commencer à l'expiration du terme accordé à David Cecyll son père (29). En la 31. année de Henri VIII, il fut Shérif du Comté de Rutland (30). L'année suivante, il obtint sous le nom de Richard Cecyll de Burley dans le Comté de Northampton, Ecuyer, tant pour lui que pour ses héritiers à perpétuité, le *Lieu* du Prieuré de S. Michel proche de Stamford, & l'Eglise avec 299 acres de Terres labourables, dans la Paroisse de S. Martin de Stamford, dans le Comté de Northampton (31). En la trente-quatrième année du même règne, étant Officier de la Garderobe, il fut fait Intendant des Terres Royales de Nassynton, Yarwell & Upton, dans le Comté de Northampton pour sa vie (32). En la trente-sixième année de Henri VIII, il acheta la Terre d'Essyngdon dans le Comté de Rutland, appartenant alors à la Couronne, comme faisant partie des Terres du Comte de Warwick (33). L'année suivante, il résigna la garde du Château de Warwick (34). Il mourut le 22 de Mars 1553, & fut enterré dans l'Eglise de S. Martin de Stamford, laissant de sa femme *Jeanne*, fille de Guillaume Heckington de Bourn, dans le Comté de Lincoln, Ecuyer, GUILLAUME son héritier, qui est celui dont il s'agit dans cet Article; & trois filles, *Marguerite*, mariée à Roger Cave de Stamford, dans le Comté de Northampton, Ecuyer; *Elisabeth*, femme de Robert Wingfield d'Upton dans le même Comté, Ecuyer, & mariée en secondes noces à Hugues Allington, Ecuyer; & *Anne*, épouse de Jean White de Tuxford dans le Comté de Nottingham, Ecuyer (35).

[*B*] *On y faisoit beaucoup de cas de sa compagnie, à cause de son humeur agréable & réjouissante.*] L'Auteur de sa Vie manuscrite, écrite peu de tems après sa mort & publiée par Arthur Collins, rapporte un fait assez plaisant sur ce sujet (36). „ Mais comme son âge, & la Société où il se „ trouvoit, le demandoient, il aimoit à se divertir quelque„fois avec les jeunes Gentilshommes du Collège, qui ai„moient fort sa compagnie à cause de son esprit, de sa „ gaieté, & de sa bonne humeur. Entre autres traits „ plaisans, en voici un que je lui ai oui raconter à lui„même. Un de ses compagnons un peu débauché, l'aiant „ engagé adroitement au jeu, il perdit en très peu de „ tems son argent, ses couvertures de lit & ses Livres, „ parce qu'il n'avoit jamais joué. Il apprit ensuite de ses „ autres Compagnons, qu'il avoit été trompé; sur quoi „ il résolut de s'en venger par quelque tour. Il fit „ un trou dans la muraille, proche du chevet du lit de „ son compagnon de jeu; & quand celui-ci fut endormi, „ il lui cria avec une voix terrible: *O homme mortel, repens toi, repens toi de ton horrible péché, de ton jeu, de*

„ la

(*o*) *Ex eodem Stemmate, apud eundem.*

(10) Collins p. IV. V.

(11) Barnes *ubi supra* p. 75.

(12) Powel's *Hist. of Wales* p. 147.

(13) Jean Boswel *Concords of Armory* fol. 40.

(14) Chancey's *Hertfordshire* p. 308.

(15) *Visit. de Com. Herefford. not.* [illegible] in *Bibl. Harley.*

(16) *Ex Stemmate per Cambden, proseptator. Tho. D. Lovel.*

(17) Ibid.

(18) *Ex Registr. vocat. Buck* [illegible] *in Cur. Prerog. Cant. apud* Collins p. VII.

(19) Pat. 22. Henr. VII. p. 1.

(20) Pat. 3. Henr. VIII. p. 2.

(21) *Ex MS. quodam in Recepta Scacc.*

(22) Pat. 5. Henr. VIII. p. 2.

(23) Pat. 15. Henr. VIII. p. 1.

(24) Fuller *Worthies of Northamptonshire* p. 299.

(25) Butcher's *Survey of Stamford* p. 41.

(26) Pat. 8. Henr. VIII. p. 2.

(27) *MS. Not. E. 5. in Bibl. Joh. Anstis. Apud* Collins p. IX.

(28) Pat. 22. Henr. VIII. p. 1.

(29) Privat. Sigill. 27. Henr. VIII.

(30) Wright's *Rutlandshire* p. 12.

(31) Pat. 32. Henr. VIII. p. 7.

(32) Pat. 34. Henr. VIII. p. 7.

(33) Pat. 36. Henr. VIII. p. 28.

(34) Collins p. X.

(35) Id. ib.

(36) P. 7. 8.

tres, Chapelains d'O Neale, avec lesquels il s'entretint longtems en Latin, & s'étant engagé avec eux dans la dispute, il y fit paroitre tant d'esprit & de favoir, que les Prêtres furent entiérement démontés, & se retirérent fort en colère. Le Roi aiant appris que le jeune Cecil avoit confondu les deux Chapelains d'O Neale, le fit venir, & s'étant entretenu longtems avec lui, sa conversation lui plut si fort, qu'il dit à son père de penser à quelque poste qui lui convînt; sur quoi il sollicita la survivance de la Charge de *Custos Brevium* dans la Cour des *Plaidoyers Communs*, ce que le Roi lui accorda avec plaisir (*f*). Le 8 d'Août de la trente-troisiéme année du règne de Henri VIII il épousa Marie Cheeke, sœur du Chevalier Jean Cheeke, Gentilhomme d'un favoir distingué (*g*) [*C*], avec laquelle il ne vécut que quinze mois: il en eut *Thomas* (*h*), qui fut dans la suite Comte d'Exeter. Le 21 Décembre de la trente-huitième année de Henri VIII il épousa en seconde noces Mildrede Cooke, une des filles du Chevalier Antoine Cooke, Dame distinguée par la connoissance qu'elle avoit des Langues Grecque & Latine [*D*]; dont il eut *Robert*, qui fut Comte de Salisbury; *Anne*, mariée à Edouard Comte d'Oxford; & *Elisabeth*, qui épousa Guillaume héritier de Mylord Wentworth; & trois autres enfans, qui moururent en bas âge (*i*). La prémière année d'Edouard VI, le Duc de Sommerset, pour-lors Protecteur, le fit Maitre des Requêtes. La même année il suivit le Duc à la guerre contre les Ecossois, & pensa être tué à la bataille de Musselborough; mais il fut sauvé par une personne, qui aiant levé le bras pour le garantir d'un coup de canon, eut ce bras emporté. La seconde année d'Edouard, il fut mis à la Tour, sur les prémières affaires qu'on fit au Duc de Sommerset; mais après trois mois de prison, il fut élargi. Le Duc aiant remarqué l'estime que le Roi avoit pour Cecil, le fit Secrétaire d'Etat & Conseiller privé (*k*) [*E*]. Le 11 Octobre 1551 il fut créé Chevalier (*l*). Les Ducs de Sommerset & de Northumberland tâchérent de l'engager dans leurs intérets par de grandes offres & par des présens, qu'il refusa; & il se conduisit, quoiqu'avec peine, sans prendre parti pour l'un ni pour l'autre, pendant tout le cours du régne d'Edouard; à la mort duquel le Duc de Northumberland lui fit de grandes menaces, parce qu'il s'opposoit au dessein d'ôter la Couronne aux Princesses Marie & Elisabeth, pour la mettre sur la tête de la Princesse Jeanne Grey [*F*], quoiqu'il fût du nombre de ceux qui souscrivirent à l'Acte de translation (*m*). Lorsque la Reine Marie fut parvenue au Trône, elle lui accorda une amnistie générale, & lui offrit la place de Secrétaire d'Etat & de Conseiller privé, s'il vouloit changer de Religion, ce qu'il refusa de faire [*G*]; mais il s'at-

(*f*) Ibid. p. 8. 9.

(*g*) Voy. l'Article CHEEK.

(*h*) *Life of Cecil Lord Burleygh* p. 8. & 9.

(*i*) Ibid. p. 8. & 10.

(*k*) Ibid. p. 10.

(*l*) Strype note (*g*) on Sir John Hayward's *Hist. of the Life and Reign of King Edward VI.* in the *Complete Hist. of Engl.* Vol. II. p. 320.

(*m*) Cambden *ubi supra* p. 609. and *Life of Cecil* p. 12.

„ ta *fourberie & de ta débauche; autrement tu seras damné,* „ *& ne peux espérer de salut.* Ces paroles prononcées d'un „ ton tragique au milieu de la nuit, remplirent le Joueur „ d'une si grande frayeur, qu'il suoit d'angoisse. Le lendemain on le vit tout repentant & accablé: il raconta „ en tremblant à ses compagnons, quelle formidable voix „ s'étoit fait entendre à lui dans la nuit, faisant vœu de „ ne plus jamais jouer; & aiant fait venir Mr. Cecil, il lui „ demanda pardon à genoux, lui restitua son argent, ses „ couvertures & ses Livres. C'est ainsi que ce petit tour „ servit à guérir deux Joueurs de la fureur du Jeu. Je lui „ en ai entendu raconter divers autres de cet ordre."

[C] *Le 8 d'Août de la trente-troisiéme année du régne de Henri VIII il épousa Marie Cheeke, sœur du Chevalier Jean Cheeke, Gentilhomme d'un favoir distingué.*] C'est ce que rapporte l'Auteur de sa Vie (37), qui dit qu'il épousa cette Demoiselle *après avoir passé quelque tems dans les Inns* ou Colléges de Droit *de la Cour.* Cambden s'est donc trompé en assurant (38), qu'il l'épousa n'aiant que vingt ans, pendant qu'il étoit encore Etudiant à Cambridge; *& qu'il l'enterra au bout d'un an ou deux, & qu'après cela il étudia un an ou deux le Droit à Grays-Inn à Londres.*

(37) Pag. 9.

(38) *Life and Reign of Q. Elisabeth in the Complete Hist. of Engl.* Vol. II. p. 609.

[D] *Le 21 Décembre de la 38. année de Henri VIII, il épousa en secondes noces Mildrede Cooke une des filles du Chevalier Antoine Cooke, Dame distinguée par la connoissance qu'elle avoit des Langues Grecque & Latine.*] C'est ce que nous apprend Cambden *, aussi-bien que l'Auteur de la Vie de Cecil †, qui dit qu'elle possédoit si parfaitement la Langue Grecque, qu'elle traduisit un Ouvrage de S. Chrysostome du Grec en Anglois.

* Ibid.

† Pag. 10.

[E] *Le fit Secrétaire d'Etat & Conseiller privé.*] L'Auteur de sa Vie nous apprend (39) que ce fut la troisiéme année d'Edouard, & qu'il n'avoit alors que vingt-cinq ans (40). Mais c'est-là évidemment une faute; car puisqu'Edouard VI parvint à la Couronne le 28 Janvier 1547, & que selon cet Auteur Mr. Cecil fut fait Secrétaire d'Etat & Conseiller privé la troisiéme année du règne de ce Prince, ce Gentilhomme devoit avoir alors autour de trente ans, étant né le 13 Septembre 1521. Mr. Jean Strype nous apprend (41) qu'il succéda dans la Charge de Secrétaire d'Etat au Docteur Wotton, qui la résigna le 6 Septembre 1550, ainsi que cela est marqué dans le Journal d'Edouard VI; desorte que Mr. Cecil avoit alors vingt-neuf ans.

(39) P. 10.

(40) Ibid. & p. 65.

(41) In his note (*e*) upon Sir J. Hayward's *Life &c. of King Edward VI*, in the *Complete Hist. of Engl.* Vol. II. p. 320.

[F] *Le Duc de Northumberland lui fit de grandes menaces, parce qu'il s'opposoit au dessein d'ôter la Couronne aux Princesses Marie & Elisabeth, pour la mettre sur la tête de la Princesse Jeanne Grey.*] Mr. Jean Hayward rapporte dans son *Histoire d'Edouard VI* *, que le Duc, dans le dessein qu'il forma de faire passer la Couronne sur la tête de la Princesse Jeanne sa belle-fille, „ prit principalement les avis de deux personnes, du Prémier Juge „ *Mountague*, qui dressa les Lettres Patentes, & du Secrétaire *Cecil*, qui étoffa la Piéce de nombre de raisons, les unes fondées sur les Loix, & les autres sur la „ Politique." Mais Mr. Strype soutient dans sa Note sur ce passage, que l'Auteur fait un grand tort à la mémoire de ces deux Grands-Hommes: „ dans quel dessein, „ dit-il, c'est ce que j'ignore; & je sai aussi peu où il a „ pris ce fait, car ni *Stow* ni *Sanders* n'en parlent. Car „ prémiérement par rapport à Cecil, il étoit si éloigné „ d'aider dans cette occasion, & d'inventer des raisons „ pour la Patente, qu'il s'y opposa de tout son pouvoir, „ comme le rapporte *Cambden en termes exprès*; quoiqu'il „ signât avec les autres. Cependant j'ai vu une Apologie „ de Cecil, dressée par lui-même, sur la part qu'il eut à „ cette affaire. Il y montre," comment il refusa de signer la Piéce, lorsqu'aucun du Conseil ne refusoit; par où il encourut l'indignation du Duc de Northumberland. Qu'il n'avoit pas voulu dresser la Proclamation pour proclamer Jeanne Reine, & qu'il avoit fait tomber cet Ouvrage à *Throgmorton*. Qu'il avoit refusé d'écrire une Lettre, destinée à être répandue dans les Pays étrangers, pour prouver les droits de Jeanne à la Couronne; & que la raison de son refus avoit été, qu'il ne vouloit pas écrire que la Reine *Marie* étoit *Bâtarde*; ce que le Duc fit lui-même. Qu'il évita d'être présent lorsqu'on dressa la Proclamation de l'avénement de Jeanne au Trône, quoiqu'il eût été spécialement nommé pour cela. Qu'il avoit évité de répondre aux Lettres que cette Princesse avoit écrites de Keninghall au Conseil, pour exiger de lui l'obéissance & la soumission. Qu'il avoit de même évité d'écrire toute Lettre publique au Royaume sur l'avénement de *Jeanne* à la Couronne. Qu'il avoit conjointement avec le Grand-Trésorier cherché les moyens de gagner le Garde du Sceau privé, afin que par le moyen du Lord *Russel*, on pût s'assurer du Château de Windsor pour le service de la Reine, tandis qu'eux deux souléveroient l'Ouest en sa faveur; qu'il s'en étoit ouvert à Mylord Arundel, qu'il avoit trouvé bien intentionné; qu'il en fit autant à Mylord Darcy. Qu'il avoit eu dessein de se rendre auprès de Son Altesse Royale, & que *Gosnald* lui aiant offert de le conduire, parce qu'il ne favoit pas le chemin, ses chevaux avoient déja été prêts à Lambeth. Que lorsqu'il ouït parler la prémiére fois sous-main du dessein de mettre la Princesse Jeanne sur le Trône, il l'avoit desapprouvé, & que craignant l'événement, il avoit fait un transport de toutes ses Terres & de ses biens. „ Tout cela bien considéré, *dit Mr. Strype*, qui pourra croire, qu'il *étoffa la* „ *Patente de nombre de raisons, les unes de Droit & les autres de Politique?* Le plus qu'il fit, ce fut de signer avec „ les autres, ce qu'il avoit aussi fait au Testament du Roi „ *Edouard*, en qualité de Témoin, & non d'instigateur „ & de Conseiller de la chose."

* In the *Complete Hist. of Engl.* Vol. II. p. 325. ad ann. 1553.

[G] *Lui offrit la place de Secrétaire d'Etat & de Conseiller privé, s'il vouloit changer de Religion; ce qu'il refusa de faire.*] C'est ce que nous apprend l'Auteur de sa Vie, qui rapporte (42) „ que dans cette vue on détacha sous-main „ quelques personnes adroites, pour le gagner & pour „ sonder ses sentimens; mais toujours le même, il répondit sagement & chrétiennement, qu'il avoit appris & „ qu'il étoit obligé de servir prémiérement Dieu, & ensuite la Reine; mais que si son service le détournoit de „ celui de Dieu, il se flattoit que Sa Majesté lui permettroit de préférer celui du souverain Maitre à celui „ des Hommes: Que par rapport à la Reine, elle avoit „ eu toujours tant de bonté pour lui, que comme il prieroit toujours pour sa prospérité dans son cœur, & seroit disposé à la servir de sa personne & de ses biens, „ avec autant de zèle qu'aucun de ses fidèles Sujets; il „ espéroit aussi qu'elle lui permettroit d'être maitre de sa „ Conscience, & de la servir en qualité d'homme privé, „ plutôt qu'en celle de son prémier Conseiller." Cambden observe (43), que lorsqu'il s'opposa pendant la vie du Roi Edouard VI, au dessein d'ôter la Couronne aux Princesses Marie & Elisabeth „ il gagna la faveur de la „ prémière, quoiqu'il signât avec les autres l'Acte de „ translation; & qu'il se conduisit avec tant d'adresse, „ qu'il

(42) P. 11. 12.

(43) P. 609.

s'attacha à faire sa cour à la Princesse Elisabeth, qui se servit de lui comme d'un homme dont elle avoit besoin, tandis qu'elle étoit dans une condition privée (n). Il se vit par-là exposé à la malice de ses ennemis, dont il triompha par sa prudence & par son adresse. Malgré cela, la Reine l'envoya la seconde année de son régne à Bruxelles avec Mylord Paget, pour amener le Cardinal Polus en Angleterre (o). Lorsque la Reine Elisabeth fut montée sur le Trône, il fut fait Secrétaire d'Etat, & fut le prémier Membre de son Conseil privé qui prêta serment à Hatfield (p). Il eut la principale part à l'établissement de la Réformation, & au changement de la Monnoie. La seconde année du régne de cette Princesse, il fut envoyé en qualité d'Ambassadeur en Ecosse pour traiter de la paix, qui fut concluë par son entremise (q). Le 10 Janvier de l'année suivante (r), il succéda au Chevalier Thomas Parry, qui venoit de mourir, dans la Charge de Maitre des Quartiers * [H]. En 1569 plusieurs Seigneurs formérent le dessein de le ruïner; mais ils échouérent [I]. La même année, il étouffa par sa prudence & par ses soins, quoiqu'il fût seul Secrétaire d'Etat, la rebellion dans le Nord, sans combat, sans effusion de sang & sans danger, d'une manière honorable à la Reine & avantageuse au Royaume (s). En 1570, il fut envoyé avec Gautier Mildmay pour traiter avec la Reine d'Ecosse à Chadsworth dans le Comté de Derby (t); & le 25 Février 157, il fut créé Baron † Burghley (v). En 1572 il fut invité, avec le Comte de Leicester, pour venir à Paris assister au mariage du Roi de Navarre avec Marguerite sœur du Roi de France, dans le dessein de les envelopper tous deux dans le massacre de la S. Barthelemi (x). Au mois de Juin de la même année, il fut honoré de l'Ordre de la Jartetière (y); & au mois de Juillet, à la mort de Guillaume Powlet Marquis de Winchester, il fut fait Grand-Trésorier d'Angleterre (z). Il s'acquitta de cette Charge avec beaucoup de fidélité & d'applaudissement [K], & augmenta considérablement les Fonds publics, & ses biens particuliers, quoiqu'il détestât les voies lâches d'amasser des richesses. Il ne souffroit que peu ou point qu'on fit des dépenses, sinon pour la gloire de la Reine, la sureté de la Nation, ou pour secourir des Alliés (aa). Il vivoit d'une manière également hospitalière & magnifique (bb), & employoit constamment cinq-cens livres sterling par an en aumônes (cc). Il régala la Reine chez lui douze différentes fois, dont chacune lui couta deux ou trois mille livres sterling (dd). La Noblesse le respectoit extrêmement (ee), & il tâcha toujours d'avancer les gens de Qualité & de mérite (ff). Il étoit doux dans ses réponses aux personnes de quelque rang qu'elles fussent (gg); & il avoit sur-tout grand soin de ne placer que des gens de mérite dans l'Eglise & dans les Cours de Justice (hh). Il étoit très régulier dans ses dévotions, obligeant pour ses amis, doux envers ses ennemis, ennemi du faste, sobre & tempérant pour la table, & d'un secret impénétrable (ii). Sa principale récréation étoit la lecture, ou la conversation de ses amis (kk). Peu de tems avant sa mort, il souhaita de laisser la Reine & le Royaume dans une paix parfaite; & dans cette vue il tâcha de ménager un accommodement avec le Roi d'Espagne, en quoi il fut traversé par le Comte d'Essex (ll) [L]. Pendant qu'il fut malade, il trou

(n) Cambden p. 659.
(o) *Life of Cecil* p. 12.
(p) Ibid. p. 13.
(q) Ibid. p. 14-16.
(r) Ibid. p. 17. *Voyez* Cambden p. 609.
* *Master of the Wards.*
(s) *Life of Cecil* p. 17.
(t) Cambden p. 429.
† Ou *Burleigh*, car ce nom s'écrit des deux façons.
(v) Idem p. 411. & *Life of Cecil* p. 20.
(x) Cambden p. 446.
(y) *Life of Cecil* p. 20.
(z) Ibid. p. 21 & Cambden p. 445.
(aa) Cambden p. 609.
(bb) *Life of Cecil* p. 37 & *suiv.*
(cc) Ibid. p. 38.
(dd) Ibid. p. 40.
(ee) Ibid. p. 41.
(ff) Ibid. p. 46.
(gg) Ibid. p. 48.
(hh) Ibid. p. 55-56.
(ii) Ibid. p. 56-64.
(kk) Ibid. p. 61.
(ll) Cambden p. 601.

„ qu'il s'insinua dans l'esprit du Cardinal Polus, de Tonstal, & du Chevalier Guillaume Peter. Mais qu'aiant „ un véritable & sincère attachement pour la Religion „ Protestante (quoiqu'il eût égard aux circonstances du „ tems) & voyant qu'il falloit prendre un autre chemin „ pour s'élever, il s'attacha à la Princesse Elisabeth."

[H] *De Maitre des Quartiers.*] „ Il s'acquitta de cet „ emploi, comme de tous les autres, en bon œconome „ pour la Reine & pour les Quartiers; d'une manière très „ modeste pour son propre avantage, & assez utile pour „ ses successeurs, & pour ceux qui dépendoient de lui, „ quoique sans faire la moindre tache à sa probité (44)."

[I] *En* 1569 *plusieurs Seigneurs formérent le dessein de le ruïner, mais il échoua.*] Cambden nous apprend (45) qu'à l'occasion de l'arrêt de l'argent envoyé d'Espagne dans les Pays-Bas, plusieurs des Pairs, & entre autres le Duc de Norfolk, les Comtes d'Arundel, de Northumberland, de Westmoreland, de Pembroke & de Leicester, commencérent à crier contre Cecil, comme ils avoient déja fait une fois ou deux auparavant, au sujet des secours envoyés aux Protestans de France; mais la véritable raison de leurs clameurs étoit l'envie qu'ils lui portoient à cause du crédit qu'il avoit auprès de la Reine, qu'ils étoient jaloux de ce qu'il favorisoit la Maison de Suffolk par rapport à la succession, & qu'ils le regardoient comme le plus grand obstacle à leurs desseins. Ils prirent donc des mesures pour le faire mettre à la Tour, Trockmorton, qui étoit aussi du nombre de ceux qui ne pouvoient supporter sa grandeur, leur aiant fait entendre, que s'ils pouvoient parvenir une fois à le faire arrêter, il ne seroit pas fort difficile de le perdre. „ Mais „ la Reine fut informée à tems de ces projets, par quelle „ voie, c'est ce que j'ignore; & Cecil eut le bonheur de „ trouver toute l'intrigue anéantie par la seule générosité „ de la Reine sa Maitresse, qui les surprit sur le fait, & „ par sa présence royale les obligea de renoncer à de si „ lâches moyens (46)." L'Auteur de sa *Vie*, en faisant le détail de ces complots (47), nous dit, que dans le tems de son heureuse élévation, le cœur de quelques personnes s'éleva en même tems contre sa fortune; plus ardens à lui porter envie, que capables de marcher sur ses traces; donnant atteinte à sa gloire, rabaissant ses services, & cherchant à le ruïner. „ Par exemple, dit-il, je lui ai ouï „ dire, qu'il lui étoit tombé entre les mains un Livre é„ crit d'une manière fort passionnée & envenimée contre „ la Noblesse, qu'un grand Seigneur du nombre des Con„ seillers avoit vu sur sa table; qu'il avoit lu cet Ouvra„ ge avec beaucoup de dédain, aiant marqué plusieurs „ mensonges & plusieurs bévues des Auteurs. Cependant „ on assura positivement aux Membres du Conseil, qui „ étoient tous des prémiers Seigneurs du Royaume, & à „ plusieurs autres personnes de qualité, que c'étoit lui „ qui avoit fait composer cet Ouvrage pour faire affront „ à la Noblesse: ce qui alluma contre lui une si violen„ te haine dans le cœur de ces Seigneurs, qu'on forma „ le projet de le perdre. On le cita donc devant le Con„ seil, sans la connoissance & l'ordre de la Reine; & l'on „ résolut que de quelque manière qu'il pût répondre, on „ l'envoyeroit à la Tour, & qu'alors on trouveroit assez „ de choses à sa charge. Aiant été averti de ce projet, „ il écrivit à la Reine pour l'en informer: cette Prin„ cesse ordonna qu'on ne feroit rien contre lui sans son „ aveu, sans quoi il auroit été envoyé à la Tour sans sa „ connoissance. De cette manière le feu fut couvert, „ mais non pas éteint: car peu de tems après on corrom„ pit un misérable pour le tuer, qu'on mit en embuscade „ au bas de l'escalier, pour exécuter cet odieux dessein, „ quand il sortiroit de chez la Reine; mais aiant été a„ verti, il prit un autre chemin, & échappa ainsi à la „ mort qu'on lui préparoit. On peut remarquer ici, „ que les plus petites choses peuvent avoir de fâcheuses „ suites; tout ce complot n'étant venu que de ce Livre „ qu'on avoit vu chez lui, qu'il détestoit & condamnoit „ autant que ces Seigneurs, aiant même tâché de faire „ arrêter l'Auteur, ce qui étoit de son département: mais „ ses jaloux ennemis abusérent de ses bonnes intentions „ pour former un horrible projet."

[K] *Il fut fait Grand-Trésorier d'Angleterre, & s'acquitta de cette Charge avec beaucoup de fidélité & d'applaudissement.*] Il veilloit de fort près sur les Fermiers des Douanes, mais sans être dur ni chicaneur. Il disoit ordinairement, *qu'il n'avoit jamais cherché à enfler le Trésor comme une Rate malade, tandis que les autres parties de l'Etat étoient en consomption.* Il employa tous les moyens possibles, & avec succès, pour enrichir la Reine & le Royaume par son administration: aiant pour maxime, *que rien de ce qui étoit contraire à l'honneur d'un Prince, ne pouvoit lui être avantageux.* Et par cette raison, il ne voulut jamais augmenter les redevances des Terres, ni en ôter les anciens Fermiers (48).

[L] *Il tâcha de ménager un accommodement avec le Roi d'Espagne, en quoi il fut traversé par le Comte d'Essex.*] Le Comte aiant été élevé pour les armes, & s'étant acquis quelque réputation à la guerre, répugnoit à un accommodement, & insistoit opiniâtrement sur l'impossibilité de faire un Traité honorable avec l'Espagne, ni aucunes conditions, qu'ils ne violassent: ce qu'il appuyoit par ces raisonnemens & d'autres pareils: „ Que les Espagnols é„ toient un peuple artificieux & entreprenant, ambitieux „ d'étendre sa domination; & qui avoit toujours porté u„ ne haine envénimée à l'Angleterre, professant une Re„ ligion directement contraire: Que l'autorité que le Pa„ pe avoit de dispenser étoit illimitée; & que la maxime, „ *qu'on ne doit point garder la foi aux Hérétiques*, étoit gé„ néralement reçue." Il insista si fortement sur ces raisons & sur les dangers qu'on avoit à craindre pour l'avenir, que le Grand-Trésorier ne put s'empêcher de dire, *qu'il sembloit ne respirer que le sang & le carnage.* Et après une dispute fort vive, il tira un Livre de priéres, & sans rien dire, il lut ce passage, *Les hommes sanguinaires ne parviendront point à la moitié de leurs jours.* „ Cependant, „ continue Cambden (49), il y eut quelques personnes „ qui approuvérent les mesures du Comte, persuadés „ qu'il avoit principalement en vue l'honneur & la sureté „ de

(44) Id. ib. *Voyez aussi Life of Cecil* p. 32--36.
(45) Ad ann. 1569 p. 417.
(46) Id. ib.
(47) Pag. 15. 19.
(48) Cambden p. 605.
(49) V. 601.

trouva moyen par sa prudente conduite de terminer un Traité avec la Hollande, par lequel la Reine étoit déchargée d'une dépense annuelle de cent vingt-mille livres sterling (*mm*). Il mourut dans sa Maison du Strand le 4 d'Août 1598 (*nn*), avec de grands sentimens de piété & de résignation (*oo*); & il fut enterré à Stamford dans le Comté de Lincoln, où on lui érigea un Monument (*pp*). Nous parlerons de sa Postérité ci-dessous [*M*]. Cambden dit (*qq*), qu'il a été de ce petit nombre de personnes

(*mm*) Ibid. p. 110.
(*nn*) Stowe's *Annals* p. 141.
(*oo*) *Life of Cecil* p. 72 & *suiv.*
(*pp*) Stowe *ubi supra.*
(*qq*) P. 610.

„ de son Pays. D'autres le blâmérent, comme un ambitieux, qui ne cherchoit qu'à s'élever & à élever ses „ créatures à quelque prix que ce fût. Pour leur fermer la „ bouche, Il écrivit une espéce d'Apologie en forme, „ où il insistoit sur les raisons susmentionnées &c." Mr. Collins à la fin de son Edition de la *Vie de Cecil* (50) a fait une étrange bévue sur ce passage de Cambden, qu'on vient de rapporter: Il en a conclu mal à propos, que le Lord Burleigh écrivit une Défense de son opinion en faveur de la paix, contre le parti du Comte d'Essex; quoiqu'il paroisse évidemment par les termes mêmes de Cambden, que ce fut le Comte qui écrivit pour soutenir la nécessité de la guerre avec l'Espagne. Voici ce que dit Mr. Collins, & ce qu'il appuye par le passage de Cambden. „ Il y eut quelques personnes qui approuvérent cependant les mesures du Comte, persuadés qu'il avoit principalement en vue l'honneur & la sureté de son Pays. „ Sa Grandeur (51) pour fermer la bouche à ces gens-là, „ écrivit une espéce de Défense en forme, où il proposa „ de si puissantes raisons pour appuyer son sentiment en „ faveur de la paix, qu'elles suffisoient pour convaincre „ les personnes desintéressées. Et quoiqu'elles ne produisissent point l'effet qu'il en avoit espéré, cependant „ pendant que sa Grandeur fut malade &c."

(50) P. 74.
(51) Le Lord Burleigh.

[*M*] *Nous parlerons de sa Postérité ci-dessous.*] Son fils aîné THOMAS CECIL étoit né en 1542 (52). La cinquième année d'Elisabeth il fut député au Parlement, de la part de Stamford dans le Comté de Lincoln (53). Le 26 Mai 1601 il fut installé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, à Windsor (54). La troisiéme année de Jaques I. il fut créé Comte d'Exeter (55). Il mourut le 7 Février 1621-2, & fut enterré à Westminster. Il n'eut de sa derniére femme, Mylady Françoise Bridges, qu'une seule fille nommée Sophie-Anne, enterrée le 15 Septembre 1621: mais de la prémiére, une des Héritiéres de Jean Nevil, Lord Latimer, il eut cinq garçons & huit filles; *Guillaume*, qui lui succéda: le Chevalier *Richard Cecil*, duquel descend le Comte d'Exeter d'aujourd'hui; le Chevalier *Edouard Cecil*, créé Vicomte Wimbleton; *Christophle*, qui se noya en Allemagne: & *Thomas*. Ses filles étoient, *Catherine*, morte sans avoir été mariée; *Lucie*, qui épousa Guillaume Marquis de Winchester, duquel elle eut Jean Marquis de Winchester, pére de Charles Duc de Bolton; *Mildrede*, mariée en prémiéres noces avec le Chevalier Thomas Read, & en secondes noces avec le Chevalier Edmond Trafford, de Trafford dans le Comté de Lancastre; *Marie*, épouse d'Edouard Lord Denny; *Susanne*, morte sans avoir été mariée; *Elisabeth*, mariée en prémiéres noces avec le Chevalier Guillaume Hutton, & en secondes noces au Chevalier Edouard Cooke Prémier Juge du Banc du Roi; *Dorothée*, mariée au Chevalier Gilles Allington, de Horsheath dans le Comté de Cambridge; & *Françoise*, femme du Chevalier Nicolas Tufton, de Hothfield dans le Comté de Kent, depuis Comte de Thanet. Le troisiéme fils de sa Grandeur, le Chevalier *Edouard Cecil*, un des plus fameux Généraux de son tems, fut créé Baron Cecil de Putney le 9 Novembre 1625, & le 25 Juillet de l'année suivante, Vicomte Wimbleton. Il eut trois femmes. La prémiére fut *Théodosie*, fille du Chevalier André Noel de Dalby dans le Comté de Leicester, dont il eut quatre filles; *Dorothée*, morte sans avoir été mariée; *Albinie*, mariée au Chevalier Christophle Wray, de Barlings dans le Comté de Lincoln; *Elisabeth*, qui épousa François Lord Willoughby, de Parham; & *Françoise*, mariée à Jaques, fils & héritier de Guillaume Vicomte de Soy & Sele. De *Diane* sa seconde femme, fille du Chevalier Guillaume Drury de Halstede dans le Comté de Suffolk, il n'eut qu'une seule fille nommée *Anne*, qui mourut en bas âge. De sa troisiéme femme *Sophie*, fille du Chevalier Edouard Zouch de Woking dans le Comté de Surrey, il n'eut qu'un fils, nommé *Algernon*, qui mourut en bas âge. Sa Grandeur mourut à Wimbleton le 16 Novembre 1638, & y fut enterré. GUILLAUME Comte d'Exeter, son frère aîné, épousa dans sa jeunesse Elisabeth fille unique & héritiére d'Edouard Manners, Comte de Rutland: cette Dame mourut le 11 d'Avril 1591, ne laissant qu'un seul fils, nommé Guillaume, qui porta, du chef de sa mère, le titre de Lord Roos. Il épousa en secondes noces Elisabeth sœur & cohéritiére du Chevalier Robert Drury de Halstede dans le Comté de Suffolk, dont il n'eut que trois filles; *Elisabeth*, femme de Thomas Howard Chevalier du Bain, créé ensuite Baron Howard de Charlton, Vicomte d'Andover, & Comte de Berkshire; *Diane*, mariée en prémiéres noces à Henri Comte d'Oxford, & ensuite à Thomas Lord Bruce, Comte d'Elgin en Ecosse, créé ensuite Comte d'Ailesbury; & *Anne*, qui épousa Henri Lord Grey de Groby, créé ensuite Comte de Stamford. *Guillaume* Baron Roos, fils unique du Comte d'Exeter, épousa le 12 Février 1616 Elisabeth fille du Chevalier Thomas Lake, prémier Secrétaire d'Etat. Il mourut à Naples le 21 Juin 1618, & l'on soupçonna qu'il avoit été empoisonné. *Guillaume*, Comte d'Exeter, son pére, fut installé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière à Windsor le 5 d'Octobre 1630, étant dans ce tems-là Membre du Conseil privé de Charles I. Il fut enterré, le 8 Juillet 1640, dans l'Abbaye de Westminster; & n'aiant point laissé de postérité, il eut pour successeur dans ses titres son neveu *David Cecil*, fils & héritier de son frère le Chevalier *Richard Cecil*, & de . . . . fille du Chevalier Antoine Cope de Hanwell dans le Comté d'Oxford, Baronet. DAVID Comte d'Exeter épousa Elisabeth, fille de Jean Comte de Bridgewater, dont il eut six garçons & trois filles: *Thomas* le plus jeune des fils fut enterré à Tinwell dans le Comté de Rutland, le 28 Mai 1641; & *Elisabeth* une des filles y fut inhumée le 13 Novembre 1638; *Anne*, une autre fille, mourut jeune; & *Françoise* épousa le Chevalier Antoine Ashly Cooper, depuis Comte de Shaftsbury. Les fils qui lui survécurent, furent *Jean* Comte d'Exeter, *Guillaume*, & *David*. Ce Seigneur mourut à Londres le 18 d'Avril 1643, & fut enterré dans l'Eglise de S. Martin à Stamford. JEAN Comte d'Exeter eut de Françoise, fille de Jean Comte de Rutland sa prémiére femme, *Jean* Comte d'Exeter; *David*, qui mourut jeune; & *Françoise*, qui épousa Jean Lord Vicomte de Scudamore en Irlande, & qui étant morte au mois de Juin 1694, laissa Jaques Lord Vicomte de Scudamore, dont la fille & l'héritiére a épousé le Duc de Beaufort d'aujourd'hui. Le susdit *Jean* Comte d'Exeter épousa en secondes noces Marie, fille de Mildmay Fane, Comte de Westmoreland, veuve du Chevalier Brian Palmes d'Ashwell dans le Comté de Rutland; mais il n'en eut point d'enfans: il mourut dans son Château de Burleigh proche de Stamford en Février 1677, & fut enterré dans l'Eglise de S. Martin susmentionnée. Il eut pour successeur dans ses titres JEAN, le seul de ses fils qui lui survécut, qui épousa Anne, fille unique de Guillaume Comte de Devonshire, & sœur de Guillaume Duc de Devonshire, veuve de Charles Lord Rich, fils & héritier de Charles Comte de Warwick; dont il eut *Jean* son héritier; *Guillaume Cecil* de Snape dans le Comté d'Yorck, Ecuyer; *Charles*, & *Edouard*; & quatre filles, *Christine*, *Anne* & *Françoise*, qui moururent jeunes, & *Elisabeth*, qui épousa Charles Boyle, Comte d'Orrery en Irlande, & Baron de Marstoun en Angleterre. Ce Seigneur, qui étoit savant, & qui avoit un beau génie, mourut à Issy proche de Paris, le 29 d'Août 1700, en revenant de Rome, & fut enterré dans l'Eglise de S. Martin à Stamford. JEAN Comte d'Exeter, son fils aîné & son héritier, épousa au mois de Février 1696 en prémiéres noces, Annabelle fille de Jean Bennet Lord Ossulston, dont il n'eut point d'enfans: elle mourut au mois d'Août 1698. Au mois de Septembre 1699, il épousa en secondes noces Elisabeth, fille aînée & cohéritiére du Chevalier Jean Brownlow de Belton dans le Comté de Lincoln, Baronet, qui mourut à l'âge de quarante-trois ans le 28 de Novembre 1723. Ce Seigneur eut cinq fils: *Jean* Lord Burghley; *Brownlow*, le Comte d'Exeter d'aujourd'hui; *Guillaume*, *François*, & *Charles*, qui moururent garçons; & une fille, nommée *Elisabeth*, mariée à Guillaume Aislabie Ecuyer, fils & héritier de Jean Aislabie de Studely dans le Comté d'Yorck, Ecuyer, Chancelier de l'Echiquier, & Conseiller privé du Roi George I. Le Seigneur dont nous parlons est mort le 22 Décembre 1721, & a été enterré à Stamford. JEAN son fils aîné lui a succédé, mais étant mort sans avoir été marié le 9 d'Avril 1722, il a eu pour successeur & pour héritier BROWNLOW son frère, à présent Comte d'Exeter, dans ce tems-là Député au Parlement de la part de Stamford. Ce Seigneur épousa en 1724 Anne-Sophie fille de Thomas Chambers de la Ville de Derby, Ecuyer, Négociant de Londres, dont il a eu deux garçons & deux filles; le très honorable *Brownlow*, Lord Burghley, Mylady *Marguerite Sophie Cecil*, le très honorable *Thomas Chambers Cecil*, & Mylady *Elisabeth Cecil* (56). Les Armes du Comte d'Exeter sont, Barré à dix piéces Argent & Azur, sur le tout six Ecussons, trois, deux & un, de Sable, chargés chacun d'un Lion rampant, du Champ. Pour Cimier, une Gerbe d'or dans un Chapeau de Gueules, relevé d'Hermine, soutenue par deux Lions, celui de la droite d'Argent, & l'autre d'Azur; pour Supports, deux Lions d'Hermine: & pour Devise, *Cor unum, via una.*

(52) *Ex Stemmate.*
(53) *Ex Not. Parl. MS. per Brown Willis Arm.*
(54) Collins *Memoirs of the family of Cecil*, à la suite de *Life of Cecil* p. 106.
(55) Id. id.
(56) Collins p. 106-118.

Venons à présent aux enfans de *Guillaume* Lord Burghley, & de sa seconde femme *Mildrede Cooke* (57), fille du Chevalier Antoine Cooke. Outre trois enfans, morts jeunes, il en eut un fils nommé *Robert*, & deux filles; *Anne* l'aînée, qui épousa Edouard Comte d'Oxford, de laquelle ce Seigneur eut trois filles, *Elisabeth* mariée à Guillaume Comte de Derby, *Brigitte*, qui épousa le Baron Norris, & *Susanne* mariée à Philippe Comte de Montgommery. *Elisabeth*, seconde fille de Guillaume Lord Burghley, épousa Guillaume héritier du Lord Wentworth: elle n'eut point d'enfans (58). ROBERT CECIL fut fait prémier Secrétaire d'Etat par la Reine Elisabeth en 1596 (59), Maître de la Cour des Quartiers en 1597 (60), & il fut employé en plusieurs négociations. Il fut aussi Chancelier de l'Université de Cambridge. Quoique cette Princesse,

(57) *Life of Cecil* p. 5.
(58) Cambden p. 610.
(59) Ibid. p. 594.
(60) Idem p. 595.

(rr) *Life of Cecil* p. 66.

fonnes qui vivent & qui meurent avec une réputation éclatante, & au-dessus de toute atteinte. Il étoit d'une taille médiocre, il avoit l'air agréable, & étoit d'un bon tempérament (*rr*).

cesse*, sur-tout sur la fin de sa vie, n'aimoit point du tout à entendre parler de son Successeur, le Chevalier Robert ne laissoit pas d'avoir correspondance avec le Roi d'Ecosse, & ce commerce pensa un jour être découvert. „ La „ Reine étant à Black-Heath, proche de Greenwich, „ pour prendre l'air, un Courier qui passoit excita sa curiosité: elle s'informa de quel quartier il venoit; & ayant appris qu'il venoit d'Ecosse, elle fit arrêter son carosse, pour prendre le paquet dont il étoit porteur. Le „ Secrétaire, *Robert Cecil*, étoit en carosse avec elle; & „ craignant qu'elle ne découvrit quelque chose de son „ commerce secret, comme il avoit l'esprit fort vif, il „ demanda d'abord un canif pour ouvrir le paquet, de „ peur qu'en différant d'en faire l'ouverture, il ne donnât des soupçons à la Reine. Quand il fut prêt à l'ouvrir, il dit à la Reine, qu'il avoit mauvaise mine, & „ sentoit mauvais, étant sorti de plusieurs poches sales, „ & qu'il seroit bon de l'ouvrir & de lui faire prendre „ l'air, avant que Sa Majesté le vit. Cette raison s'accommodant à l'aversion de cette Princesse pour les mauvaises odeurs, l'empêcha d'avoir le vent de son commerce secret *." *Le* 13 Mai 1603 il fut créé Baron Cecil d'Esendon, dans le Comté de Rutland; le 20 d'Août de l'année suivante, Vicomte Cranborn dans le Comté de Dorset: & le 4 Mai 1605, Comte de Salisbury (61). Le 20 Mai 1606, il fut installé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière (62); & le 8 Mai 1608, le Roi Jaques I. le nomma Grand Trésorier (63). Il mourut en revenant de Bath à Marlborough dans le Comté de Wilts, le Dimanche 24 Mai 1612 (64), & fut enterré à Hatfield dans le Comté de Hertford. Il avoit épousé Elisabeth, fille de Guillaume Brook Baron Cobham, dont il eut un fils nommé *Guillaume*, & une fille qui s'appelloit *Françoise*, mariée à Henri Clifford Comte de Cumberland. GUILLAUME Comte de Salisbury fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, Capitaine de la Compagnie des Gentilshommes Pensionnaires, & Conseiller Privé du Roi: il mourut le 3 Décembre 1668 âgé de soixante-dix-huit ans, & fut enterré à Hatfield. Il épousa le 1. Décembre 1608 Catherine, la plus jeune fille de Thomas Howard Comte de Suffolk, dont il eut un fils, nommé *Charles*, & quatre filles; *Anne*, qui épousa Algernon Piercy Comte de Northumberland; *Elisabeth*, mariée à Guillaume Cavendish Comte de Devonshire; *Catherine*, à Philippe Lord Lisle; & *Marie*, à Guillaume Lord Sandes de Tine dans le Comté de Hamp. *Charles*, leur frère, étant mort avant son père, laissa sept garçons & cinq filles, de Jeanne fille & cohéritière de Jaques Maxwell Comte de Darlton en Ecosse. Deux des filles furent mariées; *Catherine* épousa Guillaume Comte de Kinnoul en Ecosse; & *Françoise*, le Chevalier Guillaume Bowyer de Derham-Court dans le Comté de Bucks, Baronet. L'aîné des fils étant mort, JAQUES le second hérita de son grand-père. Il fut Conseiller privé de Charles II., & le 31 d'Août 1680 fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Il mourut au mois de Juin 1683. Il avoit épousé Marguerite, fille de Jean Manners Comte de Rutland, dont il eut cinq garçons & cinq filles. *Catherine*, l'aînée des filles, épousa le Chevalier George Downing, d'Est-Hatley dans le Comté de Cambridge, Baronet; *Françoise*, le Chevalier Guillaume Halford de Welham dans le Comté de Leicester, Baronet; *Marie*, le Chevalier Guillaume Forester de Dothill, dans le Comté de Salop; *Marguerite*, mariée en prémières noces avec Jean Lord Stawel, & en secondes noces avec Richard Jones Comte de Ranelagh en Irlande; elle est morte le 21 Février 1727-8 dans la cinquante-cinquiéme année de son âge; *Mildrede* la plus jeune épousa le Chevalier Uvedale Corbet de Langnor dans le Comté de Salop, Baronet. Les fils étoient *Jaques*, *Robert*, *Guillaume*, *Charles* & *George*. *Robert* épousa Elisabeth fille & héritière d'Isaac Mennil de Mennil Langley dans le Comté de Derby, & veuve de Guillaume Hale de Kings-Walden dans le Comté de Hertford, Ecuyer; il mourut au mois de Février 1715. JAQUES le fils aîné succéda à son père en 1683. Il loua Salisbury-House pour y bâtir, & par ce moyen il augmenta considérablement son bien: il mourut en Décembre 1694. Il avoit épousé *Françoise*, une des filles & des héritières de Simon Bennet de Beechampton dans le Comté de Bucks, Ecuyer, décédée le 8 Juillet 1713, dont il laissa un seul fils, JAQUES Comte de Salisbury, qui a été Gouverneur du Comté de Hertford, & qui assista le 20 d'Octobre 1714 au Couronnement du Roi George I. où il porta le Sceptre de S. Edouard. Il épousa le 12 Février 1708-9, Anne Tufton, seconde fille & cohéritière de Thomas Comte de Thanet, dont il a laissé deux garçons & trois filles; il est mort le 9 d'Octobre 1728 âgé de trente-sept ans. Les deux garçons sont *Jaques* son héritier, & *Guillaume*; les trois filles, *Anne*, *Catherine* & *Marguerite*. JAQUES, à présent Comte de Salisbury, est né le 20 d'Octobre 1713; & au retour de ses Voyages en 1734, il a pris séance dans la Chambre des Pairs. Les Armes du Comte de Salisbury sont les mêmes que celles du Comte d'Exeter, avec la différence qu'il y a un Croissant; le Cimier, sur un Cordon, six flèches d'Or, le haut & les plumes d'Argent, liées ensemble avec une bande d'Azur, garnie d'Or, & par dessus un Morion; pour Devise, *Sero, sed serio* (65).

* Arthur Wilson *Life and Reign of King James* 2d ann. 1601.

(61) Cambden *Annals of King James*.

(62) Id. ib.

(63) Id. ib.

(64) Collins *Peerage of England* Vol. II. Part. I. p. 77. & Cambden *Annals of King James*.

(65) Collins *Peerage of England* Vol. II. Part. I. p. 77—81.

CESALPIN. On peut ajouter à ce que Mr. Bayle en a dit, qu'il a été un des principaux Ecrivains de Botanique [*A*], & qu'il a porté cette Science plus loin, qu'aucun de ceux qui l'avoient pré-

[*A*] *Il a été un des principaux Ecrivains de Botanique.*] Ses seize Livres *de Plantis*, imprimés à Florence en 1583 en un Volume in 4. sont si rares, & on les entend si peu, qu'il ne sera pas inutile d'en donner quelque idée au Lecteur. Dans le prémier Livre il traite des Plantes en général, de la structure de leurs parties, de leur génération, & de leur nutrition. Il compare la semence des Plantes à l'œuf des Animaux (1), & il dit, que comme il y a dans l'œuf une petite partie, où l'Animal est comme ébauché, le reste ne servant qu'à sa nourriture; de même la principale partie de la semence des Plantes, est celle d'où sort la racine & le jet; car c'est une espèce de petit germe, & le reste de la semence ne sert qu'à sa nourriture (2). Il décrit clairement les feuilles de la semence en ces termes: *Reliqua seminis corpulentia in plurimis ex suo cortice tanquam ex ovo in lucem prodit, quæ in duo foliola pulposa explicata particulam ostendit, unde germen eruptu-rum est.* Le Docteur Blair (3) attribue la découverte de cette partie à Joseph de Aromatriis, qui a écrit plus de quarante ans après Césalpin (4). C'est à lui que nous sommes redevables de la distribution des Plantes, selon une Méthode régulière: car je ne compte pas que celles par lesquelles on arrangeoit les Plantes selon la saison de l'année où elles fleurissent, ou par ordre alphabétique, méritent le nom de Méthodes. Il est vrai que Gesner, qui étoit contemporain de Césalpin, insinue la manière de distinguer les Plantes par leurs fleurs & par leurs graines, dont il se servoit. *Si ramulum*, dit-il (5), *siccum habes cum floribus, aut fructum etiam, cum opportunum fuerit, mitte. In seminibus enim & floribus ανεξέτερα (?) pingendis valde sum curiosus.* Et dans un autre endroit: *Moluca vel Constantinopolitana herba videtur ad Lamium vel Urticam mortuam quodammodo accedere, seminis tamen (unde ego maxime cognationes stirpium judicare soleo) figura differt, utpote triquetri* (6). Mais quelle qu'ait été la pensée de Gesner, il est certain qu'il n'alla pas plus loin; ensorte qu'on doit regarder Césalpin comme l'Auteur de la Méthode dans la Botanique. „ La Méthode, dit-il (7), formée sur „ la conformité naturelle des Plantes, est la plus facile, „ la plus sure, & la plus utile, tant pour la mémoire, que „ pour connoitre les vertus des Plantes. Elle est la plus „ facile, parce que les différences qui sont fondées dans „ la Nature même, sont les plus sensibles & les plus frappantes, & qu'elles ne trompent point, comme les qualités accidentelles, qui ne subsistent pas toujours. Elle aide à la mémoire, parce que par ce moyen un nombre presque infini de Plantes se trouve rangé dans un „ petit espace sous de certaines Classes réglées, ensorte „ que celles-là même qu'on n'avoit jamais vues auparavant, peuvent sans peine être placées dans leur Classe „ naturelle: & si elles n'ont point de nom, on peut leur „ donner celui de la Famille ou du Genre auquel elles „ appartiennent. Enfin par la connoissance de leur nature, on découvre plus aisément leurs Vertus, ce que „ les Médecins recherchent principalement; car celles „ qui sont de la même Classe, ont en général les mêmes „ qualités." *Qui autem secundum naturarum societatem assignatur, omnium facillimus reperitur, tutissimus, utilissimusque tum ad memoriam, tum ad facultates contemplandas: facillimus quidem, quoniam differentiæ ex ipsamet natura prodeuntes maxime sensibiles sunt, & unicuique manifestæ: neque fallunt, ut adventitiæ conditiones, quæ non sunt perpetuæ. Ad memoriam autem pollet, quoniam in compendio sub generibus ordinatis clauditur pene immensus plantarum numerus, adeo ut, & quæ antea numquam visa sunt, unicuique liceat in suam classem redigere, & si innominata sit, nomine sui generis appellare. Tandem & facultates, quas Medici maxime quærunt, tanquam proprietates innotescunt ex naturarum cognitione: quæ enim generis societate junguntur, plerumque & similes possident facultates.* Voyons à présent quelle est la Méthode, que ce savant Auteur proposoit. Sa principale division est en Arbres & en Plantes, en rangeant les Arbrisseaux sous la Classe des Arbres, & les plus petits Arbrisseaux sous celle des Plantes ou Herbes. Le second Livre contient les Arbres, qui ont le germe dans la partie supérieure de la semence; & le troisième renferme ceux qui l'ont dans le bas, à l'endroit où la semence est jointe à la tige qui la porte, ou à l'enveloppe qui la contient. Après avoir parlé des Arbres & des Arbrisseaux, il passe aux Plantes & aux Herbes; & dans le Livre quatrième il ne traite que de celles qui ont une seule graine de chaque fleur, & cette graine est ou découverte, ou enveloppée soit d'une pulpe, ou d'une substance membraneuse, qui s'ôte aisément; & elles se divisent selon la position du germe de la semence. Il parle ensuite de celles qui ont plusieurs graines à chaque fleur: ces graines sont

(1) Cæsalpin. *de Plantis* Lib. I. cap. 5.

(2) Id. ibid. cap. 6.

(3) *Botanick Essais* p. 312.

(4) Son Livre parut en 1625, selon le Docteur Blair.

(5) Gesn. *Epist. ad Occon.* p. 64. Edition Wolph.

(6) Id. ibid. p. 65.

(7) Cæsalp. *Præfat. ad Lib. de Plantis.*

précédé. Signior Micheli nous apprend (a), que le *Hortus siccus* subsiste encore, & qu'il consiste en deux-cens soixante-six grandes pages, où il y a au-delà de 768 Plantes séches.

(a) Micheli in Syllabo Auctor. us- vis Plantarum generibus præfixo.

sont renfermées dans un seul vaisseau, qui est ou pulpeux, ou d'une substance plus séche. Le cinquième Livre traite des Plantes qui ont un vaisseau pulpeux, qui se subdivisent selon la position de leur fleur, qui dans les unes vient au sommet, & dans les autres au bas du vaisseau. Il s'agit dans le sixième, de celles qui ont des vaisseaux secs, & prémiérement de celles dont les graines sont placées en long, dans des enveloppes cartilagineuses, qu'on appelle Cosses, & qui tiennent à un des côtés de la Cosse, étant attachées par l'endroit où est le germe ; ces plantes s'appellent Légumes : en second lieu, de celles dont les graines sont au milieu de l'enveloppe. Le Livre septième traite de celles qui ont deux graines à chaque fleur. Les fleurs sont au haut de la graine, & le germe est dans la partie supérieure. Dans le huitième Livre il s'agit de celles qui ont deux vaisseaux pour chaque fleur ; & dans le neuvième, de celles qui en ont trois. Le dixième Livre traite de celles qu'il nomme Bulbacées. Elles n'ont que des feuilles qui sortent de la racine, sans aucune tige, découvertes, & qui n'ont que de simples côtes ; il y ajoute les Lis, les Glayeuls, les Satyrions &c. Il parle dans l'onzième Livre de celles qui ont quatre graines à chaque fleur, sans enveloppe commune, sinon celle qui enveloppoit la fleur; elles se subdivisent selon la position du germe, qui dans la Buglose, la Bourache &c. est dans la partie supérieure; & dans la Sauge, la Bétoine, & l'Orvale &c. dans le bas. Suivent celles qui ont quantité de graines en nombre incertain, attachées d'un même fond, n'ayant d'autre enveloppe que celle de la fleur même. Le douzième Livre contient les *Anthemides*, nom sous lequel il comprend l'Absynthe, la Tanaisie, le Pas-d'Ane, la Camomille, & l'*Enula Campana* &c. Il traite dans le treizième Livre, des Espéces qui se rapportent à la même Classe que la Chicorée, l'Endive, la Laitue &c. auxquelles il ajoute les espéces de Chardons. Les Plantes dont il s'agit dans le douzième & treizième Livres, ont la fleur au haut de la graine; mais dans le quatorzième Livre se trouvent celles qui ont les fleurs au bas de la semence. Il traite dans le quinzième Livre, de celles qui ont plusieurs graines dans des enveloppes ; & dans le seizième & dernier, de celles qu'on suppose n'avoir aucune semence. Telle est la Méthode proposée par ce Grand-Homme, qu'il avoit non seulement conçue, mais dont il fit actuellement usage dans l'arrangement des Plantes. Et cependant, ce qui est bien étonnant, elle ne fut pas suivie, ni même entendue, pendant près d'un siècle. Robert Morison, le prémier Professeur en Botanique à Oxford, fut le Restaurateur de cette Méthode: mais non content de ce titre, il prétendit à celui d'en être l'Inventeur, *Methodum*, dit il (8), *me observasse fateor. Estque omnium, quæ adhuc fuerunt exhibitæ, præstantissima & certissima : est quippe a naturâ data, a me solummodo (citra jactantiam) primum observata.* Et plus bas : *Nunquam ego legi de tali methodo apud Authores : ergo non esset nova, etiamsi fuit ab incunabulis mundi, sed nemini adhuc detecta ante me* (9). Et dans la Préface de ses *Umbelliferæ*, il dit : *Hic est ordo a natura ipsa stirpibus ab initio datus, a me primo jam observatus.* Il va même plus loin dans la Préface de son *Historia Universalis Oxoniensis Plantarum*, mettant Césalpin au nombre des Auteurs qui ont écrit sur la Botanique sans ordre & sans méthode, *inter Authores de Re Botanica confuse & sine ordine ac methodo scribentes.* Cependant il est évident que c'est Césalpin qui est l'inventeur de la méthode de ranger les Plantes sous de certaines Classes, & que Morison a emprunté de lui la plupart de ses Classes, ou, comme il les appelle, Sections; & que là où il s'est écarté de Césalpin, il a donné à gauche. Il est vrai que nous sommes redevables à Morison d'avoir distingué les Genres inférieurs par leurs Caractères particuliers. Voyez l'Article de MORISON (ROBERT).

(8) Morif. Prælud. Botan. p. 464.

(9) Ibid. p. 482.

☞ CHARDIN (JEAN), célèbre Voyageur, nâquit à Paris le 16 Novembre 1643. Il étoit fils d'un riche Jouaillier de la Religion Réformée (a). Il commença à voyager de bonne heure, car il n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il partit en 1664 pour les Indes Orientales (b), & non en 1665 comme le dit le P. Niceron (c). Ce prémier Voyage dura environ six années, qu'il passa en Orient, comme il nous l'apprend lui-même (d), mais la plupart du tems en Perse : ainsi le P. Niceron s'est encore trompé, en ne faisant ce Voyage que de cinq ans. Mr. Chardin n'en publia point de Rélation : il se contenta de donner un Recueil de divers événemens dont il avoit été témoin, sous le titre de *Couronnement de Soliman III, Roi de Perse* [A]. De retour à Paris en 1670, il n'y demeura que quinze mois. Le Roi de Perse l'avoit fait son Marchand par des Lettres Patentes de l'an 1666, & l'avoit chargé de faire faire plusieurs bijoux de prix, dont il lui avoit donné des modéles de sa propre main (e). Il repartit de Paris le 17 d'Août 1671, & s'embarqua le 10 Novembre à Livourne sur un Vaisseau d'un Convoi Hollandois, qui alloit à Smyrne. Après avoir demeuré en Perse quelques années, il revint en Europe en 1677. Il se détermina alors à aller s'établir en Angleterre, & se rendit à Londres le 14 d'Avril 1681. Le 24 du même mois, le Roi Charles II. lui conféra de sa main la dignité de Chevalier; & le même jour il épousa une Demoiselle de Rouen, réfugiée en Angleterre (f). Charles II. l'envoya depuis en Hollande, & il y étoit en 1683 Agent des Affaires de la Compagnie Angloise des Indes Orientales à la Haye. Ce fut le 28 de Juillet de cette année qu'il y approuva le Trésor de la Langue Persane du P. Ange de la Brosse, qu'il avoit vu en plusieurs endroits de l'Asie, & qu'il connoissoit particuliérement. En 1686 il publia la prémière partie de ses Voyages, & ce ne fut qu'en 1711 que la suite parut [B] (g). Il mourut près de Londres le 5 Janvier 1713, âgé de soixante-neuf ans. „ Quoique le Commerce des Pierreries ait toujours fait son principal objet, *dit* „ *le P. Niceron* (h), il n'a pas laissé de s'appliquer à l'étude des Langues Orientales, entre autres de „ la Turque & de la Persane, & à la recherche des Antiquités de toutes sortes d'espèce; & c'est ce „ qui a rendu les Ouvrages qui nous restent de lui si curieux." Mr. Le Clerc assure (i), que l'Auteur

(a) Niceron Mém. des Homm. ill. Tom. XXVI. p. 44.

(b) Chardin Préface de ses Voyages.

(c) Ubi supra.

(d) Chardin Préface.

(e) Voyages de Chardin Tom. I. p. 1. Edit. in-8. de 1711.

(f) Niceron ubi suprap. 45.

(g) Id. ibid.

(h) Id. ibid.

(i) Bibl. Choif. Tom. XXIII. p. 351.

[A] *Couronnement de Soliman III, Roi de Perse.*] Cet Ouvrage parut à Paris en 1671 in-12. sous ce titre, *Le Couronnement de Soliman III, Roi de Perse, & ce qui s'est passé de plus mémorable dans les deux premiéres années de son Régne.* Chardin nous dit en parlant de son prémier Voyage (1) : „ J'avois rapporté autant ou plus de *Mémoires* „ qu'aucun des autres Voyageurs, qui m'avoient précédé „ dans cette route; & je savois plus de Persan, que tous „ ceux qui jusqu'alors avoient fait quelque description de „ ce grand Royaume. Néanmoins, ne me croyant pas en„ core assez instruit pour en faire imprimer des Rélations „ suffisamment circonstanciées, je me contentai de publier „ simplement un Recueil de divers Evénemens dont j'a„ vois été spectateur." Si tous les Voyageurs avoient eu autant de délicatesse & de circonspection, on ne seroit pas accablé de tant de mauvaises Rélations, fruits précoces, & où l'on n'apprend souvent rien, que les avantures assez peu intéressantes de quelque homme obscur, qui a cherché à s'illustrer. Pour revenir à Mr. Chardin, il écrivit l'Ouvrage dont nous parlons, sur les Mémoires de Mirza Seü, Seigneur Persan, un des plus savans du Royaume, dont il avoit même écrit la Chronologie jusqu'à l'an 1629. Ce Seigneur avoit été disgracié, & il avoit pour prison son Palais d'Ispahan, où il se fit un plaisir d'instruire Mr. Chardin, qui d'ailleurs avoit été témoin oculaire de presque tout ce qu'il raconte. On lit dans le *Carpenteriana*, que Mr. Charpentier l'avoit revu, aussi-bien que le Journal du Voyage, & que c'étoit lui qui étoit l'Auteur de l'Epitre dédicatoire au Roi. Il fut critiqué sur l'Orthographe & l'Etymologie de quelques mots Persans & autres, par Mr. Petis de la Croix, dans une Lettre qu'on trouve à la tête du second Volume des Voyages de Thévenot le Neveu. Tavernier en critiqua le titre, prétendant que Soliman ne portoit point de Couronne : mais il fut relevé à son tour sur cela, par le P. Ange de la Brosse, qui prit la défense de Chardin (2).

[B] *En 1686 il publia la prémière partie de ses Voyages, & ce ne fut qu'en 1711 que la suite parut.*] Ce fut à Londres qu'il publia in-fol. *Journal du Voyage de Chardin en Perse, & aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide.* La même année on en donna une Edition in-12. à Amsterdam, & en 1687 à Lyon, en 2 Vol. in-12. Toutes ces Editions sont accompagnées de figures. La suite parut en 1711 avec la prémière partie à Amsterdam en 3 Vol. in-4. & 10 Vol. in-8., le tout accompagné de figures, qui sont les mêmes dans les deux Editions. On en a donné une nouvelle Edition en 1735, en 4 Vol. in-4. Mr. Chardin nous dit dans sa Préface, qu'il s'est donné tous les soins imaginables pour s'instruire. „ La forte „ envie, dit-il, que j'avois de bien connoitre la Perse, „ & d'en donner des Rélations exactes & fidèles, me fit „ employer tout ce tems (celui qu'il avoit passé en Perse) „ à étudier le plus assidument qu'il me fut possible, la „ Langue du Pays, à connoitre avec exactitude les Mœurs „ & les Coutumes de ses Peuples, à fréquenter & suivre „ réguliérement la Cour, à y converser avec les Grands „ & avec les Savans; & enfin à y examiner soigneusement „ tout ce qui pouvoit mériter la curiosité de notre Euro-

(1) Voyages de Chardin, Préface.

(2) Niceron Mém. des Homm. ill. T. XXVI. p. 46.



„ pe,

teur avoit voyagé non seulement en Marchand, & en homme qui cherche à faire fortune, comme Tavernier; mais en homme curieux, & qui avoit dessein de faire part à l'Europe de ce qu'il verroit de plus remarquable. Le Chevalier Chardin promettoit dans la Préface de ses Voyages trois autres Ouvrages [*C*], mais je ne sache pas qu'il en ait rien paru; ce qui, selon les apparences, est une perte pour le Public.

„ pe, par rapport à un grand & vaste Pays, que nous pouvons appeller un autre Monde, soit par la distance des Lieux, soit par la diversité des Mœurs & des Manières. En un mot je pris tant de soin & tant de peine à m'instruire de ce qui regarde la Perse, que je puis dire sans exagération, que je connois, par exemple, Ispahan mieux que Londres, quoique j'y sois établi depuis vingt-six ans; que je parle le Persan avec autant de facilité que l'Anglois, & presque aussi aisément que le François; que j'ai vu presque tout ce grand Empire . . . . . & qu'à l'égard du peu d'endroits où je n'ai point été moi-même, je m'en suis tellement informé, que je croirois, par manière de dire, m'y reconnoitre, si j'y étois soudainement transporté."

[C] *Le Chevalier Chardin promettoit .... trois autres Ouvrages.*] I. Une *Géographie Persane*. II. Un *Abrégé de l'Histoire de Perse, tiré des Auteurs Persans*. III. Des *Notes sur divers endroits de l'Ecriture Sainte*. Voici ce qu'il nous apprend lui-même sur le sujet de ce dernier Ouvrage. „ Ces *Notes*, dont la pensée me vint dans l'esprit dès mon prémier Voyage en Orient, & que j'appellai dès-lors mon Ouvrage *favori*, par le plaisir avec lequel j'y travaillois, & par l'utilité que j'espérois que la Religion en pourroit tirer; ces *Notes*, dis-je, sont des manières de découvertes sur un fort grand nombre de Passages, dont l'intelligence dépend particuliérement de la connoissance des Mœurs & des Coutumes des Orientaux. Car on sait que l'Orient est comme la scéne de tous les faits historiques de la Bible. La Langue de ce Livre Divin, sur-tout de l'Ancien Testament, étant Orientale, elle est aussi très souvent toute hyperbolique, toute figurée dans les discours les plus communs, & pleine aussi de toutes sortes de figures dans les Piéces écrites en Vers & dans les Prophéties: d'où il suit naturellement qu'on ne sauroit bien entendre les Ecrits sacrés, sans connoitre les choses d'où ces figures sont prises, telles que sont les propriétés naturelles & les mœurs particuliéres d'un Pays. Je remarquai cela d'abord à mon prémier Voyage. Je m'appercevois de jour en jour, que je trouvois en divers Passages des Livres Saints, plus de justesse & plus de beauté qu'auparavant, parce que j'avois devant les yeux les choses naturelles ou morales, auxquelles ces Passages faisoient allusion. J'observois d'ailleurs en lisant les différentes *Traductions* que la plupart des Peuples ont faites de la Bible, que chacun, pour rendre l'Original plus intelligible, employoit des expressions, qui accommodoient les choses aux lieux où il se trouvoit; ce qui altéroit d'ordinaire le sens, & le rendoit souvent plus obscur, & quelquefois même absurde. Enfin en consultant les *Commentateurs* sur ces sortes de Passages, j'y découvrois de grandes méprises, & je m'appercevois qu'en mille endroits ils devinoient, ou marchoient à tâtons. Ce fut-là ce qui me fit former le dessein de faire des Notes sur ces Endroits de l'Ecriture, me persuadant qu'elles pourroient être également agréables & utiles. Des personnes doctes, à qui je communiquai mon Projet, m'encouragérent beaucoup par leur approbation. Elles me pressérent même beaucoup plus de l'exécuter promptement, lorsque je leur eus fait entendre, qu'il n'en est pas de l'Asie comme de notre Europe, où l'on change plus ou moins ce qu'on appelle les Modes, soit pour les Habits, soit pour les Bâtimens, soit pour toute autre chose. En Orient, il n'en est pas ainsi. L'on y est constant presque en tout & par-tout. Les Habits y sont coupés & façonnés encore aujourd'hui, comme ils étoient il y a plusieurs siécles. Ce qui fait croire qu'en cette partie du Monde, les Formes extérieures des choses, les Mœurs, les Habitudes, les maniéres même de parler, étoient à peu près les mêmes il y a deux mille ans, qu'elles y paroissent encore aujourd'hui; à la réserve peut-être de ce que les Révolutions de Religion y peuvent avoir apporté de changement, ce qui n'est pas fort considérable." Il n'y a pas de doute qu'un Ouvrage de cette nature n'eût renfermé quantité de choses utiles & curieuses, & qu'il n'eût fourni bien des éclaircissemens sur l'Ecriture: il seroit à souhaiter, que ceux entre les mains de qui les papiers de Mr. Chardin sont tombés, n'eussent pas privé le Public de cet Ouvrage.

CHARLTON ou CHARLETON (GAUTIER), Médecin & Auteur célèbre [*A*] du XVII. Siècle, étoit d'une ancienne famille, & fils de Gautier Charlton, Maitre-ès-Arts, Vicaire d'Ilminster,

[*A*] *Auteur célèbre.*] Voici le Catalogue de ses Ouvrages. I. *Spiritus Gorgonicus vi suâ saxipara exutus, sive de causis, signis, & sanatione Lithiaseos*. Leyde 1650 in 8. Ce Livre est connu communément sous le titre *De Lithiasi Diatriba* (1). II. *Les Ténèbres de l'Athéisme dissipées par les Lumières de la Nature: Traité Physico-Théologique*. Londres 1651 in-4. (en Anglois). III. *Les Femmes Ephésiennes & Cimmeriennes, ou deux exemples remarquables de la puissance de l'Amour, & de la force de l'Esprit*. Londres 1653 & 1658 in-8. IV. Physiologia Epicuro-Gassendo-Charltoniana, *ou l'Edifice de la Science Naturelle, fondé sur les plus anciennes Hypothèses des Atomes*. Londres 1654 in-fol. V. *L'Immortalité de l'Ame démontrée par des Raisons naturelles*. Londres 1657 in-4. VI. *Oeconomia Animalis novis Anatomicorum inventis, indeque desumptis modernorum Medicorum Hypothesibus Physicis superstructa, & Mechanicè explicata*. Londres 1658. Amsterdam 1659. Leyde 1678. La Haye 1681; toutes ces Editions sont in-12. On a joint à la derniére Edition, *Gulielmi Cole de Secretione Animali cogitata* (2). VII. *L'Histoire naturelle de la Nutrition, de la Vie, & du Mouvement volontaire, contenant toutes les nouvelles Découvertes des Anatomistes*. Londres 1658 in-4. (en Anglois). VIII. *Exercitationes Physico-Anatomicæ de Oeconomia Animali*. Londres 1659 in-8. réimprimé depuis plusieurs fois de-delà la Mer (3). Le P. Niceron a omis ce Livre dans le Catalogue qu'il donne des Ouvrages de notre Auteur, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres* (4). IX. *Exercitationes Pathologicæ, in quibus Morborum penè omnium natura, generatio, & causæ ex novis Anatomicorum inventis sedulò inquiruntur*. Londres 1660 & 1661 in-4. X. *Le Caractère de Sa Majesté très sacrée Charles II. Roi de la Grande-Bretagne, de France, & d'Irlande*. Londres 1660 in-4. en une feuille. XI. *Disquisitiones Anatomico-Physicæ; altera, Anatome Pueri de Cœlo tacti; altera, de proprietatibus Cerebri humani*. Londres 1664 in-8. XII. Chorea Gigantum, *ou la plus fameuse Antiquité de la Grande-Bretagne, vulgairement appellée* Stone heng, *qui se trouve dans la Plaine de Salisbury, rendue aux Danois*. Londres 1663 en neuf feuilles in-4. Inigo Jones Inspecteur-Général des Bâtimens de Jaques I., de la Reine Anne, du Prince Henri, & de Chrétien IV Roi de Danemarc, & ensuite du Roi Charles I., composa en 1620 par ordre de Jaques I. un Ouvrage, où il prétend que *Stone-heng* sont les restes d'un Temple bâti par les Romains, pendant leur séjour dans la Grande-Bretagne, & dédié à *Cœlus*, dont les Anciens dérivoient l'origine de toutes choses. Aiant laissé cet Ouvrage imparfait, lorsqu'il mourut en 1652, il tomba entre les mains de Mr. Jean Webb de Butleigh, dans le Comté de Somerset, qui y mit la dernière main, & le publia sous ce titre: *La plus notable Antiquité de la Grande-Bretagne, vulgairement appellée* Stone-heng, *dans la Plaine de Salisbury, rétablie*. Londres 1655, en quinze feuilles in-fol. Charlton, peu content de ce Livre, l'envoya à Olaüs Wormius, fameux Antiquaire Danois: ce Savant lui écrivit plusieurs Lettres sur cette matière, & ce sont ces Lettres, avec les Ouvrages de quelques autres Ecrivains Danois, qui ont servi de fond à Charlton, pour composer son Traité sur ce sujet. „ Cet Ouvrage, dit *Mr. Wood* (5), quoique peu favorablement reçu de plusieurs personnes lorsqu'il parut, n'a pas laissé d'être fort estimé de plusieurs de nos plus célèbres Antiquaires, & sur tout du Chevalier Guillaume Dugdale, à qui j'ai entendu dire plus d'une fois, qu'il croyoit que le Docteur Charlton avoit rencontré juste, dans ce qu'il soutient dans sa *Chorea Gigantum*." Cependant Mr. Webb entreprit la défense du Traité d'Inigo Jones, par un Livre intitulé: *Défense de* Stone-heng *rétabli, où l'on examine les Ordres & les Régles de l'Architecture des Romains &c.* Londres 1665 in-fol. XIII. *Onomasticon Zoicon, plerorumque Animalium differentias, & nomina propria pluribus linguis exponens. Cui accedunt Mantissa Anatomica, & quædam de variis Fossilium generibus*. Londres 1668 & 1671 in-4. Oxon. 1677 in-fol. XIV. *Deux Discours Philosophiques; le premier, touchant les différens Esprits des Hommes; le second, touchant le Mystère des Cabaretiers, ou Discours sur les différens défauts du Vin, & sur les manières d'y remédier qui sont à présent en usage*. Londres 1668, 1675, & 1692 in-8. XV. *De Scorbuto Liber singularis. Cui accessit Epiphonema in Medicastros*. Londres 1671 in-8. Leyde 1672 in-12. Cet Ouvrage renferme des choses singuliéres (6). XVI. *L'Histoire naturelle des Passions*. Londres 1674 in-8. XVII. *Recherches sur la Nature Humaine, contenues en six Leçons Anatomiques, faites dans le nouveau Théatre du Collége Royal des Médecins de Londres*. Londres 1680 in-4. XVIII. *Oratio anniversaria, habita in Theatro inclyti Collegii Medicorum Londinensis 5to Augusti 1680 in Commemorationem beneficiorum a Doctore Harveyo aliisque præstitorum*. Londres 1680 in-4. XIX. *Harmonie de la Loi Naturelle & de la Loi Divine positive*. Londres 1682 in-8. XX. *Trois Leçons Anatomiques. 1. Sur le mouvement du Sang dans les Veines & dans les Artéres. 2. Sur la structure organique du Cœur. 3. Sur la cause efficiente du mouvement du Cœur. Faites le 19, le 20 & le 21 de Mars 1682, dans le Théatre Anatomique du Collége Royal des Medecins de Londres*. Londres 1683 in-4. XXI. *Inquisitio Physica* de

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 1111.

(2) Niceron *Mem. des Homm. Ill.* T. XVIII. p. 112.

(3) Wood *ubi supra.*

(4) Tom. XVIII. p. 111 & suiv.

(5) *Ubi supra.* p. 1113.

(6) Niceron *ubi supra.*

minster, & ensuite Recteur de Shipton-Mallet dans le Comté de Sommerset. Notre Charlton nâquit dans ce dernier Lieu le 2 Février 1619. Il entra dans le Collège de la Madeleine à Oxford, au Terme du Printems 1637, & il y fit de grands progrès dans la Logique & la Philosophie, même au-delà de son âge, sous la direction de Jean Wilkins, depuis Evêque de Chester (*a*). Mais son génie le porta bientôt à l'étude de la Médecine, où il s'avança si promptement, que par la faveur de Charles I. il fut reçu Docteur en cette Faculté au mois de Février 1642, ainsi que nous l'apprend Wood dans ses *Athenæ Oxonienses* (*b*), ou le 16 de Janvier, selon le même dans ses *Fastes* (*c*). Vers le même tems il fut mis au nombre des Médecins ordinaires du Roi; „ & ceux qui le connoissoient, ont remarqué „ qu'il avoit dès-lors, comme il l'a eue toujours, une haute opinion de son mérite & de sa capacité." Lorsque le Parti du Roi commença à avoir du dessous, il se retira à Londres, où il pratiqua la Médecine, & fut aggrégé au Collège des Médecins. Après la Révolution, il fut fait Médecin ordinaire de Charles II. & Membre de la Société Royale. Le 30 Septembre 1689 on l'élut Président du Collège des Médecins, Dignité qu'il remplit jusqu'à l'an 1691. Il se retira ensuite dans l'Ile de Jersey (*d*), & mourut fort âgé. Mr. Wood disoit de lui, pendant qu'il vivoit encore (*e*) „ qu'il étoit savant, mais malheureux; âgé & grave, mais trop adonné aux Romans; & qu'il a composé plu- „ sieurs Ouvrages, *mais la plupart tirés d'autres Auteurs*.

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 1112.
(*b*) *Ubi supra.*
(*c*) Col. 21.
(*d*) Id. ibid.
(*e*) Idem.

*de Causis Catameniorum, & Uteri Rheumatismo, in quâ probatur sanguinem in animali fermentescere nunquam.* Londres 1685 in-8. XXII. *Gulielmi Ducis Novicastrensis Vita.* Londres 1668 in-fol. C'est une Traduction faite sur l'Original Anglois, composé par Marguerite, seconde femme de ce Duc, & imprimé à Londres en 1667 in-fol. sous ce titre: *La Vie du très noble, très haut & très puissant Prince, Guillaume Cavendish, Duc, Marquis & Comte de Newcastle* &c. *écrite par la très noble, très illustre Princesse, Marguerite, Duchesse de Newcastle sa femme.* XXIII. *Trois Paradoxes, sur la Cure magnétique des blessures, sur la production du Tartre dans le vin, sur l'Image de Dieu dans l'Homme.* Londres 1650 in-4. Cet Ouvrage est traduit de l'Original Latin de Jean-Baptiste van Helmont. XXIV. *Les Erreurs des Médecins touchant les Fluxions, appellées* Delitamenta Catharri. Londres 1650 in-4. C'est aussi une Traduction de van Helmont, jointe à la précédente. XXV. La *Morale* d'Epicure, dit Wood (7); Londres 1655 in-4. mais le P. Niceron remarque (8), que c'est une méprise, puisque ce Philosophe n'a point laissé d'Ouvrage: mais que cette Morale doit être tirée de Diogène Laërce & d'autres Auteurs semblables, comme l'est le Livre du Baron des Coutures, qui a paru plusieurs années après en François sous le même titre. XXVI. *La Vie de Marcellus* traduite de Plutarque, & qui se trouve parmi les Vies de cet Auteur en Anglois. Londres 1684 in-8.

(7) *Ubi supra* col. 1114.
(8) *Ubi supra* p. 117.

CHAUCER (GEOFFROI), fameux Poëte Anglois dans le XIV. Siècle, étoit né, selon les uns dans le Comté de Berk, selon d'autres dans celui d'Oxford; mais vraisemblablement ceux qui le font naître à Londres, sont les mieux fondés [*A*]. Il étoit d'une bonne famille [*B*], & nâquit en la seconde année du règne d'Edouard III, l'an 1328 (*a*). Il fit ses prémières études à Cambridge, & il étoit dans cette Université à l'âge de dix-huit ans (*b*), lorsqu'il composa sa *Cour d'Amour* (*c*); & dès ce tems-là il passoit pour bon Poëte, aiant déja fait plusieurs Pièces auparavant (*d*). Mais on ne sait de quel Collège il étoit, n'y aiant ni trace ni vestige de lui dans les Registres de l'Université. Il y a quelque apparence qu'il étoit du Collège où il place la scène du *Meûnier* de Trompington [*C*], puisqu'il dépeint si exactement le Lieu, le Caractère, & le Langage Septentrional de ses Compagnons de Collège (*e*). On ignore combien de tems il demeura à Cambridge: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il quitta cette Ville pour aller finir ses études à Oxford; mais on ne sait pas non plus dans quel Collège. Thomas Speght (*f*) se détermine pour le Collège de *Cantorbery*, ou pour celui de *Merton*. Mais il n'y a pas d'apparence que ce soit le premier, qui fait à présent partie de celui de *Christ-Church*, puisqu'il n'a été fondé que vers l'an 1363, tems auquel Chaucer devoit avoir trente-cinq ans, & où il avoit déja été depuis quelque tems dans le Monde. Il est vraisemblable que c'est dans celui de Merton: car quoique son nom ne paroisse point parmi les Membres célèbres de ce Collège de ce tems-là, on trouve que la plupart de ses Contemporains, comme *Strode*, *Occléve* &c. en étoient, & qu'un de ses fils y a fait ses études (*g*). Après y avoir demeuré assez longtems, fréquentant avec assiduité les Leçons publiques de l'Université, „ il devint, *dit Léland* (*h*), un Dialecticien subtil, un „ Orateur éloquent, un Poëte agréable, un Philosophe grave, un ingénieux Mathématicien, & un „ Théo-

(*a*) *Vie de Chaucer* à la tête de ses *Oeuvres*, publiées en 1721 à Londres in-fol. par Mr. Jean Urry. Les pages de cette Vie ne sont pas numerotées.
(*b*) Ibid.
(*c*) Voy. *the Court of Love* vs. 43 & 911.
(*d*) Ibid. vs. 179 &c.
(*e*) *Vie de Chaucer* ubi supra.
(*f*) *Vie de Chaucer*, dans son Edition des Oeuvr. de ce Poëte en 1602.
(*g*) *Vie de Chaucer* à la tête de l'Edition de ses Oeuvr. de 1721.
(*h*) *Comm. de Scripi. Britann.* T. II cap. DV. p. 420.

[*A*] *Vraisemblablement ceux qui le font naître à Londres, sont les mieux fondés.*] Léland dit (1) qu'il avoit quelques raisons de croire, que notre Poëte avoit vu le jour dans le Comté d'Oxford ou de Berk. *Nam quibusdam argumentis adducor ut credam Ifiacam vel Berochensem provinciam illius natale solum fuisse.* Mais Léland ne nous apprend point quelles étoient ces raisons, & on n'en connoit à présent d'autre que celle-ci; c'est que toutes les Terres de sa famille étoient dans ces Comtés. Pitséus assure (2), qu'il étoit né à Woodstock proche d'Oxford. Mais Fuller observe (3), que quoique quelques-uns le fassent naître dans le Comté de Berk, & d'autres dans celui d'Oxford, cependant le plus grand nombre, & qui sont aussi les mieux fondés, disent qu'il étoit né à Londres: & avant lui Cambden, car quoiqu'il parle de la prétention de Woodstock (4), on voit clairement qu'il n'y ajoute point du tout de foi, puisqu'en parlant de Spenser, que tout le monde convient être né à Londres, il le nomme Concitoyen de Chaucer (5). Enfin lui-même semble désigner la Ville de Londres comme le lieu de sa naissance, dans son TESTAMENT D'AMOUR (6). „ De même „ dans la Ville de Londres, qui m'est si chère & si agréa- „ ble, où j'ai été élevé, & que j'aime plus tendrement „ qu'aucun lieu du Monde, comme toute Créature sem- „ ble avoir un attachement naturel pour le lieu qui l'a vu „ naître, & où je souhaitois de demeurer en paix; qu'el- „ le y ait ainsi été troublée &c."

[*B*] *Il étoit d'une bonne famille.*] Léland dit (7) qu'il étoit *nobili loco natus*: & Pitséus assure, qu'il étoit né de parens distingués, & que son père étoit Chevalier: *Claris parentibus natus, patrem habuit Equestris ordinis Virum* (8). Thomas Speght prétend, qu'un certain Richard Chaucer Cabaretier de Londres étoit son père; & qu'Elisabeth Chaucer Religieuse de Ste. Hélène, en la seconde année de Richard II., étoit peut-être sa sœur, ou sa parente (9). Mais l'Auteur de la Vie de notre Poëte, qui est à la tête de l'Edition de ses Oeuvres publiée par Mr. Urry (10), fait voir que cette conjecture n'est guères vraisemblable, & il observe que le nom de *Chaucer*, *Chaucier*, *Chaucieris*, *Chaussier*, *Chaussir* &c. est originairement François, & qu'il signifie un Cordonnier; mais que la famille dont il étoit, avoit toujours tenu un rang honorable en Angleterre; que son Fondateur avoit été un des Chefs qui accompagnèrent le Duc de Normandie dans son Expédition d'Angleterre, comme il paroit par le Rôle de Battle-Abbey. Et si le prémier de la famille paroît avoir été un homme de distinction, on trouve aussi qu'il est parlé dans les Registres de plusieurs autres du même nom, qu'on peut supposer assez naturellement avoir été de ses descendans; mais on ne trouve nulle part la généalogie particulière de notre Auteur. Le même Ecrivain dit, que quoiqu'il ne puisse croire implicitement avec Pitséus, que le père de Chaucer étoit Chevalier; cependant il y a de l'apparence que ses parens étoient au-dessus du commun; & qu'il est très probable que Jean Chaucer, qui accompagna le Roi Edouard III & la Reine Philippe en Flandres & à Cologne, & à qui le Roi accorda la permission de faire le Voyage d'Outremer (11), en la douzième année de son règne, étoit le père de notre Geoffroy. Ce qui rend la chose plus vraisemblable, c'est qu'après avoir quitté l'Université & les Collèges de Droit, Chaucer s'attacha d'abord à la Cour, où il y a de l'apparence que les services du père procurèrent l'accès au fils.

[*C*] *Il y a quelque apparence qu'il étoit du Collège où il place la Scène du* Meûnier *de Trompington.*] Ce Collège est nommé dans toutes les Editions, avant celle de Speght de 1602, *Soler* ou *Solere*; & quoique cet Editeur ait retenu *Solere* dans le texte de l'Edition de 1598, il avertit dans ses Notes, qu'il faut lire *Scholar's-Hall* (le Collège ou la Salle des Ecoliers). „ C'est-à-dire, dit-il, le Col- „ lège de l'Université, fondé par le Chancelier & par les „ Chefs de l'Université, l'an 1326, mais réuni depuis à „ la fondation d'Elisabeth de Burgo, Comtesse de Clare, „ & appellé *Clare-Hall.*" L'Auteur du Glossaire, qui est à la fin des Oeuvres de Chaucer de l'Edition de Mr. Urry, remarque (12), que si *Scholars* ou *Schollers-Hall* est la véritable

(1) *Comm. de Scriptor. Britann.* T. II. cap. DV. p. 419. 420. Oxon. 1709 in-8.
(2) *De ill. Angl. Script.* ad ann. 1400. p. 572.
(3) *Church Hist. of Britain.* Liv. IV. p. 151. Lond. 1656.
(4) Dans sa *Britannia in Oxfordshire*.
(5) Cambden *Elizab.* Edit. Hearne p. 781 ad ann. 1598.
(6) P. 486. de l'Edit. de ses Oeuvr. de 1721.
(7) P. 419.
(8) P. 572.
(9) *Vie de Chaucer* à la tête de l'Ed. de 1602. *Voy. aussi* Fuller, *ubi supra* p. 152.
(10) Londr. 1721 in-fol.
(11) *Voy.* le Recueil de Rymer T. V. p. 51.
(12) *Glossary* p. 61.

„ Théologien vertueux." Il paroit clairement par son Discours sur l'*Astrolabe*, qu'il étoit habile Astronome, quoiqu'il s'excuse sur son ignorance dans cette Science (*i*). On voit par le *Conte du Teoman du Chanoine*, qu'il étoit versé dans la Philosophie Hermétique, qui étoit fort en vogue dans ce tems-là. Le *Conte du Curé* fait voir qu'il entendoit la Théologie; & le *Testament d'Amour*, qu'il possédoit la Philosophie. Après qu'il eut quitté l'Université, il voyagea en France, en Hollande & en d'autres Pays, où il passa ses prémières années (*k*). A son retour il entra dans le Temple Intérieur [*D*], où il étudia les Loix Municipales d'Angleterre (*l*). Mais il n'y eut pas été longtems, sans que son mérite fût connu de quelques personnes de la Cour, où il parut bientôt; & sa bonne mine ne servit pas peu à l'y introduire. Il y a de l'apparence qu'il y fut d'abord en qualité de Page d'Edouard III, poste d'honneur & de confiance; mais ce ne fut-là que le prémier pas de son avancement, comme le Roi lui-même le témoigna: c'est pourquoi par ses Lettres Patentes datées de la 41^e. année de son règne, il lui accorda pour ses bons services, en le qualifiant de *dilectus Valettus noster* [*E*], vingt Marcs d'argent annuellement, payables sur l'Echiquier, jusqu'à ce qu'il pût le pourvoir autrement. Nous trouvons peu de tems après, qu'il étoit Gentilhomme privé du Roi, titre sous lequel il lui accorda par Lettres Patentes de sa quarante-cinquième année de son règne, une autre somme de vingt Marcs annuellement pendant sa vie. L'année suivante il fut fait Ecuyer ou *Porte-Ecu* du Roi [*F*]. Se trouvant ainsi proche de la personne du Roi, il se vit estimé des personnes du prémier rang, principalement de la Reine Philippe; de Jean de Gand Duc de Lancastre, en faveur duquel il composa *Le Livre de la Duchesse* ou *le Songe de Chaucer*, *La Plainte du Chevalier Noir*, & *le Songe*; de Blanche, femme du Duc; & de la Princesse Marguerite, fille du Roi, & Comtesse de Pembroke (*m*). C'est ainsi qu'il passa sa jeunesse, estimé, aimé & honoré, constamment attaché à la Cour, & demeurant la plupart du tems dans son voisinage lorsqu'elle étoit à Woodstock, où il demeuroit dans une maison de pierre de taille proche de *Park-Gate*, qu'on appelle encore la Maison de Chaucer (*n*). Blanche Duchesse de Lancastre avoit à son service une Catherine Rouet, fille du Chevalier Payn ou Payen Rouet, originaire du Haynault, & Roi-d'Armes de ce Comté, laquelle épousa dans la suite le Chevalier Hugue Swynford, du Comté de Lincoln. Ce Chevalier étant mort peu de tems après leur mariage, le Duc & la Duchesse de Lancastre gardérent cette Dame pour être Gouvernante de leurs enfans. Elle avoit une sœur cadette, qui s'appelloit Philippe: le Duc & la Duchesse proposérent à notre Poëte d'en faire sa femme, & il l'épousa étant âgé environ de trente-deux ans. Lorsqu'il fut ainsi établi, le Roi commença à l'employer dans les Affaires publiques; car nous le trouvons, en la quarante-sixième année de ce Prince, au nombre des Commissaires nommés pour traiter avec le Doge & le Sénat de Gènes. Sa fortune devenoit tous les jours meilleure, par la protection du Duc de Lancastre, qui avoit plusieurs raisons d'épouser ses intérêts: les principales etoient, qu'il appartenoit à Catherine Swynford, qui étoit la Maitresse du Duc; & que d'ailleurs l'ambition même de ce Prince, demandoit qu'il se rendît les gens de Lettres favorables, pour la colorer (*o*). Environ ce tems-ci le Roi lui accorda, peut-être en récompense des services qu'il avoit rendus à Gènes, par Lettres Patentes datées de Windsor en la quarante-huitième année de son règne, sous le titre d'*Armiger noster*, un *Pycher* de Vin par jour dans le Port de Londres; & peu après il le fit *Controlleur de la Doume* des Laines, Cuirs, &c. de ce Port, avec un ordre exprès, qu'il rempliroit les fonctions de cette Charge en personne, & écriroit les Comptes de sa propre main (*p*). Le Roi lui accorda plusieurs autres graces [*G*]; ce qui fit qu'il devint extrèmement riche, aiant près de mille livres sterling de rente (*q*), revenu très considérable dans ce tems-là. Mais comme cela le fit parvenir à des Emplois plus élevés, il eut aussi plus de part aux Affaires d'Etat; ce qui lui fut très préjudiciable dans la suite. Le Duc de Lancastre, qui avoit été le principal instrument de son élévation, s'attendoit aussi pour récompense de ses faveurs, qu'il entreroit sans difficulté dans tous ses desseins. Pour réussir dans ses vues ambitieuses, ce Prince épousa le parti de Wiclef, & tâcha d'exposer le Clergé, qui lui étoit contraire, à la haine du peuple; & Chaucer lui fut à cet égard fort utile par son crédit & par ses Ecrits [*H*]. Le Roi s'étant apperçu des desseins du Duc, déclara Richard, fils d'Edouard le Prince Noir, Héritier de la Couronne: ce qui fut une terrible mortification pour le Duc, qui depuis ce tems-là ne fut jamais content, ni à couvert de la jalousie & des soupçons du Prince régnant; & ses amis eurent part à sa disgrace (*r*). Cependant, la dernière année d'Edouard III, notre Poëte fut employé dans une Commission pour traiter avec les François [*I*]; & au commencement du règne de Richard II. il étoit encore assez bien en Cour, comme il

(*i*) Voy. *the House of Fame* Liv. I.

(*k*) Leland *ubi supra*, Baleus *Script. ill. Major. Brytann.* Cent. 7. cap. 24. p. 521. & Speght *Vie de Chaucer* ubi supra.

(*l*) Leland *ubi supra*.

(*m*) Speght's *Life of Chaucer*, ubi supra, & la *Vie de Chaucer* de l'Edition de 1721.

(*n*) *Life of Chaucer*.

(*o*) Speght *ubi supra* & *Vie de Chaucer* ubi supra.

(*p*) Pat. 48. Ed. III. p. 1. m. 7.

(*q*) Speght *ubi supra*.

(*r*) *Vie de Chaucer*.

table Leçon, il s'agit peut-être d'un Collège fondé par Edouard III. sous le nom d'*Aula Scolarium Regis*, qui fait à présent partie du Collège de la Trinité. Voy. le Recueil de Rymer Vol. VII. p. 239.

[*D*] *A son retour, il entra dans le Temple Intérieur.*] Pour le prouver, Mr. Speght fait mention d'un Registre que Mr. Buckley avoit vu dans cette Maison, par lequel il paroit que Geoffroy Chaucer avoit été mis à une amende de deux chelings, pour avoir frappé un Moine Franciscain dans le Fleetstreet. Léland insinue (13), qu'il continua l'étude du Droit jusqu'à la fin de sa vie: mais l'Auteur de la Vie de Chaucer de l'Edition de Mr. Urry fait voir par plusieurs raisons, que cela est peu vraisemblable; & il remarque, qu'il est beaucoup plus apparent qu'il acquit la connoissance de nos Loix dans sa jeunesse, pour se rendre propre aux affaires, auxquelles il eut part dans la suite.

[*E*] *En le qualifiant de* dilectus Valettus noster.] Selden nous apprend (14), qu'on conféroit cet emploi de *Valettus*, ou *Valectus*, à de jeunes gens qu'on destinoit à l'honneur de la Chevalerie, ou à de jeunes Gentilshommes de grande qualité. Cambden croit que *Valectus Hospitii* signifie un Gentilhomme privé; & le Roi avoit auparavant donné le titre de *Valectus* au Lord Abergavenny (15).

[*F*] *Il fut fait Ecuyer ou Porte-Ecu du Roi.*] Cet Emploi de *Scutifer Regis*, à présent éteint, étoit dans ce tems-là très honorable, ceux qui en étoient revêtus, étant toujours proche de la personne du Roi, qui les récompensoit ordinairement par des honneurs militaires, quand on remportoit quelque Victoire signalée (16).

[*G*] *Le Roi lui accorda plusieurs autres graces.*] En la quarante-neuvième année de son règne, la quarante-septième de l'âge du Chaucer, il lui accorda la Garde-noble des Terres & de la personne du Chevalier Edmond Staplegate, fils du Chevalier Edmond Staplegate dans le Comté de Kent, qui lui en paya dans la suite cent quatre livres sterling (17); & l'année suivante il lui accorda, sous le titre de *dilectus Armiger noster*, la somme de 71 livres sterling, quatre chelings & six sols, provenant d'une certaine quantité de laine, mentionnée dans les Lettres patentes, qui avoit été confisquée sur un certain Jean Kent de Londres, pour n'avoir point payé les Droits à la Douane (18).

[*H*] *Tâcha d'exposer le Clergé, qui lui étoit contraire, à la haine du peuple; & Chaucer lui fut à cet égard fort utile par son crédit & par ses Ecrits.*] L'Auteur de sa Vie, dans l'Edition de ses Oeuvres de Mr. Urry, nous apprend cette particularité: mais il observe en même tems, qu'il ne peut se persuader que notre Poëte ait indignement exposé la Religion de ce tems-là, & que par cette raison il ne peut croire que le *Plow-man's tale* ou *Jack Upland* soient de lui. Cet Auteur avoue cependant qu'il favorisoit les *Lollards*, comme faisoient la plupart de ses Amis, & particulièrement *Occleve*, ainsi qu'il paroit par divers endroits de ses Ecrits, où il déclame amèrement contre les Prêtres & les Moines. Non qu'il méprisât tous ceux de cette profession; car il parle du Moine *Jean Some* & du Moine *Nicolas Lenne* ou *Lynne* (19) avec respect, les appellant *de respectables Religieux* (20); & il témoigne, dans sa Description du Curé, le cas qu'il faisoit des Ecclésiastiques Réguliers, qui vivoient conformément à leur caractère. Aussi n'étoit-il nullement méprisé par le Clergé de son tems. *Lidgate*, qui étoit Moine de S. Edmondsbury, & plusieurs autres, avoient beaucoup d'estime pour lui, & n'en parloient qu'avec tous les égards possibles. Il n'étoit pas moins estimé du Chevalier Jean Gower, quoique très zélé partisan de l'Eglise Romaine, & l'ennemi déclaré de Wiclef & de ses Sectateurs.

[*I*] *Notre Poëte fut employé dans une Commission pour traiter avec les François.*] Les François, malgré la Trève conclue

(13) P. 420.

(14) *Titles of Honour* Part 2. cap. 2. §. 47.

(15) Speght *ubi supra*.

(16) *Vie de Chaucer*, au-devant de la dernière Edition.

(17) Speght *ubi supra*.

(18) Pat. 50. Ed. III. p. 1. m. 5.

(19) Léland p. 420. dit que Chaucer avoit appris les Mathématiques de ces deux Moines.

(20) *Astrolab.* p. 443.

il paroit par les graces qu'il obtint [*K*]. Le Duc de Lancastre voyant toutes ses espérances de grandeur évanouïes, & sa vie perpétuellement en danger de la part du Roi, commença à abandonner le Parti de Wiclef; ce qui obligea Chaucer, à quelque point qu'il eût embrassé les sentimens de ce Théologien, de se déclarer moins ouvertement qu'il n'avoit fait; quoiqu'il n'y ait point de preuve, qu'il ait jamais embrassé pleinement ce Parti [*L*]. La ruïne du Duc de Lancastre entraina celle de Chaucer; & ce Prince aiant passé la mer, ses amis se virent exposés à toute la haine du Parti opposé: ce qui les excita à appeller la populace à leur secours; d'où il s'ensuivit plusieurs émotions populaires, & entre autres une à Londres même. Comme notre Poëte contribua beaucoup sous-main à ces mouvemens [*M*], il en ressentit aussi le contre-coup à sa ruïne, aiant été obligé de s'enfuir dans le Hainault: mais la nécessité l'obligea de revenir en Angleterre [*N*], où il fut arrêté par ordre du Roi, & mis selon les apparences à la Tour de Londres. A la fin il avoua franchement toute l'intrigue [*O*]; & quoiqu'il s'exposât par-là au ressentiment du Peuple, il obtint son pardon du Roi. Ces malheurs lui donnérent occasion de composer son excellent Traité, intitulé *le Testament d'Amour* [*P*]. Il fut du tems, avant que de pouvoir rétablir sa fortune; & se trouvant réduit à la derniére misére, sans crédit, sans

conclue avec eux, avoient infesté les *Côtes d'Angleterre*. Le Roi souhaita de prolonger la Tréve: dans ce dessein, il envoya Chaucer & d'autres Commissaires pour traiter, en présence des Légats du Pape, avec ceux que le Roi de France avoit nommés; mais n'aiant pu rien conclurre, les Légats proposérent le mariage de la Princesse Marie fille du Roi de France, avec Richard Prince de Galles: sur quoi le Roi envoya pour Ambassadeurs à Monstreuil le Chevalier Guiscard Dangle, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & ensuite Comte de Huntington, le Chevalier Richard Sturry, Wiclefite connu, & notre Chaucer; mais cette Ambassade ne produisit autre chose que la prolongation de la Tréve avec la France, jusqu'au prémier de Mai suivant (21).

(21) *Vie de Chaucer* ubi supra.

[*K*] *Les graces qu'il obtint.*] En la prémiére année du régne de Richard, ce Prince lui confirma par Lettres Patentes sous le Grand Sceau, datées du 23 de Mars, sous le titre de *Dilectus Armiger noster*, la rente de vingt marcs par an, que le feu Roi lui avoit accordée; & par d'autres Lettres Patentes, datées du 18 d'Avril de la même année, il lui confirma la concession d'un *Pycher* de vin par jour dans le Port de Londres. En la seconde année de son régne, Richard prit Chaucer & toutes ses Terres sous sa protection. Mr. Speght croit (22), que ce qui donna occasion à cela, fut qu'il s'étoit embarrassé dans de mauvaises affaires, en prenant parti pour le Peuple. Mais il ne semble avoir été embarrassé dans ces mauvaises affaires que quelque tems après; ainsi il y a plus d'apparence, que cette protection fut pour le mettre à couvert des poursuites de ses Créanciers. On ne sait pas comment il se trouvoit réduit à cette extrémité, à moins que ce n'ait été par la perte de son crédit à la Cour, & des avantages dont il avoit joui sous le feu Roi, son Patron. Mr. Speght croit qu'il avoit dépensé son bien dans ses Ambassades; mais il semble au contraire, qu'elles l'avoient enrichi, aiant toujours été fort bien récompensé. Richard confirma à Chaucer & à Philippe sa femme, en la quatriéme année de son régne, plusieurs des rentes annuelles, qui leur avoient été accordées (23).

(22) *Ubi supra.*

(23) *Vie de Chaucer* ubi supra.

[*L*] *Il n'y a point de preuve qu'il ait jamais pleinement embrassé ce Parti.*] Il en vouloit principalement aux vices personnels des Ecclésiastiques, & non à leur doctrine; car il parle du Pélerinage de Cantorbéry avec respect, & il appelle Becket *le saint & bienheureux Martyr* (24). Et le *Curé*, quoiqu'il ne voulût pas *courir* à *S. Pauls* (25) pour avoir des Bénéfices, en prend un dans le Voyage de Cantorbéry. „ Je ne prétens pas dire, *continue l'Auteur* „ *de la Vie de Chaucer*, que ce Voyage ait été réel; Chau„ cer étoit incapable d'une aussi grande incongruité, que „ de faire agir les personnes contre leurs principes. Mais „ les Chefs mêmes de ce Parti ne faisoient aucune difficul„ té d'observer les Cérémonies qui étoient en usage. „ Ils attaquoient leurs adversaires par rapport à la spécu„ lation, mais rarement dans la pratique. Wiclef lui-mê„ me se conforma toujours, & conserva constamment sa „ Cure de Lutterworth, & mourut d'une attaque de Pa„ ralysie, qui le prit pendant qu'il disoit la Messe. Mais „ Chaucer différoit même d'eux dans les sentimens; car „ dans son *Testament d'Amour* (26) il reconnoit la Présen„ ce réelle (27): dans la *House of Fame* (28), on le trou„ ve allant encore en Pélerinage. On peut recueillir son „ sentiment sur l'Invocation des Saints, de sa *Priére de No*„ *tre Dame*, de sa Ballade à la louange de la Vierge, & „ de diverses autres Piéces. Et quoique Chaucer ait des„ approuvé plusieurs excès de l'Eglise Romaine, il pa„ roit cependant par sa *Retractation*, qu'il est mort dans „ sa Communion." Nous examinerons de quelle autorité est cette *Retractation* dans la Remarque [*Z*].

(24) Prol. vs. 17.

(25) Ibid. vs. 511.

(26) P. 491 b.

(27) Fox paroit être d'une opinion contraire. *Acts and Monum.* Vol. II. p. 42. Edit. de 1684.

(28) Au commencement du prémier Livre.

[*M*] *Notre Poëte contribua beaucoup sous-main à ces mouvemens.*] C'est ce que nous apprend l'Auteur de sa Vie, insérée dans l'Edition de ses Oeuvres par Mr. Urry. Il rapporte, que Jean de Northampton, une des créatures du Duc de Lancastre, étoit à la tête de ceux qui causoient les mouvemens à Londres. Aiant été Maire l'année précédente, il fit tous ses efforts pour se faire élire une seconde fois: il s'opposa donc à une nouvelle élection, attira dans son parti la plupart des Citoyens, déclamant contre le mauvais Gouvernement de la Ville, & insinuant que le seul moyen de prévenir leur ruïne, étoit de l'élire encore pour Maire. Cela donna occasion à des soulévemens, que notre Poëte, qui étoit Controlleur des Douanes, & du parti de Northampton, étant tous deux dans les intérêts du Duc de Lancastre, ne manqua pas d'encourager. Mais ce desordre ne dura pas longtems; la sédition fut appaisée, le Chevalier Robert Knolles aiant coupé la tête à un des factieux, & Northampton fut mis en prison. On chercha fort exactement Chaucer pour l'arrêter: mais il se sauva dans le Hainault, & de là en France; & aiant su que le Roi cherchoit à tout prix à l'avoir entre ses mains, comme l'homme le plus propre à découvrir les principaux Auteurs des troubles, il retourna dans le Hainault, principalement dans le dessein, comme il le dit lui-même (29) *de mettre leurs secrets en sureté*. L'Auteur cité ci-dessus, dit que les Archives ne disent rien de la cause de la disgrace de Chaucer; mais il fait souvent allusion, dans le *Testament d'Amour*, à la part qu'il avoit eue aux troubles de Londres. Il y dit (30) „ qu'on le dépei„ gnoit comme aiant puissamment aidé à de certaines con„ jurations, & à d'autres importantes affaires qui regar„ doient la conduite des Citoyens."

(29) *Testament of Love* p. 488 a.

(30) P. 481 b.

[*N*] *La nécessité l'obligea de revenir en Angleterre.*] Il avoit secouru plusieurs de ses Complices dans leur exil, tandis que les principaux Chefs, excepté Northampton, qui avoit été condamné à Reading sur la déposition de son Clerc, avoient fait leur paix à Londres, en confessant leur crime, & en faisant leurs soumissions, oubliant la générosité & la probité de Chaucer, qui souffroit l'exil pour ne pas découvrir leurs secrets. Ils furent même assez ingrats pour souhaiter sa mort, & ils tâchérent de le faire périr en lui ôtant tous les secours d'argent. Et pendant qu'il sacrifioit sa fortune en errant de lieu en lieu, & en secourant ses compagnons d'exil, bien loin de recevoir quelque assistance d'Angleterre, on loua sa maison, sans lui rendre jamais aucun compte de ce qui en provenoit: il ne put même jamais rien tirer de ceux qui lui devoient de l'argent, parce qu'ils se persuadoient qu'il ne pourroit jamais revenir en Angleterre. Le Gouvernement continuant toujours à faire des poursuites contre lui & contre ses amis, ils furent contraints de quitter la Zélande; & Chaucer n'aiant plus de moyen de soutenir les maux de l'exil & de la pauvreté, & ne se trouvant nulle part en sureté, préféra de soumettre sa vie aux Loix de son Pays, plutôt que de périr par la disette & par la misére dans les Pays étrangers, & retourna en Angleterre (31).

(31) *Life of Chaucer.*

[*O*] *A la fin il avoua franchement toute l'intrigue.*] Le Ministére croyant qu'il pourroit faire de grandes découvertes par son moyen touchant la derniére rebellion, le fit venir, & on lui déclara que le seul moyen d'obtenir sa grace, étoit de confesser tous les secrets de sa trahison & de nommer ses Complices, & on lui demanda de quelle maniére on pourroit parvenir à appaiser tout (32). Mais pendant longtems il refusa de parler, craignant de s'exposer à toute la haine d'un puissant Parti, s'il en trahissoit les secrets, qu'il cacha, dit-il (33), plus longtems qu'il ne le devoit. *Mais le Roi & ses Princes* (ce sont ses termes) l'aiant obligé sous serment à dire ce qu'il savoit, & le pressant *en termes forts & menaçans* (34), il résolut de parler: & comme on prenoit garde de fort près à tout ce qu'il disoit, pour le surprendre, si l'on pouvoit, en contradiction ou en variation, il révéla sans déguisement tout ce qu'il savoit, & accusa ceux qui avoient eu part à l'affaire avec lui. Il fit plus: il offrit, conformément aux usages juridiques de ce tems-là, de prouver la vérité de sa confession par le combat (35).

(32) *Testament of Love* p. 486 a.

(33) Ibid. p. 488 a.

(34) Ibid. p. 495 b.

(35) Ibid. p. 487 a. Voy. *Vie de Chaucer* dans l'Edit. d'Urry.

[*P*] *Ces malheurs lui donnérent occasion de composer son excellent Traité, intitulé* le Testament d'Amour.] Cet Ouvrage est une imitation de celui de Boëce *de la Consolation de la Philosophie*. Voici de quelle maniére il réfléchit au commencement sur son ancienne gloire, & sur sa misére présente (36). „ Hélas! Fortune! Hélas! moi qui pas„ sois il y a quelque tems mes jours d'une maniére déli„ cieuse, je suis réduit par d'accablantes disgraces à pleu„ rer mes maux dans le deuil .... La joie est changée „ en tristesse ... Découragé, pensif, & ne voyant rien, „ je souffre ma peine dans cette obscure prison, privé du „ commerce de mes amis, & abandonné de tous ceux „ qui pourroient me consoler. *Et un peu plus bas* (37): „ Qu'es-tu devenue à présent, Amitié, qui autrefois te „ montrois à moi avec un air riant & gai? *Et ailleurs* „ (38): Comment ai-je perdu toutes les douceurs du bon„ heur, & n'ai-je que le triste souvenir de ma joie pas„ sée? Je suis réduit à pleurer douloureusement, & à vi„ vre comme un misérable. Toutes mes joies sont chan-

(36) P. 479.

(37) P. 480 a.

(38) P. 502 a.

ſans amis à la Cour, il ſe retira à Woodſtock, pour jouïr des tranquilles plaiſirs d'une vie ſtudieuſe. ce fut là qu'il compoſa ſon admirable Traité *de l'Aſtrolabe* [Q]. Le Duc de Lancaſtre aiant enfin rétabli ſes affaires, ſon Parti reprit vigueur; & vers la 20e. année du régne du Roi il épouſa Catherine Swynford, ſœur de la femme de Chaucer, & fit légitimer les enfans qu'il avoit d'elle [R]: enſorte que Thomas Chaucer fils de notre Poëte devint par-là apparenté à une grande partie de la Nobleſſe, & à pluſieurs des Rois d'Angleterre. Chaucer vit alors la fortune le regarder d'un œil un peu plus favorable; car le Roi lui accorda quelques graces [S], ce qui joint au crédit qu'il acquit par le mariage du Duc de Lancaſtre, le remit ſur pied, & le fit redevenir conſidérablement riche. Aiant alors près de ſoixante-dix ans, il jugea à propos de ſe retirer au Château de Dunnington dans le voiſinage de Newbury, où il paſſa les deux dernières années de ſa vie. Il n'y avoit pas longtems qu'il jouiſſoit des douceurs de ſa retraite, lorſqu'il perdit ſon patron & ſon beau-frère le Duc de Lancaſtre, qui mourut en 1399. Peu de tems après arriva la Révolution, par laquelle Richard II. fut dépoſé, & Henri IV fils du Duc de Lancaſtre monta ſur le Trône.* Ce nouveau Monarque donna à notre Poëte quelques marques de ſa bienveillance, en la prémière année de ſon règne [T]. Mais quelque agréable que pût lui être d'abord le changement de Gouvernement, il éprouva bientôt qu'il avoit bien des inconvéniens pour lui. Les dons & les graces accordées par le dernier Roi furent annullées, & les Actes Parlementaires de toute une année (la 21e. du règne de Richard) entièrement révoqués. Chaucer fut donc obligé de ſortir de ſa retraite, & de venir à la Cour, pour ſolliciter de nouvelles Patentes pour ſes penſions; & quoiqu'il obtînt la confirmation de quelques-uns des dons qui lui avoient été faits (s), la fatigue des ſollicitations & ſon grand âge l'empêchérent d'en jouïr, en le mettant au tombeau. Ce n'eſt pas qu'il recherchât de nouveaux honneurs & des emplois publics; car, comme le remarque Leland (t), il ſentoit le poids de l'âge: mais pendant qu'il pourſuivoit ſes affaires à Londres, il tomba malade, & finit ſes jours avec un courage vraiment Romain, & en même tems avec une réſignation & une tranquillité Chrétienne, âgé de ſoixante-douze ans. Il quitta le Monde en homme qui le mépriſe, comme cela paroit par une Ode qui commence, *Flie fro the Preſe* &c. qu'il compoſa dans ſes dernières heures [V]. Il mourut le 25 Octobre 1400, & fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter [X]. Il eut de Philippe ſa femme deux fils, *Thomas* & *Louis* [Y]. Par rapport à ſon humeur, c'étoit un mélange de gaieté, de modeſtie & de gravité: ſa gaieté paroiſſoit plus dans ſes écrits que dans ſes manières, ce qui faiſoit que Marguerite Comteſſe de Pembroke le railloit ſouvent du ſilence modeſte qu'il gardoit en compagnie, diſant que ſon abſence lui faiſoit plus de plaiſir que ſa converſation. Dans ſa jeuneſſe, il étoit trop gai & trop libre: le mariage même n'arrêta point ſon humeur ga-

(s) Voyez Rem. [T].
(t) Pag. 425.

„ gées en leur contraire; aux richeſſes a ſuccédé la pauvreté; aux dignités, la priſon; au crédit, la diſgrace; à la gloire, le mépris & la haine. C'eſt ainſi que la fortune m'a renverſé, & m'a dépouillé de tout."

[Q] *Son admirable Traité de l'Aſtrolabe.*] Il le compoſa en l'année 1391 (39). Il eſt calculé pour la Latitude de Woodſtock, qui diffère un tant ſoit peu de celle d'Oxford, à ce qu'il dit (40). Ce Traité eſt ſi exact, que les Savans ſont d'opinion qu'il ne peut être corrigé.

(39) Voyez p. 442. b. & 443. a. de l'Edition de ſes Oeuvres par Urry.
(40) P. 447. a.

[R] *Les enfans qu'il avoit d'elle.*] I. *Jean Beaufort* Comte de Somerſet. II. *Henri Beaufort*, Cardinal de S. Euſèbe, d'abord Evêque de Lincoln, & enſuite de Winchefter, & pluſieurs fois Chancelier d'Angleterre. III. *Thomas Beaufort*, Duc d'Exeter & Comte de Dorſet. IV. *Jeanne* Comteſſe de Weſtmoreland.

[S] *Le Roi lui accorda quelques graces.*] Dans la ſoixante-quatrième ou ſoixante-ſixième année de ſon âge, le Roi lui accorda, ſous le titre de *dilectus Armiger noſter*, une rente de vingt marcs d'argent par an ſa vie durant, en compenſation de la prémière penſion qui lui avoit été accordée par Edouard III, & qu'il avoit perdue par ſa mauvaiſe conduite. Mais quoique cela lui fournît dequoi pourvoir à ſes beſoins préſens, il n'y avoit pas dequoi payer les grandes dettes qu'il avoit contractées; & le Roi le voulant mettre à couvert juſqu'à ce qu'il ſe fût remis, lui accorda ſes Lettres de Protection datées de Weſtminſter le 14 Mai de la 21. année de ſon régne, diſant qu'il avoit beſoin de ſes ſervices dans des affaires de conſéquence. L'année ſuivante il lui accorda ſous le titre d'*Armiger noſter*, par Lettres Patentes datées de Weſtminſter le 13 Octobre, en compenſation du *Pycher* de Vin par jour, une Pipe de Vin tous les ans, qui devoit lui être délivrée par le prémier Sommelier; & ſon fils Thomas fut pourvu de cette Charge la même année. En la 22. année de ſon régne, le Roi lui confirma de nouveau le don d'une Pipe de Vin par an (41).

(41) *Life of Chaucer.*

[T] *Ce nouveau Monarque donna à notre Poëte quelques marques de ſa bienveillance, en la prémière année de ſon régne.*] Il lui confirma le don de la Pipe de Vin, & de la Rente annuelle, dont les Actes s'étoient perdus par accident, par une amplification des Patentes précédentes de Richard II.; & trouvant que cela ne ſuffiſoit pas encore pour marquer ſon eſtime à l'ami & au beau-frère de ſon père, il lui aſſigna la même année une penſion annuelle de quarante marcs pendant ſa vie (42).

(42) Ibid.

[V] *Une Ode . . . . qu'il compoſa dans ſes dernières heures.*] On trouve dans un Manuſcrit de la Bibliothèque Cottonienne (43), à la tête de cette Ode, ces paroles: *Balade compoſée par Geoffroy Chaucer ſur ſon lit de mort, pendant qu'il étoit dans ſa grande anguiſſe* *.

(43) Othon A. XVIII.
* Cette Ode ſe trouve dans l'Original Anglois; comme elle eſt en vieux langage, il ſeroit aſſez difficile d'en bien rendre le ſens en François.

[X] *Fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter.*] Léland dit (44) que ces deux Vers:

Galfridus Chaucer, *Vates*, *& fama Poëſis*
Maternæ, *hâc ſacrâ ſum tumulatus humo*,

furent mis ſur ſon Tombeau par l'Imprimeur Caxton, à la prière duquel Etienne Surigonus de Milan avoit fait des Vers ſur la mort de Chaucer, dont ceux-ci ſont tirés. Mais vers l'an 1555 (45) ou 1556 (46), Mr. Nicolas Brigham, Gentilhomme d'Oxford, lui érigea à ſes dépens un Monument dans cette Abbaye: il y fit peindre Chaucer, avec l'Inſcription qui s'y voit encore.

(44) P. 425.
(45) Weawer's *Funeral Monum.* p. 489.
(46) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 129.

M. S.
*Qui fuit Anglorum vates ter maximus olim,*
Galfridus Chaucer *conditur hoc tumulo.*
*Annum ſi quæras Domini, ſi tempora vitæ,*
*Ecce notæ ſubſunt, quæ tibi cuncta notant.*
25 Octobris 1400.

*Ærumnarum requies mors.*
N. Brigham *hos fecit Muſarum nomine ſumptus.*
1556.

Sur le bord de la Tombe étoient les Vers ſuivans, qui ſont à préſent preſque effacés (47):

*Si rogites quis eram, forſan te fama docebit;*
*Quod ſi fama negat, mundi quia gloria tranſit,*
*Hæc monumenta lege.*

(47) Speght *ubi ſupra* & Weawer *ubi ſupra.*

[Y] *Il eut . . . deux fils*, Thomas & Louis.] Speght dit (48), que quelques perſonnes, il ne ſait pas ſur quel fondement, croyent que *Thomas* Chaucer n'étoit point fils de notre Poëte, mais un de ſes parens qu'il avoit élevé: mais il rejette ce ſentiment, & ſe fonde ſur l'autorité de Mr. Glover, Hérault de Somerſet, qui dans la Généalogie le fait ſon fils. Ce Thomas naquit vers l'an 38 ou 39 d'Edouard III (49). Il épouſa une des plus riches héritières d'Angleterre, Mathilde fille & héritière du Chevalier Jean Burgſherſhe, frère du Chevalier Barthélemi Burgſherſhe Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, & du Docteur Henri Burgſherſhe Evêque de Lincoln, Chancelier & Tréſorier d'Angleterre. Richard II. lui donna la Charge de prémier Sommelier; elle lui fut accordée pour ſa vie par Lettres Patentes du Roi Henri IV, & confirmée par Henri VI. Sous le régne de Henri IV, il fut Orateur de la Chambre des Communes, Shérif des Comtés d'Oxford & de Berk, Gouverneur des Châteaux de Wallingford & de Knareſborough pour ſa vie, Ambaſſadeur en France & en Bourgogne; & il paſſa par divers autres Emplois publics, comme il paroit par les Archives. Il réſidoit principalement à Ewelm dans le Comté d'Oxford, où il mourut le 18 Novembre 1434, & fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale. Il eut de Mathilde ſa femme, qui mourut le 28 d'Avril 1436, une fille, nommée Alix, qui fut mariée trois fois; prémièrement avec le Chevalier Jean Philips; enſuite à Thomas Montacute, Comte de Salisbury, qui la laiſſa fort riche en mourant; ſon troiſième mari fut le fameux Guillaume de la Pole, Comte & enſuite Duc de Suffolk, dont elle eut un ſeul fils, Jean Duc de Suffolk. La Ducheſſe lui ſurvécut de pluſieurs années, & après une vie illuſtre elle mourut le 20 Mai 1475 à Ewelm, où elle eſt enterrée. *Louis*, ſecond fils de Chaucer, étoit né en 1381, car il avoit dix ans *, lorſque ſon père fit ſon Traité de l'*Aſtrolabe* †, en 1391. Il étudioit alors au Collège de Merton, & étoit Elève du fameux Nicolas Strode. C'eſt-là tout ce que l'on ſait ſur ſon ſujet.

(48) *Ubi ſupra.*
(49) Id. ib.
* *Aſtrol.* p. 439. a.
† Ibid. p. 442. b. & p. 433. a.

[Z] Sa

galante (v), & lui-même dans sa Retractation [Z] témoigne une inquiétude pénitente des Pièces libertines qu'il avoit faites dans sa jeunesse. Vers la fin de sa vie, le Poëte badin fit place au Philosophe grave, & au Théologien pieux (x). Il fut fort lié avec les plus célèbres Savans de son tems [AA]. Nous donnerons son Caractère ci-dessous [BB]. Il s'est fait plusieurs Editions de ses

(v) *Vie de Chaucer.*

(x) Ibidem.

[Z] *Sa Retractation.*] Elle se trouve dans l'Edition des Oeuvres de Chaucer de Mr. Urry (50), & dans l'*Appendix* de l'Edition de la *Chronique de Robert de Glocester* publiée par Mr. Hearne (51) à Oxford en 1724 en deux Vol. in-8. Cet Editeur remarque (52), qu'outre les Ouvrages, mentionnés dans cette Retractation comme composés par Chaucer, & la différence des trois Copies dont il parle, le Copiste s'est attribué à lui-même une part dans la Requête : ce qui fait croire à Mr. Hearne que c'est une Pièce supposée, & de la fabrique des Moines. „ Car le Clergé Séculier n'étoit pas moins irrité contre Chaucer, que les Réguliers, à cause qu'il avoit dévoilé avec tant de liberté leurs débauches & leur libertinage : mais rien ne les avoit tant choqués que le *Conte du Laboureur*, où il avoit dépeint avec les couleurs les plus vives leur orgueil, leur avarice, leur impureté abominable, & où il avoit si bien fait voir que le Pape étoit l'Ante-Christ, & qu'ils étoient ses Ministres. Une pareille Satire de la part d'un homme de marque & de distinction, célèbre par ses belles qualités, par un savoir exquis & par un jugement solide, ne pouvoit que les toucher puissamment, sur-tout dans un tems où la plupart étoient au comble de la Corruption, abîmés dans la paresse & dans la luxure, étant beaucoup plus corrompus encore que leurs prédécesseurs il y avoit trois cens ans, lorsque les Evêques mêmes étoient profondément ignorans, quoique puissamment riches, environnés de flatteurs, brillans par leur faste & par le nombre de leurs domestiques : *Circa ea tempora plerique Episcopi erant illiterati, pecuniis & blanditiis potentes, vestium apparatu, satellitum strepitu muniti*, ainsi que le porte l'Histoire manuscrite de Lichfield, qui se trouve dans la Bibliothèque Bodléienne *. La seule idée d'une Réformation leur étoit insupportable, sur-tout depuis qu'on leur avoit permis d'avoir des Concubines, le Célibat des Ecclésiastiques aiant prévalu &c." Mr. Hearne ajoute ensuite (53), que si malgré les raisons alléguées, on veut soutenir que cette Retractation est authentique & de Chaucer lui-même, on peut conjecturer, qu'il l'a faite vers la fin du règne de Richard II. „ lorsqu'aiant perdu la faveur de ce Prince & la plupart de ses illustres amis, & que commençant à devenir vieux, il renonça au Monde, & fit de sérieuses réflexions aux changemens & aux infirmités auxquelles la Nature humaine est sujette. Cette considération, jointe aux pensées d'un Etat à venir, ne put que le faire renoncer aux vanités de la vie, & retracter les choses qu'il s'appercevoit qui avoient fait, ou qui pouvoient faire tort à la Religion & à la Vertu." Après quoi il fut dégoûté de la vie, & sembla ne prendre plus de plaisir à rien; quoiqu'il faille l'attribuer principalement aux disgraces qui lui arrivérent, sa personne & ses terres aiant été mises sous la protection du Roi, en la seconde année du règne de ce Prince, à cause de quelque danger dont il paroissoit menacé, pour avoir favorisé les téméraires attentats du commun peuple, & pour y avoir trempé. Quoi qu'ait été cet attentat, soit rebellion, soit quelque chose d'approchant, il est certain qu'il perdit l'affection de son Prince, & la plupart de ses amis, & qu'il fut réduit à mener ensuite une vie fort triste, qui lui arracha des plaintes amères, sur-tout de son imprudence à suivre la multitude, & qui lui fit même souhaiter la mort †. Cette misère lui fut néanmoins avantageuse, en ce qu'elle servit à le préparer mieux pour l'Eternité, & qu'elle l'engagea à retracter tout ce qu'il y avoit de libertin dans ses Ecrits." Mr. Hearne observe ensuite (54), que le *Conte du Laboureur* aiant donné plus de scandale que tous ses autres Ouvrages, c'est peut-être la raison, qui fait qu'on le trouve dans si peu de Manuscrits. C'est ce qui a fait croire à quelques personnes que cette Pièce n'est pas de Chaucer : ce qu'ils appuyent par l'examen du stile, qui est différent de celui de ses autres Poësies.

(50) P. 114.

(51) Num. 4. §. 4. p. 601. Vol. II.

(52) ibid. §. 5. p. 603.

* Mus. 65.

(53) ibid. §. 6. p. 604.

† C'est ce qu'on peut voir dans la *Plainte à sa Bourse vuide*, que Mr. *Speght* trouva dix fois plus ample dans le MS. de *Stowe*, que dans l'imprimé.

(54) §. 7. p. 605.

[AA] *Il fut fort lié avec les plus célèbres Savans de son tems.*] Entre ses amis particuliers furent le Chevalier *Jean Gower* & le Chevalier *Thomas Occleve* ou *Hoccliffe*, du Bureau du Sceau Privé, & peut-être *Jean Lidgate*, Moine de Bury, qui étoit âgé de trente ans lorsque Chaucer mourut. Il avoit eu des rélations avec *François Pétrarque* dans sa jeunesse, & il semble parler de lui-même, comme il fait souvent en pareilles occasions, dans le Prologue du *Conte du Clerc d'Oxenford*, lorsqu'il lui fait dire, qu'il avoit appris l'Histoire de Griselde à Padoue de Pétrarque. Mr. Dryden dit dans la Préface qu'il a mise au-devant des Contes de Chaucer, que Pétrarque l'avoit inventée, & envoyée à Bocace, duquel elle étoit parvenue à Chaucer; mais Pétrarque n'avoit fait que la traduire de Bocace en Latin, & la lui avoit dédiée. Et il n'y a aucune raison de douter des liaisons de notre Poëte avec Bocace, duquel il a emprunté quantité de choses, & qui dans ce tems-là se donnoit beaucoup de peine pour perfectionner la Langue Italienne, comme Chaucer le faisoit par rapport à la Langue Angloise.

[BB] *Nous donnerons son Caractère ci-dessous.*] Roger Ascham (55) l'appelle l'*Homère Anglois*, & dit, „ qu'il a toujours regardé ses décisions, comme aiant autant de poids & d'autorité, que celles de Sophocle ou d'Euripide." Le Chevalier Philippe Sidney observe (56) que notre Poëte „ a sans contredit excellé dans son *Troilus & Criseide*; & je ne sai, *dit-il*, ce que je dois le plus admirer, ou que dans un siècle si ténébreux il ait vu si clair; ou que nous, dans un siècle si éclairé, marchions si fort en tâtonnant sur ses traces. Il a cependant de grands défauts, mais que le tems où il a vécu doit faire excuser." François Beaumont, le comparant avec d'autres Poëtes dans une Lettre à Mr. Speght (57) datée de Leicester le 30 Juin 1597, dit „ que ses *Contes de Canterbery* renferment à peu près le fond des choses qui se trouvent dans les Comédies. Son style y est en général familier & simple, & semblable à celui des Comédies : mais voici en quoi il diffère. Les Auteurs Comiques se suivent & se copient les uns les autres. Térence a imité Plaute & Ménandre; Plaute, Ménandre & Démophile; Statius & Cæcilius, Diphile, Apollodore & Philémon; & presque tous les Auteurs Comiques de la nouvelle Comédie, ont emprunté leurs sujets de celle qu'on appelle l'*Ancienne*. . . . Mais le *Pélerinage de Canterbery*, de Chaucer, est entièrement à lui. Son but est de dépeindre toutes les conditions, & de dévoiler tous les vices de son siècle : ce qu'il fait si vivement, & d'une manière si juste, qu'il ne manque jamais son but." Il observe ensuite „ qu'on peut avec justice appeller notre Poëte, le centre & la source de l'Eloquence; l'Original de tous les Ouvrages badins & amusans : outre qu'il avoit d'ailleurs par-dessus tous les autres Auteurs le talent de faire des descriptions si vives, que le Lecteur s'imagine voir réellement les choses qu'il lit, en quoi il surpasse tous les Ecrivains, en quelque Langue qu'ils aient écrit." Le Chevalier Henri Savil (58) l'appelle le Prince des Poëtes Anglois, & dit qu'il avoit le jugement vif, l'esprit agréable, & qu'il étoit très versé dans la Philosophie & dans la Théologie. Milton dans son Poëme intitulé *Il Penseroso* (59) le met au rang des plus grands Poëtes, avec les *Musées* & les *Orphées*, en faisant allusion à un de ses Contes, qui a pour titre *the Squier's Tale*. Mr. Thomas Rymer (60) assure „ que ceux qui avoient entrepris de faire des Vers en Anglois jusqu'au tems de Chaucer, avoient fait beaucoup de bruit, & s'étoient fort tourmentés pour trouver un terme sonore, qui vient souvent d'une manière si imprévue, qu'on diroit qu'il tombe des nues par quelque machine ou par miracle. Que Chaucer trouva tout à faire, & s'en acquitta d'une manière admirable. Il adopta tous les mots Provençaux, François ou Latins, qu'il trouva dans son chemin, leur donna une nouvelle forme, & les mêla parmi ceux de la Langue Angloise; il en bannit tous les termes rudes ou surannés, pour leur en substituer d'étrangers plus doux, & plus propres pour la Poësie . . . . . Chaucer tira du Latin, du François, du Provençal & des autres Langues comme un nouveau levain, pour exciter une fermentation. Du tems de la Reine Elisabeth, la Langue commença à s'épurer : cependant elle ne se perfectionna point encore, & elle ne brilla que lorsque Waller l'eut mise en quelque manière en train." Mr. Dryden (61) observe, que comme Chaucer est le Père de la Poësie Angloise, il a aussi pour lui le même respect, que les Grecs pour Homère, & les Romains pour Virgile : que c'est une source intarissable de bon-sens; qu'il est savant dans toutes les Sciences, & que par cette raison il parle bien sur toutes sortes de sujets; & que comme il fait ce qu'il faut dire, il fait aussi ce qu'il faut écarter. Qu'il suit par-tout la Nature, & qu'il n'est jamais assez hardi pour en passer les bornes. Qu'à la vérité, ses Vers ne sont pas harmonieux; mais qu'ils ressemblent à l'éloquence de cet homme dont parle Tacite, *auribus istius temporis accommodata*. „ Ses contemporains, & ceux qui ont vécu quelque tems après lui, les trouvoient harmonieux, & nous les trouvons encore tels en les comparant avec ceux de *Lidgate* & de *Gower* ses contemporains; on y trouve la grossière douceur de l'harmonie Ecossoise, qui est naturelle & agréable, quoiqu'elle ne soit point parfaite." Mr. Dryden ajoute, que „ Chaucer doit avoir été un homme d'un esprit étendu & qui avoit la conception admirable, puisqu'on remarque avec raison, qu'il a réuni dans ses *Contes de Canterbery* les différens caractères & toutes les *humeurs* (comme on les nomme aujourd'hui) de la Nation Angloise de son siècle. Pas un seul caractère qui lui soit échappé. Tous ses Pélerins sont spécifiquement distingués les uns des autres, & cela non-seulement par rapport à leurs inclinations, mais à l'égard de leurs physionomies & de leurs personnes. *Baptiste Porta* n'auroit pu les faire connoître par des marques plus caractéristiques, que celles que notre Poëte a employées : le sujet & le tour de leur Histoire, & de leurs Discours, sont si conformes à leurs différentes humeurs, à la diversité de leur Education & de leurs Vocations, que les discours des uns seroient déplacés dans la bouche des autres. Il n'y a pas jusqu'aux caractères graves & sérieux, où il n'ait mis de la variété;

(55) *Toxophilus* fol. 11. b. Edit. 1571.

(56) *Defence of Poësie* p. 513. Edit. 1598.

(57) Insérée dans l'Edition de Chaucer donnée par Speght en 1602.

(58) Préface de son Edition du Livre de l'Archevêque *Bradwardine de Causa Dei*. Londres 1617.

(59) *Poems upon several occasions* p. 45. 46. Londres 1673.

(60) *Short View of Tragedy* c. 7. p. 78. 79. Londres 1693.

(61) Préface au-devant de ses Contes.

ses Ouvrages, qui sont en fort grand nombre [*CC*].

„ car ils ne sont pas tous graves de la même maniére. „ Leurs discours sont tels que le demande leur âge, leur „ vocation & leur éducation; tels qu'il leur convient d'en „ tenir; & ils ne conviennent qu'à eux seuls. Quelques-„ uns de ses personnages sont vicieux, & d'autres sont hon-„ nêtes-gens; les uns sont ignorans, ou comme Chaucer „ les appelle, *Libertins*, & les autres sont bien instruits. „ Le libertinage même des caractéres bas a ses nuances, „ qui y mettent de la variété. Le *Baillif*, le *Meûnier*, „ le *Cuisinier*, sont autant d'hommes différens, & qui dif-„ férent autant l'un de l'autre, que la *Dame Prieure* af-„ fectée, & la *Femme de Bath* bréchedent."

[*CC*] *Ses Ouvrages sont en fort grand nombre.*] Bale & Pitséus, selon leur coutume, en donnent un fort long Catalogue, en répétant les mêmes Piéces sous différens titres. Mr. Edouard Philips (62) croit *qu'il y a une grande partie de ses Ouvrages de perdue, & plus même qu'il ne nous en reste*; & que de ce nombre sont, peut-être, quantité *de Chansons ou d'Odes & de Piéces gaillardes* (63), qu'il avoit peut-être faites pendant qu'il étudioit à Cambridge. *La Cour d'Amour* est de ce tems-là, lorsqu'il n'avoit que dix-huit ans (64). *La Fourberie des Amans* (the Craft of Lovers) est de l'année 1348, qui étoit la vingtiéme de son âge (65); & il y a de l'apparence que le *Reméde d'Amour* est à peu prés du même tems, ou du moins trés peu postérieur (66). *La Lamentation de Marie Madeleine*, tirée d'Origéne, est de ses prémiéres années (67); & peut être fit-il vers ce tems-là une Traduction de *la Consolation de la Philosophie* de Boëce (68). Le *Roman de la Rose* est une Traduction du François, qu'il semble avoir faite pendant qu'il étoit à la Cour, & dans le tems de la naissance des Opinions de Wiclef, y aiant de violentes invectives contre les Ordres Religieux. Il est imparfait à la fin, & il y a même des Lacunes en d'autres endroits. *La Complainte du Chevalier Noir* fut composée, selon quelques-uns, pendant que Jean de Gand faisoit l'amour à Blanche; & l'on croit que le *Songe de Chaucer* fut composé à l'occasion du mariage du Duc. Le Poëme intitulé *Troilus & Chriseide* est de ses prémiéres années, & traduit, comme il nous l'apprend (69), de Lollius, Historien d'Urbin en Italie: il se nomme *Trophé* en Langue de Lombardie. Chaucer ne s'est pas borné à en faire une simple Traduction, il y a ajouté quantité de choses de sa façon. C'est de sa *Demeure de la Renommée* que Mr. Pope a emprunté en partie l'idée de son *Temple de la Renommée*. Le *Livre de la Duchesse Blanche*, communément appellé le *Songe de Chaucer*, fut composé sur la mort de cette Dame. *L'Assemblée des Oiseaux* fut écrite avant la mort de la Reine Philippe. *La Vie de Sainte Cécile* paroît avoir d'abord été un Poëme à part (70), qu'il a ensuite joint à ses *Histoires ou Contes de Canterbery*; la même chose a peut-être lieu par rapport à la *Femme de Bath*, qu'il conseille à Jean de Gand de lire (71). Les *Histoires*, *Contes* ou *Avantures de Cantorbéry* furent écrits vers l'an 1382. Il est certain que le Conte *the Nonnes Priest* a été composé aprés le soulévement de Jean Straw & de Wat Tyler, qui arriva en 1381, puisqu'il en est parlé dans ce Conte (72). Il y a de l'apparence que la plupart des Contes ont été écrits séparément, comme autant de Piéces distinctes, & qu'ils ont été ensuite rassemblés en un corps, à l'imitation du *Décameron de Boccace*, dont quelques-uns des sujets sont tirés. *La Fleur & la Feuille* est de lui, comme il paroit par ce qu'il dit dans le Prologue de la *Légende de la Femme Dévote*. Mr. Dryden croit (73) que cette Piéce est de l'invention de notre Auteur, dans le goût des Provençaux; & elle lui a tant plu, tant pour l'invention que pour la morale, qu'il l'a donnée, habillée à la moderne. Son A. B. C. appellé *La Priére de Notre Dame*, fut composé pour l'usage de la Duchesse Blanche. Le Livre *du Lion* se trouve mentionné dans sa *Retractation*, & par Lidgate dans le Prologue de sa *Chute des Princes*; mais il est perdu, aussi-bien que celui *de Vulcani Veru*, mentionné par Lidgate dans le même Prologue. *La belle Dame sans mercy*, est une Traduction du François d'Alain Chartier, que l'Auteur de *la Vie de Chaucer*, qui est au-devant de l'Edition de Mr. Urry, fait mal à propos Secrétaire de Louis XI Roi de France, qui succéda à son pére Charles VII, le 22 Juillet 1462, quoique Chartier soit mort vers l'an 1458 (74), étant né en 1386 (75), & qu'il ait été Secrétaire de Charles VII, qui parvint à la Couronne le 20 d'Octobre 1422. Mais cette Traduction ne peut par cela même être de Chaucer, qui est mort le 25 d'Octobre 1400, lorsque Chartier n'avoit que seize ans; & cependant l'Auteur de cette Traduction parle de *Maistre Aleine*, comme il l'appelle, sous le titre de *prémier Secrétaire du Roi de France* (76). *La Complainte de Mars & de Vénus* est traduite du François du Chevalier Otes de Grantson, Poëte François. *La Complainte d'Anelida au faux Arcite* est de Chaucer. *La Légende de la Femme Dévote*, que d'autres appellent *l'Assemblée des Dames*, ou *les dix-neuf Dames*, fut faite à la priére de Marguerite Comtesse de Pembroke, pour faire plaisir à la Reine. Le Traité des *Conclusions de l'Astrolabe* est de l'année 1391. *Le Coucou & le Rossignol*, à en juger par la description, a été composé à Woodstock. La Balade, qui commence *In Feverere* &c. est un compliment à Marguerite Comtesse de Pembroke. On lui attribue plusieurs Balades, qu'on soupçonne à juste titre n'être point de lui. Les Comédies qu'on lui attribue, ne sont, selon les apparences, que ses *Contes de Canterbéry*; & les Tragédies sont celles que son Moine rapporte, & qui sont ainsi nommées dans le titre du Conte, dans quelques Manuscrits. Il fit le *Testament d'Amour* dans le tems de ses disgraces, vers la fin de sa vie. Il composa l'Ode ou la Balade, qui commence *Fly fro the Prese*, sur son lit de mort (77). Le *Testament & la Complainte de Chriseide* sont attribuées à Chaucer par Bale & Pitséus, aprés Léland; mais l'on prétend que leur véritable Auteur est Mr. *Robert Henderson*, prémier Maitre d'Ecole de Dumferlin en Ecosse, qui les composa peu avant que Chaucer fût imprimé pour la prémiére fois, & dédié au Roi Henri par Mr. *Thynne* (78). Léland dit (79) que du consentement de tous les Savans, on attribuoit de son tems le *Conte du Laboureur* à notre Poëte; mais qu'on le supprima dans l'Edition qui se fit alors, à cause que les vices du Clergé y sont dépeints. Fox est du même sentiment (80), & il lui attribue aussi la petite Piéce, qui a pour titre, *Jack Upland*. Quelques-uns lui donnent aussi le Poëme intitulé *les Visions du Laboureur Pierrot*, qu'ils confondent avec le *Conte du Laboureur*. Mr. Speght parle dans sa Vie de Chaucer d'un Conte, qui se trouvoit dans le prémier Recueil des Oeuvres de Chaucer publié par Mr. Thynne, qui étoit plus odieux encore au Clergé que celui du *Laboureur*, & qui commençoit:

*In Lincolnshire fast by a Fenne*
*Standeth a religious house, who doth it kenne* &c.

Il promet, que le sujet & l'occasion de ce Conte, la raison pourquoi on l'avoit omis dans les Oeuvres de Chaucer, & le Conte même, si on pouvoit le trouver, se verroient dans le Commentaire de Mr. *François Thynne* sur Chaucer (80); mais il n'en a rien paru. En 1635 le Chevalier François Kynaston d'Otely dans le Comté de Shrop publia le prémier & le second Livre de *Troilus & Cresside*, avec une belle Traduction Latine en Vers. Mr. Dryden dans ses *Fables* imprimées en 1700 a mis en Langage moderne, *le Conte du Chevalier*, celui de *la Femme de Bath*, celui qui a pour titre *the Nonne's Priest Tale*, & le Poëme de la *Fleur & de la Feuille*. Il a fait aussi, avec quelques additions, *le Caractére du bon Curé*, à l'imitation de la description du *Curé* par Chaucer dans son *Prologue*. Mr. Pope a aussi habillé à la moderne deux des *Contes de Canterbéry*; le *Conte du Marchand des mois de Janvier & de Mai*, & le *Prologue de la Femme de Bath*. Et c'est ce que plusieurs personnes d'esprit ont fait à l'égard de quelques autres Ouvrages de notre Auteur.

(62) *Theatrum Poëtarum* Part. II. p. 51.

(63) *Voy.* sa Retractation p. 2146. & la *Legende of Gode Women* vs. 422-423.

(64) *Court of Love* vs. 41. 911 &c.

(65) *Oeuvres de Chaucer* de l'Ed. d'Urry p. 552. 553.

(66) Voy. *le Prologue du Reméde d'Amour* p. 528.

(67) Voyez *the Legend of Gode Women* vs. 427. 428.

(68) Ibid. vers 425.

(69) *Troil.* Lib. I. vers. 394.

(70) Voyez *the Legende of Gode Women* vs. 426.

(71) Voyez *the Envoy to the Duke of Lancaster after the loss of Blanch* vs. 29. p. 455. Edit. d'Urry.

(72) Vers 1509 p. 174. Ed. d'Urry.

(73) Préface de ses Fables.

(74) [illegible]

(75) [illegible] Art. Alain Chartier.

(76) Edition de Chaucer d'Urry p. 422.

(77) Voy. Citat. (4).

(78) Voy. la Note qui est au devant de ces Piéces dans l'Edit. d'Urry p. 333.

(79) *Acts and Monum.* Vol. II. p. 342. Edit. de 1684.

(80) Voy. Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 176.

☞ CHAULIEU (GUILLAUME AMFRYE DE) nâquit en 1639 à Fontenay dans le Vexin Normand, de Jaques-Paul Amfrye de Chaulieu, Maitre des Comptes à Rouen, avec Brevet de Conseiller d'Etat, qui étoit Seigneur de ce Lieu (*a*). Aiant été envoyé à Paris, il fut mis en pension au Collége de Navarre, où il donna des marques brillantes de ses heureuses dispositions. Mr. le Duc de la Rochefoucault & Mr. l'Abbé de Marsillac étudioient alors dans le même Collége. L'Abbé de Chaulieu rechercha leur amitié, que la douceur de son caractére lui acquit sans peine. Leur Maison lui fut ouverte, ensorte que par ce moyen il eut entrée dans le grand Monde en sortant du Collége (*b*). Il eut bientôt le même accés dans la Maison de Bouillon. Une circonstance favorable, dit le P. Niceron (*c*), vint à l'appui des qualités aimables qui l'y avoient fait desirer [*A*]. Son génie heureux pour la Poësie se fit connoitre de bonne heure. Il avouoit Chapelle pour son Maitre, & l'on retrouve dans ses Poësies le génie & le caractére de ce Poëte: c'est de lui qu'il avoit retenu l'usage fréquent des rimes redoublées, qui donnent beaucoup d'agrément à la Poësie, lorsqu'elles sont employées sagement [*B*]. Mr. le Duc de Vendôme & Mr. le Grand-Prieur son frére l'honoroient de leur amitié, & vi-

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XXXVII. p. 357.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Idem p. 358.

[*A*] *Une circonstance favorable vint à l'appui des aimables qualités, qui l'y avoient fait desirer.*] „ Le Duc & la Du-„ chesse de Bouillon faisoient alors travailler aux plans „ des beaux Jardins & du Parc de *Navarre*, Terre prés „ d'Evreux: ils eurent besoin pour leur convenance, d'un „ Fief & d'une Maison de Mr. de Chaulieu. Celui-ci dans „ cette rencontre ne se montra pas moins conciliateur fa-„ cile que desintéressé, & par la maniére dont Mr. & „ Me. de Bouillon y répondirent, on auroit de la peine „ à décider à qui demeura l'avantage du procédé (1)."

[*B*] *C'est de lui qu'il avoit retenu l'usage fréquent des rimes redoublées, qui donnent beaucoup d'agrément à la Poësie,* lors-

(1) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XXXVII. p. 358.

vivoient familiérement avec lui. Le dernier lui donna le Prieuré de S. George dans l'Ile d'Oleron, qui est de vingt-sept à vingt-huit mille livres de rente. Il eut outre cela l'Abbaye d'Aumale, & les Prieurés de Pouriers, de Renel & de S. Etienne (d). Mr. l'Abbé d'Olivet nous apprend (e) que „ l'Abbé „ de Chaulieu se mit en tête d'être de l'Académie, & il engagea, *dit-il*, Mr. le Duc à solliciter en „ sa faveur. Par où il avoit déplu à Mr. de Toureil, c'est ce que je ne sai point; mais le fait est „ que Mr. de Toureil, alors Directeur de l'Académie, voulant anéantir la brigue de l'Abbé de Chau- „ lieu, le propre jour de l'élection, déclara que Mr. le Président de Lamoignon se mettoit sur les „ rangs. Au seul nom de ce Magistrat, toute la Compagnie se tourna de son côté. Mais le soir „ qu'il fut élu, feu Mr. le Duc lui envoya demander secrettement & avec instance de remercier, „ comptant que l'Académie seroit par-là obligée d'en revenir à l'Abbé de Chaulieu. On sut dans le „ monde le refus de Mr. de Lamoignon, sans que la cause en fût connue de personne. Le Roi, pour „ empêcher qu'il n'en rejaillît contre l'Académie un peu de honte, jetta les yeux sur un Sujet, qui „ par sa naissance*, ses dignités, & ses qualités naturelles & acquises, fit oublier qu'elle pût avoir „ été dédaignée par quelqu'un. Ce fut Mr. le Cardinal de Rohan, à qui il fit dire de demander la „ place vacante, qu'on lui donna aussitôt." La conformité de caractère l'avoit lié d'une étroite amitié avec Mr. le Marquis de la Fare, dont les Poësies ont été imprimées avec les siennes [C]. La Morale de Mr. l'Abbé de Chaulieu étoit toute Epicurienne [D]. Il perdit la vue trois ou quatre ans avant

(d) Idem p. 160.

(e) Contin. de l'Hist. de l'Acad. Franç. p. 31. Ed. d'Amst. 1730.

*lorsqu'elles sont employées sagement.*] Voici comment Mr. l'Abbé de Chaulieu s'en exprime lui-même dans l'Epitre adressée au Chevalier de Bouillon, où feignant de voir Chapelle dans les Champs Elisées au milieu de Catulle & d'Ovide, il dit:

*Chapelle au milieu d'eux, ce Maître qui m'apprit,*
*Au son harmonieux des rimes redoublées,*
*L'art de charmer l'oreille, & d'amuser l'esprit,*
*Par la diversité de cent nobles idées.*

Mr. l'Abbé du Bos cite (2) deux endroits de cette même Epitre, pour prouver l'harmonie que l'usage des rimes redoublées produit dans la Poësie Françoise, dont l'un est un éloge du Duc de Vendôme.

(2) Réfl. Critiq. sur la Poësie & sur la Peinture Tom. I. p. 187. 188. Utrecht 1732.

*Dans une foule de guerriers,*
*Vendôme sur une éminence,*
*Paroit couronné de Lauriers;*
*Vendôme de qui la vaillance*
*Fait avouer aux Scipions,*
*Que le sac de Carthage & celui de Numance*
*N'obscurcit pas ses actions,*
*Et laisse à juger à l'Espagne*
*Si son bras n'y fit pas plus en une Campagne,*
*Qu'ils n'y firent en dix avec vingt Légions.*

„ Le Lecteur, *ajoute l'Abbé du Bos*, qui se donnera la „ peine de prononcer tout haut ces vers de l'Abbé de „ Chaulieu, sentira bien que le rithme, qui tient l'oreil- „ le dans une attention continuelle, & que l'harmonie, „ qui rend cette attention agréable, & qui achève pour „ ainsi dire d'asservir l'oreille, font bien un autre effet „ que la richesse des rimes.

[C] *La conformité de caractère l'avoit lié d'une étroite amitié avec Mr. le Marquis de la Fare, dont les Poësies ont été imprimées avec les siennes.*] Elles parurent pour la première fois en France en 1724, in-8. sous ce titre: *Poësies de Mr. l'Abbé de Chaulieu & de Mr. le Marquis de la Fare*, Amsterdam. C'est-à-dire *Rouen*, dit le P. Niceron, ou *Lyon*, selon l'Auteur du Supplément de Moréri. Cette Edition est fort imparfaite: les Pièces, assemblées sans ordre & sans goût, perdoient par là une partie de leur mérite (3): elle étoit défigurée d'ailleurs par une quantité prodigieuse de fautes grossières (4). On en vit paroitre une *nouvelle Edition* à la Haye en 1731, *corrigée & considérablement augmentée*. Mr. Camusat eut soin de cette Edition: il a mis les Pièces en ordre, en a ajouté plusieurs qui lui étoient tombées entre les mains, & a enrichi ce Recueil d'une Préface en forme de Lettre à Mr. d'Orville, Professeur en Histoire à Amsterdam, qui contient quantité de choses curieuses & intéressantes sur les Poëtes François Lyriques, qui ont chanté la Volupté. Enfin il a paru une troisième Edition des Poësies de notre Abbé sous le titre d'*Oeuvres diverses de M. L. de Chaulieu*; Amsterdam 1733 in-8. 2 Vol. „ Cette dernière qui a été faite „ en France, par les soins d'une personne qui avoit été „ fort liée avec Mr. l'Abbé de Chaulieu, est la plus com- „ plette. On trouve l'Eloge de l'Auteur à la tête (5)." Il y a dans les Poësies de l'Abbé de Chaulieu, des Epitres, les unes en Vers, les autres où les Vers & la Prose sont mêlés, & quelques-unes même en Prose: on y trouve ensuite des Odes, & enfin des Pièces différentes. „ On „ trouve dans ses Vers une grande liberté, *dit le P. Niceron* (6), qui va à la vérité quelquefois jusqu'à la né- „ gligence à l'égard des régles de la Poësie, mais qui por- „ te par-tout un caractère original. Il est vrai aussi qu'on „ lui reproche cette négligence dans le raisonnement mê- „ me; mais quand on considérera qu'il ramenoit tout aux „ graces & aux sentimens, & sur-tout à la beauté des ima- „ ges, on lui passera sans peine quelques défauts de jus- „ tesse & d'exactitude." Les Auteurs de la *Bibliothèque Raisonnée* en jugent à peu près de la même manière (7); en parlant des Epitres, ils disent: „ En général les pen- „ sées y sont vives & naturelles, les sentimens vrais & „ exprimés avec tant de feu, que le Lecteur s'apperçoit à „ peine que les expressions ne sont pas toujours aussi cor- „ rectes qu'elles pourroient l'être, & que la versification „ est quelquefois négligée, plus qu'il n'est permis. Ces „ défauts qu'on ne passe point aux Poëtes communs, & „ qu'on ne pardonneroit pas aux meilleurs, s'ils reve- „ noient trop fréquemment, sont compensés dans les E- „ pitres de Mr. l'Abbé de Chaulieu par tant de délicatesse „ se & d'élévation, qu'on les peut mettre sans crainte au „ nombre de ceux pour lesquels Horace vouloit que l'on „ eût de l'indulgence." Rien de plus délicat que les louanges que l'Abbé du Bos donne à notre Poëte par rapport aux Images (8): „ Un homme qui nous diroit simplement: „ *Je mourrai dans le même Château où je suis né*, ne tou- „ cheroit pas beaucoup. Mourir est la destinée de tous „ les hommes: & finir dans le sein de ses Pénates, c'est „ la destinée des plus heureux. L'Abbé de Chaulieu nous „ présente cependant cette pensée sous des images, qui „ la rendent capable de toucher infiniment.

(3) Biblioth. Rais. Tom. VIII. Part. I. p. 6.

(4) Niceron ubi supra p. 262.

(5) Idem p. 265.

(6) Idem p. 259.

(7) Ubi supra p. 7.

(8) Réfl. sur la Poësie & sur la Peinture Tom. I. p. 155. 156.

*Fontenay, lieu délicieux,*
*Où je vis d'abord la lumière,*
*Bientôt au bout de ma carrière*
*Chez toi je joindrai mes Ayeux.*

*Muses, qui dans ce lieu champêtre*
*Avec soin me fites nourrir,*
*Beaux arbres qui m'avez vu naître,*
*Bientôt vous me verrez mourir.*

„ Ces apostrophes me font voir le Poëte en conversation „ avec les Divinités & avec les Arbres de ce Lieu. Je „ m'imagine qu'ils sont attendris par la nouvelle qu'il leur „ annonce, & le sentiment qu'il leur prête fait naitre „ dans mon cœur un sentiment approchant du leur." Mr. de Voltaire a très bien peint le caractère de l'Abbé dans son *Temple du Goût* (9):

(9) Oeuvr. Tom. IV. p. 11. Edit. d'Amst. 1739 in-8.

*Je vis arriver en ce lieu*
*Le brillant Abbé de Chaulieu,*
*Qui chantoit en sortant de table.*
*Il osoit caresser le Dieu,*
*D'un air familier, mais aimable.*
*Sa vive imagination*
*Prodiguoit dans sa douce yvresse*
*Des beautés sans correction.*

Il ajoute dans une note: „ Qu'il n'y a pas trois Pièces é- „ crites avec une correction continuée; mais, *dit-il*, les „ beautés de sentiment & d'imagination, qui y sont ré- „ pandues, en rachettent les défauts." Les Auteurs du *Journal Littéraire* (10) donnent aux *Odes* de l'Abbé de Chaulieu la préférence sur ses autres Pièces, & l'on ne peut disconvenir qu'il n'y en ait, où l'on trouve de grandes beautés.

(10) Tom. XVIII. Part. II. p. 179.

[D] *La Morale de Mr. l'Abbé de Chaulieu étoit toute Epicurienne.*] C'est ce qui paroit presque dans toutes ses Poësies; ses Odes *sont presque toutes morales, mais d'une morale à n'épouvanter, ni à glacer personne* (11). C'est aussi comme à un Disciple d'Epicure, que Mr. de Voltaire lui adresse une Epitre (12).

(11) Bibl. Raisonn. ubi supra p. 11.

(12) Oeuvr. Tom. IV. p. 19.

*A vous, l'Anacréon du Temple,* *
*A vous, le Sage si vanté,*
*Qui nous prêchez la volupté*
*Par vos vers & par votre exemple.*

Aiant évoqué l'Ombre de Chapelle, il lui fait dire:

*. . . . à Chaulieu l'Epicurien*
*Je servis quelque tems de Maître.*

Mr. l'Abbé de Chaulieu parle souvent de la mort dans ses Poësies, & il fait parade d'une grande tranquillité sur ce sujet: c'est ainsi qu'après avoir fait, dans la seconde Epitre, adressée à Mr. le Chevalier de Bouillon, la peinture de l'état où la vieillesse l'avoit réduit, il ajoute:

*Au milieu cependant de ces peines cruelles,*
*De notre triste hiver compagnes trop fidèles,*
*Je suis tranquille & gai; quel bien plus précieux*
*Puis-je espérer jamais de la bonté des Dieux?*
*Tel qu'un rocher, dont la tête*

avant sa mort, mais cet accident ne lui fit rien perdre de sa bonne humeur & de son enjouement. Plusieurs personnes d'esprit se faisoient un plaisir de profiter de sa conversation. Mr. le Grand-Prieur de Vendôme alloit souper tous les jours chez lui, & souvent il avoit de la peine à le quitter à deux ou trois heures du matin. Il mourut à Paris dans sa maison du Temple le 27 Juin 1720, âgé de quatre-vingts & un an: ceux qui lui en ont donné quatre-vingt-quatre, n'ont pas fait attention à la date de sa naissance. Son Corps fut transporté à la Terre de Fontenay, où il est enterré (*f*).

(*f*) Niceron p. 160. 161.

*Egale le mont Athos,*
*Voit à ses pieds la tempête*
*Troubler le calme des flots;*
*La mer autour bruit & gronde:*
*Malgré ses émotions*
*Sur son front élevé régne une paix profonde,*
*Que tant d'agitations*
*Et les fureurs de l'onde*
*Respectent à l'égal du nid des Alcyons.*

„ Il devoit, dit-on (13), cette profonde tranquillité à „ la Philosophie d'Epicure, qu'il avoit toujours suivie. „ C'étoit elle, qui en l'accoutumant à regarder la mort „ d'un œil fixe, & à n'en pas trop appréhender les suites, „ lui donnoit sur l'autre Monde des idées plus gaies, que „ ne les inspirent ordinairement les réfléxions que l'on „ fait sur cette matière." Et un peu plus bas (14): „ Loin „ que les plaisirs qui ne pouvoient revenir lui donnassent „ lieu de s'affliger, il en regardoit le souvenir comme une „ douce & agréable illusion, qui sembloit l'en faire jouïr „ de nouveau:

(13) Bibl. Raison. p. 10.

(14) Ibid. p. 11. 12.

*Ainsi, voilà comment, sans chagrin, sans noirceurs,*
*De la fin de nos jours poison lent & funeste,*
*Je sème encor de quelques fleurs*
*Le peu de chemin qui me reste.*

„ Voilà le fond de la Morale de Mr. l'Abbé de Chaulieu, „ & ce qu'il tourne de plusieurs façons différentes, se„ lon les divers endroits où il la place." Je ne sai cependant si notre voluptueux Poëte étoit aussi tranquille qu'il vouloit le paroitre. Cette espèce d'affectation à revenir sans cesse à l'idée de la mort, pour l'égayer par mille tours, ne marqueroit-elle pas un fond secret d'inquiétude & de frayeur? & n'y auroit-il pas ici quelque chose de semblable à ce qu'on voit dans les faux braves, qui parlent sans cesse de leur courage, & qui font parade de leur intrépidité? Il me semble qu'un homme bien affermi dans son Systême, tel que l'Abbé de Chaulieu a voulu le paroitre, un homme bien tranquille sur l'état à venir, n'en auroit pas parlé si souvent: il y a là-dedans quelque chose de forcé, qu'on sent encore mieux, qu'on ne peut l'exprimer. Un homme qui ne craint ni ne desire la mort, tel que doit être un Epicurien, ne doit pas naturellement s'en occuper si fréquemment, & en faire revenir perpétuellement l'idée. Cette attention à la braver, à s'égayer sur ce lugubre sujet, décèle, si je ne me trompe, une frayeur cachée, qu'on tâche de calmer. En un mot, le secret de la Conscience échappe, par les soins redoublés qu'on se donne pour le cacher.

CHEKE (JEAN), Ecrivain savant & poli du XVI. Siécle, étoit d'une bonne famille (*a*) originaire de l'Ile de Wight, & fils de Pierre Cheke, & d'Agnès fille de Mr. Dufford (*b*) du Comté de Cambridge. Il nâquit à Cambridge le 16 Juin 1514 (*c*). Après avoir fait ses Classes, il fut admis dans le Collége de S. Jean à Cambridge, étant âgé environ de dix-sept ans (*d*); il y fit de grands progrès dans les Belles-Lettres, & sur-tout dans la Langue Grecque, qui étoit dans ce tems-là presque entièrement négligée. Il se distingua tellement par cet endroit, que le Docteur Butts, Médecin de Henri VIII, le recommanda à ce Prince, & il fut fait Ecolier du Roi (*e*); & en 1540 il fut fait Professeur Royal en Langue Grecque, & remplit cette place jusqu'au tems qu'il quitta l'Université, qui fut au mois d'Octobre de l'an 1551 (*f*). Il entreprit de corriger la mauvaise prononciation qui s'étoit introduite dans la Langue qu'il enseignoit; mais il trouva de grandes oppositions de la part d'Etienne Gardiner, Evéque de Winchester & Chancelier de l'Université [*A*], qui défendit par un Decret solennel du prémier de Juin 1542, de faire aucun changement dans la prononciation du Grec. Malgré cette défense, la nouvelle prononciation de Cheke fut reçue à Cambridge, après que le Chancelier & le Professeur se furent écrit sept Lettres fort belles, qui ont été publiées depuis [*B*]. En 1543 il fut choi-

(*a*) Hayward, dans son *Hist. d'Edouard VI.* p. 8. l'aiant appellé un *homme de basse naissance*, a été réfuté par Fuller *Hist. Eccles.* Liv. VIII. §. 4. p. 17.

(*b*) Wood *Ath. Oxon* Vol. I. col. 100. l'appelle *Dufsfield*.

(*c*) *Life of Sir John Cheke* by John Strype cap. I. Sect. I. p. 2-8. Lond. 1705.

(*d*) Wood *ubi supra*.

(*e*) *Life* Sect. 2. p. 6. 7.

(*f*) Ibid. Sect. 3. p. 16. 17.

[*A*] *Il entreprit de réformer la mauvaise prononciation qui s'étoit introduite dans la Langue qu'il enseignoit; mais il trouva de grandes oppositions de la part d'Etienne Gardiner Evéque de Winchester, & Chancelier de l'Université.*] On s'étoit accoutumé à confondre dans la prononciation les Voyelles & les Diphthongues, de manière qu'on avoit de la peine à les distinguer: par exemple, on prononçoit αι comme ε: ει & οι comme ι: η, ι, υ se prononçoient également comme ι. Quelques Consones se prononçoient différemment, selon la place qu'elles occupoient dans les mots: par exemple, quand le τ étoit après ν, on le prononçoit comme notre *d*; & quand le π étoit à la suite de μ, on le prononçoit comme un *b*. La lettre χ se prononçoit comme *ch*, & β comme un v consone (1). Notre Auteur & Mr. Smith, depuis Chevalier Smith & Secrétaire de la Reine Elisabeth, remarquérent les inconvéniens de cette prononciation vicieuse, & que par-là non seulement on faisoit perdre à la Langue Grecque sa beauté, mais sa force & sa vie, en éclipsant tant de Voyelles & de Diphthongues, & que la Langue devenoit maigre & languissante. Par cette manière de prononcer, on ne trouvoit plus rien de nombreux dans les anciens Orateurs & Rhéteurs, ni ces périodes, qui leur avoient acquis un si grand nom dans l'ancienne Gréce. Ces Messieurs eux-mêmes se trouvoient encore privés par-là de l'avantage de faire paroitre leur éloquence dans leurs harangues & dans leurs leçons, par le défaut de la beauté qui résulte de la variété des sons. Ces raisons leur firent naitre la pensée d'une réformation: ils consultérent la plupart des anciens Rhéteurs, & les autres Auteurs Grecs qui avoient traité des sons & de la prononciation, & ils y trouvérent des fondemens suffisans pour appuyer le changement qu'ils méditoient (2). Mr. Cheke s'attacha donc à découvrir ces abus dans ses Leçons: ses Etudians les plus habiles renoncérent à l'ancienne manière de prononcer le Grec. Mais il y avoit un Parti dans l'Université, composé de gens qui desapprouvant toute nouveauté, & craignant même les changemens, ne voulurent en aucune façon consentir à la nouvelle prononciation, mais s'y opposérent de tout leur pouvoir, en disputant, & enfin en portant à l'Evéque Gardiner, Chancelier de l'Université, contre Cheke & ses Adhérens, des plaintes d'un aussi grand crime. L'Evéque qui étoit dans les idées des Plaignans, & qui ne craignoit pas moins les innovations, fit un Decret solennel daté du prémier de Juin 1542, confirmant l'ancienne prononciation du Grec, enjoignant aux Membres de l'Université de n'y faire aucun changement, sous peine d'être chassés du Sénat, si c'étoit un Régent; de n'être point admis, si c'étoit quelqu'un qui prétendît à quelque degré; de perdre leur place, si c'étoit un Ecolier; & d'être châtiés corporellement, si c'étoient de plus jeunes gens. En un mot, le Decret défend à qui que ce soit de philosopher sur les sons, ordonne de se servir de ceux qui sont en usage; & que s'il y a quelque correction à faire, on en laissera le soin à l'Autorité supérieure (3). Nous rapporterons deux ou trois articles du Decret, parce qu'ils sont très singuliers. *Quisquis nostram potestatem agnoscis, sonos literis sive Græcis sive Latinis ab usu publico præsentis seculi alienos, privato judicio affingere ne audeto. Diphtongos Græcas nedum Latinas, nisi id Diæresis exigat, sono diducito. . . . αι ab ε, & ει ab ι, sono ne distinguito, tantum in Ortographia discrimen servato; η, ι, υ, uno eodemque sono exprimito. . . . . Ne multa; in sonis omnino ne philosophator, sed utitor præsentibus. In his si quid emendandum sit, id omne autoritati permittito.* Après un Decret si public, il n'y avoit plus moyen de suivre les sentimens particuliers; il fallut obéïr, & la manière de prononcer prescrite par Gardiner prévalut, jusqu'à ce que la Réformation dans la Religion fraya le chemin à celle du Langage, qui a toujours subsisté depuis. Cependant la question ne laissa pas d'être agitée avec autant de feu que d'érudition. Gardiner insistoit principalement sur la coutume & l'autorité des Grecs modernes; de l'autre côté on faisoit valoir l'Antiquité, & on s'appuyoit de l'autorité des plus anciens Auteurs: on cita plusieurs des Rhéteurs Grecs, & d'autres Auteurs, à qui il étoit échappé seulement quelque expression qui pût se rapporter à ce sujet; & l'on ne peut qu'être surpris de voir tant d'érudition employée sur un sujet aussi sec. „ De quel côté fut la victoire, dit *Mr. Thomas* „ *Baker* (4), c'est ce qui est assez visible; & un aussi grand „ homme que *du Fresne* * n'auroit pu être en doute sur la „ décision de la question, s'il n'avoit été prévenu en fa„ veur d'un Parti: partialité qu'il fait paroitre ouverte„ ment, en blâmant l'Evéque *Godwin*, quoique très injus„ tement, d'avoir omis Gardiner dans son Catalogue des „ Evéques."

[*B*] *Le Chancelier & le Professeur s'écrivirent sept Lettres fort belles, qui ont été publiées depuis.*] Les Originaux de ces Lettres étant demeurés entre les mains de Cælius Secundus Curio, Savant de Bâle, auquel notre Auteur les donna en passant par cette Ville, lorsqu'il alla en Italie au commencement du règne de Marie: Curion les fit imprimer en 1555 in-8. sous ce titre: *Joannis Cheki Angli de Pronuntiatione Græcæ potissimum Linguæ disputationes cum* Ste-

(1) *Life of Sir John Cheke* by J. Strype Sect. 3 p. 12.

(2) *Reflect. upon Learning* ch. 1. p. 15. 16. 4e. Edit. Londres 1708.

(3) Strype *ubi supra* p. 19.

(4) *Reflect. upon Learning* p. 18.

* *Glossar. Græc. Præfat.* §. 12.

choisi Orateur de l'Université (g), & il publia une Version Latine de deux Homélies de S. Chrysostome [C], qu'il dédia au Roi. Le 10 de Juillet 1544 on le fit venir à la Cour, pour être Précepteur du Prince Edouard (h); & vers le même tems (i) il fut aggrégé à l'Université d'Oxford, où il avoit étudié quelque tems, & pris le degré de Maitre-ès-Arts (k), & où il fut fait Chanoine du Collége du Roi Henri [D]. L'an 1547 il publia sa Traduction Latine des six Homéliés de S. Chrysostome sur la Providence [E]. Le Prince Edouard étant parvenu à la Couronne, il assigna à Cheke pendant vingt & un an une pension de cent Marcs par an, le fit Principal du Collége du Roi à Cambridge (l), & lui donna plusieurs Terres d'une valeur considérable (m). Au mois de Mai de l'an 1549 il alla à Cambridge, où il fut un des Commissaires du Roi pour la Visite de l'Université; & peu après il publia un Livre intitulé, *Le Mal des Séditions* [F]. La même année il fut un des trente-deux Commissaires, établis pour examiner les anciennes Loix Ecclésiastiques, & pour en tirer un Code de Loix pour le Gouvernement de l'Eglise, & pour la décision des matiéres Civiles. Trois ans après il entra encore dans une nouvelle Commission, nommée sur ce sujet (n). Lorsqu'il revint de Cambridge à la Cour, il eut quelque chagrin, que sa femme qu'il avoit épousée en 1547 (o), lui causa, aiant eu le malheur de déplaire à la Duchesse de Sommerset (p): on l'accusa aussi d'avoir donné de mauvais conseils au Duc de Sommerset, mais il fut justifié par la Duchesse même (q). Aiant triomphé de cette attaque, il fut mieux que jamais à la Cour, & son crédit augmentant de jour en jour, il devint le grand Patron des Sciences & de la Religion. En 1550 il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi (r); & vers ce même tems il traduisit en Latin l'Office de la Communion, afin que Pierre Martyr fût en état de l'examiner & d'en juger (s). Le Roi fit de grands progrès dans ses études sous notre Auteur, qui lut avec lui tous les Ouvrages Philosophiques de Cicéron, & la Morale d'Aristote: il l'instruisit aussi de l'Histoire, de l'Etat, des Intérêts, des Loix & des Coutumes du Royaume (t), & il lui conseilla de dresser un Journal des affaires les plus importantes qui arriveroient pendant son régne [G]. Au mois d'Octobre 1551 le Roi lui fit l'honneur de le créer Chevalier (v), & peu après il eut deux Conférences avec quelques autres personnes sur la matiére de l'Eucharistie [H]. En 1552 il disputa au tems des Promotions à Cambridge contre la Descente locale de Jésus-Christ aux Enfers (x); & le 25 d'Août suivant il fut fait Trésorier de l'Echiquier (y), & ensuite Clerc du Conseil; enfin

(g) Ibid. Sect. 6. p. 17.
(h) Ibid. cap. 6. Sect. 1. p. 18.
(i) Wood ... que ce fut ... 1542.
(k) Le ... p. 31.
(l) Wood assure mal à propos, qu'il fut fait Principal en 1543.
(m) Ibid. cap. 6. Sect. 5. p. 43-44.
(n) Ibid. cap. 6. Sect. 2. p. 53. 56.
(o) Ibid. p. 43.
(p) Ibid. p. 56. 57.
(q) Ibid. p. 58.
(r) Ibid. Sect. 4. p. 59.
(s) Ibid. p. 60.
(t) Ibid. p. 72. 73.
(v) Ibid. cap. 4. p. 85. Wood col. 101 dit que ce fut en 1549.
(x) Ibid. p. 116.
(y) Ibid. p. 117. 118.

*Stephano Wintoniensi Episcopo, sparsim contrariis Epistolis comprehensæ.* Il les dédia au Chevalier Antoine Cook ami de notre Auteur, & son Associé pour l'éducation du Roi Edouard VI (5). Mr. Strype dit (6), „ que tant l'Evêque, „ que Cheke, montrérent dans ces belles, abondantes & „ savantes Lettres, une grande érudition, tant de talens, „ & de lecture, qu'elles ressembloient plutôt à des Harangues opposées de deux des meilleurs Orateurs, qu'à „ des Lettres, comme le dit l'Editeur."

[C] *Une Version Latine de deux Homélies de S. Chrysostome.*] Elle parut à Londres en 1543 in-4. sous ce titre: *D. Joannis Chrysostomi Homiliæ duæ, nunc primum in lucem editæ Græcè & Latinè, Interprete Joanne Cheke Cantabrigiensi.*

[D] *Il fut fait Chanoine du Collége du Roi Henri.*] Le Roi aiant nouvellement fondé à Oxford le Collége de S. Frideswide, fondé d'abord par le Cardinal Wolsey, en donna un des Canonicats à Cheke. Mais les revenus des Chanoines diminuant ensuite, le Roi donna en 1545 des pensions particuliéres à quelques-uns, & entre autres à Cheke: ces pensions étoient chacune de 26 l. 13 ch. 4 d. Il semble qu'on peut conclurre de cette circonstance, qu'il étoit dans les Ordres sacrés (7).

[E] *Il publia sa Traduction Latine des six Homélies de S. Chrysostome sur la Providence.*] Le Docteur Haddon son ami fit sur cette Version les Vers suivans:

*Divus Joannes Chrysostomus, aurea Græca*
*Fundere quod posset, nomen suscepit ab auro.*
*Noster Joannes fit nomine Checus eodem,*
*Aurea qui Græcis verbis dat verba Latina* (8).

[F] *Un Livre intitulé*, Le Mal des Séditions.] Le titre entier est: *Le Mal des Séditions, où l'on fait voir combien elles sont préjudiciables à un Etat.* Le titre courant est, *Le fidéle sujet au Rebelle.* Il est écrit par voie d'Apostrophe aux Rebelles, qui se soulevérent ouvertement l'Eté de l'année 1549 dans la plupart des Provinces d'Angleterre, & sur-tout dans le Comté de Devon dans l'Ouest, & dans celui de Norfolk dans le Nord. Notre Auteur examina dans son Livre tous les prétextes différens des Rebelles. Ceux de l'Ouest se plaignoient des changemens faits dans la Religion: ceux de Norfolk & de Suffolk demandoient une réforme dans l'Etat; qu'on ne donnât pas tous les emplois aux Gentilshommes, tandis que ceux du commun en étoient exclus, mais qu'on traitât également les personnes de tout ordre & de toute condition. Voici comment il parle aux prémiers: „ Vous vous soulevez pour la „ Religion. Mais quelle est la Religion qui vous enseigne „ cela? Si vous êtes persécutés pour la Religion, vous „ devez fuir, c'est ce que vous enseigne Jésus-Christ; „ & cependant vous voulez combattre. Si vous voulez „ soutenir les droits de la Vérité, vous devez souffrir „ comme Martyrs; & vous voulez tuer comme des Tyrans. C'est ainsi que sous prétexte de Religion, vous „ n'en pratiquez aucune, & ne suivez ni les maximes de „ Jésus-Christ, ni la constance des Martyrs. Pourquoi „ vous soulevez-vous pour la Religion? Y a-t-il donc quelque chose qui soit contraire à la Parole de Dieu dans „ votre Religion? tout n'est-il pas conforme à cette Parole? Mais la nouvelle Religion est différente de l'ancienne, & c'est pour cela que vous voulez avoir l'ancienne. Si vous mesurez l'antiquité par la vérité, vous „ avez la plus ancienne. Mais si vous mesurez l'antiquité au caprice & à l'imagination, il est bien difficile de „ donner ce qui est ancien, parce que les caprices & les „ opinions des hommes varient. Vous demandez l'ancienne pratique. En voulez-vous une plus ancienne que „ celle que Jésus-Christ a établie, que ses Apôtres ont enseignée, & qui a été en usage dans la Primitive Eglise? „ Vous voulez avoir celle qui est établie par les Canons; „ mais elle est beaucoup plus moderne, que celle vous avez de ces derniers tems, & inventée depuis: cependant „ c'est ce que vous demandez. Préférez-vous les Evêques „ de Rome à Jésus-Christ? les inventions des hommes, à „ la Loi de Dieu? une nouvelle forme de Culte, à l'ancienne? Vous ne cherchez pas la Religion, vous vous „ trompez; vous cherchez la Tradition. Vos Docteurs vous „ aveuglent, & ceux qui vous instruisent de cette maniére vous trompent. Si vous cherchez ce qu'ont dit les „ anciens Docteurs, écoutez ce que dit Jésus-Christ, le „ plus ancien de tous; car il dit, *Avant qu'Abraham fût, je suis.* Si vous cherchez la voie la plus véritable, il est „ la Vérité même. Si vous demandez la voie la plus sûre, il est le Chemin. Si vous cherchez la Vie éternelle, „ il est la Vie même. Quelle autre Religion voulez-vous „ donc que la sienne? Vous voulez qu'on cache les Bibles; cela n'est pas surprenant, vos Conducteurs aveugles veulent toujours vous conduire comme des aveugles." Cet Ouvrage fut réimprimé en 1576, comme convenable pour les circonstances, parce qu'on craignoit des troubles de la part des Mécontens au dedans, & des Renégats au dehors du Royaume. Hollingshed a jugé à propos de l'insérer dans sa Chronique, à l'endroit où il parle de cette Rebellion. Le Dr. Gérard Langbaine d'Oxford le fit réimprimer vers l'an 1641, „ le destinant, *dit* „ *Mr. Strype* (9), à l'usage des Rebelles au Roi Charles I. „ dans le tems de la Guerre Civile."

[G] *Il lui conseilla de dresser un Journal des affaires les plus importantes, qui arriveroient pendant son régne.*] Il lui conseilla de marquer en peu de mots sous chaque jour les Délibérations du Conseil, les Dépêches des Ambassadeurs, les Honneurs qu'il conféroit, & toutes les autres choses semblables, qu'il jugeroit dignes d'être notées. Cet avis produisit l'excellent Journal d'Edouard, qui se conservoit dans la Bibliothéque Cottonienne, & que Mr. Burnet a fait imprimer dans son *Histoire de la Reformation d'Angleterre.* On dit que Cheke, pour montrer l'utilité d'un pareil Journal, avoit coutume de dire: „ Que des réfléxions „ confuses & vagues sur les affaires qui flottent dans l'esprit, ressembloient à des mots séparés, qui ne signifient „ rien; au-lieu qu'un petit nombre de pensées mises sur „ le papier, ressemble aux mêmes mots arrangés & mis „ en bon ordre, qui par-là forment un sens (10)."

[H] *Il eut deux Conférences avec quelques autres personnes sur la matiére de l'Eucharistie.*] La prémiére Conférence se tint chez le Secrétaire Cécil, & la seconde chez le Chevalier Richard Morison. Les Auditeurs étoient au nombre de six, le Lord Russel, le Chevalier Thomas Wroth de la Chambre du Roi, le Chevalier Antoine Cook un des Précepteurs du Roi, Mr. Throgmorton Trésorier de l'Echiquier, Messieurs Knolles & Harrington, auxquels se joignirent dans la seconde Conférence, le Marquis de Northampton & le Comte de Rutland. Les Tenans étoient le Chevalier Cheke, le Chevalier Guillaume Cécil Secrétaire d'Etat, Horn Doyen de Durham, Whitchead & Grindal, qui combattoient la Présence réelle. Feckenham, qui fut depuis Doyen de S. Paul & Abbé de Westminster, & à la seconde Conférence Mr. Yong, étoient les Défenseurs. On trouve encore une Rélation Latine de ces deux Disputes dans la Bibliothéque des Manuscrits du Collége de Bennet à Cambridge, que Mr. Strype a publiée en Anglois

(5) Strype p. 14. 127. & 203 & suiv.
(6) P. 127.
(7) Strype p. 11. & Wood Fasti Oxon. Vol. I. col. 62.
(8) Voyez Strype p. 39. 40.
(9) P. 55.
(10) Idem p. 71. 74. & David Lloyd's State Worthies p. 154. 2de Edit. Londres 1670 in 8.

fin il fut élevé à la dignité de Secrétaire d'Etat & de Conseiller Privé (z). Il étoit attaché aux intérêts de la Princesse Jeanne Grey [I]; & à la mort du Roi, il fit auprès d'elle & de son Conseil les fonctions de Secrétaire d'Etat: mais la Reine Marie étant montée sur le Trône, on l'envoya à la Tour le 28 de Juillet (aa), & l'on fit des informations contre lui. Mais l'année suivante (1554), il obtint sa grace de la Reine (bb), & desapprouvant l'établissement du Papisme, il demanda la permission d'aller voyager dans les Pays étrangers. Il se rendit à Bâle, d'où il passa en Italie, & fit à Padoue des Leçons sur le Grec. Il s'établit ensuite à Strasbourg, où le Service Divin se célébroit selon la Liturgie de l'Eglise Anglicane: les Zélateurs de la Religion Romaine en Angleterre lui en firent un crime, & tous ses biens furent confisqués (cc). Se trouvant réduit par-là à une grande misère, il donna à Strasbourg des Leçons publiques sur la Langue Grecque, pour avoir dequoi vivre (dd). Sa femme étant à Bruxelles au Printems de l'année 1556, il résolut de l'y aller chercher: mais avant que de partir, il consulta l'Astrologie, pour laquelle il avoit un grand foible [K], pour savoir s'il pourroit entreprendre ce Voyage sans danger. Son Art le trompa, car il fut arrêté le 15 de Mai par le Prévôt de la Maréchaussée entre Bruxelles & Anvers [L], & mené en Angleterre, où on le mit à la Tour (ee). Comme la Religion étoit le véritable sujet de sa prison, on lui envoya deux Chapelains de la Reine pour le convaincre de ses erreurs, mais inutilement: sur quoi cette Princesse ordonna au Docteur Feckenham Doyen de S. Paul de l'aller trouver, & de tâcher de le convertir à la Religion Romaine. Ce Théologien appuya ses raisons par cette alternative, ou d'abjurer la Religion Réformée, ou

(z) Ibid. p. 119.
(aa) Wood col. 101. dit le 27.
(bb) Wood dit qu'il fut élargi le 3 Sept.
(cc) Ibid. p. 122-126.
(dd) Ibid. p. 134. Wood dit, qu'il y fut fait Professeur en Langue Grecque.
(ee) Ibid. p. 136. & Wood col. 101.

glois (11). La prémière Conférence se tint le 25 Novembre 1551, & la seconde le 3 Décembre de la même année.

[I] *Il étoit attaché aux intérêts de la Princesse Jeanne Grey.*] Il avoit été reçu Secrétaire, dans le tems qu'il y en avoit deux autres; mais Mr. Strype croit (12) qu'on avoit dessein d'en remercier un des deux, & que c'étoit peut-être Cécil à qui on en vouloit, parce qu'il ne paroissoit pas disposé à entrer dans les desseins ambitieux que le Duc de Northumberland avoit de mettre la Couronne sur la tête de la Princesse Jeanne, qui avoit épousé son fils Guilford Dudley. Cécil étoit absent de la Cour, malade de corps & d'esprit. Le zèle de Cheke pour la Religion Protestante le fit entrer avec plaisir dans les intérêts du Duc, qui engagea le Roi à déclarer Jeanne héritière de la Couronne, à l'exclusion des deux héritières légitimes, les Princesses Marie & Elisabeth ses sœurs. David Lloyd nous dit à la vérité (13), qu'il s'opposa au Testament du Roi Edouard, disant, „ qu'il ne vouloit jamais se „ défier de la Providence pour la conservation de la vraie „ Religion, au point que de deshériter des Orphelines, „ pour maintenir la Réformation." Mais Mr. Strype remarque (14) „ qu'il faut mettre cela au nombre des traits „ échappés à la plume négligente de cet Auteur; & que „ le Chevalier Cheke fut déterminé à entrer dans ce projet, par la vue de la persécution qu'il prévoyoit devoir „ suivre, & de la ruïne de la Réformation qu'Edouard „ avoit établie avec tant de soin. Car quoique le Duc „ s'engageât dans ces grands & dangereux projets par des „ motifs d'ambition; la crainte de rentrer dans le Papisme, & les malheurs qui menaçoient par-là la Nation, „ par rapport à l'Etat & à la Religion, furent les raisons „ qui firent prendre à Cheke ce parti; & peut-être que „ ses dispositions favorables à cet égard lui frayérent le „ chemin au Secrétariat, auquel il fut reçu le 2 de Juin: „ on continua cependant les deux autres Secrétaires, & „ ils assistérent tous trois au Conseil, ce qui paroit par les „ Registres." David Lloyd, cité ci-dessus, s'est trompé grossiérement, en assurant que Cheke jouït de cet Emploi pendant trois ans (15), au-lieu qu'il ne le posséda qu'un peu plus de quatre semaines; auxquelles on peut ajouter les neuf jours du règne de Jeanne Grey. Aiant été proclamée Reine, les Lettres qu'elle fit expédier furent écrites par Cheke. Celui-ci reprit son beau-frère Cécil, qui ne voulut point entrer dans cette affaire, & qui s'absenta; & Cheke continua à faire les fonctions de Secrétaire d'Etat jusqu'au dernier jour du règne de cette Princesse, qui fut le 19 de Juillet. Ce jour-là on reçut des Lettres du Lord Rich, Gouverneur du Comté d'Essex, qui marquoient, que le Comte d'Oxford, qui demeuroit dans ce Comté, étoit passé dans le parti de Marie; sur quoi Cheke dressa une Lettre, signée de lui & de tous les Membres du Conseil de la Reine Jeanne séant à la Tour, dans laquelle on sommoit le Lord Rich „ d'être fidéle à ses promesses, „ comme il convient à un Homme de qualité, & de demeurer attaché à notre Souveraine la Reine Jeanne, „ comme vous nous trouverez fermes à faire la même „ chose de tout notre pouvoir, ni l'honneur, ni notre propre sureté, ni notre devoir ne nous permettant à présent de l'abandonner (16)."

[K] *Avant que de partir, il consulta l'Astrologie, pour laquelle il avoit un grand foible.*] C'est ce que nous apprennent David Lloyd (17) & Mr. Strype. Ce dernier dit (18) que Cheke n'ignoroit pas cet Art, & qu'étant en doute, il le consulta sur son Voyage de Bruxelles, pour savoir s'il pourroit l'entreprendre sans danger. Le même Auteur remarque (19), que cet Art étoit fort en vogue parmi la Noblesse dans ce tems là: ensorte que le Docteur Laurent Humfrey, qui vivoit alors, & qui fut depuis Professeur en Théologie à Oxford, remarque dans son Traité *de Nobilitate* (20), qu'il composa pour l'instruction de la Noblesse, en exhortant les Gentilshommes à l'étude de diverses Sciences, que la plupart des personnes de qualité & de distinction s'attachoient si fort à l'Astrologie, *sic rapi, sic adamari, & devorari a plerisque nobilibus*, qu'ils n'avoient pas besoin d'aiguillon, mais plutôt de frein à cet égard. Il ajoute que plusieurs y avoient tant de confiance, qu'ils se défioient de Dieu la plupart, & la faisoient entrer dans les événemens malheureux; quoique les Astres n'y eussent aucune part, & qu'ils ne s'y attendissent point.

[L] *Il fut arrêté le 15 de Mai par le Prévôt de la Maréchaussée entre Bruxelles & Anvers.*] Mr. Strype nous apprend (21), qu'il fut engagé à faire le voyage de Bruxelles par le Lord Paget & le Chevalier Jean Mason, autrefois ses amis, mais qui avoient suivi la Religion de la Reine Marie, & qui étoient venus dans ces quartiers, le prémier pour prendre les Bains, & le second en qualité d'Ambassadeur à la Cour de Bruxelles. Ils avoient prié le Chevalier de profiter de cette occasion pour les venir voir; & pour sa sureté, Mason lui avoit procuré un sauf-conduit au nom du Roi Philippe & au sien. Il s'y rendit en compagnie du Chevalier Pierre Carew, & vit Paget & Mason; il les accompagna jusqu'à la Mer, & à son retour il tomba dans le piège fatal qu'on lui avoit tendu entre Bruxelles & Anvers. Le Roi aiant envoyé ordre de l'arrêter, le Prévôt de la Maréchaussée se saisit de lui & de son compagnon de voyage le 15 de Mai: on lui banda les yeux, on le garotta sur un chariot, on l'embarqua sur un vaisseau, & il fut amené de cette manière à Londres: „ aiant été enlevé comme par un tourbillon, *comme il s'exprime dans sa „ Retractation*, du lieu où il étoit, & transporté par-delà „ la Mer, sans avoir su où il alloit, jusqu'à ce qu'il se „ trouvât dans la Tour de Londres." Dès qu'il fut arrêté, ses amis craignirent qu'il ne fût en grand danger; & Bale dans son *Scriptorum Illustrium Majoris Brytanniæ Catalogus* (22), Basle 1557 in-fol. remarque, qu'il étoit retombé entre les mains de gens qui l'avoient toujours haï; à quoi il ajoute ce vœu: „ Le Seigneur veuille diriger „ son cœur à l'amour de Dieu, & à la patience de Christ! „ puisse-t-il être garanti des gens malins & méchans!" *Nunc autem reversus denuo in manus eorum, qui illum semper oderunt, incidit. Dominus dirigat cor ejus in charitate Dei & patientia Christi, defendaturque ab importunis & malis hominibus.* Un homme qui vivoit dans ce tems-là, & qui étoit parfaitement au fait des intrigues, prétend que ce fut un complot tramé par le Lord Paget & par le Chevalier Mason. C'est le Dr. Ponet, qui dit dans son Traité de la *Puissance Politique*: „ Par l'entremise de Mason „ & par les artifices de Paget, le Chevalier Pierre Carew, „ qui étoit en France, vint en Flandres, Mason aiant engagé la foi du Roi Philippe & sa parole à lui, qu'il seroit en sureté. Ensuite lui & le Chevalier Jean Cheke „ aiant été artificieusement engagés à venir à Bruxelles „ pour voir les Ambassadeurs de la Reine, & aiant conduit Paget lorsqu'il s'en retournoit en Angleterre, ils „ furent tous deux arrêtés à leur retour par le Prévôt de „ la Maréchaussée: on leur ôta leurs chevaux, on les „ mit sur une charette pieds & poings liés, & attachés avec des cordes à la charette, on les conduisit dans cet „ état du côté de la Mer, & à leur arrivée à Londres on „ les mit à la Tour. Le Valet du Chevalier Carew, qui „ venoit d'Angleterre, aiant rencontré Paget avant qu'il „ fût arrivé à Calais, lui demanda des nouvelles de son „ Maitre. Paget sourit sans lui rien dire, sinon, que son „ Maitre se portoit bien. Mais à quel propos cela venoit-il? Remarquez bien que la Reine regardoit Paget „ comme un homme propre à tout, mais elle soupçonnoit „ à tort sa Religion. Lorsqu'il fut passé en Angleterre, „ elle ne lui cacha point ce qu'elle pensoit de lui, & lui „ promit que s'il alloit droit & que son cœur & sa bouche „ fussent d'accord, elle l'éléveroit. Il l'assura qu'il feroit „ tout ce qu'il lui plairoit; qu'il feroit même au-delà de „ ce qu'elle exigeroit de lui.... Aiant repassé la Mer, il „ fit courir le bruit, que l'état des choses ne lui plaisoit „ pas en Angleterre, & qu'il s'étoit par cette raison retiré, pour ne pas s'y trouver dans le plus fort du mauvais „ mois de Mai (tems auquel il y a souvent des soulévemens à Londres), publiant qu'il étoit venu prendre les „ Bains à Aix; mais son véritable dessein étoit de voir „ comment il pourroit, à l'aide de quelques gens du Duc „ de Clèves, trahir & surprendre l'infortunée Duchesse „ de Suffolk, qui s'étoit sauvée pour la Religion, & quelques personnes de l'Assemblée Angloise de Wésel, pour „ dégager sa promesse en les envoyant à la Reine. Mais „ quand il vit son projet manqué, Dieu aiant garanti la „ Du-

(11) P. 91. & suiv.
(12) P. 119.
(13) *State Worthies* p. 196.
(14) P. 119, 120.
(15) *Ubi supra* p. 194.
(16) Strype p. 122.
(17) P. 195.
(18) P. 135.
(19) P. 138.
(20) Lib. III. p. 147. *Voy.* Strype p. 138. 139.
(21) P. 135.
(22) Cent. VIII. cap. 97. p. 700.

ou de mourir: Cheke demanda alors de parler au Cardinal Polus, qui l'exhorta à renoncer à la multitude de Docteurs, pour se réunir au centre de l'Unité. Enfin il se soumit, & il signa un Ecrit, où il témoignoit qu'il croyoit la Présence reelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, & tous les autres Articles de Foi de l'Eglise Romaine [*M*]. Il fit ses soumissions au Cardinal, qui lui donna l'absolution, & l'admit dans l'Eglise; il écrivit à la Reine une Lettre datée du 15 Juillet 1556, & le 4 d'Octobre suivant il fit une Abjuration publique en présence de cette Princesse [*N*], déclarant qu'il se soumettoit à toutes les peines qu'il plairoit au Cardinal de lui imposer (*ff*). On lui rendit ensuite ses biens, à condition qu'il les céderoit pour un équivalent que la Reine lui donna (*gg*). Il fut obligé de plus de voir sans cesse les Papistes les plus bigots, & d'être présent aux procès des prétendus Hérétiques (*hh*). Mais son Abjuration fit une profonde impression sur son esprit; la honte, le chagrin & la douleur ruïnérent sa santé; & il mourut le 13 Septembre 1557, chez son Ami Mr. Pierre Osborn à Londres, âgé de quarante-trois ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. Alban (*ii*). Le Dr. Gautier Haddon son Ami fit son Epitaphe [*O*]. Il a fait plusieurs autres Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé [*P*]. Il eut

(*ff*) Ibid. p. 166.
(*gg*) Ibid. p. 166. 167.
(*hh*) Ibid. p. 169. Fox dans ses *Act. & Mon.* Tom. III. p. 701. nous dit, *que l'Evêque Bonner l'obligea d'assister à la condamnation des Martyrs.*
(*ii*) Idem p. 170. Wood col. 102.

„ Duchesse des mains des Traitres, il n'alla point aux „ Bains, dont il n'avoit point besoin dans ce tems-là. „ Mais alors il profita de ce que Mason avoit déja fait „ pour faire tomber Carew & Cheke dans ses piéges; il „ les fit enlever & emmener, de la manière dont vous l'avez vu. Et à son retour il eut de grands remercimens, „ & la Reine lui accorda de nouvelles graces."

[*M*] *Il signa un Ecrit où il temoignoit qu'il croyoit la Présence reelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, & tous les autres Articles de Foi de l'Eglise Romaine.*] Cet Ecrit contenoit quelques Passages de S. Hilaire, de S. Chrysostome, & de S. Augustin, qui paroissoient favoriser la doctrine de la Présence corporelle, & il finissoit par ces mots, *In hac causa & in reliquis omnibus idem me profiteor dicere & sentire, quod sancta Christi & Catholica tenet Ecclesia.* Il envoya cet Ecrit signé de sa main par le Doyen de S. Paul au Cardinal, avec une Lettre datée du 15 Juillet, le priant de ne rien exiger de plus de lui, & de lui accorder certaines demandes, qu'il remit entre les mains du Doyen, dont la principale étoit, qu'il voulût avoir compassion de sa foiblesse, & le dispenser de faire une Abjuration publique. Mais cela lui fut refusé (23).

(23) Strype p. 142. 144.

[*N*] *Il fit une Abjuration publique en présence de cette Princesse.*] Le Dr. Feckenham commença par un Discours, adressé à la Reine en faveur du Chevalier Cheke, qui étoit à côté de lui (24). Mais Mr. Strype rapporte (25), qu'outre cette Abjuration, il fut obligé d'en faire une autre dictée par le Cardinal, qui n'avoit pas trouvé la prémière, faite en présence de la Reine, suffisante. „ Mais „ comme il avoit longtems demeuré à la Cour, & qu'il „ avoit contribué à y répandre la doctrine de l'Evangile, „ on jugea àpropos qu'il fit une Abjuration en présence de „ toute la Cour." Il fut obligé encore de se soumettre à cette seconde Abjuration, dans laquelle on lui fit dire, „ qu'il avoit blasphémé le Nom de Dieu, & persécuté le „ Nom de Christ; que l'Ignorance des Juifs, qui avoient „ crucifié Jésus-Christ, étoit plus excusable que la sienne. „ Qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour plonger tout „ le Royaume dans l'aveuglement. Que depuis qu'il avoit „ été amené à la Tour, il ne s'étoit jamais trouvé dans „ un lieu, où il eût plus de sujet de rendre graces à Dieu. „ Et que pour faire voir à ses Auditeurs, que son cœur „ étoit d'accord avec sa bouche, il alloit se servir des „ propres termes de l'Abjuration de Bérenger." Mr. Strypes observe (26) qu'on voit par un Article de l'Abjuration, quelle étoit la principale raison de leur haine contre Cheke; c'étoit, qu'il avoit été le principal instrument, qui avoit fait embrasser la Religion Protestante au Roi Edouard VI, & à la jeune Noblesse de la Cour: au-lieu que *ce n'étoit pas à lui*, comme il le dit dans son Abjuration, *d'enseigner à ce Prince la Religion, ce soin étant commis à d'autres.*

(24) Idem p. 146.
(25) Pag. 150. 151.
(26) P. 166.

[O] *Le Dr. Gautier Haddon son Ami fit son Epitaphe.*] La voici (27):

*Doctrinæ lumen, Checus, vitæque magister *,*
*Aurea naturæ fabrica morte jacet.*
*Non erat e multis unus, sed præstitit unus*
*Omnibus, & Patriæ flos erat ille suæ.*
*Gemma Britanna fuit: tam magnum nulla tulerunt*
*Tempora thesaurum, tempora nulla ferent.*

(27) Idem p. 171.
* Mr. Wood col. 102. lit ce vers de cette manière: *Doctrinæ, Checus, Linguæque utriusque magister.*

[P] *Il a fait plusieurs autres Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé.*] Nous en donnerons le Catalogue d'après Bale, dans son *Scriptorum illustrium Majoris Brytanniæ Catalogus* (28), Wood (29) & Strype (30). I. *In quosdam Psalmos.* II. *In Psalmum*, Domine probasti me. Mr. Strype croit que ce ne sont que des Méditations pieuses. III. *De Fide justificante.* IV. *De Eucharistiæ Sacramento.* On ne sait si ce Traité contient ses Disputes avec le Dr. Feckenham contre la Transsubstantiation, ou quelque autre Ouvrage. V. *In Obitum D. Anthonii Dennei*, Londres 1555 in-4. Cette Piéce commence: *Cum claras hominum vitas.* Ce Chevalier Antoine Denny avoit été élevé dans le Collège de S. Jean: c'étoit un homme d'un mérite & d'un savoir si distingué, qu'il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Lit de Henri VIII, & Membre de son Conseil privé. VI. *Super mortem Buceri.* C'est peut-être la Lettre de consolation qu'il écrivit à Pierre Martyr sur la mort de Bucer, insérée dans les *Scripta Anglicana* de Bucer, & en d'autres Ouvrages; à moins que ce ne soit l'*Epicedium*, que Cheke fit sur ce Théologien. VII. *Epitaphiorum Liber I.* „ Ce Livre d'Epitaphes, ou d'Inscriptions & de „ Vers sur des personnes mortes, *dit Mr. Strype* (31), „ n'est autre chose, dans le stile de Bale, qu'un nombre „ suffisant d'Epitaphes, pour en faire un Livre, si on les „ rassembloit." De ce nombre étoient vraisemblablement, outre les Vers sur Denny & sur Bucer, les Epitaphes de son Patron le Dr. Botts, dans l'Eglise de Fulham, & de Richard Aill son beau-pére, dans l'Eglise de S. Michel *Queen-hit* à Londres. On peut aussi y rapporter une Elégie Angloise, où il décrit la maladie du Roi Edouard VI, & les circonstances de la mort de ce Prince, insérée en 1610 par H. Holland dans sa *Herologia*. VIII. *De Nativitate Principis.* L'Auteur de la *Herologia* en parle comme d'un Panégyrique sur la naissance du Prince; mais Mr. Strype conjecture (32), que c'étoit quelque calcul de la Nativité du Prince Edouard, Cheke étant fort passionné pour l'Astrologie. IX. *An liceat nubere post Divortium.* „ S'il est permis de se marier après le Divorce." Il semble que c'étoit un cas qu'on lui avoit proposé en faveur d'une Dame de grande qualité, dont le mari, qui étoit un Seigneur, s'étoit séparé (33). X. *Introductio Grammatica.* Introduction à la Grammaire. XI. *De Ludi-Magistrorum Officiis.* Du Devoir des Maitres d'Ecole. Ces deux Piéces semblent avoir été composées d'abord pour l'usage du Prince, dont il étoit Précepteur. XII. *De Superstitione ad Regem Henricum.* Traité de la Superstition, dédié au Roi Henri. Il le composa pour engager le Roi à réformer la Religion, accablée de superstitions de son tems. Il servoit de Préface ou de Dédicace à sa Traduction du Discours de Plutarque sur le même sujet, & il est écrit en beau Latin. Le Manuscrit s'en trouve dans la Bibliothèque du Collège de l'Université à Oxford, d'un très beau caractére, & relié en argent, ce qui fait croire avec quelque apparence, que c'est le même exemplaire qu'il présenta au Roi. Mr. Guillaume Elstob, Recteur de S. Swithen à Londres, en a fait une Traduction Angloise, qui se trouve à la suite de la Vie de l'Auteur par Mr. Strype. XIII. *De Cineribus & Palmis ad Vintoniensem.* Le Dr. Gardiner, Evêque de Winchester, sollicitoit fortement le Protecteur de retenir dans l'Eglise les anciens usages, & en particulier celui de distribuer les Cendres le Mécredi des Cendres, & de porter des Rameaux le Dimanche avant Pâques: il y a une Lettre de l'Evêque au Protecteur sur ce sujet, & c'est peut-être ici une Réponse à cette Lettre, que ce Seigneur engagea Cheke à écrire. XIV. *De Ecclesiâ, an possit errare?* De l'Eglise, si elle peut errer? Cette Piéce est en Latin, & se trouve encore parmi les Manuscrits de Jean Fox. Il y pousse avec beaucoup d'érudition un argument contre les Papistes, en allant par degrés. Il examine les questions suivantes, S'il y a une Eglise? Quelle est la Nature de l'Eglise? Si l'Eglise peut errer? XV. Ses *Lettres*; dont plusieurs subsistent encore; comme sa Lettre à Pierre Martyr sur la mort de Bucer, à Oxford; une Lettre de consolation au Docteur Gautier Haddon sur sa maladie; & nombre d'autres. XVI. Ses deux *Abjurations*; mais, comme le remarque Mr. Strype (34), elles ne sont de lui, qu'entant qu'il les a prononcées de bouche, n'y aiant aucune autre part. XVII. Ses *Traductions*; les unes du Grec en Latin; 1. Divers Ouvrages de S. Chrysostome, *De Fato Homiliæ tres*; *De Providentiâ Homiliæ tres*; *Contra Observatores Novilunii Homilia I*; & plusieurs autres Piéces du même Pére. 2. Cinq Livres des *Antiquités de* Joseph. 3. *Leo de Apparatu Bellico.* Basil. 1554 in-8. 4. *Asceticum maximi Monachi* Lib. I. 5. *Plutarchi de Superstitione Liber I.* 6. Plusieurs Piéces de Démosthène: ses *Philippiques* Lib. III. *Olynthiennes* Lib. III. *Contra Leptin.* Lib. I. Les Harangues opposées d'*Eschine* & de *Démosthène*. 7. *Sophocle* traduit littéralement. 8. *Euripide* de la même manière. 9. Aristote *de Animâ*. D'autres Traductions sont de l'Anglois en Latin, comme le *Traité de l'Eucharistie* par l'Archevêque Cranmer, imprimé dans les Pays étrangers. *L'Office de la Communion*: il le traduisit en faveur de Bucer, afin qu'il pût l'examiner & en dire son sentiment; il se trouve dans ses *Opuscula Anglicana*. Enfin il traduisit du Grec en Anglois l'Evangile selon S. Matthieu, dont nous parlerons dans la Remarque [*S*]. On peut ajouter à ses Ecrits & à ses savans travaux, qu'il fit un Recueil des Raisons pour & contre sur la matiére de l'Eucharistie, alléguées en Parlement, où cette affaire avoit été savamment & amplement débattue, lorsque l'Office de la Communion avoit été établi. Il avoit fait aussi quelques Corrections dans *Herodote*, *Thucydide*, *Platon*, *Démosthène*, *Xénophon*, & dans d'autres Auteurs Grecs. „ C'est-là, *dit Mr. Strype* (35), tout ce que nous con- „ noissons

(28) *Ubi supra.*
(29) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 101.
(30) P. 216. & *suiv.*
(31) P. 217.
(32) P. 221.
(33) Id. ib.
(34) P. 224.
(35) P. 224.

(kk) Ibid. p. 45.

eut de Marie sa femme, fille & héritière de Richard Hill Marchand de Vin (*kk*), trois fils, *Henri*, *Jean* & *Edouard* [*Q*]. La postérité de l'aîné subsiste encore aujourd'hui. Mr. Ascham dans son *Précepteur*, & d'autres habiles gens de ce tems-là, lui attribuent un très beau caractère. Il étoit grand admirateur des Auteurs Grecs, & particuliérement de Xénophon & de Démosthène (*ll*), & il recommandoit fortement ces deux Auteurs, aussi-bien que Platon, Aristote, Isocrate & Cicéron (*mm*). Il étoit d'une grande exactitude pour l'Orthographe tant du Latin que de l'Anglois [*R*], & il travailla même à perfectionner cette dernière Langue [*S*]. Il étoit extrêmement charitable, sur-tout pour les Etrangers, & très communicatif de ses connoissances (*nn*). Sa Veuve épousa Mr. Henri Williams Ecuyer, Gentilhomme de grande qualité & fort riche; elle mourut le 30 de Novembre 1616 (*oo*). L'Auteur de *l'Histoire du Socinianisme* a traité le Chevalier Jean Cheke de *Libertin de profession*; mais Mr.

(ll) Ibid. p. 199.

(mm) Ibid. p. 200.

(nn) Ibid. p. 212. 219.

(oo) Ibid. p. 173-179.

„ noissons des fruits de son savant travail: quoiqu'il n'y „ ait pas de doute, que ce Catalogue ne soit fort imparfait, „ & qu'il n'ait écrit beaucoup plus que nous ne savons „ dans l'éloignement où nous sommes de lui: mais „ il y en a assez pour nous faire connoitre quel homme „ étoit le Chevalier Cheke."

[*Q*] *Il eut ..... trois fils, Henri, Jean & Edouard.*] *Jean* & *Edouard* moururent sans laisser de postérité. Jean fut tué en 1579 ou 1580 en Irlande, dans un combat contre des Italiens & des Espagnols, qui avoient fait une descente dans ce Royaume en faveur du Roi d'Espagne Philippe II (36). On suppose aussi qu'Edouard mourut jeune (37). *Henri*, l'aîné des trois, n'avoit que neuf ans quand son père mourut; il fut destiné à l'étude & cultivé par les soins de Mr. Osborn, ami de son père; on l'envoya ensuite au Collége du Roi à Cambridge, où il fut sous la conduite du Dr. Barthelemi Clerke. En 1568, lorsqu'il avoit à peine vingt ans, l'Université lui accorda d'être reçu Maitre-ès-Arts, & le mit au nombre de ses *Senateurs*. En 1569 ou 1570 il épousa Françoise, fille de Mylady Ratcliff, femme du Chevalier Humphrey Ratcliff d'Elstow, dont le fils Edouard étoit Comte de Sussex. En 1576 il fit le voyage d'Italie, & en 1581 il fut fait Secrétaire du Conseil du Nord, & créé Chevalier par la Reine (38). On croit qu'il mourut vers l'an 1586 (39). Il eut de sa femme, Thomas son fils aîné; Hatton, qui prit le parti des Armes, & qui servit dans les guerres de Flandre, où il fut tué proche de Calais en duel par le Chevalier Thomas Dutton; & Henri, qui mourut sans enfans, & fut enterré à Douvres auprès de son frère Hatton. *Thomas* étant resté mineur, fut élevé dans une Ecole à Yorck. Le Roi Jaques I. le créa Chevalier; on l'appella alors le Chevalier Thomas Cheke du Comté de Lincoln, peut-être à cause de sa Terre de Spalding dans ce Comté; on le nomma ensuite le Chevalier Thomas Cheke de Pyrgo dans la Franchise de Havering dans le Comté d'Essex, Terre qu'il acheta des Greys, & où il demeuroit en 1634. Il épousa en prémières noces une fille de Pierre Osborn Ecuyer, avec laquelle il vécut près de vingt ans, mais dont il n'eut point d'enfans. Sa seconde femme fut Essex, fille de Robert Lord Rich, Comte de Warwick, dont il eut trois fils, Robert, Thomas, Charles, & cinq filles, Françoise, Essex, Anne, Isabelle & Elisabeth. Il est parvenu à un âge fort avancé, & a été enterré le 25 Mars 1659 dans l'Eglise de S. Alban à Londres. *Robert* Cheke étoit né en 1625. Il étoit bossu, mais d'ailleurs homme d'un grand mérite. Il fut quelque tems Gouverneur d'un des enfans naturels du Roi Charles II. *Thomas*, qui fut héritier des biens, nommé le Colonel Cheke, fut Lieutenant-Général sous Charles II. & sous Jaques II. Il épousa en prémières noces Dorothée, fille de Philippe Sidney, Lord Vicomte de Lisle, ensuite Comte de Leicester, dont il n'eut point d'enfans. Sa seconde femme fut Lætitia, fille d'Edouard Russel, second fils de François Comte de Bedford, dont il eut Henri, qui mourut à l'âge de huit ou neuf ans, & fut enterré dans la Chapelle de Pyrgo; outre quelques autres enfans, morts en bas âge; & un fils nommé Edouard, qui a possédé la Terre de Pyrgo, & auquel Mr. Strype a dédié en 1705 la Vie du Chevalier Cheke son trisaieul. Il a épousé la fille du Chevalier Guillaume Ellis de Noston dans le Comté de Lincoln, Baronet. Le Colonel Cheke eut encore de sa femme Lætitia deux filles, Essex & Anne, femme du Chevalier Thomas Tipping dans le Comté d'Oxford, Baronet. C'est-là la postérité mâle du Chevalier Thomas Cheke, petit-fils du Chevalier Jean Cheke. Le Chevalier Thomas eut cinq filles, toutes mariées honorablement. I. Françoise, l'aînée, épousa le Chevalier Lancelot Lake, de Canons dans le Comté de Middlesex. II. Essex, qui épousa le Chevalier Robert Bevyl de Chesterton dans le Comté de Huntington, Chevalier des Bains, & en secondes noces Edouard Comte de Manchester, Grand-Chambellan du Roi Charles II. qui eut d'elle six garçons & deux filles. III. La troisième, nommée Anne, épousa en prémières noces Richard Rogers du Comté de Dorset, Ecuyer, & en secondes noces Robert Lord Rich Comte de Warwick. IV. Isabelle, la quatrième, épousa le Chevalier François de *Harrow on the Hill* dans la Province de Middlesex, Baronet. V. Elisabeth épousa le Chevalier Richard Franklin, de More-Park dans le Comté de Hertford, Baronet (40).

(36) Idem p. 110.

(37) Idem p. 111.

(38) Idem p. 112-119.

(39) Idem p. 119.

(40) Idem p. 185-192.

[*R*] *Il étoit d'une grande exactitude pour l'Orthographe tant du Latin que de l'Anglois.*] Pour ce qui est du Latin, il inventa une manière d'écrire les Voyelles selon leur quantité, afin qu'on le prononçât bien, & que les Syllabes longues & brèves s'observassent, selon leur nature; par exemple l'*a* long, à la manière d'un ω, *ômega* Grec, comme dans *uxωrem*, *liberωs*; l'i long avec deux points au-dessus, comme dans *Dictaïtur*. A l'égard de l'*e* long, sur-tout de l'*e* Diphthongue, qu'on écrivoit auparavant comme un *e* simple, il y mettoit une queue. C'est de cette manière que Mr. Strype a trouvé écrites quelques-unes de ses Lettres; mais il a remarqué dans ses autres Ecrits postérieurs, qu'il ne suivoit pas si exactement cette Orthographe, excepté pour l'*e* Diphthongue. Par rapport à la Langue Angloise, comme l'Orthographe en étoit fort vicieuse dans ce tems-là, les Gens de Lettres mêmes y faisant très peu d'attention, comme cela paroit par les Manuscrits & par les Livres imprimés, il s'attacha à la corriger & à la régler par rapport aux articles suivans. 1. Il vouloit qu'on retranchât la lettre *e* à la fin des mots, parce qu'il la regardoit comme inutile, & n'aiant point de son; comme dans ces mots, *excus*, *giv*, *deceiv*, *prais*, *commun*; & là où cette lettre devoit se prononcer, il vouloit qu'on la doublât, comme dans *Necessitee*. 2. Il vouloit que dans les mots où il y a un *a* long, on en écrivît deux, pour le distinguer de l'*a* bref, comme dans *maad*, *straat*, *daar*; de même pour la lettre *i*, comme dans *desiir*, *liif*. 3. Il rejettoit entièrement l'*y*, comme inutile, & le remplaçoit par l'*i*, comme, *mi*, *sai*, *awai*. Il écrivoit l'*u* long avec une barre au-dessus, comme *presūm*. 4. A l'égard des autres Voyelles longues, il vouloit qu'on les écrivît en doublant les lettres, comme *weer*, *theer* (& quelquefois *thear*) *noo*, *noon*, *adoo*, *thoof*, *loov*, pour retrancher l'*e* à la fin. 5. Il rejettoit toutes les lettres, qui n'avoient point de son dans les mots, comme dans ceux-ci, *frutes*, *wold*, *faut*, *dout*, *again* pour *against*, *hole*, *meen* pour *mean*. 6. Il changeoit l'Orthographe dans quelques mots, pour qu'elle répondît mieux à la prononciation, comme dans *gud*, *britil*, *praisabil*, *suffarabil* (41).

(41) Idem p. 211. 212.

[*S*] *Il travailla même à perfectionner cette dernière Langue.*] Le Dr. Thomas Wilson, qui fut depuis Secrétaire d'Etat de la Reine Elisabeth, dit (42) que notre Auteur entendoit mieux que personne qu'il eût jamais connu, la Langue Angloise, tant pour juger de la propriété des termes & des phrases, que pour l'arrangement des périodes; & que des personnes judicieuses croyoient qu'il avoit beaucoup perfectionné cette Langue, par la coutume qu'il avoit, en donnant ses Leçons sur le Grec, de prendre le Livre, & de lire en Anglois, en jettant les yeux seulement sur le texte Grec. On lui a aussi l'obligation d'avoir appris à écrire d'une manière courte & nerveuse, sans employer des périodes longues & embarrassées. Il vouloit qu'on n'employât que des mots d'une origine Angloise ou Saxonne, & qu'on n'adoptât point de termes étrangers, prétendant que la Langue Angloise étoit assez riche d'elle-même, sans rien emprunter des autres Pays. C'est ainsi que dans ses Traductions Angloises il n'employoit que des expressions & des phrases purement Angloises; ce qui faisoit que son style étoit quelquefois un peu affecté & dur, & l'obligeoit de se servir souvent de termes bas & peu usités, comme *desirful*, *ungrevous*, *Tollers* pour *Publicans* &c. (43). C'est peut-être ce qui a donné occasion au Chevalier Jean Hayward de dire, dans son Histoire d'Edouard VI, que Cheke étoit éloquent en Grec & en Latin, *mais qu'il paroît d'ailleurs par ses Ouvrages, qu'il étoit pédant*. Mr. Strype relève ce trait (44) & dit „ que „ cette censure est un peu trop précipitée par rapport à „ un homme aussi savant & aussi célèbre, & qu'il faut „ bien que Hayward ne l'ait guères connu, ni ses Ouvrages, „ puisque les Savans, contemporains de Cheke, qui „ le connoissoient, & qui ne manquoient point de capacité „ pour bien juger des hommes, ont pensé fort différemment „ sur son sujet." Notre Cheke semble n'avoir pas approuvé la Version Angloise de la Bible, à cause qu'il s'y trouvoit tant de termes étrangers. C'est ce qui lui fit entreprendre de faire une nouvelle Version du Nouveau Testament, & il traduisit l'Evangile selon S. Matthieu, & le commencement de celui de S. Marc, s'attachant partout à n'employer que des termes véritablement Saxons & Anglois. L'Original de cette Version, écrit de sa propre main, est encore dans la Bibliothèque du Collège de Bennet à Cantorbéry. En voici un échantillon, tiré de S. Matthieu, Chap. I. vers. 17. *Therfor from Abraham unto David there wer fourteen degrees; and from David unto the out-peopling to Babylon, fourteen degrees; and from the out-peopling to Babylon unto Christ, fourteen degrees.* 18. *And Jesus-Christ's Birth was after this manner. After his Mother Mari was ensured to Joseph, before thei wer cupled together, she was proved to be with child, and it was indeed by the Holi Ghost.* 19. *But Joseph her husband being a just man, and loth to use extremitee toward her, entended privili to divorse himself from her.* 20. *And being in this mind, lo the Angel of the Lord appeered bi dream &c.*

(42) Apud Strype p. 212.

(43) Idem p. 212. 213.

(44) P. 211.

Mr. de la Roche a fait voir dans ses *Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne* (pp), que cette imputation n'a pas le moindre fondement.

(pp) Tom. XV. p. 277.

CHILLINGWORTH (GUILLAUME) (a), célèbre Théologien Anglois, fils d'un père du même nom, Bourgeois & puis Maire d'Oxford, nâquit dans la Paroisse de S. Martin dans cette Ville au mois d'Octobre 1602, & fut baptisé le dernier jour de ce mois (b). Il eut pour Parrain (c) Guillaume Laud, alors Membre du Collège de S. Jean & Maitre-ès-Arts (d), & dans la suite Archevêque de Cantorbéry. Le 2 Juin 1618 il entra dans le Collège de la Trinité, après avoir été deux ans à l'Université: il fut mis sous la conduite de Mr. Robert Skinner; & aiant fait avec beaucoup de rapidité la Logique & la Philosophie, il fut reçu Maitre-ès Arts sur la fin de l'année 1623, & aggrégé à son Collège le 10 Juin 1628 (e). „ Il n'étoit nullement esclave de ses études dans ce „ tems-là, dit Mr. Wood (f); mais aiant de grands talens, il faisoit beaucoup d'ouvrage en peu de „ tems, quand il se mettoit au travail." Il ne se borna pas à la Théologie, mais s'attacha aussi avec succès aux Mathématiques; & ce qui fait voir la grandeur de son génie, il se fit estimer en qualité de bon Poëte (g) [A]. Il eut pour Amis particuliers le Chevalier Lucius Cary, depuis Vicomte Falkland, Mr. Jean Hales d'Eton &c.; & sur-tout il fut intimement lié avec Gilbert Sheldon, qui succéda au Dr. Juxon dans l'Archevêché de Cantorbéry en 1663 (h). On s'attachoit alors principalement dans l'Université, aux Controverses entre l'Eglise Anglicane & celle de Rome. Vers la fin du régne de Jaques I. on avoit accordé beaucoup de liberé aux Missionnaires de l'Eglise Romaine; elle leur fut continuée sous Charles I. à cause qu'il avoit épousé Henriette (i), fille de Henri IV Roi de France. Parmi ces Ecclésiastiques Romains étoit un Jésuite fameux, qui se faisoit appeller *Jean Fisher*, fort zélé à faire des Prosélytes, sur-tout à Oxford. Ce Fisher (k) attaqua Chillingworth, sur la nécessité d'un Juge infaillible vivant [B]. Celui-ci en fut si frappé, qu'il abandonna la Communion de l'Eglise Anglicane, & embrassa avec beaucoup d'ardeur la Religion Romaine; & peu de tems après il écrivit à son Ami Mr. Gilbert Sheldon une Lettre [C], où il lui recommandoit de méditer sérieusement l'Argument qui l'avoit convaincu, & l'exhortoit à suivre son exemple. Fisher, pour mettre sa conquête en sureté, persuada à Chillingworth de se retirer à Douay dans le Collège des Jésuites; & ce fut là qu'il mit par écrit les motifs qui lui avoient fait embrasser la Religion Romaine. Le Dr. Laud, alors Evêque de Londres, aiant appris ce qui se passoit, & y prenant beaucoup d'intérêt, lui écrivit; & Chillingworth lui aiant répondu avec une grande modération, & d'une manière pleine de candeur & d'impartialité, le Prélat continua à entretenir commerce avec lui [D], attaquant par diverses raisons la Doctrine & le Culte de l'Eglise Romaine. Mr. Chillingworth comprit qu'il falloit faire un nouvel Examen; & comme il n'étoit pas en lieu où il pût le faire en liberté, il revint en Angleterre en 1631, après un assez court séjour à Douay (l). L'Evêque Laud le reçut avec beaucoup d'affection & de tendresse, & approuva qu'il se retirât à Oxford, dont ce Prélat étoit alors Chancelier, pour achever un aussi important ouvrage, que celui d'un Examen desintéressé de la Religion (m). Le fruit de cet Examen approfondi fut, qu'il rentra dans le sein de la Communion Protestante, dont il trouva les Principes plus conformes à l'Ecriture Sainte & à la Raison (n); & en 1634 il écrivit la Réfutation des raisons qui l'avoient fait passer dans l'Eglise Romaine [E]. Comme en abandonnant l'Eglise Anglicane, aussi-bien qu'en y rentrant, il avoit été guidé par le seul amour de la Vérité, il persévéra constamment dans cette noble disposition: ainsi, après son retour au Protestantisme, il ne se fit pas un scrupule d'en examiner les fondemens, comme on le voit par une Lettre qu'il écrivit au Dr. Sheldon, *contenant quelques scrupules* qu'il avoit, *d'avoir quitté l'Eglise Romaine & d'être rentré dans l'Eglise Anglicane*. Ces scrupules, qu'il témoignoit ouvertement à ses Amis, semblent avoir donné occasion à ce qu'on a débité faussement, qu'il s'étoit fait Papiste, & étoit revenu à la Com-

(a) Nous avons une Histoire très exacte de ce grand-homme, par Mr. Des-Maizeaux, sous le titre de *Relation histor. & critiq. de la Vie & des Ecrits de G. Chillingworth* &c. Lond. 1725. in-8. (en Anglois).

(b) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 40.

(c) Wood col. 41.

(d) *Diary of the Life of Archbishop Laud* published by Mr. Wharton p. 1. 2.

(e) Wood col. 40.

(f) Ibid.

(g) Des-Maizeaux p. 2.

(h) Idem p. 3.

(i) Il y a une faute d'impression dans Mr. Des-Maizeaux p. 3. qui appelle cette Princesse *Sœur de* Henri IV.

(k) Son vrai nom étoit *Jean Perse* ou *Percy*. Voy. *Bibl. Script. Soc. Jesu.* *Opus* … *recognitum & productum ad annum Jubilai* 1675 *a Nathanaele Sotvello* &c. p. 487. 488. Romæ 1676.

(l) Des-Maizeaux p. 9.

(m) Ibid. p. 13.

(n) Idem p. 14-16.

[A] *Il se fit estimer en qualité de bon Poëte.*] Le Chevalier Jean Suckling parle de lui dans ses *Séances des Poëtes* (1). „ *Selden* & lui étoient près de son siége (d'Apollon „ apparemment); *Wenman* n'en étoit pas loin: *Sands* & „ *Townsend*, car ils n'observoient pas de rang, *Digby* & „ *Shillingworth* étoient un peu plus bas."

[B] *Ce Fisher attaqua Mr. Chillingworth, sur la nécessité d'un Juge infaillible vivant.*] Mr. Des-Maizeaux remarque (2), „ que ce Lieu-commun, employé si souvent, est „ peut-être la plus forte batterie que l'Eglise Romaine „ puisse dresser contre les Protestans (3)." Mr. Chillingworth ne put répondre aux argumens du Jésuite, & il ne fut pas satisfait des solutions que lui donnérent quelques savans Théologiens qu'il consulta là-dessus. Etant sur-tout convaincu de la nécessité d'un Juge infaillible vivant pour décider les Controverses, on lui persuada aisément que ce Juge se trouve dans l'Eglise Romaine; & par conséquent, que l'Eglise Romaine est la seule & vraie Eglise, dans la Communion de laquelle on peut se sauver (4).

[C] *Il écrivit à Mr. Gilbert Sheldon une Lettre.*] La voici (5): „ Mon cher Monsieur Sheldon: Ce sont en partie „ mes propres besoins & mes craintes, & en partie la „ charité pour les autres, qui m'ont fait sortir de Londres pour me retirer à la Campagne: mais une raison „ particulière, qui n'a pas été la moins forte, m'y a en„ gagé; ç'a été la nouvelle de votre maladie; & si elle „ eût continué avec quelque danger pour vous, aucun „ péril n'auroit pu m'empêcher de me rendre auprès de „ vous. Je suis charmé d'apprendre votre rétablissement; „ mais je suis mortifié que vos affaires vous rappellent si „ promptement à Londres. Je vous prie de laisser à Charles Green une Adresse, afin que je sache où l'on pour„ ra vous trouver, & où je pourrai vous écrire, & vous „ aurez bientôt plus amplement de mes nouvelles. Mais „ en attendant, permettez-moi de vous prier d'examiner „ bien sérieusement ces deux Questions. I. *N'est-il pas „ clair par l'Ecriture, les Pères, & la Raison, de même „ que par la Bonté de Dieu, & les besoins du Genre-hu„ main, qu'il doit y avoir quelque Eglise qui soit infaillible „ dans les matières de Foi?* II. *Y a-t il dans le Monde quel„ que autre Société que l'Eglise de Rome, qui soit fondée à „ s'attribuer, ou qui s'attribue en effet, ce privilège d'In„ faillibilité?* Je me persuade, qu'après les avoir mure„ ment examinées, vous déciderez la prémière affirmati„ vement, & la seconde négativement. D'où il s'ensui„ vra nécessairement, que vous approuverez & suivrez le „ parti que j'ai eu le bonheur de prendre avant vous; & „ je m'estimerois encore infiniment plus heureux, s'il „ plaisoit à Dieu de se servir de moi pour vous y attirer. „ Je suis &c.

(1) *Fragmenta aurea* ou Recueil des Pieces de Suckling Lond. 1646 p. 7.

(2) *Relat. hist. & crit. de la Vie* &c. *de Chillingworth* p. 6. 7.

(3) Mr. *Arm. de la Chapelle* a fait quelques réfléxions sur cet endroit, dans sa *Bibl. Angl.* Tom. XIII. Part. II. p. 445-447.

(4) Des-Maizeaux p. 7.

(5) Idem p. 7. 8.

[D] *Le Prélat continua à entretenir commerce avec lui.*] Lorsque cet Archevêque fut jugé, le prémier jour que son affaire fut examinée, qui fut le 12 Mars 1643, dans le Discours qu'il fit en présence de la Chambre des Pairs, il en appella pour se justifier de l'accusation de Papisme, aux Lettres que Mr. Chillingworth & lui s'étoient écrites. „ La capacité & le savoir de Mr. Chillingworth, *dit-il* „ (6), sont suffisamment connus à vos Grandeurs. Il s'é„ toit retiré à Douay: mes Lettres le ramenérent, & il „ a vécu & est mort en Défenseur de l'Eglise Anglicane. „ C'est-là un fait, de la vérité duquel vous pouvez être „ informés, Mylords; car Mr. Prynne a enlevé mes Let„ tres & tous les papiers qui le concernent, & ils ont été „ examinés par le Committé." On croit que ces Lettres se sont perdues: car les papiers de l'Archevêque aiant été enlevés par Mr. Prynne en vertu d'un Ordre des Communes, il les garda jusqu'après le Rétablissement de la Famille Royale, que par ordre du Roi & du Conseil ils furent remis au Dr. Sheldon, Archevêque de Cantorbéry. „ Mais * il n'y eut qu'un petit nombre de ces papiers, „ que Prynne avoit publiés en diverses Brochures ou Li„ vres, qui revinssent entre les mains de l'Archevêque „ Sheldon. Et quantité même de ceux qui n'avoient pas „ été publiés, y manquoient; entre autres, les papiers de „ l'Archevêque Laud touchant la conversion de Mr. Guil„ laume Chillingworth, son filleul, que ce Prélat dit que „ Mr. Prynne avoit enlevés, & remis au Committé, pour „ dresser les Chefs d'accusation contre lui."

(6) *History of the Troubles of Will. Laud* &c. p. 227.

* Wharton, in his *Preface to the History of the Troubles and Tryal of Will. Laud* &c.

[E] *En 1634 il écrivit la Réfutation des raisons qui l'avoient fait passer dans l'Eglise Romaine.*] Quelques raisons particulières ne lui permirent pas alors de faire imprimer cette Pièce (7): depuis ce tems-là elle s'est perdue. Il est vrai que nous en avons une de lui sur ce sujet; mais elle paroit avoir été faite à quelque autre occasion, peut-être à la prière de quelqu'un de ses Amis. Il y démontre le sophisme de l'Argument, qui avoit principalement influé pour le faire changer de Religion. Elle a paru pour la prémière fois en 1687 in-4. dans les *Nouveaux Discours*

(7) Des-Maizeaux p. 17.

(o) Idem p. 32. & Remarq. [F].

Communion Protestante une seconde fois (o). Son Retour fit beaucoup de bruit, & l'engagea en plusieurs disputes avec ceux de la Religion Romaine [F], & entre autres avec Mr. Jean Lewgar, le Jésuite Jean Floyd, qui se faisoit appeller Daniel, ou Daniel de Jésu, & avec Mr. White. Mais en 1635 Mr. Chillingworth fut appellé à un travail plus grand, & qui lui donna occasion de réfuter plus amplement les Principes de l'Eglise Romaine, & de défendre la Religion Protestante. L'Ouvrage parut en 1637 sous ce titre: *La Religion des Protestans est une Voie sure pour parvenir au Salut, ou Réponse à un Livre intitulé:* La Miséricorde & la Verité, ou la Charité conservée par les Catholiques [G]. Pendant qu'il travailloit à cet Ouvrage, il écrivit une Lettre à un de ses Amis, qui lui avoit demandé ce qu'il falloit penser de l'Arianisme, à consulter l'Antiquité [H]. En 1635, le Chevalier

ou *Traités de Mr. Chillingworth* (Additional Discourses).

[F] *L'engagea en plusieurs disputes avec ceux de la Religion Romaine.*] Mr. Lewgar, zélé Catholique-Romain, & autrefois un de ses meilleurs Amis, n'eut pas plutôt appris qu'il étoit rentré dans l'Eglise Anglicane, qu'il lui écrivit une Lettre des plus desobligeantes, & remplie de fiel. Mr. Chillingworth lui fit une réponse remplie d'une charité vraiment Chrétienne, qui à cause de son excellent caractère a été souvent imprimée. Elle adoucit Mr. Lewgar, qui souhaita d'avoir une entrevue avec son ancien Ami. Mr. Chillingworth eut une Conférence avec lui sur la Religion, en présence de Mr. Skinner & du Dr. Sheldon (8). Il en eut aussi une avec le Jésuite Daniel, où il combattit l'Infaillibilité de l'Eglise Romaine par la considération des Contradictions du Dogme de la Transsubstantiation (9). Elle fut suivie d'une troisième avec un Gentilhomme, qu'il ne nomme point, où il combat cette même Infaillibilité en prouvant, ou que l'Eglise Romaine d'aujourd'hui erre en offrant des *Cierges* & de *l'Encens* à la Vierge Marie; ou que l'ancienne Eglise de Rome a erré, en condamnant les Collyridiens comme Hérétiques, parce qu'ils lui offroient un Gâteau (10). Il fit un autre Ecrit pour prouver, que la doctrine de l'Infaillibilité, l'Article capital des partisans de Rome, n'est ni *évidente par elle-même*, ni *fondée sur des raisons incontestables*, ni établie par aucun passage de *l'Ecriture* (11): & il fit voir dans deux autres Ecrits, que l'Eglise Romaine a positivement erré; prémiérement, en donnant l'Eucharistie aux Enfans, & en soutenant que sans cela ils ne pouvoient être sauvés (12); & en second lieu, en enseignant la doctrine des *Millenaires*, qu'avant la fin des Siècles Jésus-Christ régnera sur la Terre pendant mille ans, & que les Saints vivront sous cet Empire, saintement & heureusement (13): doctrines condamnées aujourd'hui par l'Eglise Romaine, comme fausses & hérétiques. Il écrivit aussi une petite Lettre, en réponse à quelques Objections qu'un de ses Amis lui avoit proposées: il y fait voir, que ni les Peres, ni les Conciles, ne sont des témoins infaillibles de la Tradition: & que l'Infaillibilité de l'Eglise Romaine doit se prouver avant tout par l'Ecriture (14). Il fit aussi une *Réponse* à certains endroits des *Dialogues* publiés sous le nom de *Rushworth*. Voici quelle en fut l'occasion. Mylord Digby, ensuite Comte de Bristol, pria Mr. Chillingworth d'avoir une entrevue avec Mr. White, le véritable Auteur de ces Dialogues, chez le Chevalier Kenelm Digby, nouveau Converti de l'Eglise Romaine. Mylord Digby s'y trouva. La Conférence roula sur la *Tradition*; & comme Mr. White avoit traité cet article dans ses Dialogues, qui n'avoient pas encore paru, il y a de l'apparence que Mr. Chillingworth, à la priére de Mylord Digby, en choisit quelques endroits qui regardoient cette matiére, pour les réfuter (15).

(8) Voyez *Conference between Mr. Chillingworth and Mr. Lewgar, in the Additional Discourses of Mr. Chillingworth, never before printed.* Londres 1687 in-4. p. 1. &c.

(9) Ibid. p. 41.

(10) Ibid. p. 41.

(11) Ibid. p. 26.

(12) Ibid. p. 48.

(13) Ibid. p. 80.

(14) Ibid. p. 90 &c.

(15) Ibid. p. 103. Voy. Des-Maizeaux p. 40. 42. 43.

[G] *L'Ouvrage parut en 1637 sous ce titre: La Religion des Protestans est une Voie sure &c.*] Un Jésuite, qui se faisoit appeller *Edouard Knott*, & dont le vrai nom étoit *Matthias Wilson* (16), avoit publié en 1630 un petit Livre in-8. intitulé: *Fausse idée de la Charité, dont on accuse injustement les Catholiques de manquer, parce qu'ils soutiennent, comme ils le font avec douleur, que la Religion Protestante exclud du Salut ceux qui y persévérent.* Le Dr. Potter, Principal du Collége de la Reine à Oxford, y fit une Réponse, qui parut en 1633 sous ce titre: *Le manque de Charité justement imputé à ceux de l'Eglise Romaine, qui osent soutenir faussement & effrontément, que la Religion Protestante exclud du Salut. Pour servir de Réponse à une Brochure Papiste intitulée:* Fausse idée de la Charité &c. Le Jésuite repliqua en 1634 par une Pièce qui a pour titre: *La Miséricorde & la Verité: Ou la Charité conservée par les Catholiques. Servant de Replique à une Réponse faite par le Dr. Potter à un Traité, où l'on a prouvé que les Protestans se font une* fausse idée de la Charité, *dont on accuse injustement les Catholiques de manquer* &c. *En deux Parties.* Mr. Chillinghworth entreprit de répondre à cette Replique. Knott aiant appris son dessein, tâcha de prévenir le Public contre l'Auteur, & contre son Ouvrage, par un Libelle intitulé: *Règles que N. N. doit suivre pour répondre au Livre qui a pour titre*, La Miséricorde & la Verité, ou la Charité conservée &c. imprimé en 1636 in 8. pagg. 32. *permissu Superiorum.* Il accusa Mr. Chillingworth de Socinianisme. L'Ouvrage de celui-ci fut fini au commencement de l'année 1637 (17). L'Archevêque Laud le fit examiner par les Drs. Prideaux, ensuite Evêque de Worcester, Baylie Vice-Chancelier de l'Université d'Oxford, & Fell Professeur en Théologie de la Marguerite: & il parut avec leur Approbation vers la fin de cette année, sous ce titre: *La Religion des Protestans est une Voie sure au Salut: ou Réponse à un Livre ..... qui prétend prouver le contraire.* Par Guillaume Chillingworth, *Maître ès Arts de l'Université d'Oxford.* Ce Livre fut si bien reçu du Public, qu'il s'en fit deux Editions en moins de cinq mois; ce qui n'est peut-être jamais arrivé à aucun Traité de Controverse de cette taille (18); & on l'a réimprimé plusieurs fois depuis le Rétablissement de la Famille Royale (19). De l'autre côté, Knott voyant qu'il n'avoit pu empêcher l'Auteur de publier cet Ouvrage, fit une nouvelle tentative pour prévenir le Public contre lui, secondé en cela par quelques Jésuites. En 1638 Knott publia une Brochure, intitulée: *Le Christianisme maintenu: Ou Découverte de plusieurs Doctrines, qui tendent au renversement de la Religion Chrétienne, contenues dans la Réponse à un Livre qui a pour titre*, La Miséricorde & la Vérité &c. (20). Il promet dans cette Pièce (21) un Ouvrage plus étendu, pour répondre à celui de Chillingworth. A la suite de cette Brochure se trouvoit une petite Pièce, imprimée la même année & dans la même Ville, sous ce titre: *Défense des Motifs; ou Replique à la Réponse de Mr.* Chillingworth *aux motifs de sa Conversion à la Religion Catholique* (22). Une autre Brochure, qui parut aussi à S. Omer en 1638, avoit pour titre: *L'Eglise triomphante de l'Esprit Humain; ou l'Autorité de l'Eglise démontrée par les contradictions perpétuelles de Mr.* Guillaume Chillingworth, *le Défenseur de la Raison contre cette Autorité, dans son Livre intitulé*, La Religion des Protestans est une Voie sure au Salut (23). L'Auteur de cette Pièce étoit un Jésuite, nommé *Jean Floyd* (24), qui en publia une autre en 1639, sous ce titre: *Le Sommaire; ou Preuves que les Catholiques-Romains ne sont en aucun danger de damnation pour aucune Erreur de Foi; & qu'il n'y a point d'espérance de Salut pour aucun Sectaire, quel qu'il soit, qui combat avec connoissance la Doctrine de l'Eglise Romaine: par les Aveux & les Propositions, contenus dans le Livre de Mr. Chillingworth* (25). Une troisième & derniére Brochure, qui parut contre Chillingworth, est de la même année, & imprimée aussi à S. Omer, à ce que croit Mr. Des-Maizeaux (26): elle a pour titre: *Jugement d'un Membre de l'Université sur la derniére Brochure de Mr. Guillaume Chillingworth, en réponse à la* Charité conservée (27). L'Auteur de cette Pièce étoit un Jésuite nommé *Guillaume Lacy* (28); elle étoit accompagnée d'une autre, intitulée: *Heautomachie: Mr. Chillingworth aux prises avec lui-même* (29). Cette Pièce n'a ni Titre ni Préface, étant une suite de l'autre, imprimée en même tems, & écrite du même stile. En 1652, neuf ans après la mort de notre Auteur, Mr. Knott publia contre lui une longue Réponse, qui a pour titre: *L'Infidélité démasquée; ou Réfutation d'un Livre publié par Mr. Guillaume Chillingworth, sous ce titre:* La Religion des Protestans est une Voie sure au Salut (30).

(16) *Bibl. Patrum Societ. Jesu* p. 215.

(17) Des-Maizeaux p. 136.

(18) Idem p. 220.

(19) Idem Rem. [II] p. 220-221.

(20) Imprimée à S. Omer in-4. pagg. 36.

(21) Preface p. 11.

(22) Pagg. 24.

(23) In-4. pagg. 191.

(24) Des-Maizeaux Rem. [LL] p. 231 & suiv.

(25) In-4. pagg. 104.

(26) P. 240.

(27) In-4. pagg. 158.

(28) Des-Maizeaux Remarq. [MM] p. 241 & suiv.

(29) Pagg. 46.

[H] *Une Lettre à un de ses Amis, qui lui avoit demandé ce qu'il falloit penser de l'Arianisme, à consulter l'Antiquité.*] L'Original de cette Lettre se trouve à présent dans la Bibliothèque de la Société Royale; voici ce qu'elle contient. „ Mon cher Henri (31): Je suis très mortifié que „ ma mauvaise fortune m'ait privé du plaisir de vous voir „ le jour de mon départ d'Oxford; sans cela, je vous aurois très cordialement remercié de l'agréable soirée que „ vous m'avez fait passer, & particuliérement de m'avoir „ procuré la compagnie & la conversation de Mr. Coventry, dont j'admire fort l'excellent génie. Si j'avois autant de liaison avec lui que vous, je le prierois souvent „ (quoique j'espère que cela n'est pas nécessaire) de se „ souvenir de cette leçon du Sauveur, *qu'à celui à qui il* „ *a été beaucoup donné, il sera beaucoup redemandé.* Mr. „ Taylor m'a fort confirmé dans l'idée que j'ai de sa capacité: mais permettez-moi de vous dire entre nous, „ qu'il me semble qu'il manque un peu de savoir-vivre „ dans la conversation, & qu'il méprise trop ce que disent ceux avec qui il s'entretient. Mais c'est-là un défaut, dont il se corrigeroit bientôt, s'il avoit un Ami „ qui lui donnât discrettement un petit avis là-dessus. Si „ vous, ou Mr. Coventry, vouliez lui dire, que vous avez entendu quelqu'un qui le connoit, lui donner des „ louanges extraordinaires sur d'autres articles, mais le „ critiquer sur celui-là, vous lui rendriez un service d'Ami; & ce que je vous écris, vous permet de le faire avec vérité: mais il ne faut pas qu'il puisse soupçonner „ le moins du monde, que cela vient de moi; ainsi ne le „ faites que dans quelque tems. Quand le Docteur viendra à Oxford, j'y reviendrai aussi, & je serai prêt à „ vous rendre tous les services qui dépendront de moi, „ dans l'affaire dont vous me parlez. Je me suis trompé „ en vous renvoyant à Eusébe sur la matière que vous savez. Vous trouverez là-dessus un témoin beaucoup plus „ irréprochable qu'Eusébe, Athanase lui-même, le plus „ grand Adversaire de cette doctrine, & Hilaire son Second. Voyez le prémier *in Ep. de Synod. Arim. & Seleuc.* p. 917. D. Tom. I. Edit. Paris. 1627. & le second „ de

(30) Imprimé à Gand 1652 in-4. pagg. 949. sans la Préface & la Table.

(31) La Lettre est sans date; & l'enveloppe étant perdue, on ignore à qui elle s'adressoit.

valier Coventry Garde des Sceaux aiant nommé Mr. Chillingworth à un Bénéfice, il le refusa, parce qu'il se faisoit une peine de souscrire aux XXXIX Articles de l'Eglise Anglicane (p), & il écrivit sur ce sujet une Lettre au Dr. Sheldon [I]. Enfin il surmonta ses scrupules, & aiant été nommé le

(p) Idem p. 17-89.

20

*de Synodis fol.* 97. Vous trouverez dans le prémier, que les quatre-vingts Pères, qui condamnérent Paul de Samosate, soutinrent en termes exprès .... que *le Fils n'est pas de la même Essence que le Père*; ce qui est directement contraire à la décision du Concile de Nicée, que *le Fils est Consubstantiel au Père*. Vous trouverez dans le second ces paroles, qui expriment la même chose ... *Octoginta Episcopi olim respuerunt τὸ Homousion.* Consultez aussi, s'il vous plait, Justin *Cont. Tryphon.* p. 285. 356. 357. Tertull. *Cont. Praxeam* cap. 9. Novatien *de Trinit. in fine*, qui est joint à Tertullien. Athan. *Ep. de Fide Dion. Alex.* Tom. I. p. 551. Basil. Tom. II. p. 802. 803. Edit. Paris. 1618. Voy. Hieronym. *Apol. 2. cont. Ruffin.* Tom. II. p. 329. Paris. 1579. & Petav. sur *Epiphan. Panar. ad Hær. 69. quæ est Arii*, p. 285. & examinez de quelle manière il justifie d'Arianisme Lucien le Martyr, & ce qu'il avoue là sur le sujet des anciens Pères. Si vous entendiez le François, je vous renvoierois à Du Perron, p. 635. de sa Réponse au Roi Jaques. *Si quelqu'un demande à un Arien, s'il veut se soumettre au jugement des siécles avant celui de Constantin & de Martien, il n'en fera point de difficulté, mais il insistera lui-même pour que la dispute soit décidée par le peu qui nous reste des Auteurs de ce tems-là. Car un Arien trouvera dans Irénée, Tertullien, & les autres qui restent de ce tems-là ... que le Fils est l'Instrument du Père; que le Père a commandé au Fils dans l'Ouvrage de la Création; que le Père & le Fils sont* aliud & aliud: *lesquelles choses si quelqu'un tenoit aujourd'hui, que le langage de l'Eglise est plus précis, il seroit regardé comme Arien déclaré* *. Si vous lisez Bellarmin sur cette matière, vous trouverez qu'il est fort embarrassé à donner un sens supportable aux expressions des Pères qui ont précédé le Concile de Nicée, qui lui sont contraires; & cependant il en supprime les plus fortes. Pour les contrebalancer, il cite des Auteurs, dont le nom à la vérité est ancien, mais qu'il a lui-même mis au rang des Livres supposés ou douteux, dans son Traité *De Scriptor. Eccles.* Si j'avois assez de loisir, & un peu plus de tems, je pourrois vous renvoyer à quelques Auteurs, qui reconnoissent qu'Origène leur est aussi contraire sur cette matière. Fisher, dans sa Réponse aux neuf Questions du Dr. White, tient dans un endroit à peu près le même langage que Du Perron. En un mot, quiconque examinera la chose sans préjugé & impartialement, & comment d'un autre côté les anciens Pères n'employent d'autres armes contre les Ariens que des Passages de l'Ecriture, (& cela encore des Passages qu'on rejette à présent comme peu concluans); comment enfin par rapport à l'argument tiré de l'autorité des anciens Pères, ils sont presque toujours défendans, & rarement ou point du tout attaquans; quiconque, dis-je, examinera toutes ces choses, ne pourra s'empêcher de confesser, ou du moins penchera fort à croire que la doctrine d'Arius est la Vérité, ou du moins n'est pas une Hérésie damnable. Mais le Porteur attend ma Lettre, & je n'ai le tems que d'ajouter, que je suis votre véritable & affectionné Ami &c." L'Apostille de cette Lettre porte ce qui suit. „Voy. *Facundus Hermianensis* Lib. X. Cap. 15. Souvenez-vous toujours des paroles de notre Sauveur: *Si quelqu'un veut faire la volonté de mon Père, il connoîtra si ma doctrine vient de Dieu.* Envoyez-moi, si vous pouvez, le Discours de Mr. Diggs. Je vous prie d'aller trouver le Dr. Littleton, & de le prier de m'envoyer tout ce qu'il a de Vorstius; car dans les Lettres de cet Auteur, que j'ai empruntées de lui, il renvoie à d'autres de ses Ouvrages, dont j'aurai particuliérement occasion de faire usage, sur-tout de son Livre contre le Jésuite Pistorius."

* N'aiant point cet Ouvrage de Du Perron, j'ai traduit ce passage sur l'Anglois; mais j'ose garantir que j'en ai exprimé le sens, supposé qu'il y ait de la différence dans les termes. R. D. T.

[I] *Il écrivit sur ce sujet une Lettre au Dr. Sheldon.*] Mr. Des-Maizeaux (52) nous apprend qu'il en a eu deux Copies, dont l'une, où il y a une Apostille, lui a été communiquée par le Dr. White Kennet Evêque de Peterborough, qui y a joint, & à la Copie d'une autre Lettre qu'on a vuë ci-dessus (53), un petit Mémoire qui porte: „Mr. Wharton, qui a procuré la Copie de ces deux Lettres à Mr. Gilbert Sheldon & au Dr. Sheldon, y a ajouté ce témoignage de sa propre main: *Ex autographis Literis penes Danielem Sheldon Armigerum, Archiepiscopi Nepotem.*" Elle est datée de *Tew* le 21 Septembre 1635. La voici, avec les diverses Leçons de l'autre Copie communiquée à Mr. Des-Maizeaux, notées en marge †. „Mon cher Dr. Sheldon: Je vous apprendrai, comme à mon meilleur Ami, la nouvelle d'une grande & heureuse victoire, que j'ai enfin remportée avec une extrême peine sur le seul ennemi qui peut me nuire, qui est moi-même. Je vous dirai donc, Monsieur, que quoique je vous doive à vous, & à plusieurs de mes Amis, plus de vingt livres sterling au-delà de ce que je me sens en état de payer; quoiqu'il y ait bien des choses qui me manquent; quoique je sois menacé d'une maladie chronique; quoiqu'il y ait une autre raison, que vous devinerez peut-être, mais que je ne vous dirai point, qui me rendroit un Bénéfice plus agréable que tout cela, si je pouvois y parvenir honnêtement; quoique je ne puisse tirer de l'argent de mon père, que comme si je lui tirois le sang des veines, ou comme si je lui arrachois le cœur; quoique je sente très bien qu'il y a déja trop longtems que je suis inutilement à charge à Mylord, & que je ne dois pas continuer sur ce pied-là; quoique le refus que je fais d'un Bénéfice puisse peut-être (& cette crainte m'afflige extrêmement) être injurieuse à mes Amis, & à ceux de ma connoissance, & peut-être même préjudicier à leur avancement; quoique le sentiment intérieur de ma bonne intention & de mon bon desir * me donne des espérances flatteuses d'une grande possibilité † de rendre service à Dieu & à l'Eglise, si je possédois les Bénéfices que je pourrois espérer avec fondement; quoique j'aye justement sujet de craindre, qu'en refusant les Bénéfices que j'ai recherchés, je ne passe pour foible & inconstant, & n'encoure l'indignation de ceux, dont l'estime, après la grace de Dieu, & le témoignage de ma propre conscience, m'est plus précieuse que tout: quoique toutes ces considérations & bien d'autres, *terribiles visu formæ*, se soient présentées à mon imagination sous leur point de vue le plus effrayant: je suis cependant fermement résolu, si je ne puis avoir de Bénéfice sans *Souscription*, de n'en jamais prendre: & je ne le puis. Cette résolution n'est fondée que sur une seule raison, combattue par mille tentations contraires; mais elle est d'un tel poids, que toutes les petites raisons du monde, mises en balance avec elle, seroient plus légéres que le néant. La voici en deux mots: Tant que je conserverai cette modeste & humble assurance de l'amour & de la grace de Dieu, dont je jouïs à présent, & dans laquelle j'espère que je serai de jour en jour plus confirmé; autant aussi, en dépit de l'Univers entier, je puis, & suis certain d'être heureux. Mais si une fois je viens à perdre ce doux sentiment, quand toutes les créatures conspireroient à mon bonheur, je serai, & dois être extrêmement malheureux. Or c'est cet inestimable joyau que je perdrois volontairement, sciemment, & de propos délibéré, si je ne faisois une déclaration, qui anéantit la Souscription. Car quoique je sois pleinement persuadé, que vous & mes autres Amis, qui le faites avec conviction, le pouvez faire en bonne conscience, il en est tout autrement de moi: & je ne vois pas que les choses puissent jamais changer à cet égard: c'est que si je signois, je signerois ma Damnation. Car quoique je sois très persuadé que l'Eglise Anglicane fait partie de la véritable Eglise; qu'elle tient tout ce qui est nécessaire à Salut, & ne tient rien qui en exclue; & que j'aye cru qu'étant dans ces idées, je pouvois faire les Signatures requises: cependant je vois clairement à présent, qu'à moins que je ne veuille me jouer de ma Conscience, & me moquer de Dieu, je suis obligé de m'arrêter. Car, sans parler de plusieurs autres choses, que j'ai assez examinées pour n'être pas en état d'y souscrire, & cependant pas assez pour les combattre formellement, il y a deux Articles sur lesquels je suis pleinement décidé, & par cette raison je ne me fais pas une peine qu'on sache ce que j'en pense. L'un, c'est qu'il est faux & injuste de dire, que le quatrième Commandement est une Loi Divine qui oblige les Chrétiens. L'autre, c'est que les Anathèmes du Symbole d'Athanase, auxquels nous sommes obligés de souscrire, sont la plupart faux, présomptueux & schismatiques au suprême degré. Je ne puis donc signer, ni que ces choses sont ‡ *conformes à la Parole de Dieu*, puisque je crois qu'elles y sont absolument opposées: ni que l'*usage de toute la Liturgie est légitime*, puisque je crois que ces choses qui en font partie ne le sont point du tout; & je ne puis promettre que *je m'en servirai*, étant dans le dessein de ne les jamais lire, & de n'y jamais dire Amen. Je ne pense pas avoir besoin de vous prier de ne pas vous offenser de cette honnête &, comme je le crois, sage résolution; espérant plutôt que vous ferez vos efforts, pour empêcher que je n'achète la qualité d'honnête homme aussi chérement que par la perte d'un Bénéfice, ni que je n'achète un Bénéfice plus chérement encore par la perte de mon honneur & de ma conscience. Je m'estime heureux qu'il ait plu à Dieu, lorsque j'allois me risquer de faire une Signature, de la justice de laquelle je n'étois pas pleinement persuadé, de me faire rencontrer deux obstacles imprévus, pour m'empêcher d'accomplir mon dessein. Car je puis vous protester, que depuis que je l'ai eu conçu, je n'ai eu de repos ni jour ni nuit, si ce n'est à présent, que j'y ai renoncé; & je vois très clairement, que si j'avois passé outre, malgré toutes les explications, les restrictions, les bonnes intentions, jamais je n'aurois pu tenir mes engagemens, ni par cela même conserver le Bénéfice que j'aurois obtenu comme un prix d'iniquité; ce qui auroit été un grand affront pour vous, & pour Mylord Garde des Sceaux. Au-lieu qu'à présent tout est encore dans son entier: il ne perdra point le prix de sa générosité, en me donnant un Bénéfice; ni n'aura aucune obligation à Mr. Andrews, pour l'amour de moi. Mais quoi qu'il fût arrivé, en cas que j'eusse alors souscrit, je bénis Dieu, d'être à présent déterminé à ne jamais faire, tant que je vivrai & que je serai en santé, ce que je ne voudrois

(52) Pag. 88, 89.

(53) Remarq. [G].

† Elles ne changent rien au sens, & souvent ce n'est qu'un mot de plus ou de moins: la plupart même ne peuvent être marquées en François. R. D. T.

* *Intentions & desires.*

† *Possibilities.* J'ai traduit cette phrase à dessein mot à mot.

‡ *A cet chose comme conformes.*



„ drois

20 Juillet 1638 à la Chancellerie du Chapitre de Salisbury, & à la Prébende de Brixworth dans la Province de Northampton pour annexe (q), il fit les Souscriptions requises par les Loix [K]. Vers le même tems, il fut établi Maitre de l'Hopital de Wigstan à Leicester ; „ & il conserva ces deux „ Bénéfices, dit Mr. Wood (r), & peut-être d'autres encore, jusqu'à sa mort." Le Chapitre de Salisbury le députa en 1640, en qualité de son Procureur, à la Convocation (s). En 1642, le Roi le mit avec quelques autres sur la Liste pour être créé Docteur en Théologie; mais il ne fut point reçu, ni n'eut de Diplome (t). Il se trouva dans l'Armée Royale au siége de Glocester, commencé le 10 d'Août 1643 ; & voyant qu'on manquoit de munitions pour pousser le siége, il fournit l'idée de quelques Machines, à la manière des Tortues des anciens Romains (*Testudines cum pluteis*), pour donner l'assaut à la Place (v). Le Comte d'Essex aiant levé le siége, & la guerre continuant avec vigueur des deux côtés, le Roi nomma Mylord Hopton Général de ses Troupes dans l'Ouest. Ce Général se rendit maitre du Château d'Arundel dans le Comté de Sussex ; mais il fut repris par le Chevalier William, & Mr. Chillingworth fut fait prisonnier de guerre avec la Garnison de la Place. Ce Théologien „ avoit accompagné par considération le Lord Hopton dans cette marche; mais se trou- „ vant incommodé par la grande rigueur de la saison, il avoit préféré de demeurer dans ce Château, „ en attendant que le tems devînt plus doux (x)." Sa maladie augmenta à tel point, que n'étant pas en état d'aller à Londres avec la Garnison, on le conduisit à Chichester: grace dont il fut redevable à son grand Antagoniste Mr. François Cheynell, qui le rencontra par hazard dans le Château d'Arundel, & le vit fort souvent dans sa maladie, jusqu'à sa mort. Il en a publié une Rélation, & de la manière dont il l'avoit traité [L]: il s'y montre aussi charitable, que son Orthodoxie rigide le lui pouvoit permettre (y). Mr. Chillingworth mourut vers la fin de Janvier 164¾, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale de Chichester. Outre ses *Neuf Sermons*, & son petit Traité pour montrer que *l'Episcopat n'est point contraire au Gouvernement établi à perpétuité dans l'Eglise par les Apôtres*, & intitulé, *L'Institution Apostolique de l'Episcopat, déduite des Prémisses, par G. C.*, il a fait plusieurs autres Pièces qui n'ont point encore été imprimées [M]. Il s'est fait un grand nombre d'Editions de ses Ouvrages.

(q) Idem p. 263.

(r) Col. 42.

(s) Des-Maizeaux p. 267. 268.

(t) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 30.

(v) Rushworth *Hist. Coll.* Vol. II. Part. III. Tom. IV. p. m. 288.289.

(x) Clarendon *Hist. des Guerr. Civil.* Liv. VIII.

(y) Des-Maizeaux p. 314.

„ drois pas faire en mourant ; & je suis sûr, que je ne „ voudrois jamais souscrire. Je ne ferai jamais pour a- „ voir un Bénéfice, ce que je ne voudrois pas faire sans „ cela ; & c'est ce que je sai bien que je ne ferois point. „ Je ne mettrai jamais le bonheur, que le sentiment de „ l'amour de Dieu me procure, à un si médiocre prix, „ que de l'exposer au moindre risque dans le Monde, „ pour me procurer aucun avantage temporel. Je me sou- „ viens bien de cette parole : *Cherchez premiérement le Ro- „ yaume de Dieu, & toutes les autres choses vous seront „ données par dessus.* Ainsi, lorsqu'il m'arrivera de faire „ un aussi mauvais choix, je vous permets de croire que „ j'ai perdu l'esprit, ou que je ne crois pas en Dieu ; ou „ du moins que j'ai assez peu de Raison pour faire une „ chose, dans l'espérance de m'en repentir dans la suite, „ & de souhaiter de ne l'avoir point faite. On ne peut „ éviter, que Mylord Archevêque de Cantorbéry ne soit „ informé de ma résolution; & je crois que le plus tôt qu'il „ la saura, sera le meilleur. Permettez-moi de vous prier „ de l'en informer (si vous le jugez à propos), & man- „ dez-le moi le plus tôt possible. Mais je vous prie de „ vous souvenir, quand vous m'écrirez, que dans l'état „ où je suis, ce qui s'est passé me cause assez de chagrin, „ pour que vous ne l'augmentiez pas en me témoignant „ de la colère de ce que je fais une chose, que je suis o- „ bligé de faire, ou d'être malheureux. Je suis &c." Mr. Chillingworth ajouta à cette Lettre l'Apostille suivante : „ Je me propose de revoir & de perfectionner tout ce „ qu'il y a de fait de ma Défense du Dr. *Potter*, avant „ que de continuer l'Ouvrage ; & si on le juge à propos, „ je le ferai imprimer, en y ajoutant un Discours, au- „ quel on ne pourra répondre, sans être obligé de ré- „ pondre à tout le reste : ce qu'il me sera facile de prou- „ ver par l'intime liaison qu'il y a entre ce qui suit & ce „ qui précède. Adressez-moi vos Lettres chez mon père „ à Oxford, & cela suffira. J'apprens avec chagrin, que „ Mr. Craven continue à être malade. Je crains qu'il ne „ soit en plus grand danger qu'il ne se l'imagine. Je vous „ prie, si vous pouvez le voir, de m'apprendre de ses „ nouvelles." La Réponse du Dr. Sheldon à cette Lettre de Chillingworth n'a pas encore été trouvée ; mais il paroît par un papier contenant les chefs d'une autre Réponse à notre Auteur (34), qu'ils s'écrivirent plusieurs Lettres sur cette matière, dont quelques-unes, pour être plus secrettes, étoient en tierce personne. Car Mr. Chillingworth s'étant appliqué à examiner à fond tous les Articles, chaque nouveau sujet lui faisoit naitre des scrupules (35).

(34) Des-Maizeaux Rem. [X] p. 103. 104.

(35) Idem p. 100.

[K] *Il fit les Souscriptions requises par les Loix.*] Le Jésuite Knott lui aiant reproché le refus qu'il avoit fait de signer les Articles de l'Eglise Anglicane, il lui répond en ces termes (36) : „ Quoique je ne regarde pas la Doctrine „ de tout les Protestans comme entiérement vraie, ce „ qu'on ne peut avec raison exiger de moi, tandis qu'ils „ admettent des contradictions ; je la crois exempte de „ toute impiété, & de toute erreur qui exclue du Salut, „ ou damnable en elle même ; & je pense que cela suffit „ raisonnablement pour m'autoriser à soutenir, que la *Re- „ ligion Protestante n'exclud point du Salut.* Et pour ce „ qui regarde l'Eglise d'Angleterre, je suis persuadé que „ sa Doctrine est si pure & si orthodoxe, que quiconque „ la croit, & s'y conforme dans sa conduite, sera infail- „ liblement sauvé ; & qu'on ne soutient dans cette Eglise „ aucune erreur qui oblige ou qui autorise personne à „ troubler la Paix, ou à renoncer à sa Communion. C'est- „ là, à mon avis, tout ce qui est renfermé dans la Sous- „ cription : & si sur ce pied-là vous ne me croyez pas dis- „ posé à la faire, je vous assure que votre charité se trom- „ pe fort." Mr. Chillingworth témoigne non seulement qu'il est *disposé* à signer, mais il explique quel est, selon lui, le but, quelle l'intention de la Souscription. Il ne la regarde à présent que comme une Signature d'Union & de Paix, & non pas de Foi & d'Acquiescement, comme il l'avoit cru auparavant, ainsi qu'il paroît par sa Lettre au Dr. Sheldon, rapportée dans la Remarque précédente. Et comme il souscrivit réellement peu de mois après, nous avons tout lieu de penser qu'il le fit dans ce sens-là (37).

(36) *Religion des Protestans &c.* Préface §. 39. 40.

(37) Voyez Des-Maizeaux Rem. [DD] p. 157 & *suiv.*

[L] *Il en a publié une Rélation, & de la manière dont il l'avoit traité.*] Cette Pièce a pour titre : *Chillingworthi Novissima : Ou La Maladie, l'Hérésie, la Mort, & l'Enterrement de* Guillaume Chillingworth, Clerc d'Oxford, *selon qu'il se qualifioit lui-même, & selon l'idée de ses Compagnons d'Armes*, Grand-Ingénieur *de la Reine : Le tout contenu dans une Lettre à ses Amis, une Rélation de sa prise dans le Château d'Arundel, ses Erreurs dans un Court Catéchisme, & une petite Oraison prononcée à l'enterrement de son Livre Hérétique. Par* François Cheynell, *ci-devant Membre du Collége de Merton.* Publié *avec Permission* (38). [☞ Ce Cheynell étoit un Presbytérien fort rigide. Il dit dans son Livre *, que l'Hérésie fondamentale de Chillingworth consiste à opposer la Raison à la Foi. Il le représente comme un homme que la Raison avoit rendu fou. Il le pria de répondre à cette question : *S'il croyoit qu'un homme qui est & qui meurt Turc, Papiste, ou Socinien, pouvoit être sauvé ?* Chillingworth, qui étoit *un vrai Latitudinaire*, répondit, *qu'il ne vouloit ni l'absoudre, ni le condamner* ; & pria Cheynell *de le traiter charitablement, puisqu'il avoit toujours eu de la charité pour tout le monde.* Lorsque Chillingworth fut mort, Cheynell refusa de l'enterrer ; mais on permit à d'autres personnes de le faire à sa place. Le Ministre voulut cependant faire son personnage à ses funerailles ; il y fit un Sermon ou Discours contre l'Auteur & contre son Ouvrage, qu'il tenoit à la main, & le jetta dans la fosse en grande cérémonie. ADD. DU TRAD.]

(38) Londres 1644. in-4.

* Voy. Niceron *Mémoir. des Homm. ill.* Tom. III. p. 118. & *Bibl. Angloise* Tom. XIII. Part. II. p. 487. 488.

[M] *Il a fait plusieurs autres Pièces qui n'ont point été imprimées.*] Il s'en trouve plusieurs parmi les Manuscrits de Mr. Henri Wharton, achetés par le Dr. Tenison Archevêque de Cantorbéry, & donnés par ce Prélat à la Bibliothèque de Lambeth. Nous en avons déja indiqué quelques-unes, & nous donnerons une Liste de toutes, tirée du Catalogue de ces Manuscrits, dressé par Mr. Wharton lui-même. Il marque (39) que le Volume cotté M, est un *Volume en papier in-fol.* contenant, *une Collection de Papiers qui ont appartenu ci-devant à l'Archevêque* Laud, *& dont plusieurs sont de sa propre main, mais la plupart endossés de sa main ; avec quelques papiers des Archevêques* Sheldon *&* Sancroft, *& plusieurs de* Mr. Chillingworth. Et après avoir donné la Liste d'une partie des Pièces contenues dans ce Volume, il ajoute : „ Divers „ Papiers de Mr. Chillingworth ; savoir,

„ *Cinq Questions de Mr. Peake, proposées à Mr. Chilling- „ worth, sur la Nature de la Foi, & la Foi des Protestans „ réduite à ses Principes, avec ses Conséquences.*

„ *Réponse de Mr. Chillingworth aux cinq Questions de Mr. „ Peake* ; première ébauche imparfaite.

„ *Réponse de Mr. Chillingworth aux mêmes* ; complette „ & finie.

„ Le commencement d'un *Traité contre les Ecossois* ; par „ Mr. Chillingworth.

„ *Extraits de la Déclaration des Ecossois* ; par Mr. Chil- „ lingworth.

„ *Observations sur la Déclaration des Ecossois* ; par Mr. „ Chillingworth.

„ *Traité sur l'injustice de la Résistance à son Prince légiti-* „ *me*,

(39) *Catalog. MSS. Henr. Wharton, in Biblioth. Lambeth. ad Vol. M.*

ges. On a joint à la huitième les *deux Lettres* inférées dans les Remarques [H] & [I]; mais celui qui a donné la neuvième à Londres en 1727, les a omises toutes deux: omission qui a été relevée dans un des Papiers publics, par un savant Théologien de l'Eglise Anglicane [N].

„ *me, quoiqu'il soit impie, idolâtre, & Tyran; par Mr.* „ *Chillingworth.*

„ *Lettre de Mr. Chillingworth, pour s'excuser d'avoir é-* „ *crit contre les Rebelles* (40).

„ *Remarques de Mr. Chillingworth sur l'universalité de la* „ *Misericorde de Dieu, en appellant les pécheurs à la repen-* „ *tance.*

„ *Essai problématique de Mr. Chillingworth, contre la cou-* „ *tume établie dans les Societés Chrétiennes, de punir les cri-* „ *mes de mort* (41). Biffé.

„ *Lettre de Mr. J. à Mr. Chillingworth, sur l'imperfec-* „ *tion de la Religion Naturelle & de la Raison, sans le se-* „ *cours de la Révélation.* Ecrite en 1637.

„ *Discours abrégé sur la nature de la Foi; par Mr. Chil-* „ *lingworth.*

„ *Discours plus étendu sur le même sujet; par le même.*

„ *De l'absurdité qu'il y a à se séparer de l'Eglise Angli-* „ *cane, sous prétexte du défaut de succession visible dans tous* „ *les siécles; par Mr. Chillingworth.*

„ *Courte Réponse à divers Textes de l'Ecriture Sainte qu'on* „ *allégue pour prouver l'Unité, la Visibilité, l'Universalité,* „ *la Perpétuité, & l'Infaillibilité de l'Eglise; par Mr. Chil-* „ *lingworth.*

„ *Lettre du Dr. Sheldon à Mr. Chillingworth, pour satis-* „ *faire à ses scrupules sur la Souscription* (42).

„ *Lettre de Mr. Chillingworth au Dr. Sheldon, contenant* „ *quelques scrupules, sur ce qu'il avoit quitté l'Eglise Romai-* „ *ne pour retourner à l'Eglise Anglicane.*

„ (43) *Lettre de Mr. Chillingworth au Dr. Sheldon, con-* „ *tenant ses scrupules sur la Souscription, & les raisons sur* „ *lesquelles ils étoient fondés* (44).

[N] *Celui qui a donné la neuvième Edition à Londres en 1727, les a omises toutes deux: omission qui a été relevée dans un des Papiers publics, par un savant Théologien de l'Eglise Anglicane.*] Dans une Lettre signée *Phileleutherus*, insérée dans le *London Journal* (45), après avoir fait entre autres réfléxions celle-ci: „ que dans les nouvelles Edi- „ tions des Ouvrages d'un Auteur qui est mort, un Edi- „ teur n'est point en droit de retrancher ce qu'il trouve à „ propos; mais que la justice & l'honneur l'obligent à „ donner au Public ce que le titre promet, les Ouvrages „ de son *Auteur*, & non les siens; & qu'il ne doit pas, „ sous prétexte de donner une nouvelle Edition des Ou- „ vrages de quelqu'un, n'en donner que les *Parties* qu'il „ trouve à propos;" l'Auteur ajoute, que lorsqu'on pu- blia la huitième Edition des Oeuvres de Mr. Chilling- worth, on imprima les deux Lettres susmentionnées, & qu'elles furent jointes à la plupart des Exemplaires. „ Il „ étoit naturel, *dit-il*, de s'attendre à les voir jointes à „ la neuvième Edition, ou d'y trouver de bonnes raisons „ pourquoi elles n'y sont point. L'Editeur veut insinuer „ que ces Lettres sont supposées, quand il dit *qu'on dit* „ *qu'elles ont été écrites par Mr. Chillingworth*; quoique „ l'une ait été publiée sur l'Original même de Mr. Chil- „ lingworth, qui est à présent dans la Bibliothèque de la „ Société Royale; & que Mr. Wharton ait copié *l'autre* „ sur l'Original, comme il le dit lui-même, *Ex autographis* „ *Litteris penes Danielem Sheldon Armigerum, Archiepisco-* „ *pi Nepotem.* Vid. *Chillingworth's Life* p. 99." L'Editeur continue: „ La vérité est, qu'à juger de ces Lettres de la „ manière la plus favorable, il paroit que ce sont des Piè- „ ces que l'Auteur *n'a jamais destinées à l'Impression*; & „ peut-être n'auroit-il pas été fort content qu'on les ren- „ dit publiques." *Mais si* Mr. Chillingworth auroit été content, ou non, qu'on rendit ces Lettres publiques *soixante-quinze ans après sa mort*, „ c'est ce que l'Editeur „ ne peut savoir. Et lorsqu'on pensera à ces gros volu- „ mes de *Lettres* de plusieurs Savans, publiées depuis leur „ mort, & dont tout le monde fait un cas extraordinaire, „ parce qu'on y voit leurs sentimens sans aucun déguise- „ ment, on ne pourra qu'être fort surpris d'entendre no- „ tre Editeur dire pour sa justification: *La méthode de pu-* „ *blier les Lettres particulières d'un homme après sa mort, ne* „ *paroit pas à bien des personnes s'accorder avec les régles* „ *exactes de l'honneur; & on trouve qu'elle approche trop de* „ *l'indiscrétion de ceux qui visitent les papiers d'un homme* „ *dans son Cabinet sans sa permission.* En supposant même „ que cela soit vrai, qu'est-ce que cela fait pour *l'Editeur* „ *en question*, puisque les Lettres de Mr. Chillingworth é- „ toient déja publiques? Et avons-nous *les Oeuvres* de ce „ Théologien, si ces Lettres y manquent? Comment l'E- „ diteur se trouve-t-il intéressé *dans l'indiscrétion* dont il se „ plaint? Mais, *elles n'ont jamais été destinées à l'Impres-* „ *sion.* Voilà un excellent argument de la part d'un Edi- „ teur de *Chillingworth*, qui ne peut ignorer, que tous „ ses *Sermons* ont paru après sa mort, & que de *neuf* il y „ en a *huit* qui sont postérieurs de vingt ans; & que l'Edi- „ teur dit en termes exprès, qu'ils étoient *uniquement des-* „ *tinés* à l'utilité des Auditeurs, & *non* des Lecteurs. Les „ *Nouveaux Discours* de Mr. *Chillingworth* n'ont paru que „ plus de *vingt* ans après les Sermons, & il ne paroit „ point qu'ils fussent plus *destinés à l'Impression*, que ne „ l'étoient les *Sermons*; cependant le *nouvel Editeur* ne „ s'est point fait un scrupule de les publier. Que font „ donc de telles excuses, de pareilles contradictions, pour „ justifier l'omission de ces *Lettres*, qui avoient déja paru? „ Il continue, *que tant s'en faut que ces Lettres fussent appu-* „ *yées* de quelque nom connu, *qu'elles furent publiées dans ce* „ *tems-là* par un Anonyme. Soit: cela empêche-t-il que la „ propre main de Mr. Chillingworth ne soit sa propre main? „ L'Auteur de sa Vie a instruit le Public sur le sujet *de* „ *l'une & de l'autre*, & de la manière dont elles lui sont „ parvenues. Celle qui n'est pas *de la propre main de Mr.* „ *Chillingworth*, est une copie de la main d'une person- „ ne considérable, faite sur l'Original. Mais soit que ce- „ la suffise pour rendre ces Lettres autentiques, ou non, „ n'est-ce pas un *Anonyme* qui a publié le prémier les *Ser-* „ *mons* de notre Auteur, & notre Editeur s'est-il fait une „ peine de les redonner? N'est-ce pas un Anonyme qui „ publia sa *Lettre à Mr. Lewgar*, dix-huit ans après sa „ mort? Ou n'est-ce pas un *Anonyme*, qui supprime au- „ jourd'hui ces Lettres, comme ç'a été un *Anonyme* qui „ les a publiées le prémier? Quels qu'aient donc été les „ véritables motifs de l'Editeur pour faire ce retranche- „ ment, les raisons qu'il allégue l'auroient autorisé à re- „ trancher *un tiers*, ou près d'un *tiers* de ce qu'il a pu- „ blié. Si un Papiste avoit traité ainsi quelque Père Grec „ ou Latin, tous les Protestans n'auroient-ils pas jetté „ les hauts cris? On auroit cru ne pouvoir traiter assez „ rudement ceux qui non seulement persécutent les vi- „ vans, mais qui déployent leur tyrannie & leur fureur „ sur les morts." Cette Pièce est suivie d'une autre du même Auteur, touchant les différentes méthodes que l'E- glise Romaine emploie pour châtrer ou supprimer les Li- vres Hérétiques (46).

(40) Mr. Des Maizeaux l'a publiée, p. 300 & *suiv.*

(41) Ce paragraphe est effacé dans le Catalogue.

(42) Voyez Des Maizeaux Remarq. [X], p. 103, 104.

(43) Cet Article est effacé dans le Catalogue.

(44) C'est celle qui se trouve Remarq. [I].

(45) Num. 397. Samedi 11 Mars 1726-7.

(46) *London Journal* p. 399 Samedi 21 Mars 1727.

☞ CHIRAC (Pierre), célèbre Médecin, nâquit en 1650 à Conques en Rouergue, de Jean Chirac & de Marie Rivet, Bourgeois de cette petite Ville, & dont la fortune étoit très médiocre. Ce fut ce qui engagea le jeune Chirac, quoique fils unique, à se destiner à l'Eglise, qui lui parut une ressource absolument nécessaire (*a*). En étudiant la Théologie, la curiosité le porta à s'appliquer à la Philosophie de Des-Cartes, qui commençoit à faire du bruit & à se répandre. Après avoir fait tout ce qu'il pouvoit par lui-même, il alla à Montpellier, où cette Philosophie commençoit aussi à remuer les esprits, & il s'y fit bientôt connoitre d'une manière avantageuse. En 1678 Mr. Chicoineau, Chancelier & Juge de l'Université de Montpellier, confia à Mr. Chirac, qu'il regardoit déja comme grand Physicien, la direction des études de deux de ses fils, qu'il destinoit à la Médecine. Il fut si content de Mr. Chirac, que s'intéressant à ce qui le regardoit, il l'engagea à prendre le parti de la Médecine, parce qu'il lui trouvoit peu de véritable vocation pour l'état Ecclésiastique, & beaucoup d'acquis dans la Physique (*b*). En 1682, Mr. Chirac devint Membre de la Faculté de Montpellier, & y enseigna cinq ans après les différentes parties de la Médecine, avec beaucoup de succès [*A*]. Il se mit ensuite dans la Pratique, & prit pour modéle Mr. Barbeyrac, qui tenoit alors le prémier rang à Montpellier. En 1692, Mr. le Maréchal de Noailles lui donna, de l'avis de Mr. Barbeyrac, la place de Médecin de l'Armée de Roussillon; & il justifia le choix qu'on avoit fait de sa personne [*B*] dans cette

(*a*) Eloge de Mr. Chirac, *Hist. de l'Acad. Royale des Sciences*, année 1732. p. 169. de l'Edit. de Hollande.

(*b*) Ibid. p. 170.

[*A*] *Il y enseigna .... les différentes parties de la Médecine avec beaucoup de succès.*] Il dictoit ses Leçons à ses Auditeurs. „ Elles n'avoient pas, *dit Mr. de Fontenelle* (1), „ le sort ordinaire de périr entre les mains de ceux qui „ s'étoient donné la peine de les écrire; on se les transmet- „ toit des uns aux autres, & c'étoit une faveur, & enco- „ re aujourd'hui elles sont un Trésor que l'on conserve a- „ vec soin. On recueilloit avec le même empressement „ les Discours qui en étoient l'explication, toujours plus „ étendus, & encore plus approfondis que les Leçons: on „ rassembloit, on réunissoit ce que différentes personnes „ en avoient retenu, & on travailloit à en faire un Corps; „ tant on étoit animé par l'espérance d'une grande instruc- „ tion. Outre les Leçons publiques, Mr. Chirac faisoit „ chez lui des Cours particuliers, plus instructifs encore „ pour ses Disciples, & même pour lui, à cause de la li- „ berté de la conversation. Les Etrangers y couroient en „ foule, & Montpellier se remplissoit d'Habitans, qu'il „ lui devoit."

[*B*] *Il justifia le choix qu'on avoit fait de sa personne.*] Après

(1) *Hist. de l'Acad. Royale des Scienc.* ann. 1732. p. 170 Edit. de Hollande.

te occasion, & se distingua dans plusieurs autres [C]. Aiant repris au bout de quelques années ses anciennes fonctions de Professeur & de Médecin à Montpellier, il eut deux contestations à essuyer [D]. Sa réputation ne laissoit pas d'aller en croissant: on l'appelloit jusques dans les Provinces voisines pour les Malades de distinction, & l'Ecole de Montpellier se ressentoit d'avoir un Membre si illustre (c). En 1706, il accompagna Mr. le Duc d'Orléans en Italie [E], & le suivit l'année suivante en Espagne. Au retour d'Italie & d'Espagne il vint à Paris, & il en goûta fort le séjour, & en sentit tous les avantages. Il obtint d'y demeurer, & acheta le droit d'y exercer la Médecine, par une des Charges de la Maison du Prince. Il n'avoit rien de certains dehors, qui contribuent à la vogue de bien des Médecins [F]: malgré cela, il ne laissa pas d'être extraordinairement recherché dès qu'il fut à Paris (d). Mr. Homberg étant mort en 1715, Mr. le Duc d'Orléans, déja Régent du Royaume, le fit son Prémier Médecin. L'année suivante il entra dans l'Académie, en qualité d'Associé libre (e). En 1718, il succéda à Mr. Fagon dans la Surintendance du Jardin du Roi. Lorsqu'en 1720 la Peste fit de grands ravages à Marseille, cette Ville eut de grandes obligations à Mr. Chirac, pour les soins qu'il prit de lui procurer des secours de toute espèce, aiant d'abord offert d'y aller lui-même, & lui aiant procuré, à son défaut, de très habiles gens. Mr. Chicoineau, un de ses Elèves d'autrefois, & pour-lors son gendre, fut du nombre (f). Il forma le dessein d'une Académie de Médecine; mais ce Projet si utile échoua, d'abord par la mort du Duc d'Orléans, & ensuite par les oppositions de la Faculté de Paris [G]. Il obtint du Roi en 1728 des Lettres de Noblesse, & en

1730

(c) Idem p. 170-174.

(d) Idem p. 176.

(e) Idem p. 177.

(f) Idem p. 178, 179.

près le siége de Roses en 1693, il se mit une Dyssenterie épidémique dans l'Armée. Le Ministre de la Guerre lui envoya de Paris de l'Ipécacuana, qui y étoit encore nouveau, & connu seulement sous le nom de *Remède du Médecin Hollandois*. Mais il eut beau employer ce remède de toutes les façons, ce fut sans succès. Enfin il trouva dans son propre fonds, ce qu'il avoit cherché inutilement ailleurs; il donna du Lait coupé avec la lessive de Sarmens de Vigne, & il réussit par ce remède à guérir presque tous ses malades (2).

(2) Idem p. 171.

[C] *Il se distingua dans plusieurs autres* (occasions).] Quelques années après, il régna à Rochefort une autre maladie épidémique, qu'on appelle *la Maladie de Siam, beaucoup plus cruelle que la Dyssenterie, nouvelle dans nos Climats, & effrayante par le seul spectacle* (3). Mr. Bégon, Intendant de cette Ville, demanda au Roi Mr. Chirac, célèbre déja, sur-tout pour les cas extraordinaires. La manière dont il s'y prit pour guérir les autres, & pour se sauver lui-même, s'il étoit attaqué, est trop singulière pour ne pas être rapportée. „ Il eut recours, *dit Mr. de Fontenelle* (4), à l'Ouverture des Cadavres, plus nécessaire „ que jamais dans un mal inconnu. Il en ouvrit peut-être „ cinq cens; travail énorme, & qui demandoit une vio- „ lente passion de s'instruire. Il vit le mal dans ses sour- „ ces, & s'en assura si bien, que comme il crut qu'il „ en pourroit être attaqué lui-même, il composa un grand „ Mémoire de la manière dont il vouloit être traité en ce „ cas-là, & de tout ce qu'il y avoit à faire, selon les dif- „ férens accidens dont la maladie étoit susceptible: car il „ prévoyoit tout, il détailloit tout. Il chargeoit de l'exé- „ cution un Chirurgien seul, en qui il avoit pris confian- „ ce, & prioit instamment Mr. Bégon de ne pas permet- „ tre qu'aucun autre s'en mêlât. Pour l'honneur de Mr. „ Chirac, il fut attaqué de la Maladie, traité selon ses „ ordres, & guéri." Pendant le séjour qu'il fit alors à Rochefort, il eut occasion de traiter beaucoup de petites Véroles; & il découvrit que dans ceux qui en étoient morts, il y avoit inflammation de Cerveau. „ Il eût donc „ fallu les saigner pour la prévenir, *dit le savant Historien de l'Académie* (5), & même saigner du pied, pour „ faire une diversion, ou *révulsion* du sang en-bas. Mais „ saigner dans la petite Vérole! saigner du pied, sur-tout „ des Hommes! quelle étrange pratique! n'en meurt-on „ pas toujours? Et en effet, la saignée du pied dans les „ Hommes étoit presque toujours suivie de la mort, par- „ ce qu'on n'y avoit recours que trop tard, & dans les cas „ desespérés. Un violent préjugé sur ce sujet, bien éta- „ bli, bien enraciné chez le peuple, ne l'étoit pas moins „ chez les Médecins, qui de plus ne se vouloient pas lais- „ ser renvoyer à l'Ecole. Ils ne l'accusoient que d'igno- „ rance, ou de témérité; tandis que le peuple l'accusoit „ d'un dessein formé contre les jours du Genre-humain. „ Il soutint courageusement sa Pratique, malgré les cla- „ meurs qui s'élevoient de toutes parts: ses Malades gué- „ rissoient, les autres mouroient, du moins en beaucoup „ plus grand nombre: & il n'étoit encore guères justifié." Mr. Chirac a trouvé moins de contradiction à faire recevoir sa méthode de conduire la Cure d'une autre Maladie du même nom: en un mot, il a été du nombre de ces Médecins qui établissent solidement de nouveaux Principes, & qui portent l'Art plus loin qu'il n'alloit; & Mr. Silva a dit, *qu'il appartenoit à Mr. Chirac d'être Législateur en Médecine* (6).

(3) Id. ibid.

(4) Idem p. 172.

(5) Ibidem.

(6) Idem p. 173.

[D] *Il eut deux contestations à essuyer.*] Ces contestations devinrent même des procès. Il s'agissoit de la découverte de l'Acide du sang, avec Mr. Vieussens, célèbre Docteur de la même Faculté que lui; & de la structure des Cheveux, avec Mr. Sorazzi, Médecin Italien (7).

(7) Idem p. 174.

[E] *Il accompagna Mr. le Duc d'Orléans en Italie.*] Ce Prince laissoit son Prémier Médecin à Paris, & comme il lui en falloit un auprès de sa personne, Mr. le Comte de Nocé, qui avoit fort connu Mr. Chirac à Montpellier, le proposa, & il fut agréé. Ce fut un bonheur pour le Duc d'Orléans: au siége de Turin, ce Prince fut très dangereusement blessé au poignet, & se trouvoit sur le point de perdre le bras, lorsque Mr. Chirac imagina de lui mettre ce bras dans les Eaux de Balaruc, qu'on fit venir. „ Ce „ remède si simple, & auquel il eût été si naturel de ne „ pas penser, produisit une parfaite & prompte guérison, „ presque miraculeuse (8)." Il en a fait l'Histoire, dans une grande Dissertation en forme de Thèse *sur les Playes*: „ Ouvrage, qui par la solidité & l'abondance de l'instruc- „ tion, se fait pardonner sans peine une grande négligen- „ ce de stile." C'est-là le seul Ouvrage de Mr. Chirac, dont il soit parlé dans son Eloge; & il y a de l'apparence que ses grandes & continuelles occupations ne lui ont pas permis d'en composer; ou que ne se sentant peut-être pas trop de talent pour dire bien les choses, il n'a pas voulu les dire mal. Je n'ai pas pu examiner tous les Recueils de l'Académie; mais je soupçonne qu'il n'y a rien de lui, ou que bien peu de chose, sur ce que Mr. de Fontenelle dit, „ qu'il entra dans l'Académie en qualité d'Associé li- „ bre, & que sans ses occupations continuelles & indis- „ pensables, on lui reprocheroit d'avoir trop joui des „ priviléges de ce titre (9)." Cela insinue, qu'il s'est borné au seul titre, & qu'il n'y a rien de sa façon parmi les Ouvrages de l'Académie.

(8) Ibidem.

(9) Idem p. 177.

[F] *Il n'avoit rien de certains dehors, qui contribuent à la vogue de bien des Médecins.*] Rapportons ce que Mr. de Fontenelle nous apprend sur ce sujet (10). „ Il parloit „ peu, séchement, & sans agrément. Il ne faisoit guères „ aux malades ces explications circonstanciées & détail- „ lées de leurs maux, qu'ils ne sont pas ordinairement „ capables d'entendre, & qu'ils écoutent pourtant avec „ une espèce de plaisir. Il leur présentoit dans les occa- „ sions l'idée desobligeante, quoique vraie, qu'il y avoit „ de la fantaisie & de la vision dans leurs infirmités; il „ leur nioit sans détour jusqu'à leur sentiment même; & „ combien les Femmes principalement en devoient-elles ê- „ tre choquées! Il se prêtoit peu aux Objections, sou- „ vent puériles, des Malades ou de leurs familles; & l'on „ n'arrachoit jamais de lui aucune complaisance, aucune „ modification à ses décisions laconiques: heureux les Ma- „ lades, quand il avoit pris le bon chemin! Il n'étoit guè- „ res consolant, & n'avoit presque qu'un même ton pour „ annoncer les événemens les plus opposés. De plus, il „ apportoit des pratiques nouvelles; & certainement il „ devoit avoir quelques mauvais succès, qui plus certai- „ nement encore seroient bien mis en évidence, & bien „ relevés." Qui ne croiroit, sur cet exposé, que jamais Médecin ne dut être moins couru? Le contraire arriva pourtant: mais l'Historien de l'Académie nous en apprend la raison; c'est qu'il avoit *de grandes & rares qualités.* „ Il avoit, *dit-il* (11), ce qu'on appelle *le coup d'œil* d'une „ justesse & d'une promptitude singulière, & peut-être u- „ nique. C'étoit une espèce d'inspiration, dont la clarté „ & la force prouvoient la vérité, du moins pour lui. Par- „ là, le plus difficile étant fait, il formoit en lui-même le „ plan de la Cure, & le suivoit avec une constance iné- „ branlable, parce qu'il n'auroit pu s'en départir, sans a- „ gir contre des lumières qui le frappoient si vivement. „ Ceux qui n'en ont que de moindres, ou de moins vi- „ ves, peuvent n'être pas si constans, & même ne le doi- „ vent pas. Les Malades prenoient d'autant plus de con- „ fiance en lui, qu'ils se sentoient conduits par une main „ ferme; son inflexibilité leur assuroit combien il comp- „ toit d'avoir pris le bon parti, & ils s'encourageoient „ par ses rigueurs. Ils voyoient encore que si les occa- „ sions le demandoient, il hazardoit volontiers pour eux „ sa propre réputation. Lorsqu'il jugeoit nécessaire un de „ ces coups hardis qui lui étoient particuliers, & que le „ Malade étoit important, il savoit qu'il se rendoit res- „ ponsable de l'événement, & que s'il étoit fâcheux, les „ cris d'une famille puissante souléveroient aussi-tôt le Pu- „ blic contre lui. Cependant il ne mollissoit point, il ne „ préferoit point la route ordinaire plus périlleuse pour „ le Malade, mais moins pour le Médecin; & il vouloit „ à quelque prix que ce fût, avoir tout fait pour le „ mieux." Peut-être se trouveroit-il des personnes, qui traiteroient cette inflexibilité, d'opiniâtreté & d'entêtement: il n'y a que le succès, qui justifie un Médecin de ce caractère; & encore, ne pourroit-on pas demander quelquefois, si c'est une preuve bien sûre que le Médecin a eu raison? ou si le Malade n'a pas eu obligation à la bonté de son tempérament?

(10) Idem p. 175.

(11) Idem p. 176.

[G] *Il forma le dessein d'une Académie de Médecine; mais*

ce

1730 la place de Prémier Médecin, vacante par la mort de Mr. Dodart; *& pour cette fois seulement, les intrigues de la Cour n'eurent rien à faire* (g). Il mourut le 1. Mars 1732, âgé de quatre-vingt-deux ans. „ Il avoit annoncé lui-même, pour pousser jusqu'au bout la Science du Pronostic, qu'il ne pou- „ voit échapper de sa maladie." Mr. Chirac estimoit infiniment l'Anatomie, & la possédoit à fond. Il légua par son Testament à l'Université de Montpellier la somme de trente mille livres, pour fonder deux Chaires pour deux Professeurs, dont l'un doit faire des Leçons d'Anatomie comparée, & l'autre doit expliquer le Traité de Borelli *De Motu Animalium*, & les matiéres qui y ont du rapport. Il faisoit aussi grand cas de la Chirurgie, & opéroit quelquefois lui-même; ce qui n'est pas ordinaire aux Médecins, qui regardent les Opérations manuelles comme au-dessous d'eux. Il avoit même obtenu en 1726 l'établissement de six Places de Médecins-Chirurgiens entretenus par le Roi, qui seroient reçus gratuitement dans la Faculté de Montpellier, à condition qu'ils exerceroient eux-mêmes la Chirurgie dans l'Hôpital de cette Ville: mais ce dessein, qui à peine commençoit à s'exécuter, fut arrêté par des accidens étrangers; & le préjugé contraire à la réunion des deux Professions, qui peut-être eût été ébranlé par cet exemple, demeura dans toute sa force (h).

(g) Idem p. 181.

(h) Idem p. 182.

*ce Projet si utile échoua, d'abord par la mort du Duc d'Orléans, & ensuite par les oppositions de la Faculté de Paris.*] Mr. de Fontenelle expose avec tant de beauté & la nature & l'utilité de ce Projet, que pour peu que l'on soit sensible à l'avantage & aux progrès des Sciences, on ne peut que sentir un sincère regret de ce qu'il n'a pas réussi. „ Mr. Chirac, dit-il (12), avoit conçu depuis longtems „ une idée, qui eût pu contribuer beaucoup à l'avance- „ ment de la Médecine. Chaque Médecin particulier a „ son savoir, qui n'est que pour lui: il s'est fait par ses „ observations & par ses réfléxions certains principes, „ qui n'éclairent que lui: un autre, & c'est ce qui n'arri- „ ve que trop, s'en sera fait de tout différens, qui le jetteront dans une conduite opposée. Non seulement les „ Médecins particuliers, mais les Facultés de Médecine „ semblent se faire un honneur & un plaisir de ne s'accor- „ der pas. De plus, les Observations d'un Pays „ sont „ ordinairement perdues pour un autre: on ne profite „ point à Paris, de ce qui a été remarqué à Montpellier. „ Chacun est comme renfermé chez soi, & ne songe point „ à former de Société. L'Histoire d'une Maladie qui au- „ ra régné dans un Lieu, ne sortira point de ce Lieu-là, „ ou plutôt, on ne l'y fera pas. Mr. Chirac vouloit éta- „ blir plus de communication de lumiéres, plus d'unifor- „ mité dans les Pratiques. Vingt-quatre Médecins des „ plus employés de la Faculté de Paris auroient composé „ une Académie, qui eût été en correspondance avec les „ Médecins de tous les Hôpitaux du Royaume, & même „ des Pays étrangers, qui l'eussent bien voulu. Dans un „ tems, par exemple, où les Pleurésies auroient été plus „ communes, l'Académie auroit demandé à ses Corres- „ pondans de les examiner plus particuliérement dans tou- „ tes leurs circonstances, aussi-bien que les effets pareil- „ lement détaillés des Remèdes. On auroit fait de tou- „ tes ces Rélations un Résultat bien précis, des espèces „ d'Aphorismes, que l'on auroit gardés cependant jusqu'à „ ce que les Pleurésies fussent revenues, pour voir quels „ changemens ou quelles modifications il faudroit appor- „ ter au prémier Résultat. Au bout d'un tems, on au- „ roit eu une excellente Histoire de la Pleurésie, & des „ Règles pour la traiter, aussi sures qu'il soit possible. „ Cet exemple fait voir d'un seul coup d'œil, quel étoit „ le Projet, tout ce qu'il embrassoit, & quel en devoit „ être le fruit. Mr. le Duc d'Orléans l'avoit approuvé, „ & y avoit fait entrer le Roi; mais il mourut, lorsque „ tout étoit disposé pour l'exécution." Lorsque Mr. Chirac eut été fait Médecin du Roi en 1730, sa nouvelle Autorité lui réveilla les idées de son Académie de Médecine. Les fonds nécessaires, article le plus difficile, étoient réglés & assurés: mais quand le dessein fut communiqué à la Faculté de Paris, il se trouva beaucoup d'opposition. Elle ne goûtoit point que vingt-quatre de ses Membres composassent une petite Troupe choisie, qui auroit été trop fière de cette distinction, & se seroit crûe en droit de dédaigner le reste du Corps. Les plus employés devoient la former, & les plus employés pouvoient-ils se charger d'occupations nouvelles? n'étoit-on pas déja assez instruit par les voies ordinaires? Enfin, comme il est aisé de contredire, on contredisoit, & on contredisoit avec force. Peut-être cependant, que malgré cela, le Projet auroit réussi, si Mr. Chirac n'étoit mort. C'est ainsi que les desseins les plus utiles échouent par des vues particuliéres, & que de petits intérêts en font perdre de vue de plus grands. Il est certain cependant, qu'un Etablissement de cette nature auroit contribué infiniment à perfectionner la Médecine, & par céla même au bien du Genre-humain.

(12) Idem p. 179. 180.

CLARKE (SAMUEL) nâquit à Norwich le 11 d'Octobre 1675. Son père Edouard Clarke, Ecuyer, étoit Alderman de cette Ville, & fut Député de sa part au Parlement pendant plusieurs années. Anne sa mère étoit fille de Mr. Samuel *Parmenter*, Négociant de cette Ville. Il fit ses prémiéres études dans l'Ecole publique de Norwich, sous Mr. Burton. En 1691 on l'envoya à Cambridge, où il entra dans le Collége de Caius, sous la conduite de Mr. Ellis, qui fut fait Chevalier dans la suite (a). Quoiqu'on n'enseignât alors dans cette Université que la Philosophie de Des-Cartes, & que le Maitre de Mr. Clarke en fût fort entêté, notre jeune Etudiant posséda bientôt les principales parties de la Philosophie du Chevalier Newton [A]; & lorsqu'il prit le degré de Bachelier, il lut publiquement un Discours Latin sur une Question tirée des *Principes Mathématiques*: ce Discours charma tous les Auditeurs, tant par la solidité & la justesse des raisonnemens, que par la beauté de la diction (b). En 1697, il publia une Traduction Latine de la *Physique de Rohault*, avec d'amples Notes [B]. Aiant

(a) Préface du 1. Vol. des *Sermons du Dr. Clarke*, contenant diverses particularités de sa vie, par *Benjamin (Hoadley)*, Evêque de Salisbury, p. 1. 2. Lond. 1730 in-8.

(b) Ibid. p. 3. 4.

[A] *Notre jeune Etudiant posséda bientôt les principales parties de la Philosophie du Chevalier Newton.*] Le Dr. Hoadly, à présent Evêque de Winchester, remarque (1), qu'à la vérité, l'illustre Newton avoit publié ses *Principes Mathématiques*; mais que cet Ouvrage n'étoit à l'usage que de bien peu de personnes, le fond des choses, & la maniére de les traiter, étant également au-dessus de la portée du plus grand nombre, sans en excepter les Savans; & aiant d'ailleurs contre lui le puissant préjugé en faveur des Opinions établies. „ Mais ni la difficulté du „ travail, ni l'autorité du Directeur de ses études, ni „ l'exemple de ses Camarades qui se faisoient un devoir „ de la suivre, rien ne fut capable de le détourner de „ cette étude. Peu content desormais d'*Hypothéses* arbi- „ traires, il s'appliqua à quelque chose de plus vrai & de „ plus réel; & il fit de si grands progrès dans cette étude, „ qu'il posséda bientôt ce qu'il y a de plus essentiel dans „ la Philosophie Newtonienne." Mr. Whiston rapporte aussi (2), qu'aiant eu une conversation avec Mr. Clarke à Norwich en 1697, il fut extrêmement surpris de voir qu'un aussi jeune homme que l'étoit alors Mr. Clarke, „ qui n'avoit pas plus de vingt-deux ans, eût une si gran- „ de connoissance de ces sublimes Découvertes, qui é- „ toient encore un mystère presque pour tout le monde, „ excepté pour un petit nombre de Mathématiciens. Et „ même, *continue-t-il*, je ne me souviens pas d'avoir ren- „ contré dans ce tems-là au-delà d'une, ou tout au plus „ de deux personnes, qui entendissent aussi bien cette „ Philosophie que Mr. Clarke."

(1) Préface du 1. Vol. des *Sermons du Dr. Clarke* p. 2.

(2) *Mémoir. Histor. de la Vie du Dr. Sam. Clarke* p. 7.

[B] *En 1697 il publia une Traduction Latine de la Physique de Rohault, avec d'amples Notes.*] On expliquoit alors dans les Colléges de l'Université cette Physique, toute Cartésienne, & très mal traduite en Latin. Mr. Clarke pensa avec raison, qu'on pouvoit exprimer les matiéres Philosophiques en bon Latin. Mais il avoit de plus grandes vues, que celle de faire une meilleure Traduction: il résolut d'y joindre des Notes, qui pussent inspirer insensiblement à la Jeunesse du goût pour une Philosophie plus saine que celle qui se trouve dans ce Livre. „ Et c'é- „ toit-là certainement, *dit l'Evêque de Salisbury* (3), une „ méthode plus prudente d'introduire la Vérité, incon- „ nue auparavant, que s'il avoit entrepris de bannir tout „ d'un coup entiérement ce Traité, & d'en composer un „ nouveau. Le succès répondit parfaitement à ses espé- „ rances; & l'on peut à juste titre assurer, que l'Univer- „ sité lui a de grandes obligations à cet égard: car c'est „ par son moyen que la nouvelle Philosophie s'y est éta- „ blie sans bruit: & aujourd'hui encore on se sert de sa „ Traduction de Rohault dans les Leçons, & ses Notes „ sont la prémiére chose qu'on met entre les mains de „ ceux qui sont disposés à préférer la Réalité & la Véri- „ té, à des Hypothéses arbitraires & à des Romans Phi- „ losophiques. C'est ainsi que n'aiant encore que vingt „ ans, il a fourni aux Jeunes-gens un Systéme de Scien- „ ce, qui a toujours été, & qui est encore aujourd'hui „ d'une grande utilité à ceux qui ont le bonheur d'être é- „ levés & de faire leurs études dans cette Université." Mr. Whiston nous apprend (4) que ce fut son Maitre, qui l'engagea à faire cette Traduction, qui fut imprimée pour la prémiére fois en 1697 in-8. Il s'en est déja fait quatre Editions, les unes meilleures que les autres: la derniére sur-tout l'emporte sur les précédentes; elle a paru en 1718 in-8. sous ce titre: *Jacobi Rohaulti Physica. Latinè vertit, recensuit, & uberioribus jam Annotationibus ex il-*

(3) *Ubi supra* p. 4. 5.

(4) *Ubi supra* p. 5.

Aiant formé ensuite le dessein de se faire d'Eglise, il tourna toutes ses études du côté de la Théologie, & trouva bientôt une occasion très favorable de s'y pousser (c), aiant été fait Chapelain du Dr. Moore Evêque de Norwich sur la fin de 1698, ou au commencement de 1699. Ce Prélat le traita toujours avec toute la confiance & l'estime possible [C]. Mr. Clarke commença d'abord par s'appliquer tout entier à la lecture de l'Ancien & du Nouveau Testament dans les Langues originales, & à celle des Auteurs de la Primitive Eglise [D]. Il donna bientôt des preuves des progrès qu'il y avoit faits, en publiant dès l'an 1699 deux Traités; l'un intitulé: *Trois Essais Pratiques, sur le Baptême, la Confirmation & la Repentance* [E]; & l'autre: *Réflexions sur un Livre qui a pour titre*, Amyntor, *en ce qui regarde les Ecrits des Pères de la Primitive Eglise, & le Canon du Nouveau Testament* [F]. En 1701, il publia sa *Paraphrase* sur l'Evangile de *S. Matthieu*, qui fut suivie en 1702 de celle des Evangiles de *S. Marc* & de *S. Luc*, & peu après de celui de *S. Jean*. Ces Paraphrases furent universellement goûtées [G]; elles parurent ensemble en deux Volumes in-8., & il s'en est fait quatre Editions. Il avoit déja commencé celle des *Actes des Apôtres*, d'abord qu'il eut donné les autres, & il auroit certainement continué sur tout le Nouveau Testament; mais divers accidens, qui survinrent, l'empéchérent de pousser plus loin son travail; „ & l'on ne peut que regretter à présent, *dit l'Evêque* „ *de Salisbury* (d), qu'il en ait été détourné lorsqu'il y étoit occupé, ou qu'il ne se soit pas rendu aux „ sollicitations de ses Amis, qui l'ont souvent pressé de continuer cet Ouvrage: mais il s'en est toujours excusé, sur ce que depuis la publication de sa Paraphrase sur les quatre Evangiles, il avoit „ paru d'autres Ouvrages excellens dans le même genre." L'Evêque de Norwich, touché des rares talens & des belles qualités de Mr. Clarke, résolut aussi-tôt de lui procurer quelque poste avantageux dans la Capitale du Royaume. Mais en attendant que l'occasion s'en présentât, il lui donna la Cure de Drayton proche de Norwich, & un autre Bénéfice dans cette Ville, mais l'un & l'autre de peu de valeur. Il les desservoit lui-même, lorsque l'Evêque étoit à Norwich (e). Il précha d'abord sans papier, & il continua jusqu'au tems qu'il fut Recteur de S. James [H]. En 1704 & 1705, il remplit la *Lecture* fondée par Mr. Boyle, & publia peu après les Sermons qu'il avoit prononcés [I] sur l'Exis-

(c) Idem p. 5. 6.

(d) Ubi supra p. 10.

(e) Idem p. 10. 11.

*lustrissimi Isaaci Newtoni Philosophiâ maximam partem haustis, amplificavit & ornavit S. Clarke, S. T. P. Accedunt etiam in hâc quartâ editione novæ aliquot Tabulæ æri incisæ; & Annotationes multum sunt auctæ.* Son frère JEAN CLARKE, Doyen de Salisbury, a traduit ces Notes en Anglois, pour les joindre à sa Traduction Angloise de la Physique de Rohault, imprimée à Londres en deux Volumes in-8.

[C] *Ce Prélat le traita toujours avec toute la confiance & l'estime possible.*] Il conçut tant d'amitié pour Mr. Clarke, que pendant douze ans qu'il demeura avec lui, ils vivoient ensemble avec autant de liberté que deux frères, & comme s'ils avoient été égaux. Il n'y a marque de confiance & d'estime, que ce Prélat ne lui donnât, tant qu'il vécut; & lorsqu'il mourut, il lui en donna la plus grande, en le faisant son seul Exécuteur Testamentaire: emploi dont il s'acquitta avec une exactitude fidèle, & à la parfaite satisfaction des personnes intéressées (5).

[D] *Mr. Clarke commença d'abord par s'appliquer tout entier à la lecture de l'Ancien & du Nouveau Testament dans les Langues originales, & à celle des Auteurs de la Primitive Eglise.*] Il lut le Vieux Testament avec une solidité de jugement, que peu de gens font paroitre après une beaucoup plus longue application; ce qui lui fournit quantité de remarques sur les fautes des Versions ordinaires, qu'il écrivit de sa propre main en marge. Il lut le Nouveau Testament en vrai Critique, & continua ses études en lisant avec grand soin les Ecrivains des prémiers Siècles, tant pour y découvrir, s'il étoit possible, les véritables sentimens & les pratiques de l'Antiquité, que pour appuyer l'autorité & le vrai sens des Livres sacrés (6).

[E] *Trois Essais Pratiques* &c.] Le titre entier est: *Trois Essais Pratiques, sur le Baptême, la Confirmation, & la Repentance: Contenant d'amples Instructions pour mener une vie sainte; avec de pressantes Exhortations, adressées surtout aux jeunes-gens, & tirées de la sévérité de la Discipline de la primitive Eglise.* Il s'en est fait cinq Editions *. L'Evêque de Salisbury nous dit (7), que s'il parle de cet Ouvrage, & des *Réflexions sur l'Amyntor de Toland*, ce n'est pas pour les mettre de niveau avec les autres Ouvrages du Dr. Clarke; mais seulement „ comme des Pièces „ qui portent des caractères évidens d'une ame vraiment „ Chrétienne, & qui sont des preuves de la connoissance „ qu'il avoit de l'Antiquité, dès qu'il a commencé à se „ produire en public." Mr. Whiston regarde (8) les *Trois Essais Pratiques* „ comme le plus important Ouvrage que „ Mr. Clarke ait fait, & qui avec quelques légères corrections, seroit encore un des plus utiles dans les familles. Et j'ose dire, *ajoute-t-il*, qu'on y voit briller également le jugement & la pénétration de Mr. Clarke, comme sa piété Chrétienne, dans sa jeunesse."

[F] *Réflexions sur un Livre qui a pour titre*, Amyntor.] Cet Ouvrage parut en 1699, sans nom d'Auteur; on l'a ajouté depuis à la *Lettre du Dr. Clarke à Mr. Dodwell* &c.

[G] *Ces Paraphrases furent universellement goûtées.*] Le Dr. Sykes dans l'*Eloge* de notre Auteur (9), remarque que les diverses Editions qui s'en sont faites, prouvent clairement que le Public les a lues avec plaisir; & que tout Lecteur impartial y voit, que c'est avec vérité que notre Auteur dit „ qu'il a tâché d'exprimer la pensée des Evangélistes de la manière la plus claire, & de lier les matières par les transitions les plus claires qu'il lui a été possible; & que par-tout il a tâché sincèrement de représenter la doctrine de notre Sauveur dans sa simplicité naturelle, sans avoir égard à aucune dispute de Religion." Le même Auteur remarque, que s'il avoit fait les *Epitres*, de la même manière que les *Evangiles* (à quoi il s'étoit engagé, s'il avoit vécu) „ nous aurions eu le sens du „ *Nouveau Testament*, de la manière la plus simple & la „ plus claire, les passages difficiles de l'Ecriture vraisemblablement éclaircis; &, ce qui paroit à bien des gens „ une pensée peu juste, l'Ecriture auroit été liée, & soutenue dans ses raisonnemens." L'Evêque de Salisbury nous apprend (10), que notre Auteur a eu principalement en vue l'intelligence des expressions de l'Ecriture, & de les expliquer de manière que ce Livre sacré fût utile à tous ceux qui y prennent intérêt; que ses *Paraphrases* sont écrites *avec une simplicité mâle, & avec clarté*, & qu'elles sont accompagnées d'un petit nombre de courtes Notes, lorsqu'il a fallu ajouter quelque explication critique. „ Je n'ai pas besoin de dire, *continue l'Evêque*, de „ quelle utilité cet Ouvrage a été & sera toujours aux Lecteurs Anglois, qui ont assez de bon-sens & de vertu „ pour aimer à avoir le vrai sens de ce qui est contenu „ dans l'Evangile; l'expérience a déja fait voir assez l'utilité d'une pareille explication, faite de main de Maître."

[H] *Il précha d'abord sans papier, & il continua jusqu'au tems qu'il fut Recteur de S. James.*] Il y réussissoit parfaitement, non en se fiant entièrement à sa mémoire, & en prononçant un Sermon composé & appris, en quoi quelques Prédicateurs ont excellé; ni en s'échauffant & en se mettant peu à peu en mouvement, ce qui donne à d'autres la facilité d'expression; mais par un grand sang-froid & beaucoup d'acquis, ce qui faisoit qu'il ne se trompoit pas aisément dans le choix de ce qu'il vouloit dire; & par une grande facilité d'expression, qui lui faisoit trouver à point nommé les termes dont il avoit besoin (11).

[I] *En 1704 & 1705 il remplit la* Lecture *fondée par Mr. Boyle, & publia peu après les Sermons qu'il avoit prononcés.*] Ils furent imprimés en deux Volumes; dont le prémier parut en 1705, & le second en 1706. Depuis ils ont été réimprimés en un seul Volume, & il s'en est fait grand nombre d'Editions. Mr. Clarke ajouta à la quatrième & à la cinquième Edition plusieurs Lettres, qu'un *Gentilhomme du Comté de Glocester* * lui avoit écrites sur la prémière Partie de cet Ouvrage, avec ses Réponses. Dans la sixième & septième il joignit son *Discours sur la Connexion qu'il y a entre les Propheties du Vieux Testament, & l'application que les Ecrivains du Nouveau en font à Jésus-Christ*; & la *Réponse à une septième Lettre sur l'Argument a priori*. Le Dr. George Smalridge, depuis Evêque de Bristol, dit de l'un, ou même des deux Volumes, que *c'est le meilleur Livre sur ces matières, qui ait été écrit en quelque Langue que ce soit* (12). Le Dr. Sykes, dans l'*Eloge* cité ci-dessus, rend compte de ce que notre Auteur a fait dans sa *Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, & des Devoirs de la Religion Naturelle & Révélée*; & il remarque (13), que tous les Chrétiens s'accordent à reconnoitre l'Unité d'une Cause suprême; mais qu'il n'y en a point qui aient fort bien réussi à prouver qu'il ne *peut* y avoir qu'une *seule* Cause de l'Univers. Les Païens reconnoissoient un *seul Dieu suprême*; & il ne paroit point qu'aucun des plus éclairés d'entre eux ait admis une multitude de Dieux éternels, indépendans, & incréés. Ils adoroient, à la vérité, un grand nombre de Divinités subalternes; ils leur dressoient des statues & des images; & même on donnoit souvent par abus à ces Symboles le nom de Dieux. Mais le sentiment général de tous leurs Philosophes & des gens éclairés étoit, qu'il n'y a *qu'une seule* Intelligence, *une seule* Cause de toutes choses. La Révélation a pleinement confirmé cette notion, & l'a rendue incontestable pour les *Juifs* & pour les *Chrétiens*. Mais quoiqu'ils conviennent tous en ce point, qu'il n'y a *qu'un seul Dieu*, *une seule* Cause suprême de toutes choses; on n'a pas laissé d'être embarrassé à *prouver* qu'il ne *peut* y avoir plusieurs Causes finies & Indépendantes des différens Systé-

(5) Préface des *Sermons*, ubi supra p. 6. 7.

(6) Id. ib. p. 7.

* On dit *quatre* dans la *Bibl. Britann.* T. III. Part. II. p. 441. R. D. T.

(7) P. 8.

(8) *Ubi supra* p. 10.

(9) Inféré dans le Journal intitulé *The present State of Republick of Letters* Juillet 1729 Art. 4. p. 61. 62.

(10) *Ubi supra* p. 8. 9.

(11) Ibid. p. 11.

* Le Dr *Joseph Butler*, Auteur de quinze Sermons, dont la 2de Edition a paru à Londres en 1729 in-8.

(12) Whiston p. 15.

(13) P. 56. & *suiv.*

l'Existence & les Attributs de Dieu, les Devoirs moraux de la Religion Naturelle, & la Vérité & la Certitude de la Religion Chrétienne. Mr. Whiston a découvert que c'est vers ce tems-là, où peu aprés, que Mr. Clarke avoit commencé à voir clair dans les Ecrits des Auteurs anciens sur l'article de

Systêmes, ou différentes parties de Systêmes dans l'Univers. Il est certain qu'une Cause finie suffit pour produire un Effet fini. „ Les Phénoménes de la Nature, *dit le* „ *Dr. Clarke*, que nous sommes à portée d'observer, prou„ vent à la vérité démonstrativement, qu'il y a un Auteur „ & un Directeur suprême de cette Nature *particuliére*, „ ou de ces Phénoménes, dont nous avons quelque con„ noissance. Mais nous ne pouvons prouver, par la con„ noissance imparfaite & bornée que nous avons d'un pe„ tit nombre de Phénoménes, dans cette petite partie de „ l'Univers qui est à la portée de nos sens, que l'Auteur „ & le Directeur suprême de *cette Nature*, ou de *ces Phé*„ *noménes*, soit aussi l'Auteur & le Directeur suprême de „ *toute* la Nature. C'étoit donc un projet digne du génie „ & de l'application de l'Homme le plus pénétrant qu'il „ y eût au monde, *continue le Dr. Sykes* (14), de trouver „ une voie de prouver, *qu'il n'y a qu'un seul Etre infini*, „ *immense*, *l'Auteur & le Directeur suprême de l'Uni*„ *vers.*" Tout le monde convenoit, que *l'Unité de Dieu* est un Principe de la Religion Naturelle, aussi-bien que de la Religion Révélée; & cependant l'incapacité de *prouver* ce Principe fondamental, étoit abandonner réellement à ceux qui le combattent, tout ce qui est fondé sur ce Principe. On regarde avec raison l'Unité de Dieu, comme le fondement de tous les Devoirs moraux; sans lequel l'homme ne peut que tomber dans les plus grands égaremens: au-lieu que posé ce principe, tout est lié & se soutient dans le Systême moral. Dés qu'on admet ce Principe, on peut raisonner solidement, tirer des conséquences légitimes de prémisses bien fondées, jusqu'à ce qu'on ait prouvé la nécessité de chaque Devoir particulier, & de la Vertu dans toute son étendue. „ Le Dr. Clarke voyant donc l'insuffisan„ ce des argumens à *posteriori* pour prouver cette vérité, „ a entrepris de la prouver à *priori*, & y a réussi. Il a „ démontré qu'il n'y a & qu'il ne peut y avoir *qu'un seul* „ Auteur & Directeur de l'*Univers.* Si jamais homme eut „ la pénétration d'esprit, la force & la clarté de raison„ nement, requises pour traiter les sujets les plus ab„ straits & les plus métaphysiques, c'est le Dr. Clarke, „ qui étoit capable de mettre les sujets les plus relevés à „ la portée des gens qui ont tant soit peu d'intelligen„ ce (15)." Aprés avoir démontré *l'Existence* & *l'Unité de Dieu*, & éclairci la matiére de la *Liberté*, contre la doctrine de la *Necessité* & du *Destin*, Il s'est proposé de *prouver la Religion Naturelle & la Revélée.* „ Les devoirs „ invariables de l'une, & la vérité de l'autre, étoient des „ sujets de la derniére importance, dans un siécle où le „ Pyrrhonisme & l'Irreligion font tant de ravages; & le „ Dr. avoit le bonheur de ne pouvoir toucher à aucun su„ jet, sans le mettre dans un nouveau jour. Il avoit des „ idées claires & nettes, & le talent de s'exprimer avec „ une grande clarté. Et n'aiant d'autre vue que de mon„ trer les choses telles qu'elles sont véritablement, sans „ être animé du desir de plaire aux hommes, d'acquérir „ de la gloire, des richesses ou du crédit, il alloit tout „ droit, où la vérité le menoit. Il développa & prou„ va, qu'il y a des différences éternelles & nécessaires „ dans les choses. Que les Hommes aiant reçu la capaci„ té de connoitre ces différences, il s'ensuit de-là, que „ Dieu veut qu'ils agissent conformément à ces différen„ ces. Qu'ils sont obligés, en qualité d'Etres raisonna„ bles, d'agir de cette maniére; & que le Gouverneur „ moral de l'Univers ne peut être indifférent à la maniére „ dont les hommes se conduisent par rapport à ces de„ voirs (16)." Il s'attacha ensuite à prouver *la Vérité de la Religion Chrétienne*, & à la défendre contre les Objections qu'on a faites, non seulement contre l'*application* des Prophéties à Jésus-Christ, mais contre les *Prophéties* mêmes. „ Tout ce que les Chrétiens en général ont dit sur „ ces matiéres, *dit le Dr. Sykes* (17), étoit certainement „ précaire & peu concluant. Il falloit toute l'habileté du „ Critique le plus exact, & du Logicien le plus clair, „ pour *établir* la Connexion des Prophéties du Vieux Tes„ tament, & pour faire voir comment elles sont applica„ bles à Jésus de Nazareth." Notre Auteur entreprit donc de prouver, que comme on trouve dans le Vieux Testament des promesses *qu'il viendroit un tems où la Vérité & la Vertu prevaudront sur l'Erreur & la Corruption*; on y trouve aussi *des prédictions positives, qui declarent que les magnifiques promesses de Dieu s'accompliront par le moyen d'une personne ointe par Dieu pour l'execution de ce grand dessein.* „ Et que comme Jésus a prouvé par les œuvres qu'il „ faisoit au nom de son Pére, que Dieu l'avoit envoyé; „ & qu'il a paru qu'il ne lui manquoit aucun trait, aucun „ caractére, de ceux par lesquels les anciens Prophétes „ ont désigné le Messie promis; il a été pleinement en „ droit de s'appliquer toutes les Prophéties qui parlent „ du Messie, ou qui portent sur lui." Le Dr. Sykes observe (18) que cette méthode de prouver la vérité de la Religion Chrétienne, est claire & raisonnable; & qu'on trouve ici rassemblés tous les passages de l'Ecriture Sainte, dont on tire les preuves de la vérité de la Religion Chrétienne. Le tout se réduit donc à savoir: Si Jésus-Christ a été en droit, ou non, de s'appliquer certaines Prophéties, de la maniére dont il l'a fait? Si l'on n'a pas de preuves suffisantes pour croire qu'il s'en est fait l'application justement? Et enfin, si le rapport exact à tant d'égards, que le Docteur a détaillés, ne montre pas avec toute l'évidence possible, que ni le Fanatisme, ni le Hazard, n'ont pu produire une si exacte conformité (19)? L'Evêque de Salisbury dit aussi (20), en rendant compte des Sermons sur l'Existence & les Attributs de Dieu, „ qu'il a surpassé l'attente de ceux-là mêmes, qui atten„ doient les plus grandes choses de lui; & qu'il a posé si „ profondément & si solidement les fondemens de la vraie „ Religion, qu'ils ne peuvent être ébranlés ni par la Su„ perstition des uns, ni par l'Incrédulité des autres. Que „ dans ces Discours, il commence par des Propositions „ évidentes par elles-mêmes. Que de-là il passe à d'au„ tres, qui reçoivent leur preuve des prémiéres. Il ne „ fait pas un pas, sans s'être auparavant applani le che„ min. Dans tout l'Ouvrage, pas un terme qui ne soit „ intelligible à tous ceux qui entendent ces matiéres, & „ qui ne réponde à une idée claire dans l'esprit de celui „ qui s'en sert. C'est un édifice régulier, fondé sur un „ fondement inébranlable, & élevé d'étage en étage, a„ vec autant de force que de dignité (21)." Dans sa *Démonstration de la Religion Naturelle & Revélée*, il établit, dit l'Evêque (22), solidement les Devoirs moraux, sur les rélations mutuelles qu'il y a entre les choses & les personnes; sur la bonté immuable de certaines actions, & l'injustice naturelle des autres; sur la volonté du Créateur de tout, manifestée en ce qu'il a donné aux hommes la faculté d'appercevoir & de connoitre ces rélations & ces différences, d'en juger, & d'agir conformément à ce jugement qu'ils en portent. „ Il passe de-là à prouver que „ la Religion Chrétienne est digne de Dieu, par la con„ sidération de sa nature, en ce que son grand but est „ parfaitement conforme à la Lumiére naturelle, & aux „ devoirs moraux de la Raison éternelle; conformité, „ sans laquelle tous les argumens du monde ne pourroient „ jamais concurre en sa faveur. Il prouve ensuite que „ Dieu en est réellement l'Auteur, par les preuves exté„ rieures que fournissent, tant les Prophéties qui en ont „ précédé la publication, que les Miracles opérés expres„ sément pour lui faire honneur & pour l'établir. C'est „ ce qu'il a exécuté avec tant de solidité de raisonne„ ment, & de clarté d'expression, que les Auditeurs n'ont „ pu que trouver & le Prédicateur & le sujet également „ dignes de leur attention (23)." L'Evêque finit ce qu'il dit de ces Sermons en remarquant (24) „ que tout Chré„ tien du Pays où ils ont vu d'abord le jour, doit les re„ garder comme un Trésor, parce qu'ils renferment l'es„ sence, tant de la Religion *Naturelle*, que de la Reli„ gion *Révélée*; puisque si l'on ôte à cette derniére l'ap„ pui de la prémiére, & qu'on rompe son union avec la „ saine Raison, sa croyance ne pourra pas subsister long„ tems dans l'esprit des personnes qui pensent. Ainsi, „ *Que ce que Dieu a joint, l'homme ne le sépare point.*" Mr. Edmond Law aiant attaqué la Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, de notre Auteur, dans ses *Notes* sur l'*Essai sur l'Origine du Mal* du Dr. King Archevêque de Dublin, traduit en Latin; il parut au mois de Mai 1732 à Londres une *Défense de la Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, du Dr. Clarke; où l'on examine particuliérement la nature de l'Espace, de la Durée, & de l'Existence nécessaire. Pour servir de Réponse à un Livre intitulé*, Traduction de l'Essai sur l'Origine du Mal du Dr. King, *& à quelques autres Objections. On y a joint un Abrégé de la Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu.* Mr. Law aiant mis un *Postscript* dans la seconde Edition de sa Traduction du Livre du Dr. King, on publia au mois de Septembre de la même année une *Seconde Défense de la Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, du Dr. Clarke; pour servir de Réponse à* un Postscript *publié dans la seconde Edition de la Traduction de Mr. Law*, de l'Essai sur l'Origine du Mal. *Par l'Auteur de la premiére Défense.* On répondit à ces deux Défenses par une Brochure qui parut au mois de Novembre, intitulée: *Examen de la Doctrine du Dr. Clarke sur l'Espace: servant de Défense à la Traduction de l'Ouvrage du Dr. King sur* l'Origine du Mal: *& de Réponse à deux Brochures, intitulées, l'une*, Défense *&c. & l'autre*, Seconde Défense &c. Au mois de Janvier 1734, Mr. Jean Jackson publia à Londres in-8. une Brochure intitulée: *L'Existence & l'Unité de Dieu prouvées par sa Nature & par ses Attributs, ou Défense de la Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu par le Dr. Clarke.* Au mois de Juin il parut deux Brochures imprimées à Cambridge, l'une intitulée: *Recherches sur les idées de l'Espace, du Tems, de l'Immensité, de l'Eternité, de l'Existence par soi-même, de l'Existence nécessaire, & de l'Unité de la Nature Divine. Par* Edmond Law, *Maitre-ès-Arts*; l'autre intitulée: *Examen plus ample de l'idée que le Dr. Clarke donne de l'Espace*, par Joseph Clarke, *Maitre-ès-Arts.* Mr. Jean Clarke, Auteur des deux Défenses de la Démonstration du Dr. Samuel Clarke, en aiant publié une troisiéme *Défense*, Mr. Joseph Clarke donna au mois de Décembre 1734: *Nouvel Examen des idées du Dr. Clarke sur l'Espace, avec quelques Réfléxions sur la possibilité d'une Création éternelle; pour servir de Replique à la* troisiéme Défense de la Démonstration &c. *A quoi l'on a joint quelques Remarques sur les* Excep-

(14) Id. ib. p. 57.
(15) Id. ib. p. 58.
(16) Id. ib. p. 58. 59.
(17) P. 59.
(18) P. 60.
(19) Id. ib.
(20) Préface p. 12.
(21) Id. ib. p. 13.
(22) Ibid. p. 14.
(23) Id. ib. p. 14. 15.
(24) Ibid. p. 15.

(f) Whiston Memoir. Hist. p. 12.

de la Trinité, & à soupçonner que la doctrine d'Athanase n'est pas celle des prémiers Siècles (f) [K]. En 1706 il publia sa *Lettre à Mr. Dodwell* sur l'Immortalité de l'Ame; qui fut suivie bientôt de *quatre Défenses*, en forme de Lettres, à l'Auteur des *Remarques* sur cette Lettre [L]: elles ont été imprimées ensemble dans une cinquième Edition, & on y a joint la *Réponse à l'Amyntor* de Toland. La même année, il traduisit en beau Latin *l'Optique* du Chevalier Newton. Cette Traduction plut si fort à ce Grand-Homme, qu'il lui fit présent de cinq-cens livres sterling, ou de cent livres à chacun de ses enfans, qui étoient au nombre de cinq (g). Elle parut à Londres en 1706 in-4., & *il s'en est* fait une nouvelle Edition en 1719 in-8. Ce fut aussi en 1706, que l'Evêque de Norwich lui procura à Londres la Cure de *S. Benoit-Paul's-Wharf* (h). Peu de tems après, ce Prélat le produisit à la Cour; & à sa recommandation, il fut fait Chapelain ordinaire de la Reine Anne. Cette Princesse reconnut bientôt son mérite, & la Cure de S. James de Westminster étant devenue vacante, elle l'y nomma d'abord, à la prière du même Prélat (i) [M]. Dès qu'il eut été pourvu de ce Benéfice, il prit en 1709 le degré de Docteur en Théologie dans l'Université de Cambridge, & il soutint dans cette occasion ses Thèses avec un applaudissement universel [N]. La même année, il fit la révision de

(g) Idem p. 13.

(h) Préface des Sermons p. 16.

(i) Ibid. p. 15. 19.

*Exceptions de Mr. Jackson contre l'Examen de la Doctrine* du Dr. Clarke sur l'Espace &c. *par* Joseph Clarke, *Maître-ès-Arts & Membre du Collège de la Madeleine à Cambridge*.

[☞ Auroit-on jamais soupçonné Mr. de Voltaire d'être homme à juger du Dr. Clarke & de son Ouvrage, & d'être en état d'en apprécier le mérite? Rien pourtant de plus vrai. Ce célèbre Poëte, après avoir qualifié le Docteur de vraie *Machine à Raisonnemens* *, ajoute: *C'est lui qui est l'Auteur d'un Livre assez peu entendu, & estimé, sur l'Existence de Dieu; & d'un autre plus intelligible, mais assez méprisé, sur la Verité de la Religion Chrétienne*. Pour ce qui est de la qualification de *Machine à raisonnement*, elle a été relévée déja comme elle le mérite par un Homme d'esprit, qui a publié dans un de nos Journaux † des *Réflexions* sur quelques Principes de la Philosophie de Mr. Locke, *à l'occasion des* Lettres Philosophiques *de Mr. de Voltaire*, où ce Poëte *Philosophe* doit avoir appris bien des choses qu'il paroit ignorer. L'Auteur de ces *Réflexions* dit avec raison: „ Rien ne ressemble assurément moins à la *machine*, qu'un homme qui raisonne comme faisoit Clarke; c'est plutôt un Poëte tel „ que *Voltaire*, qu'on pourroit nommer à juste titre un „ *moulin à Vers*." En effet, y a-t-il termes plus mal assortis, & idées plus contradictoires, que *Machine* & *Raisonnemens*? Mais Mr. de Voltaire a cru apparemment être en droit de se servir du privilége qu'ont les Poëtes, d'inventer des fictions. Il est vrai qu'on y demande ordinairement de la vraisemblance; mais l'Auteur de la Henriade croit sans doute être au-dessus des régles. Il dit que le Livre du Dr. Clarke sur l'Existence de Dieu *est assez peu entendu*: il parle sans doute de lui-même, & personne ne le contredira; car d'ailleurs les gens un peu faits à la méditation & au raisonnement, entendent fort bien le Dr. Clarke; & je m'imagine qu'on en croira bien autant Mylord Evêque de Winchester, qui vante *la solidité de raisonnement & la clarté d'expression* du Docteur, que Mr. de Voltaire, qui décide hardiment *qu'il n'est point entendu*. Ce qu'il dit sur la seconde partie de l'Ouvrage de ce Grand-Homme, n'étonnera personne, que par la hardiesse qu'on y voit, d'avancer sans preuve la plus insigne fausseté. *C'est lui*, dit le Poëte, *qui est l'Auteur d'un autre* Livre *plus intelligible, mais assez méprisé, sur la Verité de la Religion Chrétienne*. Rien de plus juste que la réponse de l'Auteur des *Réflexions*: „ Il est pourtant vrai que l'Ouvrage en question a été aussi applaudi, qu'il est excellent en lui-même: je n'y vois que le sujet, qui pourroit „ avoir déplu à notre Poëte & à ses consors." Messieurs les Beaux-Esprits ne reviendront-ils jamais de la ridicule démangeaison d'affecter des airs de mépris? Ils en imposent par-là à des esprits superficiels; mais ils se font eux-mêmes mépriser par les gens qui pensent, & qui ne se payent point d'une décision brusque sans preuve. Mr. de Voltaire fait très bien des Vers, il écrit avec feu, il se fait lire avec plaisir: ne devroit-il pas être content, & sentir qu'il faut quelque chose de plus pour affronter des gens de la force de Clarke? ADD. DU TRAD.]

* Lettres Philosoph. Lettr. VII.

† Biblioth. Françoise Tom. XX. Part. II. Art. 1.

[K] *Mr. Clarke avoit commencé ..... à soupçonner que la doctrine d'Athanase* (sur la Trinité) *n'est pas celle des prémiers Siècles*.] C'est Mr. Whiston, qui nous apprend cette particularité (25). „ Si ce fut Mr. Newton, *dit-il*, qui „ donna à Mr. Clarke les prémières idées sur ce sujet, car „ il y étoit depuis longtems; ou si ce fut le fruit de ses „ propres recherches, c'est ce que je ne sai pas précisément, quoique je penche à croire le dernier. Voici „ seulement ce que je me souviens de lui avoir ouï dire: „ qu'il n'avoit jamais lu le Symbole d'Athanase dans sa Paroisse, soit à Norwich, soit dans le voisinage, si ce „ n'est une seule fois; & qu'alors même il le fit par méprise, & dans un tems qu'il n'étoit point établi par la „ Rubrique."

(25) Memoir. Histor. p. 12. 13.

[L] *En 1706 il publia sa Lettre à Mr. Dodwell sur l'Immortalité de l'Ame; qui fut suivie bientôt de* quatre Défenses *en forme de Lettres, à l'Auteur des* Remarques *sur cette* Lettre.] Mr. Henri Dodwell avoit publié à Londres en 1706: *Discours Epistolaire où l'on prouve par l'Ecriture & par les prémiers Pères, que l'Ame est de sa nature mortelle, & qu'elle est renduë immortelle par la volonté de Dieu, pour la punir ou la récompenser; Immortalité qui lui est communiquée par l'Esprit qu'elle reçoit dans le Baptême; & l'on montre qu'il n'y a que les Evêques qui ont la puissance de communiquer cet Esprit divin d'Immortalité*. Mr. Clarke répondit à cette Pièce par une Lettre imprimée à Londres en 1706 in-8: *Lettre à Mr. Dodwell, où l'on réfute en détail tous les Argumens qu'il a proposés dans son Discours Epistolaire contre* l'immortalité de l'Ame, *& où l'on expose fidélement le sentiment des Pères sur cette matière*. L'Evêque de Salisbury remarque (26), qu'il répond dans cette Lettre à Mr. Dodwell „ tant par rapport à ce qu'il y a de Philosophique dans la „ question, que par rapport au sentiment de quelques Pères, sur l'autorité desquels ce savant homme s'appuyoit; „ & que sa réponse satisfit tout le monde." Mr. Collins prit occasion d'entrer en lice, pour servir de Second à Mr. Dodwell, & de pousser plus loin la dispute Philosophique. Il produisit tout ce qu'il semble qu'on peut alléguer de plausible, contre l'Immatérialité de l'Ame & la Liberté des Actions humaines. Cela rendit l'Objet de la Dispute plus étendu. Mr. Clarke s'en mêla, „ & il écrivit sur la „ matière en question avec tant de force & de clarté, „ qu'il fit voir la supériorité qu'il avoit sur ses Adversaires, „ tant dans la Métaphysique, que dans la Physique; & qu'il „ donna sujet à tous les Lecteurs intelligens de se rejouïr „ que cette dispute fût née, pour lui arracher cette abondance de raisonnemens solides & clairs, dont on avoit „ véritablement besoin sur un sujet si obscur & si épineux. „ Et je suis persuadé, *continue le Prélat* (27), que comme „ il a ramené dans cette Dispute le peu que les Anciens „ ont dit de bon, & y a ajouté plus de lumière & d'évidence qu'il n'y en avoit jamais eu, & en un mot tout „ ce qu'ils peuvent avoir voulu dire; ce qu'il a écrit sera „ aussi toujours un modèle pour cette partie de la question, dont il s'est si fort occupé, comme d'un Article „ favori." Mr. Henri Grove dit (28), que *l'argument pris de la divisibilité de la Matière* pour prouver l'Immortalité de l'Ame „ quoiqu'ancien, .... n'a pas laissé d'être „ poussé en dernier lieu avec plus d'avantage que jamais; „ sur-tout par le savant Dr. Clarke dans ses admirables „ *Lettres*, qui ont peu d'égales pour la force du raisonnement, & pour la manière de traiter la Controverse."

(26) Préface p. 15.

(27) Ibid. p. 18.

(28) Preface to his *Essay towards a demonstration of the Soul's Immateriality* p. 1. Lond. 1718 in-8.

[M] *Elle l'y nomma d'abord.*] Il a joui de ce Bénéfice pendant plus de vingt ans; „ & il étoit si généralement „ respecté & chéri de ses Paroissiens, *dit le Dr. Sykes* (29), „ que tout ce qu'il disoit ou proposoit aux Membres de „ l'Assemblée, non seulement n'étoit pas contredit, ou „ simplement reçu, mais hautement approuvé." Dès qu'il fut établi dans sa Cure, il quitta sa manière de prêcher par méditation, & s'attacha à composer & à écrire ses Sermons tout du long; non qu'il n'eût pu, dit l'Evêque de Salisbury (30), en suivant sa prémière méthode, satisfaire l'Auditoire le plus délicat; mais c'est qu'il se proposoit dès ce tems-là de mettre ses Sermons en état d'être aussi utiles par l'impression dans la suite, qu'il souhaitoit qu'ils le fussent pour la Chaire. Dès qu'il eut pris possession de sa Cure, il se fixa où son devoir & son inclination l'appelloient, dans la Maison Curiale au milieu de ses Paroissiens, quittant rarement la Ville; & quand cela arrivoit, ce n'étoit que pour quelques semaines dans le tems des grandes Vacances, lorsqu'il n'y avoit personne en Ville. Il employoit ce tems à aller voir ses Amis à Norwich & ailleurs, & sur la fin de sa vie, à remplir ses devoirs en qualité de Maitre de l'Hôpital de Wigstan à Leicester. Il remplit avec beaucoup de régularité tous les devoirs de son Ministère, & suivit en particulier la louable coutume de ses prédécesseurs, qui étoit d'expliquer en public tous les Jeudis matin, pendant quelques mois de l'année, le Catechisme de l'Eglise Anglicane; & sur la fin de sa vie, il revit avec beaucoup de soin ce qu'il avoit fait là-dessus, qu'il laissa tout prêt à être imprimé sous le titre d'*Exposition du Catéchisme de l'Eglise Anglicane* (31).

(29) Ubi supra p. 63.

(30) Préface p. 19. 26.

(31) Id. ib. p. 26. 27.

[N] *Il soutint dans cette occasion ses Thèses avec un applaudissement universel.*] Les deux Thèses qu'il proposa étoient celles-ci: *Sans la Liberté des actions humaines, il ne sauroit y avoir de Religion: Nul Article de la Foi Chrétienne, contenu dans la Ste. Ecriture, n'est opposé à la droite Raison* (32). I. *Nullum Fidei Christianæ dogma in S. Scripturis traditum, est rectæ rationi dissentaneum.* II. *Sine Actionum humanarum libertate nulla potest esse Religio* (33). Le Dr. James, Professeur Royal en Théologie, se surpassa dans cette occasion. Il commença d'abord par examiner fort au long les Thèses du Dr. Clarke, dont il discuta toutes les parties avec beaucoup de subtilité: & ensuite il argumenta en forme avec toute la force possible, pendant tout le cours de la Dispute. Le Dr. Clarke répondit à son Examen par un Discours qu'il fit sur le champ & qui dura près d'une demi-heure, dans lequel, sans être le moins du

(32) Whiston ubi supra p. 18.

(33) Idem p. 178.

de la Traduction Angloise des *Constitutions Apostoliques* du Dr. Whiston (*k*). En 1712, il publia une magnifique Edition des *Commentaires de César* [*O*], qu'il dédia au Duc de Marlborough. Il donna la même année son Livre de *la Doctrine de l'Ecriture sur la Trinité* [*P*], qui fit naitre quantité d'Ecrits sur ce sujet, tant de lui-même, que d'autres Auteurs [*Q*]. En 1714, la Chambre Basse de l'Assemblée du Clergé porta ses plaintes contre lui à la Chambre Haute [*R*], dont les Membres déclarérent ensuite être contens des Explications qu'il donna sur ce sujet. Cependant l'Evêque de Salisbury assure (*l*) „ que depuis le tems qu'il publia ce Livre, jusqu'au jour de sa mort, le Dr. Clarke ne trouva aucune raison, autant que ses lumiéres s'étendoient, de changer d'idées, & d'adopter au-lieu de la „ doctrine qu'il avoit établie dans ce Livre, quelqu'un des Systêmes qui lui sembloient donner atteinte ou à la gloire du Pére d'un côté, ou à celle du Fils & du S. Esprit de l'autre." Avant la publication de son Livre, Mylord Godolphin & quelques autres Ministres de la Reine Anne lui firent dire: „ Que ce n'étoit qu'avec peine que ceux qui étoient pour la Liberté, se maintenoient, dans l'état „ où étoient les affaires; qu'ainsi, ce n'étoit pas le tems de publier un Livre, qui causeroit beaucoup de bruit & de trouble; qu'ils le prioient donc d'attendre que les circonstances fussent favorables." *Mais le Dr. Clarke n'eut aucun égard à ce message*, dit Mr. Whiston *, *& passa outre, en suivant ce que sa Conscience lui dictoit.* En 1712, il eut une Conférence sur la doctrine de la Trinité avec le Dr. Smalridge, depuis Evêque de Bristol, chez Mr. Thomas Cartwright, à Aynho dans le Comté de Northampton [*S*]. En 1715 & 1716, il fut engagé dans une Dispute avec le fameux Mr. Leibnitz,

(*k*) Whiston *Mem. Hist.* p. 23. 24.

(*l*) Préface p. 23.

* *Mem. Hist.* p. 179.

du monde embarrassé ni pour le choix des pensées, ni pour l'expression, il démêla si bien la foiblesse des raisonnemens du Professeur, que plusieurs des Auditeurs ne purent s'empêcher d'en témoigner leur étonnement, & avouérent, que s'ils ne l'avoient vu, ils auroient cru qu'il avoit ce Discours par écrit & qu'il le lisoit. Ensuite, pendant tout le cours de la Dispute en forme, il fut si bien en garde contre les subtilités du Professeur, qui possédoit parfaitement l'art de la Dispute; il répondit avec tant de force à toutes les difficultés qu'un Opposant de ce caractére étoit capable de proposer, & le serra de si près par des réponses claires & intelligibles pour tous les assistans, que jamais peut-être on n'avoit vu une scéne aussi intéressante dans les Ecoles, ni une Dispute soutenue aussi longtems avec tant de force, & qui finit d'une maniére plus honorable, ou aussi glorieuse pour le Défendant (34). Le Professeur lui-même, qui étoit un homme de bonne humeur aussi-bien que savant, lui dit tout haut sur la fin de la Dispute: *Profecto me probè exacuisti* (35), ou *exercuisti*, comme Mr. Whiston croit (36) qu'on doit lire. Le Professeur ajouta, qu'il pouvoit desormais se retirer & quitter la Chaire de Professeur, puisqu'un homme si capable de la remplir paroissoit dans l'Université (37). Les savans Membres de l'Université, qui avoient assisté à toute la Dispute, se retirérent en s'entretenant ensemble de la satisfaction qu'ils venoient d'avoir, charmés que leur Université eût un tel ornement. Ils admiroient sur-tout, qu'après une absence de plusieurs années, pendant lesquelles Mr. Clarke avoit été occupé à des exercices d'un tout autre genre, il s'acquittât en Maître des Exercices Académiques, comme s'il n'eût fait autre chose; & qu'il s'exprimât avec une si grande facilité, comme s'il eût toujours été accoutumé à parler Latin en conversation (38).

(34) Préface p. 22. 23.

(35) Id. ib.

(36) *Mem. Histor.* p. 138.

(37) Ibid.

(38) Préface p. 22.

[O] *En 1712 il publia une magnifique Edition des Commentaires de César.*] Mr. Addison parle de cette Edition (39) en ces termes: „ On a déja parlé dans les Gazettes „ des Pays étrangers, de la nouvelle Edition qu'on nous „ a donnée des *Commentaires de César*. C'est un Ouvrage „ qui fait certainement honneur à la Presse Angloise. Il „ n'est pas surprenant, qu'une Edition à laquelle a présidé *un des plus savans, des plus judicieux & des plus habiles Ecrivains de notre Siecle*, soit très correcte. C'est „ le plus bel Ouvrage que j'aye jamais vu, tant pour le „ papier & les caractéres, que pour les Planches dont ce „ magnifique Ouvrage est enrichi. C'est une preuve bien „ sensible du génie Anglois, qui, quoiqu'il ne soit pas „ des prémiers à inventer dans les Arts, les porte généralement à une plus grande perfection qu'aucune autre „ Nation."

(39) *Spectateur* Tom. V. num. 367. en Anglois.

[*P*] *Son Livre de la Doctrine de l'Ecriture sur la Trinité.*] Le titre entier est: *La Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité: en trois Parties. Où l'on rassemble, l'on compare & l'on explique tous les Textes du Nouveau Testament, & les principaux Passages de la Liturgie de l'Eglise Anglicane, qui se rapportent à cette Doctrine.* Londres 1712 in-8. L'Auteur en publia une seconde Edition avec de grands changemens en 1719; & depuis sa mort il en a paru une troisiéme avec de grandes Additions, qu'on a trouvées de sa propre main, & destinées pour l'impression. L'Evêque de Salisbury dit (40), que pour se faire de justes idées sur cet important sujet, il se conduisit de la maniére suivante. „ Il savoit, & tout le monde en convient, que c'est une „ matiére de Révélation. Il ne se proposa donc point „ d'inventer quelque Hypothése plausible & nouvelle, que „ son esprit lui auroit aisément fournie. Il n'eut pas recours à des raisonnemens abstraits & Métaphysiques, „ pour justifier & défendre aucun Systême qu'il eût embrassé d'avance. Mais en vrai Chrétien, il consulta le „ Nouveau Testament. Il y chercha tous les Passages où „ il est fait mention des trois Personnes, ou de quelqu'une d'elles. Il examina avec soin le sens des termes, „ employés par rapport à chacune; & en suivant les meilleures régles de la Grammaire & de la Critique, & en „ profitant de son habileté dans le Langage, il tâcha de „ déterminer d'une maniére simple & claire, ce qui est dit „ de chaque Personne, & ce qui n'en est pas dit. Et il „ publia ce qui lui parut vrai, sous le titre de *Doctrine de* „ *l'Ecriture sur la Trinité.*" Le Prélat dit encore (41): „ Que tous les Chrétiens, tant Théologiens que Laïques, „ doivent remercier le Dr. Clarke d'avoir réduit la dispute aux termes qu'il a fait; & d'avoir fait ce Recueil des „ Textes du Nouveau Testament, par l'autorité desquels „ on doit décider proprement de quel côté est la Vérité."

(40) Préface p. 23.

(41) Ibid. p. 24.

[*Q*] *Qui fit naitre quantité d'Ecrits sur ce sujet, tant de lui-même, que d'autres Auteurs.*] On trouve l'Histoire de cette Dispute jusqu'à l'année 1719, dans une Brochure imprimée à Londres en 1720 in-8. intitulée: *Histoire de tous les Ouvrages considérables & de toutes les Brochures, qui ont parus de part & d'autre dans la Dispute sur la Trinité, depuis l'année* 1712. *On y a joint l'Histoire des Brochures écrites l'année derniére de part & d'autre par les Non-Conformistes, jusqu'à la fin de* 1719. Voici les Ouvrages du Dr. Clarke sur ce sujet. I. *Lettre au Dr.* Wells, *en réponse à ses* Remarques, Londres 1714 in-8. Les Remarques du Dr. Wells étoient datées du 30 Mai 1713. Il fit une Réponse au Dr. Clarke, intitulée: *Lettre au Dr.* Clarke, *en réponse à sa Lettre au Dr.* Wells. Le Dr. Clarke parle de cette Lettre dans sa *Réponse aux Objections de Mr.* Robert Nelson (42), & il dit qu'elle regarde entiérement d'autres Ecrivains modernes, aux argumens desquels le Dr. a répondu dans son prémier Livre. Il ajoute, qu'elle est d'un style & d'un tour, qui au jugement de tout le monde, dispensent le Docteur d'avoir plus rien à démêler avec l'Auteur. II. *Réponse aux Objections de* Robert Nelson, *& d'un Auteur anonyme, contre le Livre du Dr.* Clarke, *intitulé*, La Doctrine de l'Ecriture sur la Trinité: *En forme de Commentaire sur quarante Passages choisis de l'Ecriture. Avec une Réponse aux Observations de l'Auteur anonyme des* Considérations sur la Ste. Trinité, & de la maniére de traiter cette Controverse. *Par* Samuel Clarke, *Doct. en Théol.* Londres 1714 in-8. On croit que l'Auteur anonyme, au Livre duquel le Dr. Clarke répond ici, étoit Mr. Jaques Knight, depuis Docteur en Théologie & Vicaire du S. Sepulchre à Londres. Son Ouvrage avoit paru en 1714 in-8. Les deux Ouvrages suivans sont du Dr. Gastrell Evêque de Chester: *La Doctrine de l'Ecriture touchant la très-sainte & très indivisible Trinité, defendue contre les fausses idées qu'en donne le Dr. Clarke: on y a joint une Lettre au Dr.* Robert Nelson. *Remarques sur le Livre du Dr. Clarke &c. Par l'Auteur des* Considérations *sur la très-sainte Trinité.* III. *Trois Lettres d'un Ecclésiastique de la Campagne au Dr.* Clarke, *sur son Livre* &c. *avec les Réponses de ce Docteur.* Londres 1714 in-8. IV. *Lettre à feu Mr. R. M.* (Richard Mayo) *sur son Livre intitulé*, Argument clair, tiré de l'Ecriture, en faveur de la Doctrine de la Trinité. V. *Lettre à l'Auteur d'un Livre intitulé*, Continuation & Défense de la véritable Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité, *recommandé prémiérement par Mr. Nelson & ensuite par le Dr. Waterland.* Cette Lettre, & le Livre auquel elle sert de réponse, furent imprimés en 1719 à la fin d'un Traité qui a pour titre: *Défense modeste de la Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité, où l'on compare ensemble les Systêmes de Mrs.* Bennet *&* Clarke. VI. *Continuation de la Défense modeste &c. ou Courte & claire Réponse aux Questions du Dr.* Waterland *touchant la Doctrine de la Trinité.* Londres 1720 in-8. VII. *Observations sur la seconde Défense des Questions du Dr.* Waterland. Londres 1724 in-8.

(42) P. 213.

[*R*] *En 1714, la Chambre Basse de l'Assemblée du Clergé porta ses plaintes contre lui à la Chambre Haute.*] On trouve le détail de tout ce qui se passa dans cette affaire, dans deux Brochures: l'une attribuée à Mr. Jean Lawrence Maitre-ès-Arts, imprimée à Londres en 1714, & intitulée: *Apologie du Dr. Clarke, contenant la Rélation de ce qui s'est passé dans l'Assemblée du Clergé par rapport à ses Ecrits sur la Trinité: ou Recueil de Piéces originales.* L'autre a pour titre: *Rélation complette des Procédures de l'Assemblée du Clergé, touchant les Ecrits du Dr. Clarke sur la Trinité, contenant plusieurs Piéces originales, avec quelques courtes Remarques.* Londres 1714 in-8.

[*S*] *En 1712, il eut une Conférence sur la Doctrine de la Trinité avec le Dr. Smalridge . . . . . chez Mr. Thomas Cartwright, à Aynho dans le Comté de Northampton.*] Le Dr. Smalridge proposa cette Conférence, dans le dessein de

nitz, ſur les Principes de la Philoſophie & de la Religion Naturelle ; & en 1717 il fit imprimer un Recueil des diverſes Piéces, auxquelles elle avoit donné occaſion [T]. Le changement qu'il fit en 1718 aux Doxologies qui ſont à la fin de chacun des Pſeaumes en Vers, que l'on chante généralement dans l'Egliſe Anglicane, donna occaſion à une grande Diſpute ſur les Doxologies de la Primitive Egliſe [V]. Ce fut environ ce tems-là que Mylord Lechmere, Chancelier du Duché de Lancaſtre, donna à Mr. Clarke la Charge de Maitre de l'Hôpital de Wigſtan à Leiceſter, *qu'il accepta avec plaiſir*, dit Mr. Whiſton (*m*), *parce que cela ne l'obligeoit à aucune ſignature ni à aucun ſervice, qui euſſent du rapport au*

(*m*) P. 100. Voy. auſſi Préface de l'Evêque de Salisbury p. 26.

de ramener le Dr. Clarke ; „ & s'il y avoit quelqu'un en „ Angleterre capable de le convaincre ſur cet article, dit „ Mr. Whiſton (43), c'étoit le Dr. Smalridge, qui avoit „ examiné à fond mon quatriéme Volume (44), qui poſ„ ſédoit parfaitement les Ouvrages où il falloit puiſer ſes „ preuves, & qui ne manquoit ni de ſagacité ni de bon„ ne volonté pour leur donner du poids. Il ne réuſſit „ cependant point; au contraire, les Aſſiſtans furent gé„ néralement convaincus, que les preuves du Dr. Clar„ ke l'emportoient en évidence & en force ſur les ſien„ nes ; & je ne puis dire avec certitude, ſi le Dr. Smal„ ridge n'en ſentit pas lui même quelque choſe. Ce qu'il „ y a de certain, & qui a paru, c'eſt qu'excepté qu'il a „ condamné les *Ariens* groſſiers, que ni le Dr. Clarke, „ ni moi n'avons jamais défendus, il aima mieux dans la „ ſuite renvoyer à ceux qui avoient ſoutenu la cauſe de „ la Doctrine d'Athanaſe, que d'entreprendre jamais de „ la défendre directement lui-même. Auſſi n'a-t-il pu é„ chapper au ſoupçon d'avoir du penchant pour ce qu'on „ a qualifié dans ces derniers tems d'*Arianiſme*, ſur-tout „ à Oxford."

(43) *Mem. Hiſtor.* p. 47.

(44) *Du Rétabliſſement de l'Ancien Chriſtianiſme.*

[T] *Un Recueil de diverſes Piéces, auxquelles elle avoit donné occaſion.*] Elles parurent in-8. ſous ce titre: *Recueil de divers Ecrits compoſés par Mr. Leibnitz & par le Dr. Clarke en 1715 & 1716, ſur les Principes de la Philoſophie & de la Religion Naturelle. On y a joint quelques autres Lettres ſur la Liberté & la Néceſſité, écrites de Cambridge au Dr. Clarke, & les Réponſes du Docteur; comme auſſi des Remarques ſur un Livre intitulé*, Recherches Philoſophiques ſur la Liberté de l'Homme. Les Lettres écrites de Cambridge ſont de Mr. *Richard Bulkeley*, Auteur d'un Poëme Anglois en XII Livres, intitulé *Le dernier Jour*; & mort au mois de Septembre 1718, âgé d'environ vingt-quatre ans. Les *Recherches Philoſophiques ſur la Liberté* ſont de Mr. *Antoine Collins* (45). Toutes les Piéces qu'on trouve dans ce Recueil ont paru en François, de la Traduction de Mr. Des-Maizeaux, dans le prémier Volume du *Recueil de diverſes Piéces ſur la Philoſophie, la Religion Naturelle, l'Hiſtoire, les Mathématiques* &c. *par Mrs.* Leibnitz, Clarke, Newton, *& autres Auteurs célébres.* Amſterdam 1720 in-12. En rendant compte de cet Ouvrage, le Dr. Sykes remarque „ que c'eſt la *Philoſophie* „ qui nous met en état de décider les Queſtions touchant „ la *Liberté* & la *Néceſſité*; qui nous inſtruit des *Forces* de „ la *Matiére* & du *Mouvement*; qui nous fournit les plus „ fortes preuves de l'influence continuelle de Dieu dans le „ Gouvernement du Monde ; & qui, autant qu'elle eſt „ oppoſée aux Hypothèſes, autant confirme-t-elle la Reli„ gion Naturelle, & démontre-t-elle qu'il doit y avoir un „ Etre intelligent *Libre*, par la *Volonté* duquel tout eſt di„ rigé." Il ajoute, que c'eſt par-là que le Dr. Clarke a fait voir clairement, *que ſi toutes choſes ſe font par une Néceſſité aveugle, il ne peut y avoir dans les Etres intelligens de mérite ou de démérite perſonnels; que de pareilles Créatures ne peuvent être des objets de récompenſe ou de châtiment; qu'il y auroit de l'injuſtice en Dieu, d'infliger des punitions à des Inſtrumens purement paſſifs, & qui ne ſont pas maitres d'eux-mêmes; & enfin, que s'il rendoit de pareils Etres heureux, ce ſeroit par un pur effet de ſon bon-plaiſir, & non par égard pour leur conduite.* „ La Religion, tant Natu„ relle que *Révélée*, dépend de la véritable déciſion de ces „ queſtions : c'eſt ſur cela qu'elle eſt fondée. Le Dr. „ Clarke crut donc avec raiſon, qu'à moins que les hom„ mes ne ſoient des Agens libres, leurs actions ne peu„ vent être dignes de louange ou de blâme devant Dieu, „ & que ſi les actions des hommes ſont indifférentes, tous „ les prémiers principes de la Morale ſont anéantis. C'eſt „ ce qui l'engagea à écrire ces *Lettres* à Mr. Leibnitz, & „ à publier ſes *Remarques* ſur les *Recherches Philoſophiques* „ *ſur la Liberté Humaine.*" L'Evêque de Salisbury nous apprend auſſi, que la Diſpute entre notre Auteur & Mr. Leibnitz dura longtems en particulier, les Lettres paſſant par les mains de la feue Reine, alors Princeſſe de Galles, *ſous les yeux de laquelle le Combat ſe donnoit* en quelque façon; & qu'elle rouloit principalement ſur l'important & difficile ſujet de la *Liberté* & de la *Néceſſité*. Cet article de la *Liberté*, „ étoit l'article du cœur pour lui. Il ex„ celloit, & s'élevoit fort au-deſſus des autres, dès qu'il „ en étoit queſtion, ſoit en converſation particuliére, „ ſoit en diſpute publique. Mais il n'a jamais plus excel„ lé, que lorſqu'il a été preſſé par toute la force de rai„ ſonnement d'un auſſi habile Antagoniſte. Cela l'obli„ gea à ſe ſervir de tous ſes talens pour mettre une bon„ ne fois cette matiére dans le plus grand jour, & à cou„ vert du danger d'être enveloppée d'obſcurités métaphy„ ſiques, & pour donner leur derniére perfection aux preu„ ves d'une Vérité, qui doit être à jamais le principe de „ la Vertu dans les hommes, & qui eſt le ſeul & unique „ fondement, ſur lequel les Créatures intelligentes peu„ vent être appellées à rendre compte de leurs actions. „ Et comme c'eſt le dernier Ouvrage du Dr. Clarke ſur „ ce ſujet, que des Eſprits ſombres ou artificieux avoient „ ſi fort embrouillé; je prendrai la liberté de dire, *conti„ nue-t-il* (46), par rapport à tout ce qu'il a fait dans ce „ genre, depuis ſon *prémier Diſcours* ſur l'*Exiſtence de* „ *Dieu*, juſqu'à ces *Lettres*, que ſes Ecrits deſtinés à é„ claircir cette matiére, ſont & ſeront à jamais un monu„ ment durable d'un Génie, qui ſavoit répandre la lu„ miére où regnoient les ténébres, & introduire la rai„ ſon & la clarté d'expreſſion dans le ſéjour même de „ l'Obſcurité & du Galimatias. Car tel avoit été ce ſu„ jet avant nous, entre les mains de la plupart de ceux „ qui avoient entrepris de le traiter, ſoit qu'ils euſſent „ cherché à l'obſcurcir par des termes qui ne ſignifioient „ rien, ou qu'ils n'euſſent pas eu la capacité d'en parler „ d'une maniére claire & ſolide." Mr. Whiſton rapporte (47), que le Chevalier Newton avoit dit un jour agréablement au Docteur, *qu'il avoit touché Leibnitz au cœur par ſa Replique.* Mr. Trenchard dans une de ſes *Lettres* (48) ſur la Néceſſité des Actions Humaines, a fait quelques Critiques d'un ou de deux endroits des *Remarques* du Docteur, *ſur les Recherches Philoſophiques ſur la Liberté Humaine*; quoiqu'en même tems il l'appelle un *très grand Homme, juſtement eſtimé*, & un *très digne & très ſavant Ecrivain.* Le Docteur avoit fait des Remarques ſur ces Lettres, qui ſubſiſtent encore manuſcrites.

(45) Voy. Article COLLINS (ANTOINE).

(46) Pag. 31. 32.

(47) *Mem. Hiſtor.* p. 132.

(48) Signée *Diogenes*, & publiée dans le *British Journal* num. 17. du 12 Janv. 1722.

[V] *Le changement qu'il fit en 1718 aux Doxologies, qui ſont à la fin de chacun des Pſeaumes en vers . . . donna occaſion à une grande diſpute ſur les Doxologies de la Primitive Egliſe.*] S'étant fait cette année une nouvelle Edition de *Pſeaumes & d'Hymnes choiſis* pour l'uſage de l'Egliſe Paroiſſiale & des Chapelles dépendantes de la Paroiſſe de S. James, Mr. Clarke y fit quantité de changemens, comme les Recteurs ou Curés ſes prédéceſſeurs dans cette Paroiſſe l'avoient fait, & entre autres dans les Doxologies, où il mit : *A Dieu, par Jéſus ſon Fils unique, ſoit toute gloire* &c. *A Dieu, par Jéſus ſon Fils notre Seigneur, ſoit toute gloire* &c. Mr. Whiſton obſerve (49), que les Formules des Doxologies „ n'étant réglées ni par les Loix, „ ni par aucune Autorité Eccléſiaſtique ou Civile, il ſem„ ble qu'il dépendoit des Directeurs des Ecoles de Cha„ rité, & des Curés des Paroiſſes, de régler là-deſſus ce „ qu'ils jugeoient à propos. Le changement que fit le „ Dr. Clarke, ſi je ne me trompe, conſiſtoit à dire : *A* „ *Dieu, par Jéſus-Chriſt ſon Fils, notre Seigneur, ſoit* „ *toute gloire*; la plus ancienne Formule Chrétienne qu'il „ y ait à préſent dans l'Egliſe, & la plus ordinaire à la „ fin des Priéres & des Actions de graces dans notre Li„ turgie publique." La *Société pour la Propagation de la Foi* aiant répandu un grand nombre d'Exemplaires de ces *Pſeaumes & Hymnes choiſis*, avant qu'on ſe fût apperçu de l'altération des Doxologies, quelques-uns des Correſpondans de cette Société à la Campagne lui en firent des plaintes. Quelques-uns des Membres accuſérent le Dr. Clarke d'avoir fait ces changemens dans le deſſein de ſurprendre la Société; mais l'affaire aiant été approfondie, il parut, que le Docteur avoit fait faire cette Edition pour ſa Paroiſſe ſeule, & avant que la Société eût penſé à en acheter des Exemplaires : il fut donc juſtifié par la pluralité des Membres. Mais l'Evêque de Londres jugea à propos d'écrire une *Lettre à tous les Curés de ſon Diocéſe, pour leur défendre de faire aucun changement dans les Doxologies*; elle eſt datée du 18 Décembre 1718, & commence ainſi : „ *Révérends Fréres :* Il y a une choſe, qui „ demande vos ſoins & votre attention, que je crois de„ voir vous recommander très fortement, & que vous é„ tes obligés de regarder comme néceſſaire pour le main„ tien des fondemens mêmes de la Foi. Quelques per„ ſonnes, que je crains qui n'aient été ſéduites *par les* „ *illuſions de l'Orgueil & de l'Amour-propre*, ont publié „ depuis peu de *nouvelles Formules de Doxologie, entiére„ ment conformes à celles de quelques anciens Hérétiques*, „ qui avoient l'impiété de nier une Trinité de Perſonnes „ dans l'Unité de l'Eſſence Divine. Je vous avertis donc „ & je vous charge ſur vos ames, que comme vous eſpé„ rez d'obtenir miſéricorde de Dieu le Pére, par les mé„ rites de Jéſus-Chriſt notre Seigneur, & par la ſanctifica„ tion du S. Eſprit, trois Perſonnes & un ſeul Dieu bé„ ni éternellement, vous faſſiez tous vos efforts auprès „ de vos divers Troupeaux, pour leur inſpirer une gran„ de horreur pour les ſuſdites nouvelles Formules; & ſur„ tout que vous ne ſouffriez pas qu'on s'en ſerve, ni dans „ vos Egliſes, ni dans aucune Ecole, où il dépendra de „ vous d'empêcher ce pernicieux abus &c." Cette Lettre fut attaquée dans la *Lettre de Remerciment de Mr. Whiſton à Mylord Evêque de Londres, pour ſa Lettre au Clergé de ſon Diocéſe, contre l'uſage des* nouvelles Formules de Doxologies &c. datée du 17 Janvier 1718-9, & dans l'*Humble Apologie de S. Paul & des autres Apôtres; ou les Doxologies dont ils ſe ſont ſervis juſtifiées de l'accuſation d'Héréſie. Par* Corneille Paets. Londres 1719 in-8. Peu de tems après on publia un Traité ironique intitulé : *Défenſe de*

(49) *Mem. Hiſtor.* p. 99.

*au Symbole & à la doctrine d'Athanase.* En 1724 il fit imprimer in-8. dix-fept Sermons prononcés en diverfes occafions, dont onze n'avoient point encore paru ; & l'année fuivante il publia fon *Difcours fur la Connexion qu'il y a entre les Prophéties du Vieux Teftament, & l'Application que les Ecrivains du Nouveau en font à Jéfus-Chrift*, contre le Livre de Collins, qui a pour titre, *Les fondemens & les raifons de la Religion Chretienne*; & un *Sermon prononcé dans l'Eglife Paroiffiale de S. James*, le 18 d'Avril 1725, *à l'occafion d'une Ecole de Charité, que l'on fondoit pour l'inftruction des Servantes.* En 1727, à la mort du Chevalier Newton, la Cour lui offrit la place d'Intendant de la Monnoie, qui rapporte annuellement douze à quinze-cens livres fterling; mais il la refufa (*n*). En 1728 il écrivit une *Lettre à Mr.* Benjamin Hoadley, *à l'occafion de la Difpute touchant la proportion de la vîteffe & de la force dans les Corps en mouvement*, imprimée dans les *Tranfactions Philofophiques* n°. 401. Au commencement de l'année fuivante, il publia à Londres in-4. les douze prémiers Livres de *l'Iliade d'Homère*, avec une Verfion Latine très correcte & de favantes Notes [*X*], dédiés au Duc de Cumberland. Malgré tant de travaux, le Dr. Clarke avoit toujours joui d'une fanté vigoureufe, n'aiant jamais eu de maladie qui l'eût arrêté, que la petite Vérole dans fa jeuneffe; mais étant forti le Dimanche matin 11 de Mai 1729 pour aller prêcher devant les Juges du Royaume dans leur Chapelle, il fut faifi tout à coup d'un mal de côté, qui le mit hors d'état de faire fa fonction. On fut obligé de le ramener chez lui, où il fe mit d'abord au lit. L'après-midi, il fe trouva fi foulagé, qu'il ne voulut pas permettre qu'on le faignât, aiant toujours eu une grande averfion pour la faignée. Mais le lendemain matin fur les deux heures, le mal de côté le reprit avec tant de violence, qu'il fallut appeller inceffamment le Médecin, qui après l'avoir fait faigner deux fois, & s'être fervi de quelques autres remédes avec fuccès, le crut abfolument hors de danger, & lui-même crut l'être. Il demeura dans cet état de convalefcence apparente jufqu'au Samedi matin, qu'à la grande furprife de ceux qui étoient autour de lui, fa tête s'embarraffa, & il perdit bientôt l'ufage de fes fens, qu'il ne recouvra plus, car il expira fur les huit heures du foir de ce même jour 17 de Mai 1729. Il avoit époufé Catherine, fille unique de Mr. Lockwood Curé du petit Maffingham dans le Comté de Norfolk, dont il a eu fept enfans, defquels deux font morts avant lui, & un autre peu de femaines après lui (*o*). Nous donnerons fon Caractère ci-deffous [*Y*]. La feue Reine l'honora conftamment de fon eftime jufqu'à fa mort, témoignant le cas qu'el-

(*n*) Whifton p. 135. 136.

(*o*) Preface p. 12--14. *Voy.* Sykes *Eloge du Dr. Clarke ubi fupra.*

*de l'Evêque de Londres, en réponfe à la* Lettre de Remerciment de Mr. Whifton, *adreffée à l'Archevêque de Cantorbéry. Avec une Défenfe des derniers efforts du Dr. Sacheverell pour chaffer Mr. Whifton de l'Eglife.* On fit les Réponfes fuivantes à la *Lettre de Remerciment* de Mr. Whifton : *Juftification de la* Lettre *de Mylord Evêque de Londres* à fon Clergé : *où l'on établit l'Adoration conftante du Fils & du S. Efprit avec le Pere dans les prémiers fiécles de l'Eglife, & l'Antiquité de la Doxologie en ufage dans l'Eglife Anglicane. Par un Fidéle.* Londres 1719 in-8. *Revue de ce que Mr. Whifton dit fur les Doxologies anciennes dans fa* Lettre de Remerciment à l'Evêque de Londres &c. *Avec quelques Remarques fur le IV. Volume de fon* Chriftianifme Ancien rétabli. *Par un Prêtre du Diocèfe de Londres.* Londres 1719 in-8. On attribue cette derniére Piéce au Dr. Guillaume Berriman. Mr. Whifton y répondit par une *Seconde Lettre à Mylord Evêque de Londres fur les anciennes Doxologies : Où on examine la* Revue &c. datée du 11 Mars 1718-9. L'Auteur de la *Revue* &c. lui repliqua par une *Seconde Revue* &c.

[*X*] *Il publia à Londres in-4. les douze prémiers Livres de l'Iliade d'Homère, avec une Verfion Latine très correcte & de favantes Notes.*] Cette Edition parut fous ce titre : *Homeri Ilias, Græce & Latine. Annotationes in ufum Sereniffimi Principis Gulielmi Augufti Ducis de Cumberland &c. Regio juffu fcripfit atque edidit S. Clarke, S. T. P.* L'Evêque de Salisbury dit (50), que la Verfion eft prefque entiérement nouvelle ; & le Dr. Sykes obferve (51) que fes Notes ont eu non feulement l'approbation des Régens des grandes Ecoles d'Angleterre, telles que celles d'Eaton, de Weftminfter, de S. Paul &c. mais que le Dr. Bentley lui-même en a fait le plus bel éloge, en difant que c'eft un Ouvrage au-deffus des traits de l'Envie, *fupra omnem invidiam*, & que l'Auteur méritoit le titre de *Prince de tous les autres* (*longè omnium Princeps*). L'Evêque de Salisbury nous apprend (52), qu'Homère étoit fon Poëte favori, & que fon admiration pour cet Auteur alloit quelquefois jufqu'à une efpéce d'enthoufiafme, qui ne lui étoit d'ailleurs guéres naturel : „ en quoi il alloit au-delà „ d'Horace ; & il étoit fi éloigné de convenir qu'il y eût „ la moindre tache dans fon Auteur chéri, qu'il s'étoit „ donné beaucoup de peine pour découvrir le fens, & „ rendre raifon de tous les endroits & de tous les mots, „ qui pouvoient faire naître quelque difficulté. On peut „ regarder à préfent la Verfion, avec les Corrections qu'il „ y a faites, comme très exacte; & fes Notes font un vrai „ Tréfor d'Erudition Grammaticale & Critique. Appellé à cette tâche par un ordre Royal, il l'a remplie d'u„ne maniére vraiment digne du jeune Prince pour le„quel il travailloit." Mr. Whifton remarque (53), qu'il avoit déja commencé cet Ouvrage dans fa jeuneffe, & qu'il mit *les Notes au net, plutôt qu'il ne les fit à neuf.* Nous apprenons de l'Eloge du Dr. Sykes (54), qu'il travailloit à la fuite de cet Ouvrage, & qu'il en avoit déja achevé quatre Livres, lorfqu'il fut attaqué de la maladie qui le mit au tombeau. Les autres douze Livres ont été publiés par fon fils, à Londres en 1732 in-4. fous ce titre : *Homeri Ilias, Græce & Latine, cum Annotationibus Samuelis Clarke* S. T. P. *nuper defuncti, Vol. II. Edidit atque imperfecta fupplevit Samuel Clarke Filius*, S. R. S. Mr. Clarke apprend au Lecteur dans fa Préface, que fon pere avoit fini fes *Notes* fur les trois prémiers Livres, & fur le quatriéme jufqu'au vers 359, & qu'il avoit revu le Texte & la Verfion jufqu'au vers 510. Il s'en eft fait une feconde Edition à Londres en 1735 en 2 Vol. in 8.

(50) Preface p. 28.

(51) *Eloge* p. 62.

(52) *Ubi fupra* p. 28.

(53) *Mem. Hiftor.* p. 142.

(54) P. 63.

[*Y*] *Nous donnerons fon Caractère ci-deffous.*] On trouve un portrait fort avantageux de notre Auteur dans une Brochure qui a pour titre : *Les Difficultés & le Découragement, qui accompagnent l'Etude de l'Ecriture Sainte, quand on en veut juger par foi-même*, qu'on attribue au Dr. Hare, Evêque de Chichefter. „ Le Dr. *Clarke* a toutes „ les bonnes qualités, qui le peuvent rendre recommandable. Il poffède toutes les Sciences qui conviennent à „ un Eccléfiaftique, à un degré où il y en a peu qui en „ poffédent une feule. A une grande intelligence des „ Langues favantes, il joint une vafte connoiffance de la „ plus faine Philofophie, & des Mathématiques, comme „ il paroît par fes Ouvrages Latins. Ceux qu'il a publiés „ en Anglois, font des témoignages fi autentiques de fa „ piété & de fon profond favoir en matière de Théologie, & ils ont fait tant de bien à la Religion, que fi „ tout autre homme que lui, qui ne feroit pas foupçonné d'Héréfie, en étoit l'Auteur, ils n'auroient pu manquer de lui affurer l'eftime & l'amitié de tous les bons „ Anglicans, fur-tout des Eccléfiaftiques. Un tempérament des plus heureux rehauffe en lui l'éclat de tant „ de piété & de favoir, auffi-bien que du bon ufage qu'il „ en fait. Toutes fes actions font voir une humeur douce, agréable, modefte, obligeante au fuprême degré; „ & dans tout ce qu'il dit ou écrit, il ne paroît ni paffion, „ ni vanité, ni arrogance, quoique ce foient-là des défauts dont les plus honnêtes-gens mêmes ne font pas „ toujours exemts, lorfqu'ils ont affaire à des Antagoniftes opiniâtres & infolens, fur-tout à ceux qui attaquent „ les fondemens de la Vertu & de la Religion. Tel eft „ le favoir, tel eft le naturel de ce Grand-Homme, qui „ par fon application à l'étude de l'Ecriture Ste., a donné lieu de le foupçonner d'Héréfie." Le Dr. Sykes, dans l'Eloge du Docteur, nous dit (55) „ qu'il excelloit dans „ la Philofophie, les Mathématiques, la Théologie, & la „ Critique, comme s'il eût fait de chacune de ces Sciences fon unique étude ; & qu'à quelque Science ou à „ quelque partie des Sciences qu'il s'appliquât, il s'y diftinguoit à un point, que fi tout autre avoit excellé „ dans une feule, comme il excelloit dans toutes, il eût „ par cet endroit mérité le titre de Grand-Homme. Que „ comme il fe diftinguoit dans toutes ces Sciences, on ne „ peut auffi lire fes Ouvrages, fans s'appercevoir qu'il les „ a conftamment fait fervir au bien & à l'avantage de la „ Vertu & de la Religion (56). Qu'en qualité de Critique, il poffédoit parfaitement toutes les fineffes des Langues Grecque & Latine (57) ; & qu'en qualité de Prédicateur, il avoit le rare talent d'éclaircir les Textes les „ plus obfcurs de l'Ecriture. Il avoit coutume de comparer enfemble les Paffages, & d'éclaircir l'un par l'autre; & il montroit toujours qu'il régnoit dans toute la „ Bible autant de clarté que de raifon. Il avoit étudié à „ fond les expreffions des Livres Sacrés, dont il poffédoit parfaitement la Langue & le ftyle (58)." L'Evêque de Salisbury s'eft fort étendu fur fon caractère (59), & il remarque qu'il avoit un génie naturel, affez excellent pour le mettre au rang des Grands-Hommes, indépendamment des talens acquis par l'étude ; & qu'il avoit autant de favoir, qu'il en faut pour diftinguer un génie plus commun que le fien, & pour lui donner de la réputation dans le Monde. „ Que les prémiers traits de connoiffance fembloient à quelques égards lui être prefque naturels, fe développant à la préfence des objets, „ & aiant crû pour ainfi dire à mefure que fon efprit s'étoit cultivé & perfectionné (60)." Mr. Whifton en rapporte un exemple (61), qu'il tenoit du Docteur lui-même. Un de fes parens lui demanda un jour, lorfqu'il étoit

(55) P. 58.

(56) Id. ib. p. 53. 54.

(57) Ibid. p. 62.

(58) Idem p. 64.

(59) Preface p. 34 & fuiv.

(60) Idem p. 11.

(61) *Mem. Hiftor.* p. 22. 23.

qu'elle faisoit de son esprit & de son savoir, par les fréquentes conversations qu'elle avoit avec lui sur les matières les plus importantes de la Philosophie & de la Religion ; & il ne se passoit guères de semaine, qu'elle ne reçût avec plaisir quelque preuve de la grandeur de son génie & de la supériorité de ses lumières. On a imprimé depuis sa mort son *Exposition du Catéchisme de l'Eglise Anglicane* [*Z*], Londres 1729 in-8. & dix Volumes de *Sermons*. Ces Ouvrages ont été publiés par son frère le Dr. Jean Clarke, Doyen de Salisbury. Il avoit de grands scrupules sur la souscription aux Articles de l'Eglise Anglicane [*AA*]. Comme il s'étoit fort attaché à l'étude des Livres Prophétiques, & à ceux du Nouveau Testament en particulier, il témoignoit quelquefois la crainte qu'il avoit, que la face du Protestantisme ne fût un jour couverte d'une aussi grande corruption que celle du Papisme l'avoit jamais été, avant que la bienheureuse liberté & la lumière de l'Evangile en eussent pris la place (*p*). Sa sagesse, ses connoissances, sa conversation instructive, sa disposition à raisonner sur toutes sortes de sujets, & son affabilité, le faisoient admirer, aimer, & rechercher de tout le monde. Il étoit d'un secret impénétrable sur tous les autres sujets (*q*). Dans les prémiers tems de sa vie, il ne se faisoit point une peine de répondre par Lettres aux gens graves qui le consultoient ; & c'est ainsi qu'il avoit écrit ses *Lettres* à Mr. Mayo, avec sa franchise ordinaire & une innocente liberté : mais quand il vit l'usage qu'on en faisoit, & qu'on rendoit publiques ces Lettres qu'il avoit écrites en confidence comme à un intime ami, il résolut de ne plus écrire ainsi sur des matières Théologiques, pour éviter de pareils inconvéniens (*r*). Il avoit une facilité surprenante pour le travail, aiant composé ses Ouvrages au milieu de continuelles distractions, ne s'étant jamais fait celer à personne de ceux qui venoient pour lui parler ; & si l'on fait réfléxion, qu'il étoit à la tête d'une très nombreuse Paroisse, qu'il avoit grand nombre de connoissances & d'amis, beaucoup d'affaires indispensables, outre ses affaires domestiques, l'on comprendra aisément, qu'il n'auroit pu vraisemblablement écrire autant qu'il l'a fait, s'il n'eût été capable de faire plus d'ouvrage en une heure, que d'autres n'en font en plusieurs (*s*). Mr. Whiston nous apprend (*t*) que le Dr. Clarke étoit, aussi-bien que le Chevalier Newton, du même sentiment que lui sur l'article de l'Eternité des Peines de l'Enfer, contre laquelle Mr. Whiston s'étoit déclaré dans ses *Sermons & Essais* [*BB*].

(*p*) Sykes *Eloge* p. 63.
(*q*) Idem p. 65.
(*r*) Id. ibid. p. 64. 65.
(*s*) Id. ibid. p. 65.
(*t*) *Mem. Histor.* p. 98.

toit encore fort jeune, si Dieu peut faire tout ? Il répondit qu'oui. On lui redemanda, si Dieu pouvoit donc mentir ? Il répondit que non. Il concevoit que la question supposoit que c'étoit la seule chose que Dieu ne pouvoit faire ; & il étoit si jeune, qu'il n'osa jamais affirmer qu'il y eût quelqu'autre chose que Dieu ne pût pas faire ; mais il se souvenoit très bien, qu'il étoit intimement convaincu en lui-même, qu'il y avoit encore une chose que Dieu ne pouvoit faire, qui étoit *d'anéantir l'Espace* de la Chambre où ils étoient ; & il paroit qu'il pensoit juste, selon la Philosophie du Chevalier Newton. L'Evêque remarque (62) „ qu'il avoit un bonheur assez rare parmi „ les plus grands Hommes, c'est que la mémoire égaloit „ en lui le jugement, ce qui est la plus grande idée qu'on „ en puisse donner. Il est vrai que cela ne paroissoit pas „ dans les petites choses, ni sur chaque partie des con„ noissances qu'il avoit. Mais dans ce qui regardoit les „ Auteurs Classiques & les plus purs de l'Antiquité, ou „ quelque partie de la Philosophie, aussi-bien que ce „ qu'on peut nommer véritablement *Théologie*, sa mémoi„ re étoit excellente, & lui étoit d'un grand usage dans „ ses études, & dans la conversation." L'Evêque ajoute, que son grand but dans la *Théologie*, étoit de mettre au dessus de toute contradiction tout ce qui pouvoit servir d'appui à la Religion, & de faire sentir l'évidence de ce qu'on pouvoit fonder là-dessus (63). Il excelloit dans la *Physique* & dans les *Mathématiques* dont la connoissance y est nécessaire, malgré ses autres occupations, comme si ç'eût été son étude favorite. „ Non qu'il n'eût peut-être „ pu trouver lui-même le tems de faire les Expériences „ & les Calculs nécessaires : mais il avoit je ne sai quelle „ heureuse disposition de génie, qu'il comprenoit d'a„ bord, ce qui coûte aux autres beaucoup de peine & de „ travail ; & le talent de juger des nouveaux Systêmes, ou „ des nouvelles Propositions, par les connoissances certai„ nes qu'il possédoit déja ; ce qui joint à une mémoire „ qui ne lui manquoit guères sur ces sortes de sujets, le „ faisoit regarder par les Connoisseurs, comme un des „ meilleurs Juges pour décider du fort & du foible d'un „ argument, ou d'une démonstration apparente dans ces „ matières (64)." Le Prélat remarque ensuite (65) „ que „ sa manière de prêcher étoit telle, qu'on devoit naturel„ lement l'attendre d'un homme d'un génie aussi critique, „ & d'un jugement aussi solide. Son but n'étoit point de „ remuer les passions, & ce n'étoit pas non plus son ta„ lent ; aussi étoit-il assez sage pour ne jamais l'entrepren„ dre, parce qu'il sentoit bien qu'il ne réussiroit point. „ Si c'étoit-là un défaut, c'étoit un défaut dans sa consti„ tution & dans son tempérament. Mais d'ailleurs il pen„ soit & s'exprimoit en Maitre. Sa méthode d'expliquer „ les expressions de l'Ecriture, en rassemblant & compa„ rant tous les passages parallèles qui avoient un vrai rap„ port à son sujet, étoit si belle & si convaincante, que „ le plaisir qu'on en retiroit, surpassoit la peine que le „ défaut de mouvement pouvoit faire." L'Evêque finit en disant (66) : „ Que ce qui donnoit de la force & du „ poids à sa Prédication, & à ses Discours instructifs, é„ toit son exemple, & la manière dont il remplissoit tous „ ses devoirs, en qualité d'homme, & en qualité de Chré„ tien. Sa piété étoit mâle & sans affectation, solide, & „ nullement fastueuse. Sa charité de sentiment s'étendoit „ à tous les hommes sans réserve, & sa bénéficence aussi „ loin que l'état de sa famille le permettoit selon les ré„ gles de la prudence. L'amour des Libertés Civile & Re„ ligieuse du Genre humain, étoit un principe dominant „ dans son cœur & dans sa conduite. En un mot, de„ puis sa naissance jusqu'à sa mort, ses mœurs furent tou„ jours sans reproche. Il régnoit dans toutes ses maniè„ res une douceur & une innocence frappantes ; & toute „ sa vie, lorsqu'il parut dans le grand monde, servit d'or„ nement & d'appui à la Religion, qu'il a si bien défen„ due avec sa plume."

(62) P. 15.
(63) Ibid.
(64) Id. ib. p. 18.
(65) P. 41.
(66) P. 44. 45.

[Z] *Son* Exposition du Catéchisme de l'Eglise Anglicane.] Cet Ouvrage fut attaqué, peu après qu'il eut paru, par le Dr. Daniel Waterland, dans ses *Remarques sur l'Exposition du Catéchisme &c. du Dr. Clarke.* Londres 1730 in-8. Le Dr. Arthur Ashley Sykes y répondit d'abord par une Brochure, intitulée : *Réponse aux Remarques &c.* Londres 1730 in-8. Le Dr. Waterland repliqua par une Brochure, qui a pour titre : *Considérations sur la Nature, l'Obligation, & l'Efficace des Sacremens de l'Eglise Chrétienne : on y fait voir d'une manière claire & distincte la valeur comparative des Devoirs moraux & positifs. Par l'Auteur des Remarques.* Londres 1730 in-8. Le Dr. Sykes repliqua par sa *Défense de la* Réponse *aux* Remarques *sur* l'Exposition du Catéchisme de l'Eglise Anglicane par le Dr. Clarke : *où l'on établit la Différence qu'il y a entre les Devoirs moraux & les Devoirs positifs : Ou Réponse à une Brochure intitulée*, Considérations sur la Nature &c. Londres 1730 in-8. Un Auteur anonyme attaqua aussi le Dr. Waterland par une Brochure qui a pour titre : *Considérations où l'on établit l'Excellence comparative & l'Obligation des Devoirs moraux & des Devoirs positifs ; ou Réponse à une Brochure intitulée*, Considérations sur la Nature &c. Londres 1730 in-8. Le Dr. Waterland aiant publié un *Supplément* à son Traité qui a pour titre, *Considérations sur la Nature &c. des Sacremens de l'Eglise Chrétienne, où l'on examine plus particulièrement la nature & la valeur des Institutions positives, & où l'on répond aux Objections*, Londres 1730 in-8 ; le Dr. Sykes y fit une *Replique*, intitulée *Les Véritables fondement de la Religion Naturelle & de la Religion Révélée ; ou Réponse au* Supplément *au Traité* intitulé Considérations &c. Londres 1730 in-8. Le Dr. Waterland aiant critiqué cette Pièce dans l'*Apostille* de la *Seconde Partie de sa Défense de l'Ecriture*, le Dr. Sykes publia : *Réponse à l'*Apostille *de la* Seconde Partie *de la* Défense de l'Ecriture, *où l'on fait voir, que si l'Ecriture n'est pas un Guide suffisant dans les matières de la Religion, le gros du Genre humain n'a eu pendant quatre mille ans, aucun Guide suffisant dans les matières de la Religion.* Londres 1731 in-8.

[*AA*] *Il avoit de grands scrupules sur la Souscription aux Articles de l'Eglise Anglicane.*] C'est le Dr. Sykes, qui nous apprend cette particularité (67). Il dit que Mr. Clarke souhaitoit souvent qu'on examinât mûrement, & qu'on ne mît pas au nombre des conditions de Communion, des choses suspectes à bien des personnes, & condamnées par d'autres. Il croyoit que le plus grand bonheur qui pourroit arriver, ce seroit de voir retranché des Liturgies du Service Divin, ce qui fait naitre les scrupules de tant de gens savans & pieux, & de réduire la Doctrine Chrétienne au Nouveau Testament seul ; & qu'il eût été juste de n'exiger des Prédicateurs de l'Evangile, que ce qui étoit conforme à la pratique de l'Eglise Primitive. C'étoit-là, selon lui, le seul moyen de rendre les vrais Chrétiens tranquilles, les hommes plus charitables les uns envers les autres, & de mettre ceux qui gouvernent l'Etat & l'Eglise en état de vaquer aux importantes affaires qui les occupent, avec beaucoup moins de peine & d'embarras.

[*BB*] *Mr. Whiston nous apprend que le Dr. Clarke étoit, aussi-bien que le Chevalier Newton, du même sentiment que lui sur l'article de l'Eternité des Peines de l'Enfer, contre laquelle Mr. Whiston s'étoit déclaré dans ses Sermons & Essais.*] Voici le passage des *Sermons & Essais*, où cet Auteur a exprimé son sentiment sur ce sujet (68) : „ A „ l'égard de l'*Eternité* des Peines de l'Enfer, je l'admets „ au-

(67) *Eloge* p. 63. 64.
(68) P. 210. 211. Londres 1709.

„ autant qu'elle se trouve renfermée dans le terme de „ αἰώνιος, auquel le mot d'*Eternité* répond : c'est-à-dire, „ qu'il est certain que ces Peines dureront autant que l'e- „ xistence des Méchans qui les souffriront, ou pendant „ ces αἰῶνες τῶν αἰώνων, ces périodes longs & indétermi- „ nés, pendant lesquels leur vie sera conservée par la Puis- „ sance Divine ; ensorte que rien ne terminera leurs tour- „ mens, que ce qui terminera aussi leur vie & leur con- „ dition pour jamais. Si l'Ecriture entend quelque chose „ de plus par cette *Eternité* des Peines de l'Enfer, c'est ce „ que je ne déciderai pas positivement ici ; mais comme „ je trouve que les plus anciens Ecrivains Ecclésiastiques „ penchent pour cette Explication, & qu'elle suffit plei- „ nement aux grandes fins de la Religion, qu'elle paroit „ aussi plus conforme à la Bonté Divine, si même elle ne „ donne un nouvel appui à la Justice de Dieu, & qu'elle „ prévient toutes les chicanes des Incrédules, & que je „ suis aussi persuadé que c'est le vrai sens des expressions „ de l'Ecriture, je m'y tiendrai pour le présent, laissant à „ ceux, qui prétendent que l'Ecriture en dit davantage, „ à justifier leur opinion, & à prouver qu'elle est raison- „ nable, comme ils le trouveront à propos." Le même Auteur nous dit (69), qu'en 1717 il avoit écrit un petit Mémoire, qui n'est pas encore imprimé, contenant en abrégé les raisons sur lesquelles son sentiment est fondé ; & que le Dr. Clarke croyoit, *qu'il y avoit peu en point de gens qui pensent, qui soient dans d'autres idées sur cette matière.* Mr. Whiston ajoute, que pour lui, il y a plusieurs années qu'il a cru, „ que si l'opinion ordinaire étoit vé- „ ritablement un dogme de la Religion Chrétienne, il for- „ meroit contre elle une difficulté infiniment plus difficile „ à résoudre, que toutes les Objections des Incrédules „ d'aujourd'hui, prises ensemble."

(69) *Mém. Histor.* p. 58.

☞ CLAUDE (JEAN-JAQUES), fils d'Isaac Claude Pasteur Ordinaire de l'Eglise de la Haye, & petit-fils du célèbre Jean Claude, naquit à la Haye le 16 Janvier 1684 (*a*). Il fit paroitre dès son enfance une avidité extrême pour les Livres & pour la lecture. Son pére s'attacha à cultiver ces heureuses dispositions, & aiant remarqué que la méthode que suivoit un Maitre qu'il lui avoit donné, n'étoit propre qu'à le rebuter, il l'envoya à Utrecht dans une Ecole qui y fleurissoit. Le jeune Claude n'y avoit été que deux ans, lorsqu'il eut le malheur de perdre son pére : il eut cependant moins lieu de s'en appercevoir que d'autres en pareil cas, aiant retrouvé un second pére en la personne de Mr. Martin, son parent & son Tuteur. Dès l'âge de quatorze ans, Mr. Claude se trouva en état de commencer ses études Académiques. Mr. Burman Professeur aux Belles-Lettres fut le guide qu'il choisit, pour acquérir avant tout la connoissance des Livres & des meilleurs Auteurs [*A*]. De la connoissance des Livres, il passa à l'étude des Belles-Lettres & des Antiquités, & il s'y distingua de bonne heure par deux savantes Dissertations [*B*]. Cette étude l'attacha si fort, que Mr. Martin craignit qu'il n'abandonnât le dessein de passer à une autre, plus importante & plus nécessaire. Une occasion particulière le détermina à se tourner du côté de la Théologie [*C*]. La délicatesse de sa santé le tra-

(*a*) *Vie de Mr. Claude*, à la tête de ses *Sermons*, imprimés à Amst. 1718 in-8. p. XI.

[*A*] *Mr. Burman fut le guide qu'il choisit, pour acquérir . . . la connoissance des Livres & des meilleurs Auteurs.*] „ Ce n'est pas une petite étude aujourd'hui, que la con- „ noissance des bons Livres, *dit fort bien l'Auteur de la* „ *Vie de Mr. Claude* (1). Outre l'ennui & le travail, on „ s'épargne un tems infini, dont les Gens de Lettres sur- „ tout doivent être menagers. D'ailleurs, tout dépend „ quelquefois du choix que l'on fait faire. On se trans- „ forme assez souvent dans les Auteurs, que l'on affec- „ tionne. C'est ce qui arrive sur tout aux jeunes-gens : „ l'envie que l'on a naturellement de savoir, est excitée „ en eux par l'ardeur, qui est ordinaire à cet âge : on „ embrasse avidement les prémieres vérités qui frappent ; „ ces vérités ne sont souvent que de simples lueurs, qui, „ trouvant l'esprit vuide, s'y enfoncent, & y laissent des „ traces, qu'on garde toute sa vie. Il est donc important „ de s'attacher d'abord à des Livres, qui soient propres „ à former le jugement & le goût ; pour cela il faut ap- „ prendre à les connoitre, car tous n'y sont pas égale- „ ment propres." On peut ajouter à cela, que la connoissance des bons Livres est propre à empêcher les jeunes-gens de tomber dans un autre défaut, fort ordinaire, qui est de se livrer sans mesure à la lecture de tous les Livres qui leur tombent entre les mains. Ils errent de tous côtés & ne tiennent point de route certaine, ce qui souvent ne les méne à rien de solide ; tout au plus, les met en état de causer sur différens sujets, sans en connoitre aucun à fond. Rien n'est donc plus utile & plus nécessaire pour un jeune-homme, que d'avoir un bon guide, qui le dirige, & lui trace la route qu'il doit suivre, en s'embarquant sur le vaste Océan des Lectures.

(1) P. XV. XVI.

[*B*] *Il s'y distingua de bonne heure par deux savantes Dissertations.*] Mr. Claude, quoiqu'il n'eût que quinze ans, s'apperçut, qu'à la réserve d'un certain Stuckius, pas un des Littérateurs n'avoit rien dit de la manière de saluer des Anciens ; encore celui-ci n'en avoit il parlé qu'en passant. Notre jeune Savant résolut de faire sur cette matière une Thése publique ; mais en travaillant l'Ouvrage, il s'accrut tellement sous sa plume, qu'il prit la forme d'un Traité complet, qu'il garda quelque tems dans son Cabinet, & qu'il donna ensuite au Public à la sollicitation de ses amis, quoiqu'il n'eût alors que dix-huit ans. Il y joignit une Dissertation sur les Nourrices & les Pédagogues (2) : JOH. JACOBI CLAUDII DISSERTATIO *de* SALUTATIONIBUS VETERUM, *cui addita est* DIATRIBE *de* NUTRICIBUS & PAEDAGOGIS. Utrecht 1702 in-12. Cet Ouvrage, où il y a beaucoup de netteté & de précision, marque que l'Auteur avoit déja prodigieusement lu, & il lui a valu la gloire d'être mis au rang des Jeunes-gens qui se sont rendus célèbres par leurs études (3). La prémière Dissertation, qui roule sur les Salutations des Anciens, est divisée en neuf Chapitres. L'Auteur explique d'abord les mots, qui ont signifié chez les Latins & chez les Grecs, ce que signifient chez nous les mots, *Salut*, *Salutation*, *Saluer* &c. Il passe de-là aux Formules dont ces Peuples & les Hébreux se servoient dans leurs Salutations, soit quand ils rencontroient quelqu'un, soit quand ils le quittoient, ou quand ils lui écrivoient. Après avoir expliqué ces Formules, il montre comment on se saluoit dans les diverses occasions, & selon la qualité des personnes qu'on saluoit. Il remarque, que chez les Romains, les parens & les alliés pouvoient saluer leurs parentes en les baisant à la bouche. Mr. Bernard aiant témoigné (4) douter que cet usage eût été introduit pour découvrir si elles avoient bu du vin, contre la défense qui leur en étoit faite ; il écrivit sur ce sujet à Mr. Claude, qui lui répondit en lui donnant des éclaircissemens aussi satisfaisans que l'Antiquité en peut fournir (5). Mr. Claude parle ensuite de la manière dont on saluoit les Grands, quand on les rencontroit en chemin. On voit après cela comment on saluoit les Souverains, en public & en particulier. On parle aussi de la coutume établie à Rome, où les Cliens alloient tous les matins saluer leurs Patrons ; & de celle d'aller saluer les Dieux. Enfin l'Auteur traite dans le dernier Chapitre, de diverses autres rencontres, dans lesquelles les Salutations étoient en usage. Il suit dans la seconde Dissertation, sur les Nourrices & les Pédagogues, la même méthode qu'il a suivie dans la prémière. Il explique en huit Chapitres, ce que sa lecture lui a fourni de plus important & de plus curieux sur ce sujet. Entre autres choses que Mr. Claude nous apprend, c'est que les Anciens, non plus que les gens d'aujourd'hui, n'avoient pas grand soin de choisir d'honnêtes-gens pour leur confier la prémière éducation de leurs enfans ; on ne pense qu'à leur laisser du bien, & on épargne sur leur éducation ; ou si l'on a le bonheur de rencontrer quelque honnête-homme, propre à leur inspirer des sentimens d'honneur, de probité, & de vertu, on le décourage en ne lui donnant que de modiques appointemens, tandis qu'on réserve pour ses Valets des Emplois bien lucratifs.

(2) Idem p. XVII. XVIII.

(3) Idem p. XIX. *Voyez* Bernard *Nouv. de la Rép. des Lett.* Octob. 1705 p. 447-448.

(4) *Ubi supra* p. 452.

(5) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Decemb. 1703 p. 689-691.

[*C*] *Une occasion particulière le détermina à se tourner du côté de la Théologie.*] „ Durant trois années, les Bel- „ les-Lettres firent toute l'occupation & les délices de „ Mr. Claude. Il avoit une inclination véhémente pour „ tout ce qui appartenoit à la Litérature, ou aux Antiqui- „ tés. Ce n'étoit pas une inclination oisive, qui ne fait „ que lire & admirer : Il savoit mettre à profit ses lectu- „ res, & les beautés qu'il découvroit dans les Anciens. „ On en peut juger par les Notes sur Vibius Sequester, „ que Mr. Hesselius publia à Rotterdam en 1711. Ses „ Manuscrits contiennent un grand nombre de Disserta- „ tions, dont quelques-unes n'attendoient que la derniè- „ re main pour mériter de voir le jour (6)." Ce goût pour la Litérature entrainoit si fort Mr. Claude, que Mr. Martin craignit qu'il ne se livrât sans réserve à cette étude ; ce qui est assez ordinaire à ceux qui y ont pris goût, qui oublient qu'elle doit servir à quelque chose de plus utile. „ Les Belles-Lettres, *dit très judicieusement Mr. Le* „ *Clerc* (7), sont une pauvre étude, si elles ne servent „ qu'à entendre l'Antiquité, sans que l'on fasse aucun u- „ sage des lumières qu'on en peut tirer, aussi-bien pour „ la Religion, que pour les autres Sciences. A quoi „ serviroit-il de se remplir la tête de mots, d'histoires, „ d'opinions, de coutumes, si l'on n'en devenoit plus „ raisonnable, plus prudent, & plus attaché à la vérité de „ la Religion ? On ne peut regarder cette étude, que „ comme une étude qui sert d'introduction & d'ornement „ aux autres plus relevées ; telles que sont la Philosophie, „ la Jurisprudence, la Politique, & la Théologie. Vou- „ loir abandonner ces Sciences, pour soutenir les Belles- „ Lettres, c'est vouloir bruler une Ville, pour en con- „ server les Portes." C'étoit ainsi que pensoit Mr. Martin. Il ne voulut pourtant pas s'opposer de front au goût de son neveu : il lui proposoit de tems en tems l'exemple de ses ancêtres ; mais il attendoit que quelque heureuse oc-

(6) *Vie de Mr. Claude* p. XX. XXI.

(7) *Biblioth. Choisie Tom.* VI. p. 23.

N casion

traversa souvent [*D*]. Au bout de trois années, il fut admis à la Prédication publique, aiant été reçu *Proposant* au Synode des Eglises Walonnes, assemblé à Déventer au mois de Septembre 1706. Ses talens lui acquirent bientôt une réputation, digne de l'illustre nom qu'il portoit. On pensa à l'attirer à la Haye; c'étoit-là une puissante amorce pour un jeune Ministre. Il résista longtems; enfin, s'étant rendu aux sollicitations de ses Amis, il leur permit d'agir. En attendant, il crut pouvoir faire un voyage en Angleterre, & il partit au mois de Mai de l'année 1710. L'Eglise *Françoise* de Londres avoit besoin d'un Pasteur; tous les vœux se tournérent d'abord vers Mr. Claude. Il balança longtems entre cette place & celle de la Haye; enfin il se détermina pour celle de Londres, & il y fut installé le 11 Février 1711. Mais cette Eglise ne le posséda pas longtems: un accident funeste l'attira à la Campagne, où il avoit un frère unique, qui fut attaqué de la petite Vérole. La nature du mal, & les ravages qu'il fait, sur-tout en Angleterre, ne l'effrayérent point: il courut pour aider un frère tendrement aimé. Il est incertain si ce fut là qu'il prit la maladie dont il est mort: mais le 27 Février 1712, V. S. il fut saisi d'un étourdissement, qui le renversa par terre. Dès le lendemain il se fit transporter à Londres, & il n'y fut pas plutôt arrivé, que la petite Vérole se manifesta avec tous les symptomes les plus heureux que l'on puisse souhaiter dans cette espèce de maladie. Mais le Lundi 3 Mars la fièvre aiant redoublé, & le transport au cerveau s'y étant joint, on commença à craindre pour sa vie; & le mal aiant été en augmentant, il mourut la nuit du Jeudi au Vendredi septième Mars 1712, âgé de vingt-huit ans, regretté universellement de son Troupeau & de tous ceux qui l'avoient connu. Après sa mort, son frère a fait imprimer un Volume de ses Sermons [*E*]. On trouvera ci-dessous son Caractère [*F*].

casion détermina Mr. Claude à se destiner à une Profession, pour laquelle il avoit des talens exquis, & que son père & ses aieux avoient exercée avec éclat. Cette occasion se présenta enfin. „ Mr. Martin tomba dangereusement malade. Un jour que le danger étoit pressant, „ & que ce digne Pasteur élevoit son cœur à Dieu, & „ lui recommandoit sa famille, il apperçut Mr. Claude „ auprès de son lit. Tout d'un coup il se tourne de son „ côté, & lui adressant la parole, lui dit entre autres cho- „ ses: *Voyez, mon cher Enfant, à quoi servent les Belles-* „ *Lettres à un homme réduit dans l'état où je suis.* Ces pa-

(8) P. XXII. „ roles, *continue l'Auteur de sa Vie* (8), furent comme un „ coup de foudre pour Mr. Claude: il en comprit tout le „ sens & toute la force. Dès ce moment, il prit une ferme résolution de tourner ses études du côté de la Théologie, & d'en faire sa principale occupation."

[*D*] *La délicatesse de sa santé le traversa souvent.*] Ecou-

(9) Pag. XXIII. tons son Historien (9). „ Dans le fort de ses études, u- „ ne fièvre venoit l'assaillir, qui l'obligeoit de suspendre „ son travail pour plusieurs semaines. La fièvre le quit- „ toit ensuite, il reprenoit ses études: mais un sembla- „ ble accident le contraignoit à les abandonner de nou- „ veau. Il passa ainsi plusieurs années: mais ces inter- „ ruptions, qui auroient pu être préjudiciables à d'autres, „ ne firent aucun tort à Mr. Claude: il trouvoit dans la „ société de Mr. Martin, & dans la beauté de son génie, „ dequoi se dédommager de la foiblesse de sa santé." La manière dont s'exprime l'Auteur, semble insinuer que c'étoit l'étude de la Théologie, qui dérangeoit la santé de Mr. Claude. Il y a plutôt de l'apparence, que l'application extraordinaire avec laquelle il avoit travaillé sur les Belles-Lettres, avoit altéré son temperament, & qu'à quelque étude qu'il se fût attaché dans le même tems, il auroit été exposé aux mêmes maux.

[*E*] *Son frère a fait imprimer un Volume de ses Sermons.*] Ils parurent à Amsterdam en 1713, & sont au nombre de dix. „ Il y a beaucoup de solidité & de délicatesse dans „ ces Sermons, *disent les Auteurs du Journal Littéraire*

(10) Tom. III. Part. I. p. 11. „ (10). Mr. Claude entendoit parfaitement bien les ma- „ tières, & avoit l'art de les bien ménager. Son stile est „ noble, sans être guindé, & il ne s'écarte jamais de son „ sujet." Tous ceux qui ont lu ces Sermons, souscriront sans peine à ce jugement. Il y régne une éloquence mâle, qui n'a rien d'affecté. Voici de quelle manière l'Auteur de la Vie de Mr. Claude le peint en qualité de

(11) *Vie de Mr. Claude* p. XIX. XX. Prédicateur (11). „ Un heureux mélange de douceur & „ de majesté, faisoit son caractère dominant dans la Pré- „ dication. Sans rien perdre de cette douceur & de cet- „ te noblesse, il avoit l'air vif & animé. Son action étoit „ naturelle, sa récitation distincte. Il n'avoit pas le son „ de la voix fort clair, mais elle avoit quelque chose d'ex- „ trêmement insinuant & de tendre. Ces talens naturels „ étoient rehaussés par la solidité des choses qu'il disoit: „ jamais il n'abandonnoit le vrai, pour courir après le „ brillant & le sublime. Ce n'est pas qu'il ne s'élevât „ quelquefois: mais il croyoit qu'il falloit être fort mé- „ nager de ces tours pompeux & hardis. Il avoit beau- „ coup de netteté & de méthode: ses réfléxions étoient „ saines, judicieuses, jamais amenées de loin: il résis- „ toit sans peine à la démangeaison de paroître savant: on „ lui a vu omettre quelquefois à dessein des traits d'éru- „ dition qui convenoient parfaitement à son sujet, tant il „ étoit scrupuleux & modeste. Quand il recommandoit „ quelque Vertu, ou qu'il combattoit quelque Vice, sans „ être bas, il savoit entrer dans une certaine précision, „ où chacun pouvoit aisément se reconnoître, & à laquel- „ le l'amour-propre le plus opiniâtre ne pouvoit résister. „ C'est ce qu'il sera aisé de remarquer dans plusieurs de ses „ Sermons. Son stile étoit net & pur, ses expressions „ naturelles & jamais recherchées. Il excelloit dans l'art „ de porter au cœur les choses qu'il disoit: comme il é- „ toit toujours pénétré lui-même des grandes Vérités qu'il „ prêchoit, il lui étoit facile d'en persuader les autres; & „ jusqu'aux choses les plus communes, il leur donnoit de „ la grace par son action." Cet Auteur ajoute plus bas

(12) : „ Ceux qui ne l'ont point connu, & qui liront „ ses Sermons, *auront de la peine à croire que ce soient* „ *des productions d'un jeune Pasteur, qui n'avoit pas plus* „ *d'une année de Ministère.*" Cette Réfléxion n'a pas paru juste à Messieurs les Auteurs du *Journal Littéraire* (13). „ Les Sermons de Mr. Claude, *disent-ils*, sont trop bons, „ pour avoir besoin qu'on prenne ce tour pour les faire „ mieux goûter. C'est une petite supercherie, dont un „ Lecteur judicieux ne sera point la dupe. Le tems ne „ fait rien à l'affaire; & quand même Mr. Claude n'au- „ roit eu qu'un mois de Ministère, ses Sermons n'en au- „ roient pas été moins bons: & s'ils eussent été mauvais, „ ils n'auroient pas eu l'approbation qu'ils ont eue, quand „ ils seroient venus d'un Pasteur de 50 ans de Ministère. „ Mr. Claude . . . . avoit 28 ans complets, âge dans le- „ quel on a l'érudition nécessaire, & l'esprit assez formé, „ pour faire les meilleurs Sermons; & si à cet âge on n'est „ pas bon Prédicateur, on ne le sera de sa vie. D'ail- „ leurs, il paroît par son Histoire, qu'il avoit . . . . . „ neuf ans d'Etude, qui rendent frivole l'excuse de l'Au- „ teur de la Préface." Il y a du vrai dans la Critique de ces Messieurs; mais il y a aussi du faux, si je ne me trompe. Je conviens avec eux, qu'un grand nombre d'années de Ministère ne peuvent rendre bons, des Sermons qui seroient mauvais en eux-mêmes. Mais il est certain qu'un homme qui a du talent à l'âge de 28 ans, & qui ne fait qu'entrer dans le Ministère, acquiert par l'usage & par l'exercice un degré de perfection plus grand. Il est vrai, que si à cet âge il n'est pas bon Prédicateur, il ne le deviendra jamais; mais il y a encore de la différence entre prêcher bien, & exceller dans la Prédication; & je crois que sans se tromper, on peut assûrer qu'un Prédicateur tel qu'étoit Mr. Claude à l'âge de 28 ans, seroit devenu un plus grand Prédicateur encore au bout de quelques années; ou qu'on peut regarder comme une chose peu ordinaire, qu'à cet âge il eût atteint un degré de maturité & de perfection, que d'autres n'acquiérent que dans un âge beaucoup plus avancé.

(12) Pag. XXXIX. XL.

(13) T. III. Part. I p. 12.

[*F*] *On trouvera ci-dessous son Caractère.*] Le voici, tel que l'Auteur de sa Vie l'a tracé (14). „ Mr. Claude a- (14) Pag. XXXVII. XXXVIII. „ voit l'esprit net, aisé: l'imagination vive, mais solide: „ il concevoit promptement, & s'énonçoit heureusement. „ Il avoit un discernement exquis, un savoir délicat, qui „ se répandoit sur tout sans affectation. Ce n'étoit pas „ seulement de son nom qu'il empruntoit du lustre, il é- „ toit déja parvenu à donner du lustre à son nom. Il a- „ voit le cœur aussi bien fait que l'esprit. Il étoit humain, „ affable envers tout le monde, généreux, complaisant, „ jugeant toujours avantageusement des autres, & modes- „ tement de lui-même. Il aimoit à dire du bien d'autrui, „ mais encore plus à en faire. Sur-tout il étoit ennemi „ de la dissimulation; car comme il avoit le cœur grand „ & ouvert, il avoit naturellement de l'aversion pour tous „ ces vices qui marquent de la bassesse & de l'intérêt. „ Son mérite ne perdoit rien dans un commerce long & „ familier: au contraire, ses vertus vues de près n'en „ paroissoient que plus aimables: plus on le fréquentoit, „ plus on goûtoit de plaisir à le voir & à l'entendre. A „ toutes ces excellentes qualités, il joignoit celle de rem- „ plir parfaitement tous les devoirs d'une tendre amitié. „ Il étoit tendre, empressé, compatissant, il voloit au- „ devant de tout ce qui pouvoit faire plaisir, & on étoit „ sûr de le retrouver toujours. Où trouver ailleurs un „ Ami de ce caractère? Ceux qui sont capables d'en sen- „ tir tout le prix, pourront juger du regret que sa perte „ doit avoir causé, & ce qu'il en coute pour s'accoutu- „ mer à une privation si amère." On reconnoît ici le langage du cœur, & que l'Auteur, qui parloit d'expérience, soulage sa douleur en peignant celui dont il regrette la perte. Peut-être cette considération pourroit-elle faire soupçonner que le portrait est un peu flatté, si l'on ne savoit d'ailleurs que Mr. Claude étoit véritablement un homme distingué, dont l'Eglise & la République des Lettres ont eu sujet de regretter la perte. Finissons par un trait encore de son Caractère. „ Si l'occasion se présentoit de

„ fri-

„ faire quelque réfléxion pieuse, il ne la laissoit pas é-
„ chapper. Il ne parloit jamais de la Religion qu'avec
„ respect: il souffroit, quand on en parloit autrement de-
„ vant lui. La piété ne perdoit jamais rien dans sa bou-
„ che, non pas même au milieu des conversations les plus
„ enjouées & les plus libres."

CLERC (JEAN LE) étoit fils d'*Etienne Le Clerc* savant Genévois, qui après avoir exercé la Médecine, fut Professeur en Langue Grecque, & ensuite Conseiller de la République. Sa mère étoit *Susanne Gallatin*, d'une famille illustre, Marin Gallatin son père étant aussi Conseiller. Jean Le Clerc nâquit le 19 Mars 1657. Il eut deux fréres, *Daniel Le Clerc*, célèbre Médecin, & Conseiller de Genève, Auteur de *l'Histoire de la Médecine jusqu'au tems de Galien*, Ouvrage fort estimé de tous les Médecins; & *François* *, qui s'établit à Leipsig, où il exerçoit la profession de Négociant. Leur pére prit grand soin de leur éducation, & il envoya son fils Jean, âgé seulement de huit ans, au Collége, où il fit bientôt paroitre une forte inclination pour la lecture, & du talent pour la Poësie, qu'il a conservé même au milieu des plus sérieuses études, & dans un âge assez avancé [*A*]. A l'âge de seize ans il sortit du Collège, & étudia en Philosophie sous le savant Mr. Chouet (*a*), qui lui enseigna les Principes de Des-Cartes, quoique Mr. Le Clerc n'ait pas admis dans la suite toutes les conséquences que ce Philosophe en tire (*b*), ainsi qu'il paroit par ses *Oeuvres Philosophiques*. Il étudia sous le même Professeur la Physique, & soutint des Thèses sur *l'Essence de la Matière*, (*De Materiæ Naturâ*). Aiant fini son Cours au bout de deux ans, il ne voulut pas passer d'abord à l'étude de la Théologie; mais il employa encore une année à s'affermir dans les Humanités, & à apprendre les principes de la Langue Hébraïque sous son oncle Jaques Gallatin, n'y aiant point alors de Professeur en cette Langue à Genève. Depuis ce tems-là, il ne cessa de lire continuellement tous les Livres qui se rapportoient aux Connoissances dont il avoit fait le fond de ses Etudes; & ce fut cette habitude au travail, à laquelle il se forma dans sa jeunesse, qui le mit en état de soutenir dans la suite de sa vie, celui de lire & d'écrire sans relâche, & de publier un si grand nombre d'Ouvrages. Il entra en Théologie à l'âge de dix-neuf ans, & l'étudia plus de deux ans sous Mrs. Philippe Mestrezat, François Turrettin & Louis Tronchin. Depuis quelque tems, on agitoit à Genève avec beaucoup de chaleur les Questions de la *Grace Universelle*, & de *l'Universalité de la mort de Jésus-Christ*. Plusieurs des principaux Théologiens de Genève & de Saumur étoient dans les sentimens de Caméron, & Mr. Le Clerc les embrassa aussi dans la suite. Mais comme personne ne pouvoit être reçu au S. Ministère, à moins que de signer le *Consensus* de Suisse, où la doctrine contraire est établie, il n'y avoit guères de jeunes-gens qui eussent le courage d'approfondir ces Questions, de peur de tomber dans des sentimens qui les eussent exclus du Ministère. On ne trouvoit même alors à Genève d'autres Livres, où l'on pût s'instruire des raisons de ceux dont les sentimens y étoient condamnés, que les *Thèses de Saumur*, que Mr. Le Clerc lut avec soin, aussi-bien que quelques autres Livres de Théologie. Aiant fait à Genève le Cours ordinaire d'Etudes, pendant lequel il avoit perdu son père en 1676, il résolut d'aller passer quelque tems en France, & il y alla en 1678. L'année suivante il revint à Genève, où il fut reçu au Ministére, après avoir subi les Examens ordinaires avec honneur. Aiant lu les Ouvrages d'Etienne de Courcelles, qui parurent peu après †, il fut convaincu, que dans les matiéres controversées entre les *Remontrans* & les autres *Protestans*, les prémiers sont les mieux fondés en raison; ce qui le détermina à abandonner la France & sa propre Patrie, où il voyoit les sentimens contraires établis & soutenus avec chaleur. Sur la fin de l'année 1680, il se rendit à Saumur, autrefois célèbre Académie des Réformés, mais qui étoit alors fort tombée & assez mal pourvue. Il y trouva les Oeuvres d'Episcopius, dont il admira le savoir, l'éloquence & la profondeur. Il commença aussi à lire le Vieux Testament dans la Bible Polyglotte, & à faire des Remarques sur l'Ecriture, qui lui ont été dans la suite d'un grand usage pour ses Commentaires qu'il a publiés. Pendant qu'il étoit à Saumur, il parut un Livre intitulé, LIBERII DE SANCTO AMORE *Epistolæ Theologicæ, in quibus varii Scholasticorum errores castigantur*. On attribua ce Livre à Mr. Le Clerc, & quoiqu'il ne l'ait jamais ouvertement avoué pour sien, il en parle d'une manière qui nous persuade qu'il en étoit réellement l'Auteur. Comme ce Livre est devenu fort rare, nous en dirons quelque chose ci-dessous [*B*]. Mr. Le Clerc forma le

* On le nomme *Nicolas*, *Bibl. Raisonn.* T. XVI. Part. II. p. 146. R. D. T.

(*a*) *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 7—14.

(*b*) *Parrhasiana* Tom. I. p. 144. & 393. 394.

† Ils avoient paru dès l'an 1674, mais ils tombérent alors entre les mains de Mr. Le Clerc, qui ne les avoit point vus. R. D. T.

[*A*] *Du talent pour la Poësie, qu'il a conservé même ..... dans un âge avancé.*] On trouve dans sa Vie en Latin, écrite certainement par lui-même, & qui se trouve jointe à ses Oeuvres Philosophiques, qu'il faisoit des Vers avec tant de facilité, lorsqu'il étoit au Collège, que non content de sa tâche, il remplissoit encore celle de ses Compagnons, qu'il voyoit embarrassés. On ajoute, que s'il avoit cultivé son talent poëtique, il se seroit vraissemblablement acquis une grande réputation par ses Vers. Mais des études plus sérieuses lui firent négliger ce talent pour la Poësie, desorte qu'il n'a fait quelques Vers que par occasion, & pour être joints aux Ouvrages de quelque autre. C'est ainsi qu'aiant traduit deux Sermons de Mr. Burnet, prononcés en présence du Roi Guillaume, il mit à la suite du prémier un petit Poëme en Vers Héroïques, & à la suite du second une Epigramme en Vers Elégiaques, *de Anglia liberata*, par lesquels il paroit que sa veine n'étoit pas tarie entièrement (1). Quoique Mr. Le Clerc parlât ainsi de lui-même en 1711, il avoit déja, plusieurs années auparavant, une idée assez peu avantageuse des Poëtes qui font des Vers Latins ou Grecs. La plupart des Modernes, dit-il (2), qui font des Vers Grecs ou Latins, ont imité les Anciens, comme les Singes imitent les Hommes; c'est-à-dire en copiant leurs défauts, plutôt que leurs beautés: desorte qu'il est dangereux de suivre les Modernes, soit pour le style, soit pour les pensées. Car au-lieu de sentences graves & nobles, on n'y trouve que des réfléxions basses & insipides; au-lieu d'un style pur & concis, des phrases qui ne signifient rien, & d'ennuyeuses répétitions d'expressions synonymes, empruntées à la vérité des Anciens, mais mal placées. Ces défauts régnent dans la plupart des Poëtes Grecs & Latins modernes. Et si les Anciens revenoient au Monde, ils ne pourroient s'empêcher de rire en lisant nos Poëmes Grecs & Latins, & s'étonneroient qu'on puisse perdre tant de tems à écrire si mal. Il y a de l'apparence que Mr. Le Clerc avoit oublié qu'il avoit fait cette réfléxion en 1699, lorsqu'il disoit en 1711, que s'il avoit cultivé son talent pour la Poësie, il y auroit réussi. Elle lui a attiré une rude censure de la part d'un Auteur Allemand, nommé George Lizelius, qui a entrepris la défense des Poëtes Grecs & Latins modernes (3).

[*B*] *Il en étoit réellement l'Auteur. Comme ce Livre est devenu fort rare, nous en dirons quelque chose ci-dessous.*] Il nous apprend dans sa Vie, que lorsque les Professeurs de Saumur apprirent que le Libraire Henri Desbordes imprimoit ce Livre, ils tâchérent de l'en détourner, mais inutilement: l'Ouvrage fut bientôt achevé, & envoyé en Hollande. Quelques-uns le donnérent d'abord à Mr. Le Clerc, croyant y reconnoitre son génie; d'autres trouvoient qu'il y avoit trop de savoir dans ce Livre, pour être d'un jeune-homme de vingt-quatre ans. Un célèbre Théologien Luthérien a publié, que Mr. Le Clerc lui avoit avoué qu'il en étoit l'Auteur; mais notre Savant soutient, ou que sa mémoire l'a trompé, ou qu'il l'a mal compris, quoiqu'il n'y ait rien dans cet Ouvrage dont Mr. Le Clerc doive rougir, dit-il, vu sur-tout l'âge qu'il avoit, quand ce Livre parut. Il semble que c'est-là un aveu assez clair: mais pour que le Lecteur puisse en mieux juger, nous rapporterons ici les propres termes de Mr. Le Clerc. Il faut se souvenir qu'il parle en tierce personne, & non comme s'il étoit lui-même l'Auteur de sa Vie. *Scio non esse incelebrem Augustanæ Confessionis Theologum, qui postea scripserit, fassum sibi esse Clericum, libellum a se scriptum. Sed & hoc certò scio, memoriam eum Theologum fefellisse, aut Clerici verba malè ab eo intellecta; quamvis alioqui nihil sit, cur Clericum libelli pudeat, præsertim si quâ ejus ætate scribi oportuerit reputes* (4). Il faut aussi remarquer, que le P. Simon lui aiant publiquement attribué ce Livre (5), Mr. Le Clerc n'a pas nié le fait, n'aiant rien répondu là-dessus. Et l'on assure dans un autre Ouvrage (6), que parmi ses plus familiers Amis, il l'appelloit son *Roman*. [☞ L'Auteur de *l'Eloge de Mr. Le Clerc*, inséré dans un de nos Journaux *, assure positivement, qu'il sait *de science certaine*, que Libérius de Sancto Amore *n'est autre que Mr. Le Clerc.* ADD.] Nous allons donner en peu de mots u-

(1) *Joh. Clerici Vita & Opera*. Amst. 1711. p. 10, 11.

(2) *Parrhasiana* Tom. I. p. 4. 5. imprimé d'abord en 1699, & réimprimé avec le 2 Volume en 1701.

(3) Voyez *Journ. Littéraire* T. XVI. Part. I. p. 212.

(4) *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 28.

(5) *Réponse aux Sentim. de quelques Théologiens de Hollande* ch. II. p. 9.

(6) *Hist. de Mr. Bayle & de ses Ouvrag.* p. 122.

* *Bibl. Raisonn.* Tom. XVI. Part. II. p. 154.

le dessein, en 1682, d'aller en Angleterre. Il vint à Paris & se rendit ensuite à Londres, où il arriva sur la fin du mois de Mai, résolu d'apprendre l'Anglois. Il précha plusieurs fois dans les Eglises Françoises de Londres; il visita quelques Evêques & autres Savans de l'Eglise Anglicane. Mais l'air du Pays lui étant contraire, il passa en Hollande, où il alla d'abord voir à Amsterdam Philippe Limborch, de qui il apprit l'état des Remontrans dans les Provinces-Unies. Il découvrit aussi à Limborch ses vrais sentimens, & contracta avec lui une étroite amitié, qui a duré jusqu'à la mort de ce Grand-Homme. Il n'y avoit pas longtems qu'il étoit en Hollande, lorsque ses parens le sollicitérent de revenir à Genève; & il y retourna. Mais comme il ne pouvoit dissimuler ses sentimens [C], contraires à la doctrine reçue, il fut obligé de quitter sa Patrie, & il arriva en Hollande sur la fin de l'année 1683. L'année suivante, il précha en François pendant quelque tems dans l'Eglise des Remontrans (c); mais il fut bientôt obligé de cesser cet exercice [D]. Les Remontrans aiant tenu un Synode à Rotterdam en 1684, il y précha une fois, & ils le firent Professeur en Philosophie, en Belles-Lettres & en Langue Hébraïque à Amsterdam (d). Le reste de sa vie n'offre que l'Histoire de ses Ouvrages, & des Disputes qu'il a eues. La première année qu'il fut établi à Amsterdam, il publia quelques Ouvrages, dont nous parlerons ci-dessous [E]. L'année suivante commença sa fameuse Dispute avec

(c) Tiré de la Vie de Mr. Le Clerc en Latin.

(d) *Lettres de Bayle* T. I. p. 212. & *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 27.

une idée du Livre.

Il a été imprimé en 1679*, vraisemblablement à Saumur: le titre porte: *Irenopoli, Typis Philalethianis.* Il contient 320 pag. in-12., & est partagé en onze Lettres. I. La prémière traite *de l'Union Hypostatique des deux Natures en la Personne de Jésus-Christ.* L'Auteur prétend prouver, que l'Union Hypostatique ou Personnelle de la Divinité avec Jésus-Christ, ne consiste que dans un accord parfait (de volonté) entre eux, ensorte qu'ils ne forment qu'un seul Tout (*totum*), & que les propriétés & les actions des deux, & les passions de la Nature créée, ou humaine, peuvent être attribuées à tout le Composé. Nous mettrons ici ses propres termes, pour que le Lecteur puisse juger si nous avons bien exprimé sa pensée. *Deus non potest aliter uniri cum Spiritu creato, quam consensu unicum totum componendi cum eo* †, *adeo ut utriusque proprietates & actiones, & creaturæ passiones, toti composito tribui possint* (7). Comme une pareille union est aisée à comprendre, l'Auteur remarque qu'on lui objectera peut-être, qu'il n'y a donc selon lui aucun mystère dans l'Union Hypostatique des deux Natures en Jésus-Christ. Il répond, que le mot de Mystère (μυστήριον) ne signifie pas dans l'Ecriture une chose inconcevable en elle-même; mais seulement une chose qui étoit cachée & inconnue, avant qu'elle fût révélée (8). II. La seconde Lettre renferme l'Histoire de deux jeunes-gens, qui avant que d'avoir eu aucune instruction sur le sujet du Père, du Fils, & du S. Esprit, entreprirent de découvrir par eux-mêmes quelle est la doctrine de l'Ecriture sur ce sujet. L'un trouva par ses recherches le Systême Orthodoxe dans l'Ecriture, & l'autre y trouva celui des Unitaires. D'où l'Auteur conclud, que l'Ecriture n'enseigne aucun de ces Systêmes avec assez de clarté & d'évidence, pour les ériger en Articles de foi, nécessaires à salut (9); & qu'il n'est pas aisé de deviner, qui des Sociniens ou des autres Chrétiens a raison: *Divinitas æterna Filii, & Spiritus Sancti Personalitas, ita æquivoce tradita videntur, ut vix aut ne vix quidem divinare possis, utri verum dicant Sociniani, an cæteri Christiani* (10). III. Il entreprend dans la troisième Lettre, d'expliquer le Mystère de la très sainte Trinité. Il remarque (11), que les Juifs n'ont pas fait la moindre objection contre ce Mystère: d'où il conclud, ou que ce Mystère étoit aisé à comprendre, ou que les Apôtres ne l'ont point enseigné: ce qui est le sentiment des Sociniens. Et si on l'admet, tout est de plain-pied dans l'Ecriture, il n'y a point de Mystères obscurs à expliquer. Il tâche cependant d'expliquer d'une manière claire la Trinité, même selon le Systême Orthodoxe. Quoique Dieu soit Unique, dit-il, il peut néanmoins former différentes Suites (*series*) de pensées, desorte qu'il peut y avoir plusieurs Personnes en lui. Dieu pensant d'une certaine manière, est appellé Père; le même Dieu pensant d'une autre manière, est appellé Fils; & d'une troisième manière, S. Esprit. *Deus certo modo cogitans Pater dicitur, alio Filius, alio Spiritus Sanctus* (12). Il s'attache ensuite à faire voir que cette opinion est fort différente de celle de Sabellius. IV. La quatrième Lettre traite de la Création de l'Homme, & de son état avant la Chute. V. Il s'agit de la Chute, dans la cinquième. Dans la VI. il est question du Péché Originel, que notre Auteur explique principalement à la Pélagienne. On trouve dans la VII. une Méthode d'étudier la Théologie. L'Auteur prouve dans la VIII. la réalité des Miracles des Magiciens d'Egypte, & que le seul moyen de distinguer les vrais Miracles d'avec les faux, c'est d'examiner la doctrine du Thaumaturge. Il explique dans la IX. le mot de περπερεύεται, qui se trouve 1 Cor. XIII. 4. Il croit qu'il signifie *ne point se glorifier.* Il s'agit dans la X. du mot κεφαλίς, Hébr. X. 7. Dans la XI. & dernière, il traite de l'utilité qu'on peut tirer des Ecrivains Profanes, pour l'intelligence de l'Ecriture.

* Il y a apparence que c'est une antidate, contre l'ordinaire de la Librairie, puisque Mr. Le Clerc n'étoit arrivé à Saumur qu'à la fin de l'année 1680. *Bibl. Raisonn. loc. cit.* p. 353. note (a). R. D. T.

† Traduit mot à mot cela signifie: *Dieu ne peut s'unir autrement avec un Esprit créé, qu'en consentant de faire un seul tout avec lui.* J'avoue que cela ne me paroit pas fort clair. R. D. T.

(7) *Limborch, Ste. Amtr. Epist. Theol.* p. 8.

(8) Ibid. p. 10.

(9) Ibid. Epist. 2. p. 87.-89. &c.

(10) Ibid. p. 94.

(11) Idem p. 98. 99.

(12) Ibid. p. 103.

[C] *Il ne pouvoit dissimuler ses sentimens.*] Il déclara à ses Parens & Amis, qu'il avoit dessein de retourner en Hollande „ où il pouvoit jouïr de la liberté de professer „ & de dire ce qu'il pensoit. Il disoit, qu'il ne condamnoit point ceux qui étoient sincèrement & de bonne foi „ dans d'autres sentimens que lui; mais qu'il regardoit „ comme un grand crime, de tenir un langage contraire „ à ce qu'on a dans le cœur. Que c'étoit une chose insupportable pour un homme qui aime la Vérité, ou, „ ce qui revient au même, qui adhère à ce qu'il regarde „ comme tel, d'entendre déclamer publiquement dans les „ Sermons & dans les conversations contre ses sentimens, „ comme étant dangereux & pernicieux, & d'entendre „ en même tems soutenir avec chaleur les opinions contraires, sans qu'il soit permis à personne de proposer „ ses difficultés, même avec toute la modestie possible. Il „ ajoutoit, que c'étoit-là méprifer & trahir la Vérité, qui „ auroit été bientôt bannie du Monde, si ceux qui l'ont „ prêchée les prémiers en avoient agi ainsi . . . . . Que „ puisqu'il ne pouvoit professer & défendre ce qu'il regardoit comme vrai, sans s'exposer, il croyoit que le „ meilleur parti qu'il pouvoit prendre, étoit de s'en retourner en Hollande, pour ne causer aucun chagrin à „ ses Parens & Amis (13)."

(13) *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 11-14.

[D] *Il fut bientôt obligé de cesser cet exercice.*] Il n'a pas jugé à propos de nous en apprendre la raison; mais nous savons que quantité de François allant à l'Eglise des Remontrans pour l'entendre, les Ministres de l'Eglise Walonne en conçurent de la jalousie. Trouvant leur Auditoire désert quand Mr. Le Clerc prêchoit, ils obtinrent du Magistrat de lui défendre de prêcher davantage. C'est ce que confirme Mr. Bayle, qui dit, dans la Lettre citée ci-dessus (14), que Mr. Le Clerc n'avoit *pas la permission d'y prêcher* (à Amsterdam). Nous nous abstiendrons de faire des réflexions sur cette conduite des Magistrats, qui ne s'accordoit guères avec leur tolérance ordinaire. [☞ L'Auteur n'a pas été informé exactement; du moins par rapport à ce qu'il dit, que les Ministres Walons trouvoient *leur Auditoire désert, quand Mr. Le Clerc prêchoit.* Cela ne se peut point; Mr. Le Clerc prêchoit *les Vendredis* *; or ce jour-là, on ne prêche point à l'Eglise Walonne. Ce ne peut donc là avoir été la cause de la jalousie, vraie ou supposée, des Mininistres Walons contre Mr. Le Clerc, ni le motif qui les fit agir auprès des Magistrats. Peut-être ne seroit-il pas fort difficile de faire voir, que la conduite des Magistrats d'Amsterdam n'étoit pas aussi intolérante, qu'on semble vouloir l'insinuer ici. Fit-on quelque tort à Mr. Le Clerc en sa personne, ou en ses biens? L'empêcha-t-on d'écrire & de faire imprimer ce qu'il lui plaisoit? On lui défendit une chose, pour laquelle il n'avoit point de vocation, même de la part des Remontrans. Franchement, les réflexions qu'il y a à faire là-dessus sont assez peu importantes, & l'Auteur auroit bien fait de n'en point parler. ADD.]

(14) Dans l'Art. cit. (d).

* Voyez *Bibl. Raisonn.* Tom. XVI. Part. II. p. 317.

[E] *Quelques Ouvrages, dont nous parlerons ci-dessous.*] Le prémier a pour titre: DAVIDIS CLERICI, *in Genevensi Academia olim Linguarum Orientalium Professoris, Quæstiones Sacræ; in quibus multa Scripturæ loca, variaque Linguæ S. idiomata explicantur. Accesserunt similis argumenti Diatribæ* STEPHANI CLERICI. *Edidit & Annotationes adjecit* JOANNES CLERICUS. Amsterdam in-8. 1685 (15). Ce sont des Dissertations Critiques sur divers sujets, la plupart de l'Ecriture Sainte. Il y joignit des Remarques de son chef, dans lesquelles il ne se fait pas une peine de critiquer son père & son oncle, quand il croit qu'ils se sont trompés; la Vérité l'emporte dans son esprit sur les plus intimes rélations. Il donna aussi à la tête du Volume la Vie des deux Auteurs. Deux ans après, il fit imprimer un nouveau Recueil de diverses Pièces de son oncle & de son père: DAVIDIS CLERICI *Orationes, Computus Ecclesiasticus, & Poëmata. Accedunt* STEPHANI CLERICI *Dissertationes Philologicæ*; in-8. Il y mit une Préface (16). Il publia encore en 1684 un petit Ouvrage de son Ami Mr. Charles Le Cène, Ministre François, intitulé: *Entretiens sur diverses Matières de Théologie.* Comme ce qui eft de Mr. Le Cène faisoit un trop petit Volume, il y ajouta une seconde Partie, composée de même que l'autre de cinq Dialogues. Il traite dans les trois prémiers, de l'Etendue de nos Connoissances Métaphysiques, & de leur usage dans la Religion. Il prouve par divers exemples, que les Métaphysiciens ont souvent obscurci la Religion & fait naître mille difficultés, en raisonnant sur des choses dont ils n'avoient point d'idées. L'Auteur croit, que nous sommes en danger de nous tromper continuellement, lorsque nous étendons l'usage des Facultés naturelles que Dieu nous a données, au-delà des bornes dans lesquelles il les a renfermées. Il pense, que comme nos Sens ne nous instruisent des propriétés des Corps, qu'autant que cela est nécessaire pour la conservation de notre vie; de même nos Facultés spirituelles ne s'étendent pas plus loin qu'il ne faut pour régler notre conduite sur la volonté de Dieu, & pour nous con-

(15) On sait que les Libraires font toujours mettre la date de l'année suivante, quand un Livre s'imprime sur la fin de l'année.

(16) *Parrhasiana* ubi supra p. 14. & *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 41. 44.

vec le P. Simon, dont nous rendrons compte dans les Remarques [F]: elle fut pouſſée avec beaucoup d'animoſité de part & d'autre. Le P. Simon prétendit que Mr. Le Clerc l'avoit attaqué par jalouſie & pour ſe venger, & Mr. Le Clerc ne jugea pas à propos de répondre à cette accuſation [G]. Nous

conduire à la ſouveraine Félicité. Enſorte que lorſque nous entreprenons de paſſer ces bornes, nous nous expoſons à mille erreurs, & ne pouvons qu'exciter dans notre eſprit des doutes, qu'il nous eſt impoſſible d'éclaircir. Dans le quatriéme Entretien, il examine divers Paſſages de l'Ecriture Sainte, cités mal à propos par les Métaphyſiciens, pour appuyer leurs Idées abſtraites & mal fondées. Il critique ſouvent le P. Malebranche, dans ces quatre Entretiens. Son but eſt de faire voir que nous devons, en matiére de Religion, nous en tenir à la Révélation, & que nous ne devons pas nous imaginer que nous ayons des Idées parfaites & complettes des choſes qui y ſont enſeignées, ni prétendre tirer des conſéquences de ce que nous ne connoiſſons qu'imparfaitement. Si les Théologiens Chrétiens avoient toujours ſuivi cette régle, s'ils n'avoient pas inventé des termes nouveaux, comme plus propres que ceux que le S. Eſprit a employés, on n'auroit pas entendu parler de ce grand nombre de Controverſes & d'Héréſies, qui ont troublé l'Egliſe depuis le tems des Apôtres; la Théologie Chrétienne auroit été plus belle qu'elle ne l'eſt, & plus propre à porter les hommes à une vie ſainte. Le cinquiéme Entretien contient la Paraphraſe des Chap. IX. X. & XI. de l'Epître aux Romains, tirée de l'Ouvrage de Hammond.

[F] *Sa Diſpute avec le P. Simon, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Le P. Simon aiant publié ſon *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, Mr. Le Clerc la lut avec beaucoup de ſoin & d'attention, & il en publia une Critique en 1685, intitulée: *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, ſur l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, compoſée par le P. Richard Simon de l'Oratoire: où en remarquant les fautes de cet Auteur, on donne divers Principes utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte*; à Amſterdam in-8. *. Cet Ouvrage eſt en vingt Lettres, dans leſquelles Mr. Le Clerc dit (17) qu'il ne fait que rapporter les différens ſentimens de pluſieurs perſonnes ſur l'Ouvrage du P. Simon, & où il rend compte de quelques Conférences, où il introduit divers Amis qui s'entretiennent librement de *l'Hiſtoire Critique*, & de pluſieurs autres ſujets qui ont du rapport avec ceux que ce Pére a traités. Il ſeroit trop long d'entrer dans un détail particulier de cet Ouvrage, de la Réponſe du P. Simon, & de la Replique de Mr. Le Clerc: nous nous contenterons d'un petit nombre de Remarques.

* Mr. Le Clerc en a donné une ſeconde Edition en 1711, où il a mis un Avertiſſement, dans lequel il éclaircit quelques endroits de cet Ouvrage.

(17) *Parrhaſiana* T. I. p. 118.

(18) *Sentim. de quelques Théol.* Lett. VI. p. 121. Edit. de 1711.

Mr. Le Clerc tâche de prouver dans ſa ſixiéme Lettre, que Moïſe n'eſt pas l'Auteur du Pentateuque. C'eſt ce qu'il prétend établir en remarquant, que ces Livres contiennent quantité de choſes, qui ne peuvent avoir été écrites par Moïſe. Il dit enſuite (18), „ que les Hiſtoires que l'on trouve dans le Pentateuque, ont été tirées de quelques anciens Livres écrits par des particuliers..... Ce qui rend cette conjecture plus vraiſemblable, c'eſt que l'on trouve dans le Pentateuque une Citation d'un Livre qui devoit contenir, ſi l'on en peut juger par le titre, l'Hiſtoire des prémiéres Guerres d'Iſraël: c'eſt le *Livre des Guerres de l'Eternel*, que l'Auteur du Pentateuque cite Nomb. XXI. 13. Ce Livre, & d'autres ſemblables, qui peuvent avoir été écrits du tems de Moïſe, & qui apparemment étoient devenus rares dans la ſuite, puiſque le Livre même de la Loi, dont on devoit faire pluſieurs Copies, avoit été inconnu pendant longtems; ces Livres, dis-je, ont ſervi de Mémoires à l'Auteur du Pentateuque, pour écrire ce qui s'eſt paſſé de ce tems-là. Mais il a fallu qu'il eût des Mémoires plus anciens, pour écrire l'Hiſtoire de la Création, & la vie des prémiers Patriarches, où l'on trouve beaucoup de nombres & de noms-propres, que la Tradition ſeule ne peut pas conſerver longtems... Il y a de certains endroits, où l'on voit clairement que ces Mémoires ont dû être fort imparfaits, puiſque l'on y trouve des circonſtances qui n'ont point de liaiſon avec le reſte de l'Hiſtoire, comme ce qui eſt dit de *Lémec* au Ch. IV. de la Genéſe, & de *Hébron* au Ch. XIII. des Nombres. Il y a pluſieurs autres endroits ſemblables, où il ſemble que l'Auteur de ces cinq Livres ne raconte diverſes choſes fort obſcurément, que parce que ceux de qui il a tiré ſon Hiſtoire, n'en diſoient pas davantage (19)." Le P. Simon n'a rien objecté d'important contre cette Lettre; il avoue même que le Pentateuque a été écrit ſur d'anciens Mémoires: mais il croit que Moïſe en eſt l'Auteur. C'eſt ce que Mr. Le Clerc lui-même a reconnu enſuite, dans une Diſſertation à la tête de ſon Commentaire ſur la Genéſe, dans laquelle il répond aux principales raiſons, par leſquelles il avoit prétendu prouver que Moïſe n'eſt pas l'Auteur du Pentateuque.

(19) Ibid. p. 123. 124.

Mais ce qu'il y a de plus conſidérable dans le Livre de Mr. Le Clerc contre le P. Simon, c'eſt un Traité de l'Inſpiration des Livres ſacrés, dans lequel l'Auteur tâche de prouver, que les Ecrivains du Vieux & du Nouveau Teſtament n'ont pas été inſpirés de la maniére dont on le croit ordinairement. Cette Piéce, qui occupe les Lettres XI & XII, contient quantité de réflexions hardies. Nous nous contenterons de rapporter ce qu'il dit des Prophétes, pour que le Lecteur puiſſe juger de tout ſon Syſtême. „ Dieu s'eſt fait connoître aux Prophétes en diverſes maniéres, *dit Mr. Le Clerc* (20); mais il ſemble qu'on les peut toutes réduire à ces trois. 1. Ils ont eu des Viſions, de jour ou de nuit. 2. Ils ont ouï des Voix. 3. Ou ils ont été inſpirés intérieurement.... Les Prophéties ont été écrites par un commandement exprès de Dieu, par les Prophétes eux-mêmes, ou par d'autres; car on ne peut pas ſavoir ſi les Prophétes eux-mêmes les ont toujours écrites, ou dictées, ou ſi leurs Diſciples les ont recueillies, & les ont écrites auſſi exactement que leur mémoire le pouvoit permettre. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut pas douter que Dieu n'ait fait connoitre aux Prophétes les choſes que nous trouvons dans leurs Livres, & que l'on n'en doive croire S. Pierre, lorſqu'il dit (21), *que ce n'a point été par la volonté des hommes, que les Prophéties nous ont été anciennement apportées* &c. Pour nous raconter ce qui leur avoit paru dans leurs Viſions, ſoit que ce ſoient eux-mêmes qui l'aient écrit, ou d'autres qui le leur avoient ouï dire, il a fallu ſeulement avoir bonne mémoire..... C'eſt pourquoi on remarque, que chaque Prophéte a ſon ſtyle particulier; par où il paroit qu'ils racontoient ce qu'ils avoient vu, comme ils avoient accoutumé de raconter toutes les autres choſes..... On doit faire le même jugement du rapport qu'ils nous font des paroles qu'ils avoient ouïes: il ne falloit qu'avoir bonne mémoire pour les retenir. Mais on ne peut pas aſſurer qu'ils nous ont toujours rapporté les propres paroles qu'ils avoient ouïes, & qu'ils ne ſe ſont point contentés d'en rapporter le ſens..... La diverſité du ſtyle prouve encore ici, que les Prophétes exprimoient à leur maniére le ſens de ce qu'ils entendoient..... On ſoutient communément, que les Prophétes rapportent les mêmes paroles qu'ils ont ouïes, parce qu'ils introduiſent Dieu parlant directement: *Ainſi a dit le Seigneur*. Cela ne prouve rien, parce que c'eſt la coutume des Hébreux, & même des Grecs, d'introduire toujours ceux dont ils rapportent les penſées, parlant directement, quoiqu'ils ne rapportent point les mêmes paroles dont ils ſe ſont ſervis. En voici un exemple convainquant; c'eſt la différente maniére dont le Décalogue eſt rapporté dans l'Exode, & dans le Deutéronome, quoique Dieu parle directement dans l'un & dans l'autre endroit...... La troiſiéme ſorte de Prophétie, ou maniére dont Dieu faiſoit connoître ſa volonté, étoit par une Inſpiration intérieure, ſans Viſion & ſans Voix. On en peut concevoir deux ſortes différentes. Prémiérement, Dieu pouvoit inſpirer des Prophéties, ou Prédictions, mot pour mot, comme les prononçoient les Prophétes, comme lorſqu'il s'agiſſoit de dire quelque nom inconnu auparavant au Prophéte: Ou leur inſpirer ſeulement le ſens, qu'ils exprimoient enſuite à leur maniére &c."

(20) Ibid. Lett. XI. p. 222.

(21) 2 Pierre I. 21.

Il eſt aiſé au Lecteur de comprendre par-là, quelle idée l'Auteur a de l'Inſpiration des Apôtres. Il prétend qu'il ne leur a fallu que de la mémoire, pour dire ce qu'ils avoient vu, & ce qu'ils avoient ouï dire à Jéſus-Chriſt; & qu'ils n'avoient pas beſoin d'Inſpiration pour cela.

Remarquons encore, que Mr. Le Clerc tâche de prouver que le Livre de Job, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, & le Cantique des Cantiques, n'ont pas été inſpirés de Dieu, & qu'il paroit les regarder ſeulement comme des Ouvrages humains (22).

(22) Ibid. Lett. XII. p. 271 &c.

Le P. Simon répondit au long à ces deux Lettres; mais comme ſa Réponſe n'eſt fondée que ſur le Lieu-commun, & ne contient rien de nouveau, il eſt inutile d'en parler. Il admet même en général, qu'il n'y a eu que le ſens de révélé aux Ecrivains Sacrés, & non les mots; enſorte que Mr. Le Clerc n'eut pas grand' choſe à repliquer là-deſſus. Mais comme ſon Syſtême avoit fort ſcandaliſé, il tâcha de ſe juſtifier lui-même, ou l'Ami qu'il ſuppoſe être l'Auteur des deux Lettres ſur l'Inſpiration. Il fit une eſpéce de Confeſſion de Foi ſur ce ſujet, qui porte en ſubſtance: *Qu'aucun Prophéte, du Vieux ou du Nouveau Teſtament, n'a dit aucune choſe au nom de Dieu & par ſon ordre, que Dieu ne lui ait ordonné effectivement de dire. Qu'il n'y a aucun fait de quelque importance, dans l'Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament, qui ne ſoit en effet arrivé; & que ſuppoſé qu'il y eût quelque légére circonſtance où les Hiſtoriens ſe fuſſent trompés, cela n'empêche nullement qu'on ne doive regarder cette Hiſtoire comme la plus véritable & la plus ſainte Hiſtoire qui ait jamais été publiée parmi les hommes. Que toutes les Doctrines que les Auteurs de l'Ecriture ont propoſées aux Juifs & aux Chrétiens pour les croire, ſont véritablement des Doctrines céleſtes, quoiqu'on puiſſe ſuppoſer qu'ils ne les ont pas toujours appriſes immédiatement du Ciel. Que Jéſus-Chriſt a été abſolument infaillible, auſſi-bien qu'exempt de tout péché. Que ſouvent Dieu a dicté aux Prophétes & aux Apôtres les paroles dont ils devoient ſe ſervir* (23). Après une pareille déclaration, il y auroit de l'injuſtice à taxer Mr. Le Clerc de Déiſme, malgré ce qu'il y a de libre dans ſon prémier Ouvrage contre le P. Simon. La Replique de Mr. Le Clerc à ce Pére a pour titre: *Défenſe des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, contre la Réponſe du Prieur de Bolleville.* Amſterdam 1686 in-8. Il y a dix-ſept Lettres.

(23) *Défenſe des Sentimens ſur l'Hiſt. Critiq.* Lett. IX. p. 223. 224.

[G] *Le P. Simon prétendit que Mr. Le Clerc l'avoit attaqué par jalouſie ..... & Mr. Le Clerc ne jugea pas à propos de répondre à cette accuſation.*] Quelque tems avant que

Nous rapporterons ci-dessous le jugement que Mr. Bayle porta de sa Réponse au P. Simon [*H*]. En 1686 Mr. Le Clerc entreprit un Journal, à l'imitation de ceux qu'on publioit en divers Pays: il l'intitula, *Bibliothèque Universelle & Historique*. Il y travailla d'abord avec Mr. de la Croze, mais dans la suite il le fit seul [*I*]. En 1698 il dirigea la nouvelle Edition des *Patres Apostolici* de Cotelier [*K*]; & l'année d'après, il publia le prémier Volume de son *Parrhasiana* (*e*), dans lequel il entreprit de répondre, en adoptant le Systême d'Origéne, aux Objections que Mr. Bayle avoit répandues en divers Articles de son Dictionaire contre la Bonté de Dieu. Mr. Bayle repliqua dans la seconde Edition de son Dictionaire (*f*), ce qui donna occasion à une grande Dispute entre ces Messieurs, dont nous rendrons compte dans les Remarques [*L*], comme nous l'avons promis dans l'Article de Mr. Bayle (*g*).

Nous

(*e*) *Voyez* dans les Remarq. Cit. (2).

(*f*) Article ORIGENE.

(*g*) Remarque [22].

que Mr. Clerc écrivit contre le P. Simon, il avoit paru une Lettre sous le nom d'*Origenes Adamantius*, qui contenoit le Projet d'une nouvelle Bible Polyglotte, & où l'on demandoit aux habiles Critiques de donner leur avis par écrit à l'Auteur de ce Projet. Mr. Le Clerc qui croit, dit le P. Simon (24), être savant dans ces matiéres, écrivit une longue Lettre en Latin, qu'il adressa à un Libraire de Rotterdam, pour la faire tenir à l'Auteur du Projet; & comme il s'imaginoit que le P. Simon étoit cet Auteur (comme il l'étoit effectivement) il s'étendit fort au long sur les louanges de l'*Histoire Critique du Vieux Testament*, & témoigna souhaiter avec passion de voir celle du Nouveau, promise depuis si longtems. Mais il arriva que la personne, à qui il avoit écrit en marquant un grand desir que sa Lettre fût rendue publique, l'avertit charitablement de ne point faire imprimer cette Lettre, à moins qu'il ne l'eût retouchée. Voilà, selon le P. Simon, ce qui échauffa la bile de Mr. Le Clerc contre lui. Il a donné en partie la Lettre, & une Version Françoise de la Réponse Flamande qui fut faite à Mr. Le Clerc; il assure en même tems, qu'il a l'Original de la Lettre, de la propre main de Mr. Le Clerc. En voici le commencement: *Historiam Criticam Librorum Veteris Testamenti avidissime & cum summa voluptate jam dudum legi. Atque uti libenter me in eorum numero esse profiteor, quamvis cum auctore ubique non sentiam, qui ea lectione multum se in sacrarum Literarum cognitione profecisse agnoscunt; ita quosdam alios labores, quibus se insudare testatus est vir doctissimus Richardus Simon, non sine impatientia hactenus expectavi. Sperabam me brevi postea lecturum similem Historiam Librorum Novi Testamenti* &c. Ce qui signifie: „ Il y a longtems que „ j'ai lu avec beaucoup d'empressement & de plaisir, *l'Histoire Critique du Vieux Testament*; & quoique je ne sois „ pas du sentiment de l'Auteur sur tout, j'avoue franchement, que je suis du nombre de ceux qui ont tiré beaucoup de fruit de cet Ouvrage pour l'intelligence de l'E„ criture Sainte; ce qui fait que j'attens avec impatience „ les autres Ouvrages auxquels le savant Richard Simon „ nous apprend qu'il travaille. J'espérois de voir bientôt une pareille Histoire des Livres du Nouveau Testa„ ment &c." Comment un homme, qui tenoit ce langage, a-t-il pu témoigner ensuite autant de mépris pour le P. Simon, qu'il le fait dans les *Sentimens* &c. où il prétend que le Livre du P. Simon n'est bon que pour des gens qui ne sont pas fort savans? Mr. Le Clerc n'a rien dit là-dessus dans sa Replique: c'est au Lecteur à juger quelle conséquence on peut tirer de ce silence.

[*H*] *Le jugement que Mr. Bayle portoit de sa Réponse au P. Simon.*] „ Mr. Le Clerc, *dit-il à Mr. Lenfant* (25), „ vient de faire un Livre contre Mr. Simon; il y a de „ bonnes choses, mais trop hardies. Vous devriez l'aver„ tir, qu'au-lieu de faire du bien au Parti qu'il a embras„ sé, je veux dire aux Arminiens, il servira à les rendre „ plus odieux: car il ne servira qu'à confirmer les gens „ dans la pensée où l'on est ici, que tous les Arminiens „ savans sont Sociniens, *pour le moins*. Ce *pour le moins* „ n'est pas dit sans cause. Ces Messieurs n'ont point de „ politique; car s'ils avoient témoigné moins d'entête„ ment pour le Socinianisme, dont ils empoisonnent avec „ affectation tous leurs Livres, il eût été aisé de raccom„ moder le Schisme du Synode de Dordrecht. Mais fran„ chement nos Calvinistes se font un honneur & un mé„ rite, de s'éloigner d'une Secte, qui est l'égoût de tous „ les Athées, Déistes & Sociniens de l'Europe." Dans la prémière Edition des Lettres de Mr. Bayle, imprimée en 1714, on remarquoit dans une Note, que par ces choses *trop hardies*, Mr. Bayle *entend particuliérement les deux Lettres sur l'Inspiration des Livres Sacrés*, dont nous avons parlé ci-dessus (26), *qu'on croit être de Mr. Le Clerc lui-même*. Lorsque Mr. Le Clerc vit cet endroit & tout le passage, il crut ne pouvoir faire moins, que de dire quelque chose pour sa défense; ce qu'il fit dans le prémier Tome de sa *Bibliothèque Ancienne & Moderne* (27). Il n'avoue ni ne nie qu'il soit l'Auteur du Mémoire sur l'Inspiration; mais il dit qu'il a cru pouvoir l'insérer, parce qu'il ne renfermoit que le sentiment de Grotius; & il ajoute, qu'il n'a pas mis en lumière cet Ecrit en l'approuvant. Il invective ensuite fortement contre Mr. Bayle, qu'il appelle tout net un Athée (28), comme s'il vouloit confirmer ce que Mr. Bayle dit dans un autre endroit (29): „ Si vous „ voulez conserver l'amitié de Mr. Le Clerc, il faudra „ vous observer d'une maniére singulière; car il est facile „ le à se fâcher, & il ne pardonne rien; il crie éternel„ lement contre l'*Odium Theologicum*, & il ne prend pas „ garde qu'il fait lui-même son portrait." On trouve dans une Lettre de Mr. Bayle à Mr. Minutoli les paroles suivantes: „ Mr. Le Clerc se signale de jour en jour par sa „ hardiesse à imprimer des Hérésies, & à condamner sans „ rémission & avec une médisance outrée, dans les Bou„ tiques des Libraires, tous les Auteurs qui ne lui plai„ sent pas, & cela veut dire beaucoup, & enferme pres„ que tout le monde. Excepté *Episcopius*, *Courcelles*, „ *Hammond*, & quelque peu d'autres, le reste ne vaut „ rien, selon lui (30)." Sur quoi Mr. Le Clerc remarque (31) que „ quand Mr. Bayle écrivoit ceci, la *Bibliothè„ que Universelle* avoit déja commencé à paroître; on en „ avoit vu deux Volumes, dit-il. Cet Ouvrage, que bien „ des gens estimoient plus que sa *République des Lettres*, „ parce qu'il y avoit beaucoup plus à apprendre, avoit „ irrité cet homme (Mr. Bayle) contre moi." C'est à ceux qui peuvent comparer les *Nouvelles de la République des Lettres* de Mr. Bayle avec les Journaux de Mr. Le Clerc, à juger si ce dernier a tant sujet de s'en glorifier, & si le prémier pouvoit avoir de la jalousie contre lui. Il ne faut pas oublier ici une circonstance, rapportée dans *l'Histoire de Mr. Bayle & de ses Ouvrages*, mais dont nous ne pouvons garantir la vérité. On y dit, que la Lettre de Mr. Bayle à Mr. Lenfant, citée ci-dessus (32), aiant passé par les mains de Mr. Le Clerc, il l'ouvrit avant que de l'envoyer à Mr. Lenfant; & on prétend que cette Lettre fut la prémière source de la haine de Mr. Le Clerc contre Mr. Bayle (33).

[*I*] *Il y travailla d'abord avec Mr. de la Croze, mais dans la suite il le fit seul.*] Ils firent ensemble les huit prémiers Volumes, aussi-bien que le neuviéme; mais avec cette différence, qu'ils distinguérent exactement dans celui-ci la part de chacun, parce que Mr. de la Croze ne vouloit point suivre les avis de Mr. Le Clerc. Celui-ci fit seul le Tome X. & Mr. de la Croze l'onziéme. Mr. Le Clerc fit seul le XII. & les suivans jusqu'au XIX. inclusivement *, qui est de Mr. Bernard, comme on l'a dit dans son Article.

[*K*] *En 1698 il dirigea la nouvelle Edition des* Patres Apostolici, *de Cotelier.*] Elle a pour titre: *S. S. Patrum, qui temporibus Apostolicis floruerunt, Barnabæ, Clementis, Hermæ, Ignatii, Polycarpi Opera edita & inedita, vera & supposititia, unà cum Clementis, Ignatii, & Polycarpi Actis atque Martyriis. J. Bapt. Cotelerius, Societatis Sorbonicæ Theologus, ex MSS. Codd. eruit ac correxit, versionibusque & notis illustravit. Accesserunt in hac nova Editione Notæ integræ aliorum Virorum doctorum, qui in singulos Patres memoratos scripserunt, & quorum nomina in Præfatione habentur; item Gulielmi Beveregii Codex Canonum primitivæ Ecclesiæ vindicatus, Jacobi Usserii Dissertationes Ignatianæ, & Johannis Pearsoni Vindiciæ Epistolarum S. Ignatii. Recensuit & notulas aliquot adspersit Joannes Clericus.* Amsterdam, 2 vol. in-fol. 1698. Il y a beaucoup de différence dans la Préface des divers exemplaires, par rapport à l'Eloge de Mr. Cotelier. Dans quelques-uns, Mr. Le Clerc dit que les louanges que Baluze lui donne sont trop grandes, que son Epitre est un peu trop flatteuse, & qu'il (Mr. Le Clerc) a trouvé à propos d'en avertir les Lecteurs, afin qu'elles ne portassent point de préjudice à Cotelier dans l'esprit de ceux qui après avoir lu ses Ouvrages, trouveroient qu'il n'a pas mérité un Eloge si complet. Et dans quelques autres Exemplaires, Mr. Le Clerc fait un abrégé de toutes les louanges que Baluze donne à Cotelier, & il ajoute, qu'il est très digne de celles qui lui sont données (34). Mais Mr. Le Clerc a déclaré, qu'on ne doit pas lui attribuer cette variation. Il avoit donné des éloges modérés à Cotelier, qui lui sembloient être suffisans; mais ceux qui avoient envoyé au Libraire la Vie de Cotelier*, sans avoir eu d'ailleurs aucune part à cette Edition, n'en furent pas contens, & persuadérent au Libraire que le Livre ne se vendroit pas si bien à Paris, s'il n'y mettoit l'Eloge qu'ils lui envoyoient, & que Mr. Le Clerc trouvoit excessif. Le Libraire, par complaisance, fit réimprimer cette feuille, & y ajouta l'Eloge qu'on lui avoit envoyé, sans en rien dire à Mr. Le Clerc, que fort longtems après. Ainsi Mr. Le Clerc a desavoué entiérement ces paroles, qui contiennent une flatterie outrée, & qui ne sont point venues de sa plume (35). En 1724 il donna une nouvelle Edition de cet Ouvrage, augmentée, & il en fit de grands Extraits dans les Tomes XXI. & XXII. de sa *Bibliothèque Ancienne & Moderne*.

[*L*] *Une grande Dispute entre ces Messieurs, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Mr. Le Clerc avoit tâché, dans le *Parrhasiana*, de réfuter les Objections des Manichéens, par le Systême d'Origéne. Mr. Bayle répondit aux Argumens de Mr. Le Clerc dans la seconde Edition de son Dictionaire, Remarq. [*E*] de l'Art. ORIGENE; & Mr. Le Clerc repliqua dans sa *Bibliothèque Choisie* (36). Mr. Bayle avoit soutenu, qu'il est impossible dans le Systême d'Origéne, de concilier la permission du Péché & toutes ses suites, avec l'idée de la Bonté essentielle & parfaite de Dieu. Sur quoi Mr. Le Clerc remarque, 1. Que Dieu n'a pas été obligé de créer l'homme

tel-

(24) *Réponse aux Sentim. de quelques Théol. de Hollande* chap. I. p. 1. 2.

(25) *Lettres de Bayle* T. I. Lett. 18. du 6 Juillet 1685. p. 244. 245. Edit. de 1729.

(26) Dans la Remarq. [*F*].

(27) Pag. 201. &c.

(28) P. 212.

(29) *Lett. de Bayle* Tom. I. p. 270. à Mr. Lenfant du 9 Juillet 1686.

(30) Ibid. p. 265. 266. Lett. du 5 Juill. 1686.

(31) *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. I. p. 215.

(32) Cit. (25).

(33) *Hist. de Mr. Bayle & de ses Ouvrag.* p. 119. 120.

* Excepté le XIII. où il n'y a de lui que le VIII. & le XV. Article. *Voyez* l'Avertiss. à la tête de ce Tome. R. D. T.

(34) *Mémoires de Mr. Ancillon* p. 181. 182.

(35) *Bibl. Choisie* T. XVIII. p. 426. 427.

(36) T. VII. Art. 2. p. 310 &c.

Nous dirons aussi quelque chose de leur Dispute sur les *Natures Plastiques* de Cudworth [*M*], que nous avons aussi renvoyée à cet Article (*b*). Nous donnerons ci-dessous le Catalogue du reste de ses Ouvrages [*N*]. Il paroît par leur nombre prodigieux, que Mr. Le Clerc étoit un homme également labo-

(*b*) Ibid. cit. (*F*).

tellement parfait, qu'il ne pût pécher; mais que c'est une grande preuve de la Bonté de Dieu, de lui avoir donné le moyen d'être heureux, en gardant les régles qu'il lui a prescrites, sans être engagé par aucune nécessité insurmontable à les violer. 2. Que Mr. Bayle exagère les maux qui sont une suite de la Liberté de l'homme, & qu'il auroit évitez, s'il avoit été créé d'une nature à ne pouvoir pas s'éloigner de son devoir. 3. Que pour prévenir le mauvais usage que l'homme peut faire de sa Liberté, il a plu à Dieu, par un effet de sa bonté infinie, de lui proposer dans l'Evangile des Récompenses éternelles, & des Peines illimitées; & qu'il dépend de l'homme d'éviter les dernières, & de s'assurer les prémières. 4. Que quoique Dieu ait prévu ce qui devoit arriver, il n'a pas été obligé de prévenir, par sa Toute-puissance, le mal qu'il prévoyoit devoir arriver par la faute de l'homme; parce que ce mal . . . . n'est que d'une très courte durée en lui-même, & dans toutes ses suites, & ne fait aucun desordre dans l'Univers, que Dieu ne puisse redresser dans un moment, & qu'il ne redresse enfin pour toute l'Eternité. 5. Si les hommes passent par le mal avant que de parvenir à un état de bonheur, c'est-là un inconvénient de la Nature imparfaite de l'homme, qui ne pouvoit l'être à ce degré, sans être sujette à ce qui est arrivé. 6. Dieu, qui a prévu que l'homme tomberoit, ne le damne pas pour cela; mais seulement parce que, pouvant se relever, il ne se relève pas. 7. La durée des maux que l'homme souffre ici-bas, & dans l'autre vie, n'est rien, si on la compare à l'Eternité.

Mr. Bayle repliqua au long, dans le Tome troisiéme de sa *Réponse aux Questions d'un Provincial* (37). Voici en substance ses Réponses. 1. Que quoique l'homme fût naturellement muable, Dieu pouvoit lui accorder des graces congrues, qui l'auroient empêché de pécher. Voudroit-on louer la bonté d'un Prince, qui laisseroit régner les desordres dans ses Etats, parce qu'enfin il sauroit bien y remédier? & quoiqu'il y remédiât réellement, n'auroit-il pas fait paroître plus de bonté, en prévenant ces desordres, puisqu'il le pouvoit? 2. La supposition de la non éternité des Peines de l'Enfer, ne léve point entièrement la difficulté. Un pére qui aimeroit ses Enfans, & qui se proposeroit de les établir dans une grande fortune, voudroit-il permettre qu'ils commençassent par faire des fautes, & par en être punis, s'il pouvoit l'empêcher, & s'il étoit en son pouvoir de les rendre également heureux sans ce préambule? Puis donc que Dieu pouvoit rendre l'homme heureux dès le prémier instant de sa création, comment son infinie Bonté a-t-elle pu permettre qu'il fît passer auparavant l'homme par mille maux? Etant tout-puissant, ne pouvoit-il le rendre heureux sans cela?

(37) Ch. 171. p. 1137 &c.

Mr. Le Clerc répondit, & inséra sa Réponse dans sa *Bibliothéque Choisie* (38), sous ce titre: *Défense de la Bonté & de la Sainteté Divine, contre les Objections de Mr. Bayle*. Mr. Le Clerc n'y fait plus le personnage d'Origéniste, mais il prétend tenir le langage d'un Théologien Orthodoxe. « C'est au Lecteur à juger de l'Orthodoxie de ses sentimens. „ Pour moi, *dit-il* (39), je répondrois, „ que la nature des peines de l'autre vie ne nous est pas „ bien connue, que nous ne savons pas s'il n'y aura point „ d'abord divers supplices très sensibles, & diversifiez „ néanmoins selon la grandeur des péchés; & si Dieu faisant ensuite cesser ces supplices violens, ne se contentera pas d'abandonner ceux qui auront abusé obstinément de ses graces, aux remords de leur conscience, „ qui leur reprochera leurs fautes, & qui les inquiétera „ encore, par la pensée de la perte qu'ils auront faite du „ bonheur, dont ils sauront que d'autres jouissent. Ce „ pourroit être là *le ver qui ne meurt point*, & *le feu qui* „ *ne s'éteint point* (40). Il me semble qu'il n'y a rien là „ que de très juste. Les pécheurs ont pu éviter ces peines, en se repentant, & ils ne l'ont pas fait. Ils sont „ dignes de quelque supplice à cause de cela." Mr. Le Clerc ne détermine point la durée de ces peines, mais il croit que la condition des créatures condamnées sera tolérable (41). Mr. Bayle repliqua dans une Brochure intitulée, *Réponse pour Mr. Bayle à Mr. Le Clerc* (42). Il remarque, que Mr. Le Clerc abandonne en quelque manière la place, puisqu'il renonce au caractère d'Origéniste, & qu'il parle d'une manière douteuse de la nature & de la durée des peines de l'Enfer; ce qui est autant que s'il avoit avoué, que les difficultés sur ce sujet sont insolubles. Effectivement, Mr. Le Clerc a été obligé de reconnoître, que c'est-là un sujet où nous devons confesser notre ignorance (43). Ainsi il seroit inutile d'entrer dans un plus grand détail là-dessus.

(38) Tom. IX. Art. I. p. 103. &c.

(39) Ibid. p. 143.

(40) Marc IX. 44.

(41) Bibl. Choisie T. IX. p. 144.

(42) Jointe au Tom. IV. de la Réponse aux Questions d'un Provincial.

(43) Réponse à Mr. Le Clerc p. 27. 28. & Bibl. Choisie Tom. IX. p. 148.

[*M*] *Nous dirons aussi quelque chose de leur Dispute sur les Natures Plastiques de Cudworth.*] Mr. Bayle avoit remarqué (44) que „ rien n'est plus embarrassant pour les „ Athées, que de se trouver réduits à donner la formation des Animaux à une Cause qui n'ait point l'idée de „ ce qu'elle fait, & qui exécute régulièrement un Plan, „ sans savoir les Loix qu'elle exécute. La *Forme Plastique* de Mr. Cudworth, & le *Principe Vital* de Mr. Grew, „ sont cependant dans le même cas; & ainsi ils ôtent à „ cette objection contre les Athées toute sa force. Car „ si Dieu a pu donner une semblable vertu plastique, c'est „ une marque qu'il ne répugne point à la nature des choses qu'il y ait de tels Agens; ils peuvent donc exister „ d'eux-mêmes, conclurra-t-on." Mr. Bayle avoue cependant, que ces deux savans hommes n'ont point apperçu les conséquences qui, selon lui, découlent de leur Systême. Mr. Le Clerc lui répondit dans sa *Bibliothéque Choisie* (45). Il dit, que les Natures Plastiques & Vitales, que ces Messieurs admettent, ne peuvent en aucune manière favoriser les Athées, parce que ces Natures ne sont que des instrumens dans la main de Dieu, & de qui le pouvoir est borné; elles n'ont aucune force, que celle qui leur est donnée par celui qui régle leurs actions: ce ne sont que des Causes instrumentales, produites & employées par la prémière & supréme Cause: & l'on ne peut pas dire qu'un bâtiment a été fait sans art, parce que non seulement les marteaux, les régles, les équerres, les compas, les haches &c. mais encore les bras des hommes qui se sont servis de ces outils, sont des choses destituées d'intelligence. Il suffit que l'esprit de l'Architecte ait conduit tout cela, & l'ait employé pour parvenir à ses fins. Il est donc visible, ajoute Mr. Le Clerc, que les Athées qui nient l'existence de la Cause intelligente, ne peuvent pas retorquer l'argument, que vos deux Philosophes leur ont opposé.

(44) Continuation des Pensées diverses §. 21. p. m. 91.

(45) Tom. V. p. 283. &c.

Mr. Bayle tâcha de montrer dans sa Réponse (46), que si ces Messieurs ne regardoient les Natures Plastiques que comme des instrumens en la main de Dieu, leur Systême seroit exposé aux mêmes inconvéniens que l'Hypothèse Cartésienne, qu'ils ont voulu éviter: qu'il faut donc supposer, que selon eux les Natures Plastiques sont des principes actifs, qui n'ont pas besoin d'être poussés & dirigés sans interruption; mais qu'il suffit que Dieu les place où il faut, & qu'il veille sur leurs démarches, pour les redresser, s'il est nécessaire. Tel étant le Systême, Mr. Bayle croit qu'il est exposé à la retorsion. Car, dit-il, lorsqu'on allégue comme une preuve de l'existence de Dieu, l'ordre & la symétrie du Monde, on suppose qu'afin de produire un Ouvrage régulier, il faut en avoir l'idée: & cependant, selon le Dr. Cudworth, la Nature Plastique, qui produit les Plantes & les Animaux, ne connoît rien de ce qu'elle fait. S'il replique, qu'elle a été créée avec cette faculté par un Etre qui fait tout, & dont elle ne fait qu'exécuter les idées; les Stratoniciens repliqueront, que si elle les exécute en qualité de Cause efficiente, c'est une chose aussi incompréhensible que celle qu'on leur objecte, vu qu'il est aussi mal-aisé de suivre un plan qu'on ne connoît pas, & qu'une autre Cause connoît, que de suivre un plan qui n'est connu de personne. Un Stratonicien pourroit dire à Mr. Cudworth: Dieu, selon vous, a pu donner aux Créatures une faculté de produire d'excellens Ouvrages, séparée de toute connoissance. Vous devez donc avouer qu'il n'y a point de liaison nécessaire entre la faculté de produire d'excellens Ouvrages, & l'idée de leur essence & de la manière de les produire. « Pourquoi donc prétendez-vous que ces deux choses ne peuvent pas être séparées dans la Nature, & que la Nature ne peut avoir d'elle-même ce qu'ont, selon vous, les Etres Plastiques par un don de Dieu? Enfin Mr. Bayle demande: *Si ces Messieurs ont enseigné que les Natures Plastiques & Vitales ne sont que des instrumens passifs dans la main de Dieu*, comme Mr. Le Clerc semble le supposer par sa comparaison de l'Architecte?

(46) Hist. des Ouvrag. des Savans Août 1704. Art. VII. p. 380. &c.

Mr. Le Clerc répondit (47), que selon le Dr. Cudworth, les *Natures Plastiques* ne sont point des instrumens passifs; mais que Dieu les conduit, quoique nous n'en sachions point la manière. Les Athées, ajoute-t-il, ne peuvent pas retorquer contre Mr. Cudworth son argument, parce que c'est Dieu qui est l'Auteur de l'Ordre avec lequel agit la Nature Plastique, & que selon l'idée des Athées, la Matière se meut d'elle-même, sans aucune Cause qui la régle, ni qui lui ait donné le pouvoir de se mouvoir régulièrement. Cette dispute fut continuée avec un peu de chaleur, & beaucoup de répetitions, de part & d'autre. Ce que nous en avons dit, suffit pour en donner quelque idée au Lecteur: ceux qui voudront en savoir davantage, pourront recourir aux Livres citez en marge (48). Nous avertirons aussi, que tant dans cette Remarque, que dans la précédente, nous avons fait la fonction d'Historien, sans prétendre approuver ou condamner ni Mr. Le Clerc ni Mr. Bayle.

(47) Bibl. Choisie T. VI. Art. VII. p. 422.

(48) Hist. des Ouvrag. des Sav. Dec. 1704. Art. XII. Bibl. Choisie T. VII. Art. 7. Réponse aux Quest. d'un Provinc. T. III. p. 17[illegible]. Bibl. Chois. Tom. IX. Art. X Réponse pour Mr. Bayle à Mr Le Clerc p. 11. jointe au Tom IV. de la Rép. aux Quest. d'un Provincial.

[*N*] *Le Catalogue du reste de ses Ouvrages.*] Il ne se passoit guéres d'année, qu'il ne publiât quelque Ouvrage. En 1690 il traduisit en Latin le dernier Livre de *l'Histoire de la Philosophie Ancienne de Stanley*, qui regarde la Philosophie des Orientaux. Il avoit donné des Extraits de cet Ouvrage dans sa Bibliothéque. En 1691 * il donna sa *Logique*, son *Ontologie* & sa *Pneumatologie*; & pour completter son Cours de Philosophie, il publia en 1695 sa *Physique*. Il avoit dédié sa Logique au célébre Robert Boyle; mais ce Grand-Homme étant mort avant que d'avoir reçu l'Ouvrage, Mr. Le Clerc dédia la seconde Edition à son Ami Mr. Locke, auquel il avoit déja dédié l'Ontologie & la Pneumatologie. Ces *Oeuvres Philosophiques* ont été réimprimées à Amsterdam en 1710 pour la quatrième fois, * en quatre volumes in 8. avec la Vie de l'Auteur qui en fait un cinquiéme. Elles ont été impri-

* Je trouve par-tout ailleurs 1692. R. D. T.

mées

laborieux & ſavant; & quoique la plupart de ſes Ouvrages ſoient utiles, ils l'auroient été encore davantage, s'il avoit moins écrit & s'il les avoit travaillés avec plus de ſoin. Il avoit joui d'une bonne ſanté juſqu'à l'année 1730, qu'il commença à déchoir viſiblement. Sa mémoire s'affoiblit, & quoique ce

mées plus d'une fois en Angleterre; on a même traduit ſa Phyſique en Anglois, & de tous ſes Ouvrages c'eſt celui qui a été le plus généralement eſtimé dans ce Pays, juſqu'en 1705, ſi l'on doit s'en rapporter à l'Auteur qui nous apprend cette particularité (49). Mr. Le Clerc avoit auſſi publié en 1690 une *Lettre à Mr. Jurieu, ſur la manière dont il a traité* EPISCOPIUS *dans ſon Tableau du Socinianiſme*. Cette Lettre a été traduite en Flamand, & Mr. Bayle en a donné quelques Extraits, avec ſes Réfléxions, dans ſon Article d'EPISCOPIUS (50). En 1693 il donna le prémier Volume de ſes *Commentaires ſur la Bible*, qui ne contient que la *Genèſe*; & en 1695 il publia le reſte du *Pentateuque*. Il joignit à ce Volume un petit Commentaire ſur les dix-huit prémiers verſets du Chap. I. de l'Evangile ſelon S. Jean, par lequel il paroit qu'il étoit fort éloigné des ſentimens des Unitaires. Ses Commentaires ſur les *Livres Hiſtoriques* de l'Ancien Teſtament n'ont paru qu'en 1708, & ceux ſur les *Hagiographes* & les *Prophètes* en 1731, en 2 Vol. in-fol. Le Lecteur en trouvera d'amples Extraits dans la *Bibliothèque Raiſonnée* (51), & dans l'*Hiſtoria Literaria* (52). En 1696 il publia les deux prémiers Volumes de ſon *Ars Critica*, & en 1699 (53) ſes *Epiſtolæ Criticæ & Eccleſiaſticæ*, qui ſont le troiſième Volume de cet Ouvrage. Il ſoutient dans ces Lettres, ce qu'il avoit avancé dans le Tome dixième de la *Bibliothèque Univerſelle*, que le Dr. Cave dans ſon *Hiſtoria Literaria* avoit caché bien des choſes dans les Vies de Clément & d'Euſèbe, pour en conſerver la réputation & l'autorité. Il y traite auſſi de l'uſage & de l'autorité de l'Antiquité Eccléſiaſtique, & met dans tout leur jour les déguiſemens & des fraudes pieuſes, qu'on trouve ſi ſouvent dans l'Hiſtoire de l'Egliſe. Il avoit publié en 1694 *La Vie du Cardinal de Richelieu*, en 2 Vol. in-12. Cette Hiſtoire fut très bien reçue, comme exempte de partialité, & mettant les actions de ce grand Miniſtre d'Etat dans leur vrai point de vue. Il s'en eſt fait une ſeconde Edition en 1696, & une troiſième, revue & augmentée, en 1714, à laquelle Mr. Le Clerc a mis ſon nom. Nous avons penſé oublier qu'il publia en 1693, à la prière du Libraire, l'*Hiſtoire d'Emeric Comte de Tekely, ou Mémoires pour ſervir à ſa Vie; où l'on voit ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable en Hongrie depuis ſa naiſſance juſqu'à préſent*. Mais comme ce n'eſt qu'une compilation tirée des Gazettes & des Mercures, il n'a jamais avoué ce Livre, ni n'en fait mention dans le Catalogue de ſes Ouvrages. Il en fit un plus utile & plus important; c'eſt ſon *Traité de l'Incrédulité*, qui parut en 1696. Il y examine les Motifs & les Raiſons générales qui portent les Incrédules à rejetter la Religion Chrétienne. L'année ſuivante il donna un petit Abrégé d'*Hiſtoire Univerſelle*, en Latin, depuis la Création du Monde juſqu'à Charlemagne; avec un petit Abrégé de Chronologie. Cet Ouvrage n'eſt pas fort eſtimé, quoiqu'il puiſſe être utile à la Jeuneſſe. Au commencement de l'année 1698, ſa Traduction Latine des *Notes de Hammond ſur le Nouveau Teſtament* vit enfin le jour *. Il y joignit des Notes, pour redreſſer ou éclaircir ſon Auteur, ou pour appuyer ce qu'il dit. Ces Notes ont été traduites en Anglois, & font un Volume in-4. En 1699 parut ſon *Harmonie Evangélique*, en Grec & en Latin, avec une Paraphraſe, & à la fin quelques Diſſertations, & de courtes Notes ſur Hammond. Il eut ſoin en 1700 de la nouvelle Edition des *Dogmata Theologica* du P. Petau, à laquelle on joignit par ſon conſeil tous les autres Traités Théologiques de ce Jéſuite, publiés en divers tems. La même année il donna ſes *Quæſtiones Hieronymianæ*, pour répondre au P. Martianay, Bénédictin, qui avoit publié quelque tems auparavant une Edition de S. Jérôme, où il maltraitoit fort Mr. Le Clerc & ſon Oncle, parce qu'ils n'étoient pas de ſon ſentiment ſur le caractère & les Ecrits de ce Père. Mr. Le Clerc prouva clairement, que S. Jérôme n'étoit pas auſſi ſavant en Hébreu & en Grec, qu'on le prétend: & que l'Editeur de ſes Ouvrages n'étoit pas lui-même aſſez habile en ces deux Langues, pour prendre ce ſoin, puiſqu'il fait preſque à chaque page des fautes groſſières. Les Libraires de Hollande aiant formé le deſſein en 1701 de donner une Edition des Oeuvres d'*Héſiode*, Mr. Le Clerc en eut ſoin, tant pour le Texte Grec, que pour la Verſion Latine; & il y ajouta les Notes de Joſeph Scaliger, de Daniel Heinſius, de François Guiet & d'Etienne Le Clerc; les diverſes Leçons de J. Geor. Grævius; l'Introduction de Daniel Heinſius aux *Opera & Dies*, & ſes propres Remarques ſur la *Théogonie*. La même année, il fit une Diſſertation Etymologique, pour ſervir de Préface au *Lexicon Philologicum* de Martinius. En 1702, il publia les Elégies & les Fragmens de *Pedo Albinovanus*, l'*Ætna* de *P. Cornelius Severus*, avec les Notes de Joſeph Scaliger, de Nicolas Heinſius & autres. Il y joignit l'*Ætna* de *P. Bembo*, & une Préface ſur la manière d'expliquer les anciens Auteurs. Un Libraire d'Amſterdam aiant deſſein de réimprimer les Oeuvres de *S. Auguſtin* ſur l'Edition de Paris, Mr. Le Clerc lui conſeilla d'y joindre la Diſſertation de Jean Garnier touchant l'Hiſtoire du Pélagianiſme, les Commentaires de Pélage ſur les Epitres de S. Paul, les Critiques, les Préfaces, les Notes, & les Diſſertations d'Eraſme & d'autres Savans ſur ce Père: lui-même, ſous le nom de *Joannes Phereponus*, fit des Notes Critiques & Théologiques ſur S. Auguſtin, dans leſquelles il explique divers endroits & en loue d'autres; mais il ne craint pas auſſi de le critiquer, où il croit que ce Docteur s'eſt écarté des règles de la Raiſon & de la Révélation, qui devoient le guider, comme tout autre Ecrivain. Il réfute pluſieurs de ſes Explications de l'Ecriture Sainte, les faux Miracles qu'il raconte, ſes principes ſur la Perſécution des Hérétiques, & ſur la Prédeſtination. Et nous ne voyons point, pourquoi on ne condamneroit pas les Erreurs dans les Anciens, comme dans les Modernes; & même plus dans les Anciens, parce que leur autorité étant plus grande, leurs Erreurs ſont plus contagieuſes. La même année (1703) notre Auteur publia ſa Verſion Françoiſe du *Nouveau Teſtament*, avec des Remarques pour expliquer le ſens. Cet Ouvrage fit grand bruit; pluſieurs Miniſtres François déclamérent hautement contre lui, & entre autres Mr. Philippe Meſnard, Miniſtre de la Chapelle Françoiſe de S. James à Londres, l'accuſa publiquement de Socinianiſme, dans un Livre publié en 1709, intitulé, *Eſſai ſur le Socinianiſme* (54). Mais voici ce que dit Mr. Bernard, en donnant l'Extrait du Livre de Mr. Le Clerc. „ A l'égard du Socinianiſme dont „ il a été accuſé, il eſt vrai qu'on ne trouve point dans „ ſes Notes . . . . les mots de *Perſonne*, d'*Incarnation*, „ de *Trinité* & de *Satisfaction*, qui ont été conſacrés dans „ l'Egliſe, & dont on ne ſauroit diſconvenir, ce me ſemble, qu'on ne puiſſe ſe ſervir très innocemment & très „ utilement, quoiqu'on ne les trouve pas expreſſément „ dans l'Ecriture. Il eſt vrai encore, qu'il y a certains „ paſſages, qu'il n'explique pas comme nous. Mais il „ eſt ſûr d'ailleurs, qu'il parle très ſouvent de la Divinité de Jéſus-Chriſt, qu'il la trouve dans pluſieurs paſſages, & même dans quelques-uns, où tous les Théologiens Orthodoxes ne la trouvent pas (55)." Quelques Miniſtres d'Amſterdam firent tout ce qu'ils purent pour faire défendre ce Nouveau Teſtament; les Synodes Walons s'en mêlérent auſſi; mais ni les uns ni les autres ne purent en venir à bout (56). Mr. Le Clerc commença auſſi en 1703 ſa *Bibliothèque Choiſie*, qu'il continua juſqu'en 1714, que la mort de ſon Libraire l'obligea de diſcontinuer ce Journal, qui eſt en 27 Vol. [ſans celui qui comprend la Table.] Il en entreprit alors un autre ſur le même plan, intitulé *Bibliothèque Ancienne & Moderne*, dont il a fait vingt-huit Tomes. En 1705 il diſpoſa & corrigea les Cartes de l'*Atlas Antiquus* &c. qu'un fameux Libraire d'Amſterdam fit imprimer; mais par ſa négligence, & par ſon avarice à ne pas vouloir faire la dépenſe néceſſaire, il y a encore bien des fautes dans ces Cartes. En 1707 parut l'Edition de toutes les *Oeuvres d'Eraſme* en dix Volumes in-folio, accompagnée des Notes de Mr. Le Clerc & de quelques autres Savans: il mit des Préfaces à la tête de chaque Volume, dans leſquelles il a taché de donner à ce ſavant Auteur les juſtes éloges qu'il mérite, & au Lecteur une idée préciſe du caractère de ſes Ouvrages. En 1709 il revit la nouvelle Edition de *Sulpice Sévère*, & y ajouta quelques Notes (57). La même année, il donna une nouvelle Edition du Traité de Grotius, *De Veritate Religionis Chriſtianæ*: il y joignit non ſeulement des Notes, mais un petit Traité, *De eligenda inter Chriſtianos diſſentientes ſententia*. Il publia encore cette même année: MENANDRI & PHILEMONIS *Reliquiæ, quotquot reperiri potuerunt, Græce & Latine, cum Notis Hug. Grotii, & Joan. Clerici, qui etiam novam omnium Verſionem adornavit, Indiceſque adjecit*; in-8. Cet Ouvrage fut vivement attaqué par le Dr. Bentley, ſous le nom de *Phileleutherus Lipſienſis*, & l'on dit que cette Critique fit tant de peine à Mr. Le Clerc, qu'il en fut comme malade pendant pluſieurs jours. Il fit une Défenſe en 1711, in-8. En 1710 il publia une nouvelle Edition de Tite-Live en dix Volumes in-8. avec des Notes, & tous les Supplémens de Freinshemius, le tout très correct. Mr. Joſeph Waſſe préparant la même année une fort belle Edition de Salluſte, Mr. Le Clerc lui envoya une Vie de cet Hiſtorien Romain, tirée principalement des Ecrits des Anciens. En 1711 il publia une Edition de trois Dialogues *, qui ſe trouvent à la fin des Ouvrages de Platon, attribués communément à Eſchine, Diſciple de Socrate: c'eſt un petit Volume, accompagné des Notes de l'Editeur, & d'un petit Ouvrage intitulé *Sylva Philologica*. Le ſavant Mr. Limborch étant mort en 1712, Mr. Le Clerc fit ſon Oraiſon funèbre, qui fut imprimée ſous ce titre: *Oratio Funebris in Obitum Rever. & Clariſſ. Viri Philippi a Limborch S. Theologiæ apud Remonſtrantes Profeſſoris, defuncti die 30 Aprilis 1712. Habita a Joanne Clerico die ſexto Maii, quo ſepultus eſt*; in-4. En 1716 il publia: *Hiſtoria Eccleſiaſtica duorum primorum a Chriſto nato Seculorum, e Veteribus Monumentis deprompta*. Cette Hiſtoire Eccléſiaſtique eſt fort eſtimée, & les *Prolégomènes* que l'Auteur a mis à la tête, n'en ſont pas la partie la moins conſidérable & la moins utile. Quelques-uns des principaux de la Communion Arminienne engagérent Mr. Le Clerc à écrire l'Hiſtoire des Provinces Unies: il en donna le prémier Volume en 1723, ſous ce titre: *Hiſtoire des Provinces-Unies, depuis la naiſſance de la République, juſqu'à la Paix d'Utrecht & au Traité de Barrière conclu en 1716*, in-fol. Le ſecond & le troiſième Volume ont paru en 1724.

Os

(49) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Août 1705 p. 227.

(50) Remarq. [*H*].

(51) Tom. VI. Part. II. p. 381. & Tom. VII. p. 5.

(52) Num. 11. p. 26. du 1 vol. C'eſt un Journal Anglois.

(53) On réimprima la même année les deux prémiers Volumes. Elles furent reimprimées auſſi en Angleterre.

* Réimprimée en 1714 à Francfort (on dit dans la *Bibl. Raiſonn.* Tom. XVI. p. 179. à *Leipſig*) revue & augmentée par Mr. Le Clerc.

(54) Voy. *Bibl. Choiſie* T. XVIII. p. 401 &c.

(55) *Nouv. de la Rép. des Lettres* Juillet 1701 p. 48.

(56) *Lett. de Bayle* Tom. III. p. 939. 940. & not. (2).

(57) Voyez *Bibl. Choiſie* Tom. XX. Part II. Art. 6.

* L'Anglois dit mal trois *Lettres* ou *Epîtres*. R. D. T.

ce qu'il disoit fût raisonnable & lié, cependant il parloit rarement à propos, & souvent ce qu'il disoit n'avoit aucun rapport à ce qui faisoit le sujet de la conversation. Il fut presque entiérement en enfance pendant les cinq derniéres années de sa vie, & mourut le 8 Janvier 1736. Quoiqu'il ait souvent declaré qu'il croyoit fermement la Divinité de notre Sauveur, ses Ennemis ont cependant toujours voulu qu'il fût Socinien. Il est vrai qu'il semble favoriser les Sociniens ou Unitaires, dans ses *Epistolæ Liberii de Sancto Amore* (i); mais il étoit fort jeune quand il fit cet Ouvrage, & il a souvent protesté depuis, qu'il étoit du sentiment de tous les Chrétiens sur le dogme de la très Sainte Trinité, & dans les idées des Remontrans en particulier sur le Sacrifice de Jésus-Christ (k). La moindre accusation de Socinianisme l'irritoit extrêmement, comme bien des personnes l'ont remarqué, & comme cela paroit par ses réponses violentes à quelques endroits des Lettres de Mr. Bayle (l). [☞ Depuis que cet Article a été imprimé en Anglois, il a paru une Piéce, dont il est nécessaire de dire un mot. Les Journalistes de Trevoux se sont avisés de glisser dans leur Journal un trait extrêmement malin contre Mr. Le Clerc. Ils le représentent comme Ami intime de Collins, Auteur de la *Liberté de Penser*, & comme aiant favorisé la Traduction Françoise de ce pernicieux Ouvrage. *Collins*, disent-ils (m), *après avoir donné au Public sa* Liberté de Penser, *fit un voyage en Hollande auprès du fameux Mr.* Le Clerc *son Ami, dont il mit le crédit à profit pour réimprimer son Discours avec une Traduction Françoise, propre à en mieux répandre le poison.* Je rapporterai ci-dessous ce que l'on a répondu à ce narré [O]. J'ajouterai aussi quelques particularités sur les liaisons de Mr. Le Clerc, sur ses Ouvrages & son Caractère [P]. On y verra la preuve de ce que dit en finissant l'Auteur de son Eloge (n), que „ si Mr. „ Le Clerc eut ses foiblesses, comme tous les Hommes en ont, elles sont bien effacées par de belles „ & éminentes qualités & de l'Esprit & du Cœur. Add. du Trad.]

(i) Voy. Rem. *R*.

(k) Voy. *Biblioth. Chois.* Tom. XVIII. p. 401.

(l) *Voy.* Remarq. [*H*].

(m) *Mém. pour les Scienc. & les Beaux Arts.* Mai 1739. p. 1004.

(n) *Bibl. Raisonn.* T. XVI. Part. II. p. 417.

Outre les Ouvrages dont on a parlé ici, il y en a encore quelques autres: comme la Traduction Françoise de la *Critique du Livre IX. de l'Histoire de Varillas*, où il traite des Révolutions arrivées en Angleterre au sujet de la Religion, par Mr *Burnet*; celle de la *Défense de cette Critique*, & de *trois Sermons*, du même Prélat. Mr. Le Clerc publia aussi en 1696 un Livre intitulé: *Réflexions sur ce qu'on appelle Bonheur & Malheur en matiére de Loteries &c.* Il a aussi fait une révision du Dictionaire de Moréri; écrit grand nombre de Dissertations, de Préfaces, & des Notes sur plusieurs Ouvrages importans réimprimés en Hollande *. Mr. Le Clerc aiant fait quelques Remarques sur le Nouveau Testament du Dr. Mill, en en rendant compte dans la *Bibliothéque Choisie* (58); le Docteur y fit une Réponse fort vive, qu'on peut voir dans l'Ouvrage intitulé: *Remarks on some Books lately publish'ed.* Lond. 1709. Voy. p. 174. *& suiv.*

* Consultez pour le détail de tous les Ouvrages de Mr. Le Clerc, *Bibl. Raisonn.* Tom. XVI. Part. II. Art. 5. & Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. XL. p. 307-361. *Cit. du Trad.*

(58) Voy. Tom. XIV. Art. 10. & Tom. XVI. Art. 6.

[O] ☞ *Je rapporterai ci-dessous ce que l'on a répondu à ce narré.*] Cette Réponse se trouve dans la *Bibliothéque Germanique* (59), sous le titre de *Lettre d'un des* Bibliothécaires *de Genève à l'Auteur de la Bibliothéque Germanique.* „ Collins, dit l'Auteur, vint en Hollande en 1713. „ J'y étois aussi dans ce tems-là, & le hazard me fit manger assez souvent avec lui dans son Auberge de la Haye. Je voyois aussi quelquefois Mr. Le Clerc à Amsterdam . . . . La rélation de Compatriote me donnoit „ un facile accès chez lui, & j'ose dire qu'il me parloit „ avec beaucoup de franchise sur la plupart des choses „ qui le regardoient . . . . . Je puis donc assurer, comme le sachant bien, qu'il y avoit entre Mr. Le Clerc & „ Collins très peu de liaison. Déja, ils ne résidoient pas „ dans la même Ville. Il est vrai que Collins alla voir un „ jour Mr. Le Clerc à Amsterdam. Il étoit accompagné „ de quelques François de la Confrérie de ceux qui pensent librement, & entre autres, de celui qu'on appelloit *le petit Sanson*. Ces Messieurs les *Esprits forts* se figuroient d'avoir bon marché de ce Savant, & qu'il entreroit facilement en composition avec eux. Mais ils „ furent fort surpris de voir que Mr. Le Clerc faisoit ferme pour la Révélation: il leur prouva avec force la Divinité de la Religion Chrétienne. Jesus-Christ *est* „ *né parmi les Juifs*, disoit il à Collins. *Ce n'est pourtant* „ *pas la Religion Judaïque qu'il enseigne, ni la Païenne* „ *non plus, mais une Religion infiniment supérieure à l'une* „ *& à l'autre. On y apperçoit des Caractéres de Divinité* „ *des plus frappans. Les Chrétiens, qui sont venus après, étoient incapables d'avoir jamais rien imaginé de si beau.* „ *D'ailleurs cette Religion est si conforme au bien de la Société, que si nous ne tenions pas du Ciel un semblable présent, le bonheur & la sureté des hommes demanderoient absolument qu'ils eussent un équivalent.* Dans le reste de la „ conversation Mr. Le Clerc poussa vivement ces Déistes, sur la haine qu'ils marquent contre le Christianisme. Il leur fit voir qu'ils renversent tout ce qu'il y a „ de saint & de respectable parmi les Hommes, qu'ils „ rompent les plus surs liens de l'Humanité, qu'ils apprennent à secouer le joug des Loix, qu'ils ôtent les „ motifs les plus forts à la Vertu, & qu'ils enlévent aux „ Hommes leurs consolations. *Que substituez-vous donc à la* „ *place?* ajouta-t-il. *Pouvez-vous vous vanter d'établir quelque chose de mieux? Vous vous figurez sans doute, qu'on* „ *vous érigera des Statues pour les grands services que vous* „ *rendez aux Hommes, en travaillant à arracher la Religion* „ *de leur cœur. Mais je dois vous déclarer que le rôle que* „ *vous jouez, vous rend odieux & méprisables à tous les* „ *honnêtes-gens.* Mr. Le Clerc finit cette conversation, „ en priant Collins d'un ton assez sec, de ne lui plus faire „ de semblables visites. Le hazard fit, continue l'Auteur de la Lettre, que je me trouvai le lendemain chez „ lui à Amsterdam, & il voulut bien m'informer de ce „ qui s'étoit passé la veille. Il en parloit avec beaucoup „ de chaleur &c." Si tous ceux qui respectent la Religion, & que leur devoir appelle à en maintenir les droits, imitoient l'exemple de Mr. Le Clerc, on obligeroit Messieurs les *Penseurs libres* à garder du moins des mesures de bienséance & d'honnêteté, & à ne pas outrager publiquement, & dans toutes les compagnies où ils se trouvent, ce qui est l'objet de la vénération des autres. Rem. du Trad.]

(59) Tom. XLVI. Art. XII. p. 208. &c.

[P] ☞ *J'ajouterai quelques particularités sur ses liaisons, ses Ouvrages, & son Caractère.*] Elles se trouvent rassemblées dans le bel & curieux Eloge de Mr. Le Clerc, inséré dans la *Bibliothéque Raisonnée* (60). L'Auteur nous apprend (61), que Mr. Le Clerc entretenoit commerce de Lettres avec divers Savans de l'Europe; quelques-uns qu'il avoit connus; d'autres qui, sans le connoître personnellement, l'estimoient beaucoup; plusieurs même, qui avoient recherché son amitié avec empressement. On voit dans la Liste qu'on en donne, les noms les plus illustres & les plus fameux; même des Seigneurs de la plus haute qualité, & des Princes. „ Les Ouvrages de Mr. Le „ Clerc, *continue son Historien* (62), témoignent par-tout „ un grand amour de la Vérité & de la Vertu, une Piété „ solide, un attachement sincère à la Religion Chrétienne, produit par l'examen le plus sévére & le plus attentif. Ces mêmes sentimens ont paru dans tous ses „ discours, & dans toute sa conduite. Toujours d'une „ vie irréprochable, la Haine & l'Envie n'ont jamais pu „ trouver ici dequoi mordre . . . . . La grande Erudition de Mr. Le Clerc, dans l'étendue des Lettres & des „ Sciences où il s'étoit renfermé, est assez connue, & le „ sera toujours, tant que ses Ouvrages subsisteront. On „ y verra . . . . . un goût & un jugement peu communs, „ un esprit d'ordre & de netteté, pénétrant sans être subtil, allant toujours au solide, laissant à quartier les inutilités, examinant sans cesse, & toujours prêt à changer ou rectifier ses idées, dès qu'il appercevoit quelque „ chose de meilleur . . . . . Il y a sans doute des fautes „ dans ses Ouvrages; qui n'en fait pas? . . . . . . Les „ distractions causées par une attention lassée, sont la „ principale cause de ces fautes qu'on peut remarquer „ dans les Ecrits de Mr. Le Clerc . . . . . . Tout bien „ compté néanmoins, ses fautes, de quelque nature „ qu'elles soient, n'empêcheront pas que ses Ouvrages en „ gros, ne soient toujours estimés des bons Connoisseurs, „ & ne servent beaucoup à former le goût." L'Auteur fait voir ensuite (63), que la multitude d'Adversaires que Mr. Le Clerc a eus, ne peut faire aucun tort à sa réputation. „ Né, *dit-il*, dans une République, & avec un amour honnête de la Liberté, il étoit convaincu que „ chacun y a, comme il est vrai, un droit naturel, en „ matiére de Science, de Lettres, & de Religion, plus „ encore qu'en ce qui regarde le Civil. En usant d'un „ tel droit, il a dit librement ce qu'il pensoit sur une infinité de sujets, qui s'offroient à ses méditations & à ses „ recherches, sans compter pour rien l'autorité de quel „ Homme que ce fût, destituée de bonnes preuves, ou „ qui lui parussent telles. Quiconque se met sur ce pied-là, peut-il éviter de se faire des Ennemis, quelques „ ménagemens qu'il garde?" L'Auteur tâche ensuite, sinon de justifier, du moins d'excuser la vivacité que Mr. Le Clerc a témoignée contre ceux avec qui il a eu des disputes. J'avoue qu'on ne peut prendre un tour plus fin & plus délicat, & que si la chose étoit d'une nature à être justifiée, l'Auteur en feroit venu à bout. Je crois qu'on ne peut s'empêcher d'avouer, qu'en général Mr. Le Clerc supportoit la contradiction avec impatience, & qu'il s'irritoit très facilement. C'étoit un défaut & une foiblesse, qui n'empêche pas que ce savant Homme ne me paroisse digne de l'estime & de la reconnoissance de tous ceux qui aiment les Sciences. Je suis très persuadé, avec l'Auteur de son Eloge, que *le tems, bien loin de diminuer sa réputation, ne fera que l'augmenter . . . . . & que la Postérité rendra à la mémoire de Mr. Le Clerc, & avec usure, tout ce que des Contemporains injustes ont voulu lui enlever à lui-même de son vivant* (64). Rem. du Trad.]

(60) Tom. XVI. Part. II. Art. 5.

(61) Idem p. 411.

(62) Pag. 412. 413.

(63) Pag. 415. 416.

(64) Ibid. p. 417. 418.

COKE ou COOKE (*a*) (Edouard), Lord Chef-Justice ou Prémier Juge du Banc du Roi, sous le régne de Jaques I., étoit d'une ancienne Famille du Comté de Norfolk (*b*), & fils de Robert Coke, de Mileham dans ce Comté. Sa mère étoit Winifride, fille & une des héritières de Guillaume Knightley, de Morgrave-Knightley en Norfolk (*c*). Il nâquit à Mileham (*d*) vers l'an 1549. A l'âge de dix ans on l'envoya à l'Ecole à Norwich, & de là au Collège de la Trinité à Cambridge, où il étudia pendant quatre ans. Il vint ensuite à Londres, où il entra dans *Cliffords-Inn* (*e*); & un an après, dans *Inner-Temple* (*f*). La prémière occasion où il se distingua fut l'affaire du Cuisinier du Temple, qu'il éclaircit si bien, que toute la Maison, qui en étoit embarrassée, l'admira; & il la plaida d'une manière qui lui fit honneur devant les Juges (*g*). Il fit de si grands progrès dans l'étude des Loix, qu'au bout de six ans il fut admis à plaider [*A*]; ce qui étoit de très bonne heure pour ce tems-là, où on y regardoit de près; & peu de tems après, il fut choisi Lecteur pour trois années de *Lyons-Inn*, où ses savantes Leçons lui acquirent une si grande réputation, qu'une foule de personnes venoit le consulter (*h*). Les gains qu'il fit par la Pratique furent si considérables, qu'il fut en état de rechercher avec succès Brigitte, fille & héritière en partie de Jean Paston de Huntingfield-Hall dans le Comté de Suffolk [*B*], qui devoit avoir plus de trente-mille livres sterling (*i*) de bien. Après son mariage avec elle, les honneurs lui tombèrent en foule; les Villes de Coventry (*k*) & de Norwich (*l*) le choisirent pour Greffier; le Comté de Norfolk le nomma un de ses Députés au Parlement; & la Chambre Basse l'élut pour Orateur (*m*) la trente-cinquième année du régne d'Elisabeth (*n*). La Reine le fit Solliciteur-Général en 1592, & l'année suivante Procureur-Général (*o*). On a encore plusieurs de ses Lettres, qu'il écrivit au Grand-Tresorier Burghley, pendant qu'il occupa ce dernier Emploi [*C*]. En 1598, il épousa en secondes noces Elisabeth, fille de Thomas Lord Burghley, depuis Comte d'Exeter, veuve du Chevalier Guillaume Hatton; mais le mariage s'étant fait en maison particulière, sans publication de Bans & sans Permission, les nouveaux mariés, Henri Bothwell Recteur d'Oakeover, qui les avoit mariés, Mylord Burghley, & plusieurs personnes de distinction qui avoient été présentes, furent poursuivis par-devant la Cour de l'Archevêque Whitgift: mais aiant fait leurs soumissions par leurs Procureurs, ils furent absous des censures qu'ils avoient encourues [*D*]. En 1603, le Roi Jaques I. le créa Chevalier (*p*). Au mois de Novembre de la même année, l'affaire du Chevalier Gautier Raleigh s'étant plaidée à Winchester, il s'emporta contre lui, & le maltraita de paroles avec une indignité sans pareille [*E*]. Il fit deux Discours travaillés, en deux occasions importantes;

(*a*) C'est ainsi qu'on trouve son nom écrit dans beaucoup de Pièces MSS. de son tems. Leigh dans son *Foelix Consortium* Lib. III. cap. 11. p. 170. & David Lloyd dans ses *State-Worthies* p. 820. Lond. 1670. l'appellent *Cook*.

(*b*) *Peerage of England*, by Arth. Collins. Vol. III. p. 507. 508. Lond. 1735.

(*c*) Idem p. 508.

(*d*) Fuller's *Worthies* in Norfolk, & Lloyd *ubi supra*.

(*e*) Lloyd *ubi supra*.

(*f*) Collins p. 509.

(*g*) Lloyd p. 820.

(*h*) Id. ibid.

(*i*) Id. ibid. & Fuller *ubi supra*.

(*k*) Collins p. 510.

(*l*) Lloyd & Fuller *ubi supra*.

(*m*) Les mêmes.

(*n*) Collins p. 510.

(*o*) Id. ibid.

(*p*) Id. ibid.

[*A*] *Il fut admis à plaider.*] La prémière Cause qu'il plaida devant le Banc du Roi, fut au Terme de la Trinité, la vingtième année du régne d'Elisabeth, pour Denny Vicaire de Northlingham dans le Comté de Norfolk, à qui Henri Lord Cromwel avoit intenté une Action de *Scandalum Magnatum* (1).

[*B*] *Il fut en état de rechercher avec succès Brigitte, fille & héritière en partie de Jean Paston &c.*] Elle étoit apparentée à plusieurs Familles distinguées. Eléonore sa tante, sœur de son père, avoit épousé Thomas Comte de Rutland; Gertrude, Anne & Françoise, ses autres tantes, avoient épousé, la prémière, George Talbot Comte de Shrewsbury; la seconde, Henri Nevil Comte de Westmorland; & la troisième, Henri Nevil Lord Abergavenny (2).

[*C*] *On a encore plusieurs de ses Lettres, qu'il écrivit au Grand-Tresorier Burghley, pendant qu'il occupa ce dernier Emploi.*] Il y en a plusieurs dans les belles Collections du savant Jaques West de Middle-Temple; entre autres, une du 27 Octobre 1593, sur la Ferme des Vins de Mr. Swynerton; une du 20 Mai, qu'on voit par l'endossement qui est de l'année 1596, & qui regarde l'Auteur des Calomnies répandues contre le Grand-Amiral; une, datée de sa maison de Holborne du 7 Avril 1597, touchant l'état des Fiefs de Barlcburgh & de Kinnoldmarshe dans le Comté de Derby, appartenant à Mr. Jean Stanhope, & des Terres situées en Ratcliff sur la Trente dans le Comté de Nottingham; une du dernier Juin 1597, touchant le Livre de Mr. Pagett; une datée du Temple le 21 Octobre 1597, touchant la décharge de 1200 liv. 4 f. 8 d. demandée par Mr. Pierre Tuke, somme dont il étoit chargé pour le Chevalier Brian Tuke; & une écrite de Godwike le 3 d'Août 1597, que voici.

„ Très Honorable Seigneur,

„ J'ai cru qu'il étoit de mon devoir d'offrir mes très „ humbles services à votre Grandeur, en tout ce qu'il „ lui plaira de m'ordonner; & de remercier très humblement votre Grandeur, entre autres graces, de la „ liberté qu'elle m'accorde. Plût à Dieu, que la santé de votre Grandeur, de l'état de laquelle elle se plaignoit la dernière fois que j'eus l'honneur de lui rendre „ mes devoirs, fût aussi vigoureuse, que le sont cette admirable mémoire & ces autres qualités, dont le Ciel a „ si abondamment favorisé votre Grandeur! Il est fort à „ craindre que les vents & les pluies continuelles, qui „ affligent si fort le Pays, n'augmentent la disette qui y „ régne, & le nombre des pauvres, qui est déja si grand, „ à moins qu'il ne plaise à Dieu en sa miséricorde de nous „ donner une saison plus favorable, pour mûrir & pour „ serrer les grains & les autres biens de la terre. Je finis „ en vous assurant que je suis avec un respectueux dévouement, de votre Grandeur, le très humble & très „ soumis Serviteur,

Edouard Coke.

[*D*] *Furent poursuivis par devant la Cour de l'Archevêque Whitgift; mais aiant fait leurs soumissions par leurs Procureurs, ils furent absous des peines qu'ils avoient encourues.*] L'Acte, daté du 7 Novembre 1598, se trouve dans les Archives de Lambeth (3). Il porte, qu'en ne respectant point l'autorité de l'Eglise, ils avoient encouru l'Excommunication majeure, & toutes les peines qui en dépendent; mais qu'on leur accordoit l'absolution, parce qu'ils l'avoient fait par ignorance, & non par orgueil & par mépris. *Nos igitur considerantes quod errore tantum, ac jurium in ea parte ignorantia, animo minime obdurato, nec contemptui dedito, in diversas pœnas incidistis, quodque in vera vestra resipiscentiæ testimonium nobis in hac parte vos submisistis, ac unusquisque vestrum per Procuratorem suum suprascript. se submisit &c.* Mr. Collier (4) remarque, qu'il se trouve une autre Absolution dans la même forme, accordée au Chevalier Thomas Egerton Garde du Grand-Sceau, & à Alix Comtesse de Derby; une semblable, accordée au Comte de Hertford; sans parler des autres qui se trouvent dans le même Regiſtre; & qu'on en voit plusieurs dans les Regiſtres des Archevêques suivans.

[*E*] *Il s'emporta contre lui, & le maltraita de paroles avec une indignité sans pareille.*] Cette conduite excita contre lui une indignation si générale, qu'on le joua publiquement sur le Théatre (5). Cette manière d'agir lui fut aussi reprochée après sa disgrace par le Chevalier François Bacon, dans une *Lettre d'Admonition* au Lord Coke, MS. signée A. B. qui se trouve dans un Volume de Lettres d'Etat, parmi les Collections de Mylord Coleraine (6), & imprimée avec le nom du Chevalier Bacon dans la *Cabala*, & dont il y a un Extrait dans l'*Histoire du Roi Jaques* d'Arthur Wilson (7). Ce Seigneur s'exprime en ces termes: „ Comme vous avez coutume dans vos Plaidoyers „ d'insulter au malheur, & de déclamer amèrement contre les personnes; vous avez toujours été fort négligent à distribuer la louange & le blâme, le faisant sans „ raison & avec précipitation; desorte que vos éloges & „ vos reproches sont la plupart du tems négligés & méprisés: au-lieu que la censure d'un Juge qui vient lentement, mais qui est fondée, porte coup contre le coupable, & couronne l'homme de bien. Vous voulez „ railler tout le monde en public, sans aucun égard ni à „ la dignité des personnes, ni à la vôtre propre: ce qui „ fait plus de tort à votre caractère, que d'honneur à votre esprit. Et il en est de même de tout ce qu'on vous „ voit faire par un principe de vanité. Vous tordez trop „ les Loix, pour les accommoder à vos sentimens; par „ où vous vous montrez un Tyran, couvert de leur autorité &c." L'Auteur de la Vie du Chevalier Gautier Raleigh, dans les *Vies des Hommes Illustres Anglois & Etrangers* (8), aiant rapporté avec quelle modération le Chevalier supporta toutes les indignités du Procureur-Général, ajoute: „ Nous avons donné au Lecteur une idée „ de l'Eloquence du Barreau dans ce tems-là, pour faire „ voir jusqu'à quel point des vues d'intérêt & de fortune „ peuvent quelquefois faire oublier à des gens d'esprit & „ savans, les régles de la Raison & de la Justice. Ce langage des Halles est plus frappant encore dans un homme du caractère de Mylord Coke, dont les Ecrits sont „ encore regardés comme des Oracles à Westminster &c." L'Auteur de la Préface du *Recueil des Procès d'Etat*, en six Volumes in-fol. aiant parlé des Avocats qui n'allèguent rien d'injuste & de déraisonnable contre les prévenus, & qui n'usent d'aucun artifice pour les priver des moyens d'une légitime défense, ajoute: „ que ceux de ce caractère sont bien différens de ces Avocats, qui maltraitent „ & outragent un malheureux prisonnier par des paroles „ dures & fières; qui ne se font pas une peine de se prévaloir contre lui de tous les avantages, quelque injustes „ qu'ils

(1) Coke's *Reports* Part. IV. 12. *b.* & 14. *b.*

(2) *Peerage of England*, by A. Collins Vol. III. p. 509.

(3) *Regist. Whitgift* Part. III. fol. 108. A. D. 1598. *Voy.* Collier *Hist. Eccles. of Great Britain* Part. II. Liv. 7. p. 661. and *Collection of Records* p. 102.

(4) *Ubi supra* p. 662.

(5) *Voyez* l'Edition de *Shakespear* par Mr. Theobald, de 1733, in-8. Vol. II. dans la Comédie intitulée *The Twelfth-Night*, Act. 3. p. 501.

(6) Fol. 772. Voy. Oldy's *Life of Sir W. Raleigh* p. 181. not. (*s*).

(7) P. 96. 97. Londres 1653 in-fol.

(8) Vol. I. p. 124. Ed. de 1704 in-8.

portantes; l'un, le Lundi 27 Janvier 160⅚, lorsqu'on fit le procès aux Auteurs de la Conspiration des Poudres; & l'autre, le Vendredi 28 Mars suivant, lorsqu'on fit à Guildhall celui de Henri Garnet Supérieur des Jésuites: ces deux Discours parurent peu après [*F*]. Cecil Comte de Salisbury remarqua, dans le Discours qu'il fit au dernier Jugement dont on vient de parler, *que les Preuves avoient été développées & mises dans un tel jour par le Procureur-Général*, qu'il n'avoit jamais entendu *rien de plus ferme, & de plus intelligible en même tems pour le Juré*. Le 27 de Juin de la même année, il fut fait Prémier Juge des Plaidoyers Communs (q); le 25 d'Octobre 1613, il devint Prémier Juge du Banc du Roi (r); & le 4 de Novembre, il prêta serment comme Membre du Conseil Privé (s). En 1615, le Roi pensa à un Sujet pour la place de Grand-Chancelier, lorsque cette Dignité deviendroit vacante par la mort ou par la résignation d'Egerton, Lord Ellesmere. A cette occasion, le Chevalier François Bacon écrivit à ce Prince une Lettre en date du 12 Février 1615 *, où l'on trouve ce qui suit touchant le Prémier Juge. „ Si vous prenez Mylord Coke, voici ce qui arrivera. Prémièrement, „ votre Majesté mettra *un homme impérieux*, dans une place d'autorité; ce qui ne peut qu'aller loin. „ En second lieu, vous émousserez son industrie par rapport aux Finances, qui sembloit le destiner à un „ autre Emploi. Enfin, des gens populaires ne sont pas ceux qui conviennent aux vues de votre Ma- „ jesté." Sur la fin de la même année, il agit avec beaucoup de vigueur dans la recherche & la poursuite de ceux qui avoient empoisonné le Chevalier Thomas Overbury à la Tour au mois de Septembre 1612 [*G*]. Le différend qu'il eut quelque tems après avec le Chancelier Egerton, & quelques autres causes, hâtèrent sa disgrace à la Cour [*H*]. Le 26 Juin 1616, il fut obligé de comparoitre à Whitehall

(q) *Camden's Annals of King James I. ad ann.* 1606. à la fin des *G. Camdeni & ill. Viror. ad G. Camd. Epist.* Edit. Lond. 1691 in-4.

(r) Idem ad ann. 1613.

(s) Id. ibid.

* Publiée dans la *Cabala, sive Scrinia sacra* p. 28. Lond 1663, in-fol.

„ qu'ils soient, que son ignorance ou la rigueur de la Loi „ peuvent leur donner: qui tâchent, par violence ou par „ artifice, de le mettre hors d'état de se défendre: qui „ regardent de travers les témoins qu'il produit, dès qu'ils „ paroissent, quelque disposés qu'ils soient à dire la vérité, „ & qui font tout ce qu'ils peuvent pour les déconcerter „ & les troubler: comme si leur poste les obligeoit à con- „ vaincre tous ceux qui sont tirés en cause, qu'ils soient „ coupables ou non; & comme s'ils étoient dispensés plus „ que les autres hommes, de respecter la Vérité & la Jus- „ tice. De tels procédés sont indignes de gens d'honneur, „ pour ne pas dire de gens qui ont de la conscience. Il „ ne s'en présentera cependant que trop souvent dans le „ cours de cet Ouvrage: & je souhaiterois pour l'honneur „ du Barreau, que celui qui en est l'Oracle, le Premier „ Juge Coke, eût donné moins sujet de le mettre au nom- „ bre des Juges de cet indigne caractère." L'Auteur renvoie au Procès du Chevalier Raleigh, comme à une preuve incontestable de la vérité de ce qu'il dit.

[*F*] *Ces deux Discours parurent peu après.*] Ils se trouvent dans un Livre qui a pour titre: *Rélation véritable & complette des Procédures contre les barbares Traitres, le Jésuite Garnet & ses Complices. Contenant plusieurs Discours des Commissaires, faits selon que l'occasion le demandoit, pour l'instruction des Assistans &c. & ce qui s'est passé à l'Exécution de Garnet* (9).

(9) A Londres chez Robert Barker imprimeur du Roi, 1606, in-4.

[*G*] *Il agit avec beaucoup de vigueur dans la poursuite & la recherche de ceux qui avoient empoisonné le Chevalier Thomas Overbury à la Tour au mois de Septembre* 1612.] Le Chevalier François Bacon, pour-lors Procureur-Général, dit dans le Discours qu'il fit dans la Chambre Etoilée contre Mr. Lumsden, & contre les Chevaliers Jean Hollis & Jean Wentworth: „ Mr. Lumsden joua d'abord son jeu. „ C'est lui, qui dans le tems qui s'écoula entre le silence „ de Weston & son procès, composa une Rélation odieu- „ se & diffamatoire, où il y a autant de faussetés que de „ lignes, l'écrivit de sa propre main, & la remit à un des „ Officiers de la Chambre pour la remettre au Roi; falsi- „ fiant tout ce qui s'étoit passé le prémier jour que le pro- „ cès de Weston avoit été entamé, & attaquant principa- „ lement le Lord Chef-Justice d'Angleterre; dont je ne „ puis passer le nom sans m'arrêter, quoique j'ignore tout „ ce qui s'appelle flatterie; mais je ne puis m'empêcher „ de dire, & de le dire pour la postérité, *que jamais per-* „ *sonne ne remplit mieux les devoirs de sa Charge, que My-* „ *lord Cook a rempli ceux de Premier Juge dans l'affaire* „ d'Overbury (10)." Le Chevalier Antoine Weldon commence le récit de cette affaire en ces termes (11): „ Ici „ commença le jeu, où Somerset devoit être le perdant, „ les cartes étant mêlées, coupées, & partagées entre le „ Roi, le Secrétaire Winwood & le Chevalier Edouard Co- „ ke, Prémier Juge (dont la fille Purbeck avoit épousé ou „ devoit épouser le frère de Villiers, & qui par cette rai- „ son étoit un instrument très propre à travailler à la ruï- „ ne de Somerset). Ils jouérent tous, & l'enjeu fut la „ vie de Somerset & de sa femme, leurs biens, & la fa- „ mille Suffolk. Quelques-uns furent d'intelligence au „ jeu, & il est certain qu'on ne joua pas à découvert." Aiant ensuite remarqué (12), que Franklin confessa qu'Overbury *avoit été étouffé, & qu'il n'étoit pas mort de poison, quoiqu'on lui en eût donné*, il continue ainsi (13): „ Ici „ Cooke fut charmé de trouver moyen de concilier tout, „ Mr. Turner & Weston aiant déja été pendus pour avoir „ empoisonné Overbury. Etant le grand Interprète des „ Loix, il apprend d'abord aux Jurés, que si un homme „ a été tué d'un coup de pistolet, de poignard, d'épée, „ ou par le poison &c. l'accusation intentée est valide, „ pourvu qu'elle porte sur l'un de ces moyens, quand ce „ ne seroit pas précisément celui dont on s'est servi. Mais „ ce ne fut pas le sentiment des bons Jurisconsultes de ce „ tems-là, qui furent d'avis que Mr. Turner avoit péri „ par la Loi de Mylord Cooke, comme Overbury avoit „ perdu la vie sans l'autorité d'aucune Loi." Le même Ecrivain nous apprend (14), qu'on crut de bonne foi, que lorsque le Roi *fit de si terribles imprécations contre lui-même, & de si fortes conjurations aux Juges* à Royston (15), lorsqu'on commença les poursuites, *l'intention étoit de suivre le cours naturel des Loix*; „ au lieu qu'il fut ar- „ rêté par l'extravagance du Chevalier Edouard Cooke, „ grand Jurisconsulte, mais homme peu sage, lequel, „ dans un Discours pompeux & plein de vanité, pour fai- „ re parade de sa vigilance, s'écria comme transporté, é- „ tant au Banc du Roi: *Dieu sait ce qui est arrivé à l'ai-* „ *mable Prince Henri! mais j'en sai quelque chose.* En ef- „ fet, en visitant les Cabinets, il avoit trouvé quelques „ papiers, qui disoient clairement ce qu'on a toujours dit „ tout bas, & ce qui se seroit présenté de soi même, s'il „ avoit été son train sans précipiter les choses: mais l'in- „ tempérie de sa langue arrêta la découverte de cet indi- „ gne meurtre, qui, à ce que je crains, crie encore ven- „ geance." Arthur Wilson aiant aussi remarqué, que le Chevalier Thomas Monson, une des créatures de la Comtesse de Somerset, subit les procédures pendant un jour à Guildhall, nous dit (16), que le Premier Juge Coke, dans le Discours fleuri qu'il fit à cette occasion, lâcha quelques mots, qui sembloient dire qu'il pouvoit découvrir la cause de la mort de quelque personne au-dessus de la Condition privée. Soit qu'il eût tiré des conséquences de ce que le Comte de Northampton avoit assuré au Chevalier Elways Lieutenant de la Tour, *qu'on feroit plaisir au Roi de le défaire d'Overbury, soit qu'il eût eu quelque autre information secrette*; il insinua, quoique pas ouvertement, que la mort imprévue d'Overbury avoit été une juste peine, comme s'il avoit eu part à la mort du Prince Henri; & s'applaudissant lui-même de l'horreur qu'il témoignoit pour de pareils crimes, „ il prit son vol si haut, qu'on le fit „ bientôt baisser par un tour de Cour. Le procès du Che- „ valier Monson fut pendu au croc, il fut élargi, & im- „ médiatement après on rogna les ailes au Prémier Juge. „ Et on publia, que cet écart du Chevalier Coke mit le „ Roi dans une si furieuse colère, qu'il se rendit sur le „ champ au Conseil, & que s'étant mis à genoux, il dit, „ qu'il prioit Dieu *de faire tomber sa malédiction sur lui &* „ *sur sa postérité, s'il avoit consenti à la mort d'Overbury.* „ Mais c'est-là un fait que nous ne pouvons assurer, étant „ hors de la sphère de nos connoissances. Mais comme „ les Mathématiciens supposent des Cercles imaginaires „ pour expliquer les mouvemens des Corps célestes, & „ qu'ils découvrent les effets de ce qu'ils conçoivent, „ quoiqu'il n'y ait rien de pareil à ce qu'ils imaginent: de „ même, la manière subite dont le procès de Monson fut „ étouffé, fit naître d'étranges idées, appuyées par des „ bruits, impossibles à approfondir pour des particuliers, „ mais dont les effets seuls tombérent sous les sens. On „ blâma le Prémier Juge de s'être écarté de sa route, puis- „ qu'il n'avoit qu'à poursuivre tout droit, & qu'il auroit „ été plus loin dans la suite; au-lieu qu'il perdit tout „ (17)."

(10) *History of Great Britain, being the Life and Reign of King James I. &c. by A. Wilson* p. 67. Lond. 1653 in-fol.

(11) *Court and Character of King James &c. by Sir A.W.* p. 91. 92. Lond. 1651.

(12) Ibid. p. 100.

(13) Ibid. p. 100, 101.

(14) Pag. 113, 114.

(15) Voyez p. 92. 93.

(16) *Ubi supra* p. 89.

(17) P. 90.

[*H*] *Le différend qu'il eut avec le Chancelier Egerton, & quelques autres causes, hâtèrent sa disgrace à la Cour.*] Arthur Wilson rapporte (18), que le Chevalier Coke avoit jugé un procès selon le Droit Commun, *& qu'il courut un bruit, qu'il y avoit eu de la fourberie dans l'affaire.* On engagea le Témoin, qui savoit le fait & qui devoit le déposer, à s'absenter, pourvu qu'il y eût quelqu'un qui se chargeât de le justifier de ce qu'il ne comparoissoit point. Il se trouva un des plus hardis du Parti, qui l'entreprit. Il mène le Témoin à un Cabaret, fait venir un *Gallon* de vin Sec, le prie de boire, & puis le quitte pour revenir à la Cour. On appelle le Témoin, comme celui dont la présence étoit la plus nécessaire pour la décision du procès: l'autre paroit, & déclare sous serment, *qu'il vient de le laisser dans une situation qui est telle, qu'il ne peut y être encore un quart d'heure, sans être un homme mort.* Par-là on démontre l'impossibilité où il est de comparoitre, & le procès se perd. Ceux à qui on faisoit tort, portent l'affaire à la Chancellerie. Les Défendans aiant obtenu une Sentence, selon le Droit Commun, refusent d'obéir aux ordres de la Chancellerie; sur quoi le Chancelier les fait mettre en prison, pour avoir méprisé la Cour. Ils portent

(18) *Ubi supra* p. 94. 95.

tehall à genoux devant le Conseil, où le Solliciteur-Général Yelverton lui reprocha ses fautes [*I*]. Le
30

tent plainte contre lui à la Chambre Etoilée ; le Prémier Juge se joint à eux, fomente la division, & menace le Chancelier d'un *Præmunire*. Le Chancelier informa le Roi de l'affaire, & ce Prince nomma le Chevalier François Bacon son Procureur-Général, & les Chevaliers Henri Montagu & Randolph Crew ses Sergeans-ès-Loix, pour examiner les exemples qu'il y avoit eu ci-devant, de personnes qui avoient été relevées selon l'équité & la conscience, d'une Sentence du Banc du Roi. Ces trois Jurisconsultes, habiles dans leur profession, après avoir approfondi la matière, répondirent au Roi „ qu'on avoit eu constamment recours à la Chancellerie, après des Sentences prononcées dans l'autre Cour, & souvent même après qu'elles avoient été exécutées ; & cela depuis le regne de Henri VII, jusqu'au tems du Chancelier en charge, sous le regne de plusieurs Rois, & pendant l'administration de plusieurs Chanceliers (*selatim*), dont plusieurs avoient été de grands Jurisconsultes : l'Appel avoit lieu dans les cas où il n'y a point de ressource pour le Sujet selon la rigueur du Droit Commun, auquel les Juges sont obligés par serment de se tenir. Cette réponse, *dit Wilson* (19), satisfit le Roi, justifia le Chancelier, & le Prémier Juge en eut le démenti ; ce qui fut une potion un peu amère pour lui, mais qui ne fut pas assez forte pour opérer autant que ses ennemis l'auroient souhaité. Aussi, pour l'humilier davantage, on le fit comparoître à genoux devant le Conseil, & on ajouta trois autres ingrédiens au remède, pour le faire mieux opérer." Parmi les Lettres du Chevalier Bacon, insérées dans la *Cabala* *, il s'en trouve plusieurs sur cette affaire : entre autres une au Roi, du 15 Février 1615, qui roule sur la différence qu'il y a entre la Cour de la Chancellerie, & celle du Banc du Roi ; une seconde sur le même sujet, du 19 Février, au Chevalier George Villiers ; & une troisième du 21 du même mois, au Roi, où l'on trouve ces paroles : „ Je suis pleinement d'avis, que Mylord Coke ne doit pas être disgracié à présent, tant parce qu'il est si bien au fait des importantes Causes qui sont sur le tapis, que parce que je le trouve très capable pour ce qui regarde vos Finances, & les moyens de les rétablir. Et s'il m'est permis de le dire, comme je crois qu'il est bon de borner à de certains égards son ambition, je souhaiterois que quelque autre pût concevoir de plus grandes espérances †." Roger Coke rapporte d'une manière différente la disgrace du Prémier Juge, qu'il attribue à toute une autre cause. Il nous apprend (20), qu'il fut un des prémiers qui ressentirent les effets du crédit du Favori qui commençoit à s'élever, le Chevalier George Villiers, ensuite Duc de Buckingham ; & *qu'il étoit dans ce tems là* (21), *dans une situation fâcheuse*. Il avoit fort déplu à la Cour & au Parti de la Haute-Eglise, en s'opposant aux Articles de Bancroft contre les défenses qu'on accordoit selon le Droit Commun (22). Il s'opposa à ce que le Chancelier prît connoissance d'une affaire qui avoit été portée au Banc du Roi, & sur laquelle cette Cour avoit donné sa Sentence, prétendant que le Chancelier alloit contre l'Acte IV. de la 4e année de Henri IV. Il refusa aussi de donner son avis sur les Messages du Roi, sous prétexte qu'il étoit Juge, ne voulant s'expliquer que lorsque le cas seroit porté juridiquement devant lui. „ Cependant, *dit Mr. Coke*, lorsqu'Egerton fit prêter serment au Chevalier Henri Montague, quand il succéda au Chevalier Edouard Coke dans la Charge de Chef de Justice, il dit que celui-ci avoit été déposé parce qu'il étoit trop populaire. Mais je tiens d'un des fils du Chevalier Coke, que la véritable raison est celle que je vais dire. Le Chevalier Nicolas Tufton avoit pour sa vie la Charge de Clerc du Banc du Roi, qu'on appelle *the Great-cost Office*. Comme il étoit fort âgé, Villiers lui fit proposer, que s'il vouloit résigner cette Charge, le Roi le feroit Comte de Thanet. Dans le même tems, le Chevalier François Bacon sonda le Chevalier Coke, pour savoir si, en cas que Tufton se défît de son Emploi, il laisseroit au Vicomte la liberté d'y placer quelqu'un. Coke ne voulut donner d'autre réponse que celle-ci, *qu'il étoit vieux, & qu'il n'étoit pas en état de faire dire à Mylord*. Mais quand Tufton eut résigné, Coke refusa d'admettre un Sujet nommé par Villiers, insistant sur son droit, & prétendant que les Juges du Banc du Roi servoient le Roi à leurs dépens ; & par cette raison, il vouloit disposer de l'Emploi d'une manière qui fit augmenter les appointemens des autres Juges de la Cour. Sur quoi il fut dépouillé de sa Charge, & Montague mis en sa place, qui fit ce qu'il plut au Favori. Mais quoique ce fût là le commencement du chagrin du Favori contre le Chevalier Coke, il ne finit pas encore . . . . *dit Mr. Coke*. Et cependant le Chevalier auroit pu rentrer dans sa Charge, s'il avoit voulu faire un présent. Mais il répondit : *Un Juge ne doit ni prendre des présens, ni en donner*." L'Auteur des Notes sur l'*Histoire du Roi Jaques* par Wilson, insérée dans le second Volume de l'*Histoire Complette d'Angleterre* de Kennet, dit ‡, „ que le Chevalier Coke perdit la faveur du Roi, & peu après sa Charge, pour avoir laissé échapper dans une occasion des paroles, par lesquelles il témoignoit soupçonner qu'Overbury avoit été empoisonné, pour empêcher qu'il ne découvrit un attentat de la même nature, commis sur une personne du plus haut rang, qu'il appella *un aimable Prince* ; par où on crut qu'il entendoit le Prince Henri."

(19) Ibid. p. 81.

* Pag. 10. & suiv.

† Ibid. p. 12.

(20) *Detection of the Court and State of England* Vol. I. p. 91. 92. Lond. 1719 in-8.

(21) En 1616.

(22) Ceci arriva au Terme de la S. Michel 1601. *Voy.* Collier's *Ecclesiast. Hist. of Great Britain*, Part. II. Liv. VIII. p. 681. 682.

‡ Pag. 689. Lond. 1706.

[*I*] *Il fut obligé de comparoître . . . . à genoux devant le Conseil, où le Solliciteur-Général Yelverton lui reprocha ses fautes.*] Voici la Lettre des Seigneurs du Conseil, telle qu'elle a été publiée par Mr. François Peck (23), sur les Collections MS. de Mr. Thomas Baker. „ Avec la permission de Votre Majesté : Le Lord Chef de Justice s'étant présenté à genoux devant le Conseil, votre Solliciteur lui a signifié, qu'il avoit ordre de la part de V. M. de l'accuser par rapport à certaines actions & à des discours, dont V. M. étoit souverainement mécontente : ils se réduisent à trois Articles principaux. I. *Une Action.* II. *Des Discours contraires au respect, tenus sur le Tribunal même.* III. *Une conduite indécente en présence de V. M., du Conseil Privé & des Juges.* A l'égard du *premier* Article, il s'agit d'une chose arrivée pendant qu'il étoit dans une place importante, ayant caché une Obligation de 12000 L. St. du Chevalier Chr. Hatton, au profit du Chevalier Coke, pendant qu'il étoit Procureur-Général de V. M., pour ne pas payer une dette de bonne valeur due à V. M., ni en recevoir une décharge ; & pour plus d'assurance, il y eut encore un billet de 6000 L. St. avec des suretés ; tellement que le Chevalier Hatton étoit engagé à ne payer point la dette, à n'accepter aucune décharge, & à n'y donner en aucune façon son consentement, sous peine de 18000 L. St. Que ce qui aggravoit la faute, c'est que le Chef de Justice avoit nié qu'il eût aucune part à l'Acte de *Defeasance*, tandis qu'il avoit lui-même l'Obligation dentelée, dont on avoit trouvé la partie appartenant au Chevalier Hatton, mais non l'autre. Qu'il avoit aidé à la dresser, & y avoit inséré des mots de sa main ; ce dont Mrs. Walter & Bridgeman ses Avocats avoient été témoins. Le *second* Article regardoit des paroles dites dans la Cour du Banc du Roi, le dernier jour du Terme de S. Hilaire dernier, dans l'affaire de Glanvill & d'Allen, dont le Solliciteur fit un récit, & il accusa le Prémier Juge d'avoir trop poussé cette affaire ; d'avoir dirigé trop constamment les Jurés, les ayant renvoyés trois fois ; en les menaçant de leur interdire pour toujours la Cour, s'ils mettoient la main à un Procès verbal après la Sentence. Il l'accusa aussi d'avoir dit dans une autre affaire, le même jour, que le Droit Commun d'Angleterre seroit anéanti, la lumière de la Loi étant obscurcie. Il ajouta, qu'il y avoit de bons témoins de tous ces faits. Le *troisième* & dernier Article étoit sa conduite indécente en présence de Votre Majesté, de votre Conseil, & de vos Juges. Il se réduisoit à ces deux points. Prémièrement, d'avoir repris votre Avocat en votre présence, parce qu'il parloit par votre ordre. En second lieu, que Votre Majesté, s'étant expliquée elle même sur le cas des *Messages* de votre part, & aiant satisfait les Juges en déclarant que par là elle n'avoit pas dessein d'arrêter le cours de la justice ; lorsqu'on proposa la question, si les Juges regardoient comme une interruption de la Justice le message de Votre Majesté dans le cas présent ; ou lorsqu'elle en envoyeroit dans la suite en pareils cas, où les Prédécesseurs de Votre Majesté l'avoient fait ? lui seul avoit soutenu la négative, tandis que les autres s'étoient soumis." Voilà en substance ce qu'a dit à sa charge le Solliciteur. Le Prémier Juge a répondu, qu'avec la permission du Conseil, il commenceroit sa défense par le dernier Article. Il a dit, que pour ce qui regardoit son procédé envers l'Avocat de Votre Majesté, parlant par votre ordre, il avouoit sa faute, & en demandoit pardon. A l'égard de la question proposée aux Juges touchant la suspension des procédures, sur laquelle on l'accusoit d'avoir soutenu la négative, lorsque les autres s'étoient soumis ; il a répondu, que la question étant fort compliquée, il lui étoit venu tout d'un coup plusieurs choses dans l'esprit, qui l'avoient engagé à répondre, que quand il en seroit tems, il feroit son devoir en Juge intègre & homme de bien. A l'égard de l'Obligation, il a dit, que cette Affaire avoit été un an & demi sur le tapis ; & qu'y aiant déja douze ans d'écoulés, il n'étoit pas étonnant, si sa mémoire lui avoit fait banqueroute ; sur-tout, aiant dans ce tems-là été occupé dans la grande affaire de la *Conspiration des Prêtres*, & de Cobham, & l'année suivante dans celle de la *Conspiration des Poudres*. Et que si dans la multitude de ses occupations, il lui étoit échappé de faire quelques faux-pas, les services devoient faire oublier ses fautes. En second lieu, il a insisté sur l'impossibilité du payement, disant, que la dette qui restoit étoit de 30000 L. St. & que le jeune Mr. Hatton n'avoit que cent marcs par an. Qu'aussi-tôt qu'il avoit ouï parler de l'offre du Chevalier Robert Riches, il avoit acquiescé, avant que de se souvenir de l'Obligation. En troisième lieu, qu'il n'en avoit jamais retiré aucun profit, sinon le droit de nommer à un Bénéfice ; tout le reste étant à sa famille. Quatrièmement, que la Couronne avoit été contente de la chose, qui n'avoit pas l'Obligation que pour continuer sur le même pied. Il a ajouté, qu'à l'égard de tout cela, il se soumettoit à Votre Majesté & au Conseil, disant : *Absit quod fecit tamen, nisi quod fit rem.* Par rapport à ce qu'il a dit dans le

(23) *Desiderata Curiosa, or a Collection of divers scarce and curious Pieces, relating chiefly to matters of English History.* Vol. I. Liv. VI. num. 6. p. 18. 19. 20. Lond. 1732 in-fol.

Banc

30 du même mois, il fut exclus du Conseil, & suspendu de la Charge de Prémier Juge [K]. Le 3 d'Octobre il fut appellé devant le Chancelier, qui lui défendit de paroître à Westminster *, & lui ordonna de répondre à diverses choses qu'on alléguoit contre son Livre des *Causes* (*the Reports*) (t). Au commencement de Novembre, le Roi lui ôta la Charge de Premier Juge, qui fut donnée au Chevalier Henri Montague (v). Le Chevalier François Bacon lui écrivit sur sa disgrace une Lettre, dans laquelle il lui représentoit les fautes qu'il avoit faites [L]. En 1617 il eut un grand différend avec Mylady Hatton sa femme, sur le mariage de leur fille *Françoise* avec le Chevalier Jean Villiers, frère du Com-

* C'est là que se tiennent les Cours de Justice.

(t) Idem ad ann. 1616.

(v) Id. ibid.

„ Banc, il a allégué prémièrement, que tout s'est fait d'un commun consentement; & qu'il sait bien que ces discours se sont tenus, & qui les a tenus; mais que ce n'est pas lui. Ensuite il a proposé quatre Considérations. I. Que la Cour étoit *ad informandum, non ad consummandum*; à quoi il fait pourtant des exceptions. II. Qu'il n'y avoit que Témoins que d'une part. III. Qu'on avoit peut-être dressé les Interrogatoires d'une manière trop concise. IV. Qu'il s'agissoit de paroles dites il y a quatre mois, & qui prononcées en présence de plusieurs personnes, avoient pu être diversement rapportées. Sur quoi il a produit un papier écrit de sa main, contenant, dit-il, ce qui s'est passé ce jour-là, & écrit dès le lendemain, de sens rassis. C'est celui que nous avons l'honneur de présenter ci-joint à Votre Majesté. A l'égard de ces paroles, *que le Droit Commun seroit anéanti, & que les Juges n'auroient pas grand' chose à faire aux Assises, parce que la lumière de la Loi seroit obscurcie*; il a avoué les termes; mais il a dit, qu'il ne s'en étoit pas servi ce jour-là; mais à une autre occasion, dans l'affaire du Chevalier Antoine Mildmaies. Il a ajouté, qu'il ne prétendoit point mettre de la différence entre les deux Cours, ni entrer en discussion là-dessus; mais que s'il s'étoit trompé, il pouvoit dire: *Erravimus cum Patribus*. Sur cela il a allégué des exemples. Prémièrement, l'Acte contre le Cardinal Wolsey de la 20. année de Henri VIII, où l'on trouve les mêmes termes, *que de pareilles procédures de la Chancellerie tendent à la ruïne du Droit Commun*, Art. 20. En second lieu, le Livre qui a pour titre *Le Docteur & l'Etudiant*. Troisièmement, un Avis des Juges dans l'affaire de Throgmorton, du tems de la Reine Elisabeth. Et il a ajouté, que pour ce qui est de l'avenir, personne ne formera plus d'opposition; puisque les Juges ayant reçu l'ordre de Votre Majesté, par le Procureur-Général, pour qu'on ne reçoive plus dans la suite d'accusation de cette nature, lui & ses Confrères l'ont fait enregistrer comme une Règle à laquelle on doit se conformer dans la suite. Voilà la substance de ses Réponses. Nous ajouterons, que tant dans ses paroles, que dans ses actions, il s'est comporté modestement & respectueusement devant nous *."

[K] *Le 30 du même mois, il fut exclus du Conseil & suspendu de la Charge de Premier Juge.*] Mr. Peck a publié, sur les Collections MS. de Mr. Baker, la Relation suivante de cette affaire (24). Le Chevalier s'étant présenté ce jour-là à genoux devant le Conseil, le Secretaire Winwood lui déclara, que les Seigneurs avoient fait rapport au Roi de ce qui s'étoit passé le Mécredi précédent à Whitehall, au sujet des choses que le Solliciteur de Sa Majesté avoit alléguées à sa charge, à l'égard desquelles Sa Majesté étoit mécontente de sa conduite; que ce rapport contenoit une relation fidèle & exacte, tant de ce qui avoit été produit contre lui, que de ce qu'il y avoit répondu en particulier, exposé même plutôt à son avantage, qu'autrement. Qu'ainsi ces remis par écrit à Sa Majesté, après mûr examen, le Roi n'étoit point du tout satisfait de sa Réponse à aucun des Articles allégués à sa charge; ni de ce qu'il avoit dit sur l'Obligation relative à une dette du Chevalier Chr. Hatton, ci-devant Chancelier d'Angleterre; ni de sa justification par rapport aux discours contraires au respect, prononcés sur le siège de justice même, touchant l'anéantissement du Droit Commun; ni enfin de la manière dont il avoit prétendu excuser l'indécence de son procédé en présence du Roi, assisté de son Conseil & de ses Juges. Que par conséquent, il demeuroit toujours coupable à tous ces égards, nonobstant ses Réponses. Que néanmoins, telle étoit la bonté & la clémence du Roi, qu'il vouloit bien ne pas le traiter à la rigueur, mais avoir égard au prix de ses anciens services; & qu'il avoit en conséquence ordonné I. Qu'il seroit exclus du Conseil, jusqu'à ce que Sa Majesté eût fait connoître plus amplement sa volonté. II. Qu'il eut soin à ne point faire sa Tournée d'Eté, comme Juge d'Assise. III. Que pendant cette suspension, qui lui donneroit du loisir, il eût à se retirer chez lui, & à revoir & refondre son Livre de *Reports*, où Sa Majesté avoit été informé qu'il se trouvoit quantité d'opinions extraordinaires & outrées, publiées à titre de Loix positives & reçues. Que si en faisant cette révision, il trouvoit des choses qui eussent besoin d'être retranchées & corrigées, on en laissoit la correction à sa discrétion. Entre autres choses, le Roi étoit mécontent du titre de ce Livre, où il se qualifioit *Premier Juge d'Angleterre*, quoiqu'il ne pût prétendre qu'au titre de Prémier Juge du Banc du Roi. Ce Prince vouloit aussi, qu'après avoir fait dans son Livre les changemens & les corrections qu'il trouveroit à propos, il le lui remît entre les mains, pour l'examiner & en décider selon qu'il jugeroit convenable. Ici le Secrétaire l'exhorta d'obéir en toute humilité & avec soumission, comme il le devoit; ce qui pourroit lui faire espérer qu'avec le tems Sa Majesté pourroit lui rendre sa faveur Royale. Le Prémier Juge répondit, qu'il se soumettoit avec toute l'humilité possible à la volonté de Sa Majesté; qu'il reconnoissoit que l'Arrêt étoit juste, dicté plutôt par la grande clémence, que par la justice du Roi; qu'il rendoit graces aux Seigneurs, des bontés qu'ils avoient eues pour lui; & qu'il espéroit se conduire à l'avenir d'une manière à mériter leurs faveurs. Le Grand-Trésorier ayant alors pris la parole, lui dit, qu'il avoit à l'avertir encore d'une chose, dont il appartenoit au Grand-Maréchal de prendre connoissance; c'est que son Cocher avoit coutume d'être sur son siège devant lui, tête nue, ce qui étoit une marque de respect, beaucoup plus grande qu'il ne pouvoit prétendre à quelque titre que ce fût; & il lui dit de s'en donner de garde à l'avenir. Le Prémier Juge répondit, que son Cocher en agissoit ainsi pour sa commodité, & non par son ordre à lui. Et il se retira, après avoir réitéré les assurances de sa reconnoissance & de sa soumission.

* Il auroit été à souhaiter qu'on eût expliqué quelques endroits de cette Lettre, qui regardent des faits connus de ceux qui l'écrivoient, mais qui sont ignorés des autres, ce qui fait qu'il y a des articles si obscurs, qu'on a de la peine à y rien comprendre. R. D. T.

(24) Ibid. num. 7. p. 21, 22.

[L] *Le Chevalier François Bacon lui écrivit sur sa disgrace une Lettre, dans laquelle il lui représentoit les fautes qu'il avoit faites.*] Nous avons rapporté un passage de cette Lettre dans la Remarque [E]: elle est attribuée à Bacon dans la *Cabala* *, où elle se trouve imprimée, & par Lloyd dans ses *State-Worthies* †. Dans cette Lettre il conseille au Chevalier Coke de s'humilier par cette disgrace, & il remarque, que l'adversité seule détruit les montagnes d'orgueil en nous, & qu'elle prépare le cœur à recevoir les semences que la Sagesse y jette, & que la Grace y fait germer & croître. Il lui représente ensuite les fautes de sa conduite. „ Vous aimez trop à parler, *lui dit-il*, & n'écoutez pas les autres: c'est là, disent quelques-uns, être Plaideur, & non pas Juge. Par là vous êtes souvent prévenu en faveur de vos propres raisons, quoique plus foibles que celles que vous rejettez, & dont vous reconnoîtriez vous-même la force, lorsque vous seriez calmé. Quand vous parlez des matières de Droit, vous êtes dans votre élément, & personne ne vous égale ordinairement. Mais quand vous vous écartez, comme vous aimez souvent à le faire, vous vous égarez tout à fait, & ne contentez point du tout le goût du tems. Cela ne vient d'aucun défaut naturel en vous, mais prémièrement, manque de choix, tandis qu'ayant un génie vaste & abondant, vous devriez penser plutôt à écarter, qu'à rassembler: les terres fertiles ont besoin d'être souvent sarclées. En second lieu, vous dégoûtez & rassasiez vos Auditeurs. Si vous voulez être écouté avec plaisir, parlez agréablement, ou d'une manière concise. Troisièmement, vous conversiez plus avec les Livres qu'avec les hommes, & sur tout avec des Livres d'Humanités; & vous ne savez pas choisir les Hommes, qui sont les meilleurs de tous les Livres. Vous voyez rarement des personnes de mérite, & qui aient de la capacité; & quand vous en voyez, ce sont des gens au-dessous de vous, avec lesquels vous faites éternellement le personnage de Maître d'Ecole, enseignant toujours, sans vouloir apprendre. Mais si vous vouliez quelquefois converser familièrement avec d'autres, & choisir des gens qui sachent parler, vous sauriez que bien des choses que vous aimez à répéter & à produire comme nouvelles, sont fort communes, & vieilles. Comme vous avez coutume dans vos Plaidoyers d'insulter au malheur &c. ‡. Votre amour pour le Monde est trop visible, puisqu'ayant dix-mille liv. Sterling de rente, vous ne secourez que peu ou point de misérables. Comment la main qui a tant pris, peut-elle donner si peu? Vous montrez en cela que vous n'avez aucun sentiment de compassion, comme si vous croyiez que tout ce que vous avez est trop peu pour vous, ou que Dieu ne vous a donné tout ce que vous possédez (vous si tant est que vous croyiez que le bien est un don de Dieu, je parle de celui que vous avez acquis légitimement; car pour celui qui ne l'est point, je suis bien sûr qu'il ne vient pas de Dieu); que Dieu, dis-je, ne vous a donné tout ce que vous possédez, que pour accumuler de plus en plus, & n'être jamais content, & pour voir combien vous pouvez ramasser, pour rendre compte de tout au grand & dernier jour. Je souhaite que vous changiez de conduite à cet égard. Soulagez vos pauvres Fermiers dans le Comté de Norfolk, d'où l'on envoie tout ici, sans qu'il y ait rien pour eux, ce qui ne sert qu'à appauvrir vos terres." Il lui dit ensuite, qu'il avoit usé de trop de délais dans l'affaire d'Overbury, jusqu'à ce que les délinquans eussent les mains libres, & qu'il les eût lui-même liées; qu'il s'étoit trop ouvert dans ses procédures, & leur avoit par-là fourni lui-même des moyens de défense. „ Mais, continue-t-il, ce que nous trouvons digne d'éloge en vous, ce sont ces excellens talens naturels, & cette profonde connoissance des Loix, qui vous distinguent. Mais ces qualités ne sont bonnes, qu'autant qu'on en fait un bon usage. C'est pourquoi nous vous remercions très-sin-

* *Cabala sive Scrinia sacra*, &c. p. 218.

† Pag. 225.

‡ Voy. la suite dans la Rem. [E].

(x) Idem ibid. ad ann. 1617.
(y) Collins p. 512.

Comte de Buckingham [*M*]. Le 15 de Septembre de la même année, il fut rétabli dans le Conseil Privé (x), le Roi ne voulant pas être privé de ses lumiéres (y); & dans la suite il fut employé en diverses Commissions (z). Le 21 Février 1621, il soutint vigoureusement dans la Chambre des Communes,

(z) *History of Great Britain &c. by A. Wilson p. 97.*

„ sincérement de la maniére hardie dont vous soutenez les intérêts du Bien public, espérant que ce n'est pas pour vous opposer à ce qui est distingué, comme vos ennemis le débitent, mais pour rendre justice, & pour maintenir les droits de la Vérité, sans acception de personnes."

[*M*] *En 1617 il eut un grand différend avec Mylady Hatton sa femme, sur le mariage de leur fille* Françoise *avec le Chevalier Jean Villiers, frére du Comte de Buckingham.*] Nous avons dit quelque chose de cette affaire dans l'Article de BACON (FRANÇOIS) (25), auquel nous renvoyons le Lecteur. Nous lui ferons part ici de quelques Piéces originales, qui se trouvent dans les Collections de *Jaques West* de Middle-Temple. La premiére est une espéce de Memoire du Chevalier Edouard Coke, en date du 15 Juin 1617, qui contient ce qui suit.

(25) Remarq. [*H*].

*Articles que je dois exécuter de mon côté.*

1. *De donner durant ma vie deux mille Marcs annuellement, pour l'entretien du Chevalier* Jean, *& de ma fille* Françoise.

2. *On est déja convenu, qu'après ma mort & celle de ma femme, il y aura pour ma fille, des Terres pour quinze cens Livres sterling de rente de mon bien. Et j'assigne encore trois cens Livres sterling sur des fonds pareils, en tout 1800 Livres st. par an.*

3. *Je donnerai dix mille Livres sterling, pour acheter des Terres pour le Chevalier* Jean *& ma fille* Françoise.

15 Junii 1617.
EDW. COKE.

*De la part de ma Femme.*

*Les Terres de Patrimoine que ma femme a acquises, depuis que je l'ai epousée, sont:*

1. *Le Château & l'Ile de Purbeck dans le Comté de Dorset.*
2. *La Terre de Croft dans le Comté de Lincoln.*
3. *Hatton-House dans Holborn, & les Terres en Middlesex.*

*Toute la Vaisselle, Meubles, Habits, Bijoux &c. que ma femme a apportés, seront partagés après notre mort; & en attendant, ils ne seront ni vendus, ni donnés, ni diminués.*

EDW. COKE.

Le 15 Juillet 1617 il écrivit une Lettre au Comte de Buckingham, dont l'adresse est au *très Honorable, son très singuliérement bon Seigneur, le Comte de Buckingham, Conseiller Privé du Roi.* La voici.

„ TRÈS HONORABLE SEIGNEUR,

„ Après que ma Femme, le Chevalier Edmond Withipole, sa femme, & leurs associés, pour empêcher le mariage du Chevalier Villiers avec ma fille *Françoise*, auquel Sa Majesté a donné son consentement & sa bénédiction, ont eu emmené secrettement hors de ma maison ma très chére fille, & l'ont conduite à une maison proche d'Oatland, que le Chevalier Withipole a prise du Comte d'Argyle pour l'Eté; j'ai découvert par une direction particuliére de la Providence, où elle étoit. Je m'y suis rendu, accompagné de mes fils & de mes domestiques, & aiant forcé les portes, j'ai recouvré ma fille. Voici les raisons qui m'ont engagé à cette démarche. La premiére & la principale, c'est que j'ai craint que Sa Majesté ne me soupçonnât d'avoir part à son enlévement, ou qu'elle ne m'accusât d'avoir peu de soin de ce qui se passe chez moi, de ce que j'aurois souffert qu'on l'enlevât, après m'être engagé à terminer ce mariage. 2. Parce qu'aiant demandé au Chevalier & à sa femme de me remettre ma fille, ils me l'ont refusée. Cependant on a expédié un ordre de me poursuivre sans délai pour cette action, au nom de Sa Majesté, devant la Chambre Etoilée; & quoique je ne craigne point de ne pouvoir me justifier, ce sera néanmoins un nouveau chagrin & une grande peine pour moi. J'ai au contraire un juste sujet d'appeller devant la Chambre Etoilée tous les Complices, pour avoir enlevé ma fille de ma maison. Si je ne l'avois pas recouvrée dans le tems que je l'ai fait, le mariage n'auroit jamais pu avoir lieu: au-lieu qu'à présent c'est une affaire faite, pourvu que vous me protégiez, illustre Seigneur, contre la malice de mes ennemis. Elle est à présent en garde par ordre des Seigneurs, pour quelque tems, dans la maison de Mr. le Procureur, d'où elle doit aller chez Mylord Knevett: tandis que selon les Loix, la garde & la conduite de mon enfant m'appartient de droit; mais je suis obligé d'obéir, jusqu'à ce qu'il y ait d'autres ordres. Me recommandant donc à l'honneur de votre protection & de votre bienveillance, je serai toute ma vie, votre très dévoué Serviteur,

EDW. COKE.

Le 15 Juillet 1617.

Les Piéces qui sont de Mylady Hatton n'ont point de date. Nous donnerons d'abord ici trois de ses Lettres au Comte de Buckingham. La premiére est adressée *au très Honorable Comte de Buckingham, General de la Cavalerie, & Conseiller Privé du Roi* *:

MYLORD,

„ Si Votre Grandeur ne m'avoit écrit, ce qui m'oblige à une réponse, je n'aurois pas abusé de votre loisir par mes Lettres. J'aurois souffert patiemment la violence qu'on me fait, quoique je sois la premiére mère à qui on a enlevé sa fille de la maison paternelle, & à qui il soit arrivé que le propre pére de sa fille l'ait mise prisonniére chez son demi-frére. Je ne recherche point l'honneur de ce mariage, & je m'y oppose, parce que je ne suis pas folle, comme Votre Grandeur l'insinue dans sa Lettre. Car si l'on en avoit bien agi avec moi, j'aurois répondu clairement, comme l'Hiver dernier. Les délais vinrent dans ce tems-là & sont venus à présent de votre mère & de votre frére, qui ont rompu les premiers, comme vous le savez; & à présent je ne crois pas qu'ils aient des intentions plus droites, quoiqu'ils les cachent mieux. Mais je suis une femme, & je dois souffrir, & même moins qu'une femme, en étant la femme †. Ce qui me console, c'est que je ne souffre pour aucune autre faute, que pour avoir obéi au Roi, en acquittant le contract de dix mille livres sterling que le Roi a reçus. J'ai toujours eu du respect pour Votre Grandeur, je m'en suis expliquée en toutes les occasions qui s'en sont présentées, & je conserve encore autant que personne les mêmes sentimens; mais je déteste autant le deshonneur dont le Chevalier Jean Velors votre frére est chargé. Si j'en parle, ce n'est que par rapport à votre propre satisfaction, & à mon propre honneur, étant d'une famille qui mérite que vous ayez des égards pour moi, & qui rougiroit d'une pareille indignité envers moi. Que Votre Grandeur ait donc bonne opinion de moi, jusqu'à ce qu'elle ait sujet de penser autrement; & qu'elle juge de moi par elle-même, & non sur le rapport d'autrui. Je suis, de Votre Grandeur, la très respectueuse Amie,

ELISABETH HATTON.

* Ces Lettres sont d'une si mauvaise Orthographe, qu'il y a des mots presque inintelligibles; on a tâché d'en rendre le sens le plus clairement qu'il a été possible. R. D. T.

† Apparemment qu'elle parle du Chevalier Coke son mari. Il n'y a presque point de liaison entre une chose & l'autre.

La seconde Lettre est adressée au même Seigneur: elle est conçue en ces termes:

„ MYLORD,

„ Conformément à la résolution prise en présence de Votre Grandeur, votre mère & votre frére ont demandé le papier en question. Le Chevalier E. C. a répondu, ou qu'il est entre les mains du Secrétaire Winwood, ou qu'il ne sait où il l'a mis; avec quelques autres subterfuges. Nous voilà arrêtés tout court. N'osant me fier à ma mauvaise mémoire, je vous communique mes idées. Je souhaiterois qu'il parût par une Lettre écrite par ordre du Roi au Procureur, quelles ont été ses intentions & les vôtres. J'ai compris par les paroles du Roi, qu'on a demandé au Chevalier Edouard Couke, ce qu'il faisoit ou vouloit faire encore dans cette affaire, par égard pour le Roi. Le Chevalier E. C. a répondu, qu'il assureroit toutes les Terres à cette fille, & qu'il donneroit à l'ainée une portion honorable en argent. Le Roi le pria de le mettre par écrit. Le Chevalier E. C. a écrit un papier, où il a mis les deux filles. Le Roi lui demanda, ce qu'il avoit à faire de l'autre fille; desirant que le Chevalier E. C. le corrigeât; c'est, si je m'en souviens bien, ce qui a été répété & avoué par Votre Grandeur à moi-même, & par votre mère & votre frére; & je suis si satisfaite de cet égard pour moi, que je souhaite de pouvoir en donner des preuves, & que je me dirai toujours,

„ Votre affectionnée & bonne Amie,
„ ELISABETH HATTON."

La troisiéme est signée d'elle, mais elle n'est pas écrite de sa main; adressée, comme les autres, au Comte de Buckingham.

„ MYLORD,

„ Je prends la liberté de vous envoyer l'incluse, & de vous prier de la remettre à Sa Majesté, qui pourroit, par rapport à moi, n'en pas faire grand cas, mais qui la recevra plus favorablement venant de votre main. Je me flatte que Votre Grandeur ne me blâmera point si, souhaitant de me remettre bien dans l'esprit de Sa Majesté, j'ai pris cette voie comme la plus courte; & si je vous demande un service, qui ne vous fait point de deshonneur, en faveur d'une personne, qui en aura de la reconnoissance, étant l'Amie de Votre Grandeur, s'il vous plait de me regarder comme telle.

„ ELISABETH HATTON."

munes, qu'aucune Proclamation n'a de force contre le Parlement (*aa*). Au mois de Juillet, le Roi ménagea une réconciliation entre lui & sa femme Mylady Hatton (*bb*). La même année, étant regardé comme un des bouteseux dans la Chambre des Communes, il fut disgracié & exclus du Conseil, le Roi disant, qu'il étoit *le Ministre le plus propre pour un Tyran, qu'il y eût jamais eu en Angleterre.* „ Et cependant, *dit Wilson* (*cc*), il appelloit dans le Parlement la Prérogative Royale, *un Monstre* „ *prodigieux*. Comment concilier ces deux choses, à moins qu'on ne suppose que le Roi ne suivant „ pas ses conseils, il s'étoit jetté dans l'autre Parti? Si le Roi avoit raison de tenir ce langage, c'est „ ce que j'ignore: mais quant à lui, il semble qu'il avoit assez de sujets de dire ce qu'il disoit." Le 27 de Décembre il fut mis à la Tour, & examiné le lendemain. On envoya le Chevalier Robert Cotton & Mr. Thomas Wilson pour visiter ses Papiers (*dd*). On donna ordre aussi de mettre le scellé partout chez lui à Londres & au Temple, & de se saisir de ses Papiers; & l'on délibéra dans le Conseil, comment on pourroit l'exclurre du bénéfice du Pardon qu'on avoit accordé dans le dernier Parlement (*ee*). Le 6 Janvier 1622, il fut accusé de malversation dans l'affaire du Comte de Sommerset, en sup-

(*aa*) Cambden *ad ann.* 1621.

(*bb*) Id. ibid.

(*cc*) *Ubi supra* p. 191.

(*dd*) Cambden *ad ann.* 1621.

(*ee*) Rushworth *Collect.* T. I. p. 11. & Franklin *Annals of K. James I.* p. 68.

Sa Requête adressée au Roi, est conçue en ces termes:

TRE'S GRACIEUX SOUVERAIN,

„ Qu'il plaise à Votre Majesté de jetter ses regards sacrés sur l'amertume que ressent si vivement l'ame affligée de votre humble Sujette, aiant appris que Votre „ Majesté est offensée de quelques fautes dans ma con„ duite. J'ose espérer de la clémence d'un Roi juste, „ qu'étant Femme & Mère, mon Sexe & cette qualité, „ trop foibles pour se soutenir contre de fortes appréhen„ sions, feront expliquer plus favorablement mes actions, „ sur-tout en considération de la douleur & du regret que „ j'ai de ma faute, & d'avoir perdu l'estime de Votre Ma„ jesté; & comme elle m'est plus précieuse que toute autre „ chose, je regarderai comme le plus grand bonheur de la „ recouvrer, à quoi je travaillerai de tout mon pouvoir. „ Dieu, dont vous êtes le Lieutenant, n'exige pour les „ plus grandes offenses, que la repentance, la confession, „ & la résolution de les réparer: c'est aussi ce que je pré„ sente humblement à Votre Majesté, me prosternant à „ vos pieds pour obtenir la grace de celle qui est,

„ De Votre Majesté, la très humble
„ & très soumise Sujette,

„ ELISABETH HATTON."

Voici une autre Requête de cette Dame: *Humble Requête d'*Elisabeth Hatton, *à sa très sacrée Majesté le Roi.*

„ Elle supplie Votre Majesté de vouloir, au milieu de „ ses grandes & importantes occupations, avoir la bonté „ de se souvenir de sa dernière Requête, contenant en „ substance la grace qu'elle desire. Et qu'il plaise à Votre „ Majesté de penser à la misère d'une pauvre femme, qui, „ pour avoir obéi à vos ordres, se voit abandonnée de „ son mari, & privée du revenu dont elle jouissoit pour „ l'entretien de sa maison; ce qui fait qu'elle se trouve „ en quelque sorte dans le besoin, & qu'elle est même dans „ une crainte perpétuelle pour sa vie, sachant de bonne „ part, que le même Domestique, qui a fait une querel„ le aux siens, a coutume de porter un stilet sur lui, con„ tre l'ordre de Votre Majesté; ce qui n'empêche pas „ qu'il (*son mari*) ne le garde encore à son service.

„ Qu'il plaise à Votre Majesté, en considération de ce„ la, de faire assigner promptement la dot de sa fille Vil„ liers, selon la promesse qu'il en a faite à Votre Majes„ té; de l'obliger à pourvoir à mes pressans besoins, & „ de me mettre à couvert du danger auquel je me trouve „ exposée de la part de ceux qui, je crains, en veulent „ à ma vie."

Il y a encore d'elle une longue Représentation au Roi, en réponse à une du Chevalier Coke, dont nous rapporterons quelques endroits. Elle répond d'abord à ce que le Chevalier alléguoit touchant la cession de *Hatton-House*, & ensuite aux raisons qu'il alléguoit pour se justifier de lui retenir les 2000 liv. st. qu'elle devoit avoir annuellement. La première de ces raisons étoit, qu'elle lui avoit refusé l'entrée de Hatton House. La seconde, que pendant qu'il avoit été avec le Roi à Newmarket, elle avoit emporté tous ses meubles & sa vaisselle. „ A cet égard, *dit elle*, „ ma mémoire ne me fournit rien; mais ce que je sai su„ rement, c'est que cela a été lorsque j'eus appris qu'on „ avoit porté contre lui dans la Chambre Etoilée des ac„ cusations graves de malversations commises en faisant „ son Tour; & que j'eus été informée par des personnes „ dignes de foi de la maison du feu Chancelier, qu'au„ lieu du *Præmunire*, que le Chevalier Coke prétendoit „ faire encourir au Chancelier, ce Seigneur se faisoit fort „ de prouver que le Chevalier Coke étoit lui-même dans „ le cas. Il ne doit donc pas me blâmer, si j'ai voulu „ mettre quelque chose en sureté pour moi, qui lui ai „ tout apporté. Si j'ai commis un crime en cela, j'en „ demande humblement pardon à Votre Majesté, contre „ qui je l'ai commis *&c.*" Elle se justifie ensuite de l'accusation de lui avoir retenu des papiers de conséquence. A l'égard du refus qu'elle faisoit de porter son nom, elle dit: „ Ce fut le Chevalier Guillaume Cornewallis, qui „ vint de la part du Chevalier Coke, & par son canal „ je fis répondre à ce dernier, que si le Chevalier Coke „ vouloit enterrer mon prémier mari selon ses ordres, & „ payer les petits Legs qu'il avoit faits à quelques Amis, „ montant en tout à 7 ou 900 L. St. au plus, & qui n'a„ voient pas été acquittés, étant lui en possession de tous „ les Biens & de toutes les Terres du Chevalier Guillau„ me Hatton, qui sont très considérables; que dans ce „ cas-là, dis-je, je porterois son nom. Mais comme il „ n'a jamais consenti à l'un, je n'ai jamais aussi consenti „ à l'autre. J'ai fait la même réponse à Mylord d'Exeter, „ & à Mylord Burghley, quand ils m'en ont parlé. Il m'ac„ cuse de l'avoir appellé *un Lâche & un Perfide*. Je n'en „ disconviens point; mais quand on en saura la raison, „ j'espère qu'on me pardonnera un peu de colère. Ce fut „ lorsqu'il eut engagé tout mon bien de mon prémier ma„ ri, & vendu sa fille laissée à mes soins & sous ma tutè„ le par le Chevalier Hatton, & qu'il eut privé de leur „ patrimoine les enfans que j'ai de lui. La sixième accu„ sation qu'il fait contre moi, regarde les diverses tenta„ tives que j'ai fait l'Eté dernier, contre les ordres de „ Votre Majesté, pour empêcher le mariage de mon fils „ Villiers & de ma fille. Je confesse que j'en ai fait plu„ sieurs par ignorance, & je demande pardon à Votre Ma„ jesté de toutes les offenses que j'ai commises, après que „ sa volonté m'a été connue; & j'ose me flatter d'être as„ sez heureuse, pour que Votre Majesté me les ait entiè„ rement pardonnées, quelles qu'elles soient. Si je ne „ craignois de fatiguer Votre Majesté par un détail en„ nuyeux, je pourrois excuser beaucoup mes fautes par „ l'incivilité des procédés du Chevalier Coke, & de Mr. „ le Secrétaire Winwood; mais je m'en abstiens, parce „ que l'un est mort; & quoique l'autre ne mérite plus les „ égards que je dois à un mari, je passerai sous silence ses „ procédés inhumains, autant qu'il sera possible, excepté „ ceux dont il me force de parler par un Ecrit de Mr. le „ Sollicitent au Marquis de Buckingham. Je vois par cet„ te Pièce, combien il cherche à mettre la division entre „ mon fils Villers & moi, en ce que je me suis roidie contre „ son mariage. Je supplie Votre Majesté d'avoir la pa„ tience de m'écouter sur ce point, pour avoir une juste „ idée de mon inclination & de ma répugnance pour ce „ mariage. En prémier lieu, pour ce qui est de ma dis„ position à y consentir, j'en appelle au témoignage de „ Mylord Haughton, que j'ai envoyé deux fois pour en „ parler à Mylady Compton, si elle vouloit agir de con„ cert avec moi. Ce fut après qu'il eut si brusquement „ rompu avec Mylord Buckingham, & qu'il mit la faveur „ de Votre Majesté à assez vil prix, pour l'estimer moins „ que mille L. sterl. Depuis, mon frère & ma sœur „ Burghley offrirent à Mylady Compton à Whitehall leurs „ services pour conclurre ce mariage, si elle vouloit agir „ de concert avec moi. En troisième lieu, venant de „ Kingston en carosse avec Mylady Compton, je lui of„ fris moi-même de travailler avec elle à ce mariage, si „ elle vouloit abandonner le Chevalier Coke. Permet„ tez-moi de vous supplier de ne pas donner à cela une „ interprétation sinistre, comme si j'avois de l'éloigne„ ment pour la volonté du Chevalier Coke, que je crois „ juste, & à laquelle je suis prête à obéir. Mais ce qui „ me donnoit tant d'aversion pour lui, c'est que lorsqu'il „ avoit disposé de mon bien, il n'avoit jamais voulu con„ sentir que j'obéisse à Votre Majesté, ni moi ni aucun „ de mes Amis n'aiant jamais pu rien obtenir de lui; di„ sant que si je le faisois, il se vengeroit de moi au dou„ ble & au triple. Et quand on lui dit, que je ne ferois „ que signer ce qu'il avoit déja signé auparavant; il ré„ pondit, que ce qu'il avoit fait ne signifioit rien, & que „ s'il remontoit une fois sur sa bête, il renverseroit tout „ cela. Je me suis tenue ainsi dans les bornes du respect, „ pour obtenir le consentement du Chevalier Coke, jus„ qu'à ce que mon frère Burghley & moi aiant fait deux „ *Défauts* à la Cour de la Chancellerie, les Ordres pour „ nous arrêter étoient prêts. Je n'aurois cependant rien „ osé faire, si Votre Majesté ne m'avoit assuré par ses „ Lettres, que cet homme ne me mettroit pas en pièces, „ comme il fait. En second lieu, pour ce qui est de la „ Sentence Latine de Mr. le Sollicitenr, je n'en puis rien „ dire, n'entendant point cette Langue: mais je présume „ qu'on ne jugera pas juste, qu'un mari à qui il plait d'a„ bandonner sa femme, lui enlève toute subsistance, & „ la réduise à vivre des petites épargnes qu'elle a faites „ dans sa jeunesse sur ses menus-plaisirs, & qu'elle réser„ ve pour ses enfans. Mais Votre Majesté est un Juge as„ sez équitable, pour en décider elle-même. Je ne crois „ pas non plus qu'on trouve juste, que quoiqu'il ait cinq „ fils à entretenir (comme il le dit dans son Ecrit), une „ femme soit privée d'un entretien proportionné à sa nais„ san-

Cette menace a été prouvée devant le Conseil par des témoins dignes de foi.

supprimant des Confessions véritables, & en en supposant de fausses (*ff*). Lorsqu'il fut question de convoquer un Parlement en 1625, comme le Parti de la Cour craignoit son activité, on le fit Shérif du Comté de Buckingham, pour empêcher qu'il ne fût élu Député. Il tâcha de se dispenser d'accepter cette Charge, en faisant des difficultés sur le Serment qu'il falloit prêter: les aiant mises par écrit, il les envoya au Procureur-Général, qui par ordre du Conseil s'adressa aux Juges, dont l'avis fut que des quatre Articles, sur lesquels le Chevalier Coke faisoit difficulté, il n'y en avoit qu'un seul, où ils trouvassent une légitime raison de faire du changement; celui qui portoit: „ Vous travaillerez de „ tout votre pouvoir & avec soin à détruire & à faire cesser toutes les Hérésies & les Erreurs com„ munément appellées des *Lollards*, dans l'étendue de votre Jurisdiction, & vous aiderez les Ordi„ naires & les Commissaires de la Sainte Eglise, & les favoriserez, toutes les fois que vous en serez „ requis." Ils convinrent qu'il falloit dispenser le Chevalier Coke, & tous les autres Shérifs à l'avenir de cette partie du Serment, comme n'étant plus d'usage, & contraire à la Religion. Le Conseil expédia donc un ordre pour réformer le Serment, mais qui ne dispensoit point ceux qui sont nommés à la Charge de Shérif, que le Chevalier fut obligé d'accepter (*gg*). Lloyd rapporte cette affaire d'une manière un peu différente, dans ses *State-Worthies* [*N*]. Dans le Parlement de 1628, Coke parla fortement sur les Griefs rélatifs à la personne du Sujet (*hh*). Au mois d'Avril de la même année, il fut un de ceux qui entrérent en conférence avec les Seigneurs touchant la Liberté & la Propriété (*ii*); & sur un message du Roi, le 10 du même mois, par lequel il témoignoit souhaiter que la Chambre n'interrompit point ses séances pendant les Fêtes de Pâques, Coke dit, *que le Roi fait les Prorogations, mais que la Chambre s'ajourne elle-même* (*kk*). Le Jeudi 5 Juin il fit un Discours, où il dit: „ Le Duc „ de Buckingham est l'Auteur de tous nos malheurs; & tant que le Roi n'en sera point informé, nous „ n'en sortirons jamais avec honneur, ni ne siégerons ici avec honneur. Cet homme est *le Grief* „ *des Griefs*, &c." Cependant le Comte de Clarendon assure (*ll*) qu'il avoit auparavant appellé, d'une manière *blasphématoire*, le Duc *notre Sauveur*. Lorsqu'il fut sur son lit de mort, ses Papiers & son Testament furent saisis par ordre du Conseil [*O*]. Il mourut à Stoke-Poges le Mécredi 3 Septembre (*mm*) de l'année 1634 (*nn*), dans la quatre-vingt-sixième année de son âge (*oo*); & il fut enterré à Titleshall dans le Comté de Norfolk, où on lui érigea un Monument (*pp*). Ses dernières paroles furent: *Ton Régne vienne, Ta Volonté soit faite.* Il a publié quantité d'Ouvrages [*P*]. Il savoit si bien profiter de ses disgraces, que le Roi Jaques avoit coutume de le comparer à un Chat, qui retombe toujours sur ses pattes (*qq*). Lorsqu'il étoit mal en Cour, & qu'il avoit été dépossédé de sa Charge de Juge, un Seigneur demanda les Terres de l'Eglise de Norwich, que Coke avoit ci-devant fait rendre à cette Eglise; il pria ce Seigneur de se désister de sa demande, disant, que sans cela il reprendroit sa robe & son bonnet, & reparoitroit encore à Westminster, pour y plaider en faveur de ce qu'il avoit fait (*rr*). On verra son Caractère dans les Remarques [*Q*]. La fondation de l'Hôpital

(*ff*) Cambden *ad ann.* 1622.

(*gg*) Kennet's *Complete Hist. of England* Vol. III. p. 13. Londres 1706.

(*hh*) Idem ibid. p. 15.

(*ii*) Idem p. 40.

(*kk*) Idem p. 48.

(*ll*) *Hist. des Guerres Civil.* Liv. I.

(*mm*) Lloyd p. 823.

(*nn*) *Desiderata Curiosa* by F. Peck Vol. II. Lib. XIV. p. 15.

(*oo*) *Collections relating to the Life of Lord Bacon* p. 63. Vol. I. *de l'Edition de ses Oeuvres*, à Londres 1730 in-fol.

(*pp*) Le Neve *Monum. Angl.* Vol. V. p. 351.

(*qq*) Lloyd p. 826.

(*rr*) Idem p. 823.

„ sance & à son bien. A l'égard de ce qui semble s'être „ passé entre Votre Majesté & lui, je n'ose m'en mêler. Je „ supplie seulement Votre Majesté de juger de ce que doit „ avoir fait en toute occasion pour m'abuser, un homme „ qui a eu la hardiesse de tromper Votre Majesté même „ par ses promesses &c."

[*N*] *Lloyd rapporte cette affaire d'une manière un peu différente, dans ses* State-Worthies.] Il dit (26) que le Chevalier Coke *fit difficulté sur le Serment, contre lequel il alleguoit diverses choses, & entre autres, qu'il oblige le Shérif à poursuivre les Lollards, sous lesquels les meilleurs Chrétiens peuvent se trouver compris. On lui répondit*, qu'il avoit souvent vu que d'autres avoient fait le serment sans peine, & qu'il savoit fort bien que par les *Lollards* on n'entendoit aujourd'hui que les Ennemis de la Religion établie par les Loix. *On ne voulut recevoir aucune excuse de sa part, & il fut obligé d'accepter la Charge. Mais ses Amis regardérent cela comme un affront qu'on lui faisoit, de l'obliger, après avoir été Premier Juge, d'accompagner les Juges aux Assises.*

[O] *Lorsqu'il fut sur son lit de mort, ses Papiers & son Testament furent saisis par ordre du Conseil.*] C'est ce que nous apprenons de Roger Coke (27), qui rapporte que le Chevalier François Windebank, ancien Ami de Laud, vint par ordre du Conseil, sous prétexte de chercher des Papiers dangereux & séditieux; & qu'en vertu de cet ordre, il enleva le *Commentaire* du Chevalier Coke *sur Littleton*, avec l'Histoire de sa Vie, qui étoit à la tête, écrite de sa propre main; son *Commentaire sur la Grande Chartre* &c. *Les Droits de la Couronne*, & la *Jurisdiction des Cours*, les XI & XII *Reports* manuscrits, & cinquante & un autres Manuscrits, avec le Testament du Chevalier, où il avoit depuis plusieurs années réglé ce qui regardoit les plus jeunes de ses petits-enfans. Les Livres & les Papiers furent gardés pendant sept ans. En 1641, un des fils du Chevalier porta la Chambre Basse à demander, que les Livres & les Papiers enlevés par le Chevalier Windebank fussent rendus au Chevalier Robert Coke, héritier du Chevalier Edouard Coke; ce qu'il plut au Roi d'accorder, & on rendit tous ceux qui se purent trouver. Mais pour ce qui est du Testament, on n'en a jamais entendu parler jusqu'à aujourd'hui.

[*P*] *Il a publié quantité d'Ouvrages.*] Ses *Reports* ont été imprimés plusieurs fois. La *première Partie* contient les Cas qui regardent la Puissance & la Jurisdiction Ecclésiastique: „ mais, *dit Nicholson* (28), la fausseté des prin„ cipes sur lesquels sont fondées plusieurs des décisions „ qu'on y trouve, a été démontrée par Parsons dans la „ Réponse qu'il a faite à cette Partie, *imprimée à S. O* „ *mer en* 1606 *in-4. sous ce titre:* Réponse à la *première* „ *Partie* des *Reports* publiés par le Chevalier Edouard Co„ ke, Procureur-Général du Roi: par un Théologien Ca„ tholique." La *première Partie* de ses *Institutes des Loix d'Angleterre*, n'est qu'une Traduction des TENURES *du Chevalier Thomas Littleton*, Juge des Plaidoyers Communs sous Edouard IV: dans laquelle on dit que toutes les additions & les fautes des Editions précédentes sont ôtées.

(26) P. 822.

(27) *Detection &c. ad ann.* 1634.

(28) *English Histor. Library.* Part. III. p. 155. Londr. 1699 in-8.

„ Je ne doute pas, *dit Nicholson* (29), qu'on n'ait pris „ tout le soin possible à cet égard; & cependant il est é„ chappé au Commentateur lui-même bien des fautes, sur„ tout par rapport aux noms-propres, qui sont plus em„ barrassantes pour un Historien, que pour un Jurisconsulte." On trouve dans la *seconde Partie* des *Institutes*, la *Grande Chartre*, & plusieurs autres Statuts choisis, dans la Langue originale où ils ont été donnés, beaucoup plus correcls que dans aucun autre Imprimé. Il y a des Commentaires de lui sur toutes ces Piéces, remplis d'un savoir exquis. Il y explique ce que portoit le Droit-Commun, avant que ces Statuts fussent faits; s'ils ont établi une nouvelle Loi, ou s'ils n'ont fait qu'expliquer l'ancienne. Il développe les raisons qui les ont fait publier, & dans quelles vues on les a formés. Il marque à quels égards ils subsistent encore, & à quels égards ils sont abolis &c. (30). La *troisième Partie* traite des *Droits de la Couronne*. L'Auteur s'y propose le même but que dans la seconde, de comparer les *Statuts* avec le Droit-Commun, & de développer quels sont ceux qui ne font qu'expliquer les Loix précédentes, & quels sont ceux qui en établissent de nouvelles. Après avoir parcouru toutes les matières Criminelles & ce qui regarde les Peines légales, il finit par les Pardons & les Restitutions, déterminant jusqu'où en tout cela le Roi peut agir seul, & où il doit agir de concert avec le Parlement & se munir de son autorité (31). On trouve dans la *quatrième Partie*, l'Etablissement, les Régles, la Jurisdiction &c. de toutes les Cours d'Angleterre, depuis le Parlement jusqu'à la Cour Foncière. L'Auteur avoue qu'il a rassemblé dans cette Partie, tout ce qui avoit même un rapport éloigné à quelqu'un des Chefs, sous lesquels il avoit d'abord rangé toute sa matière: „ ensorte que s'il y „ a quelques répétitions, on ne doit pas en être surpris, „ puisque c'est ce qui arrive ordinairement dans tous les „ prémiers Plans des Recueils. Son grand âge, lorsqu'il „ entreprit de mettre cet Ouvrage en état de paroitre, ne „ lui permettoit guères d'y mettre beaucoup d'exactitude „ & de le polir, & il mourut avant qu'il fût imprimé (32)." On trouve quantité de fausses Citations relevées dans les *Remarques* de Guillaume Prynne sur cette Partie des *Institutes*, imprimées à Londres en 1669 in-fol. „ Le sa„ vant Auteur y est traité beaucoup plus rudement qu'il „ ne le méritoit pour un Ouvrage posthume, où l'on ne „ fait point quel tort peuvent lui avoir fait les Editeurs „ de son Ouvrage (33)." Son *Discours prononcé aux Assises de Norwich*, a été imprimé à Londres en 1607 in-4. Son Traité intitulé, *Book of Entries, contenant des exemples de procédures par rapport à la pratique des Loix d'Angleterre*, à Londres en 1614. On a aussi de lui, *La Jurisdiction des Cours*, in-fol. *Le Vassal* (Copy-Holder) *complet*, in-8. *Les Droits de la Couronne*, in-fol. *Déclarations & Plaidoyers*, in-fol. 1659. *Plaidoyers en François*, in-8. 1601. *Leçons sur les Amendes*, in-4. *Sur la Grande Chartre*, in-fol. *Sur les Cautionnemens*, in-4.

[*Q*] *On verra son Caractère dans les Remarques.*] Cambden dit (34) que „ c'étoit un homme qui avoit de grands „ talens; & que comme personne ne s'étoit plus appliqué „ au

(29) Ibid. p. 172.

(30) Ibid. p. 17.

(31) Idem p. 79. 80.

(32) Idem p. 74. 75.

(33) Idem p. 75.

(34) Dans la *Britannia*, in Norfolk.

pital de Sutton auroit été traversée par quelques Courtisans, s'il ne l'avoit empêché. C'est à lui que l'Ecole publique de Thetford dans le Comté de Norfolk est redevable de son entretien, & il en fonda une autre à ses propres dépens à Godwick dans le même Comté (*ss*). Il donnoit tous les Bénéfices, qui étoient à sa nomination, à des gens de mérite, disant dans son langage du Palais, qu'il vouloit que les Bénéfices Ecclésiastiques fussent acquis par *Collation* & par *Saisine*, & non par *Contract* & par *Vente* (*tt*). Il disoit, que cinq sortes de gens ne pouvoient manquer de tomber dans la pauvreté & la misère, les *Chymistes*, les *Monopoleurs*, les *Receleurs*, les *Promoteurs* (Promoters), & les *Poëtes* (*vv*). Il avoit coutume de remercier hautement Dieu, de n'avoir jamais livré son corps à la Médecine, son cœur à la Cruauté, ni sa main à la Corruption. Il s'applaudissoit d'avoir si bien réussi à faire sa fortune par le mariage, par l'heureux succès de ses études, & en obtenant toutes les Charges qu'il avoit eues sans les avoir ni sollicitées, ni achetées, *nec prece, nec pretio* (*xx*). Nous dirons dans les Remarques quelque chose de sa Postérité [*R*].

(*ss*) Idem p. 224.

(*tt*) Idem p. 222.

(*vv*) Id. ib.

(*xx*) Idem p. 222. & 2.

„ au Droit-Commun, jamais aussi personne ne l'a mieux „ entendu; ce dont il a donné des preuves à l'Angleterre, „ par son excellente administration pendant plusieurs an„ nées, soit en qualité de Procureur-Général, soit en „ remplissant la Charge de Prémier Juge des Plaidoyers „ Communs, avec autant de sagesse que de prudence. Il „ n'a pas moins donné de preuves de son habileté dans „ ses excellens *Reports*, & dans ses Commentaires sur „ nos Loix, par lesquels il a rendu un grand service à son „ Siècle & à la Postérité." Mylord Bacon remarque (35), que sans les *Reports* de notre Auteur, „ le Droit auroit „ été dans ce tems-là comme un Vaisseau sans Lest, les „ Cas modernes aiant été réglés sur les Jugemens portés „ dans les tems précédens." Wilson dit (36) „ que c'é„ toit un homme qui avoit de grandes qualités; mais qui „ n'étoit pas sans foiblesse: car comme il a été en quel„ que sorte la Source où l'on puise encore le Droit Com„ mun, & qu'il a jetté à cet égard des fondemens, sur „ lesquels la postérité même pourra toujours bâtir hardi„ ment; de même aussi ses passions & son orgueil l'ont „ tellement dominé, qu'elles l'ont entrainé & lui ont fait „ perdre beaucoup de son mérite, & de l'estime qu'on a„ voit pour lui. Tant il est vrai, que cette chaleur, qui „ donne de la vie aux plus nobles qualités, sert quelque„ fois par un retour funeste à les éteindre." Mr. Edouard Leigh (37) remarque „ qu'il étoit fort versé dans les Loix „ Municipales d'Angleterre, ainsi que ses *Reports*, ses „ *Commentaires sur les Institutes de Littleton*, & ses autres „ savans Ouvrages de Droit le prouvent." Lloyd dit (38), qu'il avoit des qualités admirables, un jugement profond, une mémoire heureuse, l'imagination vive, & qu'il étoit agréable de sa personne.

(35) *Proposition to his Majesty for the Compiling and Amendment of our Laws.* Dans le IV. Vol. de ses Oeuvres, Lond. 1730.

(36) *Ubi supra* p. 97.

(37) *Felix Consortium, or a fit conjunture of Learning and Religion* Lib. III. cap. 11. p. 170. Lond. 1663.

(38) *State-Worthies* p. 223.

[*R*] *Nous dirons dans les Remarques quelque chose de sa Postérité.*] Ses deux filles de sa dernière femme, Mylady Elisabeth Hatton, étoient *Elisabeth*, morte sans avoir été mariée; & *Françoise*, femme du Chevalier Jean Villiers, Vicomte Purbeck. Il avoit trois filles de Brigitte sa prémière femme; *Elisabeth*, morte jeune; *Anne*, mariée à Rodolphe Sadler, fils & héritier du Chevalier Thomas Sadler; & *Brigitte*, mariée la 22. année de Jaques I. à Guillaume Skinner. Ce Gentilhomme, fils & héritier du Chevalier Vincent Skinner, eut de cette Dame, Cyriaque Skinner, intime ami de Milton, & auquel ce Poëte a adressé un de ses Sonnets, au commencement duquel il rend hommage à la mémoire du Chevalier Edouard Coke (39). „ *Cyriaque*, dont l'Aïeul assis sur le Siége Royal „ de Thémis prononça des Arrêts dignes d'elle, avec le „ même applaudissement qu'il enseigne dans ses Ouvrages „ à suivre nos Loix, auxquelles les autres font si souvent „ violence au Barreau &c." Des sept fils du Chevalier Edouard Coke, *Edouard* l'aîné mourut en bas âge; *Robert* le second fut fait Chevalier, & épousa Théophile, fille unique de Thomas Lord Berkley, un des ancêtres du Comte de Berkley d'aujourd'hui: ce Robert mourut le 19 Juillet 1653, âgé de soixante-sept ans, sans laisser d'enfans, & fut enterré à Epsom. *Arthur*, le troisième, épousa Elisabeth, fille & héritière du Chevalier George Walgrave de Hitcham dans le Comté de Norfolk: il mourut à S. Edmondsbury le 6 Décembre 1629, laissant quatre filles. Le quatrième fils *Jean*, de Holkham, épousa Moriel, fille & héritière d'Antoine Wheatley, fils de Guillaume Wheatley, Protonotaire de la Cour des Plaidoyers Communs, dont il eut sept garçons & sept filles. Edouard son héritier présomptif mourut avant lui, sans laisser d'enfans de sa femme Elisabeth, fille de George Lord Berkley: ainsi peu à peu les biens tombèrent à *Jean* Coke de Holkham, le plus jeune de ses fils; & celui-ci étant mort sans avoir été marié, ils revinrent aux héritiers de *Henri* Coke cinquième fils du Prémier Juge Coke. Mais avant que de parler de ce Henri, duquel est descendu le Lord Lovel d'aujourd'hui, nous rapporterons ce qui regarde *Clément*, sixième fils du Prémier Juge. *Thomas* le septième étant mort en bas âge. Le susdit *Clément* Coke épousa Sara, fille & une des héritières d'Alexandre Redich, de Redich dans le Comté de Lancastre, & d'une fille & héritière du Chevalier Robert Langley, d'Agecroft dans le même Comté: par ce mariage il augmenta considérablement le bien que son père lui avoit laissé, aiant acquis la Terre de Longford dans le Comté de Derby. Il fut élevé en Droit dans la Société d'*Inner-Temple*, où il mourut le 23 Mai 1619; & il paroit par l'Inscription de son Tombeau dans l'Eglise du Temple, qu'il laissa quatre enfans, *Edouard*, *Robert*, *Brigitte*, & *Alix*. *Edouard* son fils aîné, né à Chelsea en Mars 1617, fut créé Baronet le 30 Décembre 1641, prenant le titre de Longford dans le Comté de Derby. Il épousa Catherine, fille & héritière en partie du Chevalier Lodowick Dyer de Great-Stoughton, dans le Comté de Huntingdon, dont il eut deux fils, *Robert* & *Edouard*, & trois filles, *Catherine*, mariée à Corneille Clarke de Norton dans la Province de Scarsdale; *Anne*, morte sans avoir été mariée; & *Théophile*, morte en bas âge. Son fils aîné, le Chevalier *Robert* Coke Baronet, succéda à ses titres & à ses biens. Il fut un des Députés du Comté au Parlement tenu la prémière année de Jaques II. Il épousa Sara, fille & héritière en partie de . . . . . Barker, d'Abrightlee dans le Comté de Salop. Etant mort sans enfans au mois de Janvier 1687, ses titres & ses biens tombèrent à *Edouard* son frère unique, qui faisoit sa demeure à Longford; mais étant mort le 25 d'Août 1727 sans avoir été marié, le titre de Baronet a été éteint avec lui. Il a laissé son bien à *Edouard* Coke, frère de Thomas Lord Lovell, descendu en ligne directe de *Henri* Coke cinquième fils du Prémier Juge Coke. Ce *Henri* s'étoit établi à Thurrington dans le Comté de Suffolk. Aiant épousé Marguerite, fille & héritière de Richard Lovelace de Kingsdown dans la Province de Kent, il en eut quatre fils; dont il n'y eut que *Richard* l'aîné, & *Cyriaque*, de mariés; mais il ne reste point de postérité de ce dernier. *Richard* Coke de Thurrington épousa Marie, fille du Chevalier Jean Rous de Henham-Hall dans le Comté de Suffolk, Baronet; il en eut un fils unique, *Robert* Coke de Holkham, qui épousa Anne, fille de Thomas Osborn Comte de Danby, & ensuite Duc de Leeds. Ce Robert mourut le 16 Janvier 1678-9 âgé de vingt-neuf ans, & fut enterré dans l'Eglise de Tittleshall dans le Comté de Norfolk. Il laissa une fille nommée *Elisabeth*, qui mourut en bas âge; & un fils appellé *Edouard*, qui épousa Carey, fille du Chevalier Jean Newton de Barrows-Court dans le Comté de Glocester, Baronet. Il mourut le 13 d'Avril 1707, & elle ne lui survécut que peu, étant morte le 4 d'Août suivant. Ils furent tous deux enterrés à Tittleshall dans le Comté de Norfolk. Ils laissérent trois garçons, & deux filles; *Thomas*, à présent Lord Lovell; *Edouard* Coke de Longford dans le Comté de Derby, lequel étant mort à sa Terre de Longford au mois d'Août 1733 sans avoir été marié, a laissé son bien à son jeune frère *Robert* Coke, Vice-Chambellan de la Reine, qui a épousé au mois de Juin 1733 Mylady Jeanne, sœur aînée & héritière en partie de Philippe Duc de Wharton, & veuve de Jean Holt de Redgrave dans le Comté de Suffolk. Les deux filles sont *Carey*, femme du Chevalier Marmaduke Wyvil de Constable-Burton dans la Province d'York, Baronet; & *Anne*, mariée à Philippe Roberts, Major dans le second Régiment des Gardes à cheval. *Thomas*, l'aîné des garçons, a été fait Chevalier du Bain le 27 Mai 1725, & le 28 Mai 1728 il a été créé Pair de la Grande Bretagne sous le titre de Baron Lovell de Minsted Lovell dans le Comté d'Oxford. En 1733 il a été fait Maître des Postes Général de la Grande Bretagne & d'Irlande, conjointement avec Mr. Edouard Carteret. Il a épousé Mylady Marguerite Tufton, quatrième fille & l'une des héritières de Thomas Comte de Thanet. Il a d'elle un fils unique, nommé *Edouard*. Ses Armes sont, parti de Gueules & d'Azur, à trois Aigles d'Argent les ailes déployées. Pour Cimier, sur un Chapeau de Gueules relevé d'Hermine, une Autruche avec un fer de Cheval au bec, le tout d'Argent. Pour Supports, deux Autruches d'Argent, aiant pour Jabot une Couronne Ducale partie de Gueules & d'Azur, & une Ligne de Gueules. Pour Devise, *Prudens qui patiens* (40).

(39) Voy. *Poems upon several occasions by John Milton &c.* p. 60. Lond. 1673.

(40) *Peerage of England &c.* Vol. III. p. 111. &c.

COLLIER (Jérémie) (*a*), fils de Jérémie Collier, nâquit à Stow-Qui dans le Comté de Cambridge, le 23 Septembre 1650. Son père étoit Théologien, & très habile dans les Langues: il fut pendant quelque tems Régent de l'Ecole publique d'Ipswich, dans le Comté de Suffolk. Son aïeul étoit aussi Ecclésiastique, établi à Bradford dans la Province d'Yorck, où il a vécu en estime. Il étoit né à Yeadon proche de Bradford, & descendoit d'une famille noble de ce nom, qui s'étoit établie à Thrusk dans le même Comté du tems de Henri VIII. La mère de Collier s'appelloit Elisabeth Smith: elle étoit de Qui dans le Comté de Cambridge, où sa famille étoit fort considérée, étant apparentée

(*a*) Cet Article a été communiqué par un homme savant.

parentée à celle des *Sterner* de cette Ville, & par sa mère à celle des *Keys* ou Caius dans les Comtés d'Yorck & de Lincoln, dont elle descendoit elle-même. Jérémie Collier fit ses premières études à Ipswich, d'où il fut envoyé à Cambridge. Il entra en qualité d'Ecolier Servant dans le Collége de Caius, sous la direction de Mr. Jean Ellys. Son admission est marquée au 10 d'Avril 1669, lorsqu'il avoit dix-huit ans. Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 167½, & celui de Maitre en 1676. Le 24 de Septembre de la même année, il fut ordonné Diacre par le Dr. Pierre Gunning Evêque d'Ely, & le 24 Février de l'année suivante le Dr. Henri Compton Evêque de Londres lui conféra la Prêtrise; après quoi il fit quelque tems les fonctions de Chapelain à Knowle dans la Province de Kent, chez la Comtesse Douairière de Dorset, d'où il passa à un petit Bénéfice à Ampton proche de S. Edmondsbury dans le Comté de Suffolk, auquel il fut nommé par Jaques Calthorpe, & dont il fut mis en possession par le Dr. Antoine Sparrow Evêque de Norwich, le 25 Septembre 1679. Après avoir gardé ce Bénéfice six ans, il le resigna & vint s'établir à Londres en 1685. Peu après il fut nommé Prédicateur de l'Après-midi de Gray's Inn: mais à la Révolution, l'exercice des fonctions publiques lui devint impraticable *, parce que ni les raisons de quelques-uns de ses Confrères, ni l'exemple des autres, ne purent le persuader de faire les Sermens requis. Non seulement il refusa d'acquiescer au Gouvernement établi, mais il écrivit [*A*] plusieurs fois pour la défense de ses sentimens, quoiqu'il

* Jusqu'ici tout est de Mr. Collier lui-même, à l'exception de quelques dates.

[*A*] *Il écrivit.*] Voici le Catalogue de ses Ouvrages. 1. *Examen de la Désertion, dans une Lettre à un Gentilhomme de Campagne*, 1688. in-4. Cette Pièce est contre l'*Examen de l'etat présent des Affaires* du Dr. Burnet, & l'on dit que c'est la prémiére Brochure qui parut de ce côté-là, après l'arrivée du Prince d'Orange. On en fut si choqué, que Mr. Collier fut envoyé à Newgate au mois de Mars après la Révolution; mais il fut relâché au bout de quelques mois de prison, sans qu'on lui fit aucune affaire. 2. *Traduction des Livres* IX, X, XI & XII *des Commentaires de Sleidan*, 1689. 3. Vindiciæ Juris Regii, *ou Remarques sur un Papier qui a pour titre: Examen des mesures pour obliger à se soumettre à l'Autorité Souveraine.* Londres 1689 in 4. Cet *Examen* est aussi du Dr. Burnet, depuis Evêque de Salisbury. 4. *Remarques sur l'Explication moderne du Ch. I. de l'onzième année de Henri VII, ou le Roi de Fait*, 1689 in 4. 5. *Préservatif contre la Contradiction; ou la Connexion entre la Prière & le Serment, par rapport aux Puissances Civiles*, 1690 in-4. Ce Discours est pour détourner les personnes d'assister aux Assemblées publiques. 6. *Dialogue du tems, entre Philaleige & Sempronius*, 1690 in 4. Il parut en 1692 un Dialogue à peu près sous le même titre, qualifié de *seconde Partie*, mais qui n'est pas de Mr. Collier, contenant une Rélation de la Révolution; aulieu que celui de Mr. Collier roule principalement sur l'autorité de la Convention. 7. *Aux très Honorables Seigneurs, & aux Gentilshommes, assemblés à Westminster au mois d'Octobre* 1690, demi-feuille. C'est une Requête pour demander qu'on fasse des recherches sur la naissance du Prince de Galles. 8. *Examen du Cas de Fidélité du Dr. Sherlock, avec quelques Remarques sur sa Défense.* Londres 1691 in-4. 9. *Court Essai sur l'Indépendance de l'Autorité Ecclésiastique.* Le but de cet Essai est de prouver, que les Assemblées publiques étoient Schismatiques, parce qu'elles se tenoient sous des Evêques qui avoient occupé les Siéges de ceux qui avoient été dépossédés pour ne s'être pas soumis au Gouvernement, ou sous l'autorité de ceux qui reconnoissoient ces Evêques-là. 10. *Examen de la question, Si l'on peut donner Caution à une Autorité qu'on ne reconnoit point pour légitime, daté du Banc du Roi, le* 23 *Novembre* 1692. Avec une Préface du mois de *Décembre* 1692: & une *Réponse à quelques Remarques sur l'Examen* &c. datée du mois d'*Avril* 1693. Voici ce qui donna occasion à cette Pièce. Mr. Collier & un Mr. *Newton*, autre Ministre Non-Jureur, furent arrêtés en 1692 à Romney-Marsh dans la Province de Kent, & conduits à Londres, soupçonnés de quelque dessein contre le Gouvernement. Après avoir été examinés, Mylord Nottingham les fit mettre en prison à Gatehouse. Mais ne s'étant point trouvé de preuves contre eux, ils furent reçus à donner Caution. Mr. Collier ne fut pas longtems sans violer le Cautionnement, sur quoi il fut mis au Banc du Roi, où il demeura, jusqu'à ce qu'à la sollicitation de quelques Amis, il fut déchargé par un ordre du Lord Chef de Justice Holt. Ce qui l'avoit engagé à aller contre son Cautionnement, étoit un scrupule qu'il avoit, si des sollicitations auprès d'une Autorité qu'il ne reconnoissoit point, étoient légitimes. Il étoit si rempli de ce scrupule, qu'il crut devoir, même pendant qu'il étoit encore en prison, mettre sur le papier les raisons sur lesquelles il fondoit son sentiment; & après qu'il eut été élargi, il envoya la fameuse Lettre dont je viens de parler, au Chevalier Jean Holt, alors Chef de Justice, pour se justifier d'avoir eu aucune part aux démarches faites pour son élargissement. Il n'y en eut que cinq Exemplaires d'imprimés. 11. *Motifs proposés aux Royalistes, principalement à ceux de l'Eglise Anglicane.* Londres 1693 in-4. Cette Pièce a été réimprimée ensuite in-8. avec une Défense contre une Pièce intitulée: *Apologie du fidèle Laïque* &c. écrite pour réfuter cette partie des *Motifs*, qui regarde la dispute de la fréquentation des Assemblées publiques. 12. *Remarques sur la Gazette de Londres, par rapport à la Flotte du Détroit, & à la Bataille de Landen en Flandre*, 1693 in-4. 13. *Justification de l'Absolution donnée au Chevalier Guillaume Parkins sur le lieu de l'exécution le* 3 *d'Avril. Avec une plus ample Défense à l'occasion d'un Papier intitulé: Déclaration du sentiment des Archevêques* &c. La prémière est datée du 9 d'Avril 1696, & la seconde du 21 du même mois. On y trouve joint une *Apostille sur un Papier intitulé: Réponse à sa Défense* du 25 d'Avril. Et une *Réponse à l'Absolution d'un Pénitent selon les régles de l'Eglise Anglicane* &c. du 20 Mai 1696. Enfin une *Réponse aux Remarques sur deux Brochures de Mr. Collier* &c. du 1. Juillet 1696 in-4. La *Déclaration* dont il est parlé ici, étoit contre Mrs. Collier, Cooke, & Snatt, dont le prémier avoit donné l'Absolution au Chevalier Guillaume Parkins, & le second au Chevalier Jean Friend, & tous trois s'étoient réunis à la leur donner solennellement par l'imposition des mains. La Déclaration étoit signée par les deux Archevêques, & par douze de leurs Suffragans; mais on débita, que le Dr. Grove Evêque de Chichester, un de ceux qui l'avoient signée, avoit avoué qu'il ne l'avoit point lue quand il l'avoit signée, & qu'il l'avoit fait sans y regarder. Quoi qu'il en soit, ces Messieurs furent non seulement censurés par les Puissances Ecclésiastiques, de ce qu'ils avoient fait dans cette occasion; mais poursuivis devant les Tribunaux Civils, comme ennemis du Gouvernement &c. & Mrs. Cooke & Snatt furent mis à Newgate; mais on les relâcha ensuite, sans leur infliger aucune peine. Pour Mr. Collier, conformément à ses idées sur le Cautionnement, il refusa de comparoitre, & fut condamné par contumace, & proscrit, & l'a été jusqu'à sa mort. 14. *Essais sur divers Sujets de Morale*, en quatre Parties, & en 3 Volumes, le prémier imprimé en 1697, le second en 1705, & le dernier en 1709 in-8. Les cinq prémiers Essais parurent en 1691, sous le titre de *Mélanges, en cinq Essais*; les dix-sept suivans en 1695, sous le titre de *Mélanges sur des Sujets de Morale, seconde Partie*; le dernier Essai, qui est *sur la Résurrection*, avoit aussi paru en Sermon, mais sous le titre d'Essai. Il y a beaucoup de changemens; car j'en ai vu une Edition de 1686 sous ce titre: *La Différence entre l'état présent & l'état à venir de nos Corps, examinée dans un Sermon*, in-4. Outre cela, les *Essais sur l'Office de Chapelain*, & sur l'Orgueil, avoient aussi paru séparément plusieurs années avant que le Recueil s'imprimât; le prémier aiant été imprimé à Cambridge en 1688 sous ce titre: *Recherches sur l'Office de Chapelain, & cet Emploi défendu de la servitude & du mépris*, in-4. & l'autre à Londres 1689 sous le titre d'*Essai Moral sur la nature & l'injustice de l'Orgueil, où l'on examine les prétextes les plus plausibles qu'on allégue pour le justifier; par voie de Conférence entre Philotimus & Philalethe*, in-8. Il s'est fait plusieurs Editions de ces Essais, qui sont fort estimés des gens d'esprit. Le P. Courbeville les met dans la même classe avec les Ouvrages de Montagne, de La Hoguette, de S. Evremond, de l'Auteur des *Réflexions morales*, du Chevalier de Méré, & de La Bruyere. Voyez la Préface du *Héros, traduit de l'Espagnol de Balthasar Gracian* &c. Paris 1725. 15. *Court Tableau de ce qu'il y a de profane & de corrompu dans le Théatre Anglois* &c. Londres 1698 in-8. réimprimé fort souvent. 16. *Défense du Court Tableau* &c. *ou Réponse aux Corrections de Mr. Congreve &c. & à l'Apologie de l'Auteur de la Rechute.* Londres 1699 in-8. 17. *Seconde Défense du Tableau* &c. *servant de Replique à l'Examen du Théatre ancien & moderne &c.* Londres 1700 in-8. L'Ouvrage auquel on répond ici, est du Dr. Drake. 18. *Raisons de ne pas aller à la Comédie; dans une Lettre à une personne de qualité, à l'occasion de la dernière tempête; par Mr. Collier.* Londres 1703 in-8. 19. *Plus ample Apologie du Court Tableau* &c. *où l'on répond aux Objections d'un Livre intitulé*, Défense des Pièces de Théatre. Londres 1708 in-8. *La Défense des Pièces de Théatre* est du Dr. Filmer. Mr. Collier se distingua d'une manière très avantageuse, dans cette dispute sur le Théatre: il battit ses Adversaires de leurs propres armes, & fit voir qu'un Ecclésiastique pouvoit avoir non seulement plus de savoir & de religion, mais plus d'esprit, que les Poëtes; & quoiqu'ils le traitassent fort rudement, & qu'ils tâchassent de le dénigrer par des insinuations malignes & fausses, il eut le plaisir de voir qu'il n'avoit pas travaillé tout à fait en vain, puisqu'ils crurent devoir s'excuser d'avoir fait quelques-unes des Pièces qu'il jugeoit repréhensibles, & qu'ils avouérent qu'ils avoient fait de grandes fautes (comme Mr. Vanbrug dans sa *Courte Apologie*), & qu'ils avoient profité de son Livre, (comme Mr. Congreve dans ses *Corrections*.) Le fameux Mr. Dryden avoua même (ce qu'on doit dire à son honneur) que Mr. Collier l'avoit critiqué avec raison sur bien des choses, & rétracta publiquement toutes les pensées & les ex-

qu'il fût exposé par-là en quelques occasions aux censures & au ressentiment de ceux qui avoient le pouvoir en main. Sous le régne de la Reine Anne, on lui fit quelques propositions pour le gagner, & on lui offrit un Bénéfice considérable, s'il vouloit reconnoitre le Gouvernement & s'y soumettre: mais comme il etoit Non-Jureur uniquement par principe de Conscience, il n'y eut pas d'offres capables de le tenter. Nous savons de bonne part, qu'il fut consacré Evêque par le Dr. Hickes [*B*] & par quelques autres, le jour de l'Ascension de l'année 1713. Après l'ample Catalogue de ses Ouvrages qu'on a vu dans la Remarque *A*, qui font des preuves d'une longue & constante application, on ne sera pas étonné qu'il fût affligé de la gravelle, qui l'emporta enfin. Il mourut le 26 d'Avril 1726, & fut enterré le 29 dans le Cimetiére de S. Pancrace à Londres; il couroit sa soixante-seizième année. C'étoit un homme distingué par sa probité, & par sa piété exemplaire. Agréable & poli en conversation, il joignoit à toute la retenue d'un Chrétien, l'affabilité & la complaisance d'un Homme du Monde. Il entendoit fort bien les Langues savantes, possédoit l'Antiquité Sacrée & Profane, & n'ignoroit pas même le Droit Commun. En un mot, c'étoit un Maitre en fait de Stile & de Langage, un génie également propre aux Belles-Lettres & aux Sciences les plus sublimes, un Philosophe profond, un grand Orateur, & un habile Théologien.

expressions qu'on pouvoit justement taxer d'obscénité, de profanation & d'indécence, déclarant qu'il ne lui convenoit pas d'employer sa plume à défendre une mauvaise cause, l'aiant si souvent fait servir à la défense d'une bonne. *Préface aux Fables anciennes & modernes.* Le *Tableau* dont il est parlé ci dessus a été traduit en François par le P. Courbeville, qui appelle en divers endroits Mr. Collier, un *Auteur illustre, célèbre, un des plus grands génies d'Angleterre* (Préface des *Maximes de Baltazar Gracian* &c. à Paris 1730.) 20. *Le Grand Dictionaire Historique, Geographique, Genealogique & Poëtique*, quatre Volumes in-fol. Les deux prémiers Volumes parurent en 1701; le troisiéme, intitulé *Supplément*, en 1705 & en 1727; & le dernier, qui est un Supplément aux trois autres, en 1721. Ce Dictionaire est tiré principalement de Moréri, mais fort perfectionné par Mr. Collier. Il trouva les deux prémiers Volumes déja traduits, mais remplis de fautes, & d'un style fort inégal (ce qui ne peut manquer d'arriver, lorsque plusieurs personnes travaillent au même Ouvrage), ensorte qu'il fut obligé de corriger le tout; d'autant plus, que depuis la Traduction Angloise, il avoit paru deux Editions Françoises corrigées & augmentées. Lorsque ces deux Volumes eurent paru, on fit quelques objections contre son travail, auxquelles il répond dans la Préface du Supplément: & quoiqu'il soit très possible que dans une si grande variété de matiéres, on découvre encore bien des fautes, (comme il y en a quantité des deux prémiers Volumes corrigées dans le Supplément); cependant il est certain que pour le choix des sujets, la maniére de les manier, l'utilité de l'Ouvrage, & l'uniformité du style, il justifiera toujours l'idée avantageuse que le Public en a conçue, & qu'il sera toujours le Modèle, ou le Censeur de ceux qui composeront des Dictionnaires après lui. 21. *Réflexions morales de l'Empereur Marc Antonin. Avec le Discours préliminaire du savant Gataker &c. & le Tableau de Cébès* &c. traduit en Anglois sur les Originaux. Londres 1701 in-8. 22. *Histoire Ecclésiastique de la Grande Bretagne, principalement de l'Angleterre, depuis le premier établissement du Christianisme, jusqu'à la fin du régne de Charles II. Avec une courte rélation des affaires de Religion en Irlande. Recueillie des meilleurs Historiens anciens, des Conciles, & des Regîtres.* 2 Vol. in-fol. le prémier imprimé en 1708, & le second en 1714. Cette Histoire est écrite avec beaucoup de jugement, & contient outre la rélation des faits, plusieurs Discours curieux sur des matiéres Ecclésiastiques & de Religion. Elle a été attaquée par les Drs. Burnet, Nicholson & Kennet, depuis Evêque de Peterborough, chacun d'eux aiant publié quelques Remarques sur certains endroits de cet Ouvrage; que Mr. Collier a défendu par deux Piéces, la prémiere intitulée, 23. *Réponse à quelques Objections de l'Evêque Burnet dans la troisiéme Partie de son Histoire de la Réformation &c. contre l'Histoire Ecclésiastique de Mr. Collier; comme aussi une Réponse à quelques Remarques sur le même sujet de la Bibliothéque Historique d'Angleterre de l'Evêque Nicholson.* Londres 1715 in-fol. L'autre Piéce a pour titre, 24. *Remarques sur la seconde & la troisiéme Lettre du Dr. Kennet, où l'on découvre les fausses idées qu'il donne de l'Histoire Ecclésiastique de Mr. Collier, & où ses Calomnies sont confondues.* Londres 1717 in-fol. & in-8. mais dans l'in-8. le titre est, *Considérations* &c. 25. *Essai sur le Jeu, dans un Dialogue entre Callimachus & Dulomeder.* Londres 1713 in-8. ajouté ensuite à la *Traduction du Panégyrique des Macchabées par S. Grégoire de Nazianze.* 26. *Panégyrique des Macchabées par S. Grégoire de Nazianze: Des Récréations criminelles par Salvien: Description des Mœurs du Paganisme: Discours de Consolation aux Chrétiens de Carthage, affligés de la mortalité: Des Avantages de la Patience; ces trois par S. Cyprien. Traduits en Anglois. Avec deux Essais sur le Mécontentement & sur le Jeu.* Londres 1716 in-8. 27. *Discours Pratiques.* Londres 1725 in-8. Le dernier Discours de ce Recueil a été imprimé séparément en 1725 sous ce titre: *Comparaison entre Donner & Recevoir, & les Raisons qui prouvent que le prémier est préférable. Sermon prononcé à Whitehall le 19 d'Avril 1687.* in-4. 28. *Dieu n'est pas l'Auteur du Mal: Sermon pour ajouter au Recueil des Discours de Mr. Collier.* Londres 1726 in-8. Il a publié aussi un Avertissement contre l'*Histoire de son Tems* du Dr. Burnet, Papier volant, qui se distribua dans les Caffés de Londres en 1724: on peut le voir dans l'*Evening-Post*, Num. 2254. Il a fait outre cela quantité de Préfaces &c. comme, 1. *Avertissement touchant l'Auteur & la Traduction des Maximes & Réflexions sur les Piéces de Théatre* (*en Réponse à un Discours sur la* légitimité & l'illégitimité *des Comédies, imprimé à la tête d'une Comédie intitulée* La Beauté en détresse), *écrites en François par l'Evêque de Meaux*, Londres 1699. 2. *Préface pour recommander les cinq Livres de Ciceron* de Finibus &c. *traduits en Anglois par* S. P. (Samuel Parker): *Avec une Apologie des Livres Philosophiques de Ciceron, dans une Lettre de Mr. Henri Dodwell au Traducteur.* Londres 1702. 3. Préface *sur le Livre intitulé, L'Immortalité naturelle de l'Ame, traduite sur un Manuscrit Latin par* S. B. Londres 1707. Mr. Norris fait une mention honorable de cette Préface, dans sa Lettre à Mr. Dodwell sur l'Immortalité de l'Ame, & il dit que les seules remarques de Mr. Collier contre Mr. Locke valent, selon lui, tout le Livre. p. 107. J'ai appris aussi que Mr. Collier, entre autres, a aidé à recueillir les passages auxquels le Dr. Sacheverell renvoie dans sa *Réponse aux Articles d'accusation contre lui*, imprimée à Londres en 1710.

[*B*] *Il fut consacré Evêque par le Dr. Hickes.*] Nous avons appris que le Dr. Hickes fut consacré Suffragant de Thetford la veille de S. Matthias 23 Février 1693-4, par les Evêques déposés, les Drs. Guillaume Lloyd Evêque de Norwich, François Turner Evêque d'Ely, & Thomas White Evêque de Peterborough.

COLLINS (ANTOINE), célèbre Ecrivain du XVIII. Siécle, nâquit à Heston proche de Hounslow dans le Comté de Middlesex, le 21 Juin 1676. Il étoit fils de Henri Collins, Gentilhomme, qui avoit dix-huit-cens livres sterling de rente. Notre Auteur commença ses études dans le Collége d'Eaton: de là il fut envoyé à Cambridge, où il entra dans le Collége du Roi sous la conduite de Mr. François Hare, aujourd'hui Evêque de Chichester. Il vint ensuite à Londres, & entra en qualité d'Etudiant dans le Temple; mais n'aiant pas pris de goût à l'étude du Droit, il y renonça bientôt. Le 22 Juillet 1698 il épousa Marthe, fille du Chevalier François Child, qui fut l'année suivante Lord Maire de Londres. Mr. Collins a eu de cette Dame deux garçons & deux filles, Elisabeth & Marthe. Henri, l'ainé des fils, est mort en bas âge. Le cadet, nommé Antoine, étoit né au mois d'Octobre 1701; c'étoit un Gentilhomme qui avoit des lumiéres, beaucoup de douceur, & l'esprit beau; il avoit fait ses études dans le Collége de Bennet à Cambridge, & mourut le 20 Décembre 1723, généralement regretté. En 1700 notre Auteur publia un Traité intitulé, *Several of the London Cases considered* (*a*). En 1703 & 1704 il eut un commerce de Lettres réglé avec Mr. Locke, qui avoit une estime extraordinaire pour lui, comme on le voit par les Lettres que ce Grand-Homme lui écrivoit, publiées par Mr. Des Maizeaux dans le *Recueil de diverses Piéces de Mr. Locke, qui n'avoient point été imprimées, ou qui ne se trouvent point dans ses Oeuvres &c.* (*b*) [*A*]. En 1707 il publia sans y mettre son nom, com-

(*a*) C'est ce qui paroît par le Catalogue de sa Bibliothéque, qui est de sa propre main.

(*b*) Londres 1720 in-8.

[*A*] *Mr. Locke avoit une estime extraordinaire pour lui, comme on le voit par les Lettres que ce Grand-Homme lui écrivoit, publiées par Mr. Des Maizeaux dans le Recueil de diverses Piéces de Mr. Locke* &c.] Voici ce qu'il lui dit dans une Lettre, datée d'Oates dans le Comté d'Essex, le 29 Octobre 1703 (1). „ Vous vous plaignez d'un grand „ nombre de défauts, & c'est cette plainte même, qui me „ fournit les plus puissantes raisons de vous aimer & de „ vous

(1) *Collection of several Pieces of Mr. John Locke* &c. p. 274.

comme il a fait à tous ses Ouvrages: *Essai sur l'Usage de la Raison dans les Propositions dont l'évidence dépend du témoignage humain* (c) [B]. Le Dr. François Gastrell, depuis Evêque de Chester, aiant été attaqué dans cet *Essai* sur quelques endroits de ses *Réfléxions sur la Trinité*, & la manière dont on doit trai-

(c) Londres 1707 in-8. pagg. 56. Cet Essai parut en Février, comme on le voit par le Journ. intitulé *History of Works of the Learned*, Février 1707. Vol. IX. p. 127.

„ vous estimer, & de souhaiter votre amitié. Si j'avois „ à présent à faire mon entrée dans le monde, je regar„ derois comme un très grand bonheur, d'avoir un com„ pagnon tel que vous, qui, aiant un vrai goût pour la „ Vérité, la chercheroit sincérement avec moi, de qui je „ pourrois la recevoir sans fard, & à qui je pourrois com„ muniquer librement ce que je croirois vrai. Croyez„ moi, mon cher Ami, aimer la Vérité pour l'amour de „ la Vérité, c'est sa partie la plus essentielle de la perfec„ tion humaine ici-bas, & la source de toutes les autres „ Vertus; & si je ne me trompe, vous avez cette disposi„ tion, autant que qui que ce soit que j'aye jamais connu. „ Que vous manque-t-il donc pour égaler les plus distin„ gués? un Ami, dont on puisse se glorifier? ..... Il me „ semble à présent (& ce sont-là souvent des rêveries de „ vieillard) que j'apperçois quelques rayons de Vérité, & „ les routes qui y ménent directement; & il me semble „ qu'avec un peu d'industrie & d'application, on pourroit „ en les suivant se mettre l'esprit en repos & se satisfaire, „ même sur les sujets dont vous parlez, & qu'il ne reste„ roit ni obscurité ni doute, même aux plus difficiles. „ Mais je suis à la fin de ma course, quoique je ne vou„ lusse pas être privé du plaisir que me procure le coup „ d'œil que cela me présente, tant il y a de force, de „ vérité, de beauté & de solidité; mais, je me crois o„ bligé de vous le dire pour l'amour de vous-même, c'est „ à un homme de votre âge, à entrer dans la carrière, à „ mettre la main à l'ouvrage, & à en faire part au Pu„ blic." Dans une autre Lettre, datée du même lieu le 11 Septembre 1704, il lui dit: „ Mon cher Monsieur, qui„ conque a affaire à vous, doit avouer que l'amitié est un „ fruit naturel de votre caractère; votre ame, terroir „ vraiment excellent, est enrichie des deux plus estima„ bles qualités de l'Humanité, la Vérité & l'Amitié. Quel „ trésor pour moi, d'avoir un Ami de ce caractère, avec „ lequel je puis avoir commerce, & dont je puis recevoir „ des lumières sur les sujets les plus relevés!" Il lui écrit dans une Lettre du 1. Octobre 1704: „ Mes infirmités „ augmentent si fort, qu'à moins que vous ne vous hâtiez „ de vous rendre ici, je pourrai bien être privé pour ja„ mais de la satisfaction de voir un homme, que je mets „ dans le prémier rang de ceux que je laisse après moi „ (2)." Il y a une autre Lettre très remarquable, que nous donnerons ici (3).

(2) Mr. Locke mourut le 28 Octobre 1704, 27 jours après avoir écrit cette Lettre.

(3) *Collection of Several Pieces* p. 328. 329.

„ *Pour Antoine Collins*,
„ *à qui on la remettra après ma mort.*
Oates le 23 Août 1704.

„ MON CHER MONSIEUR,

„ Vous verrez par mon Testament, que j'ai quelque „ affection pour ***. Et je ne connois pas de meilleur „ moyen pour en avoir soin, que de le mettre, lui & ce „ que je lui destine, entre vos mains & sous votre condui„ te. La connoissance que j'ai de votre vertu à tous é„ gards, justifie la confiance que je mets, avec votre per„ mission, en vous: & l'estime toute particulière & l'ami„ tié que j'ai remarqué dans le jeune-homme pour vous, „ le disposera à se laisser diriger & conduire par vous; „ tellement que je n'ai rien à dire là-dessus. Mais il y a „ une chose, que je recommande particulièrement à vos „ soins & à votre souvenir ******. Puissiez-vous vivre „ longtems & heureusement, & jouïr toujours de la santé, „ de la liberté, du contentement, & de tous les biens „ que la Providence vous a accordés, & dont votre vertu „ vous rend si digne! Je sai que vous m'avez aimé pen„ dant ma vie, & que vous conserverez le souvenir de „ ma mémoire après ma mort. Tout l'usage que vous en „ devez faire, c'est de reconnoitre que cette Vie est une „ scène de vanité, qui passe bientôt, & qui ne procure de „ solide satisfaction, qu'autant qu'on se rend témoignage „ d'avoir bien fait, & qu'on nourrit l'espérance d'une au„ tre Vie. C'est ce que je puis assurer par expérience, & „ ce dont vous reconnoitrez la vérité, quand vous en „ viendrez au Compte. Adieu. Je vous laisse mes vœux „ les plus doux.

„ JEAN LOCKE."

La fin de cette Lettre, à commencer par *Puissiez-vous* &c. a été publiée par Mr. Whiston dans l'*Apostille* de ses *Réflexions sur une Brochure anonyme intitulée*, Discours sur la Liberté de Penser, Londres 1713 in-8.: & à la fin de sa *Liste des Suppositions & des Propositions* du Discours sur les Fondemens & les Raisons de la Religion Chrétienne, *qui ne sont appuyées d'aucune preuve réelle & autentique, quoiqu'on en dût attendre de telles*, Londres 1724 in-8.

[B] *Essai sur l'Usage de la Raison dans les Propositions dont l'évidence dépend du témoignage humain.*] Il y en a eu une seconde Edition en 1709 in-8. Il définit la Raison, *cette Faculté de l'Ame, par laquelle elle reconnoit la vérité ou la fausseté, la probabilité ou l'improbabilité d'une Proposition* (4). Il examine ensuite la nature d'une Proposition, & les différentes opérations de l'Ame par rapport à toutes les espèces de Propositions (5), & il tâche de prouver (6) que *la Raison tient sa partie sur toutes sortes de Propositions, & que l'acquiescement est proportionné au degré d'évidence de chaque Proposition.* Il dit (7) „ que le Témoignage en lui„ même ne suffit pas pour produire la Foi ou l'acquiesce„ ment, à moins qu'il ne soit accompagné de ces deux „ choses, que les Témoins soient dignes de foi, & que „ les choses qu'ils rapportent soient croyables." Pour que les Témoins soient *dignes de foi*, il veut (8) „ qu'ils „ aient eu les moyens d'être instruits, la capacité néces„ saire pour comprendre, de la probité & du desintéres„ sement." Pour que les *choses* mêmes soient *croyables*, il demande „ 1. Que les termes, dont on se sert en les „ rapportant, répondent à des Idées connues, ou à des I„ dées que nous pouvons former; car s'ils expriment „ des idées qui nous sont inconnues, ou que nous n'avons „ point la faculté de concevoir, ce ne sont plus des ob„ jets sur lesquels l'Ame puisse exercer son activité: il ne „ reste que de simples sons, qui ne signifiant rien, ne sont „ pas plus pour elle que le son d'une trompette ou d'un „ hautbois. 2. Que les termes doivent répondre aux I„ dées, auxquelles l'usage ordinaire du langage les a ap„ propriés, ou que l'Auteur ou le Témoin déclare qu'il „ y attache, ou qu'il paroit manifestement avoir dessein „ d'exprimer par ces termes. Ce sont-là toutes les voies „ qu'il y a de connoitre le sens des termes; & si l'on ne „ peut trouver le sens des expressions d'un homme en „ le comparant avec lui-même, par l'usage de la Langue „ dans laquelle il écrit, ou par ses explications particu„ lières, c'est pour le Lecteur ou l'Auditeur la même „ chose, que si les termes répondoient à des Idées qui „ lui sont inconnues (9). 3. Je dois non seulement avoir „ des idées qui répondent aux termes, mais ces idées ne „ doivent pas se combattre, mises en Proposition, ni ê„ tre contraires à ce que nous connoissons pour vrai par „ l'usage de nos facultés. Par *connoitre pour vrai*, j'en„ tens une *connoissance* proprement dite, & dans toute la „ rigueur du terme; car qu'une Proposition soit aussi im„ probable qu'il est possible, pourvu qu'elle ne contredi„ se pas une autre Proposition du Récit historique, ou „ quelque Proposition évidente par elle-même, ou dont „ je conçois nécessairement que les Idées s'accordent par „ le moyen d'une Idée moyenne: je puis admettre cette „ Proposition comme une vérité, si elle vient d'un Auteur „ digne de foi (10)." Ces trois conditions sont nécessai„res pour rendre un fait croyable, quel que soit le témoignage sur lequel il est fondé (11). „ Mais la Raison a „ encore un autre usage, dans les choses qu'on suppose, „ purement sur le témoignage des hommes, venir de „ Dieu, entant que différentes d'autres faits: cet usage „ de la Raison consiste à trouver dans une Révélation, „ qu'on suppose venir de Dieu, un sens conforme aux „ principes de la Raison, si les termes peuvent en quel„ que manière recevoir ce sens, quoiqu'ils paroissent „ d'abord contraires à la Raison, & en opposition les uns „ avec les autres. C'est-là une justice, qu'on doit à des „ termes, qu'on peut soupçonner le moins du monde é„ manés de Dieu: sur-tout puisque des expressions qui ne „ s'accordent pas littéralement avec les maximes de la „ Raison & de la Philosophie, sont nécessaires pour qu'u„ ne Révélation puisse faire impression sur l'esprit du peu„ ple. Car si Dieu n'étoit pas représenté par des expres„ sions, qui prises dans un sens littéral lui attribuent des „ passions & des actions humaines, les gens, qui par leurs „ occupations dans le monde, sont incapables de ces no„ tions pures que les personnes qui pensent savent qu'on „ doit avoir de cet *Etre*, pourroient peut-être s'imaginer „ qu'il ne peut prendre connoissance de leurs actions: il „ faut donc pour rendre une Révélation utile & croyable „ en elle-même, qu'elle soit énoncée en des termes, dont „ le sens littéral soit faux, mais dont le sens réel soit con„ forme aux notions les plus justes de la Raison & de la „ Philosophie. Ainsi nous devons examiner, si les ter„ mes sont d'une manière ou d'autre susceptibles d'un sens „ raisonnable (12)." Mr. Collins applique ensuite cette Remarque à la Révélation que nous reconnoissons, & il examine ces passages de l'Ecriture où Dieu est dit *se reposer* (13), *se repentir* (14), *se mettre en colère* (15), *être dans l'ignorance* (16), *être réjoui par le vin* (17); & il observe (18), qu'outre le soin qu'on doit avoir de tâcher de donner un sens vrai à des termes qui pris à la lettre expriment une chose fausse, „ on doit de plus avoir cet é„ gard pour des Ecrits, qu'on suppose sur un témoigna„ ge humain venir de Dieu, de ne pas rejetter le tout, à „ cause de quelques passages qu'on ne peut supposer qui „ viennent de Dieu; mais qu'il faut plutôt présumer, „ qu'ils ont été ajoutés au Texte dans quelques vues par„ ticulières, & pour quelque dessein. Au-lieu qu'on „ peut fort bien rejetter des Ecrits purement humains, ou „ nier qu'ils soient des Auteurs dont ils portent le nom, „ si l'on y trouve diverses choses incompatibles avec le „ caractère des Auteurs, ou qui ne conviennent pas au „ tems dans lequel ils ont vécu; parce qu'il n'y a point „ de raison, qui puisse engager des gens zélés, ou entre„ prenans, à faire des additions à des Livres qu'on ne re„ garde point comme nécessaires ni pour la Théorie ni „ pour la Pratique, comme ils en auroient d'en faire à „ des Ouvrages qui ont, ou qui peuvent avoir de l'in„ fluen-

(4) Sect. I. p. 1.
(5) P. 2-6.
(6) Pag. 7.
(7) Pag. 8.
(8) Ibid.
(9) P. 8. 9.
(10) P. 11.
(11) P. 16.
(12) P. 17. 18.
(13) Genes. II. 2.
(14) Genes. VI. 6. Exod. XXXII. 14.
(15) Exod. XXXII. 10.
(16) Genes. XVIII. 21. 26. 28. 30.
(17) Juges IX. 13.
(18) P. 20.

*traiter cette Controverse*, imprimées à Londres en 1702 *, il ajouta à la troisième Edition qu'il en donna en 1707 une *Défense* contre l'*Essai* de Mr. Collins. La même année notre Auteur entra dans la dispute qui s'étoit élevée entre Messieurs Dodwell & Samuel Clarke sur l'Immortalité naturelle, & il publia plusieurs Pièces sur cette matière [*C*]. Au mois de Décembre 1709 (*d*) parut sa Brochure intitulée: *Priestcraft in perfection* &c. c'est-à-dire, *La Friponnerie Ecclésiastique portée à son comble, ou découverte de la fraude par laquelle on a inséré & conservé dans l'Art. XX. de la Confession de Foi de l'Eglise Anglicane*, Que l'Eglise a le pouvoir d'ordonner des Rites & des Cérémonies, & qu'elle a autorité dans les Controverses de Foi (*e*) [*D*]. Au mois de Février suivant il publia ses *Réflexions sur une Brochure intitulée*, Priestcraft in Perfection †. La même année (1710) il donna sa *Défense des Attributs Divins; ou Remarques sur le Sermon de l'Archevêque de Dublin, qui a pour titre*, La Prédestination & la Préscience Divine d'accord avec la Liberté de l'Homme (*f*) [*E*]. Au mois de Mars 1711 il fit un Voyage en Hollande, où il fit connoissance avec Mr. Le Clerc § & avec d'autres Savans. Au mois de Novembre il revint à Londres pour ses affaires particulières, après avoir promis à ses amis de Hollande de leur faire dans peu une seconde visite. En 1713 il publia son *Discours sur la Liberté de penser, occasionné par la naissance & l'accroissement d'une Secte qui en tire son nom* (*g*) [*F*]. Il fut réimprimé à la Haye avec des Additions &

* Mr. Bernard, *Nouv. de la Rép. des Lettres* Mars 1700. p. 284. donne l'Extrait de ces *Réflexions*, sur une Edition de 1698. R. D. T.

(*d*) Voyez *History of the Works of the Learned* Dec. 1709. Vol. XI. p. 755.

(*e*) Londres 1710 in-8.

† Voyez *History of the Works of the Learned* Fevrier 1710. Vol. XII. p. 116.

(*f*) Londres 1710 in-8.

§ Voy. Art. LE CLERC Rem. [*O*].

(*g*) Londres 1713 in-8. pag. 178.

„ fluence sur nos sentimens & sur notre conduite. La „ plupart (sinon tous) les Interprètes de l'Ecriture reconnoissent que cet égard, dû aux Ecrits qu'on suppose „ sur un témoignage humain venir de Dieu, est nécessaire pour prévenir l'imputation de fausseté, dont les Esprits les mieux disposés ne manqueroient surement pas „ de les charger (19)." Mr. Collins examine ensuite les principales Objections, qu'on peut faire contre ce qu'il a établi: *Et c'est*, dit il (20), *ce que je ne puis mieux faire*, qu'en examinant les divers sens donnés à cette fameuse distinction, *de choses qui sont au-dessus de la Raison, & de choses contraires à la Raison*; car c'est principalement par cette distinction, que les Théologiens combattent en faveur des mystères & des contradictions, contre ceux qui disent qu'*ils ne peuvent croire que les choses qu'ils peuvent comprendre*. „ Mais avant que d'aller plus loin, j'établirai en „ peu de mots ce qui distingue les Propositions l'une de „ l'autre, entant qu'elles sont les objets de notre acquiescement, ou non. Les Propositions, de quelque façon qu'elles nous soient proposées, consistant en des „ termes, qui répondent à des idées & à leurs rélations; „ nous y acquiesçons, lorsque les rélations entre les idées „ jointes ensemble sont conformes à la Raison: & nous „ les rejettons, quand elles y sont contraires. Par exemple, je suis assuré par des preuves solides de la Résurrection de Jésus-Christ. Sa Résurrection n'aiant rien „ qui répugne à aucune Vérité connue, devient par l'évidence de témoignage aussi conforme à ma Raison, „ qu'aucune Proposition de Mathématique par l'usage de „ mes facultés, ou par le secours des autres. Mais la „ doctrine de la Transsubstantiation, étant dans une manifeste opposition à plusieurs Propositions dont la vérité m'est connue, elle est aussi contraire à ma Raison, „ qu'aucune Proposition, dans quelque Science que ce „ soit, qui est composée d'idées contradictoires. Ces „ deux Propositions deviennent des objets d'acquiescement ou de réjection par la voie du témoignage; mais „ la manière dont elles deviennent les objets de mon intelligence, qui est différente de celle qui me présente „ d'autres Propositions, ne les distingue point d'aucune „ autre Proposition, entant qu'elles sont des objets d'acquiescement ou de réjection. Dans tous les cas, l'acquiescement suivra la perception de l'accord des idées, „ comme la réjection sera une suite de celle de l'opposition des idées." Il remarque encore (21) „ qu'en supposant qu'un homme se trouve réellement réduit à „ voir d'un côté une démonstration de la vérité d'une „ Proposition, & à découvrir de l'autre côté des absurdités ou des paradoxes, qui découlent de la chose démontrée; il doit suspendre son jugement, parce qu'il „ y a égalité d'évidence: car l'absurdité ou la contradiction renfermée dans une Proposition, est une démonstration aussi évidente de la fausseté de cette Proposition, qu'aucune preuve à *priori* le peut être de sa vérité; parce que la perception de l'opposition de nos idées est aussi claire, que celle de leur convenance." Il nie aussi (22), qu'il puisse découler quelque absurdité ou contradiction d'une Proposition démontrée, si nous faisons un examen attentif: & il soutient „ que lorsque „ nous avons assez de capacité pour appercevoir la vérité d'une Proposition, nous en avons aussi assez pour découvrir qu'il n'y a point d'opposition entre cette Proposition & une autre qui est véritable." Il examine après cela (23) *l'incompatibilité apparente de la Préscience Divine avec la Liberté de l'homme; & la notion ou l'idée que nous avons de l'Eternité*. „ Et je ne prétens pas, dit il „ (24), dégager l'une & l'autre de toutes les absurdités „ qu'on croit qui en découlent, selon notre manière de„ concevoir." Le Dr. Clarke a cité (25) un passage de cet *Essai* (26), qu'il prie Mr. Collins de concilier avec un endroit de sa *Réponse à la troisième Défense de Mr. Clarke* (27), aiant soutenu dans cette *Réponse* (28) „ qu'on peut „ clairement répondre à toutes les difficultés qu'on fait „ contre l'immensité & l'éternité de Dieu *&c.* auxquelles „ Mr. Clarke dit qu'on ne peut répondre clairement."

[*C*] *Il publia plusieurs Pièces sur cette matière.*] Ce sont les suivantes. I. *Lettre à Mr.* Dodwell, *contenant quelques Remarques sur une (prétendue) Démonstration de l'Immatérialité & de l'Immortalité naturelle de l'Ame, proposée par Mr.* Clarke *dans sa* Réponse au Discours Epistolaire *de Mr. Dodwell*. Londres 1707 in-8. Il s'en est fait une seconde Edition en 1709 in-8. II. *Défense de l'Argument employé dans la* Lettre *à Mr. Dodwell*. Londres 1707 in-8. III. *Réponse à la* Défense *de Mr.* Clarke *de sa* Lettre à Mr. Dodwell. *Avec une Apostille sur* la Réponse de Mr. Miller au Discours Epistolaire de Mr. Dodwell. Londres 1707 in-8. Il s'est fait une seconde Edition de cette Pièce, corrigée & imprimée à Londres en 1709 in-8. IV. *Réflexions sur la* Seconde Défense de Mr. Clarke *de sa* Lettre à Mr. Dodwell. Londres 1707 in-8. Il y en a une seconde Edition de 1711 in-8. V. *Réponse à la* Troisième Défense de Mr. Clarke &c. Londres 1708 in-8. Seconde Edition corrigée en 1711 in-8.

[*D*] *Sa Brochure intitulée* Priestcraft in perfection &c.] La Préface est datée du 1. Janvier 1709: la *seconde* & la *troisième Edition, corrigées*, ont paru à Londre en 1710 in-8. & on trouve à la fin de la *troisième Edition* l'Avertissement suivant. „ Dans les deux Editions précédentes du „ *Priestcraft &c.* je citois une Lettre écrite d'*Oxford*, „ où l'on rendoit compte d'une Edition Angloise des Articles, qu'on disoit avoir été ôtée d'un Volume de „ Mêlanges de la Bibliothèque Bodléienne; mais j'ai retranché cette citation dans cette Lettre, sur la lecture „ d'une Lettre d'*Oxford*, où l'on assure à la personne à „ qui elle s'adresse, que mon Ami s'est trompé. J'ignore „ en quel endroit d'Angleterre il est à présent: & par „ cette raison je ne puis procurer au Lecteur ni à moi-même les éclaircissemens, que j'espère avoir sur ce sujet lorsque j'apprendrai le retour de mon Ami à Oxford." On avoit déja mis en question l'autorité de la Clause du XX. Article de la Confession de Foi de l'Eglise Anglicane, dans un Livre imprimé en 1709 & intitulé (29): *Le Danger du faux Zèle: ou Réflexions sur le Sermon du Dr. Sacheverell prononcé à S. Paul* le 5 Nov. 1709. Mais peu après cette Clause fut attaquée *ex professo* par Mr. Collins dans la Brochure dont nous parlons, qui donna occasion à de grandes & soigneuses recherches sur ce sujet, & à laquelle on répondit par un grand nombre de Brochures, de Sermons, & de Livres. Parmi ces Ouvrages, il y en a deux principaux „ qui paroissent, dit notre Auteur (30), avoir été composés par des Champions choisis, à qui on „ a fourni des matériaux de tous côtés, & qui ont pris „ eux-mêmes beaucoup de peine pour les mettre dans „ l'ordre le plus propre à éblouir." Le prémier parut en 1710 & a pour titre: *Apologie de l'Eglise Anglicane contre les Calomnies d'un Libelle intitulé* Priestcraft in perfection &c. *où l'on fait voir que la Clause du XX. Article sur l'Autorité de l'Eglise, est aussi autentique que le reste des Articles; & où l'on fait retomber sur les Accusateurs, l'imputation de fraude & d'imposture, dont on a chargé le Clergé au sujet de cette Clause. Avec une Préface contenant quelques Remarques sur les* Réflexions *sur cette Brochure. Par un Prêtre de l'Eglise Anglicane* (31). Mr. Collier appelle l'Auteur de cet Ouvrage, *un savant & judicieux Ecrivain* (32), & il a donné un Extrait de ce Livre dans son *Histoire Ecclésiastique* *. Le second Ouvrage contre la Brochure de Mr. Collins, parut à Londres en 1715: „ & il semble, dit notre Auteur †, qu'on n'a attendu si longtems à le faire „ paroitre, que pour avoir l'avantage de pouvoir profiter „ de tout ce qu'on a pu faire de recherches sur ce sujet." C'est un Livre de près de 500 pages in-8., qui a pour titre: *Essai sur les trente-neuf Articles de Religion, arrêtés en 1562 & revus en 1571 &c. par* Thomas Bennet *Docteur en Théologie* §. Mr. Collins répondit à ces deux Ouvrages en 1724 par son *Essai Historique & Critique sur les Trente-neuf Articles de l'Eglise Anglicane*, dont nous parlerons ci-dessous dans la Remarque [*K*].

[*E*] *Défense des Attributs Divins, ou Remarques sur le Sermon de l'Archevêque de Dublin &c.*] On prétend que pendant que le Manuscrit de Mr. Collins étoit chez l'Imprimeur Darby, Mr. Emlyn y ajouta plusieurs pages touchant la doctrine de la Trinité.

[*F*] *Son Discours sur la Liberté de penser, occasionné par la naissance & l'accroissement d'une Secte qui en tire son nom.*] Il fut d'abord attaqué par plusieurs Ecrivains, particulièrement par Mr. Whiston dans ses *Réflexions sur une Brochure anonyme, intitulée*, Discours sur la Liberté de penser: *Par* Guillaume Whiston, *Maître-ès-Arts*. Londres 1713 in-8. pagg. 55. Cette Pièce est datée du 29 Janvier 1712; il s'en est fait trois Editions. Il dit (33) „ que „ quoi-

(19) P. 20. 21.

(20) P. 23.

(21) P. 42.

(22) P. 43. 44.

(23) P. 45. & suiv.

(24) P. 45.

(25) *Fourth Defense of an Argument &c.* p. 17-19. Londres 1708 in 8.

(26) P. 53. 54.

(27) P. 33. 34.

(28) P. 14.

(29) P. 20. 21.

(30) *Historical and Critical Essay on the 39 Articles of the Church of England*. Introduct. p. 46. Londres 1724 in-8.

(31) Londres 1710 in-8. pagg. 216 sans la Préface.

(32) *Ecclef. Hist. of Great Britain* Part. II. Liv. VI. p. 437.

* Pag. 437 & suiv.

† *Hist. and Critical Essai &c.* Introd. p. 46.

§ Voy. Art. BENNET (THOMAS).

(33) P. 3. 4.

& des Corrections, la même année 1713, in-12. [*G*]; & traduit en François, & imprimé au même Lieu. Il a paru même ensuite une seconde Edition de la Traduction Françoise, corrigée. Cette Brochure

„ quoique cette Brochure soit tournée généralement de maniere à faire croire qu'elle en veut plutôt à l'Idolatrie Païenne, & à la Superstition du Papisme, vraies friponneries Ecclésiastiques, & tyrannies réelles sur les Consciences, qu'au Christianisme même & aux Livres sacrés: cependant, *dit-il*, je remarque qu'on y fait partout un portrait si odieux du Clergé ou des Prêtres Chrétiens en général, qu'on y attaque de si mauvaise foi la Religion Révélée, qu'on y témoigne un mépris si visible pour la Nation Judaïque & pour la Loi de Moïse, aussi-bien que pour le dogme de l'Immortalité de l'Âme, ce grand principe de la Religion; & qu'on y fait des insinuations qui tendent si visiblement à rendre les Livres sacrés, tant des Juifs que des Chrétiens, méprisables & incertains, qu'il est juste & raisonnable d'y faire quelque réponse." Il observe ensuite (34), que quoique cette Brochure puisse faire du mal „ parmi les gens prévenus & qui ne pensent point; cependant, *dit-il*, je ne crains rien pour les gens sages, savans, & judicieux, qui feront, je m'assure, de plus profondes recherches & de plus solides réflexions, avant que de tirer de pareilles conclusions sur des matières d'une si grande importance." Il parut aussi une Brochure anonyme sous le titre de *Pensées libres sur le Discours de la Liberté de penser*. Londres 1713 in-8. pagg. 68. Mr. Benjamin Hoadley, à présent Evêque de Winchester, fit imprimer: *Questions adressées aux Auteurs du Discours sur la Liberté de penser. Par un Chrétien*. Londres 1713 in-8. pagg. 31. Cette Pièce est fort louée par l'Auteur des *Pensées libres* (35) dont on vient de parler, & par le Dr. Hare dans son *Remerciment d'un Ecclésiastique à Philéleuthère*. Il dit (36) „ qu'un assez grand nombre d'Auteurs ont attaqué avec succès la *Liberté de penser*, sur-tout l'ingénieux *Questionneur* Chrétien, qui a eu l'honneur de paroître le premier dans la lice pour la défense d'une si bonne Cause." [☞ Il semble par-là, que ce n'est pas Mr. Whiston qui ait pris le prémier les armes contre Collins, comme le dit le savant Traducteur de l'Ouvrage du Dr. Bentley, auquel il a donné le titre expressif de *Friponnerie Laï-que* &c.*. Il a sans doute été trompé par le rang que l'Auteur de cet Article a donné aux *Réflexions* de Mr. Whiston, qu'il met avant les *Questions* de l'Evêque de Winchester. La chose est peu importante, mais j'ai cru devoir en avertir. ADD.] Cette Brochure de Mr. Hoadley a été réimprimée dans un Recueil qu'il a donné de divers Traités sortis de sa plume (37). Il demande: „ Si l'on peut avec raison appeller *penser librement*, une façon *de penser*, qui porte des caractères visibles de servitude, & où l'on voit les plus forts préjugés contre chaque partie & contre les fondemens de toute Religion (38)? Si la fausse monnoie, qu'on glisse quelquefois dans la main à quelqu'un, l'empêche de croire qu'il y en a de bonne, ou de l'accepter lorsqu'elle est telle? Si donc les faux Miracles, & la fausseté des prétentions de quelques personnes à l'Inspiration & à une Commission divine, sont une preuve qu'il n'y en a aucune (39)? Si les Extravagances, les Contradictions & les Opinions ridicules de quantité de Chrétiens ou de Théologiens pendant 1600 ans, rassemblées avec soin, peuvent en bonne justice être plus produites comme des argumens contre toute Religion, que les diverses Opinions des Philosophes peuvent être alléguées comme un argument contre la Raison même, ou contre tout ce qu'enseigne la Philosophie; ou que la diversité de sentimens parmi les Athées, & sur-tout les absurdités du Système d'Epicure, ne concluent selon ces Auteurs contre l'Athéisme en général? Si des portraits du Christianisme, tels que ceux qu'on voit dans tout ce Traité, & des Propositions aussi positives au préjudice & à la condamnation de toute Religion, & sur-tout de la croyance d'un Etat à venir, ne montrent pas évidemment, qu'on n'y a pas eu pour but de porter les hommes à un examen impartial, mais plutôt de leur faire condamner sans réserve toute Religion (40)? Si c'est-là une marque de cette Probité, que l'Incrédulité produit, de représenter cette Crainte de Dieu, qui n'a rien de servile & d'effrayant, qui n'est autre chose qu'un fond de respect qui règle & qui assure l'obéissance à ses Loix, de représenter, dis-je, cette Crainte comme étant de même nature que la Crainte des Dieux parmi les Païens, qui étoit certainement une *superstition*, & qui n'enseignoit aux hommes à avoir d'autres idées de leurs Dieux, que celles de Maîtres tyranniques, cruels, & barbares, qui prenoient plaisir au sang, à la misère, & aux tourmens de leurs adorateurs (41)? . . . S'il n'est pas ridicule, aussi-bien qu'absurde, de passer sous silence la noble Bénéficence, la Charité universelle recommandée & prescrite par la Religion Chrétienne, & pratiquée par les prémiers Chrétiens; & d'élever *Epicure* pour avoir porté à un plus haut point la Morale à l'égard de l'Amitié, sous prétexte que le mot d'*Amitié*, dans un sens restreint, ne se trouve pas dans le Nouveau Testament; & pour relever cet extravagant Philosophe, de ne rien dire de la vie & de la mort de Jésus Christ, le plus grand exemple d'Amitié (quand on ne le regarderoit que comme un Philosophe), & de ne pas toucher un mot en faveur de sa doctrine, quoique son grand but soit d'établir dans le Monde une Amitié & une *Bienveillance universelle*, & en général tout ce qui est de *bonne renommée*, ou ce qui est estimé parmi les hommes (42)? ... Si, après tout, considérant le mauvais traitement fait à la Religion par ces Auteurs; les faux exposés qu'ils font à son desavantage; les petits contes qu'ils ont été déterrer, & qu'ils publient; le grand scandale que de pareils Ouvrages doivent donner à tous les gens sages; l'occasion favorable qu'ils fournissent à tous les ennemis de la vraie Liberté de Conscience, de justifier leur procédé antichrétien envers ceux qui ne pensent pas comme eux: si, dis-je, considérant toutes ces choses, on n'a pas quelque sujet de soupçonner, qu'il y a parmi ces Auteurs des gens qui sont ennemis de la vraie Liberté, & d'un Examen impartial: & que personne n'est plus réjoui par de pareilles productions qu'eux (43)? Si, en supposant que l'*Athéisme* vaut mieux que la *Superstition*, qui tourmente celui qui en est animé, & qui met en feu tout ce qui l'environne: si, dis-je, malgré cela, une intime persuasion d'une Providence qui gouverne tout, d'un Etat à venir, de la vérité de la Religion Chrétienne, & la victoire sur nos passions, fondée sur cette persuasion, jointe à la pratique de toutes les aimables Vertus de l'Evangile, ne sont pas préférables à l'un & à l'autre; aiant les appuis que l'*Athéisme* rejette, & étant exemptes des tourmens dont la *Superstition* est la source? Enfin, s'il peut y avoir dans l'*Athéisme*, comme il y en a certainement dans la Religion, quelque motif qui empêche un homme d'agir comme le plus superstitieux & le plus violent des Zélateurs (44)?" Dans l'*Apostille* (45) Mr. Hoadly avoue, que quelques-uns des traits dont il parle dans ses *Questions* „ comme destinés à porter directement contre le Christianisme, ne sont proposés dans le *Discours sur la Liberté de penser*, que sous le voile spécieux d'être de justes raisons, & de fournir l'occasion de faire un *examen* libre & *impartial*; & que dans les endroits où ces traits se trouvent, on ne déclare pas ouvertement, que leur but est de combattre l'Evangile." Mais Mr. Hoadly *est très persuadé, que les Auteurs eux-mêmes se moqueroient sous cape, de quiconque leur supposeroit un autre dessein dans cet Ouvrage*; & aiant réuni sous un seul point de vue divers traits du *Discours sur la Liberté de penser*, il finit par ces paroles (46). „ Après cela qu'on doute, si on le peut, de quelle espèce est la Manière de penser librement, qu'on a dessein de favoriser & d'établir par tout ce que l'on avance dans la *prémière Partie* de ce *Traité*; ou qu'on suppose, s'il est possible, que le grand but des Auteurs ne soit pas de favoriser les progrès de cette Manière de penser librement, qu'eux-mêmes soutiennent être l'*Athéisme* & l'*Incrédulité*." Le Dr. Richard Bentley publia bientôt après: *Remarques sur le* Discours de la Liberté de penser, *contenues dans une Lettre à F. H. D. D. Par Philéleuthère de Leipsick*. Londres 1713 in-8. Cette Lettre, qui est adressée au Dr. François Hare à présent Evêque de Chichester, est datée du 26 Janvier N. St. *La seconde Partie*, en date du 18 Septembre 1713 N. St., parut la même année; & peu après on imprima une ou deux feuilles de la *troisième*, à Cambridge, où les deux prémières ont aussi été imprimées, quoique le titre porte à Londres; mais le savant Auteur n'a jamais poussé plus loin. La prémière Partie donna occasion à une Brochure, qui a pour titre: *Remerciment d'un Ecclésiastique à Philéleuthère, pour ses Remarques sur un Discours* &c. ou *Lettre au Dr. Bentley*, Londres 1713 in-8. pagg. 48. datée du 28 Mars 1713. Elle passe pour être du Dr. Hare. Il observe, que si le véritable dessein des Auteurs du *Discours* avoit été d'établir une *juste Liberté de penser*, „ il ne se pouvoit un projet plus inutile, ni plus *mal exécuté*. Car je ne sache pas, *dit-il*, qu'il y ait parmi nous personne qui nie ce qu'ils soutiennent, savoir, que tous les hommes ont le *Droit* de penser librement sur les sujets qui sont de leur compétence, & que tous les hommes sont *obligés* de penser librement (c'est-à dire d'une manière équitable & impartiale) sur les choses qu'ils doivent croire. Ce sont-là des principes fondés évidemment sur la Raison & sur la Nature. C'est sur ces principes que le *Christianisme* est établi, n'étant qu'un appel à la Raison & à la Conscience des hommes; & la *Réformation* n'a, de l'aveu de tout le monde, d'autre fondement.... (47). Ce n'est pas pour la *Liberté* de penser, qu'ils plaident; mais pour la *Licence*, & pour la Liberté sans bornes de travailler à répandre leurs sentimens *absurdes*, qui ne méritent pas le nom de Pensées..... Mais si l'on n'avoit point la juste Liberté de penser, ce qui n'est point, comme je l'ai fait voir, ces Messieurs seroient de tous les hommes ceux qui auroient le moins de droit d'y prétendre; non seulement parce qu'ils en feroient le plus mauvais usage, mais parce qu'ils renoncent au principe, sur lequel la Liberté de penser pour nous-mêmes sur les matières de Religion est uniquement fondée, c'est-à-dire la *Conscience*. C'est la *Conscience*, qui empêche le Magistrat d'imposer par force une Religion particulière au Sujet. Mais si toutes les Religions sont fausses, on réclame en-vain la Conscience; & le Magistrat est en liberté, sans aucun autre égard, d'établir la Religion qu'il juge la plus propre à contribuer au bonheur de son Gouvernement.

(34) Pag. 4.
(35) P. 65.
(36) P. 13.
* Préface p. 21.
(37) Imprimé à Londres en 1715 in-8.
(38) P. 2. Ed. de 1713.
(39) Ibid. p. 3. 4.
(40) Ibid. p. 4. 5.
(41) Ibid. p. 6.
(42) Ibid. p. 11. 12.
(43) Ibid. p. 23. 24.
(44) Ibid. p. 24. 25.
(45) P. 21.
(46) P. 31.
(47) P. 12.

chure aiant fait grand bruit, & l'Auteur aiant été découvert par son Imprimeur Jean Darby, il passa en Hollande [*H*] le 2 Janvier 1712, & de là il alla en Flandre, où il reçut bien des civilités de la part des Prêtres, des Jésuites &c. De là il envoya ordre à ses Domestiques, qu'il avoit laissés à Londres, de le venir trouver à Calais, pour l'accompagner à Paris; mais la mort de Mr. Trolope l'un de ses plus proches parens, dont il reçut alors la nouvelle, le fit revenir à Londres, où il arriva le 18 Octobre 1713, plein de chagrin de la perte d'un si bon Ami, & de ce qu'il n'avoit pu voir la France, l'Italie &c. En 1715 il se retira dans le Comté d'Essex, où il exerça l'Office de Juge à Paix, & de Député-Lieutenant de la Province, comme il l'avoit auparavant fait dans le Comté de Middlesex & dans la Ville de Westminster. La même année, il publia à Londres in-8. ses *Recherches Philosophiques sur la Liberté de l'Homme*, qui ont été réimprimées avec des Corrections en 1717 in-8. [*I*]. El-

„ nement. Il ne s'agit plus, dans cette supposition, de la vérité ou de la fausseté des Religions, mais de leur influence sur l'Etat; & c'est ce dont le Magistrat est le Juge naturel; & il n'y a aucun incrédule, qui soit en droit de prétendre à d'autres exemptions en matière de Religion, qu'à celles qu'on accorde sur tout autre sujet (48). Il dit ensuite (49), que „ celui qu'on regarde comme l'Auteur du *Discours sur la Liberté de penser*, est, selon ce qu'il a toujours ouï dire, un *homme sobre*, graces à son aversion naturelle pour l'intempérance; & c'est plus qu'on n'en peut dire de quelques autres de sa clique: car s'il a quelque autre vertu, il nous a déclaré (50), qu'elle est d'une nature, qu'il compte *qu'elle ne lui fera jamais de mal*. Et l'on ne me taxera pas de blesser la Charité, si je dis qu'elle n'a pas de principe plus noble que la Crainte, puisqu'il a lui-même renoncé à tout autre principe plus noble." Il finit en disant (51), que „ si nous avons gagné d'un côté aux *Remarques* du Dr. Bentley, d'un autre côté nous courons risque de ne perdre pas moins qu'une Edition de tout Cicéron, & ce qui est bien plus important encore, un nouvel *Evangile*, que la Société des *Libres-Penseurs* préparoit pour le Public, dans le dessein d'avancer la Religion & le Savoir, c'est-à-dire, *leur* Religion & *leur* Savoir. Et l'on m'a assuré que le dernier de ces Ouvrages étoit achevé & prêt à paroître, lorsque vos *Remarques* sont venues malheureusement à la traverse pour faire voir qu'ils ne sont ni *Chrétiens*, ni *Savans*. Et c'est ce qui a suspendu pour quelque tems, sinon anéanti, ces deux projets." L'Auteur du *Guardian*, ou *Mentor moderne*, a traité avec la dernière rigueur Mr. Collins au sujet de son *Discours* *, & en particulier dans sa feuille du 14 Mars 1713, Num. III. où il dit „ qu'un homme, qui après avoir mis le feu à une maison, voudroit se justifier par sa prérogative d'être un *Agent libre*, seroit plus excusable que cet Auteur, qui fonde des privilèges plus horribles encore, sur le Droit de penser librement.... Ils sont une troupe de gens sombres, stériles, mélancoliques, qui, destitués des talens nécessaires pour faire quelque figure dans le Monde en suivant les principes d'une généreuse Charité, s'efforcent à sortir de leur bassesse naturelle, en traversant les efforts de ceux qui excellent dans les Sciences les plus salutaires au Genre-humain..... Notre Auteur peut s'assurer qu'il ne connoit point ce qu'il s'efforce à décrier, & que son Athéisme prétendu n'est qu'une stupidité réelle.... La manière de vivre de ces *Esprits-forts*, tout livrés à l'étude & à la méditation, sans autre dessein que de troubler les hommes dans la profession de leurs sentimens sur la Religion, me rappelle dans l'esprit les divertissemens monstrueux d'une troupe de Débauchés, qui a brillé dans l'Extravagance depuis peu. Ils se faisoient le plaisir le plus vif de courir les rues, & de donner des coups d'épée & de couteau à ceux qu'ils rencontroient. Quand des Ecrivains de l'espèce du nôtre, qui n'ont qu'autant d'esprit que la malignité est capable de leur en fournir, s'érigent en Docteurs, je ne vois pas que des Assassins, que le meurtre divertit, ne puissent se faire passer pour des gens agréables & divertissans...... Si jamais homme a mérité qu'on lui interdît l'eau & le feu, c'est indubitablement l'Auteur du *Discours de la Liberté de penser*."

(48) Pag. 22. 23.

(49) P. 28.

(50) Voyez *Discourse of Free-Thinking* p. 178. Ed. de 1713 in-8. & *Friponnerie Laïque* &c. p. 14. *Clergyman's Thanks* p. 28.

(51) P. 47.

* Voy. *Le Mentor moderne* T. I. Disc. 3. 9. 26. & Tom. II. Disc. 63. 73. 77.

[*G*] *Il fut réimprimé à la Haye avec des Additions & des Corrections en 1713, in-12.*] Cette Edition porte au Titre, avoir été faite à Londres. Outre des Additions considérables, les Traductions sont corrigées en divers endroits sur les *Remarques* du Dr. Bentley; & il y a quelques renvois à ces Remarques, & au *Remercîment d'un Ecclésiastique* du Dr. Hare; & au lieu que l'Edition précédente finit par ces mots: *For I think it Virtue enough to endeavour to do good, only within the bounds of doing yourself no harm*: „ Car je crois que c'est assez de Vertu, que de faire ses efforts pour faire du bien, en s'en tenant seulement aux bornes de ne se faire point de mal à soi-même," l'Edition de la Haye porte: *For I think it Virtue enough*, in a Country so ignorant, stupid, superstitious, and destitute of all private and publick Virtue, *to endeavour &c.* „ Car je crois que c'est assez de Vertu, *dans un Pays si ignorant, si sot, si superstitieux, & si destitué de toute Vertu tant privée que publique, que l'est le nôtre*, que de faire &c." [☞ Le savant Traducteur des *Remarques* du Dr. Bentley a fait quelques remarques sur ce qu'on dit ici de cette seconde Edition Angloise, faite à la Haye: il croit † qu'il y a du vrai & du douteux. Il est certain qu'il y a eu plus d'une Edition du *Discours* &c. sans rien changer au Titre; mais ce qui fait naître quelque doute, c'est que cet Auteur assure avoir deux Exemplaires, où les paroles insérées dans l'Edition de la Haye ne sont point, ni un *Errata*, & diverses choses qui étoient dans celle dont Mr. Bentley s'est servi. Il conjecture que cette Edition de la Haye pourroit bien être la Traduction Françoise, où il y a de grandes Additions & des Corrections considérables, & où il y a l'insertion faite à la fin. ADD. DU TRAD.]

† Préface de la Friponnerie Laïque p. XXIII & suiv.

[*H*] *Il passa en Hollande.*] C'est ce que le Dr. Hare n'a pas oublié de remarquer (52). Après avoir observé, que *la moindre apparence de danger* suffit pour étouffer en un moment tout le *zèle* de ceux qui pensent librement, il ajoute: „ Une simple perquisition de l'Imprimeur de leur pernicieux Livre les a refroidis, & a obligé celui qu'on en croit l'Auteur à *retourner* en Hollande; tant il a de courage, dès qu'il y a la moindre apparence d'opposition. Ne sont-ce pas-là de beaux Défenseurs de la *Liberté de penser*? Leur Ouvrage n'est-il pas une démonstration, que nous jouissons de cette Liberté pour laquelle ils plaident, & sans cela auroient-ils jamais osé l'écrire? ne prouve-t-il pas qu'ils auroient été aussi muets que des poissons, s'ils n'avoient cru pouvoir s'ouvrir impunément?"

(52) *Clergyman's Thanks* p. 16.

[*I*] *Ses Recherches Philosophiques sur la Liberté de l'Homme.*] Il nous dit dans sa Préface, I. Qu'il ne combat la *Liberté*, que dans un certain sens que l'on donne à ce terme; mais qu'il la soutient, si on entend par ce mot, *le pouvoir qu'a l'Homme de faire ce qu'il veut, ou ce qu'il lui plait*. C'est, dit-il, l'idée qu'en ont eu Aristote, Cicéron, Mr. Locke, & plusieurs autres Philosophes anciens & modernes. II. Que quand il soutient le dogme de la *Nécessité*, il ne parle que de cette *Nécessité* qu'on appelle *morale*, entendant par-là, que *l'Homme, qui est un Etre intelligent & sensible, est déterminé par la Raison & par ses Sens*: mais qu'il est fort éloigné de croire que l'Homme soit soumis à la même Nécessité que les Horloges, les Montres, & de semblables Etres, qui étant privés de *sensation* & d'*intelligence*, sont soumis à une *Nécessité absolue, Physique* ou *Mécanique*. Il remarque, qu'ici il est d'accord avec presque tous les plus zélés partisans de la *Liberté*, qui, ou soutiennent en termes exprès la *Nécessité morale*, ou établissent la chose même signifiée par ces termes. III. Qu'il a entrepris de faire voir que son Opinion, bien loin d'être incompatible avec les principes de la Morale & des Loix, avec le but & la fin des peines & des récompenses dans la Société Civile, en est la base & le fondement; & que l'Opinion contraire tend à les détruire: Qu'il a cru être indispensablement obligé de prouver cet article, en traitant une matière qui est si étroitement liée avec la Morale, parce que *tout ce qui détruit ces choses, ne peut être vrai*: Que le plus grand défaut qu'un Livre puisse avoir, c'est d'offrir au Lecteur des choses opposées aux *Vérités morales*, qui ne sont pas moins évidentes que les *Vérités métaphysiques*; & qu'il importe bien plus d'en instruire un Lecteur, que de toutes les spéculations des autres Sciences. IV. Qu'il a donné à ce Discours le Titre de *Recherches Philosophiques*, parce qu'il n'y employe d'autres preuves que celles qu'on peut tirer de l'Expérience & de la Raison, sans toucher à celles qui sont purement *Théologiques*. Dans le Discours même, il établit l'état de la Question en ces termes (53): „ L'Homme est un *Agent nécessaire*, si toutes ses actions sont tellement déterminées par les causes qui les précèdent, qu'il soit impossible qu'aucune des actions qu'il a faites, ait pu n'arriver pas, ou être autrement qu'elle n'a été; ou qu'aucune des actions qu'il fera, ne puisse ne pas arriver, ou être autrement qu'elle ne fera. Il est un *Agent libre*, s'il peut en tout tems, malgré les circonstances où il se trouve, & les causes qui le meuvent, faire des choses différentes ou opposées; ou, pour m'exprimer autrement, s'il n'est pas invinciblement déterminé à chaque instant par les circonstances où il se trouve, & par les causes qui le meuvent, à faire précisément l'action qu'il fait, & à ne pouvoir pas en faire une autre." Il tâche ensuite de prouver, que l'Homme est un Agent nécessaire, 1. Par notre propre *Expérience*. 2. Par *l'impossibilité de la Liberté*. 3. Par *l'imperfection de la Liberté, & la perfection de la Nécessité*. 4. Par *la considération de la Prescience Divine*. 5. Par *la nature des Recompenses & des Châtimens*. 6. Par *la nature du Bien moral, ou de la Vertu*. Il examine ensuite les Objections suivantes, qu'on peut faire contre son Système: Que si les Hommes sont des Agens nécessaires, les châtimens sont injustes & inutiles; qu'il est inutile de leur offrir des raisons pour les porter à agir, de les prier, de leur donner des avis, de les blâmer ou de les louer: Que si le période de la vie de chaque homme est fixé & déterminé, la Médecine &c. est inutile. A la question, *Comment un homme peut agir contre sa Conscience, ou comment sa Conscience peut l'accuser, s'il est persuadé qu'il agit nécessairement, & que lors même qu'il com-*

(53) *Recueil de Pièces de Philosophie* &c. Tom. I. p. 252. Edit. de 1720.

ment

Elles ont été traduites en François par le *Révérend* Mr. D****, & insérées dans le prémier Tome du *Recueil de diverses Pièces sur la Philosophie, la Religion Naturelle, l'Histoire, les Mathématiques &c. par Mrs. Leibnitz, Clarke, Newton, & autres Auteurs célèbres*, publié par Mr. Des-Maizeaux, Amsterdam 1720, 2 Vol. in-8. Le Dr. Clarke fit des *Remarques* sur ces *Recherches*, qui ont paru à la suite du *Recueil de Pièces de Mrs. Clarke & Leibnitz sur les Principes de la Philosophie & de la Religion*, Londres 1717 in-8. Elles se trouvent aussi en François dans le *Recueil* publié par Mr. Des-Maizeaux. Mr. Collins n'a fait aucune Réponse au Dr. Clarke; car quoiqu'il ne crût point que le Docteur eût eu aucun avantage sur lui dans cette dispute, cependant, comme il avoit représenté l'opinion de Mr. Collins comme dangereuse par rapport à ses conséquences, & comme une opinion qu'il ne convenoit point d'établir, ce dernier ne crut pas, après une pareille insinuation, pouvoir continuer la dispute à armes égales (*b*). En 1718 il fut fait Trésorier du Comté d'Essex, ce qui fit grand plaisir à plusieurs Artisans & autres personnes, à qui ce Comté devoit des sommes considérables; mais il ne fut pas en état de les payer, ces sommes aiant été employées & dissipées par le Trésorier précédent. Il donna du secours de sa propre bourse aux plus pauvres, & promit aux autres de leur payer l'intérêt de leur argent, jusqu'à ce qu'on pût acquitter le capital. En 1722 toutes les dettes furent payées, & par ses soins & son bon ménagement, on acquitta tous les trois mois les sommes dont le Comté étoit redevable à ses Ouvriers &c. & cela presque avec la moitié de l'argent qu'on avoit levé annuellement depuis plus de vingt ans. Le 20 Décembre 1723, il perdit son fils; & en 1724 il épousa Elisabeth, fille du Chevalier Gautier Wrothesley, Baronet, dont il n'a point eu d'enfans. La même année, il fit imprimer à Londres in-8. son *Essai Historique & Critique sur les Trente-neuf Articles de l'Eglise Anglicane: où l'on démontre, que cette partie du XX. Article*, L'Eglise a le pouvoir d'ordonner des Rites & des Cérémonies, & elle a autorité dans les Controverses de Foi, *n'étoit point dans les Articles, tels qu'ils furent arrêtés par Acte du Parlement, la treizième année de la Reine Elisabeth, ni reçu par les Assemblées du Clergé de 1562 & de 1571* [*K*]. Cet Essai est une Réponse à l'*Apologie de l'Eglise Anglicane &c.* & à l'*Essai sur les Trente-neuf Articles* par le Dr. Bennet, deux Pièces qui avoient paru contre le *Priestcraft in perfection* (*i*). Il dit dans sa Préface (*k*), qu'il a été engagé à travailler à cet Ouvrage, par un *digne Ministre de l'Evangile*, qui savoit qu'il avoit fait quelques recherches sur l'*Histoire Ecclésiastique moderne d'Angleterre*, & qu'il travailloit à une *Histoire des Variations de l'Eglise Anglicane & de son Clergé, depuis la Réformation jusqu'à notre tems; avec une Réponse aux Chicanes des Papistes à l'occasion de ces Variations.* On mit à la fin de ce Livre, mais sans la participation de Mr. Collins, un Avertissement qui portoit, qu'on publieroit dans peu „ les Livres *de la Nature des Dieux*, & *de la Divination*, de Ciceron, traduits en Anglois avec des Remarques, en 2 Vol." Mais ces Ouvrages, quoiqu'achevés par notre Auteur, n'ont jamais été imprimés. La même année, il publia son *Discours sur les fondemens & les raisons de la Religion Chrétienne, divisé en deux Parties, dont la prémière contient quelques Observations sur les passages du Vieux Testament cités dans le Nouveau, & particulièrement sur les Prophéties citées du prémier, & dites être accomplies dans le dernier: La seconde contient un Examen du Systême avancé par Mr.* WHISTON *dans son* ESSAI pour rétablir le vrai Texte du V. T. & pour justifier les Citations qui en sont faites dans le Nouveau. *On a mis à la tête une* APOLOGIE *pour le Droit de Discussion & pour la Liberté d'écrire* [*L*]. Londres 1724 in-8. Il s'efforce de prouver dans ce Discours, que le Christia-

(*b*) Des-Maizeaux, Préface du *Recueil de diverses Pièces* p. 10. [Je ne trouve rien dans cet endroit qui se rapporte à ce qu'on dit ici. R. D. T.]

(*i*) Voy. Remarq. [*D*].

(*k*) P. iv. v.

*met un crime, il prend le parti qui lui paroît le meilleur?* il répond (54) „ que la Conscience étant le jugement que „ l'homme fait de ses actions par rapport à une certaine „ Règle, il peut fort bien savoir qu'il viole cette Règle, „ lorsqu'il agit d'une manière qui y est opposée; & par „ conséquent agit avec répugnance, quoique cette répugnance ne le frappe pas assez vivement pour l'empêcher „ d'agir. Mais après avoir agi, il peut non seulement juger que son action est contraire à cette Règle; mais le „ plaisir qu'il avoit trouvé à pécher ne subsistant plus, & „ se voyant exposé à perdre sa réputation, ou même à être puni, il peut très sérieusement *s'accuser lui-même*; „ c'est-à-dire, qu'il peut se condamner lui même pour cette action, être fâché de l'avoir commise, & souhaiter „ qu'il ne l'eût pas faite, à cause des conséquences dont „ elle est suivie." Il répond encore à une autre Objection, que *si tous les événemens sont nécessaires, il étoit aussi impossible que* JULES-CESAR (par exemple) *ne mourût pas dans le Sénat, qu'il est impossible que deux & deux fassent six. Mais qui peut dire que le prémier cas soit aussi impossible que le second, puisque nous concevons fort bien qu'il étoit possible que* JULES-CESAR *mourût ailleurs que dans le Sénat, au-lieu qu'il est impossible de concevoir que deux & deux puissent jamais faire six?* „ Je conviens, *dit-il*, que si „ tous les événemens sont nécessaires, il étoit aussi impossible que JULES-CESAR ne mourût pas dans le „ Sénat, qu'il est impossible que deux & deux fassent six." Après avoir répondu aux Objections, il appuye ce qu'il a dit sur la Liberté, par des Autorités: & il finit en déclarant, que quoiqu'il ait soutenu que la *Liberté exempte de Nécessité* est contraire à l'Expérience, qu'elle est impossible, & que si elle étoit possible, elle seroit une imperfection, & qu'elle renverse la Morale: „ il regarde cependant „ l'Homme comme doué d'une *Liberté*, qui est en effet „ d'un très grand prix, mais d'une espèce différente: c'est „ qu'*il a le pouvoir de faire ce qu'il veut, ou ce qu'il lui „ plait.* Ainsi s'il veut, ou s'il lui plait de parler, ou de „ garder le silence; de se tenir assis, ou debout; d'aller à „ cheval, ou à pied; d'aller de ce côté-ci, ou de celui-„ là; de marcher vite, ou lentement; enfin, que sa volonté change comme une girouette, il aura toujours le „ pouvoir de faire ce qu'il veut, ou ce qu'il lui plait; à „ moins qu'il ne rencontre quelque obstacle ou quelque „ violence qui l'en empêche, comme d'être bâillonné, de „ sentir des douleurs aiguës, d'être poussé hors de sa place, d'être enfermé, d'avoir perdu l'usage de ses membres, ou de se trouver dans des cas semblables. Il a le „ même pouvoir par rapport aux actions de l'Esprit, qu'à „ l'égard de celles du Corps. Lorsqu'il le veut, ou qu'il „ lui plait, il peut penser sur ce sujet-ci, ou sur celui-là; „ arrêter, ou pousser ses pensées: délibérer, renvoyer à „ délibérer à une autre fois; prendre une résolution, ou la „ suspendre; enfin il peut à chaque moment changer l'objet de ses pensées, comme il lui plait, à moins qu'une „ douleur violente, un accès d'apoplexie, ou quelque „ semblable accident n'intervienne. Et n'est-ce pas une „ grande perfection dans l'Homme, de pouvoir diriger „ ses pensées & ses actions comme il veut, ou comme il „ lui plait, dans tous les cas dont on vient de parler, où „ son plaisir & son intérêt ont également part? L'Homme „ peut-il jouir d'un pouvoir plus grand & plus avantageux, „ que celui de faire ce qu'il veut, ou ce qu'il lui plait? „ Et peut-on concevoir qu'aucune autre espèce de Liberté „ puisse lui être utile & avantageuse? Certainement, s'il „ avoit en toutes choses ce Pouvoir ou cette *Liberté*, il „ seroit Tout-puissant."

(54) Ibid. p. 119.

[*K*] *Son Essai Historique & Critique sur les Trente-neuf Articles &c.*] Après avoir fait toute l'Histoire de sa Dispute sur l'Autenticité de la *Clause en question*, il finit en réunissant en peu de mots la Démonstration qu'il promet dans le Titre, & qu'il a donnée dans le Livre: la voici (55). „ L'on suppose que les *Articles* de l'Eglise Anglicane tirent leur autorité Ecclésiastique de l'Assemblée „ du Clergé de 1562, qui fut la prémière qui les *arrêta*; „ & de l'Assemblée de 1571, qui après les avoir revus, & „ y avoir fait des changemens & des additions, les *approuva* derechef. La manière dont on passe un Acte „ dans l'Assemblée du Clergé, est de le faire signer par la „ pluralité des Membres des deux Chambres. Le MS. „ des Articles, arrêtés dans l'Assemblée de 1562, signés „ de la pluralité des Membres des deux Chambres, subsiste encore, aussi-bien que les Articles MSS. de 1571, „ avec les signatures de la Chambre Haute: & aucun de „ ces MSS. n'a la Clause en question. En 1571, le Parlement fit un Acte intitulé, *Acte pour que les Ministres „ de l'Eglise soient sains dans la doctrine*, confirmant les „ Articles compris dans un Livre imprimé en Anglois, „ intitulé, *Articles &c. établis par l'autorité de la Reine.* „ Tous les Imprimés des *Articles* en Anglois, avant l'année 1571, & dans le tems que le Parlement faisoit cet „ Acte, portent le titre rapporté dans l'Acte, & n'ont „ point la Clause. D'où il s'ensuit, qu'elle n'est fondée „ ni sur l'autorité de l'Assemblée, ni sur celle du Parlement."

(55) Pag. 277-279.

[*L*] *Discours sur les fondemens & les raisons de la Religion Chrétienne &c. On a mis à la tête une Apologie pour le Droit de discussion, & pour la Liberté d'écrire.*] Il intitule aussi cette Apologie: *Préface au Lecteur, contenant une Apologie de la Liberté avec laquelle Mr. Whiston écrit.* Mr. Thomas Bullock a mis à la fin de la *Préface* de son Livre, qui

Christianisme est fondé sur le Judaïsme, ou le Nouveau Testament sur l'Ancien; que les Apôtres font de l'Ancien Testament le fondement & la preuve du Christianisme, & qu'il est le seul vrai Canon de l'Ecriture pour les Chrétiens; que les Apôtres ont pressé dans le Nouveau Testament les principales Preuves qu'on peut tirer du Vieux en faveur de la Religion Chrétienne; que si ces Preuves sont solides, la Religion Chrétienne est invinciblement établie; & que si elles ne le sont pas, cette Religion est fausse; que ces Preuves sont toutes typiques & allégoriques. Cet Ouvrage fut d'abord attaqué par un très grand nombre d'Ecrits [*M*], & sur-tout par Mr. Whiston. Ce Théologien, en publiant les *Con-*

qui a pour titre: *Examen de la manière de raisonner de Jesus Christ & des Apôtres pour la Défense du Christianisme: en sept Sermons, prêchés à Hackney dans le Comté de Middlesex* &c. les *Questions* suivantes, adressées à l'Auteur de *l'Apologie pour le Droit de Discussion.* „ *Qu.* Si aucun homme *intelligent & vertueux seroit bien aise*, que des gens tels que Hooker, Hales, Chillingworth, &c. au-lieu de s'attacher à établir quelque Vérité importante, & de communiquer *leurs pensées les plus secrettes* sur ce sujet, eussent travaillé à embarrasser tout ce qui se seroit présenté à eux de quelque importance, par les petites subtilités, par les équivoques, & par les sophismes d'un Disputeur qui aime à chicaner? S'ils auroient fait un bon usage *de leur savoir & de leur pénétration, à l'égard desquels ils ont eu peu de supérieurs*, si au-lieu *de publier librement leurs pensées sur toutes les questions importantes de la Philosophie & de la Théologie*, comme le fait Mr. Whiston, ils s'étoient occupés à faire d'amples Recueils de tout ce qui est échappé de foible ou de peu mesuré aux Philosophes & aux Théologiens, & qu'ils les eussent publiés de la manière la plus divertissante, dans le dessein seulement d'exposer ces Ecrivains, & les matières mêmes dont il s'agit, à la risée, & non d'être utiles à leurs Lecteurs? Si ces Grands-Hommes *n'auroient pas employé leur tems d'une manière plus conforme à la Vertu & à la Religion, aussi-bien que plus honorable, en s'attachant* entièrement *à l'étude des Historiens, des Poëtes, des Orateurs, & des Philosophes Païens, & en employant dix ou douze ans à travailler sur* Horace *ou sur* Terence; qu'en s'étudiant à tourner l'Ecriture Sainte en ridicule, en forgeant des explications absurdes & ridicules de chaque passage susceptible d'un mauvais tour, en prenant ici & là une phrase, un terme, pour rassembler ce qui n'a aucun rapport, afin de donner au Lecteur une fausse idée de la Religion & de l'Ecriture Sainte? Ou si, supposé qu'ils *eussent employé leur sagacité & leur travail* de cette manière, ce qui peut servir d'Apologie à Mr. Whiston, *pour le droit de Discussion, de publier ses pensées, & d'enseigner aux autres ce dont on est soi-même persuadé*, pourroit justifier des gens de ce caractère & leurs Ecrits?

[*M*] *Cet Ouvrage fut d'abord attaqué par un grand nombre d'Ecrits.*] Mr. Collins en a donné lui-même le Catalogue suivant, à la fin de la Préface de son *Systême sur le Sens littéral des Oracles.* I. Une *Lettre* dans l'*Universal Journal*, du 18 Décemb. 1723. II. *Examen du* Discours sur les fondemens & les raisons de la Religion Chrétienne, avec l'Apologie de la liberté avec laquelle Mr. Whiston écrit: in 8. 1724. III. *Que la Religion Chrétienne n'est point fondée sur des Allégories: ou Défense de notre Foi contre la fausseté dont on l'a accusée dans le* Discours &c. in-8. 1724. IV. *Liste des Suppositions ou des Propositions affirmatives du* Discours des Fondemens &c. *qui n'y sont soutenues d'aucune preuve réelle ou authentique, quoique l'on dût en attendre de cette nature. Par* Guillaume Whiston, *Maître-ès-Arts*; in-8. 1724. V. Deux *London-Journals*, du 4 & du 11 Avril 1724. VI. *La nature & l'usage d'un Type: ou précis de deux Sermons &c. par* George Lavington, LL. B. *avec une Préface, sur le Traité intitulé* Discours &c. in 8. 1725. VII. *La Parole très ferme des Prophètes: Sermon prononcé en présence de l'Université à l'Eglise de Ste. Marie à Cambridge, par* Jean Neucome, *Bachelier en Théologie, & Membre du College de S. Jean. Publié à la demande du Vice-Chancelier & des autres Chefs des Colleges*; in-8. 1724. VIII. *Jésus-Christ le Prophète prédit par Moïse; ou Sermon prononcé à Norwich par* Thomas Bullock, *Maître-ès-Arts & Chapelain de l'Evêque de Norwich. On y a joint une Apostille, où l'on explique un passage de l'Epître de S. Paul aux Galates*; in-8. 1724. IX. *Prophetiæ de Messia, præsertim vera illa de Immanuele, in Jesu ad literam adimpletæ: Concio habita* &c. Oxon. *contra anonymum Libellum cui titulus*, Discours &c. *a* Carew Reynel, *S. T. B.* & C. C. C. Oxon. *Socio*; in-4. 1724. X. *Concio habita in Ecclesia Sanctæ Mariæ Cantabrigiæ pro Gradu Doctoratus, per* Tho. Manningham *S. T. P. & nuper Coll. Regal. Socium. Rogatu Procancellarii & Capitum Collegiorum in lucem edita*; in-4. 1724. XI. *L'Accomplissement littéral des Prophéties de l'Ecriture, pour servir de réponse complette au* Discours sur les Fondemens &c. *par* Guillaume Whiston; in-8. 1724. XII. *La nature des Prophéties du Vieux Testament qui regardent le Messie: servant de Réponse à la première Partie d'un Livre qui a pour titre*, Discours sur les Fondemens &c. *contenue dans une Lettre à une personne d'honneur. Par un Ministre de l'Eglise Anglicane*; in-8. 1724. XIII. *La Preuve qu'on tire des anciens Oracles en faveur du Christianisme, défendue contre les objections d'un Ouvrage qui a paru depuis peu sous le titre de* Discours sur les Fondemens &c. *Par* Edouard Chandler, *Evêque de Coventry & de Lichfield*; in-8. 1725. Il s'est fait plusieurs Editions de cet Ouvrage. XIV. *Discours sur la Connexion qu'il y a entre les Oracles du Vieux Testament, & l'application que l'on en fait à Jésus-Christ. Par* Samuel Clarke, *Docteur en Théologie, & Recteur de la Paroisse de S. James*, in-8. 1725. [☞ Je crois faire plaisir au Lecteur, en interrompant cette longue Liste pour un moment, & en lui communiquant une circonstance assez singulière, qui regarde les deux derniers Ouvrages dont on vient de voir le titre. Celui du Dr. Clarke n'est qu'une Brochure de 52 pages; mais le dessein en est si conforme à celui de Mr. Chandler, qu'on diroit que ce n'est qu'un Extrait de l'Ouvrage de l'Evêque. „ Cette grande conformité, dit un habile Journaliste *, est si frappante, qu'elle n'a pas causé peu de surprise, & que les Curieux en ont recherché les causes physiques. Les uns ont trouvé dans l'Histoire Littéraire des exemples, qui les persuadent qu'il n'est pas impossible que les gens d'esprit se rencontrent. Les autres ont publié, que l'Ouvrage de Mr. Chandler étant de la dernière importance, on ne l'avoit pas voulu hazarder au grand jour, qu'il n'eût auparavant passé par les mains de quantité de personnes éclairées, pour avoir leur avis, afin de profiter de leurs lumières; & que Mr. Clarke aiant eu, comme d'autres, communication du Manuscrit, il s'est accommodé lui-même du plan & des idées, dont il s'est fait honneur dans le monde. Avec quelque confiance, *continue le Journaliste*, que l'on débite ici (à Londres) cette avanture, j'y fais peu de fonds, & je ne vois pas qu'il y ait là tant de finesse à chercher. Si le tour des deux Réponses étoit singulier, si les Ecrivains s'y étoient tracés des routes inconnues, s'il y avoit enfin de nouvelles découvertes, on pourroit demander laquelle est l'Original ou la Copie. Mais comme l'on n'y voit guères que des Lieux-communs, & des choses mille fois rebattues, il ne sauroit me paroître que très facile que deux Théologiens, qui ne se sont point consultés, aient pu se rencontrer sur un grand chemin. Au reste, je ne dis pas ceci pour diminuer le prix de leur travail; car je suis persuadé qu'en mille & mille occasions, les sentiers les plus battus sont les meilleurs, & que souvent on ne fait tort à la bonne Cause, que par la ridicule démangeaison de se singulariser." Add.] XV. *Lettre à l'Auteur des* Fondemens & Raisons &c. *par un Théologien de l'Eglise Anglicane*; in-8. 1724. XVI. *Les vrais Fondemens & les véritables Preuves de la Religion Chrétienne, par opposition aux fausses, proposées dans un Livre intitulé* Les Fondemens &c. in-8. 1725. XVII. *Le Modérateur entre un Incrédule & un Apostat, ou le sujet de la Dispute entre l'Auteur du* Discours &c. *& ses Antagonistes Ecclésiastiques, mis dans tout son jour. Avec une Exhortation à une Dispute suivie sur cette matière. Par* Thomas Woolston, *ci-devant Membre du College de Sidney à Cambridge*; in 8. 1725. [☞ Mr. Collins a pris sans doute plaisir à grossir le Catalogue des Ecrits qui ont paru contre lui, puisque ce dernier Ouvrage, bien loin de combattre ses idées, tend à les appuyer; du moins si l'on s'en rapporte à un homme qui paroit bien instruit †. „ Là, dit-il en parlant de cette Pièce de Woolston, *prenant parti pour* Mr. Collins, il attaque ouvertement le sens littéral des Prophéties, & même celui des Miracles &c." Add.] XVIII. *Réponse à une Lettre sur le* Discours &c. *avec une Apostille, où l'on examine d'une manière concise & impartiale*, l'Essai Historique & Critique sur les Trente-neuf Articles. *Par un Théologien du Nord de l'Angleterre*; in-8. 1725. XIX. *Préservatif contre le* Discours des Fondemens &c. in-8. 1725. XX. *Examen de la manière de raisonner de Jésus-Christ & des Apôtres, pour la défense du Christianisme. En sept Sermons, prêchés à Hackney dans le Comté de Middlesex*, 1724. *On y a joint une Préface, où l'on fait voir les fausses idées qu'on a données de la Religion Chrétienne, & de la manière dont les Apôtres ont raisonné pour la défendre, dans un Livre qui a pour titre*, Les Fondemens &c. *Par* Thomas Bullock. *Mis au jour à la prière des Paroissiens de Hackney*; in-8. 1725. XXI. *Essai sur la Vérité de la Religion Chrétienne, où l'on montre qu'elle est réellement fondée sur le Vieux Testament. A l'occasion du* Discours &c. *Par* Arthur Ashley Sykes, *M. A. & Recteur de Rayleigh dans le Comté d'Essex*; in-8. 1725. Mr. Collins croit (56) que de tous ceux qui ont attaqué le *Discours des Fondemens &c.*, Mr. Sykes est le seul qui ait proposé dans cet Essai un Systême bien soutenu: „ ce qu'il a fait avec beaucoup de clarté, de politesse & de modération." XXII. *L'Usage & les Fins de la Prophétie dans les divers Ages de l'Eglise. En six Discours prononcés dans l'Eglise du Temple en 1724, publiés à la requisition des Maîtres du Banc des deux Honorables Societés. On y a joint trois Dissertations* &c. *Par* Thomas Sherlock, *Docteur en Théol. Doyen de Chichester, & Maître du Temple*; in 8. 1725. XXIII. *Traité Chronologique sur les LXX Semaines de* Daniel: *où l'on montre évidemment l'Accomplissement des Evénemens prédits, & en particulier, que le Messie a été retranché au bout des sept Semaines & soixante-deux Semaines marquées expressément dans la Prophétie, & exactement au tems désigné, à suivre le Canon de Ptolomée.* On prouve aussi

* *Bibl. Angloise* Tom. XII. Part. II. p. 449.

† Le Moine, *Dissert. Histor. sur les Ecrits de Woolston* &c. p. VIII. à la tête des *Témoins de la Résurrection de J. C. examinés & jugés selon les règles du Barreau.* La Haye 1732.

(56) *Scheme of Literal Prophecy considered* p. 12.

Q

Conditions auxquelles il proposoit de faire imprimer par souscription les *Monumens authentiques des Religions Judaïque & Chrétienne* (l), joignit à cette Piece, qu'il fit distribuer à tous les Membres du Parlement, des Remarques qui ont pour titre, *Liste des Suppositions ou des Propositions affirmatives du* Discours des Fondemens &c. *qui n'y sont soutenues d'aucune preuve réelle ou authentique, quoique l'on dût en attendre de cette nature;* & il y traite Collins & Toland fort rudement, comme coupables de *Fraudes impies* & de *Friponnerie Laïque* [N]: on assure même qu'il sollicita le Chancelier King d'ôter à Mr. Collins sa Commission de Juge à Paix, mais inutilement. En 1726, notre Auteur écrivit une *Lettre à l'Auteur du* Discours des Fondemens &c. *pour servir de Réponse aux* Lettres de Mr. Greene, *avec une Apostille à l'occasion de la* Courte Défense &c. *du Dr.* Lobb [O], Londres 1726. in-8. Cette Pièce ne pa-

(l) Ces Conditions sont datées du 12 Janvier 1721-2.

*aussi l'accomplissement par la destruction de Jérusalem par les Romains, arrivée précisément & selon le sens le plus littéral dans la soixante-dixième Semaine; quoique cela ait été fait aucun fondement révoqué en doute par l'Auteur du* Discours &c. *On discute en particulier les trois dernières Hypothèses publiées parmi nous sur ce sujet, celles du savant Evêque* Lloyd, *du Dr.* Prideaux, *& de Mr.* Lancaster; *& l'on suppose & établit en général celle de Mr.* Lloyd. *Avec des Tables Chronologiques. Par* Benjamin Marshall, *M. A. Recteur de Naunton dans le Comté de Glocester;* in-8. 1725. XXIV. *Défense de la Religion Chrétienne, en deux Parties.* 1. *Discours sur la Nature & l'Usage des Miracles.* 2. *Réponse au Livre qui a pour titre,* Discours &c. *Par* Samuel Chandler, in-8. 1725. XXV. *Dissertation où l'on prouve que l'Incrédulité est contraire à la Raison, & l'on en montre la folie & le danger; à l'occasion d'un Livre satirique intitulé,* Discours &c. *Par* Théotime Philalèthe; in-8. 1725. XXVI. *Supplément à l'Accomplissement littéral des Prophéties; contenant des Observations sur les Traités publiés par Mrs.* Clarke & Chandler *sur les Prophéties du Vieux Testament; avec quatre Dissertations* &c. *Par* Guillaume Whiston; in-8. 1725. XXVII. *Supplément au* Modérateur entre un Incrédule & un Apostat; *ou Dissertation sur les septante Semaines de Daniel, fondée sur l'autorité des Pères. Par* Thomas Woolston; in-8. 1725 *. XXVIII. *Second Supplément au* Modérateur &c. *ou Dissertation sur quelques autres Prophéties citées par l'Evêque de* Lichfield *contre l'Auteur des* Fondemens &c. *Par* Thomas Woolston; in-8. 1725. XXIX. *Lettres à l'Auteur du* Discours &c. *où l'on prouve que la Religion Chrétienne est appuyée par des faits bien attestés: que les paroles d'Esaïe* VII. 14. Voici une Vierge concevra & enfantera un Fils, *prises dans leur sens littéral & unique, contiennent une Prophétie de la Conception & de la Naissance du Messie, qui a été accomplie en Jésus-Christ; & que l'application que l'Evangile fait de divers autres passages du Vieux Testament, est juste. Par* Jean Greene; in-8. 1726. XXX. *Remarques sur les diverses interprétations de la* Parole plus ferme des Prophètes, 2 Pierre I. 19. *publiées en dernier lieu par le* Doyen de Chichester, *& par l'Auteur des* Miscellanea Sacra, *pour défendre ce Passage contre les Objections du* Discours &c. *Avec une Explication différente de ce Passage, pour le défendre contre l'Auteur du* Discours; in-8. 1726. XXXI. *Courte Défense de la Religion Chrétienne: ou le Témoignage rendu par Dieu à la Vérité de la Religion Chrétienne. Par* Théophile Lobb, *M. D.* in-8. 1726. XXXII. *Essai contenant un Abrégé de la Religion Chrétienne, par un Gentilhomme;* in-8. 1726. XXXIII. *Revue de la Dispute entre l'Auteur du* Discours des Fondemens &c. *& ses Adversaires, contenue dans une Lettre à l'Auteur;* in-8. 1726. Cette Pièce est de Mr. *Thomas Jeffery*, Ministre Non-Conformiste. Mr. Collins dit (57) qu'on ne peut lire cet Auteur, „ sans profiter du „ côté des mœurs, par le commerce d'un homme aussi poli, & du côté des connoissances, par les judicieuses observations répandues dans tout le Livre." XXXIV. *Discours où l'on prouve la Résurrection de Jésus-Christ, & où l'on fait voir qu'elle est une démonstration suffisante de la Vérité de la Religion Chrétienne. Par* Jean Greene; in-8. 1726. XXXV. *Explication littérale de deux Prophéties du Vieux Testament, citées par S. Matthieu, & qu'il dit avoir été accomplies en la personne de Jésus-Christ; savoir* Esaïe VII. 14. *&* Osée XI. 1.

* Il y a de l'apparence que cette Pièce n'est pas plus contre Mr. Collins que celle du Numéro XVII. & qu'elle n'est ici que pour grossir le Catalogue. J'en dis autant de celle qui suit. R. D. T.

(57) *Letter to the Author of the* Grounds &c. *in Answer to Mr.* Greene's *Letters* &c. p. 80. Lond. 1726 in 8.

[N] *Il y traite Collins & Toland fort rudement, comme coupables de* Fraudes impies *& de* Friponnerie Laïque.] Mr. Whiston remarque d'abord (58) „ qu'on nous parle „ toujours des *Fraudes pieuses* & de la *Friponnerie des Prêtres* des prémiers Chrétiens: mais qu'il ne peut s'en „ rappeller qu'un seul exemple, qu'on ait jamais prouvé: „ c'est la supposition des *Actes de Paul & de Thecle* (59), „ par un certain Prêtre à la fin du prémier, ou au commencement du second Siècle: imposture pour laquelle „ il fut dégradé." Mais, ajoute-t-il, pour ce seul Imposteur Ecclésiastique, je puis nommer, sur un grand nombre, deux *Incrédules modernes*, qui se sont rendus publiquement coupables des mêmes *Fraudes impies*, & de *Friponnerie Laïque*. „ Le prémier exemple sera de Mr. *Toland* .... & le second de Mr. *Antoine Collins*, qui „ depuis plusieurs années a pris un soin extraordinaire de „ ne se laisser pas soupçonner de croire ni le Symbole des „ Apôtres, ni les Livres sacrés du Vieux & du Nouveau „ Testament, *ni même aucune Providence*. Néanmoins il „ prétend au droit d'être admis à jurer sur la Bible, & „ même à recevoir la sainte Communion. Que dis-je? à „ l'heure qu'il est, on le voit admis à l'un & à l'autre, en „ conséquence de sa Commission de Juge à Paix, ni plus „ ni moins qu'un bon Membre de l'Eglise Anglicane. „ C'est-à-dire que, nonobstant la profession publique qu'il „ fait d'Infidélité, il a l'audace de déclarer, de la manière la plus publique & la plus solennelle, qu'il reconnoit „ sincérement la Providence Divine, la vérité de la Religion Chrétienne, & les Livres de la sainte Ecriture. „ C'est avec grand regret que j'ajoute aux autres, cet „ exemple d'un homme autrefois mon Ami, & que j'aime „ encore plus qu'il ne s'aime lui même: mais sa conduite „ frappe trop pour l'omettre. Voilà ce que j'appelle *Prévarication grossière, Fraude impie, & Friponnerie Laïque*." Mr. Armand de la Chapelle aiant rapporté ce passage dans la *Bibliothèque Angloise* (60), remarque, que les expressions de Mr. Whiston sont un peu *colériques*, & que son Antagoniste pourra bien être charmé de ses emportemens, & y trouver quelque motif secret de triomphe. Cet endroit donna occasion à une Lettre écrite à Mr. de la Chapelle, & insérée dans la *première Partie du Tome XII* (61). L'Auteur de cette Lettre remarque, „ que Mr. Whiston aiant accusé Mr. Collins d'irréligion, „ & sentant que cette accusation, destituée de preuves, „ étoit ridicule, il a artificieusement prétendu, qu'il a„ voit été son *Ami*, comme si Mr. Collins lui avoit fait „ confidence de ses pensées les plus secrettes. Cependant, *continue l'Auteur*, des personnes très bien informées m'ont assuré que Mr. Collins n'avoit jamais été en „ commerce d'amitié avec lui, qu'il ne lui a parlé que „ huit ou dix fois en sa vie, au Caffé ou ailleurs, & toujours en compagnie; & qu'il y avoit plus de cinq ans „ qu'il ne l'avoit vu. Cela suffit-il pour se donner la qualité d'*Ami*?"

(58) Voyez *Bibl. Angl.* Tom. XI. Part. I. p. 282.

(59) Voyez les dans Grabe *Spicileg.* Sect. I. p. 87-128.

(60) Ubi supra, p. 283, 284.

(61) Pag. 243-244.

[O] *Lettre à l'Auteur du* Discours des Fondemens &c.] Cette *Lettre* est datée du 23 Avril 1726, & l'*Apostille* du 30 du même mois. Il remarque dans la *Préface* (62) que Mr. Green, dans son *Discours où l'on prouve la Résurrection de Jésus-Christ* &c. aiant dit „ que le Lecteur y trouvera une „ réflexion ou deux sur quelques endroits du *Discours sur les Fondemens* &c." ajoute, „ que s'il touche à cet Ouvrage, après y avoir fait depuis peu quelques Remarques dans cinq *Lettres* à l'Auteur, ce n'est par aucun „ manque d'égard pour lui, mais par respect pour la vérité. Aiant appris, *continue Mr. Green*, qu'on dit que „ j'ai insinué (63) que le *susdit Auteur* est *Ennemi de la Religion Naturelle*, j'avoue franchement, que si j'avois „ cru que mes expressions fussent susceptibles de ce sens, „ je me serois exprimé autrement." Mr. Collins fait diverses observations sur ce passage, & examine ensuite les Réflexions de Mr. Green sur *le Discours* &c. contenues dans son *Discours sur la Résurrection de Jésus-Christ*. Il remarque (64), qu'on peut regarder tout ce Livre comme une Réflexion, ou comme un Argument contre le *Discours des Fondemens*. Sur quoi Mr. Collins fait une observation ou deux dans sa Préface, *renvoyant l'examen complet du Livre de Mr. Green à une autre occasion* (65). Il dit (66) que la seconde Partie de cet Ouvrage, où Mr. Green entreprend de prouver „ que la Résurrection de Jésus-Christ „ (*qu'il a prouvée dans la première Partie*) est une démonstration suffisante de la vérité de la Religion Chrétienne, que cette Partie, dis-je, est la foiblesse même. „ Car prémièrement, il n'a pas prouvé aux Déistes la vérité de la *Résurrection* de J. C. d'une manière propre à „ les convaincre. En second lieu, quand il l'auroit prouvée de cette manière, quand il auroit fait voir par les „ véritables raisons, que cette Résurrection est probablement vraie (car c'est uniquement ce dont le sujet est „ susceptible, & ce qu'on doit seulement exiger dans les „ matières de Foi), cela ne suffiroit pas pour *prouver la vérité de la Religion Chrétienne*, qui a diverses parties, „ & qui est toute fondée sur les Livres de l'Ancien & du „ Nouveau Testament. Il faut donc prouver l'Antiquité, „ l'Authenticité & l'Inspiration de ces Livres: & en le faisant, il faut en justifier la Morale: faire voir que leurs „ doctrines ne sont point contraires à la Raison; montrer „ le rapport de l'Ancien & du Nouveau Testament, & „ prouver en particulier l'Article fondamental de la Religion Chrétienne, que *Jésus de Nazareth est le Messie* ou „ le Personnage prédit dans l'Ancien Testament; il faut „ défendre l'Harmonie entre les différentes parties de ces „ Livres, & faire voir qu'elles tendent toutes à la gloire „ de Dieu, & au bonheur de l'homme. Car si l'on ne „ peut prouver tout cela; ou s'il y a des Objections sur „ ces Articles, auxquelles on ne puisse répondre; non „ seulement on n'aura point de preuve de la vérité de „ quelque partie essentielle de la Religion Chrétienne, „ mais on sera arrêté par des Objections qui détruisent „ non seulement cette liaison, ce caractère de Raison, „ qui doivent nécessairement se trouver dans une Religion „ qui vient de Dieu: mais qui demeurant sans replique, „ sont des démonstrations de la fausseté de ce qui ne peut „ être fondé que sur des probabilités."

[☞ On me [illegible] bien, [illegible] de profiter du

(62) P. 4.

(63) *Letters* p. 26.

(64) *Préface* p. 8. 9.

(65) Ibid. p. 9.

(66) Ibid.

parut point, & il ne s'en répandit qu'un fort petit nombre d'Exemplaires. La même année, parut le *Systême sur le Sens littéral des Oracles examiné; par rapport à la Dispute, agitée à l'occasion d'un Livre publié depuis peu sous le titre de* Discours sur les Fondemens &c. [*P*], imprimé à la Haye chez Th. Johnson 1726, en 2 vol. in-12., & réimprimé à Londres avec des Corrections en 1727 in-8. L'Ouvrage est daté de Londres le 13 Novembre 1725, & adressé au *très Honorable* *****. Il finit par ces mots: „ A l'égard de ce que Votre Grandeur souhaite, que je lui communique mes pensées sur di-„ vers autres sujets de Théologie, qu'elle m'indique, je lui obéirai aussitôt que je le pourrai. Je „ commencerai par un *Discours sur les Miracles rapportés dans le Vieux & le Nouveau Testament*, que „ j'ai déja presque mis au net pour l'usage de Votre Grandeur." Il parle dans cet Ouvrage (*Le Systême &c.*) (*m*) d'une *Dissertation* manuscrite, composée contre la *Défense des Oracles des Sibylles* par Mr. Whiston: Dissertation dans laquelle Mr. Collins tâchoit de prouver, que ces Oracles „ sont une „ imposture des prémiers Chrétiens, que les Païens ont appellés *Sibyllistes*, pour avoir forgé & reçu „ ces Oracles." Mais cette Piéce n'a jamais été imprimée. Plusieurs Auteurs répondirent à son *Systême sur le Sens littéral des Prophéties* [*Q*], particuliérement le Dr. Jean Rogers, dans un Ouvrage qui a pour titre: *La Nécessité d'une Révelation Divine, & la Vérité de la Religion Chrétienne, établies en huit Sermons. A la tête desquels on a mis une Préface, avec quelques Remarques sur un Livre publié* de-

(*m*) Ch. 2. p. 61. Edit. de 1726.

du silence de mon Auteur original, pour faire ici quelques réfléxions sur ce qu'on vient de lire. Je n'ai point vu le Traité de Mr. Green, ainsi je ne puis rien dire sur la manière dont il a prouvé la Résurrection de Jésus-Christ: mais je vois clairement dans tout ce que débite Mr. Collins, un tas de Sophismes, & que cet Auteur doit avoir beaucoup compté sur la crédulité ou sur la stupidité des Lecteurs.

I. Il faut un grand fonds de hardiesse pour oser avancer aussi nettement, que la Résurrection de Jésus-Christ ne peut tout au plus qu'être fondée sur des *probabilités*. Si l'on peut alléguer des preuves qui établissent la certitude de quelque fait, c'est certainement en faveur de celui-là. Je n'entre point en discussion là-dessus: les *Abbadies*, les *Dittons*, & tant d'autres Grands-Hommes ont si bien confondu le Déisme sur cet article, que je crois qu'on peut défier Messieurs les Déistes de faire voir, que les preuves qu'on leur a alléguées ne sont que des probabilités.

II. Mais voici quelque chose de plus neuf encore. C'est *que le sujet n'est pas susceptible d'autre chose.* Je crains de me tromper au sens de ces paroles. L'Auteur a-t-il voulu dire, que le fait particulier de la Résurrection de Jésus-Christ ne peut être établi avec une parfaite certitude, & ne peut être porté que jusqu'à la probabilité? Ou a-t-il eu dessein de dire, que tous les faits en général ne peuvent être rendus que probables? Si c'est le prémier qu'il a voulu dire, ceux qui adoptent les idées de Mr. Collins, me feront plaisir de choisir quelque fait ancien, qu'ils croyent certain, & d'alléguer les preuves sur lesquelles ils se fondent pour le regarder comme tel: il sera facile alors de comparer preuves à preuves, & de voir en quoi celles de la vérité de la Résurrection de notre Sauveur sont inférieures. Si c'est le second sens qui est celui de Mr. Collins, cet Auteur se moque du monde, & a cru sans doute qu'on s'en rapporteroit à lui, sur tout ce qu'il lui plairoit d'avancer. Vouloir faire croire aux hommes, qu'ils ne peuvent avoir une parfaite certitude des faits, c'est à peu près la même chose, que si l'on vouloit leur persuader qu'avec de bons yeux, ils ne peuvent distinguer s'il fait jour ou nuit.

III. Je soupçonne pourtant, qu'il ne s'agit que du seul fait de la Résurrection de Jésus-Christ: car Mr. Collins ajoute, *que la probabilité est tout ce que l'on doit exiger dans les matiéres de Foi.* On pourroit dire ici avec raison, *fiat lux.* L'Auteur a-t-il l'idée de ce qu'il veut dire? Qu'entend-on par un Objet de Foi? C'est communément une chose révélée par Dieu, & que l'on croit uniquement sur le témoignage de la Révélation supposée divine. Si l'Auteur parle de bonne-foi, il doit reconnoitre qu'il est possible que Dieu révéle des choses, qu'on croit sur son autorité. Mais supposons que Dieu parle, qu'il nous révèle une Vérité, & que nous soyons certains qu'il a parlé; la Vérité en question sera certainement un Objet de Foi: mais ne sera-t-elle que probable? N'est-ce pas insulter au Public, que de raisonner de cette manière? Qu'on nous vante les belles idées de Mrs. les Déistes sur la Religion Naturelle, tandis qu'ils osent dire aussi ouvertement, qu'une chose que le Dieu de Vérité aura déclarée & attestée, ne sera cependant que probable.

IV. Je n'ajouterai plus qu'un mot, car je n'entreprens pas une réfutation suivie de tous les Sophismes de Mr. Collins. Selon lui, il n'y a point de preuve plus claire & plus décisive, qu'une Prophétie accomplie *; & la Résurrection de J. C. quoique rendue vraisemblable, ne prouveroit rien. Mais cette Résurrection est l'accomplissement d'une Prophétie: le Sauveur avoit prédit qu'il ressusciteroit. Si donc il est ressuscité, j'ai la preuve la plus claire & la plus décisive. Ho! ce n'est pas de cela qu'il s'agit, dit notre homme; Jésus-Christ s'est donné pour le Messie, ainsi il faut prouver qu'il étoit tel. Mais admirez la bonne-foi! Selon Mr. Collins, il n'y a aucun Oracle qui regarde directement le Messie; c'est-à-dire, si je l'entens bien, qu'il n'y a point eu de Messie promis: c'est une pure rêverie des Juifs vers le tems de la naissance de Jésus-Christ. Ainsi, pour prouver la vérité de la Religion Chrétienne, il faut prouver une chimère. Je laisse à quiconque respecte la Probité & la Vérité, à qualifier un pareil procédé. ADD. DU TRAD.]

* Voy. Bibl. Angl. Tom. XV. Part. I. p. 141.

[*P*] *Le Systême sur le Sens littéral des Oracles examiné &c.*] Il dit dans sa Préface, qu'il a proposé un *Systême*, propre à expliquer tout ce qui a du rapport au sujet de la Dispute. „ Et quoique ce Systême, *dit-il*, pris dans son „ tout, puisse paroitre *nouveau* & *extraordinaire* à bien des „ gens, il semble pourtant que c'est le *véritable* & *ancien* „ *Systême*, fondé sur les vraies règles de la Critique & du „ Bon-sens dans le sujet dont il s'agit: & il est prouvé „ dans ses parties, par les principes les plus communs de „ la Théologie & du Raisonnement. Et, comme ils pa-„ roissent à l'Auteur les plus vrais & les plus justes en eux-„ mêmes; pour engager le Lecteur à y donner plus d'at-„ tention, & à leur assigner leur juste valeur, il propose „ ses raisons en se servant des paroles des plus illustres „ Théologiens, & il ne fait presque point un pas qu'en „ leur compagnie." A la fin de ce Traité il déclare (67) „ que le véritable & unique Systême selon lequel le Mon-„ de doit & veut être conduit, se réduit à deux choses, „ I. D'établir une Liberté universelle de croire & de pra-„ tiquer tout ce qu'on voudroit, & qui ne seroit pas pré-„ judiciable à la paix & au bonheur de la Société. Par-„ là, la *Vérité* triompheroit nécessairement de l'*Erreur* & „ de l'*Imposture*; la *Loi de Dieu*, de la *Volonté de l'Hom-„ me*; & le *vrai Christianisme* seroit toléré; le *Jugement* „ *particulier* que chacun porte pour soi-même, auroit „ lieu, & les hommes auroient le droit de suivre leur „ Conscience, qui relève de Dieu seul . . . . II. Que „ la *Loi Naturelle* seule, dont l'observation est absolument „ nécessaire à la Société, & tout ce qui peut être fondé „ sur elle, fût appuyée par les Sanctions Civiles du Magis-„ trat; puisque cette Loi ne seroit jamais mieux entendue, „ mieux établie, & mieux pratiquée, que lorsqu'il n'y „ auroit des peines établies que contre l'infraction seule „ qu'on y feroit, & qu'on mettroit un frein à la fureur & „ au zèle des hommes sur d'autres sujets, à l'égard des-„ quels leur devoir est *entiérement personnel*, & consiste à „ *s'instruire du mieux qu'il leur est possible*; *à acquiescer* „ *aux opinions, à proportion du degré d'évidence qu'ils ont de* „ *leur vérité*; & *à pratiquer les choses* (indifférentes) *qu'ils* „ *sont convaincus qu'il est de leur devoir d'observer*, *laissant* „ *de la même manière aux autres la liberté de se conduire à* „ *leur gré.* O quelle *Piété*, quel *Respect pour Dieu*, (qui „ consiste en ce que chacun le serve selon les mouvemens „ de sa Conscience), quelle *Vertu*, quel *Ordre*, quelle „ *Paix* ne verroit-on pas régner dans le Monde, si les „ hommes n'avoient en vue que la *Piété*, la *Vertu*, l'*Or-„ dre*, & la *Paix*, & qu'ils ne fissent cas de tout le reste, „ que comme de moyens par rapport à la Fin!" Veut-on savoir quels sont ses sentimens, à lui, sur la Religion? Il déclare (68) „ que sans avoir aucun égard à l'Autorité „ des Juifs, des Païens, ou des Mahométans; des Pa-„ pistes, des Luthériens, des Calvinistes, des Armi-„ niens, des Anabaptistes, ou des Quakers, il a emplo-„ yé les moyens & les facultés que Dieu lui a accordées, „ à rechercher la Vérité, & sur-tout à tâcher de décou-„ vrir du mieux qu'il lui a été possible, la volonté de „ Dieu; qu'il a son Symbole particulier, & que bien loin „ de vouloir obliger les autres à le recevoir, il est prêt à „ renoncer à chacun des Articles que ce Symbole renfer-„ me, dès qu'on lui donnera de meilleures instructions, „ qu'il espère être toujours disposé à recevoir." [☞ Je ne m'étendrai point sur cet Ouvrage; le Lecteur curieux d'en connoitre le Caractère, & celui de l'Auteur, n'a qu'à consulter l'Extrait qu'en a donné Mr. de la Chapelle dans sa *Bibliothèque Angloise* (69), qui est peut-être un de ceux qui ont le mieux démasqué ce grand Champion du Déisme. ADD. DU TRAD.]

(67) Ch. 11. p. 411 & suiv.

(68) P. 418. 419.

(69) Tom. XV. Part. I. Art. 2. p. 103 & suiv.

[*Q*] *Plusieurs Auteurs répondirent à son* Systême sur le Sens littéral des Prophéties &c.] Nous en donnerons ici le Catalogue. I. *La Nécessité d'une Révelation Divine, & la Vérité de la Révelation Chrétienne, établies en huit Sermons. A la tête desquels on a mis une Préface, avec quelques Remarques sur un Livre publié depuis peu sous le titre de* Systême &c. Par Jean Rogers, *Docteur en Théologie*. Londres 1727 in-8. Cet Ouvrage donna occasion à la *Lettre* de Mr. Collins *au Docteur Rogers* &c. mentionnée dans le corps de l'Article. II. *Lettre à l'Auteur du* London-Journal, du *Samedi 1. d'Avril* 1727. Cette Lettre est du Dr. *Arthur Ashley Sykes*, à présent Doyen de S. Burien. Mr. Collins y fit une Réponse, qui se trouve à la

*depuis peu sous le titre de* Système sur le Sens littéral &c. Londres 1727 in-8. Mr. Collins y répondit par une *Lettre au Révérend Dr. Rogers, à l'occasion de ses huit Sermons sur la Nécessité d'une Révélation Divine, & de la Préface qui est à la tête. On y a joint une* Lettre *insérée dans le* London-Journal *du* 1. d'Avril 1727, *avec la* Réponse *à cette Lettre* [*R*]; Londres 1727 in-8. pagg. 143. Sa santé avoit commencé à s'affoiblir plusieurs années avant sa mort, & il étoit extrêmement tourmenté de la Gravelle, qui termina enfin sa vie dans sa maison de la Place de *Harley*, le 13 Décembre 1729. Il fut enterré dans la Chapelle qui porte le titre d'*Oxford*, où on lui érigea un Monument avec une Epitaphe Latine [*S*]. Il est remarquable, que quoiqu'on l'ait représenté comme un ennemi de toute Re-

la suite de sa *Lettre au Dr. Rogers*; & le Dr. Sykes défendit sa prémière Lettre par une *seconde*, du 24 Juin 1727, qui fait partie d'une Brochure qui a pour titre: *Les véritables Fondemens de l'Attente du Messie. En deux Lettres. La prémière, imprimée d'abord dans le* London-Journal *du* 1. *d'Avril* 1727. *Et la seconde, servant de Défense à celle-là; ou* Replique *à la* Réponse *publiée à la suite de la* Lettre au Dr. Rogers. *Par Philaléthe.* Londres 1727 in-8. pagg. 68. III. *Défense de l'Antiquité & de l'Autorité des Prophéties de* Daniel, *& de leur Application à Jésus-Christ: ou Réponse aux Objections de l'Auteur du* Système sur le Sens littéral &c. *Par Samuel Chandler.* Londres 1728 in-8. IV. *Le Christianisme est la Perfection de toute Religion, tant Naturelle que Révélée: Traité où l'on prouve, contre le Livre intitulé* Système sur le Sens littéral &c. *que quelques-unes des principales Prophéties du Vieux Testament touchant le Messie, le regardent selon le sens littéral. Par Thomas Jeffery.* L'Epitre Dédicatoire à Mylord Vicomte de Barrington est datée de *Little-Baddow* le 10 Mai 1728. V. *Défense du Livre qui a pour titre*, La Preuve que l'on tire des anciens Oracles en faveur du Christianisme, défendue; *en Réponse au* Système sur le Sens littéral &c. *par* Edouard Chandler, *Evêque de Coventry & Lichfield. Avec une* Lettre *de Mr.* Masson *sur la Religion de* Macrobe, *& sur ce qu'il rapporte du massacre des Enfans de Bethlehem; & une* Apostille *sur la IV. Eclogue de Virgile.* Londres 1728 in-8. L'Evêque déclare solennellement (70) (70) Introduction p. 3. 4.), qu'après avoir lu le *Système* avec quelque attention, il n'y a rien trouvé qui dût le faire changer d'idées sur aucun des articles contenus dans son prémier Ouvrage, „ sinon sur celui de la sincérité de l'Auteur, dont j'ai eu, *dit-il*, „ peut-être trop bonne opinion. C'est ce que je fais voir „ dans tout le cours de cette *Défense*, qui auroit pu être „ plus courte, si l'on n'avoit jugé nécessaire de montrer „ combien cet Auteur mérite peu d'en être cru sur sa parole, même dans les Citations répandues dans tout son „ Livre, puisqu'il ne parle jamais plus hardiment, que „ lorsqu'il est dans le tort; & que lorsqu'il se trouve pressé, il décline une réponse directe, par des questions, „ des railleries, des chicanes, & par l'autorité de quelque Auteur moderne; autorités, qu'il emprunte quelquefois de gens qui sont dans les mêmes principes que „ lui, ou d'Auteurs, du jugement desquels lui-même fait „ en d'autres occasions aussi peu de cas que bien d'autres „ personnes. Souvent ce sont des expressions détachées, „ auxquelles il donne un sens contraire à l'intention des „ Auteurs, & qui prises dans leur liaison, disent tout le „ contraire de ce qu'il leur fait dire. C'est ce que j'ose „ soutenir hardiment d'avance, en aiant donné des preuves incontestables dans cet Ouvrage: & il m'en reste „ encore au service de l'Auteur, s'il me force, en le „ niant, de les rassembler dans une Brochure particulière." V. *La manière de raisonner de Jésus-Christ & des Apôtres justifiée. En deux Parties. I. Dont la prémière est une* Défense de la Preuve prise des Miracles, *où l'on prouve que* celle des Prophéties *n'est pas nécessaire pour défendre d'une manière raisonnable notre Religion. II. La seconde est une* Défense de la Preuve tirée des Prophéties, *où l'on prouve que le Système Chrétien est fondé avec raison sur les* Prophéties du Vieux Testament. *Servant de Réponse à un Livre qui a pour titre*, Système sur le Sens littéral &c. *Par* Thomas Bullock, *Maitre-ès-Arts & Recteur de* North-Creak *dans le Comté de Norfolk.* Londres 1728 in-8. pagg. 288. Mr. Bullock remarque (71) ((71) Introduct. p. 2.), que l'Auteur du *Système* „ prétend combattre le Christianisme „ avec ses propres armes, & contribuer à la propagation „ du Déisme, en se servant des propres termes des Auteurs Chrétiens. Que dans ce dessein, il a non seulement ramassé toutes les expressions peu mesurées qui „ sont échappées à des gens de mérite; mais qu'en les altérant, en y ajoutant, en y retranchant, en tronquant „ les passages qu'il cite, & en employant d'autres voies „ semblables, indignes d'un homme d'honneur & de probité, il les a fait servir à un but, visiblement contraire „ à leur véritable destination."

[*R*] *Lettre au Révérend Dr. Rogers, à l'occasion de ses huit Sermons* &c.] Il observe dans cette *Lettre* (72) ((72) p. 6.), que le Dr. Rogers a invité l'Auteur du *Système* au *Martyre*, par ces paroles (73) ((73) Préface du Dr. Rogers p. 46.): „ Un ou deux Confesseurs donneroient un grand relief à sa Cause. S'il veut nous convaincre qu'il agit sérieusement, & qu'il est lui-même „ persuadé, il ne se fera pas de peine de nous donner „ cette preuve de sa sincérité. Nous soupçonnerons toujours, que ce qui n'est pas capable de soutenir cette épreuve, n'a qu'un fondement bien peu solide." Ces sentimens sont, selon Mr. Collins (74) ((74) Lettre §. 1. p. 6.), „ faux, méchans, inhumains, impies, & incompatibles avec la „ paix de la Société; & personnellement injurieux à l'Auteur du *Système* &c. *Il remarque* (75) ((75) Sect. 1. p. 17. 18.), que c'est un degré de vertu dans un homme, de dire ce qu'il pense, „ quoiqu'il le fasse d'une manière qui ne mette en danger „ ni sa fortune ni sa vie. Et j'avoue humblement, *ajoute-t-il*, qu'il me semble qu'il y a autant de vertu à un homme de s'expliquer librement sur des matières de spéculation, sans aucun espoir de récompense, & aiant même à craindre des mauvais traitemens; qu'il y en a à un „ autre à dire le contraire, étant payé pour le dire, & „ non content de cela, de presser & de solliciter les Puissances Civiles à maintenir par la force, ce qu'il a intérêt de défendre &c." Il dit (76) ((76) Sect. 14. p. 112, 113.), que la Cause de la „ Liberté, qu'il défend, „ est la Cause de la Vertu, du „ Savoir, de la Vérité, de Dieu, de la Religion & du „ Christianisme; que c'est l'intérêt politique de tous les „ Pays; & que ce que nous en possédons en Angleterre, „ fait la force, l'ornement, & la gloire de notre Pays „ . . . . . . . Si je puis, *dit-il*, contribuer par mes petits „ talens à la défense d'une si excellente Cause, je croirai „ avoir bien employé ma vie . . . . . . . Enfin c'est une „ Cause, pour laquelle je souffrirois plutôt que pour aucune autre, si j'y étois exposé, & si votre pouvoir répondoit à votre inclination de me procurer l'honneur „ du *Martyre*; quoique je serois *affligé* (77) ((77) Chillingworth's *Relig. of Protest.* Ch. 6. Sect. 16.), que les „ Chrétiens fussent assez foibles & assez peu d'accord avec „ eux-mêmes, que d'être vos Ministres pour *m'ôter la vie*." Il avoue (78) ((78) Sect. 12. p. 103. 104.), „ qu'il pourroit bien y avoir des gens, & „ qu'il y en a certainement plusieurs, qui ne *rejettent l'Evangile*, que par un principe de *Corruption* & de *Libertinage*. Qu'il seroit très surprenant, si la Religion Chrétienne, qui enseigne tant de bonnes choses, & qui condamne si justement tant de vices, auxquels les hommes „ ont du penchant, n'étoit pas rejettée à cause de cela par „ quelques *Libertins*, aussi-bien que les différentes prétendues *Révélations*, qui sont établies dans le Monde, „ le sont par la même raison. Mais ce ne peut être là le „ cas de *tous ceux qui rejettent l'Evangile*. Il y en a de „ ceux-là, qui vivent aussi-bien que ceux qui le reçoivent. „ Et je ne crois pas que du côté des mœurs, les Chrétiens „ aient aucun avantage sur les Juifs, les Mahométans, „ les Païens, & autres, qui rejettent la Religion Chrétienne."

[*S*] *Avec une Epitaphe Latine.*] La voici:

H. S. E.
ANTONIUS COLLINS *Armiger*,
*Egregiis animi dotibus ornatus*,
*Præstanti Ingenio*,
*Acri Judicio*,
*Tenace Memoria*,
*A puero usque mirifica virtutis indole præditus:*
*Spectatissimum semper vitæ morumque exemplar:*
*Veritatis amicus & indagator sedulus:*
*Quam neque ex sententiis hominum pendere*,
*Neque Magistratus gladio vindicandam esse existimavit.*
*In Libris (quorum opulenta ei copia) evolvendis*
*Assiduus & indefessus:*
*Quantum inde profecerit*,
*Ex scriptis ipsius editis judicet Lector idoneus.*
*Erga Reges optimos utrumque Georgium*,
*Libertatis utpote Civilis & Ecclesiasticæ*
*Tutores & Patronos*,
*Fide (si quis alius) constans.*
*Gratam sui*
*Erga Conjuges Amoris*,
*Erga Liberos Charitatis*,
*Erga Servos Lenitatis*,
*Erga omnes Benevolentiæ*,
*Memoriam reliquit.*
*Calculorum valetudine diu conflictatus*,
*Demum fractus, obiit* XIII. *Dec.* MDCCXXIX.
*Amicorum nuper deliciæ, nunc eheu! desiderium.*
*Natus est* XXI. *Junii* MDCLXXVI.
HENRICO *Patre Armigero.*
*In matrimonio habuit*
MARTHAM FRANCISCI CHILD *Equitis filiam:*
*Atque, ea defuncta*,
ELISABETHAM, GUALTERI WROTHESLY *Baronetti.*
*Ex altera quatuor Liberos suscepit;*
*Quorum*
*Duos Filios*, HENRICUM *infantem*,
ANTONIUM *vero ad virilem ætatem jam provectum*,
*Summa virtute & humanitate adolescentem*,
*Extulerat:*
*Duas itidem Filias*, ELISABETHAM *&* MARTHAM,
*Innuptas reliquit.*
*Altera charissimo Viro*,
*Quocum conjunctissime vixerat*,
*Monumentum hoc mœrens posuit.*

Religion, il déclara quelques minutes avant que d'expirer „ que comme il avoit toujours travaillé du „ mieux qu'il lui avoit été poſſible à ſervir Dieu, ſon Roi & ſa Patrie, il étoit auſſi perſuadé qu'il al- „ loit dans le ſéjour que Dieu a deſtiné pour ceux qui l'aiment." Et un moment après il ajouta, „ que la Religion Catholique conſiſte à aimer Dieu & ſon Prochain," exhortant ceux qui étoient autour de lui, à ne jamais perdre ces principes de vue. Sa Bibliothèque, qui étoit nombreuſe & belle, étoit ouverte à tous les Gens-de-Lettres, & il ſe faiſoit un plaiſir de leur communiquer toutes les lumières & tous les ſecours qui dépendoient de lui. Il fourniſſoit des Livres à ceux qui travailloient à le réfuter, & leur indiquoit même la manière de le combattre avec plus de force. Il évitoit avec ſoin toute indécence & toute obſcénité dans la converſation, & avoit même beaucoup d'éloignement pour les diſcours trop libres. On dit (π) que „ la corruption qui régne parmi les Chrétiens, & l'eſprit „ perſécuteur du Clergé, l'avoient indiſpoſé contre la Religion, & l'avoient enfin porté à croire que „ ſur le pied qu'elle ſe trouve aujourd'hui, elle eſt pernicieuſe au Genre-humain. Comme il avoit un „ grand fonds d'humanité, de douceur & de modération, il voyoit avec douleur que ces Vertus é- „ toient bannies de la Société, & qu'on ſe ſervoit de la Religion comme d'un manteau, pour auto- „ riſer toutes ſortes de violences & d'injuſtices."

(π) Voy. *Biblioth. Raiſonn.* T. IV. Part. I. p. 235. & *Critique déſintéreſſée des Journaux Littéraires* Tom. I. p. 247.

COLLINS (JEAN), Auteur de divers Ouvrages, tenoit un rang conſidérable parmi les Savans du XVII. Siècle. Il étoit fils d'un Eccléſiaſtique, & nâquit le 5 de Mars 1624 à Wood-Eaton proche d'Oxford (*a*). Il fut élevé d'une manière qui lui donna du goût pour la recherche de la Vérité, & qui lui forma l'eſprit à la juſteſſe du raiſonnement. Il paſſa une partie de ſa jeuneſſe, en qualité de Clerc, ſous Mr. Jean Mar (*b*) un des Clercs de Cuiſine du Prince Charles, qui fut enſuite Roi ſous le nom de Charles II. Mais les Troubles & les Guerres Civiles aiant commencé, il alla ſur mer, où il ſervit ſept ans, pendant leſquels il ſe mit ſuffiſamment au fait de toutes les parties de la Navigation, parce que c'étoit alors ſa profeſſion. A ſes heures de loiſir, il s'appliqua à la ſcience du Calcul, & à quelques parties des Mathématiques, pour leſquelles il avoit naturellement du génie. A ſon retour, il embraſſa la profeſſion d'Arithméticien, & compoſa divers Traités utiles ſur des ſujets de Pratique, qui ont été imprimés [*A*], & qui ſont fort eſtimés. Le 12 d'Octobre 1667 il fut élu Membre de la Société Royale de Londres. Pendant qu'Antoine Comte de Shaftsbury fut Grand-Chancelier, il nomma Mr. Collins pour divers Arbitrages ſur des procès pendans devant la Cour de la Chancellerie, touchant des Comptes embrouillés. „ Ce qui lui rapporta quelque profit, & épargna de la dépenſe „ & des procédures aux Parties intéreſſées. Depuis ce tems-là, il fut ſouvent employé en d'autres „ lieux & par d'autres perſonnes. Il gagna non ſeulement par-là quelque bien, mais s'acquit beau- „ coup de réputation; enſorte qu'on le regardoit par rapport à des affaires de cette nature, comme „ l'homme le plus utile & le plus néceſſaire de ſon tems (*c*)." Vers la fin de ſa vie, il fut fait Teneur des Comptes (*Accomptant*) de la Compagnie Royale de la Pêche. En 1682, après la fin de l'*Acte* public à Oxford, s'étant mis en chemin un jour qu'il faiſoit grand chaud, pour ſe rendre d'Oxford à Malmesbury dans le Comté de Wilts, afin d'y viſiter le terrein pour creuſer un Canal entre l'*Iſis* & l'*Avon*, il but une trop grande quantité de Cidre, ce qui le fit tomber en conſomption, dont il mourut le Samedi 10 Novembre 1683, dans ſa maiſon ſur Garlick-Hill à Londres ; & il fut enterré le Mar-

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 116. Edit. de 1721.

(*b*) Ce Gentilhomme étoit diſtingué par ſon habileté dans les Mathématiques, & il eſt célèbre par les excellens Cadrans Solaires, dont les Jardins du Roi Charles I. étoient ornés. *Idem ibidem.*

(*c*) Idem col. 117.

[*A*] *Il compoſa divers Traités utiles ſur des ſujets de Pratique, qui ont été imprimés.*] En 1652 il publia à Londres in-fol. un Traité intitulé: *Introduction aux Comptes de Marchands*, réimprimé en 1665 avec une nouvelle Partie ſous le titre de *Supplément à la Science des Comptes & à l'Arithmétique*, où l'on trouve quantité de bonnes Règles pour débrouiller des Comptes embarraſſés, & décider des cas épineux. On y voit, par exemple, *la Queſtion de l'Hypothèque décidée ſelon un Intérêt ſimple, tel que les Cours de Juſtice l'allouent*, & d'autres Queſtions qui ſe préſentent communément dans le Commerce. Il y donne d'une manière conciſe, mais claire, les Régles de l'Arithmétique Décimale, de l'Intérêt ſimple, & de l'Eſcompte; de l'Equation de payement de l'Intérêt compoſé, & d'Annuités. Il y fait voir qu'une Table dreſſée pour une Livre ſterling, placée à intérêt compoſé à quelque denier que ce ſoit, avec le tems précis, eſt une Table de Logarithmes, aiſée à continuer : & qu'on peut réſoudre par-là toutes les Queſtions touchant les Intérêts compoſés & les Annuités, à quelque denier que ſoit l'Intérêt, & quel que ſoit le terme du payement. Cette Partie qui regarde les Intérêts a été réimprimée en 1685 en petit octavo. En 1658 il publia à Londres in-4. un Traité qui a pour titre: *Le Secteur du Quart de Cercle*; contenant la Deſcription & l'Uſage de quatre différens *Quarts*, appropriés pour la conſtruction des Cadrans Solaires, pour la réſolution des Proportions, & pour trouver d'abord l'Heure du jour, & l'Azimuth du Soleil en tout tems ; avec un *Appendix* ſur la Gnomonique à réflexion, par le moyen d'un Miroir placé à quelque inclinaiſon que ce ſoit. Il y traite auſſi amplement des propriétés des Triangles Simples & Sphériques, propoſe tous les cas de ces Triangles, & en donne les Solutions de différentes manières. En 1659 il fit imprimer ſa *Gnomonique Géométrique*, in-4., où il donne différentes Méthodes de trouver ce qu'il faut ſavoir d'avance *, & de tracer les lignes des Heures ſur toutes ſortes de Plans, &c. Il enſeigne auſſi à tracer une Méridienne, & à faire toutes ſortes de Cadrans Solaires, par le moyen de trois Ombres d'un Gnomon. La même année parut ſon *Echelle ſimple pour les Mariniers*, où il donne la meilleure manière de tenir Journal du cours d'un Vaiſſeau, de corriger l'eſtime, & rectifie pluſieurs erreurs qui ſe trouvent dans les Cartes ordinaires: il réſout les Proportions touchant les Triangles Simples & Sphériques, &c. Dans les *Tranſactions Philoſophiques de la Société Royale de Londres*, N°. 30. Décembre 1667, il a expliqué & démontré le Problème propoſé par le ſavant Jéſuite de Billy : *De trouver le Nombre de la Période Julienne dans une année donnée quelconque; les Nombres du Cycle Solaire, Lunaire & de l'Indiction de ladite année étant connus.* Il y a ajouté quelques Régles fort exactes pour trouver d'abord ſur quel jour de la ſemaine tombera toujours le *quantième* du mois, & pluſieurs autres Régles utiles & néceſſaires pour les calculs de Calendrier. Il y a encore de lui dans les mêmes *Tranſactions*, N°. 46. Avril 1669, une Diſſertation curieuſe, *De Reſolutione Æquationum in Numeris*, où l'on trouve bien des choſes qui tendent aux plus belles Découvertes qu'on a faites depuis dans ce qu'il y a de plus ſublime dans les Mathématiques, & ſur-tout par rapport à la *Doctrine des Différences.* Mr. Oldenburg, pour-lors Sécrétaire de la Société Royale, a mis cette note ſur le ſujet de Mr. Collins : † *Author* (*D. Collins*) *explanata* Mercatoris Logarithmotechnia *Anglicè, & illuſtrata eleganti ejus doctrina exemplis, pariter egit de hoc opere Interpolationis, & conſtituit* Logarithmos *veros ad* 25 *vel* 30 *locos figurarum per meram diviſionem* (*vel proportionem*) *promota hac in re iſta Authoris doctrina per Diviſionem, quæ* (*ut ibi illuſtratur*) *non* videbatur *ſatis amplè extendi. Hoc jam abhinc aliquot menſibus communicatum fuit cum quibuſdam Sociis* R. Societatis, *& poſthac edendum expectatur.* Dans le Nomb. 69. des *Tranſactions*, Mars 1671, Mr. Collins a donné la plus élégante Explication de ce Problème Chorographique : *Les Diſtances de trois objets ſur un même plan, & les Angles faits dans un quatrième endroit, par l'Obſervation de chaque objet, étant donnés, trouver les diſtances de ces Objets du Lieu de l'Obſervation.* En 1680, il publia à Londres un petit Traité, in-4. intitulé: *Raiſons de permettre l'entrée du Bétail d'Irlande, & d'empêcher celle du Poiſſon pris par les Etrangers; avec une Adreſſe aux Membres du Parlement de la part des Comtés de Cornouaille & de Devon, pour l'encouragement du Commerce de l'Etain, de la Pêche & de diverſes Manufactures.* En 1682 il fit imprimer à Londres in-4. ſon *Diſcours ſur le Sel & la Pêche*; où il traite les Articles ſuivans. I. Les diverſes manières de faire le Sel, tant en Angleterre que dans les Pays étrangers. II. Les caractères & les qualités bonnes ou mauvaiſes de ces diverſes ſortes de Sel ; où l'on prouve que celui d'Angleterre, raffiné, eſt beaucoup meilleur, qu'aucun autre des Pays étrangers. III. La manière de ſaler les différentes eſpèces de Poiſſons, ſelon le tems qu'on veut les garder. IV. La manière de ſaler la Viande. V. La manière de cuire le Poiſſon & la Viande. VI. Expériences extraordinaires, pour conſerver longtems en bon état le Beurre, la Viande, le Poiſſon, les Oiſeaux, les Fruits, les Racines. VII. L'état & les ſouffrances des Sauniers ou Ouvriers en Sel. VIII. Propoſitions pour leur ſoulagement, & pour l'avancement de la Pêche, des Manufactures de Laine, d'Etain & autres. Dans les *Tranſactions* du mois de Mai 1684, Num. 159, il y a une Lettre de notre Auteur au ſavant Dr. Wallis, où il lui communique *ſes penſées ſur certains défauts de l'Algèbre* : il y propoſe la vraie méthode de décrire les *Loci* des Equations, de déterminer les limites & le nombre de leurs Racines;

* *Methods of finding the Requiſites.*

† *Acta Philoſoph. Soc. Reg. in Angl.* ann. 1669. p. 78. 79. Amſt. 1670 in-12.

Mardi ſuivant dans l'Egliſe de S. Jaques Garlick-Hill dans South-Iſle, préciſément derrière la Chaire (*d*). Environ vingt-cinq ans après ſa mort, tous ſes Papiers, & la plus grande partie de ſes Livres, tombérent entre les mains du ſavant Guillaume Jones Ecuyer (*e*), Membre de la Société Royale. On y a trouvé des Manuſcrits ſur les Mathématiques, de Mrs. *Briggs* & *Oughtred*, des Drs. *Pell*, *Scarborough*, *Barrow*, & du Chevalier *Newton*, avec une multitude de Lettres de pluſieurs Savans, & de Copies de Réponſes: il y en a en particulier, des Drs. *Pell*, *Wallis*, *Barrow*, de Mrs. *Newton*, *Jaques Gregory*, *Flamſteed*, *Townley*, *Baker*, *Branker*, du Dr. *Bernard*; de Mrs. *Sluſius*, *Leibnitz*, *Tſchirnhaus*, du P. *Bertet* & d'autres. Il paroit par ces Papiers, que Mr. Collins étoit ſi appliqué à la recherche des Vérités utiles, ſi infatigable & ſi induſtrieux à pouſſer ſes recherches, & d'un caractère ſi généreux & ſi communicatif, qu'il a conſtamment entretenu commerce, pendant pluſieurs années, avec les plus célèbres Mathématiciens de ſon tems, & qu'il n'épargnoit ni peine ni dépenſe pour ſe procurer ce qui pouvoit contribuer à avancer les Sciences. En un mot, le Public lui eſt redevable de la meilleure partie des Découvertes les plus utiles des derniers tems [*B*]. C'eſt à lui qu'on doit auſſi principalement, ſinon uniquement, la publication des plus beaux Ouvrages de Mathématiques de ce tems-là [*C*]. Il étoit comme le Regiſtre vivant de toutes les nouvelles Découvertes qu'on faiſoit dans cette Science, le Magazin auquel tous les Curieux avoient recours, & le Dépoſitaire général de toutes les connoiſſances utiles; ce qui lui a fait donner le nom de *Merſenne d'Angleterre* (*f*). Si tous ſes Correſpondans avoient été aſſez généreux & aſſez communicatifs, pour ne pas l'obliger à tenir certaines choſes ſecrettes, il n'y auroit eu aucun prétexte à la diſpute ſur l'invention de la Méthode de l'Analyſe, la plus admirable qui ſe ſoit jamais faite, dont il paroit clairement que la gloire appartient au Chevalier Iſaac Newton, par les Papiers de Mr. Collins, publiés dans le *Commercium Epiſtolicum D. Joannis Collins & aliorum de Analyſi promota, juſſu Societatis Regiæ in lucem editum.* Londres 1712, in-4.

(*d*) Idem ibid.

(*e*) Auquel nous ſommes redevables de pluſieurs particularités de cet Article.

(*f*) Des Maizeaux Préface du *Recueil de diverſes Pièces ſur la Philoſophie* &c. p. XL.

cines; & pluſieurs autres choſes auſſi curieuſes.

[*B*] *Le Public lui eſt redevable de la meilleure partie des Découvertes les plus utiles des derniers tems.*] En 1666 il travailloit à déterminer la manière de diviſer le Méridien ſur la vraie Carte Marine; Problème de la dernière importance pour la Navigation. Et quelque tems après il engagea Mrs. Nicolas Mercator, Gregory, Barrow, Newton & Wallis, chacun en particulier, à chercher une méthode aiſée de le faire; ce qui excita Mrs. Leibnitz, Halley & Bernoulli, & tous ceux qui étoient en état de méditer ſur un tel ſujet, à propoſer leurs Solutions. Et par ce moyen on a réduit la pratique de cet utile Problème, à la plus grande ſimplicité imaginable. Les Tables des Logarithmes ſont d'un ſi grand uſage dans la plupart des Calculs, qu'il n'y a preſque pas moyen de faire rien de bien ſans cela; mais on regardoit le travail de les dreſſer, comme d'une difficulté preſque inſurmontable, & comme fort ennuyeux, & les Tables déja faites n'étoient pas d'une exactitude à pouvoir toujours y faire fonds. Mr. Collins, très bien inſtruit ſur ce ſujet, travailla beaucoup à trouver les moyens de faciliter & d'abréger l'ouvrage; il engagea auſſi Mrs. Mercator, Gregory & Newton, à eſſayer chacun de leur côté à rendre l'opération aiſée & facile dans la pratique; ce qu'ils firent: & quelque tems après, le Dr. Halley y mit la dernière main. C'eſt Mr. Collins, qui engageoit tous ceux qui étoient propres à perfectionner les Sciences, à s'attacher d'une manière particulière à cette partie pour laquelle ils avoient du talent. Il ſe ſervoit de tous les Inſtrumens qu'il trouvoit propres à ces fins, & qui ſeroient peut-être demeurés inutiles, ou qui auroient été employés à des choſes de néant, ſi par ſon bon jugement & par ſon habileté il n'avoit découvert les divers uſages auxquels ils pouvoient ſervir. Il les mettoit à l'ouvrage, en leur faiſant remarquer où giſoit le défaut dans telle ou telle partie d'une Science utile, en leur indiquant les difficultés ſur leſquelles il y avoit des recherches à faire, en faiſant ſentir l'avantage d'éclaircir parfaitement le ſujet en queſtion, & en entretenant en eux le courage & un deſir ardent de faire de nouvelles Découvertes.

[*C*] *C'eſt à lui qu'on doit auſſi principalement, ſinon uniquement, la publication des plus beaux Ouvrages de Mathématiques de ce tems-là.*] C'eſt à ſes conſtantes ſollicitations que le Public doit la publication des *Leçons d'Optique & de Géométrie* du Dr. Barrow: de l'*Abregé des Ouvrages d'Archimède*, & des *Coniques d'Apollonius*, du même; de la Traduction de l'*Algèbre de Rhonius*, *avec les Additions du Dr. Pell*, par Mr. Branker; de l'*Algèbre de Kerſey*; de l'*Hiſtoire de l'Algèbre* du Dr. *Wallis*; du Traité *des Combinaiſons* de Mr. *Strode*; & de pluſieurs autres excellens Ouvrages.

☞ COLOMB (CHRISTOPHLE), fameux par la découverte du Nouveau Monde, étoit Génois de naiſſance [*A*], & vraiſemblablement d'une bonne famille [*B*]. On ne ſait rien de fort certain touchant les prémières années de ſa vie. Il ſortit fort jeune de ſon Pays (*a*). Je ne ſai quel fonds on doit faire ſur un fait rapporté dans le *Ducatiana* (*b*): „que Colomb étoit en 1474 Capitaine de „ quelques Navires pour le Roi Louis XI; & que comme les Eſpagnols avoient fait en ce tems-là une irruption dans le Rouſſillon, il crut que par repréſailles, & ſans contrevenir à la Paix entre les „ deux Couronnes, il pouvoit courre ſus aux Vaiſſeaux Eſpagnols. Il attaqua donc & prit deux Galères de cette Nation, chargées pour le compte de divers particuliers. Sur les plaintes de cette „ action au Roi Ferdinand, ce Prince prit le parti d'en écrire à Louis XI. Sa Lettre eſt datée du 9 „ Décembre 1474. Ferdinand y qualifie Chriſtophle Colomb, Sujet du Roi Louis XI; c'eſt que, „ comme on ſait, Colomb étoit Génois, & que Louis XI étoit Seigneur Souverain de Génes, quoi- „ que

(*a*) Charlevoix *Hiſt. de S. Domingue* Tom. I. p. 16. Amſt. 1733 in-8.

(*b*) Part. I. p. 141. qui cite *Annot. ſur l'Hiſt. de Charles VI.* p. 590. n. 1. de l'Hiſt. de ce Roi *Edit. du Louvre* 1653.

[*A*] *Etoit Génois de naiſſance.*] C'eſt ce dont tous les Auteurs conviennent; mais d'ailleurs on diſpute preſque autant ſur ſa Patrie, que ſur celle d'Homère. Les uns diſent qu'il étoit natif de *Cugurco*, petit Bourg ſur la Rivière de Gènes (1); ou d'*Albizolo* (2); ou de *Nervi* (3). D'autres le font naitre à *Savone*, ou à *Gènes* même (4). Il eſt aſſez difficile de prendre parti entre ces divers ſentimens. Il eſt ſurprenant que ſon fils Dom Fernand Colomb, qui a écrit ſon Hiſtoire, n'ait pas donné quelque éclairciſſement ſur ce ſujet. Le P. Charlevoix, qui l'a ſuivi, dit ſeulement, que cet Hiſtorien s'en tient au ſentiment de ceux qui font venir ſa famille de Plaiſance; & qu'il ajoute, que le malheur des tems, cauſé par les guerres d'Italie, avoit obligé Dominique Colomb, pere de Chriſtophle, à ſe retirer dans l'Etat de Gènes. Mais cela ne décide rien ſur le Lieu précis de la naiſſance de l'Amiral.

[*B*] *Vraiſemblablement d'une bonne famille.*] Pluſieurs Auteurs prétendent qu'il étoit de fort baſſe naiſſance, & quelques-uns ont même avancé qu'il avoit appris le métier de Cardeur de laine (5). Moréri dit *qu'il eſt ſûr que ſon pere étoit Cardeur de laine, & que lui-même apprit ce métier*; je ne ſai où ce Lexicographe a pris cette certitude. Gomara (6) dit qu'il étoit originaire de Plaiſance en Lombardie, & iſſu de l'illuſtre Maiſon de Peleſtrello; mais il pourroit bien avoir confondu ce nom avec celui de la prémière femme de Colomb, Dona Philippa Muniz ou Moniz de Pereſtrelo, fille du Gouverneur Portugais de Porto-Santo (7). Herréra, autre Hiſtorien Eſpagnol, dit (8) qu'on vouloit le faire deſcendre des anciens Seigneurs de Cucaro dans le Montferrat; & il ajoute, que cette diſpute touchant ſon origine devoit ſe terminer dans le Conſeil Souverain des Indes. On a vu dans la Remarque précédente, que Don Fernand Colomb ſon fils eſt du ſentiment de ceux qui font ſa famille originaire de Plaiſance; mais il ne lui donne point d'autre nom que celui de Colomb, que l'on voit, dit-il, avec les Armes de la famille ſur pluſieurs anciens Tombeaux. Il parle d'un Colomb, ſurnommé *le Jeune*, fameux Armateur de ce tems-là, qui prit dans une occaſion quatre Galères ſur les Vénitiens; & il cite le fragment d'une Lettre de ſon père à une Dame de la Cour d'Eſpagne, où il dit: *Je ne ſuis point le prémier Amiral de ma famille, qu'on me donne le nom qu'on voudra. David a gardé les brebis avant que d'être Roi: je ſuis le Serviteur de ce même Dieu qui l'a placé ſur le Trône* (9). J'ajouterai ici, qu'il eſt aſſez difficile de concevoir que Colomb eût fait des études, & qu'il eût acquis d'auſſi grandes connoiſſances (10), s'il n'eût été d'une bonne famille. Il eſt bien rare qu'un homme de métier, comme l'on veut que Colomb ait été, étudie les Sciences auxquelles nous verrons que Colomb s'étoit appliqué, à moins qu'il n'ait quelque Protecteur qui le pouſſe; & l'on ne dit point que notre fameux Voyageur en ait eu aucun. Quoi qu'il en ſoit, je trouve très bien fondée la réfléxion du P. Charlevoix (11): „ La gloire de ce Grand-Homme n'emprunte rien de ſes ancêtres, qui ne ſont pas connus, & „ a immortaliſé ſon nom au-deſſus de preſque tous ceux „ qui ſe ſont rendus célèbres dans ce Siècle-là. Je ne ſai „ même, s'il n'eût pas été plus glorieux à un ſimple Car- „ deur

(1) Gomara *Hiſt. gén. des Indes* Liv. I ch. 14. Je me ſers d'une vieille Traduction Françoiſe, imprimée à Paris en 1587 in-8.
Thevet *Homm. illuſt.* Tom. VII. p. 140.
(2) Thevet *ibidem.*
(3) Gomara *loc. cit.*
(4) *Voy.* Charlevoix *Hiſt. de S. Domingue* Tom. I. p. 84. 85.
(5) *Voy.* Le même p. 85.
(6) *Hiſt. gén. des Indes* Liv. I. ch. 14.
(7) Charlevoix *loc. cit.*
(8) *Voy.* le même.
(9) Le même.
(10) *Voy.* le corps de l'Article.
(11) *Ubi ſupra* p. 86.

„ que cette Ville & celle de Savone fussent tenues de lui en Fief par le Duc de Milan." Quoi qu'il en soit de ce fait particulier, Colomb avoit fait de fort bonnes études dans son Pays, & il s'appliqua ensuite à celle de la Cosmographie, de l'Astronomie, de la Géometrie & de la Navigation, Sciences dans lesquelles il a excellé (c). A ces connoissances il joignit celles que la pratique & l'expérience fournissent: il voyagea beaucoup dans toutes les Mers connues de son tems, avant que de penser à la découverte du Nouveau Monde. Il dit dans un de ses Memoires (d): „ L'année 1477 au mois de „ Fevrier, je naviguai cent lieues au-delà de l'Ile de Tyle, dont la partie méridionale est à 73 de- „ grés de la Ligne. Elle est aussi grande que l'Angleterre, & les Anglois y vont trafiquer. Ce n'est „ pas la *Tyle* dont parle Ptolomée, qui est immediatement sous la Ligne, mais celle que nous appel- „ lons aujourd'hui *Frieslande*." Plusieurs Auteurs ont voulu lui ravir la gloire d'avoir formé sur les connoissances qu'il avoit par lui-même, le grand dessein de découvrir des Terres inconnues [C]. Quoi qu'il en soit, il conçut qu'il y en avoit du côté de l'Occident, & résolut de tenter d'y parvenir; mais comme il ne s'étoit pas enrichi dans ses Courses, il chercha à faire goûter son projet à quelque Puissance qui fit les frais de l'entreprise. Il s'adressa d'abord à la République de Gênes (e); mais on le traita de visionnaire, & on ne daigna pas seulement faire attention à ses propositions. Il alla de là en Portugal, offrir ses services au Roi Jean II. [D]; mais avec aussi peu de succès qu'à Gênes. Il s'embarqua sur la fin de l'année 1484, & alla prendre terre en Andalousie, avec *Barthelemi Colomb* son frère, qu'il envoya en Angleterre pour tâcher de faire goûter son dessein au Roi Henri VII, tandis qu'il iroit faire la même chose à la Cour d'Espagne. Après sept années de peines & de sollicitations, il obtint enfin trois petits Vaisseaux, avec lesquels il partit. Je ne crois pas devoir entrer ici dans le détail de ses Voyages & de ses Découvertes: on en trouve l'Histoire très bien écrite dans l'Ouvrage du P. Charlevoix, qui me paroit avoir rassemblé tout ce qu'il y a de curieux & d'interessant sur ce sujet. Je n'ai eu dessein que de parler de quelques faits, sur lesquels on peut souhaiter quelques éclaircissemens.

(c) Charlevoix *loc. cit.* p. 88.

(d) Le même.

(e) Thevet *Homm. Ill.* Tom. VII. p. 140. Pet. Martyr Mediolan. a. 4 Benzon. *Novæ Novi Orbis Histor.* Lib. III. c. 14. p. 21. 22. Genève 1578 in-8.

„ deur de Jaine, qu'à un homme de condition, d'être „ monté, comme a fait Christophle Colomb, aux pré- „ miers honneurs, & d'avoir élevé sa famille assez haut, „ pour la mettre en état de s'allier à celle de son Souve- „ rain, & de se perdre, comme elle a fait cinquante ans „ après sa mort, dans la Maison Royale de Portugal."

[C] *Plusieurs Auteurs ont voulu lui ravir la gloire d'avoir formé sur les connoissances qu'il avoit par lui-même, le grand dessein de découvrir des Terres inconnues.*] On a débité pendant la vie de Colomb, & quelques Ecrivains rapportent dans leurs Histoires, que ce célèbre Voyageur dut à un heureux hazard la connoissance du Nouveau Monde. Gomara rapporte (12), qu'une Caravelle voguant en pleine Mer, après avoir été longtems contrariée par les vents, n'y pouvant plus résister, fut emportée sur des côtes inconnues; qu'ainsi été fort longtems à revenir, presque tout l'Equipage périt de faim & de misère, & qu'il n'y eut que trois ou quatre Matelots, & le Pilote, qui arrivèrent en vie, mais tellement accablés & épuisés, qu'ils moururent peu de tems après, le Pilote dans la maison de Colomb, auquel il laissa tous ses papiers; & l'on prétend que c'est sur ces Mémoires, que le Génois dressa son plan. Mais cette Histoire a fort l'air d'un Conte fait à plaisir, & par jalousie, pour ôter à Colomb la gloire de la découverte. „ Outre qu'il s'est toujours récrié haute- „ ment contre ces bruits, inventés, disoit-il, par des „ personnes jalouses de sa gloire; tout ce qu'il y a eu „ d'Auteurs sensés, même Espagnols . . . . . lui ont „ rendu justice. D'ailleurs on ne voit point qu'il ait ja- „ mais songé à passer l'Equateur; ce qu'il auroit néan- „ moins dû faire, pour diriger sa route suivant les Mé- „ moires du Pilote Andalousien, ou Portugais, ou Bis- „ cayen, car on le fait de ces trois Provinces-là. Enfin „ il eût parlé plus clairement, s'il eût été plus sûr de son „ fait, & n'eût pas langui tant d'années à la suite des Cours „ d'Espagne & de Portugal, faute de vouloir s'expliquer „ (13)." A ces raisons on en peut ajouter d'autres, prises du fond même de l'Histoire, & du peu d'accord qu'il y a dans les circonstances. Gomara lui-même avoue (14) non seulement qu'on ignore de quelle Nation étoit ce prétendu Pilote, mais que les uns disent qu'il négocioit aux Canaries & à l'Ile de Madère; d'autres, sur la côte d'Afrique. Les uns font arriver la Caravelle en Portugal; d'autres, à Madère, ou à une des Açores. Personne, dit-il, n'assure rien, mais ils s'accordent tous à dire que le Pilote mourut chez Colomb; c'est-à-dire, à avancer un fait sans fondement & sans preuve. Car si Colomb demeuroit alors dans l'Ile de Madère, comme quelques-uns le prétendent, comment a-t-il accueilli l'Equipage d'une Caravelle arrivée, par exemple, en Portugal? Et si ces bruits avoient eu quelque fondement réel, le fait n'étoit-il pas aisé à éclaircir, & y avoit-il rien de plus facile, que de savoir s'il étoit vrai qu'il fut arrivé dans quelqu'un de ces Lieux une Caravelle de cet ordre, & que Colomb eut reçu chez lui le Pilote? Un Voyageur Italien du XVI. Siècle (15) ne doute pas que la jalousie seule n'ait fait inventer cette histoire, pour diminuer la gloire de Colomb; & il taxe en particulier Gomara d'avoir eu ce dessein: *Unde facilè existimare licet Gomaram multis argutis commentis veritatem pervertere ac corrumpere conari, & quidem eo consilio ut immortalem Christophori Colombi famam imminuat. Quippe ægrè multi patiuntur peregrinum hominem, & quidem è nostra Italia ortum, tantum honoris ac gloriæ consequutum, ut non tantum Hispanicæ gentis, sed & cujusvis alterius, homines superaverit.* On peut voir dans le P. Charlevoix (16), dans Thévet (17), & autres Auteurs, les raisons qu'il eut de former le projet de faire des découvertes du côté de l'Occident.

[D] *Il alla en Portugal, offrir ses services au Roi Jean II.*] Gomara (18), Benzoni (19) & Thévet (20) disent que ce fut au Roi Alphonse V, père de Jean II. que Colomb s'adressa: mais généralement tous les autres Auteurs nomment le dernier de ces Princes, & il y a beaucoup d'apparence que les prémiers se sont trompés. Voici ce qui me le fait croire. Colomb partit pour son prémier Voyage, au mois d'Août de l'année 1492; il avoit passé sept ou huit années à solliciter en Espagne; il y étoit donc venu vers la fin de 1484: or Alphonse V étoit mort en 1481. Il faudroit donc supposer que Colomb auroit passé trois ou quatre ans à solliciter en Portugal, à quoi il n'y a point d'apparence, la manière dont la plupart des Historiens s'expriment là-dessus, insinuant assez clairement qu'il ne fit pas un fort long séjour en Portugal. Quelques Auteurs attribuent le peu de succès qu'il eut dans ce Royaume, au mépris qu'on fit de son projet. Maffée dit (21) qu'on le renvoya comme un homme qui débitoit des fables, & comme un Visionnaire. Thévet (22), Benzoni (23) & le P. Lafitau (24) en disent autant. Mais cela ne paroit guères vraisemblable, dans un tems où la Cour de Portugal étoit fort dans le goût des nouvelles Découvertes. Aussi d'autres Auteurs rapportent-ils la chose d'une manière très différente, quoiqu'ils varient par rapport à quelques circonstances. Le P. Charlevoix dit (25) que le Roi de Portugal reçut très bien Colomb, & qu'il voulut que son dessein fût examiné par D. Diégo Ortiz Evêque de Ceuta, connu auparavant sous le nom du Docteur Calcadille, & par deux Médecins Juifs, fort estimés pour leur habileté dans la Cosmographie. Que ces Commissaires demandèrent à Colomb un Mémoire plus détaillé, qu'il leur donna; que dès qu'ils l'eurent entre les mains, ils firent partir secrettement une Caravelle, avec ordre au Pilote de suivre exactement tout ce qui étoit marqué dans cet Ecrit; mais que la Caravelle n'alla pas fort loin, & qu'après avoir essuyé quelques coups de vent assez forts, elle retourna en Portugal. Que Colomb ne put apprendre sans indignation la supercherie qu'on lui avoit faite, & qu'il ne fut pas moins choqué qu'on rejettât sur lui le peu de succès d'une entreprise aussi mal concertée. Qu'il prit sur le champ la résolution de quitter le Portugal, & s'embarqua secrettement, *craignant que le Roi, qu'il savoit imputer bien plus au manque d'habileté & d'expérience de son Pilote, qu'aux Mémoires qu'on lui avoit donnés, l'inutilité de la tentative*, ne le fit arrêter. Mais un Historien moderne du Portugal (26) ne parle point du tout de la supercherie faite à Colomb. Il dit que cet habile Génois se rendit en Portugal pour offrir ses services au Roi Jean II. Que ce Prince le reçut & l'écouta favorablement: mais qu'avant que de lui accorder ce qu'il demandoit, il voulut consulter Joseph & Roderic, les plus savans Cosmographes du Royaume, qui desapprouvèrent le projet de Colomb. Alors le Roi fit part à son Conseil de ce que le Génois lui proposoit. On délibéra, & Jaques Ortiz Evêque de Tanger & Confesseur du Roi fit un Discours (que l'Auteur rapporte tout du long) pour empêcher qu'on n'entrât dans les vues de Colomb. Pierre de Norogna Comte de Villaréal répondit à l'Evêque, pour soutenir le parti contraire. Mr. La Clède nous fait encore part de ce second Discours: mais ce que je trouve de bien singulier, c'est que *ceux qui assistoient au Conseil, & le Roi lui-même, furent du sentiment du Comte, & cependant on remercia Colomb de ses offres de service.* J'avoue que je trouve là quelque chose d'énigmatique. Du reste, on voit que plusieurs Ecrivains prétendent qu'on fit attention en Portugal aux propositions de Colomb.

(12) *Hist. gén. des Indes* Liv. I. ch. 13.

(13) Charlevoix *ubi supra* p. 91. 92.

(14) *Ubi supra.*

(15) Benzon. *Novæ Novi Orbis Hist.* Lib. I. cap. 5. p. 22. Genève 1578 in-8.

(16) *Ubi supra* p. 87. 88. 89. 92.

(17) *Homm. Ill.* Tom. VII p. 140.

(18) *Hist. gén. des Indes* Liv. I. ch. 15.

(19) *Nov. Novi Orbis Hist.* Lib. I. cap. 6.

(20) *Homm. Ill.* Tom. VII. p. 141.

(21) *Hist. des Indes* Liv. I. p. 44. Je me sers d'une vieille Traduction Françoise, imprimée à Lyon en 1604, n'ayant point l'Original Latin sous ma main.

(22) *Ubi supra* p. 141. 142.

(23) *Ubi supra.*

(24) *Conquêt. des Portugais dans les Indes* Tom. I. Liv. I. p. 67.

(25) *Ubi supra* p. 92. 93.

(26) La Clède *Hist. du Portugal* Tom. I. p. 509. 510. Edit. in-4.

☞ COMMANDIN (FREDERIC). Comme Mr. Bayle n'a rien dit de ce Savant, que ce qui

fe trouve dans les Eloges de Mr. De Thou, je crois faire plaifir au Lecteur, de lui faire connoitre un peu plus particulierement ce Mathématicien Italien. Les Journaliftes de Venife nous ont donné fa Vie (*a*), compofée par *Bernardin Baldi* Abbé de Guaftalla, concitoyen & contemporain de Commandin: c'eft la fource où nous puiferons les faits que nous rapporterons. Frédéric naquit à Urbin en 1509, de parens nobles [*A*]. Son pére prit grand foin de fon éducation. Il apprit les Langues Latine & Grecque de Jaques Torelli, qui profeffoit alors les Humanités à Urbin. Il étudia enfuite la Philofophie & les Mathématiques fous Jean-Pierre Graffi, qui conçut beaucoup d'eftime & d'amitié pour lui. Il lui en donna des preuves en le recommandant fortement au Cardinal Nicolas Ridolfi, par le crédit duquel étant devenu lui-même Evêque de Viterbe, il procura à fon Ami une place de Camerier fecret auprès du Pape Clement VII (*b*), dont il gagna les bonnes graces. Mais il n'eut pas le tems de profiter de fa faveur: étant allé faire un tour à Urbin pour y mettre ordre à fes affaires, le Pape mourut fur ces entrefaites. Commandin réfolut alors de continuer fes études: il alla à Padoue, où il étudia pendant dix ans la Philofophie & la Médecine; & enfuite, on ne fait par quelle raifon, il alla fe faire recevoir Docteur à Ferrare (*c*). Etant retourné à Urbin, fes parens le follicitérent de fe marier; & il y confentit, plus pour leur faire plaifir, dit-on, que par inclination. Il renonça bientôt à la Médecine, pour fe donner tout entier aux Mathématiques [*B*]; & c'eft fur cette Science que roulent tous fes Ouvrages, dont on peut voir le Catalogue dans Mr. Bayle. Je n'ai qu'une remarque à faire fur fa Traduction Italienne d'Euclide [*C*]. Pendant qu'il s'occupoit aux Mathématiques, Gui Ubaldo Duc d'Urbin, Général des Troupes de la République de Venife, qui faifoit fouvent fon féjour à Vérone, y fit venir Commandin, pour apprendre de lui les Fortifications & la Géographie (*d*). De là, il alla à Rome avec le Cardinal Ranuccio [*D*]. Son application extraordinaire aiant altéré fa fanté, il fut obligé d'aller prendre l'air natal: mais ne s'étant pas rétabli, les Médecins lui confeillérent d'aller à Venife, où il fe rétablit parfaitement (*e*). Marcel Cervin, avec lequel Commandin avoit fait connoiffance ci-devant à Venife, aiant été élu Pape, fit écrire à notre Savant par le Cardinal Sirlet, pour l'engager à fe rendre auprès de lui. Commandin y alla, & fut très bien reçu; mais ce Pontife ne vécut que peu de jours après (*f*), tellement que les efpérances de Commandin s'évanouïrent prefque auffitôt qu'il les eut conçues. Cette perte le détermina à fe retirer dans fa Patrie, pour y vivre tranquillement: mais François-Marie Duc d'Urbin voulut l'avoir auprès de lui, pour profiter de fes inftructions. Ce fut dans cet intervalle qu'il eut la vifite du fameux Jean Dee, Mathématicien Anglois, qui voyageant en Italie, vint exprès à Urbin pour le voir (*g*). Après avoir demeuré quelque tems à la Cour, Commandin, voyant qu'il n'avoit pas affez de tems pour faire imprimer les Ouvrages qu'il avoit compofés, demanda la permiffion de fe retirer chez lui, & l'obtint. L'application qu'il donna à cette impreffion, jointe, à ce qu'on prétend, à l'épuifement que lui caufèrent certains plaifirs pris avec excès pour un homme de fon âge, le fit tomber malade fur la fin du mois d'Août 1575; & fon mal s'étant tourné en Fiévre maligne accompagnée de Léthargie, il mourut le 3 de Septembre [*E*]. On trouvera fon Caractére ci-deffous [*F*].

(*a*) *Giornale de' Letterati* Tom. XIX. Art. VI. p. 140.
(*b*) Idem p. 143.
(*c*) Idem p. 146. 147. Antoine Turonco, qui a fait fon Oraifon funèbre, s'eft trompé en difant qu'il fut reçu Docteur à Padoue.
(*d*) Idem p. 149. 150.
(*e*) Idem p. 167.
(*f*) Idem p. 162. 169.
(*g*) Idem 170 172.

[*A*] *Frédéric naquit . . . . . de parens nobles.*] Commandin fon aïeul avoit été Secrétaire de Frédéric Duc d'Urbin, qui avoit tant d'eftime pour lui, qu'il le chargea en mourant du foin de fes Obféques (1). Le pére de notre Frédéric s'appelloit Baptifte Commandin, & fa mére Laure Benedetti. Baptifte s'étoit fort attaché à l'Architecture, & il étoit fur-tout très habile dans la Science des Fortifications, enforte que François-Marie Duc d'Urbin le chargea du foin de faire fortifier la Ville d'Urbin; & il s'en acquitta fi bien, qu'elle paffoit pour une des Places les mieux fortifiées de ce tems-là (2).

[*B*] *Il renonça bientôt à la Médecine, pour fe donner tout entier aux Mathématiques.*] Il trouva trop d'incertitude dans les principes de cette Science, & trop de danger dans fes Expériences: c'eft ce qu'il dit lui-même dans fon Epître dédicatoire de fa Traduction d'Euclide, adreffée au Duc d'Urbin; & il paroit par les Ouvrages qu'il a publiés, qu'il s'étoit appliqué avec fuccès aux Mathématiques. Cependant il y a lieu de croire que fon dégoût pour la Médecine ne venoit nullement d'un défaut d'habileté: en voici une preuve. Pendant qu'il fut à Vérone auprès du Duc Gui-Ubaldo, ce Prince fut attaqué d'une dangereufe maladie: & quoique Commandin eût renoncé à la Médecine depuis plufieurs années, il ne laiffa pas de le traiter fort heureufement & de le tirer d'affaire (3). Toutes les Traductions qu'il a données d'anciens Mathématiciens Grecs, font affez eftimées, dit Baillet (4), non feulement parce qu'il favoit bien les deux Langues, mais encore parce qu'il étoit habile dans les Mathématiques. Mr. Huet dit (5) qu'il eft fidèle dans les mots de fes Auteurs, mais qu'il l'eft encore tout autrement dans les penfées; qu'il a de la clarté & de la netteté, & qu'il a même quelquefois de la politeffe & des beautés, quand la fécherefle des matiéres a pu le fouffrir.

[*C*] *Je n'ai qu'une remarque à faire fur fa Traduction Italienne d'Euclide.*] Mr. Bayle dit (6): „ Mr. Teiffier remarque que Commandin a traduit en *Italien les Oeuvres* „ *d'Euclide*, & il cite *Voffius de Mathem.* p. 68. Mais il „ eft certain que Voffius ne dit pas que cette Verfion fût „ Italienne. Je ne vois perfonne, qui dife qu'elle le fut." Je remarquerai d'abord, que dans mon Edition des *Eloges* de Mr. Teiffier, cette prétendue faute eft corrigée. Il eft vrai auffi, que Voffius ne dit point que la Verfion dont il parle fût Italienne; mais il n'eft pas moins certain, que Commandin a traduit les Elémens d'Euclide en Italien. L'Auteur de fa Vie nous apprend (7) que plufieurs perfonnes, & particuliérement les jeunes gens d'Urbin, qui n'entendoient point la Langue Latine, le follicitérent de mettre Euclide en Langue Vulgaire; que n'aiant pu fe refufer à leurs inftances, il s'y appliqua avec beaucoup de diligence, & fit imprimer cette Traduction fous ce titre: *Degli Elementi d'Euclide Libri XV, cogli Scolii antichi tradotti prima in Lingua Lat. da M. Fed. Commandino da Urb. e con Commentarii illuftrati, & hora d'ordine dell' ifteffo trafportati nella noftra volgare, e da lui riveduti. In Urbino appreffo Domenico Frifolino*, 1575 in-fol. Je ne fai fi la Traduction Italienne dont parle Mr. Fabricius (8), eft différente de celle-ci; on le diroit, par la maniére dont il en parle: *Italice*, dit-il, *cum Commentariis Nic. Tartaleæ Brixienfis Mathefeos Prof.*

[*D*] *Il alla à Rome, avec le Cardinal Ranuccio.*] Ce Cardinal étoit venu à Vérone avec la Ducheffe Victoire Farnèfe fa fœur, pour voir le Duc d'Urbin qui étoit fon coufin. Comme il aimoit les Sciences, le mérite de Commandin ne lui échappa point; il le demanda au Duc, qui ne put le lui refufer, quelque peine qu'il eût à s'en priver. Commandin trouva de l'avantage dans ce changement: outre le loifir de travailler dans la maifon du Cardinal, il eut l'occafion de voir plufieurs Savans, dont le commerce lui fut utile, comme Fulv. Urfinus, Annibal Caro, & plufieurs autres (9).

[*E*] *Il mourut le 3 de Septembre.*] Il avoit foixante-fix ans, comme Mr. Bayle le dit. Son Epitaphe lui donne mal à propos trois ans de plus. La voici:

*Federico Commandino*
*Urbinati*
*Cujus opera Mathematicæ difciplinæ*
*Prope intermortuæ revixere*
*Dum Antiquis attulit lucem*
*Recentioribus fe præbuit Ducem*
*Vita non Gloria defuncto*
*Anno Ætatis* LXIX
*Salutis Verbi* MDLXXV
*Ludovicus filius Pronepos*
*Pofuit.*
*Hic Commandini Offa cubant, at Nomen ubique*
*Floret: Pars melior fidera fumma tenet* (10).

Plufieurs Poëtes firent des Vers fur fa mort: en voici de Marc Montano d'Urbin, qui m'ont paru bons:

*Seu colitis celfi fpatiofa cacumina Pindi,*
*Seu juvat egelidæ vos lene murmur aquæ,*
*Linquentes claros fontes, dulcefque receffus,*
*Huc, o Pierides, huc properate gradus:*
*Hicque ubi fancta colunt niveum veneranda fepulchrum,*
*Naiades trifti lumina rore rigant.*
*Spargite purpureos flores, & lilia paffim*
*Candida, & alternis dicite carminibus:*
*Concidit omne decus tecum,* FEDERICE, *Metauri;*
*Omne decus magnæ concidit Aoniæ* (11).

[*F*] *On trouvera fon Caractére ci-deffous.*] Commandin étoit d'une taille médiocre, affez quarré; il avoit l'air vénérable, la couleur bonne, la démarche grave, & convenable à fon âge & à fa profeffion. Fort attaché à l'étude, il paffoit ordinairement huit heures dans fon Cabinet. Sobre pour le manger, propre dans fes habits, mais aimant un peu trop les femmes. Sa converfation étoit un peu

(1) *Giornal. de' Letterati* Tom. XIX. p. 142. 143.
(2) Idem p. 142.
(3) Idem p. 150.
(4) *Jugem. des Sav.* T. II. Part. III. p. 371. Ed. de 1725 in-8.
(5) *De clar. Interpret.* Lib. II. p. 105. apud eundem ibidem.
(6) Article COMMANDIN, Remarq. [*B*].
(7) *Giorn. de' Letterati* Tom. XIX. p. 174. 175.
(8) *Bibl. Græc.* T. II. p. 371.
(9) *Giornal. de' Letter.* ubi fupra p. 150. 151.
(10) Idem p. 177.
(11) Idem p. 177. 178.

peu pesante, & il sembloit né plutôt pour écrire, que pour parler. Son stile est pur, & il a mis dans ses Ouvrages tous les ornemens dont les Mathématiques sont susceptibles. Il avoit la conception d'abord dure; mais quand avec un peu d'application il avoit saisi son objet, il le concevoit bien. Sa mémoire ne recevoit que difficilement ce qu'il lui vouloit confier; mais quand elle l'avoit reçu, elle le conservoit fidèlement. Il avoit fort aimé la Musique dans sa jeunesse, & il se divertissoit encore quelquefois à toucher le Luth, dans un âge plus avancé. D'un commerce aisé, d'une humeur gaie & douce, ceux qui avoient conversé familièrement avec lui pendant plusieurs années, ne l'avoient presque jamais vu en colère. En un mot, si nous devons en croire l'Auteur de sa Vie, s'il n'avoit un peu trop aimé les femmes, Momus lui-même n'auroit rien pu trouver à reprendre en lui (12).

(12) Idem p. 111-114.

CONGREVE (GUILLAUME), célèbre Poëte Anglois, étoit fils de Mr. Guillaume Congreve, cadet d'une ancienne & bonne Famille du Comté de Stafford, & qui eut l'administration d'une partie des grands biens du Comte de Burlington en Irlande, où il demeura pendant plusieurs années. Notre Poëte, son fils unique, y nâquit en 1672. Il fit ses prémières études dans l'Ecole publique de Kilkenny, d'où on l'envoya au Collège de la Trinité à Dublin, où il eut le bonheur d'être sous la conduite d'un homme fort versé dans les Belles-Lettres, le Dr. Et. George Ash, qui fut depuis Principal de ce Collège, & successivement Evêque de Clogher & de Derry; & qui a eu aussi pour Disciple le Dr. Jonathan Swift, Doyen de S. Patrice (a). Lorsque Mr. Congreve passa en Angleterre, il entra dans *Middle-Temple*, où il commença à étudier en Droit: mais son goût pour les Belles-Lettres & pour la Poësie l'empecha de s'y appliquer avec beaucoup de soin. Son prémier Ouvrage fut une Nouvelle, intitulée, *L'Inconnue, ou l'Amour & le Devoir réconciliés* [A]; & peu après il commença sa Comédie du *Vieux Garçon*. Mais comme il avoit peu de rélation avec les gens du métier, il fut recommandé par ses Cousins à Mr. Thomas Southerne, qui lui fut d'un grand secours dans toute cette Piéce, & qui prévint Mr. Dryden en sa faveur. Ce Grand-Homme aiant lu cette Piéce, dit „ qu'il n'avoit jamais vu pour coup d'essai une pareille Comédie; mais que l'Auteur ne connoissant „ ni le Théatre ni la Ville, il feroit dommage qu'il échouât, faute d'un peu de secours; que la ma„ tiére étoit assez riche, & qu'il ne s'agissoit que d'y donner le tour convenable." Mrs. Dryden, Arthur Mainwaring & Thomas Southerne la lurent avec attention; Mr. Dryden la mit dans l'ordre où elle a été représentée, & Mr. Southerne obtint de Mr. Thomas Davenant, qui avoit alors la direction du Théatre Royal de Drury-Lane, que Mr. Congreve auroit l'entrée franche à la Comédie, six mois avant que sa Pièce fût représentée; faveur qu'on n'avoit jamais accordée auparavant. Elle fut enfin jouée en 1693 avec un applaudissement général, & parut avec un éloge de Mrs. Southerne, Marsh & Bevil Higgons, quoiqu'il n'eût que dix-neuf ans quand il l'avoit composée, & vingt & un quand elle fut mise au Théatre [B]. Elle lui acquit non seulement de la réputation, mais plusieurs Amis de distinction, entre autres Mr. Montague, depuis Lord Hallifax, qui lui procura une place de Commissaire des Carosses de louage, ensuite une Charge dans le Bureau qu'on appelle *The Pipe-Office*, une autre à la Douane qui lui valoit six-cens livres sterling de rente, & le poste de Secrétaire de la Jamaïque, qui lui en rapportoit sept-cens & neuf. En 1694 on représenta sur le Théatre de Drury-Lane sa Pièce qui a pour titre *Le Fourbe* [C], que la Reine Marie honora de sa présence, comme elle avoit fait la prémière. Cette Princesse étant morte le 28 Décembre 1694, notre Poëte fit une belle Eclogue, intitulée: *Les Regrets de la Muse d'Alexis; ou Eclogue sur la mort de la Reine Marie*. L'année suivante, les Factions politiques furent cause que la Troupe se partagea; & Mr. Betterton aiant le plus souffert dans cette occasion, Mr. Congreve lui donna sa Comedie *L'Amour payé d'Amour*, pour faire l'ouverture du nouveau Théatre que

(a) Nous sommes redevables de ces particularités, & de plusieurs autres qui se trouvent dans cet Article, à Mr. *Thomas Southerne*, Auteur d'*Oroonoko*, du *Mariage fatal*, ou *l'Adultére innocent*, & de plusieurs autres excellentes Pièces de Theatre.

[A] *Son prémier Ouvrage fut une Nouvelle, intitulée*, L'Inconnue, ou l'Amour & le Devoir réconciliés.] Elle parut sans nom d'Auteur: il la dédia à Me. Catherine Leveson, par une Epitre signée *Cléophile*. Il nous apprend, *que cette Pièce fut commencée & finie à ses heures de loisir, pendant une quinzaine; car je ne puis*, dit-il, *que regarder comme un laborieux loisir, celui qui a enfanté une pareille bagatelle*.

[B] *Quoiqu'il n'eût que dix-neuf ans, quand il l'avoit composée, & vingt & un, quand elle fut mise au Théatre*.] Il dit lui-même (1), *qu'il n'étoit presque qu'un petit garçon, quand il fit cette Comédie*, „ ce qui fut plusieurs années a„ vant qu'elle fut représentée, comme diverses person„ nes le savent. Lorsque j'y travaillai, je ne pensois „ guère au Théatre; je ne cherchois qu'à m'amuser, dans „ une longue convalescence. Ensuite elle fut vue par „ mon indiscrétion, & représentée peu après. Par un „ nouvel effet d'indiscrétion, je me laissai engager à con„ tinuer un travail aussi difficile qu'ingrat, & à être con„ tinuellement aux prises avec le Ridicule & la Folie." Mylord Falkland, dans le *Prologue* destiné pour cette Pièce, dit: „ J'ai du penchant à douter du succès de notre „ jeune Auteur, malgré toute la vigueur de sa jeunesse; „ mais lui, plus hardi, ose se risquer à vingt & un an, & „ se flatte fièrement de vous contenter." L'Auteur du *Tatler* nous dit (2), que „ le Caractère du Personnage qui „ donne le nom à la Pièce est parfaitement celui d'un „ vieux Débauché, qui ne se résout que de fort mauvai„ se grace à subir un joug qui engage à l'ordre, & aux „ Loix de la bienséance. Son amour n'est ni flamme, ni „ langueur; ce n'est que mauvaise humeur & qu'emporte„ ment. Les autres Personnages à qui l'on donne une „ conduite plus régulière, sont peints d'une manière bien „ entendue & très spirituelle. On y ouvre la Scène par „ une conversation qui roule sur un sujet qui n'est pas „ commun, mais qui est traité d'une façon très naturelle. „ On ne peut mieux attraper le ridicule de l'Amour qu'un „ Vieillard cassé témoigne pour une Femme jeune & frin„ gante, qu'il l'est dans cette Comédie." Le même Ecrivain dit dans un autre endroit (3), que „ l'Auteur a „ observé dans cette Comédie une chose, à laquelle la „ plupart des autres Poëtes ne font pas d'attention, ou „ qu'ils n'entendent point: c'est-à-dire, la distinction des „ Caractères. Il est assez ordinaire aux Ecrivains, d'a„ voir la modestie de croire que les autres ont autant d'es„ prit qu'eux, & de faire parler les Personnages de la „ Pièce, du même ton que l'Auteur, sans avoir en au„ cune façon égard à l'âge, à la condition, ou à la qua„ lité de celui qu'ils mettent sur le Théatre. Les Dames „ y parlent en Harangères, & les Laquais y donnent le „ ton aux honnêtes-gens. Mais cet Auteur-ci connoit „ les hommes; ce qui fait que ses Pièces offrent un amu„ sement utile, tandis que celles des autres ressemblent à „ la Musique des Intermèdes; ce sont peut-être des sons „ assez agréables, mais qui ne réveillent aucune idée."

(1) *Amendments of Mr. Collier's false and imperfect Citations* p. 39. 40.

(2) *Babillard* Tom. I. p. 110. 111. Amst. 1724.

(3) Num. 191. en Anglois.

[C] *Le Fourbe*.] Cette Pièce est dédiée à Mr. Charles Montague, un des Commissaires de la Trésorerie. L'Auteur dit dans son Epitre dédicatoire, qu'il avoit voulu faire une *Comédie dans les règles*; mais qu'en y travaillant, il s'étoit rappellé ce mot, *Sudet multum, frustraque laboret, ausus idem*. „ Pour expier la vanité d'un pareil „ dessein, *dit-il*, j'avoue sincèrement la témérité de l'en„ treprise, & l'imperfection de l'exécution. J'ose dire „ cependant, que je n'ai pas manqué entièrement mon „ but, & que l'œconomie *méchanique* de la Pièce est régu„ lière. C'est ce que je puis dire avec aussi peu de vani„ té, qu'un Architecte qui assure qu'il a élevé un bâti„ ment selon le plan qu'on lui a donné; ou qu'un Jardi„ nier, qui a donné telle ou telle figure à son Parterre. „ J'ai d'abord conçu la Morale, & c'est là-dessus que j'ai „ formé le plan de la Fable, dont je ne sache pas avoir „ emprunté nulle part le moindre trait. J'ai rendu l'In„ trigue aussi forte qu'il m'a été possible, parce qu'elle „ est simple; & je l'ai rendue simple, pour éviter la con„ fusion, & pour conserver les trois Unités du Poëme „ Dramatique." Mr. Dryden adressa des Vers sur cette Comédie à *son cher Ami Mr. Congreve*, où il dit entre autres choses: „ *Fletcher* excella pour l'aisance du Dialo„ gue; il touchoit le cœur, mais sans l'élever. Le grand „ *Johnson* plait par sa force; mais en doublant celle de „ *Fletcher*, il n'a pas attrappé ce qu'il a d'aisé & de natu„ rel. Par différens talens ils firent honneur à leur Siè„ cle; l'un par le fond des choses, & l'autre par la con„ noissance du Théatre. Mais ils cèdent avec raison tous „ deux à *Congreve*, qui égale l'un pour le jugement, & „ qui le surpasse pour l'esprit. On voit chez lui toutes „ les beautés de notre Siècle; la politesse d'*Etherege*; la „ pureté de *Southerne*; la satire, l'esprit & la force du „ mâle *Wicherly*. Vous avez tout réuni, dans la fleur de „ la jeunesse; & votre gloire n'afflige point vos contem„ porains. Votre douceur nous charme, & nous ne pou„ vons vous porter envie, parce que nous vous aimons *." Et un peu plus bas Mr. Dryden ajoute: „ Ton *prémier* „ *Essai* (4) fit concevoir de bonne heure des espérances, „ qui ont été plus que remplies. Hardi, mais sage & judi„ cieux, ta moindre louange est d'être régulier. On peut

* Mr. Charles Hopkins célèbre aussi *la Candeur* de Mr. Congreve dans les Vers qu'il lui a adressés, qui se trouvent dans *Dryden's Miscellanies* Part. V. p. 50. Lond. 1716.

(4) La Comédie du *Vieux Garçon*.

que cet Acteur avoit dressé dans le Jeu de paume de *Portugal-Row*, dans *Lincoln's-Inn-Fields*. Il fit ensuite *l'Epouse affligée*, Tragédie [*D*], qui fut représentée sur le même Théatre en 1697, & qu'il dédia à la Princesse Anne de Dannemarc, depuis Reine. En 1698, Mr. Collier attaqua ses quatre Pièces, dans son *Tableau de ce qu'il y a de profane & de corrompu dans le Théatre Anglois*. Mr. Congreve y répondit par une Brochure qui a pour titre, *Corrections des Citations fausses & imparfaites que Mr. Collier a faites, du* Vieux Garçon, *du* Fourbe, *de* l'Amour payé d'Amour *&* *de* l'Epouse affligée. *Par l'Auteur de ces Pièces.* Londres 1698 in-8. Mr. Collier repliqua par sa *Défense du Tableau* &c. Londres 1699 in-8. La dernière de ses Pièces est celle qui a pour titre *Le Monde* * [*E*], représentée par la Compagnie de Betterton sur le Théatre de Lincolns-Inn-Fields, & dédiée au Comte de Montague. Cette excellente Pièce n'eut pas un fort grand succès à la prémière représentation, mais le Public lui rendit justice dans la suite. Mr. Congreve a revu la Traduction de l'Enéide de Virgile de Mr. Dryden [*F*]. Il a fait aussi une *Mascarade* intitulée, *Le Jugement de Paris*, & un Opéra sous le titre de *Sémélé* [*G*], qui n'a jamais été représenté, mais qui a été mis en Musique par son Ami Mr. Jean Eccles. En 1710, il donna une Edition de ses Poësies en trois Volumes in-8. contenant, outre les Pièces dont nous avons parlé, un *Recueil de Poësies sur divers sujets*; & l'on a fait une Edition de toutes ses Poësies à Londres en 1730, en trois Volumes in-12. Il a aussi écrit quelques *Lettres*, dont l'une † a été publiée par Mr. Jean Dennys dans un Recueil de Lettres de Dryden, Congreve, Moyle &c. & une Epitre Dédicatoire au Duc de Newcastle, pour lui dédier les Pièces de Théatre de Dryden. Sur la fin de sa vie, sa santé commença à décliner extrèmement, & sa vue s'affoiblit. Il mourut vers les cinq heures du matin, le Dimanche 19 Janvier 172 8/9, dans sa maison de *Surrey-street* dans le *Strand*, dans sa cinquante-septième année. Le Dimanche suivant, 26 de Janvier, son Corps fut mis en parade dans la Salle de Jérusalem; d'où il fut transporté le même soir avec beaucoup de pompe à l'Abbaye de Westminster dans la Chapelle de Henri VII, & enterré proche du feu Comte de Godolphin. Henriette Duchesse de Marlborough y a érigé un Monument [*H*] en son honneur. Nous donnerons ci-dessous son Caractère, & celui de ses Ouvrages [*I*].

* *The Way of the World.*

† *Upon Humour in Comedy.*

„ à force de travail observer l'unité de Tems, de Lieu & d'Action; mais il faut naître avec le génie, il ne peut être le fruit des préceptes: c'est-là votre partage, & un don de la Nature chez vous. Le Ciel, ci-devant une fois prodigue, en accorda autant à *Shakespear*: il ne pouvoit faire rien de plus en sa faveur."

[*D*] *Il fit ensuite* l'Epouse affligée, *Tragédie.*] Voici ce qu'en dit le Chevalier Richard Blackmore (5). „ Cette Pièce a été reçue, & selon moi, à juste titre, avec un applaudissement universel, comme la meilleure Tragédie qui ait paru de notre tems. Le Sujet, autant que j'en puis juger à la prémière vue, est heureusement inventé, & de main de Maitre. Les Caractères sont bien choisis, & bien frappés: celui de *Zara* est admirable. Les passions sont bien touchées. La diction est juste, claire, belle, noble, & agréablement variée selon le sujet. Le Vice est puni, comme il convient; & l'innocence opprimée se trouve enfin récompensée. On voit régner dans toute la Pièce, excepté dans un endroit ou deux dont on pourroit douter, une heureuse imitation de la Nature. On n'y trouve ni images ni expressions immodestes, ni saillies bizarres; mais tout y est, peu s'en faut du moins, chaste, juste, & selon la bienséance. Cette Tragédie, comme je l'ai remarqué, a eu un grand succès, quoiqu'il n'y ait point de bouffonneries ridicules & peu naturelles, & qu'elle n'ait été soutenue ni du Chant, ni de la Danse, pour la rendre plus agréable. Par où il paroit, qu'un bon génie peut se faire estimer par lui-même, & qu'il n'a pas besoin de ces misérables secours, pour plaire & pour se faire admirer. On voit aussi par-là, que le goût de la Nation n'est pas si corrompu, qu'une Pièce réguliére & chaste ne puisse être non seulement soufferte, mais parfaitement bien reçue."

(5) Preface to *Prince Arthur.* Londres 1697 in-fol.

[*E*] *La dernière de ses Pièces est celle qui a pour titre*, Le Monde.] Il dit dans l'*Epitre* dédicatoire à Rodolphe Comte de Montague, que le succès de cette Pièce sur le Théatre a surpassé son attente. „ Car elle n'étoit que peu ou point accommodée au goût, qui semble aujourd'hui avoir pris le dessus. Les Caractères, qu'on prétend tourner en ridicule dans la plupart de nos Comédies, sont si extravagans & si grossièrement ridicules, que selon mon petit avis, ils sont plus propres à faire de la peine aux personnes d'un bon esprit, qu'à les divertir: ce sont des objets de charité, plutôt que de mépris; & qui au-lieu de nous faire rire, doivent souvent exciter notre compassion. Cette considération m'a fait naitre le dessein de produire sur le Théatre quelques Caractères, dont le ridicule n'est pas tant la suite d'une disposition naturelle, qui est incorrigible, & par cela même peu propre pour le Théatre, que l'effet d'un esprit affecté, qui par cela même qu'il est affecté, est faux. Comme il y a quelque difficulté à tracer un Caractère de cette espèce, il y a aussi un peu de hazard dans sa réussite sur le Théatre. Car bien des gens viennent à la représentation d'une Pièce avec une si furieuse envie de critiquer, qu'ils laissent échapper leur censure, lors même que la précipitation leur fait manquer leur but. C'est ce que j'ai eu occasion de remarquer en dernier lieu: cette Pièce avoit déja été représentée deux ou trois jours, avant que quelques-uns de ces Juges précipités eussent eu le tems de distinguer le Caractère du *bon Esprit* d'avec *l'Esprit faux*." Le Chevalier Steele lui adressa une *Epitre*, à l'occasion de cette Comédie (6).

(6) Insérée par Mr. Charles Gildon dans le *New Miscellany of Original Poems on several occasions* &c. Lond. 1701 in-8.

[*F*] *Mr. Congreve a revu la Traduction de l'Enéide de Virgile de Mr. Dryden.*] Mr. Dryden le dit, dans l'Epitre dédicatoire de cette Traduction au Marquis de Normanby (7). „ Mr. Congreve m'a fait la faveur de revoir l'*Enéide*, & de comparer ma Traduction avec l'Original. Je ne rougirai jamais d'avouer, que ce digne jeune-homme m'a fait remarquer plusieurs fautes, que j'ai taché de corriger."

(7) *The Works of Virgil, translated into English Verse, by Mr. Dryden* Vol. II. p. 415. Lond. 1730 in-12.

[G] *Il a fait aussi* . . . . . *un Opéra sous le titre de* Sémélé.] Dans l'*Argument* qui sert d'introduction, il observe, qu'il n'a pas cru devoir s'attacher à la rime & à l'égalité des vers, dans cette partie du Dialogue destinée à la *Musique parlante* ou au *Récitatif*. „ Car comme le *Récitatif* n'exige pas cette rigoureuse observation du *Tems* & de la *Mesure*, que demandent les *Airs* & les *Sonates*, il n'est pas nécessaire aussi, qu'on observe dans les paroles que l'on compose pour cette sorte de Musique, la même exactitude de nombres, de rime & de mesure, qu'on doit observer dans une *Ode* ou un *Sonnet*. Car ce qu'on appelle *Récitatif* en Musique, n'est autre chose qu'une manière de parler cadencée; c'est une espèce de Prose en Musique: sa beauté consiste à approcher du ton naturel, & à donner au son naturel des mots, quelque chose de plus pathétique."

[*H*] *Henriette Duchesse de Marlborough y a érigé un Monument.*] Voici l'Epitaphe qu'elle y a fait mettre: *Mr.* GUILLAUME CONGREVE, *mort le 19 Janvier 1728, âgé de 56 ans, a été enterré proche de ce lieu. Ce Monument a été dressé à son honneur par* Henriette *Duchesse de* Marlborough, *pour témoigner combien elle conserve précieusement le souvenir du bonheur, & de l'honneur qu'elle a trouvé dans l'amitié sincère d'un si digne & si honnête homme; dont la Probité, la Candeur, & l'Esprit, ont mérité l'amour & l'estime de son Siécle, & dont les Ouvrages seront l'admiration des Siècles à venir.*

[*I*] *Nous donnerons ci-dessous son Caractère, & celui de ses Ouvrages.*] Le Chevalier Steele (8) observe, que son *grand discernement pour distinguer les divers Caractères des hommes*, qu'il a fait paroitre dans ses *Comédies*, faisoit que *la bonne opinion qu'il avoit de quelqu'un, suffisoit pour lui attirer l'estime des autres*: Qu'il s'est acquis une juste réputation dans les diverses parties de la Poësie; & qu'on voit régner par-tout ce tour aisé, agréable, & naturel, par lequel il brilloit plus que personne, dans les Chansons & autres petites Pièces. „ Je ne puis m'empêcher de citer ici, *dit le Chevalier*, votre inimitable *Doris*, qui surpasse pour la délicatesse, la fine raillerie, & la satire polie, tout ce qu'on a dans ce genre dans quelque Langue que ce soit. Je ne puis quitter ma *Doris* favorite, sans remarquer combien cette petite Pièce marque de connoissance du Monde. On y voit en *Doris* le caractère d'une femme libertine du bel-air, & la satire y est parfaitement assortie: car les personnes du grand monde sont rarement frappées du portrait de leurs vices, à moins qu'on n'en fasse sentir le ridicule." Le Chevalier Steele dit ensuite, que quelque estimé que notre Auteur soit pour ses *excellens Ouvrages*, par lesquels il est la gloire de la Nation Angloise, il aime mieux cependant, en qualité d'homme qui a passé tant d'agréables momens avec lui, célébrer cet *esprit complaisant*, & *maître d'une imagination vive*, qui lui a mérité la rare louange d'homme d'esprit *qui plaisoit toujours*, & *qui n'offensoit jamais*. Personne, après avoir passé une soirée avec lui, n'a pu se rappeller aucune expression, aucun trait, qui lui fit quelque peine: „ ce qui, dans un homme capable de réussir en tout genre, est une qualité préférable aux plus brillantes saillies d'imagination, quoi qu'en puissent penser les gens d'un caractère naturellement malin." Le même Auteur s'exprime en ces termes, dans l'Epitre dédicatoire de la seconde Edition du *Tambour* de Mr. Addison, adressée à Mr. Congreve (9): „ Je me flatte que vous me pardonnerez d'avoir exposé une affaire délica-

„ te,

(8) Dans la Dedicace de ses *Poetical Miscellanies* &c. adressée à Mr. Congreve. La seconde Edition a paru à Lond. 1727 in-12.

(9) Londres 1722 in-4.

„ te, à un homme, qui a une supériorité reconnue sur „ tous les autres, non seulement par le caractère des plus „ beaux talens, mais par la modération, la candeur & „ la bonté, avec lesquelles il en jouît, qui font que ces „ avantages ne sont pas moins de plaisir au reste du mon- „ de, qu'à celui-là même qui les possède. Et puisque la „ réputation consiste dans la bonne opinion que les gens „ sages & vertueux ont de nous, vous ne devez pas me „ blâmer d'avoir tâché de repousser les coups qu'on a por- „ tés à ma réputation, en m'adressant à un homme que „ tous les gens sages & vertueux aiment & respectent." Richardson Pack dit (10), „ qu'il règne dans toutes ses „ Comédies une plaisanterie vive & peu commune, & qui „ est cependant en général un tableau naturel de ce qui „ se passe dans la vie. D'ailleurs il a relevé la Comédie, „ & rendu le Théatre, trop prostitué à la populace, uti- „ le aux personnes de qualité. Et autant que ses Pièces „ sont divertissantes, autant sont-elles rigoureusement se- „ lon les Règles." Mr. Pope l'appelle (11) „ un des „ hommes les plus estimables, aussi-bien qu'un des Ecri- „ vains les plus délicats de son Siècle & de son Pays." Mr. de Voltaire assure (12) „ qu'il est celui de tous les „ Anglois, qui a porté le plus loin la gloire du Théatre „ Comique. Il n'a fait que peu de *Pièces*, mais toutes „ sont excellentes dans leur genre: les règles du Théatre „ y sont rigoureusement observées. Elles sont pleines de „ Caractères nuancés avec une extrême finesse; on n'y es- „ suye pas la moindre mauvaise plaisanterie: vous y vo- „ yez par-tout le langage des honnêtes-gens, avec des „ actions de fripon; ce qui prouve qu'il connoissoit bien „ son monde, & qu'il vivoit dans ce qu'on appelle la bon- „ ne compagnie *. Il étoit infirme, & à la fin de sa vie, „ quand je l'ai connu (13). Mr. Congreve avoit un dé- „ faut, qui étoit d'avoir une idée trop basse de sa pré- „ mière profession (*celle d'Ecrivain*), quoiqu'il lui fût „ redevable de sa réputation & de sa fortune. Il parloit „ de ses Ouvrages, comme de bagatelles qui étoient au- „ dessous de lui; & il me fit entendre dans notre prémiè- „ re conversation, que je ne devois le voir que sur le „ pied d'un Gentilhomme, qui menoit une vie aisée & „ simple. Je répondis, que s'il eût été assez malheureux „ de n'être qu'un Gentilhomme, je ne serois jamais venu „ pour le voir; & je fus extrêmement dégoûté d'une va- „ nité aussi mal placée."

(10) *Essay on Study*, in his *Miscellanies* p. 100.

(11) *Postscript* to his *Translation of the Iliad of Homer*, dated March 25. 1720.

(12) *Mélange de Littérature & de Philosophie*, ch. 21. *Oeuv. de Voltaire* Tom. IV. Amst. 1739 in-8.

* Mr. de Voltaire a retranché ce qui suit dans l'Edition dont je me sers; cela se trouve dans ses *Lettres sur les Anglois*, Lett. 30.

(13) Mr. de Voltaire doit être venu en Angleterre en 1728, car dans son *Essai sur la Poësie Epique* &c. imprimé à Londres en 1727, il dit, *qu'il n'avoit passé que 18 mois en Angleterre*.

COTES (ROGER), célèbre Mathématicien, & Professeur d'Astronomie & de Physique Expérimentale de la Chaire de *Plume* à Cambridge, dans le XVIII. Siècle, étoit fils de Roger * Cotes, Recteur de Burbage dans le Comté de Leicester. Il est remarquable que ce Bénéfice a été possédé plusieurs années par Antoine Comte de Kent, aieul du Duc de Kent d'aujourd'hui (*a*), duquel Mr. Cotes étoit parent très proche par sa mère, fille du Major Farmer du même Comté (*b*). Il naquit à Burbage le 10 Juillet 1682, & fit ses prémières études dans l'Ecole de Leicester. A l'âge d'onze ou douze ans, il fit paroitre une forte inclination pour les Mathématiques; que son oncle Mr. Jean Smith (*c*), Ecclésiastique du Comté de Lincoln, encouragea puissamment. Il goûta même tellement son génie, qu'il obtint de son père de l'avoir chez lui, pour travailler avec lui aux Mathématiques. On l'envoya ensuite à l'Ecole de S. Paul à Londres, où il eut successivement pour Maitres le Dr. Thomas Gale & Mr. Jean Postlethwayte. Au milieu de ses études ordinaires, il trouvoit le tems d'entretenir un commerce régulier avec son oncle, non seulement sur les Mathématiques, mais sur la Métaphysique, la Philosophie & la Théologie. Le 6 d'Avril 1699, âgé de dix-sept ans, il entra en qualité de Pensionnaire dans le Collège de la Trinité à Cambridge; & à la S. Michel de 1705, il fut élu Membre de ce Collège. Il y eut sous sa conduite Antoine Comte de Harold, & Henri de Grey fils du Duc de Kent. Au mois de Janvier $170\frac{7}{8}$ il fut nommé Professeur en Astronomie & en Physique Expérimentale, pour la Chaire fondée par le Dr. Thomas Plume, Archidiacre de Rochester, son mérite & son savoir aiant fait jetter les yeux sur lui, pour la remplir le prémier (*d*). En 1706 il prit le degré de Maitre-ès-Arts; & en 1713 il entra dans les Ordres sacrés (*e*). Les plus grands Hommes de son tems l'estimoient infiniment, pour la connoissance qu'il avoit de ce qu'il y a de plus profond dans les Mathématiques. Il publia en 1713 à Cambridge, à la sollicitation du Dr. Bentley, une seconde Edition du Livre du Chevalier Newton, qui a pour titre, *Philosophiæ Naturalis Principia Mathematica*, avec les Additions & les Corrections de l'Auteur; & il y mit une excellente Préface, où il fait un détail fort étendu de la Philosophie introduite par ce Grand-Homme. Mr. Cotes avoit préparé pour le Public plusieurs Ouvrages fort utiles, l'un desquels a été publié à Cambridge in-4. en 1722, par son savant successeur le Dr. Robert Smith, sous le titre de *Harmonia Mensurarum, sive Analysis & Synthesis per Rationum & Angulorum mensuras promotæ. Accedunt alia Opuscula Mathematica. Per Roger. Cotes* [*A*]. On a aussi de lui une *Description du Météore qui a paru le 6 de Mars* $171\frac{5}{6}$, *dans une Lettre* à

* Dans l'Epitaphe du fils il est appellé *Robert*. Voy. Rem. [C]. Il y a sans doute faute d'impression dans l'un ou l'autre endroit. R. D. T.

(*a*) *Life of Dr. John Colet Dean of S. Paul's*, by *Samuel Knight D. D.* p. 429. 430. Lond. 1724 in-8.

(*b*) Tiré de Mémoires communiqués par Mr. Robert Smith, Dr. en Droit, & Professeur de la Chaire de *Plume* à Cambridge.

(*c*) Père du Dr. Robert Smith nommé ci-dessus.

(*d*) Tiré des *Mém. du* Dr. Smith, & Knight p. 430.

(*e*) Tiré des *Mémoires du* Dr. Smith.

[*A*] *Harmonia Mensurarum* &c.] Pour avoir le titre complet, il faut ajouter: *Edidit & auxit* Robertus Smith, *Collegii S. Trinitatis apud Cantabrigienses Socius, Astronomiæ & Experimentalis Philosophiæ post* Cotesium *Professor*. L'Epitre dédicatoire, adressée par le Dr. Smith à Richard Mead Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale, est datée du Collège de la Trinité à Cambridge, le 16 d'Avril 1722. L'Ouvrage est divisé en trois Parties. La prémière est intitulée *Logometria*, publiée d'abord par l'Auteur lui-même dans les *Transactions Philosophiques* de l'année 1714, num. 338. Le principal dessein de l'Auteur dans cette Partie (1) est de montrer, comment cette espèce de Problèmes, qui dans la Méthode ordinaire se réduisent à la Quadrature de l'*Hyperbole* & de l'*Ellipse*, peuvent être réduits aux mesures des Raisons & des Angles, & se résoudre ensuite plus aisément par les Canons des Logarithmes, des Sinus & des Tangentes. Il définit les Mesures des Raisons, *des Quantitez, quelles qu'elles soient, dont les Grandeurs sont analogues aux Grandeurs des Raisons à mesurer*. Dans ce sens, tout Canon de Logarithmes est un Système de mesures numériques des Raisons des Nombres absolus à l'Unité. Les parties de l'Asymptote de la Ligne Logistique, interceptée entre ses Ordonnées, sont un Système de Lignes ou de Mesures des Raisons de ces Ordonnées. Les Aires d'une Hyperbole, interceptées entre ses Ordonnées à l'Asymptote, sont un Système de mesures planes des Raisons de ces Ordonnées. Et comme il peut y avoir une infinité de Systèmes de Mesures, selon les différentes espèces de Quantités qu'on emploie, comme des Nombres, le tems, les vitesses & autres semblables, ou selon que les Mesures de quelque Système que ce soit peuvent croitre ou diminuer dans toute proportion donnée; il peut dans une si grande variété naitre beaucoup de confusion, par rapport à l'espèce & aux grandeurs absolues des Mesures particulières, qu'on peut avoir à examiner. Notre Auteur lève fort heureusement cette difficulté, en montrant que la nature même du Sujet fournit la Mesure d'une certaine Raison immuable pour *Mesure* (*Modulus*) dans tous les Systèmes, par laquelle on peut déterminer l'Espèce & les Grandeurs absolues de toutes les autres Mesures dans chaque Système. La *prémière Proposition* est (2): *Trouver la Mesure d'une Raison proposée*. Il l'examine d'une manière si simple & si générale, qu'elle le conduit naturellement à la Notion & à la Définition d'une *Mesure* (*Modulus*); qui est une Quantité invariable dans chaque Système, qui a la même proportion à l'Accroissement de la Mesure d'une Raison proposée, que le Terme croissant de la Raison a à son propre Accroissement. Il fait voir ensuite, que la Mesure d'une Raison donnée est comme la *Mesure* (*Modulus*) du Système dont elle est prise; & que la *Mesure* dans chaque Système est toujours égale à la Mesure d'une certaine Raison déterminée & immuable, qu'il appelle à cause de cela *Raison de Mesure* (*Ratio Modularis*). Il montre que cette Raison est exprimée par les Nombres suivans: 2,7182818 &c. à 1, ou par 1 à 0,3678794 &c. Ensorte que dans le Canon de Briggs, le Logarithme de cette Raison est la *Mesure* (*Modulus*) de ce Système; dans la Ligne Logistique, la Soustangente donnée, est la *Mesure* du Système; dans l'Hyperbole, le Parallélogramme, contenu par une Ordonnée à l'Asymptote & par l'Abscisse du centre, ce Parallélogramme, dis-je, donné, est la *Mesure* de ce Système: & dans les autres, la *Mesure* est toujours quelque Quantité remarquable. Dans la *seconde Proposition* (3) il donne une méthode particulière & concise de calculer le Canon de Logarithmes de Briggs, avec des Règles pour trouver des Logarithmes & des Nombres intermédiaires, même au-delà de ce Canon. Dans la *troisième Proposition* (4), il bâtit tel Système de Mesures que ce soit par un Canon de Logarithmes, non seulement lorsque la mesure de quelque Raison est donnée, mais aussi sans cela, en cherchant la *Mesure* du Système par la Règle susmentionnée. Dans les *quatrième* (5), *cinquième* (6), & *sixième* (7) *Propositions*, il quarre l'Hyperbole, décrit la Ligne Logistique & équiangulaire Spirale, par un Canon de Logarithmes; & il explique divers usages curieux de ces Propositions dans les *Scholies*. Prenons un exemple aisé de la Méthode Logométrique, dans le Problème commun de déterminer la Densité de l'Athmosphère. Supposée la Gravité uniforme, tout le monde sait, que si les Hauteurs sont

(1) Voy. l'Extrait de l'*Harmonia Mensurarum* &c. dans les *Transact. Philos.* num. 372. Vol. XXXII. p. 219. &c. pour les années 1722. 1723.

(2) P. 4. 9.

(3) P. 10. 11.

(4) P. 11.

(5) P. 11-15.

(6) P. 15-19.

(7) P. 19 & *suiv.*

*à Robert Dannye, Dr. en Théologie, Recteur de Spofferth dans la Province d'Yorck*, publiée dans les *Transactions Philosophiques*, Num. 365. Pour conserver la mémoire des Connoissances dans lesquelles Mr. Cotes excelloit, nous donnerons ci-dessous des Extraits de quelques Lettres originales de ce Mathématicien

sont prises dans quelque proportion Arithmétique, la Densité de l'Air sera à ces Hauteurs en Progression Géométrique, c'est-à-dire que les Hauteurs sont les Mesures des Raisons des Densités à ces Hauteurs & au-dessous, & que la différence de deux Hauteurs quelconques est la Mesure de la Raison des Densités à ces Hauteurs. Pour déterminer donc la Grandeur absolue & réelle de ces Mesures, Mr. Cotes prouve *à priori*, que la *Mesure* (*Modulus*) du Système est la Hauteur de l'Athmosphère, réduite par-tout à la même Densité qu'au-dessous. La Mesure (*Modulus*) est donc donnée, comme aiant la même proportion à la Hauteur du Mercure dans le Baromètre, que la Gravité spécifique de l'Air; & par conséquent tout le Système est donné. Car puisque dans tous les Systèmes les Mesures des mêmes Raisons sont analogues entre elles, le Logarithme de la Raison de la Densité de l'Air dans deux Hauteurs quelconques, sera la Mesure (*Modulus*) du Canon, comme la Différence de ces Hauteurs l'est à la susdite Hauteur donnée de l'Athmosphère égale par-tout. Il finit sa (8) P. 22. & suiv. *Logométrie* par une *Scholie générale* (8), contenant quantité de beaux Problèmes Logométriques & Trigonométriques; comme, de donner la longueur des Courbes, soit Géométrique, soit Méchanique; leurs Aires, & leurs Centres de Gravité; les Solides qui en proviennent, & les Surfaces de ces Solides. On y trouve aussi plusieurs Problèmes curieux de Physique, touchant l'Attraction des Corps, la Densité & la Résistance des Fluides, & les Passages des Planètes. Plusieurs de ces Problèmes sont expliqués de deux manières; l'une, par la mesure d'une Raison; & l'autre, par la mesure d'un Angle. La grande affinité & la belle *Harmonie des Mesures* dans ces cas, ont fait donner le titre au Livre. On définit les Mesures des Angles, de la même manière que celles des Raisons: ce sont des Quantités quelconques, dont les Grandeurs sont analogues à la Grandeur des Angles. Telles peuvent être les Arcs ou Secteurs d'un Cercle quelconque; ou toute autre Quantité de Tems, de Vitesse, ou de Résistance analogue aux Grandeurs des Angles. Chaque Système de ces Mesures a aussi sa *Mesure* (*Modulus*) conforme aux Mesures du Système, & qui peut être calculée par le Canon Trigonométrique des Sinus & des Tangentes, de la même manière que les Mesures des Raisons par le Canon des Logarithmes; car la *Mesure* (*Modulus*) donnée dans chaque Système, a la même proportion à la Mesure d'un Angle donné quelconque, que le Rayon d'un Cercle a à un Arc soustendu à cet Angle; ou celle que ce nombre constant de degrés, 57,2957795130 a au nombre de Degrés de l'Angle susdit. Enfin Mr. Cotes dit par rapport au (9) P. 35. 36. tout (9): *Geometris integrum erit, ex adductis hactenus exemplis, de Methodo nostrâ judicare; quam quidem, si proba fuerit, ulterius excolere pergent & excolendo latius promovebunt. Patet utique campus amplissimus, in quo vires suas experiri poterunt, præsertim si Logometriæ Trigonometriam insuper adjungant, quibus miram quandam affinitatem in se invicem eundem intercedere notabam. Hisce quidem Principiis haud facile crediderim generaliora dari posse, cum tota Mathesis vix quicquam in universo suo ambitu complectatur, præter angulorum & rationum Theoriam. Neque sane commodiora sperabit, qui animadvertit efficiendi facilitatem per amplissimas illas, omnibusque suis numeris absolutas, tum Logarithmorum, tum Sinuum & Tangentium Tabulas, quas antecessorum nostrorum laudatissimæ solertiæ debemus acceptas. Ut vero tanti beneficii uberior nobis exsurgat fructus, id nunc expendendum restat, quibus artibus ad istiusmodi conclusiones rectissime perveniatur. In hunc finem* Theoremata *quædam*, *tum* Logometrica, *tum* Trigonometrica, *adjecissem, quæ parata ad usum afferre; ni consultius visum esset, quum absque nimiis ambagibus ea tradi non possent, intacta potius præterire, atque aliis denuo investiganda relinquere.* On verra par un exemple ou deux, pourquoi l'Auteur croit que ses Principes sont si généraux. Dans le Problème dont nous avons déja parlé, il mesure la Raison de la Densité de l'Air, dans une Hauteur quelconque, par la Hauteur elle-même, & il prend pour *Mesure* la Hauteur d'une Athmosphère uniforme. De même encore, quand il compare les Vitesses acquises, & les Espaces parcourus dans des tems donnés, par un corps jetté en-haut ou en-bas, dans un Milieu qui résiste, avec une Vitesse quelconque, il montre que les Tems de la Descente, ajoutés aux Tems donnés, sont les Mesures des Raisons, à une *Mesure* de Tems donnée, dont les Termes sont la Somme & la Différence de la dernière Vitesse, & des Vitesses présentes acquises; que les Tems d'Ascension, pris d'un Tems donné, sont les Mesures des Angles, à une *Mesure* de Tems donnée, dont le Rayon est à leurs Tangentes en raison de la dernière Vitesse, aux Vitesses présentes; & enfin, que les Espaces parcourus dans la Descente ou dans l'Ascension, sont les Mesures des Raisons à la *Mesure* donnée de l'Espace, dont les termes sont l'accélération absolue ou le retardement des Forces qui proviennent de la Gravité & de la Résistance, prises ensemble au commencement & à la fin de ces Espaces. Cette idée générale suffit pour éclaircir ce que nous allons dire; c'est que puisque les Grandeurs de Raisons (aussi-bien que celles de Figures) peuvent s'expliquer par des Quantités quelconques, le Mathématicien est toujours libre de choisir à cet égard ce qui convient le mieux à son but; & telles sont sans contredit celles qu'il a en main selon les conditions du Problème. Rien ne l'empêche de représenter ces Quantités par une Hyperbole, ou par quelque autre Système Logométrique, lorsque le Système même qui se présente dans chaque Problème particulier, ne lui offre rien de plus simple par rapport à son dessein. On en peut dire autant des Systèmes de Mesures Angulaires, au-lieu de recourir sans cesse aux Aires Elliptiques ou Circulaires. A l'égard de l'avantage qu'il y a à calculer selon la Méthode de Mr. Cotes, il montre que les Mesures des Raisons ou des Angles quelconques se calculent toujours d'une manière uniforme, en prenant des Tables le Logarithme de la Raison, ou le nombre de Degrés d'un Angle, & en trouvant ensuite une quatrième Quantité proportionelle aux trois Quantités données: cette quatrième Quantité est la Mesure qu'on cherche. On peut faire, par la même Opération enseignée dans la *quatrième Proposition* de notre Auteur, l'Equation de la plus simple Aire Hyperbolique: mais la plus simple Aire Elliptique demande quelque chose de plus. Les plus complexes des deux espèces (qui se présentent généralement) demandent quelque travail de plus pour les réduire aux plus simples: il y a beaucoup plus de peine, & cela ne répond pas au but de la Géométrie, d'en faire l'Equation par des Séries infinies. Après tout, pourquoi les Problèmes doivent-ils toujours être construits par des Aires Coniques, à moins que ce ne soit pour plaire à l'imagination & pour l'aider? Le but de la Géométrie Théorétique est fort différent de celui de la Géométrie Problématique: la première consiste à découvrir & à contempler les Propriétés & les Rélations des Figures, pour l'amour de la Vérité seule: mais le but de la dernière est d'exécuter une chose proposée; & moins la première y entre, & mieux il en est. La *seconde Partie* de l'*Harmonia Mensurarum* de notre Auteur contient, *Theoremata tum Logometrica, tum Trigonometrica, quæ datarum Fluxionum Fluentes exhibent per Mensuras. Adjiciuntur Theoremata de Continuatione Formarum & Fluentium ad infinitum.* La *troisième Partie* contient, *Problematum Analysis & Constructio per Formas præcedentes.* Ces deux dernières Parties ont été publiées après la mort de Mr. Cotes par le Dr. Smith, qui y a ajouté: *Theoremata tum Logometrica, tum Trigonometrica, datarum Fluxionum Fluentes exhibentia, per methodum mensurarum ulterius extensam. Operis materiam a Rogero Cotesio accepit, Opus ipsum composuit Robertus Smith.* Le prémier Traité des *Pièces diverses* a pour titre: *Æstimatio Errorum in mixta Mathesi, per Variationes Partium Trianguli Plani & Sphærici.* On y détermine en vingt-huit Théorèmes, les Proportions entre les moindres variations qui arrivent en même tems dans les Côtés & dans les Angles des Triangles planes & sphériques, pourvu qu'il y en ait seulement deux qui ne varient point. Un exemple en fera connoître le grand usage dans l'Astronomie. On détermine souvent l'heure du jour ou de la nuit, par la Hauteur d'une Etoile. On propose de trouver l'erreur qu'il peut y avoir pour le tems, provenant de quelque erreur donnée en prenant la Hauteur. En appliquant le vingt-deuxième Théorème (10) (10) P. 17. au Triangle formé par les Complémens de la Hauteur & de la Déclinaison de l'Etoile, & par le Complément de l'Elévation du Pole, Mr. Cotes fait voir, que la Variation de l'Angle au Pole, & par conséquent l'Erreur pour le Tems, sera en raison directe de l'Erreur pour la Hauteur, en raison inverse des Sinus du Complément de l'Elévation du Pole, & en raison inverse du Sinus de l'Azimuth de l'Etoile du Méridien. Et par conséquent, si l'Erreur pour la Hauteur est donnée, sous une Elévation du Pole donnée, l'Erreur du Tems sera en raison réciproque du Sinus de l'Azimuth formé par le Méridien & le point Vertical où se trouve l'Etoile. Cette Erreur sera égale, quelle que soit la Hauteur de l'Etoile dans le même Vertical; & elle sera moindre, quand le Vertical sera à Angles droits avec le Méridien; mais elle sera absolument au moindre degré dans le même cas, si l'Observateur se trouve sous l'Equateur. Alors, si l'Erreur dans la Hauteur est d'une minute, l'Erreur pour le tems sera de quatre secondes. Si l'Observateur s'éloigne de l'Equateur vers l'un ou l'autre Pole, l'Erreur augmentera en proportion du Rayon du Sinus, complément de la Latitude; ensorte qu'à la Latitude de 45 Degrés elle sera de $5\frac{2}{3}$ secondes, & à la Latitude de 50 & de 55 Degrés elle sera de $6\frac{1}{4}$ & de $6\frac{11}{12}$ secondes respectivement. Si l'Etoile est dans quelque autre Vertical, oblique au Méridien, l'Erreur augmentera dans la proportion du Rayon au Sinus de cet Angle oblique. Enfin si l'Erreur pour la Hauteur est de plus ou de moins d'une minute, l'Erreur par rapport au Tems sera plus ou moins considérable dans la même proportion. On peut calculer de la même manière les Erreurs dans les autres cas, qui naissent de l'inexactitude des Observations; & déterminer aussi les occasions favorables aux Observations. Le *second* Traité est *De Methodo Differentiali Newtoniana*. Cet Ecrit aiant été dressé avant que celui de Mr. Newton sur ce sujet eût paru, on y trouve des idées un peu différentes des siennes. Le *troisième* Traité a pour titre: *Canonotechnia, sive Constructio Tabularum per Differentias.* Il consiste en dix Propositions, qui

ticien au favant Mr. Guillaume Jones, Ecuyer & Membre de la Société Royale [*B*]. Mr. Cotes a vécu trop peu pour pouffer fes Découvertes, étant mort le 5 Juin 1716 à la fleur de fon âge, au grand regret de tous ceux qui aiment les Mathématiques. Il eft enterré dans la Chapelle du Collége de

qui font admirables pour calculer promptement & fans peine tous les Termes *intermédiats*, de toutes les efpèces. Voici la derniére Propofition, qui contient la Solution de tout le deffein (11): *Datis Seriei cujuscunque Terminis aliquot æquidiftantibus, quorum intervalla fecunda funt in æquales quodlibetcunque partes, propofitum fit invenire terminos interferendos.* On trouve à la fin du Livre trois petits Traités: *De Defcenfu Gravium: De Motu Pendulorum in Cycloide: De Motu Projectilium*; tous trois d'un tour aifé & naturel. L'Editeur a joint quelques Notes au Traité de l'*Harmonia Menfurarum*. Il nous apprend (12), que Mr. Cotes étoit fort jeune quand il compofa les trois derniers Traités dont on vient de parler; & qu'il en a laiffé divers autres: *Compendium Arithmetices: Refolutio Æquationum: Problema Diopricum univerfale*: & *De Natura Curvarum*, que Mr. Smith nous apprend qu'il a deffein de donner tous au Public. Mr. Cotes avoit auffi compofé un beau Cours de Leçons fur la Philofophie Expérimentale, & il fe propofoit de perfectionner l'Aftronomie Pratique, aiant rendu les Tables de Flamftead & de Caffini plus commodes pour calculer les mouvemens du Soleil & de fes Satellites, & commencé à en dreffer de nouvelles pour la Théorie Newtonienne de la Lune.

[*B*] *Nous donnerons des Extraits de quelques Lettres originales de ce Mathématicien au favant Mr. Guillaume Jones, Ecuyer, & Membre de la Société Royale.*]

(11) P. 64.

(12) Dans la Préface au devant de ce Traité.

*Le 15 Février 1711.*

„ MONSIEUR,

„ J'ai reçu hier votre beau & agréable préfent (13), avec votre obligeante Lettre. Je vous fais mes fincéres remercimens pour l'un & l'autre. N'aiant point ouï parler de votre Livre avant que de le voir, je l'ai reçu avec le furcroit de plaifir que donne la furprife. Vous avez rendu un grand fervice à cette partie du Public qui aime les Mathématiques, d'avoir raffemblé en un Volume ces Traités également curieux & utiles, qui étoient auparavant trop difperfés: mais fur-tout par la publication de l'*Analyfis per Æquationes infinitas*, & de la *Methodus Differentialis*. Je fouhaite avec ardeur, qu'il ne fe perde rien du Chevalier Newton. J'efpère que vous travaillerez, quand vous en aurez l'occafion, à le perfuader de publier d'autres Piéces; car je ne doute pas qu'il n'ait encore quantité d'excellentes chofes en réferve. Il y a environ un an & demi, qu'étant à Londres, je dis à Mr. Ralphfon, que vous aviez entre les mains quelques Piéces du Chevalier Newton, qui avoient été communiquées il y a longtems à Mr. Collins. Je penfois qu'elles pouvoient être rélatives à l'Hiftoire de la Méthode des Fluxions, qu'il avoit deffein d'écrire. J'ai appris depuis, que vous les lui avez communiquées, & qu'il n'a pas cru qu'elles puffent lui être d'ufage; ce dont je m'étonne fort à préfent, fi fon intention a été de rendre juftice au Chevalier Newton. Et fi ce n'étoit pas là fon deffein, je compte que votre Préface a déja fuffifamment ruiné toutes fes batteries. Nous fommes à préfent arrêtés pour l'Edition des *Principes* du Chevalier; il a deffein de faire encore quelques Expériences, avant que nous allions plus loin. Le prémier Livre, & les prémiéres Sections du fecond, font achevées d'imprimer. Le Papier ci-joint (14) eft ce que j'ai fait il y a trois ans, pour l'ufage de mes Auditeurs dans nos Écoles en 1709. Je vous l'envoie, non feulement parce que cela regarde la *Méthode Differentielle*, mais comme une petite marque de ma reconnoiffance, de cet excellent Traité & des autres que j'ai reçus de vous, & comme une preuve de la fincére & tendre amitié que j'ai pour vous. Je fuis &c."

„ Du Collège de la Trinité à Cambridge."

(13) *Analyfis per Quantitatum Series, Fluxiones, ac Differentias, cum enumeratione Linearum tertii ordinis*, publiched by Mr Jones, Lond. 1711 in-4.

(14) *De Newtoniana Methodo interpolandi*, publié depuis par le Dr. Smith, parmi les Additions de l'*Harmonia Menfurarum*.

*Cambridge le 30 Septembre 1711.*

„ MONSIEUR,

„ Je vous remercie de votre Lettre, & du foin que vous avez pris de m'informer de l'état préfent des Mathématiques à Londres. Je ferai bien aife de voir le Traité *des Jeux de Hazard* de Mr. *de Moivre*, quand il paroitra. Ce qui vient de lui, eft toujours exact & curieux. Nous n'avons rien, que je fache, à Cambridge en manufcrit du Chevalier Newton, finon la prémiére Ebauche de fes *Principes*, telle qu'il s'en fervoit dans fes Leçons; fes *Leçons d'Algèbre*, qui font imprimées; & fes *Leçons d'Optique*, dont la plus grande partie fe trouve dans fon Livre imprimé, mais fort perfectionnées. Je vous fuis fort obligé de l'offre que vous me faites, de faire part au Public de ce que je vous ai envoyé; mais je ne crois pas qu'il foit d'une affez grande utilité pour mériter l'impreffion, après la *Methode Différentielle* du Chevalier Newton. La lecture de cet excellent Traité m'a donné occafion d'examiner de nouveau la matière. Comme mon deffein fe rapporte principalement à la Conftruction des Tables, j'ai trouvé & examiné plufieurs Méthodes différentes, qu'on peut employer. Mais enfin j'en ai choifi une, qui m'a paru la plus fimple, & la plus propre de toutes celles qui fe font préfentées à mon efprit. L'Expofé de cette Méthode peut fervir de feconde Partie à la Piéce que je vous ai envoyée cidevant, fi vous, & les Mathématiciens de vos Amis, jugez que cela vaille la peine d'être imprimé. Je ne l'ai pas encore mife fur le papier: fans cela, je vous l'envoierois avec cette Lettre. Voici ce que je puis vous en dire en peu de mots (15). Elle reffemble, à quelques égards, à la Méthode du Chevalier Newton dans la Propof. III. de fa *Method. Different.* Mais en même tems elle a un rapport plus particulier avec la Méthode de Mr. Briggs, dans le Ch. 13. de fon *Arithmetica Logarithmica*, Edit. de Londres. Le Dr. Gregory, Lib. V. Propof. XXV. de fon *Aftronomie*, renvoie fon Lecteur à un Livre de Gabriel Mouton, *De Obfervationibus Diametrorum Solis & Lunæ apparentium*. Quoique je ne faffe pas grand fonds fur la recommandation du Docteur, je ferois bien aife de voir ce Livre, ou de favoir en quoi confifte fa Méthode. Si vous pouvez me fatisfaire à cet égard, je vous en aurai beaucoup d'obligation. Je l'ai fait demander à mon Libraire à Londres, mais il n'a pu me le faire avoir. Je fouhaite fort de voir l'Edition des *Principes* finie: mais je ne compte pourtant pas pour perdu, le tems qui fe paffe à attendre les Corrections & les Additions du Chevalier, pour perfectionner un fi excellent Ouvrage; d'autant plus, qu'il y a de l'apparence que c'eft la derniére fois qu'il s'en mêlera lui-même. Je fens fort bien que fes autres affaires ne lui laiffent guéres de tems pour ces fortes de chofes; & c'eft ce qui fait que je ne le preffe pas autant que je ferois fans cela: je fuis très content d'attendre fa commodité. Je fuis &c."

(15) Cette Piece a été auffi publiée par le Dr. Smith.

*Cambridge le 11 Novembre 1711.*

„ MON CHER MONSIEUR,

„ J'ai reçu le Livre de *Mouton*, & je vous rends graces du plaifir que vous m'avez fait de me l'envoyer. J'ai examiné ce qui regarde fa Méthode d'*interpoler*, mais je n'y trouve rien, qui m'oblige à faire le moindre changement. Je vous demande pardon, de ne vous avoir pas encore envoyé mon fecond Mémoire: je l'avois fini, avant que de recevoir votre derniére Lettre avec le Livre: mais je n'ai pas encore eu le tems de le mettre au net. Je me propofe de vous l'envoyer avec un autre fur les *Logarithmes* (16), qui joint avec les autres, pourra remplir un Cahier des *Tranfactions*, fi vous croyez, quand vous les aurez lus, qu'ils puiffent être de quelque ufage. La Difpute touchant la Philofophie du Chevalier Newton eft une nouvelle, dont je n'avois pas encore entendu parler. Je penfe que cette Philofophie n'a pas befoin de défenfe, fur tout lorfque ce font des Cartéfiens qui l'attaquent. Un certain Mr. Green, Membre de *Clare-Hall* dans notre Univerfité, femble avoir à peu prés le même deffein que ces Affaillans Allemands & François, dont vous parlez. Son Livre (17) eft à préfent fous preffe, & prefque achevé d'imprimer. On m'a dit qu'il veut y ajouter un *Appendix*, dans lequel il entreprend la Quadrature du Cercle. *Ex pede Herculem.* Je n'ai pas befoin de vous en dire davantage fur ce fujet. Je fuis &c."

(16) Inféré dans les *Tranfact. Philofoph.* num. 338. ann. 1714.

(17) Ce Livre a paru à Cambridge en 1711 in-4. fous ce titre: *Les Principes de la Phyfique, où l'on montre l'infuffifance des Syftêmes d'aujourd'hui pour nous donner une jufte idée de cette Science; & la néceffité de quelques nouveaux Principes, pour nous donner une jufte & vraie connoiffance de la Nature.* Par Robert Green Maître-ès-Arts (*en Anglois*). Avec un Traité Latin intitulé, *Geometria Solidorum five materiæ, feu de variâ Compofitione &c.*

*Cambridge le 5 Mai 1716.*

MON CHER MONSIEUR,

„ Je fuis bien obligé au Dr. Taylor, d'avoir donné une idée fi avantageufe de mes Tables; & votre Lettre m'encourage à vous rendre compte de la principale partie de cet Ouvrage, dont je n'ai point informé le Docteur, à caufe de la briéveté de fon féjour ici. Je vous dirai donc que les Géomètres n'ont pas porté auffi loin qu'elle peut l'être, la Méthode inverfe des Fluxions par les Aires Coniques, ou par les Mefures des Raifons & des Angles. Il y a encore un vafte champ d'une étude infinie, où j'ai eu le bonheur de trouver une entrée. Pour ne vous pas tenir plus longtems en fufpens, je vous dirai que j'ai trouvé une belle Méthode générale, par les Mefures des Angles & des Raifons, pour les Fluentes d'une Quantité quelconque, qui peut s'exprimer ainfi, $\frac{dz^{\theta\eta+\frac{\lambda}{\nu}\eta-1}}{e+fz^{\eta}}$, où $d$, $e$, $f$, font des Quantités fixes, $z$ la Quantité variable, $\eta$ un Index quelconque, $\theta$ tout Nombre entier affirmatif ou négatif, $\frac{\lambda}{\nu}$ une Fraction quelconque. Les Fluentes de cette Forme, qu'on a jufqu'à préfent confidérées, font $\frac{dz^{\theta\eta-1}}{e+fz^{\eta}}$, $\frac{dz^{\theta\eta+\frac{1}{2}\eta-1}}{e+fz^{\eta}}$. Vous vous fouvenez bien que ce font-là les deux prémières du Chevalier Newton, & tou-

de la Trinité à Cambridge : il y a sur son Tombeau une Epitaphe, composée par le Dr. Richard Bentley [C], Principal du même Collège, qui estimoit infiniment Mr. Cotes.

„ toutes ses autres s'en déduisent aisément. Et comme les Formes *irrationelles* de l'Espèce quarrée sont dérivées des *rationelles* ; de même je déduis de ma Forme rationelle générale, les irrationelles de de toute espèce. Par exemple, si $\frac{\lambda}{\nu}$ représente une Fraction affirmative ou négative, la Fluente de toute Quantité de cette Forme $dz^{\theta-1}\times\overline{e+fz^{\eta}}|^{\frac{\lambda}{\nu}}$, ou de celle-ci, $dz^{\theta-1}\overline{\frac{e+fz^{\eta}}{g+hz^{\eta}}}|^{\frac{\lambda}{\nu}}$ & ainsi de quelques autres, dépend des Mesures des Raisons & des Angles. Mr. Leibnitz a entrepris fort témérairement, dans les Actes de Leipsic de 1702. p. 218. 219. de démontrer que la Fluente de $\frac{\dot{x}}{x^4-a^4}$ ne peut s'exprimer par des mesures de Raisons & d'Angles ; & il se vante à cette occasion, à son ordinaire, d'avoir déterminé par sa Démonstration une Question de la dernière importance. Il continue ensuite : comme la Fluente de $\frac{\dot{x}}{x-a}$ dépend de la Mesure d'une Raison, & la Fluente de $\frac{\dot{x}}{xx-aa}$ de la Mesure d'un Angle ; il a souvent témoigné souhaiter, que la Progression pût être continuée, & que si elle l'étoit, on déterminât à quel Problème les Fluentes de $\frac{\dot{x}}{x^4-a^4}$ $\frac{\dot{x}}{x^8-a^8}$ &c. pourroient se rapporter. J'ai satisfait à son desir par ma Solution générale, qui contient un nombre infini de pareilles Progressions. Je puis aller plus loin encore, & lui montrer comment on peut trouver par les Mesures des Raisons & des Angles, sans aucune exception ni limitation, la Fluente de cette Quantité générale $dz^{\theta-1}\frac{\frac{k}{\lambda}}{e+fz^{\eta}+gz^{2\eta}}$, ou même de celle-ci $dz^{\theta-1}\frac{\frac{k}{\lambda}}{e+fz^{\eta}+gz^{2\eta}+hz^{3\eta}}$ dans laquelle $\theta$ représente comme ci-devant le nombre entier quelconque, & le Dénominateur $\lambda$ de la Fraction $\frac{k}{\lambda}$ représente un nombre quelconque dans la Suite de 2. 4. 8. 16. 32. &c. tout nombre entier étant marqué par son Numérateur $k$. En vérité, je panche presque à croire que la grande question de Leibnitz doit être décidée d'une manière tout opposée, & qu'il se trouvera à la fin que la Fluente de toute Fluxion rationelle dépend des Mesures des Raisons & des Angles, excepté celles des Termes infini &c."

[C] *Il y a sur son Tombeau une Epitaphe, composée par le Dr. Richard Bentley.*] La voici. *H. S. E.* ROGERUS Roberti filius COTES, *Collegii hujus S.* Trinitatis *Socius, Astronomiæ & Experimentalis Philosophiæ Professor* Plumianus ; *qui immaturâ morte præreptus pauca quidem ingenii sui pignora reliquit, sed egregia, sed admiranda, ex inaccessis Matheseos penetralibus felici solertiâ tum primum eruta. Post magnum illum* Newtonum, *Societatis hujus spes altera & decus gemellum. Cui ad summam doctrinæ laudem omnes morum virtutumque dotes in cumulum accesserunt, eò magis spectabiles, amabilesque, quod in formoso corpore gratiores venirent. Natus* Burbagii *in Agro* Leicestriensi *Jul.* X. 1682. *Obiit Jun.* V. 1716.

COWLEY (ABRAHAM), un des plus fameux Poëtes Anglois du XVII. Siècle, nâquit dans le *Fleetstreet* proche de l'*Allée de la Chancellerie* à Londres, en 1618. Son père, qui étoit Epicier, étant mort avant que notre Poëte vînt au monde, sa mère trouva moyen par ses sollicitations & par ses Amis de lui faire avoir la place d'Ecolier du Roi à Westminster (*a*). Il conçut du goût pour la Poësie par la lecture des Ouvrages de Spenser, qui lui tombérent par hazard entre les mains, lorsqu'il commençoit à pouvoir lire [*A*]. Cette inclination se fortifia à tel point, qu'à l'âge de treize ans il fit diverses Poësies, dont il parut un Recueil en 1633, lorsqu'il n'avoit que quinze ans [*B*]. Pendant qu'il fut à l'Ecole, il avoit la mémoire si mauvaise, que ses Maitres ne purent jamais lui faire retenir les Règles de la Grammaire : mais il suppléoit à cela en lisant les Ouvrages mêmes dont ces Règles sont tirées, ce qui est certainement la meilleure méthode, quoique beaucoup plus difficile ; & il en retira dans la suite cet avantage, qu'aiant appris les Langues Grecque & Latine, comme la sienne propre, non par les Règles, mais par l'Usage, il s'en servoit non en Savant, mais comme si elles lui avoient été naturelles. Il alla ensuite à Cambridge continuer ses études dans le Collège de la Trinité, dont il fut élu Ecolier en 1636 (*b*), & où il fit de grands progrés, faisant voir qu'il réunissoit deux choses qui se rencontrent rarement, un esprit mûr de bonne heure, & solide (*c*). Tout ce qu'il fit, fut reçu dans l'Université avec applaudissement ; & l'on disoit, qu'il méritoit de paroitre non seulement dans la poussière de l'Ecole, mais sur le Théatre le plus brillant du Monde. En 1638 il publia une Pastorale, intitulée *L'Enigme de l'Amour* [*C*] ; & une Comédie Latine, sous le titre de *Naufragium*

(*a*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 310. Th. Pope Blount *Remarks upon Poetry with Characters and Censures of the most considerable Poets* &c. p. 48. of the *Charact. and Censures*, Lond. 1694 in-4.

(*b*) Wood & Blount *ubi supra.*

(*c*) Sprat *in his Life prefixed to his Works.*

[*A*] *Il conçut du goût pour la Poësie par la lecture des Ouvrages de Spenser &c.*] Il nous apprend cette circonstance dans son *Essai sur lui-même*, où il dit : „ Je crois pouvoir rapporter le petit hazard qui me remplit d'abord la tête du son des vers, au point qu'il n'a cessé depuis d'y résonner. Je me souviens que lorsque je commençois à lire, & à prendre quelque plaisir à la lecture, il y avoit ordinairement dans la Salle de ma mère (je ne sai par quel hazard, puisqu'elle ne lisoit jamais que des Livres de dévotion) il y avoit, dis-je, les Oeuvres de *Spenser*. Il m'arriva de tomber sur ce Livre, & je pris beaucoup de plaisir à ces Histoires de Chevaliers, de Géans, de Monstres &c. que j'y trouvois (quoique je n'y comprisse pas grand' chose) ; & insensiblement, au son des rimes & à la cadence des nombres : tellement que je l'avois lu tout entier, je crois, avant l'âge de douze ans, & que j'étois devenu Poëte sans le savoir."

[*B*] *A l'âge de treize ans il fit diverses Poësies, dont il parut un Recueil en 1633, lorsqu'il n'avoit que 15 ans.*] Le Dr. Sprat s'est trompé dans sa Vie (1), en assurant que ce Recueil parut lorsque Cowley n'avoit que treize ans, puisque ce Poëte étoit né en 1618, & que le Recueil fut imprimé à Londres en 1633 in-4. sous le titre de *Fleurs Poëtiques*. Il contenoit *Antoine & Mélide*, & *l'Histoire tragique de Pyrame & de Thisbé*. La première Pièce est dédiée au Dr. Jean Williams Evêque de Lincoln, & la seconde à Mr. Osbaldeston, Régent de l'Ecole de Westminster. On voit au devant de l'une & de l'autre son Portrait avec son âge au haut, savoir 13 ans ; ce qui est une faute, comme le remarque Mr. Wood (2). On y trouve aussi des Vers de ses Compagnons d'Ecole, à sa louange. A la fin il y a deux Elégies, l'une sur Dudley Lord Carleton, & l'autre sur son parent Richard Clerk de Lincolns-Inn ; & un *Songe sur les Champs Elysées*. Le Dr. Sprat dit (3), qu'il y a dans ces Poësies bien des traits *dignes de la force & de la vigueur d'un Esprit mûr*. Mr. Cowley, dans son *Essai sur lui-même*, nous donne quelques Strophes d'une Ode, imprimée dans ce Recueil, & composée à l'âge de treize ans, dont le commencement, *dit-il*, sent l'enfance ; mais pour ce qui est du morceau que je rapporte ici, (s'il étoit un peu corrigé) je n'aurois pas honte de l'avouer à présent. „ Accorde-moi assez de biens pour être au-dessus du mépris, sans qu'ils m'exposent à l'envie. J'ambitionne aussi une mesure de gloire, non de celle que procurent des actions éclatantes, mais de celle dont la Vertu est la source. Il vaut mieux être inconnu, que d'être fameux par de mauvais endroits. . . . . . . Je desire aussi des Amis, non en grand nombre, mais choisis. Que les Livres, & non les affaires, m'occupent agréablement le jour ; & que la nuit se passe dans un sommeil tranquille, & aussi profond que la mort même. Une Maison, qui soit plutôt une Cabane qu'un Palais ; propre à me loger commodément, & non à briller par sa magnificence. Un Jardin orné par les mains de la Nature, & où l'Art n'ait point de part, m'offrira des plaisirs qu'Horace même envieroit dans sa Campagne de *Sabine*. C'est ainsi que je doublerai le tems passager de ma vie ; car c'est vivre deux fois, que de vivre bien. Au milieu de ces vrais plaisirs, de ces agrémens naturels, de cette heureuse condition, je ne craindrai ni ne desirerai la mort ; mais je dirai hardiment chaque nuit : Que le Soleil m'éclaire de ses rayons, ou qu'il s'obscurcisse d'un nuage éternel pour moi, j'ai vécu dans l'innocence, & c'est assez."

[C] *En 1638 il publia une Pastorale intitulée* L'Enigme de l'Amour.] Il la composa pendant qu'il étoit dans l'Ecole de Westminster. Elle est dédiée au Chevalier Kenelm Digby, & imprimée à Londres en 1638. Mr. Gérard Langbaine dit (4), que cette Pièce avoit d'abord paru avec ses *Fleurs Poëtiques* à Londres en 1633 in-4. & ensuite dans le second Volume de ses Oeuvres in-fol. à Londres en 1681. „ Si l'on examine, *continue-t-il*, cette Pièce en faisant attention à l'âge que l'Auteur avoit alors, on avouera certainement qu'elle est un modèle ; ou du moins qu'elle n'a pas besoin d'autre excuse, que celle que l'Auteur fait à son Patron dans l'Epitre Dédi-

„ ca-

(1) A la tête de ses *Oeuvres*.

(2) *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 120.

(3) *Ubi supra.*

(4) *Account of the English Dramatic Poets* p. 81. Oxford 1691.

*fragium joculare* [D]. Avant l'âge de vingt ans, il projetta plusieurs de ses meilleurs Ouvrages, qu'il n'acheva que longtems après (d). Il prit le degré de Maitre-ès-Arts, & au commencement de l'année 1643 il fut chassé avec plusieurs autres de son Collège, & obligé de quitter l'Université. Il se retira à Oxford, où il entra dans le Collège de S. Jean (e); & la même année il publia, sous le nom d'un *Ecolier d'Oxford*, une Satire qui a pour titre, *Le Puritain & le Papiste* [E]. Il continua ses études avec succès dans le Collège de S. Jean; & en même tems il fit son devoir à la Guerre, en suivant le Roi en diverses expéditions: ce qui joint à son rare mérite, lui acquit l'estime & la bienveillance des principales personnes de la Cour & de la Robe, que le sort de la Guerre avoit rassemblées, & particuliérement celle de Mylord Falkland Secrétaire d'Etat (f). Il quitta Oxford peu de tems avant que cette Ville se rendit aux Parlementaires, & alla à Paris, où il entra chez Henri Lord Jermyn, depuis Comte de S. Albans [F], qui avoit beaucoup d'estime pour lui. Ce Seigneur le fit nommer à la Maitrise de la Savoye: „ mais, *dit Mr. Wood* (g), quoiqu'elle eût été accordée à son grand méri-
„ te par les deux Charles, cependant certaines personnes, ennemies des Muses, la lui firent perdre." Il fut absent de sa Patrie pendant plus de douze ans, selon Mr. Sprat (h), ou de dix, selon Mr. Wood (i) [G], pendant lesquels il fut toujours attaché à la Famille Royale, dont il partageoit les malheurs, & faisoit les affaires [H]. Ses Poësies, intitulées *La Maitresse*, furent imprimées à Londres, en 1647 in-8. [I]; & sa Comedie qui a pour titre *Le Précepteur*, en 1650 [K]. En 1656 (k), les personnes de qui

(d) Id. ibid.

(e) Wood *ubi supra*.

(f) Sprat & Wood *ubi supra*.

(g) *Ubi supra*. Voyez *Fasti Oxon*. Vol. I. col. 271.

(h) *Ubi supra*.

(i) *Fasti Oxon*. Vol. II. col. 120.

(k) Id. ibid.

„ catoire:" *Recevez ceci comme ces fruits précoces, qui paroissent rares, quoiqu'ils ne le soient pas, & qu'ils soient les moins bons de l'année. Et si mon Ouvrage a le bonheur de vous plaire, ma Muse dira, que le Bouleau qui la couronne est changé en Laurier.*

[D] *Une Comedie Latine, sous le titre de* Naufragium joculare.] Elle fut représentée devant l'Université de Cambridge dans le Collège de la Trinité, le 2 Février 1638, & fut imprimée la même année à Londres in-8. (5).

(5) Wood *ubi supra* & Langbaine p. 86.

[E] *La même année il publia, sous le nom d'un Ecolier d'Oxford, une Satire qui a pour titre,* Le Puritain & le Papiste.] Elle fut imprimée en une feuille & demie in-4. & réimprimée à Londres en 1681 in-4. dans un Livre qui a pour titre: *L'Esprit & la Fidélité ressuscités, dans un Recueil de quelques Satires spirituelles en Prose & en Vers sur les derniers Tems.* L'Auteur de la *Preface* se plaint, de ce que le prémier Editeur des Poësies de Mr. Cowley n'a pas publié cette Satire dans son Recueil, & il en donne deux raisons vraisemblables. Il s'étonne que le Poëme intitulé *Brutus*, & celui qui roule sur l'élargissement de l'Evêque de Lincoln, qu'il ne croit pas être de notre Auteur, aient eu le bonheur d'y trouver place (6).

(6) Voyez Wood col. 221.

[F] *Et alla à Paris, où il entra chez Henri Lord Jermyn depuis Comte de S. Albans.*] Le Dr. Sprat dit (7), que ce qui lui donna prémiérement occasion d'entrer dans les Affaires, fut l'Elégie qu'il fit sur la mort de Guillaume Harvey, qui lui procura la connoissance de Mr. Jean Harvey, frére de son Ami défunt, dont il reçut des marques d'affection pendant toute sa vie, *& qui lui rendit en particulier le bon office, de le faire entrer au service de Mylord S. Albans.* Mais Mr. Wood rapporte (8), que lorsque Cowley vint à Paris, il fit connoissance avec le Dr. Etienne Goffe, de l'Oratoire, par le moyen duquel il entra chez Mylord Jermyn.

(7) *Ubi supra*.

(8) Col. 120. Voyez *Fasti Oxon*. Vol. I. col. 271.

[G] *Il fut absent de sa Patrie pendant plus de douze ans, selon Mr. Sprat, ou de dix, selon Mr. Wood.*] Le dernier remarque (9), qu'il quitta Oxford un peu avant que cette Ville se rendit au Parlement, ce qui arriva au mois de Juin 1646: & comme Cowley revint en Angleterre en 1656, Mr. Wood a raison de dire qu'il *fut absent de sa Patrie environ dix ans*, & non *plus de douze*, comme le Dr. Sprat l'a cru.

(9) *Fasti Oxon*. Vol. II. col. 120.

[H] *Pendant lesquels il fut toujours attaché à la Famille Royale, dont il partageoit les malheurs & faisoit les affaires.*] Il fit divers Voyages dangereux dans l'Ile de Jersey, en Ecosse, en Flandre, en Hollande, & dans tous les endroits où les disgraces du Roi demandoient ses services. Mais la plus grande preuve de sa fidélité, fut le soin pénible qu'il eut d'entretenir une correspondance constante entre le Roi Charles I. & la Reine sa femme. Il se conduisit dans cette importante affaire avec une adresse infatigable, & un secret à toute épreuve. C'étoit lui qui mettoit en Chiffres & qui déchiffroit de sa propre main presque toutes les Lettres de Leurs Majestés, & qui entretenoit un vaste commerce en d'autres endroits; ce qui pendant quelques années l'occupoit les journées entières, & deux ou trois nuits de la semaine. On trouve dans un Livre, qui a pour titre, *Miscellanea Aulica, ou Recueil de Traités Politiques, qui n'ont jamais paru; contenant des Lettres des Rois* Charles & Jaques II. *pendant leur exil; du Comte d'Arlington au Chevalier Bern. Gascoign, sur le Mariage proposé entre le Duc d'Yorck & l'Archiduchesse d'Inspruck; une Description de l'Allemagne, de son Gouvernement &c. par le Chevalier Bern. Gascoign &c. fidélement recueilli des Originaux par Th. Brown*, Londres 1702 in-8. on trouve, dis-je, dans ce Livre plusieurs Lettres de Cowley à Mr. Bennet, depuis Comte d'Arlington, contenant en abrégé le détail de l'état des affaires de Charles II. avant qu'il passât en Ecosse pour se faire couronner en 1650.

[I] *Ses Poësies intitulées* La Maitresse, *furent imprimées à Londres en 1647 in 8.*] Elles parurent sous ce titre: *La Maitresse, ou Poësies Amoureuses.* Dans la Préface des Poësies de l'Edition de 1656 in-fol. il dit, en parlant de celles-ci: „ Que les Poëtes ne peuvent guères se faire regar-
„ der comme Membres de leur Corps, à moins qu'ils ne
„ rendent quelque hommage & qu'ils ne payent un tri-
„ but à l'Amour. Tôt ou tard il faut qu'ils en passent
„ par-là, comme certains Religieux Mahométans, que
„ leur Règle oblige à faire du moins une fois en leur vie
„ le Pélerinage de la Mecque.

„ *In furias ignemque ruunt, Amor omnibus idem.*

„ Mais l'on ne doit pas toujours juger de leurs mœurs
„ par leurs Ecrits dans ce genre, comme ceux de l'Eglise
„ Romaine font si peu charitablement de Bèze, sur un
„ petit nombre de Pièces libres qu'il a faites dans sa jeu-
„ nesse. Ce n'est pas dans ce sens-là, qu'on dit que la
„ Poësie est une espèce de Peinture; ce n'est pas le por-
„ trait du Poëte, mais celui des choses & des personnes qu'il
„ imagine. Il peut être Philosophe & même Stoïcien
„ dans ses sentimens & dans sa conduite, & parler cepen-
„ dant le langage de la tendre Sappho.

„ *Feret & Rubus asper Amomum.*

„ Il fait trop ouvertement profession de débiter des Fa-
„ bles, sans dessein cependant de tromper, pour qu'on fasse
„ valoir son témoignage contre lui-même. Je ne prétends
„ pas, cependant, qu'on explique ce que je viens de di-
„ re, comme si j'affectois assez de gravité, pour rougir
„ qu'on me croye véritablement amoureux. Au contraire,
„ je ne puis avoir bonne opinion d'un homme, qui n'est
„ pas susceptible d'amour. Je veux seulement excuser cer-
„ taines expressions, s'il y en a de telles, qui pourroient
„ blesser la délicatesse de quelques Lecteurs austères; car
„ l'on doit pardonner quelques libertés à l'Amour, & sur-
„ tout dans la Poësie: mais il faut éviter dans l'un & dans
„ l'autre deux excès impardonnables, l'*Obscénité* & la *Pro-*
„ *fanation*, dont je suis sûr que mes pensées & mes inten-
„ tions ont été exemptes, si jamais mes expressions en
„ ont été coupables." Le Dr. Sprat dit (10), qu'*il ne rougit point de louer* la Maitresse *de Mr. Cowley*, & qu'il n'excepte qu'une ou deux expressions, qu'il auroit souhaité que les Editeurs de l'autre Edition eussent voulu supprimer. „ Mais pour tout le reste, *dit-il*, j'ose dire har-
„ diment, qu'on n'a jamais rien écrit sur ce délicat sujet,
„ qui puisse moins blesser les règles les plus sévères de la
„ Morale. L'Amour y est parfaitement décrit, avec les
„ espérances, les joies, les inquiétudes, qui en sont les
„ compagnes. Outre cette tendresse amoureuse, il y a,
„ je ne sai comment, dans chaque Pièce quelques leçons
„ utiles, mêlées d'une manière naturelle & agréable; on
„ trouve par-tout des traits propres à instruire l'esprit des
„ Sages, comme d'autres capables de toucher les cœurs
„ des jeunes personnes.".

(10) *Ubi supra*.

[K] *Sa Comédie qui a pour titre* Le Précepteur.] Elle fut représentée devant le Prince Charles à Cambridge dans le Collège de la Trinité, le 12 Mars 1641, & imprimée à Londres en 1650 in-4. (11). Il nous dit lui-même dans la Préface de ses Poësies „ que cette Pièce fut faite &
„ représentée devant le Prince, lorsqu'il passa par Cam-
„ bridge pour aller à Yorck au commencement de la mal-
„ heureuse Guerre dernière: ou pour mieux dire, elle
„ ne fut ni faite ni représentée, mais grossièrement é-
„ bauchée & répétée; car il fallut se presser si fort, qu'el-
„ le ne put être ni revue ni corrigée par l'Auteur, ni ap-
„ prise faute de Copies par les Acteurs, ni produite d'u-
„ ne manière tant soit peu supportable par les Officiers
„ du Collège. Je commençai à la revoir après la Repré-
„ sentation, qui fut, je l'avoue, des plus pitoyables; &
„ j'y fis de grands changemens, retranchant des Scènes
„ entières, comme celle du *Poëte* & du *Soldat*: mais j'en
„ ai perdu la Copie, & je n'ose penser qu'elle vaille la
„ peine de la remettre sur le papier; ce qui fait que je
„ l'omets dans cette Edition, quoiqu'il y ait des endroits
„ dont je n'ai point honte, aiant pour excuse mon âge &
„ mon peu d'expérience du Monde, quand je la compo-
„ sai. Mais telle qu'elle est, ce n'est que la prémière é-
„ bauche d'un Tableau, faite à la hâte; & par cela mê-
„ me, elle me ressemble." Mr. Langbaine assure (12) que cette Comédie, nonobstant l'idée modeste qu'en avoit Cowley, a été représentée plusieurs fois en particulier pendant l'interdiction du Théatre, & publiquement à Dublin après le Rétablissement de Charles II. & qu'elle a toujours été bien reçue. Il suppose que c'est ce qui engagea l'Au-

(11) Wood col. 121.

(12) *Ubi supra* p. 81.

qui il dépendoit, jugérent à propos qu'il fit un tour en Angleterre, & que ſous prétexte de retraite, il examinât l'état des affaires de ce Royaume. Lorſqu'il y fut arrivé, il donna une Edition de ſes Poëſies [*L*]. Peu après il fut arrêté, & mis pendant quelque tems en priſon [*M*]. „ Mais s'étant enſuite accom-

(*l*) *Ubi ſupra.*

„ modé au tems, *dit Mr. Wood* (*l*), & ſoumis aux Parlementaires, (ce qui lui fit beaucoup de tort „ auprès de ceux du Parti Royal) il obtint un ordre pour être créé Docteur en Médecine; ce qui aiant „ été fait ſelon ſes deſirs (non ſans indiſpoſer pluſieurs de ſes Amis contre lui) il revint en France, après „ avoir fait des vers ſur la mort de Cromwell." Ce récit de Mr. Wood donne atteinte à la fidélité de Cowley; mais le Dr. Sprat tâche de le juſtifier de ces accuſations [*N*], & il nous apprend qu'après ſon retour en

l'Auteur à la revoir; & y aiant trouvé bien des choſes qui lui déplaiſoient, il profita du loiſir qu'il avoit à la Campagne, pour la refondre preſque entièrement, & permit alors qu'elle parût publiquement ſur le Théatre ſous un nouveau titre, étant en effet en quelque façon une nouvelle Piéce, à laquelle il donna le titre du *Coupeur de Coleman-ſtreet.*

[*L*] *Lorſqu'il y fut arrivé, il donna une Edition de ſes Poëſies.*] Cette Edition parut à Londres en 1656 in-fol. Elle contient I. *Mêlanges.* II. *La Maitreſſe, ou Poëſies amoureuſes.* III. *Odes Pindariques, compoſées dans le goût des Odes de Pindare, avec des Notes &c.* Il dit dans la Préface, qu'à ſon retour en Angleterre, il lui tomba entre les mains un Livre intitulé *Le Siécle de Fer*, imprimé ſous ſon nom, qu'il déſavoue entiérement; & il rend compte après cela des Poëſies qu'il publie dans ce Volume. Il dit que par rapport aux *Odes Pindariques*, il étoit fort en doute, ſi elles ſeroient entendues de la plupart des Lecteurs, & même de pluſieurs de ceux qui ſont accoutumés aux tours ordinaires de la Poëſie. „ Elles ſont, *dit-il*, „ ou du moins on s'imagine qu'elles ſont dans ce ſtyle, „ que Denys d'Halicarnaſſe appelle *μεγαλόφωνος καὶ ἡδὺ μετὰ δεινότητος*, *magnifique, doux, & élevé*, & qu'il at„ tribue à Alcée. Les digreſſions ſont fréquentes & bruſ„ ques, & quelquefois longues à la façon des Lyriques, „ & de Pindare ſur tous les autres. Les figures ſont ex„ traordinaires & hardies, même juſqu'à la témérité, & „ telles que je n'oſerois les riſquer dans aucune autre eſ„ pèce de Poëſie. Les nombres ſont variés & irréguliers, „ & quelquefois (particuliérement dans quelques-unes des „ plus longues) ils paroiſſent avoir quelque choſe de rude „ & de dur, ſi l'on ne prend pas garde à la cadence & à „ la meſure préciſe dans la prononciation. Tellement „ que la douceur & l'harmonie qui ſe trouve, ſi je ne me „ trompe, dans les plus imparfaites, lorſqu'elles ſont „ bien recitées, dépendent preſque entiérement du Lec„ teur." Le Dr. Sprat obſerve (13), que ce qui lui donna occaſion de travailler dans ce genre, ce fut la lecture des Oeuvres de Pindare, qui lui tombérent entre les mains dans un endroit où il n'avoit point d'autres Livres pour le guider; & qu'aiant examiné avec attention la grandeur de ſon invention & la majeſté de ſon ſtyle, il eſſaya d'abord de l'imiter en Anglois; & *qu'il l'exécuta, ſans courir le riſque qu'Horace prédit à tout homme qui oſera l'entreprendre.* Mr. Dryden dit (14) que notre Auteur „ porta les Vers *Pindariques* auſſi près de la perfection, „ qu'il étoit poſſible en ſi peu de tems. Mais, *ajoute-t-il*, s'il m'eſt permis de dire modeſtement ma penſée, & „ ſans faire injure à ſes Cendres ſacrées, il y manque un „ peu de pureté de langage, d'égalité dans les penſées, „ de douceur dans les nombres, en un mot, quelque „ choſe de plus délicat & de plus Lyrique. Car pour ce „ qui eſt de l'ame de cette ſorte de Poëſie, qui conſiſte „ dans le feu de l'imagination, dans la hardieſſe des figu„ res, & dans l'abondance, il ſurpaſſe à cet égard tous „ les autres. Mais ſi le Genre même de Poëſie eſt ſuſcep„ tible d'une plus grande perfection, à la vérité plus par „ rapport aux ornemens, que par rapport à ce qu'il y a „ d'eſſentiel; en quoi ai-je manqué au reſpect en nom„ mant les défauts, pour qu'on les évite dans la ſuite? „ L'Imitation eſt une choſe délicate, & il y a peu de Poë„ tes qui méritent de ſervir à tous égards de modèles." Le Comte de Mulgrave, enſuite Duc de Buckingham, parlant de la nature des *Odes Pindariques*, dit (15): „ U„ ne eſpèce de fureur doit inſpirer ici le Poëte, & é„ chauffer ſon imagination. *Cowley* pourroit ſe glorifier „ d'avoir réuſſi à cet égard, s'il eût joint à la Nature les „ régles de l'Art: mais une mauvaiſe expreſſion dégrade „ quelquefois cette imagination riche, qui ſe ſoutient „ toujours." Mr. Congreve aiant critiqué (16) l'irrégularité de la meſure des Odes Pindariques Angloiſes, ajoute „ qu'on doit à la mémoire, aux grands talens, & au „ ſavoir de Mr. Cowley, ce reſpect, de ne point relever „ la grande liberté qu'il s'eſt donné dans ſes *Odes Pindariques.* La beauté de ſes Vers rachète l'irrégularité de „ ſes ſtrophes; & quoiqu'il n'ait pas imité Pindare pour „ l'exactitude des nombres, il l'a ſouvent heureuſement „ ſuivi pour la force des figures, la ſublimité du ſtyle & „ des ſentimens."

(13) *Ubi ſupra.*

(14) Preface to the *Firſt Part of Miſcellany Poems, by* Mr. Dryden p. 12. 13. Lond. 1716 in-24.

(15) *Eſſay on Poetry.*

(16) *Preface to his Pindarique Ode to the Queen*, in his *Works* Vol. III. p. 144 145. Lond. 1710 in-12.

Notre Poëte nous apprend (17) au ſujet de ſa *Davideide, ou Poëme ſacré ſur les malheurs de David*, en quatre Livres, qu'il avoit deſſein d'en faire douze Livres, non à cauſe des Tribus d'Iſraël, mais à l'imitation de Virgile; & qu'il ſe propoſoit de les finir par la belle & poëtique Elégie de David ſur la mort de Saül & de Jonathan. Le Dr. Sprat remarque (18), qu'il étoit ſi jeune quand il compoſa ce Poëme, qu'en faiſant attention à l'étendue du ſujet, & à la manière dont il l'a manié, on peut le regarder comme un miracle, pareil à ceux dont il parle; & le comparer à un jeune Garçon attaquant Goliath. „ Je „ vous ai ſouvent oui dire, *continue Mr. Sprat, en parlant à Mr. Martin Clifford*, qu'il en avoit fait la plus „ grande partie, lorſqu'il étoit encore jeune Etudiant à „ Cambridge. C'eſt peut-être ce qui fait qu'il y a des „ endroits qui ſentent la jeuneſſe, & où l'imagination do„ mine davantage qu'il ne ſe le feroit permis dans un â„ ge plus mûr . . . . . . Mais pour ce qui eſt du princi„ pal, j'oſe dire, que c'eſt le meilleur morceau de Poë„ me Sacré, que j'aye jamais vu dans quelque Langue que „ ce ſoit. Le fonds eſt parfaitement antique, ce qui eſt „ certainement la vraie nature du Poëme Héroïque; & à „ cet égard, les Modernes n'ont rien produit qui en ap„ proche. Le Sujet eſt vraiment ſacré & divin, ſelon le „ cœur de Dieu lui-même. Ce qui eſt de ſon invention, „ eſt puiſé dans la Bible. Il embraſſe dans ſon Plan tou„ te l'Erudition de l'Orient. Les Caractères ſont grands „ & variés; les nombres, ſoutenus & remplis; les digreſ„ ſions, belles & bien proportionnées; le but eſt de ſou„ mettre l'Eſprit humain aux Vérités céleſtes; & on trou„ ve dans le tout un mélange admirable de vertus & de „ paſſions humaines, & de tranſports religieux." Mr. Thomas Rymer (19) croit qu'on voit en Cowley un génie plus propre à la Poëſie Héroïque, que ni en *Spenſer*, ni en *Davenant*; „ & qu'il entendoit la pureté, la clarté, & „ la majeſté du ſtyle, & la force des nombres. Il ſavoit „ diſtinguer ce qui étoit beau & agréable en ſoi, & il ex„ primoit ſes penſées ſans peine & d'une manière aiſée. „ Il s'entendoit à arranger ſes matières, & à ménager les „ digreſſions. En un mot, il poſſédoit *Homère* & *Virgile*, & ſavoit en profiter avec ſageſſe. Mais ſi l'on a ſu„ jet de regretter qu'il n'ait pas pouſſé l'Ouvrage auſſi „ loin qu'il en avoit le deſſein, il ſeroit auſſi à ſouhaiter „ qu'il eût vécu aſſez pour revoir ce que nous en avons. „ Je ne crois pas que les Malheurs de David ſoient un ti„ tre & un ſujet propre pour un Poëme Héroïque, puiſ„ que ce ſont les actions, plutôt que les ſouffrances, qui „ ſont un Héros. On auroit beau alléguer l'*Odyſſée d'Homère*, puiſque les malheurs d'Ulyſſe finiſſent par une „ ſeule & grande action." Malgré cette Critique, Mr. Rymer dit enſuite, „ qu'il y a dans la *Davideide*, tout „ imparfaite qu'elle eſt, n'étant qu'un fragment, quelque „ choſe de plus délicat, de plus dégagé, de plus neuf, de „ plus noble que dans la *Jeruſalem* du Taſſe, qui nonob„ ſtant tout le ſoin qu'il y a donné, eſt à peine exempte „ de Pédanterie."

(17) Préface de l'Edition de 1656.

(18) *Ubi ſupra.*

(19) Preface to his *Tranſlation* of Father Rapin's *Reflexions upon Ariſtotle's Treatiſe of Poetry.*

[*M*] *Peu après il fut arrêté, & mis pendant quelque tems en priſon.*] Le Dr. Sprat nous apprend (20) que pendant que Cowley étoit caché à Londres, il fut arrêté par mépriſe, les recherches qu'on faiſoit aiant pour objet une autre perſonne de diſtinction du Parti Royal. „ Aiant été „ mis en priſon, il fut interrogé pluſieurs fois en préſen„ ce des Uſurpateurs, qui tentérent toutes ſortes de voies „ pour le faire entrer dans leurs vues. N'aiant pu réuſ„ ſir, il fut étroitement reſſerré, & n'obtint ſon élargiſ„ ſement que ſous la dure condition d'une caution de mil„ le livres ſterling, & le Dr. Scarborough fut aſſez géné„ reux pour s'en charger. Il demeura lié de cette maniè„ re juſqu'à la Révolution."

(20) *Life of Cowley.*

[*N*] *Le Dr. Sprat tâche de le juſtifier de ces accuſations.*] Il remarque, que quelques perſonnes ont voulu rendre la fidélité de Mr. Cowley ſuſpecte, ſur quelques lignes de la Préface d'un de ſes Ouvrages: mais il dit que voici la vérité du fait. Lorſque Cowley vint en Angleterre, il trouva le Parti Royal dans un état deſeſpéré. Il remarqua, que les forces de ſes Ennemis étoient ſi unies, que tous les efforts qu'on feroit contre eux ſeroient infructueux, tant qu'ils ne s'affoibliroient pas eux-mêmes par la diſcorde; & d'un autre côté, que le zéle des Royaliſtes étoit ſi vif, qu'il les expoſoit ſouvent à une ruïne inévitable. Il s'en apperçut avec douleur; & quoiqu'il approuvât autant que perſonne leur conſtance, il trouvoit qu'en la faiſant paroître à contretems, ils ſe ruïnoient eux-mêmes, & augmentoient par leur ruïne les richeſſes & la puiſſance de leurs ennemis. Il crut donc que ce ſeroit rendre un ſervice important au Roi, ſi quelqu'un, connu pour avoir ſuivi ſon parti, pouvoit perſuader aux Uſurpateurs, que les Royaliſtes étoient réſolus à ſe tenir déſormais tranquilles; & à ceux-ci qui gémiſſoient ſous la tyrannie, de cacher leurs ſentimens juſqu'à un tems plus favorable. Et quant à lui, il étoit dans une étroite priſon, lorſqu'il écrivoit ce qu'on allégue en preuve contre lui: enſorte qu'il voyoit qu'il lui étoit impoſſible de répondre aux vues de ceux qui l'avoient envoyé en Angleterre, à moins qu'il ne fît une eſpèce de déclaration de ſes intentions pacifiques. Voilà ce qu'il penſoit alors: „ & la ſuite a fait voir, *dit le Dr Sprat*, que ſon ſenti„ ment n'étoit pas ſi mal fondé; puiſqu'il eſt certain que „ rien ne fit plus de bien aux affaires du Roi, que la ma„ niére

en France, il conserva le poste qu'il avoit auparavant, jusques vers le tems de la Révolution (m), sur laquelle il fit une Ode, qu'il fit imprimer à Londres en 1660 in-4. En 1662 il publia ses *deux Livres des Plantes* in-8. réimprimés à Londres en 1668 & en 1678 avec ses autres Poësies Latines [O]. Au tems de la Révolution, il avoit passé sa quarantième année; & la plus grande partie de sa vie avoit été fort agitée (n). „ Voyant, *dit Wood* (o), qu'il ne recevoit pas les récompenses auxquelles il s'at„ tendoit, & que d'autres emportoient la plupart des Emplois pour de l'argent, il se retira mécon„ tent dans le Comté de Surrey," où il passa le reste de sa vie tranquillement, & s'occupant à l'étude. Il demeuroit principalement à Chertsey, où il avoit une Ferme de la Reine à Bail, que le Duc de Buckingham lui avoit procurée du Comte de S. Albans (p). Le Dr. Sprat, qui représente sa retraite comme un effet de son choix, & non de mécontentement, dit que la faveur du Comte & la bonté du Duc de Buckingham, le mirent en état de vivre dans l'abondance (q); & que quoiqu'on le sollicitât plusieurs fois de rentrer dans les Affaires, il ne voulut jamais y entendre, & ne se laissa tenter ni par l'honneur ni par l'intérêt. Cependant l'Auteur d'une Lettre insérée dans le *Spectateur* (r), dit „ que quoique notre Poëte raconte avec tant de plaisir l'histoire d'*Aglaüs* (s), ce ne fut qu'après bien des „ revers qu'il s'appella *le Mélancolique Cowley*; & qu'il fit l'éloge de la Solitude, lorsqu'il desespéra de „ briller à la Cour." Il mourut dans une maison appellée *the Porch-House*, à Chertsey dans le Comté de Surrey, le 28 Juillet 1667, âgé de quarante-neuf ans. Son Corps, suivi d'un grand nombre de personnes de la prémière qualité, fut transporté le 3 d'Août à l'Abbaye de Westminster, où il fut enterré entre Chaucer & Spenser; & au mois de Mai 1675, le Duc de Buckingham lui fit ériger un Monument avec une Epitaphe Latine, composée par son Ami le Dr. Thomas Sprat, depuis Evêque de Rochester (t). Charles II. aiant appris la nouvelle de sa mort, dit, que *Mr. Cowley n'avoit pas laissé de plus honnête homme que lui en Angleterre.* Il s'est fait plusieurs Editions de ses Ouvrages [P]. C'etoit un homme d'un caractère tout-à-fait aimable [Q], & d'un admirable gé-

(m) Il fut créé Docteur en Médecine le 2 Décembre 1657. *Wood ibid.*

(n) Id. ibid.

(o) *Ubi supra.*

(p) Id. ibid.

(q) *Ubi supra.*

(r) Vol. VIII. p. 212. Lond. 1713 in-12.

(s) Imprimée parmi ses *Essais en Vers & en Prose.*

(t) Wood col. 121.

„ nière dont plusieurs des plus affectionnés à son service „ dissimulérent leurs sentimens dans les derniers tems de „ la Tyrannie, travaillant à faire réussir leurs desseins, „ en se deguisant sous le nom de Parlementaires.

[O] *En 1662 il publia ses* deux Livres des Plantes *in-8. réimprimés à Londres en 1668 & 1678 avec ses autres Poësies Latines.*] Il ajouta *quatre Livres des Plantes* aux deux prémiers, & toutes ses Poësies Latines furent réimprimées à Londres en 1678, avec son Portrait à la tête, & un Abrégé de sa Vie en Latin par le Dr. Sprat, sous ce titre: *Abrahami Cowleii Angli Poemata Latina, in quibus continentur sex Libri Plantarum; duo* {*Herbarum* / *Florum* / *Sylvarum*} *& unus Miscellaneorum. Huic Editioni secundæ accessit Index rerum antehac desideratus.* Il parut une Traduction Angloise du sixiéme Livre, à Londres en 1680 in-4.; & tous les six Livres ont été traduits par différentes mains, & publiés à Londres in-fol. Le Dr. Sprat dit (21) „ qu'il a réuni, „ d'une manière digne d'admiration, toutes les mesures de „ vers & toutes les figures de la Poësie, dispersées çà & là „ dans les Anciens. On n'y trouve presque aucun bon „ tour d'expression, ni aucune mesure, qu'il n'ait saisie, „ & dont il n'ait fait usage, selon que la diversité des su„ jets qu'il avoit en main, demandoit du grand, du pas„ sionné, ou de l'agréable. Ce qui est d'autant plus ex„ traordinaire, qu'aucun des anciens Poëtes Latins eux„ mêmes n'en a fait autant. La Langue leur étoit natu„ relle, & il leur étoit facile de lui donner tel tour qu'il „ leur plaisoit; & cependant c'étoit leur coutume constan„ te, de se borner à un ou deux genres, comme deses„ pérant de pouvoir les réunir tous." Ce qui donna occasion à Cowley de prendre le sujet de ses six Livres des Plantes, c'est que lorsqu'il retourna en Angleterre, on lui conseilla de cacher son principal dessein, en faisant semblant de vouloir s'attacher à quelque profession; & l'on jugea que la Médecine seroit la plus propre. Dans ce dessein, après avoir fait plusieurs Dissections Anatomiques, il s'attacha à l'étude des Plantes. S'étant pourvu des Livres nécessaires, il se retira dans un Canton fertile du Comté de Kent, où les Campagnes & les Bois lui offroient la vue des Plantes mêmes, dont il trouvoit la description dans les Livres. Par ce moyen il posséda bientôt la Botanique. Alors, à l'exemple de ce qu'un Ancien a fait avant lui pour le Droit, au lieu de se servir de ses connoissances pour la pratique & pour en retirer du profit, il composa l'Ouvrage que nous avons. „ Les deux „ prémiers Livres traitent des *Herbes*, d'un style qui ap„ proche de celui des Elégies d'Ovide & de Tibulle, pour „ la douceur, & l'aisance des vers: mais qui les surpasse „ pour la force de l'imagination, & pour la profondeur „ du sens. On trouve dans le troisiéme & le quatrième, qui „ roulent sur les *Fleurs*, toute la variété de Catulle, & „ les nombres d'Horace, pour lequel il avoit une estime „ toute particulière, imitant non seulement la marche „ grave & nombreuse de ses Odes, mais aussi le tour aisé „ & familier de ses Epitres. Les deux derniers Livres, „ sur les *Arbres*, sont dans le goût des Géorgiques de „ Virgile. Le sixième Livre est destiné tout entier à fai„ re honneur à l'Angleterre. Il fait présider le Chêne „ Anglois dans l'Assemblée des Arbres, & à cette occa„ sion il s'étend sur nos Troubles, les malheurs du Roi, „ son retour, & le commencement de la Guerre de Hol„ lande; le tout dans un style, qui, pour le dire en un „ mot, égale la grandeur & la valeur de la Nation An„ gloise." Ces Livres *des Plantes* sont fort loués par l'Auteur de l'*Alterius Delectus Specimen, ex nuperis maximè Poëtis ab Electoribus prætermissis* (22), qui se trouve à la suite du Recueil intitulé, *Epigrammatum Delectus, ex omnibus tum veteribus tum recentioribus Poëtis accuratè decerptus*, Londres 1689 in-24.

(21) *Ubi supra.*

(22) Pag. 1. 1689 in-24.

[P] *Il s'est fait plusieurs Editions de ses Ouvrages.*] Il y en a une Edition de 1707 à Londres, en 2 Vol. in-8. dans le second desquels on trouve un *Projet pour l'avancement de la Philosophie Expérimentale*; un *Discours en forme de Vision, touchant le Gouvernement d'*Olivier Cromwel; & plusieurs *Discours en Vers & en Prose, en forme d'Essais.* Le Dr. Sprat remarque (23), qu'il destinoit ces *Discours à faire connoitre ses sentimens au sujet de sa Retraite*; & qu'il avoit dessein d'y en ajouter plusieurs autres, & de les dédier tous au Comte de S. Albans, comme une marque de son parfait respect pour lui, „ & comme une espèce d'A„ pologie de ce qu'il avoit renoncé aux affaires du Mon„ de dans la force de son âge, lorsqu'il pouvoit être en„ core utile à son Pays." Le même Auteur nous apprend qu'il avoit résolu de s'appliquer dans sa retraite à la recherche des mystères des Sciences Divines & Humaines, & à l'étude de la Nature. Il se proposoit aussi de publier un Discours sur le Style, & d'examiner les principes de l'Eglise Primitive, examen qu'il avoit dessein de faire aller depuis le tems de Jésus-Christ & des Apôtres, & celui de leurs prémiers Successeurs, jusqu'au quatrième ou cinquième Siècle, lorsque l'Intérêt & la Politique l'emportèrent sur la Piété. Il se flattoit d'en venir à bout dans l'espace de trois ou quatre ans, bien résolu „ quand son examen seroit achevé, de s'en tenir inviolablement à ce qu'il auroit trouvé vrai, sans jamais varier ni changer de sentiment à cet égard. „ Il est certainement facheux pour l'E„ glise, dit le Dr. Sprat, qu'il n'ait pas assez vécu pour „ exécuter ce dessein. On auroit pu naturellement atten„ dre beaucoup à cet égard, d'un esprit distingué par la „ douceur & l'innocence primitive. D'ailleurs un pareil „ Ouvrage, venant d'une autre main que de celle d'un „ Théologien, auroit pu être d'une grande utilité dans „ un Siècle où l'on allègue perpétuellement contre la Re„ ligion, qu'elle n'est qu'une affaire d'intérêt, & qu'on „ ne la soutient que pour le profit d'une Profession parti„ culière." Dans les *Poësies diverses*, publiées par Mr. Dryden (24), il y a un *Poëme sur la Guerre Civile, commencée en 1641, par Mr. Abraham Cowley, qui ne se trouve dans aucune Edition de ses Oeuvres.* L'Editeur apprend au Lecteur, qu'aiant trouvé par hazard ce Poëme manuscrit, & aiant appris qu'il étoit de la main de l'incomparable Cowley, il avoit cru qu'il y auroit de l'injustice de dérober un pareil Trésor à la connoissance du Public. „ Je „ me rappelle, *dit-il*, que notre Auteur parle, dans la „ *Préface* de ses *Oeuvres*, de quelques Poëmes qu'il avoit „ faits sur les dernières *Guerres Civiles*, dont la Pièce qui „ suit est à coup sûr une partie. Vous reconnoitrez dans „ ce qu'il y a de plus imparfait & de moins fini, la main „ d'un si grand Maitre. Et, quoi qu'ait pu lui dicter sa „ modestie, il n'y a pas un seul trait si négligé, qui partant de sa main ne soit sacré pour la postérité. Il ne „ pouvoit rien écrire, qui ne méritât d'être conservé; é„ tant habituellement Poëte, & toujours inspiré. Le „ Lecteur judicieux remarquera aisément dans cette Piè„ ce, le même tour de Vers, la même richesse & la mê„ me vivacité d'imagination, le même feu, la même dé„ licatesse, qu'on voit briller dans tous ses Ecrits. Et „ certainement, rien de ce qui vient d'un Génie aussi ri„ che & aussi cultivé, ne sauroit être mal reçu du Pu„ blic." Ce Poëme avoit été imprimé à Londres en 1679 in 4.

(23) *Life of Cowley.*

(24) Part. III. p. 225 & *suiv.* Lond. 1716.

[Q] *C'etoit un homme d'un caractère tout à fait aimable.*] Il avoit un fonds naturel de bonté si parfaite, que ni les incertitudes de son sort, ni la grandeur de son esprit, ne purent la corrompre. Rien de vain ou de capricieux, de flatteur ou d'insolent, dans son humeur. Ses mœurs étoient simples & vertueuses. Il n'y avoit rien d'affecté ni de singulier dans ses habits, dans sa personne, ou dans ses actions. Sa conversation étoit gaie, sans cesser d'être grave, & sa retenue n'étoit point incompatible avec le plai-

(v) Tom. II. p. 111. de la Traduct. Françoise.

génie [R]. Le *Spectateur* dit (v), „ que la magnanimité de Mr. Cowley le met autant au-dessus des „ autres Hommes illustres, que son genie. Que l'Auteur poli, qui nous a donné ses Ouvrages, don- „ ne une grande preuve de son discernement, en insistant beaucoup sur la douceur de son esprit & la „ modération de ses desirs; & qu'il a rendu par-là son Ami aussi celebre, qu'aimable."

plaisir. Il n'y avoit que ses intimes Amis, qui reconnussent à ses discours qu'il étoit Poëte. Il avoit un savoir vaste & profond, puisé dans les Anciens & dans les Modernes; mais qu'il possédoit d'une manière aussi sûre qu'agréable: son esprit en étoit orné, & non surchargé. Il ne se régloit pas dans sa conduite sur les idées & les préjugés des hommes, quoiqu'il fit grand cas d'une bonne réputation. Il aimoit passionnément la liberté dans les discours & dans les actions: mais il devoit à sa propre inclination la Vertu, dont les autres sont redevables aux Loix; & son innocence étoit le fruit de sa volonté, & non de l'autorité des autres. Il s'acquittoit avec une grande délicatesse de tous ses devoirs, tant naturels que civils. Ses amitiés étoient inviolables. Il avoit tous les talens nécessaires pour les plus grandes affaires, s'il avoit voulu s'en croire capable (25).

(25) Sprat *ubi supra.*

[R] *D'un admirable génie.*] Nous rapporterons le jugement que plusieurs Auteurs en ont porté. Le Chevalier Denham en donne le Caractère suivant (26). „ Le Génie & la Nature donnérent à *Shakespear* & à *Fletcher*, „ ce qu'ils ont eu; l'Art l'emporta sur la Nature plus foible, dans *Spenser* & dans *Johnson*: mais l'un & l'autre „ se trouvent si également en *Cowley*, qu'on ne sait, lequel des deux l'emporte. Aucun Auteur ne lui fut in„ connu; & cependant, tout ce qu'il a écrit lui appar„ tient en propre. Il n'a point fondu l'Or antique, ni, „ comme *Ben-Johnson*, pillé les trésors des Poëtes & des „ Orateurs Romains. Au-lieu d'enlever à *Horace* son es„ prit, & à *Virgile* sa majesté, il a été leur Emule; & „ quand il a voulu paroitre tel qu'eux, il s'est montré tel „ qu'eux & avec le même air, sans se parer de leurs dé„ pouilles." Dans les *Assises des Poëtes*, imprimées parmi les *Poësies diverses publiées par Mr. Dryden* (27), on trouve sur le sujet de notre Auteur le passage suivant. „ Aiant manqué la *Savoye* (28), Cowley vint à la Cour, „ faisant des excuses de sa mauvaise Comédie. Tout le „ monde lui rendit un témoignage si avantageux, qu'A„ pollon étoit attentif à tout ce qu'il disoit; & l'on croit, „ qu'il n'eût jamais eu de revers, s'il n'eût fait une folie „ marquée, en louant injustement *Sam. Tuke* (29), & en „ faisant imprimer sa pitoyable *Mélancolie.*" Mr. Addison en parle ainsi (30): „ Alors parut le grand *Cowley.* „ Génie puissant, chargé d'esprit, & prodigue de pen„ sées, il accable le Lecteur. Il nous auroit plu davanta„ ge, s'il nous eût moins plu: une pensée brillante n'a „ pas plutôt frappé notre esprit, & excité une admiration „ muette, qu'une nouvelle merveille vient s'offrir à nous. „ Telle la Voie Lactée, qui répand dans le Ciel une lu„ mière si continue, qu'une Etoile particulière ne peut „ faire briller son éclat, tandis que toutes ensemble el„ les concourent à l'éclat commun. Pardonne, grand „ Poëte, si j'ose parler du nombre infini de beautés qui „ brillent dans tes Ouvrages, pour les blâmer. Ton dé„ faut est un excès d'esprit; mais un esprit tel que le tien „ plait toujours, sous quelque forme que ce soit. Quel„ le autre Muse que la tienne peut inspirer de pareils „ chants, & monter sa Lyre sur le ton de celle de Pinda„ re? Pindare, que d'autres tâchent en-vain d'imiter par „ des tours travaillés & par des expressions forcées. Sa„ tisfait avec toi, il prend l'essor avec un nouveau plai„ sir, & s'élève plus librement, & d'un vol plus noble „ que jamais." Mr. Addison aiant remarqué (31) que Mr. Locke, dans son *Essai sur l'Entendement Humain*, nous a donné en peu de mots l'idée la plus exacte qu'on puisse trouver de ce qu'on nomme Esprit, en disant, *qu'il consiste à assembler des idées, & à joindre promptement & avec une agréable variété celles en qui l'on peut observer quelque ressemblance ou quelque rapport, pour en faire de belles peintures qui divertissent & frappent agréablement l'imagination:* que *le vrai Esprit consiste dans cette conformité d'idées; & qu'il y a plus ou moins d'esprit, à proportion que cette ressemblance est plus ou moins surprenante & imprévue:* Mr. Addison, dis-je, ajoute, qu'outre ce vrai Esprit, qui consiste dans *la conformité & le rapport des idées*, & le *faux* Esprit, qui consiste dans la ressemblance des *mots*; il y a une autre sorte d'Esprit, qui tient quelque chose des deux autres: que de tous les Anciens, Ovide est le plus grand admirateur de cet *Esprit mixte*, comme Cowley l'est parmi les Modernes. Voici comment il en explique la nature (32): „ Lorsque par rapport à deux idées, qui ont „ quelque ressemblance, & qui sont exprimées par un seul „ & même terme, nous profitons de l'ambiguïté du mot, „ pour appliquer à une des idées qu'il exprime, ce qui „ est propre à l'autre. C'est ainsi, par exemple, que „ dans la plupart des Langues, on se sert du même mot „ qui signifie le *Feu*, pour exprimer aussi l'*Amour*; & par „ cela même nous ne devons pas douter qu'il n'y ait de „ la ressemblance dans les idées que les hommes ont de „ l'un & de l'autre. Là-dessus les Poëtes spirituels de „ tous les Pays, dès qu'ils ont donné le nom de Feu à „ l'Amour, n'en parlent plus comme d'une Passion, mais „ comme d'un Feu réel; & selon que l'Esprit l'exige, le „ même mot reçoit dans la même période l'un & l'autre „ sens dont il est susceptible. Quand l'*Apollon* d'Ovide „ devient amoureux, il brûle d'une nouvelle flamme. „ Lorsque les Néréïdes languissent d'amour, elles font é„ tinceler l'eau. L'Epigrammatiste Grec devient amou„ reux de celle qui lui jette une boule de neige, & il en „ prend occasion d'admirer, que le feu puisse être caché „ dans la neige. En un mot, dès que le Poëte trouve „ quelque chose dans son amour, qui ait quelque ressem„ blance avec le Feu, il en fait une espèce d'allégorie: „ mais si, comme dans les exemples précédens, il trou„ ve dans son Amour quelque trait contraire à la nature „ du Feu, il donne le nom de Feu à sa passion, & y joi„ gnant cette circonstance, il étonne & surprend son Lec„ teur par une contradiction apparente." Le même Auteur traite ce même sujet dans un autre de ses Ouvrages (33). Après avoir défini l'*Esprit mixte*, il dit „ que *Cowley* a plus de cet Esprit, qu'aucun Auteur qu'il y ait „ jamais eu;" & il ajoute, que comme l'on s'est imaginé que l'Amour étoit de la nature du Feu, les Poëtes ont profité de la signification douteuse de ces mots, pour lâcher des volées de traits d'esprit. C'est ce que Mr. Addison prouve en remarquant que Cowley, touché des froids regards des yeux de sa Maitresse, & convaincu en même tems du pouvoir qu'ils avoient de lui inspirer de l'amour, les envisage sous l'idée de Miroirs ardens faits de glace. Mais sur ce qu'il peut vivre au milieu des plus grandes ardeurs dont il est embrasé, il en conclud d'abord, que la Zone Torride est habitable. Lorsque sa Maitresse a lu la Lettre qu'il lui avoit écrite avec du jus de Citron, après l'avoir exposée à la chaleur du feu, il la supplie de vouloir bien la relire à la clarté des flammes de l'Amour. Lorsqu'elle pleure, il souhaiteroit qu'une douce chaleur, excitée par l'Amour, fit distiller ces gouttes à travers l'Alambic de son cœur. Lorsqu'elle est absente, il se trouve au-delà du quatre-vingtième degré de Longitude, c'est-à-dire trente degrés plus proche du Pole, que lorsqu'elle est avec lui. Son Amour ambitieux est un feu, qui monte naturellement en haut; son Amour accompagné de bonheur, ressemble aux rayons du Soleil; & son Amour infortuné approche des flammes de l'Enfer. Lorsqu'il l'empêche de dormir, c'est une flamme, d'où il ne sort point de fumée; & lorsque la prudence le combat, c'est un feu que le vent irrite. Sur la mort d'un Arbre, où il avoit gravé les sentimens de sa passion, il dit que ses caractères enflammés l'avoient brulé jusqu'à la racine. Lorsqu'il veut renoncer à son Amour, il ajoute, qu'une personne qui s'est brulée, craint toujours le feu. Son Cœur est un *Etna*, qui, au-lieu de la Forge de *Vulcain*, renferme celle de *Cupidon*. S'il tâche de noyer son Amour dans le Vin, c'est jetter de l'huile sur le feu. Il voudroit insinuer à sa Maitresse, que le feu de l'Amour ne devroit pas seulement donner de la chaleur, mais aussi rendre fertile, à peu près comme les rayons du Soleil, qui font éclorre une infinité de Créatures vivantes. Dans un autre endroit, l'Amour fricasse les Plaisirs à son feu. Tantôt le Cœur du Poëte est glacé dans le sein de toutes les Belles, & tantôt il est grillé à l'approche de leurs yeux. Quelquefois il se noye dans les larmes, & il brule entre les bras de l'Amour, comme un Vaisseau où le feu se met au milieu de la Mer. „ On peut voir par tous ces traits, „ *ajoute Mr. Addison*, que le Poëte joint les qualités du „ Feu à celles de l'Amour, & qu'il en parle dans la mê„ me période, comme d'une Passion, & comme d'un Feu „ réel. Ces ressemblances apparentes, ou plutôt ces con„ tradictions surprennent le Lecteur, & font tout l'esprit „ de cette sorte d'Ouvrages. Ainsi l'*Esprit mixte* est un „ mélange du bon & du mauvais Goût, qui est plus ou „ moins parfait, suivant que la ressemblance tombe sur „ les idées ou sur les mots. Il y a du vrai, & du faux: „ la Raison en demande la moitié, & l'Extravagance en „ reclame l'autre. Il ne sauroit donc étendre sa jurisdic„ tion que sur les Epigrammes, ou sur ces petits Poë„ mes, qui n'en sont qu'un tissu, & que la moindre oc„ casion fait naitre. Quoi qu'il en soit, j'avoue que l'ad„ mirable Poëte, d'où j'ai tiré tous ces exemples, avoit „ autant de bon goût & de solide, qu'aucun Auteur qui „ ait jamais écrit, & qu'il possédoit même toutes les qua„ lités d'un Génie extraordinaire."

(26) Denham's *Poems* p. 90. 91. de la 5e. Edit.

(27) Part. II. p. 90. & suiv.

(28) Voyez le corps de l'Article.

(29) Cowley a fait des vers à la louange des *Avantures de cinq Heures* de *Sam. Tuke*, imprimées à Londres en 1662 in 4.

(30) *Account of the greatest English Poets.* To Mr. H. S. April 3. 1659.

(31) Notes on his *Translations from Ovid's Metamorphoses*, published in his *Miscellaneous Works* Vol. I. p. 246. 249. Lond. 1726 in-12.

(32) Ibid. p. 249.

(33) *Spectateur* Tom. I. Disc. 49.

☞ CRAGIUS (NICOLAS), célèbre Auteur Danois dans le XVI. Siècle, étoit fils d'un honnête Bourgeois de Rypen en Jutlande. On conjecture qu'il y nâquit vers l'an 1549, ou un peu plus tôt (a) [A]. Il alla faire ses études à Wittenberg, où Mélanchthon attiroit beaucoup de jeunes-gens, &

(a) Préface au devant des *Annales de Danemarc*, en Latin, publiées à Copenhague en 1737 in-fol. par Mr. Gramm. Voy. *Bibl. German.* Tom. XLVIII. p. [illegible]

[A] *On conjecture qu'il nâquit vers l'an 1549, ou un peu plus tôt.*] Il paroit par-là, qu'il ne faut pas confondre notre

& il y reçut en 1575 le degré de Maitre-ès-Arts. Etant revenu en Danemarc, il fut fait Recteur de l'Ecole de Copenhague en 1577 (*b*). Il se maria l'année suivante; & peu de tems aprés il quitta le Rectorat [*B*]. Etant allé voyager, il se fit recevoir Docteur en Droit: on conjecture que ce fut à Bourges, & que ce fut là aussi qu'il lia amitié avec Scaliger. A son retour, il fit casser son mariage [*C*], & épousa dans la suite une personne de naissance & de mérite. En 1592, il fut fait Professeur en Grec dans l'Université de Copenhague; & trois ans aprés, on le chargea d'y enseigner aussi l'Histoire. Cragius étoit non seulement savant, mais habile Politique. Nicolas Kaas, Chancelier de Danemarc, aiant connu le génie qu'il avoit pour les Affaires, résolut de l'employer: on le nomma pour aller avec Stenon Bilde en Ambassade en Ecosse, afin d'y soutenir les droits de la Reine, à laquelle on ne tenoit point les conditions stipulées dans le Contract de mariage. Il s'acquitta fort bien de cette Négociation, très épineuse & très délicate [*D*]. Dans la suite, les Administrateurs du Royaume, pendant la Minorité de Chrétien IV, lui donnérent des Patentes d'Historiographe du Roi, avec six-cens écus de Danemarc de gages [*E*]. Occupé de l'étude de l'Histoire de Danemarc, Cragius crut pouvoir négliger les fonctions de sa Charge de Professeur. Ses Collègues n'en aiant pas jugé de même, il obtint de la Cour des ordres qui obligeoient les autres Professeurs à y pourvoir, lorsqu'il ne pourroit y vaquer (*c*). En 1597, il fut envoyé en Pologne pour quelques affaires particulières, auxquelles le Roi s'intéressoit, & en même tems pour les affaires publiques (*d*). L'année suivante, le Roi le chargea d'aller en Angleterre, reclamer divers Effets des Marchands Danois pillés par les Vaisseaux Anglois, & demander qu'en conformité des Traités, la Pêche fût interdite aux Anglois près de la Norwége [*F*]. D'Angleterre il passa en Hollande, où les Magistrats de Leyde le régalérent magnifiquement. Il se rendit avec d'autres Commissaires Danois à Embden, où ils devoient régler les affaires du Commerce avec des Commissaires Anglois; mais ceux-ci n'aiant point paru, les prémiers écrivirent en Angleterre une Lettre en date du 8 Mai 1600, où ils marquent, qu'aprés avoir attendu les Anglois pendant un mois, & n'en aiant point de nouvelles, ils s'en retournent en Danemarc (*e*). La même année 1600, Cragius retourna en Pologne avec Henri de Luck Sénateur Danois, & il y parut avec honneur (*f*). De retour de Pologne, il reprit ses occupations Litéraires, & ses fonctions Académiques. Le Rectorat lui échut bientôt aprés. Le Roi Chrétien IV voulut lui-même assister à la Cérémonie qu'il y eut à cette occasion, de même qu'à la Harangue que Cragius prononça pour la Dédicace des nouveaux Auditoires de l'Université. Vers la fin de l'année 1601, la Charge de Principal du Collège de Sora étant devenue vacante par la mort de Jean Michaëlius Précepteur

(*b*) *Albert. Thura, Idea Hist. Liter. Danorum* p. 29. num. 5. Hamburgi 1723.

(*c*) Voyez *Bibl. German.* ubi supra p. 8. 9.

(*d*) Idem p. 9.

(*e*) Voyez le *Recueil de Rymer* Tom. XVI. p. 396.

(*f*) *Bibl. German.* T. XLVIII. p. 10.

tre *Cragius* ou *Kragius* (car c'est de cette dernière maniére que les Auteurs Danois écrivent son nom (1)) avec un autre *Nicolas Cragius*, que Mr. Gramm dit avoir été Chapelain du Roi Chrétien III, & qui étoit Allemand. Je trouve que ce dernier a été Conseiller du Roi, & qu'il fut créé Docteur en Théologie dans l'Université de Copenhague en 1544 (2), lorsque notre Cragius ne faisoit que de naitre, ou du moins étoit encore dans la prémiére enfance.

[*B*] *Peu de tems aprés, il quitta le Rectorat.*] Quelques-uns ont prétendu, mais sans preuves suffisantes, que ce fut pour être Précepteur du Prince *Chrétien*: mais il est plus apparent, dit-on (3), que des mécontentemens domestiques, joints à une louable curiosité, l'engagérent à voyager. Cette conjecture paroit assez vraisemblable, quand on fait attention à ce qui se passa chez lui pendant son absence. Voyez la Remarque suivante.

[*C*] *A son retour, il fit casser son mariage.*] Il en eut un sujet bien légitime. Il trouva chez lui deux fils, qui ne lui appartenoient pas, & il ne fut pas assez bon pour les vouloir adopter; il fit déclarer son mariage nul, & se défit de la mére & des enfans. Il y a quelque apparence, que la mauvaise conduite de sa femme avoit déja commencé avant son départ, & qu'elle contribua à lui faire prendre le parti de voyager.

[*D*] *Il s'acquitta fort bien de cette Négociation, très épineuse & très délicate.*] On reléve ici Jaques Melvil, je ne sai pas trop pourquoi; car il ne dit proprement rien, qui soit contraire à l'idée que Mr. Gramm donne de la difficulté de la Négociation; il en rapporte le succès, & non le détail. Aprés avoir dit, que le Roi de Danemarc envoya des Ambassadeurs pour assister au Baptême du Prince dont la Reine étoit accouchée, Melvil ajoute (4): „ Jean Lindsay de Monmuire les avertit de faire ensorte „ qu'on envoyât bientôt d'autres Ambassadeurs aprés eux, „ pour presser l'accomplissement du Contract de mariage „ qui avoit été fait en Danemarc, alléguant que le Chancelier, qui l'avoit minuté, y avoit mis les revenus de „ l'Abbaye de Dumfarling, & qu'il avoit pris pour lui-„ même la Seigneurie de Mussilbourg. On envoya donc „ deux Ambassadeurs de Danemarc..... Aiant été bien „ instruits, ils ne manquérent pas aussi d'arriver dans une „ conjoncture favorable pour eux. Car le Chancelier é-„ toit disgracié, & mon frére étoit en ce tems-là Ambassadeur en Angleterre: desorte que le Chancelier fut o-„ bligé de renoncer à sa portion; & parce que mon frére „ étoit absent, le jeune Robert son fils, & moi, promî-„ mes en son nom, qu'à son retour il renonceroit à la „ sienne; ce qui fut exécuté, conformément à la parole „ que nous en avions donnée...... Plusieurs autres, qui „ possédoient une partie de ces Terres, furent aussi obli-„ gés d'y renoncer, en vertu d'une nouvelle Loi, qu'on „ fit contre ceux qui n'y renonceroient pas volontaire-„ ment." J'avoue que je ne vois rien dans ce récit, qui soit au desavantage des Ambassadeurs Danois, ou qui insinue le moins du monde que la Négociation fût sans difficulté. Melvil dit seulement, que la conjoncture leur étoit favorable; & sur ce point-là, il me semble qu'il est aussi digne de foi, que les Rélations de l'Ambassade (5). Quoi qu'il en soit, Mr. Gramm rapporte, que Cragius tint tête, au péril de sa vie, au Comte de Bothwell, qui voulut dans une Sédition excitée exprès, entrer de force dans le Palais du Roi: qu'il fit plus encore: qu'il donna de si bons conseils à Jaques, que bientôt Bothwell fut obligé d'implorer la clémence de son Souverain, & de venir à ses pieds subir les conditions, qui furent couchées par écrit par les Ambassadeurs Danois. Il est surprenant que Melvill ne dise rien de ces circonstances si remarquables, lui qui étoit à la Cour, & qui parle assez en détail des entreprises du Comte de Bothwell.

[*E*] *Les Administrateurs du Royaume .... lui donnérent des Patentes d'Historiographe du Roi.*] On le chargea d'écrire l'Histoire de Danemarc, & de commencer par les deux derniers Rois, Chrétien III & Frédéric I. On lui fit ouvrir les Archives, & on lui fournit tous les secours nécessaires. Cragius se mit sans délai à l'ouvrage, forma dans ce dessein de vastes Recueils (6), & commença à en faire usage dans ses *Annales de Danemarc* depuis la mort de Frédéric I. jusqu'à l'an 1550. Cet Ouvrage a demeuré enseveli jusqu'à l'année 1737, que Mr. Gramm l'a publié à Copenhague sous ce titre: NICOLAI CRAGII *Annalium Libri VI. quibus Res Danicæ ab excessu Frederici I. ac deinde a gloriosissimo Rege Christiano III. gestæ, ad annum usque MDL. enarrantur.* His additi *Stephani Jo. Stephanii Historiæ Danicæ Libri duo, quibus reliqua laudatissimi Regis acta describuntur: cum Præfatione, Indicibus, & aliis quibusdam Accessionibus. Hafniæ* 1737 in-fol. Comme Cragius n'avoit pas achevé l'Histoire de Chrétien III, on conjecture que c'est la raison, qui l'a fait demeurer si longtems dans l'oubli. Il n'étoit cependant pas inconnu; Lyschander & Meursius, tous deux Historiographes Danois, en ont profité; & il est cotté parmi les Manuscrits qui traitent de l'Histoire de Chrétien III (7). On n'oseroit assurer que Cragius puisse être égalé à Meursius pour le stile: il n'est pas tout à fait irrépréhensible en ce point, quoiqu'il soit aisé de s'appercevoir qu'il a lu & qu'il imite les anciens Historiens Romains. Quant aux choses, Mr. Gramm assure qu'il s'est convaincu par la lecture qu'il a faite des Ouvrages imprimés, & des Mémoires que lui ont fourni les Archives, que Cragius s'est servi des uns & des autres avec beaucoup de jugement & de fidélité (8). Les Auteurs du Journal cité en marge remarquent aussi, par rapport au stile de Cragius, qu'un défaut pareil à celui qu'on a reproché au Président De Thou, y répand une obscurité qui fait de la peine au Lecteur: ce défaut est l'affectation de latiniser les noms propres. Il est certain que cette affectation est fort à charge aux Lecteurs, & qu'il feroit à souhaiter qu'on mit les noms propres, non seulement des Personnes, mais des Villes mêmes, en Langue Vulgaire. Pour bien des gens, c'est presque une étude à part, que d'acquérir l'intelligence de ces noms Latins. „ Nous ne mettons pas, *continuent les Journalistes* (9), au nombre des „ défauts de Cragius, les Harangues & les Discours qu'on „ rencontre assez fréquemment dans son Histoire; les „ goûts sont différens sur ce point. Notre Historien avoit „ d'excellens modèles dans l'Antiquité, & sa Méthode „ trouve encore d'illustres Apologistes. D'ailleurs, ces „ Discours ne sont pas ordinairement fort prolixes; & il „ pourroit bien, aprés tout, avoir trouvé la substance de „ la plupart, dans les Mémoires sur lesquels il a tra-„ vaillé."

[*F*] *L'année suivante, le Roi le chargea d'aller en Angleterre.....*] On trouve dans le magnifique Recueil de Rymer (10), quantité de Piéces qui regardent l'affaire pour la-

(1) Voyez *Alb. Thura Idea Hist. Liter. Danorum* p. 29. & Sibbern *Biblioth. Hist. Dano-Norvegica* p. 61. 194.

(2) Thura ubi supra p. 153.

(3) *Biblioth. German.* T. XLVIII. p. 6.

(4) *Mém. de Jaques Melvil*, T. II. p. m. 612 613. 614.

(5) Voy. *Bibl. German.* Tom. XLVIII. p. 8 & 7 not. (*g*).

(6) Ils étoient en partie dans la Bibliothèque Académique, qui fut consumée il y a quelques années dans le fatal incendie de Copenhague.

(7) Sibbern *Hist. Dano-Norveg.* p. 180.

(8) *Bibl. German.* T. XLVIII. p. 13-15.

(9) Idem p. 23.

(10) Tom. XVI. p. 146. 147. 159. 352. 362. 379. 395. 396.

cepteur du Roi, Cragius fut nommé pour la remplir; mais il n'eut pas le tems d'en jouïr, étant mort le 14 Mai 1602 (*g*). On trouvera ci-dessous le Catalogue de ses Ouvrages [*G*].

(*g*) Idem ibid.

laquelle Cragius fut envoyé en Angleterre. L'Ambassade ne réussit pas; mais l'Ambassadeur fut très agréable à Elisabeth, qui le traita de la manière la plus gracieuse. La Harangue qu'il fit à cette Princesse sur les excès commis par les Anglois contre les Danois, se trouve dans le Recueil de Rymer (11). La Reine en voulut une Copie, & l'on nous apprend (12) que notre Savant accompagna cette Copie d'une Lettre fort galante, où il flattoit la Reine, en homme de Cour, sur sa beauté & sur ses graces. On sait que cette Princesse n'étoit pas insensible à cette sorte de louanges, & que c'étoit-là un moyen sûr de lui plaire.

[*G*] *On trouvera ci-dessous le Catalogue de ses Ouvrages.*] I. *Grammatica Latina.* 1578. II. *T. Livii Patavini sententiose dicta: accedunt Sententiæ Sallustianæ.* 1582. III. *Differentiæ Ciceronis.* Hafniæ 1589. Cragius ne fut que l'Editeur de cet Ouvrage (13). Il le croyoit de quelque Grammairien Danois du moyen Age. C'est un petit Traité sur la propriété & la signification des mots Latins. Dans l'Epître Dédicatoire, adressée au Roi, Cragius parle du dessein où il est de publier une bonne *Histoire Romaine*, composée par un Danois nommé Esbern. On ne sait ce que ce Manuscrit est devenu. IV. *De Republica Lacedæmoniorum Libri IV.* Mr. Gramm dit que la prémière Edition de cet Ouvrage est de Heidelberg en 1592: il est vrai qu'il met 1593 dans un autre endroit; c'est la véritable date de cette Edition; mais elle est de Genève, comme l'a fort bien remarqué Mr. Fabricius (14), & comme il paroît par l'Avertissement du Libraire qui en a donné l'Edition in-12. à Leyde en 1670, qui dit avoir suivi exactement l'Edition in-4. de 1593, *ex Officina Sant-Andreana.* Keckerman a prétendu (15), que Cragius avoit dérobé cet Ouvrage à Cujas; mais sans aucun fondement. Ce Traité de la République de Lacédémone a été généralement estimé parmi les Savans. Meursius, Juge compétent dans ces matiéres, l'appelle un *bel Ouvrage*, & qualifie l'Auteur, *l'Ornement du Danemarc. De Republica Lacedæmoniorum* egregium Opus *scripsit Nicolaus Cragius, magnum Daniæ Ornamentum* (16). Gronovius a trouvé ce Traité digne d'entrer dans son *Trésor des Antiquités Grecques.* Si, dans le tems de l'Edition de ce Recueil, on en eût donné avis à Copenhague, on y auroit trouvé l'Exemplaire de Cragius rempli d'additions & de corrections. Il a été brûlé depuis. V. *Heraclidæ Pontici de Politiis Libellus.* VI. *Ex Nicolai Damasceni Universali Historia, seu de Moribus Gentium Libris excerpta Joannis Stobæi Collectanea.* Ces deux Pièces sont à la suite du Traité précédent, avec la Version Latine de Cragius. VII. *Panegyricus Christiano IV. Daniæ &c. Regi dictus, in Dedicatione novæ Academiæ*, in-4. C'est la Harangue prononcée en présence du Roi, à l'occasion dont nous avons parlé dans l'Article. Mr. Sibbern cite aussi (17) une Lettre de Cragius à Arngrimus Jonas, où notre Savant témoigne avoir une haute idée de la certitude des Monumens historiques d'Islande: *Omnes nostros spes habet, in veteri Historia nusquam certiora & veriora, quam apud vos extare, propter ea quæ Saxo de vestris scripsit.* On remarque (18) que deux Dictionaires Allemands, celui *des Savans*, & le *Grand Dictionaire Historique*, attribuent mal à propos à Cragius un Cours de Droit Féodal (*Jus Feudale*), qui est de *Thomas Cragius* Jurisconsulte Ecossois. Ni *Witten*, ni *Bartholin*, quoique cités dans ces Dictionaires, n'ont commis cette bévue. Ce qu'il y a de certain, c'est que Cragius mérite bien l'éloge que lui donne Thura (19): *Philologus fuit* πολυμαθέστατος, *& Græcæ imprimis Literaturæ ac Historiæ scientissimus.*

(11) Ibid. p. 158.
(12) *Bibl. German.* T. XVIII. p. 9. not. (*b*).
(13) Idem p. 11. & Alb. Thura *Idea Hist. Lit. Danor.* p. 318.
(14) *Bibliograph. Antiquar.* p. 15.
(15) *System. Polit.* Lib. II. cap. ult. *apud eundem.*
(16) Meursius *Miscel. lan. Lacon.* Lib. I. cap. 1.
(17) *Bibl. Hist. Dano-Norveg.* p. 61.
(18) *Bibl. German. ubi supra* p. 13.
(19) *Idea Hist. Liter. Danor.* p. 319.

CREECH (Thomas), célèbre Poëte Anglois du XVII. Siècle, étoit fils de Thomas Creech, Gentilhomme. Il nâquit à Blandford dans le Comté de Dorset, en 1659. Il étudia la Grammaire sous Thomas Curganven de Sherbourne, auquel il a dédié une des Idylles de Théocrite, qu'il a traduites. Il entra en qualité de *Commoner*, ou *Serviteur*, dans le Collège de Wadham à Oxford [*A*], au Terme du Carême de l'année 1675, âgé de seize ans: il fut mis sous la conduite de Mr. Robert Pitt, & ensuite sous celle de Mr. Pierre Balch, tous deux Membres de ce Collège. Le 28 Septembre de l'année suivante, il fut admis en qualité d'Ecolier (*a*). Le 27 d'Octobre de l'année 1680 (*b*), il prit le degré de Bachelier-ès-Arts. La même année, son Maitre Mr. Balch, un des Procureurs de l'Université, le fit son Collecteur *Quadragésimal* des Bacheliers, qui devoient être reçus à la fin de l'année; & dans ce tems-là, dit Mr. Wood (*c*), on le regardoit comme bon Philosophe & bon Poëte, & comme un homme fort appliqué à l'étude. Le 13 Juin 1683 il fut reçu Maitre-ès-Arts (*d*); & quelque tems après, il fut élu Membre du Collège des Trépassés [*B*]. „ Et il donna alors à ses Examinateurs, dit „ l'Auteur cité ci-dessus (*e*), des preuves toutes particulières de son savoir dans les Belles-Lettres & „ dans la Philosophie." Il se distingua bientôt par ses Ouvrages [*C*]; mais le P. Niceron assure, dans ses

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 1104.
(*b*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 212.
(*c*) *Athen. Oxon. ubi supra.*
(*d*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 221.
(*e*) *Athen. Oxon. ubi supra.*

[*A*] *Il entra en qualité de* Commoner *dans le Collège de Wadham à Oxford.*] Mr. Wood dit (1), comme nous l'avons remarqué dans le corps de l'Article, que son père étoit Gentilhomme: mais Mr. Giles Jacob, dans ses *Vies & Caractères des Poëtes Anglois* (2), assure que ses parens n'aiant pas les moyens de le faire bien élever, ses heureuses dispositions lui procurérent un Patron en la personne du Colonel Strangeways, dont la générosité suppléa à l'indigence de ses parens; & que ce Gentilhomme l'envoya au Collège de Wadham, où il entra en qualité d'Ecolier.

[*B*] *Quelque tems après, il fut élu Membre du Collège des Trépassés.*] Mr. Jacob remarque (3), que la grande réputation qu'il s'acquit par son Lucrèce, contribua à le faire élire Membre de ce Collège.

[*C*] *Il se distingua bientôt par ses Ouvrages.*] En voici le Catalogue. I. Une Traduction du Poëme de Lucrèce, Philosophe Epicurien, en Vers Anglois, imprimée à Oxford en 1682 in-8.; à la louange de laquelle Mr. Edouard Bernard, Professeur *Savilien* en Astronomie, fit un Distique Latin, & Mr. Thomas Brown de Christ-Church des Vers Anglois. Cette Traduction a été réimprimée à Oxford en 1683 in-8., & elle a paru avec des Vers destinés à en faire l'éloge, de Mrs. Dryden, Th. Flatman, Nahum Tate, de Me. Behn, de Mrs. Th. Otway, Jean Evelyn, Edmond Waller, Th. Adams, & Richard Duke. Mr. Dryden, dans la *Préface* des *Poësies diverses* qu'il a publiées, parle de cette Traduction dans les termes d'approbation les plus forts, & appelle Mr. Creech *le spirituel & savant Traducteur de Lucrèce.* Un certain Auteur maltraite fort Creech au sujet de cette Traduction *. Après avoir remarqué, que l'*Ouvrage de Lucrèce est le seul qu'on ait aujourd'hui, qui d'un bout à l'autre soit une Apologie déclarée de l'Athéisme*; il ajoute „ qu'on a traduit avec un „ travail infini cet Ouvrage impie, sous le règne de Charles II. en vers Anglois, afin que l'agrément & la dou- „ ceur de la rime suppléât à ce qui manque à la force des „ preuves: afin que les graces de l'expression, l'harmo- „ nie des nombres, & toutes les autres beautés si propres „ à charmer, qui accompagnent la bonne Poësie, puissent „ glisser imperceptiblement le poison dans les Esprits peu „ circonspects, & sur-tout des jeunes-gens, chez lesquels „ l'imagination a ordinairement plus de pouvoir que la „ Raison & le Jugement. Cette fameuse Traduction a „ non seulement été faite par un Savant d'Oxford, qui en „ a été récompensé; mais elle a eu l'approbation de l'U- „ niversité, où l'on regardoit comme un petit Ecolier i- „ gnorant, quiconque n'avoit pas lu le Lucrèce de Creech, „ qui mourut, comme il avoit vécu, en vrai Athée: mais „ étant Prêtre de la Haute Eglise, son Suicide n'a point „ passé pour un jugement du Ciel." II. *Titi Lucretii Cari de Rerum Naturâ Libri sex, quibus Interpretationem & Notas adjecit Thomas Creech.* Oxford 1695 in-8. Il est dédié à Mr. Christophle Coddrington Membre du Collège des Trépassés, & ensuite Gouverneur des Barbades. Il s'en est fait une Edition augmentée à Londres en 1717 in-8. III. Dans un Livre Anglois intitulé *Mélanges de Poësies, contenant une nouvelle Traduction des Eclogues de Virgile, des Elégies d'Ovide, des Odes d'Horace & d'autres Auteurs*, Londres 1684 in-8. on trouve de la façon de Creech les Traductions de la 2. Elégie du I. Livre des Elégies d'Ovide, des 6. 7. 8. & 12. Elégies du II. Livre, de la 2. & 3. Eclogue de Virgile, de l'Histoire de Lucrèce, tirée du II. Livre des Fastes d'Ovide. IV. *Les Odes, les Satires, & les Epitres d'Horace, traduites en Anglois.* Londres 1684 in-8. dédiées à Jean Dryden Ecuyer. Cette Traduction a été réimprimée à Londres en 1718 in-24. sous ce titre: *Les Oeuvres d'Horace, en Latin, & en Anglois de la Traduction de Mr. Creech. Cinquième Edition*, 2 Vol. V. Traduction Angloise des *Idylles de Théocrite*, avec les Discours des Pastorales du P. Rapin. Oxford 1684 in-8. dediée à Mr. Arthur Charlet, Membre du Collège de la Trinité à Oxford. VI. *La Vie de Pélopidas*, imprimée parmi les Vies des Hommes illustres écrites en Latin par Cornelius Nepos, & traduites en Anglois par différens Auteurs. Oxford, in-8. VII. Traduction Angloise de la *XIII. Satire de Juvénal*, avec des Notes: dans la Traduction Angloise de Juvénal & de Perse, imprimée à Londres en 1693 in-fol. VIII. Traduction Angloise des Vers qui sont au-devant du Livre de *La Quintinie*, & sa Traduction se trouve avec la Traduction Angloise de ce Livre, imprimée à Londres en 1690 in-fol. IX. *Les Vies de Solon & de Pélopidas*, dans le prémier & second Tome des Vies de Plutarque, traduites du Grec par différens Auteurs, Londres 1683 & 1684 in-8. X. *Les Apophthegmes Laconiques, ou les Dits remarquables des Lacédémoniens*, traduits du Grec de Plutarque, & imprimées dans les Oeuvres Morales de cet Auteur en Anglois, traduites par divers Auteurs, (dans le Tom. I.) Londres 1684 in-8. Et un *Discours sur le Démon de Socrate*, & les deux prémiers

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 1144.
(2) Vol. I. p. 39.
(3) *Ubi supra.*
* La Nation justifiée contre les Calomnies d'une Brochure intitulée: *Tableau de l'Etat présent de la Religion &c.* Part. II. p. 13. 19. Lond. 1712 in-8.

ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres* (f), qu'ils ne l'enrichirent pas, & qu'il vécut toujours dans une espèce d'indigence. Il mourut d'une manière fort tragique. Mr. Bernard nous apprend dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (g), qu'en 1700 il devint amoureux d'une Fille, qui n'eut que du mépris pour lui, quoiqu'elle fût assez humaine pour bien d'autres. Il ne put digérer cette disgrace, & ne voulut point y survivre: ainsi s'étant bien barricadé dans son Cabinet, il s'y pendit sur la fin du mois de Juin de cette année, & on le trouva dans cet état trois jours après. Mr. Giles Jacob rapporte la chose autrement (h). Après avoir remarqué que Creech avoit de grands talens, qu'il avoit le jugement solide, & qu'il possédoit parfaitement les Langues Grecque & Latine, il nous dit qu'il étoit d'un caractère chagrin, & trop porté à mépriser les idées & les Ouvrages des autres. „ C'est ce qui le fit moins estimer, qu'il n'en étoit digne par son grand mérite; & souvent „ il se livroit par cette raison à des emportemens & à des disputes, qui lui devinrent enfin funestes. „ Le Collège l'avoit nommé à la Cure de Welling dans le Comté de Hertford; mais avant qu'il quit- „ tât, il se fit périr malheureusement lui-même en 1701, sans qu'on en sût la raison." Il semble y avoir une sorte de contradiction dans ce passage: car il est difficile de concilier ce que Mr. Jacob dit, que *les emportemens & les disputes*, auxquels le caractère chagrin de Creech & le mépris qu'il faisoit des autres le portoient, *lui devinrent enfin funestes*, avec ce qu'il ajoute ensuite, qu'on *ne sut point la raison* qui l'obligea à attenter à sa vie. L'Abbé du Bos l'appelle (i) *le meilleur Commentateur de Lucrèce*; mais il remarque, que Creech s'est trompé dans la Vie qu'il nous a donnée de son Auteur, en le faisant mourir le même jour que Virgile étoit né. Mr. Dryden le nomme *un Ecrivain savant & judicieux* (k).

(f) Tom. XXXI. p. 44.

(g) Septembre 1701 p. 267.

(h) *Vies & Caractères des Poëtes Anglois.* Vol. I. p. 39.

(i) *Réfl. Crit. sur la Poësie & la Peinture* T. II. p. 125. Utrecht 1732.

(k) Dans la Dédicace de l'Enéide de Virgile en Vers Anglois, Vol. II. p. 424. Lond. 1730 in-8.

miers Livres des *Symposiaques*, traduits du Grec, & insérés dans le second Volume des Oeuvres Morales de Plutarque. XI. Traduction des *Astronomiques* de Manilius, & de la Vie de *Cléomène* par Plutarque,

CROMWELL (OLIVIER) nâquit à Huntingdon dans la Paroisse de S. Jean, le 24 (a) ou le 25 (b) d'Avril de l'an 1599. Il descendoit d'une Famille ancienne & considérable de ce Comté [A]. Son pere, Robert Cromwell, étoit second fils du Chevalier Henri Cromwell, & frère cadet du Chevalier Olivier Cromwell, qui fit dans sa Maison de Hinchingbrooke la réception la plus magnifique à Jaques I. lorsqu'il parvint à la Couronne d'Angleterre, qu'un particulier ait jamais faite. Robert n'avoit pas plus de trois-cens livres sterling de rente (c). Il épousa Elisabeth, sœur du Chevalier Thomas Steward fils du Chevalier Richard Steward (d). Il prit beaucoup de soin de l'éducation de son fils. Il l'envoya au Collège de Sidney à Cambridge [B], où il entra le 23 d'Avril 1616, sous la conduite de Mr. Richard Howlet (e), qui remarqua qu'il *avoit moins de goût pour l'étude, que pour la vie active* (f). Pendant qu'il étoit à Cambridge, il perdit son pére; ce qui l'obligea de retourner chez lui, où il mena une vie si déréglée (g), que l'on conseilla à sa mère de l'envoyer à Lincolns-Inn, où il s'appliqua à l'étude. Mais cette vie sédentaire lui déplaisant, il retourna bientôt en Province, où il reprit son ancienne manière de vivre, ensorte qu'il dissipa une grande partie de son patrimoine. A la fin il changea de mœurs & devint fort dévot [C]; & le Chevalier Robert Steward, son oncle maternel, lui aiant laissé quatre ou cinq-cens livres de rente, il épousa Elisabeth, fille du Chevalier Jaques Bouchier d'Essex (h). En 1628 il fut un des Commissaires pour les affaires de Religion dans le troisième Parlement sous Charles I. En 1637, l'Archevêque Laud maltraitant les Puritains, parmi lesquels Cromwell s'étoit rangé, il résolut avec plusieurs autres Gentilshommes de passer dans la Nouvelle Angleterre; mais il ne put exécuter ce dessein, à cause d'une Proclamation qui défendoit de transporter indifféremment les Sujets du Roi dans les Plantations de l'Amérique, sans une permission de

(a) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 82.

(b) *Life of Oliver Cromwell, Lord Protector, &c. impartially collected from the best Historians &c.* p. 1. de la 2de. Edit. Londres 1725.

(c) Ibid. p. 1. 2.

(d) Wood *ubi supra.*

(e) *Desiderata curiosa* by F. Peck Vol. II. Lib. 7. n. 11. n. 86. Lond. 1735 in fol.

(f) *The Perfect Politician. Or a full View of the Life and Actions (Military and Civil) of Oliver Cromwell* &c. p. 2. Londres 1660 in-24.

(g) Wood *ubi supra*, and *Life of Cromwell* p. 2.

(h) Wood, & *Life ubi supra.*

[A] *Il descendoit d'une Famille ancienne & considérable de ce Comté.*] Le nom de la Famille dont il descendoit n'étoit pas originairement *Cromwell*, mais *Williams*. *Morgan Williams*, fils & héritier de *William* d'une fort ancienne Famille de la Principauté de Galles, épousa la sœur de Thomas Lord Cromwell, & Comte d'Essex sous le règne de Henri VIII: il en eut *Richard*, que ce Prince fit Chevalier, & qui prit le nom de son oncle *Cromwell*, quoiqu'il gardât les Armes de *Williams*. Richard épousa *Françoise*, fille & une des héritières du Chevalier *Thomas Murfyn*; & dans le tems de l'abolition des Monastères, il obtint toutes les Terres appartenantes à ceux du Comté de Huntingdon, qui montoient à des sommes immenses: ce fut par-là que cette Famille s'établit dans ce Comté. Richard eut pour fils le Chevalier *Henri Cromwell*, que la Reine Elisabeth créa Chevalier la sixième année de son régne. Il épousa *Jeanne*, fille & héritière du Chevalier Rodolphe *Warren*. Il fit son principal établissement sur les ruïnes d'un Monastère de Religieuses à Hinchingbrook. Il eut six fils, *Olivier* dans la suite Chevalier, *Robert*, *Henri*, *Richard*, *Philippe*, & *Rodolphe*. Le second fils *Robert* fut le pére du Protecteur *Olivier* (1).

[B] *Il l'envoya au Collège de Sidney à Cambridge.*] Carington rapporte (2), que pendant qu'il étoit Etudiant, „ il y eut une Représentation publique. Celui qui devoit „ faire le personnage de Roi, étant tombé malade, notre Cromwell, dit-on, se chargea de son rôle, & em- „ ploya si bien le peu de tems qu'il eut pour l'apprendre, „ qu'on auroit dit qu'il lui avoit été infusé; & ensuite il „ s'acquitta de ce rôle avec autant de grace & de majesté, „ que si le rang de Roi lui eût été naturel." L'Auteur cité dit que la Pièce avoit pour titre *La Langue*, ou *Le Combat des Sens*. Et Winstanley nous apprend (3) qu'elle étoit d'Antoine Brewer, & „ qu'aiant été une fois repré- „ sentée à Cambridge, le feu Usurpateur Cromwell y fit „ le rôle du *Tact*. Que le sujet de la Pièce étoit une Dis- „ pute entre les Sens pour une Couronne, que la *Langue*, qui aspiroit à faire un sixième Sens, avoit propo- „ sée pour prix, avec cette Inscription: *Celui des cinq qui en sera le plus digne, verra sa tête couronnée de ce Diadème*. On dit que cette Dispute représentative pour une „ Couronne excita son ambition à un tel point, qu'il y „ aspira sérieusement dans la suite, aiant fomenté une Rébellion si furieuse, qu'elle a pensé ruïner trois Royau- „ mes florissans." Gérard Langbaine fait mention (4) de cette Pièce, & remarque que Winstanley s'est trompé en l'attribuant à Brewer; & qu'elle a été imprimée à Londres in-4. Nous en avons sous les yeux une Edition faite à Londres en 1657 in-24. sous ce titre: *La Langue, ou le Combat des cinq Sens & de la Langue pour l'Empire. Comédie sérieuse, représentée d'abord dans le Collège de la Trinité à Cambridge, & ensuite dans l'Ecole publique de Huntingdon.* Nous ferons part au Lecteur d'un Soliloque du *Tact*, dont Cromwell faisoit le rôle. Il se trouve dans la VI. Scène du I. Acte.

*Le* TACT *seul.*

„ TACT. *Tâtt*, ton éternuement présage quelque cho- „ se. Y eut-il jamais mortel plus heureux que moi? Ve- „ nir se heurter contre un tel écueil! Roses & Laurier, „ loin d'ici. Cette Couronne environne mes temples, ce „ manteau me couvre. Qu'ils me vont bien! Sûrement „ l'Esclave qui a fait cette Couronne, l'a mesurée à ma „ tête. Ceux qui disent qu'on ne change point de tem- „ pérament, se trompent. Mon sang est annobli; je me „ sens transformé, je sens en moi le sacré caractère d'un „ Roi. Il me semble entendre mes nobles Flatteurs m'ho- „ norer du nom de *César* ou d'*Alexandre le Grand*, humi- „ liés devant moi, & surpris de me voir oint de cette hui- „ le précieuse. Que ma démarche est devenue majestueu- „ se! Que je parle bien en Prince! & avec quelle fierté „ je sai faire entendre mes menaces! Paysans, j'humilie- „ rai votre orgueil; je vous ferai trembler, vermisseaux „ de terre, au rugissement du Lion. Qu'on me donne un „ miroir. Les Poëtes célébreront dans de gros Volumes „ cette métamorphose. Où sont mes gens? A moi, Co- „ quins, & promptement, ou par la mort . . . . ."

[C] *A la fin il changea de mœurs, & devint fort dévot.*] Pendant quelque tems, après ce changement de vie, il fut attaché à l'Eglise Anglicane, assistant fort dévotement au Service public; mais à la longue il devint ami zélé des Puritains, dont il régaloit souvent les Ministres chez lui. On dit qu'il étoit si scrupuleux dans ce tems-là, qu'aiant, quelques années auparavant, gagné au jeu trente livres sterling à un certain Mr. Calton, il les lui restitua, en lui dé-

(1) Voy. Carington's *Hist. of the Life and Death of his most serene Highness Oliver, late Lord Protector*, p. 1. Lond. 1659 in-12. And *Appendix to the Life of Oliv. Cromwell*, p. 409. in-4. 2de. Edit. Lond. 1725 in-8.

(2) *Ubi supra* p. 3. 4.

(3) *Lives of the most famous English Poets* p. 114. 115. Lond. 1687.

(4) *Account of the English Dramatic Poets* p. 538. Oxford 1691.

de Sa Majesté. En 1638, il s'opposa au dessein qu'on avoit de dessécher les Marais du Comté de Lincoln & de l'Ile d'Ely; ce qui lui acquit tant de crédit, qu'il fut élu en 1640 Député de la Ville de Cambridge au Parlement [D], qu'on a nommé *le long Parlement*, où il appuya fortement la grande Remontrance (i). Lorsque la Guerre commença, on le fit Capitaine de Cavalerie. En cette qualité il secourut la Ville de Cambridge, & fit prisonnier à S. Albans le Chevalier Thomas Connesby (k), Grand-Shérif du Comté de Hertford. Il devint Colonel en 1643, & trouva moyen de lever lui-même un Régiment de mille chevaux, avec lequel il servit le Parlement avec beaucoup de zèle. Peu après on le fit Lieutenant-Général du Comte de Manchester. Il défit les Troupes du Roi proche de Grantham, secourut Gainsborough, mit en 1644 le siége devant Yorck, & gagna la bataille de Marston-Moor [E]. Le Comte d'Essex & les Commissaires Ecossois commencérent à avoir de la jalousie contre lui, & il devint très redoutable au Roi (l). A la seconde bataille à Newbury, il auroit mis ce Prince en danger, si le Comte de Cléveland n'étoit pas survenu, & n'eût empêché la poursuite (m). Mais cette bataille donna occasion à une rupture entière entre Cromwell & le Comte de Manchester, qu'il accusa de trahir lâchement le Parlement (n). Il contribua à faire passer l'Ordonnance appellée *Self-denying*, pour exclurre les Membres du Parlement de toutes sortes de Charges; & en 1645, l'Armée aiant été formée sur le nouveau modèle, il continua la guerre fort heureusement, & aiant été fait Lieutenant-Général de Cavalerie malgré l'Ordonnance de *Self-denying*, il gagna la bataille de Naseby. Ce succès, joint à d'autres, mit bientôt fin à la guerre; & les Ecossois aiant livré le Roi aux Commissaires du Parlement, ce Prince fut conduit à Holmby dans le Comté de Northampton. Le Parlement & l'Armée s'étant brouillés, le prémier devint jaloux de Cromwell, qui le devint du Parlement (o), ensorte qu'il fomenta le mécontentement de l'Armée contre lui (p). Après que le Roi eut été enlevé à Holmby par ordre de l'Armée, il semble que Cromwell ait eu dessein de le rétablir par le moyen des Indépendans (q): mais les *Agitateurs* de l'Armée aiant montré de la jalousie de ce qu'il traitoit avec le Roi, il fut obligé pour sa propre sureté de faire sa paix avec eux, en abandonnant les intérêts de ce Prince (r): car peu de jours après que le Roi se fut sauvé de Hampton-Court dans l'Ile de Wight, Cromwell assista à Windsor à une Assemblée des Officiers-Généraux de l'Armée, où il fut résolu *qu'on feroit faire au Roi son procès comme criminel*; ce qui s'exécuta enfin, & Cromwell eut une grande part à toute cette affaire [F]. Nous donnerons ci-dessous plusieurs Lettres & Pièces originales,

(i) *Life of Cromwell* p. 4. 5.

(k) *The perfect Politician*, p. 3. 5. Carrington, in his *History of the Life and Death of his most serene Highness Oliver late Protector*, p. 6. Lond. 1659 in-12. l'appelle *le Chevalier Thomas Conmes*.

(l) *Life of Cromwell* p. 13--16.

(m) Wood col. 89.

(n) *Life of Cromwell* p. 10.

(o) Ibid. p. 17.

(p) Ibid. p. 18.

(q) Ibid. p. 48.

(r) Voyez *Memoirs of Sir John Berkeley*, *containing an Account of his Negociation with Lieutenant-General Cromwell &c.* 2de Edit. Lond. 1702 in-8.

déclarant qu'il les lui avoit gagnées par des voies indirectes & illicites, & qu'il y auroit du crime à lui à les garder plus longtems (5). Mr. Wood dit (6), que lorsqu'il se retira dans l'Ile d'Ely, *il vouloit passer pour un Saint, & qu'il faisoit plus souvent & plus publiquement le Prédicateur.*

[D] *Il fut élu en 1640 Député de la Ville de Cambridge au Parlement.*] Voici ce que rapporte Wood (7). „ En 1640, un certain Richard Tyms, ensuite Alderman de „ Cambridge, qui l'avoit entendu prêcher plusieurs fois à „ Ely, lui fit donner par son crédit le droit de Bourgeoisie à Cambridge, & nommer ensuite Député de cette „ Ville au malheureux Parlement, qui s'ouvrit à Westminster le 3 Novembre 1640."

[E] *Et gagna la bataille de Marston-Moor.*] Denzil Lord Holles prétend (8) que Cromwell n'eut aucune part à cette Victoire, & assure, qu'il fit paroître beaucoup de lâcheté dans cette occasion, aussi-bien que dans plusieurs autres. Voici ses propres termes. „ Et cependant le „ Lieutenant-Général Cromwell eut la hardiesse & l'effronterie de s'attribuer une grande partie de l'honneur; „ ou plutôt de souffrir, comme Hérode, que les autres „ lui en fissent honneur & lui en rendissent hommage; car „ j'ai de la peine à me persuader qu'il ait été assez impudent pour le faire lui-même, devant être si convaincu „ en sa conscience de sa honteuse lâcheté. Ceux qui rendirent le plus de service dans cette journée, furent le „ Major-Général *Lesley*, qui commandoit la Cavalerie Ecossoise; le Major-Général *Crawford*, qui étoit Major-„ Général de la Brigade du Comte de *Manchester*; & le „ Chevalier *Thomas Fairfax*, qui commandoit sous son „ père la Brigade du Nord. Mais mon Ami *Cromwell* „ n'eut part ni portion à l'affaire; car j'ai souvent ouï „ conter à Crawford lui-même comment la chose se passa, „ & je ne crois pas me tromper, en assurant que *Cromwell* lui-même l'a entendu, puisqu'il le dit tout haut un „ jour dans la Salle de Westminster, comme Cromwell „ passoit auprès de lui, & qu'il parloit haut pour qu'il „ l'entendît. Il disoit, que lorsque l'Armée étoit en „ grand danger d'être défaite à *Marston-Moor*, & qu'une „ grande partie prenoit déja la fuite, il avoit apperçu le „ Corps de Cavalerie de cette Division qui étoit arrêté, „ & qui, à ce qu'il lui sembloit, balançoit s'il avanceroit, ou s'il reculeroit; ce qui l'avoit obligé à venir à „ eux tout en colère, en leur reprochant qu'ils étoient „ des poltrons & des lâches, & en leur demandant, *s'ils vouloient demeurer les bras croisés, & être tranquilles spectateurs de la perte de la bataille?* Cromwell s'étant „ montré alors, dit d'un ton lamentable: *Major-Général, que ferai-je?* Crawford lui demanda pardon de ce qu'il „ avoit dit, ignorant qu'il fût là, & sachant d'ailleurs le „ respect qu'il devoit à son Supérieur; à quoi il ajouta: „ *Monsieur, si vous n'allez à la charge, tout est perdu.* „ Cromwell répondit, *qu'il étoit blessé, & hors d'état de charger.* Notez que cette grande blessure se réduisoit à „ une petite brulure dans la nuque du cou, qu'il avoit „ reçue par hazard, un des pistolets de ses Soldats s'étant „ lâché. *Crawford* le pria donc de se retirer, & lui donna quelqu'un pour l'accompagner. Il ne se fit pas presser pour le faire, & le Major-Général s'étant mis à la „ tête de ce Corps, le fit avancer; ce qui fit aussi peu „ d'honneur à Cromwell, que cela fut utile aux pernicieux desseins de son Parti. Voilà ce que je ne sai que „ sur la rélation d'un autre; mais ce que je n'ai pas de „ peine à croire sur le témoignage de celui qui me l'a raconté, qui étoit un homme d'honneur, qui ne se faisoit pas une peine de le dire hautement par-tout. Outre cela, j'ai ouï faire une autre Histoire pareille de sa „ valeur, à une autre personne (le Colonel *Dalbier*), qui „ n'étoit inférieur ni pour la qualité ni pour la réputation „ au Major-Général *Crawford*. Il m'a conté, que lorsqu'on donna l'assaut à Basing, Cromwell, au-lieu d'y „ conduire son monde, s'étoit tenu à une bonne distance, hors de la portée du canon, derrière une haie. „ Je puis ajouter quelque chose que je sai par moi-même, „ qui peut donner du poids à ces deux Rélations, & qui „ me persuade fortement que cet homme n'est pas moins „ lâche, qu'il est notoirement perfide, ambitieux, & hypocrite. C'est la manière pleine de lâcheté dont il se „ tint hors du combat à la Bataille de Keinton, où il ne „ se rendit point avec la Cavalerie qu'il commandoit; assurant aussi impudemment que ridiculement le lendemain, qu'il avoit passé tout le jour à chercher l'Armée „ & le Champ de bataille, quoique son quartier fût à un „ Village qui en étoit très proche, d'où il ne put trouver le chemin, ni être guidé par son oreille; quoique „ j'aye su de bonne part, qu'on entendit le bruit du canon à plus de vingt ou trente milles. Ensorte qu'il „ n'est rien moins que ce qu'on pense."

[F] *Cromwell eut une grande part à toute cette affaire.*] L'Auteur de la *Vie de Cromwell* (9) croit qu'Ireton son gendre, zélé Républicain, fut celui qui contribua le plus à tout ce qui se fit; le Parti Républicain aiant toujours eu beaucoup d'éloignement à faire aucun Traité avec le Roi. Et quoiqu'il entrât en négociation conjointement avec Cromwell, Ludlow croit qu'il n'eut jamais véritablement dessein de conclurre avec le Roi, mais seulement d'endormir le Parti de ce Prince, pendant qu'ils étoient aux mains dans le Parlement avec les Presbytériens. Mais il ne dit rien de pareil de Cromwell, dont il paroit généralement mécontent, pour avoir eu dessein de faire un accord avec le Roi, pour lequel lui-même (Ludlow) avoit un grand éloignement; & il suppose que le grand but de Cromwell étoit de satisfaire son ambition; ce qui n'est pas sans quelque apparence. Mais il peut bien, malgré cela, avoir agi de bonne foi par rapport au Traité, & avoir cherché par-là le Bien-public. Cromwell certainement n'étoit pas Républicain, quoiqu'il fût forcé de s'accommoder aux desseins de ce Parti; & comme les *Agitateurs*, & leurs successeurs les *Levellers* ou Applanisseurs, qui n'étoient autres que les Républicains de l'Armée, dont il y a de l'apparence que Cromwell se servit d'abord pour faire réussir quelques-uns de ses desseins, furent les prémiers auteurs & les principaux instrumens de la mort du Roi: „ Il semble, *dit l'Auteur de sa Vie* (10), que toute „ la part que Cromwell y eut, fut principalement de céder à leur fureur & à leurs résolutions desespérées, qui „ lui firent craindre de courir les plus grands risques, s'il „ n'acquiesçoit à leurs desseins: quoiqu'il se puisse bien, „ que les contradictions qu'il remarquoit dans la conduite du Roi, aient contribué à le faire entrer avec moins „ de peine dans leurs vues. En un mot, le danger qui „ menaçoit sa personne, s'il eût persisté à s'opposer aux „ projets des *Levellers*; l'enthousiasme, auquel il s'étoit „ accoutumé; la considération du mauvais gouvernement „ du Roi, prémière source des maux que la Nation avoit „ soufferts; la crainte que la même chose n'arrivât, si „ l'on rétablissoit ce Prince, qui avoit fait paroitre un „ caractère fort inconstant, pour ne pas dire équivoque: tout

(5) *Life of Oliv. Cromwell* p. 2. 8.

(6) *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 88. 89.

(7) Ibid. col. 89.

(8) *Memoirs of Denzil Lord Holles, Baron of Ifield in Sussex, from the year 1641 to 1648.* p. 15. *& suiv.* Lond. 1699 in-8.

(9) P. 109.

(10) P. 110.

les, adreſſées à Cromwell les années ſuivantes, juſqu'à la mort du Roi [G]. La République s'étant formée, Cromwell fut envoyé au mois de Juillet 1649 (s) en Irlande en qualité de Gouverneur, tant pour le Civil que pour le Militaire, pendant trois ans; & en moins de neuf mois il ſoumit tout ce Royau-

(s) Il partit de Londres le 10 de ce mois. Whitelock p. 413.

„ tout cela enſemble fit inſenſiblement tant d'impreſſion ſur Cromwell, qu'il crut néceſſaire, & par cela même légitime de ſe défaire du Roi; à la perte duquel il parut travailler à la fin vivement, quoique toujours un peu incertain à cet égard." Mr. Burnet dit auſſi (11), qu'Ireton fut le grand moteur du procès & de la mort du Roi, & que Cromwell lui-même fut toujours en ſuſpens. „ Ireton, *dit-il*, étoit un autre Caſſius; même eſprit, & mêmes ſentimens. Réſolu de faire de l'Angleterre une République, rien ne l'arrêtoit; & il trouva deux Juriſconſultes hardis, Cook & Bradshaw, tout propres à lui ſervir d'inſtrumens." Et d'autres nous apprennent, que ce fut Ireton qui gagna le Général Fairfax, qui ménagea l'affaire de la Requête de l'Armée, & qui fut l'auteur & le promoteur du deſſein de purger le Parlement.

(11) *Mém. Hiſt. de la Gr. Bretagne* Tom. I. p. 90. Edit. Franç. in-8.

[G] *Nous donnerons ci-deſſous pluſieurs Lettres & Pièces originales, adreſſées à Cromwell les années ſuivantes, juſqu'à la mort du Roi.*] Nous les avons choiſies parmi un grand nombre de Pièces originales, rélatives aux affaires de Cromwell, qui ont appartenu autrefois à Milton, Secrétaire des Dépêches Latines de la République & du Protecteur, & qui nous ont été communiquées par un Gentilhomme de mérite (12). La prémière Pièce a pour étiquette: *Nouvelles d'Edinbourg, reçues le 30 Juillet 1649.* La voici.

(12) Mr. *Jean Nickolls.*

*Edinb. le 24 Juillet 1649.*

„ Le 18 du Courant, on a envoyé par un Exprès une Lettre au Gouverneur de Newcaſtle, pour le prier de rendre, conformément à ſa promeſſe & à celle du Lieutenant-Général Cromwell, le Canon qui a été pris lorſque les Garniſons Angloiſes ſe ſont rendues au Lieutenant-Général Cromwell, immédiatement après le dernier combat. Le même jour, le Parlement a paſſé un Acte, portant défenſe à qui que ce ſoit d'aller en Irlande, ſans avoir un Paſſeport des Commiſſaires des Comtés dont on vient. Les Lettres de France portent, que les Domeſtiques & les bagages du Roi ſont partis pour l'Irlande. Le Duc de *Longevyle* a vingt mille hommes de bonnes Troupes, tout prêts, & l'on croit que c'eſt pour le ſervice du Roi. On dit que la Paix entre le Roi & les Pariſiens ne ſera pas de longue durée: n'y aiant rien qui puiſſe les contenter, que la mort ou l'éloignement du Cardinal, qu'on ſoupçonne d'être trop familier avec la Reine Régente. Le Duc de Hamilton & le Comte de Loutherdale ont abandonné le Roi, étant fort mécontens que Sa Majeſté prête ſi fort l'oreille aux conſeils de Montroſe. Le 19, le Lord Oglebey a paru devant l'Aſſemblée générale, & l'on croit qu'il fera ſa paix avec eux & avec le Parlement. Mr. Robert Bayly prêcha Dimanche dernier devant le Parlement, & en parlant du Roi, il dit, que quoiqu'il ne ſoit pas porté pour la *Ligue*, il a cependant pluſieurs bonnes & aimables qualités. Il ſemble, par une expreſſion d'une Requête préſentée à l'Aſſemblée générale par le Grand-Prévôt, le Lord Warreſton, & autres perſonnes de la Ville, qu'on attende le Roi, quoiqu'on ne faſſe aucuns préparatifs pour ſa réception. On a raiſon de ſouhaiter un Miniſtre de la Campagne, pour aider à l'arrivée déſirée & attendue de Sa Majeſté. L'Aſſemblée a oublié de faire un Acte pour admettre, & pour faire ſigner le Serment, à tous ceux qui ont eu part à l'affaire du Nord; il s'imprime à préſent, & on y déclare illégitimes l'engagement & les démarches, jurant pour l'avenir, de n'entrer dans aucun projet contraire à la Ligue ſolennelle. Le Parlement eſt dans l'inaction. Les Comtes d'Eglenton, de Buckelugh & de Kyrkoodbright demeurent toujours dans leur prémier éloignement. Nos eſpérances ſur le Roi ne ſont pas tout-à-fait évanouïes: nous ſommes aſſurés qu'il donnera toute la ſatisfaction poſſible, & l'on en attend tous les jours la nouvelle par le Chevalier Guill. Fleming. On débitoit hier, que Cromwell étoit allé à Briſtol pour s'embarquer pour l'Irlande; & l'on dit aujourd'hui, qu'il s'eſt rendu à Cheſter; & quelques-uns craignent qu'il n'en veuille à ce Royaume. Nous ſommes en bonne poſture de défenſe; quatorze mille hommes toujours prêts, avec les Troupes déja ſur pied, formeront un Corps d'à peu près vingt mille hommes. Notre Cavalerie a ordre de ſe tenir prête pour marcher en une heure de tems: elle doit avoir ſes quartiers aux environs d'ici, ou plutôt vers le Sud."

Suit une Lettre d'Edinbourg, dont l'Adreſſe eſt: *Pour mon très cher & bon Ami*, *Mr.* Guillaume Crydan, *au Fer à cheval dans l'Oyld Balla.* Il paroit par l'étiquette du 25 *Fevrier*, qu'elle a été interceptée.

„ Mon cher Monsieur,

„ Votre Lettre du 12, & les Brochures, ont été fort bien rendues. Jamais on n'a témoigné plus d'empreſſement de voir notre Roi parmi nous, ni travaillé plus fortement au Traité. Quoique tous ceux, qui ne ſont pas *Malignant*, conviennent qu'il y a beaucoup de danger à le faire venir, s'il n'eſt pas changé; ils diſent d'un autre côté, que les choſes n'iront jamais bien, juſqu'à ce que nous ayons un Roi parmi nous. La mauvaiſe opinion que nous avons des Sectaires, & de leur conduite, nous le fait deſirer avec d'autant plus d'ardeur; & nous nous perſuadons, que ſi nous pouvions le tirer des mains de ſes mauvais Conſeillers, nous pourrions le tourner à notre guiſe & le faire entrer dans nos vues. La difficulté eſt de l'en tirer; car de le recevoir avec eux, ce ſeroit nous trahir follement nous-mêmes. Le Sous-Committé a tenu pluſieurs Aſſemblées, où il y a eu bien des débats; & hier au ſoir, il eſt convenu des Propoſitions qu'on doit préſenter cet après-midi au Committé des Etats. Comme elles ont été dreſſées par eux, elles ſont beaucoup plus rigides que celles que Libburton avoit envoyées. On y exige abſolument, que le Roi ſigne le *Covenant*. Le Parlement ſiégera après la ſemaine prochaine. Tout ſera prêt avant ce tems-là. Les Commiſſaires de l'Armée agiſſent de concert avec les *Malignants*. Il y a eu auſſi cette ſemaine bien des tracaſſeries, contre quelques perſonnes ſoupçonnées d'être du Parti des Sectaires. Le Lieutenant Giffith a été accuſé: on a produit trois chefs d'accuſation contre lui; qu'il a laiſſé le Régiment de Dowſées dans l'Armée d'Ecoſſe, & s'eſt rendu dans celle des Sectaires; qu'il n'eſt point dans les Principes de l'Egliſe d'Ecoſſe; qu'il eſt penſionnaire des Sectaires, entretenant correſpondance avec eux, & qu'il a eu part à la mort du feu Roi. Un d'eux s'étant levé, a dit: *Quoique je le viſſe pendre avec plaiſir, je le juſtifierai ſur le prémier Article; il n'a quitté le Régiment, qu'à cauſe du dérèglement qui y régnoit.* Nous n'apprenons rien de Montroſe, ni autre choſe du Nord de l'Ecoſſe, que ce que je vous ai mandé dans ma dernière, que quelques gens y avoient fait deſcente. On a mandé à Argyle, du Nord de l'Irlande, qu'Ireton eſt mort, *Inchequeene* ſoumis, & Limerick rendu. Quelques-uns veulent qu'il y ait douze Commiſſaires de la part de l'Etat, mais il y a plus d'apparence qu'il n'y en aura que ſix; du nombre deſquels ſera Caſſiles, & ceux qui ſont venus les derniers; & l'on croit que le Comte de Lothian leur ſera adjoint de la part des Seigneurs. On nomme pour Miniſtres Jean Leviſton, George Huchiſon, & un certain Durham de Glaſgow. Le Roi, s'il vient, ne doit auſſi amener avec lui aucun de ceux qui ſont ſous cenſure. Le Committé ſiége ſi tard, que je ne puis vous dire des nouvelles auſſi étendues, que je le ſouhaiterois. J'eſpère, s'il plait à Dieu, le faire par ma prémière. Je ſuis,

Votre très humble, très affectionné & fidèle.

*Edinb. le 19 Fevrier 1649.*

„ Il ſera bon, comme je vous l'ai marqué dans ma dernière, de faire au Maitre de Poſte la gratification de quarante livres ſterl. par an; c'eſt ce qu'avoit ſon Prédéceſſeur."

La Lettre ſuivante, adreſſée à Cromwell, eſt du Colonel *Thomas Harriſon*, un des Juges du Roi, & qui fut exécuté à la Révolution.

„ Mon cher Mylord,

„ Je ne vous fatiguerai point de mes excuſes, pour avoir manqué de me trouver auprès de vous à Ware. Je ſai que vous m'aimez, & qu'ainſi vous ne me voudrez point de mal; quoique je ne ſois point en faute ici, des Ordres du Conſeil m'aiant retenu. Inſtruit des grandes affaires dont vous êtes accablé, je crains d'en dire davantage, de peur de vous accabler encore: cependant l'amitié & le devoir me rendent hardi. L'affaire qui vous occupe eſt une des plus importantes que vous ayez encore eue: ſon iſſue intéreſſe manifeſtement & eſſentiellement la vie ou la mort du Peuple du Seigneur, ſa gloire, & celle de ſon Fils. Vous avez cependant ſujet de vous réjouïr en Dieu, (dont c'eſt l'affaire) qui vous aiant juſques ici donné tant de preuves ſignalées de ſa protection par rapport aux autres parties de cette œuvre, bénira auſſi celle-ci en ſa grace, & achevera ce qu'il a commencé. Pour ne pas parler des autres raiſons, celle du Deuter. XXXII. 27. fait le plus d'impreſſion ſur moi, ſur-tout ces dernières paroles, *Et l'Eternel n'a point fait tout ceci.* Je ſuis perſuadé, que ſi l'Ennemi triomphoit, il tiendroit ce langage par rapport à tout ce qui s'eſt paſſé juſqu'à préſent, auſſi certainement, que je l'écris ici. Mais la Jalouſie de l'Eternel des Armées pour ſon grand Nom ne le permettra point. Mylord, *ne ſoyez en ſouci de rien, mais priez avec action de graces*, c'eſt-à-dire avec foi: Philipp. IV. 6. 7. Je ne doute point du ſuccès; mais je crois que la Foi & la Prière doivent être les principales Armes, comme c'eſt par la Foi que les anciens Héros ont ſoumis des Royaumes, de malades ſont devenus vigoureux, ont été vaillans dans la guerre, & ont mis en

„ fuite

Royaume, & revint triomphant en Angleterre au mois de Mai de l'an 1650 (t). Les Ecossois aiant levé la même année une Armée pour soutenir Charles II., Cromwell conseilla de les attaquer ; & Fairfax aiant résigné sa Commission, le prémier fut fait Général en sa place. Il partit pour l'Ecosse le

(t) Il arriva à Londres le 31 de ce mois. Idem p. 457.

„ fuite les Armées des Etrangers. Puisse l'esprit de Foi & de Prière se répandre sur vous & sur votre Armée! Il y a plus d'efficace dans ce moyen si simple, que les plus grands Saints même ne croyent. Mylord, déchargez sur l'Eternel les plus grandes & les plus importantes affaires que vous avez chaque jour; comptez plus là-dessus, que sur le manger, le boire, & sur toutes les délibérations. Retirez-vous quelquefois en particulier, & vous entretenez avec le Seigneur. N'auriez-vous pas toujours auprès de vous trois ou quatre Ames choisies, avec qui vous puissiez de tems en tems vous retirer dans un coin ? J'ai trouvé beaucoup de consolation à en agir ainsi, & mon ame en a été récréée. Ah! veuille le Seigneur de toute compassion avoir pitié de vos travaux, prendre soin de vous, fortifier & récréer votre cœur à chaque moment! Je souhaiterois pouvoir vous être utile en quelque chose. Mon cœur est avec vous, & les prières que j'adresse à Dieu sont en votre faveur. Le Père tout-puissant veuille vous porter dans son sein, & vous préserver, si c'est sa volonté, de toucher à un cheveu d'aucun de ceux pour qui Jésus-Christ est mort! Je m'attens à une réponse favorable sur cet article. Mais j'ai regret d'être si ennuyeux ; je vous demande pardon. Il y a peu de Nouvelles. Charles Vane est de retour de Portugal; il a laissé notre Flotte, qui ne fait pas grand' chose; ils ont pris neuf Vaisseaux Portugais. Le Père de miséricorde veuille visiter & tenir votre ame continuellement attachée à lui, vous protéger, vous conserver, & vous faire prospérer! C'est la prière, Mylord, du

„ Très affectionné Serviteur de
„ Votre Excellence, tant que
„ je vivrai,

*Whitehall le 3 Juillet 1650.* T. HARRISON.

Voici quelques Lettres du Chevalier *Henri Vane*, de *Pierre Chamberlen*, de *Bradshaw*, & de *Gautier Strickland*.

„ MYLORD,

„ J'ai reçu la Lettre de Votre Grandeur, adressée au Lord Chef de Justice & à Pickering, qui est à présent dans le Comté de Northampton. Nous sommes tous véritablement pénétrés de la faveur accoutumée & de l'amour de notre Dieu & Père envers la vertueuse & pauvre Armée, & en la personne de ceux qui la composent, envers la République. Je n'ai jamais rien vu qui ait fait une plus vive & plus profonde impression sur le Parlement, qui a en général de fort bonnes vues, & qui peut encore y être encouragé par des délivrances aussi merveilleuses que celles qui lui sont accordées. Vous pouvez être assuré que nous en ferons le meilleur usage qu'il sera possible, avec le secours de Dieu, pour le bien de ceux qui craignent Dieu dans le Royaume; & pour satisfaire aux desirs de Votre Grandeur, nous avons donné ordre qu'on fasse marcher en Ecosse cinq mille hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, outre les recrues nécessaires pour compléter les Troupes que vous avez menées avec vous. Nous souhaitons de savoir si ce nombre vous paroit suffisant pour continuer la guerre, & de quelles provisions vous aurez besoin, lorsque vous serez une fois maitre du Pays entre Sterling & Berwick. Je suis fort pressé à présent, & j'ai dessein d'écrire encore par le Courier qui doit porter la Lettre de remerciment du Parlement à Votre Grandeur; ce qui fait que j'ajouterai seulement, que jamais le cœur de vos Amis, à qui votre Lettre s'adressoit, n'a été plus rempli de reconnoissance pour Dieu, & d'affection pour vous & pour votre Armée, que par le vif sentiment de cette dernière & signalée délivrance. Je suis très constamment,

„ *Votre très fidèle Frère &*
„ *Serviteur*,

*Le 10 Sept. 1650.* „ H. VANE."

„ MYLORD,

„ S'il règnoit ici au-dedans autant d'intégrité, qu'il y en a chez vous au-dehors, certainement le Seigneur nous béniroit. Mais une secrette envie nous divise par des jalousies, & il n'y a qu'un crime commun qui nous tient ensemble. Vos conseils sont bientôt oubliés, dans un si grand éloignement. Chacun cherche son intérêt particulier; & il n'est pas surprenant: car qu'y a-t il de bon, sans la Foi? & comment des gens qui cherchent la gloire l'un de l'autre, & non, par la véritable obéissance, celle qui vient de Dieu (Jean V. 44.) peuvent-ils avoir la Foi? Quelle sera la fin de tout cela? de voir nos Vaisseaux pris, le Commerce ruïné, les Impôts augmentés, les Soldats sans paye; d'être haïs au-dehors, de n'être point aimés au-dedans, de nous confier à nos Ennemis, & de nous défier de nos Amis. Dans peu, il faudra opter entre deux partis également mauvais, si ces extrémités ne font pas prendre de meilleurs conseils, que d'être comme si l'on n'avoit rien eu, ou de ne pas payer au Soldat le prix de son sang. Puissent les choses ne pas en être au point, qu'un pauvre homme sage doive sauver la Ville! (Ecclés. IX. 15). O Mylord, il y a encore de terribles choses décrétées contre la Nation, si nous ne les détournons par une repentance sincère & par une obéissance plus parfaite. Oui, Mylord, les secours que j'ai offerts, moi indigne, s'élèveront en jugement. J'ai pris aujourd'hui cette occasion, pour voir si tant de malignes insinuations ne m'ont pas fait perdre enfin les bonnes graces de votre Excellence, & dans l'espérance, que pendant votre absence vous aurez le loisir de lire ce peu de lignes, parce que je desespère de pouvoir approcher de vous ici, à cause de la foule de visites & de distractions qui vous accablent. Le Porteur, qui a eu une fois la douce satisfaction d'approcher de votre Grandeur, se flatte d'avoir encore le même bonheur. Je suis toujours,

„ De Votre Excellence,
„ Le très humble & très fidèle
„ Serviteur,

*Le 14 Décemb. 1650.* PIERRE CHAMBERLEIN."

„ MONSIEUR,

„ Le peu de tems que j'ai pour écrire à quelqu'un en particulier, je le donne avec plaisir à vous seul, dont la Lettre du 16 du courant a été reçue ici avec joie: les nouvelles étant bonnes & agréables, que le bon grain a été séparé de la paille, dans cette terre où jusqu'à présent on ne distinguoit rien; ce que les personnes les plus illustres d'entre eux, regardent comme la cause des malheurs de cette Nation. Nous sommes occupés ici, entre autres choses, à faire les préparatifs pour la réception des Ambassadeurs. Celui de Portugal est en chemin pour se rendre de Southampton ici: le Parlement lui aiant accordé, selon sa demande, un sauf-conduit, & Don Alonzo aiant reçu à présent ses Lettres de créance *à la mode*, son Audience est fixée à Jeudi prochain. Par un Vote de ce soir, le retour de Mr. Str... en qualité de Résident en Hollande, est différé. Le Papier ci-joint vous instruira des Votes sur ce sujet, & des Procédures de la Haute Cour pour le Procès du Roi. La nouvelle Haute Cour de Justice, à Norwich, a commencé Vendredi ses séances, elle a condamné Samedi ceux qui ont été exécutés sur la Place du Marché, & elle continue à faire vigoureusement le procès au reste de ceux qui ont trempé dans le soulèvement mal-entendu dans le Comté de Norfolk. La terreur de l'exemple pourra faire du bien, & prévenir plusieurs autres complots de cet ordre, qui se trament encore, comme nous en avons quelques avis, dont nous profitons tous les jours, autant qu'il est possible. Le Capitaine Bishop a dessein de vous en faire quelque détail. Nous paroissons ici occupés de bien des choses; mais la vérité est, que la bénédiction de Dieu sur la manière sage & fidèle dont vous conduisez les affaires, fait que c'est vous qui donnez la vie & le poids à toutes les autres choses, pour le bien de la République. L'Espagnol dit dans ses Lettres de créance, que son Ambassadeur rendra un compte satisfaisant de l'affaire d'Ascham. Il auroit peut-être été bon, que cela se fût fait avant qu'on lui eût donné Audience; mais c'est une affaire faite. Quelques-uns croyent qu'il auroit été à propos de savoir du Ministre de Portugal, s'il étoit muni des Pouvoirs nécessaires pour traiter d'une satisfaction pour les torts & dommages faits à la Nation, & de voir ses Lettres de créance, avant que de lui donner un sauf-conduit. La chose a été proposée à la Chambre; mais on a ordonné de lui expédier le sauf-conduit, sans aucune question préliminaire. Bien des gens sont fort empressés, au-delà de ce qu'il faudroit, pour que les Etats étrangers nous reconnoissent. Dieu veuille que nous ne nous appuyions que sur lui, que nous fassions ensorte qu'il nous reconnoisse, & que nous soyons assez indépendans des autres: seulement, que nous rendions justice à toutes sortes de personnes & de Nations, & n'en excitions aucune sans raison contre nous; ce sera la meilleure voie de nous affermir, & d'apprendre avec le tems aux autres Nations à faire de nous le cas qu'elles doivent, & de nous faire comme elles veulent qu'on leur fasse. Je crains fort que notre impuissante précipitation pour nous mettre bien avec les Peuples voisins, ne nous ait fait ni honneur ni profit; & il me semble, que le meurtre & le malheur de nos Ministres envoyés au dehors, est une marque que Dieu a trouvé à propos de punir notre précipitation, & de nous apprendre où se trouve notre véritable force, & à qui nous devons nous adresser. Mais à cet égard-là, il y en a beaucoup qui ne sont pas de mon avis, & j'écris à une personne bien plus capable d'en juger; ainsi je brise là-dessus. Notre seconde année semble va bientôt prendre fin; Dieu veuille nous la donner heureuse! Je souhaite qu'elle puisse faire du bien à ceux qui aspirent à nous

„ suc-

(v) Idem p. 470.
(x) Idem p. 507.

le 29 de Juin; & aiant défait les Ecoffois à Dunbar le 3 de Septembre (v), il fe rendit maitre d'Edinbourg, de Leith & d'autres Places, & pourfuivit l'Armee du Roi jufqu'en Angleterre, où il la défit à Worcefter le 3 de Septembre 1651 (x). Etant revenu à Londres (y), le Parlement lui affigna qua-

(y) Il y revint le 12 Sept. Idem p. 509.

„ fuccéder; *modo falva fit Refpublica.* Plufieurs d'entre nous recevront leur démiffion avec beaucoup de fatisfaction. On parle beaucoup de ce qui regarde les affaires & les perfonnes de l'Election fuivante; fur quoi je ne m'étendrai point. Hugue Peters a fait un accommodement entre moi & le Lieutenant-Général Hammond, m'aiant bien fait payer mon voyage à Hanworth, à la Fête prochaine de l'Annonciation. Mais je fuis fort content, parce que fi je vis jufqu'à ce tems-là, j'efpère prendre un peu l'air, pour rétablir ma fanté, qui eft un peu altérée, & pour prévenir de plus grands maux. Excufez ce pot-pourri. Affurez de mes très humbles fervices Mylord Général. Mes refpects à nos autres Amis. Croyez-moi, ce que je ferai toujours,

*Votre fincère & fidèle Ami,*
J. B.

*Le 24. Décemb. 1650.*

„ MYLORD,

„ Je vous fais mes très humbles & très fincères remercimens de votre dernière Lettre, auffi généreufe que pleine d'amitié, qui me donne la fatisfaction d'être affuré que votre Grandeur interpréte favorablement mes actions paffées, faites, j'ofe dire, avec de bonnes intentions, n'y aiant perfonne au monde à qui je fois plus prêt à en rendre compte qu'à vous, pour qui j'aurai toujours l'eftime que mérite un homme qui donne tous les jours des preuves de fa piété, & de fon zèle pour fa Patrie; & qui peut à jufte titre prétendre un tribut de refpect de la part de ceux qui aiment fincèrement l'une & l'autre, du nombre defquels j'efpère d'être toujours. Il eft vrai, Mylord, que j'ai pris la hardieffe de vous écrire quelques Lettres depuis votre départ d'ici, & je fuis trop content que vous les ayez reçues, & qu'elles ne vous aient pas déplu. Vous avez fait, à mon avis, une chofe digne de votre prudence ordinaire, & tendante au bien des affaires publiques commifes à vos foins, de vous être adreffé au Gentilhomme que vous nommez dans votre Lettre, dont la capacité & l'habileté pour procurer efficacement votre retour, font connues; & il n'y a perfonne tant foit peu fage, qui puiffe vous accufer d'aucune négligence apparente envers les autres à cet égard. Je fuis très mortifié, que votre Grandeur ait été obligée de perdre du tems à diffiper de pareils foupçons: mais j'avoue que ces Amis trop foigneux, qui ont donné cette peine à votre Grandeur, ont par-là contribué occafionnellement à me procurer une fatisfaction que je defirois, qui étoit, & qui a toujours été depuis que j'ai eu l'honneur d'être connu de vous, de favoir que je fuis bien dans votre efprit. Si mes fidèles efforts pour le Bien-public, & mon refpect en toutes chofes pour votre Grandeur, peuvent mériter la continuation de votre bienveillance, je fuis affuré d'avoir ce bonheur; & c'eft-là toute la peine que je donnerai à votre Grandeur fur cette matière. Nous allons commencer une autre année, avec un nouveau Confeil. J'avois efpéré, que foit par amitié, ou par d'autres raifons, on m'auroit difpenfé de la Préfidence; mais je n'ai pu obtenir cette grace, & je n'ofe prendre d'autre parti que celui de l'obéiffance, voyant clairement, que c'eft Dieu lui-même qui m'appelle. J'efpère qu'il accordera auffi à fon pauvre Serviteur les talens néceffaires pour agir felon fa volonté, & pour le fervir en toute droiture & fincérité, dans le pofte où il m'a placé. Il ne me refte, Mylord, qu'à vous recommander vous & vos grandes affaires à la garde, à la protection, & à la conduite de notre bon Dieu, & de me dire avec l'attachement le plus fincère, de votre Grandeur &c.

JO. BRADSHAWE."

*Whytehall le 18. Fev. 1650.*

„ Le Douanier, qui a fait tort au Chevalier Jaques L****, a ordre de lui faire reftitution & de le fatisfaire, & on l'a mandé pour venir rendre compte de fa conduite. Il y a de l'apparence qu'il aura de la peine à fe juftifier.

La Pièce fuivante eft une Lettre de Mr. *Gautier Strickland*, avec un Extrait de quelques Papiers de *Montréal*, Réfident de France en Ecoffe. L'Etiquette eft de Bradfhaw.

„ Avec la permiffion de Votre Excellence.

„ J'ai eu ordre d'examiner certaines Lettres, écrites par Montréal, Réfident de France en Ecoffe, & d'en rendre compte à Votre Excellence. Je n'ai pas trouvé de meilleur moyen, que de faire des Extraits de ce qu'il y a de plus effentiel, par où Votre Excellence pourra juger du refte. J'ofe dire, que je n'ai encore rien vu de plus indigne. Ceux que vous regardez comme meilleurs que leurs compagnons, fe trouveront auffi lâches & auffi indignes, qu'aucun qu'il y ait. Dans le paquet de Papiers détachés, il y a plufieurs Lettres de la propre main du Cardinal Mazarin; mais il n'y en a aucune où il fe trouve quelque chofe d'important; & la plus grande partie du Livre eft employée à rendre compte de deux ou trois Régimens Ecoffois, qu'on doit lever & envoyer en France. La levée & l'embarquement de ces Troupes a occafionné plus de Lettres, que Votre Grandeur ne peut fe l'imaginer. Mais dans la plupart des Lettres au Cardinal Mazarin & au Comte de Brienne, il y a quelque chofe fur les affaires du feu Roi: j'en ai extrait les principaux endroits, & je laiffe à la prudence de Votre Grandeur à décider de l'ufage qu'elle en voudra faire. Votre Grandeur verra que les François qui font leurs meilleurs Amis, les regardent comme les plus méchans & les plus indignes de tous les hommes, fi ce n'eft même moins que des hommes. Votre Grandeur me permettra de lui faire remarquer, que quoiqu'il paroiffe que ces Lettres ont été écrites pendant que le Roi étoit à Newcaftle, à Holmby, & à ce que je crois à Richmond, & dans l'Ile de Wight, il n'y a cependant dans tout le grand Livre que deux Lettres de datées, qui font l'une & l'autre du mois d'Août 1647. Les Etats-Généraux font difpofés à préfent à recevoir de la part de la République, Ambaffadeurs, Envoyés ou tels autres, fur le même pied que ceux qui étoient envoyés par le Roi; & la grande Affemblée eft à préfent complette. Tous nos anciens Amis de delà fouhaitent qu'on y envoye quelqu'un, pendant que ces grandes affaires font en mouvement; car il eft de notre intérêt, Mylord, d'entretenir une étroite amitié avec eux; & alors il n'y a pas d'Ennemi étranger qui puiffe nous nuire. Il n'y a pas d'autre obftacle, finon qu'ils vous députent quelqu'un les prémiers; mais alors l'Affemblée extraordinaire des Etats fera paffée, qui eft le tems de la moiffon pour nous, pour raffembler nos Amis; ce que nous n'aurons jamais occafion de faire fi bien; & les François fémeront de l'Yvraye, pendant que nous dormirons. Je regarde le renvoi de Joachimy, & la reconnoiffance de la Souveraineté de la République, comme une réparation d'honneur, des délais qu'il a fallu effuyer pendant que j'y étois. Je fuis fûr qu'il eft honorable pour nous de faire notre affaire, & d'ôter au Royaume d'Ecoffe toute efpérance étrangère; ce que je fai certainement de bonne part, autant que perfonne de ces quartiers, pouvoit fe faire à préfent. Ils ont fait redemander vingt-huit Vaiffeaux, qu'on leur a pris à l'Ile de Silley. Si on les refufe, leur Amiral Tromp doit fuivre avec huit autres pour les y forcer. J'ai fini, Mylord, ce qui regarde Dieu & la République; ce qui me fait fouhaiter, que toute efpérance foit ôtée à ceux à qui vous avez à faire. Je me perfuade qu'avec la Grace de Dieu, nous pouvons y réuffir. Je fupplie Votre Excellence de pardonner la hardieffe de celui qui eft, Mylord, de Votre Excellence, le très humble Serviteur,

GAUTIER STRICKLAND.

*Londres le 14 Janv. 1650.*

„ Il mande au Cardinal *Mazarin*, que les Presbytériens d'Angleterre donneront à *Arguyle* quarante-cinq mille livres fterling. p. 145.

„ Il mande au même, qu'il a vu deux Lettres écrites de Londres par *Lawtberdell*, où il marque, que celui qui commande la Flotte du Parlement, lui a fait offrir de fe déclarer pour les Ecoffois & pour les Presbytériens d'Angleterre, avec vingt-deux Vaiffeaux, fi les Ecoffois veulent les avitailler; ce que les Ecoffois, dit-il, ne peuvent faire, mais bien la France. p. 183.

„ Il mande au Cardinal *Maz.* que quelques Ecoffois lui ont dit, que les Indépendans cherchoient à gagner les Ecoffois, & que le jeune *Vane* du parti des Indépendans avoit dit à *Lawtberdell*, que l'Ecoffe pouvoit obtenir d'eux tout ce qu'elle demanderoit, pourvu qu'elle voulût confentir à la ruïne du Roi de la G. B. Mais, dit-il, ils ne m'ont point montré les Lettres, & il me paroit vraifemblable que le marché fe feroit conclu à ces conditions. p. 201.

„ Il écrit au Cardinal *Maz.* qu'il fait de bonne part, que *Waller* & *Maffie*, qui ont été Officiers-Généraux dans l'Armée du Parlement, & que les Indépendans ont chaffés du Parlement, ont écrit dans l'efpace de peu de jours deux Lettres au Marquis d'Arguile, pour le preffer de venir en Angleterre avec une Armée, l'affurant que tout l'Oueft du Royaume fe joindra à lui, dès qu'on faura fa venue. Le Marquis a feulement répondu en termes généraux, qu'il difpofoit les affaires comme ils le fouhaitoient, & que l'Armée Ecoffoife viendroit en Angleterre auffi tôt qu'elle le pourroit. p. 237.

„ Il mande au Cardinal, qu'il a trouvé l'Ecoffe divifée

quatre mille livres sterling de rente sur les biens du Duc de Buckingham & du Marquis de Worcester, outre deux mille cinq cens qu'on lui avoit deja donnees auparavant (z). Peu aprés, il eut une Conference avec divers Membres du Parlement, & quelques-uns des principaux Officiers de l'Armée, chez

„ en trois Factions; celle d'*Arguyle*, qui veut la ruïne du Roi & de la Monarchie, & qui s'en déclare ouvertement: le Parti des *Hamiltons*, qui font profession de vouloir maintenir l'un & l'autre, mais qui travaillent fortement sous-main à la ruïne des deux: le troisième Parti est composé de ceux qui veulent conserver le Roi & la Monarchie, mais qui n'osent se déclarer. P. 242.

„ Il écrit au Cardinal, que les Commissaires Ecossois ont reçu quelque argent à Londres, & que les Commissaires Anglois, qui étoient en Ecosse, étoient autorisés à leur offrir une somme plus considérable en Ecosse. La connoissance que j'ai, dit-il, de la peine que les Ecossois, d'ailleurs vaillans, ont à se défendre contre des armes de cette espéce, quand on s'en sert pour les attaquer, me persuade qu'ils s'accorderont avec les Anglois au préjudice de leur Prince, quelque résolution qu'ils prennent, & quelque déclaration qu'ils fassent du contraire p. 299.

„ *Lawtherdell* dit qu'il y a quatre choses que les Anglois n'aiment point, le *Covenant*, le *Presbyterianisme*, la *Monarchie*, & le *Nom Ecossois*.

„ Il mande au Cardinal, que les Ecossois croyoient attirer le Prince de Galles par de belles promesses, afin de pouvoir, selon que leur interêt le demanderoit, le vendre, comme ils ont fait son pére, ou le garder pour l'opposer aux Indépendans; car il dit, qu'ils aiment plus l'argent que leur Religion. p. 312. 313.

„ Il marque dans une autre Lettre au Cardinal *Mazarin*, que les Ecossois souhaitent d'avoir le Prince de Galles avec eux, espérant de rétablir leurs affaires par son moyen, & d'avoir par-là des armes & des munitions de France; & de conclurre, aprés l'avoir trompé, un Traité plus avantageux pour eux avec les Anglois. p. 316.

„ Le plus grand Livre François, envoyé d'Ecosse, contient les Copies des Lettres écrites par *Montréal* Résident du Roi de France, au Cardinal *Mazarin*, au Comte de *Brienne* Secrétaire d'Etat, & à Messieurs *Le Tellier* & *Bellièvre*, Ambassadeurs de France en Angleterre. La plus grande partie du Livre roule sur les desseins des Ecossois pour le rétablissement du Roi, lorsqu'il étoit entre leurs mains à Newcastle. Il paroit en général, qu'il avoit mauvaise opinion de tous les Ecossois, excepté de *Montrose*; & qu'il étoit persuadé qu'ils n'avoient jamais agi de bonne-foi avec le Roi, ni le Roi avec eux. Il fait de *Hamilton* & d'*Arguyle* les deux Chefs, occupés l'un & l'autre à ménager leurs vues particulières, & nullement les interêts du Roi. *Arguyle* vouloit soutenir l'Armée & l'Eglise; *Hamilton*, détruire l'une & l'autre, & en établir une nouvelle, comme il a fait. Ils étoient tous ennemis des Indépendans, sous lesquels ils comprenoient le Parlement de l'Armée d'Angleterre, parce qu'il étoit contraire aux interêts des Ecossois en Angleterre. Le Roi n'étoit ni pour les Indépendans, ni pour les Presbytériens, mais il étoit pour les uns ou les autres, selon qu'il espéroit qu'ils lui seroient utiles pour ruïner les Partis; comme il paroit par les particularités suivantes.

„ *Bellièvre*, Ambassadeur en Angleterre, écrit à *Montréal*, de s'informer si le Roi souhaite que les Indépendans soient instruits, ou non, de ce qui s'est passé entre lui & les Ecossois. Montréal répond, que le Roi a autrefois si fort souhaité que tout fût rendu public, qu'il a eu beaucoup de peine à l'empêcher de mettre par écrit tout ce qui s'étoit passé entre lui & les Ecossois, & de se contenter que cela se dît de bouche, jusqu'à ce qu'il (Montréal) eût écrit en France pour savoir le sentiment de la Reine de la G. B. & de la Cour de France. Il persista dans ce sentiment pendant quelques jours; mais soit que les Ecossois craignissent que si la chose devenoit publique, leurs Ennemis n'en tirassent quelque avantage & que cela ne fit tort à leurs affaires; soit que les Murrays craignissent quelque échec pour eux en particulier; ou que le Roi ne crût pas devoir rompre avec les Ecossois, avant que d'être assuré des Indépendans; ou qu'il dût avoir le sort de prendre toujours le parti le plus préjudiciable pour lui; il me dit, de ne découvrir rien de ce qui s'étoit passé, & de n'en dire mot à personne; étant cependant d'opinion, que ce qu'il avoit fait lui à l'aveugle, & peut-être à son préjudice, vous pouviez le faire à Londres à son grand avantage; m'assurant, qu'il approuveroit tout ce que vous feriez avec les Indépendans. Par ce que je viens de vous dire, il vous est facile de voir, que le Roi sera fort aise que vous découvriez ce qu'il a fait avec les Ecossois; à condition cependant que vous jugiez, qu'en le faisant, vous gagnerez les Indépendans. *A Bellièvre.* p. 7.

„ Mylord *Lothian* avoit promis de porter des Lettres au Roi à Holmby, mais il s'en excusa ensuite à *Dunferling*. Dunferling trouva moyen de se faire envoyer à Londres par le Parlement d'Ecosse, & de se faire envoyer par les deux Parlemens au Roi à Holmby: c'est lui qui a été employé à faire tenir des Lettres au Roi. *Lawtherdell* promettoit d'en faire autant. p. 34. 41. 53. 54. 58. 64.

„ On dit publiquement que *Hamilton* aspire au Trône. *Au Cardinal Mazarin.* p. 40.

„ *Traquair* assure le Résident, que si le Roi veut seulement signer le *Covenant*, le Parlement d'Angleterre se contentera pour le reste, de ce que le Roi a fait offrir par *Guill. Murray*. Il écrit à l'Ambassadeur *Bellièvre*, qu'*Argyle* a envoyé *Dumferling* pour servir le Roi, & pour l'engager à signer le Covenant, en lui faisant craindre d'être empoisonné ou assassiné dans peu. Il m'a dit aussi, que le Prince de Galles souhaite de retourner en Angleterre, & que *Piercie* & le vieux *Goreing* le portent à cela. Il dit qu'en ce cas-là, la perte du Roi seroit inévitable. Je suis sûr qu'il dira les mêmes choses au Roi, pour augmenter ses appréhensions. Tout ce que je dirai de lui (de *Dumferling*) c'est qu'il est Ecossois, & Ami d'*Argyle*. 30 *Mai* 1647.

„ Il écrit au Cardinal *Mazarin*, qu'*Arguyle* lui a dit que l'Angleterre & l'Ecosse deviendront un seul Royaume; & que les Anglois sont résolus de ne prendre jamais un Roi de la Famille Royale; que le Comte de *Northumberland* lui en a donné pour raison, que s'il s'élevoit de nouveaux Troubles dans le Royaume, au-lieu de la Cause publique, dont il s'agit à présent, il seroit question d'une Cause particulière, & qu'ils ne combattent que pour changer de Maitre, & non pour la conservation de leurs Libertés. p. 68. 78.

„ *Hamilton* sollicite une Pension du Roi de France. Son sentiment est, que soit que Hamilton ait dessein de se faire Souverain, soit qu'il demeure comme il est, il est bon de l'obliger; quoique, dit-il, Hamilton ne fera rien ni pour le Roi de la G. B. ni pour la France, & n'agira que pour ses propres interêts. Il conseille, que le Cardinal Mazarin tache de le gagner, lui & *Lanaricke*. p. 76. 77.

„ Il mande, que les Ecossois souhaitent que les Anglois croyent que les François font beaucoup de cas d'eux, afin de vendre cette estime aux Anglois. p. 95.

„ Il écrit au Cardinal *Mazarin*, que les Ecossois ont dessein de lui faire un présent quand il partira, non pas tant pour l'obliger, qu'afin que ceux que le Parlement d'Ecosse envoiera, reçoivent avec usure ce qu'on lui aura donné. p. 96.

„ Il mande au Comte de *Brienne* Secrétaire d'Etat, de quelle manière il a informé *Lanaricke* du présent que le Roi de France lui envoie; ce qu'il a fort bien reçu. p. 105.

„ Il écrit au Cardinal *Mazarin*, que le Committé d'Etat avoit envie d'envoyer une nouvelle Armée en Angleterre, parce qu'ils s'y sont bien trouvés dans leur autre Expédition, & parce que les Presbytériens s'opposeront aveuglément aux Indépendans, exciteront une nouvelle guerre, & empêcheront le Roi de s'accommoder; puisque s'il en vient là, les Indépendans conserveront leur autorité, auquel cas les Ecossois prévoyent la ruïne de leur Religion, & de leurs biens, qu'ils estiment bien plus que leur Religion. p. 116.

„ *Hamilton* & *Arguyle* sont fort bien d'accord, dès qu'il s'agit de la perte du Roi. *Au Card. Mazarin.*

„ *Lawtherdell* offroit de grands secours aux Presbytériens à Londres. p. 122.

„ Il mande au Cardinal *Mazarin*, qu'il est fort content, quand il entend les Ecossois déplorer la grande faute qu'ils ont faite, lorsqu'ils ont vendu leur Roi aux Anglois. p. 130.

„ Il écrit au Cardinal, que *Murray* fait de grandes instances pour que le Prince vienne en Ecosse; mais, dit-il, Votre Eminence peut juger, combien il y a peu d'apparence de remettre le Fils entre les mains de ceux qui en ont si mal agi avec le Père. p. 134.

„ La Faction d'*Arguyle* travaille principalement à obtenir du Roi une Déclaration contre les procédures des Indépendans, pour avoir un prétexte de leur faire la guerre, & un moyen d'empêcher ce Prince de faire aucun accord avec eux. p. 134.

„ *Arguyle* & son Parti m'ont toujours dit, qu'ils ne peuvent être en sureté en Ecosse, à moins que leur Religion ne soit entièrement dominante en Angleterre. p. 144."

La Lettre suivante du Chevalier *Henri Vane* est sans date; mais il paroit par l'étiquette, qu'elle est de l'année 1651; & par la Lettre même, qu'elle a été écrite peu de tems aprés que *Christophle Love*, Ministre Presbytérien, eut été décapité: cette exécution se fit le 22 d'Août de l'année susdite.

„ MYLORD,

„ Je vous ai fatigué dans ma dernière par un petit détail de l'affaire de Mr. *Love*, & de nos débats sur son sujet. J'ajouterai seulement, que je me confirme tous les jours dans mon sentiment, que lui & ses Confrères conservent toujours leur ancien levain, & qu'ils (ne) sont (point) sincères envers nous, quelque beau semblant qu'ils fassent; mais qu'ils ont assez d'adresse pour nous prendre par notre endroit foible, dans l'espéran-

„ ce

(z) Life of Cromwell Part. II. ch. 1. p. 219.

chez l'Orateur de la Chambre Basse, pour délibérer sur un Accord (*aa*). La Commission de Gouverneur d'Irlande expirant en 1652, il fut fait Général des Troupes qui étoient dans ce Royaume. Ce fut au mois de Novembre de cette année, qu'il eut une conversation remarquable avec Mr. Whitelocke,

(*aa*) Cette Conférence se tint au mois de Décemb. 1651. Voy. *Whitelock* p. 516. 517.

„ ce de se tirer eux-mêmes d'affaire par-là, & d'en gagner quelques-uns, jusqu'à ce que cette affaire décisive en Ecosse soit terminée; car il me paroit évident, qu'ils ne nous regardent point comme une Puissance légitime, ni n'estiment se rendre coupables de trahison, en travaillant à nous perdre, pour faire le Roi d'Ecosse Chef du *Covenant*. Et malgré cela cependant, ils fortifient leur Parti à notre barbe; & pour les y encourager d'autant plus, ils trouvent de la clémence & de la faveur de notre côté. A cet égard on compte beaucoup sur vous, pour contrebalancer votre frère *Heron*, que les *Robes Noires* regardent comme un faux ami. J'ai été fort aise de recevoir votre Lettre de Glascou du onzième du courant, par laquelle je vois que la santé de Votre Grandeur se soutient, aussi-bien que votre habileté dans le poste que vous occupez dans ces conjonctures critiques. Le Seigneur nous donne d'être reconnoissans de cette faveur! Nous sommes aussi fort réjouïs de savoir l'état de vos affaires, & nous attendons que Dieu se montrera au milieu de vous, contre cette nombreuse & profane génération de gens, jugeant qu'il est prêt à opérer leur ruïne. J'ai examiné ce que vous avez écrit en Chiffre, & je trouve que nos idées sont fort conformes à ce que le Lieutenant-Général & moi projettions il n'y a pas longtems. Nous croyons que la Place de *Newarck*, que vous avez prise, est de grande importance; & nous avons déja pensé à faire venir des secours d'Irlande, en aiant même déja écrit, comme je vous l'ai marqué dans ma précédente. On aura soin des provisions que vous souhaitez de Chester, de Liver-Poole, de Bristol &c. & du petit Vaisseau de Chester, s'il y a moyen d'en avoir un de cette côte: on ne négligera pas aussi les traces dont vous parlez. Le Seigneur veuille marcher à votre tête dans cette grande œuvre, & sanctifier toutes ses merveilleuses délivrances envers nous: car nous ressemblons aux Enfans d'Israel, la plupart d'entre nous s'endurcissant & devenant plus méchans par les apparitions & les délivrances de Dieu, au-lieu de s'approcher de *lui*; ce qui nous deviendra funeste à la fin, si cela continue. Il dépend de Dieu seul, d'abréger l'affaire à laquelle vous êtes occupé à présent; mais avec sa bénédiction, la route que vous avez choisie, forcera selon les apparences l'Ennemi à finir, & convaincra tout le monde, que vous avez fait tout ce qui dépendoit de vous, avant que l'Hiver vous surprît, quelques efforts qu'ils aient fait pour éviter un engagement. Nous n'avons rien de nouveau d'Irlande, depuis ma dernière; mais nous comptons d'apprendre que les affaires y seront terminées promptement. La France paroit être fort en desordre, & le Prince de Condé tâche de se fortifier autant qu'il peut contre les Mazarinistes & la Majorité du jeune Roi. On croit que le Portugal sera obligé de s'accommoder avec nous. On dit qu'il a refusé l'entrée de ses Ports à *Robert*, lorsqu'il étoit dernièrement à l'ancre à l'embouchure de la Rivière de Lisbonne; & qu'on nous envoiera dans peu un Ambassadeur de ce Pays-là. Mais ce ne sont-là que des conjectures de Marchands, autant que j'ai pu le savoir jusqu'à présent. Les Pays-Bas sont assez mal à leur aise présentement, soit par rapport à leurs propres divisions intestines, soit à cause d'un nouveau feu prêt à s'allumer dans leur voisinage, entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg; & l'on ne doute pas qu'il ne leur soit ou devienne à la fin préjudiciable. Toute votre Famille se porte bien. Je suis,

„ De Votre Grandeur,

„ Le très fidèle Frère & Serviteur
„ H. VANE."

„ Ma femme n'attend point de réponse, jusqu'à ce que vous ayez plus de tems à vous.

A cette Lettre nous en joindrons une autre du Colonel *Robert Hammond*, en faveur de Mr. *Love*.

„ MON CHER MYLORD,

„ J'étois venu à Londres dans la ferme résolution de me rendre auprès de Votre Grandeur, aiant quitté tous mes Amis & mes affaires en Province. Ce qui m'a fait d'autant plus prendre ce tems, c'est que j'ai compté que si Votre Grandeur avoit encore quelque disposition à faire une œuvre de miséricorde envers le pauvre Mr. *Love*, dans sa triste condition, en intercédant en sa faveur auprès du Parlement, je pourrois selon ma foible portée ajouter quelques raisons pour exciter les sentimens de charité, que je sai que Votre Grandeur a toujours eus pour les gens de bien, lors même qu'ils ont failli, comme ce pauvre misérable a fait, jusqu'à mériter justement le facheux Arrêt auquel il est exposé. Mylord, je supplie Votre Grandeur de me pardonner la liberté de vous en dire une ou deux des principales. Si la Providence Divine disposoit le cœur de Votre Grandeur de manière, que vous devinssiez le Médiateur auquel il fût redevable de la vie, (car c'est vraisemblablement la seule voie pour la lui sauver, dans la disposition présente des esprits, qui ont été le plus éloignés de nous;) cette grace seroit capable de les gagner de manière, que la victoire seroit plus grande, que de gagner une bataille. Car il est certain, que la plus belle & la plus sûre victoire qu'on puisse remporter, est celle qui consiste à gagner les cœurs; & en vérité, mon cher Mylord, il est plus que probable, à mon avis, qu'on la remporteroit à présent. D'ailleurs, Mylord, quand j'ai eu l'honneur de vous connoitre bien, c'étoit la méthode de Votre Grandeur, & certainement c'étoit la meilleure, & celle de Dieu lui-même, de donner des avertissemens réïtérés, avant que de répandre le sang. Je ne puis pas dire, que ce pauvre homme n'eût assez de connoissances pour éviter de se rendre coupable; mais un avertissement aussi frappant que celui-ci, rendra pour toujours inexcusables, ceux qui tomberont dans la même faute. La plupart des personnes des différens Partis, si ce n'est tous les gens de bien, souhaitent ardemment qu'on lui sauve la vie, parce qu'ils comptent que ce sera un moyen d'unir les cœurs de tous les gens de bien, qui desirent véritablement de marcher dans les voies du Seigneur. Car quoique quelques-uns d'eux soient dans un plus rude esclavage, & se privent non seulement eux-mêmes de la liberté spirituelle, mais sont ennemis de ceux qui en jouïssent, ce qui est un effet de l'obscurité de leurs principes; ils valent néanmoins infiniment mieux qu'une sorte de gens qui se multiplient, qui se sont détournés du bon chemin, qui changent la grace de Dieu en dissolution, & qui se livrent à l'iniquité avec plaisir, en suivant les desirs de leur cœur corrompu, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à cet excès de méchanceté, qui devroit à peine être nommé parmi les Chrétiens. Ce sont principalement les gens de ce caractère, & l'irréconciliable race des *Cavaliers*, qui se flattent & se font un plaisir de l'espérance de voir périr ce pauvre homme. Je sai, Mylord, que vous êtes instruit par des personnes plus capables de le faire que moi; & que Votre Grandeur est Juge plus compétent de ses propres affaires, que personne. Je soumets humblement le tout à la volonté de Dieu, & à ce que Votre Grandeur en décidera. Je n'ajouterai qu'une seule chose: c'est que comme il n'y a personne de plus intéressé dans les suites de ce Crime, que Votre Excellence & votre Armée; il vous en reviendra d'autant plus de gloire, & il y a d'autant plus de bonté à en accorder le pardon. Je dois vous en demander, d'avoir osé vous tant importuner. Je devois d'abord vous parler de l'état de ma femme. En vérité, Mylord, je vois par l'essai que j'ai fait en la quittant, que si je la laissois tout à fait, cela lui seroit non seulement extrêmement préjudiciable, mais la mettroit en danger, ce qui est cause que je n'ose le faire: car si ce n'étoit, en vérité, cette seule raison, j'ai tant d'obligation à Votre Grandeur, & tant d'attachement pour elle, que je ne serois pas retourné sur mes pas, aiant déja fait le chemin jusques ici pour me rendre auprès de Votre Grandeur. Mon cher Mylord, mon cœur est sincèrement avec vous; & je fais des prières pour vous. Si l'occasion s'en présente, je vous servirai ici fidèlement; & je le ferois, sans la raison que je vous ai dite, en quelque lieu du monde que ce fût; car j'ai sujet non seulement de me dire, mais d'être véritablement,

„ De Votre Excellence, le très obligé,
„ le très affectionné & très fidèle Serviteur,
„ RO. HAMMOND."

*Londres le 22 Juillet 1651.*

„ MYLORD,

„ On a délibéré sur les Lettres de Votre Grandeur au Conseil, arrivées par cette dernière Poste. On vous envoiera au-plutôt les choses que vous demandez, & quelques autres dont vous ne parlez point. Car en faisant réflexion sur le peu d'infanterie qui reste à Votre Excellence, depuis que vous avez divisé votre Armée en deux Corps, il nous a semblé à tous, que nous devions faire de notre mieux pour vous fortifier à cet égard; & comme nous n'avons aucunes Troupes à mettre en campagne au besoin, soit pour vous secourir, ou pour notre propre service, nous avons proposé la chose au Parlement, qui en a jugé comme nous, & qui a donné au Conseil la permission de prendre à sa solde pour trois mois quatre mille hommes de pied, outre les Officiers, dont l'entretien reviendra à 18 ou 19 mille livres sterling; & par ce moyen nous serons en état de vous envoyer par mer, & de faire embarquer, comme nous l'espérons, la semaine prochaine, mille Fantassins, sous le commandement du Lieutenant-Colonel *Cobbet*, du Régiment de Baxter, que



„ nous

(bb) Idem p. 548-550.
(cc) Idem p. 554.
(dd) Idem p. 559.
(ee) Idem p. 579.

telocke, dans laquelle il découvrit le dessein qu'il avoit de s'emparer du Gouvernement (*bb*). Ses Officiers & lui commencérent à murmurer de la durée du Long Parlement, qu'il cassa par force [*H*] le 20 d'Avril 1653 (*cc*); & deux jours après, il publia une Déclaration contenant les raisons de cette conduite, signée de lui & des Officiers du Conseil. Il convoqua un Parlement le 4 Juillet, auquel il déféra par un Acte l'Autorité Souveraine (*dd*). Le 13 Decembre suivant, ce Parlement lui remit le Pouvoir Souverain (*ee*); & aiant délibéré avec les Officiers, on dressa un Acte intitulé, *Acte du Gouvernement*, par lequel il étoit déclaré *Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande*; & il

„ nous remplaçons par de nouvelles Compagnies pour le présent, & tout le Régiment de *Gibbons*, qui ne fait qu'un Corps, qui marche sous les ordres d'*Ingolsby*, & qui est d'onze-cens hommes. Ils ont ordre de se rendre à Leith; & nous comptons qu'ils seront bientôt rendus auprès de vous, si Dieu leur donne un vent & un tems favorable. Nous avons un troisième Régiment prêt à marcher, dans le Comté de Chester, si votre besoin est plus pressant que le nôtre. Car nous souhaitons d'avoir dans les Provinces du milieu des forces tant d'Infanterie que de Cavalerie, prêtes à tout événement, du moins pour disputer les passages, en cas que l'Armée Ecossoise marche en Angleterre, & que vous la suiviez avec un Corps en-deçà de l'eau. Nous pouvons pour cela mettre en campagne quatre mille hommes d'Infanterie, & vous en garder encore un troisième Corps de mille, pour joindre à ceux de Cobbet, & de Gibbons. Il y en a deux mille sous les ordres de *Haynes*, qui sont destinés d'un autre côté, comme Votre Grandeur le fait; & le Conseil ne voudroit pas arrêter ce dessein, dont les préparatifs sont déja fort avancés, à moins que la nécessité ne fût plus pressante, qu'elle ne le paroît encore. Desorte que si l'on employe ces deux mille hommes à cette entreprise, il ne nous restera pour les Provinces du milieu que deux mille Fantassins, outre la Cavalerie, à moins que nous ne gardions le troisième Corps, destiné pour vous. L'argent que vous demandez étoit déja prêt avant l'arrivée de votre Lettre, & nous l'avons réglé ce matin pour deux mois de paye de l'Armée: il vous reviendra en argent comptant quatre-vingt mille livres sterling, & le reste est employé en munitions; les quatre-vingt mille livres seront embarquées le 17 d'Août. Il vous viendra aussi pour la fin de ce mois deux-cens tonneaux de fromage, outre cent autres de vieux fromage de Chester, qui sont sur mer. A l'égard des munitions de guerre que vous demandez, on a ordonné ce matin de les embarquer en diligence. Les Tentes, & autres choses semblables, arriveront dans les derniers Vaisseaux: ainsi tout étant réglé, les provisions & la paye de l'Armée jusqu'à la S. Michel, & le Parlement ne faisant que des affaires particulières, je ne crois pas pouvoir trouver une saison plus favorable pour aller passer quelque tems auprès de ma femme dans le Comté de Lincoln; & je m'assure en Dieu, que les affaires prenant un si bon *tour sous votre conduite, n'exigeront plus cette constante application, que j'y ai donnée jusqu'à présent, au préjudice manifeste de ma santé & des intérêts de ma famille.* En vérité, Mylord, il est nécessaire, non seulement pour mes affaires, mais pour l'intérêt des autres, que je m'absente: ils auront le champ libre pour faire les choses à leur mode, puisqu'ils ne veulent pas souffrir, sans ergoter & sans chicaner perpétuellement (la chose du monde que je déteste le plus), qu'on fasse des choses qui sont si évidemment nécessaires, qu'ils sont eux-mêmes obligés de les faire. Le frère *Fountaine* devinera bien la pensée de son frère, qui ne vaut pas la peine d'être mise en Chiffre, non plus que plusieurs autres choses, dont je me réserve de vous instruire à notre première entrevue, s'il plait à Dieu. Permettez-moi de vous prier par l'ancienne amitié qu'il y a eu entre nous, de ne point prêter l'oreille, jusqu'à ce tems-là, aux rapports, aux soupçons, & aux jalousies sur le sujet de votre frère *Heron*, de quelque part que cela puisse venir; mais d'être assuré qu'il est parfaitement selon votre cœur, à moins que vous-même ne le regardiez comme aiant des principes trop relevés pour les sonder. Mais je suis persuadé qu'un jour viendra, que vous penserez autrement, lorsqu'en croissant avec Dieu, vous parviendrez à cette vue & à cette jouissance de Dieu, qui surpasse toute connoissance, & à laquelle la manière merveilleuse dont Dieu se manifeste dans ce tems, conduit & tend directement, comme à la fin de tous les mouvemens & des révolutions, arrivées dans ces dernières années. Je n'ai plus qu'une chose à ajouter, par rapport aux affaires publiques, que j'avois presque oubliée, & qui regarde l'Irlande: c'est que le mauvais succès que la Providence de Dieu a envoyé à une partie de nos Troupes qui ont attaqué l'Ile devant *Limerick*, dont vous recevrez par cette Poste une ample Rélation, me fait douter que les secours, sur lesquels on comptoit de ce côté-là, soient aussi tôt prêts qu'on auroit pu l'espérer sans cela. Votre Famille est allée dans le Comté de Hamp, où je lui ai envoyé un Courier, pour l'informer des dernières bonnes nouvelles que Votre Grandeur a fait savoir au Parlement, de l'avantage qu'il a plu à Dieu de vous faire remporter du côté de l'Ise; & j'ai appris par le même Courier l'état de leurs santés. Je fais des vœux pour vous, & j'ai une grande confiance en Dieu pour l'accomplissement parfait de cette Oeuvre, où sa gloire est si fort intéressée, contre l'Ennemi auquel vous avez à faire. Mais je m'attens après cela à de plus grandes difficultés que jamais, sur la manière de rendre ferme, ce qui aura été obtenu par une suite si constante de succès. Le Seigneur veuille vous rendre propres à ce changement, & continuer à se servir de Votre Grandeur, comme d'un Instrument en sa main, au milieu de la génération présente, à la louange de sa Grace & pour le bonheur de son Peuple! Je suis,

„ De Votre Grandeur, le très fidèle
„ Frère & Serviteur,
H. VANE.

*Le 2 d'Août* 1651.

[*H*] *Qu'il cassa par force le 20 d'Avril 1653.*] Le 19 d'Avril il tint Conseil à Whitehall, avec les principaux Amis qu'il avoit dans le Parlement & dans l'Armée, pour examiner comment on régleroit desormais le Gouvernement de la République, & comment on mettroit fin aux séances du Parlement. Le Général & la plupart des Officiers, conjointement avec plusieurs Membres du Parlement, furent d'avis, qu'il falloit prendre de nouvelles mesures, & qu'il n'étoit pas à propos que le Parlement présent perpétuât le Pouvoir Souverain entre ses mains. La Conférence dura jusques fort avant dans la nuit, & sans en venir à aucune résolution fixe, on s'ajourna au lendemain matin. La plupart s'étant alors rassemblés, on délibéra sur cette question: „ Si l'on nommeroit quarante Personnes, ou environ, tant du Parlement que des Officiers de l'Armée, pour avoir soin du Gouvernement, jusqu'à ce qu'il s'assemblât un nouveau Parlement; & si le présent Parlement seroit ainsi incontinent dissous?" Le Général aiant appris, pendant qu'on déliberoit, que le Parlement étoit assemblé, & qu'on espéroit qu'il mettroit lui-même fin à ses Séances, ce qui étoit la manière la plus honorable d'être dissous, rompit l'Assemblée; & les Membres du Parlement qui y assistoient l'aiant laissé chez lui, se rendirent dans la Chambre, où ils trouvèrent, contre leur attente, qu'au lieu d'en venir à une résolution de se dissoudre, on déliberoit sur un Acte qui devoit produire d'autres Assemblées, & prolonger ainsi leurs Séances. Le Colonel Ingoldsby revint trouver le Général, & l'informa *de ce qui se passoit; ce qui mit Cromwell en fureur. Il ordonna sur le champ à quelques Officiers d'assembler un Corps de Soldats, & marchant avec eux tout droit à Westminster, il plaça* les uns à la porte, les autres dans la galerie, & sur les escaliers: après quoi, étant entré lui-même dans la Chambre, il s'adressa d'abord à son ami Olivier S. Jean, Chef de Justice, & lui dit, *qu'il venoit faire une chose qui le touchoit jusqu'à l'ame, & qu'il avoit demandé à Dieu avec larmes de n'être point obligé de la faire: oui, qu'il auroit mieux aimé être mis en pièces, que d'en venir là, s'il ne s'y trouvoit forcé pour l'intérêt de* la Gloire de *Dieu, & pour le bien de la Nation.* Il s'assit alors, & écouta pendant quelque tems les débats. Il appella ensuite le Major-Général Harrison, qui étoit de l'autre côté de la Chambre, & lui dit, *qu'il jugeoit qu'il étoit tems de dissoudre le Parlement, & que c'étoit le moment de le faire.* Harrison lui répondit, ainsi qu'il l'a conté depuis au Général Ludlow: „ Monsieur, l'entreprise est grande, & fort dangereuse; ainsi je vous prie d'y bien penser, avant que de vous y engager." *Vous avez raison*, répliqua Cromwell; & s'étant tenu tranquille un quart-d'heure, il dit à Harrison: *C'est ici le tems, il faut que je le fasse.* Aussi tôt il se leva, & aiant fait un Discours dans lequel il pria l'Orateur de quitter sa place, il dit à la Chambre: *Qu'ils avoient siégé assez longtems, puisqu'ils n'avoient pas fait plus de bien. Que les uns étoient des coureurs de bordel* (en jettant les yeux sur Henri Martin & sur le Chevalier Pierre Wentworth), *les autres des Ivrognes, & d'autres des gens sans foi, & qui faisoient honte à la profession de l'Evangile. Qu'il ne convenoit pas qu'ils continuassent plus longtems leurs Séances Parlementaires, & qu'ainsi il étoit obligé de leur dire de se retirer.* Il les accusa „ de n'avoir aucune disposition à rien faire pour le Bien-public; d'avoir épousé les intérêts des Presbytériens & des Avocats, qui étoient les appuis de la tyrannie & de l'oppression;" & d'*avoir dessein de perpétuer l'Autorité Souveraine entre leurs mains.* Quelques-uns des Membres aiant voulu parler, il s'avança au milieu de la Salle, & dit: *Allons, allons, je veux mettre fin à votre babil.* Et se promenant de côté & d'autre dans la Salle, il crioit: *Vous n'êtes point le Parlement, je vous dis que vous n'êtes point le Parlement*; & frappant du pied, il leur dit *de s'en aller par honte, & de faire place à de plus honnêtes gens.* A ce signal, les Soldats entrérent dans la Salle, & il dit à l'un d'eux *de prendre la Masse, cette Marotte de fou.* Harrison prit l'Orateur par le bras,

&

il fut installé le 16 Décembre (*ff*). Quand il se vit dans ce haut degré d'élévation, il s'appliqua avec beaucoup d'adresse à ménager les divers Partis; il choisit les principaux & les plus habiles de chaque Parti, pour former son Conseil, & par leur moyen il se rendit maitre de tout le reste. Au mois d'Avril 1654, il conclut la Paix avec la Hollande (*gg*). Il remplit les Cours de Justice de Westminster des plus habiles Jurisconsultes, qu'il avoit invités à servir le Public (*hh*). Les Puissances Etrangéres commencérent aussi à le craindre & à le rechercher; & le 12 d'Avril 1654, il fit l'Union des trois Nations (*ii*). Le 3 Septembre suivant, son second Parlement s'assembla, auquel il fit un long Discours (*kk*); mais aiant entrepris de mettre en question l'*Acte de Gouvernement*, il fut très mécontent, & fit un second Discours, & ensuite mit par écrit un *Engagement*, que plusieurs Membres signérent (*ll*). Nonobstant cela, ce Parlement n'étant point à sa guise, il le cassa le 31 Janvier 165⅘ (*mm*). Cette conduite augmenta autant l'indignation des Républicains, qu'elle encouragea les Royalistes à pousser les projets qu'ils avoient formés; ensorte que les deux Partis étant furieux, conspirérent & prirent les armes contre lui. Mais ils furent bientôt défaits; & le Protecteur partagea l'Angleterre en Départemens, dans chacun desquels il établit un Officier, auquel il donna le titre de *Major-Général*. Ces Majors-Généraux étoient proprement des Gouverneurs de Province, qui en agirent avec une extrême rigueur (*nn*) [*I*]. Le Protecteur aiant mis dans ce tems-là une Taxe extraordinaire sur la Ville de Londres, trouva de la résistance de la part d'un Marchand nommé George Cony, qui refusa de la payer [*K*]. Au mois de Novembre 1655, il établit un Conseil de Commerce (*oo*), & se joignit à la France contre l'Espagne. L'année suivante, il fit paroitre son pouvoir & son zèle, en protégeant les Protestans des Pays étrangers [*L*]. Le 17 Septembre s'assembla son troisiéme Parlement (*pp*), auquel il fit un Discours; mais on n'admit dans l'Assemblée que ceux qui avoient un Certificat de lui [*M*], ensorte qu'il y eut bien une centaine de Membres d'exclus (*qq*). Le Parlement n'avoit pas siegé deux mois, qu'on délibéra sur l'autorité exorbitante des Majors-Généraux, qui fut supprimée (*rr*). Environ quatre mois après, le Parlement mit sur le tapis de changer le Titre de *Protecteur* en celui de *Roi*, & conclut de lui offrir la Couronne (*ss*). Il jugea cependant à propos de la refuser le 8 de Mai 1657, sur une Requête de plusieurs Officiers de l'Armée [*N*]: mais on lui con-

(*ff*) Idem p. 571-577.
(*gg*) Idem p. 584.
(*hh*) *Life of Cromwell* p. 274.
(*ii*) Ibidem.
(*kk*) *Whitelocke* p. 599.
(*ll*) Idem p. 604. 605.
(*mm*) Idem p. 610.
(*nn*) *Ludlow's Memoirs* Vol. II. p. 519. *Whitelocke* p. 634. 635. *Life of Cromwell* p. 325. 326.
(*oo*) *Whitelocke* p. 619.
(*pp*) Idem p. 650.
(*qq*) *Life of Cromwell* p. 341.
(*rr*) *Ludlow* Vol. II. p. 580-582.
(*ss*) Id. ibid. p. 584. & Whitelocke p. 655. 656.

& le fit descendre. Alors Cromwell s'adressant encore aux Membres, qui étoient au nombre environ de quatre-vingts ou de cent, il leur dit: *Vous m'avez forcé à ceci; car j'ai prié jour & nuit le Seigneur, qu'il lui plût de me faire mourir, plutôt que de m'imposer la nécessité d'exécuter cette oeuvre.* Il se saisit de tous leurs papiers, les chassa tous de la Salle, & aiant fait fermer les portes, il retourna à Whitehall.

[*I*] *Ces Majors-Généraux étoient proprement des Gouverneurs de Province, qui en agirent avec une extrême rigueur.*] Ils avoient inspection & autorité sur les Magistrats inférieurs, dans chaque Comté; ils faisoient mettre en prison tous ceux qui leur étoient suspects; ils avoient soin de lever tout l'argent, dont le Protecteur & son Conseil ordonnoient la collecte pour le Public; ils sequestroient les biens de ceux qui ne payoient pas le dixiéme denier; & ils exécutoient tous les autres ordres qu'ils recevoient; enfin il n'y avoit point d'appel de leurs décisions, sinon au Protecteur seulement. Ils faisoient tout avec une autorité despotique; taxant tous ceux qu'il leur plaisoit jusqu'au dernier sol, suspendant le cours de la Justice, à la requête de ceux qui se croyoient lésés; & menaçant ceux qui ne se soumettoient pas promptement à leurs ordres, de les faire transporter en Amérique.

[*K*] *Le Protecteur aiant mis dans ce tems-là une Taxe extraordinaire sur la Ville de Londres, trouva de la résistance de la part d'un Marchand, nommé* George Cony, *qui refusa de la payer.*] Cony déconseilla aussi à d'autres de s'y soumettre. Le Protecteur le fit venir, & le fit souvenir de l'ancienne amitié qu'il y avoit eu entre eux, en lui disant, *qu'il n'y avoit personne, dont il eût moins attendu d'opposition, que de sa part, dans une chose si nécessaire pour le bien de la République.* Cony lui répondit, en le faisant souvenir combien il s'étoit déclaré ennemi de ces sortes de choses, & qu'il avoit déclaré *que tous ceux qui se soumettoient à des Taxes contraires aux Loix, étoient de plus grands ennemis de leur Patrie, que ceux qui les imposoient; & que la tyrannie des Princes ne pouvoit jamais devenir onéreuse, que par la mollesse & la stupidité du Peuple.* Quand le Protecteur vit qu'il ne pouvoit le gagner, il lui dit „ qu'il étoit aussi entier dans ses volontés que lui, & qu'il „ verroit qui des deux seroit le Maitre." Et là-dessus l'envoya en prison. Aussitôt que le Terme prescrit par la Loi fut venu, le Prisonnier produisit son *Habeas Corpus* au Banc du Roi, qu'on appelloit alors *le Banc supérieur*. Les Sergeants-ès-Loix Maynard & Twisden, & Mr. Wadham Windham, étant ses Avocats, demandérent son élargissement, fondés sur ce que tant son emprisonnement, que la Taxe, étoient contraires aux Loix. Les Juges ne purent justifier ni l'un ni l'autre, & il étoit aisé de voir quelle seroit leur sentence; ensorte que le Procureur du Protecteur demanda qu'on remit à un autre tems la décision, pour répondre à ce qui avoit été allégué. Mais avant ce tems-là, les trois Avocats furent envoyés à la Tour, & le Protecteur aiant fait venir les Juges, leur fit une sévère reprimande d'avoir souffert la liberté que ces Messieurs avoient prise. Ceux-ci aiant là-dessus humblement allégué la Loi & la *Grande Chartre*, le Protecteur leur répondit, *que leur Grand P.* * *ne devoit point controller ses actions, qu'il savoit être pour le salut de la République;* & il leur demanda, *de qui ils tenoient leur Commission? & s'ils avoient d'autre autorité de siéger en qualité de Juges, que celle qu'il leur avoit donnée?* Il leur conseilla *d'avoir un peu plus de soin de ce qui seul pouvoit les maintenir*, & les renvoya en les avertissant, *qu'ils eussent à ne plus souffrir que les Avocats s'émancipassent à débiter ce qu'il ne leur convenoit pas d'entendre* (14).

* Il y a ici un jeu de mots fort bas, qu'on ne sauroit rendre en François.

(14) *Ludlow* Vol. II. p. 527. 528. *Life of Cromwell* p. 127. 128.

[*L*] *Il fit paroitre son pouvoir & son zèle en protégeant les Protestans des Pays étrangers.*] Le Duc de Savoye aiant excité une nouvelle Persécution contre les Vaudois, en faisant tuer & massacrer cruellement les uns, & chassant les autres de leurs maisons dans les montagnes; le Protecteur envoya au Cardinal Mazarin, le priant d'arrêter ces violences: ajoutant, *qu'il savoit bien que le Duc dépendoit de la France, & qu'elle pouvoit l'obliger à changer de conduite; que sans cela, il seroit obligé de rompre sur le champ avec elle.* Le Cardinal représenta, que cette proposition étoit déraisonnable; il promit d'interposer ses bons offices; mais il ajouta, qu'il ne pouvoit répondre du succès. Cela ne contenta point le Protecteur, qui ne fut satisfait, que lorsqu'on eut obligé le Duc de Savoye de restituer tout ce qu'il avoit injustement ôté à ses Sujets Protestans, & de renouveller tous leurs anciens Privilèges. Cromwell fit collecter aussi une somme considérable pour eux, & envoya Mr. Moreland, qui fut fait Chevalier dans la suite, pour régler leurs affaires & réparer tous leurs dommages. Voici une autre preuve de l'intérêt qu'il prenoit aux Protestans étrangers. Dans un tumulte arrivé à Nismes, les Huguenots se trouvérent avoir eu part au desordre; & craignant qu'on ne les traitât avec rigueur, ils envoyérent en grande diligence un homme au Protecteur, pour lui demander son intercession & sa protection. Ce Messager fut si bien reçu au moment même de son arrivée, que Cromwell, après avoir écouté sa rélation, *lui dit de s'aller reposer d'un si long voyage, & l'assura qu'il prendroit si bien soin de son affaire, qu'il la trouveroit expédiée quand il arriveroit à Paris.* Et le même soir il envoya un Courier, chargé d'une Lettre très forte à Lockhart son Ambassadeur, lui ordonnant d'obtenir qu'on laissât tomber cette affaire, ou *de se retirer sur le champ.* Le Cardinal se plaignit d'un pareil procédé, mais il fallut céder à la nécessité des affaires. Ces deux choses donnérent une haute idée du Protecteur au-dehors, & firent qu'on eut de grands égards pour lui (15).

(15) *Life of Cromwell* p. 337. 338.

[*M*] *On n'admit dans l'Assemblée que ceux qui avoient un Certificat de lui.*] Le Certificat étoit en ces termes: *Celles-ci sont pour certifier, que A. B. est choisi par Acte pour Membre du présent Parlement, pour . . . . . . & approuvé par le Conseil de Son Altesse.*

[*N*] *Le Parlement . . . . . conclut de lui offrir la Couronne. Il jugea cependant à propos de la refuser . . . . sur une Requête de plusieurs Officiers de l'Armée.*] Quand le Committé nommé pour la lui offrir le pressa de l'accepter, il témoigna qu'il étoit fort sensible à leur bonne volonté; mais qu'il ne pouvoit leur donner de réponse positive encore, disant, *qu'il vouloit penser mûrement à ce qu'ils lui avoit dit, &* chercher *conseil* auprès de Dieu; *qu'il les manderoit ensuite & leur diroit sa résolution.* Il fut pendant plusieurs jours dans de terribles inquiétudes, & fort combattu sur le parti qu'il prendroit. Pendant que cette affaire étoit sur le tapis & causoit beaucoup d'agitation, Mylord Broghill vint le voir un jour, & lui aiant dit qu'il avoit été en Ville, le Protecteur lui demanda quelles nouvelles il y avoit apprises. Broghill lui répondit „ qu'il „ avoit ouï dire qu'il étoit en traité avec le Roi, qui de„ voit être rétabli & épouser sa fille." Cromwell n'aiant fait paroitre aucun chagrin à ce discours, Broghill ajouta, *que dans l'état où étoient les affaires, il ne voyoit point de meilleur expédient: qu'on pourroit recevoir le Roi à telles conditions qu'on voudroit, & que Son Altesse pourroit conserver la même autorité qu'elle avoit, avec moins de peine.* Cromwell répondit: *Le Roi ne pardonnera jamais la mort de son Père.* Broghill repliqua, *que plusieurs autres y avoient eu part avec lui, au-lieu qu'il auroit seul le mérite de l'avoir* re-

confirma le Titre & la Dignité de Protecteur, par un Acte qui fut appellé, *Humble Requête & Avis du Parlement*, & il fut solennellement installé le 26 Juin suivant (*tt*). Cette même année, il remporta de grands avantages, tant sur Mer que sur Terre; & l'on dit que le Roi Charles II. lui fit faire secrettement des offres, qu'il rejetta [*O*]. Les partisans du Roi projettérent aussi un Soulévement général, auquel on tâcha d'encourager le Peuple par une Brochure fort hardie, intitulée: *Oter la vie n'est point Meurtre* [*P*]: mais il prévint l'exécution du complot. Il envoya des Ordres sous le Grand-Sceau à diverses personnes, pour s'assembler comme Membres de *l'Autre Chambre*; ces Ordres étoient dans la même forme, que ceux qu'on avoit coutume d'envoyer aux Pairs pour les appeller au Parlement. Les deux Chambres s'assemblérent le 20 Janvier 165⅞, & le Protecteur leur fit un Discours (*vv*): mais les deux Chambres s'étant brouillées, il cassa le Parlement le 4 Février (*xx*). Peu après éclatérent deux Conspirations contre lui, l'une des partisans de la cinquiéme Monarchie, & l'autre des Royalistes; celle-ci couta la vie au Chevalier Henri Slingsby, & au Dr. Hewet, qui furent décapités le 8 Juin 1658 (*yy*). La Ville de Dunquerque aiant été prise le 25 du même mois, elle fut remise aux Anglois par le Roi de France, & par le Cardinal Mazarin en personne, en exécution du Traité conclu entre le Roi & le Protecteur [*Q*]. Vers la fin de sa vie, il craignit plus qu'il n'avoit fait, qu'on n'attentât à ses jours; & Mr. Burnet dit (*zz*) que ce fut l'opinion générale, que sa vie finit avec son adresse; & que s'il eût vécu plus longtems, il n'auroit pu faire aller les choses comme à l'ordinaire. Il mourut le 3 Septembre 1658, dans la soixantiéme année de son âge; & on lui fit des Obséques magnifiques le 23 Novembre: mais on ne sait pas précisément l'endroit où son Corps fut mis; ce qu'il y a de plus de vraisemblable, c'est qu'il a été enterré dans *Naseby-Field* (*aaa*). Ludlow le traite par-tout dans ses *Mémoires*, de Tyran, d'Usurpateur & d'Hypocrite. Le Colonel Algernoon Sidney le qualifie de *Tyran des plus furieux*, & il observe (*bbb*), *qu'il l'avoit toujours appellé ainsi, même pendant sa vie, & lui avoit toujours été contraire*. Le Poëte Waller, qui étoit son parent & qui le voyoit souvent, a remarqué qu'il étoit très versé dans l'Histoire Grecque & Romaine; & il rapporte qu'il arrivoit fréquemment, qu'au milieu de la conversation ils étoient interrompus par un Domestique, qui venoit l'avertir que tel ou tel le demandoit. Cromwell se levoit, alloit au devant d'eux & leur parloit à la porte, assez haut pour que Waller pût l'entendre, disant: *Le Seigneur le révélera, le Seigneur y mettra la main*, & autres choses pareilles, qu'il tâchoit d'excuser, quand il revenoit. *Cousin Waller*, disoit-il, *je suis obligé de parler à ces gens-là à leur mode*; & il reprenoit ensuite la conversation où elle avoit été interrompue. Ce manége persuada à Waller, qu'il méprisoit dans le fond de son cœur, ceux qu'il paroissoit flatter (*ccc*).

(*tt*) Whitelocke p. 657-662.
(*vv*) Idem p. 666. &c.
(*xx*) Idem p. 673.
(*yy*) Id. ib.
(*zz*) *Mém. Hist. de la Gr. Bret.* Tom. I. p. 155. Edit. Franç. in-8.
(*aaa*) Voy. *Life of Cromwell* p. 403. 404.
(*bbb*) Voy. *his Arraingment, Tryal, and Condemnation at the King's Bench at Westminster on the 7, the 21, the 27 of Novemb.* 1683 p. 21. Londres 1684 in-fol.
(*ccc*) Voy. *Account of the Life and Writings of* Edmund Waller p. 14. prefixed to his *Poems* 9th. Edit. Lond. 1712.

rétabli. A quoi le Protecteur répondit: *Il est si furieusement débauché, qu'il nous perdroit tous*; & changea de conversation, sans faire paroitre aucune émotion: ce qui fit conclurre à ce Seigneur, que Cromwell avoit pensé souvent à cet expédient. Il se tint en même tems si clos & couvert, que personne ne sut quelle réponse il feroit au Parlement sur ses offres: quoiqu'on crût, qu'il y avoit de l'apparence qu'il les accepteroit. Ludlow nous apprend (16) qu'il fit tous ses efforts pour engager les Officiers de l'Armée à approuver ce dessein: mais plusieurs d'entre eux aiant présenté une Requête au Parlement contre le projet de le faire Roi, il fit un Discours à cette Assemblée, dans lequel il déclara, *qu'il ne pouvoit se charger du Gouvernement sous le titre de Roi*.

(16) Vol. II. p. 586.

[*O*] *L'on dit que le Roi Charles II. lui fit faire secrettement des offres, qu'il rejetta.*] C'est ce que nous apprend Mr. Echard (17), qui dit qu'on tenoit la chose de la bouche de la Duchesse de Lauderdale, qui l'avoit dite à une personne digne de foi. Voici le fait. On dit que cette Dame, qui devint Duchesse de Lauderdale dans la suite, étant alors amie intime de la femme de Cromwell, fut employée pour lui faire l'offre suivante: *Que s'il vouloit rétablir le Roi, ou permettre qu'il remontât sur le Trône, il lui envoieroit un Blanc-signé, où il écriroit lui-même les conditions & les restrictions qu'il voudroit, les Dignités & les Richesses qu'il souhaiteroit pour lui, pour sa Famille & pour ses Amis.* Cette proposition fut d'abord communiquée à la femme du Protecteur, à qui elle plut fort, comptant qu'outre les autres avantages, ce projet les mettroit en sûreté, elle, son mari & toute sa famille. Elle attendit à en parler au Protecteur, qu'elle fût au lit avec lui, & elle tâcha de lui persuader de l'accepter, comme une chose de la derniére importance pour son bonheur, & pour celui de ses parens & amis. Mais sans penser seulement à tout ce qu'elle lui avoit dit pour le persuader, il lui répondit sur le champ, *qu'elle étoit une folle*, & ajouta cette fine réflexion: *Si* Charles Stuart *est capable de me pardonner tout ce que j'ai fait contre lui & sa famille, il ne mérite pas de porter la Couronne d'Angleterre.*

(17) *History of England* Tom. I.

[*P*] *Une Brochure fort hardie .... intitulée*, Oter la vie n'est point Meurtre.] Elle fut imprimée secrettement en 1657 in-4. sous le nom de *Guillaume Allen*, quoiqu'elle fût effectivement de Mr. Silas Titus, depuis Colonel, Valet de Chambre de Charles II., Conseiller Privé de Jaques II., & Député au Parlement de la part de Ludlow dans le Comté de Shrop, sous le régne de Guillaume III. Il parut une seconde Edition de cette Brochure à Londres en 1659 en deux feuilles in-4. sous ce titre: *Oter la vie n'est point Meurtre; avec quelques Additions: ou Discours sur trois Questions, propre à être exposé aux yeux du Public, pour détourner des Particuliers, & des Corps, d'usurper la Souveraine Puissance.* Michel Hawke, Gentilhomme du Temple, y répondit par une Brochure intitulée: *Oter la vie est Meurtre, & point Meurtre: ou Dissertation sur une Brochure diffamatoire d'un certain* Guillaume Allen, *Imposteur Jésuitique*, *intitulée* &c. Londres 1657 in-4.

[*Q*] *La Ville de Dunquerque .... fut remise aux Anglois par le Roi de France & par le Cardinal Mazarin en personne, en exécution du Traité conclu entre le Roi & le Protecteur.*] Le Dr. Jaques Welwood rapporte dans ses *Mémoires*, que lorsque l'Armée de France, à laquelle les Troupes Angloises s'étoient jointes, s'avançoit pour investir cette Ville, Cromwell fit venir un matin l'Ambassadeur de France à Whitehall, & lui reprocha publiquement le dessein que son Maitre avoit de violer sa promesse, aiant donné secrettement ordre au Général François de se saisir de la Ville, en cas qu'elle fût prise, malgré le Traité fait entre eux. L'Ambassadeur protesta qu'il n'en avoit aucune connoissance, ce qui étoit vrai; & le pria de lui permettre de l'assurer, qu'on ne pensoit à rien de semblable. Cromwell tira là-dessus un papier de sa poche: *Voilà*, lui dit-il, *une Copie de l'Ordre du Cardinal. Je vous prie de lui envoyer incessamment un Courier, & de lui faire savoir que je ne suis pas homme à me laisser duper; & que s'il ne remet pas les Clés de Dunquerque à Lockhart, une heure après la prise de la Ville, j'irai en personne les demander aux portes de Paris.* On dit qu'il n'y avoit que quatre personnes, qui eussent connoissance de cet Ordre, la Reine-Mère, le Cardinal, le Maréchal de Turenne, & un Secrétaire. Pendant longtems, le Cardinal accusa la Reine d'en avoir parlé à quelqu'une de ses Femmes: mais il se trouva après la mort du Secrétaire, qu'il avoit secrettement entretenu correspondance avec Cromwell pendant plusieurs années; & l'on ne doute point, que ce ne fût lui qui avoit envoyé à Cromwell une Copie de l'Ordre en question. Le message produisit son effet: Dunquerque fut remise aux Anglois; & pour raccommoder un peu la chose, le Duc de Créqui fut envoyé en qualité d'Ambassadeur extraordinaire pour complimenter Cromwell, aiant une Suite nombreuse & superbe de personnes de qualité, parmi lesquelles il y avoit un Prince du Sang, & Mancini neveu de Mazarin, qui remit au Protecteur une Lettre de son oncle, remplie de marques de la plus haute estime. Il y assuroit Son Altesse, *que s'étant trouvé à la vue des Côtes d'Angleterre, il n'y avoit eu que la maladie du Roi* (attaqué de la petite vérole à Calais) *qui l'eût empêché de passer la Mer, pour avoir l'honneur de voir un des plus grands Hommes qu'il y eût jamais eu; & qu'il n'avoit pas de plus grande ambition que de lui rendre service, après le Roi son Maitre. Mais qu'aiant été privé d'un si grand bonheur, il lui avoit envoyé celui qui lui appartenoit le plus près, pour l'assurer de la profonde vénération qu'il avoit pour sa personne; & qu'il travailleroit toujours de tout son pouvoir à cultiver une alliance & une constante amitié entre son Maitre & lui.*

☞ CTESIAS, célèbre Médecin & Historien, né à Cnide Ville de Carie (*a*), étoit fils de Ctésiarque ou Ctésiochus (*b*) contemporain de Xénophon, & florissoit vers la XCIV. & la XCV. Olympiade [*A*]. Galien dit (*c*) qu'il étoit de la Famille des Asclépiades, & parent d'Hippocrate. Diodore

(*a*) Strabo, Geograph. Lib. XIV. p. 451.
(*b*) Suidas in Κτησίας & Tzetzes Hist. Chil. I. vi. 21.
(*c*) Voy. Le Clerc *Hist. de la Médecine*, Part. I. Liv. IV. ch. 2. p. 249.

[*A*] *Contemporain de Xénophon, & florissoit vers la XCIV. & la XCV. Olympiade.*] Saumaise s'est trompé (1),

re de Sicile dit qu'il fuivit Cyrus le jeune dans fon Expédition contre Artaxerxe *Mnémon* fon frère, & qu'il fut fait prifonnier à la bataille de Connaxa (*d*): mais il y a de l'apparence qu'il s'eft trompé en cela, car Xenophon, qui étoit lui-même préfent, dit (*e*) en termes exprès, que Ctéfias étoit au fervice d'Artaxerxe; & Plutarque ajoute (*f*), que ce Monarque récompenfa magnifiquement ce Médecin. Ce qu'il y a de certain, c'eft qu'Artaxerxe aiant été bleffé à l'eftomac, Ctefias panfa fa plaie; & que fon habileté l'aiant mis en honneur & en crédit auprés du Roi de Perfe, il paffa dix-fept ans à fa Cour. Pendant le féjour qu'il y fit, il eut occafion d'apprendre la Langue du Pays, & de confulter les Archives, pour s'inftruire de l'Hiftoire de l'Orient. Il compofa une *Hiftoire de Perfe* en vingt-trois Livres, écrite, dit Diodore de Sicile (g) avec une grande exactitude & beaucoup d'ordre. Elle remontoit jufqu'au tems de Ninus & de Sémiramis, dont il décrivoit les régnes affez au long. Son Ouvrage comprenoit l'Hiftoire entière des Affyriens, des Médes & des Perfes, jufqu'à la troifiéme année de la XCV. Olympiade, c'eft-à-dire, à l'année 398 avant l'Ere Chrétienne, où finiffoit fon vingt-troifiéme Livre. Les fix premiers comprenoient l'Hiftoire des Affyriens & des Médes; & les dix-fept derniers, celle des Perfes, depuis Cyrus le Grand jufqu'à la défaite du jeune Cyrus par Artaxerxe (*h*). Ctefias avoit joint à fon vingt-troifiéme Livre la Rélation d'un Voyage par terre d'Ephéfe à Bactra; un Itinéraire de l'Inde, en Journées & en Parafanges; & un Catalogue des Rois de l'Orient, depuis Ninus jufqu'à Artaxerxe (*i*). Il contredit fouvent Hérodote, & il paffe généralement pour un Ecrivain fabuleux. Certains traits de quelques Auteurs anciens, & la prévention en faveur d'Hérodote, ont entrainé prefque tous les Modernes, enforte que Ctéfias eft un *Auteur fort décrié aujourd'hui*, comme le remarque le favant Mr. Fréret (*k*); qui ajoute, qu'il ne defefpéroit cependant point de réuffir à faire l'apologie de cet Hiftorien, pourvu que la queftion fût examinée par des gens fans prévention. A l'exemple de cet illuftre Académicien, & de quelques autres Savans modernes, j'ofe avancer que l'on n'a aucune bonne raifon de traiter Ctéfias avec tant de mépris [*B*]. Il avoit

(*d*) *Diodore de Sicile* Liv. II. p. 218. du Tom. I. de la Trad. de l'Abbé Terraffon.

(*e*) *Retraite des Dix mille*, Liv. I. p. 46. Edit. de 1695 in-12.

(*f*) *In Artaxerxe.*

(*g*) *Ubi fupra*, & Lib. XIV.

(*h*) Photii Biblioth. Cod. 72. col. III. 107, 108.

(*i*) Idem col. 133. 134.

(*k*) *Mém. de l'Acad. des Infcript.* Tom. VII. p. 111. 112.

(1), en le faifant contemporain d'Hérodote; & un autre Savant de notre tems (2), en le faifant poftérieur à cet Hiftorien de près d'un fiecle. La vérité eft, qu'il étoit poftérieur à Hérodote; Diodore de Sicile le dit en termes exprès (3), & la chofe eft évidente, puifque Ctéfias étoit Médecin d'Artaxerxe Mnémon, dans le tems de la bataille de Connaxa, donnée quatre-vingts & un an après la naiffance d'Hérodote; & il paroit que Xénophon avoit lu l'Hiftoire de Ctéfias, quand il compofa fa *Retraite des Dix-mille*, puifqu'il y cite l'Hiftoire du Médecin de Cnide. Mr. Fréret fait Ctéfias poftérieur de 30 ans à Hérodote (4). Il fe pourroit que le prémier eût connu le fecond, aiant certainement vécu quelques années avant la mort de l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'eft qu'Hérodote avoit, finon achevé, du moins commencé fon Hiftoire avant la naiffance de Ctéfias, & qu'elle avoit paru avant que celui-ci écrivit la fienne, puifqu'il l'avoit vue; car il la contredit fouvent, comme nous l'apprend Photius (5).

[*B*] *J'ofe avancer, que l'on n'a aucune bonne raifon de traiter Ctefias avec tant de mépris.*] Je ferois peut-être moins hardi à entreprendre une efpèce d'Apologie de Ctéfias, fi je n'avois été précédé dans le jugement que j'en porte, par de grands Hommes. Outre Diodore de Sicile & Juftin parmi les Anciens, j'ai pour moi, les Henri Etiennes, les Briffons, les Frérets, les Schuckfords, & autres. Je fais cette remarque en faveur de ceux, chez qui l'autorité à beaucoup de poids. Venons au fait. Pour décréditer un Hiftorien, il faut avoir des raifons, qui peuvent être prifes, I. Ou du caractère même de l'Hiftorien. II. Ou des Sources où il a puifé. III. Ou de la nature même de fon Ouvrage. IV. Ou enfin de l'Autorité des autres Auteurs. Voyons fi à ces quatre égards, on en a de fuffifantes pour décrier fi fort Ctéfias.

I. Dira-t-on que *le caractère même de cet Hiftorien* doit le rendre fufpect? J'avoue que Plutarque le taxe (6) d'ambition & de vanité, auffi-bien que de partialité pour les Lacédémoniens: mais nous verrons ci-deffous, que cet Auteur lui-même en vouloit à Ctéfias. On ne peut douter d'ailleurs, qu'il n'eût la capacité requife pour écrire une Hiftoire: il paroit du moins, que c'étoit un homme habile, qui ne manquoit nullement de talens. Denys d'Halicarnaffe compare (7) fon ftyle à celui de Xénophon, pour la douceur & la fimplicité. A l'égard de l'ambition, de la vanité, & de la partialité qu'on lui reproche; fuppofé que ce foit avec raifon, cela ne pourroit regarder que cette partie de fon Hiftoire, qui contient les événemens auxquels il a eu part. Mais ce qui femble le juftifier à cet égard, c'eft qu'il n'a nullement ménagé, dans fon Hiftoire, ceux de qui il pouvoit efpérer le plus d'avantage, & que l'intérêt & l'ambition, s'il en eût été animé l'engageoient à flatter: je veux parler d'Artaxerxe, & de Paryfatis mére de ce Prince. Bien loin de leur donner de grandes louanges, il en fait un portrait très desavantageux: ce n'eft pas-là le caractère d'un Hiftorien vain & ambitieux. Que fi l'on fuppofe que fon Hiftoire n'a paru qu'après leur mort, quelle raifon avoit-il alors de déguifer la vérité? C'eft la judicieufe réflexion de Henri Etienne (8). Je ne vois donc point, que le caractère même de Ctéfias puiffe fournir des raifons pour révoquer en doute fa fidélité.

II. Mais n'auroit-il pas puifé dans des *Sources fufpectes*? C'eft ce qu'on auroit bien de la peine à prouver. Par rapport à ce qui s'eft paffé de fon tems, il a été témoin des Evénemens, ou il a pu en être inftruit. J'avoue que Xénophon & lui ne font pas quelquefois d'accord: mais qu'eft-ce que cela prouve au defavantage de l'un ou de l'autre? On voit tous les jours, que des perfonnes, dignes de foi d'ailleurs, rapportent les mêmes faits d'une manière tout oppofée, fans que cela préjudicie le moins du monde au refte de leur Hiftoire. Il arrivé quelquefois, qu'on eft mal informé fur un fait particulier. A l'égard de l'ancienne Hiftoire, il affuroit qu'il l'avoit tirée des Annales des Rois de Perfe, ou des Archives mêmes, dans lefquelles les Perfans étoient tenus par une Loi expreffe d'écrire les anciennes Hiftoires: pouvoit-il puifer dans de meilleures fources? Mais, dit Mr. Fréret (9), nos Critiques modernes, que rien n'arrête lorfqu'ils ont une fois pris parti pour ou contre un Ecrivain, nient hardiment, non feulement que Ctéfias ait vu ces Annales, mais encore, qu'elles continffent les anciennes Hiftoires des Pays foumis aux Perfans. Rapportons la réponfe du favant Académicien, qui me paroit décifive fur l'un & fur l'autre article. „ Comme ils nient le pré„ mier fait fans aucunes preuves, il fuffit d'obferver que „ Ctéfias, Médecin du Roi de Perfe, pouvoit avoir faci„ lement communication des Annales de cet Empire, qui „ ne contenoient rien de fecret. D'ailleurs, cette com„ munication faifant mieux connoitre la Perfe aux Grecs, „ étoit propre à leur en donner une grande idée. Ctéfias „ pouvoit avoir acquis la connoiffance de la Langue Per„ fane, pendant les dix-fept ans de féjour qu'il avoit fait „ à la Cour d'Artaxerxe . . . . . Pour ce qui eft de l'e„ xiftence de ces anciennes Hiftoires des Provinces de „ l'Empire Perfan, il eft étonnant qu'on ofe la nier. „ Nous en avons des preuves formelles dans l'Ecriture: „ on voit dans le Livre d'Efdras (10), que les Samari„ tains, dans la Lettre qu'ils écrivent au Roi de Perfe „ contre les Juifs, lui repréfentent que cette Nation, „ toujours rebelle & ennemie des Rois qui ne font pas „ de leur Nation, a perpétuellement troublé le repos des „ Pays qui font au Midi de l'Euphrate: & que dès qu'el„ le aura relevé les murailles & les fortifications de fa „ Capitale, elle fecouera le joug, & donnera l'exemple „ de la révolte aux Peuples voifins. Pour prouver la vé„ rité de cette accufation, ils demandent qu'il faffe con„ fulter les Archives de Perfe. Le même Livre d'Efdras „ contient un fragment du Refcript du Roi de Perfe, en„ voyé en réponfe aux Samaritains, où ce Prince décla„ re, que l'on a trouvé dans les Annales anciennes l'Hif„ toire des Rois de Juda & d'Ifrael; & fur-tout celle des „ Rois belliqueux qui ont foumis tout le Pays au-delà de „ l'Euphrate, & qui l'ont obligé à leur payer tribut; ce „ qui ne peut fe rapporter qu'à David & Salomon. Les „ Juifs, malgré l'éclat du régne de ces deux Princes, ne „ faifoient au tems d'Efdras qu'une très petite figure dans „ l'Orient, en comparaifon des Babyloniens, des Médes „ & des Affyriens. Cependant leur Hiftoire étoit confer„ vée dans les Archives de Perfe, ce qui n'a pu fe faire „ qu'à caufe de la Loi dont parle Ctéfias. Par confé„ quent, en exécution de cette même Loi, l'Hiftoire des „ puiffantes Monarchies qui avoient précédé l'Empire „ Perfan, fur-tout celle des Affyriens, étoit confervée „ dans les Archives. Ctéfias nous affure qu'il l'avoit con„ fultée: & Diodore, qui avoit lu l'Ouvrage de Ctéfias, „ en étoit perfuadé: nous devons l'en croire, parce que „ c'eft-là une des chofes, dont on apperçoit aifément la „ vérité ou la fauffeté, en lifant un Ouvrage." On ne peut donc taxer notre Hiftorien d'avoir puifé dans des fources fufpectes: & à moins qu'on ne prouve qu'il fe vante fauffement à cet égard, il ne refte aucune reffource de ce côté-là.

III. Voyons fi nous trouverons dans *la nature de fon Ouvrage*, quelque raifon de révoquer en doute fa bonne-foi. Mais rien de pareil n'a lieu. Je ne m'engagerai point ici dans les difcuffions chronologiques fur la durée de l'Empire des Affyriens, que Ctéfias fait beaucoup plus longue qu'Hérodote: on fait qu'il n'eft pas le feul des Anciens, qui prolonge la durée de cet Empire, & quantité de favans Chronologiftes adoptent à peu près fon fyftème là-deffus. Ce n'eft donc pas là une raifon à faire valoir contre

(1) *Ad Satir.* p. 871. Edit. Ultraj. apud Fabric. *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 861.

(2) Shuckford *Hiſt. Sacrée & Profane*, T. I. dans la Préface.

(3) Liv. II. p. 218. du Tom. I. Trad. de Terraffon.

(4) *Mémoires de l'Academ. des Infcript.* Tom. VII. p. 110.

(5) *Biblioth.* Cod. 72.

(6) *Dans la Vie d'Artaxerxe* p. 322. du Tom VIII. des *Vies de Plutarque* par Dacier, Amft. 1735.

(7) *De ftructura apta Verborum*, A la fin de l'Edit. d'Hérodote de 1608 Francfort in fol.

(8) *Difquifit. de Ctefia*, à la fin de la même Edition d'Hérodote.

(9) *Mém. de l'Acad. des Infcript.* T. VII. p. 117.

(10) Chap. IV. 15.

voit composé aussi une *Description des Indes* (*l*), qui contenoit bien des choses fabuleuses, & qui semble avoir contribué à le faire passer pour menteur. Il ne reste de cet Ouvrage & du précédent, que des Extraits que Photius nous en a donnés, & des citations dans plusieurs des Anciens, comme Plutarque, Athenée, & autres. Diodore de Sicile avoit fait un grand usage de son Histoire de Perse, comme il paroit par ce qui nous reste de celle de cet Auteur. Ctésias avoit composé quelques autres Ouvrages, cités par les Anciens; un Traité *des Montagnes*; un autre, *des Tributs d'Asie*; un troisième, sur *les Fleuves*; & des *Voyages* (*m*). Il paroit par un fait rapporté par Plutarque, que Ctésias avoit beaucoup de crédit auprès du Roi son Maitre. Conon Général des Athéniens, aiant été vaincu par Lysander Général des Armées de Sparte près d'Ægos-potamos, se retira dans l'Ile de Chypre auprès du Roi Evagore. Cherchant à rétablir les affaires de son Pays, il écrivit une Lettre à Artaxerxe, & ordonna à celui qu'il en chargea, de la faire rendre en main propre par Zénon de Crète, ou par Polycrite de Mendes; ou, s'ils étoient tous deux absens, de la remettre à Ctésias. Les deux autres ne s'étant point trouvés à la Cour, la Lettre fut remise à Ctésias; & le Roi l'envoya lui-meme en Gréce, pour faire réussir les projets (*n*). Ce que Plutarque ajoute, n'a aucune vraisemblance [*C*]. Voilà tout ce que l'on sait sur le sujet de Ctésias. On ignore le tems & le lieu de sa mort.

(*l*) Phot. *Biblioth.* Cod. 72. col. 144. &c.

(*m*) Meursius *in Cypro* Lib. II. cap. 29. Fabricius *Bibl. Græc.* T. I. p. 822. 833.

(*n*) Plutarque *dans la Vie d'Artaxerxès*, ubi supra p. 237.

tre lui, car ce seroit supposer ce qui est en question. D'ailleurs, „ qu'il ait cherché, de même qu'Hérodote, à „ mettre du merveilleux dans ses narrations, pour flatter „ le goût des Grecs: que dans cette vue, il ait adopté „ trop facilement les Miracles & les Prodiges, qu'il croyoit liés au Systême de la Religion: qu'il ait rapporté „ trop légèrement les merveilles de Physique & d'Histoire Naturelle, que les Voyageurs Persans racontoient des „ Pays éloignés: faut-il conclurre de-là, que ce qu'il dit „ de la Chronologie des Assyriens, de la durée & de la „ grandeur de leur Empire, doit être rejetté sans examen, quoique ce qu'il en dit ne contienne rien ni d'absurde ni d'incroyable (11)?" Parlons net: si ces raisons suffisent pour ôter créance à un Historien, quel est celui des Anciens, qui ne se trouvera enveloppé dans l'Arrêt? Hérodote lui-même n'est-il pas rempli de narrations de ce goût-là? Pourquoi donc s'en prendre à Ctésias seul, & lui faire un crime irrémissible, de ce qui lui est commun avec tous les autres?

IV. On me dira peut-être, qu'Aristote, Plutarque, & Photius, sans parler des autres, traitent Ctésias d'Auteur fabuleux, & qui ne mérite aucune créance. Remarquons d'abord en général, avec Mr. Fréret (12), que les Anciens, tandis qu'ils le déclarent indigne de croyance dans les faits de Physique, suivent son témoignage pour l'Histoire de l'Empire d'Assyrie, soit par rapport à l'antiquité de son origine, soit par rapport à son étendue au tems de Sémiramis, soit par rapport à la longueur du tems pendant lequel il a subsisté. Il faut donc qu'ils y aient été forcés par la vérité; & s'il faut les en croire dans le jugement qu'ils portent contre Ctésias dans de certaines occasions, nous devons en faire autant lorsqu'ils lui sont favorables, parce qu'alors ils étoient en état d'en juger, & que nous ne savons maintenant rien de ces anciennes Histoires, que sur leur rapport. Quand Aristote le traite d'Auteur peu digne de foi, ce n'est que sur un fait d'Histoire Naturelle, & non sur l'Histoire d'Assyrie. Pour ce qui est de Plutarque, il paroit manifestement qu'il étoit de mauvaise humeur contre Ctésias (13). Dans le fond, comme le remarque fort bien Mr. Fréret (14), il n'a pas plus épargné Hérodote; & la cause de son chagrin contre ces deux Auteurs venoit de ce qu'ils avoient mal parlé des Bœotiens. Un indice assez fort, qu'il y avoit beaucoup d'humeur dans le fait de Plutarque, c'est la manière dont il s'exprime sur le sujet de Ctésias, au commencement de la Vie d'Artaxerxe. Il s'agit du nom, que ce Prince portoit avant que de monter sur le Trône. Plutarque préfère le témoignage de Ctésias à celui de Dinon sur ce sujet; & cela, *parce qu'il n'est pas vraisemblable, que le prémier ait ignoré le nom du Roi, à la Cour duquel il étoit Médecin.* N'accorder que de la vraisemblance en pareil cas, n'est-ce pas marquer beaucoup de prévention, si ce n'est quelque chose de plus? Photius n'est pas si contraire à Ctésias qu'on le prétend, & il me paroit que son jugement lui est assez avantageux. Après avoir fait l'éloge de son style, il ajoute, que Ctésias ne fait pas mal à propos des digressions, comme Hérodote; quoique lui-même ne soit pas tout à fait exempt des fables, qu'il reproche si vivement à Hérodote; *sur-tout dans sa Description des Indes.* Je me contente de rapporter le passage même en Latin: *Neque etiam in diverticula quædam, ut ille* (Herodotus) *importuné sermonem avertit; quamquam a fabulis, quas illi probrose objicere audet, ne ipse quidem abstinet, in eo præsertim Libro, quem* INDICA *inscripsit* (15).

[*C*] *Ce que Plutarque ajoute, n'a aucune vraisemblance.*] Voici comment s'exprime cet Auteur, selon la Version de Mr. Dacier (16): „ On dit que cette Lettre fut remise à Ctésias en l'absence des deux autres, & qu'à ce „ que Conon écrivoit, il ajouta, *qu'il prioit* (le Roi) *de* „ *lui envoyer Ctésias, comme un homme très utile à son service, sur-tout pour les affaires de la Marine.* Ctésias dit „ pourtant, que ce fut le Roi qui l'envoya de son propre mouvement, & qui le chargea de cet emploi." Il est évident, que Plutarque se fait un malin plaisir de rapporter tout ce qui peut flétrir Ctésias. Rapporter un fait aussi grave, sur un simple oui-dire, sans en faire voir le peu de fondement, c'est s'exposer à ne pas en être cru sur tout ce qu'on peut dire au desavantage d'un homme. Quelle apparence, qu'il soit assez hardi pour insérer dans une Lettre adressée à son Roi, ce qu'on fait ajouter par Ctésias à la Lettre de Conon? Comment faire une pareille addition, sans que l'on s'en apperçoive? Ce sont-là de ces accusations qui se détruisent elles-mêmes, lorsqu'elles ne sont pas munies de fortes preuves, & qu'on ne devroit jamais produire sur des bruits populaires. C'en est assez, pour rendre Plutarque un peu suspect sur l'article de Ctésias.

(11) Fréret, *Mém. de l'Acad.* loc. cit. p. 552. 553.

(12) Id. ib.

(13) Voy. la Rem. [*C*].

(14) *Ubi supra* p. 552. not. (*b*).

(15) Phot. *Biblioth.* Cod. 72. col. 114.

(16) *Vies de Plut.* Tom. VIII. p. 217.

CUDWORTH (RODOLPHE), savant Théologien du XVII. Siècle, étoit fils du Dr. Rodolphe Cudworth, qui fut d'abord Membre du Collége d'Emanuel à Cambridge, & en même tems Ministre de l'Eglise de S. André dans cette Ville, d'où il passa à la Cure d'Aller dans le Comté de Sommerset: il fut aussi un des Chapelains du Roi Jaques I. (*a*). Il mourut au mois d'Août ou de Septembre de l'an 1624 (*b*). Quoiqu'il ne manquât ni de génie ni de savoir, il ne se piqua point de se produire en Public comme Auteur: on n'a autre chose de lui, qu'un *Supplément* au *Commentaire de* GUILLAUME PERKINS sur *l'Epitre aux Galates*, dont il fut l'Editeur, aussi-bien que de quelques autres Ouvrages du même Auteur. La mère de notre Auteur étoit de la famille des Machell, & elle eut l'honneur de servir de Nourrice au Prince Henri, fils ainé de Jaques I. Après la mort de son mari, elle se remaria avec le Dr. Stoughton (*c*). Notre Cudworth nâquit à Aller en 1617 (*d*). Son beau-père le fit élever avec grand soin, & à l'âge de treize ans il fut reçu dans le Collége d'Emanuel au nombre des Pensionnaires. Son beau-père lui rendit alors ce témoignage, qu'il n'étoit jamais venu à l'Université aucun enfant de cet âge, qui eût plus de connoissance de ce qu'on apprend dans les Ecoles, ou des Humanités. Le 5 Juillet 1632, il fut immatriculé comme Etudiant de l'Université de Cambridge; & depuis il s'attacha si fort à toutes les parties des Belles-Lettres & à la Philosophie, qu'il fut créé Maitre-ès-Arts en l'année 1639, avec beaucoup d'applaudissement. Peu de tems après, on l'élut pour Membre du Collége d'Emanuel, où il se fit tellement estimer, qu'il eut jusqu'à vingt-huit Disciples tout à la fois; chose très rare alors, & qu'on n'avoit jamais vue dans les plus grands Colléges de l'Université. Parmi ces Jeunes-gens se trouva le fameux Guillaume Temple, connu par ses Ambassades & par ses Ouvrages. Peu de tems après, il fut nommé Recteur de la Paroisse de Nord-Cadbury dans le Comté de Sommerset; Bénéfice qui lui valoit trois-cens livres sterling par an. En 1642 il publia un *Discours, où l'on donne une juste idée de la Sainte Cène* [*A*]; & un Traité intitulé, *L'Union typique de Jésus-Christ & de l'Eglise* [*B*]. Il prit le degré de Bachelier en Théologie, vraisem-

(*a*) *Biblioth. Raisonn.* T. XIII. Part. I. p. 7.

(*b*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 187.

(*c*) *Bibl. Raisonn.* p. 8.

(*d*) Ibid. p. 7.

[*A*] *En 1642 il publia un Discours, où l'on donne une juste idée de la Sainte Cène.*] Imprimé à Londres in-4. On ne voit sur le titre, que les deux prémières lettres du nom de l'Auteur. L'Ouvrage a été depuis réimprimé plusieurs fois in-12. La troisième Edition parut à Londres en 1676 in-fol. On y joignit deux Sermons, l'un sur 1 Jean II. 3. 4., l'autre sur 1 Corinth. XV. 57. Il se propose de prouver dans ce *Discours sur la Sainte Cène, qu'elle n'est pas un Sacrifice, mais un Festin après le Sacrifice; ou une Fête où l'on célèbre la mémoire d'un Sacrifice.* Bochart, Spencer, Selden, & autres l'ont cité avec éloge.

[*B*] *Un Traité intitulé* L'Union typique de Jésus-Christ &

femblablement en l'année 1644 [*C*]. La même année, il fut fait Maitre ou Chef de Clare-Hall dans l'Univerfité de Cambridge, à la place du Dr. Pasky, qui avoit été deftitué de cette Charge. L'année fuivante 1645, le Dr. Metcalf aiant réfigné la Chaire de Profeffeur Royal en Hébreu, Cudworth lui fuccéda, par une nomination unanime des fept Electeurs, faite le 15 d'Octobre. Depuis ce tems-là, il renonça à l'exercice du Miniftère Eccléfiaftique, & fe donna tout entier aux occupations & aux études Académiques, fur-tout à celle des Antiquités Judaïques. Il commença fes Leçons publiques, qu'il faifoit les Mécredis, par expliquer la ftructure & le plan du Temple de Jérufalem. Lorfque des affaires indifpenfables l'obligeoient à s'abfenter de l'Univerfité, il fubftituoit pour faire fes Leçons, le favant Jean Wortington, fon Ami, qui fut depuis Principal du Collège de Jéfus. En 1647, il publia à Cambridge in-4. un Sermon fur 1 Jean II. 3. 4. [*D*]. En 1651, il prit le degré de Docteur en Théologie. Quelque honorables que fuffent les Emplois qu'il occupoit dans l'Univerfité, il trouva que les revenus qu'il en tiroit ne fuffifoient pas pour fon entretien. Auffi penfa-t-il, pour cette raifon, à quitter Cambridge, & fe retira effectivement ailleurs; mais il n'y fut pas longtems. Le Dr. Samuel Bolton, Chef ou Principal du Collège de Chrift, étant venu à mourir en 1654, Cudworth lui fuccéda; & il fe maria la même année. Ce fut dans ce dernier pofte, qu'il paffa le refte de fes jours, y rendant de grands fervices & à l'Univerfité, & à toute l'Églife de la Grande-Bretagne. Au mois de Janvier 165⅚, il fut du nombre de ceux que les Commiffaires du Parlement nommérent pour prendre leur avis fur la Verfion Angloife de la Bible [*E*]. L'Impiété commençoit alors à lever la tête; perfonne ne s'oppofa à fes progrès avec plus de force & d'érudition, que notre Auteur. Dans cet

& de l'Eglife.] Imprimé à Londres en 1642 in-4. Les Auteurs de la *Bibliothèque Raifonnée* obfervent (1), qu'on joint ordinairement cette petite Pièce à la précédente; & que quelques Anglois ont appris à Mr. Mosheim, qui a traduit en Latin le *Syftême Intellectuel* de Cudworth, qu'elle fut compofée de deux Sermons joints enfemble, que notre Auteur avoit prononcés dans fon Eglife.

(1) Tom. XIII. Part. I. p. 17.

[*C*] *Il prit le degré de Bachelier en Théologie, vraifemblablement en l'année 1644.*] On trouve qu'il foutint alors, dans les *Vêfperies* des Actes publics, qui fe font pour prendre les Degrés, les deux Thèfes fuivantes; „ Qu'il y a des Raifons éternelles du Bien & du Mal. „ Et qu'il y a des Subftances incorporelles, immortelles „ de leur nature." D'où il paroit, que dès-lors Cudworth rouloit dans fon efprit, & examinoit avec foin, les matières & les queftions importantes, qu'il a tant approfondies longtems après dans fon *Syftême Intellectuel*, & dans d'autres Ouvrages qui font encore en manufcrit (2).

(2) Ibidem p. 10.

[*D*] *En 1647 il publia à Cambridge in-4. un Sermon fur 1 Jean II. 3. 4.*] Il avoit prononcé ce Sermon en préfence de la Chambre des Communes, le 31 de Mars 1647. Cette Pièce, qui étoit de 82 pagg. in-4. a été réimprimée à la fuite du *Syftême Intellectuel*, en 1676: mais on a omis dans cette Edition l'Epitre Dédicatoire à la Chambre des Communes; & comme la première Edition eft fort rare, nous rapporterons ici quelques endroits de cette Epitre. Il dit, que le but de fon *Sermon* n'eft pas de plaider en faveur de telle ou de telle Opinion, mais de porter les hommes à la piété, comme étant le fond & l'effence de toute Religion: „ fans laquelle toutes les différentes *Formes de Religion* qui font dans le Monde, „ quenous ne refpectons pourtant pas trop, ne font que des „ Songes. Toutes ces Opinions de Religion, pour lefquelles on difpute avec tant de chaleur par-tout & dans „ tous les partis, ne font que des Ombres qui fe combattent, dès que la vraie piété n'en eft pas le fondement & le but. Enforte que je crois pouvoir dire du „ vrai Chrétien qui a la vie du Chriftianifme en lui, par „ oppofition à ceux qui n'ont qu'une légère teinture de „ fes dogmes, ce que dit un Poëte:

„ Οἶος πέπνυται, τοὶ δ' ὡς σκιαὶ ἀΐσσουσι.

„ *Qu'il y eft conftt, tandis que d'autres courent après des „ ombres.* Par cette raifon, j'ai cru que rien ne pouvoit „ être ni plus néceffaire pour tous les Chrétiens en général, ni plus convenable au tems, que de les exciter „ à établir réellement dans leurs cœurs la Juftice de „ Dieu, & cette *participation de la Nature Divine*, dont „ parle l'Apôtre. Afin qu'ils ne fe bornent pas à un vain „ phantome de Chriftianifme, fans avoir l'Efprit de „ Chrift habitant en eux, & Chrift lui-même formé intérieurement dans leurs cœurs; & qu'ils ne fe contentent „ pas d'être Orthodoxes dans leurs opinions, comme ils „ fe le perfuadent, tandis qu'ils font entiérement deftitués de cette *Vie Divine*, que Jéfus-Chrift eft venu „ produire dans les ames; difpofition qui les porte à „ exercer tout leur zèle pour obliger les autres, à quelque prix que ce foit, de foufcrire à leurs opinions, ce „ qui ne peut leur procurer aucune fatisfaction, puifque „ cela eft contraire à la doctrine & à l'exemple de Jéfus-Chrift, & ne reffemble pas mal à des Soufflets, qui „ allument perpétuellement le feu de la difcorde parmi „ les Chrétiens, tandis que ces opinions ftériles & *affamées* dévorent toute la fubftance & le fuc de la Religion, comme les *Vaches maigres* du fonge de Pharaon „ *dévorérent celles qui étoient graffes*. Enfin, pour qu'ils „ ne s'attachent pas uniquement à s'oppofer aux *Superftitions* des autres, conformément au génie de notre „ tems, fans y fubftituer dans leur ames un *principe* intérieur *d'efprit & de vie*. Car il eft à craindre que plufieurs perfonnes parmi nous, qui renverfent les *Idoles* „ dans les Eglifes, ne les érigent dans leurs cœurs; & „ que, pendant que nous nous récrions contre les *Peintures des Vitres*, nous ne faifons point fcrupule de chérir plufieurs paffions criminelles au dedans de nous, & „ de commettre continuellement Idolatrie avec elles." Il follicite enfuite les Communes, qu'après avoir travaillé à l'avancement de la Religion & au bien de l'Etat, elles ne dédaignent pas de contribuer à faire fleurir la *vraie Erudition*, & de la favorifer. „ Je ne parle pas „ feulement, *dit-il*, de celle qui eft propre pour la Chaire: vous y veillez fuffifamment: mais de celle qui eft „ d'un ufage moins ordinaire, prife dans fes différentes „ branches, qui ne laiffent pas d'être utiles à la Religion „ & à la Société. Il y a, je l'avoue, *une efpèce d'Erudition bâtarde*, νοθοπαιδεία, comme la nomme le *Philofophe*, ou, une *Science fauffement ainfi nommée*, ψευδώνυμος γνῶσις, ainfi que nous l'apprend l'Apôtre, qui „ ne mérite pas qu'on s'intéreffe en fa faveur. Mais on „ ne peut méprifer le noble foin de cultiver & de perfectionner notre Entendement par la contemplation de „ la Sageffe, de la Bonté, & des autres Attributs de „ Dieu, dans le vafte Univers, fans deshonorer en même tems celui qui en eft l'Auteur. Il nous eft fans contredit auffi permis de jouïr de ce que Dieu a bien voulu faire connoitre de lui à fes créatures, par l'Entendement la plus étendue de nos Facultés, que par nos „ Sens qui font bien plus bornés: or il n'y a perfonne „ qui regarde comme un crime *d'entendre jouer du Luth*, „ ou *de flairer une Rofe*. Et cette voie de cultiver notre „ *Entendement naturel* peut auffi-bien être un moyen fubalterne & fubordonné à une Lumière célefte dans nos „ ames, que l'ufage naturel de ces créatures extérieures „ l'eft ici-bas pour produire la Vie de Dieu dans nos „ cœurs. Que dis-je? toute vraie connoiffance conduit „ naturellement par elle-même à Dieu, qui en eft la fource: elle élève l'ame & lui fait prendre fon effor vers le „ Ciel, pourvu qu'on ne la *détienne pas en injuftice*, felon l'expreffion de l'Apôtre. Il n'y a point de Philofophie, qui ne foit pour le Sage, pour une Ame vraiment fanctifiée, un *fujet de Théologie*, *propre à s'y exercer*, ὕλη τῆς Θεολογίας, comme s'exprime Plutarque. La „ Religion eft la Reine de tous ces dons intérieurs de „ l'Ame; & toutes les *connoiffances naturelles*, pures, „ tous les *Arts* & toutes les *Sciences*, dans leur origine „ & leur nature, font fes fervantes, *qui s'humilient devant elle & qui la difent bienheureufe*. Je n'ai pas befoin de vous dire, combien la connoiffance des Langues, & l'excellent ufage de la *Philologie* en général, „ font utiles pour l'intelligence du fens littéral des Livres „ Sacrés, fur lequel les fens fpirituels font fondés; car y „ a-t-il perfonne qui puiffe l'ignorer, s'il a feulement entendu parler d'une *Verfion de la Bible*? L'Apôtre exhorte les fimples Chrétiens de *penfer à toutes les chofes qui font aimables, à tout ce qui peut donner une bonne renommée, à tout ce qui eft vertu, & à tout ce qui eft digne de louange*. C'eft donc une chofe bien digne de „ vous (*Nobles Gentilshommes*) en qualité de perfonnes publiques, d'encourager une auffi belle chofe que *le Savoir*, qui ne peut que réfléchir fur vous mêmes, & vous „ couvrir d'honneur & de gloire."

[*E*] *Il fut du nombre de ceux que les Commiffaires du Parlement nommérent pour prendre leur avis fur la Verfion Angloife de la Bible.*] Whitelocke nous apprend (3), que dans le Grand Committé pour les affaires de la Religion, on ordonna le 16 Janvier 1656 7, „ qu'un Sous-Committé feroit venir & confulteroit le Dr. Walton, Mrs. „ Hughes, Caftle, Clark, Poulk, le Dr. Cudworth, & „ tels autres qu'il jugeroit à propos; qu'il les chargeroit „ d'examiner les Verfions & les Editions de la Bible, & „ d'en dire leur fentiment; & que le Lord Commiffaire „ Whitelocke feroit fpécialement chargé d'avoir foin de „ cette affaire. Ce Committé, *continue cet Ecrivain*, „ s'affembla plufieurs fois chez moi, & confulta fur cette „ grande affaire la plupart des Savans les plus diftingués „ dans la connoiffance des Langues Orientales. On eut „ auffi quantité d'excellentes & favantes Remarques, fur „ les fautes qui fe trouvent dans la Verfion Angloife de „ la Bible, qui paffe cependant pour être la meilleure „ qu'il y ait. Je me donnai beaucoup de peine pour tout

(3) *Memorials of the English Affairs* p. 654. Lond. 1732 in-fol.

V celui;

cette vue, il publia en 1678 son *Véritable Système Intellectuel de l'Univers* [F]. Cet excellent Ouvrage rencontra de grands ennemis parmi les Courtisans de Charles II. qui ne négligérent rien pour le faire tomber lorsqu'il parut (e); & il n'a pas même échappé depuis ce tems-là à la Critique d'autres personnes [G]. En 1678 Cudworth fut reçu Chanoine de Glocester (f). Il eut plusieurs Fils, qui moururent

(e) *Clerici Vita & Opera ad ann.* 1711. p. 129.

(f) *Survey of the Cathedral of York &c. by Browne Willis* p. 741. Lond. 1727 in 4.

„ cela ; mais elle fut infructueuse, par la dissolution du „ Parlement."

[F] *En 1678 il publia son Véritable Système Intellectuel de l'Univers.*] Cet Ouvrage parut à Londres in-folio sous ce titre : *Le Véritable Système Intellectuel de l'Univers. Première Partie. Dans laquelle on refute les Raisons & la Philosophie des Partisans de l'Athéisme, dont on demontre l'impossibilité. Par* R. Cudworth, *Docteur en Théologie.* Il est dédié à Mylord Finch, Grand-Chancelier d'Angleterre. La Permission, signée du Dr. Samuel Parker Chapelain de l'Archevêque Sheldon, est datée du 29 Mai 1671, sept ans avant que l'Ouvrage ait paru. L'Auteur nous dit dans sa Préface, que, lorsqu'il entreprit cet Ouvrage, il n'avoit proprement dessein que de faire un Discours sur la *Liberté* & la *Nécessité*, ou pour dire mieux, contre *la Nécessité fatale des Actions & des Evenemens*; puisque sur quelque principe qu'on la fonde, elle ne peut que servir à établir l'Athéisme, à sapper le Christianisme & toute Religion, en anéantissant toute distinction entre le Vice & la Vertu, aussi-bien que le fondement des Peines & des Récompenses. Mais il fit réfléxion ensuite, que ce dogme, où il s'agit dans le fond du *véritable Système Intellectuel de l'Univers*, comprend quantité d'autres questions. Ceux qui soutiennent la Nécessité fatale des Actions & des Evénemens, s'appuyent sur divers fondemens, selon qu'ils adoptent une des trois espèces de *Fatalité*, dont il est parlé au commencement du prémier Chapitre. La prémière, qui suppose *une Nécessité méchanique dans tous les Etres, sans reconnoître de Dieu*, est, dit il, *l'Athéisme tout pur*. La seconde est un *Théisme*, ou une *Religion* qui n'admet *aucune Justice ou Vertu*, qui soit telle par sa nature : tout ce qui s'appelle juste & injuste n'est, selon cette Hypothèse, qu'une chose arbitraire, fondée sur la volonté & sur les Loix. La troisième espèce, est un *Théisme* qui admet non seulement un Dieu, ou un Etre intelligent, tout-puissant, mais aussi une distinction naturelle entre le Vice & la Vertu, fondée sur la nature de cet Etre, & dérivée de lui : mais qui néanmoins n'admet aucune Liberté ou Contingence dans les actions, ni par conséquent de Justice rétributive dans le Monde. „ Au- „ lieu que ce sont ici les fondemens de la Religion: Pré- „ miérement, que tout ne roule pas au hazard dans l'U- „ nivers sans le concours d'un Directeur suprême : mais „ qu'il y a un Dieu, un Etre intelligent, tout-puissant, „ qui préside à tout : En second lieu, que ce Dieu étant „ essentiellement juste & bon, il y a quelque chose qui „ est éternellement & immuablement Juste ou Injuste (φύ- „ σει καλὰ καὶ δίκαια) par sa nature, & non uniquement „ par une volonté ou une Loi arbitraire : Et enfin, qu'il „ y a quelque chose qui vient de nous (ἐφ' ἡμῖν): ou que „ nous sommes assez les Auteurs & les Maitres de nos „ Actions, pour en être responsables, & pour nous ren- „ dre dignes de louange ou de blâme, de peine ou de ré- „ compense, selon ce que nous avons fait." Ces trois choses prises ensemble, dit le Docteur, forment un Systême, qu'il appelle *le véritable Système Intellectuel de l'Univers*, dans le même sens qu'on peut dire que l'*Athéisme* en est *le faux Système* ; l'épithète d'*Intellectuel* étant mise pour distinguer ce Système des autres *Systèmes du Monde* (*visible & corporel*) communément ainsi nommés, tels que sont ceux de *Ptolomée*, de *Tycho-Brahé*, & de *Copernic*, dont les deux prémiers sont regardés assez généralement aujourd'hui comme *faux*, & le dernier comme *véritable*. Le Plan de l'Auteur s'étendant ainsi à l'examen d'une *triple Fatalité*, ou de trois *fausses Hypothèses du Système Intellectuel*, qui rendent tout nécessaire sur divers fondemens ; il a aussi divisé la Réfutation qu'il se propose d'en faire, en trois Livres. Le prémier, destiné à combattre l'*Athéisme* (qui est la Nécessité de *Démocrite*), dont il réfute les Raisons & la Philosophie, démontrant l'Existence de Dieu en détruisant la Nécessité méchanique. Le *second*, destiné à examiner le Système qui admet un Dieu qui agit arbitrairement, déterminant & nécessitant par ses decrets toutes les Actions bonnes & mauvaises : & à établir qu'il y a un Dieu qui est *essentiellement Juste & Bon*; & une différence naturelle entre le Juste & l'Injuste : ce qui détruit un autre fondement de la Nécessité des Actions humaines. Enfin le *troisième*, contre l'Hypothèse qui suppose que tous les Agens agissent comme ils font, par une *Nécessité intérieure de leur nature* ; & pour établir que les Créatures raisonnables ont une Liberté, qui les rend comptables, capables de récompenses & de peines, & par cela même les objets d'une Justice rétributive : ce qui anéantit le troisième fondement de la Nécessité des Actions & des Evénemens. Ces trois Livres devoient être compris sous le titre général de *Véritable Système Intellectuel de l'Univers* ; & chaque Livre devoit avoir son titre particulier : mais le prémier est le seul qui ait paru sous ce titre. L'Auteur dit dans sa Préface : „ Quoique nous a- „ yons fait le plan & l'ébauche des deux autres, l'exécu- „ tion & la publication dépendent de plusieurs circonstan- „ ces assez incertaines ; puisqu'outre la vie & la santé, sur „ lesquelles on ne peut compter, il faut aussi que d'au- „ tres occupations indispensables nous en laissent le loi- „ sir." Il remarque en finissant sa Préface, qu'il y aura peut-être des gens qui jugeront qu'un pareil Ouvrage est inutile, sous pretexte qu'un Athée est une chimère, & qu'il n'y en a point dans le Monde. Mais ils font voir par-là, dit-il, combien ils sont peu versés dans les Monumens de l'Antiquité, & dans la connoissance de leur Siècle, d'autres n'aiant que trop de preuves par leur propre expérience, qu'il y a des Athées. „ D'ailleurs, *continue-t-il*, cet Ouvrage n'est pas destiné uniquement à „ convertir des Athées de profession, qu'on ne peut guè- „ res esperer de ramener, étant abîmés dans leur extrava- „ gance; mais à raffermir les Déistes flottans, foibles, & „ Sceptiques. Et à moins que ceux qui nient qu'il y ait „ des Athées, ne soutiennent que tous les hommes ont „ une persuasion également forte de l'Existence de Dieu, „ sans aucun mélange d'incertitude & de doute (ce qui ne „ peut guère se concevoir, puisqu'il n'est presque pas pos- „ sible que le Monde fût alors aussi corrompu qu'il l'est); „ ils seront obligés d'avouer, qu'il n'est rien moins qu'in- „ utile, de travailler à confirmer dans les esprits la per- „ suasion de l'Existence de Dieu par des raisons Philoso- „ phiques, dans un Siècle aussi Philosophique que le nô- „ tre." En 1706 il parut un Abrégé de ce Livre, en Anglois, sous le titre de *Réfutation des Raisons & de la Philosophie des Athées : Ouvrage dont une grande partie est un Abrégé, ou un Supplément de ce que le Dr.* Cudworth *a dit dans son* Véritable Système Intellectuel. *Avec une Introduction, où, entre autres choses qui se rapportent à ce Traité, on examine sans partialité ce que ce Savant a avancé touchant la Doctrine Chrétienne de la* Trinité, *& sur la* Résurrection des Corps. *Par* Thomas Wise, *Bachelier en Théologie, Membre du Collège d'Exeter à Oxford, & Chapelain du Duc d'Ormond.* Deux Vol. in 4. Mr. Wise remarque dans son *Introduction*, que le Livre du Dr. Cudworth, qui est le plus vaste Recueil de Raisons & d'Erudition qui ait jamais paru contre les Athées, est si rempli de répétitions, de périphrases, de digressions, & que le fil du discours est si souvent interrompu par des citations Grecques & Latines, qu'il n'y a peut-être pas d'Ouvrage qu'il fût plus à propos d'abréger ; & c'est la raison qui a engagé Mr. Wise à l'entreprendre. Il fait voir ensuite, que Cudworth aiant établi que les Païens ont cru généralement qu'il n'y a qu'un seul Dieu suprême, montre que les Platoniciens en particulier admettoient une unité en trois Hypostases Divines, savoir le *Bien*, l'*Entendement*, & l'*Ame*; quoiqu'ils reconnoissent que ces trois Hypostases sont numériquement distinctes, ou qu'elles ont leur Essence propre & distincte. Pour justifier les Platoniciens sur cet article, il dit, que les *anciens Pères Orthodoxes pensoient de la même manière, & que selon eux, l'Essence ou la Substance de la Divinité, qui est également dans les trois Personnes* ou Hypostases, *n'est pas un Individu, mais une Espèce.* Ces Propositions, & d'autres semblables qui se trouvent dans le *Systême Intellectuel* du Dr. Cudworth, ont fait tant de bruit dans le Monde, que depuis plusieurs années il ne s'est presque fait ni Livre ni Brochure en Angleterre sur la matière de la Trinité, pour favoriser l'Hérésie, où l'on ne cite l'autorité de ce Docteur ; tandis que d'un autre côté les Orthodoxes relèvent fort vivement ses idées. Mr. Wise tâche donc d'éclaircir & de justifier, autant qu'il est possible, la doctrine de ce savant homme. Il examine ensuite le sentiment de Cudworth sur la Résurrection. Il paroit par divers endroits du *Système Intellectuel*, qu'il croyoit que les Corps ressuscités seront d'une autre substance que ceux qu'on met en terre ; que ce ne seront pas des Corps de chair, mais d'une substance aërienne ; & que le Corps présent n'est que la semence de celui qui ressuscitera. Mr. Wise prouve néanmoins par d'autres endroits des Ouvrages de Cudworth, qu'il a soutenu la Résurrection du même Corps numérique avec autant de clarté qu'il paroit l'avoir niée en quelques endroits. En 1703 &c. Mr. Le Clerc donna des Extraits fort étendus du *Système Intellectuel*, dans sa *Bibliothèque Choisie* (4) ; ce qui l'engagea dans une Dispute avec Mr. Bayle (5). Le prémier témoigna souhaiter fort, que quelqu'un entreprît de traduire cet Ouvrage en Latin ; mais ce projet, tenté par plusieurs Savans d'Allemagne (6), n'a été exécuté qu'en 1733, que le Dr. Mosheim a publié la Traduction du *Système Intellectuel* sous ce Titre : RADULPHI CUDWORTHI *Theologiæ Doctoris, & in Academia Cantabrigiensi Professoris*, Systema Intellectuale *hujus Universi, seu de veris Naturæ rerum originibus Commentarii ; quibus omnis eorum Philosophia, qui Deum esse negant, funditus evertitur. Accedunt reliqua ejus Opuscula.* Joannes Laurentius Moshemius, *Theol. Doctor, Serenissimi Ducis Brunsvicensis a Consiliis rerum sanctiorum, Abbas Cœnobiorum Vallis S. Mariæ & Lapidis S. Michaelis, omnia ex Anglico Latinè vertit, recensuit, variisque Observationibus & Dissertationibus illustravit & auxit.* Jenæ. 2 Vol. in-fol. 1733. Le Dr. Mosheim expose dans sa Préface les grandes difficultés qu'il y a à traduire un pareil Ouvrage, & il relève quelques fautes qu'il prétend que Mr. Le Clerc a faites en prenant mal le sens de l'Auteur, dans les Extraits qu'il a donnés du Systême Intellectuel.

(4) Tom. I. II. III. V. VII. VIII. IX.

(5) Voy. Article CLERC (JEAN LE) Rem. [M].

(6) Voy. *Biblioth. Raison.* ubi supra p. 33-34.

[G] *Il n'a pas même échappé depuis ce tems-là à la Critique*

rent fans doute jeunes. Mais il laiffa une Fille nommée *Damaris*, qui s'eft diftinguée par fa piété & par fon favoir [*H*]. Elle fut mariée avec le Chevalier Baronet François Masham, qui l'epoufa en fecondes noces. De ce mariage eft forti un Fils, feu Mr. *François Cudworth Masham*, un des Maitres de la Haute Cour de Chancellerie, & Tréforier-Général de la même Cour. Cudworth mourut à Cambridge [*I*] le 26 Juin 1688, âgé de foixante & onze ans, & fut enterré dans le Collége de Chrift [*K*]. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il a encore publié un Sermon fur 1 Corinth. XV. 57. [*L*], & un Traité intitulé, *Deus juftificatus* [*M*]. Il laiffa plufieurs Ouvrages manufcrits [*N*]. Ce Théologien

*que d'autres perfonnes.*] Mr. Jean Turner maltraite fort Cudworth au fujet du *Syftême Intellectuel*, dans l'*Epître Dédicatoire* de fon *Traité du Meffie* (7). Il dit (8), „ qu'on „ doit conclurre qu'il eft lui-même *Trithéite*, Secte pour „ laquelle je préfume, *dit-il*, qu'il doit avoir de la ten„ dreffe, aimant autant qu'il fait les expreffions dures: „ ou peut-être qu'il eft quelque chofe de pis, que je ne „ nommerai point, parce qu'il prétend avoir écrit fon „ Livre contre ces gens-là *." Dans un autre endroit il dit (9) que „ tout ce que la Charité elle-même peut faire „ en faveur du Docteur, s'il s'agit de faire fon portrait & „ de le dépeindre à fon avantage, c'eft de dire, qu'il é„ toit *Arien*, *Socinien*, ou *Déifte*." Mr. Dryden affure (10) „ que notre Auteur a propofé contre l'Exiftence de „ Dieu & contre la Providence des Objections fi fortes, „ que bien des gens prétendent, qu'il n'y a nullement „ répondu." Le Comte de Shaftsbury s'exprime (dans fes *Moralifts*, *a Rapfody* (11)) de la manière fuivante au fujet de notre Auteur. „ Vous n'ignorez pas quel eft ordi„ nairement le fort de ceux qui ofent écrire en honnêtes„ gens. Qu'eft-il arrivé au pieux & favant Auteur du *Sy- „ ftême Intellectuel de l'Univers*? Certainement quelque „ chofe de bien fingulier: & j'avoue qu'il eft fort plai„ fant, que tandis que tout le monde a également rendu „ juftice à fon habileté, à fon favoir, & à la droiture de „ fes intentions dans la défenfe des intérêts de Dieu: on „ n'a pas laiffé de l'accufer d'avoir fait triompher l'A„ théifme, uniquement parce qu'il a propofé fans détour „ les raifons des Athées, auffi-bien que celles de leurs „ Adverfaires."

(7) P. 16. 17. 19. 162. London 1685 in-8.

(8) Ibid. p. 17.

* Il y a dans l'Anglois une efpèce de jeu de mots affez fade.

(9) Ibid. p. 19.

(10) *Dedication of his Tranflation of Virgil's Æneid. Works of Virgil tranflated &c. by Mr. Dryden*, Vol. II. p. 578. Lond. 1730 in-12.

(11) Part. II. Sect. 3. *Characterift.* Vol. II. p. 262. Edit. de 1714 in-8.

[*H*] *Il laiffa une Fille nommée* Damaris, *qui s'eft diftinguée par fa piété & par fon favoir.*] Cette Dame fut intimement liée avec Mr. Locke, qui mourut dans fa Maifon de campagne d'Oates dans le Comté d'Effex, où il avoit demeuré depuis quelques années. Elle publia en 1696 à Londres un *Difcours fur l'Amour de Dieu* (12). Elle commence en obfervant que „ quoique les Catholiques-Romains reprochent à l'Eglife Anglicane de man„ quer de Livres de Dévotion, & que les Non-Confor„ miftes fe plaignent que la manière de prêcher, qui eft „ en ufage dans cette Eglife, eft tout à-fait deftituée de „ vie, qu'on n'y voit point ce feu & cette fainte onction, „ qui doit paroître dans des Difcours de piété; on peut „ néanmoins affurer hardiment, qu'on chercheroit inuti„ lement dans toute autre Société Chrétienne un auffi bon „ Recueil de Difcours fur différens fujets de Morale, que „ celui qu'on pourroit faire de quantité de Sermons & de „ plufieurs Traités de cette nature, compofés par des „ Théologiens de l'Eglife Anglicane, & dont on peut di„ re, qu'ils font d'un plus grand ufage que tout ce qu'on „ a publié dans ce genre, & qu'en effet ils contribuent „ beaucoup à l'avancement des bonnes mœurs, qui eft le „ principal but de la Religion Chrétienne." Elle caractérife enfuite ceux qui aviliffent la Morale (13), & d'autres qui en rendent les Devoirs impraticables, en les élevant fi haut, qu'on les perd entièrement de vue; ou qui prétendent même aller au-delà de ce qui eft renfermé dans ces Devoirs, & parvenir à un degré de vertu beaucoup plus fublime (14). Elle examine après cela la conduite de ceux, qui „ bâtiffent des Difcours de pratique & de dé„ votion, fur des principes qui non feulement ne fe trou„ vent pas à l'épreuve d'un rigide examen, mais qui les „ engagent à pofer des maximes de Morale, dont la pra„ tique ne fauroit paroître poffible à des Chrétiens rai„ fonnables & bien difpofés (15)." Ici elle s'attache à examiner les principes de Mr. Jean Norris (16) dans fes *Difcours pratiques* & autres Traités; où il foutient „ que „ les hommes font obligés à la rigueur, & par un devoir „ indifpenfable, de n'aimer que Dieu feul d'un amour de „ defir, parce qu'il y a du péché à defirer les Créatures „ dans quelque degré que ce foit." Affertion que Mr. Norris prétend établir fur ce fondement, que *c'eft Dieu, & non pas la Créature, qui eft la Caufe immédiate & efficiente de nos Senfations: car tout ce qui nous donne du plaifir, a droit à notre amour: or Dieu feul nous donne du plaifir: donc il n'y a que lui qui ait droit à notre amour.* Madame Masham examine cette hypothéfe avec autant de précifion, que d'efprit & de candeur, & elle en expofe avec toute l'évidence poffible les mauvaifes conféquences. Mr. Cofte a traduit ce Difcours en François, en 1705.

(12) Il contient 126 pag. fans la Préface, in-12.

(13) P. 3-5. de la Traduction Françoife.

(14) Ibid. p. 6.

(15) P. 11.

(16) Ce Théologien a adopté les Hypothèfes du P. Malebranche.

[*I*] *Cudworth mourut à Cambridge.*] L'Auteur du Journal Anglois, intitulé *L'Etat préfent de la République des Lettres*, Janvier 1736 (17), *après avoir remarqué que quelques perfonnes, jaloufes peut-être de la gloire de ce Grand-Homme, ont infinué que le* Syftême Intellectuel *du Dr. Cudworth eft une Défenfe déguifée de l'Athéifme, au lieu d'en être une Réfutation*, continue en ces termes: „ Un cer„ tain Baronet de ce Royaume, fur la bonne-foi duquel „ je puis furement compter, & qui n'étoit, je penfe, „ nullement prévenu au defavantage du Docteur, m'a dit „ il n'y a que quelques jours, qu'un Eccléfiaftique de mé„ rite & plein de piété lui avoit affuré, avec des mar„ ques d'une vive douleur, qu'aiant rendu vifite au Doc„ teur, lorfqu'il étoit fur fon lit de mort, il lui avoit en„ tendu déclarer, *qu'il ne croyoit abfolument rien du Déif„ me*: d'où cet Eccléfiaftique inféroit, que le Docteur é„ toit mort dans l'Irreligion. Mais pour moi j'en con„ cluois précifément le contraire, en fuppofant quelque „ méprife, provenue d'un défaut d'attention de la part „ de ce pieux Eccléfiaftique, qui a peut-être imparfaite„ ment entendu la déclaration faite par le Dr. Cudworth „ de fon attachement conftant à la Religion Chrétien„ ne, par oppofition au Déifme, pris dans le fens ordi„ naire. Ce qui me confirme dans cette penfée, c'eft que „ comme le Docteur ne pouvoit ignorer qu'on l'avoit „ foupçonné & calomnié à cet égard, & que bien des „ gens l'avoient dépeint comme un Déifte déguifé, il n'y „ avoit rien de plus propre à diffiper ces foupçons & à „ juftifier le refpect fincère qu'il avoit pour la Révéla„ tion, qu'une déclaration telle que je la fuppofe, au „ moment qu'il touchoit à l'Eternité. Quoi qu'il en foit, „ on ne peut du moins difconvenir, que ce que je fuppo„ fe ne foit affez vraifemblable; au lieu que le récit de „ l'Eccléfiaftique eft inconteftablement contraire à toutes „ les apparences les plus évidentes."

(17) Vol. XVII. Art. 2. p. 29.

[*K*] *Il fut enterré dans le Collége de Chrift.*] Voici fon Epitaphe (18): *Ci-gît le Corps de* RODOLPHE CUDWORTH, *Maître du Collége de Chrift, Profeffeur en Langue Hébraïque pendant 34 ans, & Chanoine de Glocefter. Mort le 26 Juin 1688, dans la foixante & onzième année de fon âge.*

(18) Voy. *The Survey of the Cathedral of York &c.* by Browne Willis p. 743.

[*L*] *Il a encore publié un Sermon fur 1 Corinth. XV. 57.*] Il a été imprimé pour la troifième fois à Londres in-fol. en 1676, & joint au *Syftême Intellectuel*. Mr. Mosheim n'a pu le trouver, non plus que le Sermon fur 1 Jean. II. 3. 4.

[*M*] *Un Traité intitulé*, Deus juftificatus.] C'eft Mr. Fancourt qui a fait mention (19) de ce Traité, fous le Titre de *Deus juftificatus*, ou *Défenfe & Juftification de la Bonté Divine, contre ceux qui établiffent une Réprobation abfolue.* Mr. Fancourt cite un long paffage de ce Traité, où ce *Grand-Homme* (c'eft ainfi qu'il qualifie Cudworth (20)) foutient qu'on anéantit *la Liberté de l'Homme*, en admettant *des Decrets abfolus*, & en foutenant que „ tant l'Election des „ Bons, que la Réprobation des Méchans, doit néceffairement affujettir toute leur vie à une fatale néceffité. „ Je veux dire, *dit le Docteur*, que ce Decret règle & „ difpofe invinciblement les actions des Hommes aux fins „ refpectives, auxquelles ils font prédeftinés; enforte que „ celui qui eft prédeftiné au Salut, fera certainement & „ néceffairement homme de bien; & celui qui eft deftiné „ à la damnation, fera inévitablement vicieux & méchant. „ Doctrine que *Zanchius* a exprimée dans ces paroles: „ *Non dubitamus itaque confiteri ex immutabili Reprobatione „ neceffitatem peccandi, & quidem fine refipifcentia ad mor„ tem ufque peccandi, eoque & æternas pœnas dandi, repro„ bis incumbere.* (Vide de Nat. Dei Cap. 2. *In Refp. ad „ Sophifm.*) Ce qui fignifie: *Nous ne faifons pas difficulté „ de faire profeffion de croire, qu'en vertu de ce Decret im„ muable de Réprobation, les Réprouvés font dans la nécef„ fité de pécher, & même de perfévérer dans le péché jufqu'à „ la mort, fans repentance; & en conféquence, de fouffrir „ des peines éternelles.* *Pifcator* en dira autant, & plus „ encore, fi vous voulez: *In fumma fe tueri fatetur Deum „ abfolute decreviffe ab æterno & efficaciter, ne quifpiam ho„ minum plus boni faciat, quam reipfa facit, aut plus mali „ omittat, quam reipfa omittit.* C'eft-à-dire: *Qu'il foutient „ que Dieu a décrété d'une manière efficace, de toute éter„ nité, toutes les actions humaines, de manière qu'il n'y a „ perfonne qui puiffe faire plus de bien qu'il n'en fait, ni „ s'abftenir davantage du mal qu'il ne le fait.* (Vide Ad „ Amic. dupl. Vorft. p. 175). Ajoutons ce que dit *Szydlovius*, le plus outré des trois. *Fateor & ipfe ad com„ munem fentiendi confuetudinem crudum nimis hoc videri, „ Deum poffe Blafphemiam, Perjurium, Mendacium &c. „ imperare . . . . . . . quod tamen veriffimum eft in fe &c.* „ C'eft-à-dire: *J'avoue que felon les idées ordinaires, il „ femble qu'il y a quelque chofe de cru & de dur à dire, que „ Dieu peut commander le Blafphème, le Parjure, le Men„ fonge &c. ce qui eft cependant très vrai en foi.* Or felon „ ces principes, *continue le Dr. Cudworth*, il eft impoffi„ ble qu'il y ait rien de pareil à ce qu'on nomme Vertu „ & Vice: car toutes nos actions, tant bonnes que mau„ vaifes, font les productions d'un Principe éternel, qui „ agit fur notre volonté & qui la détermine; & nous ne „ fommes que des Inftrumens, dont cette Puiffance irré„ fiftible fe fert pour produire telles & telles actions, & „ ne pouvons pas plus y réfifter, que le Soleil peut dif„ continuer de faire la différence des jours & des nuits „ &c. (21)."

(19) *Preface to his Free Agency of accountable Creatures examined with candour, and defended in feveral Letters &c.* p. 16. 17. Lond. 1733 in-8.

(20) Ibid. p. 14.

(21) Voy. *Deus juftificatus de Cudworth* p. 14-18.

[*N*] *Il laiffa plufieurs Ouvrages manufcrits.*] I. *Traité du Bien & du Mal Moral*: en plufieurs Volumes in-folio, con-

logien réuniſſoit de grandes connoiſſances: grand Littérateur, très verſé dans les Langues ſavantes, & dans les Antiquités, il étoit en même tems habile Mathématicien, Philoſophe ſubtil, Métaphyſicien profond. Il fit choix de la Philoſophie Méchanique & Corpuſculaire. Mais pour ce qui regarde Dieu, les Intelligences, les Génies, les Idées primitives, en un mot les principes de toutes les connoiſſances humaines, il ſuivit ſur-tout Platon, & les Sectateurs de ce Philoſophe beaucoup moins anciens que lui (g). Une infinité de gens louent la piété & la modeſtie de Cudworth; & Mr. Burnet dit (h) „ que c'étoit un homme d'une rare prudence: mais que ſes Ennemis en prirent occaſion de „ l'accuſer de ruſe & de diſſimulation." Le feu Comte de Shaftsbury l'appelle (i) *un excellent & ſavant Théologien, non moins reſpecté au dedans, que célèbre au dehors.*

(g) *Bibl. Raiſon.* ubi ſup. p. 13. 14.

(h) *Mém. Hiſtor. de la Gr. Bretag.* Tom. I. p. 174. Edit. Franç. in-8.

(i) *Charac. teriſtiks*, Vol. III. c. 2. p. 64. Ed. 1714 in-8.

tenant près de mille pages. Il eſt en deux Livres. L'Auteur y explique d'abord les ſentimens de ceux d'entre les Anciens, qui nioient toute *Juſtice Naturelle*. Il répond enſuite, pied-à-pied, à leurs Objections. Il fait voir que cette opinion eſt entièrement contraire au bien de la Société. Il prouve que le *Juſte* n'eſt point établi par une volonté arbitraire de Dieu. Il examine ſi le *Souverain Bien* conſiſte dans le *Plaiſir*; & après avoir réfuté au long la Philoſophie d'Epicure, il donne une juſte idée de la *Félicité*, qu'il fait conſiſter dans une *Vie Divine*. La queſtion de la *Liberté* ſe trouve auſſi examinée ici, & les Objections qu'on fait ſur ce ſujet réfutées. On paſſe enſuite à la Philoſophie Morale & Politique de Hobbes; & il paroit que Cudworth s'étoit appliqué à la renverſer de fond en comble. II. *Traité de la* Liberté *& de la* Néceſſité; *où l'on détruit les fondemens de la Philoſophie des Athées, & l'on défend la Certitude de la* Morale, *dont on explique la nature.* Cet Ouvrage contient mille pages in-folio. On combat la Néceſſité des Actions humaines, en répondant aux Objections, non ſeulement des *Stoïciens*, & des anciens *Athées*, mais encore des *Chrétiens* modernes qui la ſoutiennent. III. *Commentaire ſur la Prophétie de* Daniel, *touchant les* Septante Semaines; *dans lequel on examine & l'on réfute toutes les Explications des Juifs, auſſi-bien que celles de quelques Savans Chrétiens.* En deux Volumes in-folio. IV. *De la Vérité de la Religion Chrétienne, contre les Juifs.* L'Auteur parle de cet Ouvrage dans ſes Manuſcrits: mais on n'a pu encore le trouver. V. *Διάνοια Οὐρανὸν καὶ κόσμον*: ou *Traité ſur l'Eternité & l'Immutabilité du Juſte & de l'Injuſte.* Imprimé en Anglois à Londres in-8. en 1731. avec une Préface du Dr. Edouard Chandler Evêque de Durham. Ce Prélat obſerve (22), que „ dans cet Ouvrage „ l'Auteur prouve que les conſéquences qu'on peut tirer „ des principes de ceux qui ſoutiennent la ſeconde eſpèce „ de Néceſſité, qu'il appelle *Théologique*, ſont fauſſes par „ rapport à *la Juſtice Naturelle & à la Moralité en Dieu.* „ Ainſi on peut le regarder en partie comme une ſuite de „ ſon prémier Livre contre la *Néceſſité Méchanique.* S'il „ eût paru auſſitôt qu'il a été compoſé, il eût ſervi d'antidote contre le poiſon répandu dans les Ecrits de Hobbes & de quelques autres, qui ont renouvellé dans ce „ tems-là les opinions de Protagore, & d'autres anciens „ Philoſophes Grecs, & anéanti *la différence eſſentielle &* „ *éternelle du Bien & du Mal Moral, du Juſte & de l'Injuſte*, & en ont fait *des productions arbitraires de la Volonté Divine ou Humaine.* Perſonne n'a mieux combattu les Défenſeurs anciens & modernes de cette Doctrine, que le Dr. Cudworth. Son Livre eſt une démonſtration de la vérité du ſentiment contraire: & il eſt écrit avec une beauté, une clarté & une force, auſſi propres à faire plaiſir au Lecteur, qu'à le convaincre, ſi je „ dois juger des autres par l'impreſſion qu'il a faite ſur moi, „ il ne peut que donner une juſte idée de la ſolidité d'eſprit, auſſi-bien que de la grande érudition de l'Auteur. „ Nous ne ſommes pas ſûrs que ce Traité ſoit au point „ de perfection, où l'Auteur avoit peut-être deſſein de le „ porter; mais il paroit par le Manuſcrit, qu'il en avoit „ mis la plus grande partie au net de ſa propre main, „ comme s'il eût eu deſſein de le mettre bientôt ſous „ preſſe." VI. *Traité de la Création du Monde & de l'Immortalité de l'Ame.* Volume in-8. VII. *De l'Erudition des Hébreux.* VIII. *Explication des Idées de* Hobbes, *ſur la Nature de Dieu & ſur l'étendue des Eſprits.*

(22) Préface p. 9-11.

CUMBERLAND (RICHARD), ſavant Théologien & Evêque Anglois ſur la fin du XVII. & au commencement du XVIII. Siècle, étoit fils d'un bon Bourgeois de Londres (a), & nâquit dans cette Ville le 15 Juillet 1632 (b). Il fit ſes prémières études dans l'Ecole de S. Paul à Londres, & les continua dans le Collège de la Madeleine à Cambridge, où il lia une étroite amitié avec le Dr. Ezéchias Burton, le Dr. Hollings, le Chevalier Samuel Moreland, Mr. Pepys depuis Secrétaire de l'Amirauté, & le Chevalier Orlando Bridgman, enſuite Garde des Sceaux (c). Pendant qu'il fut Membre du Collège, il ſe diſtingua dans les Exercices Académiques. Le 14 Juillet 1657, il fut aggrégé à l'Univerſité d'Oxford en qualité de Maitre-ès-Arts (d). Il fut reçu Bachelier en Théologie dans un Acte public; & quoiqu'il ſoit preſque ſans exemple qu'une même perſonne paroiſſe deux fois dans ces grandes occaſions, on avoit une ſi haute idée de lui, qu'on le ſollicita de ſoutenir encore des Théſes une ſeconde fois pour prendre le degré de Docteur (e). Il quitta l'Univerſité, pour aller ſervir la Cure de Brampton dans le Comté de Northampton, à laquelle le Chevalier Jean Norwich le nomma. Il ne s'occupa, dans ce ſéjour champêtre, que des devoirs de ſon Miniſtère & de ſes études: il ne prenoit guères d'autre divertiſſement, que celui d'aller ſouvent à Cambridge, afin d'y cultiver le commerce des Gens-de-Lettres avec leſquels il avoit eu des liaiſons (f). Le Chevalier Orlando Bridgman ſon Ami, aiant été fait Garde des Sceaux en 1667, fit Mr. Cumberland ſon Chapelain, & lui procura la Cure d'*All-Hallows* à Stamford (g), où il remplit ſes devoirs avec une régularité exemplaire [A]. En 1672 il publia ſon excellent Ouvrage des *Loix de la Nature* [B]. En 1680, l'Univerſité de Cambridge le pria inſtamment de vouloir ſoutenir des Théſes dans un Acte public [C]. L'orage qui pa-

(a) *Life of Biſhop Cumberland, by S. Payne*, à la tête de *l'Hiſtoire Phénicienne de Sanchoniathon &c.* Lond. 1720 in-8.

(b) *Survey of the Cathedrals of Lincoln &c. by* Browne Willis p. 510. Lond. 1730 in-4. Cet Auteur dit que Cumberland nâquit dans la Paroiſſe de *St. Anne Aldgate*: mais Mr. Payne le fait naître dans le *Fleetſtreet.*

(c) *Life of Cumberland* p. 4-6.

(d) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 118.

(e) *Life of Cumberland* p. 6.

(f) Idem p. 7. 8.

(g) Ibid. p. 9.

[A] *Il remplit ſes devoirs avec une régularité exemplaire.*] Outre les fonctions qu'il étoit obligé de remplir, il ſe chargea du Sermon ſur ſemaine, deſorte qu'il prêchoit trois fois par ſemaine. Il porta cette charge avec ſoin, & avec tant de facilité, quoiqu'elle fût capable d'accabler tout autre, qu'il ne laiſſa pas de former de grands Projets Littéraires, & de continuer pour cet effet ſes études de Philoſophie, de Mathématiques & de Philologie (1).

(1) *Life of Cumberland* p. 9.

[B] *En 1672 il publia ſon excellent Ouvrage des Loix de la Nature.*] Il parut à Londres in-4. ſous ce titre: *De Legibus Naturæ Diſquiſitio Philoſophica, in quâ earum Forma, ſumma Capita, Ordo, Promulgatio & Obligatio e rerum naturâ inveſtigantur; quin etiam Elementa Philoſophiæ Hobbianæ, tum Moralis, tum Civilis, conſiderantur & refutantur.* Mr. Payne nous dit (2), que „ c'eſt un des prémiers Ouvrages qu'on ait écrit dans la méthode des Géomètres „ ſur un ſujet de Morale: & j'oſe ajouter, dit-il, que „ c'eſt le plus parfait, puiſque je ſuis perſuadé que tous „ les Connoiſſeurs conviendront que c'eſt une véritable „ Démonſtration. L'Auteur étoit éloigné du lieu de l'impreſſion, ce qui eſt cauſe qu'il y a un grand nombre de „ fautes. Ce défaut, joint à la difficulté du ſujet, & au „ tour abſtrait des raiſonnemens, en rend la lecture pénible: enſorte qu'il ſe trouve juſqu'à préſent peu de perſonnes qui l'entendent, excepté des Savans de la prémière volée. J'ai quelquefois ſollicité Sa Grandeur de „ le revoir, & de tâcher de le rendre plus intelligible; „ mais comme il y avoit longtems que cet Ouvrage étoit „ fait, il n'a jamais pu ſe réſoudre à reprendre ce travail. „ Il me permit d'eſſayer moi-même à le faire, & me donna pour ſecours ſon Exemplaire, chargé de quelques „ Eclairciſſemens écrits de ſa propre main. J'ai donc lu „ & relu le Livre avec toute l'attention poſſible, dans „ cette vue; mais il m'a été impoſſible de trouver les endroits où il faudroit faire des changemens, ceux où on „ devroit retrancher, ou ajouter. Tout ce que je puis „ imaginer en faveur du commun des Lecteurs, c'eſt de „ donner une Edition correcte du Livre, une Analyſe des „ Raiſonnemens, d'ajouter des Sommaires à chaque Paragraphe, & de multiplier les Diviſions. Voilà ce que „ mon tems me permettra peut-être de faire *." Jaques Tyrrel, petit-fils de l'Archevêque Uſher, publia à Londres en 1692 in-8. *Court Examen des Loix Naturelles, ſelon les Principes & la Méthode du Traité Latin que le Dr.* Cumberland, *à préſent Evêque de Péterborough, a publié ſur ce ſujet. Avec ſa Réfutation des Principes de Hobbes, rédigée ſelon une autre méthode, avec l'Approbation de l'Auteur.*

(2) Ibid. p. 10.

* Depuis que cet Article a été dreſſé, Mr. *Barbeyrac* a publié une Traduction Françoiſe du Livre dont il s'agit, ſous le titre de *Traité Philoſophique des Loix Naturelles*, Amſt. 1744. in-4. Il y a joint ſes Notes, & celles de la Traduction Angloiſe: deſorte que cet excellent Ouvrage ſera déſormais plus à la portée de la plupart des Lecteurs. ADDITION.

[C] *En 1680, l'Univerſité de Cambridge le pria inſtamment de vouloir ſoutenir des Théſes dans un Acte public.*] Les Théſes qu'il ſoutint étoient celles-ci. I. *Sancto Petro nulla data eſt Juriſdictio in cæteros Apoſtolos.* „ S. Pierre „ n'a reçu aucune Autorité ni Juriſdiction ſur les autres „ Apôtres." II. *Separatio ab Eccleſiâ Anglicanâ eſt Schiſmatica.* „ La ſéparation d'avec l'Egliſe Anglicane eſt „ Schiſmatique." Le Dr. Cumberland ſoutint avec tant d'applaudiſſemens, que pluſieurs années après, les Membres de l'Univerſité s'en ſouvenoient encore (3).

(3) Idem p. 9. 10.

[D] En

paroiffoit groffir fous le règne de Jaques II. étonna tous les Anglois, qui s'intéreffoient au falut de l'Etat & à celui de l'Eglife; mais perfonne n'en fut plus vivement pénetré que le Dr. Cumberland: il en tomba malade d'une fièvre dangereufe, dont il eut de la peine à revenir (*h*). En 1686, il publia un *Effai fur les Poids & les Mefures des Juifs* [*D*]. Après la Révolution, le Roi Guillaume III le nomma à l'Evêché de Péterborough à fon infu, & fans qu'il eût fait aucune démarche pour cela: il n'apprit même fa nomination que par la Gazette, qu'il étoit allé lire au Caffé à Stamford (*i*). Il fut fubftitué dans ce Siége au Dr. Thomas White, qui en avoit été privé, parce qu'il refufoit de prêter Serment au Roi & à la Reine. Cumberland fut facré le 5 Juillet 1691 (*k*). Il eut un foin tout particulier de fon Diocéfe, & traita toujours fon Clergé avec de grands égards, & avec beaucoup d'indulgence. Il fe diftinguoit par fon humilité, fa douceur, & par une vie innocente. Appliqué à l'étude, il s'y attacha jufqu'à la fin de fa vie, & le Public lui eft redevable de l'éclairciffement de plufieurs difficultés de Philofophie, d'Hiftoire & de Chronologie (*l*). A l'âge de quatre-vingt-trois ans, il étudia la Langue Coptique, & vint à bout de l'entendre (*m*). Il mourut d'une Paralyfie à Péterborough, le 9 d'Octobre 1718, âgé de quatre-vingt-fept ans, & fut enterré dans fa Cathédrale (*n*). Il laiffa plufieurs Ouvrages manufcrits, dont deux ont paru depuis fa mort [*E*].

(*h*) Ibid. p. 11.
(*i*) Ibid. p. 12. 13.
(*k*) Willis *ubi fupra* p. 510.
(*l*) *Life of Dr. John Colet, Dean of St. Paul*, by S. Knight D.D. p. 446. Lond. 1726 in 8.
(*m*) *Life of Cumberland* p. 25.
(*n*) Willis *ubi fupra*.

[*D*] *En 1686 il publia un* Effai fur les Poids & les Mefures des Juifs.] Imprimé à Londres in-8. fous ce titre: *Effai touchant les Mefures, les Poids, &* la *Monnoie des Hébreux, que l'on recherche par le moyen des anciennes Mefures, comparées avec celles d'Angleterre. Ouvrage utile pour reconnoître la grandeur, la pefanteur, & le prix de plufieurs Mefures, Poids, & Monnoies, des Grecs, des Romains, & des Peuples de l'Orient* (en Anglois). L'Auteur des *Remarques fur les* Réflexions fur les Voyages *du Dr. Burnet* (4), l'appelle *un favant & ingénieux Traité*. On en trouve un long Extrait dans le Tome V. de la *Bibliothèque Univerfelle* (5) de Mr. Le Clerc. Le Dr. Bernard y reprit quelque chofe, dans fon Livre *De Menfuris & Ponderibus antiquis* (6), fans nommer l'Auteur qu'il critiquoit. Le Dr. Cumberland penfa d'abord à fe défendre, & à juftifier fes calculs; mais comme il haïffoit naturellement les difputes, il fupprima ce qu'il avoit écrit fur ce fujet, & laiffa la décifion de ce différend au Public (7).

(4) P. 27. Edit. 1688.
(5) P. 149.
(6) Imprimé à Oxford 1688 in-8.
(7) *Life of Cumberland* p. 27.

[*E*] *Il laiffa plufieurs Ouvrages manufcrits, dont deux ont paru depuis fa mort.*] Mr. Payne, fon gendre & fon Chapelain, publia à Londres en 1720 in-8. l'Ouvrage pofthume fuivant: *L'Hiftoire Phénicienne de* SANCHONIATHON, *traduite du prémier Livre de la* Préparation Evangélique *d'*EUSEBE, *avec une Continuation de cette Hiftoire, tirée de la Table d'*ERATOSTHENE *le* Cyrénéen. *Accompagnée de plufieurs Remarques Hiftoriques & Chronologiques, par lefquelles il paroit que ces deux Auteurs nous donnent une fuite de la Chronologie* Phénicienne & Egyptienne, *depuis le prémier Homme jufqu'à la première* Olympiade, *qui s'accorde avec celle de l'Ecriture;* DICEARQUE *nous aiant marqué le tems qui s'eft écoulé depuis* Nilus *jufqu'à cette première Olympiade. Par le Révérend Père en Dieu* R. Cumberland, *en fon vivant Evêque de* Péterborough. *Avec une Préface, qui contient l'Abrégé Hiftorique de la Vie & des Ouvrages de l'Auteur, par* S. Payne *fon Chapelain, & à préfent Recteur de* Barnack *dans le Comté de Northampton*. Mr. Payne obferve (8), que le Dr. Cumberland fentoit plus vivement que perfonne les progrès du Papifme en Angleterre, & qu'il le redoutoit au fuprême degré. C'eft ce qui l'engagea à rechercher l'origine & les progrès de l'Idolatrie dans le Monde. *Le Fragment de Sanchoniathon lui parut le plus ancien Monument* fur ce fujet. Il remarqua, que c'eft une profeffion ouverte & une Apologie de l'Idolatrie, & que l'Auteur avoue ce que les autres Païens ont voulu cacher, que les Dieux adorés dans le Gentilifme avoient tous été des Hommes mortels. Il médita ce morceau d'Hiftoire, uniquement dans la vue d'y découvrir l'origine de l'Idolatrie. Il fut même affez longtems, avant que d'avoir la moindre idée qu'on pût y découvrir des veftiges de l'Hiftoire du Monde avant le Déluge. Pendant que les autres Théologiens de l'Eglife Anglicane pouffoient les Controverfes contre les Papiftes d'une manière triomphante, notre Auteur travailloit à attaquer leur Religion Idolâtre par les fondemens. Il avoit fini fon Ouvrage au tems de la Révolution, & l'auroit fait imprimer alors, fi fon Libraire eût voulu en hazarder la dépenfe. Il renonça donc au deffein de le rendre public. Cependant la matière lui plaifoit beaucoup, & il ne pouvoit fe réfoudre à la quitter. Aiant fait, à ce qu'il croyoit, une découverte importante, ces recherches d'Antiquité eurent de plus en plus des attraits pour lui, & il les continua plutôt pour fa fatisfaction particulière, que dans le deffein de les communiquer au Public. Nous donnerons ici une idée de fon Syftême, conformément à l'expofé qu'en fait Mr. Payne (9). Les prémières penfées que Mr. Cumberland eut, que ce Fragment contenoit des traits utiles à la Chronologie, lui furent fuggérées par ce paffage: Ἴσιρις ἀδελφὸς Χνᾶ τοῦ πρώτου Φοίνικος: *Ifiris Frère de* CHNAA *le prémier Phénicien*. Il n'y a point de doute que le prémier Phénicien n'ait été *Canaan*, dont la Poftérité peupla le Pays du même nom. Il eft fouvent appellé *Chnaan* dans l'Hébreu. On ne favoit pas que le Roi d'Egypte, nommé *Ifiris* par les Grecs, fût fon frère. Il trouva enfuite que le *Mifor* de Sanchoniathon eft le *Mizraïm* de *Moïfe*. *Mizraïm* étoit le nom d'un Peuple, comme *Ludim*, *Philiftim*, *Caphtorim* &c. *Mifor* eft le Nombre fingulier, & le Nom propre d'un Homme: c'eft ce qui ne fouffre guères de difficulté. Il n'y en a pas beaucoup non plus à faire voir que *Mifor*, d'où vient *Mizraïm*, étoit frère de *Canaan*. Il y en a plus à prouver que *Mifor* & *Ifiris* font la même perfonne; mais l'Auteur le fait avec beaucoup de force. La lettre *M* eft fouvent une lettre *fervile*, qu'on omet dans la Langue Hébraïque: fi on la retranche du mot *Mifor*, on aura *Ifor*; & fi on y ajoute une terminaifon Grecque, comme les Auteurs Grecs font ordinairement aux Noms Orientaux, on aura *Ifories*, & en changeant une voyelle, *Ifiris*. Sanchoniathon place *Mifor* ou *Ifiris* à la douziéme Génération depuis *Protogonus*, le prémier Homme; & il eft certain que, dans Moïfe, Mizraïm eft la douziéme Génération depuis Adam. L'Auteur fait voir enfuite que *Protogonus* eft *Adam*. Nous ne favons point quel nom Sanchoniathon lui donna; c'étoit apparemment quelque nom Oriental, qui fignifioit le prémier Homme créé, que Philon de Byblos a traduit par le mot Grec de *Protogonus*, qui a la même fignification. *Æon & Protogonus* font les deux prémiers mortels. Mr. Cumberland conjecture que le mot *Æon* a quelque rapport avec le nom d'*Eve*. *Æon*, ajoute Sanchoniathon, *fut le prémier qui cueillit des fruits fur les Arbres*. Ce ne peut être là qu'une allufion au Fruit défendu, qu'*Eve* mangea. *Genus*, dit Sanchoniathon, defcendit de *Protogonus* & d'*Æon*. De *Caïn*, on ne peut guères faire d'autre nom Grec que Γένος. Mr. Cumberland en infère, que Sanchoniathon nous donne l'Hiftoire des Defcendans de *Caïn*, qui étoient Idolâtres, comme Moïfe nous a donné celle des Defcendans de *Seth*, qui adorérent le vrai Dieu. Nous ne connoiffons point les Hommes, dont Sanchoniathon a confervé les noms dans les Générations fuivantes; leur mémoire a péri avec le Déluge. Mais nous trouvons *Mifor* dans la douziéme Génération depuis *Æon & Protogonus*. *Mizraïm* eft dans la même diftance depuis *Adam* & *Eve*. Nous rentrons en Pays de connoiffance. Mais, dira-t-on, Sanchoniathon ne parle point du Déluge. Cela n'eft pas furprenant. Cet Hiftorien étoit Idolâtre, & il a eu deffein de juftifier l'Idolatrie. Le Déluge fut un châtiment des Adorateurs des faux Dieux, & les fit périr. Ceux qui adoroient le vrai Dieu, alléguoient cet événement contre les Païens. On ne doit donc pas s'étonner de ce que les Païens ont paffé fous filence le Déluge, qui leur étoit fi defavantageux. *Cronus* fait une grande figure dans l'Hiftoire de Sanchoniathon. Notre Auteur fuppofe que c'eft *Cham*, & il confirme fon opinion par divers paffages des Anciens. D'où il s'enfuit qu'*Ouranus*, père de *Cronus*, eft *Noé*. *Cham*, fils de Noé, étoit un homme ambitieux, & rétablit l'Idolatrie après le Déluge. Nous ne favons pas combien de tems il a vécu. Moïfe nous apprend que fon frère *Sem* vécut cinq cens & deux ans après le Déluge. Il eft fort probable que la vie de *Cham* fut longue, quoique peut-être moins que celle du vertueux *Sem*. Il entreprit d'aggrandir fa Famille. Son fils *Canaan* peupla la *Syrie*; & deux autres de fes fils, favoir *Cus* & *Mizraïm*, furent les Fondateurs de l'Empire d'*Affyrie* & de celui d'*Egypte*. Sanchoniathon le repréfente en quelque façon comme un Monarque univerfel, qui couroit le Monde, pour y établir des Colonies. Il infinue que *Cham* furvécut à *Mifor* (*Mizraïm*), & qu'il établit dans le Royaume d'Egypte le fils de *Mifor*, nommé *Thoth*, qui eft le fameux *Hermès* des Egyptiens. C'eft des Mémoires de *Thoth*, que Sanchoniathon a tiré fon Hiftoire; & le Fragment finit par lui. *Eratofthène* commence, où *Sanchoniathon* finit. Les deux prémiers Rois que l'on trouve dans fon Catalogue, font *Ménès* & *Athothès*. On convient généralement que *Ménès* a été le prémier Roi d'Egypte, & qu'il eft le même que *Mizraïm*. *Athothès* & *Thoth* font le même nom. *Es* eft une terminaifon Grecque. *Eratofthène*, natif de Cyrène fur les frontières d'Egypte, étoit le plus favant homme de fon tems, & Bibliothécaire de Ptolomée Evergète: il eut plus d'occafion que nul autre, de confulter les anciens Monumens d'Egypte. Les Prêtres de ce Pays avoient de tout tems publié des Hiftoires extravagantes & incroyables de leurs Rois, dans le deffein de rendre leur Monarchie célèbre. *Eratofthène* ne penfa qu'à découvrir la vérité. Il nous a confervé les noms des trente-huit prémiers Rois de *Thèbes*, qui ont régné pendant l'efpace de mille cinquante-cinq ans. On croit que *Nilus*, pénultiéme Roi dans ce Catalogue, a vécu environ le tems du Siége de Troye. *Dicéarque*, favant Hiftorien, contemporain d'Ariftote, dit que l'on comptoit quatre-cens trente-fix ans, depuis le Roi *Nilus* jufqu'au commencement des Olympiades. Selon cette Chronologie, qui paroit fort vraifemblable, *Ménès* a vécu

(8) Ibid. p. 27. 28. 33. 34. Après la p. 12. les chiffres font brouillés dans la Préface.
(9) P. 28. & *fuiv*.

ou environ quatorze-cens ans avant les Olympiades, & environ deux-cens ans après le Déluge; ce qui s'accorde très-bien avec l'Histoire de Moïse. Nous avons par ce moyen une suite de l'Histoire Profane, conforme à l'Ecriture Sainte, depuis le premier Homme jusqu'à la premiére Olympiade. *Sanchoniathon* commence son Histoire par *Protogonus* (*Adam*), & il la conduit jusqu'à *Thoth* second Roi d'Egypte. *Eratosthène* commence son Catalogue par *Menés* (*Misor*), & *Athothès* (*Thoth*); & *Dicéarque* le lie avec les Olympiades. Les Auteurs de l'*Histoire Universelle* (10) ont fait quelques remarques critiques sur ce Systême du Dr. Cumberland; & Mr. Fourmont, dans ses *Reflexions Critiques sur les Histoires des anciens Peuples Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs* &c. *jusqu'au tems de Cyrus, en trois Livres* (11), parle de cet Ouvrage de notre Auteur avec éloge, quoiqu'il ne soit pas toujours de son sentiment.

(10) *Par une Société de Gens-de-Lettres* T. I. Liv. I. ch. 2. Sect. 5. Edit. Franç. in-4.

(11) Paris 1735 en 2 Vol. in-4.

Mr. Payne a publié à Londres en 1724 in-8. un autre Ouvrage posthume de notre savant Evêque, intitulé: *Origines Gentium antiquissimæ*: Ou *Essai sur la première origine des Nations. En plusieurs Traités. Par le très-Révérend Pere en Dieu* R. Cumberland, *en son vivant Evêque de Peterborough. Publié sur le Manuscrit de l'Auteur par* S. Payne, *Maitre-ès-Arts, & Recteur de Barnack dans le Comté de Northampton.* Ce Volume contient les Traités suivans. I. *Dissertation sur* Gen. XXXVI. *touchant l'établissement de la Famille d'Esaü au Pays d'Edom, l'ancienne demeure des Horites: Du Gouvernement de ce Pays avant qu'ils y fussent établis, & depuis; & du tems qu'ils s'en rendirent maitres.* II. *Dissertation sur deux anciens Peuples, les* Aviens, *& les* Caphtoréens, *dont il est parlé* Deut. II. 23. III. *Remarques pour prouver que* Canaan & Egyptus *étoient contemporains.* IV. *Sur la possibilité qu'il y a, que la Postérité des trois Fils de Noé ait été suffisante pour fonder les Nations dont parlent les anciennes Histoires les plus croyables, dans le tems que Moïse le dit. Quelques Conjectures sur la dispersion des Hommes pour peupler les différentes parties de la Terre; & sur la fondation de* Ninive, *Capitale de l'Empire d'Assyrie.* V. *Supplément à l'Article précédent, ou Essai pour fixer plus surement le tems qui s'est écoulé entre la fondation de Ninive & la mort de Sardanapale, lorsqu'il se forma de l'ancien Empire* Assyrien *deux nouvelles Monarchies,* 1. *celle de* Babylone, *commençant à* Nabonassar; 2. *celles des* Médes, *commençant à* Déjocès: *quoiqu'il restât à Tiglath-Pilezer & à ses Successeurs un Empire* (l'Assyrien), *qui fut assez puissant pour faire la conquête de la Syrie, & pour mener les dix Tribus d'Israël en captivité.* VI. *Preuves, tirées de l'Ecriture & des Auteurs Payens, que l'Empire d'Assyrie subsistoit avant Nabonassar.* VII. *Discours pour lier les Antiquités Grecques & Romaines, avec celles des plus anciennes Monarchies de l'Orient, dans l'Asie & dans l'Egypte, & par conséquent avec la dispersion de Babel, qui est postérieure de très-peu de tems au Déluge. En deux Chapitres. Le premier, touchant la* Gréce *& les* Pélasges *en particulier. Le* second, *touchant* l'Italie, *& en particulier touchant les* Tyrrhéniens *ou* Tyrséniens, *comme les Grecs les plus anciens les nomment. Il croit que ces Peuples, avec les Egyptiens, étoient des Colonies* Assyriennes, *qui fondérent les plus anciens Empires de la* Gréce *& de l'Italie.* VIII. *Sur les* Cabires, & *Addition à ce qui a été dit des* Pélasges. IX. *Discours sur les Loix qui furent observées par les Patriarches, tant avant qu'après le Déluge, jusqu'à la publication de la Loi de Moïse.* Les deux derniers Traités sont en Latin, au-lieu que les précédens sont en Anglois.

CAVE (GUILLAUME) très-favant Théologien du XVII. Siécle, fit fes études au Collége de St. Jean à Oxford (*a*), où il prit le degré de Docteur en Théologie. Au mois d'Août de l'an 1662, il devint Vicaire d'Iflington proche de Londres (*b*), & enfuite Chapelain ordinaire du Roi Charles II. En 1672 il publia in-8. fon *Chriftianifme Primitif; ou la Religion des anciens Chrétiens, dans les premiers fiécles de l'Evangile.* [☞ Cet Ouvrage a été imprimé plufieurs fois en Anglois; en 1694 il parut traduit en Hollandois par les foins & avec une Préface du célébre Witfius; en 1711 on en a vu une Traduction Françoife, imprimée à Amfterdam; il a encore été traduit en Allemand, & imprimé diverfes fois en cette Langue ADD.] En 1674 Mr. Cave donna fes *Tabulæ Ecclefiafticæ*, qui furent reïmprimées à Hambourg en 1676. Ce fut en cette année qu'il fit imprimer à Londres in-folio fes *Antiquités Apoftoliques: ou Hiftoire de la Vie, des Actions, & du Martyre des Saints Apôtres de notre Sauveur, & des deux Evangéliftes St. Marc & St. Luc. Avec une Introduction fur les trois grandes Oeconomies de l'Eglife, Patriarchale, Mofaïque, & Evangélique. Pour fervir de Continuation aux* Antiquités Chrétiennes, c'eft-à-dire à l'*Hiftoire de la Vie & de la Mort de Jéfus-Chrift.* En 1677 il donna en un Volume in-fol. à Londres fes *Apoftolici: ou Hiftoire de la Vie, des Actions, de la Mort & du Martyre des Hommes Apoftoliques contemporains des Apôtres, ou qui ont vécu immédiatement après eux. Comme auffi des principaux Peres des trois premiers fiécles. A quoi l'on a ajoûté une Chronologie de ces trois premiers fiécles.* [☞ Ces deux Ouvrages parurent réunis en Hollandois en deux Volumes in-fol. en 1698 à Utrecht, traduits par Salomon Bor, avec une Préface de Mr. Witfius fur l'utilité de cet Ouvrage. ADD.] Le 16 Septembre 1679, Mr. Cave fut pourvu de la Cure de *All-Hallows The Great*, à Londres (*c*), & le 12 Juillet 1681 l'Univerfité d'Oxford l'agrégea à fon Corps, en qualité de Docteur en Théologie (*d*). En 1683 il publia à Londres in-8. fa *Differtation fur le Gouvernement de l'ancienne Eglife;* & in-folio fes *Ecclefiaftici: ou Hiftoire de la Vie, des Actions, de la Mort, & des Ouvrages des Peres de l'Eglife, qui ont fleuri dans le quatriéme fiécle. Où l'on trouve entre autres chofes un Récit de l'Origine, de l'Accroiffement, & des Progrès de l'Arianifme, & de toutes les autres Sectes de ce tems-là, qui en font nées. Et une Introduction Hiftorique fur l'Etat du Paganifme fous les premiers Empereurs Chrétiens.* Le 21 Novembre 1684 il fut reçu Chanoine de Windfor (*e*), & vers le même tems il devint Curé de Hafely dans la Comté d'Oxford (*f*). En 1685 il donna à Londres in-8. fon *Chartophylax Ecclefiafticus.* [☞ Ce font proprement fes *Tables Eccléfiaftiques* revues, corrigées, augmentées, & mifes dans une autre forme. L'année fuivante Colomiés publia quelques Additions à cet Ouvrage qui parurent à Londres in-8, où l'on voit, outre quelques Auteurs que Mr. Cave avoit oubliés, diverfes Citations que l'on en trouve dans des Piéces Manufcrites qui n'ont point encore paru, ou dans des endroits écartés de l'Antiquité auxquels perfonne n'a pris garde. Il indique encore plufieurs Ouvrages de divers Auteurs Eccléfiaftiques, dont il ne nous eft refté que les noms, & quelques autres, qui font encore en Manufcrit dans les Bibliothéques publiques ou particuliéres. ADD.] Il publia en 1689 à Londres in-fol. *Scriptorum Ecclefiafticorum Hiftoria Literaria*, dont il donna dans la fuite une feconde Edition. Cet Ouvrage fut auffi imprimé à Genéve en 1720 in-fol. & on en prepare actuellement une nouvelle Edition en deux Volumes in-fol. confidérablement augmentée & améliorée par l'Auteur même [*A*]. La même année 1689 il réfigna fa Cure d'*All-Hallows the Great*; & le 19 Novembre 1690 il fut pourvu de celle d'Ifleworth dans la Province de Middlefex (*g*). Il mourut le 13 Août 1713 (*h*). [☞ J'ai un mot à dire fur l'Article de *Cave*, qui fe trouve dans la Nouvelle Edition du Dictionnaire de Moreri [*B*] ADD.]

(*a*) Wood *Fafti Oxon.* Vol. II. Col. 214.

(*b*) Newcourt's *Repertorium*, Vol. I. p. 349.

(*c*) Idem ibidem.

(*d*) Wood *ubi fupra*.

(*e*) Le Neve *Fafti Ecclef. Anglic. p.* 387.

(*f*) Wood *ubi fupra*.

(*g*) Newcourt *ubi fupra*.

(*h*) Le Neve *ubi fupra*. On dit ailleurs qu'il eft décédé le 4 Août. v. *Bibl Britann.* Tom. XXII. Part. I. p. 145. R. D. T.

[*A*] ☞ *On en prépare actuellement une nouvelle Edition en deux Volumes in-fol. confidérablement augmentée & améliorée par l'Auteur même.*] Dès l'année 1736 il parut un Project de cette Edition, qu'on propofoit d'imprimer à Oxford par Soufcription. Trois ans après il parut une feconde Lettre fur ce fujet, où l'on trouve diverfes particularités curieufes, qui méritent de trouver place ici. On nous apprend (1) que parmi les Papiers de l'Auteur, on a trouvé quantité de Lettres de plufieurs Savans, tant des Païs étrangers que de l'Angleterre. Il paroît par ces Lettres, non feulement que Mr. Cave entretenoit un Commerce littéraire fort étendu, mais encore que du moment que fon Ouvrage parut, il eut l'approbation des perfonnes les plus capables d'en juger. Voici ce que lui écrivoit Mr. Wolfius de Hambourg: *Sed quid de novâ Hiftoriæ Litterariæ tuæ Editione fperare jubes? Nonne eam propediem & Reipublicæ litterariæ emolumentum & induftriæ tuæ indefeffæ, ac doctrinæ prorfus eximiæ promeritam laudem afferre jubebis? Fac quæfo ità, & plurimorum in Germaniâ, qui labores tuos fummo æftimant pretio, defideriis fatisfeceris. Ita vale, vir celeberrime, & viridem fenectutem expertus in Litterarum fpem & folatium res tuas ex voto gerito.* Mr. Olearius s'exprime en termes non moins forts: *Sed quid fit demum Herculei operi Litterariæ Hiftoriæ, de quâ conceptas fpes dici non poteft quanto cum animi dolore Litteræ tuæ depreflerint? Non dubitem ego, fi ita fieri velis, vel hic, vel in Belgio, Bibliopolam invenire, qui fumptus faciat, modò quibus conditionibus ipfi Thefauros illos fis permiffurus exponere digneris.* Mr. Jean Albert Fabricius conclut une Lettre, qu'il lui écrivoit de Hambourg en 1712, de cette maniére: *Utinam ætatem tibi faceret Deus per complures adhuc annos, ut immortale tuum opus, novâ curâ a te auctum & expolitum in lucem proferre ipfe poffis, atque illo Thefauro Ecclefiam, Remque Litterariam donare. Ita certè vovere non defino, & mecum optant quotquot horum ftudiorum amore ducuntur. Vale vir præftantiffime.* Il paroît par ces fragmens, que Mr. Cave travailloit à une révifion de fon Ouvrage, & que les Savans étrangers fouhaittoient fort qu'il pût donner cette Edition corrigée & perfectionnée. Si l'Auteur ne fatisfit pas à leurs défirs, en donnant lui-même cette nouvelle Edition, ce n'eft pas qu'il eût changé de deffein, ou qu'il n'eût pas mis la derniére main à l'Ouvrage. Il ne le perdit jamais de vuë, & le Manufcrit entier fut prêt à être imprimé long tems avant fa mort. Mais il trouva peu d'encouragement parmi les Libraires Anglois, qui en général ne fe foucient point de fe charger d'Ouvrages écrits en Langues mortes. D'ailleurs le Docteur craignoit qu'on ne contrefît dans les Païs étrangers cette feconde Edition, comme on avoit fait la première à Genève, ce qui lui avoit caufé une perte confidérable. Cela l'avoit tellement découragé, que dans une Lettre qu'il écrivoit au mois de Novembre 1708 à Mr. Bridges, Chapelain de l'Evêque de Londres, il lui dit, „ qu'il penfoit à jetter fon Manufcrit dans un coin de „ fa Bibliothéque, ne voyant aucun jour à le faire imprimer en Angleterre. Mais, *ajoûte t-il*, je le lafferai après „ moi, & l'on en fera ce qu'on voudra: *Fiat voluntas Domini*". En mourant Mr. Cave remit fon Manufcrit complet entre les mains de Mylord Reeve, grand Juge du Royaume, & du Docteur Jones Chanoine de Windfor, fes Amis, & les Exécuteurs de fon Teftament, les priant de le faire imprimer tel qu'il le laiffoit, & fans y rien changer (2). Le premier Volume de cette nouvelle Edition a paru en 1740, & le fecond en 1743. Outre les Additions & les Corrections de l'Auteur, inférées à leur place naturelle dans le Corps de l'Ouvrage, on y trouve auffi de la même façon le Supplément, qui avoit paru. D'ailleurs on y a fait une addition fort utile, c'eft de renvoyer aux autres Auteurs, qui depuis le Docteur Cave ont parlé des mêmes Ecrivains Eccléfiaftiques. On y a ajoûté de plus. I. Des Obfervations du célébre Archevêque Tennifon, qui rectifient ou qui éclairciffent divers endroits de l'*Hiftoire Littéraire*, & qui fuppléent à d'autres. Ces Obfervations fe font trouvées écrites de la propre main de l'Archevêque, & ont été communiquées aux Editeurs, par le Docteur J. Chapman Profeffeur en Théologie. II. Des Remarques tirées de la *Bibliothéque Orientale* d'Affemanni, pour fervir de Supplément à quelques endroits du Docteur Cave. III. Enfin les Editeurs ont eu foin d'indiquer les Editions des Peres, qui font poftérieures en date à celle de l'Hiftoire Littéraire, ou même qui ont paru depuis la mort du Docteur. Cette Edition a été contrefaite à Bafle, très-peu de tems après qu'elle a eu paru en Angleterre. REM. DU TRAD.]

[*B*] ☞ *J'ai un mot à dire fur l'Article de* Cave, *qui fe trouve dans la nouvelle Edition du Dictionnaire de Moreri.*] Cet Article eft tiré du Dictionnaire Allemand de Bafle. On lit ces paroles, *on ne fauroit attribuër qu'à un efprit de parti, ce que* Witfius *& d'autres ont ofé avancer contre lui, d'avoir été dans les fentimens de Socin & d'une crédulité puérile. Il faut cependant remarquer que* Witfius *a témoigné d'ailleurs, qu'il avoit une haute eftime pour* Cave *& fes Ecrits, puifqu'il a fait traduire en Flamand fes Ecrits Anglois.* Je fouhaitterois qu'on eût cité l'endroit où Witfius accufe Cave de Socinianifme: J'ai de la peine à concilier cette accufation avec la maniére dont Witfius parle de lui dans la Préface qu'il a mife au *Chriftianifme Primitif* „ écrit, „ *dit-il*, en Anglois, avec beaucoup d'érudition, de jugement, & en un ftile très-agréable par G. Cave, Chanoine de Windfor, homme excellent, que plufieurs favans Ecrits ont rendu célébre, non feulement en fon Pays, „ mais partout où l'on eftime la Science". REM. DU TRAD.]

(1) Voy. *Bibl. Brit.* Tom. XII. Part. I. p. 403-410.

(2) *Bibl. Britann.* T. VII p. 210.

☞ CENE (Charles le) nâquit vers l'an 1647 à Caën, où ses Parens, dont la situation étoit fort aisée, lui firent faire ses premiéres Etudes (*a*). Après y avoir fini ses Humanités, il alla en 1667 étudier en Théologie dans l'Académie de Sedan, où il demeura jusqu'au 15 Avril 1669. Revenu Proposant dans la Ville de sa naissance, il s'y fit estimer de tous les Savans, qui y étoient alors en bon nombre, & sur-tout des Pasteurs. Mais dans le dessein d'étendre & de perfectionner ses connoissances Théologiques, il partit au mois d'Août pour aller à Genéve, où il profita soigneusement de l'avantage qu'avoit alors cette Académie de posséder des Professeurs très-illustres. Il n'en sortit qu'au mois de Novembre 1670 pour se rendre à Saumur, où il eut le bonheur de trouver des Maîtres d'un mérite non moins supérieur. Il y demeura jusqu'au mois de Mars 1672, qu'il revint à Caën, dans l'attente d'une Vocation pour exercer le St. Ministére auquel il s'étoit destiné. L'occasion s'en présenta bientôt. Il avoit du savoir & des talens, & les bons témoignages qu'il avoit rapportés des lieux où il avoit étudié, le recommandoient. „ A Sedan, à Genéve, à Saumur MM. „ les Professeurs avoient enchéri les uns sur les autres, pour faire l'éloge de son application à l'Etu- „ de, des grands progrès qu'il y avoit faits sous leurs yeux, de la sagesse de sa conduite, & *de la pu-* „ *reté de sa Doctrine.* Quelques-unes de ces Piéces se sont conservées; on y voit la plupart des plus „ grands noms du siécle passé". On ignore à quelle Eglise Mr. Le Cene fut d'abord appellé, il paroît seulement par l'Extrait des Articles du Colloque tenu à Caën le 14 Septembre 1672, qu'il fut admis à recevoir l'Imposition des mains dans l'Eglise qui l'avoit demandé. Bientôt il fut appellé par celle de Honfleur. Ayant accepté cette Vocation, il prit alliance dans une famille de ce nouveau Troupeau, qui étoit très-accommodée. Se trouvant fort à son aise, il se livra tout entier au panchant dominant qu'il avoit toujours eu pour les Lettres. Il s'étoit attaché depuis longtems à connoître les Livres. Il se fit une Bibliothéque choisie, & ce fut dans ce tems-là, qu'ayant conçu l'idée de sa nouvelle Version de la Bible en François, il commença ce travail. Cet objet devint desormais son occupation favorite, & il ne le perdit jamais de vuë, comme nous le dirons dans la suite. Le 2 Septembre 1682 il fut détaché, à sa requisition, de l'Eglise de Honfleur. „ Il fut, „ *dit-on*, appellé à celle de Charenton en 1683. Mais cette Vocation ne put avoir lieu, par „ ce que certaines personnes y firent naître des difficultés, qui bien que levées dans le Consi- „ stoire de Paris, ne purent être terminées par l'Autorité des Synodes, comme elles l'auroient „ été, selon toutes les apparences, à l'honneur de Mr. Le Cene, si la Cour eût voulu permet- „ tre la continuation de ces Assemblées: l'affaire traîna donc jusqu'en 1685, que l'Edit révo- „ catif de celui de Nantes, détruisit d'un seul coup toutes nos Eglises de France". Il y a dans cet Exposé beaucoup de faux, comme on le verra dans les Remarques [*A*]. Dès l'année 1684

(*a*) On a tiré la plupart des faits, de l'Avertissement, que le Fils de Mr. le Cene, a mis à la tête de sa nouvelle Version de la Bible.

[*A*] *Il y a dans cet Exposé beaucoup de faux, comme on le verra dans les Remarques.*] L'Auteur du petit Eloge de Mr. Le Cene, a sans doute cru ce qu'il avance, mais il a été mal informé; jamais Mr. Le Cene n'a été appellé à l'Eglise de Charenton comme Pasteur ordinaire, le fait est qu'il y fut appellé au mois d'Octobre 1682 pour y exercer son Ministére par prêt, c'est ce qui paroîtra par ce que nous rapporterons dans la suite. Les *Difficultés* que *quelques personnes firent naître*, n'étoient autre chose que les sentimens Hétérodoxes, que Mr. Le Cene n'avoit pu s'empêcher de faire paroître, dont il se défendit alors, mais qu'il a publié & professé ouvertement depuis; enfin l'Auteur a encore été mal instruit, quand il dit que ces difficultés furent levées dans le Consistoire de Paris. Pour mettre le Lecteur parfaitement au fait, je vais lui communiquer un *Extrait des Actes du Consistoire de Charenton*, qui m'est tombé entre les mains, & qui contient toute la suite de l'affaire de Mr. Le Cene.

„ *Du 1 Août 1683.*

„ Mr. de Sartes, ci-devant Ministre de Montpellier, s'étant „ présenté au Consistoire, s'est plaint que les amis de Mr. „ Le Cene voudroient faire passer ledit Sr. de Sartes „ pour Calomniateur, sur ce qu'il avoit dit à quelques- „ uns, que ledit Sr. Le Cene, prêchant sur la Section „ 18. du Catéchisme, en avoit donné une Explication *Pe-* „ *lagienne*, n'ayant parlé que de l'Efficace de la Parole „ dans la production de la Foi, sans parler de l'Opération „ du St. Esprit, que le Catéchisme pose pour cause pre- „ miére & principale. Ledit Sr. de Sartes requérant la „ Compagnie de lui donner Acte de sa plainte, qu'il en „ fait présentement. La Compagnie l'ayant exhorté de „ s'en départir, lui au contraire ayant persisté, & s'étant „ retiré, il a été arrêté que Mr. Le Cene sera convié de „ se trouver au Consistoire Dimanche prochain, pour „ être informé de cette plainte, & Mr. Aufrere Ancien a „ été chargé de l'en avertir".

„ *Du Dimanche 8 Août 1683.*

„ Mr. Le Cene n'estant point venu au Consistoire, Mr. „ Aufrere a esté chargé de le prier une seconde fois de se „ trouver en la Compagnie".

„ *Du Dimanche 22 Août 1683.*

„ Mr. Le Cene s'estant présenté au Consistoire, & ayant „ entendu la plainte de Mr. de Sartes, s'est plaint au con- „ traire de ce qu'on ne l'avoit pas rejettée; disant, que „ ledit Sr. de Sartes s'estoit déclaré son ennemi, dès le „ tems qu'ils étoient tous deux en Théologie. Qu'au sur- „ plus son Sermon avoit été ouï & depuis vu par divers „ particuliers de la Compagnie, tant Ministres qu'An- „ ciens, qui avoient pu reconnoître qu'il n'y avoit rien „ que d'Orthodoxe; que s'il n'avoit pas expliqué toute la „ matiére de la Section dont il s'agit, c'est qu'il lui étoit „ libre de ne s'attacher qu'à une partie, comme il l'a vu „ faire à plusieurs autres sur diverses Sections du Caté- „ chisme, qu'en quelque endroit même il avoit dit, *que* „ *c'est Dieu qui produit la Foi dans notre cœur*, bien loin „ qu'il eût rien avancé qui pût donner lieu de le soup- „ çonner d'avoir aucun des Sentimens des Pélagiens, qui „ sont condamnés. Demandant réparation de l'injure qui „ lui est faite, & s'étant retiré, & l'heure s'étant écoulée, „ il a été arrêté que l'affaire seroit remise à Dimanche pro- „ chain. Et cependant quelques particuliers pourront s'em- „ ployer pour faire, s'il se peut, que tout se termine par „ la voye de douceur & de la Charité".

„ *Du Dimanche 29 Août 1683.*

„ Messieurs Claude & Gilbert ayant rapporté à la Compa- „ gnie que s'étant rencontrez avec Mr. Le Cene chez „ Mr. de Ruvigny, ledit Sr. Le Cene leur avoit dit entre „ autres choses, *que dans la production de la Foi*, *outre la* „ *Parole, les Objets, & les Circonstances*, il reconnoissoit „ l'*operation interieure & secrette du St. Esprit dans les* „ *Cœurs, sans laquelle la Parole seroit sans efficace*, & qu'en „ cela comme en autres choses, il se conforme & se sou- „ met à ce qui en est déclaré dans notre Confession de „ Foi, & dans les Actes de nos Synodes Nationaux. Il a „ été arrêté que ledit Sr. Le Cene sera convié de se trou- „ ver au Consistoire pour y faire la même déclaration, & „ en être dressé un Acte pour terminer cette affaire. Mr. „ Aufrere est chargé de l'en avertir.

„ *Du Dimanche 12 Sept. 1683.*

„ Mr. Le Cene est venu en la Compagnie, & a représen- „ té, que *le tems, pour lequel il avoit accordé son Ministére* „ *par prêt* à cette Eglise, étant expiré, il désiroit de se „ retirer, suppliant la Compagnie de lui accorder son „ Congé, & de lui donner un Témoignage. Sur quoi la „ Compagnie a arrêté qu'elle s'assemblera demain pour „ cette affaire, ne le pouvant à présent, étant un Jour de „ Communion.

„ *Du Lundi 13 Sept. 1683.*

„ Sur la demande faite le jour d'hier par Mr. Le Cene, „ la Compagnie après l'avoir remercié affectueusement du „ service qu'il a rendu dans l'Eglise depuis le mois d'Oc- „ tobre dernier, qu'il y fut appellé, ne peut que lui ren- „ dre tout bon témoignage d'une vie pure, honnête, & „ sans reproche, d'un zéle assidu à la visite & consola- „ tion des malades, & d'une application exacte à toutes „ les fonctions de son Ministére: & parce que dès le pre- „ mier Août dernier, Mr. de Sartes, ci-devant Ministre „ de Montpelier, fit plainte à la Compagnie, de ce que „ ledit Sr. Le Cene, prêchant sur la Section 18. du Caté- „ chisme, en auroit donné une explication Pélagienne, „ n'y ayant parlé que de la Parole dans la production de „ la Foi, sans parler de l'opération du St. Esprit, que le „ Catéchisme pose pour cause premiére & principale; & „ que depuis quelques-uns ont remarqué que ledit Sr. Le „ Cene, expliquant le vs. 16. du Chap. I. de l'Epître aux „ Romains, il avoit donné les mêmes idées, & dans un troi-

1684 Mr. Le Cene fit imprimer un petit Ouvrage, qui est une preuve qu'on le foupçonnoit avec raifon fur l'Orthodoxie; il y a même de l'apparence qu'il en envoya le Manufcrit de Paris en Hollande

„ troifiéme Sermon fur le 23. vs. du Chap. XIV de St. Jean, il femble encore attribuer l'Amour, que les Fidéles ont pour Jéfus-Chrift, par lequel ils obéïffent à fes commandemens, à un autre amour antécédent de Dieu Créateur, dont il a aimé tous les hommes, comme fes Créatures; quoique ce foit un effet de l'amour particulier, que Dieu a pour fes élus, qu'il appelle felon fon bon-plaifir; la Compagnie a eftimé qu'elle devoit s'éclaircir par la bouche dudit Sr. Le Cene, tant fur ce qui avoit été repréfenté par ledit Sr. de Sartes, que fur les autres chofes qui pourroient avoir donné de l'ombrage fur la doctrine dudit Sr. Le Cene. *Sur quoi* ledit Sr. Le Cene s'étant préfenté à la Compagnie, a déclaré que fi dans l'explication du Catéchifme il ne s'eft pas attaché à parler de la vertu & efficace du St. Efprit, dans la production de la Foi, c'eft qu'il avoit creu, que ne pouvant expliquer la Section entiére, il lui étoit libre de s'attacher à une partie; qu'au refte *dans la production de la Foi, ou dans la Converfion du Pécheur*, outre la Parole, les Objets, & les Circonftances, il reconnoiffoit *une Opération intérieure & fecrette du St. Efprit*, dans le Cœur de l'homme. Qu'à l'égard du Sermon fait fur Jean Ch. XIV. 23. il croit y avoir affez expliqué, qu'il n'y a point de bien en nous qui ne vienne d'en-haut, & que fi nous aimons Jéfus-Chrift, c'eft parce que Dieu nous a aimés le premier en Jéfus-Chrift même. Qu'enfin fur tous ces points, comme fur tous les autres, il fe conforme & fe foumet à ce qui en eft enfeigné dans les Saintes Ecritures, & déclaré dans la Confeffion de Foi de nos Eglifes, dans les Synodes Nationaux d'Alés & de Charenton, & autres Actes publics de notre Croyance, qui font les liens de notre Communion, proteftant qu'il a toujours été dans les mêmes fentimens, & qu'il n'a jamais enfeigné ni n'enfeignera jamais aucune doctrine contraire. La Compagnie, édifiée de la déclaration dudit Sr. Le Cene, a arrêté qu'il en fera fait le préfent Acte, pour lui être communiqué & figné de lui; ce qui lui a été prononcé.

„ *Du Dimanche 26 Sept. 1683.*

„ L'Acte du 13 du préfent mois de Septembre, concernant Mr. Le Cene, ayant été lu dans la Compagnie, Mr. de la Baftide a été chargé de le communiquer à Mr. Le Cene.

„ *Du Dimanche 3 Octobre 1683.*

„ Mr. de la Baftide a fait fon rapport à la Compagnie, qu'ayant été chargé de communiquer à Mr. Le Cene l'Acte fait fur fon fujet, le 13 du mois dernier, ledit Sr. s'eft plaint, qu'au-lieu de lui donner un témoignage pur & fimple, en la forme ordinaire, comme il croit qu'il l'a pu prétendre, on avoit dreffé un Acte en telle forme, contenant une prétenduë plainte, que l'on eût dû rejetter, & en particulier de ce qu'on y parloit encore des deux derniers Sermons, quoiqu'à cet égard il n'y eût eu aucune plainte contre lui; ce qu'il en avoit dit volontairement & fur le champ, dans la Compagnie, n'ayant été qu'en paffant par forme d'éclairciffement, & non pas pour en faire un Acte; que même à l'égard du dernier Sermon, on le faifoit parler autrement qu'il n'avoit fait, & qu'on taifoit une grande partie de ce qu'il avoit dit touchant les caufes de l'amour que les Fidéles ont pour Jéfus-Chrift, & qui ne laiffoit aucun prétexte de foupçon contre fa doctrine, favoir qu'à ce qu'il avoit dit de cet antécédent, dont Dieu aime les hommes comme fes créatures, il avoit joint auffi-tôt l'amour par lequel Dieu nous avoit donné Jéfus-Chrift, & le St. Efprit, avec toutes les graces qui en découlent, perfiftant qu'il ne pouvoit confentir à un tel Acte, & qu'on devoit lui donner un témoignage en la forme ordinaire, ou le lui refufer, fauf à lui à fe pourvoir. La Compagnie a chargé MM. Gilbert, Maffanes, & de la . . . . . de voir ledit Sr. Le Cene pour lui communiquer l'Acte de nouveau, & favoir de lui, s'il y a quelque chofe à changer ou ajoûter dans fa déclaration: & lefdits Srs. Commiffaires ayant fait leur rapport, que quelque chofe qu'ils ayent pu repréfenter audit Sr. Le Cene, il n'a pas même voulu prendre la lecture de l'Acte. Il a été arrêté que l'Acte demeurera comme il a été conçu, n'y ayant rien qui ne foit conforme à la vérité, & que la Compagnie ne peut lui donner que ledit Acte pour témoignage. Le Sr. Aufrere a été chargé de le lui dire; ce qu'ayant été fait, & ledit Sr. Le Cene, ayant demandé d'entrer au Confiftoire, il a déclaré qu'il appelloit au prochain Synode ou Colloque de cette Province, du refus que l'on lui faifoit d'un témoignage, requérant Acte de fon Appel, dont il a remis Acte figné de lui, duquel la teneur s'enfuit:

„ *Le Confiftoire de Charenton m'ayant refufé le témoignage de ma Conduite, pendant l'année que j'ai confumée à exercer mon Miniftére dans l'Eglife Réformée qui s'affemble au même lieu. Je protefte contre fon refus injufte, & appelle de toute fa conduite au prochain Synode ou Colloque. Fait à Charenton dans le Confiftoire le 3 Octobre 1683.* Signé, LE CENE.

„ *Du Dimanche 17 Octobre 1683.*

„ Le Confiftoire délibérant fur l'Acte d'Appel de Mr. Le Cene, & fur les Lettres écrites à la Compagnie par le Confiftoire de l'Eglife d'*Orleans* †, il a été arrêté qu'il fera donné Acte audit Sr. Le Cene de fon Appel, avec les Actes qui le regardent, & néanmoins qu'en les lui délivrant, on lui témoignera que la Compagnie n'eftime pas que cette affaire foit de la nature de celles dont on peut être appellant: & que pour répondre aux Lettres du Confiftoire d'*Orleans*, il leur fera envoyé auffi une Copie desdits Actes.

† Cette Eglife avoit deffein d'appeller ou appella même Mr. Le Cene. *Voy.* Gouffet *dans la* Preface de fes *Confider. Théolog. fur le Projet de la nouvelle Verfion de la Bible par* Mr. Le Cene. J'apprens d'une Lettre MS. que j'ai entre les mains, que ce fut à la place du St. *Des Mahys*, qui avoit changé de Religion, que l'Eglife d'Orleans demanda Mr. Le Cene.

„ *Du 24 Octobre 1683.*

„ Mr. Le Cene fe préfenta au Confiftoire, remercia la Compagnie des Actes qu'elle lui avoit délivrés, puis pria la Compagnie de vouloir lui permettre de faire lecture d'un Papier, qu'il tira de fa pochette tout écrit & figné, fur quelques demandes qu'il difoit avoir à faire, & les lut, les mit fur la table: la Compagnie fut furprife de quelques mots qu'elle entendit: lui s'étant retiré, elle arrêta qu'on en délibéreroit le Jeudi fuivant, avec d'autres affaires, pour lefquelles on devoit s'affembler.

„ *Copie des deux Mémoires.*

„ *Je fupplie très-humblement la Compagnie du Confiftoire de me délivrer les Actes qui ont été dreffés depuis le premier Août jufqu'au 17 Octobre 1683. outre ceux qui m'ont été délivrés, du 1 Août, du 8 Août, du 22 & du 29 du même mois, du 12 de Septembre, du 13 & du 26 du même mois, du 3 Octobre & du 17 de la même année, au fujet de l'accufation que Mr. de Sartes a portée contre le Sermon que j'ai prononcé le 7 jour de Juillet fur la Section 18. du Catéchifme.* Savoir. *Je demande que les Actes qui m'ont été délivrés foient rendus conformes à la prononciation qui m'en a été faite, ce qui fe verra par la repréfentation des Régitres des Minutes d'iceux.*

„ *Je demande l'Acte de l'Accufation figné en forme, par l'Accufateur.*

„ *Je demande l'Acte de la très-humble Remontrance que je fis par MM. Aufrere & Robethon fur l'irrégularité du Confiftoire, qui n'avoit pas fait figner l'accufation au Délateur, & qui me citoit avant que de m'avoir communiqué l'accufation.*

„ *Je demande l'Acte de l'Offre que j'ai faite de juftifier ledit Sermon dans toutes fes propofitions, contre l'accufation de Pélagianifme.*

„ *Je demande l'Acte du Rapport fait à la Compagnie par MM. Tiffin & des Marchais, que MM. Claude, Gilbert, & Mefnard n'avoient rien trouvé dans ledit Sermon qui ne fût Orthodoxe, après l'avoir lu plufieurs fois, & l'Acte de la reconnoiffance de chacun des particuliers de la Compagnie, de cette Vérité.*

„ *Je demande l'Acte du Rapport fait par MM. Claude & Gilbert, de ce qui s'eft paffé entre eux & moi fur ce fujet chez Mr. le Marquis de Ruvigny, dont ils déclaroient être fatisfaits.*

„ *Je demande l'Acte de la promeffe donnée aux Chefs de famille, qu'on me donneroit un témoignage honorable.*

„ *Je demande l'Acte de déclaration, qui me fut faite le même jour dans le Confiftoire, qu'on étoit édifié de ma Doctrine & de ma Conduite, & qu'on me donneroit un témoignage.*

„ *Je demande l'Acte que je perfifte dans mon Appel, ou les Actes de refus de chacun defdits Articles, renfermés & écrits en une Ligne. Fait au Confiftoire à Charenton, le 24 jour d'Octobre 1683.* Signé

LE CENE.

*Second Papier.*

„ *Je foufigné interpelle la Compagnie du Confiftoire de Charenton, de déclarer qui font ceux qui remarquent que j'ai donné une interprétation Pélagienne dans le Sermon fur* Rom. I. 16. *qui font défignés fous le nom de quelques-uns dans l'Acte qui m'a été communiqué du 13 Sept. afin que je connoiffe mes Accufateurs.*

„ *Je déclare à la Compagnie que je m'oppofe au témoignage que Mr. de Sartes demande, attendu la calomnie qu'il a répanduë contre moi, & la connoiffance que la Compagnie a de fa conduite peu édifiante, dont je fuis obligé de me pourvoir au Synode, fur le refus qui m'a été fait d'une réparation d'honneur contre fes injures.*

„ *Il m'a été rapporté qu'on m'accufe injurieufement contre toute vérité d'*Arianifme *pour diffamer mon Miniftére; je déclare que c'eft une impofture répanduë par d'infignes Calomniateurs, qui n'oferoient foutenir cette fauffeté en ma préfence; & interpelle la Compagnie de déclarer, fi elle n'a point de connoiffance de ceux qui me donnent ce fcandale & à toute l'Eglife.*

„ *Je demande pour ma confolation & pour l'honneur de mon Miniftére, que cet Acte, compris en 18 lignes, foit enrégîtré dans les Actes publics du Confiftoire de Charenton, &*

lande (*b*), dans le tems même qu'il prétendoit hautement qu'il ne s'écartoit point des fentimens reçus parmi les Réformés: ce petit Livre roule fur l'*Impuiffance de l'Homme & fur la Prédeftination*

,, *qu'il m'en foit délivré Acte inceffamment. Fait au Confiftoire de Charenton le 24 jour d'Octobre* 1683. Signé

Le Cene.

,, Le 28 Octobre (1) on fit un Acte qui porte en fubftance, qu'on eft furpris de fes demandes, comprifes en fes deux Mémoires, parce qu'on n'a point d'autres Actes à lui délivrer, que ceux qui lui ont été baillés, qui font conformes à ce qui eft couché dans le Livre des Délibérations de la Compagnie. Que par ces deux Mémoires il demande plufieurs Actes, qui n'ont point efté; de plufieurs chofes qui font hors des Actes de la Compagnie, & d'autres qui ne font point véritables, ou de chofes qui ont efté dites, qui n'ont point paffé en délibération. Et qu'à l'égard de ce qu'il s'oppofe à ce qu'on donne témoignage à Mr. de Sartes, qu'il n'en a point demandé, & que s'il en demande, on lui baillera l'oppofition, qu'il a formée, à ce qu'il dife fes raifons; & on lui donne Acte de ce qu'il réïtère fon Appel.

,, On prétend que l'affaire n'en doit pas demeurer là, Mr. Pajon intéreffe fon Confiftoire, & on menace de beaucoup de chofes. Je vous avouë que fi on eût marché d'un pied ferme, & qu'il ne fe fût point trouvé des perfonnes dans le Confiftoire qui euffent voulu favorifer Mr. Le Cene, il n'eût pas tant trouvé d'avantages dans les Actes qui lui ont été baillés, parce que fa conduite fut toute oppofée à ce qu'on y voit. Il faut remarquer fur l'Acte du 1 Août, que Mr. Aufrere eft chargé de dire à Mr. Le Cene la qualité de l'accufation, & il le fit, enforte qu'il pouvoit bien venir préparé; & cela eft de l'ordre: & néanmoins l'Acte n'en porte rien.

,, Sur celui du 22 Août il regimba beaucoup, ne dit rien fur la matiére de l'opération immédiate du St. Efprit, il dit, qu'il avoit traité la queftion comme plufieurs autres, qu'il nomma, & qu'il avoit partagé fa Section. Et il fut arrefté qu'il feroit prié de fe trouver au Confiftoire pour faire fa déclaration, s'il entendoit s'affujettir à la Doctrine de nos Eglifes, établie par le Synode de Charenton 1623, contre les Arminiens; & c'eft pourquoi on dit, qu'on prieroit Mr. de Ruvigny & fes Amis, de l'exciter à y venir. Mais au lieu de cela, on fait que Mr. Claude & Mr. Gilbert fe trouverent chez Mr. de Ruvigny avec lui, fans aucun Ancien, où ils agitérent ce qu'ils voulurent.

,, Sur l'Acte du 29 Août, MM. Claude & Gilbert firent leur rapport de ce qui avoit été fait chez Mr. de Ruvigny; ils dirent que Mr. de Ruvigny leur avoit dit, qu'il avoit eu bien de la peine à le réduire à faire une nette déclaration de l'Orthodoxie; ils dirent que Mr. Le Cene avoit dit, qu'il foufcrivoit la Difcipline & les Actes du Synode de Charenton: & Mr. Gilbert remarqua, que ce terme de *foufcrire*, ne vouloit pas dire qu'il les figneroit, & qu'en effet on avoit avis qu'il refuferoit de le faire. On donna avis que Mr. Le Cene avoit écrit la Conférence faite chez Mr. de Ruvigny, & qu'il avoit dit des chofes contraires à ce qui s'eftoit arrefté, qu'il en dénioit d'autres. C'eft pourquoi on ne s'arrefta pas au rapport qui avoit efté fait, parce que c'eftoit fans ordre de la Compagnie, qui avoit pris connoiffance de la plainte, & qu'il falloit faire les déclarations néceffaires au lieu où l'affaire fe devoit examiner; & il fut arrefté dés ce jour là, que le Sr. Le Cene viendroit à la Compagnie faire fa déclaration, & qu'il la figneroit, ce qui n'eft pas mis en l'Acte.

,, Sur l'Acte du 13 Septembre, Mr. Le Cene eftant entré, on lui dit, qu'on ne pouvoit luy donner un témoignage à caufe de la plainte faite par Mr. de Sartes. On le voulut faire expliquer fur la queftion: on repréfenta ce qui avoit été arrefté chez Mr. de Ruvigny: Il *tergiverfa*, il voulut le dénier; & aprés lui avoir repréfenté par plufieurs fois les chofes dont il eftoit demeuré d'accord & qu'il n'avouoit point; enfin il fut fi fort preffé par le témoignage des témoins, qu'il demeura d'accord de quelque chofe d'équipollent, & qu'il promit qu'il n'enfeigneroit point d'autre doctrine, que celle qui eft établie dans nos Eglifes; & tout le Monde, même fes Amis, reconnurent bien qu'il y avoit de la mauvaife foi à ne point éclaircir les chofes qu'on lui demandoit, & l'on fut convaincu qu'il falloit le faire figner, vu qu'il avoit dit qu'il foufcriroit la Difcipline & les Synodes, & qu'il n'en vouloit pas demeurer d'accord; & quoy qu'il l'eût dit, on a fouftrait cela de l'Acte, ce qui déplut à plufieurs, qui le témoignérent affez hautement. On fe contenta de dreffer un Acte qui pût faire voir que nous étions dans les véritables fentimens de nos Eglifes, & c'eft pour cela que ledit Sr. Le Cene ne l'a point voulu figner, & c'eft pourquoy auffi on ne lui a voulu donner d'autre témoignage, que le récit imparfait de ce qui s'eftoit paffé. Car fi on eût fait un véritable récit de ce qui s'eft paffé, il n'y a perfonne qui n'eût connu que fa Doctrine a du venin, joint que dans les deux Actions qu'il fit, il mécontenta fi fort fes Auditeurs, qu'il témoignoit avoir voulu perfévérer dans fes premiéres opinions, qui eft d'attribuer à la Parole l'Opération du St. Efprit, & non pas au St. Efprit, la vertu de la Parole. Depuis ce tems-là on s'eft tenu un peu plus fur fes gardes.

,, Il eft pourtant important que je vous faffe quelques remarques fur les Mémoires qu'il a préfentés.

,, Quant au plus grand, fur le *premier Article* il a tâché de furprendre la Compagnie, car il n'y a point d'autres Actes que ceux qu'on lui a délivrés. *Sur le fecond*, les Actes font conformes au Régitre: il a voulu infinuer une calomnie; tout ce qu'il y a, c'eft qu'on n'a pas inféré les tergiverfations qu'il a faites, & qui ont fait douter de fes fentimens, & bienque j'euffe bonne opinion de luy, l'ayant vu agir, j'ai cru qu'il ne difoit point ce qu'il croyoit, & qu'il croyoit autre chofe que ce qu'il difoit. Sur le *troifiéme*, on ne fait jamais figner les Plaintes ni les Rapports, parce que cela eftant fait en pleine Compagnie, & l'Acte en eftant dreffé, on en demeure là: autrement fi on faifoit figner, cela pourroit tirer à des conféquences irréparables, & ce feroit une occafion de traduire une perfonne en Juftice, & de lui faire faire fon procés. Sur le *quatriéme*, ce qu'il dit n'eft pas vray, Mr. Robethon ne l'ayant point cité, & n'a jamais dit qu'il eût fait cette demande, qui d'ailleurs eftoit inutile, puifqu'on ne fait point figner les Actes; & quant à la citation faite devant que de luy avoir dit la plainte, cela n'eft pas vray, parce qu'en le citant on la lui dit. Sur le *cinquiéme*, il n'a jamais demandé de juftifier fon Sermon; il n'offrit point de le repréfenter, il parla ambiguement, & fit douter de fa Candeur. Il n'avoit qu'à expliquer fa croyance & celle de nos Eglifes; mais on ne put le faire éclaircir nettement. On lui fit dire avant que de fe préfenter, qu'il eût à faire voir qu'il croyoit les Articles de notre Confeffion & les Arrêtés du Synode de Charenton fur la queftion qui fe préfentoit. On n'en put venir à bout. Sur le *fixiéme*, concernant l'Acte qui fut fait fur le récit de Mr. Taffin & Desmarchais, ils dirent bien, par forme de difcours, qu'ils avoient montré le Sermon à trois Pafteurs, mais qu'ils n'en furent pas édifiés; l'un dit, qu'il y avoit une *réticence* affectée qui fautoit aux yeux, & qu'il y avoit plufieurs circonlocutions ambiguës, à moins qu'on n'y joignît l'Opération du St. Efprit; un autre, que les paroles pouvoient s'expliquer. Et un dit, qu'il y avoit remarqué quelque chofe qui eftoit contre la Doctrine. Ce Récit ne luy feroit pas avantageux. Mais comme on n'avoit point interpellé ces Meffieurs de le faire, & qu'il ne s'agiffoit point de cela, parce qu'on ne vouloit point entrer dans un détail exact, on n'a voulu rien fpécifier. Sur le *feptiéme*, du rapport fait par MM. Claude & Gilbert, cela ne lui eftoit nullement avantageux, vu même que luy ayant été fort retif dans la Compagnie, il dénia ce qui s'eftoit paffé, & enfuite fut obligé, avec bien de la peine, à convenir des principales chofes, ce qui fut caufe de l'Acte du 13. Sept. qu'il a toujours refufé de figner, ne cherchant que l'ambiguité. Sur le *huitiéme*, c'eft une Calomnie; quatre Chefs de famille, Mr. Conrart pere; Mr. Renouar, Marchand; Mr. Fremont, Banquier; & Mr. d'Ablancour, fe préfentérent pour entrer, & dire qu'ils étoient fatisfaits de Mr. Le Cene. On refufa l'entrée, parce qu'ils n'avoient aucun intérêt en lui, & qu'on dit qu'il n'eftoit pas permis de les admettre. On leur dit qu'on feroit juftice. Et voilà tout. Sur le *neuviéme*: ayant promis de ne prêcher que la Doctrine approuvée parmi nous, on luy témoigna qu'il en eftoit à l'honneur. Mais l'Acte du 13 Sept. ayant été conçu comme il eft écrit, il n'y eut point d'autre réfolution, fi non qu'on le lui bailleroit pour témoignage, parce qu'il ne vouloit rien figner de ce qui avoit été par luy accordé & reconnu. On n'a point voulu entrer dans ce détail dans ces Actes.

,, Suite des Actes du Confiftoire.

,, *Du Dimanche* 31 *Octobre* 1683.

,, Mr. Le Cene s'eft préfenté à la Compagnie, & a demandé derechef la réponfe aux deux Mémoires, qu'il a apportés à la Compagnie le 24 Jour du mois d'Octobre, dont on luy a donné Acte; & a été arrêté qu'il luy fera délivré Copie de la Réponfe du 28 Octobre dernier.

,, *Du Dimanche* 7 *Novembre* 1683.

,, Mr. Le Cene eft venu au Confiftoire, & l'a prié de lui délivrer la Copie des deux Mémoires de demandes, qu'il a préfenté le 24 Octobre dernier, fur l'enrégîtrement qu'il a préfuppofé en avoir été fait. Et a proteflé contre les Réponfes que la Compagnie luy a fait donner, contenuës dans les Actes de fa délibération du 28 Octobre, qui lui a été délivrée le premier jour de ce mois.... Ce même jour Mr. Allix a préfenté à la Compagnie un Acte figné de luy, daté du 3 Octobre dernier, par lequel, entre les autres chofes, il déclare qu'il eft appellant du refus, qu'il prétend que la Compagnie a fait de donner un témoignage à Mr. Le Cene, & des Jugemens qu'elle a rendus; & demande qu'on dreffe & luy délivre des Actes de tout ce qui a été fait en cette affaire.

(b) *Lettres de Bayle* T. I. Lett. 49. p. 222. Edit. de 1729.

(1) Ceci paroit une fimple Rélation, & non une Copie des Actes mêmes du Confiftoire, comme ce qui précede, & ce qui fuivra.

*tion* [*B*]: c'est, dit Mr. Bayle (*c*), *le Pélagianisme tout pur*. **Mr. Le Cene sortit de France à la Révocation** de l'Edit de Nantes, il prit le parti de se réfugier en Angleterre, & il eut le bonheur d'y faire passer avec lui sa Bibliothéque, & de s'y trouver d'abord dans un état assez commode, pour n'y être pas inutile à divers Pasteurs qui s'étoient ménagés la même retraite. Il y vécut avec Mr. Allix, & divers autres de ce caractére dans l'intime union qu'il avoit contractée avec eux dans sa Patrie (*d*). L'année même de sa sortie de France, Mr. Le Cene publia des *Entretiens sur diverses Mâtières de Théologie* [*C*]. Il n'eut point d'établissement en Angleterre, n'ayant pas voulu se soumettre à la réordi-

(*c*) *Ubi supra.*

(*d*) Cette Union avec Mr. Allix ne dura point, à ce que j'ai oui dire, ce Savant Théologien étant fort éloigné des idées que Mr. Le Cene professa ensuite.

,, faire. L'heure se trouvant écoulée, il a été remis à Dimanche prochain à en délibérer.

*Acte de Mr. Le Cene.*

,, Je supplie très-humblement la Compagnie du Consistoire de Charenton, de me délivrer la Copie des deux Mémoires de demandes, que je luy ai présenté le 24 Jour d'Octobre dernier, sur l'enrégitrement qui en devroit avoir été fait. Et je proteste contre les Réponses qu'elle croit y avoir données dans l'Acte de sa délibération du 28 suivant, qui m'a été délivré le premier jour de Novembre 1683. Signé

LE CENE.

*Acte d'Appel de Mr.* ALLIX.

,, Je soussigné voyant que la Compagnie du Consistoire a refusé à Mr. Le Cene, Ministre, le témoignage qui luy est justement dû, pour l'édification qu'il a donnée pendant sa demeure au milieu de nous; & qu'on prétexte ce refus, de ce qu'il n'a pas voulu signer les déclarations qu'on luy a demandées; & au-lieu d'entrer dans l'examen de l'accusation de Mr. de Sartes, dont il s'agissoit, & sur laquelle on l'avoit cité: voyant de plus que la Compagnie prétend dresser contre luy des Actes, qui vont à flétrir l'honneur de son Ministére, sous ombre de rapporter les éclaircissemens qu'il a donnés, quoyqu'il n'y eût contre luy aucune plainte recevable, proteste contre ce refus, & contre la délibération de dresser lesdits Actes, & appelle au Synode prochain du jugement du Consistoire, & pour la poursuite de mon Appel interpelle la Compagnie de dresser incessamment les Actes de tout ce qui s'est passé dans la suite de cette affaire, & de toutes les délibérations qui ont été prises dessus, sauf à expliquer en particulier tous les Griefs qui ont été faits à Mr. Le Cene & à moy, dans toute la procédure de la Compagnie. Fait à Charenton le Dimanche 3 Octobre 1683. *Signé*

ALLIX. *Min.*

,, *Du Dimanche 14 Novembre 1683.*

,, La Compagnie délibérant sur l'Acte qui luy a été présenté par Mr. Allix, Dimanche dernier, a déclaré, qu'encore que ledit Sr. Allix eût dit dans la Compagnie, le 3 Octobre dernier, qu'il étoit Appellant de ce qui avoit été fait en l'affaire de Mr. Le Cene, n'en ayant point donné l'Acte par écrit, elle avoit présumé qu'il avoit reconnu qu'il n'a pas lieu de se vouloir rendre partie en cette affaire, & pour cela même elle n'en avoit point fait aussi aucun Acte de sa part; elle l'exhorte encore à s'en départir, & néanmoins s'il ne le fait pas, les Députés au Synode seront chargés de Mémoires du Consistoire, & le présent Acte sera délivré au Sr. Allix, avec Copie de ce qui a été fait en l'affaire dudit Sr. Le Cene.

,, Depuis ce tems-là, *continue l'Auteur des Extraits*, on n'a rien dit. Mr. Le Cene & Mr. Allix se sont assemblés, ont fulminé, & n'ont point voulu se départir de rien; on prétend qu'ils ont plusieurs demandes à faire, & que les choses ne sont pas terminées.

,, Il faut remarquer que le 3 Octobre, lorsque Mr. Allix déclara, aussi-bien que Mr. Le Cene, qu'il étoit Appellant, il avoit son Acte d'Appel en sa main, prêt à le bailler; car cela étoit concerté; & sur ce que Mr. de ..... lui dit qu'il n'avoit point d'intérêt d'appeller, & qu'il devoit faire réflexion sur ce qu'il alloit faire, il le remit dans sa poche, & ne le présenta que le jour ci-dessus mentionné". Il sera facile à présent de juger, si les difficultés survenuës contre Mr. Le Cene, furent terminées dans le Consistoire de Charenton; & l'on verra dans la suite, si l'on avoit tort de soupçonner l'Orthodoxie de ce Ministre dans la Communion Réformée, & si l'on peut avoir une idée fort avantageuse de sa sincérité sur cet article.

[*B*] *Ce petit Livre roule sur l'Impuissance de l'Homme & sur la Prédestination.*] En voici le Titre entier: *De l'Etat de l'Homme après le Péché, & de sa Prédestination au Salut. Où l'on examine les sentimens communs, & où l'on explique ce que l'Ecriture Sainte nous en dit.* Amsterdam 1684 in-douze. Cet Ouvrage est partagé en deux Parties. La premiére est intitulée: *Examen de l'Impuissance que plusieurs Chrétiens attribuënt à l'Homme, pour les actions de la Piété & de la Vertu*; il y a dix Chapitres. Je ne m'arrêterai pas à en donner l'analyse. Je me contenterai d'en rapporter quelques traits, qui convaincront le Lecteur, que Mr. Bayle avoit raison de dire que c'étoit le *Pélagianisme tout pur*. Le Chapitre VIII est intitulé: *Des termes dont l'Ecriture se sert pour décrire la Conversion de l'Homme.* Voici comment il y parle. ,, Il est vrai cependant que quand l'Ecriture parle de la Conversion de tous les Hommes en général, elle employe des termes qui ne semblent pas présupposer moins que l'illumination d'un aveugle, la résurrection d'un mort, & la production des Créatures toutes nouvelles, jusques-là qu'elle déclare que c'est en quelque sorte Dieu seul qui opére ce changement, sans que l'homme y contribuë aucune chose. Mais quoique ces objections soient fortes, si on y veut prendre garde un peu de près, il est facile de remarquer, que comme on ne peut pas prendre à la lettre les descriptions de la corruption de l'homme, ni presser les comparaisons qui la représentent, sans s'éloigner du but & du dessein de la Parole de Dieu, qu'aussi ces actions de Dieu sur le cœur de l'homme, veulent être interprétées favorablement, & n'être pas pressées à la rigueur. Car par exemple, quand il est dit que Dieu *nous ôte un cœur de pierre, & nous donne un cœur de chair, qu'il nous illumine, qu'il nous renouvelle; qu'il nous crée de nouveau, qu'il nous ressuscite; qu'il nous donne de croire en Christ*, qu'enfin *il produit en nous le vouloir & le parfaire selon son bon plaisir*; ce n'est pas à-dire .... que Dieu agisse par sa toute-puissance ..... mais cela signifie seulement, que Dieu y a employé le Ministére de ses Serviteurs ..... & quand il est dit que Dieu *nous renouvelle*, ou *qu'il nous engendre pour être ses enfans*, les Apôtres nous disent formellement, que c'est par l'instruction que nous pouvons puiser dans l'Ecriture; & Dieu nous donne de croire en lui, quand il fait retentir à nos oreilles la Prédication de la Vérité. Il produit en nous le vouloir & le parfaire, par ses promesses & ses menaces, & par les autres moyens qu'il a en main, propres à émouvoir notre volonté à lui obéir, & à nous faire réüssir dans cette glorieuse entreprise ........ Et ne disons-nous pas tous les jours, que nous avons donné la volonté & les moyens de réüssir dans ses entreprises à celui, à qui nous avons donné quelque bon conseil? A combien plus forte raison cela ne se peut-il pas dire de Dieu, qui nous donne de si salutaires conseils"? Voilà ce que pensoit & ce qu'écrivoit vraisemblablement déja Mr. Le Cene, dans le tems qu'il remuoit ciel & terre à Paris, contre ceux qui lui attribuoient ces sentimens. Qu'on pense selon sa Conscience, à la bonne heure, mais quel nom méritent ceux qui crient à l'injustice, quand on leur attribuë leurs véritables opinions, & qui les veulent déguiser? Veut-on savoir ce que c'est que l'Image de Dieu à laquelle l'homme a été créé? Mr. Le Cene nous apprend qu'elle ne consiste pas en justice & sainteté, non *en examinant l'Ecriture, où il est parlé de cette Image, il n'y a rien d'approchant de cette doctrine.* ,, Car, premiérement, quoiqu'on rejette comme une extravagance la pensée de quelques Juifs sur les textes de la Genése, qui en parlent, qui veulent que quand il est dit que Dieu fit l'homme à son Image, ce soit à-dire *sur l'idée qu'il en avoit formée auparavant en lui-même*; il est constant qu'il n'y a rien dans cette pensée qui ne s'accorde fort bien *& avec les paroles du texte* de Moïse, & avec la vérité, puisque Dieu qui est la sagesse même, ne fait rien sans y avoir pensé auparavant (2)". Sur ce pied-là, non seulement l'homme, mais le plus vil de tous les animaux est créé à l'Image de Dieu, ce n'est plus un privilége particulier à l'homme, *Dieu, qui est la sagesse même*, n'a fait certainement aucune créature, pas le moindre ciron, sans y avoir pensé. Quoique dans la suite Mr. Le Cene dise que par l'Image de Dieu on peut entendre l'empire qu'il donna à l'homme sur toutes les Créatures, la pensée des Juifs lui a tellement plû, que dans sa Nouvelle Version Françoise de la Bible dont nous parlerons dans la suite, il l'a substituée de sa propre autorité *aux paroles du texte de Moïse: Le Souverain dit ensuite, faisons les hommes sur le dessein & sur l'idée que nous en avons formée* (3). La seconde partie du petit Ouvrage dont nous rendons compte, est intitulée, *De la vocation & de la Prédestination des Gentils à la connoissance de Dieu par l'Evangile.* Elle est en trois Chapitres fort longs, & l'Auteur prétend, que ,, par la Prédestination, dont parle St. Paul, il ne faut du tout entendre autre chose, que la prédiction que Dieu avoit faite de la vocation des Gentils, & de ceux d'entre les Juifs qui *se voudroient* laisser convertir à la prédication de l'Evangile". Voilà qui est net & sans équivoque.

(2) *De l'Impuissance de l'Homme.* Ch. X. pag. 117. 118.

(3) Genes. I. 26.

[C] *Entretiens sur diverses Matiéres de Théologie.*] Le Titre entier est: *Entretiens sur diverses Matiéres de Théologie, où l'on examine particuliérement les Questions* de la Grace immédiate, du Franc-Arbitre, du Péché Originel, de l'incertitude de la Métaphysique, *& de* la Prédestination. *Premiére Partie.* Amsterdam 1685 in-douze. *La seconde Partie*, qui est de Mr. Le Clerc (4), a pour titre: *Entretiens sur diverses Matiéres importantes de la Théologie.* Chaque Partie contient cinq Entretiens. Il ne s'agit ici que de la Premiére qui est de Mr. Le Cene. Pour la faire connoître aux Lecteurs, je me contenterai de rapporter ce que Mr. Bayle en dit lorsqu'elle parut (5). ,, On examine dans le ,, pre-

(4) *Voy.* Lettres de Bayle T. I. p. 219. not. (2). & Le Clerc *Bibl. Univ.* T. V. p. 219. 220.

(5) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Avril 1685. Art. 15 du Catalogue des Livres nouveaux.

ordination, „ il se ferma par ce moyen une porte, que d'autres, *dit-on*, s'ouvrirent aux Bénéfices, „ à la faveur d'une plus grande souplesse". Mais si Mr. Le Cene se ferma la porte aux Bénéfices de l'Egli-

„ premier Entretien si pour convertir un homme il est nécessaire que le St. Esprit agisse immédiatement sur lui, & on soutient que non. On satisfait dans le suivant aux passages de l'Ecriture qui sont allégués pour prouver la nécessité de la Grace immédiate. On soutient dans le troisiéme que l'homme n'a point perdu son Franc arbitre, & qu'il est encore libre d'une liberté d'indifférence, qui est la seule, selon cet Auteur, qui mérite d'être appellée liberté. On examine dans le quatriéme & dans le cinquiéme, la question du Péché Originel, & l'on rejette les quatre maniéres différentes dont les Théologiens l'expliquent. L'Auteur prétend que ni l'ancienne Eglise Judaïque, ni une bonne partie des Peres, n'ont jamais cru ni connu cette espéce de Péché. Il répond aux objections d'un air qui fait connoître, que s'il n'est pas Orthodoxe, il est du moins homme d'esprit". On voit régner dans ces Entretiens les mêmes principes, que dans le Traité de l'Impuissance de l'Homme & de la Prédestination. Tout cela ne sont que des Contes de vieille. Je ne m'arrêterai point à disputer sur la matiére, on sait depuis longtems ce qu'il y a à dire sur ce sujet. Mais un article plus curieux, & qui intéressera davantage, regarde les vrais sentimens du fameux Mr. *Pajon*, que Mr. Le Cene a prétendu suivre : Ecoutons-le dans son *Avertissement*, qui est à la tête des *Entretiens*. „ Il y a quelques années, *dit-il*, qu'un célébre Théologien Réformé de France a commencé à parler plus distinctement que l'on n'avoit fait depuis longtems, de la maniére dont Dieu convertit l'homme. Le Commun des Théologiens croit que cela se fait par une opération immédiate du St. Esprit, qui agit d'une maniére incompréhensible sur la substance de l'Ame, & qui éclaire non seulement l'entendement, mais fléchit aussi la volonté par sa Toute-puissance. Ce Théologien au contraire soutient, *que la prédication de la Parole de Dieu, accompagnée de diverses circonstances, qui contribuent toutes à amollir le cœur de l'Homme, telles que sont une bonne éducation, de bons exemples, une liaison particuliére avec des personnes pieuses, les afflictions, & une infinité d'autres choses, qui nous touchent naturellement*, il soutient dis-je, *que toutes ces circonstances jointes à la Parole de Dieu, sont suffisantes pour nous convertir, sans qu'il soit besoin de supposer une Opération immédiate du St. Esprit, dont l'Ecriture, selon lui, ne nous a rien dit.* Quelques personnes qui se piquent de ce zéle d'Orthodoxie, qui a tant causé de maux au Christianisme, mais qui ne s'avisent jamais de se faire honneur de l'observation du précepte le plus important de l'Evangile, se sont extrémement emportées contre celui qui a proposé ce sentiment. On a dit que cette doctrine étoit pire que tout ce que Pélage avoit avancé autrefois . . . . . . Les efforts qu'on a faits pour l'étouffer, ont donné la curiosité à plusieurs Théologiens, de savoir en quoi consistoit cette Hérésie prétenduë, & il est arrivé qu'en examinant cette matiére ils ont cru voir que ce qu'on appelloit Hérésie étoit très véritable, & ils l'ont avoué". Le reste est sur le même ton, tout ce qu'on débite sur le Franc-Arbitre, sur le Péché Originel passe sous la même Autorité. Mais seroit-il bien vrai que Mr. Pajon ait enseigné les doctrines, que Mr. Le Cene, & d'autres, qui ont prétendu n'être que les Disciples de ce fameux Théologien, ont publiées? Et ces Messieurs n'ont-ils pas voulu se mettre en quelque façon à couvert sous un nom célébre? C'est ce dont je vais mettre chacun en état de décider, par un Exposé de la Doctrine de Mr. *Pajon*, dont j'ai l'Original dressé, à ce qu'il paroit, de sa propre main; on y verra que s'il s'éloignoit à quelques égards de la doctrine communément reçuë, il étoit néanmoins fort éloigné des sentimens de Mr. Le Cene, quoique celui-ci en dise. Voici la Piéce.

„ *Sommaire de la Doctrine du Sieur* PAJON
„ *sur la Grace.*

„ Il estime, premiérement, que Dieu est l'Auteur de tout le bien qui est en nous, tant à l'esgard des actes qu'à l'esgard des habitudes, & même des premiéres dispositions, sans estre pourtant l'Autheur du mal.

„ Secondement, il estime que Dieu desploye une efficace particuliére de son Esprit envers les élûs, & même singuliére envers chacun des élûs, & que par-là il est l'Autheur de la différence qui se trouve non seulement entre l'éleû & le reprouvé, mais même entre Eleû & Eleû, dont l'un est plus illuminé & plus régénéré que l'autre.

„ Tiercement, que cette efficace, ou particuliére envers les Eleûs, ou singuliére envers chacun des Eleûs, est *une opération* TOUTE-PUISSANTE *&* INVINCIBLE *du St. Esprit*, laquelle estant une fois posée, il est possible que le pécheur ne soit pas converti.

„ En quatriéme lieu, il tient pour indubitable, que cette action toute-puissante de l'Esprit de Dieu se desploye en nous, non simplement à la présence de la Parole, comme si la Parole n'estoit qu'un signe externe de l'action toute puissante de l'esprit de Dieu, mais par le ministére même de la Parole, qui est la semence de nostre Régénération, & la Puissance de Dieu en salut à tout croyant.

„ En cinquiéme lieu, il conclud de toutes les choses cy dessus, que *ce que cette Parole est efficace* en l'un plutôt qu'en l'autre, *ne vient point de celuy en qui elle est efficace*, comme si par son Franc-Arbitre ou de son propre mouvement il s'estoit discerné luy-mesme, *mais de la pure liberté de l'Esprit de Dieu*, qui, ne devant rien à personne, souffle où il veut, quand il veut, & en la maniére comme en la mesure qu'il veut.

„ Il adjouste, en sixiéme lieu, que cette efficace toute-puissante de l'Esprit, dont il vient d'estre parlé, est un effet du decret de l'Election, par lequel Dieu de toute éternité, & selon son bon plaisir, a esleu un certain nombre d'hommes, non seulement au salut par la Foy, mais aussy à la Foy afin qu'ils parviennent au Salut, lequel nombre est tellement deffiny & limité devant Dieu, qu'il est impossible qu'il soit accreu ou diminué d'un seul homme.

„ *Quant aux Erreurs que l'on luy impute.*

„ C'est sans raison que l'on le soupçonne d'avoir jamais eue aucune intention *de nier* ou d'*affoiblir le Péché Originel*; il nie seulement que le Péché Originel consiste dans la Corruption de la substance de l'Ame, ou dans l'extinction de ses facultez, comme Flaccius Illyricus soustenoit autrefois; mais il le fait consister dans de vicieuses habitudes qui sont survenuës à nos Facultés qui ont jetté des ténébres dans l'Entendement, & de la malice dans la Volonté.

„ C'est sans fondement encore, que l'on l'accuse d'avoir eu aucun dessein *de nier* ou d'*affoiblir l'impuissance naturelle de l'homme à faire le bien*; il soustient seulement que cette impuissance de l'homme ne consiste pas dans l'extinction de ses facultés, mais dans les viticeuses habitudes du péché, soit Originel, soit acquis; desorte que quand il a parlé de la puissance de l'homme à faire le bien, il a entendu cela seulement de ses facultés, qu'il estime luy estre demeurées aprés le péché; mais au reste il a tousjours creu que ses facultés ne pouvoient avoir aucun mouvement au bien qui ne leur fust *inspiré par* l'Esprit de Dieu.

„ Il n'est pas mesme vray, que dans l'explication de la *maniére* en laquelle le St. Esprit agit en nous (sur laquelle il ne voit pas que l'on doive faire de peine à personne, pourvu que l'on retienne le fonds de la chose, qui est que le St. Esprit est l'Autheur de tout nostre bien par une action insurmontable qui dépend de sa pure grace) il ait jamais nié toute *opération immédiate* de l'Esprit de Dieu; il nie seulement une opération immédiate, qui exclud l'usage & le ministére de la Parole, ou qui fait de la Parole un signe externe & sans action de la vertu immédiate de Dieu, en quoy il prétend estre conforme au Synode de Dordrecht, qui parle ainsy au 3 & 4 Chap. de ses Canons, *Art. 6. Quod igitur nec Naturæ Lumen nec Lex potest, id Spiritus Sancti virtute præstat Deus, per sermonem, sive Ministerium reconciliationis, quod est Evangelium de Messia, &c.* Et *Art. 17. Quemadmodum etiam omnipotens illa Dei operatio, quâ vitam hanc nostram naturalem producit & sustentat, non excludit sed requirit usum mediorum, per quæ Deus pro infinitâ suâ sapientiâ & bonitate virtutem suam exercere voluit, ita & hæc prædicta supernaturalis Dei operatio quâ nos regenerat, nequaquam excludit aut evertit usum Evangelii, quod sapientissimus Deus in semen regenerationis & cibum animæ ordinavit.*

„ Mais afin qu'il ne reste aucun soupçon contre ledit Sieur Pajon là-dessus, il déclare encore, qu'il souscrit de toute son Ame à tous les Actes du Synode de Dordrecht, à tous les Articles de nostre Confession de Foy, à toutes les Sections de nostre Catéchisme, & à tous les Formulaires de nos Priéres publiques, estant prest de les signer de son sang, si Dieu luy faisoit l'honneur de l'y appeller, & s'il estoit arrivé par mesgard, qu'il eust dit ou escrit quelque chose qui fust contraire ou à nos susdites Priéres, ou à nos Catéchismes, ou à nostre Confession de Foy, ou aux Actes dudit Synode de Dordrecht, ou à aucun des Articles cy-dessus posés, ce qu'il ne croit pourtant pas; bienqu'il ne se dise pas exempt d'erreur, il le révoque & le retracte comme mal dit, comme contraire à l'Analogie de la Foy, & la sainteté de la doctrine qui nous est enseignée dans les Escritures, & comme directement opposé à ses pensées, qu'il a exprimées sommairement dans les Articles cy-dessus posés, priant Dieu qu'il lui pardonne ses erreurs; & ses Freres, qu'ils usent de charité envers luy, en attendant que Dieu luy révéle les choses qu'il ne connoit pas encore, estant prest au reste de recevoir instruction de quiconque la luy voudra donner". Il est évident que Mr. Pajon étoit fort éloigné des principes qui régnent dans les Ouvrages de Mr. Le Cene, & de quelques autres, qui ont prétendu ne suivre que les idées du Pasteur d'Orléans. Mr. Jurieu avoit raison de dire (6). „ On doit cet honneur à la mémoire de Mr. P. c'est de le distinguer d'avec ces autres Messieurs. Il a au moins gardé quelques dehors, & quelques mesures avec la saine doctrine de la Grace. Nous n'avons point su qu'il détruisit la véritable doctrine de la Prédestination & de l'Election. Il „ rete-

(6) *Traité de la Nature & de la Grace. p.* 8.

l'Eglife Anglicane, il tâcha cependant de fe former une forte d'établiffement. J'apprens par une Lettre, que j'ai entre les mains, datée de Londres le 29 Avril 1697, qu'il voulut établir dans cette Ville une Eglife Socinienne & Arminienne, compofée de quelques François, Hollandois, & Anglois, mais qu'on l'en empêcha. Quoi qu'il en foit, avant ce tems-là, il étoit paffé en Hollande, où il demeura plufieurs années; il y publia en 1687 un petit Livret, intitulé *Conversations fur diverfes Matiéres de Religion* [*D*]. Son grand Objet étoit néanmoins la nouvelle Verfion Françoife de la Bible, qu'il méditoit; il en publia le Projet en 1696 [*E*], mais il en demeura là. Il retourna enfuite en Angleterre, où il a fini fes jours en 1703. Il a paru qu'il s'étoit toujours occupé de fa Verfion de la Bible, & qu'il l'avoit finie, puifque fon Fils, Libraire à Amfterdam, vient de l'imprimer en 1741. Comme cet Ouvrage a fait du bruit, & qu'il mérite à bien des égards l'attention des perfonnes, qui refpectent l'Ecriture, nous en parlerons dans les Remarques [*F*]. Je finirai cet Article, en difant un mot fur le

„ retenoit même une efpéce de Grace & de Grace irréfiftible. Mais pour ces Meffieurs ils donnent dans le plus „ honteux Pélagianifme, & le plus outré". Je ne m'étendrai pas davantage ici fur ce fujet, j'aurai peut-être occafion d'y revenir dans un Ouvrage particulier, où je me propofe, s'il plait à Dieu, de fournir des Mémoires pour l'Hiftoire Eccléfiaftique des Eglifes Réformées fur la fin du fiécle paffé.

[*D*] *Converfations fur diverfes matiéres de Religion.*] Ce petit Ouvrage fut imprimé à Amfterdam fous ce titre: *Converfations fur diverfes matiéres de Religion. Où l'on fait voir la Tolérance que les Chrétiens de différens fentimens doivent avoir les uns pour les autres, & où l'on explique ce que l'Ecriture Sainte nous dit des Alliances de Dieu, de la Juftification, & de la Certitude du Salut. Avec un Traité de la* Liberté de Confcience, *dédié au Roi de France & à fon Confeil. A Philadelphie chez Timothée de S. Amour.* 1687. On peut voir un Extrait de ces Converfations dans la *Bibliothéque Univerfelle* (7) de Mr. Le Clerc. Je me contenterai de faire deux ou trois Remarques. Le Traité de la Liberté de Confcience n'eft qu'une Traduction d'un petit Livre Latin du fameux Crellius imprimé en 1637, fous ce titre: *Junii Bruti, Poloni, Vindiciæ pro Religionis Libertate.* Il eft affez furprenant que l'Auteur des Converfations n'ait pas dit un mot fur ce fujet, & qu'il ait fait imprimer la Traduction de l'Ouvrage d'autrui, fans avertir feulement que c'eft une Traduction. Une autre Remarque que je veux faire, c'eft que Mr. Le Cene maltraite, dans la premiére *Converfation*, le célébre Mr. Claude, d'une maniére très-peu décente, & qui marque un homme aigri, & qui ne ménage plus rien: il eft vrai qu'il ne le nomme pas, mais il le défigne d'une maniere fi claire, qu'on ne peut s'y tromper (8). On voit d'abord une prétendue Lettre (9), où l'on déchire Mr. Claude d'une maniére fcandaleufe, & comme fi cela ne fuffifoit pas, on ajoûte encore de nouveaux traits, on le dépeint comme plein de préfomption & de bonne opinion de lui-même, entêté de fes hypothéfes, prétendant avoir le droit de décider dans l'Eglife, & y ramenant l'efprit de tyrannie. Mais pourquoi s'étonner que Mr. Claude effuye la mauvaife humeur de Mr. Le Cene, qui croyoit avoir fujet de fe plaindre de lui, parce qu'il n'avoit pas cru devoir donner un témoignage d'Orthodoxie à un homme, qu'il regardoit comme Pélagien, ou du moins qu'il foupçonnoit tel, & qui a lui-même prouvé qu'il l'étoit? Il a mieux aimé donner fur les doigts à plufieurs de fes bons amis, qui s'étoient foumis à la réordination en Angleterre, plutôt que de perdre l'occafion de lâcher un trait contre les autres Miniftres qui avoient cru pouvoir en faire autant. „ C'eft, *dit-il* (10), une chofe affez „ plaifante, de voir les Miniftres François foutenir que „ l'on avoit raifon à Dordrecht de dépofer les Rémontrans, comme ne pouvant exercer leur Miniftére, & „ après cela de les voir foutenir qu'ils peuvent, comme „ ils font en affez grand nombre, s'en aller demander „ l'Ordination à l'Eglife Anglicane, où l'on combat ouvertement leur Doctrine fur des queftions pour lefquelles „ ils ont tourmenté leurs Freres, qu'ils accufoient de favorifer le Parti Rémontrant".

(7) Tom. V. p. 222 & fuiv.

(8) Voy. Lettres de Bayle T. I. Lett. 73. p. 282.

(9) Converfations &c. p. 22. 23.

(10) Ibid. p. 233.

[*E*] *Il en publia le Projet en 1696.*] Cet Ouvrage parut fous ce Titre: *Projet d'une nouvelle Verfion Françoife de la Bible. Dans lequel on juftifie par raifons & autorités, que les Verfions précédentes ne repréfentent pas bien en plufieurs paffages le fens de l'Original, & qu'il eft fort néceffaire de donner une meilleure Verfion, comme on fe propofe de le faire. Par Charles le Cene.* Rotterdam 1696 in-8. Je n'ai pas deffein de donner ici le précis de cet Ouvrage, les Journaux en ont donné des Extraits, dès le tems qu'il parut. Mr. de Beauval (11) le fit connoître, & depuis que la Verfion même a paru, d'autres Journaliftes ont eu foin d'en parler (12). Je me borne à dire ici, que ce Projet contenoit plufieurs bonnes Remarques, parmi un grand nombre d'autres, qui annonçoient en quelque façon que l'Auteur, ne trouvant pas l'Ecriture affez favorable à fes opinions, il fe propofoit de la refondre de maniére qu'elle parlât le même langage que lui. Cela n'échappa point aux gens éclairés, Mr. de Beauval ne put s'empêcher de remarquer (13) qu'„ il y avoit lieu de douter, que l'on voulût accorder à „ un Traducteur, la liberté que Mr. Le Cene voudroit „ qu'il prît (de ne pas traduire fcrupuleufement mot à „ mot, même dans des paffages douteux) quand il s'agit „ de mots fufceptibles de plufieurs fens controverfés. Cela feroit fujet à trop d'inconvéniens, & ce feroit même „ fe rendre en quelque forte juge de toutes les Controverfes. Un Commentateur peut bien prendre parti, s'il „ le veut: mais il n'en eft pas de-même d'un Traducteur; „ parce que travaillant pour tout le Peuple, il n'y auroit „ *rien de plus dangereux* que fon travail, s'il lui arrivoit „ de faire un mauvais choix". Mr. Gouffet, Profeffeur dans l'Univerfité de Groningue, attaqua le Projet par un Livre intitulé: *Confidérations Théologiques & Critiques fur le Projet d'une nouvelle Verfion Françoife de la Bible, publié l'an 1696 fous le nom de Mr.* Charles le Cene; *dans lefquelles la Vérité eft défendue fur un grand nombre de Paffages de l'Ecriture Sainte. Par* Jaques Gouffet, *Profeffeur à Groningue dans l'Univerfité Provinciale.* Amfterdam 1698 in-8. Il y a dans ces *Confidérations* quantité de très-bonnes Remarques, & qui font très-bien fondées, il y manque un peu de modération: il eft vrai que fi jamais ce défaut étoit excufable, ce feroit lorfqu'on voit un homme entreprendre de falfifier l'Ecriture fous prétexte de la traduire plus exactement. Au refte le Projet de Mr. Le Cene a été traduit en Anglois, & accommodé à la Verfion Angloife de la Bible, mais le Traducteur a fupprimé le nom de Mr. Le Cene, *artifice qui n'eft pas fans exemple* en Angleterre, dit Mr. Des-Maizeaux (14). Il a paru une nouvelle Edition de cette Traduction en 1727, dédiée aux Archevêques & aux Evêques (15).

(11) Hift. des Ouvrag. des Sçavans. Juillet 1697 Art. 4.

(12) Voy. Nouv. Bibl. Octob. 1741. p. 130. & Bibl. Britann. Tom. XVIII. Part. II. Art. 6.

(13) Ubi fupra. p. 479. 480.

(14) Voy. Lett. de Bayle Tom. II. Lett. 158. pag. 756. not (11).

(15) Bibl. Britann. T. XVIII. Part. 2. p. 344.

[*F*] *Nous en parlerons dans les Remarques.*] Cette nouvelle Verfion a pour Titre: *La Sainte Bible contenant les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teftament. Nouvelle Verfion Françoife par* Charles le Cene. Amfterdam 1741 in fol. deux Tomes. On trouve d'abord à la tête un *Avertiffement de l'Editeur.* Enfuite vient le *Projet*, tel que Mr. Le Cene l'avoit publié; mais comme ce n'étoit que la premiére Partie, on y a joint la feconde qui n'avoit jamais paru. On trouve outre cela au-devant de chaque Livre de l'Ancien Teftament un Avertiffement, qui en fait connoître l'Auteur, qui marque en quel tems il a vécu, à quelle occafion il a compofé fon Ouvrage, & quelques autres particularités néceffaires pour l'intelligence des Auteurs Sacrés. En tout cela il y a du bon & de l'utile: il feroit à fouhaitter que Mr. Le Cene s'en fût tenu à ce qui peut rendre la lecture de l'Ecriture Sainte plus utile à tous les Chrétiens, & qu'il n'eût pas entrepris de mettre dans les Livres Sacrés, non ce que les Auteurs infpirés ont dit, mais ce qu'il penfoit en fon particulier. Sous prétexte qu'il ne faut pas traduire toujours mot à mot, qu'il faut exprimer le fens plutôt que les termes, le nouveau Traducteur s'eft permis des libertés, qui défigurent l'Ecriture Sainte, & qui ne peuvent que révolter. Mon deffein n'eft pas de faire un examen détaillé de cette Verfion, je me contenterai de quelques Remarques. Mr. Le Cene a affecté une fingularité bizarre & ridicule en bien des chofes, qui bien loin de rendre l'Ecriture plus claire & plus intelligible, y donne fouvent un fens ou faux, ou ridicule: par exemple il a prefque par-tout traduit le mot Hébreu *Adam* par *Hommes du Commun*, & celui d'*Ifch* par *Hommes de mérite*, *Perfonnes de confidération*, *Hommes confidérables*, &c. Il eft vrai que l'un & l'autre de ces termes reçoit quelquefois le fens qu'il y donne, mais il n'eft pas moins certain que ce n'eft pas leur fignification la plus générale & la plus ordinaire, & que le nouveau Traducteur y a donné ce fens dans des paffages où il eft évident qu'ils doivent fe prendre dans leur fignification générale, d'*Hommes* en général. Par exemple voici comment il traduit le vs. 6. du Chap. IX. de la Genéfe: *Le fang de celui qui aura répandu le fang d'un homme* du commun *par un homme* du commun, *fera répandu, car le Souverain a fait l'homme* du commun *pour lui reffembler.* Jufques ici on avoit cru, que les Grands pouvoient être confidérés comme étant d'une maniére particuliére les Images de la Divinité, mais Mr. Le Cene nous apprend que ce font les *Hommes du commun*: on avoit cru encore que le meurtre en général étoit défendu, mais la *nouvelle* Bible nous apprend qu'il n'y a que les *Hommes du commun* dont il n'eft pas permis de répandre le fang. On peut voir encore Genéfe VI. 3. 5 — 7. Sur les *Hommes de mérite* ou de *confidération* voyez Genéfe XIII. 13. XVII. 27. vous y apprendrez qu'il n'y avoit que *les Perfonnes de confidération* de Sodome, qui *étoient des Scélérats*; qu'il n'y eut que *les Hommes confidérables* de la maifon d'Abraham, qui *furent circoncis avec lui.* Si on lit le Livre d'Efter, les Chapitres III. & VI. de Daniel, on y apprendra que dès le tems d'Affuerus, de Nébucadnezar, de Darius Méde, il y avoit des *Bachas*, des *Beglerbeis*, des *Agas*, des *Cadis*, des *Tefterdares*, des *Alphakis*, des *Moupheis*, tous gens très-connus au commun des Lecteurs, pour lefquels ces noms-là font bien plus clairs, que ceux de *Satrapes*, de *Gouverneurs*, de *Lieutenans*, de *Confeillers*, &c. que la Verfion commune employe! Dans les Evangiles, les *Scribes* & les *Docteurs de la Loi*, font devenus des *Notaires* & des *Docteurs*

le caractére de Mr. Le Cene, tel qu'il m'a paru par la lecture de ses Ouvrages. C'étoit un homme qui avoit bien étudié, & plus savant que plusieurs autres Ministres de son tems; il avoit du génie, & écrivoit assez bien; fin & hardi, il soutenoit ses opinions avec adresse & d'une maniére propre à

*en Droit.* Qui ne voit en tout cela une bizarrerie ridicule, qui expose l'Ecriture à la raillerie des Libertins?

Encore si Mr. Le Cene s'en étoit tenu-là: mais il a falsifié & traduit d'une maniére infidéle un grand nombre de passages, pour mettre son Systême Pélagien & Socinien dans l'Ecriture. Comme cet Article est important, je m'y étendrai un peu davantage, sans pourtant rapporter tous les exemples que j'ai en main, je me borne à trois ou quatre. Pseaum. CX. 4. *Dieu a juré, & ne le retractera point, mon Roi Juste, vous serez Sacrificateur comme je l'ai ordonné.* On supprime le mot de (*Legnolam*) *éternellement*; & par-là on rend fausses les citations de ce passage qui se trouvent dans l'Epître aux Hébreux, V. 6. 10. VII. 17. &c. Ce défaut de correspondance entre l'Ancien & le Nouveau Testament se remarque en plusieurs autres passages; Voy. Genés. V. 24. Conf. avec Héb. XI. 5. Pseaum. II. 7. Conf. Héb. I. 5. Héb. V. 5. Pseaum. XLV. 7. 8. Conf. Héb. I. 8. Esaie LXI. 1. Conf. Luc. IV. 18. 19. Esaie VII. 14. Conf. Matth. I. 22. Je reviens à la falsification & à l'infidélité. Esaie IX. 5. *L'Enfant nous est né, un fils nous a été donné, & on lui a mis l'Empire sur les épaules, & on le nommera le* FORT HEROS &c. l'Original porte *El gibbor*, le *Fort & le Puissant*: cette infidélité est d'autant plus frappante, que dans le Ch. I. de la seconde Partie de son *Projet*, Mr. Le Cene reconnoit & soutient lui-même que le nom d'*El ne designe pas moins Dieu, que celui de* JEHOVA: pourquoi donc corriger ici sans nécessité la Version ordinaire, qui est fidéle? la raison n'est pas difficile à deviner, quand on examine les passages du Nouveau Testament, où il s'agit de la Divinité de Jésus-Christ; le terme de *Héros* ne réveille aucune idée de Divinité, & il étoit bon de préparer peu à peu les Lecteurs à la voir disparoitre dans les passages où ils étoient accoutumés à la trouver. C'est sans doute dans la même vuë, qu'on lit Genés. XIX. 24. *Comme Dieu faisoit tomber des Cieux une pluye copieuse & Divine de feu & de souffre sur Sodome & Gomorrhe.* Au-lieu que l'Hébreu porte que *Jehova* (l'Eternel) *fit pleuvoir du feu & du souffre, de par l'Eternel* (*Méeth Jehova*); d'ailleurs qu'est-ce qu'une *pluye divine*? Matth. XXVI. 26. 27. & dans tous les autres endroits, où se trouve l'institution de la Ste. Céne, Mr. Le Cene a traduit *Ceci* REPRÉSENTE *mon Corps mort. Ceci* REPRÉSENTE *mon sang*: infidélité manifeste; puisqu'on ne convient point que ce soit-là le sens des Passages, & que l'Eglise Romaine les regarde comme le fondement de la Présence réelle & de la Transubstantiation: je croi qu'elle a tort; mais il ne s'agit pas de cela, il faut laisser le Texte tel qu'il est, & tous les Protestans Réformés ne peuvent que desavouër un Traducteur tel que Mr. Le Cene, qui les exposeroit à de justes reproches de la part des Docteurs de l'Eglise Romaine; c'est dans son genre la même falsification, que celle du P. Veron, qui s'avisa de mettre *la Messe* dans une Edition Françoise de la Bible, traduite par les Docteurs de Louvain, Paris 1646, c'est au vs. 2. du Chap. XIII. du Livre des Actes, où on lit que les Apôtres *disoient la* Messe *au Seigneur*. Cette infidélité est sur-tout remarquable dans un un grand nombre de passages où il s'agit des Doctrines les plus importantes; on y voit clairement que Mr. Le Cene ne trouvant pas que l'Ecriture favorisât ses Opinions, a hardiment falsifié les passages, pour lui faire parler le langage qu'il vouloit qu'elle tint. Il anéantit le Dogme de l'*Incarnation* du Fils de Dieu. Jean. I. 14. *Cet Oracle* ETOIT *un Corps humain.* Version non seulement fausse mais extravagante, puisqu'on diroit, à adopter les principes mêmes du Traducteur, que Jésus-Christ n'avoit point d'âme. 1 Tim. III. 16. *Puisqu'on ne peut nier que ce ne soit le plus grand mystére que celui de la piété.* QUI *a été manifesté* PAR DES HOMMES INFIRMES &c. Hébr. II. 14. *Et ainsi ses enfans étant formés de chair & de sang, il en a été aussi* COMPOSÉ. Pour l'*Existence éternelle* & la *Divinité* de Jésus-Christ, on la chercheroit vainement dans la Bible de Mr. Le Cene. Jean I. 1-4. *L'Oracle étoit dès le commencement, & cet Oracle* SE RAPPORTOIT *à Dieu, l'Oracle même étoit Dieu. Il* SE RAPPORTOIT *dès le commencement à Dieu, toutes choses ont été faites* EN SA CONSIDÉRATION, *& rien n'a été fait que* PAR RAPPORT *à lui.* Et pour qu'on ne prît en un sens contraire à l'intention du Traducteur, ces paroles qu'il n'a osé supprimer, *l'Oracle même étoit Dieu*, il a eu soin de mettre dans le vs. 14, *que cet Oracle* ÉTOIT *un Corps humain.* Coloss. I. 16. 17. *Puisque toutes les choses qui sont dans les Cieux & sur la Terre, celles qui sont visibles, & celles qui sont invisibles, soit ceux qui sont sur le trône, soit les Dominateurs, soit les Princes, soit les Potentats, ont été établis* POUR *lui; toutes ces dignités ont été établies* POUR *lui & à* CAUSE DE *lui. Il est au dessus de toutes ces choses, & elles subsistent toutes* POUR *lui.* Voyez encore Jean VIII. 58. XVII. 5. 24. Rom. IX. 5. Philipp. II. 6. 7. Heb. I. 2. & ayez soin de consulter toujours l'Original. La plupart des Oracles qui regardent le Messie, sont ou affoiblis ou détruits, soit par la version, soit par les argumens qui sont à la tête des Chapitres. Toutes les Promesses faites à Abraham sont restreintes au temporel: on peut consulter Genés. XII. 2. 3. XXII. 18. XXVI. 4. XXVIII. 14. Les Pseaumes qui, de l'aveu de presque tous les Interprétes Chrétiens, sont prophétiques, sont appliqués dans cette nouvelle Bible uniquement à David ou à Salomon, tels sont les Ps. II. XXII. XL. LXIX. CX. & le XLV. Les Chapitres LIII & LXI. ne regardent plus directement le Messie. Voyez aussi Esaie VII. 14. Conf. avec Matth. I. 22. & Michée V. 2. Comme Mr. Le Cene a cru être en droit de retrancher de l'Ecriture ce qui ne convenoit pas à ses hypothéses, il s'est aussi attribué le privilége d'y ajoûter, pour qu'elle parlât le même langage que lui. Par exemple, pour qu'on ne crût pas que les Auteurs S. ayent regardé la Corruption humaine comme universelle, il a ajoûté dans les passages qui s'y rapportent, un *présque*, il y a mis des *hommes du commun.* Comme *Pseaum.* XIV. 1-3. *Rom.* III. 9-12. Il a aussi banni de l'Ecriture les Decrets éternels, dans les passages où les Ecrivains S. ont parlé d'une chose, que Mr. le Cene ne croyoit point; n'a-t-il pas eu raison? la méthode est commode, mais elle est un peu dangereuse, car sur ce pied-là nous aurions bientôt autant de Bibles différentes qu'il y a de Sectes Chrétiennes. On peut voir comment il s'y est pris sur cet Article. *Act.* II. 23. IV. 27. 28. *Rom.* VIII. 27. 28. *Ephes.* I. 2. Enfin pour que tout son Systême se trouvât dans l'Ecriture, il a eu soin de corriger les Passages dans lesquels il est parlé de la Grace; par exemple, Rom. IX. 15. *Cela ne dépend donc pas* SEULEMENT *de celui qui veut, ni de celui qui court, mais* AUSSI *de Dieu qui fait miséricorde.* 1 Corinth. III. 7. *Ni celui qui plante, ni celui qui arrose ne sont rien* DE CONSIDÉRABLE, *mais Dieu qui fait croître* DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ. Il ne faut pas oublier, que pour rendre, selon lui, le texte de l'Ecriture plus complet, Mr. Le Cene y a inséré presque toutes les diverses Leçons qu'il a pu ramasser, & cela sans choix ni discernement, il a surtout adopté ce qui se trouve dans le Manuscrit, donné par Beze à l'Université de Cambridge; on peut voir de ces Additions, *Matth.* III. après le vs. 12. celle-là est tirée de St. Jérôme Lib. III. *adv. Pelagian.* au comm. Ce Pere cite les paroles qu'on y lit, comme étant tirées de l'Evangile selon les Hébreux à l'usage des Nazaréens. Voy. aussi *Matth.* XX. après le vs. 28. *Luc.* VI. 5. *Jean* VIII. 8. Luc. XI. 2. 15. XXIII. 43. 1 Timoth. IV. 1. & ailleurs.

Il paroît par tout ce qu'on vient de remarquer que cette Version est très-*nouvelle*, comme le dit l'Editeur, & même *si nouvelle*, qu'on peut dire qu'à bien des égards les Chrétiens, qui n'entendent point les Originaux, n'ont point eu l'Ecriture Sainte jusqu'à présent, si cette Version est une fidéle Copie de l'Original. Aussi le Synode des Eglises Walonnes des Provinces-Unies a-t-il cru devoir prendre connoissance, de cette Version, étant imprimée à Amsterdam, & l'Auteur portant au titre le nom de Ministre du St. Evangile, on auroit pu croire dans la suite des tems, que c'étoit un Ouvrage sorti & reconnu de l'Eglise Réformée. Au mois de May 1742, une des Eglises de ces Provinces dénonça cette Version au Synode, assemblé à Arnhem: cette Assemblée pour ne rien faire qu'après mûr examen, & avec connoissance de cause, nomma par un Acte Secret des Commissaires pour examiner cette nouvelle Bible. Trois mois après, savoir en Septembre de la même année, les Commissaires ayant fait leur rapport au Synode assemblé à la Brille, le Corps prononça unanimement le jugement suivant. „ Le Vén. Synode déclare so„ lemnellement que la *Nouvelle Version Françoise de la Bible* „ *par Mr. Charles Le Cene*, imprimée à *Amsterdam*, en 1741 „ in-fol. est un Livre digne de censure & de mépris, & „ qui bien loin de pouvoir contribuer à l'édification publi„ que, tant à cause qu'il régne dans cette Version une affecta„ tion de se singulariser très-blâmable, & qu'elle est très„ arbitraire, que parce qu'elle est infidéle, remplie de fal„ sifications, qu'elle fait disparoître à divers égards l'har„ monie qu'il y a entre l'Ancien & le Nouveau Testament, „ qu'on y a inséré comme autentiques des passages dont „ l'autorité n'est point reconnuë, & qu'on y donne attein„ te à plusieurs Dogmes Capitaux de notre Sainte Religion, „ en favorisant des Erreurs dangereuses." Et après avoir rapporté des exemples, & avoir remarqué qu'on en pourroit grossir la liste, le Synode finit en disant „ C'en est as„ sez pour autoriser la Compagnie à condamner cette Nou„ velle Version, comme n'étant point une fidéle Copie de „ la Parole de Dieu, & pour exhorter tous Chrétiens de „ nôtre Communion à se garder d'un pareil Ouvrage." Parmi les infidélités le Synode n'a pas oublié de relever celle qui regarde l'Institution de la Ste. Céne, afin que l'on ne pût jamais reprocher aux Réformés, qu'ils ont permis qu'on falsifiât l'Ecriture, pour appuyer mieux leurs sentimens.

——— *Non defensoribus istis*
*Tempus eget.*

Je ne dois pas oublier que le Synode a nommé des Députés, pour informer les Puissances de cette affaire, & pour solliciter, que le Cours de cette Nouvelle Version de la Bible soit arrêté. Il est vrai qu'il n'y a guéres d'apparence qu'elle fasse jamais fortune, à moins que ce ne soit parmi les Sociniens, à l'usage desquels elle seroit tout-à-fait propre.

à éblouïr ; mais il paroît d'ailleurs qu'il aimoit les paradoxes, les routes nouvelles, & que tout sentiment communément reçu, lui déplaisoit par cela même ; je ne sai même, si en examinant sa Version de la Bible, on n'y trouvera pas qu'il doit y avoir eu avec tout cela quelque chose de bizarre dans son tour d'esprit.

☞ CHEVREMONT (ABBE' DE) *, étoit Anglois ou Ecossois d'origine, & Lorrain de nation. Il partit de la Cour d'Angleterre en 1660, à l'âge de seize ans, pour voyager, sous la conduite d'un Gouverneur Anglois, sçavant & curieux, avec lequel il a vu, pendant treize ans de Voyages, presque toute l'Europe, & une partie de l'Asie & de l'Afrique. Après la mort de son Gouverneur, & dans un âge plus avancé, il s'est acquis une grande reputation dans les Cours de Rome, de Vienne, de Suéde, de Pologne, de France, de l'Electeur de Baviere, à Venise, & même en Hollande quelques années avant sa mort : il y a laissé à un Particulier plusieurs Ecrits, & entre autres un Manuscrit de 400 pag. grand papier *in-folio*, intitulé, l'*Académie des Voyageurs & des Politiques* [A]. Parmi les autres Ecrits de cet Auteur, il y a l'*Art de régner, par Maximes*, qu'il avoit dessein de présenter au Roi de France, ou au Dauphin ; mais comme il étoit un peu sourd, personne de ses Amis n'a voulu s'employer pour lui procurer une audience favorable. Il y a cent Maximes, qui ont chacune leur Commentaire. Parmi ses Ecrits on trouve aussi, *Le Ministre d'Etat*, par Maximes ; *dans la Guerre ; dans les Finances ; dans la Marine & dans le Commerce ; dans la Négotiation extraordinaire, Etrangere, ordinaire ; dans la qualité de premier Ministre d'Etat* ; sur chacun de ces titres il y a cinquante Maximes. „ L'on peut avoir trouvé parmi les papiers du Cardinal d'Estrées, plusieurs projets „ d'importance pour le bien de l'Etat & pour la paix de l'Eglise, puisque l'Abbé de Chevremont étoit „ très-bien dans l'esprit de cette Eminence, de-même que dans celui du Maréchal de Vauban, chez „ qui on a trouvé après sa mort quelques Ecrits qui ont été imprimés, & qui ont du rapport avec „ ce que l'on trouve ici dans les Ecrits de cet Abbé (a)".

* Sur un Mémoire d'une main inconnuë qui nous a été communiqué, & que nous savons venir originairement d'un Seigneur illustre de France, que nous ne croyons pas devoir nommer.

(a) Ce sont les propres termes du Memoire MS.

[A] *L'Académie des Voyageurs & des Politiques.*] Cet Ouvrage est une espéce de Journal de tout ce que ces Voyageurs ont appris de remarquable dans le cours de leurs Voyages, & dans leurs entretiens avec les gens d'esprit & d'érudition qu'ils ont rencontrés, parmi lesquels il y a eu un Juif Sadducéen, Asiatique de nation, Médecin de profession, & devenu ensuite Rabbi & grand Lévite de sa Religion. Ce Juif étoit un des plus grands génies de son tems, & sa famille une des plus riches d'entre les Juifs Sadducéens ; il est comme le Héros d'une grande partie de cet Ouvrage, en instruisant ces Voyageurs de ce qu'il y a de plus rare dans les Arts, & dans les Sciences, principalement en matière de Religion, de Politique, de Médecine, de Physique, de Chimie, de Morale, de Géographie, de Langues, de Navigation, & de Commerce. Mais pour égayer un peu des matières si sérieuses, elles sont entre-mêlées de Galanteries, de Festins, de Nôces, & d'Avantures amoureuses, qui sont arrivées à ces Voyageurs, ou dont ils ont ouï le récit, ou été les témoins dans le cours de leurs Voyages. Il y a encore des récits fort divertissans, & très-curieux touchant les Cérémonies qui se pratiquent à la Circoncision, & aux Mariages des filles Juives, parmi les Sadducéens, comme aussi touchant les Mœurs & les Coutumes des Peuples qui habitent les Terres Australes, dont il y a quatre ou cinq Rélations différentes, qui ont été communiquées à l'Auteur. L'une est d'un Anglois, qui avoit demeuré sept ans dans ce Pays-là, & qui étoit le seul sauvé de tout l'équipage d'un Vaisseau qui fut brulé, en voulant aborder les côtes du Pays, malgré la résistance des peuples qui l'habitent ; c'est pourquoi en faisant le récit de la Religion, de la Politique, des Richesses, du Commerce &c. de ces Peuples, il remarque particuliérement leur aversion terrible pour les Nations des autres Continens de la Terre habitable, & leurs exactes précautions pour empêcher les Etrangers d'aborder chez eux. Il marque en même tems les mesures que l'on pourroit prendre, la saison & les endroits que l'on devroit choisir pour y aborder ; il a même tracé sur un Planisphère une partie des Côtes de ce Pays là, les Golphes, les Riviéres &c. dont on lui a donné la connoissance (1). Cet exposé ne peut que piquer la curiosité, & prévenir avantageusement en faveur de l'Ouvrage de l'Abbé de Chevremont : il seroit à souhaitter que celui qui l'a entre les mains, en fit part au Public ; il y a beaucoup d'apparence qu'on y trouveroit quantité de choses curieuses, peut-être même singuliéres, c'est ce que semblent du moins annoncer les Entretiens avec le Juif Sadducéen.

(1) Mémoires MSS.

COLET (JEAN) Savant Théologien Anglois & Doyen de St. Paul, au commencement du XVI. Siécle, étoit fils aîné du Chevalier Henri Colet, qui fut deux fois Maire de Londres (a), & de *Chrétienne* (b), qui étoit d'une bonne famille, vraisemblablement de celle de *Knevet* (c) ; le Chevalier Colet en eut vingt-deux enfans, onze garçons & onze filles, dont l'aîné étoit notre Jean Colet, qui au bout de peu d'années fut la seule consolation de ses parens, tous les autres étant morts (d). Il nâquit à Londres en 1466 (e) dans la Paroisse de St. Antoine (appellée à présent St. Antholin, il commença ses premiéres études dans l'Ecole du nom de sa Paroisse (f), & on l'envoya à Oxford en 1483 ; il y avoit en ce tems-là plusieurs Etudians du même nom au Collége de Ste. Marie Madelaine (g), dans lequel il entra aussi vraisemblablement (h) ; après y avoir étudié sept ans en Logique & en Philosophie, il reçut la permission de passer aux Arts (i) [A]. Etant alors libre de faire choix d'une profession, ou de vivre en Homme du Monde, ayant assez de bien pour en soutenir l'état, & assez de crédit pour se pousser à la Cour, & étant d'ailleurs bien fait pour y paroître avantageusément, il prit la résolution d'entrer dans les Ordres (k), & le Chevalier Guillaume Knevet

(a) En 1486, & en 1495. Il avoit été Sherif en 1477. Il mourut en 1510, & fut enterré à Stepney.

(b) Wood Ath. Oxon. Vol. I. Col. 11.

(c) *Life of Dr. John Colet, Dean of St. Paul's, in the Reigns of King Henry VII, and Henry VIII, and Founder of St. Paul's School: with an Appendix, containing some Account of the Masters and more eminent Scholars of that Foundation, and several papers relating to the said Life. By Samuel Knight* D. D. *and Prebendary of Ely.* p. 1. Londres 1724. In 8. (d) Erasm. *Epist. Jodoc. Jona.* Id. Jun. 1521. (e) Wood *ubi supra* (f) Knight p. 1. Mr. Wood dit Col. 2. qu'il fit les premiéres études en partie à Londres, & en partie à Westminster. (g) Wood *ubi supra.* (h) Knigh p. 13. (i) Wood *ubi supra.* (k) Knigh p. 19. 20.

[A] *Il reçut la permission de passer aux Arts.*] Mr. Wood assure (1), *qu'environ ce tems-là il étoit déja si savant, que tous les Ouvrages de Cicéron ne lui étoient pas moins familiers, que les Epîtres de cet Orateur. Platon & Plotin ne lui étoient pas non plus étrangers, il les lisoit non seulement, mais il les comparoit ensemble, se servant de l'un en guise de Commentaire de l'autre. Et pour ce qui est des Mathématiques, il n'y en avoit guére de partie où il ne fut plus versé qu'on ne l'auroit cru à son âge.* Mais le Docteur Samuel Knight (2) remarque là-dessus, que lorsque Colet lut *Platon & Plotin*, il fut obligé de se borner aux Versions Latines de ces Auteurs, n'ayant pas eu occasion d'apprendre le Grec dans l'Ecole où il avoit été, ni même que très-peu dans l'Université, dans les commencemens qu'il y vint. Pour ce qui regarde Oxford, on n'y connoissoit que le Latin, & encore le plus mauvais Latin, savoir celui des Scholastiques ; car Cornelius Vitellius, Italien de nation, fut le premier qui y enseigna la Langue Greque (3), & ce fut de lui que le fameux Guillaume Grocyne en apprit les premiers élémens (4). A Cambridge, ce fut Erasme qui enseigna le premier la Grammaire Grecque (5). Et les Sciences y étoient si peu cultivées, qu'Erasme écrit à un Ami (6), que vers l'an 1485, au commencement du régne de Henri VII, on n'enseignoit dans les Colléges publics, que les *Parva Logicalia* d'Alexandre, les vieux *Axiômes* d'Aristote, & les *Questions* de Jean Scot, jusqu'à ce que peu à peu le vrai goût des Sciences s'y introduisît, & quelque connoissance des Mathématiques : Aristote y prit aussi une meilleure forme ; on commença à avoir quelque teinture de la Langue Grecque ; & insensiblement on y lut une infinité d'Auteurs, dont les noms n'étoient pas seulement connus auparavant (6). Il est certain qu'Erasme lui-même ne savoit que peu de Grec, quand il vint en Angleterre en 1497, la treiziéme année de Henri VII, & que Linacer, tout nouvellement revenu d'Italie, où il s'étoit rendu fort habile en cette Langue, la lui enseigna ; Linacer & Grocyne étoient les deux seuls qui pussent l'enseigner. Bernard André, natif de Thoulouse, ouvrit le premier une Ecole pour la Langue Grecque à Londres. Mais le premier Anglois qui enseigna le Grec & le Latin publiquement, fut Guillaume Lilly, dans l'Ecole de St. Paul ; dont le Fondateur notre Doyen Colet, voyant la nécessité d'entendre cette Langue jusques à un certain point, pour mieux réussir dans les études Théologiques, n'épargna aucune peine, & ne se crut pas trop vieux pour l'apprendre (7).

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 11.

(2) *Life of Dr. John Colet.* p. 14.

(3) Polydor. Virgil. *Hist. Angl.* Lib. XXVI.

(4) Knight p. 17.

(5) Idem ibid.

(6) Erasmi *Epist. Henrico Bovillo.* Roffæ Col. Sept. 1516.

(7) Knight p. 18. 19.

vet, & Madame Jeanne sa femme, le nommérent à la Cure de Ste. Marie Dennington, dans la Comté de Suffolk, où il fut installé le 6 Août 1485, & il a gardé ce Bénéfice jusqu'à sa mort (*l*). Son Pere le nomma aussi à la Cure de Thrynning ou Thyrning, dans la Comté de Huntingdon, dont il prit possession le 2 Octobre 1490, mais il la résigna vers la fin de l'an 1493, qu'il fut pourvu de la Prébende de Botevant dans l'Eglise d'York (*m*). Il eut encore la Prébende de Goodeaster dans l'Eglise de St. Martin le Grand, qu'il résigna le 26 Janvier 1503, ayant obtenu l'année précédente celle de Durneford dans l'Eglise de Salisbury (*n*). Il avoit à peine dix-neuf ans, lorsqu'il fut nommé à la considérable Cure de Dennington [*B*], & qu'il eut d'autres Bénéfices; il ne reçut même l'Ordre de Diaconat & celui de Prêtrise, qu'à la fin de l'année 1497 (*o*). Il avoit quitté Oxford vers l'an 1493, & il semble avoir été voyager dans les Pays étrangers jusques vers l'an 1497 [*C*]. A son retour il passa quelques mois avec son Pere & sa Mere à Londres & à Stepney, & quoiqu'il eût naturellement des inclinations, plus convenables sembloit-il à la vie du Grand Monde, qu'à la retraite d'un Collége, ou à la Vie d'un Ecclésiastique [*D*], il les corrigea, & persista dans le dessein de se consacrer à l'Eglise. Il se retira à Oxford, où il fit des Leçons publiques sur les Epîtres de St. Paul, pendant les années 1497, 1498, 1499 &c. sans en retirer aucun émolument (*p*): ce fut alors qu'il fit connoissance avec le célébre Erasme (*q*). Il évitoit dans ses Leçons les subtilités séches & peu édifiantes des Scholastiques, pour lesquels il avoit un souverain mépris [*E*]. En 1504 il se fit recevoir Docteur en Théologie (*r*), & le 5 Mai 1505 il fut pourvu de la Prébende de More dans l'Eglise de St. Paul, & la même année, peut-être dans le même mois, il devint Doyen de cette Eglise (*s*) sans avoir fait aucune démarche (*t*). Il y prêchoit lui-même tous les Dimanches & aux grandes Fêtes [*F*], & engagea plusieurs savans hommes à faire des Leçons de Théologie dans sa Cathédrale. Tout cela prépara les voyes à la Réformation, & ce qui y contribua encore beaucoup, c'est qu'il découvrit les abus des Monastéres & des Couvents, & les mauvaises suites du Célibat du Clergé: c'est par cette raison qu'il ne leur donna presque rien pendant sa vie, & qu'il ne leur laissa pas une obole en mourant (*u*). Il étoit encore fort zélé pour la réformation de diverses Erreurs & de plusieurs Abus dans l'Eglise [*G*], ce qui le fit accuser d'Hérésie, & l'exposa aux persécutions du Docteur Fitz-James,

(*l*) Idem p. 20.
(*m*) Idem p. 20, 21.
(*n*) Idem p. 21.
(*o*) Idem p. 21.
(*p*) Wood Col. 12.
(*q*) Qui étudioit alors (peut-être notre *Colet* aussi) dans le Collége de Ste. Marie la Vierge, qui étoit un Séminaire pour les Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Augustin. *Idem ibid.*
(*r*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 7.
(*s*) Wharton *Hist. de Episcopis & Decanis Londinensibus* &c. p. 234. Londres 1695.
(*u*) Knight, p. 72.

[*B*] *Il avoit à peine dix-neuf ans, lorsqu'il fut nommé à la considérable Cure de Dennington.*] L'usage d'avoir des Bénéfices si jeune, quoique très-irrégulier, avoit généralement prévalu dans l'Eglise Romaine, & étoit un de ces nombreux abus auxquels la Réformation a remédié. Mais si Colet se chargea du soin des âmes, avant que d'être en état de bien peser tout le poids de cette importante charge, il répara bien cette précipitation, par son zéle, lorsqu'il fut parvenu à un âge plus mûr; & l'on voit par son excellent Sermon au Clergé, assemblé en Convocation, qu'il avoit cette matiére fort à cœur, de-même que tout ce qui pouvoit tendre à introduire une Réforme dans l'Eglise (8).

(8) Idem p. 21, 22.

[*C*] *Il semble avoir été voyager dans les Pays étrangers jusques vers l'an 1497.*] Il passa une partie de son tems à Paris, où il fut en liaison avec l'Historien Robert Gaguin, François Deloine, & Budé. En Italie il fit amitié avec plusieurs Savans de ce Pays, de-même qu'avec ses Compatriotes, Grocyne, Linacer, & Lilly (9).

(9) Idem p. 23, 24.

[*D*] *Quoiqu'il eût naturellement des inclinations plus convenables à la vie du grand monde, qu'à la retraite d'un Collége, ou à la vie d'un Ecclésiastique.*] Il avoit naturellement l'esprit haut & fier, & souffroit impatiemment les injures, ou les affronts: il étoit d'ailleurs fort enclin à l'amour, au luxe, & aimoit à dormir; il aimoit aussi extrêmement le badinage & la plaisanterie, & il avoit même du panchant à l'avarice, *Si quidem animo præditus erat insigniter excelso, & omnino injuriæ impatientissimo, ad Venerem ac Luxum, ac Somnium mire propensus, ad Jocos ac Facetias supra modum proclivis. Hoc ipse mihi fassus est, nec omnino tutus a morbo philargyriæ* (10). Il fit voir bien clairement que la solide vertu ne consiste ni dans l'impuissance à faire le mal, ni dans une aversion naturelle pour le vice, mais dans une résistance libre & volontaire aux mouvemens des Passions. Il employa ses biens à des œuvres de Charité; il soumit la fierté de son âme à l'empire de la Raison, à un tel point qu'il pouvoit souffrir d'être repris par un enfant même. Il reprima son panchant à l'amour, au luxe, & au sommeil, par une grande sobrieté, par l'abstinence, car il ne soupoit point, par une continuelle application à l'étude, & par des Conversations pieuses. Il combattit ses panchans avec tant de succès par la Philosophie, l'Etude de la Religion, par les Veilles, les Jeûnes, la Priére, qu'il se préserva pendant tout le cours de sa vie des souillures du Monde. Car autant qu'Erasme a pu le connoître par son commerce avec lui & par ses entretiens, il fut toujours pur & chaste jusqu'à la fin de ses jours. *Explorata est hominis ingenua Pietas, cujus minimam portionem debebat naturæ suæ..... Opes in pios usus dissipavit. Adversus animi celsitudinem ratione pugnavit, adeo ut a puero quoque moneri se pateretur. Venerem, somnum, ac luxum, abstinentiâ cœnæ perpetuâ, jugi sobrietate, indefessis laboribus studiorum, sanctisque colloquiis profligavit..... Adversus hæc ita pugnavit Philosophiâ, sacrisque studiis, vigiliis, jejuniis ac precibus, ut totum vitæ cursum ab hujus seculi inquinamentis purum peregerit. Nam quantum mihi licuit ex illius consuetudine, colloquiisque familiaribus colligere, virginitatis florem ad mortem usque servavit* (11).

(10) Erasm. *Epist. Jodoc. Jona.*
(11) Idem ibid.

[*E*] *Il évitoit dans ses Leçons les subtilités séches & peu édifiantes des Scholastiques, pour lesquels il avoit un souverain mépris.*] Il regardoit les Scholastiques, comme une troupe de gens pesans, qui pouvoient prétendre à toute autre chose qu'à l'esprit (12); & il haïssoit surtout les Scotistes (13), principalement parcequ'ils prétendoient être Théologiens, sans avoir seulement lu l'Ecriture Sainte, comme Erasme le remarque avec quelque indignation (14). „Que „ Mr. Colet par la solidité & la force de son jugement, „ & Erasme par son exemple, eussent dans ces tems d'ignorance & de superstition, assez de sens & de courage „ pour mépriser les Scholastiques des deux partis, c'étoit „ un bon signe, & un présage qu'ils ouvriroient bientôt „ les voyes à la Réformation. Effectivement les Scholastiques, qui partageoient l'Eglise Romaine, s'en étoient „ tellement rendus les Colomnes & les Appuis, qu'en les „ mettant à l'écart, ce vaste Edifice ne pouvoit que paroître foible & prêt à crouler (15)." Ces Théologiens s'opposoient aux progrès des Sciences, surtout à ceux de la Langue Grecque, qui commençoit à être estimée, & leur ignorance de cette Langue les exposoit quelquefois à des bévuës très-ridicules. Un d'entre eux entreprit un Commentaire sur Aristote, où (comme si le malheur leur en avoit voulu) par une bévuë, ou plutôt par l'ignorance du Commentateur, au lieu de ψυχὴ ἐστιν ἄυλος, Anima est immaterialis, on lisoit ψυχὴ ἐστιν αὐλὸς, Anima est Tibia au lieu d'Immaterialis. *Le pauvre homme donna la torture à son cerveau pour éclaircir ce texte. Enfin il crut avoir fait merveille, d'avoir trouvé pas moins de quinze raisons (telles quelles) pour prouver que* l'Ame est une flûte, *à quoi Aristote n'avoit jamais pensé. C'étoit où ils en étoient tous logés, par leur ignorance dans la Langue Grecque. Et ils se couvroient néanmoins tous de ce manteau respectable, & decrioient comme des Hérétiques, ceux qui entendoient cette langue, surtout s'ils faisoient usage de la connoissance qu'ils en avoient, pour traduire le Nouveau Testament, ou pour l'éclaircir par des Remarques Critiques* (16).

(12) Idem ibid.
(13) Idem ibid.
(14) Enchirid. *Oper.* T. V. p. 8.
(15) Knight p. 55, 56.
(16) Idem p. 57, 58.

[*F*] *Il y prêchoit lui-même tous les Dimanches & aux grandes Fêtes.*] Il ne prenoit pas pour sujet de ses Sermons un Texte détaché, tiré de l'Evangile ou de l'Epître du jour, mais une portion entiére de l'Ecriture, qu'il expliquoit tout de suite en plusieurs Discours, jusques à ce qu'il l'eût entiérement éclairci; par exemple, il expliqua tout l'Evangile selon St. Matthieu, le Symbole, & l'Oraison Dominicale. Son Auditoire étoit toujours rempli, & entre autres on y voyoit les principaux Magistrats de Londres (17).

(17) Erasm. *Epist. Apud* Knight p. 65, 66.

[*G*] *Il étoit encore fort zélé pour la Réformation de diverses Erreurs & de plusieurs Abus, dans l'Eglise.*] Il recueillit un grand nombre d'Autorités des anciens Peres contre les Dogmes reçus & les Pratiques établies dans l'Eglise; & quoiqu'il ne fit pas son affaire d'attaquer de front ceux qui la gouvernoient, il ne pouvoit s'empêcher de favoriser ceux qui desapprouvoient souverainement le Culte des Images. Quoiqu'il approuvât la Confession particuliére, & qu'il y trouvât lui-même de la consolation & de la joie, il ne pouvoit s'empêcher de condamner l'usage populaire de revenir si fréquemment à la Confession Auriculaire. Quoique ce fût la Coutume en Angleterre, que les Prêtres disent la Messe tous les jours, il se contentoit de ne le faire que les Dimanches, & aux grandes Fêtes, ou du moins très-rarement en d'autres jours; soit qu'il crût pouvoir s'occuper plus utilement dans son Cabinet, surtout à préparer des Sermons, ou qu'il fût distrait par les affaires de son Eglise, soit qu'il se trouvât plus recueilli & mieux en état de s'aquitter de cette fonction après quelque intervalle. Quelque haute estime qu'il eût pour les Epîtres des Apôtres, il étoit plus frappé encore des discours de notre Sauveur rapportés dans l'Evangile, & les regardoit comme fort supérieurs à ceux des Apôtres; aussi les avoit-il rassemblés sous certains chefs, dans le dessein d'en faire le sujet d'un Ouvrage qu'il projettoit. Il desapprouvoit fort que les Prêtres fussent obligés de parcourir tous les jours un certain nombre de *Priéres* & de *Pseaumes*, soit qu'ils fussent chez eux ou en voyage; parce qu'il vouloit que tout Service Divin se fit avec toute la gravité & la solemnité possible. Plusieurs Opinions reçuës dans les Eco-

les

mes, Evêque de Londres [*H*]. Tout l'effet que ces chagrins parurent faire fur lui, fut de le rendre plus dévot & plus charitable. Comme il avoit de grands biens, fans avoir des parens proches, & qu'il avoit déja employé fes revenus à des Oeuvres de Piété & de Charité, auxquelles on l'avoit follicité en diverfes occafions, il réfolut dans la force même de fon âge & lorfqu'il étoit plein de fanté, d'en confacrer tout le fond pour une fondation perpétuelle, ce qu'il exécuta en fondant l'Ecole de St. Paul à Londres, qu'il renta en même tems [*I*]; ce fut pour l'ufage de cette Ecole qu'Erafme écrivit fon Traité *de Copiâ Verborum & Rerum.* En 1511 le Docteur prononça, à l'Ouverture de l'Affemblée du Clergé de la Province de Cantorbery, un Sermon Latin fur la néceffité de la Réformation, fur Rom. XII. 2. [*K*]. Il étoit Chapelain & Prédicateur ordinaire du Roi Henri VIII (w), &, fi Erafme ne fe trompe pas, Membre du Confeil Privé. Il mourut dans fa Maifon, dans l'enceinte des Chartreux, près de Richemond dans la Province de Surrey le 16 Septembre 1519 (x), & il fut enterré dans la Cathédrale de St. Paul, où on lui érigea un monument. Nous rendrons compte de fes Ecrits dans les Remarques [*L*]. Bâle nous dit (y) que fon Corps auroit été déterré & brulé

(w) Erafm. *Epift.* L. II. Epift. 14.

(y) Script. Ill. Major. Brytann. Cent. VIII. Cap. 41. p. 649.

les n'étoient point de fon goût, & quelquefois il les difcutoit, quand il étoit avec fes amis familiers; mais il étoit plus réfervé en Compagnie, pour éviter un double inconvénient, de s'expofer lui-même, & de ne faire aucun fruit pour les autres. Il n'y avoit pas de Livre fi hérétique, qu'il ne lût avec beaucoup d'attention, & il difoit qu'il y apprenoit fouvent plus, que dans les Ecrits de ceux qu'on appelloit Orthodoxes, qui fuivoient toujours le chemin que d'autres leur avoient montré (18).

(18) Erafm. *Epift. Jod. Jona.* Edit. Bafil.

[*H*] *Ce qui le fit accufer d'Héréfie, & l'expofa aux perfécutions du Docteur Fitz James, Evêque de Londres.*] Il n'avoit jamais été fort bien avec ce Prelat, qui étoit un rigide Scotifte, & d'autant plus jaloux du Doyen, que les Leçons & les Sermons de celui-ci tendoient principalement à donner l'intelligence de l'Ecriture Sainte, ce qui étant felon fa nouvelle Doctrine, s'appelloit Héréfie. Sur ce fondement l'Evêque le dénonça à l'Archevêque Warham, comme un homme dangereux, & s'étant affocié deux autres Evêques auffi bigots & violens que lui, il fufcita au Doyen bien des affaires chagrinantes & facheufes, n'employant d'autre arme que l'accufation d'héréfie, qui étoit en ce tems-là, le plus dangereux & le plus fûr moyen de perdre fes ennemis. Le Prélat dreffa quelques Articles contre le Doyen. Le premier étoit, qu'il avoit enfeigné, qu'on ne devoit pas adorer les Images. Le fecond, qu'il avoit prêché contre les biens temporels des Evêques, en niant que cette Exhortation réïterée de Jéfus-Chrift à St. Pierre, *Pais mes brebis*, pût en aucune façon fignifier l'hofpitalité, ou tel autre moyen temporel de faire du bien, parce que fes Apôtres étant pauvres, n'étoient pas en état de rien faire de femblable. Le troifiéme qu'il avoit prêché contre ceux qui lifoient leurs Sermons d'une manière froide & négligée, par où il devoit néceffairement avoir cenfuré l'Evêque lui-même, qui à caufe de fon âge avoit pris cette manière de prêcher. Mais l'Archevêque, qui connoiffoit le mérite du Doyen Colet, entreprit de défendre fon innocence, & de fon Juge devint fon Avocat & fon Protecteur, il le renvoya fans lui donner la peine de répondre en forme. Mais cela ne diminua point le reffentiment du vieux Evêque, qui ne négligea rien pour animer le Roi & toute fa Cour contre le Doyen (19). Guillaume Tyndal, dans fa Réponfe au Chevalier Thomas More, nous dit (20) que l'Evêque de Londres *auroit fait paffer le Doyen pour Herétique, pour avoir traduit le* Pater nofter *en Anglois, fi l'Evêque de Cantorbery ne l'avoit protégé*: & l'Evêque Latimer, qui étoit jeune encore, & étudioit alors à Cambridge, dit en termes exprès (21), que le Docteur Colet fut non feulement *chagriné*, mais *qu'il auroit été brulé, fi Dieu n'avoit fléchi le cœur du Roi.*

(19) Idem ibid. *Voyez auffi* Fox's Acts and Monuments Vol. II. p. 34 & Parker's *Antiq. Britann.* fub *Gulielmo Warham* fol. 108 Edit. Hanov.

(20) Liv. III. Cap. 25. *Works of Tyndal* &c. fol. Londres 1573. p. 118.

(21) Sermons, p. 174. Edit. 1595. in-4.

[*I*] *Ce qu'il exécuta en fondant l'Ecole de St. Paul à Londres, qu'il renta en même tems.*] Il fe paffa quelques années, tant pour aquérir le fond, pour le préparer, pour élever les bâtimens, que pour trouver de bons Maîtres, & pour affurer des revenus fûrs; & c'eft-là peut-être la raifon de la diverfité qu'on trouve dans les Hiftoriens touchant la date de cette fondation; ayant un intervalle de fept ou huit ans, où ils peuvent la placer. Le Docteur Knight eft d'opinion (22), que l'Ouvrage étoit commencé, & même affez avancé, avant la mort de Henri VII, en 1508. Grafton (23) & George Lilly (24) fils de Guillaume Lilly, en mettent la fondation en 1509. D'autres, comme Cooper (25) Hollinfhead &c. la mettent en 1511. Voici la Lifte des Régens de cette Ecole. I. *Guillaume Lilly*, mort de la pefte en 1522. II. *Jean Ritwyfe* ou *Rightwyfe*, qui mourut en 1532. III. *Richard Jones*, qui eut pour fucceffeur en 1549. IV. *Thomas Freeman*, qui après avoir occupé cette place dix ans, eut pour fucceffeur en 1559. V. *Jean Cook*, Maitre-ès-Arts. VI. *Guillaume Malin* ou *Malim*, qui entra en fonction en 1573, & eut pour fucceffeur en 1581. VII. *Jean Harrifon*, Maître-ès-Arts, qui régenta cette Ecole pendant quinze ans, & eut pour fucceffeur en 1596. VIII. *Richard Mulcafter.* IX. *Alexandre Gill*, Senior, devint Régent en 1608, & mourut le 17 Novembre 1635. X. *Alexandre Gill*, Junior, eut pour fucceffeur en 1640. XI. *Jean Langley*, qui mourut le 13 Septembre 1657. XII. *Samuel Cromleholme*, qui eut pour fucceffeur en 1672. XIII. *Thomas Gale*, Docteur en Théologie, qui ayant été fait Doyen d'York en 1697, eut pour fucceffeur. XIV. *Jean Poftlethwaite*, mort le 26 Septembre 1713. XV. *Philippe Aifcough*, Maitre-ès-Arts, qui ayant été nommé par le Roi George I. à la Cure de St. Olave de Southwark en 1721, eut pour fucceffeur. XVI. *Benjamin Morland*, Membre de la Société Royale, mort au mois d'Octobre 1733, dans fa quatre-vingtième année; & au mois de Novembre lui fuccéda. XVII. Mr. *Timothée Crumpe*, Maitre-ès-Arts, mort au mois de Janvier 1736-7. auquel a fuccédé. XVIII. Mr. *Charles*, à préfent Régent.

(22) Pag. 101.

(23) *Abridgment of the Chronicles of England* Edit. 1572. in-8.

(24) Chronicon, fub Ann. 1509.

(25) Chronicle, fub Ann. 1510.

[*K*] *En 1511 Le Docteur prononça, à l'Ouverture de l'Affemblée du Clergé de la Province de Cantorbery, un Sermon Latin, fur la néceffité de la Reformation, fur Rom. XII.* 2] Ce Sermon fut imprimé à Londres chez Richard Pynfon en 1511 in8. & le Docteur S. Knight l'a fait réimprimer dans l'*Appendix* (26) de la *Vie du Doyen Colet*, avec une vieille traduction Angloife, qu'on croit être du Doyen même (27). Les grandes efpérances qu'on eut de la premiére Affemblée des Evêques & du Clergé, après le rétabliffement de Charles II, engagérent Mr. Thomas Smith, Préfident du Collège de Chrift, à donner une nouvelle Edition de ce Sermon, pour leur fervir en quelque façon de régle, il l'intitula; *Sermon de Conformité & de Reforme, prononcé devant l'Affemblée du Clergé, dans l'Eglife de St. Paul à Londres, par* Jean Colet, *Docteur en Théologie, & Doyen de ladite Eglife; fur* Rom. XII. 2. *Compofé il y a cent cinquante ans. Auquel on a ajouté, en forme d'Appendix: La demande & l'avis folemnel de l'Evêque* Andrews *& du Docteur* Hammond *à la Convocation* &c. Cambridge 1661 in 8. C'eft fur cette Edition que ce Sermon a été réimprimé dans le I. Volume du *Phenix.*

(26) Num. 1 & 2.

(27) Knight p. 197.

[*L*] *Nous rendrons compte de fes Ecrits dans les Remarques.*] Voici le Catalogue qu'en donne Bale (28). I. De *Pueriti Inftitutione.* Lib. I. *Accepi optime ac literatiffime* &c. II. *De Moribus componendis.* Lib. I. *Hofce Articulos præceptor recita* &c. III. *Farrago Epiftolarum ad Tayleram.* Lib. I. *Johannes Coletus, Thomæ Taylero.* IV. *Vita hominis Chriftiani.* Lib. I. V. *Ortolanus.* Lib. I. VI. *Enarrationes in Paulum.* Lib. XIV. VII. *In Proverbia Salomonis.* Lib. I. VIII. *In Evangelium Matthæi*, Lib. I. IX. *De Reformatione Chrifti.* Lib. I. X. *In Symbolum Fidei.* Lib. I. XI. *In Precationem Dominicam.* Lib. I. XII. *Conciones ordinariæ.* Lib. I. XIII. *Conciones extraordinariæ.* Lib. I. XIV. *In Cleri Convocatione* Lib. I. C'eft vraifemblablement le Sermon dont on a parlé dans la Remarque précedente. XV. *Breviloquus Dictorum Chrifti.* Lib. I. XVI. *Ad Argumenta Erafmi.* Lib. I. XVII. *Excerptiones Doctorum.* Lib. I. Bale ajoûte qu'il y avoit divers autres Ouvrages de lui, mais imparfaits. Pitfeus (29) met encore dans fon Catalogue, *Epiftolarum ad Erafmum Librum unum.* Le Docteur Knight (30) obferve que „ tout le monde fait que Bale multiplie „ les Ouvrages des Ecrivains dont il parle, & que Pitfeus „ en groffit hardiment le Catalogue." Et il ajoûte „ que „ dans cet Article, Pitfeus a mis de plus dans le Catalo- „ gue des Ouvrages de Colet. 1. *Vita Hominis Chriftiani.* 2. *Ortolan.* 3. *Epiftolæ ad Thomam Taylerum.*" Mais fi le Docteur avoit confulté le Catalogue de Bale de l'Edition de Bafle de 1557 in-fol. au lieu de celle 1548 in-4. il y auroit trouvé ces trois Ouvrages. Mr. Wood (31) parle d'un Ouvrage MS. du Docteur Colet, *Comment. in Ecclefiafticam D. Dionyfii Hierarchiam*, qui fe trouve dans la Bibliothéque publique de Cambridge, *ad calcem Comment. in Epift. ad Rom. & Corinthios*, & qui a pour titre; *Jo. Colet de Angelis Cæleftique Hierarchiâ, fecutus Dionyfium* (32). Il y a encore un autre Manufcrit de la façon du Doyen, entre les mains de Mr. Roger Gale, qui femble être un *Commentaire Analytique de toutes les Epîtres Canoniques.* Le Docteur Thomas Gale conjecturoit qu'il étoit du Docteur Colet, fur la conformité du ftile avec celui des autres Ouvrages de Colet, & fur l'*inexactitude*, comme il parle à laquelle le Doyen étoit fujet, faifant plus d'attention au fens qu'aux termes (33). Mr. Wood parle (34) des *Dévotions Journaliéres* de Colet, ou *le Sacrifice du Matin & du Soir, du Chrétien*, imprimé plufieurs fois à Londres in-12. & in-16. „ A la tête d'une de ces Edi- „ tions, fi ce n'eft de plufieurs, on trouve la Vie du „ Docteur Colet, fort imparfaite, par Thomas Fuller de „ Waltham en Suffex, & qui eft principalement la même „ qu'on voit dans l'*Abel Redivivus* de cet Auteur (35)." Le Docteur Knight ne croit pas (36) que ce Traité foit tout entier de Colet. Mr. Wood dit encore, qu'il eft Auteur de l'*Exhortation à la Piété*, Londres 1534, 1563 &c. in 8. c'eft, dit-il (37), le même que *L'Exhortation fidéle & fincére touchant la manière dont un bon Chrétien doit fe conduire* &c. Londres 1577 in 8. Le même Auteur dit, que le Doyen a fait, *Grammatices Rudimenta*, Londres 1539 in-8. & il fuppofe que c'eft ce qui fe nomme les *Rudimens de St. Paul.* Le Docteur Knight parle de cette Piéce

(28) *Ill. Maj. Brytann. Script. Catalog.* Cent. VIII. Cap. 61. p. 649.

(29) *De Ill. Angliæ Script.* p. 692.

(30) Pag. 197. note (r).

(31) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 12.

(32) Knight p. 197 note (r).

(33) Idem ibid.

(34) Col. 12.

(35) Idem ibid.

(36) P. 197 note (r).

(37) Ibid.

lé par ordre des Prélats, si le Roi ne l'avoit empêché. Colet étoit un homme d'une piété exemplaire, & d'un grand favoir, & *un illustre Précurseur de la Réformation* (z).

(z) Knight p. 166.

ce en ces termes (38). „ Il composa quelques Elémens de „ Grammaire, avec un Abrégé des Vérités de la Religion, „ & les publia pour l'usage ordinaire de l'Ecole de St. Paul „ sous le titre de *Rudimenta Grammatices à Johanne Coleto* „ *Decano Ecclesiæ Sancti Pauli London. in usum Scholæ ab* „ *ipso institutæ* (g). L'Auteur dédia ce petit Ouvrage, nommé *les Rudimens de St. Paul*, au nouveau Régent Lilye, „ par une courte Epître Latine très-élégante, datée de sa „ maison, le premier d'Août 1510." Le même Ecrivain nous apprend (39), *que peu d'années après la publication de ces Rudimens, & lorsqu'ils étoient en usage, le Doyen Colet composa pour l'usage des Enfans, un autre petit Traité de la Construction des huit Parties de l'Oraison, lequel avec quelques Changemens & de considérables Additions, fait à présent la Syntaxe de la Grammaire ordinaire de Lilye. Colet l'envoya à Lilye, Régent de son Ecole, avec une Epître fort spirituelle & affectueuse, datée de sa maison en 1513. Les Rudimens, où il enseignoit principalement la méthode la plus aisée de faire la Construction du Latin, se trouvent aujourd'hui, avec quelques corrections & additions dans les Rudimens ordinaires*, à la suite des huit Parties de l'Oraison, *quoiqu'ils ayent été composés avant.*

(38) P. 123. 124.

(g) In Bibl. Publ. Cantab. inter MSS. Reg.

(39) P. 127. 128.

☞ CORDES (JEAN DE) * (a), en Latin *Cordesius* (b), est une bonne preuve qu'il faut, quoi qu'on fasse, remplir sa destinée: il étoit de Limoges, mais d'une famille originaire de Tournay [*A*]. Il montra dès sa plus tendre jeunesse un amour singulier pour les Lettres, mais ses parens s'opposérent à cette inclination naissante, & le retirérent du Collége pour le mettre dans une boutique. Il y resta jusqu'à trente ans, que son ancien goût pour les Lettres, s'étant reveillé à Lyon, où il demeuroit alors, il renonça entiérement au Commerce, & ne songea qu'à réparer le tems perdu. Il alla d'abord à Rome avec Alexandre de la Rochefoucault (c). Ce Voyage lui fut utile, & il y consulta avec un soin presque égal les anciens Monumens & les Gens de Lettres vivans. Mr. de Cordes ne pensoit jamais à ce Voyage qu'avec un plaisir extrême (d). Ce fut-là qu'il prit la résolution de se consacrer à l'Etat Ecclésiastique, résolution qu'il exécuta, & qui le mit à portée de profiter de la dépouille de Mr. de la Rochefoucault; cette mort lui valut l'Abbaye de Mauffac [*B*], qu'il ne garda pourtant pas longtems, car l'envie de se consacrer à Dieu d'une maniére encore plus intime lui ayant pris à Avignon, il entra au Noviciat des Jésuites, dont ses incommodités l'obligérent à sortir avant qu'il eût fait profession. Cette escapade dérangea beaucoup ses affaires, & il perdit entre autres son Bénéfice. Tout ce qu'il put obtenir après un long & dispendieux procès, fut une pension annuelle; il s'en contenta & vint s'établir à Paris. Là il ne songea plus qu'à jouïr du commerce des Gens de Lettres, à leur communiquer les Trésors qu'il avoit ramassés dans une de plus belles Bibliothéques qu'aucun Particulier ait jamais faites [*C*], & à composer lui-même de bons Ouvrages

* Cet Article est d'une main inconnue, & nous a été communiqué: nous y avons ajouté ici & là ce qui manquoit.

(a) C'est-là son véritable nom, MM. Patin, Morery, & Du Pin se sont trompés en l'appellant *Des Cordes*.

(b) Je ne connois que Naudé, qui l'ait changé en *Cordaus* dans sa *Bibl. Politique*; tous les auteurs, comme Grotius, M. du Bosquet &c. s'accordent à le nommer *Cordesius*.

(c) Il étoit fils de Charles de la Rochefoucault, Comte de Randan, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, & Frere du Cardinal de la Rochefoucault. V. *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne* T. II. p. 125.

(d) *Voy.* Naudé *ubi infra.*

* [*A*] *D'une famille originaire de Tournay.*] C'est une observation de Mr. Naudé dans l'éloge qu'il a mis à la tête du Catalogue de la Bibliothéque Cordésienne, dont nous parlerons plus bas. Il pourroit donc bien se faire qu'il fût parent d'un Magistrat de son nom, dont nous avons l'histoire imprimée in 12. chez Vitré en 1645 sous le Titre d'*Idée d'un bon Magistrat en la vie & en la mort de Mr. de Cordes, Conseiller au Chatelet de Paris. Par* A. G. E. d. G. (1). On y lit pag. 15. „ que les de Cordes sont venus de Tournay, & que par des Lettres Patentes de l'Empereur „ Charles V. de l'an 1531, il est permis à un Jean de Cordes, Ecuyer, Sieur de Ginfignies, fils de feu Arnoul „ de Cordes, & de Demoiselle Anne Morsel, de reprendre les Armes de sa famille, qui sont d'Or à deux Lions „ de Gueule, adossés, comme étant descendus de la maison de Cordes, d'ancienne noblesse". Ce Mr. de Cordes dont Mr. Godeau a écrit l'Histoire, étoit aussi un savant homme, voyez la pag. 21.

[*B*] *L'Abbaye de Mauffac.*] Cette Abbaye est en Auvergne. Mr. Naudé s'est trompé en écrivant *Sacerdotium Moissiacense*, ce seroit alors *Moissac en Quercy* (2). Cette derniére Abbaye est une des célébres de l'Ordre de S. Benoist. Il paroit par une Inscription rapportée par Catel (3), qu'elle doit son origine à Clovis, & que l'Eglise fut consacrée en 1060. Le Mauffac, dont il s'agit par rapport à Mr. de Cordes, est du Diocèse de Clermont, & fut dotée par Pepin la 24. année de son régne (4). Mr. Savaron (5) parle d'une Histoire Manuscrite de cette Abbaye, composée par Lanfredus, qui en a été Abbé.

[*C*] *Une des plus belles Bibliothéques qu'aucun Particulier ait jamais faites.*] Mr. de Cordes poussoit la fureur pour les Livres, jusqu'à se refuser le nécessaire. *Ea fuit J. Cordesii, optimi sapientissimique viri ad Libros & eorum delectum habendum innata propensio, ut quem olim Richardus de Bury, supremam in Anglia juris præfecturam adeptus, & ab eo plerique Magnates locupletissimi in adornandis omni selectissimorum Librorum genere, Bibliothecis, diligentiam adhibuerunt, eandem hic in privatæ domus mediocritate constitutus, nec illis tot sumptibus ferendis convenienti præsidio munitus attulerit, unde non semel opus fuit, concessas antea corporis sui commodis honestas quasdam voluptates, nullaque urbanioris vitæ oblectamenta paulatim è dimenso victu suo subducere, quo liberius ingenii sui cultum incredibili desiderio Librorum æstuantis, quoties Nundinarum Francofurtensium stata tempora recurrebant, aut subhastationis alicujus celeberrima dabatur occasio, depromptis ex arcula veteribus aliquot nummis, promoveret* (6). Avec une passion si forte pour les Livres, il est aisé d'en amasser un bon nombre. Mr. de Cordes fit d'abord ce que fera tout homme sensé qui veut faire une Bibliothéque: il acheta un excellent fonds, qu'il n'eut plus qu'à augmenter; ce fonds étoit celui de Bosius (du Bois) (7), où il y avoit de bons Manuscrits & en quantité. Mr. de Cordes y joignit tant de Livres en peu de tems, qu'on ne peut pas dire que son Cabinet ait jamais été médiocre. *Quo primum nata est tempore, magna fuit.* L'usage qu'il faisoit de ses Livres l'emporte encore sur le soin qu'il avoit pris à les ramasser. Ils étoient au service de tous ceux qui en pouvoient avoir besoin, & il est très-ordinaire de trouver dans les meilleurs Ecrivains de ce tems-là des marques de reconnoissance envers un homme dont ils recevoient des secours fréquens & essentiels. On peut voir la *Préface* de Binius (8), la *Bibliographie Politique* de Mr. Naudé, Pierre Blanchot (9), André du Chesne (10), & surtout MM. de Marca (11) & Oihenart (12). Ces faits, que je tire presque tous de Mr. Naudé, ne sont rien en comparaison de ceux que fournissent les Lettres de Grotius. Vous y voyez ce Grand homme toujours occupé à remercier Mr. de Cordes, ou à raconter aux autres combien ce Savant François lui rendoit de bons offices (13); il paroit par les mêmes Lettres (14) que Lindenbrogius ne lui avoit pas de moindres obligations. Enfin aucun Savant n'a parlé qu'avec éloge de la maniére généreuse dont Mr. de Cordes communiquoit ses Livres, & ses Manuscrits; bien différent en cela de la plupart des gens à Bibliothéques, qui semblent n'amasser des Livres, que pour empêcher les autres de les acquérir & d'en faire usage. Ces *Bibliotaphes* sont vrayement la peste des Lettres, & de plus d'une façon. Et il ne faut pas croire que ces Messieurs soient en petit nombre, l'Europe en a toujours été pleine, & il n'y a personne qui n'en trouve de tems en tems en son chemin. Casaubon s'en plaint amérement dans une Lettre à Hœschelius: *Non tu imitaris*, lui dit-il (15), *ineptos quosdam homines, quibus nulla adeo gloriatio placet, quam si quid rari habent, id ut soli habere, & sibi tantum dicantur. Odiosum, importunum ἀνθρώπων, & o miserè alienum genus hominum. Tales memini me experiri aliquoties magno cum stomacho meo.* Il y a une tradition non interrompuë sur cet article, que l'on pourroit commencer à Lucien & finir au P. Le Long. Le Grec a fait une invective violente contre un de ces ignorans, qui croyent passer pour habiles, parce qu'ils ont une ample Bibliothéque, & qu'ils en ont exclu un galant homme: il conclut en le comparant au chien, qui empêche le cheval de manger l'orge, qu'il ne peut manger lui-même, ... &c. *Et tu alii quidem cui usui esset, commodare librum certe posses, ipse uti non posses; tamen nullum commodasti unquam, facisque hoc tantum, quod canis in præsepio, qui cum hordeo non vescatur, equum tamen volentem pasci haud sinit* (16). Depuis Lucien, & surtout depuis la renaissance des Lettres, nous ne trouvons que de semblables plaintes. Voyez les Lettres d'Ambroise Camaldule, ce bon & docte Religieux, qui non seulement a passé sa vie à procurer l'avancement des Sciences par de bons Ouvrages de sa façon, mais qui prêtoit volontiers les Manuscrits les plus rares & les plus précieux, & vous trouverez qu'il a souvent rencontré en son chemin de ces hommes durs & barbares, qui, incapables de faire usage des Manuscrits qu'ils avoient entre les mains, en refusoient la communication à ceux qui ne la demandoient que pour en gratifier le Public. Philelphe s'est vû souvent dans les mêmes circonstances, & ses Lettres sont remplies d'invectives contre les gens de cette espéce. Ce qui me passe, c'est que des Sçavans du caractére de Balzac & du P. Le Long ayent été exposés aux duretés de cette sorte de gens (17). Le dernier n'a pu, malgré toute la douceur qui lui étoit naturelle, retenir son chagrin contre ces enterreurs de Livres, après avoir remercié ceux qui lui avoient ouvert leurs Bibliothéques (18). Si le P. Le Long, que les François & les Etrangers ont toujours trouvé prêt à leur faire voir la belle & nombreuse Bibliothéque dont il disposoit (19), a essuyé des refus de cette espéce, que l'on juge de ce qui doit

(1) C'est-à-dire par Antoine Godeau Evêque de Grasse. Voy. le P. Le Long. *Biblioth. des Historiens de France* No. 14476.

(2) *Voy.* Baudrand au mot *Moissiacum.*

(3) *Mémoires du Languedoc.* L. V. p. 555.

(4) *V. Gallia Christiana* Tom. IV. p. 610. Edit. de 1656.

(5) *Origines de Clermont* p. 179.

(6) Naudé *Epist. præf. Catal. Cordes. sive in Elog. Jo. Cordesii.* Voy. aussi Baillet *Jugement des Sçav.* T. II. Part. I. p. 221. Edit. de 1725. in-8.

(7) Simon Bosius Magistrat à Limoges, mort en 1581. Voy. *la Bibliothéque des Auteurs François.*

(8) A la tête de son *Edition des Conciles.*

(9) *Hist. Biblioth. Genovefæ.*

(10) *Index Script. Hist. Franc.* T. VI.

(11) Voici ses paroles, *amantissimus doctissimusque viri & incomparabilis, qui est promus à Jür. de Cordes des Chanoines de Limoges, & le seul ordinaire qu'il employe à fournir sa Bibliothéque des Livres les plus exquis pour son usage particulier, & pour celui de ses amis, m'a soulagé en plusieurs rencontres de cet Ouvrage.* Préface de *l'Histoire de Béarn.*

(12) *Notitia utriusque Vasconiæ.*

(13) Voy. Lettres de Grotius 293. 300. 306. 312. 318. 319. 345. 350. 353. 357.

(14) Voy. les Lettres 400. 503. 512.

(15) *Epist.* XXXV. 7 Kal. April. 1591.

(16) *Adv. indoctum* p. 871. *Edit. Bourdel.*

(17) Voy. les *Oeuvres de Balzac.* T. I. p. 771.

(18) *Præfat. Bibl. Sac.* p. XI.

(19) Voy. *Introd. ad Hist. Libr. de præcipuis Bibl. Paris.* Part. II. C. 4. p. 241.

ges [D] qui ont eu, & qui ont encore de la réputation. C'est au milieu de ces occupations douces & charmantes qu'il mourut l'an 1642 (e), âgé de soixante-douze ans plutôt de vieillesse que de maladie (f). Je ne puis pas dire en quel tems il fut pourvu d'un Canonicat de Limoges, mais comme il a pris lui-même le titre de Chanoine de Limoges, & que tous ceux qui ont eu occasion de parler de ce sçavant homme le lui ont donné, on ne peut pas révoquer en doute qu'il n'ait été Chanoine dans sa Patrie. Le Pere Niceron nous apprend (g) même là-dessus une particularité, c'est qu'il avoit résigné son Canonicat, avant de mourir, à Jean Manent son neveu, entre les bras duquel il mourut: il fut enterré aux Chartreux, près desquels il demeuroit. Quelques mois avant sa mort il commença à res-sen-

(e) Le P. le Long a mis cette mort en 1641, mais la date de Mr. Naudé est plus sure.

(f) *Non aliâ morte quam senili tabe, & fatali virium omnium resolutione consumtus.* Naudæus *Epist. præf. Catal. Cordes.*

(g) *Mém. des Hom. Ill. T. XIX. p. 71.*

doit arriver à des Gens de Lettres de moindre considération. Mr. Schurtzfleisch (20), qui n'avoit pas été également bien reçu par tout, s'en explique assez vivement. Mais en général il y a des Pays où cette dureté est bien rare; en France par exemple, où l'on n'a souvent des Bibliothéques que pour la commodité du Public, on y est toujours parfaitement bien reçu, & les Etrangers ont tout lieu de se louër de la politesse qu'on a pour eux. Aussi la plupart l'ont-ils fait. Gronovius mande au jeune Heinsius, que son ami Vincent Fabricius lui avoit écrit de Paris, que rien n'égaloit l'humeur obligeante des gens avec qui il vivoit. *A Fabricio habui unas, Parisiis paulo ante discessum ex ea urbe datas; ait nullis præcedis æquare se posse humanitatem illorum hominum, aut honores sibi habitos, Elysios sibi videri campos, & me ad gaudia mea, ita loquitur, se evocare* (21). Gronovius ne s'explique pas moins fortement, en parlant sur son propre compte (22). Je ne connois que Mr. Opitius qui ait parlé autrement des François (23), & qui se soit plaint de n'avoir jamais rien pu arracher d'eux, quelques instances qu'il eût faites; sans doute qu'il s'étoit mal adressé. Revenons à Gronovius. Il ne trouva pas les mêmes facilités en Angleterre (24), & Vossius qui voyageoit alors en Italie, se plaignoit bien plus amérement de son sort. *Quereris*, lui dit-il (25), *quod non ita laxe patuerit usus librorum in Anglia, atque optasses; justius ego forsan hanc querelam in me transferrem. Nam cum sint hic innumerabiles pene Bibliotheca librorum scriptorum, qua in Monasteriis, qua in Principum & Nobilium quorundam ædibus, adeo tamen difficilis est aditus, ut non nisi favore aliquo singulari, uti interpretantur, liceat vidisse. Vidi jam egomet aliquas, sed ita vidi, ut perinde sit, atque si non vidissem. Illi qui eas possident, quamquam a litteris sæpe sint alienissimi, adeo tamen amant atque custodiunt, ut non putem Gryphes ita auro incumbere, atque illi custodia librorum suorum. Nam non tantum attingentibus, sed videntibus etiam invident: nonnulli itaque non ea cura & anxietate uxores suas recludunt, qua Bibliothecas . . . . . non defecit tamen mihi favor, etiam præcipuorum in hac urbe virorum, qui aditum ad eas mihi parare voluerunt, sed frustra plerique, verum neque Holstenius neque quisquam eruditorum impetrare id sibi unquam hic Romæ potuerunt.* Ce n'est pas seulement à Rome que l'entrée des Bibliothéques est si difficile, c'est presque par tout la même chose; qui a jamais pu pénétrer dans la Bibliothéque de S. Marc à Venise. D. Bernard de Montfaucon a raconté, que le Religieux Augustin du Couvent de la Carbonnaria à Naples, qui lui avoit ouvert la Bibliothéque de ce Monastére, avoit été mis en pénitence pour récompense de cette action. Je finirai en indiquant un Moderne, qui n'a peut-être pas déclamé avec autant d'esprit que Lucien contre les Bibliotaphes, mais qui ne lui céde point en vivacité; c'est Mr. Menschen, celui qui a mis une bonne Préface à la tête de l'Edition qu'il a procurée du Traité de Bartholin *de Libris legendis* (26). Ceux qui sont en état de former des Bibliothéques ne feront pas mal de le consulter, & de suivre les maximes qu'il y donne pour s'en servir utilement: la principale est sans doute d'en faire usage d'abord pour soi, & ensuite pour les autres, tant en leur fournissant de bonne grace les Recueils qu'on peut avoir sur les matiéres qui font l'objet de leur travail, qu'en leur prêtant tous les Livres dont ils ont besoin. Disons à l'honneur des Lettres & des Lettrés, que la plus grande partie des gens à Bibliothéques sont de cette humeur bienfaisante, & que pour un Saldiere (27), on compte plusieurs Pinellis, Peirescs, & de Cordes. Nous avons déjà rapporté plusieurs preuves de la générosité de ce dernier; ajoûtons pour mettre la derniére main à son portrait, qu'il poussa l'envie de rendre sa Bibliothéque utile aux Sçavans, jusqu'à ordonner par son Testament, qu'elle ne fût pas venduë en détail, mais en gros, & mise toute entiére en un lieu où ils fussent toujours à portée de la consulter (28). Mr. Bigot avoit pris la précaution d'ordonner la même chose (29), mais il a été moins heureux en cela que Mr. de Cordes, dont la Bibliothéque passa toute entiére à Mr. le Cardinal Mazarin, qui n'épargna ni soins ni dépenses pour y mettre tous les bons Livres qui y manquoient. Naudé, qui étoit chargé du détail de cette Bibliothéque, fit exprès plusieurs voyages en Allemagne & en Italie, pour rassembler ce qu'il y avoit de plus rare & de plus précieux, & il est aisé de concevoir qu'elle reçut entre ses mains des accroissemens considérables. Tant de peines devinrent inutiles par les Guerres Civiles, qui désolérent la France pendant la Minorité de Louis XIV. Le Parlement qui ne cherchoit qu'à signaler sa fureur contre le premier Ministre, fit saisir sa Bibliothéque (30), & ordonna par un Arrêt du 8 Mars 1652 (31), qu'elle fût venduë à l'encan. Le pauvre Naudé, au desespoir de voir toutes ses peines perduës, représenta vainement à la Cour (32) le tort que causoit aux Lettres le démembrement de cette belle Bibliothéque, le Parlement resta inflexible, & ses ordres furent exécutés: Naudé prit tous les Livres de Medecine pour 3500 Livres, & le reste fut dissipé. Les Sçavans ont eu soin de peindre avec les couleurs convenables une action si injuste. L'Abbé de Marolles en dit dès-lors son sentiment, dans les Remarques qu'il joignit à la Traduction de Virgile, mais la violence des tems l'obligea de supprimer ses réflexions chagrines. „ Cela n'empêcha pas néanmoins, *ajoûte-t-il*, „ que dans l'une de mes Epîtres dédicatoires (à Mr. le „ Duc de Valois) je ne disse que S. A. étant un jour tou„ chée de cet esprit délicat des Muses, qui apporte dans „ l'ame tant de douceurs & d'agrémens, elle aimeroit un „ jour nos Ouvrages, auxquels elle destineroit de grandes „ Bibliothéques, en la place de celles qui venoient d'être „ détruites: & certes les Vandales & les Goths n'ont rien „ fait autrefois de plus barbare ni de plus rude que cela: „ ce qui devroit porter quelque rougeur sur le front de „ ceux qui donnérent leurs suffrages pour une chose si „ extraordinaire (33)". Mr. de Marolles n'est pas le seul qui ait déclamé contre cet Arrêt: outre ceux qui ne l'ont fait que par occasion, je ne dois pas oublier la fameuse Epigramme de Mr. Gaulmin, Maître des Requêtes: la voici:

*Julliades tota libros dum colligit orbe,*
*Et vocat Aonias ad sua tecta Deas.*
*Tecta, Deas, Libros, infami Curia Lege,*
*Vendidit in medio, prostituitque foro.*
*Hoc sceleris pretium, sævi commercia pacti,*
*Diraque promissas auctio monstrat opes.*
*Nec mirere nefas, emptus probat empta Senatus,*
*Vendidit hic Libros, vendere Jura solet* (34).

[D] *De bons Ouvrages.*] En voici la Liste: I. *Dissertation sur S. Martial de Limoges.* Elle se trouve à la p. 146 du Tom. I. de l'Ouvrage intitulé: *La Vie de S. Martial, ou Défense de l'Apostolat de S. Martial, & autres, contre les Critiques de ce tems. Par Bonaventure de Saint Amable, Carme Déchaussé*, in-fol. 3 Vol. le premier à Clermont 1676, le deuxiéme & troisiéme à Limoges 1683 & 1685. Elle a été traduite en Latin par François Bosquet, qui l'a insérée en cette Langue à la pag. 50. de la seconde partie de son *Histoire de l'Eglise de France*: Paris 1736 in-4. Cette Traduction se trouve aussi avec les Commentaires du P. Papebroch, dans le cinquiéme Tome du mois de Juin des *Actes des Saints d'Anvers*, pag. 535. De Cordes y fait voir que S. Martial n'a pas été un des Septante Disciples de Jésus Christ, & qu'il n'est venu à Limoges, que vers l'an 250 (35). II. *Hincmari, Rhemensis Archiepiscopi, Opuscula & Epistolæ. Accesserunt Nicolai Papæ I. & aliorum ejusdem ævi quædam Epistolæ & Scripta, ex editione Joannis Cordesii.* Paris 1615 in-8. De Cordes est le premier qui ait publié ces Ouvrages (36). III. *Georgii Cassandri Opera.* Paris 1616 in-fol. De Cordes a pris soin de rassembler ces Ouvrages de Cassander, qui avoient déjà paru séparément, & y a joint une centaine de Lettres, & deux Dialogues, qui n'avoient pas encore été imprimés (37). Colomiés dans sa *Bibliothéque Choisie* † dit que de Cordes avoit fait quelques Vers Latins sur la mort de Henri IV, que l'on trouve dans un Recueil de Harangues funébres, imprimé à Hanau en 1613. Le même Auteur lui attribuë une *Dissertation touchant la Généalogie de Jesus-Christ*, Naudé n'en parle point dans son éloge. Mais il paroit par une Lettre de Grotius, adressée à Mr. de Cordes, que ce dernier avoit du moins travaillé sur le Caïnan qui se trouve dans la Généalogie rapportée par St. Luc. Voici les termes de la Lettre (38): *Agnovi, Vir Reverende, magna cum mea voluptate amicam manum, meique hujus gaudii participem Vossium feci, qui ex meo relatu non minus te amat, quam si diu una vixisset. Multum de communibus studiis inter nos contulimus, & inter alios sermones delapsi sumus ad ea quæ de nomine Caïnan apud Lucam curate scripsisti. Feci ut homo bonus non minus quam eruditus, repudiatis aliorum, etiam socerî sui, sententiis, faceret, quod ego feci, id est tibi accederet. Utinam scriptum tuum cum defensione publici juris fiat. Si Lutetiæ minus id licet, invenies hic qui editionis curam suscipiant.* Mr. de Cordes a fait aussi quelques Traductions. I. *Histoire des Troubles avenus au Royaume de Naples, sous Ferdinand I. depuis l'an 1480. jusqu'en 1487. recueillie par Camille Portio, & traduite de l'Italien en François.* Paris 1627 in-8. II. *Histoire des Differends entre le Pape Paul V. & la République de Venise, en 1605, 1606, & 1607, par Fra-Paolo, traduite de l'Italien en François.* Paris 1625 in-8. item Paris 1628. in-8. III. Naudé dit qu'il a aussi traduit de l'Espagnol un petit Ouvrage de Mariana: c'est apparemment, dit le P. Niceron (39), celui qui a pour titre: *Discours des grands défauts qui sont en la forme du Gouvernement des Jésuites.* 1625 in-8.

(20) Tom. I. *Arcan. Epist.* p. 97.
(21) *Sylloge Epistol. a Burmanno evulgatar.* p. III. p. 81.
(22) Ibid. p. 82 & 90.
(23) *Præf. Bibl. Hebraic.*
(24) *Ubi supra.* p. 82.
(25) Ibid. p. 161.
(26) A la Haye en 1711 in-8.
(27) Fils de la fameuse Me Guyon, & frere de feu Me. la Duchesse de Sully.
(28) Naudé *ubi supra.*
(29) V. *Hist. des Ouvrag. des Sçavans.* Fev. 1690 p. 267. Cette disposition Testamentaire n'a pas été exécutée, & sa Bibliothéque fut venduë en détail en 1706. Mr. Baluze pensoit differemment de ces Messieurs, il croyoit à-propos de permettre dans le Commerce les Livres qui en avoient été bannis pendant longtems. Voy. *la Préface du Catalogue de sa Bibliothéque.*
(30) V. *Remise de la Bibliothéque de Mr. le Cardinal Mazarin par le Sr. Naudé entre les mains de Mr. Tubeuf.* 1651 in-4.
(31) Je suis la date marquée par Mr. l'Abbé de Marolles *ubi infra*, quoique je sois persuadé que cet Arrêt est du mois de Février, comme il paroit par la lettre de Mr. Gaulmin rapportée plus bas, & envoyée dès le mois de Fevr. par G. Patin à un de ses amis. *Lett. de Patin* T. I. p. 174.
(32) *Avis à Nosseign. du Parlement* sur la vente de la Bibl. de Mr. le Cardinal Mazarin 1652 in-4.

(33) *Mém. de Mr. l'Abbé de Marolles* Part. I. p. 192.
(34) *Lettres Choisies de G. Patin*, T. I. p. 174.
(35) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. XIX. p. 74.
(36) Idem ibidem.
(37) Idem p. 71.
† P. 128.
(38) Grotii *Epistol.* Epist. 292.
(39) *Ubi supra.*

(h) Fatiscentis naturæ signum istud fuit, ut paucis aliis, arbitror, animadversum, quod ante obitum aliquot mensibus, unum idemque verbum bis vel ter proferret, quod extré- mum esset in periodo, quæ alias mendis vitio, sed lassata tandem … dein ad … nimum … ut demque … tovit. … dum … &c.

(i) Voy. la Remarq. [C] à la cit. (14). (k) Niceron Tom. XX p. 172. (l) Baillet Jugem. des Sçav. Tom. II. Part. I. p. 221. Edit. de 1722. in-8.

sentir les infirmités de la vieillesse, & une surtout assez singuliére, qui étoit de répéter malgré lui & même jusqu'à vingt fois les mêmes mots, principalement ceux qui étoient à la fin des phrases (h). La crainte de se rendre par là incommode à ses amis, l'avoit engagé à se bannir des Assemblées des Sçavans, où il se faisoit un plaisir de se trouver, & à cesser de voir du monde, pour ne plus songer qu'à se disposer à la mort. Sa Bibliothéque, achetée par le Cardinal Mazarin vingt-quatre mille Livres, fut vendue à l'encan pendant la guerre de Paris (i), mais elle fut rachetée depuis, & mise avec les autres Livres du Cardinal Mazarin (k). Il y avoit de très-bons Manuscrits, qui depuis ce tems-là ont été transportés dans la Bibliothéque du Roi. On n'a pas laissé de rechercher dans la suite le Catalogue de la Bibliothéque Cordésienne, imprimé en 1643 in-4, à cause du choix & de la bonté des Livres qu'il contient. On trouve pourtant que l'ordre & la méthode y manquent (l).

* Mr. Edouard Leigh l'appelle Covel, dans son Fœlix Consortium &c. Lib. III. C. 14. p. 172.

(a) Wood Fasti Oxon. Vol. I. Col. 160.

(b) Idem ibid.

(c) Prince's Worthies of Devon. p. 184. Ed. Lond. 1701 in-fol.

(d) Worthies of England, in Devon. p. 262.

(e) Idem ibid. & Wood ubi supra.

COWELL * (JEAN) savant Jurisconsulte au commencement du XVII. Siécle, étoit né dans la Comté de Devon [A] vers l'an 1551. Il commença ses études dans l'Ecole d'Eaton, d'où il entra dans le Collége du Roi à Cambridge en l'année 1570 (a). En 1586 il fut élu Procureur de l'Université. Il se fit recevoir ensuite Docteur en Droit, & en 1600 il fut aggrégé à l'Université d'Oxford. Distingué & célébre par son profond savoir & par ses talens, il fut nommé Principal du Collége de la Trinité (*Trinity Hall*) à Cambridge, & Professeur Royal en Droit Civil (b). En 1603 il fut Vice-chancelier de l'Université (c). Le Docteur Fuller dit (d), qu'en l'année 1604 il fut établi Docteur de la Cour des Arches, par où nous présumons qu'il entend *Doyen* des Arches. Il fut encore Vicaire général du Docteur Bancroft, Archevêque de Cantorbery (e). Ses *Institutiones Juris Anglicani ad Methodum Institutionum Justiniani compositæ*, parurent à Cambridge en 1605 in-8, & *l'Interpréte* fut imprimé dans la même Ville en 1607 in-4 [B]. Quoiqu'il professât principalement le Droit Civil, il

(1) In Devon. p. 261.

(2) P. 154.

[A] *Etoit né dans la Comté de Devon.*] Le Docteur Fuller dit, dans ses *Hommes Illustres d'Angleterre* (1), qu'il étoit né à *Tarhsborow*; ce que Mr. Prince, dans ses *Hommes Illustres de Devonshire* (2), suppose être une faute, & qu'il doit y avoir *Ernsborough*, un lieu qui étoit autrefois de la Paroisse de Swimbridge ou Sumbridge, Annexe de Tawton-l'Evêque, proche de Barnstaple.

[B] L'Interpréte *fût imprimé dans la même Ville, en 1607 in-4.*] Il en a paru une autre Edition in-4. à Londres en 1637, sous le titre suivant: L'INTERPRETE: *ou Traité contenant l'Explication des Termes: où l'on assigne la vraie signification de la plus grande partie, sinon de tous les termes, qui se trouvent dans les Ecrits des Jurisconsultes, ou dans les Statuts, de ce célébre & glorieux Royaume, & qui ont besoin d'explication. Ouvrage non seulement utile, mais necessaire à ceux qui veulent connoître à fond nos Loix, nos Statuts, & nos Antiquités. Recueilli par* Jean Cowell, *Docteur, ci-devant Professeur du Roi en Droit* Civil *dans l'Université de Cambridge.* Il est dédié à l'Archevêque de Cantorbery. Dans la Préface, datée du 3 Novembre 1607, l'Auteur déclare que quiconque taxera cet Ouvrage de n'avoir pas tout, pourra s'épargner la peine de le prouver, puisqu'il l'avoue franchement lui-même: & que sur l'examen qu'il en a fait depuis l'impression, il ose assurer ceux qui y remarqueront le plus de fautes, que lui, en glanant après eux, en rassemblera autant, qui leur seront échappées, qu'ils en auront relevé. „ Mais, *continue-t-il*, „ j'ai appris depuis longtems du fameux Cicéron, que „ comme on ne doit pas adopter les erreurs d'un hom- „ me, parce qu'il a bien developpé certaines choses; de- „ même on ne doit pas rejetter ce qu'il y a de bon dans „ un Auteur, parce qu'il a quelques erreurs. Il n'y a pas „ d'Homme, ni de Livre, sans défauts. Ainsi critique qui „ voudra, au nom de Dieu, c'est-à-dire, avec douceur, „ & sans injures. Il se conciliera ma reconnoissance; & „ en imitant les plus judicieux Ecrivains, il aidera plus à „ perfectionner en peu de mois cette partie d'Erudition, „ que je ne l'ai peut être pu faire en plusieurs années, par „ mes recherches, & par mes Lectures. C'est ce que l'Ex- „ périence m'a appris par rapport à mes *Institutes* (3), „ imprimés il y a quelque tems, dont l'impression m'a „ procuré les judicieuses Observations de divers savans „ hommes, que je n'aurois jamais eues, si j'avois gardé „ l'Ouvrage dans mon Cabinet. Par ce moyen je me flat- „ te de vous les donner un jour en bien meilleur état, & „ de les laisser à la Postérité, pour recevoir tel accueil „ qu'il plaira à Dieu de leur faire recevoir". Il dit ensuite, qu'il avoit assez avancé un Traité *de Regulis Juris*, où il se proposoit de montrer par la comparaison des cas de l'un & de l'autre Droit, qu'ils ont les mêmes fondemens, & qu'ils différent plus dans les termes que dans le fond des choses; & par conséquent si on les réduisoit dans une même méthode, comme on le pourroit aisément, on les apprendroit en même tems, sans qu'il en coutât plus de travail que pour chacun à part. *L'Interpréte* a été réimprimé depuis plusieurs fois in-folio. Mr. Prince observe (4), que cet Ouvrage ayant trouvé des Lecteurs envieux, ne reçut pas tout l'accueil que l'Auteur espéroit, & que l'Ouvrage méritoit, plusieurs faisant mine de le mépriser, dans le tems même qu'ils en profitoient; & que d'autres l'examinérent avec un esprit critique, pour y découvrir tous les endroits foibles, *dont quelques-uns étant susceptibles d'un sens odieux, l'envie ne manqua pas de les exaggérer, ce qui donna bien des chagrins & des affaires à l'Auteur.* Les points qui choquérent, à ce qu'on prétend, regardoient la Prérogative du Roi, que le Docteur Cowell soutient *être limitée en de certains cas.* Le Livre fut supprimé, & le 26 Mars 1610 il parut une Proclamation, qui le déclaroit un Livre pernicieux, écrit contre l'Honneur & la Prérogative du Roi, & contre la Dignité des Loix Municipales d'Angleterre (5). C'est-là ce qui passe pour la véritable raison parmi les Savans. Mais le Chevalier Antoine Weldon nous apprend dans *la Cour & le Caractére du Roi Jaques* (6), qu'on disoit dans l'*Interpréte*, que *le Roi Jaques n'avoit pas prêté les Sermens accoutumés, que tous les Rois sont obligés de prêter à leur Couronnement.* „ Quoi qu'il en „ soit, *dit Mr. Prince* (7), s'il se trouve quelques traits „ ou quelque hérésie contre le Gouvernement, dans cet „ utile & savant Ouvrage, ce dont je doute beaucoup, „ nous pouvons être surs qu'on les a retranchés dans les „ derniéres Editions. Ses plus violens Antagonistes, qui „ remuérent le plus contre lui dans cette occasion, furent „ les Avocats du Droit Commun, qui regardérent ce Li- „ vre comme une double offense contre eux (8), l'une, „ qu'un Jurisconsulte qui professoit le Droit Civil, entre- „ prit sur leurs droits, en se mêlant du Droit Commun „ qu'ils regardoient comme leur bien propre; l'autre; „ qu'il ôtât les obstacles, qui à la faveur des termes ob- „ scurs, rendoient ce Droit comme inaccessible, & qu'il „ le mit à la portée des esprits les plus bornés. Mais le „ pis de tout, étoit l'accusation qu'on lui intentoit, d'at- „ tribuer au Roi une double prérogative, l'une limitée „ par les Loix, & l'autre illimitée; ce dont on porta des „ plaintes au Parlement, & le Livre fut supprimé & con- „ damné. Ce qui avec quelques autres avantages, que ses „ Ennemis remportérent sur lui, causérent beaucoup de „ chagrin à cet homme illustre, qu'il prit tellement à „ coeur, que cela hâta sa mort". On trouve dans le troisiéme Volume des *Mémoires* du Chevalier Rodolphe Winwood, plusieurs endroits rélatifs à ce qu'on trouva de choquant dans le Livre de Cowell. Mr. Jean Beaulieu, dans une Lettre, datée de Londres le 1 Mars 1609 à Mr. Trumbull, Résident à Bruxelles, lui mande „ La Cham- „ bre Basse du Parlement a été fort choquée d'un Livre „ d'un certain Docteur Cowell; au sujet d'une proposi- „ tion outrée, qu'il soutient dans l'Interprétation, en fa- „ veur de la prérogative du Roi; auquel il attribue le „ pouvoir de faire des Loix, de lever des Subsides, &c. „ sans le consentement & l'autorité du Parlement. La cho- „ se a paru si odieuse aux Communes, que si le Roi veut „ leur permettre (comme elles le lui ont demandé par A- „ dresse) de procéder par leur autorité contre ledit *Co- „ well*, on croit qu'il pourroit courir risque d'être pen- „ du. Il est Docteur en Droit Civil à Cambridge, & il „ s'est rendu à présent ici pour se justifier devant le Parle- „ ment (9)". On trouve dans une autre Lettre du même à Trumbull, datée du 8 Mars (10)". Le Livre de Cowell, „ contre lequel je vous ai mandé dans ma derniére que „ les Communes s'étoient soulevées, ayant été lu sur les „ Points (11) qui ont paru choquans à la Chambre des „ Seigneurs, ils ont pris, à ce que j'apprens, quelque „ tems pour en délibérer, & c'est aujourd'hui qu'ils doi- „ vent donner leur réponse". Dans une autre Lettre du 15 Mars à Mr. Trumbull, Mr. Beaulieu marque (12): „ Le „ Livre de Cowell ayant été examiné aussi en présence de „ Sa Majesté sur les Articles dont la Chambre se plaint, „ on y a trouvé des choses contraires aux Loix fondamen- „ tales du Royaume; & par cette raison le Roi a promis „ qu'il seroit supprimé. Mais pour ce qui regarde, la per- „ sonne de l'Auteur, le Roi ayant témoigné qu'il ne „ veut pas qu'on lui fasse de la peine, ni qu'il soit ex- „ posé à aucun danger pour cela, comme il en courroit „ risque, les Communes ayant bonne envie de procéder „ criminellement contre lui, elles ont rallenti leurs pour- „ suites, & sont disposées à ne point passer outre con- „ tre le gré de Sa Majesté". Le Chevalier Thomas Edmonds, dans une Lettre du 17 Mars, écrite de Londres au Chevalier Winwood, lui mande (13). „ Le Docteur „ Cowell a été encore obligé de comparoître devant le „ Roi même & devant les Seigneurs, pour répondre sur „ quel-

(3) Les *Institutiones Juris Anglicani*, dont il est parlé dans le Corps de l'Article.

(4) P. 195.

(5) Camden *Annales du Régne de Jaques I. sous l'an* 1610. Et Wood Fasti Oxon. Vol. I. Col. 160.

(6) P. 131.

(7) *Ubi supra.*

(8) *Voy.* Fuller *ubi supra.*

(9) Sir Ralph Winwood's *Memorials* Vol. III p. 131.

(10) Ibid. p. 129.

(11) La Chambre Basse avoit relevé les termes de *Prérogative*, de *Subside*, de *Parlement*, & quelques autres.

(12) *Ubi supra.* p. 131.

(13) Ibid. p. 137.

il étoit néanmoins si versé dans le Droit Commun, qu'il étoit aussi capable de pratiquer à Westminster, qu'aucun Avocat, ce qui excita contre lui d'abord la jalousie, & ensuite la mauvaise volonté des Avocats contre lui. Car en ce tems la querelle entre les Jurisconsultes de l'un & de l'autre Droit alla extrémement loin. Le grand Tenant pour les Partisans du Droit Commun étoit le premier Juge Coke, comme le Docteur Cowell l'étoit pour le Droit Civil; & ce dernier, selon le témoignage de Fuller, fut favorisé par le Roi Jaques I, autant que la bienséance le permit. Malgré sa grande capacité, le premier Juge Coke, cet Oracle du Droit Commun, l'appelloit par un jeu de mots fort bas, *Cow-heel* (*f*) (mot à mot *Talon de Vache*). Il mourut âgé environ de soixante ans à Cambridge le 11 Octobre 1611, & fut inhumé dans la Chapelle du College de la Trinité sous une pierre platte, où il y a une Epitaphe [*C*].

(*f*) Fuller & Prince *ubi supra*.

,, quelques autres endroits de son Livre, qui donnent autant d'atteinte à l'autorité du Roi, que les autres sont ,, contraires aux libertés du Peuple. Et comme il n'a pas ,, été en état de bien developper sur quels fondemens il ,, a avancé ces propositions, il a été mis en garde dans la ,, maison d'un Alderman, jusqu'à ce qu'il ait mieux préparé sa justification à cet égard".

[*C*] *Où il y a une Epitaphe.*] La voici: JOHANNES COWELL, *Legum Doctor*, *Custos hujus Collegii*, *Juris Civilis in Academia hac Cantabrigiensi Professor Regius*, *Vicarius Generalis Cantuariensis Provinciæ sub Domino Richardo Bancroft*, *Archiepiscopo Cantuariensi*, *hic expectat Resurrectionem. Obiit XI die mensis Octobris. A. D.* MDCXI.

☞ CROZE [*A*] (MATHURIN VEYSSIERE LA) nâquit le 4 Décembre de l'année 1661 à Nantes en Bretagne, de Leger Veyssiere la Croze, & de Jeanne de l'Attosié (*a*). Ce Mr. Leger la Croze étoit Négociant, mais en même tems Homme de Lettres; il possédoit très-bien les Auteurs Latins, & prenoit souvent plaisir à quitter le Comptoir pour aller disputer aux Thèses publiques. Le Fils, qui avoit reçu de la Nature de fort heureuses dispositions, fit assez rapidement ses Humanités dans la maison paternelle sous la direction d'un Précepteur nommé Joly, qui pensa le dégoûter de l'étude, en le traitant d'une maniére fort rude [*B*]. A l'âge de 14 ans il fit un voyage aux Iles Antilles, où son pere négocioit [*C*]. Il revint en 1677 à Nantes. Il trouva les affaires de son pere un peu dérangées, ce qui l'obligea à penser à prendre un parti. Il conçut d'abord le dessein d'étudier en Médecine, mais son génie ne le portoit point à ce genre d'étude, & la Nature l'avoit rendu trop sensible aux souffrances des autres, pour qu'il eût pu conserver ce sang froid, si nécessaire à un Médecin. Des Conférences qu'il eut avec les Religieux de la Congrégation de St. Maur, le déterminérent à entrer dans l'Etat Religieux (*b*). Il fit son Noviciat à Saumur en 1677. Il fut disciple de Dom Jaques Lopin à Marmoutier, & fit son Cours de Théologie sous Dom Michel Piette, qui professoit avec réputation, la Théologie dans l'Abbaye de St. Vincent du Mans. Il entra dans la Congrégation de St. Maur en 1682. Le séjour de Paris, le prodigieux nombre de Livres dont il pouvoit disposer, la grande quantité de Manuscrits qu'il avoit occasion de lire ou de consulter, joints aux agrémens d'une douce & paisible retraite, & au goût pour l'Etude qui régne dans la Maison de cet Ordre, contribuérent à enrichir Mr. La Croze des plus belles connoissances (*c*). Son goût pour les MSS. se confirmoit & s'éclairoit tous les jours [*D*]. Il quitta la Congrégation de St. Maur vers la fin

(*a*) Jordan *Histoire de la Vie & des Ouvrages de Mr. La Croze*, p. 2. 3.

(*b*) Ibid. p. 4-6.

(*c*) Ibid. p. 7.

[*A*] LA CROZE.] L'Auteur de la Vie de notre Savant nous apprend (1) que ,, bien des personnes, surtout en ,, Allemagne, ont confondu Mr. la Croze, avec un certain *Cornand de la Croze*, qui a séjourné en Hollande ,, pendant quelque tems, & qui a été en partie Auteur ,, des neuf premiers Volumes de la *Bibliothéque Universelle*, ,, & seul Auteur du XI Volume, comme l'a remarqué Mr. ,, Marchand dans les Notes sur les Lettres de Bayle. Ils ,, n'étoient absolument point parens, je les ai vu souvent confondus dans plusieurs Livres Allemands."

(1) Jordan *Histoire de la Vie & des Ouvrages de Mr. la Croze* p. 1.

[*B*] *Un Précepteur nommé Joly . . . pensa le dégoûter de l'Etude, en le traitant d'une maniére fort rude.*] Il fut châtié vivement pour avoir traduit en Vers Latins le Conte de Martin & d'Alix, & d'ailleurs son Précepteur en usoit fort rudement avec lui (2). C'est à quoi bien des jeunes-gens sont exposés, par le peu de soin que leurs parens prennent de bien choisir ceux à qui ils confient l'éducation de leurs enfans, souvent aussi par une honteuse lézine. Je connois un Pays où l'on n'a guéres de délicatesse sur cet article: vous y verrez souvent dans les meilleures Maisons, de jeunes Gens confiés à des Avanturiers qui ne savoient où donner de la tête, à certains Moines défroqués, dont l'esprit & les mœurs sont quelquefois également corrompus, & qui savent seulement s'insinuer par leur conversation légére, par des maniéres polies: s'agit-il d'un homme de mérite, à qui il faudroit assigner dequoi le dédommager de passer la plus belle partie de sa vie auprès d'un jeune homme? Il en couteroit trop, & il vaut mieux que ce jeune homme ait dans la suite dix mille Livres de rente, dont il ne sache qu'abuser, que de n'en avoir que huit mille, dont il sût faire un bon usage. Rien de plus sage que les Avis que Mr. Locke donne sur ce sujet (3). ,, La considération de la dépense qu'il faut faire pour tenir un Gouverneur auprès des Enfans, ne doit ,, pas décourager ceux qui peuvent soutenir cette dépense. La grande difficulté consiste à trouver une personne capable de se bien acquitter de cet emploi: car des ,, jeunes-gens, des gens d'un mérite & d'une vertu médiocres n'y sont point propres; & pour les personnes ,, qui ont de plus excellentes qualités, on a de la peine ,, à en trouver qui veuillent se charger d'un tel emploi..... ,, Tout ce que je puis vous dire, c'est de n'épargner ni ,, soin ni argent pour le trouver. . . . . Mais tenez pour ,, maxime de ne prendre personne pour Gouverneur de ,, votre Enfant, sur le rapport de vos Amis, ou par charité, ou en vuë des grandes recommandations dont il ,, est chargé." A l'égard de la maniére d'agir des Précepteurs envers leurs Eléves, il n'y a rien de plus pernicieux, (même en général) que de vouloir les conduire, ou par la crainte comme de vils Esclaves, ou par les coups, comme des bêtes de somme; c'est ce que remarque très-judicieusement Montagne (4). ,, Au demeurant, cette institution se doit conduire par une sévére douceur, non ,, comme il se fait. Au lieu de convier les enfans aux ,, Lettres, on ne leur présente à la vérité qu'horreur ,, & cruauté. Ostés-moy la violence & la force, il n'est ,, rien à mon advis qui abastardisse & estourdisse si fort ,, une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne ,, la honte & le chastiment, ne l'y endurcissés pas."

(2) Idem p. 4.

(3) *De l'Education des Enfans* §. 94. 95 p. 152. 153. Amst. 1708.

(4) Essais Liv. I. ch. 25.

[*C*] *Il fit un Voyage aux Iles Antilles où son pere négocioit.*] La lecture des Voyages, & la Conversation de plusieurs personnes qui avoient été en Amérique, lui firent naître l'envie de voir le nouveau Monde; d'ailleurs il étoit charmé de secouër le joug de son Précepteur; peut-être que ce ne fut pas-là un des moindres motifs de son Voyage. Quoi qu'il en soit, il s'engagea sur un Vaisseau François. ,, Son trajet fut heureux; l'Equipage eut à la ,, vérité à essuyer un combat naval, notre jeune Savant en ,, fut quitte pour la peur." Arrivé aux Iles, il tomba malade, & il eut assez de peine à se rétablir. En partant il avoit emporté quelques Livres pour s'amuser, les *Colloques d'Erasme*, & le *Gradus ad Parnassum*, étoient les seuls Livres d'Erudition qu'il lisoit sur le Vaisseau. Pendant le séjour qu'il fit à la Guadeloupe, il empruntoit tous les Livres Latins qu'il pouvoit y trouver & les lisoit avec avidité. ,, L'avantage le plus réel qu'il tira de ,, son séjour en Amérique, fut la connoissance qu'il eut ,, lieu d'acquérir de plusieurs Langues vivantes de l'Europe. Comme il parvenoit à la connoissance d'une Langue avec une étonnante facilité, il apprit l'Anglois, ,, l'Espagnol, & le Portugais, en formant des liaisons ,, avec des personnes qui possédoient ces Langues (5)."

(5) *Histoire de la Vie de Mr. La Croze* p. 4. 5.

[*D*] *Son goût pour les MSS. se confirmoit & s'éclairoit tous les jours.*] Il examina d'un œil judicieux & critique les Chartres de *l'Abbaye de Landevenec*, Bourg de France en Bretagne. Le Pere Simon, dans une Lettre écrite à Mr. du Hamel (6), dit en parlant de Mr. de La Croze: ,, On lui a entendu dire plus d'une fois . . . . . que de ,, douze-cens Chartres, qui lui avoient passé par les mains ,, lorsqu'il étoit dans l'Abbaye de Landevenec près de ,, Brest, il en avoit trouvé au moins huit-cens de fausses." L'Auteur de la Vie de Mr. La Croze (7) remarque ,, que ,, ce fait est avancé fort à la légére, pour ne pas même ,, dire fort inconsidérément, comme le font la plupart des ,, choses renfermées dans cette Lettre. J'ai, *ajoute-t-il*, ,, deux preuves, qui confirment ma Remarque à cet égard: la premiére, c'est que le même fait ayant été ,, rapporté dans la *Bibliothéque de Dom. Phil. le Cerf.* p. ,, 341. Mr. La Croze a mis en marge, que tout cela étoit rapporté peu fidélement. Ma seconde preuve est tirée du même Ouvrage: *Au reste*, dit l'Auteur Benédictin, *ces accusations vagues & odieuses prévinrent si* ,, *peu les personnes éclairées*, *que Mr. Simon*, *en craignant* ,, *les suites*, *les desavoua publiquement*, *dans un Ecrit daté*

(6) *Lettres du P. Simon* Tom. IV. p 250 Edit. d'Amst. 1730.

(7) P. 8. 9.

fin du mois de Février 1696, principalement par motif de Religion [*E*]. Des Amis l'avertirent qu'on étoit sur le point de l'envoyer faire un petit *Voyage à Jérusalem* (*d*): il reçut cet avis dans le tems

(*d*) Expression usitée dans les Monastéres, pour dire, qu'on veut mettre un homme en prison.

„ *du 19 Ma[illegible] 1700, qu'il mit entre les mains de Mr. le Cardinal de Noailles.* Il est bon de remarquer en passant, *continue Mr. Jordan*, que Monsieur Simon avoit une attention particuliére à crier contre les Bénédictins, comme contre des *Faussaires*."

[*E*] *Il quitta la Congrégation de St Maur..... principalement par motif de Religion.*] On a prétendu à la vérité, que les maniéres d'agir de *Dom Loo*, qui étoit alors Prieur de St. Germain, n'y avoient pas peu contribué. Ce Religieux étoit effectivement d'une sévérité, qui marquoit que l'étude des Belles-Lettres n'avoit pas produit sur son esprit, l'effet qu'elle produit ordinairement (8). L'Auteur de la Note, dans la Lettre du P. Simon, adressée à Mr. du Hamel, marque que „ Dom Loo a toujours été dans cette pensée, que les *Lettres de sa Maison n'apportoient que du desordre, & s'il en avoit été cru en les auroit obligés aux exercices de la Communauté, comme tous les autres Religieux.*" Cette réflexion, dit Mr. Jordan, marque suffisamment le caractére de ce Prieur, & justifie en quelque maniére les plaintes de ceux qui avoient le malheur de vivre sous un pareil Chef. Mais il soutient que ce ne fut pas certainement cette raison qui obligea Mr. La Croze à quitter sa Patrie, à abandonner l'Abbaye de St. Germain, le centre de l'Erudition & du bon goût, pour s'exposer aux plus grands dangers en sortant de France; il faut qu'il y ait eu quelque raison plus grave, pour l'avoir pu déterminer à cette action d'éclat. Le Pere Simon, bien qu'il ne fût guéres prévenu en faveur de Mr. La Croze, ne laisse pas d'insinuer qu'il avoit des doutes sur la Religion, dans laquelle il avoit été élevé. „ Les Supérieurs de St. Germain des Prez avoient trouvé parmi les papiers de Mathurin Vessier, un Ouvrage contre la Transubstantiation, écrit de sa propre main; il n'en fallut pas davantage pour croire qu'il en étoit l'Auteur. Ils avoient devant les yeux l'exemple de plusieurs Religieux, qui avoient apostasié, & s'étoient retirés chez les Calvinistes. Cependant on a su depuis sa fuite, qu'il n'étoit point l'Auteur de cet Ecrit. Comme il sait la Langue Angloise, il l'avoit traduit de Mr. Stillingfleet, à la priére d'un de ses Confréres, qui exerçoit les fonctions d'Abbé Régulier dans St. Vincent du Mans." Mr. La Croze a toujours protesté, que sa retraite n'avoit eu d'autre motif que celui de la Religion, & il est certain que l'on trouva dans sa Cellule des Papiers, qui renfermoient des choses tout opposées aux sentimens de l'Eglise Romaine (9). Tout cela n'est pourtant pas sans quelque difficulté; c'est ce dont on pourra juger par deux piéces que j'ai entre les mains, dont l'une est la Copie d'une Lettre écrite de Bâle le 11 Février 1697, au sujet de Mr. La Croze, qui lui est à tous égards très-avantageuse, & où sa sortie de France est positivement attribuée à un autre motif qu'à celui de la Religion: l'autre piéce est une Lettre de Mr. La Croze lui-même, où il proteste que la Religion seule l'avoit engagé à quitter la France. Au reste il ne paroît point par la Copie de la Lettre écrite de Bâle, ni de qui elle est, ni à qui elle s'adresse. La voici. „ Au mois de May dernier il arriva icy un homme assez posé, n'aimant guére à rire, portant une longue perruque, & sans apparence. Il alla voir Mr. Bernoulli, qui me dit, quelques jours après, qu'il y avoit icy un François Papiste, qui estoit très-sçavant homme; je souhaittois de le voir, & enfin sur deux mots que je luy dis dans la ruë, il me fit l'honneur de venir chez moy. Je trouvay en luy une profonde érudition. Il entend l'Anglois, l'Italien, & l'Espagnol. Il a appris en quatre mois assez d'Allemand, pour expliquer les Livres. Il sçait le Grec comme le François, & il a lu tous les Auteurs Grecs, tant les Prophanes que les Ecclésiastiques, & quelques-uns jusqu'à douze fois. Je trouvay en luy, après plusieurs conversations, un génie extraordinaire, & pour dire tout en trois mots, Mr. le Docteur Heidegger, qui l'a vu, a écrit icy, comme Mr. Buxtorf me l'a dit, qu'il estoit *Vir stupendæ eruditionis*; & a ajoûté, qu'il avoit apris plusieurs choses de luy. Ce sçavant homme n'est âgé que de 34 ans. *Il n'estoit point sorti pour entrer dans notre Communion, mais il estoit venu icy pour éviter un ennemy puissant, qui le persécutoit.* Après avoir fait connoissance nous fûmes très-bons amis. Il me découvrit qu'il connoissoit la vérité, & me dit qui il estoit, & quel employ il avoit eu. Je le prenois pour Mr. Elie Du Pin, mais j'ai appris que Mr. Du Pin est fort différent de celuy-cy, car . . . . . . . . Celuy-cy *estoit fort indeterminé*, il vouloit retourner en France, pour y faire des affaires, & se retirer ensuite en Hollande. Je l'exhortay à ne point regarder derriére luy, & lui dis beaucoup d'autres choses. Enfin un soir, comme il s'estoit mis à genoux, avant que de se coucher, il dit à Dieu: *Comment ay-je la hardiesse de me présenter devant vous, moy qui ne vous glorifie point, mais qui cache la vérité sous les Erreurs du Papisme, où je suis né! Je vous promets mon Dieu de vous glorifier, en entrant dans l'Eglise Réformée.* Ensuite il vint me dire cette bonne nouvelle, il présenta sa Confession de foy à Mr. le vénérable *Antistes*, & un mois ou six semaines après il fit sa profession de foy devant tous les Pasteurs de la Ville. Le bruit courut que j'étois sa dupe. Il en fut averti, & me dit qu'il hâtoit sa Déclaration, pour faire voir que je ne m'étois pas trompé. Il partit d'icy, &c. Il est aimé de Mr. le Docteur Werenfels le Fils, de Mr. Buxtorf, de Mr. Bernoulli, & de tous les Sçavans qui l'ont vu; il a esté estimé comme un grand-homme, & comme un homme de singuliére probité. Il estoit Bibliothécaire de l'Abbaye de St. Germain des Prez à Paris, & s'appelloit alors Dom Mathurin, Bénédictin. Il est aujourd'hui Bibliothécaire d'un Prince en Allemagne. Il connoit tous les Sçavans de France, & sçait des circonstances si particuliéres de ceux qui sont en réputation, que je l'ay fort prié de les écrire. Il me dit qu'il s'estoit trouvé avec cinq Prêtres, dans un endroit où ils mirent en délibération d'élire l'un des six pour administrer la Ste. Cêne aux autres, mais qu'ils ne conclurent rien. Il dit que ce qui empesche quantité de Sçavans de donner gloire à la vérité, est le mépris qu'on a pour eux quand ils sont dehors, & qu'on luy avoit dit que Mr. Oudin mouroit de faim en Hollande. Il dit encore qu'un Bénédictin confessoit la foy dans un cachot en Normandie depuis longtems; que celuy qui avoit inventé les Lardons en Hollande, & qui estoit aussi Bénédictin, ayant esté mis au mont St. Michel, Dieu l'a si bien converti, qu'il est un vray exemple de sainteté, & d'humilité. Il l'a vu plusieurs fois, & lorsque celuy-cy fut parti de cet endroit-là, le pauvre prisonnier dit, il connoit la vérité, & s'il ne glorifie Dieu il sera puni. Je ferois presque un Livre, si je vous écrivois tout ce qu'il m'a dit de considérable. Louez Dieu de ce qu'il l'a converti". Cette Lettre m'a paru si curieuse, & fait à tous égards tant d'honneur à Mr. de La Croze, que j'ai cru devoir la rapporter ici. Voici celle de Mr. La Croze lui-même, elle est datée de Berlin le 25 Février 1698: comme je l'ai trouvée sans enveloppe, j'ignore à qui elle s'adresse; je conjecture seulement par le commencement, que ce pourroit bien être à Mr. Basnage. Quoi qu'il en soit, je la donne sur l'Original même.

„ Monsieur,

„ Je suis bien obligé à Monsieur votre frere de l'idée avantageuse qu'il vous a donnée de moy, & quoyque je sois persuadé qu'il vous en a trop dit, je ne saurois pourtant luy en savoir mauvais gré, puisque cela m'a donné lieu de vous connoître, & de vous entretenir sur l'état où je me trouve à présent. Quoyque vous ayez eu la bonté de me témoigner que vous seriez bien aise de savoir tout ce qui m'est arrivé, tant en France, qu'en ce Pays-cy, je croy pourtant que vous trouverez bon que je passe fort légérement là-dessus: cela demanderoit trop de tems, quoyque ma vie ait toujours été assez unie, & que la plus considérable de mes avantures soit ma sortie de l'Abbaye de St. Germain des Prez. Je l'appelle la plus considérable de mes avantures, parce que c'est l'événement de ma vie qui m'a causé le plus de frayeurs, & celuy où la chair a disputé le plus longtems contre l'esprit. Comme c'est l'affaire la plus essentielle de toutes par rapport à ce que j'ay à vous dire, ce sera aussi la seule dont je vous entretiendray, & je le feray en peu de mots, tant parce que le tems me manque, que parce que je ne veux pas vous ennuyer. J'ay eu dès l'âge de quatorze ans quelques légéres teintures de la vraye Religion, qui me furent inspirées par des gens chez qui feu mon pere m'avoit mis en pension; mais quoyque cela eût fait quelque impression sur moy, je changeay bientôt de sentiment, parce que mon pere, qui en fut averti, me rappella, & me fit tout oublier, par le moyen d'un Capucin, qui estoit parent de ma mere, qui n'eut pas de peine à me faire revenir à mes anciens sentimens, dans un âge où je n'avois pas de grandes lumiéres. Je regarday mes doutes comme de péchez, & je devins aussi Papiste qu'auparavant. J'entray ensuite dans la Congrégation de St. Maur, âgé d'un peu plus de dix-sept ans, & j'y ay vêcu jusqu'à l'âge de trente-cinq, si aimé & si considéré, que je n'ay point de peur qu'ils puissent jamais rien dire à mon desavantage. Après que j'y eus fait mes études de Philosophie & de Théologie, le Prieur de l'Abbaye de Rhedon, qui avoit entrepris de travailler à l'Histoire de Bretagne, me fit venir pour luy aider; j'ay passé quelques années en ce lieu-là, & j'y ay laissé trois siécles de l'Histoire de cette Province écrits & composez de ma main. C'est pendant le tems que j'ay donné à cet employ-là que j'ay eu l'honneur de connoître Mr. Du Lavoir, fils du célébre Monsieur Du Moulin, & proche parent de l'illustre Monsieur Jurieu. Je l'ay veu à Blain, chez Monsieur le Duc de Rohan, & à Rhedon plusieurs fois, & je suis persuadé qu'il se souviendra bien encore de moy. Cependant un nommé Dom Jaques du Friche, qui a donné une nouvelle Edition de St. Ambroise, & qui travailloit à celle de St. Gregoire de Nazianze, estant venu à mourir, on m'appella à Paris, pour continuer son travail. J'y vins, & l'employ de Bibliothécaire de l'Abbaye étant venu à vaquer, je le demanday, & je l'obtins. Voylà, Monsieur, l'Abrégé de ma Vie Monastique. Il y a plusieurs autres choses que je n'oserois vous dire, & que j'aime mieux que vous appreniez de quelque autre que de moy.

„ Mais

(8) *Hist. de la Vie de Mr. la Croze.* p. 11.

(9) Ibid. p. 12. 13.

tems qu'il alloit à St. Germain; ce qui l'obligea de se retirer chez un Ami Luthérien, Homme de Lettres. Il se sauva ensuite de Paris, & se rendit à Basle [F]. Ce fut dans cette Ville qu'il fit son abjuration, dans le Consistoire, en présence des Pasteurs & des Anciens (e). Comme il craignoit d'etre enlevé, il prit le parti de se faire immatriculer, comme Etudiant de l'Académie de Basle, & & changea même de nom, pour ne pas être connu, il prit celui de *Le Jeune*. Son séjour à Basle fut fort court; il s'y fit connoître d'une manière fort avantageuse, son érudition y fut admirée, & la bonté de son cœur lui attira l'estime & l'amitié de tout le monde (f). Il en partit vers la fin du mois de Septembre 1696, muni de témoignages qui lui faisoient honneur (g). Il se rendit à Berlin, où il chercha d'abord un établissement fixe & solide, pour se livrer entiérement à l'Etude, & pour oublier la France. Pour se faire connoître, il choisit d'abord la voye de l'instruction des jeunes Gens, espérant par-là de se faire des Protecteurs, & il a formé des disciples d'un grand mérite, parmi les „ personnes même les plus distinguées (h). On reconnut bientôt à Berlin le mérite de Mr. La Cro- „ ze, *dit Mr. Jordan* (i); il paroît par une Lettre écrite à Mr. La Croze, par le fameux Ezechiel „ Spanheim, qu'il reçut la Charge de Bibliothécaire". Cela n'est pourtant pas sans difficulté [G]. Ce

(e) Ibid. p. 49.
(f) Voy. la Rem. [E]. la Copie de la Lettre écrite de Basle.
(g) *Hist. de la Vie de Mr. La Croze*, p. 51-53.
(h) Ibid. p. 60.
(i) Ibid. p. 61.

„ Mais pour revenir à ce qui regarde mon changement de „ Religion, je vous diray en peu de mots, par quelles „ voyes j'en suis venu jusques-là. Je ne doutois plus de „ la Religion Romaine, j'étois même si persuadé de l'ex- „ cellence de la Vie Monastique & du mérite des Oeu- „ vres, que je croyois qu'on n'en pouvoit douter, sans „ commettre un fort grand péché. J'avois pourtant tou- „ jours beaucoup de plaisir à lire les Livres de Contro- „ verse, quoyque je n'en pûsse avoir que de ceux des „ Ecrivains Papistes, les autres étant enfermez comme „ des Livres pernicieux. Pendant ma Théologie un Prêtre „ me prêta le *Traité de la Nature & de la Grace* de Mr. *Ju- „ rieu*, je le lus en une nuit, & je fus surpris de le trou- „ ver conforme en tout au Systême de notre Professeur, „ qui cependant, dans toutes ses leçons, disoit des inju- „ res à Calvin & aux Réformez. Cela m'ouvrit un peu „ les yeux, & je commençay à voir qu'il y avoit de la „ mauvaise foy chez les Docteurs de la Communion Ro- „ maine, & que les Jansénistes, qui se piquent d'équité, „ ne laissent pas d'agir par entêtement & par malice com- „ me les autres. Je trouvay moyen de lire ensuite la *Nou- „ veauté du Papisme* de Mr. *Du Moulin*, & mes doutes & „ mes inquiétudes en devinrent plus universelles. Cela „ me porta à lire tous les Livres de Controverse que je „ pus trouver; mais quoyque cela fit beaucoup d'impres- „ sion sur moy, je demeuray toujours irrésolu, jusqu'à ce „ que j'eus lu les *Préjugez Légitimes contre le Papisme*, „ que j'achetay à Nantes, dans un Voyage que j'y fis, „ pendant que je travaillois à l'Histoire de Bretagne. A- „ près la lecture de ce Livre je me trouvay tout changé, „ & je formay dès-lors la résolution de tout quitter pour „ mettre ma conscience en repos. Depuis ce tems-là Dieu „ m'a toujours confirmé; & quoyque je prévisse assez les „ peines qu'il me faudroit souffrir, je fis dessein de sor- „ tir de France à la premiére occasion, qui s'en présen- „ teroit. C'est ce que j'ay fait heureusement, & je louë „ Dieu tous les jours de m'avoir mis en un lieu, où je ne „ suis point obligé de participer à un culte monstrueux, & „ contraire à sa Loy". On trouvera la suite de cette Let- tre dans la Remarque [G], où je la renvoye, parce qu'elle peut servir à éclaircir un fait dont il y est question. Ce qu'il y a à observer ici, c'est qu'il semble y avoir quelque opposition entre ce que Mr. La Croze dit sur le motif qui l'a fait sortir de France, & ce que dit son ami de Basle, dans la Lettre qu'on a vuë ci-dessus. Le seul moyen, à ce qu'il me paroit, de concilier cette espéce de contradiction, c'est de dire, qu'effectivement les mauvais procédés du Prieur de St. Germain, firent hâter à Mr. La Croze l'exécution d'un dessein formé depuis longtems, & que les Lettres de Mr. Hoyau, son intime ami, dont parle Mr. Jordan (10), le tinrent pendant quelque tems en suspens, &, comme il le dit, *firent que la chair disputa contre l'esprit*.

(10) *Hist. de la Vie de Mr. La Croze*, p. 50-51.
(11) Ibid. p. 14 & *suiv.*

[F] *Il se sauva ensuite de Paris & se rendit à Basle.*] Mr. Jordan (11) a inséré dans l'*Histoire de la Vie de Mr. La Croze*, une Rélation de sa sortie de France & de son séjour à Basle, qui est très-curieuse, & qui renferme diverses particularités Littéraires intéressantes. Il seroit trop long d'insérer ici cette Piéce, qui contient d'ailleurs des choses étrangéres à mon sujet; je me bornerai à en extraire les principales particularités, rélatives à la sortie de France de Mr. La Croze. Le peu de sureté qu'il y avoit pour lui à sortir de Paris, & même à y paroître de jour par les ruës, l'engagea à aller attendre à Charenton le Coche de Dijon, où on lui avoit retenu une place. Il fit ce petit Voyage à pied, accompagné de deux de ses Amis, qui vinrent le prendre chez lui à quatre heures du matin, & qui ne le quittérent qu'après l'avoir vu placé dans le Coche. Ce fut le Lundi 14 Mai 1690. Il arriva à Dijon le Dimanche suivant, & y demeura deux jours pour attendre la commodité du Coche de Besançon, où il retint la premiére place. Il partit le Mardi en assez mauvaise compagnie, & après avoir passé à Dole il arriva le Jeudi à Besançon; il y trouva une femme Suisse de la Ville de Romont, dans le Canton de Fribourg, à laquelle il étoit recommandé; elle reçut assez bien notre Voyageur, & le logea auprès d'elle, mais comme elle ne voulut point partir qu'elle n'eût vu le St. Suaire, que l'on ne montre que le Dimanche qui suit l'Ascension, Mr. La Croze fut obligé d'attendre malgré lui que la bonne femme eût satisfait sa dévotion. Il s'ennuya pourtant moins qu'il n'auroit fait sans cela, en visitant deux Cabinets de Curiosités, qui étoient à Besançon, & dont une Dame, avec laquelle il avoit fait le Voyage de Paris à Dijon, lui procura l'entrée, du moins de l'un. Il sortit de Besançon le Lundi d'après l'Ascension, & entra le Mardi heureusement en Suisse, sans être arrêté au Château qui est à une demi-lieuë de Pontallier, où l'on examine extraordinairement ceux qui sortent de France. Mais comme il passoit ce jour là beaucoup de Suisses qui revenoient de la Fête, on le prit pour être du nombre, & personne ne lui dit mot. Pour ne pas passer à Fribourg il s'arrêta à la *Ste. Croix, qui est un Village du Canton de Berne*, à trois lieuës d'Yverdun, & à quatre de Pontallier, & qui est le premier endroit où on loge en Suisse, quand on sort de France de ce côté-là. Le lendemain Mécredi, il traversa la montagne à pied pour aller à Neufchâtel, où il arriva le soir, extrêmement fatigué d'avoir marché pendant plus de douze heures exposé à l'ardeur du Soleil, par de fort mauvais chemins. De Neufchâtel Mr. La Croze fit le reste de son Voyage, en partie à pied, en partie par eau, & en partie à cheval, & il arriva à Basle vers les quatre heures du soir, le jour même de la Pentecôte.

[G] *Cela n'est pourtant pas sans difficulté.*] Mr. Jordan, pour prouver que Mr. La Croze fut fait Bibliothécaire, cite la Lettre de Mr. Spanheim, datée du 1 Février 1697, & ajoûte qu'il y avoit une pension de deux-cens *Rixdales* attachée à cette charge (12). „ Cette place, *continuë l'Historien* (13), n'étoit pas alors assez considérable pour „ pouvoir entretenir Mr. La Croze, il fallut continuer à „ avoir recours aux Leçons particuliéres, qu'il donnoit „ à plusieurs jeunes-gens de condition". Il cite ensuite un morceau d'une Lettre de Mr. Bayle à Mr. La Croze, du 2 Août 1702, qui a été supprimé dans l'Edition des Lettres de Mr. Bayle, où il dit au Savant de Berlin. „ Vous „ seriez digne d'une meilleure condition, que celle d'in- „ struire des jeunes-gens; je sai & à mon grand regret les „ desagrémens & les préjugés de pareils Emplois. Je vous „ souhaitte tout ce que vous méritez". Quoique Mr. Jordan ait été naturellement à portée d'être instruit, il y a lieu de croire qu'il ne l'a pas été exactement, & que si Mr. La Croze fut nommé Bibliothécaire en 1697, ce ne fut qu'un vain titre; j'avois d'abord conçu quelque doute sur un passage de la Lettre de Mr. Bayle, cité par l'Historien: cette Lettre est du 1 Mars 1704, & Mr. Bayle y dit „ J'ai appris avec une joye extrême la justice qui vous „ a été renduë: la charge de Bibliothécaire du Roi votre „ Maître vous convenoit admirablement:

(12) Ibid. p. 61.
(13) Ibid. p. 62, 63.

„ *C'est à son point la chose approprier.*

„ Vous étiez faits l'un pour l'autre, vous & cette belle Bi- „ bliothéque: je vous félicite de cet Emploi avec d'autant „ plus d'ardeur, que vous y trouverez des charmes inex- „ primables, étant tourné comme vous êtes, & vous en „ pouvant servir autant qu'homme du monde". Il me paroît évident que Mr. Bayle parle d'un événement récent, & non d'une charge que, selon la date de Mr. Jordan, Mr. La Croze auroit déja possédée plus de sept ans. Mr. Bayle, qui depuis deux ou trois ans étoit en commerce avec Mr. La Croze, l'auroit-il félicité en 1704 d'un Emploi, dont il ne pouvoit ignorer, qu'il étoit en possession depuis longtems, selon le calcul de l'Historien de Mr. La Croze? Mon doute s'est changé en certitude par la Lettre de notre Savant, dont j'ai donné une partie dans la Remarque [E], & dont je donnerai ici la suite, par laquelle il paroit qu'on s'en tint à des promesses en 1697, excepté une petite pension: il faut se souvenir que cette Lettre est du 25 Février 1698. Voici comment Mr. La Croze y parle de son état. „ Il est vray que je suis réduit à une *très- „ grande pauvreté*; mais j'en avois prévu quelque chose, „ quoyque je n'eusse pas cru que j'en vinsse jamais jus- „ qu'à l'*extrémité* où je suis réduit. Si Monsieur de *Span- „ heim* ne m'avoit pas retenu icy par des *promesses*, que „ son départ pour Paris a laissées *sans effet*, je serois peut- „ être plus à mon aise en un autre lieu. Si par votre „ moyen, Monsieur, je pouvois espérer en Hollande quel- „ que chose de meilleur que ce que j'ay icy, je me croirois „ fort heureux. Il a plû à Dieu que je me voye réduit à „ enseigner les Langues Françoise & Italienne, pendant „ que je pourrois faire quelque chose de meilleur en un „ Pays où il y auroit plus de ressource & d'amour pour „ les Lettres qu'en celuy-cy. Je sçay la Langue Grecque „ dans toute son étenduë, ce me semble; au moins j'ay „ lu

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a été depuis Bibliothécaire du Roi de Prusse. En 1702 Mr. La Croze songea à prendre une compagne, & épousa le 21 Novembre M[lle] *Elizabeth Rose*, du Dauphiné, avec laquelle il a vécu assez longtems (*k*). Ce fut en 1698, que notre illustre Savant commença à faire part au Public du fruit de ses études, & il continua dans la suite à l'enrichir par de très-bons Ouvrages [*H*]. Vers la fin du siécle Mr. La Croze fit connoissance avec Mr. Leibnitz, &

(*k*) Ibid. p. 92.

„ lu tous les Auteurs profanes, Poëtes & autres, de cette „ Langue, & une grande partie des Auteurs Ecclésiastiques. C'est un témoignage que je n'oserois pas me rendre moy-même, si Mr. de Spanheim ne me l'avoit déja rendu publiquement, en le faisant insérer dans les „ Patentes, par lesquelles Monseigneur l'Electeur m'a accordé une petite pension. J'entens moins l'Hebreu, „ mais j'en sçay pourtant assez pour entendre le Texte de „ la Bible, en me servant quelquefois d'un *Lexicon*. J'ay „ étudié les Médailles & les Antiquitez Profanes & Ecclésiastiques, & on a voulu quelquefois me faire accroire „ que je n'y avois pas perdu mon temps. Je parle assez „ facilement Anglois & Italien, & j'entens ces deux Langues presque aussi bien que le François. Je sçay aussi „ l'Espagnol, & un peu d'Allemand, quoyque j'entende „ mieux cette derniére Langue que je ne la parle. Je ne „ sai, Monsieur, si tout ce que je viens de vous dire vous „ paroîtra assez modeste. Je suis fâché d'en avoir tant „ dit, & en vérité je ne l'aurois pas fait, si vous ne m'y „ aviez en quelque maniére contraint. Je vous conjure „ de vous souvenir que vous avez eu la bonté de me promettre que vous tâcheriez de faire quelque chose pour „ moy en Hollande; si vous croyez que j'y puisse faire „ quelque chose en enseignant le Grec ou la Philosophie, „ vous me ferez un fort grand plaisir de me le faire savoir. „ Je l'enseigne icy en particulier aux deux fils de Mr. Gaultier, un de nos Ministres, & Mr. leur Pere paroît assez „ content de mes soins. Au reste, Monsieur, je vous puis „ promettre, que si je vay jamais en Hollande, j'y porteray des témoignages de l'Eglise de Berlin, qui ne me „ feront point de deshonneur. Il n'y a aucun de nos Messieurs qui n'ait beaucoup de bonté pour moy. J'ay tâché „ d'édifier les Réfugiez par ma conduite, & j'espere que „ Dieu m'aura fait la grace d'y réüssir. C'est, Monsieur, „ tout ce que j'avois à vous dire. Ayez de l'indulgence „ pour mon style, il seroit plus châtié si j'avois eu le loisir de copier ma Lettre, mais tout cecy est de la premiére main, & je n'ay pas assez de temps pour mieux „ faire. Je suis avec un profond respect,

„ Monsieur,

„ Vôtre très humble & très-
„ obéïssant Serviteur

„ M. Veyssiere La Croze.

Ce qu'on peut conclure bien certainement de cette Lettre, c'est qu'on ne rendit pas d'abord à Berlin autant de justice au mérite de Mr. La Croze qu'il le méritoit, & que sa situation y fut assez triste pendant longtems, ce que l'on concluroit difficilement de la maniére dont Mr. Jordan s'exprime sur ce sujet.

[*H*] *Ce fut en 1698 que notre illustre Savant commença à faire part au Public du fruit de ses Etudes, & il continua dans la suite à l'enrichir par de très bons Ouvrages.*] Mr. Jordan rapporte (14) l'extrait d'une Lettre de Mr. La Croze, à Mr. de St. Gelais, Sécrétaire de l'Académie de Peinture, datée du 12 Juillet 1737, où il parle de son premier Ouvrage. „ Le premier Ouvrage que j'aye fait imprimer „ a pour titre, *Actes & Titres de la Maison de Bouillon*. „ *A Cologne* 1698. Ce petit Livret est véritablement imprimé à Berlin, à l'instance & aux dépens de Mr. de „ Gagnieres, qui m'engagea comme malgré moi, dans le „ tems même que je demeurois à Paris, à l'examen de ces „ Titres. Dans le petit Livre dont je vous parle, il n'y „ a de moy que la Préface, & l'écrit qui commence à la „ p. 113. J'ay bien part au reste, mais tout ce qui a paru „ a esté interpolé par Mr. de Gagnieres, qui n'entendoit „ pas fort bien de quoi il s'agissoit. Aussi ce qui lui mit la „ plume à la main, & ce qui le porta à me solliciter d'écrire, fut uniquement la haine de la Maison de Noailles contre celle de Bouillon. Mr. de Gagnieres, qui „ étoit tout dévoué à l'Archevêque de Paris son Parent, „ m'obligea d'entrer dans cette dispute. Je m'en ferois „ bien passé. Cependant ce que j'ay dit contre ces Actes, „ est véritable & bien fondé, on n'y a rien répondu qui „ mérite qu'on y fasse attention". Mr. La Croze attaquoit dans cet Ouvrage trois Auteurs, Mabillon, Ruinart, & Baluze; il avoit surtout en vuë ce dernier, qui avoit écrit expressément sur cette matiére. Cette affaire touchant la Maison d'Auvergne, ou de Bouillon, causa beaucoup de chagrin à Mr. Baluze (15), & assez d'inquiétude à Mr. La Croze, qui se faisoit même de la peine d'en parler à ses meilleurs amis (16). En 1702 Mr. La Croze fit insérer dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (17), une *Lettre* qui contenoit quelques Remarques de Littérature, il y a caché son nom sous celui d'*Acolzer*, qui en est l'Anagramme. Cette Lettre renferme trois Remarques Critiques. La premiére corrige un Passage de Cicéron au commencement du Traité *de la Nature des Dieux*. Mr. Bayle ne goûta point la Correction de Mr. La Croze, comme il paroît par une de ses Lettres (18). La seconde regarde un autre passage de Cicéron, sur laquelle Mr. Jordan a donné un petit éclaircissement (19). La troisiéme regarde la correction d'un passage d'Aristophane, proposée par Mr. Barbeyrac (20). Ce dernier répondit à la Critique de Mr. La Croze (21). Notre Savant fit quelques Remarques sur cette Réponse, dans une *Lettre* insérée dans le même Journal (22), où il releve aussi quelques fautes de Mr. Ruchat (23). Mr. Jordan nous apprend qu'en la même année 1704. Mr. La Croze fut occupé de la Traduction Françoise de l'*Histoire du Couronnement du Roi* (de Prusse), que Mr. Besser, Poëte distingué d'Allemagne, avoit composée en la Langue du Pays; mais il ne nous dit point si cette Traduction a été imprimée. En l'année 1707 parurent les *Dissertations Historiques sur divers Sujets*. Tom. I. Rotterdam in-8. Cet Ouvrage n'a point eu de suite, & ne mérite pas la maniére peu avantageuse dont Mr. Basnage en parle dans la Préface de la seconde Edition de son *Histoire des Juifs*. Il y a trois Dissertations. La *premiére* contient des Réflexions sur le *Socinianisme* & sur le *Mahometisme*, cette piéce mérite d'être luë, on y voit combien le Socinianisme a de rapport avec la Religion de Mahomet. Ce que Mr. La Croze a dit là-dessus a paru si judicieux à un Savant Anglois, qu'il l'a traduit en 1712 en y joignant trois autres Piéces (24). La *seconde* Dissertation est intitulée: *Examen abrégé du nouveau Systême du P. Hardouin, sur sa Critique des Anciens Auteurs.* Je n'en dirai rien, ayant parlé de ce qui regarde ce Systême Chimérique dans un autre endroit (25). La *troisiéme* est intitulée: *Recherches Historiques sur l'Etat ancien & moderne de la Religion Chrétienne dans les Indes.* L'Auteur fut attaqué violemment sur cet Ouvrage par une Piéce qui a pour titre: *Sentimens d'un Docteur de Sorbonne sur un Libelle, intitulé*, Dissertations Historiques sur divers Sujets (26). Mr. La Croze y répondit d'une maniére à imposer silence à son Adversaire (27). L'année suivante il attaqua le P. Hardouin d'une maniére plus directe, dans un Ouvrage Latin, qu'il intitula, *Vindiciæ Veterum Scriptorum, contra Harduinum.* Rotterdam 1708 in-8. On trouve dans l'Histoire de Mr. La Croze un détail fort curieux de tout ce qui regarde ses sentimens & ses disputes sur le sujet dont il s'agit ici, mais qui nous écarteroient trop des Ouvrages de notre Savant. En 1711 Mr. La Croze publia ses *Entretiens sur divers Sujets d'Histoire.* Cologne (Amsterdam) in-8. Cet Ouvrage est divisé en deux Parties. La *premiére* contient quatre Entretiens avec un Juif; & la *seconde* une *Dissertation sur l'Athéïsme.* Il y a beaucoup de Littérature dans les Entretiens, mais Mr. Basnage est un peu trop maltraité dans le troisiéme, ce que Mr. Jordan a raison de desapprouver (28). Mr. Basnage n'a répondu qu'en passant dans la Préface de son Histoire des Juifs (29). La Dissertation sur l'Athéïsme est très curieuse; elle a été traduite en Anglois, & a paru en cette Langue en 1712. Après avoir fait quelques réflexions sur l'Athéïsme, Mr. La Croze donne l'histoire de plusieurs Athées célébres, de Jordanus Brunus, de Lucilio Vanini, de Matthias Knutzen, & celle de Casimir Liszynski, accusé d'Athéïsme, & puni très-cruellement, quoiqu'il n'en ait jamais été entiérement convaincu. En 1724 parut le curieux Ouvrage intitulé, *Histoire du Christianisme des Indes.* La Haye in 8. Les Journaux en parlérent avec éloge (30). Cette Histoire a été traduite en Allemand par Mr. Bonnstedt, Recteur de Halberstadt, dont la Traduction a été imprimée en 1727. Il paroît par le fragment d'une Lettre de Mr. Gerdes, Professeur en Théologie à Groningue, rapporté par Mr. Jordan (31), qu'on a eu dessein de la traduire en Flamand, je ne sache pas que ce projet ait été exécuté. Mr. La Croze ayant fait des Additions à son Ouvrage, les fit imprimer à Halle en 1737, & elles ont été réimprimées à Amsterdam la même année. C'étoit de tous ses Ouvrages imprimés, celui que notre Savant estimoit le plus, comme il paroît par ce qu'il mandoit à Mr. de St. Gelais. „ Je passe présentement à mon dernier Ouvrage. „ C'est celui que j'estime le plus, & que je crois le mieux „ travaillé. C'est l'*Histoire du Christianisme des Indes*, à la „ *Haye* 1724. Je fus obligé d'y mettre mon nom, qui n'est „ point dans les précédens; la cause en fut la dédicace „ qu'on exigea de moi (32)". Mr. La Croze ayant prié Messieurs de la Mission Danoise de lui communiquer leurs sentimens sur cet Ouvrage, il en reçut une Lettre le 21 Janvier 1726 de Tranquambar, qui renferme quelques Remarques Critiques; on peut la voir en Portugais, accompagnée d'une Version Françoise, dans l'*Histoire de la Vie de Mr. La Croze* (33). En 1739. Mr. La Croze fit imprimer l'*Histoire du Christianisme d'Ethiopie & d'Arménie. La Haye* in 8. Ce n'est pas certainement son meilleur Ouvrage; Mr. Jordan, qui paroît l'avoir fort bien senti, le témoigne assez par la maniére dont il l'annonce (34). „ Mr. „ La Croze avoit promis depuis longtems une *Histoire du* „ *Monopsychisme*: il s'est acquitté un peu tard de sa promesse, & dans un tems où il n'avoit pas la santé & la „ tranquillité d'esprit nécessaires à la composition d'un „ pareil Ouvrage".

Outre les Ouvrages dont nous venons de parler, & les Lettres, indiquées au commencement de cette Remarque, on trouve diverses Lettres ou Piéces de Mr. La Croze, dispersées

fe

(14) Ibid. p. 64. 65.

(15) Voy. Art. BALUZE.

(16) *Hist. de la Vie de Mr. La Croze*, p. 68.

(17) *Avril* 1702 Art. 3.

(18) T. III. Lettre du 4 Mai 1710. p. 675.

(19) *Hist. de la Vie de Mr. La Croze*, p. 74. 75.

(20) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Janv. 1704. Art. 2. p. 25.

(21) Ibid. *Août* 1704. Art. 2. p. 139.

(22) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Septembre 1704. Art. 3. p. 271.

(23) Dans une Lettre qui se trouve dans le même Journal. *Mai.* 1704. p. 518.

(24) Voy. Bibl. Angloise T. IX. p. 77.

(25) Voy. Art. HARDOUIN. Rem. [A].

(26) Insérée dans la *Bibl. Choisie* Tom. XIV. p. 318.

(27) Ibid. Tom. XV. p. 166.

(28) *Hist. de la Vie de Mr. La Croze* p. 111.

(29) T. I. p. XXXVI. Edit. de 1716.

(30) Voy. sur-tout *Bibl. Germ.* Tom. VII. p. 131.

(31) *Ubi supra* p. 178

(32) Idem ibid. p. 121.

(33) P. 183-191.

(34) Ibid. p. 221.

& il la cultiva beaucoup dans la suite par un commerce de Lettres assez exact (l). En 1713 il fit un Voyage à Hambourg pour y voir des personnes qu'il estimoit beaucoup, & avec lesquelles il avoit

ici & là: nous croyons faire plaisir au Lecteur de lui indiquer où il peut les trouver: nous suivons encore Mr. Jordan, qui est d'une grande exactitude sur tout ce qui est parti de la plume de l'illustre Savant dont il a écrit la Vie. I. Mr. Des-Maizeaux a publié une Lettre de Mr. La Croze à Mr. Bayle (35), qui contient plusieurs Remarques sur le Dictionnaire de celui-ci. II. Mr. Sartorius, Professeur en Eloquence à Dantzig, publia en 1710 une Dissertation Latine, *De Ostracismo Litterario*, en forme de Thése, où il a inséré à la p. 78. une Lettre de Mr. La Croze, qui soutient contre le P. Hardouin l'authenticité d'un ancien Monument, connu sous le nom de *Monumentum Adulitanum* (36), où il s'agit de l'Histoire de Ptolomée Evergéte Premier; Mr. Jordan rapporte la Lettre de Mr. La Croze, qui est en Latin (37). III. Dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Berlin* Tom. I. imprimé en 1710. on trouve deux Piéces de Mr. La Croze. La premiere, à la p. 27. contient *l'explication d'un bas-relief de la Colomne de Marc-Aurele*. La seconde, qui est à la p. 84. renferme l'*Histoire des Livres Chinois*, qui se trouvent dans la Bibliothéque du Roi à Berlin, & des *Remarques* fort curieuses *sur un Dictionnaire Chinois & Espagnol*, du Pere François Diaz, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. IV. Mr. Jordan nous apprend (38), que Mr. La Croze eut part pour la Correction à un Ouvrage qui parut en 1710. sous le titre de *Memoires sur les dernieres Révolutions de Pologne, où l'on justifie le retour du Roi Auguste. Par un Gentilhomme Polonois.* L'Auteur nommé Przbendowsky, disciple de Mr. La Croze, composa cet Ouvrage sous les yeux de son Maître, qui en retrancha ce qu'il jugea à propos, & y ajoûta ce qu'il crut nécessaire. V. Mr. Chamberlayne ayant publié en 1715 une Collection d'Oraisons Dominicales dans presque toutes les Langues du Monde, Mr. La Croze lui envoya une *Lettre*, datée de 1714, qui se trouve dans le Recueil dont on vient de parler. Il y prouve que les Caractéres des Langues de l'Asie Orientale, sont imités ou pris des Caractéres Syriaques; il en excepte la Chinoise & l'Arménienne, qui suivant lui ont beaucoup de rapport aux Caractéres Hiéroglyphiques des Egyptiens. Il y montre encore, quel est l'usage que l'on peut tirer de la Langue Cophte; il prétend que l'Etude de cette Langue est très-propre à éclaircir les Antiquités Grecques. VI. On trouve dans le Tome VI. de la *Bibliothéque Grecque* de Mr. Fabricius, une *Lettre* que Mr. La Croze écrivit en 1714 à Mr. Wolfius de Hambourg, *sur un Roman* attribué à Athenagore, dont il prouve la supposition. VII. Il publia dans le *Journal Literaire* Tom. VII. Part. I. une petite *Dissertation* contre Dom Nicolas le Nourry, qui avoit fait imprimer à Paris en 1710 le Livre de Lactance *de Mortibus Persecutorum*, avec des Remarques, où il prétendoit faire voir que cet Ouvrage n'étoit point de Lactance. Mr. La Croze l'attaque fort vivement. Le Bénédictin répondit à cette Critique dans le mois de *Juin* 1716 du *Journal des Sçavans*. VIII. On trouve encore dans le *Journal Literaire* Tom. VIII. Part. I. p. 76. une *Dissertation* de notre Savant, où il fait voir la supposition de deux Lettres en Arménien, publiées par Wilkins, l'une de St. Paul aux Corinthiens, & l'autre des Corinthiens à St. Paul. IX. En 1717 il entreprit la *Défense de Mr. Ludolff*, que l'Abbé Renaudot avoit fortement attaqué dans son Histoire des Patriarches d'Alexandrie, & dans les deux Volumes de son Recueil des Liturgies Orientales; l'Ecrit de Mr. La Croze contre l'Abbé Renaudot se trouve dans le *Journal Literaire* Tom. IX. p. 217. L'Abbé, vivement attaqué, se défendit & publia: *Défense de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, & de la Collection des Liturgies Orientales, contre un Ecrit intitulé*, DEFENSE *de la mémoire de Mr. Ludolff.* Paris 1717 in-12. Mr. La Croze répondit, & fit insérer ses Réponses dans l'*Europe Savante*, Tom. X. Part. II. Art. 6. p. 230. & Tom. XI. Part. I. Art. 3. p. 28. X. En l'année 1718 Mr. La Croze eut une Dispute avec Mr. Heuman, Professeur à Göttingen, sur le sujet de Jordanus Brunus. Mr. Heuman publia une *Dissertation Allemande* (39), dans laquelle il prétend justifier Jordanus Brunus sur l'accusation d'Athéïsme, & prouver qu'il est mort Martyr du Luthéranisme. Mr. La Croze lui répondit par une Lettre Latine (40), où il prouve par des passages tirés des Ecrits de Brunus, qu'il étoit véritablement Athée. Mr. Heuman repliqua (41), & persista dans son sentiment malgré les preuves de Mr. La Croze. XI. Mr. Fabricius a donné aussi deux fragmens de *Lettres* de Mr. La Croze, l'un sur le faux Evangile attribué à St. Barnabé (42), & l'autre sur le faux Evangile attribué à Nicodéme (43). XII. On trouve aussi dans la *Preface* (44) du Nouveau Testament de MM. de Beausobre & Lenfant, une *Lettre* de Mr. La Croze *sur la Version Arménienne du Nouveau Testament*, que notre Savant regarde comme la *Reine des Versions*. XIII. Mr. Martin dans sa Dissertation sur le Passage de 1 Jean. V. 7. ayant cité le MS. de Berlin, comme fort ancien, Mr. Emlyn, qui attaqua le Savant d'Utrecht, s'informa à Mr. La Croze de ce MS. Celui-ci lui répondit par une *Lettre* (45), où il nous apprend que ce MS. est fort moderne, & que ce n'est qu'une Copie de l'Edition de Complute. XIV. On trouve aussi dans le *Recueil des Lettres de Mr. Leibnitz* (46) l'Extrait de deux *Lettres* de Mr. La Croze à Mr. Kortholt le Pere. Dans la *premiére* il prouve que les anciens Chinois doivent être mis au nombre des Athées, & que leur Philosophie est fort ancienne. Cette Lettre est du mois de Décembre 1720. Dans la *seconde* il loue extrêmement un Ouvrage de Longobardus sur la Religion des Chinois. Elle est du mois de Juillet 1721. XV. La même année Mr. La Croze publia une *Lettre du P. Couplet sur l'Etat des Missions à la Chine* (47), il y joignit des Notes très-curieuses. Cette Piéce est suivie d'une *Dissertation* intitulée *De Scriptoris Quaestionum ad Orthodoxos*. XVI. Dans les *Acta Eruditorum* de Leipsig de l'année 1722, on trouve deux Piéces de notre Auteur; l'une est une *Lettre* qu'il écrivit sur des Manuscrits trouvés près de la Mer Caspienne; l'autre est un *Alphabet* de la Langue *Taoguitique*. XVII. Dans le premier Tome du *Museum Theologicum* de Mr. Théodore Hasaeus, il y a une Lettre de Mr. La Croze sur la Personne & sur les Ecrits de Nestorius. XVIII. En 1730 notre Savant donna une *Dissertation* à l'Auteur d'un *Recueil de Literature, de Philosophie & d'Histoire*, qui en publia l'Extrait: elle roule *sur un Priape* qu'on conserve dans le Cabinet d'Antiquités du Roi de Prusse.

Tout ce que nous venons d'indiquer fait voir que Mr. La Croze étoit très-laborieux, & qu'il étoit en état de donner des lumiéres sur une infinité de sujets différens; on en trouvera de nouvelles preuves dans le détail de ses Ouvrages Manuscrits, que Mr. Jordan a donné avec la même exactitude que celui des autres Ouvrages de son illustre Maître & Ami. I. En 1709 il acheva son *Dictionnaire Sclavon & Latin*, qui est MS. dans sa Bibliothéque. Il avoit recueilli ces mots d'une infinité d'Auteurs imprimés & manuscrits, le plus ancien & le moins considérable est un Dictionnaire Sclavon in-4. de 679 pagg. II. Trois ans après, en 1712, il mit la derniére main à son *Dictionnaire Arménien*, qui lui a couté douze ans de travail. Il est en deux Tomes in 4. grand Papier, le premier est de 649 pagg. sans la Préface, sur l'Antiquité & l'utilité de la Langue Arménienne, qui est de 94 pagg. Le second Tome est de 622. pagg. La Langue Arménienne étoit si familiére à Mr. La Croze, qu'il donna de l'admiration aux Arméniens mêmes. C'est ce qui paroît par la réponse que lui fit un homme de cette Nation, à qui il avoit écrit en Arménien (48). III. Au mois de Juin 1713 il acheva la Traduction d'un Manuscrit Arménien, qui est un *Pelica Historique de Nerses*, Patriarche d'Arménie, mort l'an 1173. Il y joignit d'autres Piéces & des Remarques &c. IV. En l'année 1721 Mr. La Croze finit son *Dictionnaire Cophte*, *l'admiration de tous les Savans*, dit Mr. Jordan (49), en voici le titre: *Lexicon Ægyptiaco-Latinum, ex Veteribus illius Linguae Monumentis, summo studio collectum & elaboratum.* Ce MS. est un in-4. de 686 pagg. dont les Caractéres sont très-bien peints. Mr. Noltenius en publia la Préface (50). Mr. La Croze prétend avoir trouvé dans cet Ouvrage la véritable Clef de la Langue Egyptienne. V. Il a composé aussi un *Dictionnaire Syriaque* fort ample, où il a recueilli toutes les racines de cette Langue. Outre ces Ouvrages de sa composition, qui doivent lui avoir couté un travail prodigieux, Mr Jordan nous apprend que Mr. La Croze s'étoit donné la peine de copier un grand nombre de MSS. Cophtes, Arméniens & autres (51), & plusieurs Livres imprimés rares, dont il vouloit faire usage (52). Ajoûtez à cela, que tous les Livres de Mr. La Croze sont chargés de Notes Critiques; il en a fait entre autres sur *Lycophron*, mais qui ne sont pas considérables, & sur *Aristophane* (53). D'ailleurs il communiquoit ses Remarques aux Gens de Lettres, qui le consultoient. On voit par une Lettre que Mr. Lenfant lui adressa (54), qu'il lui avoit fourni des Remarques sur le *Poggiana*; & Mr. Le Duchat l'a très-souvent consulté pour ses Notes sur Rabelais (55). Il a paru en 1741 un Projet, pour imprimer les Lettres écrites à Mr. La Croze & ses Réponses &c. CONSPECTUS *Thesauri Epistolici La Croziani, quem possidet C. S. Jordanus, Pot. Pruss. Regis à Consiliis Secret.* Berlin 1741. On nous apprend que Mr. La Croze avoit grand soin de mettre en recueil les Lettres qu'il recevoit, & cela forme 9 Volumes, dont il y en a un in *folio*, & les autres sont in 4. On se propose d'imprimer trois Volumes. Le premier contiendra les Extraits des Lettres des Savans à Mr. La Croze. Le second, les Réponses de Mr. La Croze. Le troisiéme, un grand nombre de Remarques sur les Auteurs Grecs & Latins, que Mr. La Croze a écrites aux marges des Livres. L'Essai qui a paru, contient des Extraits des Lettres de plusieurs des plus illustres Savans. Ce Recueil ne pourra qu'être intéressant, & renfermer bien des choses curieuses *. Je ne dois pas oublier, qu'à la suite de l'*Histoire de la Vie & des Ouvrages de Mr. La Croze*, publiée par Mr. Jordan à Amsterdam en 1741, on trouve l'*Extrait d'un Volume manuscrit de Mr.* La Croze, *où il avoit fait des Remarques sur ses Lectures.* On y trouve diverses choses fort curieuses, entre autres deux Lettres Latines de Mr. Cuper, qui n'avoient pas encore vu le jour. Il finit par une sentence dont il seroit à souhaiter que tout le monde fût bien pénétré: *Le plus dangereux de tous les préjugés est de croire que l'on n'en a point.* Le mal est, que chacun pense son bien sur l'article, & que peu de gens profitent à cet égard de ce qu'ils pensent. Avant que de finir cette Remarque, j'ajoûterai qu'il y a deux Lettres de Mr. La Croze, dans l'*Histoire d'un Voyage Literaire*, imprimée à la

(l) Ibid. p. 71.

(35) Lettres de Bayle Tom. III. p. 959.

(36) Voy. Fabricii Bibl. Graec. Tom. Lib. III. Cap. 25.

(37) Ubi supra. p. 104-121.

(38) Ibid. p. 113.

(39) Dans les *Acta Philosophica* de Halle Part. X. ce Livre est en Allemand.

(40) Dans la XI. Part. du même Livre p. 792.

(41) Dans le même Volume.

(42) *Codex Apocryph.* N. T. Part. 3. ou Tom. II. p. 174.

(43) Ibid. p. 465. 467.

(44) Pag. CCXI.

(45) Elle se trouve dans les *Mém. Littéraires de la Gr. Bretagne* T. III. p. 1.

(46) T. II. p. 491.

(47) *Bibl. Brem.* T. V. p. 612.

(48) *Voy.* cette Réponse, qui est en Latin extrêmement burlesque *Hist. de la Vie de Mr. La Croze.* p. 120. 121.

(49) Ibid. p. 170.

(50) *Bibl. Brem.* T. V. p. 744.

(51) *Voy.* Hist. de la Vie de Mr. La Croze p. 122. 125. 129-132.

(52) Ibid. p. 145-146.

(53) Ibid. p. 125.

(54) *Bibl. German.* T. I. p. 240.

(55) *Hist. de la Vie de Mr. La Croze.* p. 170.

* Ce Recueil a paru depuis la composition de cet Article, en trois petits Volumes in-4, dont le troisiéme contient les Réponses de Mr. La Croze.

avoit un commerce de Lettres très-régulier. Parmi ſes Amis de Hambourg, Mr. Fabricius étoit un des principaux. Mr. La Croze parloit toujours avec plaiſir des agrémens qu'il avoit goûté dans ce voyage (*m*). L'année 1713 ne fut point favorable à Mr. La Croze, & il forma le deſſein de quitter l'Allemagne. Mais il paroît que l'année ſuivante fut encore moins heureuſe pour lui. L'Education de Monſeigneur le Marggrave de Schwed lui avoit été confiée en partie, & ſes ſoins à cet égard ſe terminérent en 1714, ce qui le priva de la penſion qu'il recevoit, & le plongea dans une ſituation aſſez triſte (*n*). Il en écrivit à Mr. Leibnitz, comme à un ami ſur lequel il pouvoit compter. Mr. Leibnitz lui répondit par une Lettre du 24 Septembre, qu'il avoit écrit à Mr. Bernsdorff premier Miniſtre de l'Electeur d'Hanovre, pour procurer à Mr. La Croze une place de Profeſſeur à Helmſtadt, & qu'il y avoit eu quelque difficulté pour l'aggréger à une des quatre Facultés, mais qu'il pouvoit y être Profeſſeur, avoir les Gages, & enſeigner des Diſciples, ſans être de la Faculté. Mr. Eccard lui écrivit en même tems pour lui offrir cette Profeſſion, en lui faiſant cependant ſentir qu'il pourroit facilement ſe ranger du parti des Luthériens. Mr. La Croze ne jugea pas à propos d'accepter cette propoſition, & de nouvelles inſtances de la part de Mr. Leibnitz ne purent le déterminer (*o*). D'ailleurs ſa condition étoit un peu améliorée, & elle le fut davantage dans la ſuite. En 1715 il fit un Voyage à Leipſig pour y voir les Savans & les Bibliothéques. Cette année fut heureuſe pour lui par le gain qu'il fit à une Lotterie de Hollande. En 1717 Mr. La Croze eut l'honneur de commencer à enſeigner Madame la Princeſſe Royale de Pruſſe, à préſent Marggrave Bareuth. En 1724 il eut une cruelle maladie; pluſieurs infirmités traverſérent ſes études, & il eut à eſſuyer les douleurs les plus vives de la Gravelle: ſon eſprit s'en reſſentit: il reſta pluſieurs mois dans cette triſte ſituation, deſorte qu'il eut beaucoup de peine à ratrapper la tranquilité d'eſprit ſi néceſſaire à l'Etude. Enfin il ſe rétablit (*p*). La Reine de Pruſſe, qui a toujours honoré Mr. La Croze de ſa protection, lui donna en quelque maniére la vie, en augmentant ſes revenus, que des accidens imprévus avoient diminués. Elle obtint pour lui la Chaire de Philoſophie, au Collége François établi à Berlin, qui étoit devenuë vacante par la mort de Mr. Chauvin. Les fonctions de cette place le détournérent pour quelque tems de ſes Etudes favorites. Il s'attacha à compoſer un *Cours entier de Philoſophie*. „ Comme Mr. La Croze ne deſtina jamais cet Ouvrage à l'impreſſion, il ne s'eſt pas donné, pour le „ compoſer, tout le ſoin dont il auroit pu être capable: d'ailleurs ſon goût ne le portoit pas à ce genre d'Etude (*q*)". En 1731 Mr. La Croze reçut une Lettre Latine de Dom Bernard Pez, Benédictin, qui l'exhortoit à rentrer dans le Giron de l'Egliſe, qu'il avoit abandonnée, & qui lui faiſoit, pour le tenter, de fort belles offres. Mr. La Croze lui répondit avec politeſſe, & d'une maniére pleine de force, en le remerciant (*r*). La même année il perdit ſon épouſe, ce qui lui cauſa une grande affliction. Le 28 Janvier 1739 on s'apperçut d'un mal de jambe, qui inquiéta beaucoup, & avec raiſon, car le 10 d'Avril la Gangréne ſe manifeſta; il parut pourtant ſe trouver mieux, mais ce ne fut qu'une fauſſe lueur. Quelque tems après il tomba dans une eſpéce de Léthargie, qui l'obligea à tenir le lit. Le 21 Mai il ſe ſentit plus affoibli. Un domeſtique, qui étoit à côté de ſon lit, ne s'en apperçut pas d'abord. Mr. La Croze lui ordonna, un quart-d'heure avant ſa mort, de lui lire les Pſeaumes 51 & 77. Cette lecture faite il expira fort tranquillement, ſans agonie, & ſans douleur ſenſible, entre 9 & 10 heures du matin, âgé de ſoixante-dix-ſept ans, cinq mois & dix-ſept jours (*s*). On pouvoit à juſte titre l'appeller une *Bibliothéque vivante*; on ne le conſultoit guére envain, la vaſte étenduë de ſes lectures, & ſa mémoire prodigieuſe [*I*] lui ſuggéroient ſur le champ la réponſe à la

(*m*) Ibid. p. 123.
(*n*) Ibid. p. 122. 123.
(*o*) Ibid. p. 133-135.
(*p*) Ibid. p. 181.
(*q*) Ibid. p. 182.
(*r*) *Voy.* la Lettre de Dom Pez. *Ibid.* p. 197 & *ſuiv.* & la Réponſe de Mr. La Croze p. 204 & *ſuiv.*
(*s*) Ibid. p. 223. 224.

la Haye en 1735. L'une eſt à la p. 152, & roule ſur le Manuſcrit du Nouveau Teſtament, qui eſt dans la Bibliothéque du Roi de Pruſſe. L'autre eſt à la tête, & renferme des Réflexions aſſez vives ſur le Syſtême du P. Hardouin. Cette Lettre fut d'abord imprimée à Berlin, le Libraire de Hollande ne voulut pas d'abord la publier, mais il l'a donnée enſuite. Mr. La Croze s'en plaignit par une Lettre à Mr. Marchand, où il témoigne ſon indignation de ce qu'en Hollande on avoit une ſi lâche complaiſance pour les Jéſuites. Il eſt effectivement aſſez ſingulier, que depuis quelques années, on y a non ſeulement imprimé les Ouvrages du P. Hardouin, (paſſe pour cela) mais on nous les a prônés avec une affectation qui eſt revoltante, parce qu'on ne peut pas être éternellement à répéter les raiſons qui détruiſent les ridicules imaginations de ce Jéſuite, au-lieu que certaines gens ne ſe laſſent point d'en faire l'éloge. On trouve encore une courte Lettre de Mr. La Croze dans la Défenſe de l'*Hiſtoire Critique du Manichéiſme* de Mr. de Beauſobre (56). Il y a une autre Lettre, adreſſée à ce Savant, ſur le *premier Art.* du Tom. XXIV. de la *Bibl. Françoiſe*: elle eſt inſérée dans la Bibliothéque Germanique (57).

[*I*] *Sa mémoire prodigieuſe.*] „ Mr. Leibnitz, étant à „ Berlin, eut la curioſité d'éprouver la mémoire de Mr. „ La Croze. Il ſe prêta facilement au deſſein de ſon illuſtre Ami: on récita une ſeule fois douze vers, en douze „ différentes Langues. Mr. La Croze les retint après une „ ſeule récitation, & les tranſpoſoit ſuivant la volonté de „ ceux qui mettoient ſa mémoire à l'épreuve (58)." Mr. Jordan ajoûte dans une Note, qu'une perſonne, parlant à Mr. Pelloutier de la mémoire locale de Mr. La Croze, lui inſinua qu'elle n'étoit pas auſſi ſûre qu'il le prétendoit. Mr. Pelloutier en fit l'épreuve, il choiſit quatre différens paſſages tirés de Catulle, des Scholiaſtes de Pindare, d'Ariſtophane, & de St. Jérôme. On fit tomber adroitement la converſation ſur ce ſujet; Mr. La Croze indiqua les paſſages, & en cita les paroles. Il faut avouër, qu'il y a quelque choſe de bien ſurprenant en cela. Mais j'ai trouvé quelque choſe qui m'a paru du moins auſſi extraordinaire, c'eſt dans l'Extrait d'un *Voyage nouveau d'Allemagne, de Bohême, de Hongrie, d'Italie* &c. *par Jean Keyſler.* Hanovre 1740 & 1741. 2 Tom. in-4. en Allemand: cet Extrait eſt dans un de nos Journaux (59). On rapporte qu'à Turin le P. Sacchieri jouoit aux Echets avec trois perſonnes différentes, ſans regarder aucun des trois jeux; & pour choiſir la piéce qu'il avoit à jouër, il lui ſuffiſoit de ſavoir le pas, & la piéce que ſon adverſaire venoit de faire avancer. Ce Jeu l'occupoit ſi peu, qu'il lui reſtoit aſſez de préſence d'eſprit pour entretenir agréablement la Compagnie. On ajoûte que Mr. Keyſler rapporte dans ſa Préface, d'après Elias Camerarius, qu'à cette épreuve, aſſez ſurprenante d'elle-même, ce Pere ajoûtoit le merveilleux de réſoudre ſur le champ un Problème de Géométrie.

[*K*] *Il ſavoit un très-grand nombre de Langues.*] Il entendoit une bonne partie des Langues vivantes de l'Europe: il parloit avec facilité l'Anglois, l'Eſpagnol, le Portugais & l'Italien, il parloit moins l'Allemand, qu'il entendoit. Il poſſédoit d'ailleurs les Langues ſavantes, le Latin, le Grec Ancien & le Vulgaire, l'Hébreu, l'Arabe, le Syriaque, le Cophte, l'Arménien. Il avoit appris en aſſez peu de tems le Sclavon, l'Anglo-Saxon & le Baſque, ayant un talent merveilleux pour apprendre les Langues. Il s'étoit beaucoup appliqué au Chinois, dont il avoit quelque teinture (60). Mr. Léibnitz l'exhortoit fortement & très-fréquemment à s'attacher à l'Etude de cette derniére Langue, où il n'a pourtant pas réuſſi comme dans pluſieurs autres. „ Si je pouvois, *dit Mr. Léibnitz, dans une Lettre datée du 24 Juin* 1701 (61), je vous encouragerois „ fort à cultiver la Langue Chinoiſe: je crois comme „ vous, que feu Mr. Mullerus, qui étoit habile homme, „ y a vu quelque choſe. J'eſpère que nous aurons un „ *Dictionnaire Tartare Chinois*, que l'Empereur de la Chine „ fait faire: & j'ai écrit aux Jéſuites, qu'ils feront fort „ bien d'y joindre une explication dans quelque Langue „ d'Europe. Le Pere Grimalde ne croyoit pas que les „ Caractéres Chinois ayent une Clef, mais il faut bien „ qu'il y ait eu quelque raiſon de leur fabrique, quoique „ peut-être la ſuite des tems en ait rendu le déchiffrement difficile, & y ait fait gliſſer des irrégularités."* Il paroît que Mr. Léibnitz avoit l'Etude du Chinois fort à cœur; écrivant à Mr. La Croze au ſujet de ſon Dictionnaire Arménien, il lui dit. „ Je reconnois la conſéquence „ de la Langue Arménienne . . . . mais je trouve la recherche du Chinois infiniment plus utile (62)." Et dans une autre Lettre „ Les Arméniens méritent que vous „ faſſiez pour eux ce que Mr. Ludolff a fait pour les Abyſſins. Mais . . . . . . . . les Chinois mériteroient „ bien davantage vos ſoins." Il y revient encore à l'occaſion du Dictionnaire Cophte. „ Vous voilà paſſé des Arméniens aux Cophtes. . . . J'en ſerois ravi particuliérement, ſi le Cophte vous pouvoit ſervir de degré pour „ mieux arriver à la connoiſſance des Caractéres Chinois (63)." Il faut bien que Mr. La Croze n'ait pas eu autant de diſpoſition à l'Etude de la Langue Chinoiſe, qu'à celle des autres, pour ne l'avoir pas pouſſée, y ayant été exhorté avec

(56) *Bibl. Germ.* Tom. XXXVII. Art. I.
(57) Tom. XXXVIII. Art. 8. p. 242.
(58) *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze*, p. 225.
(59) *Bibl. Raiſonnée* T. XXVIII. Part. II. p. 402.
(60) *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze*, pag. 227.
(61) Ibid. p. 72.
(62) Ibid. p. 119.
(63) Ibid. p. 171.

la queftion qu'on lui faifoit. Il avoit tiré de la bonté de fa mémoire tout le parti qu'il étoit poffible, il favoit un très-grand nombre de Langues [*K*]. Il travailloit beaucoup, & ne connoiffoit d'occupation que l'Etude; il s'y livroit toute la journée. Il n'y avoit aucun Livre de fa Bibliothéque qu'il n'eût lu plufieurs fois, & il y écrivoit fes Obfervations en marge. Sa Converfation étoit très-agréable & inftructive; il joignoit à cela l'art de narrer, perfonne ne faifoit mieux un Conte que lui, & il en avoit la mémoire bien pourvue. Il étoit fort attaché à la Religion, qu'il avoit embraffée avec connoiffance & par choix [*L*]. Il avoit toujours fur fa table les Pfeaumes en Hébreu, le Nouveau Teftament en Grec, & Thomas à Kempis en Latin. Il favoit prefque tout ce dernier Ouvrage par cœur, auffi-bien que les Pfeaumes de Buchanan. Son Caractére dominant étoit la compaffion & la charité: il avoit à cet égard befoin de gens qui arrétaffent le panchant qu'il avoit à donner, fans connoître les perfonnes, & fans avoir égard à fes propres facultés: nullement attaché à l'argent il donnoit celui dont il étoit le maître fans que cela lui fit aucune peine (*r*). Je finirai en remarquant, (*r*) Idem p. 223-230. qu'il avoit projetté quelques Ouvrages qu'il n'a point exécutés [*M*].

avec tant d'empreffement par un homme tel que Mr. Leibnitz.

[*L*] *Il étoit fort attaché à la Religion, qu'il avoit embraffée avec connoiffance & par choix.*] On en peut juger par fa Lettre à Dom Pez, je n'en rapporterai qu'un feul endroit: *Sententias meas longo ftudio, implorata etiam Dei ope, quæfitas abdicare non poffum. Jam per triginta annos, & quod excurrit, uni ftudio Chriftianæ Religionis operam dedi, lectionique Sacrarum Literarum, antiquorum Patrum, Conciliorum & Hiftoriæ Ecclefiafticæ primorum Sæculorum intentus fui, quo in ftudio multa vera nondum fatis cognita eruiffe vifus fum. Faxit Deus, ut iis omnibus primò ad ejus gloriam utar, deinde ad falutem æternam adipifcendam.*
(64) Je fuis la Traduction de Mr. Jordan. Ibid. p. 211. C'eft-à-dire (64). „ Il n'eft plus en mon pouvoir de re- „ noncer à des fentimens qui m'ont couté tant de peine „ à acquérir, & que j'ai demandé à Dieu avec de fi vives „ inftances. Il y a déjà trente ans & plus, que j'étudie „ affidûment & uniquement la Religion de J. C. en mé- „ ditant les Saintes Ecritures, & lifant les Ouvrages des „ anciens Péres, les Conciles, & l'Hiftoire de l'Eglife des „ premiers Siécles. J'y ai trouvé, ce me femble, des „ chofes & des vérités peu connuës encore. Dieu veuille „ que je confacre ces connoiffances à l'avancement de fa „ Gloire, & au Salut éternel de mon Ame." Mr. La Croze a donné des marques de fes fentimens jufqu'à fa mort. Voici ce que Mr. Pelloutier marque là-deffus à Mr. Jordan
(65) Ibid. p. 228. 229. (65) „ J'ai eu fouvent occafion de voir feu Mr. La Croze „ dans fa derniére maladie, & quoiqu'il ne pût que fouf- „ frir beaucoup d'une inflammation qu'il avoit à la jam- „ be; j'ai toujours été fort édifié de la patience, de la ré- „ fignation, & des autres fentimens de piété qu'il a fait „ paroître jufqu'à fa fin. Un jour que je m'étois entretenu „ avec lui pendant une bonne heure, il me dit lorfque „ je le quittai, qu'il ne pouvoit affez bénir Dieu de la „ grace qu'il lui avoit faite de connoître la Vérité, & „ d'embraffer notre Réformation. Que la lecture de l'Ecri- „ ture Sainte avoit toujours été fa plus douce occupation, „ & que plus il la lifoit, plus il avoit occafion de recon- „ noître que la Religion Réformée, dans laquelle il vou- „ loit vivre & mourir, étoit la plus conforme à la Parole „ de Dieu." Ces fentimens font honneur à Mr. La Croze, & je me fais un plaifir d'en parler, parce que l'on eft affez généralement prévenu contre les Profélites qui fortent de quelque Ordre Religieux, & il eft certain qu'un grand nombre n'ont que trop donné lieu à cette prévention; mais je croi que fi l'on y eft trompé, c'eft fouvent faute de faire attention à ces deux chofes; fi ce libertinage n'a pas été le motif de leur fortie, ce qui fe remarque bientôt dans leur conduite; & s'ils ont vêcu fans reproche dans l'Eglife Romaine, quand un homme eftimé, & dans une fituation agréable, prend le parti de courir les rifques d'une retraite, & qu'il fe conduit d'une maniére édifiante, je ne penfe pas que l'équité & la charité permettent de foupçonner la pureté de fes motifs. Or tel a été le cas de Mr. La Croze. Ainfi Mr. Leibnitz avoit raifon de l'exhorter à méprifer ce que débitoient contre lui les Catholiques-Romains, qui cherchoient à infinuer que fon abjuration n'avoit pas eu pour feul motif l'intérêt de fon falut; infinuation à laquelle Mr. La Croze étoit fort fenfible. Dans le fond, on n'a rien ofé avancer de honteux & de flétriffant contre lui.

[*M*] *Il avoit projetté quelques Ouvrages, qu'il n'a point executés.*] Voici ce que lui écrivoit Mr. Leibnitz, le 29 (66) Ibid. p. 139. 140.
Juin 1715 (66). „ Vous aurez fans doute de belles chofes „ à dire, dans l'Ouvrage que vous méditez, Monfieur, „ fur l'*Hiftoire Civile & Ecclefiaftique de toutes les Nations* „ *& Sectes Chrétiennes.* Ce fera une vafte entreprife. Je „ n'ai garde de me mêler de vous donner des avis; mais „ je fouhaitterois que vous donnaffiez là-deffus, par for- „ me de Mélanges, les Obfervations nouvelles & curieu- „ fes qui vous font venuës, & que cela ne vous détour- „ nât point des grandes vuës que vous avez fur l'Eclair- „ ciffement des Langues peu connuës, mais confidérables „ &c." Il n'y a eu d'exécuté dans ce Projet, que l'*Hiftoire du Chriftianifme des Indes*, mais il eft certain que Mr. La Croze avoit pris la réfolution d'exécuter ce plan, & qu'il s'y difpofoit. En parlant de la Verfion Arménienne de la Bible, qu'il regardoit comme un Chef-d'Oeuvre, il s'exprime en ces termes (67) „ J'efpére de le montrer un jour dans (67) *Journ. Litér.* Tom. VIII. Part. I. p. 79.
„ mon *Hiftoire Civile & Ecclefiaftique d'Arménie*, à laquel- „ le je travaille depuis plufieurs années." Il eft parlé d'un autre projet, dans une Lettre de Mr. Ruchat à Mr. La Croze, du 25 Septembre 1705 (68). „ Je fus la femaine (68) *Hift. de la Vie de Mr. La Croze* p. 141.
„ paffée à Rotterdam, j'y vis Mr. Jurieu. Je lui fis part „ de votre deffein, après lui avoir demandé s'il vous con- „ noiffoit. Il approuva fort ce deffein *de continuer l'Hif-* „ *toire de Mr. le Sueur.* Il me dit qu'il ne connoiffoit „ perfonne plus capable que vous d'exécuter heureufe- „ ment un pareil deffein, & qui en eût mieux les moyens: „ qu'il fe réjouiffoit de ce que vous l'entrepreniez. Il a- „ joûta même qu'il fouhaitteroit, que non feulement vous „ continuaffiez l'Hiftoire de Mr. Le Sueur, mais même „ que nous euffions de vous des *Annales Ecclefiaftiques*, „ dès le commencement de l'Eglife." Ce deffein n'a point eu de fuite. Il paroit par la Lettre de Mr. La Croze à Mr. Marchand, dont on a parlé à la fin de la Remarque (H), qu'il avoit deffein de publier la *Vie de P. Aretin*, mais fes infirmités l'ont empêché d'exécuter ce beau deffein (69). (69) Ibid. p. 215. 217.
Il parle encore dans fa Lettre à Mr. de St. Gelais, d'une *Differtation Latine* fur les *Médailles*, que les Antiquaires, dit-il, nomment mal à propos *Contorniates*, au-lieu de *Crotorniates*, comme les nommoient ceux qui les premiers en ont fait mention. Il croyoit avoir découvert l'origine de ces Médailles, & les lieux où elles ont été frappées (70). Il avoit les matériaux de cette piéce tout (70) Ibid. p. 217. 218.
prêts. Mais, felon les apparences, l'âge & les infirmités ont empêché ce favant Homme de faire vers la fin de fa vie ce qu'il auroit fouhaitté.

# D.

DACIER (ANDRE) naquit à Castres dans le Haut Languedoc, le 6 d'Avril 1651. Son pére, qui étoit Avocat de la Chambre de l'Edit, & qui faisoit profession de la Religion Protestante dans laquelle il avoit été élevé, n'oublia rien pour l'y élever de même. D'abord il le fit étudier au Collége de Castres, qui étoit encore mi-parti; & lorsque, par Arrêt du Conseil du 17 Novembre 1664, la direction de ce Collége eut été donnée aux seuls Jésuites, il l'envoya à l'Académie de Puylaurens, & ensuite à celle de Saumur, pour qu'il achevât de s'y perfectionner dans les Humanités sous le fameux Tanneguy Le Févre. Mr. Dacier, qui avoit du goût & du génie pour les Lettres, répondit parfaitement aux soins d'un si excellent Maitre; & Mr. Le Févre fut si content de son application & de ses progrès, qu'aiant renvoyé plus d'un an avant sa mort tous les Elèves qu'il avoit dans sa maison, Mr. Dacier fut le seul qu'il retint. Ce savant Homme donnoit alors toute son application à former aux Belles-Lettres sa Fille, qui a été depuis la gloire & l'honneur de son Sexe. Mr. Dacier ne put voir le mérite naissant de cette aimable personne, sans en être épris. Elle ne le fut pas moins de celui de son Condisciple; & ce fut dès-lors que se formérent ces sentimens réciproques d'estime & de tendresse, que près de quarante années de mariage n'ont pu affoiblir. La mort de Mr. Le Févre, arrivée le 12 de Septembre 1672, obligea Mr. Dacier à retourner chez son pére. Après y avoir demeuré quelque tems, il vint à Paris, dans le dessein de chercher un établissement qui lui convînt, & de connoitre lui-même ceux dont la réputation faisoit alors le plus de bruit dans la République des Lettres. L'un fut beaucoup plus aisé que l'autre, & les belles connoissances que Mr. Dacier avoit acquises dans la célèbre Ecole de Saumur, lui gagnerent bientôt l'estime & la familiarité des Savans. Mais comme le chemin de la Fortune est peu accessible aux Gens-de-Lettres, & qu'il ne voyoit aucune apparence de s'établir encore avantageusement à Paris, il prit le parti de retourner une seconde fois chez son pére. Le peu de succès de ce prémier voyage ne lui point perdre courage à Mr. Dacier; il en tenta bientôt un second, qui fut plus heureux. Ses Amis informérent Mr. le Duc de Montausier de son mérite & de sa capacité; & ce Seigneur, charmé d'avoir trouvé un Sujet qu'il pût employer, le fit mettre sur la Liste des Interprêtes Dauphins, & le chargea de travailler sur *Pompeius Festus*, qui parut en 1681 [*A*]. Au commencement de 1683, il épousa Mademoiselle Le Févre *; & au mois de Septembre 1685, ils abjurérent tous deux publiquement la Religion Protestante. Il se fit une grande réputation par son Edition d'Horace, imprimée à Paris [*B*] avec une Traduction Françoise en dix Volumes, & par ses autres Ouvrages, dont nous donnerons le Catalogue ci-dessous [*C*]. En 1695, il eut la place

* Voyez l'Article DACIER (ANNE) Rem. [*E*] & [*G*].

[*A*] *Le chargea de travailler sur* Pompeius Festus, *qui parut en 1681.*] En voici le titre : *Sexti Pompeii Festi & Marci Verrii Flacci de Verborum significatione Libri XX, cum Notis & Emendationibus in usum Delphini.* Paris 1681 in-4. Amsterdam 1699 in-4. Il y a peu d'Ouvrages, qui aient passé par tant & de si savantes mains que celui-ci. *Marcus Verrius Flaccus*, qui vivoit sous l'empire d'Auguste, en est le prémier Auteur. *Sextus Pompeius Festus* en fit un Abrégé, sous les Empereurs Chrétiens. *Paul Diacre* en voulut faire autant de celui de *Festus*, du tems de Charlemagne, & le défigura de telle manière, que ni les soins d'Alde Manuce, ni ceux d'Antoine Augustin, de Fulvius Ursinus, de Scaliger, & de plusieurs autres, n'ont pu nous le redonner dans sa prémière beauté. Mr. Dacier, à l'exemple de ces Grands-Hommes, y a travaillé avec soin, & y a ajouté plusieurs belles Corrections, & des Supplémens considérables. Ses Notes sont précises, débarrassées d'un vain étalage d'érudition, & écrites avec une noble simplicité. L'Edition d'Amsterdam est préférable à celle de Paris, parce qu'on y a ajouté les Notes entières de Joseph Scaliger, de Fulvius Ursinus, & d'Antoine Augustin, & de nouveaux Fragmens de Festus.

[*B*] *Il se fit une grande réputation par son Edition d'Horace, imprimée à Paris &c.*] Elle a pour titre : *Oeuvres d'Horace en Latin & en François, avec des Remarques Critiques & Historiques.* Paris 1681. 1689. dix Volumes in-12. Cette Edition fut d'abord contrefaite à Lyon, & elle l'a été depuis en plusieurs autres endroits; mais celle que Mr. Dacier a donnée lui-même à Paris en 1709 en dix Volumes in-12., est préférable à toutes les autres, par les Corrections & les Augmentations qu'il y a faites. Elle a été cependant effacée à son tour par celle qui a paru à Amsterdam en 1726 en dix Volumes in-12. Cette derniére contient plusieurs nouvelles Additions, & des Corrections importantes, que Mr. Dacier avoit communiquées aux Wetsteins, qui l'ont faite. Les jugemens sont assez différens sur cet Ouvrage de Mr. Dacier. Les uns vantent la fidélité & l'élégance de la Traduction, les Recherches savantes & la Critique judicieuse qu'il a su répandre dans ses Notes. Les autres au contraire le représentent comme un Compilateur sans choix, qui a préféré la ridicule vanité d'étaler une érudition assez fade, au plaisir solide de ne dire que ce qu'il falloit pour éclaircir les endroits obscurs de l'Auteur, dont il avoit entrepris de faciliter l'intelligence. D'autres tiennent un milieu, & prétendent que Mr. Dacier a éclairci plusieurs endroits d'Horace; mais qu'en général, il n'a pas été heureux à nous en développer le sens. Une chose dont tout le monde convient, disent les Auteurs de la *Bibliothèque Françoise* (1), c'est qu'il seroit à souhaiter qu'il eût cité plus exactement qu'il n'a fait, les sources où il puisoit certaines Histoires, dont on ne voit pas la moindre trace ailleurs que dans ses Ecrits. On a été sur-tout curieux de savoir, quel Auteur ancien lui a fourni les noms des Membres de l'Académie, qu'il trouve à Rome du tems d'Auguste, & dont il parle avec autant d'assurance, que s'il en avoit eu les Registres entre les mains (2). Mr. Masson releva divers endroits des Notes de Mr. Dacier sur Horace, dans la *Vie* de ce Poëte qu'il donna à Leyde en 1708 in-8. pagg. 374. sous ce titre : *Q. Horatii Flacci Vita, ordine Chronologico sic delineata, ut vice sit Commentarii Historico-Critici in plurima Poëtæ Carmina, quæ veris redduntur Annis, novâ donata luce, à pravâ vindicantur interpretatione celeberrimorum Commentatorum, imprimis Tanaquilli Fabri, Andreæ Dacerii &c. Studio Joannis Massoni.* Mr. Dacier répondit par la Pièce suivante : *Nouveaux Eclaircissemens sur les Oeuvres d'Horace : Avec la Réponse à la Critique de Mr. Masson, Ministre réfugié en Angleterre.* Paris 1708. in-12. pagg. 190. Il témoigne un grand mépris pour le Livre de Mr. Masson, & en parlant de la Critique, il l'appelle après un grand Rhéteur, *le dernier effort de la Réflexion & du Jugement.* Il soutient que ce qu'il y a de vrai & de bon dans l'Ouvrage de Mr. Masson, est tiré de ses Commentaires sur Horace, & que la Méthode dont Mr. Masson se glorifie si fort, comme s'il étoit le prémier qui eût montré l'usage de la Chronologie dans la Critique, est celle que Mr. Le Févre & lui ont suivie longtems avant que Mr. Masson s'érigeât en Critique, & selon laquelle ils ont travaillé avec succès à ranger les Poësies d'Horace dans l'ordre du tems où elles ont été écrites. L'on sait assez qu'on éclaircit par cette voie les Ouvrages des Anciens, qu'on les explique, & qu'on en développe toutes les beautés. Mr. Dacier a trop imité la manière hautaine, avec laquelle son Adversaire l'avoit traité, ce qui n'a fait que lui attirer une Réponse écrite avec toute l'aigreur possible.

(1) Tom. I. Part. I. Art. I. pag. 21.

(2) Voyez Tom. X. dans les Notes sur l'Art Poëtique.

[*C*] *Nous donnerons le Catalogue de ses autres Ouvrages ci-dessous.*] I. *S. Anastasii Sinaitæ Anagogicarum Contemplationum in Hexameron Liber XII. hactenus desideratus. Cum Notis & Interpretatione Latinâ.* „ Le XII. Livre des „ *Contemplations Anagogiques* de S. Anastase Sinaïte, sur „ les six jours de la Création; publié pour la prémière „ fois, avec des Notes & une Traduction Latine." Londres 1682. in-4. II. *Réflexions Morales de l'Empereur*



Marc

ce de Mr. Félibien dans l'Académie des Inscriptions; & celle de Mr. François de Harlay, Archevêque de Paris, dans l'Académie Françoise. Celle des Inscriptions aiant reçu une nouvelle forme en 1701, Mr. Dacier ne perdit rien à ce changement, & fut conservé Pensionnaire. Lorsque l'Impression de l'Histoire du Roi par Médaillles eut été achevée, il fut choisi pour la présenter à ce Prince, qui informé des soins que Mr. Dacier y avoit apportés, & de la part qu'il avoit eue aux Explications historiques qui accompagnent les Médailles, le gratifia d'une pension particuliére de deux mille livres. Il l'honora presque en même tems de la Charge de Garde des Livres du Cabinet du Louvre, qui étoit vacante depuis l'an 1694 par la mort de Mr. l'Abbé de Lavau. L'assiduité de Mr. Dacier à l'Académie Françoise lui valut la place de Secrétaire perpétuel, que la mort de Mr. l'Abbé Regnier des Marais laissa vacante en 1713. Il obtint encore, sur la fin de l'année 1717, un Brévet de retenue de dix mille écus sur la Charge de Garde des Livres du Cabinet; & lorsque par l'Arrêt du mois d'Août 1720, cette Charge fut réunie à celle de Bibliothécaire du Roi, il fut non seulement maintenu dans les prérogatives de son Emploi sa vie durant, mais par une grace qui n'avoit pas encore eu d'exemple, la survivance en fut accordée à son Epouse. La mort de Madame Dacier, arrivée le 17 d'Août 1720, empêcha que cette précaution, si glorieuse pour elle, n'eût son effet. Il est aisé de concevoir que Mr. Dacier fut fort sensible à cette perte, puisqu'il trouvoit en elle une femme aimable, que des études sérieuses n'éloignoient point des soins qu'elle devoit d'abord à son Domestique: c'étoit pour lui un Ami fidéle, qu'il pouvoit consulter dans tous ses doutes, & qu'il ne consultoit jamais en-vain. Il pensoit néanmoins à se remarier, lorsqu'il mourut le 18 Septembre 1722, d'un Ulcère dans le gozier, qu'il ne croyoit pas si dangereux, puisque la veille même il étoit encore à l'Académie. Il étoit alors âgé de soixante & onze ans. Mr. Dacier avoit la taille un peu au dessous de la médiocre, le visage long & sec. Son abord étoit froid, & sa conversation assez pesante, du moins dans les dernières années de sa vie; il ne l'animoit guéres, que quand il s'agissoit de défendre les Anciens, & d'inspirer à la Jeunesse l'amour de la Vertu & de l'Etude; il étoit inépuisable sur ces matières. Il étoit doux, modeste, Ami zelé, extrêmement laborieux, & remplaçant à force de soins, ce qui lui manquoit du côté de la facilité. Enfin ses mœurs, ses sentimens, tout retraçoit en lui cette ancienne Philosophie qu'il a tant vantée, je dis cette Philosophie accommodée aux régles & aux principes du Christianisme (a). Quelques personnes l'ont accusé, aussi-bien que sa femme, d'avoir porté trop loin l'amour pour les Anciens [D]. Mais il a toujours méprisé les railleries auxquelles cela l'a exposé, & ne s'est jamais dé-

(a) Voyez *Journal des Sav.* 1722. & *Biblioth. Françoise* Tom I. Part. I. Art. I.

*Marc-Antonin, avec des Remarques.* Paris 1691 in-12. 2 Volum. Madame Dacier a eu part à cet Ouvrage. III. *La Poëtique d'Aristote, contenant les Régles les plus exactes pour juger du Poëme Héroïque, & des Piéces de Theatre, la Tragédie, & la Comedie, traduite en François, avec des Remarques Critiques sur tout l'Ouvrage.* Paris 1692 in-4. & in-12. Réimprimée en Hollande in-12. Plusieurs Savans ont prétendu que cet Ouvrage étoit le Chef-d'œuvre de Mr. Dacier, & il est vrai qu'il est difficile de mieux entrer, qu'il n'a fait, dans le sens de son Auteur. Ce n'est pas-là cependant ce qui lui a attiré le plus d'éloges: on en a donné sur-tout aux Remarques, par lesquelles il a éclairci le Texte d'Aristote, qui, quoique fidèlement rendu, est obscur en plusieurs endroits; ce qui vient moins de la concision avec laquelle il a affecté de s'exprimer, que de la difficulté même de la matiére qu'il a traitée. La Préface en est aussi excellente. IV. *L'Oedipe & l'Electre de Sophocle, Tragédies Grecques, traduites en François, avec des Remarques.* Paris 1693 in-12. Mr. Dacier, après avoir donné des principes, que ceux qui se destinent à la Poësie puissent suivre, a voulu leur donner des modèles, qu'ils puissent imiter; c'est ce qui l'a engagé à traduire ces deux Piéces de Sophocle. Mais il est plus difficile de rendre en Prose des Images sublimes, & qui doivent souvent aux tours Poëtiques une grande partie de leur agrément, que des Règles, qu'il suffit d'exposer avec netteté. C'est là sans doute ce qui a fait le succès des Ouvrages de Prose que Mr. Dacier a traduits, succès qui n'a pas accompagné de même les Versions qu'il a données des anciens Poëtes. V. *Vies des Hommes Illustres de Plutarque, traduites en François avec des Remarques.* Tom. I. Paris 1694 in-8. Cet Essai, qui ne contient que cinq Vies, est le commencement de l'Ouvrage qu'il a achevé ensuite. VI. *Les Oeuvres d'Hippocrate, traduites en François, avec des Remarques, & conferées sur les Manuscrits de la Bibliothéque du Roi.* Paris 1697. 2 Vol. in-12. Mr. Dacier a traduit fidèlement le Texte, en a égalé la briéveté, & en a évité l'obscurité. C'est le jugement que le *Journal des Savans* fait de cette Traduction. VII. *Les Oeuvres de Platon traduites en François avec des Remarques, & la Vie de ce Philosophe, avec l'Exposition des principaux Dogmes de sa Philosophie.* Paris 1699 in-12. 2 Vol. Quoique le titre de ce Livre semble promettre une Version entiére des Ouvrages de Platon, on n'y trouve cependant que quelques-uns de ses Dialogues. VIII. *La Vie de Pythagore, ses Symboles, ses Vers Dorés; la Vie d'Hiéroclès, & son Commentaire sur les Vers Dorés.* Paris 1706. 2 Vol. in-12. Le Public doit cet Ouvrage au nouveau Réglement fait en 1701 pour l'Académie des Inscriptions, par lequel chaque Académicien devoit entreprendre quelque Ouvrage utile, conforme à son génie & au genre de ses études. Mr. Dacier, pour s'y conformer, s'est chargé de cette Traduction, & de celle d'Epictète, qui l'a suivie peu de tems après. On trouve dans ce Livre, dequoi s'instruire des sentimens & des particularités de la vie de Pythagore, qui y sont exposées d'une manière fort nette. IX. *Le Manuel d'Epictète, avec cinq Traités de Simplicius sur des Sujets importans pour les mœurs & la Religion, traduits en François avec des Remarques.* Paris 1715. 2 Vol. in-12. Cette Traduction est précédée d'une Vie fort bien faite de cet ancien Philosophe, & d'une Préface qui est excellente, comme tout ce que Mr. Dacier a fait en ce genre. Il y a une longue Digression, qui tend à réfuter ce que Mr. l'Abbé Terrasson a dit en faveur de l'*Opéra* dans sa Dissertation sur Homére. X. *Réponse de Mr. Dacier aux Critiques que l'on a insérées dans l'*Europe Savante*; sur sa Traduction des Vies de Plutarque.* Dans les *Journaux des Savans* du 25 Juin, & du 11 Juillet 1718. Les Auteurs de l'*Europe Savante*, en rapportant dans le mois de Janvier 1718 le Projet de la Nouvelle Edition des Vies des Hommes Illustres de Plutarque par Mr. Dacier, prétendirent qu'il y avoit des personnes, qui n'étoient pas contentes de l'Echantillon qu'il avoit donné de sa Traduction dans ce Projet, & qui trouvoient plusieurs choses à redire au Style & aux Notes. Ce fut pour repousser leur Critique, que Mr. Dacier fit insérer cette Réponse dans le *Journal des Savans*; mais elle ne satisfit point les Auteurs de l'*Europe Savante*, qui joignirent à leur Journal d'Août 1718 une Replique, pour justifier ce qu'ils avoient avancé contre sa Traduction. XI. *Vies des Hommes Illustres de Plutarque, revues sur les Manuscrits, & traduites en François avec des Remarques Historiques & Critiques, & le Supplément des Comparaisons qui ont été perdues. On y a joint les Têtes que l'on a pu trouver, & une Table generale des Matiéres.* Paris 1721. 8 vol. in-4. Amsterdam 1723. 9 vol. in-8. * Cet Ouvrage a été reçu du Public avec applaudissement, autant pour l'élégance & la fidélité de la Traduction, que pour les Remarques qui l'accompagnent, & les Comparaisons que Mr. Dacier a suppléées. Ce sont ces Comparaisons, qui ont fait dire aux Journalistes des Savans, que *Mr. Dacier étoit si bien entré dans l'esprit & le caractère de son Auteur, & qu'il en avoit si heureusement imité l'arrangement, le tour & les expressions, que Plutarque lui-même se feroit honneur en adoptant de pareils Supplemens.* On doute cependant, disent les Auteurs de la *Bibliothéque Françoise*, que „ malgré tous „ ces éloges, la Traduction de Mr. Dacier fasse oublier si „ tôt celle d'*Amiot*. Soit justice, soit prévention, nous „ trouvons dans cette derniére, toute décrépite qu'elle „ est, & même parmi une foule de fautes & d'expressions „ qui ont vieilli, certain tour original, un nombre, une „ vivacité, que nous cherchons inutilement dans la plu„ part des Livres modernes." XII *Discours prononcé à l'Académie Françoise, lorsqu'il y fut reçu à la place de Mr. de Harlay.* Paris 1695 in-4. & dans les Recueils de l'Académie Françoise. XIII. *Réponses* qu'il fit en qualité de Directeur au *Discours de Mr. Cousin* en 1697, & à celui de *Mr. de Boze* en 1715. Insérées dans les Recueils de l'Académie Françoise. XIV. *Dissertation sur l'Origine de la Satire.* Insérée dans le Tome II. des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, de l'Edition de Hollande. XV. *Notes sur Longin.* Boileau les appelle *très savantes*, dans la Préface de sa Traduction de Longin, & il dit que *Mr. Dacier est non seulement un homme de très grande érudition & d'une Critique très fine, mais d'une politesse d'autant plus estimable, qu'elle accompagne rarement un grand savoir.* Il a joint les Notes de Mr. Dacier aux siennes, & elles se trouvent dans toutes les Editions de ses Oeuvres. XVI. Il a aussi travaillé aux Explications Historiques, qui se trouvent dans l'Histoire de Louis XIV par Médailles. Il avoit fait un Commentaire sur *Théocrite*, comme il nous l'apprend lui-même dans ses Remarques sur l'Ode 29. du Liv. III. d'Horace; & un petit Traité de la Religion, qui étoit un précis des réfléxions qu'il avoit faites sur ce sujet, & qui avoient contribué à le faire rentrer dans l'Eglise Romaine. Mais ces deux Ouvrages n'ont point été imprimés.

* Il y a une nouvelle Edition d'Amsterdam 1723 en dix Volumes. Le dixiéme contient les Vies faites par Mr. Rowe, & traduites de l'Anglois par l'Abbé Bellenger. R. D. T.

[D] *Quelques personnes l'ont accusé, aussi-bien que sa femme,*

départi de ses prémiers sentimens. Si on ne peut l'approuver entièrement sur ce point, & si d'habiles Théologiens se sont révoltés contre la conformité, que sa prévention pour l'Antiquité lui a fait trouver entre la Philosophie Platonicienne & la Doctrine des prémiers Pères de l'Eglise, entre la Sagesse du Paganisme & la Morale de l'Evangile; il faut cependant l'excuser, parce qu'il avoit fait une étude particulière de ceux d'entre les Païens, qui se sont attachés avec le plus de succès à connoitre & à régler le cœur de l'Homme; en quoi on ne peut assez l'estimer. Il n'a choisi que des Sujets utiles, il n'a consacré sa plume qu'à des Ouvrages solides, il n'a enrichi la Langue Françoise que de ce que la saine Antiquité nous a laissé de plus instructif sur les mœurs. On trouvera même, si l'on veut lui rendre justice, que lorsqu'il rencontre dans les Auteurs qu'il traduit, des Maximes peu conformes aux veritables Régles de notre Religion, il les réforme, & en fait sentir le foible par des remarques édifiantes (*b*).

(*b*) *Biblioth. Franç.* p. 21. 26.

*me, d'avoir porté trop loin l'amour pour les Anciens.*] L'Auteur des *Mêlanges d'Histoire & de Litterature*, publiés sous le nom de *Mr. de Vigneul-Marville*, rapporte *, qu'ils avoient tant de zèle pour l'honneur des Anciens, sur-tout de ceux qu'ils avoient traduits ou commentés, qu'ils ne pouvoient souffrir qu'on en fît la moindre Critique, & qu'ils se mettoient en colère contre tous ceux qui n'en faisoient pas autant de cas qu'eux. Cet Auteur croit qu'ils auroient supporté plus patiemment qu'on les eût attaqués eux-mêmes personellement, qu'Homère, Socrate, ou Platon. On voit dans plusieurs de leurs Ouvrages, à quels excès les porta leur ressentiment contre Mr. de *** & l'Abbé ***. Mais ce qui se passa chez eux à l'occasion de la *Satire contre l'Equivoque*, que Mr. Boileau étoit venu leur lire, est un de ces Faits singuliers, qui prouve beaucoup mieux jusqu'où alloit leur prévention en faveur des Anciens, que tout le feu qu'ils ont fait paroitre contre les partisans des Modernes. Le commencement de la Satire fut extrêmement applaudi, les deux Auditeurs en paroissoient charmés; mais lorsque Mr. Despréaux en vint à ce vers, qui regarde Socrate,

* Tom. III. p. 189. 190. Edit. de Paris 1725. Je ne trouve point cet endroit dans l'Edition de Hollande. R. D. T.

*Très équivoque Ami du jeune Alcibiade*,

Mr. & Madame Dacier se récriérent. Ils trouvoient très mauvais, que l'Auteur donnât le moindre soupçon contre la vertu de ce Philosophe; ils firent son Apologie, & employérent toutes les raisons, dont Platon s'est servi, pour prouver que l'Amitié de ce Grand-Homme pour le jeune Athénien n'avoit rien que de conforme à la Vertu. Ils presférent avec beaucoup d'instances Mr. Boileau de changer ce vers; mais n'aiant pas voulu se rendre, ni leur rien promettre là-dessus, la conversation finit, & la lecture de la Satire en demeura là.

**DACIER** (Anne), fille de Tannegui Le Févre Professeur en Grec à Saumur, & de Marie Olivier, nâquit à Saumur sur la fin de l'année 1651. On dit qu'un Ami de son pére, qui avoit calculé sa Nativité, avoit prédit la haute réputation qu'elle s'est acquise par son savoir [*A*]. Elle n'avoit environ qu'onze ans, quand son père pensa à l'élever dans les Lettres; voici à quelle occasion. Mr. Le Févre avoit un Fils. Pendant qu'il lui faisoit des leçons, Anne qui étoit présente, & qui travailloit en Tapisserie, suggéroit à son frére ses réponses, quand il ne satisfaisoit pas aux questions de son pére. Mr. Le Févre le remarqua, & résolut de l'appliquer à l'étude. Elle fut très fâchée d'avoir tant parlé, car dès ce moment elle fut assujettie à des leçons réglées. Elle fit en peu de tems de si grands progrès, que son pére, charmé d'un si excellent naturel, s'appliqua entièrement à le cultiver [*B*]. Etant mort en 1672, elle vint l'année suivante à Paris, où sa réputation l'avoit déja devancée. Elle s'appliqua alors à travailler sur *Callimaque*, qu'elle publia en 1674 [*C*]. Elle en fit voir quelques Cahiers à Mr. Huet Sous-Précepteur du Dauphin, & à plusieurs Savans de la Cour. Cela fit tant de bruit, que Mr. le Duc de Montausier lui fit proposer de travailler à quelques Auteurs Latins pour l'usage de ce jeune Prince. Elle rejetta d'abord cette proposition, qu'elle trouvoit au dessus de ses forces. Mais Mr. de Montausier lui aiant fait l'honneur de la venir voir, & charmé de la conversation qu'il eut avec elle, la pressa avec tant d'instance, qu'il l'engagea enfin à se charger de cette tâche. Elle travailla sur *Florus*, dont elle donna une Edition en 1674 [*D*]. La renommée fit retentir le bruit de son nom par toute l'Europe. Christine, Reine de Suéde, lui fit faire des complimens par le Comte de Conigsmark. Mademoiselle Le Févre, pour témoigner à la Reine sa reconnoissance, lui écrivit une Lettre Latine, & lui envoya son Florus. La Reine l'en remercia par une Lettre fort obligeante. Quelque tems après, elle lui écrivit encore, pour la solliciter de quitter la Religion Protestante, & pour l'attirer auprès d'elle avec des offres avantageuses. Au commencement de l'année 1683, elle épousa Mr. Dacier [*E*], avec lequel elle avoit été élevée dès sa prémière jeunesse. Peu de tems après,

[*A*] *On dit qu'un Ami de son pére, qui avoit calculé sa Nativité, avoit prédit la haute réputation qu'elle s'est acquise par son savoir.*] Cet Ami, qui étoit fort savant en Astronomie, étoit aussi fort entêté de l'Astrologie Judiciaire, qu'il croyoit une Science fort solide & fort sure. Cet homme avoit fait plusieurs Horoscopes, où le hazard l'avoit fait réussir quelquefois. Le jour même qu'Anne Le Févre vint au monde, le Père dit à cet Ami, qu'il devoit bien tirer la Figure de cet Enfant, & lui donna l'heure précise de sa naissance. L'Astrologue, après avoir bien travaillé à cette Figure, dit à Mr. Le Févre, qu'il l'avoit trompé, & qu'il n'avoit pas bien marqué l'heure; car, disoit-il, je vois dans cette naissance une fortune & un éclat qui ne peuvent convenir à une fille. Madame Dacier s'est toujours servie depuis de cette avanture, pour faire voir la vanité & l'incertitude de cet Art, qui avoit trouvé de si grandes choses dans l'Horoscope d'une fille qui n'avoit aucune fortune, & qui menoit la vie d'une Recluse. Mais d'autres au contraire ont voulu faire valoir cette prédiction, & s'en servir pour établir & autoriser cet Art, en rapportant ces grandes promesses de fortune & d'éclat à la haute réputation qu'elle s'est acquise.

[*B*] *Son pére, charmé d'un si excellent naturel, s'appliqua entièrement à le cultiver.*] Lorsqu'elle fut assez de Latin pour lire Phèdre & Térence, il l'appliqua au Grec. Cette Langue eut pour elle tant de charmes, qu'en peu de tems elle fut en état de lire Anacréon, Callimaque, Homère, & les Tragiques Grecs. Elle marquoit dans ses lectures un sentiment si vif de toutes les beautés de ces excellens Originaux, que son pére en étoit ravi, & que le plaisir de l'instruire adoucissoit toutes les peines de sa profession. Pour la divertir dans ses études sérieuses, il lui apprit l'Italien: elle lut avec lui plusieurs Poëtes, & entre autres le Tasse, où elle démêloit admirablement la différence qu'il y a entre ce Poëte, & Virgile & Homère. Elle prenoit souvent la liberté de disputer avec son père. Une de leurs plus célèbres disputes fut sur le Quinte-Curce de Mr. de Vaugelas. Son pére le lui faisoit lire devant lui, & étoit charmé de cette Traduction, qui en effet a de grandes beautés, pour le tems où elle fut faite. Mais elle avoit la hardiesse de lui marquer des choses qui lui déplaisoient, de grandes négligences pour le style, des fautes même de langage, & des endroits mal traduits; & souvent il étoit forcé d'en convenir. Ces petites disputes lui faisoient le plus grand plaisir du monde, & il étoit étonné de voir dans une personne si jeune, un sentiment si fin & un goût si exquis.

[*C*] *Elle s'appliqua alors à travailler sur* Callimaque, *qu'elle publia en* 1674.] Cette Edition parut à Paris in-4. sous ce titre: Callimachi *Hymni*, *Epigrammata & Fragmenta*, *Græcè & Latinè*; *necnon ejusdem Poëmatium de Coma Berenices*, *a Catullo versum*: *Edente cum Notis & Indice*, *Anna*, *Tanaquilli Fabri filia*. C'est-à-dire: „ Hymnes, Epigrammes, & Fragmens de Callimaque, en Grec „ & en Latin; & son Poëme sur la Chevelure de Bérénice, traduit en Latin par Catulle: avec des Remarques & une Table, par Anne, Fille de Tannegui Le „ Févre."

[*D*] *Elle donna une Edition* (de Florus) *en* 1674.] Elle parut à Paris in-4. depuis à Oxford en 1692 in-8. & à Venise en 1714 in-4.

[*E*] *Au commencement de l'année* 1683, *elle épousa Mr. Dacier.*] Quelques Auteurs assurent qu'un prémier mariage avoit précédé celui-ci. On nous apprend dans la *Bibliothèque Germanique* *, qu'elle avoit d'abord épousé un Libraire de Saumur, nommé *Jean Lesnier*, qui pendant douze ans, ou environ, imprima plusieurs Ouvrages de Tannegui Le Févre son père. La mauvaise humeur de ce mari la força, dit-on, de se retirer chez son père, auprès de qui elle reprit l'étude des Belles-Lettres, qu'elle avoit abandonnée pendant son mariage. L'Auteur des *Entretiens des Ombres aux Champs Elysées* fait allusion à cette Histoire, dans le passage suivant (1). „ Etes-vous „ de la connoissance des Poëtes Grecs? dit Caron à „ l'Ombre

* Tom. III. p. 155. 156.

(1) Octobre 1722. p. 107. 108.

près, elle déclara à Mr. le Duc de Montausier, qui avoit toujours pris soin de sa fortune [*F*], & à Mr. l'Evéque de Meaux, le dessein qu'elle avoit déja formé depuis quelque tems d'embrasser la Religion Romaine; mais comme Mr. Dacier n'étoit pas encore convaincu, ils jugérent à propos de se retirer à Castres [*G*], au commencement de l'année 1684. Ils avoient un bien médiocre dans cette Vil-

„ l'Ombre qui lui parloit (Mr. Dacier). Si je les connois! dit l'Ombre docte; ils ont presque tous été chez „ moi pour apprendre le François; ma Femme & moi „ avons passé toute notre vie à les faire connoitre à notre Nation. Comment! répondit le Batelier, feroit-ce „ votre femme que je passai il y a quelque tems? Elle „ n'eut pas plutôt mis pied à terre, qu'Homère lui donna la main pour la mener chez Pluton. Un certain Libraire voulut la lui disputer, disant qu'elle étoit sa femme, qu'elle lui avoit échappé en l'autre Monde, & „ que puisqu'il la retrouvoit, il vouloit s'en ressaisir. Homère, lui lançant un regard terrible, lui dit de se retirer, non sans l'avoir préalablement appellé *Visage de* „ *Chien* . . . . . L'Ombre savante fut ravie d'apprendre „ que sa femme avoit reçu un si bon accueil d'Homère. „ Elle se flattoit qu'Horace, Platon, & Plutarque viendroient au-devant d'elle de la même maniére. Fausse „ espérance! personne ne l'attendoit." On a inséré aussi dans le prémier Tome de la *Bibliothéque Françoise* (2) un *Mémoire*, où l'on attribue sa désertion de chez son mari à une cause moins honnête. L'Auteur de ce Mémoire remarque, que l'Auteur de l'Eloge de Me. Dacier inséré dans le *Journal des Savans* (3), qui assûre qu'elle épousa Mr. Dacier en 1683, auroit peut être de la peine à justifier cette date: que du moins il est certain qu'il fait une omission considérable dans la vie de cette Savante, ne lui faisant quitter le nom de *Le Févre* que pour prendre celui de *Dacier*, passant ainsi par dessus le Libraire *Jean Lesnier*, prémier mari de cette Dame. „ Il est vrai, *dit* „ *l'Auteur du Mémoire*, qu'il auroit mal figuré dans un „ Eloge, n'y pouvant entrer d'ailleurs sans porter avec „ lui une circonstance honteuse de la conduite de son E„ pouse, qui l'avoit abandonné pour suivre Mr. Dacier, „ & en qui la médisance a dit qu'elle avoit trouvé un cer„ tain merite qu'elle aimoit, & dont elle accusoit l'autre „ de manquer. Cela a fait dire à quelques personnes in„ struites du fait dont il s'agit, que Madame Dacier ne „ s'étoit pas échauffée gratis pour justifier la conduite „ d'Hélène, puisqu'en y travaillant, elle composoit un „ remède palliatif pour se l'appliquer à elle-même."

(2) Art. 2. p. 11. &c.

(3) Janvier 1721. p. 19. Ed. d'Amst.

[*F*] *Le Duc de Montausier . . . avoit toujours pris soin de sa fortune.*] On trouve (4) que Madame Dacier aiant en 1682 dédié un Livre au Roi de France, il ne se trouva personne à la Cour qui osât l'introduire auprès du Roi, pour lui présenter son Livre, parce qu'alors elle étoit Protestante. Le Duc de Montausier, Gouverneur du Dauphin, l'aiant appris, s'offrit d'office à la produire au Roi. Il la fit monter dans son carosse, & la présenta elle & son Livre au Roi, qui lui dit en colère, qu'il faisoit mal d'appuyer des gens de la Religion de cette Demoiselle; & que pour lui, il feroit défendre que son nom parût à la tête des Livres des Huguenots, & que pour cet effet il donneroit ordre qu'on saisît tous les Exemplaires du Livre de Mademoiselle Le Févre. Le Duc de Montausier répondit avec la même liberté, avec laquelle il a toujours parlé au Roi, & que personne n'a osé imiter: *Est-ce ainsi, Sire, que vous favorisez les Belles-Lettres? Je vous le dis hardiment, un Roi ne doit pas être bigot.* Ajoutant ensuite, qu'il remercieroit la Demoiselle au nom du Roi, qu'il lui feroit présent de cent pistoles, & qu'il dépendroit de lui de les lui rendre, ou de ne les lui rendre pas; ce qu'il fit comme il l'avoit dit.

(4) Voyez *Histoire du Tems sous Charles II. & Jaques II. &c.* imprimée d'abord à Londres, & ensuite à Amst. 1691.

[*G*] *Ils jugérent à propos de se retirer à Castres* &c.] Leurs Amis n'oubliérent rien pour empêcher ce voyage, & Mr. de Charleval, si célèbre par la délicatesse de son esprit, croyant que c'étoit le mauvais état de leurs affaires qui les forçoit à quitter Paris, vint leur apporter dix mille livres en or, les conjurant de les accepter. Ils virent avec plaisir cette marque d'une générosité dont il est peu d'exemples, mais ils refusérent constamment d'en profiter. Le prétexte dont ils se servirent pour ne pas révéler le véritable motif de leur voyage, fut, que Madame Dacier étoit bien aise de connoitre la famille de son mari. Pendant leur séjour à Castres, ils s'appliquérent uniquement à s'instruire, par la lecture de l'Ecriture Sainte & des Pères, des matières controversées, & se déterminérent enfin en faveur de l'Eglise Romaine (5). Mr. Bayle remarqua dans ses *Nouvelles de la République des Lettres* (6), qu'ils n'avoient pas différé à se faire instruire, jusques à ce que la Mission ou la Croisade Dragonne les talonnât; qu'ils abjurérent des prémiers leur Religion, sans attendre les Troupes, & sans faire les difficiles; & qu'ils exhortérent même le plus de gens qu'ils purent à Castres, à rentrer dans la Communion Romaine. „ Ceux „ qui aiment les Belles-Lettres, *continue-t-il*, dans l'une „ & dans l'autre Eglise, appréhendent fort que tant le „ mari que la femme ne se laissent entrainer, ou par les „ conseils ou par les ordres de leur Confesseur & de Mrs. „ les Convertisseurs, à faire des Livres de Controverse. „ Ce seroit dommage, dit-on, qu'ils s'amusassent à un „ tel travail, il n'y a déja que trop de gens qui s'en mê„ lent: & il vaudroit bien mieux qu'un Auteur, qui peut „ bien écrire sur d'autres choses, n'entreprît pas sur l'em„ ploi des Missionnaires, & qu'il le laissât tout entier à „ ceux qui ne sont capables que de cela. Mais quand on „ raisonne ainsi, on ne songe pas que chacun a ses rai„ sons, & que Mr. Pélisson, qui a si bien fait l'apologie „ de ceux qui n'écrivent que des Madrigaux, a justifié „ par avance ceux qui quittent toute autre matière en cer„ tains cas, pour faire des Livres de Religion." L'Auteur du *Memoire* cité dans la Remarque [*E*], attribue leur changement de Religion au motif suivant. Il dit (7) qu'au mois de Janvier 1682, la Cour de France avoit donné une Déclaration, portant, que les Enfans illégitimes ou bâtards seroient élevés dans la Religion Romaine, & seroient censés nés Catholiques-Romains, quoique de péres ou de méres Réformés. Il y eut ensuite des défenses aux Réformés de recevoir dans leurs Temples aucun de ceux qui avoient changé de Religion, ni même leurs enfans, ni aucun Catholique-Romain, de quelque âge, de quelque sexe, & de quelque condition qu'il fût, sous peine de privation d'exercice, d'amende honorable pour les Ministres, avec bannissement & confiscation de biens &c. Mr. & Mad. Dacier avoient une petite fille, qu'ils menoient avec eux à l'Eglise; mais le Consistoire de Castres aiant des soupçons légitimes, qu'il n'y avoit entre eux que ce qu'on nomme vulgairement un Mariage de Conscience, députa quelques-uns de ses Membres pour représenter à Mr. Dacier, que comme il savoit les ordres du Roi, ils le prioient, pour leur mettre l'esprit en repos, de leur faire voir un Certificat de son mariage avec ladite Lesnier, ou bien de se dispenser de mener leur fille à l'Eglise. Mr. Dacier refusa avec hauteur de satisfaire ni à l'une ni à l'autre de ces conditions; sur quoi l'un des Députés du Consistoire lui dit, que s'il avoit bien la Religion à cœur, il ne feroit pas difficulté de tranquilliser la Compagnie sur le prémier point; mais que s'il étoit dans des dispositions contraires, leur Eglise n'y perdroit rien, qu'ils pouvoient se dispenser d'y retourner, & que même l'entrée leur en seroit interdite, jusqu'à ce qu'ils eussent donné les preuves qu'on requéroit d'eux. Ce fut-là ce qui produisit ces *Reflexions les plus sérieuses*, que Mr. l'Abbé Raguet étale avec tant d'ostentation dans le *Journal des Savans*. Quelques personnes doutent, avec assez de vraisemblance, qu'il y eût entre eux un mariage en forme, & croyent que c'est ce qui produisit le refus d'en donner des preuves. D'autres croyent, au contraire, qu'il y avoit bien un mariage légitime; mais qu'il avoit été fait en secret à l'Eglise Romaine, par l'attrait des pensions qu'on donnoit alors à ceux qui changeoient de Religion. „ Quoi qu'il en soit „ de ces deux opinions, *dit l'Auteur du Mémoire*, sur les„ quelles on ne se détermine point, faute de preuves, il „ est aisé de conclurre, qu'eu égard au cœur, l'Eglise qui „ les perdit ne fit pas grand' perte; & qu'au contraire, cel„ le qui les acquit, ne doit pas beaucoup se glorifier de „ son acquisition. On peut ajouter à cela, que Mrs. les „ Journalistes de Trevoux, dans l'Eloge qu'ils ont donné „ de Madame Dacier, *Janvier* 1721. ne marquent point „ le tems de son mariage avec Mr. Dacier; ils ont été „ trop prudens pour cela: mais que Mrs. les Journalistes „ de Paris le fixent, comme on l'a vu, à l'année 1683. „ Supposons l'intégrité de cette date, & voyons ce qui „ s'en peut conclurre. *Madame Dacier*, disent les Jésuites „ de Trevoux p. 101. *jugea que l'Ouvrage le plus impor-* „ *tant pour elle & le plus nécessaire, c'étoit de s'appliquer* „ *à continuer l'éducation qu'elle avoit déja commencé de don-* „ *ner à une fille & à un fils que Dieu leur avoit donnés.* „ A suivre cette gradation, la fille devoit être l'aînée, & „ elle l'étoit en effet. On n'a eu garde de dire son âge; „ mais celui du garçon, qui étoit le plus jeune, a échappé „ à ces bons Pères. *Il mourut*, disent-ils, *en 1694 âgé de* „ *dix ans.* Comme on voit, il n'y a pas de tems perdu „ pour le faire naitre d'un mariage légitime: car pour „ cela il faut supposer que Mr. & Mad. Dacier se mariè„ rent au commencement de 1683, que leur fils vint au „ monde dans les prémiers jours de l'année 1684, & qu'il „ soit mort à la fin de 1694, pour avoir eu dix ans lors„ qu'il mourut. Mais la fille, qui, quelques années après, „ se fit Religieuse à l'Abbaye de Longchamp, quand étoit„ elle née? Donc Messieurs du Consistoire de Castres n'a„ voient pas tort d'en soupçonner la légitimité." Le P. Niceron, faisant mention de ce *Mémoire*, dit (8): *Il est assez ordinaire, lorsqu'on abandonne un Parti, de se voir exposé aux jugemens desavantageux, & aux calomnies même de ceux qu'on a quittés; & c'est sur ce pied-là qu'on doit regarder le Memoire dont je viens de parler.* [☞ La décision est brusque; mais est-elle fondée, & le P. Niceron a-t-il été en droit de taxer de *calomnies* des faits, sans produire aucune preuve qui les invalide? Ajoutons quelque chose qui mette la vérité dans un plus grand jour, tant par rapport au mariage de Mr. & de Mad. Dacier, que par rapport à leur changement de Religion.

I. A l'égard de leur mariage, je remarquerai d'abord, que l'Auteur du Mémoire s'est légérement trompé au sujet de la naissance du fils. S'il est mort à la fin de l'année 1694, âgé de dix ans, il étoit né, non au commencement de l'année 1684, mais vers le milieu ou vers la fin de cette année. Mais la preuve de l'Auteur ne perd rien de sa force, puisqu'on trouvera difficilement un intervalle entre deux pour la naissance d'une fille, & sur-tout d'une fille qui en 1684 fût

(5) *Bibl. Franç.* T. I. Part. I. p. 8. 9.

(6) Mars 1685 Art. 1. p. 254. de la 2de. Edit.

(7) *Bibl. Franç. ubi supra* p. 13.

(8) *Mém. pour s. à l'Hist. des Hom. Illust.* Tom. III. p. 131.

en

Ville, mais ils se proposoient d'examiner les Controverses qui sont entre l'Eglise Romaine & les Protestans; & ils se déterminérent enfin en faveur de la prémiere, & firent une Abjuration publique au mois de Septembre 1685. Ils travaillérent ensuite à attirer d'autres Réformés, que leur exemple avoit touchés. Mr. l'Evêque de Meaux & Mr. le Duc de Montausier parlérent si fortement de leur mérite au Roi, qui n'attendoit que leur changement pour leur faire part de ses bienfaits, qu'il accorda d'abord à Mr. Dacier une pension de quinze-cens livres, & une autre de cinq-cens à son Epouse. Le Brévet fut expédié dès le mois de Novembre, & sur l'avis qu'ils en eurent, ils se déterminérent à retourner à Paris, où aprés avoir été reçus du Roi avec une bonté particuliére, ils reprirent chacun en particulier leurs travaux Littéraires, & Madame Dacier s'occupa à ces excellens Ouvrages dont elle a enrichi le Public [*H*]. Mr. Dacier aiant perdu son pére en 1692, Mad. Dacier alla seule à Castres pour y régler leurs affaires domestiques, & elle en revint en 1693. A son retour, elle s'appliqua à continuer l'éducation qu'elle avoit déja commencé à donner à sa fille & à son fils, qui ré-

en âge d'être menée à l'Eglise. Mr. de Bose a été de meilleure foi que le P. Niceron, & que les autres Panégyristes de Mad. Dacier: il convient de son prémier mariage; mais la maniére dont il s'exprime, marque assez son embarras à cacher le déréglement de cette Dame. *Mlle. Le Févre*, dit-il *, *libre d'un prémier engagement, que la médiocrité de la fortune de son pére l'avoit obligée de contracter à Saumur* (en marge, *Il l'avoit mariée à un Libraire, qui mourut 7 ou 8 mois aprés*), *mais qui avoit été de si peu de durée*, qu'elle n'y avoit pas seulement perdu son nom de fille, *vint s'établir à Paris* &c. La vérité perce au travers du déguisement. Quoi! une personne mariée pendant 7 ou 8 mois, ne perd pas son nom de fille? J'ajouterai ici un Mémoire, qui m'a été communiqué par l'Auteur de celui qui a été inséré dans la *Bibliothèque Françoise*. „ A l'occasion du prémier Volume de la *Bibliothèque Françoise*, dans lequel Mr. l'Abbé Camusat prétend révoquer en doute le prémier mariage de Mlle. Le Févre avec le Libraire Jean Lesnier, Mr. Abbadie m'a dit, qu'étant à Paris avec Mr. Dacier, celui-ci lui avoit proposé de loger ensemble, & que Mlle. Le Févre tiendroit leur ménage: ce qu'il avoit refusé, n'ignorant pas les bruits qui avoient couru à son sujet. Ces bruits étoient, qu'elle avoit suivi Mr. Dacier, & laissé le Sr. Lesnier, avec qui son pére l'avoit mariée, prétendant ce mariage nul, par défaut de consommation: ce qui a apparemment ôté à bien des gens la connoissance de ce prémier mariage, Mlle. Le Févre n'aiant jamais voulu changer de nom, que pour prendre celui de Mad. Dacier. Mr. Abbadie m'a ajouté, qu'il avoit oui raconter plus d'une fois en Irlande à un Officier François, dont il avoit oublié le nom, les particularités suivantes. Que son pére, homme riche & Orfévre à Saumur, étoit bon ami de Mr. Le Févre, avec qui il buvoit souvent bouteille; en conséquence de quoi il prêtoit quelquefois de l'argent au Sr. Lesnier, lorsqu'il en avoit besoin. Qu'étant allé un jour chercher Mr. Le Févre, pour lui proposer une petite partie de promenade & de bouteille, il l'avoit trouvé au desespoir; que lui aiant demandé le sujet de ce grand chagrin, il lui avoit répondu, que son gendre Lesnier venoit de lui renvoyer sa fille, & un enfant dont elle étoit accouchée, prétendant n'en être pas le pére: qu'un pareil éclat alloit le deshonorer, aussi-bien que sa fille; joint à cela, qu'il n'étoit pas trop en état de les entretenir. L'Ami de Mr. Le Févre le consola le mieux qu'il lui fut possible, par l'espérance qu'il lui donna d'engager le Sr. Lesnier à reprendre sa femme, & à reconnoitre l'enfant pour sien. Voici comment il s'y prit. Le Sr. Lesnier lui devoit actuellement deux mille livres d'argent prêté: il le fut trouver, & lui redemanda cet argent. Celui-ci ne se trouvant pas en état de le rendre d'abord, l'autre le menaça de l'appeller en Justice, & de le faire exécuter. Lesnier à son tour se désola, gémit, pria, supplia; mais plus il faisoit d'instances, plus l'autre paroissoit dur. Que vous ai-je fait? disoit Lesnier: vous m'avez témoigné si souvent être plein de bonté pour moi, vous m'avez attendu avec tant de complaisance: qui vous a si fort changé à mon égard? aurois-je eu le malheur de vous déplaire en quelque chose? dites-le-moi, je suis prêt à vous en demander pardon, & à le réparer aux dépens de ma vie; mais ne me deshonorez pas! L'Ami de Mr. Le Févre repliqua à cela, qu'il l'avoit desobligé de la maniére la plus sensible; qu'il n'ignoroit pas l'amitié qui le lioit avec Mr. Le Févre, à qui il venoit de faire l'affront le plus sanglant qu'on pût faire à un honnête-homme, de lui avoir renvoyé sa fille & son enfant, sous la ridicule imagination de n'en être pas le pére; qu'il falloit qu'il la reprît, avant que cela eût fait plus de bruit, & qu'il n'y avoit de miséricorde qu'à ce prix. Le pauvre Lesnier promit tout ce qu'on exigea, reprit sa femme, & assista & signa comme pére au Baptême de l'enfant; ce qui raccommoda tout." L'Auteur finit par un trait assez plaisant. „ On m'a dit d'ailleurs, que lorsque quelqu'un alloit demander Mr. Dacier chez Mr. Le Févre, où il étoit pensionnaire, le bon-homme, qui n'avoit pas de domestiques de reste, répondoit souvent lui-même, sans y attacher le sens que bien d'autres y mettoient. *Il est là-haut à faire ses Humanités avec ma Fille.*" Ajoutons, que si les faits rapportés dans le *Mémoire* inséré dans la *Bibliothèque Françoise* n'étoient pas certains, il est inconcevable que depuis dix-huit ans, les Amis de Mr. & de Mad. Dacier, invités si solennellement par Mr. l'Abbé Camusat à les contredire, ne l'aient point fait: ils n'avoient qu'à produire un Certificat bien authentique de leur mariage, & des Extraits Baptistaires de leurs trois Enfans.

* *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. III. p. 621. Edit. de Hollande.

II. Venons à ce qui regarde leur changement de Religion. En parlant de leur voyage à Castres, on nous apprend le prétexte dont ils se servirent pour n'en pas réveler le véritable motif. Voici les réflexions de l'Auteur du Mémoire précédent, contenues dans un autre Ecrit, dont il a bien voulu me faire part. „ L'Auteur nous dit bien le prétexte, mais il se donne de garde de nous instruire du véritable motif, qui n'auroit pas convenu à son dessein: il faut y suppléer. C'étoit pour que leur changement de Religion fît plus de bruit, & pour parvenir plus sûrement aux pensions auxquelles ils aspiroient. On sait que la Cour de France avoit gagné dans chaque Ville, par l'appât des récompenses, quelqu'un des Notables les moins aisés, ou les plus ambitieux, soit pour inspirer la terreur de la Dragonnade, prêcher l'Obéissance Passive, ou donner par eux-mêmes l'exemple du changement. Mr. Dacier étoit l'homme que la Cour avoit choisi, pour aller jouer ce vilain personnage à Castres sa patrie; & ce fut le vrai motif qui l'y fit aller, & non l'envie à Mad. Dacier de connoitre la famille dans laquelle elle étoit entrée. Je tiens cette particularité de Mr. de Julien-Scopon, parent de Mr. Dacier. Mais quand ce secours nous auroit manqué, il n'auroit pas été difficile de s'assurer du fait; car heureusement, la vérité perce au travers de toutes les couleurs dont on la veut couvrir; & l'Auteur de l'Eloge a été d'assez bonne-foi, ou assez peu avisé, pour donner une Lettre de Mr. Dacier, où ce mystère d'iniquité paroit clairement. Cette Lettre est datée de Castres le 25 Septembre 1685. Mr. Dacier écrit à son Ami Mr. Mitton, que les marques qu'il lui donne de son amitié lui sont si chéres, qu'il n'a pu lire sans des transports de joie, la Lettre qu'il lui a écrite. *Je suis persuadé*, ajoute-t-il, *que je celle que je vous écris aujourd'hui ne vous en donnera pas moins; car elle vous apprendra que ma femme & moi sommes très bons Catholiques.* Nous le serions il y a plus de quatre mois, si nous n'eussions ménagé les choses pour rendre notre conversion plus agréable à Dieu & au Roi, & plus utile à notre Pays. *Cela nous a heureusement réussi; & en nous déclarant, nous avons obligé la plus grande partie de la Ville à nous suivre. Jeudi dernier, nous leur fimes signer une Délibération très conforme à la volonté du Roi. Cela entraine tout le reste, & tout Castres sera Catholique dans quatre jours* &c. Si l'on fait attention, que l'on ne se rend point agréable à Dieu en trahissant ses sentimens, & en feignant pendant *quatre mois* d'être extérieurement ce qu'on n'est point dans le cœur, parce qu'il demande que *l'on croye de cœur pour obtenir la justice*, & que *l'on confesse de bouche pour avoir le salut*; il s'en ensuivra, que le nom de Dieu ne se trouve là, que pour donner un plus haut degré d'atrocité à l'Hypocrisie, puisque cette feinte n'étoit uniquement que pour se rendre plus agréable au Roi, & pour mieux remplir la condition de la vente de leur Conscience, qu'ils lui avoient faite. La conséquence s'en déduit clairement du payement qu'ils en obtinrent, puisque dès le mois de Novembre un Brévet fut expédié, pour gratifier Mr. Dacier d'une pension de quinze-cens livres, & Mad. Dacier d'une de cinq-cens livres. Si le marché n'avoit pas été fait d'avance, la Cour étoit trop occupée en ce tems-là, pour aller découvrir si vîte dans le fond de la Province, une Conversion, qui devoit être confondue parmi tant d'autres. D'ailleurs, les gens qui connoissent un peu la Cour, savent que les pensions ne s'y expédient pas si vîte, à moins de services bien importans." C'en est assez, si je ne me trompe, pour mettre le Lecteur intelligent en état de décider ce qu'il doit penser sur le Mariage & sur la Conversion de Mr. & Mad. Dacier. Add. du Trad.]

[*H*] *Madame Dacier s'occupa à ces excellens Ouvrages dont elle a enrichi le Public.*] Outre ceux dont on a déja fait mention, elle a publié les suivans. I. *Dictys Cretensis, & Dares Phrygius, ad usum Delphini.* Paris 1684. in-4. Item *Editio auctior, notis Variorum* &c. Amsterdam 1702 in-8. II. *Sexti Aurelii Victoris Historiæ Romanæ Compendium, cum Interpretatione & Notis, ad usum Delphini.* Paris 1681 in-4. On trouve dans les Notes, plusieurs points d'Antiquité expliqués avec beaucoup de netteté & d'érudition. III. *Les Poësies d'Anacréon & de Sapho, traduites du Grec en François, avec des Remarques.* Paris 1681 in-8. Amsterdam 1699 in-

répondirent parfaitement à ses soins. Le fils mourut en 1694, & la fille se fit Religieuse à l'Abbaye de Longchamp. Elle eut ensuite une autre fille, qu'elle éleva avec le même soin, & qui réunit en elle tous les talens & toutes les vertus qui pouvoient orner & perfectionner son Sexe. Elle mourut à l'âge de dix-huit ans, & sa mère immortalisa sa douleur, & le mérite de cette jeune personne, dans sa Préface de l'Iliade. Elle a été fort accablée d'infirmités les deux dernières années de sa vie, & est morte, après une maladie très douloureuse, le 17 d'Août 1720, âgée de soixante-neuf ans. Les talens de son esprit, quelque considérables qu'ils fussent, étoient cependant inférieurs aux qualités de son cœur. Elle se distinguoit par sa fermeté, sa bonté, son égalité d'ame, sa piété & sa sagesse. Sa modestie étoit si grande, que jamais elle ne parloit de Science, ni de ce qu'elle avoit fait, & qu'elle ne faisoit jamais paroitre dans ses conversations l'avantage qu'elle pouvoit avoir de ce côté-là sur la plupart de ceux avec qui elle s'entretenoit: ses Amis même les plus particuliers avoient de la peine à la faire entrer dans des matières de Sciences & de Belles-Lettres. Elle se proportionnoit toujours à la portée de ceux qu'elle voyoit, & jamais elle ne s'élevoit au dessus du commun. Ceux qui ne la connoissoient point, ne pouvoient découvrir en elle qu'une femme ordinaire, qui ne savoit que garder les bienséances de son Sexe [I]. On l'a souvent sollicitée de travailler sur quelques Livres de l'Ecriture Sainte, & à en donner une Traduction avec des Remarques; mais elle a toujours répondu, qu'une femme devoit lire l'Ecriture Sainte, la bien méditer, régler sur elle toutes ses actions, & garder le silence que S. Paul lui impose. L'Académie des *Ricovrati* de Padoue lui fit, en 1684, l'honneur de lui donner une place dans son Corps (*a*).

(a) *Mém. de Trevoux* Janv 1721. *Journal des Savans* Janvier 1721.

in-12, réimprimées plusieurs fois, & une *Nouvelle Edition augmentée des Notes Latines de Tannegui Le Fevre, & de la Traduction en Vers François de Mr. de la Fosse*, Amsterdam 1716 in-8. Cet Ouvrage eut un succès extraordinaire. On trouva dans cette Traduction une grande naïveté, une simplicité noble, & une grande pureté de langage. Mr. Despréaux lui donna cette louange, qu'elle devoit faire tomber la plume des mains à tous ceux qui entreprendroient de traduire ces Poësies en Vers: mais Mr. Fourmont dit qu'elle n'a fait que traduire en François la Version Latine de son pére. IV. *Eutropii Historiæ Romanæ Breviarium, ab Urbe condita usque ad Valentinianum & Valentem, Augustos, cum Notis & Emendationibus, ad usum Delphini.* Paris 1683 in-4. Oxford 1696 in-8. V. *L'Amphitryon, l'Epidicus, & le Rudens, Comédies de Plaute, traduites en François avec des Remarques, & un Examen selon les Regles du Théatre.* Paris 1683 in-12. trois Vol. Et dans l'Edition que Mr. de Limiers a donnée de Plaute, à Amsterdam en 1718. VI. *Le Plutus & les Nuées d'Aristophane, Comédies Grecques, traduites en François avec des Remarques, & un Examen de chaque Piéce selon les Régles du Théatre.* Paris 1684 in-12. Mad. Dacier étoit si charmée des *Nuées* d'Aristophane, qu'elle assure, qu'elle a lu cette Piéce avec plaisir plus de deux cens fois. Peut-être quelques personnes regarderont-elles cela, plutôt comme une marque de sa prévention pour les Ouvrages de l'Antiquité, que comme une preuve de l'excellence de la Piéce. VII. *Les Comédies de Térence, traduites en François, avec des Remarques.* Paris 1688 in-12. 3 Vol. Amsterdam 1691 in-12. 3 Vol. Zittaw 1705 in-12. item Rotterdam 1717. 3 Vol. in-8. *avec des Figures à chaque Acte, tirées des anciens Manuscrits, où l'on voit les Masques & l'Action des Personnages de chaque Comédie.* Quand Mad. Dacier eut entrepris de travailler sur Térence, plusieurs de ses Amis tâchérent de la détourner de son entreprise, en lui représentant que le Térence du Port-Royal étoit si estimé, que quand même le sien seroit meilleur, le préjugé fondé sur la réputation de ceux qui avoient travaillé à cette Traduction, seroit contre elle, & qu'elle auroit le déplaisir d'échouer dans son dessein. Mais ces oppositions, bien loin de la rebuter, enflammérent encore plus son courage. Elle se donna des peines incroyables pour vaincre ce préjugé. Elle se levoit à cinq heures du matin pendant un Hiver fort rude, & fit quatre Comédies. Mais quelques mois après, quand elle relut son Ouvrage, & qu'elle le compara à l'Original, elle trouva que son grand travail lui avoit nui, que son Ouvrage sentoit l'huile, & qu'elle étoit fort éloignée d'avoir attrappé la naïveté, les graces, & la noble simplicité de son Auteur. Affligée au dernier point du mauvais succès de cet Essai, & dégoûtée de son travail, elle eut le courage de jetter au feu ces quatre Comédies, & de recommencer. Comme elle s'y prit avec plus de modération, elle réussit beaucoup mieux, & mit enfin son Ouvrage dans une si grande perfection, qu'il fut admiré de ceux même qui lui avoient été les plus opposés. Une chose singulière & très honorable pour elle, c'est qu'aiant pris la liberté de changer des Scénes & des Actes, ses conjectures se trouvérent ensuite confirmées par un excellent Manuscrit de la Bibliothéque du Roi. L'Edition de 1717 l'emporte de beaucoup sur les autres: Mad. Dacier y a fait dans la Version des changemens, qui la rendent meilleure, plus élégante, & quelquefois plus littérale. Les Remarques, qui sont augmentées, sont courtes & bien choisies. Les Figures, qui sont curieuses, ont été gravées sous la direction de Mr. Picart. VIII. *Réflexions Morales de l'Empereur Marc-Antonin, avec des Remarques.* Paris 1691 in-12. 2 Vol. Mr. & Mad. Dacier avoient jusques-là travaillé séparément, & n'avoient donné aucun Ouvrage en commun. Mr. le Prémier-Président de Harlay leur proposa celui-ci, comme digne de leurs soins; & afin qu'ils fussent moins interrompus dans ce travail, il leur prêta sa Maison de Mesnil-montant près de Paris, où il alloit deux fois la semaine, voir combien l'Ouvrage avoit avancé. Ce fut ce qui les engagea à lui dédier leur Traduction, qui est aussi élégante que fidèle. Les Remarques sont enrichies d'une Erudition exacte & curieuse, mais qui n'est pas prodiguée. IX. Mr. Dacier aiant entrepris la Traduction des Hommes illustres de Plutarque, Mad. Dacier voulut partager ce travail avec lui, & fit deux Vies. Mais cet Ouvrage aiant été interrompu par d'autres dont Mr. Dacier se trouva chargé, elle porta ailleurs ses vues; & comme elle souhaitoit depuis longtems de donner une Traduction d'Homère, elle laissa à Mr. Dacier le soin d'achever seul Plutarque. X. *L'Iliade d'Homère, traduite en François, avec des Remarques.* Paris 1711. 3 vol. in-12. & 1720. 3 vol. in-12. Cette Traduction est élégante & fidèle; mais elle n'a pas contribué à desabuser ceux qui n'étoient pas prévenus assez favorablement pour Homère. XI. *Des Causes de la Corruption du Goût.* Paris 1714 in-12. & Amsterdam 1715 in-8. Cet Ouvrage est contre Mr. de la Motte, qui dans la Préface de son Iliade avoit témoigné peu d'estime pour ce Poëme. Mad. Dacier, choquée de cette liberté, prit aussitôt la plume pour défendre son Auteur favori. Mais il faut avouer que son amour pour lui, lui a fait oublier les égards qu'elle devoit à un Auteur estimable, & la politesse, qui sied si bien à toutes sortes de personnes, & principalement à une Dame. C'a été là le commencement d'une Guerre Littéraire, qui a produit un grand nombre d'Ouvrages. XII. *Homère défendu contre l'Apologie du R. P. Hardouin; ou suite des Causes de la Corruption du Goût.* Paris 1716 in-12. Amsterdam 1717 in-12. Mad. Dacier veut montrer dans cet Ouvrage, que le P. Hardouin, en faisant l'apologie d'Homère, lui a fait la plus grande injure que ce Poëte ait jamais reçue de ses Ennemis les plus déclarés. Cette injure se réduit à deux chefs. Le prémier est, d'être peu satisfait de ce que les Défenseurs du Poëte Grec ont écrit en sa faveur, & de vouloir les redresser; ce qui, suivant Mad. Dacier, est précisément la même chose, qu'être peu satisfait de tout ce qui fait sentir les beautés d'Homère. Le second est, d'ôter à ce Poëte toutes les vues grandes, nobles, & vraies, pour ne lui en donner que de très fausses, & qui ne pourroient que le rendre méprisable. Outre ces Ouvrages sur Homère, Mad. Dacier a fait encore une Réponse à Mr. de la Motte; mais qu'elle a supprimée, après que Mr. de Valincourt les eut réconciliés ensemble. XIII. *L'Odyssée d'Homère, traduite en François, avec des Remarques.* Paris 1716. 3 vol. in-12. Cette Traduction ne le céde point à celle de l'Iliade. Elle a été réimprimée à Amsterdam en 1717 en 3 Vol. in-12. On a mis dans cette Edition les Notes sous le Texte, au-lieu que dans celle de Paris elles sont à la fin.

[I] *Ceux qui ne la connoissoient point, ne pouvoient découvrir en elle qu'une femme ordinaire, qui ne savoit que garder les bienséances de son sexe.*] En voici une preuve assez singulière. Les Savans du Nord, qui voyagent, ont grand soin de visiter dans tous les Pays où ils passent, les personnes distinguées par leur Savoir, & portent avec eux un Livre, où ils les prient de mettre leur Nom avec une Sentence. Un Gentilhomme Allemand très savant vint voir Madame Dacier, & lui présenta son Livre, en la priant d'y mettre son Nom & une Sentence. Elle vit dans ce Livre les Noms des plus savans Hommes de l'Europe; cela l'effraya, & elle lui dit qu'elle rougiroit de mettre son Nom parmi tant de Noms illustres, & que cela ne lui convenoit point. Il ne se rebuta pas; plus elle se défendoit, plus il la pressoit. Enfin vaincue par ses importunités, elle prit la plume, & mit son Nom, avec ce vers de Sophocle:

Γυναιξὶ ἡ σιγὴ φέρει κόσμον.

*Le silence est l'ornement des Femmes.*

L'Etranger, surpris & étonné de ce trait, qui marquoit son caractère, demeura dans l'admiration.

☞ DALE (ANTOINE VAN) nâquit à Haerlem le 8 de Novembre 1638. Il fit paroitre dans sa jeunesse beaucoup de passion pour les Langues: cependant ses parens l'obligérent à quitter l'Etude, pour

pour s'appliquer au Commerce, comme il le fit pendant quelques années. A l'âge de trente ans, environ, son goût pour l'Etude reprit le dessus: il s'attacha à la Médecine, & se fit même recevoir Docteur; ce qui ne l'empêcha pas d'étudier l'Antiquité Greeque & Latine, & d'y devenir très habile (*a*). Pendant qu'il pratiquoit la Médecine & cultivoit les Belles-Lettres, il fut pendant quelque tems Prédicateur parmi les *Mennonites*, qu'on appelle vulgairement *Anabaptistes*; mais ensuite il quitta cet Emploi, auquel il n'étoit pas propre (*b*). C'étoit un homme fort laborieux, & qui lisoit avec beaucoup d'attention, qui avoit l'esprit pénétrant, & qui savoit mettre ses lectures à profit, comme il paroit par les Ouvrages qu'il a publiés. En 1683 il publia ses *Dissertations sur les Oracles du Paganisme* [*A*], où

(*a*) *Eloge de Mr. van Dale*, Biblioth. Chois. T. XVII. p. 109.

(*b*) Ibid. p. 210.

[*A*] *En 1683 il publia ses Dissertations sur les Oracles du Paganisme.*] Sous ce titre: *De Oraculis Ethnicorum Dissertationes duæ, quarum prior de ipsorum duratione ac defectu: posterior de eorundem Autoribus. Accedit Schediasma de Consecrationibus Ethnicis.* Amsterdam 1683 in-8. On peut en voir l'Extrait dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de Mr. Bayle (1). Mr. de Fontenelle aiant lu & goûté l'Ouvrage, profita des matériaux, qui y étoient un peu confusément, pour en tirer son *Histoire des Oracles*, qui parut pour la prémière fois en 1687 in-12., & qui a été réimprimée un grand nombre de fois. Mr. Mœbius, Doyen des Professeurs en Théologie de Lepsic, qui avoit déja publié un Traité Latin *sur l'origine, les progrès & la durée des Oracles*, en donna en 1685 une troisiéme Edition, où il fit des additions pour se défendre contre Mr. van Dale, qui l'avoit relevé en quelques endroits de ses Dissertations (2). Ce savant Médecin, mécontent à quelques égards de l'Ouvrage de Mr. de Fontenelle, publia une Lettre sur ce sujet, où il répond aussi en passant à Mr. Mœbius (3): *Lettre de Mr. van Dale à un de ses Amis, au sujet du Livre des Oracles des Paiens, composé par l'Auteur des Dialogues des Morts.* Cette Lettre est écrite avec politesse, mais l'Auteur prétend que Mr. de Fontenelle „ a oublié des choses importantes, & „ qui pouvoient être plus décisives, & moins ennuyeuses, que d'autres dont il a fait emploi dans son Ouvrage. *Il ajoute:* C'est peut-être un malheur pour la Cause qu'il soutient avec moi, qu'il ne soit pas dans un „ Pays de liberté: car je ne peux imputer à autre chose „ le silence qu'il a gardé, ou les déguisemens qui semblent l'avoir commandé dans des faits de conséquence." Mr. van Dale attaque sur-tout fortement son Second, sur l'article de la *Magie*, dont il convient que le Démon se mêle: & il traite cette matiére avec autant de vivacité que d'érudition, pour exclurre toute opération du Démon. En 1707 parut un Adversaire, qui attaqua Mr. de Fontenelle & Mr. van Dale, en ménageant cependant le prémier plus que le second, sans doute parce que le dernier étant un Hérétique, ne mérite pas qu'un Jésuite ait des égards pour lui: car l'on sait que cet Ouvrage est du P. Baltus, Jésuite de Strasbourg. Il a pour titre: *Réponse à l'Histoire des Oracles de Mr. de Fontenelle, de l'Académie Françoise. Dans laquelle on réfute le Systême de Mr. van Dale sur les Auteurs des Oracles du Paganisme, sur la cause & le tems de leur silence; & où l'on établit le sentiment des Péres de l'Eglise sur le même sujet.* Strasbourg 1707 in-8. Cet Ouvrage est divisé en trois Parties. Dans la prémière, l'Auteur réfute ce qu'il appelle les fausses raisons supposées aux Péres de l'Eglise, & aux anciens Chrétiens; & il rapporte les véritables raisons, qui les ont persuadés que les Oracles des Paiens étoient rendus par les Démons. Dans la seconde, il répond aux autorités & aux raisons alléguées par Mr. de Fontenelle, pour prouver directement que les Oracles du Paganisme n'ont pas été rendus par les Démons. Et dans la troisiéme, il entreprend de prouver que les Oracles du Paganisme ont cessé, non pas précisément à la naissance de Jésus-Christ, mais à mesure que sa Religion s'établissoit dans le Monde: que c'est sa Croix & l'invocation de son Nom, qui ont été causes de cette cessation; & que les raisons, alléguées par Mr. de Fontenelle pour prouver le contraire, ne sont pas solides. On peut voir l'Extrait de ce Livre, dans le Journal cité en marge (4). Un Anonyme se présenta, pour faire en quelque façon le Médiateur. Mr. Le Clerc inséra les pensées de cet Auteur dans sa *Bibliothéque Choisie* (5), sous le titre de *Remarques sur le Démêlé qui est entre Mr. de Fontenelle, Auteur de l'Histoire des Oracles . . . . & l'Auteur de la Réponse à l'Histoire des Oracles &c.* Cette Piéce renferme quantité de remarques curieuses & solides. L'Auteur tient un juste milieu entre Mrs. van Dale & de Fontenelle d'un côté, & le P. Baltus de l'autre. „ Je crois, „ *dit-il*, qu'il a pu y avoir des Oracles véritablement rendus par des Démons, ou par des Intelligences qui sont „ au-dessus de la Nature humaine; quoique je ne doute „ point que des hommes n'aient été souvent les Auteurs „ des réponses, que l'on attribuoit à ces Intelligences. „ Je crois en même tems, qu'il ne nous est pas possible à „ présent de distinguer les Oracles rendus par les Démons, „ de ceux où il y a eu de la tromperie humaine; soit à cause que les Histoires que l'on nous en raconte ne sont „ pas assurées; soit parce qu'elles ne sont pas assez circonstanciées, pour pouvoir juger solidement s'il y a eu de „ la fourberie ou non." Le P. Baltus ne se rendit pas; on vit paroitre en 1708: *Suite de la Réponse à l'Histoire des Oracles, dans laquelle on réfute les Objections insérées dans le XIII. Tome de la* Bibliothéque Choisie, *& dans l'Article II. de la* République des Lettres *du mois de Juin 1707, & l'on établit sur de nouvelles preuves le sentiment des SS. Péres touchant les Oracles du Paganisme.* Amsterdam 1708 in-8. Je ne sache pas que l'Auteur des Remarques ait repliqué; mais Mr. Le Clerc rapporte qu'il disoit que ce Livre étoit écrit avec plus de crédulité que de force, *magis credule quam persuadenter* (6). Le P. Mourgues a donné aussi quelque chose sur la matiére: à la fin de son *Plan Théologique du Pythagorisme* (7), on trouve une *Lettre Apologétique, pour justifier le sentiment des Péres de l'Eglise sur les Oracles du Paganisme, contre deux Dissertations de Mr. van Dale Docteur en Médecine.* L'Auteur semble n'avoir vu ni l'Ouvrage du P. Baltus, ni les Remarques de l'Anonyme; mais il est dans des idées plus favorables au systême du dernier, qu'à celui du prémier. Avant que de faire ce détail historique de la Dispute sur les Oracles, je dois remarquer que Mr. van Dale donna une seconde Edition de son Ouvrage sous ce titre: ANTONII VAN DALE, *Poliatri Harlemensis*, *De* Oraculis Veterum Ethnicorum *Dissertationes duæ, quarum nunc prior agit de eorum origine atque auctoritate, secunda de ipsorum duratione & interitu. Editio secunda, plurimum adaucta, cui de novo accedunt Dissertatiunculæ*, I. *De Statua* Simoni Mago, *ut prætenditur, erecta, quâ occasione agitur de* Chresto *Suetonii.* II. *De* Actis Pilati *differitur, illâque occasione, cur Augustus Cæsar* Dominus *appellari renuerit.* III. *Schediasma de Consecrationibus, plusquam dimidiâ parte auctius.* Amsterdam 1700 in-4. „ Mr. van Dale, *dit Mr. Le Clerc* „ (8), a beaucoup profité du goût du Public (dans cette „ seconde Edition) à l'égard de la méthode que l'on demandoit dans son Ouvrage. Outre cela, il a retranché „ diverses choses dans le corps du Livre, qu'il a renvoyées ailleurs, ou qu'il a mises dans l'*Appendix* sous des „ titres particuliers, où on les voit augmentées & corrigées. Il a aussi ajouté un Chapitre, qui contient une „ Liste d'environ trois-cens Oracles, dont la plupart n'ont „ cessé de répondre qu'après Jésus-Christ."

(1) Mars 1684 Art. 1.

(2) Voyez Nouv. de la Rép. des Lett. Juin 1686. Art. 6.

(3) Ibid. Mai 1687. Art. 1.

(4) Nouv. de la Rep. des Lettres Juin 1707. Art. 2.

(5) Tom. XIII. Art. 3.

(6) Biblioth. Chois. Tom. XVII. p. 109.

(7) Toulouse 1712 in-8. 2 Vol.

(8) Bibl. Chois. Tom. III p. 110. de la 2de. Edit.

Quoique l'Ouvrage de Mr. van Dale contienne sans contredit d'excellentes choses, & des recherches très curieuses; quand on examine sans prévention la question, on ne peut disconvenir qu'il n'ait peut-être outré les choses, & que pour éviter une extrémité, il ne soit tombé dans l'extrémité opposée. Il a même combattu certains faits particuliers, qu'il pouvoit laisser subsister dans leur entier, sans faire tort à son Systême. Entrons dans quelque détail là-dessus.

I. Notre Savant soutient que tous les Oracles du Paganisme n'étoient que des impostures des Prêtres. On ne peut certainement disconvenir qu'il n'y ait eu beaucoup de fourberies, & que l'on n'ait dit quantité de choses des Démons, ou des Intelligences qui sont au-dessus de la Nature humaine, sans en avoir aucune certitude. Mais d'un autre côté, qu'on se rappelle certains principes que nous avons indiqués dans un autre endroit de cet Ouvrage (9), & on ne pourra disconvenir qu'il ne soit possible que les Intelligences supérieures se soient quelquefois communiquées aux hommes, & leur aient jusqu'à un certain point dévoilé l'avenir. La possibilité établie, il s'agit des faits. Il est question de savoir, si l'on peut dire qu'il n'est jamais arrivé que ces Intelligences, bonnes ou mauvaises, se soient communiquées aux hommes, & leur aient découvert des choses qu'ils ne pouvoient pas naturellement savoir. C'est ce que non seulement presque tous les Paiens, anciens & modernes, dont les sentimens sont venus à notre connoissance, mais encore les Juifs, assurent constamment, & qu'ils prétendent prouver par une infinité d'Histoires. On soutient qu'il n'y a en tout cela rien que d'humain, & que l'artifice & l'imposture ont été le grand ressort de tout. Mais Mr. Le Clerc a fort bien remarqué (10), que si l'on veut raisonner avec exactitude, on ne peut pas dire que parce que la plupart de ces Histoires sont fausses, ou au moins peuvent être soupçonnées de fausseté, il s'ensuit qu'il n'y en a aucune de véritable. Car enfin, on peut avoir feint mille mensonges, sur le modèle d'une seule vérité. „ On ne peut dire, tout au plus, sinon que la fausseté de „ quelques Oracles rend les autres suspects; & que comme „ on n'est pas assez instruit de leur Histoire, pour distinguer „ avec certitude les vrais, de ceux qui peuvent être faux, „ on est obligé de suspendre son jugement à l'égard de „ ceux dont les circonstances ne sont pas assez connues, „ pour ne pas confondre la Vérité avec le Mensonge. Aiant „ perdu une infinité d'Historiens & de toutes sortes d'Auteurs, & aucun de ceux qui nous restent n'aiant fait „ l'Histoire des Oracles, & de la manière dont ils se rendoient, ce que nous en ramassons avec peine de différens côtés, est très éloigné de l'exacte connoissance „ qu'il faudroit que nous en eussions, pour nous déterminer sur ce qu'on doit croire sur tous les Oracles dont „ les Anciens ont parlé. Si nous pouvons assurer d'un „ grand nombre, ou même de la plupart, qu'ils étoient „ faux, & de pures productions de la fourberie des Sacrificateurs; il faut avouer qu'il y en a d'autres, sur lesquels „ nous

(9) Art. ALBON (JAQUES D') Rem. [*E*].

(10) Bibl. Chois. Tom. III. p. 111.

où il attaqua l'opinion commune qui les attribue au Démon, & qui les fait cesser entièrement à la venue de Jesus-Christ. Quatre ans aprés, il publia un Traité sur la même matière, en Flamand. Quoiqu'on trouve dans ce second Ouvrage plusieurs pensées & la plupart des faits du Livre Latin, cependant le tour, la methode & l'ordre en sont assez différens (c). En 1696, Mr. Van Dale publia un nouveau Volume de *Dissertations* sur des sujets curieux [B]. Six ans aprés, il en donna un troisiéme, contenant neuf Dissertations sur les Antiquités Grecques & Romaines & sur d'anciens Marbres, remplies d'une grande érudition & de recherches fort curieuses. En 1705 parut sa *Dissertation sur Aristée*, dont on a parlé ailleurs (d). On trouve dans le même Volume trois autres Dissertations; la premiére, sur l'Origine du Baptême; la seconde, du Baptême des Enfans; & la troisiéme, sur Sanchoniathon. On peut voir des Extraits de ces Piéces dans les Journaux cités en marge (e). Tous ces Ouvrages ont été assez bien reçus du Public. On n'y trouvoit que deux choses à redire. L'une, c'est qu'il n'avoit pas assez d'ordre, & que la multitude des matériaux qui se présentoient à son esprit, causoit de la confusion dans ce qu'il écrivoit. L'autre, c'est que son style est trop négligé: mais on doit attribuer cela à la manière dont il avoit étudié. Quoi qu'il en soit, les bonnes choses qu'il a dites, méritent qu'on lui pardonne le reste. C'étoit d'ailleurs un homme d'un bon commerce, qui savoit mille Histoires plaisantes, & qui parloit de tout avec assez de liberté. Ennemi juré de toute sorte de Su-

(c) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XXXVI. p. 8.

(d) Article ARISTÉE, Rem. [A].

(e) *Biblioth. Chois.* Tom. VIII. Art. 1. & Tom. IX. Art. 6 *Nouv. de la Rep. des Lett.* Novembre 1705 Art. 4.

„ nous n'avons pas assez de lumiéres, pour assurer rien de „ positif." En supposant avec Mr. Le Clerc, qu'il a pu y avoir quelques Oracles qui n'ont pas été la production de l'imposture des Prêtres, je ne prétends nullement soutenir, que ces sortes d'Oracles aient été de véritables prédictions de l'avenir. Quelles que soient les connoissances des Intelligences supérieures, il semble qu'on ne peut leur attribuer celle des évènemens futurs, à moins que celui dont ces évènemens dépendent, ne les leur révèle lui-même; & l'on ne peut guéres supposer que cet Etre tout-parfait accorde de pareilles révélations aux Démons. Il y a même un passage de l'Ecriture, qui semble décider formellement, que ces Intelligences mauvaises n'ont aucunes lumiéres sur l'avenir: Dieu défie les fausses Divinités de prédire l'avenir: *Découvrez-nous*, dit-il (11), *ce qui doit arriver à l'avenir, & nous reconnoîtrons que vous êtes Dieux.* Comment donc, dira-t-on, pouvez-vous supposer qu'il puisse y avoir eu de véritables Oracles, donnés par les Démons? Je réponds, qu'en supposant qu'il y a eu de tels Oracles, il n'a été question que de certains évènemens, que leur pénétration leur faisoit regarder comme certains; & si l'on y fait attention, l'ambiguité des Oracles marquoit assez que celui qui les prononçoit, quel qu'il fût, se ménageoit toujours quelque échappatoire, & qu'il n'étoit pas bien sûr de son fait.

(11) Esaïe XLI. 23.

II. J'ai dit que Mr. van Dale a combattu certains faits particuliers, qu'il pouvoit laisser subsister dans leur entier, sans faire tort à son Systême, & où il semble qu'il n'a pas bien rencontré. Mr. Hardion l'a relevé sur deux articles, avec raison, à ce qu'il me semble. Le premier regarde la manière dont se fit la découverte de l'Oracle de Delphes. Diodore de Sicile (12), & Pausanias (13) rapportent, que des Chèvres, qui paissoient dans les Vallées du Mont Parnasse, donnérent occasion à cette découverte. Il y avoit dans le lieu, qu'on a appellé depuis le Sanctuaire, une espèce de Crevasse, dont l'ouverture étoit fort étroite. Ces Chèvres, en rodant pour chercher la pâture, s'en approchérent par hazard, & avancérent la tête pour regarder dedans. Aussi-tôt, comme si elles eussent été transportées de cette espèce de fureur qu'on appelle Enthousiasme, elles firent des sauts & des bonds merveilleux, & poussérent des cris extraordinaires. Le Pâtre qui les gardoit, frappé de ce prodige, s'approche lui-même & baisse la tête à l'entrée du trou, pour en voir le fond. Il est saisi sur le champ des mêmes mouvemens que les Chèvres, & de plus il prophétise l'avenir. Le bruit de cette merveille fut bientôt répandu par tout le voisinage. Les habitans du lieu accourent pour en être les témoins, & voulurent éprouver en eux-mêmes cet Enthousiasme dont les effets étoient si surprenans. Ils s'approchérent tous de la Crevasse, & furent tous enthousiasmés. Surpris d'un prodige si étrange, ils y reconnoissent quelque chose de divin &c. Mr. van Dale traite cette Tradition de fable, sans prouver que c'en est une. „ Il „ l'a crue, *dit Mr. Hardion* (14), fort contraire au Sys„ tême qu'il s'est fait sur les Oracles du Paganisme; je ne „ me suis point apperçu, qu'il eût d'autres raisons de la „ rejetter. Cependant, s'il eût voulu ne rien voir de mi„ raculeux dans l'Enthousiasme des Chèvres; s'il eût vou„ lu le regarder comme l'effet physique d'une cause phy„ sique, il n'en auroit pas eu plus de peine à prouver „ que les Démons n'opéroient rien dans les Oracles. La „ fureur de la Pythie, dont les Anciens nous ont débité „ tant de merveilles, n'eût été qu'un transport de phré„ nésie, causé par une vapeur maligne qui sortoit de l'An„ tre de Delphes, & qui attaquoit le cerveau d'une fem„ me, dont les fibres souples & délicates sont aisées à é„ mouvoir. Si l'imagination de cette femme est préve„ nue d'idées de Divination, tous les discours qu'elle „ tiendra dans son délire, seront des prédictions. En „ raisonnant ainsi, nous ne serons point dans la nécessité „ de donner un démenti à un Historien aussi profond & „ aussi exact que Diodore de Sicile, qui nous apprend „ lui-même, qu'il avoit puisé cette Tradition dans des mo„ numens de la plus grande antiquité; & qui la confirme „ par la coutume qui duroit encore de son tems, d'immo„ ler des Chèvres dans les sacrifices qui se faisoient dans „ le Temple d'Apollon, préférablement à d'autres victi„ mes. Plutarque nous a conservé (15) le nom du Pâtre „ qui gardoit les Chèvres, & qui s'appelloit, dit-il, Co„ rétas. Strabon dit (16), qu'il sortoit de l'Antre de „ Delphes une vapeur forte, qui enthousiasmoit la Py„ thie." Le second article, sur lequel le savant Académicien attaque Mr. van Dale, regarde l'attitude de la Pythie sur le Trépied. Origène, S. Chrysostôme, & le Scholiaste d'Aristophane, disent qu'elle s'asséyoit sur ce Trépied dans la situation la plus commode pour recevoir l'exhalaison prophétique, ensorte que rien ne fît obstacle à l'union immédiate qu'elle contractoit pour-lors avec Apollon, métamorphosé en vapeur subtile. Mr. van Dale prétend que c'est-là une fable inventée à plaisir, qui n'est fondée ni sur la raison, ni sur l'expérience, & qui ne doit être par conséquent d'aucune considération. Mr. Hardion le réfute (17) d'une manière propre à satisfaire ceux qui examinent les choses sans prévention, & sans être entêtés d'aucun Systême.

(12) *Bibl.* Lib. XVI.

(13) *Voyage de la Phocide*, ou Liv. X. ch. 5. Tom. IV. de l'Ed. Franç. de l'Abbé Gédoyn.

(14) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* Tom IV. p. 197. Edit. de Hollande.

(15) Dans son Traité *sur la Cessation des Oracles*, fol. 148. des *Opuscules*, de la trad. d'Amiot, Edit. in-fol.

(16) *Geograph.* Lib. IX. p. m. 281.

(17) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* ubi supra p. 233-236.

[B] *Un nouveau Volume de Dissertations sur des sujets curieux.*] En voici le titre: ANT. VAN DALE *Dissertationes de Origine & Progressu Idololatriæ & Superstitionum, de vera ac falsa Prophetia, uti & de Divinationibus Idololatricis Judæorum.* Amsterdam in-4. 1696. Mr. van Dale y examine quantité de matières importantes. Par exemple, dans la premiére Dissertation, qui roule sur l'origine & les progrès de l'Idolatrie, il tâche de prouver, qu'il n'y a que le seul vrai Dieu qui puisse faire des Miracles, & que les faux Dieux n'en peuvent faire aucun. Il assigne l'origine de l'Idolatrie dès avant le Déluge. Il fait voir que les Israëlites avoient peu de soin de s'instruire de leur Loi avant la Captivité, & qu'ils ne la lisoient pas même publiquement, comme Dieu l'avoit ordonné. Dans la seconde Dissertation, sur la vraie & la fausse Prophetie, l'Auteur soutient que lorsqu'il est parlé des faux Prophètes dans le Vieux Testament, il n'est point dit que ce fût le Diable qui les trompoit; mais que leurs fausses Prophéties sont attribuées aux tromperies des hommes. Il faut avouer que cela est vrai pour la plupart des passages; mais on ne peut cependant expliquer par ce principe ce qui est dit 1 Rois Ch. XXII. 21. d'un Esprit de mensonge qui trompa tous les Prophètes d'Achab. On trouve encore dans cette Dissertation un Chapitre particulier sur Simon le Magicien, où Mr. van Dale examine ce que l'Antiquité a dit de lui. A l'occasion de quantité de Livres supposés, qui parurent dans les prémiers Siècles du Christianisme, il fait diverses considérations touchant le Canon des Livres du Nouveau Testament. Dans la troisiéme Dissertation, l'Auteur se propose d'expliquer & d'éclaircir par l'Antiquité sacrée & profane, les maniéres de présager ou de deviner, qui sont défendues dans le Vieux Testament: on y trouve, comme dans tout le reste de la Piéce, une érudition variée, & quantité de sujets d'Antiquité discutés savamment. En général, on voit que Mr. van Dale n'étoit nullement superstitieux, & que son grand but étoit de guérir les hommes des préjugés, dont ils ne sont que trop imbus encore, malgré les lumiéres de l'Evangile. Peut-être a-t-il quelquefois outré les choses; mais il est bien rare qu'on attrape toujours un juste & sage milieu. Il ne laisse pas d'être avantageux, d'avoir des Ouvrages où l'extravagance de la Superstition soit démasquée: ceux qui sont capables de réflexion en profitent, & savent bien remarquer ce qu'il y a quelquefois d'excessif dans les conséquences qu'un Auteur tire de principes vrais. Je ne dois pas oublier de remarquer, qu'on trouve à la fin de ce Volume quelques Lettres de Mr. van Dale & de Mr. Morin, Professeur en Langues Orientales dans l'Ecole illustre d'Amsterdam. Il y est question principalement du tems où les Samaritains ont eu le Pentateuque, & de la manière dont il est parvenu jusqu'à nous; savoir si Esdras l'a compilé sur les Ecrits de Moïse, ou non. La derniére Lettre, qui est de Mr. van Dale, est adressée à Mr. d'Almeloveen. Il examine un passage de Procope, qui dit que de son tems, il y avoit des pierres dans la Mauritanie Tingitane, où on lisoit en caractères Pheniciens ces paroles: *Nous sommes les Chananéens que le brigand Josué a chassés.* Procope prétend que c'étoient quelques-uns des Chananéens qui s'enfuirent de la Palestine, lorsque Josué s'en rendit maître, qui avoient fait ces Inscriptions. Mr. van Dale soutient que Procope, qui est un Historien peu scrupuleux, n'est pas digne de foi, dans une chose qui a tout l'air d'une fable.

Superftition, il s'en moquoit ouvertement, auffi-bien que de l'Hypocrifie. Il étoit Médecin des Pauvres & de l'Hôpital de Haerlem, dont il prenoit beaucoup de foin, quoique d'ailleurs fort attaché à fes lectures. Il eft mort d'une maladie de langueur, à Haerlem, le Mécredi 28 de Novembre, âgé de foixante-dix ans (*f*).

(*f*) *Bibl. Choif.* Tom. XVII. Art. 9.

☞ DANZ (JEAN-ANDRÉ), (*a*) célèbre Théologien Luthérien, nâquit le 1. Février 1654 à Sandhufen, Village près de Gotha. Il étudia par ordre & aux dépens du Duc Fréderic. Au fortir des Ecoles il alla à Wittenberg, où il fut reçu Maitre-ès-Arts & en Philofophie l'an 1676. Son inclination pour la Langue & les Antiquités Hébraïques l'engagea à aller à Hambourg, profiter des lumières d'Efdras Edzardi. Il fe fervit auffi de quelques Juifs, pour fe rendre habile dans la lecture des Rabbins. De Hambourg il alla à Leipfig, puis il vint à Iene, d'où il partit en 1683 pour un voyage plus confidérable que les précédens. Il alla en Hollande & en Angleterre, & s'y fit eftimer des plus favans Hommes qui fuffent alors dans ces Pays-là. A fon retour en Allemagne, il fit quelque féjour à Brême, à Hambourg & à Helmftadt; après quoi il fe fixa à Iene, où il fut fait d'abord Profeffeur extraordinaire en Langues Orientales, & puis Profeffeur ordinaire après la mort du célèbre Frifchmuth. Il devint enfuite Profeffeur en Théologie. Il mourut d'Apoplexie le 20 Décembre 1727. Il avoit époufé en 1693, Anne-Hedwige Luther, fille de Gabriel Luther, Confeiller de la Cour de l'Electeur de Brandebourg, de laquelle il n'a point eu d'enfans. On a de lui grand nombre d'Ouvrages, tant fur les Langues, que fur les Antiquités Hébraïques. Plufieurs de fes Differtations ont été inférées dans le *Thefaurus Philologicus*, imprimé en Hollande. Il a laiffé outre cela plufieurs Ouvrages manufcrits, parmi lefquels il fe trouve quelques Commentaires fur l'Ecriture Sainte. On peut voir les titres des uns & des autres, dans le Journal d'où cet Article eft tiré.

(*a*) Tiré de la *Bibliothèque German.* Tom. XVII. p. 217. 218.

DAVENANT ou D'AVENANT (GUILLAUME), célèbre Poëte dans le XVII. Siècle, nâquit à Oxford dans la Paroiffe de S. Martin, fur la fin du mois de Février 1605, & fut baptifé le 3 de Mars. Jean Davenant fon pére étoit un Cabaretier, qui du tems de Mr. Wood (*a*), tenoit le Cabaret connu fous le nom de la Couronne, & en 1621 étoit Maire de la Ville. C'étoit un homme d'un caractère fi férieux & fi mélancolique, qu'on ne l'a prefque jamais vu rire (*b*). Sa mére étoit une femme d'une grande beauté, & de beaucoup d'efprit (*c*). Guillaume étudia la Grammaire fous Edouard Sylvefter (*d*), qui tenoit une Ecole privée dans la Paroiffe de tous les Saints à Oxford (*e*). Il fit fes études Académiques dans le Collége de Lincoln, vers l'an 1620 ou 1621, fous la direction de Daniel Hough, Membre de ce Collége (*f*). Il s'appliqua un peu à la Logique & à la Philofophie Naturelle (*g*); mais fon génie, qui n'étoit point tourné du côté de ces Sciences abftraites, „ le conduifit dans les agréables fentiers de la Poëfie: enforte que quoiqu'il manquât du côté de l'érudition, „ il alla auffi loin dans cette route, que l'efprit & l'imagination feuls peuvent y conduire, fans autres „ connoiffances (*h*)." Après avoir demeuré fort peu de tems au Collége, il entra au fervice de Françoife, prémière Ducheffe de Richmond; & enfuite à celui de Foulque Grevil, Lord Brooke, qui, aiant beaucoup de goût pour la Poëfie, fut charmé de Davenant (*i*). Après la mort de ce Seigneur, arrivée en 1628, il s'appliqua à faire des Poëfies & des Piéces de Théatre [*A*], avec tant de fuccès, qu'il

(*a*) Wood *Hift. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 168. Oxon. 1674 in-fol.
(*b*) Id. ibid.
(*c*) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 411.
(*d*) Id. ibid.
(*e*) Id. col. 40. & 105.
(*f*) Idem col. 411.
(*g*) Idem *Hift. & Antiq.* p. 168.
(*h*) Id. ibid. & *Ath. Ox.* col. 411.
(*i*) Id. *Ath. Oxon.* col. 411.

[*A*] *Il s'appliqua à faire des Poëfies & des Piéces de Théatre.*] Voici le Catalogue de tous fes Ouvrages Dramatiques. I. *Albovin Roi des Lombards, Tragédie.* Londres 1629 in-4. dédiée au Duc de Somerfet. On trouve à la tête huit Piéces à la louange de cette Tragédie (1). II. *Le véritable Italien* (*Juft Italian*), *Tragicomédie.* Londres 1630. in-4. (2); dédiée au Comte de Dorfet, & accompagnée de Vers à fa louange, de fes Amis Mrs. Guillaume Hopkins & Thomas Carew (3). III. *Le Frere cruel*, Tragédie, Londres 1630 in 4 (4), dédiée au Grand-Tréforier Wefton. IV. *Cœlum Brittannicum; Mafcarade repréfentée à Whitehall le 18 de Février* 1633. Mr. Wood dit (5) „ qu'elle a été „ attribuée à Davenant, mais qu'elle eft de Thomas Carew „ & d'Inigo Jones." Langbaine l'a omife *. V. *Les Triomphes du Prince d'Amour; Mafcarade repréfentée devant fon Alteffe dans fon Palais du Middle-Temple le 24 Février* 1635. Londres 1635 in-4. L'Auteur compofa cette Piéce en trois jours, à la prière de la Société du *Middle-Temple*, qui vouloit donner ce divertiffement à l'Electeur. La Mufique vocale & les Symphonies font de Henri & Guillaume Laws, Muficiens du Roi (6). VI. *Les Amans Platoniciens*, Tragi-Comédie, Londres 1636 &c. (7). VII. *Les Beaux-Efprits*, Comédie, Londres 1636 &c. (8); dédiée *au plus chéri de tous, le fpirituel & illuftre Endymion Porter, Gentilhomme de la Chambre du Roi.* Cette Piéce a été jouée fouvent avec applaudiffement (9). VIII. *Britannia Triumphans; Mafcarade repréfentée à Whitehall par le Roi & les Seigneurs de fa Cour, le foir des Rois de l'année* 1637. Londres 1637 in-4. Compofée avec l'affiftance d'Inigo Jones, Architecte du Roi (10). IX. *Le Temple d'Amour, repréfentée par la Reine avec fes Dames à Whitehall.* „ Cette Mafcarade a été généralement regardée comme l'une des plus magnifiques que „ l'on eût vues en Angleterre, tant pour la nouveauté de „ l'invention, la variété des Décorations & des Spectacles, „ que pour la richeffe des habits (11)." X. *Salmacida Spolia: Mafcarade repréfentée le 21 Janvier 1639 à Whitehall*, par le Roi & la Reine, & imprimée la même année à Londres in-4. Le fujet, donné par Davenant & Inigo Jones; l'Invention, les Décorations, & les Machines, par le dernier; les paroles, par Davenant; & la Mufique, par Louis Richard, Maitre de la Mufique de la Reine (12). XI. *Les Amans malheureux*, Tragédie: Londres 1643 & 1649 in 4. XII. *L'Amour & l'Honneur*, Tragi-Comédie; Londres 1649 in-4. Jouée plufieurs fois avec fuccès (13). XIII. *Divertiffement du prémier jour à l'Hôtel de Rutland, confiftant en Déclamations & en Mufique, à la manière des Anciens.* Londres 1657 in-8. publiée en Septembre 1656 (14). Le fujet de la prémière Déclamation eft une Difpute entre Diogène le Cynique & Ariftophane, fur les Spectacles ou les Repréfentations Dramatiques. La feconde eft une Difpute entre un Parifien & un Anglois, fur la prééminence de Paris & de Londres †. La Mufique, tant inftrumentale que vocale, par le Dr. Charles Coleman, le Capitaine Henri Cook, Mrs. Henri Laws, & George Hudfon (15). XIV. *Le Théatre à louer; contenant l'Hiftoire du Chevalier François Drake, & la Cruauté des Efpagnols au Pérou.* Mr. Wood (16) appelle cette Piéce, *Comédie*; mais Mr. Langbaine dit (17) qu'il ne fait quel nom lui donner, „ parce „ qu'elle confifte en plufieurs Piéces de différens genres, „ ingénieufement liées enfemble, dont plufieurs avoient „ été faites du tems de Cromwel, & jouées féparément en „ fecret; comme l'*Hiftoire du Chevalier François Drake*, „ exprimée par de la Mufique inftrumentale & vocale, & „ par l'Art de la Perfpective dans les Décorations &c., & „ la *Cruauté des Efpagnols au Pérou.* Ces deux Piéces ont „ été d'abord imprimées in 4. Elles forment le troifième „ & le quatrième Acte de la Piéce. Le fecond Acte eft „ une Farce imitée du *Sganarelle* ou *Cocu imaginaire* de Molière. Les Perfonnages font des François nouvellement „ débarqués, qui parlent un jargon Anglois à leur manière. „ Le cinquième Acte eft une *Tragédie traveftie*, ou les „ Actions de Céfar, d'Antoine, & de Cléopatre en Vers „ burlefques." XV. *Nouvelles de Plymouth*, Comédie. XVI. *Loi contre les Amans*, Comédie, felon Wood, & Tragi-Comédie, felon Langbaine (18), qui nous apprend qu'elle eft tirée de deux Piéces de Shakefpear, intitulées, *Mefure pour mefure*, & *Beaucoup de peine pour rien*; & que non feulement les Caractères, mais „ même la Piéce eft prefque „ toute entière prife de Shakefpear, excepté que l'Auteur a un peu poli le ftyle, où il étoit trop furanné." XVII. *Les Angoiffes*; Tragi-Comédie. XVIII. *Le Siége*, Comédie ou Tragi-Comédie (19). XIX. *La belle Favorite*, Tragi-Comédie. XX. *Le Siége de Rhodes*, Tragi-Comédie en deux Parties, Londres 1663 in-4. (20). Mr. Langbaine remarque (21), que *ces deux Piéces font du nombre de celles qui avoient été exécutées dans le tems de la Guerre Civile, en Stile Récitatif* (*in Stilo Recitativo*), *& imprimées in-4; mais que l'Auteur les augmenta enfuite, & qu'elles furent repréfentées avec applaudiffement fur le Théatre du Duc d'Yorck dans la Place nommée* Lincoln's-Inn-Fields *. XXI. Comédie intitulée, *Man's the Mafter.* Londres 1669 in 4. XXII. Davenant a eu part auffi à la Piéce de Dryden, qui a pour titre: *La Tempête, ou l'Ile enchantée*; imprimée à Londres en 1676 in-4. C'eft la *Tempête* de Shakefpear, retouchée ou imitée. Mr. Dryden dit dans la Préface, datée du 1. Décembre 1669, „ que le Chevalier Guillaume Davenant, „ comme il avoit l'imagination vive, découvrit bientôt „ qu'on pouvoit faire au plan de Shakefpear des Additions, auxquelles ni Fletcher (22) ni Suckling (23) n'avoient penfé. Ainfi pour y mettre la dernière main, il „ for-

(1) *Account of the English Dramatic Poets* by Gerard Langbaine, p. 107. Lond. 1691. Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 413. Edit. de 1721.
(2) Wood *ibid.*
(3) Langbaine p. 108.
(4) Wood *ubi fupra.*
(5) *Ubi fupra.*
* On affure pofitivement qu'elle eft de Thomas Carew, *Bibl. Brit.* T. XV. Part. I. p. 109. 110. REM. D. T.
(6) Langbaine p. 111.
(7) Wood *ubi fupra.*
(8) Id. ibid.
(9) Langbaine p. 111.
(10) Wood *ubi fupra.*
(11) *Voy.* Langbaine p. 111.
(12) Wood col. 413.
(13) Idem & Langbaine p. 109.
(14) Wood col. 411.
† Voy. fur cette Piéce *Bibl. Brit.* Tom. XV. Part. I. p. 121-124. *Cit. du Trad.*
(15) Langbaine p. 108.
(16) Col. 413.
(17) P. 109.
(18) P. 108.
(19) Wood *ubi fupra* & Langbaine p. 110.
(20) Wood col. 414.
(21) P. 110.
* Confultez *Bibl. Brit.* Tom. XV. Part. II. p. 244. 245. 254. 255. *Cit. du Trad.*
(22) Dans fon *Voyage fur Mer*, que Wood fuppofe, col. 414. mal à propos être de Shakefpear.
(23) Dans fes *Gobelins.*

qu'il s'attira l'amitié de Mr. Endymion Porter & de Henri Jermyn, depuis Comte de S. Albans, & de tous les Beaux-Esprits de ce tems-là, sur-tout du Chevalier Jean Suckling, qui parle de lui dans son *Jugement des Poëtes* *. Johnson étant mort en 1637 (*k*), Davenant fut fait Poëte Couronné (*l*). Au mois de Mai 1641, il fut accusé avec plusieurs autres personnes d'avoir tenté de soulever l'Armée contre le Parlement, & il se cacha; mais sur une Proclamation publiée contre lui & ses complices, il fut arrêté à Feversham dans la Province de Kent, & mis sous la garde d'un Sergeant d'Armes. Aiant donné caution au mois de Juillet, il se retira en France. Chemin faisant, le Maire de Cantorbéry l'arrêta, & lui fit subir un rigoureux examen; avanture sur laquelle le Chevalier Jean Mennes a fait des Vers fort plaisans. Après avoir fait quelque séjour en France, il revint en Angleterre, où Guillaume Marquis de Newcastle le fit Lieutenant-Général de son Artillerie. Au mois de Septembre 1643, le Roi le créa Chevalier devant Glocester, pendant le siége de cette Place (*m*). Lorsque les affaires du Roi commencérent à tourner tout à fait mal, il retourna en France, où il changea de Religion, & se fit Catholique-Romain. En 1646, la Reine l'envoya en Angleterre, pour persuader au Roi de consentir à l'abolition de l'Episcopat [*B*]; mais n'aiant pu y réussir, il fut obligé de revenir à Paris, où Charles Prince de Galles se trouvoit alors. Ce fut là qu'il commença son Poëme intitulé *Gondebert* [C]. Il forma ensuite le projet de faire passer de France à la Virginie un grand nombre d'Ouvriers, &

* *Fragmenta aurea: A Collection of all the incomparable Pieces written by Sir J. Suckling*, p. 8. Lond. 1648. Voy. Wood col. 412.

(*k*) Il mourut le 6 d'Août de cette année.

(*l*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 412.

(*m*) Voy. Th. Walker, *New Catalogue of the Dukes, Marquesses, &c. also Baronets, Knights* p. [illegible]. Lond. 1658. in 8.

„ forma le dessein de tracer le Caractère opposé à celui de „ Shakespear, savoir celui d'un homme qui n'a jamais „ vu de femme; pour mettre ainsi dans tout leur jour ces „ deux Caractères d'innocence & d'amour. Il me com- „ muniqua cet admirable projet, & voulut bien me de- „ mander mon assistance pour l'exécuter. J'avoue, qu'il „ me plut si fort dès le prémier moment, que je n'ai ja- „ mais rien travaillé avec plus de plaisir. Je dois aussi lui „ rendre la justice de dire, qu'il corrigeoit tous les jours „ ce que je faisois; & c'est la raison qui rend cette pro- „ duction moins défectueuse, que les autres que j'ai tra- „ vaillées sans le secours & sans les avis d'un Ami si judi- „ cieux. Les rôles comiques des Navigateurs sont aussi „ de son invention, & la plupart même de sa composition, „ comme l'on s'en appercevra aisément au style."

[*B*] *En 1646, la Reine l'envoya en Angleterre, pour persuader au Roi de consentir à l'abolition de l'Episcopat.*] Le Comte de Clarendon nous apprend cette particularité (24). Il rapporte, que l'Ambassadeur de France informa le Cardinal Mazarin par un Exprès, que le Roi étoit trop réservé, quand il s'agissoit de donner satisfaction au Parlement; souhaitant que l'on envoyât encore quelqu'un, qui eût assez de pouvoir sur l'esprit de Sa Majesté pour lui persuader ce qui étoit nécessaire pour son service. Sur quoi „ la „ Reine, qui n'étoit jamais conseillée par ceux qui avoient „ ses intérêts à cœur, ou qui les entendoient, consulta „ ceux qui étoient auprès de sa personne; & envoya le „ Chevalier *Guillaume Davenant*, honnête-homme & plein „ d'esprit, mais incapable à tous égards d'un emploi de „ cette importance, avec une Lettre de créance au Roi, „ qui connoissoit le personnage pour n'être pas de carac- „ tère à faire impression sur son esprit, au sujet des ma- „ tières contenues dans ses Instructions. Cependant la „ Reine avoit déja par d'autres voies déclaré son senti- „ ment à Sa Majesté, qu'il devoit abandonner l'Episcopat „ pour sa paix & sa sureté." Davenant eut assez facilement accès auprès du Roi, par le crédit de l'Ambassadeur de France. Ce Prince écouta patiemment tout ce qu'il voulut lui dire, & lui répondit d'une manière qui lui fit comprendre qu'un tel conseil ne lui étoit pas agréable. Quand il vit que le Roi n'étoit pas satisfait de ses raisons, ni d'humeur de consentir à ce que souhaitoient avec tant d'empressement ceux par l'avis desquels il avoit été envoyé, & qui méprisoient les scrupules de conscience du Roi, il se donna la liberté de lui représenter quelques autres motifs, pour l'engager à accorder ce qui lui étoit demandé. Entre autres choses il dit, „ que c'étoit l'avis & le senti- „ ment de tous ses Amis. *De quels Amis?* dit le Roi. Il „ répondit, que c'étoit le sentiment du Lord Jermyn. *Le* „ *Lord Jermyn*, repliqua le Roi, *n'entend rien dans les* „ *matières de l'Eglise*. L'autre ajouta, que c'étoit aussi l'o- „ pinion du Lord *Colepepper*. Le Roi répondit: *Colepepper* „ *n'a point de Religion*; & il demanda à Davenant, *si le* „ *Chancelier de l'Echiquier étoit de cet avis?* A quoi il ré- „ pondit, qu'il n'en savoit rien, parce que le Chancelier „ n'étoit pas en France, & avoit abandonné le Prince. „ Sur quoi il ajouta quelque chose, du chagrin que la „ Reine avoit conçu contre le Chancelier, & le Roi ré- „ pondit, *que le Chancelier étoit un honnête-homme; qu'il* „ *n'abandonneroit jamais ni lui, ni le Prince, ni l'Eglise;* „ *qu'il étoit fâché qu'il ne fût pas avec son Fils; & que la* „ *Reine se trompoit*." Davenant ajouta quelques raisons de son cru, dans lesquelles il parloit de l'Episcopat comme d'une affaire légère, & qui n'étoit pas assez importante pour contrebalancer l'avantage qui reviendroit d'une telle condescendance; ce qui mit le Roi dans une telle colère, qu'il lui fit une réprimande la plus aigre qu'il eût jamais faite à personne, & lui défendit de reparoître en sa présence. „ Le pauvre Davenant, *dit Mylord Clarendon* „ (25), qui à la vérité avoit de bonnes intentions, en fut „ extrêmement mortifié & affligé; & retourna en France „ pour rendre compte, à ceux qui l'avoient envoyé, du „ mauvais succès de sa Négociation."

(24) *Hist. des Guerr. Civ. d'Anglet.* Tom. V. p. 57. 58. de la Trad. Françoise.

(25) Ibid. p. 59.

[C] *Son Poëme intitulé* Gondebert.] Il acheva les deux prémiers Livres, avant que de partir pour l'Amérique, & il composa le troisiéme pendant qu'il fut en prison au Château de Cowes dans l'Ile de Wight, en 1650 (26). Il fit imprimer à Paris en 1650 in-12. un *Discours* sur ce Poëme, pour y servir de Préface, dans une Lettre à Mr. Thomas Hobbes, datée à Paris du Louvre le 2 Janvier 1650, avec la Réponse de Mr. Hobbes, datée aussi de Paris le 10 de Janvier. Mrs. Waller & Cowley firent des Vers à la louange des deux prémiers Livres. Les trois prémiers parurent à Londres en 1651 in 4. & in-12. sous ce titre: *Gondebert, Poëme Heroïque, par le Chevalier Guillaume Davenant.* Le septième & dernier Chant du troisième Livre a été imprimé à Londres en 1685 in-8. (27). Mr. Hobbes dit, dans la Lettre dont j'ai parlé (28), *qu'il n'a jamais vu de Poëme, où il y ait tant d'art, une morale si saine, & tant de force & de beauté d'expression.* Dans une autre Lettre à Mr. Edouard Howard, sur le projet de faire imprimer son Poëme intitulé *La Princesse Bretonne*, datée de Chatsword le 6 de Novembre 1668, Mr. Hobbes marque „ que son ju- „ gement en matière de Poësie a déja été critiqué par de „ très bons Esprits, pour avoir loué le Poëme de *Gonde-* „ *bert*. Mais, *continue-t-il*, je ne pense pas qu'ils aient „ fait perdre toute autorité à mon témoignage. Car de „ quel poids est, je vous prie, ce qu'on appelle Esprit? „ Un Etourdi, un Yvrogne peuvent en avoir, & après a- „ voir babillé toute la nuit, ils se trouvent de sens rassis, „ mais fort à sec, le matin. Qu'est-ce que cet Esprit? Ou „ qui peut décider lequel des deux vaut le mieux, d'en „ avoir, ou de n'en pas avoir, sur-tout si c'est un Esprit „ piquant? Je prétens avoir autant de droit de louer ce „ qui est à mon gré, qu'eux de blâmer ce qui leur dé- „ plait." Mr. Langbaine nous apprend (29), que Davenant avoit dessein de modeller ce Poëme sur les Pièces Dramatiques Angloises; qu'il devoit être en cinq Livres, comme une Pièce de Théatre est divisée en cinq Actes; les Chants de l'un devoient répondre aux Scènes de l'autre, avec cette différence, que le Poëme est une narration, au lieu que le Drame est dialogué. Mr. Edouard Howard dit (30), qu'on trouve dans ce Poëme „ des pen- „ sées excellentes & peu communes, exprimées avec clar- „ té & précision, qui sont les qualités essentielles de la „ Poësie, dont les principales beautés naissent du tour „ des expressions, & des charmes d'une Imagination ri- „ che; que c'est parmi ces nobles productions de la Na- „ ture, que les Muses aiment à choisir ce qu'elles avouent, „ & qu'on ne peut refuser à Davenant la gloire d'avoir su „ réunir dans un assez haut degré de perfection ces quali- „ tés. Cependant son Poëme Héroïque de *Gondebert* aiant „ paru dans un tems capricieux & critique, n'a peut-être pas „ été reçu comme il le méritoit; quoique les plus diffici- „ les soient obligés de convenir, je m'assure, que cet Ou- „ vrage mérite plus de louanges, qu'il n'a besoin de sup- „ port." Mr. Thomas Rymer observe (31), que l'esprit de notre Auteur est assez connu, & que l'on trouve dans la *Preface* de son Poëme quelques traits d'un jugement admirable; qu'il aime *les sentiers peu battus, & les nouvelles manières de penser*; mais qu'avec cela, il ne fait pas de grandes découvertes dans ces Terres inconnues. Une des vues que les Poëtes Epiques, avant lui, se sont proposées, a été de faire honneur à leur Pays, où ils trouvoient leurs Héros & les Modèles de Vertu, dont ils se persuadoient que l'exemple devoit avoir une grande influence sur la postérité. „ Mais ce Poëte, dit Mr. Rymer, „ a suivi une autre route. Ses Héros sont tous Etrangers: „ Il fait honneur à un Pays, qui ne lui est rien: toute la „ gloire est pour la Lombardie. Les autres Poëtes choi- „ sissent quelque Action, ou quelque Héros si illustres, que „ le titre seul du Poëme réveille le Lecteur, & le prévient „ favorablement. Mais ici il n'y a personne qui puisse de- „ viner quelle est la grande Action qu'il a dessein de célé- „ brer: le Lecteur n'est pas même obligé de savoir si le „ Héros est Turc, ou Chrétien. Le Début n'instruit point „ du dessein & du sujet du Poëme. Il me semble que puis- „ qu'il ne croyoit pas pouvoir se dispenser de faire une „ Invocation, il ne devoit pas se faire une peine de l'ex- „ position de son sujet. Mais il a mieux aimé entrer dans „ la maison par le toit, parce que le commun des hommes „ y entrent par la porte. Et je crois que le Lecteur n'est „ pas fort content de trouver que le Poëme commence „ par l'éloge d'*Aribert*, lorsque le titre lui promet qu'on „ va parler de *Gondebert*. Mais avant que d'en venir à „ quelque autre sujet, il fait le portrait de chacun de ses „ Héros en particulier, ne s'en fiant point à leurs actions „ pour les faire connoitre, comme ont fait les autres Poë- „ tes

(26) C'est ce qui paroit par une Note marginale sur le titre du troisiéme Livre, p. 217 de l'Edition de Londres 1651 in-4.

(27) Wood col. 411.

(28) P. 88.

(29) P. 112.

(30) *Preface to his British Princess, an Heroick Poem* Londres 1669 in-4.

(31) *Preface de sa Traduction Angloise des Reflexions du P. Rapin sur la Poëtique d'Aristote.*

& fur-tout de *Fabriqueurs* ou d'Ouvriers au Métier. Henriette-Marie, Reine-mère d'Angleterre, le favorifa, & obtint du Roi de France les permiffions néceffaires. Mais le Navire fur lequel il s'étoit embarqué avec fa Compagnie fut pris par des Vaiffeaux du Parlement, & il fut emmené prifonnier d'abord dans l'Ile de Wight en 1650 [*D*], & de là à la Tour de Londres l'année fuivante, pour que fon procès lui fût fait par la *Haute Cour de Juftice*. Il obtint fa liberté par l'interceffion de Milton, & de quelques autres perfonnes [*E*]. Dans ce tems-là, les Tragédies & les Comédies étant défendues, „ le Chevalier trouva moyen d'établir un *Opéra Italien*, qui devoit s'exécuter par un mélange de Dé- „ clamations & de Mufique ; & afin qu'il s'exécutât avec toute la décence requife & fans groffière- „ té ni profanation, Jean Maynard Sergeant-ès-Loix, & plufieurs riches Bourgeois furent les Ré- „ pondans (*n*)." Cet *Opéra Italien* commença à l'Hôtel de Rutland dans la Cour de la Chartreufe, le 23 Mai 1656, d'où il fut enfuite transporté au Cockpit dans Drury-Lane ; & ce Spectacle eut la foule pendant plufieurs années *. Ainfi Davenant, par ce Drame en Mufique, (*by this Mufical Drama*) jetta les fondemens du Théatre Anglois ; & après le Rétabliffement de la Famille Royale, il le reffufcita, l'embellit par des Décorations (*o*) [*F*], & établit fous la protection de Jaques Duc d'Yorck une

(*n*) Idem *Ath. Oxon.* col. 412.

* Voyez fur cet établiffement *Bibl. Britann.* T. XV. Part. I. p. 120. 121. *Cit du Trad.*

(*o*) Theatrum Poëtarum; *or a Complete Collection of the Poets* &c. by Edward Phillips *Modern Poets* p. 191. Lond 1675.

„ tes avant lui. Leur méthode étoit délicate, & pleine „ d'art: la fienne (dit-il) eft *nouvelle*. Plufieurs de fes „ Caractères n'ont rien d'héroïque. *Dalga* eft un Bouffon, „ qui n'eft bon que pour la Comédie; *Birtha* figureroit „ dans une Paftorale ; & *Aftragon*, tel qu'il le dépeint, „ n'eft pas d'un grand ornement dans un Poëme Epique. „ Ses Combats ne font pas moins fujets à la critique, que „ ceux d'Homère. Il n'ofe pas, à l'exemple des autres „ Poëtes Epiques, relever l'action, en y intéreffant le „ Ciel & l'Enfer, de peur de pécher contre la vraifem- „ blance: & cependant il parle des *Parques qui filent len-* „ *tement*; & pour dire qu'un Héros eft mort, il dit que „ *le Ciel l'a appellé, & qu'il y dirige paifiblement une Etoi-* „ *le*. L'Emeraude qu'il donne à *Birtha*, fent plus le Conte „ de Vieille, & eft moins dans la vraifemblance, que tous „ les Enchantemens du Taffe. Un jufte milieu réunit les „ extrémités les plus éloignées; & la fiction la plus hardie „ prend un air de vraifemblance, quand elle eft préparée „ & amenée adroitement. Dans *Marini*, Adonis reçoit „ à la vérité un Diamant, qui eft à peu près de la même „ efpèce que l'Emeraude en queftion; mais le préfent vient „ de la main de Vénus, & l'on n'attend pas d'une Déeffe „ un préfent ordinaire." Mr. Rymer remarque enfuite, que quoiqu'un Poëte doive avoir quelque connoiffance de tous les Arts & de toutes les Sciences, il doit ménager avec difcrétion ce qu'il fait. „ Il doit avoir affez de ju- „ gement pour choifir ce qu'il y a de beau & de noble, „ & de convenable à fon fujet. Tel qu'un habile Chimifte, „ il doit tirer l'efprit & la quinteffence, & ne pas fe bar- „ bouiller du marc & de la lie. Mais il y a des Poëtes „ qui ont la mauvaife & ridicule affectation de vouloir pa- „ roitre habiles; ils courent après les termes d'Art, ils en „ adoptent le jargon; & s'expofent à être moqués des Ap- „ prentifs, plutôt qu'admirés des Philofophes. Mais je „ laiffe à d'autres à décider fi Davenant eft de ce nom- „ bre." Le même Critique dit encore, que la forte de Vers que le Chevalier a choifie, a pu contribuer à *faire tort à fon ftyle*; s'étant mis par-là dans la néceffité d'étendre chaque période jufqu'à la fin du quatrième vers. Par-là le fens eft perpétuellement interrompu par des parenthèfes, les mots font tranfpofés & confondus, & l'obfcurité règne fur le tout; enforte que l'on ne démêle point le fens, ou qu'on trouve que ce qui pouvoit fe dire dans un feul vers, fe dit en quatre. Cette forte de vers peut être néceffaire chez les Italiens & chez les Efpagnols, dont les rimes font de deux fyllabes ; & cependant, pour tempérer cette marche grave, ils répètent les mêmes rimes encore une fois, & finiffent alors la Stance par un couplet, pour adoucir d'autant plus. Mais en François & en Anglois, où les rimes font généralement d'une feule fyllabe, on n'admet point la Stance, beaucoup moins la rime alternative dans les vers longs: car, ou le fon de la rime monofyllabe eft perdu avant qu'on arrive à celui qui y répond, ou l'on fouffre de l'attente. „ Ces rimes alternatives, & la mo- „ rale perpétuelle qui règne dans les Chants d'un bout à „ l'autre, font voir, dit Rymer, que Davenant connoiffoit „ mieux les *Quatrains de Pybrac*, dont il parle, que les „ bons modèles de la Poëfie Epique. Après tout, on dit „ que Davenant avoit un talent particulier pour les Mœurs; „ fes penfées font élevées, & l'on apperçoit quelque chofe „ de fier & de noble dans tout ce Fragment; & fans doute „ que s'il eût voulu y mettre la dernière main, il auroit „ donné moins de prife aux Critiques." Mr. Thomas Blackwell, Profeffeur en Grec dans l'Univerfité d'Aberdeen, parle de ce Poëme en ces termes (32). „ C'étoit certai- „ nement un projet bien extraordinaire, que celui de no- „ tre fpirituel Compatriote, de faire un Poëme Epique „ fans Fable, & fans admettre la moindre fiction dans tout „ l'Ouvrage. C'étoit, à peu près, comme fi l'on cou- „ poit les jambes à un homme, & qu'on voulût le faire „ courir; quoiqu'on ne puiffe difconvenir, que l'Ouvrage „ fait voir avec quelle habileté il l'eût exécuté, s'il s'y „ étoit bien pris." Plufieurs Beaux-Efprits de ce tems- là fe moquèrent de ce Poëme, particulièrement le Chevalier Jean Denham, Jean Donne Dr. en Droit & fils du Dr. Jean Donne Doyen de S. Paul, le Chevalier Allen Broderick &c. qui firent imprimer à Londres en 1653 en une feuille & demie in-8. *Vers de quelques Amis de l'Auteur, pour être réimprimés avec la feconde Edition de Gondebert*. Le Chevalier Davenant leur répondit par une Brochure intitulée: *L'incomparable Poëme de Gondebert, défendu contre la Cabale de Cinias, Dametas, Sancho, & Jack pudding*; Londres 1653, une feuille in-8. Cette Pièce eft de Davenant lui-même, quoique fous le nom d'un Ami.

(32) *An Enquiry into the Life and Writings of Homer*, p. 141. Lond. 1735.

[*D*] *Il fut emmené prifonnier d'abord dans l'Ile de Wight en 1650.*] Le 9 Juillet 1650, le Parlement fit un Acte pour que fon procès lui fût fait & à plufieurs autres, par la Haute Cour de Juftice (33). On voit par l'*Apoftille au Lecteur*, à la fin de fon *Gondebert*, datée du Château de Cowes dans l'Ile de Wight le 22 d'Octobre 1650, qu'il étoit dans de grandes appréhenfions pour fa vie. „ Je fuis parvenu ici „ à la moitié du troifième Livre, & à la moitié de tout le „ Poëme; & j'en étois au point de vous donner, comme „ je l'ai promis dans la Préface, la clé de tout le refte, „ & de vous découvrir d'un coup d'œil tout l'édifice. Mais „ il eft tems de caler la voile & de jetter l'ancre, quoique „ je n'aye fait que la moitié de mon voyage, puifqu'étant „ au gouvernail, je fuis menacé de la mort; qui, quoi- „ qu'on ne puiffe la fouffrir qu'une fois, a toujours quel- „ que chofe d'effrayant, & ne peut que produire dans les „ plus innocens des penfées férieufes, peu compatibles a- „ vec l'harmonie de la Poëfie. Je vous fupplie, Lecteur, „ fi vous avez pris quelque plaifir à ce qui eft fait, de ne „ pas trouver mauvais que je ne coure pas jufqu'à mon „ dernier foupir. Car quoique mon deffein fût dans ce „ Poëme de dépouiller la Nature, & de la revêtir d'une „ manière digne de la plus parfaite Vertu; j'efpère qu'il „ m'eft permis de renoncer même à une fi noble entre- „ prife, étant interrompu pour faire une expérience auf- „ fi importante que celle de la mort: expérience, dis- „ je, pour ceux qui en ont le plus; car il n'y a aucun „ homme, quoique fes difgraces puiffent être plus gran- „ des que les miennes, qui puiffe dire, *qu'il a déja goûté* „ *la mort*."

(33) Whitelocke *Memorials of the English Affairs* p. 464. Lond 1732 in-fol.

[*E*] *Il obtint fa liberté par l'interceffion de Milton, & de quelques autres perfonnes.*] C'eft ce qu'affure Wood (34), qui rapporte auffi, qu'il fut particulièrement fecouru dans cette occafion „ par deux vertueux Aldermans d'Yorck, „ auxquels il avoit fait beaucoup d'honnêtetés, lorfqu'ils „ eurent été faits prifonniers dans le Nord par quelques „ Troupes du Marquis de Newcaftle." Mr. Richardfon dit auffi dans la *Vie de Milton* (35), que le Chevalier *Guillaume Davenant* obtint *la grace* de ce Poëte au Rétabliffement de Charles II., *en récompenfe de la vie, que Milton lui avoit fauvée, lorfqu'il couroit rifque de la perdre en* 1650. *On étoit redevable d'une vie à* Milton, *& elle fut noblement payée; celle de* Milton *fut accordée pour celle de* Davenant, *fur l'interceffion du dernier.* Mr. Richardfon nous apprend (36) qu'il tenoit ce fait de Mr. Pope, qui l'avoit appris du Comédien Betterton. „ Le Chevalier „ Guillaume Davenant étoit fon Patron . . . . Betterton „ étoit Apprenti chez un Libraire nommé Jean Holden „ (37), le même qui a imprimé le *Gondebert* de Davenant. „ Ce fut là où le Chevalier le vit; & aiant perfuadé à fon „ Maître de lui donner fon congé, il le fit monter fur le „ Théatre. Betterton pouvoit donc bien favoir cette af- „ faire de fource." Le 9 d'Octobre 1652, Davenant écrivit de la Tour la Lettre qui fuit, à Whitelocke un des Commiffaires du Grand Sceau (38). „ Mylord, je ne fai „ fi je dois vous rendre mes actions de graces de mon é- „ largiffement de la Tour; parce que fachant combien vo- „ tre tems eft néceffaire au Public, je fens que de vous „ faire d'abord une prière, & de vous remercier enfuite „ de l'avoir accordée, c'eft vous importuner continuelle- „ ment: à moins que vous ne foyez réfolu d'être toujours „ patient & gracieux envers ceux qui font affligés, & que „ vous ne foyez du fentiment de ce fage Cardinal, qui di- „ foit ordinairement, que *s'il n'avoit pas employé autant* „ *de tems à faire des civilités qu'à travailler aux affaires, il* „ *auroit fait tort à fon Maître*. Mais tandis que je tâche „ d'excufer ce témoignage de ma reconnoiffance, je de- „ vrois plutôt vous demander pardon de la hardieffe que „ j'ai de m'offrir moi-même à vous; car il femble que c'eft „ une preuve que je fuis incorrigible, qu'après tant de „ difgraces, j'aye encore tant d'ambition, que de fouhai- „ ter d'être en liberté, pour être mieux en état d'obéir „ aux ordres de votre Grandeur, & de prouver à tout le „ monde jufqu'à quel point je fuis &c."

(34) Col. 412.

(35) P. 89. à la tête des Remarques fur le *Paradis perdu*, par J. Richardfon Père & Fils. Londres 1734 in-8.

(36) Ibid. p. 90.

(37) Mr. Gildon dans la *Vie de Betterton* p. 5. nous dit que *Betterton étoit Apprenti chez* Mr. Rhodes Libraire.

(38) *Voyez* Whitelocke *Memorials* &c. p. 546. 547.

[*F*] *Davenant par ce Drame en Mufique jetta les fondemens du Théatre Anglois; & après le Rétabliffement de la Famille Royale, le reffufcita, l'embellit par des Décorations &c.*] Mr. Dryden dit (39) en parlant des *Comédies Héroïques* „ que le Chevalier Guillaume Davenant eft le pré- „ mier qui les ait fait paroître fur le Théatre Anglois. Il lui

(39) *Effai fur les Coméd. Héroïques*.

une nouvelle Troupe, qui joua pendant plusieurs années dans le Jeu de paume de la Place nommée *Little Lincoln's-Inn-Fields*. On avoit imprimé en 1648 à Londres, pour la seconde fois, un Recueil de ses Poësies, à la tête duquel il y a des Vers à sa louange, d'Endymion Porter, du Chevalier Jean Suckling, de Thomas Carew & de Guillaume Habington. Tous ses Ouvrages ont été imprimés ensemble en 1673 in-fol. Il mourut dans sa maison de *Little Lincoln's-Inn-Fields*, le 7 d'Avril 1668, âgé de soixante-trois ans; & fut enterré deux jours après, dans ce qu'on nomme *the South Cross Isle* de l'Abbaye de Westminster (*p*). Nous donnerons son Caractère ci-dessous [*G*]. Il a eu plusieurs Fils. GUILLAUME, le quatrième, fit ses études dans le Collège de la Madeleine ou *Magdalen-Hall* à Oxford, où il prit le degré de Maitre-ès-Arts le 19 Juillet 1677 (*q*), & le 5 Juillet 1680 celui de Maitre (*r*); & aiant pris en même tems les Ordres, il fut nommé à un Bénéfice dans le Comté de Surrey, par Robert Wymondsol de Putney, Ecuyer. Etant allé voyager en France avec ce jeune Gentilhomme en qualité de Gouverneur, il se noya à la vue de son Elève en 1681, en se baignant l'Eté dans une petite Rivière près de Paris (*s*). Il a traduit en Anglois, avec quelques Additions, les Remarques de La Mothe le Vayer sur quelques-uns des plus celebres Historiens Grecs & Latins, sous ce titre: *Notitia Historicorum selectorum*; or *Animadversions upon the famous Greek and Latin Historians*, written by *La Mothe le Vayer*. Oxford 1678 in-8.

(*p*) Wood *Ath. Oxon.* col. 411.
(*q*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 205.
(*r*) Id. ibid. col. 211.
(*s*) Id. ibid.

„ lui étoit défendu, dans les tems de la Rebellion, de „ représenter des Tragédies & des Comédies, parce qu'elles avoient quelque chose qui scandalisoit ces bonnes „ gens, à qui il coutoit moins de déposséder leur légitime „ Souverain, que de souffrir un badinage gaillard. De-„ sorte qu'étant forcé de tourner ses idées d'un autre côté, „ il introduisit des *Exemples de Vertu morale* écrits en vers „ & exécutés en *Musique Recitative*. Il avoit dans les *Opéra Italiens* le modèle de cette Musique & des décorations dont il orna cette sorte d'Ouvrages: mais il donna „ de la dignité à ses Caractères, & cela, si je ne me trompe, à l'imitation de Corneille & de quelques autres „ Poëtes François. C'est dans cet état que demeura cette „ branche de la Poësie, jusqu'au rétablissement du Roi. „ Devenu alors plus hardi, en vertu d'une Autorité publique, il retoucha son *Siege de Rhodes*, & le fit représenter sous la forme d'un Drame régulier. Mais comme „ il y-a peu de personnes qui aient le bonheur de commencer & de finir l'exécution d'un nouveau dessein, il „ ne vécut pas assez pour porter le sien à la perfection. „ Il y manquoit encore, pour le rendre tel, l'Intrigue, & „ la variété dans les Caractères: & peut-être y avoit-il „ encore quelque chose à ajouter pour la beauté du style. „ Sans doute qu'il auroit réuni tout cela, s'il nous avoit „ donné encore quelque autre Pièce dans ce goût-là. Car „ quant à moi & aux autres, qui sommes venus depuis lui, „ nous sommes obligés de reconnoitre, en faisant honneur „ à sa mémoire, que nous avons infiniment profité de cet „ excellent Ouvrage, qui est une espèce de fondement „ qu'il a posé; & comme il est fort aisé d'ajouter à ce qui „ est déja inventé, nous devons tous avouer, sans jalousie contre lui & sans prévention en faveur de nous-mêmes, qu'il a rompu la glace & nous a montré le chemin."

[*G*] *Nous donnerons son Caractère ci-dessous.*] Mr. Dryden dit (40), que dans le tems qu'ils ont travaillé ensemble, il a eu occasion de le connoitre de plus près qu'il ne faisoit auparavant, lorsqu'il n'avoit que des liaisons générales avec lui. „ Je trouvai, *dit-il*, qu'il avoit l'imagination si vive, qu'au moment qu'on lui parloit d'une „ chose, il avoit d'abord quelque idée agréable & frappante sur le sujet: & contre l'ancien proverbe Latin, „ ses premières pensées n'étoient pas toujours les moins „ heureuses. Cette vivacité d'imagination faisoit que ce „ qu'elle enfantoit, étoit peu commun & neuf. Il ne prenoit rien des autres, & ses idées étoient tellement à „ lui, qu'un autre ne s'en seroit pas aisément avisé. Ses „ corrections étoient sages & judicieuses; & il étoit plus „ sévère pour ses propres Ecrits, que pour ceux d'autrui, „ employant à polir, le double du tems qu'il mettoit à inventer." Dans *le Jugement des Poëtes* (*Session of the Poets*) inséré dans les *Poësies diverses* publiées par Dryden (41), on trouve quelques traits qui le regardent. „ Apollon, chagrin des fautes que nos pitoyables Poëtes „ font tous les jours, donna ordre un jour de convoquer „ une Assemblée pour punir sévèrement les abus de l'Esprit. Davenant auroit, selon les apparences, été Grand-Maitre de la Cour, pour avoir charmé & attiré les hommes à sa volonté: mais il semble, qu'il étoit revenu à „ Apollon, que le choix de ses nouvelles Pièces annonçoit un défaut de capacité. D'ailleurs quelques Critiques lui en vouloient, & avoient peu auparavant mis „ le Dieu de mauvaise humeur, en l'informant que le Poëte Couronné étoit l'Auteur de cette abominable Farce, „ *Le Théatre à louer.*" Et plus bas (42): „ *Holden* parut avec son *extravagante Princesse de Germanie*. Apollon „ dit: Si elle est de Davenant, comme quelques-uns le „ prétendent, il faut qu'il laisse ses oreilles au Pilori; elles assortiront alors son nez."

(40) *Prefa. to the Tempest.*
(41) Part. II p. 91. & *suiv.* 4e. Ed. Lond. 1716.
(42) P. 95.

DAVENANT (CHARLES), Jurisconsulte & Ecrivain célèbre, fils ainé de celui dont on vient de parler, nâquit à Londres ou à Westminster en 1656. Il fit ses prémières études à Cheame dans la Province de Surrey, sous Mr. George Aldrich de Cambridge. Il alla ensuite à Oxford, où il entra en qualité de Pensionnaire dans le Collège de Balliol au Terme de la Trinité de l'an 1671. Il quitta l'Université, sans y avoir pris aucun degré (*a*); mais dans la suite il fut reçu Docteur en Droit Civil à Cambridge, ou à Dublin, & pratiqua même (*b*). En 1677, on représenta sur le Théatre du Duc d'Yorck sa Tragédie de *Circé* [*A*]. En 1685, il fut élu Député de S. Ives dans le Comté de Cornouaille, au Parlement qui s'assembla à Westminster le 19 Mai de cette année (*c*); & vers le même tems il fut autorisé, conjointement avec l'Intendant des menus Plaisirs du Roi, pour examiner les Pièces destinées au Théatre, afin qu'il n'y parût rien de contraire aux bonnes mœurs (*d*). Il a écrit plusieurs Traités Politiques [*B*], & est mort en 1712.

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 541. & *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 211. Edit. de 1721.
(*b*) Idem *Ath. Oxon.* ubi supra.
(*c*) Id. ibid.
(*d*) Id. ibid. & Langbaine p. 116.

[*A*] *Sa Tragédie de* Circé.] Le Prologue est de Dryden, & l'Epilogue du Comte de Rochester. Mr. Langbaine dit (1) qu'il a vu représenter cette Pièce avec succès; & que par les Décorations & les Machines, elle peut mériter d'être mise au nombre des Opéra. [☞ L'Auteur du *Catalogue Historique & Chronologique des Opéra Anglois* * dit, en parlant de cette Pièce: „ Je me souviens d'en „ avoir vu une Edition, qui véritablement ne portoit pas „ au titre le nom d'*Opéra*; mais qui à cela près, étoit *Opéra*, autant que plusieurs autres Pièces qui portent ce „ nom. Outre les Décorations & les Machines, Langbaine devoit y avoir observé un nombre considérable „ de vers chantés." ADD. DU TRAD.]

[*B*] *Il a écrit plusieurs Traités Politiques.*] I. *Essai sur les moyens de pourvoir aux frais de la Guerre.* Londres 1695 in-8. II. *Traité des Revenus publics & du Commerce d'Angleterre*, Londres 1698 in-8. 2 Volumes. La *prémière Partie* a pour titre: *Traité des Revenus publics & du Commerce d'Angleterre; savoir 1. De l'Usage de l'Arithmetique Politique dans tout ce qui a du rapport aux Finances & au Commerce. 2. Du Crédit, & des moyens par lesquels il peut être rétabli. 3. De la manière d'administrer les Revenus du Roi. 4. S'il ne seroit pas avantageux au Public, d'affermer les Revenus dans les conjonctures présentes? 5. Sur les Dettes publiques, & les Obligations.* La *seconde Partie* est intitulée: *Traité des Revenus publics & du Commerce d'Angleterre; où l'on examine particulièrement le Commerce au dehors; savoir 1. Que le Commerce étranger est avantageux à l'Angleterre. 2. De la protection qu'on doit au Commerce. 3. Des Plantations. 4. Du Commerce des Indes Orientales.* Cet Ouvrage fut critiqué dans une Pièce intitulée: *Défense de quelques Propositions au sujet de la Monnoie & du Commerce, contre les Reflexions du Dr.* Davenant, *dans son* Traité des Revenus publics. Londres 1699 in-8. La Traduction du *Discours de* Xénophon *sur les moyens d'augmenter les Revenus d'Athènes*, qui se trouve jointe au Traité de Davenant, est de Mr. Gautier Moyle, qui remarque dans son Epitre Dédicatoire, „ que le grand „ Commerce des Indes Orientales pourroit, avec un petit nombre de Réglemens, être mis sur un pied plus avantageux aux Manufactures d'Angleterre. Mais, dit-il, il n'y a guères d'apparence que cela arrive, à moins „ qu'on ne donne la direction de nos Affaires dans les Indes à quelque bonne tête, bien intentionnée pour le „ Bien-public; & il seroit à souhaiter pour l'avantage du „ Royaume, que celui (2) que la voix publique a déja désigné comme le plus propre à cet emploi, voulût faire „ usage de ses talens & de son bon jugement pour l'exécution d'un si excellent dessein, quelque peu d'envie „ que nous, qui sommes ses Amis, ayons de le perdre. „ L'intérêt général doit être l'objet des soins de chaque „ particulier, celui de ses études, & de ses recherches. „ Chacun doit contribuer à cet ouvrage: & vos généreux „ efforts sur ce sujet, sont un excellent exemple pour „ tous les autres." III. *Essai sur les Voies par lesquelles on peut vraisemblablement faire gagner un Peuple dans la Balance du Commerce: où l'on traite les Articles suivans. Du Peuple d'Angleterre. Du Terroir d'Angleterre, & de ses pro-*

(1) *Account of the English Dramatic Poets* p. 116.
* *Biblioth. Britann.* T. XV. Part. II. p. 159.
(2) Le Dr. Davenant.

*produit. Des Droits que nous payons au Public ; & comment la Balance du Commerce peut en souffrir. Qu'un Pays ne peut augmenter en richesses & en puissance, à moins que les particuliers ne fassent leur devoir envers le Public, & que ceux qui sont au timon des affaires ne suivent constamment les maximes de la Probité & de la Sagesse.* Par l'Auteur de l'*Essai sur les moyens* &c. Londres 1699 in-8. IV. *Traité des Concessions, & des Réunions : où l'on montre de quelle manière nos Ancêtres en ont agi avec les Ministres qui se sont fait accorder des Concessions sur les Revenus de la Couronne ; & que les Biens confisqués doivent être appliqués au paiement des Dettes publiques. Par l'Auteur de l'*Essai sur les moyens &c. Londres 1700 in-8. Il dit dans l'*Introduction* (3), „ qu'il a constamment travaillé à faire servir ses „ études au Bien-public ; qu'il a eu pour but, d'inspirer „ aux jeunes-gens le desir d'être au fait des affaires de „ la Nation : & que cette connoissance étant ensevelie „ sous un tas de choses inutiles, il a taché de les écarter, de donner à des matières séches & épineuses un „ tour aussi agréable qu'il a pu, & d'abréger aux autres „ le chemin qu'ils ne feroient pas d'humeur de faire. Que „ dans cette vue, il a consacré ses heures de loisir à faire „ des recherches sur le Commerce & sur les Revenus du „ Royaume : & que ne servant pas son Pays de sa personne par une vie active, il espère de rendre sa retraite & „ ses méditations de quelque utilité, afin de n'être pas „ un Membre tout à fait inutile à l'Etat." Il s'est fait plusieurs Editions de cet Ouvrage. V. *Essais sur*, I. *La Balance de Pouvoir.* II. *Le Droit de faire la Guerre, & de conclurre la Paix & des Alliances.* III. *La Monarchie Universelle. A quoi l'on a ajouté un Appendix, contenant les Pièces originales, auxquelles on renvoie dans le second Essai.* Londres 1701 in-8. On y a répondu par des *Remarques sur un Livre séditieux, intitulé*, Essais I. sur la Balance de Pouvoir &c. *Avec une Lettre contenant la Critique de ce Livre ; où l'on justifie le Roi, le Ministère, & l'Eglise d'Angleterre, contre les Calomnies malicieuses des Ennemis du Gouvernement.* Londres 1701 in-8. pagg. 72. L'Auteur de cette Brochure dit (4) que le Dr. Davenant „ s'est rendu „ illustre, & s'est fait un puissant Parti parmi la Nation, „ *en attaquant de bonne heure le Gouvernement*, sous prétexte de mauvaise administration : conduite qu'il veut persuader au Public devoir son origine à son *Amour pour* „ *la Patrie* ; tandis que nous savons tous, que toute sa „ mauvaise humeur ne vient que de ce qu'il n'a plus de „ part à la direction d'une branche des Revenus." VI. *Essais sur la Paix au dedans, & la Guerre au dehors. En deux Parties.* Par Charles Davenant, *Docteur en Droit.* Londres 1703 in-8. Il dit dans l'*Introduction de la première Partie* (5), qu'il y avoit déja quelque tems qu'une partie de ces Essais étoit faite, & qu'ils devoient paroitre vers le tems de l'Ouverture du Parlement, qui devoit s'assembler le 13 de Novembre 1701, „ & qui, au grand regret & à „ l'étonnement de tous ceux qui aiment & qui cherchent „ le repos de leur Pays, a été dissous l'onzième dudit „ mois. Mais l'Auteur ignorant quelle fermentation cette brusque dissolution pourroit causer, & craignant par „ divers symptomes, que les passions ne fussent des deux „ côtés allumées à un point, qu'on ne fût pas capable de „ se tenir de part & d'autre dans les termes de la modération ; il avoit pris la résolution de différer la publication de ces Pièces." On dit que le Dr. Davenant est aussi l'Auteur du *Portrait d'un Whig moderne*, en deux Parties, Londres 1701. 1702. in-8. & des *Réflexions sur la constitution & la conduite du Commerce d'Afrique*, en trois Parties, Londres 1709. in-fol.

(3) P. 41.

(4) P. 5.

(5) P. 14.

DAWES (GUILLAUME), Archevêque d'Yorck dans le XVIII. Siècle, descendoit d'une bonne famille [*A*], & étoit fils du Chevalier Jean Dawes Baronet, & de Jeanne fille unique de Richard Hawkins de Braintree, Gentilhomme du Comté d'Essex. Guillaume nâquit le 12 Septembre 1671, à Lyons près de Braintree, Terre qui venoit de sa mère. Il fit ses prémières études dans l'Ecole des Marchands-Tailleurs à Londres, sous Mr. Jean Hartcliffe & Mr. Ambroise Bonwicke, successivement Régens de cette Ecole, & par leurs soins il fit de grands progrès dans la connoissance des Auteurs Classiques : il entendoit même assez bien l'Hébreu avant l'âge de 15 ans, de quoi il fut redevable aux soins que voulut bien prendre de lui le Dr. Kidder, ensuite Evêque de Bath & Wells (*a*). Au Terme de la Trinité de 1687 (*b*), il entra en qualité d'Ecolier dans le Collège de S. Jean à Oxford, sous la conduite de Mr. Lee (*c*) ; & au bout de deux ans ou un peu plus, il en devint Membre. Il publia en 1693 un Poëme intitulé, *L'Anatomie de l'Athéïsme* [*B*]. Ses deux Frères ainés étant morts vers ce tems-là [*C*], il hérita des Titres & des Biens de son père ; & aiant quitté peu après Oxford, il alla à Cambridge, où il entra dans *Catherine-Hall* en qualité de Gentilhomme Pensionnaire, & y occupa les chambres que son frère ainé y avoit eues : ensuite il prit le degré de Maitre-ès-Arts (*d*). Il marqua dès sa jeunesse beaucoup de piété, comme il paroit par sa *Dévotion du Cabinet*, qu'il composa n'aiant pas encore vingt & un an (*e*). Comme il n'avoit pas encore l'âge requis pour entrer dans les Ordres, il résolut d'aller visiter ses Terres, & de faire un petit tour dans les Provinces du Royaume qu'il n'avoit pas vues. Mais son voyage fut abrégé par l'amour : aiant vu Françoise, fille ainée du Chevalier Thomas d'Arcey Baronet, de Braxsteed-Lodge dans le Comté d'Essex, il la rechercha, & l'épousa peu après (*f*). Quelque tems après son mariage, il fut ordonné Diacre & Prêtre par le Dr. Henri Compton Evêque de Londres [*D*] ; & très peu après, il fut nommé au Doyenné & Bénéfice de Bocking dans le Comté d'Essex, & devint ensuite Chapelain du Roi Guillaume. En 1696, n'aiant encore que vingt-cinq ans, il reçut le Degré de Docteur en Théologie en vertu d'une Jussion Royale [*E*], parce que dans ce tems-là il ne pouvoit être reçu selon les Règles ordinaires. Ce Degré le qualifia pour la Maitrise de Catherine-Hall, pour laquelle il fut élu unanimement à la mort du Dr. Echard [*F*] ; & peu de tems après, il devint Vice-Chancelier de l'Université. En 1698, le Roi lui donna une Prébende à Worcester, & il y fut installé le 26 d'Août (*g*). Lorsque la Reine Anne fut parvenue au Trône, il fut mis au nombre de ses Chapelains. Il manqua l'Evêché de Lincoln [*G*] ; mais le Dr. Nicolas Stratford Evêque de Chester étant mort, il fut nommé à

(*a*) Préface des Sermons de Dawes en Anglois, en 3 Vol. p. 5 & Lond. 1733 in-8.

(*b*) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 1088.

(*c*) Preface p. 10.

(*d*) Ibid. p. 12. 13.

(*e*) Ibid. p. 13. 14.

(*f*) Ibid. p. 15. 16.

(*g*) Willis Survey of the Cathedrals of Yorck &c. p. 674.

[*A*] *Descendoit d'une bonne famille.*] Le Chevalier Abraham Dawes, son bisaieul, étoit reputé un des plus riches Gentilshommes de son tems, & égaloit en splendeur & en magnificence les plus grands Seigneurs. Mais dans les tems des Guerres Civiles, la famille aiant pris le parti du Roi, fit de grandes pertes. Charles II. tacha de les réparer en créant Baronet le Chevalier Jean, père de notre Archevêque (1).

[*B*] *Il publia en 1693 un Poëme intitulé, L'Anatomie de l'Athéïsme.*] Le titre porte, qu'il a été imprimé à Londres en 1694 in-4. ; mais Mr. Wood (2) dit qu'il parut à Londres sur la fin du mois d'Août 1693. Il est dédié au Chevalier George D'Arcey, Baronet. „ Il faut avouer qu'il „ n'a pas toute la perfection d'un Ouvrage poëtique ; la „ richesse d'imagination, & la pompe du stile, y manquent peut-être. Mais d'un autre côté, il a une qualité qui égale celles-là ; c'est que les argumens pour & „ contre l'Existence de Dieu y sont proposés avec une „ clarté admirable, & qu'on répond aux derniers avec „ netteté ; que le tout est à la portée des esprits les plus „ médiocres, quoique peut-être moins au goût de ceux „ qui ne demandent que des Pièces travaillées (3)."

[*C*] *Ses deux Frères ainés étant morts vers ce tems-là.*] Le Chevalier *Robert* Dawes, l'ainé, étoit Gentilhomme pensionnaire à Catherine-Hall, où il mourut d'une violente fièvre. Le cadet, nommé *Jean*, étoit Lieutenant d'un Vaisseau de l'Escadre du Chevalier Jean Narborough : il eut le malheur de se noyer, en accompagnant des personnes qui venoient de bord (4).

[*D*] *Il fut ordonné Diacre & Prêtre par le Dr. Henri Compton Evêque de Londres.*] On lui a souvent ouï dire à ce sujet, *que lorsqu'il avoit quitté l'habit de Laïque* (qu'il avoit porté aussi propre qu'aucun de ceux de sa qualité) *il l'avoit fait avec le plus grand plaisir du monde, regardant les Ordres sacrés comme le plus grand honneur qu'il pût recevoir* (5).

[*E*] *En 1696, n'aiant encore que vingt-cinq ans, il reçut le degré de Docteur en Théologie en vertu d'une Jussion Royale.*] L'Auteur de la Préface citée ci-dessus remarque (6) qu'il fut créé Docteur la même année que le Dr. Bentley soutint l'Acte à la Promotion publique, ce qui fut en 1696 (7). Mais cet Auteur a fait une bévue en disant (8), que le Chevalier Dawes n'avoit *guères plus de vingt-sept ans* quand il fut reçu Docteur ; après avoir dit lui-même auparavant, que le Chevalier étoit né en 1671.

[*F*] *Pour laquelle il fut élu unanimement.*] Lorsqu'il entra en charge, il trouva le corps nud du bâtiment d'une nouvelle Chapelle, que le Dr. Echard son prédécesseur avoit commencée, mais qu'il n'avoit pu achever avant que de mourir. Le Chevalier Dawes contribua libéralement pour y faire mettre des siéges de menuiserie, pour la faire paver de marbre, & pour un bel Autel. Cette Chapelle fut consacrée le 1. Septembre 1704, par le Dr. Simon Patrick Evêque d'Ely (9). Il obtint aussi par son crédit, & par celui du Dr. Thomas Sherlock aujourd'hui Evêque de Salisbury, appuyés de la Reine & de quelqu'un des Ministres, un Acte du Parlement, pour annexer à jamais à la Maitrise de Catherine-Hall la première Prébende de Norwich qui viendroit à vaquer (10).

[*G*] *Il manqua l'Evêché de Lincoln.*] Pendant que cet

(1) Préface des Sermons de Dawes p. 5. 6.

(2) Athen. Oxon. Vol. II. col. 1088.

(3) Préface p. 11. 12.

(4) Ibid. 12. 13.

(5) Ibid. 17. 18.

(6) P. 21.

(7) Le Dr. Bentley prêcha le Sermon sur la Révélation & le Messie à la Promotion du 5 Juillet 1696.

(8) Préface p. 20.

(9) Ibid. p. 26.

(10) Ibid. p. 27. 28.

à ce Siége, pour lequel il fut consacré le 7 de Février 1707 (*h*). Le 26 Février 1713, il fut transféré à l'Archevêché d'Yorck, à la place du Dr. Jean Sharp (*i*), & fait Membre du Conseil Privé. A la mort de la Reine, il fut un dés Régens du Royaume jusqu'à l'arrivée du Roi en Angleterre, & ce Prince le nomma encore Conseiller privé. Il mourut le 30 d'Avril 1724, âgé de cinquante-trois ans, & fut enterré dans la Chapelle de Catherine-Hall auprès de sa femme, décédée le 22 Décembre 1705 dans la vingt-neuvième année de son age. Nous donnerons son Caractère ci-dessous [*H*]. Il a eu de sa femme sept enfans, *Guillaume*, *François*, *Guillaume*, *Elisabeth*, *Jeanne*, *D'Arcey*, & *Thomas*.

(*h*) Idem p. 119.
(*i*) Id. ibid.

Evêché fut vacant, il fut nommé pour prêcher devant la Reine le 30 de Janvier; „ & il ne craignit pas, *dit l'Auteur de la Préface de ses Oeuvres* (11), de dire certaines „ vérités hardies, qui n'étoient pas du goût de quelques „ personnes qui étoient alors en crédit, & qui en prirent „ occasion de persuader à la Reine de le donner (contre „ son inclination) à un autre (12). Cela ne lui fit aucune „ peine au Chevalier Dawes . . . . . & un certain Seigneur lui aiant dit à cette occasion, *qu'il avoit perdu un „ Evêché par sa manière de prêcher*, il répondit, *qu'à cet „ égard il n'en étoit nullement touché, n'aiant jamais eu intention d'en obtenir un par la prédication.*"

[*H*] *Nous donnerons son Caractère ci-dessous.*] Le Dr. Henri Felton dit (13), „ qu'il étoit un Orateur parfait; „ & que les Oracles sacrés, qui portent avec eux la lumière & la conviction, devenoient irrésistibles par les „ charmes & la force de son élocution." L'Auteur de la Préface de ses Oeuvres en fait le portrait suivant (14). Il étoit, dit-il, grand & bien fait; honnête & affable envers tout le monde. Sa conversation étoit animée, sans légéreté: il avoit l'imagination vive, la mémoire heureuse, & le jugement solide. Sa manière de prêcher étoit claire & naturelle, quoiqu'accompagnée d'une belle voix & d'une action noble. Il étoit Mari tendre, Père indulgent, bon Maitre: si rigide observateur de sa parole, qu'aucune considération au monde n'étoit capable de l'y faire manquer; & si inviolable dans ses Amitiés, qu'à moins de quelque faute capitale dans ses Amis, il ne rompoit jamais. Il aimoit son Pays, autant qu'il étoit fidèle Sujet. En qualité d'Evêque & de Pair du Royaume, il se regardoit comme responsable des Ames confiées à ses soins d'une part, & comme dépositaire de la vie & des biens de ses Concitoyens de l'autre part. Il étoit véritablement bien intentionné pour le Gouvernement présent. „ Ainsi, s'il lui „ est arrivé, dans quelques Débats au Parlement (où il a „ certainement fait une grande figure) d'être d'un autre „ sentiment que d'autres Grands-Hommes qui pouvoient „ avoir, aussi-bien que lui, le Bien-public en vue, mais qui „ y travailloient d'une manière contraire à ses idées; on „ doit l'en estimer davantage, & regarder ce procédé comme une preuve de son intégrité, mais non comme une „ marque d'esprit de parti, ou de contradiction, puisqu'il „ n'a pas fait difficulté en d'autres occasions de se joindre „ à ceux qu'il avoit combattus, & de les appuyer, quand „ il a cru qu'ils avoient raison (15)." Assidu à remplir les fonctions Episcopales, il en agissoit avec son Clergé d'une manière pleine d'affection, sans aucune acception de personnes. [☞ J'ajouterai ici l'idée que Mr. Burnet nous donne de ce Prélat (16). „ La Reine, *dit-il*, nomma le „ Dr. Blackall au Siége d'Exeter, & le Chevalier Dawes „ à celui de Chester. . . . . Ces deux Théologiens étoient, à la vérité, par eux-mêmes gens de considération & d'un mérite réel; mais leur Système n'étoit pas „ favorable au Gouvernement présent; & bien qu'ils s'y „ fussent soumis, ils ne laissoient pas que de paroitre condamner la Révolution & ses suites . . . . . Quant à „ Dawes, on le regardoit comme un ambitieux, que les „ Torys verroient bientôt à leur tête. ADD. DU TRAD.]

(11) P. 30.
(12) Le Dr. G. Wake, depuis Archevêque de Cantorbery.
(13) *Dissertation on reading the Classicks and forming a just Style*, p. 125. de la 4 Edit. Lond. 1730.
(14) P. 34. & *suiv.*
(15) Ibid. p. 42. 43.
(16) *Mém. Hist. de la Gr. Bret.* Tom V. p. 306.

☞ DEDALE, fameux Statuaire, étoit Athénien de naissance, & arrière-petit-fils d'Erechthée Roi d'Athènes [*A*]. Il se distingua par son habileté dans les Arts, & particuliérement dans la Sculpture [*B*]. Ce fut lui qui fut le Fondateur de l'Ecole d'Athènes [*C*]. La jalousie lui fit tuer son neveu, nommé Calus (*a*) ou Talus (*b*), qui étoit son Elève [*D*]; & ce crime le bannit de sa Patrie. Ac-

(*a*) Pausanias Liv. I. ch. 21.
(*b*) Diodore de Sicile, Liv. IV. num. 31. de la Trad. de Terrasson.

[*A*] *Arrière petit fils d'Erechthée Roi d'Athènes.*] Diodore de Sicile dit (1) que son père s'appelloit *Hymetion*, fils d'Eupalame, & petit-fils d'Erechthée. Pausanias appelle (2) son père *Palamaon*; mais Mr. l'Abbé Gédoyn conjecture qu'il y a là une faute de Copiste, & qu'il faut lire *Eupalamus*; & alors le nom de père aura été mis au lieu de celui d'aieul. Le même Historien s'exprime plus clairement dans un autre endroit, où il paroit d'accord pour l'essentiel avec Diodore de Sicile (3). Il dit que *Dédale étoit de race royale, & de la famille des Métionides.* Dans un Dialogue de Platon (4), Socrate dit, que ce célèbre Artisan descendoit de Vulcain, & que lui Socrate descendoit de Dédale. Mais il est très apparent, comme le croit Mr. l'Abbé Gédoyn, que cela est dit dans Platon, non historiquement, mais dans un sens allégorique, & avec cette ironie qui étoit si familière à Socrate. Du moins, cet endroit seul ne peut-il contrebalancer le témoignage unanime de tous les anciens Ecrivains sur l'origine de Dédale.

[*B*] *Il se distingua par son habileté dans les Arts, & particuliérement dans la Sculpture.*] Ovide le marque par ce vers (5):

*Dædalus ingenio fabræ celeberrimus artis.*

Voici ce que rapporte Diodore de Sicile sur ce sujet (6). „ Dédale, *dit-il*, surpassa tous les hommes dans les Ouvrages de la main, & sur-tout dans la Sculpture. Non „ seulement il donna des régles très utiles pour la perfection des Arts; mais encore il a laissé en différens endroits de la Terre des Ouvrages admirables de sa façon. „ En effet, ses Statues étoient faites avec tant d'art, & „ imitoient la Nature de si près, que les Mythologistes „ qui sont venus après lui, ont dit qu'elles étoient parfaitement semblables à des Etres vivans, qu'elles voyoient, „ qu'elles marchoient, en un mot, qu'elles avoient tous „ les mouvemens que l'on remarque dans l'homme qui vit „ & qui pense. Mais, *ajoute judicieusement l'Historien*, il ne „ faut pas être surpris qu'il ait excité l'admiration des prémiers hommes, auxquels il a fait voir des Statues qui „ avoient un regard, une démarche, une action; au-lieu „ que les autres Statuaires s'étoient bornés à des représentations d'hommes qui avoient les yeux fermés, & les „ bras collés au corps suivant leur longueur." Mr. l'Abbé Gédoyn rapporte (7) un passage d'Aristote (8), qui dit que les Statues de Dédale alloient & venoient. Le même cite Platon, qui dit qu'il y en avoit de deux sortes; les unes qui s'enfuyoient, si elles n'étoient attachées; les autres qui demeuroient en place. Mais tout cela doit être mis au rang des Fables. Il y a beaucoup d'apparence, selon la remarque de Diodore de Sicile, que Dédale dut une partie de sa réputation à l'ignorance & à la grossiéreté de ses contemporains. Il n'en est pas moins estimable d'avoir le prémier montré aux autres à travailler d'une manière plus parfaite, qu'on ne faisoit avant lui; car d'ailleurs ses Ouvrages étoient plus recommandables par leur antiquité, que par leur beauté. Pausanias en avoit vu plusieurs dans ses Voyages (9), & cependant il dit (10) qu'ils n'avoient rien de gracieux à la vue, mais en récompense beaucoup de force & de majesté. On lui attribue l'invention de plusieurs Instrumens, celle du Compas, de l'Equerre, & peut-être de la Scie, quoique d'autres fassent honneur de ce dernier instrument à son neveu (11). Diodore de Sicile dit (12), que *les Statues que Dédale a faites en Grèce, sont du même goût que celles qu'il avoit vues en Egypte.* „ Il avoit même fait, *ajoute l'Historien*, le merveilleux Vestibule du Temple de Vulcain à Memphis, „ ouvrage qui lui acquit tant de gloire, que l'on plaça „ dans ce Temple sa Statue en bois, faite de sa propre „ main. Mais de plus, le génie & les inventions de Dédale le mirent dans une si haute réputation, qu'on lui „ a rendu les honneurs divins; & l'on voit encore dans „ une des Iles voisines de Memphis un Temple consacré „ sous son nom, & qui est en grande vénération dans le „ Pays." Les Grecs n'ont pas fait tant d'honneur à Dédale; car c'est une erreur grossière d'un Savant, qui croit que les grands & les petits Dédales, qu'on célébroit à Platée, étoient une Fête à l'honneur de notre Statuaire. Pausanias nous apprend (13) que c'étoit à l'honneur de Junon, & qu'on appelloit cette Fête *les Dédales*, parce qu'anciennement toutes les Statues de bois étoient appellées des *Dédales*. A cette occasion, le même Auteur remarque, qu'il croit ce nom plus ancien que notre Dédale; & que celui-ci fut surnommé ainsi à cause des Statues qu'il faisoit, & que ce n'étoit pas son vrai nom.

[*C*] *Ce fut lui qui fut le Fondateur de l'Ecole d'Athènes.*] „ Cette Ecole (14) devint dans la suite savante & célèbre, „ & fut pour la Grèce comme une pépinière d'excellens „ Ouvriers; car Dipœne & Scyllis les prémiers Disciples „ de Dédale, & peut-être ses fils, eurent des Elèves qui „ surpassérent de beaucoup leurs Maitres, & qui furent „ surpassés à leur tour par leurs propres Disciples; ainsi „ les Phidias, les Scopas, les Praxitèles, les Lysippes, „ & tant d'autres grands Statuaires qui remplirent la Grèce de Statues admirables, descendoient, pour ainsi dire, de Dédale par une espèce de filiation; c'est-à-dire, que de Maitre en Maitre, ils faisoient remonter „ leur Art jusqu'à lui."

[*D*] *Il tua son neveu, nommé Calus ou Talus, qui étoit son Elève.*] Diodore de Sicile rapporte (15) que ce jeune-homme surpassa bientôt son oncle, & qu'il inventa pour son coup d'essai la Roue dont se servent les Potiers de terre. Aiant ensuite rencontré la mâchoire d'un Serpent, & s'en étant servi pour couper un petit morceau de bois, il s'avisa d'imiter sur une lame de fer ces dents courtes & serrées qu'il avoit vues dans le reptile, & par ce moyen il inventa la Scie. On lui attribue aussi l'invention du Tour. Dédale devint jaloux de son neveu, & craignant que le Disciple n'effaçât le Maitre, il s'en défit par trahison; mais il fut découvert pendant qu'il enterroit ce corps. Ovide

(1) *Hist.* Liv. IV. n. 31. de la Trad. de l'Abbé Terrasson.
(2) Liv. IX. ch. 3. de la Trad. de l'Abbé Gédoyn.
(3) Pausan. Liv. VII. ch. 4.
(4) *Dans le premier Alcibiade*, cité par l'Abbé Gédoyn *Mém. des l'Acad. des Inscript.* T. XIII p. 175. Edit. de Hollande.
(5) *Metamorph.* Liv. VIII. Fab. 2.
(6) *Ubi supra.*
(7) *Mém de l'Acad. des Inscript.* T. XIII. p. 177.
(8) Du Liv. I. des *Politiques.*
(9) *Voyez* Pausanias, Liv. II. ch. 4. Liv. IX. ch. 11. & 19.
(10) Liv. II. ch. 4.
(11) *Voy. Mém. de l'Acad. ubi supra* p. 176.
(12) Liv. I. Sect. II. num. 36. de la Trad de Terrasson.
(13) Liv. IX. ch. 1.
(14) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* loc. cit. p. 178.
(15) Liv. IV. num. 31.

Accusé de ce meurtre devant les Juges de l'Aréopage, & condamné par eux, il s'enfuit dans un Bourg de l'Attique, dont les habitans retinrent le nom de Dédalides (*c*). Les Historiens disent qu'il se sauva ensuite en Créte; mais il y a quelque apparence qu'il fit auparavant le voyage d'Egypte [*E*]. Quoi qu'il en soit, il vint en Créte, où sa grande habileté lui acquit bientôt l'amitié du Roi Minos (*d*). Il y fit des Ouvrages admirables pour ce Prince, & pour ses filles (*e*). Pausanias parle (*f*) de deux Statues, une Britomartis à Olunte, & une Minerve à Gnosse, où l'on conservoit aussi le Bas-relief de marbre blanc, qui représentoit ce Chœur de danses dont il est parlé dans le XVIII. Livre de l'Iliade, & que Dédale fit pour Ariadné fille de Minos. Mais le plus célèbre de ses Ouvrages fut le Labyrinthe [*F*]. Cet habile Architecte tomba ensuite dans la disgrace du Roi. Les uns prétendent que ce fut pour avoir favorisé les amours de Pasiphaé, femme de Minos (*g*). Cette Princesse étoit devenue amoureuse d'un jeune Seigneur de la Cour, nommé *Taurus*. Dédale favorisa leur intrigue: mais Pasiphaé étant accouchée d'un fils, que quelques Auteurs nomment Astérius ou Astérion; comme le père étoit incertain, & qu'on le pouvoit croire de Taurus aussi-bien que de Minos, on l'appella *Minotaure*. Dédale fut mis en prison, avec Icare son fils. D'autres (*h*) attribuent sa disgrace à ce qu'il avoit favorisé les amours & la fuite de Thésée & d'Ariadné, fille de Minos. Pausanias dit seulement (*i*), que convaincu d'un nouveau crime, il fut mis avec son fils dans une étroite prison. Quoi qu'il en soit, il trouva le moyen de se sauver: il prépara deux Bâtimens fort légers, l'un pour lui, l'autre pour son fils Icare; & afin de se dérober à la poursuite des Vaisseaux de Minos qui n'alloient qu'à la rame, voyant le vent favorable, il s'avisa de mettre une voile au sien, & par ce moyen il arriva heureusement. Mais il n'en fut pas de même d'Icare, qui n'aiant su gouverner son Vaisseau, fit naufrage & se noya (*k*). Les Mythologistes ont étrangement défiguré cette Histoire par leurs Fables [*G*].

De-

(*c*) Là-même.

(*d*) Là-même.

(*e*) Pausanias Liv. VII. ch. 4.

(*f*) Liv. IX. ch. 19.

(*g*) Diod. de Sicile Liv. IV. ubi supra.

(*h*) Ovid. *Metam.* Lib. VIII. Fab. 2.

(*i*) Liv. VII. chap. 4.

(*k*) Pausanias Liv. IX. ch. 11.

vide rapporte la chose un peu autrement (16). Il appelle le neveu de Dédale *Perdix*, comme sa mère. Selon lui, la vue d'une arrête de poisson donna à ce jeune-homme l'idée de la Scie. Il inventa aussi le Compas; & Dédale le précipita du haut de la Citadelle d'Athénes, & voulut faire accroire qu'il étoit tombé. Minerve le reçut dans sa chute, & le changea en Perdrix, la force & la vivacité de son esprit aiant passé dans ses ailes & dans ses pieds.

(16) *Metamorph.* Lib. VIII. Fab. 3.

*Namque huic* (Dædalo) *tradiderat fatorum ignara docendam*
*Progeniem germana suam, natalibus actis*
*Bis puerum senis, animi ad præcepta capacis.*
*Ille etiam medio spinas in pisce notatas*
*Traxit in exemplum, ferroque incidit acuto*
*Perpetuos dentes, & Serræ repperit usum*
*Primus: & ex uno duo ferrea brachia nodo*
*Junxit, ut æquali spatio distantibus illis*
*Altera pars staret, pars altera duceret orbem.*
*Dædalus invidit, sacraque ex arce Minervæ*
*Præcipitem misit, lapsum mentitus. At illum*
*Quæ favet ingeniis, excepit Pallas, avemque*
*Reddidit, & medio velavit in aëra pennis.*
*Sed vigor ingenii, quondam velocis, in alas,*
*Inque pedes abiit: nomen, quod & ante, remansit.*

[*E*] *Il y a quelque apparence qu'il fit auparavant le voyage d'Egypte.*] Il paroit évidemment par le passage de Diodore de Sicile cité dans la Remarque [*B*] cit. 12. que Dédale a fait le voyage d'Egypte. D'ailleurs, on convient qu'il avoit pris en Egypte l'idée du Labyrinthe qu'il fit en Créte. Il semble donc qu'on peut assez naturellement placer son voyage d'Egypte avant son établissement en Créte. Mr. l'Abbé Gédoyn croit (17) que Dédale a fait un second voyage en Egypte, & même qu'il y est mort; ce qu'il fonde principalement sur le passage de Diodore cité au commencement de cette Remarque, & sur le silence des Historiens Grecs au sujet du tems de la mort de Dédale. Je ne sai si ces preuves paroitront aussi fortes à d'autres, qu'au savant Académicien, & si elles sont de nature à ne rendre pas ce second voyage douteux.

(17) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* ubi supra p. 219. 290.

[*F*] *Le plus célèbre de ses Ouvrages fut le Labyrinthe.*] Il en avoit pris l'idée en Egypte (18); mais celui qu'il fit n'occupoit que la centième partie du Labyrinthe d'Egypte. On ne doit pas s'imaginer, dit Pline (19), que ce Labyrinthe fut semblable à ceux qu'on fait pour divertir les enfans à la campagne, ou que l'on voit sur des planchers figurés par des compartimens, qui marquent une route, dont la longueur se prolonge de telle sorte par ses tours & retours, que dans un espace assez étroit, l'on fait en la suivant, autant de pas qu'un Mille d'Italie en peut contenir. Le Labyrinthe dont on parle étoit un lieu fort spacieux, environné de murailles, & distribué en quantité de pièces séparées, qui avoient de tous côtés des ouvertures & des portes, dont le nombre & la confusion empêchoient d'en connoitre la véritable issue. C'étoit aussi de cette manière que Dédale avoit construit son Labyrinthe. Les anciens Auteurs en parlent la plupart comme d'un Edifice. Ovide (20), parlant du Minotaure, dit:

(18) Diod. de Sicile Liv. I. sect. II. num. 13. Pline Lib. XXXVI. cap. 13.

(19) Lib. XXXVI. cap. 13. Voy. Félibien *Entret. sur les Vies des Peint.* Tom. V. p. 23. 24.

(20) *Metam.* Lib. VIII. Fab. 2.

*Destinat hunc Minos thalami removere pudorem,*
*Multiplicique domo cæcisque includere tectis.*
*Dædalus ingenio fabræ celeberrimus artis*
*Ponit opus* . . . . . . . .
. . . . . . . . . *ita Dædalus implet*
*Innumeras errore vias, vixque ipse reverti*
*Ad limen potuit. Tanta est fallacia tecti.*

Apollodore en parle aussi comme d'une Maison (21): ἦν δὲ ὁ Λαβύρινθος, ὃν Δαίδαλος κατεσκεύασεν, οἴκημα καμπαῖς πολυπλόκοις πλανῶν τὴν ἔξοδον. *Erat vero Labyrinthus, quem Dædalus ædificavit, domus, multiplicibus viarum flexibus exitum fallens.* Il y a quelques Ecrivains qui disent que c'étoit une Caverne dans quelque Montagne. L'Auteur de l'Etymologique (22) dit que le Labyrinthe est une Montagne de l'Ile de Créte, aiant une Caverne ou un Antre: Λαβύρινθος, ἐν τῇ Κρήτῃ ὄρος ἐστὶν ἔχον ἐν ᾧ ἐστι σπήλαιον. Eustathe sur Homère (23) l'appelle la Caverne souterraine & à détours de l'Ile de Créte. Mais il est plus naturel de s'en rapporter aux prémiers, qui nous le représentent comme un Edifice. Tous les Auteurs conviennent qu'il y avoit une infinité de tours & de détours, ensorte qu'il étoit difficile d'en sortir, & de retrouver le chemin de la porte. Ovide (24) le compare au Méandre. Parlant de Dédale qui le bâtit, il dit:

(21) Apollod. Lib. III. apud Meursium in Creta c. 2. Lib. II.

(22) *Apud eundem loc. cit.*

(23) *Ad Odyss.* λ.

(24) *Ubi supra.*

. . . . . . *turbatque notas, & limina flexu*
*Ducit in errorem variarum ambage viarum.*
*Non secus ac liquidis Phrygius Mæander in undis*
*Ludit, & ambiguo lapsu refluitque fluitque,*
*Occurrensque sibi venturas aspicit undas,*
*Et nunc ad fontes, nunc ad mare versus apertum*
*Incertas exercet aquas.*

Virgile compare (25) l'Ouvrage des Abeilles au Labyrinthe de Dédale:

(25) *Georg.* Lib. IV. vs. 179.

. . . . . . . . . *grandævis oppida curæ,*
*Et munire favos, & Dædala fingere tecta.*

Il en parle encore dans son Enéide (26):

(26) Lib. VI. vs 27 & *seqq.*

*Hic labor, ille domus & inextricabilis error.*
. . . . . . . . .
*Dædalus ipse dolos tecti, ambagesque resolvit,*
*Cæca regens filo vestigia.*

Quelques Auteurs disent qu'il étoit en forme de Vis (27). Λαβύρινθος, dit Suidas, κοχλιοειδὴς τόπος: *Labyrinthus, locus Cochleæ similis.* Tzetzès en parle sur même ton (28):

(27) Suidas in Λαβύρινθος.

(28) *Var. Hist.* Chil. XI. cap. 379. apud Meursium ubi supra.

Ὁ Ἀθηναῖος Δαίδαλος τῷ Μίνωι ἐν Κρήτῃ
Φρούριον πολυέλικτον, κοχλιοειδὲς τὸ εἶδος,
Δυσέκβατον εἰργάσατο, Λαβύρινθον τῇ κλήσει.

*Atheniensis Dædalus Minoi in Creta*
*Custodiam flexuosam, & aspectu Cochleæ similem,*
*Exitu difficilem fecit, Labyrinthum nomine.*

On peut consulter Meursius dans l'endroit cité, qui y a rassemblé avec beaucoup de travail ce qu'on trouve dans les Anciens sur le Labyrinthe. Ce que nous en avons dit, suffit pour mettre le Lecteur au fait.

[*G*] *Les Mythologistes ont étrangement défiguré cette Histoire par leurs Fables.*] Voici ce que nous en dit Diodore de Sicile (29). La Fable dit, que Pasiphaé femme de Minos étant devenue amoureuse d'un Taureau, Dédale, pour favoriser cet horrible amour, fit une figure de Genisse, assez ressemblante pour tromper le Taureau même. On raconte que Minos, qui avoit coutume de sacrifier tous les ans à Neptune le plus beau de ses Taureaux, voulut épargner celui-ci, qui étoit d'une grande beauté; & que Neptune, irrité contre Minos, rendit sa femme amoureuse du Taureau. Pasiphaé, par le secours de Dédale, jouit donc de ses infames amours, & enfanta le Minotaure . . . . Cependant Dédale, effrayé des menâces de Minos, & craignant les effets de sa vengeance, . . . s'enfuit de l'Ile de Créte avec son fils Icare, sur un Vaisseau que Pasiphaé lui avoit donné. Etant arrivés au bord d'une Ile très éloignée de la Terre-ferme, Icare, qui y descendoit avec précipitation, tomba dans l'eau, où s'étant noyé, on donna à cette Mer & à cette Ile le nom d'*Icariennes*. Quelques Mythologistes prétendent, que Pasiphaé cacha quelque tems Dédale dans l'Ile de Créte; & que Minos, qui vouloit le faire punir, n'aiant pu le trouver dans la visite qu'il fit faire de tous les Vaisseaux où il auroit pu chercher le moyen de fuir, promit une grande somme d'argent à celui qui le lui améneroit; que Dédale craignant cette

(29) Lib. IV. *loc. cit.*

per-

(l) Diodor. de Sicile ubi supra, & Pausanias Liv. VII. ch. 4.
(m) Voyez Diodore & Pausanias ubi supra.
(n) Steph. de Urb. apud Meursi in Creta cap. 9. Lib. I.

Dédale se retira en Sicile auprès du Roi Cocalus (*l*), & il se fit admirer des Siciliens par ses talens. Minos, qui étoit maitre de la Mer, aiant appris que Dédale s'étoit retiré en Sicile, résolut d'y porter la guerre. Dans ce dessein il équipa une Flotte (*m*), & vint aborder près d'Agrigente, dans un endroit qu'on appelloit encore de son nom, du tems de Diodore de Sicile. Aiant fait débarquer ses Troupes, il envoya demander au Roi, qu'il lui livrât Dédale pour le punir. Mais Minos aiant ensuite accepté l'Hospitalité que Cocalus lui fit offrir, en lui promettant de le satisfaire, il lui en coûta la vie [*H*]. Il y avoit dans l'Ile de Crète une Ville nommée *Dædala* (*n*); savoir si ce nom venoit de Dédale, c'est sur quoi il n'y a rien de certain. Pausanias semble croire qu'il fonda une Ecole de Sculpture à Gnosse (*o*). Strabon nous apprend (*p*) qu'il laissa un fils nommé *Iapyx*, qui donna son nom à une Contrée d'Italie. Un Auteur de notre tems prétend que tout ce que nous avons rapporté, d'après les Anciens, sur le sujet de Dédale, n'a aucun fondement réel, & doit être mis au rang des Fables [*I*]. Il y a eu d'autres personnes, qui ont porté le nom de Dédale, Statuaires aussi-bien que celui

(o) Liv. VIII. ch. 11.
(p) Strabo Lib. VI.

perquisition, & ne pouvant trouver aucun autre expédient pour sortir de l'Ile, attacha avec de la cire sur son dos, & sur celui de son fils, des ailes faites avec un grand art, & traversa en volant la Mer de Crète: mais qu'Icare aiant inconsidérément pris un vol trop haut, & donné lieu à l'ardeur du Soleil de fondre la cire de ses ailes, tomba dans la Mer: qu'au contraire son pére, qui ne voloit qu'à fleur d'eau, & qui mouilloit même ses ailes de tems en tems, se sauva dans la Sicile. Les Poëtes n'ont pas manqué d'adopter ces fables, & de les embellir de tous les ornemens de la Poësie. Voici ce qu'en dit Virgile (30):

(30) Æneid. Lib. VI. vs. 24-26.

*Hic crudelis amor Tauri suppostaque furto*
*Pasiphae: mistumque genus, prolesque biformis,*
*Minotaurus inest, Veneris monumenta nefandæ.*

Voilà pour les Amours de Pasiphaé; voici pour les ailes (31) de Dédale:

(31) Ibid. vs. 14. & seqq.

*Dædalus (ut fama est) fugiens Minoïa regna,*
*Præpetibus pennis ausus se credere cœlo,*
*Insuetum per iter gelidas enavit ad Arctos:*
*Chalcidicaque levis tandem superastitit arce.*
*Redditus his primum terris, tibi, Phœbe, sacravit*
*Remigium alarum.*

Ovide a fait une ample & belle description de l'art de Dédale dans cette occasion (32); la manière, sur-tout, dont il dépeint la témérité & la chute d'Icare, est noble:

(32) Metam. Lib. VIII. Fab. 3.

*Cum puer audaci cœpit gaudere volatu,*
*Deseruitque ducem, cœlique cupidine tactus*
*Altius egit iter; rapidi vicinia Solis*
*Mollit odoratas pennarum vincula ceras:*
*Tabuerant ceræ, nudos quatit ille lacertos,*
*Remigioque carens non ullas concipit auras:*
*Oraque cærulea patrium clamantia nomen*
*Excipiuntur aqua, quæ nomen traxit ab illo.*

Horace exprime l'entreprise de Dédale (33) en ces termes:

(33) Carmin. Lib. I. Ode III. vs. 34. 35.

*Expertus vacuum Dædalus aëra*
*Pennis non homini datis.*

Dans un autre endroit (34) il compare ceux qui osent entreprendre d'imiter Pindare, au téméraire Icare:

(34) Carm. Lib. IV. O. de II. initio.

*Pindarum quisquis studet æmulari,*
*Iule, ceratis ope Dædalea*
*Nititur pennis, vitreo daturus*
*Nomina Ponto.*

L'Abbé *Gédoyn* dit (35) à l'occasion de ces Fables, & des descriptions dont on vient de voir quelques traits, „ qu'en „ dépit de quelques Modernes, la Fable, la Fiction, & „ tout ce qui est du ressort de l'Imagination, sera toujours „ l'ame de la Poësie. Le prétendu Esprit Philosophique, „ dont quelques-uns s'applaudissent tant aujourd'hui, a „ beau rejetter ces ornemens, ils seront toujours précieux „ aux grands Poëtes; & ceux qui veulent qu'en Vers la „ Raison parle à la Raison, montrent par-là même qu'ils „ n'ont ni le goût ni le talent de la vraie Poësie." Toute fière qu'est cette décision, elle n'a pas effrayé Mr. l'Abbé *Pluche*, qui piqué & affligé de l'abus qu'on fait de la Mythologie, s'est déclaré d'un sentiment opposé à celui du savant Académicien. „ Ces Contes, *dit-il* (36), bien loin „ d'être, comme on le dit, une source de beautés, de sublime, & de grandeur, sont une vraie source de petitesse „ & d'ennuis, pour toute personne qui pense & aime le „ vrai. On est las de monter sur le Pinde, & d'entendre „ les Chansons de Clio, ou les leçons de la vieille Terpsicore . . . . . Quelle idée nos Beaux-Esprits nous donnent-ils d'eux, en nous inondant de vers où l'on cherche „ à nous attendrir par les allarmes d'Amymone? . . . . „ . . . . . . La Poësie peut peindre ce qui lui plait; & „ pourquoi auroit-elle recours à des images fabuleuses, „ quand elle peut montrer avec netteté, avec grace, avec „ une énergie merveilleuse, les choses les plus spirituelles, comme sont nos Jugemens, nos Sentimens, la Vérité, les Vertus & les Vices?" D'ailleurs, l'imagination ne trouve-t-elle pas dans la Nature, & dans la multitude infinie de Créatures que l'Univers offre à nos regards, un fonds inépuisable d'images aussi belles que naturelles, d'ornemens qui, selon moi, pourroient valoir ceux qu'on emprunte de la Fable? Sans faire régner dans la Poësie une sécheresse Philosophique, on pourroit y faire dominer davantage le vrai. Ou seroit-ce que les graces sont attachées à la fiction? c'est ce qu'on auroit beaucoup de peine à me persuader. Oserois-je le dire? il entre beaucoup d'habitude dans ce goût des Fables. On y a été formé dès l'enfance; tous les Auteurs qu'on a lus, qu'on lit, en sont tissus: est-il étonnant qu'on les regarde comme un ornement essentiel dans la Poësie? Mais tant d'excellentes Piéces de nos Poëtes, qui roulent sur les mœurs, & dans lesquelles la Mythologie n'entre pour rien, en sont-elles moins bonnes, moins poëtiques? Si l'on veut se donner la peine de lire avec soin les Ouvrages de nos meilleurs Poëtes, j'ose dire qu'on remarquera qu'il n'y a pas moins de beauté dans les morceaux où la Mythologie n'entre point, que dans ceux où elle régne. Je n'ai ni le tems, ni le goût assez délicat, pour entreprendre de faire un pareil examen: mais si un homme tel que Mr. l'Abbé Pluche vouloit s'en donner la peine, je ne doute pas qu'il ne mît son sentiment au-dessus de toute contradiction. En attendant, j'acquiesce volontiers au renvoi qu'il fait de la question à Messieurs de l'Académie des Belles-Lettres. „ C'est „ à eux seuls, *dit-il* (37), qu'il appartient de prononcer „ avec succès, s'il faut entiérement bannir de nos compositions l'usage des noms fabuleux; ou de nous apprendre „ jusqu'où & avec quelles précautions on les peut encore „ supporter."

(35) Mém. de l'Acad. des Inscript. Tom. XIII. p. 226.
(36) Histoire du Ciel T. II. p. 425. La Haye 1740.
(37) Idem ibid. p. 411.

[*H*] *Minos aiant accepté l'Hospitalité que Cocalus lui fit offrir, en lui promettant de le satisfaire, il lui en coûta la vie.*] Pausanias attribue (38) la mort de Minos aux filles de Cocalus, qui *conçurent tant d'estime pour lui, & furent si charmées de la beauté de ses Ouvrages, que pour conserver cet excellent homme, elles firent la mort de Minos.* Eusébe dans sa Chronique a suivi Pausanias, & plusieurs autres Auteurs conviennent que ce furent les filles de Cocalus qui firent perdre la vie à Minos pour l'amour de Dédale. C'est ce que dit Conon, qui avoit fait un Recueil d'Histoires, dont Photius nous a conservé des Extraits (39): Μίνως, υἱὸς Διὸς καὶ Εὐρώπης, ὁ βασιλεύων Κρήτης, κατὰ ζήτησιν Δαιδάλου στόλῳ πλεύσας εἰς Σικανίαν (αὕτη δ' ἐστὶν ἡ νῦν Σικελία) ὑπὸ τῶν Κωκάλου θυγατέρων (ἐβασίλευε δὲ οὗτος Σικελῶν) ἀναιρεῖται. *Minos Fils de Jupiter & d'Europe, Roi de Crète, cherchant Dédale, vint avec une Flotte en Sicanie (qu'on appelle aujourd'hui Sicile), où les filles de Cocalus Roi du Pays le firent périr.* Hyginus (40) ajoute, que lorsque Cocalus eut promis à Minos de lui livrer Dédale, cet habile homme implora la protection des Princesses, qui pour le sauver, firent perdre la vie au Roi de Crète: *Cui cum Cocalus promisisset, & Dædalus rescisset, ab regis filiabus auxilium petiit. Illæ Minoëm occiderunt.* Diodore de Sicile semble attribuer la mort de Minos à Cocalus lui-même: peut-être l'accusa-t-on d'avoir fait agir ses filles. Quoi qu'il en soit, voici ce que dit Diodore (41): *Cocalus l'engagea* (Minos) *à se baigner, & le fit tenir si longtems dans le bain, qu'il y étouffa de chaleur. Cocalus rendit son Corps à ses Soldats, en leur disant, qu'il étoit mort pour être tombé malheureusement dans un bain d'eau chaude.* La manière dont les filles de Cocalus le firent mourir, est rapportée à peu près par d'autres Auteurs, comme Diodore le dit ici. Le Scholiaste de Pindare (42) & Tzetzès (43) disent, l'un, qu'on lui jetta de l'eau chaude sur le corps; & l'autre, qu'après l'avoir échauffé, on lui fit prendre tout d'un coup du froid. L'Auteur de l'*Histoire des Femmes galantes de l'Antiquité* a raconté cet événement d'une manière qui réunit les divers récits des Historiens (44). „ Cocale étoit „ résolu de rendre Dédale, & il eût facilement obtenu la „ paix à cette condition. Ses filles, enchantées de l'habileté de Dédale, demandérent grace pour un si célébre Ouvrier. On employa donc la ruse, ou plutôt la „ trahison: on demanda une entrevue à Minos, pour arrêter les articles du Traité: il y prêta trop facilement „ les mains, & il se vint mettre inconsidérément au pouvoir de son ennemi. Cocale lui fit rendre de grands „ honneurs. Après une Conférence, dans laquelle il n'y „ eut rien de conclu, Cocale invita Minos à prendre le „ bain: il y consentit encore avec trop de légéreté: on „ le conduisit dans les Etuves du Roi, où il fut étouffé „ par l'ordre de Cocale; quelques-uns ont dit, que ce fut „ même par les filles du Roi."

(38) Liv. VII. ch. 4.
(39) Phot. Bibl. Cod. 186. Conon Narrat. 25.
(40) Fab. XLIV.
(41) Liv. IV. num. 31.
(42) Ad Nem. Od. IV apud Meursium in Creta, Lib. III. cap. 1.
(43) Var. Hist. Chil. I. cap. 19. apud eund. ibid.
(44) Hist. des Femm. galant. de l'Antiq. Tom. II. p. 64. Edit. d'Amst. 1726.

[*I*] *Un Auteur de notre tems prétend que tout ce que nous avons rapporté, d'après les Anciens, sur le sujet de Dédale, n'a aucun fondement réel, & doit être mis au rang des Fables.*] C'est Mr. l'Abbé Pluche, qui dans son *Histoire du Ciel* met Dédale & Icare au rang des personnages, auxquels l'Ecriture Symbolique des Egyptiens, mal entendue, a donné l'existence. Après avoir rappellé les progrès que la Sta-

lui dont nous venons de parler; un DEDALE Sicyonien, qui a enrichi la Grèce de bon nombre de Statues; & un DEDALE de Bithynie, dont parle Arrien, & qui étoit connu par une Statue de Jupiter *Stratius*. Les Grecs ont souvent confondu l'un avec l'autre, ou par ignorance, ou plutôt par envie de donner plus de prix à leurs Monumens, en les faisant plus anciens qu'ils n'étoient; & Pausanias lui-même est tombé quelquefois dans cette méprise. Pour n'y être pas trompé, il faut se souvenir que l'ancien Dédale vivoit du tems d'Hercule, de Thésée & d'Oedipe, quelque trente ou quarante

Statuaire a commencé à faire sous Dédale, l'ingénieux Auteur continue en ces termes (45): „ Malheureusement, & „ l'Histoire, & les Statues qui ont les pieds collés, de„ viennent la preuve de l'origine que je donne à Dédale. „ Le Compas & l'Equerre, dont on le fait Inventeur, ne „ sont que le Compas & la fausse Equerre qu'on mettoit „ à la main d'Anubis ou d'Horus, pour avertir les La„ boureurs quand les vents avôient été bons au lever de „ la Canicule, de se tenir prêts à mesurer leurs terres, à „ prendre des Angles pour les reconnoître, & à semer, „ aussi tôt l'Arpentage fini. On le fit ainsi l'Inventeur des „ Instrumens Symboliques, qu'on lui voyoit en main. Les „ Statues, dont les mains & les pieds sont souvent em„ maillotés . . . . . ne sont que les Statues d'Osiris, d'I„ sis, & d'Horus, telles qu'on les montroit au Peuple dans „ le tems du débordement. Alors il n'y avoit rien à faire. „ Notre Horus immobile & sans pieds étoit l'enseigne na„ turelle de l'inaction où l'on demeuroit en Egypte, de„ puis le lever d'Anubis, jusqu'au tems de l'Arpentage. „ Et cette inaction devoit être la même le reste de l'an„ née, si la crue des eaux n'étoit pas venue à *une hauteur* „ *suffisante*. Mais après le vol de *Dédale* (46), c'est-à-dire, „ après qu'Anubis par le souffle des Vents Etésiens, con„ tinués un bon nombre de jours, avoit procuré une *pro*„ *fondeur d'eau convenable*, on présentoit les Statues d'Isis „ & d'Horus sous une forme plus dégagée. Le Laboureur „ retrouvoit ses yeux, ses pieds, & ses bras. Voilà donc „ l'origine de notre admirable Statuaire." Cette Explication est ingénieuse, en supposant la vérité de l'Hypothèse générale de Mr. l'Abbé Pluche; les rapports sont heureusement trouvés: mais cela suffit-il pour détruire des faits historiques? Qu'on retranche de l'Histoire de Dédale ce qu'il y a de fabuleux, à la bonne heure; les Auteurs anciens nous en donnent l'exemple; Diodore de Sicile, Pausanias l'ont fait, & ont distingué la fable de l'Histoire. Mais une explication ingénieuse, vraisemblable si vous voulez, doit-elle tout d'un coup anéantir tout ce que l'Histoire nous apprend sur ce sujet? Quoi! tant d'Ouvrages de la main de Dédale, tant de Statues antiques, monumens de son existence, qui subsistoient, que Diodore de Sicile, que Pausanias disent avoir vus, tout cela ne prouve rien? Sur ce pied-là, il n'y a guères de faits qu'on ne puisse allégoriser. Il me semble que pour combattre des faits, il faut opposer des faits, & non des jeux d'imagination.

(45) *Hist. du Ciel* T. I. p. 205. &c. Edit. de la Haye 1740.

(46) L'Auteur dit qu'on donnoit ce nom, qui signifie *hauteur suffisante* selon lui, à Anubis, quand il se montroit avec de grandes ailes d'Epervier.

A cette occasion, je ferai quelques réflexions sur le Système de Mr. l'Abbé Pluche. On ne peut disconvenir qu'il n'ait un côté éblouissant, qu'il ne soit proposé avec toutes les graces qui peuvent prévenir avantageusement. L'Auteur invente, arrange, explique ingénieusement; mais ce qu'il invente & arrange, est-il vrai? ses Explications ont-elles un fondement solide? Voici quelques doutes, qu'on peut avec justice former là-dessus.

I. Il s'agit d'assigner l'origine de l'Idolatrie; c'est-là une matière de fait: il faut remonter jusques aux prémiers siècles, fouiller dans les monumens historiques, appuyer ce qu'on avance sur des témoignages authentiques de l'Antiquité. Mais où sont les garans de Mr. l'Abbé Pluche? Il n'en a, à ce qu'il semble, d'autre que son Esprit; il ne cite aucun Historien pour appuyer ce qu'il avance. Tout le fondement de son Système, est un passage de Macrobe, qui parle de deux Signes du Zodiaque. Selon lui, ils n'ont reçu les noms qu'ils portent, que pour désigner par un mot, ou par un rapport de ressemblance, ce qui se passe alors dans la Nature. Accordons à notre Auteur, qu'on peut présumer de-là, qu'on a imposé aux autres Signes du Zodiaque des noms de la même espèce; c'est tout ce qu'il peut demander. Mais par quelle Logique s'ensuivra-t-il, que tout le reste de son Système est fondé? Pour cela il faut, à bien des égards, démentir les Historiens les plus graves, il faut adopter des explications qui n'ont en leur faveur qu'une certaine convenance de rapports.

II. Tout le détail que Mr. l'Abbé Pluche nous donne de l'Ecriture Symbolique des Egyptiens, est *deviné* (47); l'Auteur en convient. On ne peut disconvenir qu'il ne devine avec beaucoup d'esprit; mais il devine pourtant: & cela suffit-il dans une matière de fait? ne faudroit-il pas d'autres preuves? Il a fallu certainement bien du tems pour inventer tous ces Symboles, pour les combiner de tant de différentes manières, pour assortir tant d'attributs, pour les varier. Si l'on veut y penser, on ne trouvera pas la chose aussi simple & aussi aisée que l'Auteur le suppose. Cette Ecriture doit avoir été bien longtems en usage, connue & entendue de tout le monde. Cependant, pas un monument qui nous ait conservé la moindre trace de ce sens primitif, qui puisse nous le faire soupçonner: il a fallu qu'au bout de tant de siècles, Mr. Pluche vînt au monde pour deviner cette Enigme: cela paroit assez difficile à concevoir.

(47) Voyez *Hist. du Ciel* Tom. I. p. 45.

III. J'ajouterai ici une difficulté, qu'un de nos Journalistes (48) a proposée, & qui me paroit digne d'attention. Il ne suffit pas de montrer, qu'effectivement les Egyptiens ont eu une Ecriture Symbolique, & qu'ils ont employé les Caractères qu'on décrit, dans le but qu'on leur attribue. Il ne suffit pas de faire voir, que ces Symboles étoient des peintures des Dieux qu'ils adoroient. Il ne suffit pas de développer au long les rapports qu'il y a entre les noms de ces Figures, entre ces Symboles eux-mêmes, & les objets du Culte des Egyptiens. Mais il faut prouver que l'Ecriture Symbolique, avec tous les détails qu'on y a remarqué, a précédé la naissance de l'Idolatrie, & que les Egyptiens ont métamorphosé ces Figures en Etres reéls, auxquels ils ont attribué les Perfections divines. Or c'est ce qu'on ne sauroit prouver, à moins qu'on n'en donne des témoignages clairs, tirés d'Auteurs approuvés, & reconnus pour véridiques. Mais ici, c'est tout le contraire: bien loin d'avoir aucun témoignage ancien à alléguer, on se fait honneur de l'invention du Système, malgré le silence & l'opposition des Anciens.

(48) *Nouv. Biblioth.* Nov. 1739. p. 196. 191.

IV. Le même Auteur a fort bien remarqué (49), que le Système de Mr. Pluche ne peut s'accorder avec l'Histoire & la Chronologie. La manière dont il fait ses calculs, est certainement la plus avantageuse au nouveau Système: je le suivrai pour l'essentiel; cependant je ferai quelques changemens, qui rendront la preuve plus forte encore. Mr. Pluche croit que *Cham* s'est établi en Egypte avec sa famille: je ne contesterai pas là-dessus. Il s'agit du tems qu'il y est venu; notre Auteur ne le détermine point: il semble pourtant insinuer (50) que ce fut quelque tems après la Confusion des Langues: *Transportons-nous en Egypte*, dit-il, *plaçons-nous dans les tems voisins de la Confusion des Langues*. Cette Confusion arriva du tems de Peleg fils de Heber (51), qui nâquit l'an du Monde 1757 (52): & il n'est pas sûr que ce fut la prémière année de sa vie, que les hommes se dispersérent. Supposons-le, pour favoriser le nouveau Système: il fallut certainement quelque tems à Cham & à sa famille, pour arriver en Egypte; les chemins n'étoient pas faciles, & il est naturel de supposer que ces Voyageurs essayérent d'autres établissemens, avant que d'arriver en Egypte. Seroit-ce trop, que de donner douze ou quinze ans à cela? Cham sera arrivé en Egypte en 1769, ou 1772: cette dernière date est celle que Mr. Shuckford (53) assigne à l'établissement de Mizraïm en Egypte, où il ne fait pas aller Cham. Mais n'importe. Il fallut plusieurs années pour connoître la nature du Terroir & du Climat, bien des tentatives inutiles; Mr. Pluche en fait lui-même la description (54): mettons, avec le Journaliste, huit années pour faire des découvertes & pour s'assurer de leur justesse. La Colonie aura commencé à être sur un pied sûr en 1777 ou 1780. Quand on eut quelque connoissance certaine du Labourage, on chercha le moyen d'en instruire le Peuple; on inventa l'Ecriture Symbolique, qui ne put naturellement se perfectionner que lentement, sur-tout avec tous les détails que Mr. Pluche nous fournit: donnons à cela le reste du dix-huitième Siècle. Cette Ecriture devenue générale, & appliquée à tout, commença à embarrasser par la multitude de figures qu'il falloit multiplier ou varier, comme les objets, & même comme les jugemens que l'esprit porte de ces objets (55). Il se trouva en Egypte ou ailleurs un Génie heureux, qui inventa l'Ecriture courante. Mr. Pluche ne fixe le tems de cette invention, que d'une manière vague; il dit que ce fut non seulement avant le tems de Cadmus, mais avant le siècle de Job & de Moïse. Ce dernier est né l'an du Monde 2433: plaçons l'invention de l'Ecriture courante deux siècles avant lui, donnons-en trois: ce sera vers l'an 2133. Cette Ecriture fit une fortune rapide; ne comptons, avec le Journaliste, que trente ans pour en rendre l'usage universel en Egypte; nous tombons à l'année 2163. L'Ecriture Symbolique continua pourtant à être mise en œuvre dans les Fêtes, sur les Tombeaux, & sur les Monumens publics. Elle devint l'Ecriture des Savans & des Prêtres. Elle se conserva dans quelques Ecoles, & encore plus dans le Culte extérieur de la Religion (56). Il fallut donc bien du tems, pour faire perdre entiérement le sens primitif de l'Ecriture Symbolique, qui avoit subsisté pendant si longtems, & qui avoit une liaison si intime avec les besoins de la Société, dans sa prémière institution. Sera-ce demander trop pour établir cet oubli parfait, qu'un Siécle, comme le fait le Journaliste? Nous voilà à l'an 2263. Les erreurs des Egyptiens passérent aux autres Peuples: mais il fallut du tems encore: soyons généreux, & ne demandons que le reste du Siécle; l'Idolatrie aura été répandue vers l'an 2300. Dans tout ce calcul, nous avons tablé sur le peu d'Epoques que Mr. l'Abbé Pluche semble indiquer lui-même. Voyons ce que nous en pouvons conclurre. Les Ancêtres d'Abraham demeuroient dans la Chaldée, & du tems de Taré père d'Abraham, l'Idolatrie y étoit déja établie; Taré nâquit l'an 1878 (57), & il quitta ce Pays âgé de deux cens ans, l'an 2078. Voilà donc l'Idolatrie établie dans la Chaldée plus de deux siècles avant sa naissance en Egypte, & même avant qu'on eût pensé à abandonner l'usage de l'Ecriture Symbolique. Ce n'est donc pas l'abus de cette Ecriture, mal entendue, qui a été la prémière source de l'Idolatrie.

(49) Ibid. p. 199. & suiv.

(50) *Hist. du Ciel* T. I. p. 29. 30.

(51) Genèse. X. 25.

(52) Genèse. XI. Voy. la Généalogie de Sem vs. 10-16.

(53) *Hist. du Monde S. & Prof.* T. I. p. 201.

(54) *Hist. du Ciel* T. I. p. 11 & suiv.

(55) Ibid. p. 137.

(56) Ibid. p. 140. 141.

(57) Voy. la Généalogie de Sem, Gen. XI.

(q) Mém. de l'Acad. des Inscript.

te ans avant la Guerre de Troye (q). Je dirai un mot sur l'Article de DEDALE dans Moréri [K]. Tom. XIII. p. 190. 191.

[K] *Je dirai un mot sur l'Article de Dédale dans Moréri.*] J'y ai remarqué plus d'une faute grossière, en quatre lignes. *Dédale*, dit-on, *trouva un asyle près de Cocalus Roi de Sicile, chez lequel il se retira; mais quelque tems après, ce Prince le fit suffoquer dans les Etuves, craignant que Minos, qui lui demandoit avec empressement ce fugitif, ne portât la guerre dans ses Etats.* Il est aisé de voir qu'on a tout brouillé. I. Il est faux que Cocalus ait fait suffoquer Dédale, aucun Historien ne dit rien de pareil. II. Il est faux que la crainte de la Guerre ait obligé Cocalus à cette action; puisqu'au contraire, Minos avoit fait descente en Sicile, & y avoit poursuivi Dédale: & que c'est pour sauver la vie à cet habile Ouvrier, que Cocalus fit périr Minos, comme nous l'avons rapporté dans la Remarq. [H].

* Cet Article nous a été communiqué.

(a) Diog. Laert. L. V.

(b) Cic. de Offic. Lib. I. c. I. De Legg. Lib. III. c. 6.

(c) Diod. Sic. Lib. XVIII.

(d) Ibid.

(e) Ibid. Plin. Lib. XXXIV. c. 6. Strab. Lib. IX. p. 610.

(f) Elien Lib. III. c. 17.

☞ * DEMETRIUS DE PHALERE, ainsi nommé de Phalère, Bourg ou petite Ville de l'Attique, étoit de fort basse extraction [A]. La bassesse de sa naissance ne l'empêcha pas de parvenir en peu de tems au faîte des Dignités dans sa Patrie. Il fut Disciple & Ami intime de Théophraste (a), & c'est le prémier des Grecs, qui ait cultivé en même tems la Philosophie & l'Eloquence (b). On ne sait rien de sa jeunesse, ni par quels moyens il parvint à acquérir de si bonne heure tant de pouvoir dans sa Patrie; mais il étoit déja en grande considération entre les Orateurs qui gouvernoient Athènes, lorsqu'Antipater se rendit maitre de cette Ville, la troisième année de la CXIV. Olympiade. Il fut obligé de s'enfuir, aussi-bien qu'Imerée son frère, qu'Antipater fit mourir [B]. Démétrius fut si bien s'insinuer dans l'esprit de Nicanor, & par son moyen dans celui de Cassander fils d'Antipater, que ce Prince, après s'être emparé d'Athènes, & le Peuple lui aiant permis de nommer tel des Citoyens qu'il voudroit pour les gouverner, il nomma Démétrius de Phalère (c); ce fut l'an 3. de la CXV. Olympiade. Il s'est acquis beaucoup de réputation dans ce poste; il gouverna avec beaucoup de sagesse & de moderation, & a mérité de grands éloges de la plupart des Historiens [C]. Il fut enfin obligé de céder à l'envie de ses Concitoyens, & de subir le sort qu'avoient eu presque tous ceux qui s'étoient distingués dans le Gouvernement d'Athènes. Démétrius Poliorcète s'étant emparé de cette Ville, il ne crut pas pouvoir y rester en sureté, & se retira auprès de Ptolomée en Egypte; ce fut la 2. année de la CXVIII. Olympiade, après avoir gouverné Athènes pendant dix ans, selon Diogène Laërce (d). Le Peuple abbattit avec fureur les trois cens soixante Statues qu'il avoit dressées à son honneur (e). Ptolomée le reçut fort bien, & se servit beaucoup de ses conseils (f) pour affermir sa nouvelle Domination, & la rendre agréable à ses Peuples nouvellement conquis. Il y en a qui veulent que ce soit Démétrius, qui par ses conseils, ait donné lieu à l'établissement de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie; mais cela n'est pas sans difficulté [D]. Après la mort de Ptolomée Soter,

(1) Lib. V. §. 75.

(2) Lib. XII. c. 43.

[A] *Il étoit de fort basse extraction.*] Οὐκ εὐγενὴς ὤν, dit Diogène Laërce (1), qui ajoute, que Phavorin écrivoit, qu'il avoit été Esclave dans la maison de Conon, famille illustre & considérable à Athènes. C'est ce qui est confirmé par Elien, qui dit (2): Δημήτριον δὲ τὸν Φαληρέα οἰκότριβα γενέσθαι λέγουσιν ἐκ τῆς οἰκίας Τιμοθέου καὶ Κόνωνος. *On dit que Démétrius de Phalère étoit Esclave de la maison de Timothée & de Conon.* Périzonius voudroit qu'on lût οἰκότριβος, au-lieu d'οἰκότριβα: desorte que lui-même n'eût pas été Esclave, mais son père Phanostrate; car οἰκότριψ signifie un Esclave né dans la maison, fils d'un Esclave. Il ne faut pas être surpris que Démétrius, avec les talens qu'il avoit, ait surmonté les obstacles que sa basse extraction mettoit à sa fortune, puisque nous voyons qu'Elien dit au même endroit, qu'on ne peut nommer les péres d'Hyperbole, de Cléophon, ni de Démade, bien qu'ils aient longtems gouverné le Peuple d'Athènes.

(3) Plutarch. in Demosthene p. 859. B.

(4) Athénée Lib. XII. p. 536. E. Casaub. Animadv. Lib. XII. c. 11.

[B] *Himerée son frère, qu'Antipater fit mourir.*] Himérée s'étoit sauvé à Egine (3), avec l'Orateur Hypérides & Aristonicus, & ils s'étoient réfugiés dans le Temple d'Ajax, comme dans un Asyle sacré. Ils en furent retirés de force, & envoyés à Antipater, qui les fit mourir. Démétrius fut si sensible à la mort de son frère, & rendit de si grands honneurs à sa mémoire, que cela fit soupçonner qu'il l'honoroit d'un Culte divin (4). Soit que ce soupçon fût fondé, ou que ce fût un prétexte pour lui ôter toute espérance de retour à Athènes, Antipater le fit condamner comme impie par le Peuple, qui étoit fort jaloux sur l'article de la Religion.

(5) Strabo Lib. IX. p. 609. C.

(6) Lib. III. c. 17.

(7) Ibid. §. 76.

(8) In Demetrio p. 892. D.

[C] *A mérité de grands éloges de la plupart des Historiens.*] Strabon (5) assure que bien des gens croyoient, que la République d'Athènes n'avoit jamais été plus heureuse & plus sagement gouvernée, que sous le régne de Cassandre, qui avoit donné la principale autorité à Athènes à Démétrius de Phalère, qui bien loin d'abolir le Gouvernement Populaire, lui avoit fait prendre de nouvelles forces. Elien dit aussi, qu'il gouverna les Athéniens avec beaucoup de gloire. Ἀθηναίων ἐπιφανέστατα ἐπολιτεύσατο (6). C'est aussi le témoignage que lui rendent Diodore de Sicile à la fin du dix-huitième Livre de son Histoire, & Diogène Laërce (7). Plutarque (8), en rapportant la prise d'Athènes par Démétrius Poliorcète, ajoute que ce Prince, voyant que Démétrius le Phalérien craignoit l'inconstance du Peuple d'Athènes, & souhaitoit de se retirer, il eut tant d'égard pour sa dignité & sa vertu, qu'il lui donna une escorte, pour le conduire en toute sureté à Thèbes, d'où il se retira ensuite en Egypte. Je serois trop long, si je rapportois tous les éloges que Cicéron lui donne en une infinité d'endroits, pour avoir gouverné Athènes avec beaucoup de sagesse (9), & y avoir établi de très bonnes Loix. On peut voir aussi que tous ces Auteurs ajoutent, qu'il ne s'attira point ce revers de fortune par sa faute, ou pour avoir abusé de sa puissance: mais que ce fut une suite de l'inconstance naturelle des Athéniens, qui ne pouvoient ni se gouverner eux-mêmes, ni souffrir d'être gouvernés.

(9) Vid. L. II. de Offic. c. 17. De Legg. c. 25. 26. Lib. III. c. 6. De Fin. L. V. c. 19. Pausan. in Atticis p. 22.

(10) Hist. LXXII. Interpr.

(11) Antiq. Judaic. L. XII. c. 2. & contra Ap. L. II. c. 2.

(12) Dissert. super Hist. Aristea.

(13) Ad Eusebii Chronic. p. 132. & seqq.

[D] *Il y en a qui croyent qu'il a donné lieu à l'établissement de la Bibliothèque d'Alexandrie, ce qui n'est pas sans difficulté.*] C'est principalement sur la foi d'Aristée (10), qu'on fonde ce qu'on en dit: car on n'en trouve aucune trace dans les Auteurs anciens, excepté cet Aristée, & Joseph (11), qui ont été suivis aveuglément par plusieurs Péres de l'Eglise, & quantité de Modernes, qui ont fait de vains efforts pour applanir les difficultés qui s'opposent à ce sentiment. Mais Mr. van Dale (12), & avant lui Scaliger (13), ont prouvé d'une manière si forte, que ce prétendu Aristée étoit un fourbe, Juif en effet, mais qui avoit revêtu le personnage d'un Païen pour donner plus de poids à ses mensonges, que je ne vois pas qu'on en puisse douter. D'ailleurs ce Livre porte tant de caractères de fausseté, qu'il me semble qu'une simple lecture suffiroit pour desabuser les plus crédules. Quand il n'y auroit que ce qui concerne notre Démétrius, qu'il introduit comme Bibliothécaire de Ptolomée Philadelphe Roi d'Egypte, cela seul suffiroit pour décréditer son Livre. On sait que des raisons très fortes engageoient Ptolomée Philadelphe à ne point vouloir de bien à Démétrius (14). Celui-ci avoit employé tout le crédit qu'il avoit, pour engager Ptolomée Soter à ne point frustrer de sa succession, les enfans qu'il avoit d'un prémier lit. Ses conseils furent inutiles, & Ptolomée Philadelphe fut préféré à trois frères, ses ainés d'un autre lit. Après son avénement à la Couronne, il en fit mourir deux, qui tombérent entre ses mains; & on peut juger par-là, si Démétrius put être bien dans son esprit. Aussi fut-il relégué dans une Province d'Egypte, où le Roi le fit garder jusqu'à ce qu'il eût résolu ce qu'il en vouloit faire. Il y mourut quelque tems après.

(14) Diog. Laert. ibid. §. 78.

(15) Vossius de Hist. Graec. Lib. I. c. 12. Prideaux Hist. des Juifs T. III. p. 12. Grynae. Petit. ad Aelian. L. III. c. 17.

(16) Apophth. Regum p. 189. D.

On voit bien que ces faits sont incompatibles avec cette faveur, où Aristée & Joseph supposent qu'il étoit auprès de Philadelphe: aussi divers Savans (15) ont-ils recours, pour lever ces difficultés, à supposer que ce fut Ptolomée Soter qui commença à jetter les fondemens de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie, & qu'il suivit en cela l'idée que Démétrius lui en avoit fournie. Mais on ne peut alléguer, en faveur de cette opinion, qu'un seul petit passage de Plutarque, où il n'est en aucune façon parlé de la fameuse Bibliothèque; mais où Démétrius conseille simplement à Ptolomée d'acquérir des Livres qui traitoient du Gouvernement, & de les lire: qu'il y trouveroit des vérités que ses Amis n'osoient lui dire (16). Δημήτριος ὁ Φαληρεὺς Πτολεμαίῳ τῷ βασιλεῖ παρῄνει τὰ περὶ βασιλείας καὶ ἡγεμονίας βιβλία κτᾶσθαι καὶ ἀναγινώσκειν. ἃ γὰρ οἱ φίλοι τοῖς βασιλεῦσιν οὐ θαρροῦσι παραινεῖν, ταῦτα ἐν τοῖς βιβλίοις γέγραπται. Peut-on regarder un conseil aussi simple & aussi naturel, comme une preuve que Démétrius a été le fondateur de la Bibliothèque d'Alexandrie, & l'opposer à la preuve du contraire, tirée du silence unanime de tout ce qui nous reste d'anciens monumens? Rien n'est plus célèbre dans les anciens Ecrivains, que cette fameuse Bibliothèque d'Alexandrie; & pourra-t-on leur refuser créance sur le tems auquel elle a été fondée, pour l'accorder à un Auteur aussi fabuleux & aussi ignorant que le prétendu Aristée, ou à Joseph, ou à d'autres, qui ont copié Aristée, ou suivi d'autres contes aussi impertinens que ceux qu'il débite? Quand même le récit d'Aristée seroit revêtu de toutes les couleurs de la vraisemblance, & ne contrediroit point des faits attestés authentiquement, j'aurois de la peine à me persuader, que de tant d'Auteurs célèbres qui ont parlé avec éloge de notre Démétrius, il n'y en eût eu aucun qui eût fait mention d'une circonstance si remarquable. Tirons de tout ceci la conclusion la plus naturelle, qui est, que ce Conte a été forgé par un Juif, qui

vou-

ter, Ptolomée Philadelphe son Successeur, mécontent de Démétrius (g), le relégua dans une Province de l'Egypte, où il mourut quelque tems après, de la piquure d'un Aspic [E]. Démétrius étoit beau & bien fait, & sa conduite n'a pas toujours été également réglée [F]. Il est cependant sûr qu'on lui fait tort, & qu'on met sur son compte des excès de luxe & de débauche, qui sont de Démétrius Poliorcète [G]: la

(g) Voyez la Rem. D.

vouloit faire honneur à sa Nation: & que Joseph, & quelques Pères de l'Eglise, l'aiant reçu sans autre examen, on l'a reçu de même, & on s'est plus arrêté à compter les suffrages, qu'à les peser.

[E] *Il mourut de la piquure d'un Aspic.*] Diogène Laërce dit (17), que s'étant endormi par hazard, il fut piqué par un Aspic, & qu'il en mourut peu après. Ἐνταῦθα ἀθυμότερον διάγων, ὕπνῳ παρεθεὶς ὑπ' ἀσπίδος τὴν χεῖρα δηχθεὶς τὸν βίον μεθῆκεν. „ Il supporta cet exil avec beaucoup de „ chagrin, & s'étant endormi par hazard, il fut piqué à la „ main par un Aspic, & en mourut." Il n'y a rien, dans ces paroles de Diogène Laërce, qui mène à croire que sa mort ait été volontaire: au contraire, elle y paroît un pur effet du hazard. Cependant Cicéron semble insinuer qu'il mit fin volontairement à sa vie, en se faisant piquer par un Aspic, ou que ce fut par ordre du Roi d'Egypte qu'on le fit mourir de cette façon (18). *Demetrius, & ex Republica Atheniensium, quam optime digesserat, & ex doctrina nobilis & clarus, qui Phalereus vocitatus est, in eodem isto Ægypti regno, aspide ad corpus admota, vita privatus est.* Ce fut apparemment dans le Nôme, ou la Province de Busiride, qu'il finit ses jours, puisqu'il y fut enterré auprès de la Ville de Diospolis.

(17) Lib. V. §. 78.

(18) Orat. pro Rabir. Post. c. 9.

[F] *Il étoit beau & bien fait, & sa conduite n'a pas toujours été également réglée.*] Suidas témoigne qu'il étoit si beau, que par là il donna prise à la médisance; parce que dans sa jeunesse, quantité de jeunes-gens s'attachérent à lui, selon l'infame coutume de ces tems-là. Il ajoute qu'on lui avoit donné le nom de *Lampito*, Courtisane avec qui il avoit eu commerce, & le surnom de Χαριτοβλέφαρος, ou d'Homme aux beaux sourcils (19). Οὕτω δὲ ἦν σφόδρα εὐπρεπὴς, ὥστε καὶ διαβολὴν λαβεῖν ἔτι γέγονε ἐρώμενος αὐτὸς, καὶ προσηγορεύθη ἀπὸ τινὸς αὐτοῦ Λαμπιτὼ καὶ Χαριτοβλέφαρος. Ce que dit là Suidas, est confirmé par Diogène Laërce (20), qui dit à peu près la même chose, & par Athénée (21). Diogène Laërce ajoute, qu'il avoit aussi eu commerce avec *Lamie*, fameuse Courtisane, qui, dans un âge assez avancé, trouva encore l'art de se faire aimer avec passion par Démétrius Poliorcète: desorte que la conformité de nom auroit fort bien pu faire mettre cette avanture sur le compte du Phalérien, comme il n'est que trop arrivé. Toutes ces accusations ne portent que sur sa jeunesse; & la sagesse de son Gouvernement, & la régularité de ses mœurs depuis ce tems, montrent assez qu'il ne fit en cela que suivre l'exemple de la Jeunesse d'Athénes, généralement fort débordée.

(19) Suidas v. Demetrius.

(20) Ibid. §. 76.

(21) Lib. XIII. p. 593. F.

[G] *On met sur son compte des excès de luxe & de débauche, qui sont de Démétrius Poliorcète.*] Celui qui a principalement donné lieu à charger Démétrius de Phalère de tant de vices, est Athénée, qui a embrouillé ce qui regardoit les deux Démétrius, & a mis sur le compte du nôtre, ce qui regardoit le Poliorcète. Quoique le passage soit long, je le rapporte en entier, afin de pouvoir marquer plus exactement ce qui regarde Démétrius Poliorcète, & ce qui regarde réellement le nôtre (22). Δημήτριος δὲ ὁ Φαληρεὺς, ὥς φησι Δοῦρις ἐν τῇ ἑκκαιδεκάτῃ τῶν ἱστοριῶν, χιλίων καὶ διακοσίων ταλάντων κατ' ἐνιαυτὸν κύριος γενόμενος, καὶ ἀπὸ τούτων βραχέα δαπανῶν εἰς τοὺς στρατιώτας, καὶ τὴν τῆς πόλεως διοίκησιν, τὰ λοιπὰ πάντα διὰ τὴν ἔμφυτον ἀκρασίαν ἠφάνιζε, θοίνας καθ' ἑκάστην ἡμέραν λαμπρὰς ἐπιτελῶν, καὶ πλῆθος συνδειπνούντων ἔχων, καὶ ταῖς μὲν δαπάναις ταῖς εἰς τὰ δεῖπνα τοὺς Μακεδόνας ὑπερέβαλλε, τῇ δὲ καθαριότητι Κυπρίους καὶ Φοίνικας, μύρων τε ῥαινόμενα ἐπὶ τὴν γῆν· ἀνθινὰ δὲ τὰ πολλὰ τῶν ἐδαφῶν ἐν τοῖς ἀνδρῶσι κατεσκευάζετο διαπεποικιλμένα ὑπὸ δημιουργῶν. ἦσαν δὲ καὶ πρὸς γυναῖκας ὁμιλίαι σιωπώμεναι, καὶ νεανίσκων ἔρωτες νυκτερινοί. καὶ ὁ τοῖς ἄλλοις τιθέμενος θεσμοὺς Δημήτριος, ἀνομοθέτητον ἑαυτῷ τὸν βίον κατεσκεύαζεν. ἐπεμελεῖτο δὲ καὶ τῆς ὄψεως, καὶ τήν τε τρίχα τὴν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς ξανθιζόμενος, καὶ παιδέρωτι τὸ πρόσωπον ὑπαλειφόμενος, καὶ τοῖς ἄλλοις ἀλείμμασιν ἐγχρίων ἑαυτόν. ἐβούλετο γὰρ τὴν ὄψιν ἱλαρὸς καὶ τοῖς ἀπαντῶσιν ἡδὺς φαίνεσθαι. ἐν δὲ τῇ πομπῇ τῶν Διονυσίων, ἣν ἔπεμπεν ἄρχων γενόμενος, ᾖδεν χορὸς εἰς αὐτὸν ποιήματα Κασταρίωνος τοῦ Σολέως, ἐν οἷς ἡλιόμορφος προσηγορεύετο, ἐξόχως δ' εὐγενέτας ἡλιόμορφος ζαθέοις ἄρχων σε τιμαῖς γεραίρει. Καρύστιος δ' ὁ Περγαμηνὸς ἐν τρίτῳ ὑπομνημάτων, Δημήτριός φησιν, ὁ Φαληρεὺς Ἱμεραίου τοῦ ἀδελφοῦ ἀναιρεθέντος ὑπ' Ἀντιπάτρου, αὐτὸς μετὰ Νικάνορος διέτριβεν αἰτίαν ἔχων ὅτι τὰ ἐπιφάνια τοῦ ἀδελφοῦ θύει. Κασσάνδρῳ δὲ γενόμενος φίλος μέγα ἴσχυσε, καὶ κατ' ἀρχὰς μὲν ἦν αὐτῷ τὸ ἄριστον ἐξ ἀκροδρύων παντοδαπῶν ἐλαιῶν τε καὶ τυροῦ νησιωτικοῦ. ὡς δ' ἐπλούτησε, Μοσχίωνα τὸν ἄριστον τῶν τότε μαγείρων καὶ δειπνοποιῶν ἐκέκτητο. καὶ τοσαῦτα ἦν τὰ παρασκευαζόμενα, ὥστε γινομένων τῷ Μοσχίωνι τῶν λειψάνων, Μοσχίων ἐν ἔτεσι δυσὶ τρεῖς συνοικίας ἐκτήσατο, παῖδάς τ' ἐλευθέρους ὕβριζε, καὶ γυναῖκας τὰς τῶν ἐπιφανεστάτων. ἐζήλουν τε πάντες οἱ παῖδες τὸν ἐρώμενον αὐτοῦ Θεόγνιν, καὶ τοσοῦτον ἦν τὸ Δημητρίῳ πλησιάσαι, ὥστε μετ' ἄριστον αὐτοῦ περιπατοῦντος ὡς ἐπὶ τοὺς τρίποδας, συνῆλθον εἰς τὸν τόπον παῖδες κάλλιστοι ταῖς ἑξῆς ἡμέραις, ἵν' ὀφθεῖεν αὐτῷ. *Demetrius Phalereus, ut inquit Duris, Libro decimosexto Historiarum, cum annua mille ducentaque talenta consequeretur, atque ex illis parum in militum stipendia civitatisque administrationem impenderet, ut intemperans natura fuit, reliquum omne prodigebat, paratis quotidie splendidis epulis, convivantibus ad cœnam multis, sumptu ad eam præstabat Macedonibus, munditie superior Cypriis & Phœnicibus. Unguentis nam solum is conspergebat. Inviolatorum cœnaculis pavimentum, floribus prospectis, artificiose multis in locis erat variegatum, & tanquam picturatum. Cum mulieribus is clanculum noctu congrediebatur: adolescentum nocturnis fruebatur amoribus: & leges præscribebat Demetrius, aliorum vitam moderabatur, contra legum justa insolentissimam vitam sibi delegerat. Formæ curiosus, ut qui crinem capitis flavo colore tingeret, & faciem ebilneret acantho, unguentisque aliis fucaret, ut aspectu hilaris ac venustus videretur obviis. In Dionysiorum pompa, quam præsul ac prætor ducebat, in ipsum Chorus versus cantavit, Castorionis Solensis, in quibus nuncupabatur Soli facie similis, illustri admodum genere procreatus, ingenium mite sortitus, qui Prætor Bacchum divinis honoribus veneraretur. Carystius Pergamenus, Libro tertio Commentariorum, scribit, Demetrium Phalereum, Himeræo fratre ab Antipatro occiso, cum Nicanore degisse, eo prætextu, quod fratre occiso parentalia sacrificare diceret: cum autem se in Cassandri amicitiam insinuasset, plurimum apud eum potuisse, & initio quidem illi pro prandio fuisse omnifariis olivis & insulari caseo plena acetabula: ut vero ditatus est, Moschionem coquum ejus temporis optimum, & parandæ cœnæ peritissimum emisse: tantamque fuisse in quotidiano victu cibariorum copiam, ut cum Moschioni reliquias largitus fuisset, biennio Moschion villas tres emerit. Ingenuis quidem pueris ille vitium obtulit, matronas illustrissimas stupravit. Catamito ejus Theognidi invidebant omnes, tanquam amoris ejus rivales. Tanti porro fuit ad eum accedere, ut cum pransus ad tripodas spatiaretur, postea quam Magistratum iniit, formosissimi pueri sequentibus diebus eo convenirent, & spectandos se obtruderent.* Tout ce que dit ici Athénée, est un mélange dont il avoit chargé ses Recueils sous le mot *Demetrius*, & qu'il débite ici sans prendre garde qu'il embrouille ce qui regarde deux personnes fort différentes, Démétrius Poliorcète, & Démétrius de Phalère. La plus grande partie de ce passage, qu'Athénée nous avertit avoir tiré du seiziéme Livre des Histoires de Duris, concerne le Poliorcète; & c'est aussi sous son nom qu'Elien (23) rapporte les mêmes choses. Cependant deux savans Commentateurs (24) d'Elien veulent, sur l'autorité d'Athénée, qu'on rapporte à Démétrius de Phalère tous ces vices & ces excès prodigieux. Il eût fallu qu'ils eussent appuyé leur sentiment de bonnes raisons; car dans tout ce passage, je ne vois rien qui ne convienne parfaitement au Poliorcète, tel que Plutarque & d'autres Auteurs nous le dépeignent; au-lieu qu'il dément tout ce que l'Antiquité nous dit de Démétrius de Phalère, dont le gouvernement a mérité les plus grands éloges (25). Je m'en vais donc examiner en détail chaque trait de ce portrait, & montrer qu'il n'y en a pas un qui ne convienne parfaitement à Démétrius Poliorcète; au-lieu qu'en les appliquant à Démétrius de Phalère, ils démentent les témoignages les plus formels en sa faveur.

(22) Athen. Lib. XII. p. 542.

(23) Ælian. L. IX. c. 9.

(24) Kuhnius & Perizonius.

(25) Voyez la Rem. C.

I. Athénée assigne à Démétrius de Phalère douze cens Talens de revenu. C'est cette somme qui fait croire à Kuhnius (26) que le Chapitre d'Elien, où cette somme est rapportée, ne peut regarder Démétrius Poliorcète, étant trop modique pour constituer le revenu d'un Roi si puissant. Cette raison aura peu de force, si nous considérons, premiérement, qu'Antigone, pére de Démétrius, vivoit encore; 2. que ce revenu fixe étoit assez considérable, si l'on pense que Démétrius savoit l'augmenter quand il vouloit par ses extorsions, comme on en verra un exemple ci-dessous (27): en 3. lieu, que ce revenu est beaucoup trop considérable pour Démétrius de Phalère, quand on supposeroit qu'il jouissoit de tout le revenu de la République d'Athénes. Il s'en falloit bien qu'il ne montât à cette somme, comme nous l'apprend Démosthène dans sa quatriéme Philippique (28). „ Il n'y a pas longtems, „ que les revenus de l'Etat n'excédoient pas cent trente „ Talens. La fortune, depuis, nous prodiguant ses fa„ veurs, a grossi considérablement les revenus publics, de„ sorte qu'au-lieu des 130 Talens d'autrefois, nous en a„ vous aujourd'hui quatre cens." Si donc douze cens Talens paroissent un revenu bien modique pour Démétrius Poliorcète, il paroît d'un autre côté que Démétrius de Phalère n'a jamais pu faire monter le sien à la moitié de cette somme.

(26) In V. Hist. L. IX. c. 9.

(27) Voyez Citat. 30.

(28) Trad. de Tourreil T. II. p. 189.

II. Il est dit dans ce passage, que de ces 1200 Talens, Démétrius n'en employoit que peu à l'entretien de son Armée. Καὶ ἀπὸ τούτων βραχέα δαπανῶν εἰς τοὺς στρατιώτας; ce qu'Elien répéte. Mais quelle Armée Démétrius de Phalère pouvoit-il avoir à entretenir, puisqu'il gouvernoit la Ville dans une entiére dépendance de Cassandre, qui entretenoit une Garnison de Macédoniens à Munychie (29), pour tenir les Athéniens en bride? On sait, au contraire, que Démétrius le Poliorcète entretenoit toujours une forte Armée, qu'il ne payoit apparemment que des sommes qu'il extorquoit aux Villes Grecques.

(29) Plutarch. in Demet. p. 892. D.

III. Le reste de cette somme étoit prodigué pour satisfaire son intempérance. Τὰ λοιπὰ πάντα διὰ τὴν ἔμφυτον ἀκρασίαν ἠφάνιζε. A qui cela peut-il mieux convenir, qu'à Démétrius Poliorcète? qui, selon Plutarque (30), n'épargnoit rien pour satisfaire ses passions, & qui aiant fait lever deux cens-cinquante Talens avec beaucoup de rigueur sur les Athéniens, fit donner cette somme à Lamie, &

(30) Ibid. p. 901. A.


aux

la conformité de noms a fait qu'on les a souvent confondus [*H*], & mis sur le compte de l'un, ce qui re-

aux autres Courtisanes qu'il avoit toujours autour de lui, pour leur savon; on diroit aujourd'hui *pour leurs Epingles*, ajoute Mr. Bayle (31). Un exemple pareil suffit pour constater, que ce que rapporte ici Athénée ne peut regarder que le Poliorcète.

(31) Art. LAMIE, Rem. G.

IV. Dans les festins qu'il faisoit tous les jours à un grand nombre de gens, avec profusion & magnificence, il surpassoit en dépense tous les Macédoniens, & en délicatesse les Cypriens & les Phéniciens. Cela convient encore parfaitement à un homme, que Plutarque nous peint comme le plus débauché de son tems, & qui, dès que les affaires lui donnoient quelque relâche, se plongeoit dans le vin, dans la bonne chère & dans la volupté (32). Ἥδιστος γὰρ ἦν συγγενέσθαι σχολάζοντι περὶ πότους καὶ τρυφὰς καὶ διαίτας ἁβροβιώτατος βασιλέων. C'est ainsi que Plutarque nous le représente par-tout, & entre autres dans ce festin que Lamie, cette fameuse Courtisane, lui donna aux dépens des Athéniens, aiant levé sur eux l'argent qu'elle y dépensa. Ce souper étoit si somptueux, que Lyncée de Samos en avoit donné la description dans un Ouvrage particulier (33): αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν ἡ Λάμια τῷ βασιλεῖ παρασκευάζουσα δεῖπνον, ἐρανολογήσασα πολλούς, καὶ τὸ δεῖπνον οὕτως ὑπῆρξε τῇ δόξῃ διὰ τὴν πολυτέλειαν, ὥστε ὑπὸ Λυγκέως τοῦ Σαμίου συγγεγράφθαι. διὸ καὶ τῶν κωμικῶν τις οὐ φαύλως τὴν Λάμιαν ἑλέπολιν ἀληθῶς προσεῖπε. Le luxe aussi employé dans ses festins, où il faisoit arroser le plancher de parfums, & y faisoit répandre des fleurs que des ouvriers rangeoient artistement, tout cela convient parfaitement au Poliorcète, que Plutarque nous représente par-tout comme l'homme le plus voluptueux de son tems.

(32) Ibid. p. 189. E.

(33) Ibid. p. 901. E.

V. Athénée lui reproche ses débauches, & c'est ici encore où on reconnoit Démétrius Poliorcète. Ἦσαν δὲ καὶ περὶ γυναῖκας ὁμιλίαι συνεχεῖς, καὶ νυκτερινοὶ ἔρωτες νεανίσκων. Cela le caractérise parfaitement, au lieu que jamais l'Antiquité n'a reproché rien de pareil à Démétrius de Phalère. Plutarque, dans la Vie de Démétrius Poliorcète, nous fournira bien des exemples, qui formeront une preuve certaine que cela ne peut regarder que ce Prince, qui ne s'est jamais piqué de chasteté, ni d'avoir le don de continence (34). Ἄλλως δὲ ὁ Δημήτριος εὐχερής τις ὢν περὶ γάμους, καὶ πολλὰς ἅμα συνὼν γυναιξὶ . . . . . . . . . (35) τοσαύτη μὲν οὖν τις ἦν ἡ τοῦ Δημητρίου τιμὴ πρός τε τὴν Φίλαν καὶ τὰς ἄλλας γαμετάς, ὥστε πολλαῖς μὲν ἀνέδην ἑταίραις, πολλαῖς δ' ἐλευθέραις συνεῖναι γυναιξί, καὶ μάλιστα δὴ περὶ τὸ ἡδονῆς τοῦτο κακῶς ἀκοῦσαι τῶν τότε βασιλέων. „ Mais il étoit ainsi „ prompt & aisé à faire nopces, tellement qu'il avoit toujours ensemble plusieurs femmes espousées . . . . . . . . . „ Mais tel étoit l'honneur que Démétrius portoit, tant à „ Philla qu'à ses autres femmes espousées, qu'il avoit toujours sans vergogne à l'entour de lui plusieurs Courtisanes & autres femmes mariées, desquelles il usoit: & „ fut blasmé, plus que nul autre Prince ou Roi de son „ tems, d'être sujet à ce vice & à cette volupté (36)." Ce passage fait voir qu'on ne fait point de tort à ce Prince, de lui appliquer ce que dit Athénée. Plutarque rapporte, qu'Antigone se contentoit de railler son fils sur ses débauches, & nous a conservé deux ou trois bons-mots qu'il dit à cette occasion (37). Je me contente de rapporter le passage, tel qu'Amyot l'a traduit (38). „ Et ne s'offençoit „ point son père, pour les insolences, superfluitez de despenses & yvrogneries qu'il faisoit ordinairement: car „ quand il y avoit paix, il estoit desordonné en tous ces „ vices là: & si tost comme il estoit sorti hors d'affaires, „ il s'abandonnoit dissoluëment & se laissoit aller à toutes „ sortes de voluptez: mais en tems de guerre, il estoit „ sobre & chaste, comme ceux qui le sont naturellement. „ Auquel propos on dit qu'un jour Lamia estant desja apertement Maitresse de lui, ainsi comme il retournoit „ des champs, il vint suivant sa coutume baiser son père: „ & Antigonus en se riant lui dit, Te semble-t-il point, „ mon fils, que tu baises Lamia? Une autre fois il fut „ plusieurs jours à boire & à yvrogner, sans aller voir son „ père: & puis pour s'excuser envers lui, il dit que c'estoit un rheume qui lui avoit fait garder la chambre & „ empesché de venir vers lui. Je l'avois bien oui dire, „ respondit Antigonus: mais estoit-il de Thasos, ou de „ Chios, ce rheume là? Et ce disoit-il, pource qu'il croist „ de très bon & délicieux vin en l'une & l'autre Isle. Une „ autre fois encore, il fit dire à son père qu'il se trouvoit „ mal. Antigonus y alla pour le voir, & en y allant il „ rencontra à la porte de son logis un très beau jeune garçon, puis entra en sa chambre, & s'asseant auprès de „ son lict, lui prit la main pour lui taster le pouls. Demetrius lui dit, que sa fievre s'en s'estoit n'aguères allée. C'est-mon, respondit Antigonus, je le viens de „ rencontrer tout à cette heure, comme il s'en alloit, ce „ jeune garçon." Je rapporte ces passages simplement en François, à cause de leur longueur. Ajoutons y encore le suivant, afin de faire encore mieux connoitre Démétrius Poliorcète. Les Athéniens (39) „ ordonnérent que le „ derrière du Temple de Minerve, qui s'appelloit *Parthénon*, comme qui droit, le Temple de la Vierge, lui seroit préparé & accoustré pour son logis & pour y faire „ sa résidence: & disoit-on que c'estoit la Déesse Minerve „ qui le recevoit & le logeoit chez elle: mais à la vérité, „ c'estoit un hoste trop peu chaste & pudique, pour penser qu'une Déesse Vierge prist à gré qu'il fust logé avec „ elle. . . . . . . . Et Demetrius, qui devoit avoir en „ révérence la Déesse Minerve, si non pour autre regard, „ à tout le moins comme sa sœur aisnée (car ainsi vouloit „ il qu'on l'appellast) contamina tout le Chasteau, dans „ lequel estoit ce saint Temple virginal, des vilenies qu'il „ commit, tant ès personnes des jeunes enfans d'honneste „ maison, que de jeunes femmes de la ville, tellement „ qu'il sembloit que le lieu fust le plus net & le plus sainct, „ lorsqu'il y paillardoit simplement avec ses Courtisanes „ publiques, Chrysis, Lamia, Demo & Anticyra. Il n'est „ ja besoin pour l'honneur de la Ville, de dire clairement „ & par le menu toutes les vilenies & meschancetez qui „ y furent commises. Mais la vertu & l'honnesteté de „ Democlés est digne de n'estre point passée ny ensevelie „ dans le silence." Plutarque raconte ensuite comment ce jeune garçon, plutôt que de se voir forcé à satisfaire la passion brutale de Démétrius, aima mieux se jetter dans une chaudière d'eau bouillante, où il étouffa. Tout cela fait bien voir, que pour peu qu'Athénée eût fait attention à ce qu'il transcrivoit de l'Historien Duris, il n'eût pas changé les noms des Personnages, & y eût aisément reconnu des traits, par lesquels il a lui-même caractérisé Démétrius Poliorcète. Il parle des amours de ce Prince avec Lamie, & d'une fille qu'il en eut (40). Δημήτριος δὲ ὁ Πολιορκητὴς οὐ διαμενῶς ἤρα Λαμίας τῆς αὐλητρίδος, ἐξ ἧς ἔσχε καὶ θυγατέρα Φίλαν. „ Démétrius Poliorcète aima avec passion Lamie la joueuse de flûte, „ dont il eut même une fille, nommée Phila." Et un peu plus bas: Ἤρα δὲ καὶ Λεαίνης, καὶ αὐτῆς ἐνδόξου Ἀττικῆς ὁ Δημήτριος, καὶ ἄλλων δὲ πλειόνων. „ Ce Prince eut aussi commerce avec Léena, fameuse Courtisane d'Athènes, & „ plusieurs autres." Nous avons vu ci-dessus (41) nommer par Plutarque, Chrysis, Démo, & Anticyre: desorte qu'on voit que ce Prince avoit un nombreux Serrail: mais cela ne lui suffisoit pas; il débauchoit encore quantité de femmes de qualité, & de jeunes garçons de famille. Entre les Courtisanes qu'il aima, la plus fameuse est *Lamie*, dont on peut voir l'Article dans Bayle, où l'on trouvera les raisons pour lesquelles ce Prince la préféra à tant d'autres, quoiqu'elle fût déja avancée en âge, & les railleries qu'il eut souvent à essuyer à son sujet. N'en voilà que trop, je crois, pour convaincre le Lecteur, qu'Athénée s'est trompé, en attribuant à Démétrius de Phalère des excès de débauche, auxquels personne n'a été plus sujet que Démétrius Poliorcète, qu'on nous peint par-tout comme un mélange de vertus, & des vices les plus abominables.

(34) Ibid. p. 894. F.

(35) Ibid. p. 895. A.

(36) Je me sers de la Version d'Amyot, fol. 581. verso.

(37) Plut. ib. p. 897. E.

(38) Fol. 587.

(39) Ibid. fol. 588. D.

(40) Athenæus Lib. XIII. p. 577.

(41) Voyez Cit. 19.

VI. Athénée continue ainsi son portrait: *Démétrius, qui prescrivoit des Loix aux autres, menoit lui-même la vie la plus déréglée, & la plus contraire aux Loix.* Καὶ ὁ τοῖς ἄλλοις τιθέμενος θεσμοὺς Δημήτριος ἀνομοθέτητον ἑαυτῷ τὸν βίον κατεσκεύαζεν. Il seroit impossible de concilier une vie pareille dans Démétrius de Phalère, avec les éloges que les Anciens ont donnés à la sagesse de son gouvernement: au-lieu que dans tout ce que nous avons rapporté jusqu'à présent de Démétrius Poliorcète, on voit que ce caractère lui convient parfaitement. C'est d'un Prince qui souilloit le Temple de Minerve par ses impudicités; qui étoit toujours environné de Courtisanes; qui levoit avec rigueur des sommes sur les Athéniens, pour donner en une seule fois deux cens cinquante Talens à ses Maitresses pour leur savon; qui permettoit que Lamie exigeât de grandes sommes des Athéniens, pour lui donner un festin somptueux: c'est d'un pareil Prince qu'on peut dire avec justice, qu'il violoit les Loix qu'il avoit établies lui-même. Qui cela peut-il plutôt regarder que Démétrius Poliorcète, qui permit que les Athéniens lui rendissent les honneurs divins, & qu'ils élevassent des Temples à Lamie & à Léene, qu'ils dressassent à ses Favoris des Autels, où on faisoit des libations, & on chantoit des Cantiques à leur louange (42)? Tout cela marque assez, que si jamais homme a enfraint les Loix les plus sacrées, & s'est plongé ouvertement dans toute sorte de desordres, c'est Démétrius Poliorcète, & que c'est lui que tous les traits de ce Tableau caractérisent.

(42) Athenæus L. VI. p. 253. A.

VII. Athénée nous veut encore représenter Démétrius de Phalère comme l'homme du monde le plus efféminé. Il avoit, dit-il, grand soin de sa beauté, il se teignoit les cheveux, se fardoit, & se parfumoit, pour paroître beau, & pour plaire à ceux qu'il rencontroit. Ἐπεμελεῖτο δὲ καὶ τῆς ὄψεως, καὶ τήν τε τρίχα τὴν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς ξανθιζόμενος, καὶ παιδέρωτι τὸ πρόσωπον ὑπαλειφόμενος, καὶ τοῖς ἄλλοις ἀλείμμασιν ἐγχρίων ἑαυτόν. ἐβούλετο γὰρ τὴν ὄψιν ἱλαρὸς καὶ τοῖς ἀπαντῶσιν ἡδὺς ἐμφαίνεσθαι. Elien, qui rapporte les mêmes choses qu'Athénée, mais sous le nom de Démétrius Poliorcète, n'y a pas omis cette particularité. Périzonius (43), dans ses Notes sur cet Auteur, prétend y trouver une preuve que cela ne peut regarder ce Prince. *Il étoit trop beau naturellement*, dit-il, *pour croire qu'il eût besoin de fard.* Et là-dessus il cite Plutarque & Elien (44), qui en effet disent que ce Prince étoit un des plus beaux hommes qu'on pût voir. Plutarque y ajoute (45), que jamais les plus grands Peintres, ni les plus habiles Sculpteurs ne purent réussir à faire un Portrait, ou une Statue, qui exprimât ce qu'il avoit de noble & de grand dans la physionomie. Mais si cette raison est valable à l'égard de l'un, elle doit l'être aussi à l'égard de l'autre; & les anciens Auteurs, que j'ai cités ci-dessus (46), témoignant que Démétrius de Phalère avoit tous les agrémens du visage qu'on peut desirer, nous en pourrions conclurre aussi, qu'il n'avoit pas besoin d'a-

(43) Ælian. Lib. IX. c. 9. ... *Quum pulcherrimus natura, ... arte, ... pigmentis, traductus erat.*

(44) Ælian. L. XII. c. 14.

(45) In Demet. p. 888. E.

(46) Voyez la Rem. F.

regardoit l'autre. Peut-être auſſi qu'on a chargé notre Démétrius des débauches d'un de ſes Deſcendans,

d'avoir recours au fard. Mais Démétrius de Phalère nous étant repréſenté par-tout comme un homme qui, d'une condition fort baſſe, s'étoit élevé par ſon ſeul mérite au plus haut degré de puiſſance dans ſa Patrie, & que la ſageſſe de ſon gouvernement avoit immortaliſé; Démétrius Poliorcète, au contraire, nous étant peint comme l'homme de ſon tems le plus adonné au luxe & à la débauche, ἀβροδίαιτος (47), c'eſt le terme dont ſe ſert Plutarque: je crois que l'on ſe perſuadera plus aiſément que ce dernier a fait uſage de fard, qu'on ne le croiroit de Démétrius de Phalère. L'affectation & le faſte qu'il y avoit dans l'ajuſtement de Démétrius Poliorcète, ſuffiſent pour rendre vraiſemblable ce qu'on dit du fard. Voici la deſcription que Plutarque nous en donne (48). Ἦν δ' ὡς ἀληθῶς τραγῳδία μεγάλη περὶ τὸν Δημήτριον, οὐ μόνον ἀμπεχόμενον καὶ διαδούμενον περιττῶς καυσίαις διμίτροις, καὶ χρυσοπαρύφοις ἁλουργίσιν, ἀλλὰ καὶ περὶ τοῖς ποσὶν ἐκ πορφύρας ἀκράτου συμπεπιλημένης χρυσοβαφεῖς πεποιημένον ἐμβάδας. ἦν δέ τις ὑφαινομένη χλαμὺς αὐτῷ πολὺν χρόνον ἔργον ὑπερήφανον, εἴκασμα τοῦ κόσμου καὶ τῶν κατ' οὐρανὸν φαινομένων. ὃ κατελείφθη μὲν ἡμιτελὲς ἐν τῇ μεταβολῇ τῶν πραγμάτων, οὐδεὶς δ' ἐτόλμησεν αὐτῇ χρήσασθαι, καίτοι πολλῶν ὕστερον ἐν Μακεδονίᾳ σοβαρῶν γενομένων βασιλέων. Ce qu'Amyot traduit ainſi (49). „ Auſſi, à dire la „ vérité, il y avoit bien de la pompe & de la tragédie a„ lentour de Démétrius: car non ſeulement il avoit tou„ jours la teſte couverte d'un grand chapeau à large rebras „ & à doubles cordons, & eſtoit veſtu de robes de pour„ pre brochées d'or; mais uſoit auſſi d'une chauſſure à ſes „ pieds, faite de laine teinte en pourpre, non tiſſuë, mais „ ſerrée en façon de feutre, & dorée par deſſus. Et ſi „ faiſoit faire, long-temps y avoit, un manteau d'un ou„ vrage merveilleuſement arrogant & ſuperbe: car deſ„ ſus y eſtoit portraite la figure du Monde, des Aſtres „ & des Cercles du Ciel, lequel demoura imparfait, pour „ la mutation & le changement de ſa fortune: mais il n'y „ eut jamais Roi de Macédoine depuis qui l'oſaſt porter, „ combien qu'il y en ait eu après lui pluſieurs fort arro„ gans & préſomptueux." Le faſte & la moleſſe de Démétrius Poliorcète rendront donc très probable ce qui eſt dit de ſon fard; & tous les autres traits du tableau le caractériſant parfaitement, il n'y a point à douter que ce trait-ci ne lui appartienne auſſi.

(47) Plut. ibid.

(48) Ibid. p. 909. A.

(49) Fol. 594. verſo F.

VIII. Enfin Athénée rapporte que Démétrius, étant Archonte, conduiſit la Proceſſion qui ſe faiſoit à la Fête de Bacchus, & que les Chœurs y chantérent des vers de Caſtorion d'Soles, dans leſquels on l'égaloit au Soleil en beauté; on y relevoit ſa haute naiſſance, & la douceur & la bonté de ſon naturel. Ἐν δὲ τῇ πομπῇ τῶν Διονυσίων, ἣν ἐποίησεν ἄρχων γενόμενος, ᾖδε χορὸς εἰς αὐτὸν ποιήματα Καστορίωνος τοῦ Σολέως, ἐν οἷς ἡλιόμορφος προσηγορεύετο, ἔξοχα δ' εὐγενέτας, ἡλιόμορφος ζαθέοις ἄρχων σε τιμαῖς γεραίρει. Il n'y a encore rien dans ce paſſage, qui ne regarde directement Démétrius Poliorcète, en nous en rapportant à ce que Plutarque, & Athénée même, nous racontent des excès auxquels la flatterie des Athéniens ſe porta à l'égard de ce Prince. Plutarque dans ſa Vie nous dit (50), qu'entre les Dieux il s'étoit choiſi Bacchus, comme le modéle qu'il ſe propoſoit d'imiter, ce Dieu aiant été grand Capitaine & fait de grandes conquêtes, & aiant ſu ſe livrer à la joie & à la volupté, quand ſes affaires lui donnoient du relâche. Ce fut apparemment ce qui porta les Athéniens à faire un Decret, qui portoit, que toutes les fois que Démétrius viendroit dans leur Ville, on le recevroit avec les mêmes honneurs & les mêmes cérémonies, qu'on employoit dans les Fêtes de Bacchus & de Cérès. Ils changérent encore le nom de la Fête des Bacchanales, & ordonnérent qu'elle portât à l'avenir celui de Démétrius (51). Γράψαι γάρ τις ἄλλος . . . . . δεχομένους Δημήτριον, ὁσάκις ἂν παραγένηται, τοῖς Δήμητρος καὶ Διονύσου ξενισμοῖς . . . . . . . ἔτι τῶν ἱερῶν τὰ Διονύσια μετωνόμασαν Δημήτρια. Voilà qui fait du moins ſoupçonner qu'Athénée s'eſt trompé, en mettant ſur le compte d'un des Démétrius, ce qui concernoit l'autre. Rendons la choſe évidente par Athénée lui-même. Il rapporte ailleurs (52) fort au long, après Démocharès, les honneurs exceſſifs rendus à Démétrius Poliorcète par les Athéniens. Les excès de flatterie dans leſquels les Athéniens donnérent à l'égard de ce Prince, dit-il, ſurpaſſoient tout ce qu'on peut imaginer. Démocharès, dans le vingt-uniéme Livre de ſes Hiſtoires, raconte que Démétrius, à ſon retour de Corcyre & de Leucade, fut reçu par les Athéniens, qui allérent au devant de lui en proceſſion à ſon arrivée au port de Pirée, de la maniére ſuivante. Tout le peuple étoit couronné, on bruloit de l'encens, on faiſoit des libations, on chantoit des Hymnes ſacrés, accompagnés de danſes. Dans ces Hymnes on diſoit, que Démétrius étoit le ſeul vrai Dieu: que les autres Dieux ou dormoient, ou étoient allés faire quelque voyage, ou n'exiſtoient même point: que Démétrius, fils de Vénus & de Neptune, ſurpaſſoit tout en beauté, en affabilité & en clémence envers tout le monde, & qu'ils venoient tous enſemble implorer, par leurs priéres, ſes bonnes graces & ſa protection. Τὰ οὖν παράδοξα οἱ Ἀθηναῖοι τῶν κολάκων κόλακες ἐποίησαν, ἐν οἷς αὐτὸν τὸν Δημήτριον παιᾶνας καὶ προσόδια ᾄδοντες. φησὶ γοῦν ὁ Δημοχάρης ἐν τῇ πρώτῃ καὶ εἰκοστῇ γράφων, ἐπανελθόντα δὲ τὸν Δημήτριον ἀπὸ τῆς Λευκάδος καὶ Κερκύρας εἰς τὰς Ἀθήνας, οἱ Ἀθηναῖοι ἐδέχοντο, οὐ μόνον θυμιῶντες, καὶ στεφανοῦντες, καὶ οἰνοχοοῦντες, ἀλλὰ καὶ προσόδια, καὶ χοροὶ, καὶ ἰθύφαλλοι μετ' ὀρχήσεως τε ᾠδῆς ἀπήντων αὐτῷ, καὶ ἐφιστάμενοι ἐν τοῖς ὄχλοις, ᾖδον ὀρχούμενοι καὶ ἐπᾴδοντες, ὡς εἴη μόνος θεὸς ἀληθινὸς, οἱ δ' ἄλλοι καθεύδουσιν, ἢ ἀποδημοῦσιν, ἢ οὐκ εἰσί. γεγονὼς δ' εἴη ἐκ Ποσειδῶνος καὶ Ἀφροδίτης, τὸ δὲ κάλλει διαφέρων, καὶ τῇ πρὸς πάντας φιλανθρωπίᾳ κοινός. δέονταί τ' αὐτοῦ ἱκετεύοντες, καὶ προσεύχονται. *Fuit certe præter omnium expectationem quod Athenienſes fecerunt, aſſentatorum aſſentatores, in honorem Demetrii pæanas canentes, & proſodia. Demochares igitur, libro vigeſimo primo Hiſtoriarum, ſcribit, Athenas reverſum Demetrium e Leucade, & Corcyra, exceptum ab Athenienſibus fuiſſe, non ſolum cum ſuffitibus, coronis, vini libationibus, ſed etiam proſodiis, choris ſcenicis, Ithyphallis, ſaltantibus, cum obviam procederent, ac canentibus, qui vulgi turbis inſtantes & intercedentes cum tripudiis cantarent, & accinerent, illum verum Deum eſſe, reliquos, aut dormire, aut abiiſſe peregre, aut eſſe nullos: Demetrium Veneris prolem ac Neptuni, corporis forma excellere, comitate humanitateque erga omnes communi, cujus cum precibus ſupplices auxilium præſidiumque omnes implorarent.* On voit aſſez par ce long paſſage, que ces Hymnes, dans leſquels les Athéniens célébrérent la beauté d'un Démétrius, regardoient Démétrius Poliorcète, & non Démétrius de Phalère. Il eſt d'autant plus ſurprenant qu'Athénée s'y ſoit laiſſé tromper par pure faute d'attention, que dans la même page il rapporte tout au long l'Hymne, ou les Vers Ithyphalliques, qu'on fit à l'honneur de Démétrius, & cela tiré du même Duris de Samos, qu'il avoit cité contre Démétrius de Phalère dans ſon XII. Livre. On voit donc par Plutarque cité ci-deſſus (53), & par ce qu'Athénée rapporte ici d'après Démocharès, & Duris de Samos, que Démétrius Poliorcète aimoit à repréſenter Bacchus; que les Athéniens, pour n'omettre aucun genre d'adulation, & lui complaire en tout, lui rendirent le même Culte qu'ils rendoient à ce Dieu, dont le nom fut changé en celui de Démétrius, comme nous l'avons vu de ſa Fête. Comme le Culte de Cérès étoit joint en beaucoup d'occaſions à celui de Bacchus, on aſſocia de même Démétrius à cette Déeſſe. On lui fit une réception avec toutes les cérémonies qu'on pratiquoit dans les Fêtes du Dieu auquel on le ſubſtituoit, & de la maniére dont Athénée nous le décrit après Démocharès. Ce fut en cette occaſion, qu'on chanta l'Hymne ou les Vers Ithyphalliques, ſorte de Vers particuliérement conſacrés aux louanges de Bacchus, & qui furent alors conſacrés aux louanges de Démétrius. Athénée en rapporte ſommairement le ſujet, qu'il avoit emprunté de l'Hiſtorien Démocharès; mais enſuite il rapporte l'Hymne même, qu'il tranſcrit de Duris de Samos, & que le ſavant Caſaubon a rétabli & commenté (54). Il paroit donc bien clairement par ce paſſage d'Athénée, que ce fut à Démétrius Poliorcète qu'on adreſſa ces Hymnes, où on le comparoit en beauté au Soleil, où on relevoit ſa naiſſance, où on louoit la douceur de ſon gouvernement, enfin où on lui rendoit des honneurs tout à fait divins. On pourroit y ajouter encore quantité d'autres exemples, tirés de ſa Vie par Plutarque, où l'on voit que les Athéniens firent des Decrets en faveur de ce Prince, qui l'égaloient en tout aux Divinités les plus reſpectées chez ce Peuple.

(50) In Demetrio p. 889. F.

(51) Ibid. p. 894. A.B.

(52) Lib. VI. p. 253.

(53) Voyez Cit. 50.

(54) Animadv. in Ath. L. VI. c. 15.

Je ne vois qu'une ſeule objection, qu'on puiſſe faire aux raiſons que j'ai rapportées pour prouver que c'étoit à Démétrius Poliorcète, & non à Démétrius de Phalère, que ces honneurs exceſſifs avoient été rendus; c'eſt que ces même honneurs peuvent avoir été rendus à l'un & à l'autre, & que les Athéniens aiant pouſſé l'adulation juſqu'à dreſſer à ce dernier autant de Statues qu'il y a de jours dans l'année, il ſe peut fort bien qu'ils lui aient rendu les mêmes honneurs, qu'ils rendirent dans la ſuite à Démétrius Poliorcète. Cette objection ſe léve facilement. On peut y répondre, prémiérement: Que Plutarque, & les Auteurs que cite Athénée, rapportent ce fait comme un exemple ſingulier de la baſſeſſe des Athéniens à l'égard de Démétrius Poliorcète. Le paſſage d'Athénée même commence ainſi: Τὰ οὖν παράδοξα οἱ Ἀθηναῖοι τῶν κολάκων κόλακες ἐποίησαν. S'exprimeroit-il ainſi, ſur une choſe qui eût déja été pratiquée par les Athéniens à l'égard de Démétrius de Phalère? On n'eût ſans doute pas trouvé ſi remarquable ce Culte divin rendu à un Roi puiſſant par les Athéniens, ſi ce même Peuple en avoit déja donné un exemple à l'égard d'un de ſes Citoyens. Ma ſeconde raiſon me paroit détruire entiérement cette objection. Elle étoit établie ſur les preuves que j'ai données juſqu'à préſent, que dans tout ce paſſage Athénée s'eſt trompé, en mettant ſur le compte de Démétrius de Phalère, des vices dont aucun des anciens Hiſtoriens ne le charge, & qui au contraire caractériſent Démétrius Poliorcète, tel qu'il nous eſt dépeint par les mêmes Hiſtoriens. Tous les traits du tableau conviennent parfaitement à Démétrius Poliorcète, & ce dernier lui appartient ſans doute comme les autres, puiſque nous le trouvons confirmé par divers Auteurs à peu près contemporains.

Je me ſuis ſi fort étendu dans cette Remarque, & d'ailleurs je crois avoir donné des preuves ſi évidentes de ce que j'ai entrepris d'établir, que je penſe n'avoir pas beſoin d'y ajouter bien des réfléxions que je pourrois faire ſur le reſte du paſſage d'Athénée. Tous ceux qui y jetteront les yeux, après ce que je viens de dire, verront bien que cet Auteur y confond ce qui regarde deux perſonnages fort différens. Car pour ce qui ſuit immédiatement

dans, de même nom que lui [*I*].

ce que je viens de commenter, touchant Himérée, il est évident que cela regarde Démétrius de Phalère (55). Mais je crois que dans le reste du passage, où Athénée parle encore de la profusion de sa table, de ses débauches, de la difficulté de l'aborder, & d'en obtenir audience, tous ceux qui auront lu ce qui vient d'être prouvé, y reconnoîtront encore facilement Démétrius Poliorcète, & qu'Athénée s'est encore trompé dans l'application qu'il en fait à Démétrius de Phalère.

(55) Voyez la Rem. *B*.

[*H*] *La conformité de noms a été cause qu'on les a souvent confondus.*] Une preuve bien sensible de ce que j'avance, se trouve dans la précédente Remarque. Les Compilateurs, sur-tout, sont fort sujets à ces sortes de négligences. Ils copioient à la hâte quantité de particularités, qu'ils inséroient dans leurs Recueils sous un certain nom: ils les faisoient ensuite passer dans leurs Compilations, sans autre examen. C'est sans doute ce qui est arrivé à Athénée dans cet endroit, où il rapporta dans sa Compilation ce qu'il avoit recueilli sous le nom de Démétrius, sans prendre garde qu'il confondoit deux personnages très différens. Elien (56), autre Compilateur, rapporte à peu près les mêmes choses qu'Athénée, qu'il avoit apparemment puisées dans les mêmes sources; mais il rapporte sous le nom de Démétrius Poliorcète, ce qu'Athénée rapporte sous celui de Démétrius de Phalère. Elien, à la vérité, ne rapporte rien qui ne concerne le seul Démétrius Poliorcète, & il avoit sans doute, aussi-bien qu'Athénée, tiré ce qu'il en dit, de l'Historien Duris de Samos: mais Athénée, qui avoit jetté dans ses Recueils, à la hâte, ce qu'il avoit trouvé sous le nom de Démétrius dans différens Auteurs, ne les a pas relus avec assez d'attention en les transcrivant; sans quoi il eût aisément remarqué que ce qu'il mettoit sous le nom de Démétrius de Phalère, ne lui convenoit pas. Nous voyons un exemple sensible, & tout à fait semblable, de cette négligence des Compilateurs, dans Suidas, dans l'Article même de Démétrius de Phalère. Après avoir dit ce qui concerne celui-ci, Suidas y fait succéder immédiatement des faits qu'il transcrit de Diodore de Sicile, sans former un nouvel Article, quoiqu'il nomme lui même fils d'Antigone le Démétrius à qui il les attribue, & qu'il donne son Article particulier, non immédiatement après, mais aiant inséré entre deux celui de Démétrius surnommé *Ixion*. Il est vrai, que ce mélange de ce qui concerne deux différentes personnes confondues dans le même Article par Suidas, n'a induit personne en erreur, comme a fait celui d'Athénée. Quoiqu'il eût été aisé, dans ce dernier, d'y reconnoître Démétrius Poliorcète, on a chargé Démétrius de Phalère de tous les vices de ce Prince. C'est sans doute, imbu de cette opinion, que le Traducteur d'Athénée (57) a substitué dans sa Version Latine le nom de *Phalereus* à celui *Poliorcetes*, qui se trouve dans le Grec d'Athénée, qui y rapporte bien des exemples de l'incontinence de ce Prince, & de ses débauches avec Lamie. C'est aussi sur l'autorité d'Athénée, que Périzonius (58) se fonde pour attribuer à Démétrius de Phalère tout ce qu'Elien rapporte du luxe, de la profusion & des débauches de Démétrius Poliorcète. Enfin, pour ne nous point trop arrêter sur le tort que cette conformité de noms a fait à Démétrius de Phalère, finissons cette Remarque en relevant une bévue d'Aldobrandin (59). Après avoir cité une partie du passage d'Athénée, où notre Démétrius est chargé de plusieurs vices, il y ajoute, que ce fut pour le flatter, que les Thébains élevérent un Temple à Lamie, sous le nom de Vénus. *Thebanos autem Demetrio blandientes Veneris Lamiæ templum excitavisse, ut Lamiæ ob eo asciata memoriam colerent, refert Cœlius Rodiginus* Lib. XXIX. c. 5. Mais Rodiginus dit simplement *Demetrius*, sans le désigner autrement. Aldobrandin auroit bien fait de recourir à la source, & s'il eût consulté Athénée (60), il y eût vu que, & les Thébains, & les Athéniens, avoient élevé des Temples à *Venus Lamie*, & cela non en considération de Démétrius de Phalère, mais pour n'omettre aucun genre de flatterie envers Démétrius Poliorcète.

(56) Lib. IX. c. 9.

(57) Lib. XIII. p. 577. C.

(58) *Ad Æ. lian.* Lib. IX. c. 9.

(59) *Ad Diog. Laërt.* Lib. V. § 76.

(60) Lib. VI. p. 253. *A*.

[*I*] *Peut-être aussi a-t-on chargé notre Démétrius des débauches d'un de ses Descendans.*] Athénée est le seul qui nous a transmis les particularités qui concernent ce Démétrius, un des descendans de Démétrius de Phalère; & voici ce qu'il en dit (61). „ Démétrius, un des descendans de Démétrius de Phalère, entretenoit une Maîtresse, Aristagore de Corinthe, & vivoit avec tant de „ splendeur & de profusion, qu'il fut cité devant l'Aréopage, où on l'exhorta à mener une vie plus réglée. Il „ se défendit en disant, qu'il menoit la vie d'un homme „ d'honneur; qu'en aiant une Maîtresse des plus belles, „ il ne faisoit tort à personne; & que s'il bavoit du meilleur vin, & tenoit une bonne table, ses revenus suffisoient pour fournir à ces dépenses; qu'il ne vendoit „ point la Justice, & ne débauchoit point les femmes d'autrui, comme faisoient quelques-uns de ceux qui étoient „ assis pour le juger, qu'il nomma par leurs noms. Antigone, Roi de Macédoine, aiant oui parler de la manière dont il s'étoit défendu, l'établit Thesmothète, ou „ Législateur des Athéniens." C'étoit apparemment, à peu près, la même Dignité qu'avoit exercée Démétrius de Phalère sous l'autorité de Cassandre; & cette conformité de nom & de puissance, dans la même Ville, auroit fort bien pu être cause qu'on les a confondus, & qu'on a dans la suite chargé Démétrius de Phalère des excès de luxe & de profusion d'un de ses descendans.

(61) Lib. IV. p. 167. *E*.

DENHAM (Jean), excellent Poëte Anglois dans le XVII. Siècle, étoit fils unique du Chevalier Jean Denham, de Little-Horsely dans le Comté d'Essex (*a*), Prémier Baron de l'Echiquier en Irlande, & un des Seigneurs Régens de ce Royaume (*b*); & d'Eléonore, fille du Chevalier Garret More, Baron de Mellefont en Irlande (*c*). Notre Denham naquit à Dublin en 1615. Deux ans après, son père aiant été fait Baron de l'Echiquier en Angleterre, il fut amené à Londres, où il fit ses prémières études. A l'âge de seize ans on l'envoya à Oxford, où il entra dans le Collège de la Trinité en qualité de Pensionnaire, au Terme de la S. Michel de 1631. „ Mais ses Maîtres & ses „ Condisciples le regardérent comme un jeune-homme pesant & sans génie, dit Mr. Wood (*d*); & „ comme il passoit plus de tems à jouer aux cartes & aux dés, qu'à étudier, ils ne s'imaginérent „ point qu'il pût jamais enrichir le Public de ses Ouvrages, comme il l'a fait dans la suite." Il passa trois ans dans ce Collège, & subit dans les Ecoles publiques l'Examen pour prendre le degré de Bachelier-ès-Arts; ensuite il entra dans Lincoln's-Inn [*A*]; & „ quoiqu'il parût s'attacher fort à ses é„ tudes, il continua à se livrer au Jeu, & à fréquenter les compagnies des Joueurs de profession, qui „ lui attrapoient quelquefois tout ce qu'il avoit (*e*)." Son père, informé de sa mauvaise conduite, lui en fit de sévères reprimandes, & le menaça de le deshériter, s'il ne se corrigeoit. Pour faire voir à son père qu'il avoit été touché, & qu'il avoit renoncé à sa passion, il composa un petit *Essai contre le Jeu* (*f*), qu'il lui présenta. Mais cela n'empêcha point, qu'il ne reprit son ancien train de vie, après la mort de son pére (décédé le 6 Janvier 1638, & enterré dans l'Eglise d'Egham dans le Comté de Surrey); & il perdit en peu de tems plusieurs milliers de livres sterling, que son pére lui avoit laissés. Sur la fin de l'année 1641, il publia une Tragédie intitulée *Le Sophi* [*B*], qui fut admirée des Connoisseurs, & sur-tout de Mr. Edmond Waller, qui dit de lui, *qu'il éclatoit tout d'un coup, comme la Rebellion d'Irlande; & qu'il paroissoit de même avec une force extraordinaire, lorsqu'on s'y attendoit & qu'on le soupçonnoit le moins.* Peu après il fut nommé Grand-Sherif de Surrey, & Gouverneur du Château de Farnham pour le Roi. Mais comme il n'entendoit point les affaires militaires, il quitta bientôt ce poste, & se retira auprès du Roi à Oxford (*g*), où il publia son Poëme intitulé *Cooper's-Hill* [*C*]. En 1647, la Reine le chargea d'une commission pour le Roi, & il fut employé en d'autres affai-

(*a*) *Account of the English Dramatic Poets*, by G. Langbaine p. 126. Oxford 1691.

(*b*) Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 251.

(*c*) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 422.

(*d*) Ibid.

(*e*) Id. ibid.

(*f*) Il fut imprimé à Londres, & consistoit environ en trois feuilles in 4. Wood col. 423.

(*g*) Idem col. 422-423.

[*A*] *Il entra dans Lincoln's Inn.*] Mr. Langbaine (1) & le Chevalier Thomas Pope-Blount (2) disent, qu'il y étudia *le Droit Civil*; mais il y a de l'apparence qu'ils se trompent, car Mr. Wood assure (3) qu'il étudia *le Droit Commun*.

[*B*] *Une Tragédie intitulée Le Sophi.*] Elle fut imprimée à Londres en 1642 in 4. & depuis elle a paru avec ses Poësies & ses Traductions. Elle fut représentée dans *l'Hôtel privé de Black-Friars*, par les Comédiens du Roi. On trouve dans le Prologue des Vers, dont voici le sens: „ Messieurs, si la Pièce vous déplait, faites-nous la grace d'attendre deux ou trois représentations à le faire paroître; „ car vous sentez que la perte en retomberoit sur nous, „ & non sur l'Auteur; il n'écrit ni pour gagner de l'argent, ni pour se faire donner des louanges; il n'en veut „ point à la réputation de Bel-Esprit, & se moque des applaudissemens & des sifflets. Pourquoi D.... écrit-il „ donc? direz vous peut-être. C'est qu'il n'avoit rien de „ meilleur à faire, comme vous à présent." Winstanley assure (4) que cette Pièce *égale celles des plus grands Maîtres*.

[*C*] *Son Poëme intitulé Cooper's Hill.*] Il parut à Oxford en 1643 en une feuille & demie in 4. & ensuite avec des Additions à Londres en 1650 & 1655 aussi in 4. Cette dernière Edition a pour titre; *Cooper's-Hill, écrit en 1640. Nouvelle Edition, faite sur une Copie revûe & corrigée. Par* Jean

(1) *Account of the English Dramatic Poets*, p. 126. Oxford 1691.

(2) *Remarks upon Poetry, with Characters and Censures of the most considerable Poets* &c. Part. II. p. 66. Lond. 1694.

(3) *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 251.

(4) *Lives of the most famous English Poets*, p. 171. Lond. 1687.

affaires de Sa Majesté [D]. Au mois d'Avril 1648, il emmena de S. James, Jaques Duc d'Yorck, qui étoit alors sous la conduite d'Algernoon Comte de Northumberland, & le conduisit en France auprès du Prince de Galles & de la Reine-mère. Quelque tems après, il fut envoyé en Pologne avec Guillaume Crofts, depuis Mylord Crofts, en qualité d'Envoyés de Charles II. auprès du Roi de Pologne [E]; & vers l'an 1652, il revint en Angleterre. „ Le Jeu & la Guerre avoient consumé la „ plus grande partie de son bien, & le reste avoit été vendu par ordre du Parlement le 15 Juillet „ 1651 (b):" ainsi il se trouvoit assez embarrassé. Mais le Comte de Pembroke le reçut chez lui à Wilton; & il passa plus d'une année avec ce Seigneur, tantôt là, tantôt à Londres. Au Rétablissement de la Famille Royale, il fut pourvu de la Charge d'Intendant-Général des Bâtimens du Roi [F], & créé Chevalier du Bain au Couronnement de Charles II. On l'estimoit extraordinairement à la Cour, pour la beauté de son génie & pour ses Ouvrages [G]. Le chagrin que lui causa son second ma-

(b) Id. ibid.

Jean Denham, *Ecuyer*. pagg. 18. Dans la Préface au Lecteur, signée J. B., on assure, que quoiqu'il y ait eu *cinq Editions* de ce Poëme, celle-ci est la seule qui soit exacte; & que toutes ces Editions ont été faites sur une seule & même fausse Copie, imprimée furtivement pendant la longue absence de l'Auteur, éloigné de Londres. „ Je n'ai pu „ souffrir, *dit l'Editeur*, de voir une si belle Pièce si maltraitée, aiant lu l'Original; ainsi j'ai obtenu de l'Auteur „ même son Manuscrit pour cette Edition, qui est parfaite. C'est ce qu'on peut voir par cette belle Allégorie du *Cerf Royal*, (estropiée entre autres par le Copiste) „ & conduite avec délicatesse, sans être entortillée dans „ les paroles & les métaphores, comme c'est aujourd'hui „ la coutume de certaines gens qui ne savent point écrire, „ & qui ne peuvent cependant s'en empêcher." Ce Poëme a été réimprimé encore à Londres en 1667 & 1688 in-8. dans un Recueil des Poësies de l'Auteur (5). Dans les *Poësies diverses publiées par Mr. Dryden* (6), on le trouve tel qu'il parut en 1650, & tel qu'il fut imprimé après le Rétablissement de Charles II. Dans le *Jugement des Poëtes* (*The Session of the Poets*), imprimé dans le même Recueil (7), il y a un endroit qui regarde ce Poëme. „ Ensuite „ parut *Denham*, ce vieux Poëte boiteux, dont la réputation est fondée sur le *Sophi* & sur *Cooper's-Hill*. Il „ menoit avec lui plusieurs Libraires, qui juroient tout „ haut, que rien ne se vendoit mieux, excepté ses Terres. Mais Apollon lui conseilla d'écrire encore quelque „ chose, afin de dissiper les soupçons que la Cour avoit, „ que le Poëme de *Cooper's-Hill*, tant vanté, étoit l'Ouvrage d'un Ecclésiastique, qui en avoit eu quarante livres „ sterling." Mr. Dryden dit (8) „ que ce Poëme est & „ sera toujours un modèle pour la majesté du stile." Mr. Pope y fait allusion dans sa *Forêt de Windsor* (9). „ Nymphes sacrées! maîtresses de mon cœur, qui m'inspirez „ de vifs transports, & dont la vue m'enchante: transportez moi dans des lieux écartés: dans des Labyrinthes, „ & sur les gazons verds, sur les bords de la Tamise, ou „ sur *Cooper's-Hill* où vous folâtrez (*Cooper's-Hill* sur laquelle croîtront des Guirlandes immortelles, tant que „ les Montagnes subsisteront, & que la Tamise fera rouler ses flots.) Il me semble que j'erre dans des Allées „ consacrées: j'entens dans l'éloignement une douce Musique, dont les sons viennent comme mourir le long „ du bois: guidé par le son, je passe de bocage en bocage, „ rendus respectables par des Poëtes divins: ici Denham „ fit entendre majestueusement ses prémières chansons: là „ Cowley chanta pour la dernière fois (10). O perte prématurée! quelles larmes le Fleuve ne versa-t-il pas à la „ vue de la triste pompe funèbre, lorsqu'elle passa sur ses „ bords! les Cygnes abbattus expirent à chaque ton, & chacune des Muses pend sa Lyre aux Saules. Depuis que „ l'inexorable Sort a étouffé les célestes accens de leur „ voix, les forêts ne résonnent plus, les bocages sont „ dans la tristesse. Qui charmera désormais les Ombrages où Cowley montoit sa Lyre, où l'aimable Denham „ chantoit?" Mr. de Somerville s'exprime en ces termes (11): „ Avance avec une crainte respectueuse sur les verds „ gazons de Windsor, où Denham, Poëte harmonieux, „ charma de ses chansons sublimes & douces les Dryades „ attentives. Permettez-moi, ô Ombre sacrée, de glaner „ humblement sur vos pas." L'illustre Auteur de *l'Essai sur la Vie Humaine* (12) observe que le Poëme de *Cooper's-Hill* „ a été reçu avec un applaudissement universel, quoique le sujet semble offrir des descriptions, plutôt que „ des instructions. Mais ce n'est ni la Montagne, ni la „ Rivière, ni la Chasse du Cerf; mais les pensées judicieuses, les réflexions fines, qui s'y trouvent si fréquemment, & la manière dont elles sont enchâssées avec le „ reste, qui y donnent du prix, & qui le rendent un Ouvrage de bon goût, qui brillera aussi longtems que le „ Soleil." Il a été traduit en vers Latins par Mr. Moïse Pengry, du Collège du *Nez de Bronze* à Oxford; & imprimé dans cette Ville en 1676 in-4. sous ce titre: COOPER'S-HILL, *Latinè redditum, ad nobilissimum Dominum* Gulielmum *Dominum* Cavendish, *honoratissimi Domini* Gulielmi *Comitis* Devoniæ *filium unicum*.

[D] *En 1647, la Reine le chargea d'une commission pour le Roi, & il fut emploié en d'autres affaires de Sa Majesté.*] Il dit dans l'Epître dédicatoire de ses Poësies au Roi Charles II. qu'après que Charles I. eut été livré à l'Armée, il se fit fort auprès de la Reine de trouver le moyen de voir ce Prince, & qu'elle l'y envoya: qu'il vit le Roi par le secours de Hugue Peters, & que comme la Reine l'avoit bien instruit, & que sa Majesté depuis longtems ignoroit ce qui se passoit, ce Prince s'étoit entretenu avec lui de l'état de ses affaires. „ Un matin, *continue-t-il*, que j'é„ tois venu lui faire ma cour à Causham, il me dit en „ souriant, qu'il avoit à me dire des nouvelles de moi„ même; que la veille il avoit vu quelques Vers de ma „ façon (ceux qui s'adressent au Chevalier R. Fanshaw „ (13)), & il me demanda quand je les avois faits. Je „ lui répondis, qu'il y avoit deux ou trois ans. Sur quoi „ il eut la bonté de me dire, que ne les aiant jamais vus, „ *il avoit eu peur que je ne les eusse faits depuis mon retour* „ *en Angleterre; & que quoiqu'il en fût fort content, il me* „ *conseilloit de n'en plus faire*; disant, que pendant qu'on „ étoit jeune, & qu'on n'avoit rien de meilleur à faire, „ il étoit permis de s'amuser à cela; mais que quand on „ étoit propre à des choses plus importantes, & qu'on „ continuoit encore à se livrer à la Poësie, il sembloit „ qu'on ne pensoit point à faire quelque chose de meil„ leur. C'en fut assez pour me corriger, tant que j'eus „ l'honneur d'être auprès de lui. A son départ de Hamp„ toncourt, il m'ordonna de demeurer secrettement à „ Londres, pour lui envoyer toutes les Lettres de ses „ Correspondans du dedans & du dehors, & recevoir les „ siennes pour eux: & on me remit neuf Chiffres différens „ pour exécuter cette Commission. Je m'en acquittai d'u„ ne manière sûre pour tous ceux avec qui je fus en com„ merce. Mais aiant été découvert au bout de neuf mois, „ parce que la main de Mr. Cowley fut reconnue, j'é„ chappai, heureusement pour moi & pour mes Corres„ pondans, au danger qui nous menaçoit. Ce tems-là é„ toit tumultueux pour de semblables amusemens: mais „ lorsque j'eus le bonheur d'être auprès de Votre Majesté „ en Hollande & en France, il lui plut de me donner „ quelquefois des sujets, pour s'amuser & se dissiper pen„ dant les facheuses heures de son exil, & quelquefois „ mes petits Ouvrages ont eu l'avantage de la satisfaire. „ Lorsque Votre Majesté, en partant de S. Germain pour „ Jersey, eut la bonté de me pourvoir, sans que je la „ demandasse, de la Charge dans laquelle j'ai l'honneur de „ la servir à présent, je renonçai à la Poësie, & me fis „ une affaire de travailler à des choses plus utiles au ser„ vice de Votre Majesté, & qui seront, j'espère, plus du„ rables." Le Chevalier Jean Barkley dit aussi dans ses *Mémoires* (14), que notre Auteur fut emploié dans les affaires de Charles I., & il remarque (15) que „ Mr. Den„ ham aiant, pendant sa prison, lié une étroite amitié „ avec Mr. Peters, Ministre fort accrédité dans l'Armée," la Reine l'envoya de France avec commission de sonder les dispositions de l'Armée, & de travailler à un accommodement entre le Roi & l'Armée.

[E] *Il fut envoyé en Pologne avec Guillaume Crofts ...... en qualité d'Envoyés de Charles II. auprès du Roi de Pologne.*] C'est Wood qui nous apprend (16) cette particularité. Parmi les Poësies de Denham, il y a une Pièce qui a pour titre (17): *Sur le Voyage que Mylord Crofts & moi avons fait en Pologne, d'où nous apportames dix mille livres pour Sa Majesté, que ses Sujets Ecossois dans ce Royaume avoient rassemblé entre eux.*

[F] *Il fut pourvu de la Charge d'Intendant-Général des Bâtimens du Roi.*] Mr. Wood rapporte (18) que „ le Roi „ Charles I. lui accorda la survivance d'Intendant des Bâ„ timens, après la mort d'Inigo Jones; & qu'il entra en „ possession de cette Charge au Rétablissement de Charles „ II. en 1660 (Jones étant mort le 21 Juillet 1651 ...) „ qu'il en jouït jusqu'à sa mort, & y amassa sept mille li„ vres sterling." Dans le passage de la Préface de ses Poë„ sies, cité ci-dessus, il nous apprend lui-même, que Char„ les II. *la lui donna, sans qu'il la demandât.*

[G] *Ses Ouvrages.*] En voici le Catalogue: *Cato Major: Poëme sur la Vieillesse.* Londres 1648 in-12. en quatre Parties &c. (19). *La Ruine de Troye; ou Essai sur le second Livre de l'Enéïde de Virgile.* Londres 1656, quatre feuilles & demie in-4. Il avoit fait cet Essai en 1636. Il remarque dans la Préface, „ que c'est un préjugé vulgai„ re, que de croire qu'en traduisant les Poëtes, on doit „ traduire exactement. C'est-là un soin que doivent pren„ dre ceux qui travaillent sur des matières de fait, ou de „ Religion; mais quiconque se proposera cette exactitude „ dans la Poësie, entreprend une chose inutile, & n'y „ réussira jamais: car il ne doit pas seulement traduire les „ mots d'une Langue dans une autre, mais il doit rendre „ une Poësie par une autre Poësie; & l'esprit de la Poë„ sie est si subtil, qu'en la faisant passer d'une Langue „ dans une autre, il s'évapore tout, & si l'on n'y remet „ du feu & de l'esprit, il ne reste qu'une *terre morte*, cha„ que Langue aiant certaines graces particulières, qui „ donnent de la force aux mots. Ainsi, tout homme qui „ traduit littéralement, aura le sort de ce jeune Voya„ geur, qui oublia sa propre Langue dans les Pays étran-

„ gers

(5) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 423.

(6) Part. V. p. 74. de la 4. Edit. Lond. 1716.

(7) Part. II. p. 94.

(8) Epitre Dédicatoire de ses Rivales.

(9) V. 257. & suiv. Works of Alex. Pope Vol. I. &c. p. 72. Lond. 1736 in-12.

(10) Cowley est mort à Chertsey sur le bord de la Forêt.

(11) La Chasse, Poëme (en Anglois) par Guill. Somerville L. III. vs. 544 & suiv. Lond. 1735 in-4.

(12) Préface de la 2de. Edition, corrigée & fort augmentée par l'Auteur. Lond. 1738 in-4.

(13) Sur sa Traduction du *Pastor Fido*. Voy. les *Poësies* de Denham p. 119. Edit. de Londres 1671.

(14) *Memoirs of Sir* John Barkley, *containing an Account of his Negotiation with Lt. Gen.* Cromwell, *Commissary General* Ireton, *and other Officers of the Army, for restoring King* Charles I. *to the Exercise of the Government of England*, p. 14. 17. 91. 2de. Edit. Lond. 1702 in 8.

(15) P. 4.

(16) Ath. Oxon Vol. II. col. 423.

(17) *Poems and Translations* p. 67. Edit. de 1671.

(18) Col. 423.

(19) Wood col. 423.

(i) Wood Hist. & Antiq. Univ. Oxon. p. 269. mais Langbaine p. 117. & Th. Pope Blount Remarks on Poetry &c. Part. II. p. 64. disent qu'il mourut le 10.

(k) Wood ubi supra.

mariage, lui fit perdre l'esprit ; mais aiant été guéri, il fit une très belle Pièce sur la mort de Cowley, auquel il ne survécut que de quelques mois ; car il mourut dans le Logement qu'il avoit fait bâtir proche de Whitehall, vers le 19 de Mars (*i*) 1668, & il fut enterré le 23 du même mois dans l'Abbaye de Westminster, auprès de Chaucer, de Spenser & de Cowley (*k*).

„ gers, & n'en apprit aucune à la place. Les graces du „ Latin se perdent, lorsqu'on veut les faire passer en Anglois ; & les beautés de l'Anglois disparoissent, si l'on „ veut les exprimer en Latin. Et comme le Langage est „ en quelque façon l'habillement de nos pensées, il y a „ aussi certaines modes à cet égard, qui varient selon les „ tems ; nos habillemens n'étant pas plus soumis à l'empire de la mode, que le Langage. Et c'est, à ce que je „ crois, ce que Tacite entend par *sermonem temporis istius auribus accommodatum*, l'oreille ne prenant pas „ moins de plaisir au changement & à la variété, que „ l'œil. Si l'on veut donc que Virgile parle Anglois, il „ convient qu'il parle non seulement en homme du Pays, „ mais en homme de ce tems-ci, qu'il parle comme on „ parle aujourd'hui. Et si cet habit déguisé (je souhaiterois pouvoir y donner un autre nom) que je lui ai mis, „ ne sied pas bien à un si grave Auteur, & ne paroit pas „ naturel, il lui siéra pourtant mieux que l'habit d'Arlequin, dont les François & les Italiens l'ont habillé. Je „ me flatte du moins de ne l'avoir défiguré à aucun égard, „ mon principal soin aiant été de le suivre, comme le „ sien a été de suivre exactement la Nature en tout. Je „ n'ai nulle part fait violence au sens, pour substituer mes „ pensées aux siennes. Là où mes expressions ne disent pas „ autant que les siennes, il faut s'en prendre à notre Langue, ou à mon peu d'habileté (& je soupçonne fort le „ dernier) ; & là où les miennes sont plus expressives que „ les siennes, elles sont un effet de l'impression que la „ fréquente lecture de son Ouvrage a faite sur mon esprit : „ ensorte que si ce qu'elles expriment ne sont pas ses propres idées, c'en est du moins l'effet & la production. „ Et quoique je sois convaincu que je le fais parler plus „ mal qu'il n'a fait, presque à chaque ligne ; si j'erre en „ travaillant à le faire parler mieux qu'il n'a fait, j'espère qu'on regardera mon erreur comme digne de pardon, sinon d'imitation." Dryden, parlant (20) des Traductions que Waller, Cowley & notre Auteur ont données de Virgile, dit que *la plus haute ambition de celui-ci est d'être estimé l'égal des deux autres, ou de ne leur être pas de beaucoup inférieur.* Revenons aux Ouvrages de Denham. Il composa un *Panégyrique de son Excellence le Général George Monk, Commandant en Chef &c.* imprimé à Londres en une feuille in-4. en Mars 1659-60. Quoique son nom n'y soit pas, „ on disoit cependant généralement „ dans l'Université, qu'il en étoit l'Auteur," comme le remarque Mr. Wood (21). *Poëme sur la Mort de Mr. Abraham Cowley, & sur son inhumation parmi les anciens Poëtes :* imprimé à Londres en une feuille in-fol. au mois d'Août 1667 (22). *Nouvelle Version des Pseaumes de David.* La *seconde Edition de ses Poësies & Traductions, avec la Tragédie du Sophi*, à Londres 1671 in-8. contient les Pièces suivantes. *Cooper's-Hill. La Ruine de Troye. Sur le Procès & la Mort du Comte de Strafford. Sur le Voiage que Mylord Crofts & moi avons fait en Pologne* &c. *Sur le retour de Mrs.* Thomas Killigrew, & Guillaume Murray, *le premier de son Ambassade de Venise, & l'autre d'Ecosse. Au Chevalier* Jean Mennis, *invité à venir de* Calais *à Boulogne pour manger d'un Cochon. Natura naturata. Le Discours de* Sarpédon *à* Glaucus *dans le XII. Livre de l'Iliade. Imitation d'une Epigramme de* Martial. *L'Amitié & le Célibat, contre l'Amour & le Mariage. Sur la Mort de Mr.* Abraham Cowley &c. *Discours contre la Paix, au Committé secret. Humble Requête des Poëtes aux cinq Membres des Communes. Le second Prodige d'Occident. Nouvelles de* Colchester. *Chanson. Sur les Oeuvres de Mr.* Jean Fletcher. *Au Chevalier* Richard Fanshaw *sur sa Traduction du* Pastor Fido. *Dialogue entre le Chevalier* Jean Pooley *& Mr.* Thomas Killigrew. *Imitation occasionnelle d'un Auteur moderne* (23) *sur le Jeu d'Echecs. L'Amour de* Didon *pour* Enée. *De la Prudence. De la Justice. Les progrès du Savoir. Le Sophi, Tragédie.* Il a aussi fait : *Prologue au Roi pour la première Pièce representée au* Cock-Pit *dans* Whitehall, *faisant partie du noble Divertissement donné à leurs Majestés le* 19 *Novembre* 1660 *par le Duc d'Albemarle.* Ce *Prologue* a été imprimé à Londres en 1660 sur un côté d'une grande feuille (24). Il a eu part aux *Vers de quelques Amis de l'Auteur, pour être réimprimés avec la seconde Edition de Gondebert*, Lond. 1653 in-8. (25). Il a aussi traduit en Vers Anglois *le Livre des Pseaumes.* Mr. Wood nous apprend (26), qu'on publia à Londres en 1680 en une demi-feuille in-fol. sous son nom, une Pièce intitulée : *Le vrai Presbytérien démasqué, ou Caractère de la Conduite d'un Presbytérien :* mais que plusieurs personnes doutérent qu'elle fût du Chevalier Denham. Le même Historien observe encore, qu'on imprima clandestinement en 1666 in-8. certains Vers, intitulés *Directions pour un Peintre*, en quatre Parties, dédiées toutes au Roi Charles II. par des Epitres en vers. Ces Pièces étoient fort satiriques contre plusieurs personnes, qui avoient eu part à la Guerre contre la Hollande en 1665. Il y a à la fin une Pièce intitulée : *Clarendon's House-warming* (le Régal d'entrée de Clarendon), & une *Epitaphe.* Mylord Clarendon est fort maltraité dans l'une & dans l'autre. On a mis le nom de l'Auteur à ces *Directions.* „ Cependant, „ dit Mr. Wood, bien des personnes ont cru qu'elles étoient de la façon d'André Marvell, Ecuyer. L'Imprimeur qui les avoit imprimées, aiant été découvert, fut „ mis au pilori."

(20) Dédicace de sa Trad. de l'Enéide, Oeuvr. de Virgile en Anglois T. II. p. 419. Lond. 1730.

(21) Col. 421.

(22) Wood col. 424.

(23) Le Gondibert du Chevalier Davenant.

(24) Wood col. 424.

(25) Voyez l'Article DAVENANT (GUILLAUME) Rem. [D].

(26) Ubi supra.

DIGBY (KENELME). Nous tâcherons de suppléer ici à ce qu'il y a de défectueux dans l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Gentilhomme. *Kenelme Digby* étoit fils & héritier du Chevalier Everard Digby [*A*], de Drystoke dans le Comté de Rutland, & de Marie, fille & unique héritière de Guillaume Mulsho, de Gothurst dans le Comté de Buckingham. Il nâquit à Gothurst le 11 de Juillet 1603 [*B*]. Vers l'année 1618 on l'envoya à Oxford, après l'avoir fait élever dans la Religion Protestante ; on le mit dans Glocester-Hall, & on le confia aux soins de Thomas Allen, quoiqu'il fût sous la direction d'un autre Maitre (*a*). Il y demeura au-delà de deux ans en qualité de Pensionnaire, & alla ensuite voyager pendant quelque tems dans les Pays étrangers. Le Roi Jaques I. qui lui avoit rendu les biens confisqués de son pere, le créa Chevalier à Hinchingbrook, le 28 d'Octobre 1623. En 1628, il commanda une Flotte qui alloit au Levant, & acquit beaucoup de gloire par la manière dont il procura à Alger la liberté à plusieurs Esclaves Anglois, & en attaquant la Flotte Vénitienne dans la Baye de Scanderone [*C*]. En 1638 & 1639, il eut un commerce de Lettres avec Mylord George Digby, depuis Comte de Bristol, touchant l'autorité des Pères, & d'autres articles controversés entre l'Eglise Romaine & la Protestante, qu'il avoit abandonnée environ deux ans auparavant, pour se joindre à la prémiére [*D*]. Ces Lettres ont été imprimées dans la

(a) Wood Hist. & Antiq. Univ. Oxon. Lib. II. p. 281. & Athen. Oxon. Vol. II. col. 351.

[*A*] *Fils & héritier du Chevalier Everard Digby.*] Le Chevalier Everard passoit pour le plus bel homme de son tems (1). S'étant trouvé malheureusement impliqué dans la Conspiration des Poudres, il confessa d'abord le fait, & fut pendu & mis en quartiers à Londres le 30 Janvier 1604-5 (2), âgé de vingt-quatre ans (3). Lors de l'exécution, le Bourreau lui aiant arraché le Cœur, & l'aiant montré, selon la coutume, en disant, *Voilà le Cœur d'un Traitre*, le Chevalier répondit, *Tu en as menti.* Ce fait est rapporté par Mylord Bacon (4), qui ne nomme pourtant point la personne. Ce Gentilhomme étoit fils d'Everard Digby, de Drystoke dans le Comté de Rutland, Maitre-ès-Arts & Membre du Collège de S. Jean à Cambridge en 1579, & Auteur de divers Ouvrages, entre autres de ceux-ci : *Theoria Analytica, viam ad Monarchiam Scientiarum demonstrans.* Londres 1579 in-4. *De duplici Methodo Libri duo, Rami Methodum refutantes.* Londres 1580 in-8. *De Arte natandi Libri duo.* Londres 1587 (5). Et un *Discours Anglois pour dissuader de s'emparer des Biens & des Bénéfices Ecclésiastiques* &c. Londres in-4. (6). Il mourut à Drystoke vers l'an 1592 (7).

[*B*] *Il nâquit à Gothurst le 11 de Juillet 1603.*] C'est la date que nous trouvons dans le *Livre des Naissances*, recueilli par le Dr. Richard Napier du Comté de Buckingham, qui se trouve manuscrit dans le Cabinet d'Ashmole à Oxford, & dans un Almanac de l'année 1673, publié par Jean Gadbury ; comme aussi dans l'*Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* de Wood (8), & dans les *Athenæ Oxonienses* du même Auteur (9). Mais Ben-Johnson le fait naitre en *Juin*, dans ces Vers (10) :

*Witness thy action done at Scanderoon,*
*Upon thy birth-day the eleventh of* June.

„ Témoin ton Action de Scanderone, faite le jour de ta „ naissance, *l'onzième de Juin.*"

[*C*] *En attaquant la Flotte Vénitienne dans la Baye de Scanderone.*] Ben-Johnson, dans les Vers qu'on vient de lire, fixe cette Action à l'onzième de Juin ; mais elle se trouve fixée au 16 de ce mois dans une Brochure publiée la même année, qui contient une rélation de ce Combat, & dont il y a beaucoup d'apparence que le Chevalier lui-même est l'Auteur.

[*D*] *Le Chevalier Digby aiant embrassé la Religion Romai-*

(1) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 354.

(2) *A true and perfect Relation of the whole Proceedings against the late Traytors* &c. Londres 1606 in-4.

(3) Wood ubi supra.

(4) *Hist. Vitæ & Mortis.* Apud Wood col. 354. [Je ne trouve point ce fait dans Bacon. Il parle de trois ou quatre *mots de prière* prononcés par celui à qui on avoit arraché le Cœur. Voy. *Hist. Vitæ & Mortis* au titre *Atriola Mortis*, ad Art. 11. num. 12. ou p. 173. de ce Traité, Edit. d'Amsterd. 1663 in-12. R. D. T.] (5) Hyde Catalog. impress. Libror. Bibliothec. Bodleian. p. 220. (6) Wood ubi supra.

(7) Id. ibid.

(8) Lib. II. p. 281.

(9) Vol. II. col. 351.

(10) In his Underwoods p. 241.

la fuite [*E*]. En 1639 la Reine l'employa, conjointement avec Mr. Gautier Mountague,* pour engager les Papistes à fournir de l'argent au Roi, en quoi ils réussirent; ce qui fit que quelques personnes nommérent les Troupes qu'on leva pour le Roi, *l'Armée Papiste* (*b*). Au commencement de la Guer-

(*b*) Whitelocke's *Memorials of the English Affairs* p. 33. Lond. 1732.

*ne environ deux ans auparavant.*] Parmi les Lettres de l'Archevêque Laud, qui sont à la fin de l'*Histoire du Procès* &c. de ce Prélat par Henri Wharton (11), on en trouve une de cet Archevêque au Chevalier Digby, datée de Lambeth le 27 Mars 1636, par laquelle il paroit, qu'il avoit tout nouvellement changé de Religion. Comme cela s'étoit fait à l'insû du Prélat, la chose lui fit beaucoup de peine, & il tâcha de le ramener à la Religion Protestante; mais inutilement. En 1638, il parut à Paris une *Conference avec une Dame sur le choix d'une Religion*, écrite par notre Auteur: elle fut réimprimée à Londres en 1654 in-8. Le Dr. Guillaume Twisse, Orateur de l'*Assemblée des Théologiens* à Westminster en 1642, y fit une Réponse, qui n'a jamais été imprimée (12).

(11) P. 610. Edit. de Lond. 1695 in fol.

(12) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 21. & 351.

[*E*] *Ces Lettres ont été imprimées dans la suite.*] Elles parurent à Londres en 1651 in-12. sous ce titre: *Lettres de Mylord George Digby, & du Chevalier Kenelme Digby, sur la Religion.* La prémière est de Mylord Digby, datée de Sherburn le 2 de Novembre 1638. Il y dit au Chevalier (13): „ qu'il s'estime heureux de porter le nom de son Ami, & qu'il se promet que cette rélation l'immortalisera autant, que celui (14) qui a fait graver sur son Tombeau, qu'il étoit Ami du Chevalier Philippe Sidney." Après ce début il lui dit (15), que quoique l'exemple & les avis du Chevalier aient été son principal guide dans ses Etudes, „ & que dans les jugemens que je porte, *dit-il*, de ce que je lis, le vôtre soit toujours d'un très grand poids; cependant je dois avouer, que pour ce qui regarde les Peres, comme je me suis peut-être appliqué à leur lecture avec d'autres dispositions que vous, j'en ai lu plusieurs, qui m'ont fait naître des réflexions fort différentes des vôtres sur leur utilité. Je suis si éloigné de les prendre pour Juges, qu'en bien des cas je ne puis même les admettre comme des Témoins assez valables, pour prononcer sur leur déposition en matière de Religion. Il me semble découvrir, même dans les plus anciens, trop de partialité, soit en établissant leurs propres sentimens, soit en combattant ceux de leurs Adversaires. L'on diroit, que la passion & l'esprit de parti ont régné avec autant de force, quoique peut-être pas si diversement, dans les prémiers tems, que dans les plus éloignés: comme il vous est plus aisé qu'à moi d'en trouver, si vous le voulez, des exemples dans *Eusébe*, *Epiphane*, & *S. Augustin*, qui, quoiqu'ils semblent adhérer à l'Eglise Catholique, & que ceux de l'Eglise Romaine se glorifient de leur autorité, auroient pourtant bien besoin d'être repurgés, ce qu'on pourroit de part & d'autre fort bien faire." Le Chevalier Digby avoit dit, qu'il faisoit plus de fonds sur ce que les Pères disoient qu'on leur avoit enseigné, que sur ce qu'ils enseignoient eux-mêmes. Mylord Digby déclare (16) qu'il en feroit autant, s'il pouvoit seulement avoir pour la prémière partie de la raison du Chevalier, (savoir, que ce qu'on leur avoit enseigné venoit d'une Autorité infaillible) s'il pouvoit, dis-je, avoir pour cette partie la moitié de la certitude qu'il avoit de la seconde, qu'en ce que les Pères disoient d'eux-mêmes, ils étoient sujets à se tromper. Mais comme il ne trouvoit point encore de raison de reconnoitre *quelque Autorité infaillible, sinon celle de l'Ecriture*, que le Chevalier n'avoit pas sans doute en vue; il trouvoit aussi peu, que les Pères, sur tout ceux qui avoient précédé le Concile de Nicée, eussent reconnu une semblable Autorité. Que supposant même qu'ils en eussent une, il ne pouvoit absolument démêler parmi les diverses doctrines qu'ils proposent, laquelle leur avoit été enseignée par cette Autorité infaillible; puisqu'il y a de l'apparence qu'ils enseignent plusieurs choses incertaines & fausses, aussi dogmatiquement, & qu'ils les appuient aussi fortement, que les Vérités les plus authentiques. „ Vous aurez de la peine à trouver l'Ecriture alléguée plus nettement, la Tradition réclamée plus hautement sur aucun Article de Foi, qu'elles le sont par Justin & Tertullien dans la rude censure qu'ils font des Images; & par Tertullien encore sur la descente de Jésus-Christ pour délivrer les Patriarches. Vous trouverés dans ces deux Pères, & dans plusieurs autres, l'Ecriture & la Tradition citées, pour établir l'erreur grossiére du commerce charnel des Anges avec les femmes; & dans tous les Millénaires, pour autoriser leur Dogme Judaïque. Ces exemples, qui sont peut-être des moindres, sont ceux qui s'offrent les prémiers à ma mauvaise mémoire, en écrivant cette Lettre. Cependant dites-moi, je vous prie, laquelle de ces opinions je dois recevoir comme émanée d'une Autorité infaillible? Sera-ce la prémière, que notre Eglise approuve, & que l'Eglise Romaine condamne? ou la seconde, que la dernière adopte, & que la nôtre rejette? ou la troisiéme, que les deux Partis rejettent? J'avoue que je suis encore à distinguer, quelles de ces doctrines les Pères nous veulent faire recevoir comme leur aiant été enseignées, & quelles nous devons considérer comme venant d'eux-mêmes. Ces endroits, & plusieurs autres aussi inexplicables, ont fait que je regarde à peu près du même œil ce que vous dites qui leur a été enseigné, & ce qu'ils enseignent eux-mêmes: j'en profite pour m'éclairer, mais je ne me laisse ni aveugler ni conduire implicitement, ni par les unes ni par les autres de ces doctrines. Je respecte ces saints Pères, comme des Fondateurs divins de la Foi, dans les choses où ils sont tous d'accord; & dans celles où ils ne le sont point, comme d'excellens Aides pour éclairer l'esprit, & des instrumens sacrés pour exciter dans le cœur la contrition & le zèle, & pour y allumer les flammes de l'amour divin, & l'élever à la contemplation (17)."

(13) P. 2.

(14) Foulque Grevil, Lord Brook.

(15) P. 2. 3.

(16) P. 3. 4.

(17) P. 6. 7.

La Réponse du Chevalier Digby est datée de Londres le 26 Décembre 1638. Il commence (18) en se plaignant à Mylord, au nom des *Pères*, & en lui représentant le tort qu'il leur fait de les traiter avec tant de rigueur, jusqu'à leur refuser la qualité de *Témoins dans les matières de Religion*. „ Leur humilité d'esprit & de mœurs, les empêchera de trouver mauvais qu'on les recuse pour Juges. Ils ne disent jamais rien d'eux-mêmes, à quoi ils veuillent obliger les autres de souscrire. Mais quand ils vous disent clairement ce qui leur a été enseigné, & ce qu'ils ont trouvé cru & pratiqué par toute l'Eglise généralement, n'ont-ils pas raison de trouver mauvais qu'on rejette ce qu'ils déclarent? Si vous voulez examiner leur bonne-foi, selon les régles qu'on observe communément en recevant le témoignage des hommes, vous trouverez que tout parle en leur faveur. C'étoient des gens de probité, non seulement crus tels, mais reconnus pour tels par tout le monde. On convient si généralement qu'ils étoient judicieux, que ce seroit faire tort à son propre jugement, que de révoquer le leur en doute. Les matières sur lesquelles ils ont écrit, étoient de leur ressort, & ils ont surement pris toutes les précautions possibles pour ne se pas tromper, puisque de-là dépendoit leur salut éternel, & celui de leur postérité. Puis donc qu'ils ont voulu & qu'ils ont pu nous instruire de la vérité, pourquoi les soupçonnerions-nous? Leurs opinions particulières, à l'égard desquelles Votre Grandeur dit qu'elle apperçoit trop de partialité en eux, n'intéressent point notre Foi: sur de pareils articles nous avons autant de liberté qu'eux.... La *Passion & l'Esprit de Parti*, que vous remarquez dès les prémiers tems, ne régnent que chez leurs Adversaires; leur feu est un zèle juste & légitime." A l'égard des trois Pères, dont Mylord avoit dit que les Papistes, aussi-bien que les Protestans, pouvoient les repurger, le Chevalier déclare (19), qu'en les lisant il n'y a jamais trouvé aucun Article de Foi, auquel il n'ait pleinement acquiescé. Il dit ensuite (20), que pour expliquer aussi briévement & aussi clairement qu'il lui sera possible, quel usage il lui semble qu'on peut retirer de la lecture des Pères, il le réduit à ceci. „ C'est qu'en ne s'arrêtant point à ce qu'ils ont écrit en qualité de Commentateurs de l'Ecriture, ou de Philosophes, ou de Théologiens & de Docteurs, nous devons généralement admettre ce qu'ils nous enseignent comme Pasteurs de l'Eglise; ce qui paroit principalement dans leurs Ecrits contre ceux auxquels ils impriment une note d'Hérésie, ce qu'ils n'auroient pu faire, si les points qu'ils reprennent n'avoient été contraires à la Tradition universelle & connue de l'Eglise. En second lieu, lorsqu'ils enseignent quelque chose dogmatiquement & de dessein formé, dans une occasion où nous pouvons raisonnablement juger que leur intention a été que nous le prissions pour Article de Foi; & où ils ne la proposent point comme leur sentiment particulier, qu'ils tâchent d'établir savamment par l'Ecriture. Et il sera toujours facile à un bon Esprit, libre de préjugés, de distinguer en lisant leurs Ecrits, quel parti il doit prendre." Sur les quatre Exemples que Mylord avoit pressés, il déclare, que pour ce qui est du *prémier*, l'*Usage des Images*, il ne le regarde point „ comme un précepte donné par Jésus-Christ; mais comme une chose introduite depuis, par ceux qui gouvernent l'Eglise, & propre à exciter la dévotion du peuple" (21). Sur le *second*, qui est le sentiment de Tertullien, *que Jésus-Christ est descendu en Enfer pour délivrer les Patriarches*, il dit „ que tous les Pères qui ont parlé de cet Article, l'ont proposé comme un Article de Foi, & que l'Eglise l'a toujours regardé comme tel (22)." Sur le *troisiéme* Exemple, *le Commerce charnel des Anges avec des femmes*, „ que c'est une question de Philosophie, & non de Foi: car plusieurs Pères, ou la plupart même, ont cru que les Anges ne sont pas des Esprits purs, mais qu'ils ont des Corps subtils & immortels. Et quoique la Corporalité des Anges soit à présent bannie des Ecoles par la force des raisons, leur parfaite Spiritualité n'a pourtant jamais été Article de Foi. Mais en supposant, comme les Pères le croyoient, qu'ils ont des Corps, il est aisé, en expliquant certains passages de l'Ecriture, de tomber dans l'Erreur dont il s'agit, qui devient une Erreur purement Philosophique, & n'intéresse en aucune façon la Foi (23)." A l'égard du dernier Exemple, l'idée d'un *Régne de mille ans*, „ il est évident, *dit-il*, qu'elle s'est établie chez quelques-uns, qui déféroient beaucoup à l'autorité de Papias, par l'explication littérale d'un passage de l'Apocalypse. Mais jamais aucun d'eux n'a prétendu que ce fut une opinion généralement reçue dans l'Eglise, ni une Tradition publique, venue de Jésus-Christ & des Apôtres. D'ail-

(18) P. 8.

(19) P. 10.

(20) P. 13.

(21) P. 15.

(22) P. 15. 16.

(23) P. 16.

D „ leurs,

Guerre Civile, il agit avec beaucoup de zèle pour les intérêts du Roi; mais il fut ensuite mis prisonnier à l'Hôtel de Winchester, par ordre du Parlement: il en sortit au mois de Juillet 1643, à la requisition de la Reine de France, avec permission d'aller voyager dans ce Royaume. Il composa pour ses biens en 1649; & le Parlement vota, qu'il sortiroit du Royaume, & qu'il ne pourroit y revenir sans sa permission, sous peine de mort & de confiscation de biens. Il ne laissa pas de revenir dans la suite pour quelque tems, „ & fit, à ce qu'on dit, *continue Wood* (c), de grandes soumissions à Cromwell; mais à quel dessein, si ce fut en faveur des Catholiques-Romains, ou pour faire réussir quelque projet d'une autre nature, c'est ce que je ne puis dire." Vers ce même tems-là, Henriette Reine-Mère d'Angleterre, dont il étoit Chancelier, l'envoya de France à Rome, en qualité d'Envoyé auprès du Pape. Dans les commencemens qu'il fut à Rome, il se fit généralement estimer, tant par son esprit & son savoir, que par son air majestueux & par sa conduite; „ mais étant insensiblement „ devenu fier, dit le même Historien (d), & voulant braver le Pape, on le négligea en quelque fa„ çon. Une chose qui y contribua sur-tout, c'est qu'aiant fait une Collecte pour les Catholiques d'An„ gleterre qui étoient dans le besoin, il n'administra pas trop fidèlement ces deniers." Aiant lu les Ecrits de Des-Cartes, il alla en Hollande pour le voir, & le fut chercher dans sa Solitude d'Egmont. Après s'être entretenu longtems avec lui sans se faire connoitre, Mr. Des-Cartes, qui avoit vu quelques-uns de ses Ouvrages, lui dit qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le Chevalier Digby. *Et vous*, repliqua le Chevalier, *il faut que vous soyez le célèbre Des-Cartes, puisque je viens exprès d'Angleterre pour avoir le plaisir de vous voir* (e). Digby a fait divers Ouvrages, qui lui ont acquis une grande réputation [*F*].

Il

(c) Athen. Oxon. col. 352.

(d) Ibidem.

(e) Voyez Des Maizeaux Vie de S. Evremond, à la tête du T. I. de ses Oeuvres, Edit. de Londr. 1725. P. 41. & Art. de DES-CARTES Rem. [BB].

„ leurs, l'Eglise n'a jusqu'à présent jamais encore condamné cette partie de l'Opinion des Millénaires, que quelques-uns des Pères ont soutenue, que les Saints régneront avec Jésus-Christ sur la Terre pendant mille ans après leur résurrection, & qu'ils jouïront uniquement de délices spirituelles; mais l'Eglise a condamné certaines autres extravagances, qu'on a qualifiées d'Hérésie des Millénaires. Par ce que je viens de dire sur ces Exemples particuliers, & en lisant les Pères dans l'esprit que j'ai dit ci-dessus, il me semble qu'il ne sera pas difficile de décider, quelles doctrines les Pères veulent nous faire recevoir comme leur aiant été enseignées, & quelles nous devons considérer comme venant d'eux-mêmes." Dans l'*Apostille* il remarque (24), que quoique Mylord Digby ait jugé à propos de dire que ce sont là des *moindres Exemples, qui s'offrent les prémiers à sa mauvaise mémoire en écrivant sa Lettre*, „ il lui permettra pourtant de les regarder comme les plus forts qu'on puisse alléguer sur ce sujet, & comme la fleur & la quintessence de ce que Mr. Chillingworth (25) & les meilleurs Esprits ont dit contre la Tradition de l'Eglise, & contre l'Autorité des Pères."

(24) P. 21.

(25) L'Ouvrage de Chillingworth avoit paru sur la fin de l'année 1637.

Mylord Digby fit à cette Lettre une Réponse excellente & travaillée, datée de Sherburn le 29 Mars 1639. D'abord, de concert avec le Chevalier, il témoigne son admiration pour la piété, le savoir & la vertu de ces respectables Pères de l'Eglise, qui par leur vie, par leur zèle, & par leur mort, ont mérité suffisamment qu'on leur donne ce titre, & qu'on honore à jamais leur mémoire (26). *Je fais beaucoup de fonds sur leur bonne-foi*, dit-il (27), *en pesant mûrement les raisons sur lesquelles vous la fondez, & que vous développez d'une manière si éloquente.* Il ajoute, qu'à plusieurs égards, il regarde leur témoignage comme sacré & incontestable: par exemple, par rapport aux grands fondemens du Christianisme, tels que sont la doctrine de l'Unité de Dieu, de l'Incarnation, de la Passion, de la Résurrection de Jésus-Christ, & quelques autres Articles essentiels de la Foi Chrétienne. Mais que d'un autre côté, il y a beaucoup d'autres choses, sur lesquelles il ne peut en aucune manière se résoudre à porter jugement sur leur témoignage. „ Tels sont, *dit-il* (28), „ la plupart, sinon tous les points controversés entre l'Eglise Romaine & nous. Et comme dans ma précédente, je ne pouvois admettre les Pères pour Témoins valables, sur la déposition desquels je pusse en bien des cas prononcer en matière de Religion; je suis obligé de vous déclarer encore ici, que je suis plus éloigné que jamais de leur attribuer à cet égard aucune autorité définitive. Des Témoins dont la déposition est d'une pareille autorité, sont en effet des Juges, quoiqu'ils n'en aient pas le nom; ils donnent la Loi & dictent la Sentence, quoiqu'elle soit prononcée par un autre. Or je puis vous prouver par nombre de passages, qu'eux-mêmes n'ont point prétendu être Juges & décider en dernier ressort; & vous dites vous-même, que leur modestie ne leur permettra point de trouver mauvais qu'on les récuse pour tels. Je ne veux point blesser leur humilité, en donnant à leur témoignage une plus grande autorité qu'ils ne prétendent. Car qu'ils soient ce qu'on voudra en fait d'interprétation de la doctrine de l'Eglise & de l'Ecriture, je suis bien sûr qu'ils sont les meilleurs Interprètes de la leur propre, tant pour le sens où il faut l'entendre, que pour le degré de déférence qu'ils exigent de nous à cet égard." Il dit ensuite (29), que les raisons, qui lui persuadent *l'incertitude*, ou même *l'impossibilité* qu'il y a pour un homme judicieux, de trouver dans les Pères dequoi décider les Controverses agitées entre l'Eglise Romaine & nous d'une manière satisfaisante: que ces raisons, dis-je, „ ont été si amplement & si savamment proposées par Mr. *Daillé*, dans son Traité *de l'Emploi des Pères* (30), que je crois qu'on ne peut guères rien dire d'important sur ce sujet, qu'il n'ait déja dit dans ses excellentes & solides observations. Mais comme vous attendrez de moi quelque chose de plus qu'un simple renvoi, je vais vous proposer les principales raisons en aussi peu de mots, & avec autant de clarté, qu'il me sera possible. Pour ne pas insister sur les plus communes, comme sont celles-ci; que nous n'avons que peu d'Ecrits des plus anciens Pères, du prémier, du second & du troisième Siècle; qu'il y a beaucoup d'Ecrits supposés, qui portent le nom des Pères, & qui ne sont nullement d'eux; que les vrais Ecrits de l'Antiquité ont été altérés, tronqués, interpolés, corrompus, par l'ignorance, la fraude ou la malice: sans insister sur ces raisons, je me borne..... à celles qui me paroissent les plus fortes pour invalider leur autorité dans nos Controverses, & qui sont ces quatre. I. La manière dont les Pères se sont contredits les uns les autres. II. Leurs variations dans leurs sentimens. III. Leur opposition, tant aux Papistes qu'aux Protestans. IV. Enfin leur défaut d'habileté sur plusieurs Articles contestés; & sur la plupart, le manque de volonté pour décider." Il examine ensuite (31) les trois principes, sur lesquels le Chevalier fonde la prétendue certitude de la méthode de décider les Controverses par les Ecrits des Pères. 1. Qu'ils ont fidèlement recueilli les Traditions universelles de l'Eglise de leur tems. 2. Qu'ils nous les ont fidèlement transmises. 3. Que ces Traditions, recueillies, & transmises par eux, sont infaillibles. Il réfute l'argument par lequel le Chevalier veut prouver, que tous les Articles de Foi, quels qu'ils soient, reçus présentement dans l'Eglise, ont été enseignés par Jésus-Christ, tels qu'ils sont, à l'Eglise qu'il a lui-même fondée. Cet argument est, que *la raison pourquoi l'Eglise d'aujourd'hui croit qu'une Proposition est de Foi, c'est que l'Eglise qui l'a précédée immédiatement, la lui a transmise comme telle; & de cette manière on remonte de Siècle en Siècle jusqu'à Jésus-Christ & ses Apôtres.* „ Gradation facile, *dit Mylord* (32), & sur laquelle, s'il vous en souvient, Mr. White (33) insista beaucoup, dans la Conférence que Mr. Chillingworth me fit le plaisir d'avoir avec lui chez vous. Quoique j'estime infiniment son savoir, & sa manière de disputer en galant-homme, je vous avoue que son argument m'a souvent fait sourire, en me rappellant le plaisant raisonnement de Charles Thynne, dont vous m'avez si bien diverti, par lequel il prétendoit prouver, qu'il pouvoit certainement y avoir un homme au monde assez dispos pour sauter tout d'un coup d'Angleterre à Rome, en lui assignant une place convenable pour prendre sa course & s'élancer. Car, disoit-il, amenez-moi le plus habile Sauteur que vous connoissiez: ne se peut-il pas qu'il y en ait un autre qui vous soit inconnu, & qui le devance d'un pied? Qu'on améne ce second, j'espère que vous ne nierez pas qu'on ne puisse le surpasser d'un pouce; & ainsi de pouce en pouce, pourquoi n'y en auroit-il pas un qui devanceroit le prémier d'un millier de lieues? J'ose dire, que Mr. Hooper étoit plus convaincu de la corruption des tems dans sa Généalogie depuis le Roi Pepin, que je ne l'étois par cette Logique, que les doctrines de l'Eglise Romaine sont venues sans altération depuis Jésus-Christ jusqu'à nous; & je n'en suis pas plus persuadé à présent."

(26) P. 24.

(27) P. 25.

(28) P. 26.

(29) P. 27. 28.

(30) Il avoit paru en 1631. [Le titre porte 1632. R. D. T.]

(31) P. 29.

(32) P. 33.

(33) Thomas White, Auteur d'un Livre intitulé *Les Dialogues de Guillaume Rushworth, ou le Jugement du Sens commun sur le choix d'une Religion (en Anglois)* Paris 1640 in-12. réimprimé en 1654 in-12.

[*F*] *Digby a fait divers Ouvrages, qui lui ont acquis une grande réputation.*] Outre ceux dont nous avons déja parlé, il a écrit I. *Observations sur* la Religion du Médecin, *écrites occasionnellement par le Chevalier Kenelme Digby.* Londres 1643, 1644, in-12. Ces Observations furent faites dans une nuit, & adressées à Edouard Comte de Dorset, datées de l'Hôtel de Winchester (34) le 22 Décembre 1642. Nous avons donné des Extraits de cette Pièce dans un autre endroit (35). II. *Traité de la Nature des Corps.* Paris 1644 in-fol. Londres 1658, 1665, & 1660 in-4. Alexandre Rosse l'attaqua par un Livre intitulé: *La Pierre de Touche Philosophique, ou Observations sur les* Traités de la Nature des Corps & de celle de l'Ame, du Chevalier Digby, *dans lesquelles on réfute ses Paradoxes erronés* &c. Londres 1645 in-4. III. *Traité de la Nature de l'Ame Humaine.* Paris 1644 in-fol. Londres 1645, 1658 & 1669, in-4. Alexandre Rosse attaqua aussi ce Traité, comme on vient de le voir. Il a été traduit avec le précédent en Latin, par J. L. Il y a au devant de cette Traduction, une Préface de Thomas White, qui se signe, *Thomas Anglus*

ex

(34) L'Auteur y étoit en arrêt par ordre du Parlement, comme on l'a dit dans le corps de l'Article.

(35) Article BROWN (Thomas) Rem. [A].

Il mourut dans sa maison du *Covent-Garden* le 11 de Juin 1665, & fut enterré dans une Tombe qu'il avoit fait bâtir à ses dépens dans le Chœur de l'Eglise de Christ de Newgate à Londres. Il fut mis auprès de *Venetia* sa femme, fille & une des héritières du Chevalier Edouard Stanley, de Tongue-Castle dans le Comté de Shrop. Quelques années avant sa mort, il avoit fait faire au-dessus de cette Tombe un beau Monument de marbre noir à l'honneur de cette Dame, avec son buste en cuivre doré: mais ce Monument fut ruiné dans l'Incendie de Londres en 1666. Sa belle Bibliothèque, qu'il avoit transportée en France pendant les Troubles, tomba après sa mort au Roi de France, parce qu'il n'étoit pas naturalisé; & un certain Gentilhomme l'aiant obtenue, elle fut vendue dix mille écus (*f*). Mr. Leigh (*g*) l'appelle un *ingénieux & savant Gentilhomme*, & un *ornement de sa Nation*. Et Mr. Wood dit (*h*), „ qu'il écrivoit bien, agréablement & judicieusement; qu'il étoit bien fait de sa personne, & qu'il ne „ lui manquoit rien pour être un Gentilhomme accompli; qu'il se présentoit bien, & parloit agréa„ blement; & qu'en quelque lieu du monde qu'il fût tombé des nues, il se seroit fait respecter." Son génie abondant & inventif lui fournissoit amplement dequoi entretenir les Savans, en particulier la Société Philosophique de Montpellier, & la Société Royale de Londres (*i*). Mais Mr. Henri Stubbe l'appelle (*k*) *le Pline de notre siècle en fait de mensonges*; caractère desavantageux, qui est fondé principalement sur la rélation que le Chevalier Digby a donnée d'une Ville de Barbarie de la dépendance du Roi de Tripoli, qu'on dit qui avoit été changée en pierre en peu d'heures par une vapeur pétrifiante, hommes & bêtes, arbres, maisons, meubles &c. ensorte que chaque chose étoit demeurée dans la situation où elle s'étoit trouvée au moment de la pétrification, les enfans au sein de leurs mères &c. Le Chevalier Digby tenoit cette Histoire de Mr. Fitton, Anglois demeurant à Florence, & Bibliothécaire du Grand-Duc de Toscane, qui la lui écrivoit dans une Lettre du 2 de Juillet 1656; & Mr. Fitton la tenoit du Grand-Duc lui-même, qui peu de tems auparavant, avoit écrit au Bacha de Tripoli pour s'informer de la vérité. Cette Relation fut insérée dans le *Mercure Politique* de ce tems-là, comme venant du Chevalier Digby, qui étoit alors à Toulouse, & contenue dans une Lettre qu'il écrivoit à un Ami en Angleterre, datée du mois de Septembre. On voit dans le Palais Royal de Kensington son Portrait par Van Dyk, très bien fait. Il avoit un Fils nommé *Jean*, qui mourut quelque tems avant que Mr. Wood publiât son *Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* (*l*); & un Frère cadet nommé *le Chevalier Jean Digby*, qui après avoir été Colonel dans l'Armée de Charles I. & ensuite Général-Major dans l'Ouest de l'Angleterre, fut blessé à Taunton, & mourut à Bridgewater (*m*).

(*f*) Wood p. 331-334.
(*g*) *Foelix Consortium; or a fit Conjunction of Religion and Learning*. Lib. III. cap. 11. p. 190. Lond. 1663 in fol.
(*h*) Col. 353.
(*i*) Id. ibid.
(*k*) *Animadversions upon the Plus ultra of Mr. Glanvill* p. 161.
(*l*) Voy. Lib. II. p. 164.
(*m*) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 354.

*ex Albiis East-Saxonum*: elle a été imprimée à Paris en 1651 in-fol. IV. *Observations sur la XXII. Stance du IX. Chant du II. Livre de la* Fairy Queen *de Spenser*. Londres 1654 in-8. V. *Institutionum Peripateticarum Libri V. cum Appendice Theologica de Origine Mundi*. Paris 1651 in-fol. Ces Institutions sont jointes à la Traduction Latine de ses Traités *de la Nature des Corps & de l'Ame*, par *J. L.* Elles ont été traduites en Anglois par Thomas White, & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1656 in-8. Ce Mr. White avoit fait imprimer en 1646 à Lyon un Systême de Philosophie Péripatéticienne suivant les idées de Digby, sous ce titre: *Institutiones Peripateticæ, ad mentem summi clarissimique Philosophi Kenelmi Equitis Digbæi*. Il dit dans la Préface, qu'il se sert de l'expression *ad mentem Digbæi* (suivant les idées de Digby), parce que le Chevalier Digby, dans son *Traité de l'Ame*, a examiné toute la Nature, depuis les premiers principes du Corps jusqu'aux propriétés invisibles, & qu'il les a expliqués avec tant d'exactitude, qu'il n'a ni la capacité ni la volonté de suivre une autre méthode; & que par cette raison, il s'est servi du Livre du Chevalier. Le même White a publié une Pièce intitulée: *Quæstio Theologica, quomodo secundum Principia Peripateticæ* Digbæanæ, *sive secundum Rationem, & abstrahendo, quantum materia patitur, ab authoritate*, Humani Arbitrii *Libertas sit explicanda, & cum* Gratia efficaci *concilianda* (36). C'est-à-dire: „ Question „ Théologique, sur la manière d'expliquer le *Libre-Arbi*„ *tre* & de le concilier avec la *Grace efficace*, selon les „ Principes de Philosophie Péripatéticienne du Chevalier „ *Digby*, ou selon la Raison, en faisant abstraction, au„ tant que le sujet le permet, de l'Autorité." Il a fait imprimer aussi en 1652 des Institutions de Théologie, fondées sur les principes établis par le Chevalier Digby dans sa Philosophie: *Institutiones Theologicæ, super Fundamentis in Peripatetica* Digbæana *jactis extractæ*. VI. *De la Cure des Plaies par la Poudre de Sympathie*. Londres 1658 in-8. Ce Discours fut lu en François, dans une Société de Savans à Montpellier en 1657, & traduit par Richard White en Anglois. Il fut imprimé à Londres en 1660. Il a été réimprimé dans la même Ville avec le *Traité de la Nature des Corps* en 1669, & traduit en Latin par Laurent Strausius, de Darmstad dans le Pays de Hesse. On l'a inséré dans un Livre publié à Nuremberg en 1662 par Jean-André Endter, sous le titre de *Theatrum Sympatheticum*, in-4. Il a aussi paru en Allemand. VII. *Discours sur la Végétation des Plantes*. Londres 1661 in-8. & 1669 in-4. Il fut lu à la Société Royale au Collège de Gresham, le 23 Janvier 1660. Il a été imprimé à Amsterdam en 1663 & 1669 in-12. en Latin, sous le titre de *Dissertatio de Plantarum Vegetatione*. VII. *Receptes choisies & éprouvées de Médecine & de Chirurgie: & Eaux cordiales & distillées, Esprits, Parfums, & autres Curiosités*. C'est George Hartman, qui avoit été Intendant du Chevalier Digby, qui a traduit ces deux Pièces de diverses Langues en Anglois, & qui les a fait imprimer à Londres en 1668 in-8. La première a été ensuite réimprimée à Francfort, sous le titre de *Medicina Experimentalis* &c. IX. *Le Cabinet du Chevalier Digby ouvert, où l'on apprend différentes manières de faire de l'Hydromel* (Metheglin), *du Cidre, & du Vin de Cerises* &c. Londres 1669 & 1677 in-8. X. *Excellentes Directions pour la Cuisine* &c. Londres 1669 & 1677 in-8. XI. *Recueil choisi de Secrets Chymiques & d'Expériences Philosophiques: comme aussi de Remèdes, de Dissolvans, & d'Alkahests rares & nouveaux, avec le vrai secret de rendre le Sel fixe de Tartre volatil* &c. Londres 1682 in-8. publiés par le même Mr. George Hartman. Mr. Wood nous apprend (37), que quelques personnes attribuent au Chevalier Digby, mais avec peu d'apparence, la *Lettre au Dr.* Sam. Turner, *touchant l'Eglise & ses Revenus*, Londres 1647 in-8. réimprimée à Londres en 1683 in-4. sous le titre de *Discours sur l'Episcopat & le Sacrilège, en forme de Lettre, écrite en* 1646. Mr. Wood prétend (38), que cette Pièce est de Jean Fountain, qui avoit été Royaliste, mais qui avoit changé alors de Parti. Le Dr. Richard Stewart y répondit par une Pièce imprimée en 1647 en cinq feuilles & demie in-4. & intitulée: *Réponse à une Lettre écrite à Oxford, & adressée au Dr.* Sam. Turner, *touchant l'Eglise & ses Revenus*. Le Chevalier Digby a traduit en Anglois un *Traité sur l'attachement pour Dieu*, Londres 1654 in-8. écrit en Latin par Albert le Grand, Evêque de Ratisbonne.

(36) Cette Pièce est in-12. Mais la date & le lieu de l'impression n'y sont point marqués.
(37) *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 353.
(38) Ibid. col. 147.

☞ DINAME, ou DYNAME, Patrice des Gaules, étoit issu d'une ancienne Noblesse Gauloise (*a*). Il naquit vers le milieu du VI. Siecle, en 551 (*b*), & l'on croit que ce fut à Arles. On eut soin de lui procurer une éducation convenable à sa naissance, & il y a tout lieu de croire qu'il la reçut à la Cour même, & qu'il y fut élevé de la même manière que l'étoient alors les jeunes Seigneurs François [*A*]. Ce qui fait présumer qu'il fut élevé à la Cour, „ c'est qu'on ne connoit point qu'il „ ait

(*a*) *Hist. Litter. de France* T. III. p. 437. Paris 1735.
(*b*) Voy. dans la même, Table Chronol. p. 683.

[*A*] *Il fut élevé à la Cour, de la même manière que l'étoient alors les jeunes Seigneurs François*.] Les savans Auteurs de l'*Histoire Littéraire* remarquent (1), que dès le règne de Clotaire II. au moins, les Rois François eurent la dévotion d'avoir à leur suite des Moines, avec un Abbé à leur tête, pour faire l'Office divin. Qu'il est hors de doute que ces Moines faisoient quelques études, puisqu'ils y étoient engagés & par les fonctions dont ils étoient chargés, & par la nécessité de former des Sujets qui pussent les remplacer. Leurs exercices Littéraires étoient donc tout propres à inspirer aux Courtisans qui avoient plus de disposition, le goût & l'amour pour les Lettres. Si ces Chapelains ne prenoient pas eux-mêmes soin de former les jeunes Seigneurs qu'on élevoit à la Cour avec les Princes, il faut dire qu'il y avoit une Académie établie à cet effet, & distinguée de la Chapelle Royale. Dans cette Académie, qui fut l'origine de l'Ecole du Palais, si célèbre sous les Rois de la seconde Race, on donnoit des leçons de tous les Arts convenables à de jeunes-gens de la première naissance; & on trouve quantité de Grands-Hommes élevés de cette manière sous divers Rois. „ On „ ne peut douter, *ajoutent les Historiens Littéraires* (2), „ que la connoissance des Lettres, & de ce qu'on nom„ moit les Arts Libéraux, ne fût un des premiers & des „ prin-

(1) Tom. III. p. 424.
(2) Ibid. p. 425.

„ ait eu d'autre occasion de lier connoissance & amitié avec Fortunat, dès les prémières années que „ celui-ci vint d'Italie en France, où avant que de passer à Tours, puis à Poitiers, il s'arrêta d'a- „ bord à la Cour d'Austrasie sous Sigebert, fils de Clotaire (c)." Diname s'appliqua à l'étude des Lettres, & particuliérement à la Poësie [B]. Il se maria fort jeune, & entra de bonne heure dans les Charges (d). Il épousa Euquérie, distinguée par sa naissance, son mérite & sa vertu, & dont il eut au moins deux fils (e); *Evance*, qui fut tué en se rendant à Constantinople en qualité d'Ambassadeur de Childebert II. près de l'Empereur Maurice; & un autre, qui fut pére d'un fils du même nom que son aieul. Dès l'âge de trente ans, Diname étoit Gouverneur de Provence, c'est-à-dire des Villes & Pays qui relevoient de Childebert II.; & il ne tarda pas à se voir élevé, s'il ne l'étoit deja, à la Dignité de Patrice (f), la prémiére qui fût alors après les Souverains. Les grandeurs produisirent un mauvais effet sur lui. L'orgueil lui fit perdre de vue ce qu'il se devoit à lui-même & aux autres. Il n'employa son pouvoir qu'à causer du trouble, au-lieu de maintenir le bon ordre. Il mit, dit Mr. Du Pin (g), deux Evêques malgré le Roi, l'un à Uzés, & l'autre à Marseille. Les Auteurs de *l'Histoire Littéraire de France* disent (h), qu'il excita de fâcheuses divisions à Marseille, & fit chasser jusqu'à deux fois de son Eglise l'Evêque Théodore; ce qui, ajoutent-ils, commit Gontran, Roi de Bourgogne, avec Childebert son neveu, Roi d'Austrasie [C]. Diname, dans cette querelle, prit le parti de Gontran (i); mais ces deux Princes s'étant réconciliés ensuite (k), Diname rentra en grace. Il prit alors le parti de la Dévotion, & fut en commerce avec le Pape Grégoire le Grand, à qui il demandoit des Avis sur sa conduite, & des Livres pour son instruction (l): il fit même du bien à quelques Monastères [D]. Quelques-uns prétendent qu'après qu'il eut exercé les Charges dont nous avons parlé, il fut fait Prêtre de l'Eglise de Marseille, puis en 605 ordonné Evêque d'Avignon [E]. On convient qu'il se chargea de la direction du Patrimoine de S. Pierre en Provence, ce qu'il fit au moins depuis l'année 593 jusqu'en 597, que le Prêtre Candide vint de Rome en prendre soin. Il semble qu'il ne quitta cette occupation, que pour se consacrer tout entier à la retraite. Il y travailla à la Vie

(c) *Hist. Litt. de France* ibid. p. 418.

(d) Du Chesne *Hist. Franc. Scrip.* Tom. I. p. 119. Paris 1636. apud eund.

(e) Id. ibid. & Gregor. Turon. *Hist. Franc.* Lib. X. cap. 2.

(f) Gregor. Turon. Lib. VI. cap. 7. & Had. Valesi. *Hist. Rer. Franc.* Lib. XI. p. 133. 134. apud *Hist. Lit. de France* ubi supra.

(g) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. V. p. 147.

(h) Ubi supra.

(i) Mézeray, *Abrégé Chronol. de l'Hist. de France* T. I. p. 81. Amst. 1682.

(k) Idem p. 82.

(l) Gregor. Magn. Lib. VII. Ep. 11. 16. Oper. Tom. II. Paris 1705.

„ principaux exercices, dans lesquels on élevoit cette jeu- „ ne Noblesse. Sans cela, comment auroit-on formé des „ Politiques, & autres Ministres pour les besoins de l'E- „ tat? On sait que les Dignités de Maire du Palais, de „ Référendaire ou Chancelier, & les Charges de Notai- „ re ou Secrétaire du Prince, demandoient du savoir „ pour leurs fonctions." C'est donc de cette façon que Diname fut élevé à la Cour de Sigebert Roi d'Austrasie, selon les Auteurs Bénédictins. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il paroit par les Ouvrages auxquels il travailla dans la suite, qu'il avoit étudié dans sa jeunesse, puisqu'il n'y a pas d'apparence qu'il se soit beaucoup appliqué aux Sciences pendant qu'il étoit dans les Charges: il se mêla plûtôt alors d'intrigues politiques, comme on en verra des preuves ci-dessous (3).

[B] *Il s'appliqua particuliérement à la Poësie.*] Il s'y rendit habile au-delà de ce qu'on l'étoit ordinairement en son Siècle (4), & il composa dans sa jeunesse quelques Piè- ces, qui méritèrent les éloges des plus célèbres Poëtes de son tems (5). „ Il en avoit envoyé quelques-unes à For- „ tunat, lorsque celui-ci étoit encore à la Cour d'Austra- „ sie, comme il paroit par l'endroit suivant d'une de ses „ Réponses:

*Massilia tibi regna placent, Germania nobis* (6).

„ On voit . . . . dans ce seul vers . . . . une preuve „ qu'il étoit déja connu par ses Poësies avant 573, ou „ même 572, lorsqu'il n'avoit encore que vingt-un à vingt- „ deux ans. On y peut remarquer aussi, qu'il étoit déja „ résident à Marseille, où il pouvoit dès-lors exercer „ quelque Charge (7)." J'ai quelques remarques à faire sur ce passage. I. Que les savans Bénédictins mettent trop haut l'époque où Diname doit avoir été connu. Selon eux (8), Fortunat n'arriva en France qu'en 565 ou en 566, l'année du mariage de Sigebert avec Brunehaut, qu'il étoit certainement à la Cour d'Austrasie, *où il ne paroit pas qu'il se soit arrêté guéres plus d'un an*: c'étoit donc au plus tard en 567, que Diname avoit envoyé des Poësies au savant Italien. Il paroit par-là que la conjecture, que Diname occupoit déja quelque Charge à Marseille, n'est guères vraisemblable, puisqu'il n'avoit tout au plus que seize ans. On n'a aucune de ses Poësies, pour pouvoir en juger; mais nous avons deux Poëmes que Fortunat lui adressa, au sujet de ceux qu'il lui avoit envoyés, & où, par une espèce de modestie, il s'étoit caché sous un nom emprunté.

[C] *Il excita des divisions à Marseille, & fit chasser jusqu'à deux fois de son Eglise l'Evêque Théodore, ce qui commit . . . . Gontran Roi de Bourgogne, avec Childebert son neveu Roi d'Austrasie.*] Je ne sai si Diname étoit aussi coupable dans cette occasion, qu'on le fait paroître ici. Voici un passage de Mézeray (9) qui m'a fait naître des doutes. „ Le Royaume d'Austrasie, *dit cet Historien*, & „ la personne de Childebert, estant sous le gouvernement „ de la Reine Brunehaut, les Seigneurs du pays mespri- „ soient les commandemens d'une femme, & vivoient a- „ vec une extrême licence . . . . . . Le plus dangereux „ de ces factieux estoit l'Evesque de Reims; comme il „ estoit secrettement attaché à Chilpéric (10) . . . . . . „ il fit si puissamment agir sa faction, que les Seigneurs „ Austrasiens, *au préjudice de l'alliance que leur Roi avoit avec son oncle Gontran*, l'obligérent à se liguer avec „ Chilperic contre luy . . . . . Cette Ligue faite, Chil- „ debert envoya redemander la moitié de Marseille à son „ oncle, qui bien loin de la vouloir restituer, se rendit „ encore maistre de l'autre par la trahison de Dynamius, „ Gouverneur de la Provence pour Childebert. Après ce „ coup, Dynamius se donna à Gontran, comme en re- „ vanche le Patrice Mummole, poussé par quelques intri- „ gues de Cour . . . . quitta Gontran pour passer du costé „ de Childebert." Il est évident par ce récit, que Diname n'eut aucune part à la brouillerie de Childebert & de Gontran: cette querelle fut l'effet d'une intrigue de factieux, mécontens du Gouvernement. Il est vrai que Diname se déclara en faveur de Gontran: mais la question seroit encore, si en cela il agit contre les véritables intérêts de son Maitre, ou s'il ne lui rendit pas service en effet, en embrassant le parti de Gontran.

[D] *Il prit alors le parti de la Dévotion . . . . & fit même du bien à quelques Monastères.*] „ Mr. Du Pin, *disent les Historiens Littéraires* (11), ne pouvant concilier „ deux conduites si opposées en la personne de Dyname, „ a cru, pour lever la difficulté, devoir distinguer deux „ personnes de même nom." Cette remarque n'est pas en tout parfaitement juste. Il est vrai que Mr. Du Pin (12) distingue deux Dinames; mais je ne vois pas que ce soit par la raison qu'on le prétend ici. J'avoue que je ne comprens pas trop celle que Mr. Du Pin allègue: après avoir dit, que S. Grégoire a écrit deux Lettres à Dinamius, Patrice en Gaule & Gouverneur de Marseille, il ajoute: „ Ce Dinamius étoit mort en 601, comme il pa- „ roit par la Lettre 70. du Livre IX. de S. Grégoire, é- „ crite à son frère Aurélius, pour le consoler sur sa mort. „ Ainsi le Dinamius, qui sous Childebert II. mit deux „ Evêques malgré le Roi, l'un à Uzès, l'autre à Marseil- „ le . . . . étoit différent de celui-ci." Il est clair que Mr. Du Pin fonde la différence des personnes sur la date de la mort de l'un, & des actions de l'autre; mais je ne conçois point du tout que Diname, mort en 601, ne puisse être le même qui sous Childebert II. mit deux Evêques. Quoi qu'il en soit, les savans Bénédictins ont raison de remarquer, qu'outre que l'Antiquité ne nous fournit rien pour autoriser cette distinction, il faut se faire violence pour ne pas reconnoitre la même personne en ce que S. Grégoire le Grand, Grégoire de Tours, & Fortunat de Poitiers, nous apprennent de Diname. C'est le même nom, c'est la même Dignité; car que l'un lui donne le titre de Gouverneur, l'autre celui de Patrice des Gaules, cela revient au même. Ce sont les mêmes habitudes, même lieu de résidence, enfin même tems où chacun en parle (13).

[E] *Quelques-uns prétendent, qu'après qu'il eut exercé les Charges dont nous avons parlé, il fut fait Prêtre de l'Eglise de Marseille, puis en 605 ordonné Evêque d'Avignon.*] Ce sont les Auteurs de la *Gallia Christiana* (14), qui se fondent sur des Mémoires de Dom Polycarpe de la Rivière, Chartreux. Ce qui rend la prétention plus spécieuse, c'est qu'on trouve à Avignon une Epitaphe, qui contient les principaux traits de son Histoire, tels que nous les avons donnés, & une Inscription qui marque sa mort en la quarantième année du règne de Clotaire II. Indiction 15. après vingt-deux ans d'Episcopat, & soixante-dix-huit ans de vie; ce qui revient à l'an 627, & s'accorde fort bien avec le tems de la naissance de Diname.

On répond à cela (15), que de quelque poids que puissent être les Mémoires de Dom Polycarpe, ils ne peuvent contrebalancer des monumens, tels que la Lettre de S. Grégoire le Grand, qui marque en termes exprès la mort de Diname en 601; & son Epitaphe composée par son petit-fils, qui ne lui donne que cinquante ans de vie, & ne fait aucune mention de son Episcopat prétendu (16). Il aura pu se faire qu'au commencement du VII. Siècle, il y ait eu un Dyname Evêque d'Avignon; & que dans la suite des tems, à la faveur de l'ignorance, on l'ait pris pour Dyname le Patrice, comme étant plus connu dans l'Histoire. En conséquence, on lui aura dressé après coup l'Epitaphe & l'Inscription dont il s'agit ici.

(3) Voyez Rem. [C].

(4) *Hist. Litt. de France* loc. cit. p. 452.

(5) Fortunat. L. VI. Carm. 11. 12. apud eandem.

(6) Id. ibid. Carm. 11.

(7) *Hist. Litt. de France* ubi supra p. 463.

(8) Ibid. p. 463.

(9) *Abrégé Chronol. de l'Hist. de France* T. I. p. m. 20. 21.

(10) Roi de Soissons & de Paris, ou de Neustrie, frere de Gontran, & oncle de Childebert.

(11) Ubi supra p. 418. Not. 1.

(12) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. V. p. 147.

(13) *Hist. Lit. de France* ubi supra.

(14) Tom. I. p. 797. 865. Paris 1715-1716. apud eosdem p. 464. 465.

(15) *Hist. Litter. de France* ubi supra p. 465.

(16) Voyez cette Epitaphe, *Hist. Littér.* p. 464.

[F] Il

Vie de quelques Saints [*F*]. Il est mort en l'année 601 (*m*), âgé de cinquante ans [*G*]. Il fut enterré dans l'Eglise de S. Hippolyte à Marseille, auprès d'Euquérie son épouse, comme il paroit par l'Epitaphe, que le jeune Dyname leur petit-fils dressa par ordre de son père à la mémoire de l'un & de l'autre (*n*). Outre les Ouvrages de Dyname dont on parle dans les Remarques, nous avons encore deux Lettres de lui, par lesquelles il paroit, aussi-bien que par la Préface qui est à la tete de la Vie de S. Maxime, que le style de Dyname est fort embarrassé, suivant le génie de son Siècle. A force de vouloir paroitre éloquent, il se rend presque inintelligible (*o*).

(*m*) Du Pin ubi supra.
(*n*) Hist. Litter. de France ubi supra p. 459. 460.
(*o*) Id. ibid. p. 461.

[*F*] *Il y travailla à la Vie de quelques Saints.*] Il composa *celle de S. Mari ou Marius, Abbé de Bodane en Beven* au Diocèse de Sisteron en Provence, mort vers le milieu du VI. Siècle (17). Mais il ne nous reste plus qu'un Abrégé de cet Ouvrage, fait par quelque Moine postérieur. Mr. de Peiresc, Conseiller au Parlement d'Aix, l'aiant tiré d'un ancien Bréviaire, l'envoya au P. Sirmond, & celui-ci à Bollandus, qui l'a publié avec ses Observations au 27 de Janvier. Dom Mabillon l'a fait réimprimer depuis, dans le Tome I. des *Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoit.* C'est au sujet de cet Ouvrage, que Cave a critiqué mal à propos Oudin. *Meminit istius Vitæ Sigebertus*, dit Cave (18), *apud quem pro Mario, Maximum legendum esse censet* Casimiris Oudin, *de Mario Bobacensi seu, ut vocat, Bodanensi, bactenus se nihil legisse professus: & qui aliter fieri potuit, cum Miræus, quem hic, ut alibi, verbatim exscribit, ipsi hac in parte facem non prætulerit?* Le savant Anglois a raison en disant, qu'Oudin suit & copie assez ordinairement Aubert Le Mire: mais d'ailleurs sa Critique tombe à faux. Oudin dit (19) bien, qu'il avoit cru qu'il falloit lire dans Sigebert, au lieu de *Marius*, *Maximus*: mais il ajoute, qu'il paroit par Dom Mabillon, qu'il y a aussi une Vie de S. Marius par Dyname; & il ne dit point qu'il n'ait rien lu touchant ce Marius, comme Cave le lui fait dire. Je ne doute pas que ce dernier n'ait eu sous les yeux l'Ouvrage d'Oudin, & celui de Sigebert dans la *Bibliothèque Ecclésiastique* de Hambourg, où je trouve que Le Mire dans sa Remarque sur le ch. 114 de Sigebert, dit à peu près ce que Cave attribue à Oudin. *An hic apud Sigebertum sit legendum S. Maximi, non habeo quod afferam. De Mario Bobacensi hactenus nihil legi.* C'est donc Le Mire proprement qui est en faute, & non Oudin. Dyname composa aussi *la Vie de S. Maxime* Evêque de Riès, qui étoit mort depuis cent quarante ans, ou environ. D'abord il avoit fait une Histoire assez courte, & en style fort simple: mais Urbique, l'un des Successeurs de S. Maxime, aiant recueilli diverses choses, & recouvré d'anciens Mémoires sur le même sujet, engagea Dinamé à les faire entrer dans son Ouvrage. Il dressa cette seconde Histoire en forme d'Eloge, pour être lue chaque année au jour de la Fête du Saint (20). „ Dyname, dans l'exécution de son dessein, a suivi tout le génie de son Siècle, c'est-à-dire, qu'il s'y est „ plus attaché à rapporter des Prodiges & des Miracles, „ qu'à nous faire la rélation *des faits plus instructifs & plus importans*, qui regardent l'Histoire de S. Maxime „ . . . . . . On ne laisse pas, au reste, de faire beaucoup de cas de sa Pièce. Il n'en est guères effectivement en ce genre, qui méritant plus de créance, après „ les Vies écrites par des Auteurs contemporains. *D'ailleurs, quelque grands & extraordinaires que soient les Miracles qu'elle contient, ils ont néanmoins quelque chose de naturel & de saint, qui persuade & attire le respect* (21)." Tout Lecteur intelligent voit dans le commencement de ce passage, la Raison & le Bon Sens qui parlent, qui sentent que ces détails fabuleux de Miracles n'ont rien d'utile & d'intéressant, & qui souhaitent des *faits plus instructifs & plus importans.* Mais que penser de cette conclusion, que ces Miracles, *quelque grands & extraordinaires qu'ils soient, ont néanmoins quelque chose de naturel & de saint* &c.? On ne peut que penser, qu'il est facheux de n'oser dire librement son sentiment, & d'être réduit à garder des ménagemens avec la Bigotterie & la Superstition.

(17) Sigebert Gemblac. de Scriptor. Ecclef. cap. 114. dans la Biblioth. Ecclesiast. Hambourg 1718.
(18) Histor. Literar. Script. Ecclef. Tom. I. p. 547. Oxford 1740.
(19) Comment. de Scriptor. Eccles. Tom. I. col. 1571.
(20) Hist. Litter. de France loc. cit. p. 462.
(21) Id. ib. p. 463.

[*G*] *Il est mort en l'année 601, âgé de cinquante ans.*] Il paroit par-là, que Vossius s'est trompé, en faisant vivre Dyname sous l'Empereur Anastase, à la fin du cinquième ou au commencement du sixième Siècle (22). *Etiam Anastasio imperante claruit* Dinamius *Patricius, qui B. Maximi . . . . . . vitam tradidit.* Goldast ne s'est pas moins trompé, en confondant notre Dinamé avec un Dinamé Grammairien, dont il nous a donné une Lettre (23) sous ce titre: *Dynamius Grammaticus ad Discipulum suum.* Ce Grammairien vivoit dans le quatrième Siècle. Il naquit à Bourdeaux, & exerça d'abord l'emploi d'Avocat: mais aiant été accusé d'adultère, il quitta Bourdeaux & se retira à Lérida en Espagne, où il épousa une femme fort riche. De peur d'être découvert, il changea de nom & prit celui de Flavinius, sous lequel il enseigna la Rhétorique à Lérida. Après une assez longue absence, il revint à Bourdeaux; mais il n'y fit pas long séjour. Il retourna en Espagne, & mourut à Lérida. Il étoit intime ami d'Ausone, qui nous a conservé les circonstances de sa vie (24), que nous venons de rapporter. Il y a eu encore un autre *Dyname*, fameux par ses fourberies sous l'Empereur Constance, qui l'en récompensa par le Gouvernement de Toscane, quoiqu'il n'eût auparavant que le soin de tenir le Regître des Bêtes de somme (25).

(22) Vossius de Histor. Lat. Lib. II. cap. 18.
(23) Paræn. Vet. p. 148. 149. 157. Insulæ (seu Genevæ) 1604 in-4.
(24) Auson. Profess. n. XXIII. Voy. Hist. Litter. de France Tom. I. Part. II. p. 232.
(25) Amm. Marcell. Lib. XV. p. 78. 81. Parisiis 1681.

☞ DITHMAR (JUSTE-CHRISTOPHLE), célèbre Savant d'Allemagne dans le XVIII. Siècle, & Auteur de plusieurs Ouvrages curieux [*A*], nâquit à Rotenbourg en Hesse, le 13 de Mars 1677. Son pére, d'abord Recteur ou Régent des Ecoles dans cette Ville, y devint dans la suite Ministre

[*A*] *Auteur de plusieurs Ouvrages curieux.*] I. Il a composé un grand nombre de Dissertations Académiques, & autres Pièces de cette nature, qui ont paru en divers tems, & qu'il a recueillies en un Volume sous ce titre: *Dissertationum Academicarum atque Exercitationum, varii ex Jure Publico Naturali, & Historia desumpti Argumenti, Sylloge, cum Indice Auctorum & Rerum.* Leipsig 1737 in-4. La plupart des Pièces contenues dans ce Recueil roulent sur des matières intéressantes; on en peut voir les titres dans le Journal cité en marge (1). Dans la seconde Dissertation, où il s'agit *de l'Origine des Electeurs*, Mr. Dithmar prouve, que les Grandes Charges ou *Archi-Offices* de la Cour & de l'Empire, sont les véritables titres de la prérogative des Electeurs par rapport au Choix des Empereurs. Il fait voir, que ces *Archi-Officiers*, après avoir eu durant longtems l'avantage de faire aux autres Grands & au Peuple la proposition d'un Roi à élire, après avoir fixé (au moins les Laïques) leurs Charges dans leurs Maisons, profitèrent des circonstances pour se rendre seuls maîtres des Elections. Il paroit que dès le commencement du XIII. Siècle, ils prétendoient en être seuls les arbitres. Leur prétention étoit déja bien établie peu après le milieu de ce même Siècle, puisqu'alors Urbain IV parle, dans une Lettre à Richard, des *Sept Princes* qui ont voix à l'Election de l'Empereur. Une des Pièces les plus curieuses de ce Recueil, est la quatrième de la seconde Partie, *Du faux Waldemar, prétendu Margrave de Brandebourg.*

(1) Bibl. Germ. Tom. XLII. p. 127. 128.

Lorsque la Branche Brandebourgeoise d'*Ascanie*, issue d'*Albert l'Ours*, prémier Electeur ou prémier Margrave de Brandebourg, vint à s'éteindre en la personne de Waldemar, l'Empereur Louis de Bavière donna l'Investiture de l'Electorat & de la Marche à Louis son fils ainé; le Diplome est de l'an 1324, confirmé en 1328. Ce Prince eut à soutenir des guerres contre ses Voisins, qui tous prétendoient avoir des droits ou sur la Marche en général, ou sur quelqu'une de ses parties. Ces guerres n'étoient pas encore terminées, lorsque l'an 1347 il parut un homme, qui se donna pour l'Electeur *Waldemar*. Il disoit, qu'aiant la conscience chargée par son mariage avec une Princesse de sa Maison, & sa trop proche parente, il avoit pris la résolution de sortir secrettement de ses Etats, & d'aller expier sa faute par un Pélerinage, duquel il revenoit présentement. Il se découvrit d'abord à l'Archevêque de Magdebourg, auquel il montra son Cachet, que le Prélat reconnut pour celui de Waldemar. Ensuite les Maisons de Saxe & d'Anhalt, les Ducs de Mecklenbourg & de Poméranie & d'autres prirent son parti; & enfin l'Empereur Charles IV le reconnut, & lui donna solennellement l'Investiture de la Marche de Brandebourg. Depuis néanmoins, les circonstances étant changées, Charles IV se raccommoda avec la Maison de Bavière, & abandonna Waldemar, qui ne pouvant se soutenir, se retira à Dessau, où il mourut. Le plus grand nombre des Historiens le regardent comme un Imposteur, Meûnier de profession, dont le vrai nom, selon la plupart, étoit *Rebbock*; mais qui, à s'en tenir au sentiment des Historiens de la Maison d'Anhalt & de quelques autres, étoit le véritable Waldemar. Mr. Dithmar se déclare pour le sentiment des prémiers: on peut voir en abrégé ses raisons, & celles des partisans de Waldemar, dans le Journal cité ci-dessus (2). *C. Cornelii Taciti de situ, moribus & Populis Germaniæ Libellus, cum perpetuo & pragmatico Commentario, qui Populorum Germaniæ nomina, situm, res gestas, coitionem in Societates magnas, atque ex eorum moribus variorum in Germania publicorum ac privatorum Jurium & Consuetudinum originem & progressum exposuit* Justus Christoph. Dithmarus &c. *Accedunt in Appendice*, Conringii, Lacarii & Leibnitii *Notæ, cum Excerptis ex* Cl. Jacob. Gronovii *Oratione, ut & rerum præcipuarum Index.* Francof. ad Viad. 1725. Il n'y a qu'à traduire un Titre aussi détaillé, pour donner une idée du contenu de l'Ouvrage. „ La *Germanie* „ de *Tacite*, avec un Commentaire perpétuel & historique, où l'on explique les noms, la situation, les actions „ des Peuples de l'Allemagne, comment ils ont formé de „ grandes Sociétés; & où l'on tire de leurs mœurs plusieurs éclaircissemens touchant divers Droits, tant Publics que Particuliers, en Allemagne; avec l'Origine & „ le Progrès de diverses Coutumes. Par *Juste-Christophe* „ *Dithmar* &c. On y a joint les Notes de *Conringius*, *La-*

(2) Pag. 141-147.



„ *car*-

niſtre & Doyen. Ce fut un avantage pour le jeune Dithmar, de ſe trouver dès ſa naiſſance ſous les yeux & entre les mains d'un Maître auſſi habile, que tendre & affectionné. Il demeura avec ſon pere juſqu'à l'âge de dix-ſept ans, qu'il alla à Marpourg, où il étudia ſous le célèbre Otton, Profeſſeur en Langues Orientales. Il fut auſſi Diſciple de Mr. Tilemann, Profeſſeur en Théologie. Ce dernier le prit chez lui & à ſa table, & lui donna bientôt des marques de ſon affection, en le plaçant en qualité de Gouverneur auprès de deux jeunes Barons de Morrien. Après avoir rempli cette charge pendant quelques années, il alla à Leyde, où il continua ſes études aux dépens du Landgrave de Heſſe-Caſſel. Ce fut de là qu'il fut appellé par Mr. le Grand-Préſident de Danckelmann, qui étoit pour-lors en diſgrace à Peitz. Il lui confia la conduite du plus jeune de ſes fils, qu'il accompagna à quelques Cours d'Allemagne, & en Hollande. Durant ſon ſéjour à Leyde, Mr. Dithmar s'acquit à un tel point l'eſtime de Mr. Perizonius, & ce Savant le recommanda ſi fortement, qu'on lui offrit une place de Profeſſeur avec une penſion honnête; mais le deſſein de ramener ſon Elève à ſes parens, & l'eſpérance de trouver un établiſſement dans ſa Patrie, l'empechérent d'accepter ces offres. La famille de Danckelmann l'engagea pourtant à s'établir à Francfort ſur l'Oder, où il s'eſt ſi bien trouvé, que rien n'a pu le faire penſer à quitter cette Univerſité, pas même une ſeconde Vocation, qui lui fut adreſſée de Leyde en 1715, avec des appointemens plus conſidérables que ceux qu'on lui avoit offerts la prémière fois. Mr. Dithmar fut d'abord placé en qualité de Profeſſeur en Hiſtoire; dans la ſuite on le chargea d'enſeigner le Droit Naturel; & enfin il fut choiſi en 1727 pour donner aux Etudians des leçons propres à les preparer à la direction des Domaines & des Finances de l'Etat. Longtems auparavant il avoit été créé Conſeiller de l'Ordre de S. Jean, & aggregé à la Société Royale de Berlin. Il eſt mort le 13 Mars 1737, après quelques jours de maladie, âgé préciſément de ſoixante ans (*a*).

(*a*) *Mémoires ſur la Vie & ſur les Ouvrages de feu Mr. Dithmar*, inſérés dans la *Biblioth. Germ.* Tom. XLII. Art. 9.

„ *carrius & Leibnitz*, avec des Extraits de la Harangue „ de *Jaques Granvius*, touchant le tems de l'arrivée des „ Hollandois dans leur Ile." On trouve un grand nombre de Remarques curieuſes dans cet Ouvrage, comme on peut le voir par les Extraits qu'on nous en a donnés (3). L'Edition eſt fort jolie; mais peu correcte. III. *Deſcription de l'Ordre de S. Jean, & en particulier du Baillage de cet Ordre dans la Marche, en Saxe, en Pomeranie & en Vandalie, par le Docteur* Jean Chriſtophle Becmann. *Nouvelle Edition, conſidérablement augmentée par* Juſte-Chriſtoph. Dithmar &c. Francfort ſur l'Oder 1726 in-4. en Allemand. On trouve à la fin du Volume un *Appendix* qui contient pluſieurs Pièces originales, rélatives au corps de l'Ouvrage (4). IV. *Hiſtoire de l'Ordre de S. Jean dans le Baillage de Brandebourg, ou Deſcription de la réception ſolemnelle de pluſieurs Chevaliers le 7 Avril 1728. Par* Juſte-Chriſtoph. Dithmar &c. Francfort ſur l'Oder 1728, in 4. avec pluſieurs Planches gravées, en Allemand. C'eſt un Supplément de l'Ouvrage précédent. V. *Commentatio de honoratiſſimo Ordine Militari de Balneo; cujus Origo, Progreſſus, Reſtauratio, regularis Forma, ſummaque Dignitas exponuntur, ut & Honoratiſſimorum Equitum Nomina, Tituli & Inſignia æri inciſa exhibentur. Accedunt Statuta idiomate Anglico & Latine verſa*, operâ Juſti Chriſtoph. Dithmari &c. Francfort ſur l'Oder 1729 in fol. Le Roi George I. aiant voulu rétablir l'ancien Ordre de Chevalerie du *Bain*, qui avoit été négligé depuis longtems, Mr. Dithmar ſe propoſa d'en donner l'Hiſtoire, d'en expoſer l'Origine, le Rétabliſſement, la Conſtitution, l'Importance. Il donne auſſi une Liſte des Chevaliers, accompagnée de leurs Armes. On y a ajouté les Statuts en Anglois, avec une Traduction Latine (5). VI. *Introduction à la Connoiſſance des Sciences qui concernent l'Adminiſtration des Domaines, des Finances & de la Police*, 1730 in-8. en Allemand. VII. *La Renommée Oeconomique.* Eſpèce de Recueil ou de Journal Allemand, dont Mr. Dithmar a publié pluſieurs Parties. Il commença en 1729. L'Auteur y traite de divers ſujets qui regardent l'Oeconomie, la Police, la Culture des Terres, l'Adminiſtration des Domaines des Princes &c. Par exemple, la *prémière* Partie contient quatre Articles. 1. De l'état de l'Oeconomie & de la Police avant le Déluge. 2. De l'état de l'Oeconomie, de la Police & des Domaines des Rois chez les Iſraëlites. 3. Des Livres anciens & modernes, qui traitent de ces matières. 4. Du *Treffle*, & de la manière de le cultiver (6). La *ſeconde* Partie, 1. De l'Oeconomie & de la Police des Grecs. 2. De la Culture & du Rétabliſſement des Champs tombés en friche. 3. Inventions pour épargner le bois. 4. Rélation du dégât que les Sauterelles ont fait l'année paſſée (1729) dans la Nouvelle Marche près de l'Oder (7). Il eſt aiſé de voir par les titres, que ce Journal ou ce Recueil fait partie de ce que Mr. Dithmar a fait pour remplir les devoirs de ſa Profeſſion en *Oeconomie*. J'ai oublié de remarquer dans le corps de l'Article, qu'il prit poſſeſſion de cette nouvelle Chaire le 10 d'Octobre 1727, par une Harangue ſur l'excellence de l'Etude de l'Oeconomie, *De Studii Oeconomici præſtantiâ.* VIII. *In ſuccinctam Deductionem Palatino-Neuburgico-Sulzbacenſem breves Animadverſiones, quibus Deductio illa refutatur, atque Jus Succeſſionis in Ducatibus Juliæ & Montium Domui Regiæ Pruſſicæ aſſeritur.* 1733. „ Courtes Remarques ſur la *Déduction ſommaire des Droits de la Maiſon Palatine de Neubourg &* „ *de celle de Sultzbach ſur les Duchés de Juliers & de Berg* „ &c. dans leſquelles on réfute cette Déduction, & l'on „ prouve le Droit de la Maiſon Royale de Pruſſe à cette „ Succeſſion." On trouve la Traduction & de la Déduction & des Remarques dans la *Bibliothèque Germanique* (8). Mr. Dithmar avoit déja traité cette matière dans ſes *Remarques ſur les Annales de Clèves, Juliers, Berg, la Marche, Ravensberg, Gueldre & Zutphen, par Werner Teſchenmacher*, dont il avoit donné une nouvelle Edition en 1721 en un Volume in-folio, enrichie de Remarques, de Tables Généalogiques, & de quantité de Diplomes. On trouve dans le Tome IV. des Mémoires de la Société Royale de Berlin (*Miſcellanea Berolinenſia*) une eſpèce de Diſſertation, où Mr. Dithmar recherche l'origine du Titre de *Margraves de Landsberg*, que les Electeurs de Brandebourg portoient autrefois: *Obſervatio de Marchia Landsbergenſi* (9). Outre les Ouvrages dont on vient de parler, Mr. Dithmar en a laiſſé divers ébauchés, ou commencés. Il travailloit, entre autres, à une nouvelle Edition de la *Germanie* de Tacite, & à un Ouvrage ſur l'Hiſtoire de Brandebourg. La Cour de Berlin l'avoit chargé de continuer & d'achever ce que Martin Schook, & Mr. Beckmann, avoient commencé ſur ce ſujet. Nous aurions dû remarquer plus haut, que notre ſavant Profeſſeur avoit publié un Projet ſur l'Hiſtoire de la Nobleſſe de l'Electorat de Brandebourg. La mort l'a empêché de le remplir: mais il y avoit cependant travaillé, puiſqu'on imprimoit, lorſqu'il tomba malade, le prémier Article, qui parut peu après ſa mort. C'eſt une Brochure Allemande de trente-ſix pages in-folio. On y voit d'abord la Préface de l'Auteur, dans laquelle il rend compte de ſon deſſein, & des Auteurs qui l'ont précédé dans une carrière à peu près pareille. L'Article qu'il donne enſuite eſt celui de la Famille *Marſchall*, originaire d'Ecoſſe. On en peut voir l'Extrait dans la *Bibliothèque Germanique* (10).

(3) *Bibl. Germ.* Tom. XII. p. 42-51. & Tom. XV. p. 97-151.

(4) Voyez *Bibl. Germ.* Tom. XIV. Art. 4.

(5) Voyez *Bibl. Germ.* Tom. XIX. p. 155. & *Bibl. Raiſonn.* Tom. III. p. 106.

(6) *Bibl. Germ.* Tom. XVIII. p. 217. 218.

(7) Ibid. Tom. XIX. p. 208.

(8) Tom. XXVII. Art. 8.

(9) *Miſcellan. Berolin.* Tom. IV. Part. II. p. 121. Voyez *Bibl. Germ.* Tom. XXXI. p. 19.

(10) Tom. XLII. p. 152-154.

DODWELL (HENRI), un des plus ſavans Hommes d'Angleterre ſur la fin du XVII. Siècle, étoit d'une bonne famille [*A*], & Anglois d'origine du côté paternel & maternel. Il naquit dans la Paroiſſe de S. Warburge (*a*) à Dublin en Irlande, vers la fin du mois d'Octobre 1641 (*b*). En 1648, ſon pére & ſa mère aiant perdu leur bien qui étoit dans le Connaught, ou les Provinces de l'Oueſt de l'Irlande, occupées par les Rebelles, le menérent en Angleterre. Il fit ſes prémières études dans l'Ecole d'Yorck, depuis l'année 1649 juſqu'à l'année 1654. Pendant cet intervalle, il eut le malheur de perdre ſon pére & ſa mère, & ſe trouva réduit à une ſi grande néceſſité, qu'il n'avoit pas d'argent pour acheter des plumes, du papier & de l'encre (*c*). Mais en 1654, Mr. Henri Dodwell ſon oncle, Miniſtre de Hemley & de Newbourn dans le Comté de Suffolk, le fit venir chez lui, & eut ſoin de ſes études pendant deux ans (*d*). En 1656, il fut admis au Collège de la Trinité à Dublin (*e*), ſous la conduite du Dr. Jean Stearn; & il s'y diſtingua par ſon aſſiduité à l'étude, par ſa régularité, & par ſes charités (*f*). Il devint Membre du Collège, lorſqu'il eut pris le degré de Bachelier-ès-Arts

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 212.

(*b*) *Life of Mr. Henri Dodwell &c.* by Fr. Brokesby B. D. Vol. I. ch. 2. p. 11. Lond. 1715 in-8.

(*c*) Ibid. p. 13-15.

(*d*) Ibid. p. 16. 17.

(*e*) Wood *ubi ſupra.*

(*f*) *Life of Dodwell* ch. 3. p. 18.

[*A*] *Etoit d'une bonne famille.*] *Henri Dodwell* ſon aïeul étoit d'Oxford (1), & Miniſtre (2): il étoit fils de *Guillaume Dodwell*, qu'on croit avoir été frère de l'Alderman *Henri Dodwell*, Maire d'Oxford en la trente-quatrième année d'Eliſabeth en 1592 (3). *Guillaume Dodwell*, père de notre Auteur, prit le parti des Armes, & fut *Caporal de Camp*, emploi égal à celui de Capitaine de Cavalerie (4). La mère de notre Dodwell étoit fille du Chevalier *François Slingsby*, oncle de ce Chevalier *Henri Slingsby*, exécuté

(1) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 212.

(2) *Life of Hr Dodwell* ch. 1. p. 7.

(3) Wood *ubi ſupra.*

(4) *Life of Dodwell* p. 3.

Arts (*g*); mais aiant pris ensuite celui de Maître, & ne voulant point recevoir les Ordres conformément aux Statuts du Collège, il le quitta en 1666 [*B*]. Le Dr. Jérémie Taylor, Evêque de Down & de Connor, qui avoit une estime toute particuliére pour lui, offrit d'employer son crédit pour lui procurer une Dispense; mais il la refusa, croyant que ce seroit donner un mauvais exemple, qui pourroit avoir des suites fâcheuses pour le Collège (*h*). Il passa en Angleterre, & se fixa à Oxford, pour profiter de la Bibliothèque publique [*C*]. Il retourna ensuite pour quelque tems en Irlande, & en 1672 il publia un Traité posthume du Dr. Jean Stearn: *De Obstinatione*, avec des *Prolégomènes* de sa façon [*D*]. Son second Ouvrage furent *Deux Lettres*, I. *Sur la Réception des Ordres Sacrés.* II. *Sur la manière d'étudier la Théologie* &c. [*E*]. Il ajouta à la seconde & à la troisième Edition de ces Lettres, un *Discours sur l'Histoire Phénicienne de Sanchoniathon.* Il y soutient, qu'après que les Livres de Moïse eurent été traduits en Grec, & rendus par ce moyen communs parmi les Savans des Nations voisines, ceux-ci prétendirent y opposer les prétendues Antiquités de leur Pays, afin de ne paroitre céder en rien, ni être postérieurs à un Peuple, qui jusqu'alors avoit été obscur & peu connu. Le Dr. Guillaume Wotton croit *, que cette idée de Mr. Dodwell peut servir à rendre raison de ces vastes Antiquités Egyptiennes, dont Manethon se vante. En 1673, il mit une Préface à *l'Introduction à la Vie Dévote* de S. François de Sales, imprimée à Dublin en Anglois; mais son nom n'y parut point. En 1674 il repassa en Angleterre, & s'établit à Londres, où il entra bientôt en liaison avec les Savans, particuliérement avec le Dr. Guillaume Lloyd, successivement Evêque de S. Asaph & de Worcester, qu'il accompagna en Hollande, lorsque ce Théologien fut nommé Chapelain de la Princesse d'Orange (*i*). En 1675 & dans les années suivantes, il publia divers Ouvrages, dont nous parlerons ci-dessous [*F*]. Entre autres, parurent ses *Dissertationes Cyprianicæ* [*G*]. Sa *Dissertatio de Ripa Striga* ad

(*g*) Wood ubi supra.

(*h*) Life of Dodwell ch. 4. p. 11.

* Reflections upon antient and modern Learning, ch. 9. p. 106. Lond. 1694 in-8.

(*i*) Life of Dodwell ch. 7. p. 18. 19.

avec le Dr. Hewet pour avoir conspiré contre Cromwel en 1658 (5).

(5) Id. ibid.

[*B*] *Ne voulant point recevoir les Ordres . . . . . il quitta le Collège en 1666.*] Les raisons qui l'empêchérent de les prendre, étoient le poids de la Charge, sa modestie naturelle, & le peu d'opinion qu'il avoit de lui-même. Il croyoit d'ailleurs, qu'il pouvoit à un certain égard être plus utile à l'Eglise & à la Religion, en demeurant Laïque, qu'en prenant les Ordres. „ En demeurant Laïque, „ *dit Mr. Brokesby* (6), & en défendant comme tel le „ Saint Ministère, & se déclarant le Champion de la Re„ligion & du Sacerdoce, les Ennemis de l'un & de l'au„tre ne pouvoient avoir l'ombre de raison de lui objecter, „ (comme ils font assez ridiculement aux Ecclésiastiques, „ lorsqu'ils sont les Défenseurs de Dieu & de la Reli„gion, qu'ils maintiennent la dignité de leur Charge, les „ Droits de l'Eglise Chrétienne, dont *ils* sont les Pasteurs, „ & les Ministres de Jésus-Christ son Chef) qu'ils plai„dent leur propre cause, & que l'intérêt particulier les „ aveugle. Mr. Dodwell sentoit, que les Incrédules ne „ pouvoient avoir aucune prise sur lui, ni alléguer ce „ qu'ils font si calomnieusement & avec tant d'impiété „ contre les Ecclésiastiques, qu'il y a sûrement de la „ *Friponnerie Ecclésiastique*, tant qu'il seroit Laïque, & „ que sans autre qualité, il entreroit en lice en faveur de „ Jésus-Christ, de l'Eglise, & de ses Ministres."

(6) Ibid. p. 24. 25.

[*C*] *Il passa en Angleterre & se fixa à Oxford, pour profiter de la Bibliothèque publique.*] C'est ce que rapporte Mr. Wood (7); mais Mr. Brokesby ne parle point de cette circonstance.

(7) Ubi supra.

[*D*] *Il publia un Traité posthume du Dr. Jean Stearn,* De Obstinatione, *avec des* Prolégomènes *de sa façon.*] Ce Traité parut à Dublin en 1672 in-8. sous ce titre: *De Obstinatione: opus posthumum, pietatem Christianam Scholastico more suadens.* Dans ses *Prolegomena Apologetica de Usu Dogmatum Philosophicorum* &c., Mr. Dodwell défend le Dr. Stearn, qui sembloit, par les louanges excessives qu'il donnoit à la Philosophie Stoïcienne, & par les fréquentes citations d'Auteurs Païens, avilir l'Ecriture Sainte & en faire moins de cas.

[*E*] *Son second Ouvrage furent deux Lettres* &c.] Ces Lettres ont d'abord été imprimées à Dublin, & ensuite elles l'ont été deux fois à Londres. L'une fut écrite pour le fils de l'Evêque Lesley, frére de Mr. Charles Lesley, célèbre par ses Ecrits polémiques.

[*F*] *En 1675, & dans les années suivantes, il publia divers Ouvrages.*] En 1675 il publia des *Considérations sur les Affaires du tems, où l'on examine jusqu'à quel point les Princes qui sont d'une autre Religion, peuvent se fier aux Catholiques-Romains.* Il fit ces Considérations à l'occasion des *Lettres de Controverse*, & de la *Remontrance d'Irlande* (8). L'Auteur a eu principalement en vue le P. Walsh, qu'il traite avec beaucoup de candeur & de modération, dans l'espérance qu'étant chassé de l'Eglise Romaine, il l'engageroit à entrer dans la Communion Anglicane. Mr. Dodwell a dit à Mr. Brokesby (9), que le P. Walsh n'alléguoit d'autre raison du refus de se joindre à l'Eglise Anglicane, & de ce qu'il préféroit de se réconcilier avec la Romaine, que l'établissement des *Priéres pour les Morts* dans celle-ci, „ qui ne peuvent, disoit-il, me faire au„cun mal, & peuvent me faire du bien." En 1676, Mr. Dodwell publia à Londres in-8. *Deux petits Discours contre les Catholiques-Romains.* 1. *Explication du Principe fondamental du Papisme, & de l'Insuffisance des preuves qu'on en donne.* 2. *Réponse à six Questions, proposées par un Emissaire de l'Eglise Romaine à une Dame de l'Eglise Anglicane.* Il en parut une nouvelle Edition à Londres en 1688 in-4. avec une *Préface contre Mr. l'Evêque de Meaux, & les autres Controversistes modernes, qui se plaignent, qu'on représente mal les sentimens de l'Eglise Romaine.* En 1679 il fit imprimer à Londres in-4. un Traité intitulé: *La Séparation des Eglises d'avec le Gouvernement Episcopal, faite par les Non-Conformistes, démontrée Schismatique par les principes les moins contestés. On explique en même tems, de la manière la plus populaire, le crime & le danger du Schisme.* Vers la fin de l'Introduction de cet Ouvrage, il parle du dessein qu'il avoit d'écrire l'Histoire des premiers Schismes de l'Eglise, pour servir de *seconde* Partie à ce Traité, qu'il appelle *Historique*, comme il qualifie le Traité même, la Partie *Dogmatique*. Il se proposoit d'y prouver „ que les Non-Conformistes ne peuvent être déchar„gés du crime de Schisme, à considérer ce qui a été con„damné comme tel dans les tems les plus purs de l'Egli„se Primitive; & que les principes sur lesquels il fonde „ son Systême à cet égard, ont été reconnus par les Apô„tres, & sont conformes à leurs sentimens." Mais il n'a jamais achevé cet Ouvrage, en aiant été détourné par d'autres occupations (10). Mr. Baxter attaqua le Traité *de la Séparation*, dans sa *Véritable & unique Voie de Concorde entre toutes les Eglises Chrétiennes*, imprimée à Londres en 1680 in-8. Dodwell y répondit en 1681, par un Ouvrage intitulé: *Réponse à la prétendue Réfutation d'un Livre qui a pour titre*, La Séparation &c. *par Mr. Baxter*. Londres in-8. Il y joignit *trois Lettres* écrites à Mr. Baxter en 1673, *touchant la possibilité d'une Discipline sous le Gouvernement Episcopal.* En 1683, Mr. Dodwell publia à Londres in-8. *Discours sur l'Unité d'Autel & de Sacerdoce, que les Anciens ont si fortement pressée dans leurs disputes contre le Schisme.* Le Dr. Grabe faisoit tant de cas de ce Traité, qu'il pensa à le traduire en Latin, en faveur des Eglises des Pays étrangers (11).

(8) Life of Dodwell p. 1.

(9) Ibid. p. 42. 43.

(10) Ibid. p. 11.

(11) Ibid. p. 81.

[*G*] *Ses Dissertationes Cyprianicæ.*] Il y en a deux Editions, l'une in-folio à la fin des *Oeuvres de S. Cyprien* publiées par le Dr. Jean Fell Evêque d'Oxford, en 1682; & l'autre à Oxford en 1684 in-8. *. Il composa ces *Dissertations* à la priére du Dr. Fell, & l'Epitre Dédicatoire adressée à ce Prélat est datée du 7 Avril 1682, de sa Retraite à S. Asaph. La *premiére Dissertation* roule sur le nom de *Clergé*. Il tâche de prouver, que du tems de S. Cyprien, de Tertullien, & même des Apôtres, ce titre ne se donnoit point aux Laïques; mais que les Ecclésiastiques avoient une autorité supérieure sur eux, & exerçoient la Discipline. La *seconde* est sur ces paroles de la IX. Lettre: *Me in iisdem Literis &* Scripturæ *& Sensus & Charta ipsa moverunt*; & il y traite des marques de distinction, à quoi l'on reconnoissoit si une Lettre étoit supposée. Il s'agit dans la *troisiéme*, d'une coutume condamnée par S. Cyprien, & non par un Concile: c'est que certaines Religieuses couchoient avec des garçons, sans en être moins hardies à soutenir qu'elles étoient Vierges. La *quatriéme* est destinée à prouver, que les *Visions* & les *Prophéties* ont duré dans l'Eglise jusques au tems de S. Cyprien. Il est question dans la *cinquiéme*, des *Diptyques*, où l'on écrivoit les noms de ceux de qui on faisoit commémoration dans le Service Divin. La *sixiéme* explique ces paroles de la Lettre XXIX. de S. Cyprien: *Cum Presbyteris doctoribus . . . . . . doctorem audientium constituimus.* On y explique, qui étoient ces *Prêtres Docteurs*. La *septiéme* est sur la Lettre XXXIII. écrite à l'occasion du rétablissement à la Communion de ceux qui étoient *tombés*, non au nom des Prêtres ou des Laïques, mais au nom des Martyrs, sans le consentement des Evêques (comme le pratiquérent dans la suite les Donatistes); en vertu de quoi les Martyrs prétendoient au droit d'être le *Principe d'Unité* de l'Eglise, que S. Cyprien prétend appartenir à l'Evêque. La *huitiéme* examine sur quoi se fondoient ceux qui ne pensoient pas dépendre de l'autorité de leur Evêque pour leur réconciliation à l'Eglise, lorsqu'après leur chute ils avoient été reçus à la paix par des Martyrs. On examine ce que c'est que le *Privilegium indulgentiæ*, selon les Loix Romaines. Dans la *neuviéme*, après avoir expliqué ce que c'est que l'*Autorité*, selon le Droit Romain, on prouve que l'*Autorité Episcopale* n'appartient pas aux *Prêtres* pendant la vacance du Siége. On établit dans la *dixiéme*, que le pouvoir d'ordonner, non seulement des *Prêtres* & des *Diacres*, mais des *Lecteurs*, réside dans l'E-

* Je crois que l'Auteur se trompe, & que l'Edition de 1684 ou 1682 est la premiére, & que la seconde a paru en 1700 avec la nouvelle Edition des Oeuvres de S. Cyprien. D'ailleurs, les Dissertations de Mr. Dodwell parurent in-folio & in-8. en même tems. Voy. Bayle Nouv. de la Rép. des Lett. Mars 1686. Art. V. & Bernard Nouv. &c. Janvier 1700. Art. VIII. num. 1. R. D. T.

*ad Lactantium de Morte Persecutorum*, a été mise à la fin des Oeuvres de Lactance, imprimées à Oxford en 1684 in-8., avec les Commentaires de Thomas Spark, Maitre-ès-Arts. En 1686, parut son Traité *De Jure Laicorum Sacerdotali* [*H*]. En 1688, il publia les Oeuvres posthumes du Dr. Jean Pearson Evêque de Chester [*I*]; & l'année suivante, ses *Dissertations sur Irénée* [*K*]. Le 2 d'Avril 1688, l'Université d'Oxford le nomma Professeur en Histoire, dans son absence, & à son insu; & le 21 Mai il fut aggrégé à cette Université, en qualité de Maitre-ès-Arts (*k*). Mais il fut privé de sa Chaire au mois de Novembre 1691, parce qu'il refusa de preter serment de fidélité au Roi Guillaume & à la Reine Marie [*L*]. Il se sépara même de l'Eglise Anglicane, après que Leurs Majestés eurent nommé des Evêques pour remplir les Siéges de ceux qui ne vouloient pas reconnoitre leur Autorité, parce qu'il regardoit les nouveaux Evêques, & ceux qui se joignoient à eux, comme Schismatiques [*M*]. Il demeura encore quelque tems à Oxford, après avoir perdu sa Chaire de Professeur; & se retira ensuite à Cookham, Village situé près de Maidenhead, dans le Comté de Berk, entre Londres & Oxford. Il y fit connoissance avec un Gentilhomme du voisinage, nommé Mr. Cherry, qui avoit beaucoup de savoir & de piété, & qui l'attira dans le Village de Shottesbrooke, où il demeuroit.

(*k*) Wood col. 231. 232.

l'*Evêque* seul, les *Prêtres* n'aiant point le droit d'ordonner; & que les *Evêques* sont un *Collége*, & un *Ordre* distinct. On prouve dans l'*onzième*, que le nombre des *Martyrs* a été fort petit dans les prémières Persécutions; & combien les *Martyrologes* postérieurs, sur-tout ceux de Rome, les ont multipliés, sans l'autorité des anciens monumens. Il se fonde principalement sur le témoignage d'Origène *contre Celse* Lib. III. qui dit, *que peu de personnes, & aisées à compter, sont mortes pour la Foi de Jésus-Christ*: ὀλίγοι, καὶ σφόδρα εὐαρίθμητοι. Il montre, que les Compilateurs de *Martyrologes* ont, avec aussi peu de fondement que d'ignorance, multiplié les Martyrs sous Décius: Que c'est faussement qu'on a fait d'Adrien un Persécuteur: Que plusieurs Persécutions ont été *locales*, comme celle de Trajan; & encore, qu'elle dut son origine à la fureur de la populace, émue quelquefois par les Juifs, ennemis implacables des Chrétiens: Que plusieurs Persécutions ont été *très courtes*, les Persécuteurs n'aiant régné que peu de tems, comme Décius; ou n'aiant commencé à persécuter que vers la fin de leur régne, comme Valérien: Que plusieurs Empereurs ont donné, en faveur des Chrétiens, des *Edits* qui retenoient les Gouverneurs des Provinces; & que si quelques Villes, en vertu de leurs Priviléges, se donnoient une plus grande liberté contre les Chrétiens, leur pouvoir ne s'étendoit pas jusqu'à leur ôter la vie: Que quelques Empereurs, comme Commode, Alexandre Sévère, Philippe &c. ont été favorables aux Chrétiens, & que d'autres ne leur ont pas été contraires: Que plusieurs *Edits* des Persécuteurs ne regardoient que ceux *qui quittoient le Paganisme*, ou ceux qui les *convertissoient* (outre ceux qui se présentoient eux-mêmes), & non ceux qui étoient nés Chrétiens; n'y aiant que l'Edit de *Maximin*, qui s'étendit aux *Evêques*, ou tout au plus aux *Evêques* & aux *Prêtres*, & celui de Décius même portant principalement contre les Pasteurs: qui furent aussi les principaux objets de la Persécution de Dioclétien, les deux prémières années, jusqu'à son abdication de l'Empire. Plusieurs Persécutions se firent plutôt par la voie des *Tortures*, des *Prisons*, de l'*Exil*, que par les *Supplices*. La prémière année de la Persécution de Valérien, on envoyoit en Exil & on condamnoit aux Mines; & lorsque dans la suite il commença à faire mourir les Chrétiens, & qu'il eut entre autres fait périr S. Cyprien, & Xyste Evêque de Rome, la guerre qui survint, arrêta la violence de la Persécution. Parmi les Gouverneurs de Province, les uns furent moins sévères que les autres à exécuter les Edits rigoureux. Mr. Dodwell fait avec plus d'étendue l'Histoire de la *dixième* Persécution. Il prouve que peu de Chrétiens souffrirent dans l'Occident, qui étoit tombé en partage à Constantius Chlorus, & qui fut après sa mort celui de Constantin. L'Auteur remarque en finissant, que le petit nombre de personnes (petit en comparaison de celui des Légendes) qui souffrirent la mort pour la Foi Chrétienne, n'ôte rien à la Religion de sa gloire; quand on considère que le courage héroïque des Chrétiens, en souffrant les tourmens & la mort, & la joie qu'ils témoignoient d'obtenir la Couronne du Martyre, rallentissoit la fureur de leurs Persécuteurs, quand ceux-ci voyoient combien le peuple étoit touché de leur sort, & détestoit la barbarie de ceux qui les faisoient mourir, & qui n'intimidoit cependant pas les Chrétiens; qu'un grand nombre se présentoient eux-mêmes pour soutenir la cause de l'Evangile; & qu'on regardoit comme des Héros, ceux qui persévéroient dans la fidélité due à Jésus-Christ. Mr. Dodwell composa cette Dissertation à la prière de l'Evêque Lloyd (12). Dom Thierry Ruinart l'attaqua, dans la *Préface generale* de ses *Acta primorum Martyrum sincera & selecta, ex libris tum editis, tum manuscriptis, collecta, eruta & emendata, Notisque & Observationibus illustrata*. Paris 1689 in-4. On trouve aussi un passage sur ce sujet, dans une Lettre de Mr. Burnet Evêque de Salisbury à notre Auteur (13). „ Dans une de ces Dissertations (*sur S. Cyprien*) vous avez entrepris de diminuer la gloire qui „ revient à la Religion Chrétienne, du grand nombre des „ Martyrs: & dans la suivante, vous commencez ce que „ vous avez à dire de leur patience & de leur fermeté, „ par un Discours sur l'Obstination des prémiers Chrétiens, & sur la passion qu'ils avoient de faire parler „ d'eux, & d'acquérir une vaine gloire. Il est vrai que „ dans la suite, vous en donnez de meilleures raisons: „ mais un *Vanini*, un *Hobbes*, un *Spinosa*, auroient-ils pu „ avancer des choses qui fissent plus de tort à notre sainte „ Religion, que ce que vous dites dans ces deux Piéces? „ Quoique la prémière ait été réfutée d'une manière assez „ convaincante, vous ne vous êtes point justifié, & vous „ n'avez point reconnu vos fautes, comme il étoit de votre devoir dans une matière de cette importance." Mr. Dodwell répondit (14): „ J'écrivis mes Dissertations sur „ les Martyrs & sur le Martyre, parce que le Roi Jaques „ II. devoit succéder à la Couronne. Ce ne fut pas dans „ la vue de faire concevoir de l'indifférence pour le Martyre . . . . . Il ne me paroit pas qu'aucun de mes savans Adversaires ait rien produit de si formel contre „ moi, que le témoignage d'Origène l'est en ma faveur. „ J'aurois pu en dire davantage, si le Commerce des Libraires n'avoit pas été interrompu par la guerre, & si „ je n'avois pas eu beaucoup de vénération pour la vertu „ & la piété de quelques Pères, qui croyoient trop légèrement des Faits, dont ils n'avoient pas de preuves „ suffisantes." Mr. Brokesby nous apprend (15), que Mr. Dodwell lui a souvent dit, que le P. Ruinart étoit un Adversaire savant & de bonne foi, & qu'il ne pouvoit pas répliquer à ce Religieux, parce que la guerre avec la France l'empêchoit d'avoir un Exemplaire de son Livre. Il avouoit en même tems, qu'il y avoit une autre raison qui le décourageoit de travailler sur cette matière: c'est qu'il seroit obligé de découvrir la foiblesse & la crédulité de quelques anciens Pères, de quoi certains Esprits-forts ne manqueroient pas de se prévaloir & de faire un mauvais usage. Dans la *douzième* Dissertation, il traite du Courage des Martyrs. Dans la *treizième*, il montre, qu'une des raisons qui les encourageoit à souffrir avec constance, étoit la persuasion que le Martyre étoit un *second Baptême*, & qu'il procuroit les mêmes avantages. Il prouve que ç'a été le sentiment de l'Eglise Primitive, & qu'il est fondé sur l'Ecriture. Mr. Dodwell a ajouté à la fin quelques Tables Chronologiques, entre autres, les *Canons de Ptolomée*, collationnés sur les Manuscrits; quelques *Fastes*, tirés de Manuscrits; un Fragment de *Théon*, & un autre de l'Empereur *Heraclius*, tous deux sur les Canons de Ptolomée.

(12) Ibid. p. 102.

(13) *Four Letters which passed between the Right Reverend Bishop of Sarum and Mr. H. Dodwell &c.* Lond. 1713 in-12. Ces Lettres ont été publiées par Mr Nelson. [Voyez *Bibl. Angl.* Tom. I. p. 90. 91. *Rem. du Trad.*

(14) Ibid.

(15) *Life of Dodwell* p. 103.

[*H*] *En 1686 parut son Traité* De Jure Laicorum Sacerdotali.] Il parut à Londres in 8. Voici à quelle occasion il l'écrivit. Mr. Baxter avoit traduit la Dissertation de Grotius, *De Cœna administratione ubi Pastores non sunt*, & l'avoit fait imprimer sous le titre d'*Anti-Dodwellisme: ou deux Traités curieux, composés ci-devant* par Hugue Grotius *sur ces deux curieuses Questions: si l'Eucharistie peut être administrée par des Laïques, là où il n'y a point de Pasteurs* &c. Mr. Dodwell y opposa son Traité *de Jure* &c.

[*I*] *En 1688 il publia les Oeuvres posthumes du Dr. Jean Pearson, Evêque de Chester.*] Il y ajouta une Dissertation de sa façon, *sur la Succession des Evêques de Rome*. L'Ouvrage parut sous ce Titre: JOANNIS PEARSONII, S. T. P. *Cestriensis nuper Episcopi, Opera posthuma: edenda curavit* H. Dodwellus, *cujus etiam accessit de Successione primorum Romæ Episcoporum, usque ad Annales Cl.* Cestriensis *Cyprianicos*, *Dissertatio singularis*. Oxford 1688 in-4.

[*K*] *Ses Dissertations sur Irenée.*] Imprimées à Oxford en 1689 in-8. sous ce titre: *Dissertationes in Irenæum*. Ces Dissertations ne sont que les *Prolégomènes* d'un Ouvrage plus étendu qu'il méditoit, sur la nature des anciennes Hérésies qui troublérent l'Eglise Primitive, & sur leurs fondemens. Il y a joint un *Fragment de Philippe Sidétès*, *de Catechistarum Alexandrinorum Successione*, avec des Remarques sur cette Pièce.

[*L*] *Il fut privé de sa Chaire au mois de Novembre 1691, aiant refusé de prêter serment de fidélité au Roi Guillaume & à la Reine Marie.*] On lui défendit d'abord de faire des Leçons. La dernière qu'on lui permit de faire, fut le 6 Novembre 1691; après quoi il fut privé de son Emploi. Et quoiqu'un savant Avocat lui dit que l'Acte sembloit ne s'étendre point à lui, parce qu'il étoit *Prélecteur*, & non *Professeur*; comme il aimoit la paix, & haïssoit les procès, il aima mieux se soumettre (16). Il nous apprend lui-même ce qu'il pense de sa destitution, dans l'*Appendice* de ses *Leçons*. *Possem fortasse moleste ferre, quod culpâ meâ nullâ amotus fuerim: sed dum causam expendo, contra mihi potius gratulor, habuisse me quo fuerim in tali causâ patiendus.*

(16) Ibid. p. 230.

[*M*] *Il se sépara même de l'Eglise Anglicane . . . . . . . parce qu'il regardoit les nouveaux Evêques, & ceux qui se joignoient à eux, comme Schismatiques.*] Il publia à cette occasion: *Préservatif contre le Schisme: particulièrement relatif au cas des Evêques déposés pour avoir refusé de prêter*

le

meuroit. Ce fut là que Mr. Dodwell, aiant perdu ses neveux qu'il vouloit faire ses héritiers, épousa le 24 Juin 1694 la fille de son Hôte de Cookham, dont il eut dix enfans (*l*). Il demeura le reste de sa vie à Shottesbrooke, ne faisant que quelques voyages à Londres & à Oxford, où il alloit pour consulter des Livres & pour voir ses Amis. Revenons au détail de ses Ouvrages. Il publia en 1692, les *Leçons* qu'il avoit faites à Oxford [*N*]; & en 1694, il fit une *Préface* au-devant de la Traduction Angloise de la *Manière de lire l'Histoire* de *Degory Whear*. Quatre ans après, en 1698, il donna ses *Annales de la Vie de Velléius Paterculus, de Quintilien & de Stace* [*O*]; & en 1701, son Traité *des anciens Cycles des Grecs & des Romains* [*P*]. La même année, sa *Lettre à un Ami* fut insérée dans la seconde Edition de la *Défense du Canon du Nouveau Testament par Jean Richardson*, où Mr. Dodwell témoigne être fort éloigné des sentimens de Toland dans son *Amyntor*, quoique celui-ci se fût servi de quelques passages tirés de ses Ecrits, pour les appuyer. En 1702, il publia ses *Annales de Thucydide & de Xenophon* [*Q*], & une *Apologie des Ouvrages Philosophiques de Cicéron*, au-devant de la Traduction Angloise du Traité de Cicéron *de Finibus*, faite par Samuel Parker. Environ le même tems, il écrivit une *Lettre sur l'Immortalité de l'Ame*, contre l'Hypothèse de Henri Layton. En 1703, ses *Dissertations* sur les *petits Géographes Grecs* furent imprimées avec ces Géographes, dans l'Edition qu'en donna Mr. Hudson. L'année suivante, ce même Savant donna une Edition de *Denys d'Halicarnasse*, à Oxford in-fol., & y joignit la Chronologie de Mr. Dodwell sur cet Historien. La même année, parurent ses *Dissertations sur le tems où ont vécu Phalaris & Pythagore* [*R*]. En l'année 1705, remarquant qu'il ne restoit plus qu'un petit nombre d'Evêques déposés, il composa un Ouvrage intitulé, *Le Cas considéré de loin*, où il se propose de montrer, que ceux qui s'étoient séparés de l'Eglise Anglicane pour conserver la communion avec ces Evêques, devoient après leur mort, ou leur démission volontaire, se réunir à l'Eglise. Le Dr. Lloyd, Evêque déposé de Norwich, étant mort le 1. Janvier 1710/11, Mr. Dodwell & quelques-uns de ses Amis écrivirent au Dr. Ken, ci-devant Evêque de Bath & Wells, pour lui demander s'il exigeoit d'eux de se soumettre à lui. Le Prélat leur répondit qu'il ne l'exigeoit point, & qu'il souhaitoit que le Schisme finît par leur soumission aux Evêques en place; & leur en donna les raisons. Cela détermina Mr. Dodwell & ses Amis à se réunir [*S*], quoiqu'il y en

(*l*) *Life of Dodwell* P. 104-106.

*le nouveau Serment*. Londres in-8. & sa *Défense des Evêques deposés*, en réponse au Dr. Hody, qui avoit traduit & fait imprimer un Manuscrit Grec, trouvé parmi les Manuscrits Baroccicns dans la Bibliothèque Bodléienne *. Mr. Hody aiant répondu, Dodwell repliqua par la *Défense de la Défense des Evêques déposés*. Il composa aussi un Traité, qui devoit servir de *Préface* à la *Défense*, mais qui aiant été supprimé alors, parut ensuite sous ce Titre: *La Doctrine de l'Eglise Anglicane, par rapport à l'Indépendance du Clergé à l'égard du Magistrat Séculier dans les choses spirituelles, conciliée avec le Serment qu'on fait au Souverain, & avec la déposition des Evêques Catholiques-Romains par la Puissance Séculière, au commencement de la Réformation. Lettre au Dr.* Tillotson *sur le Schisme. Discours contre les Mariages de personnes de différente Religion*, joint au Discours de Mr. Lesley sur le même sujet. Un Discours Latin, intitulé: *De nupero Schismate Anglicano Paraenesis ad Exteros, tam Reformatos, quam etiam Pontificios, quâ jura Episcoporum vetera, eorundemque à Magistratu seculari Independentia, omnibus asserenda, omnibus commendantur*. Londres 1704 in-4. & un Traité qui a pour titre: *La Communion occasionelle, renversant de fond en comble la Discipline de l'Eglise primitive, & contraire à la Doctrine des plus anciens Ecrivains sur la Communion de l'Eglise*. Londres 1705.

* Il a pour titre: *The Unreasonableness of a separation from the new Bishops: or a Treatise out of Ecclesiastical History, shewing that although a Bishop was unjustly deprived, neither he, nor the Church, ever made a separation, if the Successor was not a Heretick. Translated out of an ancient Greek Manuscript in the Publick Library at Oxford*, by Humf. Hody &c. London 1691 in 4.

[*N*] *Il publia en 1692 les Leçons qu'il avoit faites à Oxford.*] Elles furent imprimées à Oxford in-8. sous ce titre: *Praelectiones Academicae in Scholâ Historices Cambdeniana*.

[*O*] *En 1698 il donna ses Annales de la Vie de Velléius Paterculus &c.*] Imprimées à Oxford in 8. sous ce titre: *Annales Velleiani, Quintilianei, Statianei, seu Vitae P. Velleii Paterculi, M. Fabii Quintiliani, P. Papinii Statii, obiterque Juvenalis, pro temporum ordine dispositae.*

[*P*] *Son Traité des anciens Cycles des Grecs & des Romains.*] Imprimé en 1701 à Oxford in-4. Le Dr. Edmond Halley, Professeur de la Chaire de Géométrie de Savile, a fait une espèce d'Extrait de cet Ouvrage dans une *Lettre à Mr. Robert Nelson*, imprimée à Londres en 1715 in-8. & jointe à la *Vie de Mr. Dodwell* par Mr. Brokesby. Mr. Halley dit que ce *Livre est excellent, & le plus travaillé de tous les Ouvrages de l'Auteur; & qu'il semble avoir été la grande occupation de sa vie.* Il est divisé en *dix Dissertations*. Dans la *première* il prouve, qu'on employoit le Cycle de *Meton* dans l'usage Civil. Il prouve la même chose, dans la *seconde*, par rapport à celui de *Callippe*. Il traite dans la *troisième*, des Cycles *Athéniens*, plus anciens que celui de *Meton*. Il s'agit dans la *quatrième*, des Cycles Civils des Olympiades. Dans la *cinquième*, des Cycles des Peuples de Delphes & de la Beotie. La *sixième* traite des Jeux *Isthmiques*, & des Cycles des Corinthiens & des Siciliens. La *septième*, des Cycles Néméens & Argiens. La *huitième*, des Cycles de Lacédémone, & des Magistrats dont Xénophon fait mention jusques à la fin de la Guerre du Péloponnèse. Les Cycles des Macédoniens sont le sujet de la *neuvième*: il y est aussi parlé par occasion, des Cycles des Juifs. Dans la *dixième*, il s'agit des anciens Cycles des Romains.

[*Q*] *Ses Annales de Thucydide & de Xénophon.*] Imprimées à Oxford en 1702 in-4. sous ce titre: *Annales Thucydidei & Xenophontei. Praemittitur Apparatus, cum Vita Thucydidis Synopsi Chronologicâ.*

[*R*] *Ses Dissertations sur le tems où ont vécu Phalaris & Pythagore.*] Elles parurent à Oxford en 1704 in-8. sous ce titre: *Exercitationes duae: prima, de aetate Phalaridis: secunda, de aetate Pythagorae Philosophi.* Ces Dissertations ont été faites à l'occasion de la dispute du Dr. Bentley avec Mr. Boyle. Mr. Dodwell déclare dans sa Préface, qu'il ne peut être entiérement du sentiment du Docteur, qu'Atosse fille de Cyrus s'est la prémière avisée d'écrire des Lettres: sentiment qu'il avoit appuyé par l'autorité d'Hellanicus, dont parlent Tatien & Clément d'Alexandrie. Mr. Dodwell répond à cette citation, & fait voir qu'on trouve des preuves, qu'on a écrit des Lettres longtems avant Atosse. Car en supposant même que celle de Bellérophon est une fiction d'Homère, elle prouve cependant qu'on écrivoit des Lettres alors, puisqu'il s'accommode aux coutumes de son tems. Or Homère a vécu avant Atosse, & même avant le père de cette Princesse, dans le tems de l'irruption des Cimmériens sous Cyaxare. La Lettre d'Harpagus à Cyrus n'est point mentionnée comme une chose extraordinaire, quoique la manière de l'envoyer dans le ventre d'un Liévre, le fût. Quoiqu'on puisse avec raison douter de l'authenticité des Lettres des Philosophes qu'on trouve dans Diogène Laërce, on ne peut soupçonner celle des Lettres qui se trouvent dans les Livres sacrés, comme celles de Jézabel, I Rois XXI. du Roi de Syrie, II Rois V. de Jéhu, II Rois X. & plusieurs autres. Ce n'est pas dans l'Histoire, qu'on doit s'attendre à trouver l'invention d'écrire des Lettres; parce que l'Art d'écrire étant d'un si grand usage, les hommes s'en sont sans doute servis d'abord dans leurs affaires particulières, avant que de l'employer à d'autres usages de par amusement, comme la Poësie & l'Histoire. Il n'est donc pas étonnant, que l'Histoire ne parle point du prémier *Epistolographe*. Le témoignage de Pline ne signifie absolument rien, & ne touche point au fait. L'invention attribuée à Atosse n'est pas celle d'écrire des Lettres, mais celle de faire des Tablettes, ou de joindre si bien les feuilles sur lesquelles on écrivoit, qu'elles en étoient plus commodes à porter: Art inconnu à Homère, & exprimé par le mot de *πυκτάκια*. Mais en supposant même qu'Atosse ait inventé l'Art d'écrire des Lettres, Phalaris peut fort bien en avoir écrit, puisqu'il étoit contemporain de cette Princesse, qui, après avoir été mariée deux fois, & aiant selon les apparences près de trente ans, épousa Darius fils d'Hystaspe; du tems duquel plusieurs Colonies Grecques & Asiatiques vinrent s'établir en Sicile; ensorte que les Inventions utiles ont pu aisément se communiquer des uns aux autres. Dans la *prémière Dissertation* il soutient, que Phalaris alla à Agrigente la prémière année de la LVIII. Olympiade; qu'il se saisit de la Tyrannie seize ans après, la quatrième année de la LXI. ou au commencement de la suivante; & qu'enfin il fut tué entre la seconde année de la LXIX. & la prémière année de la LXX. Olympiade. Dans la *seconde Dissertation*, il prétend que Pythagore est né à la fin de la LII. Olympiade, qu'il vint en Italie la 3. ou 4. année de la LXV., & qu'il est mort la prémière année de la LXXXII.

[*S*] *Cela détermina Mr. Dodwell . . . . à se réunir.*] Le 10 Février 1710-11 il écrivit une Lettre au Dr. Burnet Evêque de Salisbury (17), qui commence en ces termes:

„ Très Révérend Père en Dieu,

„ Je suis bien aise que l'extinction du Schisme m'ait „ mis en état de reconnoitre votre Dignité Spirituelle. „ Mais ma joie seroit beaucoup plus grande, si la Provi„ dence vouloit que je pusse aussi reconnoitre votre Di„ gnité Séculière." A la fin de cette Lettre, il supplie l'Evêque de vouloir bien confirmer ses Enfans, ou de lui permettre de les faire confirmer par quelque autre Prélat. Ensuite il ajoute: „ J'estime cette Institution plus que je „ ne devrois l'estimer, selon les idées relachées que les „ Lati-

(17) Voyez *Four Letters, which passed between . . . . the Bishop of Sarum, and Mr. H. Dodwell &c.* [Ou Bibl. Angl. Tom. I. p. 88. 89. Cit. du Trad.]

en eût qui ne le firent point: ce qui engagea notre Auteur à publier, *Décision d'un Cas considéré autrefois de loin*, imprimé à Londres en 1711 in-8. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il en a fait encore plusieurs autres, dont nous dirons un mot ci-dessous [*T*]. Il mourut à Shottesbrooke le 7 Juin 1711, âgé de soixante-dix ans, & fut enterré auprès de l'Autel dans l'Eglise du Lieu, où sa Veuve lui

„ *Latitudinaires* de nos jours s'en forment: car je regarde la Confirmation comme le véritable Baptême de l'Esprit, dérivé des Apôtres. Je vous ferai donc d'autant „ plus obligé, si vous accordez à mes Enfans la grace „ que je vous demande, puisqu'elle leur procurera les „ grands avantages qui accompagnent l'habitation du S. „ Esprit. Cependant je me recommande à vos priéres, „ & je vous demande votre Bénédiction Episcopale, pour „ moi, & pour ma Famille. Je suis,

„ De votre Paternité,

„ L'indigne Diocésain,

„ *Henri Dodwell.*

Mr. Burnet, dans sa Réponse, lui explique les raisons qui l'ont obligé à le traiter d'une manière un peu rude: & après l'avoir relevé sur ses *deux Dissertations* touchant le Martyre des prémiers Chrétiens, il continue en ces termes: „ Dans vos *Dissertations* sur *S. Irenée*, vous avez „ ébranlé l'autorité du Canon de l'Ecriture, pour faire „ valoir une pensée qui vous est particuliére. Vous ne „ vous êtes point justifié sur cet article, & vous n'avez „ point retracté ce que vous aviez avancé. J'ai de bonnes raisons de croire, que le long passage qu'on a extrait de ce Livre, a plus contribué, que toute autre „ chose, à augmenter l'Incrédulité de notre Siécle, par „ rapport au Canon de l'Ecriture. Dans votre Apologie „ Latine, vous ne trouvez point l'Episcopat dans l'Ecriture; vous l'établissez sur une imagination qui vous est „ venue dans l'esprit. Selon vous, l'Ordre Episcopal n'a „ commencé qu'environ vingt ans avant l'Epoque que „ *Blondel* lui a donnée: ce qui doit le faire passer pour „ une Institution humaine, dans l'esprit de tous ceux qui „ ne reconnoissent point d'autre Régle de Foi que l'Ecriture." Après quelques autres Remarques sur les Ecrits de Mr. Dodwell, Mr. l'Evêque de Salisbury ajoute: „ Vous êtes savant, & vous avez mené une vie non seulement irréprochable, mais même exemplaire. Mais il „ me semble que vous ne faites pas assez d'attention au „ malheur, dont Jésus-Christ menace ceux qui causent du „ Scandale: & je ne connois personne, qui en ait plus „ causé que vous, aux Chrétiens simples & foibles .... „ Je puis vous assurer, que j'aimerois mieux ne savoir „ ni lire ni écrire, que d'étudier ou de faire des Livres „ dans les vues que vous vous êtes proposées depuis plus „ de trente ans. Vous aimez les Nouveautés & les Paradoxes, & vous employez votre savoir pour les établir „ ..... J'estime, comme je le dois, plusieurs bonnes „ & belles qualités que vous possedez; mais je déplore „ votre malheur, dans tout ce qui n'est pas louable."

[*T*] *Il a fait encore plusieurs autres Ouvrages, dont nous dirons un mot ci-dessous.*] I. Traité *de l'Usage des Instrumens de Musique dans le Service de l'Eglise.* Londres 1698. réimprimé en 1700. II. *Discours Epistolaire, où l'on prouve par l'Ecriture & par les prémiers Péres, que l'Ame est un principe naturellement mortel; mais qui est actuellement rendu immortel par le bon-plaisir de Dieu, pour les peines, ou pour les récompenses, par son union avec l'Esprit divin du Baptême; & où l'on fait voir que personne, depuis le tems des Apôtres, n'a le pouvoir de donner ce divin Esprit immortalisant, excepté les Evêques. Par* H. Dodwell, *Maître-ès-Arts.* Londres 1706 in-8. Notre Auteur, dans son *Discours sur l'obligation de se marier avec des personnes de sa Religion*, & dans sa *Lettre sur la maniére d'étudier la Théologie*, avoit prétendu que l'Ame n'est rendue immortelle que par un Esprit d'immortalité, que Dieu y joint à l'égard de ceux qui sont dans son Alliance. Un Auteur, inconnu à Mr. Dodwell, écrivit deux Lettres à un de ses Amis, dans lesquelles il prit mal la pensée de Mr. Dodwell, supposant que celui-ci soutenoit, que l'Ame de tous ceux qui ne sont pas de l'Alliance, est actuellement mortelle. C'est ce qui donna occasion au *Discours Epistolaire*. Mr. Burnet aiant, dans une Lettre à Mr. Dodwell (18), fait quelques réflexions sur la doctrine de ce Traité, Mr. Dodwell lui répondit là-dessus (19): „ Les Athées cessérent bientôt „ d'acheter mon Livre avec empressement, comme je l'ai „ su de mon Libraire, lorsqu'ils s'apperçurent après l'avoir parcouru, qu'il ne répondoit pas à leur attente." En 1706, il parut à Londres un Ecrit in-8, intitulé: *Le* Discours Epistolaire sur la mortalité de l'Ame, *par* Mr. Dodwell, *convaincu d'Hérésie: en forme d'Adresse au Clergé & à l'Eglise d'Angleterre; où l'on expose l'opposition où il est à tous les Symboles de Foi reçus, & les falsifications de l'Antiquité, tant sacrée que profane. Par* Edmond Chishull, *Bachelier en Théologie, ci devant Chapelain* à Smyrne, *& Membre du Collége de* Christ-Church à *Oxford.* Mr. Chishull y trace le caractére de Mr. Dodwell en ces termes. „ Pour ce qui est du laborieux Laïque, qui a engagé l'Eglise dans cette dispute, je me flate que sa modestie lui fera excuser la liberté avec laquelle je me suis „ exprimé sur la mesure de son jugement & de son esprit, „ & celle que j'ai prise de le mettre dans cette basse classe de Savans, qui sont propres à la vérité à compiler, „ mais qui ne sont point capables de bien juger, & de „ raisonner sur ce qu'ils ont recueilli. Je ne veux nullement diminuer la réputation, à laquelle il a droit de „ prétendre; mais je veux rabaisser cette autorité, à la „ faveur de laquelle il répand ses Erreurs. Je crois que le „ Genre-humain a plus de droit à la connoissance de la „ Vérité, que l'Auteur n'en a à la réputation, dont il „ jouit par un savoir faux & mal employé. Si ce Discours „ a le bonheur de donner, de la capacité de Mr. Dodwell, „ l'idée que je m'en suis faite depuis longtems sur le tour „ de tous ses Ouvrages, on n'embrassera plus desormais aucune opinion, parce qu'elle vient de Mr. Dodwell; mais „ on en doutera au contraire par cette raison, & on la „ soupçonnera d'Hérésie, de nouveauté, & de singularité, „ jusqu'à ce qu'on l'ait examinée à la pierre de touche „ commune de la Vérité, & qu'une décision impartiale de „ la Raison & de la Religion l'ait confirmée." Il parut encore contre notre Auteur les Piéces suivantes. *Lettre à Mr. Dodwell, où l'on réfute en détail tous les Argumens qu'il a proposés dans son* Discours Epistolaire *contre l'Immortalité de l'Ame, & où l'on expose fidélement le sentiment des Péres sur cette matiére. Par* Sam. Clarke, *Maître-ès-Arts.* Londres 1706 in-8. *Discours Philosophique sur l'Immortalité de l'Ame; où l'on tâche de bien établir & d'éclaircir la grande question de l'Immortalité de l'Ame. A l'occasion du* Discours Epistolaire *de* Mr. Dodwell. *En deux Parties. Par* Jean Norris, *Maître-ès-Arts, & Recteur de Bemerton.* Londres 1708 in-8. Mr. Dodwell écrivit pour sa défense, III. *Défense préliminaire du* Discours Epistolaire *sur la distinction entre l'Ame & l'Esprit, divisée en deux Parties.* 1. *On se justifie contre l'accusation de favoriser l'Impiété.* 2. *Contre celle de favoriser l'Hérésie. On a inséré dans la prémiére une Digression, pour prouver que ce n'est déroger en rien à l'autorité des Evangiles, que de supposer qu'ils ont été rassemblés en un Volume, du tems de* Trajan. *Par* Henri Dodwell. Londres 1707 in-8. IV. *La Doctrine de l'Ecriture sur les Récompenses & les Peines éternelles de tous ceux qui connoissent l'Evangile, sans une Immortalité, résultant nécessairement de la nature de l'Ame de ceux qui seront les objets de ces Récompenses & de ces Peines. Où l'on montre en particulier,* 1. *Ce que les Philosophes Païens ont découvert de cette doctrine.* 2. *Jusqu'où les idées des Philosophes ont été rectifiées & perfectionnées par les Juifs Hellenistiques, aidés de la Révélation du Vieux Testament.* 3. *Combien les Connoissances sus-mentionnées ont été perfectionnées par la Révélation de l'Evangile. Où l'on examine aussi, en passant, les témoignages de S. Irenée & de Tertullien. Par* Henri Dodwell, *Auteur du* Discours Epistolaire. Londres 1708 in-8. V. *La Mortalité naturelle de l'Ame humaine clairement démontrée par l'Ecriture Sainte, & par les témoignages réunis des prémiers Péres: ou Explication d'un passage fameux du Dialogue de* S. Justin Martyr *avec* Tryphon, *touchant l'Immortalité de l'Ame. En forme de Lettre à un Ami. Avec un* Appendix, *consistant en une Lettre à Mr.* Jean Norris de Bemerton. *Et une Plainte des derniéres insultes de Mrs.* Clarke *&* Chishull. *Par* Henri Dodwell. Londres 1708 in-8. VI. *Dissertation sur l'usage de l'Encens dans le Service public de l'Eglise.* Londres 1711 in-8. Il prouve que ce n'est point une Tradition Apostolique. VII. *Julii Vitalis Epitaphium, cum Notis Henrici Dodwelli, & Commentario G. Musgrave. Accedit Dodwelli Epistola ad Cl. Gomium de Puteolana & Bajana Inscriptionibus. Ilsae Dumnoniorum & Londini* 1711 in-8. VIII. *De Parma Equestri Woodwardiana Dissertatio* &c. Oxon. 1713. in-8. C'est Mr. Hearne qui a publié cette Dissertation. Mr. Dodwell est persuadé que le Bouclier du Dr. Woodward est antique, & il le croit du tems de Néron. IX. *De Tabulis Celorum Dissertatio; & Tabulae Chronologicae pro mente XII Patriarcharum*; inséré dans le Tome I. du *Spicilegium* de Grabe. Il avoit commencé plusieurs autres Ouvrages, qu'il a laissés imparfaits: entre autres, une *Dissertation sur les Loix de la Nature & sur le Droit des Gens.* Il se proposoit d'y faire voir que ces Loix ne sont pas une production de la Raison, quoiqu'elles y soient parfaitement conformes: mais que Dieu les a données à Adam ou à Noé, les prémiers Péres du Genre-humain, ou du moins à quelqu'un de ceux qui vivoient dans ces prémiers Siécles, où Dieu faisoit connoître fréquemment sa volonté par des Révélations immédiates: Que ces Loix ont été transmises à la postérité par *Tradition*, ce qui s'est pu faire fort aisément, quand elles regardoient la conduite & les mœurs, & qu'on les avoit ainsi comme sous les yeux dans la Société: Que l'Ecriture & les prémiers Monumens de l'Antiquité, tels que les Ouvrages des plus anciens Poëtes, supposent ces Loix: Que tous les Hommes se sont regardés comme obligés à les observer, par l'attente des récompenses, s'ils y obéissoient, & par la crainte des peines, s'ils les violoient: Qu'elles doivent leur origine à la volonté arbitraire du Suprême Gouverneur de l'Univers, & qu'elles sont rélatives au Bien public: Que les Sociétés ont été nécessaires: Que c'est Dieu qui a formé & établi d'abord les Sociétés, & exigé la soumission des Sujets à leurs Gouverneurs: Que d'abord les Maris, & ensuite les Péres de famille, ont été les Chefs des Sociétés; & que le prémier Pére avoit l'autorité sur tous ses descendans; quoique ceux qui étoient Péres

(18) *Pour Letters &c. ubi supra.*

(19) Ibid.

lui érigea un Monument. Il étoit fort communicatif, & toujours prêt à satisfaire ceux qui le consultoient. C'étoit un vrai modéle de charité, d'humilité, de piété & de zéle; & il menoit une vie vraiment ascétique (*m*). Il étoit petit, mais bien pris dans sa taille; d'une complexion sanguine; aiant l'air grave & sérieux, mais pourtant agréable; l'œil vif & perçant; franc & ouvert dans sa conversation, & jovial quand l'occasion s'en présentoit (*n*). Son stile est obscur & embarrassé; il se plaignoit souvent à ses Amis, de ce qu'il ne pouvoit exprimer ses pensées en peu de mots. Il croyoit toujours que son édifice n'étoit solide, qu'à proportion que les fondemens en étoient larges; & c'est de là que viennent les fréquentes digressions qu'on trouve dans ses Ecrits (*o*). Il étoit en grande correspondance avec les Savans étrangers, qui l'estimoient beaucoup; entre autres, le Cardinal Noris, le P. Pagi, Maghabecchi, & Grævius.

(*m*) Ibid. p. 111 & *suiv.*
(*n*) Hearne, dans son Edition de *Leland* T. V. p. 111.
(*o*) *Life of Dodwell* p. 523. 524.

Pères parmi ceux-ci, eussent aussi la leur sur les personnes de leur famille: Que le droit de commander à leurs descendans, a été appuyé par le droit que Dieu lui-même leur donna de récompenser leurs enfans par des bénédictions, & de les punir par des malédictions, que Dieu s'engageoit d'accomplir, & dont il étoit regardé comme garant: Que quoique les Chefs Souverains ne fussent pas responsables aux hommes de leur mauvaise conduite, Dieu a pris soin de les détourner de l'abus de leur pouvoir, & de les empêcher de s'élever par orgueil, en les menaçant de sa vengeance. Il indique quelques Loix positives, qu'on a regardées généralement comme *féodales*, c'est-à-dire, dont la violation rendoit la Société sujette à la Vengeance divine, jusqu'à ce que le Crime eût été expié; n'y aiant aucune raison antécédente, qui eût pu obliger Dieu à punir des Corps entiers, pour les crimes des particuliers, s'il n'avoit lui-même établi les Sociétés. Il avoit déja insinué quelques-unes de ces idées dans d'autres Ouvrages; entre autres, dans son *Discours contre les Mariages de personnes de différente Religion*; mais plus clairement dans une Lettre à Mr. Jean Falconer, qui lui avoit demandé son assistance pour un Ouvrage qu'il projettoit contre les Déistes, & les autres Ennemis de la Religion Chrétienne; sur quoi Mr. Dodwell pour le satisfaire commença son *Discours des Loix de la Nature & du Droit des Gens*, dans lequel il se proposoit d'établir le *Systême Patriarchal* (20). Peu de tems avant sa mort, Il avoit commencé à rechercher en quel tems chaque Ouvrage de Tertullien avoit été composé. Il avoit aussi écrit un Traité *sur la mort de Judas*, dans lequel il soutenoit que Judas n'avoit pas *étouffé de douleur*, comme Grotius & Hammond l'ont cru, mais qu'il s'étoit effectivement *pendu lui-même*. Il avoit aussi travaillé à une Dissertation sur le tems où la Version des LXX a été faite: il soutenoit, sur le témoignage d'Eupolème dans Clément d'Alexandrie, & sur d'autres témoignages, qu'elle avoit été faite du tems de Démétrius de Phalère le Grammairien, & de Ptolomée Philopator, qui pourroit bien être Philadelphe, aussi-bien que Ptolomée fils de Lagus, comme il y a eu plusieurs *Physcons*, *Soters*, *Philometors*, & *Evergetes*. Il avoit aussi dessein de publier l'*Epître de S. Barnabé*, avec une Version littérale & une Paraphrase, & des *Prolégomènes*, qu'il avoit finis en 1691 (21).

(20) *Life of Dodwell* p. 499-501.
(21) Ibid. p. 504. 505.

DONNE (JEAN), célèbre Poëte & Théologien du XVII. Siécle, nâquit à Londres en 1573, d'honnêtes parens de la Religion Romaine. Il étoit, du côté de son pére, d'une ancienne Famille du Pays de Galles; & sa mere descendoit du fameux Chevalier Thomas Morus, & du Juge Rastal (*a*). Au Terme de la S. Michel de 1584, il entra avec son frere cadet, nommé *Henri*, dans Hart-Hall à Oxford; & après y avoir demeuré environ trois ans (*b*) il alla à Cambridge, où il demeura jusqu'à sa dix-septieme année; mais il ne prit aucun Degré, ni dans l'une ni dans l'autre Université, à cause du Serment qu'il falloit prêter en cette occasion [*A*]. De Cambridge il vint à Londres, où il étudia en Droit dans *Lincoln's-Inn*. Mais avant qu'il fût admis dans ce Corps, son pére, qui étoit Marchand, vint à mourir, & lui laissa trois mille livres sterling. Sa mère & ses amis firent tous leurs efforts pour l'attacher à la Religion Romaine, dans laquelle il étoit né; mais l'amour qu'il avoit pour la Vérité l'engagea à examiner sérieusement les Controverses qu'il y a entre cette Eglise & les Protestans, & il se détermina en faveur des derniers [*B*]. A l'âge de vingt & un an, il résolut d'aller voyager. Il accompagna le Comte d'Essex à Calais en 1596, & en Irlande en 1597; & il ne revint en Angleterre, qu'après avoir fait quelque séjour en Italie & en Espagne [*C*], où il fit d'utiles Observations, & apprit parfaitement la Langue de ces Pays (*c*). Peu de tems après son retour, le Chevalier Thomas Eg-r-

(*a*) *Life of Dr. John Donne &c. by* Isaac Walton p. 11. 12. de la 4e. Edit. Londres 1675. Fuller, *Church-Hist. of Great Britain* Liv. X. p. 112. dit *que du côté de sa mére, il étoit arriére-petit-fils du Chevalier Thom. Mort.*
(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol I. col. 554.
(*c*) Walton p. 14-15.

[*A*] *Il ne prit aucun Degré, ni dans l'une ni dans l'autre Université, à cause du Serment qu'il falloit prêter en cette occasion.*] Il fut détourné de prendre des Degrés, „ par „ ses Amis, *dit Walton* (1), qui étant de la Religion Ro„ maine, avoient de l'éloignement pour certaines parties „ du Serment qu'il falloit prêter, & que ceux qui préten„ doient aux honneurs Académiques ne refusoient point.

[*B*] *Sa Mere & ses Amis firent tous leurs efforts pour l'attacher à la Religion Romaine . . . . . mais son amour pour la Vérité l'engagea à examiner sérieusement les controverses . . . . . & il se détermina en faveur des Protestans.*] „ Sa „ mère, dit Walton (2), & ses Tuteurs eurent grand „ soin de le faire instruire, & lui donnérent des Maîtres „ pour les Mathématiques & pour les autres Arts libé„ raux. On les choisit Catholiques-Romains, quoique „ cachés, & on les chargea de lui inspirer leurs sentimens „ sur la Religion, en lui donnant des leçons sur les Scien„ ces. Peu s'en fallut qu'ils ne le gagnassent entière„ ment, aiant pour eux, outre le grand nombre d'occa„ sions, l'exemple respectable de ses vertueux parens." Donne lui-même nous apprend (3), qu'il ne s'étoit point précipité mal à propos à faire choix d'une Religion particulière. „ Ma tâche, *dit-il*, étoit beaucoup plus gran„ de que celle d'un autre. J'avois d'abord à effacer cer„ taines impressions de la Religion Romaine, & à lutter, „ tant contre les exemples, que contre les raisons par les„ quelles j'avois déja été prévenu, de personnes à qui la „ Nature donnoit des droits sur moi, ou que leurs lu„ mières & leur vertu me paroissoient autoriser à préten„ dre me servir de Maîtres & de Guides dans ces matiè„ res." Il venoit d'entrer dans sa dix-huitième année, & il n'avoit encore pris de parti sur la Religion, que celui qui pouvoit lui donner le titre de Chrétien: & la Raison, aussi-bien que la Piété, lui persuadoient, dit Walton (4), qu'on ne pouvoit être coupable de Schisme, s'il n'étoit pas nécessaire d'adhérer à une Eglise visible particulière. A l'âge de dix-neuf ans, n'aiant point encore pris de parti, & considérant de quelle importance il étoit de choisir le meilleur, il renonça à l'étude du Droit & de toutes les autres Sciences, pour s'appliquer à un sérieux examen des matières controversées entre l'Eglise Romaine & les Protestans (5). Mais écoutons-le parler lui-même dans la *Préface* du *Pseudo-Martyr*, citée ci-dessus. „ Quoique je „ sentisse bien, dit-il, que cette irrésolution retardoit „ non seulement ma fortune, mais causoit quelque scan„ dale, & exposoit ma réputation du côté de la Religion, „ en donnant lieu à des jugemens desavantageux sur mon „ sujet; ces raisons ne me portérent pourtant point à au„ cune résolution précipitée. Je voulus auparavant, se„ lon ma foible portée, examiner tout le Systême de Doc„ trine, controversée entre nôtre Eglise & celle de Ro„ me. Dieu, qui m'avoit réveillé alors, ne m'abandon„ na jamais dans mon travail; & comme c'est lui qui m'en „ avoit inspiré le dessein, il est aussi témoin de la sincéri„ té avec laquelle je proteste que je me conduisis dans cet„ te recherche & dans cet examen avec humilité, avec „ beaucoup de défiance de moi-même; & (ce que je re„ garde, avec la Grace, comme les moyens ordinaires „ de parvenir à la connoissance de la Vérité) en lui adres„ sant de fréquentes priéres, & en agissant avec imparti„ alité." Quand il entreprit cet examen, il s'attacha aux Ouvrages de Bellarmin, qu'il regardoit comme le plus puissant Défenseur de la Cause de l'Eglise Romaine. Il s'y appliqua avec une ardeur modérée, & à l'âge de vingt ans il montra au Doyen de Glocester (6) tous les Ouvrages du Cardinal, apostillés de sa main (7). [☞ Qui ne croiroit qu'un examen, fait avec tant de soin & de circonspection, seroit à couvert de tout soupçon odieux? il a plu cependant au P. Niceron de faire sur ce sujet le petit Missionnaire. „ Il ne retira pas, *dit ce bon Pere* *, „ de cette lecture (*des Ouvrages de Bellarmin*) le fruit qu'il „ auroit pu en espérer, si son esprit & son cœur avoient „ été libres de préjugés. Il penchoit déja du côté du Pro„ testantisme, & ce penchant affoiblissoit à son égard les „ preuves les plus solides de la Religion Catholique. La „ *prétendue* Reformation lui sembla le meilleur parti." Il n'y a que la *prétendue* Catholicité du Pére Barnabite, qui découvre ces préjugés & ce penchant: tout homme impartial y verra un Esprit libre de préjugés, qui ne cherche que la Vérité. Ne décidons point s'il prit le bon ou le mauvais parti; mais n'empoisonnons pas une conduite, qui paroitra exempte de blâme à tous les gens équitables. ADD. DU TRAD.]

[*C*] *Il fit quelque séjour en Italie & en Espagne.*] Le tems qu'il passa en Espagne, fut celui qu'il avoit eu dessein, en allant en Italie, d'employer à faire le Voyage de la Terre-

(1) *Life of Dr. John Donne &c.* p. 12. Edit. de 1675.
(2) Ibid. p. 12. 13.
(3) Préface to his *Pseudo-Martyr* &c. London 1610 in-4.
(4) P. 13.
(5) Id. ibid.
(6) Mr. Walton p. 14. dit *qu'il ne peut se rappeller le nom de ce Doyen.*
(7) Walton p. 14.
* *Mém. des Homm. ill.* Tom VIII. p. 141.

Egerton, Garde du Grand Sceau, le fit son prémier Secrétaire [*D*], & il occupa ce poste pendant cinq ans (*d*). Pendant ce tems-là, il devint amoureux d'*Anne*, fille du Chevalier George More, Chancelier de l'Ordre de la Jarretière, & ensuite Lieutenant de la Tour, & niéce de la femme du Garde des Sceaux; & l'aiant epousée secrettement en 1602 (*e*), il fut congédié à la sollicitation du Chevalier More, & mis en prison [*E*]. Mr. Donne se trouva fort à l'étroit, la plus grande partie de son bien étant dépensée; mais la générosité de son parent, le Chevalier François Wolley de Pitford dans le Comté de Surrey, y suppléa pendant quelques années [*F*], jusqu'à la mort de ce Chevalier, qui, peu de tems avant que de mourir, avoit reconcilié parfaitement le Chevalier More avec son gendre & sa fille. Le beau-pere s'étoit obligé de payer à Donne huit-cens livres sterling pour la dot de sa fille, & de lui donner jusqu'au payement de cette somme, celle de vingt livres sterling par quartier (*f*). Ainsi Donne loua une maison à Micham (*g*), près de Croydon dans le Comté de Surrey, pour y loger sa femme & ses enfans. Il prit aussi un appartement pour lui à Londres près de Whitehall, où ses Amis l'attiroient souvent, & où il recevoit de fréquentes visites, tant des personnes les plus distinguées, que d'autres, „ qui prenoient ses avis dans leurs affaires les plus importantes; ce qui lui pro„ curoit en même tems dequoi vivre un peu plus au large (*h*)." Il étoit aussi recherché par les Ambassadeurs, & par quantité d'autres Etrangers, que les Sciences ou leurs affaires arrêtoient en Angleterre. Il étoit dans ce tems-là encore assez mal à son aise [*G*], & il le fut même pendant deux ans, pendant

(*d*) Idem p. 15.

(*e*) On lit dans l'Epitaphe qui est sur son Tombeau dans l'Eglise de S. Clement's Danes, qu'elle avoit été mariée 15 ans, & qu'elle est morte le 15 d'Août 1617. Voy. Stowe's Survey of London Vol. II. Liv. 4. p. 111. Edition de Strype, Londres 1720 in-fol.

(*f*) Walton p. 20-24.

(*g*) Il paroit par plusieurs de ses Lettres, qu'il y demeuroit en 1607.

(*h*) Walton p. 23.

re-Sainte; pour voir Jérusalem & le Saint Sépulchre. Mais lorsqu'il s'étoit trouvé à l'extremité de l'Italie, le manque de compagnie, la crainte des dangers, & la difficulté de recevoir de l'argent, l'obligérent à renoncer à ce Voyage, dont il parle souvent avec regret (8).

(8) Idem ibid. p. 15.

[*D*] *Le Chevalier Thomas Egerton Garde du Grand Sceau le fit son premier Secretaire.*] Pendant que Mr. Donne fut chez lui, il en usa toujours avec lui plutôt comme avec un Ami, que comme avec un Domestique, le faisant même manger à sa table, à laquelle il jugeoit que sa présence & sa conversation faisoient honneur (9).

(9) Id. ibid.

[*E*] *Il devint amoureux d'Anne, fille du Chevalier George More . . . . & l'aiant épousée secrettement . . . Il fut congédié . . . . . & mis en prison.*] Cette jeune Demoiselle demeuroit chez le Chancelier. Le Chevalier More s'étant apperçu de leur passion réciproque, envoya sa fille à sa maison de Lothesly dans le Comté de Surrey. Mais il étoit déja trop tard, car ils s'étoient déja fait des promesses si fortes, que rien ne fut capable de les faire violer ni à l'un ni à l'autre. Ces promesses étoient secrettes entre eux, & leurs Amis de part & d'autre se donnerent beaucoup de peine, & employérent bien des raisons pour les détourner de leur passion; mais ce fut en vain. Ils trouvérent le moyen de se voir, & même de se marier. Ce fut Henri Comte de Northumberland, Ami & voisin du Chevalier More, qui lui en apprit la nouvelle, en parlant en faveur de Mr. Donne, & en témoignant approuver la chose. Mais le Chevalier More en fut si irrité, qu'il engagea sa sœur, femme du Garde des Sceaux, à se joindre à lui pour engager ce Seigneur à congédier Donne. Il fit de fortes instances; & quoiqu'on lui représentât, que les fautes peuvent être punies trop sévérement, & qu'on le priât d'attendre qu'il eût fait de nouvelles réflexions, il n'eut point de repos, qu'il n'eût obtenu sa demande. Le Garde des Sceaux dit en congédiant son Secrétaire, *qu'il se défaisoit d'un Ami, & d'un homme plus propre à être le Secretaire d'un Roi, que d'un Sujet.* La vengeance du Chevalier More ne se borna pas à cela: il ne se donna point de repos, qu'il n'eût fait mettre en des prisons différentes Mr. Donne, Mr. Samuel Brook son Compagnon de College à Cambridge, depuis Principal du College de la Trinité dans cette Université, qui les avoit mariés, & Mr. Christophle Brook, qui avoit servi de Pére à Madame Donne, & de Témoin au mariage. Donne fut élargi le prémier, & se donna tant de mouvement, qu'il procura aussi la liberté à ses deux Amis. Cependant il étoit séparé de sa femme, & il fut obligé pour soutenir la validité de son mariage, de faire de longues & ennuieuses procédures, *qui ne pouvoient qu'être fort onéreuses à un homme, dont la jeunesse, les Voyages, & une bonté trop facile, avoient considérablement diminué le bien* (10). Enfin son mérite & ses bonnes qualités firent tant d'impression sur le Chevalier More, que comme tout le monde approuvoit le choix de sa fille, il se radoucit aussi, jusqu'à employer son crédit & celui de sa sœur pour engager le Chancelier à reprendre Donne à son service; mais ce Magistrat répondit, *qu'il avoit un sincere regret de ce qu'il avoit fait; mais qu'il ne convenoit point à son caractère, & à la place qu'il occupoit, de congédier & de reprendre des Domestiques, suivant les passions des autres.* Les sollicitations du Chevalier en faveur de Donne furent tenues secrettes: mais il ne fut pas longtems à témoigner qu'il étoit entiérement revenu, en faisant des vœux pour leur bonheur, & en leur accordant sa bénédiction. Cependant il ne voulut pas contribuer en la moindre chose à leur entretien (11).

(10) Idem p. 18.

(11) Idem p. 18-19.

[*F*] *La générosité de son parent, le Chevalier François Wolley &c. . . . y suppléa pendant quelques années.*] Il employa la plus grande partie du tems qu'il demeura chez ce généreux parent, à étudier le Droit Civil & le Droit Canon; & il s'y rendit si habile, qu'il n'étoit pas inférieur à plusieurs de ceux qui avoient passé toute leur vie à cette étude (12). La bonté du Chevalier Wolley ne faisoit qu'augmenter, à mesure que leur famille croissoit: car ils avoient tous les ans un enfant (13). Dans ce tems-là, le Dr. Thomas Morton, ensuite Evêque de Durham, fit prier Mr. Donne de le venir trouver. Il lui dit, que le Roi l'aiant nommé le jour d'auparavant Doyen de Glocester (14), il étoit prêt à résigner à son Ami un Bénéfice de même valeur que ce Doyenné; & il sollicita Mr. Donne de renoncer aux espérances qu'il avoit du côté de la Cour, & d'entrer dans les Ordres. Mr. Donne, conformément au desir même du Docteur, prit trois jours pour se consulter; & au bout de ce tems-là il revint, & après l'avoir remercié de son offre généreuse, il lui dit: „ Ne „ pensez pas, Monsieur, que mon refus vienne, ou de „ ce que je me crois au-dessus d'une profession dont les „ Rois mêmes ne seroient pas dignes, s'ils pensoient ain„ si; ou parce que je crois que mes Connoissances, quoi„ que peu considérables, ne seroient pas suffisantes avec „ la Grace de Dieu, & un cœur humble, pour en rem„ plir les fonctions. Mais je ne crains pas de prendre un „ tendre Ami pour Confesseur, en lui ouvrant mon cœur. „ Certains desordres de ma vie ont été si connus de quel„ ques personnes, que quoique, graces à Dieu, j'aye „ fait ma paix avec lui par la repentance & par de sincé„ res résolutions, & qu'avec son secours j'y aye entiére„ ment renoncé; cependant, comme Dieu seul connoît „ mes dispositions, qui ne sont point assez visibles aux „ yeux des hommes pour me mettre absolument à cou„ vert de leurs censures, le saint Ministère pourroit en „ être deshonoré. D'ailleurs, si les plus judicieux Ca„ suistes décident, *que la Gloire de Dieu doit être la pre„ mière fin, & notre subsistance la seconde, qu'on peut se pro„ poser en embrassant cette profession*; & si l'on peut se les „ proposer toutes deux: cependant on ne peut donner à „ la Gloire de Dieu le second rang, sans charger sa con„ science d'un crime, dont celui qui sonde les cœurs de„ mandera compte. Et je vous avoue, que telle est à „ présent ma condition, que si j'interroge ma conscience „ sur ce sujet, elle se trouve dans une telle perplexi„ té, que je ne puis me faire de réponse à moi-même, ni „ à vous. Vous connoissez, Monsieur, celui qui a dit, „ *Heureux est l'homme, que sa Conscience n'accuse point „ pour ce qu'il fait.* Je pourrois à ces raisons en ajouter „ d'autres: mais faites-moi la grace de me permettre de „ les supprimer, & de refuser avec beaucoup de recon„ noissance vos offres."

(12) Idem p. 24.

(13) Idem p. 20.

(14) Il succeda au Dr. *G. Lewis*, dans ce Doyenné, en 1607.

[*G*] *Il étoit dans ce tems-là encore assez mal à son aise.*] C'est ce qui paroit par plusieurs de ses Lettres, publiées par son fils*. Dans une Lettre au *très Honorable Chevalier R. D.* il s'exprime en ces termes (15): „ Voici, Mon„ sieur, la situation où je me trouve. Je suis le seul de „ ma maison, qui se porte bien. J'ai déja presque perdu à „ moitié un enfant; & avec ce malheur, ma femme a une „ indisposition, qui l'affligeroit beaucoup, si la maladie de „ ses enfans ne la rendoit insensible à ses propres maux. Il y „ en a un, dont je vous avoue que je n'ai pas grande espéran„ ce. Avec cela, nous avons si peu les moyens de nous pro„ curer les secours de la Médecine & les autres, que si Dieu „ nous soulage par quelque mort, je ne sai en vérité où „ trouver ce qu'il faut pour les funerailles. Ce qui me „ console, c'est que je me flatte que je mourrai aussi; car „ il n'y a rien de plus capable de me donner la mort „ promptement, que la perte de mes enfans." Mr. Walton, qui rapporte ce passage avec quelques différences, nous dit que cette Lettre étoit écrite de Micham le 10 d'Août: & que dans l'Apostille Mr. Donne parle de son *Epithalame* sur le mariage du Comte de Somerset, qui est vraisemblablement celle qui se trouve parmi ses *Poësies* (16), & qui est datée du 26 Décembre 1613, le jour même du mariage. Dans une autre Lettre (17), adressée au Chevalier *Henri Goodere*, il lui dit: „ Le Diable permet „ non seulement que nous fassions certaines choses natu„ rellement bonnes, mais il nous y porte, à condition „ que nous en négligerons d'autres plus nécessaires & plus „ importantes. C'est-là un de ses plus grands artifices, par„ ce que nous avons la trompeuse consolation d'avoir bien „ fait, & que nous ne nous appercevons que difficilement „ de notre faute, qui ne consiste que dans une omission „ insensible, & non dans aucune action qui nous cause du „ remords. Je me suis souvent soupçonné moi-même sur „ le prémier article, en me livrant à un desir trop ardent „ de la vie à venir; & quoique je sache bien qu'il ne „ vient pas uniquement d'un dégoût pour celle-ci, puis„ que je l'ai senti dans un tems où j'avois le vent en pou„ pe,

* *Letters to several persons of honour: written by John Donne sometime Dean of S. Paul's. London, Published by John Donne* &c. p. 151. 152. Lond. 1654 in-4.

(15) Ibid. p. 152. 153.

(16) *Poems by J. D. With Elegies on the Author's Death* p. 123 & *suiv.* Lond. 1633 in-4.

(17) *Letters* p. 49-51.

dant lesquels sa famille demeura à Micham, où il se retiroit souvent pour étudier quelques-unes des matières controversées entre l'Eglise Anglicane & l'Eglise Romaine, & entre autres celle du Serment de Suprémacie & de Fidélité. Il vint enfin s'établir avec sa famille à Londres, où le Chevalier Robert Drury lui donna, & à sa femme, un appartement dans sa magnifique maison de Drury-Lane. Le 18 d'Avril 1610, il fut aggrégé à l'Université d'Oxford en qualité de Maître-es-Arts (i). En 1612, il accompagna le Chevalier Drury à Paris [H]. Avant son départ, pendant qu'il fut en France, & après

(i) Wood Fasti Oxon. Vol. I. col. 117.

„pe, & où ma situation étoit bien plus agréable qu'elle ne l'est à présent; je soupçonne cependant, que les embarras & les chagrins l'ont augmenté. Je ne voudrois pas que la mort me surprît pendant le sommeil; je ne voudrois pas qu'elle me saisît seulement, & qu'elle me dît que je suis mort: mais je voudrois en être vaincu. Si je dois faire naufrage, je veux le faire en mer, où mon impuissance a quelque excuse; & non dans quelque méchant petit ruisseau, où je ne pourrois pas seulement nager. Je voudrois donc faire quelque chose, mais il n'est pas étonnant que je ne puisse dire quoi: car choisir, c'est prendre parti: mais de n'être d'aucun Corps, c'est n'être rien. Les plus grands hommes sont au plus comme des Loupes ou des Excrescences; les gens d'esprit & d'un commerce agréable, comme des Seings qui servent d'ornement; à moins qu'ils ne soient incorporés dans la Société, de manière qu'ils contribuent au maintien du Corps entier. C'est-là un calcul que j'ai commencé à faire de bonne heure, lorsque j'eus acquis la connoissance de nos Loix: mais je me laissai entraîner par le plus dangereux des plaisirs, le desir immodéré d'entendre les Sciences & les Langues, qui sont un bel ornement à une grande fortune; mais la mienne avoit besoin de quelque occupation & de quelque emploi, que je crus avoir trouvé, en m'engageant à des fonctions, où je me flattois de pouvoir mettre mes petits talens à profit. J'y ai échoué. Je voudrois pourtant tenter encore une fois fortune; car jusqu'à l'heure présente, je ne suis rien, ou si peu de chose, qu'à peine suis-je assez bon pour faire la matière d'une de mes propres Lettres. Cependant je crains que la disposition où je suis, d'être si content d'être moins encore, je veux dire d'être mort, ne parte pas d'un bon principe." Dans une autre Lettre au même, on trouve le passage suivant (18): „J'ai contracté un mal, que je ne puis nommer ni décrire ..... Si c'est la Goute, je suis misérable, parce qu'elle attaque des parties dangereuses, comme mon cou & ma poitrine; & je tremble, que l'estomac même n'en soit atteint. Cependant, elle ne me tuera pas encore. Je serai dans le Monde sur le pied d'un Portier dans une grande maison, toujours le plus proche de la porte, & le plus rarement dehors. J'aurai plusieurs choses qui me donneront du dégoût & de l'ennui, sans avoir la permission de m'en aller. Si je m'en vais, je prendrai tous les soins possibles pour que vous ne perdiez rien avec moi ...... Vous auriez pitié de moi, Monsieur, si vous me voyiez écrire, & vous me pardonnerez si je n'écris pas davantage. La douleur m'a tellement tiré la tête de travers, & me la tient dans cet état, que mes yeux ne peuvent suivre ma main. Je vous réunis donc dans mes prières avec mon ame accablée, & je me recommande aux vôtres. Je ne doute pas que vous n'appreniez de bonnes nouvelles de moi, la semaine prochaine; car j'ai à attendre du soulagement, ou la mort, ce qui est deux contre un. Si je demeure dans le même état, j'aurai pour ma consolation, que si mon divin Sauveur exerce sa justice sur ma fortune & sur mon corps, il réserve sa miséricorde pour la meilleure partie de moi-même, la mieux en état de la sentir, & qui en a le plus de besoin, c'est-à-dire mon Ame. Je vous avoue franchement, que ma répugnance à quitter à présent, me paroit à moi-même un mauvais signe: je n'en dirai donc pas davantage." Nous ne rapporterons encore qu'un seul endroit de ses Lettres (19). „Je vous écris au coin du feu dans ma chambre, au milieu du bruit de trois enfans qui jouent, & à côté de celle à qui je dois travailler, autant qu'il est possible, à déguiser par ma compagnie & par ma conversation, la mauvaise situation où je l'ai mise. Ainsi je lui dérobe tout le tems, que je donne à cette Lettre: c'est ce qui fait que je prens un si petit morceau de papier, & que j'écris à plume courante. Je ne suis pas sorti de chez moi, depuis que j'ai reçu votre paquet. Comme j'ai fort mortifié mes sens, & sevré mon corps de tout plaisir, pour voir comment je pourrois me servir de tombeau à moi-même, j'essaye à présent de quelle manière je puis endurer la prison. Puisque ce n'est qu'une muraille de plus autour de l'Ame, elle demeure toujours dans son centre, quels que soient les maux dont la Fortune ou notre propre Corruption l'accablent. Je voudrois pouvoir tout aussi bien la solliciter de sortir, qu'elle sait où elle doit aller. Mais si je m'abandonne à des pensées mélancoliques en écrivant, je me trouverai pris; & je suis à côté d'une personne trop susceptible de ces impressions; & il est si fort de notre devoir d'éviter de donner du chagrin à ces personnes, que S. Jérôme n'accuse Adam d'aucun autre crime en mangeant du fruit défendu, que de l'avoir fait pour ne pas affliger celle qu'il chérissoit, *ne contristaretur delicias suas*."

(18) Ibid. p. 31-37.

(19) Ibid. p. 17. 18.

[H] *Il accompagna le Chevalier Drury à Paris.*] Mr. Walton dit (20) „que le Roi Jaques aiant nommé Mylord Hay pour aller en qualité d'Ambassadeur vers le Roi Henri IV, le Chevalier Drury prit tout d'un coup la résolution de l'accompagner à la Cour de France, & d'être présent à sa première Audience; & qu'il voulut que Mr. Donne fût son compagnon de voyage." Mais il y a deux méprises grossières dans ces paroles; car I. Mylord Hay ne fut envoyé en France qu'au mois de Juillet 1616 (21), & Henri IV avoit été assassiné le 3 du Mai 1610. II. Mr. Donne n'alla pas à Paris avec le Chevalier Drury, dans le même tems que Mylord Hay y étoit Ambassadeur, mais en 1612: comme cela paroit par plusieurs de ses Lettres, publiées à Londres en 1654 in-4. par son fils Jean Donne, Docteur en Droit Civil. Il y en a une, datée de Paris le 9 d'Avril 1612 Nouv. St. (22), & une autre du 14 du même mois (23), où il dit, qu'il espère de revoir l'Angleterre avant Noel; & une troisième, datée de Spa le 26 Juillet 1612 N. St. (24), où il marque qu'il compte d'être en Angleterre vers la fin d'Août. Mr. Walton rapporte (25), que lorsque le Chevalier Drury lui fit la première proposition d'être son compagnon de voyage, Madame Donne, qui étoit grosse, & en mauvais état, témoigna à son mari une grande répugnance à le voir s'éloigner d'elle, disant, *que son Esprit lui prédisoit quelque malheur pendant son absence*. Mr. Donne ne pensa plus du tout à ce voyage; mais le Chevalier Drury revint si souvent à la charge, qu'enfin Madame Donne consentit par force au voyage, qu'on disoit ne devoir être que de deux mois. Au bout de quelques jours, nos Voyageurs partirent de Londres, & arrivèrent douze jours après à Paris en bonne santé. Deux jours après, Mr. Donne étant resté seul dans la salle, où le Chevalier & lui avoient diné avec quelques Amis, le Chevalier revint au bout d'une demi-heure, & trouva Mr. Donne seul, comme il l'avoit laissé; mais tellement éperdu & troublé, que le Chevalier en fut effrayé. Il pria instamment Mr. Donne de lui dire ce qui lui étoit donc arrivé, pendant ce peu de tems qu'il avoit été absent? Mr. Donne ne put lui répondre sur le champ; mais après avoir gardé longtems le silence dans une grande perplexité, il lui dit enfin: *J'ai eu une effrayante Vision, depuis que je vous ai vu. J'ai vu ma chère femme passer deux fois devant moi dans la chambre, aiant les cheveux épars, & un enfant mort dans ses bras. Voilà ce que j'ai vu depuis votre départ.* Le Chevalier lui répondit: *Vous avez à coup sûr dormi, Monsieur, depuis que je vous ai quitté; & c'est-là l'effet de quelque songe fâcheux, que je vous prie d'oublier, puisque vous êtes éveillé à présent.* Mr. Donne répliqua: *Je ne suis pas plus sûr que je vis dans ce moment, que je le suis de n'avoir pas dormi pendant votre absence; & je ne suis pas moins sûr, qu'à la seconde apparition, elle s'est arrêtée, m'a regardé en face, & puis a disparu.* La nuit ne changea rien: il persista le lendemain à soutenir la même chose, & la soutint avec tant de sang-froid & de confiance, qu'il força le Chevalier à croire presque la réalité de la Vision. On a dit avec vérité, que *le desir & le doute n'ont point de repos*: & l'expérience le prouva par rapport au Chevalier Drury. Il expédia d'abord un de ses Domestiques à Londres, avec ordre de revenir au plus tôt, & de l'instruire si Madame Donne vivoit; & au cas qu'elle vécût, comment elle se portoit. Le Messager revint le douzième jour, & rapporta, qu'il avoit trouvé & laissé Madame Donne fort mal au lit; qu'après un long & dangereux travail, elle avoit mis au monde un enfant mort: & en comparant le tems, il se trouva qu'elle avoit accouché le même jour, & à peu près à la même heure, que Mr. Donne assuroit l'avoir vu passer auprès de lui dans la chambre (26). Quoique Mr. Walton ne tienne pas cette histoire de la bouche de Mr. Donne lui-même, „elle m'a été racontée, *dit-il* (27), il n'y a pas longtems, par une personne de probité, & qui a été si intimement liée avec lui, qu'elle est mieux instruite de ses secrets que qui que ce soit au monde; & elle m'a été racontée avec tant de circonstances, & avec tant d'assurances de vérité, que je suis persuadé que la personne qui me l'a rapportée, la croyoit très véritable, pour ne rien dire de ce que j'en pense moi-même." Dans une des Lettres de Donne (28), écrite, à ce qu'il paroit, de Paris avant Pâques (29), & adressée au Chevalier *G. F.* on trouve ces paroles: „Je suis encore dans la même inquiétude, dont je vous ai parlé: c'est que je n'ai pas reçu un mot de Lettre ni d'elle, ni d'aucun autre, qui m'apprenne comment ma femme s'est tirée d'affaire, & si ma famille est augmentée d'un enfant, ou si j'ai perdu une épouse." Avant que de partir pour son voyage, Mr. Donne remit à sa femme des Vers, au sujet desquels Mr. Walton assure (30) „avoir entendu dire à des Critiques versés dans les Langues & la Poësie, qu'aucun Poëte Grec ou Latin ne les avoit jamais égalés. En voici le sens:" *Adieu, qui défend de s'affliger.* „Comme les gens de bien meurent tranquillement, & disent tout bas à leur Ame de partir; „tan-

(20) Pag. 28. 29.

(21) Voyez Camden's *Annals of King James I.* ad ann. 1616. and Wilson's *History of the Reign of King James I.* p. 92-93. Lond. 1653 in fol.

(22) *Letters to several Persons of honour, written by John Donne* p. 127 & *folv.*

(23) Ibid. p. 217-218.

(24) Ibid. p. 89-91.

(25) Pag. 28. 29.

(26) Idem p. 29. 30.

(27) P. 32.

(28) *Letters to several Persons of honour* p. 74.

(29) C'est ce qui paroit par ces paroles: *d'abord après Pâques nous irons je crois à Francfort, pour nous y trouver à l'Election.*

(30) P. 33.

après son retour, plusieurs personnes de considération s'employérent auprès du Roi pour lui faire donner quelque Charge [I]; mais ce Prince, qui se faisoit un plaisir de l'entretenir quelquefois, & qui l'avoit engagé à écrire son *Pseudo-Martyr* [K], imprimé à Londres en 1610 in-4. fut si content de cet Ouvrage, qu'il l'engagea en l'année 1614 à entrer dans les Ordres sacrés [L]. Il le fit d'abord son Chapelain, & étant allé faire la Visite de l'Université de Cambridge, il l'y fit recevoir Docteur en Théologie (k). Ses talens pour sa profession étoient si distingués, & il étoit si aimé des personnes de qualité, que dans le cours de la première année de son Ministère, on lui offrit la nomination de quatorze Benefices differens; mais comme il se faisoit une peine de quitter Londres, il les refusa. Immédiatement après son retour de Cambridge (l), il perdit sa femme, qui mourut le 15 d'Août 1617, au bout de sept jours de couche de son douzième enfant (m). Cette mort le pénétra de douleur [M].

(k) Walton p. 41.
(l) Id. ibid.
(m) *Voyez* son Epitaphe dans *Stowe's Survey of London*, de l'Edition de Strype, *ubi supra*.

Dans

„ tandis que quelques mauvais Amis disent, les uns, *Il respire encore*, & les autres, *C'en est fait*: soyons touchés, mais ne faisons point de fracas; ne nous livrons pas aux soupirs & aux larmes: ce seroit profaner nos sentimens, que de faire connoître notre amour au Vulgaire. Les tremblemens de terre inspirent la frayeur, on examine ce qu'ils font ou ce qu'ils présagent; mais le mouvement des Sphères célestes, infiniment plus grand, ne fait aucune impression. L'amour grossier des Amans ordinaires, dont l'Ame est esclave des sens, ne peut supporter l'absence, parce qu'elle lui enlève ce qui le nourrit. Mais nous qui sommes animés d'un feu si pur, que nos Ames mêmes en ignorent la nature; assurés réciproquement du cœur, ne craignons pas d'être privés des mains, des yeux, & des lèvres. Nos deux Ames unies, n'en faisant qu'une, ne souffrent point de séparation, malgré mon éloignement; mais une extension, semblable à celle de l'Or battu. Si nous sommes deux, ce n'est que comme les deux jambes d'un compas. Votre Ame, qui est celle qui demeure fixe, ne fait aucune apparence de mouvement, à moins que l'autre n'en fasse; & quoiqu'elle demeure au centre, elle suit la mienne, tandis qu'elle tourne, & se redresse, lorsque la mienne revient. Telle dois-tu être pour moi, qui suis obligé, comme l'autre jambe, de courir obliquement: ta fermeté rend mon Cercle juste, & me fait finir au point où j'ai commencé."

[I] *Plusieurs personnes de considération s'employérent auprès du Roi pour lui faire donner quelque Charge.*] C'est ce que nous apprend Mr. Walton (31), qui ajoute, que „ le Roi lui avoit fait espérer quelque Emploi politique; prenant toujours beaucoup de plaisir à le voir, sur-tout quand il étoit à table. Pour l'ordinaire, la conversation rouloit sur les Sciences en général. Quelquefois il y avoit de petites disputes, entre le Roi & les Théologiens que le devoir de leur charge appelloit à être présens, entre autres le Doyen de la Chapelle, qui étoit alors l'Evêque Mountague (32), l'Editeur des savans & éloquens Ouvrages de Sa Majesté, & le Dr. Andrews, depuis Evêque de Winchester, qui étoit Aumônier du Roi." Le même Ecrivain dit (33), qu'entre ceux qui sollicitérent un Emploi Séculier pour Donne, se trouva aussi le Comte de Sommerset, dans le tems qu'il étoit au plus haut point de sa faveur. Ce Seigneur étant avec le Roi à Theobalds, un des Clercs du Conseil y mourut la nuit: il dépêcha d'abord un Messager à Mr. Donne, pour qu'il se rendît sur le champ auprès de lui: & quand il fut arrivé, il lui dit: „ Mr. Donne, je veux vous prouver la réalité de mon affection pour vous, & l'envie que j'ai de vous avancer: demeurez dans ce Jardin, jusqu'à ce que j'aye vu le Roi, & que je vienne vous apprendre que vous êtes Clerc du Conseil. Ne doutez pas que je ne réussisse à vous faire donner cet Emploi, car je sai que le Roi vous aime, & qu'il ne me refusera point." Cependant le Roi le refusa, & répondit: „ Je sai que Mr. Donne est un homme savant, qu'il a tous les talens d'un habile Théologien, & qu'il sera un excellent Prédicateur. J'ai envie de le pousser dans l'Eglise, & je ne vous refuserai rien de ce que vous me demanderez pour lui de ce côté-là." Il paroit par une des *Lettres* de Donne (34), qu'il sollicita la place de Secrétaire du Roi en Irlande, à la mort du Chevalier Geoffroy Fenton. „ J'ai fait, dit-il, quelques sollicitations pour cet Emploi, & aiant eu occasion d'employer tous mes Amis, je n'ai pas trouvé dans tous les autres ensemble, excepté Bedford, plus d'empressement & de promptitude à promettre, (deux choses dont la derniere, lorsqu'elles sont réunies, fait toujours le plus de plaisir) que dans Mylord Hay. En bonne vérité, il me promit avec tant de franchise, & si fortement, qu'il m'en devint presque suspect; mais il a accompli tout ce qu'il avoit entrepris, conformément à ma prière, si promptement & si fidelement, qu'après avoir parlé en Courtisan, il agit en Ami. . . . . . . Je ne puis encore conjecturer quel succès aura l'affaire: mais j'aime mieux encore continuer à échouer, que de ne prétendre à rien; & essuyer l'ennui & le dégoût de ne rien obtenir, que de demeurer les bras croisés."

(31) Pag. 34. 35.
(32) Le Dr. *Jaques Mountague* Evêque de Winchester.
(33) *Ubi supra* p. 35. 36.
(34) P. 145. 146. Cette Lettre est au Chevalier *H. Goodere.*

[K] *Son Pseudo-Martyr.*] Voici le titre complet: *Pseudo-Martyr: Traité où l'on fait voir que les Catholiques Romains d'Angleterre peuvent & doivent prêter le Serment d'Allegeance ou de Fidélité.* Londres 1610 in-4. Il est dédié au Roi Jaques I. Mr. Walton nous apprend (35), que s'étant élevé des disputes touchant le Serment de Suprématie & d'Allégeance, dans lesquelles le Roi lui-même avoit paru sur les rangs par des Ecrits publics, il s'entretint un jour avec Mr. Donne sur la matière, & sur quelques-unes des raisons qu'on alleguoit communément contre ce Serment; & aiant trouvé que Donne établissoit la question & répondoit à ces raisons avec autant de force que de netteté, il lui ordonna de mettre par écrit les argumens de ceux qui refusoient de prêter le Serment, & leur réfutation; & quand il auroit fait, de lui apporter lui-même son Ouvrage. Donne se mit aussi-tôt au travail, & au bout de six semaines il apporta au Roi le Traité, tel qu'il est imprimé, écrit de sa propre main. L'Ouvrage contient 392 pages in-4. outre une longue *Préface* adressée aux *Prêtres*, aux *Jésuites*, & à leurs *Disciples en Angleterre*, où l'on trouve le passage suivant (36): „ Et s'ils (*les Ecrivains Papistes*) sont contens de pouvoir m'imputer toutes les foiblesses de l'Humanité, ils n'auront pas besoin d'inventer rien. J'y suis, je l'avoue, autant sujet que personne. Mon impatience naturelle, qui m'empêche de m'occuper laborieusement de Sciences obscures, épineuses, & desagréables; mon amour pour la liberté & l'indépendance, qui s'étend non seulement aux choses indifférentes, mais à mes études mêmes, & qui m'empêche de me livrer à aucune Science pour en faire profession; mon support pour tous ceux qui professent la Religion Chrétienne, pourvu qu'ils n'en ébranlent pas les fondemens; dispositions que j'ai souvent témoignées & dans la conversation & dans mes Ecrits familiers, m'exposent assez aux traits de leur malice, & leur fournissent assez de prétextes de m'imputer tout ce qu'un pareil fond de paresse, d'amour de la liberté, & d'irrésolution, peut produire. Mais soit qu'ils veuillent faire retomber mes défauts personnels sur la Cause que je défens, ou imputer ceux de ma personne à mon Ame, & à ce qui en fait la partie la plus pure, à ma Conscience; s'ils veulent calomnier ce pauvre & innocent Ouvrage de ma façon, & en attribuer la composition, ou à un esprit d'*Ostentation* & à l'envie de faire paroitre mon savoir; ou au dessein de les *provoquer* à une réponse, pour perpétuer une guerre litteraire; ou à la *Flatterie*, pour plaire au Gouvernement présent, qui quoique mes services lui soient justement dûs, n'en a pas besoin; ou à un esprit d'*Aigreur*, pour faire employer le glaive temporel, dans une Cause, qu'on prétend avec quelque couleur n'être que spirituelle; ou pour avoir occasion de dévoiler pleinement les dangereuses & insoutenables opinions de plusieurs Ecrivains de l'Eglise Romaine; ou enfin pour entretenir & augmenter le Schisme & la Division parmi vous, sur l'article des prétentions du Pape à la Jurisdiction temporelle: je n'ai d'autre bouclier contre ces accusations, que d'en appeller à notre divin Sauveur, & de protester devant lui, que mon but principal & direct est l'Unité & la Paix de l'Eglise." Thomas Fitzherbert attaqua cet Ouvrage dans la *Censure* qu'il en fit, jointe à son *Supplément à l'Examen de la Réponse du Dr.* Barlow *au Jugement d'un Catholique Anglois &c. interrompu par la mort de l'Auteur* F. Robert Parsons, *Jésuite*, imprimé à S. Omer en 1613 in-4.

(35) P. 25.
(36) §. 2. & 3. Les pages de la Préface ne sont pas numérotées.

[L] *Il l'engagea en l'année 1614 à entrer dans les Ordres sacrés.*] Lorsque le Roi eut lu & examiné son *Pseudo-Martyr*, il voulut lui persuader de s'engager dans le Ministère; mais il y paroissoit peu disposé, & témoignoit même beaucoup de répugnance pour un Emploi, qu'il craignoit de ne pouvoir remplir, tant étoit grande sa modestie (37). Ensuite, comme Donne nous l'apprend lui-même (38), *le Roi en vint aux instances, & même aux sollicitations, pour l'engager à prendre les Ordres*; & quoiqu'il ne le refusât point, il fut cependant trois ans à se rendre. Il employa ce tems-là à étudier la Théologie *Textuaire*, ou l'interprétation de l'Ecriture, & à se perfectionner dans les Langues savantes, le Grec & l'Hébreu (39). Il fut ordonné Diacre, & ensuite Prêtre, par son intime Ami le Dr. King, alors Evêque de Londres, qui avoit été Chapelain du Chancelier Egerton, dans le même tems que Donne étoit son Secrétaire (40). Il devint bientôt un des plus fameux Prédicateurs de son tems. Mr. Chidley, son Auditeur assidu, trace son caractère, dans l'*Elégie* qu'il a faite sur lui, en ces termes: „ Chaque Autel a son feu . . . . . . Il a conservé son Amour, en changeant d'objet; il le ramène à la *Piété*, à laquelle il convient le mieux. Dites-nous, si la Volupté parut jamais aussi bien parée, si vous vites jamais le Crime sous une forme aussi aimable, que celle dont son éloquence orne & revêt la Religion? La Censure n'a-t-elle pas des beautés plus touchantes, que le Péché? La Nature corrompue s'afflige de se voir si fort en danger de devenir vertueuse; & quand il prêche, elle voudroit ne pas entendre les charmes de la Piété, si propres à faire de puissantes impressions. Quel pouvoir sa sainte flatterie n'a-t-elle pas, pour porter les hommes à se convertir!"

(37) Walton p. 25.
(38) *Devotions upon emergent occasions.* Lond. 1624 in-12.
(39) Walton p. 26.
(40) Idem p. 28.

[M] *Cette mort le pénétra de douleur.*] „ Elle laissa, dit „ Mr.

Dans ce tems d'affliction, il fut choisi Prédicateur de la Société de Lincoln's-Inn [N], dont il se fit fort estimer. En 1619, il accompagna le Comte de Doncaster en Allemagne *, où il alloit en Ambassade. En 1621, il fut fait Doyen de S. Paul (n) [O]; & au mois de Mars 162¾, le Vicariat de S. Dunstan à Londres lui échut par la mort du Dr. Tho. White [P], le Comte de Dorset lui en aiant donné longtems auparavant la survivance. Ces Bénéfices, joints à un autre qui lui vint encore dans le même tems, & que le Comte de Kent lui avoit donné auparavant, le mirent en état de faire du bien aux Pauvres, d'être généreux avec ses Amis, „ & d'amasser dequoi laisser ses en„fans dans une situation honnête, par rapport à leur profession & à leur qualité (o)." En 162¾, il fut élu Orateur de la Convocation (p). Vers ce tems-là, il fut attaqué d'une dangereuse maladie, qui lui laissa de la disposition à tomber en Consomption. Lorsqu'il fut rétabli, il écrivit & publia un Traité de *Devotion* [Q]. Au mois d'Août 1630, étant avec sa fille ainée, Madame Harvey, à Abrey-Hatch dans le Comté d'Essex, il fut attaqué d'une fièvre, qui jointe à ses infirmités ordinaires, & à des vapeurs de Rate, le fit tomber tout à fait en Consomption (q). Il ne laissa pas cependant de prêcher à son tour à la Cour, le prémier Vendredi du Carême suivant, sur le Pseaume LXVIII. 20. [R]. Il mourut le 31 de Mars 1631, & fut enterré dans la Cathédrale de S. Paul, où on lui érigea un Monument. Ses Ecrits [S] font voir que c'étoit un homme qui avoit beaucoup d'esprit

* On trouve dans le III. Volume de ses *Sermons*, un *Sermon d'Adieu* prononcé à Lincoln's Inn le 18 d'Avril 1619 sur Eccles. XII. 1. lorsqu'il partit pour l'Allemagne.

(n) Il fut élu le 27 Novembre 1621. Voy. *Fasti Eccles. Anglic.* by John Le Neve p. 185. Lond. 1716 in fol.

(o) Walton p. 47.

(p) Fuller's *Church-Hist. of Great Britain* Liv. X. p. 112.

(q) Walton p. 51. 52.

„ *Mr. Walton* (41); son mari dans une situation peu aisée, „ & chargé de sept enfans en vie, (en aiant enterré cinq) „ auxquels il promit volontairement de ne jamais leur „ donner de Belle-mère; promesse qu'il a fidèlement te„nue. Aiant enterré toute sa joie dans le tombeau de „ sa chère Epouse, il vécut d'une manière fort retirée & „ solitaire. . . . . La prémière sortie qu'il fit, fut pour „ aller prêcher dans l'Eglise de S. Clément près de Tem„ple-Bar, où sa femme étoit enterrée, & il prit pour „ texte, *Lamentat. de Jérémie* III. 1. *Je suis l'homme qui* „ *a vu l'affliction.*"

(41) Pag. 41-43.

[N] *Il fut choisi Prédicateur de la Société de Lincol's-Inn.*] Mr. Walton dit (42) qu'il fut choisi lorsque l'on congédia Mr. (43) Thomas Gataker: mais c'est une méprise grossière, puisque Mr. Gataker quitta Lincoln'Inn pour la Cure de Rotherhith dans le Comté de Surrey, en 1611 (44), six ans avant que Mr. Donne fût choisi Prédicateur de cette Société.

(42) P. 41.

(43) Walton le qualifie *Docteur*; c'est une faute, Mr. Gataker n'a pris que le Degré de Bachelier en Théologie.

(44) *Voyez* Simeon Ashe's *Funeral Sermon on Mr.* Thom. Gataker, *preached Aug.* 1. 1654 p. 48. Lond. 1654 in-4.

[O] *En 1621 il fut fait Doyen de S. Paul.*] Le Dr. Valentin Carey, son prédécesseur dans le Doyenné, aiant été nommé à l'Evêché d'Exeter, & la place de Doyen étant vacante par-là, le Roi fit dire à Donne de se trouver le lendemain à son diner. Lorsque le Roi eut pris sa place, avant que d'avoir touché à rien, il lui dit: „ Docteur „ Donne, je vous ai fait inviter à diner; & quoique „ vous ne soyés pas à table avec moi, je veux pourtant „ vous servir d'un mets, que je sai bien que vous aimez; „ car comme je sai que vous aimez Londres, je vous fais „ Doyen de S. Paul; & quand j'aurai diné, vous pourrez „ aller chez vous, prendre votre mets favori dans votre „ Cabinet, & vous y rendre graces à vous-même; & „ grand bien vous fasse (45)."

(45) Walton p. 46.

[P] *Au mois de Mars* 1623-4 *le Vicariat de S. Dunstan à Londres lui échut par la mort du Dr. Th. White.*] Mr. Walton dit (46), qu'il lui échut IMMEDIATEMENT *après qu'il eut été fait Doyen . . . . par la mort du Dr. White.* Mais il se trompe: Donne fut reçu Doyen à la fin de l'année 1621, & le Vicariat de S. Dunstan ne vaqua que par la mort du Dr. White, qui ne mourut que le 1. de Mars 1623-4 (47). Le prémier Sermon que le Dr. Donne fit dans cette Eglise, en qualité de Vicaire, fut prononcé le 11 d'Avril 1624; il est imprimé dans le second Volume de ses Sermons (48).

(46) P. 47.

(47) Wood *Ath. Oxon.* Vol. 1. col. 426.

(48) Sermon 45. p. 422. & suiv.

[Q] *Il écrivit & publia un Traité de Dévotion.*] La seconde Edition, faite à Londres en 1624 in-12. a pour titre: *Devotions upon emergent occasions, and several steps in his sicknesse.*

[R] *Il ne laissa pas de prêcher à son tour à la Cour . . . . sur le Pseaume.* LXVIII. 1.] Ce Sermon a été imprimé à Londres en 1633 in-4. sous ce titre: *Le Duel de la Mort: ou Consolation pour l'Ame contre une Vie mourante & une Mort vivante par rapport au Corps. Sermon prononcé en présence de Sa Majesté à Whitehall, au commencement du Carême* de 1630. *par le très savant Théologien* Jean Donne, *Docteur en Théologie & Doyen de S. Paul à Londres. C'est le dernier Sermon qu'il ait fait, & il a été nommé par la Maison du Roi*, L'ORAISON FUNEBRE DU DOCTEUR LUI-MEME. L'Editeur dit dans sa Préface „ que ce Sermon „ a été appellé, par une Autorité sacrée, l'Oraison funè„bre de l'Auteur, à très juste titre, soit par rapport au „ tems où il a été prononcé, soit par rapport à la matiè„re. Il le prononça peu de jours avant sa mort, comme „ si après cela il ne lui eût plus rien resté à faire, qu'à „ mourir. La matière qu'il traite est la Mort, l'occasion „ & le sujet de tous les Sermons funèbres. On a remar„qué que ce Grand Homme alloit toujours en se perfec„tionnant pour la prédication, & que comme il avoit d'a„bord surpassé les autres, il se surpassoit vers la fin lui„même."

[S] *Ses Ecrits.*] Outre ceux dont on a déja parlé, il a composé les suivans: *L'Anatomie du Monde; ou, à l'occasion de la mort prématurée d'*Elisabeth Drury, *on trace le portrait de la fragilité du Monde. Poème en deux Parties.* Londres 1625 in-8. La seconde Partie est intitulée: *Les progrès de l'Ame; où, à l'occasion de la mort Chrétienne d'*Elisabeth Drury, *on dépeint les desagrémens de l'Ame dans cette Vie, & sa Gloire dans celle qui est à venir. Sermon sur* Juges V. 20. Londres 1622 in-4. *Sermon* prononcé en présence du Roi à Whitehall le 24 Février 1625, sur Esaïe L. 1. imprimé par ordre de Sa Majesté: Londres 1626 in-4. *Sermon* sur II. Pierre III. 13. Londres 1627 in-4. *Juvenilia*, ou *Paradoxes & Problèmes.* Londres 1633 in-4. *Poësies Sacrées, & Lettres au Chevalier Henri Goodere.* Londres 1633 in-4. *Poësies par J. D. Avec des Elegies sur la mort de l'Auteur.* Londres 1633 in-4. & 1635 in-8. *Six Sermons.* Londres 1634 in-4. *Dix-huit Sermons* publiés par son fils, & dédiés au Roi. Londres 1640 in-fol. Les six prémiers Sermons y sont compris. C'est ce qui s'appelle le *prémier Volume des Sermons du Dr.* Donne. *Cinquante Sermons.* Londres 1649 in-fol. dédiés par son fils à Basile Comte de Kent. Il y a aussi une autre Epitre Dédicatoire aux *très Honorables Bulstred Whitlock, Richard Keble, & Jean Lisle, Commissaires du Grand Sceau*, dans laquelle le fils dit, „ qu'il a reçu en dernier lieu, par l'autorité „ du Grand Sceau, la récompense promise il y avoit plu„sieurs années pour l'impression de ces Sermons." Ils font le *second* Volume. *Vingt-six Sermons.* Londres 1661 in-fol. dédiés par son fils au Roi Charles II. C'est ce qui fait le *troisième Volume* des Sermons du Dr. Donne. *Fasciculus Poëmatum & Epigrammatum miscellaneorum.* Ces Poësies Latines sont accompagnées d'une Traduction Angloise de Gaspar Mayne, Docteur en Théologie, sous le titre de *Recueil* (ou *Paquet*) *d'Epigrammes diverses.* Londres 1632 in-8. *Le Conclave d'Ignace, ou son Intronisation à la dernière Election dans l'Enfer.* Londres 1635 in-12. Il en avoit paru une Edition en 1626 in-8. intitulée: *Le Conclave d'Ignace, ou l'établissement d'une Eglise dans la Lune. Et une Apologie des Jésuites. Essais de Théologie par le feu Dr.* Donne, *Doyen de S. Paul. Contenant diverses Recherches, mêlées de Méditations & de Prières, faites dans le tems qu'il se préparoit à prendre les Ordres. Publiées par son fils J. D. Docteur en Droit Civil.* Londres 1651 in-12. On nous apprend dans la Préface, que ces *Essais* ont été imprimés sur une Copie exacte, de la propre main de l'Auteur: „ & que ce sont les occupations volontai„res de plusieurs heures, dans le tems qu'il étoit aux pri„ses avec lui même & avec Dieu, pour décider s'il avoit „ assez de lumières & les qualités nécessaires pour entrer „ dans les Ordres sacrés. On les publia, pour faire voir „ avec quelle modestie il pensoit de lui même, & quelle „ étoit sa grande capacité. Ils peuvent servir à instruire „ sur plusieurs matières curieuses de Religion." *Paradoxes, Problèmes, Essais, Caractères, par le Dr.* Donne, *Doyen de S. Paul. Auxquels on a ajouté un Livre d'*Epigrammes, *écrites en Latin par le même, & traduites en Anglois par* G. Mayne, *Docteur en Théologie. Et le* Conclave d'Ignace, *Satire traduite de l'Original Latin du même Auteur, trouvé parmi ses papiers.* Londres 1653 in-12. L'Epitre Dédicatoire de ces Pièces, qui est de la façon de Jean Donne son fils, est adressée à François Lord Newport, & datée de sa maison de Covent-Garden le 2 Mars 1652. *Lettres à diverses Personnes de qualité, par* Jean Donne, *ci-devant Doyen de S. Paul. Publiées par* Jean Donne, *Docteur en Droit Civil.* Londres 1654 in-4. On trouve plusieurs Lettres qu'il a écrites à la Reine de Bohème, au Comte de Carlisle, à l'Archevêque Abbot, à Ben-Johnson, & de ces personnes à lui, dans un Livre intitulé: *Recueil de Lettres, par le Chevalier* Tobie Matthieu. *Avec le Caractère de la très illustre Dame* Lucie *Comtesse de* Carlisle, *par le même. A quoi l'on a ajouté plusieurs Lettres écrites par lui-même à des personnes de qualité de son tems.* Londres 1660 in-8. Ce Livre est dédié à cette Comtesse par *Jean Donne*, sans doute le fils du Doyen, & l'Editeur du Recueil de Lettres dont nous avons parlé. Βιαθάνατος: *Ouvrage où l'on établit ce Paradoxe: Que le Suicide n'est pas tellement un péché, qu'il ne puisse jamais être permis.* Londres 1644, 1648 &c. in-4. Mr. Wood dit (49), qu'il a vu dans la Bibliothèque Bodléienne l'Original de cet Ouvrage, de la propre main de l'Auteur, & dédié à Edouard Lord Herbert de Cherbury. Mr. Walton l'appelle (50) un *Traité exact & travaillé*, „ dans le„quel on examine avec soin, & l'on critique judicieuse„ment toutes les Loix violées par le Suicide: Traité „ composé dans sa jeunesse, qui seul suffit pour faire voir „ qu'il possédoit dès ce tems-là, non seulement le Droit „ Civil & Canon, mais plusieurs autres matières, aux„quelles ne pensent seulement pas bien des gens qui veu„lent passer pour savans, & pour n'ignorer rien." Parmi

(49) *Ath. Oxon* Vol. I. col. 555.

(50) P. 60.

prit & de favoir; & tous les Grands-Hommes de ce tems-là lui ont donné de grands éloges [T]. L[illegible]cius, Lord Falkland, l'appelle (r) *un des plus spirituels & des plus éloquens Théologiens modernes.* Mr. Walsh assure (s) „ qu'on n'a jamais vu d'imagination plus abondante, ni plus d'étendue d'esprit, „ que dans le Dr. Donne." Et Mr. Dryden (t) le qualifie, *le plus grand Génie, quoique pas le plus grand Poëte, de notre Pays*; & il dit (v), au sujet de ses Poësies „ qu'il y a une grande variété, de „ l'abondance, & du choix pour les pensées; mais qu'il donne trop dans la Métaphysique, non seu- „ lement dans ses *Satires*, mais dans ses Pieces Galantes, où la Nature seule doit régner; & qu'il „ embarrasse l'esprit du beau Sexe de spéculations Philosophiques, lorsqu'il s'agit de gagner le cœur, „ & de l'entretenir des douceurs de l'Amour." Le même Ecrivain ajoute encore: „ Les *Satires de* „ *Donne*, si pleines d'esprit, ne seroient-elles pas plus belles, s'il avoit eu plus de soin des expressions „ & des nombres? Mais il suivoit de si près *Horace*, qu'il falloit bien qu'il tombât avec lui. Et je „ puis dire avec assurance de notre tems, que si nous n'avons pas autant d'esprit que *Donne*, nous „ sommes meilleurs Poëtes que lui." Mr. Pope nous a donné deux de ses Satires, sous une très belle forme (x). Donne laissa un fils, nommé *Jean* comme lui, qui sortit de l'Ecole de Westminster en 1622, pour entrer en qualité d'Ecolier dans le Collége de Christ-Church à Oxford: il prit ensuite le degré de Docteur en Droit Civil à Padoue, & le 30 de Juin *1638 il fut aggregé à l'Université d'Oxford en la même qualité.* Il mourut pendant l'Hiver de l'année 1662, & fut enterré dans le Cimetiére de Covent-Garden de S. Paul (y). Mr. Wood nous dit (z), „ qu'il fut pendant toute sa vie „ un Athée bouffon & railleur, & un Esprit libertin; mais estimé cependant de Charles II. Que c'é- „ toit un homme de sens, & qui avoit des talens; qu'outre plusieurs Ouvrages de son pére, il a pu- „ blié plusieurs bagatelles sous son propre nom, entre autres, l'*Humble Requête de Covent-Garden con-* „ *tre le Dr. Jean Baber, Médecin*, en 1662."

(r) *Answer to Mr. Walter Montague's Letter concerning the changing his Religion.* Subjoin aux *Lord Falkland's Discourse of Infallibility*, &c. p. 188. Lond. 1651.
(s) *Preface to his Letters and Poems Amorous and Gallant.*
(t) *Preface to his Eleonora* &c.
(v) *Dedication of his Translation of Juvenal* p. 3. 10. Lond. 1735 in-12.
(x) *Works of Alex. Pope* Vol. II. p. 111. &c. Lond. 1735 in-12.
(y) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 276. 277.
(z) Ibidem.

mi les *Lettres* de Donne, il y en a une (51) au *très illustre Chevalier* Edouard Herbert *Lord de Cherbury, qu'il lui écrivit en lui envoyant son Livre sur le Suicide*; & une autre (52) au Chevalier *Robert Carre*, ensuite Comte d'*Ankerum*, que le Docteur lui écrivit en lui envoyant le même Livre, lorsqu'il partit pour l'Allemagne. Il dit dans cette Lettre, qu'il avoit composé cet Ouvrage il y avoit déja quelques années; „ & comme il roule, *dit-il*, sur „ un sujet scabreux, je l'ai toujours supprimé avec soin, „ & je me suis contenté de ne le point bruler. Personne „ ne l'a copié; peu de personnes l'ont vu; je ne l'ai com- „ muniqué, dans le tems que je l'ai composé, qu'à un „ petit nombre d'Amis dans nos deux Universités; & je „ me souviens qu'ils me dirent, qu'il y *avoit certainement* „ *du faux, mais qu'il étoit difficile à démêler.* Gardez-le, „ je vous prie, avec le même soin: que tous ceux, à qui „ vous jugerez à propos d'en faire part, soient instruits „ du tems où il a été fait, & que c'est un Ouvrage de *Jack Donne*, & non du *Docteur Donne*. Gardez-le moi, „ si je vis; & si je viens à mourir, je souhaite qu'il ne „ soit ni imprimé, ni brulé: du reste, faites-en tout ce „ qu'il vous plaira." Notre Auteur a aussi traduit du Grec en Anglois, l'*Ancienne Histoire des LXX Interprêtes*, & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1633 in-12., & en 1685 in-8. revue & corrigée par une autre personne (53). Mr. Wood met en question, s'il est l'Auteur d'une Piéce imprimée du tems de Jaques I. & intitulée: *A Scourge for Paper Persecutors.* Le titre au haut des pages est *Paper's Complaint.* Elle contient trois feuilles & demie in-4. Il laissa en mourant, outre cent-vingt Sermons écrits de sa main, un *Recueil tiré de quatorze cens Auteurs, dont il a fait lui-même des Abrégés & des Analyses* (54). „ Il faisoit aussi des Mémoires abrégés, soit en La- „ tin, soit en d'autres Langues, de tout ce qui se pas- „ soit de remarquable, soit en Angleterre, soit dans les „ Pays voisins. Il faisoit encore des Copies de diverses „ Lettres de ses Amis, & des Cas de Conscience qui les „ intéressoient, avec ses remarques & ses solutions; & „ des Recueils méthodiques de plusieurs matiéres impor- „ tantes (55).

[T] *Tous les Grands-Hommes de ce tems-là lui ont donné de grands éloges.*] On trouve à la fin de l'Edition de ses Poësies de 1633 in-4. plusieurs Elégies en son honneur, du Dr. *King*, depuis Evêque de *Chichester*; de *Thomas Browne*; d'*Edouard Hyde*, ensuite Comte de Clarendon; du Dr. *Corbet*, depuis Evêque d'Oxford; de *Henri Valentine*; d'*Isaac Walton*, l'Auteur de sa *Vie*; de *Thomas Carie* ou *Carew*; du Chevalier *Lucius Cary*, depuis Lord Falkland; de *Gaspar Mayne*, de Christ-Church à Oxford; de l'Historien *Arthur Wilson*; d'*Endymion Porter* &c. Ben-Johnson, en lui envoyant ses *Epigrammes*, lui en adressa une, remplie d'estime pour lui.

(51) Pag. 20. 21.
(52) Pag. 21. 22.
(53) Wood col. 558.
(54) Walton p. 60.
(55) Idem ibid.

DORSET (THOMAS SACKVILLE, Comte de), Grand-Trésorier d'Angleterre sous la Reine Elisabeth, descendoit d'une ancienne Famille [A], & étoit fils de Richard Sackville Ecuyer. Il naquit à Withyam ou dans le voisinage, dans le Comté de Sussex (a), en l'année 1536 [B]. Il fit ses études à Oxford (b) dans *Hart-Hall* (l'Hotel du Cerf) (c), où il devint excellent Poëte (d), comme il paroit par ses Poësies [C]. Il alla ensuite à Cambridge, où il fut reçu Maitre-ès-Arts (e). Il vint après

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 347.
(b) Voyez l'Oraison funebre de *Thom. Comte de Dorset*, prononcée à Westminster le 26 Mai 1608 par George Abbot &c. p. 13. Londres 1608 in-4. (en Anglois). (c) Wood *ubi supra*, & *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 142. (d) David Lloyd's *State-Worthies* p. 677. de la 2. Ed. Lond. 1670. (e) Wood *Ath. Oxon.* ubi supra.

[A] *Descendoit d'une ancienne Famille.*] Mr. Arthur Collins nous apprend (1), qu'il paroit par les Historiens Normands & par d'autres témoignages, que cette Famille étoit d'une origine noble en Normandie, & qu'elle prenoit son nom d'un Bourg ou d'une Seigneurie, qui lui appartenoit. HERBRAND, *Seigneur de Sackvil*, est un des Seigneurs que les Historiens Normands nomment parmi ceux qui accompagnérent Guillaume le Conquérant en Angleterre. Il retourna en Normandie, où il vivoit en 1079. Il avoit trois fils; le Chevalier JORDAN DE SACKVIL, Ecuyer tranchant d'Angleterre, par Patente de Guillaume le Conquérant, mais qui demeuroit en Normandie, où il mourut; le Chevalier GUILLAUME SACKVIL, qui laissa trois filles, qui héritérent de leur frére; & le Chevalier ROBERT SACKVIL, duquel descendoit THOMAS SACKVIL, prémier Comte de Dorset, dont il s'agit dans cet Article; & qui étoit fils de RICHARD SACKVIL Ecuyer, Gentilhomme d'un mérite distingué, & qui fut Conseiller-Privé d'Edouard VI, de Marie, & d'Elisabeth (2). Il laissa de Winifrède sa femme, fille du Chevalier Jean Bruges, Maire de Londres, & remariée à Guillaume Paulet, Marquis de Winchester; il laissa, dis-je, THOMAS SACKVILLE sus-mentionné; & une fille, nommée ANNE, qui épousa Grégoire Fines, Lord Dacres du Sud. Elle mourut, sans laisser d'enfans, la trente-septiéme année de la Reine Elisabeth, & fut enterrée à Chelsea (3).

[B] *Il naquit . . . . . . en l'année* 1536.] Le Dr. George Abbot dit (4), qu'on croyoit qu'il avoit *soixante-douze* ans quand il mourut, ce qui fut le 19 Avril 1608.

[C] *Il devint excellent Poëte, comme il paroit par ses Poësies.*] Fuller nous apprend (5), que pendant son séjour à Oxford, il fit plusieurs Piéces de Poësie en Latin & en Anglois. Et Mr. Wood remarque (6), que ces Poësies ont été imprimées. „ Cependant je présume, *dit-il*, qu'el- „ les sont perdues ou oubliées, soit parce qu'elles sont sans „ nom, ou que les Exemplaires s'en sont usés." Mr. Joseph Spence, Professeur en Poësie à Oxford, observe aussi (7), que „ Mylord Buckhurst ne fut, comme il convient „ peut-être à tous ceux de sa qualité, Poëte que dans sa „ jeunesse. Que tout le reste de sa vie, il fut occupé „ aux affaires d'Etat. Et qu'à ces deux égards, il a été „ un des plus grands Hommes de son tems." Les Ouvrages Poëtiques, qu'on a encore de lui, sont les suivans. I. *Introduction au Miroir des Magistrats*, avec une Préface en Prose. II. *L'Histoire de l'infortuné Duc de Buckingham, du tems de Richard second.* III. Ferrex & Porrex, *fils de* Gorboduc *Roi de Bretagne*, Tragédie. *Le Miroir des Magistrats*, comme le remarque Mr. Spence (8), est un vieux titre d'un Recueil de Poësies, fort applaudies en leur tems. Il consiste à rapporter les Exemples des Grands qui se sont distingués par leurs vices, & qui ont fini malheureusement. Ces Exemples sont tirés de côté & d'autre de l'Histoire d'Angleterre, sans beaucoup d'ordre. On avoit formé le dessein de recueillir tous les Exemples que notre Histoire fournit, jusqu'à ce tems-là: „ ce fut alors „ (9), *dit Mr. Spence*, que Mylord Buckhurst composa „ son *Induction*, pour servir d'Introduction à tout l'Ou- „ vrage. Mais comme ce dessein fut abandonné ensuite, „ on inséra l'*Induction* dans le corps de l'Ouvrage, à la „ tête d'une Histoire de la même main." Le *Miroir* parut à Londres en 1559 in-4. en vieux caractéres Anglois, sous ce titre: *Le Miroir des Magistrats, où l'on peut voir par l'exemple des autres, avec quelle sévérité le Vice est puni* &c. Nous en avons sous les yeux une Edition de 1563 in-4. sous ce titre: *Le Miroir des Magistrats, où l'on peut voir par l'exemple des autres, avec quelle sévérité le Vice est puni; & combien la prospérité de ceux que la fortune semble favoriser le plus, est fragile & inconstante.* Anno 1563. *Imprimé à Londres dans le Fleetstreet proche de l'Eglise de S. Dunstan, par Thomas Marshe.* Il est dédié *à la Noblesse, & à tous ceux qui sont dans les Charges*, par Guillaume Baldwin.

(1) *Peerage of England* Vol. I. p. 184. 185. Lond. 1735 in-8.
(2) Id. ibid. p. 187.
(3) Id. ibid. p. 188.
(4) Dans son Sermon ou *Oraison funebre* p. 16.
(5) *Worthies in Sussex.* Voyez aussi Lloyd's *State-Worthies* p. 677.
(6) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 347.
(7) *Some Account of the Lord Buckhurst and his Writings, in a Letter to the Right Honourable the Earl of Middlesex* p. 2. prefixed to *the Tragedy of* Gorboduc *written by* Thomas Sackville, *Lord Buckhurst* &c. Lond. 1736 in-8.
(8) Ibid. p. 8.
(9) En 1557.

après cela au Temple, où il prit le degré de *Barrister*, „ & fit paroitre tant de pénétration, d'application & de jugement, qu'il ne le cédoit, dans l'opinion de tout le monde, à personne de son tems & de sa condition (*f*)." Il fut élu pour être un des Députés du Comté de Westmorland au Par-

(*f*) Abbot *ubi supra*.

Baldwin. Cet Editeur remarque, dans son Epitre Dédicatoire, que „ l'Ouvrage fut commencé, & imprimé en partie, du tems de la Reine Marie; que le Grand-Chancelier en arrêta l'impression; mais que par le moyen de Mylord *Stafford*, la *première Partie* a été achevée d'imprimer avec Permission, la prémière année du régne de notre très illustre & très vertueuse Reine, à présent régnante, & dédiée à vos Seigneuries par cette Epitre. Et quoique depuis ce tems-là j'aye été appellé à un tout autre genre de vie, mon bon Seigneur Mylord *Stafford* n'a pas cessé de me presser de publier ce que j'ai pu rassembler d'entre les mains d'autres personnes; ensorte que par les soins pressans de sa Grandeur, j'ai à présent mis en état cette Partie, qui contient aussi peu de choses de moi, que la *première* en contenoit peu, d'autres personnes. Je la dédie humblement à vos Seigneuries, au nom de tous les Auteurs; & je souhaite de tout mon cœur, qu'elle vous soit assez agréable & vous fasse assez de plaisir, pour que l'accueil que vous y ferez encourage de bons Esprits à achever le reste; que je me propose, avec l'aide de Dieu, & votre favorable consentement, de publier, aussitôt que je pourrai l'avoir entre les mains." Dans la Préface au Lecteur, Mr. Baldwin nous dit, que le Libraire aiant dessein de publier l'Ouvrage de Lydgate, *de la Chute des Princes*, traduit de Boccace, on lui avoit conseillé de faire continuer l'Histoire, en commençant où Boccace a fini, & la conduisant jusqu'au tems présent, & *d'y faire entrer sur tout les illustres Malheureux d'Angleterre*. Qu'il avoit donc engagé sept personnes d'esprit & de savoir, à aider Mr. Baldwin dans cet Ouvrage, qui „ tous convinrent, *dit-il*, que je tiendrois la place de Boccace, & que les méchans Princes m'adresseroient leurs plaintes. Ils se chargérent pour leur part, de faire chacun un personnage particulier, & de m'adresser leurs plaintes de leur cruelle & accablante destinée, & de leurs funestes malheurs." On nous apprend dans la Préface de la *seconde Partie*, que l'Histoire d'*Edmond Duc de Sommerset, tué à S. Albans*, est de la main de Mr. Ferrers; celle de *Madame Shore, Maitresse d'Edouard* IV, *dépouillée de tous ses biens, & forcée à faire amende honorable*, de la façon de Mr. Church-yard; celle de *Mylord Hastyngs*, de Mr. *Dolman*; celle de *Richard III*, de Mr. *François Segars*; & celle du *Forgeron & du Lord Audleye, exécutés pour crime de Trahison & de Rebellion*, de Mr. *Cavyl*. On nous apprend dans ce Livre (10), ce qui donna occasion à l'*Induction* de Mr. Sackville. „ C'est qu'aiant appris que quelques Membres du Conseil ne vouloient pas permettre que le Livre s'imprimât dans l'état & dans l'ordre que nous l'avions réglé, *dit Mr. Baldwin*, il résolut de retirer d'entre mes mains tous les Exemples tragiques, antérieurs à la Catastrophe du *Duc de Buckingham*, qu'il souhaitoit de voir réunis en un Volume. Il résolut même de remonter jusqu'au tems de *Guillaume le Conquérant*, & de continuer sur le même plan que *Lydgate*, après *Boccace*, avoit suivi. Et pour qu'il y eût une Introduction convenable, il composa cette Piéce, qui est, à mon avis, si bien écrite, que je ne voudrois pas en omettre un seul vers." Il est évident que Mr. Wood n'a jamais vu cette Edition, puisqu'il dit que Mr. Sackville *fit une Préface en prose, & une Induction en vers, au devant de la* seconde Partie *du* Miroir des Magistrats: *non de l'Edition du* Miroir *publiée par Guillaume Baldwin, mais de celle qu'a donnée, à ce qu'il croit*, Jean Higens. Mr. Wood a fait deux fautes dans ce passage. 1. L'*Induction* de Mr. Sackville se trouve dans l'Edition de Mr. *Baldwin*. 2. Notre Poëte n'a point fait de *Preface en prose* à la *seconde Partie* du *Miroir*. L'Edition de cet Ouvrage donnée par Mr. Higens, avec des Additions, parut en 1586; & elle fut réimprimée en 1610 in-4. par *Richard Niccols*, qui y ajouta *les Exemples des Princes fameux, qu'on avoit passés sous silence dans l'Histoire précédente*. A la suite de son Epitre au Lecteur, vient son *Induction* en vers, & les Vies de quelques Princes, avec leurs Portraits, tirés sur des planches en bois. 1. Le Roi *Arthur*. 2. *Edmond Ironside*, ou Côte de fer &c. Le dernier est *Richard III*; auxquels on a ajouté *Elisabeth d'Angleterre, ou le Régne glorieux & triomphant d'Elisabeth Reine d'Angleterre, de glorieuse mémoire*. Revenons à l'*Induction*, ou Introduction de Mylord Buckhurst. C'est une descente en Enfer. Le Poëte feint qu'il y est descendu en personne, à l'imitation du Dante. Les Malheureux dont il s'agit y passent en revue devant lui, & chacun à son tour lui expose ses fautes & ses infortunes. „ Cette Piéce, *dit Mr. Spence* (11), est tout à fait dans le goût de *Spencer*. Elle abonde en descriptions de Personnages allégoriques, & elle est la plus grande partie du même style. La prémière fois que je la lus, il me parut que ces deux Poëtes étoient évidemment de la même Ecole (car il y a dans la Poësie des Ecoles aussi distinctes que dans la Peinture), & je conclus d'abord, qu'on peut mettre Mylord *Buckhurst* au rang des Disciples de Spencer. Mais quand j'en vins à la comparaison des dates, je vis, que si l'un s'est formé sur l'autre, ce doit être Spencer qui a été le Disciple de Mylord Buckhurst; puisque son *Induction* a été faite lorsque Spencer n'avoit que dix ans; & qu'il entra de si bonne heure dans les Affaires, qu'il avoit cessé d'écrire, avant que Spencer eût commencé." On trouve quantité de beaux endroits de cette Introduction, cités dans le *Parnasse d'Angleterre, ou Fleurs choisies de nos Poëtes modernes, avec leurs Comparaisons Poëtiques, leurs Descriptions de Beautés, de Personnages, de Châteaux, de Palais, de Montagnes, de Bois, de Mers, de Fontaines, de Rivières &c. A quoi l'on a joint plusieurs autres Piéces agréables & utiles. Imprimé à Londres pour N. L. C. B. & T. H.* en 1600. in-12. Ce Livre, qui contient 494 pages, est dédié en vers au Chevalier Thomas Mounson, par *R. A.* Comme l'Edition susmentionnée du *Miroir des Magistrats* est fort rare à présent, nous rapporterons ici quelques morceaux de l'Introduction de Mylord Buckhurst. Il représente la *Tristesse* ou la *Douleur* qui lui apparoit, & qu'il dépeint de la manière suivante. „ Son Corps délié, tel qu'une tige brulée par l'ardeur de l'Eté, étoit flétri & épuisé. Son visage étoit abbattu, couvert de larmes, pâle & sans couleur. Elle ne trouvoit de repos que dans les plaintes & les gémissemens; & telles qu'une pierre chargée de gouttes d'eau, ses joues étoient marquées de mille traces de ses larmes. Ses yeux, tout gros de pleurs, ne jettoient que des regards qui imploroient la pitié. Elle joignoit souvent ses mains sans force, & jettoit des cris douloureux qui retentissoient dans l'air; ses plaintes étoient accompagnées de longs & fréquens soupirs, & je ne crois pas que jamais objet si malheureux se soit présenté à personne." La *Tristesse* le conduit en Enfer, dont il fait une description très poëtique. „ D'abord à l'entrée & à la gueule de l'Enfer étoit assis le sombre *Remors*, qui tout arrosé de ses larmes, se reprochant sans cesse ses crimes, & se maudissant lui-même, ne cesse de pousser des soupirs & des sanglots. Il se lamente toujours, plein de soucis rongeans, & se consume en vain de peine & de regrets. Ses yeux inquiets roulent de côté & d'autre, s'arrêtant tantôt ici, tantôt là, comme si la Vengeance le talonnoit partout. Son ame est dans une frayeur perpétuelle, tourmentée de l'accablant souvenir des crimes odieux qu'il a commis. La terreur peinte sur le visage, & lançant des regards vers le Ciel, il desire la mort, & ne peut mourir. Auprès du *Remors* nous vîmes la *Frayeur*, toute tremblante, & allant çà & là d'un pas chancelant, la parole embarrassée, le regard affreux. Pâle & morte de crainte, ses cheveux hérissés faisoient relever sa coeffure. Epouvantée à la vue de son ombre seule, elle craint des dangers imaginaires. Près de l'entrée de ce ténébreux séjour étoit aussi la cruelle *Vengeance*, grinçant les dents de colère, méditant les moyens de se venger, & ne se donnant point de repos qu'elle n'ait satisfait ses desirs. Brulant intérieurement d'un feu dévorant, elle est résolue de périr, ou de se venger par la mort de son ennemi."

L'Auteur dépeint ensuite la *Misère*, & quelques autres Personnages. „ Elle avoit le visage maigre, & décharné: ses mains étoient consumées jusqu'aux os. Mais il m'est impossible de dire ce qu'étoit son corps; car il n'y avoit sur sa carcasse que quelques pièces & quelques lambeaux, qui pendoient çà & là. Elle avoit un bâton à la main, & la besace sur l'épaule, pour toute couverture contre les rigueurs de l'Hiver. Elle se nourrit principalement de fruits sauvages, à moins qu'elle n'attrappe quelques miettes, qu'elle serre soigneusement, comme si elle y devoit trouver une nourriture suffisante. L'eau des ruisseaux lui sert de boisson; le creux de la main, de coupe; la terre froide & dure, de lit: telle est la vie que mène la *Misère*. Après avoir considéré avec une tendre pitié sa déplorable condition, nous portames tout pensifs nos pas plus loin, & nous apperçumes d'abord le *Souci* avide, tracassant sans cesse, aiant les doigts noués, remplis de rides, les mains noires, & la peau dure. A peine l'Aurore a-t-elle entre-ouvert nos yeux par les prémiers rayons de la lumière, qu'il est debout, & qu'il court à son travail: & la nuit a beau faire disparoitre le jour, en vain répand-elle ses ombres, il ne quitte point encore, & prolonge sa tâche à la faveur d'une lumière artificielle. Près de lui étoit le pesant *Sommeil*, cousin de la Mort, étendu par terre, aussi immobile qu'une pierre; vrai cadavre, si ce n'étoit un foible souffle qu'on y apperçoit. Egalement insensible & aux disgraces de ceux que la fortune maltraite, & à la prospérité de ceux qu'elle éléve sur le Trône, ou qu'elle rend fameux; tel qu'un mort, enfin, il ne vit, que parce qu'il respire. C'est lui qui donne le repos au Corps, la tranquillité à l'Ame, le délassement aux Ouvriers; il est la nourriture de la Nuit, & fait la meilleure partie de notre vie sur la Terre. Quoiqu'il soit le contraire de la Vue, il nous fait voir néanmoins les choses qui vont arriver, & souvent celles qui ne seront jamais; estimant également & sans distinction la pompe de *Crésus*, & la pauvreté d'*Irus*."

Mr. Sackville décrit ensuite la *Vieillesse*, & son attachement à la vie. „ Qui l'auroit vu sanglotant, & regrettant sa jeunesse passée, comme si de la rappeller lui faisoit du bien, quoiqu'elle soit passée: n'auroit pu s'empêcher de demander avec étonnement, pourquoi ce mi- „ sérable

(10) Folio 114 verso & 115.

(11) *Ubi supra* p. 5.

Parlement tenu la quatrième & la cinquième année du Roi Philippe & de la Reine Marie; & la première année d'Elisabeth, il fut élu pour le Comté de Suffex, dans le même tems que son père le fut pour celui de Kent. La cinquième année du même règne, il fut un des Députés du Comté de Buckingham au Parlement assemblé alors *. Il voyagea en France & en Italie, „ où il se perfectionna „ fort dans les Langues, l'Histoire & la Politique (g)." Et quelques personnes, qui le haïssoient à cause de son amour pour la Religion & de sa fidélité pour son Souverain, l'aiant fait mettre en prison, où il fut quinze jours, il se ménagea avec tant de prudence, qu'il fut mis en liberté (h). A son retour en Angleterre, il prit possession des grands biens que son père, mort en 1566, lui avoit laissés; dont il dissipa en peu de tems la plus grande partie, par la splendeur avec laquelle il vivoit [D]. Le 8 de Juin 1567, il fut créé Baron de Buckhurst dans le Comté de Suffex (i); & en 1571, il fut envoyé en Ambassade vers Charles IX, Roi de France, tant pour le féliciter sur son mariage avec la fille

* *Peerage of England by Arth. Collins* Vol. I. p. 199. Lond. 1715 in-8.

(g) Id. ibid.

(h) Idem p. 14.

(i) *Stowe's Chronicle of England* fol. 661. Lond. 1631.

„ sérable Vieillard desire si fort de vivre, sachant si bien „ que la vie ne peut que prolonger ses peines. Courbé „ sous le poids des années, sans dents, & presque aveu„ gle, il marche sur trois pieds, & se traine quelquefois „ sur quatre. A chaque pas qu'il fait, on entend le bruit „ de ses os desséchés. La tête chauve, le corps déchar„ né, il heurte déja de son poing sec à la porte de la „ Mort, haletant & ne respirant qu'avec peine: en un „ mot, c'est l'image & le messager de la Mort. A ses „ côtés étoit la pâle *Maladie*, accablée dans un lit, sans „ couleur, n'aiant ni appétit, ni goût, & hors d'état de „ rien prendre que des bouillons; l'haleine infecte; ob„ jet d'horreur à ceux qui la gardent; hors d'état de gué„ rison, résistant à tous les remèdes, & détestant les se„ crets de la Médecine. Mais, ô l'affreux objet que nous „ vimes ensuite! En tournant les yeux nous apperçumes „ de l'autre côté l'horrible figure de la *Famine*, qui jet„ tant d'affreux regards, crioit à gorge déployée, de„ mandant de la nourriture, comme si elle eût été prête „ à expirer. Son corps, semblable à un squelette, n'of„ froit qu'un objet aussi sec que des os. Sa force étoit „ telle, que les murailles mêmes ne pouvoient lui résis„ ter; ses ongles crochus arrachent & déchirent tout ce „ qui se présente; la bouche toujours ouverte, rien ne „ peut assouvir sa faim; elle se dévore elle-même, mais „ hélas! que ronge-t-elle? sa carcasse, où il n'y a rien, „ & dont on peut compter les nerfs, les os, & les vei„ nes. Tandis que nous avions les yeux fixés sur elle, „ mouillés de larmes de sang à la vue d'un pareil objet, „ elle jette tout d'un coup un cri si perçant, que l'Enfer „ en retentit; & nous vimes un dard au milieu de sa poi„ trine, & la pâle Mort qui venoit ouvrir par là un pas„ sage à sa vie. Tout auprès, nous apperçumes un Ca„ davre froid & pesant, véritable image de la Mort mê„ me, qui soumet toutes les Créatures à ses Loix. En „ vain employe-t-on contre elle la force; ni les Rois, ni „ les Grands, ni aucun homme mortel, ni les Royau„ mes, ni les Villes, ni les plus fortes Tours ne peu„ vent dérober personne à son pouvoir; tout est forcé de „ subir ses Loix." Vient ensuite une description de la *Mort* même, & de la *Guerre*, qui ne contiennent que les traits par lesquels on les caractérise ordinairement.

Parlons à présent de la *Tragédie de* Ferrex *&* Porrex, *fils de* Gorboduc *Roi de Bretagne*, représentée devant la Reine par les Gentilshommes d'Inner-Temple, le 18 Janvier 1561. Elle ne fut point imprimée alors; mais dans la suite, lorsque Mylord Buckhurst fut allé voyager, & dans le tems qu'il étoit retenu à Rome, un Libraire profita de son absence, & la publia à Londres en 1565 in-8. peu correctement (12). A son retour, il en donna une Edition correcte sous ce titre: *La Tragédie de* Ferrex *&* Porrex, *sans addition ni altération quelconque, mais telle qu'elle a été représentée, il y a neuf ans, en présence de la Reine, le 18 de Janvier 1561, par les Gentilshommes d'Inner-Temple.* Mr. Wood remarque (13), que les trois prémiers Actes sont de Mr. Thomas Norton, qui a traduit XXVII Pseaumes en Anglois, & qui est Auteur de plusieurs autres Pièces; & Mr. Gerard Langbaine (14) parle d'une Edition de Londres de 1590 in-4. sous le titre suivant: *La Tragédie de* Gorboduc; *dont les trois prémiers Actes sont de* Thomas Norton, *& les deux derniers de* Thomas Sackville; *publiée telle qu'elle a été représentée en présence de la Reine à Whitehall, par les Gentilshommes d'Inner-Temple.* Mr. Wood s'est trompé, en disant (15) qu'elle est en *vieille rime Angloise*; aussi-bien que Mr. Dryden, lorsqu'il dit (16) „ qu'elle est écrite en Vers „ Anglois, & par conséquent, que cette espèce de com„ position, ou de manière d'écrire, n'est pas tant une „ nouvelle manière, qu'une ancienne manière renouvel„ lée." Il est évident que Mr. Dryden n'a jamais vu la Pièce, puisqu'il l'appelle *La Tragédie de la Reine Gorboduc*, & qu'il la croit rimée, au-lieu qu'elle est en vers non rimés: desorte que malgré la citation de Mr. Dryden (17), Shakespear n'est pas le prémier Inventeur de cette manière d'écrire. Le Chevalier Philippe Sidney s'exprime (18) sur le sujet de cette Tragédie en ces termes. „ Ce n'est pas sans raison, que nos Tragédies & nos Co„ médies sont décriées, puisqu'on n'y observe ni les rè„ gles de l'honnêteté Civile, ni celles de la bonne Poë„ sie, excepté dans celle de *Gorboduc*; & cependant, „ quoiqu'elle soit remplie de sentences graves, d'expres„ sions harmonieuses, & que pour la grandeur du stile „ elle égale Sénèque; quoiqu'on y trouve une excellente „ Morale, proposée avec tout l'agrément possible, & „ qu'ainsi elle réponde au vrai but de la Poësie; elle est „ défectueuse d'ailleurs; ce qui m'afflige, parce qu'elle ne „ peut par cette raison servir de modèle pour toutes les „ Tragédies." Le défaut, dont parle le Chevalier Sidney, c'est que l'Unité du Tems & du Lieu n'y sont point observées, conformément aux règles d'Aristote, que peu d'Auteurs, & qu'aucun de ceux de ce tems-là, n'ont suivies (19). Cependant Mr. Rymer a trouvé la Fable & l'Oeconomie de cette Pièce dignes d'éloge. „ *Gorboduc*, „ dit-il (20), est sans contredit une Fable plus propre à „ faire le sujet d'une Tragédie, qu'aucune autre de ce „ tems-là qui ait été faite en-deçà des Alpes; & qui au„ roit pu fournir à Shakespear & à Ben-Johnson un meil„ leur modèle, qu'aucun autre qu'ils ont suivi . . . . . „ On voit ici un Roi, une Reine, & deux Fils. Le Roi „ partage son Royaume entre ses deux Fils. Ils se brouil„ lent. L'ainé tue le cadet; ce qui porte la mère à tuer „ l'ainé: sur quoi le Roi tue la Reine; & pour nettoyer „ entièrement le Théatre, le peuple se soulève, & dépê„ che aussi le vieux *Gorboduc*. Nos voisins reprochent aux „ Anglois, d'aimer les spectacles sanglans. Nos Poëtes, „ qui n'ont pas imité *Gorboduc* pour la régularité du des„ sein, n'ont pas manqué de répandre autant de sang „ qu'ils ont pu sur la Scène. Depuis ce tems-là, la Poësie „ Dramatique a commencé à faire des progrès, & à fleurir „ merveilleusement." Mr. Pope prétend (21), que „ les „ Ecrivains du Siècle suivant auroient pu perfectionner „ beaucoup la Tragédie à d'autres égards, en imitant de „ Mylord *Buckhurst* la justesse dans les sentimens, la di„ gnité dans les sentences, la clarté naturelle du stile, „ & l'aisance des nombres; en un mot, cette chasteté, „ cette correction, cette gravité de stile, qui sont si es„ sentielles à la Tragédie, & que tous les Poëtes Tragiques „ suivans, sans en excepter *Shakespear* lui-même, ont ou „ si peu entendues, ou si fort négligées." Il vient de paroitre une Edition de cette Tragédie, intitulée: *La Tragédie de* GORBODUC, *par* Thomas Sackville, *Lord Buckhurst, ensuite Grand-Trésorier de la Reine Elisabeth, & Comte de Dorset.* Londres 1736 in-8. Il y a à la tête des *Mémoires sur la Vie & les Ecrits de Mylord* Buckhurst, *dans une Lettre au Comte de Middlesex*, par Mr. Joseph Spence, Professeur en Poësie dans l'Université d'Oxford. Il nous apprend dans cette Lettre, que c'est Mr. *Pope*, qui a *fourni cette Tragédie pour la faire imprimer.* Nous donnerons ici le *Choeur*, qui est à la fin du quatrième Acte. „ Quand l'avide Cupidité, devenue dominante, a éteint „ la crainte des Dieux & des Hommes; & que la Cruauté, „ la Fureur, la Trahison, & le Mépris, ont pris possession „ d'un Coeur ambitieux; voyez combien la Méchanceté „ fait de ravages, & comment elle fait périr le frère par „ la main du frère! Quand le Sang ainsi répandu souille „ la terre, & crie au Ciel pour demander vengeance, le „ Tout-puissant même se met en devoir de le venger dans „ sa colère. Il envoye promptement les terribles Furies, „ Filles de la Nuit, couronnées de Serpens, & armées du „ fouet de la Colère, accompagnées de l'Eclair, & la tor„ che en main. Celles-ci, pour venger le meurtre odieux „ qui vient d'être commis, excitent la mère à tuer son „ fils. Le sang veut du sang, & la mort doit être vengée „ par la mort: c'est le juste & éternel Arrêt, prononcé „ par Jupiter; c'est ce que les tems anciens nous mon„ trent, & ce que les Siècles à venir ne justifieront pas „ moins, comme l'exemple que nous avons devant les „ yeux nous l'enseigne pour notre profit. Heureux celui „ qui ne permet pas qu'un esprit meurtrier le porte à „ répandre le sang! & heureux celui qui fait se garantir „ des attentats des autres, & les tourner à son avantage! „ Mais malheur à celui qui ne craint pas d'offenser, qui „ se livre à sa passion, & ne veut pas en considérer la „ fin!"

[D] *Il prit possession des grands biens que son père . . . . lui avoit laissés, dont il dissipa en peu de tems la plus grande partie par la splendeur avec laquelle il vivoit.*] Le Dr. Abbot dit (22), que lorsqu'il fut à la Cour, „ il donna souvent „ des festins à la Reine, aux Seigneurs, & aux Ambassa„ deurs étrangers. Il avoit à son service les plus habiles „ Musiciens qu'il pouvoit trouver, & il se distingua tou„ jours par-là jusqu'à sa mort." Le Chevalier Robert Naunton observe (23), que Mylord Buckhurst dissipa dans „ sa jeunesse la meilleure partie des grands biens que son „ père lui avoit laissés, jusqu'à ce que la Reine arrêta „ par ses exhortations le cours de ses profusions. C'étoit „ un Gentilhomme distingué par sa personne & par ses „ qualités, tant naturelles qu'acquises; mais magnifique „ outre mesure, jusqu'à ce que l'honneur, les conseils de „ l'âge sur ces dissipations de sa jeunesse, & cette gran„ deur d'ame héréditaire à sa Maison, eussent modéré ses „ dépenses. Alors la Reine en agit en Maitresse judicieu„ de

(12) Spence p. 6. 7. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 347. 348.

(13) Col. 348. & 77.

(14) *Appendix to his Account of the English Dramatic Poets.* Oxford 1691 in-8. Voyez aussi *the Account* p. 169.

(15) Col. 348.

(16) Dans la Préface de sa Pièce intitulée *les Rivales*.

(17) Ibid.

(18) *Apology for Poetry* Lond. 1595 in-4.

(19) Spence p. 7. 8.

(20) *A short view of Tragedy, its Original, Excellency and Corruption* &c. cap. 7. p. 84. 85. Lond. 1693.

(21) *Voyez* Spence *ubi supra* p. 8. 9.

(22) *Sermon* &c. p. 14.

(23) *Fragmenta Regalia* p. 14. 15. Edit de 1641 in-4.

(k) Abbot [illegible] Hol-linshed ad ann. 13. Elizab. (l) Abbot ibidem. * Le Comte de Leicester. Voyez Rem. [F]. (m) Idem p. 14-15. (n) Peerage of England p. 402. (o) Wood Fasti Oxon. Vol. I. col. 141. (p) Id. ibid. col. 142. (q) Abbot p. 15. (r) Cambdeni Annal. Elizabethæ Vol. I. p. 817. Edit. Hearne. (s) Peerage of England Vol. I. p. 406. (t) Cambden's Annals of King James, & Arthur Wilson's Hist. of Great Britain &c. p. 41. Lond. 1653 in fol.

fille de l'Empereur Maximilien, que pour d'autres affaires importantes qui regardoient les deux Royaumes (*k*). En 1587, il alla en qualité d'Ambassadeur dans les Provinces-Unies [*E*], pour une affaire fort délicate, dont il vint fort heureusement à bout (*l*). Au retour de cette Ambassade, la Reine „ pour contenter un homme * qui étoit alors en place, trouva à propos de lui ordonner les Ar„ rêts dans sa maison [*F*], jusqu'à ce qu'elle lui fit savoir sa volonté. Mylord Buckhurst obéit si res„ pectueusement & si exactement à cet ordre, que pendant tout le tems de son Arrêt, qui fut de „ neuf ou dix mois, il ne voulut voir ni femme ni enfans, soit ouvertement, soit en secret, ni de „ jour, ni de nuit (*m*)." Le 24 d'Avril 1589, il fut élu Chevalier de l'Ordre de la Jarretière; mais il ne fut installé que le 18 de Décembre (*n*). La place de Chancelier de l'Université d'Oxford étant venue à vaquer par la mort du Chevalier Christophle Hatton, décédé le 20 Novembre 1591, le Comte d'Essex y prétendit, appuyé par le Parti Puritain. Mylord Buckhurst fut son Concurrent, & il l'emporta sur lui, par le moyen d'une Lettre que la Reine écrivit en sa faveur. Il fut donc élu Chancelier le 17 Décembre (*o*); & au mois de Janvier 159½, il fut aggrégé en qualité de Maitre-ès-Arts à l'Université (*p*). Le 15 Mai 1598, il fut nommé Grand-Trésorier d'Angleterre; Poste dans lequel la Reine „ remarqua les peines continuelles & les soins extraordinaires qu'il se donnoit pour ses af„ faires, la fidélité de ses conseils, & son habileté à ménager ses intérêts (*q*)." En 1600, il y eut une grande disette de Blé, causée en partie par les pluies excessives qu'il avoit fait vers la fin de l'année précédente, & en partie par le Printems froid qui avoit suivi, outre le transport qui s'en étoit fait hors du Royaume. Le Peuple murmura, & taxa le Grand-Trésorier d'avoir accordé trop de Permissions à ceux qui le portoient dans les Pays étrangers. Il s'adressa là-dessus à la Reine, qui le justifia par une Proclamation publique, & rejetta la faute sur quelques Revendeurs particuliers: elle donna même ordre de faire saisir & punir les plus échauffés (*r*). Le Roi Jaques I. à son avénement au Trône, le continua dans la Charge de Grand-Trésorier, & le créa Comte de Dorset (*s*) le 13 Mars 160⅔. Il mourut subitement d'une Apoplexie, étant au Conseil [*G*], le 19 d'Avril 1608 (*t*). Nous donnerons son Caractère ci-dessous dans les Remarques [*H*]. Mylord Lionel, Duc de Dorset d'au-

„ se & indulgente: le voyant devenu sage & retenu, elle „ lui tendit la main, & le fit Grand-Trésorier, poste dans „ lequel la Reine le plaça, pour qu'il pût réparer le tems „ perdu, & rétablir son honneur & sa fortune; faisant „ voir par-là, qu'elle le regardoit comme un enfant, qui „ avoit part à ses bonnes graces." Lloyd aiant aussi re-

(24) State-Worthies p. 678.

marqué (24), qu'il avoit en peu de tems dépensé la meilleure partie de son bien par ses magnifiques prodigalités, ajoute, „ qu'étant allé chez un Alderman de Londres, „ qui avoit gagné bien de l'argent par les acquisitions „ qu'il avoit faites à ses dépens, & qui étoit dans la plus „ grande yvresse de sa prospérité, il fut obligé d'attendre „ si longtems, que son grand cœur ne put souffrir l'inci„ vilité d'un pareil procédé, & qu'il résolut de n'essuyer „ plus de pareils affronts; ce qui l'obligea à avoir soin „ du bien qui lui restoit encore."

[*E*] *En 1587, il alla en qualité d'Ambassadeur dans les Provinces-Unies.*] Après le départ du Comte de Leicester, les Etats-Généraux s'étant assemblés, résolurent de revêtir le Prince Maurice, fils de Guillaume Prince d'Orange qui avoit été assassiné à Delft, de toute l'autorité de *Stadhouder*, de le déclarer Capitaine-Général de Hollande, de Zélande, & de Frise, & de lui donner le commandement de toutes les Troupes de ces Provinces. En conséquence de cette résolution, ils obligèrent tous les Officiers à prendre de nouvelles Commissions de lui, & à prêter un nouveau Serment aux Etats, congédiant tous ceux qui refusoient de le faire. Il paroit que ce changement dans le Gouvernement déplut à la Reine Elisabeth, & qu'elle ressentit la diminution de l'autorité de Leicester, comme une injure faite à elle-même. Elle dépêcha donc incessamment Mylord Buckhurst, pour approfondir l'affaire, pour se plaindre des innovations qu'ils avoient faites dans l'ahfence du Comte de Leicester, & pour accommoder tous les différends qu'il y avoit entre eux (25).

(25) Life of Robert Earl of Leicester, the Favourite of Queen Elisabeth &c. p. 223. 224. Lond. 1727 in-8. (26) Ibid p. 225. Voyez Lord Buckhurst's Letters to the Secretary Walsingham, in the Cabala Part. II. p. 16. (27) Life of Robert Earl of Leicester p. 229. 236. (28) Ibid. p. 217. 218. (29) Ibid. p. 218. Cabala Part. II. p. 61. & suiv. (30) Annales Elizabeth. Lib. III.

Les Etats firent assurer la Reine, que les dispositions qu'ils avoient faites n'étoient que provisionelles, & n'avoient été si fort appuyées que par la crainte d'une révolte générale, à l'occasion de la perte de Déventer; & que dès que le Comte seroit de retour, ils étoient prêts à le reconnoître, & son autorité, dans la même étendue qui lui avoit été accordée d'abord (26). Mylord Buckhurst représenta aux Etats, le danger qu'il y avoit à limiter l'autorité du Comte, leur notifia le dessein où étoit la Reine de le renvoyer, & protesta contre les changemens faits dans le Gouvernement; mais inutilement (27). Il informa aussi la Reine de l'état des affaires dans les Pays-Bas; & il dressa un nouveau Plan de Gouvernement pour les Provinces-Unies, dont le Comte de Leicester fut extrêmement offensé (28), & qui paroit avoir été la principale cause de la haine que ce Seigneur a toujours témoignée depuis contre lui (29).

[*F*] *La Reine, pour contenter un homme qui étoit alors en place, trouva à propos de lui ordonner les Arrêts dans sa maison.*] Cambden nous apprend (30), que lorsque le Comte de Leicester revint des Pays-Bas, il trouva que Mylord Buckhurst, & quelques autres de ses ennemis, se mettoient en devoir de l'accuser de s'être mal conduit dans le ménagement des affaires des Provinces-Unies; & qu'il fut cité à comparoitre devant le Conseil, pour y rendre compte de sa conduite. Sur quoi il se jetta aux pieds de la Reine en particulier, & implora sa protection, la suppliant ardemment „ de ne pas le recevoir „ à son retour avec disgrace, après l'avoir fait partir a„ vec honneur; & de ne pas faire descendre tout vivant „ dans le tombeau, celui que ses prémières bontés a„ voient élevé de la poudre." Ces marques d'humilité & de douleur appaisérent tellement la Reine, qu'elle revint du mécontentement qu'elle avoit conçu contre lui, & lui rendit ses bonnes graces. Le lendemain, qu'on s'attendoit qu'il répondroit, il prit sa place au Conseil, & lorsque le Secrétaire commença à lire l'Accusation, il se leva, & l'interrompant, se plaignit de l'injure qu'on lui avoit faite, déclara que sa Commission publique étoit limitée par des Instructions particulières, & en appellant à la Reine, il se tira d'affaire & triompha de ceux qui l'accusoient. Mylord Buckbugst fut traité d'une manière bien différente: la haine que le Comte avoit conçue contre lui, & le crédit qu'il avoit sur l'esprit de la Reine, eurent tant d'influence, que la Négociation de Mylord Buckhurst fut desapprouvée, & qu'il fut confiné chez lui plusieurs mois. Les Articles qu'on allégua contre lui, ses Réponses, & les Repliques du Comte de Leicester, sont imprimées dans la *Cabala* (31).

(31) Part. II. p. 52. & suiv. (32) Hist. of Great Britain, being the Life and Reign of King James I. p. 41. Lond. 1653 in-fol. (33) Traditional Memoirs on the Reign of King James. Sect. 42. Voyez the Works of Francis Osborn p. 536. 537. septième Edit. Lond. 1673 in 8. (34) Il s'agit de Bacon Lord Verulam.

[*G*] *Il mourut subitement d'une Apoplexie, étant au Conseil.*] Arthur Wilson remarque (32), que „ cela donna „ occasion à quelques personnes mal intentionnées pour „ lui (car quel est celui qui a la direction des Finances, „ qui puisse plaire à tout le monde?) de débiter bien des „ choses à son desavantage." Osborn nous dit (33), que le Comte „ étant un homme fort corrompu, forma des „ prétentions sur les Terres de *Lucie* de Kent, qui é„ toient contiguës aux siennes; & se défiant de l'équité „ de tout autre Tribunal qui auroit dû en connoitre se„ lon les Loix, il évoqua l'affaire, par le crédit qu'il a„ voit, au Conseil, où l'on traitoit bien des choses d'u„ ne manière honteuse, (ce qui a peut-être été l'occasion „ des fautes les plus capitales, que l'excellent Chancelier „ a eu à se reprocher (34), comme étant un de ceux qui „ étoient toujours de cette Cour.) Après quelques dé„ bats, le Trésorier s'étant levé, & voulant tirer de son „ sein quelques papiers qu'on demandoit, pour achever „ de mettre les Seigneurs au fait, il tomba mort, appel„ lé à répondre devant un Tribunal supérieur. Et de„ puis ce tems-là, à ce que m'ont dit des personnes de „ la famille, il n'y a eu personne qui ait formé de pré„ tention sur la Terre de *Lucie*, qui en conserva ainsi „ miraculeusement la tranquille jouïssance. Quelques an„ nées après, aiant rencontré le Secrétaire de Richard „ Comte de Dorset (Gentilhomme illustre & de mérite, „ qui avoit de bonnes qualités, si elles n'avoient été ter„ nies par la jalousie contre le Duc de Buckingham son „ ennemi), ce Secrétaire me dit, que le Trésorier étoit „ sujet à des foiblesses, & qu'en aiant été surpris dans un „ lieu où il y avoit si peu de secours, il en étoit mort."

(35) Hist. of England Liv. IV. ch. 1. p. 926. Lond. 1707. Voyez aussi Richard Baker's Chronicle.

Echard (35) rapporte qu'il mourut, comme il tiroit quelques papiers qui regardoient une affaire, qu'il avoit portée devant le Conseil; & que *sa mort subite & sa vie efféminée donnérent occasion à ses ennemis d'y donner des tours odieux.* Mais que sa tête aiant été ouverte, on y avoit trouvé de petites vessies pleines d'eau, dont la rupture avoit pu causer naturellement sa mort.

(36) Fragmenta Regalia p. 11.

[*H*] *Nous donnerons son Caractère ci-dessous dans les Remarques.*] Le Chevalier Robert Naunton nous dit (36) „ qu'on loue beaucoup son éloquence, mais encore da„ vantage l'excellence de sa plume; car il étoit savant, & „ avoit une grande facilité, qualités qui sont encore dans „ son sang. On dit que ses Secrétaires ne faisoient pas „ grand' chose pour lui, lorsqu'il s'agissoit de dresser des „ Piéces, en quoi ils le contentoient rarement, parce „ qu'il étoit fort délicat pour le choix des expressions & „ pour le stile. Il avoit une manière de dépêcher les af„ faires, peu ordinaire: une personne qui l'accompa„ gnoit, prenoit par écrit les noms de ceux qui poursui„ voient quelque affaire, avec la date du tems où ils s'a„ dressoient à lui pour la prémière fois; ensorte qu'un



„ nou-

d'aujourd'hui, defcend de lui en ligne directe [I].

„ nouveau-venu ne pouvoit paffer devant un autre plus „ ancien en date, à moins qu'il ne fût queftion d'affaires „ d'Etat preffantes . . . . . Il étoit entiérement occupé du fervice de la Reine, à qui il donnoit de continuelles preuves de fa capacité: & l'on a trouvé, qu'elle pouvoit avoir des Miniftres plus fins, mais non qui „ euffent un jugement plus folide, & plus de fermeté „ dans leur conduite, ce qui marque de la magnanimité. „ A quoi il me femble que fa Devife a quelque rapport, „ *Aut nunquam tentes, aut perfice.*" Le Docteur s'étend au long fur fon Caractère, & il nous apprend (37) qu'il étoit bon Mari, Père tendre, Ami conftant, Ennemi généreux, & véritable dans fes paroles; & qu'une perfonne de diftinction, peu de tems après la mort du Comte, lui a rendu le témoignage, que *dans plufieurs occafions où il s'agiffoit d'affaires de la dernière importance, il ne lui avoit jamais rien oui dire, ni affurer, qu'il n'eût trouvé conforme à la vérité.* Il vivoit d'une manière généreufe: car aiant vécu foixante-douze ans, dont il en avoit paffé plus de cinquante-trois avec la même femme, *fa maifon a été quarante-deux ans fur un pied honorable.* Pendant trente ans, elle n'étoit guéres moins que de deux-cens perfonnes, répandues en divers endroits; & pendant plus de vingt ans, elle confiftoit du moins en deux-cens vingt perfonnes, fans compter les Ouvriers & autres gens à gages. *Exemple rare aujourd'hui*, dit le Dr. Abbot (38), *où l'Oeconomique eft fi fort négligée.* Il étoit d'une équité exacte. Il n'achetoit point de Terres, qu'il n'en payât plus que la valeur, difant, qu'elles n'en vaudroient que davantage entre fes mains & celles de fa poftérité. Il eut grand foin du payement de fes dettes, dans fon Teftament. Il étoit bon envers fes Fermiers, dont il prenoit ordinairement un tiers de moins de relief, que les autres Seigneurs. Il étoit extrémement charitable envers les pauvres. En l'année 1597, où il y eut la plus grande difette qu'on ait jamais vue, „ il envoya dans le Comté de „ Suffex, pour fix Paroiffes, une provifion de Seigle de „ Dantzic, acheté à Billingfgate. En plufieurs autres an„ nées, & entre autres en celle-ci de 1608, il a fait por„ ter toutes les femaines au Marché une certaine quanti„ té de Blé, tiré de fes greniers à Lewes dans le Comté „ de Suffex, & l'a fait vendre aux pauvres gens fort au„ deffous du prix courant (39)." Par rapport à la Religion, „ fa Foi, *dit le Dr. Abbot* (40), étoit conforme à „ la parole de Dieu, & à la doctrine de l'Eglife Réformée „ d'Angleterre. Pendant feize ans qu'il a été notre Chan„ celier dans l'Univerfité d'Oxford, il a toujours eu un „ foin tout particulier d'établir fous lui des perfonnes, „ dont la doctrine fût faine; ce que les gens fages ont „ fort bien remarqué, quoique le gros n'y ait pas pris „ garde. Autant qu'il étoit attentif à arrêter toutes les „ nouveautés qui pouvoient caufer du trouble dans l'Etat „ & dans l'Eglife, autant fe fervoit-il de fon pouvoir pour „ réprimer les Prêtres & les Jéfuites, qui n'ont que trop „ fait de tort dans ce Lieu, non dans l'Univerfité, qui „ graces à Dieu eft hors de blâme à cet égard, mais „ dans la Ville, où ils ont gagné un petit nombre de per„ fonnes, qui font retournées à leurs anciennes fuperfti„ tions. Je puis rendre témoignage, que jamais Mylord „ n'a favorifé, ni ouvertement ni fous main, qui que ce „ foit qui fût négligent fur la Religion: & d'un autre „ côté, qu'on n'a jamais propofé fagement & modefte„ ment aucune chofe, qui pouvoit contribuer à l'avan„ cement de la piété, qu'il ne l'ait favorifée." Osborn en fait (41) un portrait bien moins avantageux. Il dit „ qu'il étoit fort adonné aux femmes, & au vice en gé„ néral; & que comme c'eft la coutume des Poëtes, de „ raffembler les Vertus ou les Vices des Grands fur leur „ tombeau, on fit plufieurs Epitaphes pour lui, & entre „ autres ces deux-ci:" *Mort peu courtoife, qui n'as pas feulement daigné conferver, ni t'entretenir avec notre Tréforier! S'il eût été à ta place, ou de ta famille, il auroit épargné une vie, pour gagner quelque préfent.* Voici l'autre: *Ci-gît un Seigneur qui ne crut pas que la Luxure fût un péché; & qui s'engraiffa en nous écorchant. Il s'appelloit* Sackvile. *Il eut fi peu de pitié, qu'il pilla la Ville & la Campagne.*

(37) P. 16.

(38) Ibid.

(39) Ibid. p. 17. 18.

(40) P. 18.

(41) Ubi fupr. p. 517.

[I] Lionel, *Duc de Dorfet d'aujourd'hui, defcend de lui en ligne directe.*] Le Comte époufa Cécile, fille du Chevalier Jean Baker, dont il eut 1. *Robert*, Comte de Dorfet. 2. *Henri.* 3. *Guillaume*, qui fut créé Chevalier en France par Henri IV, au mois d'Octobre 1589, à l'âge de dix-neuf ans, & qui perdit la vie dans les Guerres de ce Royaume, en 1591. 4. *Thomas*, qui fe fignala contre les Turcs en 1595: & trois Filles; *Anne*, qui époufa le Chevalier Henri Glenham, de Glenham dans le Comté de Suffolk; *Jeanne*, qui époufa au mois de Février 1591, Antoine Vicomte de Mountagu; & *Marie*, qui époufa le Chevalier Henri Nevile, fils & héritier d'Edouard Lord Abergavenny. ROBERT, le fils aîné, & l'héritier du Comte, avoit plus de quarante-fept ans, quand fon père mourut. Il étoit bien élevé, poffédoit plufieurs Langues, & étoit très-verfé en diverfes Sciences. Il fut élu Député au Parlement pour le Bourg de Lewes dans le Comté de Suffex, en la trente-unième année de la Reine Elifabeth; & tant qu'il fut fimple Gentilhomme, il continua à être un des Députés du Comté dans tous les Parlemens fuivans. Il ne jouit pas une année entière de la Dignité de Comte, étant mort à Londres dans l'Hôtel de Dorfet proche de Fleetftreet, le 27 Février 1608-9: Il fut enterré, conformément à fon ordre, à Withiam, où on lui érigea un beau Monument. Il avoit époufé en premières noces Marie, fille unique de Thomas Howard Duc de Norfolk, qui mourut le 4 Septembre 1591; & il fe remaria avec Anne, veuve de Henri Lord Compton: mais il n'eut d'enfans que de fa première femme, qui lui donna trois garçons & trois filles. 1. *Thomas*, mort en bas âge en 1581. 2. *Richard*, qui hérita de fes Titres. 3. *Edouard*, qui hérita de fon frère. Les trois filles furent *Winifréde*, morte en bas âge en 1587; *Cécile*, mariée au Chevalier Henri Compton, Chevalier du Bain, troifième fils de Henri Lord Compton; & *Anne*, qui époufa en premières noces Edouard Seymour, Lord Beauchamp, petit-fils d'Edouard Comte de Hertford, & en fecondes noces le Chevalier Edouard Lewes. RICHARD, Comte de Dorfet, né le 28 Mars 1589 à la Chartreufe à Londres, époufa le 28 Février 1608-9 Anne Clifford, fille & héritière de George Comte de Cumberland; & fon père étant mort deux jours après, il devint Comte de Dorfet. Il vécut d'une manière fort fplendide & généreufe, dans fes Maifons de Knowle dans le Comté de Kent, de Bolebrook dans celui de Suffex, & dans l'Hôtel de Dorfet à Londres. Il mourut le 28 Mars 1624, & fut enterré à Withiam. Il eut trois garçons, qui moururent en bas âge, & deux filles: Mylady *Marguerite*, née à l'Hôtel de Dorfet le 2 Juillet 1614, qui époufa Jean Tufton, Comte de Thanet; & Mylady *Ifabelle*, née le 6 d'Octobre 1622 à Knowle dans le Comté de Kent, & mariée le 5 Juillet 1647 à Jaques Compton, Comte de Northampton. Richard eut pour fucceffeur au Titre de Comte de Dorfet, fon frère cadet, le Chevalier *Edouard Sackville*, né en 1590, qui penfa perdre la vie en 1613, dans un Duel avec le Lord Bruce, de quoi l'on trouve un détail circonftancié dans un Manufcrit du *Cabinet d'Ashmole* à Oxford, & dans le *Guardian* *. Lorfque Charles fut créé Prince de Galles le 3 Novembre 1616, Mr. Sackville étoit un des Chevaliers du Bain; & aiant été élu Député au Parlement pour le Comté de Suffex, il fut un des principaux Chefs dans la Chambre Baffe. Il fe trouva à la Bataille de Prague en 1620; & au mois de Juillet 1621, il fut nommé Ambaffadeur en France, à la place du Chevalier Edouard Herbert, & Membre du Confeil privé de Jaques I. Aiant fuccédé à fon frère dans la qualité de Comte de Dorfet, il fut élu Chevalier de l'Ordre de la Jarretière le 15 Mai 1625, & inftallé le 25 de Novembre. Au commencement de la Guerre Civile, il fut fait Grand Chambellan du Roi Charles I. Il mourut le 17 Juillet 1652, & fut enterré à Withiam. Plufieurs de fes Difcours ont été imprimés. Voici le Caractère qu'en donne le Comte de Clarendon, qui s'eft trompé à quelques égards fur fon fujet, & fur celui de fa famille. † „ Edouard Comte de Dorfet étoit „ bien fait, de bonne grace, & robufte: il avoit l'efprit „ agréable, brillant, & fublime. Il favoit beaucoup, & „ parloit bien; & avec ces riches talens il ne pouvoit „ manquer de réuffir. Il fe laiffoit aller aux vices qui ré„ gnoient de fon tems, & n'avoit pas affez de réfolution „ pour y réfifter. . . . . Néanmoins toutes fes qualités, „ & la grande réputation qu'il s'étoit acquife dans la „ Chambre des Communes, & depuis dans la Chambre „ des Pairs où il étoit entré en qualité de Comte de Dor„ fet, portèrent Jaques I. malgré fes défauts, à le faire „ Membre de fon Confeil Privé. Il avoit l'efprit naturel„ lement vif & pénétrant, l'ame grande & généreufe, „ beaucoup d'attachement pour le Roi; & il auroit été „ très habile homme pour les Affaires, s'il s'étoit moins „ livré à fes inclinations vicieufes." Il avoit époufé Marie, fille & héritière du Chevalier George Curfon, de Croxhall dans le Comté de Derby, dont il eut une fille, nommée *Marie*, qui mourut jeune; & deux fils, *Richard* fon fucceffeur, & *Edouard*, qui époufa Brigitte Baronne de Norris, fille & unique héritière d'Edouard Wray Ecuyer, & d'Elifabeth, fille & héritière de François Lord Norris, Comte de Berkshire. Cet *Edouard* fut tué le 11 Avril 1646 à Chawley dans la Paroiffe de Comnore près d'Abingdon, par un fimple Soldat de la Garnifon d'Abingdon (42): il ne laiffa point d'enfans. Son frère RICHARD Comte de Dorfet, né à l'Hôtel de Dorfet le 16 Septembre 1622, fut élu Député du Bourg d'Eft-Grinfted dans le Comté de Suffex, au Parlement qui s'affembla le 3 Novembre 1640: & aiant fuccédé à fon père en 1652, il mena une vie retirée jufqu'au Rétabliffement de la Maifon Royale, après lequel il fut fait Gouverneur du Comté de Suffex. Il époufa Françoife, fille de Lionel Cranfield Comte de Middlefex, & enfuite héritière de Lionel Comte de Middlefex, fon frère. Richard eut de cette Dame fept garçons, & fix filles. 1. *Charles* fon fucceffeur. 2. *Edouard*, né le 2 Avril 1641, qui mourut en 1678 fans avoir été marié. 3. *Lionel*, né le 25 Juin 1645, & mort le 21 Juillet fuivant. 4. *Richard*, mort en 1712. 5. *Lionel*, né le 25 d'Octobre 1656, mort jeune. 6. *Cranfield*, né le 18 Décembre 1660, mort le 1. Janvier fuivant. 7. *Thomas*, né le 3 Février 1662, mort le 19 d'Août 1675. Des filles, *Elifabeth*, *Anne*, & *Catherine*, moururent jeunes. *Marie*, née le 4 Février 1646, époufa Roger Boyle, Lord Broghill, fils & héritier de Roger Comte d'Orrery; *Anne*, née le 7 Juin 1650, époufa Alexandre Comte de Hume en Ecoffe; & *Françoife*, née le 6 Février 1665, époufa le Chevalier George Lane, Baronet, créé Lord Vicomte de Lanefborough: & en fecondes noces . . . . Muftian Ecuyer. CHARLES Comte de Dorfet, fils aîné de Richard Comte de Dorfet, naquit le 24 Juin 1637. Son efprit brillant, & la

* Traduit en François fous le titre de *Mentor moderne.*

† Clarendon *Hift. des Guerr. Civil.* Tom. I. p. 79. 80. en François. *Cit. du Trad.*

(42) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 111.

la bonté de son caractère, lui gagnérent de bonne heure l'estime & la faveur de Charles II. & des principaux de sa Cour; mais comme il avoit plus de goût pour les Livres & la Conversation, que pour les Affaires publiques, il n'en profita point, „ quoique le Roi semblât lui faire „ la cour pour l'inviter à venir prendre place parmi ses „ Favoris, *comme le dit Mr. Burnet dans l'Histoire de son Tems.* Mais quand l'honneur & la sureté de son Pays „ demandérent son sécours, Il agit avec toute la vigueur „ possible, & s'exposa aux plus grands dangers avec une „ fermeté & une confiance, qui prouva qu'il ne s'étoit „ pas borné à la lecture des maximes de la Philosophie, „ mais qu'il savoit les mettre en pratique." Etant devenu possesseur des biens de son oncle le Comte de Middlesex, qui mourut en 1674, il fut créé Comte de Middlesex, & Baron de Cranfield dans le Comté de Bedford, par Lettres Patentes, datées de Westminster le 4 d'Avril 1675: & au mois d'Août 1677, il succéda à son père dans la qualité de Comte de Dorset. Il avoit épousé en prémiéres noces Elisabeth, fille d'Harvey Bagot de Pipe-Hall dans le Comté de Warwick, Ecuyer, & veuve de Charles Berkley Comte de Falmouth, qui mourut sans lui laisser d'enfans. Il épousa ensuite le 7 Mars 1684-5, Marie, fille de Jaques Compton, Comte de Northampton, qui fut une des Dames de la Chambre du Lit de la Reine Marie, & mourut le 6 d'Août 1691. Elle lui laissa un fils, *Lionel*, aujourd'hui Duc de Dorset, & une fille, nommée *Marie*, qui épousa en 1702 Henri Sommerset, Duc de Beaufort, & mourut en couche le 18 Juin 1705. Charles Comte de Dorset eut beaucoup de part à la Révolution; il se distingua dans les Débats du Parlement & se déclara fortement pour la vacance du Trône, & pour offrir la Couronne au Prince & à la Princesse d'Orange. Lorsque Leurs Majestés l'eurent acceptée, il fut fait Membre du Conseil Privé, & Grand-Chambellan. Le 2 Février 1691-2, il fut élu Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, & installé le 24 du mois. Il fut aussi quatre fois un des Regens du Royaume, pendant l'absence du Roi. Le 19 d'Avril 1697, il résigna volontairement la Charge de Grand Chambellan. Il mourut à Bath le 29 Janvier 1705-6, & fut enterré à Withiam le 17 Février. Il étoit grand Protecteur des Gens-de-Lettres, & a lui même composé plusieurs beaux Ouvrages, qui se trouvent dans les *Mélanges de Dryden*, & ailleurs. Mr. Dryden, dans l'Epitre dédicatoire de sa Traduction de *Juvenal*, adressée à ce Seigneur, & Mr. Prior, dans l'Epitre dédicatoire de ses *Poësies* au Duc de Dorset d'aujourd'hui, ont fait de lui un portrait très avantageux. LIONEL, Comte de Dorset, son fils & son héritier, né le 18 Janvier 1687-8, fut fait Gouverneur du Château de Douvres, & Gouverneur & Amiral des Cinq-Ports, le 28 Décembre 1708; il résigna cet Emploi en 1713. A la mort de la Reine Anne, la Régence le nomma pour aller à Hanovre, notifier au Roi George I. la mort de cette Princesse, & le féliciter sur son avénement à la Couronne. Ce Prince, avant que de sortir du Yacht qui l'avoit transporté en Angleterre, le nomma Prémier Gentilhomme de la Chambre du Lit, ensuite Membre du Conseil Privé, & le 8 d'Octobre 1714 Gouverneur du Château de Douvres, & des Cinq-Ports. Le 16 du même mois, il fut créé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière; & le 13 Juin 1720, Duc de Dorset; le 30 Mai 1725, Grand-Maitre de la Maison du Roi; & le 7 Juin suivant, un des Régens du Royaume pendant l'absence du Roi, aussi-bien que le 31 Mai 1727. Au Couronnement de Sa Majesté régnante, il fut Grand-Maitre de la Maison, & Grand-Maitre d'Angleterre, pour cette Solennité. Le 11 Janvier 1727-8, il fut confirmé dans la Charge de Gouverneur des Cinq-Ports, & du Château de Douvres. Le 19 Juin 1730, aiant résigné la Charge de Grand-Maitre de la Maison du Roi, il fut déclaré dans le Conseil, Viceroi d'Irlande. Sa Grandeur a épousé au mois de Janvier 1708-9, Elisabeth, fille du Lieutenant-Général Gautier Philippe Colliear, frère de David Comte de Portmore, dont il a eu, 1. *Anne*, morte le 23 Mars 1720-1 dans sa onziéme année; 2. *Charles*, Comte de Middlesex, né le 6 Février 1710-1; 3. *Elisabeth*, mariée le 6 Décembre 1726, à Thomas Vicomte de Weymouth, & morte le 29 Juin 1729, pendant que son mari voyageoit, & sans avoir consommé le mariage; 4. le Lord *Jean-Philippe Sackville*, né le 22 Juin 1713; 5. le Lord *George Sackville*, né le 26 Janvier 1715-6; 6. Mylady *Caroline*.

DRYDEN (JEAN), un des plus grands Poëtes Anglois du XVII. Siècle, descendoit d'une illustre Famille du Comté de Huntington, qui y avoit pris souvent des Députés au Parlement (*a*). Il étoit fils d'Erasme Dryden, de Tichmersh dans le Comté de Northampton, qui étoit troisiéme fils d'Erasme Dryden, de Canons-Ashby dans le même Comté, Baronet (*b*). Notre Dryden nâquit à Oldwincle ou Aldwincle, près d'Oundle dans le même Comté, le 9 d'Août 1631; & fit ses prémiéres études dans l'Ecole de Westminster, sous le Dr. Richard Busby. Il étoit un des Ecoliers du Roi, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans l'Avertissement qui est à la tête de sa Traduction de la *troisiéme Satire de Perse.* Il dit qu'il avoit traduit cette Satire dans le tems qu'il étoit à l'Ecole, pour un Exercice du Jeudi au soir; & ajoûte qu'il ne doute pas que cette Piéce, & plusieurs autres de la même espèce en vers Anglois, ne soient encore * entre les mains du Dr. Busby. Pendant qu'il étoit encore dans cette Ecole, en 1649, il fit une Piéce *sur la mort de Mylord Hastings* [*A*]. L'année suivante, il fut choisi pour entrer en qualité d'Ecolier au Collége de la Trinité à Cambridge (*c*). En 1658, il publia des *Stances Héroïques sur le Protecteur, écrites après ses Obséques* [*B*]; en 1660, un Poëme intitulé, *Le Retour d'Astrée, ou Poëme sur l'heureux Rétablissement & l'heureux Retour de Sa Majesté le Roi Charles Second* [*C*]; & la même année, un *Panégyrique au Roi sur son Couronnement.* Le premier jour de l'an 1662, il présenta une Piéce au Grand-Chancelier Hyde [*D*]. En 1665, il adressa un Poëme *à Son Altesse Royale la Duchesse d'Yorck, sur la mémorable Victoire remportée par le Duc sur les Hollandois le 3 Juin 1665, & sur le Voyage qu'elle fit ensuite dans le Nord du Royaume* [*E*]. L'année suivante, il publia son *Annus mirabilis*, ou *l'Année des Merveilles*, 1666, *Poëme Historique* [*F*]. En 1668, il fut fait

(*a*) *A Letter to the Author of Reflections Historical and Political, occasioned by a Treatise in Vindication of General Monk and Sir Richard Granvile* &c. by George Granvile &c. p. 4. Lond. 1732.

(*b*) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 414.

* Il écrivoit cela environ l'an 1692.

(*c*) Id. ibid.

[*A*] *En 1649 il fit une Piéce sur la mort de Mylord Hastings.*] Elle a été insérée dans la *prémiére Partie des Mélanges ou Poësies diverses par Mr.* Dryden (1). Il y a beaucoup d'imagination dans cette Piéce, mais la versification en est dure, & il s'y trouve des vers, que Mr. Dryden n'auroit certainement pas laissé passer dans un âge plus mûr.

(1) Pag. 118--119. Lond. 1716 in-24.

[*B*] *Il publia des* Stances Héroïques sur le Protecteur, *écrites après ses Obséques.*] Voici le sens de quelques-unes. „ Il n'étoit redevable de sa grandeur qu'au Ciel; car il „ étoit grand, avant que la Fortune l'eût rendu tel: & la „ Guerre, telle que ces brouillards qui s'élèvent vers le „ Soleil, le fit paroitre, mais ne le rendit pas plus grand „ qu'il n'étoit. Sa tête n'a point été ornée de Lauriers „ empruntés; mais il en a enrichi notre Couronne. Sa vertu ne fut point corrompue, en naissant, par l'ambition „ prématurée de parvenir à la Royauté. Attentif aux défauts régnans des autres, il les remarquoit, comme des „ écueils à éviter. Bien différent de ces Monarques imprudens, qui deshonorent leur jeunesse par des actions, „ qui dans un âge mûr deviennent le sujet de leurs regrets. La domination n'étoit pas cependant le but auquel il aspiroit; c'est au Ciel, & non à lui, que nous „ sommes redevables de ce bonheur; au Ciel, qui accorde aux belles actions des récompenses non recherchées, récompenses accordées à nous, plutôt qu'à lui." Le reste est sur le même ton, & le Poëte finit en disant, que les Cendres de son Héros reposeront tranquillement; qu'il sera un grand exemple pour montrer jusqu'à quel degré on peut aller, en réunissant la Valeur & la Piété.

[*C*] *Un Poëme intitulé* Le Retour d'Astrée &c.] Il est inséré dans la prémiére Partie des *Poësies diverses* (2). C'est dans cette Piéce que se trouve un Vers, qu'on a fort tourné en ridicule, & dont voici le sens: „ C'est „ ainsi que lorsque l'Air est chargé de sombres nuages, „ avant que le Tonnerre se fasse entendre, *un calme horrible s'empare* d'abord *de l'oreille*; & au milieu *de ce silence*, nous redoutons l'Orage." Le Capitaine Alexandre Radcliff y a fait allusion dans une Piéce de sa façon, où il relève ce *silence horrible*, qui *s'empare de l'oreille*, ou la *saisit* (3).

(2) P. 242. & suiv.

[*D*] *Le premier jour de l'an 1662, il présenta une Piéce au Grand-Chancelier Hyde.*] Elle se trouve dans la *prémiére Partie des Poësies diverses publiées par Mr. Dryden* (4).

(3) *News from Hell* dans les *Miscellany Poems* Part. II. p. 100.

(4) P. 253. & suiv.

[*E*] *En 1665, il adressa un Poëme à Son Altesse Royale la Duchesse d'Yorck* &c.] Il se trouve dans une *Lettre au Chevalier Robert Howard*, où il lui rend compte de son Poëme intitulé *Annus mirabilis.* „ Quelques-uns, *dit-il*, „ de ceux qui ont vu ces *Vers à la Duchesse*, y ont repris „ *la seule chose, que je puis y défendre.* Ils me taxent „ d'aller terre à terre, ils prétendent qu'il n'y a ni feu „ d'imagination, ni dignité d'expression. Mais je puis „ fort bien leur répondre, avec Horace, *Nunc non erat locus.* Je savois que je parlois à une Dame, & j'ai par „ cette raison recherché la douceur dans les expressions, „ & la mesure, plutôt que l'élévation des pensées; & je „ ne crois pas qu'il y ait de vanité à dire, que j'ai réussi „ dans ce que je me proposois de faire."

[*F*] *L'Année des Merveilles, 1666, Poëme Historique.*] Il parut à Londres en 1667 in-12. On trouve à la tête une Lettre au Chevalier *Robert Howard*, datée de Charlton dans le Comté de Wilts, le 10 Novembre 1666, où il rend compte de ce Poëme. Il observe, qu'il s'est déterminé à écrire par *Quatrains*, ou Stances de quatre vers, en rime alternative, parce qu'il croit que cette sorte de composition a plus de noblesse & de dignité, tant pour le son, que pour les nombres, que toutes les autres espèces de vers Anglois. Les Langues savantes ont certai-

(d) M. ibid.

fait Poëte Couronné, à la mort du Chevalier Guillaume Davenant (d); & la même année, il donna au Public un *Essai sur la Poësie Dramatique*, Londres 1668 in-4. [G]. En 1669, on représenta sur le Théatre Royal sa Comédie intitulée, *The Wild Gallant.* Il a composé dans la suite quantité de Pièces de Théatre, dont nous donnerons le Catalogue ci-dessous [H]. Mr. Langbaine (e) les a la plu-part

(e) [illegible]

tinement un grand avantage, en ce qu'elles ne sont point asservies à l'esclavage de la rime, & qu'elles sont moins gênées pour la Quantité de chaque Syllabe, qu'elles peuvent varier par des *Spondées* & des *Dactyles*; sans parler de plusieurs autres ressources que les Figures Grammaticales leur fournissent, pour les rendre longues ou brèves: au-lieu que les Langues modernes sont comme resserrées dans une seule Syllabe, qui les tient à la gêne, & qui souvent gâte le sens de tout le reste. „ Mais dans cette contrainte de nos rimes, *continue l'Auteur*, j'ai toujours trouvé qu'il étoit plus aisé de travailler en faisant correspondre un vers à l'autre, quoique cette méthode convînt moins ici: on a plus tôt fait, & au bout de deux lignes le Poëte respire. Mais dans les *Quatrains*, il est obligé à plus de travail, & même d'avoir en tête d'un bout à l'autre le sens de quatre vers. Car ceux qui écrivent correctement dans ce genre, doivent convenir qu'on doit, en composant le prémier vers, penser au dernier. Nous n'avons pas non plus la liberté de faire une partie d'un vers pour l'amour de la rime, ou de le finir par un mot qui n'est pas véritablement Anglois, ou de nous servir de rimes féminines pour varier; toutes choses que pratiquoient nos Pères. Et pour ce qui est des rimes féminines, elles sont encore en usage chez les autres Nations, chez les *Italiens* à chaque vers, chez les *Espagnols* indifféremment, chez les *François* alternativement; comme ceux qui ont lu l'*Alaric*, la *Pucelle*, ou quelque autre de leurs derniers Poëmes, en conviendront avec moi. Outre cela, ils écrivent en vers *Alexandrins*, ou de six pieds, tels que sont ceux de notre vieille Traduction d'*Homère* par *Chapman*. Tout cela pris ensemble, les met beaucoup plus au large que nous." Il remarque ensuite, qu'il a pris Virgile pour modèle dans ce Poëme, & qu'il l'a suivi par-tout. „ J'ignore, *dit-il*, avec quel succès, mais je suis bien sûr de l'avoir imité avec soin. J'ai emprunté de lui, la plupart des images que j'emploie, & les autres sont imitées des siennes. Mes expressions approchent aussi des siennes, autant que le génie des deux Langues l'a pu permettre dans une Traduction." Cependant la seizième Stance de ce Poëme n'est rien moins que dans le goût de simplicité de Virgile, son modèle. „ Les Anges ouvrent les Courtines du Firmament, pour contempler cette Flotte sur l'Océan; & le Ciel, comme s'il manquoit de Luminaires, fait lever deux brillantes Comètes pour *servir* de flambeaux."

[G] *Un Essai sur la Poësie Dramatique.*] Il s'en est fait une autre Edition à Londres en 1693 in-4. dédiée par l'Auteur à Charles Comte de Dorset & de Middlesex. Il dit dans l'Epître dédicatoire, que la composition de cet *Essai* lui avoit servi d'amusement à la Campagne, lorsque la violence de la Peste en 1665 l'avoit chassé de Londres; & qu'il y trouve bien des choses, qu'il n'approuve pas présentement, ses Idées n'aiant pas peu changé depuis ce tems-là. „ Si c'est en mieux ou en pis, *dit-il*, c'est ce que j'ignore; & dans le fond, cela importe assez peu pour un Essai, où je n'avance rien que de problématique. Je semblois favoriser les Pièces de Théatre en vers; mais j'ai renoncé depuis ce tems-là à en faire de cette espèce, jusqu'à ce que j'aye plus de loisir, parce que je trouve qu'elles donnent de la peine, & demandent du tems. Et je n'ai point changé de sentiment sur ce sujet, du moins aucune des raisons qu'on y a opposées n'a fait impression sur moi. Car Votre Grandeur s'appercevra aisément, qu'il n'y a pas de gens qui témoignent plus de feu là-dessus, que ceux qui ne l'ont jamais essayé, ou qui y ont mal réussi." Dans la Préface au Lecteur, il nous apprend, que le grand but de cet *Essai* a été de défendre l'honneur de nos Ecrivains Anglois, contre ceux qui leur préfèrent injustement les François. C'est ce dont il avertit, de peur qu'on ne crût qu'il a assez de vanité pour vouloir donner aux autres, des leçons d'un Art qu'ils entendent mieux que lui. „ Mais, dit-il, si cet Essai imparfait, composé à la Campagne sans le secours des Livres, & sans avoir pu consulter mes Amis, est un peu favorablement reçu du Public, je me promets de faire mieux dans la *seconde Partie*, où je traiterai plus à fond des beautés & des défauts des Poëtes Anglois, qui ont écrit en ce genre, ou dans le genre Epique, ou dans le genre Lyrique." Le Chevalier *Robert Howard*, dans la Préface de son *Grand Favori*, *ou le Duc de Lerme*, imprimé à Londres en 1668 in-4. fit quelques Remarques sur cet *Essai*; auxquelles Mr. Dryden répondit dans la *Défense* qu'il en fit, à la tête de la seconde Edition de son *Empereur des Indes. Mais quelques raisons l'obligèrent*, dit Langbaine (5), *à la retracter.* Il dit dans cette *Défense*, qu'il travaille principalement à divertir son Siècle. „ Si le goût du Siècle est pour le bas Comique, les petits incidens & la raillerie, j'obligerai mon génie à s'y accommoder, quoique je pusse acquérir plus de gloire en écrivant en vers. Je sai bien que je ne suis pas naturellement d'un caractère propre à la *Comédie*; je manque de cette gaieté qu'elle demande; ma conversation est pesante, mon humeur sombre & réservée; en un mot, je ne suis pas de ces gens qui aiment à briller par des saillies ou par des reparties en compagnie. Ainsi, ceux qui décrient mes Comédies, ne me font aucun tort, si ce n'est du côté du profit: car pour de la réputation, c'est la dernière chose à laquelle je prétendrai par-là." Mr. Gildon nous dit (6), que dans cet *Essai*, aussi bien que dans les *Préfaces*, *il y a à peine une Critique juste, entre dix.*

(5) *Account of the English Dramatic Poets* p. 165. Oxford 1691 in-8.

(6) *Laws of Poetry, as laid down by the Duke of Buckinghamshire, in his Essay of Poetry. By the Earl of Roscommon* &c. p. 61. Lond. 1721.

[H] *Il a composé dans la suite quantité de Pièces de Théatre, dont nous donnerons le Catalogue ci-dessous.*] *L'Empereur des Indes, ou la Conquête du Mexique par les Espagnols, servant de Suite à la Reine des Indes.* Londres 1667 in-4. L'Epître Dédicatoire à Anne Duchesse de Monmouth & Buccleugh, est du 12 d'Octobre 1667. *L'Amant tyrannique, ou le Martyr Royal.* Londres 1670 in-4. Il nous apprend dans la Préface, que cette Pièce a été faite en sept semaines. *La Tempête, ou l'Ile enchantée*, Comédie. Cette Pièce est originairement de Shakespear, mais Dryden & le Chevalier Davenant l'ont retouchée. Les morceaux comiques, des Mariniers, sont la plupart de l'invention & de la composition du Chevalier. *Le feint Astrologue*, Comédie. Londres 1671 in-4. *L'Amour secret, ou la Reine Fille*, Tragédie. *Amboine.* Londres 1673 in-4. *Le Mariage à la Mode*, Comédie. *Le Mari qui se trompe*, Comédie. Londres 1675 in-4. Mr. Langbaine dit (7), que notre Poëte „ n'est pas l'Auteur de cette dernière Pièce, quoiqu'il l'ait adoptée, comme un Orphelin qui méritoit bien la charité qu'il eut de le faire paroître sur la Scène." *Aureng-Zèbe*, Tragédie. Londres 1676 in-4. *Tout pour l'Amour, ou la perte du Monde bien placée.* Tragédie. Londres 1678 in-4. *L'Etat d'Innocence, ou la Chute de l'Homme*, Opéra en vers Héroïques. Londres 1678 in-4. Il y a à la tête de cette Pièce, une *Apologie de la Poësie Héroïque, & de la Licence Poëtique.* Mr. Nathanael Lee donne de grandes louanges à Dryden, dans des Vers qu'il a faits sur cet Opéra. Selon lui, la gloire de Dryden ne doit presque rien à ceux qui l'ont précédé. Milton a ouvert une riche Mine, & a entassé pêle-mêle, ce que Dryden a arrangé: c'est ce dernier qui a débrouillé le Chaos, & mis de l'ordre où il n'y en avoit point: en un mot, qui a épuré l'or de Milton. Mais Mr. Dryden lui-même remarque fort bien (8), „ qu'on doit regarder ces louanges, plutôt comme un effet de l'amitié de Mr. Lee, que comme un jugement mûr & bien fondé." *La feinte Innocence, ou le Chevalier Martin Mar-all*, Comédie. Londres 1678 in-4. *L'Assignation, ou l'Amour dans un Couvent de Filles.* Londres 1678 in-4. *La Conquête de Grenade*, en deux Parties. Londres 1678 in-4. Il y a au devant de la prémière Partie, un *Essai sur les Pièces Héroïques*; & à la suite de la seconde, une *Défense de l'Epilogue, ou Essai sur la Poësie Dramatique du dernier Siècle. Troilus & Cresside, ou la Vérité trop tard connue.* Londres 1679 in-4. Cette Pièce est originairement de Shakespear, mais notre Auteur en a refondu l'intrigue. La Préface est un Discours touchant *les fondemens de la Critique dans la Tragédie. Oedipe*, Tragédie. Londres 1679 in-4. écrite par Dryden conjointement avec Mr. N. Lee. Langbaine prétend (9) que „ cette Pièce est une des meilleures Tragédies que nous ayons, les Auteurs aiant emprunté divers ornemens, non seulement de Sophocle, mais aussi de Sénèque." *Les Rivales*, Tragi-Comédie. Londres 1679 in-4. *Le Galant Dupe de la Maitresse entretenue; ou Mr. Limberham*, Comédie. Londres 1680 in-8. Cette Pièce n'a pu aller que jusqu'à la troisième représentation. *Le Religieux Espagnol, ou la double Découverte*, Tragi-Comédie. L'Epilogue, attribué à un *Ami de l'Auteur*, & la Pièce même, contiennent de terribles traits contre le Clergé Romain. *Le Duc de Guise*, Tragédie. Londres 1683 in-4. composée par Dryden & Lee en compagnie. *Albion & Albanius*, Opéra exécuté au Théatre de la Reine dans *Dorset-Garden.* Londres 1685 in-fol. Il nous apprend dans la Préface, que cette Pièce étoit originairement destinée à servir de Prologue à une Pièce du même genre que la *Tempête*; que „ le sujet en est tout allégorique; & l'Allégorie si frappante, qu'à la prémière lecture, elle ne peut manquer d'être entendue." Mr. Langbaine remarque (10) que „ cet homme qui est sur un piédestal, représente avec un visage long, maigre, & pâle, avec des ailes de Diable, aiant des Serpens autour du corps, & environné de têtes de Fanatiques & de Rebelles, qui avalent le poison qui sort de son côté par un robinet; cet homme, dis-je, est Mylord Shaftesbury (11) & ses Adhérens." *Don Sébastien Roi de Portugal*, Tragédie. Londres 1690 in-4. *Amphitryon, ou les deux Sosies*, Comédie. Londres 1691 in-4. *Le Roi Arthur, ou l'Illustre Breton*, Tragédie. Londres 1691 in-4. *Cléomène, ou le Héros Spartiate*, Tragédie. Londres 1692 in-4. L'Auteur dit dans la Préface, qu'il y avoit déja sept ou huit ans que cette Pièce étoit projettée. Elle fut d'abord défendue par le Grand-Chambellan: mais comme il parut par l'examen qu'on en fit, qu'il n'y avoit aucun dessein d'y satiriser le Gouvernement, elle fut représentée avec un grand succès. Il remarque „ que les Damerets lui ont ridiculement fait un crime, de ce que Cléomène n'accepte point les faveurs „ de

(7) *Account* &c. p. 166.

(8) *Analysis for Heroick Poetry* &c.

(9) P. 167.

(10) P. 151.

(11) Grand-Chancelier du tems de Charles II.

part fort maltraitées, & il a dépeint notre Poëte comme un Plagiaire; ce qui lui a attiré une Critique de la part de l'Auteur anonyme de *la Vie & le Caractère des Poëtes Dramatiques Anglois* (*f*); qui avoue cependant „ que Mr. Dryden a pris des François, dans le tems qu'il paroit les méprifer: à „ moins qu'on ne foutienne qu'il a fait par rapport à eux, comme Virgile à l'égard d'Ennius, qu'il a „ tiré l'Or du fumier. Effectivement, *continue cet Ecrivain*, je n'ai jamais trouvé rien qu'il eût em„ prunté, à quoi il n'eût donné un nouveau luftre, même lorfqu'il a puifé dans les meilleurs Auteurs „ de l'Antiquité." Le même Auteur croit que „ les Pièces de Théatre *de notre Poëte* font les moins „ correctes de fes productions, fi nous jugeons de leur mérite par les Anciens. On y trouve, il eft „ vrai, affez généralement du fublime, mais rarement du pathétique; car dans toutes fes Pièces il „ n'a pas excité la Compaffion au-delà de trois fois, & encore foiblement. Pour la Terreur, il l'a „ fouvent fait naitre." Mr. Gildon a auffi critiqué fes Tragédies [*I*]. Peut-être fes plus grands défauts viennent-ils de ce qu'il s'eft trop accommodé au goût du Peuple [*K*]; & il nous dit lui-même (*g*), que fon *Religieux Efpagnol a été fait pour le Peuple*; & qu'*il n'a jamais rien fait pour lui-même*, qu'*Antoine & Cléopatre*. En 1671, il fut fort plaifamment tourné en ridicule, avec plufieurs autres Ecrivains, dans une Comédie intitulée, *The Rehearfal* (la Répétition) [*L*]. L'année fuivante, parut *l'Hiftoire de Henri IV, furnommé le Grand, Roi de France & de Navarre. Ecrite en François par l'Evêque de Rhodez, ci-devant Précepteur de Sa M. T. C. à préfent régnante, & traduite en Anglois par J. D.* (*h*). Quelques perfonnes ont cru que cette Traduction étoit de notre Poëte; mais il y a de l'apparence qu'elle eft de *Jean Davies* de Kidwelly, grand Traducteur de ce tems-là. En 1673, Richard Leigh, Comédien de la Troupe du Duc d'Yorck, attaqua fa *Conquête de Grenade*, dans une Brochure intitulée: *La Cenfure de la Rote fur la Conquête de Grenade par Mr. Dryden*, Oxford 1673 in-4.; ce qui donna occafion à plufieurs autres Brochures: *Défenfe honnête de Mr. Dryden contre* la Cenfure de la Rote, Cambridge 1673 in-4. *Mr. Dryden juftifié, ou Replique à la* Défenfe honnête de Mr. Dryden, *avec des Réflexions fur la Rote.* Londres 1673 in-4. *Defcription de l'Académie des Savans d'Athènes, avec un Difcours prononcé dans cette Académie pour la défenfe de la* Conquête de Grenade *par Mr. Dryden, contre l'Auteur de la* Cenfure de la Rote. Londres 1673 in-4. Mr. Elkana Settle a auffi critiqué cette Pièce de notre Poëte [*M*]; & il eft remarquable, qu'un Poëte auffi médiocre que Mr. Settle ait été le plus redoutable Rival de Dryden, & l'ait emporté plufieurs années fur lui *. Au mois de Novembre 1679, on répandit à Londres en manufcrit, un *Effai fur la Satire*, où il y avoit plufieurs réflexions injurieufes fur la Ducheffe de Portsmouth, & fur Jean Wilmot Comte de Rochefter. Ils foupçonnérent Dryden d'en être l'Auteur; „ & l'un d'eux, ou tous deux de concert, apoftérent trois hommes „ pour

(*f*) P. 40. 41. Edit. de Londres in-8.

(*g*) Préface de fa Traduction de *l'Art de la Peinture* de Du Frefnoy p. 68. Lond. 1716. in-8.

(*h*) Lond. 1672. in-8.

* *Differtation concerning the Perfection of the English Language, the ftate of Poetry &c.* prefixed to *Epiftles, Odes &c.* By *Mr.* Welfted p. 41. Lond. 1725. in-12.

„ de Caffandre. Ils n'auroient pas refufé une belle Dame. „ J'en conviens, dit-il, ils ne l'auroient pas fait; mais „ qu'ils conviennent auffi avec moi, qu'ils ne font pas „ des Héros, & qu'ils ne font pas auffi délicats fur le „ point-d'honneur. Un homme qui fait une infidélité à „ une vieille Femme pour une jeune Maitreffe, a une ex„ cufe à alléguer: mais Cléore étoit à la fleur de fon âge, „ & Cléomene étoit dans les prémiers tranfports de fa „ paffion: voilà pour ce qui eft du naturel. Quelques „ perfonnes m'ont dit, que les Dames fe font plaintes, „ qu'il n'y avoit pas de Scénes amoureufes, ni d'expref„ fions tendres. Je m'engage à réparer ma faute à la pré„ miére occafion, & le prémier Héros que je prendrai ne „ fera point Spartiate." *L'Amour victorieux* &c. Tragi-Comédie. Londres 1694 in-4.

[*I*] *Mr. Gildon a auffi critiqué fes Tragédies.*] Cet Auteur remarque (12), qu'Otway, qui étoit Maître confommé pour les Paffions Tragiques, les exprime par-tout avec cette fimplicité naturelle, recommandée par le Duc de Buckingham dans fon *Effai fur la Poëfie*; & il ajoute que Dryden, „ qui affecte un ftyle tout différent, le ftyle condamné dans cet *Effai*, n'a jamais, ou bien rare„ ment, touché les *Paffions*, du moins jufqu'à ce qu'il eût „ en grande partie quitté cette *Diction* uniforme, cette en„ flure perpétuelle, ces figures continuelles, & qu'il eût „ tâché ici & là d'imiter un peu davantage la Nature, par „ une jufte fimplicité de ftyle. Mais ce n'étoit pas là fon „ goût, ni fa route ordinaire: s'il y entre quelquefois, „ c'eft un hazard tout pur. Deux exemples prouvent „ que c'étoit-là fon goût. Le premier eft, que lorfqu'on „ lui recommanda la Traduction d'*Euripide*, au-lieu de „ celle d'*Homère*, il répondit, *qu'il avouoit qu'il n'avoit* „ *point de goût pour ce Poëte*, qui étoit un grand Maître „ pour la *Simplicité Tragique*. L'autre exemple eft, qu'il „ témoigna prefque toujours, qu'il n'avoit qu'une très „ petite idée d'Otway, s'il ne le méprifoit entiérement. „ Il eft vrai que vers la fin, fur-tout dans fa *Préface* de „ l'*Art de Peinture*, il fe déclara pour lui; mais alors „ même il n'a pu s'empêcher de toucher quelque chofe „ au defavantage de la *Diction* de ce Poëte." Mr. Gildon remarque enfuite (13) que „ les expreffions pompeu„ fes, pour ne rien dire de pis, ont été introduites dans „ la Tragédie peu après le Rétabliffement de la Maifon „ Royale; & qu'on en a l'obligation à Mr. *Dryden*, & à „ quelques autres Poëtes: par où ils ont fait plus de tort „ à la Tragédie, qu'ils ne lui ont fait de bien en la ren„ dant plus réguliére à d'autres égards. Car cette affec„ tation de beau langage (c'eft le nom qu'ils y donnent), „ & ces defcriptions frivoles, écartent les Poëtes de la „ Nature, dont ils devroient faire l'objet de leurs foins, „ plutôt que de ces Ornemens, qui ont fait fouffrir les „ Piéces depuis plus de cinquante ans. Ce qui a fait tom„ ber Mr. *Dryden* dans ce goût, c'eft qu'il a trop lu de „ Romans François, & qu'il a trop peu étudié & goûté „ la véritable & belle fimplicité de la Nature."

(12) *Laws of Poetry, as laid down by the Duke of* Buckinghamshire &c. p. 211. Lond. 1721 in-8.

(13) P. 212. 213.

[*K*] *Peut-être fes plus grands défauts viennent-ils de ce qu'il s'eft trop accommodé au goût du Peuple.*] Voici ce que dit fur ce fujet Mylord Lansdowne (14). „ *Dryden* „ même, pour plaire à un Siècle extravagant, fut obligé „ de foumettre fon jugement à la fureur. Il s'accommo„ da au goût d'un Auditoire infenfé, il fuivit la mode, „ mais il n'erra point par choix. Blâmez donc dans la ra„ ge d'*Almanzor*, & dans les fureurs de *Maximin*, les „ fautes du peuple, & non celles du Poëte. En ména„ geant ce feu exceffif, dans des Pièces travaillées, il „ eût difputé de gloire avec Rome & Athènes." Sur ces Vers de *Dryden*, dans un de fes *Prologues*: „ Il eft obli„ gé de plaire, & non d'écrire bien: Il fait qu'il y a „ des modes pour le Théatre, comme pour les habits." Mr. Gildon s'exprime ainfi (15): *Que les Cenfeurs de Dryden faffent donc, que les endroits où il s'eft expofé à la Critique, font feulement ceux où il a tâché de s'accommoder à l'humeur & au caprice des autres, & non ceux où il a fuivi fon propre goût.* Dryden fe critique lui-même dans le paffage fuivant (16). „ Je me rappelle „ quelques Vers de mon *Maximin & Almanzor*, qui „ crient vengeance contre moi pour leur extravagance „ &c. Tout ce que je puis dire pour juftifier ces en„ droits, qui ne font pas, j'efpère, en grand nombre, „ c'eft que je favois fort bien, dans le tems même que „ je les écrivois, qu'ils étoient affez mauvais pour plaire. „ Mais ce font de ces péchés dont je me repens: & fi „ quelques-uns de leurs pareils viennent par hazard fe „ fourrer dans ce que je fais à préfent, je paffe la plume „ fur ces faux ornemens, bien réfolu de ne plus me fai„ re de réputation par l'applaudiffement des fous. Non „ que j'aye renoncé entiérement à la gloire; mais je dé„ daigne autant de la tenir de ces faux Juges, que de „ m'enrichir en trompant des dupes. Je ne méprife pour„ tant pas le ftyle élevé dans la Tragédie, qui eft natu„ rellement pompeufe & magnifique: mais rien n'eft vé„ ritablement fublime, qui ne foit jufte & propre."

(14) *Concerning unnatural Flights in Poetry.*

(15) *Laws of Poetry* p. 110.

(16) Epitre dédicatoire du *Religieux Efpagnol*.

[*L*] *The Rehearfal.*] Cette Pièce fut repréfentée pour la premiére fois le 7 Décembre 1671, & imprimée plufieurs fois depuis, in-4. La quatriéme Edition eft de l'année 1683. On dit que le Duc de Buckingham la fit, conjointement avec le Dr. *Thomas Sprat* fon Chapelain, depuis Evêque de Rochefter, Mr. *Martin Clifford* Maître de la Chartreufe, & Mr. *Samuel Butler* Auteur de *Hudibras* (17). Wood remarque (18), qu'il y fatirife Mr. Dryden, & plufieurs de fes Pièces; entre autres, felon Langbaine (19), la *Conquête de Grenade*, l'*Amour tyrannique*, & l'*Amour dans un Couvent de Filles*. Dryden nous dit (20), „ qu'il ne répondit point au *Rehearfal*, parce „ que je favois, *dit-il*, que l'Auteur s'étoit peint lui-mê„ me, & étoit le Héros de fa Pièce: parce que je favois „ auffi, qu'elle portoit plus contre des gens fort au-def„ fus de moi, que contre moi; & enfin, parce que Mrs. „ *Smith & Johnfon*, les deux principaux Tenans de la „ Pièce, font deux perfonnages fi languiffans & fi froids, „ que je ne puis les comparer qu'à leurs parens, ces „ Beaux-Efprits des environs de la Ville."

(17) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 804.

(18) Ibid.

(19) P. 146. 147.

(20) *Dedication of the Satyrs of* Juvenal and Perfius &c. p. 12. Lond. 1735.

[*M*] *Mr. Elkana Settle a auffi critiqué cette Pièce de notre Poëte.*] Mr. Settle avoit fait une Tragédie, intitulée *L'Impératrice de Maroc*, Londres 1673 in-4. Cette Pièce fut attaquée dans une Brochure intitulée: *Remarques & Obfervations fur l'Impératrice de Maroc: ou Errata à mettre dans la feconde Edition de cette Pièce, à la place des Figures.* Londres 1674 in-4. Mr. Settle crut que cette Brochure venoit de Mr. Dryden, conjointement avec Mr. Thomas Shadwell & l'Auteur de *Pandion & Amphigénie*. Il fit là-deffus, *Remarques & Obfervations fur* l'Impératrice de Maroc

„ pour lui donner des coups de bâton; qui s'acquittérent de leur commiſſion le 16 Décembre 1679 à „ huit heures du ſoir, au Caffé de Wills dans Covent-Garden. Cependant dans la ſuite, Jean Comte de Mulgrave a été généralement regardé comme l'Auteur de cette Satire (i)." En 1680, il publia une Traduction des Epitres d'Ovide en vers Anglois, par différens Auteurs; mais où il y en a pluſieurs de ſa façon: c'eſt lui qui en a fait auſſi la Préface. En 1681 parut ſon Poëme intitulé *Abſalom & Abitophel* [N], dans lequel il dépeint le Duc de Buckingham ſous le caractére de *Zimri*; ce qui a fait dire, que ce Seigneur lui avoit fait donner des coups de bâton: mais Mr. Wood prétend (k) que cela eſt faux, & que ce Duc fit ſeulement, ou fit faire des *Réflexions* ſur ce Poëme. Il publia la même année un autre Poëme, ſous le titre de *la Médaille, ou Satire contre la Sédition, par l'Auteur d'Abſalom & Abitophel* [O]. Sa *Religio Laici* parut en 1682 [P]; & l'année ſuivante, la Tragédie qui a pour titre, *Le Duc de Guiſe*, & qui eſt de lui & de Mr. Nath. Lee, choqua fort les Whigs, & fut attaquée par divers Ecrivains [Q]. Sous le régne de Jaques II. il ſe fit Papiſte [R], & en 1686 il

(i) Wood col. 805. 806. Voyez l'*Eſſai ſur la Satire*, du Comte de Mulgrave, à l'endroit qui roule ſur la Satire.

(k) Ibid.

Maroc *remis*, & *un Errata à mettre à la place de l'Apoſtille, dans la prémiére Edition qui ſe fera de la* Conquête de Grenade. Londres 1674 in-4. Cette Brochure eſt vraiſemblablement la même qui a paru en 1687 in-4. ſous le titre de *Réflexions ſur pluſieurs Piéces de Théatre de Mr. Dryden; & en particulier ſur la prémiére & la ſeconde Partie de la* Conquête de Grenade. *Par E. Settle*, Gent.

[N] *En 1681, parut ſon Poëme intitulé* Abſalom & Abitophel.] Il s'en fit pluſieurs Editions en peu de tems; & Mrs. Nath. Lee, Richard Duke, & N. Tate adreſſérent des Vers à l'*Auteur*, pour-lors inconnu & caché. Il a été traduit en Latin par Mr. Guillaume Coward, qui fut dans la ſuite célébre Médecin de Londres, & cette Traduction a été imprimée à Oxford en 1682 in-4. Il y en a une autre Traduction Latine faite par Mr. Atterbury, depuis Evêque de Rocheſter, conjointement avec Mr. François Hickman, & imprimée la même année à Oxford in-4. On nous apprend dans la Préface de la *Seconde Partie* de ce Poëme (21), inſéré dans les *Poëſies diverſes publiées par Mr. Dryden* (22), que l'Auteur entreprit la prémiére Partie de ce Poëme en 1680, *à la requiſition du Roi Charles II.*; & que *cet Ouvrage a été bien reçu de tout le monde*. Pluſieurs perſonnes aiant ſollicité Dryden d'en faire une *ſeconde Partie*, il s'excuſa de s'en charger lui-même; mais il engagea Mr. *Tate* à y travailler, & lui donna ſes avis pour la conduite. On remarque auſſi que le morceau qui commence par ce vers,

*Next theſe a troop of buſy Spirits preſs*,

& qui finit à celui-ci,

*To talk like* Doeg, *and to write like thee*,

qui eſt de près de deux cens vers, eſt entiérement de la façon de Dryden, outre quelques autres endroits. On publia contre la *prémiére Partie*: *Azaria & Huſhai, Poëme*. Londres 1682 in-4. attribué à Mr. Elkana Settle.

(21) Imprimé d'abord à Londres en 1684 in-fol.

(22) Part. II. de la 4. Edit. Londres 1716.

[O] *Un autre Poëme ſous le titre de* La Médaille, ou Satire contre la Sédition.] Il le compoſa à l'occaſion d'une Médaille frappée ſur ce que les Grands-Jurés de Londres n'avoient pas voulu, au mois de Novembre 1681, recevoir l'Accuſation contre le Comte de *Shaftsbury*. Mr. Elkana Settle répondit à ce Poëme par un autre, intitulé, *Le Revers de la Médaille*, Londres 1681.

[P] *Sa* Religio Laici *parut en 1682.*] Ce Poëme a pour titre: *Religio Laici, ou la Religion du Laïque: Poëme*. Il nous apprend dans la *Préface*, qu'il a été fait pour un jeune-homme de ſes Amis, qui avoit traduit l'*Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament du P. Simon*: „ qu'il s'adreſſe au „ Traducteur de cet Ouvrage, & que le ſtyle du Poëme „ eſt, comme il convient, Epiſtolaire. S'il ſe trouve, „ dit-il, quelqu'un qui ſoit aſſez mauvais Critique pour „ demander ici la douceur, l'harmonie & le tour de la Poëſie Héroïque: je dois lui dire, que s'il n'a pas lu Horace, je l'ai étudié, & que je me flatte de n'avoir pas mal „ imité le ſtyle de ſes Epitres." Il dit auſſi, qu'on a toujours cru „ que les Païens qui n'ont jamais entendu, ni „ pu ſans miracle entendre parler de Jéſus-Chriſt, peuvent „ être ſauvés. Et l'on ne me perſuadera pas aiſément, „ *continue-t-il*, qu'avant la venue de notre Sauveur, le „ Monde entier, la ſeule Nation des Juifs exceptée, fut „ inévitablement expoſé à la damnation, faute d'une Révélation, qui étoit renfermée dans les étroites bornes „ de la Paleſtine." Il juſtifie enſuite quelques vers de ſon Poëme, où il dit: „ Alors ceux qui ont ſuivi le dictamen „ de la Raiſon, & profité autant qu'ils ont pu de leurs „ lumiéres naturelles, verront avec *Socrate* la face de leur „ Créateur; tandis que mille *Saints*, qu'on fête, manqueront de place. L'autorité d'Athanaſe, qui penſe autrement, ne m'ébranle point: car poſé que ſon *Symbole* „ contienne des Vérités éternelles; il eſt bien dur de „ damner ſans miſéricorde, tous ceux qui ne croyent pas „ tout ce que ſon zéle demande, à moins qu'il ne prouve „ qu'il eſt inſpiré. Croyons donc l'une de ces deux choſes; „ ou qu'il a voulu dire, *cette Foi eſt l'unique voie de Salut, pour tous ceux à qui elle a été annoncée*; ou que le „ bon-homme s'eſt échauffé dans la diſpute contre Arius, „ & que ſon zéle l'a mené trop loin, & lui a fait damner „ comme Hérétiques, tous ceux qui oſeroient le contredire."

[Q] *La Tragédie qui a pour titre Le Duc de Guiſe.*] Cette Piéce fut d'abord attaquée dans une Brochure intitulée, *Défenſe de la Chartre & des Priviléges de la Ville de Londres, & des Priviléges des autres Villes & Bourgs d'Angleterre, adreſſée aux Bourgeois de Londres. Par* Thomas Hunt. Londres in-4. L'Auteur y dit (23), que la Chartre & la Ville de Londres ſont déja condamnées, & les Magiſtrats exécutés en effigie, dans *le Duc de Guiſe* de Mr. Dryden, „ Tragédie repréſentée ſouvent, & applaudie, & „ deſtinée ſurement à animer la populace, & à lui faire „ commettre du deſordre." Il fait enſuite diverſes remarques ſur le but de la Piéce, & ſoutient (24), que le deſſein de notre Poëte „ a été de corrompre les mœurs de la „ Nation: & qu'il a plus heureuſement réuſſi à étouffer „ les foibles reſtes de Vertu qu'il y avoit encore, par des „ impiétés hardies, & en ſe moquant de la Religion par „ des Vers impies & frivoles; à confondre la Vertu & le „ Vice, le Bien & le Mal, & à nous ôter toute Conſcience." On vit paroitre en même tems, *Réflexions ſur le prétendu Paralléle, qui ſe trouve dans la Tragédie qui a pour titre* Le Duc de Guiſe (25). Londres 1683 in-4. L'Auteur de cette Brochure dit (26), qu'il avoit été *dégoûté par l'extravagance de cette Piéce, & fort irrité du méchant & cruel deſſein qu'on s'y étoit propoſé*; „ & que les plus outrés „ *Torys* ont eu honte de cette Piéce." En un mot, „ qu'il „ n'a jamais vu d'Ouvrage Dramatique, où il y eût moins „ d'eſprit, de vertu, & de beauté, que dans celui-ci." Il ajoute, qu'il a appris qu'elle avoit été faite par un autre Auteur, dans le deſſein d'expoſer l'indignité du Maſſacre de Paris. „ Et l'on m'a aſſuré, *continue-t-il*, que Mr. „ *Bays* (*) lui-même témoignoit alors être dans le deſſein „ d'écrire l'Hiſtoire des *Vêpres Siciliennes*, pour démaſquer les principes perfides, inhumains & ſanguinaires „ des Diſciples de cette Proſtituée enivrée de ſang. Mais „ il a renoncé depuis ce tems-là à la modeſtie & au bon-ſens, & non content d'une chute ſi honteuſe & ſi criminelle, tel que le Serpent ancien, il tente ſon Ami, il „ empoiſonne & pervertit ſes bonnes intentions, & par „ le tour qu'il a donné à la Piéce, il la détourne du but „ louable que le prémier Auteur s'y propoſoit, & la fait „ ſervir à des vues ſi diaboliques, qu'il eſt honteux, ſelon moi, à un Gouvernement Civil de le ſouffrir, & de „ ne pas y imprimer la plus grande note d'infamie. Mais „ ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que n'aiant pu être „ repréſentée telle qu'elle avoit d'abord été faite contre „ les Papiſtes, elle a reçu un favorable accueil, dès qu'elle a été tournée contre les Proteſtans . . . . Il ne ſuffit pas, lorſqu'il rencontre quelqu'un de ſes anciennes „ connoiſſances, qui ſont encore dans les principes où il „ étoit autrefois, bien différens de ceux qu'il ſoutient à „ préſent: il ne ſuffit pas, dis-je, de leur dire, *qu'il penſe encore comme eux, mais qu'il eſt obligé d'écrire comme il fait; qu'on le lui ordonne &c.* Il mérite certainement „ un châtiment exemplaire, pour ſon diabolique paralléle; & il me ſemble que des Magiſtrats, qui reſpecteroient leurs Sermens & leur Charge, devroient exécuter les Loix contre un auſſi infame barbouilleur (27)." En réponſe à cette Brochure, & à celle de Mr. Hunt,* Dryden publia *La Défenſe: ou le Paralléle de* la Sainte Ligue des François, *& de* la Ligue *ou du* Covenant des Anglois, *changé en Libelle ſéditieux contre le Roi & contre ſon* Alteſſe Royale, *par* Tho. Hunt *& par les Auteurs des* Réflexions ſur le prétendu Paralléle &c. Londres 1683 in-4. Il dit dans cette *Défenſe*, que la prémiére Piéce qu'il entreprit, l'année même du Rétabliſſement, fut *le Duc de Guiſe*; ce qu'il regardoit comme la plus belle voie, *que l'Acte d'Indemnité laiſſât pour mettre au jour l'origine de la derniére Rebellion*. Comme c'étoit-là ſon prémier eſſai, il eut le ſort des Piéces imparfaites; c'eſt-à-dire, qu'il fut condamné par quelques Amis, à qui il le communiqua en particulier; qui lui dirent naturellement, que le ſujet étoit très beau, mais qu'il n'étoit pas auſſi bien travaillé qu'ils le ſouhaitoient. La Scéne du retour du Duc de Guiſe à Paris, contre l'ordre exprès du Roi, étoit faite. Il nous apprend enſuite, que ç'a été à la preſſante ſollicitation de Mr. Lee, ſans que lui (Dryden) ait fait aucune inſtance, qu'ils ont travaillé en commun à cette Piéce; & qu'après avoir fait enſemble l'*Oedipe*, il s'étoit engagé à travailler, de concert avec Mr. Lee, à une autre; „ & il arriva, *dit* „ *Mr. Dryden*, qu'il me ſomma de ma promeſſe, préciſément dans le tems que je finiſſois un Poëme, & que „ j'aurois été bien aiſe de reprendre un peu haleine, avant que de m'engager dans un nouveau travail. . . . . „ Les deux tiers lui appartiennent, il n'y a de moi que la „ prémiére Scéne de la Piéce, le quatriéme Acte tout entier, & la prémiére moitié ou quelque choſe de plus „ du cinquiéme."

(23) P. 24.

(24) P. 26.

(25) Dryden dans ſa *Défenſe du Paralléle &c.* p. 40. dit, que Mr. *Tho. Shadwell* le Poëte, a groſſiérement ébauché cette Brochure, & que Mr. *Tho. Hunt* l'a achevée.

(26) P. 1. 2.

* C'eſt le nom donné à Dryden dans la Comédie du *Rehearſal*. R. D. T.

(27) Ibid. p. 2. 3.

[R] *Il ſe fit Papiſte.*] Mr. Thomas Browne publia à cette occaſion: *Examen des Raiſons du changement de Religion*

il publia une *Défense des Pièces écrites par le feu Roi d'heureuse mémoire, & trouvées dans son Coffre-fort* [S], contre la *Réponse à quelques Pièces publiées depuis peu touchant l'Autorité de l'Eglise Catholique dans les matières de Foi, & la Réformation de l'Eglise d'Angleterre*, par le Dr. Edouard Stillingfleet; Londres 1686 in-4. Ce Théologien répliqua par une *Défense de la Réponse à quelques Pièces* [T], Londres 1687 in-4. Ce fut en 1687, que Mr. Dryden publia son Poëme intitulé *La Biche & la Panthère* [V], qui fut d'abord attaqué par Mr. Charles Mountague, depuis Comte de Hallifax, & par Mr. Matthieu Prior, dans une Brochure intitulée, *La Biche & la Panthère changée en la Fable du Rat de Ville & du Rat des Champs* [X], Londres 1687 in-4°; & par des *Réflexions sur la Biche & la Panthère* [Y], à la suite d'une Brochure intitulée: *Remarques sur les Poësies de Mr.* Dryden, *en quatre Lettres: Par Mr.* Clifford, *ci-devant Maître de la Chartreuse à Londres* [Z], Londres 1687 in-4. On croit que notre

*gion de Mr. Bays, ou Dialogue entre* Crites, Eugène, & Mr. Bays. Londres 1688, en cinq feuilles & demie in-4. Le même Ecrivain publia dans la suite une autre Brochure, intitulée: *Les derniers Prosélytes démasqués: ou Examen des Raisons du changement de Religion de Mr.* Bays, *en forme de Dialogue. Seconde Partie* (28). Londres 1690 in-4. Il parut encore une autre Brochure contre notre Auteur, sous le titre de *L'Apostat, Tragi-Comédie entre la* Biche & la Panthère, *& la* Religion du Laïque. Londres 1687 in-4, page 32.

(28) La Permission d'imprimer est du 1 Janvier 1689.

[S] *Défense des Pièces écrites par le feu Roi d'heureuse mémoire & trouvées dans son Coffre-fort.*] L'Auteur de la *Continuation de l'Etat présent de la Dispute entre l'Eglise Anglicane & l'Eglise Romaine, ou Histoire complette des Ouvrages publiés en dernier lieu par les deux Partis* (29), dit que ce Traité de Mr. Dryden „ est fort superficiel, & même en quelques endroits ridicule; & qu'il prouve que l'Auteur ne réussit pas mieux en *Prose* sur la Controverse, que la Biche & la Panthère a fait voir qu'il le fait en *Vers*." Mr. Dryden soutient dans cet Ouvrage (30), que l'*Eglise est plus visible que l'Ecriture Sainte, parce que c'est l'Eglise qui nous montre l'Ecriture*; ce qu'il prouve par l'autorité de S. Augustin. Et si, en disant que l'*Ecriture est imprimée*, on prétend avancer une Proposition incontestable, il nie *qu'il soit visible que l'Ecriture est imprimée, parce qu'il y a encore des gens qui révoquent en doute la décision de l'Ecriture. Or, douter que le Livre imprimé soit l'Ecriture Sainte, c'est évidemment douter que l'Ecriture soit imprimée.* Il avance aussi (31) „ que les Colonnes de l'Eglise dominante ne sont que des roseaux cassés, par leurs propres concessions. Car après avoir fait tous leurs efforts pour guérir une Conscience blessée, ils renvoyent enfin leurs Prosélytes à l'Ecriture, comme nos Médecins, qui après avoir vuidé la bourse de leurs Patiens, sans les avoir guéris, les envoyent enfin boire les Eaux de Tunbridge, ou respirer l'air de Montpellier. Que nous avons été réformés des vertus d'une vie sainte, c'est à dire, des dévotions, des mortifications, des austérités, de l'humilité, & de la charité, qui se pratiquent dans les Pays Catholiques, par l'exemple & par les préceptes de ce pauvre Apôtre mortifié S. Martin Luther (32); que la Réformation d'Angleterre a été fondée sur la débauche, le sacrilège, & la rapine; & qu'il n'y a pas de couleurs qui puissent raccommoder le Visage affreux de la prétendue Réformation (33)."

(29) P. 18. Lond. 1688 in-4. La Permission est du 7 Juin 1688.

(30) Défense p. 2. 3.

(31) Ibid. p. 94.

(32) Ibid. p. 98.

(33) Ibid. p. 117 122.

[T] *Défense de la Réponse à quelques Pièces.*] L'Auteur traite Mr. Dryden un peu rudement. „ Si je croyois, *dit-il* (*), qu'il n'y a dans le Monde rien de pareil à ce qu'on appelle Religion, & que les Prêtres de toutes les Religions sont égaux, j'aurois pu être aussi prompt à me convertir, & à défendre les Papiers Royaux, qu'aucun de ces Messieurs qui se sont mis sur les rangs. Car qui empêcheroit un homme, qui n'a point de Religion, de se déclarer en faveur de quelqu'une?" Dryden, dans la Préface du Poëme *La Biche & la Panthère*, renvoie à sa *Défense*; & il s'exprime en ces termes: „ Je m'en rapporte au jugement de ceux qui ont lu la *Réponse à la Défense des Pièces du feu Roi*, & de celle de la *Duchesse* (*où j'ai été mêlé*) sur la manière charitable dont j'ai été dépeint. Je connois à présent l'Auteur & les Réviseurs de cette Brochure, & j'y répondrai, lorsque je croirai qu'il peut m'offenser: car je suis de l'avis de Socrate, qu'il y a des gens qui n'offensent point. . . . . . Il a voulu insinuer au Public, que feue Son Altesse Royale n'est point morte Catholique-Romaine. A présent il déclare lui-même qu'il est persuadé du contraire: par où il rend les armes, puisque la principale chose en question entre nous, est matière de fait. En même tems il veut contester les motifs de sa conversion; mais avec quelle grace, c'est ce que je laisse à décider à tout le monde, tandis qu'il paroit nier ce qui fait le fondement de la dispute, le changement même. Et parce que je n'ai pas voulu accepter ce ridicule défi, il dit au Public, que je ne suis pas en état de répondre. Mais il peut également bien conclure qu'un Catholique ne peut pas jeûner, parce qu'il ne veut pas entrer en lice contre *Maître Jaques*, pour réfuter la Religion Protestante."

(*) Pag. 2.

[V] *Son Poëme intitulé* La Biche & la Panthère.] La Permission de l'imprimer est du 11 d'Avril 1687. Il déclare dans la Préface, qu'*on ne l'a point obligé à le faire, & que personne même ne lui en a fourni le sujet.* „ Il a été composé, *dit-il*, durant l'Hiver dernier, & au commencement de ce Printems, quoiqu'avec de grandes interruptions, causées par maladie, & par d'autres détours. Environ quinze jours avant que je l'achevasse, Sa Majesté fit publier sa Déclaration pour la Liberté de Conscience. Si j'avois cru qu'elle eût paru si tôt, j'aurois pu m'épargner la peine d'écrire bien des choses, qui se trouvent dans la *troisième Partie*. Mais j'ai toujours eu quelque espérance, qu'on auroit pu persuader à l'Eglise Anglicane, d'abolir les *Loix Pénales* & le *Test*; ce qui étoit une des vues que je me suis proposées, en travaillant à ce Poëme. Il est évident, qu'il y en a une partie purement occasionnelle, & qui n'entroit pas d'abord dans le Plan; je veux parler de la défense de moi-même, à laquelle tout honnête homme est obligé, quand on l'attaque injurieusement par des Imprimés."

[X] *Qui fut d'abord attaqué . . . . . . dans une Brochure intitulée*, La Biche & la Panthère travesties en la Fable &c.] Les Auteurs remarquent dans la Préface, que les partisans du Poëme diront peut-être pour sa défense, que les meilleures choses peuvent être tournées en ridicule; qu'Homère a été mis en Burlesque, & Virgile travesti, sans que leur réputation ait le moins du monde souffert de cette bouffonnerie; que de la même manière, *la Biche & la Panthère* peut être un bon Poëme, quoique tourné ici en raillerie. A quoi l'on répond, qu'*il y a cette différence, que ces Auteurs sont détournés de leur vrai sens, ce qui doit naturellement les rendre ridicules; au-lieu qu'ici on ne représente rien comme monstrueux & peu naturel, qui ne soit tel dans l'Original.* Ils ajoutent ensuite, que ce qui nous doit consoler dans cette violente Satire de Mr. Dryden contre nous, „ c'est de voir que ses talens baissent à proportion que l'opinion qu'il a de nous diminue: & qu'il n'a pu être propre à attaquer la *Panthère*, qu'en renonçant à son jugement. Mais nous ne pouvons que louer son obéissance pour la *Biche*, sa nouvelle mère; elle le *mortifie* dans toutes les formes (34); elle lui ordonne, à ce qu'il paroit, *de faire le sacrifice de sa précieuse réputation*, & pour lui bien obéir, il publie cette savante Pièce. C'est-là le tour favorable, que nous aimons à donner à ses fautes, quoiqu'il ait soin de nous informer (35) que personne ne l'a obligé à travailler, mais qu'il a suivi son penchant naturel au mal, & son inclination à en faire. Car quel autre motif a pu l'exciter (36) à *diffamer la Cour, à blasphêmer les Rois, à maltraiter toute la Nation Ecossoise*, à railler la plus grande partie de la sienne, & à traiter avec toute l'indignité imaginable, la seule Religion autorisée par les Loix? Nous ne pouvons que le féliciter à présent, de ce qu'il n'y a desormais aucune Secte ou Société Chrétienne, qu'il n'ait outragée: *voilà jusqu'où il a déja porté ses armes victorieuses*. Que les *Turcs*, les *Juifs*, & les *Infidèles* prennent garde à eux: il a déja commencé à leur faire la guerre. Quand un Conquérant devient ainsi redoutable, il est de l'intérêt de tous ses voisins de s'opposer à lui; car il n'y a pas d'accord à faire avec un homme, qui est prêt d'abandonner ses Alliés & de leur tomber sur le corps, & qui, tel qu'un autre *Almanzor*, change de parti, seulement pour avoir toujours dequoi exercer son bras. Ce Caractère héroïque lui a fait quelques Ennemis, qui sont pourtant assez débonnaires: il peut même remarquer le ménagement qu'on a gardé ici, en ne touchant à aucun de ses autres Ouvrages; & je crois qu'il sent bien cette faveur."

(34) *Hind and Panther* p. 90.

(35) Préface du Poëme.

(36) *Hind and Panther* p. 87.

[Y] *Réflexions sur la Biche & la Panthère.*] L'Auteur examine les différens articles, sur lesquels Dryden insiste dans son Poëme; & pour abréger & mettre de la distinction, il les réduit aux titres suivans. I. *La Transsubstantiation.* II. *La Réformation.* III. *L'Infaillibilité.* IV. *La Nouveauté & le Schisme.* V. *L'Eglise Passive.* Il traite Dryden fort durement, & remarque (37), que „ les Poëtes Protestans disent que Mr. *Bays* n'auroit jamais pu devenir Auteur, s'il n'avoit pillé *Milton* & plusieurs autres, qui ont été *autant de secours à son Esprit*, pour fournir au Théatre. Combien de bonnes pensées ne s'est-il pas appropriées, ainsi qu'il s'exprime dans le *Rehearsal*, en mettant en prose ce qui étoit en vers, & en vers ce qui étoit en prose? de la même manière qu'il compte à présent de faire passer pour être de lui, les argumens qu'il allègue en faveur du Papisme, parce qu'il les a habillés *d'une manière extraordinaire*, & qu'il les a mis en vers. Et pour dire la vérité, il n'y a guères rien *de lui*, dans tous les Livres qu'il a publiés, sinon l'insolence & la hardiesse sans égale avec laquelle il critique tous les autres Ecrivains."

(37) P. 32.

[Z] *Une Brochure intitulée*, Remarques sur les Poësies de Mr. Dryden, en quatre Lettres, *par Mr. Clifford.*] La quatrième Lettre est datée de la Chartreuse du 1. Juillet 1672; les précédentes sont sans date. Dans la première, il assure Mr. Dryden qu'il veut découvrir ses larcins. „ Je veux faire voir au Public, *dit-il*, quel Plagiaire vous êtes; & que malgré toutes vos prétentions à l'esprit &

tre Auteur travailloit peu de tems auparavant à une Traduction de l'*Histoire des Hérésies* de Varillas [*AA*]; mais cette Traduction n'a jamais été imprimée, quoiqu'il ait donné en 1688 *la Vie de S. François Xavier*, traduite du François du P. Bouhours. A la Révolution, il perdit sa place de Poëte *Lauréat*, & d'Historiographe du Roi; & Mr. Thomas Shadwell en fut pourvu. Il en conserva contre lui une haine implacable, comme il paroit par sa Satire qui a pour titre, *Mac Flecknoe*, une des plus virulentes qu'il y ait en aucune Langue. En 1693 il publia à Londres, in-folio, une Traduction des Satires de Juvenal par divers Auteurs (*m*), & une Traduction de Perse entiérement de sa façon: il mit à la tête un beau Discours, en forme d'Epitre dédicatoire au Comte de Dorset (*n*). Mr. Congreve lui adressa des Vers sur sa Traduction de Perse. En 1695, il donna une Traduction de l'*Art de la Peinture de Mr. Du Fresnoy* [*BB*]; & en 1697, celle de Virgile [*CC*]. Son dernier Ouvrage a été

(*m*) Dryden a traduit les 1. 3. 6. 10. & 16. Satires.

(*n*) Elle est datée du 18 d'Août 1692.

„ à une judicieuse Critique, vous êtes encore aussi ignorant & aussi aveugle, que vous l'étiez dans le sein de „ votre mère; que vos Ecrits sont de toutes piéces: qu'ils „ ont de la variété, sans être de prix." Dans la *seconde* & la *troisiéme* Lettre, il critique la *Conquête de Grenade*; & la quatriéme roule sur les Comparaisons de Dryden. Il finit en ces termes: „ Peux-tu, après cela, avoir la hardiesse de dire, qu'il y a plus de feu que d'art dans tes „ Piéces? Je te jure que je n'apperçois ni art, ni feu, ni „ la moindre étincelle de feu, dans ta Poësie. Elle a „ toutes les qualités d'un autre Elément, c'est-à-dire de la „ Terre: elle est froide, séche, & si pesante, qu'elle ne „ peut qu'endormir les gens judicieux qui l'écoutent; & „ l'on pourroit presque soupçonner que tu as dormi toi- „ même en écrivant."

[*AA*] *On croit que peu de tems auparavant, notre Auteur travailloit à une Traduction de l'*Histoire des Hérésies *de Varillas.*] Voici un passage de Mr. Burnet sur ce sujet (38). „ J'ai appris d'Angleterre, qu'un Gentilhomme, „ célébre tant pour la Poësie, que pour *plusieurs autres* „ *choses*, avoit employé trois mois à traduire l'Histoire de „ Mr. Varillas; mais dès que mes *Réflexions* eurent paru, „ il discontinua son travail, voyant que son Auteur avoit „ perdu son crédit. Peut-être qu'à présent, s'il se trouve „ un peu réhabilité par sa *Réponse*, il reprendra sa Tra- „ duction; & ce sera peut-être, quoique je n'en sache „ rien, un aussi agréable amusement pour lui, que la „ conversation qu'il a faite entre les *Biches*, les *Panthé-* „ *res*, & les autres Animaux. Mr. Varillas peut fort bien, „ en qualité d'Auteur, servir à cela: cette *Histoire* & ce „ *Poëme* sont deux Piéces si extraordinaires dans leur gen- „ re, qu'il ne peut qu'être très convenable que l'Auteur „ du *plus mauvais Poëme*, soit aussi le Traducteur de la „ *plus mauvaise Histoire*, que notre Siécle ait produit. Si „ ses Vertus & son Esprit sont toujours proportionnés „ les unes à l'autre, on aura de la peine à trouver qu'il „ ait beaucoup profité au changement qu'il a fait, en re- „ nonçant à l'Athéisme pour prendre une des plus mau- „ vaises Religions. Il est vrai qu'il a quelque chose à „ perdre du côté de *l'Esprit*; mais pour ce qui est du *Cœur*, „ il est difficile qu'il devienne pire qu'il n'est. Il m'a fait „ ressentir en dernier lieu les traits de sa malice, pour se „ venger de ce que j'ai rendu inutile un travail de trois „ mois; mais il m'a fait par-là tout l'honneur qu'il peut „ faire à quelqu'un, qui est de le railler. Si j'avois assez „ de malice pour m'exciter à lui souhaiter du mal, je sou- „ haiterois qu'il continuât & finît sa *Traduction*. On ver- „ roit alors, si la Nation Angloise, qui est le Juge le „ plus compétent en cette matiére, prononceroit en fa- „ veur de Mr. Varillas, ou de moi. Il est vrai que Mr. „ D. en souffriroit un peu; mais cela pourroit servir à „ l'empêcher de faire de nouvelles folies, & si cet Ou- „ vrage lui faisoit peu d'honneur, il ne lui feroit jamais „ autant de tort que le dernier qu'il a publié."

(38) *Défense des Réflexions sur le neuviéme Livre du premier Tome de* l'Histoire des Hérésies *de* Mr. Varillas: *ou Réplique à sa* Réponse. *Par* G. Burnet, p. 138. 139. 140. Amst. 1687. (*en Anglois*).

[*BB*] *Une Traduction de l'Art de la Peinture de Mr. du Fresnoy.*] Cette Traduction parut en 1695 in-4. sous ce titre: *De Arte Graphica: L'Art de la Peinture, par* C. A. Du Fresnoy, *avec des Remarques, & un Paralléle entre la Peinture & la Poësie, par Mr. Dryden, & les Vies des Peintres.* La seconde Edition, imprimée à Londres en 1716 in-8. porte le titre suivant: *L'Art de la Peinture, par* C. A. Du Fresnoy, *avec des Remarques: traduit en Anglois, avec une Préface du Traducteur, contenant un Paralléle de la Peinture & de la Poësie. Par Mr.* Dryden. *Et un Abregé de la Vie des plus célébres Peintres anciens & modernes. Par* R. G. *Ecuyer. Seconde Edition, corrigée & augmentée.* Cette Edition est dédiée à Richard Comte de Burlington, par Richard Graham Ecuyer; qui remarque dans son Epitre dédicatoire, qu'on a pris la liberté de corriger en quelques endroits *l'excellente Traduction* de Mr. Dryden, parce que faute d'entendre assez la Peinture, il s'étoit laissé *égarer par un Guide ignorant*. „ Mr. de Piles lui disoit dans sa Préface, que sa Traduction Fran- „ çoise avoit été faite à la priére de l'Auteur, qui l'avoit „ corrigée, jusqu'à ce qu'elle fût entiérement à son gré. „ Mr. Dryden, prenant cela pour argent comptant, crut „ qu'il n'avoit plus rien à faire, qu'à mettre cette Tra- „ duction dans le meilleur Anglois qu'il pourroit; & il „ s'en acquitta, comme il faisoit de tout, avec exactitu- „ de. Mais comme il est évident que le Traducteur Fran- „ çois a souvent mal pris le sens de son Auteur, ou qu'il „ ne l'a pas exprimé assez parfaitement; pour rendre jus- „ tice à Mr. Du Fresnoy, on a engagé Mr. *Jervas*, aus- „ si habile Critique pour la Langue dans laquelle le Poë- „ me est écrit, que pour la matiére même, à corriger „ les fautes: & ses corrections sont distinguées par-tout „ par une marque particuliére." On trouve à la tête de cette Edition, les Vers de Mr. Pope à *Mr. Jervas, au sujet de* l'Art de la Peinture de Du Fresnoy *traduit par Mr. Dryden*. Mr. Dryden nous dit dans sa Préface (39), que lorsqu'il entreprit cet Ouvrage, il travailloit déja à la Traduction de Virgile, à laquelle *il déroba seulement deux mois*." Il ajoute ensuite (40), „ que la Préface, qui con- „ tient le Paralléle de la Poësie & de la Peinture, fut „ commencée & finie en douze matinées; & peut-être, „ *dit-il*, que les Connoisseurs en Peinture & en Poësie, „ en leur disant ainsi le peu de tems qu'elle m'a coûté, „ me feront la même réponse, que feu Mylord *Rochester* „ fit à un homme, qui, pour faire l'éloge d'une Tragé- „ die, dit qu'il l'avoit faite en trois semaines: *Comment* „ *D... a-t-il pu y mettre tant de tems?* car la Piéce étoit dé- „ testable; & je ne sai si ce Paralléle est beaucoup meil- „ leur. En ce cas-là, bien loin que *la briéveté du tems* soit „ un éloge, à peine peut-elle servir d'excuse."

(39) P. 4. de l'Edition de 1716.

(40) Ibid. p. 60.

[*CC*] *Sa Traduction de Virgile.*] Elle a été vivement attaquée par Mr. Luc Milbourn, dans une Piéce imprimée à Londres en 1698 in-8. Mais „ il fit en même tems „ réparation à Mr. Dryden, en faisant imprimer les Tra- „ ductions qu'il en avoit faites, qui étoient détestables „ (41)." Le Dr. Henri Felton dit (42), que si notre Auteur a fait quelques fautes dans sa Traduction de *Virgile*, „ on doit les attribuer en partie à l'usage qu'il a fait, à „ ce qu'on prétend, de quelques Livres François & é- „ trangers: & en partie, à quelques défauts de la Lan- „ gue Angloise, qu'il possédoit à fond, & dont il con- „ noissoit l'étendue & les bornes; mais principalement à „ l'inimitable perfection de l'Auteur original, qui a pesé „ chaque terme, & choisi les plus beaux, les plus expres- „ sifs, & les plus propres pour l'endroit où il les plaçoit. „ Virgile est non seulement le plus excellent & le plus „ exact de tous les Poëtes, mais de tous les Ecrivains „ Latins: & comme il est nombreux, varié & riche dans „ ses vers & dans ses expressions, ses paroles sont si plei- „ nes de sens, & ses pensées si serrées, & malgré cela „ ses termes sont si bien choisis, qu'à moins que la Lan- „ gue Angloise n'égalât la Latine, & le Traducteur le „ Poëte, il est impossible que les défauts naturels de no- „ tre Langue ne paroissent dans une Traduction. Et ce- „ pendant, permettez-moi, Mylord (43), de dire à la „ louange de Mr. Dryden, que nous ne verrons jamais „ cet Ouvrage mieux exécuté, à tout prendre. Ceux qui „ pourront se surpasser dans les endroits, où ils remar- „ queront qu'il a manqué, seront au-dessous de lui en „ mille endroits, où il a excellé." Mr. Gildon croit (44), que cette Traduction, „ eu égard au tems où Mr. Dryden „ l'a faite, est la meilleure qu'aucun Poëte ait faite en „ quelque Langue que ce soit; & je dirois presque, a- „ *joute-t-il*, qu'aucun Poëte fera jamais dans la nôtre." Le Dr. Joseph Trapp (45), après avoir remarqué en général, que les Ouvrages de notre Auteur ont leurs défauts, aussi-bien que leurs beautés, & qu'on peut fort bien lui appliquer ce mot, *Ubi bene, nemo melius; ubi male, nemo pejus*; ajoute sur la Traduction de l'Enéide: „ Comme il étoit le grand Réformateur de notre Poësie „ Angloise pour la délicatesse, & qu'il possédoit l'art d'ar- „ ranger les mots mieux qu'aucun Ecrivain Anglois qu'il „ y eût eu, du moins jusqu'alors, (& à cet égard tous „ ceux qui l'ont suivi lui ont de grandes obligations;) sa „ versification ici, comme par-tout ailleurs, est généra- „ lement aisée, harmonieuse, & l'on voit briller dans le „ tout des beautés de toute espéce. Mais d'ailleurs, *con-* „ *tinue le Docteur*, outre qu'il s'est souvent trompé gros- „ siérement sur le sens de son Auteur; il se donne, en „ qualité de Traducteur, de grandes libertés. Quoi qu'il „ dise au contraire dans sa Préface, il ne se fait aucun „ scrupule d'ajouter ou de retrancher, selon que cela lui „ convient. En bien des endroits, où il brille le plus „ comme Poëte, il n'est point Traducteur; & là où vous „ admirez davantage *Dryden*, vous voyez moins *Virgile*. „ D'ailleurs Mr. Dryden péche fréquemment, du moins „ contre la derniére partie de cette Régle si juste, que „ Mylord *Roscommon* prescrit à un Traducteur par rapport „ à son Auteur: *Baissez quand il baisse, & élevez-vous* „ *quand il s'éléve*; n'y aiant rien de plus absurde par rap- „ port à ces deux articles, que de ressembler aux deux „ plats d'une balance, dont l'un monte, quand l'autre „ descend. Mr. Dryden fait souvent tout le contraire; „ quand son Auteur prend l'essor & s'éléve jusqu'aux nues, „ il rampe par terre: les exemples de ce qu'on vient de „ dire sont en grand nombre." Le Dr. Trapp en produit quelques-uns; & sur ce que Dryden tombe, là où Virgile s'éléve le plus sensiblement, il fait cette remarque générale (46): que „ tout le monde convient, que les six „ prémiers Livres de l'Original sont les plus beaux & les plus

(41) *The Dunciad, with Notes Variorum and the Prolegomena of Scriblerus.* In the Remark on vers 125 B. II. p. 164. Lond. in-12.

(42) *Dissertation on Reading the Classics &c.* p. 118-120. Lond. 1718.

(43) La Dissertation de Mr. Felton est adressée au Duc de Rutland d'aujourd'hui.

(44) *Laws of Poetry* p. 101.

(45) Preface to the *Æneis* p. 81. Voyez *the Works of Virgil into English Blank Verse, with large explanatory Notes and Critical Observations*, by Joseph Trapp &c. Vol. I. 2de. Edit. Lond. 1735 in-12.

(46) Ibid. p. 89.

été ses *Fables*, qui parurent à Londres in-folio. Il mourut le 1. de Mai 1701, dans sa maison de Gerardstreet, où il avoit demeuré plusieurs années; & il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster [*DD*], où le feu Duc de Buckingham lui a fait ériger un Monument. Il avoit épousé Mylady Elisabeth Howard, fille du Comte de Berks, & sœur du Chevalier Robert Howard, du Colonel Philippe Howard, & d'Edouard Howard Ecuyer, Auteur des *Princes Bretons*. Elle a survécu à Mr. Dryden de huit ans. Il a eu d'elle trois fils, *Charles*, *Jean* & *Henri*, dont le dernier s'est fait Moine. *Charles* étoit Huissier du Palais de Clément XI; il laissa son frére *Jean* pour remplir sa place, quand il retourna en Angleterre, où il se noya en 1704, en traversant la Tamise à la nage, proche de Windsor. Il a fait quelques Ouvrages, & a traduit la sixiéme Satire de Juvénal. Son frére Jean a traduit la quatorziéme, & est Auteur de la Comédie intitulée, *Le Mari fait Cocu par lui-même*, imprimée à Londres en 1696. Il mourut à Rome quelques mois aprés son pére. L'*Ode* de Mr. Dryden *pour la Fête de Ste. Cécile*, est peut-être une des plus belles Piéces qu'il y ait en aucune Langue [*EE*]; & il dit dans une Lettre (*o*), qu'il mit prés de quinze jours à la composer & à la revoir. Elle a souvent été mise en Musique, entre autres par Mr. Handel pendant l'Hiver de 1735, qu'elle fut chantée sur le Théatre de Covent-Garden avec beaucoup de succés. Mr. Congreve a fait un portrait fort

(*o*) Communiquée par Mr. *Richard Graham* le jeune.

„ plus parfaits; au-lieu que dans la Traduction de Mr. „ Dryden, ce sont les six derniers. Non que dans ceux-„ ci Virgile ait perdu quelque chose de son feu & de son „ génie; mais seulement parce qu'il ne vécut pas assez „ pour les revoir & les corriger, comme il avoit fait les „ prémiers. Ils ne laissent pas d'être remplis de beautés „ dans l'Original, & il y en a beaucoup dans la Traduc-„ tion, & plus, comme je l'ai dit, que dans les six pré-„ miers, comme il est aisé de s'en appercevoir, dès qu'on „ lit l'Ouvrage avec attention."

[*DD*] *Il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster.*] On trouve un fait bien singulier touchant ses funerailles, dans les *Mémoires de la Vie de Mr. Congreve* (47). Voici l'Histoire. Mr. Dryden étant mort le Mécredi matin, le Dr. Thomas Spratt, Evêque de Rochester & Doyen de Westminster, fit dire le lendemain à Madame Elisabeth Howard, veuve de Mr. Dryden, qu'il vouloit lui faire présent de la Fosse, qui étoit quarante livres sterling, & de tous les autres droits de l'Abbaye. Mylord Hallifax lui fit dire aussi, & à Mr. Charles Dryden son fils, que s'ils vouloient lui permettre d'enterrer Mr. Dryden, il lui feroit des funerailles sans éclat, & employeroit ensuite cinq cens livres sterling pour un Monument dans l'Abbaye. Ils acceptérent la proposition, n'aiant aucune raison de la refuser. Le Samedi suivant, les personnes invitées s'assemblérent, le Corps fut mis sur un brancard couvert de velours, & dix huit Carosses de deuil le suivoient. Comme le Convoi alloit partir, Mylord Jefferies, fils du Chevalier Jefferies, suivi de quelques uns de ses Compagnons de débauche, vint à passer, & aiant demandé qui l'on enterroit, on lui dit que c'étoit Mr. Dryden. „ Quoi! dit-„ il, Dryden, la gloire & l'ornement de notre Nation, „ sera-t-il enterré d'une maniére si obscure? Non, Mes-„ sieurs; que tous ceux qui aiment Mr. Dryden, & qui „ honorent sa mémoire, se joignent à moi, pour obtenir „ de Mylady, qu'elle m'accorde l'honneur de faire ses fu-„ nerailles, qui seront bien différentes de ceci: & je „ veux dépenser mille livres sterling pour lui ériger un „ Monument dans l'Abbaye." Ceux qui étoient dans les Carosses, qui ignoroient ce que l'Evêque de Rochester avoit fait, aussi-bien que le généreux dessein de Mylord Hallifax, l'un & l'autre aiant ordonné à la Veuve & au Fils, par égard pour la famille, de n'en rien dire, & de laisser croire au Public que tout se faisoit à leurs dépens; ceux, dis-je, qui étoient dans les Carosses, en descendirent au plus vite, & suivirent Mylord Jefferies auprès du lit de la Veuve, qui étoit malade. Il répéta ce qu'il avoit déja dit; mais cette Dame l'aiant absolument refusé, il se mit à genoux, protestant qu'il ne se léveroit point, qu'elle ne lui eût accordé la grace qu'il demandoit. Les assistans, à sa priére, se mirent aussi à genoux; & Mylady fut si surprise, qu'elle s'évanouït. Dès qu'elle eut repris ses sens, elle s'écria, *Non*, *Non*. „ C'est assez, Messieurs, „ dit *Jefferies*, Mylady est bien bonne, elle dit, *Allez*, „ *Allez* *." Elle répéta de toute sa force ce qu'elle avoit dit, mais inutilement, sa foible voix aiant été étouffée par les acclamations de joie. Jefferies ordonna au Cocher du brancard de mener le Corps chez Mr. Russel dans Cheapside, & de l'y laisser, jusqu'à ce qu'il eût envoyé ses ordres pour le faire embaumer; ajoutant, *qu'il le feroit faire d'une maniére royale*. On suivit ses ordres, la compagnie se sépara, & la Veuve & son Fils restérent inconsolables. Le lendemain, Mr. Charles Dryden alla chez Mylord Hallifax & chez l'Evêque, pour faire ses excuses & celles de sa mére, en leur racontant ce qui étoit arrivé. Mais ni l'un ni l'autre ne voulurent les recevoir, principalement le dernier, qui avoit fait illuminer l'Abbaye, ouvrir la Fosse, assembler le Chœur, préparer les Antiennes, & qui avoit lui-même attendu plusieurs heures, sans qu'il eût paru de Corps à enterrer. Le Parfumeur, aprés avoir attendu pendant trois jours des ordres pour l'embaumement, sans en recevoir aucun, alla trouver Mylord Jefferies, qui contrefaisant l'ignorant, tourna la chose de fort mauvaise grace en raillerie, disant, que „ ceux qui suivoient les ordres d'un yvrogne capri-„ cieux, ne méritoient pas autre chose; qu'il ne se sou-„ venoit de rien de tout cela; & qu'il pouvoit faire du „ Corps ce qu'il lui plairoit." Sur cela, le Parfumeur se rendit chez la Veuve Dryden & son fils, & les menaça de rapporter le Corps, & de le mettre à la porte. Ils lui demandérent un jour de délai, qu'il leur accorda. Mr. Charles Dryden écrivit une Lettre fort honnête à Mylord Jefferies, qui lui répondit froidement, *qu'il n'avoit aucune connoissance de cette affaire, & n'en vouloit plus entendre parler*. Il s'adressa ensuite à Mylord Hallifax & à l'Evêque de Rochester, qui refusérent absolument d'entrer là dedans. Dans cet embarras, le Dr. Garth fit porter le Corps au Collége des Médecins, & proposa une Souscription pour faire les funerailles, donnant lui-même généreusement l'exemple. Enfin, trois semaines aprés la mort de Mr. Dryden, on fixa le jour de l'enterrement. Le Dr. Garth fit une belle Harangue Latine au Collége, & le Corps fut transporté à l'Abbaye, suivi d'un nombreux cortége de Carosses. Aprés les funerailles, Mr. Charles Dryden envoya un Cartel à Mylord Jefferies; & sur le refus qu'il fit d'y répondre, il lui envoya plusieurs fois de suite, & alla lui-même plusieurs fois chez lui; mais il ne put jamais ni lui faire remettre de Lettre, ni lui parler; ce qui l'irrita si fort, qu'il résolut, puisque son ennemi refusoit de lui répondre en homme d'honneur, de guetter une occasion de le rencontrer, & de l'attaquer à l'improviste, mais cependant selon toutes les régles de l'honneur. Le Lord l'aiant appris, quitta la Ville; & Mr. Charles Dryden ne put jamais trouver l'occasion de le rencontrer, quoiqu'il la cherchât très soigneusement jusqu'à sa mort. Plusieurs années se sont passées, avant que Mr. Dryden ait eu un Monument; à quoi Mr. Pope fait allusion dans l'*Epitaphe projettée pour Mr. Rowe*, où il dit (48): *Il gît sous une pierre grossiére & sans nom*. Et dans la Note sur ce vers, il dit „ qu'il fut cause que le Duc de Buckingham érigea un Tombeau à Mr. Dryden, sur lequel devoit être cette Epitaphe:

(47) *Memoirs of the Life, Writings, and Amours of* Will. Congreve *Esq. &c. by* Charles Wilson. Part. II. p. 1. & *suiv.* Lond. 1710 in-8.

* En Anglois, *Non* est *No*, & *Allez*, *Go*; de sorte qu'il n'y a qu'une lettre de différence.

(48) *The Works of Pope* Vol. II. p. 166. Lond. 1735 in-12.

*This* Sheffield *rais'd. The sacred Dust below*
*Was* Dryden *once: the rest who does not know?*

„ C'est-à-dire: *Sheffield a élevé cette Tombe; les Cendres sa-„ crées qu'elle couvre, furent autrefois* Dryden: *qui ignore „ le reste?* Mais l'Auteur la changea en une Inscription „ simple, qui ne contient que le nom de ce celébre Poëte:

J. D R Y D E N,
*Natus Aug.* 9. 1631.
*Mortuus Maii* 1. 1701.
*Johannes Sheffield Dux Buckinghamiensis fecit.*

Mr. Welsted fait aussi allusion à ce Monument, dans son *Epître au feu Dr. Garth, sur la mort du Duc de Marlborough* (49). Aprés avoir parlé du longtems que Dryden avoit été comme oublié, & sans Monument, il ajoute, qu'enfin on lui en a élevé un, mais sans y graver des vers: & il finit en disant, que l'*Epitaphe de Dryden, est le nom de Dryden même* (50).

[*EE*] *L'Ode de Mr. Dryden pour la Fête de Ste. Cécile, est peut-être une des plus belles Piéces qu'il y ait en aucune Langue.*] Mr. Gildon remarque (51) „ qu'un des plus „ grands obstacles peut-être à la perfection de nos Odes, „ est l'esclavage ou la complaisance des Auteurs, qui rè-„ glent leurs paroles sur le goût du Compositeur de la „ Musique: ce qui les oblige souvent à sacrifier la beauté „ du sens à certains mots sonores, à des rimes féminines, „ ou à d'autres choses pareilles, parce qu'elles paroissent „ plus propres à fournir au Musicien des modulations „ convenables à la maniére de composer d'aujourd'hui." Mais il ajoute, qu'un des exemples les plus frappans du contraire, est l'Ode dont nous venons de parler: „ Ode „ admirable pour le sens, & la plus harmonieuse pour les „ nombres, qu'il y ait en Anglois; nombres si harmo-„ nieux, que si elle avoit été mise en Musique par un des „ anciens Maîtres, ç'auroit été la plus belle & la plus ra-„ vissante Piéce de Musique qu'on eût vue depuis mille „ ans." Mr. Pope s'exprime sur ce sujet de la maniére suivante (52).

(49) *Epistles, Odes &c. written on several subjects; with a Dissertation concerning the perfection of the English Language &c. by Mr. Welsted* p. 43. Lond. 1725 in-12.

(50) Ibid. p. 50.

(51) *Laws of Poetry* p. 83. 84.

*Par les divers accens du fameux Timothée,*
*Admirez comme l'ame émue, & transportée,*
*Quitte & prend tout à coup de nouveaux sentimens:*
*Quand il change de ton, différens mouvemens*
*Partagent à l'envi le grand cœur d'Alexandre:*
*Il s'anime, il s'irrite, il veut tout entreprendre;*

(52) *Essai sur la Critique*, Chant II. vs. 231. & suiv. de la Trad. de Mr. l'Abbé du Resnel.

 *In-*

fort avantageux de notre Auteur [*FF*], dans l'Epitre dédicatoire de ses Pièces de Théatre, adressée au Duc de Newcastle. Mr. Burnet l'aiant qualifié de *Monstre d'obscénité, & de toutes sortes d'impuretés* (p), feu Mylord Lansdowne le releva là-dessus; mais Mr. Thomas Burnet prit aussi bientôt la défense de son pere [*GG*]. On dit que Dryden avoit voulu entrer dans les Ordres, mais qu'on refusa de

(p) *Mém. Hist. de la Gr. Bret. Tom. I. p. 541. de l'Edit. Franç. in-4. La* Traducteur [illegible]

*Implacable Guerrier, foible Amant, tour à tour,*
*La Gloire dans son cœur combat avec l'Amour:*
*Avec transport tantôt il demande ses armes,*
*Et tantôt il soupire & se baigne de larmes.*
*Un Grec fut triompher du Vainqueur des Persans,*
*Et le Maître du Monde obéit à ses Chants.*
*Quel cœur n'éprouve pas ce que peut l'harmonie,*
*Quand avec de beaux vers sa force est réunie!*
*Timothée nouveau, donnant les mêmes Loix*
Dryden *entere aux cœurs commande par sa voix.*

[*FF*] *Mr. Congreve a fait un portrait fort avantageux de notre Auteur.*] Il nous dit que Mr. Dryden avoit „ des qualités personelles, propres à lui gagner l'estime & l'amitié de tous ceux dont il étoit bien connu. Il étoit d'un caractère naturellement humain & tendre, pardonnant facilement, & prompt à se réconcilier sincérement avec ceux qui l'avoient offensé. Un pareil caractère est l'unique fondement solide de toutes les vertus morales, & des qualités convenables à la Société. Les preuves de son amitié surpassoient de beaucoup les assurances qu'il en donnoit; & des personnes qui en avoient eux-mêmes fait l'expérience, m'en ont rapporté des traits aussi grands que généreux, quoique son bien de patrimoine n'excédât pas ce qu'il lui falloit pour vivre. Il avoit beaucoup lu, & avoit la mémoire si heureuse, qu'il se souvenoit de tout ce qu'il avoit lu. Autant qu'il étoit savant, autant étoit-il communicatif. Nullement pédant, il ne forçoit pas la conversation, mais il s'ouvroit & faisoit part de ses lumières, autant que cela venoit à propos par le cours naturel de la conversation. Il étoit toujours disposé à corriger les Ecrivains qui jugeoient à propos de le consulter, & il le faisoit honnêtement: il n'étoit pas moins disposé à recevoir avec docilité, & à souffrir avec patience, la critique que les autres faisoient des fautes qui lui étoient échappées. Il étoit d'un accès facile, je puis même dire, agréable; mais quelquefois indolent, & comme timide à se présenter aux autres. Il avoit comme une répugnance naturelle à se faire une entrée dans quelque Société que ce fût; & c'est même dommage qu'il n'ait pas plutôt péché par le défaut opposé; car par-là il étoit moins connu personnellement, ce qui a donné plus aisément lieu aux fausses idées qu'on a eues & qu'on a données de son caractère. Autant qu'il m'a été possible de le connoitre, je puis dire que c'étoit de tous les hommes que j'ai connus, un des plus modestes, & qui se déconcertoit le plus aisément, soit qu'il approchât de ses supérieurs, ou de ses égaux.... Et pour ce qui est de ses Ouvrages, je ne crains pas de dire en général, que personne n'a écrit aussi bien en notre Langue, autant d'Ouvrages, sur tant de sujets différens, & de tant de différentes manières. Une autre chose qui lui a été particulière, c'est qu'il n'a point baissé avec l'âge, mais qu'il s'est perfectionné jusqu'à la fin & jusques près des soixante & dix ans, non seulement pour le jugement, mais pour le feu de l'imagination: témoin son *Ode pour la Fête de Ste. Cécile*, & ses *Fables*, la dernière de ses productions. Il excelloit également en Vers & en Prose. Sa Prose avoit toute la clarté possible, jointe à toute la noblesse d'expression, & à toutes les graces qui lui sont propres, sans tomber jamais dans le Poëtique. Je ne fais cette remarque, que pour distinguer son style de celui de plusieurs Poëtes, qui s'imaginant écrire bien en Prose, & d'un style nombreux, font réellement des Vers non rimés. Je lui ai souvent ouï avouer avec plaisir, que s'il avoit quelque talent pour la Prose Angloise, il en étoit redevable à la fréquente lecture des Ecrits du célèbre Archevêque Tillotson. Pour ce qui est de sa Versification, & de l'harmonie de sa Poësie, il n'avoit pu l'apprendre de personne, puisqu'il est le prémier qui ait possédé parfaitement ces talens en notre Langue. Ceux qui y ont le mieux réussi depuis son tems, ont été redevables de leur succès à son exemple; & plus ils l'ont suivi de près, & mieux ils ont réussi. Comme son style en Prose diffère toujours spécifiquement de son style Poëtique; de même aussi la diction de ses Poëmes, lorsque la nature des sujets le demande, est si noblement & si véritablement Poëtique, que son essence, semblable à l'Or, ne peut être détruite. Prenez ses vers, dépouillez-les de la rime, séparez-les pour les nombres, transportez les mots, arrangez-les de telle manière qu'il vous plaira: il y aura toujours du Poëtique, & même quelque chose que vous ne pourrez jamais réduire absolument en Prose: caractère incontestable d'un génie vraiment Poëtique. Je n'ajouterai plus qu'un mot sur ses Ecrits en général: c'est que ce qu'il a fait dans chaque genre particulier, auroit suffi pour lui acquérir une grande réputation. S'il n'avoit fait que ses *Préfaces*, ou que ses *Odes*, ou que ses *Prologues*, il auroit passé pour avoir excellé dans celui de ces genres qu'il auroit choisi." Mr. Congreve avoit depuis plusieurs années formé le dessein de prendre la défense de Dryden, comme il paroit par un endroit d'une Lettre de Mr. Pope à Mr. Wycherley, datée du 4 Décembre 1704 (53). „ Ç'a été sans doute un grand plaisir pour moi, de voir & d'entretenir un homme dont les Ouvrages m'avoient extrémement plu depuis si longtems; mais ce plaisir a été de beaucoup augmenté dès notre prémière entrevue, en vous entendant rendre justice à feu notre ami *Dryden*. Je n'ai pas été assez heureux pour le connoitre, *Virgilium tantum vidi*. Si j'étois plus âgé, assurément je l'aurois connu & aimé; car vous m'avez assuré que ses qualités personnelles n'étoient pas moins aimables que son talent pour la Poësie; & Mr. Congreve & le Chevalier Trumbull lui rendent le même témoignage, malgré tout ce qu'en ont dit une infinité de Libelles, que le dernier de ces Messieurs m'a dit qu'il avoit dessein de réfuter. Je m'imagine que ces calomnies doivent leur naissance à l'animosité des Partis; mais il est certain qu'elles furent continuées par des envieux de ses succès & de sa réputation. Pour les misérables barbouilleurs qui l'attaquérent sur la fin de ses jours, ils ressembloient à ces Cousins, qui paroissent le soir en Eté, & qui ne sont jamais fort incommodes que dans la plus belle saison; car le feu de ce Bel-Esprit, comme celui du Soleil, n'a jamais été plus brillant, que lorsqu'il étoit prêt de finir sa course."

(53) *Letters of Mr. Pope to several eminent Persons from* 1705 [illegible] p. 8, 10. Lond. 1735 in-12.

[*GG*] *Feu Mylord Lansdowne le releva là-dessus, mais Mr. Thomas Burnet prit aussi bientôt la défense de son pere.*] „ Pourquoi, *dit Mylord* (54), Mr. Dryden est-il noté comme un Monstre d'*obscénité*, & de toutes sortes d'*impuretés*? Il étoit si éloigné d'être *obscène*, qu'il péchoit au contraire par un excès de *modestie*. Un *Monstre de toutes sortes d'impuretés!* Bon Dieu! quelle idée cela ne donne-t-il pas? y a-t-il crime sous le Soleil, qui ne soit compris dans ce peu de paroles? Cependant il étoit tout l'opposé, régulier dans ses mœurs, & retenu dans sa conversation, comme tous ceux qui l'ont connu peuvent en rendre témoignage. Je suis affligé, qu'un Evêque ait laissé couler de sa plume des expressions aussi téméraires. Si c'est pécher contre la Loi de Dieu, que de dire faux témoignage contre son prochain, peut-on la violer d'une manière plus directe?" Vient ensuite un détail avantageux de la Naissance, de la Famille, des Alliances, & de la Conduite de Mr. Dryden; & Mylord Lansdowne finit en remarquant, que „ les Ecrits feront à jamais honneur à son nom & à son Pays, & que ses Poësies dureront aussi longtems que les Sermons de l'Evêque, en les supposant également excellens chacun dans leur genre." Mr. Burnet, fils de l'Evêque, répond à ce passage de Mylord Lansdowne (55), en remarquant, que les *propres termes* du Prélat, & *une seule chose de fait* reconnue par Mr. Dryden lui-même, décideront la question. *Le Théatre étoit corrompu au plus haut point*, dit l'Evêque. *Dryden, le plus célèbre Auteur Dramatique, étoit un monstre d'obscénité* (ou d'immodestie) *& de toutes sortes d'impuretés.* „ Voilà, *dit Mr. Burnet*, tout ce qu'on lit sur le sujet de Dryden dans toute cette Histoire. Et n'est-il pas évident, d'abord, que l'*Immodestie* n'est pas opposée ici à la *Modestie*, mais à la Chasteté; & que cette expression, aussi-bien que celle de *toutes sortes d'impuretés*, qu'un Ecrivain plus exact pour le style auroit peut-être changée en celle d'*obscénités*, ne peuvent désigner que la *Poësie Dramatique*, la seule chose dont l'Evêque parle, & la seule qui pouvoit *corrompre le Théatre*? Certainement ses mœurs, sa conversation, sa famille, ses alliances, n'ont rien de commun avec cela. Les *Comédies de Dryden* ne sont-elles donc pas remplies d'*obscénités, de traits contraires à la pudeur, & d'impuretés*? N'y en a-t-il pas une, où il introduit un *Bordel* sur le *Théatre*? ou le Théatre demeure-t-il pur & chaste encore, après une pareille scène? Que dit-il lui-même de sa Comédie, intitulée *Mr. Limberham, ou le Galant Dupe de la Maitresse entretenue*, dans l'Epitre dédicatoire de cette Pièce à Mylord Vaughan? *Je ne puis faire que des conjectures sur sa réussite, puisqu'on ne l'a laissé représenter que trois fois. On l'a taxée du même défaut, qu'on reprochoit aux Satires de* Juvénal, *& aux* Epigrammes *de* Catulle, *que le Vice décrit y régne trop. Votre Grandeur n'ignore pas la réponse que fit le plus ancien des Poëtes, dont je viens de parler:*

„ Castum esse decet, pium, Poëtam
Ipsum: Versiculos nihil necesse est:
Qui tunc denique habent salem ac leporem,
Si sunt molliculi & parum pudici.

*Mais je n'ose pas faire cette apologie pour moi; & j'ai eu le soin convenable, de changer ou de supprimer dans l'impression, les choses qui ont choqué sur le Théatre.* Et cependant, quel est l'Ecclésiastique, qui ne mériteroit pas l'estime plutôt que la censure de Mylord, en qualifiant cette même *Comédie imprimée*, toute corrigée qu'elle est, un *Monstre d'obscénité & de toutes sortes d'impuretés*? Et voilà tout le crime du Dr. *Burnet*, pour lequel il doit être dégradé, flétri & noté *comme un hom-*

(54) *Letter to the Author of the* Reflections Historical and Political &c. p. 5. 6.

(55) *Remarks upon the Right Honourable the Lord Lansdowne's Letter to the Author of the* Reflections &c. *as far as it relates to Bishop Burnet*, p. 25-27. London 1732.

de l'admettre; & qu'il follicita auffi la Maitrife du Collège d'Eaton, mais fans fuccès [*HH*]. On a publié un grand nombre de Pièces de fa façon, dans les fix Volumes de *Poëfies diverfes* (*Mifcellany Poems*) [*II*]. Il paroit par l'Epitre dédicatoire de fa Tragédie d'*Aureng-Zèbe* au Comte de Mulgrave, qu'il avoit formé le plan d'un Poëme Epique [*KK*]. L'Auteur du Num. 341 du *Spectateur* (*q*) remarque, que „ s'il n'étoit pas le meilleur Tragique de fon tems, tout le monde convient qu'il avoit „ beaucoup de talent pour les Prologues & les Epilogues." On l'a accufé d'avoir engagé Mr. Creech à entreprendre la Traduction d'Horace, où il a fort mal réuffi, & de l'y avoir porté par jaloufie de fa reputation naiffante [*LL*]. Outre les Ouvrages dont on a déja parlé, Dryden a fait auffi la *Vie de Lu-*

(q) Tom. V. p. 14. Lond. 1714 in-12. en Angl.

„ *ne atteint & convaincu de faux témoignage contre fon pro-* „ *chain.*"

[*HH*] *On dit que Dryden avoit voulu entrer dans les Ordres, mais qu'on refufa de l'admettre; & qu'il follicita auffi la Maitrife du Collège d'Eaton, mais fans fuccès.*] Voici un trait de la Préface des *Profélytes démafqués, ou Examen des Raifons du Changement de Religion de Mr. Bays, en forme de Dialogue*, feconde Partie, attribuée à Mr. Thomas Browne. „ Mais pourquoi, je vous prie, Mr. *Bays*, „ en voulez-vous toujours aux Eccléfiaftiques? . . . . . „ Je vois que vous êtes fur cet article toujours de mau„ vaife humeur, & nous fixons en l'Epoque à l'année de „ l'*Hegire* où vous avez manqué *Eaton*, ou au tems où „ l'on vous a refufé les Ordres." Mr. Langbaine, parlant „ de la Comédie du *Religieux Efpagnol*, nous dit (56) „ que la vérité eft, que depuis qu'un illuftre Evêque eut „ *refufé les Ordres* à un certain Poëte, Mr. Dryden décla„ ra ouvertment la guerre au Clergé, & qu'il crut que „ l'Eglife l'aiant commencée, il étoit en droit d'ufer de „ repréfailles."

(56) P. 171.

[*II*] *On a publié un grand nombre de Pièces de fa façon, dans les fix Volumes de Poëfies diverfes.*] On trouve dans le *prémier* Tome, I. *Mac Flecknoe.* II. Amaryllis, *ou Paraphrafe de la troifiéme Idylle de Théocrite.* III. *Les Larmes d'*Amynte *fur la mort de* Damon. IV. *Epilogue que devoit réciter Mylady* Hen. Marie Wentworth, *lorfqu'on repréfenta* Califto *à la Cour.* V. *Un Prologue.* VI. *Un Epilogue.* VII. *Prologue au Roi & à la Reine, fur l'union des deux Troupes en* 1689. VIII. *Epilogue pour la même occafion.* IX. *Epilogue* à Conftantin le Grand. X. *Prologue récité par Mr.* Betterton. XI. *Epilogue.* XII. L'*Epifode de* Nifus *& d'*Euryale, *traduit du cinquiéme & du neuviéme Livre de* l'Enéide. XIII. *La XVIII. Idylle de* Théocrite, *l'Epithalame d'*Hélène *& de* Ménélaüs. XIV. La *XXIII. Idylle; L'Amour defefpéré.* XV. *La troifiéme Ode du* Liv. I. d'Horace, *au Comte de* Rofcommon, *fur fon départ prochain pour l'Irlande.* XVI. *La quatriéme & la neuviéme Eclogue de* Virgile, *traduites en Anglois.* Il y a dans le *fecond* Volume les Pièces fuivantes. 1. L'*Epifode de* Mézence *& de* Laufus, tiré *du dixiéme Livre de l'Enéide, & traduit en Anglois.* 2. Le *Difcours de* Vénus à Vulcain, *traduit du huitiéme* Livre de l'Enéide. 3. Traduction du *commencement du prémier Livre de* Lucrèce. 4. *Le commencement du fecond Livre* du même. 5. *Traduction de la fin du troifiéme Livre* du même, *contre la crainte de la Mort.* 6. *Le quatriéme Livre* du même, *fur la nature de l'Amour.* 7. *Le cinquiéme Livre* du même. 8. Daphnis, *imitation de la XXVII. Idylle de Théocrite.* 9. L'*Ode neuviéme du prémier Livre* d'Horace, en Anglois. 10. *L'Ode XXIX. du troifiéme Livre* du même, *paraphrafée en Vers Pindariques, & adreffée à* Laurent *Comte de Rochefter.* 11. *Epode II.* d'Horace. 12. *Ode.* 13. *Lettre de Mr.* Dryden *au Chevalier* George Etheridge. 14. *Prologue à l'Univerfité d'Oxford, récité par Mr.* Hart, *à la repréfentation de la* Femme filentieufe. 15. *Epilogue de la même.* 16. *Prologue à l'Univerfité d'Oxford*, en 1674, *récité par* Mr. Hart. 17. *Epilogue récité à Oxford par Mlle.* Marshall. 18. *Prologue à l'Univerfité d'Oxford.* 19. *Prologue à Oxford* en 1680. 20. *Prologue d'*Albumazar. 21. *Prologue d'*Avirogus *renouvellé; prononcé par* Mr. Hart. 22. *Prologue prononcé le prémier jour qu'on joua fur le Théatre Royal après l'Incendie.* 23. *Prologue pour les Femmes, lorfqu'elles jouérent fur le vieux Théatre de* Lincoln's-Inn-Fields. 24. *Prologue récité à l'ouverture du nouveau Théatre* le 26 Mars 1674. 25. *Epilogue* pour la même occafion. 26. *Epilogue.* 27. *Epilogue* pour le Théatre du Roi. 28. *Prologue de la* Princeffe de Clèves. 29. *Epilogue* de la même. 30. *Prologue à Son Alteffe Royale, la prémière fois qu'elle vint au Théatre du Duc, après fon retour d'Ecoffe en* 1682. On trouve dans le *troifiéme* Tome les Pieces qui fuivent. 1. *Les Adieux d'*Hector *& d'*Andromaque, *traduits fur l'Original du fixiéme Livre de* l'Iliade. 2. Threnodia Auguftalis: *Poëme Pindarique funèbre, à la mémoire du Roi Charles II.* Dans le *quatriéme* Tome font, 1. *Au Chevalier* Godefroi Kneller, *Prémier Peintre du Roi.* 2. L'*Art Poëtique, écrit en François par le Sieur* Boileau, *traduit en Anglois par le Chevalier* Guillaume *Soame Baronet; revu & corrigé par Mr.* Jean Dryden. On nous apprend dans l'*Avertiffement* qui eft à la tête, que cette Traduction de l'*Art Poëtique* de Mr. Boileau avoit été faite en 1680 par le Chevalier *Guillaume Soame*, du Comté de Suffolck, Baronet, qui étant intime ami de Mr. Dryden, le pria de la revoir. Mr. Dryden y fit des changemens confidérables, fur tout au commencement du quatriéme Chant; & comme il fut d'avis qu'il valoit mieux appliquer le Poëme à des Ecrivains Anglois, que de conferver les noms François, ainfi qu'on avoit fait dans la Traduction, le Chevalier le pria de fe charger de ce travail, & il le fit. Ce Poëme parut en 1683. Le Chevalier *Soame* fut enfuite, fous Jaques II. envoyé en Ambaffade à Conftantinople, mais il mourut dans le Voyage. 3. *Prologue de la* Prophéteffe, *récité par Mr.* Betterton. 4. *A mon très honoré Ami le Chevalier* Robert Howard, *fur fes excellentes Poëfies. Par Mr.* Jean Dryden. 5. *A Mylady* Caftlemain, *fur l'approbation qu'elle avoit donnée à fa prémière Pièce de Théatre.* Dans le *cinquiéme* Tome, 1. *Sur la mort d'*Amyntas: *Elegie Paftoral.* 2. *Sur la mort d'un jeune Gentilhomme.* 3. *A mon très honoré Ami le Dr.* Charleton, *fur fes favans & utiles Ouvrages: mais particulièrement fur fon Traité fur* Stoneheng reftitué. 4. *Sur la mort du Comte de* Dundee. 5. *La Chanfon des Dames.* 6. *Sur le jeune Mr.* Rogers, *du Comté de Glocefter.* 7. *Au Chevalier* Henri Higden, *fur fa Traduction de la dixiéme Satire de* Juvénal. 8. *Ode.* 9. *Ode.* 10. *Epitaphe de Mylady* Whitmore. 11. *Epitaphe pour le Tombeau du Chevalier* Palmes Fairborne, *dans l'Abbaye de Weftminfter.* 12. Eléonore: *Panégyrique de la feue Comteffe* d'Abingdon. 13. *Rondeau.* 14. *Ode fur la très accomplie jeune Dame* Anne Killigrew, *qui excelloit dans la Poëfie & dans la Peinture.* 15. *Le* Veni Creator Spiritus, *traduit en forme de Paraphrafe.* 16. *Ode à une jeune & belle perfonne, qui quittoit la Ville au Printems.* 17. *A la Ducheffe, fur fon retour d'Ecoffe en* 1682. 18. *A fon cher Ami Mr.* Congreve, *fur la Comédie intitulée* Le Fourbe. 19. *Au Comte de* Rofcommon, *fur fon excellent* Effai fur les Traductions en vers. 20. *Prologue à l'Univerfité d'Oxford*, en 1681. 21. *Prologue.* Dans le *fixiéme* Tome, 1. *Epitre familière à Mr.* Julien, *Secretaire des Mufes.* 2. *Sur le Portrait de* Milton, *à la tête de fon* Paradis perdu.

[*KK*] *Il paroit par l'Epitre dédicatoire de fa Tragédie d'*Aureng-Zèbe *au Comte de Mulgrave, qu'il avoit formé le plan d'un Poëme Epique.*] Nous rapporterons tout du long le paffage où il en parle. „ La vérité eft, qu'une créature auffi „ vaine que l'Homme, ne mérite pas qu'on s'y arrête. „ J'ai affez de folie chez moi, fans regarder au dehors; „ & je fuis moi-même un théatre fuffifant d'actions ridicu„ les, fans attendre compagnie, à la Cour, à la Ville, „ ou à la Comédie. C'eft ce qui fait que je fuis ennuyé „ de dépeindre les extravagances des hommes, tandis que „ chaque Caractère que je trace, me reffemble plus qu'à „ tout autre. Si je fuis condamné à rimer, je trouverai „ quelque foulagement, dans le changement de peine. Je „ ne veux pas être davantage le *Sifyphe* du Théatre, & „ rouler fans fin la même pierre, qui, comme dit le Pro„ verbe, n'amaffe point de mouffe. Je ne me fuis jamais „ cru fort propre à une efpèce d'Ouvrage, dans lequel „ plufieurs de mes prédéceffeurs m'ont furpaffé; & felon „ moi, quelques-uns de mes Contemporains l'ont fait „ pour la Comédie. Il me refte une légère efpérance, „ qui pourroit bien encore s'en aller en fumée, vu mes „ petits talens, de faire réparation au Public de tant de „ mauvaifes Pièces de Théatre, par un Poëme Héroïque. „ Il y a longtems que Votre Grandeur eft inftruite de mon „ deffein. Le fujet, comme vous favez, eft grand, tiré „ de l'Hiftoire d'Angleterre, ni trop éloigné, ni trop „ proche de notre tems. Il eft tel, à mon avis, que je „ n'aurois jamais pu fouhaiter une plus belle occafion de „ faire honneur à mon Roi, à mon Pays, & à mes Amis; „ la meilleure partie de notre ancienne Nobleffe aiant „ part, ou intérêt, à l'action. Votre Grandeur a d'ail„ leurs une raifon particulière d'encourager ce deffein, „ puifque vous avez été le prémier, qui m'avez donné „ occafion d'en parler au Roi & à Son Alteffe Royale. Ils „ eurent alors l'un & l'autre la bonté de louer le projet, „ & de l'encourager par leurs ordres. Mais l'incertitude „ de ma condition m'a empêché jufqu'à préfent d'y penfer. „ Comme je n'ai pas hérité d'Homère fon efprit, je n'ai „ pas envie non plus d'hériter de fa pauvreté. Je ne fai „ point faire de Rapfodies, ni aller mendier aux portes „ des Grecs, en chantant les louanges de leurs Ancêtres. „ Le tems de Virgile eft plus de mon goût, parce qu'il „ avoit un Augufte pour Protecteur. Et pour rapprocher „ davantage l'Allégorie de vous, je fuis affuré de ne pas „ manquer de Mécène, non plus que lui. C'eft à vous, „ Mylord, à faire reffouvenir Sa Majefté d'une chofe, „ que j'ai lieu de craindre que fes nombreufes occupa„ tions ne lui aient fait oublier. C'eft à vous à lui mettre „ devant les yeux, l'exemple de fes belliqueux Prédécef„ feurs, puifque lui & fon augufte Frère font les Héros „ du Poëme; de la même manière qu'on dit qu'Achille „ fut excité à prendre les armes, à la vue du Combat „ donné auprès des Vaiffeaux des Grecs. Quant à moi, „ je fuis content d'avoir propofé le projet, & il fera peut„ être avantageux à ma réputation qu'il foit rejetté."

(*LL*) *On l'accufe d'avoir engagé Mr.* Creech *à entreprendre la Traduction d'*Horace . . . . . *par jaloufie de fa réputation naiffante.*] On dit que Mr. Dryden fit des Vers fur la Traduction de Lucrèce de Mr. Creech, dans lefquels il lui confeilloit de traduire Horace; mais Mr. Gildon remarque (57), que ces Vers, que Mr. Creech a mis à la tête

(57) *Lives of Poets* p. 315. [illegible]

*Lucien* & celle de *Plutarque*, qui se trouvent à la tête des Oeuvres de ces Auteurs, traduites en Anglois par diverses personnes; la *Vie de Polybe*, au-devant de la Traduction de cet Historien par le Chevalier Henri Sheer; la *Préface* d'un *Dialogue sur les Femmes, pour défendre le Beau-Sexe*, par Guillaume Walsh Ecuyer, imprimé à Londres en 1691 in-8. Il a aussi traduit l'*Histoire de la Ligue* du P. Maimbourg. Le Dr. Henri Felton remarque (r), que Dryden „ dans le tems qu'il donnoit les plus „ excellentes régles, les violoit lui-même, en dépit de ses lumières, & du *Rehearsal*. Plusieurs de „ ses Préfaces sur les Ouvrages Dramatiques sont admirables. Il avoit quelques idées singulières, qu'il „ soutient avec beaucoup d'esprit; mais son jugement sur des articles contestés est d'assez peu de „ poids, parce que l'inconstance de son caractère influoit sur ses sentimens & sur ses Ecrits, comme „ sur sa conduite." Mr. de Voltaire l'appelle (s) „ un Auteur plus fécond que judicieux;" & il ajoute, *qu'il auroit eu une réputation sans mélange, s'il n'avoit fait que la dixième partie de ses Ouvrages*: mais son grand défaut est d'avoir voulu être universel. Parmi les *Lettres* de Mr. *Dennys* (t), il y en a une (v) sur *la Conspiration contre la réputation de Mr. Dryden*, dans laquelle cet Ecrivain dit „ qu'il estime „ infiniment Dryden pour la solidité des pensées; pour le brillant, le feu & la beauté du tour; pour „ la force, la variété & la plénitude des nombres; pour la pureté, la clarté & l'énergie de l'expression; & pour la pompe, la grandeur & la majesté du style, lorsque le sujet le demande."

(r) *Differtation on reading the Classics* &c. Preface p. 17. 18. Ed. de 1718.

(s) *Lettres sur les Anglois*, Lett. 18.

(t) *Original Letters, familiar, moral and critical*, by Mr. Dennys, Vol. II p. 89. &c. Lond. 1721 in-8.

(v) Datée du 4 Juin 1711.

tête de son Lucrèce, ne sont point de Mr. Dryden, mais d'un illustre Prélat, „ que je ne nommerai point, *dit Mr.* „ *Gildon*, quoiqu'il soit mort, parce qu'il a jugé à propos „ de se cacher pendant sa vie. D'ailleurs, quel que soit „ le mérite de la Traduction de *Lucrèce* par Mr. Creech, „ il n'y a pas de Juge impartial, qui puisse croire que Mr. „ Dryden eût le moindre sujet d'appréhender la réputation naissante de ce Traducteur; tandis que lui-même „ nous a donné la Traduction de divers morceaux de Lucrèce, qui est fort au dessus de ce qu'a fait Mr. Creech."

☞ DUCHAT (JACOB LE) nâquit à Metz le 23 Février 1658. Son père, *Jacob Le Duchat*, étoit Conseiller du Roi, & Commissaire ordinaire des Guerres. Sa mère se nommoit *Elisabeth Alion* (a). Il fit ses prémières études dans sa Patrie: on l'envoya ensuite à Strasbourg, où il étudia en Droit, & où il se distingua par son application, & par la régularité de ses mœurs (b). De retour à Metz, il employa quelques années à se perfectionner, & à étendre ses connoissances. Il y fut reçu Avocat le 2 Août 1677, & y suivit le Barreau jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes. On a cependant tout lieu de croire, qu'il conçut de bonne heure un goût prédominant pour le genre d'étude dans lequel il a excellé. La lecture des Auteurs Gaulois, & de ceux qui ont écrit jusques vers le règne de Henri IV, eut des charmes pour lui; il s'y livra. „ Mais, *ajoute l'Auteur des Mémoires de sa Vie* (c), „ comme on ne sauroit lire ces Ouvrages avec plaisir, si l'on n'entend les expressions surannées, & „ si l'on n'est au fait d'une infinité d'Anecdotes qui s'y trouvent répandues, notre jeune Savant profita de toutes les occasions qu'il put rencontrer, de s'instruire sur ces deux matières principales." Il trouva le moyen de se satisfaire, pendant un séjour de près de deux années qu'il fit à Paris, pour y solliciter un grand Procès. Le commerce des personnes qui possédoient la Tradition des Régnes précédens, joint aux Pièces qu'on lui communiqua, le mit en état de former des Recueils très intéressans. Peut-être ne pensa-t-il pas d'abord à devenir Auteur en ce genre, & que ce ne fut que lorsqu'il se vit un riche fonds de mille petites particularités curieuses, une grande connoissance des anciennes expressions, qu'il songea à en faire part au Public. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'est acquis par-là un rang assez honorable dans la République des Lettres. Lorsqu'il fut de retour à Metz, il commença bientôt à travailler aux différens Ouvrages qu'il a donnés au Public [*A*]. Il paroit par une

(a) Mémoire de la Vie & des Ecrits de Mr. Le Duchat, dans la *Biblioth. Germ.* T. XXXIV. Art. 11. p. 197.

(b) Id. ibid.

(c) Ibid. p. 198.

[*A*] *Les différens Ouvrages qu'il a donnés au Public.*] Comme les Recueils que Mr. Le Duchat avoit faits, regardoient principalement les Guerres de Religion du XVI. Siècle, il travailla à des *Notes sur la Confession de Sancy*, qu'il fit imprimer avec le *Recueil de diverses Pièces servant à l'Histoire de Henri III, Roi de France, augmenté en cette nouvelle Edition*. Cologne 1693 in-12. Il en donna une nouvelle Edition en 1699 en deux Volumes, considérablement augmentée: Et en 1720, il en a paru une troisième en deux Volumes in-8. où Mr. Le Duchat a fait encore plusieurs additions. Il avoit soupçonné autrefois, que le *Journal de Henri III* étoit de Mr. Servin, Avocat Général du Parlement de Paris, & il ne se trompoit pas entièrement: il est vrai que l'Ouvrage vient originairement de Pierre de l'Etoile, Sieur de Gland, Audiencier en la Chancellerie de Paris: mais il y a de l'apparence que Mr. Servin a extrait de l'Ouvrage de celui-ci, ce qui regardoit le Roi Henri III. C'est, à ce qu'il semble, ce qu'insinue Mr. Pélisson (1), qui parlant de Claude de l'Etoile, s'exprime ainsi: „ Son père . . . avoit recueilli plusieurs Mémoires „ des affaires de son tems, desquels un de ses Amis, à qui „ il les avoit prêtés, tira le Livre intitulé Journal de ce „ qui s'est passé sous Henri III." On sait que les Mémoires de Mr. de l'Etoile ont été publiés depuis en leur entier. En 1696, Mr. Le Duchat donna la *Satyre Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne, & de la tenue des Etats de Paris*, Ratisbonne 1696 in-12. Il suivit principalement l'Edition de 1677, en la revoyant cependant sur la prémière, datée de 1593 (2); il conserva les Préfaces qu'on avoit mises en différens tems à la tête de cet Ouvrage, & mit au bas des pages les Notes que Mr. du Puy avoit déja faites sur plusieurs endroits difficiles à entendre. Mais comme ces Notes ne suffisoient pas pour éclaircir toutes les difficultés qui se rencontrent dans la lecture de cet Ouvrage, il augmenta cette Edition de nouvelles Remarques, qu'il renvoya à la fin, parce qu'elles étoient trop longues pour être mises au dessous du Texte. En 1699 il en donna une nouvelle Edition, *augmentée d'une suite de nouvelles Remarques*. Il s'est fait plusieurs autres Editions depuis; la dernière est de Bruxelles 1726, dans laquelle on a ajouté, outre les Remarques de Mr. Godefroy, de Lille en Flandre, un Abrégé du Règne de Henri III, dont *Mauclerc*, Archidiacre de Toul, est l'Auteur. Mr. Le Duchat publia les deux Ouvrages dont on vient de parler, pendant qu'il étoit encore en France. Quand il fut tranquille à Berlin, il reprit ses travaux littéraires, & il entreprit de commenter *Rabelais*. L'Ouvrage parut en 1711, en 6 Volumes in-8. & un septième, contenant les Lettres de Rabelais. Voici l'idée que Mr. Le Duchat donne (3) lui-même de son travail. „ Je trouve que dans Rabelais, il „ y a trois choses à considérer. La prémière, c'est le „ Texte, je veux dire le style, les vieux mots, & les expressions ironiques, ou celles qui sont proverbiales. La „ seconde, selon moi, consiste dans le sens historique, „ qui saute naturellement aux yeux dans son Livre, ou „ qu'on y peut découvrir par le secours des Livres où il „ a puisé. Et la troisième enfin, dans le sens mystérieux, „ qu'on croit y être caché par-tout, mais qu'il n'est de la „ modestie de personne de prétendre avoir découvert, „ sans de bons garans, ou du moins sans une grande vraisemblance. Je me suis arrêté beaucoup à la prémière „ de ces trois choses, l'explication m'en ayant paru la „ plus sure, & d'ailleurs très curieuse & nécessaire, pour „ faire voir que Rabelais est par-tout plein de bon-sens; „ & que si quelquefois il débite des polissonneries ou des „ saletés, c'est à dessein, & suivant le caractère qu'il donne aux personnes qu'il fait parler. A l'égard du sens „ historique, par-tout où je crois l'avoir trouvé dans les „ Auteurs du tems, je le donne avec plaisir; & même „ c'est malgré moi, lorsque je n'indique pas les sources „ où il a puisé certaines matières d'érudition, qui se rencontrent fort souvent dans son Roman. Mais en ce qui „ concerne le sens mystique, qu'on veut qu'il ait enveloppé sous le voile de toutes les avantures qu'il attribue „ aux Personnages du Livre, je me suis bien gardé de „ m'y arrêter, puisque je me serois rendu ridicule de vouloir ainsi donner mes imaginations pour des vérités, „ dans des choses qui peuvent être interprétées de mille „ manières différentes, sans choquer la vraisemblance. „ Seulement, lorsque j'ai cru que les avantures burlesques „ qu'il raconte, avoient quelque rapport à des choses que „ l'Histoire nous apprend être arrivées de son tems, j'ai „ donné ma conjecture, sauf l'avis de mes Lecteurs, à „ qui il étoit bien juste que je laissasse leur liberté." Ce Plan parut *très bien entendu* à Mr. Bayle (4); je rapporterai la Remarque que fait là-dessus Mr. Des-Maizeaux (5). „ Le Public, *dit-il*, en a jugé de même, *malgré l'opinion* „ *de certaines gens, qui regardent le Livre de Rabelais* „ *comme un Ouvrage allégorique, & s'imaginent qu'il a* „ *fait une Histoire suivie & satirique des principales personnes de son tems.* Mais s'il m'est permis d'abréger ici ce „ que j'ai dit ailleurs, il ne faut chercher aucune suite „ histo-

(1) *Hist. de l'Académ. Franç.* p. 176. Edit. d'Amst. 1730.

(2) *Voy.* la Préface de l'Auteur des Remarq. sur le *Catholicon* p. 276. de l'Edit. de 1696.

(3) *Lettres de Bayle* T. III. p. 897. 899. Edit. de 1729.

(4) Ibid. p. 901.

(5) Ibid. p. 903. 904. note (1).

une Lettre de Mr. Bayle (*d*), que Mr. Le Duchat avoit été du nombre de ceux que le malheur des tems avoit obligé de faire extérieurement profession de la Religion Romaine; il l'appelle *un Nouveau Réuni*. Cet état violent obligea notre Savant à chercher les moyens de sortir de France. Il exécuta son dessein en 1700, & se rendit au mois de Septembre de cette année à Berlin, où il ne demeura pas longtems sans emploi. Il eut d'abord en 1701 celui d'Assesseur à la Justice Supérieure Françoise de Berlin; & dès l'année suivante, il fut fait Conseiller au même Tribunal, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort. La Société Royale des Sciences de Berlin l'aggrégea au nombre de ses Membres en 1715. Sur la fin de sa vie, il fut attaqué de Vertiges. Cela lui causa quelques mois avant sa mort une chute, qui ne parut pas d'abord fâcheuse, mais qui le conduisit insensiblement au tombeau. Après avoir gardé le lit plus de trois mois, il mourut dans de très bonnes dispositions le 25 Juillet 1735, dans la soixante-dix-huitième année de son âge (*e*). „ Son équité naturelle, & son Christianisme, „ ont éclaté dans sa disposition Testamentaire. Comme il a vécu dans le Célibat, il a légué son Ca- „ pital

(*d*) *Lettres* Tom. III. p. 113. Edit. de 1729.

(*e*) *Bibl. German.* ubi supra p. 206.

„ historique dans le Roman de Rabelais. Ce qu'il y a „ de satirique, porte moins sur les personnes, que sur les „ choses. L'Auteur s'est plus attaché à peindre en géné- „ ral le ridicule de son Siècle, qu'à faire sentir les défauts „ des particuliers. C'est l'idée qu'en donne Mr. de Thou „ (6), qui étoit sans doute mieux instruit du but & des „ vues de Rabelais, que ne le sont ces Allégoristes: *Ri- „ dendi artem, hominis, ut ipse aiebat, proprium, amplexus, „ Democritica libertate, & scurrili interdum dicacitate, „ scriptum ingeniosissimum fecit, quo vitæ, regnique cuncti „ ordines, quasi in scenam sub fictis nominibus producit, & „ populo deridendos propinavit.* Ce n'est pas qu'en faisant „ la satire de *tous les Etats de la Vie*, & de *toutes les Con- „ ditions du Royaume*, il n'ait aussi plaisanté sur le carac- „ tère de plusieurs personnes qui vivoient alors: mais tou- „ tes les découvertes qu'on peut faire aujourd'hui là-des- „ sus, ne sauroient s'étendre fort loin: & c'est moins „ dans les Ouvrages historiques de ce tems-là, qu'on dé- „ couvre ces sortes d'allusions, que dans de petits Ecrits „ satiriques, ou d'autres Pièces fugitives, qu'il est très „ difficile de déterrer." Je ne sai si Mr. Des Maizeaux en veut à Mr. Le Motteux, Auteur en partie de la Traduction Angloise de Rabelais, à laquelle il a joint des Remarques, du genre de celles que Mr. Des-Maizeaux blâme si vivement. Ces Remarques ont été traduites depuis quelques années, & insérées dans les prémiers Volumes de la *Bibliothèque Britannique*. Je doute que beaucoup de personnes souscrivent au jugement du Critique, si c'est-là l'objet sur lequel portent ses traits. Mr. Le Duchat lui-même, Juge sans doute bien compétent, s'exprime sur le sujet de ces Remarques en ces termes (7): „ Mes Remar- „ ques sont, ou Historiques, ou Critiques & purement „ de Grammaire, suivant le sujet auquel je me suis borné. „ Ceux qui voudront en voir *d'une autre nature* sur le „ même Auteur, liront avec plaisir la grande Préface, & „ les Notes Angloises du Rabelais Anglois, imprimé de- „ puis seize ans à Londres, & réimprimé nouvellement. „ Si personne n'a encore entrepris de traduire en Fran- „ çois ces Notes & cette Préface, c'est apparemment „ qu'on est bien persuadé qu'il n'y a que l'Auteur qui „ puisse s'en bien acquitter. Soit lui, ou un autre, qui „ exécute la chose, il n'y aura point de Libraire, qui ne „ trouve son compte à imprimer un tel Livre." Du reste, si Mr. Le Duchat travailla sur un Auteur tel que Rabelais, ce ne fut, dit-on (8), assurément ni par libertinage d'esprit, ni par corruption de cœur, qu'il se détermina à manier, pour ainsi dire, toutes ces ordures: ses discours & ses mœurs en ont toujours fait foi. Mais, outre qu'il vouloit mettre à profit ses Collections, il trouva dans Rabelais, & il y a fait remarquer plusieurs choses intéressantes, qui n'étant dites qu'à demi-mot, méritoient d'être entendues. Ce qu'on avoit même pris pour de pures bagatelles, lui parut l'enveloppe d'une Morale fine, & d'une foule de Recherches curieuses & savantes. En l'envisageant sous ce point de vue, on trouvera quelque chose d'outré dans ce que Mr. de Voltaire dit de Rabelais: (9) „ Rabelais, „ dans son extravagant & inintelligible Livre, a répandu „ une extrême gaieté & une plus grande impertinence. Il „ a prodigué l'érudition, les ordures, & l'ennui. Un bon „ conte de deux pages, est acheté par des Volumes de „ sottises. Il n'y a que *quelques personnes d'un goût bizar- „ re*, qui se piquent d'entendre & d'estimer tout cet „ Ouvrage. Le reste de la Nation rit des plaisanteries de „ Rabelais, & méprise le Livre. On le regarde comme „ le prémier des Bouffons. On est fâché qu'un homme „ qui avoit tant d'esprit, en ait fait un si misérable usage. „ C'est un Philosophe yvre, qui n'a écrit que dans le „ tems de son yvresse." Il est certain qu'à tout prendre, on peut s'occuper à quelque chose de meilleur qu'à commenter Rabelais; mais dans le fond, il n'y a pas plus de mal à travailler sur cet Auteur, que sur certains Auteurs anciens, sur lesquels on nous donne de vastes Commentaires, qui mettent ceux qui les font, au rang des Savans Litérateurs; & je suis à cet égard fort du sentiment de Mr. Le Clerc, qui parlant de l'Edition de Rabelais avec les Remarques de Mr. Le Duchat, dit (10): „ En feuille- „ tant cette Edition, il me sembloit lire les Commentai- „ res des Interprètes du Souper de *Trimalcion*, dans *Pé- „ trone*: & j'avoue que je ne vois pas pourquoi l'on doit „ se donner plus de peine pour entendre le jargon des „ Affranchis & des Esclaves Romains du troisième Siècle, „ que celui des Piliers des Cabarets, ou des Libertins de „ France, du seizième. Les derniers valent bien les au- „ tres, & peut-être encore plus. Au moins n'y a-t-il pas „ des descriptions si infames de débauches, pour lesquel- „ les on punit par le feu en bien des lieux. Les Obscénités „ de Rabelais ne trompent d'ailleurs personne par la dé- „ licatesse de l'expression, comme font celles de Pétrone. „ Cette manière de parler, en termes qui ne sont pas ori- „ ginairement sales, des plus horribles ordures, est plus „ dangereuse dans Pétrone, que les termes les plus gros- „ siers de Rabelais, qui ne font que choquer l'honnêteté, „ sans échauffer l'imagination. S'il a donc été permis „ aux *Reinesius*, aux *Scheffers*, aux *Heinsius*, aux *Goes*, „ & à d'autres, de se peiner sur le Repas de Trimalcion, „ & s'ils ont cru gagner l'estime du Public par-là; Mr. *L. „ D. C.* peut prétendre à la même gloire, & mettre sa „ Critique à cet égard, en parallèle avec celle de ces ha- „ biles gens. On peut même dire qu'il a été en état de „ mieux réussir qu'eux, parce qu'il n'a pas vécu si long- „ tems après son Auteur, & qu'un Homme de Lettres „ François est en état de mieux entendre le jargon Fran- „ çois du seizième Siècle, que les plus habiles Critiques „ d'aujourd'hui ne le sont d'entendre le jargon Latin du „ troisième." On vient de donner une nouvelle Edition de Rabelais (11) à Amsterdam, en trois Volumes in-4. ornée de Vignettes &c. On y a ajouté quantité de nouvelles Remarques de Mr. Le Duchat, celles de Mr. Le Motteux, & quelques Pièces, à la fin du troisième Volume, rélatives à Rabelais, ou qui n'avoient point paru. En 1726, Mr. Le Duchat tira de la poussière quelques anciennes Pièces, dont il fit un petit Volume, qu'il enrichit de ses Notes. La principale de ces Pièces sont les *Quinze Joyes de Mariage*, Ouvrage très ancien, & dont les Exemplaires étoient devenus très rares. Il les publia sur l'Edition que François du Rosset en avoit donnée à Rouen en 1606. Il y joignit le *Blason des Faulces Amours* par *Guillaume Alexis*, Religieux de *Lire*, Prieur de *Bussy*; le *Loyer des Folles Amours*, & le *Triomphe des Muses contre Amour*. Le tout ensemble parut à la Haye in-12. En 1729 parurent *Les Avantures du Baron de Faneste, par Théodore Agrippa d'Aubigné. Nouvelle Edition, augmentée de plusieurs Remarques historiques, de l'Histoire secrette de l'Auteur, écrite par lui-même, & de la Bibliothèque de Maître Guillaume. Enrichie de Notes par Mr. . . .* Cologne 1729. Il s'en est fait depuis deux autres Editions: celle de 1729 s'est faite à Bruxelles, chez François Foppens. Mr. Le Duchat lui envoyoit ses Remarques sur l'Ouvrage, à mesure qu'il les faisoit, comptant que le tout paroitroit à sa place: mais Foppens étant incapable par son âge de mettre tout cela en ordre, confia le Manuscrit de Mr. Le Duchat à un homme qui gâta tout, altéra la Préface, rangea fort mal les Additions, & corrompit tout-à-fait la ponctuation des Notes. Mr. Le Duchat fut très mécontent de cette Edition, & il a chargé son Exemplaire de plusieurs Corrections MSS. destinées à remédier à ces fautes, s'il se fait une nouvelle Edition de ce Livre (12). Le dernier Ouvrage auquel Mr. Le Duchat a eu part, c'est l'*Apologie pour Herodote*, imprimée à la Haye en 1735 en 2 Vol. in-12. L'Editeur a eu soin de rassembler plusieurs morceaux tirés des Editions précédentes, ensorte que celle-ci est une des plus complettes, ou pour mieux dire, la plus complette qu'on ait; & ce qui en augmente le prix, ce sont les Remarques de Mr. Le Duchat, quoiqu'en petit nombre. Depuis sa mort, on a publié de lui, 1. *Eclaircissemens sur deux passages des Memoires de Brantome*, insérés dans la Bibliothèque Germanique Tom. XXXVI. p. 114. Il s'agit dans le prémier de ces passages, d'une certaine Monnoie d'argent ou d'or, qu'on prétend que Louis I. Prince de Condé fit frapper en 1567. Le second regarde la prétention formée par la Cour de Parlement, aux Obsèques de Charles IX. Cette Compagnie aiant dîné, fit commander au Grand-Aumônier Jaques Amyot de venir leur dire graces *comme Roi*, parce que Henri III étoit encore en Pologne: & Amyot n'en voulut rien faire, & se cacha. Mr. Le Duchat fait voir que Brantome a déguisé & tronqué ce fait. 2. *Ducatiana, ou Remarques de feu Mr.* Le Duchat *sur divers sujets d'Histoire & de Litérature, recueillies dans ses MSS. & mises en ordre par M. F.* Amsterdam 1738, 2 Vol. in-8. Ce Recueil contient un grand nombre de Remarques, dont les unes sont plus intéressantes que les autres, comme cela arrive infailliblement dans ces sortes de Collections: mais s'il s'en trouve quelques-unes de médiocres, il y en a d'autres aussi qui sont curieuses, & qui font plaisir; & les Auteurs de la *Bibliothèque Françoise* lui rendent justice (13) en disant, *que les Lecteurs ne regretteront pas le tems qu'ils auront mis à le lire*.

(6) *Mémoires de sa Vie*, Lib. V. ad ann. 1597.

(7) *Préface des Oeuvr. de Rabelais*, p. 23. Edit. de 1711.

(8) *Biblioth. Germ.* Tom. XXXIV. p. 202.

(9) *Oeuvres de Voltaire* Tom. IV. *Mélang. de Littérat. & de Philosoph.* ch. 21. Amst. 1739.

(10) *Bibl. Chois.* Tom. XXII. p. 49. 50.

(11) En 1741.

(12) *Bibl. German* ubi supra p. 204.

(13) Tom. XXVIII Part. I. p. 111.

„ pital & le provenu de sa Bibliothèque à la Maison des Orphelins François de Berlin. Mais comme „ il vouloit faire du bien à quelques Parens & Amis, il a fondé sur ce Capital des rentes viagères, „ qui leur seront payées par cette Maison, jusqu'à ce qu'étant éteintes, elles tournent au profit de „ cette Fondation (*f*). Mr. Le Duchat étoit d'une grande stature, & d'une taille fort déliée. Il a „ rempli exactement les devoirs de bon Citoyen & de bon Chrétien. Sa vie a toujours été assez uni- „ forme. Les fonctions de sa Charge, ses études particulières, & quelques liaisons avec un petit „ nombre d'Amis, ont partagé son tems. Il avoit un commerce de Lettres assez étendu, & il se „ rendoit utile à plus d'un Auteur, en communiquant libéralement ses découvertes. Il a été en gran- „ de relation avec Mr. de Rapin Thoyras, & l'on a trouvé cette correspondance recueillie en bon „ ordre dans ses papiers, qui renferment plusieurs autres choses, dont le Public pourra profiter avec „ le tems, si quelque personne intelligente en tire parti (*g*)." Mr. Le Duchat étoit aussi en correspondance avec Mr. Bayle, qui témoignoit beaucoup d'estime pour lui. Il a fourni à ce Savant diverses Remarques pour son Dictionaire (*h*), & il en a aussi envoyé pour l'Histoire de Mr. de Thou, imprimée en Angleterre (*i*).

(*f*) Idem ibid.

(*g*) Idem p. 203.

(*h*) Voyez *Lettres de Bayle* Tom. III. Lettre 143. 144. 147.

(*i*) Voyez *Bibl. Raif.* Tom. XII. p. 216.

DUGDALE (GUILLAUME), célèbre Antiquaire Anglois du XVII. Siècle, étoit fils de Jean Dugdale, & petit-fils de Jaques Dugdale de Cletherow dans le Comté de Lancastre, Gentilhomme. Sa mère étoit Elisabeth, fille d'Arthur Swynson, fils cadet de Guillaume Swynson Ecuyer, de Swynson dans le Comte de Stafford (*a*). Notre Dugdale nâquit à Shustock dans le Comté de Warwick, le 12 (*b*) Septembre 1605. Il apprit les Elémens de la Langue Latine jusqu'à l'âge de dix ans, sous Thomas Sibley, Curé de Nether-Whitacre dans le voisinage de Shustock: on l'envoya ensuite à l'Ecole de Coventry, où il étudia sous Jaques Cranford jusqu'à l'âge de quinze ans, que son pére le fit revenir chez lui, & lui donna des leçons de Droit, Science dans laquelle il fit de grands progrés par son assiduité infatigable à l'étude. Le 17 Mars 162$\frac{2}{3}$, il épousa Marguerite, fille d'un Gentilhomme nommé Jean Huntbacke, de Seawell dans le Comté de Stafford. Il se maria si jeune, parce que son pére se sentant infirme, souhaita de le voir établi. Le pére étant mort en 1625, Guillaume acheta le Fief de Blythe dans la Paroisse de Shustock, où il fixa sa demeure, & où il a composé la plupart de ses Ouvrages. Son goût le portant principalement à l'étude des Antiquités & de l'Histoire, surtout de son Pays, il se lia avec les personnes qui pouvoient lui fournir des secours sur ce sujet [*A*]; entre autres avec le Chevalier Henri Spelman, avec qui il fit connoissance à Londres au commencement de l'année 1638, & qui le recommanda à Thomas Comte d'Arundel, pour-lors Grand-Maréchal d'Angleterre, qui au mois de Septembre de la même année le nomma *Poursuivant d'Armes* extraordinaire, sous le titre de *Blanc-Lion* (*c*). Edouard Walker aiant été fait Héraut d'Armes de Chester, le Comte lui procura par Lettres Patentes du Roi, datées du 18 Mars 16$\frac{39}{40}$, la place de *Poursuivant Ordinaire Rouge-Croix* *. Cela lui valut un logement dans l'Hôtel des Hérauts d'Armes à Londres, & une pension de vingt livres sterling. Dugdale demeura à Londres jusqu'au commencement de la Guerre Civile, travaillant à augmenter ses Recueils, en visitant les Archives de la Tour & les Monumens anciens, soit dans la Ville, soit aux environs. Le Roi s'étant retiré à Yorck, lui envoya un ordre signé de sa main & daté du 1. Juin 1642, de le venir trouver. Il demeura à Yorck jusques vers le milieu du mois de Juillet, qu'il reçut de ce Prince un nouvel ordre d'accompagner Spencer Comte de Northampton, Lieutenant-Général ou Gouverneur du Comté de Warwick, qu'il y envoyoit pour en mettre toutes les Villes en sureté, & pour dissiper les Troupes commandées par My-

(*a*) *Life of Sir Will. Dugdale, written by himself, and prefixed to his History of S. Paul's Cathedral at London &c.* Published by *Edward Maynard* &c. Lond. 1716 in-fol.

(*b*) Le P. Niceron dit le 22, apparemment N. St. *Mém. des Homm. illust.* Tom. XV. p. 183.

(*c*) Il fut nommé à Richmond le 24 Sept. Voy. *Life of Sir W. Dugdale* ubi supra.

* *Consultez* Chamberlaine *Etat présent de la Gr. Bret.* Part. II. ch. 4. p. 237. Amst. 1688.

[*A*] *Son goût le portant principalement à l'étude des Antiquités & de l'Histoire, sur-tout de son Pays, il se lia avec les personnes qui pouvoient lui fournir des secours sur ce sujet.*] Celui qui l'excita le plus à se livrer à cette étude, fut Samuel Roper Ecuyer, *Barrister* de Lincoln's-Inn, fort versé lui-même dans ces sortes de connoissances. Comme il étoit cousin germain de Richard Seawell, qui avoit aussi épousé sa sœur, Dugdale le connut dès l'année 1618. Après qu'il se fut établi à Blythe, il lut la *Description du Comté de Leicester* (1) par Guillaume Burton (2), de Lindley (3) dans le même Comté: cet Ouvrage lui aiant plu, il forma le dessein d'en faire un pareil sur le Comté de Warwick; & aiant fait connoissance avec Burton, par le moyen de Fisher Dilke de Shustock, proche parent de ce Gentilhomme, Burton l'encouragea à exécuter son dessein. Par son moyen, Dugdale fit connoissance en 1630 avec le Chevalier Simon Archer d'Umberslade dans la Paroisse de Tamworth du Comté de Warwick. Ce Gentilhomme, qui aimoit beaucoup l'étude du Blason & des Antiquités, avoit fait des Recueils choisis, de divers anciens Ouvrages, sur ce Comté, & sur ses Familles; il communiqua non seulement ses Recueils à Dugdale, mais lui procura la connoissance des Gentilshommes les plus distingués du Comté. Ces Messieurs aiant lu l'Ouvrage de Burton, dont nous avons parlé, le Chevalier Simon Archer leur inspira l'envie de voir la gloire de leurs Familles immortalisée par un semblable Ouvrage, & dans ce dessein ils communiquérent à Dugdale leurs Titres & autres Pièces anciennes. Le Chevalier Simon Clarke de Brome-Court dans la Paroisse de Salford, entre autres, lui remit non seulement plusieurs anciennes Pièces de conséquence, mais aussi les Registres du Prieuré de Kenelworth, où il trouva quantité de matériaux, comme on le voit par les fréquentes citations qu'il en fait dans ses *Antiquités du Comté de Warwick*. Il cultiva avec soin ses liaisons avec ces Gentilshommes, & sur-tout avec le Chevalier Simon Archer. Celui-ci aiant dessein de faire un tour à Londres avec sa femme, à Pâques de l'année 1638, sollicita Dugdale d'être du voyage, l'assurant qu'il ne perdroit pas sa peine, s'il pouvoit dérober ce tems-là à son étude favorite. Dugdale y consentit avec plaisir, & pendant le voyage, leur conversation roula principalement sur les moyens d'avancer l'exécution de ses projets. Quand ils furent à Londres, le Chevalier Archer l'introduisit chez le Chevalier Henri Spelman, qui étoit alors âgé de près de quatre-vingts ans. Cet habile homme le reçut très bien, & après s'être entretenu avec lui, & avoir vu ses Recueils pour les *Antiquités du Comté de Warwick*, il conçut tant d'estime pour lui, qu'il lui témoigna qu'il le jugeoit très propre à entrer dans le Collége des Hérauts d'Armes, & le recommanda comme tel au Comte d'Arundel, Grand-Maréchal d'Angleterre. Il lui apprit aussi que Roger Dodsworth, Gentilhomme du Comté d'Yorck, avoit pris beaucoup de peine pour rassembler quantité d'anciennes Pièces sur les Antiquités de ce Comté, mais sur-tout sur la fondation des Monastères de ce quartier-là, & des Parties Septentrionales du Royaume; Ouvrage, disoit Spelman, qu'il recommandoit fort aux curieux Antiquaires, assurant qu'il avoit lui-même dans sa jeunesse fait copier plusieurs Chartres de Fondation de divers Monastères de Norfolk & de Suffolk; (il étoit lui-même du Comté de Norfolk). Il sollicita Dugdale de se joindre à Dodsworth, afin que cet Ouvrage pût être amené à fin, sa jeunesse, & son goût pour ce genre d'étude, l'y rendant si propre. Quelques jours après, Dugdale rencontra par hazard Dodsworth chez Mr. Roper à Lincoln's-Inn, & s'étant communiqué réciproquement leurs projets, ils s'engagérent sans peine à continuer de part & d'autre de faire des Collections pour l'Ouvrage en question; avec cette condition cependant de la part de Dugdale, qu'il ne négligeroit point ce qui regardoit ses *Antiquités du Comté de Warwick*, où il étoit fort avancé. Pendant son séjour à Londres, il fit connoissance avec Richard Gascoigne, Gentilhomme de la Province d'Yorck, qui avoit beaucoup de goût pour ces sortes d'études, & sur-tout pour ce qui regarde les Généalogies, sur lesquelles il a travaillé en faveur de quelques Familles du Nord du Royaume. Mr. Gascoigne étoit fort bien avec Mr. Christophle Hatton, de Kirby au Comté de Northampton, Chevalier du Bain, connu depuis sous le nom de Mylord Hatton, grand amateur des Antiquités, & qui n'avoit rien épargné pour se procurer de belles Collections, tirées des Archives publiques, des Registres, d'anciennes Chartres, & de divers Manuscrits anciens. Dugdale fut introduit chez lui par son Ami, y fut très bien reçu, & y trouva des secours pour son étude favorite; car le Chevalier Hatton lui procura la connoissance du Chevalier Thomas Fanshaw, l'un des Secrétaires de l'Echiquier, Gardien, en vertu de sa Charge, de divers Registres, & autres Manuscrits rares, entre autres du curieux Recueil intitulé le *Livre Rouge*, comme aussi des suivans, *Testa de Nevill*, *Kerby's Quest*, *Nomina Villarum*, & autres, que Dugdale eut la liberté de consulter

(1) Imprimée à Londres en 1622 in-fol.

(2) Né le 24 Août 1575, & mort le 6 Avril 1645.

(3) A huit milles environ de Blythe.

Mylord Brook; & Dugdale fut employé à fommer les Villes rebelles de fe foumettre au Roi. Il fe trouva avec ce Prince à la Bataille d'Edgehill le 23 d'Octobre 1642 [*B*], & le fuivit à Oxford (*d*), où il fut créé Maitre-ès-Arts le 1. de Novembre (*e*). Il alla enfuite à Reading, & à Brainford. De retour à Oxford, il y demeura par ordre du Roi jufqu'au 24 Juin 1646, que cette Ville fe rendit aux Parlementaires. Il avoit été créé Héraut de Chefter le 16 d'Avril 1644, à la place du Chevalier Edouard Walker, devenu Roi d'Armes *Norroy*. Aprés la reddition d'Oxford, il fe retira à Londres, où il s'accommoda pour fes biens qui avoient été faifis, en payant cent-foixante-huit livres fterling à *Goldfmith's-Hall* *. Au mois de Mai 1648, il accompagna Mylady Elifabeth Hatton en France, où il paffa trois mois; & y aiant ramaffé plufieurs Pièces curieufes [*C*], il revint en Angleterre avec un Sauf-conduit de la Reine-Mère Henriette, daté du 3 d'Août. Il fe mit alors à travailler à divers Ouvrages, qui lui ont fait beaucoup d'honneur lorfqu'ils ont paru [*D*]. Le 18 Juin 1660, il obtint par

(*d*) *Life of Sir W. Dugdale*, ubi fupra.

(*e*) Wood *Fafti Oxon.* Vol. II. col. 7.

* Appartement à la Communauté des Orfèvres.

fulter par fon moyen. Il lui procura auffi l'accès aux Archives de la Tour de Londres, par Mr. Collet, pour-lors prémier Clerc fous le Chevalier Jean Burroughs. Mr. Roper lui donna auffi la connoiffance du Chevalier Thomas Cotton Baronet, ce qui lui procura l'avantage d'avoir entrée dans la magnifique Bibliothèque que le Chevalier Robert Cotton, pere de Thomas, avoit raffemblée. Enfin il entra en liaifon avec Mr. Scipion Squire, Vice-Chambellan de l'Echiquier, par le moyen duquel il put confulter le *Domefday-Book* *, les Regiftres, & autres Pièces de cette nature (4).

* C'eft un Livre fait du tems de Guillaume le Conquérant, où font enregiftrées toutes les Terres du Royaume, avec leur valeur &c. *Voy.* Chamberlaine Part. II. ch. 4. p. 81. R. D. T.

(4) Wood *Fafti Oxon.* Vol. II. col. 7. & *Life of W. Dugdale* ubi fupra.

[*B*] *Il fe trouva avec ce Prince à la Bataille d'Edge-hill le 23 d'Octobre 1642.*] Peu de tems après, il forma le deffein de faire une Rélation de cette Bataille; & pour qu'elle fût exacte, il fe rendit au mois de Février fuivant fur les lieux, avec quelques Gentilshommes de marque, & aiant pris avec lui un habile Arpenteur, il mefura exactement le Champ de bataille, tout étant encore dans le même état, les batteries où le canon avoit été placé, & les foffes où l'on avoit enterré les morts. Il calcula, fur le rapport des habitans, le nombre de ceux-ci, aiant appris d'eux le nombre qu'il y en avoit dans chaque foffe; & il trouva qu'il n'alloit pas tout-à-fait à mille, quoique le bruit commun le fît aller du moins à cinq mille.

[C] *Y aiant ramaffé plufieurs Pièces curieufes.*] François du Chefne, fils du favant André du Chefne, lui en communiqua quantité de très curieufes, que le dernier avoit raffemblées fur différens Monaftères du Royaume, & principalement de Normandie; & y aiant trouvé plufieurs chofes curieufes touchant diverfes Maifons Religieufes d'Angleterre, appellées ci-devant *Prieurés Etrangers*, qui avoient été liées avec plufieurs confidérables Abbayes des Pays étrangers, il en tira des Copies, dont il a fait enfuite ufage dans fon *Monafticum Anglicanum*.

[*D*] *Il fe mit alors à travailler à divers Ouvrages, qui lui ont fait beaucoup d'honneur lorfqu'ils ont paru.*] En voici le Catalogue. I. *Monafticum Anglicanum: Sive Pandectæ Cœnobiorum Benedictinorum, Cluniacenfium, Cifterenfium, Carthufianorum, a primordiis ad eorum ufque diffolutionem, ex MSS. ad Monafteria olim pertinentibus, Archivis Turrium Londin. Ebor.* &c. Londres 1655. in-fol. Le fecond Tome parut en 1660 fous ce titre: *Monaftici Anglicani Volumen alterum, de Canonicis Regularibus Auguftinianis; fcilicet Hofpitalariis, Templariis, Gilbertinis, Præmonftratenfibus, & Maturinis five Trinitariis. Cum Appendice ad Volumen primum de Cœnobiis aliquot Gallicanis, Hibernicis, Scoticis; necnon quibufdam Anglicanis antea omiffis, a primordiis &c.* Quoique ces deux Volumes aient paru fous le nom de Roger Dodfworth & de Guillaume Dugdale, Mr. Wood affure (5) que les Principaux du Collège des Hérauts d'Armes lui ont dit que *c'eft Dodfworth qui a raffemblé toutes les Pièces, & qui eft Auteur de l'Ouvrage, ainfi que l'Original, qu'ils ont vu, en fait foi.* „ Et le Dr. „ Barlow (6), *continue Mr. Wood*, m'a dit plufieurs fois, „ qu'environ vers le tems de la mort de Mr. Dodfworth, „ on les lui avoit offerts à acheter, pour qu'il les fît imprimer. Quoi qu'il en foit, il eft certain que le Chevalier Dugdale a pris beaucoup de peine pour les mettre „ en ordre, les publier, & y joindre des Tables." Ce Roger Dodfworth étoit fils de Matthieu Dodfworth Ecuyer, Greffier de l'Eglife d'Yorck, & d'Eléonore, fille du Chevalier Rudolphe Sandwith. Il nâquit le 24 Juillet 1585 à Newton-Grange, où fon aieul maternel demeuroit, & qui lui appartenoit. Dodfworth aiant une inclination naturelle pour l'Hiftoire & les Antiquités, commença de bonne heure à faire des Collections, fur-tout de Pièces qui regardoient le Comté d'Yorck. Le Chevalier Thomas Fairfax, depuis Mylord Fairfax, l'encouragea dans ce genre de travail, lui aiant fait pendant quelques années une penfion. C'étoit un homme qui avoit beaucoup d'application, mais d'un affez médiocre jugement, ramaffant & copiant toujours, & qui n'a jamais rien publié. Il eft mort au mois d'Août 1654, & a été enterré dans l'Eglife de Rufford dans le Comté de Lancaftre. Après fa mort, Mylord Fairfax acquit non feulement tous les vieux Manufcrits que diverfes perfonnes avoient donnés à Dodfworth, mais auffi toutes les Pièces qu'il avoit ramaffées; & ce Seigneur légua le tout, qui alloit du moins à cent-vingt-deux Volumes, à la Bibliothèque publique d'Oxford, où ils furent tranfportés au mois de Juin 1673 (7). Pour revenir au *Monafticum*, lorfque les deux prémiers Volumes furent en état de paroitre, on les offrit à divers Libraires, à des conditions qui auroient dédommagé de la dépenfe faite, ou de la peine prife pour copier les Pièces: mais les Libraires n'en aiant pas voulu courir les rifques, Mrs. Dodfworth & Dugdale fe joignirent, & empruntérent de l'argent pour faire les frais de l'impreffion. Dugdale en eut toute la peine, parce que fon Affocié mourut avant que la dixiéme partie du prémier Volume fût imprimée. Ce Volume aiant paru en 1655, l'impreffion du fecond fut fufpendue, jufqu'à ce que par le débit du prémier, on eût amaffé les fonds néceffaires pour le mettre fous preffe (8). Il publia en 1673 un troifiéme Volume fous ce titre: *Monaftici Anglicani Volumen tertium & ultimum: Additamenta quædam in Volumen primum ac Volumen fecundum jampridem edita; necnon Fundationes five Donationes diverfarum Ecclefiarum Cathedralium ac Collegiatarum continens, ex Archivis Regiis, ipfis Autographis, ac diverfis Codicibus manufcriptis decerpta.* Londres 1673 in-fol. Mr. Wood remarque (9), qu'auffitôt que ce Volume eut paru, „ les Anglicans rigides accuférent l'Au„ teur de vouloir rétablir le Papifme." Il n'y a, à ce troifiéme Tome, que le nom de Mr. Dugdale, fans aucune mention de Mr. Dodfworth; quoiqu'il y ait certainement quelques-unes des Pièces qu'il avoit recueillies (10). Quelque tems avant que de le publier, Dugdale, pria Mr. Wood, que fi dans les Recherches qu'il faifoit pour fon *Hiftoire & Antiquités de l'Univerfité d'Oxford*, il rencontroit des Pièces propres à entrer dans le troifiéme Tome du *Monafticum*, il voulût bien les lui communiquer: fur quoi Mr. Wood lui en envoya plufieurs de fort curieufes (11). Le Chevalier Thomas Herbert, Baronet, lui en fournit auffi (12). II. *Les Antiquités du Comté de Warwick, illuftrées par les Archives, les Regiftres, les Manufcrits, les Chartres, les Titres, les Tombeaux, & les Armes; enrichies de Cartes, de Vues, & de Portraits.* Londres 1656 in-fol. Dugdale eut toute la peine de cet Ouvrage; il demeura à Londres pour corriger lui-même les épreuves, les Correcteurs ordinaires n'entendant rien aux Généalogies (13). Mr. Wood appelle cet Ouvrage, fon *Chef-d'œuvre* (14); & Nicholfon dit (15), que „ notre Auteur avoit „ tout ce qu'il falloit pour réuffir dans une entreprife de „ cette nature; *& qu'il* n'y a perfonne qui puiffe fi bien „ juger du travail & de la peine qu'il en a coûté pour a„ mener cet excellent Ouvrage . . . . . à fa perfection, „ que lui, qui a vu le nombre de Volumes (16) & de „ Pièces qu'il avoit recueillis pour fon deffein. Son indi„ gnation de la facrilège deftruction de quelques Bâti„ mens Religieux, l'engagea à faire des recherches juf„ ques dans les coins les plus détournés de l'Hiftoire, où „ il trouvoit des chofes qui avoient du rapport à fon fu„ jet; & le goût qu'il conçut de bonne heure pour l'Art „ Héraldique, l'engagea à conferver foigneufement tout „ ce qui pouvoit faire plaifir fur cet article à la Nobleffe „ du Pays." Un autre Auteur (17) qualifie ce Livre, „ l'Ouvrage le plus méthodique & le plus exact, qu'on ait „ fait en ce genre." III. L'*Hiftoire de l'Eglife Cathédrale de S. Paul à Londres, depuis fa fondation jufqu'à préfent: tirée des Chartres originales, des Archives, des Regiftres, & d'autres Manufcrits: enrichie de plufieurs Vues de l'Eglife, de Figures de Tombeaux &c.* Londres 1658 in-fol. Item une feconde Edition, *corrigée & augmentée par l'Auteur; où l'on a mis à la tête fa Vie, écrite par lui-même. Publiée par Mr.* Edouard Maynard, *Docteur en Théologie, & Recteur de Boddington dans le Comté de Northampton.* Londres 1716 in fol. IV. *Hiftoire des Chauffées & des Saignées des Marais, tant dans l'Angleterre, que dans les Pays étrangers, tirée des Actes, des Manufcrits, & autres Pièces authentiques.* Londres 1662 in-fol. avec des Figures. V. Origines Judiciales, *ou Mémoires Hiftoriques touchant les Loix d'Angleterre, les Cours de Juftice, les manières de procéder qui y font en ufage, les peines en Matières Criminelles, les Ecrivains qui ont traité du Droit, les Recueils de Loix*, &c. *Avec une Lifte Chronologique des Chanceliers, des Gardes du* Grand Sceau, *des Grands-Tréforiers, des Juges du Banc du Roi* &c. Londres 1666, 1672, in-fol. Mr. Wood dit (18), qu'il y a beaucoup de fautes dans la Lifte Chronologique. VI. *Le Baronage d'Angleterre: ou Détail Hiftorique de la Vie & des Actions les plus mémorables de la Nobleffe Angloife, du tems des Saxons jufqu'à la Conquête des Normans; & de celle qui depuis ce tems là s'eft élevée avant la fin du régne de Henri III. Tiré des Actes publics, des anciens Hiftoriens, & d'autres Monumens.* Londres 1675 in-fol. Le fecond Volume parut en 1676, en un petit in-fol. fous ce titre: *Le Baronage d'Angleterre; ou Détail Hiftorique &c. depuis la fin du régne de Henri III, & avant l'onziéme année de Richard II.* Le troifiéme Tome parut la même année, auffi en un petit in-fol. où l'Hiftoire eft continuée *depuis la dixième année de Richard II. jufqu'à l'année* 1676. Ces deux derniers furent imprimés, & fe vendent ordinairement

(5) Col. 14.

(6) Evêque de Lincoln fous Charles II. &c.

(7) Idem col. 14. 15.

(8) Idem col. 11. 12.

(9) Col. 15.

(10) Id. ib.

(11) Id. ib.

(12) Idem ibid. & *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 691.

(13) Idem *Fafti Oxon.* col. 12.

(14) Col. 15.

(15) *English Hiftor. Library* Part. I. p. 63. Lond. 1696 in 8.

(16) Dans le Cabinet d'*Ashmole* à Oxford.

(17) *The English Topographer, or an Hiftorical Account* &c. *of all the Pieces that have been written relating to the Antiquities, Natural Hiftory, or Topographical Defcription of any Part of England* &c. p. 131. Lond. 1720 in 8.

(18) *Fafti Oxon* Vol. II. col. 15.

par le moyen du Chancelier Hyde des Lettres Patentes ſous le Grand Sceau, pour la place de Roi d'Armes *Norroy*, vacante par la promotion du Chevalier Walker à celle de *Garter* ou prémier Roi d'Armes; & ce Chevalier étant mort le 20 Février 1677 (*f*), il lui ſuccéda dans la Charge de *Garter* [*E*]. La Patente aiant été expédiée le 26 d'Avril 1677, il fut créé ſolennellement *Garter* dans le Collége des Hérauts d'Armes le 24 Mai (*g*), par le Comte de Peterborough, qui faiſoit la fonction de Grand-Maréchal pour le Comte de Norwich; & le lendemain, le Roi le fit Chevalier à Whitehall. Le 18 Décembre 1681, il perdit ſa femme; & lui-même mourut ſubitement ſur ſa chaiſe à Blythe, le 10 Février 168½. Il fut enterré le 12, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Shuſtock, où il avoit pendant ſa vie érigé un Monument de pierre de taille en forme d'Autel, avec une Epitaphe, qu'il avoit compoſée lui-même. Il laiſſa par ſon Teſtament tous ſes Manuſcrits & ſes Collections au Cabinet d'Elie Aſhmole, qui pluſieurs années auparavant avoit épouſé Eliſabeth, une de ſes filles. Mr. Wood dit (*h*) que „ ſi cet Homme infatigable avoit renoncé aux embarras du monde, pour ſe livrer entiérement à ſes études, & s'il avoit plus penſé aux intérêts du Public qu'aux ſiens particuliers, le Public auroit profité davantage de ſes veilles; d'autant plus que ſes Ouvrages auroient eu plus d'exactitude, que ceux qu'il a publiés n'en ont, ſur-tout ceux qu'il a donnés ſur la fin de ſa vie. Cependant, il ne laiſſe pas d'avoir prodigieuſement travaillé, vu ſur-tout les chagrins auxquels ſa fidélité pour le Roi l'a expoſé, & les embarras qu'il a eſſuyés. Sa mémoire doit donc être reſpectable & conſervée éternellement, pour ce qu'il a fait, puiſqu'il a publié des choſes, qui ſans lui auroient péri, & été enſévelies à jamais dans l'oubli." Il a eu un fils, nommé JEAN, qui fut créé Maître-ès-Arts à Oxford le 9 Septembre 1661, étant alors prémier Gentilhomme de la Chambre du Comte

(*f*) *Memoirs of the Life of Elias Ashmole* &c. p. 56. Lond. 1717. Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 17. dit que le Chevalier Walker mourut le 19.

(*g*) *Memoirs* ibid. p. 57. & Wood col. 14.

(*h*) *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 17.

rement enſemble. Auguſtin Vincent, ci-devant Hérant de *Windſor*, & Clerc des Archives de la Tour de Londres, avoit commencé un Baronage d'Angleterre; mais étant mort avant que de l'avoir achevé, Jean Vincent ſon fils le continua, & l'intitula: *Heraologia Anglica: ou Hiſtoire Généalogique de la Succeſſion & de la Création de tous nos Princes, Ducs, Comtes, & Vicomtes, depuis la Conquête des Normans juſqu'à notre tems.* „ J'ai vu cet Ouvrage, dit „ *Mr. Wood* (19), en un gros Volume in folio manuſcrit „ (car il n'a pas encore paru), où il y avoit quantité de „ Citations des Archives de la Tour de Londres; mais „ c'eſt très peu de choſe, en comparaiſon de l'Ouvrage „ du Chevalier Dugdale. Il fit préſent des trois ſuſdits „ Tomes du *Baronage d'Angleterre*, & d'autres Livres, „ au Collége des Hérauts d'Armes; mais deux des Rois „ d'Armes, & d'autres Hérauts, m'ont dit qu'il y a un „ monde de fautes, & en général ils n'oſent faire aucun „ fonds ſur ce qui s'y trouve en matière de Généalogies." Dugdale envoya des Exemplaire des trois Tomes à Mr. Wood, en le priant inſtamment de les lire, & d'y corriger & ajouter ce que les Archives & autres Monumens lui pourroient fournir. Mr. Wood „ employa à ce travail de longues vacances, & remplit du moins ſeize „ feuilles de Corrections, & ſur-tout d'Additions; & les „ aiant envoyées à l'Auteur, il en écrivit une bonne partie à la marge d'un Exemplaire en grand papier de ſon „ *Baronage.*" VII. *Hiſtoire abregée des derniers Troubles d'Angleterre, où l'on rapporte ſuccintement leur origine, leurs progrès, & leur fin tragique. Avec une eſpèce de Parallèle de ces Troubles avec la Guerre des Barons du tems de Henri III; & ſur-tout avec la Ligue de France, ſous les Rois Henri III & Henri IV.* Oxford 1681 in-fol. L'Auteur a joint à cet Ouvrage, une *Hiſtoire complette du Traité d'Uxbridge.* Cette *Hiſtoire abregée* fut préſentée par le Vice-Chancelier de l'Univerſité de Cambridge, au nom de l'Univerſité, à la Reine Catherine, le 27 Septembre 1681, dans le tems que Leurs Majeſtés y furent reçues (20). VIII. *L'ancien Uſage de porter les Marques d'honneur, qu'on appelle communément Armoiries.* Oxford in-8. Il y a deux Editions de cet Ouvrage, l'une qui parut à Oxford le 4 Février 1681, & l'autre au commencement de l'année 1682. Il eſt tiré principalement du Livre de Mr. Guillaume Wyrley, qui a pour titre: *Le veritable Uſage des Armoiries, expliqué par l'Hiſtoire, & prouvé par des Exemples.* Londres 1592 in-4. IX. *Catalogue complet & exact de toute la Nobleſſe d'Angleterre.* Imprimé avec l'*Ancien Uſage &c.* On y a joint une *Liſte complette de tous les Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière à préſent en vie* &c. le 10 Sept. 1681. X. *Catalogue des Baronets d'Angleterre, depuis la première Création de cette Dignité, juſqu'au 4 Juillet 1681 incluſivement.* Imprimé auſſi avec l'*Ancien Uſage* &c. La ſeconde Edition conduit juſqu'au 6 Décembre de la même année. Aux deux Editions ſe trouve joint, I. *une Liſte Alphabétique exacte de toutes les Comtés, Villes, Bourgs* &c. *d'Angleterre; avec la ſpécification du nombre des Députés que chacun de ces endroits envoye au Parlement* &c. recueillie par Charles Hatton, fils de Chriſtophle Hatton. II. *Catalogue complet & exact de la Nobleſſe d'Ecoſſe, avec une Liſte des Bourgs Royaux* &c. par le même. III. *Catalogue complet & exact de la Nobleſſe d'Irlande, avec une Liſte des Comtés, Villes, & Bourgs d'Irlande, qui envoyent des Députés au Parlement.* Par le même. XI. *Catalogue exact de toutes les Convocations de la Nobleſſe d'Angleterre aux Grands Conſeils & Parlemens, depuis la quarante-neuvième année de Henri III, juſqu'à préſent; avec un Catalogue des Pairs qui ont été convoqués du chef de leurs Femmes.* Londres 1686 in-fol. Dugdale a auſſi pris beaucoup de peine pour publier le ſecond Tome des *Concilia, Decreta, Leges, & Conſtitutiones in re Eccleſiarum Orbis Britannici*, du Chevalier Henri Spelman, Londres 1644 in-fol. Il entreprit ce travail à la ſollicitation du Dr. Gilbert Sheldon Archevêque de Cantorbéry, & du Comte de Clarendon; il tira des Pièces de la Bibliothèque Cottonienne, & d'autres endroits, & mit tout l'Ouvrage en ordre. Le Volume entier va à deux cens feuilles, que le Chevalier Dugdale a recueillies toutes, à l'exception de cinquante-ſept. L'Edition eſt pleine de fautes, ce Gentilhomme s'étant trouvé abſent dans le tems de l'impreſſion. Mr. Guillaume Somner de Cantorbéry a pris beaucoup de peine, pour marquer en marge dans ſon Exemplaire les corrections, & cet Exemplaire eſt encore dans la Bibliothèque de la Cathédrale de Cantorbéry (21). Vers le même tems, on remit à Dugdale la ſeconde Partie du *Gloſſaire* du Chevalier Spelman, commençant à la Lettre M, pour la mettre en état de paroître, l'Auteur l'aiant laiſſé imparfait, & écrit la plupart ſur des papiers détachés. Dugdale mit le tout en ordre, & prépara la première Partie pour l'impreſſion (22), & elle parut avec la ſeconde en 1687 in-fol. ſous ce titre: *Gloſſarium Archaiologicum, continens Latino-Barbara, peregrina, obſoleta, & novæ ſignificationis vocabula.*

(19) Ibid. col. 16.

(20) Idem col. 16.

(21) Idem col. 12.

(22) Idem col. 12. 13.

[*E*] *Ce Chevalier étant mort le 20 Février 1676-7, il lui ſuccéda dans la Charge de* Garter.] Il s'éleva un grand différend entre le Comte de Norwich, depuis Duc de Norfolk, Grand Maréchal d'Angleterre, & le Roi, ſur le droit de nommer à la Charge de *Garter*. Le Chancelier de l'Ordre de la Jarretière ſoutenoit fortement que c'étoit au Roi, en qualité de Souverain de l'Ordre, de nommer à cette Charge, comme regardant purement l'Ordre, le Garter devant accompagner le Grand-Maître & les Chevaliers, dans les Inſtallations & autres occaſions de Cérémonie. Le Comte de ſon côté prétendoit qu'en qualité de Grand-Maréchal & de Chef des Officiers d'Armes, c'étoit à lui de nommer & de préſenter au Roi un Sujet pour remplir les places de Roi, de Héraut, ou de Pourſuivant d'Armes, vacantes par mort ou autrement; alléguant, que ſes Prédéceſſeurs avoient joui de cet honorable privilège. Le Chevalier Guillaume Howard, Gentilhomme ſavant dans l'Art Héraldique, avoit engagé pluſieurs Seigneurs à ſolliciter le Roi en ſa faveur, & ce Prince étoit diſpoſé à le nommer à cette Charge. Mais le Comte de Norwich de ſon côté, regardant comme une brèche conſidérable à ſa Charge de Grand-Maréchal, d'être privé d'un privilège dont ſes prédéceſſeurs avoient joui, ce dont il produiſoit des exemples, obtint du Duc d'Yorck de parler en ſa faveur au Roi. Ce Prince demanda donc au Comte, ſur qui il avoit jetté les yeux? Il répondit, ſur Mr. Dugdale: *quoiqu'on ſache très bien*, dit Wood (23), *qu'il avoit une autre perſonne en vue* (Thomas Leigh, Héraut de Cheſter), *contre qui on auroit pu avec fondement alléguer des raiſons qui l'auroient fait échouer, s'il s'y étoit opiniâtré.* Le Roi repliqua ſur le champ: *Fort bien, j'en ſuis content.* L'affaire étant ainſi concluë, le Grand-Maréchal donna ordre à ſon Secrétaire d'en informer Dugdale le même ſoir par la poſte, & de le prier de ſe rendre le plus tôt poſſible à Londres. Cette nouvelle le ſurprit extrêmement, parce qu'il penſoit ſi peu à cette Charge, que pluſieurs perſonnes de qualité lui aiant écrit après la mort du Chevalier Walker, pour le ſolliciter fortement de ſe rendre inceſſamment à Londres, afin de ſe mettre ſur les rangs, il s'étoit excuſé par la raiſon de ſon âge, étant de vingt ans plus vieux qu'aucun des Membres du Collége. Après avoir mûrement réfléchi ſur le parti qu'il prendroit, aiant beaucoup plus d'envie de refuſer que d'accepter, il ſe détermina cependant au dernier, de peur que le Roi, qui avoit ſi favorablement conſenti à la nomination que le Grand Maréchal avoit faite de lui, ne fût offenſé de ſon refus, & que le Grand-Maréchal lui-même ne le fût auſſi (24). Mr. Aſhmole nous apprend (25), qu'après la mort du Chevalier Walker, l'Evêque de Saliſbury (26) lui écrivit le 22 Février 1676-7, qu'il avoit ſollicité le Roi de lui donner la Charge de *Garter*; mais il lui répondit, pour s'excuſer de l'accepter. Le 26, le Grand-Maréchal envoya Mr. Hayes ſon Secrétaire à Mr. Aſhmole, pour ſavoir ſon ſentiment ſur la queſtion, ſi la Charge étoit à ſa nomination, ou à celle du Roi? Mr. Aſhmole répondit, qu'il croyoit qu'elle dépendoit du Roi. Le 6 Mars, l'Evêque de Saliſbury vint chez lui, pour lui ordonner de la part du Roi, de lui aider à défendre le droit de ce Prince. Le 30 du même mois, il ſe tint une Aſſemblée de quelques

(23) Col. 15.

(24) Idem col. 13. 14.

(25) *Memoirs of the Life of E. Aſhmole* &c. p. 57.

(26) Le Dr. *Seth Ward.*

te de Clarendon Grand-Chancelier d'Angleterre (*i*). Il fut fait Héraut d'Armes de *Windsor* le 26 Octobre 1675, lorsqu'Elie Ashmole résigna cet Emploi (*k*) [*F*]; & enfin Roi d'Armes *Norroy*, au commencement du mois de Mars 1685/6 [*G*], le Roi l'ayant aussi en même tems fait Chevalier. Il a publié un *Catalogue de la Noblesse d'Angleterre selon leur rang, tel qu'il a été présenté au Roi le Jour de l'an* 1684. A quoi l'on a ajoûté *le Blason de leurs Ecussons paternels*, & *une Liste des Evêques à présent vivans*. Londres 1685, sur un côté d'une grande feuille de papier, réimprimé avec des Additions en 1690.

(*i*) Ibid. col. 141.

(*k*) *Memoirs of the Life of E. Ashmole* p. 54.

ques Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiére, pour décider entre le Roi & le Maréchal, & le droit de nommer à la place de premier Roi d'Armes fut ajugé au Roi seul. Le lendemain, Mr. Bartie pressa fortement Mr. Ashmole de l'accepter, mais il la refusa; & le 2 d'Avril, Mr. Dugdale ayant été proposé, le Roi y donna son consentement: sur quoi le Grand-Maréchal le manda par la poste le même soir, & il se rendit à Londres le 10 (27).

[*F*] *Il fut fait Héraut d'Armes de Windsor le 26 Octobre 1675, lorsqu'Elie Ashmole résigna cet Emploi.*] Mr. Ashmole nous apprend (28), que le 25 Février 1673 in 4 il pria Mr. Hayes Sécretaire du Grand-Maréchal, d'engager ce Seigneur à lui accorder la permission de résigner sa place de Héraut; & le 28 Octobre de la même année, Mr. Ashmole sollicita le Maréchal de consentir à sa démission (29). Il obtint l'agrément de ce Seigneur le 29 Janvier 1674/5 (30); & Mr. Jean Dugdale son beau-frere s'étant accordé avec lui pour cette place, sollicita l'agrément du Comte, qui y consentit (31). Mr. Ashmole remit sa place de Héraut de Windsor à Sa Majesté, en présence d'un des Maîtres de la Chancellerie (32); & le 26 d'Octobre Mr. Dugdale fut nommé Héraut de Windsor à sa place (33).

[*G*] *Enfin Roi d'Armes* Norroy *au commencement du mois de Mars 1685/6.*] Le 14 Février Mr. Ashmole sollicita le Duc de Norfolk en faveur de Mr. Dugdale son beau-frere, pour qu'il employât son crédit auprès du Roi, afin qu'il pût succéder à son pere Guillaume Dugdale, dans la Charge de *Garter* ou de premier Roi d'Armes. Le Duc lui promit de s'y employer, quoiqu'il parût avoir du panchant à préférer le Chevalier Thomas S. George. Le 19 du même mois ce Seigneur proposa à Mr. Ashmole de donner à Mr. Dugdale la place de Norroy, & le lendemain il la lui promit positivement (34).

(27) Ibid. p. 56. 57.

(28) Ibid. p. 49.

(29) Ibid. p. 51.

(30) Ibid. p. 52.

(31) Ibid. p. 52 53.

(32) Ibid. p. 53. 54.

(33) Ibid. p. 54.

(34) Ibid. p. 77.

DAILLON (BENJAMIN DE), issu de l'ancienne famille des Comtes du Lude, avoit été Ministre de l'Eglise de la Rochefoucaud. Il se conduisit avec beaucoup de prudence & de sagesse, dans un tems où l'on employoit tous les artifices dont on pouvoit s'aviser, pour ruïner peu à peu les Eglises Réformées en France. Mais enfin on l'accusa en 1684 d'avoir souffert des Relaps; & quoique les preuves qu'on fournissoit fussent fausses, le Juge d'Angoulême ne laissa pas de le condamner, & il fut envoyé prisonnier à la Conciergerie à Paris. Il en appella au Parlement, où cette affaire fut jugée au mois d'Avril de l'année 1685. Le Parlement, se prêtant aux vuës de la Cour, ordonna que Mr. de Daillon seroit élargi, mais qu'on démoliroit le Temple de la Rochefoucaud; c'étoit-là précisément où l'on en vouloit venir (a). Après la révocation de l'Edit de Nantes Mr. de Daillon se retira en Angleterre, & passa ensuite en Irlande, où il mourut en ..... Ministre de l'Eglise Françoise de Catterlough (b). Il avoit beaucoup de savoir & de mérite. Il avoit un sentiment fort particulier touchant les Diables, soutenant qu'il n'y en avoit qu'un seul [A]. Mr. Bayle mandoit à Mr. Constant (c), qu'on lui avoit dit que Mr. de Daillon expliquoit & adoucissoit son sentiment, mais Mr. Des-Maizeaux prétend (d) qu'il n'a jamais retracté ni même adouci son sentiment sur l'unité d'un Diable. Il y a pourtant eu quelque chose, & nous communiquerons ci-dessous des éclaircissemens assez curieux sur cette affaire [B]. Mr. de Daillon avoit un frere qui s'appelloit Jaques; il passa en

(a) Voy. Hist. de l'Edit de Nantes Tom. V. p. 743. &c.

(b) Lett. de Mr. Bayle. T. II p. 431. Rem. (1.) Edit. de 1729.

(c) Lett. du 21 Févr. 1691. ubi supra.

(d) Voy. Lett. de Bayle 'loc. cit. & les Addit. & Correct. à la fin du Tom. III.

[A] *Il avoit un sentiment fort particulier touchant les Diables, soutenant qu'il n'y en avoit qu'un seul.*] En 1687 il fit imprimer en Hollande un Recueil de quelques Piéces, qu'on intitula: *Examen de l'oppression des Reformés en France, où l'on justifie l'innocence de leur Religion; Adressé à Mr. D.... par B. de Daillon.* Amst. 1687. in-douze. Mais ce Titre ne convient qu'à la premiére Piéce du Recueil; aussi y fit-on une addition lorsqu'on le réimprima, ou qu'on y mit un nouveau titre, comme j'ai lieu de le croire, ce fut en 1691; à la suite du titre qu'on a vu, on lit. *Avec l'Explication de la Doctrine des Démons, où l'on prouve qu'il n'y a qu'un Diable, dont on examine le pouvoir.* La premiére Piéce de ce Recueil est celle que le titre annonce d'abord, en forme de Lettre, datée de Londres le 14 d'Août 1686. La seconde est un Sermon sur 1 Timoth. IV. 1. intitulé, *La Révolte de la Foi ou la Doctrine des Démons.* Après avoir remarqué que St. Paul parle des *Démons* dans le sens des Payens, qui les regardoient & les adoroient comme des Esprits d'un rang inférieur, faisant la fonction de Ministres ou de Médiateurs entre les Dieux & les Hommes, il conclut que cet Apôtre a voulu dire (1), „ que dans les derniers tems, dont il parle, il y auroit „ des Peuples, qui abandonnant la sainte Doctrine & l'E- „ vangile..... embrasseroient des doctrines semblables à „ celles qui étoient parmi les Payens touchant leurs Dé- „ mons, & prendroient comme eux d'autres Objets de „ leur Culte Religieux que le vrai Dieu & son Fils Jé- „ sus-Christ". Par-là il donnoit à entendre que St. Paul condamnoit le Culte qu'on rend aux Saints dans l'Eglise Romaine. Il avoit prononcé ce Sermon dans un des derniers Synodes. Mr. Des-Maizeaux (2) assure *qu'il ne voulut pas le faire imprimer, de peur d'irriter les Catholiques-Romains, qui avoient déjà fait quelques démarches pour l'inquieter à cette occasion.* Mr. de Daillon avoit dessein de donner son Sermon au Public, & l'avoit même déjà fait examiner (3); mais la crainte qu'on ne lui imposât tout à fait silence, & un Decret donné contre lui à cette occasion, l'obligérent à le garder dans son Cabinet. * Le Sermon est suivi d'un Ecrit qui a pour titre *Réponses à diverses Difficultés touchant l'Explication du Passage* 1 Timoth. IV. 1. C'est dans cette Piéce (4), qu'il soutient que l'Ecriture Sainte ne parle jamais du *Diable*, ou de *Satan*, que comme d'un Etre seul & unique, & que par conséquent il *n'y a qu'un seul Diable.* Il dit que les Esprits impurs que Jésus-Christ chassoit étoient des maladies, & que l'Ecriture leur donne le nom d'*Esprits* ou de *Demons*, pour s'accommoder au langage de ce tems-là; ces maladies étant déifiées, ou regardées comme des Démons, ou des Divinités parmi les Payens. La quatriéme & derniére Piéce du Volume est intitulée: *Lettre aux Fidéles des Provinces d'Angoumois, de Xaintonge, & d'Aunix, dans laquelle l'Eglise Romaine est convaincue d'avoir établi dans ses Cultes la Doctrine des Démons, prédite par St. Paul; & où est aussi clairement & invinciblement montré, qu'il n'y a point de prétexte qui puisse excuser devant Dieu, ceux qui se rangent à la Communion de Rome, plutôt que de souffrir pour la Doctrine de la Foi, y étant appellés.*

(1) De Daillon *Examen de l'Oppression* &c. p. 14.

(2) Lett. de Bayle T. II. p. 431. not. (5).

(3) Voy. la Remarq. suivante.

* Voyez le commencement de la Lettre aux Fidéles d'Angoumois &c. *Voy.* aussi sa Lettre à Mr. Jurieu, dans la Rem. [B].

(4) *Voy.* le Recueil de Mr. de Daillon p. 143 & *suiv.*

[B] *Il y a pourtant eu quelque chose, & nous communiquerons ci-dessous des éclaircissemens assez curieux sur cette affaire.*] Ce que je rapporterai est tiré de Piéces Originales, qui me sont tombées entre les mains. En l'année 1691 on commença à faire du bruit en Hollande du sentiment de Mr. de Daillon. Mr. Jurieu écrivit à Londres à quelques Ministres Réfugiés sur ce sujet. Voici ce que lui répondit Mr. Satur dans une Lettre datée de Londres le 4 Décembre 1691 (5). „ Voici le compte que j'ai à vous rendre de „ la commission que vous avez jugé à propos de me don- „ ner au sujet de Mr. de Daillon. C'est que lui ayant „ parlé avec Mrs. Charles & Brocas, à qui je me suis ou- „ vert de son affaire, de-même qu'à Mr. Dubourdieu, la „ réponse que nous en avons euë est, qu'il étoit déjà in- „ formé du bruit qu'on faisoit dans vos quartiers à son oc- „ casion; que son fils, qui est à Utrecht, lui en avoit écrit; „ & que même il avoit répondu amplement à la Lettre de „ son fils, & lui avoit donné ordre de faire paroître ce „ qu'il lui écrivoit, s'il voyoit que cela fût nécessaire pour „ l'édification publique; à quoi il a ajoûté, que remar- „ quant, comme il faisoit, par ce que nous lui donnions „ à connoître, qu'il étoit d'autant plus de besoin qu'il fit „ quelque démarche pour éviter qu'on ne se soulevât „ contre lui, il alloit donner de nouvelles instructions à „ son fils, avec quoi il espéroit qu'on auroit tout sujet d'ê- „ tre satisfait de sa conduite. Et sur ce que je lui ai re- „ présenté que pour venir à bout d'autant mieux de ce „ qui étoit de sa pensée, il ne seroit pas peut-être hors „ de propos que son fils se communiquât à quelqu'un de „ ce qu'il auroit à faire dans une conjoncture si délicate, „ & que Mr. Martin, auprès de qui il est, pourroit lui „ servir de conseil & de directeur en cela; il nous a dit „ aussi, qu'il le vouloit de tout son cœur, & m'a prié „ même de lui en écrire. Si bien, Monsieur, que si Mr. „ Martin veut agir dans cette affaire, comme je ne doute „ pas qu'il ne le fasse, je suis persuadé qu'il n'y aura point „ d'éclat pour cela, comme il est d'ailleurs à appréhen- „ der. Mr. Blancard me dit avant hier que vous aviez été „ encore chargé par quinze ou seize Ministres assemblés à „ la Haye..... d'écrire à Mr. Daillon, & qu'il croyoit „ de recevoir bientôt votre Lettre. Lorsque nous l'au- „ rons reçuë nous verrons encore plus particuliérement „ quelques uns que nous sommes ici, ce que nous aurons „ à faire. Cependant nous vous prions d'être toujours „ dans cette pensée, d'épargner autant qu'il se peut Mr. „ Daillon, qui d'ailleurs est un très-bon Serviteur de Dieu, „ & fort zélé pour l'Orthodoxie". Mr. Jurieu écrivit effectivement à Mr. de Daillon, & on va voir que ce ne fut pas tout à fait inutilement. Voici que ce Mr. Satur marquoit à Mr. Jurieu, par une Lettre du 22 Décembre 1691 (6).

(5) J'ai l'Original de cette Lettre entre les mains.

„ Monsieur & très-honoré Frere,

„ Je ne doute pas que vous ne receviez avec plaisir le „ pacquet de Mr. Daillon, que je vous envoye; il con- „ tient une Réponse pour vous, & une *Déclaration* pour „ le Public sur le sujet sur lequel vous avez pris la peine „ de lui écrire, & l'une & l'autre, du moins autant que „ nous le jugeons dans ce Pays, propres à pouvoir & à de- „ voir édifier l'Eglise de Dieu. Ce que j'ajoûte en vous en- „ voyant ces papiers, c'est la priére très-humble que nous „ vous faisons, quand même il y auroit quelque chose, „ particuliérement dans la Lettre qu'il vous écrit, qui „ ne fût pas tout à fait exact, de vouloir bien passer par „ dessus, & d'agir d'ailleurs selon votre charité & votre „ sagesse pour faire que le tout se passe dans vos quartiers „ à cet égard-là sans bruit & sans éclat. Au fond, Mon- „ sieur, ce que nous pouvons vous assurer, c'est que Mr. „ Daillon est un homme de bien & d'honneur, qui ne „ cherche qu'à glorifier Dieu & à édifier son Eglise, & „ qui a fait ce que vous verrez, non seulement parce que „ vous l'en avez sollicité, vous, pour qui il a toute sorte „ d'estime & de déférence, non seulement parce que ses „ amis de deçà l'y ont exhorté, mais nommément parce „ qu'il s'y est senti obligé par le mouvement de sa con- „ science, où il y a beaucoup de tendresse. Dieu veuil- „ le, Monsieur, que l'Eglise ne trouve jamais de person- „ nes plus opiniâtres dans les sentimens un peu écartés, „ où ils peuvent être tombés". La Lettre de Mr. de Daillon à Mr. Jurieu, aussi bien que sa Déclaration sont deux Piéces, qui je m'assure feront plaisir aux Curieux. La Lettre est de Londres du 16 Décembre 1691, conçuë en ces termes (7).

(6) J'en ai l'Original.

„ Monsieur & très-honoré Frere,

„ Je ne ferai jamais aucune difficulté de faire toutes les „ déclarations possibles, que des personnes judicieuses, „ comme vous êtes, jugeront propres pour l'édification, „ soit publique, soit particuliére. Je n'ai jamais été en- „ têté de mes opinions, & une aussi forte adjuration que „ la vôtre, n'étoit pas nécessaire, pour m'obliger à vous „ donner la satisfaction que vous avez souhaitée de moi. „ Je vous dirai seulement que la sincérité avec laquelle „ un Ministre de l'Evangile doit parler de ce qu'il a fait, „ & la liberté qui m'est naturelle, ne me permettent pas „ de dire, que le paradoxe, dont il est question, m'est „ échappé. Encore que je ne l'aye pas traité à fonds, je

(7) J'en ai l'Original.

j'ai

en Angleterre sous le régne de Charles II; & s'étant attaché à l'Eglise Anglicane, il fut pourvu d'un Bénefice dans la Comté de Buckingham. „ Le Clergé d'Angleterre, dit Mr. Des-Maizeaux (e), se „ fai-

(e) Idem ibidem.

„ J'ai pourtant fait avec assez d'étenduë, pour faire juger que j'y avois bien pensé. Joint que la déclaration d'une inadvertence ne seroit pas édifiante pour plusieurs personnes, qui savent comment la chose s'est passée. Dieu a retiré du monde les deux Examinateurs qui avoient été nommés exprès pour considérer mon Sermon sur les Démons, que l'on me sollicitoit de donner au Public. Je garde le témoignage qu'ils m'ont donné pour l'impression, & que je n'ai pas produit, parce que je n'en avois pas un semblable, pour la premiére & pour la derniére des piéces de mon Livre. Ce fut l'un de ces Examinateurs, qui étoit d'un mérite fort distingué, mon voisin & mon bon ami, qui me proposa les difficultés qui paroissent avec mes réponses, desquelles il m'assura être fort satisfait. Comme nous avions beaucoup souffert l'un & l'autre, & lui encore plus que moi, en combattant contre des gens de notre Communion, qui étoient entêtés des Devins, & des Charmeurs, & qui, quoique l'on pût faire, avoient souvent recours à ceux que l'on appelle Sorciers, & aux Prêtres, pour la guérison des maladies, sur-tout de leurs petits enfans & de leurs bêtes, & pour délier ceux qu'ils prétendoient être liés par des Charmes; nous jugeâmes que si cette opinion, que j'avançois, de la singularité du Diable, qui nous parut avoir sa vraisemblance, étoit reçuë, elle serviroit beaucoup à empêcher le mal qui se commettoit. J'avouë qu'il n'étoit pas aussi persuadé que je l'étois de sa vérité: mais il m'assuroit qu'il n'y voyoit aucun danger, & qu'il ne croyoit pas qu'on en pût tirer aucune mauvaise conséquence. Nous crûmes bien que quelqu'un pourroit la disputer; mais nous jugeâmes que cela même serviroit à éclaircir la matiére, & divers passages de l'Ecriture, qui pourroient être examinés de part & d'autre. Il ne nous vint jamais dans la pensée, qu'on en dût faire une affaire de foy. Je communiquay mes Ecrits à divers autres Ministres, desquels les uns sont morts, & les autres sont encore aujourd'hui de grandes lumiéres dans l'Eglise. Je ne les nommerai pas, non plus que mes Examinateurs, pour ne commettre icy ni les personnes des vivans, ni les noms des morts. Pas un d'eux ne remarqua de venin dans cette opinion, & tous la jugérent innocente. Vous me direz peut-être, Monsieur, qu'ils ne devoient pas la juger telle, s'ils ne la croyoient pas véritable, parce que n'étant pas véritable, elle renverse en quelques endroits le sens naturel de l'Ecriture sainte, ce qui ne se peut faire innocemment. Je vous avouerai là-dessus, que nous n'avons pas été si avant, & que je me suis contenté de la vraisemblance, que quelques-uns ont trouvée dans mon opinion, & de la déclaration qu'ils ont tous fait de son innocence. Il se peut faire qu'il y en a qui ont demeuré dans le doute, sur le vray sens des passages que j'ai voulu expliquer; & que les autres, jugeant mon explication fausse, n'ont pas cru la devoir condamner comme criminelle, n'y trouvant rien de contraire à la foy, ou à la sanctification, ou à la consolation des fidelles; de peur d'établir cette maxime, que tout homme qui tient une certaine interprétation de quelque passage de l'Ecriture pour la véritable, doit regarder toutes les autres comme criminelles. Le dessein de l'impression fut rompu, par le procès criminel que l'on commença contre moy, à l'occasion de mon Sermon, que des Jésuites avoient ouï à Jonsac. Des personnes du premier rang en France firent arrêter la poursuite du procès, mais on ne jugea pas à propos d'irriter de nouveau les ennemis, par l'impression de la piéce, qui les avoit chagrinés. Je suivis en cela le conseil de mes amis, qui desiroient pourtant, que pour déguiser la chose, je réduisisse le Sermon & les Remarques, en forme de Dissertation, à quoy je ne me trouvay pas disposé. Aussi-tôt que je fus arrivé icy, je pensay à écrire à mon Eglise tombée, & je voulus joindre à elle, dans mes admonitions, un bon nombre de personnes de la même Province, qui avoient autrefois témoigné avoir quelque confiance en moy. Je crus que je ne pouvois rien faire qui leur fût plus agréable, que de leur envoyer le Sermon, qu'ils avoient desiré, avec une application étenduë, que je n'avois ni pu ni osé faire. J'y ajoûtay quelque chose que j'avois autrefois médité, pour les assurer de l'innocence de notre Religion, que l'on traitoit comme criminelle. Je voulus aussi publier mes réponses aux difficultés, dans lesquelles Réponses se trouve ce *paradoxe*, sur lequel j'étois bien aise d'apprendre le sentiment du Public. Je n'en voulus pourtant pas faire part à ceux pour lesquels je publiois tout le reste: & j'ôtay des Exemplaires, que j'envoyay en France, toutes ces difficultés & les réponses; de peur d'attacher à des Curiosités les esprits de ceux qui devoient bien penser à d'autres choses. L'impression de ce Livre se fit lentement, & j'eus le chagrin de le voir défiguré par un plus grand nombre de fautes, que l'on n'en ait encore vu, dans l'impression d'aucun Ouvrage de cette grandeur. Je n'ay rien entendu dire de ce paradoxe, jusques au mois d'Octobre dernier, que mon fils, qui est à Utrecht, me manda qu'il faisoit du bruit, à cause de la nouvelle préface qu'on a mis à mon Livre. Je n'accusay pas l'Imprimeur d'avoir fait cette Préface; quoyqu'il ait peut-être été bien aise de la mettre, pour le sujet que vous marquez. Je n'en accusay pas non plus l'Auteur, avec lequel cette Préface me veut associer (8), ni ses amis, qui n'ont pu rien trouver dans ce que j'ay écrit de favorable pour eux. Mais il y a d'autres personnes, qui savent combien je suis éloigné de leurs sentimens, & de quelle maniére je suis attaché à la Doctrine enseignée & reçuë dans nos Eglises, qui ont été bien aise de jetter cette semence de division entre mes freres & moy, & de me sacrifier à la ferveur de leur zéle pour la vérité: non afin de me rendre inutile, ils ne croient pas avoir assez de sujet de me craindre; mais pour avoir le plaisir de crier, que les Orthodoxes, qui les combattent, se déchirent eux-mêmes. J'ay cru que c'étoient eux qui faisoient tant de bruit de leur hétérodoxie, afin de faire comparaison de mon opinion avec leurs erreurs; & j'ay eu lieu de le croire, sur ce qui m'en a été dit icy de leur part. Je vous avouë, que dans cette pensée j'ay écrit à mon fils, avec quelque indignation contre les Auteurs de la Préface, qui me font prendre parti, sans me consulter, avec des gens que je ne connois pas, & contre les tireurs de conséquences. J'étois même tout prest à me défendre contre ces gens-là, s'il avoit paru quelque chose d'eux. J'ay appris, premiérement par Messieurs Charles, Satur, & Brocas, qui veulent bien m'honorer icy de leur bienveillance, & ensuite, par la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que c'étoient de mes freres mêmes, qui s'émouvoient contre moy. Je n'ay plus eu après cela d'envie de soutenir cette opinion, que mes freres rejettent, & je n'ay pensé qu'à justifier mon innocence. La bonté que vous avez eu de m'écrire & de m'avertir, & la considération que vous voulez bien témoigner à un inconnu, quoy que ce soit en le frappant d'une maniére à laquelle il ne se seroit jamais attendu, me persuadent que je puis vous prier avec assurance d'être le protecteur de cette innocence, envers vous-même, & envers nos autres freres. Ne souffrez pas, je vous en conjure, Monsieur & très-honoré Frere, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, que l'on déchire de cette sorte, un de vos freres, qui a le témoignage de sa Conscience, & celuy de plusieurs Pasteurs illustres, qui n'ont jamais été soupçonnés d'aucune erreur. J'ay été si effrayé des terribles conséquences que vous proposés, & si consterné de tout ce que vous me dites, qu'il a fallu toute la force de ces trois excellens Serviteurs de Dieu, que j'ay nommé, & l'usage de toute leur amitié, pour me soutenir. A moins que vous ne me regardiez comme un homme dévoué à la perdition, vous ne me pouvez refuser votre secours & vos consolations. Si quelque ennemi de la vérité m'avoit attaqué par-là, il me semble qu'il m'auroit donné un beau jour pour lui faire sentir ses égaremens. Que n'est-ce l'un d'eux, qui a dit ouvertement, que la violence qu'ils font à l'Ecriture, n'est rien en comparaison de celle que je fais à quelques passages! mais ce sont mes freres qui parlent ainsi. Je ne puis rien faire autre chose qu'exprimer à ces freres mêmes la grandeur de mon affliction. Supportez-moy, je vous en supplie, Monsieur & très-honoré Frere, dans les mouvemens de ma douleur. Est-il possible qu'une *Erreur*, je veux bien me servir de ce terme, puisqu'on croit que c'est une erreur; est-il possible qu'une Erreur touchant quelques créatures, qui ont pu être, ou n'être pas, selon qu'il a plu à Dieu; une erreur qui ne choque en aucune maniére, ni l'Existence de Dieu, ni l'Unité de son Essence, ni ses Attributs, ni la Trinité des Personnes, ni la Charité du Pere, ni la Rédemption du Fils, ni la grace du St. Esprit, ni l'amour qu'on doit avoir pour Dieu, ni la frayeur de ses jugemens, ni l'espérance de sa gloire, ni la Divinité de l'Ecriture Sainte, ni son Autorité, selon que toutes ces choses sont enseignées dans les Confessions de Foy, dans les Catéchismes, dans les Lieux Communs des Réformés, qui suivent la doctrine du Synode de Dordrecht, soit une erreur, qui conduise à l'impiété, & qui rende ridicule toute la Théologie, & tous les Sermons des Anciens & des Modernes? est-il possible, qu'après tant, & de si diverses interprétations d'un grand nombre de passages de l'Ecriture, il ne fallût plus qu'une nouvelle interprétation de deux ou trois passages, où il est parlé des Esprits malins, dans laquelle je veux bien croire que je puis m'être trompé, puisqu'il y a de mes freres très-éclairés qui le jugent ainsi; est-il possible, dis-je, qu'il ne fallût plus que cette fausse explication, pour autoriser l'Eglise Romaine à soutenir que l'Ecriture est un nez de cire; les Hérétiques, à pervertir le sens le plus naturel des passages les plus clairs; & les Libertins, à regarder la Parole de Dieu comme une fable? Je suis persuadé, Monsieur, que si vous voulez bien prendre ma cause en main, sans employer ce puissant génie, qui renverse si heureusement les forteresses de l'erreur, vous dissiperez aisément toutes ces pensées contraires à mon innocence, qui sont venuës dans l'esprit de mes freres. Je dis que vous le ferez aisément. „ L

(8) C'est un petit *Avis au Lecteur*, où l'on dit, en parlant de la troisiéme Piéce du Recueil: „ La III. est un éclaircissement de quelques Difficultés proposées à l'Auteur, sur les mots de *Démons*, *d'Anges*, *d'Esprits*, & sur divers passages de l'Ecriture Sainte; *où l'on verra qu'il n'y a qu'un* Diable, *& que Mr. Bekker a eu raison de ne lui pas donner autant de pouvoir, que plusieurs Personnes prétendent qu'il en a*.

„ faisoit alors un mérite de soutenir le dogme de l'*Obéïssance Passive*, & de la *Non-résistance* à l'égard du Roi; mais la conduite de Jaques II. rectifia ces idées; & l'Eglise Anglicane approuva la Revolution,

„ I. Parce qu'à la réserve de ce seul paradoxe, qui ne touche à rien d'essentiel à la foy, vous me trouverez orthodoxe en tout. II. Parce que vous remarquerez que dans ce paradoxe même, je n'ay jamais révoqué en doute, ni l'existence, ni les opérations des Esprits, comme sont les Ames des hommes, & les Anges de Dieu, qui existent réellement sans la matiére, & qui agissent sur elle, & par elle, aussi-bien que par eux-mêmes. III. Parce que vous remarquerez que je n'ay point révoqué en doute l'existence du Diable, & que la raison qui m'a porté à nier plusieurs Diables, m'obligeoit nécessairement à en croire un. Cette raison est que l'Ecriture ne parle jamais que d'un Diable, au moins sous ce nom-là; & puisqu'elle parle certainement d'un en une infinité d'endroits, j'étois nécessairement obligé de croire celui qu'elle nomme ainsi. En effet j'établis par-tout sa puissance à mal faire, & à séduire; & je l'entens proprement, sans équivoque & sans allégorie. Ainsi vous soutiendrez, avec vérité, qu'il n'y a rien, dans ce que j'ay écrit, qui détruise la crainte qu'on doit avoir des machinations & de la violence du Diable; ni ce que les Théologiens & les Prédicateurs ont enseigné, & prêché de plus essentiel, pour obliger les hommes à être sobres, à veiller, & à prier d'être délivrés du Malin. Vous conclurez que mon erreur consiste à attribuër à un seul, ce que l'on attribuë communément à plusieurs. Si cela paroît impossible, vous direz, que c'est cette impossibilité qui fait que c'est une erreur. Vous remarquerez pourtant, qu'il faut bien que je ne l'aye pas cru impossible. Vous jugerez, qu'encore que j'aye cru le Diable tellement borné, qu'il ne peut être qu'en un certain lieu à la fois, qu'il ne puisse ni faire tout, ni savoir tout, j'ay pu concevoir que la distance de l'Europe au Japon, qui paroît fort grande à nos yeux, à la lenteur & à la pesanteur de notre Corps, n'est presque rien à un pur Esprit, & par rapport à la vitesse de son mouvement, incomparablement plus grande que celle d'un éclair; & que notre globe m'a paru fort petit, à l'égard d'un Esprit, qui va se promener jusques dans les Cieux, & auprès du Thrône de Dieu. Que je me suis persuadé que le peu de connoissance que nous avons de la nature d'un Esprit, de la maniére en laquelle il est dans un lieu, & de celle en laquelle il va d'un lieu en un autre, devoit nous obliger à laisser à chacun la liberté de ses conjectures; qu'encore que les opinions de ceux qui tiennent que l'essentiel d'un Esprit est la pensée, qu'il est en un lieu par son opération, ou par l'application de sa vertu, & qu'il change de lieu en un instant, puissent donner un juste sujet de tirer de fâcheuses conséquences, on ne laisse pas de les supporter: & qu'enfin j'ay cru qu'une opinion ne devoit être traitée d'impie, que lorsqu'elle l'est formellement en elle-même; parce que, si l'on se porte à en juger quelqu'une impie à cause des conséquences, quoique niées par ceux qui la tiennent, il y aura de saines doctrines abandonnées à la témérité du jugement des hommes. Après tout cela, Monsieur, vous aurez, s'il vous plaist, la bonté de représenter de ma part, que je tiens sincérement l'opinion, qui nie les opérations du Diable, ou de tout Esprit malin, depuis le commencement du Monde jusques à la fin des Siécles, & mêmes au-delà, contraire à la Parole de Dieu. Que je n'en avois rien appris que par ce qu'on m'a écrit touchant la Préface mise à mon Livre, parce que je ne lis plus rien que l'Ecriture Sainte, non pas même les Journaux de ce qui s'écrit, n'étant plus en état de satisfaire ma curiosité. Que sur le paradoxe, je soumets mes lumiéres à celles de mes freres, auxquelles je déférerai toujours avec plaisir, & que j'attens aussi de leur justice & de leur charité un jugement favorable sur mon innocence. Je vous envoye sur tout cela ma *Déclaration* nette & précise. Elle est selon le véritable sentiment de mon cœur; & je l'envoye dans le desir d'édifier, & d'éviter toute sorte d'opposition entre mes freres & moy, ce qui est le seul scandale qui pourroit me faire de la peine. Je n'ay été touché de la menace que vous me faites, d'un jugement peu agréable, que votre Synode pourroit prononcer contre moy, que parce que c'est un de mes freres qui me l'écrit, & qui paroît me regarder comme un criminel, sujet à la condamnation, ce qui m'afflige au dernier point. Car, à dire vray, je ne crains point, & je croys n'avoir pas sujet de craindre un tel jugement. Ce n'est pas que je sois de l'humeur de ceux qui méprisent les jugemens des Synodes sur leur doctrine, parce qu'ils en sont éloignés. Ce seroit pour moy la plus rude & la plus sensible des peines, d'avoir été condamné dans une telle Assemblée; & il n'y a rien de légitime que je ne me crusse obligé de faire, dans la crainte de Dieu, pour ôter un tel opprobre de dessus ma teste. Mais je parle ainsi, parce que je suis persuadé que votre sainte Assemblée ne se porteroit pas à prononcer un tel jugement, sans un examen très-exact, qui étant fait, non dans les soupçons, mais avec la charité que je dois attendre de mes freres, ils ne voudroient pas, pour une erreur telle que celle-là, ternir la réputation d'un homme qui n'a pour eux que des sentimens de respect & de vénération.

„ Ce sont aussi ceux que j'ay pour vous, Monsieur, en particulier, auxquels je me sens obligé de joindre ceux de la reconnoissance de la peine que vous avez pris, & de la bonté que vous me témoignez. C'est dans ces sentimens que je suis, & que je veux être toute ma vie

„ Monsieur & très-honoré Frere

„ Votre très-humble & très-
„ Obéissant Serviteur,

A Londres ce 16
Décembre 1691.

„ Benjamin de Daillon.

La *Déclaration* dont il est parlé dans cette Lettre est imprimée en deux Colonnes, l'une en François & l'autre en Hollandois, & à la fin elle est aussi en Latin; il y a de l'apparence qu'on l'a fit imprimer en Hollande. Quoi qu'il en soit, comme je ne connois personne qui en ait parlé, que je la crois, sinon tout à fait inconnuë, du moins très-peu connuë, je la rapporterai ici en François, sur l'Exemplaire imprimé que j'ai entre les mains.

*Déclaration de Monsieur De Daillon*

Au sujet de son Opinion de l'Unité d'un Diable.

„ Tout le monde a sçu le scandale qu'a produit le Livre de Mr. *Bekker* contre les Apparitions & les Opérations des Anges & des Démons. On sçait aussi, qu'il s'est élevé un fort grand bruit contre Mr. de Daillon, autrefois Pasteur en Xaintonge. On a regardé comme voisine de l'opinion de Mr. *Bekker*, celle de l'Unité du Démon, que Mr. de Daillon a avancée. On a cru qu'elle étoit sujette aux plus fâcheuses conséquences qui se puissent tirer contre la Religion. Ses amis qui connoissent son mérite & ses souffrances, l'ont prié de vouloir bien édifier le Public par quelque chose qui prévint les plaintes qu'on en pourroit faire. Voici ce qu'il a envoyé, & de quoi il prie les honnestes gens de se vouloir contenter pour le présent, en attendant quelque chose de plus sur la matiére, quand Dieu lui aura fait la grace de bannir tous les préjugés, & de se débarrasser de toutes les difficultés.

„ Ayant appris par une *Lettre* que Mr. Jurieu m'a fait l'honneur de m'écrire, que lui, & quelques autres de mes freres, les Ministres Réfugiés en Hollande, ont trouvé mauvais ce que j'ai avancé, en quelque lieu, de la singularité d'un Diable, à cause des conséquences fâcheuses qu'ils croient qu'on en peut tirer, & particuliérement de l'avantage qu'en veulent prendre des personnes qui nient toutes les opérations des Esprits malins, comme il paroît par une Préface qu'on a mis, depuis peu, au-devant de mon Livre. Je déclare premiérement, quant à cette Préface, qu'aussi-tôt que j'en ai été averti, je l'ay regardée comme une injure, qui m'a été faite avec dessein de me rendre un mauvais office auprès de mes freres, ce que j'ay témoigné par des Lettres écrites sur ce sujet. Secondement, je déclare qu'il n'y a jamais rien eu dans mon esprit, ni dans mes écrits, qui tende à nier les opérations de l'Esprit malin. Je tiens que le Diable a & a eu, dans tous les siécles, une grande activité à mal faire, & une grande efficace à séduire: & que dans l'un & dans l'autre il agit tant par lui même, que par le moyen des autres Créatures, selon que Dieu lui permet de s'en servir. J'entens dans un sens propre, & sans allégorie, ce que dit St. Paul, que le Prince de la puissance de l'Air, qui est le Diable, opère avec efficace dans les enfans de rebellion: & ce que dit St. Pierre, que notre adversaire le Diable rode autour de nous, comme un Lion rugissant, cherchant qui il pourra engloutir; ce qui nous doit obliger à être sobres & à veiller. Je croys que c'est dans un sens propre, & sans allégorie, que nous devons demander à Dieu, suivant l'instruction de notre Sauveur, qu'il nous délivre du Malin. En troisiéme lieu, je déclare que quant à l'opinion, qui attribuë à un seul Diable, ce que l'on attribuë communément à plusieurs, je n'ay prétendu la proposer que comme un *problême* innocent, qui pourroit servir à détruire l'opinion du Vulgaire touchant de certaines fausses opérations des Esprits malins, desquelles la Parole de Dieu ne nous dit rien, & dont la persuasion fait pourtant faire plusieurs choses mal convenables. Je n'ay jamais cru cette opinion telle, que j'en dusse entretenir le Public en chaire, ou les Particuliers dans les conversations, ni même m'attacher à la défendre, quand on m'a témoigné la desapprouver. Je déclare encore que, quelque vraisemblable que cette opinion m'ait paru, je ne l'aurois jamais produite, si j'avois prévu qu'elle eût choqué l'esprit de mes Freres, avec lesquels je desire de demeurer toujours uni d'affection, & de sentiment dans la doctrine de l'Evangile: que je me suis même repenti de l'avoir fait, aussi-tôt que j'ay sçu qu'on la vouloit tirer, contre ma pensée, & par une violence manifeste, à favoriser une doctrine qui me paroît évidemment contraire à la Parole de Dieu. Enfin je déclare que je n'ay aucune pensée de soutenir ce que „ j'ay

,, lution, à la réserve de quelques Ecclésiastiques, qui ne voulurent pas abandonner une opinion
,, qu'ils croyoient fondée sur l'Ecriture. Quoique Mr. de Daillon eût adopté le sentiment de l'obéïs-
,, sance passive, il ne laissa pas de suivre d'abord l'exemple du Clergé; mais en 1693, ayant parlé en
,, faveur du Roi Jaques dans un Sermon, on lui fit son procès (f); & comme il refusa de prêter le
,, Serment de fidélité ordonné par les Loix, il fut dépouillé de son Bénéfice, & grossit le petit trou-
,, peau des Non-jureurs. Il se retira à Londres, où il est mort en 1726, âgé de plus de quatre-
,, vingt ans. Il publia en 1723 un Ouvrage en Anglois sous le titre de *Δαιμονολογια or a Treatise &c.*
,, C'est-à-dire, *Démonologie, ou Traité des Esprits, où l'on explique plusieurs passages de l'Ecriture, contre*
,, *les Erreurs Vulgaires touchant les Sorciers, les Apparitions &c. Avec un Appendix, contenant quelques*
,, *Réflexions sur la Réponse de Mr. Boulton à l'Essai Historique de Mr. le Docteur Hutchinson, intitulée, la*
,, *Possibilité & la Réalité de la Magie, de la Sorcellerie, & du Sortilége, démontrée. Par le Comte du Lu-*
,, *de, Prêtre de l'Eglise Anglicane*, à Londres 1723 in-8. Il prit le titre de *Comte du Lude*, parce qu'il
,, étoit devenu le Chef de cette Maison. Son *Traité des Esprits* roule sur les mêmes idées que les deux
,, Ecrits de son frere. Il se sert des mêmes raisonnemens, allégue les mêmes autorités, & y ajoûte
,, de nouveaux éclaircissemens & de nouvelles preuves pour établir l'explication du passage de St. Paul
,, touchant les Démons, l'Unité d'un Diable, le Systême des Maladies prises pour des possessions &c.
,, & il fait l'éloge du *Monde Enchanté* de Mr. *Bekker*. Il donna en 1721 un petit Livre de controverse
,, intitulé: *The Ax to the root of Popery &c.* C'est-à-dire, *La Coignée mise à la racine du Papisme: ou*
,, *Préservatif contre les Missionnaires de l'Eglise Romaine* &c. C'est une Réfutation de la Profession de
,, Foi que le Pape Pie IV. envoya au Concile de Trente, l'an 1545. Mr. de Daillon étoit naturelle-
,, ment

(f) Voy. Lett. de Bayle T. II. p. 516. Mr. Bayle le confond-là avec son frere.

,, J'ay avancé là-dessus, contre le sentiment de mes Fre-
,, res, étant persuadé que mes lumiéres, dont je sens bien
,, la foiblesse, doivent tout déférer aux leurs, qui sont
,, incomparablement plus grandes. Je les supplie seule-
,, ment, avec humilité, de ne m'imputer pas de certaines
,, conséquences terribles que je déteste. Je me ferois hor-
,, reur à moi-même, si je pouvois croire qu'elles suivent
,, nécessairement de ce que j'ay écrit. Surtout à l'égard de
,, l'Ecriture Sainte, je les supplie de croire que je suis
,, persuadé que le St. Esprit a conduit les Auteurs sacrés,
,, non seulement dans les choses qu'ils ont écrit, mais
,, aussi dans le choix des termes dont ils se sont servi; &
,, que la diversité des explications, qui est une marque de
,, la foiblesse de notre esprit, n'empêche pas que cette
,, Ecriture ne soit la régle certaine & invariable de notre
,, foy, & de notre conduite, & qu'elle ne doive être te-
,, nuë pour telle par tous les Chrétiens. Fait à Londres
,, le 16 Décembre 1691.

,, Benjamin de Daillon".

Cette Déclaration contenta ceux que l'opinion de Mr. de Daillon avoit soulevés, c'est ce qui paroît par deux Lettres, dont l'une est de lui & l'autre de Mr. Satur, dont j'ai les Originaux entre les mains. Voici celle de Mr. de Daillon, qui est encore à Mr. Jurieu.

,, Monsieur & très honoré Frere,

,, Je suis obligé de vous rendre de très-humbles remerci-
,, ment, pour la consolation que vous avez bien voulu me
,, donner par votre Lettre. Elle m'étoit extrêmement
,, nécessaire, dans l'affliction que votre premiére Lettre
,, m'avoit causée, & qui étoit bien augmentée par les ex-
,, traits qu'on m'avoit envoyés du Livre de Mr. Leydek-
,, ker. La déclaration que je vous ai envoyée a été sincére,
,, & selon les véritables sentimens de mon cœur; & je ne vous
,, l'ay envoyée qu'afin que vous vous en servissiez, comme
,, vous le jugeriez à propos, pour l'édification soit publique,
,, soit particuliére. Je proteste encore qu'il me suffit que mes
,, freres desapprouvent ce que j'ay avancé, pour me faire
,, juger que je me suis trompé plutost qu'eux. Leur juge-
,, ment prévaudra toujours, dans mon esprit, sur le mien
,, propre. Ce qui m'afflige, ce sont les conséquences qu'on
,, veut tirer. J'avouë que si l'opinion de la singularité d'un
,, Diable avoit été proposée toute nuë, elle seroit sujet-
,, te à tous les inconvéniens que l'on remarque. Mais en
,, la proposant j'ay expressément affirmé, comme réelles
,, & véritables, toutes les Opérations que l'Ecriture Sain-
,, te attribuë au Diable & aux Esprits malins: & si je les
,, ay attribuées à un seul Diable, j'ay expressément affirmé
,, son existence réelle, & son activité à mal faire. Je l'ay
,, aussi mis au rang des Créatures. J'ay dit que ses Opéra-
,, tions dépendoient de la permission de Dieu: Qu'il ne
,, savoit pas toutes choses: Qu'il ne pouvoit être en plu-
,, sieurs lieux à la fois, & qu'il n'avoit pas même la puis-
,, sance de former un corps semblable à celui de Samuel.
,, Il me semble que cela détruit les mauvaises conséquen-
,, ces que l'on pourroit tirer de ce problême: Contre la
,, vérité duquel on peut dire beaucoup d'autres choses,
,, qui faisant juger à mes freres qu'il n'est pas recevable,
,, je me soumets sans répugnance à leur jugement. J'ay
,, écrit à Monsieur Martin une grande Lettre sur les Ex-
,, traits que j'ay vu du Livre de Mr. Leydekker. J'ay bien
,, du plaisir de voir le zéle vigilant des Serviteurs de Dieu
,, contre les erreurs que l'on veut semer. Mais il me sem-
,, ble qu'il ne faut pas confondre tout. Je vous rends très-
,, humbles graces, & à Messieurs mes Freres, à qui vous
,, avez communiqué ma Déclaration, de la distinction que
,, vous faites à mon égard. C'est un frere, qui a une sin-
,, cére affection pour la vérité que nous avons reçuë de
,, nos Peres, pour lequel vous avez cette indulgence, &
,, qui n'a jamais prétendu ni cru choquer aucun des arti-
,, cles de notre foy. Je desire demeurer toujours uni avec
,, vous dans la profession & dans la défense de tous les
,, dogmes enseignés par nos Réformateurs; comme les
,, esprits des Profétes doivent être sujets aux Profétes, je
,, ne diray jamais rien en quoy je ne reçoive avec respect
,, & avec soumission les avis de mes freres. Je vous regar-
,, de entre eux comme une Etoile de la premiére gran-
,, deur, à la clarté de laquelle je prendray un singulier
,, plaisir de me laisser conduire. Soyez-en s'il vous plaist,
,, persuadé, & que je suis avec une entiére déférence, &c.

A Londres ce ,, Benjamin de Daillon".
11/21 Janvier 1692.

L'Ouvrage de Mr. Leydekker, dont Mr. de Daillon se plaint, & où ce Professeur l'avoit attaqué, parut à Utrecht sous ce Titre: *Melchioris Leidekkeri S. S. Th. D. & Prof.* Dissertatio Historico-Theologica, *de Vulgato nuper Cl. Bekkeri volumine, & Scripturarum Authoritate ac Veritate, pro Christianâ Religione Apologetica.* Utrecht 1692 in-8. Tout cet Ouvrage est divisé en vingt-cinq Sections: c'est dans la XII, où l'Auteur explique & réfute un peu violemment le sentiment de Mr. de Daillon. Il en est parlé aussi dans la Lettre de Mr. Satur, qui accompagnoit celle de Mr. de Daillon, que nous venons de rapporter.

,, Monsieur & très honoré Frere,

,, Je suis bien aise que la Déclaration de Mr. de Daillon
,, vous ait agréé, de-même qu'aux freres à qui vous l'a-
,, vez communiquée, du moins jusqu'à croire que c'en est
,, assez pour empêcher qu'on n'agisse pas plus avant con-
,, tre lui. Ce que j'ay à ajoûter, c'est qu'assurément il se
,, rend digne de plus en plus de ce support qu'on trouve à
,, propos de luy témoigner; vous verrez par la Lettre
,, qu'il vous écrit, combien il a d'humilité & de modéra-
,, tion, & j'espére avec la bénédiction de Dieu qu'il ne
,, sera pas longtems à se défaire entiérement d'une erreur
,, où il est tombé, je ne sçai de quelle maniére. Il y a
,, une chose de laquelle je ne puis m'empêcher de vous di-
,, re encore un mot, qui est qu'ayant vu ici quelques Ex-
,, traits de ce que Mr. Leidekker a écrit contre lui, nous
,, avons été tout-à-fait surpris de voir qu'il prend sujet de
,, la faute d'un particulier de taxer le corps des Ministres
,, François de donner extrêmement dans la nouveauté. Je
,, ne sçai s'il trouveroit bien raisonnable qu'on prît sujet
,, semblablement du Livre de Mr. *Bekker*, Ministre Fla-
,, mand, d'insulter au Corps des Ministres de cette na-
,, tion, & de lui insulter à luy-même. En vérité il nous
,, semble que ce n'est pas-là une inspiration de la Charité,
,, &c." Mr. Satur avoit certainement raison: il n'y a rien de plus injuste que d'imputer à tout un Corps les fautes d'un particulier; & Mr. Leidekker s'exposoit à une piquante retorsion, puisque Bekker alloit infiniment plus loin que Mr. de Daillon. Mais tel est souvent l'effet d'un zéle mal réglé, qu'il porte à envelopper les innocens dans la même condamnation avec les coupables. D'ailleurs ces sortes d'insinuations générales sont toujours téméraires, aussi-bien qu'injustes; elles n'en sont pourtant pas moins ordinaires: bien des Théologiens font consister l'Orthodoxie à être soupçonneux; ils prennent ombrage de la moindre chose, dès qu'on ne pense pas en tout comme eux, quelque légére que soit la différence, ils crient à l'hérésie; & malheur à quiconque se trouve en liaison avec le prétendu Hérétique, ou de la même nation que lui, fut-il l'Orthodoxie même, on le soupçonnera d'être fauteur de l'Hérésie. Au reste il paroît par tout ce que j'ai rapporté dans cette Remarque, que si Mr. de Daillon n'a pas renoncé à son sentiment, comme il ne me paroît pas qu'il l'ait fait, on ne peut pourtant dire dans un sens absolu, qu'*il n'a jamais retracté ni même adouci son sentiment sur l'Unité d'un Diable.*

„ ment vif & ardent; il y a beaucoup de feu & de vivacité dans ses Ecrits". Avant que de finir cet Article, je dois remarquer que Mr. Bayle a confondu, dans une de ses Lettres (g), les deux freres Daillon, parlant de celui qui étoit dans l'Eglise Anglicane, & qui avoit prêché en faveur du Roi Jaques, il dit. „ C'est le même *de Daillon* qui a fait un Livre, où il soutient qu'il n'y a qu'un Diable". Mr. Des-Maizeaux (h) a fort bien remarqué que Mr. Bayle étoit mal informé, puisque Mr. Jaques de Daillon n'avoit point encore écrit sur cette matiére, & que c'est son frere qui est l'Auteur du paradoxe dont il s'agit. On a aussi un Sermon de ce dernier [C].

(g) Lett. 115. p. 516. du T. II.

(h) Ibid. not. (5).

[C] *On a aussi un Sermon de ce dernier.*] Ce Sermon est intitulé: *Défense de la Religion de Jésus-Christ, injustement accusée de Nouveauté, d'Hérésie, & de Schisme. Sermon pour la décision de toutes les Controverses. Prononcé à Marennes le Jeudy onziéme d'Octobre 1674, en présence du Synode de la Province. Par* Benjamin de Daillon. *Se vend à la Rochelle chez Jacob Maucel, Marchand Libraire* 1675. Le Texte est Act. XXIV. 14. *Je confesse bien ce point, que suivant la voye qu'ils appellent Secte, ainsi je sers le Dieu de mes peres, croyant toutes les choses qui sont écrites dans la Loi & dans les Prophétes.* Aprés avoir developpé les circonstances où se trouvoit St. Paul, l'Auteur partage son Discours en deux Parties. I. L'Accusation des Adversaires de St. Paul. II. La Défense de cet Apôtre. Ce qu'il y a d'admirable dans cette Piéce, c'est que Mr. de Daillon y fait voir, sans le dire directement, que les accusations qu'on intentoit à St. Paul & aux premiers Chrétiens, étoient précisément celles que l'Eglise Romaine produit contre la Réformation & les Réformés, & que ceux-ci peuvent faire leur Apologie par les mêmes raisons que St. Paul alléguoit pour sa justification. Voici, par exemple, le Discours qu'il suppose que l'Avocat des Juifs put tenir „ Tertulle représenta, assurément, à Felix, que la Secte des Nazariens s'étoit élevée depuis peu contre l'Eglise des Juifs, pour détruire une Religion dont Dieu même avoit dicté les préceptes à Moïse, & dont l'établissement étoit le plus ancien qui fût au Monde. Il ne manqua pas, sans doute, de remontrer que Dieu avoit expressément déclaré que *les lévres du Sacrificateur garderoient la science, & ordonné que l'on rechercheroit la Loi de sa bouche*; à quoi les Nazariens ne vouloient point obéir, prétendant avoir droit d'interpréter eux-mêmes la Loi. Sans doute encore qu'il représenta, que leur Eglise s'étoit toujours maintenuë . . . . . qu'encore qu'ils eussent divers ordres de Religieux, dont chacun suivoit sa régle particuliére, ils ne laissoient pas de s'accorder tous dans la créance & dans la profession de l'ancienne doctrine que Dieu leur avoit enseignée, dans la pratique de l'ancien culte que Dieu leur avoit ordonné, & dans la soumission au gouvernement ancien des Sacrificateurs & des Lévites que Dieu avoit établi. Que les Conducteurs de leur Eglise pouvoient justifier, trés-clairement, qu'ils étoient, de Pere en fils, les légitimes successeurs de ceux qui les premiers avoient eu cette conduite, & que jamais cette succession n'avoit été interrompuë, par l'espace de plus de quinze-cens ans. Que depuis quelques années Jesus de Nazareth avoit entrepris de montrer des erreurs dans leur Doctrine, & des corruptions dans leur Culte. Que cet Homme, né & élevé parmi des Artisans, & qui n'avoit aucune vocation légitime, s'étoit ingéré d'instruire le peuple, de disputer contre leurs plus savans Docteurs, & de censurer la vie de leurs plus saints Religieux; prétendant que le tems étoit venu auquel la Religion devoit être réformée, & le vrai Service de Dieu rétabli. Qu'il s'étoit choisi des disciples de même condition que luy, pour luy aider à établir ses nouveautés. Qu'ayant déjà gagné la multitude du bas peuple, il n'eût pas manqué de renverser tout, si leurs sages Conducteurs ne l'eussent pris & mené à Ponce Pilate, qui luy fit souffrir le supplice infame de la Croix, afin qu'il servît de leçon & d'exemple à tous les entrepreneurs de Réformation. Que St. Paul, contre lequel ils agissoient, étoit un des disciples de cet Homme, qu'il s'étoit rendu Chef de sa Secte, & qu'il ne méritoit pas un moindre supplice que son Maître, puisqu'il étoit poussé par le même esprit de sédition à détruire, s'il pouvoit, tout l'état de l'Eglise des Juifs, sans respecter l'autorité de ses Prélats, la sainteté de ses Religieux, ni l'antiquité de ses Loix & de ses Services". Le reste du Sermon est dans le même goût. On met dans la bouche des Juifs, ce que les principaux Controversistes de *l'Eglise Romaine* ont dit contre la Réformation.

# E.

ECHARD (Jean), Théologien Anglois de beaucoup de favoir & d'efprit, dans le XVII. Siècle, étoit d'une bonne famille du Comté de Suffolk. Après qu'il eut fait fes prémières études, on l'envoya à Catherine-Hall dans l'Univerfité de Cambridge, où il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1656, & de Maitre en 1660 (a). En 1670, il publia fans nom un Livre intitulé: *Recherche des Caufes du Mépris qu'on a pour le Clergé & pour la Religion. En forme de Lettre à R. L.* [A]. Londres 1670 in-12. Cet Ouvrage fut d'abord attaqué par un Auteur anonyme, dans un Traité intitulé: *Réponfe à la Lettre qui a pour titre, Recherche des Caufes du Mépris du Clergé* [B], Londres 1671 in-12. & par Mr. Barnabas Oley, dans la Préface du *Caractère & des Mœurs du Curé de Campagne*, par Mr. *George Herbert* [C]. Plufieurs autres Ecrivains

(a) *Tiré des Regiftres de l'Univerfité.*

[A] *Recherche des Caufes du Mépris qu'on a pour le Clergé & pour la Religion.*] Cette Pièce eft fignée *T. B.* & datée du 8 Août 1670. Il remarque dans la Préface, qu'à la prémière vue du titre, on s'imaginera peut-être que l'Auteur „ n'eft pas des plus accommodés, & qu'il eft confiné dans quelque miférable petite Cure; ou qu'il eft de mauvaife humeur, & mécontent de l'état préfent des Affaires; ou enfin, qu'il écrit pour écrire, y aiant eu bon nombre de donneurs d'avis inutiles en ce genre." Il dit que pour ce qui eft du prémier article, il n'écrit nullement par un motif de néceffité, & par le defir de s'avancer. „ Soyez perfuadé, *dit-il*, que quoique j'aye beaucoup de refpect pour le Clergé en général, & pour celui d'Angleterre en particulier, je fuis cependant obligé d'avouer que je n'ai pas l'honneur d'en être; & je penfe auffi peu à devenir Doyen ou Evêque, que ceux qui y penfent, fe flattent de devenir tous Gardes des Sceaux. On ne fe tromperoit pas moins, fi l'on me foupçonnoit le moins du monde d'être mécontent de l'état préfent de l'Eglife, ou difpofé à en troubler la paix: car en vérité, je n'ai perdu aucunes Terres, foit des Domaines du Roi, foit des Evêchés, dont la perte me puiffe dicter des plaintes aigres & féditieufes; comme cela a lieu par rapport à bien des gens, qui auroient été affez contens de voir le Roi rétabli, & qui auroient permis aux Evêques d'être auffi bien qu'ils voudroient, fi le rétabliffement de ces deux Puiffances ne leur avoit couté de l'argent. Je ne fuis pas, je vous affure, un de ces Ecrivains faits à la hâte, qui aiant échoué dans leurs prétentions aux Charges de l'Univerfité, peuvent à préfent vous faire part de leurs nouvelles idées; ou qui étant mal mariés, foutiennent que la doctrine du Divorce eft évangélique (1). Le deffein qui a produit ce petit Ouvrage, eft auffi pur & exempt de paffion, qu'aucun qu'il puiffe y avoir." A l'égard de la dernière objection, qui regarde la parfaite inutilité de cet Ouvrage, y aiant eu un nombre infini de ces Réformateurs de l'Eglife & du Clergé, dont les confeils ont été auffi infructueux qu'ennuyeux: il avoue, qu'il y auroit peu de raifon à lui, de s'attendre à un meilleur fuccès: que ce qu'il croit pouvoir dire feulement, fans bleffer la modeftie, c'eft qu'il ne peut fe rappeller aucun article dans ce qu'il propofe, qu'on ne puiffe efpérer de voir aifément réuffir. „ Car, *continue-t-il*, fi je vous difois, qu'on ne peut devenir un Prédicateur utile au peuple, à moins que d'être né fous le figne du Bélier, ou d'être élevé dans une Ecole fituée directement au Midi: qu'on ne peut être capable de gouverner bien une Paroiffe, à moins que de favoir monter un grand cheval; ou qu'un homme ne peut remplir l'importante charge du Miniftère, à moins qu'il ne puiffe prouver que depuis trois-cens ans perfonne de fa famille n'a eu de rhume, de fièvre, ou de cheveux gris; en ce cas-là, je confentirois à paffer pour un des plus vains de ceux qui ont jamais couru cette carrière. Mais croyez-moi, Lecteur, je ne fuis pas, comme vous le remarquerez fans peine, un homme qui prétende établir une Eglife entièrement exempte de défaut, ou qui attende un régne de Saints: mais je fuis un homme qui defire fincèrement & avec ardeur, que nos meilleurs Eccléfiaftiques continuent à être riches & favans, & que les autres puiffent fe rendre utiles & eftimables dans leur profeffion."

(1) C'eft un trait contre Milton, qui publia en 1644 in-4. *La doctrine du Divorce.*

[B] *Réponfe à la Lettre qui a pour titre*, Recherche &c.] Elle eft fignée *W. S.* & datée du 10 Janvier 1670. L'Auteur de cette Réponfe obferve dans fa Préface, „ que le fruit que le Clergé peut faire, dépend principalement de l'eftime où il eft dans le Public; *mais que la* Recherche *lui fera vraifemblablement le tort*, de le rendre plus méprifable qu'il n'étoit. Le ftyle & le tour de cette Pièce, *dit-il*, fuffifent pour exciter des Lecteurs d'un certain ordre à faire de nous le fujet de leurs entretiens de table, non pour nous corriger, mais pour nous avilir de plus en plus." Il examine dans la *Réponfe* même, I. Si Mr. Echard a fuffifamment marqué les *caufes & les raifons* du mépris qu'on a pour le Clergé? II. S'il eft vrai que l'ignorance foit auffi grande parmi les Eccléfiaftiques, que Mr. Echard le fuppofe? III. Si cette ignorance, qui régne parmi eux, procède des caufes que Mr. Echard lui affigne? IV. Si tout ce qu'il reprend en eux, font des défauts? Et fuppofé que ce foient des défauts, s'ils font coupables de tous ceux qu'il leur impute? V. Si, en fuppofant que cela foit, il a pris le vrai tour pour les décharger du mépris? Sur le fecond chef l'Auteur remarque (2), qu'il eft notoire que le Clergé d'Angleterre eft devenu beaucoup plus éclairé, depuis le commencement du régne de la Reine Elifabeth; auquel tems Oxford même étoit fi mal pourvue de gens en état de prêcher, que le Grand-Shérif du Comté (3), homme favant pour ce tems-là, monta en chaire à Ste. Marie, & par charité pour ceux qui n'avoient point de bons Prédicateurs, fit un Sermon, dont voici le début: *Arrivant au Mont de Ste. Marie, fur le Théatre gratieux où je fuis à préfent, je vous ai apporté quelques bons Bifcuits, cuits au four de la Charité, & foigneufement confervés pour les Poulets de l'Eglife, les Moineaux de l'Efprit, & les Hirondelles du Salut.* Il remarque encore (4), que les Réglemens, faits dans quelques-unes des prémières Convocations tenues après l'avénement d'Elifabeth au Trône, fuppofent qu'il y avoit alors des Miniftres incapables de prêcher, que l'on chargea par cette raifon de lire les Homélies, qui furent compilées pour fuppléer à leur incapacité. Mais „ qu'aujourd'hui les Ouvrages de Piété de nos Théologiens, dont quelques-uns font un peu plus travaillés que lorfqu'ils les ont donnés en chaire, font en fi grande eftime de delà la Mer, que ç'a été la coutume prefque générale des Allemands & des Tranfilvains, qui fe deftinoient au Miniftère à leur retour, de venir en Angleterre, & d'y apprendre affez la Langue, pour être en état de traduire quelques-uns de nos Auteurs dans la leur; & quand ils font parvenus à l'entendre, il eft difficile de décider, lequel des deux l'emporte, ou l'honneur qu'ils croyent faire à notre Pays, ou le fervice qu'ils comptent de rendre au leur. Je connois même un Etranger célèbre (*Spanheim*) qui reconnoit, à la gloire éternelle de notre Nation, que de pareils Ouvrages ont été traduits en d'autres Langues, & que la Théologie pratique eft en quelque façon particulière à l'Angleterre."

(2) P. 25.

(3) Mr. *Taverneur*, de Water-Eaton dans le Comté d'Oxford. *Voy.* Fuller *Church-Hift. of Britain* Lib. IX. p. 65. & the *Preface to Sir* John Check's *true fubject to the Rebell*, Oxford 1641.

(4) *Réponfe &c.* p. 28-32.

[C] *Par Mr. Barnabas Oley, dans la Préface du Caractère & des Mœurs du Curé de Campagne.*] Mr. Oley, dans cette *Préface*, s'adreffe directement à notre Auteur même. „ Je fuis affligé, *dit-il*, que votre efprit ne foit pas réglé par le jugement. Vous avez repris plufieurs chofes répréhenfibles; mais d'une manière digne de cenfure, *Sceptice*, *farcaftice*, fatiriquement, & non avec la gravité, avec laquelle de pareils défauts doivent être relevés: en homme fièr, & non en homme touché. Vous avez fort bien marqué deux portes, par où il entre dans l'Eglife des gens peu propres à la fervir. 1. L'admiffion de toutes fortes de gens dans les Univerfités. 2. Les Ordinations de la même nature, ou trop précipitées, qui font fouvent une fuite du prémier défaut..... Je veux bien fuppofer que vous n'avez point eu deffein, ni de donner le fcandale que votre Livre a donné à plufieurs favans & graves perfonnages des deux Univerfités, ni de nourrir le Libertinage, comme votre Livre l'a fait. Car j'apprens par ceux qui en font affligés, que comme certaines chofes qui s'y trouvent, ont fait le fujet des entretiens du Caffé à C. (5), avant qu'il fût imprimé, elles fervent à préfent de divertiffement dans les Cabarets de L. (6), où l'Efprit, le Vin, & le Libertinage fe réjouiffent dans leurs illufions." Il remarque enfuite, qu'il y a deux grande caufes du Mépris dont il s'agit, favoir l'*Envie*, & l'*Affectation de bel-air*. Mais que cette omiffion de véritables caufes eft rachetée par une exceffivement longue Légende d'Eccléfiaftiques, du nombre de ceux dont parle S. Paul *, *qui falfifient la Parole*; „ dont „ quel-

(5) Cambridge.

(6) Londres.

vains se mirent encore sur les rangs [*D*]. Mr. Echard répondit à la première de ces Pièces par *Quelques Observations sur la* Réponse *à la* Recherche des Causes du Mépris qu'on a pour le Clergé, *avec quelques Additions: ou seconde Lettre à R. L. par le même Auteur* (*b*). Londres 1671 in-12. Il repliqua aux autres dans quelques *Lettres* [*E*], ajoutées à la suite de son Livre intitulé: *Examen de l'Etat de Nature de Mr. Hobbes, ou Dialogue entre* Philautus & Timothée [*F*], Londres 1672 in-8. *Examen de quelques Sentimens de Mr. Hobbes, dans un second Dialogue entre* Philautus *&* Timothée, *par le même Auteur* [*G*]. Le Chevalier Richard Blackmore parle avec éloge de ce *Dialogue*, dans son *Essai sur l'Esprit* (*c*); & il remarque, qu'on trouve dans cette Pièce de la solidité de raisonnement, jointe à des traits d'une fine raillerie. Le Dr. Jean Lightfoot étant mort à Ely le 6 Decembre 1675, Mr. Echard fut élu en sa place Maitre de Catherine-Hall (*d*); & l'année suivante, il fut créé Docteur en Théologie par Jussion du Roi. Il est mort vers l'année 1696, aiant eu pour Successeur dans la Maitrise de Catherine-Hall, le Chevalier Guillaume Dawes, depuis Archevêque d'Yorck.

(*b*) Datée du 2 Mai 1671.

(*c*) *Essays on several subjects, by Sir R. Black*more &c. Lond. 1716 in-8.

(*d*) *The History of England, by* Laur. Echard, *ad ann.* 1675.

„ quelques-uns sont morts il y a près de soixante ans. Considérez je vous prie, ajoute-t-il, à quoi s'expose un homme, qui dans une Eglise où il y a huit ou neuf mille Paroisses, & peut-être autant & plus d'Ecclésiastiques, fait son affaire d'éplucher tout ce qui s'est fait pendant soixante ans, dont une vingtaine se sont passés dans une misérable Anarchie; & de rassembler tout ce qui est imprudemment échappé à de jeunes Prédicateurs, foibles encore; de lire leurs Livres, & d'en faire un Ouvrage dégoûtant pour tous les honnêtes-gens, & amusant seulement pour ceux qui regardent le péché comme un sujet de raillerie. D'ailleurs, vous en avez imposé au Lecteur, en attribuant au Clergé d'Angleterre les idées extravagantes de quelques Fanatiques, qui n'avoient aucun caractère."

[*D*] *Plusieurs autres Ecrivains se mirent encore sur les rangs.*] Un Anonyme publia une *Apologie du Clergé*; & un autre, qui se signe *T. D.* donna une Pièce sous le titre d'*Hieragonisticon, ou la Punition de Coré.* Le Dr. Jean Owen a aussi fait quelques Remarques sur notre Auteur, dans son *Epître au Lecteur*, à la tête de *Sept Sermons* de feu Mr. *Guillaume Bridge*, ci-devant Membre du Collège d'Emanuel à Cambridge, & fameux Ministre Indépendant.

[*E*] *Il repliqua aux autres dans quelques Lettres.*] La première est intitulée: *Lettre à B. O. Editeur du* Curé de Campagne *de Mr. Herbert; par* T. B. La seconde: *Lettre de T. B. à l'Auteur de* l'Apologie du Clergé. La troisième: *Lettre de T. B. à T. D. Auteur du* Hieragonisticon, ou la Punition de Coré. Datée du Comté de Devon le 20 Janvier 1671. La quatrième: *Lettre de T. B. à J. O.* Il relève dans cette dernière, plusieurs expressions singulières des *Sermons* de Mr. Bridge, publiés & fort recommandés par le Dr. Jean Owen. Entre autres passages, il relève ceux-ci, où Mr. Bridge dit *qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse réprimer Satan; & qu'il y a un tems où Dieu veut abbattre les pécheurs, & les jetter par terre pour être des sujets d'Enfer.* En paraphrasant ces paroles de Jésus-Christ en S. Jean, *Je vous donne un nouveau Commandement, c'est que vous vous aimiez l'un l'autre*, il dit, que „ comme il arrive souvent, qu'il y a des défauts dans l'amour des Saints, & qu'ils y manquent, ce *Commandement* est appellé *nouveau*, parce qu'il est si souvent violé & renouvellé."

[*F*] *Son Livre intitulé:* Examen de l'Etat de Nature de Mr. Hobbes, *ou Dialogue &c.*] Il est dédié au Dr. Gilbert Sheldon, Archevêque de Cantorbery, & l'Epître Dédicatoire, signée *J. E.* est datée du 20 Décembre 1671. Il y remarque que „ la Nature Humaine a été si indignement avilie & deshonorée par les malignes insinuations de notre Adversaire, que quoiqu'il permette que le nom d'*Homme* demeure encore en usage parmi nous, il a tâché néanmoins de bannir de l'Univers ce qu'on a toujours entendu par ce terme." Il ajoute, que dans ce Traité il a travaillé à prouver „ que ceux qui sont méchans & injustes, ne le sont point par principe de *Raison*, ni par aucune direction de l'*Humanité*, mais parce qu'ils veulent l'être." Pour ce qui est de sa manière d'écrire, qui *n'est pas en apparence si grave & si solide*, il ajoute: „ Quoique Mr. Hobbes ait donné à quelques personnes une haute idée de lui-même, & leur ait persuadé des choses aussi dangereuses que fausses, par un stile chargé d'ornemens affectés, par l'ostentation de la Méthode Géométrique, par un faux air de nouveauté & de singularité, par une hauteur magistrale, & par une grande hardiesse; je ne laisse pas de trouver ses Ecrits si passionnés & si extravagans, (pardonnez-moi l'expression, Mylord,) qu'ils me paroissent indignes d'être réfutés sérieusement; & c'est la raison qui m'a empêché de les traiter avec trop d'égard, & de leur donner par une réfutation trop grave, plus de poids qu'ils n'en ont."

[*G*] *Examen de quelques Sentimens de Mr. Hobbes &c.*] Il est dédié, comme l'Ouvrage précédent, au Dr. Sheldon, Archevêque de Cantorbery. Dans l'Epître Dédicatoire, datée du 20 Mai 1673, il dit, que si en examinant les Ecrits de Mr. Hobbes, il avoit trouvé que cet Auteur eût donné à ses Lecteurs des raisons qui répondissent au caractère de ses opinions, „ il auroit tâché de paroître d'une autre manière devant l'Archevêque, & qu'il auroit écrit d'un autre style & dans un autre goût. Car, *dit-il*, je ne suis pas tellement livré au badinage, ni prévenu en faveur de ce genre de style, je ne suis pas si indifférent pour la Vertu & la Religion, si négligent à éviter d'offenser d'honnêtes-gens, ni si hardi à compter toujours sur l'indulgence de votre Grandeur, qu'il ne me parût possible dans un besoin, & sur un sujet convenable, de faire deux ou trois périodes graves & sérieuses, aussi bien qu'à Mr. Hobbes d'en faire mille sur des choses qui sont d'une fausseté avérée, ou évidemment frivoles. Mais j'avoue, *continue-t-il*, que de tous les Ecrivains de bagatelles, il n'y en a point qui me soient plus insupportables, que ceux qui les débitent d'un ton grave, Philosophique, & Mathématique; & que lorsque je trouve un Auteur qui fait gravement, de tous les Hommes, des Bêtes raisonnables, tant dans leur nature que dans leur commerce; & de chaque Homme, quand il lui plait, un Rebelle raisonnable; & sur quelque frayeur ou caprice, un Athée raisonnable; & tout cela avec le plus grand sérieux du monde, avec pompe, avec des citations de l'Ecriture, & en appellant à la Conscience & à l'Histoire Ecclésiastique; je demande pardon à votre Grandeur, si cet objet m'a fait un peu rire, & prendre, autant qu'il m'a été possible, une autre route que lui." Dans la Préface au Lecteur, il l'avertit, que le dessein de ce Dialogue, non plus que du précédent, n'est point „ de faire rire des gens oisifs; quoique, *dit-il*, si j'avois écrit tous les Livres qu'on veut m'obliger de reconnoitre, vous auriez un juste sujet de penser que je n'ai eu, ni n'ai d'autre dessein: mais mon but est de vous empêcher de vous faire moquer de tous ceux qui savent distinguer une pensée d'un mot. Car quoique j'ignore comment je pourrai être utile au Public; cependant, graces à Dieu, je n'ai pas si mal employé mon tems, que de me borner à recueillir quelques Contes & quelques Proverbes, pour faire rire les autres. Mon dessein n'a pas été non plus, de faire plaisir aux gens d'Eglise, que Mr. Hobbes a artificieusement dépouillés de leur Charge, de leur Autorité, & de leur Bible; ou d'obliger les Seigneurs & les Communes, qui n'ont qu'à demeurer chez eux, si le Prince veut l'en croire: mais de guérir, s'il est possible, une troupe de Gentilshommes faciles, étourdis, & sans cervelle, qui publient hautement que Mr. Hobbes en a plus dit en faveur d'une Vie libertine, & contre l'existence d'une autre après celle-ci, qu'aucun Philosophe ou Théologien n'a jamais allégué pour soutenir le contraire. Or il est dix fois plus difficile de faire cette Cure, du moins par rapport à quelques-uns, que de répondre à tous les Ouvrages de Mr. Hobbes."

ECHARD (LAURENT), célèbre Historien Anglois du XVIII. Siècle, étoit fils d'un Ecclésiastique, qui par la mort de son frère ainé, hérita d'un beau Bien dans le Comté de Suffolk. Mr. Echard naquit à Bassam près de Beckles, dans ce Comté (*a*), & fit ses études dans le Collège de Christ à Cambridge, où il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1691, & de Maitre en 1695 (*b*). Il entra ensuite dans les Ordres, & fut nommé aux Bénéfices de Welton & d'Elkinton dans le Comté de Lincoln, où il passa plus de vingt ans, & se fit connoitre par ses Ouvrages [*A*], & sur-tout par son *Histoire d'Angleterre*, qui fut attaquée par le Dr. Edmond Calamy dans sa *Lettre à Mr. l'Archidiacre* Echard [*B*] *sur son* Histoire d'Angleterre; *où l'on défend les vrais Principes de la Révolution; on justifie les*

(*a*) Tiré de Mémoires qui nous ont été communiqués.

(*b*) Tiré des Registres de l'Université.

* [*A*] *Se fit connoitre par ses Ouvrages.*] Son *Histoire Romaine* en deux volumes a été imprimée plusieurs fois, & traduite en François. Il en a aussi revu la Continuation, & fait la Préface. * On a encore de lui, outre ses *Traductions de Térence & de Plaute*, & son *Interprète des Gazettes*, l'*Histoire de la Révolution*: l'*Histoire Ecclésiastique* &c. imprimée à Londres in-fol. & in-8. l'*Histoire d'Angleterre* en trois Volumes in-fol. & un Ouvrage qui a pour titre, *Maximes tirées des Oeuvres de l'Archevêque* Tillotson. Londres 1719 in-8.

[*B*] *Qui fut attaquée par le Dr. Edmond Calamy, dans sa Lettre à Mr. l'Archidiacre* Echard.] Cette *Lettre* est datée de Westminster, le 20 d'Octobre 1718. Le Docteur observe (1), que lorsqu'il se mit à lire l'Ouvrage de Mr. Echard,

(1)

*les Whigs & les Non-Conformistes, & plusieurs personnes de distinction; & où l'on rectifie plusieurs fautes Historiques* (c). Cette Histoire a été aussi vivement critiquée par Mr. Jean Oldmixon, dans son *Histoire Critique d'Angleterre*, & dans son *Histoire d'Angleterre sous les Régnes des Stuarts*. On a fait plusieurs Editions de *l'Histoire Ecclésiastique universelle de* Mr. Echard, *depuis la Naissance de notre Sauveur, jusqu'à l'Empereur Constantin le Grand*. Le Dr. Prideaux la recommande, comme la meilleure en ce genre qu'on ait en Anglois (d). Mr. Echard fut fait aussi Chanoine de Lincoln, & le 12 d'Août 1712 il fut reçu Archidiacre de Stowe. Le Roi George I. le nomma aux Bénéfices de Rendlesham, Sudborn & Alford, dans le Comté de Suffolk, où il vécut environ huit ans. Comme sa santé étoit fort mauvaise, on lui conseilla d'aller prendre les Eaux à Scarborough. Il partit en effet pour s'y rendre, mais il ne put aller plus loin que Lincoln, où il se trouva si mal, qu'il fut obligé de s'y arrêter; & le 16 d'Août 1730, étant sorti pour prendre l'air, il mourut dans sa voiture, & fut enterré le 29 du même mois dans le parquet de l'Eglise de Ste. Marie-Madeleine à Lincoln, mais sans Tombe ni Inscription. Il étoit Membre de la Société des Antiquaires de Londres. Il avoit été marié deux fois; en prémiéres noces avec *Jeanne*, fille de Mr. *Potter*, Ministre dans la Province d'Yorck; & en secondes noces avec *Justine Wooley*, fille de Robert Wooley de Well, Gentilhomme du Comté de Lincoln: mais il n'a point eu d'enfans d'aucune des deux. Tous ses papiers sont tombés d'abord entre les mains de Mr. Yallop son neveu; & depuis sa mort, on suppose qu'ils sont entre celles de Mr. Christophle Echard, frère cadet de notre Auteur, qui demeure à Cransford dans le Comté de Suffolk.

(c) Londres 1718 in-8.

(d) *Hist. des Juifs & des Peuples voisins* Tom. V. p. 214. Edit. de 1722, en François.

Echard, il étoit plutôt prévenu en sa faveur, que contre lui, & le regardoit comme *propre à un pareil Ouvrage*; & qu'après avoir lu tout le Livre, il avoit si peu de disposition à faire tort à Mr. Echard, qu'au contraire il pouvoit en bonne conscience lui donner de justes louanges (2). *La netteté de votre Methode*, dit le Docteur, *& la clarté de votre style, sont deux choses que j'admire. J'ai surtout pris un singulier plaisir dans la* manière dont vous partagez votre sujet, & dans la division Chronologique des différentes parties de votre Histoire (3). *Je n'ai rien à dire contre* la forme, je ne la taxe point d'être irréguliére ou peu proportionnée; ni contre la méthode générale, pour la taxer d'être embarrassée & confuse; ni contre la narration, comme étant foible & peu intéressante; ni contre le style, comme trop bas: *ce sont-là des choses dont il paroit que vous avez eu un grand soin. J'ai cru cependant qu'une Critique publique étoit utile & nécessaire, & il n'y a aucun de vos Lecteurs, quelque opposés qu'ils soient dans leurs sentimens, leurs vues & leurs principes, qui n'en convienne avec moi.* Le Docteur propose ensuite les raisons, qui l'ont engagé à écrire cette Lettre par voie de Critique de l'Histoire de Mr. Echard. Il fait un petit nombre de remarques sur le prémier Volume, qu'il juge être *le meilleur des trois* (4): & il passe ensuite au second & au troisième. Il remarque (5), que quoique Mr. Echard rapporte *plusieurs choses qui sont agréables & nouvelles, il y a cependant des omissions qui ne sont pas aisées à excuser*; entre autres, au sujet de l'Assemblée des Théologiens dans la Chambre de Jérusalem, sur la fin de l'année 1641, pour dresser un Projet d'accommodement sur les Affaires Ecclésiastiques, sur lesquelles il y avoit alors de si violentes disputes: au sujet de ce que le Capitaine Yarranton rapportoit des fausses Conspirations après la Révolution sous Charles II: & sur la Conférence des Seigneurs & des Communes sur le sens des termes *Acquiescement* & *Consentement* (*Assent* and *Consent*) dans l'Acte d'Uniformité. Il critique ensuite (6) les inutilités qui se trouvent dans l'Histoire de Mr. Echard; par exemple, le conte qu'il fait du Contract de Cromwell avec le Diable; & la contradiction où il tombe, en approuvant la *Révolution* dans l'Epitre dédicatoire du second, & dans la Préface du troisiéme Volume, & en se déclarant néanmoins en plusieurs endroits contre cette espèce de Résistance, sans laquelle la Révolution n'auroit pu s'exécuter. Le Docteur examine ensuite divers passages de l'Histoire, & finit en observant (7), qu'il n'admire ni plusieurs Auteurs que Mr. Echard cite, ni sa manière de les citer. „ Et j'ai quelque raison de penser, *continue-t-il*, que je ne „ suis pas le seul de mon avis. Plusieurs des Auteurs que „ vous citez sont de si peu de poids dans le monde, qu'il „ s'en faut de beaucoup qu'ils puissent passer pour des garants suffisans de bien des choses que vous avez insé„ rées dans votre Histoire, pour les transmettre à la postérité; & votre manière de citer est sujette à bien des „ objections. Vous mettez une foule de noms à la tête „ d'un Article, mais vous ne marquez point en détail „ ce qui est rapporté par chacun d'eux en particulier: de„ sorte que si votre Lecteur est curieux de savoir d'où „ vous avez tiré tel ou tel fait particulier, il n'a qu'à le „ chercher de plus belle, & à se donner bien de la pei„ ne pour le déterrer. Un autre inconvénient que je „ trouve en cela, c'est qu'on ne peut distinguer ce qui „ vient de vous, d'avec ce qui est fondé sur l'autorité „ des Auteurs que vous citez. Cette méthode est un peu „ suspecte; & quoiqu'elle vous ait peut-être paru commo„ de pour vous-même, elle est fort embarrassante pour „ vos Lecteurs, qui sont souvent obligés de parcourir „ tous vos Auteurs, avant qu'ils puissent découvrir où „ vous avez pris ce qu'ils veulent savoir, & si l'Auteur „ est cité à propos ou non. Vous savez mieux que per„ sonne, à quelle intention vous avez suivi cette métho„ de, qui vous est particuliére: mais je suis bien trompé, „ si de l'avis de la plupart de vos Lecteurs, elle est fort „ propre à donner du crédit à votre Histoire, & à la faire „ passer pour fort digne de foi."

(2) Ibid. p. 8. 9.

(3) Echard's *Preface to the* 1. *Vol. of the* History of England.

(4) *Letter* p. 11.

(5) Ibid. p. 18.

(6) Ibid. p. 21-23.

(7) Ibid. p. 58 59.

☞ **ECHEBAR, ACHEBAR** ou **AKEBAR**, septième Empereur des Mogols, nâquit pendant le tems des disgraces du Sultan *Amayûm* ou *Humayûm* son père [*A*], vers l'an 1542 [*B*]. Il monta sur le Trône en 1552, à la mort de son père. Héritier des Etats de ce Prince, il le fut aussi de sa Politique (*a*). Il s'attacha les Soldats Persans, que son père avoit amenés aux Indes, & dont il s'étoit servi pour se rétablir & pour se maintenir sur le Trône. Il gagna aussi les Indiens, en recevant leurs Filles au nombre de ses Femmes, & en donnant aux Rajas des Princesses Mogolles pour Epouses (*b*). Comme il n'étoit encore maitre d'aucun Port de mer, le Commerce ne se faisoit en son Pays que difficilement & par voitures. Echebar résolut donc de pousser ses Conquêtes jusqu'à la Mer du Midi. Il commença par la réduction du Royaume de Guzurate [*C*]. Celui de Dé-

(a) Catrou *Hist. gén. du Mogol* T. I. p. 162. 163. Paris 1715.

(b) Id. ibid. p. 163. 164. 165.

[*A*] *Il nâquit pendant le tems des disgraces du Sultan Amayûm son père.*] Babar ou Babor, père d'Amayûm, avoit conquis le Royaume de Dély sur Amwixa le dernier Roi Patane (1). Lorsqu'Amayûm fut monté sur le Trône, il fut assez mauvais Politique pour élever aux prémiéres Dignités un Seigneur Patane, de la race de ceux que Babar avoit détrônés, nommé *Chira*. Celui-ci profita de l'imprudence de son Maître, prit le nom de *Chircha*, attaqua Amayûm, le vainquit, & l'obligea, après onze années d'un régne tumultueux, à se réfugier en Perse (2). Chircha se rendit maitre du Palais, des trésors, & de toutes les femmes du Roi fugitif. La Reine, entre autres, fut du nombre des captives. Le Vainqueur la traita avec respect, & aiant appris qu'elle étoit enceinte, il la renvoya en Perse à son mari. Amayûm ne voulut pas d'abord la recevoir, aiant conçu des soupçons contre elle. Cette Princesse fit savoir à Chircha ce qui se passoit, le priant de rendre témoignage à son innocence. Il le fit, & écrivit à Amayûm, qui *sur ce témoignage, sentit renaitre sa tendresse pour la Princesse, la rappella dans son Palais, & depuis elle fit toute sa consolation, dans son exil* (3). Elle donna le jour à Echébar. Amayûm remonta ensuite sur le Trône par le secours du Roi de Perse, après la mort de Chircha.

[*B*] *Il nâquit, . . . . . vers l'an 1542.*] Je ne trouve pas la date précise de sa naissance, mais je la fixe de la manière suivante. L'Auteur de l'*Histoire de Portugal* (4) rapporte qu'Echébar mourut le 21 d'Octobre 1605, âgé de soixante-trois ans; selon cette date, il devoit être né en 1542. Le P. Catrou me conduit à la même année: selon lui, Babar mourut en 1530 (5): & Amayûm son successeur fut obligé de se réfugier en Perse, après onze années d'un régne tumultueux (6): ce fut donc en 1541; & Echébar ne nâquit qu'après ce tems-là, lorsque Chircha eut renvoyé la Reine à Amayûm. Ces Auteurs conviennent donc assez bien à fixer le tems de sa naissance vers l'an 1542. Mais ce qui me surprend, c'est que le dernier ne parle point de Minorité, quoique, selon lui (7), Echébar ne dût avoir que dix ans quand il monta sur le Trône, âge auquel il semble qu'il ne devoit pas être en état de gouverner par lui-même. La difficulté diminue, si l'on adopte le récit de l'autre Historien, qui donne à Echébar cinquante ans de règne (8), ce qui le feroit succéder à son père en 1555, trois ans plus tard que ne le suppose le P. Catrou, & par conséquent à l'âge de treize ans.

[*C*] *Il commença par la réduction du Royaume de Guzurate.*] Je trouve une étrange variété ici entre les Historiens. Le P. Catrou rapporte (9) la chose de la manière suivante. Bahader ou Badur, dit-il, régnoit à Guzurate. Il avoit eu de longues Guerres à soutenir contre les Portugais, & depuis peu ils lui avoient enlevé la Ville de Diu, proche de Suratte & de Cambaye. Cependant, lorsque le Mogol s'avança vers le Royaume de Guzurate, Badur & les Portu-

(1) *Hist. gén. du Mogol* Tom. I. p. 118-120.

(2) Id. ibid. p. 131-133.

(3) Idem p. 151-156.

(4) Tom. II. p. 211. Paris 1735 in-4.

(5) *Hist. gén. du Mogol* Tom. I. p. 131.

(6) Idem p. 135.

(7) Idem p. 160.

(8) *Hist. gén. de Portugal* ubi supra.

(9) Ubi supra p. 168. *& suiv.*

Décan eut ensuite le même sort. Ce Royaume étoit partagé entre trois Souverains différens, qui, oubliant leurs anciennes inimitiés, se liguérent contre Echébar: mais ils ne purent cependant lui résister [D]. Voyant après ces Conquêtes son autorité établie, l'Empereur Mogol forma le dessein de détruire la Ville de Dély, & de fonder une nouvelle Capitale. Il fonda successivement Fétipour, & Agra, qui étoit peu considérable, mais qu'il aggrandit & embellit, & où il fixa le Siége de sa Domination (c). L'inclination que l'Empereur avoit pour la Guerre, ne lui permit pas de demeurer longtems en repos. Il ne put souffrir, que dans son voisinage un Prince Indien, de la race du fameux Rana, qui succomba autrefois sous les armes de Tamerlan, conservât une espèce d'indépendance. Ce Seigneur portoit le nom de Rana, comme ses Ancêtres; ses Etats n'étoient qu'à douze journées de Dely, & la Capitale de son Pays étoit Chitor, située sur une haute montagne, isolée de toutes parts, au milieu d'une vaste plaine: un ruisseau de belle eau prend sa source dans la Ville, & sert à arroser de belles campagnes de Ris, que cette Forteresse renferme. Echébar entreprit de se rendre maître de cette Place, & il en vint enfin à bout, après y avoir mis le siége pour la seconde fois [E]. Il s'occupa

(c) Idem p. 182-185.

gais se réunirent pour arrêter les progrès du Vainqueur, mais inutilement: Echébar remporta une Victoire complette: Badur se sauva par la fuite: ses enfans furent faits prisonniers par le Vainqueur, qui leur ôta la vie: toutes les Villes ouvrirent leurs portes au Mogol, & il n'y eut que les Places, occupées par les Portugais, qu'il n'attaqua point. Mr. La Clède & le P. Lafitau racontent la chose d'une manière fort différente de celle qu'on vient de voir, & ces deux Auteurs conviennent entre eux pour l'essentiel (10); c'est qu'Echébar se rendit maître du Royaume de Guzurate ou de Cambaye, qui en fait partie, sans coup férir, Itimiticam, l'un des Tuteurs du jeune Roi, que l'Historien de Portugal nomme Mahamet, aiant livré le Royaume au Mogol, à condition qu'il lui en laisseroit la Viceroyauté. Selon le même Historien, la conquête du Royaume de Bengale précéda celle de Cambaye, dont Echébar ne devint maître qu'en 1571 ou 1572, selon lui & selon le P. Lafitau: au-lieu que le P. Catrou paroît donner le prémier rang à la conquête de Guzurate. Je remarquerai ici en général, qu'il est assez difficile d'accorder, à bien des égards, les récits de ces Historiens. Car si l'on s'en rapporte à Mr. La Clède & au P. Lafitau, la Guerre des Mogols contre Badur Roi de Cambaye se fit sous le régne d'Amayûm père d'Echébar, & cela en 1534 & 1536, tems auquel, selon le P. Catrou, ce Prince étoit occupé à disputer sa Couronne contre Chircha. Le seul moyen de concilier ces récits si opposés, c'est selon moi de supposer, comme il est fort naturel, qu'on a confondu les noms des Empereurs Mogols, & peut-être des autres Princes; qu'on a attribué aux uns, des actions faites par d'autres; & que peu instruits de certains détails, les prémiers Ecrivains qui ont traité de ce qui s'est passé dans ces Pays, ont été mal informés. Si l'on peut faire fonds sur la Chronique du Mogol, d'où le P. Catrou prétend (11) avoir tiré son Histoire, il semble qu'on doit s'en rapporter à lui, plutôt qu'aux autres Historiens. J'avoue cependant, qu'il me paroit y avoir encore bien de l'obscurité dans tout cela.

(10) *Hist. gén. du Portugal ubi supra* p. 221, 224 & Lafitau *Conquêt. des Portugais dans les Indes* Tom. II. p. 661-664. Paris 1733 in-4.

(11) *Voyez sa Préface.*

[D] *Ils ne purent lui résister.*] Les trois Souverains qui commandoient dans le Décan, étoient *Mostafa*, maître de Brampour & d'Acer, à qui on donnoit le titre de Roi; la Princesse *Candé*, qui prenoit le nom de Reine, & se faisoit appeller *Bibi*; & *Aubar*, qui avoit la Seigneurie de Doltabad. Leurs Troupes réunies ne purent tenir devant le Mogol, qui les assiégea ensuite séparément. Il commença par Mostafa, qui s'étoit renfermé dans Acer. Ce Prince fit une si belle résistance, que les assiégeans accablés par un long siége, & par les chaleurs insupportables, étoient tout prêts d'abandonner leur entreprise, lorsqu'ils surent par des transfuges, que l'eau commençoit à manquer dans la Citadelle. Echébar serra la Place de plus près. Mostafa voyant le tems des pluyes encore éloigné, & desespérant de remplir ses citernes, prit la résolution de quitter seul & en cachette la Forteresse, & d'aller se retrancher dans Brampour. Il sortit donc de nuit, sans suite; mais aiant été pris par des Coureurs du Grand-Mogol, il fut conduit devant lui. *Qui êtes-vous*, lui dit Echébar, *& qu'attendez-vous de moi?* Le prisonnier répondit: *Je suis le Roi Mostafa, sorti exprès de la Place que vous assiégez, pour demander à mon Ennemi même le conseil dont j'ai besoin dans le dérangement de mes affaires. Il ne sieroit pas à un grand Prince comme vous, ou de refuser un conseil nécessaire, ou d'en donner un mauvais. L'eau commence de manquer dans la Place que je défends: que dois-je faire, pour échapper à la servitude dont je suis menacé?* Echébar se piqua de générosité. *Allez*, lui dit-il, *rentrez dans la Citadelle que vous avez défendue avec courage: si le Ciel vous aime assez pour vouloir votre conservation, il fournira de l'eau à vos pressans besoins.* L'Histoire porte qu'il plut abondamment dès la nuit suivante: ce qui obligea Echébar de changer le siége en blocus. Il alla se rendre maître de Brampour, & la prise de la Capitale fut bientôt suivie de la reddition d'Acer, que Mostafa rendit par composition (12). Je ne sai si c'est de cette Guerre, que parle Mr. La Clède (13). Il est question dans son récit, du Roi de Brampour; mais d'ailleurs, il n'y a aucune conformité. Cependant il ne paroit aucune trace dans l'Histoire, qu'Echébar en ait fait à deux fois dans le Décan; desorte qu'il paroit difficile de concilier encore ces deux Historiens. Voici le récit de l'Historien du Portugal. „ Echébar, après avoir subjugué le Roi de Mélique, porta ses armes contre *Miran* Roi de Brampur. Miran se retira dans la Forteresse de Sir, située sur une haute montagne de cinq lieues de circuit, & environnée „ de tous côtés de trois enceintes de murailles, construites de manière, que de l'une on pouvoit facilement défendre les autres. Au milieu de la Citadelle jaillissoit une Fontaine d'eau vive. On avoit des vivres pour alimenter pendant plusieurs années soixante mille hommes, & l'artillerie de la Place montoit à trois mille pièces de canon, dont quelques-unes étoient d'une grosseur énorme. Outre le Roi Miran, qui s'y étoit enfermé, il y avoit encore sept Princes portant le titre de Roi . . . . . . Le Prémier Ministre de Miran s'y étoit aussi enfermé, avec sept fameux Capitaines . . . . Echébar l'assiégea vainement avec deux-cens mille hommes: mais son argent opéra, ce que n'avoit pu opérer l'effort de ses armes. Il fit proposer à Miran une entrevue . . . . . . Le Prémier Ministre & les sept Capitaines soutinrent qu'il falloit rejetter la proposition . . . . . . Les autres Ministres, corrompus par l'argent d'Echébar, lui persuadérent le contraire, & il les crut. Miran alla donc trouver Echébar, qui le retint prisonnier. Son Ministre, aiant appris cette insigne trahison, fit partir son fils pour sommer Echébar de renvoyer son Roi. C'étoit un jeune-homme d'un naturel excellent, & d'un noble courage. Echébar lui aiant demandé si son père ne viendroit pas le trouver: *Non*, répondit hardiment le jeune-homme, *mon père ne peut supporter la vue d'un traître.* Cette réponse généreuse mit en fureur Echébar, qui livra dans l'instant à la mort celui qui l'avoit faite. La nouvelle en parvint bientôt à son malheureux père. Celui-ci fit assembler la Garnison, l'exhorta à se défendre, & ajouta: *Pour moi, j'ai assez vécu, je ne veux pas m'exposer à voir le visage d'un Perfide, tel qu'Echébar.* Il dit, & se tua. Le siége continua, . . . . . . & enfin la Forteresse se soumit." Quoi qu'il en soit de ce récit, Echébar se rendit maître de Brampour, & ensuite d'Amaundagar, que la Princesse Candé lui rendit par composition, après l'avoir vigoureusement défendue, jusqu'à faire fondre l'or & l'argent qu'elle avoit, pour en faire des boulets; & l'on dit qu'on trouve encore quelquefois de ces boulets (14). Aubar, le troisième Prince de Décan, périt aussi, soit dans le combat où son Armée fut défaite, soit d'une autre manière; & Echébar se vit maître du Royaume de Décan, & de presque toute la Côte Méridionale de l'Indostan (15).

(12) *Catrou ubi supra* p. 173-177.

(13) *Hist. gén. de Portugal* *loc. cit.* p. 229.

(14) *Catrou ubi supra* p. 177-179.

(15) Idem p. 180.

[E] *Echébar entreprit de se rendre maître de cette Place, & il en vint enfin à bout, après y avoir mis le siége pour la seconde fois.*] Le P. Catrou rapporte (16) l'Histoire de cette Guerre fort en détail; mais il s'y trouve quantité de circonstances fabuleuses, ou qui sentent du moins fort le Roman: aussi laisse-t-il au Lecteur la liberté d'en croire ce qu'il lui plaira, ne donnant pour certain, que la mort de Rana, & la prise de Chitor. Voici en substance ce qu'on raconte sur ce sujet, qui pourra peut-être amuser le Lecteur. Avant que de former le siége de Chitor, Echébar fit entendre par des Ambassadeurs au Raja, qu'il pouvoit se garantir de l'orage qui le menaçoit, en cédant à l'Empereur la Princesse Padmani sa femme, dont Echébar étoit devenu amoureux sur le bruit de sa grande beauté. Rana étoit trop attaché à son Epouse, pour écouter une pareille proposition; & les larmes de Padmani achevérent de le déterminer au refus. Il répondit donc, avec toute la fierté d'un Descendant de l'illustre Porus. Echébar, surpris & irrité, assembla une puissante Armée, s'avança vers Chitor, & parut devant cette Ville dans tout l'éclat de sa gloire. Il espéroit que l'appareil magnifique de ses Tentes & de son Armée éblouiroit la Princesse, & intimideroit Rana: il fit même d'abord la Guerre en Amant, faisant décocher dans la Ville des flèches où il y avoit des Lettres pour la Princesse. Mais ses galanteries n'aiant servi de rien, il fit battre la Place avec une furieuse artillerie, mais sans beaucoup d'effet, parce qu'elle tiroit de bas en haut. Au bout de deux ans de siége, Echébar fit semblant de vouloir abandonner son entreprise. Il écrivit à Rana une Lettre artificieuse, dans laquelle il lui demandoit qu'on lui laissât voir la Princesse, & qu'on lui permît d'entrer dans Chitor. Le Raja lui accorda la seconde de ces demandes, & lui refusa la prémière. Echébar, après avoir reçu des Otages pour la sureté de sa personne se rendit à Chitor, où il fut reçu avec tout le respect dû à son rang, & splendidement régalé. Dans la chaleur du repas, il obtint de voir Padmani, & cette vue ne fit qu'augmenter sa passion. Le Raja l'aiant accompagné jusqu'à la porte de la Forteresse, le Mogol trouva moyen

(16) Idem p. 187-222.

cupa ensuite à divers Ouvrages (*d*); mais il fut bientôt obligé de reprendre les armes: des Paysans de son Empire se révoltérent, & cette Guerre lui donna plus de peine, que toutes les Conquêtes qu'il eut à faire, & l'on dit qu'elle dure encore, en quelque façon (*e*). Tandis qu'il s'occupoit ainsi à purger son Pays des Voleurs, Jéhan-Guir, son fils aîné, séduit par de mauvais conseils, se révolta contre lui: mais son Parti ne fut pas assez puissant, pour ébranler une Autorité affermie depuis longtems. Le jeune Prince fut pris prisonnier: on le laissa languir plusieurs mois dans une Citadelle, toujours dans la crainte de perdre la vie: enfin l'Empereur fit céder la colère à la tendresse, & pardonna à son fils [*F*]. Echébar entreprit peu de tems après une nouvelle Guerre contre un Raja puissant, dont les Terres lui fermoient l'entrée du Royaume de Bengale, où il avoit dessein de porter ses armes; mais son dessein échoua, & une Armée de quatre-vingt-mille hommes, qu'il envoya, périt ou par le fer, ou de misère (*f*). Les projets de Guerre qu'il formoit sans cesse, l'obligérent à fonder une Ecole de Canonniers. Il fit venir de Suratte des Canonniers Anglois pour servir son Artillerie, & ce fut en faveur de l'un d'entre eux, qui aimoit à boire, que l'Empereur permit aux Européens qui seroient à son service, de cultiver des vignes (*g*). En 1572, le Viceroi de Goa lui envoya un Ambassadeur, nommé Antoine Cabral (*h*), dont la conduite le prévint si favorablement pour la Religion Chrétienne, qu'il fit venir un Missionnaire qui étoit dans le Bengale, pour s'instruire plus à fond. Il parut goûter l'Evangile, & fit toutes les démarches qui pouvoient persuader qu'il avoit dessein de se faire Chrétien [G]; mais l'évènement fit voir que la Politique & la curiosité avoient eu plus de part à ce

(*d*) Idem p. 213. 214.

(*e*) Idem p. 216.

(*f*) Idem p. 224-217.

(*g*) Idem p. 221.

(*h*) La Clede *Hist. gén. de Portugal* Tom. II. p. 422. Edit. in 4.

moyen de se rendre maître de sa personne, & de l'emmener à son Camp. La Princesse ne se laissa point abbattre par ce malheur; les promesses & les menaces d'Echébar ne purent l'engager à rendre la Place, ensorte qu'il prit le parti de lever le siége. Il tâcha d'obtenir par la voie de la négociation, ce qu'il n'avoit pu obtenir par la force ouverte. Un Ambassadeur porta à Padmani de riches présens, & les Lettres les plus passionnées; on lui montra même des Lettres, qu'on avoit extorquées au Prince captif, par lesquelles il l'exhortoit à devenir heureuse en le mettant en liberté. La généreuse Indienne résolut de dissimuler, & de tromper Echébar. Elle témoigna être disposée à satisfaire l'Empereur; mais elle dit qu'elle avoit protesté par ses Dieux à son prémier mari, qu'elle ne seroit jamais à d'autre, sans en avoir un consentement exprès de sa propre bouche. On lui permit donc de venir avec une grosse escorte rendre visite à son époux, qui étoit dans un Château dans le voisinage d'Agra. Elle conduisit si adroitement son projet, qu'elle se rendit maîtresse du Château & délivra son mari, qui se rendit promptement à Chitor, à la faveur des relais que Padmani avoit disposés sur la route. Rana se voyant en sureté, écrivit à Echébar des Lettres insultantes, où il lui reprochoit sa perfidie, & le railloit sur le mauvais succès de ses avantures, le défiant de venir une seconde fois attaquer Chitor. Il fit même ériger dans la grande Place de cette Ville une Colonne, où il fit graver ces paroles en Langue du Pays: *Ne vous fiez jamais aux Mogols, qui vous ont trahis.* La conduite de Rana & les mépris de Padmani allumérent dans le cœur d'Echébar une rage, dont il ne fut plus le maître. Il rassembla une seconde fois ses Troupes, il augmenta son artillerie, il fit construire des machines, enfin il donna de si bons ordres, qu'il crut la prise de Chitor infaillible. Les combats furent rudes de part & d'autre. Enfin Echébar lui-même tua d'un coup de mousquet Rana, qui se promenoit sur les remparts. Son corps fut brulé, & selon la coutume, Padmani se brula avec lui. Chitor fit encore quelque résistance, mais enfin cette Forteresse fut obligée de subir le joug d'Echébar.

[*F*] *L'Empereur fit céder la colère à la tendresse, & pardonna à son fils.*] Le P. Catrou rapporte (17) que l'Empereur, en usant de clémence, apprit cependant à son fils, quel châtiment il avoit mérité par sa révolte. „ Le jour même „ qu'Akébar tira Jéhan-Guir de captivité, il le mena dans „ une forêt à l'écart, sous prétexte d'une Chasse. C'étoit „ pour faire voir au coupable un spectacle affreux, qui fût „ pour lui une leçon éternelle du respect qu'on doit à „ son Souverain. Au fond du bois, Akébar avoit fait attacher à toutes les branches d'un arbre, les têtes des „ cent principaux Conjurés. Jéhan-Guir les reconnut tous, „ & cette vue l'effraya: mais il fut bien plus touché, lorsque son père lui fit entendre ces paroles: *Tu as oublié,* „ *perfide, que je suis ton père: mais je ne puis oublier, moi,* „ *que tu es mon fils. La vengeance que j'ai tirée de tes complices, t'apprend assez ce que tu mérites. Je te rends la* „ *vie que je t'ai donnée, & que tu t'es efforcé de m'arracher.* „ *Cependant, malgré ma tendresse, tu ne peux éviter un genre de punition, que je ne dois pas épargner à ta perfidie.* „ *On lira à jamais dans les Chroniques de ta Nation, que le* „ *premier des petits-fils de Tamerlan,* Jéhan-Guir, *attenta* „ *sur les jours de son père. Epargne-toi du moins la honte de* „ *faire passer à la postérité la mémoire d'un second crime.* Le „ jeune Prince profita d'un avis, donné dans des circonstances si touchantes, par un père si plein de bonté. Il „ répara une desobéissance de peu de mois, par un attachement éternel à son devoir." Quand on compare le procédé d'Echébar envers son fils, avec celui de Philippe II. Roi d'Espagne, soi-disant *Catholique*, envers le Prince Don Carlos son fils, on ne peut que sentir quelle est la différence d'un Monarque qui a l'ame grande & généreuse, d'avec un Roi timide, soupçonneux, lâchement politique & superstitieux. Le prémier prend son fils, dans le tems qu'il a les armes à la main pour lui ravir la Couronne & la vie; & se contente de le punir par une prison de quelques mois, & par une réprimande vraiment paternelle, se bornant à punir les Auteurs & les Complices de son crime. Le second (18) se laisse prévenir contre son fils, lui fait tendre des piéges, & après l'avoir obligé par toutes sortes de mauvais traitemens à chercher les moyens de s'échapper de sa Cour, le fait arrêter, délibère de sang-froid avec ses Ministres sur sa mort, fait décider le sort de ce jeune Prince par ses plus implacables ennemis, & le fait périr, selon les uns, par un poison lent; selon d'autres (19), en le faisant étouffer entre deux lits; & selon d'autres, en lui faisant ouvrir les veines dans un Bain. Quel contraste sur-tout entre Akébar & Philippe II., si ce qu'on rapporte (20) de la réponse que ce dernier fit à son fils est vrai! Ce jeune Prince aiant demandé à le voir, par ordre secret de la Reine sa belle-mère, Philippe vint le trouver. Don Carlos s'étant mis à genoux, lui dit, qu'il le prioit de considérer, que c'étoit son Sang qu'il alloit répandre. Philippe lui répondit froidement, *que quand il avoit de mauvais Sang, il donnoit son bras au Chirurgien pour le tirer.* Quel langage! comparé à celui-ci, *Je te rends la vie que je t'ai donnée, & que tu t'es efforcé de m'arracher.* Autant que la clémence paternelle d'Akébar est digne d'admiration, & touchante, pour des cœurs bien placés, autant la barbare insensibilité de Philippe rendra-t-elle à jamais sa mémoire odieuse.

(17) Idem p. 222. 223.

(18) *Voyez* Le Laboureur *Addit. aux Mém. de Castelnau* Liv. V. Tom. II. p. 415-416. Edit. de Bruxelles de 1731.

(19) *Voyez* Mezeray *Abrég. de l'Hist. de France* T. V. p. 105. Amst. 1682.

(20) Voyez *Oeuvres de S. Réal* Tom. IV. p. 121. Edit. de la Haye 1722.

[G] *Il fit toutes les démarches qui pouvoient persuader qu'il avoit dessein de se faire Chrétien.*] Il écrivit aux Jésuites de Goa une Lettre fort honnête (21), dont il chargea un Envoyé, qu'il leur dépêcha avec un Interprête. Il leur demandoit d'envoyer quelques-uns d'entre eux, chargés de leurs Livres sacrés, pour l'instruire. On nomma pour cette Mission le P. Rodolphe Aquaviva, fils du Duc d'Atri, & neveu de Claude Aquaviva Général de l'Ordre; & les Pères Antoine Manserrat, & François Henric. Echébar les reçut fort bien, & les mit aux prises avec les Moulas, sur lesquels ils eurent l'avantage. L'Empereur continua à les traiter avec distinction, & à témoigner les dispositions les plus favorables pour la Religion Chrétienne; il leur confia même l'éducation de son second fils. Mais il évitoit toujours d'en venir à une conclusion, se retranchant sur l'incompréhensibilité des Mystères. Du reste, il permit aux Jésuites de prêcher l'Evangile, & de faire autant de Prosélytes qu'ils pourroient. Enfin, des trois Jésuites, il ne resta avec lui que le P. Aquaviva; mais qui se retira dans la suite, lorsque ce Prince entreprit d'établir une nouvelle Religion (22). En 1689, revenu de cet égarement, il demanda de nouveaux Missionnaires (23). On lui en envoya deux, qui furent encore bien reçus, mais qui n'avancérent pas plus que les prémiers; & s'étant impatientés, ils retournérent à Goa. Le Général des Jésuites n'aiant pas approuvé cette retraite précipitée, on en envoya deux autres, dont l'un étoit le P. Jérôme Xavier, neveu de celui que les Jésuites qualifient l'Apôtre des Indes. Echébar continua à leur faire une réception honorable; mais du reste, il suivoit toujours ses anciennes maximes. Il paroît que ce Prince regardoit la Religion comme une affaire d'Etat & de Politique; deux traits rapportés par le Père Catrou en fournissent la preuve. Après avoir donné une grande idée de ce qu'Echébar faisoit pour témoigner son estime pour la Religion Chrétienne, & qu'il appelle pompeusement *des preuves solides de son attachement à la Foi*, il ajoute (24): „ Ce „ n'est pas qu'il ne lui échappât encore par intervalles „ quelques traits de son ancienne superstition. Il aimoit „ sur-tout à voir ses peuples, infatués de sa sainteté, *lui* „ *adresser des prières, qui ne convenoient qu'à Dieu.* Il „ exauçoit encore leurs vœux, & recevoit leurs offrandes." Et plus bas (25): „ L'Empereur étoit comme „ engagé d'honneur à maintenir la Secte qu'il avoit inventée. En secret il blâmoit son extravagance, & la „ soutenoit en public." Enfin le même Auteur avoue que l'on ne peut faire de fonds sur le préjugé commun, qu'Echébar est mort Chrétien, parce qu'on voit dans son Sépulchre derrière une tapisserie un Crucifix de relief, une belle Statue de la Ste. Vierge, & une autre de S. Ignace. „ On peut dire, qu'on n'employa ces Statues que pour „ servir d'ornement au Tombeau de l'Empereur, comme „ des curiosités d'Europe, sans faire attention aux personnes qu'elles représentoient, & sans vouloir par là „ donner des signes de la Religion qu'Akébar a professé „ (26)."

(21) Elle se trouve dans *l'Hist. de Portugal* loc. cit. p. 428. & dans *Catrou ubi supra* p. 214. Quoique les termes soient un peu différens, le fond est le même.

(22) Voy. la Remarq. [*I*].

(23) Catrou *ibid.* p. 279.

(24) Ibid. p. 254.

(25) P. 291.

(i) Catrou *ubi supra* p. 258.
(k) Idem p. 271.

ce qu'il avoit fait, que tout autre principe (*i*). En effet, la curiofité de favoir étoit la paffion dominante de ce Prince [*H*]. Il conçut le deffein de fe faire le Chef & l'Inventeur d'une Religion nouvelle, & il entreprit de faire un Syftéme compofé du Mahométifme, du Chriftianifme & du Gentilifme [*I*]. Ce fut dans le même tems, qu'il conquit le Royaume de Cachemire (*k*), fans avoir verfe

(26) Idem p. 293.
(27) Ibid. p. 134.

„ (26)." Ce qui me confirme dans la penfée que le Chriftianifme d'Echébar, ou plutôt les difpofitions favorables qu'il fit paroitre, n'étoit que l'effet de fa Politique, c'eft ce que le P. Catrou rapporte dans la Vie d'Amayûm pére d'Echébar. „ Ce Prince, *dit-il* (27), ne fit pas difficulté de relâcher un peu de la févérité du Mahométifme, pour fe mêler quelquefois avec les Idolâtres dans leurs Temples, & pour affifter à leurs Cérémonies..... Amayûm ne paffa jamais pour un Mahométan bien rigide. C'étoit dans ces fentimens de Politique, que le Roi faifoit élever fon fils Akébar." On voit par-là, que cet Empereur avoit été élevé dans un efprit d'indifférence pour toutes les Religions; & je ferois affez tenté de foufcrire à ce que dit Mr. La Cléde (28), „ qu'Echébar „ fuivoit extérieurement celle de Mahomet, mais que „ dans le fond du cœur il n'en croyoit aucune."

(28) *Hift. gen. du Portugal*, ubi fupra, 227. col. 1.
(29) Idem ibid. col. 2.
(30) *Hift. gen. du Mogol*, *ubi fupra* p. 259. 260.

[*H*] *La curiofité de favoir étoit la paffion dominante de ce Prince.*] „ Curieux de favoir, il favoit lui-même beaucoup de chofes, fur-tout ce qui concernoit la Guerre, „ la Politique, & la Religion. Il connoiffoit toutes les „ différentes Sectes, qui font répandues fur la furface de „ la Terre, avec les noms de ceux qui les ont inventées „ (29)." Le P. Catrou rapporte deux exemples de la curiofité d'Echébar. Il voulut éprouver, dit cet Hiftorien (30), quelle Langue parleroient des Enfans à qui l'on n'en auroit point appris. L'Empereur avoit entendu dire, que l'Hébreu étoit une Langue naturelle à tous ceux à qui l'éducation n'en avoit point appris d'autre. Pour s'en éclaircir, il fit enfermer dans un Château fitué à fix lieues d'Agra, douze Enfans à la mammelle. On les fit élever par douze Nourrices muettes, auxquelles on donna un Portier muet comme elles. Le Portier avoit défenfe, fous peine de la vie, d'ouvrir jamais les portes du Château. Quand les Enfans eurent atteint l'âge de douze ans, Akébar les fit venir en fa préfence. Il raffembla dans fon Palais des gens habiles dans toutes les Langues. Mais on fut tout étonné, de voir que ces Enfans ne parloient aucune Langue; ils avoient appris de leurs Nourrices à s'en paffer. Seulement ils exprimoient leurs penfées par des geftes, qui leur tenoient lieu de paroles. Enfin ils étoient fi fauvages & fi honteux, qu'on eut bien de la peine à les apprivoifer, & à délier leurs langues, dont ils n'avoient prefque point fait ufage dans l'enfance. Ce fait femble rendre croyable ce que rapporte Hérodote (31), de Pfammétique Roi d'Egypte. Ce Prince fouhaitant de favoir quel étoit le plus ancien Peuple du Monde, après plufieurs expériences inutiles, s'avifa enfin d'un expédient pareil à celui d'Echébar. Il prit deux Enfans nouvellement nés, & les donna à élever à un Berger, lui commandant d'empêcher que qui que ce fût ne prononçât un mot qu'ils puffent entendre, & de les faire nourrir par des Chévres (d'autres difent que ce furent des Nourrices à qui on avoit coupé la langue). Au bout de deux ans, comme le Berger entroit un jour dans l'endroit où ils étoient, ils coururent à lui en lui tendant les mains, & en criant *Becus*. Le Berger, aiant remarqué qu'ils répétoient fouvent ce mot, en donna avis au Roi, qui fe fit amener les Enfans. Ce Prince leur aiant entendu prononcer le même mot, s'informa s'il étoit en ufage chez quelque Nation; & apprenant que les Phrygiens s'en fervoient pour défigner du *Pain*, il en conclut que les Phrygiens étoient le Peuple le plus ancien. Concluſion, à ce qu'il me femble, affez mal fondée. Car quelque Syftéme qu'on adopte fur l'origine de la prémiére Langue, il ne s'enfuit point, que des Enfans qu'on élevera fans leur enfeigner aucune Langue, parlent la prémiére, fuppofé qu'ils s'en faffent une. La plupart des Juifs, & quelques Chrétiens, croyent que Dieu lui-même forma une Langue, dont il donna enfuite la connoiffance à Adam par infpiration (32). D'autres prétendent que Dieu fit fentir à Adam, qu'il étoit doué de la faculté d'articuler des fons, & qu'il pouvoit fe fervir de ces fons, comme de fignes pour exprimer fes idées: & que Dieu lui laiffa la liberté de choifir les fons, auxquels il voudroit attacher telle ou telle idée. D'autres ont cru que les hommes étoient muets au commencement, & que le befoin feul de communiquer leurs idées leur a appris à parler. C'eft ce qu'exprime Horace dans ces vers (33).

(31) *In Euterpe*, ou Liv. II. au commencement.
(32) Confultez *Hift. Univ. par une Société de Gens de Lettres* T. I. Liv. I ch. II. Sect. 5.
(33) *Satyr.* Lib I. Sat. III. vs. 99. &c.

*Quum prorepferunt primis animalia terris,*
*Mutum & turpe pecus . . . . . . .*
*Donec verba, quibus voces fenfufque notarent,*
*Nominaque invenere.*

Enfin plufieurs Anciens ont dit, que pendant les prémiéres années du Monde, les hommes ont exprimé leurs penfées par des fignes muets, des geftes, ou des fons confus, auxquels aucune fignification n'étoit attachée: & que dans la fuite ils fe font appliqués à former un Langage proprement dit, qui ne fut porté à un point de perfection un peu confidérable, qu'après un long efpace de tems (34). Mais quel de ces Syftêmes qu'on prenne, on ne peut efpérer de connoitre la prémiére Langue, par le moyen qu'employa Pfammétique. Il n'eft pas même fûr que des Enfans élevés de cette maniére, fe forment un Langage qui ait du rapport à aucune Langue connue. Le Syftéme de l'Infpiration démontre, au prémier coup d'œil, l'inutilité du deffein. Dans tous les autres, on laiffe à l'homme la liberté de choifir parmi les fons qu'il articule, ceux qu'il lui plait, pour exprimer fes idées: or qui ne voit que cela va à l'infini? Revenons à Echébar, dont cette petite digreffion nous a éloignés. Une autre curiofité qu'il eut, fut de connoitre l'origine du Gange (35). Il envoya des gens, qui en fuivant les bords de ce Fleuve, devoient remonter enfin jufqu'à fa prémiére origine. Il leur donna des vivres, des chevaux, de l'argent, & des Lettres de recommandation pour paffer impunément fur toutes les Terres que le Gange arrofe, & qui n'étoient pas de fa dépendance. On s'avança toujours du côté du Nord, & plus on s'approchoit de la fource, plus le lit du Fleuve s'étréciffoit. On traverfa des forêts inhabitées, où il fallut fe frayer de nouvelles routes. Enfin on arriva à une haute Montagne, qui fembloit taillée par l'art en forme d'une tête de Vache. De là coule une grande abondance d'eaux, qui parurent aux Découvreurs être la prémiére fource du Gange. Mais depuis Echébar, on a pouffé les découvertes plus loin, & l'on a trouvé que le Gange fait une cafcade fur la Montagne d'où l'on croyoit qu'il tiroit fon origine; mais que fa fource eft bien plus avant dans les terres, au fond de la Grande Tartarie.

(34) Diodore de Sicile Liv. I. p. 14. du Tom. I. de la Trad. Fr. de l'Abbé Terraffon.
(35) Catrou *ubi fupra* p. 261 & *fuiv.*

[*I*] *Il conçut le deffein de fe faire le Chef & l'Inventeur d'une Religion nouvelle, & il entreprit de faire un Syftéme compofé du Mahométifme, du Chriftianifme, & du Gentilifme.*] Echébar avoit été élevé par fon pere dans l'indifférence ou le mépris pour la Religion de Mahomet (36). Dans la fuite, le Chriftianifme eut pour un efprit curieux, tel que le fien, les agrémens de la nouveauté: mais comme il n'avoit en tout cela principalement que des vues de Politique, „ il crut, *dit le P. Catrou* (37), que de toutes les „ Sectes, il en pourroit compofer une, qu'il feroit aifément recevoir dans tout fon Empire. Mahomet, difoit-il, n'étoit qu'un homme comme moi, & moins puiffant que je ne fuis. Il a inventé à fa fantaifie une Religion mêlée de Judaïfme & de Chriftianifme, & des productions de fon efprit. Par-là le prétendu Prophéte a immortalifé fon nom, & de grands Empereurs fe font dits fes Difciples. Il eft également de mon intérêt & de ma gloire, de devenir le Chef & l'Inventeur d'une Religion nouvelle. Mes Etats, difoit-il, font un compofé bizarre de Mahométans, d'Idolâtres, & de Chrétiens. Je les raménerai tous à une feule Créance. Je joindrai le Baptême des uns, & la Circoncifion des autres, au Culte de Bramá. Je retiendrai la Métempfychofe, la Pluralité des Femmes, & le Culte de Jéfus Chrift. Ainfi uniffant enfemble ce qui tient le plus à cœur à chacun de ceux qui profeffent les différentes Religions, je ne ferai plus qu'un même Troupeau, dont je ferai le Conducteur." Akébar commença à exécuter fon deffein, & il prit le nom de *Cha-Géladin*, c'eft-à-dire, *le puiffant Roi de la Loi Souveraine*. Lahor lui parut propre à devenir le Théatre de fa Religion nouvelle. Les Mofquées furent fermées, ou changées en Ecuries pour la commodité de la Cour. Remarquons en paffant, que l'Auteur de l'*Hiftoire de Portugal* (38) s'eft trompé, en attribuant cette action au goût qu'Echébar avoit pris pour la Religion Chrétienne. On excita tous les Peuples à fuivre la Religion du Prince. Il en dictoit les Loix, il en pratiquoit les Cérémonies, & il invitoit tous les Officiers de fa Cour à s'affujettir à fes pratiques. Il adoroit le Soleil trois fois le jour, au lever de cet Aftre, à midi, & le foir. Il honoroit à de certains tems Jéfus & Marie, fe réfervant de prendre le Baptême en fon tems. Il permettoit de conferver la Circoncifion Mahométane; & récitoit à la façon des Mufulmans les louanges de Dieu, fur une efpéce de grand Chapelet. Enfin il mit le comble à l'impiété, en voulant être adoré lui même comme Dieu. Tous les matins il paroiffoit fur un balcon, à la vue de fon peuple profterné; il recevoit les vœux, il exauçoit les priéres, & faifoit répandre le bruit parmi une populace crédule, que les demandes qu'on lui avoit faites étoient toujours accomplies par des miracles. On voit par-là, jufqu'à quel point les hommes font capables de s'oublier. Perfonne n'ignore qu'Alexandre prétendit aux honneurs divins; & plufieurs Savans croyent que Nebucadnézar voulut auffi fe faire adorer lui-même, en élevant fa Statue dans la Plaine de Dura. On fait, que Caligula fe fit bâtir un Temple, où il fit mettre fa Statue d'or, que l'on habilloit tous les jours d'un vêtement femblable à celui de l'Empereur. Il eut fes Sacrificateurs particuliers, & fes Sacrifices, dans lefquels on lui égorgeoit tous les jours les Oifeaux les plus rares (39). Domitien prétendit qu'on le traitât de *Seigneur* & de *Dieu*, foit dans les Ecrits, foit dans les Difcours (40). Tel eft l'orgueil dont le Trône empoifonne quelquefois les Princes, fur-tout quand ils n'ont aucune véritable Religion. Mais ne pourroit-on pas propofer fur ce fujet une queftion: favoir, fi les Princes, qui prétendent dominer fur la Confcience de leurs Sujets, & qui veulent les obliger à changer de Foi parce que tel eft leur bon plaifir, re

(36) Voy. Rem. [G] cit. (27).
(37) *Ubi fupra* p. 265. & *fuiv.*
(38) *Ubi fupra* p. 229.
(39) Suet. in *Caligula* c. 22.
(40) Idem in *Domitiano*.

fé de fang, n'y aiant trouvé prefque aucune réfiftance. La joie d'une fi belle Conquête fut bientôt troublée par la révolte de Moftafa, l'un des Souverains du Royaume de Décan. Après avoir vécu quelque tems tranquille à la Cour du Mogol, il étoit rentré dans fon ancien Domaine, & y avoit repris les armes, fecondé par un puiffant Parti. L'Empereur envoya contre lui une Armée nombreufe, commandée par le fecond de fes fils, nommé *Pahari*, auquel il donna le nom de *Morad*, & qu'il fongeoit à déclarer fon Succeffeur : mais Moftafa tailla l'Armée Mogole en pièces, & le jeune Prince périt dans le Combat (*l*). Echébar, pénétré de douleur, fe hâta de fe rendre promptement à Agra, pour faire les préparatifs d'une Armée formidable, qu'il fe propofoit de conduire contre les Rebelles. En attendant, il tâchoit de charmer fa douleur en fe livrant au plaifir de la Chaffe. Mais une découverte qu'il fit, & dont il fe fervit contre ceux dont il vouloit fe défaire, lui fut funefte à lui-même [*K*]. Il s'empoifonna, & après avoir pris inutilement les remèdes que les Médecins Portugais lui donnérent, & avoir langui longtems, il mourut à Agra le 21 d'Octobre 1605 (*m*), âgé d'environ foixante-trois ans, dont il en avoit régné cinquante ou cinquante-trois (*n*). Il fut inhumé dans un magnifique Sépulcre, qu'il s'étoit fait ériger de fon vivant, fuivant la coutume de fes Ancêtres (*o*). Les Hiftoriens s'accordent à lui donner de grands éloges. „ Cet illuftre Mogol, dit le P. Catrou (*p*), „ eut de grandes qualités, & nul Prince de fa race ne l'avoit égalé depuis Tamerlan. Jamais Empe- „ reur ne fut mieux allier la fierté Tartare avec la douceur Indienne. L'une lui concilioit le ref- „ pect des Grands, & l'autre lui attiroit l'amour des Peuples. Il aima la Juftice, & la rendit tou- „ jours avec foin. Deux fois le jour il donnoit audience à fes Sujets, & les écoutoit debout, fans „ donner aucun figne d'ennui ou de fatigue. Il avoit fait attacher une Sonnette d'or à fon apparte- „ ment; on pouvoit en tirer la corde en dehors du Palais: les perfonnes, qui avoient un befoin pref- „ fant de recourir à fa juftice, avoient permiffion de la fonner à toute heure, & de faire entendre „ leurs plaintes. A parler en général, il n'aima point à répandre du fang. Les Miniftres de la Juf- „ tice avoient ordre de n'exécuter perfonne à mort, qu'après en avoir reçu trois fois le commande- „ ment de fa bouche, à trois jours différens. S'il fe fervit de poifon, ce ne fut que contre des En- „ nemis fecrets de l'État, dignes d'une mort plus violente. Ce Prince étoit d'une tempérance, dont „ on n'a guéres vu d'exemple : on ne fervoit jamais de viande à fa table; fa nourriture fe bornoit à „ du ris, du laitage, & à quelques confitures. Il aima toujours les Lettres, & les cultiva. Le plus „ grand de fes plaifirs étoit d'entretenir les Etrangers, de s'informer des Mœurs, des Coutumes, & „ de la Religion des Européens. Pour l'Hiftoire de fon Pays, & fur-tout celle de fon Régne, il la „ faifoit écrire avec foin, & fe la faifoit lire, felon la coutume des Rois de l'Orient..... Sa ma- „ niére de faire la guerre étoit de furprendre fon Ennemi, quand il pouvoit, & de le combattre a- „ vec valeur, lorfqu'il n'avoit pu le furprendre." L'Hiftorien de Portugal (*q*) le dépeint à peu près par les mêmes traits; & l'on peut, fur ce pied-là, mettre Echébar ou Akébar au rang des plus grands Monarques qu'il y ait eu.

(*l*) Idem p. 291. 292.

(*m*) *Hift. gén. de Portugal*, loc. cit. p. 251. col. 1.

(*n*) *Voy.* la Rem. [*B*].

(*o*) Catrou *ubi fupra*, p. 297. Mr. La Clède, *Hift. de Portugal*, loc. cit. dit, *qu'auffi-tôt qu'il eut rendu le dernier foupir, fon fils [illegible] le portérent fur leurs épaules, & le portérent dans un Jardin, où il fut inhumé avec peu de magnificence.*

(*p*) Ibid. p. 298-300.

(*q*) *Ubi fupra* p. 227. 228. & 231.

ne peuvent pas être mis au rang de ces Monarques qui ont voulu tenir la place de Dieu lui-même, & fe faire adorer? Y a-t-il quelque autre différence, que celle de la forme?

[*K*] *Une découverte qu'il fit . . . . . . lui fut funefte à lui-même.*] „ Un jour que le Mogol chaffoit aux envi- „ rons d'Agra, *dit le P. Catrou* (41), il s'éloigna de fa „ Suite; & comme il étoit fatigué, il s'affit au pied d'un „ arbre, qui répandoit une grande ombre. Lorfqu'il ef- „ fayoit fa pofture pour dormir, il vit venir à lui une de „ ces longues Chenilles de couleur de feu, qu'on ne „ trouve guéres qu'aux Indes. Il tira une des fléches de „ fon carquois, & l'écrafa avec la pointe. Peu de tems „ après, parut une Gazelle à la portée du trait. L'Em- „ pereur lança fur elle la même fléche, dont il avoit é- „ crafé la Chenille. Quoiqu'il eût atteint la Gazelle dans „ un endroit du corps où la plaie n'auroit pas été mor- „ telle, on la vit expirer à l'inftant. Les Chaffeurs du „ Prince, qui ouvrirent la bête, en trouvérent la chair „ noire & corrompue, & tous les Chiens qui en mangé- „ rent, en moururent fur le champ. L'Empereur connut „ par-là, combien le poifon de la Chenille étoit fubtil. „ Il ordonna à l'un des Officiers de fa Suite d'en empor- „ ter en fon Palais. Ce fut alors que l'Empereur créa u- „ ne Charge d'*Empoifonneur* . . . . . Par le miniftère de „ ce nouvel Officier, Akébar fe défaifoit à petit bruit des „ Seigneurs & des Rajas, qu'il croyoit coupables de la „ confpiration de Moftafa. On lui compofoit des Pilu- „ les empoifonnées, qu'il les contraignoit de prendre en „ fa préfence : le poifon en étoit lent, mais il étoit fans „ remède. Une invention fi pernicieufe fut dommagea- „ ble à fon Auteur. Akébar portoit toujours avec lui u- „ ne boete d'or à trois compartimens: dans l'un étoit fon „ Bétel, dans l'autre des Pilules cordiales, & dans le „ troifiéme étoient les Pilules empoifonnées. Il arriva „ un jour, que par précipitation & par inadvertance, il „ prit des unes pour des autres, & s'empoifonna lui-mê- „ me. Auffi-tôt il fe fentit frappé à mort," & il mourut en langueur, comme on l'a dit dans le corps de l'Article.

(41) *Ubi fupra* p. 294-296.

EGEATES (Jean), Prêtre de la Secte de Neftorius, furnommé Διακρινόμενος, c'eft-à-dire *Séparé*, qui étoit le titre que fe donnoient en général les Sectateurs de Diofcore & d'Eutychès (*a*). Voffius dit (*b*) qu'il floriffoit fous l'Empereur Zénon, vers l'an 483 ; mais le Dr. Cave (*c*) eft de fentiment qu'il a vécu quelques années plus tard, puifque fon Hiftoire s'étendoit encore cinq Livres au-delà de la Dépofition de Pierre le Foulon. Il avoit écrit une Hiftoire Eccléfiaftique [*A*], qui commençoit à l'empire de Théodofe le Jeune, quand Neftorius publia fes Opinions & fut dépofé, & qui finiffoit à l'empire de Zénon, & à la Dépofition de Pierre le Foulon, qui avoit ufurpé le Siége d'Antioche. Il avoit auffi compofé un Livre exprès contre le Concile de Chalcédoine, qu'il maltraitoit extrêmement par des injures & des calomnies (*d*). Photius dit (*e*) que fon ftyle étoit net, fleuri & plein de nobleffe ; mais il le qualifie d'*Hérétique* (*f*) & d'*Impie* (*g*), parce qu'il favorifoit le Neftorianifme.

(*a*) Cave *Hift. Liter.* Tom. I. p. 435. Oxford 1740.

(*b*) *De Hift. Græc.* Lib. II. cap. 21.

(*c*) *Ubi fupra.*

(*d*) Cave *ubi fupra.*

(*e*) Codic. 41 & 55.

(*f*) Cod. 41.

(*g*) Aurei-Beg. Cod. 55.

[*A*] *Il avoit écrit une Hiftoire Eccléfiaftique.*] Elle étoit en dix Livres ; mais Photius n'en avoit lu (1) que cinq, qui commençoient à Neftorius & finiffoient à la Dépofition de Pierre le Foulon. Il montroit par-tout, dans cette Hiftoire, fon attachement au Neftorianifme. Il y rapportoit l'hiftoire du troifiéme Concile Général tenu à Ephèfe, & celle de l'autre tenu dans la même Ville fous Diofcore, connu fous le nom d'*Affemblée de Brigands*, [illegible] : mais Egéate l'appelloit un Synode *divin*, & faifoit de Diofcore & de fes Confrères autant de Saints. L'hiftoire qu'il faifoit du Concile de Chalcédoine, étoit remplie d'injures & de calomnies. Nous avons des Fragmens de cet Ouvrage dans la V. Seffion du fecond Concile de Nicée (2), & dans les Recueils de Théodore le Lecteur (3). [☞ Il eft prefque inconcevable, que les Savans puiffent faire des bévues, telles que le font celles qu'on fait fur le fujet de notre Prêtre. Cave & Du Pin nous difent gravement, qu'il étoit *Neftorien*: Photius l'avoit dit avant eux ; ils l'ont copié. Mais y avoit-il rien de plus aifé, que de voir que ce favant Patriarche a mis Neftorien pour Eutychien, comme l'a fort bien remarqué le favant Fabricius (4) ? Si Egéate étoit Sectateur de Diofcore, s'il le regardoit comme un Saint, & le Concile où il avoit préfidé, comme Divin ; s'il maltraitoit celui de Chalcédoine: il étoit *Eutychien*, & non pas Neftorien, puifque ce fut Eutychès, dont le Concile de Chalcédoine condamna les Erreurs, & que le faux Concile d'Ephèfe reçut à fa Communion, après l'avoir abfous. On voit ici comment les bévues fe perpétuent: les Auteurs fe copient fouvent fans difcernement, & difent le pour & le contre dans un même article. Add. du Trad.]

(1) Cod. 41. p. 27.

(2) Concil. Tom. VII. p. 169.

(3) Liv. II. p. 563.

(4) *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 114.

EGERTON (Thomas), Lord Ellesmere, Vicomte de Brackley, & Grand-Chancelier d'Angleterre fous le régne de Jaques I., étoit fils naturel du Chevalier Richard Egerton, de Ridley dans le

le Comté de Chester (*a*) [*A*], où il nâquit (*b*) vers l'an 1540. Il fit ses études au Collège du Nez-de-Bronze à Oxford, où il entra en qualité de Pensionnaire à l'âge de seize ans accomplis en 1556; & pendant trois ans qu'il y passa, il posa les fondemens d'une solide Erudition. Il vint ensuite à Londres dans le Collège de Lincoln ou Lincoln's-Inn, où il étudia le Droit avec tant de succès, qu'il devint un des plus habiles Jurisconsultes (*c*). La Reine Elisabeth le nomma Solliciteur-Général, le 28 Juin 1581 (*d*). Immédiatement après, il fut choisi pour faire les Leçons du Carême dans Lincoln's-Inn. La Reine le déclara Procureur-Général [*B*] le 2 Juin 1592, & le créa ensuite Chevalier. En 1594, elle le fit Maître des Rôles; & le 6 Mai 1596, Garde du Grand-Sceau. En 1598, il fut un des Commissaires nommés pour traiter avec les Hollandois, au sujet de la diminution des fraix de la Guerre contre l'Espagne: conjointement avec Mylord Buckhurst & les autres Députés, il signa un nouveau Traité avec les Ambassadeurs des Etats à Londres, par lequel la Reine étoit soulagée de douze mille livres sterling par an, outre d'autres avantages qu'on lui accordoit. En 1600, il fut en Commission avec Mylord Buckhurst Grand-Tréforier, & le Comte d'Essex Grand-Maréchal d'Angleterre, pour négocier avec le Sénat de Danemarc. Il étoit ami du Comte d'Essex [*C*], & fut un de ceux que la Reine envoya chez ce Seigneur, pour s'informer de la cause de la nombreuse Assemblée de gens armés, qu'il faisoit chez lui [*D*]. Le 21 Juillet 1603, Egerton fut élevé à la Dignité de Ba-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 417.

(*b*) Id. ibid. & Fuller's *Worthies in Cheshire*, & Lloyd's *State-Worthies* p. 751. Lond. 1670.

(*c*) Wood *ubi supra.*

(*d*) Dugdale's *Baronage* Vol. III. p. 414. *b.*

[*A*] *Fils naturel du Chevalier Richard Egerton, de Ridley dans le Comté de Chester.*] C'est ce que nous apprend Mr. Wood (1): mais le Dr. Fuller (2) & Mr. David Lloyd (3) disent seulement en termes généraux, qu'*il étoit issu de l'ancienne Famille des* Egertons, *de Ridley dans le Comté de Chester.* Mr. Arthur Collins dit (4) que sa mère étoit Alix, fille de Mr. Sparle, de Bickerton dans le Comté de Chester: & il nous apprend (5) que tous nos Antiquaires conviennent, que l'ancienne Famille des *Egertons* descend des Barons de Malpas dans le Comté de Chester; & que Philippe, second fils de David Baron de Malpas, s'étant établi à Egerton, Fief dans le voisinage de Malpas, en prit le nom. De ce Philippe descendoit en ligne directe le Chevalier JEAN EGERTON, qui fut tué le 23 Septembre 1459 à la Bataille de Bore-Heath dans le Comté de Stafford, en combattant vaillamment pour les intérêts de la Maison de Lancastre, sous Mylord Audley Général du Roi Henri VI. Ce Chevalier *Jean* eut pour héritier PHILIPPE son fils aîné, qui laissa deux fils, JEAN EGERTON, d'Egerton: & le Chevalier RODOLPHE EGERTON, de Ridley dans le Comté de Chester, Gentilhomme de la Chambre du lit de Henri VIII, & qui fut nommé par ce Prince Porte-Etendard d'Angleterre pour sa vie: il mourut la vingtième année du règne de ce Roi. Il eut pour héritier son fils RICHARD, qui étoit majeur en la vingt-troisième année de Henri VIII, & qui fut ensuite fait Chevalier: c'est lui qui étoit le père du Chancelier Egerton, dont il s'agit dans cet Article.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 417.

(2) *Worthies in Cheshire.*

(3) *State-Worthies* p. 751. Lond. 1670.

(4) *Peerage of England* Vol. I. p. 466.

(5) Ibid. p. 466 & *suiv.*

[*B*] *Procureur-Général.*] Nous avons en main une Lettre originale, qu'il écrivit pendant qu'il occupa cette Charge, *au très-honorable, son très bon Seigneur, Mylord Burghley, Grand-Tréforier d'Angleterre.* Cette Lettre regarde le Bill en faveur du jeune Comte de Derby, pour la Charge de Tréforier du Comté Palatin de Chester. „ Après avoir „ présenté mes humbles respects à votre Grandeur, je vous „ dirai, que le Comte de Derby me sollicita instamment „ par Lettres, d'abord après la mort du Comte son père, „ de préparer un Bill, & de le présenter à Sa Majesté, „ pour le revêtir de la Charge de Tréforier du Comté „ Palatin de Chester, de la même manière que le feu Comte son père l'avoit possédée. Et pour éviter les délais „ que l'absence de Mr. le Solliciteur & la mienne pourroit occasionner, en cas qu'il plaise à Son Altesse de lui „ accorder sa requête, j'ai pris la liberté de dresser un Bill, „ que j'envoye ci-joint à Votre Grandeur, le soumettant „ en tout aux lumières de Votre Grandeur, & la suppliant „ de pardonner la liberté que je prens. Je finis en faisant „ des vœux pour la santé de Votre Grandeur, & suis avec „ un entier dévouement, De Votre Grandeur,

„ Le très humble & très
„ soumis Serviteur,
THOMAS EGERTON.

De ma Maison à Dodleston proche de Chester, le dernier de Septembre 1593.

[*C*] *Il étoit Ami du Comte d'Essex.*] C'est ce qui paroît par la Lettre qu'il écrivit à ce Seigneur dans le tems de sa disgrace, imprimée dans le *Supplément* de la Cabala (6), où il le presse avec beaucoup de sagesse & une grande force de raison, de se soumettre à la Reine. La Réponse du Comte commence de cette manière: „ Mon cher Monsieur, il n'y a personne au monde à qui je remisse plus „ volontiers la décision de tout ce qui me regarde, qu'à „ vous: mais vous me permettrez de vous dire, qu'il y a des „ cas où je suis obligé d'en appeller de tous les Juges de „ la Terre; & s'il y en a quelqu'un de cette espèce, c'est „ certainement celui où je me trouve, lorsque le Souverain Juge sur la Terre m'impose la plus accablante peine, sans m'entendre." Le Comte continue à se justifier, & finit en ces termes: „ Je suis obligé de vous demander „ d'user de support, & de ne pas trouver mauvais qu'un „ homme, dont la fortune est bouleversée, écrive d'un „ style raboteux. Mais quel que soit mon style, il n'y a „ personne qui soit plus sincèrement & plus humblement „ à vous, que votre pauvre Ami

ESSEX.

(6) P. 27.

Le Garde des Sceaux écrivit au Comte la Lettre suivante (7).

(7) Ibid. p. 47.

„ MONSIEUR,

„ Vous verrez en partie, par l'incluse, sur quel pied " sont ici vos affaires. Sa Majesté est très bien disposée " pour vous, & vous ne manquez pas d'Amis pour rappeller le souvenir de vos anciens services, & pour les " faire valoir. Vous en saurez davantage là dessus, quand " nous nous verrons. On vous veille de près; toutes vos " actions, tant en public qu'en particulier, sont observées. " Il faut donc que vous vous conduisiez avec toute la candeur & toute la droiture possible, de peur de ruïner votre fortune, & de décréditer vos Amis, qui s'intéressent " tendrement & avec zèle à votre réputation & à votre " conduite. Je vous recommande à la grace de Dieu, & " suis avec toute la cordialité possible, en hâte,

„ Votre véritable & tendre
„ Ami,
THOMAS EGERTON, C.S.

De la Cour à Richmond, le 21 Octobre 1599.

[*D*] *Il fut un de ceux que la Reine envoya chez ce Seigneur, pour s'informer de la cause de la nombreuse Assemblée de gens armés, qu'il faisoit chez lui.*] La Reine l'y envoya avec le Comte de Worcester, le Chevalier Guillaume Knowles Controlleur de sa Maison, & le Prémier Juge Popham. On ne les laissa entrer dans la cour qu'avec difficulté, mais sans aucun de leurs Domestiques. Ils trouvèrent le Comte au milieu d'une troupe de gens armés. Le Garde des Sceaux lui dit, *que la Reine les envoyoit pour s'informer de la cause d'une si nombreuse Assemblée; & que s'ils avoient quelques sujets de plainte, elle leur promettoit de leur rendre justice.* Le Comte lui répondit, en haussant la voix: „ Qu'on avoit comploté contre sa vie, & aposté des gens „ pour le poignarder dans son lit; qu'on avoit employé la „ trahison contre lui, contrefait son écriture & son cachet; & qu'ils s'étoient assemblés pour défendre leur „ vie &c." Le Garde des Sceaux l'aiant de nouveau pressé de dire ses griefs, aussi secrettement qu'il lui plairoit, il fut interrompu par la troupe, qui se mit à crier: *Allons; ils abusent de votre patience; ils vous trahissent & ne cherchent qu'à vous ruïner; & le tems se passe.* Le Garde des Sceaux prenant la parole, les somma, par la fidélité qu'ils devoient à la Reine, de poser les armes. Mais le Comte étant entré dans la maison, les Envoyés de la Reine le suivirent, pour tâcher de lui parler en particulier; tandis que cette populace crioit, *qu'on les tue; qu'on foule aux pieds ce Grand Sceau: coffrez-les.* Quand ils furent entrés dans une chambre, le Comte fit fermer la porte sur eux, & leur dit „ qu'ils prissent un peu de patience; „ qu'il étoit obligé d'aller à la Cité, pour consulter avec „ le Maire & les Shérifs, & qu'il reviendroit bientôt." C'est ainsi que quatre Membres du Conseil Privé furent arrêtés, & laissés en danger de leur vie, à la garde d'une troupe de canaille. En attendant, le Comte aiant essayé inutilement d'engager les Bourgeois à se joindre à lui, & apprenant que l'Amiral s'avançoit à la tête d'une grosse troupe, il résolut de retourner chez lui, dans l'espérance de faire sa paix avec la Reine par le moyen du Garde des Sceaux & des trois autres Conseillers Privés, qui y étoient retenus. Mais le Chevalier Jean Levison, qui étoit posté avec des Soldats à Ludgate, aiant refusé au Chevalier Ferdinand Gorges de laisser passer le Comte, Gorges ne consultant que son intérêt particulier, conseilla au Comte de l'envoyer, lui, pour mettre en liberté les Envoyés de la Reine, & pour se joindre à eux, afin de demander sa grace à la Reine, tandis qu'il n'y avoit pas encore de sang répandu, qu'elle étoit encore en suspens, & que les Bourgeois n'avoient pas pris de parti. Le Comte consentit qu'on élargit le Prémier Juge Popham seul; mais celui-ci aiant refusé de sortir, à moins qu'on ne mît aussi en liberté le Garde des Sceaux, Gorges les délivra tous, & se rendit avec eux par eau à la Cour. Essex aiant été repoussé auprès de l'Eglise de S. Paul, où il y eut quelques personnes de tuées, se rendit sur le bord de la Tamise, avec un petit nombre d'Amis, qui ne l'abandonnérent point, & aiant pris de petites barques, il se rendit à son Hôtel. Il vit avec chagrin, que le Garde des Sceaux & les autres n'y étoient plus; & aiant perdu tou-

Baron du Royaume, fous le titre de Lord Ellesmere (*e*); & le 24 du même mois, à la Charge de Grand-Chancelier (*f*). Au commencement de Novembre 1610, il fut élu d'une voix unanime, Chancelier de l'Univerfité d'Oxford (*g*). Le 7 Novembre 1716, le Roi le créa Vicomte de Brackley (*h*). Il a compofé divers Ouvrages de Droit. Sa fanté s'affoiblit par l'âge, longtems avant fa mort [*E*]. Il mourut à l'Hôtel d'Yorck dans le Strand, le 15 Mars 161⁷⁄₈ dans la foixante-dix-feptième année de fon âge, & fut enterré à Dodlefton dans le Comté de Chefter (*i*). * Il laiffa une illuftre Poftérité, qui tient encore un rang diftingué fous le titre de Duc de Bridgewater. Peu de tems avant fa mort, étant ennuyé des Affaires, & affoibli par l'âge, il demanda au Roi la permiffion de fe retirer; fur quoi ce Prince lui envoya le Secrétaire Winwood pour prendre les Sceaux, en lui faifant dire, qu'il feroit lui-même fon Vice-Chancelier, & qu'il ne difpoferoit pas des Sceaux, tant que le Chancelier vivroit & en porteroit le nom (*k*). Il y eut un long différend entre lui & le Prémier Juge Coke, fur la Jurifdiction de la Cour de la Chancellerie, & celle du Banc du Roi, qui fut enfin décidé en faveur du dernier (*l*). Wilfon dit (*m*) qu'il mourut, laiffant *une bonne réputation* après lui.

(*e*) Cambden *Annals of King James I.*

(*f*) Wood col. 418.

(*g*) Id. ibid. & *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 185.

(*h*) Cambden *ubi supra.*

(*i*) Id. ibid. & Wood col. 418.

(*k*) *Aulicus Coquinariae* Or a Vindication in answer to a Pamphlet, intitled, *the Court and Character of King James* &c. p. 171. Lond 1650.

(*l*) Voy. la Rem. [*E*] & Art. COKE (EDOUARD) Rem. [*I*].

(*m*) *History of Great Britain* &c. p. 97. Lond. 1653.

toute efpérance de fecours de la part des Bourgeois, il barricada fa maifon du mieux qu'il put. Mais il fut obligé de fe rendre, & condamné enfuite à la mort. Après avoir reçu fa Sentence, il fouhaita de parler à quelques-uns des Confeillers Privés. Le Garde du Grand Sceau, l'Amiral, le Grand-Tréforier, & le Chevalier Robert Cécil fe rendirent donc auprès de lui. D'abord il demanda pardon au prémier, de ce qu'il l'avoit arrêté dans fa maifon; & au dernier, de ce qu'il l'avoit accufé de vouloir mettre l'Infante d'Efpagne fur le Trône d'Angleterre. Il déclara enfuite, que pendant qu'il feroit au monde, la vie de la Reine ne feroit point en fureté; il découvrit tous fes deffeins, & accufa diverfes perfonnes. Après qu'il eut été exécuté, on jugea qu'il falloit infliger quelque peine à ceux qui étoient entrés dans fes projets: la Reine donna donc fpécialement commiffion au Garde des Sceaux, conjointement avec le Grand-Tréforier, l'Amiral, le Chevalier Robert Cecil prémier Secrétaire d'Etat, le Chevalier Jean Fortefcue Chancelier de l'Echiquier, & quelques autres, de citer devant eux tous ceux qui avoient trempé dans les deffeins de Robert ci-devant Comte d'Effex, de Henri ci-devant Comte de Southampton &c. de traiter avec eux pour le rachat de leurs biens, & de prendre des furetés pour le payement des amendes qu'ils impoferoient pour expier leurs trahifons (8).

[*E*] *Sa fanté s'affoiblit par l'âge, longtems avant fa mort.*] Il étoit déja fort mal fur la fin de l'année 1615, comme on le voit par diverfes Lettres du Chevalier François Bacon, pour-lors Procureur-Général du Roi (9). Voici ce qu'il mande au Roi, dans une Lettre du 31 Janvier. „ Pour ce qui eft de Mr. de *S. Jean*, Votre Majefté fait „ qu'il tire à fa fin: & la faifon, auffi-bien que l'âge de „ Mylord le Chancelier, ne permettent pas d'efpérer un „ prompt rétabliffement pour lui. Je m'entretins avec lui „ Samedi; je le trouvai au lit, mais il avoit l'efprit fain, „ & nullement épuifé. Il ne me parla que des affaires de „ Votre Majefté, me menant d'une chofe à l'autre: il „ fouhaitoit, & fembloit efpérer de voir le jour de O. S. „ il difoit, que c'étoit la dernière chofe qu'il defiroit pour „ finir fes fervices, & témoigner fon zèle pour votre Majefté." Dans une autre Lettre au Roi, du 12 Février 1615, il s'exprime en ces termes: „ Je crains, que votre „ digne Chancelier ne touche à fa fin. Jufques à préfent, „ il a plu à Dieu d'enlever les gens qui devenoient peu „ propres au fervice de Votre Majefté; mais à préfent, il „ prend à lui un vrai Sage *, il cueille une plante pré„ cieufe de votre Jardin. Mais le Service de Votre Ma„ jefté ne doit point être fait à la mort." Le Chevalier follicite donc le Roi, de l'élever à la Dignité de Chancelier. Trois jours après, il informa le Roi du rétabliffement du Chancelier, de la manière fuivante. „ Je trouve, „ graces à Dieu, un amendement fenfible en Mylord „ Chancelier. Je fus hiér avec lui en conférence particu„ lière pendant une demi-heure, & j'y ai été encore au„ jourd'hui, pendant qu'il fcelloit; ce qu'il a foutenu fort „ bien une heure entière, quoique l'odeur de la cire l'in„ commode. Il n'a point du tout de fièvre, il a la mé„ moire parfaite, fa voix n'a rien de caffé, fes yeux ne „ font point enfoncés, fa refpiration eft libre, & fa toux „ n'eft ni fèche ni foible. Ceux qui croyent que fa mala„ die n'eft autre chofe que de la Mélancholie, fe trom„ pent; c'eft évidemment une fluxion de poitrine, accom„ pagnée d'une forte toux, enforte qu'on diroit quelque„ fois qu'il va rendre l'ame." Dans une Lettre du 21 Février au Chevalier George Villiers, il marque que „ la „ fanté du Chancelier fe fortifiant avec l'âge, & n'étant „ point certain qu'il réfigne les Sceaux," il prie le Chevalier d'employer fon crédit pour le faire nommer Confeiller Privé: ajoutant, que le Chancelier lui a dit la veille „ que fi le Roi le confultoit fur le choix d'un Suc„ ceffeur, en cas de mort, ou d'impuiffance, il le nom„ meroit, comme l'homme le plus capable de remplir „ cette place." Et le Chevalier Bacon demande à Villiers fon avis, s'il doit profiter de cette offre? Il commence une Lettre au Roi, de la même date, de la manière fuivante. „ Conformément à l'ordre que Votre Majefté m'a„ voit fait donner par le Grand-Ecuyer, je fus voir hiér „ après midi le Chancelier: je trouvai le bon-homme très „ confolé, tant du côté de Dieu, que du côté du Monde; „ & je fuis perfuadé qu'une efpèce de confolation d'un „ genre mixte, divine & humaine, venant de Votre Ma„ jefté, qui eft le Lieutenant de Dieu en Terre, a beau„ coup contribué à rendre une pareille maladie fupporta„ ble à l'âge où il eft. Je ne me fuis pas trompé dans ma „ conjecture, que cette affaire de Chancellerie l'a réveil„ lé; il femble la méprifer, mais il en eft plein: & il eft „ comme un jeune Cavalier, qui a du deffous dans un „ Duel." Il continue par rendre compte au Roi de l'affaire même. „ Le dernier jour du Terme, & ce que tout „ le monde blâme, le jour qu'on croyoit être le dernier „ de la vie du Chancelier, on porta contre la Chancelle„ rie deux accufations de *Præmunire*, pour y avoir été „ pourfuivi après avoir été déja jugé au Tribunal du „ Droit Commun: l'une par *Richard Glanville*, & l'autre „ par *Guillaume Allen.* Pour le fond même de l'affaire, „ il feroit trop long d'y entrer, & ce feroit fatiguer Vo„ tre Majefté. Je me contenterai de dire, que fi elles ont „ été dreffées par ceux qui les ont portées, ce font les „ plus mal-adroits de tous les hommes. Car on ne pou„ voit jamais choifir deux cas qui fiffent plus d'honneur „ à la Chancellerie, tant pour l'équité des Arrêts, que „ pour ce qu'il y a de fcandaleux dans la conduite de ceux „ qui les attaquent. Le Grand-Juré, compofé de gens „ graves & intelligens, n'a point voulu recevoir les accu„ fations, malgré les inftances des Parties, & quoique la „ Cour les y eût renvoyées jufqu'à deux fois; & enfin „ feize ou dix fept ont conclu fermement, qu'il n'y avoit „ point de fondement, par un *Ignoramus.*" Le Chevalier Bacon attribue cette levée de bouclier contre la Cour de la Chancellerie, principalement au Prémier Juge Coke; & dans la Lettre au Roi, citée ci-deffus, il l'appelle „ un „ grand & public affront, fait non feulement à la perfon„ ne refpectable du Chancelier, & cela dans le tems qu'on „ le croyoit mourant, ce qui eft inhumain, mais à votre „ Cour fuprême de la Chancellerie." Il confeille au Roi de faire un exemple d'un Juge, qui entreprend ainfi fur des affaires où Sa Majefté eft intéreffée; & il cite un exemple arrivé du tems de la Reine Elifabeth, que les Juges furent obligés de demander pardon à genoux. Le Chancelier s'étant rétabli au Printems, pourfuivit l'affaire de la Jurifdiction de la Cour de la Chancellerie & de celle du Banc du Roi; & la Caufe aiant été plaidée devant le Roi, il donna au mois de Juillet fa Sentence, qui portoit, *que le Statut de la* 27. *année d'*Edouard III, *Ch.* 1. *&* 4. *& de* Henri VI, *Ch.* 3. *ne s'étend point à la Cour de la Chancellerie.* Mais le Chancelier fuccombant fous le poids de la vieilleffe, quoique parfaitement bien auprès du Roi, fupplia Sa Majefté par deux Lettres, imprimées dans la *Cabala*, de lui accorder fa démiffion. Voici la dernière.

„ Très gracieux Souverain,

„ Je trouve que par mon grand âge, accompagné de „ maux & d'infirmités, mon efprit devient pefant, ma „ mémoire déchoit, mon jugement s'affoiblit, l'ouïe com„ mence à me manquer, & ma langue à bégayer; en un „ mot, que toutes les facultés de l'efprit & du corps „ déclinent. C'eft pourquoi, dans le fentiment de ma foi„ bleffe, je fupplie très humblement Votre très Sacrée „ Majefté de me décharger de ce grand Emploi, que „ j'ai occupé fi longtems, & de m'accorder quelque Ac„ te honorable de fa main Royale, qui faffe voir que je „ le quitte avec la faveur de Votre Majefté, & fur mon „ humble requête. Je pafferai alors avec joie le peu de „ jours qui me reftent à vivre, en méditation & en priè„ res à Dieu, pour lui demander de conferver Votre „ Majefté & ceux qui lui appartiennent, en les comblant „ de fes bénédictions fpirituelles & temporelles. Il y a „ déja plufieurs années que j'ai eu deffein de faire cette „ requête; l'amour & la crainte m'ont retenu; à préfent „ la néceffité m'y contraint. Je fuis abfolument incapable „ de foutenir le poids de cette grande Charge; car *je* „ *defire*, avec S. Paul, *de déloger & d'être avec Chrift.* „ Je fupplie donc très humblement Votre Majefté de „ m'accorder ma requête.

„ De Votre Majefté, le très humble & le très
„ fidèle Sujet & Serviteur,
„ Thomas Ellesmere Canc."

Le Roi n'accorda le congé à cet ancien & fidèle Serviteur qu'à regret, & avec des marques d'affection. D'abord il l'éleva à la Dignité de Vicomte Brackley, le 7 Nov. 1616; & lorfqu'il eut enfuite réfigné les Sceaux, ils furent donnés le 7 Mars au Chevalier Fr. Bacon.

(8) Collins *Peerage of England* p. 470.

(9) Voy. *Les Oeuvres de* François Bacon Tom. IV. Lond. 1730 in-fol.

* Il y a un jeu de mots: parce que le terme *sage* fignifie en Anglois un *sage* & de la *sauge*.

lui. Wood affure (n) que „ c'étoit un homme fage & prudent, un habile Jurifconfulte, un homme „ de probité, & qu'il avoit tant de pénétration & de jugement, qu'aucun de ceux du Banc ne le „ furpaffoit de fon tems." Quand il vit l'exceffive libéralité du Roi Jaques pour quelques-uns de fes Courtifans, il lui confeilla de conferver les Terres de la Couronne pour lui-même, puifqu'il pourroit arriver, que lui ou fes Succeffeurs rencontreroient des Parlemens, qui ne voudroient donner de l'argent qu'à des conditions qui ne l'accommoderoient point (o).

(n) Col. 413.

(o) Lloyd p. 337.

EGISTHE, fils de Thyefte, qui l'avoit eu de Pélopée fa propre fille, laquelle, pour cacher fon infamie, l'expofa dans les Bois. Quelques-uns difent qu'il fut trouvé par un Berger, qui l'éleva; mais d'autres prétendent qu'il fut allaité par une Chèvre (a), ce qui lui fit donner le nom d'Egifthe. Il débaucha Clytemneftre femme d'Agamemnon, & avec fon fecours poignarda ce Prince [A], & régna fept ans à Mycène [B]. Dans la fuite, Orefte les tua tous deux [C]. [☞ Paufanias dit (b) qu'il ne fait pas bien qui des deux, d'Agamemnon ou d'Egifthe, fe porta le premier à offenfer l'autre; fi ce fut Egifthe, ou s'il ne fit que fe venger du meurtre de Tantale fils de Thyefte. L'Hiftorien ajoute, qu'il ne peut croire qu'ils fuffent nés l'un & l'autre affez méchans, pour commettre de fang-froid tant de cruautés. Il nous apprend encore (c), que le Tombeau de Clytemneftre & d'Egifthe étoit hors des murs de Mycène. ADD.] Pompée avoit coutume d'appeller Céfar, *Egifthe*, parce qu'il avoit débauché Mucie fa femme, qu'il répudia auffi dans la fuite, quoiqu'il en eût trois enfans (d).

(a) Ἀλλὰ καὶ τὸν Ἀλέξανδρον τὸν Πριάμου ἄρκτον φασὶ τραφῆναι. Αἴγισθον δὲ τὸν Θυέστου καὶ Πελοπείας αἶξ ἀνέθρεψε. Ælian. Var. Hift. L. XII. cap. 42.

(b) In Corinth. c. 18.

(c) Ibid. cap. 16.

(d) *Pompeïo & a Curionibus patre & filio & a multis exprobratum eft, quod cujus caufa poft tres liberos exegiffet uxorem, & quem gemens Ægifthum appellare confueffet, ejus poftea filiam potentiæ cupiditate in matrimonium recepiffet.* Sueton. in Jul. Cæfare.

[A] *Il débaucha Clytemneftre femme d'Agamemnon, & avec fon fecours poignarda ce Prince.*] Homère nous apprend qu'Agamemnon avoit laiffé la garde de fa jeune Epoufe à un Poëte, dont les leçons la retinrent longtems dans le devoir: mais qu'à la fin, à la perfuafion d'Egifthe, le Poëte fut banni, & la Reine fe livra avec lui au crime. C'eft le fens de ces vers:

——— Ὁ δ' εὔκηλος μυχῷ Ἄργεος ἱπποβότοιο
Πόλλ' Ἀγαμεμνονέην ἄλοχον θέλγεσκ' ἐπέεσσιν.
Ἡ δ' ἤτοι τὸ πρὶν μὲν ἀναίνετο ἔργον ἀεικὲς
Δῖα Κλυταιμνήστρη (Φρεσὶ γὰρ κέχρητ' ἀγαθῇσι·
Πὰρ δ' ἄρ' ἔην καὶ ἀοιδὸς ἀνήρ, ᾧ πόλλ' ἐπέτελλεν
Ἀτρεΐδης Τροίηνδε κιὼν εἴρυσθαι ἄκοιτιν.)
Ἀλλ' ὅτε δή μιν μοῖρα θεῶν ἐπέδησε δαμῆναι,
Δὴ τότε τὸν μὲν ἀοιδὸν ἄγων ἐς νῆσον ἐρήμην,
Κάλλιπεν οἰωνοῖσιν ἕλωρ καὶ κύρμα γενέσθαι,
Τὴν δ' ἐθέλων ἐθέλουσαν ἀνήγαγεν ὅνδε δόμονδε (1).

Strabon cite cet exemple (2), comme une preuve de l'excellence de la Poëfie & de la Mufique. Ils tuèrent Agamemnon & fes Compagnons dans un feftin, en trahifon. Ce Prince fe défendit fi courageufement, que de tous les meurtriers, Egifthe fut le feul qui échappa (3).

(1) Homer. Odyff. γ.

(2) Geogr. Lib. I.

(3) Homer. Odyff. δ. λ.

[B] *Il régna fept ans à Mycène.*] C'eft ce que nous apprend Homère:

——— Δέδμητο δὲ λαὸς ὑπ' αὐτῷ.
Ἑπτάετες δ' ἤνασσε πολυχρύσοιο Μυκήνης (4).

(4) Idem Odyff. γ.

[C] *Dans la fuite, Orefte les tua tous deux.*] Homère ne dit pas formellement, qu'Orefte tua fa mère avec fon Adultère; *mais il femble l'infinuer, en difant qu'il leur fit* une Fête funèbre à tous deux:

Τῷ δέ οἱ ὀγδοάτῳ κακὸν ἤλυθε δῖος Ὀρέστης
Ἂψ ἀπ' Ἀθηνάων, κατὰ δ' ἔκτανε πατροφονῆα
Αἴγισθον δολόμητιν, ὅ οἱ πατέρα κλυτὸν ἔκτα.
Ἤτοι ὁ τὸν κτείνας δαίνυ τάφον Ἀργείοισι
Μητρός τε στυγερῆς καὶ ἀνάλκιδος Αἰγίσθοιο (5).

(5) Ibid.

Il ne parle de la mort d'Egifthe, qu'au commencement de l'Odyffée.

☞ ELIE. Je n'ai pas deffein, non plus que Mr. Bayle, de faire l'Hiftoire de cet illuftre Prophète; mais d'examiner quelques queftions qui le regardent directement, ou qui ont quelque rapport aux Traditions apocryphes qu'on débite fur fon fujet. L'on fait que ce Prophète, après avoir prédit à l'impie Achab une féchereffe de trois années (a), reçut ordre de Dieu *de tirer vers l'Orient, & de fe cacher au Torrent de Cérith, qui eft vis-à-vis du Jordain*; & que Dieu lui déclara en même tems, qu'il pourvoiroit à fes befoins: *Tu boiras du Torrent, & j'ai commandé aux Corbeaux de t'y nourrir* (b). Sans m'arrêter à examiner la fituation précife de ce Torrent, je me contenterai de remarquer, qu'il y a tout lieu de penfer que Dieu nourrit Elie miraculeufement, felon le fens littéral du Texte [A]. Une des actions de ce Prophète, les plus fufceptibles d'un tour odieux, c'eft le maffacre des Pro-

(a) 1. Rois XVII. 1.

(b) Ibid. v. 4.

[A] *Il y a tout lieu de penfer, que Dieu nourrit Elie miraculeufement, felon le fens littéral du Texte.*] Je ne rapporterai point ici au long, les différentes penfées des Commentateurs fur ce fujet: le favant Bochart a réfuté (1) les fentimens de ceux qui par les *Horebim* entendent ou des Marchands, ou des Arabes qui habitoient fur les bords du Jourdain, ou les habitans d'une Ville appellée *Arabo*; & Mr. Reland a réfuté le fentiment de ceux qui l'entendent des habitans d'Oreb (2). Je me borne à prouver ce que j'avance dans le corps de l'Article, qu'il y a tout lieu de penfer que Dieu nourrit miraculeufement Elie par le moyen de Corbeaux proprement dits.

I. C'eft une règle que le bon fens dicte, qu'on ne doit pas s'écarter du fens littéral d'un Texte de l'Ecriture, lorfqu'il n'offre rien ni d'abfurde, ni de contraire aux circonftances, ni d'indigne de Dieu, lorfqu'il s'agit de quelque action qui lui eft attribuée. Or rien de femblable n'a lieu ici. Prétendre qu'un miracle n'étoit point néceffaire dans cette occafion, c'eft décider un peu témérairement de la conduite de Dieu, & des vues qu'il peut fe propofer, dont nous ne devons pas toujours juger par nos lumières bornées. Ce qui doit d'autant plus déterminer à ne pas s'éloigner du fens littéral fans une abfolue néceffité, c'eft que le mot *Horebim* fignifie conftamment des Corbeaux, dans l'Ecriture; & que l'on ne conçoit pas, pourquoi l'Auteur Sacré auroit employé un terme équivoque, s'il avoit voulu défigner des Hommes.

II. Il n'eft peut-être pas fi difficile qu'on le penfe, de démêler quelques-unes des vues que Dieu pouvoit avoir, en nourriffant fon Prophète par une voie fi extraordinaire. La première fut, de pourvoir à la fureté d'Elie. S'il eût confié fon entretien à des hommes, quels qu'ils fuffent, il étoit moralement impoffible que le fecret n'eût été trahi: car quand même ceux qui en auroient été les dépofitaires, auroient eu à cet égard la plus parfaite fidélité, comment auroient-ils pu échapper aux recherches d'Achab? Ces recherches furent fi exactes, qu'Abdias dit à Elie (3): *L'Eternel ton Dieu eft vivant, qu'il n'y a point de Nation ni de Royaume, où mon Seigneur n'ait envoyé pour te chercher; & on a répondu, il n'y eft point: même il a fait jurer le Royaume & la Nation, pour découvrir fi l'on ne te pourroit point trouver.* Il eft évident par-là, que Dieu voulant mettre Elie entièrement à couvert des pourfuites d'Achab, ne pouvoit naturellement confier à des hommes le foin de lui apporter régulièrement le matin & le foir la nourriture dont il avoit befoin; & qu'il auroit été comme impoffible qu'ils n'euffent été découverts, à moins que l'on ne fuppofe quelque intervention particulière de la Providence: mais miracle pour miracle, il vaut bien mieux s'en tenir à celui que le fens littéral de l'Hiftoire nous préfente. Une feconde vue que Dieu eut dans cette occafion, ce fut, felon les apparences, de fortifier la foi & le courage d'Elie, en lui faifant voir que toutes les créatures concourent à l'exécution des Volontés divines. Le Miniftère, auquel ce Prophète étoit encore appellé, demandoit un fond de courage & de fermeté, qu'on peut très juftement fuppofer que Dieu a voulu lui infpirer par une preuve fignalée de fa puiffance & de fa protection.

III. Le favant Réland (4) allègue une troifième raifon, digne d'attention: c'eft que fi des hommes euffent apporté du pain & de la viande à Elie, ils auroient pu également lui fournir de l'eau, lorfque le Torrent de Cérith fut à fec, & le Prophète n'auroit pas été obligé d'abandonner fon prémier afyle.

On fait quelques difficultés, qui me paroiffent peu importantes. On infifte fur ce qu'il eft dit, que Dieu *commanda aux Corbeaux*; ce qui fuppofe, dit-on, des Etres intelligens. Mais on n'a qu'à confulter un grand nombre de paffages, où cette expreffion eft employée dans le même fens par rapport aux brutes, & même aux créatures inanimées, pour marquer le deffein que Dieu a de s'en fervir pour exécuter fes ordres. Voy. II Chron. V. 13. Amos IX. 3. Jonas II. 11. Efaïe XLV. 12. Job XXXVIII. 11. 12. &c. Alléguer encore, que les Corbeaux étoient des animaux impurs, c'eft faire peu d'attention

(1) *Hierozoicon* Part. II. Lib. II. cap. 13. *Voyez auffi* Reland *Palæftina ill.* in voce *Oreb*, p. 913.

(2) *Voy.* Reland *loc. cit.* in voce *Oreb* p. 913. 914.

(3) 1. Rois XVIII. 10.

(4) *Ubi fuprà* p. 913.

Prophètes de Bahal: auſſi Mr. Bayle, toujours peu favorable à la Révélation, & aux ſaints Hommes dont elle rapporte l'Hiſtoire, a-t-il dépeint cette action des plus noires couleurs. Selon lui, Elie eſt le Chef des Perſécuteurs; c'eſt un homme ſans aveu, un ſéditieux, qui attente ſur les droits de l'Autorité Souveraine (c). Mais ce Savant auroit dû peſer davantage les choſes, avant que de caractériſer ſi indignement un homme, qu'il qualifie *un des plus grands Prophètes du Vieux Teſtament.* J'examinerai dans les Remarques [*B*], ce qu'il dit d'Elie. Il s'eſt trompé en diſant, que les Juifs prétendent qu'Elie, ſept ans après être monté dans le Ciel, *compoſa les Faſtes de tous les Siècles.* Leur Tradition porte (d), qu'il s'occupe juſqu'à ſon retour, à compoſer les Faſtes de tous les Siècles. *Nunc interim ſin-*

Note: (c) Art. Elie, marq.

Note: (d) Sr Olamia cap. 14. 4. 48. Fabricii Pſeudep. Vet. T. Tom. I. 1075. Ed. 1722.

tention à l'autorité ſouveraine du *Légiſlateur*, qui pouvoit diſpenſer de la Loi Cérémonielle, quand il le jugeoit à propos. Demander enfin, où les Corbeaux prenoient le pain & la viande qu'ils apportoient à Elie, c'eſt être curieux ſans néceſſité. Bochart (5), auquel je renvoye les Lecteurs, rapporte une penſée fort ſingulière, ſur le choix que Dieu fit des Corbeaux pour nourrir Elie, où l'on trouvera plus de feu d'imagination, que de ſolidité.

Note: (5) Hierozoicon Part. II. Lib. II. cap. 13.

[*B*] *J'examinerai dans les Remarques, ce qu'il dit d'Elie.*] Pour épargner au Lecteur la peine d'avoir recours au Dictionaire de Mr. Bayle, je rapporterai ici le paſſage tout du long. „ Les Docteurs de l'Intolérance ne ſont „ pas bien aiſe qu'on les avertiſſe, que Jéſus-Chriſt a a„ boli cet eſprit (de vengeance dont Elie fut animé): un „ tel avertiſſement eſt une leçon importune . . . . . Je „ ne m'étonne point qu'ils ſoient fâchés qu'on les empê„ che de s'autoriſer d'un tel exemple; car que peut-on „ voir de plus fort en faveur des *Maſſacreurs* par zèle de „ Religion, que la conduite d'Elie? *Un homme qui n'a„ voit aucun caractère dans l'Etat, aucune Charge politique, „ aucune part au droit du Glaive*; un homme, dis-je, „ dont la Charge ne conſiſtoit qu'à prophétiſer, aſſemble „ tous les Prophètes de Bahal, qui étoient 450; *il y joint „ les Prophètes des Bocages*, qui étoient au nombre de „ 400, & avoient l'honneur d'être commenſaux de la Rei„ ne; il les convainc par un miracle, qu'ils adoroient un „ faux Dieu; & auſſi-tôt il donne ordre qu'on les ſaiſiſſe, „ & qu'on prenne bien garde qu'aucun n'échappe; & il „ les fait tous égorger, ſans avoir daigné demander au „ Roi Achab, là préſent, s'il l'avoit pour agréable, & „ ſans les avoir exhortés à ſe convertir. *On ne peut dire, „ qu'ils aient agi contre leur conſcience*; car s'ils euſſent „ cru que Bahal étoit une fauſſe Divinité, ils ne ſe ſe„ roient pas expoſés à l'examen; & par le crédit qu'ils a„ voient auprès de la Reine, ils auroient éludé ſans pei„ ne le défi d'Elie. On voit de plus, qu'ils invoquent „ leur Divinité avec toute l'ardeur poſſible, & qu'ils ſe „ donnent cent coups de couteau à ſon honneur. Ils eſ„ péroient ſans doute d'être exaucés. Les Théologiens „ ſont obligés de reconnoître, afin de pouvoir diſculper „ Elie, qu'il reçut inviſiblement de Dieu une miſſion ex„ traordinaire & ſpéciale pour faire mourir ces Prophè„ tes, & que Dieu *lui révéla* que c'étoient des Réprou„ vés, qu'aucune exhortation à la repentance ne touche„ roit. *Pierre Martyr*, à la vérité, allègue les Loix de „ Moïſe contre les Idolâtres, la Loi du Talion &c.; mais „ après tout *il ſe réduit à l'Inſpiration particulière*, & c'eſt „ là une raiſon à quoi il n'y a nulle replique parmi les „ Chrétiens." Si l'on gardoit auſſi peu de ménagemens avec Mr. Bayle, qu'il en garde avec les perſonnes les plus reſpectables, il y auroit ici dequoi le dépeindre par des traits qui lui feroient auſſi peu d'honneur, que ceux par leſquels il a fauſſement noirci Elie, en feroient à ce Prophète, s'ils étoient fondés en vérité. Je ne ſuis, graces à Dieu, ni *Maſſacreur*, ni partiſan des Maſſacreurs; j'abhorre toute violence pour cauſe de Religion: mais je n'abhorre pas moins la mauvaiſe-foi, & cet indigne caractère qui conſiſte à donner le tour le plus odieux aux actions du prochain, en écartant ce qui peut les faire paroître dans un jour favorable. J'ai d'abord à faire quelques remarques ſur le paſſage de Mr. Bayle, qu'on vient de lire; & je ferai enſuite l'apologie du Prophète Elie.

Note: Remarques ſur un paſſage de Mr. Bayle.

Je commence par quelques Remarques. I. Mr. Bayle ſe fait un malin plaiſir de groſſir le nombre de ceux qu'Elie fit tuer; & ce n'eſt pas, ſans doute, dans le deſſein de faire honneur à ce Prophète. Où a-t-il trouvé, que les Prophètes des Bocages furent égorgés avec ceux de Bahal? Le Texte ſacré ne parle que de ces derniers (6). Il eſt vrai qu'Elie avoit demandé qu'on appellât les autres, pour aſſiſter à l'Aſſemblée; mais quelle qu'ait été la raiſon de leur abſence, il eſt évident par le vſ. 22. & par le 40. qu'ils ne s'y trouvèrent point. Mr. Bayle groſſit l'objet, je laiſſe à décider à quelle intention. II. *On ne peut dire qu'ils aient agi contre leur Conſcience*, dit le Critique. Il l'avoit cependant dit lui-même en termes bien exprès, & de peur qu'on ne lui reprochât cette contradiction, il met dans une Note marginale (7): *L'Auteur du Commentaire Philoſophique* ſemble ſuppoſer cela, *ſavoir, que les faux Prophètes agiſſoient contre leur Conſcience, pour ſe mieux tirer de l'Objection que les Docteurs intolérans fondent ſur la conduite d'Elie.* Mais il n'y a qu'à rapporter ce que l'Auteur du *Commentaire Philoſophique* a dit (8): „ *Ce qui me „ paroît plus vraiſemblable, Elie eut révélation que ces Prê„ tres étoient dans la mauvaiſe-foi, & qu'ils abuſoient ſcien„ ment & malicieuſement du Peuple. Or en ces cas-là*, nous „ déclarons qu'aucun Hérétique n'eſt digne de Tolérance, „ *& de bon cœur nous conſentons qu'on envoye les Miniſtres „ & toutes leurs Ouailles au Gibet.*" Ajoutons ce qu'il dit un peu plus bas: „ *Les violences que l'on faiſoit ſous l'An„ cienne Loi étoit, ou bornée à certains cas particuliers*, ou

Note: (6) I. Rois XVIII. 40.

Note: (7) Art. Elie, Remarq. [*B*] cit. (12).

Note: (8) Part. II. ch. 4. p. 126. & 128. Rotterdam 1713.

„ *Elie, par exemple, animé par l'Eſprit Prophétique, pou„ voit agir par diſpenſe, & connoître même l'intérieur des „ faux Prophètes*, & leur malice opiniâtre & frauduleuſe; „ *ou à certains Dogmes, qui bouleverſoient les Loix fonda„ mentales de la République.*" Cela s'appelle-t-il ſimplement *ſembler ſuppoſer*? & n'y a-t-il pas une mauvaiſe-foi frappante dans tout cela? Si Mr. Bayle avoit changé d'idée, en examinant la conduite d'Elie, pourquoi ne pas déclarer tout net, que l'Auteur du Commentaire Philoſophique avoit donné à gauche? III. Si Mr. Bayle déguiſe ce qu'il a dit lui-même, on ne doit pas être ſurpris qu'il ait déguiſé les ſentimens des autres. C'eſt ce qu'il a fait à l'égard de *Pierre Martyr*, auquel il attribue *de ſe réduire à l'Inſpiration particulière*, après avoir allégué *les Loix de Moïſe contre les Idolâtres*, & *la Loi du Talion*. Or cela eſt faux, & *Martyr* fait préciſément le contraire. Après avoir parlé de l'inſpiration particulière, ce judicieux Commentateur ajoute (9): *Verum his omiſſis excuſationibus, ex Lege dico eſſe actum*: il inſiſte ſur les Loix contre l'Idolatrie &c. Mais Mr. Bayle ſentoit bien, qu'il n'y avoit point de replique à cette raiſon: le moyen de ſe diſpenſer d'entrer en diſcuſſion là-deſſus, c'étoit de la faire enviſager comme abandonnée par celui-là même qui l'alléguoit. Je laiſſe au jugement du Lecteur, ce qu'on doit penſer de la bonne-foi du Critique, après de pareils traits.

Note: (9) Comment. in I. Regum cap. XVIII. vſ. 18-40. fol. m. 142.

Je viens à l'Apologie d'Elie. Je n'inſiſterai point ſur la mauvaiſe foi, dont on peut juſtement ſoupçonner les faux Prophètes, ſinon lorſqu'ils acceptèrent le défi d'Elie, du moins après le miracle que Dieu fit, qui arracha à tout le peuple cet aveu ſi ſolennel, *C'eſt l'Eternel qui eſt Dieu, c'eſt l'Eternel qui eſt Dieu* (10), & par lequel Mr. Bayle lui-même avoue que le Prophète *les convainquit qu'ils adoroient un faux Dieu.* Cette raiſon n'eſt nullement auſſi mépriſable, que le Critique veut le faire croire. Les Prophètes de Bahal ne pouvoient méconnoître la vérité après le miracle, & leur ſilence étoit une preuve de *leur malice opiniâtre & frauduleuſe.* Des gens de ce caractère, ſelon le *Commentateur Philoſophique*, ne ſont point dignes de Tolérance. Mais ſans inſiſter là-deſſus, j'en appelle, avec le ſavant *Martyr*, aux Loix de Moïſe contre les Idolâtres & contre les faux Prophètes; Loix formelles & expreſſes. Au Ch. XVIII. 20. du Deutéronome, Dieu ordonne de faire mourir tout Prophète, *qui aura parlé fauſſement en ſon nom, ou qui aura parlé au nom d'autres Dieux.* Au Chap. XVII. 2-5. la même Loi eſt donnée contre *tout homme ou femme*, qui aura idolâtré. Dans le Ch. XIII. 5. 6. 9. on trouvera non ſeulement une Sentence de mort contre tout faux Prophète, mais le Légiſlateur ajoute: *Quand ton frère fils de ta mère, ou ton fils ou ta fille, ou ta femme bien-aimée, ou ton intime ami, lequel t'eſt comme ton ame, te ſollicitera en ſecret, diſant, Allons & ſervons à d'autres Dieux . . . . . . que ton œil ne l'épargne point, n'uſe point de miſéricorde, ne le cache point, tu ne manqueras point de le faire mourir.* En conſéquence de ces Loix, les Prophètes de Bahal étoient non ſeulement dignes de mort, mais leur Arrêt étoit prononcé, il n'y manquoit que l'exécution. Dira-t-on, qu'il n'appartenoit point à un particulier de la faire exécuter? Je répons deux choſes. 1. Que tout particulier en Iſrael étoit en droit de demander l'exécution de la Loi, quand le crime étoit avéré, comme il l'étoit ici; qu'il étoit même obligé de ſolliciter ſes Concitoyens à obéir aux ordres du ſuprême Légiſlateur & du Souverain immédiat du Peuple Hébreu, ſur-tout lorſqu'il voyoit que le Roi ne ſe mettoit pas en devoir de le faire. On oublie un principe inconteſtable: c'eſt que les Rois du Peuple Hébreu étoient ſoumis à la Loi, & relevoient de Dieu, comme du Souverain immédiat de la Nation, tout comme le moindre de leurs Sujets. Or ſuppoſé qu'eux-mêmes péchaſſent contre la Loi, ou qu'ils négligeaſſent de la faire exécuter, toute la Nation étoit non ſeulement en droit, mais obligée par la fidélité qu'elle devoit à Dieu, de ſuppléer à la négligence du Magiſtrat inférieur: & c'étoit ici le cas, & à la rigueur de la Loi, Achab lui-même étoit coupable de mort. 2. Si tout particulier étoit autoriſé à demander l'exécution de la Loi, un Prophète en avoit à plus forte raiſon le droit, & il devoit, en vertu de ſon Miniſtère, exhorter non ſeulement le Peuple, mais lui ordonner d'obéir aux Loix du ſuprême Légiſlateur. Les Prophètes étoient les Miniſtres extraordinaires du Souverain: ils avoient un caractère très reſpectable dans un Etat *Théocratique*, qui les mettoit fort au-deſſus de celui que le Roi auroit pu leur conférer: leur miſſion une fois prouvée, comme celle d'Elie l'étoit, ils étoient pleinement autoriſés à des actions de la nature de celle d'Elie. Dans le fond, que fait ce Prophète? Il ordonne au Peuple de réparer le crime qu'il avoit commis, en n'exécutant point l'Arrêt prononcé par ſon Souverain contre des gens coupables de Lèze-Majeſté: qu'y-a-t-il en cela de contraire à l'Ordre? Mr. Bayle auroit-il trouvé répréhenſible la conduite du Miniſtre d'un grand Roi, qui or-

Note: Apologie du Prophète Elie.

Note: (10) I. Rois XVIII. 39.

*ſingularum ætatum negotia & acta conſcribit.* C'eſt donc un Ouvrage auquel il travaille encore, & auquel il doit s'occuper juſqu'à ſon retour. Les Juifs croyent un double retour de ce Prophète. Le prémier, à l'avénement du Meſſie. Mais après avoir paru, il doit diſparoitre une ſeconde fois, & ne ſe montrer qu'à la venue de Gog & de Magog (*e*). L'on ſait que pluſieurs des Pères ont été dans le ſentiment, qu'Elie doit paroitre avant le jour du Jugement ; & quelques Théologiens modernes ne s'éloignent point de cette opinion (*f*). Il n'y a pas juſqu'aux Chercheurs du Grand-Oeuvre, qui n'eſpèrent qu'Elie viendra leur enſeigner parfaitement ce qu'ils cherchent depuis ſi longtems (*g*). Mr. Fabricius croit que Paracelſe a imité les Juifs, qui, lorſqu'ils trouvent des difficultés inſurmontables dans une choſe, diſent, qu'il faut la laiſſer juſqu'à ce qu'Elie ſoit venu. Les Juifs attribuent à Elie trois Ouvrages : *Ordo Eliæ major ; Ordo Eliæ minor ;* & *Spelunca Eliæ.* Le conte qu'ils font, de la manière dont les deux prémiers ont été compoſés, eſt fort plaiſant. Le Rabbin Ananus, diſent-ils (*h*), vint trouver Elie le Prophète, qui lui enſeigna l'*Ordre d'Elie* (Seder Eliæ) ; mais aiant commis quelque faute, il s'en alla, fit pénitence, & fut longtems abſent. Quand il revint, il craignit de ſe préſenter devant Elie. Il fit faire une eſpèce de Coffre, dans lequel il pouvoit ſe mettre pour écouter, ſans être vu, les leçons d'Elie ; & il entendit ainſi le *Seder* tout entier. De-là vient qu'on a appellé ce qu'il avoit entendu auparavant, *Seder Eliæ Rabba*, le Grand Ordre ; & ce qu'il avoit entendu dans le Coffre, *Seder Eliæ Zuta*, le petit Ordre. Mr. Fabricius obſerve (*i*) qu'il paroit par le titre même de ces Livres, qu'ils ne ſont pas du Prophète Elie, mais d'un Elie qui a vécu après la Captivité de Babylone, tems auquel la Langue Hébraïque commençoit déja à ſe corrompre, & où l'on diſoit *Rabba* & *Zuta*, au-lieu de *Gadôl* & *Katon.* D'ailleurs le titre de *Rabbin* ne s'eſt donné aux Docteurs, que dans le tems de Hillel & de Samaï, longtems après la Captivité, & peu avant Jéſus-Chriſt. J'ai un mot à dire ſur la Remarque de Mr. Bayle, touchant la Lettre écrite au Roi Joram [*C*]. Outre la Tradition, dont le même Savant parle, attribuée à Elie ſur la durée du Monde, & ſur le tems de l'avénement du Meſſie, on trouve un autre mot, attribué à Elie dans le Thalmud : c'eſt que *le Monde doit durer quatre-vingt-cinq Jubilés, qui font* 4250 *ans ; & que le Meſſie viendra au dernier de ces Jubilés.* Je rapporterai dans les Remarques, l'Hiſtoire d'une Conférence curieuſe, tenue au commencement du XV. Siècle, ſur l'une & ſur l'autre de ces Traditions [*D*]. Le Rabbin Da-

(*e*) Seder Olam Rabba *ubi ſupra.* apud eundem. *loc. cit.*

(*f*) *Voyez* Calmet *Comment.* ſur IV. Rois ch. II. 11.

(*g*) *Obſerv. Hallenſ.* VI. 23. *apud* Fabricium *ubi ſupra* p. 1072.

(*h*) *In Chaſidim* cap. 2. *apud* Fabric. *ubi ſupra* p. 1086.

(*i*) *Ubi ſupra.*

ordonneroit aux Citoyens d'une Ville d'exécuter une Sentence prononcée par ſon Maitre & connue de tout le monde, lorſqu'un Magiſtrat inférieur, à qui l'exécution en étoit commiſe, négligeroit de faire ſon devoir ? C'eſt-là cependant le cas d'Elie, c'eſt-là le ſujet des injurieuſes déclamations de Mr. Bayle : que ceux qui conſidèrent les choſes ſans prévention, en décident. Je ne dirai rien de ce que le Critique ſemble croire, que les Perſécuteurs peuvent s'autoriſer de l'exemple d'Elie. Il y a ſi peu de rapport entre leur caractère, leur autorité, & les circonſtances où ils ſe trouvent, & le caractère, l'autorité & les circonſtances où ſe trouvoit Elie, qu'un peu de bon-ſens ſuffit pour ſentir que cet exemple ne les autoriſe point ; & toutes les raiſons du monde ne feront pas revenir de leur prévention, ceux qui ont le malheur d'avoir l'ame aſſez ſanguinaire pour chercher des prétextes qui juſtifient leurs cruautés.

[*C*] *J'ai un mot à dire ſur la Remarque de Mr. Bayle, touchant la Lettre écrite au Roi Joram.*] Les Juifs diſent qu'Elie, ſept ans après avoir été enlevé au Ciel, écrivit une Lettre au Roi Joram. „ Ce ſentiment, *dit Mr. Bayle* „ (11), eſt fondé ſur un paſſage de l'Ecriture mal entendu : *Alors on apporta à Joram un Ecrit de la part d'Elie* „ *le Prophète* (12). Le vrai ſens de ce paſſage eſt, que „ l'on apporta au Roi Joram un Ecrit, qui avoit été trouvé parmi les papiers d'Elie." Cette explication a quelque rapport avec celle du Rabbin Kimchi, qui croit qu'Elie aiant prévu par l'eſprit prophétique l'impiété de Joram, avoit déclaré à quelqu'un des Prophètes ce qui arriveroit à ce Prince, lui ordonnant de l'écrire, & de remettre enſuite cet Ecrit à Joram, afin qu'il crût qu'il venoit du Ciel, & que cette penſée le portât à s'humilier. *Accidit hoc poſtquam aſcendit Elias. At revelatum ſibi per Spiritum Prophetiæ (de impietate Jorami) commiſerat cuidam Prophetarum, ejuſque ori indiderat verba Epiſtolæ hujus, præcipiens ut ea in literas redigeret, eaſque Joramo afferret, uti declaretque has literas mittere ei Eliam : ut videlicet Joramus in eam induceretur cogitationem, ac ſi literæ hæ miſſa ei ſint de cœlo, atque ſic humiliaret cor ſuum, & malum quod fecerat maximum agnoſceret* (13). Pluſieurs Savans adoptent cette penſée, pour le fond ; ils croyent qu'Elie écrivit cette Lettre avant ſon Enlévement, & qu'il la remit à Eliſée, pour la faire tenir en ſon tems à Joram (14). Il n'y a rien dans ce ſentiment, qui ſoit contraire à l'Hiſtoire, ni au caractère d'Elie : cependant il n'y a rien dans la pratique connue des Prophètes, qui nous conduiſe à cette ſuppoſition, comme l'a fort bien remarqué un Savant (15). Quelques Interprètes ſuppoſent, qu'il y a eu deux Prophètes du nom d'Elie ; & que la Lettre dont il s'agit, n'étoit pas d'Elie Thisbite (16) : mais cette ſuppoſition n'a aucun fondement dans l'Hiſtoire. L'opinion qui me paroit la plus vraiſemblable, & la plus naturelle, c'eſt celle de Mr. Le Clerc (17). Ce Savant croit qu'il y a une faute de Copiſte dans le Texte, & que le nom d'*Elie* s'y eſt gliſſé au-lieu de celui d'*Eliſée.* Rien n'eſt plus aiſé à concevoir, & l'on ne fait aucun tort à l'intégrité des Livres Sacrés. A moins que de ſuppoſer que tous les Copiſtes ont été infaillibles, l'on comprend ſans peine qu'ils ont pu ſe tromper par rapport à un nom & à une date ; & ſurtout quand il y a autant de rapport, qu'il y en a entre le nom d'Elie & celui d'Eliſée. Mr. Le Clerc appuye ſon ſentiment par un exemple d'un pareil changement ; c'eſt le vſ. 16. du Ch. VII. du Livre des Actes, où il prétend que le nom d'*Abraham* s'eſt gliſſé à la place de celui de *Jacob* ; & il paroit que ce n'eſt pas ſans fondement, quand on examine le Texte avec attention. Quoi qu'il en ſoit, la ſuppoſition de Mr. Le Clerc lève parfaitement toutes les difficultés, & par cela même eſt préférable à toutes les autres opinions, qui ne roulent auſſi que ſur des ſuppoſitions, & qui ſont plus ou moins ſujettes à quelques difficultés.

(11) Art. ELIE, Remarq. [*E*].

(12) II. Chron. XXI. 12.

(13) R. David Kimchi ad II. Chr. XXI. 12. *apud* Fabric. *Cod. Pſeudepigr. Vet. Teſt.* Tom. I. p. 1075. Je trouve ce paſſage cité un peu différemment dans les *Diſcours Hiſt. & Crit. ſur la Bible* Tom. V. p. 479. 480. Edit. in-8.

(14) *Voyez* les mêmes *Diſc.* ibid. p. 478.

(15) Id. ib.

(16) *Voyez* P. Martyr *Comment.* in II. Reg. VIII. 18. 19.

(17) *Comment.* ſur ce paſſage.

[*D*] *Je rapporterai . . . . l'Hiſtoire d'une Conférence curieuſe, tenue au commencement du XV. Siècle, ſur l'une & l'autre de ces Traditions.*] Pierre de Luna, Antipape, connu ſous le nom de Benoit XIII, voulant ſe faire valoir, travailla beaucoup à la converſion des Juifs au commencement du XV. Siècle. Entre ceux qui embraſſérent le Chriſtianiſme, un des principaux fut *Joſue Halorki* ou *Lurki*, Médecin de Benoit, qui prit à ſon Baptême le nom de *Jérôme de Sainte Foi*, & qui fut un des principaux Tenans dans les Conférences avec les Juifs, qui ſe tinrent en préſence du Pape en Catalogne, au commencement de l'année 1413. Jérôme Surita, célèbre Hiſtorien d'Arragon (18), en a donné une Rélation : mais il y en a une plus étendue de la façon du Rabbin *Salomon Ben Virga*, dans ſon *Schevetb Juda.* On trouve ce que cet Auteur dit de ces Conférences, dans un Ouvrage de Mr. Le Moyne (19), & dans un autre de Mr. Lenfant (20). Avant que d'entrer dans le détail, je remarquerai une petite différence qu'il y a entre le récit de ces deux Meſſieurs ; c'eſt que le prémier fait de Gironne le lieu des Conférences, au-lieu que le ſecond place la ſcène à Tortoſe. Pour ne point m'écarter d'Elie, je ſupprimerai ce qui ne regarde pas les Traditions dont il s'agit ici. Ce fut dans la troiſième Conférence, que Jérôme de Ste. Foi s'étendit fort au long ſur la Tradition attribuée à Elie, qui porte, que *le Monde doit durer ſix mille ans, ſavoir deux mille ans de Vuide*, c'eſt-à-dire ſans la Loi, *deux mille ans ſous la Loi, & deux mille ans ſous le Meſſie.* Le Rabbin *Vidal* ſoutint que Jérôme de Ste. Foi n'alléguoit de la Tradition d'Elie, que ce qui favoriſoit ſa thèſe, & qu'il en avoit omis ce qui pouvoit la détruire ; puiſqu'on liſoit à la fin de cette Tradition, *que le Meſſie n'étoit point venu depuis les deux derniers mille ans qu'il devoit venir, parce que les péchés du Peuple l'en avoient empêché* (21). Mais Jérôme nia nettement que ces dernières paroles fuſſent du Prophète Elie, (*Sanctiſſimi Vatis Eliæ*) : il ſoutint qu'elles avoient été ajoutées par les Diſciples d'Elie, ou par les Thalmudiſtes qui vinrent après, & qu'on pouvoit s'en convaincre par la lecture du Thalmud. Sur quoi un Rabbin répliqua, que s'agiſſant d'une queſtion de fait fort obſcure, ſavoir, ſi ces paroles étoient une addition des Thalmudiſtes, ou ſi elles étoient d'Elie lui-même, on ne pouvoit avoir recours à cette raiſon pour décider la queſtion générale, juſqu'à ce que la queſtion particulière fût décidée par des Argumens certains, ou par quelque Oracle ; & ils prétendoient que cela étoit porté formellement dans le Thalmud, à l'occaſion des queſtions douteuſes. D'où ce Rabbin concluoit, qu'il falloit laiſſer à part la circonſtance du tems, pour en revenir aux Caractères du Meſſie. Car, diſoit-il, ſi ces Caractères conviennent à celui qui eſt venu, Jérôme de Sainte Foi aura raiſon d'alléguer la Tradition des ſix mille ans ; mais ſi ces mêmes Caractères ne conviennent pas à celui qui eſt venu, nous avons raiſon d'alléguer l'obſtacle des péchés d'Iſrael. Jérôme répondit à l'Objection ſur la Tradition d'Elie : „ Comme Elie a paru longtems avant les divers Exils „ des Juifs, il faut que ces paroles, *à cauſe de nos péchés*, „ aiant été dites par quelque autre, qui étoit en Exil ou „ en Captivité. On dira, *continuoit-il*, qu'elles ont été écri-

(18) *Annal.* Lib. XII. cap. 45.

(19) *Varia Sacra* Tom. II. p. 930. & ſeqq.

(20) *Hiſt. du Concile de Piſe* T. II. p. 131. &c.

(21) Le Moyne *Var. Sacra*, ubi ſupra.

David Kimchi prétend que lorfqu'Elie fut enlevé, fes habits, à l'exception de fon manteau, furent confumés par le feu; & que fon Corps fut auffi diffous, fon Ame étant allée dans le Ciel (*k*); ce qui eft équivalent à dire que ce Prophète eft mort, & a péri dans fon Enlévement. Un Anonyme (*l*) a entrepris, il y a peu de tems, d'établir ce paradoxe, qu'Elie eft mort, auffi-bien qu'Enoc. Il ne s'agit ici que d'Elie: un Savant anonyme a répondu au long fur ce qui regarde Enoc (*m*), & a commencé à traiter ce qui touche Elie (*n*). Le prémier avoue d'abord, qu'un récit auffi circonftancié, auffi clair que celui de l'Hiftorien Sacré (*o*), laiffe affez naturellement dans l'efprit du Lecteur des idées toutes femblables à celles qu'on a coutume de fe former de l'Enlévement d'Elie. Il demande feulement, qu'il lui foit permis de faire fur ce récit fix Remarques, que nous rapporterons ci-deffous, avec les Réponfes qu'on y a oppofées [*E*]. A la fuite de ces Remarques, viennent cinq Réflexions, qui

(*k*) P. Martin. *Lecor. Comman. Claff.* III. cap. 16. p. m. 568.

(*l*) *Differtation fur l'Enlévement d'Enoc & fur celui d'Elie, par Mr.******,* dans la *Bibl. Britann.*

(*m*) *Lettres de Chriftophile à Philarbée,* dans la *Bibl. Françoife* T. XXVII. Part. II. Art. 1. T. XXVIII. Part. II. Art. 11. & Tom. XXIX. Part. II. Art. 9. (*n*) *Bibl. Françoife* Tom. XXX. Part. II. Art. 6. (*o*) II. Rois II. 1. & *fuiv.*

„ écrites par quelques-uns de fes Difciples immédiats. „ Mais ces Difciples-là étoient auffi fort éloignés des „ tems de votre Exil. Il faut donc que cette addition „ foit des Thalmudiftes, qui l'ont faite pour répondre à „ l'Objection tirée des deux derniers mille ans, où felon „ eux le Meffie n'eft pas venu (22)." A quoi le Rabbin Vidal repartit, que fans s'arrêter à la prétendue addition, il ne falloit qu'examiner les paroles qui font inconteftablement d'Elie. „ Ce Prophète, *difoit-il*, a dit fimple- „ ment, *deux mille ans des jours du Meffie*. S'il étoit „ vrai que le Meffie fût venu il y a longtems, il auroit „ dû dire, à la fin des quatre mille ans, ou au commen- „ cement des cinq mille; ou marquer dans ces deux mil- „ le, quelque tems préfix pour la venue du Meffie. Mais „ comme il ne l'a point fait, il peut être que le Meffie „ ne viendra qu'au bout des deux mille ans (23)." Oui, dit Jérôme, le fentiment d'Elie eft, que cet efpace de deux mille ans fe paffera fous le Meffie, après quoi viendra la fin du Monde. *Jofeph Albo*, autre Rabbin, repliqua à Jérôme, que c'étoit là une explication qui lui étoit particulière, mais qu'on n'étoit pas obligé de s'y tenir. A quoi il ajouta, que les Thalmudiftes difoient qu'il y avoit deux termes marqués pour la venue du Meffie, favoir, ou le tems que Dieu avoit juré de l'envoyer, ou le tems que les Juifs pénitens feroient difpofés à le recevoir; qu'ainfi les paroles d'Elie, *deux mille ans des jours du Meffie*, fignifioient que ces deux mille ans en général étoient le tems du Meffie, qu'il viendroit au commencement, au milieu, ou à la fin, felon que les Juifs s'en rendroient dignes. *Dixit Magifter Jofephus Albus, afferuerunt Talmudici Doctores, duos effe temporis terminos adventuro Meffiæ præfinitos, aut tempus quod Deus juravit, aut tempus quo Judæi erunt corde contrito, & ad pœnitentiam convertentur. Ac proinde dictum iftud Eliæ, ab Hieronymo allatum, non determinat certum aliquod tempus Meffiæ, & innuit tantum quod fi Judæos fubeat peccatorum plenitudo, veniet Meffias initio duorum millium annorum; fi in medio illius fpatii peccatorum pœnitentia fe dignos præbuerint, veniet in medio; fi tantum in fine digni inventi fuerint, veniet in fine. Verum non præteribit fpatium duorum mille annorum quin veniat Meffias* (24). Raifonnement pitoyable fans contredit, puifque la Prophétie fuppofe certainement que le tems du Meffie durera deux mille ans, comme la Loi a duré deux mille ans dans ce Syftême. Mr. Bafnage remarque (25), que les Rabbins répondirent de plus, qu'Elie qui avoit prononcé cet Oracle, n'étoit pas le Prophète. C'eft le fentiment ordinaire. Mr. Fabricius foupçonne cependant (26), qu'il fe pourroit fort bien que la véritable Tradition des Juifs attribuoit cette Prophétie à Elie Thisbite, du moins à fes Difciples, puifqu'ils difent que depuis Adam jufqu'à Moïfe, les Patriarches fe font tranfmis de main en main une autre Tradition, favoir, que les fix jours de la Création ont figuré que le Monde dureroit fix mille ans: & que les Juifs modernes fe voyant preffés par les Chrétiens fur ce fujet, fe font avifés de fuppofer un autre Elie, qui a vécu cent cinquante ans après le rétabliffement du Temple, pour diminuer l'autorité de cette Prophétie. Revenons à la Conférence de Tortofe. Le lendemain on difputa fur l'autre mot attribué à Elie dans le Thalmud, & que nous avons rapporté dans le Texte de l'Article; mais on ne s'accorda pas mieux fur ce calcul, que fur l'autre, & les Rabbins montrérent bien toute la foibleffe de leur Caufe, en alléguant à Jérôme cette maxime du Thalmud: *Periffent malheureufement ceux qui calculent les tems auxquels le Meffie doit venir* (27).

[*E*] *Nous rapporterons ci-deffous* (les Remarques), *avec les Réponfes qu'on y a oppofées.*] La I. Remarque roule fur ce qui eft dit du deffein de Dieu vf. 1. *Qu'il vouloit élever Elie au Ciel par un Tourbillon*, & de l'exécution de ce deffein vf. 11. *Et Elie monta au Ciel, par un Tourbillon:* ce qui femble tout-à-fait décifif en faveur de l'idée commune. Mais l'Anonyme obferve, que le verbe העלה, *faire monter*, fignifie auffi quelquefois *immoler*, *facrifier*, *offrir en holocaufte*; quelquefois *allumer*, ou *tirer de quelque endroit*; ou enfin, *enlever par la mort*. Il en conclud, que rien n'empêche qu'on ne le traduife de l'une ou de l'autre de ces maniéres: *L'Eternel vouloit* confumer *Elie* comme un Holocaufte *dans un Tourbillon de feu:* ou, *Dieu vouloit enlever le Prophète* par la mort *dans un Tourbillon, ou dans une tempête du Ciel.* Cette derniére interprétation, dit l'Anonyme, a un avantage fur la traduction ordinaire; c'eft qu'elle conferve la conftruction des paroles originales (28). Le favant *Chriftophile* répond (29), que malgré la diverfité des fignifications du verbe *faire monter*, il conferve toujours fa fignification générale de *monter*; & qu'il ne fignifie jamais *offrir*, ou *immoler*, que quand il eft joint au mot d'*holocaufte*, de *victime*, ou d'*offrande*; & qu'alors même il conferve fa fignification de *faire monter*, parce que l'on fous-entend *fur l'Autel*, qui eft même quelquefois exprimé. Il fait à peu près une remarque femblable fur la fignification d'*allumer:* ainfi la prémière interprétation de l'Anonyme tombe d'elle même. A l'égard de la feconde, dont il paroit s'applaudir, en ce qu'elle conferve la conftruction des paroles originales, Chriftophile prouve 1. qu'elle feroit faire un Solécifme palpable à l'Auteur Sacré. 2. Que toutes les fois que le mot de *Ciel* eft joint au verbe *monter*, ce qui ne fe rencontre que dans fept paffages différens (30), on traduit, & on ne fauroit traduire que, *monter au Ciel*. 3. Que toutes les anciennes Verfions ont adopté le fens de *monter au Ciel*, dans le paffage où il s'agit de l'Enlévement d'Elie.

La II. Remarque de l'Anonyme eft, *qu'il n'eft pas dit que le Chariot de feu, & les Chevaux de feu* enlevérent *Elie; mais feulement, qu'ils le féparérent d'Elifée. C'eft par le* Tourbillon du Ciel, *dont il eft parlé immédiatement après, que le Saint Homme fut* enlevé (31). *Chriftophile* répond 1. Que fi Elie eft monté au Ciel, il importe peu que ce foit par un *Tourbillon*, ou par le *Chariot de feu*; quoiqu'il foit plus naturel de le faire monter au Ciel fur le Chariot, qui fans cela ne feroit pas ici d'un grand ufage. Auffi l'Auteur de l'Eccléfiaftique (32) a-t-il adopté cette penfée. 2. Lorfqu'il eft dit, qu'un Chariot de feu & des Chevaux de feu les féparérent l'un d'avec l'autre, c'eft l'exécution de ce que les fils des Prophètes de Béthel, vf. 3. & les fils des Prophètes de Jérico, vf. 5. avoient dit à Elifée: *Ne fais-tu pas bien que l'Eternel va enlever aujourd'hui ton Maitre d'avec toi?* Il y a dans l'Hébreu, *de deffus ta tête*. 3. Il eft ajouté, qu'*Elie monta au Ciel par le Tourbillon*, parce que le Miracle fut accompagné d'une tempête, pour en cacher la grandeur fous une caufe naturelle, felon la méthode de l'Eternel, qui eft *un Dieu qui fe cache*. 4. Chriftophile propofe par voie de conjecture, fi l'on ne pourroit point entendre cette phrafe, que Dieu vouloit enlever Elie dans le Ciel *par un Tourbillon*, comme une maniére de parler proverbiale? Dieu vouloit enlever Elie dans le Ciel *fubitement*, comme par un *tourbillon*, qui furprend lorfqu'on y penfe le moins (33). Il appuye cette conjecture de plufieurs raifons, qui lui donnent un grand degré de probabilité (34).

Voici la III. Remarque de l'Anonyme. C'eft que la Révélation faite d'avance aux Fils des Prophètes, *ne leur avoit donné aucune idée d'un Enlévement d'Elie en Corps & en Ame dans le Ciel. Tout ce qu'ils paroiffent avoir cru, c'eft qu'il avoit été jetté par le tourbillon, ou par la tempête, en quelque autre endroit de la Terre, ou qu'il avoit péri dans cette tempête.* „ Nous te prions, difent-ils à Elifée (35), „ que ces cinquante hommes forts aillent chercher ton „ Maitre, de peur que l'Efprit (ou le Vent רוח) de l'E- „ ternel ne l'ait enlevé, & jetté en quelque montagne, „ ou en quelque vallée." Chriftophile répond très bien (36), que les Fils des Prophètes ignoroient que ce fût un Enlévement pour toujours: il ne leur avoit point été révélé que Dieu vouloit enlever ce jour-là Elie dans le Ciel par un tourbillon, mais feulement, que Dieu alloit enlever ce jour-là Elie de deffus la tête d'Elifée. C'eft tout ce qu'ils favoient, & cet Enlévement, felon eux, pouvoit être comme quelqu'un des autres qui étoient affez ordinaires (37), & non un raviffement au Ciel. Il y a même apparence, que la Révélation divine n'avoit point déterminé le lieu où Elie alloit être enlevé, afin que, fans la révoquer en doute, on pût aller chercher le Corps du Prophète, & ne le trouvant nulle part, fe confirmer dans la perfuafion de fon Enlévement.

Mais, dit IV. l'Anonyme, *Elifée lui-même ne paroit pas avoir eu l'idée d'un pareil Enlévement. Dès qu'il a perdu fon Maitre de vue, il déchire fes habits, comme un homme qui s'afflige de la mort d'un autre; au-lieu de donner des démonftrations de joie, comme un Difciple qui auroit à fe réjouïr de la glorification diftinguée de fon Maitre. Les Fils des Prophètes lui parlent-ils d'aller chercher ce Maitre qu'il avoit perdu? il leur dit, à la vérité,* N'y envoyez point: *mais il s'en tient là, & ne leur dit pas un mot de fon Enlévement au Ciel, en Corps & en Ame* (38). Chriftophile répond, qu'Elifée infifta fur l'inutilité de leurs recherches; & quand il y eut confenti comme par force, & qu'elles eurent été inutiles, il leur dit: *Ne vous avois-je pas dit, n'y envoyez point?* Cependant, ajoute judicieufement Chriftophile, la Providence ménagea cette exacte recherche, afin qu'on ne pût plus révoquer en doute une merveille à laquelle Elifée avoit été préfent, & rendoit un témoignage d'autant plus inconteftable, qu'elle avoit été annoncée par avance, quoiqu'obfcurément, aux Colléges des Prophètes de Béthel

(22) *Hift. du Concil. de Pife* Tom. II. p. 155.

(23) Id. ib.

(24) Le Moyne ubi *fupra* p. 833. 774.

(25) *Hift. des Juifs* Liv. IX. ch. 24. §. 1. p. 691.

(26) *Cod. Pfeudepig. Vet. Teft.* Tom. I. p. 1079. not. (*c*).

(27) *Hift. du Concile de Pife* loc. cit. p. 156.

(28) *Bibl. Britann.* Tom. XI. Part. I. p. 198. 199.

(29) *Bibl. Françoife* Tom. XXX. Part. II. p. 316-318.

(30) Deut. XXX. 12. Job XX. 6. Pfeaum. CVII. 26. Prov. XXX. 4. Efaie XIV. 13. Amos IX. 2. I. Sam. II. 10.

(31) *Bibl. Britann.* ubi fupra p. 200.

(32) Ch. XLVIII. 9.

(33) *Bibl. Françoife* ubi fupra p. 339. 340.

(34) Ibid. p. 340-342.

(35) II. Rois II. 16.

(36) *Bibl. Franç.* loc. cit. p. 442. 443.

(37) *Voyez* I. Rois XVIII. 46.

(38) *Bibl. Britann.* ubi fupra p. 200. 201.

qui tombent également fur le Raviſſement d'Enoch & d'Elie conjointement; mais elles ne me paroiſſent

thel & de Jérico, & qu'il la confirmoit par tous les Miracles qu'il fit depuis. A l'égard des démonſtrations de douleur d'Eliſée, Chriſtophile répond, qu'Eliſée pleuroit moins ſa propre perte, que celle de tout le Peuple d'Iſrael. C'eſt ce qu'il exprime d'une maniére bien éloquente & bien ſublime: *Mon Pere, mon Pére! Chariot d'Iſrael & ſa Cavalerie!* expreſſions empruntées du Chariot de feu & des Chevaux de feu, qui enlevoient Elie (39).

(39) *Bibl. Franç.* loc. cit. p. 144. 145.

La V. Remarque de l'Anonyme eſt (40), qu'il y a des différences eſſentielles entre le Narré de l'Aſcenſion de Jéſus-Chriſt, & celui du Raviſſement d'Elie. On en convient avec plaiſir: mais Chriſtophile ajoute, qu'on ne ſauroit prouver, ni qu'Eliſée ne vit réellement un Chariot de feu & des Chevaux de feu, ni que la Tempête ne vint qu'après que ce Chariot de feu eut paru.

(40) *Bibl. Britann.* ubi ſupra p. 201.

VI. Remarque: *Il eſt ſurprenant*, dit l'Anonyme (41), *qu'à la réſerve du deuxiéme Livre des Rois, l'Ecriture ne parle nulle part de cet Enlévement, & que les Prophêtes, les Evangéliſtes, les Apôtres négligent toutes les occaſions qu'ils ont d'en parler. L'Auteur de l'*Eccléſiaſtique *en fait mention* Ch. XLVIII. 9 12. *mais il ſemble inſinuer qu'Elie périt dans la Tempête, lorſqu'il dit*, qu'il fut couvert du Tourbillon. Chriſtophile répond, qu'il n'eſt pas ſi étonnant que les Prophêtes n'en aient pas parlé. Pluſieurs ont vécu avant ce merveilleux événement, qui devint d'une ſi grande notoriété, depuis que l'Auteur du ſecond Livre des Rois en eut écrit l'Hiſtoire, que les Saints Hommes qui ſont venus enſuite, n'ont pas jugé néceſſaire d'en renouveller la mémoire dans leurs Prophéties. Souvent les faits les plus connus d'une Nation, ſont ceux dont les Hiſtoriens parlent le moins. Nous ignorerions les circonſtances de l'*Apothéoſe* parmi les Romains, ſi *Herodien*, Ecrivain Grec, ne nous les eût conſervées. Ne pourroit-on pas ajouter, que le but des prédictions que prononçoient les Prophêtes poſtérieurs à cet événement, & la nature des ſujets qu'ils traitoient, ne leur donnoient point occaſion de parler de l'Enlévement d'Elie? Pour que la raiſon priſe du ſilence d'un Auteur puiſſe être de quelque poids, il faut prouver que le fil de ſon diſcours le menoit naturellement à parler du fait en queſtion; or je doute que l'Anonyme puiſſe prouver rien de pareil; & alors même, le ſilence ne décide rien, quand un Auteur, dont l'autorité eſt inconteſtable, rapporte clairement un fait, comme cela a lieu ici. A l'égard des Evangéliſtes & des Apôtres, ils avoient à préſenter aux hommes l'Aſcenſion de leur Maître, qui devoit faire plus d'impreſſion ſur les cœurs, que le Raviſſement d'Elie. L'Auteur du Livre de l'Eccléſiaſtique n'a rien moins que douté du Raviſſement d'Elie. Après avoir rapporté divers miracles de ce Prophête, Ch. XLVIII. 1-8. il dit vſ. 9. *qu'il a été élevé par un Tourbillon de feu, & par un Chariot de Chevaux de feu.* Et quand il ajoute, vſ. 12. qu'*Elie a été couvert du Tourbillon*, il a ſi peu voulu inſinuer qu'Elie *périt* dans la Tempête, qu'il ſe ſert au contraire d'un terme, qui marque que la Tempête fut pour lui un *Refuge*, où il fut *couvert*; *tectus*, comme traduit la Vulgate, protégé, mis en ſureté. *Chriſtophile* prouve que c'eſt la ſignification conſtante du Verbe σκεπάζειν, & c'eſt par-là que finit ſa quatriéme Lettre (42). Il renvoye la ſuite de ſes Remarques à une autre, qui n'a point encore paru. J'en ajouterai donc ici quelques-unes.

(41) ibid. p. 201. 202.

(42) *Bibl. Franç.* ubi ſupra p. 145-148.

A l'égard des ſentimens des anciens Peres, je conviens avec l'Auteur, qu'ils ont été fort partagés. J'obſerverai ſeulement, que je n'ai trouvé nulle part, qu'il y en ait aucun qui ait cru *qu'Elie étoit mort dans une tempête, & que même ſes habits y avoient été brulés, mais que ſon Ame étoit montée au Ciel.* On a vu dans le corps de l'Article, que c'eſt le ſentiment du Rabbin David Kimchi; mais je n'ai lu nulle part, qu'aucun des Péres ait adopté cette opinion. L'Anonyme ajoute, que *tous ceux qui l'ont cru enlevé en Corps & en Ame hors de ce Monde, ſe ſont contentés de le placer dans le Paradis terreſtre.* J'avoue qu'un grand nombre de Péres ont placé Enoch & Elie dans le Paradis terreſtre; mais l'Anonyme ſe trompe, en attribuant ce ſentiment à tous: quelques-uns ont cru qu'ils étoient dans le Ciel; d'autres n'ont rien décidé (43) ſur le lieu, en les croyant cependant enlevés en Corps & en Ame hors du Monde. Et dans le fond, je ne vois pas quel avantage l'Anonyme peut tirer du ſentiment des Péres en faveur de ſon Hypothéſe, puiſqu'ils s'accordent tous à croire qu'Enoch & Elie ne ſont point morts. S'ils ſe ſont trompés en les plaçant dans le Paradis terreſtre, l'Anonyme n'y gagne rien. Je ſouſcris volontiers à la fin de ſa Remarque, que de ce qu'Elie parut ſur la ſainte Montagne à la Transfiguration de Jéſus-Chriſt, il ne s'enſuit nullement qu'il ne ſoit pas mort.

(43) *Voy.* Dom Calmet *Diſſert. ſur Henoch* Tom. II. p. 10-12. des *Diſſert. ſur la Bible.* Paris 1720 in-4.

[F] *Les Réflexions ne me paroiſſent pas plus ſolides que les Remarques: c'eſt ce qu'il me reſte à faire voir, pour mettre fin à cet Article.*] La I. Réflexion de l'Anonyme eſt, que *ſi Enoch & Elie ſont montés au Ciel en Corps & en Ame, ou ſans mourir, il faudra dire qu'ils ont été plus privilégiés que le propre Fils de Dieu, qui eſt monté au Ciel, il eſt vrai, mais qui n'a pas été exempt de la mort.* Cette Réflexion m'a étonné de la part d'un Ecrivain, qui paroit ſi judicieux d'ailleurs: il compare des choſes, qui n'ont aucun rapport enſemble dans le point de vue ſous lequel il les préſente. Le Fils de Dieu étoit venu pour mettre ſa vie en rançon pour les hommes; *il falloit qu'il ſouffrit ces choſes, & qu'ainſi il entrât dans ſa gloire*; le but de ſa venue étoit de ne point jouïr du privilége de monter au Ciel ſans mourir: il étoit au Ciel, il pouvoit ne le pas quitter, & il n'en eſt deſcendu que pour ſouffrir la mort. Si Enoch & Elie avoient été placés dans le Monde à ce même deſſein, que le but de leur Miniſtére eût été de mourir, la comparaiſon ſeroit juſte; mais dans l'état préſent des choſes, il n'y en a aucune à faire. On pourroit dire avec autant de raiſon, que tous les Fidéles qui ſont morts d'une maniére paiſible & tranquille, remplis de joie & de conſolation, ont été plus privilégiés que le Fils de Dieu, qui eſt mort d'une maniére violente, & au milieu des plus cruelles angoiſſes. L'Anonyme trouveroit ſans doute le paralléle peu juſte; mais je ſuis fort trompé, ſi les raiſons qu'il en allégueroit, ne pourroient pas ſervir de réponſe à ſa Réfléxion.

II. *L'Ecriture*, dit-il, *parle ſouvent de la néceſſité de mourir, comme d'une Loi impoſée à tous les hommes. Si Enoch & Elie étoient une exception à la régle, eſt-il concevable que les Ecrivains Sacrés, en inſiſtant ſur la régle, n'euſſent jamais dit mot d'une exception auſſi remarquable?* Je réponds 1. que quand la régle eſt univerſelle, & que les exceptions ſont en ſi petit nombre & qu'elles ſont connues, il eſt très concevable qu'on n'en parle point; & comme le privilége accordé à Enoch & à Elie n'eſt point du nombre de ceux qu'aucun homme puiſſe ſe promettre, il auroit été fort inutile d'avertir d'une exception, ſur laquelle on ne doit pas compter. 2. S. Paul dit bien, qu'il eſt ordonné à tous les hommes de mourir *une fois*; cette régle a ſouffert cependant des exceptions. Lazare, le jeune-homme de Naïn, Tabitha, & les autres perſonnes que Jéſus-Chriſt & ſes Apôtres ont reſſuſcitées, ont-elles quitté le Monde ſans mourir une ſeconde fois? il n'y a pas d'apparence. D'où vient donc que S. Paul ne fait pas une exception en leur faveur? Pourquoi ne reſtreint-il pas cette Loi, de mourir *une fois*? D'ailleurs, le même Apôtre nous apprend (44), que ceux qui ſe trouveront en vie au jour du Jugement, ne mourront point, mais qu'ils ſeront tranſportés dans les nuées au devant du Seigneur, & qu'ils ſeront *changés* (45). Voilà une exception bien plus conſidérable, que celle de deux hommes: comment S. Paul ne s'en eſt-il pas ſouvenu, en diſant qu'il eſt ordonné à *tous* les hommes de mourir *une fois*? Les raiſons du ſilence de l'Apôtre ſur les deux articles, que je viens d'indiquer, ſerviront encore de réponſe à la difficulté de l'Anonyme; & il paroitra tout auſſi concevable, que les Ecrivains ſacrés, en inſiſtant ſur la régle, n'aient point parlé de l'exception qu'y ont faite Enoch & Elie, qu'il l'eſt, qu'ils aient gardé le ſilence, en y inſiſtant, ſur ceux qui ſont morts deux fois, & ſur ceux qui ne mourront point au jour du Jugement.

(44) I. Theſſ. IV. 17.

(45) I. Cor. XV. 52.

III. *Ne pourroit-on pas faire uſage ici*, dit l'Anonyme, *de ce que Jéſus-Chriſt diſoit en termes ſi formels: Perſonne n'étoit monté au Ciel?* Jean. III. 13. Non, on ne peut faire uſage de ce paſſage, & il ne fait abſolument rien à notre ſujet. *Etre monté au Ciel*, ne ſignifie rien moins qu'une aſcenſion locale dans ce paſſage: il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à jetter les yeux ſur ce qui précéde: *Si vous ne croyez pas, quand je vous parle des choſes de la Terre, comment croirez-vous, ſi je vous parlois des choſes du Ciel? Etre monté au Ciel* ſignifie, ſelon de ſavans Interprêtes (46), avoir pénétré tous les ſecrets du Ciel. L'Ecriture Sainte a accoutumé de dire, que ce qui nous eſt obſcur & caché à cauſe de ſa ſublimité, eſt dans le Ciel; voyez Deut. XXX. 12. Prov. XXX. 4. Rom. X. 6. La penſée du Sauveur eſt donc, que perſonne ne ſait les myſtéres du Ciel, que celui qui a une origine & une vocation toute céleſte, que le propre Fils de Dieu, qui a été envoyé du Ciel pour les révéler aux hommes. Le ſavant Mr. Daillé donne une autre explication (47), qui paroit auſſi très naturelle. „ Jéſus-Chriſt veut juſtifier, qu'encore qu'il ait à nous enſeigner des choſes céleſtes, néantmoins à cet égard meſme il ne rendra teſmoignage que de ce qu'il a veu. „ Et parce que l'on ne peut avoir veu les choſes du Ciel, „ ſans avoir eſté dans le Ciel, il dit qu'il eſt vray, que „ de tous les Docteurs qui avoient annoncé aux hommes „ les ſecrets de Dieu & de la Religion, il n'y en avoit „ encore eu aucun, qui avant que de preſcher euſt été „ dans le Ciel, & qui y euſt veu les choſes dont il rendoit teſmoignage aux hommes. Eſaïe, Elie, Ezéchiel, „ Daniel, avoyent eu de ſecrettes communications avec „ Dieu: Moyſe, le plus grand de tous les Prophétes, avoit parlé à luy familiérement ſur la montagne de Sinay: & les Patriarches avant luy avoyent auſſi eu le „ bonheur de le voir & de l'entendre. Mais & eux, & „ Moyſe, & tous les autres, receurent ſes inſtructions „ ſur la Terre. Pas un d'eux ne fut dans le Ciel, pour „ y apprendre ce qu'ils avoient à dire aux hommes ſur la „ Terre. Et s'ils parlent des choſes du Ciel en quelques-uns de leurs Oracles, ce n'eſt pas qu'ils les euſſent „ veues elles-mêmes en leur propre forme, comme elles „ ſont dans le Ciel, mais ils diſent ce qu'ils en avoyent „ compris par les ombres & par les images, que Dieu „ leur en avoit montrées . . . . C'eſt la premiére choſe „ que le Seigneur dit à Nicodéme . . . . qui ne pouvoit „ être conteſtée par aucun des Juifs. Il excepte enſuite „ *le Fils de l'Homme*, du nombre des Docteurs qui n'avoyent pas eſté dans le Ciel, avant que de preſcher ſur „ la Terre; par où il éléve le Fils de l'Homme au deſſus „ de tous les Prophetes, & de Moyſe même." Laquelle

(46) De Beauſobre & Lenfant, *Notes ſur* Jean III. 13.

(47) *Explication du Ch. III. de l'Evang. ſelon S. Jean*, Serm. V. p. 186. 187.

de

fent pas plus folides que les Remarques : c'eft ce qu'il me refte à faire voir, pour mettre fin à cet Article [F].

de ces deux Explications qu'on adopte, il eft évident que ce paffage n'a aucun rapport à notre fujet : du moins oferois-je bien affurer que le fens que l'Anonyme voudroit y donner, feroit très éloigné du but de Jéfus-Chrift, qui n'a nullement deffein de dire, qu'il eft *monté au Ciel* avant fon Afcenfion en préfence des Apôtres, ce qu'il faudroit cependant fuppofer dans ce cas-là.

La IV. Réfléxion de l'Anonyme roule fur les raifons de l'Enlévement d'Enoch & d'Elie : il n'en trouve aucune qui le fatisfaffe. Avant que de répondre directement à fa Réfléxion, qu'il me permette d'en faire une fur cette façon de raifonner : On ne conçoit point quelle raifon Dieu put avoir de tranfporter Enoch & Elie dans le Ciel en Corps & en Ame, donc il n'y a pas d'apparence qu'ils y aient été tranfportés. L'Auteur lui-même me paroit trop éclairé, pour ne pas fentir combien une pareille Logique eft vicieufe. Si tout ce dont nous ne concevons pas la raifon, devenoit par cela même douteux ou faux, il y auroit bien peu de certitude dans le monde. Quand j'accorderois à l'Anonyme, que nous ignorons abfolument les raifons pourquoi Dieu a fait à Enoch & à Elie un fort auffi glorieux, il ne pourroit en rien conclurre contre le fait : il s'agit toujours d'examiner les preuves fur lefquelles il eft fondé, de voir fi elles font concluantes ou non ; & cet examen n'eft nullement favorable à l'Anonyme ; *Chriftophile* a ruiné toutes fes batteries, d'une manière qui ne lui permet guéres de les relever. Ainfi le fait prouvé, je ne craindrois pas de répondre, que je ne doute pas que Dieu n'ait eu de bonnes raifons de faire ce qu'il a fait, mais que je les ignore ; & que comme je ne mefure pas l'intelligence divine à mes conceptions, je laiffe volontiers aux autres la gloire de fe croire affez fages pour rendre raifon de toutes les vues de la Divinité, & affez autorifés pour en demander compte. Voyons cependant fi quelques-unes de ces vues ne paroiffent pas affez, pour que nous les appercevions. Dieu n'auroit-il pas voulu confirmer le Miniftère d'Enoch & d'Elie, & donner aux Fidèles une preuve éclatante de l'Immortalité bienheureufe de l'autre Vie? Non, dit l'Anonyme. „ Si c'eût été „ là le deffein de Dieu, il y a apparence qu'il auroit fait „ monter ces deux faints Hommes au Ciel, en préfence „ de plufieurs Témoins ; que l'Hiftoire de leur Afcenfion „ auroit été écrite, comme celle de l'Afcenfion de Jéfus-„ Chrift, en termes dégagés de toute obfcurité & de tou-„ te équivoque, & que les Ecrivains Sacrés en auroient „ fouvent parlé dans la fuite." Je répons, 1. qu'il n'y a que l'Anonyme qui trouve cette *obfcurité*, cette *équivoque*, dans l'Hiftoire de l'Afcenfion d'Enoch & d'Elie. Rien n'eft plus clair, que l'Hiftoire de l'Enlévement d'Elie, quand on ne chicane pas fur des termes clairs & précis, & où il n'y a d'obfcurité & d'équivoque, que celle qu'on cherche à y mettre. La manière dont S. Paul s'exprime dans le Ch. XI. de l'Epitre aux Hébreux, fur l'article d'Enoch, eft fi décifive, qu'il n'y a pas de paffage fi clair dans l'Ecriture, dont on ne puiffe obfcurcir le fens, en fuivant la méthode de l'Anonyme. Le récit de Moïfe eft à la vérité plus concis, mais il n'en eft pas moins clair, comme Chriftophile l'a fi bien prouvé. 2. On a répondu ci-deffus à la raifon prife du filence des Auteurs Sacrés, ainfi je ne répéterai point ce qui a été dit. 3. Refte donc à voir ce que l'Anonyme dit, que Dieu auroit dû faire monter Enoch & Elie au Ciel, en préfence de plufieurs Témoins. Prémiérement, je remarquerai que ce n'eft pas à nous à prefcrire à Dieu la méthode qu'il doit fuivre dans fes deffeins. Cette objection a quelque rapport avec celle que font les Déiftes fur la Réfurrection de Jéfus-Chrift : pourquoi, difent-ils ne s'eft-il pas montré en public, pourquoi n'eft-il pas monté au Ciel à la vue de toute la Ville de Jérufalem? On répond avec raifon, qu'il fuffit qu'un fait foit bien attefté, pour qu'il foit digne de foi ; & qu'une pareille voie de conviction n'eft pas d'une abfolue néceffité. Qui a dit à l'Anonyme, que l'Enlévement d'Enoch s'eft fait fans Témoins? Moïfe n'en parle point, à la vérité ; mais fa narration eft concife, il n'exprime que le fait, fans en marquer les circonftances. Dire qu'il n'y a point eu de Témoins, c'eft affirmer ce qu'on ignore : tabler là-deffus, comme fur une raifon décifive, c'eft bâtir en l'air. Je foutiens, moi, qu'il y a eu des Témoins ; c'eft par-là que le fait a été connu, voilà ma raifon : au lieu que l'Anonyme n'en a aucune pour foutenir le contraire, que le filence de Moïfe, qui ne décide rien. A l'égard de l'Enlévement d'Elie, on ne peut dire, qu'il n'y en a point eu de Témoins. Outre Elifée, qui le vit de fes propres yeux, on peut regarder comme tels les Fils des Prophètes de Jérico & de Béthel, à qui Dieu avoit révélé qu'Elie alloit être enlevé. Il eft vrai qu'ils ne comprirent pas d'abord de quelle forte de raviffement il étoit queftion, qu'ils penférent qu'il feroit de l'ordre de ceux qui étoient déja arrivés à Elie ; ce fut ce qui les engagea à faire des recherches, malgré tout ce que leur put dire Elifée : mais l'inutilité de ces recherches, & le récit qu'Elifée leur fit fans doute de l'événement dont il avoit été témoin, dûrent leur faire pénétrer le vrai fens de la Révélation qu'ils avoient eue, & par cela même leur donnoient jufques à un certain point la qualité de Témoins fur le fait dont il s'agiffoit. Rien n'empêche donc qu'on ne penfe qu'une des vues de Dieu, en tranfportant Enoch & Elie en corps & en ame dans le Ciel, a été de confirmer leur Miniftère, & de donner aux Fidèles une preuve éclatante de l'Immortalité bienheureufe d'une autre Vie. Il a voulu fans doute auffi récompenfer leur Vertu. Ces vues étoient très dignes de la fageffe de Dieu, par rapport à l'un & à l'autre de ces faints Hommes : Enoch vivoit dans les prémiers Siècles du Monde, où la longue vie des hommes pouvoit aifément perfuader aux Impies qu'il n'y a rien à attendre après la mort ; car il eft à remarquer, que de tous les Patriarches dont Moïfe a confervé la Généalogie, Adam feul encore étoit mort lorfqu'Enoch fut enlevé. Il s'étoit diftingué d'une façon extraordinaire par fa piété & par fon attachement au fervice de Dieu : quoi de plus capable à infpirer aux hommes de ce tems-là du refpect pour la Vertu, & à leur faire fentir que malgré la longue durée de leur vie, il y en avoit une autre à attendre, que de voir Enoch monter dans le Ciel? Les mêmes vues de fageffe conviennent à Elie. Ce Prophète avoit exercé fon Miniftère dans les tems les plus corrompus, il avoit été par fes vertus *un flambeau brillant au milieu de la génération corrompue & méchante* : quoi de plus digne de Dieu, que de fceller authentiquement fon Miniftère, & de récompenfer glorieufement fa piété, par un privilège auffi rare, que propre à faire impreffion? Dire, que *nous trouvons des Saints dont la Vertu eft plus brillante, & qui n'ont pas obtenu la même récompenfe*, c'eft ne faire attention ni au tems, ni à la diverfité des circonftances ; c'eft auffi vouloir faire la loi à Dieu. *Ne lui eft-il pas libre de faire de fes biens ce qu'il veut?* & fommes-nous en droit de lui demander compte de la manière dont il diftribue fes graces? Je conviens avec l'Anonyme, que l'Ecriture ne dit nulle part que l'Enlévement d'Enoch, & celui d'Elie, aient été des Types ou des repréfentations anticipées de l'Afcenfion de Jéfus-Chrift ; & ce n'eft pas non plus là-deffus que je voudrois infifter.

Paffons à la dernière Réfléxion de l'Anonyme : c'eft que *l'Enlévement d'Enoch & d'Elie, tel qu'on a coutume de le concevoir, paroit moins fondé fur l'Ecriture, que fur une Tradition confufe, à laquelle le refpect aveugle pour l'autorité des Pères de l'Eglife a donné du crédit ; & fur l'équivoque du terme de* PARADIS, *par lequel on entend le Ciel, quoique les Pères, auffi-bien que les Rabbins, ne vouluffent parler que du Paradis terreftre.* J'avoue, qu'il faut que l'Anonyme ait beaucoup compté fur l'inattention de fes Lecteurs, pour hazarder une pareille réfléxion. I. L'Auteur lui-même a avoué (48) au fujet d'Enoch, que „ le paf-„ fage de l'Epitre aux Hébreux *Ch. XI.* 5. favorife da-„ vantage (*que celui de Genef. V.* 24.) ce fentiment (*de* „ *l'Enlévement d'Enoch*), & femble d'abord le rendre in-„ conteftable." Ce qu'il dit fur l'Hiftoire de l'Enlévement d'Elie, eft plus fort encore : „ Il faut l'avouer, un récit „ *fi circonftancié* & fi CLAIR *laiffe affez naturellement* dans „ l'efprit du Lecteur *des idées toutes femblables à celles qu'on* „ *a coutume de fe former* de l'Enlévement d'Elie." Et le même homme vient nous dire enfuite, que „ l'Enléve-„ ment d'Enoch & d'Elie, *tel qu'on a coutume de le conce-*„ *voir*, paroit moins fondé fur l'Ecriture, que fur une Tra-„ dition confufe." Que deviennent donc ce paffage, *qui femble d'abord rendre* l'Enlévement d'Enoch INCONTESTABLE ; *ces idées*, qu'un *récit circonftancié & clair* LAISSENT affez NATURELLEMENT *dans l'efprit du Lecteur?* La contradiction eft un peu trop fenfible, pour avoir pu fe flatter qu'elle échappât au Lecteur ; feroit-elle échappée à l'Auteur même? II. Si le fentiment ordinaire n'eft fondé que fur une *Tradition confufe*, d'où vient l'Anonyme a-t-il eu befoin de fe travailler, autant qu'il a fait, à difcuter les termes de l'Ecriture, à leur chercher de nouveaux fens? Une *Tradition confufe* eft un fi foible fondement, qu'il n'y a qu'à la faire connoitre, pour détruire ce qu'on a bâti deffus. L'Anonyme a-t-il fait quelque chofe de femblable? Non : il a fuppofé dans tout le cours de fa Differtation, que le fentiment ordinaire étoit fondé fur l'Ecriture ; & dans cette fuppofition, il a examiné les paffages, en a pefé tous les termes, il a recherché comment les Docteurs Juifs & Chrétiens les ont entendus ; pas un mot de cette *Tradition confufe*, qui paroit à la fin : l'Auteur n'a pas même prétendu, que le fens, qu'on donne ordinairement aux paffages de l'Ecriture, foit contraire à la véritable fignification des termes ; il a feulement entrepris de faire voir, que les expreffions des Auteurs Sacrés peuvent être fufceptibles d'un autre fens. Quand cette prétention feroit auffi fondée, qu'elle l'eft peu, comme Chriftophile l'a prouvé, l'Anonyme n'auroit encore rien fait ; du moins ne feroit-il pas en droit de dire, que le fentiment de l'Enlévement d'Enoch & d'Elie *paroit moins fondé fur l'Ecriture, que fur une Tradition confufe*, à moins qu'il n'eût prouvé, *ou* que les termes de l'Ecriture ne peuvent recevoir le fens qu'on leur donne ordinairement ; *ou* que ce fens eft le moins naturel, le moins ordinaire, & qu'il faut faire violence aux expreffions, pour y attacher cette fignification. Mais il n'a rien prouvé de pareil ; ainfi, quand même on lui accorderoit, que les termes font également fufceptibles du fens qu'il veut y donner, & de celui qu'on y donne, il y auroit tout au plus parité, & le fentiment ordinaire ne feroit pas fondé fur une Tradition confufe. Celui de l'Anonyme n'auroit-il pas plutôt pour principe une Rêverie Rabbinique? III. Le refpect aveugle pour l'autorité des Pères a fi peu de part aux idées qu'on fe fait de l'Enlévement d'Enoch & d'Elie, que bien des

(48) *Bibl. Britann.* ubi fupra p. 187.

gens

gens ignorent ce que ces anciens Docteurs en ont pensé; & que ceux qui sont instruits de leurs sentimens, n'ignorent point qu'ils ont été partagés sur ce sujet, par des raisons, dont la discussion me méneroit trop loin. IV. Supposer que l'équivoque du terme de *Paradis* a fait naître l'idée d'un Enlévement dans le Ciel, c'est affecter une ignorance dont on ne peut soupçonner l'Anonyme. Est-il le prémier qui ait su que les Péres ont entendu par là le Paradis terrestre? Est-il le prémier qui l'ait dit? D'ailleurs, malheureusement pour cette belle remarque, il n'y a aucun des passages de l'Ecriture, sur lesquels on fonde l'Enlévement d'Enoch & d'Elie, où le terme de Paradis se trouve. Moïse dit qu'*Enoch ne parut plus, parce que Dieu le prit*. S. Paul, qu'*il fut transporté pour ne point voir la mort*. L'Auteur du Livre des Rois dit, qu'*Elie monta aux Cieux par un Tourbillon*; il y a dans l'Original שמים, qui n'a jamais signifié le *Paradis terrestre*.

ELIEN (Claude), en Latin *Ælianus*, étoit natif de Préneste en Italie (*a*), & enseignoit l'Eloquence à Rome, après le tems d'Adrien, selon Suidas (*b*); mais selon Périzonius, sous Alexandre Sévère. La douceur & la délicatesse de son style lui fit donner le surnom de Μελίγλωσσος ou Μελίφθογγος (*c*), c'est-à-dire *Bouche de miel*; & Philostrate nous dit (*d*) qu'il écrivit en Grec aussi élégamment, que s'il eût été Athénien de naissance. Cependant il se vantoit de n'avoir jamais été sur Mer, de n'être jamais sorti de l'Italie, & il étoit fort attaché aux coutumes & aux mœurs de Rome (*e*). Suidas nous apprend qu'il étoit Grand-Prêtre; d'où l'on peut inférer avec Périzonius, qu'il étoit d'une extraction noble, & en faveur auprés des Puissances. Il fut aussi honoré du titre de *Sophiste* (*f*), qui ne se donnoit dans ce tems-là qu'à des gens distingués par leur savoir & par leur sagesse; & Philostrate ajoute, que l'honneur qu'on lui fit ne lui inspira point des sentimens d'orgueil (*g*). Il nous apprend lui-même dans l'*Epilogue* de l'*Histoire des Animaux*, qu'il a vécu loin du tumulte & de l'embarras des Cours, où il eût pu acquérir de grandes richesses, aussi-bien que d'autres; mais qu'il avoit préféré la retraite & l'étude, à toutes les grandeurs & les richesses du monde. Il paroit par ses Ouvrages, qu'il avoit d'excellens principes, & qu'il étoit d'une vertu rigide: on ne trouve pas une seule expression trop libre ou indécente dans ses Ecrits; au contraire, il recommande la Vertu & l'Honnêteté, déclame contre le Vice, parle souvent des châtimens que les Dieux réservent aux Vicieux, & attaque de dessein prémédité les Athées, Epicure, & tous ceux qui nioient la Providence. Il semble avoir lu avec soin, non seulement Platon, Aristote, Isocrate, Plutarque, mais Homére, Anacréon, Archiloque &c. auxquels il donne de grands éloges, & en général à tous les Grecs, pour lesquels il se déclare ouvertement (*h*), quoiqu'il fût lui-même Romain. Il vécut environ soixante ans, & mourut sans laisser d'enfans, aiant toujours eu de l'aversion pour le mariage (*i*) [*A*]. Vossius a fait une méprise sur son sujet [*B*]. Les Savans sont partagés sur l'article de ses Ouvrages [*C*]. Outre les *Mélanges* & l'*Histoire des Animaux*, il a fait plusieurs autres Livres [*D*]. Nous dirons un mot d'une Ob-

(*a*) Suidas in *Lexico*.
(*b*) Ibidem.
(*c*) Id. ibid.
(*d*) *De Vit. Sophist.* Lib. II. Αἰλιανὸς δὲ Ῥωμαῖος μὲν ἦν, ἠττίκιζε δὲ ὥσπερ οἱ ἐν τῇ μεσογείᾳ Ἀθηναῖοι.
(*e*) Id. ibid.
(*f*) Philostrate & Suidas.
(*g*) Οὐδὲ τὸ σοφιστὴς ἐπονομασθῆναι (peut-être faut-il lire ἐπονομασθεὶς) τὸν ἐπαινοῦντα ... [illegible]
(*h*) *Var. Hist.* Lib. IX. cap. 12. Οὐ[illegible]
(*i*) Philostr. ubi *supra*.

[*A*] *Aiant toujours eu de l'aversion pour le mariage.*] Philostrate aiant marqué cette circonstance, ajoute, qu'on peut mettre en question, lequel des deux est préférable, ou le Célibat, ou l'état du Mariage? mais que ce n'est pas le lieu pour lui d'entrer dans cette discussion. Quelques Ecrivains ont regardé le Mariage comme moins convenable aux Philosophes, & aux Gens de Lettres. Cette question se trouve discutée *ex professo* dans un petit Traité qui a pour titre, *De Matrimonio Literati, an cælibem esse, an vero nubere, conveniat?* „ Du Mariage des Gens de „ Lettres, ou Examen de la question, lequel leur con„ vient le mieux, du Célibat, ou du Mariage (1)." L'Auteur allégue le mérite extraordinaire de quelques Femmes, entre autres d'Isabelle Gonzague, femme de Guido Ubaldo de Montefeltro, Duc d'Urbin, qui étoit une Dame si accomplie, que Pierre Bembe dit qu'il falloit être pis que bête, pour ne pas préférer une de ses Conversations, à toutes les Conférences & les Disputes des Philosophes. *Quid de Elisabetha Gonzaga? quam Bembus ita laudat, ut lapideum eum esse dicat, qui non unam ejus sessiunculam omnibus Philosophorum ambulationibus & disputationibus antepenat.* Les Dames seront peut-être surprises, qu'on mette en question parmi les Savans, *s'ils doivent se marier*; & elles regarderont comme un caractére insoutenable de l'Erudition, que ceux qui en font profession, soient obligés de dédaigner le beau Sexe. Mais quelque opinion que ces Messieurs puissent avoir de cette aimable partie de notre Espéce, il est très problématique, si pour se dédommager de ce mépris, la plupart des Dames ne préférent pas les gens du bel-air, à un homme de bon-sens & savant. Quoi qu'il en soit, s'il y en a quelques-unes qui rendent justice au mérite des derniers, j'ose avancer hardiment, qu'on n'a qu'à trouver des Gonzagues, pour faire bientôt décider la question en leur faveur, & qu'elles verront assez de Savans rendre hommage à leurs charmes.

[*B*] *Vossius a fait une méprise sur son sujet.*] Il croit (2) que notre Elien est le même que celui dont parle Martial, & à qui cet Auteur donne l'épithète d'*éloquent*, dans la 24. Epigr. du Liv. XII. **

*O jucunda, Covine, solitudo,*
*Carruca magis, essedoque gratum,*
*Facundi mihi munus Æliani* *.

Il fonde son opinion sur la supposition, que Martial & Elien étoient contemporains, & sur la rémarque de Suidas; que le dernier étoit célèbre pour la délicatesse de son style. Mais Périzonius a réfuté Vossius, d'une manière sans replique †.

[*C*] *Les Savans sont partagés sur l'article de ses Ouvrages.*] Quelques-uns, & en particulier Jean-Gérard Vossius, attribuent les *Mélanges* (Variæ Historiæ), l'*Histoire des Animaux*, les *Tactiques* ou de l'*Art Militaire*, au même Auteur. Bochart (3) & Isaac Vossius (4) croyent que les deux prémiers sont de différens Auteurs: mais Périzonius soutient qu'ils sont du même Elien, qu'il distingue de l'Auteur des *Tactiques*, qui s'appelloit aussi Elien. Il observe que ce dernier étoit Grec de naissance, comme cela paroit clairement par sa Préface; au-lieu que l'Auteur des *Mélanges* & de l'*Histoire des Animaux* étoit natif de Préneste, selon Suidas, & Citoyen Romain, au témoignage de Philostrate; d'où vient qu'il est appellé Romain, Ῥωμαῖος, dans le Manuscrit de Florence, & que dans ses *Mélanges* il dit plusieurs fois qu'il étoit Romain (5). Il est vrai qu'on lit à la fin du Manuscrit de Florence: Αἰλιανοῦ ἀρχιερέως Τακτικὴ Θεωρία, *Les Tactiques du Grand-Prêtre Elien*, ce qui semble insinuer que l'Elien dont parle Suidas, & qu'il qualifie Grand-Prêtre, étoit aussi l'Auteur des *Tactiques*. Mais puisqu'il est certain que l'Auteur de cet Ouvrage étoit Grec de naissance, & que l'Elien dont parle Suidas étoit Romain, Périzonius croit que c'est là une addition de quelque Copiste ignorant. On peut ajouter, que l'Auteur des *Tactiques* vivoit sous l'empire d'Adrien, qui commença à régner l'an 117 de l'Ere Vulgaire, & auquel il dédia son Ouvrage; au-lieu que notre Elien écrivoit sur la fin de l'empire d'Alexandre Sévère, qui fut créé Empereur l'an 222, comme le prouve Périzonius (6).

[*D*] *Il a fait plusieurs autres Livres.*] Une Invective intitulée, Κατηγορία τοῦ Γύννιδος, où il dit à Philostrate de Lemnos, que sous le nom supposé de *Gynnis*, il attaquoit *ce Tyran, qui avoit depuis peu deshonoré l'Empire Romain par ses infames débauches*. Il y a de l'apparence qu'il s'agit d'Héliogabale, & non de Domitien, comme le croit Vossius. Philostrate répondit à Elien, qu'il l'auroit admiré davantage, s'il avoit attaqué le Tyran pendant sa vie, parce que ç'auroit été une preuve d'un ame noble & intrépide, au-lieu qu'il n'y avoit personne qui ne pût l'attaquer après sa mort. Elien avoit aussi fait un Livre intitulé, Περὶ Προνοίας, *De la Providence*, dont Eustathe fait mention (7); & un autre, Περὶ Θείων Ἐναργειῶν, *Des Déclarations de la Providence*. Quelques-uns croyent que c'est le même que le prémier, sous un titre différent. Etienne de Byzance, au mot Χερρόνησος, cite le prémier Livre d'un Ouvrage d'Elien, intitulé Ἱεραρχικὴ Διαλέξεις, que Vossius suppose (8) être un Ouvrage différent des *Mélanges*, parce qu'Etienne dit que dans ce Livre Elien fait Χερρονήσιος de Χερρόνησος, & qu'on ne trouve rien de pareil dans le prémier Livre des *Mélanges*.

[*E*] *Nous dirons un mot d'une Objection qu'on a faite contre sa méthode d'écrire.*] On dit (9), qu'on a un juste sujet de se plaindre, de ce qu'empruntant si souvent ce qu'il rapporte d'autres Auteurs, & employant quelquefois leurs propres termes, il ne les nomme seulement point. Il a principalement copié Platon, Aristote, Isocrate, Thucydide, Hérodote, Plutarque, & Athénée. Il rapporte quelquefois la même chose deux fois, & avec des circonstances différentes, quand il l'a trouvée ainsi en différens Auteurs. On en a un exemple sensible Liv. II. Ch. 6. & Liv. XIV. Ch. 8 des *Mélanges*. Il parle dans ces deux endroits, d'un certain Hippomaque, qui châtia son Disciple, parce qu'en faisant ses exercices, il avoit été applaudi du peuple; en ajoutant, qu'il avoit sans doute manqué en quelque chose, puisque la multitude lui avoit été si favorable. Dans le second Livre, il qualifie Hippomaque Γυμναστής, *Maître de Lutte*, & il dit que cela arriva, pendant qu'il montroit à ses Disciples à lutter; au-lieu que dans le Livre XIV. il nomme ce même Hippomaque Αὐλητής, *Joueur de flûte*, & rapporte que cela arriva pendant qu'il

(1) Inséré dans un Recueil de Piéces de cette espéce, *Ursellis* 1606, & dans un Livre intitulé *Bembi Amores*.
(2) *De Hist. Græc.* Lib. II. cap. 21.
* Mr. Fabricius prend *Facundus* pour un nom propre. *Bibl. Græc.* Tom. III. p. 697. Not. (*r*). Cit. du Trad.
† *Voy. aussi* Tillemont *Hist. des Emper.* T. II. Note 13. *sur Adrien.* Cit. du Trad.
(3) *Hierozoic.* Part. I. L. II. cap. 46. col. 522. & cap. 61. col. 672. & Part. II. Lib. I. cap. 4. col. 21. Edit. de 1712.
(4) *Append. Observ. ad Pomp. Melam* p. 35.
(5) Lib. II. cap. 38. Lib. XII. cap. 25. Lib. XIV. cap. 45.
(6) *In Prolegom. ad Var. Hist. Æliani.* Voy. aussi Tillemont ubi *supra*. Cit. du Trad.
(7) *Ad Homerum & Dionys. Perieget.*
(8) *Ubi supra.*
(9) *Historia Literaria, or an early and exact Account of the most valuable Books, published in the several Parts of Europe.* Vol. II. No. 8. Art. 19. p. 138. London 1731.

Objection [E] qu'on a faite contre sa méthode d'écrire. Il s'est fait plusieurs Editions de ses *Mélanges* [F].

qu'il enseignoit à son Disciple à jouer de cet instrument. Il fait la description des Singes des Indes en deux différens endroits de l'*Histoire des Animaux*, savoir Liv. XVI. Ch. 10. & Liv. XVII. Ch. 39. Dans le prémier, il dit qu'ils ont la tête blanche, & le reste du corps noir: & dans le second, qu'ils ont la tête rougeâtre, & le reste du corps blanc. Il est vrai que quelques Critiques, & entre autres Gérard Jean Vossius, croyent qu'il mourut avant que d'avoir revu ses *Mélanges*, & d'y avoir mis la dernière main, parce que le style n'en est pas à beaucoup près aussi châtié que celui de l'*Histoire des Animaux*; & il y a de l'apparence qu'il auroit donné un autre tour aux Chapitres, qui commencent par la particule [illegible], n'y aiant que les Auteurs qui donnent des Extraits, qui s'expriment de cette manière, comme il paroit par l'*Abrégé de Strabon*, la *Bibliothèque de Photius*, & par d'autres Ouvrages de ce genre. Cette considération peut exténuer les fautes que notre Auteur a commises dans un Ouvrage aussi diversifié; mais il a eu certainement grand tort, de ne point indiquer les Sources où il puisoit.

[F] *Il s'est fait plusieurs Editions de ses Mélanges.*] Camille Perusçus publia le prémier le Texte Grec à Rome en 1545. Quelque tems après, Juste Vultéius le traduisit en Latin, & cette Version fut imprimée à part par Jean Oporin en 1548, & jointe au Texte Grec dans une nouvelle Edition donnée par Henri Petrus à Bâle en 1555. C'est un gros Volume, qui contient, outre les *Mélanges* d'Elien, les Ouvrages de différens Auteurs qui ont écrit sur des sujets pareils. L'année suivante, Conrard Gesner publia à Berne toutes les Oeuvres d'Elien, avec de petites Notes. Il revit la Version de Vultéius sur l'Original Grec, & la changea en quelques endroits. Jean de Tournes en fit autant dans les Editions de Lyon de 1587, 1610, 1625. Il dit dans la Préface de la prémière, qu'il a suivi l'Edition de Gesner pour le Texte Grec; que la Version de Vultéius a été revue sur l'Original, & corrigée en un nombre infini d'endroits: & il nous apprend dans la Préface des deux autres Editions, qu'il a illustré le Texte par les savantes Notes & Conjectures d'Isaac Casaubon, ajoutées en marge. Cependant on ne trouve guères dans ces deux Editions, que les Notes & les Conjectures de Gesner. Elien fut cependant réimprimé avec la même Préface & les mêmes Notes marginales, par Jean Libertus, à Paris en 1618, & par Jac. Stoerius à Genève en 1630. Toutes ces Editions furent effacées par celle de Jean Scheffer en 1647 & 1662. Ce judicieux Commentateur rectifia le Texte en plusieurs endroits, corrigea diverses fautes que d'autres n'avoient point remarquées, & enrichit le tout de savantes Notes, sans avoir eu le secours d'aucun Manuscrit, & en confrontant seulement les différentes Editions. Mais en même tems il fait voir qu'il n'entendoit pas trop bien le Grec. Par exemple, il prend par tout *οἱ* pour le nominatif du plurier, ignorant que les Auteurs Grecs l'employent souvent au datif du singulier, au lieu de [illegible]. C'est ce qui lui a fait faire des bévues grossières, & obscurcit des passages qui étoient fort clairs. Il confond aussi les composés des Verbes [illegible], [illegible], & [illegible]. Tannegui Le Févre donna une nouvelle Edition de cette Traduction de Scheffer, à Saumur en 1668. Cette Edition est la plus fautive de toutes, quoique Le Févre dise dans sa Préface, qu'il l'a revue avec tout le soin possible, & corrigée dans tous les endroits où il a été nécessaire. *Se Græcum Æliani contextum quanta maxima fieri potuerit diligentia recensuisse, & ubi res postulabat emendasse.* Joachim Kuhnius publia de nouveau la Version de Scheffer en 1685, & il ajouta ses Notes à celles de Scheffer & de Le Févre. Mais Périzonius trouvant beaucoup de défauts dans les Notes des autres Commentateurs, & dans la Version de Vultéius, donna une nouvelle Edition des *Mélanges* d'Elien à Leyde en 1701, en deux Volumes in 8. Il collationna le Texte sur toutes les Editions, & sur les Manuscrits qu'il put trouver. Il suivit la Version de Vultéius, qu'il a rectifiée en plusieurs endroits, aussi bien que le Texte; & il a éclairci les endroits obscurs par de savantes Notes. La dernière Edition est celle d'Abraham Gronovius, qui a donné le Texte Grec & la Version de Vultéius, selon les Corrections de Périzonius: il y a joint les Notes de Gesner, de Scheffer, de Le Févre, de Kuhnius, & de Périzonius; & il y a ajouté de petites Notes de sa façon, & les Fragmens d'Elien, recueillis par Kuhnius, de Suidas, Stobée, & Eustathe. Il y a joint aussi deux amples Tables, l'une Grecque & l'autre Latine; & l'on trouve à la tête toutes les Epitres Dédicatoires & les Préfaces des autres Commentateurs (10).

(10) Voyez *Historia Literaria* ubi supra.

ELIOT (Thomas), Gentilhomme savant dans le XVI. Siècle, descendoit d'une bonne famille du Comté de Suffolk, & étoit fils du Chevalier Richard Eliot (a). Il fit ses études Académiques à Oxford dans Ste. Marie-Hall (b) [A], où il fit de grands progrès dans la Dialectique & dans la Philosophie (c). Après avoir passé quelques années à l'Université, il alla voyager dans les Pays étrangers. A son retour il entra à la Cour, où la beauté de son esprit & l'étendue de ses connoissances lui acquirent bientôt l'estime de Henri VIII, qui étoit le grand Patron des Gens-de-Lettres. Ce Prince le créa Chevalier, & l'employa en diverses Ambassades (d). En 1532, il l'envoya à Rome pour l'affaire du Divorce; & vers l'an 1536, à l'Empereur Charles V (e). Il a composé & traduit divers Ouvrages [B]. Il étoit habile Grammairien, Poëte, Orateur, Philosophe, Médecin, Cosmographe & Historien: aussi distingué par sa probité, que par l'innocence & la pureté de ses mœurs (f). Il fut estimé & aimé de tous les Savans de son tems; & ils ont fait honneur à sa mémoire dans leurs Ouvrages, & entre autres Léland s'y est distingué (g). Il fut enterré le 25 de Mars de l'an 1546 (h) dans l'Eglise de Carleton, dans le Comté de Cambridge (i), dont il avoit été Shérif (k); & on lui érigea peu de tems après un Monument (l). Outre plusieurs Fiefs qu'il avoit dans le Comté de Cambridge, il en avoit un, ou davantage, dans le Comté de Hamp.

(a) Balæus *Script. Ill. Maj. Bryt.* Cent. 8. cap. 77. p. 668.

(b) Miles Windsore *in Collectaneis suis ad rem Hist. pertinentibus MS. Apud* Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 67. Parker, dans ses *Select. Cantabr.* fait étudier notre Auteur au College de Jésus à Cambridge.

(c) Wood *ubi supra.*

(d) Id. ibid. & *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 160.

(e) Idem *Ath. Oxon.* ubi supra.

(f) Pitseus *de Illust. Angl. Script.* ad ann. 1546. num. 969. p. 734.

(g) *In Encomiis Erud. Viror.* p. 23. Londini 1589.

(h) Balæus & Pitseus *ubi supra.*

(i) Balæus & Pitseus.

(k) Wood *Ath. Oxon.* ubi supra.

(l) Wood *ubi supra.*

[A] *Il fit ses études Académiques à Oxford dans Ste. Marie-Hall.*] On ne peut pas bien fixer l'année qu'il y entra, à cause que le Registre est imparfait; à moins que ce n'ait été en 1514, car quatre ans après, savoir en 1518, on trouve un Thomas Eliot de Ste. Marie-Hall admis *ad Lecturam alicujus Libri Facultatis Artium Logices Aristotelis*, c'est-à-dire, reçu Bachelier-ès-Arts; & dans le Carême de la même année, il acheva de se qualifier pour ce degré. Il paroit encore que le même Thomas Eliot fut admis au commencement d'Août 1524 *ad Lecturam alicujus Libri Institutionum*, c'est à dire au degré de Bachelier en Droit Civil (1). „ Or, *dit Mr. Wood* (2), si nous „ pouvons trouver que le Chevalier *Thomas Eliot* avoit „ autour de cinquante ans quand il mourut (3), nous se„ rons en droit de conclurre qu'*Eliot*, Bachelier-ès-Arts „ & en Droit Civil, & lui, ne sont qu'un même homme; „ mais sans cela, la chose est un peu équivoque."

[B] *Il a composé & traduit divers Ouvrages.*] I. *Le Château de la Santé.* Londres 1541, 1572, 1580, 1595 &c. in-8. II. *Le Gouverneur*, en trois Livres. Londres 1544, 1547, 1580 &c. III. *De l'Education des Enfans.* Londres in 4. IV. *Le Banquet de la Sagesse.* Londres, in 8. V. *Préservatif contre la Crainte de la Mort.* VI. *De Rebus memorabilibus Angliæ.* Il avoit lu quantité d'anciens Monumens pour composer cet Ouvrage (4). VII. *Apologie des bonnes Femmes.* VIII. Bibliotheca Eliotæ: *Bibliothèque ou Dictionnaire d'Eliot.* Londres 1541 &c. in fol. Il traduisit aussi du Grec en Anglois, *L'Image du Gouvernement, recueilli des Sentences de l'Empereur Alexandre Sevère*, Londres 1556, 1594 &c. in 8. & du Latin, le *Sermon de S. Cyprien sur la Mortalité de l'Homme*, Londres 1534 in 8; le Traité *de la Vie Chrétienne*, de Pic Comte de la Mirandole, Londres 1534 in 8. Pitséus dit (5) qu'il a composé & traduit quantité d'autres Ouvrages; *& alia multa partim scripsit, partim transtulit.*

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 67.

(2) Ibidem.

(3) En 1546.

(4) Roger Ascham *Toxophilus* p. 22.

(5) *De Ill. Angl. Script.* ad ann. 1546 num. 969. p. 731.

☞ ELISEE. Je n'ai pas dessein de faire l'Histoire de ce Prophète, ni d'examiner toutes les questions auxquelles elle peut donner lieu; mon but n'est que de faire l'apologie de sa conduite (a), dans une occasion où elle paroit d'abord avoir quelque chose de cruel. Il s'agit de ce qui est rapporté au second Livre des Rois, Ch. II. 23. 24. *Il* (Elisée) *monta de là à Béthel; & comme il montoit par le chemin, de petits garçons sortirent de la Ville, & en se moquant de lui, ils lui disoient*, Monte, Chauve, monte, Chauve. *Et Elisée regarda derrière lui, & les aiant regardés*, il les maudit au nom de l'Eternel: *sur quoi deux Ourses sortirent de la Forêt, & déchirèrent quarante-deux de ces enfans-là.* Le zèle d'Elisée, ou plutôt la sévérité de Dieu contre les Enfans de Béthel, présente une difficulté, dont l'éclaircissement

(a) Cet Article est tiré entièrement d'une Dissertation que nous a bien voulu communiquer un illustre Savant de ces Provinces, Mr. D. F. E. P. A. R.

claircissement n'est rien moins qu'indifférent [A]. On a pris diverses routes pour s'en tirer. Il n'y a rien de solide, dans les pensées que la plupart des anciens Péres ont eues sur ce sujet [B]. C'est une Réponse destituée de tout fondement, que celle où l'on avance (b) qu'Elisée maudit les Enfans de Bethel, non à cause de l'insulte qu'ils lui faisoient, mais pour quelque raison inconnue, que l'Ecriture n'a pas jugé à propos de nous découvrir: la simple lecture du Texte de l'Historien sacré montre, & que la Malédiction fut une peine de la Raillerie, & que la mort de ces Enfans fut une suite de la Malédiction du Prophéte. Celle d'un savant Théologien Luthérien (c) paroît plus subtile, que solide [C]. On pourroit dire, qu'Elisée étoit un Prophéte, qui venoit d'être rempli de l'Esprit de Dieu, & qui agissoit par les mouvemens d'un Esprit incapable de la moindre injustice. Que l'Historien sacré remarque expressément, qu'Elisée maudit ces Enfans *au nom de l'Eternel*, c'est-à-dire, conformément aux ordres de Dieu, étant ému de zéle pour sa gloire, & aiant une pleine assûrance que cette Malédiction ne seroit pas sans effet. Enfin, qu'on ne peut douter que la Malédiction d'Elisée n'eût l'approbation du Juge des hommes, & que ces Enfans ne fussent bien dignes du châtiment, puisque Dieu ratifia lui-même la Malédiction, & envoya deux Ourses de la Forêt voisine, qui en firent sur le champ l'exécution. Mais ces raisons ne paroîtront peut-etre pas suffisantes à ceux qui ne respectent pas l'Ecriture: il faut tâcher de les satisfaire d'une autre maniére. Il nous paroît qu'on n'a accusé le Prophéte Elisée de cruauté, que parce qu'on n'a pas fait assez d'attention, I. *à la grandeur du crime* de ces Enfans de Bethel. A ne juger de cette raillerie, *Monte, Chauve, monte, Chauve*, que par l'impression qu'elle feroit aujourd'hui sur un homme sage, on ne croiroit pas qu'Elisée eût dû seulement en marquer le moindre ressentiment. Mais il s'en faut beaucoup, que l'injure fût aussi légére qu'elle le semble d'abord [D]. II. *A la nature de la punition* qui fut infligée. On s'en fait de fausses idées,

(b) Mercerus in Criticis sacris.

(c) Seb. Schmidius in h. loc.

[A] *Une difficulté, dont l'éclaircissement n'est rien moins qu'indifférent.*] Dans un savant Ouvrage attribué à Justin Martyr, sous le titre de *Réponses aux Orthodoxes sur quelques Questions nécessaires:* Ἀποκρίσεις πρὸς τοὺς ὀρθοδόξους περί τινων ἀναγκαίων ζητημάτων, on lit cette Demande (1): „ Puisque l'Ecriture nous enseigne à être patiens envers tous, comment peut-on excuser Elisée, lorsqu'il „ expose à la mort, par sa malédiction, des Enfans qui „ venoient de l'insulter? lorsqu'il se venge d'eux, malgré „ leur age encore tendre, & où ils n'ont encore ni la „ connoissance, ni l'expérience du mal? & lorsque, pour „ une légére injure qu'ils lui ont faite, il les livre à des „ bêtes féroces, qui les déchirent & les mettent en piéces?" Il paroît par les Livres de Tertullien contre les Marcionites (2), que ces Hérétiques prétendoient fonder leur doctrine sur cette action d'Elisée. On sait qu'ils faisoient profession de croire deux Principes, l'un Bon, qu'ils disoient être le Pére de notre Seigneur Jésus-Christ; l'autre Mauvais, auquel ils attribuoient la Création de l'Univers, & qui s'étoit manifesté par Moïse & par les Prophétes. Cette affreuse erreur les engageoit à rejetter le Vieux Testament, & à opposer la conduite du Seigneur Jésus à celle du Créateur du Monde. „ *Jésus-Christ*, disoient ces Hérétiques, *aimoit les petits Enfans, il vouloit* „ *même que les hommes, qui aspirent sans cesse à devenir plus* „ *grands, leur fussent semblables.* Au-lieu que le Créateur „ lâche des Ours sur de petits Enfans, pour venger l'insulte qu'ils ont faite à son Prophéte Elisée." *Sed ecce Christus diligit parvulos, tales esse docens debere, qui semper majores velint esse. Creator autem ursos pueris immisit, ulciscens Elisæum Prophetam convitia ab iis passum.* Les Manichéens, qui adoptérent diverses erreurs de Marcion, raisonnoient à peu près de même contre les Prophétes de l'ancienne Oeconomie. Au rapport de S. Augustin (3), ils se récrioient: Oh! l'étrange cruauté d'Elisée! Faire déchirer quarante-deux petits Enfans, pour quelques paroles de jeu qu'ils lui ont dites: *Quæ fuit tanta crudelitas in Elisæo, ut propter jocularia verba infantium, 42 pueros fecerit laniari.* L'Auteur du *Christianisme aussi ancien que le Monde*, n'a pas oublié de représenter l'action d'Elisée, comme l'excès d'un cruel ressentiment. On voit par-là, que pour peu qu'on s'intéresse à l'honneur de la Révélation, il importe de justifier la conduite du Prophéte, & celle de Dieu lui-même.

(1) Quæst. 8. p. m. 440. A.

(2) Lib. II. p. m. 180. & Lib. IV. p. 239.

(3) Sermon. de Tempore 204. Oper. Tom. X. p. m. 1042.

[B] *Il n'y a rien de solide, dans les pensées que la plûpart des anciens Péres ont eues sur ce sujet.*] Justin Martyr prétend (4) que ces Enfans, instruits par les gens de la Ville, vouloient reprocher d'une maniére insultante à Elisée l'enlévement de son Maître Elie. A peu près comme s'ils lui eussent dit, comme par une espéce d'imprécation: „ Monte, Chauve, comme Elie est monté. Que l'Esprit te „ transporte & te jette, comme lui, quelque part sur quelque montagne, ou dans quelque vallée, afin que nous „ soyons aussi délivrés de toi, comme nous le sommes „ de lui." On ne pouvoit pas faire une raillerie plus piquante de l'enlévement d'Elie, ni témoigner plus de mépris & plus de haine pour Elisée. Mais c'est donner au mot de *monter* une signification peu naturelle, & trop éloignée de l'idée simple qu'il a dans le Texte sacré, où il se prend deux fois pour *aller* à Béthel. S. Jérôme (5), S. Augustin (6) & quelques autres Anciens, suivis de quelques Modernes, ont recours au sens mystique. Ils apperçoivent ici un Type des insultes faites à Jésus-Christ, & de la punition du Peuple Juif. Les Enfans de Béthel crioient à Elisée: *Monte, Chauve, Monte, Chauve*; & les Juifs crioient contre Jésus: *Crucifie, Crucifie*; car que veut dire, *Monte, Chauve*, sinon, Monte à la Croix sur le Calvaire? Quarante-deux Enfans furent déchirés: & quarante-deux ans après la mort du Sauveur, la Nation Juive fut ruïnée par Vespasien & par son fils Tite. Comme deux Ours, ils assiégérent Jérusalem, & firent périr un nombre prodigieux de Juifs. A moins, qu'à l'exemple des mêmes Péres (7), on n'aimât mieux entendre par les deux Ours, les Démons qui dévorent les Ames des Blasphémateurs du Fils de Dieu. Mais cette Exposition Typique ne conclud rien, pour deux raisons. *L'une*, que quand le Prophéte auroit été un Type de Jésus-Christ, il ne s'ensuivroit pas que sa conduite fût exempte de péché. Combien de personnes qui ont eu l'honneur d'être des Figures du Sauveur, quoiqu'elles aient eu le malheur de commettre de grands crimes? *L'autre*, que quelque rapport qu'il puisse y avoir ici entre Elisée & notre Seigneur, il y a toujours cette différence, c'est qu'Elisée maudit les Enfans qui l'insultent, & que Jésus-Christ prie pour ceux qui le crucifient; & l'on demande pourquoi le Prophéte se laissa aller à son emportement?

(4) Ubi supra.

(5) Hieron. in Esaiæ cap. 46. Tom. IV. p. 126.

(6) Augusti. de Mirabil. S. Scripi. Lib. II. cap. 23. Tom. III. p. 741. & de Tempore Serm. 204. Tom. X. p. 1041.

(7) August. contra Faust. Manich. Lib. XII. cap. 35. Tom. VI. p. 271. D.

[C] *Celle d'un savant Théologien Luthérien paroît plus subtile que solide.*] Mr. Schmidius (8) trouve dans le mot de *Monte, Monte, Chauve*, une espéce de défi. Il observe, que c'est un terme de guerre, par lequel on provoquoit l'ennemi; & que c'est dans ce sens que les Philistins disoient à Jonathan & à son Ecuyer, *Montez vers nous* (9). Les Enfans de Béthel s'imaginent qu'Elisée n'aiant plus Elie avec lui, ne sauroit plus rien entreprendre contre l'Idolâtrie: ils le défient de les venir attaquer, & ils se disposent à l'insulter dans son passage. Mais il n'est pas sûr que le mot de *Monte* soit un défi, & le passage cité ne le prouve pas. La plupart des Villes de la Palestine étant bâties sur des Collines, *monter* signifioit simplement, aller dans un lieu. On sait d'ailleurs, que Béthel étoit située sur une assez haute Montagne. Ainsi, il y a trop de subtilité dans la pensée de cet Auteur.

(8) Ad h. loc.

(9) I. Sam. XIV. 12.

[D] *Il s'en faut beaucoup, que l'injure fût aussi légére qu'elle le semble d'abord.*] Si l'on considére bien, I. *l'occasion* de cette Insulte; II. *l'Insulte* elle-même; III. *la Personne* qui la reçoit; IV. *les Personnes* qui la font; & V. *les Circonstances* qui l'avoient précédée; on conviendra qu'il ne se commit jamais d'outrage, ni plus sanglant, ni plus criminel.

I. Il n'est pas décidé quelle fut *l'occasion de l'Insulte* (10) faite à Elisée, & pourquoi les Enfans le nommoient *Chauve*. On pourroit penser qu'ils lui donnoient ce nom, à cause du *manteau* d'Elie, dont il s'étoit revêtu. Les mêmes mots, qui en Hébreu & en Chaldaïque désignent une *tête chauve*, marquent aussi un *vêtement usé* (11), qui par-là semble être chauve, & sur-tout un manteau avec son poil. L'habit ordinaire des Prophétes, d'Elie, de Jean-Baptiste qui vint dans l'esprit d'Elie, c'étoit un tel manteau (12). Peut-être Elisée, pour exprimer la vive douleur d'être privé de son Maître Elie, ne s'étoit-il pas contenté de déchirer ses vêtemens en deux parts, comme l'Historien sacré le dit expressément au vs. 12; il avoit encore, selon la coutume de ces tems-là (13), rasé ses cheveux. Ces marques de tristesse étoient bien défendues aux Souverains-Sacrificateurs, mais il semble qu'elles fussent permises aux Israélites (14). Esdras, apprenant que plusieurs Juifs s'étoient alliés par mariage avec des Idolâtres, déchira ses vêtemens, arracha les cheveux de sa tête & les poils de sa barbe, & s'assit tout abbattu de douleur (15). Et quand les Prophétes menaçoient les Israélites des jugemens de Dieu, ils leur déclaroient que l'Eternel les réduiroit à se revêtir d'un sac, & à devenir Chauves, ou à se raser les cheveux (16). Il est plus naturel de reconnoître qu'Elisée étoit effectivement Chauve. La Judée étoit, à la vérité, proche de l'Egypte, où il est rare de voir des personnes Chauves (17); & si l'on en croit Clément d'Aléxandrie (18), Elisée n'étoit guéres âgé que de quarante ans. Mais il pouvoit y avoir plus de Chauves en Judée, où l'on se couvroit ordinairement la tête, qu'en Egypte, où l'on accoutumoit de bonne heure les enfans à aller au soleil tête nue & rasée. A l'égard de l'âge d'Elisée, ce n'est pas un fait certain, & il se trouve des jeunes-gens presque naturellement Chauves, ou qui le deviennent par quelque accident, ou par maladie. Quel que pût être le fondement de l'insulte, les Enfans de la Ville de Béthel étoient très coupables, soit de se moquer de l'ha-

(10) Bochart réfute une fausse pensée du R. Salomon. Hieroz. Part. I. Lib. III. c. 9. p. 818.

(11) Hebr. קרחת Calvitium & גבחת Levit. XIII. 55. Chal. מרט & קרח

(12) Zach. XIII. 4. 2 Rois I. 8. Matth. III. 4. Heb. XI. 37.

(13) Vid. Kimchi R. גבח Anthol. Græc. Lib. III. c. 26 Epig. 79. Geierus de Luctu Hebr. p. 18.

(14) Voyez Lévit. XXI. 5. X. 6. Deut. XIV. 1.

(15) Esdras IX. 3.

(16) Jérém. VII. 29. XVI. 6. Ezech. VII. 18. Amos VIII. 10. Mich. I. 16.

(17) Herodot. Lib. III. cap. 12. p. 165.

(18) Stromat. Lib. I. p. m. 339.

idées, & l'on ne fait pas attention aux caractères qui la diftinguent [*E*]. III. *Aux vues de Dieu* dans cette occafion. La grande vue générale de Dieu dans l'exécution de ce jugement fur les Enfans de Béthel, de même que dans divers autres actes de févérité, & dans tous ces Miracles étonnans qui accom-

l'habit de Prophète que portoit Elifée; foit de fe railler de fon deuil & de fa douleur; foit d'infulter à quelque défaut corporel.

II. *L'injure*, confidérée en elle-même, étoit des plus atroces. Il n'y en avoit guères à laquelle, dans ces tems-là, un homme d'honneur fût plus fenfible, qu'à celle d'être appellé *Chauve*. Une des plus grandes licences de l'ancienne Comédie (19), ou des perfonnes en débauche (20), c'étoit de faire tomber leurs railleries fur les perfonnes *chauves*. On avoit tant de honte de cette difformité, qu'on la cachoit avec un foin extrême. Agathocle, Tyran de Sicile, portoit dans ce deffein une Couronne de myrte; & il n'y avoit que la crainte, qui empêchât les habitans de Syracufe de parler de cette imperfection du Prince (21). Jules Céfar déroboit foigneufement ce défaut aux yeux du Public, en faifant venir fes cheveux fur le devant du front; & de tous les honneurs que le Sénat lui décerna, il n'y en eut point dont il fe prévalût avec plus d'empreffement, & qui lui fît plus de plaifir, que le droit d'être toujours couronné de Lauriers. Voici les propres termes de Suétone (22): *Calvitii vero deformitatem iniquiffime ferret, fæpe obtrectatorum jocis obnoxiam expertus. Ideoque & deficientem capillum revocare a vertice affueverat: & ex omnibus decretis fibi a Senatu populoque honoribus, non alind aut recepit aut ufurpavit libentius, quam jus laureæ perpetuo geftandæ.* Domitien étoit fi fâché d'être *chauve*, qu'il s'offenfoit extrêmement, quand en fa préfence on donnoit ce nom à quelqu'un. *Calvitio ita offendebatur, ut in contumeliam fuam traheret, fi cui alii joco vel jurgio objectaretur* (23). Après fa mort, les Romains ne croyoient pas pouvoir mieux flétrir fa mémoire, qu'en l'appellant *le Chauve Néron*. Ceux même (24) qui ont recherché l'étymologie des mots de *Calomnie* & de *Calomnier*, la font venir de celui de *Chauve*, parce que, pour rendre anciennement un homme méprifable & odieux, il fuffifoit de le nommer *Chauve*. C'eft qu'on attachoit à ce terme quatre idées des plus deshonorantes. 1. L'idée d'*Efclave* & de Captif (25). Les Cheveux étoient le fymbole de la Liberté: on les coupoit à ceux qu'on réduifoit à l'état de Servitude, afin qu'ils n'en fuffent point embaraffés dans le fervice de leurs maîtres. 2. L'idée de *Gueux* & de miférable. On appelloit *Chauve*, un Pauvre qui faifoit l'indigne métier de mendier, & de furprendre la charité des riches, à la manière des *Myconiens*, qui étoient prefque tous *chauves* (26). Lucilius dit:

—— *Myconi omnis calva juventus.*

3. L'idée d'homme *vicieux* & débauché, adonné à des plaifirs infames (27), parce qu'on attribuoit l'origine de ce défaut aux excès paffés. Les Auteurs du Talmud difent, que *le Chauve eft vicieux*. Et parmi les Païens, on adoroit une *Vénus chauve* (qu'il n'étoit pas permis de nommer de la forte) dans un lieu couvert, & à laquelle les Dames Romaines confacrérent un Temple, après que par le moyen de leurs cheveux elles eurent contribué à repouffer les Gaulois qui affiégeoient le Capitole (28). 4. L'idée de *fou* & d'infenfé, ce qui étoit même paffé en Proverbe: *Gardez-vous du Chauve infenfé* (29); peut-être parce que fur le Théatre des Anciens, un Vieillard chauve y foutenoit le perfonnage d'un Infenfé, à qui chacun pouvoit infulter impunément. Cette dernière idée convient fort bien à celle que les Profanes fe formoient des Prophètes, à caufe des extafes, des mouvemens extraordinaires, & de la liberté de ces faints Hommes. *Qu'eft-ce que cet infenfé s'eft venu dire* (30)? demandoient à Jéhu les principaux Officiers de l'Armée. Celui qu'ils traitoient de *fou*, étoit un Difciple d'Elifée, qui lui avoit donné commiffion d'aller oindre Jéhu pour Roi d'Ifraël. En réuniffant toutes ces idées, renfermées autrefois fous le titre injurieux de *Chauve*, on ne fauroit concevoir d'infulte plus outrageante, que celle que les Enfans de Béthel faifoient à Elifée.

III. Sur-tout, quand à la nature de l'infulte, on ajoute la qualité de la *Perfonne infultée*. Qui eft cet Elifée, qu'on traite fi indignement? C'eft un homme de bien: c'eft un Ifraélite zélé pour le vrai Dieu: c'eft un Prophète de l'Eternel. Qu'un homme ait un défaut dans fon corps, ou dans fon efprit, eft-il permis de l'infulter fur des imperfections qui n'ont pas dépendu de fon choix? ne devroient-elles pas attirer notre compaffion, plutôt que nos railleries? Il n'y a qu'un efprit méchant & inhumain, qui foit capable de fe moquer de la mifère d'autrui. *Vous ne parlerez point mal du fourd, & vous ne mettrez point devant l'aveugle rien qui puiffe le faire tomber* (31). C'étoit une défenfe que Dieu faifoit à fon Peuple, & qu'il accompagnoit de fa malédiction contre quiconque la violeroit. La Vertu mérite par-tout notre vénération. Les Enfans de Béthel infultoient dans Elifée un homme de bien, qui leur étoit apparemment fort connu, & qu'ils devoient fuppofer tel, s'ils n'avoient pas eu occafion de le connoître. Elifée étoit de plus un Ifraélite zélé pour la gloire du vrai Dieu, au fervice de qui il étoit demeuré fidèle, malgré l'Idolatrie générale du Royaume d'Ifraël. Il étoit du nombre de ces fept mille hommes, que l'Eternel s'étoit réfervés, & qui n'avoient pas fléchi le genou devant Bahal. Et l'on ne peut douter que Dieu ne s'intéreffe à ceux qui le craignent, & qui fe dévouent à fon fervice. Ce qui mérite d'être particulièrement pefé, c'eft qu'Elifée étoit un Prophète du Dieu vivant. L'Huile de l'Onction prophétique lui avoit été conférée: il venoit de fuccéder à Elie: l'infulter, c'étoit attaquer Dieu en la perfonne de fon Miniftre. *Vous ne toucherez point à mes Oints, & vous ne ferez point de mal à mes Prophètes* (32). Elifée étoit apparemment bien connu dans Béthel: il y avoit été avec Elie, & il y avoit dans cette Ville-là une Ecole de Prophètes, qu'il avoit fouvent vifitée. Mais, quand on n'y auroit pas fu qui il étoit, fon habit le faifoit connoître; & eût-il été entièrement inconnu, faut-il, par une téméraire malignité, s'expofer à maltraiter des perfonnes confidérables, fans les connoître?

IV. Il femble bien que l'âge encore tendre des Enfans de Béthel les difculpe entièrement, ou diminue au moins de beaucoup la grandeur de leur faute. Mais on ne doit pas tout à fait fe former d'eux l'idée qu'en donnent les Verfions ordinaires. Dans notre Langue, de *petits Enfans* marquent des Enfans qui n'ont pas encore atteint l'âge de difcernement, & qui par conféquent ne font pas encore refponfables de leurs actions. Mais dans la Langue Hébraïque, comme on nommoit *Enfans* de jeunes Hommes mariés, ou en état de l'être (Jofeph, par ex. qui avoit trente ans), on appelloit *petits Enfans*, de jeunes Garçons de dix à quinze ans, pour les diftinguer des jeunes Hommes. Il y a dans l'Hiftoire d'Elifée les mêmes mots, que l'Auteur du prémier Livre de Samuel (33) emploie pour défigner le jeune Garçon dont Jonathan fe fervit pour aller chercher fes fléches, dans fon entrevue avec David. Salomon, dans fa prière à Dieu (34), dit auffi, qu'il eft un *petit Garçon*, ou *Enfant*: il y a dans l'Original les mêmes termes, que dans le Texte où il s'agit des Enfans de Béthel: l'on fait néanmoins, que Salomon étoit en âge de gouverner par lui-même, & qu'il étoit marié. Les jeunes Garçons de Béthel attendirent à infulter Elifée, qu'ils euffent paffé près de lui; ce qui fut caufe que le Prophète fut obligé, pour les regarder, de tourner la tête en arrière. Leur conduite montre bien, qu'ils connoiffoient que leur cri contre Elifée étoit une raillerie des plus injurieufes. Ils font paroître de l'infolence & de l'impiété, dans un âge où ils auroient eu pour le Prophète la vénération la plus profonde, fi on ne leur eût pas infpiré de bonne heure du mépris & de la haine pour les Miniftres de l'Eternel. On ne peut guères douter qu'ils ne s'attroupérent pour aller à la rencontre d'Elifée, & qu'ils ne fe portérent à l'outrager, que parce qu'ils y étoient pouffés & animés par leurs pères & mères.

V. Ce qui aggrave la grandeur du Crime des Habitans de Béthel, c'eft *la circonftance du tems* où ils le commettent. Il n'étoit pas poffible qu'ils ignoraffent l'Enlévement d'Elie. Ce miraculeux événement ne pouvoit qu'avoir fait beaucoup de bruit dans ces quartiers-là. Ils en avoient ouï parler, ou à des Fils de Prophètes qui demeuroient dans leur Ville, ou à quelqu'un de ces cinquante Hommes, qui durant trois jours cherchérent inutilement Elie aux environs de Jéricho, d'où Béthel n'étoit éloignée que de quelques lieues. Il n'étoit pas poffible, que dans cette proximité, ils ignoraffent le fignalé fervice qu'Elifée venoit de rendre aux habitans de Jéricho, en diffipant la mauvaife qualité de l'eau qu'ils buvoient. Quelle ne devoit point être leur obftination dans l'Idolatrie, puifqu'ils ont tant d'acharnement contre un Prophète, que des nouvelles fi furprenantes avoient précédé, & à qui ils auroient dû faire la plus honorable réception! En réuniffant toutes ces confidérations, il en réfulte, que l'outrage fait à Elifée étoit d'une nature à mériter un rigoureux châtiment.

[*E*] *L'on ne fait pas attention aux caractères qui la diftinguent.*] Le châtiment infligé aux Habitans de Béthel eft une punition *divine*, c'eft Dieu qui la difpenfe. D'où vient qu'on accufe ici Elifée? Ce n'eft point lui qui punit. Il fe contente de déclarer le jugement de Dieu à ces jeunes Impies, & de les abandonner à fa juftice. Blâmer la cruauté du Prophète, c'eft s'en prendre à Dieu lui-même, puifqu'il s'agit d'une punition toute miraculeufe & toute divine (35). Ce n'eft pas Elifée, qui a appellé les deux Ourfes, & qui les a fait fortir de la forêt voifine précifément dans le moment que les jeunes Garçons marchent après lui en l'outrageant. Ce n'eft pas Elifée, qui ordonne à ces deux animaux féroces de faire un auffi terrible carnage. On apperçoit évidemment dans la fureur de ces deux Ourfes, la vengeance d'un Dieu tout-puiffant, à qui toute la Nature obéit: d'un Dieu jufte, qui ne laiffe jamais le crime impuni, & qui quelquefois furprend les pécheurs dans le tems même de leur defobéiffance. Attaquera-t-on la conduite de Dieu lui-même, comme l'impie Marcionite, & le Manichéen? Mais, outre qu'on peut demander, fi les hommes connoiffent affez les droits de l'Etre Souverain, pour vouloir lui prefcrire des régles dans la diftribution des peines & des récompenfes: nous remarquons, que la punition qu'il exerce fur les habitans de Béthel eft un châtiment *modéré*, bien au deffous de leurs démérites. La Loi de Moïfe condamnoit à la mort qui-

(19) Ariftoph. in *Nub.* v. 540.

(20) Petron. *in Satyrico.*

(21) Ælian. *Var. Hift.* Lib. XI. cap. 4.

(22) In *Jul. Cæfare* cap. 45.

(23) Sueton. *in Domitiano* cap. 18.

(24) If. Voffius, voce *Calumnia.*

(25) *Voyez* Ariftoph. *in Avib.* Anthol. Græc. Lib IV. c. 4. Epig. 16. p. m. 419. & Lucanus *Pharfal.* Lib. I. vs. 442. *Et nunc Tonfe Ligur, quondam per colla decora, Crinibus effufis toti prælate comata.*

(26) Hefychius voce *Μυκώνιοι.*

(27) Hippocrat. *de Affect.* in Aphor. nov. Sect. II. §. 46.

(28) *Voyez* Anthol. Græc. Lib. III. cap. 29. Ariftot. *de Gener. Animal.* Lib. V. cap. 3. Tom. I. p. 1140. Vegetius Lib. I. c. 9. Lactant. Lib I. cap. 20. §. 27.

(29) Anth. Græc. Lib. II. cap. 1. Ep. 6.

(30) II. Rois IX. 11.

(31) Lévit. XIX. 14. & Deut. XXVII. 18.

(32) Pf. CV. 15.

(33) I. Sam. XX. 35. נער קטן.

(34) I. Rois III. 7.

(35) Les Rabbins trouvent ici deux miracles. 1. Qu'il n'y avoit point de bêtes féroces dans cette forêt. 2. Qu'il n'y avoit pas même de forêt. Voyez la réfutation dans Bochart *Hieroz.* Part. I. Lib. III. cap. 9. p. 820.

compagnérent le Miniftère des Prophètes Elie & Elifée, c'étoit de convertir les habitans de Béthel, & même les dix Tribus d'Ifrael qui s'y rendoient tous les ans, & de les ramener de l'Idolatrie des Veaux d'or, & du fervice des Bahalins, au Culte de l'Eternel, le feul vrai Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre. Mais, outre cette vue générale, on peut en affigner auffi de particulières [*F*].

quiconque, d'entre le Peuple Hébreu, abandonnoit le Culte de l'Eternel, & devenoit *Idolâtre*. La raifon de cette févérité, c'eft que la République d'Ifrael étoit une véritable *Théocratie*, c'eft-à-dire, un Gouvernement où Dieu lui-même étoit le Chef & le Souverain. Commettre un acte d'Idolatrie, s'étoit fe révolter contre le Roi du Pays, & fe rendre coupable du crime de *Léze-Majefté*. Et où eft l'Etat bien policé, où l'on ne fe croye en droit de faire mourir les Sujets rebelles au Magiftrat fuprême? Or, d'où étoient ces jeunes Garçons qu'Elifée maudit, & que deux Ourfes dévorent? N'étoient-ils pas de *Béthel*, du Siége même de l'Idolatrie, introduite parmi les Ifraélites? C'étoit dans Béthel, que Jéroboam avoit fait ériger un de ces *Veaux*, qui détournérent les dix Tribus du Culte du vrai Dieu, adoré dans Jérufalem. Les habitans de Béthel, intéreffés à décrier le fervice de l'Eternel, & à maintenir l'Idolatrie, fe diftinguoient parmi les Idolâtres, par leur abandon à la Superftition, & par leur fureur contre les Prophètes. C'eft pourquoi les Prophètes, au-lieu de nommer cette Ville-là *Béthel*, ou Maifon de Dieu, l'appelloient *Beth a-ven*, ou Maifon d'iniquité (36). Doit-on être furpris fi Elifée, indigné de l'Idolatrie de tout Ifrael, & des habitans de Béthel en particulier, maudit des Enfans qui n'avoient pas plutôt atteint l'âge de raifon, qu'ils fuivoient la rebellion de leurs péres; & s'il les maudit au nom de l'Eternel, dont ils fe moquoient avec tant d'infolence? Le Prophète ne les maudit que conformément aux Loix établies, & à fa fidélité pour l'Eternel fon Dieu & fon Roi. Faut-il être furpris, fi Dieu, juftement irrité de la révolte de fon Peuple, frappe les Enfans de ceux qui faifoient paroitre le plus d'attachement pour les Idoles? Quand Dieu livre ces Enfans idolâtres aux bêtes féroces, il ne fait qu'exécuter fes propres menaces contre des Rebelles. On a fujet d'admirer plutôt le fupport, la patience de Dieu, & fa modération dans la punition préfente. Non feulement les Enfans déchirés par les Ourfes, mais tous les Enfans de cette Ville, mais tous fes habitans Idolâtres, étoient dignes de mort. Il fe contente d'en punir quelques-uns, qui infultoient fon Prophète à l'inftigation de leurs péres. Pourquoi s'élever contre cette marque de fa jufte indignation, & ne pas admirer fon fupport & fa clémence, qui laiffoit vivre tant d'autres Criminels?

[*F*] *Outre cette vue générale, on peut en affigner auffi de particulières.*] I. Ce Châtiment étoit très propre à donner du poids au nouveau Miniftère d'Elifée. Qui ofera deformais rien attenter contre la perfonne du Prophète, ou qui ne refpectera fes divines Commiffions, quand on apprendra que ceux qui le méprifoient dès l'entrée de fa Charge, en ont été fi extraordinairement punis? II. Combien encore ce Châtiment ne devoit-il point procurer de fureté à tous ces Fils de Prophètes, qui formoient une Ecole dans Béthel, & qui jufques alors y avoient été expofés à de perpétuelles infultes de la part des Idolâtres? Il n'y avoit rien de plus propre à retenir tout le monde dans le devoir, que la crainte d'attirer fur foi quelque prompt & funefte effet de la colère de l'Eternel. III. D'ailleurs, ce Châtiment étoit très propre à affermir dans le Culte du vrai Dieu les Ifraélites, qui étoient demeurés fidèles à leur devoir. Ils voyoient dans cette Vengeance, que Dieu tire fur le champ de l'injure faite à fon Prophète, que Dieu eft extrêmement irrité contre leurs Compatriotes; & que comme il eft tout-puiffant pour châtier fes Sujets rebelles, il faura bien protéger & bénir ceux qui demeurent inviolablement attachés à fon fervice.

(36) Hofée IV. 15.

ELIUS, (en Latin *Ælius*) eft le nom de plufieurs illuftres Romains. I. ÆLIUS PÆTUS (*a*), Préteur, qui s'acquit l'eftime des Romains par une preuve remarquable de fon amour defintéreffé pour fa Patrie [*A*]. II. ÆLIUS CATUS, Conful, grand Jurifconfulte (*b*), & fameux pour fa frugalité. Les Ambaffadeurs des Etoliens lui aiant rendu vifite durant fon Confulat, le trouvérent qui mangeoit fur de la vaiffelle de terre; ils lui en offrirent d'argent, qu'il s'excufa d'accepter; & il ne fe fervit jamais d'aucun vaiffeau de ce métal chez lui, excepté de deux coupes, dont L. Paul Emile lui fit préfent à caufe de fon rare mérite, après la défaite de Perfée Roi de Macédoine (*c*). III. LUCIUS ÆLIUS, qui fut furnommé *Stylo*, parce qu'il avoit coutume de dédier fes Harangues à tous les gens de qualité (*d*). Il étoit de Lanuvium, ancienne Ville du Latium, dans le voifinage de Rome. Il fut le Maitre de Varron, ce qui marque le tems auquel il a vécu (*e*). Varron en parle comme d'un très favant homme, quoiqu'il ne foit pas fouvent d'accord avec lui fur l'étymologie des mots (*f*). Aulu-Gelle l'appelle *le plus favant des Romains de fon tems* (*g*). Il compofa quelques Ouvrages, & entre autres un Livre *de Proloquiis* (*h*). Il fuivit Quintus Metellus *Numidicus* dans fon exil (*i*). Cicéron en fait un beau portrait [*B*]. IV. ÆLIUS MANTIA (*k*), de Formiano, fils d'un Affranchi, qui dans fon extrême vieilleffe accufa L. Libon devant les Cenfeurs. Pompée s'étant oppofé à lui, il lui fit une belle repartie [*C*]. V. ÆLIUS GALLUS, Chevalier Romain (*l*), & ami intime du Géographe Strabon (*m*). Il étoit Gouverneur d'Egypte (*n*). Augufte lui fit faire une Expédition en Arabie [*D*]. VI. ÆLIUS LAMIA, prémier mari de Domitia Longina, fut condamné à mort par ordre

(*a*) Quelques-uns l'appellent *Lælius*, & d'autres *Cælius*.
(*b*) Cicero de Oratore Lib. I.
(*c*) Plinc Hift. Nat. L. XXXIII. c. 11.
(*d*) Sueton. de ill. Grammat. c. 3.
(*e*) Aul. Gell. Lib. XVI. cap. 8.
(*f*) Idem L. I. c. 18.
(*g*) Lib. X. c. 21.
(*h*) Idem L. XVI. c. 8.
(*i*) Sueton. ubi fupra.
(*k*) Il eft appellé *Helvius*, dans quelques Editions de Valère Maxime.
(*l*) Plin. Hift. Nat. L. VI. c. 28.
(*m*) Strabo L. II. p. 178. Ed. d'Amft. de 1707.
(*n*) Id. ibid.

[*A*] *Une preuve remarquable de fon amour defintéreffé pour fa Patrie.*] Un Pivert s'étant perché fur fa tête pendant qu'il rendoit la Juftice dans fon Tribunal, on confulta les Augures, & ils répondirent, que s'il confervoit la vie à cet Oifeau, l'état de fa famille feroit très heureux, & celui de la République très miférable; mais que s'il le tuoit, l'une & l'autre éprouveroient un fort tout contraire. Ælius Pætus prit à l'heure même le Pivert avec les dents, & le déchira en morceaux en préfence du Sénat. Conformément au préfage, il perdit dans la Journée de Cannes dix-fept hommes de fa famille, tous gens d'une valeur diftinguée; & la République Romaine au contraire, par fucceffion de tems, parvint au plus haut comble de fa grandeur. Valère Maxime remarque, après avoir rapporté cette Hiftoire, que Sylla, Marius, & Cinna, les Tyrans de leur Pays, doivent s'être moqués de pareils exemples. *Hæc nimirum exempla Sylla & Marius & Cinna tanquam ftulta riferunt* (1). Un Ambitieux & un Tyran regarde la Vertu dans les autres, comme un effet d'hypocrifie, ou de ftupidité, parce que la corruption de leur cœur eft la règle du jugement qu'ils portent des autres, dont ils jugent par eux-mêmes.

[*B*] *Cicéron en fait un beau portrait.*] Il dit que c'étoit un homme de mérite, & un digne Chevalier Romain, verfé dans les Lettres Grecques & Romaines, & fur-tout dans les Antiquités Romaines, dans l'Hiftoire, & dans les Auteurs anciens: „ Science, *dit-il*, que notre Varron a „ apprife de lui, & que fon excellent génie lui a fait „ porter bien plus loin." *Fuit is vir optimo egregius & Eques Romanus cum primis honeftus, idemque eruditiffimus & Græcis Literis, & Latinis, Antiquitatifque noftræ, & in inventis rebus & actis, fcriptorumque veterum literatè peritus; quam fcientiam Varro nofter acceptam ab illo, auctamque per fefe, vir ingenio præftans omnique doctrinâ, pluribus & illuftrioribus literis explicavit* (2). Il dit enfuite, qu'Ælius étoit un Stoïcien, mais qu'il ne fut jamais lui-même Orateur, quoiqu'il compofât des Harangues pour d'autres, comme pour Q. Métellus le jeune, pour Q. Cépion, & pour Q. Pompéius Rufus.

[*C*] *Il lui fit une belle repartie.*] Pompée lui avoit reproché la baffeffe de fon extraction, & fon extrême caducité, lui difant, qu'il étoit nouvellement revenu des Enfers, pour venir à Rome former des accufations. „ Tu dis „ vrai, Pompée, *répondit Mantia*; je viens des Enfers „ pour accufer L. Libon. Mais tandis que j'y féjournois, „ j'y ai vu un Domitius Enobarbus, dégoutant de fang, „ & fe plaignant d'avoir été tué par tes ordres à la fleur „ de fon âge, fans que ni fa nobleffe, ni fa vertu, ni l'amour qu'il avoit toujours porté à fa Patrie, l'aient pu „ garantir de tes coups. J'y ai vu Brutus, non moins „ illuftre que Domitius, couvert de plaies, qu'il difoit être l'ouvrage de ta perfidie & de ta cruauté. J'y ai vu „ Cn. Carbon, qui avoit fi foigneufement protégé ton „ enfance, & fi fidèlement gouverné le bien que tu avois „ eu de ton père; je l'ai vu, dis-je, chargé de chaines „ en fon troifième Confulat, & fe plaindre que nonobftant fa qualité & la tienne, (car tu n'étois encore que „ Chevalier Romain) tu l'avois fait mourir contre tout „ droit, contre toute raifon, & fans avoir aucun égard à „ fes prières. J'y ai vu en ce même état Perpenna, qui „ eut autrefois l'honneur d'exercer la Préture, maudiffant ta cruauté. En un mot, lui & tous les autres te „ reprochoient, que n'étant prefque pas encore forti de „ l'enfance, tu avois été leur bourreau, & que jamais tu „ n'avois daigné les ouïr dans leurs défenfes (3)."

[*D*] *Augufte lui fit faire une Expédition en Arabie.*] Nous trouvons une Rélation très détaillée de cette Expédition dans Strabon (4), qui, comme on l'a dit dans le corps de l'Article, étoit intime Ami de ce Gouverneur. Augufte envoya Ælius en Arabie pour reconnoitre ce Pays, & les frontiéres de l'Ethiopie, & du Pays des Troglodytes, qui confinent à l'Egypte & à la Mer Rouge qui

eft

(1) Valer. Max. Lib. V. cap. 6. Exemp. 4.
(2) Cicero in Bruto, feu de Claris Oratoribus.
(3) Valer. Max. L. VI. cap. 2. Exemp. 8.
(4) L. XVI. p. 1128. Ed. Amft. 1707.

dre de Domitien, qui avoit débauché sa femme. Il prit pour prétexte quelques railleries innocentes, qu'Ælius avoit faites (o). VII. ÆLIUS MELISSUS, qui vivoit du tems d'Aulu-Gelle, & tenoit un rang considérable parmi les Grammairiens à Rome. Mais il avoit plus d'ostentation, que de véritable savoir, plus de Pédantisme & de Sophistiquerie, que de Belles-Lettres. Il a écrit plusieurs Traités, entre autres un Traité *de la Propriété des termes; De Loquendi proprietate*, dans lequel il remarque, que *Matrona* est celle qui n'a accouché qu'une fois, au-lieu que *Mater-familias* est celle qui a eu plusieurs enfans. Aulu-Gelle, qui rapporte cette belle remarque de Melissus, s'en moque & la traite avec le dernier mépris (p). Suetone parle d'un *Lenæus Melissus* (q), & d'un *Caius Melissus*, fort en faveur auprès de Mécene, qui le recommanda à Auguste (r). VIII. ÆLIUS SERENIANUS, Jurisconsulte, disciple du fameux Papinien, & Conseiller de l'Empereur Alexandre Sévére (s). Lampride dit (t) que c'étoit un homme d'une probité exemplaire. Baronius prétend que c'est le Gouverneur de Cappadoce, dont Firmilien Evêque de Césarée fait mention dans une de ses Lettres à S. Cyprien. IX. ÆLIUS SUCCESSUS, pére de l'Empereur Pertinax, étoit Ligurien (v) & Marchand de bois (x). Il destina son fils à l'étude; mais celui-ci préféra la profession de son pére, sans qu'on pût gagner sur lui de changer de résolution: opiniatreté qui lui fit donner par son pére le nom de *Pertinax* (y). X. ÆLIUS XIFIDIUS, Intendant des Finances sous l'Empereur Valérien. Vopiscus a inséré dans *la Vie d'Aurélien*, Ch. 12. une Lettre de Valérien à Xifidius, en faveur d'Aurélien, qui étoit pour-lors Consul. Moréri a fait plusieurs fautes dans ces petits Articles [*E*], aussi-bien que Collier.

(o) Sueton. in Domit. c. 10.
(p) Noct. Att. L. 18. c. 6.
(q) De Ill. Grammat. cap. 3.
(r) Idem cap. 21.
(s) Lamprid. in Vit. Alex. Sever. c. 68.
(t) Ibid.
(v) Dion Cass. in Pertinace.
(x) Jul. Capitol. in Pertin. c. 1.
(y) Id. ibid. & Casaubon in loc.

est fort étroite, & qui sépare les Arabes des Troglodytes. Il vouloit que ce Général fit alliance avec eux, s'ils y étoient disposés; ou qu'il les soumît par la force, s'ils lui résistoient. Il avoit ouï dire qu'ils étoient fort riches, & qu'ils échangeoient leurs épiceries pour de l'or, de l'argent & des pierres précieuses: ainsi il espéroit de partager leurs richesses, s'ils faisoient alliance avec lui; ou de s'en rendre maitre, s'ils se déclaroient ennemis. Ce qui l'encourageoit dans ce dessein, c'étoit qu'il étoit allié des Nabathéens, qui promirent de l'assister à tous égards. Gallus, sur ces nouvelles, s'avança avec son Armée; mais il fut trompé par Syllée, Procurateur des Nabathéens, qui s'étoit engagé à lui servir de guide, & à lui fournir des vivres & toutes les autres choses nécessaires, mais qui le trahit perfidement. Car au-lieu de le mener par le chemin le plus sûr & le plus court tant par mer que par terre, il l'exposa aux plus grands dangers & aux plus rudes fatigues. La prémière faute fut qu'on bâtit des Vaisseaux de guerre, dont on n'avoit point besoin, parce qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on eût à combattre sur mer; les Arabes n'étant pas fort redoutables sur terre, bien moins sur mer, & étant généralement Marchands, plutôt que Soldats. Ælius avoit bâti dix-neuf, tant Vaisseaux de guerre que Galéres, à Cléopatride près de l'ancien Canal du Nil. Mais quand il eut découvert sa méprise, il fit bâtir cent-vingt Vaisseaux de transport, & mit à la voile avec dix-mille Fantassins, soit des Romains qui étoient en Egypte, soit des Alliés; outre cinq cens Juifs, & mille Nabathéens sous le commandement de Syllée. Après quinze jours de navigation, & bien des fatigues, il arriva au *Bourg-Blanc* (5), Foire considérable des Nabathéens, aiant perdu dans le Voyage plusieurs Vaisseaux avec leurs équipages. La perfidie de Syllée en fut la cause; il dit qu'il n'y avoit pas de route pour y aller par terre, quoique les Caravanes, souvent aussi nombreuses qu'une Armée, fassent ce chemin, & aillent même plus loin, en toute sureté. La principale cause du desastre de Gallus fut l'indolence d'Obeidas, défaut qui lui étoit commun avec les autres Rois Arabes, & qui faisoit qu'il abandonnoit tout le soin de cette affaire à Syllée son Procurateur, dont les desseins étoient très perfides. Il se proposoit de reconnoitre le Pays en accompagnant les Romains, jusqu'à ce qu'ils eussent soumis quelques Villes & quelques Nations; & de recueillir ensuite le fruit de leurs travaux, quand ils seroient épuisés par la faim, les maladies, & les fatigues. Quand l'Armée d'Ælius fut arrivée au *Bourg-Blanc*, ses Soldats furent attaqués de la maladie du Pays, qui consistoit en des maux dans la bouche & aux jambes, appellés *Stomacace* & *Scelotyrbe* (6), causés par les Eaux & par les Herbages dont ils faisoient usage. Ils furent obligés d'y passer l'Hiver, pour donner aux malades le tems de se rétablir. Gallus marcha ensuite avec son Armée par des lieux, où il fut obligé de faire porter de l'eau sur des chameaux, par la trahison de ses Guides. Au bout de plusieurs jours de marche, il arriva sur les terres d'Arétas, allié par mariage à Obeidas. Ce Prince reçut très bien Gallus, & lui fit des présens considérables. Mais le Général Romain trouva de grandes difficultés dans son passage par ce Pays, & ce fut encore Syllée qui les lui suscita. Ils le traversérent cependant en trente jours, & vinrent dans le Pays des Nomades, qui est presque tout desert: il s'appelloit *Ararena*, & le Roi se nommoit *Sabus*. Ils le traversérent en cinquante jours, & arrivérent alors à la Ville des Agraniens, & dans un Pays extrèmement fertile, dont les habitans étoient fort pacifiques. Le Roi prit la fuite, & la Ville fut emportée à la prémière attaque. Six jours après, ils vinrent à une Rivière, où ils trouvérent les Barbares, dont il y en eut dix-mille de tués, les Romains n'aiant perdu que deux hommes: car ces peuples ne savoient pas seulement se servir de leurs armes, qui étoient l'arc, la lance, l'epée, la fronde & principalement la hache. Ils se rendirent maitres de la Ville d'Asca, que le Roi abandonna. Ensuite ils vinrent à celle d'Anthrulla, qui subit bientôt le même joug, & où ils mirent garnison. S'étant pourvus de blé & de dattes, ils s'avancérent vers Marsyabus Ville des Rhamanites, auxquels commandoit Ilasarus. Ils l'assiégérent pendant six jours, mais la disette d'eau les obligea de lever le siége. Ælius apprit par les prisonniers qu'il avoit faits, qu'il n'étoit plus qu'à deux journées de chemin du Pays qui produit les épiceries; mais il fut six mois en voyage, par la faute de ses Guides, & découvrit trop tard leur trahison. Quand il s'en fut apperçu, il prit un autre chemin, & se rendit en neuf marches à Anagrana, où il y eut un combat; & son onzième Campement fut aux *sept Fontaines* (7). Il s'avança sans obstacle jusqu'à la Ville de Chaalla, & de là à celle de Malotha, située sur le bord d'une Rivière. Traversant ensuite des Deserts où il n'y avoit presque point d'eau, il se rendit à Néra, qui est de la dépendance d'Obida, & sur le bord de la Mer. A son retour il fit en soixante jours le même chemin, où il avoit mis six mois en allant. De là il se rendit avec son Armée en onze jours à Myos-hormos, d'où il vint à Coptus, & enfin à Alexandrie, avec l'élite de ses Troupes, le reste aiant péri de faim, de fatigue, par les maladies & par les difficultés du Voyage; car il n'y en eut que sept de tués dans le combat. Cette Expédition fit faire quelques découvertes, quoiqu'assez peu considérables, dans ces Contrées. On rejetta avec raison la faute du mauvais succès sur Syllée, qui en fut puni à Rome, où il eut la tête coupée, aiant été convaincu d'autres crimes, outre cette trahison. On a cru que le Lecteur ne feroit pas fâché de trouver ici la Rélation d'une Expédition assez peu connue, & qui n'avoit peut-être jamais paru en notre Langue.

(5) Εἰς Λευκὴν Κώμην.
(6) Voyez Pline L. XXV. cap. 3.
(7) Ἑπτὰ φρέατα.

[*E*] *Moréri a fait plusieurs fautes dans ces petits Articles.*] I. Il dit qu'*Ælius Stylo* a écrit deux Livres *de Ratione Vocabulorum*; mais il ne cite aucun garant de ce fait. II. Il dit, qu'*Ælius Serenianus étoit Cousin de l'Empereur Alexandre Sévére, & un des plus savans hommes de son tems*: il cite là-dessus Lampride, dont les termes ne signifient rien moins que cela: *Catilius Severus cognatus ejus, Vir omnium doctissimus; Ælius Serenianus omnium vir sanctissimus* &c. (8). „ Il avoit entre ses Conseillers Catilius Severus son „ Cousin, le plus savant homme de son tems; & Ælius „ Serenianus, le plus vertueux." Moréri confond Catilius Severus & Ælius Serenianus, & applique au dernier ce que Lampride dit du prémier. III. Il dit qu'*Ælius Successus* fut surnommé *Pertinax*, parce qu'il s'étoit opiniâtrement attaché à un négoce de bois; au-lieu qu'il paroit clairement par Jules Capitolin, qu'il donna pour cette raison ce nom à son fils, qui fut Empereur après la mort de Commode. IV. Il dit que Flave Vopiscus nous a donné dans la *Vie d'Aurélien* une Lettre d'Ælius Xifidius à l'Empereur Valérien; au-lieu qu'il est évident que cette Lettre est de l'Empereur même à Ælius.

(8) Lamprid. in Vit. Alex. Severi cap. 68.

EMPEDOCLE, fameux Philosophe & Poëte de l'Antiquité, étoit d'une très bonne famille [*A*] d'Agri-

[*A*] *Etoit d'une très bonne famille.*] Suidas dit (1) qu'il étoit fils de Méton; selon d'autres, d'Archinome; & selon d'autres encore, d'Exénète. Mais voici ce que Diogène-Laërce rapporte de sa famille (2). Il étoit, au témoignage d'Hippobotus, d'Agrigente, & fils de Méton, qui étoit fils d'Empédocle. C'est ce que confirme Timée au XV. Livre de ses Histoires, où il remarque, qu'il y avoit eu un Empédocle célèbre, aieul de notre Poëte. Hermippe rapporte la même chose; & Héraclide, dans son Traité *des Iles* *, dit que son aieul étoit d'une naissance illustre, & avoit élevé des Chevaux. Eratosthène dit dans ses *Olympioniques*, sur le témoignage d'Aristote, que le pére de Méton avoit remporté le Prix à la LXXI. Olympiade. Mais Apollodore le Grammairien assure que ce fut Empédocle fils de Méton. Glaucus témoigne qu'il vint à Thurium, quelque tems après qu'elle eut été bâtie; & il ajoute qu'il lui semble que ceux-là se trompent, qui disent qu'il fut banni de sa Patrie, & qu'il vint à Syracuse, & qu'il avoit porté les armes avec les Syracusains contre les Athéniens, puisqu'il étoit déja mort, ou trop vieux, dans

(1) In voce Ἐμπεδοκλῆς.
(2) De Vit. Philos. Lib. VIII.
* Ἐν τῷ περὶ νήσων: c'est ainsi que porte l'Edition de Froben: mais celle de H. Etienne a περὶ νόσων, des Maladies.

d'Agrigente, la plus considérable Ville de Sicile, après Syracuse (*a*). Il florissoit entre la LXX. & la LXXX. Olympiade [*B*]. Timée rapporte dans le neuviéme Livre de son Histoire (*b*), qu'il avoit été Auditeur de Pythagore; & il ajoute, qu'aiant été surpris en dérobant un Discours de ce Philosophe (aussi-bien que Platon), il fut banni de l'Auditoire; & qu'il parle de Pythagore dans ses Vers [*C*], quoique d'autres croyent qu'il y est question de Parménide. Néanthes rapporte (*c*) que jusqu'à Philolaüs & Empédocle, les Pythagoriciens permettoient l'entrée de leurs Assemblées indifféremment; mais qu'Empédocle aiant fait un Poëme où il divulguoit leur Doctrine, ils firent un Réglement pour interdire l'entrée de leurs Assemblées aux Poëtes Epiques. On rapporte aussi que Platon fut banni de ces Assemblées. Mais Néanthés ne dit point, de quel Pythagoricien Empédocle fut Auditeur. La Lettre publiée sous le nom de Télaugès, où il est dit qu'il avoit été Disciple d'Hippase & de Brontin, ne mérite aucune créance (*d*). Théophraste (*e*) dit qu'il fut l'imitateur & l'émule de Parménide, dans ses Poëmes; & qu'entre autres Ouvrages, il en avoit écrit un sur les principes de la Physique. Mais Hermippe assure (*f*) qu'il ne fut pas imitateur de Parménide, mais de Xénophon, avec lequel il avoit conversé longtems, & dont il avoit imité la Poësie; mais qu'ensuite il se mit parmi les Pythagoriciens. Alcidamas, dans sa *Physique* (*g*), rapporte que Zénon d'Elée & Empédocle étoient en même tems Disciples de Parménide; & qu'à la fin ils le quittérent tous deux. Zénon étudia la Philosophie par lui-même; & Empédocle alla entendre Anaxagore & Pythagore, prenant de l'un la régularité & l'austérité des mœurs, & adoptant la Physique de l'autre. Suidas dit qu'Empédocle suivoit la Philosophie Pythagoricienne, ce qui paroit par quelques-uns de ses Vers, qui nous restent [*D*]. On raconte plusieurs choses extraordinaires sur son sujet [*E*]. Néanthès de Cyzique (*h*) rapporte, qu'après

(*a*) Diogen. Laërt. *De Vit. Philosoph.* Lib. VIII. & Ælian. *De Animal.* Lib. IX. cap. 64.

(*b*) *Apud* Laërt. *ubi supra.*

(*c*) Apud eundem.

(*d*) Diog. Laërt. *ubi supra.*

(*e*) Apud eundem.

(*f*) Apud eundem.

(*g*) Apud eundem.

(*h*) Apud eundem.

dans ce tems-là. Le dernier n'est nullement vraisemblable, car Aristote dit qu'Héraclite & lui sont morts à l'âge de soixante ans; or celui qui remporta le Prix en la LXXI. Olympiade, s'appelloit Empédocle; & c'est le tems où Apollodore dit qu'il a vécu. Satyrus, dans ses *Vies*, dit qu'Empédocle étoit fils d'Exénète, & qu'il avoit eu aussi un fils du même nom; & que dans la même Olympiade où Empédocle avoit remporté le Prix de la Course à cheval, Exénète son fils avoit remporté celui de la Lutte, ou selon Héraclide dans son *Abrégé*, de la Course à pied. [☞ On peut fort bien entendre cela du grand-père de notre Philosophe, & Apollodore dit aussi que cet Empédocle étoit différent du Philosophe. Add.] Phavorin rapportoit dans ses Commentaires, qu'Empédocle offrit un Bœuf fait de miel & de farine; & qu'il avoit un frère nommé Callicratide. [☞ Cette circonstance du Bœuf offert, prouve assez évidemment que l'Empédocle qui remporta le Prix à la LXXI. Olympiade, doit être le grand-père, puisqu'Athénée rapporte * qu'Empédocle, aiant une fois remporté aux Jeux Olympiques le Prix de la Course du Char, offrit un Bœuf fait de myrrhe, d'encens, & des parfums les plus exquis, qu'il distribua aux spectateurs. Et ce qui prouve qu'il s'agit là d'un autre Empédocle, que de celui qui avoit remporté le Prix à la LXXI. Olympiade, c'est que celui-ci avoit couru sur un seul Cheval, κέλητι †, au-lieu que celui dont parle Athénée, avoit couru dans un Char, ἵπποις Ὀλυμπία νικήσας, comme l'a très bien remarqué un savant Académicien de Paris ‡ Add.] Télaugès fils de Pythagore dit, dans une Lettre à Philolaüs, qu'Empédocle étoit fils d'Archinome. [☞ Mais il n'est pas certain, dit Mr. Bonamy, que cette Lettre fût de Télaugès; & je ne sai si cet Empédocle ne seroit pas le Tragique, neveu de notre Philosophe. Add.] Il dit lui-même au commencement de ses *Purgations*, Καθαρμοί, qu'il étoit d'Agrigente:

Ὦ φίλοι, οἳ μέγα ἄστυ κατὰ ξανθοῦ Ἀκράγαντος
Ναίετ' ἀν' ἄκρα πόλεως.

*O Socii, ingentem flavas Acragantis ad undas*
*Urbem qui colitis, positam sub mœnibus altis.*

[*B*] *Il florissoit entre la 70. & la 80. Olympiade.*] Ce qui met en droit de le placer dans cet intervalle, c'est qu'on rapporte généralement qu'il avoit étudié la Philosophie sous Télaugès, fils de Pythagore. Mais si, comme quelques-uns le prétendent, il avoit étudié sous Pythagore même, il doit certainement être antérieur à la LXX. en laquelle on dit que ce célèbre Philosophe mourut (3). D'un autre côté Eusebe, suivi par Scaliger (4), le place plus bas que la LXXX. Olympiade. Calvisius dit qu'il florissoit en la LXXX. Olympiade, l'an du Monde 3493, avant Jésus-Christ 455 (5). Vossius assure (6) qu'il vivoit vers la LXXXIV. Olympiade. [☞ Mr. Bonamy me paroit avoir assez nettement débrouillé ce point; voici ce qu'il dit là-dessus §. Selon Diogène, il florissoit dans la LXXXIV. Olympiade: & en lui donnant alors quarante-cinq ans, il a dû naitre au commencement de la LXXIII. Olympiade; ce qui s'accorderoit avec ce que dit Alcidamas, que Zénon d'Elée & Empédocle étoient en même tems disciples de Parménide: or Suidas nous apprend que Zénon d'Elée étoit disciple de Parménide dans la LXXVIII. Olympiade; mais il devoit être alors plus âgé qu'Empédocle. Enfin un autre synchronisme, qui appuye encore le sentiment de Diogène Laërce, c'est que Mélitus Orateur Athénien, qui fut un des accusateurs de Socrate, vivoit du tems d'Empédocle & de Zénon d'Elée, suivant Suidas †; & que dans la même Olympiade où Empédocle florissoit, il commandoit les Samiens, & remporta la Victoire dans un combat naval contre Sophocle qui commandoit les Athéniens. On pourroit objecter un passage d'Aulu-Gelle, qui fait fleurir notre Philosophe dans le tems que la Famille Fabienne fut détruite auprès du Fleuve de Crémère, dans la guerre des Véientins: car cette défaite arriva la première année de la LXXVI. Olympiade: or il est certain que dans ce tems-là, Empédocle étoit fort jeune. Gérard-Jean Vossius*, que ce passage a embarrassé, se seroit facilement tiré de cette difficulté, s'il avoit fait attention à ce qui suit dans Aulu-Gelle, où cet Auteur rapporte aussi la création des Décemvirs au tems où florissoit Empédocle. Voici comme il s'exprime †: *Menenio Agrippa, M. Horatio Pulvillo Consulibus, bello Veiente apud fluvium Cremeram ab his sex & trecenti Patricii Fabii cum familiis suis, universi ab hostibus circumventi perierunt. Juxta ea tempora Empedocles Agrigentinus in Philosophiæ naturalis studio floruit. Romæ autem per eas tempestates Decemviros legibus scribundis creatos constitit.* Il est aisé de juger, dit l'Académicien, qu'Aulu-Gelle dans cet endroit n'a pas prétendu marquer précisément dans quel tems florissoit Empédocle, puisque les paroles qui suivent ce qui regarde ce Philosophe, peuvent aussi bien se rapporter au tems auquel il florissoit, que celles qui précèdent; & c'est même à la création des Décemvirs, qu'il faut rapporter ce tems: car cette création, qui est postérieure d'environ vingt-huit ans à la défaite de Crémère, se rencontre dans la troisiéme année de la LXXXII. Olympiade, cinq ans avant la LXXXIV. Ainsi il faut conclurre que Timée, & ceux qui l'ont suivi, ont eu tort de faire Empédocle disciple de Pythagore, qui devoit avoir près de quatre-vingts ans la prémière année de la LXVIII. Olympiade, comme on peut le prouver par Diodore de Sicile ‡ & par Diogène Laërce §. Add.]

[*C*] *Il parle de Pythagore dans ses Vers.*] Voici les Vers dont il s'agit:

Ἦν δέ τις ἐν κείνοισιν ἀνὴρ περιώσια εἰδώς,
Ὃς δὴ μήκιστον πραπίδων ἐκτήσατο πλοῦτον (7).

*Quidam & in his vir summus erat, rerumque peritus,*
*Divitiis qui animi cordatis vinceret omnes.*

Quelques-uns croyent qu'il s'agit de Parménide.

[*D*] *Suidas dit qu'Empédocle suivoit la Philosophie Pythagoricienne, ce qui paroit par quelques-uns de ses vers, qui nous restent.*] Entre autres, il y a ceux-ci:

Χαίρετ'· ἐγὼ δ' ὑμῖν θεὸς ἄμβροτος οὐκ ἔτι θνητὸς
Πωλεῦμαι (8).

*Salvete, immortalis ego conversor apud vos,*
*Ut par est Deus.*

Ἤδη γάρ ποτ' ἐγὼ γενόμην κοῦρός τε κόρη τε
Θάμνος τ' οἰωνός τε, καὶ ἐξ ἁλὸς ἔμπορος ἰχθύς (9).

*Nam (memini) fueram quondam puer, atque puella,*
*Plantaque, & ignitus piscis, pernixque volucris.*

[*E*] *On raconte plusieurs choses extraordinaires sur son sujet.*] Timée rapporte (10), que les Vents Etésiens soufflant avec violence, causoient du dommage aux fruits de la terre; & que ce Philosophe aiant fait écorcher des Anes, fit faire des outres de leurs peaux: on les étendit sur les Collines & sur le sommet des Montagnes, pour recevoir le vent; & le vent aiant cessé de souffler, le surnom de *Chassevent*, Κωλυσανέμας, en resta à Empédocle. Plutarque (11) rapporte de lui un fait tout pareil, qu'il boucha une ouverture de Montagne d'où sortoit un vent de Midi pestilentiel, & qu'il délivra par ce moyen Agrigente de la Peste. Il fit la même chose à Sélinunte, par un autre moyen. Cette Ville, dit Diodore d'Ephèse (12), étoit infestée de la Peste, causée par la puanteur des eaux d'un Fleuve, qui faisoit mourir les hommes, & empêchoit les femmes d'accoucher facilement. Empédocle fit entrer à ses frais dans ce Fleuve deux petites Rivières, qui en adoucirent les eaux & leur ôtérent leur mauvaise qualité. Jamblique raconte (13), qu'un jeune-homme en fureur aiant

* *Deipnosoph.* Lib. V. Voy. Casaubon. *Not. ad Diog. Laërt.* Lib. VIII.

† *Voy.* Diogen. Laërt. Lib. VIII.

‡ *Rech. sur la Vie d'Empédocle*, par Mr. Bonamy. *Mém. de l'Acad. des Inscript.* Tom. XIV. p. 105. Edit. de Hollande.

(3) Basil. Kennet's *Lives and Characters of the ancient Greek Poets* Part. II. p. 51. Lond. 1697 in-8.

(4) *In Eusebium* ad Num. M.D.C.I.

(5) *Opus Chronol.* p. 246. Francof. 1625.

(6) *De Hist. Græc.* Lib. IV. cap. 2. *Voyez aussi* Aldobrandin *&* Ménage *ad Diog. Laërt.*

§ *Mém. de l'Acad. des Inscript. ubi supra* p. 11.

† Suidas *in Melit.*

* *De Poët. Græc.* cap. 6. Voy. *Mém. de l'Acad. des Inscript. ubi supra* p. 97.

† Aulus Gell. *Noct. Att.* Lib. XVII. cap. 21.

‡ Lib. XIII.

§ Lib. VIII. *In vit. Pythag.*

(7) *Vid.* Diog. Laërt. *ubi supra* & Porphyr. *in Vita Pythagoræ.*

(8) *Vid.* Suidam *ubi supra.*

(9) Diog. Laërt. *ubi supra.*

(10) *Hist.* Lib. XVIII. *apud* Diog. Laërt.

(11) *De Curiosit.* p. 515. du Tom. II. des *Oeuvr.*

(12) *Apud* Diog. Laërt.

(13) *In Vita Pythagor.* cap. 25.

près la mort de Méton, il y eut à Agrigente des mouvemens pour y introduire la Tyrannie; mais qu'Empédocle persuada aux Agrigentins d'appaiser la sédition, & d'établir l'égalité entre les Citoyens: que comme il étoit fort riche, il dota plusieurs jeunes filles, qui n'avoient point de bien; & Phavorin dit (i), qu'alors il s'habilla d'une robe de pourpre, qu'il porta une couronne d'or, une longue chevelure, & ne marchoit qu'avec une grande suite, imprimant du respect par son air grave & sérieux: ceux qui le rencontroient, lui rendoient les mêmes honneurs, que si c'eussent été là les marques de la Royauté. Aristote nous apprend (k), qu'il aimoit passionnément la Liberté, & étoit éloigné de toute ambition, aiant refusé l'Autorité suprême, au rapport de Xanthus (l), & préférant un état médiocre & tranquille à la grandeur Royale. Timée lui rend le même témoignage, & il ajoute la raison qui le rendoit si populaire. Un des principaux d'Agrigente l'avoit invité à souper, & comme on s'étoit mis à boire, il demanda pourquoi l'on ne servoit pas? C'est, dit le Maître de la maison, qu'on attend le Prémier Ministre du Sénat (m). Cet Officier étant arrivé, on le fit Roi du Festin, selon l'ordre de celui qui régaloit. Cet homme fit paroître son humeur impérieuse & tyrannique; il commanda aux conviés de boire leur vin tout pur, & ordonna qu'on en jettât un plein verre sur ceux qui ne voudroient pas boire ainsi. Empédocle ne dit rien sur le champ; mais le lendemain il cita devant le Conseil, & celui qui avoit invité la compagnie, & le Roi du Festin, & ils furent condamnés à mort: ce fut par cette action qu'il commença à avoir du crédit dans le Gouvernement [F]. Empédocle fit ensuite casser le Conseil des Mille, & ordonner que les Magistrats seroient changés tous les trois ans, afin que chacun pût à son tour parvenir aux Charges publiques (n). Cependant Timée, dans son prémier & second Livre, (car il parle souvent de lui) dit qu'on le croyoit dans des idées peu favorables à la Démocratie [G]. Son principal Ouvrage étoit celui *de la Nature ou des Principes des choses* [H]. Aristote dit (o) qu'il est le prémier qui ait traité des préceptes de la Rhétorique; tout com-

(i) Apud eundem.

(k) Apud eundem.

(l) Apud eundem.

(m) Τὸν βουλῆς ὑπηρέτην.

(n) Laërt. ubi supra.

(o) Apud Laërt.

aiant tiré l'épée pour tuer Anchitus, chez qui Empédocle étoit logé à Géla, parce qu'Anchitus en qualité de Juge avoit condamné à mort le père de ce jeune-homme; notre Philosophe empêcha le coup, en chantant ce vers d'Homère:

Νηπενθές τ' ἄχολόν τε κακῶν ἐπίληθον ἁπάντων.

La fureur du jeune-homme se trouva calmée, & Empédocle aiant sauvé la vie à son hôte, se fit un ami du jeune-homme, qui fut dans la suite un de ses plus fameux disciples. Hermippe rapporte (14) que Panthia, femme d'Agrigente, aiant été abandonnée de tous les Médecins, fut guérie par Empédocle. C'est la même cure, qu'on raconte avec beaucoup de merveilleux. Pline dit (15), qu'il y avoit *sept jours* que cette femme étoit morte; mais Galien (16) la représente, d'après Héraclide, „ sans pouls „ & sans respiration, & ressemblant en tout à une personne „ morte, mais aiant toujours un peu de chaleur vers les „ parties du Cœur. Le Livre d'Héraclide étoit intitulé, „ Περὶ τῆς ἄπνου. Les Médecins qui étoient présens, disputoient si elle étoit morte, ou non." Héraclide ajoutoit (17), qu'*Empédocle informa Pausanias de tout ce qui s'étoit passé, & que la femme pouvoit vivre trente jours sans respirer, ni prendre de nourriture.* Il qualifie par cette raison Empédocle de Poëte & de Prophète, comme il paroît par les Vers d'Empédocle lui-même.

(14) Apud Diog. Laërt.

(15) Lib. VII. cap. 52.

(16) *De Locis affect.* Lib. VI. cap. 32.

(17) *Apud Laërt.*

Ὦ φίλοι οἳ μέγα ἄστυ κατ' ξανθοῦ Ἀκράγαντος
Ναίετ' ἀν' ἄκρα πόλεως, ἀγαθῶν μελεδήμονες ἔργων,
Χαίρετ'· ἐγὼ δ' ὑμῖν θεὸς ἄμβροτος, οὐκέτι θνητὸς
Πωλεῦμαι μετὰ πᾶσι τετιμένος, ὥσπερ ἔοικε,
Ταινίαις τε περίστεπτος στέφεσίν τε θαλείοις.
Τοῖσιν ἅμ' εὖτ' ἂν ἵκωμαι ἐς ἄστεα τηλεθάοντα
Ἀνδράσιν ἠδὲ γυναιξὶ σεβίζομαι, οἱ δ' ἅμ' ἕπονται
Μυρίοι, ἐξερέοντες ὅπη πρὸς κέρδος ἀταρπός,
Οἱ μὲν μαντοσυνέων κεχρημένοι, οἱ δ' ἐπὶ νούσων
Παντοίων ἐπύθοντο κλύειν εὐηκέα βάξιν.

*ô Socii magnam, flavas Acragantis ad undas,*
*Urbem qui colitis, res & curatis honestas,*
*Salvete: immortalis ego conversor apud vos,*
*Ut par est, Deus, & tali me dignor honore,*
*Formosis vinctus vittis roseisque corollis.*
*Queis quando egregias veniam comitatus ad urbes,*
*Mulieribus maribusque colar, comitesque sequentur*
*Innumeri, ad lucrum quos ardens semita ducit,*
*Quique Prophetiam exercent, qui discere morbi*
*Omnigeni curam cupiunt artesque salubres.*

Quelques-uns attribuoient ces choses à la Magie (18). Satyrus dans ses *Vies* (19) rapporte que Gorgias, fameux Orateur de Léontium en Sicile, assuroit qu'il avoit assisté à ses Opérations Magiques, ὡς αὐτὸς παρείη τῷ Ἐμπεδοκλεῖ γοητεύοντι. Cet Orateur ajoutoit, que c'est ce qu'Empédocle promet dans ses Vers, où il enseigne non seulement les remèdes pour la vieillesse & les maladies, mais encore l'art de faire souffler les vents & de les appaiser à sa volonté, de faire venir la sécheresse, tomber la pluie, & enfin de retirer les morts des Enfers. Voici les Vers:

(18) Diog. Laërt.

(19) Apud eundem.

Φάρμακα δ' ὅσσα γεγᾶσι κακῶν, καὶ γήραος ἄλκαρ
Πεύσῃ, ἐπεὶ μούνῳ σοὶ ἐγὼ κρανέω τάδε πάντα.
Παύσεις δ' ἀκαμάτων ἀνέμων μένος, οἵ τ' ἐπὶ γαῖαν
Ὀρνύμενοι πνοιαῖσι καταφθινύθουσιν ἀρούρας.
Καὶ πάλιν ἢν κ' ἐθέλῃσθα, παλίντιτα πνεύματ' ἐπάξεις,
Θήσεις δ' ἐξ ὄμβροιο κελαινοῦ καίριον αὐχμὸν
Ἀνθρώποις, θήσεις δὲ καὶ ἐξ αὐχμοῖο θερείου
Ῥεύματα δενδρεόθρεπτα, τὰ δ' ἐν θέρει ἀήσοντα,
Ἄξεις δ' ἐξ Ἀΐδαο καταφθιμένου μένος ἀνδρός.

[☞ Je suis fort du sentiment de Mr. Bonamy *, qui

* *Mémoir. de l'Acad. des Inscript.* loc. cit. p. 97.

croit que toute cette Magie, bien examinée, se réduira à la connoissance qu'Empédocle avoit de la Nature, & qu'il pouvoit dire ces paroles, que Boëce adresse à la Philosophie: *Atque hoc ipso affines fuisse videntur maleficii, quod tuis imbuti disciplinis.* Il faut cependant avouer, avec ce savant Académicien, que les Pythagoriciens contribuoient eux-mêmes à entretenir les ignorans dans leur erreur, en mêlant souvent les Rites & les Cérémonies de la Religion Egyptienne dans des actions toutes naturelles, afin qu'on crût qu'elles y entroient pour quelque chose, & en cachant les raisons véritables de ce qu'ils faisoient, ou prédisoient. Add.]

[F] *Ce fut par cette action qu'il commença à avoir du crédit dans le Gouvernement.*] C'est le sens de ces paroles de Diogène Laërce: ἀρχὴ μὲν οὖν αὐτῷ τῆς πολιτείας ἥδε, qu'on a traduites dans la Version Latine, *Istud igitur Reipublicæ tractandæ initium fuit.* Mais Mr. Stanley paroît s'y être trompé, en les rendant ainsi: *Of so great authority was he in the Commonwealth* (20) „ tant il avoit d'autorité ou „ de crédit dans l'Etat."

[G] *Timée . . . . . . dit qu'on le croyoit dans des idées peu favorables à la Démocratie.*] Cet Historien se fondoit sur le ton qu'Empédocle prend dans ses Vers, s'appellant lui-même un *Dieu* (21). Mais Diogène Laërce remarque, que lorsque le Médecin Acron demanda au Conseil un lieu pour y élever un Monument à son père, Empédocle se leva au milieu de l'Assemblée, & fit un long discours sur l'Egalité; & ensuite il demanda à Acron, quelle Epitaphe il mettroit sur ce Tombeau, si ce seroit celle-ci *:

(20) *History of Philosophy* Vol. III. Part. I. p. 148. Lond. 1660.

(21) Voy. Rem [F].

* Voy l'Art. ACRON Remarq. [E].

Ἄκρον ἰητρὸν Ἄκρων' Ἀκραγαντῖνον πατρὸς ἄκρου,
Κρύπτει κρημνὸς ἄκρος πατρίδος ἀκροτάτης.

D'autres lisent le dernier vers de cette manière:

Ἀκροτάτης κορυφῆς τύμβος ἄκρος κατέχει.

Cette Epitaphe, que quelques-uns attribuent à Simonide (22), est remplie de pointes & de jeux de mots sur le nom Grec *Acron*.

(22) Diog. Laërt.

[H] *Son principal Ouvrage étoit celui* de la Nature ou des Principes des choses.] Suidas l'intitule περὶ φύσεως τῶν ὄντων, & il dit qu'il contenoit deux mille vers. Lucrèce, qui devoit le réfuter, donne les plus grandes louanges à sa Poësie, en condamnant sa Philosophie; & dans son enthousiasme, il en fait presque un Dieu, c'est-à-dire, qu'il l'égale à Epicure son Maître:

*Quorum Acragantinus cum primis* Empedocles *est*,
*Insula quam Triquetris terrarum gessit in oris:*
*Quam fluitans circum magnis anfractibus æquor,*
*Ionium glaucis aspergit virus ab undis;*
*Angustoque fretu rapidum mare dividit undis*
*Italiæ terrai oras a finibus ejus:*
*Hic est vasta Charibdis, & hic Ætnæa minantur*
*Murmura: flammarum rursum se conligere iras,*
*Faucibus eruptos iterum ut vis evomat ignis,*
*Ad Cælumque ferat flammai fulgura rursum.*
*Quæ cum magna modis multis miranda videtur*
*Gentibus humanis regio, visendaque fertur,*
*Rebus opima bonis, multâ munita virûm vi;*
*Nil tamen hoc habuisse viro præclarius in se,*
*Nec sanctum magis, & mirum carumque videtur.*
*Carmina quin etiam divini pectoris ejus*
*Vociferantur, & exponunt præclara reperta,*
*Ut vix humanâ videatur stirpe creatus* (23).

(23) Lucret. Lib. I. v. 717 & seqq.

*Henri Etienne a recueilli quelques fragmens de ce Poëme d'Empédocle* *, *auxquels on peut ajouter les Vers cités par Philostrate dans le prémier Livre de la Vie d'Apollonius, & par Pachymerius sur Aristote.* [☞ Le savant Mr.

* *In Poësi Philosophica, imprimée en 1573 in 8. Ce.* du Trad.

comme Zénon d'Elée est le prémier qui ait enseigné la Dialectique. Le même, dans son Traité *des Poëtes* (p), observe qu'Empedocle imitoit Homère, soit pour la force de la diction, soit pour les métaphores & les figures du style Poëtique; & qu'entre autres Poëmes, il en avoit fait un sur le passage de Xerxès dans la Grèce, & un Hymne à Apollon (q). Sa fille, ou selon Hiéronyme (r), sa sœur, jetta ces deux Ouvrages au feu, le prémier comme un Ouvrage auquel l'Auteur n'avoit pas mis la dernière main, & le second par méprise. Aristote ajoute, qu'il avoit aussi composé des *Tragédies*, & un Ouvrage de *Politique*; mais Héraclide fils de Sérapion (s) attribue les Tragédies à un autre; & Suidas nous apprend (t) qu'il y a eu un autre Empédocle, fils de la sœur de notre Philosophe, qui avoit fait vingt-quatre Tragédies. Cependant Hiéronyme assure (v) qu'il en avoit vu quarante-trois de notre Empedocle; & Neanthès dit qu'il en avoit composé dans sa jeunesse, & ajoute qu'il les avoit vues. Outre le Poëme *sur la Nature*, il en avoit fait un autre sous le titre de *Purgations* (x), & un autre sur la Médecine, en six-cens vers. Phavorin rapporte dans ses *Commentaires* (y), que le Chantre Cléoméne rassembla ses *Purgations*, qu'il chantoit aux Jeux Olympiques. Nous rendrons compte des sentimens d'Empédocle dans la Remarque [*I*]. [☞ Empedocle s'appliquoit non seulement à com-

(p) Apud eundem.
(q) Hieronymus. Voy. Menage in Laert.
(r) Apud Laert.
(s) Apud eundem.
(t) In voce Ἐμπεδοκλῆς.
(v) Apud Laert.
(x) Οἱ Καθαρμοί.
(y) Apud Laert.

Mr. Fabricius dit * qu'il en a rassemblé un plus grand nombre, dans un Ouvrage particulier sur la Vie, la Philosophie & les Ecrits d'Empédocle, qu'il espéroit de publier, mais qui n'a pas vu le jour, autant qu'il m'est connu. Add.] Nous avons encore un Poëme intitulé *la Sphère d'Empedocle*, mais qui n'est pas de ce Philosophe, puisque ce qu'il a fait sur la Physique est en vers Hexamètres, au lieu que le Poëme de *la Sphère* est en vers Iambiques. Vossius, dans son Traité des *Poëtes Grecs*, croit qu'il est de Démétrius Triclinius, dont on a encore des *Scholies* sur Sophocle. [☞ Ce Poëme parut pour la prémière fois à Paris en 1584, in-4. en forme de Pièce fugitive. Fréderic Morel en fut l'Editeur, & il l'avoit tiré de la Bibliothèque de Jean de S. André (24). Mais il est évident que Démétrius Triclinius, qui vivoit il y a environ trois-cens ans, ne peut en être l'Auteur, puisqu'il y a à la tête du MS. une Note, où il est dit que Triclinius n'a fait que le corriger & le mettre en ordre. Ἴσως δὲ ἐστι διορθωθὲν παρὰ Δημητρίου τοῦ Τρικλινίου. ἐπεὶ γὰρ ἐν πολλοῖς μέρεσι διεφθάρμενον, καὶ πολλὰ ἐν τούτῳ παρελείφθησαν ὡς ἀδιάγνωστα (25). Q. Septimius Florent Christianus le traduisit en vers Latins Iambiques, & Morel donna cette Traduction à part à Paris en 1587 in 4. sous le titre de *Sphæra veteris Græca*. Ce Florent Christianus, homme savant, conjectura que l'Ouvrage étoit de George de Pisidie, Diacre & Référendaire de l'Eglise de Constantinople, qui florissoit vers l'an de J. C. 630, & dont on a un Poëme en vers Iambiques sur la Création du Monde (26). Mais Mr. Fabricius remarque, que les vers 75-79 ne sentent nullement le Christianisme; & que d'ailleurs il y a divers caractères, qui annoncent un Auteur plus ancien: mais il n'entreprend point de décider quel il est, parce que l'Auteur, quel qu'il soit, peut en avoir suivi de plus anciens que lui; qu'aucun des Anciens n'a parlé de la Sphère d'Empédocle, ni ne lui a attribué des Pièces en vers Iambiques; & qu'il est incertain si Empédocle le Tragique, neveu du Philosophe, a traité des sujets Astronomiques (27). Ce Savant a donné le Poëme de la Sphère en Grec & en Latin, avec les petites Notes de Florent Christianus (28). Comme l'Auteur de cet Article n'a rien dit en particulier des *Purgations* d'Empédocle, je suppléerai ici à son omission. Ces *Purgations* étoient un Poëme en trois mille vers Hexamètres, dont selon Mr. Fabricius, d'après l'ancien Auteur du Traité des Nombres, (Θεολογουμένων Ἀριθμητικῆς) les *Vers Dorés* faisoient partie. Il y trouve le style, la dialecte, & l'expression favorite de notre Philosophe, ἔσσεαι ἀθάνατος (29). Mr. Bonamy (30) adopte le sentiment du Savant de Hambourg; mais il remarque en même tems, qu'il falloit que ces Purgations renfermassent d'autres choses que celles que nous lisons dans les Vers Dorés, où l'on ne voit rien qui puisse y faire soupçonner la Magie, comme au rapport d'Apulée, dans son Apologie, on la trouvoit dans les Purgations d'Empédocle. Peut-être, dit l'Académicien (31), y avoit-il mêlé quelque chose de la Physique, de la Médecine, & des Cérémonies Religieuses des Egyptiens & des Chaldéens; au moins voyons-nous que dans les prémiers vers, que Diogène-Laërce nous a conservés, Empédocle parle de ce grand nombre de personnes qui le suivoient, les unes pour apprendre l'avenir, les autres pour être guéries de leurs maladies. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, Mr. Bonamy croit qu'on ne peut mieux connoitre ces Purgations, que par ce que nous apprend Hiéroclès du Systême Théologique de Pythagore. On appelloit cet Ouvrage *Purgations*, Καθαρμοί, (c'est toujours l'Académicien qui parle) parce qu'il contenoit des préceptes, qui enseignoient le moyen de purifier l'Ame & de la perfectionner. Il n'y a, dit Hiéroclès, que la Vertu & la Vérité, qui puissent opérer la purgation & la perfection de la Nature humaine: la Vertu, en réprimant l'excès des Passions; & la Vérité, en dissipant les ténèbres de l'Erreur, & en donnant la forme divine à ceux qui sont disposés à la recevoir. Pour parvenir à cet état, il falloit deux Opérations différentes, selon les deux parties que les Pythagoriciens concevoient dans l'Ame, la partie intelligente, qu'ils appelloient *Esprit*, & la partie corporelle, qu'ils appelloient *Corps lumineux*, ou *Char de l'Ame*. Cette dernière partie, & c'est par elle qu'on commençoit, étoit purifiée par les Abstinences, les Initiations & les pratiques religieuses qu'il falloit observer, selon les rites des Egyptiens & des Chaldéens. La partie intelligente étoit purifiée par les Mathématiques, la Dialectique, en un mot par la connoissance de la Vérité, qui opéroit la parfaite délivrance de l'Ame. Add. du Trad.]

* Biblioth. Græc. Tom. I. p. 471.
(24) Fabricius Bibl. Græc. Tom. I. p. 476.
(25) Idem ibidem.
(26) Idem Tom. VII. p. 691.
(27) Idem Tom. I. p. 477.
(28) Ibid. p. 478-489.
(29) Idem ibid. p. 469. & 471.
(30) Mém. de l'Acad. des Inscript. ubi supra p. 107. 108.
(31) Ibid. p. 106.

[*I*] *Nous rendrons compte des sentimens d'Empédocle dans les Remarques.*] Il admettoit quatre Elémens, le Feu, l'Air, l'Eau, & la Terre; & deux Causes primitives & principales, la Haine & l'Amitié, l'une qui les unit, l'autre qui les divise. Voici comment il s'exprime:

> Τέσσαρα γὰρ πάντων ῥιζώματα πρῶτον ἄκουε,
> Ζεὺς ἀργὴς, Ἥρη τε φερέσβιος, ἠδ' Ἀϊδωνεύς,
> Νῆστίς θ', ἣ δακρύοις τέγγει κρούνωμα βρότειον (32).

Il appelle l'Ether, *Jupiter*; l'Air, *Junon*; la Terre, *Pluton*; l'Eau, *Nestis*, & la Fontaine mortelle. Diogène Laërce rapporte ces Vers de cette manière:

> Ζεὺς ἀργὴς, Ἥρη τε φερέσβιος, ἠδ' Ἀϊδωνεύς,
> Νῆστίς θ', ἣ δακρύοις ἐπιπικρεῖ ὄμμα βρότειον.

> *Juppiter albus, & alma soror Juno, atque potens Dis,*
> *Et Nestis lacrymis hominum quæ lumina complet.*

Il appelle, dit Diogène, le Feu, *Jupiter*; la Terre, *Junon*; l'Air, *Pluton*; & l'Eau, *Nestis*. Ces Elémens sont dans un mouvement perpétuel, & par-là il se fait une production continuelle: ce qui fait qu'il ajoute:

> Ἄλλοτε μὲν φιλότητι συνερχόμεν' εἰς ἓν ἅπαντα,
> Ἄλλοτε δ' αὖ δίχ' ἕκαστα φορεύμενα νείκεος ἔχθει (33).

> *Nonnunquam connectit amor simul omnia, rursus*
> *Nonnunquam sejuncta jubet contentio ferri.*

Il enseignoit, que les Elémens étoient composés de Corpuscules infiniment petits (34), & que ces Corpuscules étoient, pour ainsi dire, les Elémens des Elémens (35). Qu'il n'y a qu'un Monde, mais que le Monde n'est pas l'Univers, mais une partie de l'Univers, & que le reste est une matière *oisive* (36). Que la Nature n'est autre chose que le mélange & la séparation des Elémens (37). Il disoit que le Monde est renfermé dans le cours circulaire du Soleil, que la partie du côté droit est vers le Tropique d'Eté, & celle du côté gauche vers le Tropique d'Hiver (38). Conformément aux autres Atomistes, il ne reconnoissoit ni Génération ni Corruption, proprement ainsi dites; mais il attribuoit tout à la Sécrétion & à la Concrétion (39). Il soutenoit que les Cieux étoient solides, semblables à du Crystal, étant formés de l'Air condensé par le feu, & qu'ils contiennent ce qu'il y a de feu & d'air dans l'un & dans l'autre Hémisphère (40); que les Etoiles sont de feu, formées du feu que l'Ether contenoit en soi, & séparé à la prémière sécrétion (41); que les Etoiles fixes sont attachées au Crystal des Cieux, mais les Planètes détachées (42); que le Soleil est une grande masse de feu, plus grande que la Lune (43). Qu'il y a deux Soleils, l'un, qui est le feu original, dans l'autre Hémisphère du Monde, qui remplit de sa lumière cet Hémisphère-ci, qui lui est toujours opposé; & à l'égard de ce qui est visible à nos yeux, c'est la lumière de l'autre Hémisphère, remplie d'air mêlé de chaleur; & cette lumière est produite par la réfraction de la Terre, qui est plus ronde, dans ce Soleil, qui est de la nature du Crystal, & qui est entrainée par le mouvement de celui du feu; ou pour parler plus clairement & plus intelligiblement, le Soleil n'est autre chose que la réfléxion de la lueur du feu qui est en la Terre (44). Il disoit que la cause des Solstices est, que la Sphère qui contient le Soleil l'empêche de passer outre, aussi bien que les deux cercles des Tropiques (45). La Lune étoit, selon lui, de la figure d'un Disque (46); & il prétendoit que sa distance du Soleil étoit le double de celle où elle est de la Terre (47). Il soutenoit que l'Hiver se fait, quand l'Air s'épaissit, & est pressé en haut; & l'Eté, quand le feu au contraire domine, & descend vers le bas (48). Que la Mer est la sueur de la Terre brulée du Soleil, qui en exprime cette sueur (49). Il croyoit que l'Ame passe indifféremment dans toutes sortes de Corps; & il assuroit qu'il se souvenoit clairement d'avoir été petite Fille, ensuite Poisson, Oiseau, & même d'avoir été Plante (50). Que les Sens particuliers sont affectés selon la proportion de leurs pores, c'est-à-dire, quand l'Objet propre de chaque Sens est bien disposé (51). Que les Images dans un Miroir sont produites par certains écoulemens qui se rassemblent sur la

(32) Sextus Empiricus contra Mathemat. p. 433.
(33) Diog. Laërt. & Simplicius in Aristot. de Phys. Auscult. Lib. VIII.
(34) Plutarch. de Placit. Philos. Lib. I. cap. 13.
(35) Stob. Eclog. Phys. I. 17.
(36) Plutarch. de Placit. Phil. I. 5.
(37) Idem II. 1.
(38) Idem II. 10.
(39) Idem I. 24.
(40) Idem II. 11.
(41) Idem II. 13.
(42) Id. ib.
(43) Diog. Laërt.
(44) Plutarch. ubi supra II. 20.
(45) Idem II. 23.
(46) Idem II. 27. & Diog. Laërt.
(47) Plutarch II. 31.
(48) Idem III. 8.
(49) Idem III. 16.
(50) Diog. Laërt.
(51) Plutarch. IV. 9.

compoſer des Ouvrages, mais encore à réformer les mœurs de ſes Concitoyens ; & il ne tint pas à lui qu'il ne fit à Agrigente, ce que Pythagore avoit fait à Crotone: mais il ne pouvoit guéres eſpérer de rendre tous les hommes honnetes-gens, dans une Ville comme Agrigente [*K*]. Auſſi déplut-il à bien des gens par ſes maniéres, ce qui ne l'empécha pas d'employer ſes talens pour le bien de ſes Concitoyens. Mais il éprouva enfin les effets de la mauvaiſe volonté de ſes ennemis. Car étant allé, ſelon ſa coutume, aux Jeux Olympiques, il trouva à ſon retour les eſprits indiſpoſés contre lui. Les enfans de ceux, à l'ambition deſquels il avoit mis obſtacle, s'oppoſérent à ſon entrée dans Agrigente; enſorte qu'il fut obligé de s'en retourner dans le Péloponnéſe. ADD.] Quant à la maniére de ſa mort, elle eſt rapportée fort diverſement [*L*]. Hippobotus (z) raconte qu'il y avoit à Agrigente une

(z) *Apud Laert.*

la ſuperficie du Miroir, & par le feu qui ſort de celui-ci, qui tranſmue l'air qui eſt au devant, par lequel les écoulemens paſſent (52). Il méloit les Images avec les rayons, appellant ce qui s'en formoit, les rayons de l'Image compoſée (53). Il diſoit que l'ouïe ſe fait par le moyen du vent qui entre dans la cavité de l'oreille, tournée en forme de vis, ſuſpendue au dedans de l'oreille, & frappée comme une cloche (54). Que la principale partie de l'Ame eſt en la conſiſtence du ſang (55).

(52) Idem IV. 14.
(53) Idem IV. 13.
(54) Idem IV. 16.
(55) Idem IV. 5.

[☞ *K*] *Il ne pouvoit guéres eſpérer de rendre tous les hommes honnêtes-gens, dans une Ville comme Agrigente.*] Cette Ville * étoit plongée dans le luxe & la molleſſe. On y comptoit, ſelon Diogéne Laërce (56), huit-cens mille habitans; ce qui doit s'entendre de la Ville & de ſon Territoire, & qui malgré cela paroit aſſez difficile à croire. Quoi qu'il en ſoit, Diodore de Sicile (57), qui la décrit telle qu'elle étoit dans le tems que les Carthaginois s'en rendirent les maitres environ 412 ans avant Jéſus-Chriſt, n'y comptoit que deux-cens vingt-mille hommes. C'eſt cet Auteur qui nous donne une idée de la puiſſance & de la ſplendeur de cette Ville, & il ne ſera peut-être pas deſagréable au Lecteur, de trouver ici ce qui regarde la Patrie d'Empédocle. La plus grande partie du Territoire d'Agrigente étoit plantée d'Oliviers & de Vignes. Les fruits qu'il produiſoit faiſoient le fond de ſon commerce avec Carthage, auquel les Agrigentins gagnérent des richeſſes immenſes. Les Temples étoient d'une magnificence extraordinaire, & répondoient à ces richeſſes. Le luxe qui les accompagne toujours ſe faiſoit remarquer dans leurs habits précieux, les ornemens, les meubles d'or & d'argent, & dans leur vie molle & efféminée. Il y avoit hors de la Ville un Lac creuſé de main d'hommes, qui avoit de circuit ſept ſtades (plus d'un quart de lieue) & de profondeur trente pieds, qui fourniſſoit abondamment à leurs tables le poiſſon & les oiſeaux aquatiques dont ils avoient beſoin dans leurs feſtins. C'eſt cette ſolidité des bâtimens, & cette vie molle, qui faiſoit dire à Empédocle (58) que les Agrigentins bâtiſſoient leurs maiſons, comme s'ils y devoient toujours demeurer; & qu'ils ſe traitoient dans leurs repas, comme s'ils devoient mourir le lendemain. On peut juger de la magnificence de cette Ville, par ce que rapporte Diodore de Sicile, qu'Exénète, qui avoit remporté le Prix aux Jeux Olympiques, entra en triomphe dans la Ville ſur un Char magnifique, accompagné de trois-cens autres Chars, attelés tous de chevaux blancs. L'or & l'argent brilloient ſur les habits. Le même Auteur raconte qu'Antiſthène, aux noces de ſa fille, régala tous les Citoyens, dans les quartiers de la Ville où ils demeuroient: plus de huit-cens Chars à deux chevaux, ſans compter les Cavaliers de la Ville & des environs, ornoient la Cérémonie, & compoſoient le Cortège de la Mariée. On rapporte encore, que des jeunes-gens aiant fait la débauche dans une maiſon, s'imaginérent être dans une galére, & jettérent tous les meubles par les fenêtres, comme pour alléger le vaiſſeau au milieu de la tempête; & n'étant pas encore deſenyvrés le lendemain, ils prirent pour des Tritons & pour des Dieux marins, les Magiſtrats qui étoient venus pour appaiſer ce deſordre. Mais rien ne fait mieux connoitre le luxe & la molleſſe des Agrigentins, que la défenſe qu'on fut obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la Ville contre les attaques des Carthaginois: cette défenſe portoit, que chaque homme n'auroit pour ſe coucher, qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine, & deux oreillers. Les Agrigentins trouvérent ce Decret très dur, & on peut juger par-là, dit l'Hiſtorien, de leurs mœurs. Cependant l'hoſpitalité étoit encore en grand uſage & en honneur à Agrigente. Gellias, un des plus riches Citoyens, avoit fait conſtruire dans ſa maiſon pluſieurs grandes Salles pour y recevoir & y traiter ſes hôtes. Des gens, poſtés par ſon ordre aux portes de la Ville, invitoient tous les Etrangers qui y arrivoient, à venir loger chez leur maitre, & les y conduiſoient. Un orage furieux aiant obligé cinq-cens Cavaliers de Géla à ſe réfugier à Agrigente, Gellias les reçut chez lui, & leur fournit à tous ſur le champ des habits; & pluſieurs Citoyens ſuivirent ſon exemple: ce qui fit dire à Empédocle, ravi de voir renouveller les mœurs & les coutumes des prémiers hommes, que la Ville d'Agrigente étoit un Port aſſuré, où les Etrangers étoient reçus avec honneur & avec bonté. Les Hiſtoriens parlent fort du Cellier de Gellias, où il y avoit trois cens tonneaux taillés dans le roc, dont chacun tenoit cent amphores (59). Les Carthaginois, après avoir remporté pluſieurs avantages en Sicile, entreprirent de ſe rendre maitres de tout le Pays. Ils mirent d'abord le ſiége devant Agrigente, ſous la conduite d'Annibal fils de Giſgon. Les aſſiégés, qui d'abord avoient remporté quelques avantages, ſe trouvérent tellement preſſés par la famine, que ſe voyant ſans reſſource, ils prirent la réſolution d'abandonner la Ville. Ils exécutérent ce deſſein pendant la nuit, laiſſant les Malades & les Vieillards, & ſe ſauvérent à Géla, qui étoit la Ville la plus prochaine. Les Carthaginois entrérent dans Agrigente, égorgérent ce qu'il y étoit reſté d'habitans, pillérent la Ville, où ils firent un butin immenſe, & tel qu'on peut ſe l'imaginer dans une des Villes les plus opulentes; & après y avoir paſſé l'Hiver, ils la ruinérent entiérement (60). REM. DU TRAD.]

* Voyez Bayle, Art. GERGENTI.
(56) Lib. VIII. *in Vit. Empedoclis.*
(57) Lib. XIII p.202.
(58) Diog. Laërt. *ubi ſupra.*
(59) *L'Amphore* (dit Mr. Rollin *Hiſt. Anc.* Tom. V. p. 352. dans la note, Edit. de Hollande) l'amphore contenoit à peu près 28 pintes. Cent amphores font par conſequent 2800 pintes, c'eſt-à dire environ dix muids, meſure de Paris.
(60) Diod. de Sicile Liv. XIII. p. 224-231.

[*L*] *Quant à la maniére de ſa mort, elle eſt rapportée fort diverſement.*] Héraclide (61) aiant raconté l'hiſtoire de la femme qu'Empédocle avoit rappellée à la vie (62), ajoute, qu'il fit un Sacrifice dans le Champ de Piſianax, auquel il invita un grand nombre de ſes Amis, entre autres Pauſanias. Dès que le feſtin fut fini, tout le monde alla ſe repoſer, & Empédocle demeura ſur le lieu même. Le lendemain matin, on ne le trouva plus, & il n'y avoit que lui ſeul qui manquât. On s'en informa aux Domeſtiques, qui dirent qu'ils ne ſavoient ce qu'il étoit devenu: un ſeul dit, que vers le milieu de la nuit, il avoit entendu une grande voix, qui appelloit Empédocle; & que s'étant levé, il n'avoit vu qu'une grande lumiére au Ciel, & comme un éclat de torches allumées. Ils furent tous étonnés de cet événement, & Pauſanias étant deſcendu, envoya des gens pour le chercher; mais à la fin il ſe perſuada qu'il ne devoit pas s'inquiéter davantage, que ce qui venoit d'arriver demandoit des vœux & des priéres, & qu'il falloit offrir des ſacrifices à Empédocle comme à un Dieu. Hermippus dit (63), que notre Philoſophe fit cette fête lorſqu'il eut guéri Panthia, qui étoit abandonnée des Médecins; & que les Conviés étoient au nombre de quatre-vingts. Hippobotus aſſure, que s'étant levé de ſa place, il monta ſur le Mont Etna, & ſe précipita dans ſon gouffre, afin de paſſer pour un Dieu; mais comme il avoit des ſandales d'airain, la violence du feu en rejetta une, qui fut trouvée dans la ſuite, & qui découvrit la fourberie. Mais cette Hiſtoire, dit Diogène Laërce, eſt contredite par Pauſanias. Diodore d'Ephéſe (64), aiant raconté de quelle maniére il avoit délivré les Sélinuntins de la Peſte, ajoute, que comme ils ſe réjouiſſoient ſur le bord du fleuve, Empédocle s'étoit tout d'un coup préſenté à eux, & que s'étant levés, ils lui avoient rendu les honneurs divins, & lui avoient adreſſé des priéres comme à un Dieu; & que pour entretenir cette opinion qu'on avoit de lui, il s'étoit jetté dans les flammes. Mais Timée s'inſcrit en faux contre ces récits (65), & prétend qu'il ſe retira dans le Péloponnéſe, d'où il ne revint point en Sicile, ce qui fait qu'on ignore de quelle maniére il eſt mort. Le même Hiſtorien réfute directement Héraclide: il prouve que Piſianax étoit un Syracuſain, qui ne poſſédoit ni champ ni terres à Agrigente: que Pauſanias ami d'Empédocle, qui étoit fort riche, ſur ces bruits lui érigea une petite Statue, ou un petit Autel, comme à un Dieu. „ Et comment, *dit-il*, a-t-il pu ſe précipiter dans „ les flammes de l'Etna, dont Pauſanias ne fait aucune „ mention, quoique la proximité du lieu ne lui permit „ pas de l'ignorer? Il eſt certain qu'il eſt mort dans le „ Péloponnéſe, & il n'eſt pas étonnant qu'on ignore ſon „ Tombeau, puiſque la même choſe a lieu par rapport à „ pluſieurs Grands-Hommes." Voilà ce que dit Timée, qui ajoute qu'Héraclide aimoit fort le merveilleux, comme le prouve ce qu'il racontoit d'un homme, qui étoit tombé de la Lune. Strabon (66) s'eſt attaché à réfuter cette Hiſtoire qu'on fait d'Empédocle, en faiſant voir qu'il eſt impoſſible de s'approcher de la bouche du Volcan, où l'on dit que notre Philoſophe s'eſt précipité, ni même d'y rien jetter, à cauſe de la violence du vent qui s'éléve du fond & de la chaleur qui y régne, qui repouſſe tout ce qui voudroit s'en approcher. Néanthès, cité par Diogène Laërce, rapporte qu'Empédocle étant monté dans un chariot pour aller à une grande Aſſemblée qui ſe tenoit à Meſſine, tomba du chariot & ſe caſſa la cuiſſe, & qu'il mourut de cette chute, âgé de ſoixante-dix-ſept ans; & il ajoute, que ſon Tombeau eſt à Mégare. Mais Ariſtote le fait mourir à l'âge de ſoixante ans, tandis que d'autres le font vivre cent & neuf ans (67). Diodore de Trézène raconte, en employant deux vers d'Homère, qu'il s'étoit pendu lui-même:

*Ἁψάμενος βρόχον αἰπὺν ἀφ' ὑψηλοῖο κρανείης*
*Αὐχέν' ἀπεκρεμάσατο, ψυχὴ δ' Ἄϊδος δὲ κατῆλθεν.*

*Connexo ex alto laqueo ſua guttura cornu*
*Inſeruiſſe, anima ut tetrum penetraret ad orcum.*

Mais on trouve dans la Lettre de Télaugès, citée par Diogène Laërce, qu'étant fort vieux, il étoit tombé dans la mer, &

(61) *Apud Laert.*
(62) Voyez Rem. [*E*].
(63) *Apud Laert.*
(64) *Apud eundem.*
(65) *Apud eundem.*
(66) *Geogr.* Lib VI. p. 190. 190. Edit. de 1587 in-fol.
(67) Diog. Laërt.

une Statue couverte d'Empédocle, qui fut ensuite transportée par les Romains à Rome, & placée découverte devant le Sénat; & Diogene Laërce dit qu'il y avoit divers Portraits de lui, de son tems. [☞ Il est assez surprenant qu'Empédocle n'ait pas écrit en Dialecte Dorique, qui étoit ordinaire aux Pythagoriciens, & dont on se servoit communément en Sicile: il paroit par quantité de Fragmens, qu'il s'est servi de la Dialecte Ionique (aa), & Mr. Ménage s'est trompe en soutenant le contraire. ADD.]

(aa) Fabric. *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 474.

& s'étoit noyé. Horace parle de sa mort dans le Mont Etna (68):

*—— Dicam, Siculique Poëtæ*
*Narrabo interitum: Deus immortalis haberi*
*Dum cupit Empedocles, ardentem frigidus Ætnam*
*Insiluit; sit jus, liceatque perire Poëtis.*

„ Ne fait on pas la mort d'Empédocle? Ce Poëte se mit „ en tête de vouloir passer pour un Dieu. Que fit-il? Il „ s'alla jetter de sang-froid dans les feux du Mont Etna. „ Ces fous de Poëtes ont droit de périr, laissez-les faire „ (69)." Lucien rapporte aussi cette Histoire, dans son *Dialogue de Ménippe & d'Eaque*, dans son Discours *sur la mort de Pérégrinus*, dans son *Histoire véritable*, & dans son *Icaroménippe*. Et Tertullien (70) y renvoye. [☞ Mr. Bonamy remarque (71), que quand on fait seulement réflexion à la vie & aux mœurs d'Empédocle, & des Pythagoriciens en général, on a de la peine à concilier une conduite aussi sage que la leur, avec une mort si extravagante; & quand même le fait seroit plus vraisemblable, le motif qu'on attribue à Empédocle pourroit-il trouver croyance dans les esprits? J'avoue, dit le savant Académicien, que malgré le ridicule de ce genre de mort, si on vouloit se déterminer par le plus grand nombre des Auteurs qui en parlent, on seroit contraint de le croire véritable. Mais il insiste sur le témoignage de Timée, rapporté ci-dessus Cit. 65, sur la diversité de sentimens qui partagent les Auteurs; & il conclud, qu'il y a de l'apparence que les Ennemis d'Empédocle firent courir ce bruit pour le décrier. Mr. Le Févre (72) dit que „ ceux qui ont „ débité ce beau conte, ne se souvenoient pas sans dou„ te, qu'Empédocle étoit Pythagoricien, & que ceux de „ cette Secte ne croyoient pas qu'un homme pût disposer „ de sa vie & sortir de ce Monde sans l'ordre de Dieu, „ de même qu'un Soldat (car c'est ainsi que Pythagore en „ parloit) ne peut pas sans infamie quitter le poste où il „ a été placé." Mais je trouve dans un Auteur Sicilien (73), un sentiment qui ôte à cette Histoire tout ce qu'elle a d'absurde ou de ridicule, & qui est soutenu par plusieurs Ecrivains de son Pays, qu'il cite. C'est que comme Empédocle étoit grand Philosophe, il eut la même curiosité qui couta la vie à Pline l'Ancien: il voulut examiner de près les feux du Mont Etna, & muni de souliers d'airain pour se garantir de la chaleur brulante des cendres, il monta jusqu'à la bouche du Volcan: mais s'étant trop approché, il y tomba; ce qu'on découvrit par un de ses souliers, que le feu avoit rejetté. On appuye ce sentiment par ce que rapportent d'autres Auteurs (74), qu'on voit vers le sommet du Mont Etna les ruïnes d'un ancien bâtiment, que ceux de Catane appellent *la Tour du Philosophe*; & qu'ils ont une ancienne tradition, que c'étoit un bâtiment voûté, qu'Empédocle avoit fait faire pour observer les éruptions de l'Etna. En adoptant cette opinion, on trouve un moyen facile de suivre le plus grand nombre des Auteurs, quant à l'essentiel, qui est que notre Philosophe a péri dans l'Etna; il faudra seulement retrancher les circonstances ridicules qu'on y a ajoutées. Il n'y a rien que de très vraisemblable à supposer qu'Empédocle, curieux d'observer un Volcan qui étoit dans son Pays, a péri en faisant ses observations, soit que le terrein ait manqué sous lui, soit qu'il ait été peut-être enseveli sous les cendres. ADD. DU TRAD.]

(68) *De Arte Poëtica*, vers la fin.
(69) Traduction du P. Tarteron.
(70) *De Anima* cap. 32.
(71) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* Tom. XIV. p. 110. Edit. de Hollande.
(72) *Vies des Poëtes Grecs* p. 72.
(73) Antonin Mongitore *Bibl. Sicula* Tom. I. p. 177. 178. Panormi 1708.
(74) Fazellus *de Reb. Sicul.* Decad. I. Lib. II. cap. I. p. 57. Anton. Philotheus *in Ætnæ Topographia*. Et Vincent. Maria Cimarelli *in Resol.* cap. 11. p. 99. *Apud* Mongitore *Bibl. Sicula* ubi supra.

ENEE DE GAZE, en Latin *Æneas Gazæus*, Sophiste de profession, étoit un Philosophe Platonicien, qui embrassa le Christianisme (a). Il florissoit vers l'an 487, car il dit avoir vu ces Confesseurs d'Afrique, à qui Hunnéric Roi des Vandales avoit fait couper la langue en 484, sous l'Empereur Zénon, comme on le voit par Victor de Vite, qui a écrit l'Histoire de cette Persécution des Vandales sous leurs Rois Genseric & Hunnéric (b). Enée de Gaze témoigne avoir entendu parler ces Confesseurs clairement & distinctement, après avoir eu la langue coupée, étant à Constantinople; mais ce miracle est fort contesté. [☞ Il est rapporté par divers autres Auteurs. Procope dit en termes exprès (c), qu'il avoit vu ces personnes se promener à Constantinople & parler librement. Le Comte Marcellin confirme la chose dans sa Chronique; & l'Empereur Justinien témoigne aussi l'avoir vu (d), dans une Constitution faite depuis pour l'Afrique. ADD.] Enée de Gaze a écrit un Dialogue *sur l'Immortalité de l'Ame & la Résurrection du Corps* [A], intitulé *Théophraste*, du nom d'un des Interlocuteurs. [☞ Enée avoit été Disciple du Philosophe Hiéroclès, le même, à ce que l'on croit, dont nous avons des Commentaires sur les Vers Dorés de Pythagore (e). Il y a aussi d'Enée de Gaze vingt-cinq Lettres, qui se trouvent dans le Recueil de Lettres d'Auteurs Grecs imprimé par Alde Manuce à Rome en 1499 in-4. & réimprimé en Grec & en Latin à Cologne (Genève) en 1606 in-folio (f). ADD.]

(a) Cave *Hist. Liter.* p. 459. Oxon. 1740.
(b) Aub. Miræi *Auctarium de Scriptor. Eccles.* cap. 109. 110.
(c) *Hist. de la Guerre des Vandal.* Liv. I. ch. 8.
(d) Lib. I. *Cod. De Off. Præf. P. P. Afric.* apud Fleury *Hist. Eccl.* Tom. VII. p. 21.
(e) Fabricius *Delectus Argum. & Syllab. Scriptor. de Verit. Relig. Christ.* p. 107.
(f) Idem *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 410. & 427.

[A] *Un Dialogue sur l'Immortalité de l'Ame & la Résurrection du Corps.*] Il égaye cette matière par quantité de recherches sur les sentimens des Philosophes, & par plusieurs Histoires curieuses. Il croit que Dieu crée les Ames au moment qu'il les met dans les Corps: que leur nombre, quoique fixe, n'est connu que de Dieu: que les Ames ne sentent rien, sans les Corps: que l'Homme est très libre: que les Corps ressusciteront en la même forme, qu'ils ont eue dans ce Monde: que les Démons prennent la forme des morts, pour inquiéter les vivans: que les Reliques des Martyrs ont la vertu de chasser les Démons: qu'il se fait plusieurs miracles par les priéres des Justes: qu'on a vu des morts ressusciter. Ce Dialogue a été traduit par Ambroise Camaldule, & imprimé à Bâle en 1516 (1). Il parut ensuite en Grec avec d'autres Piéces, & avec une Version Latine de Wolfius, en 1560 (2). Barthius l'a donné en 1658 à Leipsig in-4. avec des Notes & une Version, en un Volume avec Zacharie de Mitilène, autre Philosophe Chrétien, postérieur à Enée de Gaze (3). Il se trouve aussi dans le Tome V. de la Bibliothéque des Pères, Edition de Cologne de 1618 (4). [☞ Du Verdier (5) parle d'une Traduction Françoise de ce Dialogue, imprimée à Paris. Il a paru en Allemand à Francfort en 1671 in-8. (6). ADD.]

(1) Cave & Aubert. Miræus *ubi supra*.
(2) Fabricius *Delect. Argum. Syll. de Ver. Rel. Chr.* p. 107. dit que cette Edition est de 1559, faite à Zurich chez André Gesner. R. D. T. (3) Du Pin *Bibl. Eccl.* Tom. IV. p. 280. (4) Aub. Miræus *ubi supra*. (5) *Bibl. Franç.* p. 16. (6) Fabricius *ubi supra*.

ENEE SYLVIUS, en Latin *Æneas Sylvius*, connu depuis sous le nom de Pie II., étoit de l'illustre Famille des Piccolomini, & nâquit en 1405 à Corsigny [A] dans le Territoire de Sienne, où son père étoit en exil: il s'appelloit Sylvius Piccolomini, & sa mère Victoire Forteguerra. Enée fit ses prémières études dans le Lieu de sa naissance; mais ses parens étoient si pauvres, qu'il fallut qu'il y gagnât sa vie, & s'assujettît aux emplois les plus bas de la vie rustique. En 1523, quelques Amis de sa Famille le mirent en état d'aller étudier à Sienne, où il s'appliqua aux Belles-Lettres, & assista aux leçons sur les Poëtes & les Orateurs; & en très peu de tems il publia plusieurs Pièces de Poësie, en Latin & en Toscan (a). Il s'attacha ensuite au Droit Civil. Se trouvant alors en état de faire quelque chose, & voyant la guerre allumée dans sa Patrie, il alla en 1431 au Concile de Bâle avec

(a) Append. ad Cave *Histor. Lit.* p. 114. Genève 1720.

[A] *Nâquit en 1405 à Corsigny.*] Mr. Wharton (1) & Oudin (2) appellent ce Lieu en Latin *Corsinianum*, & le Continuateur de Fleury (3) *Corsigny*; Mr. Du Pin dit (4) que ce fut à Pienza, qu'il vint au Monde: mais cela peut fort bien se concilier avec ce que disent les Auteurs susnommés, aussi-bien qu'avec ce que dit Platine: parce que lorsqu'Enée Sylvius fut parvenu au Papat, pour illustrer le Lieu de sa naissance, qui s'appelloit auparavant Corsigny ou Corsignano, il l'érigea en Ville Episcopale, à laquelle il donna le nom de *Pienza*, de son nom de *Pie*. Sa mère étant enceinte de lui, avoit songé qu'elle étoit accouchée d'un enfant mitré; & comme c'étoit alors la coutume de dégrader les Clercs en leur mettant une mitre de papier sur la tête, elle crut qu'Enée seroit la honte & le deshonneur de sa famille: mais la suite justifia le contraire (5). On trouve dans l'Antiquité divers exemples de cette nature, que la fortune des enfans a été conforme à des songes faits par leurs méres; mais nous laissons à chacun à décider, jusqu'où l'on doit ajouter foi à ces sortes d'Histoires, & jusqu'à quel point ce rapport du songe & de l'événement peut être accidentel & un pur effet

(1) Append. ad Cave *Hist. Lit.* p. 114.
(2) *Comm. de Scriptor. Eccles.* Tom. III. col. 2641.
(3) *Hist. Eccles.* Tom. XXIII. p. 52. in-8.
(4) *Bibl. des Aut. Eccles.* Tom. XII. p. 98.
(5) Platina *in Vita Pii II.* & Fleury *ubi supra*.

avec le Cardinal Dominique Capranica, en qualité de fon Secrétaire: il exerça enfuite la même fonction auprès du Cardinal Albergoti, qui l'envoya en Ecoffe [*B*]. A fon retour, il fut fait Secrétaire du Concile de Bâle, dont il foutint les intérêts avec beaucoup de chaleur contre les Papes, tant par fes Difcours que par fes Ecrits, & entre autres par un Dialogue & par des Lettres qu'il écrivit au Recteur & à l'Univerfité de Cologne (*b*). Le Concile de Bâle l'honora des Charges de Clerc des Cérémonies, d'Abbréviateur, & d'un des *Douze*, qui étoit un Office important. Il préfida fouvent parmi les Collateurs des Bénéfices, & on l'employa en diverfes Ambaffades; on l'envoya une fois à Trente, deux fois à Conftance, une fois à Francfort, deux fois en Savoye, & trois fois à Strasbourg, où il eut une affaire de cœur avec une Dame, dont il fait la rélation dans une Lettre à fon pére (*c*) [*C*]. Lorfqu'en 1437 la mefintelligence entre le Pape Eugène & le Concile de Bâle monta à fon plus haut point, & que ce Pontife en fut venu à excommunier fes Adverfaires, quelques-uns fe laifférent intimider & mollirent, & d'autres fe déclarérent ouvertement pour le Pape; mais Enée dit publiquement, qu'il demeureroit conftamment attaché au Concile: *car*, dit-il (*d*), *comme je n'avois rien dont on pût me dépouiller, je crus devoir perfévérer; de peur qu'en abandonnant le parti qui me paroiffoit le plus jufte, je ne miffe mon falut en danger.* En 1439 il entra au fervice du Pape Félix V; & aiant été envoyé à l'Empereur Fréderic, ce Prince l'honora de la Couronne Poëtique, & le mit au nombre de fes Amis. En 1442, Fréderic l'appella à fa Cour, & le fit fon Secrétaire & fon Confeiller. Il ne put cependant encore fe réfoudre à condamner le Concile de Bâle, & a embraffer entiérement le parti d'Eugène; il embraffa la neutralité. Mais l'Empereur s'étant peu à peu déclaré pour ce Pape, & aiant époufé fes intérêts, Enée changea auffi infenfiblement de fentiment. Il agit au nom de l'Empereur à la Diète de Nuremberg, où l'on travailloit à l'extinction du Schifme, & il fut envoyé vers Eugène [*D*]; & à la fin il fe foumit entiérement à ce Pontife, à la perfuafion de Thomas Sarzanus, Lé-

(*b*) Oudin, *Comment. de Script. Eccl.* Tom. III. col. 2641.

(*c*) Lib. I. Epift. 11.

(*d*) *Nos cum nihil haberemus, quod nobis auferri poffet, perfeverandum putavimus, ne partem, quæ verior nobis apparebat, relinquentes, detrimentum animæ faceremus.* Bullâ Retract.

fet du hazard.

[*B*] *Qui l'envoya en Ecoffe.*] C'étoit pour ménager la paix entre les Anglois & les Ecoffois. Pendant qu'il fut en Ecoffe, il fut témoin d'une terrible tragédie. Le 20 Février 1436, Jaques I. Roi d'Ecoffe fut malheureufement affaffiné pendant la nuit, par la Conjuration de Gautier Comte d'Athol fon oncle, qui briguoit la Couronne. La Reine reçut deux coups, en fe mettant au devant des affaffins pour fauver la vie à fon mari, auquel on donna vingt-huit coups. Enée Sylvius excita les Ecoffois à punir févérement les meurtriers de leur Roi. On leur fit leur procès; & le Comte, auteur de la Confpiration, fut publiquement tourmenté pendant trois jours: on lui mit une Couronne de fer toute rouge fur la tête, l'appellant par dérifion le Roi des Traîtres, & il expira dans les tourmens (6).

(6) Hect. Boeth. Lib. VII. Buchan. Lib. X. & XI. *Comm. Pii* Lib. I. Fleury T. XXII. p. 140.

[*C*] *Il eut une affaire de cœur avec une Dame, dont il fait la rélation dans une Lettre à fon pére.*] Mr. Wharton remarque dans fon *Supplément à l'Hiftoire Literaire* du Dr. Cave (7), que bien loin de témoigner le moindre repentir de fon crime, il en fait gloire. Nous donnerons cette Lettre toute entiére; elle eft écrite d'un ftyle fort gai.

(7) P. 114. ann. 1452.

LE POETE ENE'E SYLVIUS, A SYLVIUS SON PERE. „ Vous me marquez, que vous ne favez fi vous devez vous réjouïr, ou vous affliger, de ce que Dieu m'a donné un fils. Pour moi, je n'y trouve qu'un fujet de joie, & non de trifteffe. Car quel plus grand plaifir y a-t-il dans la vie, que de procréer un autre foi-même, de perpétuer fa famille, & de laiffer quelqu'un qui vous furvive? Quoi de plus agréable, que de fe voir des petits-fils? C'eft la plus grande fatisfaction pour moi, d'avoir procréé un enfant, & de voir avant ma mort, quelqu'un qui me puiffe furvivre; & je rends graces à Dieu de ce que c'eft un garçon, parce que ce petit drôle pourra vous divertir, vous & ma mére, & vous donner les confolations & les fecours que je devrois vous donner. Si ma naiffance vous a caufé quelque joie, pourquoi celle de mon fils n'en feroit-elle pas autant? La vue de cet enfant ne vous fera-t-elle pas quelque plaifir, quand vous verrez mon image dans fes traits? Ne ferez-vous pas charmé de le voir vous embraffer, & vous faire de petites careffes? Mais vous êtes affligé, dites-vous, de mon crime, & de ce que cet enfant eft le fruit d'un commerce illégitime. Je ne puis concevoir, Monfieur, quelle opinion vous vous êtes faite de moi. Il eft certain, que vous, qui êtes de chair & d'os, ne m'avez pas fait d'un tempérament infenfible; vous favez bien en confcience, quel galant vous étiez. Pour moi, je ne fuis ni Eunuque, ni impuiffant: je ne fuis pas non plus affez hypocrite, pour vouloir paroître homme de bien, plutôt que de l'être réellement. Je confeffe franchement ma faute, parce que je ne fuis ni plus faint que David, ni plus fage que Salomon. Ce crime eft d'ancienne date, & je ne puis dire qui eft exempt de reproche à cet égard. C'eft un mal fort général, fi c'eft un mal que de faire ufage des facultés que la Nature nous donne; enforte que je ne vois pas pourquoi l'on blâmeroit fi fort ce penchant, puifque la Nature, qui ne fait rien fans deffein, l'a mis dans toutes les créatures, pour pourvoir à la confervation des Efpèces. Mais vous direz, qu'il eft légitime lorfqu'il eft renfermé dans de certaines bornes, & que l'on ne doit jamais s'y livrer qu'en vertu des nœuds du mariage. J'en conviens, & cependant on ne laiffe pas de pécher fréquemment, dans l'état même du mariage. Il y a une certaine régle, une mefure, pour manger, boire & parler; mais où eft l'homme qui l'obferve? où eft le Jufte *qui ne tombe fept fois le jour?* Que l'Hypocrite parle, & qu'il dife qu'il n'a aucun péché à fe reprocher. Je fai bien qu'il n'y a en moi aucun mérite, & je n'efpére de grace que de la feule miféricorde de Dieu, qui fait que nous fommes fujets à bien des chutes, & que les plaifirs déréglés nous entrainent fouvent. Il ne me fermera pas la fource du pardon, qui eft ouverte à tous. Mais en voilà affez fur cet article. Et puifque vous me demandez quelles raifons j'ai de croire que cet enfant eft à moi, je vais vous mettre au fait de tout, de peur que vous ne penfiez qu'il eft d'un autre & non de moi. Il n'y a pas encore deux ans, que j'étoit Ambaffadeur à Strasbourg. Pendant le féjour que j'y fis, je fus plufieurs jours fans affaires; & dans ce tems-là il vint loger dans la maifon où j'étois, une jeune & belle Dame Angloife. Comme elle poffédoit parfaitement la Langue Italienne, elle m'adreffa la parole en Dialecte Tofcane, ce qui me fit d'autant plus de plaifir, que cela étoit rare dans ce Pays-là. Je fus charmé de fon efprit & de fa bonne humeur, & je me rappellai d'abord, que Cléopatre avoit gagné le cœur d'Antoine, & de Jules-Céfar, par l'agrément de fa converfation. Je me dis à moi-même, Qui me blâmera moi, qui fuis un fi petit compagnon, de faire ce que les plus grands Hommes n'ont pas trouvé au deffous d'eux? Je fongeois tantôt à l'exemple de Moïfe, tantôt à celui d'Ariftote, & tantôt à celui de Chrétiens mêmes. En un mot, le plaifir l'emporta: je devins amoureux de cette Dame, je lui déclarai ma paffion dans les termes les plus tendres; mais elle réfifta à toutes mes follicitations, telle qu'un roc contre lequel les flots de la mer viennent fe brifer, & elle me tint en fufpens pendant trois jours. Elle avoit une petite fille de cinq ans, qui étoit recommandée à notre Hôte, par Milinthe pére de l'enfant; & elle craignoit que fi notre Hôte s'appercevoit de quelque chofe, il ne mît l'enfant hors de la maifon, de peur qu'elle ne marchât fur les traces de fa mère. La nuit s'approchoit, & elle devoit partir le lendemain; enforte que craignant de perdre ma proie, je la priai de ne point fermer fa porte en dedans, & lui dis que je viendrois la trouver à minuit. Elle me refufa tout plat, & ne me laiffa pas l'ombre d'efpérance. J'infiftai; mais elle perfifta dans fon refus, & alla fe coucher. Je fus curieux de voir, fi elle auroit fait ce que je lui avois propofé. Je me rappellai l'hiftoire du Florentin Zima, & je m'imaginai, qu'elle pourroit peut-être faire comme fa Maitreffe. Je pris donc le parti de tenter l'avanture. Quand tout fut tranquille dans la maifon, j'allai à fa chambre, que je trouvai fermée, mais non verrouillée. Je l'ouvris, j'y entrai, & j'obtins l'accompliffement de mes defirs; & c'eft de-là que vient mon fils. La mère s'appelle Elifabeth. Depuis le milieu de Février jufqu'au milieu de Novembre, il y a précifément le nombre de mois qu'on compte depuis le tems de la conception jufqu'à l'accouchement. Elle me le dit enfuite, lorfqu'elle fut à Bâle; & quoique j'euffe obtenu fes faveurs, non par préfens, mais à force de follicitations & de témoignages d'amour, je m'imaginai qu'elle ne me difoit cela que pour me tirer quelque argent; ainfi je n'y ajoutai point de foi. Mais voyant qu'elle l'affure à préfent qu'elle ne peut efpérer d'obtenir rien de moi, & d'ailleurs que les circonftances du nom & du tems s'y accordent, je crois que l'enfant eft à moi; & je vous prie de le recevoir & de l'élever, jufqu'à ce qu'il foit en âge où je puiffe le prendre fous ma conduite: car vous n'avez aucune raifon de penfer, qu'une Dame riche voulût dire une fauffeté par rapport à fon fils.″

[*D*] *Il fut envoyé vers Eugène.*] Le but de fon Ambaffade étoit d'engager le Pape à confentir à la convocation d'un Concile, pour finir par ce moyen le Schifme. Mais il ne put rien obtenir d'Eugène, qui ne voulut point entendre parler de Concile, qu'il regardoit, difoit-il, comme bien plus propre à troubler & à divifer l'Eglife, qu'à y rétablir la paix. Enée avoit pourtant pris tous les devans néceffaires pour avoir une audience favorable, aiant demandé humblement pardon au Pape de tout ce qu'il a-

Légat Apoftolique en Allemagne. Vers la fin de l'année 1446, ou au commencement de 1447, l'Empereur envoya Enée à Rome, où il reconnut l'autorité d'Eugène, & lui promit obéiffance au nom de l'Allemagne. Après la mort d'Eugène, les Cardinaux le choifirent pour être Protecteur du Conclave, jufqu'à l'élection d'un nouveau Pape. Nicolas V le fit Evêque de Triefte ; & étant retourné en Allemagne, il fut fait Confeiller de l'Empereur, & les plus importantes affaires de l'Empire pafsèrent par fes mains (e). Quatre ans après, aiant été fait Archevêque de Sienne, il accompagna en 1452 Fréderic à Rome, où il alloit prendre la Couronne Impériale. A fon retour, il fut Légat en Bohême & en Autriche. Vers l'an 1456, l'Empereur l'aiant envoyé en Italie pour traiter avec Callixte III, touchant la guerre contre les Turcs, ce Pape le fit Cardinal; & après fa mort, arrivée en 1458, Enée fut élu Pape [E] le 19 d'Août fous le nom de Pie II. & fut couronné le 3 de Septembre. On conçut de grandes efpérances de lui, tant à caufe de fon grand favoir, que des promeffes qu'il avoit faites, qu'il prendroit des mefures pour la réformation de l'Eglife ; mais il trompa l'at-

(e) Append. ad Cave, ubi fupra.

voit dit, fait, ou écrit contre lui en faveur du Concile de Bâle. Le Lecteur ne fera peut-être pas fâché de voir le Difcours qu'il tint là-deffus à Eugène, tel qu'il eft rapporté par Jean Gobelin fon Secrétaire, dans fes *Commentaires fur la Vie de Pie II.*, fi cet Ouvrage n'eft pas d'Enée Sylvius lui-même, comme des Savans le foupçonnent. „ Très-Saint Père, *dit-il*, avant que de vous expofer les „ ordres de l'Empereur, fouffrez que je dife un mot de „ moi-même. Je ne doute pas qu'il ne foit venu à vos „ oreilles quantité de chofes fur mon fujet, qui ne font „ pas à mon avantage. Elles ne méritoient pas de vous „ être rapportées; mais je dois pourtant avouer que mes „ délateurs n'ont rien dit que de vrai. Oui, j'ai dit, fait „ & écrit à Bâle plufieurs chofes contre vous. Je ne „ puis le nier. Ce n'a pourtant point été dans le deffein „ de vous nuire, mais plutôt d'être utile à l'Eglife. J'ai „ été dans l'erreur, qui peut le nier? mais j'y ai été avec „ un grand nombre de Grands-Hommes, avec Julien Cardinal de S. Ange; avec Nicolas Archevêque de Palerme, avec Louis du Pont (*Pontanus*) Secrétaire de votre Siége, qui paffoient pour les plus grandes Lumiéres dans le Droit & pour des Docteurs de la Vérité; fans parler des Univerfités & des Colléges, dont la „ plupart étoient contre vous. Qui eft-ce qui n'auroit „ pas erré, avec des Perfonnages de ce caractère & de ce „ mérite? Il eft vrai que quand je m'apperçus de l'erreur de ceux de Bâle, je ne me réfugiai pas d'abord „ vers vous, comme la plupart ont fait: mais craignant „ de tomber d'une erreur dans une autre, &, comme on „ dit, *de Charybde en Scylla*, je me fuis rangé, après „ bien des confultations & des combats, avec ceux qui „ avoient pris le parti de la neutralité. J'ai demeuré pendant trois ans auprès de l'Empereur dans cette fituation, où après avoir entendu affidument les conteftations entre ceux de Bâle & vos Légats, j'ai été convaincu que la vérité étoit de votre côté. C'eft par ce „ motif que l'Empereur voulant m'envoyer à votre Clémence, j'ai accepté ce parti avec joie, dans l'efpérance de rentrer en grace avec vous. Me voici donc devant vous, & comme j'ai péché par ignorance, je vous „ prie de me pardonner. Après quoi je vous expliquerai les intentions de l'Empereur (8)." Ce fut là le prélude des fameufes Retractations, qu'Enée Sylvius fit dans la fuite. Le Pape lui pardonna tout le paffé, & même peu de tems après le fit fon Secrétaire, en lui permettant de garder le même Emploi qu'il avoit auprès de l'Empereur (9).

(8) Raynald. Contin. Annal. Baron. 1445 num. 25.

(9) Fleury Tom. XXII. p. 437.

Fréderic l'envoya une feconde fois en Ambaffade à Eugène, voici à quelle occafion. Eugène avoit dépofé Thierry & Jaques, Archevêques & Electeurs de Cologne & de Trèves, pour avoir pris ouvertement le parti de Félix & du Concile de Bâle; & il avoit mis Adolphe de Clèves fur le Siége de Cologne, & Jean Evêque de Cambray fur celui de Trèves. Les Electeurs, choqués de cette entreprife contre deux de leurs Collègues, & contre les Privi-léges de l'Empire, affemblèrent une Diète à Francfort, pour en délibérer, & fur d'autres points concernant les Libertés de l'Allemagne. Il y fut réfolu, que fi Eugène ne caffoit la Sentence de la dépofition des deux Archevêques, n'ôtoit les Taxes dont la Nation étoit chargée par la Cour de Rome, & ne reconnoiffoit la fupériorité des Conciles, comme elle avoit été décidée à Conftance, les deux Archevêques adhéreroient à la dépofition qu'on avoit faite de ce Pape à Bâle. Ce fut pour cette raifon qu'ils envoyérent leurs Députés à l'Empereur & à fix de fes Confeillers, afin qu'ils fuffent informés de leur réfolution, & que Sa Majefté Impériale voulût bien fe joindre à eux; & d'envoyer au Pape, pour lui ratifier leur Confédération. Il refufa d'entrer dans la Ligue, la regardant comme une rebellion; mais il promit d'envoyer à Eugène, pour le prier de révoquer la Sentence de dépofition, & de ne traiter pas fi cavalièrement les Electeurs. Enée Sylvius fut encore choifi pour cette Ambaffade. Il fut chargé de repréfenter au Pape, que „ s'il vouloit rétablir les Archevêques de Cologne & de Trèves dans „ leurs Dignités, la Neutralité cefferoit en Allemagne, & „ que tout le monde s'y déclareroit pour lui; mais que „ s'il perfiftoit à foutenir la Sentence, il étoit à craindre „ que le Schifme ne durât longtems, & qu'on ne fe déclarât pour Félix, comme les Electeurs l'avoient déja „ réfolu dans un Traité particulier entre eux." Enée Sylvius s'acquitta fidélement de fa commiffion, & Eugène promit de fatisfaire aux defirs de l'Empereur & des Princes, & de répondre en tout à leurs bonnes intentions pour la paix de l'Eglife. Mais il n'étoit pas tout à fait le maître de le faire. Adolphe de Clèves, élu par Eugène à l'Archevêché de Cologne, étoit neveu du Duc de Bourgogne; & Jean de Cambray, élu à celui de Trèves, étoit frère naturel de ce Duc. Il falloit donc avoir le confentement de ce dernier, pour deftituer l'un & l'autre d'une Charge conférée à fa follicitation. Le Duc y confentit, & le Pape rétablit les Prélats qu'il avoit dépouillés (10).

(10) Fleury Tom. XXII. p. 457 458. & Lenfant Hift. du Concile de Bâle Tom. II. p. 179 180. Edit. de 1731.

[E] *Enée fut élu Pape.*] Il arriva plufieurs chofes remarquables dans le Conclave, avant fon Election. Le troifième jour, on trouva que les Cardinaux de Bologne & de Sienne (ce dernier étoit Enée Sylvius) avoient le plus de voix; tous les autres n'en eurent pas plus de trois. Guillaume Cardinal de Rouen n'en eut aucune, foit qu'il ne fût pas aimé, foit qu'on ne le jugeât pas capable de bien gouverner l'Eglife. Il étoit cependant réfolu de faire tous fes efforts pour parvenir à la Thiare, & comme il craignoit le Cardinal de Sienne plus que les autres, il difoit à chacun en particulier: „ A quoi penfez-vous, de vouloir élever au Souverain-Pontificat Enée Piccolomini? „ Ne voyez-vous pas qu'il eft pauvre & gouteux? Eft-il „ en état de porter le poids de cette Charge? Que favons-nous, fi l'inclination qu'il a pour l'Allemagne, d'où il „ n'eft revenu que depuis peu de jours, ne le portera point „ à y transférer le Siége de S. Pierre? Peut-on dire que „ cet homme ait la moindre teinture des Belles-Lettres & „ du Droit Canon? Un Poëte comme lui, eft-il propre à „ gouverner l'Eglife? Il voudra la régir fuivant les Loix „ des Gentils." Il déclamoit enfuite contre le Cardinal de Bologne. Pour couper court, il gagna onze Cardinaux: fur quoi le Cardinal de Bologne vint trouver Enée Sylvius, & lui confeilla de donner fa voix au Cardinal de Rouen, comme il avoit deffein lui de le faire, pour ne pas être expofé à fon reffentiment, quand il feroit devenu Pape. Mais l'autre lui répondit, que pour lui, il ne vouloit pas donner fon fuffrage à un homme qu'il trouvoit fi indigne de ce facré Caractère; qu'il méprifoit la haine du Cardinal de Rouen, auffi bien que fon amitié. „ La „ pauvreté, *dit-il*, n'eft pas difficile à fupporter, quand „ on y eft accoutumé. J'ai vécu pauvre, & je mourrai „ pauvre. Il ne m'empêchera pas le commerce des Mufes, qui me fervent de confolation dans ma mauvaife „ fortune. Au refte, je ne puis pas croire que Dieu veuille permettre que l'Eglife fon Epoufe ait un Chef fi indigne d'elle, & qu'un homme convaincu de Simonie „ devienne fon Vicaire en Terre. Il ne permettra pas que „ ce Palais, qui a été la demeure de tant de faints Papes, „ ferve de logement à un ambitieux, qui ne penfe qu'aux „ honneurs & aux biens temporels. C'eft Dieu qui donne le Pontificat, & non pas les hommes: il détruira ces „ brigues injuftes; demain, on verra clairement que c'eft „ lui qui fait les Papes. Si vous êtes véritablement Chrétien, vous ne donnerez pas votre voix à un homme fi „ indigne de ce rang." Ces paroles firent un fi grand effet fur l'efprit du Cardinal de Bologne, qu'il changea auffi-tôt de fentiment, & promit de ne point donner fa voix au Cardinal de Rouen. Le lendemain, Enée Sylvius alla trouver le Cardinal de Pavie, Vice-Chancelier, qui avoit engagé fa voix au Cardinal de Rouen, de peur de perdre fa Charge de Vice-Chancelier. Enée lui parla fi fortement, qu'il promit d'abandonner le parti du Cardinal de Rouen. Enfin quand on alla au Scrutin, Enée Sylvius fut élu Pape. Quelques momens après, le Cardinal Beffarion prenant la parole, tant pour lui que pour les autres partifans du Cardinal de Rouen, s'adreffa au nouveau Pape, & lui parla en ces termes: „ Saint Père, nous reffentons tous une joie parfaite de votre exaltation; & il eft „ aifé de voir par le choix qu'on vient de faire de votre „ perfonne, que c'eft le S. Efprit qui préfide dans tous „ les Conclaves, & qui conduit les fentimens des Cardinaux, fuivant le but qu'il s'eft propofé dans le Gouvernement de l'Eglife. Si d'abord nous avons eu des penfées différentes, c'étoit dans la crainte que vous ne puffiez réfifter aux fatigues qui accompagnent cette Dignité, aiant une fanté peu affurée, & étant fouvent incommodé de la goute. Il nous fembloit que dans les périls „ dont l'Eglife eft menacée pendant la guerre qu'on va „ faire aux Infidèles, il falloit en la place que vous allez „ remplir, un homme plus jeune, plus agiffant, & qui pût, „ fans s'incommoder, s'expofer à de grands voyages. Ce „ ne font que vos infirmités, qui nous ont empêché de „ vous donner nos fuffrages; mais puifque Dieu en a difpofé contre nos fentimens, il donnera à Votre Sainteté „ les forces néceffaires pour bien remplir tous les devoirs „ de

l'attente de la Chrétienté (*f*), car il retracta tout ce qu'il avoit écrit en faveur du Concile de Bâle [*F*]. Il étouffa la guerre que Piccinus alloit exciter dans l'Umbrie, & recouvrit Assise & Nocéra. Il convoqua une Assemblée de Rois & de Princes à Mantoue, où il se trouva lui-même, & fut présent à la résolution qu'on y prit de faire la guerre aux Turcs. Dans son retour à Rome, il passa par Viterbe, & chassa plusieurs Tyrans de l'Etat Ecclésiastique. Il confirma le Royaume de Naples à Ferdinand, & y envoya le Cardinal Ursin pour le couronner. Il excommunia Sigismond Duc d'Autriche, parce qu'il avoit emprisonné le Cardinal de Cusa; & Sigismond Malatesta, parce qu'il refusoit de payer les redevances à l'Eglise Romaine. Il fit un Traité avec le Roi de Hongrie, & cita Pogebrac *, Roi de Bohême à comparoitre devant lui. Il priva l'Archevêque de Mayence de sa Dignité. Il éleva de magnifiques Edifices à Rome, & en d'autres lieux. Les Patriarches d'Orient lui envoyérent des Ambassadeurs [*G*], & il en reçut aussi du Péloponnése [*H*]. Il envoya une Ambassade à Louis XI Roi de France, pour l'engager à abolir la Pragmatique Sanction, & ce Prince y consentit avec plaisir (*g*). Sur la fin de son Pontificat, il fit de grands préparatifs pour la guerre contre les Turcs, dont la puissance devenoit de jour en jour redoutable à l'Europe. Dans ce dessein, il reclama le secours de plusieurs Princes, & aiant rassemblé une Armée considérable de Croisés & autres, il se rendit à Ancone pour s'y embarquer; mais il y fut pris de la fiévre, & mourut le 14 d'Août 1464, dans sa cinquante-neuviéme année. Nous rapporterons ci-dessous quelques circonstances de sa mort [*I*]. Il occupa le Siege de Rome six ans, onze mois, & vingt-sept jours (*h*). Son Corps fut transporté à Rome, & enterré dans l'Eglise de S. Pierre. Sponde dit (*i*) qu'*il ne cédoit à personne en érudition, éloquence, dextérité & prudence; & qu'il aimoit si passionnément à écrire, que quoiqu'il fût continuellement tourmenté de la goute, & occupé de beaucoup d'affaires différentes, il ne pouvoit s'en abstenir.* Platine rapporte (*k*) un mot de lui, qui montre qu'il n'avoit pas grande opinion du Célibat des Prêtres. Il avoit coutume de dire, que *s'il y avoit quelques bonnes raisons de leur interdire le Mariage, il y en avoit*

(*f*) Ibid.

* Podiebrad.

(*g*) Gobelin. Comm. *Pii II.* Lib. VII. Æn. Sylv. *Epist.* 387.

(*h*) Oudin *ubi supra*. [C'est une faute, que l'Auteur de cet Article a copiée; car Pie II. fut élu le 19 d'Août 1458, & mourut le 14 d'Août 1464. Il ne siégea donc que six ans moins cinq jours. R. D. T.]

(*i*) *Annal. Eccles.* ad ann. 1418. §. 9. 11.

(*k*) P. 311. col. 2.

„ de cette Charge: & comme nous n'avons manqué que „ par ignorance, nous tâcherons par notre fidelité, & par „ l'exactitude de nos services, de réparer la faute que „ nous avons faite, en voulant vous préférer le Cardinal „ de Rouen." Le nouveau Pape répondit: „ Vous avez „ jugé plus favorablement de ma personne que moi-même, „ puisque vous ne trouvez en moi d'autre défaut que „ celui de ma mauvaise santé & de ma goute. Je me connois „ tout-à-fait indigne du rang auquel on vient de m'élever, „ & je puis vous assurer que je l'aurois refusé, si „ je n'avois craint de condamner le jugement de ceux qui „ m'ont donné leurs voix, & de m'attirer la colère du „ Ciel, qui a fait déclarer pour moi les deux tiers du sacré „ Collége. Quoique je veuille me conformer à la vocation „ Divine, je ne laisse pas d'aprouver le procédé de „ ceux qui ont nommé le Cardinal de Rouen, puisqu'après „ avoir suivi, en donnant leurs voix, les mouvemens secrets „ de leur conscience, ils n'ont pas laissé de confirmer „ mon Election, lorsqu'ils l'ont regardée comme l'ouvrage „ du S. Esprit. Je vous traiterai tous également „ comme mes fréres, puisque vous avez tous fait votre „ devoir, quoiqu'avec une conduite différente (11)".

(11) Fleury T. XXIII. p. 141-150.

[*F*] *Il retracta tout ce qu'il avoit écrit en faveur du Concile de Bâle.*] C'est ce qu'il fit par une Bulle, datée du 26 Avril 1463, qui se trouve au long dans la Collection des Conciles du P. Labbe (12). Il ne sera pas desagréable de voir comment il fait l'apologie de sa conduite, & combien sa condition présente avoit changé ses sentimens. Il s'excusoit sur ce qu'il avoit composé les Actes du Concile de Bâle dans sa jeunesse, n'aiant pas alors assez de lumières & de discernement pour approuver ou condamner les choses qui le méritoient. Il avoue qu'il a failli en écrivant ces Actes, & il prie ceux de l'Université de Cologne, à qui il adresse sa Bulle, de ne point s'arrêter à ce qu'il a dit du Concile de Bâle, de condamner Enée Sylvius, & de suivre les sentimens de Pie II. „ Nous sommes „ hommes, *dit-il*, & nous avons erré comme hommes. „ Nous ne nions pas qu'on ne puisse condamner „ beaucoup de choses, que nous avons dites ou écrites. „ Nous avons péché par séduction, comme S. Paul, & „ nous avons persécuté l'Eglise de Dieu par ignorance. „ Nous imitons S. Augustin, qui aiant laissé échapper „ quelques sentimens erronés dans ses Ouvrages, les a „ retractés. Nous faisons la même chose, nous reconnoissons „ ingénument nos ignorances, dans la crainte que „ ce que nous avons écrit, étant jeunes, ne soit l'occasion „ de quelque erreur, qui puisse dans la suite porter „ préjudice au Saint Siége. Car s'il convient à quelqu'un „ de défendre & de maintenir l'éminence & la gloire „ du prémier Trône de l'Eglise, c'est à nous, que Dieu „ rempli de miséricorde a par sa seule bonté élevé à la „ Dignité de Vicaire de Jésus-Christ, sans aucuns mérites „ de notre part. Pour toutes ces raisons, nous vous „ exhortons, & nous vous avertissons dans le Seigneur, „ de ne point ajouter foi à ces Ecrits qui blessent en toutes „ manières l'autorité du Siége Apostolique, & qui établissent „ des sentimens que la Sainte Eglise Romaine „ ne reçoit pas. Si vous trouvez donc quelque chose de „ contraire à sa doctrine, ou dans nos Dialogues, ou „ dans nos Lettres, ou dans d'autres Opuscules qui soient „ de nous, méprisez ces sentimens, rejettez-les, suivez „ ce que nous disons à présent; croyez-moi plutôt maintenant „ que je suis vieillard, que quand je vous parlois „ en jeune-homme; faites plus de cas d'un Souverain-„ Pontife, que d'un particulier: recusez Enée Sylvius, „ & recevez Pie II. *Nec privatum hominem pluris facite „ quam summum Pontificem: Æneam rejicite, Pium accipite.* „ L'un est le nom que mes parens me donnerent à „ ma naissance: mais l'autre est le nom Chrétien, que „ nous avons pris lorsque nous avons été élevés à la Dignité „ Apostolique. *Illud gentile nomen parentes indidere „ nascenti, hoc Christianum in Apostolatu suscepimus.*" Et parce qu'on pouvoit objecter au Pape, que c'étoit sa Dignité seule, qui lui avoit fait changer de sentiment; il y répond, en racontant en peu de mots sa vie & ses actions, & faisant toute l'histoire du Concile de Bâle, auquel il vint avec le Cardinal Capranica en 1431, mais jeune, dit-il, & sans aucune expérience, comme un oiseau qui sort du nid.

(12) Tom. XIII. p. 1407.

[G] *Les Patriarches d'Orient lui envoyérent des Ambassadeurs.*] Cette Ambassade arriva pendant que Pie étoit à Sienne en 1460. Le Chef de la Députation étoit un Archidiacre d'Autriche appellé Moïse, homme fort savant dans les Langues Grecque & Syriaque, & d'une grande réputation. Il parut devant le Pape au nom des Patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, & de Jérusalem, & lui dit, que celui qui seme la Zizanie, les aiant empêchés jusqu'à présent de recevoir le Decret du Concile de Florence touchant l'union de l'Eglise Grecque avec la Latine, Dieu leur avoit enfin inspiré de se soumettre à ce Decret; qu'il avoit été accepté solennellement dans une Assemblée convoquée à ce sujet, & qu'à l'avenir ils vouloient tous être soumis au Pape, comme au Vicaire de Jésus-Christ. Le Pape loua fort les Patriarches de leur obéissance, fit traduire en Latin le Discours de Moïse, & commanda qu'on le mit dans les Archives de l'Eglise Romaine (13).

(13) Fleury T. XXIII. p. 118. 119.

[*H*] *Et il en reçut aussi du Péloponnése.*] On vit arriver peu de jours après des Ambassadeurs d'une Ville du Péloponnése, située sur une Montagne proche de la Mer, & qu'on appelloit *Monobasse*, ou *Monembaisse*, une des trois anciennes *Epidaures*. Le sujet de leur Ambassade étoit pour prier le Pape de les recevoir sous sa protection, eux & leur Ville. Ils lui représentérent qu'ils n'avoient pas voulu se rendre à Mahomet II., comme Démétrius Paléologue leur Seigneur avoit fait; que Thomas son frère, auquel ils vouloient obéir, ne se trouvant pas assez fort pour les défendre de l'oppression des Turcs, il les avoit exhortés à reconnoitre le Pape pour leur Souverain; & que là-dessus ils venoient s'offrir à lui, & lui rendre obéissance. Le Pape les reçut avec joie au nom de l'Eglise Romaine, & leur envoya un Gouverneur & des vivres (14).

(14) Phranzius Lib. III. cap. 24. Comment. *Pii II.* Lib. III. Voiez Fleury *loc. cit.* p. 119.

[*I*] *Nous rapporterons ci-dessous quelques circonstances de sa mort.*] Quand il sentit qu'il approchoit de sa fin, il appella les Cardinaux, & leur parla pendant deux heures, pour les exhorter à ne consulter que le mérite dans le choix d'un Successeur, & sur-tout à poursuivre le dessein de la guerre contre les Turcs. Ensuite leur aiant demandé pardon, il leur accorda des Indulgences, & voulut recevoir les derniers Sacremens: mais on se trouva embarrassé. Comme il avoit déja reçu l'Extrême-Onction à Bâle, lorsqu'il y fut attaqué de la Peste, Laurent Roverella Evêque de Ferrare, habile Théologien, soutint qu'il ne la pouvoit pas recevoir une seconde fois. Il est vrai que tel avoit été le sentiment de quelques Théologiens, dès le douziéme Siècle; mais il avoit eu peu de partisans. Le Pape disputa sur ce sujet avec l'Evêque de Ferrare, & ne crut pas devoir se rendre à son avis. Il reçut donc l'Extrême-Onction & l'Eucharistie, & mourut peu après (15). Oléarius dit (16), qu'en mourant il témoigna du regret de trois choses. I. D'avoir écrit un Livre intitulé, *Historia de duobus Amantibus, Euriali videlicet & Lucretia.* „ Histoire de deux Amans, Euriale & Lucréce." II. D'avoir canonisé Catherine de Sienne, qui avoit été Maîtresse d'un Pape. III. D'avoir excité les Chrétiens à la guerre contre les Turcs. Oléarius assure avoir tiré cela d'une Chronique manuscrite de Silésie. C'est au Lecteur à juger, quel égard on doit avoir pour une pareille autorité. Ce qu'il y a de certain, c'est que le dernier article, d'avoir eu du regret de ce qu'il avoit excité les Chrétiens à la guerre contre les Turcs, est contraire à ce que rapportent d'autres Auteurs, comme on l'a vu ci-dessus.

(15) Fleury *ubi supra* p. 196 197.

(16) *Bibl. Script. Eccl.* Tom. II. p. 91. Ienæ 1710 in-4.

*avoit de beaucoup meilleures pour le leur permettre.* Le Cardinal de Pavie, dans le Discours qu'il fit à ses Collègues touchant l'Election d'un Successeur, donna à Pie II. l'éloge d'avoir été un Souverain-Pontife rempli de vertus, & de s'être rendu recommandable par son zèle pour la Religion, l'intégrité de ses mœurs, la solidité de son esprit, & sa profonde érudition. On l'a blamé néanmoins d'avoir été trop avare envers les Savans de son Siècle; ce que l'on ne peut justifier en lui, selon Platine, qu'en se retranchant sur les grandes dépenses qu'il avoit été obligé de faire pour les trois guerres qu'il avoit entreprises. Le Cardinal de Pavie l'excuse encore, sur ce qu'on lui reprochoit qu'il s'absentoit trop souvent de Rome, & qu'il aimoit trop à courir, pour un Pape. On dit qu'il avoit connu l'inutilité des grands mouvemens qu'il se donnoit pour la guerre contre les Turcs; & que comme il craignoit les railleries auxquelles il alloit s'exposer, son dessein étoit de s'embarquer pour aller seulement jusqu'à Brindes, d'y passer l'Hiver, de retourner ensuite à Rome, & de ne plus penser à cette guerre. Et afin de n'être pas même accusé de l'avoir entreprise trop légèrement, on ajoute qu'il vouloit rejetter la faute du mauvais succès sur les Princes qui n'avoient pas voulu le seconder. Mais sa mort prévint tous ces embarras (*l*). Jean Gobelin, son Secrétaire, a publié une Histoire de sa Vie, que les meilleurs Critiques croyent être de ce Pape lui-même. Elle a été imprimée à Rome in-4. en 1584 & 1589, & à Francfort in-folio en 1614. Nous avons une Edition des *Oeuvres* d'Enée Sylvius [*K*], imprimée à Bâle in-folio en 1551 (*m*). Il a écrit, avant que d'être élevé au Pontificat, „ deux Livres de Mémoires de ce qui s'est passé au Concile de Bâle," *Commentariorum de Gestis Concilii Basiliensis Libri II.* imprimés dans le *Fasciculus Rerum expetendarum* de Gratius à Cologne en 1535; Gratius dédia cet Ouvrage à Jean Helmand, petit-fils de ce Helmand qui avoit assisté à ce Concile, & que Gratius dit avoir vu, lorsqu'il étoit déja fort vieux (*n*): ces Commentaires d'Enée ont été imprimés aussi à part à Bâle en 1577 in-8. (*o*): une Histoire de Bohême jusqu'à l'an 1458: *De Ortu,*

Re-

(*l*) Fleury T. XXIII. p. 197.

(*m*) Idem p. 14.

(*n*) Vossius de Histor. Latin. Lib. III. cap. 7.

(*o*) Cave Appendix.

[*K*] *Oeuvres d'Enée Sylvius.*] Outre les Ecrits mentionnés dans l'Article, il a composé les suivans. *Bulla Retractationum omnium ab eo olim contra Eugenium Papam in Concilio Basiliensi gestorum* (17). „ Bulle de Retractation de „ tout ce qu'il avoit fait contre le Pape Eugène au Con- „ cile de Bâle." Elle se trouve dans le Recueil des Con- „ ciles (18). *De Coronatione Felicis V. Pontificis Maximi Liber.* „ Le Couronnement du Pape Félix V." *Abbreviationum Flavii Blondi Historiarum ab inclinatione Imperii usque ad tempora Joannis XXIII Papæ Libri viginti* (19). „ Abrégé des Décades de Flave Blondus, contenant l'Hi- „ toire depuis la décadence de l'Empire jusqu'au Pape „ Jean XXIII." Imprimé avec Blondus à Venise en 1484, & séparément à Bâle en 1533. *Cosmographiæ, seu Historiarum de Mundo universo Liber primus, in quo de Asia minori agit* (20). „ Cosmographie, ou Histoire universelle, Li- „ vre prémier, qui traite de l'Asie mineure;" à Paris en 1534 in-8. & à Cologne en 1573. *Europa, seu Cosmographiæ Liber secundus.* „ L'Europe, ou Livre second de la „ Cosmographie", qui contient plusieurs Histoires de son tems; à Paris en 1543 in-8. & à Cologne en 1573; & dans les *Scriptores Germani* de Freher, Hanov. 1602. Tom. II. p. 37 (21). *In Antonii Panormitæ Poëtæ de dictis & factis memorabilibus Alphonsi Arragonum Regis Libros IV, Commentaria.* „ Remarques sur les quatre Livres des dits & „ faits d'Alphonse Roi d'Arragon, par Antoine Poëte de „ Palerme." Hanov. 1611 in-4. Wittemberg 1585 in-4. avec les Commentaires de Jaques Spiegelius, & à Rostoch en 1590 in-4. par les soins de David Chytræus (22). *In Triumphum Alphonsi Regis* (23). „ Sur le Triomphe du Roi „ Alphonse." *In Alphonsum Aragoniæ Regem Oratio* (24). „ Harangue sur Alphonse Roi d'Arragon." Un Recueil de quatre-cens trente-deux Lettres, dont plusieurs sont des Traités sur différentes matières, & quelques-unes sur des Questions de Théologie & de Discipline Ecclésiastique. La 103. est *la Solution d'un triple Problème*; la 108. un *Songe sur la Fortune*; la 111. *sur les Louanges de la Poësie*; la 114. *l'Histoire des Amours d'Euriale & de Lucrèce*; celle-ci a paru seule à Louvain en 1479 in-4.; la 130. est un *Dialogue contre les Taborites & les Bohémiens*, touchant la Communion *sous une Espèce*, écrit en 1451; la 131. est une *Harangue sur la destruction de l'Empire de Constantinople, & sur la guerre contre les Turcs*; la 162. est *touchant la destruction de l'Eglise universelle*; la 165. contient une *Description de Vienne*; la 166. *sur la misère des Courtisans*; la 187. *sur ses propres actions*; la 188. *des Devoirs du Pape & de ses Officiers*; la 369. est une *Excuse contre les plaintes de la Nation Allemande*; la 395. une *Retractation des Amours d'Euriale & de Lucrèce*; la 396. *de la Foi des Chrétiens, & de la vanité de la Secte de Mahomet, à Mahomet Empereur des Turcs*; les 397–398. sont *des Discours sur la Guerre contre les Turcs*; la 310. est un *Traité de la fin tragique des Amours de Guiscard & de Sigismonde, fille de Tancrède Prince de Salerne*, traduit par Enée d'Italien en Latin. Cette Histoire se trouve, parfaitement bien tournée, dans les Fables de Dryden en Anglois. La 311. est sur *l'action de Lucrèce, ce modèle de la Chasteté, vengeant sur elle-même la violence qu'on lui avoit faite.* Ce Recueil de Lettres a été imprimé à Nuremberg en 1481, à Louvain 1483, & à Lyon 1497. Il a fait aussi une Ode Sapphique sur la Passion de Jésus-Christ: *In Salvatoris nostri Passionem Carmen Sapphicum*; & *De Liberorum educatione ad Ladislaum Hungariæ & Bohemiæ Regem*: „ De l'Education „ des Enfans à Ladislas Roi de Hongrie & de Bohême." *De Grammatica, ad eundem*, „ Traité de la Grammaire, „ au même." *De Arte Rhetorica & Epistolarum partibus, ad Archiepiscopum Trevirensem.* „ De la Rhétorique & des „ Parties des Lettres, à l'Archevêque de Trèves." *Descriptio de ritu, situ, moribus, & conditione Germaniæ, ad Antonium S. Chrysogoni Cardinalem.* „ Description de l'Alle- „ magne, au Cardinal de Saint Chrysogone." Ces Traités ont été imprimés à Bâle en 1571 (25). *Tractatus de Ortu & Autoritate Imperii Romani, ad Fredericum Imperatorem*: „ Traité de l'Origine & de l'Autorité de l'Empire „ Romain, à l'Empereur Frédéric," dans la *Monarchie* de Melchior Goldast (26). *Responsio ad Orationem Oratorum Galliæ in Conventu Mantuano.* „ Réponse au Discours des „ Ambassadeurs de France dans l'Assemblée de Mantoue"; dans le *Spicilège* de Dachéry (27), & dans les Conciles (28). *Alia ad eosdem Responsio sive Oratio.* „ Autre Répon- „ se ou Discours aux mêmes," dans les Conciles (29). *Bulla contra Appellationes à Sede Apostolicâ ad Concilium, & Decreta duo de Bello Turcis inferendo.* „ Bulle contre „ les Appels du S. Siège au Concile, & deux Decrets sur „ la Guerre contre les Turcs," dans les Conciles (30). *Ilias contra Venerias, ex Homero.* Londres 1509, avec une Préface à la louange d'Homère. *De pravis Mulieribus.* „ Des mauvaises Femmes," Strasbourg 1507. *Constitutiones Ecclesiasticæ variæ.* „ Diverses Constitutions Ecclésias- „ tiques," qui se trouvent dans un Recueil imprimé à Rome en 1579. *Sermo primus, dum esset Pastor factus, ad Populum.* „ Son prémier Sermon au Peuple, lorsqu'il eut „ été fait Pasteur" MS. *in Bibliotheca Augustana.* Louis Jacob de S. Charles donne une notice de ses Ouvrages, qui n'ont pas encore paru (31). Hieronymus Occalus, Jean Falinus, & Balbus Episcopus, cités par le P. Labbe (32), nous apprennent qu'il avoit composé un *Dialogue contre la prétendue Donation de Constantin.* Nous sommes principalement redevables du détail qu'on vient de voir, à Mr. Henri Wharton, Auteur du *Supplément à l'Histoire Littéraire du Dr. Cave.* Mais ce Savant a omis quelques Ouvrages d'Enée Sylvius. Une Histoire de Frédéric III, *Historia Rerum Friderici III. Imperatoris*, dans laquelle il se proposoit de donner non seulement l'Histoire de cet Empereur, mais celle de ce qui s'étoit passé de plus remarquable en Europe dans ce tems-là; mais il n'a jamais fini cet Ouvrage, & il ne l'avoit conduit que jusqu'aux Troubles de Hongrie. Le savant Jean Henri Boeclerus avoit entrepris de la publier sur un Manuscrit fort correct, & de l'enrichir de Notes; il vouloit la joindre à une *Histoire Universelle* de sa façon; mais la mort l'a prévenu. Kulpisius aiant repris ce projet, a publié cet Ouvrage avec les Notes de Boeclerus, & y a joint plusieurs *Diplomes* & des *Documens*, recueillis la plupart par Boeclerus: Il y a aussi une ample Préface de l'Editeur, qui y a joint de plus quelques Ecrivains rares, qui peuvent répandre du jour sur les affaires d'Allemagne. Ce Livre a paru à Strasbourg en 1685 in-fol. Oudin remarque, qu'on doit lire cet Ouvrage avec quelque précaution, parce que l'Auteur étoit redevable de toute sa fortune à Frédéric, dans le tems qu'il y travailloit (33). *Judicent autem cordati, quam fidem debeant Æneæ Sylvio de rebus Friderici III agenti, a quo fortunam omnem habuit.* Pierre Lambecius dit (34), qu'il y a dans la Bibliothèque Impériale à Vienne une *Histoire d'Autriche* d'Enée Sylvius, mais imparfaite, en deux Manuscrits, écrits de sa propre main, mais pleine de ratures, comme cela est ordinaire aux Ouvrages imparfaits. Mr. Louis-Antoine Muratori a aussi publié dans le second Tome de ses *Anecdota* (35), qu'il a trouvés dans la Bibliothèque Ambroisienne à Milan, un *Discours prononcé à Vienne en 1452 pour défendre l'autorité du Pape*; auquel l'Editeur a joint une Dissertation, où il fait en abrégé l'histoire de l'Auteur, & tâche de prouver par ce Discours, contre Maimbourg, qu'il est faux qu'Enée ait soutenu avant que d'être élevé au Pontificat, que le Pape est soumis au Concile Général. Mr. Muratori mentionne aussi ceux des Ouvrages d'Enée, qui n'ont point encore paru, & qu'il se proposoit de publier bientôt lui-même sur les Manuscrits. Il a paru il y a peu d'années un Ouvrage intitulé: *Cl. V. Æneæ Sylvii, qui postea summus Pontifex Pii II. nomen obtinuit, Historia Gothorum, primaria Gentis Monumenta complectens: quæ in hanc diem nunquam fuit edita, & inter ejus scripta nusquam reperta. Cum luculenta Præfatione Jo. Carol. Neweni, Colon. Cæs. Aul. Poët. Laur. Francof.*

&

(17) Append. ad Cave, ubi supra.

(18) Tom. XIII. p. 1407.

(19) Append. ad Cave, ubi supra.

(20) App. ad Cave.

(21) Idem.

(22) Idem.

(23) Idem.

(24) Idem.

(25) Idem.

(26) Tom. II. p. 1558.

(27) Tom. VIII.

(28) Tom. XIII. p. 1771.

(29) Ibid. p. 1761.

(30) Ibid. p. 1801.

(31) Bibl. Pontif. p. 187.

(32) Dissert. de Scriptor. Ecclef. Tom. II. p. 228.

(33) Oudin Tom. III. col. 2645.

(34) Comm. Bibl. Vind. Tom. II. p. 4. 7. 463. & 972.

(35) Imprimés à Milan en 1699, in-4.

*Regione, ac Gestis Bohemorum.* A Rome en 1475 in-fol. Bâle 1532 & 1575. Hanov. 1602 in-fol. & en d'autres endroits.

& *Lipsiæ* 1730. „ Histoire des Goths par Enée Sylvius „ &c." Ni l'Editeur, ni l'Auteur de la Préface, ne disent où ils ont pris cette Histoire. L'Epitre dédicatoire, aussi-bien que la Préface, roule entiérement sur l'utilité de l'Histoire en général; on y fait sur-tout l'éloge de celle-ci, qu'on suppose être d'Enée Sylvius, que l'Editeur appelle *lucentissimus, luculentissimusque Scriptor*. Mais cet Ouvrage, soit qu'il soit d'Enée Sylvius, ou non, n'est qu'un Abrégé de l'Histoire des Goths de Jornandès; ce qu'avoue un certain Raym. Duellius, qui a publié ce même Ouvrage depuis in-fol. à la suite d'un autre intitulé, *Chorographia Austriæ Willelmi Lazii* (36). L'Auteur de l'Abrégé ne dit rien qui ne se trouve dans Jornandès, qu'il ne fait qu'abréger.

(36) Voyez *Historia Literaria* Vol. I. Art. 27. p. 274.

ENNIUS (QUINTUS), fameux Poëte Latin, nâquit à *Rudiæ* Ville de Calabre [*A*], l'an de Rome 514 [*B*]. Il vint à Rome pour la prémière fois sous la Questure de M. Porcius Caton (*a*), à qui il avoit enseigné la Langue Grecque en Sardaigne (*b*); ce fut Caton qui l'amena avec lui à Rome [*C*]. Il eut une maison sur le Mont Aventin (*c*); & la beauté de son esprit, les charmes de sa conversation, & la pureté de ses mœurs lui acquirent l'amitié de tout ce qu'il y avoit de personnes distinguées dans la Ville, entre autres de Galba, & de M. Fulvius Nobilior. Le fils de ce dernier, qui à l'exemple de son pére, aimoit beaucoup les Lettres, accorda à Ennius le Droit de Bourgeoisie Romaine, au témoignage de Cicéron dans le Traité intitulé *Brutus*; quoique dans la Harangue pour le Poëte Archias, cet Orateur dise que ce fut le Peuple Romain qui donna ce Droit à Ennius, en considération de son grand mérite (*d*). Il suivit Fulvius Nobilior à la guerre contre les Etoliens & les Ambraciens, & celébra le Triomphe de son Ami sur ces Peuples (*e*). Il servit sous Torquatus en Sardaigne [*D*], & sous Scipion l'Ancien [*E*]; & il se distingua sous les uns & les autres par sa grande valeur. Il étoit Ami intime de Scipion Nasica [*F*]. Il vivoit d'une maniére fort simple & frugale, & n'avoit qu'une seule Servante pour le servir (*f*). Il supporta les infirmités de la vieillesse, & les rigueurs de la pauvreté, avec beaucoup de patience; & mourut âgé de soixante-dix ans, entre la seconde & la troisiéme Guerre Punique (*g*), sous le Consulat de Marcus Philippus, & de Cn. Servilius Cépio (*h*). Il mourut de la Goute, qu'il s'étoit attirée par les excès de vin qu'il avoit faits; car il buvoit copieusement, quand il vouloit composer [*G*]. Il fut enterré sur la Voie Appienne, à une pe-

(*a*) Eufeb. in *Chron.* & Corn. Nepos in *Catone* cap. 1.

(*b*) Aurel. Victor *De Vir. Ill.* cap. 12.

(*c*) Eufeb. *ubi supra*. Vide & Varron. *de Lingua Latin.*

(*d*) Cicero *in Bruto* num. 20. & *Orat. pro Archia Poëta* num. 10. Edit. d'Ernesti, Lipsiæ 1737.

(*e*) Aurel. Vict. *De Vir. Ill.* cap. 57.

(*f*) Eufeb. *ubi supra.*

(*g*) Hieron. Columna in *Vita Ennii.*

(*h*) Cicero *in Bruto* num. 20.

[*A*] *Nâquit à* Rudiæ *Ville de Calabre.*] C'est ce qu'assure Silius Italicus (1):

*Miserunt Calabri, Rudiæ genuere vetustæ:*
*Nunc Rudiæ solo memorabile nomen alumno.*

Pomponius Mela dit la même chose (2): *Ennio Cive nobiles Rudiæ.* Cicéron l'appelle *Rudius* (3); & Ausone (4) *Rudinus*:

*Unde Rudinus ait, Divûm domus altisonum Cœl.*

Ennius lui-même, après qu'on lui eut accordé les priviléges de Citoyen Romain, disoit:

*Nos sumus Romanei, qui fuimus ante Rudinei.*

On dit que *Rudiæ* étoit environ à deux milles de *Lupie* (5) *. Les Tarentins le revendiquent néanmoins pour leur Concitoyen, tant sur l'autorité d'Eusébe (6), que sur ce que l'on voit environ à douze milles de Tarente des ruïnes d'une Ville, qu'ils prétendent avoir été l'ancienne *Rudiæ*, & qui se nomme aujourd'hui *Rusca*. Mais quoiqu'Eusébe appelle Ennius Tarentin, il savoit fort bien que ce Poëte étoit né à Rudiæ, puisqu'en remarquant aussi dans sa Chronique, que quelques Auteurs ont dit qu'on avoit transporté les os d'Ennius du Janicule à Rudiæ, il semble insinuer que notre Poëte avoit souhaité d'être enterré dans sa Patrie. Et ce n'est pas même sans raison, qu'Eusébe le regarde comme Tarentin, puisque Tarente éclipsoit par son Commerce toutes les Villes du voisinage. La contrée où étoit située Rudiæ, soit qu'on place cette Ville proche de Tarente, ou dans le voisinage de Lupie, s'appella d'abord *Peucetia*, de Peucetius frére d'Oenotrus, & ensuite *Iapygia*, *Salentina*, *Messapia*; ce qui fait que Suidas (7) le nomme ὁ Ταραντῖνος ὁ Μεσσάπιος. Servius nous apprend sur ce vers de Virgile (8),

*At Messapus equûm domitor, Neptunia proles,*

qu'Ennius se glorifioit d'être descendu de Messapus fils de Neptune; ce que confirme ce vers de Silius Italicus (9):

*Ennius antiquâ Messapi ab origine Regis.*

Ce Messapus, que les Poëtes feignent avoir été invulnérable, aiant passé d'Eubée en Italie, donna son nom à la Contrée où il s'établit. Elle s'étend, comme le remarque Nicandre (10), depuis Tarente jusqu'à Brindes, & a été ensuite appellée Calabre (11); ce qui a fait dire à Ovide (12), qu'Ennius étoit né dans les montagnes de Calabre; & Horace appelle la Muse d'Ennius, *Calabræ Pierides* (13).

[*B*] *L'an de Rome* 514.] C'est ce que disent Jérôme Columna (14) & Calvisius (15), qui le font naître sous les Consuls C. Mamillius Turrinus, & Q. Valérius Falto. Thomas-Pope-Blount suit la même opinion (16). Mais Vossius (17) met sa naissance à l'an de Rome 516.

[*C*] *Ce fut Caton qui l'amena avec lui à Rome.*] Cornelius Nepos nous apprend (18), que la Sardaigne échut à Caton, lorsqu'il fut Préteur; & que c'étoit de ce Pays que pendant sa Questure il avoit ci-devant amené Ennius à Rome. „ Ce qui nous paroit aussi glorieux, *dit l'Historien*, que le plus magnifique Triomphe de la Sardaigne." *Prætor Cato Provinciam obtinuit Sardiniam, ex quâ Quæstor superiore tempore, ex Africâ decedens, Q. Ennium Poëtam adduxerat, quod non minoris æstimamus, quam quemlibet amplissimum Sardiniensem triumphum.* L'Auteur du Traité *de Viris illustribus* (19) dit aussi, que Caton, pendant sa Préture, soumit la Sardaigne, où Ennius lui avoit enseigné la Langue Grecque. *In Pratura Sardiniam subegit, ubi ab Ennio Græcis Literis institutus.* Il est donc étonnant que Caton fit un crime à Nobilior, d'avoir mené Ennius avec lui en Etolie (20), puisqu'il avoit lui-même amené ce Poëte à Rome.

[*D*] *Il servit sous Torquatus en Sardaigne.*] Silius Italicus (21) nous apprend qu'il combattit à la prémiére Ligne, à l'exemple d'Orphée, qui aiant quitté sa Lyre, combattit courageusement contre Cizicus:

*Ir prima in pugna, Vates ut Thracius olim*
*Infestam bello quateret cum Cizicus Argon,*
*Spicula, deposita Rhodopeia pectine, torsit:*
*Spectandum sese non parva strage virorum*
*Fecerat, & dextra glisebat cædibus ardor.*

Ennius commandoit une Compagnie de cent hommes, comme il paroit par ce que dit le même Poëte:

*Miscebat primas acies, Latiæque superbum*
*Vitis adornabat dextra decus.*

Car *Vitis* étoit le Bâton de commandement des Centurions.

[*E*] *Et sous Scipion l'Ancien.*] C'est ce qu'on trouve dans ces vers de Claudien (22), où parlant de Scipion, il dit:

*Non sine Pieriis exercuit artibus arma,*
*Semper erat Vatum maxima cura Duci.*
*Gaudet enim virtus testes sibi jungere Musas:*
*Carmen amat quisquis carmine digna gerit.*
. . . . . . . . . . . . . . . .
*Hærebat doctus lateri, castrisque solebat*
*Omnibus in medias Ennius ire tubas.*

[*F*] *Il étoit Ami intime de Scipion Nasica.*] Cela paroit par un passage de Cicéron (23), où il raconte, qu'un jour Scipion étant allé chez Ennius, la Servante lui dit qu'il n'y étoit pas, quoiqu'il y fût. Scipion s'en apperçut: desorte qu'Ennius l'étant allé voir à son tour quelques jours après, & l'aiant demandé à la porte, Scipion lui cria: *Je ne suis point au logis.* Oho! s'écria Ennius, *vous croyez donc que je ne reconnois pas votre voix? Je vous trouve bien effronté*, repartit Scipion: *j'en ai bien cru votre Servante, quand elle m'a dit que vous n'y étiez pas; & vous ne m'en croyez pas moi-même?* „ (*Nasica, cum ad* „ *Poetam Ennium venisset, eique ab ostio quærenti Ennium* „ **ancilla dixisset, domi non esse: Nasica sensit illam domi-* „ *ni jussu dixisse, & illum intus esse. Paucis post diebus* „ *cum ad Nasicam venisset Ennius, & eum a janua quære-* „ *bat, exclamat Nasica, se domi non esse: tum Ennius,* „ Quid? ego non cognosco vocem, inquit, tuam? *Hic* „ *Nasica*, Homo es impudens: ego cum te quærerem, „ ancillæ tuæ credidi te domi non esse, tu mihi non credis „ ipsi?)"

[*G*] *Il buvoit copieusement, quand il vouloit composer.*] C'est Horace qui le dit (24):

*Ennius ipse pater nunquam nisi potus ad arma*
*Prosiluit dicenda.*

„ Le

(1) *De Bello Punico secundo* Lib. XII.

(2) *De Situ Orbis* Lib. II. cap. 4. p. 79. Leyde 1646 in-12.

(3) *In Orat. pro Archia.*

(4) *In Monosyll. tit. Grammaticomastix.*

(5) Hier. Columna in *Vita Ennii.*

* Baudrand *Dict. Geograph.* dit que c'est aujourd'hui un Bourg ou Village appellé *la Rosea* sur la côte Septentrionale de la Calabre. R. D. T.

(6) *In Chronico.*

(7) In voce Ἔννιος.

(8) *Æneid.* Lib. VII.

(9) Lib. XII.

(10) Lib. II. τῶν ἑτεροιουμένων. Apud Columnam *ubi supra.*

(11) *Vide* Licinium & Isidorum Lib. XV. cap. 1. Apud Columnam.

(12) *De Arte amandi* Lib. III.

(13) Lib. IV. Ode 8.

(14) *Ubi supra.*

(15) *Opus Chronol.* p. 317. Francf. 1685.

(16) *Censura celeb. Author.* p. 49. Genève 1694 in-4.

(17) *De Hist. Lat.* Lib. I. c. 2.

(18) *In Vita M. P. Catonis* cap. 1.

(19) Cap. 52.

(20) Cicero *Tusc. Quæst.* Lib. I. num. 2. de l'Edit. d'Ernesti.

(21) Lib. XII. vers le milieu: il n'y a point de nombres dans mon exemplaire.

(22) *De Laudib. Stiliconis. Paneg.* III. *in Præfat.*

(23) *De Oratore* Lib. II num 68. Edit. d'Ernesti.

(24) Lib. I. Ep. 19. v. 7.

(h) Cicero pro Archia num. 9. Livius Lib. XXXVIII. cap. 56. & Plinius Lib. VII. c. 31.

(k) Columnas ubi supra.

petite distance de Rome, dans le Tombeau de Scipion, qui avoit tant d'estime & d'amitié pour lui, qu'il ordonna qu'on le mît dans le Tombeau de sa Famille, & qu'on lui dressât une Statue sur le Monument (i) [H]. Il avoit fait lui-même son Epitaphe [I]. Il laissa le peu qu'il avoit à Pacuvius, Poëte Tragique, fils de sa fille (k) ou de sa sœur (l). C'étoit un homme d'une grande vertu. T. Ælius Scillo (m) croyoit que notre Poëte avoit eu dessein de se dépeindre lui-même, en traçant le caractère d'un Ami de Servilius, dans le septième Livre de ses Annales [K]. On dit qu'il possédoit très bien la Langue Oscane [L], & la Langue Grecque [M]: & il disoit qu'il avoit trois Cœurs, faisant peut-

(l) Plin. L. XXXV. c. 4.

(m) Apud Columnn. ubi supra.

Tzetzes.

„ Le bon-homme Ennius ne travailloit point à son Poë„me Héroïque, que le vin ne l'eût mis en belle hu„meur." Callisthène accusoit Eschyle de n'avoir composé ses Tragédies, qu'après avoir bu une bonne quantité d'un vin vigoureux. On rapporte la même chose d'Alcée & d'Aristophane. Cratinus, qui suivoit cet exemple, disoit qu'on ne pouvoit être bon Poëte, à moins que de bien boire. Nicératus dit dans une Epigramme, que le vin sert de Pégase aux Poëtes, & qu'un buveur d'eau ne peut rien faire de bon. Serenus Sammonicus, parlant de la goute d'Ennius, observe qu'elle venoit de l'usage excessif du vin:

*Ennius ipse pater dum pocula siccat iniqua,*
*Hoc vitio tales fertur meruisse dolores.*

Et Ennius lui-même disoit ordinairement, qu'il ne faisoit jamais de vers que lorsqu'il avoit la goute. *Nunquam poëtor, nisi podager* (25).

(25) Columna ubi supra.

(26) Lib. VIII. c. 14.

[H] *Scipion ordonna qu'on le mît dans son Tombeau, & qu'on lui dressât une Statue sur le Monument.*] Valère Maxime remarque (26), que Scipion rendit ces honneurs à la mémoire de notre Poëte, parce qu'il crut que les Ecrits d'Ennius étoient fort capables d'illustrer l'éclat de ses actions: & quoiqu'il fût bien assuré que tant que l'Empire Romain subsisteroit, que l'Afrique seroit soumise à l'Italie, & que le Capitole commanderoit à l'Univers, la mémoire n'en pourroit être abolie; il se fit pourtant un honneur, que le souvenir en fût perpétué par les Ecrits des Savans. *Superior Africanus Ennii Poëtæ effigiem in monumentis Corneliæ gentis collocari voluit, quod ingenio ejus opera sua illustrata judicaret; non quidem ignarus, quamdiu Romanum Imperium floreret, & Africa Italiæ pedibus esset subjecta, totiusque terrarum Orbis summum culmen arx Capitolina possideret, eorum extingui memoriam non posse; si tamen literarum lumen illis accessisset magni æstimans.*

[I] *Il avoit fait lui-même son Epitaphe.*] La voici:

*Aspicite, o Civeis, senis Ennii imagini' formam:*
*Heic vostrûm panxit maxima facta patrum.*
*Nemo me lacrumis decoret, nec funera fletu*
*Faxit: quur? volito vivu' per ora virûm.*

Horace a exprimé la même pensée dans les vers suivans (27):

(27) Lib. II. Ode XX.

*Absint inani funere neniæ,*
*Luctusque turpes, & querimoniæ;*
*Compesce clamorem, ac sepulcri*
*Mitte supervacuos honores.*

(28) A. Gellius Lib. XII. cap. 4. [Ce passage paroit avoir été fort corrompu, car dans Aulu-Gelle on lit, *magnam quam lapsus dies partem fuisset de summis rebus gerundis.* Juste Lipse met: *magna quam lapsa dies Parti fuisset &c.* Il y a encore d'autres différences très considérables, qu'on peut voir dans l'Auteur même. J'ai donné le passage, tel que l'Auteur Anglois l'a mis. R. D. T.]

[K] *Le caractère d'un Ami de Servilius, dans le septième Livre de ses Annales.*] Voici ce morceau (28):

*Hocce loquutu' vocat, qui cum bene sæpe libenter*
*Mensam, sermonesque suos, rerumque suarum*
*Comiter impartit; magna quom lapsa dies*
*Parte fuisse de parveis summeisque gerendeis*
*Consilio, endo foro lato sanctoque Senatu.*
*Quoi res audacter magnas, parvasque, jocumque*
*Eloqueret, quæ tincta maleis, & quæ bona dictu*
*Evomeret, si quid vellet, tutoque locaret.*
*Qui cum multa volup, ac gaudia clamque palamque,*
*Ingenium quoi nulla malum sententia suadet,*
*Ut faceret facinus: levis* (29) *tamen, haud malus; idem*
*Doctu', fidelis, suavis homo, facundu', suoque*
*Contentus, scitu', atque beatu', secunda loquens in*
*Tempore, commodus, & verborum vir paucorum.*
*Multa tenens antiqua sepulta, & sæpe vetustas*
*Quæ facit, & mores veteresque novosque tenentem,*
*Multorum veterum leges, divûmque hominumque*
*Prudentem, qui multa loquive tacereve posset.*

(29) Columna lit *levis*, comme le sens & la mesure le demandent.

(30) In Vita Ennii.

(31) Lib. IV. Περιόδου γῆς. Apud Columnam.

[L] *La Langue Oscane.*] Jérôme Columna observe (30) que les *Osces* étoient un Peuple de Campanie, qui tiroient leur nom du Roi Oscus; & que leurs principales Villes étoient Pouzzol, Bayes, Cumes & Naples. Ces Peuples, aussi-bien que les *Opici*, prenoient leur nom du mot *Ophis* ("Οφις) parce que cette Contrée abonde en Serpens; ou, comme le prétend l'Auteur du Livre attribué à Manéthon, parce que l'Enseigne de leur Roi étoit un Serpent. De-là vient que les Italiens appellent encore une dangereuse espèce de Serpens, *Oscorzone.* Leur Langue étoit, au témoignage d'Eudoxe (31), un mélange de plusieurs autres; & lorsque cette Nation eut été détruite, les Romains se servirent de cette Langue dans leurs Piéces badines, comme cela paroit par ce passage de Titinius, dans sa Comédie intitulée, *Quinctus*:

*Qui Opscè & Volscè fabulantur, nam Latinè nesciunt.*

Et ὀπικίζειν signifie généralement, *parler d'une manière barbare.* De-là *Oscum Ludicrum* dans Tacite, *Annal.* Lib. IV. cap. 14. Le caractère particulier de cette Langue étoit de retrancher la dernière syllabe de certains mots: par exemple, on y disoit, *Capital, facul, difficul, famul, cal, gau,* pour *Capitalis, facultas, difficultas, famulus, cœlum, gaudium.* C'est de-là que Pacuvius avoit pris *angulum* pour *annulum*; & Afius *Mamertem* pour *Martem* (32); quoique Varron dise (33) que le dernier est un mot Sabin. Il se trouve encore un petit nombre d'autres termes Oscans chez les Auteurs; comme *multa* pour une amende; *veia* ou *veha*, un chariot, dérivé de *vehere*; *Mesius*, le mois de Mai; *Casnar*, un vieillard; *solium*, pour *solidum*, le tout; *petora*, quatre; *Lucetius*, Jupiter; *pipit*, pour *quicquid.*

(32) Lib. I. Belli Celt. Apud Columnam.

(33) De Ling. Lat. Lib. IV.

(34) De ill. Grammat. cap. 1.

[M] *Il possédoit très bien . . . . . . . la Langue Grecque.*] Suétone nous dit (34), qu'Ennius & Livius Andronicus étoient demi-Grecs; qu'ils avoient enseigné tant à Rome qu'ailleurs en Latin & en Grec; qu'ils ne faisoient qu'expliquer en Grec, & lisoient en cette Langue ce qu'ils avoient composé en Latin. *Antiquissimi Doctorum, qui iidem & poëtæ & oratores semigræci erant (Livium & Ennium dico, quos utrâque linguâ domi forisque docuisse adnotatum est) nihil amplius quam Græcè interpretabantur; ac si quid Latinè ipsi composuissent, prælegebant.* Aussi Ennius employe-t-il non seulement des mots Grecs, tels que *Rumphea, Machæra, Termo, Lychni, Pausa, Malaca, Sophia* &c. mais il donne quelquefois une terminaison Grecque: par exemple, au lieu de *Metii Fufetii* au génitif, il met comme dans la Dialecte Ionique, *Metieo Fufetieo*; & pour *Populo Romano* au datif, *Populoi Romanoi*, à l'exemple des plus anciens Grecs, qui mettoient un *iωτα* après ω, au datif, au-lieu du point qu'on met à présent sous cette lettre, comme on le voit par les Manuscrits & les Monumens les plus anciens, où nous trouvons λαῶι pour λαῷ, & tels autres. Il fait aussi *do* dans *domum* à l'accusatif, long, selon la manière Dorique: & au préterit-parfait, il a *tetuli* au lieu de *tuli*, avec ce qu'on appelle un *augmentum syllabicum.* Il *grécise* aussi quelquefois dans la manière de s'exprimer: par exemple, il dit, *bona dictu, inclitu' saltu, succincti corda* &c. Il employe aussi l'infinitif au-lieu d'un nom, comme dans le VIII. Livre de ses Annales:

*Ast occasus ubi, tempusve audere repressit.*

Il imite quelquefois la Dialecte Attique, comme dans le prémier Livre de ses Annales:

*Curantes magna cum cura.*

Et ailleurs (35), *Adgretus fari*, pour *aggressus*, changeant l'*s* en *t*, à la manière Attique. Il ne se bornoit pas même à imiter les Grecs dans ces petites choses, mais il s'appliquoit avec tout le soin possible à suppléer à la pauvreté de la Langue Latine, en l'enrichissant de ce que lui fournissoient les riches trésors de la Grece. Il avoit transporté quantité de morceaux d'Homère dans ses Annales; & en marchant sur ses traces, il fut le prémier qui introduisit l'usage du vers Héroïque chez les Romains. C'est ce que dit Lucrèce (36):

(35) In Libro incerto.

(36) Lib. I. vs. 117.

*. . . . . . . Qui primus amœno*
*Detulit ex Helicone perenni fronde coronam.*

& ce que confirme Silius Italicus (37):

(37) Lib. XII.

*Hic canet illustri primus bella Itala versu,*
*Attolletque Duces Cœlo.*

Et comme Homère a employé toutes les Dialectes de la Langue Grecque, Ennius, pour marquer son attachement pour ce grand modèle, a fait entrer plusieurs mots étrangers dans ses Poësies. L'un & l'autre semblent avoir eu dessein de donner plus de dignité & de graces à leurs Ecrits, en y faisant entrer des termes étrangers; de la même manière que des Raretés apportées des Pays éloignés ont quelque chose de grand, quand on les dispose dans un bel ordre. Ennius se sert par cette raison du terme d'*Ambactus*, qui est Gaulois; de *Cata* & *Cascus*, qui sont Sabins; de *Fala* & *Subulo*, qui sont Toscans; de *Tongo* qui est de Præneste (Palestrine), car quoique Præneste fût dans le voisinage de Rome, le langage en différoit de celui de cette dernière. C'est ce qui a fait dire à Plaute (38), que ceux de Præneste disoient *conia* pour *ciconia*:

(38) In Truculento.

*Ut Prænestinis* conia *est* ciconia.

Dans le fond, Virgile n'a pas fait difficulté de se servir de mots étrangers; de celui de *Cupencus*, qui est Sabin; de *Gaza*, qui est Persan; du Macédonien *Phalanx*; d'*Uri* & de *Gesa*, qui sont Gaulois, & du Punique *Mogalia.* Ennius est

peut-être allusion à la fable de Géryon, à qui on a donné un triple Corps : ce que la plupart des Ecrivains expliquent de la grande connoissance qu'il avoit des trois Langues (n). Ennius tâcha de répandre chez les Romains les trésors de la Langue Grecque, & il est le prémier qui ait employé parmi eux le vers Héroïque. C'étoit un homme d'un grand génie, & qui a prodigieusement travaillé à perfectionner la Poësie Latine; en laissant cependant aux Siécles suivans bien des choses à faire sur cet article [N]. Il écrivit les *Annales Romaines*, qui furent si estimées, que Q. Vargonteius les récita publiquement à Rome avec un applaudissement extraordinaire, & le même les partagea en différens Livres (o). Elles furent aussi lues en plein Théatre à Pouzzol par un homme savant, qui prit le nom d'*Ennianiste* (p). De toutes les Copies de ces Annales, la plus estimée a été celle que C. Octavius Lampadius avoit corrigée. On dit que Fl. Caprus avoit composé une Explication des endroits obscurs, & des expressions antiques, qui s'y trouvoient (q). Ennius avoit traduit du Grec plusieurs Tragédies, & il en avoit composé [O] lui-même. Il publia aussi des Comédies [P]; mais on ne sait si elles étoient de lui, ou si ce n'étoient que des Traductions. Il donna une Version Latine de l'*Histoire Sacrée* d'Euhémère [Q], & une autre de la *Philosophie* d'Epicharme. Il composa encore les Ouvrages suivans: *Phagetica*; *Epigrammes*; *Scipion Asotus* ou *Sotadicus*, & autres Satires; *Protreptica* (Exhortation) & *Præcepta* (des Maximes), & vraisemblablement plusieurs autres. Il paroit dans ses Ecrits, qu'il avoit de grands sentimens de Religion [R]. On lui attribue, d'avoir prétendu que l'Ame d'Ho-

(n) Columna ubi supra.
(o) Sueton. de Ill. Grammat. cap. 2.
(p) A. Gellius Lib. XVIII. cap. 5.
(q) Columna ubi supra.

est le prémier qui abolit l'ancien usage des Romains, de ne jamais doubler les lettres: car il est certain qu'ils disoient *folum* pour *follum*, *torum* pour *torrum*, c'est-à-dire *torridum*, *polet* pour *pollet* &c. Mais Ennius imita les Grecs, qui en écrivant, aussi-bien qu'en lisant, doublent les lettres muettes & liquides, & les demi-voyelles. Victorin (39) confirme que les anciens Romains ne doubloient point les lettres; mais il remarque, qu'en la place de cela, ils mettoient un trait sur la lettre qu'il falloit doubler. Cependant, malgré ce qu'Ennius a fait pour enrichir la Langue Latine, il a employé bien des expressions, qui dans la suite ont vieilli & n'ont plus été en usage. Par exemple, *speres* pour *spes*, *mis* pour *mei*, *sam* pour *ipsam*, *sum* pour *ipsum*, *sur* pour *suus*, *hortitur* pour *hortatur*, *debilo* pour *debilis*, *veter* pour *vetus*, *crebisurus* pour *vallum*, *endo* pour *in*, *ques* pour *quis*, *lapi* pour *lapide*, *ennis* pour *annus*, *vias* pour *vie*, *cette* pour *date* &c. (40).

(39) De Orthographiâ.
(40) Voyez Columna in Vita Ennii.

[N] *C'étoit un homme d'un grand génie, & qui a prodigieusement travaillé à perfectionner la Poësie Latine, en laissant cependant aux Siécles suivans bien des choses à faire sur cet article.*] Lucréce lui donne de grandes louanges, dans l'endroit cité dans la Remarque précédente. Nous donnerons ici le passage tout entier:

*Ennius ut noster cecinit, qui primus amœno*
*Detulit ex Helicone perenni fronde coronam,*
*Per gentes Italas hominum quæ clara clueret.*
*Etsi præterea tamen Acherusia templa*
*Ennius æternis exponit versibus edens.*

Cicéron l'appelle un Poëte spirituel & un bon Ecrivain (41). Ovide dit qu'il avoit un grand génie, mais peu d'art (42).

*Ennius ingenio maximus, arte rudis.*

(41) Orat. pro Muræna num. 14.
(42) Trist. Lib. II.

Macrobe assure (43), que Virgile étoit si grand admirateur d'Ennius, qu'il en a pris quantité de choses; ce dont il donne des exemples. Mais l'Auteur de la Vie de Virgile rapporte, qu'un jour on le trouva lisant Ennius, & quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il faisoit, *Je tire*, répondit-il, *de l'or du fumier*. (*Se aurum in sterquilinio colligere*). L'Empereur Adrien aimoit si passionnément ce vieux langage, qu'il préféroit Ennius à Virgile, Caton à Cicéron, & Cælius à Salluste (44): *Amavit præterea genus dicendi vetustum...... Ciceroni Catonem, Virgilio Ennium, Sallustio Cælium (45) prætulit.* Jérôme Columna, qui cite ce passage de Spartien, l'a étrangement défiguré en faisant dire à cet Historien, „ qu'Adrien préféroit Ennius à Virgile, & Cæcilius à Cicéron & à Salluste." *Contra vero Adrianus Cæsar adeo vetustum hujusmodi dicendi genus amavit, ut, quemadmodum a Spartiano proditum est, Ennium Virgilio, & Cæcilium Ciceroni & Sallustio prætulerit.* Lilio Gyraldi dit (46), qu'Ennius avoit le génie plein de feu, beaucoup de facilité pour la composition, une grande force de pensées; mais que son style est dur & sans art, parce qu'il ne s'éloignoit pas du langage usité communément dans la conversation. *Ingenio acri fuit, atque ad scribendum promptissimo, vehemens in sententiis, in verbis rudis, ut qui non discederet à communi more verborum.* Adrien Turnébe remarque (47), que dans les Vers de notre Poëte, l'agréable est mêlé à l'utile; & même (à quoi l'on ne s'attendroit pas) qu'on peut y profiter pour le style. *Habent Enniani versus aliquid quod prodesse & delectare possit, & orationem etiam, quod minimè quis existimaret, excolere.* Joseph Scaliger disoit (48), qu'Ennius avoit le génie grand & élevé; & il souhaitoit que nous l'eussions tout entier, quand même nous aurions perdu Lucain, Stace, Silius Italicus & leurs semblables. *Ennius Poëta antiquus, magnifico ingenio. Utinam hunc haberemus integrum, & amisissemus Lucanum, Statium, Silium Italicum, & tous ces garçons-là!* Mr. de la Monnoye (49) croit qu'au lieu de *Garçons*, il faut lire *Gascons*, pour marquer la différence du style naturel d'Ennius, au style enflé de Lucain, de Stace & de Silius, sur-tout de Lucain & de Stace.

(43) Saturn. Lib. VI. cap. 1.
(44) Spartian. in Adriano cap. 16.
(45) Il y a dans quelques Editions, *Cæcilium.*
(46) Dial. IV. de Poët. antiquis.
(47) In Adversar.
(48) Scaligerana prima p. 78.
(49) Voyez Baillet Jugem. des Sav. Tom. III. Part. II. p. 67. Note (6) Ed. d'Amst. 1725 in-8.

[O] *Il avoit traduit du Grec plusieurs Tragédies, & il en avoit composé lui-même.*] Voici les noms de ses Tragédies, dont il nous reste des Fragmens: *Medea*, *Iphigenia*, *Achilles*, *Ajax*, *Telamon*, *Hectoris Lustra*, *Alexander*, *Andromache*, *Hecuba*, *Eumenides*, *Dulorestes*, *Erechtheus*, *Cresphontes*, *Athamas*, *Andromeda*, *Telephus*, *Thyestes*, *Phœnix*, *Menalippe*, *Alcmæon*, *Cressæ*, *Alcestes*, *Nemea*, *Iliona* ou *Polydorus*, *Antiopa*.

[P] *Il publia aussi des Comédies.*] Les noms de celles, dont nous avons encore des Fragmens, sont *Amphitryo*, *Ambracia*, *Pancratiastes*.

[Q] *Il donna une Version Latine de l'Histoire Sacrée d'Euhémère.*] Il est incertain de quel Pays étoit Euhémère. Plutarque le fait *Tégéate*, dans son Ouvrage sur les Dogmes des Philosophes; & *Messénien*, dans le Traité d'*Isis & Osiris*. Elien (50), Strabon (51), & Lactance (52) sont du même sentiment, qu'il étoit Messénien. Mais si l'on en croit Clément d'Aléxandrie & Arnobe (53), il étoit d'Agrigente: selon Athénée (54), il étoit de l'Ile de Cos. C'étoit un Athée reconnu, qui nioit l'existence de tous les Dieux; & l'on croit que c'est lui que Callimaque a en vue dans ses Iambiques, quand il dit:

Εἰς τὸ πρὸ τείχευς ἱρὸν ἀλέες δεῦτε,
Οὗ τ̃ πάλαι χάλκεον ὁ πλάσας Ζᾶνα
Γέρων ἀλαζὼν ἄδικα βιβλία ψήχει.

On lui donna aussi le nom d'*Athée* (55). Il paroit par le témoignage de divers Auteurs, qu'il composa des Ouvrages où il défendoit l'Athéisme; & c'étoit vraisemblablement aussi le sujet de son ἱερὰ Ἀναγραφὴ, traduite par Ennius. Il donna à cet Ouvrage le titre d'*Histoire Sacrée*, non qu'il jugeât que le sujet en fût sacré, puisqu'il y soutenoit que les Dieux n'étoient originairement que des hommes qu'on avoit déifiés; mais il parloit selon l'opinion du Vulgaire, ou par ironie, en y donnant ce titre: ou peut être étoit-il fondé sur ce qu'il avoit composé cette Histoire, sur les Inscriptions qu'il avoit trouvées dans les plus anciens Temples. Il florissoit du tems de Cassandre Roi de Macédoine, qui en faisoit grand cas. Dans ses Voyages, il avoit parcouru les côtes méridionales de l'Océan (56).

(50) Var. Hist. Lib. II. cap. 31.
(51) Lib. I.
(52) Lib. I. cap. 11.
(53) Adv. Gentes Lib. IV.
(54) Deipnosoph. Lib. XIV.
(55) Sext. Empir. adv. Mathemat. Lib. VIII. Theodoret. Græc. Affect. Lib. III. Apud Columnam in Not. ad Fragmenta Ennii ex Evemero.
(56) Columna ibid.

[R] *Il paroit dans ses Ecrits, qu'il avoit de grands sentimens de Religion.*] Il est vrai qu'on trouve dans sa Tragédie de *Telamon* les vers suivans, qui paroissent fort impies:

*Ego Deûm genus esse semper dixi, & dicam cælitum,*
*Sed eos non curare opinor, quid agat genus humanum:*
*Nam si curent, benè bonis sit, malè malis, quod nunc abest* (57).

Mais si nous avions toute la Piéce d'où ces vers sont pris, on verroit à coup sûr, que ce n'est pas le Poëte qui parle, mais Télamon qui tient ce langage dans ses furieux transports. Columna cite (58) quantité de passages de ses Ecrits, pour prouver le respect qu'il avoit pour la Religion; & il remarque, que quoiqu'il se soit exposé à l'accusation d'impiété, en traduisant l'*Histoire Sacrée* d'Evémère, il est cependant extrêmement probable qu'Evémère, aussi-bien que notre Poëte, en rejettant les Dieux du Paganisme, faisoit profession de croire un seul Etre suprême, incréé & éternel, qu'Ennius appelle

—— *Pater Divûmque hominumque,*
—— *Divûmque hominumque Pater Rex* (59).
—— *Divûm pater, atque hominum Rex* (60).

Il n'ajoutoit pas grand' foi à l'Art prétendu de la Divination, comme il paroit par ces vers (61):

*Non habeo denique nauci Marsum augurem,*
*Non vicanos haruspices, non de circo astrologos,*
*Non Isiacos conjectores, non interpretes somnium:*
*Non enim sunt ii aut scientia aut arte divinei,*
*Sed superstitiosi vates, impudentesque hariolei,*
*Aut inertes, aut insani, aut quibus egestas imperat:*
*Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam;*
*Quibus divitias pollicentur, ab iis drachmam ipsei petunt,*
*De his divitiis sibi deducant drachmam, reddant cætera;*
*Qui sui quæstûs caussa fictas suscitant sententias.*

(57) Cicero de Divin. Lib. I. num. 58 in fine Libri, & de Nat. Deor. Lib. III. num. 32. Edit. d'Ernesti.
(58) In Vita Ennii.
(59) In Lib. incert.
(60) Annal. Lib VI.
(61) Cicero de Divin. Lib. I. num. 58.

(r) In Notis ad August. de Civit. Dei Lib. II. cap. 21.

d'Homère étoit passée dans son Corps [S]. Louis Vivés nous apprend (r), qu'il avoit dessein de rassembler tous les fragmens de notre Poëte: ce projet a été exécuté dans la suite par les deux Etiennes. Martin Delrio, & Pierre Scriverius, ont publié les Fragmens de ses Tragédies. Jérôme Columna, Gentilhomme Romain, a donné ces Fragmens accompagnés d'un savant Commentaire, à Naples 1590 in-4. Paul Merula en a fait autant à Leyde en 1595 in-4. L'Edition de Columna a été réimprimée à Amsterdam en 1707 in-4. avec plusieurs Additions, par les soins de Mr. François Hesselius, Professeur en Histoire & Belles-Lettres dans l'Ecole Illustre de Rotterdam.

[S] *On lui attribue d'avoir prétendu que l'Ame d'Homère étoit passée dans son Corps.*] On trouve dans le prémier Livre de ses Annales ces paroles:

*—— Visus Homerus adesse Poëta,*
*Tum memini fieri me pavum....*

(62) Acad. Quæst. Lib. IV. num. 16.

Cicéron cite (62) le prémier de ces Vers; & voici de quelle manière Lucrèce a rapporté ce Songe d'Ennius:

*Etsi præterea tamen esse Acherusia Templa*
*Ennius æternis exponit versibus edens;*
*Quo neque permanent Animæ, neque Corpora nostra,*
*Sed quædam simulacra modis pallentia miris:*
*Unde sibi exortam semper florentis Homeri*
*Commemorat speciem lacrumas effundere salsas*
*Cœpisse, & rerum naturam expandere dictis.*

(63) In Notis ad Ennii locum.

Il y a des Auteurs qui croyent que Lucrèce a copié d'Ennius ce Vers, *Quo neque*, & les suivans: mais Columna prétend (63) que tout le morceau est d'Ennius, qui avoit peut-être écrit,

*—— —— Acherusia templa,*
*Quo neque permanent Animæ, neque Corpora nostra,*
*Sed quædam simulacra modis pallentia miris:*
*Inde mihi species semper florentis Homeri*
*Exoriens visa est lacrumas effundere salsas*
*Cœpisse, & rerum naturam expandere dictis.*

(64) Lib. III. Eleg. 2.

Properce (64) fait allusion à ce Songe d'Ennius; & l'on croit que Perse l'a fait aussi dans son *Prologue*:

*Nec fonte labra prolui Caballino,*
*Nec in bicipiti somniasse Parnasso*
*Memini, ut repente sic Poëta prodirem.*

(65) Lib. II. Ep. 1.

Porphyrion nous dit, sur ces vers d'Horace (65),

*Ennius & sapiens & fortis & alter Homerus,*
*Ut Critici dicunt, leviter curare videtur,*
*Quo promissa cadant, & somnia Pythagorea,*

(66) Satyr. 6.

qu'Ennius avoit dit dans le prémier Livre de ses Annales, qu'Homère l'avoit assuré en songe, que, conformément à la doctrine de Pythagore, son Ame avoit passé dans le Corps d'Ennius. Par ces paroles de notre Poëte, rapportées ci-dessus,

*Tum memini fieri me pavum,*

(67) D'autres lisent *Mæonides galeatus*. [C'est la leçon qu'a suivie le P. Tarteron, dont j'ai mis ici la Traduction, quoique la fin ne m'en paroisse pas exacte. R. D. T.]

il paroit qu'il introduisoit Homère disant, que son Ame avoit passé dans le Corps d'un Paon; & c'est ce que Perse a en vue, quand il dit (66):

*Cor jubet hoc Enni, postquam destertuit esse*
*Mæonides Quintus (67) pavone ex Pythagoreo.*

„ Voilà ce que dit Ennius, après être revenu en son bon-„ sens, lui qui avoit rêvé autrefois que l'Ame d'Homère „ étoit passée en lui cinquième, après avoir été dans le „ Corps d'un Paon, de Pythagore & de quelques autres."

(a) Il est appellé *Ænnodius* par Bern. Sacco, *Hist. Ticin.* Lib. VIII. cap. 1. p. 77. (b) Cave *Hist. Liter.* Tom. I. p. 498. Oxon. 1740. Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* T. V. p. 11. (c) Cave & Du Pin *ubi supra.* (d) Du Pin *ubi supra.*

ENNODIUS (*a*) (MAGNUS FELIX), *Evêque de Pavie, & Ecrivain célèbre dans le VI. Siècle*, descendoit d'une Famille illustre des Gaules [*A*], & nâquit en Italie [*B*] vers l'an 473 (*b*). Aiant perdu une Tante qui l'avoit élevé, & qui fournissoit à ses besoins, il se trouva réduit à manquer presque de tout; mais il rétablit ses affaires, en épousant une Dame distinguée par ses grands biens & par sa noblesse (*c*). Il jouït pendant quelque tems des plaisirs & des commodités que les richesses procurent; mais dans la suite il se résolut à mener une vie plus Chrétienne. Il entra dans les Ordres, du consentement de sa femme, qui de son côté embrassa une vie Religieuse (*d*). Il fut ordonné Diacre par Epiphane Evêque de Pavie, avec qui il vécut dans une étroite amitié. Son application à la Théologie ne l'empêcha pas de donner, à ses heures de loisir, quelques momens à la Poësie & à l'Eloquence, auxquelles il s'étoit appliqué dès sa jeunesse; & ses Ecrits lui acquirent une grande réputation [*C*]. [☞ En 494, Epiphane venant dans les Gaules à la Cour des Rois de Bourgogne, pour racheter les Italiens qu'ils avoient fait captifs, ce Prélat voulut que le Diacre Ennode fût du voyage. Il l'y accompagna effectivement, & l'on voit qu'il parle comme témoin oculaire de quelques-

[*A*] *Descendoit d'une Famille illustre des Gaules.*] Il témoigne en divers endroits de ses Ecrits, que ses parens étoient Gaulois. Il comptoit entre ses parens & ses alliés, les personnes les plus distinguées de ce tems-là, tels que Fauste, Boëce, Aviène, Olybrius, Sénaire, Florien & autres.

(1) Cave Tom. I. p. 498. Du Pin Tom. V. p. 11.
(2) Tom. III. p. 96.

[*B*] *Nâquit en Italie.*] C'est ce que disent le Dr. Cave & Mr. Du Pin (1); & il est certain qu'Ennodius passa ses prémières années en Italie. [☞ Les savans Auteurs de l'*Histoire Litteraire de France* prétendent (2) qu'il étoit né à Arles. Il m'a paru que toutes les preuves qu'ils en allèguent se réduisent à celles-ci; qu'Ennodius qualifie Arles *sa charmante demeure*; & qu'il y avoit une Sœur, qui y faisoit sa résidence ordinaire. On conjecture que la Tante d'Ennodius, qui demeuroit en Italie, fut obligée de le prendre auprès d'elle, à cause du dérangement qu'avoit apporté dans les affaires de sa maison la domination des Visigoths. Mais cette même raison ne subsistoit-elle pas par rapport à sa Sœur? Il faut avouer qu'il n'y a rien de fort certain à dire, sinon qu'Ennodius reçut sa prémière éducation à Milan. ADD. DU TRAD.]

(3) Hist. Litér. de France ubi supra p. 101.
(4) Idem 102.

[*C*] *Ses Ecrits lui acquirent une grande réputation.*] En voici le Catalogue. I. *Epistolarum ad diversos Libri IX.* Lettres à diverses personnes, en neuf Livres: au nombre de 297. II. *Panegyricus Theodorico Regi Ostrogothorum dictus.* [☞ Ce Panégyrique à la louange de Théodoric, Roi des Ostrogots en Italie, ne fut pas prononcé à Rome (3), puisqu'il y apostrophe cette Ville comme absente; mais l'on ne sait d'ailleurs si ce fut à Ravenne, ou à Milan. Il a été imprimé souvent séparément des autres Oeuvres d'Ennodius, dans les prémières Editions des anciens Panégyriques, à la suite des Lettres de Cassiodore, entre autres dans les Editions de ces Lettres à Paris 1589 & 1600. Le Catalogue de la Bibliothèque d'Oxford en présente encore deux autres Editions, l'une à Paris, l'autre à Lyon en 1595(4). ADD.] III. *Libellus Apologeticus pro Synodo Palmari.* C'est l'Apologie dont on a parlé dans l'Article, insérée dans le Tome IV. des *Conciles* p. 1340. IV. *Vita B. Epiphanii Episcopi Ticinensis*; Vie de S. Epiphane, Evêque de Pavie. V. *Vita B. Antonii Monachi Lirinensis*; Vie du B. Antoine, Moine de Lérins. VI. *Eucharisticon de Vita sua, ad Elpidium*: Action de graces sur sa vie, à Elpide. VII. *Parænesis didascalica ad Ambrosium & Beatum*: Exhortation instructive à Ambroise & à Beatus. VIII. *Præcepta de Cellulanis Episcoporum* *. C'est une Ordonnance dressée par Ennode au nom d'un Evêque, pour enjoindre à tous les Prêtres & les Diacres de son Diocèse d'avoir auprès d'eux une personne de probité, qui fût témoin de leurs actions †. IX. *Petitorium quo absolutus est Gerontius*: Acte d'affranchissement d'un Esclave nommé Géronce. X. & XI. *Benedictio Cerei Paschalis.* Ce sont deux Bénédictions du Cierge Paschal. XII. *Dictiones Sacræ VI.*: Dictions ou Discours Sacrés, au nombre de six. XIII. *Dictiones Scholasticæ VII*: Sept Discours Scholastiques. XIV. *Controversiæ decem*: Dix de Controverse. XV. *Dictiones Ethicæ V*: Cinq de Morale. XVI. *Poëmata, seu Carminum Liber I*: Poëmes, ou prémier Livre des Poësies. XVII. *Epigrammata, seu Carminum Liber II*: Epigrammes, ou second Livre des Poësies. Toutes les Oeuvres de notre Auteur ont été publiées par André Schottus à Tournay en 1610 in-8. & par Jaques Sirmond à Paris en 1611 in-8. Il y a dans cette dernière Edition § des Notes, qui expliquent les noms & les qualités des personnes dont il est parlé dans Ennodius, & contiennent plusieurs Remarques, qui sont d'un grand usage pour éclaircir l'Histoire de ce tems-là. [☞ Les Auteurs de l'*Histoire Littéraire de France* remarquent (5), que l'Edition de Schot & celle de Sirmond ont paru en même tems en 1611; mais qu'il a paru si extraordinaire de voir ainsi éclorre en même tems deux différentes Editions d'Ennode, que quelques Ecrivains, qui n'avoient pas regardé les choses d'assez près, ont daté celle de Tournay de l'année 1610, afin de faire disparoitre la singularité. J'ajouterai ici, que Dom Martenne & Dom Durand ont publié deux nouvelles Pièces d'Ennodius (6), tirées d'un ancien MS. de S. Remi de Reims: l'une est un Compliment à Laurent Evêque de Milan, au jour de sa naissance; & l'autre une courte Lettre à un nommé Vérance (7). Outre les Editions mentionnées, il y en a une de Venise de 1729 in-fol. ADD.] Les Ouvrages d'Ennodius se trouvent aussi

* Quelques-uns expliquent ce titre, *Ordonnance qui oblige les Evêques mêmes d'avoir un compagnon.* R. D. T.

† Cette explication du titre Latin, & celle de tous les autres, sont tirées de l'*Histoire Littéraire de France.* R. D. T.

§ On trouve les Oeuvres d'Ennodius aussi dans le Tom. I. des Oeuvres de Sirmond, Edition de Paris 1696. R. D. T.

(5) *Ubi supra* p. 110. not. (1).
(6) *Anecdot.* Tom. V. p. 61. 62.
(7) *Hist. Littér. de France ubi supra* p. 107. Fabricius *Bibl. Med. & Infim. Latin.* Tom. II. p. 107.

ques faits qui s'y passérent (*e*). Add.] Epiphane étant mort, il semble qu'Ennode ait été élu Diacre de l'Eglise Romaine. En 503, il présenta au V. Concile de Rome l'Apologie du Concile qui s'y étoit tenu l'année précédente, & qui avoit justifié le Pape Symmaque; cette Apologie fut si bien reçue, qu'on ordonna qu'elle feroit inférée parmi les Actes du Concile (*f*). Il fut élevé sur le Siége de Pavie vers l'an 510 [*D*]. On le choisit ensuite pour travailler à la réunion de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident. Il fit pour ce sujet deux voyages en Orient; le prémier en 515, avec Fortunat Evêque de Catane; & le second en 517, avec Peregrinus Evêque de Misène. Ses négociations n'eurent pas le succés qu'il espéroit; mais il s'y conduisit d'une manière, qui fit connoître sa prudence & sa fermeté. Car l'Empereur Anastase fit tout ce qu'il put pour le tromper, ou pour le corrompre; & n'en aiant pu venir à bout, aprés plusieurs mauvais traitemens, il le fit mettre sur un vieux Vaisseau, & lui aiant défendu d'aborder dans aucun Port de la Gréce, il l'exposa à un péril évident. Il arriva néanmoins en Italie sans accident, & étant revenu à Pavie, il y mourut le 1. d'Août 521 [*E*], âgé de quarante-huit ans (*g*). Mr. Du Pin dit (*h*) que le style d'Ennodius est obscur, & qu'il ne raisonne pas juste; mais qu'il a néanmoins du feu & de l'imagination. Arnolphe de Luxen (*Lexoviensis*) (*i*) dit qu'il doit etre appellé *Innodius* au-lieu d'*Ennodius*, à cause de son style obscur & embarrassé. [☞ Malgré ces défauts, les favans Benédictins croyent (*k*) qu'on ne sauroit faire trop d'estime des Ecrits d'Ennode en général, pour la connoissance qu'il nous donne de l'Histoire de la fin du V. Siécle & du commencement du suivant. Sans ce secours, dit-on, nous ignorerions beaucoup de faits arrivés dans les Gaules, l'Italie, l'Allemagne, & même en Gréce.

(*e*) *Hist. Litér. de France* T. III. p. 98.
(*f*) Cave *ubi supra*.
(*g*) Id. ibid. Du Pin *ubi supra*.
(*h*) P. 14.
(*i*) Epist. p. 54. apud Oleftium *Bibl. Script. Eccl.* Tom. I. p. 222.
(*k*) *Histor. Litér. de France* T. III. p. 110.

aussi dans la *Bibliothéque des Péres*, Tom. IX. p. 342. (8). La plupart avoient paru à Bâle en 1569 dans les *Orthodoxographes*.

[*D*] *Il fut élevé sur le Siége de Pavie vers l'an* 510.] C'est ce qu'assure Du Pin (9): mais Cave dit (10) que ce fut vers l'an 511, ou peu de tems aprés. Le P. Labbe s'est grossiérement trompé (11), en disant qu'Ennode fut fait Evêque de Pavie en 490: cela ne peut être, puisqu'alors il n'avoit que dix-sept ans; & il est évident qu'il n'étoit pas encore Evêque, quand on approuva son Apologie dans le Concile de Rome en 503, car on ne lui donne point cette qualité.

[*E*] *Il mourut le* 1. *d'Août* 521.] C'est ce que dit Du Pin: mais le Dr. Cave assure qu'il mourut le 17 Juillet, *die XVI. Cal. August.* (12).

(8) Edit. de Cologne, & dans celle de Paris Tom. XV p. 225. Elles sont aussi dans la derniére de Lyon. *Cit. du Trad.* (9) Tom. V. p. 11. (10) Tom. I. p. 498. Oxford 1740. (11) Tom. I.
(12) C'est aussi la date que suivent les Auteurs de *l'Hist. Lit. de France ubi supra* p. 99. *Cit. du Trad.*

EPHREM (Saint) *le Syrien*, ancien Auteur Chrétien du IV. Siécle, étoit natif d'Edesse, selon quelques-uns: mais de Nisibe en Syrie *, selon d'autres, qui paroissent mieux fondés (*a*). Il vint au monde sous l'empire de Constantin (*b*) [*A*]. Il embrassa la vie Monastique dés sa plus tendre jeunesse, & devint en peu de tems de tems le Maître & le Supérieur de plusieurs Moines (*c*). Comme il alloit souvent à Edesse pour visiter l'Eglise de cette Ville, il y fut ordonné Diacre. Etant allé à Césarée de Cappadoce, il fut trés bien reçu de S. Basile, qui lui enseigna, dit-on, la Langue Grecque [*B*], & l'ordonna Prêtre: mais ce récit n'est pas bien certain, puisque les Anciens nous assurent qu'il est mort Diacre (*d*). Sozoméne rapporte (*e*), qu'aiant été élu Evêque d'une Ville, il évita d'accepter cette Dignité en contrefaisant le fou [*C*]. Il a composé un trés grand nombre d'Ouvrages [*D*], qui

* Nisibe étoit en *Mésopotamie*, mais on comprenoit alors Nisibe & toute la Mésopotamie sous le nom de *Syrie*. R. D. T.
(*a*) Cave *Hist. Liter.* Tom. I. p. 235. Oxford 1740.
(*b*) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. II. p. 145.
(*c*) Id. ibid.
(*d*) Id. ibid. [Voyez la preuve de la fausseté de ce fait dans Tillemont *Mém. de l'Hist. Eccl.* Tom. VIII. Part. III. p. 1280. 1281. Ed. in 8. *Cit. du Trad.*] (*e*) *Hist. Eccl.* Liv. III. ch. 16.

[*A*] ☞ *Il vint au monde sous l'empire de Constantin.*] L'Auteur anonyme de sa Vie, publiée en Syriaque & en Latin par Mr. Asseman (1), prétend que les parens d'Ephrem étoient Paiens, & que son pére étoit Prêtre de l'Idole Abnil à Nisibe. Il raconte que notre Saint aiant, par la grace de Dieu, été choisi pour être de ses enfans, il évitoit d'accompagner son pére au Temple de l'Idole. Celui-ci le remarqua, & l'aiant même trouvé en conversation avec un Chrétien, il en fut si transporté de colére, qu'il le maltraita extrémement de coups, & lui dit ensuite, qu'il alloit tacher d'expier son crime, & d'appaiser la Divinité par ses vœux & par ses priéres. Etant entré dans le Temple, le Diable lui apparut sous une forme humaine, & lui dit: „ Votre zéle & votre attachement à notre service nous est connu, & nous sommes sensibles aux soins „ que vous prenez de notre Culte; mais ne demandez „ point de grace pour votre fils, qui sera un jour notre „ plus implacable ennemi: au contraire, chassez-le au-plutôt, si vous voulez que nous vous soyons propices, & „ si vous trouvez du plaisir dans notre commerce." Le pére, fort ému de ce discours, alla trouver Ephrem. „ Partez, lui dit-il, éloignez vous de ces lieux; portez „ vos pas en tel Pays qu'il vous plaira, pourvu que vous „ n'offriez jamais à ma vue un objet odieux. Votre crime „ est découvert, vous êtes un ennemi de mes Dieux." Le jeune-homme, plein de joie de se voir en liberté de faire ce qu'il avoit projetté depuis longtems, quitta la maison paternelle, destitué de tout, & se retira auprés de S. Jaques Evêque de Nisibe. Il est aisé de voir que notre Historien Syrien n'a pas moins brodé l'Histoire d'Ephrem, que les Auteurs Grecs (2). Tout ce qu'on pourroit raisonnablement en inférer, c'est qu'effectivement Ephrem étoit né de parens Paiens, qui tenoient quelque rang: ce qui pourroit servir à éclaircir la question, sur l'autenticité d'un Ecrit qu'on appelle *la Confession de S. Ephrem* (3). Mr. de Tillemont remarque, qu'il est trés difficile de concilier cette Piéce, & une autre qui contient l'Histoire de sa Conversion, avec son Testament: selon les deux prémiéres, Ephrem étoit né de parens d'une condition fort basse: mais Grégoire de Nysse, ou l'Auteur quel qu'il soit de l'Homélie qui passe sous son nom, & qui contient l'éloge de S. Ephrem, parle de sa famille en termes magnifiques (4); ce qui s'accorde assez avec ce que dit l'Auteur Syrien de la Vie d'Ephrem, car on sait que les Prêtres tenoient un rang distingué dans le Paganisme. En ce cas-là, la Confession sera une Piéce supposée. Je laisse aux Savans à concilier ces contrariétés, & plusieurs autres qu'il y a sur ce sujet, comme le Lecteur pourra le remarquer en consultant Mr. de Tillemont aux endroits cités. Je remarquerai seulement, que ce qu'Ephrem dit quelque part, que ses parens ont remporté la Couronne du Martyre, n'est point contraire à ce que nous avons rapporté; puisqu'ils peuvent s'être convertis dans la suite: c'est la pensée de Mr. Asseman (5). Rem. du Trad.]

[*B*] ☞ *S. Basile .... lui enseigna, dit-on, la Langue Grecque.*] Je ne trouve aucun Auteur, qui dise que S. Basile apprit le Grec à S. Ephrem; il n'y a que Mr. Du Pin qui le dise (6), & je conjecture que ce Savant a voulu adoucir, en s'exprimant ainsi, ce qu'il paroit y avoir de fabuleux dans ce que rapportent plusieurs Ecrivains, que S. Basile lui obtint de Dieu la connoissance de la Langue Grecque par ses priéres. Le Dr. Cave (7) & Mr. de Tillemont (8) ont reconnu que ce n'étoit-là qu'un conte; puisque le prémier, aprés avoir dit que S. Ephrem alla visiter S. Basile, ajoute plus bas, qu'il n'entendoit que la Langue Syriaque, *haud ullum præter vernaculum, i. e. Syrum, sermonem calluit*. Le second réfute cette fable. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Mr. Asseman (9) prétend soutenir la vérité du fait, en partie par les mêmes témoignages que Mr. de Tillemont allégue pour en prouver la fausseté: mais Grégoire de Nysse n'en dit rien, quoique le savant Maronite le compte entre ses témoins. Il prétend énerver le témoignage de Sozoméne (10), & celui de Théodoret (11), qui disent qu'Ephrem n'entendoit point la Langue Grecque. Mr. Asseman prétend qu'ils ne parlent que de *la Science*, & non de *la Langue* des Grecs. Il insiste aussi sur ce que parmi les Ouvrages de S. Ephrem, il y en a où il cite des Péres Grecs: mais ne pourroit-on pas conclurre de-là, avec autant de raison, que ces Ouvrages ne sont point de S. Ephrem? Rem. du Trad.]

[*C*] *Sozoméne rapporte, qu'aiant été élu Evêque d'une Ville, il évita d'accepter cette Dignité en contrefaisant le fou.*] Lorsqu'il eut été élu, & qu'on le cherchoit pour le faire ordonner, il courut au Marché, & y fit toutes les actions d'un homme qui a l'esprit troublé. Ceux qui l'étoient venu chercher, croyant sa folie réelle, le laissérent là & s'en retournérent. Il profita de son côté de l'occasion pour se retirer, & demeura caché, jusqu'à ce qu'un autre eût été ordonné à sa place. Voici l'Original Grec, dont nous venons de donner la substance: [illegible] (12).

[*D*] *Il a composé un trés grand nombre d'Ouvrages.*] Photius dit (13) qu'il avoit composé plus de mille Oraisons ou Discours, & qu'il avoit lui-même vu quarante-neuf de ses Sermons. Sozoméne observe (14), qu'il avoit fait plus de trois cens mille vers; entre lesquels étoient ceux qu'il fit à l'imitation d'Harmonius fils de Bardésanès, qui avoit composé des Hymnes en Syriaque, que les Syriens chantoient

(1) *Bibl. Orient.* T. I. p. 26. 27.
(2) Voyez Tillemont *Mém. de l'Hist. Eccl.* Tom. VIII. Part. I. Art. de S. *Ephrem*.
(3) Le même, Tom. VIII. Part. III. not. 1. sur S. *Ephrem*.
(4) Le même, not. 4.
(5) *Bibl. Orient.* ubi supra p. 26. note 1.
(6) *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. II. p. 145.
(7) *Hist. Liter.* Tom. I. p. 236.
(8) *Ubi supra* Note XII. p. 1280.
(9) *Bibl. Orient.* T. I. p. 35.
(10) *H. E.* Lib. III. cap. 19.
(11) *H. E.* Lib. IV. cap. 29.
(12) Sozom. *H. E.* Lib. III. cap. 16.
(13) *Bibl.* Cod. 196.
(14) *Ubi supra*.

qui étoient si estimés dans ce tems-là, que la plupart furent traduits en Grec, & qu'on les lisoit publiquement dans quelques Eglises aprés les Livres Sacrés (*f*). Sozoméne assure (*g*) qu'il y avoit tant de beauté & de noblesse dans son style, & d'élévation dans ses pensées, que ces graces paroissoient même dans la Traduction Grecque de ses Ecrits. Et S. Jérôme dit (*h*), qu'aiant lu la Version du Traité du S. Esprit, il y avoit apperçu la vivacité & le feu du génie de l'Auteur. S. Grégoire de Nysse, dans le Panegyrique qu'il a fait de S. Ephrem, s'étend beaucoup sur le mérite de ses Ecrits, & sur son attachement à la Doctrine Orthodoxe. Il avoit beaucoup d'horreur pour les Erreurs de Sabellius, d'Arius & d'Apollinaire [*E*]. S. Grégoire dit qu'il a réfuté avec force les Anoméens & les Novatiens: il ajoute, qu'il s'étoit extrêmement appliqué à l'étude de l'Ecriture Sainte, & qu'il avoit composé des Commentaires sur toute la Bible. Ephrem étoit fort austère dans ses mœurs, & si chaste, qu'il évitoit même de regarder les Femmes [*F*]. Dans sa jeunesse, il étoit naturellement sujet à la colere; mais il surmonta tout à fait ce vice, & se posséda si bien dans la suite, qu'il ne s'y laissa jamais aller contre personne (*i*). Il étoit d'une charité exemplaire [*G*]. Il mourut le 1. de Février

(*f*) Hieron. *de Vir. Ill.* cap. 115.

(*g*) *Ubi supra.*

(*h*) *Ubi supra.*

(*i*) Sozom. *ubi supra.*

toient avec beaucoup de plaisir. Mais S. Ephrem s'appercevant qu'Harmonius y avoit glissé les Erreurs de son pere, & des Philosophes Grecs, touchant la nature de l'Ame, la formation & la mort du Corps, & la Métempsychose, *περὶ ψυχῆς, γενέσεώς τε καὶ φθορᾶς σώματος, καὶ παλιγγενεσίας*, il composa plusieurs Pièces conformes à la doctrine de l'Eglise, & sur-tout des Hymnes, des Eloges de Saints, dont les Syriens furent si charmés, qu'ils les chantérent sur l'air de ceux d'Harmonius (15). Il a écrit tous ses Ouvrages en Syriaque: mais on dit que la plupart ont été traduits en Grec durant sa vie. Ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte & ses Traités de Controverse sont perdus *; mais nous avons quantité de Discours, de Préceptes moraux & d'Hymnes, qui ont été traduits en Grec, & publiés sous son nom. Quelques Critiques, *à qui*, dit Mr. Du Pin (16), *les Ouvrages qui concernent le Monachisme ne sont pas agréables*, ont prétendu que tous les Ouvrages attribués à S. Ephrem sont supposés. André Rivet, entre autres, prétend (17) qu'on ne trouve pas dans ces Ecrits cette sublimité d'esprit, que S. Jerôme découvroit même dans la Traduction Grecque du Traité du S. Esprit; & qu'ils ne paroissent pas dignes *d'être lus publiquement dans les Eglises à la suite des Livres Sacrés*, à moins qu'on ne reconnoisse de la conformité entre la doctrine de l'Ecriture, & ce passage du Traité des Peines de l'Enfer (18), où il est dit que les Damnés s'adressent aux Saints en ces termes: *Salvete omnes Sancti, Salvete Apostoli, Prophetæ ac Martyres, Salve Patriarcharum Cœtus, Salve Monachorum agmen, Salve & tu Domina sancta Dei Genitrix Virgo* &c. Rivet remarque ensuite, qu'on convient généralement que S. Ephrem n'entendoit pas le Grec †; & par conséquent, qu'on doit rejetter comme supposés, les Traités qu'on voit qui ont été écrits par un Auteur qui cite évidemment (19) des Ecrivains Grecs, & sur-tout S. Irenée *cont. Hæres.* Lib. I. cap. 1. & la Vie de S. Antoine par S. Athanase. Notre Critique relève ensuite quelques contradictions, qui se trouvent dans ces Ouvrages. Mr. Du Pin a tâché de satisfaire à ces Objections (20), mais Oudin pense (21) qu'il n'y a pas réussi. Le Dr. Cave ne laisse pas (22) de qualifier ces Objections contre les Ecrits attribués à S. Ephrem, de foibles & de frivoles: il ajoute, que si l'on trouve dans ces Ouvrages des choses qui semblent moins dignes de ce Pére, ou qui paroissent contraires à ce qu'il dit en d'autres endroits, nous devons plutôt nous en prendre à notre ignorance dans la Langue Syriaque, ou à des Versions défectueuses, que de les attribuer à l'ignorance ou à l'incapacité de S. Ephrem; ou que si ce sont des Erreurs réelles, on doit les rejetter sur le zèle, la simplicité, & la piété de l'Auteur. *Levas plane sunt ut plurimum exceptiunculæ, quæ scriptis ejus intentari solent. Si quæ occurrant, quæ Sancto Patre minus digna, aut quæ aliis locis non bene convenire videntur, nostræ potius Syriacè loquendi modorum inscitiæ, vel versionibus ex versione male factis, quam Ephræmi inelegantiæ & inscitiæ imputari possunt; quæ si revera errores essent, summo hominis zelo, simplicitati, ac pietati condonari debeant.* Le prémier qui ait donné quelques Oeuvres de ce Père, est Ambroise Camaldule, qui en traduisit quelques-unes en Latin, qui furent imprimées à Bresse en 1490, à Strasbourg en 1509, & à Cologne en 1547. Depuis, Gérard Vossius ou Volkens, de Borchloon en Allemagne, ramassa toutes les Oeuvres de ce Père, les traduisit en Latin, & les fit imprimer en trois Tomes: le prémier, dédié à Sixte V., en 1589: le second, dédié à Clément VIII, en 1593; & le troisième, en 1597 ou 1598. Ces trois Tomes ont été réimprimés en un seul Volume à Cologne en 1603, & à Anvers en 1619. Echellensis a publié à Rome en 1645 un Cantique de la Vierge & des Mages, traduit du Syriaque. Mr. Cotelier a donné le Grec du Panégyrique de S. Basile par S. Ephrem, dans son dernier Volume des Monemens de l'Eglise Grecque, imprimé à Paris en 1686 (23). Il a paru une belle Edition des Oeuvres d'Ephrem à Oxford en 1708 in-fol. [☞ L'Edition d'Oxford, si je dois m'en rapporter à Mrs. Fabricius (24) & Asseman (25), est de l'année 1709; elle contient la Version Grecque d'un grand nombre d'Ouvrages de S. Ephrem, que Mr. Edouard Thwaites a publiée sur les Manuscrits de la Bibliothèque Bodléienne: on peut voir dans Mr. Fabricius les Pièces qui s'y trouvent (26). Mais, outre ces Ouvrages de S. Ephrem qui ont paru, il s'en trouve un grand nombre, tant en Grec, qu'en Syriaque & en Arabe, dans les Manuscrits de la Bibliothèque du Vatican, sur-tout dans ceux que Mr. Asseman a apportés d'Egypte & de Syrie, dont ce savant Maronite a donné une Liste dans sa *Bibliothèque Orientale*. Parmi ces Ouvrages se trouvent, entre autres, les Commentaires de ce Père Syrien sur la plupart des Livres de l'Ancien Testament. Mr. Asseman prouve que ces Ouvrages sont véritablement de S. Ephrem, tant par le style, qui répond parfaitement à l'idée que S. Jérôme & Sozoméne nous donnent du style de ce Père, que par l'antiquité des MSS. où ils se trouvent, & parce que les Auteurs Syriens & Grecs font mention de la plupart sous son nom. Il convient cependant, qu'il y a quelques Traités qui ne sont pas de lui. Mr. de Tillemont dit (27), que „ s'il y en a dont on ait de justes sujets de douter, il y en „ a d'autres dont l'autorité se peut dire indubitable. On „ peut dire en général, *ajoute-t-il*, que presque tout ce „ qu'on attribue à S. Ephrem, a ce caractère d'humilité, „ de piété, de componction, & de crainte de Dieu, qui „ a assurément été celui de ce Père. Mais dans la lecture que nous en avons faite, il nous a paru qu'entre „ ceux qui ont ce caractère, il y en a qui paroissent assez „ peu dignes du feu & de l'élévation de S. Ephrem: & „ qu'entre ceux qu'on peut dire être dignes de lui, les „ uns, qui sont le plus grand nombre, ont plus de facilité & de netteté, & les autres au contraire ont des „ raisonnemens forts & profonds, souvent obscurs & difficiles. Nous croyons que ces derniers peuvent passer „ pour les plus certains, parce qu'ils reviennent le mieux à „ ce que Sozoméne dit de son style." Nous allongerions excessivement cet Article, si nous entrions dans tous les détails dont ce sujet est à tous égards susceptible; ainsi nous renvoyons les Lecteurs curieux aux Auteurs cités en marge, & sur-tout à Mr. Asseman (28). Il y a déja quelques années que le Cardinal Quirini, Bibliothécaire du Vatican, publia le Projet d'une Edition des Oeuvres de S. Ephrem, sur les Manuscrits du Vatican (29); mais j'ignore si elle a paru. Add. du Trad.]

[*E*] *Il avoit beaucoup d'horreur pour les Erreurs de Sabellius, d'Arius & d'Apollinaire.*] S. Grégoire de Nysse, dans le Panégyrique de S. Ephrem, rapporte une Histoire fort singulière de la manière dont il en agit avec Apollinaire. Celui-ci avoit fait un Ouvrage en deux Tomes, où il avoit recueilli toutes les raisons & tous les passages, dont il se servoit pour défendre son sentiment. Il avoit donné ces Livres en garde à une femme de son parti. S. Ephrem, faisant semblant d'être Apollinariste, les emprunta d'elle; mais avant que de les lui rendre, il en colla tous les feuillets ensemble. Il les renvoya ensuite à la femme, qui voyant la couverture en bon état, les reçut, & n'y prit pas garde. Elle les rendit à Apollinaire, qui se proposoit d'en faire usage dans une Conférence publique qu'il devoit avoir avec un Catholique: mais n'aiant pu les ouvrir, il fut obligé de se retirer avec confusion. [☞ Mr. Basnage se moque avec justice de cette Histoire (30); & Mr. de Tillemont a raison de dire (31) qu'elle paroit peu digne de la gravité & de la sincérité Chrétienne, & qu'elle ne fait assurément honneur ni à celui qui la rapporte comme une belle action, ni à celui à qui elle est attribuée. D'ailleurs elle n'est fondée que sur ce que l'on en disoit, & elle n'étoit écrite nulle part. N'est-il pas souverainement ridicule de dire qu'Apollinaire, un des hommes les plus éloquens de son tems, ne put défendre ses sentimens sans avoir recours à ses Livres? Add. du Trad.]

[*F*] *Si chaste, qu'il évitoit même de regarder les femmes.*] Sozoméne raconte (32) qu'une Courtisanne, soit qu'elle eût dessein de le tenter, ou qu'elle eût reçu de l'argent pour faire ce qu'elle faisoit, se présenta un jour à lui dans la rue, dans un endroit où le passage étoit étroit, & le regarda fixement. S. Ephrem la reprit de son impudence, & lui commanda de baisser la vue & de regarder la terre. *Pourquoi regarderois je la terre*, lui répondit cette femme, *puisque je suis née, non d'elle, mais de vous? Il est plus juste que vous regardiez la terre d'où vous êtes sorti, & que je vous regarde, puisque je suis sortie de vous.* Ephrem, étonné de la repartie de cette femme, fit un Livre qui contenoit cette Histoire, & qui étoit un de ses Ouvrages que les Savans Syriens estimoient le plus.

[G] *Il étoit d'une charité exemplaire.*] La Ville d'Edesse étant affligée depuis longtems de la famine, il sortit de sa Cellule, pour reprocher aux riches la dureté avec laquelle ils laissoient mourir les pauvres, au lieu de les assister du superflu de leurs biens, qu'ils gardoient avec tant de soin pour leur propre condamnation, & pour la perte de leur Ame, laquelle il leur montra qu'ils devoient préférer à tous leurs biens temporels & à leurs Corps même. Les

(15) Idem ibid.

* Voy. l'Addition à cette Remarque.

(16) P. 146.

(17) *Critici Sacri* cap. 21. p. 339. & *seqq.*

(18) Tom. I. num. 56. Edit. Vossian. Romæ 1589.

† Voyez la Rem. [*E*].

(19) *De Viris Illustr.* cap. 8.

(20) Pag. 146-148.

(21) *Comm. de Script. Eccl.* Tom. I. col. 510.

(22) *Hist. Litter.* T. I. p. 226.

(23) Du Pin p. 151.

(24) *Bibl. Græc.* Tom. V. p. 221.

(25) *Bibl. Orient.* T. I. p. 60.

(26) *Ubi supra* p. 221-225.

(27) *Mém. Ecclés.* T. VIII. Part. III. not. 14. sur S. Ephrem p. 1287. Edit. in-4.

(28) Fabricius *Bibl. Græc. ubi supra* p. 219-234. Tillemont *ubi supra* p. 1285-1311. & Asseman *Bibl. Orient.* Tom. I. p. 55-164.

(29) Il est inséré dans la *Bibliothèque Italique* Tom. XII. p. 204 & *suiv.*

(30) *Dissert. Hist. Theol.* p. 77. 78. Rotterdam 1694.

(31) *Ubi supra* Note X. p. 1278.

(32) *Ubi supra.*

vrier de l'an 378, sous l'Empereur Valens (k) [H]. Sur son lit de mort, il recommanda à ses Religieux de se souvenir de lui dans leurs priéres, leur défendit de garder ses habits comme des Reliques (l), & commanda qu'on l'enterrât fort simplement, sans aucune pompe, & sans lui ériger aucun monument (m).

(k) Dupin p. 111. (l) Id. ibid. (m) Cave ubi supra.

riches, persuadés par ses discours, lui répondirent, qu'ils n'étoient pas fort attachés à leurs biens: „ mais nous ne „ savons, *dirent-ils*, à qui en confier la distribution, par- „ ce que nous ne connoissons personne qui ne soit fort „ intéressé, & qui ne desire d'être dispensateur de nos „ charités que pour en trafiquer." S. Ephrem leur demanda, *Quelle opinion avez-vous de moi?* Ils lui répondirent, qu'ils le tenoient pour un homme de bien, tel qu'il étoit dans la croyance générale de tout le monde. *Je me chargerai donc*, dit-il, *pour l'amour de vous, du soin des pauvres.* Aiant reçu leur argent, il fit dresser environ trois cens lits dans les Galeries publiques, où il fit traiter tant ceux de la Ville que la disette avoit rendus malades, que les étrangers, ou ceux que la famine avoit ci-devant chassés. Aiant continué dans cet exercice jusqu'à ce que la famine eût cessé, il s'en retourna dans sa Cellule, & s'y appliqua à ses exercices ordinaires. Il mourut peu de tems après (33).

(33) Sozom. ubi supra.

[H] ☞ *Il mourut le 1. Février de l'an 378, sous l'Empereur Valens.*] Il y a une grande diversité sur la date précise de sa mort, & les Auteurs Syriens différent sur-tout, à cet égard, des Grecs. L'Auteur de sa Vie abrégée (34) le fait mourir le * de Juin de l'année des Grecs 684, de J. C. 372; où il faut remarquer que cet Ecrivain fait un calcul particulier, en faisant naitre le Sauveur l'an 312 de Ere des Grecs. La même date se trouve dans un MS. Syriaque de la Bibliothéque du Vatican (35), & dans la Chronique d'Edesse. Denys Patriarche des Jacobites, dans sa Chronique (36), met la mort d'Ephrem au 19 de Juin de l'an 373 de J. C. selon l'Ere Vulgaire, qui, selon le Systême de Denys & de la Chronique d'Edesse, est l'an 375. L'Auteur de la Vie plus étendue d'Ephrem, donnée par Mr. Asseman, place sa mort au 15 de Juin; & le savant Maronite croit qu'on ne peut le faire vivre au delà du mois de Juin de l'an 378, puisque selon S. Jérôme il est mort sous Valens, décédé le 9 d'Août de cette année. Mr. de Tillemont, qui a fait une Note sur le tems de la mort d'Ephrem (37), où il discute cette question, fait voir qu'on ne peut la mettre au 1. de Février: mais il juge que la manière forte dont S. Ephrem parle contre Valens dans l'Eloge de S. Basile, en le nommant même, ne permet guères de croire qu'il ait prononcé cet Eloge avant la mort de ce Prince; d'où il conclud que notre Saint vivoit & prêchoit encore un mois après la mort de Valens, c'est-à-dire après le 9 d'Août 378. Tout cela est assez embrouillé. Rem. du Trad.]

(34) Asseman. *Bibl. Orient.* T. I. p. 25.
(35) Id. ib. p. 54. not. 3.
(36) Fol. 51. *apud* Asseman *ubi supra.*
(37) *Ubi supra* Not. XIV p. 1323, 1324.

EPICHARME, ancien Poëte & Philosophe, étoit Sicilien, selon Horace (a), & Suidas (b). Diogène Laërce dit (c) qu'il étoit né dans l'Ile de Cos; mais qu'à l'âge de trois mois il fut porté à Mégare, & de là à Syracuse; ce qui peut fort bien justifier la qualification de *Sicilien*, quoiqu'il eût vû le jour ailleurs. Laërce le cite lui-même pour garant de ce qu'il avance, qu'il fut transporté si jeune hors du lieu de sa naissance: ainsi il est assez apparent, que c'est sur la même autorité qu'il l'a fait naitre dans l'Ile de Cos (d). Le même Auteur dit que le pére d'Epicharme s'appelloit *Elothales*; mais Suidas nomme son pére *Tityrus* ou *Chimarus*, & sa mére *Sicis*. Il fut auditeur de Pythagore (e). On dit que *Phormus* & lui inventérent la Comédie à Syracuse (f); quoique plusieurs autres Villes prétendent à la gloire de cette découverte (g). On le fait Auteur de cinquante-cinq, ou selon d'autres de trente-cinq Comédies (h). Mais il y a si longtems que ses Ouvrages ont péri, qu'à peine trouve-t-on quelque chose sur leur caractère. Horace seul a conservé la mémoire d'une de ses bonnes qualités [A]. Outre des Comédies, il avoit écrit quantité d'Ouvrages de Philosophie & de Médecine; ce qui a fait qu'Aldobrandini (i) a distingué deux Ecrivains du même nom, l'un Auteur Comique, & l'autre Philosophe [B]. Epicharme mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, selon Laërce, ou de quatre-vingt-dix-sept, selon Lucien (k). Laërce nous a conservé quatre Vers, qu'on avoit mis au dessous de sa Statue [C]. Pline observe (l), qu'Aristote croyoit qu'Epicharme avoit ajouté deux Lettres à l'Alphabet Grec, le Θ & le Χ, que d'autres attribuent à Palaméde.

(a) Lib. II. Ep. I. v. 58.
(b) Suidas in voce Ἐπίχαρμος.
(c) *De Vit. Philos.* Lib. VIII.
(d) *Lives and Characters of the Greek Poets* by Basil Kennet. Part. II. p. 56.
(e) Laërt. ubi supra.
(f) Suidas.
(g) Aristot. *Poët.* cap. 3.
(h) Suidas.
(i) *In Laërt.* Lib. III. *in Vita Platon.*
(k) Disc. *de ceux qui ont longtems vécu*, p. 225. 226. du T. II. du Lucien d'Ablancourt, Amst 1664.
(l) *Hist. Nat* L. VII. ch 56.

[A] *Horace seul a conservé la mémoire d'une de ses bonnes qualités.*] Il en a conservé le souvenir, en louant Plaute de l'avoir imité à cet égard. Cette qualité, c'est de n'avoir jamais perdu son sujet de vue, & d'avoir suivi le fil de l'Intrigue si réguliérement, que le Lecteur ou le Spectateur n'étoit point embarrassé à le découvrir:

*Plautus ad exemplar Siculi properare Epicharmi* (1).

(1) Lib. II. Ep. I. v. 58.

[B] *Il avoit écrit quantité d'Ouvrages de Philosophie & de Médecine, ce qui a fait qu'Aldobrandini a distingué deux Ecrivains de ce nom, l'un Auteur Comique, & l'autre Philosophe.*] Mais on peut fort bien ne les point distinguer, comme le remarque Mr. Kennet (2), parce que Suidas, qui ne parle que des Comédies d'Epicharme, remarque que quelques-uns disoient qu'il étoit de l'Ile de Cos, comme le dit Diogène Laërce, qui parle de lui principalement comme Philosophe. D'ailleurs, après avoir rapporté dans la Vie de Platon, qu'on disoit que ce Philosophe avoit tiré bien des choses des Ecrits d'Epicharme le Comique, Laërce rapporte un sentiment défendu par Platon, & ajoute les Vers Physiques d'Epicharme, où l'on pouvoit croire que Platon avoit puisé ses idées. Aldobrandini lui-même, lorsqu'il en vient à illustrer la Vie d'Epicharme, remarque, que quand Laërce dit dans la Vie de Platon, que ce Philosophe étoit redevable de bien des choses à Epicharme, cela doit s'entendre de ce qu'il a pris des Commentaires de Physique, que Laërce met parmi les Oeuvres d'Epicharme.

(2) *Lives and Characters of the Greek Poets.* P. II. p. 57.

[C] *Laërce nous a conservé quatre Vers, qu'on avoit mis au dessous de sa Statue.*] Les voici:

Εἴ τι παραλλάττει φαέθων μέγας ἅλιος ἄστρων,
Καὶ πόντος ποταμῶν μείζον' ἔχει δύναμιν·
Φαμὶ τοσοῦτον ἐγὼ σοφίᾳ προέχειν Ἐπίχαρμον,
Ὃν πατρὶς ἐστεφάνωσ' ἅδε Συρακοσίων.

„ Quantum Sol vincit sublimia sydera Cœli,
„ Quantum vis Pelago major inest Fluviis,
„ Tantum ego profiteor Sophia præstare Epicharmum,
„ Cui Syracusa comis patria serta dedit.

EPICTETE, célèbre Philosophe de l'Antiquité, nâquit probablement sur la fin de l'empire de Néron (a), à Hieraple Ville de Phrygie (b). Il étoit Esclave d'Epaphrodite [A], Affranchi de Néron, & Garde du Corps de cet Empereur (c). On ne sait pas bien en quel tems, ni comment Epictète obtint la Liberté: on sait seulement que sous Domitien, y aiant eu un Edit publié vers l'an 94 de l'Ere Chrétienne, par lequel il étoit enjoint à tous les Philosophes de sortir de Rome & de l'Italie (d) [B], Epictète se retira à Nicopolis dans l'Epire (e); ce qui est une preuve convaincante qu'il avoit obtenu la Liberté, puisqu'en qualité de Philosophe, il se trouva compris dans cet Edit. Il ne tombera même jamais dans l'esprit, qu'un homme de son mérite, qui fut chéri & estimé des Empereurs

(a) G. Boileau, *Vie d'Epictète, & l'Enchiridion ou Abrégé de sa Philosophie* p. 1. Edit. de la Haye 1721. sous le titre de *Caractères d'Epictète*, par l'Abbé de Bellegarde.
(b) Suidas in voce Ἐπίκτητος.
(c) Id ibid. & A Gellius L. II. c 18.
(d) Tillem. *Hist. des Emp.* T. II. p 114. Edit. in-fol.
(e) A. Gellius Lib. XV. cap. 11.

[A] *Il étoit Esclave d'Epaphrodite.*] Mr. de Tillemont croit (1) que cet Epaphrodite est le même Affranchi de Néron, à qui Joseph a adressé presque tous ses Ouvrages, qui fut banni depuis, & que Domitien fit mourir l'an 95, parce qu'il avoit aidé à Néron à se tuer. Dans la Préface de l'Edition de l'*Enchiridion* d'Epictète, donnée par Berkelius avec les Notes de Wolfius, Leyde 1670, cet Epaphrodite est confondu mal à propos avec celui dont S. Paul parle Philipp. II. 25., qui apporta les charités de l'Eglise de Philippes à S. Paul à Rome. Il est bien vrai, comme le remarque le Dr. Stanhope (2), qu'il est parlé dans ce Chapitre, des *Saints de la Maison de César* (3): mais le caractère du Maître d'Epictète ne permet guères de penser qu'il ait été de ce nombre. Et quoiqu'il y ait toutes les apparences du monde qu'Epictète a eu quelque connoissance de la Religion Chrétienne, aussi-bien que tous les Philosophes qui ont écrit depuis la prédication de l'Evangile, comme leur manière de raisonner, bien plus pure que celle de leurs prédécesseurs, le prouve; il n'y a cependant guères de raison de croire qu'un homme rempli de tant de mauvaises qualités, aussi insolent, aussi cruel, & d'un esprit aussi bas que cet Epaphrodite, ait été son Maitre à cet égard, ou ait été lui-même jamais véritablement Chrétien.

(1) *Hist. des Emp.* T. II. p. 114. Edit. in-fol.
(2) Note on the *Life of Epictetus* prefixed to his Translation of *Epictetus's Morals, with Simplicius's Comment.* p. 10. Lond 1721 in 8.
(3) Vt. 22.

[B] *Sous Domitien, y aiant eu un Edit publié vers l'an 94 de l'Ere Chrétienne, par lequel il étoit enjoint à tous les Philosophes de sortir de Rome & de l'Italie.*] Dans la Table Chronologique qui est à la fin de la Vie d'Epictète par Boileau,

(f) Boileau ubi supra.
(g) Id. ibid.
(h) In Vit. Adr. cap. 16.
(i) Orat. 5. ad Jovinian. p. 63. Edit. Harduini Paris. 1684.
(k) Lucian. Ἤδη τὸν ἀπαλλάττοντα καὶ πολλὰ βεβιωκότα.

reurs de son tems, soit demeuré dans la Servitude (f). L'opinion commune est, que depuis qu'il fut exilé, il ne revint plus à Rome, & qu'il passa le reste de ses jours à Nicopolis; ce qu'on fonde sur ce qu'Arrien remarque en plusieurs endroits, que les Discours qu'il a recueillis de lui, ont été tenus à Nicopolis. Mais quoique cette conjecture soit appuyée de l'autorité de Saumaise, il y a lieu de douter qu'elle soit véritable (g). Car Spartien (h) nous dit, que l'Empereur Adrien vécut fort familièrement avec ce Philosophe; ce qui ne peut guères se concevoir, si Epictéte avoit toujours résidé dans un lieu aussi éloigné que Nicopolis, depuis la publication de l'Edit de Domitien. On ne sait pas au vrai, s'il fut marié [C]: mais il est certain qu'il fut toujours très pauvre [D]. Suidas dit qu'il a vécu jusqu'au tems de Marc-Aurèle; & Thémistius assure (i), qu'il a été fort estimé de ce Prince & de son Prédécesseur. Mais ce fait est contredit par quelques Ecrivains [E], quoiqu'il soit certain qu'Epictéte a vécu jusqu'à un âge fort avancé (k). Marc-Aurèle marque comme une partie de son bonheur, non

leau, citée dans le corps de l'Article, le Bannissement des Philosophes est placé sous l'an de Rome 840, de l'Ere Chrétienne 93.

[C] *On ne sait pas au vrai, s'il fut marié.*] Comme il n'y a point de raisons suffisantes de l'assurer, il n'y en a point aussi de le nier. Car Arrien remarque en plusieurs endroits, qu'Epictéte haïssoit particulièrement les Epicuriens, à cause qu'ils parloient contre le Mariage. Soit qu'il fût marié, ou qu'il ne le fût pas, il y a grande apparence qu'il n'eut point d'enfans; car outre qu'il n'est dit dans aucun Auteur qu'il en eût, la repartie que Démonax lui fit, au rapport de Lucien (4), insinue qu'il n'en avoit point. Epictéte lui conseillant un jour de se marier, il lui répondit: *Hé bien, j'y consens, pourvu que vous me donniez une de vos filles.*

(4) In Vita Demonactis.

[D] *Il est certain qu'il fut toujours très pauvre.*] Quoique Spartien (5) parle avec éloge de la générosité & de l'estime d'Adrien pour les Poëtes, les Orateurs, les Philosophes, les Mathématiciens, & tous ceux qui faisoient profession de quelque Science, bien qu'il n'y eût jamais homme qui prît tant de plaisir que lui à les railler; néanmoins nous n'avons aucune raison de croire que ni cet Empereur, ni ses Successeurs, qui témoignérent tant d'estime pour Epictéte, lui aient seulement donné dequoi le mettre à couvert de l'extrême pauvreté. Peut-être en faut-il chercher la cause dans le grand mépris qu'il faisoit des richesses, qui l'empêcha de vouloir recevoir de pareilles graces. Car il demeuroit à Rome dans une petite maison, où il n'y avoit pas seulement de porte: il n'avoit pour tout domestique qu'une vieille Servante, & pour tous meubles qu'une Lampe de terre, à la clarté de laquelle il produisoit ces excellentes pensées, dont nous voyons encore aujourd'hui les beaux restes dans les Livres d'Arrien; & par-là on peut juger quelle étoit la pauvreté de notre Philosophe (6).

(5) In Vita Adriani cap. 16.
(6) Boileau Vie d'Epictéte p. 5. 6.

[E] *Ce fait est contredit par quelques Ecrivains.*] Saumaise prétend (7) que Suidas s'est trompé, & il en allègue diverses raisons, que Mr. Boileau examine (8). La prémière est, que le même Suidas rapporte, qu'Epictéte fut Esclave d'Epaphrodite, qui étoit Garde du Corps de Néron. Δοῦλος δὲ Ἐπαφροδίτου τοῦ σωματοφύλακος τοῦ βασιλέως Νέρωνος. Or depuis la mort de Néron jusqu'à l'avénement de Marc-Aurèle à l'Empire, il y a près de quatre vingt-quatorze ans. Ce qui rend ce que dit Suidas encore moins vraisemblable, c'est qu'avant qu'Epictéte fût en état de rendre service à Epaphrodite & de venir d'Hiérapolis à Rome, il falloit qu'il eût déja quelque âge; desorte que selon ce calcul, il auroit vécu près de cent quinze ans, ce qui n'est pas facile à croire. Cette conjecture est assez raisonnable, mais elle n'est pas concluante: car il se pourroit faire, comme a très bien remarqué Lipse (9), qu'il ne servit Epaphrodite qu'après la mort de Néron. On pourroit néanmoins répondre à Lipse, qu'Epaphrodite étant qualifié Garde de Néron, il y a plus d'apparence que Néron vivoit dans le tems qu'Epictéte étoit au service d'Epaphrodite. La seconde raison est, que Marc-Aurèle ne le met point (10) au nombre de ceux qu'il avoit ouïs; il dit seulement qu'il avoit vu quelques-uns de ses Commentaires par le moyen de Junius Rusticus, qui les lui envoya. Mais cette raison paroit beaucoup plus foible que l'autre. Car, outre qu'Epictéte s'étoit retiré longtems auparavant à Nicopolis, il mourut peut être dès le commencement du régne de Marc-Aurèle. En effet, Suidas dit seulement, qu'il parvint jusqu'au tems de cet Empereur: διετέλεσε μέχρι Μάρκου Ἀντωνίνου. Ainsi il pourroit bien avoir vécu jusqu'au commencement du régne d'Antonin, sans que cet Empereur eût vu ses Commentaires qu'après la mort de l'Auteur. La troisième raison paroit assez peu considérable. La Lampe d'Epictéte fut vendue du tems de Lucien (11), & de-là on conclud qu'Epictéte étoit mort alors. Mais cela ne prouve rien: car il y a toutes les apparences du monde, que Lucien ne mourut qu'après Marc-Aurèle; & ainsi, cette Lampe peut avoir été vendue du tems de Lucien, encore qu'Epictéte soit parvenu jusqu'au régne de cet Empereur. Peut-être même qu'elle fut vendue dès son vivant, & en ce cas, il n'y auroit point de difficulté. La quatrième raison est, qu'Aulu-Gelle (12), qui écrivoit du tems d'Antonin surnommé le Pieux, ou au commencement de l'empire de Marc-Aurèle, dit d'Epictéte, que la mémoire de ce Philosophe étoit encore récente à Rome. Mais Saumaise n'a pas rapporté le passage tout entier: car Aulu-Gelle ne parle pas de la mémoire d'Epictéte en général, mais il dit, que la mémoire est encore récente qu'Epictéte a été Esclave; ce qui change fort la thése. La derniére raison de Saumaise est, qu'Aulu-Gelle dit (13): *J'ai ouï dire à Favorinus, qu'Epictéte disoit* &c. desorte que puisque Favorinus est mort sous Adrien, Saumaise conclud qu'Epictéte ne peut avoir vécu jusqu'à Marc-Aurèle. Cette raison n'est pas convaincante, parce que Favorinus pouvoit apprendre à Aulu-Gelle ce que disoit Epictéte, quoiqu'Epictéte ne fût pas mort. Elle n'est pourtant pas sans fondement: car Aulu-Gelle, qui écrivoit du tems d'Antonin le Pieux, prédécesseur de Marc-Aurèle, lorsqu'il parle d'Epictéte, use toujours de ces termes, *Epictéte disoit, Ce vénérable Vieillard disoit, Un tel m'a appris qu'Epictéte disoit.* Or ce sont-là des maniéres de parler, qu'on n'employe point par rapport à une personne vivante. Et ce qui donne d'autant plus de poids à l'opinion de Saumaise, c'est qu'il est très probable qu'Epictéte étoit mort, avant qu'Arrien composât le Livre où il a recueilli les Discours de ce Philosophe. Et si cela est, il est impossible que ce que dit Suidas soit véritable, qu'Epictéte soit parvenu jusques au tems de Marc-Aurèle: car il est certain, que le Livre d'Arrien avoit déja paru avant qu'Aulu-Gelle écrivît ses *Nuits Attiques*, c'est-à-dire, qu'il étoit connu & lu dès le tems d'Antonin le Pieux. Il est vrai qu'Arrien auroit pu faire & publier ce Livre, du vivant de son Maitre; mais il y a peu d'apparence, puisqu'il est assez rare qu'on publie les discours & les choses mémorables d'un homme vivant. Desorte qu'à moins qu'on n'appuye cette conjecture de quelque autorité, de simples présomptions ne suffisent pas pour obliger à s'écarter du sentiment reçu. Il y a encore une autre difficulté, que Saumaise n'a point remarquée, quoiqu'elle soit aussi considérable qu'aucune des autres. C'est que depuis la mort de Néron, jusques à l'Edit de Domitien touchant l'exil des Philosophes, il n'y a guères que vingt ans (14); car cet Edit fut publié la huitième année (15) de Domitien. Et si la conjecture de Lipse est véritable, qu'Epictéte n'ait servi Epaphrodite qu'après la mort de Néron, la difficulté devient plus pressante; puisqu'à ce compte, il n'auroit eu que dix-huit ou dix-neuf ans, lorsqu'il quitta Rome pour obéir à l'Edit de Domitien, ce qu'on ne peut guères concilier avec le récit d'Aulu-Gelle, qui en parle comme d'un homme qui étoit déja en grande réputation dans ce tems-là, & qui dit qu'il fut obligé de se retirer à Nicopolis, en qualité de Philosophe compris dans l'Edit. Il falloit donc qu'il eût alors au moins trente ans; & selon ce calcul, il faudroit qu'il eût vécu près de cent huit ou neuf ans, pour avoir atteint l'empire de Marc-Aurèle; ce qui n'est guères probable, puisque Lucien, qui vivoit dans ce tems-là, ne fait pas même mention d'Epictéte dans le Dialogue qu'il a fait, *de ceux qui ont vécu longtems* (16). Il est vrai qu'Eusébe parle encore d'un second Edit contre les Philosophes, qui ne fut publié que la quinzième année de Domitien: mais, outre qu'il est le seul des Chronologistes & des Historiens, qui fasse mention de ce second Edit, & que son récit n'est appuyé du témoignage d'aucun autre; Scaliger remarque (17) précisément, que l'Edit dont parle Aulu-Gelle, qui est celui dont il s'agit ici, fut publié la huitième année de Domitien. Cette raison paroit si forte à Mr. Boileau (18), qu'il déclare qu'il ne feroit point de difficulté d'abandonner Suidas, si ce n'étoit un passage de Thémistius (19), où il dit positivement, que les deux Antonins rendirent de grands honneurs à Epictéte. L'on pourroit néanmoins répondre, que les Orateurs ne s'assujettissent pas à la même exactitude qu'on exige d'un Historien fidèle; ou en disant, que peut-être Marc-Aurèle avoit rendu de grands honneurs à Epictéte, du tems d'Adrien & d'Antonin le Pieux, & avant qu'il fût Empereur; ou enfin, qu'il lui rendit ces honneurs après sa mort. Et nous voyons en effet par les Livres qu'Aurèle nous a laissés, qu'il eut la mémoire d'Epictéte en particulière vénération; il en parle en divers endroits avec un respect extraordinaire. „ Enfin cela n'est „ pas sans difficulté, *ajoute Mr. Boileau* (20), & j'aurois „ bien de la peine à me déterminer là-dessus. C'est pour„ quoi je me contente de rapporter simplement les doutes „ de part & d'autre. Néanmoins, après avoir bien exa„ miné ces choses, s'il m'est permis de dire mon senti„ ment, j'incline bien plus à croire ce que dit Mr. de „ Saumaise, qu'en effet Epictéte ne soit pas parvenu jus„ qu'à l'empire de Marc-Aurèle. Car, outre que Suidas „ est un Auteur qui n'a pas toujours dit vrai, il s'est abu„ sé infailliblement, quand il a dit qu'Epictéte avoit beau„ coup écrit: desorte qu'il se peut faire qu'il se soit aussi „ trompé dans son calcul." Ménage (21) insiste sur le témoignage de Suidas, & il prétend qu'il a pris ce qu'il avance dans quelque Auteur plus ancien; il l'appuye par le passage de Thémistius rapporté ci-dessus. Ménage dit que l'aiant montré à Saumaise, ce Savant répondit, qu'il faudroit penser plus à loisir à son sentiment. Il ajoute, que les argumens de Saumaise ne prouvent rien contre Sui-

(7) In Animadv. ad Epict. & Simplic.
(8) Vie d'Epictéte p. 28. & suiv.
(9) Manud. ad Stoicam Philos. Lib. I. cap. 19. Antv. 1604.
(10) Lib. I. cap. 7. Lond. 1643.
(11) Lucien, contre un ignorant qui vouloit faire une Bibliothéque. T. II. p. 194. de la Trad. d'Ablancourt.
(12) Lib. II. cap. 18.
(13) Lib. XVII. c. 19.
(14) Euseb. in Chron.
(15) Boileau Vie d'Epictéte, p. 32. Tillemont le met à l'an 13 ou 14. T. II. p. 44.
(16) Macrobii.
(17) In Animadv. in Euseb.
(18) Vie d'Epictéte p. 33.
(19) Orat. 5. ad Jovian.
(20) Ubi supra p. 33. 34.
(21) Observ. & Emendat. ad Diogen. Laert. Lib. I. p. 1. Amst. 1692.

non d'avoir rien appris d'Epictète lui-même, mais d'avoir lu ses Ecrits (l). Il n'avoit rien tant en recommandation que la Modestie, qu'il pratiquoit lui-même, & qu'il tâchoit d'inspirer aux autres (m). C'est pour cela qu'il disoit (n), qu'il n'étoit point nécessaire de parer sa maison de tapisseries & de tableaux, mais qu'il falloit seulement l'embellir de Tempérance & de Modestie (o), parce que ce sont des ornemens qui durent toujours, & qui ne vieillissent jamais. Et comme il n'y eut personne de son tems qui fit tant de bonnes actions, il n'y eut aussi personne qui les cachât avec plus de soin [F]. Ce qui prouve encore combien il étoit exempt de vanité, c'est qu'encore qu'il fût plus capable d'écrire qu'aucun de son Siècle, il n'a laissé aucun Ouvrage de sa façon [G]. Il croyoit aussi, qu'un véritable Philosophe devoit se distinguer par ses actions, plus que par ses paroles [H]. Il aimoit extrêmement la propreté, & il disoit quelquefois, qu'il aimoit beaucoup mieux qu'un de ses Disciples fût frisé & bien peigné, que de le voir crasseux & mal-propre, & qu'il en espéroit plus. Il avoit le malheur d'être lui-même mal-fait de sa personne; il étoit estropié [I], à cause d'une fluxion qui lui étoit tombée sur la jambe. La bassesse de sa fortune n'eut aucune influence sur son Ame, dont elle ne put altérer la noblesse, & jamais il ne put se résoudre à flatter servilement les personnes du rang le plus élevé; au contraire, il leur parloit tres librement, quand il en trouvoit l'occasion [K]. Il avoit une pa-

(l) Marc Anton. Reflex. Liv. I.
(m) Boileau ubi supra p. 6.
(n) Stob. Serm. 35.
(o) Arrian. Lib. IV. c. 8.

Suidas, ce qu'il promet de faire voir ailleurs. *Epictetus usque ad Marci tempora vitam produxit, ut Suidas refert, qui id procul dubio ab aliquo Scriptore antiquo acceperat. In quo non falli Suidam, ut ad Epicteti Enchiridion cum falli Salmasius contendit, patet ex Themistio, auctore non contemnendo, qui Oratione* XII *duos Antoninos Epicteto plurimum tribuisse ait; quod non nisi de Pio & Marco intelligi potest. Hunc Themistii locum cum olim Salmasio ostendissem, memini illum dixisse, de sua sententia amplius cogitandum. Certe illius argumenta, quibus Suidam refellere tentat, nihil evincunt, ut alibi ostendemus.*

[F] *Comme il n'y eut personne de son tems qui fit tant de bonnes actions, il n'y eut aussi personne qui les cachât avec plus de soin.*] C'est pourquoi, parmi les Règles qu'il donna à ses Disciples, on trouve celles-ci (22): „ Si vous êtes si heureux que d'avoir appris à contenter votre „ corps de peu, n'en ayez point de vanité. Si vous ne „ buvez que de l'eau, ne vous en vantez pas à tout propos. Si vous voulez vous exercer au travail, faites-le „ en particulier, & ne vous souciez pas que les autres „ vous regardent. N'embrassez pas les Statues devant le „ monde, pendant l'Hiver. Quand vous sentirez une soif „ extrême, mettez de l'eau fraiche dans votre bouche, „ & rejettez-la aussi-tôt sans l'avaler; mais n'en dites mot „ à personne (23)." Ὅταν εὐτελῶς ἡρμοσμένος ᾖς κατὰ τὸ σῶμα, μὴ καλλωπίζου ἐπὶ τούτῳ· μηδ᾽ ἂν ὕδωρ πίνῃς, ἐκ πάσης ἀφορμῆς λέγε ὅτι ὕδωρ πίνεις. Κἂν ἀσκῆσαί ποτε πρὸς πόνον θέλῃς, σεαυτῷ, καὶ μὴ τοῖς ἔξω. μὴ τοὺς ἀνδριάντας περιλαμβάνε, ἀλλὰ διψῶν ποτε σφοδρῶς, ἐπίσπασαι ψυχροῦ ὕδατος, καὶ ἔκπτυσον, καὶ μηδενὶ εἴπῃς.

(22) Enchirid. cap. 70.
(23) Traduction de Bellegarde.

[G] *Il n'a laissé aucun Ouvrage de sa façon.*] Il est vrai que Suidas dit, qu'*il a beaucoup écrit*, ἔγραψε πολλά: mais on convient assez généralement, que cet Auteur s'est trompé (24). Et Jean Daniel Snecanus nous apprend dans ses Notes sur l'*Enchiridion* (25), que quoique ce petit Ouvrage soit attribué à Epictète, il est cependant d'Arrien, comme cela paroit clairement par la Préface de Simplicius au devant du Commentaire qu'il a fait sur l'*Enchiridion*. Cet Auteur y remarque, qu'il porte le nom d'*Enchiridion* (Manuel), parce que tous ceux qui veulent bien vivre, doivent le posséder parfaitement, l'avoir toujours entre leurs mains; parce que c'est un Ouvrage d'un usage aussi constant & aussi nécessaire, que l'Epée (qu'on appelle communément de ce nom, & d'où la métaphore paroit empruntée) l'est au Soldat. Simplicius nous apprend encore, que le but de ce Livre est, si les hommes veulent en profiter, & mettre ce qu'ils lisent en pratique, de rendre l'Ame aussi libre, qu'elle l'étoit lorsque leur Père & leur Créateur tout-puissant les leur a données; de les affranchir de toutes les frayeurs serviles, de toutes les allarmes qui les troublent, & de toutes les autres corruptions de la Nature humaine, qui les tyrannisent ordinairement. „ Les „ instructions qu'il donne sont fondées sur la nature même de l'Homme, qui est considéré dans toutes, comme „ une Ame raisonnable, se servant du Corps, comme de „ l'instrument de ses opérations. Sur ce principe, il permet tous les plaisirs innocens, que la Nature requiert, „ & ceux qui sont nécessaires pour la propagation du genre-humain; il accorde aussi la jouissance des autres choses, que notre condition présente nous rend desirables. „ Mais toujours avec cette restriction, que la Faculté raisonnable conserve sa liberté, sans être asservie au Corps, „ ni à aucune de ses inclinations sensuelles; & qu'au contraire elle s'élève au dessus de ce qu'il y a de terrestre, „ en aspirant à ce qui fait son vrai bonheur. Ensorte que „ nous pouvons profiter de tout ce qu'on appelle biens „ dans le monde, & qui peut contribuer en quelque façon à notre vrai bonheur, pourvu que ce soit avec la „ modération requise. Mais il nous interdit absolument „ toutes les choses qui sont entièrement incompatibles „ avec ce vrai bonheur (26)." Simplicius remarque, qu'une des excellentes qualités de ces Ecrits est, qu'ils rendent tous ceux, qui en suivent les règles, actuellement heureux; & qu'ils ne se bornent pas à nourrir les hommes d'espérance, en renvoyant la récompense de leurs vertus à un état à venir. Non qu'il ne soit certain qu'il doit y avoir un tel état & des récompenses de cet ordre, puisqu'il est impossible que cet Etre, qui se sert du Corps, de ses desirs & de ses affections, comme d'instrumens pour agir, n'ait une essence propre, distincte du Corps, une nature qui subsiste, lorsque tout ce qu'il y a de corporel est détruit; & par conséquent cet Etre doit avoir une perfection qui lui soit propre, convenable à sa nature. „ Mais „ quand même nous supposerions que l'Ame est mortelle, „ & qu'elle périt avec le Corps, cela n'empêcheroit pas „ qu'en suivant ces maximes, on n'y trouve surement son „ avantage; puisqu'un homme qui les pratique, ne peut „ manquer d'être véritablement heureux, parce qu'il parvient à la perfection de sa nature, & à la possession du „ bonheur qui convient à une Ame raisonnable. Par-là, „ le Corps même, qui est certainement mortel, jouït aussi „ du bonheur qui lui est propre; & il ne peut plus desirer „ rien, lorsqu'il atteint à cette vigueur, à cette perfection, dont un Corps est susceptible. Les Discours mêmes sont courts & sententieux; & ils sont assez dans le „ goût de ces Préceptes, que les *Pythagoriciens* appellent „ *Institutions Morales*. Il y a cependant entre ces Discours „ une sorte de liaison, & toutes les parties ont du rapport ensemble.... Les Maximes, quoique partagées „ en divers Chapitres, roulent cependant toutes sur un „ même sujet, & se rapportent au même objet, qui est *la* „ *réformation de l'Homme*. Elles tendent toutes à une seule & même fin, qui est d'élever l'Ame raisonnable & de „ lui donner de la vigueur, pour la mettre en état de „ soutenir sa dignité, & de faire usage de ses facultés „ pour des opérations convenables à une Nature pure & „ sainte (27)."

(24) Voy. la fin de la Rem. [E].
(25) P. 267. Amst. 1670.
(26) Simplicius Comm. in Epict.
(27) Id. ib.

[H] *Il croyoit aussi, qu'un véritable Philosophe devoit se distinguer par ses actions, plus que par ses paroles.*] C'est ce que nous apprend Arrien (28). Un jour, quelqu'un se fâchant de ce qu'on avoit pitié de lui, Epictète lui représenta combien il avoit tort de se mettre en colère, puisqu'il étoit digne de compassion, quand il n'y auroit d'autre raison que de le voir de mauvaise humeur parce qu'on le plaignoit (29). Une autre fois, qu'il vit un homme abimé dans la plus infame débauche, perdu d'honneur & de réputation, & qui néanmoins se mêloit d'Etude & de Philosophie, il s'écria: „ O insensé! que penses-tu faire? As- „ tu pris garde si ton vaisseau étoit pur & net, avant que „ d'y rien verser? Car autrement, tout ce que tu y as mis „ se corrompra, & se changera en urine, ou en vinaigre, ou en quelque chose de pire (30)." Aulu-Gelle, qui rapporte ces paroles, croit qu'il ne se peut rien dire de plus grave, ni de plus véritable, pour faire connoitre que lorsque la Philosophie & les autres Sciences tombent dans une ame basse & souillée de vices, elles sont comme dans un vase sale & impur, où elles se gâtent & n'engendrent que corruption.

(28) Lib. II. cap. 19. Lib. III. cap. 12. &c.
(29) Idem Lib. IV. c. 6.
(30) A. Gellius Lib. XVII. c. 19.

[I] *Il étoit estropié.*] Il en fait une confession assez naïve dans une Epigramme qu'il fit lui-même, & qui est rapportée par Aulu-Gelle (31):

Δοῦλος Ἐπίκτητος γενόμην, καὶ σώματι πηρὸς,
Καὶ πενίην Ἶρος, καὶ φίλος ἀθανάτοις.

*La fortune jamais ne me fut favorable,*
*Je vins esclave au monde, & fus foible de corps:*
*Le Ciel seul envers moi se fit voir équitable,*
*Versant dans mon esprit ses plus riches trésors* *.

(31) Lib. II. cap. 18.
* Traduction de Mr. G. Boileau.

Planude, dans son *Anthologie*, attribue faussement cette Epigramme à Léonidas; car, comme l'a très bien remarqué Saumaise, Léonidas étoit un Poëte illustre qui vivoit longtems avant Epictète. Mais Saumaise prétend d'ailleurs aussi, que cette Epigramme n'est point d'Epictète, & il croit qu'elle a été ajoutée à Aulu-Gelle par quelque demi-savant, qui l'avoit faite. La seule raison qu'il en donne, c'est qu'elle n'est dans aucun ancien Manuscrit † d'Aulu-Gelle. Mais supposons que cela soit, si cette conjecture est véritable, il faut aussi que ce demi-savant l'ait fourrée dans Macrobe, qui la cite comme étant d'Epictète (32). Il y a cependant une raison, qui feroit douter à Mr. Boileau que cette Epigramme soit d'Epictète: c'est qu'il est difficile de présumer qu'un Philosophe aussi modeste & aussi humble que lui, ait pu parler de son mérite si avantageusement. Mais Casaubon n'est point du tout de cet avis, & il donne un tout autre sens à ces vers: il prétend que le but est de faire voir, que la prospérité ou l'adversité, dans ce Monde, ne doivent pas être regardées comme des signes certains de la faveur ou de la haine du Ciel.

† Mr. Boileau dit en aucun MS. Vie d'Epictète p. 10.
(32) Saturn. Lib. I. c. 11.

[K] *Jamais il ne put se résoudre à flatter servilement les per-*

patience extraordinaire. Pendant qu'il étoit encore Esclave d'Epaphrodite, il prit un jour fantaisie à cet homme de se divertir à lui tordre la jambe. Epictète s'appercevant qu'il y prenoit un barbare plaisir, & qu'il recommençoit avec plus de force, lui dit en souriant & sans s'émouvoir: „ Si vous continuez, vous me casserez infailliblement la jambe." En effet, cela étant arrivé comme il l'avoit prédit, il ne lui dit autre chose sinon: „ Ne vous avois-je pas dit que vous me rompriez la jambe?" Celse, qui rapporte cette histoire (p), élevoit la patience d'Epictète au dessus de celle de Jésus-Christ. L'habitude de souffrir étoit si dominante en lui, que jamais homme ne porta la constance plus loin [L]; & en même tems il distinguoit très bien le Courage de la Témérité [M]. Enfin il faisoit consister toute sa Philosophie dans la Continence & la Patience: c'est pourquoi il avoit toujours ces paroles à la bouche, ἀνέχου καὶ ἀπέχου, *Tenez ferme contre les peines, & fuyez devant les plaisirs.* Il fit profession toute sa vie de la Philosophie Stoïque [N], qui étoit la plus sévère & la plus austère de toutes. Il fit la guerre toute sa vie à l'Opinion & à la Fortune [O], qui sont d'ordinaire les deux choses qui gouvernent le monde. Il avoit entièrement renoncé à tous les autres plaisirs, pour s'adonner seulement à ceux de l'Esprit [P]. Mais ce qui fait en particulier la gloire d'Epictète, c'est que de tous

(p) Voyez Origen *cont. Cels.* L. VII. p. 368. Cantabrig 1658.

*personnes du rang le plus élevé; au contraire, il leur parloit très librement, quand il en trouvoit l'occasion.*] Voici comment il s'exprime, en parlant des Princes & des Tyrans, de l'autorité qu'ils se glorifient d'avoir sur leurs inférieurs, & des soumissions qu'ils exigent sur cette raison. „ Ces „ Grands, *dit il* (33), se trompent, en s'estimant eux-„ mêmes à proportion des respects & des soumissions que „ leur témoignent ceux qui relèvent d'eux. S'imaginent-„ ils que c'est pour l'amour d'eux, qu'on leur fait la cour? „ Tant s'en faut! Chacun a en vue en cela son intérêt „ particulier; & quand les Sujets n'ont plus d'intérêt à „ donner ces marques de respect & de soumission, les „ Princes se voyent bientôt négligés & méprisés. On en „ agit avec eux, comme l'on fait avec les bêtes de som-„ me, comme avec les chevaux qu'on nourrit & qu'on é-„ trille bien, pour en tirer plus de service. Nous les a-„ dorons, comme les Romains sacrifient aux Maladies: si „ la Fièvre a des autels, c'est qu'on craint qu'elle ne „ nous attaque." Il dit ailleurs (34): „ Pourquoi toutes „ ces frayeurs? Que peuvent-ils nous faire, que nous de-„ vions si fort redouter? Le plus grand mal que leur mé-„ chanceté puisse nous faire, c'est de nous donner la mort. „ Et ne devons-nous pas nécessairement mourir un jour, „ d'une manière ou de l'autre? Si nous ne pouvons évi-„ ter de sortir du monde, importe-t-il tant, de quelle ma-„ nière nous en sortions? N'est-ce pas même la voie la „ plus courte & la plus aisée, que celle que la violence „ & la fureur employe pour nous en faire sortir? Y eut-„ il jamais Tyran si cruel à son plus grand ennemi, que „ de lui donner la mort durant six mois de suite? Pour-„ quoi donc ne choisiroit-on pas plutôt une mort violen-„ te, que d'être consumé par une fièvre lente, qui fait „ souffrir quelquefois des années entières?" Il parle avec beaucoup de franchise à ceux qui s'imaginent être libres, parce qu'ils sont d'une illustre origine. „ Vous vous ima-„ ginez, *dit-il* (35), parce que vous avez été deux fois „ Consul, que votre père étoit Sénateur, & que vous ê-„ tes le Favori de l'Empereur, que votre qualité vous „ rend plus libre que ceux dont la naissance & la fortune „ sont moins illustres. Hélas! vous êtes plus esclave que „ cet homme méprisé qui est né dans la bassesse, & il est „ plus libre dans sa condition que vous. Il est quelque-„ fois maltraité par un Maitre cruel; mais vous, vous ê-„ tes sans cesse tourmenté & harassé par autant de Mai-„ tres, que vous avez de passions déréglées. Toute la „ différence qu'il y a, c'est qu'il est un Esclave habillé „ de chanvre & couvert d'un mauvais habit, & que vous „ êtes un Esclave revêtu de soie & de beaux habits."

(33) Arrian. Lib. I. c. 19.

(34) Idem Lib. II. c. 6.

(35) Idem Lib. IV. c. 1.

[L] *L'habitude de souffrir étoit si dominante en lui, que jamais homme ne porta la constance plus loin.*] Il n'avoit besoin de personne qui partageât ses maux, pour les adoucir; il trouvoit en lui-même les ressources dont il avoit besoin. Il regardoit même comme la marque d'un cœur corrompu, de trouver de la consolation en ce que les autres partagent nos maux: comme si ceux qu'un homme sent, diminuent ou augmentent à proportion que son prochain en sent plus ou moins. Il faisoit voir la ridicule folie de ceux qui se croyent plus malheureux, parce qu'ils souffrent seuls. *Quoi!* dit-il, *si vous étiez condamné à avoir la tête coupée, faudroit-il que tout le Genre-humain fût condamné au même supplice, uniquement pour vous donner la consolation imaginaire que les autres souffrent aussi-bien que vous* (36)?

(36) On cite ici *la Vie d'Epictète* par Boileau, mais cela ne s'y trouve point. R. D. T.

[M] *En même tems, il distinguoit très bien le Courage de la Témérité.*] Il ne conseilloit à personne de prendre un chemin raboteux, lorsqu'il pouvoit suivre une route facile & unie; ni de grimper sur les rochers, & de marcher sur le bord d'un précipice, quand la Providence lui accordoit de faire le voyage de cette vie sur un terrein égal. Il ne ressembloit pas à ce Philosophe opiniâtre, qui aimoit mieux qu'une voiture lui passât sur le corps, que de se détourner de son chemin. Quand son Maître lui cassa la jambe, il le souffrit patiemment; mais il auroit été fort content, qu'il eût été d'un meilleur caractère. Il croyoit qu'il y avoit autant de mal à se précipiter dans le danger, qu'à le fuir; & quoique l'honneur oblige les hommes à faire tête au péril quand il les vient chercher, il ne portoit pas le point-d'honneur assez loin, pour le préférer à la sureté, & pour louer ceux qui se jettent volontairement dans le péril. Quand c'est la Raison qui nous guide, il vouloit qu'on suivît sa pointe, sans craindre les inconvéniens & les hazards auxquels on pouvoit être exposé (37). C'est à ces cas-là qu'il faut appliquer ce qu'il dit de l'utilité dont ces sortes d'épreuves sont aux gens de bien. „ Si Her-„ cule fût demeuré chez lui au coin du feu, & qu'il eût „ passé sa vie dans la mollesse & dans l'oisiveté, il n'eût „ jamais été Hercule (38). Ce furent le Lion, l'Hydre, „ & tous ces Monstres qu'il vainquit avec tant de travaux, „ qui exercèrent sa valeur. Quelle gloire eût-il acquis, „ si son courage n'avoit été employé dans ces dangereu-„ ses occasions? De quelle utilité son Héroïsme eût-il été „ au Genre-humain, s'il eût évité les occasions de le faire „ valoir (39)?" Il paroit clairement par-là, qu'Epictète ne regardoit pas ces Monstres comme des objets desirables; mais qu'il prétendoit seulement, que les combats qu'Hercule leur avoit livrés, & les victoires qu'il avoit remportées sur eux, avoient servi à faire connoitre le mérite d'Hercule, & à éterniser sa gloire dans le monde.

(37) Citation du même Auteur, aussi peu juste que la précédente.

(38) Arrian. Lib. II. c. 16.

(39) Idem Lib. I. c. 6.

[N] *Il fit profession toute sa vie de la Philosophie Stoïque.*] Il n'y eut jamais personne qui sût mieux réduire en pratique les maximes & les préceptes de cette Secte: car quoiqu'il ait été des derniers qui s'y soient adonnés, il en a pourtant été un des plus grands ornemens. Il imitoit dans ses discours & dans ses actions la façon de vivre de *Socrate*, de Zénon, & de Diogène. Quand il entreprenoit quelque chose de conséquence, il examinoit auparavant ce qu'ils eussent fait en pareille occasion. Quand il reprenoit ou qu'il instruisoit quelqu'un, il lui apportoit toujours quelque exemple de ces Philosophes. Enfin il les croyoit infiniment élevés au-dessus des autres: il étoit surtout grand admirateur de Socrate, & s'étoit formé un style comme lui. Il usoit dans tous ses entretiens de comparaisons si familières & si justes, qu'insensiblement il faisoit tomber tout le monde dans son opinion. Il n'affectoit de parler ni poliment, ni élégamment; pourvu que son discours fût intelligible & rempli de bon-sens, il étoit satisfait: imitateur à cet égard de Socrate, qu'il s'étoit proposé en général, comme le modèle & la règle de toutes ses actions. Encore qu'il estimât fort Pyrrhon, il étoit ennemi irréconciliable du ridicule Scepticisme qui portoit son nom (40).

(40) G. Boileau *ubi supra* p. 13.

[O] *Il fit la guerre toute sa vie à l'Opinion & à la Fortune.*] Il disoit à l'égard de la première, que les plus importans événemens de la vie, les révolutions les plus fameuses dans l'Histoire, n'étoient dans le fond que de pures imaginations. „ Qu'est-ce que l'Iliade d'Homère d'un „ bout à l'autre, sinon une suite des plus déraisonnables „ caprices? Il prend fantaisie à Pâris d'enlever la femme „ de Ménélas, & à Hélène de s'en aller avec lui. Si son „ mari avoit eu la sagesse de regarder la perte d'une fem-„ me de ce caractère, plutôt comme une délivrance, que „ comme un malheur, tout seroit fini, nous n'aurions ni „ Iliade ni Odyssée. Mais s'étant trouvé aussi extravagant „ & aussi imaginaire que le reste des hommes, les suites „ en ont été des troubles & des guerres, l'effusion du „ sang innocent, la perte d'une infinité d'hommes, & la „ ruine totale de plusieurs anciennes Villes. Et voilà en „ bonne vérité le cours ordinaire du monde (41)." Il comparoit la Fortune à une Femme de bonne maison, qui se prostitue à des Valets. Il disoit „ que la vie qui dé-„ pendoit de la Fortune, étoit semblable à un Torrent „ trouble, sale, difficile à passer, impétueux, & de peu „ de durée. Il soutenoit au contraire, que l'esprit adon-„ né à la Vertu, ressembloit à une Fontaine qui couloit „ toujours, dont l'eau étoit claire, douce & agréable à „ boire; en un mot, exempte de toute sorte de corrup-„ tion (42)."

(41) Arrian. Lib. I. c. 12.

(42) G. Boileau *ubi supra* p. 16. 17.

[P] *Il avoit entièrement renoncé à tous les autres plaisirs, pour s'adonner seulement à ceux de l'Esprit.*] Quand il étoit dans un festin, il ne regardoit pas tant à traiter son Corps, que son Esprit: car il croyoit que ce qu'on donnoit au Corps, périssoit & ne revenoit plus; & qu'au contraire ce qu'on donnoit à l'Esprit, demeuroit & ne se perdoit jamais. Voilà pourquoi il préféroit le repos & la tranquillité d'esprit aux plus grands avantages du monde: car comme on ne voudroit pas périr dans un Vaisseau, quoiqu'il fût parfaitement beau, & qu'il fût chargé de trésors & de richesses; de même ce seroit un mauvais choix, que de s'exposer pour l'amour des richesses, à être accablé de soins & d'inquiétudes, & de rechercher les grandeurs, ou ce que le monde aveugle appelle bonheur, aux dépens de sa propre tranquillité & de son bonheur. Il disoit quelquefois sur ce sujet: „ Un homme né en Perse, ne se-„ ra jamais un sujet de peine, de ce qu'il ne demeure

tous les anciens Philosophes Payens, il est celui qui a approché le plus de la Morale Chrétienne; & qui a eu sur la Nature de Dieu & sur la Providence des idées plus justes & plus dignes de l'Etre souverain, qu'aucun de ceux qui n'ont pas été éclairés des lumiéres de l'Evangile. S. Augustin (*q*), tout prévenu qu'il étoit contre les Sages du Paganisme, a parlé de celui-ci très-avantageusement, jusques-là même, qu'il ne fait point difficulté de l'honorer du titre de *très-sage*. Une autre belle qualité qui le distinguoit, c'est qu'en adoptant toute la sévérité du Stoïcisme, il n'en avoit point l'aigreur. Il n'avoit rien de l'orgueil ordinaire à ces Philosophes, qui rendoit leur sage romanesque égal, en quelque maniére, à la Divinité. Il rejettoit ce qu'il y avoit de chimérique & d'impraticable dans leurs maximes, ensorte qu'il a non seulement professé, mais réformé le Stoïcisme. Non seulement il a soutenu l'immortalité de l'Ame, aussi fortement qu'aucun Stoïcien l'ait jamais fait; mais il s'est déclaré ouvertement contre le Suïcide, que le reste de sa Secte croyoit permis [*Q*]. Enfin il fut en une si haute réputation, que Lucien, qui l'appelle un homme admirable, raille un ignorant qui avoit acheté la Lampe de terre d'Epictète trois mille drachmes, dans l'espérance qu'il avoit conçuë de devenir aussi savant que lui, à la lueur de sa Lampe (*r*). Arrien, Disciple d'Epictete, avoit fait un Livre fort ample de sa Vie & de sa Mort, qui est entiérement perdu (*s*). Adrien Réland a publié à Utrecht, en 1711, une belle Edition de l'*Enchiridion*, in 4.

(*q*) *De Civit. D. apud Boileau p. 21.*

(*r*) Lucien, *contre un ignorant qui vouloit faire une Bibliothéque.*

(*s*) Simplic. *in Epict.*

„ point en Gréce. Tout ce que la Nature suggére dans „ ce cas, c'est uniquement de pouvoir vivre heureux dans „ son Pays (43). Quand donc on est né dans la pauvreté, „ pourquoi se tourmenteroit-on en nourrissant des pensées „ ambitieuses, & aspireroit-on si ardemment à devenir „ grand & riche? Que ne travaille-t on plutôt à être heureux & content, dans la condition où la Providence nous „ a placés? Comme il vaut bien mieux ne coucher que „ dans un petit lit étroit, & avoir la santé, que de coucher dans un grand & magnifique lit, & être malade; „ de même il est bien plus à souhaiter de conserver le repos & la tranquillité d'esprit dans une médiocre condition, que d'être sans cesse en proie à la tristesse & au „ chagrin dans une fortune plus élevée (44)." Il disoit encore souvent: „ Nous avons grand tort d'accuser la „ pauvreté de nous rendre malheureux; c'est l'ambition & „ le mécontentement qui nous rendent réellement misérables. Et quand nous aurions le Monde entier à notre „ disposition, sa possession ne pourroit nous délivrer de „ nos frayeurs & de nos chagrins; il n'y a que la Raison „ seule qui en soit capable. C'est pour cela que tout homme qui la cultive, & qui se munit contre les maux en „ la fortifiant par de solides principes, est content de soi-même, & ne se plaint jamais de la pauvreté & de la „ fortune (45)."

(43) Stobæus Serm. 18.

(44) Arrian. Lib. II. cap. 16.

(45) Stobæus.

[*Q*] *Il s'est déclaré ouvertement contre le Suïcide, que le reste de sa Secte croyoit permis.*] Il est vrai que Wolfius le trouve aussi obscur sur cet article, que sur les autres; mais cela ne vient, vraisemblablement, que de ce qu'on entend mal ce qu'il dit, „ que lorsqu'un homme est las de faire „ son personnage, il peut se consoler en se souvenant que „ la porte est ouverte." Mais le sens de cette expression, que *la porte est ouverte*, n'est pas, que nous sommes libres de sortir quand il nous plait; mais que la vie est si courte, que nous ne pouvons pas être loin du terme. Que ç'ait été là sa pensée, c'est ce qui paroît par un autre passage, où il montre la folie qu'il y a à s'inquiéter du lendemain: *Si vous avez quelque moyen de subsister, vous ne manquerez point; sinon, vous prendrez congé, la porte est toujours ouverte* (46). L'expression est ici la même, & pour en déterminer le sens, prenons pour interpréte Epictete lui-même, qui deux ou trois lignes auparavant avance cette importante maxime: *Attendons qu'il plaise à Dieu de nous délivrer de la fureur des Tyrans: quand il donnera le signal, allons à lui.* Et encore: *Il est ridicule de supposer, qu'un homme ne doive pas plutôt se laisser mettre en piéces, que d'abandonner le poste où son Général l'a placé; & de nous imaginer qu'il dépend de nous de quitter, quand il nous plait, le poste où Dieu nous a mis.*

(46) Arrian. Lib. I. cap. 7.

EPIMENIDE, ancien Poëte & Philosophe. Tous les Auteurs conviennent qu'il étoit Crétois, quoiqu'il portât toujours de longs cheveux, contre la coutume de son Pays (*a*). Laërce (*b*) & Valere Maxime (*c*) disent qu'il étoit de Gnosse; mais Strabon (*d*) croit qu'il étoit de Phœste. [☞ Plutarque le fait aussi Phœstien (*e*); mais Pausanias rapporte (*f*) que Polymneste de Colophon, ancien Poëte, le faisoit Gnossien; & d'autres l'ont fait Gortynien (*g*) Add.] On n'est pas moins partagé sur le nom de ses parens, que sur le lieu de sa naissance; les uns appellent son pére *Phæstius* ou *Phæstus*; d'autres, *Dosiade* (*h*); d'autres, *Agésarque* (*i*). Suidas nomme sa mére *Blasta*, & Plutarque dit que c'étoit la Nymphe *Balte* (*k*). On raconte, qu'étant encore jeune, son pére l'aiant envoyé un jour querir une brebis à la campagne, en revenant il se détourna un peu du grand chemin, & entra vers le midi (*l*), ou selon Apollonius (*m*), vers le soir, dans une Caverne pour se reposer, & qu'il y demeura endormi cinquante-sept (*n*), cinquante (*o*), quarante (*p*), ou six ans (*q*) [*A*], car on varie sur la durée de son sommeil. Quand il fut éveillé, comme il ne croyoit pas avoir dormi longtems, il regarda tout autour de lui pour chercher sa brebis; il sortit de sa caverne, & fut fort surpris de voir la face de la Terre changée entiérement. Il courut fort étonné à la terre de son pére; mais trouvant que la maison avoit changé de maître, il s'en retourna tout effrayé dans la Ville de Gnosse. Quand il voulut entrer dans la maison de son pére, il eut bien de la peine à se faire reconnoître par son jeune frére, qui étoit déja un Vieillard, qui l'informa de tous les changemens qui étoient arrivés, & du tems qu'il avoit dormi. Plutarque dit (*r*) qu'il se réveilla vieillard; mais Pline (*s*) & Laërce (*t*) rapportent qu'il vieillit en autant de jours, qu'il avoit dormi d'années. Quelques Auteurs réduisent ce merveilleux sommeil au naturel, & prétendent qu'il employa ce tems à voyager, pour se perfectionner dans la connoissance de la Nature & sur-tout des Simples [*B*] (*u*). Peut-être aussi ce sommeil ne fut-il qu'une invention politique, pour concilier du crédit à son Art; puisqu'on assure qu'il en imposoit bien plus grossiérement au peuple, en lui persuadant que son Ame quittoit son Corps, & qu'elle y rentroit quand il vouloit (*w*). Cependant cette avanture s'étant répanduë par toute la Gréce, chacun regarda Epiménide comme le Favori des Dieux [*C*]. Les Athéniens étant affligés de la Peste, & l'Oracle leur ayant ordonné de purifier solemnellement la Ville, ils firent partir Nicias fils de Nicératus sur un Vaisseau pour l'Ile de Créte, afin d'amener Epiménide. Celui-ci consentit à leur demande, & vint avec

(*a*) Diogen. Laërt Lib. I. p. 77. Edit. de H. Etienne 1594. in 8.

(*b*) Idem ibid.

(*c*) Lib. VIII. cap. 13.

(*d*) Lib. X. p. 16. Edit. 1587 in-fol.

(*e*) *Vie de Solon* fol. 81 verso. Tom. I. des *Vies de Plut.* Trad. par Amiot Edit. de 1587 in-8.

(*f*) Lib. I. *in Atticis* Ch. 14. selon la trad. de l'Abbé Gedoyn.

(*g*) Fabricius *Bibl. Græc* Tom. I. p. 36.

(*h*) Laërt. *ubi supra.*

(*i*) Suidas in Ἐπιμενίδης.

(*k*) Plutarq. *ubi supra.*

(*l*) Diog. Laërt.

(*m*) *Hist. Commentit.* cap. I.

(*n*) Laërt. *ubi supra* Plin. Lib. VII. cap. 52.

(*o*) Varro *de Lingua Lat.* Lib. VIII. & Plutarque *Traité si l'homme d'âge doit se mêler des affaires publiques.* Oeuv. Moral. fol. 179. II Edit. 1587 in-fol.

(*p*) Pausanias *in Attic.* cap. 14.

(*q*) Suidas *ubi supra.*

(*r*) *Ubi sup.*

(*s*) *Ubi sup.*

(*t*) *Ubi sup.*

(*u*) Laërt. *loc. cit.*

(*w*) Idem & Suidas. *ubi supra.*

[*A*] *Ou six ans.*] C'est ce que dit Suidas (1); mais Ménage croit (2) que le passage est corrompu, & qu'au lieu de ἓξ il faut lire ἑξήκοντα, selon la correction de Wolfius. Stanley (3) est aussi de sentiment, que la leçon ordinaire est corrompuë.

[*B*] *Quelques Auteurs prétendent qu'il employa ce tems à voyager, pour se perfectionner dans la connoissance de la Nature, & sur tout des Simples.*] On rapporte quelque chose de semblable d'Endymion, parceque, comme le remarque Olympiodore (4), il demeura toujours dans un Désert, pour s'attacher à l'étude de l'Astronomie; ce qui a fait dire encore, que la Lune étoit devenuë amoureuse de lui. Olympiodore ajoute qu'on a rapporté la même chose de Claude Ptolomée, que pendant quarante ans il vécut dans la retraite (*in Pteris Canobi*) occupé de l'Astronomie, & qu'il fit graver ses Démonstrations & ses Conclusions Astronomiques sur les Colonnes du Lieu de sa retraite. [☞ Un ingénieux Auteur moderne † remarque à l'occasion du Sommeil d'Epiménide, qu'on trouve dans quelques Traités de Physique des exemples de sommeil prolongé opiniâtrement, jusqu'à deux & trois mois. „ Mais, ajoute-t-il, il est aisé „ de voir que celui d'Epiménide a tout l'air d'une vaine „ chimére. Je croirois volontiers que pendant les années qu'on suppose qu'il dormit, il se retira dans quelque endroit écarté & solitaire, où il n'eut de commerce „ qu'avec lui-même, & un petit nombre d'Amis d'élite. Add. du Trad.]

[C] *Chacun regarda Epiménide comme le favori des Dieux.*] Laërce dit, θεοφιλέστατος εἶναι ὑπελήφθη. Plutarque (5) a employé le même terme en parlant d'Epiménide, ἐδόκει δέ τις εἶναι θεοφιλὴς καὶ σοφὸς περὶ τὰ θεῖα &c.

(1) In voce Ἐπιμενίδης.

(2) *Observ. in Laërt.* Lib. I. Segm. 109 Amst. 1692 in-4.

(3) *History of Philosoph.* Vol. I. Part. I. p. 174. Lond. 1655 in-fol.

(4) *Comment. in Phædon. Platon.*

† Mr. Des Land. *Hist. Crit. de la Philos.* Tom. I. p. 148. 149.

(5) *In Vita Solonis.*

avec les Envoyés à Athénes en la XLVI. Olympiade [D], & fit l'Expiation de la Ville [E]. Il fit grande amitié avec Solon, & lui donna en particulier des avis pour l'établissement de ses Loix [F]. Ce qu'il dit touchant le Port de Munichie, le fit passer pour Prophéte [G]; qualité que les Anciens lui ont donnée [H]. Ayant achevé ce qu'il avoit à faire à Athénes, les habitans lui offrirent de riches présens & lui firent de grands honneurs; ils firent aussi préparer un Vaisseau pour le reconduire en Créte: mais il ne voulut accepter qu'une seule branche de l'Olivier sacré qui étoit dans la Citadelle, & demanda aux Athéniens de faire Alliance avec les Gnossiens (x). Ayant obtenu ce qu'il demandoit, il retourna en Créte, où il mourut bientôt après, âgé de cent-cinquante-sept ans (y), ou de cent-cinquante selon d'autres (z); mais ceux de Créte disent qu'il mourut dans la deux-cens quatre-vingt dix-neuviéme année de son âge (aa). Laërce nous a conservé une Lettre qu'il écrivit à Solon [I]. Il étoit grand Poëte (bb), & a écrit plusieurs Ouvrages en Vers [K]. S. Paul a cité un vers tiré de son Livre intitulé, *Oracles & Reponses* [L]. Les Lacédémoniens garderent soigneusement son Corps, par

(x) Plutarque *Vie de Solon* loc. cit.
(y) Laërt. ibid.
(z) Suidas.
(aa) Phlegon ou Phlegon. *Apud Laërt.* & Plin. ubi supra.
(bb) Suidas & Apollon. *Hist. Comment.* qui citent Phlegon.

[D] *En la XLVI. Olympiade.*] C'est ce que dit Laërce, & Aldobrandini prétend (6) que ce fut la premiére année de cette Olympiade, un an avant qu'on remit le Gouvernement d'Athénes à Solon. Platon rapporte (7) qu'Epiménide vint dans cette Ville dix ans avant l'Expédition des Perses, πρὸ τῶν Περσικῶν, c'est-à-dire, selon Aldobrandin, avant leur Expédition en Lydie; ce qui s'accorde avec le récit de Laërce: car Cyrus entra triomphant dans Sardes, dix ans avant le Voyage d'Epiménide à Athénes. Eusébe met la Purification d'Athénes par Epiménide, en la seconde année de la XLVII. Olympiade; ce qui est une erreur, puisque l'Archontat de Solon, qui est certainement postérieur à cette Expiation, tombe dans la troisiéme année de la XLVI. Olympiade. Suidas place la Purification en la XLIV. Olympiade. Mais Stanley croit * que le récit de Laërce s'accorde mieux avec les circonstances de l'Histoire.

(6) *In Laërt.* Lib. I.
(7) *De Legib.* Lib. I.
* Vol. I. Part. I. p. 55.

[E] *Et fit l'Expiation de la Ville.*] Il prit des brebis, les unes noires, les autres blanches, qu'il mena dans l'Aréopage, d'où il les laissa aller par-tout où elles voulurent. Il les fit suivre toutes, & commanda à ceux qu'il avoit choisis pour cela, de les immoler à la Divinité Tutélaire du lieu où elles se feroient arrêtées (8). Par ce moyen il fit cesser la Peste. *C'est de-là qu'on voit encore*, dit Laërce, *dans plusieurs Bourgs de l'Attique, des Autels sans nom, consacrés en mémoire de cette Expiation.* Ὅθεν ἔτι καὶ νῦν ἔστιν εὑρεῖν κατὰ τοὺς δήμους τῶν Ἀθηναίων βωμοὺς ἀνωνύμους ὑπόμνημα τῆς τότε γενομένης ἐξιλάσεως. Brodeau (9) & Béze (10) croyent que ce sont ces Autels, dont St. Paul parloit dans son discours aux Athéniens (11). Pausanias (12) & Lucien, ou l'Auteur quel qu'il soit du Dialogue intitulé *Philopatris*, en parlent plus amplement. Laërce remarque, que quelques-uns attribuoient la Peste au crime commis en la personne des partisans de Cylon: & qu'elle avoit cessé en faisant mourir deux jeunes hommes, Cratinus & Ctesibius. Cylon étoit un Athénien, qui sur la foi d'un certain Oracle, & se confiant en la puissance de Théagene Tyran de Mégare, son beau-pére se saisit de la Citadelle d'Athénes, & en demeura longtems Maître; mais les Athéniens, ennemis jurés de la Tyrannie, l'ayant assiégé, il se sauva avec son frére, & ceux qui restoient s'étant réfugiés auprès des Autels τῶν σεμνῶν θεῶν, en furent en partie arrachés & tués, & en partie massacrés aux pieds des Autels mêmes (13).

(8) Τῷ προσήκοντι θεῷ. Laërt. ubi supra.
(9) *Miscell.* Lib. II. cap. 8.
(10) Not. in Act. XVII. 21.
(11) Act. XVII. 23.
(12) Lib. I. in *Atticis*.
(13) Thucydide Liv. I. num. 8. *Trad. par d'Ablancourt.* Voy. Plutarque *Vie de Solon* ubi supra; Cicero de *Legibus* cap. 171. & Pausanias in *Atticis* cap. 21. *Trad.* par Gedoyn.

[F] *Il donna en particulier à Solon des avis pour l'établissement de ses Loix.*] Il accoutuma les Athéniens à faire moins de dépense pour toutes les choses qui regardoient la Religion, & à être plus modérés dans leur deuil, en mêlant d'abord à leurs obséques certains Sacrifices, qu'il substitua à la place des coutumes dures & barbares qui régnoient auparavant, & auxquelles la plupart des femmes étoient particuliérement attachées (14).

(14) Plutarque *Vie de Solon*, ubi supr.

[G] *Ce qu'il dit touchant le Port de Munichie le fit passer pour Prophéte.*] Un jour qu'il considéroit ce port, il dit à ceux qui étoient autour de lui: *Que les hommes sont aveugles sur les choses futures! si les Athéniens savoient combien ce Port causera de malheur à leur Pays, ils le démoliroient plutôt avec les dents, que de le laisser subsister* (15). Ce ne fut qu'au bout de LXIV. Olympiades qu'Antipater accomplit sa Prophétie, en mettant une Garnison Macédonienne dans ses imprenables retranchemens. Et il faudroit avouer, dit *Mr. Basile Kennet* (16), que cet habile homme avoit une „ pénétration tout extraordinaire, s'il n'eût été aisé à tout „ homme, de deviner sans être Magicien, qu'un jour ou „ l'autre quelque Tyran se serviroit de cette Place, pour „ y loger une Garnison qui tint la Ville en bride".

(15) Diog. Laërt. Lib. I. *in Epimen.*
(16) *Lives and Characters of the Ancient Greek Poets.* Lib. II. p. 41.

[H] *Qualité* (de Prophéte) *que les Anciens lui ont donnée.*] Diogéne Laërce dit (17), qu'il avoit la faculté de prévoir l'avenir, δοκεῖ δὲ καὶ γνωστικώτατος γεγονέναι. Platon l'appelle (18) ἀνὴρ θεῖος, un homme Divin: & Cicéron (19) le représente comme un fort habile Devin. S. Paul le qualifie de *Prophéte* (20). Il est vrai qu'Aristote remarque (21), *qu'on le regardoit comme Prophéte, non parcequ'il prédisoit l'avenir*, περὶ τῶν ἐσομένων, *mais parcequ'il déclaroit les choses passées, qui étoient inconnues*, περὶ τῶν γεγονότων μὲν, ἀδήλων δέ. Mais Isaac Casaubon (22) témoigne être surpris de ce que dit Aristote, parce que nous trouvons dans Platon & dans d'autres Ecrivains diverses prédictions d'Epiménide qui regardent l'avenir. Plutarque rapporte (23), que les Athéniens étant effrayés de la Marine Persane, il les assura qu'ils n'en avoient encore rien à craindre de plusieurs années; & que lorsque les Perses les attaqueroient, ils ne réussiroient pas selon leurs espérances, mais seroient obligés de s'en retourner avec plus de perte qu'ils n'en auroient causé à leurs ennemis: ce qui s'accomplit par les batailles de Marathon & de Salamine. Epiménide prédit aussi aux Lacédémoniens l'échec terrible qu'ils souffriroient de la part des Arcadiens (24), ce qui arriva lorsqu'Eurycrate & Archidamus régnoient à Lacédémone (25).

(17) *Ubi supra.*
(18) *De Legib.* Lib. I.
(19) *De Divinat.* Lib. I.
(20) Tite I. 12.
(21) *Rhetor.* Lib. III. cap. 17.
(22) *Notæ in Diog. Laert.*
(23) On cite la *Vie de Solon*, où je ne trouve rien de pareil, non plus que dans les autres endroits de Plutarque, où il parle d'Epiménide, qui me sont connus. R. D. T.
(24) Laërt. ubi supra.
(25) Aldobrandini in *Laert.*

[I] *Laërce nous a conservé une Lettre qu'il écrivit à Solon.*] Cet Auteur nous apprend, qu'il y avoit de son tems une Lettre d'Epiménide à Solon, sur le Gouvernement établi par Minos en Créte: mais il ajoute, que Démétrius de Magnésie (26) croyoit cette Lettre plus moderne, & prétendoit qu'elle étoit en Dialecte Attique, & non en Dialecte de Créte. Mais Laërce ajoute, qu'ayant trouvé une autre Lettre sur la même matiére, il la communiqua à ses Lecteurs. La voici: „ EPIMENIDE A SOLON. Ayez bon „ courage, mon cher Ami. Si Pisistrate avoit réduit des „ gens accoutumés à la servitude, ou qui n'eussent jamais „ vécu sous de bonnes Loix, peut-être que sa domination „ pourroit durer longtems: mais il a affaire à des hommes „ libres, qui ne manquent pas de courage. Ils ne tarderont guéres à se ressouvenir des préceptes de Solon: ils „ auront honte de leurs chaînes, & ne pourront pas souffrir qu'un Tyran les tienne plus longtems en esclavage. „ Enfin, quand Pisistrate resteroit le maître pendant toute „ sa vie, son Royaume ne passera jamais à ses enfans; car „ il est impossible que des gens accoutumés à vivre librement sous de bonnes Loix, puissent jamais se résoudre „ à rester éternellement dans la servitude. Pour ce qui „ est de vous, je vous prie de ne point demeurer toujours „ errant de côté & d'autre: dépêchez-vous de nous venir trouver en Créte, où il n'y a aucun Tyran, qui tourmente personne. Car je crains fort que si les Amis de „ Pisistrate vous rencontroient dans leur chemin, comme „ cela peut arriver, ils ne vous fissent un mauvais parti †". Cette Lettre semble être une réponse à la suivante de Solon à Epiménide (27). „ SOLON A EPIMENIDE: Ni mes „ Loix ne devoient être d'une grande utilité aux Athéniens, ni ce que vous avez fait pour expier leur Ville. Les „ Dieux ni les Législateurs ne peuvent seuls servir aux „ Villes, mais bien à ceux qui ménent le peuple, lorsqu'ils „ sont bien intentionnés: mais quand ils en font un mauvais usage, elles sont inutiles. Mes Loix n'ont point „ été utiles: mais ceux qui les ont violées ont entiérement renversé la République, en n'empêchant point Pisistrate d'envahir la Tyrannie. J'ai prédit tout ce qui „ devoit arriver; on ne m'a point cru. Pisistrate, qui flattoit les Athéniens, leur paroissoit plus digne de foi, „ que moi qui leur disois la vérité. Ayant donc posé mes „ armes devant la porte du Sénat, je dis que je voyois „ plus clair que ceux qui ne remarquoient pas que Pisistrate aspiroit à la Tyrannie, & que j'avois plus de courage „ que ceux qui n'osoient défendre la Liberté publique. „ Mais ils s'imaginoient que Solon étoit fou. Enfin je „ m'exilai de ma Patrie, en faisant cette protestation: *O „ ma Patrie! parceque Solon est prêt de te secourir par ses „ paroles & d'effet, il semble à ces gens-ci qu'il est fou. Je „ suis donc contraint de t'abandonner, puisque je suis le seul „ ennemi de Pisistrate, & que tous les autres sont disposés à „ le recevoir pour Maître.* Car vous savez, mon cher Ami, „ par quel artifice il s'est emparé du Gouvernement. Il „ a commencé par flatter le Peuple, & s'étant ensuite blessé lui-même, il se fit porter tout sanglant au milieu de „ la Place publique, & dit que ses ennemis l'avoient mis „ en cet état, demandant une Garde de quatre cens jeunes hommes, qu'on lui accorda malgré mes remontrances. Il anéantit ensuite la Démocratie. Et en voulant „ affranchir les pauvres de servir pour de l'argent, ils se „ sont tous mis dans la dépendance de Pisistrate".

(26) Dans un Traité, des Poëtes & des Ecrivains du même nom.
† Traduction de l'Auteur des *Vies des Anciens Philosophes* attribuées à Mr. de Fenelon. P. 74. Edit. d'Amst. 1727. *Cit. du Trad.*
(27) Diog. Laërt. in *Vita Solonis*.

[K] *Il a écrit plusieurs Ouvrages en Vers.*] Il fit un Poëme *de la Génération des Curétes & des Corybantes*, & *la Théogonie*, contenant cinq mille vers; un autre, *de l'Expédition des Argonautes*, en six mille cinq cens vers; quatre mille vers sur *Minos & Rhadamante* (28); d'autres sur *les Initiations & les Expiations*, & sur d'autres matiéres obscures (29). Il écrivit aussi en prose sur les *Sacrifices* & sur la *République de Créte* (30). S. Jérôme fait mention de son Traité intitulé, *Oracles & Reponses* (31).

(28) Laërt. in *Vita Epimenidis*.
(29) Suidas.
(30) Laërt. ubi supra.
(31) In Epist. ad Tit. I. 12.

[L] *S. Paul a cité un vers tiré de son Livre intitulé, Oracles & Reponses.*] Voici le vers cité par S. Paul (32).

(32) Tite I. 12.

Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται, κακὰ θηρία, γαστέρες ἀργαί.

*Les Crétois sont menteurs, mauvaises bêtes, ventres paresseux.* S. Chrysostome, Théodoret & quelques autres ont attribué ce vers à Callimaque, chez qui l'on trouve:

par l'avis d'un Oracle. [☞ Pausanias rapporte (*cc*), qu'on voyoit à Argos devant le Temple de Minerve *Trompette*, le Tombeau d'Epiménide; & que les Argiens racontoient que les Lacédémoniens, dans le tems qu'ils faisoient la guerre aux Gnossiens, prirent Epiménide, & l'ayant tué, parce-qu'il ne leur prédisoit que des malheurs, ils lui donnérent sépulture en ce lieu-là. Add.] Longtems aprés, son Corps ayant été déterré, on trouva que la peau étoit toute remplie de caractéres; ce qui donna naissance à ce Proverbe, *la peau d'Epiménide* (*dd*), en parlant de choses mises en réserve [*M*]. Il se donnoit à lui-même le nom d'*Eacus*; & les Crétois l'appelloient ordinairement *le Curéte* (*ee*). Plutarque dit (*ff*) qu'il étoit mis au nombre des sept Sages, par ceux qui n'y mettoient pas Périandre. Il y a eu deux autres Epimenides, l'un Généalogiste, & l'autre qui a écrit en Dialecte Dorique sur l'Ile de Rhodes (*gg*).

(*cc*) *In Corinthiac.* ch. 21. Trad. par Gedoyn.

(*dd*) Ἐπιμενίδειον δέρμα.

(*ee*) Diog. Laërt. *ubi supra.*

(*ff*) *Vie de Solon ubi supra.*

(*gg*) Laërt. *loc. cit.*

Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται. καὶ γὰρ τάφον ὦ ἄνα, σεῖο
Κρῆτες ἐτεκτήναντο, σὺ δ' οὐ θάνες, ἐσσὶ γὰρ αἰεί.

*Les Crétois sont toujours menteurs, car ils vous ont érigé un tombeau, ô Jupiter, à vous qui êtes immortel.* On montroit le Tombeau de Jupiter dans l'Ile de Créte, où il avoit régné & où il étoit mort. Callimaque faisant allusion aux premiéres paroles d'Epiménide, citées par St. Paul, accuse les Crétois de mensonge & d'imposture, en ce qu'ils prétendoient que Jupiter étoit né, avoit régné, & étoit mort dans leur Ile. Epiménide étoit de Créte, mais Callimaque de Cyréne: Il ne cite que le commencement du vers, au lieu qu'Epiménide a fait le vers entier, tel que S. Paul le cite: ainsi il est hors de doute que c'est Epiménide seul que l'Apôtre a eu en vuë. Les Anciens s'accordent à attribuer aux Crétois, le caractére que S. Paul en donne aprés notre Poëte; & l'on disoit en proverbe, un *Crétois*, pour désigner un Menteur (33).

(33) Vid. Erasmi *Adag.* Chil. 1. Cent. 2. p. 70. Basil. 1526 in-fol.

[*M*] *Longtems aprés, son Corps ayant été déterré, on trouva que la peau étoit toute remplie de caractéres, ce qui donna naissance à ce Proverbe,* La peau d'Epiménide, *pour désigner des choses mises en réserve.*] C'est ce que nous apprend Suidas: Τελευτήσαντος δὲ αὐτοῦ, πολλῷ χρόνῳ τὸ δέρμα εὑρεθῆναι γράμμασι κατάστικτον .... ἡ παροιμία τὸ Ἐπιμενίδειον δέρμα ἐπὶ τῶν ἀποθέτων.

[☞ Voici de quelle maniére s'exprime l'Auteur Anglois: *His body was taken up many years after, marked all over with characters, whence arose the Proverb concerning abstruse things, The Skin of Epimenides.* Il me paroît que cela exprime la chose un peu obscurément. Voici ce que d'autres Auteurs disent, qui me paroit plus clair. Hesychius Milesius dit (34), que lorsqu'Epiménide fut mort, on trouva sa peau remplie de caractéres. Et d'autres rapportent, que ce qui donna occasion au Proverbe, ce fut que les Lacédémoniens conservérent soigneusement cette peau, ensorte qu'on disoit *la peau d'Epiménide*, pour désigner une chose mise en réserve & gardée avec soin. Ἐπιμενίδειον δέρμα. ἐπὶ τῶν ἀποθέτων. κατετίθετο γὰρ ὑπὸ τῶν Λακεδαιμονίων τοῦτο (35). Add. du Trad.]

(34) *De quibusdam Philos. &c. in Epimenide.*

(35) *Diogenianus Cent.* 8. *Prov.* 28. *Apud Meursium in Creta* p. 239.

EPIPHANE (Saint), ancien Auteur Chrétien, nâquit vers l'An 332 (*a*) à Besandouc, (*b*) Village de la Palestine dans le voisinage d'Eleuthéropolis (*c*). On dit que ses parens étoient Juifs (*d*) [*A*]. Dans sa jeunesse il alla en Egypte (*e*), où il se rencontra avec des Gnostiques, qui pensérent l'engager dans leur Parti; mais il s'éloigna bientôt de ces Hérétiques (*f*). Ayant connu par lui-même la maniére de vivre des Solitaires d'Egypte, il revint en son Pays, âgé de vingt ans, & se mit pendant quelque tems sous la conduite d'Hilarion, le Patriarche des Moines de la Palestine. Il fonda ensuite & gouverna un Monastére, qu'on nommoit *le Vieil Ad*, auprés du Village où il étoit né (*g*). Vers l'an 368, selon le Dr. Cave (*h*), ou 366, selon Mr. Du Pin (*i*), il fut élu Evêque de Salamine, appellée depuis Constantia, Métropole de l'Ile de Chypre, où il s'aquit une grande réputation par ses Ecrits [*B*] & par sa piété. En 382 il fut mandé à Rome par Lettres de l'Empereur, pour assister au

(*a*) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. II p. 295.

(*b*) Sozom. *H. E.* Lib. VI. cap. 32. & Cave *Hist. Liter.* Tom. I. p. 231. Oxford 1740.

(*c*) Du Pin *ubi supra.*

(*d*) Cave *ubi supra.*

(*e*) Idem ibidem.

(*f*) Idem & Du Pin *ubi supra.*

(*g*) Cave *loc. cit.*

(*h*) Idem ibid.

(*i*) *ubi supra.*

[*A*] *On dit que ses parens étoient Juifs.*] C'est ce qu'assure le Dr. Cave (1), qui semble avoir suivi en cela les récits fabuleux de la Vie d'Epiphane, attribuée à Jean & à Polybe ses Disciples, mais que les meilleurs critiques rejettent, comme une Piece supposée (2). Oudin prétend (3) que cette Histoire est fabuleuse, puisque Sozomene rapporte (4) qu'Epiphane *avoit été instruit dès sa jeunesse par les plus celebres Solitaires, parmi lesquels il avoit demeuré fort longtems en Egypte.* Ἐκ νέου δὲ ὑπὸ Μοναχοῖς ἀρίστοις παιδευθεὶς, κατὰ ταύτην χώραν ἐν Αἰγύπτῳ πλεῖστον διατρίψας χρόνον. [☞ On peut consulter sur cette Vie d'Epiphane Mr. Tillemont (5), qui rapporte avec assez d'étenduë les raisons qu'on a de la regarder comme un Roman. Je dois ajouter, que le Dr. Cave a changé de sentiment, puisque dans la nouvelle Edition de son *Historia Literaria* (6), publiée sur les Corrections qu'il avoit faites avant sa mort, il dit, qu'il passe sous silence ce que rapportent touchant les parens, l'éducation, la conversion, & toute la vie d'Epiphane, Jean & Polybe, Auteurs de la Vie de cet Evêque, parceque tout cela est fort incertain, & la plus grande partie fabuleux. *Mitto quæ de parentibus, educatione, conversione, totoque vitæ cursu habent ejus discipuli, vitæ Epiphanianæ scriptores Johannes & Polybius, utpote incerta, ne dicam magnam partem fabulosa.* Add. du Trad.]

[*B*] *Il s'acquit une grande réputation par ses Ecrits.*] Voici le Catalogue de ses véritables Ouvrages. I. I. *Ancorat*, ou Traité de la Foi. Il l'écrivit vers l'an 373, à la priére des Prêtres de l'Eglise de Suedres en Pamphylie, & de Pallade, membre du Conseil de la Ville. (7) [☞ On a suivi ici pour la date de l'Ancorat, le Dr. Cave. Mr. Fabricius (*Bibl. Græc.* Tom. VII. pag. 421.) & Bollandus placent cet Ouvrage dans la même année; mais Mr. Tillemont prétend qu'Epiphane l'écrivit au commencement de l'an 374. S. Epiphane, dit-il, marque fort exactement le tems où il fit son Ancorat, car il dit (8) que ce fut dans la XC. année de l'Ere de Dioclétien, dans la dixiéme de Valentinien & de Valens, sous le Consulat de Gratien & d'Equile, Indiction seconde. Tout cela marque, ajoute Mr. Tillemont (9), l'an 374. avant le 25 de Février, auquel finissoit la dixiéme année de Valentinien. Il compte en même tems, que c'étoit en la sixiéme de Gratien: c'est ce qui a trompé les Savans, qui datent l'Ancorat de l'année 373. Mr. Tillemont prétend que c'est-là évidemment une faute, puisque la deuxiéme Indiction n'a commencé qu'en Septembre 373. & par conséquent dans la septiéme année de Gratien, qui a été fait Empereur dès le 24 Août de l'an 367. Add.] Epiphane explique, dans son Ancorat, la doctrine de l'Eglise touchant le mystére de la Trinité; il y prouve la Résurrection, & y réfute les Payens, les Manichéens, les Sabelliens & les Ariens. II. Πανάριον, ou Traité *contre les Hérésies.* Il est divisé en trois Parties. La premiére contient les Hérésies avant Jésus-Christ, qu'il fait monter à quarante-six; la seconde en contient vingt & trois; & la troisiéme en contient onze: desorte que le Livre contient en tout l'Histoire de quatre vingts Sectes ou Hérésies. Epiphane le commença en l'an 374. en l'onziéme année de Valentinien & de Valens, à la priére d'Acace & de Paul, tous deux Abbés. La Lettre qu'ils lui écrivirent est à la tête du *Panarium*, avec la Réponse d'Epiphane, qui acheva cet Ouvrage en 376 (10). Il y prouve d'abord l'Unité de Dieu contre les Payens, les Valentiniens, les Marcionites, & les Manichéens: il établit son Immensité, sa Toute-puissance, sa Spiritualité & ses autres Attributs, en réfutant d'autres Hérétiques qui y donnoient atteinte. Il défend la Trinité, la Divinité du Fils, & celle du S. Esprit, en plusieurs endroits, & principalement dans les Hérésies 62, 69, 71 & 74. Dans les Hérésies 23 & 65, il montre que c'est Dieu qui a créé le Monde & les Anges. Il tâche d'expliquer dans l'Hérésie 70, en quel sens l'homme est créé à l'image de Dieu. Dans les Hérésies 24 & 36, il soutient que le péché n'est point une Substance, & que Dieu n'en est point l'Auteur. Il explique le Mystére de l'Incarnation, dans les Hérésies 30, 69, & 77, & fait voir que Jésus-Christ est une seule Personne, composée de la Nature Divine, & de la Nature humaine. Il montre dans l'Hérésie 77, que les deux Natures n'ont point été confonduës aprés leur union, & qu'elles ont conservé leurs propriétés. Il prouve la Résurrection dans l'Hérésie 42 & 64. Il prétend dans les Hérésies 24 & 46, que Jésus-Christ est descendu aux Enfers, pour sauver ceux qui avoient bien vécu, & qui avoient cru en Dieu. Dans l'Hérésie 75, il enseigne que l'Ame est immortelle & spirituelle, & qu'elle jouït de la béatitude aprés la mort. Il fait voir dans l'Hérésie 8, que les Sacremens de la nouvelle Loi sont plus excellens & plus efficaces que ceux de l'ancienne. Il reconnoit le Libre-Arbitre dans l'Hérésie 16; mais il admet néanmoins la Grace de Dieu. Dans l'Hérésie 30, il parle des effets merveilleux du Signe de la Croix. Il prouve la nécessité des Traditions Ecclésiastiques, en plusieurs endroits, & principalement dans les Hérésies 51, 57 & 69. Il traite de la nécessité & de l'utilité du Jeûne, dans les Hérésies 33, 75, & 80. Il y remarque, que les Chrétiens jeûnoient pendant le Carême, & tous les Mécredis & Vendredis de l'année, excepté depuis Pâques jusques à la Pentecôte. Il suppose que ces Jeûnes, sont de Tradition Apostolique, & qu'on est obligé de les pratiquer. Il établit dans l'Hérésie 75, la distinction des Evêques & des Prêtres. Il remarque dans l'Hérésie 71, & à la fin de la 80, que les Assemblées du peuple dans l'Eglise se font principalement le Mécredi, le Vendredi & le Dimanche, & même en quelques endroits le Samedi. Il prétend dans l'Hérésie 59, qu'un mari, qui aprés

(1) *Hist. Lit.* p. 47. Edit de Geneve 1720.

(2) Oudin, *Comment. de Script. Eccles.* Tom. I. col. 527. 528.

(3) Ibid. col. 528.

(4) *Hist. Eccl.* Liv. VI. ch. 32.

(5) *Mém. Ecclés.* Tom. X. Part III. p. 344. Note 1. sur S. Epiphane.

(6) Imprimée à Oxford en 1740. *Voy.* Tom. I. p. 231.

(7) Cave *ubi supra* p. 232. qui dit *Presbyteri Palladii*, & l'Anglois a *Palladius the President.* Mais il y a dans le titre de la Lettre πολιτευόμενος, terme qui marque ordinairement une personne du Conseil, ou au moins du Corps d'une Ville. V. Tillemont *Note* 3. *sur S. Epiphane.* R. D. T.

(8) Epiphan. *Ancor.* cap. 60. & 120.

(9) Note 3. sur S. Epiphane.

(10) Cave & Du Pin *ubi supra.* [Il faut consulter sur ces dates *Tillemont* Tom. X Note 5 sur S. Epiphane, & Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VII p. 421. R. D. T.]

(k) Cave ubi supra.

au Jugement de l'affaire de Paulin touchant le Siége d'Antioche (*k*). En 391, il s'éleva une querelle entre lui & Jean Evéque de Jérusalem. Epiphane accusa ce Prélat de soutenir les Erreurs d'Origene; & étant allé en Palestine, il ordonna Paulinien frére de S. Jérôme, Diacre & Prêtre, dans un Monastére qui n'étoit pas de sa Jurisdiction. Jean de Jérusalem se plaignit aussitôt de l'action d'Epiphane, qui étoit contraire aux Canons & à la Discipline de l'Eglise. Epiphane soutint ce qu'il avoit fait, dans une Lettre qu'il écrivit à l'Evêque de Jérusalem, qui est rapportée par S. Jérôme. Cette contestation irrita encore les esprits, qui étoient déja fort aigris sur le sujet d'Origene. Les uns & les autres tâchérent de mettre de leur côté Théophile d'Alexandrie. Cet Evêque, qui sembloit d'abord avoir favorisé le parti de Jean de Jérusalem, se déclara enfin contre Origene, condamna ses Livres dans un Concile tenu en 399, & persécuta tous les Moines soupçonnés de favoriser sa mémoire. Ces Religieux persécutés se retirérent à Constantinople, où ils furent fort bien reçus par S. Jean-Chrysostome: ce qui irrita entierement Théophile, qui conçut dès-lors une haine mortelle contre S. Chrysostome. Théophile informa cependant Epiphane de ce qu'il avoit fait contre Origene, & le sollicita de faire la même chose. Epiphane assembla l'an 405 un Concile dans l'Ile de Chypre, dans lequel il fit condamner la lecture des Livres d'Origene; & écrivit à S. Chrysostome, pour l'exhorter à faire la même chose. Mais celui-ci n'ayant point goûté cette proposition, S. Epiphane vint lui-même à Constan-

après avoir fait divorce avec sa femme pour cause d'adultére, en épouse une autre, est exempt de crime, suivant l'autorité de l'Ecriture. III. *Anacephalæosis, seu Panarii Epitome.* Récapitulation ou Abrégé du Panarium. IV. *De Mensuris & Ponderibus Liber.* C'est un Traité des Poids & des Mesures, où il fait connoître les Poids, les Mesures, & la Monnoye des Juifs & des autres Nations. Il y donne aussi un Catalogue des Livres Canoniques de l'Ancien Testament, conforme au Canon des Juifs, qui comprend les Livres de Ruth & d'Ester. Il y fait l'Histoire des Versions Grecques du Texte de la Bible: il prétend que les Septante ont traduit tous les Livres du Vieux Testament, qu'ils ont fait cette Version séparés dans des Cellules, étant tous inspirés de Dieu pour la composer d'une même maniére. [☞ Mr. Tillemont (11) croit qu'il manque quelque chose au Livre des Poids & des Mesures. Il remarque, que ce Traité commence par ces mots; Ἐι τῆς ἢ Σιδῶς, qui font voir qu'il y avoit auparavant quelque autre chose dont ceci dépend, & apparemment au moins quelque Préface, ou quelque Epitre dédicatoire; car l'Auteur semble souvent s'adresser à quelqu'un en particulier. ADD.] V. *Epistola ad Joannem Hierosolymitanum.* Cette Lettre, traduite par S. Jérôme, est composée de deux parties. La premiére est sur le différend que S. Epiphane avoit avec Jean de Jérusalem touchant l'Ordination de Paulinien, & touchant l'Origénisme. La seconde regarde un fait particulier, que S. Epiphane rapporte en ces termes. „ Etant entré dans une Eglise d'un Village de la Palestine, appellé Anablathé, je trouvai un voile tendu sur la porte, avec une image peinte, comme de Jésus Christ, ou de quelque Saint, car je ne me souviens pas bien de qui étoit l'image. Mais voyant que contre l'autorité de l'Ecriture Sainte, il y avoit dans l'Eglise de Jésus-Christ l'image d'un Homme, je déchirai le voile, & je dis à ceux qui avoient soin de cette Eglise, de s'en servir pour ensevelir un mort. Et comme ils répondirent en murmurant, que puisque je déchirois ce voile, j'en devois donner un autre, je promis de leur en donner un, & je m'acquitte présentement de cette promesse". La première partie de cette Lettre est reconnuë de tout le monde comme une Piéce véritable; mais Baronius, Bellarmin & quelques autres prétendent que la seconde a été supposée. Ils apportent plusieurs conjectures pour le prouver; mais Mr. Du Pin (12) n'en trouve que trois, qui ayent quelque sorte de vraisemblance. La premiére est, que cette Lettre semble être finie avant la narration de cette Histoire. La seconde, parceque S. Epiphane y condamne l'usage des Images, comme une chose contraire à l'autorité de l'Ecriture, & à la pratique de son tems. La troisiéme, que S. Jérôme faisant un Extrait de cette Lettre dans son Epitre à Pammachius, ne rapporte point ce qui regarde cette Histoire. *Ces raisons ne me semblent pas néanmoins assez fortes*, dit Mr. Du Pin, *pour faire rejetter absolument cette Lettre.* Car premiérement, quoique ce qui regarde son principal sujet, fût conclu avant cette seconde partie, l'on ne peut pas prouver que la Lettre fût entiérement achevée; & S. Epiphane ayant à écrire sur ce fait particulier, ne pouvoit le faire qu'après avoir achevé de parler de la principale affaire pour laquelle il écrivoit. Outre que l'on ne peut point dire que cette Lettre soit finie avant ces paroles, qui sont toutes à la fin: *Je souhaite que Dieu veuille vous avoir en sa sainte garde.* Secondement, il se peut faire que l'usage des Images, qui avoit été très rare dans les trois premiers Siécles de l'Eglise, ne fût pas encore établi dans la Palestine & dans l'Ile de Chypre; & que S. Epiphane, qui étoit un homme simple & zélé, ait cru qu'il étoit dangereux de l'introduire, & qu'il ait même parlé d'une maniére outrée contre cet usage. Enfin, quoique S. Jérôme eût traduit cette Lettre toute entiére, il n'en cite dans son Apologie à Pammachius, que les endroits qui venoient à son sujet. Il ne rapporte pas même la premiére partie toute entiére, & il ne faut pas s'étonner qu'il n'ait rien dit de la seconde, puisqu'elle ne regardoit en aucune maniére la contestation qu'Epiphane avoit avec Jean de Jérusalem. Au reste, cette seconde partie est du même stile que la premiére; elle s'accorde assez avec ce que S. Epiphane dit dans son Hérésie 27: elle se trouve citée par l'Auteur des *Livres Carolins*, Liv. IV. Ch. 25. & il est dit dans le VII. Concile, Art. 6. Tom. V. que les Iconoclastes alléguoient, que S. Epiphane avoit été d'avis d'ôter les Images, ce qui ne peut avoir été dit que de la seconde partie de cette Lettre-ci. Ainsi, quoiqu'il soit vrai, continue Mr. Du Pin, comme il paroit par le témoignage de S. Gregoire de Nysse, dans son Panégyrique de Théodore, & dans son Traité de la Divinité du Fils & du S. Esprit, qu'on mettoit dès-lors dans quelques Eglises des Tableaux qui représentoient les Histoires de l'Ecriture, & les actions des Saints & des Martyrs; on ne peut pas dire que cet usage fût général, & il faut avouër que S. Epiphane l'a desapprouvé (13). VI. *Epistola brevis ad Hieronymum.* Cette Lettre se trouve dans le second Tome des Oeuvres de S. Jérôme (14). Voilà quels sont les véritables Ouvrages de S. Epiphane, selon le Dr. Cave, qui prétend que les suivans sont supposés. 1. *Physiologus.* 2. *De vitâ & interitu Prophetarum.* C'est, selon Mr. Du Pin (15), un Recueil d'une infinité de Fables & de Contes, que l'on ne peut attribuer à S. Epiphane, sans le faire passer pour un Visionnaire. 3. *De duodecim Gemmis in Veste Aaronis.* Gesner en a publié un Abrégé à Zurich, en 1565 in-8. Le Dr. Cave remarque, qu'il y a des Savans qui prétendent que cet Ouvrage est véritablement de S. Epiphane. Il ajoute, que ce sentiment n'est pas sans fondement, ce Traité étant cité par S. Jérôme (16) & par Facundus (17): ce dernier donne même à Diodore de Tarse, toute une Lettre d'Epiphane, qui servoit de Préface à cet Ouvrage. 4. *Orationes VIII. scilicet, In Festum Palmarum. In Christi Sepulturam. In Christi Resurrectionem. In Christi Assumptionem. De Laudibus B. Mariæ Virginis. In Festo Palmarum. De Numerorum Mysteriis. De Christi Resurrectione.* Le Dr. Cave croit que ces Ouvrages sont d'autres Auteurs postérieurs, y ayant eu plusieurs Evêques dans l'Ile de Chypre, du nom d'Epiphane. Lambecius nous apprend (18), qu'il y a dans la Bibliothéque Impériale à Vienne, plusieurs Manuscrits Grecs sous le nom d'Epiphane. *Explicatio in illud, Spiritus omnia scrutatur etiam profunda Dei: In illud, De die illâ & horâ nemo scit. Recensio* XXII. *Operum Hexaemeri*, &c. Plusieurs de ses Ouvrages sont perdus, entre autres son Traité *De Lapidibus*; *Encomium S. Hilarionis*, dont parle S. Jérôme (19); des *Lettres*; & un *Discours sur le S. Esprit*, dont *Andreas Cæsariensis* fait mention (20): mais on soupçonne que ce pourroit bien être cette partie de l'*Ancorat*, inserée dans le *Panarium*, Hérésie 74 (21). Les Ouvrages de S. Epiphane furent imprimés en Grec à Basle en 1544 in-fol. La Traduction Latine faite par Cornarius parut dans la même Ville en 1533, 1540 † & 1545, 1560, 1578; & à Paris en 1564 & en 1612, avec quelques corrections de l'Abbé de Billy: Le *Physiologue* fut donné par Gonsales Ponce de Léon, à Rome en 1585 (*), & à Anvers en 1588. Le Livre de la Vie des Prophêtes parut en Grec & en Latin à Basle en 1529, & à Scheuinge en 1612. avec les Notes de Zehnerus. Le Discours sur la sépulture de Jésus Christ fut publié en 1614. Enfin le P. Petau entreprit une nouvelle Edition de S. Epiphane, & ayant trouvé la Version de Cornarius très défectueuse, il en fit une nouvelle, qu'il fit imprimer à Paris en 1622, avec le Texte Grec revu & corrigé sur deux Manuscrits. [☞ Mr. Fabricius remarque (22), que si Saumaise a jugé avec trop de rigueur du travail du P. Petau, celui-ci de son côté n'a pas rendu justice à Cornarius; & il ajoute, qu'il doute que le Jésuite eût jamais entrepris, ou pu achever une Version d'Epiphane, sans le secours de celle de Cornarius. *Quod porro Salmasius ait, nullam paginam Versionis Petavianæ insignibus aliquot erratis vacare, iniquius dictum videri possit; nisi majore etiam iniquitate Petavius Cornarii versionem conculcasset ut* barbaram insulsamque; *quo nisi præeunte, dubito an unquam Epiphanii versionem aujus fuisset, vel absolvisset.* ADD.] L'Edition de Petau est en deux Volumes in-folio. Le premier contient le *Panarium*. Le second comprend l'*Ancorat*, la *Récapitulation*, le Traité *des Poids & des Mesures*, le *Physiologue*, le Traité *de duodecim Gemmis in Veste Aaronis*, les *Homelies*, la *Lettre à Jean de Jérusalem*, la *Vie d'Epiphane par Metaphraste*, & les Remarques de P. Petau, qui sont plutôt des Dissertations sur plusieurs questions de Critique & de Chronologie, que des Notes pour expliquer le Texte d'Epiphane. Cette Edition a été réimprimée à Cologne † en 1687, en deux Vol. in-fol.

[C] *Etant*

(11) *Mém. Eccl.* Tom. X. Note 7 sur S. Epiphane.

(12) p. 297.

(13) On peut consulter sur ce sujet, Tillemont *ubi supra*, Note 9. sur S. Epiphane & Daille *Traité des Images*, Liv. II. ch. 4. *Cit. du Trad.*

(14) Cave p. 211.

(15) P. 297.

(16) Epist. 122 *ad Fabiolam*.

(17) Lib. IV. cap. 1.

(18) *Comment. Bibl. Vindobon.* Lib. III. p. 165. & *seqq.*

(19) In Libro *de Vitâ Hilarionis*.

(20) *Comment. in Apocal.* non longe ab initio.

(21) Cave *ubi supra*.

† Mr. Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VII p. 415. remarque que ces deux Editions n'existent point, & que Cave & Du Pin se sont trompés. R. D. T.

(*) Mr. Fabricius *loc. cit.* p. 427. met cette Edition en 1587. R. D. T.

(22) *Ubi supra* p. 419.

† Leipsich, sous le nom de Cologne. R. D. T.

ftantinople, à la perfuafion de Théophile, pour y faire exécuter le Decret du Concile de Chypre (*l*). Socrate (*m*) rapporte, qu'il ordonna un Diacre dans une Eglife dépendante de la Jurisdiction de Conftantinople. Mais le Cardinal Baronius prétend (*n*) que cet Hiftorien s'eft trompé, & que l'Ordination de Paulinien, faite par Epiphane en Paleftine dans un lieu dépendant de Jean de Jérufalem lui a donné lieu de croire que S. Epiphane avoit ordonné un Diacre dans le Diocéfe de S. Jean Chryfoftome. Quoi qu'il en foit, Epiphane étant venu à Conftantinople, ne vouloit avoir aucun commerce avec S. Chryfoftome, & fit même tout ce qu'il put pour faire approuver aux Evêques, qui étoient alors à Conftantinople, le jugement du Concile de Chypre contre Origene. N'ayant pu réuffir dans ce deffein, il réfolut de fe trouver le lendemain dans l'Eglife des Apôtres, & d'y condamner hautement devant tout le peuple les Livres d'Origene, & ceux qui les défendoient. Mais comme il étoit dans l'Eglife, S. Chryfoftome le fit avertir par fon Diacre Sérapion, qu'il alloit entreprendre une chofe qui étoit contre les Loix Eccléfiaftiques, & qui le mettroit en grand danger, parce qu'il étoit à craindre que le peuple ne s'emportât à quelque fédition, dont il ne pourroit pas fe plaindre, en étant lui-même l'Auteur, après en avoir été averti. Cette confidération arrêta S. Epiphane, qui étoit fi fort emporté contre Origene, que l'Impératrice Eudoxie ayant fait recommander à fes priéres le jeune Théodofe, qui étoit attaqué d'une maladie dangereufe, il lui fit dire pour réponfe, que le Prince fon fils ne mourroit point, pourvu qu'elle évitât la converfation de Diofcore & des autres Défenfeurs d'Origene. L'Impératrice furprife de cette réponfe, à laquelle elle ne s'attendoit pas, lui fit dire, que fi Dieu lui vouloit ôter fon fils, elle fe foumettroit à fa volonté; qu'il pouvoit le lui ôter comme il le lui avoit donné, mais qu'il n'étoit pas au pouvoir d'Epiphane de le réfufciter, puifqu'il avoit laiffé mourir depuis peu fon Archidiacre (*o*). La chaleur d'Epiphane fut un peu rallentie, quand il eut parlé à Ammonius & à fes Compagnons, que Théophile avoit chaffés pour l'Origénifme; car ces Moines lui firent entendre qu'ils ne foutenoient point une doctrine herétique, & qu'il les avoit condamnés avec trop de précipitation. Il prit enfin le parti de s'en retourner en Chypre, & pour adieu il fit dire à Jean, *J'efpere que vous ne mourrez pas Evêque*; & Jean lui fit répondre, *J'efpere que vous ne rentrerez jamais dans votre Pays* (*p*). L'un & l'autre vœu eut fon accompliffement; S. Chryfoftome fut depofé de fon fiége, & Epiphane mourut fur Mer (*q*), l'an 402 ou 403 (*r*), étant fort avancé en âge (*C*). Photius dit (*s*) que fon ftile eft bas & négligé. Scaliger & Daillé n'en font pas un portrait fort avantageux (*D*). Et Du Pin remarque (*t*), que fon ftile n'a ni beauté, ni élévation; qu'il eft au contraire fimple, bas & rampant, rude & groffier, fans fuite & fans liaifon; qu'Epiphane avoit beaucoup de lecture & d'érudition, mais point de difcernement, ni de jufteffe d'efprit; qu'il fe fert fouvent de fauffes raifons pour réfuter les Herétiques; qu'il étoit fort crédule, & fort peu exact; qu'il fe trompe en plufieurs endroits fur des faits d'Hiftoire fort confidérables, & qu'il ajoute foi trop légérement à de faux Mémoires; qu'il avoit beaucoup de zéle & de pieté, mais peu de conduite & de politique. [☞ A la fuite de ce portrait, tracé par une main Catholique, j'ajouterai les traits par lefquels un favant Critique de notre tems a caractérifé notre Evêque de Salamine: quoiqu'un peu forts, ils n'ont rien, qui dépare ceux qu'employe Mr. Du Pin (*u*). Selon Mr. de Beaufobre (*w*), Epiphane eft un Auteur crédule & violent, quelquefois médifant fur l'article des Herétiques; ardent, colere, paffionné, qui prête fon emportement à d'autres (*x*); qui en bien des occafions n'a ni jugement, ni bonne-foi (*y*), ou eft du moins un homme leger qui ne mérite aucune créance (*z*). On le trouve perpétuellement en faute, non parce qu'il fe trompe, mais parce qu'il invente, & orne fes récits de circonftances fuppofées (*aa*). Il n'entendoit point le Syriaque, ou s'il l'entendoit, c'eft apparemment comme un Ecolier, & non pas affez à fond pour entendre les Ouvrages difficiles (*bb*). Enfin par rapport à ce qu'il a écrit contre les Manichéens, Mr. de Beaufobre penfe qu'on tirera peu de fruit du long, & s'il m'eft permis de l'ajouter (dit-il), de l'ennuyeux Traité qu'il a compofé contre nos Herétiques (les Manichéens), & dans lequel il combat fouvent des phantômes, plutôt que des Erreurs réelles (*cc*). ADD. DU TRAD.]

(*l*) Du Pin *ubi fupra*.
(*m*) *H. E.* Liv. VI. ch. 11.
(*n*) *Vid.* Valefii *Notas in Socrat.* Lib. VI. *cap.* 6.
(*o*) *Crifpion.*
(*p*) Sozomene *H. E.* Liv. VIII. ch. 15.
(*q*) Cave *ubi fupra*.
(*r*) Du Pin *ubi fupra*.
(*s*) *Bibl.* Cod. 122.
(*t*) p. 101.
(*u*) *Ubi fupra* p. 419.
(*w*) *Hift. Crit. du Manich.* Tom. I. p. 43.
(*x*) Ibid. p. 100.
(*y*) Ibid. p. 50. 51.
(*z*) Ibid. p. 52.
(*aa*) Ibid. p. 25. Note 8. & p. 124. 125.
(*bb*) Idem p. 222. & dans la note 1.
(*cc*) Idem p. 225.

[*C*] *Etant fort avancé en âge.*] Le Dr. Cave dit (23) qu'il mourut âgé à peu près de cent ans, dans la trente fixiéme année de fon Epifcopat; & que fi l'on s'en rapporte à Polybe fon difciple & fon compagnon de voyage, Epiphane affura l'Empereur Arcade, en partant de Conftantinople, qu'il étoit âgé de cent quinze ans & trois mois. *Diem fupremum obiit* anno CCCCII, *faltem ineunte proximo, extremâ quidem fenectute, utpote ætatis anno prope centefimo. Epifcopatus tricefimo fexto. Quin fi Polybio difcipulo & itineris comiti credendum fit, ipfe Epiphanius Conftantinopoli cedens, Arcadio Imperatori dixit, fe annos* CXV, *menfes* III. *natum effe.*

[*D*] *Scaliger & Daillé n'en font pas un portrait fort avantageux.*] Le premier dit (24) „ qu'il a quantité de fauffetés; & que c'étoit un ignorant, qui ne fongeoit qu'à „ ramaffer dans fon Livre tout ce qu'il trouvoit, & qu'il „ y a de grandes menteries .... Il a de bonnes chofes, „ mais c'eft un homme ignorant, fans jugement. Il a beaucoup recueilli, mais il ne favoit ni Grec ni Hébreu .... „ C'eft un tréfor d'Antiquités; car il avoit de bons Livres, qu'il copie quelquefois à propos; mais dès qu'il „ dit quelque chofe de fon cru, il s'en acquitte pitoyablement ". Mr. Daillé (25) appelle Epiphane „ un bon & „ fainct perfonnage, mais fort peu poli par l'étude de la „ Grammaire, & Rhétorique, comme il paroift affez par „ fes Livres, efquels nous voyons fouvent manquer la „ netteté des termes, la fuite & la ftructure des périodes, „ & l'ordre mefme, la vraye lumiére de tout difcours: „ défauts qui produifent néceffairement de l'obfcurité en „ maints endroits, comme de faict fes interprétes s'en plaignent ". Le même Auteur dit plus bas (26), que „ S. „ Epiphane, comme il eftoit d'un naturel bon & fimple, „ & un peu trop crédule, mais afpre & véhément en tout „ ce qu'il eftimoit bon & véritable, s'eft auffi plus facilement laiffé emporter à advancer ou recevoir diverfes „ chofes pour folides, & à les défendre vivement, les „ ayant une fois embraffées ". Il ajoûte enfuite, qu'il *faudroit trop de tems & de papier* pour remarquer toutes les fautes d'Epiphane; mais que le Lecteur en peut voir bon nombre dans les Notes de Petau fon Interpréte, qui accufe furtout d'obfcurité & de fauffeté (27) l'opinion qu'il a eue de l'an & du jour de la Naiffance de Jéfus-Chrift, appellant quelques-unes de fes expreffions fur ce fujet, *plus obfcures que les Enigmes du Sphinx*. „ Avec raifon „ certes, *dit Mr. Daillé* (28), en ce qui regarde l'année „ de cefte naiffance; mais pour le jour d'icelle, affavoir „ fi ce fut le fixiéme de Janvier, comme le tefmoit Epiphane (29) & l'Eglife d'Egypte, ou bien le 25 de Décembre (comme on le croit aujourdhui) je penfe qu'il „ y a de la témérité à affirmer l'un ou l'autre, ces deux „ opinions n'ayant non plus de fondement l'une que l'autre ". Petau dément encore (30) Epiphane fort cruëment fur ce qu'il dit, qu'au commencement de l'Eglife les Apôtres avoient ordonné que les Chrétiens célébraffent la Pâque, au même tems & de la même maniére que ceux de la Circoncifion: & que les Evêques de Jérufalem étant alors de la Circoncifion, il falloit que tout le monde les fuivît, & célébrât la Pâque en même tems qu'eux. Mr. Daillé obferve encore (31), qu'il ne fait fur quoi Epiphane peut avoir fondé *une fienne imagination, qu'il nous propofe comme chofe fort certaine* (32) „ que le Diable, avant „ la venuë de Jéfus-Chrift s'eftoit toufjours promis grace „ & miféricorde, & que fur cefte opinion, jamais il ne „ s'eftoit montré réfractaire contre Dieu en tout ce temslà; mais qu'ayant appris par la manifeftation du Seigneur, qu'il ne lui reftoit aucune efpérance de falut, il „ avoit de-là en avant forcené, & fait tout du pis qu'il lui „ a efté poffible contre Chrift & fon Eglife". Ἕως γὰρ ἀεὶ τῶν Προφητῶν καταγγελλόντων τοῦ Χριστοῦ παρουσίαν λύτρωσιν ἐσομένην τῶν ἁμαρτησάντων, καὶ διὰ Χριστοῦ μετανοούντων ἐλπίζει τε τεύξεσθαι τοῦ ἐλέους. ὅτε δὲ εἶδεν ὁ τάλας τὸν Χριστὸν μὴ δεξάμενον αὐτοῦ τὴν περὶ σωτηρίας ἐπιστροφήν, &c.

(23) p. 232.
(24) Scaligerana, *five excerpta ex ore Jof. Scaligeri*, per F. F. P. P. p. 101. 102. Geneve 1666.
(25) *Du Vrai Ufage des Peres* p. 232. Geneve 1632.
(26) Ibid p. 376. 377.
(27) Petav. *in Epiphan.* p. 127. 132.
(28) *Ubi fupra* p. 377.
(29) Epiph. *Heref.* 51. *quæ eft Aleg.* Tom. I. p. 446. C.
(30) *Ubi fupra* p. 291. *ad Heref.* 70. Num. 10.
(31) *Ubi fupra* p. 378.
(32) *Heref.* 39.

ERPENIUS [*A*] (THOMAS), Savant célébre par fon habileté dans les Langues Orientales, étoit

[*A*] *Erpenius.*] Il s'appelloit en Hollandois *Thomas van Erpe.*



[*B*] *Né-*

étoit fils de Gerard-Jean van Erpe & de Béatrix de Bye, tous deux de familles nobles de Bois-le-Duc Ville de Brabant, qu'ils avoient abandonnée à cause de la Religion Protestante qu'ils avoient embrassée (*a*). Thomas nâquit à Gorcum Ville de Hollande, le 11 Septembre 1584 [*B*]. Il fit voir dès sa premiére jeunesse de grandes dispositions pour les Sciences; c'est ce qui engagea son pére, qui n'étoit pas à la vérité homme de Lettres, mais qui estimoit les Savans, à l'envoyer à l'âge de dix ans à Leyde, où il commença ses études. Il n'y demeura pas longtems; car son pére étant allé l'année suivante s'établir à Middelbourg en Zélande, il l'y suivit: mais un an après il le renvoya à Leyde, où il pouvoit trouver plus de secours pour continuer ses études. Il y fit en peu de tems des progrès prodigieux, qui surprirent ses Maîtres (*b*). A l'âge de dix-huit ans, il fut immatriculé en qualité d'Etudiant [*C*]: & le 8 Juillet 1608, Rodolphe Snellius lui donna le bonnet de Docteur en Philosophie (*c*). Il avoit déja fait sa Théologie, & s'étoit rendu habile dans les Langues Orientales, auxquelles il s'étoit appliqué à la persuasion de Joseph Scaliger, qui prévoyoit qu'il se distingueroit dans ce genre de Litterature. Erpenius voyagea ensuite en Angleterre [*D*], en France, en Italie, & en Allemagne, & forma des liaisons avec les plus illustres Savans de ces différens Pays. Il demeura un an à Paris, où il fit amitié avec Isaac Casaubon [*E*], & apprit l'Arabe sous un Jacobite Egyptien, nommé Joseph Barbatus. Pendant son séjour à Venise, il eut de fréquentes Conférences avec quelques Juifs & quelques Turcs, dont il apprit le Turc, le Persan & l'Ethiopien. Il se fit connoître si avantageusement en Italie, qu'on lui offrit une pension de cinq cens Ducats par an, pour traduire quelques Livres Arabes en Latin. Après un voyage de quatre années, Erpenius revint à Leyde le 4 Juillet 1612 (*d*). On pensoit dans ce tems-là à l'attirer en Angleterre, en lui offrant des conditions honorables (*e*); mais les Curateurs de l'Université de Leyde le nommérent le 9 de Février de l'année suivante, Professeur de la Langue Arabe & des autres Langues Orientales, excepté l'Hébreu, dont il y avoit déja un Professeur. Il remplit cette Chaire avec beaucoup d'applaudissement, & peu de tems après il établit à grands fraix une Imprimerie pour les Langues Orientales, & il publia un grand nombre d'excellens Ouvrages, qui l'ont rendu célèbre dans le Monde [*F*]. Plusieurs de ses Disciples ont été dans la suite

(*a*) Ger. Jo. Vossii *Oratio in Obitum Th. Erpenii, habita* ... XIII. *Nov. anno* 1624. Meursii *Ath. Bat.* Lib. II. p. 301 Leyde 1625. in-4.

(*b*) Vossius *ubi supra.*

(*c*) Idem ibidem.

(*d*) Idem ibid.

(*e*) Meursius p. 301.

[*B*] *Nâquit le* 11 *Sept.* 1584.] Mr. Wood s'est trompé en disant (1) qu'il étoit né en 1589.

(*C*) *A l'âge de dix-huit ans, il fut immatriculé en qualité d'Etudiant.*] Vossius nous apprend (2), que quelque tems après qu'il eut commencé ses études Académiques, il fut pris d'une si grande défiance de lui-même, qu'il se relâcha beaucoup de sa premiére ardeur, & souhaita fort d'embrasser quelque autre profession que celle de l'étude. Mais il craignit de découvrir ses sentimens à son pére, qu'il savoit l'avoir destiné à l'étude dès sa plus tendre enfance. Pendant qu'il étoit incertain sur le parti qu'il prendroit, le Traité *De Ratione studendi* de Joachim Fortius Ringelberg, (3) parut: il le dévora, & cette lecture lui inspira une nouvelle ardeur pour les Sciences. Il s'appliqua particuliérement à la Métaphysique, & lut non seulement Aristote, mais ses Commentateurs, Aphrodisiensis, Philoponus, Syrianus, Averroès, d'Aquin, Fonseca, & autres. Il lut aussi les vastes Commentaires de Suarez, qu'il se rendit si propres, que plusieurs années après avoir fini sa Philosophie, & qu'il étoit engagé dans d'autres études, il étoit en état de rendre compte du contenu de chaque page de ce vaste Ouvrage.

[*D*] *Erpenius voyagea ensuite en Angleterre.*] N'ayant mis que quatre années à ses Voyages dans les divers Pays de l'Europe, & étant revenu à Leyde en 1612, il faut de toute nécessité que Mr. Wood se soit trompé, en disant (4) qu'il étoit à Oxford vers le mois de Juillet 1606. Vossius nous apprend (5), qu'il fit connoissance à Londres avec Mr. Guillaume Bedwell, qui étoit très-versé dans les Langues Orientales, & qui conseilla à Erpenius de s'y appliquer.

[*E*] *Il fit amitié avec Isaac Casaubon.*] Parmi les Lettres de ce Savant, on en trouve plusieurs à Erpenius. Dans sa Lettre datée de Paris le 29 Novembre 1609, il lui dit, que depuis son départ ses études de la Langue Arabe languissent. *Mea studia Arabica post tuum discessum frigent.* Dans sa Lettre de Paris du 7 Avril 1610, il l'exhorte à continuer à étudier l'Arabe; ajoutant, que cela est de la derniére conséquence pour les Sciences. Que de quelque côté qu'il tourne les yeux dans la Chrêtienté, il n'y voit personne, qui ait pris la route, qui seule peut conduire au but. Que la mort de Joseph Scaliger ruïne les espérances qu'on avoit de son côté. Que Bedwell, quoique Savant, travaille si lentement, & suit une méthode si singuliére, qu'on ne sait ce que l'on doit attendre de lui: que cet Allemand qui fait tant de bruit, est un homme sur lequel on ne peut faire de fonds: que les Italiens après avoir donné de grandes espérances, ont tout d'un coup abandonné l'entreprise. En un mot, qu'Erpenius est le seul qui ait jetté des fondemens solides pour y élever un bâtiment. Il l'encourage donc à continuer avec vigueur; & l'assure qu'il ne manquera pas de trouver occasion, soit dans sa Patrie, soit ailleurs, de pousser cette étude pour son propre avantage, & pour celui du Public. *Nemo dubitat sanus rem esse omnium φιλομαθῶν votis expetendam, ut ad linguæ Arabicæ illustrationem aliquis se accingat cujus operâ τοῖς φιλαράβοις possit esse usui & emolumento. Conjice oculos in quamcunque volueris orbis Christiani partem; neminem invenies, qui in iis literis eam viam sit ingressus, quæ sola ad finem propositum perducere est idonea. De Christianis hominibus loquor, quorum nomina & conatus nobis innotuerunt. ὁ τρισμέγιστος Scaliger nos simul & spem nostram destituit. Bedwelus vir doctissimus, ita lentè procedit, & cursum studiorum eum tenuit, ut quid de eo sperare queamus nesciam. Ille Germanus, qui tanto cum strepitu se commovet, omnino est ἰταμία, quod tu omnium optimè nosti. Itali postquam in spem magnam nos erexissent, repentè nos deseruerunt. Tu unus es omnium, qui futuri, volente Deo, ædificii fundamenta jecisti firma & solida. Noli spem nostram fallere; neque dubita vel in patria vel alibi terrarum oblatum iri aliquam occasionem, cum publica utilitate & tua, hæc nobilissima studia excolendi. Denique Spartam ἔλαχες, ταύτην κόσμει: aderit Deus inceptis.* Dans une autre Lettre datée de Londres le 5 Avril 1611 N. St. il marque à Erpenius, qu'il répond si promptement à sa Lettre, parcequ'il s'imagine qu'il est sur le point de partir de Paris; il lui conseille de mettre fin à ses Voyages, puisqu'ils ne peuvent lui être d'une grande utilité pour ses études. On voit par une autre Lettre de Casaubon à Erpenius, datée de Londres le 9 Juillet 1612, que le dernier n'avoit pas tardé longtems à s'en retourner à Leyde. Il paroit par une autre datée de Londres le 13 Juin 1613, que Casaubon avoit vu les Notes d'Erpenius sur le Dictionnaire Arabe de François Raphelingius. Il sollicite Erpenius, dans une autre, de Londres du 29 Janvier 1614, de publier *l'Histoire Arabe du Patriarche d'Alexandrie*; & il lui témoigne sa joye de l'Edition des Proverbes Arabes qu'il prépare.

[*F*] *Il publia un grand nombre d'excellens Ouvrages qui l'ont rendu célèbre dans le Monde.*] En voici le Catalogue I. *Annotationes ad Lexicon Arabicum Raphelengii.* Leyde 1613 in 4. Ces Notes sont imprimées avec le Dictionnaire même de Raphelengius. II. *Grammatica Arabica.* Leyde 1613 in 4. *Cum Lokmanni Fabulis, & aliquot Adagiis, Arabicè & Latinè*, Leyde 1636 in 4. *Cum Lokmanni Fabulis ex editione Golii, qui addidit Carmen Abul Olai, aliquot Suratas Alcorani, & alia quædam ad Praxim. Arabicè & Lat.* Leyde 1656 in 4. III. *Proverbiorum Arabicorum Centuriæ II. Arabicè & Latinè, cum Scholiis Josephi Scaligeri, & Thomæ Erpenii*, Leyde 1614 in 4. & 1623 in-8. Joseph Scaliger ayant traduit & enrichi de ses Notes une partie des Proverbes Arabes, lorsqu'il mourut, Isaac Casaubon engagea Erpenius à finir cet Ouvrage. Erpenius s'en defendit longtems, sous prétexte qu'il ne lui appartenoit pas de se mesurer à un si grand Homme; mais Casaubon le pressa tant, qu'il se rendit; il ne se contenta pas même d'achever ce qui étoit commencé, il corrigea encore plusieurs fautes, qui étoient échappées à Scaliger. Il fit cet Ouvrage pendant son premier séjour en France; mais il ne le mit sous presse que lorsqu'il eut fini ses Voyages, & après son retour dans sa Patrie. Le Dr. Thomas Hyde s'est fort mal exprimé (6), lorsqu'il a mis parmi les Ouvrages de Joseph Scaliger, *Scholia ad Erpenii Proverbia Arabica*, Leyde 1623 in 8. Il sembleroit que Scaliger eût travaillé sur l'Ouvrage d'Erpenius, & c'est précisément le contraire. Mais le Docteur a donné le titre du Livre comme il faut, dans un autre endroit (7). IV. *Lokmanni Fabulæ & selecta quædam Arabum Adagia, cum interpretatione Latina & Notis.* Leyde 1615 in 8. Amsterdam 1636, & 1656 in 4. avec la Grammaire Arabe. V. *Giarumia Grammatica de Centum Regentibus, sive Linguæ Arabicæ Particulis, Arabicè & Latinè cum Notis.* Leyde 1617, & 1636, in 4. *Giarumia* est une Grammaire Arabe, qui tire son nom de son Auteur, & qui est fort estimée dans l'Asie & dans l'Afrique. Elle avoit déja été imprimée à Rome dans l'Imprimerie de Medicis, en fort beaux caractéres, mais si peu correctement, qu'Erpenius a été obligé de la collationner avec quatre Manuscrits, pour en corriger les fautes. VI. *Novum Domini nostri Jesu-Christi Testamentum Arabicè*, Leyde 1615 in-4. On ne connoit point l'Auteur de cette Version Arabe, qui est fort ancienne. Erpenius est le premier qui l'ait donnée au Public, sur un Manuscrit de plus de trois cens ans. François Raphelengius en avoit collationné soigneusement une bonne partie, c'est-à-dire les *Actes* & les Epitres, avec un autre Manuscrit; & ce Manuscrit ainsi collationné étoit dans la Bibliothéque de Leyde, à laquelle Joseph Scaliger l'avoit laissé avec plusieurs autres Livres en Langues Orientales,

(1) *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 175.

(2) *Oratio in Obitum Th. Erpenii* &c.

(3) Il se trouve dans le Recueil intitulé, *H. Grotii & aliorum Dissertationes de Studiis instituendis.* Amst. 1645.

(4) Wood *ubi supra.*

(5) *Orat. in Obit. Erpenii.*

(6) *Catalog. Libror. Impress. in Biblioth. Bodleian.* p. 142 de la seconde Partie. Oxford 1674. in-fol.

(7) P. 212 parmi les Oeuvres d'Erpenius.

te de grands Hommes, entre autres Conſtantin L'Empereur, Sixtinus Amama, Adolphe Vorſtius, Jaques Golius, Guillaume Merula, Samuel Bochart, & Adrien Junius. Le 6 Octobre 1616, Erpenius épouſa Jaqueline Buyes, fille d'un Conſeiller de la Cour de Hollande, dont il a eu ſept enfans, trois deſquels lui ont ſurvécu (*f*). En 1619, les Curateurs de l'Univerſité érigérent une ſeconde Chaire en Hébreu, & le nommérent pour la remplir (*g*). Au commencement de l'Année 1620, le Prince d'Orange & les Etats de Hollande l'envoyérent en France, pour tâcher d'engager Pierre du Moulin, ou André Rivet, à venir occuper une Chaire de Théologie à Leyde. Il ne réuſſit point pour cette fois; mais on le renvoya l'année ſuivante, & aprés ſix mois de ſéjour en France, il obtint le conſentement des Egliſes de Poitou, pour que Rivet pût venir à Leyde. Quelque tems aprés ſon retour, les Etats de Hollande le choiſirent pour leur Interpréte, & ſe ſervirent dans la ſuite de lui pour expliquer les Lettres des Princes de l'Aſie & de l'Afrique, qui leur étoient écrites (*h*). Un jour qu'il étoit occupé à cette fonction, il ſe ſentit attaqué d'une maladie contagieuſe, qui régnoit dans le Pays; on le tranſporta à Leyde, où il mourut le 13 Novembre 1624, âgé de quarante ans. C'étoit un homme extrémement laborieux, d'un eſprit vif, d'un jugement ſolide, & d'une mémoire à qui rien n'échappoit. Le Roi de Maroc étoit ſi charmé de ſes Lettres Arabes, qu'il les montroit à ſes Courtiſans, comme quelque choſe de ſingulier pour l'élégance & la pureté. Erpenius rejetta pluſieurs fois des offres avantageuſes qu'on lui fit de divers Pays. Le Roi d'Eſpagne & l'Archevêque de Seville l'invitérent à paſſer en Eſpagne, pour y expliquer quelques Inſcriptions Arabes. Il avoit quelque choſe de ſi engageant dans les maniéres, qu'il inſpiroit à tous ceux qui l'approchoient la plus haute eſtime pour lui (*i*). Pluſieurs Savans lui donnent les plus grands éloges (*k*). Gerard-Jean Voſſius fit ſon Oraiſon funébre, imprimée à Leyde en 1625. in-4., & la même année parut au même lieu, *Petri Scriverii Manes Erpeniani, cum Epicediis Variorum.* Saumaiſe remarque dans une Lettre à Mr. Daillé (*l*), datée de Grigny le 22 Octobre 1631, que Grotius lui a dit pluſieurs fois, qu'Erpenius avoit eu deſſein de faire voir que les Coptes ſont d'accord avec les Proteſtans ſur le Sacrement de l'Euchariſtie.

(*f*) Voſſius & Meurſius ubi ſupra.
(*g*) Voſſius ibid.
(*h*) Idem ibid.
(*i*) Idem ibid.
(*k*) V. Caſaubon. *Ep. ad Thuan.* 1 Kal. Quintil. 1610. G. Hornius *Præfat. ad Sulpit. Severum*; Meric Caſaubon, *De quatuor Linguis*, p. 41. Seldeni *Præf. ad Eutychii Patriarch. Alex. Eccl. ſuæ, Origin.* p. 7.
(*l*) Cl. Salmaſii *Epiſt.* Lib. I. p. 69. Ep. 32. Leyde 1656 in-4.

tales, & dont Erpénius l'a tiré pour la faire imprimer. VII. *Hiſtoria Joſephi Patriarchæ ex Alcorano Arabicè, cum Verſione Latina & Notis*, Leyde 1617 in-4. Cette Hiſtoire contient quelque choſe de vrai, que Mahomet a tiré de l'Ecriture Sainte, & un grand nombre de fauſſetés qu'il y a mêlées. VIII. *Canones de Literarum* EVI *Apud Arabes natura & permutatione*, Leyde 1618 in-4. IX. *Rudimenta Linguæ Arabicæ: item Praxis Grammatica, & Conſilium de Studio Arabico feliciter inſtituendo*, Leyde 1620 in-8. *Secunda Editio*, Leyde 1628 in-8, & à Paris 1638 in-8. X. *Verſio & Notæ ad Arabicam Paraphraſin in Evangelium Johannis*, Roſtock 1629. XI. *Grammatica Hebræa Generalis*, Amſterdam 1621. Geneve 1627. Leyde 1659, in-8. XII. *Orationes tres de Linguarum Hebrææ atque Arabicæ dignitate*, Leyde 1621 in-8. XIII. *Pentateuchus Moſis Arabicè*, Leyde 1622 in-4. Cette Verſion Arabe eſt ancienne, & a été faite par un Chrétien. XIV. *Georgii Elmacini Hiſtoria Saracenica a Muhamede ad Atabacæum XLIX Imperatorem, Arabicè & Latinè cum Notis & Tabulis Geographicis & Genealogicis*, Leyde 1625 in-folio. *Eadem Hiſtoria Latinè tantum cum Notis.* It. *Arabicè tantum*, Leyde 1625 in-4. Cet Ouvrage a été traduit en Anglois, & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1626. XV. *Pſalmi Davidis Syriacè, cum Verſione Latina*, Leyde 1625 in-4. XVI. *Grammatica Chaldæa & Syra*, Amſterdam 1628 in-8. Leyde 1659 in-8. XVII. *De Peregrinatione Gallica utiliter inſtituenda Tractatus*, Leyde 1631 in-12. XVIII. *Præcepta de Lingua Græcorum Communi*, Leyde 1662 in-8. XIX. *Arcanum Punctationis Revelatum, & Oratio de Nomine Tetragrammato*, Leyde 1624 in-4. Il avoit deſſein de donner une Edition de l'*Alcoran*, avec une Verſion Latine & des Notes, & une Réfutation aux endroits où elle étoit néceſſaire; un *Theſaurus Grammaticus*; & un *Dictionnaire* Arabe: mais ſa mort prématurée l'a empêché d'exécuter ces projets, comme nous l'apprend Mr. Leonard Chappelow, dans la Préface de ſes *Elementa Linguæ Arabicæ ex* Erpenii *Rudimentis ut plurimum deſumpta. Cujus Praxi Grammaticæ novam legendi Praxin addidit* Leonardus Chappelow, *Linguæ Arabicæ apud Cantabrigienſes Profeſſor*, Londres 1730 in-8.

ESCHINE, Diſciple de Socrate, étoit fils de Charinus, faiſeur de Sauciſſes, ou ſelon d'autres, de Lyſanias (*a*). Dès ſa jeuneſſe, il fit paroître beaucoup d'application & de génie, deſorte qu'il ne quittoit point Socrate; ce qui faiſoit dire à ce Philoſophe, qu'il n'y avoit que le fils du vendeur de Sauciſſes, qui le ſût eſtimer comme il falloit. Diogene-Laërce rapporte qu'Idomenée diſoit, que c'étoit lui, & non pas Criton, qui avoit conſeillé à ſon Maître de s'enfuir de la priſon; mais que Platon a attribué ce conſeil à Criton, parce qu'Eſchine étoit du parti d'Ariſtippe. On dit que la pauvreté l'obligea d'aller en Sicile, auprès de Denys le Tyran, & qu'il y fut mépriſé de Platon [*A*]; mais qu'Ariſtippe le recommanda fortement, & qu'ayant montré ſes Dialogues, il fut généreuſement récompenſé. Lorſqu'il fut de retour à Athénes, il n'oſa entreprendre d'enſeigner la Philoſophie, à cauſe de la grande réputation de Platon & d'Ariſtippe, qui l'enſeignoient alors à Athénes; mais il ſe mit à donner des leçons de Rhétorique, pour avoir dequoi vivre. Il ſe mit auſſi à écrire des Harangues ou Plaidoyers, en faveur de ceux à qui l'on faiſoit quelque injure. Laërce dit que Polycrite de Mende rapportoit dans le premier Livre de ſon Hiſtoire de Denys, qu'il demeura à la Cour de ce Tyran, juſqu'à ce qu'il fut détrôné, lorſque Dion vint à Syracuſe; il ajoute, que Carcinus le Comique y étoit avec lui. Phrynicus, dans Photius (*b*), le met au rang des plus illuſtres Orateurs, & repréſente ſes Harangues comme des modeles du vrai ſtile Attique. Hermogene en a porté le même jugement [*B*]. Laërce dit, qu'il étoit très-verſé dans la Rhétorique, comme il paroît par ſon Apologie pour le Général

(*a*) Voy. Diog. Laert. Lib. II. *in Vita Æſchinis*, Photii Bibl. Cod. LXI. Suidas, & Philoſtrat. *in Vitâ Apollonii* Lib. I. cap. 35.
(*b*) *Ubi ſupra.*

[*A*] *Qu'il y fut mépriſé de Platon.*] C'eſt ce que rapporte Diogene Laërce dans la *Vie d'Eſchine*; & il le répéte dans celle de Platon, où il dit que ce dernier eut querelle avec Eſchine, & qu'il attribue à Criton la converſation, qu'Idomenée aſſure qu'Eſchine eut avec Socrate dans ſa priſon. Il ajoute, que Platon n'a parlé nulle part d'Eſchine dans ſes Ouvrages, ſinon dans ſon Livre *de l'Immortalité de l'Ame*, & dans ſa *Défenſe de Socrate*, & cela encore d'une maniére aſſez froide. Mais dans quelque ſource que Laërce ait pris ces particularités, elles ſont contraires à ce que rapporte Plutarque dans ſon Livre *de la Difference de l'Ami & du Flatteur*, où il dit que Platon recommanda Eſchine à Denys (1). Voici le paſſage de Plutarque: „ *Si vous ſaviez*, dit Platon à Denys, *que „ quelqu'un fût venu en Sicile dans le deſſein de vous nuire, „ & qu'il ne lui eût manqué pour le faire que l'occaſion, „ ſouffririez-vous qu'il s'en retournât ſans le punir? Nullement*, répondit Denys; *car ce ne ſont pas ſeulement les „ actions de nos ennemis, dont il faut avoir du reſſentiment, „ & qu'il faut punir, mais encore leurs volontés. Si donc*, „ repliqua Platon, *quelqu'un étoit venu ici par bienveillance „ pour vous, & qu'il eût quelque bon conſeil à vous donner, „ mais que vous ne lui en donnaſſiez pas l'occaſion, faudroit-il le „ payer d'ingratitude & de mépris?* Comme Denys demanda, qui étoit cet homme-là, *Eſchine*, dit Platon, *qui eſt „ auſſi honnête-homme qu'aucun des Diſciples de Socrate, & „ qui peut corriger par ſes diſcours ceux qu'il fréquente. Il „ a fait un long voyage par Mer pour vous entretenir de Philoſophie, & cependant on le néglige.* Denys fut ſi touché „ de ce diſcours, qu'il embraſſa Platon ſur le champ, & „ qu'il traita Eſchine de la maniére la plus généreuſe & „ la plus honorable." Ce que Plutarque rapporte eſt fort dans le caractére de Platon, & par cette raiſon il paroît plus digne de foi, que Diogene Laërce.

[*B*] *Hermogene en a porté le même jugement.*] Il dit (2) qu'Eſchine s'étoit ſervi non ſeulement d'un ſtile très-ſimple, mais qu'il avoit encore eu beaucoup de ſoin de la pureté & de la clarté. Sa diction, dit Hermogene, eſt plus fine que celle de Xenophon. Il fait entrer dans le diſcours beaucoup de ſentences, & des plus graves, mais il y employe rarement des ornemens ou des alluſions tirées des Fables ou des Mythologiſtes. Mais autant que Xenophon l'emporte ſur Platon pour la ſimplicité, autant Eſchine l'emporte-t-il ſur Xenophon pour la fineſſe. Outre que ſon ſtile eſt beaucoup plus pur, & que malgré ſa ſimplicité, il eſt très-exact, & plus que Xenophon lui-même.

(1) *Iſ.* Caſaubon. *Not. ad Diog. Laert.* & Menagius *ibid.*
(2) *De formis Oration.* Lib. II. cap. 12.

[C]

néral Pheax & pour Dion [*C*], & par fon attention à imiter Georgias de Leontium. Lyfias avoit fait une Harangue contre lui, qu'il avoit intitulée, *De la Calomnie*. Ariftippe foupçonnoit Efchine de n'être pas l'Auteur des Dialogues qu'il mettoit au jour, car Efchine les lui ayant lus à Megare, il lui dit d'un ton ironique; *où avez-vous pris cela Voleur que vous êtes* [*D*]! Menedemus *Eretrienfis* l'accufoit auffi d'avoir publié fous fon nom des Dialogues, compofés par Socrate, qu'il avoit achetés de Xantippe (*c*). Suidas lui attribue les Dialogues fuivans: le *Miltiade*, le *Callias*, le *Rhinon*, l'*Afpafie*, l'*Axiochus*, le *Telanges*, & l'*Alcibiade*, & ceux qu'on appelloit les *Acephales* (fans tête) le *Phedon*, le *Polyænus*, l'*Eryxias*, fur *la Vertu*, l'*Erafiftrate*, les *Scythici*. Il nous refte encore trois des Dialogues d'Efchine. I. *Si la vertu peut être enfeignée.* II. *L'Eryxias* ou l'*Erafiftrate touchant les Richeffes, fi elles font un bien.* III. *L'Axiochus, fi l'on doit craindre la mort.* Ces Dialogues ont été traduits en Latin par Rodolphe Agricola, Sebaftien Corradus & Jean Serranus, mais leurs verfions, comme le remarque Mr. le Clerc (*d*), font trop libres, & n'expriment pas fouvent même la penfée de l'Auteur. Cette raifon a engagé ce Savant à en faire une nouvelle traduction, qu'il a publiée en 1711 avec des Notes, il y a joint des Mélanges de matiéres Philologiques & de Littérature, qu'il a intitulés, *Silvæ Philologicæ*, & dont il employe le fecond Chapitre à éclaircir avec foin la doctrine du premier Dialogue d'Efchine. Il a ajouté auffi le fragment d'un autre Dialogue *de Moribus Conjugum*, „ fur les devoirs des Perfonnes „ mariées [*E*], tiré de Ciceron (*e*). Il y a un beau paffage dans le troifiéme Dialogue fur l'Immortalité de l'Ame [*F*]. Philoftrate dit dans fes Epîtres à Julia Augufta, qu'Efchine avoit fait une Haran-

(*c*) Diog. Laert. *loc. cit.* Photius Cod. 158. Athenæus *Deipnof.* Lib. XIII. p. 611. Hefych. Milefius. *In Efchine.*

(*d*) In Præfat. Edit. fuæ Dialog. Æfchinis.

(*e*) *De Invent.* Lib. I. cap. 31.

[*C*] *Sur Son Apologie pour le Général Pheax & pour Dion.*] J'ai traduit mot à mot l'Anglois, mais je doute que l'Auteur ait bien exprimé le fens de Diogene Laërce. Voici les termes de cet Auteur. ἦν δὲ καὶ ἐν τοῖς ῥητορικοῖς ἱκανῶς γεγυμνασμένος, ὡς δῆλον ἔκ τε τῆς ἀπολογίας τοῦ πατρὸς Φαίακος τοῦ στρατηγοῦ: Voici la Verfion Latine: *Erat autem in arte Oratoria maxime exercitatus, ut ex ea oratione quam pro defenfione patris Pheacis magiftri militum fcripfit.* Il me femble qu'il eft queftion du pére de Pheax: outre cela je ne vois aucune mention de Dion, dans mon Edition, qui eft celle de H. Etienne de 1594 in-8. Rem. du Trad.

[*D*] *Il lui dit d'un ton ironique, où avez-vous pris cela Voleur que vous êtes.*] Phrynicus, dans Photius (3) nous apprend que quelques-uns ont attribué à Socrate les fept Dialogues d'Efchine. Mr. le Clerc remarque là-deffus, dans fes Notes fur la Vie de notre Philofophe par Diogene Laërce (4), que nous avons raifon de nous féliciter, fi nous pouvons regarder ces Dialogues comme venant de la main de Socrate lui même. D'un autre côté, fi cela n'eft point, ce doit avoir été une extrême fatisfaction pour Efchine, de voir qu'on trouvoit fes Dialogues fi conformes à l'efprit & au tour de Socrate, qu'on les prenoit communément pour être de ce Philofophe même. Quoiqu'il en foit, nous devons nous eftimer heureux, qu'il nous refte quelque chofe foit de Socrate, foit d'Efchine, qui repréfentoit fi fidélement les fentimens de Socrate, comme le reconnoit Ariftide (5), qui dit, qu'il écrivoit ce que Socrate difoit, ou ce qui étoit conforme à fa doctrine, au lieu que Platon s'eft livré à fon imagination, & a publié quantité de chofes fous le nom de Socrate, qu'il n'a certainement jamais dites.

(3) Cod. 158. p. 327.

(4) pag. 4.

(5) *Orat. Platon.* p. 167. Edit. Canter.

[*E*] *Dialogue de* Moribus Conjugum, *fur les devoirs des Perfonnes mariées.*] Ciceron l'a cité comme un exemple de l'ufage de l'Induction, c'eft à dire de cette façon de raifonner, où l'on oblige à l'acquiefcement celui avec qui l'on difpute, en lui propofant des chofes, évidentes, par elles mêmes, pour fe prévaloir enfuite de fon aveu, afin d'établir quelqu'autre chofe, qui étoit en queftion, en montrant la conformité qu'il y a entre ces chofes. Socrate rapporte, dans ce Dialogue d'Efchine, de quelle maniére Afpafie s'y prit, pour engager Xenophon & fa femme à remplir réciproquement les devoirs de leur état. Les Interlocuteurs du Dialogue font *Afpafie*, Xenophon, & fa femme, qui s'appelloit Philefie, felon Mr. le Clerc (6), qui fe fonde fur un paffage de Diogene Laërce (7). Voici la traduction † de ce morceau. „ Dites-moi je vous prie „ Philefie, dit Afpafie, fi votre voifine avoit des orne„ mens d'or plus beaux que ceux que vous avés, lefquels „ aimeriés-vous mieux, les vôtres ou les fiens? Les fiens, „ dit *Philefie*. Si elle avoit, reprit *Afpafie*, des habits „ & des nippes d'un plus grand prix que les vôtres, lef„ quels choifiriés-vous? Les fiens, répondit elle encore. „ Et fi elle avoit un meilleur mari que le votre, lequel „ aimeriés-vous mieux? *Philefie* rougit à cette demande. „ *Afpafie* s'addreffa alors à Xenophon de la même maniere, „ & lui dit: Dites-moi je vous prie, Xenophon, fi votre „ voifin avoit un meilleur cheval que le vôtre, lequel des „ deux aimeriés vous mieux? le fien, dit-il. Que s'il avoit „ des fonds, dit *Afpafie*, meilleurs que les vôtres, lefquels „ aimeriés-vous mieux avoir? Les fiens, dit *Xenophon*. Et „ s'il avoit, ajouta *Afpafie*, une meilleure femme que la „ vôtre, laquelle aimeriés-vous mieux? *Xenophon* ne ré„ pondit rien à cette demande. *Afpafie* reprit alors la pa„ role, & puifque l'un & l'autre, dit-elle, m'a répondu à „ tout, excepté à ce que je voulois apprendre, je vous „ dirai ce que vous penfés l'un & l'autre. Vous voudriés „ *Philefie* avoir le meilleur de tous les maris, & vous *Xe„ nophon* la meilleure de toutes les femmes. Si vous ne „ faites donc en forte, vous, qu'il n'y ait point de meil„ leur mari que vous, & vous, qu'il n'y ait point de fem„ me au monde qui vous furpaffe, vous fouhaiterés tou„ jours l'un & l'autre ce que vous croirés meilleur. L'un „ fouhaitera d'avoir la meilleure de toutes les femmes, „ & l'autre le meilleur de tous les maris." *Quare nifi hoc perfeceritis, ut neque vir melior, neque femina lectior in terris fit; profecto id femper quod optimum putabitis effe, multo maxime requiretis: Ut & tu maritus fis quam optimæ, & hæc quam optimo viro nupta fit.*

(6) *Not. in Æfchin. Dial. IV.* p. 122.

(7) *In Vit. Xenoph.* Lib. II.

† Elle eft de Mr. le Clerc *Bibl. Choif.* Tom. XXII. p. 161-163.

[*F*] *Il y a dans le troifiéme Dialogue un beau paffage fur l'Immortalité de l'Ame.*] Les Interlocuteurs du Dialogue font Socrate, Clinias, & Axiochus. Clinias a amené Socrate auprès de fon pére Axiochus, qui étoit malade, & qui craignoit la mort, pour que ce Philofophe l'encourage & le muniffe contre l'apprehenfion de la mort. Socrate raifonne avec lui, lui allégue plufieurs raifons très-fortes, & continue enfuite en ces termes (8). „ D'ailleurs „ on dit quantité de belles chofes fur l'Immortalité de l'A„ me. Car la nature humaine ne fe feroit jamais élevée „ affez haut pour exécuter les plus grandes chofes, com„ me de ne redouter point la force des créatures brutes, „ quoique fupérieure à la nôtre, de paffer les Mers, de „ bâtir des Villes, de fonder des Empires, de contem„ pler les Cieux, d'étudier les révolutions des Aftres, le „ cours du Soleil & de la Lune, leur lever & leur cou„ cher, leurs Eclipfes, & leur émerfion, les Equinoxes, „ les Solftices; les indications de l'Hyver & de l'Eté par „ les Pleiades, les Vents, les Pluies, les Tempêtes & les „ Tourbillons, & de prédire pour toujours felon des ré„ gles fûres ce qui doit arriver dans le Monde: Jamais, „ dis-je, l'Ame n'eût été capable de faire tout cela, fi elle „ n'étoit animée d'un principe divin, par lequel elle s'é„ léve à de fi grandes connoiffances. Ne penfés donc pas, „ Axiochus, que vous deviés quitter la vie, pour entrer „ dans un état de mort, ou pour tomber dans le néant; „ non, c'eft pour jouïr de l'immortalité; vous ne ferés „ point privé des plaifirs, mais vous en jouïrés d'une ma„ niére plus parfaite; ils n'auront plus rien de terreftre & „ de matériel, mais ils feront exempts des maux qui les „ accompagnent dans ce corps mortel. Délivré de cette „ prifon vous ferés tranfporté dans un féjour, d'où le tra„ vail, le chagrin, & la vieilleffe font bannis. Vous jouï„ rés d'une parfaite tranquillité, exempt de tout mal; tou„ jours content & heureux: vous ferés en état de contem„ pler la Nature, d'étudier la Philofophie, non au goût de „ la Multitude & du Public, mais conformément à la pure „ vérité, & pour l'amour d'elle-même. Axiochus. Vous „ m'avez entiérement gagné, Socrate, par votre Difcours; „ je ne crains plus la mort, au contraire, je l'attens & „ je la defire avec impatience; & je vais à l'imitation des „ Orateurs parler un langage noble & fublime; mon efprit „ eft tranfporté & s'éléve vers des objets plus relevés, & „ je parcours déja cette éternelle & divine carriére; je me „ fuis affranchi de mes anciennes foibleffes, & je fuis de„ venu un homme nouveau. Socrate, fi vous voulés écou„ ter un autre difcours, je vous raconterai ce que j'ai ouï „ dire au Mage Gobryas (9). Il me difoit, que dans le „ tems que Xerxes paffa en Europe, fon Ayeul, qui avoit „ le même nom que lui, ayant été envoyé dans l'Ifle de „ Delos pour garder le lieu de la naiffance des deux Di„ vinités, y avoit appris par de certaines Lames de cui„ vre, qu'Opis & Ecaergos avoient apportées de chez les „ Hyperboréens, que l'Ame, lorfqu'elle eft délivrée du „ Corps, va dans un lieu invifible fous terre, où Pluton „ a fon Empire, qui ne le céde en rien au palais de Ju„ piter: car comme la Terre occupe la moyenne région „ du Monde, & que le Pole eft d'une figure fphérique, les „ Dieux Céleftes fe font emparés de l'Hémifphère fupé„ rieur, & les Dieux Infernaux de l'Hémifphère inférieur. „ Que les uns étoient fréres, & les autres neveux. La „ porte de la Vie, qui conduit au Palais de Pluton, eft „ munie de verroulls & de barres de fer. Mais quand on „ l'a ouverte, on s'avance vers l'Acheron, & de là vers „ le Cocyte, qu'il faut paffer dans un bac, pour aller fe „ préfenter devant Minos & Radamanthe dans un lieu „ appellé *le Champ de Verité* (10). C'eft-là que ces Juges „ fiégent, pour examiner tous ceux qui fe préfentent fur „ la maniére dont ils ont vécu, & dont ils fe font com„ portés dans le Corps: & il n'y a perfonne qui puiffe en „ impofer. Ceux qui ont fuivi les directions de leur bon „ génie, font envoyés dans le féjour des gens de bien. „ Là les Saifons produifent en abondance toutes fortes de „ beaux fruits, les fontaines font couler des eaux claires „ & pures, des campagnes riantes charment les yeux par „ une variété infinie des plus belles fleurs: là fe trouvent „ les affemblées des Philofophes, les Théatres des Poë„ tes, les plus doux concerts de Mufique, les danfes les „ plus

(8) Ælian. Dialog. in Morte, p. 168. Nova Edit. Cantab. 1711.

(9) C'eft peut-être le même que *Gobryes* qu'Ariftote dit avoir été un *Mage Syrien* & avoir prédit à Socrate qu'il mourroit de mort violente. *Vs.* Diog Laërt. Lib. II *in Vita Socratis*.

(10) Πεδίον ἀληθείας.

rangue fur les *Thargelia*, & qu'il imitoit Gorgias (*g*), ce qui s'accorde avec ce que dit Diogene-Laërce comme nous l'avons remarqué ci-deffus. Menage nous dit, qu'Athenée parle d'un Dialogue d'Efchine, qu'il intitule Ἠλεκτρικός, mais Mr. le Clerc affure (*h*) qu'il n'a pu trouver rien de pareil dans Athenée. Il y a eu parmi les Anciens huit perfonnes célébres, qui ont porté le nom d'Efchine. I. Le Philofophe, dont il s'agit dans cet Article. II. L'Auteur d'une Rhétorique. III. L'Orateur contemporain de Demofthéne. IV. Un Efchine d'Arcadie. V. Un de Mitylene, qu'on appelloit *Rhetoromaftix*. VI. Un Napolitain, Philofophe Academicien, Difciple, & favori de Melanthius de Rhodes. VII. Un Milefien, qui a écrit fur le Gouvernement. VIII. Un Statuaire (*i*).

(*g*) Γοργιάζειν.

(*h*) *Not. in Laërt. Vit. Æfchin. p.* 8.

(*i*) Diog. Laërt. in *Vita Æfchinis.*

„ plus agréables, les feftins les plus délicieux, des fruits que la Terre produit d'elle-même, en un mot, on trouve dans ce féjour fortuné tous les plaifirs d'un bonheur éternel, d'une tranquillité & d'un contentement, que rien ne peut altérer. On n'y reffent point les changemens des Saifons, les rigueurs de l'Hyver, ni les chaleurs exceffives de l'Eté, on y refpire un air toûjours agréablement tempéré. Ceux qui font initiés occupent dans ces lieux les premiéres places, & ce font eux qui font les purifications facrées. Pourquoi donc ne partageriez-vous pas des premiers cet honneur, puifque vous avez la même origine, & que vous êtes de la même famille que les Dieux? On dit qu'Hercule & Bacchus avoient été initiés avant que de defcendre dans les Régions infernales, & que c'eft la Déeffe Eleufinie qui leur infpira le courage d'y aller. Mais pour ce qui eft de ceux qui ont mal vécu, les Furies les entrainent par le Tartare dans l'Erebe & dans le Chaos: là eft la demeure des impies, on y voit les filles de Danaüs avec leurs feaux (ou cruches) qui ne fe rempliffent jamais, Tantale toûjours altéré, Titye toujours en proye à des vautours, Sifyphe roulant toujours fa pierre inutilement: là font ces Coupables, que des Serpens environnent & piquent toujours, que les Furies brûlent avec leurs torches, & qui font tourmentés de mille différentes maniéres pendant toute l'Eternité. Voilà ce que j'ai ouï dire à Gobryas; & ce dont je vous laiffe le jugement, Axiochus; mais ce que je fai fûrement par les principes de la Raifon, c'eft que l'Ame eft immortelle; & qu'elle ne fouffre plus quand elle eft fortie de ce monde: ainfi en quelque lieu que vous alliez, vous ne pouvez manquer d'être heureux, ayant bien vécu. AXIOCHUS; j'ai honte, Socrate, de vous répondre; car je fuis fi éloigné à préfent de craindre la mort, que je la defire, tant vôtre divin difcours a fait d'impreffion fur moi. Je méprife à préfent la Vie, en attendant que je fois tranfporté dans le féjour du bonheur, je repafferai dans mon efprit, ce que vous m'avez dit; mais je vous prie, Socrate, de revenir me voir cet après-midi. SOCRATE; Je vous le promets: mais pour le préfent je m'en vais retourner à ma promenade de Cynofarges (11), d'où on m'a fait venir ici". Ciceron paroit avoir pris une grande partie de ce Dialogue d'Efchine, dans fes *Queftions Tufculanes* (12), dans fon Livre *de Finibus* (13), & dans un Fragment de fon Traité *de Philofophia*, cité par S. Auguftin (14). Nous remarquerons ici, que Socrate ne paroit pas faire de fond fur les fables qu'il tenoit de Gobryas, & qu'il n'en fait ufage que pour calmer l'efprit de fon ami. Il croyoit que c'étoit affez pour lui d'être perfuadé de l'Immortalité de l'Ame, fans s'embarraffer des circonftances particuliéres de la Vie à venir, à l'égard defquelles ils n'avoient aucune certitude. On trouve fur ce fujet un paffage remarquable dans le *Phædon* de *Platon* (15), où Socrate ayant dit plufieurs chofes fur l'état des Ames après la mort, conclut en difant „ mais il ne conviendroit à aucun homme raifonnable d'affirmer que les chofes font précifément telles que je les ai repréfentées. Cependant, il me femble qu'il n'y a rien que de conforme à la Raifon, à foutenir, que tel fera à peu près l'état de nôtre Ame dans la Vie à venir, ou qu'il n'en fera pas fort différent, puifqu'il eft évident que l'Ame eft immortelle, & que quiconque en eft perfuadé, a la plus grande raifon du monde d'en faire l'épreuve." *Τὸ μὲν οὖν ταῦτα διισχυρίσασθαι οὕτως ἔχειν, ὡς ἐγὼ διελήλυθα, οὐ πρέπει νοῦν ἔχοντι ἀνδρί· ὅτι μέντοι ἢ ταῦτ' ἐστὶν, ἢ τοιαῦτ' ἄττα περὶ τὰς ψυχὰς ἡμῶν καὶ τὰς οἰκήσεις, ἐπείπερ ἀθάνατόν γε ἡ ψυχὴ φαίνεται οὖσα, τοῦτο καὶ πρέπειν μοι δοκεῖ καὶ ἄξιον κινδυνεῦσαι οἰομένῳ οὕτως ἔχειν.*

(11) Lieu proche d'Athenes.

(12) Lib. I. 28.

(13) Lib. V. cap. 19.

(14) *De Trinit.* Lib. IV. cap. 1. Voy. le Clerc *Not. in Æfchin.* Dial 3 p. 108 & 111.

(15) § 46.

☞ ETIENNE (ROBERT). * La Glóire qu'il s'eft acquife par fon favoir, & les grands fervices qu'il a rendus à la République des Lettres, tant par fes belles impreffions que par fes propres Ouvrages, ne purent le garantir des perfécutions de la Sorbonne. François I. le protegea tant qu'il vécut; mais, quelque tems après fa mort, on le perfécuta fi vivement, qu'il fut obligé de fe retirer à Geneve en 1551, & non en 1547, comme le dit Moreri. [*A*] Il fe trompe encore en difant que ce fut pour avoir derobé les Caractéres Grecs de l'Imprimerie Royale, qu'il fut brûlé en effigie à Paris. Ce fut pour caufe d'Héréfie. Cette premiére Accufation n'eft cependant pas deftituée de fondement. Mr. le Clerc (*a*) nous a confervé une Anecdote [*B*], qui peut faire regarder le fait comme véritable; quoique plufieurs habiles gens l'aient traité de pure Calomnie [*C*].

* Cet Article nous a été communiqué.

(*a*) *Bibl. Choifie.* Tom 19. p. 219. & fuiv.

[*A*] *Non en* 1547. *comme le dit Moreri, mais au plutôt en* 1551.] Almeloveen (1) prouve que cette date eft fauffe, & croit que Moreri a copié cette faute du Jéfuite Poffevin. On ne peut placer la fuite de Robert Etienne avant l'an 1551. Ce fameux Nouveau Teftament qu'il publia à Paris, accompagné de differentes leçons, ne parut in-folio qu'en 1550. & montre que Robert Etienne avoit encore alors l'Imprimerie Royale. Ajoutons que l'Abrégé que Xiphilin nous a donné de Dion Caffius parut en 1551. de l'Imprimerie Royale, & montre que Robert Etienne en avoit encore la direction. Par conféquent il ne peut pas avoir quitté Paris avant cette année.

(1) *De Vitis Stephanorum* p. 18.

[*B*] *Mr. Le Clerc nous a confervé une Anecdote.*] Voici ce qu'il raporte, „ Cafaubon * fe plaint injuftement d'une chofe, dont j'ai fouvent ouï parler à feu mon Pére..... Il faut donc favoir que Robert Etienne, en fe retirant de Paris à Geneve, au milieu du feiziéme Siécle, y emporta, parmi fes effets, les matrices des beaux caractéres Grecs, que François I. avoit fait faire. Quoiqu'il eût emporté beaucoup de bien à Geneve, & que fon Fils Henri Etienne eût pu en gagner encore davantage, s'il eût eu de la conduite; il fe trouva à la mort de ce dernier, qui étoit un homme fans prudence, & qui mourut même en un trouble de cerveau, qui l'empêchoit de pouvoir prendre garde à fes affaires, que les grands biens de Robert Etienne étoient prefque entiérement diffipés. Henri Etienne étoit ami de Nicolas le Clerc, mon Grand-Pére, & avoit engagé chez lui les Poinçons dont j'ai parlé, pour la fomme de quatre cens écus d'or. On trouva apparemment cela dans les papiers d'Henri Etienne, après fa mort, & il arriva, je ne fai comment, que le Roi Henri IV. fut que ces Poinçons étoient à Geneve. On prétendit qu'ils n'avoient point apartenu à Robert Etienne; mais qu'ils étoient à la Couronne, & le Roi les fit demander au Confeil de cette Ville. Celui entre les mains de qui ils étoient demanda, comme il étoit jufte, qu'on lui rendit l'argent, qu'il avoit prêté fur ce gage, & Mrs. du Confeil de Geneve jugérent qu'il devoit être payé par l'hoirie d'Henri Etienne. C'eft à quoi Cafaubon fait allufion, pag. 319. Col. 1. où il dit: *Nunc exfpectatum ab illis eft, donec ad pignoris liberationem aurei ducenti Clerico effent numerati, par fumma alia cogeretur eadem præftanda, nifi a focero meo (poftquam fimili æquitate viduæ mifcellæ omnia iftbic fuiffent ademta) me infcio interverfa effet.* Il paroit par-là que l'on ne rendit à mon Grand-Pére que deux cens écus d'or; & c'eft auffi ce que j'avois ouï dire de mon Pére. Les autres deux cens écus d'or furent perdus pour lui, parceque le Confeil trouva à propos de renvoyer les Poinçons, fans lui rendre le refte de ce qui lui étoit dû, & qu'on le lui fit efpérer, mais envain. Cependant Cafaubon fe plaint, comme fi on avoit fait tort à fa femme Florence Etienne, de ne pas lui permettre de vendre en Angleterre ces Poinçons, pour cinq cens écus d'or, qu'on lui en offroit. On voit par-là qu'il avoit tort lui-même de vouloir vendre une chofe qui ne lui apartenoit pas." Mr. Le Clerc détaille fi bien ce fait, qu'après de telles preuves, on ne peut douter que ce ne foit à jufte titre que Robert Etienne a été accufé de ce vol; ajoutons encore pour achever l'Hiftoire de ces moules des Caractéres Grecs de l'Imprimerie Royale, qu'ils ne furent cependant pas encore rendus à Henri IV. puifque nous aprennons (2) qu'en 1619 Louis XIII. à la requête du Clergé ordonna qu'on paieroit de fes deniers la fomme de 3000 livres, pour retirer ces moules, ou des mains de Paul Etienne, ou de celles de la République de Geneve, à qui l'on difoit que Paul les avoit engagés pour même fomme. Chevillier, de qui nous empruntons ceci, ne pouvoit pas être auffi bien au fait de cette affaire que Mr. Le Clerc, au Grand-Pére de qui Henri Etienne avoit engagé les Poinçons. Mais pour ce qui regarde l'ordre que donna Louis XIII. de paier la fomme de 3000 livres pour les retirer, on voit qu'il eft fondé dans ce qu'il dit, & cela confirme la vérité de l'accufation intentée à Robert Etienne, d'avoir emporté ces Poinçons.

* *Epift.* 605. *Edit.* Almelov.

(2) Chevillier *Hift. de l'Imprimerie* p 259. & 260.

[C] *Plufieurs habiles Gens ont cru que c'étoit une pure Calomnie.*] Baillet (3) eft un de ceux qui a traitté cette accufation de calomnie, dont on a voulu noircir la Mémoire de Robert Etienne. „ Il eft aifé de juger," dit-il, „ qu'on a voulu calomnier notre Robert, lorfqu'on a prétendu l'accufer d'avoir volé les Caractères de l'Imprimerie du Roi en fe retirant à Geneve, & d'avoir été brûlé en effigie pour cet effet.". Perfonne ne croira qu'il ait ait été brûlé en effigie pour vol. Ce fut pour avoir été tenu atteint & convaincu d'héréfie par fa retraite à Geneve. Almeloveen (4) dans l'Hiftoire des Etiennes, qu'il a

(3) Jugem. des Sav. Franç. N. 3.

(4) *Differt. De Vitis Stephan.* p. 19.



publiée,

publiée, croit cette accusation de vol fausse, par deux raisons : la 1. que Robert Etienne emporta assez de bien pour n'avoir pas besoin de recourir à un vol pour l'augmenter. La 2. que l'on continua à imprimer des Livres Grecs & Latins à l'Imprimerie Royale, ce qu'on n'auroit pu faire s'il en eût emporté les Caractéres. Mais on a vu dans la remarque [B] que ce n'étoient point les Caractéres mêmes que Robert avoit emportés, mais les moules à fondre les Caractéres Grecs, que François I. avoit fait faire. Ainsi cette objection tombe d'elle-même. Pour ce qui est de la premiére je laisse au Lecteur à juger de sa force. Mr. Maittaire (5) le justifie aussi fort au long, & Mr. De la Monnoie (6) souscrit à leurs raisons, y ajoutant qu'une accusation comme celle-là intentée sans preuves, après un silence de 68 ans, tombe d'elle-même. Mais ces savans Hommes n'ont raisonné ainsi que parce qu'ils n'avoient pas vu ce que Mr. Le Clerc en dit dans sa Bibliothéque Choisie. Il est donc bien sûr que Robert Etienne avoit emporté ces Moules, & qu'il n'en étoit pas le légitime possesseur, puisque le Magistrat de Geneve obligea ses Héritiers à la restitution. Il est vrai qu'il reste encore quelque obscurité dans ce fait, & qu'on a tiré une forte présomtion en faveur de Robert, du silence de Mr. De Thou, qui ne dit rien du tout dans son Histoire, où il parle de Robert, de ce prétendu vol. Il est difficile aussi de dire pourquoi ils ne furent pas restitués d'abord à Henri IV. & d'où vient que Louis XIII. fut obligé en 1619. de débourser la somme de trois mille Livres pour les retirer des mains de ceux à qui Henri Etienne les avoit engagés, puisque nous voyons que Nicolas Le Clerc, à qui ils avoient été donnés en gage, ne recouvra que la moitié de la somme qu'il avoit prêtée. Ce qui est clair, & par le témoignage de Mr. Le Clerc, & par celui de Casaubon lui-même, c'est que le Magistrat de Geneve décida cette affaire d'une maniére qui ne fait pas honneur à la Mémoire de Robert Etienne, & qui ne permet plus de traiter de calomnie l'accusation qu'on lui intente.

(5) *Hist. Stephan.* p. 114. *& seqq.*

(6) Jugem. des Sav. ibid. Not. 1.

EVAGRE SCHOLASTICUS, célébre Historien Ecclésiastique du sixiéme Siécle, nâquit à Epiphanie, Ville de la Seconde Syrie [A] Vers l'an 536 ou 537 (a). A l'âge de quatre ans ses parens le mirent sous la conduite d'un Maître pour apprendre la Grammaire (b). Deux ans aprés, il fut attaqué de la peste, qui faisoit de grands ravages dans l'Orient [B]: c'est lui-même qui nous apprend

(a) *Vid.* Henri. Valesium *in Vita Evagrii*, & ejusdem Notas *in Evagr. Hist.* Lib. IV. cap. 29.

(b) Vales. *in Vita Evagr.* & Cave *Hist. Liter.* Tom. I. p. 147 Oxford 1740.

[A] *Nâquit à Epiphanie Ville de la Seconde Syrie.*] Il se qualifie lui-même Ἐπιφανεὺς au titre de son *Histoire Ecclésiastique*, & il dit dans le Ch. 34. du Liv. III. qu'il étoit d'Epiphanie; car parlant de Cosme Evêque de cette Ville, il s'exprime en ces termes, *Cosme Evêque de notre Ville d'Epiphanie, qui est arrosée par le fleuve Oronte.* [illegible]. D'ailleurs Photius (1) dit aussi qu'il étoit né à Epiphanie Ville de Coelesyrie. Mais il est surprenant, que Nicephore Calliste appelle Evagre en deux endroits, non Ἐπιφανεὺς, *Epiphanien*, mais Ἐπιφανὴς l'*Illustre*. Liv. I. Ch. I, il dit [illegible], & Liv. XVI. Ch. 31. citant le passage d'Evagre Liv. III. Ch. 34. rapporté ci-dessus, il s'exprime en ces termes, [illegible]; *Evagre a rapporté les mêmes choses sur le sujet de Severe.* Henri de Valois (2) croit qu'il y a une faute de Copiste dans ces deux endroits, & qu'on a mis Ἐπιφανὴς pour Ἐπιφανεὺς, puisque Nicephore pouvoit voir clairement par les paroles qu'il citoit qu'Evagre étoit d'Epiphanie. Gerard Jean Vossius a dit (3) par erreur, que notre Historien étoit né à Antioche.

(1) Bibl. Cod. XXIX.

(2) *De Vita & Scriptis Evagr.*

(3) *Addenda ad* Lib. II. cap. 23. *De Hist. Græcis.*

[B] *Deux ans après, il fut attaqué de la peste, qui faisoit de grands ravages en Orient.*] On dit que cette peste commença l'année d'après le Consulat de Basile, qui fut l'année de J. C. 543, comme le témoigne Victor de Tunone dans sa Chronique, & le Continuateur de celle du Comte Marcellin. Baronius prétend que cette peste commença en 544. Evagre rapporte (4), qu'elle fit un horrible ravage presque par toute l'étendue de la terre l'espace de cinquante deux années, [illegible]. Elle commença, dit-il, deux ans depuis que la Ville d'Antioche eût été prise par les Perses, & parut en quelque chose semblable à celle qui a été décrite par Thucydide (5), & en quelque chose différente. Elle tomba d'abord sur l'Ethiopie, & de là se répandit presque tour à tour sur toutes les parties de l'Univers. Quelques Villes en furent si horriblement affligées, qu'elles perdirent tous leurs habitans. D'autres en furent frappées un peu plus légérement. Elle n'arriva pas partout, ni ne se retira pas de la même sorte. Elle arriva en quelques endroits en Hyver, en d'autres au Printems, en d'autres en Eté, & en d'autres en Automne. Il y eut des Villes, où elle n'infecta qu'un quartier, & épargna les autres. Il y en eut aussi où elle enleva plusieurs familles, & il y en eut enfin où elle ne toucha qu'à deux ou trois maisons. Mais on remarqua que l'année suivante elle s'attacha aux autres maisons, auxquelles elle n'avoit point touché cette année là. Ce qui est plus admirable, est que quand le citoyen d'une Ville affligée de ce terrible fleau se trouvoit dans un Pays qui en étoit exempt, il ne tiroit aucun avantage de son éloignement du lieu infecté, & étoit seul surpris du mal, qui tourmentoit ses Compatriotes. Elle arrivoit pour l'ordinaire à la fin des Indictions, & redoubloit sa violence en la seconde année de chaque Indiction. Cette maladie étoit une complication de maux. Il y avoit des personnes auxquelles elle commençoit par la tête, au visage, & aux yeux qui paroissoient extrêmement enflammés, puis descendant à la gorge, elle les emportoit impitoyablement: D'autres avoient des dévoyemens, d'autres des abscès dans l'aine, d'autres des fiévres dont ils mouroient le second ou le troisiéme jour avec une pleine connoissance & beaucoup de force. D'autres tomboient en délire avant que de perdre la vie. D'autres en mourant eurent tout le corps couvert de pustules & de charbons. Quelques-uns ayant été attaqués une ou deux fois de cette maladie, & y ayant résisté y succombérent la troisiéme fois. Il y avoit différentes maniéres de contracter cette maladie, & plusieurs étoient fort difficiles à comprendre. Quelques-uns moururent pour avoir demeuré dans des maisons où il y avoit des malades, d'autres pour en avoir seulement touché, d'autres pour être entrés dans les maisons infectées, & d'autres prirent le mal dans les places publiques. Quelques-uns se préservérent du mal en fuyant des Villes infectées, & ne laissérent pas de le donner aux autres. Quelques-uns demeurérent au milieu des malades & des morts, sans en sentir aucune incommodité: d'autres étant las de vivre, après avoir perdu les personnes, qui leur étoient les plus chéres, se tinrent continuellement au milieu des malades, sans y pouvoir trouver ni la maladie ni la mort. Evagre rapporte, qu'il étudioit en Grammaire lorsque cette maladie commença, & qu'il en fut attaqué dans ce tems-là; & que par la suite du tems il perdit sa femme, quelques-uns de ses enfans, de ses parens, & de ses Esclaves. Procope (6) nous a donné aussi la description de cette maladie, *avec autant d'art que d'exactitude*, dit le Docteur Freind (7), *dans le propre langage de la Médecine, & aussi bien que s'il avoit été Médecin de profession.* Nous la transcrirons ici, telle qu'elle est dans le Docteur Howel (8), pour que le Lecteur la puisse comparer avec celle d'Evagre. „ Cette peste consuma presque „ tout le genre humain, d'où Procope conclut qu'elle ne „ pouvoit être causée que par une vengeance de Dieu lui-„ même. Car elle n'affligea pas une seule partie du mon-„ de & ce ne fut pas dans une saison particuliere de l'an-„ née comme l'auroient pu prétendre, dit-il, certains „ esprits subtils. Elle désola le monde entier, n'épargnant „ ni conditions, ni âge, ni sexe, quoiqu'il y ait une si „ grande diversité dans les tempéramens & dans les dispo-„ sitions. La différente situation des lieux, la différence „ de la demeure, la diéte, les complexions, les inclina-„ tions, rien ne put soulager dans cette maladie. Quel-„ ques-uns en furent attaqués dans l'Eté, d'autres en Hy-„ ver, & d'autres en d'autres Saisons. Elle commença „ parmi les Egyptiens de Péluse, se répandit à Alexandrie, „ dans le reste de l'Egypte d'un côté, & de l'autre dans „ ces parties de la Palestine, qui confinent à l'Egypte; En-„ suite avançant toujours, avec une marche réglée, elle „ parcourut la Terre jusqu'à ses limites les plus reculées, „ comme si elle eût eu seulement en vuë de travailler suc-„ cessivement à tout détruire; les Isles, les Cavernes, les „ sommets de montagnes, tous les lieux où il y avoit des „ hommes, en furent infectés; car si la maladie sautoit „ par-dessus un Pays, on n'avoit pas longtems sujet de se „ féliciter, elle retournoit en arriére pour ne rien épar-„ gner. Elle commença sur les Côtes de la Mer, & s'é-„ tendit de là dans les terres. La seconde année, vers le „ milieu du Printems, elle arriva à Constantinople, où „ *Procope* demeuroit dans ce tems-là. Rien de plus com-„ mun alors que des apparitions d'Esprits, que plusieurs „ personnes croyoient voir en toutes sortes de formes hu-„ maines, ils s'imaginoient que les hommes qu'ils rencon-„ troient les frappoient en quelque partie de leurs Corps, „ & aussitôt qu'ils avoient vu l'Esprit, ils étoient saisis de „ la maladie. Lorsqu'ils croyoient voir des Esprits, ils „ répétoient les plus saints noms qu'il y avoit dans la Ré-„ ligion, & ils se refugioient dans les Eglises, où ils ne „ trouvoient point d'asyle contre la mort. En d'autres „ momens, effrayés d'entendre leurs amis les appeller, „ ils s'enfermoient dans leurs chambres se bouchant les „ oreilles. Les uns croyoient qu'ils avoient eu certaines „ Visions, d'autres qu'ils avoient entendu une voix, qui „ leur disoit, qu'ils étoient marqués dans la liste de ceux „ qui devoient mourir. Quelques autres personnes, sans „ aucun symptôme, précurseur de maladie, étoient pris „ subitement de la fiévre, leur corps ne changeoit point „ de couleur, ils ne sentoient point d'inflammation, la „ fiévre étoit si foible jusqu'au soir, que ni le malade ni „ le Médecin ne pouvoit par le pouls soupçonner aucun „ danger. Cependant il se formoit un bubon & à l'aine „ & à l'aisselle, sous l'oreille, en d'autres parties; à quel-„ ques-uns le premier jour, à d'autres personnes le se-„ cond jour, ou plusieurs jours après. Tels étoient les „ symptômes généraux qu'éprouvoient presque de même „ toutes les personnes frappées de cette maladie." *On remarqua en certaines occasions quelques autres symptômes differens, s'ils naissoient de la diversité des tempéramens, ou s'ils n'avoient point d'autre cause que la Volonté du Maître de la Nature, notre Auteur ne peut le dire. Les uns tomboient dans un assoupissement très-profond, d'autres étoient agités d'une phrénésie très-violente; ceux qui dormoient oublioient toutes choses;*

(4) *Hist. Eccl.* Liv. IV. Ch. 29. Je me sers ici de sa Traduction de Cousin.

(5) Lib. II.

(6) *De la Guerre de Perse* Liv. II. Ch. 22. 23. Cit. du *Trad.*

(7) *Hist. de la Médecine* p. 35 Trad. Franç. Paris 1728.

(8) *Histoire Universelle.*

prend cette particularité (c). Aprés qu'il eût fini ses études de Grammaire, il s'appliqua à la Rhétorique, & y ayant fait de grands progrés, il fut reçu parmi les Avocats, & c'est de là que lui est venu le nom de *Scholasticus* [C]; il est très-probable qu'il suivit le Barreau à Antioche [D], où il gagna l'amitié de Gregoire Patriarche de cette Ville; ce Prélat le fit son Assesseur & son Conseiller, & le mena avec lui à Constantinople, lorsqu'il en appella à l'Empereur & à un Concile sur une accusation d'inceste qu'un Banquier † avoit portée contre lui devant Jean Comte d'Orient (d). L'Empereur Tibere Constantin lui confera la charge de Questeur; & quelque tems aprés, ayant fait le Panégyrique de l'Empereur Maurice, à la naissance de Theodose, ce Prince lui donna celle de Préfet (e). Il publia ensuite l'*Histoire Ecclésiastique* en six Livres [E], qui commence à l'année 431 où finissent Theodo-

(c) *Hist. Eccles.* Lib. IV. cap. 29.

† C'est ainsi que Mr. Cousin a traduit, l'Anglois a *Silver-Smith*. R. D. T.

(d) Valesius in *Vitâ Evagrii*.

(e) *Evagr.* Liv. VI. cap. 24.

*choses; lorsqu'on s'approchoit d'eux, quelques-uns demandoient à manger, d'autres qui avoient été négligés mouroient de faim. Les frenetiques étoient tourmentés d'apparitions, criant qu'ils voyoient des hommes prêts à les tuer, ils s'enfuyoient de toutes leurs forces; ils étoient si extravagans & si inquiets que ceux qui les gardoient étoient aussi à plaindre qu'eux-mêmes. Ni Medecin ni autre personne ne gagnoit la maladie en touchant les malades ou les morts; plusieurs continuoient à jouir d'une santé parfaite, quoiqu'ils soignassent & ensevelissent les personnes infectées, & d'autres gagnant la maladie sans savoir comment, mouroient sur le champ. Plusieurs, sans être cependant altérés, se jettoient dans l'eau, & quelquefois dans la mer. Quelques-uns sans avoir eu d'assoupissement ou d'attaque de phrénésie, avoient leur bubon gangrené, & mouroient dans d'extrêmes douleurs; ce qui arrivoit aussi sans doute à ceux qui étoient en phrénésie, quoique n'étant point à eux-mêmes, ils ne le sentissent pas. Quelques Medecins comprenant que le venin & le principe de la maladie consistoit dans ces ulcères pestilentiels, ouvrirent les corps morts & fouillant dans les ulcères, trouvérent un charbon énorme croissant en dedans. Ceux dont le corps étoit taché de petits boutons noirs de la grosseur d'une lentille, ne vivoient pas un jour. Plusieurs mouroient d'un vomissement de sang. Quelques-uns qui étoient entiérement abandonnés des Medecins, étoient rétablis contre toute attente; d'autres de la guérison desquels ils se croyoient surs, périssoient soudainement. Personne ne pouvoit rendre raison de cette maladie. Le bain fit du bien à quelques-uns, il nuisit à d'autres. Plusieurs moururent faute de remédes, & d'autres échappérent sans en avoir usé. En un mot il n'étoit pas possible de trouver aucune méthode pour conserver la vie des hommes, soit en prévenant la maladie, soit en la domptant, n'y ayant aucune cause apparente à laquelle on pût attribuer la maladie, ou sa guérison.* „ Les femmes enceintes qui en „ étoient frappées mouroient certainement, les unes faisant de fausses couches, d'autres délivrées heureusement „ périssoient également avec leurs enfans. Trois seulement eurent un heureux accouchement, & se rétablirent „ mais leurs enfans moururent. Une au contraire mourut & l'enfant eut le bonheur d'échapper. Les malades „ dont les ulcères étoient fort ouverts & couloient abondamment, réchapoient, la violence du charbon étant adoucie par-là; c'étoit aussi l'indice le plus certain de „ guérison. Ceux dont les ulcères restoient dans le même état qu'ils avoient paru d'abord, étoient exposés au „ misérable sort, dont nous avons parlé. Quelques-uns „ avoient les cuisses desséchées, lorsque les ulcères y paroissoient sans suer. Quelques-uns sortirent de la maladie avec la langue mutilée, & furent bégues, ne pouvant plus de toute leur vie articuler que des sons confus. Cette peste dura quatre mois à Constantinople, & „ y fit un cruel ravage pendant trois mois. Au commencement il n'en mourut pas extrémement, mais ensuite „ la peste ravagea tout avec plus de fureur, le nombre „ des morts monta de cinq à dix mille chaque jour. Au „ commencement les morts étoient ensevelis avec soin, „ mais enfin tout tomba en confusion, & un grand nombre de morts restérent fort longtems sans être enterrés. „ Les Domestiques n'avoient pas de Maîtres, ni les personnes riches de gens pour les servir. Dans cette Ville „ affligée on ne voyoit que maisons, où il ne restoit plus „ personne, que magazins & boutiques, qu'on n'ouvroit „ plus, tout commerce étoit entiérement mort. L'Empereur avec raison se donna beaucoup de soins à ce sujet, il chargea d'avoir l'inspection sur les pauvres *Theodore*, l'un des Référendaires, qui écrivoient les réponses de l'Empereur sur les Requêtes, qui distribua de „ l'argent tiré du Trésor à ceux qui étoient dans le besoin. „ Procope ajoute, que plusieurs frappés de crainte, quittérent leur mauvaise vie, & se consacrérent à Dieu; que „ plusieurs aussi retournérent à leurs déréglemens, & à leurs „ crimes contre la Divinité, aussi-tôt que le danger fut „ passé." Le Docteur Howel remarque que puisque cette peste dura cinquante deux ans, *& longtems aprés la mort de Procope, il n'est pas étonnant si pendant un si longtems, en passant dans des climats si differens, elle a changé les symptomes & varié les accidens, qu'elle produisoit d'abord. Cependant la description d'Evagre diffère fort peu de celle de Procope . . . . . . Mais comme l'Histoire de Procope étoit assez connue de tout le monde, particuliérement d'Evagre, qui comme tous les Savans le savent, en a pris beaucoup de choses, il est très-surprenant qu'il ait pu dire, que l'Histoire de cette maladie n'avoit pas été couchée par écrit, jusqu'au tems qu'il l'entreprit. Car on ne peut s'imaginer sinon que c'est la même peste dont tous les deux ont parlé.* C'étoit sans doute la même peste, dit le Docteur Freind (9), dont ils ont parlé tous les deux, c'est à dire la peste qui dura cinquante-deux ans, & qui au rapport d'Agathias (10) commença à l'Est la *cinquiéme* année de Justinien; quoique afin que son recit s'accordât avec celui de Procope, il faudroit lire, la *quinziéme* année au lieu de la cinquiéme. Le Docteur ajoute; qu'il faut observer que Procope la décrit seulement telle qu'elle parut à Constantinople la seconde année, & qu'Evagre en parle conformément à ce qu'elle étoit plusieurs années aprés suivant ses propres observations: au tems que cette maladie commença, Evagre n'étoit encore qu'un enfant qui apprenoit la Grammaire, quoiqu'il en fût attaqué dans ce tems-là. Ainsi l'on voit la véritable raison de la différence qu'il y a entre ces deux Auteurs à quelques égards. Le dernier, par exemple, rapporte une circonstance très-surprenante, savoir qu'aucune personne native des Villes attaquées, quelque éloignée qu'elle fût du lieu où étoit la maladie, n'échappoit pourtant pas à sa fureur, & qu'elle sembloit les chercher dans quelques lieux, qu'ils pussent être, pour les enlever de même que tous leurs autres Compatriotes; fait qui auroit pu paroître suspect, s'il n'y en avoit de semblables exemples dans des tems moins éloignés, comme dans celui de la *Sueur Angloise*.

(9) *Ubi supra* p. 61.

(10) *Hist. de Justinien* Liv. V. Ch. 1. Cit. du Trad.

[C] *Il fut reçu parmi les Avocats, & c'est de là que lui est venu le nom de* Scholasticus.] Ce terme signifie un Avocat, comme nous l'apprend Macaire dans sa *quinziéme Homelie*, où il s'exprime en ces termes. „ Celui qui veut „ acquérir la connoissance des affaires du Barreau, va d'abord apprendre les *Notes* (caractéres d'abréviation) & „ quand il est parvenu à être le premier dans cette science, il passe dans l'Ecole des *Romains*; & quand il y est „ dévenu le premier, il passe dans celle des *Praticiens*, „ où il devient le dernier de tous, & *Arcarius* (ou Novice). „ Quand il a été reçu *Scholastique*, il est l'*Arcarius* & le „ dernier des Avocats: quand il parvient à être le premier, il est fait *Président* (ou Gouverneur de Province) „ & quand il est *Président* il prend un *Assistant* (Conseiller „ ou Assesseur)." Ὁ θέλων μαθεῖν πράγματα, ἀπέρχεται καὶ μανθάνει τὰ σημεῖα· καὶ ὅταν γένηται ἐκεῖ πρῶτος, ἀπέρχεται εἰς τὴν σχολὴν τῶν Ῥωμαίων· πάλιν ἐκεῖ ὅταν γένηται πρῶτος, ἀπέρχεται πρὸς τὴν σχολὴν τῶν πραγματικῶν, καὶ ἐστὶ πάλιν ἐκεῖ ἔσχατος, ἀρχάριος· εἶτα ὅταν γένηται σχολαστικὸς, πάλιν τῶν δικολόγων ἀρχάριος καὶ ἔσχατός ἐστι, πάλιν ὅταν γένηται πρῶτος, τότε γίνεται ἡγεμών. Καὶ ὅταν γένηται ἄρχων λαμβάνει ἑαυτῷ βοηθὸν τὸν συγκάθεδρον. Mr. de Valois a corrigé dans ce passage la leçon ordinaire ὁ θέλων μαθεῖν γράμματα, en substituant le mot de πράγματα à celui de γράμματα.

[D] *Il est très probable qu'il suivit le Barreau à Antioche.*] Il est certain, comme le remarque Mr. de Valois, qu'il n'a pu être Avocat à Epiphanie, où il étoit né, puisqu'il n'y avoit point de Cour de Justice, & que les Causes de cette Ville se portoient à Apamée, où le Consulaire de la seconde Syrie tenoit une Cour de Justice. La principale raison, qui fait croire qu'il a exercé la profession d'Avocat à Antioche plutôt qu'à Apamée, c'est qu'il a demeuré presque toujours dans la premiére, qu'il s'y est marié & y a eu des enfans. Il y a marié aussi une fille, comme il nous l'apprend lui même (11), qui mourut avec un fils qu'elle avoit la dixiéme année de l'Empire de Maurice. Evagre ayant perdu sa femme & ses enfans, se remaria, & épousa une jeune fille d'Antioche, & cette Ville fit à cette occasion des réjouissances publiques (12). Ce qui prouve, pour le remarquer en passant, qu'il étoit en grande considération à Antioche. D'ailleurs c'est dans cette Ville qu'il a écrit son Histoire Ecclésiastique, comme on peut l'inférer du Ch. 20. de son premier Livre, où parlant du Voyage de l'Impératrice Eudocie à Jérusalem, il dit qu'elle vint à Antioche: χρόνῳ ὕστερον ἐπὶ τὴν ἁγίαν ἐπειγομένη Χριστῷ τῷ Θεῷ ἡμῶν πόλιν ἐνταῦθά τε γίνεται, *Allant longtems depuis à la sainte Ville de Jesus Christ notre Dieu, elle passa* ici (à Antioche). Evagre demeuroit donc à Antioche, lorsqu'il écrivoit cela. C'est ce qui fait qu'il donne une description si exacte des Edifices & des Ouvrages publics de cette Ville, comme on peut le voir dans le Ch. 18. du Livre premier, & dans le Ch. 28. du troisiéme où il marque assez clairement qu'il demeuroit à Antioche, lorsqu'il écrivoit. De là vient encore, qu'il rapporte avec tant de soin les tremblemens de terre dont Antioche a été quelquefois affligée, & il suit aussi pour la Chronologie l'Ere d'Antioche. Enfin la même chose se recueille du Chapitre septiéme de son sixiéme Livre, où il raconte, que Grégoire Patriarche d'Antioche ayant été accusé par devant Jean Comte d'Orient par un Banquier, & en ayant appellé à l'Empereur & à un Concile, alla à Constantinople, & le prit (lui Evagre) avec lui pour se servir de ses conseils. Par où cet Historien fait assez connoître qu'il étoit Jurisconsulte & Avocat. Car c'étoit de leurs Corps que les Magistrats Civils & Militaires prenoient ordinairement des Assesseurs.

(11) H. E. Liv. IV. Ch. 29.

(12) Liv. VI Ch. 8.

[E] *Il publia ensuite l'Histoire Ecclésiastique en six Livres.*] Robert Etienne la publia en Grec à Paris en 1544 in-fol. elle parut en Grec & en Latin à Geneve en 1612 in-fol.

doret, Socrate, & Sozomene; elle finit à la douziéme année de l'Empire de Maurice, qui eſt l'an de notre Seigneur 594. On ignore le tems de la mort d'Evagre. Photius dit (*f*) que ſon ſtile n'eſt pas deſagréable, mais quelquefois trop diffus, mais de tous les Hiſtoriens Grecs il eſt celui qui a été le plus attaché à la Foi Orthodoxe. Mr. de Valois obſerve cependant qu'il a eu moins de ſoin de recueillir les monumens de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que ceux de l'Hiſtoire Profane. Effectivement preſque tout ſon ſixiéme Livre roule ſur la Guerre de Perſe. Le Docteur Cave remarque auſſi (*g*) qu'il rapporte avec trop de crédulité les hiſtoires fabuleuſes des miracles attribués à la Croix & aux Reliques des Saints. Outre ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, il avoit auſſi recueilli dans un Volume quantité de *Lettres*, de *Relations*, d'*Ordonnances*, de *Harangues*, & de *Diſputes*, dont la plûpart étoient ſous le nom de Grégoire Evêque d'Antioche (*h*), mais cet Ouvrage eſt perdu, auſſi bien que ſon *Panégyrique de l'Empereur Maurice ſur la naiſſance de Theodoſe* (*i*).

(*f*) *Bibl.* Cod. 29.
(*g*) P. 547.
(*h*) Evagr. Liv. VI. cap. 24.
(*i*) Idem ibid.

in-fol. & à Paris en 1673 in-fol. avec une nouvelle Verſion & des Notes de Henri de Valois. [☞ Wolfgang Muſculus en donna une Verſion Latine & des autres Hiſtoriens Eccléſiaſtiques à Baſle en 1549. 1557 & 1594 in-fol. Jean Chriſtophorſon Evêque de Cheſter en publia une nouvelle Verſion auſſi bien que des autres à Paris 1571, Cologne 1581 in fol. (13) Tout le monde connoit la belle Traduction de Mr. le Préſident Couſin. Add. du Trad.]

(13) Fabricius Bibl. Græc. Tom. VI p. 126. & 127.

☞ EUCRATIDE Roi de la Bactriane, monta ſur le trône vers le même tems que Mithridate I. commença à régner ſur les Parthes (*a*); Mr. Vaillant place (*b*) le commencement du régne de ce dernier en l'année 170 avant Jéſus-Chriſt. On ignore de quelle nation étoit *Eucratide*: il ſuccéda à Menandre frére d'Euthydeme. Naturellement belliqueux, il attaqua la Sogdiane qu'il ſoûmit à ſa domination, enſuite il fit la guerre contre les Arachates, peuples d'Arachoſie, & aux Drangaritaniens, par le pays deſquels il pénetra dans les Indes, où il attaqua Demetrius fils d'Euthydeme, qui s'y étoit établi un Royaume: il paroît que d'abord il n'eût pas un fort heureux ſuccès dans cette expédition. Demetrius l'aſſiégea dans une Ville, où il ſe défendit ſi vigoureuſement, que par de fréquentes ſorties il vint à bout de vaincre une armée de ſoixante mille hommes (*c*) [*A*], & au bout de cinq mois il rétablit ſi bien ſes affaires, qu'il ſe rendit maître du Royaume de ſon ennemi. Mais ſa victoire lui fut inutile: il avoit aſſocié ſon fils à l'Empire, ce fils ingrat & dénaturé l'aſſaſſina en chemin à ſon retour, & bien loin de cacher ſon parricide, il en fit gloire, & comme s'il eût tué un ennemi paſſa avec ſon char ſur le corps de ſon pére, & fit jetter ſon corps à la voirie (*d*). Strabon nous apprend (*e*), qu'Apollodore rapportoit qu'Eucratide avoit plus de mille Villes ſoumiſes à ſon Empire; ce fut ſans doute ce qui lui fit prendre le titre de *Grand Roi* [*B*]; Strabon parle auſſi d'une Ville nommée Eucratidie du nom du Roi auquel elle appartenoit (*f*), qui étoit vraiſemblablement Eucratide dont nous parlons. Son fils ne jouit pas du fruit de ſon crime, Mithridate Roi des Parthes profita de l'épuiſement des Bactriens, & ſe rendit maître d'une partie de leurs Pays [*C*].

(*a*) Juſtin. Lib. XLI. cap. 6.
(*b*) *Arſacidar. Imperium.* Tom. I. p. 22.
(*c*) Juſtinus *ubi ſupra.*
(*d*) Juſtin. *loc. cit.*
(*e*) Geogr. Lib. XV p. 472. Edit. de 1587 in-fol.
(*f*) Idem Lib. XI. p. 356.

[*A*] *Il vint à bout de vaincre une armée de ſoixante mille hommes.*] On a quelque peine à ajouter foi au récit de Juſtin (1), qui rapporte qu'Eucratide n'avoit que trois cens hommes de Garniſon: *Cum obſidionem Demetrii regis Indorum pateretur, cum* CCC *militibus* LX *millia hoſtium aſſiduis eruptionibus vicit.* Il eſt difficile de concevoir que trois cens hommes ayent été en état de faire de fréquentes ſorties, bien moins de ſoûtenir un ſiége de cinq mois contre une armée de ſoixante mille hommes, il y a de l'apparence qu'il y a quelque faute de copiſte dans cet endroit de Juſtin.

[*B*] *Ce fut ſans doute ce qui lui fit prendre le titre de Grand Roi.*] Mr. Bayer dans ſon *Hiſtoire du Royaume des Grecs dans la Bactriane* (2), a produit une Médaille, ſur laquelle on voit la tête d'Eucratide couverte d'un Caſque, ſous lequel elle eſt ceinte d'un Diadême, comme il paroit par des Bandelettes qui flottent autour du cou. Au revers il y a deux Cavaliers, avec des Tiares Bactriennes, des branches de Palme, & des *Sariſſæ*, ou Piques à l'uſage des Macédoniens, avec cette Inſcription: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ, *Du Grand Roi Eucratide*, & à côté cette Epoque, ΗΡ, c'eſt-à-dire l'année 108 de la Fondation du Royaume de Bactriane (3).

[*C*] *Mithridate Roi des Parthes profita de l'épuiſement des Bactriens, & ſe rendit maître d'une partie de leur Pays.*] Juſtin dit en termes exprès, que les Bactriens épuiſés par différentes guerres, perdirent non-ſeulement l'Empire, mais la liberté, & furent ſoûmis par les Parthes. *Bactriani autem per varia bella jactati non regnum tantum verum etiam libertatem amiſerunt. Siquidem Sogdianorum & Drangaritanorum, Indorumque bellis fatigati, ad poſtremum ab invalidioribus Parthis, velut exſangues oppreſſi ſunt* (4). En comparant avec ce récit un paſſage de Strabon, on ne peut guéres douter, que ce n'ait été ſous le Succeſſeur de notre Eucratide, nommé auſſi Eucratide, que les Parthes ont ſoûmis la Bactriane: Voici le paſſage de Strabon (5): Οἱ δὲ κατασχόντες αὐτὴν Ἕλληνες, καὶ εἰς σατραπείας διῃρήκασιν, ὧν τήν τε Ἀσπιώνου, καὶ τὴν Τουριούαν ἀφῄρηντο Εὐκρατίδην οἱ Παρθυαῖοι: *Les Grecs qui s'étoient rendus maîtres de la Bactriane, la diviſérent en Satrapies* (*ou Gouvernemens*) *deux deſquelles, ſavoir* Aſpionium & Turiva, *furent enlevées à Eucratide par les Parthes.* J'ai été ſurpris de voir par l'Extrait de l'Hiſtoire de Mr. Bayer (6), que ce Savant rapporte ce paſſage à Theodote, fondateur du Royaume de Bactriane, à qui il lui ſemble qu'il convient mieux qu'à aucun Roi de la Bactriane: Mais Strabon nomme expreſſément Eucratide & non Theodote; d'ailleurs Juſtin, dans le paſſage cité ci-deſſus nous apprend que les Parthes ne firent des conquêtes ſur les Bactriens, que lorſque ceux-ci furent épuiſés par les différentes guerres qu'ils eurent à ſoûtenir contre les Sogdiens, les Drangaritaniens, & les Indiens, ce qui indique le tems, qui ſuivit la mort d'Eucratide, & nous apprenons de Strabon, que ſon fils portoit le même nom.

(1) Hiſt. Lib. XLI. cap. 6.
(2) Imprimée en Latin à Petersbourg en 1738 in-4. Voy. *Bibl. Raiſonn.* Tom. XXIV. Part. 2. Art. 3.
(3) *Bibl. Raiſonn. ubi ſupra* p. 289.
(4) Juſtin. *ubi ſupra.*
(5) Lib. XI. p. 356.
(6) *Bibl. Raiſ. ubi ſupra.* p. 281.

EUDOCIE femme de l'Empereur Théodoſe le jeune, s'appelloit *Athenaïs*, avant ſa converſion à la Religion Chrétienne. Elle étoit fille de Leonce, Philoſophe Athénien, qui l'inſtruiſit dans toutes les Sciences, dans leſquelles elle fit des progrès étonnans (*a*), comme il paroit par ſes Ecrits [*A*]. Son Pére

(*a*) Socrate *H. E.* Liv. VII. Ch. 7.

[*A*] *Ses Ecrits.*] Le Docteur Cave nous apprend (1) qu'elle acheva & mit en ordre les *Centons d'Homere*, commencés par Pelage Patrice, comme il paroit par Zonare (2) & par le titre même de l'Ouvrage. Il ſe trouve en Latin dans la *Bibliothéque des Péres*, & en Latin & en Grec dans le *Recueil des Poëtes Chrétiens*, imprimé à Paris en 1624. pag. 95. Mr. Du Pin obſerve (3) que Zonare & Cedrenus diſent, que Pelage Patrice, dont on a parlé, & que l'Empereur Zenon fit mourir, avoit compoſé un Ouvrage, qui portoit ce même titre; & en effet dans le Catalogue de la Bibliothéque de Heidelberg, cet Ouvrage eſt attribué à un Patrice, que l'on appelle par erreur Prêtre. Photius qui parle (4) des autres Ouvrages d'Eudocie, ne fait aucune mention de celui-ci. Tout cela fait croire à Mr. Du Pin, qu'il n'eſt point d'elle, mais de Pelage, & qu'on ne le lui a attribué, que parce qu'elle l'avoit loüé par une Epigramme, qui étoit au commencement. Mais Oudin (5) a prouvé, qu'il ne peut être ni d'Eudocie ni de Pelage. [☞ Voilà qui eſt bien-tôt dit; mais je doute que ceux qui liront Oudin, ſoient auſſi contens de ce qu'il dit, que l'Auteur de cet Article. I. On y verra qu'Oudin reléve fort mal à propos le Docteur Cave, & que lui-même entaſſe faute ſur faute, comme il en accuſe cet illuſtre Anglois. Il s'agit de ce que le Docteur Cave dit, que Zonare rapporte, qu'Eudocie acheva & mit en ordre les *Centons d'Homere*, commencés par Pelage. Oudin ſe récrie, ſelon lui Cave eſt tombé dans une négligence impardonnable, & Zonare ne dit rien de pareil: il le prouve en rapportant en Latin le paſſage même de Zonare en ces termes: *Zeno Imperator Pelagium Patricium, virum eruditiſſimum & optimum, per cauſam paganiſmi ſuſtulit, cum revera timeret ne ab illo redargueretur. Nam viri ingenui extat Hiſtoria ab eodem Pelagio ſcripta verſibus, ab Auguſto Cæſare orſa. Homerocentra etiam compoſuit, aliaque plurima laude digna.* J'admire à mon tour la négligence & la bevuë de cet Ecrivain. Il a confondu ce que dit Cedrenus avec ce que dit Zonare, qu'il n'a apparemment pas conſulté. Le paſſage qu'on vient de voir eſt de Cedrene dont voici le texte Original (6): Ἀναιρεῖ δὲ καὶ τὸν θαυμαστὸν καὶ τοῖς πᾶσιν ἀξιόλογον ἄνδρα Πελάγιον τὸν Πατρίκιον Ἑλληνόφρονα εἶναι — τούτου φέρεται ἱστορία δι' ἐπῶν γεγραμμένη ἀπὸ Αὐγούστου Καίσαρος. Τοῦτο ποίημα καὶ τὰ Ἀ-

λωκια

(1) *Hiſt. Liter.* Tom. I. p. 401. Oxford 1740.
(2) *Annal.* Tom. III. p. 37.
(3) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. III. Part. 2. p. 211.
(4) Cod. 183.
(5) *Comment. de Script. Eccl.* Tom. I. Col. 1160.
(6) Cedrenus in Zenone p. 351 Apud Fabricium *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 372.

Pére laissa en mourant tout son bien à ses deux fils, ne léguant que cent piéces d'or à sa fille, avec cette déclaration, *que sa bonne fortune lui suffiroit*. Elle plaida contre ses fréres, mais sans succès, ce qui l'engagea à évoquer le procès à Constantinople, où elle fut recommandée à Pulcherie sœur de l'Empereur, dont elle devint la Favorite. Cette Princesse eut soin de l'instruire dans la Religion Chrétienne, qu'elle embrassa en 421 (*b*); elle fut bâtisée dans sa vingt-uniéme année (*c*) par Atticus Evêque de Constantinople, & peu de tems après l'Empereur Théodose l'épousa (*d*) par le conseil de sa sœur (*e*). En l'année 445 elle tomba dans la disgrace de Théodose, pour un assez leger sujet. Zonare rapporte (*f*), que l'Empereur lui ayant envoyé une pomme d'une grosseur extraordinaire, elle l'a donna à Paulin, homme d'une grande érudition, & pour lequel elle avoit une estime particuliere. Paulin qui ne savoit d'où la pomme venoit la présenta à l'Empereur à cause de sa rareté. Ce Prince ayant fait venir l'Impératrice, lui demanda où étoit la pomme qu'il lui avoit donnée. Eudocie craignant que son mari ne conçût quelque soupçon si elle lui disoit qu'elle l'avoit donnée à Paulin, l'assura avec serment qu'elle l'avoit mangée. Céla fit croire à l'Empereur qu'il y avoit du mal dans le commerce qu'elle avoit avec Paulin, l'ayant donc confondue en lui montrant la pomme, il l'obligea de se retirer. Elle alla à Jérusalem où elle s'occupa à faire bâtir des Eglises, & à avoir soin des pauvres. Du Pin dit (*g*), qu'elle n'en revint qu'après la mort de l'Empereur; mais le Docteur Cave assûre, qu'elle se reconcilia avec lui, revint à Constantinople, & vécut avec lui jusqu'à sa mort: & qu'alors elle retourna dans la Palestine, où elle passa le reste de ses jours, s'occupant à des Oeuvres de piété*. Elle mourut en 460 selon Du Pin, ou en 459 selon le Docteur Cave, qui ajoûte qu'elle protesta solemnellement sur son lit de mort, qu'elle ne s'étoit jamais rendue coupable d'aucune infidélité envers l'Empereur. Elle avoit eu de lui une fille, nommée Eudoxie, qui épousa dans la suite l'Empereur Valentinien (*h*).

(*b*) Justi Lipsii *Monita & Exempla Politica* Lib. I. cap. 5. Monit. 5. p. 41. Amstelod. 1668.

(*c*) Cave *Hist. Liter.* Tom. I. p. 403. Oxford 1740.

(*d*) Socrates *ubi supra*.

(*e*) Evagre H. E. Liv. I. Ch. 10.

(*f*) Zonare *dans la Vie de Théodose le Jeune*. Tom. II. p. 516. de *l'Hist. Rom. trad. par Cousin*. Edit. de 1686 in-8. *Cit. du Trad.*

(*g*) *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. III. Part. 2. p. 112.

* Zonare le dit en termes exprès dans la Vie de Théodose le Jeune. R. D. T.

(*h*) Evagre *ubi supra*.

[illegible] ΟΜΗΡΟΚΕΝΤΡΑ, [illegible]. Ce qui a peut-être trompé Oudin, c'est que Zonare parle de Pelage en deux endroits, dont l'un a quelque rapport avec ce passage de Cedrene, le voici (7): *Le même Empereur* (Zenon) *fit encore mourir Pelage Patrice, très-homme de bien, & très-habile. Le prétexte qu'il prit fut de l'accuser de faire profession de la Religion Payenne, mais le véritable motif étoit qu'il apprehendoit sa liberté. Car comme il étoit homme de cœur, il ne pouvoit voir les déréglemens du Prince, sans lui en témoigner franchement ses sentimens.* On voit que Zonare s'exprime à peu près dans les mêmes termes que Cedrene, toute la différence qu'il y a c'est que le premier ne dit pas un mot des Ouvrages de Pelage, & il y en a une raison fort naturelle, il en avoit parlé ailleurs, dans la Vie de Théodose le jeune, où se trouve le passage que le Docteur Cave a eu en vuë (8); le voici: [illegible] *Les Centons qu'elle* (Eudocie) *a faits des Vers d'Homere sont des preuves de sa rare érudition; un Patrice les avoit commencés, mais il les avoit laissés imparfaits. Elle y mit la derniére main, & les laissa dans la perfection où nous les voyons, comme il paroît par une Inscription en vers héroïques, qui est au commencement.* Le Docteur Cave n'a donc point fait dire à Zonare, ce que cet Historien ne dit point, & Oudin lui-même en taxant Cave de négligence & d'erreur, a commis une bevuë des plus grossiéres. II. Voyons s'il a prouvé que les Centons ne peuvent être d'Eudocie ni de Pelage. Je commence par ce qu'il dit sur le dernier, la seule raison qu'il allégue (9), c'est que S. Jerôme témoigne (10) qu'il a lû des Centons d'Homere & des Centons de Virgile: *Quasi non legerimus Homerocentonas & Virgiliocentonas*; donc selon Oudin, ceux qu'on attribue à Pelage sont beaucoup plus anciens. Mais la conséquence est très-fausse, l'usage de composer des Centons, tirés d'Homere est fort ancien; on en trouve un dans Irenée (11) en dix Vers, sur l'envoi d'Hercule aux Enfers; Mr. Fabricius croit que c'est le plus ancien exemple de cette espéce d'Ouvrage, qui nous reste; Il y en a un autre dans l'Anthologie Grecque (12). Tertullien a aussi parlé de cette maniére d'écrire (13): *Homerocentonas vocare solent, qui de carminibus Homeri propria opera more centonario ex multis hinc inde compositis in unum sarciunt corpus.* „ On appelle Centons d'Homére, ceux „ qui forment un corps d'Ouvrage à la maniére des Cen- „ tons, de vers pris ici & là dans Homére." On voit par-là que la raison d'Oudin n'est point du tout concluante, S. Jerôme a parlé de Centons d'Homere, donc Pelage n'en a point composés; le premier peut fort bien en avoir vûs, & le dernier en avoir composés. Ce qu'Oudin allégue pour prouver que les Centons attribués à Eudocie, ne sont point de cette Princesse, a plus de poids: Elle ne peut avoir mis la derniére main à l'Ouvrage de Pelage, puisqu'elle étoit morte, peut-être avant qu'il y travaillât: Eudocie a fleuri depuis l'an 421 jusqu'à l'an 459 ou 460, qu'elle est morte; mais Pelage a fleuri sous l'Empire de Zenon, qui a regné depuis 475 jusqu'en 491, & c'est en 490, selon Petau (14), que Zenon fit mourir Pelage: mais cette raison ne me paroît pas absolument décisive; Pelage peut fort bien avoir composé des Centons avant la mort d'Eudocie, & avoir laissé cet Ouvrage dans un état imparfait; cette Princesse peut avoir emporté cet Ouvrage dans la Palestine, où elle a fini ses jours, & avoir retravaillé sur le même fond. Ce qui me persuade que cette conjecture n'est pas tout à fait sans fondement, c'est une remarque rapportée par Mr. Fabricius (15), qui vient originairement de Mr. Boivin. Dans la Bibliothéque du Roi à Paris, le MS. num. 2891 contient les Centons, tels que Pelage Patrice les avoit d'abord composés, l'Ouvrage est en 203 vers. Les MSS. num. 2977 & 3260 représentent les Centons retouchés & augmentés par Eudocie, en 615 Vers: mais dans le num. 2977. l'Ouvrage est attribué à Eudocie sœur de l'Impératrice Zoé, femme de Constantin Monomaque. Enfin un autre Manuscrit contient les Centons quatre fois plus amples, que ceux du MS. 2977, attribués à Eudocie. Il paroît par-là, que cet Ouvrage a été retouché plus d'une fois. Quoiqu'il en soit, je ne vois pas qu'il soit tout à fait prouvé, que les Centons de Pelage, n'ont point été remaniés par la savante Eudocie femme de Théodose. ADD.] Cette Princesse avoit composé *Metaphrasis Octateuchi*, ou Paraphrase des huit premiers Livres du Vieux Testament en Vers Héroïques. Photius nous assûre (16), que cet Ouvrage étoit excellent, & qu'il ne cédoit à pas un autre de cette nature, pour la beauté des vers. Mais comme elle s'attachoit scrupuleusement aux Loix de la traduction, elle péchoit quelquefois contre les régles de l'art. Ce qui est néanmoins approuvé de plusieurs personnes, qui prétendent que c'est ainsi qu'il faut traduire. Elle ne s'est point amusée à flatter les oreilles des jeunes gens, en se donnant, comme font les Poëtes, la liberté de changer des vérités en fables. Elle ne détourne point ses Lecteurs par de longues digressions du sujet qu'elle traite; mais elle suit son texte avec tant d'exactitude & de fidélité, que ceux qui lisent son Ouvrage, s'en peuvent facilement passer. Elle conserve entiérement les propres pensées, & autant qu'elle peut les termes mêmes des Originaux (17). A la fin de chaque Livre elle avoit marqué en deux vers, que c'étoit elle qui l'avoit composé. Photius ajoute (18) qu'elle avoit aussi fait une *Paraphrase des Prophéties de Daniel & de Zacharie*; & la *Vie de S. Cyprien* en trois Livres. Le premier contenoit la Vie de Ste. Justine, les artifices dont Cyprien s'étoit servi pour la corrompre, la Conversion de Cyprien, & son Ordination. La Vie de Cyprien étoit rapportée dans le second. Et dans le troisiéme le Martyre de Cyprien sous Diocletien. Socrate nous apprend (19) qu'elle fit un Poëme Héroïque sur la Victoire que Théodose son mari avoit remportée sur les Perses.

(7) Dans la Vie de Zenon & Basilisque Tom. II. p. 558. de l'*Hist. Rom. par Cousin* Edit. de 1686. In-8.

(8) Annal. Tom. III. p. 37. ou dans l'*Hist. Rom.* trad. par Cousin *ubi supra* p. 556. 557.

(9) *Comment. de Script. Eccl.* Tom. I. Col. 1261.

(10) Epist. 103 *ad Paulin.*

(11) Lib. I. cap. 1. p. 43. *Edit. Grabiana Apud* Fabricium *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 355.

(12) Lib. I. c. 15. f. 72. *Apud.* Eundem.

(13) *De Præscript. adv. Hæret.* Cap. 19. *Apud* Eundem.

(14) *Ration. Tempor.* Part. I. Lib. VI. cap. 17.

(15) *Bibl. Græc. ubi supra* p. 358.

(16) Cod. 183.

(17) Du Pin *ubi supra*

(18) Cod. 184.

(19) Liv. VII. Ch. 21.

EVELYN (JEAN) très-savant Ecrivain du dix-septiéme siécle, descendoit d'une bonne famille [*A*] & étoit le second fils de Richard Evelyn Ecuyer, de Wotton dans la Comté de Surrey

[*A*] *Descendoit d'une bonne famille.*] Il nous apprend lui-même (1): qu'il y avoit en France & en Italie des familles du même nom, qui écrivoient *Ivelyn* & *Avelin*, & qu'il avoit trouvé dans des Actes anciens *Avelyn* alias *Evelyn*. Qu'il y avoit eu un Evelyn ou Avelyn, qui fut pris prisonnier à la bataille d'Azincourt. *Lorsque la Duchesse d'Orleans vint à Douvres pour voir le Roi, il y eut un Gentilhomme de notre nom (dont la famille prétend descendre de Lusignan Roi de Chypre), qui se dit notre parent. Il y a dans notre famille une tradition, qui parle d'une grosse somme, donnée pour la rançon d'un Seigneur François, avec laquelle on acquit un bien considérable.* Il remarque encore qu'il n'y a pas plus de 160 ans que sa famille étoit établie à Wotton dans la Comté de Surrey (ayant acquis cette Seigneurie ou terre d'un homme puissamment riche nommé Owen). „ Mon bisayeul, *continue-t-il*, vint de *Long* „ *Ditton*, (où demeure à présent le Chevalier Edouard „ Evelyn) & où notre famille étoit établie depuis long- „ tems; elle étoit venuë à *Long Ditton* de *Harrow sur la* „ *Montagne* (Harrow on the Hill) & longtems auparavant „ d'Evelyn proche de *Tower-Castle* dans la Comté de „ Shrop; & j'ai ouï dire, que dans ce même tems-là, les „ On-

(1) Voy. the *Natural History and Antiquities of Surrey* &c. Vol. IV. p. 1[illegible]. 137. Not. (1).

rey [B]; il nâquit à Wotton en Surrey le 31 Octobre (a) 1620. Il fit ses premiéres études dans l'Ecole publique de Lewes dans la Comté de Suffex (b), & au commencement de l'année 1637 il entra en qualité de Pensionaire dans le Collége de Baliol à Oxford, où il étudia environ trois ans la Dialectique & la Philosophie. De là il passa à Londres dans le *Middle-Temple*, où il demeura jusqu'au commencement de la Guerre Civile. En 1644, le Roi Charles I. lui accorda une permission dans les formes, datée d'Oxford & signée du Roi, d'aller voyager, & il employa sept années à visiter les pays les plus civilisés de l'Europe: en passant à son retour en 1647 * en France, il y épousa la fille & l'unique Heritiere du Chevalier Richard Brown Baronet, Résident du Roi Charles II à la Cour de France (d). Il alla s'établir à *Says-Court* en Deptford, terre de son beaupere, qu'il embellit extrêmement, étant fort habile pour le Jardinage & pour tout ce qui y a du rapport (e). Après la Restauration il fut élû Membre de la Société Royale, ayant été du nombre de ceux qui formérent les premiéres assemblées, auxquelles cette Société doit son Origine (f). Il fut aussi un des Commissaires nommés pour avoir soin des Mariniers malades & blessés pendant les deux Guerres contre la Hollande; & il eut pendant la premiére pour Collégue le Chevalier Thomas Clifford, depuis Grand Tresorier. Dans la suite il fut membre du Conseil établi pour le Commerce & les Plantations (g). En l'année 1667 il obtint de Mylord Howard, que les Marbres d'Arundel, qui étoient dans les Jardins de l'Hôtel d'Arundel, fussent remis à l'Université d'Oxford [C]; l'Université en fit faire des remercimens à Mr. Evelyn par ses Députés (h), & le 15 Juillet 1669 elle lui conféra le degré de Docteur en Droit Civil (i). Au mois de Decembre 1685, le Roi le nomma conjointement avec le Vicomte Tiviot & le Colonel Robert Philips, Commissaire du Sçeau Privé, pendant l'absence de Henri Comte de Clarendon, Viceroi d'Irlande, ils firent les fonctions de cette Charge jusqu'à l'onziéme de Mars 1686, que Henri Lord Arundel de Wardour fut fait Garde du Sçeau Privé (k). Sous le régne du Roi Guillaume Mr. Evelyn fut Trésorier de l'Hopital de Greenwich dans la Comté de Kent (l). Il a fait beaucoup de bien à la Société Royale, à laquelle il a fait present des Tables des Veines & des Artéres, qu'il avoit apportées de Padoue, il lui procura aussi la Bibliothéque d'Arundel, par le crédit qu'il avoit auprès de Mylord Howard, depuis Duc de Norfolk, dont il avoit fort connu en Italie le grand-pére, le Comté d'Arundel, celui qui a recueilli tant de Tableaux & d'Antiquités (m). Notre Auteur a publié divers Ouvrages [D]. Mr. Wood l'appelle *un homme d'esprit & fort poli, qui aimoit*

(a) *Natural History and Antiquities of the County of Surrey. Begun in the year 1673 by* Jo. Aubrey Esq; *and continued to the present time &c.* Vol. IV. p. 117. London 1718 in-8. Wood dit qu'il nâquit le 21 Octobre. *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 941.
(b) *Nat. History &c. ubi supra.*
(d) *Natural History &c.* p. 117.
(e) Ibid. p. 118.
(f) Wood *ubi supra.*
(g) *Nat. History &c.* p. 118.
(h) Wood *ubi supra.*
(i) Idem *Fasti Oxon.*
Vol. II. Col. 180.
(k) Idem *Ath. Oxon.* Col. 942.
(l) *Nat. Hist. &c.* p. 118.
(m) Ibid. p. 120-122.
* Je ne sai où trouver les sept années de voyages, si Mr. Evelyn n'a commencé qu'en 1644, & s'il les a finis en 1647. Peut-être y a-t-il faute dans les nombres. Je trouve à la fin de la Rem. [D] que Mr Evelyn vint à Paris en 1649. R. D. T.

„ *Onslow* & les *Hatton* changérent aussi de demeure, & „ quittérent les lieux qui portent encore ces noms, dans „ cette Comté."

[B] *Le second fils du Chevalier* Richard Evelyn *Ecuyer, de Wotton dans la Comté de Surrey.*] Ce Gentilhomme étoit le plus jeune fils de George Evelyn Ecuyer, qui acquit la terre de Wotton, du tems de la Reine Elizabeth; de deux femmes il eut seize garçons & huit filles; quatre des fils parvinrent à l'âge d'hommes & eurent famille; & c'est de l'un d'eux que descendoit par sa mére, *Evelyn Pierpoint*, Duc de Kingston. *Richard* le plus jeune des fils, à qui son pére laissa la terre de Wotton, augmenta considérablement son bien par son mariage avec Eléonore Stanfield, fille & héritiere de Jean Stanfield de Cliff proche de Lewes dans la Comté de Sussex, & par sa bonne Oeconomie (2). Etant mort le 20 Decembre 1640 (3), il eut pour héritier *George* son fils aîné; plusieurs fois Député au Parlement pour la Comté de Surrey; celui-ci étant mort en 1699 à l'âge de quatre-vingt trois ans, sans laisser d'enfans mâles, il laissa la plus grande partie de ses biens à son frére *Jean*, dont il s'agit dans cet Article.

[C] *Il obtint de Mylord Howard que les* Marbres d'Arundel . . . . . *fussent remis à l'Université d'Oxford.*] Thomas Comte d'Arundel, ayeul de Mylord Henri Howard, avoit rassemblé à grands frais ces Marbres, qu'il avoit fait venir de différens pays, & il les avoit placés dans les Jardins de l'Hôtel d'Arundel. Ils ont ensuite été mis sur la muraille extérieure du Theatre de l'Archevêque Sheldon à Oxford, & marqués de la Lettre H, pour les distinguer de ceux de Selden, qui sont marqués de la Lettre S, & l'on a mis sous les Armes des Howard, l'Inscription suivante (4): *Æternæ Memoriæ excellentissimi Dni. Domini* Henrici Howard de Castle-Reising *Fratris & Hæredis* Thomæ Howard, *Ducis* Norfolciæ, *a præsepia regia primi Angliæ Ducis, Comitis Arundeliæ, & primi Comitis Angliæ*, *Comitis* Surreiæ, *Domini & Baronis de* Howard, *Domini & Baronis* Mowbray, Seagrave Brewes de Gower, Fitz Allan Clun Ofwaldstree Maltrevers, & Greystoke, *ad Muley Ursfied Maracimsem Imperatorem Legati. Ob Marmora hæc* Arundelianorum *nomine per totum Orbem celeberrima, Avi sui* Thomæ Arundeliæ *Comitis, supremi Angliæ Marescalli, summique Artium liberalium Patroni, sumptibus & sollicitudine ingentibus, ab Ottomanicâ barbarie vindicata, & in Palatium gentilitium Londini pridem traducta, ab ipso dein donata, gratabunda posuit* Universitas Oxoniensis.

[D] *Notre Auteur a publié divers Ouvrages.*] *L'Etat de la France*, Londres 1652 in-8. *Le Caractére ou le Tableau de l'Angleterre, tel qu'il a été tracé depuis peu dans une Lettre à un Seigneur de France; avec des Reflexions sur* Gallus Castratus. 3. Edit. Londres 1659 in-16 †. *Apologie pour le Parti Royal, contenuë dans une Lettre à un Membre du Conseil d'Etat; on y a ajouté quelques remarques sur les prétendues raisons de l'Armée.* Londres 1659, 3. *Edit.* en deux feuilles in-4 (5). *Panegyrique au Couronnement de sa Majesté Charles* II. Londres 1661 in fol. (6). Fumifugium: *ou les inconvéniens de l'Air & de la Fumée de Londres dissipés: avec quelques Remedes proposés humblement au Roi & au Parlement siegeant par* J. E. *Ecuyer. Publié par Ordre de sa Majesté.* Londres 1661 en cinq feuilles in 4. Tyrannus *ou la Mode, Discours sur les Loix contre le Luxe.* Londres 1661 in-8. Sculptura: *ou l'Histoire de la Chalcographie & de l'Art de graver en cuivre, avec un ample Catalogue des plus célébres Graveurs, & de leurs Ouvrages. On y a ajouté une nouvelle maniére de graver ou de* Demie-Teinte (Mezzo Tinto) *communiquée à l'Auteur de ce Traité par son Altesse le Prince* Robert. Londres 1662 in-8. Sylva: *ou Discours sur les Arbres de Forêt, & sur la propagation du Marrain dans les Domaines de sa Majesté, &c. On y a joint* Pomona, *ou Appendix sur les Arbres fruitiers, relativement au Cidre, &c.* Londres 1679 in-fol. 3. Edition. La premiére a paru en 1664, & la seconde en 1669; Mr. Glanvill parle de cet Ouvrage en ces termes (7). „ Un autre illustre „ Membre de ce même Corps (8), Mr. Jean *Evelyn* a „ considérablement perfectionné l'Histoire des Arbres de „ Forêt & des Arbres fruitiers, par son *Sylva*, & par sa „ *Pomona*, & l'on se promet encore plus de son *Elysium* „ *Britannicum*, auquel il travaille. Et certainement le „ Public curieux a beaucoup d'obligation à ce généreux „ Gentilhomme pour les Ouvrages ingénieux qu'il a publiés en ce genre, aussi-bien que pour d'autres sur la „ *Sculpture*, la *Peinture*, l'*Architecture*, & autres sujets „ utiles, qu'il a enrichis de ses découvertes." *La Vie active préférable à la Retraite, ou Réponse à un ingénieux Essai, où l'on soutient le contraire.* Londres 1667 in-8. Kalendarium Hortense: *ou le Calendrier du Jardinier, contenant des directions sur ce qu'il doit faire chaque mois de l'année, & où l'on marque quels Fruits, & quelles Fleurs sont de saison.* Londres in-8. Cet Ouvrage est dédié à Abraham Cowley Ecuyer, & a été imprimé du moins sept fois avant l'année 1684, avec quantité d'Additions utiles de l'Auteur: *L'Origine & les Progrès de la Navigation & du Commerce: Contenant une Histoire du Negoce en general, de ses avantages, & de ses progrès; des Découvertes, des Guerres, & des Combats sur Mer, depuis l'origine de la Navigation jusqu'à présent, principalement en ce qui regarde la Nation Angloise: Ses différens Voyages & ses Expeditions, jusqu'au commencement de nos derniers différends avec la Hollande: Où l'on prouve contre les Prétendans anciens & modernes le droit de sa Majesté à l'Empire de la Mer. Par* J. Evelyn *Ecuyer, Membre de la Société Royale.* Londres 1674 in-8. Ce Traité est dédié au Roi, comme le plus juste tribut, *dit-il*, „ & le plus sortable au poste „ que j'occupe au service de Votre Majesté, que j'ai pu „ imaginer, puisqu'il a plû à Votre Majesté de me choisir „ parmi tant d'illustres personnes, pour être un des Membres du Conseil de votre Commerce & de vos Plantations. Terra:" *Ou Discours Philosophique sur la culture de la Terre pour perfectionner la Végétation & la Propagation des Plantes* &c. Londres 1676 in-8. & 1679 in-fol. Il y a un Extrait de cet Ouvrage dans les *Transactions Philosophiques* (9). *Lettre à un des Secretaires de la Société Royale sur le dommage causé à ses Jardins par l'Hyver precedent.* Datée de *Says Court* en Deptford le 14 Avril 1684, & insérée dans les *Transactions Philosophiques* (10). Mundus Muliebris: *ou le Cabinet des Dames ouvert, & leur Toilette deployée. Ouvrage Burlesque. Avec le Dictionnaire précieux* (ou ridicule) *recueilli pour l'usage du Beau Sexe.* Londres 1690 in-4. Numismata: *Ou Discours touchant les Médailles tant anciennes que modernes; & quelques Remarques sur les Têtes & les représentations en taille-douce de quelques personnes illustres & célébres, dont nous n'avons point de Médailles; & sur les coutumes qui en tirent leur origine. On y a ajouté une Digression sur la Physionomie. Par* J. Evelyn, *Membre de la Société Royale.* Londres 1697 in-fol. Acetaria: *Discours sur les Salades; Par* J. E. S.R.S. Auteur du *Kalenda-*

(2) Ibid. p. 115. 116.
(3) Voy. son Epitaphe *Ibid.* p. 117. 118.
(4) Voy. Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 21.
† *Natural History &c. of Surrey.* p. 119.
(5) Wood Col. 942.
(6) Idem, ibidem.
(7) *Plus ultra or the Progress and Advancement of Knowledge since the Days of Aristotle* Cap. X. p. 71. 74. London 1668. in 8.
(8) La Société Royale.
(9) Num. 119. p. 454.
(10) Num. 158.

(n) Ath. Oxon. Col. 442.

(o) History of the Reformation of the Church of England Part. II. Lib. I. p. 417.

*moit une vie retirée & studieuse* (n). Le Docteur Burnet le qualifie (o) „ de Gentilhomme d'esprit & de „ mérite " & il nous apprend „ qu'il ne se contentoit pas d'avoir perfectionné par ses utiles & heu„ reux travaux les connoissances de son siécle, par rapport au Jardinage, & par rapport à d'autres „ choses; mais qu'il étoit toujours prêt à contribuer de tout son pouvoir à faire réussir les efforts des „ au-

*darium.* Londres 1699 in-8. Mr. Evelyn a aussi traduit divers Ouvrages en Anglois. I. *De la Liberté & de la Servitude.* Londres 1649 in-12. II. *Essai sur le premier Livre de Lucréce de Rerum Natura, traduit en vers Anglois. Par* J. Evelyn. Londres 1656 in-8. Le Frontispice est du dessein de Marie sa femme. Mr. Waller a fait des Vers à la louange de cette Traduction, qui se trouvent parmi ses Poësies. III. *Le Jardinier François, qui enseigne à cultiver toutes sortes d'Arbres fruitiers & d'Herbes pour le Jardin, avec les directions necessaires pour les sécher & les parfaitement* &c. Londres 1658 in-12. réimprimé plusieurs fois ensuite. Dans la plûpart des Editions on y a joint: *Défense des Vignes d'Angleterre*, par Jean Rose, Jardinier de Sa Majesté le Roi Charles II. avec un *Traité de la maniére de faire & de preparer les Vins en France.* La troisiéme Edition de ce *Jardinier François*, imprimée en 1676, est enrichie de figures. IV. *Le Livre d'Or de St. Jean Chrysostome sur l'éducation des Enfans. Traduit du Grec, par* J. E. Ecuyer. Londres 1659 in-12. V. *Avis pour dresser une Bibliothèque.* Londres 1661 in-8. C'est un Ouvrage de Gabriel Naudé. VI. *Paralléle de l'Architecture ancienne & moderne* &c. Londres 1664 seconde Edition, in fol. Cet Ouvrage a été écrit en François par Roland Freart, Sieur de Chambray. Il y en a une autre Edition, imprimée à Londres en 1706, in fol. VII. *Idée de la perfection de la Peinture; démontrée par les principes de l'Art, & par des exemples conformes aux observations que Pline & Quintilien ont fait sur les plus célébres Piéces des Peintres de l'Antiquité, comparées avec quelques Ouvrages des plus fameux Peintres modernes, tels que* Leonard da Vinci, Raphaël, Jules Romain, *& le* Poussin, *composé en François par* Roland Freart, Sieur de Chambray, *& traduit en Anglois par* J. E. Ecuyer, *Membre de la Societé Royale.* Londres 1668 in-8. Mr. Evelyn a dédié cette Traduction à Henri Howard de Norfolk, Héritier présomptif de ce Duché, & l'Epitre dédicatoire est datée de Says Court le 24 Juin 1668. Le Traducteur observe dans sa Preface, que le Lecteur trouvera dans ce Traité, *quoiqu'un peu diffus*, dit-il, *suivant le stile de cette nation abondante* (11), plusieurs utiles remarques, principalement là où il traite du *Costumé* „ que j'ai traduit, „ *dit Mr. Evelyn*, par *Decorum*, comme étant l'expression „ la plus approchante de notre Langue. J'ai été charmé „ que notre Auteur ait étendu à cet égard sa Critique au„ tant qu'il l'a fait, la licence croissant de jour en jour, „ & devenant ridicule & même insupportable. Mais j'es„ pére qu'il se fera là-dessus une reforme universelle, quand „ nos Artisans modernes considereront, que ni la regula„ rité de leur dessein, ni la beauté de leur coloris n'ont „ pû mettre leurs plus illustres prédécesseurs, qui ont „ manqué à cet égard, à couvert des justes reproches, qu'ils „ méritoient. Je pourrois fournir bien des exemples que „ notre Auteur a omis; & il n'y en a aucun qui ne prouve „ combien cela a fait de tort à la réputation de quelques„ uns de nos plus célébres Peintres, & combien il est in„ décent de faire entrer dans un tableau des circonstances „ entiérement étrangéres aux coûtumes & aux lieux, où „ l'on suppose que nos Histoires se sont passées." Mr. Evelyn observe ensuite, que c'étoit là le défaut non seulement du *Bassan*, qui vouloit faire entrer par tout sa femme, ses enfans, ses domestiques, son chien, son chat, & tous les utenciles de cuisine, à la mode de Padoue, mais du grand *Titien* lui-même, de *Georgion*, du *Tintoret*, & des autres; on voit que *Paul Veronese* y est tombé dans son Tableau de Moyse sauvé des eaux par la Fille de Pharao, qui paroit suivie d'une Garde Suisse. *Malugius* en a fait autant, dans un Tableau, qui étoit pour lors dans la Galérie du Roi à Whitehall, qui représente non seulement nos premiers Parens avec un nombril, mais met au milieu du Paradis une Fontaine artificielle de pierre, chargée de sculptures. *Rubens* lui-même cet excellent & savant Peintre n'échappe pas à la Critique, non seulement pour avoir donné à la plûpart de ses personnages la figure de gros Flamans, mais pour d'autres fautes de la même espéce, quoiqu'à d'autres égards il ait admirablement bien observé le *Costumé*, principalement dans ses tableaux de la Croix &c. *Raphaël Urbin*, est sans contredit un des premiers, qui a corrigé ce défaut, mais cela se remarque davantage dans ses derniéres Piéces que dans les premiéres. *Et pour ce qui est de* Michel Ange, continue Mr. Evelyn, *quoique je consente de tout mon cœur à condamner avec notre Critique ce respect presque idolâtre qu'on a pour ses Ouvrages, & qu'il ait certainement fort choqué les régles dans la piéce, que le Discours critique, & en plusieurs autres que j'ai vuës; il me semble cependant que l'Auteur auroit pû se dispenser de mettre autant de fiel dans les reproches qu'il fait à un homme qui a été sans contredit un des plus grands Maîtres de son tems; & qui, de quelque maniére qu'il ait réussi dans le* Costumé, *n'a qu'à peine été surpassé par plusieurs des Anciens, & peut-être par aucun des Modernes dans ce qu'il a executé dans la Sculpture & dans la Statuaire; temoin son* Moyse, *son* Christus in gremio, *& plusieurs autres Figures qu'on voit à Rome de sa façon; pour ne rien dire, de son talent pour l'Architecture, & de l'obligation qu'on a à sa memoire, pour avoir tiré de morceaux négligés, & ensevelis depuis longtems plusieurs des plus utiles ornemens & des parties de cet Art, & pour avoir affranchi l'antique & magnifique Architecture, des faux ornemens que les Goths & les Barbares avoient introduits.* Mr. Evelyn remarque ensuite, qu'un autre défaut qu'on reproche ordinairement à la Peinture, c'est de manquer de jugement par rapport à la Perspective, & d'introduire dans un Tableau plus d'Objets, qu'un point de vuë n'en peut offrir, ensorte qu'on est obligé de regarder chaque figure en particulier, & de multiplier les points de vuë; erreur, dans laquelle Mr. Freart lui-même est tombé, pour toute la peine qu'il s'est donnée d'exalter la fameuse *décision de Paris.* Car les Connoisseurs s'apperçoivent aisémement, que Raphaël lui-même n'a pas observé exactement les régles de la Perspective, puisqu'au lieu d'un seul point de vuë, comme Mr. Freart le prétend, & comme effectivement cela devoit être, il n'y en a pas moins de quatre ou cinq, ainsi que *du Bosse* l'a fort bien remarqué dans son *Traité du Peintre reformé*; où il compte aussi, en passant, d'une maniére judicieuse entre les fautes contre le *Costumé*, ces Paysages, ces Figures grotesques &c. qu'on trouve souvent surtout dans les Pays étrangers (car en Angleterre on ne trouve que peu ou point de ces ornemens de Clocher) qu'on trouve, dis je, souvent peintes horizontalement & verticalement sur les Voûtes & les Plafonds des Dômes; puisque nous n'en trouvons point d'exemple parmi les Anciens, qui ne mettoient dans les plus magnifiques Dômes qu'ils élevoient qu'une Ciselure. Que si l'on veut savoir, d'où venoit cette sage œconomie qui régne généralement dans leurs Ouvrages, & pourquoi nos meilleurs Peintres & Architectes modernes ont mieux réussi que d'autres de la même profession, c'est qu'ils étoient Savans, bons Historiens, & généralement versés dans la belle Antiquité. Tel étoit *Raphaël*, & sans doute *Jules* son Disciple; & si *Polydore* n'étoit pas savant, il s'étoit formé une rare habitude du goût antique, comme cela se voit par la plûpart de ses Desseins & de ses Tableaux. *Leon Baptiste Alberti* possédoit les Belles Lettres d'une maniére extraordinaire, & il a écrit plusieurs choses curieuses en Latin. On sait que dans ces derniers tems *Rubens* étoit un homme universellement savant, comme cela paroit par plusieurs Lettres Latines, qu'on a de lui, écrites aux plus illustres Savans de son tems. Et *Nicolas Poussin*, ce François si justement célébre, semble n'être parvenu à ce point d'habileté, que par son infatigable application „ de même que *Bernini*, „ ce fameux Statuaire, qui vit encore, dont on dit, qu'il „ n'y a que peu d'années, qu'il a élevé un Théatre à Ro„ me, pour l'ornement duquel il a non seulement taillé „ les figures & peint les décorations, mais qu'il a aussi „ fait la Piéce, & composé la Musique, qui étoit toute „ en *Recitatif.* Et je suis persuadé que tout cela n'appro„ che pas encore de bien loin de ce que pourroit faire „ le Docteur *Christophle Wren*, la merveille & l'ornement „ de notre siécle & de notre Pays, s'il étoit dans la mê„ me situation & encouragé de la même maniére, parce„ qu'il leur est supérieur à bien des égards, par les admi„ rables talens qu'il posséde. J'allégue ces exemples, tant „ pour animer, que pour faire voir la dignité & la vaste „ étenduë de ce bel Art; & que pour le porter à sa per„ fection, il faut qu'un homme soit presque aussi univer„ sel, que l'Orateur de *Ciceron* & l'Architecte de Vitruve. „ Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est absolument néces„ saire d'avoir quelque teinture de l'Histoire, de l'Opti„ que, & de l'Anatomie, & selon notre Auteur, cela est „ plus nécessaire encore que d'être habile dans le dessein „ & le coloris, deux choses, qui passent parmi nos Arti„ sans modernes, pour les seules qualités qui forment „ un Peintre." VIII. *Histoire de trois fameux Imposteurs, qui ont paru il y a quelque tems*, le Pére Ottoman, *prétendu Fils & Héritier du feu Sultan:* Mahomet Bei, *prétendu Prince de la famille Ottomanne, imposteur Valaque de naissance, &* Sabbataï Sevi, *le prétendu Messie des Juifs en l'année* 1666, *avec une courte rélation de la cause de la Guerre présente, entre les Turcs & les Venitiens; & un Discours de l'entier Bannissement des Juifs du Royaume de Perse* †. Londres 1669 in-8. IX. *Traité des Orangers, & de la culture des Melons, par Mr. de la* Quintinie; *omis dans l'Edition Françoise, & traduit en Anglois, par* Jean Evelyn, *Ecuyer.* Ce Traité a été imprimé à la fin du *Parfait Jardinier* de Mr. de la Quintinie, Londres 1693 in-fol. X. *Μυστηριον της ανομιας, c'est-à-dire, seconde Partie du Mystére du Jésuitisme, ou Nouvelle Hérésie soutenuë publiquement par les Jésuites à Paris au College de Clermont le 12 Décembre* 1661, *denoncée aux Evêques de France: Selon la Copie de Paris. On y a joint l'Hérésie imaginaire en trois Lettres, avec diverses autres piéces, qui regardent cet abominable mystére. Le tout publié pour la premiére fois en Anglois.* Londres 1664 in-8. Lorsque Mr. Evelyn vint à Paris en 1649, il publia cinq différens plans, qu'il avoit levés sur les lieux entre Rome & Naples, gravés à l'eau forte, & il y mit un frontispice intitulé: *Locorum aliquot insignium & celeberrimorum inter* Romam *&* Neapolin *jacentium* ἀπόδειξιν *& Exemplaria Domino Domino* Thomæ Henshaw *Anglo, omnium eximiarum & præclarissimarum Artium Cultori ac Propugnatori maximo &* [illegible] (non propter

(11) Françoise.

† Cet Ouvrage a été traduit en François & imprimé à Paris en 1672 sous ce titre: *Histoire de deux Turcs & d'un Juif, Avec un Discours &c.* R. D. T.

„ autres ". Mr. Cowley, qui étoit intime ami de Mr. Evelyn, lui dédia son Essai intitulé *The Garden* (le Jardin) [*E*]. Notre Auteur mourut à Londres le 27 Février 170½ dans la quatre vingt-sixiéme année de son âge, & fut enterré à Wetton, où on lui a érigé un monument (*p*). Nous dirons quelque chose de son *Histoire de la Chalcographie* [*F*]. Il a eu de Marie sa femme, morte le 9 Février 1708 âgée

(*p*) *Voy.* son Epitaphe dans la *Nat. History* &c. p. 111.

*ter operis pretium, sed ut singulare Amoris sui Testimonium exhibeat) prima hac ἀδιαφορα, Aqua forti excusas & insculptas* Jo. Evelynus, *Delineator*. D. D. C. Q. R. Hoare *excud*. I. *Tres Tabernæ, sive Appii Forum celebre illud in sacris Literis*. Act. XXVIII. II. *Terracini, olim Auxuris Promontorium*. III. *Prospectus versus Neapolin a Monte Vesuvio*. IV. *Montis Vesuvii juxta Neapolin externa Facies*. V. *Montis Vesuvii Fauces & Vorago, sive Barathrum internum*. Il a gravé aussi de la même maniére un Plan de la Maison de Campagne de Wotton, & un de Putney dans la Comté de Surrey.

[*E*] *Mr. Cowley, qui étoit intime ami de Mr. Evelyn, lui dédia son Essai intitulé* The Garden.] Il fait mention dans cet *Essai*, du *Kalendarium Hortense* que Mr. Evelyn lui avoit dédié, l'*Ouvrage le plus utile*, dit Mr. Cowley, *qu'on ait fait en ce genre, & dont la durée égalera celle des mois & des années*. „ Je suis charmé, *continue-t-il*, de voir que „ parmi tant d'autres connoissances que vous possédez, „ vous avez un goût dominant pour une Science, qui est „ ma Science favorite, jusques à en faire votre grand & „ principal Objet, parmi cent autres, que vous ne regar„ dez que comme des accessoires. Quoique vous les con„ noissiez toutes parfaitement, & que vous les ayez culti„ vées: il semble que celle-ci a la préférence, & que „ vous preniez un plaisir particulier à l'enrichir, & à la „ perfectionner †. Je m'assure que je verrai cet Ouvrage, „ que vous avez bien voulu promettre au Public, & dont vous „ nous avez donné de belles arres dans votre *Calendrier*, „ qui est aussi accompli, qu'aucun autre Ouvrage, qu'on „ puisse attendre d'un génie extraordinaire, qui joint à „ une longue expérience, de grandes dépenses pour faire „ des recherches. Je ne connois personne, qui posséde „ plus de richesses dans son Jardin, que vous, & qui se „ fasse un plus grand plaisir de communiquer son Art & „ ses connoissances aux autres. Tout ce que je suis capa„ ble de faire est de recommander seulement aux hommes „ de chercher cette félicité, que vous leur enseignez à „ trouver, & dont vous leur apprenez à jouïr. *Que tu es heureux, Toi, à qui Dieu donne de choisir ton propre bonheur! Plus heureux encore d'avoir la sagesse de faire le meilleur choix. C'est dans les Livres & dans les Jardins, que tu connois les uns & les autres si parfaitement, & que tu formes toi-même de tes laborieuses mains, que tu fais consister avec raison tes nobles & innocens plaisirs. Ta vertueuse épouse t'en offre d'autres plus doux & plus délicats encore; ses yeux sont pour toi le plus beau jardin, & son âme, le plus excellent Livre. O qui voudroit échanger ces douces & solides joyes, pour des Ombres & pour un fracas insensé, pour tout ce que l'Ambition poursuit! elle offre de belles fleurs, qui cachent un dangereux poison.*

† Il y a dans l'Anglois une figure que notre Langue ne m'a pas permis de suivre. Le Jardinage est comparé à la femme légitime, & les autres Sciences ne sont que les Concubines &c. R. D. T.

[*F*] *Nous dirons quelque chose de son Histoire de la Chalcographie*.] Elle est dédiée à Mr. Robert Boyle. Dans l'Epître Dédicatoire datée de Says-Court le 5 Avril 1662, il dit, qu'il avoit composé ce Traité *sur les instances réitérées de ce Gentilhomme*. Il s'agit dans le *premier* Chapitre, *de la Sculpture, d'où elle est derivée, & de ses différentes espéces, des Styles & autres instrumens qu'on y employe*. Le Chapitre *second* traite *de l'Origine de la Sculpture en général*. On parle dans le *troisiéme* „ de l'estime qu'on en fai„ soit & de ses progrés chez les Grecs & les Romains, „ jusqu'au moyen âge; on y discute aussi les prétentions „ de ceux qui s'attribuent l'invention de la gravûre en „ cuivre." Il s'agit dans le *quatriéme* „ de l'Invention & „ des progrés de la Chalcographie en particulier, avec „ un ample Catalogue des plus célébres Maîtres & de „ leurs Ouvrages." Le *cinquiéme* traite „ du Dessein, qui „ doit précéder l'Art de la Chalcographie, & de l'Utilité „ des Peintures pour l'éducation des Enfans." Le *sixiéme* roule „ sur une nouvelle maniére de graver, ou de de„ mie Teinte (*Mezzo Tinto*) inventée & communiquée par „ son Altesse le Prince Robert." Notre Auteur observe dans le *second* Chapitre, que les Lettres & par conséquent la Sculpture sont beaucoup plus anciennes que le Déluge. Suidas attribue l'invention des Lettres & de toutes les autres Sciences à Adam, ταυτα παντα ευρηματα, &c. Il ajoute, qu'il ne croit pas qu'il y ait beaucoup de personnes qui contestent, que la Sculpture & les Lettres n'ayent pu se transmettre après le Déluge par Noé & par sa postérité; quoiqu'il y en ait qui ne veulent pas remonter plus haut que Moyse. „ Mais que penser alors du Livre des Guer„ res du Seigneur, dont cet Auteur sacré parle, Nomb. „ XXI? Pour ne rien dire des Pseaumes LXXXVIII & „ CIX attribués par plusieurs Ecrivains à quelqu'un des „ Patriarches, Ancêtres de Moyse. Mercure Trismegiste, „ trois cens ans après le Déluge, & longtems avant Moyse, „ grava ses mystéres & ses secrets sur la pierre, comme il „ le rapporte lui-même, pour réformer ce que l'impie „ Cham avoit corrompu; & il employa des Lettres, des „ Figures, & des Caractéres énigmatiques; semblables peut„ être à ceux qui se trouvent sur les magnifiques & prodi„ gieuses Obélisques, élevées par Misra, le premier Roi „ d'Egypte, qui vivoit du moins quatre-cens ans avant „ Moyse, selon le calcul de l'infatigable Kircher, ce qui „ forme un grand préjugé en faveur de leur antiquité, „ & de leur existence longtems avant Moyse. Mais pour „ ne pas trop presser une vieille tradition surannée, nous „ savons certainement, & il est hors de doute, qu'il est „ parlé dans l'Histoire de Moyse des *Tables de Pierre*, „ gravées *du doigt de Dieu* lui-même, là où on trouve „ une Loi formelle contre l'abus de cet Art, & un exem„ ple d'Idolatrie, qui atteste celui de la Sculpture: *Tu ne te feras point d'Image taillée*; mais ce prémier monu„ ment de l'Ecriture, sur lequel nous avons l'Histoire „ Sainte pour garant, suppose que la Sculpture est d'une „ beaucoup plus grande antiquité: qu'étoient-ce que les „ *Teraphims*, les *Marmousets* emportés par Rachel? les Ido„ les de Taré? ou celles d'Egypte? &c. Mais je crains „ d'entrer dans un trop grand détail; je me contenterai „ de remarquer que ce que Jesus fils de Syrach rapporte „ quelque part dans l'*Ecclesiastique*, que l'Idolatrie a tiré „ son origine des Images faites pour conserver la mémoi„ re des morts, & que dans la suite la flatterie a intro„ duit l'adoration des Images des grands Hommes, prouve „ évidemment que la Sculpture est plus ancienne que l'I„ dolatrie." Mais, continuë l'Auteur, pour mettre la gloire de cet Art au-dessus de toute atteinte, quoiqu'on en ait abusé, comme l'on fait des meilleures choses, personne n'ignore que ce fut un des Talens que l'Esprit de Dieu communiqua à Betsaléel & à Aholiab, qui firent des Gravûres pour orner le Pectoral du Souverain Sacrificateur. Nous avons déja dit, en quelle estime il étoit parmi les Egyptiens, chez lesquels elle paroit avoir été en usage avant les Lettres; ou plutôt leurs Hiéroglyphes, ou Images sacrées, ont été les élémens, par lesquels ils ont transmis à la Postérité les choses, dont la Mémoire leur paroissoit digne d'être conservée, bien loin qu'ils ayent eu dessein de cacher, comme quelques-uns se le sont imaginés, sous ces figures énigmatiques les secrets de leurs Arts tant sacrés que profanes; car

V. Sapience Ch. XIV. 15-17.

*Nondum flumineas Memphis contexere biblos*
*Noverat, & saxis tantum volucresque feraque,*
*Sculptaque servabant magicas animalia linguas.*

Lucan. Lib. III.

„ Memphis auparavant sur de rudes metaux
„ Donnoit à ses secrets l'air de ses animaux,
„ Et les Lions sans ame, ou des Aigles muettes,
„ De ses Conceptions étoient les Interprêtes."

*Brebœuf.*

C'est ce qui les a fait nommer à Tacite, *antiquissima monumenta memoriæ humanæ impressa saxis*. Tels étoient les Caractéres de Horus-Apollon (*Horapollinis Notæ*) & les autres vénérables Antiquités de cette espéce transportées d'Egypte à Rome, & contenuës sur quarante deux prodigieuses Obélisques, que l'industrieux Kircher a expliquées. Suidas en attribuë l'invention au *Pere des Croyans*, d'autres à *Thot* ou *Hermes*, quelques-uns à *Cadmus* & aux Phéniciens. Bibliander fait remonter l'origine des Lettres & de la Sculpture jusqu'à Adam: Josephe en a attribué l'invention à Enoch; Philon à Abraham; Eusebe à Moyse; Cyprien à Saturne, d'où, pour le dire en passant, Petrus Calaber, qui s'appelle lui-même Pomponius, conclut fort absurdement, que l'Imprimerie même étoit connuë du tems de ce Héros, parce qu'il est dit qu'il imprimoit les Lettres, *Literas imprimere*. De là l'Ecriture passa aux Egyptiens par le moyen de Mizraim, les Egyptiens la communiquérent aux Medes & aux Assyriens, de là elle passa aux Grecs, & enfin aux Romains, d'où elle est venuë jusqu'à nous, selon la gradation que semble observer Petrus Crinitus dans son Livre XVII. *de Honesta Disciplina, ex antiquo MSto Bibliothecæ Septimianæ*:

Vossius in Art. Hist.

*Moses primus Hebraicas exaravit literas.*
*Mente Phœnices sagaci condiderunt Atticas.*
*Quas Latini scriptitamus, condidit Nicostrata.*
*Abraham Syras, & idem repperit Chaldaicas:*
*Isis arte non minor protulit Ægyptiacas:*
*Gulfila prompsit Getarum quas videmus literas.*

Or quand même tout cela ne regarderoit que les Caractéres de l'Ecriture, cela n'en feroit pas moins par rapport à notre but; puisque l'Inventeur des Lettres a été sans contredit le Pére de la Sculpture, comme il paroit, sinon par les Colonnes de Seth, dont Ange Roccha, dans sa *Bibliotheca Vaticana*, conjecture, qu'il y en avoit une d'airain, du moins par d'autres exemples; la maniére d'écrire avec de l'ancre sur du papier ou sur du parchemin, étant nouvelle, en comparaison des plus anciennes maniéres d'écrire sur d'autres matiéres, telles que des Ardoises, qui ont succédé aux marbres, & ont précédé les écorces d'arbre les plus minces, & les tables de bois, qu'on a appellés *Books*, du mot Allemand *Bucher*, qui signifie un *Hêtre*, dont le fruit s'appelle encore en Anglois *Buck mast*, & le nom de *Book* (Livre) a été ensuite donné à toute matiére qui se peut mettre en feuilles. Car avant l'invention du papier on se servoit de feuilles de palmiers, comme le dit Varron *de Sibylla*; ensuite d'Ecorces d'arbres, de feuil-

les

âgée de soixante-quatorze ans, cinq fils & trois filles, dont il n'y a eu qu'une seule fille qui lui ait survecu, nommée Susanne, & mariée à Guillaume Draper Ecuyer, d'Adscomb dans le Comté de Surrey; les deux autres sont mortes à la fleur de leur âge; tous les garçons sont morts fort jeunes, excepte un, nommé *Jean*, qui entra en qualité de Pensionnaire dans le Collége de la Trinité à Oxford, à Pâques de l'année 1668, étant âgé de treize ans; dans la suite il fut un des Commissaires des Finances en Irlande. Il a traduit en Anglois la Vie d'Alexandre par Plutarque, inserée parmi les *Vies de Plutarque traduites en Anglois par divers Auteurs. Les quatre Livres sur les Jardins* de Rapin, Londres 1673 in-8. *L'Histoire des Grands Visirs* Mahomet & Achmet Coprogli; *des trois derniers Sultans & de leurs Favorites, contenant les intrigues les plus secrettes du Serrail;* Londres 1677 in-8.; il est aussi l'Auteur de plusieurs Piéces en vers, qui se trouvent dans les *Mêlanges de Dryden*. Il est mort le 24 Mars 169⅞ dans la quarante-cinquiéme année de son âge, laissant une fille, nommée Elisabeth, & un fils, qui s'appelle Jean, qui a hérité des biens de son Ayeul à Deptford & à Wotton; & qui a été créé Baronet le 30 Juillet 1713: il est à présent un des Commissaires de la Doüane, Membre de la Société Royale, & Vice-Président de la Société des Antiquaires à Londres.

les de Plomb, de Toile, de Cire, & d'Ivoire, comme nous l'apprend Vopiscus. Les Perses & les Chinois écrivoient sur la Soye, & enfin on inventa le parchemin & le papier. Mais quelle qu'ait été la matiére sur laquelle on écrivoit, si l'on en excepte quelques-unes des derniéres, c'étoit en y gravant, en y faisant une espéce d'incision, pour transmettre sur-tout à la postérité les Loix Divines & Humaines, Romaines, Egyptiennes, ou celles des Hebreux; car selon Ovide, d'ancienneté,

Metam. Lib. I.

— — *Verba minantia fixe*
*Ære ligabantur.*

C'est de cet ordre qu'étoient les *Hieronicæ*, qu'on gardoit dans le Temple de Jupiter Olympien; & les Fastes Consulaires qu'on gardoit dans le Capitole: & l'on en trouve encore des preuves dans cette multitude infinie d'Inscriptions d'une Antiquité incontestable. Nous avons déja fait voir, qu'il y a beaucoup d'apparence, que la Sculpture étoit en usage en Egypte, quelque tems avant qu'Abraham allât en ce Pays, ou du moins en ce tems-là. Mais les Grecs moins attentifs, qui l'ont reçuë des Egyptiens, ne peuvent produire d'Ecrits antérieurs à ceux d'Homere, si nous en croyons Joseph * plutôt que Tatien, savant Assyrien, Contemporain de Justin Martyr, qui ne parle pas moins que de dix-sept Ecrivains plus anciens qu'Homere. Οὐκ Ὁμήρου μόνον πρεσβύτερος ἐστιν ὁ Μωσῆς ἐστι δὲ τῶν πρὸ αὐτοῦ συγγραφέων, Λίνου, Φιλάμμωνος, Θαμύριδος, Ἀμφίονος, Μουσαίου, Ὀρφέως, Δημοδόκου, Φημίου, Σιβύλλης. Ἐπιμενίδου τοῦ Κρητὸς, ὅστις εἰς τὴν Σπάρτην ἀφίκετο, Ἀριστέου τοῦ Προκοννησίου τοῦ τὰ Ἀριμάσπεια συγγράψαντος, Ἀσβόλου τε τοῦ Κενταύρου καὶ Ἰσάτιδος, Δρύμωνός τε καὶ Εὐμήλου τοῦ Κυπρίου, καὶ Ὥρου τοῦ Σαμίου, καὶ Προναπίδου τοῦ Ἀθηναίου, &c. On y trouve aussi les noms de plus de vingt Rois d'Argos, depuis Inaque jusqu'à Agamemnon, ce qui prouve de la maniére la plus forte, que la maniére de conserver la mémoire des choses par la Sculpture & par l'Ecriture est très-ancienne. C'est ainsi que nous lisons que les Poëmes d'Hesiode furent gravés sur du Plomb: Aristote fait mention d'une Daphné, Dévote d'Apollon; de Sabinus, Diodorus & de plusieurs autres. Mais en quelque tems, & par le moyen de qui que ce soit, cet Art passa d'Egypte en Grece, le Théatre des Arts, où il parvint bien-tôt au plus haut degré de perfection; lorsqu'on s'appliqua à former des figures, il fût célébré par les Savans de ces tems-là & par ceux des siécles suivans. Homere nous parle de la Sculpture du Bouclier d'Achille, Hesiode de celle du Bouclier d'Hercule; pour ne rien dire, de celle du Char du Soleil, décrite par Ovide, parce qu'elle est purement imaginée, quoique très-ingénieuse, & que ce soit peut-être l'original des *vehicula cœlata*, dont parle Quinte-Curce. *Mais*, dit Mr. Evelyn, *si ces anciens & fameux Ouvrages, étoient insculpés, comme ceux que nous faisons au burin, ou travaillés au Ciseau & relevés en bosse, c'est ce qui peut paroître difficile à décider, par les divers sens que nous avons donné au mot de Sculpture; c'est aux personnes judicieuses à décider, si ce que nous avons établi ici sur l'antiquité des Lettres, & par conséquent de la Gravûre, lui doit donner la prééminence. Ajoutez à cela, quoique d'autres en puissent penser, que tant la* Statuaire, *à moins qu'on ne veuille remonter à la formation du premier Homme, & soutenir avec Pline qu'elle est plus ancienne que la* Sculpture, *& qu'elle en est la Mere; que tant* la Statuaire, *que l'Art* Anaglyptique, *qui n'a paru dans le Monde que vers le tems de Belus, & le commencement de l'Idolatrie, sont d'une origine beaucoup plus récente que les Lettres, supposé que la Prophétie d'Enoch ne se soit pas conservée par une Tradition non écrite, & que les autres Monumens Apocryphes n'ayent d'autre fondement que l'imagination des Rabbins; ce que nous ne pouvons en aucune façon admettre sans quelque restriction.* „ Outre que si nous l'appliquons à la Gravûre des Cachets de pierres, & autres „ de cette espece, qui sont à peu près de même date que „ les bagues, (car qu'étoit autre chose ce cachet de Juda „ qu'il donna à Tamar sa Belle-fille?) il est certain qu'elle „ est née avant qu'aucune des Histoires que nous avons à „ présent, tant sacrée que profane ait été écrite. Ceux „ qui seront curieux sur ce sujet peuvent satisfaire leur „ curiosité en consultant *Gorlæus*, ou *Fortun. Licetus de* „ *Annulis Antiquorum*, qui traite aussi de la Gravûre premiérement en Fer, ensuite sur l'Or & les autres Métaux „ & sur les Pierres: on pourroit ajouter encore bien des „ choses touchant la dignité & la signification des Bagues, „ & de quelle maniére l'usage en est devenu à la longue „ universel. Nous pourrions encore parler ici des Figures Constellées ou Talismans des Anciens, gravés, mais „ longtems après sous de certains aspects, & précisément „ au moment que le Soleil entroit dans tel ou tel signe du „ Zodiaque: le Médecin *François Rueus*, *Tralianus*, & „ sur-tout le savant *Gaffarel*, en ont traité amplement; & „ nous nous hâtons de passer à d'autres sujets." Notre Auteur nous apprend dans le *quatriéme* Chapitre que l'Art de graver en Cuivre, & de tirer des Taille-douces, n'a été connu parmi nous que vers l'an 1490. Il traite dans le *sixiéme* Chapitre *d'une nouvelle maniére de graver, ou demie Tinte, inventée & communiqué par le Prince Robert;* il nous apprend que Son Altesse lui a accordé la permission de rendre publique cette nouvelle maniére de graver, & la façon dont il faut s'y prendre. *Mais*, dit-il, *tout bien consideré, j'ai trouvé que ce que j'en ai déja dit suffisoit pour mettre les curieux sur les voyes, & je n'ai pas crû qu'il fût nécessaire, qu'un Art aussi curieux & aussi peu commun, dût être mis à si vil prix, qu'il le feroit, en en donnant ici une description complette, d'autant plus, qu'on ne peut y réüssir, à moins que l'Artisan ne dessine parfaitement, & qu'il n'entende assez bien la Peinture. Ce sont les raisons qui m'engagent à en faire encore un mystére; & pour qu'on ne s'imagine pas que c'est ici une Gasconade, ou une mauvaise excuse, je déclare que je suis prêt de communiquer, sous le sceau du secret & avec la permission de Son Altesse, à toute personne curieuse & de mérite, le détail entier & parfait de cet Art, autant que ma capacité me le peut permettre, en cas que ce que je prepare là-dessus pour être mis dans les Archives de la* Société Royale, *ne soit pas suffisant pour mettre pleinement au fait.* Nous avons entre les mains un Manuscrit de la main de Mr. Evelyn, qui nous a été communiqué par le savant Mr. Richard Middleton Massey, Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale; ce Manuscrit étoit destiné pour la Société Royale, & il a pour titre: *La nouvelle maniére de graver du Prince* Robert, *communiquée par Son Altesse à Mr.* Evelyn. En marge il y a cette Note: *J'avois preparé ceci pour être enregîtré dans les Archives de la* Société Royale; *mais je ne l'ai pas encore présenté, ensorte que c'est encore un secret.* Il fait d'abord la description des deux Instrumens, dont on se sert dans cette nouvelle maniére de graver, le *Hatcher*, † & le *Style*, & il explique ensuite la maniére de s'en servir. Il finit en disant „ cette Invention ou nouvelle maniére de graver est „ duë au hazard, & c'est un Soldat Allemand qui en a „ la gloire, ayant remarqué quelques ratissures sur le „ canon de son mousquet, & étant d'un esprit inventif, il raffina là-dessus, jusqu'à ce qu'il trouva le moyen de produire les effets que vous avez vûs, & qui „ surpassent pour la délicatesse tout ce qu'on a inventé „ dans cet Art, pour imiter sur-tout ces traits admirables que les Italiens appellent *Morbidezza*, qu'on voit „ dans leurs plus beaux Desseins. Je suis le premier Anglois, à qui on a fait l'honneur de communiquer ce „ secret, & Son Altesse, qui a bien voulu se donner „ lui-même la peine de me diriger, m'a permis, par „ une bonté particuliére, de le rendre public. Mais il „ m'a paru si curieux, que j'ai crû que ce seroit le profaner, que de le publier, avant que de l'avoir présenté à „ cette Illustre Société. Il y a encore une autre maniére „ de graver, en roulant sur une plaque un Instrument pareil à celui dont nos Notaires se servent pour diriger „ leur régle sur le parchemin, seulement le nombre des „ pointes est plus grand dans cet Instrument; & lorsque par la fréquente friction sur la surface unie, la plaque est suffisamment couverte de taches, de maniére „ que le fond soit assez obscur, on employe le *Style* de la „ maniére dont nous avons dit. J'ai vû une Tête de la „ Reine Christine, gravée de cette façon, & aussi grande, si je ne me trompe que le naturel, mais elle n'étoit pas comparable à la demie Teinte du Prince Robert, célébrée avant tant de justice par JEAN EVELYN."

* Contre Apion, Lib. I. ch. 1. *Cit. de Trad.*

Métam. Lib. II.

Lib. III. cap. 1.

† Le Hachoir.

☞ EUHEMERE ou EVEMERE, ancien Historien, étoit Sicilien de naissance, mais on

 ne

ne convient pas de quelle Ville il étoit [*A*]. Il vivoit du tems de Caſſandre Roi de Macédoine, l'un des Succeſſeurs d'Alexandre environ trois-cens ans avant Jéſus-Chriſt. Diodore de Sicile nous apprend (*a*), qu'Euhemere étoit ami de Caſſandre; ce Prince le chargea d'affaires importantes, & à ſa ſollicitation il entreprit de longs & pénibles Voyages; s'étant embarqué dans un des ports de l'Arabie Heureuſe, il entra dans l'Ocean même, & aprés pluſieurs jours de Navigation, il découvrit pluſieurs Iſles, & une entre autres, à laquelle il aborda, qui s'appelloit Panchée, dont il racontoit de grandes merveilles [*B*], mais pluſieurs Ecrivains prétendent que tout ce qu'il a débité doit être mis au rang des Fables [*C*]: Quoi qu'il en ſoit Euhemere publia une Hiſtoire, dont la Relation de l'Iſle Panchée fai-

(*a*) *Apud* Euſeb. *Præp. Ev.* Lib. II. p. m. 59. 60. *Voy.* Diod. de Sicile *de la Trad. de l'Abbé Terraſſon* Tom. II. p. 263.

[*A*] *Etoit Sicilien de naiſſance, mais on ne convient pas de quelle Ville il étoit.*] Il regne un étrange partage parmi les Auteurs ſur la Patrie d'Euhemere, quoique le plus grand nombre s'accordent à le faire naître en Sicile, comme nous allons le voir. Athenée (1) dit qu'il étoit de l'Iſle de Cos; Eratoſthene le fait Bergéen (2); Plutarque n'eſt pas d'accord avec lui-même, car dans un endroit il le fait Tegéate (3), & dans un autre Meſſenien (4). Clément d'Alexandrie (5) & Arnobe (6) diſent qu'il étoit d'Agrigente; mais Polybe dans Strabon (7) le fait naître à Meſſene; c'eſt auſſi le ſentiment d'Elien (8) & celui de Lactance, qui l'appelle *antiquus Author Euhemerus, qui fuit ex civitate Meſſana* (9); c'eſt auſſi celui qui paroît le plus vraiſemblable à Mr. l'Abbé Sevin (10). „ Dans cette diverſité d'opinions, *dit-il*, je me rangerois volontiers „ du côté de Polybe. Il étoit moins éloigné que ni Plutarque, ni les autres, du tems auquel vivoit Euhemere. „ Infiniment exact d'ailleurs, il avoit, ſuivant toutes les „ apparences, examiné le fait avec ſon attention ordinaire; & je ſerois fort tenté de penſer, que ſur des réflexions, à peu près ſemblables aux miennes, Elien & „ Lactance ſe ſont déclarés en faveur de cet Hiſtorien, & „ de Meſſene par conſéquent." Le ſavant Académicien remarque enſuite, qu'il y avoit deux Villes, qui portoient le nom de Meſſene, l'une dans le Peloponeſe, & l'autre dans la Sicile, & qu'on ne ſait à laquelle des deux appartenoit Euhemere. Je conviens avec cet habile homme, que l'on n'a aucune certitude là-deſſus; cependant il ſemble, qu'on peut conjecturer avec quelque vraiſemblance, qu'il s'agit de Meſſene de Sicile, ſur ce que quelques Auteurs l'ont fait naître à Agrigente, & qu'il eſt plus aiſé de confondre deux Villes d'un même Pays, que des Villes auſſi éloignées que Meſſene du Peloponneſe & Agrigente; quoi qu'il en ſoit, les Hiſtoriens de Sicile (11) ne balancent point à mettre Euhemere au nombre de leurs Compatriotes.

(1) Lib. XIV. c. 22. p. 658.
(2) Strabo Lib. II. p. m. 75.
(3) *De Placit. Philoſ.* Lib. I. c. 7.
(4) *De Iſide & Oſiride* fol. 322. H. *Oeuvr. Moral.* de Plut. Edit. de 1588 in fol. *trad.* d'Amiot.
(5) *In Protrept.* p. m. 15.
(6) *Adv. Gentes* Lib. IV. p. 147.
(7) Lib. II. p. m. 71.
(8) *Var. Hiſt.* Lib. II. cap. 31.
(9) *Div. Inſt.* Lib. I. cap. 11.
(10) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom XI. p. 170. Edit. de Hollande.
(11) *Voy.* Mongitore *Bibl. Sicula* T. I. p. 189.

[*B*] *Il découvrit pluſieurs Iſles, & une entre autres à laquelle il aborda, qui s'appelloit* Panchée, *dont il racontoit de grandes merveilles.*] Diodore de Sicile nous a conſervé la deſcription de cette Iſle (12): „ Elle eſt habitée, *dit-il*, non ſeulement par les Naturels du Pays, mais encore par des Indiens, par des Scythes, & par des Crétois. „ C'eſt-là qu'eſt une Ville très-belle & très-riche, nommée „ *Panara*. Ses Citoyens ſont appellés les Supplians de „ Jupiter Triphylien. De tous les Panchéens ce ſont les „ ſeuls qui ayent des Loix, qui leur ſoient particuliéres. „ Ils n'obéiſſent à aucun Roi, mais tous les ans ils éliſent „ trois Magiſtrats, à qui appartiennent tous les Jugemens, „ qui ne vont pas à la mort; mais ils renvoyent les cauſes capitales aux Prêtres. Le Temple de Jupiter Triphylien ſitué dans une Plaine, eſt à ſoixante ſtades de „ Panara (13), . . . . . . Cette Plaine eſt terminée par „ une Montagne fort haute, & auſſi conſacrée aux Dieux „ . . . . . On raconte que tous les ans les Prêtres font „ ſur cette Montagne un Sacrifice plein de Cérémonies „ très-religieuſes. Au-delà de cette Montagne & dans le „ reſte de la Panchaïe, on trouve, dit-on, des bêtes de „ toute eſpece, comme des Elephans, des Lions, des Léopards, des Chevreuils, & quantité d'autres animaux „ remarquables par leur figure & par leur force. Cette Iſle „ a encore trois grandes Villes, ſavoir Hyracie, Dalis, & „ Océanis: Le terroir en eſt excellent, & on y recueille „ toutes ſortes de Vins. Les Hommes y ſont courageux „ & combattent ſur des Chariots à la maniére des Anciens. „ Ils ſont partagés en trois Claſſes. La premiére eſt celle „ des Prêtres, à laquelle on joint celle des Artiſans; la „ ſeconde eſt celle des Laboureurs; & la troiſiéme comprend les Soldats & les Bergers. Les Prêtres gouvernent tout; ce ſont eux qui jugent les procés, & dont „ les Ordonnances ſont la Loi publique. Les Laboureurs „ apportent en commun tous les fruits qu'ils ont recueillis; & ceux qui paroiſſent avoir cultivé leur champ avec „ le plus de ſoin, ſont diſtingués avantageuſement dans „ le partage des proviſions annuelles. Les Prêtres nomment le premier, le ſecond, le troiſiéme juſqu'à dix de „ ceux qui ont mérité cette diſtinction, pour donner de „ l'émulation à tous les autres. Tout de même les Paſteurs rendent publiquement en nombre ou en valeur „ les Troupeaux & les Victimes dont on leur a confié l'entretien. Car il n'eſt permis à perſonne de poſſéder rien „ en propre, à l'exception de ſa maiſon & de ſon Jardin. „ Les Prêtres reçoivent tous les Revenus de l'Etat, & les „ partagent également entre les Particuliers, en retenant „ pour eux une double part. Les Panchées ſont habillés „ d'étoffes très-douces, à cauſe que les Brebis de leur „ Iſle ont la laine beaucoup plus fine, que celle des autres Pays. Les hommes portent ainſi que les femmes „ pluſieurs ornemens d'Or, comme des Coliers, des Braſſelets, & des Anneaux, qu'ils paſſent dans leurs oreilles à la façon des Perſes. Leur Chauſſure, la même „ pour tous, eſt ornée d'un mélange agréable de couleurs. „ Les Soldats partagent entre eux la garde du Pays, où „ ils élévent des Forts, & des retranchemens contre les „ Incurſions des Voleurs, qui occupent un Canton de l'Iſle, „ & qui étant adroits & courageux, attaquent les Laboureurs & leur font une eſpece de guerre. Les Prêtres „ ſe traitent avec beaucoup plus de délicateſſe & de ſomptuoſité que le reſte du Peuple. Leurs habits ſont d'un „ lin très-blanc & très-fin, & quelquefois d'une laine preſque auſſi fine que le lin même. De plus ils ornent leurs „ têtes de mitres d'Or filé, & leurs pieds de ſandales faites avec un très-grand art. Ils portent ſur eux des bijoux d'Or en auſſi grand nombre que les femmes, & ſurtout des pendans d'oreille. Leur principale occupation „ eſt de ſervir les Dieux, de chanter des Hymnes en leur „ honneur, & de célébrer en vers leurs actions, & les „ biens dont les hommes leur ſont redevables. Ils diſent „ qu'ils tirent leur Origine de Créte, & que Jupiter, lorſque vivant parmi les hommes il régnoit ſur toute la „ Terre, les transféra dans l'Iſle de Panchée. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils font voir qu'ils ont conſervé „ dans leur Langue pluſieurs mots Crétois, & qu'ils entretiennent avec ce peuple une amitié & une liaiſon, qui „ leur a été recommandée par leurs Ancêtres . . . . La „ Panchaïe a pluſieurs mines d'Or, d'Argent, d'Airain & de „ Fer; mais il n'eſt pas permis de tranſporter hors de l'Iſle „ aucun de ces métaux. Il eſt même défendu aux Prêtres „ de ſortir hors de l'eſpace conſacré aux Dieux, & s'ils „ en ſortent, chacun de ceux qui les rencontrent a droit „ de les tuer."

(12) Liv. V. num. 29. du Tom. II. *de la trad. de l'Abbé* Terraſſon.
(13) *Voy.* la Rem. [D].

[*C*] *Pluſieurs Ecrivains prétendent que tout ce qu'il a débité doit être mis au rang des Fables.*] Il eſt inconteſtable que des Auteurs graves regardent Euhemere comme un Ecrivain fabuleux: Mr. l'Abbé Sevin (14) fait valoir d'une maniére bien forte le témoignage de Callimaque dans Plutarque (15). „ Il étoit, *dit l'Académicien*, preſque contemporain d'Euhemere, & vivoit à la Cour de Ptolomée „ Philadelphe, dans un Pays, où venoient aborder les „ Vaiſſeaux de toute la Terre. On ne peut donc nier, „ qu'il ne fût plus à portée que perſonne du monde de „ connoitre la vérité de la nouvelle découverte. Il ne „ craint pas néanmoins d'avancer, que le Jupiter Panchéen, „ eſt un Conte ridiculement inventé par Euhemere. Si la „ ſuppoſition eût été moins conſtante, comment ce Poëte „ auroit-il eu le front de ſoûtenir avec autant de hardieſſe „ une calomnie ſur laquelle de ſimple voyageurs auroient „ pû aiſément lui fermer la bouche?" Plutarque dans un autre endroit (16), traite formellement l'Iſle de Panchée de chimére, voici ſes termes ſelon la traduction d'Amiot: *lequel* (Euhemere) *ayant luy-meſme controuvé les Originaux de fables, qui n'ont aucune veriſimilitude, n'y aucun ſubjeſt, a reſpandu par le monde univerſel toute impiété, tranſmuant & changeant tous ceux que nous eſtimons Dieux, en noms d'Admiraux, grands Capitaines, & de Roys, qui auroient eſté le temps paſſé, ainſi qu'il eſt, ce dit-il, eſcrit en Lettres d'Or en la Ville de* Panchon, *que jamais homme Grec ne Barbare ne vid que luy, ayant navigué au Pays des Panchoiens & Triphyliens, qui ne ſont en nulle partie de la Terre habitable.* Nous voyons dans Strabon (17) qu'Eratoſthene n'ajoûtoit aucune foi à Euhemere, qu'il citoit d'ailleurs en fait de Géographie, ce dont Strabon lui fait un crime (18), ajoûtant qu'il ne devoit pas faire fonds ſur un Ecrivain non moins fabuleux que Damaſte & autres ſemblables Auteurs mépriſés des Savans. L'Abbé Sevin remarque (19) très-bien, que l'autorité d'Eratoſthene eſt d'un grand poids en fait de Géographie; il en avoit publié des Traités, dont on faiſoit beaucoup de cas, & dans l'un de ces Traités il montroit que l'Iſle de Panchée étoit une pure fiction. Ajoutez à cela, que des converſations approfondies avec les Voyageurs, & plus encore la Bibliothéque d'Alexandrie, confiée à ſes ſoins par Ptolomée Evergete lui avoient fourni de grands ſecours pour démêler l'impoſture. Polybe en étoit pleinement convaincu, comme il paroit par ce qu'il dit dans Strabon (20): ποσῳ δε φησι βελτιον τῳ Μεσσηνιῳ πιστευειν η τουτῳ, ὁ μεν γε εις μιαν χωραν την Παγχαιαν λεγει πλευσαι· ὁ δε και μεχρι των του κοσμου περατων κατωπτευκεναι την προσαρκτιον Ευρωπην πασαν, ην ουδ' αν τῳ Ἑρμῃ πιστευσαι τις λεγοντι. *Ne vaudroit-il pas mieux encore, ſe prêter aux rêveries du Meſſenien, qu'à celles de Pytheas? Si l'on en croit celui-là, ſa navigation s'eſt bornée à la ſeule Iſle de Panchée, & celui-ci ſe vante d'avoir parcouru toute l'Europe Septentrionale juſqu'aux extrémités de la Terre. Ce qui paroîtroit même incroyable dans la bouche de* [illegible]. Malgré tous ces témoignages Iſaac Voſſius a prétendu que les Panchéens ne ſont pas des peuples imaginaires (21). Il ſe fonde d'abord ſur le Monument d'Adulis, où ſe trouve l'énumération des Nations ſoumiſes par Ptolomée Evergete, & les *Panchéens* ou Panchaïtes ſont de ce nom-

(14) *Mém. de l'Acad. des Inſcript. ubi ſupra* p. 179.
(15) *De Placit. Philoſoph.* Lib. I. cap. 7.
(16) *De Iſide & Oſirid.* fol. 322 H. *Oeuvr. Moral.* de Plut. *de la Trad.* d'Amiot 1588 in fol.
(17) Lib II. p. m. 71.
(18) Ibid. Lib. I. p. 32.
(19) *Mém. de l'Acad. des Inſcript. loc. cit.* p. 120.
(20) *Ubi ſupra* p. m. 71.
(21) *Ad* [illegible] Lib. III. c. 7. 291.

(2..)

faisoit partie, qu'il intitula *Histoire Sacrée*, Ἱερὰ Ἀναγραφή; il prétendoit avoir composé cet Ouvrage sur les plus anciens monumens (*b*), sur-tout sur les Inscriptions qu'il avoit découvertes pendant le cours de ses Voyages, en divers endroits consacrés au service des Dieux, & principalement sur celles qu'il avoit trouvées dans le Temple de Jupiter Triphylien dans l'Isle de Panchée [*D*]. Euhemere donnoit dans cette Histoire, celle des Dieux qu'on adoroit dans le Paganisme, & faisoit voir que ce n'avoient été que des Hommes, des Capitaines fameux (*c*), des Rois qui s'étoient distingués par la sagesse de leur Gouvernement, par leur soin à travailler au bonheur de leurs peuples; & pour mettre son sentiment dans un plus grand jour il avoit marqué soigneusement les Pays & les Villes illustrées par les tombeaux de presque toutes les Divinités, que les Poëtes & les Théologiens ont honoré du titre pompeux d'Immortels (*d*); Minucius Félix (*e*) a conservé la mémoire de quelques-uns de ces tombeaux [*E*]. Euhemere alloit même plus loin, pour demasquer d'autant mieux l'extravagance du Paganis-

(*b*) Voy. Diod. de Sicile *ubi sup.* Lactance Lib. I. c. 11.

(*c*) Plutarque *De Isid. & Osiride* fol. 322 H. de la Trad. d'Amiot, in fol. Paris, 1588.

(*d*) Eusebe *ubi supra* & Cicero *de Nat. Deorum* Lib. I. Num. 42. *Edit. d'Ernesti*, Leipsich. 1737. in-8. voici le passage de Ciceron: *Quid? qui aut fortes, aut claros, aut potentes viros tradunt post mortem ad Deos pervenisse eosque esse ipsos, quos nos colere, precari, venerarique solemus, nonne expertes sunt religionum omnium? Quæ ratio maxime tractata ab Euhemero est: quem noster & interpretatus, & secutus est præter cæteros Ennius. Ab Euhemero autem & mortes & sepulturæ demonstrantur Deorum.* (*e*) In Octavio p. 22. Edit. Lugd-Bat. 1652. in-4.

(22) selon Vossius: mais Mr. Fabricius a mis *Tancaïtes*, & il observe d'après le Pere Montfaucon, que dans le Manuscrit de Florence & dans celui du Vatican on lit *Tancaïtes*. D'ailleurs, comme l'a fort bien remarqué Mr. l'Abbé Sevin, les peuples dont il est parlé dans le Monument d'Adulis, soit *Tancaïtes*, soit *Panchaïtes* ne peuvent être les habitans de la Panchée d'Euhemere, puisqu'il place cette Isle dans l'Ocean Austral, au lieu que ceux-là étoient limitrophes de l'Egypte: Ταγγαιτας της μεχρι των τη Αιγυπτω ὁρων οικουντας. Vossius allégue encore un passage de Pomponius Mela, où il déterre une nation de Panchéens: Mr. l'Abbé Sevin paroît douter de la bonne foi de Vossius à cet égard: *Il croit*, dit l'Académicien (23), *à la faveur de ses Manuscrits y avoir démêlé les Panchéens. Mais . . . . ce savant homme n'accusoit pas toujours juste, il ne produit point ses Manuscrits comme naturellement il le devoit . . . . . en attendant je m'en tiendrai à la leçon ordinaire, & cela avec d'autant plus de raison, que Pline avoit trouvé dans les Exemplaires de Mela*, Candæi *& non pas* Panchæi. Je dois remarquer là-dessus, que Jacques Gronovius, qui ne paroît pas fort disposé à faire grace à Vossius, n'a pas laissé de mettre *Panchæi* dans son Edition (24); & ce qui m'a surpris, c'est qu'il ne dit pas un mot sur la différente leçon: voici comment je lis le passage de Pomponius Mela dans cette Edition: *Extra sinum verum tamen in flexu etiam num modico Rubri maris, pars bestiis infesta, ideoque deserta est: Partem* Panchæi *habitant, quos ex facto, quia serpentibus vescuntur* Ophiophagos *vocant* (25). Dans le fond on ne peut rien conclure encore de ce passage, en faveur des Panchéens d'Euhemere; puisque ceux dont parle Mela étoient voisins de l'Egypte, & mangeoient des Serpens, au lieu que les autres habitoient une Isle éloignée, & vivoient dans le plus grand luxe comme il paroît par le récit d'Euhemere, dans Diodore de Sicile (26). Mais que dire de la plupart des Auteurs Latins, qui paroissent avoir adopté le recit d'Euhemere? témoin ce que dit Virgile (27).

> *Sed neque Medorum Sylvæ, ditissima terra,*
> *Nec pulcher Ganges, atque auro turbidus Hermus,*
> *Laudibus Italiæ certent: non Bactra neque Indi,*
> *Totaque Thuriferis* Panchaïa *pinguis arenis.*

Et Ovide (28):

> *- - - - - floreſque aliis Panchaïca tellus;*
> *Dum ferat & Myrrham.*

Et Tibulle (29):

> *Illic quas mittit divis Panchaïa merces,*
> *Eoique Arabes, dives & Assyria.*

Lesquels sont croyables des Grecs ou des Romains? c'est la question que propose Mr. l'Abbé Sevin; il me semble qu'il y répond d'une maniére très-satisfaisante: „ Voici, *dit-il*, (30), en peu de mots les raisons qui doivent faire pancher la balance du côté des premiers. La plûpart étoient des Géographes distingués par leur savoir. Ils avoient discuté le fait, & il ne leur manquoit aucun des secours nécessaires pour s'en acquitter avec succès. Les Latins au contraire ont reçu la chose sans examen, & trompés par la traduction d'Ennius, ils n'ont pas même soupçonné que la bonne-foi d'Euhemere pût être attaquée." J'ajoûterai seulement, qu'il semble par ce que disent les Auteurs Latins, que par la *Panchaïe* ils ayent entendu quelque partie de l'Arabie Heureuse, d'où viennent l'encens & les autres odeurs (31).

[*D*] *Les Inscriptions qu'il avoit trouvées dans le Temple de Jupiter Triphylien dans l'Isle de Panchée.*] Rapportons ce que nous dit de ce Temple Diodore de Sicile, sur le témoignage d'Euhemere (32): „ Le Temple est considérable, non seulement par son ancienneté & par ses richesses, mais encore par la beauté du terrein qui l'environne. Le champ sacré est couvert d'arbres de toute espece, tant fruitiers que stériles, mais tous agréables à la vûe: En effet on y voit des Cyprès d'une grande hauteur, des Planes, des Lauriers, & des Myrtes, continuellement arrosés par des eaux vives; car dans le Bois qui tient au Temple, il y a une Fontaine, qui en jette une si prodigieuse quantité, qu'elle forme, non loin de sa source, un Fleuve déja navigable. Ces eaux se partageant en plusieurs Canaux & arrosant par ce moyen tout le champ sacré, elles y font croître un très-grand nombre de beaux arbres, qui laissent entre eux des espaces vuides où l'on peut s'assembler. La plûpart des Habitans passent l'Eté sous ces ombrages, & une infinité d'Oiseaux admirables par la variété de leurs couleurs & de leurs chants y viennent faire leurs nids. Enfin la diversité des Plantes & des Fleurs, qui ornent les jardins & les prairies de cette contrée, en font un séjour délicieux & digne d'être la demeure des Dieux mêmes. On y voit aussi de grandes allées de Noyers & de Palmiers, qui fournissent une grande abondance d'excellens fruits. Outre cela on y trouve quantité de Vignes de différentes espéces, qui s'élevant fort haut, & diversement entrelassées surprennent agréablement la vûe, & forment un paysage charmant. Le Temple est superbe & tout bâti de pierres blanches. Sa longueur est de deux arpens sur une largeur proportionnée. Il est soûtenu par des Colomnes très-massives, mais que la Sculpture a extrêmement embellies. Les Statuës des Dieux, remarquables par leur grandeur, & par leur poids énorme, sont autant de chefs-d'œuvres de l'Art. A l'entour du Temple on voit les maisons de ceux qui le desservent; & le frontispice fait face à une avenuë longue de quatre stades sur trente toises de large. Les deux côtés de cette avenuë sont ornés de grandes statues d'airain, posées sur des bases quarrées, & elle est terminée par les sources, qui forment le Fleuve dont nous venons de parler. Ses eaux qui sont fort claires & fort douces ne contribuent pas peu à la conservation de la santé. On les appelle Eaux du Soleil. Les sources de ce Fleuve sont par tout revêtues de pierre blanche jusqu'à la longueur de quatre Stades de chaque côté, & il n'est permis à aucun homme, excepté aux Prêtres, d'entrer dans cette enceinte. La Plaine où est situé le Temple, est toute consacrée aux Dieux, & les revenus en sont destinés aux fraix des Sacrifices. Cette Plaine est terminée par une Montagne fort haute & aussi consacrée aux Dieux. On prétend que le Temple a été bâti par Jupiter, lorsque n'étant encore qu'un homme il regnoit sur toute la Terre. Il est rempli d'Offrandes d'Or & d'Argent, que la suite des tems a prodigieusement accumulées. Les Portes sont ornées d'Ouvrages d'Or, d'Argent, d'Yvoire, & du bois de l'arbre qui porte l'encens. Le lit du Dieu a six coudées de long & quatre de large. Il est d'Or massif & d'un travail très-recherché & très-fini: sa table n'est pas moins magnifique, & elle est presque aussi grande que le lit auprès duquel elle est placée. Au pied du lit vers le milieu s'éleve une haute colomne d'Or, sur laquelle (33) sont gravées en caractéres Panchaïens (34) les principales actions d'Uranus, de Saturne (35) & de Jupiter (de Diane & d'Apollon, le tout écrit de la propre main de Mercure (36).) Il y est marqué qu'URANUS le plus ancien Roi du Monde avoit été un homme juste, bienfaisant, très-versé dans la connoissance des Astres, & le premier qui ait fait des Sacrifices aux Dieux du Ciel, ce qui lui fit même donner le nom d'*Uranus*. Il eut pour fils de sa femme VESTA, *Pan* † & *Saturne*, & pour filles, *Rhea* & *Cerès*. SATURNE régna après Uranus, & ayant épousé RHEA, il en eût *Jupiter*, *Junon*, & *Neptune*. JUPITER, qui succéda au Trône de son pere épousa JUNON, CERÈS, & THEMIS. La *premiére* lui donna les CURETES; la *seconde*, PROSERPINE; & la *troisiéme*, MINERVE. Etant ensuite allé à Babylone, il y fût reçu par Belus. De là il passa dans l'Isle de Panchée sur l'Ocean, & il y dressa un Autel en l'honneur d'Uranus son Ayeul. A son retour il vint en Syrie chez Cæsius, qui pour lors en étoit Roi. C'est celui qui a donné le nom au Mont Cæsius. Jupiter alla ensuite dans la Cilicie, où il vainquit en bataille rangée Cilix, qui en étoit le Souverain. Il parcourut encore plusieurs autres Villes, & par-tout il fut respecté & regardé comme un Dieu." Lactance dit (37), que Jupiter lui-même avoit gravé sur la Colomne les actions les plus éclatantes de son régne, *ubi (in fano Jovis Triphylii) auream Columnam positam esse ab ipso Jove titulus indicabat, in quâ columnâ gesta sua perscripsit, ut monimentum esset posteris rerum suarum.* Ce qui a trompé sans doute cet Auteur, c'est que Diodore de Sicile dit (38): *Ils* (les Panchéens) *montrent aussi des* caractéres *que Jupiter, disent-ils, a tracés* de sa propre main, *lorsqu'il jetta les premiers fondemens de leur Temple.* Mais il distingue formellement ces caractéres, des Inscriptions de la Colomne.

[*E*] *Minucius Félix a conservé la Mémoire de quelques-uns de*

(22) Voy. ce Monument entier dans Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. II. p. 604-609.

(23) *Ubi supra* p. 182.

(24) Leyde 1696 in-12.

(25) Pomp. Mela *de Situ Orb.* L. III. c. 8. num. 65. Edit. Gronov. Lugd. Bat. 1696.

(26) Voy. la Rem. [B].

(27) Georg. Lib. II, vers 136 &c.

(28) *Metam.* Lib. X. Fab. 4. vers 309.

(29) Eleg. Lib. III. Eleg. 2.

(30) *Ubi supra* p. 183. 184.

(31) Consultez Cellarii *Geogr. Ant.* L. III. c. 14. § 67. Edit. Lipf. 1732.

(32) Diod. de Sicile L. V. num. 29. Tom. II. de la Trad. de l'Abbé Terrasson.

(33) Ceci est une partie du fragment conservé par Eusebe *Prap. Evang.* L. II. p. 59. 60. qui se trouve aussi T. II. p. 263 *de la Trad. de Diodore par* l'Abb. Terrasson.

(34) On lit dans le L. V. que l'Inscription étoit en Caractéres Sacrés des Egyptiens.

(35) Le nom de *Saturne* a disparu dans le Liv. V. sans doute par la faute des Copistes.

(36) Ajouté du Liv. V.

† Mr. l'Abbé Sevin a prouvé qu'il faut lire *Titan*. Voy. *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. II. p. 215-216.

(37) Lib. I. cap. 11.

(38) Liv. V. num. 29. *ubi supra.*

ganifme, il ne paffoit fous filence aucun de ces faits, qui pouvoient ouvrir les yeux aux hommes fur le chapitre de tant de Dieux différens adorés dans les Villes & dans les Provinces. On en trouve une preuve dans Athenée (*f*), qui rapporte un Fragment, où notre Hiftorien affuroit que Cadmus étoit un Cuifinier du Roi de Sidon, & que féduit par les charmes d'Harmonie, une des Muficiennes de la Cour, il l'avoit enlevée & conduite dans la Bœotie. L'Hiftoire Sacrée fufcita bien des ennemis à Euhemere, & les Grecs travaillérent à l'envi à la décréditer. Plufieurs Auteurs l'ont traité fans détour d'Athée & d'Homme qui anéantiffoit la Réligion [*F*]. Clément d'Alexandrie & d'autres penfent plus avantageufement fur fon fujet, & fur celui de plufieurs autres accufés d'Athéïfme [*G*]. Malgré le décri général où étoit l'Hiftoire d'Euhemere, Ennius en fit une traduction Latine (*g*); mais ni la Tra-

(*f*) Lib. XIV. c. 22.

(*g*) Voy. Art. ENNIUS Rem. [Q].

*de ces Tombeaux.*] Voici le paffage de cet Auteur: *Lege Stoïcorum fcripta, vel fcripta Sapientium, eadem mecum recognofces; ob merita virtutis aut muneris deos habitos. Euhemerus exfequitur & eorum natales, patrias, fepulcbra dinumerat, & per provincias monftrat: Dictæi Jovis, & Apollinis Delphici, Phariæ Ifidis, & Cereris Eleufinæ.* Prodicus *affumptos in Deos loquitur, qui errando inventis novis frugibus utilitati hominum profuêre* (39). „ Lifez les Ecrits „ des Sages & des Philofophes Stoïques, vous reconnoi- „ trez avec moi, que les hommes ont été faits Dieux ou „ pour leurs bienfaits ou pour leur mérite. Euhemere „ conte par ordre leur naiffance, leur Pays, & leur nom, „ & montre les lieux où font leurs Sépulchres; celui de „ Jupiter Dictéen, d'Apollon Delphique, de l'Ifis de Phare, & de Cerès d'Eleufine. *Prodicus affure* qu'on a mis „ au nombre des Dieux ceux qui en courant le monde, „ ont porté dans les Pays la découverte de quelques nou- „ veaux fruits utiles à la Société (40)." Je dois remarquer que le Texte de Minucius Felix eft corrompu. L'Edition Romaine & un MS. de la Bibliothéque du Roi (41) portent, *& Cereris Eleufinæ prodigiis affumptos*, ce qui eft évidemment une faute, n'y ayant alors aucun fens. D'autres lifent *Pro Diis affumptos* (42), ce qui n'eft guéres plus intelligible. Heraldus conjecture (43), qu'on pourroit mettre un point après *Cereris Eleufinæ*, & lire, *Pofidippus affumptos in Deos loquitur*; mais il n'appuye fa correction par aucune raifon. Mr. l'Abbé Sevin (44) change le mot de *prodigiis* en ceux de *prodit, is*; & lit: *Dictæi Jovis, &c. & Cereris Eleufiniæ* prodit. *Is affumptos in Deos loquitur*, &c. certainement la correction eft heureufe. Je préférerois cependant celle de Mr. Rigault (45), qui a été fuivie dans l'Edition fur laquelle j'ai rapporté ci-deffus le paffage. *Prodicus affumptos in Deos loquitur*; ce qui appuie cette correction c'eft qu'il y a dans Ciceron un paffage, où il parle de *Prodicus* prefque dans les mêmes termes, le mettant auffi de compagnie avec Euhemere: *Quid Prodicus Chius? qui ea quæ prodeffent hominum vitæ Deorum in numero habita effe dicit* (46). Mr. D'Ablancourt a tout-à-fait mal entendu cet endroit, voici comment il traduit. *Il* (Euhemere) *fait voir encore* par les impoftures *de Jupiter Dictéen, d'Apollon Delphique*, &c. *qu'on a mis au nombre des Dieux ceux qui en courant le monde ont porté dans les Pays l'invention* de quelques femences, ou de quelque autre chofe, *utile à la focieté humaine.* Il n'y a dans l'Original ni ombre ni trace de ces *impoftures de Jupiter Dictéen* &c. à moins que de donner ce fens à *prodigiis*: mais il eft évident que Minucius Felix a deffein de nommer quelques-uns des Dieux, dont Euhemere indiquoit les Sepulchres. Je ne vois point non plus dans l'Original l'invention de ces *nouvelles femences & autre chofe* †, il s'agit de ceux qui enfeignoient aux hommes les fruits dont ils pouvoient ufer fans danger.

[*F*] *Plufieurs Auteurs l'ont traité fans détour d'Athée & d'homme qui anéantiffoit la Religion.*] Plutarque dit en termes exprès (47) felon la Traduction d'Amiot: *Aucuns des Philofophes, comme Diagoras Melien, & Theodorus Cyrenien, & Evemerus natif de Tegée, ont tenu refolument qu'il n'eftoit point de Dieux.* Il eft vrai que Mr. l'Abbé Sevin (48) prétend que cela ne fignifie pas plus que ce que Plutarque dit ailleurs (49), qu'il faifoit des Dieux de fimples Hommes. *Elien* (50) met notre Hiftorien dans le Catalogue de ceux qui ont nié l'exiftence des Dieux & la Providence. Theophile d'Antioche ne le traite pas mieux, le qualifiant de très-impie: voici le paffage (51): Τὰ μὲν Εὐημέρου τοῦ ἀθεωτάτου περισσὸν ἡμῖν καὶ λέγειν· πολλὰ γὰρ περὶ θεῶν τολμήσας φθέγξασθαι, ἔσχατον καὶ τὸ ἐξόλου μὴ εἶναι θεούς, ἀλλὰ τὰ πάντα αὐτοματισμῷ διοικεῖσθαι βούλεται. *Je ne crois pas qu'il foit néceffaire de rapporter ce que dit le très-impie Euhemere; car après avoir ofé débiter bien des chofes fur le fujet des Dieux, il anéantit enfin entiérement les Dieux, & prétend que tout roule au hazard dans le monde.* Ciceron (52) ne le traite pas nettement d'homme fans Religion, mais il infinue affez clairement, que le fyftême d'Euhemere tendoit à l'extinction de la Religion: *Ab Euhemero autem & mortes & Sepulturæ demonftrantur Deorum. Utrum igitur hic confirmaffe religionem videtur, an penitus totam fuftuliffe?* Il paroit par un paffage de Sextus Empiricus, qu'on le défignoit ordinairement par l'Epithéte injurieux d'Athée (53): Εὐήμερος δὲ ὁ ἐπικληθεὶς ἄθεος φησιν, ὅτ' ἦν ἄτακτος ἀνθρώπων βίος, οἱ περιγενόμενοι τῶν ἄλλων ἰσχύϊ τε καὶ συνέσει, ὥστε πρὸς τὰ ὑπ' αὐτῶν κελευόμενα πάντας βιοῦν, σπουδάζοντες μείζονος θαυμασμοῦ καὶ σεμνότητος τυχεῖν, ἀνέπλασαν περὶ αὐτοὺς ὑπερβάλλουσάν τινα καὶ θείαν δύναμιν, ἔνθεν καὶ τοῖς πολλοῖς ἐνομίσθησαν θεοί. *Lorfque les hommes, dit Euhemere, furnommé* l'Athée, *vivoient dans le défordre & dans la confufion, ceux qui furpaffoient les autres en force & en prudence, les obligérent à refpecter leurs volontés; afpirant toutefois à quelque* chofe de plus relevé, *ils fe prétendirent revêtus de qualités divines & furnaturelles: auffi plufieurs en firent les objets de leur Culte.* Mr. l'Abbé Sevin (54) conjecture que c'étoit là le commencement de l'Ouvrage d'Euhemere. „ Tout le „ projet d'Euhemere fe trouve renfermé dans ce peu de „ mots; & il faut avouër que cet Ecrivain ne pouvoit „ guéres entrer en matiére par un exorde qui convînt „ mieux à fon fujet: il y avoit même de l'affectation dans „ ce début, à la tête duquel paroît un vers, que quel- „ ques Anciens attribuent à Critias, & d'autres au Poëte „ Euripide. Or ce Vers fe lifoit dans une piéce remplie de „ blafphêmes & d'impiétés au jugement de Plutarque."

[*G*] *Clement d'Alexandrie & d'autres penfent plus avantageufement fur fon fujet, & fur celui de plufieurs autres accufés d'Athéifme.*] Voici le paffage de Clement d'Alexandrie (55): Θαυμάζειν ἔπεισί μοι, ὅτῳ τρόπῳ Εὐήμερον Ἀκραγαντῖνον, καὶ Νικάνορα τὸν Κύπριον, καὶ Ἵππωνα τὸν Μήλιον, καὶ Διαγόραν, τόν τε Κυρηναῖον ἐπὶ τούτοις ἐκεῖνον, ὁ Θεόδωρος ὄνομα αὐτῷ, καί τινας ἄλλους συχνούς, σωφρόνως βεβιωκότας, καὶ καθεωρακότας ὀξύτερόν πῃ τῶν λοιπῶν ἀνθρώπων τὴν ἀμφὶ τοὺς θεοὺς τούτους πλάνην, ἀθέους ἐπικεκλήκασιν. Εἰ καὶ τὴν ἀλήθειαν αὐτὴν μὴ νενοηκότας, ἀλλὰ τήν γε πλάνην γε ὑπωπτευκότας· ὅπερ οὐ σμικρὸν εἰς ἀλήθειαν φρονήσεως ζώπυρον ἀναφύεται σπέρμα. *Je m'étonne comment Euhemere d'Agrigente, Nicanor le Cyprien, Diagoras, Hippon le Melien, & Theodore le Cyrenien, & plufieurs autres qui ont mené une vie réglée, & ont mieux apperçu la fauffeté des opinions vulgaires fur les Dieux, que les autres hommes, ont été diffamés par le nom d'Impies & d'Athées; quoiqu'ils n'ayent pas connu la vérité, ils ont fenti l'erreur, & ce fentiment eft une bonne femence pour produire la lumiére de la vérité.* Je remarquerai ici en paffant que Mr. Bayle prétend (56) que Clement d'Alexandrie s'eft trompé fur la doctrine de Diagoras, je ne difcuterai point fi c'eft avec raifon, cela ne fait rien à mon fujet, mais je ne puis m'empêcher de dire un mot fur la réflexion que ce Savant fait fur les derniéres paroles de Clement d'Alexandrie: *Voilà*, dit-il, *une doctrine différente de l'opinion d'une infinité de gens, qui s'imaginent qu'il eft plus facile de convertir à la vraye Religion un Payen fuperftitieux qu'un Athée.* Je ne dirai point que Mr. Bayle a voulu donner le change, quoiqu'on ait quelque raifon de le foupçonner, mais il eft évident qu'il attribue à Clement d'Alexandrie une penfée que ce Pere n'a point eue, puifqu'il prétend au contraire, que c'eft à tort qu'on a taxé d'Athéïfme ceux dont il vient de parler, comment donc foutiendroit il ce que Mr. Bayle lui fait dire? fa penfée eft, que ces Philofophes ayant reconnu les erreurs du Paganifme, étoient par cela même difpofés à recevoir la vraye Religion, à la connoiffance de laquelle ils n'ont pu parvenir; mais il n'a point voulu fe contredire, comme il l'auroit fait, en adoptant le fens que Mr. Bayle donne à fes paroles. Revenons à Euhemere. Minucius Felix fait auffi l'Apologie de ces prétendus Athées, & après avoir expofé les fentimens des Philofophes fur la Divinité, il finit en difant (57): *Expofui opiniones omnium ferme Philofophorum, quibus illuftrior gloria eft, Deum unum multis licet defignaffe nominibus.* Lactance (58), Arnobe (59) & plufieurs autres ont pris auffi la défenfe de ces Philofophes taxés d'Athéifme par les Payens. Mr. l'Abbé Sevin fe déclare auffi en faveur d'Euhemere. Il ne fe trouvoit pas, *dit-il* (60), dans fon Hiftoire le moindre terme, qui pût autorifer cet injufte foupçon: c'eft ce qu'il fonde fur la maniére douteufe dont Ciceron s'exprime dans le paffage que nous avons rapporté ci-deffus cit. (51). *Cet Orateur n'auroit-il pas franchi le pas, fi celui dont il parle fe fût nettement expliqué fur un point de cette importance?* „ Je conclus de là, *continuë l'Académicien*, que le „ nom d'*Athée*, pris dans fa véritable fignification, ne fau- „ roit lui être légitimement adapté", furtout en y joignant le témoignage des Apologiftes Chrétiens. Qui ne fait qu'on a traité d'Athées bien des gens, qui ne l'étoient point? les prémiers Chrétiens n'étoient-ils pas accufés d'Athéïfme par les Payens? D'ailleurs il y a dans le Fragment rapporté par Eufebe une preuve manifefte qu'Euhemere reconnoiffoit une autre Divinité, ou felon le ftile du Paganifme d'autres Dieux, que ceux dont il faifoit connoitre l'Origine: puifqu'il rapporte qu'*Uranus eft le prémier qui ait fait des Sacrifices aux Dieux du Ciel*, & que c'eft-delà que lui eft venu le nom d'*Uranus* (61). Pour dire naturellement ma penfée fur Euhemere & fur fon Ouvrage, je croirois, qu'ayant reconnu l'extravagance de la Religion Payenne, & craignant de fe déclarer ouvertement, comme tous les autres Sages du Gentilifme, qui ont penfé plus purement que le Vulgaire, il fe prévalut des Voyages qu'il avoit faits pour compofer une efpéce de Roman Hiftorique, où il démafquoit les Divinités qu'on adoroit, & où il attaquoit finement le crédit, les richeffes, la molleffe & le luxe des Prêtres; en un mot je me repréfente Euhemere faifant contre la Religion Payenne ce qu'ont

(39) Minuc. Felix in Octavio. p. 22. Leyde 1652 in-4.

(40) Trad. d'Ablancourt. p. 82. Paris 1677 in-douze. J'y ai fait quelques Corrections dont je dis un mot dans la Remarque.

(41) Defid. Heraldus Caftig. & Notæ in Min. Felic. p. 28. dans l'Edit. de l'Octavius de 1652. Leyde.

(42) Jo. a Wower Notæ ad Min. Fel. p. 23. Ibidem.

(43) Ubi fupra.

(44) Mém. de l'Acad. des Infcript. Tom. XI. p. 174. Note.

(45) Nic. Rigaltii ad Min. Felic. Obfervat. p. 19. dans l'Edit. de l'Octave de 1652.

(46) Cicero de Nat. Deor. Lib. I. num. 42. Edit. Erneft. Lipf. 1737.

† Depuis cette Remarque faite, il m'eft venu des doutes, fi cette Traduction que je critique eft celle d'Ablancourt, quoique le titre & l'Extrait du Privilége la nomment: ce qui fonde mon doute, c'eft que j'ai fous les yeux une Edition de 1661 in 16, qui eft mot à mot la même Traduction, & qui porte au titre le nom de P. Du Ryer.

(47) De Plac. Philof. Lib. I. c. 7.

(48) Ubi fupra p. 177. Note.

(49) De Ifide & Ofirid. ubi fupra.

(50) Var. Hift. Lib. II. cap. 31.

(51) Theophil. ad Autolyc. L. III.

(52) Lib. I. de Nat. Deor. ubi fupra.

(53) Sext. Empir. p. 552. Apud Mém. de l'Acad. des Infcrips. ubi fupra. p. 171.

(54) Ibid.

(55) Al. mon. ad Gentes. p. m. 15.

(56) Art. DIAGORAS Rem. [M].

(57) In Octavio p. m. 21.

(58) Lib. I. cap. 11.

(59) Adv. Gent. L. IV.

(60) Ubi fupra p. 177. 178.

(61) Eu- [illegible]

Traduction ni l'Original ne ſubſiſtent plus aujourd'hui: ſans doute que les Dévots du Paganiſme tâchérent d'anéantir un Ouvrage, qui renverſoit la Religion dominante. Il paroit par Joſeph (*h*), qu'Euhemere parloit des Juifs dans ſon Hiſtoire. Mr. l'Abbé Sevin croit (*i*) que c'eſt le ſeul Ouvrage qu'il eût publié, ce Savant remarque que les endroits que divers Auteurs citent, ou bien y ont un rapport eſſentiel, ou du moins peuvent y trouver leur place. Il ajoute que le titre de Philoſophe que lui donne Plutarque (*k*) ne prouve rien du tout, & que ce ſeroit trop d'en vouloir conclure, qu'Euhemere a compoſé des Traités de Philoſophie; il y a de l'apparence que ſon Syſtême ſur la Théologie Payenne lui a mérité ce titre. Le ſavant Académicien croit auſſi que c'eſt à tort qu'on le met au rang des Poëtes [*H*]. Galien cite (*l*) un Evemere, ſi c'eſt notre Hiſtorien ou quelque autre du même nom, c'eſt ce qu'il n'eſt gueres poſſible de décider.

(*h*) Cont. Apion. L. I. cap. 8.

(*i*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. Tom. XI. p. 184. Edit. de Hollande.

(*k*) De Plac. Philoſoph. L. I. cap. 7.

(*l*) Meℰ. cam. local. Lib. IV. c. 7. Tom. II. p. 217. 219. Apud Fabric. Bibl. Græc. Tom. XIII p. 156.

qu'ont fait contre la Religion Chrétienne certains Auteurs, qui nous ont donné des Voyages ſuppoſés, pour porter ſourdement des coups à la Religion de Jéſus-Chriſt, tels que l'Auteur des *Sevarambes*; celui des *Voyages de Jacques Maſſé*, & celui des *Voyages de Jacques Sadeur*. Toute la différence qu'il y a, c'eſt qu'Euhemere attaquoit une Religion, dont le foible & l'extravagance ſautoit aux yeux de tout homme intelligent, au lieu que les derniers lancent leurs traits contre une Religion, dont la Divinité, la Sageſſe, & l'Excellence ſont fondées ſur les preuves les plus ſolides.

[*H*] *Le Savant Académicien croit auſſi que c'eſt à tort qu'on le met au rang des Poëtes.*] Deux Auteurs principalement parlent d'Euhemere comme d'un Poëte. Le premier c'eſt Columella, qui le nomme Poëte dans le paſſage ſuivant (62). *Ne ſane ruſtico dignum eſt ſciſcitari, fueritne mulier pulcherrima ſpecie Meliſſa; quam Jupiter in Apem convertit:* an ut Euhemerus Poëta dicit, *crabronibus & ſole genitas apes, quas Nymphæ Phruxonides educaverint; mox Dictæo ſpecu Jovis extitiſſe nutrices* &c. Mr. l'Abbé Sevin aſſure tout net (63), qu'Euhemere n'a jamais été Poëte; Plutarque l'honore du titre de Philoſophe, & Lactance s'eſt contenté de le mettre au nombre des Hiſtoriens. D'ailleurs, de tous les fragmens de cet Auteur que le tems a reſpectés, nous n'en avons aucun qui ne ſoit en Proſe. Mr. l'Abbé Sevin croit donc qu'il y a faute dans le paſſage de Columelle, & qu'au lieu d'*Euhemere*, il faut lire *Eumelus*; Poëte qui avoit publié un Poëme ſur la génération des Abeilles. Le ſecond Auteur qui parle d'Euhemere comme d'un Poëte, c'eſt un Anonyme, que l'on imprime d'ordinaire à la ſuite de Cenſorin; il compte Euhemere parmi les Poëtes Elégiaques. *Cum ſint enim antiquiſſimi Poëtarum, Homerus, Heſiodus, Piſander, & hos ſecuti Elegi, Callimachus, Mimnermus*, Euhemerus. Le ſavant Académicien remarque que dans les anciens MSS. il n'eſt pas fait la moindre mention d'Euhemere, & il conjecture qu'il faut lire *Evenus* au lieu d'*Euhemerus*. En adoptant les deux Corrections de Mr. l'Abbé Sevin, qui me paroiſſent très-judicieuſes, il reſte encore une difficulté, qui nait d'un paſſage de St. Auguſtin qui me tombe ſous la main (64): *Euhemerus Poëta fuit, qui & ipſum Jovem & Saturnum patrem ejus, & Plutonem atque Neptunum fratres ejus, ita planiſſime homines fuiſſe prodit, ut eorum cultores gratias magis Poëtis agere debeant, quia eos non dehoneſtandos, ſed potius ad exornandos multa finxerunt:* Ajoutez à cela que le Docte Mr. Fabricius met (65) Euhemere dans le Catalogue des Poëtes Epigrammatiſtes, fondé ſur ce qu'il a compoſé, dit-il, ſon Hiſtoire ſur les anciennes Inſcriptions: or ces Inſcriptions étoient la plupart des Epigrammes; car Mr. Fabricius obſerve (66) aprés Spon (67), que l'Anthologie ou Recueil d'Epigrammes a été recueilli principalement des Epitaphes & Inſcriptions anciennes, dont la plupart ſubſiſtent encore aujourd'hui; & il paroît effectivement par les anciens Auteurs, qu'on ramaſſoit curieuſement ces ſortes de piéces: ſi donc les Inſcriptions ſur leſquelles Euhemere a travaillé étoient de la même eſpece que les autres, il ſemble qu'on ne peut douter qu'il n'ait été Poëte, ſurtout en ſuppoſant, comme il y a beaucoup d'apparence, qu'il avoit forgé lui-même les Inſcriptions qu'il citoit en preuve. Il eſt vrai qu'il eſt ſurprenant, comme le remarque Mr. l'Abbé Sevin, que parmi les Fragmens qui nous reſtent de cet Auteur, il n'y en ait aucun qui ne ſoit en Proſe; cependant comme ce n'eſt là qu'une preuve négative, reſte à voir, ſi le témoignage de St. Auguſtin, & le caractére ordinaire des anciennes Inſcriptions, ſuffiſent pour lui aſſurer la qualité de Poëte: dans le fond la choſe eſt aſſez peu importante; peut-être pourroit-on ſoupçonner, qu'on lui a donné la qualité de Poëte, pour avoir travaillé ſur des monumens qui étoient en vers, & dans un goût tout à fait Poëtique, comme ſa Rélation de l'Iſle de Panchée, & ſa deſcription du Temple de Jupiter Triphylien le prouvent; peut être auſſi . . . . mais comme le Pays des conjectures eſt d'une grande étenduë, je laiſſe au Lecteur le plaiſir d'y faire une courſe, ſi l'envie lui en prend.

(62) De Re Ruſt. Lib. IX. cap. 11.

(63) Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. Tom. II p. 216. Edit. de Hollande.

(64) De Conſenſu Evangel. L. I. cap. 23 fol. 271. Apud Elmenhorſt Comment. in Min. Felic. p. 41.

(65) Fabricius Bibl. Græc. Tom. II. p. 717.

(66) Ibid. p. 694. Nota **.

(67) Miſcel. Antiq. p. 91. Apud Eundem.

☞ **EUMELUS** Roi du Boſphore Cimmérien [*A*] étoit fils de Pæriſade (*a*): ce Prince ayant régné glorieuſement trente-huit ans laiſſa en mourant trois fils, Satyrus, Eumelus, & Prytannis (*b*). Il donna ſes Etats à l'Aîné; mais ce Prince n'en jouït pas longtems, Eumelus quoique le plus jeune, ſelon les apparences (*c*), ne crût pas devoir laiſſer le Trône à ſon frére ſans le lui diſputer, il fit des Al-

(*a*) Diod. Sic. Lib. XX. p. 741. Voy. Souciet Diſſert. Paris 1737.

(*b*) Idem ib.

(*c*) Souciet ubi ſupra p. 58. & de Boze Mém. de l'Acad. des Inſcript. Tom. IX. p. 254 Edit. de Hollande.

[*A*] *Roi du Boſphore Cimmérien.*] Il y a ſur les Confins de l'Europe & de l'Aſie deux petites Contrées, qui s'appellent l'une le *Boſphore de Thrace*, & l'autre le *Boſphore Cimmérien*. Les Auteurs varient ſur l'origine du nom de *Boſphore*. Les Grecs prétendent qu'il vient d'Io fille d'Inachus, qui métamorphoſée en vache, avoit traverſé deux petits Détroits, l'un qui eſt celui qu'on appelle aujourd'hui le Détroit de Conſtantinople, anciennement le Boſphore de Thrace; & l'autre celui qui ſe nomme aujourd'hui le Détroit de Caffa, anciennement le Boſphore Cimmérien (1). D'autres Auteurs, dont Mr. de Boze adopte le ſentiment (2), croient, que le mot de Boſphore eſt compoſé de ceux de *Bœuf* & de *Paſſage*, Βοὸς καὶ Πόρος, & on nomme vulgairement *Boſphores*, les Détroits ou Bras de Mer d'une largeur ſi peu conſidérable, qu'il paroiſſoit qu'un Bœuf pouvoit aiſément les traverſer à la nage. Le Boſphore Cimmérien eſt un Canal fort ſerré qui joint les Palus Mæotides avec le Pont Euxin, à l'occident de ce Canal eſt ce qu'on appelloit anciennement la *Cherſoniſe Taurique*, aujourd'hui la Crimée, qui compoſoit principalement le Royaume du Boſphore Cimmérien, du moins c'étoit là qu'étoient les principales Villes, telles que *Cimmeris* & *Panticapée*; le Pere Souciet croit (3) que ce Royaume comprenoit auſſi tout ce qui enveloppe les Palus Mæotides à l'Orient & à l'Occident.

L'Hiſtoire ancienne de ce Royaume eſt inconnuë, le Boſphore Cimmérien n'a eu des Rois que fort tard, & Diodore de Sicile & Strabon nous inſtruiſent des commencemens de cette Monarchie, que l'on peut conſidérer dans cinq états différens.

Le premier eſt celui de la liberté; du moins y a-t-il lieu de penſer que le Boſphore n'étoit point anciennement ſous un Gouvernement Monarchique, c'eſt ce qu'il ſemble qu'on peut conclure de ce que dit Strabon (4), que les premiers Princes furent appellés Tyrans, quoique pluſieurs d'entre eux régnaſſent avec aſſez de douceur & de modération. C'eſt tout ce que l'on peut dire du premier état du Boſphore Cimmérien.

Le ſecond état fut ſous le Gouvernement de ceux qu'on appella Tyrans, qui ont été les premiers Monarques du Boſphore. Diodore de Sicile leur donne le nom d'*Archæanactides* (5); le Pere Souciet (6) prétend que ce n'eſt point là un nom de famille, ſelon lui *Archæanactide* ſignifie les anciens Rois, les premiers Rois ou la Dynaſtie, la Famille, les deſcendans de l'ancien Roi, du premier Roi (7). Mr. de Boze propoſe une autre conjecture (8), il obſerve que Strabon (9) fait mention d'un *Archæanax* de Mytilene, allié de Piſiſtrate, qui jetta les fondemens de Sigée dans la Troade, & qui bâtit les murs de ſa nouvelle Ville des ruïnes mêmes de ceux de Troye, qu'il en eſt encore fait mention dans le Scholiaſte de Nicandre, ſur le témoignage du Poëte Alcée, qui marcha lui-même à la guerre que ceux d'Athenes, de Mytilene, & de Leſbos ſe firent au ſujet de cet établiſſement, d'où Mr. de Boze concluroit par le rapport & la proximité des tems, que les deſcendans de cet Archæanax, dont il n'eſt plus parlé, ſe voyant enfin chaſſés de toute la Troade, s'étoient apparemment retirés dans le Boſphore, & y avoient établi leur domination. Quoi qu'il en ſoit de l'Origine du nom de cette Dynaſtie, Strabon (10) nous apprend que ces premiers Rois furent Leucon, Sagaurus & Pæriſade; le Pere Souciet (11) croit que Pæriſade fut le Chef ou le premier des Archæanactides, fondé ſur ce que Strabon dit qu'il fut regardé comme un Dieu, ſans doute parce qu'il fut le fondateur de la Monarchie, & qu'apparemment il civiliſa ces peuples juſques-là barbares, & leur donna des Loix. Le même Auteur penche beaucoup à croire qu'il y a eu plus que trois Archæanactides. Diodore de Sicile nous apprend (12) que cette Dynaſtie ne dura que quarante-deux ans, & qu'elle finit la 3 année de la LXXXV Olympiade l'an 438 avant l'Ere Chrétienne: elle avoit donc commencé ſelon ce Calcul la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant J. C. Mais le Pere Souciet met la fin des Archæanactides à la quatriéme année de la LXXXIII Olympiade, 445 ans avant l'Ere Chrétienne.

Ici commence le troiſiéme état du Royaume du Boſphore Cimmérien: aux Archæanactides ſuccéda un Prince nommé *Spartacus*; on trouve enſuite la ſucceſſion juſqu'à Spartacus IV fils d'Eumelus dont il s'agit dans cet Article, ce

(1) Voy. Cellarii Geogr. Antiq. Lib. II. cap. 6. §. 11.

(2) Mém. de l'Academ. des Inſcript. Tom. IX. p. 215 Edit. de Hollande.

(3) Diſſertation p. 46.

(4) Lib. VII p. m. 214.

(5) Lib. XII. p. 303 Apud Souciet Diſſert. p. 50.

(6) Ibidem.

(7) Ἀρχὴ commencement, origine, d'où ἀρχαῖος, ancien, premier, & ἄναξ Roi.

(8) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. ubi ſupra p. 242. 243.

(9) Lib. XIII. p. m. 412.

(10) Lib. VII. p. m. 214.

(11) Diſſert. p. 57.

(12) Lib. XII. p. 108.

Alliances ſecrettes avec les Nations voiſines, Ariopharnes Roi de Thrace fut celui qui l'aſſiſta le plus puiſſamment. Satyrus voulant prévenir les deſſeins d'Eumelus, qui s'avançoit à grandes journées avec Ariopharnes; marcha à ſa rencontre; les deux Armées ſe livrérent bataille, & la victoire ſe déclara pour Satyrus; ce Prince la pourſuivit avec vigueur, Eumelus & Ariopharnes furent obligés de ſe re-
(d) Ubi ſupra. tirer dans une place forte, que le Pere Souciet dit (d) avoir été la Capitale de Thrace. Satyrus les y attaqua, & il étoit déja parvenu au pied de la muraille, quand il eut le bras percé d'un Javelot. Il mourut de ſa bleſſure la nuit ſuivante, n'ayant régné que neuf mois; ſa mort tombe ſelon le Pere Souciet en l'an 317 ou 316 avant J. C. Meniſcus Général des Troupes que Satyrus avoit pris à ſa ſolde leva le Siége & ſe retira à Gargaze, Ville frontiére du Boſphore. De là il envoya le corps du feu Roi à Prytannis; il étoit à Panticapée, Capitale du Boſphore, où il fit à ſon frere des obſéques magnifiques, & après l'avoir inhumé dans le tombeau des Rois, il partit pour Gargaze, & prit là le com-
(e) Diod. de Sicile, Lib. XX. p. 741. Voy. Souciet ubi ſupra De Boze ubi ſupra. mandement de l'Armée, & poſſeſſion du Royaume (e). Quand Eumelus le vit declaré Roi, il lui envoya des Ambaſſadeurs pour lui propoſer le partage du Royaume entre eux; Prytannis ne voulut point entendre à cette propoſition, il laiſſa une Garniſon dans Gargaze, & revint à Panticapée pour mettre ordre aux affaires de l'Etat. Eumelus ayant reçu de grands renforts, marcha contre Prytannis, prit Gargaze, & tout ce qui ſe trouva ſur ſon paſſage; il livra enſuite combat à ſon frere, le défit, & l'enferma dans l'Iſtme voiſin du Palus Mæotide, aujourdhui la Crimée. Prytannis bloqué de tous côtés fut obligé de capituler à des conditions fort dures, qui étoient qu'il livreroit ſon Armée, & qu'il renonceroit à la Couronne. Il ſe retira à Panticapée, & comme il ſentoit trop vivement l'injuſtice d'un Traité que la néceſſité ſeule l'avoit obligé de conclure, il tâcha de remonter ſur le Trône, & ſe remit en Campagne. Eumelus le vainquit une ſeconde fois & lui ôta la vie. Il traita de même tous ceux qui étoient en quelque liaiſon de parenté ou d'amitié, ſoit avec Prytannis, ſoit avec Satyrus. Un jeune Pæriſade, fils de Prytannis, fut le ſeul qui échappa à la vengeance du Vainqueur;
(f) De Boze ubi ſupra p. 255. il ſe réfugia chez Agar Roi des Scythes, mais on n'entendit plus parler de lui (f). Eumelus monta donc ſur le Trône l'an 316 avant J. C. & quoiqu'il y fût monté par le crime & par la revolte, il gouverna ſagement & avec gloire; il tâcha de faire oublier par la douceur de ſon Gouvernement, les moyens qu'il avoit employés pour s'emparer de l'Autorité ſouveraine. Il rendit aux habitans de Pan-
(g) Idem ibid. & Souciet p. 59. ticapée leurs anciens priviléges, que ſes prédéceſſeurs avoient abolis peu à peu, il les augmenta même (g). *Mais*, ajoute Mr. de Boze, *la durée de ſon régne ne fut pas aſſez longue pour pouvoir démêler toutes ſes vûës dans un ſi favorable changement* [B]. Après cinq ans & cinq mois de régne, il revenoit à
(h) Diod. Sic. Lib. XX. p. 745. Voy. Souciet p. 59. grandes journées de Scythie pour un Sacrifice. Il étoit dans un Char à quatre rouës, les chevaux ayant pris le mors aux dents, il voulut ſe jetter hors du Char, mais ſon ſabre s'étant embarraſſé dans une des rouës, il fut entraîné & briſé ſur la place (h): Mr. de Boze dit, que s'étant embarraſſé dans
(i) De Boze ubi ſupra p. 256. un des bouts du Pavillon qui couvroit ſon Char il tomba ſous une rouë, & finit ainſi ſa vie (i) l'an 310 avant Jéſus-Chriſt. On prétend qu'un Oracle lui avoit prédit ſa mort [C].

ce Spartacus IV régna vingt ans, & mourut la quatriéme année de la CXXII Olympiade, l'an 289 avant J. C. On ignore ce qui s'eſt paſſé ſous ſes Succeſſeurs, juſqu'à un Pæriſade, qui régnoit vers l'an 109 avant J. C. qui cé-
(13) Strabon L. VII. p. m. 214. da ſes Etats à Mithridate Eupator Roi de Pont (13), qui eſt le Mithridate, ſi fameux par les guerres, qu'il a ſoutenues contre les Romains. C'eſt ce qui nous conduit au quatriéme état du Royaume du Boſphore, qui eſt celui, où il devint Province de celui de Pont pendant la Vie de Mithridate.

Après ſa mort Pompée donna le Royaume du Boſphore à Pharnace fils de Mithridate & d'une de ſes Concubines
(14) Plutarch. in Pompeio, p. 641. (14), & depuis ce Prince il y eût des Rois, qui relevoienr
(15) Strabo Lib. VII. p. m. 214. des Romains (15). Le ſavant Antiquaire Mr. Vaillant nous en a donné l'Hiſtoire dans l'ouvrage qui a pour titre: *Achæmenidarum Imperium, ſive Regum Ponti, Boſphori, & Bithyniæ Hiſtoria*: qui fait le ſecond Tome de l'Hiſtoire de l'Empire des Parthes: *Arſacidarum Imperium*. Paris 1725. in-4.

[B] *La durée de ſon régne ne fut pas aſſez longue pour pouvoir démêler toutes ſes vûës dans un ſi favorable changement.*] L'Expérience a fait voir, qu'on ne doit pas trop compter ſur les beaux commencemens du régne des Princes: s'il s'eſt trouvé un Auguſte qui ait effacé les horreurs des proſcriptions du Triumvirat par un régne glorieux & ſoûtenu juſques à la fin, on a vû auſſi des Monarques, qui aprés avoir fait eſpérer à leurs Sujets de faire leur félicité, ſont devenus les fléaux du genre-humain. Qui ignore les premiéres années de l'Empire de Néron? peut-on voir rien de plus beau que le plan de gouvernement qu'il ſe preſcrivit en préſence du Senat, lorſqu'il y parût aprés les funerailles de Claude? il promit de gouverner d'une maniére toute oppoſée à celle qu'on avoit blâmée dans ſon prédéceſſeur; il déclara, qu'il ne feroit point de ſa Cour un Trône d'ambition & d'avarice où tout fût à vendre; qu'il ne régleroit point les affaires chez lui pour faire tout dépendre de quelques particuliers; qu'il feroit différence entre ſa Maiſon & la République; qu'il ne s'attribueroit point non plus la déciſion de toutes choſes, mais que le Sénat conſerveroit toujours ſa fonction & ſa dignité; que l'Italie & les Provinces du Peuple prendroient l'ordre des Conſuls, qui les addreſſeroient au Senat .... Il exécuta même ſes promeſſes à bien des égards. *Tum formam futuri principatus præſcripſit, ea maxime declinans, quorum recens flagrabat invidia. Non enim ſe negotiorum omnium judicem fore, ut clauſis unum intra domum accuſatoribus & reis, paucorum potentia graſſaretur. Nihil in penatibus ſuis venale, aut ambitioni pervium: diſcretam domum & Remp. Teneret antiqua munia Senatus. Conſulum Tribunalibus Italia & publicæ provinciæ aſſiſterent. Illi patrum aditum præberent .... Nec defuit fides* (16) Pendant *cinq années*, Né- (16) Tacit. Annal. Lib. XIII. C. 4.
ron fut un Prince à pouvoir être propoſé en exemple, & l'on ſait quelles furent les ſuites de ſon Empire. Il eſt vrai, que je conçois qu'un homme, qui n'a d'autre défaut capital, que l'ambition de regner, peut devenir un très-bon Prince, lorſqu'il eſt parvenu à ſon but; après avoir immolé tout ce qui mettoit obſtacle à ſa Grandeur, il peut fort bien gouverner avec ſageſſe, bonté, & équité: Si nous connoiſſions le caractére d'Eumelus, nous pourrions plus aiſément juger de ce qu'on auroit pû attendre de la ſuite de ſon régne.

[C] *On prétend qu'un Oracle lui avoit prédit ſa mort.*] Satyrus ſon frere & lui, dans leur jeuneſſe ayant conſulté l'Oracle ſur les principaux événemens de leur vie, il avoit répondu au premier, *a muſculo ſibi caveret*, φυλαξασθαι τὸν μυν, ce qui lui avoit donné une ſi grande averſion pour les rats, que non content de leur faire une guerre aſſiduë, il étoit même attentif, qu'aucun de ſes domeſtiques ou Officiers ne portât quelque nom approchant; mais le Javelot dont il fut bleſſé, lui ayant coupé un muſcle du bras, qu'on appelle de même en Grec τὸν μυν, il comprit le ſens de l'Oracle. Ce même Oracle avoit annoncé à Eumelus qu'il périroit dans une maiſon branlante & portative, φερομενον οικον φυλαξασθαι: il prenoit donc toutes les précautions imaginables pour n'en jamais habiter que de très-ſolides, & il ne ſongeoit pas que ſon Char étoit celle dont l'Oracle avoit parlé (17). (17) Mém. de l'Acad. des Inſcript. Tom. IX. p. 256.

EVREMOND (CHARLES DE SAINT-DENIS Seigneur de Saint) nâquit à St. Denys le Guaſt, terre à trois lieuës de Coutance dans la Baſſe Normandie, le premier Avril 1613, de Charles de Saiñt-Denis & de Charlotte de Rouville, tous deux de la meilleure Nobleſſe de Normandie. Comme il étoit Cadet on le deſtina à la Robbe, & on l'envoya dès l'âge de neuf ans à Paris pour y faire ſes études. Il entra en cinquiéme dans le Collége de Clermont, & en quatre ans qu'il y demeura il fit
(a) Vie de Mr. de St. Evremond par Mr. Des Maizeaux à la tête du Mélange Curieux &c. Tom. I. p. 1-5. Amſt. 1706. ſes Humanités & ſa Rhetorique. Il alla enſuite dans l'Univerſité de Caën, pour y faire ſa Philoſophie; mais il n'y demeura qu'un an. Il retourna à Paris, où il étudia encore pendant une année au Collége de Harcourt. Dès qu'il eut achevé ſa Philoſophie & fait ſes exercices, il commença l'Etude du Droit: mais ſoit que ſes Parens euſſent alors d'autres vûës, ou que ſon inclination le portât du côté des Armes, il quitta cette Etude, après s'y être appliqué un peu plus d'un an; & fut fait Enſeigne, ayant à peine ſeize ans accomplis. Après avoir ſervi deux ou trois Campagnes, il obtint une Lieutenance, & on lui donna une Compagnie après le Siége de Landrecy en 1637 (a). Les Armes n'em-

n'empêchérent pas Mr. de St. Evremond de cultiver la Philosophie & les Belles Lettres, il y donnoit tout le tems qu'il pouvoit avoir libre [*A*], & il ne se distinguoit pas moins par sa politesse & par son esprit, que par son courage. Il se trouva au Siége d'Arras en 1640; & l'année d'après il entra dans la Cavallerie, ce qui lui fournit de nouvelles occasions de se faire connoître. Mr. le Duc d'Enguien fut si touché des agrémens de sa conversation, qu'il lui donna la Lieutenance de ses Gardes afin de l'avoir toujours auprès de lui [*B*]. En 1643, après la Campagne de Rocroy, Mr. de St. Evremond fit une espéce de Satire contre l'Académie Françoise [*C*]. Il fit la Campagne de Fribourg en 1644, & l'année suivante il fut dangereusement blessé au genou à la bataille de Nortlingue (*b*). Aprés la prise de Furnes en 1646 le Duc d'Enguien le choisit pour en porter la nouvelle à la Cour; & lui ayant dit le dessein qu'il avoit d'assiéger Dunquerque, il le chargea d'en faire la proposition au Cardinal Mazarin, & de régler avec lui tout ce qui étoit nécessaire pour l'exécution d'un si grand projet. Mr. de St. Evremond sût si bien ménager l'esprit de ce Ministre, qu'il le fit consentir à tout ce que Mr. le Duc d'Enguien souhaittoit (*c*). Quelque tems après Mr. de St. Evremond composa deux ou trois petites Piéces, à l'occasion de quelques conversations qu'il avoit euës avec ses Amis [*D*]. En 1648 il perdit la charge qu'il avoit auprès du Prince de Condé [*E*], car c'est ainsi que le Duc d'Enguien

(*b*) Ibid. p. 8-12.

(*c*) Ibid. p. 12-14.

[*A*] *Les Armes n'empêchérent pas Mr. de St. Evremond de cultiver la Philosophie . . . . . il y donnoit tout le tems qu'il pouvoit avoir libre.*] Il lui arriva bien-tôt à l'égard de la Philosophie, ce qui arrive ordinairement aux personnes, qui dans un âge plus avancé, s'avisent de faire usage de leur Raison. Il examina d'abord s'il étoit bien vrai, que ses Maitres lui eussent fait connoitre la nature des choses, mais plus il poussoit ses recherches, plus il reconnoissoit la vanité de leurs promesses. Ce qu'ils lui avoient souvent proposé comme étant de la derniére évidence, ne lui paroissoit pas même vraisemblable. Il dit lui-même (1), que lorsqu'il eût atteint l'âge d'homme, où l'Esprit est propre à la recherche de la vérité, il avoit eû la curiosité de comprendre la nature des choses, & qu'il se persuada bien-tôt d'y être parvenu. La moindre preuve lui paroissoit une démonstration, & une vraisemblance passoit chez lui pour une vérité; il ne pouvoit exprimer le mépris avec lequel il regardoit de haut en bas, ceux, qu'il croyoit ignorans dans les choses, qu'il se flattoit de connoitre parfaitement lui-même. A la longue, lorsque l'âge & l'expérience, qui ne viens malheureusement jamais avant l'âge, lui eurent inspiré des réflexions plus sérieuses, il commença à renoncer à une science toujours contestée & sur laquelle les plus grands Hommes ont eu toujours des sentimens différens. *Je savois*, dit-il, *par le consentement universel des Nations*, *que* Platon, Aristote, Zenon, Epicure, *avoient été les Lumiéres de leur Siécle, & cependant on ne voyoit rien de si contraire que leurs opinions. Trois mille ans aprés, je les trouvois également disputées; des Partisans de tous les côtés; de Certitude & de Sûreté nulle part. Au milieu de ces Méditations, qui me desabusoient insensiblement, j'eus la curiosité de voir* Gassendi, *le plus éclairé des Philosophes & le moins présomptueux. Aprés de longs Entretiens où il me fit voir tout ce que peut inspirer la Raison, il se plaignit que la* Nature eût donné tant d'étendue à la Curiosité, & des bornes si étroites à la Connoissance: *ajoûtant*, qu'il ne le disoit pas pour mortifier la présomption des autres, ou par une fausse humilité de soi-même, qui sent tout à fait l'Hypocrisie; que peut-être il n'ignoroit pas ce qu'on pouvoit penser sur beaucoup des choses; mais de bien connoitre les moindres qu'il n'osoit s'en assurer. *Alors*, continue Mr. de St. Evremond, *une Science, qui m'étoit déja suspecte, me parut trop vaine pour m'y assujettir plus longtems. Je rompis tout commerce avec elle, & commençai d'admirer, comment il étoit possible à un homme sage de passer sa vie à des Recherches inutiles.* Voilà ce que pensoit Mr. de St. Evremond sur les spéculations creuses & stériles de la Philosophie: il avoit une idée bien différente de l'Etude du Droit; il la jugeoit non seulement utile, mais même nécessaire à un Honnête-Homme, & il se fit toujours un plaisir de la cultiver (2).

(1) *Jugement sur les Sciences où un honnête homme peut s'occuper* Oeuvr. Mélées Tom. I. p. 186 Amst. 1706.

[*B*] *Mr. le Duc d'Enguien fut si touché des agrémens de sa conversation, qu'il lui donna la Lieutenance de ses Gardes, afin de l'avoir toujours auprès de lui.*] Ce jeune Prince avoit l'esprit juste & le discernement délicat. Il aimoit les Belles-Lettres, & après la mort du Cardinal de Richelieu, plusieurs Membres de l'Académie Françoise avoient dessein de le choisir pour leur Protecteur (3). La Lecture faisoit un de ses plus agréables amusemens; il souhaitta que Mr. de St. Evremond assistât à ses Lectures, & celui-ci n'oublia rien pour les lui rendre également agréables & instructives. Persuadé que les Princes ne doivent pas étudier à la maniére des autres hommes, & que le tems leur est précieux; lorsqu'il lisoit quelque chose des anciens Historiens, il laissoit aux Grammairiens l'explication scrupuleuse des Mots & des Phrases, & s'attachoit à bien développer le sens des Auteurs; à faire des réflexions sur la Justesse & la Beauté de leurs pensées; à remarquer l'habileté avec laquelle ils dépeignent les Grands Hommes, & les différences délicates qu'ils marquent dans leurs Caractéres. Enfin il s'appliquoit à bien connoître la situation des affaires publiques, à entrer dans les différends intérêts des Princes, & à découvrir les ressorts qui les avoient fait agir (4). C'est-là effectivement, comme le remarque Mr. Des-Maizeaux (5) la maniére dont non seulement les Princes, mais toutes les personnes de Qualité, qui sont arrivées à l'âge du discernement & de la réflexion, devroient lire les anciens Auteurs. Il est vrai qu'il faut avouër en même tems, qu'il est difficile de trouver des gens capables de leur développer toutes ces choses. Les Commentateurs y suppléeroient, en quelque maniére, s'ils avoient tourné leurs vûës de ce côté-là: mais soit qu'ils ayent crû cette tâche trop forte pour eux, ou qu'ils se soient imaginés qu'elle n'étoit pas de leur ressort, leurs Ecrits ne sont guéres propres à perfectionner cette Etude. Mr. de St. Evremond a très-bien marqué leurs défauts dans une de ses Piéces (6). „ J'ai vû depuis plusieurs années, *dit-il*, un „ grand nombre de Critiques, & peu de bons Juges. Or „ je n'aime pas ces gens Doctes, qui employent toute leur „ vie à restituer un Passage, dont la restitution ne nous „ plait en rien. Ils font un mystére de savoir ce qu'on „ pourroit bien ignorer, & n'entendent pas, ce qui mérite véritablement d'être entendu. Pour ne rien sentir, „ pour ne rien penser délicatement, ils ne peuvent entrer dans la délicatesse du Sentiment, ni dans la finesse „ de la Pensée. Ils réüssiront à expliquer un Grammairien, ce Grammairien s'appliquoit à leur même Etude, „ & avoit leur même esprit. Mais ils ne prendront jamais „ celui d'un Honnête-Homme des Anciens, car le leur y „ est tout à fait contraire. Dans les Histoires ils ne connoissent ni les Hommes ni les Affaires; ils rapportent „ tout à la Chronologie, & pour nous pouvoir dire quelle année est mort un Consul, ils négligeront de connoître son Génie, & d'apprendre ce qui s'est passé sous son „ Consulat. *Ciceron* ne sera jamais pour eux qu'un faiseur „ d'ORAISONS, *Cesar*, qu'un faiseur de COMMENTAIRES; le Consul, le Général leur échappent; le génie, „ qui anime leurs Ouvrages, n'est point apperçu, & les „ choses essentielles qu'on y traite, ne sont point connuës."

(2) *Voy. Discours au Maréchal de Crequi*, Oeuvr. *Mél.* Tom. III. p. 71 & suiv.

(3) *Hist. de l'Acad. Franç.* par Pellisson. p. 101. Amst. 1730.

(4) *Vie de Mr. de St. Evremond* p. 7. 8.

(5) Ibid. p. 8. 9.

(6) *Disc. au Marechal de Crequi.* Oeuv. *Mél.* Tom. III. p. 71. 72.

[*C*] *En 1643 après la Campagne de Rocroy Mr. de St. Evremond fit une espéce de Satire contre l'Académie Françoise.*] Elle parut sous le titre de *Comédie des Académistes pour la Réformation de la Langue Françoise.* Elle courut longtems Manuscrite, & comme il arrive dans ces occasions chacun se donna la liberté d'y ajouter, ou d'en retrancher ce qu'il jugeoit à propos, desorte que quand elle fut imprimée, Mr. de St. Evremond ne la reconnoissoit plus. Avec tout cela Mr. Pelisson en a parlé d'une maniére avantageuse (7), & il dit „ que cette Piéce, quoique sans art & sans „ régles, & plutôt digne du nom de Farce, que de celui „ de Comédie, n'est pas sans esprit, & a des endroits „ fort plaisans." Mr. Des-Maizeaux l'a publiée parmi les Ouvrages de Mr. de St. Evremond, sur une Copie corrigée.

(7) *Hist. de l'Academ. Franç* p. 17. Amst. 1730.

[*D*] *Quelque tems après Mr. de St. Evremond composa deux ou trois petites Piéces, à l'occasion de quelques Conversations qu'il avoit euës avec ses Amis.*] C'étoient des Réflexions sur les Maximes suivantes: Que l'*Homme qui veut connoître toutes choses, ne se connoît pas lui-même. Qu'il faut mépriser la Fortune & ne se pas soucier de la Cour. Qu'il ne faut jamais manquer à ses Amis.* On imprima ces Réflexions à Paris en 1668, mais toutes changées. Mr. de St. Evremond a rétabli les deux premiéres, & Mr. Des-Maizeaux les a inserées dans le premier Tome de ses Oeuvres. Il observe dans la premiére, que l'Auteur de la Nature n'a pas voulu que nous pussions bien connoître ce que nous sommes, & que tandis que nous voulons connoître tout, nous sommes réduits à la fatale nécessité de nous ignorer nous-mêmes. Il soutient, que jamais il n'y a eu d'homme convaincu par la Raison, ou que l'Ame est certainement immortelle, ou qu'elle périt avec le Corps. Il fait voir que les Philosophes les plus éclairés, *Socrate*, *Platon*, *Epicure*, *Aristote*, *Sénéque*, & *Salomon même le plus grand des Rois, & le plus sage des hommes*, n'ont jamais bien pû se satisfaire sur cet article; & de la contrariété de leurs opinions il conclut, qu'à moins que la Foi, n'assujettisse notre Raison, nous passons notre vie à croire & à ne croire point, à nous vouloir persuader, & à ne pouvoir nous convaincre. Il n'appartient, *dit-il*, qu'à Dieu de faire des Martyrs; & de nous obliger sur sa parole à quitter la vie dont nous jouïssons, pour une autre, qui nous est entiérement inconnuë. Prétendre se convaincre de l'Immortalité de l'Ame par la Raison, c'est se défier de l'assûrance que Dieu nous en donne; & c'est, en quelque façon, renoncer à la seule chose, par qui nous pouvons en être assurés.

[*E*] *En 1648 il perdit la Charge qu'il avoit auprès du Prince de Condé.*] Voici à quelle occasion. Ce Prince se plaisoit extrêmement à rechercher le ridicule des Hommes, & il s'enfermoit souvent avec le Comte de Miossens & Mr. de

St.

guien fe nommoit depuis la mort de fon Pere, & l'année fuivante Mr. de St. Evremond alla en Normandie pour voir fa famille. Le Duc de Longueville, qui s'étoit déclaré contre le Cardinal Mazarin, n'oublia rien pour engager Mr. de St. Evremond dans fon parti, il lui offrit le commandement de l'Artillerie, mais il le refufa, comme il le dit lui-même dans une Piéce Satirique qu'il a faite, intitulée, *La Retraite de Mr. le Duc de Longueville dans fon Gouvernement de Normandie.* Le Cardinal en étoit fi charmé, que dans fa derniére maladie il fouhaitta plufieurs fois, que Mr. de St. Evremond lui en fit la lecture. En 1650 il fuivit la Cour au Havre de Grace, avec le Duc de Candale: ce fût pendant ce Voyage, qu'il eut avec ce Seigneur cette longue Converfation, qu'il a écrite dans la fuite, & où il a mêlé aux Confeils judicieux, qu'il donnoit à fon Ami, le portrait des Courtifans, avec qui il avoit le plus de liaifon (*d*). La Guerre Civile ayant commencé en 1652, le Roi informé du mérite & du courage de Mr. de St. Evremond, & fachant qu'il avoit toujours refufé de prendre parti contre la Cour, le fit Maréchal de Camp par un Brevet du 16 Septembre 1652, & lui donna le lendemain une penfion de trois-mille Livres (*e*). Il fervit fous le Duc de Candale dans la Guerre de Guienne; mais après la réduction de cette Province le Cardinal Mazarin le fit mettre à la Baftille, où il demeura deux ou trois mois [*F*]. En 1654 Mr. de St. Evremond fervit en Flandres (*f*). En 1657 il fe battit en duël contre le Marquis de Fore. Quoiqu'il eût pris toutes les précautions poffibles pour tenir cette affaire fecrette, elle ne laiffa pas d'être fçuë à la Cour, ce qui l'obligea de fe rètirer à la Campagne, jufqu'à ce que fes Amis euffent obtenu fon pardon (*g*). Il y a de l'apparence qu'il fit dans ce tems-là le *Difcours fur les Plaifirs* [*G*]. Mr. de St. Evremond continua de fervir en Flandres jufqu'à la fufpenfion d'armes, entre la France & l'Efpagne (*h*). Il accompagna enfuite le Cardinal Mazarin, lorfqu'il alla conclure la paix avec Don Louis de Haro premier Miniftre du Roi d'Efpagne. Il avoit promis en partant au Marquis de Crequi, depuis Maréchal de France, de l'inftruire exactement du détail de toute cette Négotiation; & la Paix ne fut pas plutôt fignée, que Mr. de St. Evremond écrivit une longue Lettre au Marquis, où il faifoit voir que le Cardinal avoit facrifié l'Honneur & l'Intérêt de la France à fes intérêts particuliers; il ajoûtoit plufieurs traits piquans, & railloit le Cardinal d'une maniére fine & maligne. Cette Lettre étant tombée entre les mains des Créatures du Cardinal [*H*] quelque tems après fa mort, on en fit un Crime d'Etat à Mr. de St. Evremond, qui fut obligé de fe fauver en Hollande, où il arriva en 1661. Il avoit trop d'Amis en Angleterre pour faire un long féjour en Hollande: car l'année précédènte il avoit accompagné le Comte de Soiffons, que le Roi de France avoit envoyé à Charles II. pour le féliciter de fon Rétabliffement, & il avoit fait bien des habitudes à Londres. Mr. de St. Evremond paffa donc en Angleterre; où il fut très-bien reçu (*i*), & intimement lié avec les perfonnes de la premiére Qualité, en particulier avec le Duc de Buckingham, & Monfieur d'Aubigny [*I*]. C'eft là qu'il a compofé plufieurs Piéces, qui

(*d*) Ibid. p. 17. 18.

(*e*) Ibid. p. 19.

(*f*) Ibid. p. 22.

(*g*) Je ne trouve point cette particularité dans mon Exemplaire, mais elle eft dans les *Mem.* du Pére Nicéron Tom. VII. p. 166. & dans la nouvelle Edition de la Vie, à la tête des *Oeuvres Mêlées.*

(*h*) La Sufpenfion commença le 8. Mai 1659, & fut continuée jufqu'à la conclufion de la Paix. Le 7 Novemb. fuivant.

(*i*) *Vie de S. Evremond* p. 21.

St. Evremond pour partager avec eux ce plaifir. Un jour que ces deux Meffieurs fortoient d'une Converfation de cette nature, il échappa à Mr. de St. Evremond de demander au Comte de Mioffens, s'il croyoit que Son Alteffe, qui aimoit fi fort à découvrir le ridicule des autres, n'eût pas lui-même le fien? Ils convinrent que cette affectation de découvrir le Ridicule des autres lui en donnoit un d'une efpece toute nouvelle. Cette idée leur parut fi plaifante, qu'ils ne purent réfifter à la tentation de s'en divertir avec leurs Amis. Mr. le Prince en fut informé, & leur donna bien-tôt des marques de fon reffentiment. Il ôta à Mr. de St. Evremond la Lieutenance de fes Gardes, & ne voulut plus avoir de liaifons avec le Comte de Mioffens. Cependant il y a apparence, qu'il les auroit rétablis dans fa faveur, fans le nouveau tour que prirent les Affaires. La Guerre de Paris venoit de commencer; & le Prince ayant pris les armes contre la Cour fe retira enfin dans les Pays-Bas, où il fut déclaré Généraliffime des Armées du Roi d'Efpagne. Lorfqu'il revint en France, après la paix des Pyrénées, Mr. de St. Evremond lui alla faire la révérence, & en fut reçu avec beaucoup de bonté. Il lui offrit même fes fervices, & lui fit donner en plufieurs rencontres des affurances de fon eftime & de fon affection (8).

(8) *Vie de S. Evremond* p. 15. 16.

[*F*] *Le Cardinal Mazarin le fit mettre à la Baftille.*] Quelques railleries contre le Cardinal, faites dans une Compagnie, où Mr. de St. Evremond s'étoit trouvé, & où il n'avoit pas plus de part que les autres, en fournirent le prétexte; mais en voici la véritable raifon. Lorfqu'on parla d'un Accommodement avec la Guienne, le Cardinal vouloit qu'on s'addreffât aux Créatures qu'il avoit dans le parti des Princes. Mais le Duc de Candale crut devoir traiter avec l'Evêque d'Agen, & les autres, qui avoient chaffé le Duc d'Epernon. Il prévit qu'étant les plus forts, leur fuffrage entraineroit celui des autres; ce qui arriva effectivement. Le Cardinal fut piqué au vif de ce manque de déférence; & s'imaginant que Mr. de St. Evremond avoit donné ce confeil au Duc de Candale, il réfolut de l'en punir. Cependant lorfque Mr. de Saint Evremond l'alla remercier après fon élargiffement, il lui dit fort obligeamment, *qu'il étoit perfuadé de fon innocence, mais que dans le Pofte qu'il occupoit, on fe trouvoit obligé d'écouter tant de chofes, qu'il étoit bien difficile de diftinguer le vrai du faux, & de ne pas maltraiter quelquefois un honnête homme* (9).

(9) Ibid. p. 21. 22.

[G] *Il y a de l'apparence qu'il fit dans ce tems-là le Difcours fur les Plaifirs.*] Il obferve d'abord dans ce Difcours, que pour vivre heureux, il faut faire peu de réflexions fur la Vie, mais fortir fouvent comme hors de foi; & parmi les plaifirs, que fourniffent les chofes étrangéres, fe dérober la connoiffance de fes propres maux. Il ajoute, qu'il ne faut pas trop penfer à la mort, non que nous ne devions jamais y faire attention, il croit qu'il eft prefque impoffible de ne pas faire quelques réflexions fur une chofe fi naturelle, & qu'il y auroit même de la molleffe à n'ofer jamais y penfer: feulement il ne veut pas qu'on en faffe une *étude particuliére*, ce qui eft, dit-il, une *occupation* trop *contraire à l'ufage de la Vie.* Il examine enfuite de quelle maniére on doit ménager les plaifirs pour les rendre plus vifs & plus durables; & il finit en faifant remarquer les avantages des *vrais Chrêtiens* fur les Sectateurs d'*Epicure* & d'*Ariftippe.*

[*H*] *Cette Lettre étant tombée entre les mains des Créatures du Cardinal.*] Voici comment cela arriva. Le Roi partit pour aller en Bretagne, quelques jours avant qu'on arrêtât Mr. Fouquet: Mr. de St. Evremond étant un de ceux qui furent nommés pour être de ce Voyage, il laiffa avant que de partir à Madame du Pleffis-Bellievre, mere de la Marquife de Crequi, une Caffette, où il y avoit de l'argent, des billets, & des Lettres. Auffi-tôt que Mr. Fouquet eût été arrêté (le 5 Septembre 1661) on ne fe contenta pas d'enlever tous fes papiers, on mit encore le Scellé chez toutes les perfonnes qu'on croyoit avoir été dans fa confidence. On ne manqua pas d'aller chez Madame du Pleffis-Bellievre: elle étoit trop amie du Surintendant pour être oubliée. On fe faifit entre autres chofes de la Caffette de Mr. de St. Evremond, & l'on y trouva une Copie de la Lettre fur la Paix des Pyrenées, qui n'avoit été communiquée qu'au Maréchal de Clerembault, & à deux ou trois autres perfonnes. Meffieurs le Tellier & Colbert, qui étoient des Créatures du Cardinal, profitérent de cette occafion pour faire voir la haute eftime qu'ils avoient pour la mémoire de leur Bienfaiteur, ils lurent cette Lettre au Roi, & n'oubliérent rien pour l'indifpofer contre Mr. de St. Evremond. Ils lui repréfentérent le zéle que le Cardinal avoit toujours fait paroître pour fes intérêts, & les fervices qu'il avoit rendus à l'Etat dans les tems les plus fâcheux; ils ajoutérent que les invectives de Mr. de St. Evremond retomboient fur la Régence de la Reine-Mere, & portoient même jufques fur le Régne du Roi, puifqu'il avoit trouvé à propos de fuivre le Plan & les Maximes que le Cardinal avoit laiffées. Enfin ils lui repréfentérent le danger qu'il y avoit de permettre à des Particuliers de juger des affaires d'Etat felon leur caprice, & de cenfurer impunément la conduite des Miniftres. Ils ne manquérent pas auffi de faire un crime à Mr. de St. Evremond des liaifons qu'il avoit avec le Surintendant, dont on avoit réfolu la perte. Ces Difcours firent impreffion fur l'efprit du Roi, & il ordonna que Mr. de St. Evremond fût mis à la Baftille. Il étoit allé voir le Maréchal de Clerembault à la Campagne, fans avoir aucun foupçon de ce qui fe paffoit. Mais Mr. de Gourville, ayant appris qu'on avoit donné ordre de l'arrêter, & fachant qu'il revenoit à Paris avec le Maréchal, lui envoya un homme en pofte pour l'en avertir. Cet homme le joignit dans la Forêt d'Orléans, & fur cet avis il fe retira en Normandie. Après s'y être tenu caché quelque tems, il s'approcha fecrettement des Frontiéres du Royaume, & réfolut enfin de paffer en Hollande, où il arriva fur la fin de l'année 1661 (10).

[*I*] *Intimement lié avec les perfonnes de la premiére Qualité, en particulier avec le Duc de Buckingham & Monfieur d'Aubigny.*] Mr. de St. Evremond avoit commerce avec les Savans les plus diftingués d'Angleterre. Il avoit fouvent des converfations avec le Chevalier Kenelm Digby.

qui ont été fouvent imprimées avec le refte de fes Oeuvres [*K*]. En 1665 il fut attaqué de Vapeurs, qui le firent tomber dans une efpece de Mélancholie, qui l'affoiblit beaucoup; on lui confeilla d'aller faire

by, le fameux Hobbes, mais plus particuliérement avec Mr. Cowley & Mr. Waller. Le Duc de Buckingham, Mylord d'Aubigny & Mr. de St. Evremond fe voyoient prefque tous les jours, & leur converfation rouloit fouvent fur les Piéces de Théatre. Comme Mr. de St. Evremond n'entendoit pas l'Anglois, ces Meffieurs lui expliquoient ce que les Poëtes Dramatiques de cette Nation avoient compofé de meilleur, & il s'en formoit une idée fi nette & fi exacte, que quarante ans après il s'en fouvenoit encore fort diftinctement. C'eft fur cette lecture qu'il a fait des Reflexions fur les Tragédies & fur les Comédies Angloifes dans quelques-uns de fes Ouvrages (11). Ce fut auffi cette efpece d'étude, qui donna occafion à ces Meffieurs de travailler enfemble à la Comédie du *Prétendu Politique* (12) ou *Sir Politick would be*; chacun fourniffoit une partie des Caractères, & Mr. de St. Evremond leur donnoit la forme (13).

[*K*] *C'eft-là qu'il a compofé plufieurs Piéces, qui ont été fouvent imprimées avec le refte de fes Oeuvres.*] Nous ferons connoître quelques-uns de ces Ouvrages, en marquant à quelle occafion ils ont été faits. Lorfque la Reine Chriftine de Suede vint à Paris en 1656, elle y fit bien-tôt le fujet de toutes les Converfations; on ne parloit que de fon abdication, de fon favoir & de fes maniéres, & l'on en portoit des jugemens fort différens, ce qui produifoit quelquefois des Scénes affez plaifantes. Telle fut la difpute qu'il y eût un jour entre le Comte de Bautru, le Commandeur de Jars, & l'Evêque du Mans, trois Originaux en leur efpece. Mr. de St. Evremond, qui y étoit préfent, la trouva fi finguliére, qu'il en fit une rélation qu'il envoya au Comte d'Olonne (14). La difpute entre les Jéfuites & les Janféniftes faifoit beaucoup de bruit vers l'an 1663, deforte que Mr. de St. Evremond ayant dit un jour à Mr. d'Aubigny, la converfation qu'il avoit euë avec le Pere Canaye fur l'animofité qui régnoit entre ces deux Partis, Mr. d'Aubigny fut charmé de la franchife du Jéfuite: & pour faire voir qu'il n'y avoit pas moins de candeur parmi les Janféniftes, que parmi les Peres de la Société, il lui fit le caractére des Janféniftes, & lui expliqua tout le fecret de leur Cabale. Mr. de St. Evremond mit cette Converfation par écrit; elle fe trouve à la fuite de celle du Maréchal d'Hocquincourt avec le Pere Canaye (15). Vers ce tems-là un de fes Amis lui ayant demandé, *à quelles Sciences il croyoit qu'un honnête-homme pût s'appliquer*, il lui envoya un petit Difcours, où il reduit fon Etude à la Morale, à la Politique, & aux Belles-Lettres (16). La premiére, *dit-il*, fe rapporte à la Raifon, la feconde à la Société, & la troifiéme à la Converfation; l'une nous apprend à gouverner nos paffions; par la feconde nous fommes inftruits des affaires d'Etat, & de la maniére dont nous devons nous conduire dans la bonne & dans la mauvaife fortune. Les derniéres poliffent l'efprit, & infpirent de la délicateffe & de l'agrément. Les *Reflexions fur les divers Genies du Peuple Romain* (17), que Mr. de St. Evremond écrivit enfuite, lui méritérent l'applaudiffement du Public, & ont même obtenu une efpece de préférence fur tous fes autres Ouvrages. Il les commence par des remarques fur l'origine fabuleufe des Romains, & fur le génie de ce peuple fous fes premiers Rois. Il parle enfuite du génie des anciens Romains dans les commencemens de la République, & de leurs premiéres Guerres. Il refute Tite-Live, qui a cru que les premiers Romains auroient vaincu Alexandre le Grand, s'il leur avoit fait la guerre; il fait voir, que les Confuls de ce tems-là n'avoient pas à beaucoup près d'auffi bonnes Troupes, ni autant d'habileté dans l'Art Militaire que ce Conquérant. Il dépeint le génie des Romains, dans le tems que Pyrrhus leur fit la guerre; il traite des deux premiéres Guerres Puniques; du génie des Romains fur la fin de la derniére; & enfin du gouvernement d'Augufte & de Tibere, de leur génie, & de celui des Romains qui ont vécu fous le régne de ces deux Princes. Mr. de St. Evremond a traité tout cela en homme confommé dans la Science du Monde, & dans la connoiffance de la Guerre & de la Politique. Il eft fi bien entré dans le génie de ces anciens Romains, il a developpé avec tant d'art les différens intérêts qui les avoient fait agir, & a fi bien pénétré dans les vûës particuliéres de leurs Chefs, que Mr. Des-Maizeaux croit (18) que *c'eft un des meilleurs Ouvrages qui ayent été faits fur l'Hiftoire Romaine.* Mais la moitié de cet Ouvrage s'eft perduë malheureufement. Ce vuide étoit rempli par la Revolte de Gracchus contre le Sénat; par des Réflexions fur le génie du Peuple Romain, lorfque Jugurtha s'empara de la Numidie; fur l'intérêt fordide qui dominoit alors, & fur l'infame caractére des Romains, qui eurent la premiére part à cette affaire: on y trouvoit le portrait de *Scaurus*: la Guerre conduite par *Metellus*, fon caractére & celui de *Jugurtha*; & quelques traits fur l'orgueil de la Nobleffe. A la fuite venoit le caractére de *Marius*, avec des réflexions fur l'arrogance de ce Conful. Il dépeignoit le génie du Peuple, qui avoit ufurpé fur le Sénat une fupériorité tyrannique, qui penfa être fatale à la République. Il donnoit après cela le caractére de *Sylla*, & montroit comment il avoit affranchi le Sénat, & opprimé le Peuple; il parloit enfuite de Pompée & de Sertorius. Il repréfentoit l'Etat de Rome & le génie des Romains, dans le tems de la Conjuration de *Catilina*, dont il donnoit le caractére, auffi bien que celui de *Clodius* & de *Ciceron*, & il rapportoit l'exil du dernier: il parloit de l'Etat de Rome, lorfque le Gouvernement fut partagé entre *Pompée*, *Céfar*, & *Craffus*. Enfin il développoit les motifs de la Guerre Civile entre *Pompée* & *Céfar*, il donnoit le caractére de ces Grands-Hommes, & faifoit voir ce que le Sénat étoit à *Pompée*, & le Peuple à *Céfar*; il découvroit les fentimens du premier touchant la République, & l'établiffement de fon pouvoir au préjudice de la Liberté; il dépeignoit les degrés par lefquels *Céfar* étoit monté infenfiblement à une Domination abfoluë. Mr. de St. Evremond avoit traité tous ces grands fujets; mais cette partie de fon travail eft perduë, & il ne s'eft jamais voulu donner la peine de fe la rappeller & de l'écrire de nouveau: voilà ce que rapporte Mr. Des Maizeaux (19). On nous apprend auffi dans un Avertiffement à la fin du Chap. VIII. des *Réflexions* de Mr. de St. Evremond, que lorfqu'il voulut paffer en Hollande en 1665, il donna fes Papiers en garde à fon bon ami Mr. *Waller*, mais à fon retour en 1670 il trouva que la plupart s'étoient perdus durant la grande Pefte de Londres, & entre autres les Chapitres IX—XV des *Reflexions fur les différens Génies du Peuple Romain*, avec une partie du Chap. VIII. fur la querelle de Gracchus avec le Sénat. Il écrivit auffi dans le même tems le *Jugement fur Céfar & fur Alexandre* (20), où il compare ces deux Héros par rapport à leur naiffance, à leurs mœurs, aux qualités de leur efprit, à leurs actions & à leur conduite: *c'eft une piéce pleine de bon fens & de pénétration*, dit Mr. Le Clerc (21). En 1664 il fit fon *Jugement fur Seneque, Plutarque & Petrone* (22); où il obferve que l'amour des Plaifirs ne rendoit pas Petrone ennemi des occupations, qu'il eut le mérite d'un Gouverneur dans fon Gouvernement de Bithynie, & la vertu d'un Conful dans fon Confulat. Il n'oublie pas la mort de Petrone, qu'il regarde comme *la plus belle de l'Antiquité*, & il fait voir qu'elle avoit quelque chofe de plus grand & de plus noble, que celle de *Caton* & de *Socrate*; Petrone, dit-il, ne nous laiffe à fa mort qu'une image de la Vie; nulle action, nulle parole, nulle circonftance qui marque l'embarras d'un mourant; c'eft pour lui proprement, que mourir eft ceffer de vivre. Mr. Addifon a fait quelques Remarques (23) fur cet endroit. Après avoir obfervé qu' „ on compare fouvent la fin de la Vie d'un Hom„ me à la conclufion d'une Piéce de Théatre, qui eft bien „ écrite, & où les principaux Perfonnages joüent le mê„ me rôle jufqu'au bout, quel que puiffe être leur fort." Il ajoute qu'à *peine y a-t-il une perfonne illuftre dans l'Hiftoire Grecque ou Romaine, dont l'un ou l'autre Ecrivain n'ait rapporté la mort, & qui ne la blâme ou ne l'approuve, fuivant l'humeur ou les principes qu'il avoit. Mr. de* St. Evremond *loüe jufqu'à l'excès le courage de* Petrone *dans les derniers momens de fa vie, & il croit y trouver plus de fermeté d'efprit, que dans la mort de* Seneque, *de* Caton, *ou de* Socrate. *Il n'y a nul doute que l'envie de paroître fingulier dans fes remarques, & de vouloir découvrir ce qui avoit échappé à l'obfervation des autres, n'ait engagé cet Auteur auffi poli qu'ingénieux à penfer de cette maniére. Tout le mérite de* Petrone, *fe réduit à être mort avec la même gaieté, qu'il avoit euë durant fa vie; mais comme il l'avoit paffée dans la débauche & la diffolution, l'indifférence qu'il témoigna à la fin de fes jours, venoit plutôt de fon naturel volage, que de la force de fon efprit. Le courage de Socrate venoit d'un tout autre motif, je veux dire du fentiment intérieur d'une Vie réglée, & de l'efperance d'un Bonheur éternel. Si la gaieté au lit de la mort plaifoit tant à Mr. de St.* Evremond, *il en auroit pu trouver un exemple bien plus digne de nos éloges, dans notre Compatriote le Chevalier* Thomas Morus. En 1664 un Irlandois nommée Greaterick prétendit avoir le don de guérir toutes fortes de maladies par le feul attouchement, cela donna occafion à Mr. de St. Evremond d'écrire une *Nouvelle*, intitulée, *Le Prophête Irlandois*, où il raille finement la crédulité du Peuple & l'efprit de Superftition. Il fe divertit auffi dans le même tems à faire le *Portrait de la Femme qui ne fe trouve point*, ou plutôt à donner l'idée d'une perfonne accomplie. Il dit, qu'il n'entreprend point de chercher cette perfonne parmi les hommes, parcequ'il manque toujours à leur commerce je ne fai quelle douceur qu'on rencontre en celui des Femmes; & qu'il croit qu'il eft moins impoffible de trouver la raifon la plus forte & la plus faine des hommes dans une Femme, que de rencontrer dans un homme les charmes & les agrémens naturels aux Femmes. Quelques converfations qu'il eut avec Voffius lui firent naître le deffein de jetter fur le papier des *Obfervations* qu'il avoit fait *fur Sallufte & fur Tacite* (24), & il les adreffa à Voffius, qu'il appelloit fon *Ami de Lettres*. Il fit encore pendant fon féjour en Hollande une *Differtation fur l'Alexandre le Grand*, Tragédie de Mr. Racine (25), & il fit en Angleterre trois petits Difcours fur *l'Intérêt fale & vilain*; fur *la vertu toute pure*; avec *le Sentiment d'un Homme du Monde qui fait le tempérament, & qui tire de l'un & de l'autre, ce qui doit entrer dans le Commerce* (26). Mr. le Maréchal de Créqui lui ayant démandé, *En quelle fituation étoit fon Efprit, & ce qu'il penfoit fur toutes chofes dans fa Vieilleffe*, il lui envoya un Difcours (27), contenant des Réflexions fur les différentes fituations de l'Efprit de l'Homme par rapport à fes différens âges; fur la

(11) *Oeuvr. Mêlées* Tom. III. p. 107 108. 224. & Tom. IV. p. 75.

(12) *Oeuvr. Mél.* T. II. p. 53.

(13) *Vie de S. Evremond*. p. 14. 15.

(14) *Oeuvr. Mél.* T. I. p. 124. Edit. de 1739.

(15) Ibid. T. II. p. 47.

(16) Ibid. T. I. p. 161.

(17) Idem T. I. p. 210.

(18) *Vie de St. Evremont*, p. 16.

(19) C'eft une de ces Additions qu'il a faites, qui ne fe trouvent point dans la vie imprimée en 1706 dont je me fers. Mais elle fe trouve dans les Editions fuivantes.

(20) *Oeuvr. Mél.* Tom. II. p. 120.

(21) *Bibl. Choif.* Tom. IX. p. 118.

(22) *Oeuvr. Mél.* Tom. II. p. 5.

(23) *Spectateur* T. IV. Difc. 8. de la Trad. Françoife.

(24) *Oeuvr. Mél.* Tom. I. p. 288.

(25) Ibid. p. 300.

(26) Idem P. 116.

(27) Ibid. T. III. p. 42.

faire un tour en Hollande, où il vit quelques Savans & quelques Philosophes célébres, qui étoient alors à la Haye, & principalement Heinsius, Vossius, & Spinosa (*k*). Il forma le dessein de voir la Flandre; il fit quelque séjour à Breda, où l'on négocioit la paix entre l'Angleterre & la Hollande; en retournant à la Haye il passa à Liége, & ce fut-là qu'il connut Mr. Sluse, Chanoine de S. Lambert, si célébre par la grande connoissance qu'il avoit du Droit & des Mathématiques (*l*). Mr. de St. Evremond de retour en Hollande, ne songeoit qu'à y passer tranquillement le reste de ses jours, lorsque Mr. le Chevalier Temple lui rendit des Lettres du Comte d'Arlington, qui lui apprenoit, que le Roi Charles II souhaittoit qu'il retournât en Angleterre. Sur cet avis il repassa la Mer, & le Roi lui donna une pension de trois-cens Livres sterling. Il ne pouvoit cependant oublier absolument sa patrie; il fit en différens tems des tentatives pour obtenir la permission d'y retourner, mais elles furent inutiles. Après la paix de Nimegue en 1679 Mr. de St. Evremond écrivit au Roi de France une Epître en vers, où il lui demande indirectement son retour, mais cela ne produisit encore rien. Charles II étant mort en 1685, Mr. de St. Evremond perdit la pension qu'il recevoit de ce Prince, & comme il n'étoit pas si sûr de l'affection de Jacques II, quoique ce Prince lui eût pourtant témoigné beaucoup de bonté, il pria ses Amis de faire de nouveaux efforts pour obtenir son retour. Mr. le Maréchal de Créqui lui conseilla d'écrire au Roi & promit de rendre sa Lettre, mais elle n'eut pas plus d'effet que les précédentes (*m*). Le Comte de Sunderland proposa en 1686 au Roi Jaques de créer pour Mr. de St. Evremond une place de Sécretaire du Cabinet, dont la Charge consisteroit à écrire les Lettres particuliéres du Roi aux Princes Etrangers: le Roi agréa la proposition de Mylord Sunderland; mais Mr. de St. Evremond ne crût pas devoir accepter cet Emploi, qu'il jugea trop au-dessous de lui (*n*). La Révolution qui éleva en 1689 le Prince d'Orange sur le Trone d'Angleterre fut avantageuse à Mr. de

(*k*) Idem p. 40-42.
(*l*) Idem p. 45.
(*m*) Idem p. 62.
(*n*) Idem p. 63. 64.

Lecture & le Choix des Livres; sur la Poësie, sur quelques Auteurs Espagnols, Italiens & François; sur la Conversation, sur les Belles-Lettres & la Jurisprudence; sur les Ingrats, & sur la Religion. De tous les Ouvrages de Mr. de St. Evremond il n'y en a point, où il se soit mieux dépeint que dans celui-ci. On y découvre tout à la fois le Courtisan, l'Homme de Lettres, le Philosophe, & le Théologien. On y trouve la beauté du génie, la délicatesse du goût, la justesse du discernement (28). Mademoiselle de Querovalle, depuis Duchesse de Portsmouth, étant passée en Angleterre en 1671, Mr. de St. Evremond lui addressa un *Problême* à l'imitation des Espagnols (29), où il demande „ Lequel nuit le plus au bonheur de la „ Vie des Femmes, ou de s'abandonner à tous les mou- „ vemens de la passion, ou de suivre tous les sentimens „ de la Vertu, & si leur abandonnement est suivi de plus „ de maux, que la contrainte ne leur ôte de plaisirs." En 1672 il composa les *Reflexions sur la Tragédie Ancienne, & Moderne* (30) & *sur les Caractéres des Tragédies* (31). Il fit en 1673 le *Discours sur les Historiens François* (32), & les *Reflexions sur nos Traducteurs* (33). Madame de Mazarin passa en Angleterre sur la fin de l'année 1675, & le Prince de Monaco, qui y alla dans le même tems conçut une violente passion pour elle. Mr. de St. Evremond s'apperçut bientôt qu'elle n'y étoit pas insensible; mais comme il savoit le secret de son Voyage, & qu'il y prenoit même quelque intérêt, il n'oublia rien pour prévenir une liaison si fatale, & lui addressa pour cela un petit *Discours sur l'Amitié* (34). Les Conversations qui se tenoient chez Madame de Mazarin donnérent occasion à plusieurs Ouvrages de Mr. de St. Evremond. Tels sont la *Défense de quelques Piéces de Théatre de Mr. Corneille*; les *Reflexions sur les Tragédies & sur les Comédies, Françoise & Espagnole, Italienne & Angloise, & sur les Opéra: la Comédie des Opéra*, & la *Dissertation sur le mot de Vaste* (35), & plusieurs autres. En 1680 il composa un petit Ouvrage (36), où il examine pourquoi les Grands Hommes de l'Antiquité, *Alcibiade, Agesilas, Scipion, César*, ont eu si peu d'attachement pour les femmes, pendant que Salomon ce Roi si sage & si éclairé, a été insensible à tous autres charmes que les leurs. Madame de Mazarin fit imprimer cette Piéce à Londres en 1681 & l'intitula malicieusement, L'*Amitié sans Amitié, dédiée au Comte de St. Albans*. Vers l'année 1683 il fit quelques *Observations sur le Goût & le Discernement des François*. Madame de Mazarin étant revenuë d'une grande maladie en 1684, dit un jour en riant qu'elle seroit bien aise de savoir, ce qu'on diroit d'elle après sa mort: il n'en fallut pas davantage à Mr. de St. Evremond pour l'engager à faire son Panégyrique sous le titre d'*Oraison Funebre* (37). Cet Ouvrage fut suivi de deux petits *Discours sur la Religion*: Il fait voir dans le premier (38) le malheur de ceux qui vivent dans le doute; l'avantage des véritables Chrétiens, & les divers jugemens que le Monde fait sur ceux qui le quittent pour se mettre dans la retraite. Il montre dans l'autre Ouvrage (39) que *la Religion est le dernier de nos Amours*; & qu'un Pécheur converti mêle ordinairement l'idée de ses passions usées, aux plus tendres sentimens de sa Dévotion. Dans une *Lettre* qu'il écrivit en même tems *à une Dame qui avoit dessein de prendre le parti de la Dévotion* (40), il démêle les raisons ordinaires qui jettent les Femmes dans la Dévotion, & les principes secrets qui animent leur piété. Il donne ensuite à son Amie des avis sur sa conduite dans le nouvel état qu'elle alloit embrasser. En 1685 Mr. de St. Evremond fit les *Reflexions sur les Poëmes des Anciens, & sur le Merveilleux qu'on y trouve* (41); & un petit Ouvrage où il avouë que de toutes les Opinions des Philosophes touchant le Souverain Bien, il n'y en a point qui lui paroisse si raisonnable, que celle d'Epicure, qui le fait consister dans la Volupté; il ajoute que ce n'est pas cependant une chose fort aisée, de déterminer ce qu'il entend par le terme de *Volupté*, tant les Opinions des Anciens sont différentes sur les mœurs de ce Philosophe. Mr. de St. Evremond croit qu'Epicure étoit un Philosophe fort sage, qui selon la diversité des tems & des circonstances aimoit la Volupté tranquille, ou la Volupté active; & que c'est de cette différence que sont nés les jugemens opposés auxquels ce Philosophe a été exposé. Le Discours qu'il composa en 1686 *sur la Retraite*, contient plusieurs Réflexions sur les défauts ordinaires aux vieilles gens, & les raisons, qui les doivent porter à se retirer du monde. En 1688 il écrivit une Lettre à Mr. le Févre fameux Médecin de Londres, où il donne son *Jugement sur les Relations de Siam* du Chevalier de *Chaumont*, du Pere *Tachard*, & de l'Abbé *de Choisi* (42), & sur le Livre de *Confucius*; & une petite Piéce sur le Maréchal de Turenne (43); il retoucha aussi le *Parallelle de Mr. le Prince de Condé, & de Mr. de Turenne* (44), qu'il avoit composé en Hollande. En 1692 il fit, à l'occasion de la Dispute qui s'éleva en France sur la préférence des Anciens & des Modernes un petit Ecrit sur ce sujet (45), & une petite Piéce en Vers, où il soutient qu'en matiére de Philosophie d'Esprit, & de Galanterie, les Modernes l'emportent sur les Anciens (46). Madame de Mazarin étant tombée malade en 1693, Mr. de St. Evremond fit un *Dialogue* en vers (47), entre *le Vieillard*, c'est à dire lui-même, & *la Mort*; ce Dialogue est, comme on l'a fort bien remarqué (48), „ Une Imitation „ du Prologue de l'Alceste d'Euripide, qui l'emporte sur „ son Original pour la délicatesse du tour, & la fine satire „ dont la Piéce est pleine. Il s'agit de savoir, si quelqu'un „ voudra mourir pour Madame de Mazarin. L'Auteur „ passe en revuë tous les Amis, & toutes les Amies de „ l'illustre Malade, c'est-à-dire presque toute la Cour „ d'Angleterre. Leurs Caractéres sont de main de Mal- „ tre." Mais le Pére Niceron (49) se plaint que la Versification est platte & rampante, & ajoute que l'Auteur auroit dû être réduit à n'écrire qu'en Prose. Mr. de St. Evremond se trouvant compris en 1695 dans la Taxe que le Parlement avoit mise sur les Hommes qui n'étoient pas mariés, composa à ce sujet une petite Piéce en vers, qui est pleine de feu & d'enjouëment (50). En 1696 on imprima à Londres sa *Reponse au Plaidoyer de Mr. Erard, Avocat au Grand Conseil, ou plutôt à l'Invective ou Libelle, que le Duc de Mazarin a fait imprimer contre la Duchesse sa femme*. Mr. Jean Dubourdieu y avoit fait une Préface qui contenoit un éloge de Madame Mazarin, mais Mr. de St. Evremont la trouvant trop longue l'abregea. Il s'est fait plusieurs Editions de ses Ouvrages, mais la plupart peu correctes: la premiére Edition autentique a été donnée par le Docteur Pierre Silvestre & Mr. Des-Maizeaux à Londres en 1705 en deux Volumes in 4. Elle fut réimprimée à Amsterdam en 1706 en cinq Volumes in-12: on y a joint *Mélange Curieux des meilleures Piéces attribuées à Mr. de* St. Evremond, *& de plusieurs autres Ouvrages rares ou nouveaux*, Amsterdam 1706 in-12 deux Vol. On voit à la tête *la Vie de Mr. de Saint Evremond*, par Mr. Des-Maizeaux. Ces Editions ont été contrefaites en France. Elles ont été toutes effacées par la quatriéme *revuë, corrigée & augmentée, & enrichie de figures par Bernard Picart le Romain*. Amsterdam 1726 in-12, cinq Volumes, avec le *Mélange Curieux, troisiéme Edition, où l'on a retranché plusieurs Piéces pour en ajouter de plus intéressantes*. in-12. deux Vol. La Vie de Mr. de Saint Evremond est plus exacte dans cette Edition, que dans les autres, l'Auteur l'ayant revuë avec soin. Plusieurs des Ouvrages de Mr. de Saint Evremond avoient été traduits en Anglois, mais assez mal. Mr. Des-Maizeaux a publié une Traduction exacte de toutes ses Oeuvres, dont la seconde Edition a paru à Londres en 1728 en trois Volumes in-8. sous ce Titre: *The Works of Monsr.* de St. Evremond, *made English from the French Original: with the Life of the Author by Mr.* Des-Maizeaux, F. R. S. *To which are added* The Memoirs of the Duchess of Mazarin &c. *The second Edition, corrected and enlarged*. La Préface de Mr. Des-Maizeaux est datée de Londres le 5 Juillet 1728.

(28) *Vie de St. Evremond* p. 48.
(29) *Oeuvr. Mêl.* T. III. p. 162.
(30) Ibid. p. 125. & suiv.
(31) Ibid.
(32) Ibid. p. 161.
(33) Ibid. p. 127.
(34) Ibid. p. 151.
(35) Ibid. Tom. III. p. 202. 209. 210. 247. &c. Tom. IV. p. 16.
(36) Tom. IV. p. 131.
(37) Idem p. 261.
(38) Idem p. 313.
(39) Ibid. p. 319.
(40) Ibid. p. 324.
(41) Ibid. p. 336. & 348.
(42) Tom. V. p. 67.
(43) Idem p. 84.
(44) Idem p. 98.
(45) Idem p. 169.
(46) Idem p. 172.
(47) Idem p. 190.
(48) *Mémoires pour les Sciences & les Beaux Arts*, Janvier 1706 p. 30. 31.
(49) *Mém. des Hommes Ill.* T. VII. p. 381.
(50) *Oeuvr. Mêl.* T. V. p. 250.

[*L*] *Dont*

de St. Evremond. Ce Prince lui avoit témoigné beaucoup de bonté en Hollande, & lorsqu'il fut devenu Roi d'Angleterre il lui donna des marques solides de sa faveur. Il le mettoit souvent de ses parties de plaisir. Il aimoit à s'entretenir avec lui, & à l'entendre parler des grands Capitaines qu'il avoit vûs en France, & des Evenemens de la Guerre dont il avoit été témoin. Mr. de St. Evremond ne songeoit plus qu'à finir tranquillement ses jours en Angleterre, lorsqu'il reçut des Lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi avoit dit, *qu'il pouvoit revenir & qu'il seroit bien reçu*; il répondit au Comte, que les infirmités presque inséparables de la Vieillesse ne lui permettoient pas d'entreprendre ce Voyage, & de quitter un pays, où il trouvoit beaucoup de douceur. En 1697 il fit une petite Piéce contre l'Abbé Renaudot, au sujet du Dictionnaire de Mr. Bayle. Le 22 Juin 1699 il fit une perte irréparable par la mort de Madame de Mazarin, avec laquelle il avoit eu les liaisons les plus intimes (o). Au mois de Septembre 1703 il fut attaqué d'une Strangurie, dont il mourut [L] le 20 de ce mois, âgé de quatre-vingt dix ans, cinq mois & vingt jours; il fût enterré dans l'Abbaye de Westminster, où on a erigé un Monument à sa Mémoire [M]. On trouvera son Caractére ci-dessous [N].

(o) Idem p. 82.

[L] *Dont il mourut.*] Mr. Bayle nous dit dans ses Lettres (51), qu'il est de notoriété publique qu'il n'a été préparé à la mort ni par aucun Prêtre, ni par aucun Ministre, & qu'on assure que l'Envoyé de Florence lui offrit de lui envoyer un Ecclésiastique, ou même qu'il le lui envoya, & que cet Ecclésiastique lui ayant demandé, *s'il ne vouloit pas se réconcilier?* il avoit répondu, *de tout mon cœur. Je voudrois me réconcilier avec l'appétit, car mon estomac ne fait plus ses fonctions accoutumées.* „ J'ai vû des „ Vers, *continuë Mr. Bayle*, qu'il composa quinze jours „ avant sa mort, où il ne regrette que d'être reduit aux „ Bouillons, & de n'avoir plus la force de digérer les „ Perdrix & les Faisandeaux." Mr. Des Landes nous apprend aussi (52), que Mr. de St. Evremond a été plus touché de la mort de Madame de Mazarin que de la sienne propre; & qu'il n'a témoigné aucun regret à la vie, quoique depuis plus de cinquante ans le plaisir eût fait toute son étude. *Il s'est jetté aveuglement (pour me servir de l'expression de Montagne) dans l'éternité, sans l'envisager, & sans y penser. Ce qu'il regrettoit le plus dans sa derniére maladie, c'étoit la perte de son appétit; & j'ai appris, que quelqu'un lui ayant demandé, s'il vouloit qu'on lui amenât un Prêtre pour le réconcilier.* — J'ai perdu mon appétit, *dit* Mr. de S. Evremond *en l'interrompant*, je voudrois me réconcilier avec lui.

(51) Tom. III. p. 1017. Edit. de 1729. Lettre à Mr. Marais du 22 Decembre 1705.

(52) *A Philological Essay: Or Reflections on the Death of Free Thinkers: with the Characters of the most eminent Persons of both Sexes, Antient and Modern, that died pleasantly, and unconcerned, by Monsr. D... of the Royal Academy of Sciences in France, and Author of the* Poeta rusticantis Literarum Otium. *Translated from the French by Mr. B..., with additions, both by the Author, now in London, and the Translator.* p. 82. Londres 1713 in-8.

[M] *Où on a érigé un Monument à sa Mémoire.*] Son Buste est au-dessus de son Epitaphe, qu'on a gravée sur un Marbre blanc, attaché à la muraille, vis-à-vis de son tombeau; la voici:

CAROLUS DE ST. DENIS DNUS DE ST. EVREMOND.

Nobili genere in Normannia ortus<br>
A prima Juventute<br>
Militiæ nomen dedit<br>
Et per varia Munera<br>
Ad Castrorum Mareschalli gradum evectus<br>
*Condæo Turennio*<br>
Aliisque claris belli Ducibus<br>
Fidem suam & fortitudinem<br>
Non semel probavit<br>
Relicta patria Hollandiam<br>
Deinde a Carolo II. accitus Angliam<br>
Venit<br>
Philosophiam & Humaniores Literas<br>
Feliciter excoluit<br>
Gallicam Linguam<br>
Cum soluta tum numeris astricta Oratione<br>
Expolivit adornavit locupletavit<br>
Apud potentiss. Angliæ Reges benevolentiam & favorem<br>
Apud Regni proceres gratiam & familiaritatem<br>
Apud omnes laudem & applausum<br>
Meruit<br>
Nonaginta Annis Major obiit<br>
Die IX. Septembris M. DCC. III.<br>
Viro Clarissimo<br>
Inter Præstantiores<br>
Ævi sui Scriptores<br>
Semper memorando<br>
Amici mœrentes<br>
P. P.

[N] *On trouvera son caractére ci-dessous.*] Il fit lui-même son Portrait en 1696. „ C'étoit un Philosophe également „ éloigné du superstitieux & de l'impie: un voluptueux, „ qui n'avoit pas moins d'aversion pour la débauche, que „ d'inclination pour les plaisirs; un homme qui n'avoit „ jamais senti la nécessité, qui n'avoit jamais connu l'a„ bondance. Il vivoit dans une condition méprisée de „ ceux qui ont tout, enviée de ceux qui n'ont rien, goû„ tée de ceux qui font consister leur bonheur dans leur „ Raison. Jeune, il avoit haï la Dissipation, persuadé „ qu'il falloit du bien pour les Commodités d'une longue „ vie: Vieux, il avoit de la peine à souffrir l'œconomie, „ croyant que la Nécessité est peu à craindre, quand on „ a peu de tems à pouvoir être misérable. Il se loüoit de „ la Nature; il ne se plaignoit point de la Fortune. Il „ haïssoit le Crime; il souffroit les Fautes; il plaignoit le „ Malheur. Il ne cherchoit point dans les Hommes ce „ qu'ils avoient de mauvais pour les décrier; il trouvoit „ ce qu'ils avoient de ridicule pour s'en réjouïr; il se fai„ soit un plaisir secret de le connoître, il s'en seroit fait „ un plus grand de le découvrir aux autres, si la Discré„ tion ne l'en eût empêché." *La vie étoit trop courte, à son avis, pour lire toutes sortes de Livres, & pour charger sa mémoire d'une infinité de choses aux dépens de son jugement. Il ne s'attachoit point aux Ecrits les plus savans pour acquérir la Science; mais aux plus sensés, pour fortifier sa Raison; tantôt il cherchoit les plus délicats, pour donner de la délicatesse à son Goût; tantôt les plus agréables pour donner de l'agrément à son Génie. Il me reste à vous le dépeindre tel qu'il étoit dans l'Amitié, & dans la Religion. En Amitié plus constant qu'un Philosophe; plus sincére qu'un Jeune Homme de bon naturel sans expérience. A l'égard de la Religion,*

„ De Justice & de Charité,<br>
„ Beaucoup plus que de Pénitence,<br>
„ Il composoit sa Piété:<br>
„ Mettant en Dieu sa Confiance,<br>
„ Espérant tout de sa Bonté:<br>
„ Dans le sein de sa Providence<br>
„ Il trouvoit son Repos & sa Félicité."

Mr. Des-Maizeaux nous dit (53), que ses Maniéres étoient polies & honnêtes, sa Conversation vive & animée, ses reparties promptes & heureuses: jamais Homme ne lut mieux que lui, & ne fit plus agréablement un Conte. Il avoit naturellement beaucoup de penchant à la Satire; le ridicule qu'il remarquoit dans les Hommes le réjouïssoit, & il aimoit à l'exposer par une raillerie fine, ou par une Ironie ingénieuse: mais il étoit devenu plus réservé sur la fin de sa vie. Il avoit un fond de gaieté & de bonne humeur, qui au-lieu de diminuër dans sa vieillesse, sembloit y prendre de nouvelles forces. Il ne se piquoit point d'une Morale rigide, quoiqu'il eût toutes les qualités d'un Honnête-Homme du Monde. Il étoit équitable, généreux, reconnoissant, plein de douceur & d'humanité. Il a toujours fait profession de la Religion Catholique Romaine, & il ne lui échappoit jamais dans sa conversation rien d'indécent ni de libre sur ce sujet, & il souffroit même avec peine qu'on en fit une matiére de plaisanterie, disant que la simple bienséance, & les égards qu'on devoit à ses Concitoyens, le défendoient. On voit par ses Ecrits qu'il avoit de l'érudition, mais c'étoit une érudition polie, & convenable à une personne de sa qualité & de sa profession. Il aimoit à s'instruire des particularités de la Vie des Savans, & cette espece de Littérature faisoit quelquefois le sujet de ses conversations. Il aimoit passionnément la Musique, & n'ignoroit pas la Composition. Il a noté les *Idylles*, *Prologues*, *Concerts*, & autres Piéces que l'on chantoit chez Madame de Mazarin. Il est vrai que pour la Symphonie, il la donnoit à faire à Mr. Paisible, ou à quelque autre habile Musicien. Mr. de St. Evremond avoit les yeux bleus, vifs & pleins de feu, le front large, les sourcils épais, la bouche bienfaite & le souris malin, le visage ouvert, la physionomie agréable & spirituelle. Vingt ans avant sa mort il lui vint une Loupe entre les deux sourcils, qui grossit ensuite beaucoup. Il avoit eu dessein de la faire couper, mais comme elle ne l'incommodoit point, & que cette espece de difformité ne lui faisoit aucune peine, Mr. le Fevre lui conseilla de la laisser, de peur que cette Opération n'eût de fâcheuses suites dans une personne de son âge. Il se railloit souvent lui-même sur sa Loupe, aussi-bien que sur sa grande Calote, & sur ses cheveux blancs, qu'il avoit mieux aimé garder que de prendre la Perruque.

(53) *Vie de St. Evremond*, p. 93.

**EUSEBE** surnommé Pamphile [A] Evêque de Césarée dans la Palestine, & célébre Ecrivain du qua-

[A] *Surnommé Pamphile.*] Il fut nommé ainsi à cause de l'étroite amitié qu'il y avoit entre lui & Pamphile le Martyr. *Ab arctissima, quæ illi cum Pamphilo Martyre intercessit amicitia*, Pamphili *cognomen sortitus est* (1).

(1) Cave *Hist. Liter.* Tom. I. p. 175 Oxford 1740. *Voy.* Suidas *in voce* Εὐσέβιος & Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. II. p. 11, Note (a).

quatriéme Siécle, nâquit en Palestine [B] vers la fin de l'Empire de Gallien [C]. Il fut ordonné Prêtre par Agapius Evêque de Césarée, & il se lia dans cette Ville d'une amitié très-étroite avec Pamphile l'un des plus illustres Prêtres de l'Eglise de Césarée: On croit qu'Eusebe fut le premier qui enseigna dans l'Ecole, que Pamphile avoit fondée (a): Mr. Du Pin dit (b) que ce fut Eusebe qui établit cette Ecole. Pendant la Persécution de Dioclétien, il exhorta les Chrétiens de Césarée à souffrir courageusement pour la Foi de JESUS-CHRIST, & assista particuliérement son ami Pamphile, qui souffrit le Martyre après deux ans de prison (c). Durant la persécution, quelque affaire pressante de l'Eglise, selon les apparences, l'obligea d'aller à Tyr (d), où il nous dit (e) qu'il fut témoin oculaire des glorieux combats de cinq Martyrs Egyptiens. Il alla aussi en Egypte, & dans la Thébaïde, où il fut témoin de l'admirable constance d'un grand nombre de Martyrs de l'un & de l'autre Sexe (f). On lui a reproché d'avoir pendant cette persécution offert de l'encens aux Idoles, mais ce reproche est sans fondement [D]. Aussitôt après que la persécution fut finie, & que la paix eut été renduë à l'Eglise, Eusebe fut élu Evêque de Césarée à la place d'Agapius l'an 313 ou 314 [E]. Il eut ensuite beaucoup de part à la querelle d'Arius, Prêtre d'Alexandrie, qu'il protégea d'abord, aussi bien que quelques autres Evêques de la Palestine, persuadé qu'Arius avoit été injustement persécuté par Alexandre Evêque d'Alexandrie. Il ne se contenta pas d'écrire à cet Evêque en faveur d'Arius, mais même n'ayant pu obtenir son rétablissement, il lui permit & à ses Sectateurs de conserver leur rang, & de tenir dans leurs Eglises les Assemblées ordinaires des Fidéles, à condition qu'ils seroient soûmis à leur Evêque, & qu'ils le solliciteroient de les réunir à sa Communion. Il se trouva au Concile de Nicée en Bithynie, tenu en l'an 325, harangua l'Empereur Constantin lorsqu'il vint dans l'Assemblée, & fut placé à sa droite. Il refusa d'abord d'approuver le terme de *Consubstantiel* Ὁμοούσιος, mais enfin il y acquiesça & souscrivit au Symbole de Nicée [F]. Vers l'an 330 il assista au Concile d'Antioche,

(a) Henricus Valesius *De Vitâ & Script. Eusebii*, à la tête de son Edition de l'*Hist. Eccl.* d'*Eusebe*.
(b) *Bibl. des Aut. Eccl.* T. II. p. 2.
(c) Idem ibidem.
(d) Valesius *ubi supra*.
(e) Hist. Eccl. Liv. VIII. ch. 7.
(f) Ibid. ch. 9.

[B] *Nâquit en Palestine.*] Tous les Anciens l'appellent *Eusebe de Palestine*; & quoiqu'on ait pu l'appeller ainsi, parce qu'il avoit été Evêque de Césarée, il est cependant plus vraisemblable, que c'est parce qu'il étoit né en Palestine (2). Il nous dit lui-même (3) qu'il y avoit été élevé, & qu'il y avoit vu passer Constantin, qui accompagnoit l'Empereur Dioclétien. Et dans un autre endroit (4) après avoir rapporté la Loi que Constantin envoya à ceux de la Palestine en faveur des Chrétiens, il montre clairement qu'il étoit de ce Pays, en ajoûtant: *Voilà ce que contenoit la premiére Lettre* (ou le premier Edit) *qui nous fut envoyée de la part de l'Empereur.* Τὸ μὲν δὴ πρῶτον ὡς ἡμᾶς κατεπέμφθη βασιλέως γράμμα, ταῦτα διετάττετο. Le Docteur Cave (5) conjecture qu'il étoit né à Césarée. On ne fait point qui étoient ses parens. Quelques-uns croyent qu'il étoit parent d'Eusebe de Nicomédie, parce que dans une Lettre d'Arius à cet Evêque, Eusebe de Césarée est appellé son frere. On ne fait point non plus qui ont été ses Maîtres. Il nous dit dans son *Histoire Ecclésiastique* (6), qu'il a entendu Dorothée l'Eunuque, Prêtre d'Antioche expliquant l'Ecriture. Tritheme & quelques autres ont conclu, qu'il avoit été son Disciple.

(2) H. Valesius *de Vita & Script. Eusebii*, à la tête de son *Hist. Eccl.*
(3) *Vie de Constantin* Liv. I. [Je n'y trouve rien de pareil, mais bien qu'il y avoit vu Constantin ch. 19. R. D. T.]
(4) Liv. II. ch. 41.
(5) *Ubi supra.*
(6) Liv. VII. ch. 32.
(7) Liv. VII. ch. 28.

[C] *Vers la fin de l'Empire de Gallien.*] Il nous dit dans son *Histoire* (7) que Denys Evêque d'Alexandrie a vécu de son tems. Or il est certain que Denys mourut la douziéme année de l'Empire de Gallien; il faut donc qu'Eusebe fût déja né alors, s'il a vécu en même tems que Denys. La même chose paroît par le cinquiéme Livre de son *Histoire*, Ch. 28, où parlant de l'Hérésie d'Artemon, il dit que Paul de Samosate l'a renouvellée de son tems. Et dans le Livre VII. Ch. 26. racontant ce qui s'étoit passé sous Gallien, il dit avant que de passer à l'Hérésie & à la Condamnation de Paul de Samosate. Ἀλλὰ γὰρ ἤδη μετὰ τὴν τούτων ἱστορίαν, φέρε τὴν καθ' ἡμᾶς τοῖς μετέπειτα γνωρίζειν γενεὰν ἐκθώμεθα, παραδῶμεν. *Après avoir rapporté ces choses, parlons maintenant de ce qui est arrivé en notre tems, & traçons en une Image pour le faire connoître à la postérité.* Le Docteur Cave suppose (8) qu'il est né vers l'an 270; mais Mr. Du Pin (9) croit qu'il étoit né vers l'année 264.

(8) *Ubi supra.*
(9) Tom. II p. 272.

[D] *On lui a reproché d'avoir pendant cette persécution offert de l'Encens aux Idoles, mais ce reproche est sans fondement.*] Ce reproche lui fut fait par Potamon Confesseur & Evêque d'Heraclée dans le Concile de Tyr; Car si nous en croyons St. Epiphane (10), cet Evêque ayant apperçu Eusebe de Césarée, commença à s'écrier: *Quoi! Eusebe, tu es assis en qualité de Juge de l'innocent Athanase? Qui pourroit le souffrir? Dis-moi n'avons-nous pas été en prison ensemble durant la persécution? J'y ai perdu un œil pour la défense de la vérité, & toi tu n'as perdu aucune partie de ton Corps, tu n'as point souffert, comment donc es-tu sorti de prison? A moins que tu n'ayes promis à nos Persécuteurs de commettre cette abomination* (11): *ou peut-être que tu ne l'ayes fait.* St. Epiphane ajoute, qu'Eusebe ayant entendu cela, se leva, & rompit l'Assemblée disant. „ Si étant hors „ de votre pays vous dites des choses de cette nature „ contre nous, il faut que vos Accusateurs ayent raison; „ car si vous exercez ici votre tyrannie, vous le faites à „ plus forte raison dans votre Patrie." Ce fait est confirmé par les Evêques du Concile d'Alexandrie, qui disent dans leur Lettre, qu'*Eusebe de Césarée a été accusé par leurs Confesseurs d'avoir sacrifié aux Idoles.* Mr. de Valois remarque là-dessus (12), qu'il paroît par le passage de St. Epiphane qu'on vient de rapporter, que ceux-là se trompent, qui affirment, qu'Eusebe avoit sacrifié aux Idoles, & que cela lui fut ouvertement reproché dans le Concile de Tyr; puisque Potamon ne l'accuse point d'avoir sacrifié aux Idoles, mais qu'il fonde ses soupçons sur ce qu'il étoit sorti de prison sain & sauf: Eusebe pouvoit avoir été élargi pour d'autres raisons que celle que pensoit Potamon. Et c'étoit juger témérairement, comme le remarque Du Pin (13), que d'accuser un Evêque d'un aussi grand crime sur une conjecture aussi foible que l'est celle-là. D'ailleurs, dit le Docteur Cave (14), s'il avoit sacrifié, la rigueur de la Discipline de l'Eglise étoit si grande dans ce tems-là, qu'il auroit été dégradé de la Cléricature, du moins n'auroit-il pas été élevé à l'Episcopat. *Quid? quod si immolasset, ex rigida istius temporis Disciplina, omni Clericali gradu excidisset, certe ad superiorem ordinem nunquam promovendus.* [☞ „ On doit croire, *dit Mr. le Président Cousin* *, que ce bienheureux Confesseur (Potamon) se porta par un bon motif à cette action. Mais elle n'en étoit pas pour cela plus réguliére, plus conforme à la Discipline des Conciles, & des autres Assemblées, ni aux Loix Ecclésiastiques ou Civiles. *Si Eusebe* avoit commis un crime aussi horrible, que celui d'avoir renoncé à la foi & sacrifié aux Idoles, Potamon ne devoit pas attendre plus de vingt ans pour en avertir l'Eglise: il ne le devoit pas dissimuler au Concile de Nicée, où il assista avec Eusebe, il n'en devoit pas faire un sujet d'un reproche dans un Concile tenu dix ans depuis, mais il devoit le dénoncer dans les formes, & en apporter des preuves au-lieu de n'alléguer qu'un peut-être, c'est-à-dire un leger soupçon, une foible conjecture, une présomption qui peut être fausse." J'ai de la peine à comprendre comment Mr. de Tillemont a pu dire †, *qu'il y a peu de moyens de défendre* Eusebe de l'accusation de Potamon. ADD. DU TRAD.]

(10) *Heref.* 68.
(11) Τὸ εἰδωλοθύτων φαγεῖν.
(12) *De Vita & Scriptis Eusebii.*
(13) *Ubi supra* p. 12.
(14) P. 176.
* Avertissement à la tête de la Traduct. de l'Hist. Eccl. d'Eusebe.
† Mém. Eccles. Tom. VII. Part. I. p. 72 in-8.

[E] *Il fut élû Evêque de Césarée à la place d'Agapius l'an 313 ou 314.*] Baronius (15) & Blondel (16) mettent entre Agapius & Eusebe, Agricolaus, dont on lit le nom dans les souscriptions du Concile d'Ancyre. Mais ces souscriptions ne paroissent pas devoir être d'une grande autorité, puisqu'elles ne se trouvent ni dans les Exemplaires Grecs, ni dans la Version Latine de Denys le Petit (17). D'ailleurs Eusebe rapportant (18) les noms des Evêques sous lesquels la persécution avoit duré, finit le Catalogue des Evêques de Césarée par Agapius, qu'il dit avoir beaucoup travaillé pour son troupeau pendant la persécution. Il faut donc qu'il ait tenu le siége jusqu'à la fin de la persécution. Or Eusebe fut élû aussi-tôt après la persécution; car il assista en qualité d'Evêque à la dédicace de l'Eglise de Tyr, qui se fit d'abord que la paix eût été renduë à l'Eglise, avant que Licinius eût pris les armes contre Constantin; ce qui arriva en 315. Ainsi s'il y a eu un Agricolaus Evêque de Césarée, il n'a pas tenu longtems ce Siége, & Eusebe doit avoir été élû en 314.

(15) *Annal. ad Ann.* 314.
(16) In App. pro Sent. H. Hieronymi c. 19.
(17) Valesius *ubi supra.*
(18) *H. E.* Liv. VII. ch. 32.

[F] *Il refusa d'abord d'approuver le terme de* Consubstantiel ὁμοούσιος, *mais enfin il y acquiesça & souscrivit au Symbole de Nicée.*] Socrate (19) & Theodoret (20) rapportent qu'il résista longtems à l'usage que l'on vouloit faire du mot de *Consubstantiel.* Il proposa, comme le remarque Mr. Le Clerc (21), une autre Confession de Foi, où il étoit omis, & où il appelloit le Fils simplement *Dieu né de Dieu, Lumiére de Lumiére, Vie de la Vie, Fils unique, Premier-né de toutes les Créatures; Engendré du Pere avant tous les Siécles.* L'Empereur approuva cette Confession de Foi, & exhorta les Peres du Concile de la suivre, en y ajoûtant seulement le mot de *Consubstantiel.* Ensuite on lût la Confession que l'on avoit dressée avec ce mot; on y joignit des Anathêmes contre ceux qui se serviroient dans cette occasion d'autres termes que de ceux de l'Ecriture, *ce qu'il faut entendre*, dit Mr. Le Clerc, *ensorte que l'on en excepte ceux que le Concile trouvoit à propos de consacrer.* On condamna particuliérement cette proposition, *que le Fils n'existoit pas avant que d'être engendré.* Eusebe & d'autres demandérent (22) qu'on expliquât les termes du Symbole & des Anathêmes. On dit. I. Qu'on employoit le mot *engendré*, & non pas celui de *fait*, parce que ce dernier mot exprime la production des créatures, auxquelles le Fils n'a rien de semblable, étant d'une substance beaucoup plus excellente qu'elles, engendrée par le Pere d'une maniére incompréhensible. II. Pour le mot de *Consubstantiel* il convient au Fils, non dans le sens, auquel il se prend, lorsqu'on parle des Corps, ou des Créatures mortelles: le Fils

(19) H. E. L. I. ch. 8.
(20) H. E. L. I. ch. 12.
(21) *Bibl. Univ.* Tom. X. p. 441.
(22) *Voyez* la Lettre d'Eusebe à ceux de Césarée dans Socrate H. E. Liv. I. ch. 8.

che, dans lequel Eustathe Evêque de cette Ville fut déposé [*G*]: mais quoiqu'Eusebe eût consenti à sa déposition, & qu'il fût élu par les Evêques & par le Peuple pour remplir ce Siége, il le refusa absolument; & lorsque les Evêques écrivirent à Constantin, pour le prier d'obliger Eusebe de consentir à cette Election, il lui écrivit de son côté pour le prier de ne le point contraindre d'accepter cet Evêché: l'Empereur le lui accorda, & loüa sa modération. Eusebe demeura toujours dans le parti d'Eusebe de Nicomedie, & assista au Concile de Tyr tenu contre S. Athanase en 335, & à l'Assemblée d'Evêques qui se tint à Jérusalem dans le tems de la Dédicace de l'Eglise de cette Ville; & enfin il fut envoyé de la part de ces Evêques à l'Empereur Constantin pour défendre ce qu'ils avoient fait contre S. Athanase. Ce fut alors qu'il prononça un Panégyrique à l'honneur de l'Empereur, dans la réjouïssance publique qu'il fit faire au commencement de la trentiéme année de son Empire, qui fut la derniére. Eusebe ne survécut pas longtems à Constantin, qui l'avoit honoré d'une bienveillance toute particuliére [*H*], car il mourut vers l'an 338 selon Du Pin (*g*), ou 340 selon Mr. de Valois (*h*). Il a composé plusieurs Ouvrages pleins d'érudition & fort utiles [*I*]. Photius dit (*i*) que son stile n'est

(*g*) P. 2.
(*h*) *Ubi supra.*
(*i*) Cod. 13.

Fils n'étant Consubstantiel au Pere, ni par une division de la substance Divine, dont il possède une partie, ni par quelque changement de cette même substance. On ne veut dire autre chose par-là, si ce n'est que le Fils n'a aucune ressemblance avec les Créatures qu'il a produites, mais qu'il est semblable en toutes choses à son Pere, par lequel il a été engendré, ou qu'il n'est pas d'une autre *Hypostase* ou *Substance*, mais de celle de son Pere. III. On condamnoit ceux qui disoient, que le Fils n'étoit pas avant qu'il fût né, puisqu'il étoit avant sa naissance corporelle, & même avant sa génération divine, selon le raisonnement de Constantin: *Car avant*, disoit-il, *qu'il fût actuellement engendré, il étoit en puissance dans son Pere d'une maniére non engendrée; le Pere ayant été toujours Pere, comme il est toujours Roi & Sauveur, & toutes choses en puissance étant éternellement dans le même état* (23). Mr. Le Clerc remarque, qu'il semblera peut-être que c'est là le pur Arianisme, & que c'est nier l'éternité du Fils, mais que dans le stile de ce tems là, exister avant le monde & être éternel c'est la même chose; puisque pour prouver son Eternité (24). On cite ce passage, *au Commencement étoit la Parole*, & l'on se contente de faire voir qu'il a été engendré avant qu'il y eût aucun tems. Athanase (25), qui traite ouvertement Eusebe d'Arien, fait allusion à une partie de ce passage, & en tire une conséquence qu'Eusebe sans doute n'auroit pas reconnuë, c'est que les Ariens croyoient que la Divinité de Jésus-Christ n'avoit pas existé avant sa naissance corporelle. Après ces Explications Eusebe souscrivit, comme il le témoigne lui-même dans la Lettre susmentionnée, quoiqu'il l'eût refusé le jour précédent. L'opposition longue & formelle qu'il avoit faite au mot de *Consubstantiel* fit soupçonner, qu'il n'y eût de la mauvaise foi dans cette signature.

(23) Ces Paroles de la Lettre d'Eusebe ne se trouvent que dans *Theodoret*; Socrate les ayant retranchées.

(24) Vid. *Epistol. Alexandri Episc. Alexandrini apud* Theodoret. Lib. I. cap. 4.

(25) *De Decret. Nicaen.* T. I. p. 251 *Apud* Le Clerc *ubi supra* p. 444.

[*G*] *Vers l'an 330 il assista au Concile d'Antioche, dans lequel Eustathe Evêque de cette Ville fut déposé.*] Eustathe accusant d'Arianisme Eusebe de Césarée, Paulin de Tyr, & Patrophile de Scythopolis, & ces Evêques l'accusant à leur tour de Sabellianisme, on assembla un Concile à Antioche; il étoit composé d'Evêques, qui n'avoient signé le Symbole de Nicée que par force, entre lesquels étoient les deux Eusebes, Theognis de Nicée, Théodote de Laodicée en Syrie, Narcisse de Neroniade, Aetius de Lydde, Alphée d'Apamée, & Théodore de Sidon (26). Dès qu'ils furent arrivés à Antioche une femme de mauvaise vie se présenta à eux avec un petit enfant, qu'elle disoit avoir eu d'Eustathe, & leur demanda justice contre lui comme refusant de recevoir son enfant. Eustathe protesta de son innocence, mais cette femme en ayant été cruë sur son serment, on le déposa. Theodoret & Sozomene soutiennent que les Evêques Ariens l'avoient subornée, pour avoir occasion de déposer Eustathe: & que la véritable cause de sa déposition étoit l'attachement qu'il avoit pour le Symbole de Nicée. D'autres ont dit que c'étoit le Sabellianisme prétendu dont on l'accusoit; & quelques-uns se sont contentés de dire, qu'il y avoit d'autres accusations, pour lesquelles il y avoit été déposé. Sur quoi Socrate fait cette réflexion remarquable (27): *Les Evêques ont accoûtumé d'en user ainsi envers tous ceux qu'ils déposent, & de les accuser d'impiété, sans dire de quelle impiété ils sont coupables.* Τουτο δε επι παντων ειωθασι των καθαιρουμενων ποιειν οι Επισκοποι, κατηγορουντες μεν ως ασεβουντων, τας δε αιτιας της ασεβειας ου προστιθεντες.

(26) Socrate Lib. I. ch. 24. Theodoret L. I. ch. 21. Sozomene L. II. ch. 19.

(27) *Ubi supra.*

[*H*] *Constantin l'avoit honoré d'une bienveillance toute particuliére.*] Eusebe recevoit souvent de ses Lettres, dont plusieurs se trouvent dans son Histoire; il étoit souvent appellé à la Cour, admis même à la table de l'Empereur, qui aimoit à s'entretenir familiérement avec lui (28). L'Empereur manquant de Copies de l'Ecriture pour les Eglises qu'il avoit fait bâtir à Constantinople, il chargea Eusebe du soin d'en faire faire, connoissant sa capacité pour les choses de cette espece (29). Lorsque celui-ci lui eut dédié son Traité de la Pâque, il ordonna d'abord qu'on le traduisît en Latin, & le fit remettre entre les mains de tous ceux qui s'attachoient à l'étude des Sciences Sacrées, & dans la Lettre qu'il écrivit à Eusebe, il lui témoigna qu'il lui feroit plaisir de lui communiquer les autres Ouvrages qu'il composeroit (30).

(28) Valesius *ubi sup.*

(29) *Vie de Constantin* L. IV ch. 16.

(30) Ibid. cap. 34. 35.

[*I*] *Il a composé plusieurs Ouvrages pleins d'Erudition & fort utiles.*] Voici le Catalogue de ceux qui nous restent. I. Sa *Chronique*, divisée en deux parties. La premiére, qui est fort imparfaite aujourd'hui, contient l'Histoire des Chaldéens, des Assyriens, des Médes, des Perses, des Lydiens, des Hebreux, des Egyptiens &c. depuis la Création du Monde. Il avoit puisé principalement dans la *Chronographie* d'Africain. La seconde qui est intitulée *Canon Chronologique*, où l'Histoire des Nations se trouve selon l'ordre des tems. Les deux Parties vont jusqu'à la vingtiéme année de Constantin le Grand, c'est à dire jusqu'à l'année 325, en laquelle le Docteur Cave (31) croit qu'il acheva cet Ouvrage, quelque tems avant le Concile de Nicée. St. Jérôme avoit traduit l'une & l'autre partie en Latin (32); mais il ne nous reste de la Version de la premiére que quelques Extraits, contenant les noms des Rois, qu'on avoit imprimés avec la Traduction de la seconde Partie. Le Docteur nous dit (33) que St. Jérôme avoit ajouté plusieurs choses dans sa Traduction, principalement par rapport à l'Histoire Romaine. Cette Version de St. Jérôme qui avoit été imprimée à Bâle, fut donnée ensuite plus exactement par Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas, à Bourdeaux en 1604. Mais personne ne s'étoit avisé de ramasser les Fragmens Grecs de l'Original d'Eusebe avant le fameux Joseph Scaliger, qui les publia à Leyde en 1606 in fol. sous ce titre: *Thesaurus Temporum, complectens Eusebii Chronicon Latine, S. Hieronymo Interprete, cum ipsius Chronici Fragmentis Graecis antehac non editis. Edente Jos. Justo Scaligero, qui notas & castigationes in Eusebium, nec non Isagogicorum Chronologiae Canonum Libros tres adjecit.* Il en a paru une autre Edition, *in qua Jos. Scaligeri Castigationes in Eusebium multo auctiores prodeunt*; Amsterdam 1658 en deux Vol. in-folio, publiée par Alexandre Morus. Du Pin dit (34): „ Que cet Ouvrage „ d'Eusebe est d'une étude prodigieuse & d'une érudition „ consommée. Il falloit avoir lû une infinité de Livres & „ de Monumens, pour faire une Histoire Universelle, & „ avoir en même tems beaucoup de justesse d'esprit pour „ ramasser tant de faits, & les rapporter chacun à leur „ tems. C'est un travail infini, qui est une preuve évi- „ dente de la grande lecture & de la mémoire prodigieu- „ se d'Eusebe. Il faut toutefois avouër, que la Chronique „ d'Africain lui a été d'un grand secours, & qu'il a tiré „ presque toute la sienne de celle de cet Auteur dont il „ a copié l'Ouvrage. Il a néanmoins corrigé quelques- „ unes de ses fautes, quoiqu'il en fasse lui-même beaucoup „ d'autres (35). Mais il est presque impossible de ne pas „ se tromper dans un Ouvrage d'une aussi longue haleine, „ & aussi épineux qu'est une Chronique Universelle. Les „ fautes sont pardonnables dans un Traité de cette natu- „ re, & elles n'empêchent pas qu'on ne doive l'estimer, „ comme un des plus utiles de toute l'Antiquité." Suidas observe (36) d'après Théodore le Lecteur, que Diodore Evêque de Tarse, qui florissoit sous Julien & Valens, avoit fait une Chronique, où il corrigeoit les Erreurs d'Eusebe par rapport à la Chronologie. Χρονικον διορθουμενον το σφαλμα Ευσεβιου του Παμφιλου περι των χρονων. II. *XV Livres de la Préparation Evangelique.* Cet Ouvrage est addressé à Théodore, qu'on croit être l'Evêque de Laodicée, dont il est parlé dans l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe (37): le but de l'Ouvrage est de disposer les Esprits à recevoir la Religion Chrétienne. Eusebe y montre que la Théologie des Payens est absurde, & celle des Chrétiens conforme à la Raison. Il prouve la premiére partie de cette proposition dans les six premiers Livres, & la seconde dans les neuf derniers. Il commence par donner une idée générale de la Religion de Jésus-Christ, & la rend aimable en montrant qu'elle offre aux hommes la félicité la plus parfaite, & qu'elle les porte à la piété en leur faisant connoître & honorer Dieu. Il allégue ensuite les préjugés qu'on peut apporter en faveur de cette Religion, qui sont l'Accomplissement des Prophéties, la Sainteté des Moeurs des Chrétiens, & la facilité avec laquelle les personnes les plus grossiéres & les plus barbares comprennent les plus grandes & les plus hautes vérités. Après avoir ainsi disposé ses Lecteurs à être favorables à la Religion Chrétienne, il détruit les Religions de toutes les Nations du Monde, & fait voir la fausseté de chacune en particulier, tant sur ce qui concerne l'Histoire, que sur leurs prétendus Mystéres, & sur leur Morale profane. Il réfute dans le quatriéme Livre le plus fort argument des Payens, tiré des prédictions de leurs Oracles. Il montre que les Dieux qu'ils adorent, sont des Génies malins, qu'on appelle Démons, comme les Philosophes mêmes l'ont reconnu. Il combat, dans le sixiéme Livre, le Destin ou la Nécessité, & y prouve par quantité de raisons & de témoignages, que l'homme est entiérement libre. Dans les neuf Livres suivans il fait voir, que les Chrétiens ont eu raison d'embrasser la Théologie des Hebreux, parce qu'il n'y a que celle-

(31) P. 178.

(32) Du Pin p. 4. & 11.

(33) *Ubi supra.*

(34) P. 4. 5.

(35) *Vid.* Scaligeri *Prolog. in Thes. Tempor.*

(36) In voce Διοδωρος.

(37) Liv. VII. ch. 32.

(k) In Arg. de Civit. Del Lib. XVIII. c. 1.
(l) P. 9.

n'eſt ni agréable ni poli, mais que c'étoit un homme d'un grand ſçavoir: & Louis Vives (k) en parle comme d'un homme qui joignoit à une prodigieuſe lecture, une très-grande érudition. Du Pin dit (l) qu'Euſebe a été un des plus ſavans Hommes de l'Antiquité, comme ſes Partiſans & ſes Adverſaires l'ont également reconnu; & que l'on peut même dire ſans craindre de ſe tromper, qu'il n'y en a point

celle-là, qui établiſſe des fondemens ſolides d'une véritable piété, & qui ait des opinions ſaines & véritables. Il le prouve en faiſant le détail de ſes dogmes, parce qu'il n'y a qu'elle qui enſeigne l'Immortalité de l'Ame, l'adoration d'un ſeul Dieu, Créateur de l'Univers, qui leur faſſe connoître le Verbe Fils de Dieu, & le St. Eſprit qu'il faut honorer du même Culte que le Pere & le Fils; qu'il n'y a qu'elle qui enſeigne, qu'il ne faut point adorer les Anges comme des Divinités, mais les honorer comme les Miniſtres de Dieu; qu'il n'y a qu'elle qui rende raiſon de la chûte de quelques-uns de ces Anges, & qui apprennent aux hommes qu'ils ſont faits à l'image de Dieu; qu'il n'y a qu'elle enfin dont la doctrine ſoit conforme à la droite raiſon. Il rapporte enſuite un long Fragment d'un Traité de Maxime, qui montre que la matiére n'eſt point éternelle. Dans le huitiéme Livre il raconte l'Hiſtoire de la Verſion des LXX. pour prouver l'autorité de l'Ecriture Sainte, il fait voir par le témoignage des Juifs, que leur Loi eſt myſtique & ſignificative; il la rend enſuite eſtimable par la ſainteté de la Vie de ceux qui l'ont embraſſée, par exemple des Eſſeniens dont il décrit la Vie, & par la ſageſſe de Philon. Il rapporte dans le neuviéme les témoignages des Payens, qui ont parlé en faveur de la Religion des Juifs, & ceux qui prouvent la vérité de l'Hiſtoire de Moïſe. Il montre dans le dixiéme que Platon & les Philoſophes Payens ont pris la plus grande partie de ce qu'ils ont dit dans les Livres de Moïſe. Dans l'onziéme Livre il montre en particulier que la doctrine de Platon eſt conforme à celle de Moïſe, & il compare pluſieurs Dogmes de ce Philoſophe avec ceux des Juifs. Il continuë cette Comparaiſon dans le douziéme & dans le treiziéme Livre. Mais il fait encore voir que ce Philoſophe a eu des Erreurs, & qu'il n'y a que l'Ecriture qui en ſoit exempte. Dans le quatorziéme Livre & dans le ſuivant il rapporte les ſentimens des Philoſophes, il fait voir qu'ils ſe combattent, & il les réfute ſouvent les uns par les autres; d'où il conclut que les Chrétiens ont eu raiſon d'abandonner la Théologie des Payens, & d'embraſſer celle des Juifs (38). Mr. de Valois dit (39) que cet Ouvrage & celui de la *Démonſtration Evangélique*, ont été compoſés avant le Concile de Nicée, puiſqu'ils ſont cités dans l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* d'Euſebe, que Mr. de Valois prétend avoir été écrite avant ce Concile. Mais le Docteur Cave croit (40), que la *Préparation Evangélique* a été compoſée après ce Concile, certainement depuis ſa *Chronique*, puiſque les *Canons Chronologiques* y ſont expreſſément cités. *La Préparation Evangélique* a paru avec la *Démonſtration* à Paris en 1628 en 2 Vol. in-fol. avec une nouvelle Verſion du premier de ces Ouvrages par le Jéſuite François Vigerus, & avec la Traduction que Donat a fait du ſecond *. III. *La Démonſtration Evangélique*; il ne nous en reſte que dix Livres de vingt qu'Euſebe avoit compoſés. Dans le premier il montre que la Loi des Juifs n'étoit que pour une ſeule Nation, & que le Nouveau Teſtament eſt pour tous les Hommes, que les Patriarches n'ont point eu d'autre Religion que celle des Chrétiens, puiſqu'ils ont adoré le même Dieu & le même Verbe, qu'ils l'ont honoré comme eux, & qu'ils ont mené une vie ſemblable à la leur. Dans le ſecond Livre il montre par les Prophéties que le Meſſie devoit venir au Monde pour tous les hommes. Dans le troiſiéme il fait voir que Jéſus-Chriſt eſt le Sauveur du Monde, & il montre contre les Infidéles, qu'il n'eſt point un Impoſteur, comme ſa doctrine, ſes miracles, & pluſieurs autres raiſons le prouvent évidemment. Dans le quatriéme Livre il prouve que Jéſus-Chriſt eſt le Fils de Dieu; il rapporte les raiſons pourquoi il s'eſt fait Homme, il explique le nom de CHRIST, & cite pluſieurs Prophéties, où il a été prédit ſous ce nom. Dans les Livres ſuivans il rapporte quantité de Prophéties, pour montrer que la venuë de JESUS-CHRIST, le tems de ſa naiſſance, les circonſtances de ſa Vie & de ſa Paſſion, & en un mot tout ce qui le regarde a été prédit dans l'Ancien Teſtament. Ce que nous avons de ces Livres finit aux derniéres paroles de JESUS-CHRIST ſur la Croix. Il rapportoit dans les Livres ſuivans les Prophéties concernant ſa mort, ſa ſépulture, ſa réſurrection, ſon aſcenſion, l'établiſſement de l'Evangile & la Converſion des Gentils, mais cela eſt entiérement perdu. [Le commencement de la Démonſtration Evangélique manquoit auſſi: le ſavant & laborieux Mr. Fabricius en a enrichi le public dans ſon Catalogue des Auteurs qui ont prouvé la Vérité de la Religion Chrétienne *: on y trouve d'abord la Préface d'Euſebe, & enſuite les trois premiers Chapitres qui manquoient dans les Exemplaires ordinaires, & une eſpéce de petite concluſion de l'Ouvrage, le tout tiré de la belle Bibliothéque de *Maurocordato* Prince de Valachie. Ann.] Robert Etienne a publié cet Ouvrage en Grec en 1545, & il a été joint au Traité de la *Préparation* par Vigerus, Paris 1728, deux Vol. in-fol. IV. L'*Hiſtoire Eccléſiaſtique en dix Livres*. Elle contient l'Hiſtoire de l'Egliſe depuis JESUS-CHRIST juſqu'à la mort de Licinius l'ancien pendant 324 ans (41). Mr. Valois prétend (42), que c'eſt preſque le dernier de ſes Ouvrages: & le Docteur Cave obſerve (43), qu'elle a été compoſée après le Concile de Nicée, puiſqu'il y parle non-ſeulement de ſa *Chronique*, mais de ſon Traité de *la Démonſtration Evangélique*. Il eſt vrai qu'il n'y parle point du tout de ce Concile, mais il déclare lui-même qu'il s'eſt propoſé principalement dans cette Hiſtoire, de montrer la bonté infinie de notre Sauveur dans la protection dont il a favoriſé ſon Egliſe, & qu'il n'a point voulu rappeller juſqu'à quel point ſon bonheur a été troublé par les diſputes particuliéres des Evêques, depuis la ruïne des ennemis du dehors. *Nec obſtat, quod nullam Concilii Nicæni mentionem faciat, cum ipſe teſtetur eorum, quæ ſibi in condenda hac Hiſtoria propoſuerit, id ultimum fuiſſe, ut oſtenderet, quam propitium ac benignum Servatoris noſtri præſidium Eccleſiæ ſuæ demum effulſerit, nec fælicem rerum exitum, deletis jam externis hoſtibus, internis Epiſcoporum rixis deformare voluit.* A quoi l'on peut ajouter la Remarque du Pere Pagi (44), que les Auteurs de ce tems-là avoient coutume de finir & de publier leurs Ouvrages aux *Decennales* des Empereurs, & aux autres Solemnités de cette eſpece; ce qu'il juſtifie par pluſieurs exemples, & entre autres par l'*Hiſtoire* & par la *Chronique* d'Euſebe. Il rapporte dans cette Hiſtoire les Succeſſions des Evêques dans les Grandes Villes du Monde; il parle des Ecrivains Eccléſiaſtiques, & de leurs Ouvrages; il y fait l'hiſtoire des Héréſies; il y décrit les perſécutions des Martyrs, les querelles & les diſputes touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, & en un mot tout ce qui concerne les affaires de l'Egliſe. Il n'écrit point ces choſes comme de lui-même & en Hiſtorien, mais il cite preſque par-tout les anciens Auteurs, ou les Monumens dont il les a tirés, & en fait de longs Extraits, qu'il inſére dans ſa narration, comme on a coutume de faire, quand on écrit des Annales ou des Mémoires. Cette maniére d'écrire l'Hiſtoire eſt à la vérité moins agréable, mais beaucoup plus utile que toute autre, & elle donne plus de créance & de poids à ce qu'on rapporte; car quand un Auteur raconte des faits anciens ſans citer les Auteurs d'où il les a tirés, on n'en eſt point convaincu, comme quand il cite ſes garants, & qu'il rapporte leurs témoignages, parce qu'alors on ne peut diſconvenir de la vérité des faits appuyés ſur l'autorité de témoins irreprochables. Mais outre cette raiſon générale, il y en a encore une particuliére, qui fait que cette maniére d'écrire l'Hiſtoire, ſuivie par Euſebe, nous a été d'une merveilleuſe utilité: c'eſt que la plûpart des Auteurs & des Monumens, plus anciens qu'Euſebe, ayant été perdus depuis lui par l'injure des tems, nous lui avons une extrême obligation de nous en avoir dans ſon Ouvrage conſervé la mémoire & des fragmens conſidérables. En effet, ſans l'Hiſtoire d'Euſebe, nous n'aurions preſque aucune connoiſſance, non ſeulement de l'Hiſtoire des premiers Siécles de l'Egliſe, mais même des Auteurs qui ont écrit en ce tems-là, ni de leurs Ouvrages, n'y ayant aucun autre Auteur qui en ait écrit que lui. Car il eſt à remarquer, que les Hiſtoriens qui l'ont ſuivi, comme Socrate, Sozomene, & Theodoret, ont commencé leur Hiſtoire où il a fini la ſienne; ſoit qu'ils ayent crû, qu'il avoit recueilli tout ce qu'il y avoit de remarquable, ſoit qu'ils n'ayent eu de connoiſſance que par ſon moyen de ce qui s'étoit paſſé dans les premiers ſiécles. Nicephore Calliſte, qui a voulu faire dans le quatorziéme ſiécle une nouvelle Hiſtoire, y a mêlé un grand nombre de narrations incertaines & fabuleuſes, parce qu'elles ne ſont point tirées d'Euſebe, ni fondées ſur l'autorité d'aucun Ancien. „ Il faut toutefois avoüer, „ *dit Mr. Du Pin* (45), que l'Hiſtoire d'Euſebe n'a pas „ toute la perfection qu'on pourroit ſouhaitter; qu'elle „ n'eſt pas écrite agréablement, qu'elle n'eſt pas toujours „ exacte (46), que ſouvent l'Auteur s'étend trop ſur des „ choſes qu'il devroit paſſer légérement, & au contrai- „ re qu'il dit fort ſuccinctement des choſes qu'il devroit „ raconter plus amplement; mais ces défauts n'empêchent „ pas qu'elle ne ſoit un Ouvrage fort eſtimable." On trouve à la fin du huitiéme Livre un petit Traité *des Martyrs de Paleſtine*, dans lequel il décrit le martyre de ceux qui ſouffrirent pour la Foi de JESUS-CHRIST dans cette Province. On l'a confondu mal à propos avec le huitiéme Livre de l'Hiſtoire. C'eſt un Traité ſéparé, qui en eſt comme le Supplément. Ruffin eſt le premier qui ait traduit l'Hiſtoire d'Euſebe, mais il l'a fait, ſuivant ſa coutume, avec beaucoup de liberté. Il a paſſé le dixiéme Livre entier, & y en a ajoûté deux autres, qui contiennent la ſuite de l'Hiſtoire juſqu'à la mort de Theodoſe. Sa Verſion eſt pure, nette, & même aſſez élégante: elle rend fort agréablement le ſens & les penſées de ſon Auteur, & quelquefois plus fidélement que les Interprêtes qui l'ont traduit depuis. Elle a été d'un très-grand ſecours aux Auteurs Latins, qui y ont puiſé tout ce qu'ils ont écrit ou ſçu de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique des premiers Siécles. Muſculus entreprit une nouvelle traduction de l'Hiſtoire d'Euſebe, où il a aſſez bien réüſſi: il s'eſt fort attaché à la Lettre, & a traduit le texte d'une maniére fort nette & conciſe; mais il n'a pas toujours bien entendu ſon Auteur, & il a laiſſé pluſieurs fautes dans ſa Verſion. Celle de Chriſtophorſon eſt plus élégante, ſon ſtile eſt plus Ciceronien, mais il eſt trop diffus pour une Hiſtoire. Il a corrigé pluſieurs fautes de Muſcu„ lus, néanmoins ſa Verſion n'en eſt pas tout-à-fait exemp-

(38) Du Pin p. 5. 6.
(39) Ubi ſupra.
(40) p. 178.
* Voy. ſur les différentes Editions Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 14. 17. *Cit. du Trad.*
* Delectus Argumentorum & Syllabus Scriptorum, qui Veritatem Religionis Chriſtianæ aſſeruerunt. *Hamburg* 1725. in-4.
(41) Cave p. 178.
(42) *Nota* in Lib. 1. c. 2. *Hiſt. Eccl.*
(43) *Ubi ſupra.*
(44) *Præ. ſ. m. et Diſſ. Hypat.* num. 11-31.
(45) P. 4.
(46) Voy. Du Pin. p. 12.

a point eu parmi nos Auteurs Grecs, qui ait eu tant de lecture & d'érudition. Mais le même Critique remarque qu'il ne s'est point appliqué à polir son discours, & que son stile est fort négligé. Mr. Le Clerc le dépeint comme (m) un Arien; il remarque qu'il fut toujours du parti des Ariens, & que S. Athanase & S. Jérôme l'ont accusé d'avoir été dans leurs sentimens. „ En effet, *dit cet Auteur*, „ il

(m) *Bibl. Univ.* Tom. X. p. 479.

te. Le savant Henri de Valois ayant remarqué les défauts de toutes ces versions, entreprit d'en faire une plus parfaite, il la joignit au Texte Grec, revu sur quatre Manuscrits, & y ajouta des Notes très-savantes. Sa Version a mérité l'estime & l'approbation des Savans: elle a deux qualités assez rares, qui sont d'être élégante & litérale. Des Critiques y ont néanmoins remarqué quelques fautes. Robert Etienne publia l'Histoire d'Eusebe en Grec à Paris en 1544. La Version de Musculus parut à Basle en 1554 *, & celle de Christophorson à Cologne & à Basle en 1570, à Paris en 1571, & avec les Corrections de Suffridus Petri en 1581, & avec le Texte Grec à Geneve en 1612. La Version de Ruffin a été imprimée à Rome en 1476 in-folio, à Mantoue en 1479 & à Haguenau en 1500. Il y en a une vieille Edition, imprimée sans date à Paris in-8. par Renaut, & donnée au Public par les soins de Godefroi Boussard, Docteur de la Faculté de Paris, qui a mis à la tête une Préface très-bien écrite, addressée à Etienne Poncher, pour lors Président du Parlement de Paris. Il a remarqué dans cette Préface que l'Histoire d'Eusebe de la Version de Ruffin avoit déja été imprimée. Il y a eu depuis ce tems-là différentes Editions de cette Version, faites en divers endroits dans les années 1528 & 1544 & à Lyon en 1523, & avec toutes les Oeuvres d'Eusebe en 1542, 1559, & à Paris en 1541. L'Edition de Mr. de Valois a paru à Paris en 1659 & en 1671, & à Francfort en 1672 †, Mr. Cousin a traduit l'Histoire d'Eusebe en François, & le Docteur Meredith Hanmer en Anglois (*) & cette Traduction a été imprimée sous ce titre, *l'Ancienne Histoire Ecclésiastique des* VI *premiers Siécles, par Eusebe, Socrate, & Evagre.* Londres 1577, 1585, &c. in-fol. La cinquiéme Edition de cette Version a paru en 1650, où l'on a ajouté *la Vie de Constantin par Eusebe* & les deux *Harangues* qui sont à la suite, de la traduction de Mr. Wye Saltonstall. Enfin il a paru à Londres en 1683 in-fol. une nouvelle Traduction Angloise de l'Histoire d'Eusebe, de Socrate, & d'Evagre, de la Vie de Constantin, des deux Harangues d'Eusebe, & on y a joint les Notes de Mr. de Valois §. V. *Traité contre Hieroclès*; ce Traité est écrit contre un Livre que Hieroclès avoit fait sous le nom de Philalethes contre la Religion Chrétienne, dans lequel pour la rendre ridicule, il avoit comparé Apollonius de Tyane avec Jesus-Christ, disant que le premier avoit fait des miracles aussi-bien que l'autre, & qu'il étoit monté au Ciel comme lui (47). Eusebe fait voir dans sa Réponse, qu'Apollonius loin de pouvoir être comparé à Jesus-Christ, ne méritoit pas même d'être mis au rang des Philosophes, & que Philostrate qui a écrit son Histoire, est un Auteur indigne de foi, qui se contredit à tous momens, qui doute lui-même des miracles qu'il raconte, & qui rapporte plusieurs choses manifestement fabuleuses. Il y a à la fin de ce Traité une remarque d'Eusebe contre la nécessité du destin. Mr. de Valois dit (48) qu'Eusebe composa ce Traité pendant qu'il étoit en Egypte: mais le Docteur Cave croit (49) que cela est incertain. Ce Traité a été imprimé avec la *Préparation Evangelique* à Paris en 1628, & à la fin de la *Vie d'Apollonius* par Philostrate. [☞ J'ai deux ou trois petites remarques à ajouter. (1) Que Mr. du Pin * paroit avoir cru que le Hieroclès contre lequel Eusebe a écrit est le même, que celui qui a commenté les Vers Dorés de Pythagore, c'est du moins ce que la qualité de *Philosophe* qu'il lui donne semble insinuer: cette erreur lui est commune avec plusieurs Savans †: celui dont il s'agit ici a précédé le Philosophe de plus d'un siécle, il étoit Président ou Gouverneur de Bithynie, & il le fut ensuite d'Egypte, Lactance rapporte que ce fut lui qui anima Diocletien contre les Chrétiens. (2) L'Auteur de cet Article a suivi avec trop de confiance le Docteur Cave, en disant que le *Traité contre Hieroclès* a été imprimé à la suite de la *Préparation Evangélique* en 1628; ce Savant s'est trompé, c'est à la fin de la *Démonstration.* (3) Ce Traité avoit déja été imprimé plusieurs fois avant ce tems: Alde est le premier qui l'a imprimé en Grec avec la Vie d'Apollonius, à Venise en 1502 in-fol. en 1535 in-8. Zenobio Acciajoli, Dominicain de Florence, l'a traduit en Latin, & cette Traduction a été imprimée avec l'Ouvrage de Philostrate à Cologne en 1532 in-8. En 1608 il a paru en Grec & avec la Version d'Acciajoli, parmi les Oeuvres de Philostrate à Paris in-fol. Federic Morel y joignit des Variantes tirées d'un MS. de la Bibliothéque du Roi. Enfin le savant Godefroi Olearius l'a publié avec une nouvelle Version, & divisé en Chapitres dans sa belle Edition des Oeuvres de Philostrate, imprimée à Leipsig en 1709 in-folio *. Ann.] VI. *Deux Livres contre Marcel d'Ancyre, & trois Livres de la Théologie Ecclésiastique.* Eusebe refute dans cet Ouvrage Marcel Evêque d'Ancyre, qui fut condamné comme Sabellien dans le Concile de Constantinople tenu en 336; ce fut par ordre de cette Assemblée qu'Eusebe composa son Ouvrage. Le Docteur Richard Montague Evêque de Chichester l'a traduit en Latin & enrichi de Notes, & il a été imprimé à la suite de la *Préparation Evangélique* †, Paris 1628. in-fol. VII. *Lettre à ceux de Césarée sur la Foi de Nicée.* Elle se trouve dans Socrate Liv. I. Ch. 8. & dans Theodoret Liv. I. Ch. 12. VIII. *Des Lieux Hebreux*; c'est une Explication Géographique de tous les Pays, de toutes les Villes, & de tous les Lieux dont il est parlé dans l'Ancien Testament. St. Jérôme a traduit ce Traité en Latin, & l'a corrigé & augmenté. Jacques Bonfrere a publié le Grec avec cette Version de St. Jérôme & une nouvelle Traduction, & de savantes Notes, à Paris en 1631 & 1659. IX. *Le Panégyrique de Constantin*, prononcé en 335, la trentiéme année de ce Prince; à la fin de l'Histoire Ecclésiastique. X. *La Vie de Constantin en quatre Livres.* Ce n'est pas une Histoire exacte de cet Empereur, mais un Panégyrique de ses actions les plus remarquables; il est écrit d'un stile fleuri & oratoire. Quelques Savans ont nié que cette Vie soit d'Eusebe; mais le Docteur Cave prétend (50) que leurs raisons sont si foibles, qu'elles ne méritent pas de réponse; Elle se trouve à la suite de l'Histoire Ecclésiastique. XI. *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, publié en Grec avec Polychronius & Psellus par Meursius à Leyde en 1617 in-4.; il n'est pas entiérement d'Eusebe, mais tiré en partie de ses écrits, & en partie de ceux d'Athanase, de Didyme, de Gregoire de Nysse, de Philo Carpathius & d'autres (51). XII. *Les Vies des Prophetes.* Cet Ouvrage est attribué à Eusebe dans un ancien Manuscrit, & il a été publié en Grec & en Latin avec les Commentaires de Procope sur Esaie, par Courtier à Paris en 1580. in-fol. XIII. *La Concorde des Evangiles*, ou *Dix Canons* pour concilier les Evangélistes. La Traduction que St. Jérôme en a faite se trouve parmi les Ouvrages de ce Pere, & dans la Bibliothéque des Peres. XIV. *Livre premier de l'Apologie d'Origene*, traduit par Ruffin, & inséré parmi les Ouvrages de St. Jérôme. Ce Pere assure qu'Eusebe étoit seul Auteur des *six Livres* de l'*Apologie d'Origene*, attribués à son ami Pamphile: mais il paroit par le témoignage d'Eusebe lui-même (52) & par celui de Photius (53), qu'il avoit composé les cinq premiers Livres avec Pamphile, & ajouté le sixiéme depuis la mort de ce Martyr. La Version Latine du premier Livre, qui est tout ce que nous avons de cet Ouvrage, commence par une invective contre ceux qui attaquoient la personne & la doctrine d'Origene; & ensuite il rapporte pour le justifier quantité de passages tirés de ses Ouvrages touchant la Trinité & l'Incarnation, touchant les peines des Damnés, & touchant la nature & l'état des Ames. St. Jérôme accuse Ruffin d'avoir changé dans sa Version les endroits qui sembloient favoriser l'erreur des Ariens sur la Divinité du Fils & du St. Esprit. Ruffin ne se défend point de ce reproche, prétendant seulement que ces passages avoient été ajoutés. Quelques-uns des Livres de cette Apologie contenoient la Vie d'Origene, & le Catalogue de ses Ecrits, comme il paroit par le témoignage de St. Jerôme; & par celui de Photius (54). XV. Deux *Sermons* sur la Resurrection de Jésus-Christ publiés en Grec & en Latin par Combefix *Auctuar. Nov.* Tom. I. p. 779. Ils paroissent plutôt des Extraits que des Discours entiers (55). Il y a outre cela encore plusieurs Ouvrages Manuscrits, qui n'ont point été imprimés. 1. *Eclogarum Propheticarum de Christo Libri* IV. Lambecius dit (56), qu'il y en a un Manuscrit dans la Bibliothéque de l'Empereur à Vienne. Le Docteur Cave croit (57) que ce sont les mêmes que les *Eclogæ in Prophetas Minores*, qu'Alexandre Barvoet dit être dans la Bibliothéque de l'Escurial. Voy. Labbe *Nov. Bibl. MSS.* (58). Lambecius avoit promis de les publier dans un Supplément à la Bibliothéque des Peres, auquel il travailloit, mais sa mort a empêché l'exécution de ce projet, il croyoit que ces *Eclogæ* faisoient partie de la *Démonstration Evangélique.* Car St. Jérôme assure (59) qu'il en avoit fait vingt Livres, dont nous n'en avons que dix. 2. *Commentaires sur Esaie* † que le Pere Labbe assure (60) qui se trouve en plusieurs Bibliothéques. [☞ Le savant Pere Montfaucon a publié ces Commentaires sur un Manuscrit de la Bibliothéque des Benédictins de St. Taurin d'Evreux, & sur un autre de celle du Louvre, dans le Recueil intitulé *Collectio nova Patrum & Scriptorum Græcorum* &c. Paris 1706. deux Vol. in fol. les Commentaires d'Eusebe se trouvent dans le second Tome. Consultez Mr. Le Clerc * Ann.] 3. *De triduo Sepulturæ Domini* (61). 4. *Expositio in illud*, valdè mane orto &c. *Et de Angelis ad Sepulchrum Domini* (62). Il y a dans la Bibliothéque Impériale de Vienne un Fragment du Discours *de Cognatione B. Virginis Deiparæ & Elizabethæ; Interpretatio Diapsalmatis in Psalterio*; ὑποθέσεις εἰς τοὺς ψαλμοὺς, *sive Argumenta generalia & specialia in omnes & singulos Psalmos*; & d'autres Pieces sur les Cantiques sacrés du Vieux & du Nouveau Testament. Le Docteur Brian Walton a publié les *Argumens des Pseaumes* sur un Manuscrit d'Alexandrie, dans sa *Polyglotte* (63). Le Docteur Hody dans sa Préface au devant de Jean Malela, parle d'une Chronologie sous le nom d'Eusebe, mais il remarque que c'est une piéce supposée. Il y a aussi sous son nom une *Suite Chronologique des Empereurs* à la fin de l'Edition de Nicéphose du Pere Pétau; mais ce n'est qu'un abrégé tiré d'Eusebe, & continué jusqu'aux tems postérieurs. Voici selon le Docteur Cave (64) les Ouvrages d'Eusebe, qui sont perdus. 1. Des Livres *de la Préparation Evangélique.* 2. *De la Démonstration Evangélique* (65). 3. *Trente Livres*, selon

* Fabricius marque quatre Editions de la Version de Musculus, & ne parle point de celles-ci: celles qu'il indique sont de 1549. 1557. 1562. 1611. in fol. avec les autres Historiens Ecclésiastiques. *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 60. R. D. T.

† Il y en a aussi une Edition d'Amsterdam de 1695, faite sur la seconde de Paris. Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 61. R. D. T.

(*) Mr. Fabricius paroit avoir cru que c'étoit une Version Latine. Voy. *Bibl. Græc. loc. cit.* p. 60. R. D. T.

§ Il est surprenant qu'on ait oublié la belle Edition d'Eusebe & des autres Historiens Ecclésiastiques publiée à Londres en 1720 en 3 Voll. in fol. par les soins & avec des éclaircissemens de Mr. *Guillaume Reading.* R. D. T.

(47) *Voy.* Lactant. *Instit.* Lib. V. cap. 2 &c.

(48) *De Vita Scriptis Eusebii.*

(49) P. 179.

* P. 6.

† *Voy.* Fabric. *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 470. in Not.

§ *De Mort. Persecut.* cap. 16.

* Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 91. 92.

† Erreur encore pour avoir suivi Cave, c'est à la suite de la *Demonstration Evangelique* D. T.

(50) p. 180.

(51) Idem ibid.

(52) *Hist. Eccles.* Liv. VI. ch. 33.

(53) Cod. 118.

(54) Ibid.

(55) Cave p. 180.

(56) *Comm. de Bibl. Vindobon.* Lib. I. p. 139.

(57) P. 181.

(58) Suppl. 3. p. 185.

(59) De Script. Eccl. cap. 81.

(60) P. 22. 79. 184.

* *Bibl. Anc. & Mod.* T. IV. Part. I. p. 31.

(61) Labbe p. 184.

(62) Idem p. 273.

(63) Tom. VI. p. 137.

(64) P. 182.

(65) *Voy.* Photius Cod. 11. 12.

„ il n'eſt preſque pas concevable qu'étant Orthodoxe, il eût ſi fort favoriſé l'Arianiſme, & conſenti „ à la dépoſition de S. Athanaſe. Cependant Socrate a entrepris de le juſtifier (n), en rapportant „ quelques paſſages, où il parle comme les Orthodoxes; & divers des Modernes en ont uſé de mê- „ me, comme Mr. *Cave* dans la Vie d'Euſebe, qu'il a écrite en Latin (o), & en Anglois (p). Ce „ dernier ſemble avoir cru être obligé à cela par la Charité Chrétienne; mais d'autres croiront que la „ Charité Chrétienne, c'eſt-à-dire, l'amour que l'on doit avoir pour tout le Chriſtianiſme, oblige tous „ les Hiſtoriens à dire des Vérités, qui ne ſont aucun changement dans l'état de ceux qui ſont morts, „ & qui ſervent beaucoup aux vivans, qui apprennent par-là à juger ſainement des choſes. Cette „ Charité prétenduë qui ne s'étend qu'aux Peres, que l'on regarde comme Orthodoxes, a fait que „ nous n'avons preſque que des Panégyriques des Anciens, où l'on a conſtamment ſupprimé leurs „ défauts, lorſqu'on ne les a pu couvrir du maſque de quelque Vertu". Ce paſſage donna occaſion au Docteur Cave de mettre à la fin du ſecond Tome de ſon *Hiſtoria Literaria* une *Diſſertation* qui a pour titre *De Euſebii Cæſarienſis Arianiſmo, adverſus Joannem Clericum*, dans laquelle il ſoûtient qu'Euſebe n'étoit point Arien. Mr. Le Clerc lui répondit dans ſes *Epiſtolæ Criticæ & Eccleſiaſticæ* (q), Lettre ſeconde. Il y examine la Lettre qu'Euſebe écrivit au peuple de Céſarée pour s'excuſer d'avoir ſouſcrit au Symbole de Nicée, & il prétend qu'Euſebe donne à ce Symbole une Explication toute Arienne. Il cite auſſi un long paſſage du ſecond Concile de Nicée, pour prouver que c'eſt avec raiſon qu'on l'accuſoit d'Arianiſme. [☞ Mr. le Sueur (r) & Mr. de Tillemont (s) penſent ſur le ſujet d'Euſebe de la même maniére que Mr. Le Clerc; & il eſt certain qu'on trouve du moins dans ſes écrits des expreſſions, auxquelles on a bien de la peine de donner un ſens Orthodoxe, c'eſt ce que reconnoit Mr. Fabricius, qui témoigne d'ailleurs penſer favorablement ſur le compte de notre ſavant Evêque, *varia quidem in Euſebii ſcriptis eſſe de dogmatibus quibuſdam, quæ* durius & parum commodè *dicta videntur* (t). Mr. le Préſident Couſin a auſſi fait de grands efforts pour mettre l'Orthodoxie d'Euſebe à couvert (u). J'avouë que ſa conduite ſemble cependant fortifier terriblement les ſoupçons que ſes expreſſions font naître; en ſuppoſant qu'il crût par un principe de modération, qu'on traitoit les Ariens trop durement, on a de la peine à comprendre, qu'il eût toujours pris parti pour eux, contre les principaux défenſeurs de la Foi de Nicée, s'il eût été véritablement Orthodoxe. ADD. DU TRAD.]

(n) Liv. II. ch. 21.
(o) Dans ſon *Hiſt. Liter.*
(p) *The Lives of the Fathers*, T. II. num. 14.
(q) Imprimées à Amſt. en 1700 in-12. & ſervant de Tome I. à ſon *Ars Critica*.
(r) *Hiſt. de l'Egliſe* T. II. p. 515. Edit. in-12.
(s) *Mem. Eccl.* T. VII. Part. I. p. 74. in-8.
(t) *Bibl. Græc.* T. VI. p. 32.
(u) Avertiſſement à la tête de la Traduction de l'*Hiſtoire Eccl. d'Euſebe*.

ſelon Mr. Le Clerc (66), ou *vingt cinq*, ſelon le Docteur Cave, *contre Porphyre*, „ qui ſont apparemment, dit Mr. „ Le Clerc, la plus grande perte qu'on ait faite à l'égard „ des Ecrits d'Euſebe. Car on y auroit pu apprendre les „ Objections des plus habiles Philoſophes de ſon tems, & „ les réponſes du plus ſavant Evêque de ſon ſiécle." 4. *Des Variétés des Evangéliſtes*, à *Etienne*. 5. Cinq *Livres de l'Avénement de Jéſus-Chriſt*. 6. Des *Commentaires ſur les Pſeaumes*, dont il y a quelques Fragmens dans la *Chaîne* des Peres ſur les Pſeaumes; & un autre dans Gelaſe (67). [☞ Ces Commentaires ne ſont point perdus, puiſque le Pere Montfaucon les a publiés dans le Recueil dont j'ai parlé ci-deſſus à l'occaſion des Commentaires ſur Eſaie: ce Savant s'eſt ſervi de Manuſcrits, qui ſe trouvent dans la Bibliothéque de l'Abbaye de St. Taurin d'Evreux, dans la Bibliothéque de Mr. le Cardinal Coiſlin, & dans celle de Mr. Colbert. Le premier, qui eſt une Copie que le Cardinal du Perron avoit fait faire ſur quelques MSS. d'Italie ne va que juſqu'au Pſeaume CXII, & n'eſt pas même complet en ce qu'il renferme, puiſque le Commentaire manque depuis le Pſeaume 48 juſqu'au 80, outre pluſieurs autres lacunes. Celui du Cardinal Coiſlin contient le même Commentaire complet depuis le Pſeaume 50 juſqu'au 95, le reſte a été ſuppléé par le moyen d'un MS. de la Bibliothéque de Mr. Colbert, de quelques Chaines MSS. de la Bibliothéque du Louvre, & de celle qui a été publiée par Balthaſar Corderius; ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que dans les *Chaines* où les ſentimens d'Euſebe ſont plus fréquemment cités, que ceux d'aucun autre des Anciens, on ne trouve pas un mot de lui au-delà du Pſeaume 118. Le Pere Montfaucon conjecture, que la fin de ce Commentaire a été omiſe par les Copiſtes, parce qu'ils y trouvoient trop d'hétérodoxie * ADD.] 7. *Commentaire ſur la premiére Epître aux Corinthiens*. St. Jérôme en parle dans ſa Lettre à Pammachius. 8. *Eclogæ in totam Scripturam Sacram*. Voyez Theodoret Liv. I. Ch. 16. 9. Livre premier *Des Noms Topiques*. 10. *Apologie pour Origene*, dont il avoit compoſé les cinq premiers Livres, conjointement avec Pamphile, lorſque celui-ci étoit en priſon, & dont il avoit fait le ſixiéme enſuite. 11. Trois Livres *de la Vie de Pamphile*, dont il parle dans le Chap. XI. du Livre des Martyrs de Paleſtine. 12. Une *Apologie pour lui-même* en deux Livres. Voyez Photius Cod. 13, qui dit qu'Euſebe avoit fait deux autres Livres, qui différoient à quelques égards, mais qui pour le fond & pour le ſtile étoient les mêmes que les premiers. Le Docteur Cave croit (68), qu'il faut entendre par-là l'Apologie qu'il écrivit pour ſe juſtifier de l'accuſation d'Arianiſme; car Gelaſe de Cizyque parle d'une pareille Apologie (69), qu'il envoya à tous les Evêques Orthodoxes. [☞ Mr. Fabricius prétend * que c'étoit une Apologie de la Religion Chrétienne contre les Payens; Mr. de Valois a cru que c'étoient les Livres contre Porphyre ADD.] 13. Un *Recueil des Anciens Martyrs* en onze Livres, ſi l'on peut s'en rapporter à l'Auteur des *Actes de St. Silveſtre*, publiés par le Pere Combeſis. Bevarius (70) aſſure qu'il ſe trouve en Grec dans la Bibliothéque de l'Eſcurial. Mais le Docteur Cave craint que ce MS. ne ſoit autre choſe, que les Narrations fabuleuſes de Metaphraſte. Uſſer croit (71) que les *Actes du Martyre de St. Lucien*, publiés par Surius ſur le 7 Janvier, ont été tirés de cet Ouvrage par Metaphraſte. 14. *Deſcription d'une Egliſe de Jéruſalem*. 15. *De la Fête de Pâques*. 16. Trois Lettres; la premiére à Conſtance, ſœur de Conſtantin, dont on trouve un Fragment dans le ſecond Concile de Nicée Act. VI. la ſeconde à Alexandre Evêque d'Alexandrie, dont il y a auſſi un fragment dans le même endroit: La troiſiéme à un Evêque nommé Euphration; dont il y a un fragment, dans le même Concile Act. V. 17. *Αρχαιολογια ſeu αρχαιολογιαν ἱστορια Hiſtoire Ancienne*, dont il y a deux fragmens dans Anaſtaſe Sinaïte (72), mais c'eſt peut être la *Chronique*. Anaſtaſe cite auſſi fort ſouvent un *Livre à Marin*. Hebed Jeſu (73) nous apprend qu'on a en Chaldaïque les Ouvrages ſuivans d'Euſebe. *De ortu Divino. De Diſſonantia Evangeliorum. De figura Mundi. Hiſtoria Martyrum Occidentalium, ac eorum Panegyrica. Sermo de defectu Pluviæ*, & *Apologia pro Origene*. Le Pere Sirmond Jéſuite a publié à Paris en 1643 in-8. pluſieurs Homélies Latines, attribuées dans deux Manuſcrits à Euſebe de Céſarée, que Mr. de Valois cite ſouvent comme étant véritablement de lui. Mais le Docteur Cave aime mieux les attribuer à Euſebe d'Emeſe, qui vivoit vers le milieu du IV Siécle. Mais Du Pin (74) & Oudin (75) croient que ce ſont de véritables productions d'Euſebe de Céſarée.

(66) *Bibl. Univ.* Tom. X. p. 494.
(67) *De Nat.* Lib. 2.
* *Voy.* Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. IV. Part. I. p. 1-30.
(68) P. 112.
(69) *Hiſt. Concil. Nicæn.* Lib. II. cap. 1.
* *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 104. *Voy.* auſſi Tillemont *Mem. Eccl.* Tom. VII. Part. I. p. 112. in-4.
(70) *In Dextr. Chron.* Ad ann. 308.
(71) *Bibl. Theol. MS.* p. 159. *Apud* Cave p. 112.
(72) Quæſt. 41 & 65.
(73) *Voy.* Cave p. 113.
(74) P. 9.
(75) *Comment. de Scriptor. & Script. Eccl.* Tom. I. Col. 313.

☞ EUSTATHE en Latin *Euſtathius*, célèbre Ecrivain du douziéme Siécle [*A*] nâquit à Conſtantinople; il fut d'abord le premier des Orateurs (*Rhetorum Magiſter*) & enſuite Diacre de la Grande Egliſe (a) ſous le Patriarchat de Luc Chryſoberge, qui ſuccéda à Conſtantin Chliarene en l'année 1155 (b). Euſtathe nous apprend (c) qu'il avoit de grandes obligations à ce Patriarche. Ayant été élu Evêque de Myra en Lycie (*Lyciorum Myreorum*), il avoit accepté l'élection, & étoit prêt à être conſacré lorſque l'Empereur Manuel Comnene envoya ordre au Synode de l'établir Archevêque de Theſſalonique, Euſtathe ayant refuſé d'accepter ce Siége (d), ſans doute parce qu'il avoit d'autres engagemens. Quoi qu'il en ſoit, ce Prélat ſe diſtingua par ſes grandes qualités, qui l'élevoient fort au deſſus des autres, par ſa prudence, par ſon habileté dans les affaires, par ſon éloquence, & par ſon érudition (e); dont les Ouvrages qui nous reſtent de lui ſont d'illuſtres monumens [*B*]. En l'année

1180

(a) Demetrius Chomatenus in *Reſp. ad Conſtantin. Cabaſilam. Apud* Leon. Allat. *De Conſenſu Eccl. Orient. & Occid.* Lib. II. c. 2. Col. 613.
(b) Fleuri *Hiſt. Eccl.* T. XV. p. 17. Edit. in-8.
(c) *In Canonem Jambic.* Damaſceni *in Pentecoſten. Apud* Leon. Allat. *ubi ſupra.*
(d) *Demet. Chomaten.* loc. cit. *Apud* Leon. Allat. *ubi ſupra.*
(e) Nicetas *Hiſt. de l'Empereur Andronic Comnene.* Liv. I. Ch. 9. *Trad. de Couſin.*

[*A*] *Célèbre Ecrivain du douziéme Siécle.*] Voſſius (1) & Leon Allatius (2) ont remarqué une bevuë groſſiére qu'a fait Marquardus Freherus (3), qui fait vivre Euſtathe en l'an 1017, & qui dit qu'il fut élevé ſur le Siége Patriarchal de Conſtantinople; cet Auteur a confondu l'Archevêque de Theſſalonique avec un Euſtathe Patriarche de Conſtantinople, qui vivoit plus de cent cinquante ans avant lui. Je remarquerai ici en paſſant, qu'il y a dans Voſſius une faute: on y lit, qu'Euſtathe vivoit vers l'année 1250 du tems de Manuel Comnene; c'eſt viſiblement une faute d'impreſſion, ou une inadvertance; il doit y avoir 1150.

[*B*] *Les Ouvrages qui nous reſtent de lui ſont d'illuſtres mo-*

(1) *De Hiſt. Græc.* Lib. IV. cap. 19.
(2) *De Conſenſu Eccl. Orient. & Occid.* Lib. II. c. 2. Col. 613.
(3) *In Chronologia Juri Orientali præmiſſa.*

1180 il fut du nombre des Evêques qui réſiſtérent à Manuël Comnene, qui vouloit faire ôter du Catéchiſme des Grecs un Anathême contre le Dieu de Mahomet (*f*) [*C*]. Cinq ans aprés notre ſavant Arche-

(*f*) Idem. *Hiſt. de Manuel Comnene* Liv. VII. Ch. 4.

*monumens de ſon érudition.*] I. On a de lui des *Commentaires ſur Homere*, que l'on regarde avec raiſon comme un riche Tréſor de la Langue Grecque, une *Corne d'abondance*, Κέρας ἀμαλθείας, comme les a intitulés Nicolas Majoran. Ce Savant remarque (4) qu'Euſtathe a ſi bien pris ſes meſures, & a apporté tant de précaution dans tout ce qu'il a écrit, que non ſeulement les perſonnes les plus avancées en âge, mais les jeunes gens mêmes peuvent en toute aſſurance y acquérir une connoiſſance entiére des vertus & des vices, ſans appréhender d'y apprendre des Opinions dangereuſes, & d'y recevoir de mauvais exemples qui les puiſſent porter au déréglement. Parce que comme c'étoit un Interpréte très-habile, un Philoſophe très-ſubtil, & en même tems un Théologien très-ſcrupuleux, il ne s'eſt pas contenté d'expliquer les ſens les plus difficilles & les plus cachés, mais il a encore eu un ſoin tout particulier d'éviter & de retrancher tout ce qui avoit l'air malhonnête, & d'y découvrir les plus grands ſecrets de la Sageſſe & les plus beaux ſentimens de la piété. Mais ſur toutes choſes il s'eſt appliqué à développer la Philoſophie cachée ſous ces artifices ordinaires aux Poëtes. *Interpres Homeri doctiſſimus, Philoſophus acutiſſimus, Theologus religioſiſſimus, qui ſenſus abditos eruit, ſpeciem omnem deformitatis abſtergit, arcana ſapientiæ & pietatis aperit. Imprimiſque id agit ne quam totius Philoſophiæ partem artificiis Poëticis occultatam ignoremus. Incredibile eſt memoratu quantas opes Græcæ Eloquentiæ, quantos Theſauros omnium diſciplinarum expromat.* Euſtathe explique lui-même le plan qu'il s'eſt tracé avec beaucoup de modeſtie, dans ſes Prolégomenes au devant de l'Iliade; voici le paſſage, tel que me le fournit le riche Recueil de Mr. Fabricius (5): *Placuit mihi Iliadem pertractare & utilium rerum copiam ſtudioſis ejus lectoribus exhibere, non equidem viris doctis, quos nihil horum ſubterfugit, ſed tironibus, vel recordari ea, quæ pridem didicere cupientibus. Hoc igitur egi, & utiliſſima quæque idoneo ordine collegi, non ut omnia congererem ab interpretibus hujus Poëtæ in medium allata, qui labor inanis neque utilis valde, & immenſus erat futurus; ſed ut, quiſque cognoſcere deſiderat, ſuo quæque loco diſpoſita reperiret ea, quæ non ſupervacua mihi viſa ſunt, puta ſenſus vel orationem ſolutam ſcribenti utiles, & Rhetoricas circumdictiones in loco exprimere volenti, methodos convenientes, quarum ſtudioſus & imitatione juvetur aliquis, & Poëtæ artificium demiretur: & dictiones plures quidem etiam proſæ idoneas: ſæpe vero duras quoque & aſperas & Poëticas, quæ niſi certiori ſuæ originis ſignificatione explicentur, propoſitus locus manebit obſcurus: dicta inſigniora ſive Gnomas, quibus non raro Homerica Poëſis exornatur, Hiſtorias non eas modo, quibus Poëta ex profeſſo utitur, ſed latius interdum ex aliorum ſcriptis deſumptas: Ad hæc fabulas, alias quidem ſimpliciter, ut proponuntur citra penitiorem contemplationem, & nudas; alias vero cum allegorica declaratione, & altiore reconditi ſenſus interpretatione, & alia innumera, quorum cognitio & honeſta & ad vitam utilis eſt, atque ea non ſolum compendioſe, verum omnino varie. Itaque ſi quis abſque invidia, toto hoc opere perſpecto, modeſte dixerit conatum hunc noſtrum haud prorſum infructuoſum eſſe, ille, opinor, non mentietur.* Les Savans ſont ſurpris, que dans un auſſi grand Ouvrage, compoſé par un Auteur Chrétien, par un Archevêque, on trouve rarement des Citations d'Ecrivains Eccléſiaſtiques, & jamais de l'Ecriture Sainte. Mr. Fabricius croit (6), que cela vient de ce qu'Euſtathe a tiré principalement ſes Commentaires, des anciens Interprêtes d'Homere, qui étoient Payens. Nicolas Antonio (7) nous apprend que Vincent Mariner, Bibliothécaire de l'Eſcurial, a traduit en Latin les Commentaires d'Euſtathe ſur Homere & ſur Denys Periegete, dont nous parlerons ci-deſſous; mais cette traduction n'a jamais été imprimée, & ne le ſera vraiſemblablement jamais; le même Auteur ajoutant (8), qu'aprés la mort de Mariner, on trouva ſes Ouvrages écrits d'un caractére ſi menu & ſi peu liſible, qu'on n'en pût faire aucun uſage. Freherus (9) parle auſſi d'une traduction Latine des Commentaires d'Euſtathe ſur l'Odyſſée, par Octavio Ferrari, mais qui n'a point non plus vû le jour. Ces Commentaires ont paru avec Homere en Grec par les ſoins de Nicolas Majoran en 1542—1550, en trois Volumes in-folio (10). Froben en donna une ſeconde Edition à Baſle en 1560 en deux Volumes in-folio; Matthieu Devarius y a fait un ample indice, mais dans l'Edition de Baſle il y en a un moins étendu compoſé par Sebaſtien Guldenbeccius. En 1558 Adrien Junius avoit fait imprimer à Baſle, Homere avec des Explications choiſies, tirées d'Euſtathe (11). Geſner dans ſa Bibliothéque, & Majoran dans ſa Préface ſur Euſtathe, parlent de Commentaires de cet Archevêque ſur la Batrachomyomachie d'Homere, mais Mr. Fabricius remarque (12) qu'on n'a point encore vû cet Ouvrage, dont l'exiſtence n'eſt par conſéquent point avérée. II. *Commentaires ſur Denys le Periegete*: Mr. Fabricius en a publié (13) un morceau conſidérable, depuis le vers 889, juſqu'au 916, qui manquoit aux Editions des Scholies de notre Archevêque: & depuis la premiére Edition de la Bibliothéque de Mr. Fabricius deux Savans Anglois en ont tiré ce fragment pour l'inſérer dans leurs Editions de Denys, l'un eſt Mr. Edoüard Thwaites en 1697, Oxford in-8, & l'autre Mr. Hudſon dans ſon Edition des petits Geographes, Oxford 1712 in-8. Ces Commentaires d'Euſtathe ont été traduits en Latin d'abord par Abel Matthieu de Chartres, qui publia cette Verſion avec celle qu'il avoit faite de Denys, Paris 1556 in-4., & dédia l'Ouvrage au Cardinal de Lorraine. Bernard Bertrandus donna la même année une Edition de Denys en Grec avec une Verſion Latine de ſa façon & la traduction des Commentaires d'Euſtathe, Baſle chez Oporin 1556 in-8. La Verſion Latine de Vincent Mariner (14) n'a point été imprimée. En 1547 Robert Etienne avoit donné une belle Edition de Denys en Grec avec les Commentaires d'Euſtathe in-4. Henri Etienne en donna une en Grec & en Latin, avec les Commentaires en Grec à Paris en 1577 in-4. Mr. Guillaume Hill, Principal du Collége de Dublin, en a donné une autre à Londres en 1688 in-8., où il a joint un ample Commentaire Grammatical & Géographique (15). III. Oudin nous apprend (16) que dans le Catalogue des Auteurs MS. qui ſe trouvent dans la Bibliothéque de l'Eſcurial, il y a deux Diſcours attribués à Euſtathe: *Oratio ad eos qui in templo erant Sancti Myroblytæ, id eſt Demetrii, in principio Indictionis, anno Mundi* 6702 (hoc eſt Chriſti 1194). Et *Oratio ad Michaëlem Stathmitem, Saccularium & Chartophylacem, quod ſæpe cum melodiis celebrare debeant memoriam Sancti Martyris Demetrii.* Le même Ecrivain remarque (17), que parmi les Manuſcrits en papier de la Bibliothéque de Baſle, il y en a un en Grec, fort net, in-4., qui a pour titre, *Homélies d'Euſtathe Métropolitain de Theſſalonique.* Oudin rapporte encore (18), qu'il y a parmi les Manuſcrits de la Bibliothéque Bodleienne (19) un MS., qui contient quelques Piéces ſous le nom de notre Archevêque. *Oratio in Imperatorem Emanuelem Comnenum. Supplicatio* (ut videtur) *ad eundem Imperatorem, nomine Civitatis cum ſiccitate laboravit. Lamentatio in Obitu Fratris.* Dans le même MS. on trouve deux Oraiſons funébres prononcées ſur la mort d'Euſtathe; l'une que Mr. Fabricius (20) aſſûre être de Michel Choniata Acominat, Archevêque d'Athenes & frere de Nicetas Acominat l'Hiſtorien: l'autre prononcée peu de jours aprês la mort d'Euſtathe, & portant le nom d'Euthymius; Mr. Fabricius & Oudin (21) l'attribuent à Euthymius Zigabenus ou Zigadenus, qui floriſſoit ſous Alexis Comnene, & Auteur de la *Panoplia dogmatica Orthodoxæ Fidei* (22), mais cela ne me paroit guéres vraiſemblable. Alexis eſt mort en l'année 1118, Euthymius devoit alors être du moins dans la fleur de ſon âge, ainſi pour avoir fait l'Oraiſon funébre d'Euſtathe il faut ſuppoſer qu'il ait vêcu au-delà d'un ſiécle & qu'il ait été en état dans cet âge avancé de compoſer, ce qui n'eſt guéres vraiſemblable; car ſi notre Archevêque eſt Auteur du Diſcours ſur St. Démetrius Martyr, il vivoit encore du moins en l'année 1194: Il y a donc beaucoup d'apparence qu'Euthymius qui a fait ſon Oraiſon funébre, eſt différent d'Euthymius Zigabenus: quoiqu'il en ſoit cet Auteur témoigne qu'il avoit en main quantité de Lettres d'Euſtathe remplies de belles & bonnes choſes (23). Mr. du Cange rapporte auſſi (24), que dans le MS, cotté 1837 de la Bibliothéque du Roi, on trouve parmi divers Opuſcules de Michel Pſellus, des Lettres qu'il a écrites à Euſtathe avec les Réponſes de ce Prélat. On a encore de lui un Commentaire ſur l'Hymne de St. Jean Damaſcene pour le jour de la Pentecôte, qui ſe trouve MS. dans la Bibliothéque de Vienne (25). Alde Manuce publia en 1495 & 1496 à Veniſe en deux Volumes in-folio, un Recueil d'anciens Grammairiens Grecs; dans le ſecond Volume on trouve un Traité d'Euſtathe ſur les Dialectes dont s'eſt ſervi Homere, Εὐσταθίου περὶ τῆς παρ' Ὁμήρῳ διαλέκτων; il ſe trouve encore dans le troiſiéme Volume de ce Recueil imprimé en 1523, & non 1525, comme on lit dans Baillet; il parut à la vérité un quatriéme Volume de Grammairiens, mais il étoit in-8., & l'Ouvrage d'Euſtathe n'y eſt point (26). Quelques-uns ont attribué à notre Archevêque un Roman Grec, intitulé *Iſmene & Iſmenias*, mais Voſſius remarque (27) que cela eſt incertain, & qu'il y a des Manuſcrits qui portent le nom d'Eumathius.

[*C*] *Il fut du nombre des Evêques qui réſiſtérent à Manuël Comnene, qui vouloit faire ôter du Catéchiſme des Grecs un Anathême contre le Dieu de Mahomet.*] Mahomet dit dans l'Alcoran (28), *Dieu n'engendre pas, & il n'eſt pas engendré, mais il eſt éternel, & n'a point de compagnon*: le mot Arabe eſt *Elſemed*, que les Grecs ont traduit par ὁλόσφυρος, comme qui diroit ſolide, tout d'une piéce (29); mais que ceux qui entendent l'Arabe prétendent qu'on doit rendre par *éternel*, comme l'a fait le Traducteur François. Quoiqu'il en ſoit il y avoit dans le Catéchiſme des Grecs un Anathême, contre ce Dieu de Mahomet, qui n'a point engendré, & qui n'a point été engendré. Manuël Comnene commanda d'effacer cet Anathême de tous les exemplaires, & de commencer par l'Original, qui étoit dans la grande Egliſe, prétendant qu'il n'y avoit point d'Anathême contre Dieu qui ne fût un ſujet de ſcandale aux Sarraſins qui ſe convertiſſoient au Chriſtianiſme. Il manda donc le Patriarche Théodoſe & les Evêques les plus ſavans & les plus vertueux, qui ſe trouvérent à Conſtantinople; & aprês un exorde magnifique il leur expliqua ſa propoſition. Tous les Prélats la rejettérent, & ils adoucirent autant qu'ils purent ce qu'il y avoit de dur & de choquant dans l'Anathême, en diſant, qu'il ne tomboit point ſur le vrai Dieu, mais ſur le Dieu imaginaire de Mahomet, qui n'engendre point; au-lieu que les Chré-

(4) *Præfat. in Homer. & Euſtath. Apud* Baillet *Jugem. des Sçav.* Tom. II. Part. I. p. 323. 324. Edit. de 1725 in-12.

(5) *Bibl. Græc.* T. I. p. 290. 291.

(6) Ibid. p. 290.

(7) *Bibl. Hiſpan.* T. II. p. 268.

(8) Ibid. p. 264.

(9) *Theat. Eruditor.* p. 1548 *Apud* Fabric. *Bibl. Græc.* T. I. p. 291.

(10) Il y a quatre dans Baillet *ubi ſupra.* C'eſt apparemment une faute d'impreſſion.

(11) Fabric. *Bibl. Græc.* T. I. p. 290.

(12) Ibid. p. 292.

(13) *Bibl. Latin.* T. II. p. 620 & *ſeqq.* Edit. de Veniſe 1728. in-4.

(14) *Voy.* Nicolas Antonio *Bibl. Hiſpan. ubi ſupra.*

(15) Fabricius *Bibl. Græc.* T. III. p. 24-27.

(16) *Comment. de Scriptor. & Script. Eccl.* Tom. II. col. 1540.

(17) Ibid. col. 1541.

(18) Idem ibid.

(19) In MSS. Baroccianis Cod. 131. p. 190. 195. 203. 504. *Apud* Eundem.

(20) *Bibl. Græc.* Tom. VII. p. 471.

(21) *Ubi ſupra.* col. 1541.

(22) *Voy.* l'Alexiade d'Anne Comnene Liv. XV. Ch. 9.

(23) Fabricius *Bibl. Græc. ubi ſupra.*

(24) *Gloſſar. Med. & Infimæ Græcit.* Tom. II. col. 1295.

(25) Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. X. p. 132. & Oudin *ubi ſupra.* col. 1540.

(26) Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VII. p. 13.

(27) *De Hiſt. Græc.* Lib. IV. cap. 19.

(28) *Chap. du Salut* p. 438. en François. Edit. de la Haye 1683.

(29) *Voy.* Reland *de Relig. Mahammed.* Lib. II. § 1. p. m. 142. 144.

chevêque fit voir, qu'il étoit digne du poste qu'il occupoit. Andronic Comnene, Cousin Germain de l'Empereur Manuël, s'étoit emparé de l'Empire, & avoit fait étrangler en 1183 Alexis fils & successeur de Manuël (g). Ses cruautés lui firent bientôt des ennemis; de ce nombre fut Alexis Comnene neveu de l'Empereur Manuël, dont il avoit été Echanson, & qui depuis avoit été relégué en Scythie par Andronic; ce Prince passa en Sicile à la Cour de Guillaume II, surnommé le Bon, & l'excita à tourner ses armes contre l'Empire de Constantinople (h). Le Sicilien qui ne demandoit peut-être pas mieux, leva des Troupes, passa le Détroit, & prit d'abord la Ville de Duras. Il alla ensuite aborder avec sa Flotte à Thessalonique, qu'il assiégea par Mer & par Terre (i). Eustathe ne pensa point à quitter son Troupeau dans un danger si pressant; au contraire, s'étant enfermé dans la Ville, comme dans une prison volontaire, il supporta les incommodités du siége avec une invincible constance, & il exhorta le peuple à souffrir avec une patience Chrétienne les châtimens de Dieu (k). La Ville fut prise, par la lâcheté du Gouverneur; elle fut saccagée, & les Eglises mêmes ne furent pas épargnées (l). Ce qui mit le comble aux malheurs des Habitans, ce fut l'insolence des Vainqueurs, & la dureté avec laquelle ils les traitérent; mais la vertu se fait toujours respecter: Eustathe alloit quelquefois trouver les Commandans des Siciliens, & leur parloit avec tant d'adresse, qu'il obtenoit d'eux le soulagement de ses peuples: ,, Aussi avoit-il, dit Nicetas (m), une éloquence capable d'adoucir la dureté des rochers, & une présence qui imprimoit un si grand respect aux Etrangers, qu'ils se levoient pour le recevoir, qu'ils l'écoutoient avec attention, & qu'ils lui accordoient la plupart de ses demandes". Il rassuroit aussi les Romains contre les menaces de leurs ennemis. Nicetas attribuë à ses priéres la délivrance que Dieu accorda l'année suivante à ceux de Thessalonique. On ignore le tems précis de sa mort, mais il y a de l'apparence qu'il n'est mort que vers la fin du douziéme Siécle.

(g) Idem *Hist. d'Alexis Comnene* Ch. 17.
(h) Idem *Hist. d'Andronic Comnene.* Liv. I. Ch. 7.
(i) Idem ibidem.
(k) Idem ibid. Ch. 9.
(l) Ibidem Ch. 7.
(m) Ibid. Ch. 9.

tiens reconnoissent un Dieu Pere (30). L'Empereur poussa sa pointe, & fit un Decret, de sa seule autorité & de l'avis des Savans de sa Cour, *qui accommodoient leurs opinions au tems*, dit Nicetas. Par ce Decret il accusoit d'imprudence les Empereurs & les Evêques, qui avoient souffert cet Anathême, & alléguoit des raisons plausibles pour en ordonner l'abolition. Il fit publier son Decret dans son Palais en présence de ceux de ses parens, & de son Conseil, qui avoient de l'inclination pour les Lettres, & qui étoient venus pour en favoriser la publication. Le Patriarche se déclara hautement contre le Decret, comme contenant des nouveautés dangereuses, ce qui irrita fort Manuël contre les Ecclésiastiques (31). Il fit un second Decret, qui contenoit en abrégé d'un stile concis & dogmatique, ce qu'il avoit expliqué plus au long dans l'autre, & relevé avec tous les ornemens de l'éloquence. Comme il étoit malade il s'étoit fait porter à Scutari, pour être en meilleur air & plus en repos; il y convoqua une assemblée d'Evêques & d'autres Savans. Mais ils furent à peine débarqués, qu'ils apperçurent Theodore Mazuca, Sécretaire d'Etat, qui leur dit, que l'Empereur n'étoit pas visible à cause de sa maladie, mais qu'il avoit ordre de leur lire deux Ecrits, qu'il avoit entre les mains. Le premier contenoit une discussion du dogme dont il s'agissoit, & l'on pressoit les Evêques de le signer. Le second étoit une plainte mêlée de menaces, que l'Empereur faisoit au Patriarche & aux Evêques, de la résistance qu'ils apportoient à ses volontés, & une protestation de faire examiner la chose dans un Concile, en présence du Pape de Rome. *Je serois coupable*, disoit-il, *de la plus criminelle de toutes les ingratitudes envers la Majesté Souveraine qui commande à tous les Princes, si, en reconnoissance de la Couronne qu'elle m'a donné, je n'employois tous mes soins pour la garantir de la honte d'un anathême.* Les Evêques ne s'étonnérent point de ces grands mots, Eustathe plein de zéle répondit avec une généreuse liberté: ,, Il faudroit que j'eusse perdu l'esprit, & que je fusse indigne de l'habit que je porte, pour croire que Dieu fût sujet à d'infâmes passions, & qu'il autorisât de brutales voluptés." Il dit ces paroles avec tant de hardiesse & de fermeté, que l'assemblée en fut surprise, & que Theodore se retira sans repliquer. L'Empereur fut troublé lui-même de cette réponse, & après avoir médité les moyens de se défendre, il fit un éloge de la modération avec laquelle on doit traiter les matiéres de Religion, & représenta qu'il étoit plus attaché que nul autre à la foi de l'Eglise, étant né de parens très-Catholiques. Il demanda ensuite justice contre l'Evêque de Thessalonique, en disant. ,, Si je suis absous, comme reconnoissant le ,, Dieu véritable, & non pas un Dieu sujet à des passions ,, infâmes, je me vangerai de celui qui m'a voulu noircir par des calomnies atroces; & si au contraire je suis ,, condamné, je me sentirai obligé à celui qui m'aura retiré de l'erreur, & conduit à la vérité." Le Patriarche l'étant venu trouver l'appaisa, & obtint pour l'Evêque de Thessalonique la permission de se justifier; l'Empereur ajouta néanmoins, qu'un homme comme lui se devoit abstenir de tous les discours qui sont contraires à l'honnête. L'Ecrit qui contenoit l'explication de la Doctrine ayant été lu publiquement, les Evêques l'approuvérent & promirent de le signer. Ainsi l'Assemblée fut terminée au contentement général de tous les Assistans. Le jour suivant les Evêques s'étant assemblés, par l'ordre de l'Empereur, dans le Palais du Patriarche, au-lieu de signer l'Ecrit, comme ils l'avoient promis, ils en effacérent quelques paroles, & y en mirent d'autres, ce qui ralluma la colére de l'Empereur, qui les accusa d'inconstance. Mais enfin ils s'accordérent à prononcer contre Mahomet & contre sa Doctrine l'anathême qui étoit prononcé contre son Dieu, & finirent ainsi la contestation (32). Il faut avouër que de part & d'autre la chose étoit épineuse; d'un côté on peut raisonnablement penser, que l'Empereur craignoit par délicatesse de blesser la Majesté Divine; d'un autre côté il s'agissoit pour les Evêques d'éviter de donner atteinte à la Foi de l'Eglise, par un adoucissement susceptible peut-être d'une mauvaise interprétation. Il me semble que le tempérament qu'ils prirent étoit fort sage.

(30) Nicetas *Hist. de Man. Comnene* Liv. VII. Ch. 6.
(31) Idem ibidem.
(32) Idem ibidem.

☞ EUTHYDEME Roi de la Bactriane, étoit de Magnesie (a), il s'empara du trône sur Théodote II fils de Théodote, fondateur de ce Royaume Grec de la Bactriane (b). Il paroît par ce qu'on sait de son Histoire, que c'étoit un Prince qui n'étoit pas indigne du rang auquel il s'étoit élevé: on place le commencement de son régne environ la seconde année de la CXXXIX Olympiade (c). Antiochus le Grand, Roi de Syrie, aiant terminé heureusement d'autres guerres, tourna ses armes contre Euthydeme. Le Roi Bactrien ne négligea rien pour défendre ses Etats, & pour empêcher Antiochus d'y entrer; il vint se camper proche de Tagurie, & mit dix-mille Cavaliers sur les bords du fleuve Arius, pour en défendre le passage (d). Antiochus aiant eu avis des dispositions faites par son Ennemi, prit aussi ses mesures: il étoit à trois journées de chemin du fleuve; pendant deux jours il fit marcher son armée sans précipitation, & l'aiant fait camper il donna ordre vers le soir, que le lendemain matin on marchât dès la pointe du jour. Il n'attendit pas si longtems à se mettre lui-même en chemin: averti que les Troupes ennemies ne gardoient le passage que de jour, & que la nuit elles se retiroient dans une ville distante de vingt stades, il marcha avec un gros détachement, & fit une si grande diligence, qu'une bonne partie de sa Cavalerie avoit passé avant qu'il fît jour. Les Bactriens accoururent pour le combattre. La mêlée fut rude, Antiochus y donna des preuves d'une valeur extraordinaire, il eut un cheval tué sous lui, & reçut une blessure à la bouche, qui lui fit sauter quelques dents; mais il demeura vainqueur, & Euthydeme fut obligé de se sauver, & de se retirer à Zariaspe (e) [A]. On ignore les suites de cette guerre, qui dura assez longtems. Antiochus en fut

(a) *Bayeri* Historia Regni Græcor. Bactr. cap. 17.
(b) Polyb. Lib. XI. cap. m. 12.
(c) Bayer *ubi supra*, cap. 18.
(d) On ne sait pas de quelle ville, ni de quel fleuve Polybe a voulu parler.
(e) Polyb. Lib. X. cap. m. 46.

[A] *Euthydeme fut obligé de se sauver, & de se retirer à Zariaspe.*] Polybe (1) dit simplement que Zariaspe étoit une Ville de la Bactriane. Mais il y en a qui croient, que c'étoit la même que Bactres Capitale du Royaume. Strabon semble le dire en autant de termes (2) πόλεις δ' εἶχον, τά τε Βάκτρα, ἅπερ καὶ Ζαριάσπαν καλοῦσιν, ἣν διαρρεῖ ὁμώνυμος ποταμὸς, ἐμβάλλων εἰς τὸν Ὦξον, *urbes* (Bactriani) *habuerunt Bactra, quæ & Zariaspa dicitur, eamque fluvius ejusdem nominis perfluit.* Pline est d'accord avec Strabon (3), *ad Bactra Oppidum, quod adpellant Zariaspa.* Et dans un autre endroit il semble traduire le Géographe Grec (4), *Bactri, quorum Oppidum Zariaspe, quod postea Bactrum, a flumine adpellatum est.*

(1) Lib. X. cap. 46.
(2) Geogr. Lib. XI.
(3) Lib. VI. cap. 16.
(4) Ibid. Cap. 16.

fut rebuté, & pour la finir il envoya Teleas pour traiter de paix avec Euthydeme [*B*]. Après que Teleas eut fait bien des allées & des venuës pour cette Négociation, Euthydeme envoya à Antiochus son fils Démetrius, pour y mettre la derniére main [*C*]. Antiochus le reçut fort bien; il fut charmé de sa bonne mine, de ses discours, & de l'air de majesté qui régnoit dans toute sa personne, & le jugeant digne de régner, il lui promit une de ses filles en mariage, & accorda à son pere le titre de Roi. Les autres Articles du Traité furent mis par écrit, & l'Alliance fut ratifiée par Serment. Euthydeme livra à Antiochus tous les Eléphans qu'il avoit avec lui, & le Roi de Syrie marcha d'un autre côté (*f*). On ignore le tems de la mort d'Euthydeme. Ce ne fut pas Démetrius son fils qui lui succéda [*D*].

(*f*) Polyb. *ubi supra*.

[*B*] *Il envoya Teleas pour traiter de paix avec Euthydeme.*] Polybe (5) dit en termes exprès, que la Conversation qu'il rapporte se passa entre Euthydeme & l'Ambassadeur d'Antiochus (6). Cependant M. Rollin (7), je ne sai sur quel fondement, rapporte que ce fut Euthydeme qui envoya des Ambassadeurs à Antiochus, & que ce fut par leur bouche qu'il lui fit représenter ses droits. Les Auteurs de l'*Histoire Universelle* (8) ont fait la même faute; „ ce Prince (Antiochus) se lassant enfin d'une guerre, qui lui coutoit bien du monde, sans lui rapporter le moindre avantage, vit arriver avec bien de la joie quelques Ambassadeurs, dépêchés par Euthydeme pour lui faire des Ouvertures de paix." Polybe, le seul Auteur si je ne me trompe qui parle de cette affaire, ne dit rien de semblable.

[*C*] *Euthydeme envoya à Antiochus son fils Démetrius, pour y mettre la derniére main.*] Polybe raconte (9), que l'Ambassadeur d'Antiochus & Euthydeme disputérent ensemble; que ce dernier représenta, qu'Antiochus en agissoit injustement de vouloir le priver du trône, qu'il n'avoit jamais été son Sujet, & par conséquent qu'il ne devoit pas s'en prendre à lui, si d'autres s'étoient révoltés contre lui: que la Bactrie avoit secoué le joug de l'Empire de Syrie sous d'autres Chefs, longtems avant lui; qu'il étoit entré en possession de cet Etat par droit de Conquête, sur les descendans de ces Chefs de la révolte, & qu'il la retenoit comme le prix d'une juste victoire. Après s'être fort étendu là-dessus, il sollicita Teleas, de travailler à faire la paix entre Antiochus & lui, & d'engager ce Prince à ne lui point disputer le titre de Roi, & la majesté du Trône. D'autant plus que leur intérêt commun demandoit qu'ils missent fin à la guerre. Que les Scythes Nomades se préparoient à venir fondre sur la Bactrie avec une puissante Armée, & qu'il étoit à craindre que ces Barbares, se rendant maîtres du Païs, ils n'introduisissent avec leurs mœurs, la barbarie parmi les Grecs qui y étoient établis. Teleas alla retrouver Antiochus, & lui fit rapport de cette Conférence. Le Syrien qui avoit des raisons de conclure, ne fit pas de trop grandes difficultés, & le Traité fut conclu enfin, de la maniére & sous les conditions que je l'ai dit dans le Corps de l'Article.

[*D*] *Ce ne fut pas Démetrius son fils qui lui succéda.*] Il paroît par l'Histoire, que le Successeur d'Euthydeme s'appelloit Menandre, auquel succéda Eucratide (10). Démetrius avoit passé à ce qu'il semble aux Indes, où il s'étoit formé un Etat. Eucratide & lui se firent la guerre, dont j'ai parlé ailleurs. On ignore d'où vient que Démetrius ne succéda pas à son pere. Il y a de l'apparence qu'il étoit absent & éloigné de la Bactriane, & que son absence & son éloignement favorisérent l'usurpation de Menandre. Quoiqu'il en soit, on voit dans ce Royaume Grec de la Bactriane une chose assez singuliére, c'est que pendant une durée assez courte, il n'y a pas eu presque deux Princes de la même famille, qui aient régné tranquillement. Théodote II. successeur de celui qui avoit fondé cet Etat, fut détrôné par Euthydeme; celui ci n'eut pas son fils pour successeur, mais Menandre. Eucratide occupa le trône après Menandre, sans qu'on sache de quel droit. Le Successeur d'Eucratide qui portoit le même nom que son pere, se vit dépouillé d'une partie de ses Etats par les Parthes. On ignore la suite de l'Histoire de ce Royaume. Il y a beaucoup d'apparence qu'il tomba entiérement sous la domination des Parthes. Du moins c'est ce que dit Justin (11): *Bactriani autem per varia bella jactati, non regnum tantum, verum etiam libertatem amiserunt: siquidem Sogdianorum & Drangaritanorum, Indorumque bellis fatigati, ad postremum ab invalidioribus Parthis, velut exsangues oppressi sunt.* „ Les Bactriens agités par des guerres, perdirent non „ seulement l'empire, mais encore la liberté: épuisés par „ leurs guerres avec les Sogdiens, les Drangaritaniens & „ les Indiens, ils furent enfin soumis par les Parthes moins „ puissans qu'eux."

(5) Lib. XI. cap. 12.
(6) Voy. la Remarq. [C].
(7) Hist. Ancienne T. VIII. p. 274. Edit. de Hollande.
(8) Tom. VI. p. 314. de la Trad. Françoise.
(9) *Ubi supra*.
(10) Voy. Art. EUCRATIDE.
(11) Lib. XLI. cap. 6.

☞ EUTHYMENES [*A*] Géographe & Historien étoit de Marseille (*a*), fleurissoit vers la cent douziéme Olympiade, environ 328 ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne; on suppose qu'il étoit contemporain, aussi bien que Concitoyen de Pytheas (*b*). Ces deux célébres Marseillois avoient publié leurs Ouvrages, avant que Livius Andronicus, Nevius, & Ennius, les premiers des Romains, qui ont rendu leurs Ecrits publics, eûssent rien mis au jour, & ont précédé d'un siécle ces premiers Ecrivains de Rome (*c*). On suppose que la République de Marseille envoya Euthymene reconnoître les Pays du Sud (*d*). Seneque nous apprend (*e*) que notre Marseillois avoit navigé sur la Mer Atlantique. Il écrivit sa Relation en Grec, qui étoit dans ce tems-là la Langue de son Païs, où le Latin n'étoit pas encore connu, & il a mérité par-là de tenir rang entre les anciens Géographes (*f*). Seneque a été pour Euthymene, ce que Polybe & Strabon ont été pour Pytheas (*g*), un sévére censeur de ses Sentimens [*B*]. L'Ouvrage d'Euthymene sur les Païs étrangers s'est perdu depuis

(*a*) Seneca *Nat. Quæst.* Lib. IV. cap. 2.
(*b*) Voy. Bayle Art. PYTHEAS Rem. [A].
(*c*) Baillet *Jugem. Préjugés* Ch. VII. § IX.
(*d*) Gassendi dans ses *Oeuvr.* Tom. IV. p. 530.
(*e*) Seneca *ubi supra*.
(*f*) *Hist. Liter. de France* T. I. Part. I. p. 79.
(*g*) Voy. Bayle Art. PYTHEAS.

[*A*] EUTHYMENES.] Le nom de cet ancien Auteur se trouve diversement exprimé par les Ecrivains, qui en font mention. Il est nommé *Euthymanes*, *Eumenides*, ou *Eudimenes*, & même *Euridemes*. Mais les plus anciens entre les Grecs & les Latins, qui ont eu occasion de parler de lui, l'appellent *Euthymenes*. C'est le nom que lui donne Aristide (1), Seneque (2), Clément d'Alexandrie (3), & Plutarque (4), ou l'Auteur du Traité *des Opinions des Philosophes*.

[*B*] *Seneque a été pour Euthymene, ce que Polybe & Strabon ont été pour Pytheas, un sévére Censeur de ses sentimens.*] Euthymenes attribuoit le débordement du Nil à la force des vents Etesiens, qui poussant selon lui les eaux de l'Ocean & de la Mer extérieure dans ce fleuve, le faisoient enfler, & répandre hors de son lit ordinaire (5). Seneque, appuyé, dit-il, d'une nuée de témoins, traite cette opinion de fable, & la refute par diverses raisons. Si, dit-il, le débordement du Nil venoit des vents Etesiens, il faudroit que ce fleuve grossît à proportion que ces vents soufflent avec plus d'impétuosité, il faudroit qu'il commençât à s'enfler du côté que viennent ces vents. Or rien de tout cela n'arrive. D'ailleurs ses eaux seroient d'un verd de mer, au-lieu qu'elles sont troubles lorsqu'il déborde. Voici le passage même de Seneque. *Euthymenes Massiliensis testimonium dicit: Navigavi, inquit, Atlanticum mare. Inde Nilus fluit major, quamdiu Etesiæ tempus observant: tunc enim ejicitur mare instantibus ventis. Cum resederint & pelagus conquiescit: minorque discedenti inde vis Nilo est. Ceterum dulcis maris sapor est, & similes Niloticis belluæ. Quare ergo, si Nilum Etesiæ provocant, & ante illos incipit incrementum ejus, & post eos durat? Præterea non fit major, quo illi flavere vehementius? Nec remittitur incitaturque, prout illis impetus fuit, quod fieret si illorum viribus cresceret. Quid quod Etesiæ littus Ægyptium verberant, & contra illos Nilus descendit, inde venturus, unde illi, si origo ab illis esset. Præterea ex mari purus & cæruleus efflueret, non ut nunc turbidus venit. Adde, quod testimonium ejus testium turba coarguitur. Tunc erat mendacio locus, cum ignota essent externa: Licebat illis fabulas mittere. Nunc vero tota exteri maris ora mercatorum navibus stringitur: quorum nemo narrat nunc cæruleum Nilum, aut mare saporis alterius, quod & natura credi vetat; quia dulcissimum quodque, & levissimum sol trahit. Præterea quare hyeme non crescit? & tunc potest ventis concitari mare, aliquanto quidem majoribus. Nam Etesiæ temperati sunt. Quod si e mari ferretur Atlantico, semel oppleret Ægyptum. At nunc per gradus crescit.* On voit par ce passage qu'Euthymenes racontoit aussi que les eaux de la Mer qui enfloient le Nil étoient douces, ce qu'il jugeoit apparemment, parce que celles de ce fleuve le sont plus qu'aucune eau qu'il y ait. Seneque ne lui passe pas plus cette opinion que l'autre, & il ajoute qu'on avoit beau mentir & compter des fables en ce tems là, qu'on n'avoit pas de ces faits une connoissance aussi parfaite que l'on a euë dans la suite. Diodore de Sicile, après avoir fait la description du Cours du Nil, traite de son accroissement, & rapporte les divers sentimens des Anciens sur la cause de ce Phénoméne (6). On y voit, de même que dans Plutarque (7), que Thalés de Milet avoit pensé à peu près comme Euthymenes sur la Cause des débordemens du Nil. „ Thalés, un des sept Sages de „ la Gréce, dit que les Vents Etésiens, qui soufflent „ contre les embouchures du Nil, empêchant ses eaux d'en- „ trer dans la mer, les font regorger dans toute l'Egypte, „ qui est un païs plat & fort bas." Diodore fait là-dessus une réflexion fort juste: c'est que „ si cela étoit, tous „ les Fleuves, dont les embouchûres sont exposées aux „ vents Etesiens, seroient sujets au même débordement, „ ce qui n'arrivant à aucun autre Fleuve dans le Monde, „ il faut chercher une cause propre & particuliére au Nil." Je ne rapporterai point ici toutes les Conjectures que Dio-

(1) Voy. Fabric. *Bibl. Græc.* Tom. IV. p. 400.
(2) *Quæst. Nat.* Lib. IV. cap. 2.
(3) *Strom.* Lib. I. p. 327.
(4) *De Placit. Philos.* Lib. IV. c. 1.
(5) Seneca & Plutarchus *ubi supra*.
(6) *Hist. Univ.* Liv. I. Sect. I. § 24. de la Trad. de l'Abbé Terrasson.
(7) *De Plac. Philos.* ubi supra.



dore

puis le tems de Seneque. Il paroit par un endroit de Clement d'Alexandrie (*b*), qu'Euthymenes avoit aussi écrit une espece de Chronique, ou Histoire des Tems, dont Clement se sert pour déterminer en quel tems vivoit Homere, Ἐυθυμένης δὲ ἐν τοῖς χρονικοῖς, c'est ainsi que le cite ce Pere, entre les Autorités de plusieurs anciens Historiens, entre autres d'Aquemaque, qui s'accordoit avec Euthymene sur le tems où Homere avoit vécu. L'un & l'autre le faisoient contemporain d'Hesiode sous Acastes, & disoient qu'il étoit né à Chio, environ deux-cens ans aprés la ruïne de Troie, ainsi vers l'An du Monde 2967, cent quatre-vingt-treize ans avant le commencement des Olympiades. C'est-là tout ce que l'on trouve sur le sujet d'Euthymene.

(*b*) Stromat. Lib. I. p. 326. 327.

dore de Sicile passe en revuë, je me borne à celle d'Agatarchides de Cnide, qui a rencontré juste, & Diodore semble aussi adopter son sentiment. Cet ancien Historien disoit, qu'il pleut continuellement sur les Montagnes d'Ethiopie depuis le Solstice d'Eté jusqu'à l'Equinoxe d'Automne; & qu'ainsi le Fleuve doit augmenter dans cet intervalle par le concours des torrens, au-lieu que l'Hyver il ne tire ses eaux que de ses sources. On sait par les Rélations modernes, que le sentiment d'Agatarchides, qui a été celui de plusieurs autres Anciens, est conforme à la vérité. Voici ce que dit sur ce sujet le Pere Lobo (8). „ Enfin les „ Portugais par des soins & des travaux immenses, sont „ venus à bout de découvrir la véritable cause des inon- „ dations du Nil, si grandes & si réglées. Ils ont remar- „ qué que l'Abissinie, où le Nil prend sa source, & qu'il „ arrose pendant plusieurs jours, est pleine de montagnes; „ que l'hyver y commence au mois de Juin & dure jus- „ qu'en Septembre; que pendant ce tems-là il y pleut tous „ les jours; que l'Ethiopie est beaucoup élevée au-dessus „ de l'Egypte; que le Nil reçoit en son cours toutes les „ riviéres, tous les ruisseaux, tous les torrens qui tom- „ bent des montagnes, & qui s'enflent si considérable- „ ment, qu'il faut qu'il se déborde, & qu'il inonde toutes „ les Campagnes de l'Egypte, ce qui arrive réguliérement „ vers le mois de Juillet (9), c'est-à-dire environ trois se- „ maines ou un mois depuis que les pluies ont commencé „ en Abissinie; & selon que l'inondation est plus ou moins „ grande l'année est plus ou moins abondante . . . . . „ On commence à l'observer depuis le mois de Juillet jus- „ qu'en Septembre, c'est-à-dire, pendant que l'Hyver est „ dans sa plus grande force en Ethiopie." Ce que le P. Lobo dit ici du tems qu'on observe l'accroissement du Nil, s'accorde exactement avec ce que rapporte Mr. Thevenot, selon le calcul duquel on crie l'accroissement du Nil depuis le 28 ou 29 de Juin jusqu'au 23 de Septembre.

(8) *Voyage Historique d'Abissinie* Tom. I. p. 141.

(9) Consultez *Thevenot dans ses Voyages* Tom. II. Ch. 65. 66. p. 735. & suiv.

# F.

FABRETTI (RAPHAEL) favant Antiquaire du dix-feptiéme fiécle nâquit à Urbin en Ombrie l'an 1619 d'une Famille noble. Après qu'il eut fait fes études à Cagli, Ville de ce Duché, il revint faire fon Droit à Urbin, où il fut reçu Docteur en cette Faculté à l'âge de dix-huit ans. Il avoit à Rome un frére aîné, nommé Etienne, qui exerçoit avec honneur la profeffion d'Avocat, & il crût ne pouvoir mieux faire que de fuivre fon exemple; il alla donc à Rome, où il fe mit à fuivre le Barreau. Il s'y fit bien-tôt un nom, qui le mit dans les voyes de la fortune. Le Cardinal Imperiali conçut tant d'eftime pour lui, qu'il le choifit pour l'envoyer en Efpagne, pour y négocier des affaires importantes & difficiles. Fabretti réuffit fi bien à fon gré, que la Charge de Procureur Fifcal de la Nonciature de ce Royaume étant venu alors à vaquer, le Cardinal la lui procura. Fabretti demeura treize ans en Efpagne, où il fut quelque tems Auditeur Général de la Nonciature. Ces Emplois ne l'occupoient pas tellement, qu'il ne trouvât du tems pour lire les anciens Auteurs, & pour s'appliquer aux Belles-Lettres. Il retourna à Rome avec le Cardinal Charles Bonelli, qui avoit été Nonce en Efpagne, & qui de fon domeftique en avoit fait fon plus cher ami. Il eut occafion de voir en s'en retournant tout ce qu'il y avoit de plus curieux en Efpagne, en France, & en Italie. De retour à Rome, il fut pourvu de la Charge de Juge des Appellations du Capitole, qu'il quitta enfuite pour être Auditeur de la Légation d'Urbin, fous le Cardinal Légat Charles Cerri. Le féjour qu'il fit alors dans fa Patrie lui donna occafion de raccommoder fes affaires domeftiques, qui s'étoient fort dérangées pendant une fi longue abfence. Il y demeura trois ans, qui lui parurent fort longs; car l'amour qu'il avoit pour l'Etude & les Antiquités, le faifoit afpirer au féjour de Rome, où il pouvoit trouver plus aifément de quoi fe fatisfaire en ce genre. Ainfi il accepta avec plaifir l'invitation que le Cardinal Carpegna, Vicaire du Pape, lui fit de fe rendre auprès de lui: le Cardinal le commit pour dreffer les Brefs Apoftoliques, & toutes les autres Expéditions qui appartenoient à fon Office, & pour affifter à l'examen de ceux qui fe préfentoient pour les Ordres, & lui donna de plus l'infpection des Reliques, qu'on trouve à Rome & aux environs. Cette derniére Charge lui fournit bien des occafions de fatisfaire le goût qu'il avoit pour toutes fortes d'Antiquités [*A*]. Le Pape Alexandre VIII, que Fabretti avoit fervi quelque tems en qualité d'Auditeur, lorfqu'il étoit Cardinal, le fit Sécretaire des Mémoriaux, lorfqu'il fut parvenu au Pontificat; il l'aimoit beaucoup, & fe faifoit un plaifir de s'entretenir avec lui; il lui donna auffi un Canonicat de St. Laurent *in Damafo*, d'où il le fit paffer à un autre de la Bafilique du Vatican. On ne doute point qu'il ne l'eût élevé à de plus hautes Dignités, s'il ne fût mort après avoir tenu le fiége feize mois. Fabretti fe retira alors des affaires, & fe donna entiérement à l'étude; plufieurs excellens Ouvrages en ont été les fruits [*B*]. Pour y être moins diftrait par le commerce du monde, il alla fe confiner dans

[*A*] *Cette derniére charge lui fournit bien des occafions de fatisfaire le goût qu'il avoit pour toutes fortes d'Antiquités.*] Il les alloit chercher dans les Campagnes voifines de Rome, fans autre compagnie que celle de fon cheval, & fans craindre la chaleur ni le mauvais tems. Comme il montoit toujours le même cheval, fes Amis donnérent en badinant à ce cheval le nom de *Marco Polo*, fameux Voyageur, & difoient que cet Animal fentoit à l'odorat les Monumens antiques, & que dès qu'il en fentoit, il s'arrêtoit de lui-même, quand ce n'eût été qu'une méchante mafure. Ce nom donné à fon cheval lui plût tant, qu'il s'en fervit pour écrire à un de fes Amis une Lettre enjoûée & badine, mais favante, fur la recherche des Antiquités; elle n'a jamais été imprimée (1).

(1) Dominico Riviera *Vite degli Arcadi*. Tom. I. Voy. Nicéron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. IV. p. 174. 175.

[*B*] *Plufieurs excellens Ouvrages en ont été les fruits.*] En voici le Catalogue. I. *De Aquis & Aquæ-ductibus Veteris Romæ Differtationes tres.* Romæ 1680 in-4. Il y avoit dans l'ancienne Rome environ vingt fortes d'Eaux, ou plutôt de Ruiffeaux, que l'on avoit fait venir de lieux affez éloignés par le moyen des Aqueducs, & qui y produifoient un grand nombre de fontaines. Ces Aqueducs tendient leur rang parmi les principaux Edifices publics, non feulement par leur utilité, mais encore par la magnificence, la folidité & la hardieffe de leur ftructure. Fabretti tâche dans cet Ouvrage d'expliquer tout ce qui regarde ces fortes d'Antiquités; & fon Livre peut beaucoup fervir à entendre Frontin, qui a traité des Aqueducs de Rome, tels qu'ils étoient de fon tems, c'eft-à-dire fous l'Empire de Trajan. Kufter dans fa *Bibliotheca Librorum novorum* (2), publiée fous le nom de *L. Neocorus*, dit que ces Differtations de Fabretti contiennent quantité d'excellentes obfervations, & qu'il y réfute folidement diverfes erreurs des Savans: *In quibus multa præclare obfervantur, variique doctorum virorum errores folidè refelluntur.* Elles ont été inférées dans le quatriéme Volume des *Antiquités Romaines* de Grævius; avec des figures. Utrecht 1697. in-fol. II. *De Columna Trajana Syntagma. Accefferunt veteris Tabellæ Anaglyphæ Homeri Iliadem, atque ex Stefichoro, Arctino, Lefche, Ilii excidium continentis & emiffarii Lacus Fucini Defcriptio.* Rome 1683 in-fol. Ce Livre eft rempli de recherches d'Antiquité fort curieufes. III. *Jafithei ad Gronovium Apologema, in ejufque Titivillitia, five de Tito Livio Somnia; Animadverfiones.* Naples 1686 in-4. Fabretti a pris dans cet Ouvrage le nom de *Jafitheus*, qui eft fon nom de *Raphaël* en Grec; parce que *Raphaël* en Hebreu eft la même chofe que *ἰατρὸς θεοῦ*, *Médecine de Dieu* (3). Ce Livre eft une Réponfe à celui de Jacques Gronovius intitulé: *Refponfio ad Cavillationes R. Fabretti*, Leyde 1685 in-8. Fabretti y avoit donné occafion en critiquant dans fon Livre *de Aquis & Aquæ-ductibus* quelques Corrections de Gronovius, & s'étoit attiré par-là un Adverfaire, qui ne le ménagea pas dans fa réponfe. Fabretti lui répondit fur le même ton, quoique la chofe n'en valût pas la peine, & qu'il ne s'agît que de queftions de pure Grammaire. IV. *Infcriptionum antiquarum, quæ in ædibus paternis affervantur, Explicatio & Additamentum.* Rome 1699. in-fol. Cet Ouvrage eft divifé en huit Chapitres. Le premier traite *de Titulis & Columbariis.* Pour l'intelligence de ces termes, il faut favoir que les Anciens, & principalement les perfonnes de diftinction, avoient de fort grands tombeaux, qui fervoient pour toutes les perfonnes de la même famille. Ces Tombeaux étoient partagés en différentes Niches, femblables à celles d'un Colombier, ce qui leur a fait donner le nom de *Columbaria* par les Latins. Dans chaque Niche il y avoit une Urne, où étoient les Cendres ou les Os d'une perfonne, dont le nom étoit marqué deffus; ces infcriptions s'appelloient *Tituli*. Fabretti prouve qu'il n'y a jamais eu de Loi chez les Romains de brûler les morts; & que depuis le tems de Sylla le Dictateur, qui eft le premier dont on a brûlé le Corps, l'ancien ufage d'enterrer les morts n'a jamais entiérement ceffé. Les Urnes où l'on recueilloit les Cendres s'appelloient *Ollæ*, mais avant que les Cendres y fuffent mifes, *Virgines*. L'Auteur prouve dans ce même Chapitre, que par les mots *Livia Augufti* dans les Infcriptions, les Anciens défignoient la Femme d'Augufte, & non fa Fille; & que tous les Gladiateurs n'étoient pas de condition fervile, mais qu'il y en avoit de l'Ordre des Chevaliers. Dans le Chapitre *fecond* il prouve, que le nom de *Genii* fe donnoit tantôt aux *Dii Manes*, tantôt aux Ames Humaines, tantôt à ces Puiffances qui tenoient le milieu entre les Dieux & les Hommes. Il prouve auffi que la Ville de Parme s'appelloit anciennement *Julia Coryfopolis*. Il obferve dans le *troifiéme* Chapitre, que les Anciens mettoient un point à la fin de chaque mot dans leurs Infcriptions, mais fur-tout toujours à la fin de chaque ligne, & quelquefois à la fin de chaque *fyllabe*. Il recherche la fignification du mot *Afcia* dans les anciennes Infcriptions, terme, dit-il, qu'il ne trouve guéres que dans les Infcriptions des Gaules. Il remarque dans le *quatriéme* Chapitre, que le mot d'*Alumnus* ne fe prend jamais dans les bons Auteurs dans un fens actif, mais dans un fens paffif. Il montre dans le *feptiéme*, que les Poids des Anciens étoient

(2) Avril & Mai 1697. p. 11.

(3) Monf. de la Monnoye *Obferv. fur Baillet. Jugem. des Savans* Tom. V. Part. 2. p. 252 Amft. 1725. in-12.

dans un quartier désert de Rôme; mais les Etrangers ne manquoient pas de l'y aller visiter, & la plupart y contractoient avec lui une liaison qu'ils se faisoient un plaisir d'entretenir ensuite par leurs Lettres. Le Pape Innocent XII le tira de sa retraite, & lui donna la Préfecture des Archives du Château St. Ange, Charge qu'on ne confie qu'à des personnes d'une probité éprouvée; parce que celui qui en est revêtu, est Gardien de tous les secrets de l'Etat temporel du Pape. Toutes ces différentes Charges qu'il a possédées n'ont jamais interrompu la recherche qu'il faisoit des Antiquités; & il en a ramassé assez pour orner sa maison paternelle d'Urbin, & celle qu'il s'étoit fait bâtir à Rome après la mort d'Alexandre VIII. La vieillesse même & les infirmités qui l'accompagnent, ne purent le retirer de l'étude, & l'empêcher de veiller à l'Edition de ses Ouvrages, qu'il faisoit faire chez lui. Il est mort le 7 Janvier 1700 dans sa quatre-vingtiéme année. Il avoit un esprit vif, une conception aisée, & une mémoire excellente; aimant l'étude avec passion, il n'épargnoit ni soin ni travail pour s'y perfectionner. Il avoit été fort valétudinaire dans sa jeunesse, mais son tempérament se fortifia dans la suite, & depuis l'âge de trente ans il jouït d'une parfaite santé. Il étoit de l'Académie des *Assorditi* d'Urbin, & de celle des *Arcadi* de Rome (a).

(a) *Voy.* son Eloge par *Dominique Riviera* dans le *Vite degli Arcadi* Tom. I. & Nicéron Tom. IV. p. 372.

étoient plus grands que ceux des Modernes. Il soûtient dans le *huitiéme* que les Vaisseaux de Verre qu'on trouve auprès des tombeaux des anciens Chrétiens, sont des preuves de leur Martyre, & que les taches rouges qu'on y apperçoit, sont des restes du sang que les Fidéles y ont mis. A la fin de ce Recueil, il rend compte des Corrections, qu'il a fait dans les Inscriptions recueillies par Gruter en deux Volumes; outre un grand nombre d'autres Corrections sur divers autres Compilateurs d'Inscriptions, qui sont répanduës dans l'Ouvrage même. Mr. Fabretti avoit une capacité merveilleuse pour déchiffrer les Inscriptions, qui paroissent toutes défigurées, & dont les Lettres sont tellement effacées qu'elles ne sont plus presque reconnoissables. Il nettoyoit la surface de la pierre, sans toucher aux endroits où les Lettres avoient été creusées; ensuite il mettoit dessus un Carton bien mouillé & le pressoit avec une éponge, ou un rouleau entouré d'un linge; ce qui faisoit entrer le Carton dans le creux des Lettres pour en prendre la poussiére, qui s'y attachoit, & dont la trace faisoit connoître les Lettres qu'on y avoit autrefois gravées. Mr. Baudelot, dans son Livre de *l'Utilité des Voyages*, nous a appris un secret à peu près semblable, pour lire sur les Médailles, les Lettres qu'on a de la peine à déchiffrer. V. *Une Lettre à Mr. l'Abbé Nicaise*, qui contient une Inscription remarquable par l'élégance de son stile, insérée dans le *Journal des Savans* du 17 Décembre 1691.

☞ FABRICIUS (FRANÇOIS) Professeur en Théologie dans l'Université de Leyde nâquit à Amsterdam le 10 d'Avril 1663 (a) [*A*]. Il n'avoit que cinq ans environ, quand il eut le malheur de perdre son pere & sa mere. Son Ayeul maternel, François Felbier, prit soin de son éducation, & c'est à lui qu'il étoit redevable de la Connoissance de la Langue Françoise dont il a toute sa vie fait grand cas. Il commença à apprendre le Latin dans les Ecoles publiques d'Amsterdam en 1673: & au bout de trois mois il perdit son Ayeul, qui en mourant, lui fit entendre, que pour répondre à ses intentions & à celles de ses parens, il devoit se consacrer à l'étude de la Théologie. Il fit le cours de ses Classes avec distinction, & l'acheva en 1679 à l'âge de seize ans, il prononça alors selon l'usage une Harangue, où il se proposoit de faire voir *que la justice éleve une Nation*. Il demeura cependant encore deux ans à Amsterdam, où il étudia la Philosophie & l'Eloquence sous Messieurs Ray, Wolfogue, & Francius, qui professoient dans l'Ecole Illustre de cette Ville; dans le même tems David Sarphati Pina, Médecin & célébre Rabbin d'Amsterdam lui enseigna les Langues Hébraïque, Chaldaïque, & Syriaque, & le mit en état de lire les Ecrits des Docteurs Juifs. Au mois de Septembre 1681 il se rendit à Leyde pour y continuer ses études. La Philosophie, les Antiquités Grecques & Romaines, l'Histoire Ecclésiastique & la Géographie Sacrée l'occupérent encore pendant deux années, & il eut pour Maîtres les célébres de Volder, Theodore Ryckius, Jacques Gronovius, & Frederic Spanheim. Il continua aussi l'étude des Langues Orientales avec un succès étonnant [*B*]. A l'âge de vingt ans il passa à la Théologie, & entendit Messieurs Spanheim, le Moyne, & Christophle Wittichius; il se forma pour la prédication sous Rumold Rombouts, & Marc van Peenen, Pasteurs à Leyde. En 1686 il quitta l'Académie, & alla passer encore une année à Amsterdam, où il vit souvent le Rabbin Pina son ancien Maître; avec lequel il eut de grandes disputes sur le Messie: il profita aussi beaucoup du commerce qu'il eut avec Mr. van Leeuwen Pasteur & Professeur dans cette grande Ville. Au mois de Juillet de l'année 1687 il fut reçu Proposant & quatre mois après il fut appellé à exercer le Ministére à Velzen où il se fit estimer & chérir. Pendant qu'il y demeura il épousa Anne van Teylingen, fille de Jean van Teylingen, qui avoit été Conseiller extraordinaire des Indes, & Gouverneur de Guzeratte & des Comptoirs qui en dépendent, de la part de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales. L'Eglise de Leyde l'appella en 1696, & il y fut installé le 26 de May de cette année. Jacques Trigland étant mort en 1705, Mr. Fabricius lui succéda dans la Profession en Théologie, dont il prit possession le 13 de Décembre par une Harangue, où il prouvoit que *Jésus-Christ est l'unique & perpétuel fondement de l'Eglise*. On le chargea aussi du soin du bas Collége ou des Classes, qu'avoit eu son prédécesseur. Il demanda alors d'être déchargé de la moitié des fonctions du Ministére, en renonçant volontairement à la pension qui y étoit attachée, & il a constamment continué à remplir le reste, jusqu'aux quatre derniéres années de sa vie. En 1715 il eut le malheur de perdre un fils unique qu'il avoit, & qui étoit âgé de vingt-quatre ans. Sept ans après les Curateurs de l'Université de Leyde fondérent en sa faveur une Chaire d'Eloquence Sacrée, pour enseigner la maniére de prêcher. En 1726 La Société établie pour la Propagation de la Foi en Angleterre, le choisit pour être un de ses Membres [*C*]. Sur la fin de l'année 1737 il eut une attaque de Goute remontée; enfin les douleurs cuisantes qu'il enduroit lui causérent des inquiétudes & des insomnies, qui l'affoiblirent extraordinairement, ce qui joint à un épanchement d'humeurs termina ses jours le 27 Juillet 1738, dans la soixante-seiziéme année de son âge. Mr. Fabricius a eu l'honneur d'être quatre fois Recteur Magnifique de l'Université, savoir en 1708,

(a) Jo. van den Honert *Oratio de Vita & Obitu F. Fabricii*; dont cet Article est tiré.

[*A*] *Nâquit à Amsterdam* ....] Jean Fabricius, pere de François étoit d'une ancienne famille de cette Ville, où elle avoit toujours tenu un rang assez considérable parmi les Négocians. Jean s'étant consacré au Ministére, fut d'abord successivement Pasteur en deux Villages, & ensuite dans la Ville de Meurs; où il fut attiré par Gerard Bekker Bourguemaître de cette Ville, qui avoit épousé Sophie Stuyning sœur de sa mere. Il se maria peu de tems après à Amsterdam, & épousa Catherine fille de François Felbier, originaire de Gouda, où il avoit un frere & un neveu dans la Magistrature. Jean Fabricius eut cinq enfans, dont quatre moururent en bas âge. François, le seul qui ait vêcu, nâquit dans la maison de son Ayeul maternel (1).

[*B*] *Il continua l'étude des Langues Orientales avec un succès étonnant.*] On en peut juger par ces deux circonstances: qu'il entretenoit avec son Maître d'Amsterdam un commerce de Lettres en Hebreu, & il traduisit dans cette Langue les Evangiles de St. Matthieu & de St. Marc; ce qui prouve qu'il possédoit l'Hebreu plus parfaitement, qu'on ne le fait d'ordinaire.

[*C*] *La Société établie pour la propagation de la Foi en Angleterre le choisit pour être un de ses Membres.*] Mr. Fabricius se croyant engagé à répondre aux vuës de ce pieux établissement, se donna tous les soins qui pouroient dépendre de son ministére pour l'avancement de la Religion; cela lui donna occasion de lier un commerce familier avec plusieurs Savans non seulement de ces Provinces, mais encore d'Allemagne, de Suisse & d'Angleterre; il correspondoit en particulier avec l'Illustre Guillaume Wake, Archevêque de Cantorbery.

(1) *Oratio de Vita & Obitu F. Fabricii* p. 13. 14.

[D] Nou-

1708, en 1716, en 1724 & en 1736, en fortant de Charge cette derniére fois il prononça une Harangue fur un fujet qui convenoit fpécialement à fon âge & à fon caractére, favoir ce *qu'une Vieilleffe prudente exige d'un Chrétien en général & d'un Théologien en particulier*. Il a tenu auffi un rang diftingué dans le Synode de la Hollande Méridionale, qui l'a choifi deux fois, favoir en 1706 & 1707, & en 1736 & 1737. pour un de fes *Députés* ou Commiffaires. Mr. Jean van den Honert Profeffeur en Théologie, fon Collégue, prononça le 16 Septembre 1738 fon Oraifon funébre. Nous parlerons ci-deffous de fes Ouvrages [*D*].

[*D*] *Nous parlerons ci-deffous de fes Ouvrages.*] On a de lui cinq Volumes de Differtations; où il traite plus à fond les matiéres qu'il avoit ébauchées dans fes Harangues & dans fes Differtations Académiques. I. *Chriftus unicum ac perpetuum Fundamentum Ecclefiæ* &c. Leyde 1717 in-4. II. *De Sacerdotio Chrifti juxta Ordinem Melchizedeci*. Ibid. 1720 in-4. III. *De Chriftologia Noachica & Abrahamica*. Ibid. in-4. IV. *De Fide Chriftiana Patriarcharum & Prophetarum*. Ibid. in-4. V. *De Oratore Sacro*. Ibid. in-4. Il y a auffi fix Sermons en Hollandois, prononcés en diverfes occafions folemnelles. Pour donner une idée du caractére des Ouvrages de Mr. Fabricius & de fa maniére de penfer, je rapporterai ce que Mr. Bernard en a dit (2) à l'occafion du premier des Ouvrages, & ce qui convient affez bien à tous les autres. „ Il ne fe pique pas de dire toujours des cho- „ fes nouvelles, comme il en avertit dans fa Préface, & „ cela n'eft guéres poffible en matiére de Théologie; mais „ du moins ne fait-il pas comme quelques-uns, qui don- „ nent pour nouveau, ce qui a été dit longtems aupara- „ vant; mais ce qui lui appartient, c'eft fon ftile, le ra- „ mas judicieux qu'il a fait des matiéres, l'ordre qu'il „ leur a donné, & la clarté; & en cela il femble qu'il „ n'a rien laiffé à défirer à fes Lecteurs? . . . . . On y „ voit toujours les fentimens de tous les Savans tant an- „ ciens que modernes, tant Juifs que Chrétiens. Quand „ ils ne lui plaifent pas, il les réfute avec beaucoup d'hon- „ nêteté. Il explique toujours très-clairement fon opinion, „ & l'appuye de toutes les raifons les plus folides." Voici ce qui peut faire connoître au Lecteur de quelle maniére penfoit Mr. Fabricius. En quittant le 8 Février 1717 pour la feconde fois la Charge de Recteur de l'Univerfité, il prononça une Harangue *fur le Scribe bien inftruit dans le Royaume des Cieux*. En traçant le portrait d'un véritable Prédicateur de l'Evangile, il déclame furtout avec beaucoup d'éloquence, contre deux fortes de perfonnes, qui tombent dans deux défauts oppofés. Les premiers font ceux, qui rejettent généralement tout ce qui eft ancien, qui ne courent qu'après les nouveautés, & qui veulent du neuf partout. Il remarque que ces fortes de Savans en impofent fouvent au Public, en donnant comme étant de leur invention, des chofes que d'autres ont dites avant eux, ou qui même fe trouvent dans les Péres de l'Eglife, & qui ne leur paroiffent nouvelles que parce qu'ils ne les ont pas lus. Les feconds font ceux qui regardent toutes les nouveautés comme fufpectes, & qui condamnent une opinion fur l'étiquette, parce qu'ils n'en ont jamais ouï parler (3).

(2) *Nouv. de la Rep. des Lettres* Sept & Octob. 1717. p. 693. & 697.

(3) *Voy.* les mêmes Mai & Juin 1717 p. 427. 428.

☞ FABRICIUS (JEAN ALBERT), un des plus illuftres Savans d'Allemagne, nâquit à Leipfig le 11 Novembre 1668 de Werner Fabricius & de Marthe Corthum, l'un & l'autre de familles originaires du Holftein [*A*]. Il perdit fa mere en 1674 & fon pere le 9 de Janvier 1679; ainfi il fe trouva Orphelin à l'âge de dix ans (*a*). Valentin Alberti Théologien & Philofophe de Leipfig fut fon Tuteur. Il avoit eu d'abord fon pere pour maître, & après fa mort il étudia cinq ans fous Wenceslas Buhl, qu'il ne quitta que pour fe mettre fous la direction de Jean Godefroi Herrichen, Recteur de l'Ecole de St. Nicolas, très-favant en Latin & en Grec. Son Tuteur l'envoya en 1684 à Quedlinbourg, où il y a une Ecole Illuftre; il y continua fes études fous Samuel Schmidt, qui en étoit le Recteur; il conçut alors un violent defir de fe rendre favant [*B*]. Après avoir été deux ans à Quedlinbourg, il revint à Leipfig en l'année 1686, & y fut immatriculé comme Etudiant au mois de Septembre. Valentin Alberti fon Tuteur, étoit Profeffeur dans cette Univerfité; il prit le jeune Fabricius chez lui, & pendant fept années le dirigea dans fes études. Il profita en même tems des Leçons de plufieurs autres illuftres Savans, qui enfeignoient à Leipfig; mais celui à qui il eut le plus d'obligation, comme on le lui a fouvent entendu dire, c'étoit Thomas Ittigius, parce que ce fut lui qui l'anima à la lecture des Peres de l'Eglife, & à l'étude de l'Hiftoire Eccléfiaftique, fi néceffaires pour la Théologie. Le jeune Fabricius fut reçu Bachelier en Philofophie le 27 Novembre 1686, âgé de dix-huit ans: quatorze mois après il obtint le grade de Maître dans la même Faculté, le 26 Janvier 1688; il publia alors une Differtation intitulée, *Remarques mêlées fur les Septante Interprêtes, & fur le Nombre de Septante*. La même année il mit au jour une feuille volante *in quarto*, intitulée, *Scriptorum recentiorum Decas* [*C*]. Il continua les trois années fuivantes à donner quelques Ouvrages au Public. Pour obtenir une place dans la Faculté de Philofophie, il foutint le 16 Mars 1692 une Difpute fur les Sophifmes des Anciens Philofophes & fur-tout des Stoïciens: *De antiquorum Philofophorum*, Stoïcorum *maxime cavillationibus*; & une autre en 1693 fur le Platonifme de Philon, *De Platonifmo Philonis, viro Doctiffimo*, Johanni Jonfio *oppofita*. Il s'étoit auffi pendant quelque tems attaché à la Médecine, mais il y renonça pour fe tourner tout entier du côté de la Théologie. En 1693 il fit un voyage à Hambourg, où il entra chez Mr. Jean Frederic Mayer le 13 Juin 1694 [*D*]. Il avoit commencé depuis le

(*a*) *Extrait* de l'Hiftoire de la Vie & de fes Ecrits écrite en Latin par *Herm. Sam. Reimar*, dans la *Bibl. Raifonn*. Tom. XIX. Part. 1. cet Article en eft tiré.

[*A*] *L'un & l'autre de familles originaires du Holftein.*] *Werner Fabricius* bifayeul de Jean Albert avoit été Miniftre de Suderaw près de la petite Ville de Krempe; *Albert* fon ayeul étoit Organifte à Flensbourg; *Werner* fon pere étoit né à Itzehoa dans le Holftein le 10 d'Avril 1633 (1), il étoit Directeur de la Mufique dans l'Eglife de St. Paul à Leipfig, & Organifte dans celle de St. Nicolas. C'étoit un homme de Lettres & Poëte furtout. On a de lui un Livre intitulé *Deliciæ Harmonicæ*, imprimé à Leipfig en 1657 in-4. (2), & deux autres Ouvrages Allemands, imprimés l'un à Jene en 1659 in-8. l'autre à Leipfig en 1662 in-4 (3). Marthe Corthum, Mere de Jean Albert, étoit fille de Jean Corthum, Miniftre de Bergedorff, dans le voifinage de Hambourg.

(1) Centuria II *Fabricior*. p. 111.

(2) Centuria I. *Fabriciorum* p. 76. Edit. de 1708.

(3) Cent. II. p. 111.

[*B*] *Il conçut alors un violent defir de fe rendre favant.*] Il nous apprend lui-même (4) qu'étant allé voir Mr. Schmidt, celui-ci lui montra par hazard dans fon Cabinet les *Adverfaria* de *Gafpar Barthius*, & les lui prêta enfuite. Le jeune Ecolier admira la vafte Erudition, profane & facrée, qu'il trouvoit dans ce gros Recueil. Quoiqu'il n'en comprit pas encore toutes les beautés, il fe fentit dès-lors un grand defir de pouvoir fe donner à de pareilles études, d'apprendre furtout les Langues & la bonne Logique, d'acquérir enfuite la connoiffance de l'Antiquité, de l'Hiftoire, & des Sciences utiles, enfin celle des Ecrivains de toute forte, qu'il jugeoit encore plus utile qu'agréable.

(4) Préface du *Polyhiftor* de Morhoff. Lubec 1732.

[C] *Scriptorum recentiorum Decas.*] Cette Piéce fut imprimée à Hambourg fans nom de l'Auteur ni de l'Imprimeur; il donnoit fon jugement, avec beaucoup de liberté, fur dix Ecrivains célébres, *George Morhoff; Chriftophle Cellarius; Henning Witte; Chriftian Thomafius; Guillaume Salden; Abraham Berkelius; Servas Gallé; Jacques Tollius; George Math. König; & Chriftian Guillaume d'Eyben*. Six mois après il parut contre lui une Feuille volante, auffi anonyme, dans laquelle on critiquoit la fienne avec beaucoup d'aigreur. Il fe défendit d'un ftile piquant à fon tour par une *Defenfio Decadis adverfus hominis malevoli maledicum judicium, juftis de caufis ab Auctore fufcepta*. Mais il reprima bientôt cette ardeur de Jeuneffe. On a trouvé écrit de fa main fur un exemplaire de la *Decas recentiorum Scriptorum* non feulement ces Vers d'une Tragédie de Seneque (5).

*Juvenile vitium eft, regere non poffe impetum.*
*Ætatis alias fervor hic primæ rapit.*

Mais encore les paroles fuivantes (6): *Deo juvante conabor* ἄλλοισιν ἐσθλοῖς, τοῦτ᾽ ἀπαμβλῦναι ψόγον: *Dieu aidant je tâcherai d'effacer cette tache, par d'autres chofes qui feront louables*. Il a tenu parole, & s'eft toujours abftenu depuis de toute Critique rude, & il pardonnoit aifément celles qu'on faifoit contre lui (7).

(5) *Troad.* vers 250. 251.

(6) C'eft un vers Grec de quelque Ancien Poëte que Mr. Fabricius s'appliquoit ici. Il l'avoit tiré de Ciceron, qui le rapporte un peu différemment *Epift. ad Attic.* Lib. XIV. Ep. 12.

(7) *Bibl. Raifonn.* Tom. XIX. p. 129.

[*D*] *En 1693 il fit un voyage à Hambourg où il entra chez Mr. Jean Frederic Mayer.*] Le deffein de Mr. Fabricius en allant à Hambourg, étoit de voir fes parens, & d'aller enfuite voyager dans les Pays Etrangers. Mais il fut obligé de demeurer affez longtems à Hambourg, ou dans le voifinage chez fon Oncle Maternel, Gerard Corthum, Miniftre de Bergedorff. Une fâcheufe nouvelle qu'il reçut déconcerta fon projet. Valentin Alberti lui écrivit que tout fon Patrimoine, qui n'alloit guéres au-delà de mille Ecus d'Allemagne, étoit confumé, enforte qu'il

le 24 d'Avril 1692 à prêcher, & il continua pendant quatre ans & trois mois de prêcher tous les Mecredis matin dans l'Eglise de St. Jacques, & de tems en tems dans quelques autres. En 1696 il fit un voyage en Suéde avec Mr. Mayer son patron, qui le présenta au Roi Charles XI. De retour à Hambourg il disputa la Chaire de Logique & de Métaphysique, qui étoit vacante [*E*]. L'ayant manquée il obtint peu de tems aprés par le crédit de Mayer celle d'Eloquence & de Philosophie Pratique vacante par la mort de Vincent Placcius, décédé le 6 Avril 1699; il en prit possession le 29 de Juin par une Harangue sur le Caractére & l'Excellence de l'Eloquence d'Epictete, *De Eloquentiæ* Epicteti *ratione & præstantia*. Il alla quelques mois aprés prendre le Degré de Docteur en Théologie à Kiel, où il soutint sous la présidence de Mr. Mayer, Professeur Honoraire en Théologie dans cette Académie, une Dispute sur le souvenir que l'Ame de l'Homme conserve après la mort; *De recordatione Animæ Humanæ post fata superstitis.* Dès qu'il fut établi Professeur, il se livra au travail plus que jamais, & l'on peut dire qu'il a été un des hommes les plus laborieux [*F*]. Il est vrai que diverses circonstances contribuoient à lui faciliter le travail [*G*]. Mr. Mayer ayant quitté Hambourg pour s'établir à Grypswald, pensa d'abord à y attirer Mr. Fabricius. Il fit ensorte qu'on lui offrit en 1701 dans cette Université une Chaire de Professeur en Théologie, avec cinq-cens Ecus d'Allemagne d'appointemens; mais se sentant encore fort foible d'une maladie dont il ne faisoit que relever, il s'excusa de l'accepter. Le 9 Janvier 1708 il fut appellé à Kiel pour y être Professeur Ordinaire en Théologie, en Logique & en Métaphysique, & il accepta cette Vocation; mais lorsqu'il se préparoit à aller prendre possession de ce poste, le Sénat de Hambourg ne voulant point perdre un homme de ce mérite, le retint, en ajoutant à sa Charge de Professeur celle de Recteur de l'Ecole de St. Jean. Mr. Fabricius se détermina d'autant plus volontiers à accepter cette nouvelle place, que l'ancien Recteur Jean Schultz étoit son beaupere, & qu'il étoit bien aise de lui rendre service, en l'aidant dans les fonctions de cet Emploi; il en prit possession le 3 May 1708 par un Discours sur les Causes du mépris qu'on a pour les Ecoles Publiques; *De Caussis Contemptus Scholarum Publicarum*: son beaupere étant mort en 1709, il ne cessa de travailler à se faire donner un Successeur dans le Rectorat, & il n'en vint à bout qu'en 1711, que Mr. Jean Hubner fût appellé de Mersbourg. En 1719 le Landgrave de Hesse-Cassel fit offrir à Mr. Fabricius la place de premier Professeur en Théologie à Giessen, & en même tems celle de Surintendant des Eglises de la Confession d'Augsbourg; notre Savant panchoit fort à accepter cette Vocation, mais les Magistrats de Hambourg le retinrent par une libéralité toute extraordinaire chez eux, ayant augmenté ses appointemens de deux-cens Ecus. Mr. Fabricius fut si touché de cette marque d'estime, qu'il résolut de finir ses jours à Hambourg, & c'est effectivement dans cette Ville qu'il a publié ce grand nombre d'Ouvrages [*H*] dont il a enrichi la République des Lettres. Ce fut inuti-

qu'il restoit même redevable de quelque chose à ce Tuteur. Par surcroît de malheur il perdit l'espérance que le même Alberti lui avoit fait concevoir d'obtenir une pension du Consistoire Suprême de Dresde. Ainsi réduit à chercher dequoi vivre & dequoi continuer ses Etudes, Mr. Mayer, qui l'avoit connu, lui offrit lui-même sa maison, pour avoir soin de sa Bibliothéque. Fabricius accepta ses offres; il demeura plus de cinq ans dans ce poste avec tous les agrémens qu'il pouvoit souhaitter, & il fut bien en profiter pour pousser ses Etudes (8).

(8) Idem p. 111. 112.

[*E*] *Il disputa la Chaire de Logique & de Métaphysique, qui étoit vacante.*] Gerard Meyer l'avoit quittée pour aller à Quedlinbourg. Il y eut quatre Concurrens, & l'on régla que ceux qui se mettroient sur les rangs, soûtiendroient seuls, sans Répondant, une Dispute publique; Mr. Fabricius fit la sienne le 24 Janvier 1699, dont le sujet étoit: *Specimen Elencticum Historiæ Logicæ, cum Quinquagena Thesium Logicarum & Metaphysicarum.* Les suffrages se trouvérent partagés entre lui & Mr. Sebastien Edzard, desorte qu'on tira au sort, & le sort fut favorable au dernier (9).

(9) Idem p. 112.

[*F*] *L'on peut dire qu'il a été un des hommes les plus laborieux.*] Dans les dix premiéres années de son Professorat, il donnoit presque dix heures tous les jours à enseigner; les dix suivantes, tantôt dix, tantôt huit ou neuf; pendant la troisiéme dixaine, sept ou huit. Au commencement de la quatriéme, sentant ses forces diminuer, il se réduisit à cinq ou à quatre. Il est difficile de concevoir comment donnant tant de tems à ses Leçons publiques & particuliéres, étant distrait par les visites des Etrangers, & par les Lettres qu'il étoit obligé d'écrire, & ayant eu outre cela en différens tems plusieurs fonctions Académiques à remplir, il ait pu composer tant d'Ouvrages d'une érudition si variée. Mais il avoit un Esprit excellent, & une Mémoire des plus heureuses. Il lisoit & comprenoit ce qu'il lisoit avec une très-grande rapidité. Il trouvoit aussi fort promptement ce qu'il vouloit dire ou écrire. Il ne s'arrêtoit presque qu'à ce qui étoit nouveau, remarquable, solide, utile: pour les autres choses communes ou inutiles, il passoit par dessus, comme si elles ne se fussent point trouvées en son chemin. Il avoit toujours la plume à la main pour souligner ce qu'il vouloit aisément retrouver, ou pour noter en marge les remarques ou les pensées qui lui venoient dans l'esprit, sur les Livres qui lui étoient familiers, & qu'il tenoit tout autour de lui. Il se portoit avec ardeur à la lecture, & à la méditation. Il ne pouvoit être un seul moment oisif, & il ne se lassoit jamais, quoiqu'il passât les journées entiéres à s'occuper d'une maniére ou d'autre. Il avoit l'esprit si présent, qu'il parloit sur le champ de tout ce qui concerne l'Histoire, principalement l'Histoire Littéraire, comme s'il eût eu écrit devant les yeux les noms des Livres, les tems, les lieux. Les Recueils qu'il faisoit pour soulager sa Mémoire, étoient distribués & dispersés en une infinité de Livres, ensorte qu'ils ne lui auroient pas servi de beaucoup, s'il ne se fût toujours bien souvenu des matiéres & des Lieux Communs, auxquels il les rapportoit. Il ne manquoit guéres de trouver d'abord le Livre dont il avoit besoin, parmi vingt mille Volumes dont sa Bibliothéque étoit composée, quoique tout n'y fût pas rangé exactement selon l'ordre des Sciences, & qu'il n'en eût aucun Catalogue. Par-là il s'étoit fait un si grand fonds de matériaux, & il pouvoit l'augmenter si aisément, que les Libraires ne suffisoient pas à tous les projets qu'il formoit (10).

(10) Idem p. 113. 115.

[*G*] *Diverses circonstances contribuoient à lui faciliter le travail.*] Le détail de la maniére dont les Grands-Hommes s'y sont pris, est infiniment utile pour ceux qui desirent de les suivre dans la Carriére des Sciences. Il est vrai que pour profiter de leur exemple, il ne faut pas se mettre dans l'esprit de les imiter en tout, lors-même que leur maniére est bonne, on doit avoir égard à la différence des génies & des talens, à celle des lieux & des circonstances; il est rare que deux personnes ayent sur tous ces articles assez de conformité, pour que l'une puisse prendre modéle en tout sur l'autre. Mais un bon Esprit tire de la méthode d'un habile homme ce qu'il sent pouvoir lui convenir dans la situation où il se trouve. Revenons à Mr. Fabricius. Une chose qui aidoit merveilleusement à la facilité de ses productions, c'est que sans choisir scrupuleusement les termes, il savoit exprimer & écrire vîte ses pensées, d'une maniére néanmoins convenable au sujet, & élégante. Il ne pouvoit languir longtems sur un même Ouvrage, il se réservoit à le perfectionner dans une nouvelle Edition; il croyoit qu'il valoit mieux pour lui, & pour le Public, de donner ce qu'il avoit de prêt en un état passable, que de courir risque d'employer peut-être toute sa vie à le polir & l'achever. Il n'a pourtant pas toujours travaillé avec tant de rapidité. Car à l'égard des Auteurs anciens qu'il vouloit publier avec ses Notes, il ne donnoit rien aux Imprimeurs, que tout ne fût fait ou au moins la plus grande partie. D'ailleurs il étoit d'une santé vigoureuse. Sobre & modéré pour le manger & pour le boire. Et comme il demeuroit dans une Ville abondante en Livres, il pouvoit aussi y en acheter dans les Ventes publiques à un prix assez commode: outre ceux que ses Amis des Païs Etrangers lui procuroient, & ceux qu'il acquéroit lui-même en écrivant. Il avoit aussi bon nombre de Disciples, qui dressés par ses Instructions pouvoient lui épargner du tems, sur-tout quand il s'agissoit de faire les Tables de ses Livres, quelquefois même de ceux des anciens Auteurs & de leurs Scholiastes. Enfin, comme il étoit fort communicatif envers les Savans, il s'en trouvoit aussi qui lui fournissoient des Remarques, des Manuscrits, ou des Collations de Manuscrits (11).

(11) Idem p. 140. 141.

[*H*] *Il a publié ... grand nombre d'Ouvrages.*] Je n'ai pas dessein de faire un Catalogue de tous les Ouvrages de Mr. Fabricius, on en trouve un fort ample dans le Pere Niceron (12). Je me contenterai d'indiquer quelques-uns des principaux. I. *Bibliotheca Latina sive Notitia Auctorum veterum Latinorum, quorum Scripta ad nos pervenerunt*, &c. L'Auteur y donne une liste des anciens Auteurs Latins qui nous restent; ce que l'on fait de plus remarquable de leur histoire; le catalogue de leurs Ouvrages, en distinguant avec soin les Livres qu'on leur attribue mal à propos de ceux qui sont véritablement d'eux; on y marque aussi les meilleures Editions de ces Auteurs. Cet Ouvrage parut pour la premiére fois à Hambourg en 1697, en un Volume in-8., ensuite à Londres en [illegible] à Ham-

(12) *Mém. des Homm. ill.* Tom. XL. p. 1[illegible]-162.

inutilement qu'en 1726 on lui fit des instances réitérées pour l'engager à accepter une Chaire de Théologie à Wittenberg. Il étoit si peu sensible à l'éclat des titres, qu'il refusa l'honneur que lui voulurent procurer Messieurs Baudelot & Derham, le premier de lui faire avoir une place d'Académicien honoraire dans l'Académie Royale des Sciences de Paris, & le second dans la Societé Royale de Londres. Dans sa vieillesse il devint sujet à des insomnies, qui augmentérent par les soins qu'il se donna auprès de sa femme, qui mourut le 16 Janvier 1736; il languit encore un peu plus de trois mois, & mourut dans de grands sentimens de pieté le 30 Avril 1736. âgé de soixante-sept ans, cinq mois & dix-neuf jours; il conserva jusqu'à la fin le libre usage de ses Sens & de sa Raison. On l'enterra le 7 de May dans l'Eglise de St. Pierre & de St. Paul. Il avoit épousé le 22 Avril 1700 Marguerite Schultz, avec laquelle il a vécu dans une grande union; il n'en a eu que trois enfans, un fils mort en bas âge, & deux filles, qui lui ont survécu; l'aînée Catherine-Dorothée a épousé Mr. Jean Dieteric Evers, Docteur en Droit, & Comte Palatin (b) de l'Empereur; l'autre Jeanne Frederique a épousé Mr. Reimar, Professeur à Hambourg. La Pieté, qui est le fondement de toutes les autres Vertus, étoit aussi en lui dominante; la tranquillité de son esprit & sa résignation à la Volonté de Dieu éclatoient dans toutes ses actions [I]. La modération & la modestie alloient de pair chez lui avec l'étenduë du savoir & des lumiéres [K]. Il étoit honnête, doux, obligeant, officieux envers tout le monde, & surtout charitable envers les pauvres; il avoit sur cet article deux excellentes maximes; l'une

(b) *Comes Palatinus Cæsareus.* C'est un titre que l'Empereur donne, & qui n'est pas purement honoraire; car ceux qui en sont revêtus ont certains droits considérables, déterminés par les Lettres de leur Création, comme de créer des Notaires, des Docteurs, des Licentiés &c. de légitimer des Enfans naturels &c.

à Hambourg en 1708; l'Ouvrage est divisé en Livres & en Chapitres dans cette troisiéme Edition: il y en a encore une autre Edition de Hambourg in-8. en 1722 avec un Supplément: enfin la meilleure est de Venise en 1728 en deux Volumes *in*-4, où les Supplémens ont été mis à leur place. II. *Codex Apocryphus Novi Testamenti*, &c. Hambourg 1703 in-8. en deux parties, dont la premiére contient les Piéces Apocryphes qui concernent Jésus-Christ, & la seconde celles qui regardent les Apôtres. Augmenté d'un troisiéme Volume, Hambourg 1719 in-8. III. *Bibliotheca Græca*, &c. en quatorze Volumes *in*-4., imprimés successivement en divers tems depuis l'année 1705, que parut le premier Volume, & quelques-uns ont été réimprimés plusieurs fois. Cette Bibliothéque est un riche Trésor, où l'on peut puiser des connoissances, qu'on trouveroit difficilement ailleurs. „ C'est, *dit avec raison le Pe*-„ *re Niceron* (13), un des meilleurs Ouvrages, & peut-„ être le plus généralement utile en matiére de Litteratu-„ re, que notre Siécle ait produit. C'est le Chef-d'œuvre „ de son Auteur, & l'on ne peut trop admirer la vaste & „ profonde érudition, qui y régne. Fabricius y a fait en-„ trer plusieurs choses, qui paroissent étrangéres à son „ dessein; mais si c'est un défaut, l'utilité qu'on en peut „ retirer, le lui fait pardonner sans peine." III. *Codex Pseudepigraphus Veteris Testamenti, Collectus, Castigatus, Testimoniisque, Censuris, & Animadversionibus illustratus.* Hambourg 1713 in-8. & en 1722, avec un second Volume. IV. *Bibliographia Antiquaria, sive Introductio in notitiam Scriptorum, qui Antiquitates Ebraicas, Græcas, Romanas, & Christianas scriptis illustrarunt*, &c. Hambourg 1713 in-4. & en 1726. Il a depuis augmenté son Ouvrage au double pour en faire une nouvelle Edition, qui n'a pas paru. V. *Bibliotheca Ecclesiastica*, &c. Hambourg 1718 in-fol. C'est un Recueil de plusieurs Auteurs qui ont écrit sur les Ecrivains Ecclésiastiques; on y trouve St. Jérôme, Isidore de Seville, Ildefonse de Tolede, &c. le tout enrichi des Notes de divers Savans, & de celles de Mr. Fabricius. VI. *Delectus Argumentorum & Syllabus Scriptorum, qui veritatem Religionis Christianæ adversus Atheos, Epicureos, Deistas seu Naturalistas, Idololatras, Judæos, & Muhammedanos lucubrationibus suis asseruerunt*, &c. Hambourg 1725 in-4. Mr. Fabricius avoit déja donné un Essai de cet Ouvrage dans le septiéme Volume de sa Bibliothéque Grecque. VII. *Salutaris Lux Evangelii toti orbi per divinam gratiam exoriens, sive Notitia Historico-Chronologica Literaria, & Geographica propagatorum per Orbem Christianorum Sacrorum*, &c. Hambourg 1731. in-4. VIII. *Hydro-Théologie: ou Essai pour exciter les Hommes à l'amour & à l'admiration de leur Créateur, par un examen attentif des propriétés, des usages, & des effets de l'Eau*, en Allemand, Hambourg 1734 in-4. L'Auteur avoit dessein de publier un pareil Ouvrage sur le Feu, mais il ne l'a point exécuté, il en avoit publié le projet, aussi-bien que le plan d'un autre sur l'Air. IX. *Bibliotheca Latinæ Mediæ & Infimæ Ætatis*, &c. cinq Volumes in-8. Hambourg 1734-1736. Le cinquiéme Volume étoit sous presse lorsque Mr. Fabricius fut attaqué de la maladie dont il est mort; il fut contraint de le finir sans achever même la Lettre P, & il mit sur le titre un Vers Grec à double entente, qui signifie mot à mot: *Voyant ma fin je rendrai graces à Dieu.* Ἰδὼν τὸ τέρμα, τῷ χάριν δώσω Θεῷ; il ajouta sur son exemplaire cet autre Vers: Τέρμα πόνων νόσων τε, σώματος θνητοῦ βίου: *La fin de mes travaux, de mes maladies, de la Vie mortelle de mon Corps.* Quand il commença à publier cette *Bibliothéque du Moyen & du Bas Age*, il comptoit d'en avoir les matériaux prêts, parce qu'il savoit où les trouver aisément; mais il n'a laissé qu'un *Index* imprimé, où l'on voit seulement les noms des Auteurs, & par-ci par-là quelques Citations. Mr. Fabricius a publié d'ailleurs un grand nombre d'autres Ouvrages, & a eu part à plusieurs, dont il seroit trop long de faire le détail. Notre Savant en a laissé quelques-uns en Manuscrit; un des plus considérables c'est un Volume *in-folio*, qui contient ses Notes sur DION CASSIUS, dont il devoit donner une nouvelle Edition, que le Public attendoit, & qui auroit paru de son vivant, s'il eût voulu fournir d'abord aux Libraires toute la Copie, car les Notes étoient achevées dès le 26 Septembre 1726. Il se réservoit à corriger le Texte & à retoucher la Version Latine, pendant le cours de l'Impression: aussi-bien qu'à dresser la Chronologie de cet Historien & les Tables nécessaires. Le reste de ses Manuscrits consiste en quelques autres Editions qu'il méditoit d'Auteurs Ecclésiastiques ou Profanes, comme ST. JERÔME *de Nominibus Hebraïcis.* *L'Histoire Ecclésiastique de* RUFFIN. *Les Vies des Philosophes & des Sophistes par* EUNAPIUS, &c. Il y a aussi des Observations sur plusieurs Auteurs modernes, des Leçons, des Harangues, &c.

(13) *Ubi supra* p. 134-135.

[I] *La tranquillité de son esprit & sa résignation à la volonté de Dieu éclattoient dans toutes ses actions.*] On en rapporte deux exemples assez remarquables. Un jour que Mr. Fabricius étoit allé avec ses deux Gendres à un Jardin des Fauxbourgs, comme ils étoient devant la porte, un Peintre qui barbouilloit la muraille, laissa imprudemment tomber de son échaffaudage un Pot tout plein de couleurs, qui donna sur la tête de Mr. Fabricius. Ceux qui étoient présens le firent rentrer au plus vîte, fort allarmés. On lui demanda, s'il étoit blessé. Le Vieillard, sans s'émouvoir, passa ses doigts sous sa perruque, & les retira tout ensanglantés. On lui trouva deux trous à la tête. Lui demeurant debout, pendant qu'on le secouroit, comme on le pouvoit là, ne changea point de visage, & comme les portes de la Ville alloient se fermer, il prit congé de l'Hôte avec son honnêteté ordinaire, & se mit en carosse avec ses Gendres. On le mena chez un Chirurgien avant que de le remettre chez lui. Pendant que le Chirurgien le pansoit, on lui demandoit de tems en tems comment il se trouvoit. „ Je vois bien, *répondit-il*, que l'accident est „ dangereux: ce que je crains néanmoins, ce n'est pas „ tant la mort, que quelque dérangement dans mon cer-„ veau, qui me mette hors d'état de m'appliquer. Je „ sai néanmoins, qu'il ne tombe pas un cheveu de no-„ tre tête sans la volonté de Dieu, & qu'à plus forte „ raison aucun accident ne peut sans cela décider de ma „ vie, ou de l'usage de ma Raison." Puis raillant, il disoit que le Peintre devoit lui être fort obligé, de n'avoir pas cassé son Pot, qui tombant de si haut, l'auroit été infailliblement, si lui, en le recevant, n'eût été cause qu'il avoit glissé doucement en terre par ses épaules. Le mal n'eut par bonheur aucune facheuse suite. Voici l'autre exemple. La mort de sa femme fut un coup des plus sensibles pour lui. Il sut si bien modérer sa douleur, que le jour de l'Enterrement, après avoir ainsi rendu les derniers devoirs à cette chére compagne, on le vit agir, & causer dans sa famille avec le même sang froid qu'à l'ordinaire (14).

(14) *Bibl. Raisonn. Ubi supra* p. 146-148.

[K] *La modération & la modestie alloient de pair chez lui avec l'étenduë du savoir & des lumiéres.*] Personne ne pouvoit avoir moindre opinion de lui qu'il n'en avoit lui-même. Il avoit cette idée des Connoissances Humaines en général que, *si nous savions un peu moins que nous ne savons, nous ne saurions rien.* Et il pensoit de lui en particulier, que s'il savoit quelque chose de plus que les autres, c'étoit peut-être qu'il comprenoit mieux combien peu il savoit. Quand quelqu'un témoignoit être surpris de le voir continuellement occupé à étudier & à écrire, il disoit: *Il faut bien que l'Homme s'amuse à quelque chose pendant qu'il vit.* On ne remarquoit en lui ni ostentation ni mépris des autres, ni esprit de dispute, ni aucun de ces défauts, qui deshonorent également les Belles-Lettres, & ceux qui les professent. Dans la Conversation il disoit librement ce qu'il pensoit, & ne changeoit pas aisément d'opinion: mais jamais il ne choquoit personne par des traits piquans. Il avoit du chagrin quand il voyoit les Savans, & sur-tout les Théologiens disputer avec aigreur. Il avoit tant d'aversion pour ces sortes de contestations, que quelques-uns, comme c'est l'ordinaire, l'ont taxé secrettement de trop de douceur, parce qu'il n'avoit pas employé sa grande érudition à réfuter les Erreurs Théologiques. Mais il étoit si convaincu de la vérité de sa Religion, & du tort qu'y font les disputes mal réglées, qu'il disoit que sans ces querelles, & si les Hommes avoient plus de soin de bien vivre, *tout le Monde deviendroit Chrétien, & même Luthérien* (15). Quoi qu'il en soit de ce dernier article, il est certain que la modération & la pieté sont deux puissans moyens pour faire revenir les hommes de leurs préjugés, & pour leur faire goûter la vérité.

(15) Idem p. 148-149.



[A] Etoit

l'une de ne pas examiner si les gens étoient misérables par leur faute ou non: il s'agit, disoit-il, de savoir s'ils le sont: l'autre étoit de payer un peu largement les Ouvriers, Artisans, ou Marchands, qui ont de la peine à gagner leur vie. Dans la conversation Mr. Fabricius savoit s'accommoder à l'âge, au sexe, à la dignité, au génie de chacun. Il étoit même agréable, & disoit le mot pour rire: bien loin que ses vastes lectures de l'Antiquité l'eussent rendu rebarbaratif, il déclaroit qu'il préféroit l'amitié & la familiarité d'un seul homme vivant, à la connoissance de six-cens morts. Pendant quarante années qu'il vécut à Hambourg, il ne manqua pas dans certains jours de la Semaine de fréquenter réguliérement des Assemblées de quelques Amis, avec qui il s'entretenoit de choses utiles & agréables. Il avoit commerce de Lettres avec quantité de Savans; & l'Auteur de sa Vie a publié les Extraits des Lettres que soixante-six lui ont écrites, où l'on trouve quantité de choses curieuses.

☞ FAGEL (GASPARD) un des Grands-Hommes qu'ait produit la Hollande, étoit d'une famille distinguée [A] & nâquit en 1629. En l'année 1663 les Magistrats de la Ville de Haerlem le choisirent pour être Pensionnaire de leur Ville: pendant qu'il remplit cette charge, il fit déja paroître son attachement pour le Prince d'Orange Guillaume III; malgré le crédit du parti, qui trois ans auparavant avoit fait passer l'*Edit perpétuel*, qui excluoit le Prince des dignités que ses Prédécesseurs avoient possédées, Mr. Fagel soûtint fortement en 1670. la nécessité d'en revêtir ce Prince (*a*). Le 5 Novembre de la même année, il fut nommé Greffier des Etats Généraux [*B*]. En 1672 LL. HH. PP. le députérent avec le Pensionnaire de Wit, & Jérôme de Beverning pour notifier au Prince d'Orange la Résolution, qui le déclaroit Capitaine-Général [*C*], & pour prier Son Altesse de permettre que Mr. le Greffier le conduisît dans leur Assemblée, pour y recevoir sa Commission & y prêter serment en cette qualité, & Mr. Fagel eut l'honneur de conduire le Prince par la main dans l'Assemblée des Etats Généraux, & de le ramener ensuite dans son appartement (*b*). Il fit paroître dans l'exercice de la Charge de Greffier non seulement une capacité supérieure, dans les tems les plus orageux, mais une fermeté, que les plus grands dangers ne purent ébranler [*D*]. Mais jamais il ne fit éclatter plus glorieusement son amour pour sa Patrie, qu'en acceptant en l'année 1672 l'emploi, également pénible & délicat de Conseiller Pensionnaire ou de Grand-Pensionnaire de Hollande [*E*]. Pendant les deux pre-

(*a*) Luiscius *Dict. Hist.* en Hollandois Tom. IV. p. 9. col. 1.

(*b*) De la Neuville *Hist. de Hollande* Liv. XIII. Ch. 2. & Luiscius *loc. cit.* p. 7. col. 2.

[*A*] *Etoit d'une famille distinguée.*] Elle a produit plusieurs hommes illustres, mais à moins qu'on n'obtienne des secours à cet égard de ceux qui sont encore vivans, & qui se distinguent dans la République autant par leurs grandes qualités & leurs vertus, que par leurs dignités, on ne peut faire connoître cette famille que fort imparfaitement. FRANÇOIS FAGEL, pere du Pensionnaire étoit dès l'année 1619, Conseiller au Haut Conseil, il est mort en 1644. On trouve encore un autre FRANÇOIS FAGEL, Président du Haut Conseil en 1677, & un BENJAMIN FAGEL, Conseiller à la Cour de Hollande en 1674. Le Pensionnaire a eu du moins deux freres, NICOLAS FAGEL, Bourguemaître de la Ville de Nimegue, & Maître Général des Postes de la Province de Gueldres, pere de FRANÇOIS-NICOLAS FAGEL, Général de l'Infanterie &c. L'autre frere du Pensionnaire étoit HENRI FAGEL, qui lui succéda dans la Charge de Greffier des Etats-Généraux (1) & qui fut en son tems un des plus habiles Ministres que la République eût eu jusqu'à lui; il étoit pere de Mr. FRANÇOIS FAGEL aujourd'hui encore premier Greffier de LL. HH. PP. un des plus grands Hommes que la République ait eu, & du nombre de ceux à qui Dieu accorderoit de ne point voir la mort, si la grandeur du mérite, la solidité des vertus, & les vœux de ceux qui aiment leur Patrie, pouvoient faire obtenir l'immortalité. Son frere CORNEILLE G. FAGEL, Conseiller à la Cour de Hollande, ne tient pas un rang moins distingué par la supériorité de ses lumiéres, sa pénétration, son amour pour la justice, sa douceur & son affabilité. Mr. HENRI FAGEL, fils du Conseiller, marche dignement sur les traces de tant d'illustres prédécesseurs, & les Etats Généraux viennent de donner une preuve de l'estime qu'ils font de son mérite, en le nommant à la Charge de second Greffier.

(1) De la Neuville *Hist. de Hollande* Liv. XIV. Ch. 9. On écrit ceci en 1741.

[*B*] *Il fut nommé Greffier des Etats Généraux.*] Les Etrangers ne seront pas fâchés de savoir en quoi consiste cette Charge. Le Greffier de LL. HH. PP. assiste réguliérement à leurs Assemblées, c'est lui qui lit la priére avant qu'on traite les affaires; pendant les délibérations il est assis au bout de la Table, étant couvert, mais il se tient debout tête nüe derriére le Président de l'Assemblée, lorsqu'il lit des Lettres, Requêtes, ou autres Piéces, ce qui est une de ses fonctions. C'est lui qui couche par écrit toutes les Résolutions d'Etat, qui dresse les Instructions des Ministres Publics de la République, & les Lettres aux Princes Etrangers. Il scelle & expédie aussi les Ordres pour les Généraux & les Commandans, les Loix & les Edits des Etats Généraux. Le Greffier assiste aussi aux Conférences avec les Ministres Etrangers, & y a sa voix. Il a sous lui deux Commis, & plusieurs moindres Ecrivains, qui travaillent tous les jours au Greffe de l'Etat (2). On voit par ce que nous venons de dire, que cette Charge est une des plus honorables de la République, & qui demande dans ceux qui en sont revêtus de grandes qualités.

(2) *Etat Présent des Provinces Unies*, en Hollandois. Tom. XI. Part. 1. p. 250. 251.

[*C*] *En 1672 LL. HH. PP. le députérent. . . . . pour notifier au Prince d'Orange la Résolution qui le déclaroit Capitaine-Général.*] Lorsqu'en 1672 le Roi Louis XIV. fit marcher ses Armées pour attaquer la République, on leva des troupes pour lui faire tête. „ Mais, *dit un Historien* „ (3), lorsqu'il fut question de leur donner un Chef, on „ vit éclatter plus que jamais les divisions qui déchiroient „ les entrailles de la République depuis la mort du dernier Prince d'Orange (Guillaume II.), & qui furent aussi „ funestes à l'Etat que la puissance même de leur Ennemi. „ Il y avoit trois Partis différens qui régnoient alors parmi ces Républicains: le premier avoit le jeune Prince „ d'Orange pour Chef; le second avoit le Pensionnaire „ de Wit; mais le troisiéme n'en avoit pas, & faisoit „ profession de n'en pas souffrir, estimant que l'on n'en „ pouvoit reconnoître, sans porter atteinte à la liberté „ de leurs Provinces, & déroger à la dignité de la République. Le premier ne tendoit qu'à rendre le Prince „ d'Orange aussi puissant qu'avoient été ses Prédécesseurs; „ le second qu'on appelloit la *Faction de Loevestein*..... „ vouloit maintenir le Gouvernement présent, & laisser „ le Prince dans l'exclusion de tout emploi, qui lui avoit „ été donnée. Mais le troisiéme voyant la nécessité de „ mettre une personne d'autorité à la tête de l'Armée, „ qu'il falloit opposer aux François, se joignit au premier, „ qui l'emporta par ce renfort. . . . . Les vœux du Peuple, qui se rangea de ce côté tout d'une voix, furent „ si puissans que les de Wit, qui tenoient toujours ferme „ pour la suppression du *Stadhouderat*, ne purent empêcher que le Prince ne fût au moins élu Capitaine Général par Terre, & Amiral-Général, comme avoient été „ ses prédécesseurs. Les Etats assemblés le 24 Février „ pour ce sujet, députérent le Pensionnaire même avec „ Jérôme de Beverning & *Gaspard Fagel*, Greffier des Etats, „ vers le Prince."

(3) De la Neuville *Hist. de Hollande* Liv. XIII. Ch. 2.

[*D*] *Une fermeté que les plus grands dangers ne purent ébranler.*] On en rapporte deux exemples très-remarquables. Le Roi de France avoit déja pénétré jusques dans le *Betuwe*. Le Pensionnaire de Wit sur cette nouvelle alla trouver le Greffier Fagel à quatre heures du matin, & lui dit, *qu'il ne savoit plus que faire & ne voyoit plus de ressource.* Le Greffier lui répondit que „ Philippe II, du „ moins aussi puissant que Louis XIV, avoit *réduit* l'E„ tat à de bien plus grandes extrémités; qu'il ne s'agissoit „ que d'avoir de la fermeté & de la résolution, & que la „ Hollande & la Zélande avoient tout ce qu'il falloit pour „ faire une longue & vigoureuse *résistance*." *Il fit paroître* la même intrépidité, lorsque les Etats de Hollande eurent pris la Résolution d'envoyer des Députés au Roi de France avec plein-pouvoir de traiter avec lui, Mr. Fagel refusa absolument de signer ces pleins-pouvoirs en qualité de Greffier, & dit à ceux qui étoient les Auteurs de la démarche qui alloit se faire „ Vous pouvez vendre l'Etat „ à la France, mais j'espère que vous ne serez jamais les „ maîtres de le lui livrer; je me laisserai plutôt hacher en „ piéces, que de prendre sur moi une pareille députation." Ce sont là de ces traits, qui caractérisent les grands Hommes. Mr. Burnet doit donc avoir bien mal connu le Pensionnaire sur cet article, quand il dit (4), qu'il étoit *intrépide quand tout alloit bien, mais qu'on ne lui trouvoit pas le courage qui convient à un grand Ministre dans les tems difficiles, & dans les occasions délicates.* Il est d'autant plus surprenant que ce trait soit échappé à l'Evêque Anglois, que ce qu'il rapporte dans la suite de ses Mémoires de la part que le Pensionnaire Fagel eut à la réussite de l'expédition du Prince d'Orange en Angleterre, & dont nous parlerons plus bas, contredit formellement ce qu'il avance ici.

(4) *Mém. Hist. de la Grande-Bretagne* Tom. I. p. 661. Edit. Franç. in 8. de 1725.

[*E*] *Jamais il ne fit éclatter plus glorieusement son amour pour sa Patrie, qu'en acceptant en 1672 l'emploi. . . . de Conseiller Pensionnaire ou de Grand Pensionnaire de Hollande.*] Le Pensionnaire de Wit avoit résigné cette Charge le 4 d'Août 1672 (5), & il dit en s'en démettant, qu'il ne connoissoit personne plus capable de la bien remplir que Mr. Fagel. On nomma trois sujets, que l'on jugeoit les plus capables de ce difficile emploi, MM. van Beuningen, van Bever-

(5) De Neuville *Hist. de Hollande.* Liv. XIV. Ch. 1.

prémiéres années de son Ministére, on vit la Guerre s'éloigner des frontiéres de la République, l'Etat fortifié par des Alliances avec plusieurs Puissances de l'Europe, & la Paix concluë avec l'Angleterre. Mr. le Chevalier Temple (c) dit, qu'aprés Mr. de Wit, le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel sont les deux personnes, qui ont le mieux entendu les intérêts des Princes Chrétiens, de toutes celles qu'il a connuës dans le cours de ses Emplois. Il en fournit des preuves en rapportant les conversations qu'il eut avec Mr. Fagel avant la Conclusion de la Paix de Nimegue (d). Quoique le Pensionnaire eût souhaitté la paix, & même qu'il eût craint qu'il ne fallût en venir à un Traité particulier avec la France, il ne fut pourtant point satisfait de la précipitation avec laquelle la Paix fut concluë (e). Actif & vigilant le Pensionnaire avoit souvent accompagné le Prince en Campagne, & l'avoit aidé de ses sages conseils; l'amour qu'il avoit pour sa Patrie lui faisant aimer Guillaume III, persuadé que dans l'extrémité où elle étoit réduite, il n'y avoit que ce Prince en état de la sauver (f). Lorsqu'en 1672 les Anglois menaçoient de faire une descente sur les côtes de Hollande, Mr. Fagel se transporta en personne sur la Flotte de l'Etat, y encouragea tout le monde, & donna les ordres nécessaires, dont il fit rapport le même soir encore aux Etats de Hollande, & le lendemain matin il alla trouver le Prince pour l'informer aussi de ce qu'il avoit fait. En l'année 1680 lorsque le Bill pour exclure le Duc d'York de la succession à la Couronne étoit sur le tapis dans le Parlement d'Angleterre, Mr. Fagel dressa un Mémoire, qui fut envoyé au Roi Charles II. par Mr. Sidney son Ambassadeur à la Haye, dans lequel il faisoit voir que le Roi ne pouvoit soutênir le Duc d'York, qu'en abandonnant les intérêts de toute l'Europe (g). Lorsque le Roi Jacques II. travailla à faire révoquer l'Acte du *Test*, & à faire annuller les Loix Pénales faites contre les Papistes, il tâcha d'obtenir le consentement du Prince & de la Princesse d'Orange, mais inutilement; & à cette occasion le Pensionnaire ecrivit une Lettre à Mr. Steward, qui fit grand bruit & qui fut renduë publique [F]. Mr. Fagel contribua

(c) *Mémoires de ce qui s'est passé en la Chrétienté* p. 159.

(d) Idem p. 240-261.

(e) Idem p. 190.

(f) De la Neuville *Hist. de Hollande* Liv. XIV. Ch. 9.

(g) De Rapin *Hist. d'Anglet.* Tom. IX. p. 510. 518.

Beverning, & Fagel, & le 20 d'Août ce dernier fut élu par unanimité de voix, „ & il ne fit point de difficulté „ d'accepter cette Charge, malgré les écueils dont elle „ étoit environnée. Il n'y avoit presque eu personne de „ ceux qui l'avoient exercée depuis la naissance de la Ré- „ publique, à qui elle n'eût été funeste." Mr. Fagel la remplit avec gloire pendant seize années, dans les tems les plus difficiles. Henri Fagel son frere fut fait Greffier des Etats Généraux à sa place.

[F] *Le Pensionnaire écrivit une Lettre à Mr. Steward, qui fit grand bruit & qui fut renduë publique.*] Steward étoit un Ecossois, qui ne manquoit ni d'esprit ni d'ambition. Le Roi Jacques sachant qu'il connoissoit le Pensionnaire Fagel, l'engagea à écrire à ce Ministre une Lettre, dans laquelle il s'efforçoit de lui persuader, qu'il étoit de l'intérêt de l'Angleterre, du Prince & de la Princesse d'Orange, que le *Test* fût aboli, & que les Loix faites contre les Catholiques fussent révoquées. Cette Lettre ne venant que de la part d'un Particulier, le Prince d'Orange ne jugea pas à propos que Mr. Fagel y répondit. Mr. Steward renouvella inutilement ses instances pour obtenir une réponse de Mr. Fagel, jusqu'à ce qu'enfin il lui avoua qu'il avoit écrit sa premiére Lettre par ordre du Roi, qui souhaittoit de savoir les sentimens du Prince & de la Princesse sur cette matiére (6). Ce fut sans doute sur cette Lettre que le Prince changea de sentiment, & qu'il fut d'opinion, comme nous l'apprend Mr. Burnet (7), „ que Mr. Fagel devoit „ faire une Réponse ample & raisonnée. Ce seroit une „ espéce de Manifeste. Il importoit à tous égards que l'on „ connût les sentimens de la Cour de la Haye. On faisoit „ publier parmi les Potentats Catholiques-Romains, que „ le Prince d'Orange ne buttoit qu'à l'extirpation de la „ Catholicité dans la Grande-Bretagne. Ce Préjugé re- „ froidissoit les Puissances que leur Intérêt obligeoit le „ plus fortement à se liguer contre la France avec les „ Provinces-Unies. Il falloit donc dissiper l'illusion, & „ apprendre nettement à toute la terre de quoi il s'agissoit." Le Pensionnaire goûta ces raisons, & fit une Réponse que Mr. Burnet traduisit en Anglois (8). Cette Réponse contenoit en substance, que „ Leurs Altesses ne pouroient „ être plus portées qu'elles l'étoient par devoir & par af- „ fection à chercher les moyens de plaire au Roi. Enne- „ mies aussi autant qu'on pouvoit l'être, de toute con- „ trainte pour cause de Religion, elles consentoient de „ bon cœur que les Catholiques-Romains eussent une en- „ tiére liberté de Conscience, sans qu'ils pussent être in- „ quiettés par rapport à leur croyance. Que quant aux „ Protestans Non-Conformistes, non seulement le Prince „ & la Princesse consentoient qu'on leur accordât une en- „ tiére liberté de Conscience, mais qu'ils souhaitteroient „ encore passionnément qu'on leur accordât le libre exer- „ cice de leur Religion. Mais qu'ils ne pouvoient con- „ sentir qu'on abrogeât le *Test* & les Loix Pénales faites „ contre les Catholiques, par la raison qu'elles n'étoient „ destinées, qu'à empêcher qu'ils ne pussent avoir séance „ au Parlement, ni être admis à exercer des Emplois pu- „ blics, & à les mettre par là hors d'état de renverser la „ Religion Protestante (9)." Steward porta aussitôt cette Réponse au Roi, & ce Prince ne manqua pas de la communiquer à son Conseil secret; mais Steward eut ordre d'écrire à la Haye, *que l'on vouloit tout ou rien*. On apprit aussi en Hollande, qu'il couroit un bruit dans les Provinces d'Angleterre, que *le Prince & la Princesse d'Orange consentoient à la Révocation du Test, de même que des Loix Pénales*. Pour prévenir les dangereux effets de cette mauvaise ruse, on fit imprimer la Réponse de Mr. Fagel, dont on sema des Copies dans tout le Royaume, où elles causérent une joye incroyable. „ Tout le monde en parut „ charmé, dit *Mr. Burnet* (10). Les Non-Conformistes „ virent avec plaisir les bonnes intentions que Leurs Altes- „ ses avoient pour eux. Les Anglicans se crurent forts „ d'avoir leurs suffrages pour le maintien du Test: & les „ Laïques Catholiques se déchainérent contre les Prêtres „ ambitieux, & les Courtisans affamés, qui alloient sa- „ crifier leur Religion à leur fortune." La Cour d'Angleterre sentit le tort que cette Piéce faisoit dans l'Etat, & s'imagina d'abord, qu'il suffisoit pour parer le coup, d'assurer qu'elle étoit supposée. Il parut un Ecrit Anglois intitulé *Parlamentum Pacificum*, imprimé avec la permission du Comte de Sunderland, dans lequel l'Auteur tâchoit de persuader que la Lettre de Mr. Fagel étoit supposée, & que celui qui l'avoit fait imprimer ne devoit pas être cru dans ce qu'il disoit des sentimens du Prince d'Orange. Mr. Fagel s'en plaignit hautement par une autre Lettre, qu'il écrivit au Marquis d'Albeville Ambassadeur du Roi Jacques II à la Haye. Il somma ce Ministre de dire, s'il n'étoit pas vrai qu'il lui avoit communiqué ce qu'il avoit fait par l'ordre du Prince & de la Princesse, si le Prince & la Princesse ne lui avoient pas déclaré leurs sentimens à lui-même, & si la Cour d'Angleterre n'avoit pas eu connoissance de tout cela. Il demanda que l'Auteur du Libelle fût châtié comme un calomniateur, & que le Comte de Sunderland révoquât le Privilege qu'il avoit donné. Mais bien loin de faire justice à Mr. Fagel, on ne daigna pas lui faire réponse; & ce qu'il y eut de plus surprennant, c'est que Mr. Steward nia par un écrit public d'avoir reçu aucune Lettre de lui, quoique le Pensionnaire produisît des Lettres de la propre main de Mr. Steward, où il lui marquoit qu'il avoit fait voir sa Lettre au Comte de Sunderland, au Comte de Melfort, & même au Roi (11). Dans le fond il n'est point du tout surprenant qu'une Piéce de ce caractére embarrassât la Cour de Jacques II; rien n'étoit plus propre à déconcerter les dangereux projets, dont on croyoit l'exécution infaillible; voici le jugement que portoit de la Lettre en question un Ecrivain Anglois (12). „ Je reconnois que, depuis le ma- „ riage de Leurs Altesses, il ne s'est rien fait de si avanta- „ geux pour le bien & l'intérêt des Protestans que cette „ Lettre de Mr. Fagel, & si j'en avois été l'Auteur, ou „ que j'y eusse quelque part, j'en serois bien fier, & croi- „ rois que la Nation me seroit fort obligée." L'Auteur de cette Piéce prouve. 1. Que la Lettre en question est véritablement de Mr. Fagel. 2. Qu'il l'a écrite par l'ordre du Prince & de la Princesse. 3. Que les Nonconformistes peuvent se reposer sur la parole de Leurs Altesses. 4. Enfin sur la question quels effets cette Lettre doit produire sur toutes sortes de gens; il remarque que *les Personnes sages & modérées de toutes les Professions en sont fort satisfaites* (13). Il parut quelques autres Ecrits sur cette affaire entre autres les deux suivans, *Réponse à la Lettre* supposée écrite *par Monsieur Fagel Pensionnaire de Hollande à Monsieur Jaques Steward, pour expliquer les sentimens de Leurs Altesses Royales Monseigneur le Prince & Madame la Princesse d'Orange, touchant l'abolition du Test & des Loix Pénales, traduite de l'Anglois.* Brochure in-4. de 16 pages, datée de Londres le Février (14) 1688. Cette Piéce est assez finement tournée, elle ne demeura pas sans replique, il parut une Brochure intitulée: *Reflexions sur un Ecrit intitulé* Réponse à la Lettre supposée, &c. in-4. pages 31, daté de la Haye le 27 Février 1688. On y reléve vivement & avec force l'Auteur de la Réponse, je me contenterai de rapporter ce que celui des *Reflexions* dit au sujet de la supposition de la Lettre de Mr. Fagel, parce qu'on y voit combien cette Piéce étoit importante. „ Dès le ti- „ tre de la réponse le Public a trouvé quelque chose, „ qui l'a heurté. *Réponse à la Lettre supposée.* On ne com- „ prend pas ce que fait-là ce mot de *supposée*. C'est un „ doute qui ne vient guéres à propos. Je ne sçai pour- „ quoi ces Messieurs veulent révoquer en doute que la „ Lettre de Mr. Fagel soit véritablement de lui, & que „ les vrais sentimens de Leurs Altesses Royales n'y soient „ véritablement exprimés. Ce seroit une chose fort singu- „ liére que l'on débitât en Hollande une fausse Lettre sous „ le nom de Leurs Altesses Royales & de Mr. Fagel, sans „ qu'ils

(6) De Rapin *Hist. d'Anglet.* Tom. X. p. 71.

(7) Mémoires Tom. III. p. 252.

(8) Idem ibidem.

(9) De Rapin *ubi supra* & Burnet *loc. cit.* p. 252. 253.

(10) *Ubi supra* p. 256. 257.

(11) *Hist. de Guillaume III.* T. I. p. 196-198. Amst. 1692. in-12. Rapin *Hist. d'Anglet.* Tom. X p. 72. 73.

(12) *Reflexions sur la Lettre de M. Fagel.* trad. de l'Anglois p. 10. datées du 12. Janv. 1688. Brochure in-4.

(13) Ibid. p. 6.

(14) Le 13 ou le 23 je ne sai lequel des deux, y avant une faute d'impression, car on lit le 33 Février.

tribua aussi beaucoup à mettre le Prince en état d'aller délivrer l'Angleterre du joug qu'elle étoit prête de subir; ce grand-Homme prit des mesures si justes qu'il applanit les plus grands obstacles [G], mais il n'eut pas la satisfaction de voir l'heureux succès de cette entreprise, il tomba malade peu après le départ du Prince; l'on dit qu'ayant reçu pendant sa maladie la nouvelle que le Prince avoit débarqué à Torbay, il dit d'un ton de joye, *à présent je quitte le monde sans inquiétude.* Il mourut avec une profonde soumission aux ordres de la Providence le 15 Décembre 1688, âgé de cinquante-neuf ans, après avoir rempli la Charge de Pensionnaire pendant seize ans, d'une maniére aussi glorieuse pour lui, qu'utile à la République; il fut inhumé dans la grande Eglise de la Haye. Mr. Fagel étoit de moyenne taille, bien fait, & ayant l'air agréable, l'esprit vif, la conception prompte, & l'humeur gaye; il passoit pour l'homme le plus éloquent, que la Hollande eût produit jusqu'alors; il étoit droit, intégre, bienfaisant & humain, zélé pour sa Patrie, & desintéressé, n'ayant laissé que peu de bien après avoir rempli les Charges les plus lucratives de la République. Aussi le Prince d'Orange chérissoit-il tendrement ce digne Ministre d'Etat: on dit qu'ayant reçu la nouvelle de la mort de Mr. Fagel, il répondit par une Lettre écrite de sa propre main, que „ l'Etat avoit perdu son plus fidéle „ Ministre, & lui son meilleur Ami: qu'il ne pouvoit assez exprimer combien cette perte l'avoit „ touché jusqu'au fonds de l'ame, & que cette mort étoit le plus grand malheur qui pût arriver à la „ République dans les conjonctures présentes du tems." Une autre preuve bien sensible de la haute estime que Guillaume III. avoit pour le Pensionnaire, c'est un Codicille qu'on trouva en l'année 1702 après la mort de ce Prince parmi ses papiers, & qui fut ouvert en présence de la Cour de Hollande: par ce Codicille le Roi, avoit avant son départ pour l'Angleterre, légué à Mr. Fagel une Maison de Campagne auprès de Haerlem, nommée de *Kruitberg*, avec cent mille Florins. Aussi tous les Historiens ont-ils rendu justice à ce grand-Homme [*H*].

„ qu'ils employassent leur crédit pour la supprimer, & sans „ qu'ils se missent en devoir de la desavoüer. Mr. d'Albeville, l'homme de sa Majesté Britannique, est ici sur les „ lieux, il pourroit en savoir la vérité, & il y a quelque „ apparence qu'il la sçuë de la bouche même de Leurs „ Altesses Royales & de Mr. Fagel. Aussi l'Auteur après „ avoir douté dans son titre ne veut plus douter dans le „ Corps de son Ecrit, & par-tout il parle comme supposant que la Lettre porte le nom de son véritable Auteur. Accordez ces Messieurs avec eux-mêmes. Le mystére, c'est qu'ils voudroient bien persuader à tout le „ monde qu'une Piéce, qui les désole entiérement, est „ fausse. Ils ne peuvent: au moins il faut en jetter quelques soupçons dans les esprits: si les tems changeoient, „ ou si les gens mouroient, on pourroit relever ces doutes & les faire valoir (15)."

(15) *Réflexions sur un Ecrit intitulé* Réponse &c. p. 4.

[G] *Ce Grand-Homme prit des mesures si justes qu'il applanit les plus grands obstacles.*] Les grands préparatifs de guerre qui se faisoient en Hollande attiroient toute l'attention des Cours de France & d'Angleterre, qui ne purent rien découvrir des desseins qu'on méditoit, & ce fut à la prudence de Mr. Fagel, que l'on fut principalement redevable du profond secret avec lequel tout se fit; écoutons sur ce sujet Mr. Burnet (16). „ Il fallut de l'addresse pour „ trouver l'Argent dont on avoit besoin, sans que cela fit „ du bruit. L'Ambassadeur de France étoit fort attentif „ à ce qui se passoit à cet égard, & ne doutoit point que „ par cet endroit il ne découvrit tout le mystére, & qu'il „ ne fût alors à tems de faire naître des Obstacles qui feroient échoüer le Projet. *La prudence de Mr.* Fagel *y* „ *pourvut.* Dès le mois de Juillet (1688), il représenta „ dans l'Assemblée des Etats Généraux *que le voisinage de* „ *Cologne menaçant d'une Guerre prochaine, il étoit nécessaire de faire marcher des Troupes de ce côté-là, & de mettre en état de defense les Villes de la République, qui sont* „ *sur le Rhin & sur l'Issel.* On compta que cette dépense „ monteroit à quatre millions; & les Provinces y ayant „ consenti, l'Etat créa un Fonds pour payer l'intérêt de „ cette somme, que l'on trouva en quatre jours. Pour „ suivre le même Jeu, le Prince ordonna que les Troupes „ campassent pour deux mois à Nimegue, où l'on fit aussi „ porter de l'Artillerie; & les Officiers se trouvérent ainsi „ dans l'obligation de faire leurs provisions, comme s'ils „ alloient en Campagne vers la fin de Septembre. L'Electeur de Brandebourg s'étant offert de tenir dans le „ Pays de Cleves une Armée toute prête à voler au secours de la République, en cas d'attaque, les Etats qui „ se virent en sûreté pour la fin de l'année, prêtérent les „ quatre Millions au Prince d'Orange, sans qu'il y eût ni „ Province ni Ville qui s'y opposât...... Cette Unanimité, *continue l'Historien Anglois* (17), venoit en grande partie de la persuasion générale où l'on étoit de la „ justice & de la nécessité du Dessein. Mr. *Fagel* avoit pris „ soin d'en instruire les Prédicateurs les plus considérables qu'il y eût dans les principales Villes de la République. Il les fit assembler: & dans ses discours, où il „ déploya son éloquence pathétique, il les convainquit „ que cette Expédition étoit la seule chose qui pût sauver la Patrie & la Religion du danger prochain qui menaçoit l'une & l'autre; que les Dragonnades de France „ leur disoient assez de quelle fureur impitoyable est animé le Papisme; & que si l'on permettoit à l'Eglise Romaine de gagner le dessus en Angleterre, le Protestantisme n'avoit plus humainement de ressource. Les Ministres émus répandirent aisément dans leurs Troupeaux „ le même zéle pour la Cause." On voit par ce détail, combien Mr. Fagel fut attentif à tout ce qui pouvoit contribuer au succès d'une entreprise, où certainement la Cause Protestante avoit le plus grand intérêt, & l'on peut dire que dans cette occasion, il servit également l'Angleterre & la Hollande, l'Etat & la Religion.

(16) *Mém. Hist. de la Grande Bretagne* Tom. III. p. 555. 556.

(17) Ibid. p. 557.

[*H*] *Tous les Historiens ont rendu justice à ce grand Homme.*] Quoique Mr. Burnet ait mêlé dans le caractère qu'il trace de Mr. Fagel, quelques traits (18), qui font plus de tort au discernement de l'Historien, qu'à celui sur lequel ils portent, il n'a pas laissé de rendre à bien des égards justice au mérite du Pensionnaire: on vient de voir dans la Remarque précédente ce qu'il dit de sa prudence & de son habileté à prendre les mesures les plus propres à faire réüssir l'Expédition d'Angleterre; voici le caractére qu'il en trace (19). „ Le Ministre en qui le Prince „ avoit le plus de confiance pour les affaires du dedans, „ étoit *Fagel*, savant Jurisconsulte, qui concevoit aisément les choses, qui en jugeoit avec netteté, qui possédoit cette espece d'éloquence au goût du Peuple, où „ l'Exactitude régne moins que l'Abondance, & qui avec „ ce secours étoit tout propre à régenter dans une nombreuse Assemblée. Employé par le Pensionnaire de Wit, „ auquel il rendit de grands services dans l'affaire de l'Edit perpétuël, qu'il fit passer dans les Etats, où l'on s'y „ opposoit avec le plus de vigueur, il obtint la place de „ Greffier ou de Secretaire des Etats Généraux .... Il „ avoit de la vertu & de la piété, mais il étoit trop violent & se croyoit trop habile homme. Intrépide quand „ tout alloit bien, on ne lui trouvoit pas le courage qui „ convient à un grand Ministre, dans les tems difficiles, „ & dans les occasions délicates." Ne pourroit-on pas soupçonner, que les derniers traits de ce Portrait ne sont échappés à Mr. Burnet, que parce que le Pensionnaire ne l'avoit pas consulté autant qu'il croyoit devoir l'être? Leti a mieux rencontré, quand il parle de Mr. Fagel en ces termes (20). „ Il se conduisit avec tant de dextérité dans „ les Conseils; il fut, autant que cela le regardoit, conduire le Vaisseau de l'Etat, au milieu des plus violentes tempêtes, avec tant de sagesse & de courage, que „ l'on peut dire avec vérité, qu'il a préservé la République de funestes naufrages; desorte qu'après avoir „ rendu de considérables services pendant seize années, „ il est mort en laissant un nom célébre, regretté universellement de tous les vrais Patriotes, ayant dans tous „ les tems servi l'Etat avec autant de zéle que de gloire, „ sans qu'on ait jamais rien dit à son desavantage, sinon „ qu'il étoit d'un accès assez difficile; ce que l'on peut „ attribuer à ses nombreuses & importantes occupations, „ qui ne lui permettoient pas de recevoir tous ceux qui „ vouloient le voir, souvent pour des affaires peu importantes, ou par simple civilité."

(18) Voy. la Rem. [D].

(19) *Mém. Hist.* Tom. I p. 651. 652.

(20) *Apud* Luiscium *ubi supra* p. 9. col. 2. & p. 10. col. 1.

FALKLAND (LUCIUS CARY Vicomte) étoit fils du Chevalier Henri Cary Lord Vicomte Falkland en Ecosse [*A*] & d'Elisabeth fille unique & héritiére du Chevalier Laurent Taufield, premier

[*A*] *Fils du Chevalier Henri Cary Lord Vicomte Falkland en Ecosse.*] Le Chevalier *Henri* étoit fils du Chevalier *Edouard* Cary d'Aldenham & Berchamsted dans la Comté de Hertford, Garde des Pierreries (*Master of the Jewel-House*) de la Reine Elisabeth & du Roi Jacques I, descendu de la famille des Carys dans la Comté de Devon, & de celle des Beauforts Ducs de Somerset. La mere du Chevalier Henri étoit Catherine fille du Chevalier Henri Knevet (1). Il étoit né dans la Comté de Hertford, à l'âge de seize ans on l'avoit envoyé au Collége d'Exceter à Oxford; en quittant l'Université, il étoit entré à la Cour; il avoit été fait Chevalier du Bain, lorsque Charles fut déclaré Prince de Galles. En 1617 il avoit été fait Controlleur de la Maison du Roi; en 1622 Membre du Conseil Privé, Viceroi d'Ir-

(1) Lloyd's *State-Worthies* p. 1[illegible]. & Wood *Ath. Oxon.* Col. [illegible].

mier Baron de l'Echiquier (*a*). Il nâquit en 1610 [*B*]. En 1622 il paſſa en Irlande avec ſon Pere, qui étoit Viceroy (*Lord Deputy*), & il fut élevé dans le Collége de la Trinité à Dublin. Dans les premiéres années il ſe laiſſa aller à quelques faillies de jeuneſſe, mais ayant voyagé ſous la conduite d'un Gouverneur ſage, il revint bien-tôt à une conduite reguliére, & à la vertu la plus rigide (*b*). Il n'avoit pas encore vingt ans lorſqu'il ſe vit en poſſeſſion d'une fortune conſidérable par la donation d'un Ayeul, ſon pere & ſa mere étant encore vivans (*c*). Peu de tems après, & avant qu'il fût majeur, il paſſa dans les Pays-Bas, dans le deſſein d'y chercher de l'emploi, & de s'y attacher; mais l'inaction dans laquelle on demeura pendant tout l'Eté, le dégouta, enſorte qu'il retourna en Angleterre, & peu après ſon retour il ſe livra entiérement à l'étude (*d*). Il ſe retiroit ſouvent à ſa maiſon de Campagne à *Great Tew*, environ à dix milles d'Oxford, où il alloit ſouvent, & il s'attacha à ce qu'il y a de plus ſolide dans les Sciences, comme il avoit fait auparavant avec beaucoup de ſuccès à la Poëſie & aux Belles-Lettres [*C*]. Vers le tems que ſon pere mourut (en 1633) il fut fait Gentilhomme de la Chambre privée du Roi (*e*). Il continua ſes études avec toute l'application poſſible [*D*], étant en commerce avec les plus habiles gens de ce tems-là, qui ſe rendoient fort ſouvent chez lui à *Great Tew* [*E*]; cela dura juſqu'au tems de la premiére expédition contre les Ecoſſois en 1639; il y ſervit comme Volontaire ſous le Comte d'Eſſex, bien qu'il eût eſſuyé quelque chagrin au ſujet d'une Compagnie de Cavallerie, qu'on lui avoit promiſe, & qui lui fut refuſée (*f*). Mr. Cowley fit une fort belle piéce en vers ſur ſon retour de cette Expédition [*F*]. Au commencement de l'année 1640 il fut élu Deputé de Newport dans l'Ile de Wight, au Parlement qui s'ouvrit à Weſtminſter le 13 d'Avril de cette année: Et comme les affaires y étoient traitées, *dit le Comte de Clarendon* (*g*), avec une ſageſſe „ & une gravité digne d'admiration, il conçut une telle vénération pour les Parlemens, qu'il regar-„ doit comme une choſe impoſſible, qu'ils cauſaſſent jamais quelque déſordre dans le Royaume, & „ que le Royaume jouït de quelque bonheur pendant leur ceſſation. Il ſe peut faire que cette Aſſem-„ blée, ayant été caſſée précipitamment & hors de ſaiſon, il fût prévenu contre la Cour, pour la-„ quelle il n'étoit pas déja trop bien diſpoſé, ſon pere ayant diſſipé tout ſon bien dans ces ſortes d'em-„ plois, qui ſervent ordinairement aux autres à s'enrichir". Il fut élu encore de la part du même Lieu pour aſſiſter au Parlement, qui s'ouvrit le 3 Novembre de la même année; il s'y déclara hautement *contre l'Autorité exceſſive que le Roi s'étoit attribuée au détriment de l'Etat* (*h*); & s'oppoſa vivement à la Cour [*G*]. Il fit auſſi un Diſcours très-fort contre les Evêques [*H*]. Mais lorſqu'il vit les excès aux-

(*a*) Lloyd's *State-Worthies* p. 959 Lond. 1670. in-8. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 586.
(*b*) Wood *ubi ſupra*.
(*c*) Clarendon *Hiſt. des Guerr. Civil.* Tom. III. p. 650. Trad. Françoiſe.
(*d*) Idem p. 651.
(*e*) Wood *ubi ſupra*.
(*f*) Clarendon p. 662.
(*g*) p. 653.
(*h*) Idem p. 653.

d'Irlande, & en même tems créé Vicomte Falkland en Ecoſſe, le Roi ayant dans ce tems-là une haute idée de ſa capacité & de ſon expérience dans les affaires d'Etat (2). L'accident qui lui arriva dans le Parc de Theobald, lui fut funeſte (3); il s'y caſſa la jambe au mois de Septembre ou d'Octobre 1633 (4) & non 1620 comme le dit *Lloyd* (5). Il avoit écrit diverſes Piéces, mais qui n'ont point été imprimées, & l'on croit qu'il eſt Auteur de *l'Hiſtoire de l'Infortuné Prince* Edouard II, *avec des Réflexions politiques choiſies, ſur lui & ſur ſes malheureux Favoris* Gaveſton & Spenſer, *où l'on trouve pluſieurs particularités, qui ne ſe trouvent point dans les autres Hiſtoriens.* Londres 1680 in-8. Mr. Wood obſerve (6), que cet Ouvrage s'étant trouvé parmi les papiers du ſuſdit Lord Henri Vicomte Falkland, „ on le publia comme étant de lui dans le tems qu'on ſe „ faiſoit un plaiſir de publier tous les Livres qui ſembloient „ contraires au Gouvernement de ce tems-là; & que le „ Chevalier Ja. H. à ce que l'on croit, y mit une Préface „ tirée d'Auteurs de peu de poids."

[*B*] *Il nâquit en* 1610.] Quelques-uns croyent qu'il étoit né à Burford dans la Comté d'Oxford; mais il n'en paroit rien dans les Regitres de ce Lieu, qui commencent vers le commencement du régne de Jacques premier (7). Nous avons fixé ſa naiſſance à l'année 1610 ſur l'autorité du Comte de Clarendon; qui dit (8) qu'il étoit dans ſa trente-quatriéme année, lorſqu'il fut tué le 20 Septembre 1643.

[*C*] *Comme il avoit fait auparavant avec beaucoup de ſuccès à la Poëſie & aux Belles-Lettres.*] La beauté de ſon goût pour la Poëſie lui avoit concilié l'eſtime des meilleurs Poëtes de ce tems-là. Il y a dans les *Underwoods* de Ben Johnſon une Epigramme qui s'addreſſe à lui, & Mr. Waller loue extremément ſon eſprit (9). Le Chevalier Jean Suckling l'a auſſi introduit dans ſa *Seſſion of the Poets* (10), où il dit en parlant de lui. „ Mais il s'étoit depuis „ quelque tems ſi fort enfoncé dans la Théologie, qu'il „ avoit preſque entiérement oublié la Poëſie; quoique „ pour dire la vérité (& *Apollon* ne l'ignoroit point) il „ eût pu être également ſon Grand Prêtre & ſon Poëte." Mr. Wood (11) & le Docteur Hyde (12) lui attribuent une Comédie intitulée *The Marriage Night*, imprimée à Londres en 1664 in-4. Mais Mr. Gerard Langbaine (13) qualifie cette Piéce de *Tragédie*, & il aſſure qu'elle eſt de Henri Lord Vicomte Falkland, fils de notre Lucius Lord Vicomte Falkland.

[*D*] *Il continua ſes études avec toute l'application poſſible.*] Quoiqu'il aimât le ſéjour de Londres plus que d'aucun lieu d'Angleterre, il en ſortit un jour & ſe retira à ſa maiſon de Campagne, avec la réſolution de ne pas revenir à Londres qu'il n'eût appris le Grec; il s'y appliqua avec tant d'ardeur & d'aſſiduïté, qu'en peu de tems il poſſéda parfaitement cette Langue, & lut avec ſoin tous les Hiſtoriens Grecs (14). Avant l'année 1633 il avoit lu tous les Peres Grecs & Latins; & il ne ſe laſſoit point à examiner tous les Livres qu'il faiſoit venir de tous côtés à grands frais (15).

[*E*] *Etant en commerce avec les plus habiles gens de ce tems-là, qui ſe rendoient ſouvent chez lui à Great Tew.*] C'étoient entre autres Meſſieurs Chillingworth, Jean Earle, Hugue Creſſy du Collége de Merton, George Aglionby de Chriſt-Church, Charles Gataker du Collége de Pembroke (fils de Thomas Gataker) qui fut depuis ſon Chapelain, Thomas Triplet, depuis Docteur en Théologie, & Prébendier de Weſtminſter, & le Poëte Mr. George Sandys (16).

[*F*] *Mr. Cowley fit une fort belle piéce en vers ſur ſon retour de cette expédition.*] Elle ſe trouve dans la troiſiéme édition de ſes *Oeuvres* (17) ſous ce titre: *Au Lord* Falkland, *ſur ſon heureux retour de la Campagne dans le Nord contre les Ecoſſois:* Voici le début de la Piéce: „ ô Nord „ que ta Charge eſt grande! que la ſageſſe & la juſtice „ préſident chez toi! L'Angleterre te confie ſon Falkland: „ rends ce précieux dépôt en ſon entier: Les Sciences „ choiſiroient plutôt de perdre les tréſors de *Bodley*, & „ ceux du *Vatican*: tout ce qu'ils renferment d'écrit ou „ d'imprimé, eſt gravé dans ſon ſein, toutes les Sciences & les Arts s'y ſont réunis comme dans un centre „ commun, ſans déſordre ni confuſion."

[*G*] *S'oppoſa vivement à la Cour.*] Le Comte de Clarendon dit (18), qu'il étoit ſi rigide Obſervateur des Loix, & des Maximes établies, qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on les violât, ni qu'on s'en écartat le moins du monde. Il croyoit qu'il n'y avoit point de mal plus inſupportable que la témérité & la préſomption des Miniſtres, qui rompent les Régles établies ſous prétexte de Raiſon d'Etat; & celle des Juges qui violent les Loix ordinaires ſous prétexte de bienſéance & de néceſſité: & c'eſt ce qui le rendit ſi ſévére contre le Comte de *Strafford*, & le Lord *Finch*, malgré la douceur naturelle de ſon tempérament: enſorte que ceux qui ne le connoiſſoient pas autant ennemi de la vengeance que de l'orgueil, ſe perſuadoient que ſon chagrin contre le premier provenoit de quelque injuſtice que le Comte avoit faite à ſon Pere. *Mais*, continue le Comte, *il étoit aſſurément à l'épreuve de ces ſortes de tentations, & il ſe laiſſa entrainer, dans ces deux affaires, par l'autorité de ceux qu'il croyoit entendre parfaitement les Loix qu'il n'entendoit pas lui-même. Et ſi ce qu'on avançoit alors ſans le trop bien entendre, eût été vrai,* qu'un ſimple effort pour renverſer les Loix fondamentales du Royaume, eſt une Trahiſon; *c'en étoit aſſez à la rigueur pour autoriſer ſon propre jugement contre ces deux Accuſés, dans la penſée qu'ils étoient coupables à cet égard. La haute opinion qu'il avoit de la droiture & des bonnes intentions de ceux qui paroiſſoient les plus animés, particuliérement de Mr.* Hambden, *l'empêcha longtems de ſoupçonner aucun deſſein contre la paix du Royaume. Et quoiqu'ordinairement il ne fût pas du même ſentiment qu'eux, il ne laiſſa pas de croire longtems qu'ils avoient des vuës légitimes. Quand il fut mieux inſtruit des Loix du Pays, & qu'il comprit qu'ils vouloient enfraindre ces mêmes Loix par une ſimple* Vote *d'une des Chambres, ou de toutes les deux, perſonne ne s'oppoſa plus à leurs entrepriſes, & ne leur donna plus de peine par la force de ſes raiſonnemens; ce qui le fit regarder peu à peu comme un Avocat de la Cour; opinion à laquelle il donna ſi peu de lieu de ſon côté, qu'il évita de recevoir de la part de la Cour les careſſes que la Civilité même ne lui permettoit pas de refuſer.* Il fit pluſieurs Diſcours dans le Parlement, qui ont été imprimés depuis. I. *Un Diſcours touchant l'Uniformité.* II. *Contre les mauvais Conſeillers.* Tous deux en 1640. III. *Un Diſcours ſur le* Ship-Money, le 5 Décembre 1640. IV. *Diſcours ſur le ſujet de* Jean *Lord* Finch, *ci-devant Grand Chancelier, & ſur les Juges.* V. *Diſcours aux Seigneurs de la Chambre Haute, après la lecture des Articles contre* Jean *Lord* Finch, le 14 Janvier 1640. VI. *Diſcours ſur l'Epiſcopat*, le 9 Février 1640. dont nous parlerons dans la Remarque ſuivante.

[*H*] *Il fit auſſi un Diſcours très-fort contre les Evêques.*]

(2) Wood *ubi ſupra* col. 585. 586.
(3) Lloyd p. 319.
(4) Wood col. 586.
(5) p. 319.
(6) Col. 586.
(7) Idem ibidem.
(8) *Hiſt. des Guerr. Civil.* T. III. p. 645. la Traduction Françoiſe porte *trentiéme* année, c'eſt ſans doute une faute.
(9) Poems p. 21. Edit. de 1668.
(10) *Voy.* Suckling's *Fragm. Aurea.* p. 19 London 1648 in-8.
(11) Col. 582.
(12) *Catal. Imp. Librar. Bibl. Bodleian.* p. 144.
(13) *Account of the Dramatic Poets.* p. 197. Oxford 1691.
(14) Clarendon *ubi ſupra.* p. 651.
(15) *Item* Animadverſions upon a Book intitled; *Fanaticiſm fanatically imputed to the Catholic Church by Dr.* Stillingfleet, and *Imputation refuted and retorted by.* S. C. by a perſon of Honour. p. 153. London 1674.
(16) Wood col. 586. 587.
(17) Lond. 1672 in-fol. p. 4-5.
(18) *Hiſt. des Guerres Civil.* Tom. III. p. 654.


En

auxquels le Parlement se laissoit aller, desapprouvant de pareilles entreprises, il se jetta du côté du Roi, & fut fait Membre du Conseil Privé & Sécretaire d'Etat [*I*]; il demeura depuis ce tems-là con-

En voici le début: *Mr. l'Orateur, celui-là est bien étranger en Israël, qui ignore que depuis longtems ce Royaume gémit sous une grande oppression, tant par rapport à la Religion, que par rapport à ses Libertés; & il faut ou n'être guéres instruit, ou être encore moins sincére, que d'ignorer ou de ne pas avouër, que quelques Evêques & leurs Adhérens ont été la grande, sinon la principale cause du mal à ces deux égards. Mr. l'Orateur, un peu de discussion suffira pour faire voir qu'ils ont détruit l'Unité sous prétexte d'établir l'Uniformité; qu'ils ont introduit la superstition & le scandale, sous le nom de respect & de bienséance; qu'ils ont avili notre Eglise, en ornant nos Temples; & qu'ils ont relâché les nœuds de cette étroite union qui regnoit ci-devant entre nous, & ceux qui professent la même Religion de delà la mer, action aussi contraire à la politique qu'à la pieté.* Il continuë ensuite à developper la mauvaise conduite & les vuës criminelles des Evêques „ Mais je souhaitterois, *dit-il*, que nous pussions distinguer ceux qui se sont laissés entrainer au torrent, d'avec ceux qui ont formé eux-mêmes le torrent pour les emporter; entre ceux que leur propre disposition naturelle a fait travailler à notre ruïne, & ceux qui, contre leur inclination naturelle, ont été comme emportés par le tourbillon, & par l'impression des Sphéres supérieures. Et si je souhaitte que nous puissions distinguer entre les plus & moins coupables, je souhaitte encore davantage que nous puissions distinguer les innocens d'avec les coupables. Si nous considérons, Mr. l'Orateur, que, sinon les premiers Prédicateurs, du moins les premiers Propagateurs de l'Evangile, les premiers & principaux Défenseurs du Christianisme, ceux qui par leurs Ecrits & par leur sang l'ont défendu contre les Hérésies au dedans, & contre le Paganisme au dehors; les principaux Réformateurs, qui ont fait revivre le Christianisme, du moins parmi nous, & au martyre desquels nous sommes redevables de la lumiére de l'Evangile dont nous jouïssons; si nous considérons, dis-je, qu'ils étoient tous Evêques; & qu'aujourd'hui même, au milieu de la plus grande corruption de cet Ordre, il s'en trouve encore, qui n'ont contribué en rien aux derniéres innovations, sinon par leur silence; qui élevés d'une maniére imprévuë à une haute dignité, ont fait paroître autant de modération que d'humilité; n'ayant ni ambitionné la Crosse, ou la Baguette blanche, ni conçu de l'orgueil lorsqu'ils l'ont euë entre les mains; qui ont savamment combattu le Papisme, & se sont opposés avec zéle à l'Arminianisme; qui n'ont pas été moins réguliers à prêcher, que leur Clergé inférieur; dont les mœurs sont sans reproche, exempts non seulement de crime, mais de malice, & qui trouvent peu d'égaux dans quelque condition que ce soit, & que peu de Saints même du Calendrier surpassent. Si nous considérons toutes ces choses, je ne doute pas que nous n'en tirions cette Conclusion, que les Evêques peuvent être des gens de bien: nous n'avons donc qu'à prescrire de bonnes régles à des gens de bien, & nous aurons de bons Pasteurs, & nous verrons des tems heureux. Je suis content, Mr. l'Orateur, de leur ôter ce qui pourroit selon toutes les apparences produire les mêmes maux que par le passé, si on ne les en privoit. Si leurs titres temporels, leur puissance, & leurs emplois paroissent les distraire trop de leurs devoirs spirituels, ou les leur faire regarder avec mépris comme au-dessous d'eux, & si la trop grande distance qu'il y a entre eux & ceux qu'ils gouvernent, empêchent leurs inférieurs d'avoir assez librement recours à eux; qu'on y fasse attention, & qu'on y pourvoye. Je suis bien sûr, que leur titre de Lord, le pouvoir de juger de ce qui regarde les Dixmes, les Testamens, & les Mariages, leur séance au Parlement, ne sont pas *de droit divin*; & je ne suis pas moins sûr que ces titres & ce pouvoir ne sont nullement nécessaires à leur autorité, comme il paroit par le peu qu'ils en ont eu sur nous avec ces titres, & par la grandeur de celle que d'autres ont euë sans cela. Si l'on croit que leurs revenus produisent les mêmes effets, car on a remarqué anciennement, que la Religion a enfanté l'Opulence & que la Fille a devoré la Mere, *Religio peperit divitias, & filia devoravit matrem*, il n'y a qu'à leur ôter ces richesses, qui ont été vraisemblablement destinées à les mettre en état de soutenir leurs Dignités temporelles. Ayons soin seulement de leur laisser des revenus suffisans, pour contribuer à la dignité du Savoir, & pour encourager ceux qui étudient; ne prenons pas le contrepié de Jeroboham, qui éleva au Sacerdoce les plus vils du Peuple: ne réduisons pas les principaux Prêtres à la plus basse condition. *Si l'on craint qu'ils ne fassent valoir quelques-unes de nos Loix avec une sévérité contraire à l'esprit même de ces Loix, contre quelques-uns de nos fréres foibles, abolissons ces Loix, pour qu'ils n'en abusent plus; & n'imposons point à nos fréres des Cérémonies, que quelques-uns regardent comme illégitimes, & que personne n'envisage comme nécessaires; & ne violons pas à cet égard les maximes de la Politique & celles de St. Paul. Considérons que cette partie des Régles selon lesquelles ils se sont jusqu'à present conduits, je veux dire les Canons qu'ils ont faits eux-mêmes, & qui n'ont point été confirmés par le Parlement, ont été abolis, ou le seront dans peu par le Parlement; que l'autre partie des Régles, les Canons reçus avant la Réformation, & qui ne sont contraires à aucune Loi, est trop remplie de difficultés pour servir de régle sûre, demandant une exacte connoissance du Droit Canon, du Droit Commun, & des Statuts Parlementaires; connoissances que ceux qui gouvernent ainsi n'ont point, & qu'il ne leur convient presque pas d'avoir. Puis donc que nous allons faire de nouvelles Loix, & que nous les ferons sans doute très-rigoureuses, que d'ailleurs nous sommes certains de Parlemens Triennaux, qui examineront si ces Loix sont exactement observées dans toute la rigueur, où elles auront été établies, qui pourront y ajouter ou les changer selon les occurences, nous n'avons aucune innovation à craindre de la tyrannie des Evêques, ni ne pouvons penser qu'ils manquent à leur devoir. Je me persuade qu'ils n'oseront ordonner, suspendre, excommunier, ou exercer la discipline d'une autre maniére que nous le leur aurons prescrit. Et si nous sommes convaincus de cela, je me persuade aussi, que nous ne trouverons pas convenable d'abolir sur une délibération de quelques jours un Ordre qui a subsisté, comme il paroit par l'Histoire, dans la plûpart des Eglises depuis seize siécles, & dans toutes depuis Jésus-Christ jusqu'à Calvin; ni de changer en un instant la face de l'Eglise, comme une mascarade de Théatre.* „ Je ne crois pas, Mr. l'Orateur, qu'ils soient de *Droit divin*, je suis même persuadé qu'ils ne le sont point; mais je ne crois pas non plus que leur établissement fasse tort au genre-humain. Je ne les regarde ni comme nécessaires, ni comme illégitimes, mais comme convenables ou non. Et comme tous les grands changemens dans le Gouvernement sont dangereux, lors même que ce qu'on introduit par un tel changement auroit été avantageux, s'il avoit été de primitive institution; & que le plus grand danger du changement est, qu'on ne prévoit point tous les inconvéniens qui en peuvent résulter; & comme il n'y a point d'homme sage, qui veuille s'exposer à un danger, sans une grande nécessité, mon avis est, que nous ne devons point déraciner ce vieux arbre, comme s'il étoit mort, ainsi qu'il le paroit, jusqu'à ce que nous ayons essayé, si en coupant de maniére ou d'autre les branches, la séve, qui ne pouvoit fournir à le nourrir tout entier, ne pourroit pas faire croître & reverdir ce qui restera. Et certainement si nous pouvons rémédier tout d'un coup aux inconvéniens du Gouvernement Episcopal, sans le détruire, c'est-à-dire sans faire un changement presque universel; ce projet ne peut trouver d'opposition que de la part de ceux qui aiment le changement, par amour pour le changement même. Pour abreger, car je sens que je le dois après un si long discours, il est aisé, Mr. l'Orateur, d'en faire bien-tôt l'essai. Examinons ce que nous avons lû de la *Remontrance des Ministres*, & que les Abus & les Griefs qui y sont amplement déduits, soient mis en ordre pour servir de fondement à nos délibérations. Si après mûr examen, il paroit qu'on peut y remédier, en laissant subsister l'Ordre Episcopal même, nous n'accorderons point à ceux de Londres ce qu'ils demandent, le fondement sur lequel leur Requête porte ne subsistant plus; mais si l'on voit que l'abolition des abus exige celle de l'Ordre nécessairement, accordons ce que la Requête demande."

[*I*] *Fut fait . . . . . Sécretaire d'Etat.*] Il y avoit deux choses auxquelles il ne put se résoudre tant qu'il exerça cet Emploi, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, & pour lesquelles il vouloit bien s'exposer aux reproches qu'on pourroit lui faire, qu'il omettoit ou négligeoit ce qui sembloit absolument nécessaire pour bien exercer sa Charge. La premiére étoit d'employer des Espions, & de les encourager ou recompenser en quelque maniére que ce fût. Je n'entends pas par Espions, ceux qui au péril de leur vie se hazardent d'aller dans le Camp des Ennemis, pour s'informer de leur nombre, de leur maniére de camper, ou de telles autres particularités, qu'ils peuvent découvrir, pour en rendre compte aux Généraux; j'entens ces sortes de gens, qui en participant aux crimes des autres, ou en dissimulant leurs sentimens, se mettent dans la confidence de ceux dont ils découvrent ensuite les secrets les plus cachés. La seconde chose à laquelle il ne put jamais se résoudre, c'étoit d'ouvrir les Lettres sur un simple soupçon, qu'elles pouvoient contenir des choses d'une dangereuse conséquence. Il disoit à l'égard des Espions que „ les gens dont on se servoit, devoient être nécessairement sans pudeur & sans honneur, pour que l'on en pût tirer quelque usage, & que par conséquent on ne devoit pas ajouter foi à leurs paroles, & que la playe que l'on faisoit à la Société en se servant de ces pratiques, ne pouvoit jamais être recompensée par les avantages que l'on en tiroit." A l'égard de la seconde chose, „ Il croyoit que c'étoit violer la Loi de la Nature, à quoi il ne se croyoit pas autorisé par son Emploi." Et quoiqu'il fût convaincu par la nécessité & par la corruption des tems, que l'on ne devoit pas négliger les avantages qui provenoient de ces sortes d'informations, & qu'il étoit nécessaire de s'en servir, cependant il trouva toujours les moyens de s'en dispenser, avouant cependant qu'il avoit besoin de pardon pour ce défaut d'exactitude; mais il ne pouvoit se résoudre à faire céder les devoirs de la Nature aux obligations de son Emploi. En toute autre chose il s'acquitoit de cette Charge avec une très-grande capacité; possédant assez

constamment attaché à ce Prince. Dès le commencement de la Guerre Civile il perdit son enjouement & sa vivacité ordinaires. Lorsqu'il y avoit quelque ouverture & quelque espérance de paix, il paroissoit plus animé à reprendre courage, & pressoit avec chaleur tout ce qui pouvoit y contribuer. Quand il étoit avec ses Amis, après un profond silence & de fréquens soupirs il répétoit souvent d'un ton aigu, ces mots, *Paix! Paix!* & protestoit que cette funeste guerre, & la vuë de tous les malheurs qui affligeoient le Royaume, l'empêchoient de dormir, & le feroient enfin mourir de douleur (*i*). Le matin du jour que se donna la bataille de Newbury dans la Comté de Berk, il ordonna qu'on lui donnât une chemise blanche; quelqu'un lui en ayant demandé la raison, il répondit, que *s'il étoit tué dans le combat, on ne trouveroit pas son corps avec du linge sale.* Ses Amis l'ayant voulu dissuader d'aller dans la mêlée, par la raison que sa Charge ne l'y appelloit point, n'étant pas Officier, il leur répondit „ Qu'il étoit ennuyé de l'état des choses, qu'il prévoyoit encore bien des malheurs pour son Pays, & „ qu'il croyoit qu'avant lui il en seroit délivré (*k*)". Il se mit dans le premier rang du Régiment du Lord Biron; & il fut tué d'un coup de Mousquet dans le bas ventre, dans la trente-quatriéme année de son âge (*l*), le 20 Septembre 1643 (*m*). Il a écrit diverses Piéces [*K*]. Whitelock nous dit (*n*) „ qu'il fut regretté de tous ceux qui l'avoient connu personnellement ou de réputation, & que c'étoit un „ Gentilhomme d'un grand mérite, franc, plein d'honneur, honnête & équitable envers tout le monde, „ zélé pour tout ce qui pouvoit rétablir la paix entre le Roi & le Parlement". Le Comte de Clarendon en fait un magnifique portrait dans son *Histoire des Guerres Civiles* (*o*), & dans un autre Ouvrage (*p*), où il l'appelle *un Seigneur d'un savoir extraordinaire, distingué par une conduite exemplaire, par une bonté de naturel toute particuliére, d'une intégrité au-dessus de toute atteinte, & le plus grand Ornement que la Nation Angloise ait jamais eu.* Le Docteur Thomas Triplet lui donne aussi les plus grands éloges [*L*] dans l'E-

(*i*) Idem p. 662-664.
(*k*) *Memorials of the English Affairs. By* Bulstrode Whitelocke. p. 71. 74. London 1732 *in folio.*
(*l*) Clarendon p. 665.
(*m*) Wood col. 588.
(*n*) *Ubi supra* p. 74.
(*o*) Tom. III. p. 650-664.
(*p*) Animadversions upon a book intitled *Fanaticism fanatically imputed to the Catholic Church &c.* p. 185.

les Langues Etrangéres pour se faire entendre, & pour entendre celles dont on se sert ordinairement dans les affaires d'Etat (19).

[*K*] *Il a écrit diverses Piéces.*] Outre ses Poësies, on a de lui: *Projet d'un Discours touchant l'Episcopat, trouvé parmi les papiers du Lord Falkland depuis sa mort, écrit de sa propre main.* Oxford 1644 in-4. *Discours sur l'Infaillibilité de l'Eglise Romaine*, Oxford 1645 in-4.; & *Examen de quelques Exceptions contre le* Discours sur l'Infaillibilité de l'Eglise Romaine. Oxford 1646 in-4. Ces deux derniéres piéces ont été réimprimées ensemble a Londres en 1651 in-4. sous ce titre: *Discours du Chevalier* Lucius Cary, *Lord Vicomte* Falkland, *sur l'Infaillibilité; avec une Réponse à ce Discours, & la* Replique *de Mylord. Publiées pour la premiére fois: on y a joint la Lettre de Mr.* Gautier Montague *sur son changement de Religion; & la Réponse de Mylord* Falkland. Ce Volume est dédié par le Docteur Thomas Triplet, ensuite Prébendier de Westminster, au très-Honorable *Henri*, Lord Vicomte *Falkland*, fils de l'Auteur. Le Docteur Triplet dit dans l'Epître Dédicatoire, que Myledi Falkland, Veuve de Lucius Lord Falkland, lui a remis, peu de tems avant sa mort (20), d'excellens monumens de l'esprit, de l'érudition, & de l'application du feu Vicomte son époux „ dans la recherche d'une cho„ se, qu'il auroit été aussi charmé de trouver, qu'il l'a „ rejettée avec raison, un *Juge Infaillible* sur la terre „ pour décider toutes les Controverses." Il remarque, que dans ce Discours Mylord Falkland *l'emporte sur son Adversaire pour la politesse autant que pour le raisonnement, & qu'il fait voir que c'est un Gentilhomme qui écrit en Savant.* Mr. Wood nous apprend (21) „ qu'avant l'Edition de *Tri*„ *plet*, il en avoit paru une autre publiée par un Anony„ me, où il y avoit une Préface de J. P. omise dans celle „ de Triplet." Cependant nous avons actuellement sous les yeux un Exemplaire de cette Edition de Triplet, où il y a une *Préface au Lecteur* signée J. P. (22), dont l'Auteur renvoye à l'Epître Dédicatoire du Docteur Triplet. La Lettre de Mr. Montague, imprimée dans cette Edition, est datée de Paris le 21 Novembre 1635. *Le Discours sur l'Infaillibilité de l'Eglise de Rome*, commence par cette Remarque. „ Que doutant si l'Eglise de Rome avoit des Er„ reurs ou non, on lui a répondu qu'elle n'en a aucune, „ parce qu'elle ne peut jamais en avoir. Ce dernier point „ étant plus difficile à croire que le premier, il a besoin „ d'être établi par des preuves évidentes, si l'on veut que „ la croyance de ce seul article oblige à recevoir tout ce „ qu'il plaira à l'Eglise Romaine de proposer. Mais les „ preuves par lesquelles on prétend le prouver, ne sont „ pas meilleures que celles que nous alléguons pour „ prouver qu'elle a erré; ce sont des raisons tirées de „ l'Ecriture & des Peres, qui sont tous faillibles, n'y „ ayant que l'Eglise seule d'infaillible; mais si c'est le seul „ Jugement infaillible, & qu'on ne puisse jamais en être „ convaincu que par sa propre autorité, nous ne pouvons „ jamais savoir infailliblement que l'Eglise est infaillible; „ car les autres voyes de le prouver peuvent nous jetter „ eux & nous également dans l'erreur, & par conséquent „ aucun des deux Partis n'est obligé d'y déférer. Si l'on „ dit qu'une preuve tirée de l'Ecriture est un fondement „ suffisant d'une Foi divine, pourquoi trouve-t-on mau„ vais que les Protestans croyent chaque Article de leur „ Religion sur ce fondement, sur lequel ceux de l'Eglise „ Romaine établissent tous les leurs en un coup? Et si „ l'on suit de part & d'autre la même régle, avec un desir „ égal de trouver la vérité, sans avoir aucun des défauts „ qu'Isidore de Peluse dit être la cause des Hérésies, *αὐθάδειαν καὶ πρόληψιν, l'Orgueil & la Prévention*, pourquoi „ Dieu auroit-il moins d'indulgence pour les uns que pour „ les autres, quoiqu'ils courent risque d'errer?" On attribue la *Réponse* à ce *Discours*, à *G. Holland*, qui avoit été Etudiant dans l'Université de Cambridge, & qui fut ensuite Prêtre de l'Eglise Romaine (23). Mylord Falkland écrivit aussi une *Lettre à Mr. Fr. M. en* 1636, imprimée à la fin de la *Réponse à cinq Questions captieuses proposées par un Partisan* † *du Papisme, par des Questions paralleles, & des solutions directes*, par Mr. Charles Gataker. Londres 1673 in-4. Ce Partisan du Papisme est le même Mr. Fr. M. auquel s'addresse la Lettre de Mylord Falkland. Mr. Th. Smith, Bachelier en Théologie, & Membre du Collége de Christ à Cambridge, nous apprend dans son *Avertissement* au-devant de la Traduction Angloise du *Traité de l'emploi des Peres de Mr. Daillé* (24) „ que la Traduc„ tion de ce Traité a été souvent entreprise, & plus sou„ vent encore souhaittée par plusieurs personnes illustres „ d'Angleterre & des autres Pays, & entre autres par „ le Chevalier *Lucius Cary*, Lord Vicomte *Falkland*, qui, „ aussi-bien que son bon ami Mr. *Chillingworth*, en a fait „ un grand usage dans ses Ecrits contre ceux de l'Eglise „ Romaine. Mais les papiers de ce savant Gentilhomme, „ où cette Traduction étoit à moitié faite, ont été depuis „ longtems envelopés dans la perte générale. Le peu qui „ s'est sauvé, fait une mention fort honorable de Monsieur „ Daillé, dont ce Seigneur disoit, que la connoissance va„ loit la peine de faire le voyage de Paris." Immédiatement après Mr. Smith parle d'un autre Traité du Vicomte qui devoit paroitre bientôt, où il disoit touchant le Cardinal du Perron: *Je ne puis guéres le louër dans un sens, qui est celui auquel je le cite; mais je ne puis m'empêcher de le louër dans un autre, en ce qu'il a travaillé à procurer à l'Eglise tous les avantages, que le savoir, l'addresse, l'esprit & l'éloquence peuvent fournir.* Mais nous n'avons pû découvrir ce que c'étoit que ce Traité, ni s'il a paru. Le Chevalier Pierre Pett, comme on nous l'apprend dans les *Oeuvres Posthumes* de l'Evêque *Barlow* (25), jugeant, qu'il seroit avantageux au Public, d'avoir tous les Ouvrages de Mylord Falkland recueillis dans un Volume in-folio, écrivit une longue Lettre au Docteur Thomas Barlow, Evêque de Lincoln, où il l'informoit de son dessein, & lui marquoit qu'il se proposoit de mettre à la tête de son Edition la Vie de ce Seigneur, écrite sur ce qu'il en avoit appris en conversation du Lord Chef Justice Vaughan, de Mr. Robert Boyle, de Mylady Ranelagh, de Mr. Abraham Cowley, & de Mr. Edmond Waller, qui avoient tous été fort liés avec Mylord Falkland. Le Chevalier Pett prioit l'Evêque de lui fournir quelques Mémoires sur ce Seigneur. L'Evêque lui marque dans sa Reponse, qu'il n'a aucuns Ecrits du Vicomte, que ceux qui ont été imprimés, mais qu'il a eu l'honneur de le connoitre à Oxford, dans le tems qu'il étoit Sécretaire d'Etat, qu'il sait *qu'il avoit des talens naturels & acquis extraordinaires; que c'étoit un sujet & un serviteur fidele à son Prince; & un vrai fils de l'Eglise d'Angleterre.* L'Evêque dit encore, que lorsque Mr. Chillingworth entreprit la Défense du Livre du Docteur Potter contre les Jésuites, il étoit presque toujours à Tew avec le Vicomte, examinant les raisons des deux Partis pour & contre, leur foiblesse ou leur force, & qu'il avoit l'avantage de profiter là du commerce de Mylord Falkland, & de sa belle Bibliothéque: „ l'avantage qu'il tiroit du com„ merce de Mylord étoit fort grand, *dit l'Evêque* (26), „ comme Mr. Chillingworth auroit bien la modestie de „ l'avouër; mais il profitoit surtout de sa Bibliothéque, „ qui étoit très-bien fournie de Livres choisis. (J'y ai été „ plusieurs fois, & je l'ai vuë) parmi lesquels il y en avoit „ que Mr. Chillingworth n'avoit point, & plusieurs même „ dont il n'avoit jamais entendu parler, jusqu'à ce que „ Mylord les lui montrât, & lui indiquât des passages qui „ s'y trouvoient, & qui étoient très-concluans, & se rap„ portoient à son but. Ensorte qu'il est constant, que Mr. „ Chillingworth est redevable de la plupart des autorités „ anciennes, dont il fait usage, premiérement au savoir „ de Mylord Falkland, qui le mettoit en état de lui don„ ner de si bonnes directions, & ensuite à sa politesse, en „ ce qu'il a bien voulu lui faire part de ses lumiéres."

[*L*] *Le Docteur Thomas Triplet lui donne aussi les plus grands éloges.*] Il dit que la piété de Mylord Falkland étoit d'autant plus remarquable, qu'elle brilloit en lui dans un

(19) Clarendon p. 658, 659.
(20) Elle est morte au mois de Février 1646. Wood col. 589.
(21) Col. 588.
(22) Vraisemblablement *Jean Pearson* depuis Evêque de Chester.
(23) Wood ibidem.
† *Fallor for the Papacy*, on pourroit aussi traduire, *un Enfaire du Papisme.*
(24) Imprimé à Londres en 1651. in-4.
(25) *The Genuine Remains of the learned Prelate Dr. Th. Barlow &c.* p. 324 & *seqq.* London 1693.
(26) Ibid. 329.

l'Epître Dédicatoire, qui eſt à la tête du Diſcours ſur l'Infaillibilité. Pendant ſa vie, & ſur-tout après ſa mort il a paſſé parmi bien des perſonnes pour Socinien [*M*]. Il étoit de petite taille & fluët, il avoit les yeux noirs & vifs (*q*). Il eſt enterré à Great Tew (*r*). Il avoit épouſé Myledi Letice [*N*] fille du Chevalier Moriſon de Tooley Park dans la Comté de Leiceſter, dont il a eu pluſieurs enfans [*O*].

(*q*) Wood col. 588.
(*r*) Idem ibidem.

un âge, où les jeunes gens y penſent ordinairement le moins. Que ſes talens naturels étoient extraordinaires. „ *Dixit ex tempore*, dit Pline en parlant d'Iſæus, *ſed tanquam diu ſcripſerit*; je puis, dit le Docteur Triplet, lui „ appliquer ce mot ſelon l'exacte vérité; ſes reparties é„ toient vives & promptes, & telles cependant qu'il ſem„ bloit les avoir bien méditées. En un mot les talens „ qu'il avoit, ſembloient n'avoir aucun beſoin d'être cul„ tivés, & il s'appliquoit cependant comme s'il n'eût eu „ aucuns talens. . . . Pendant que d'autres étudioient le „ Blazon, & s'attachoient à connoître les Chevaux & les „ Chiens, ou tout au plus à connoître leur nobleſſe il fai„ ſoit plus; quoiqu'il ne le cédât à aucun de ſes Voiſins „ ni pour la naiſſance ni pour les Dignités; comme il ſa„ voit qu'il eſt bien plus glorieux d'être le premier que le „ dernier d'une illuſtre famille, la nobleſſe du ſang ſans „ vertu ne ſervant qu'à rendre le vice plus frappant; auſſi „ ne ſe repoſoit il pas ſur ce vain titre, mais il ſembloit „ lui-même avoir engendré ſes Ancêtres, & leur avoir „ donné une vie plus illuſtre que celle qu'il avoit reçuë „ d'eux." Le Docteur Triplet dit enſuite, que quoiqu'il poſſédât lui ſeul un fond de mérite, qui auroit pu faire honneur à cent autres, entre leſquels on l'auroit partagé, ſa modeſtie étoit cependant ſi grande, qu'il aimoit mieux écouter toute autre choſe, que la moindre louange. Il poſſédoit cette vertu dans le plus haut degré, & elle éclatoit dans toutes ſortes d'occaſions. Quand il arrivoit que quelqu'un diſoit ou faiſoit quelque choſe de mal à propos, quelque peu importante qu'elle fût, il étoit celui de la Compagnie qui ſouffroit le plus, & étoit plus déconcerté que la perſonne même qui étoit en faute. *Ayant autant de délicateſſe ſur le ſujet des autres, il eſt aiſé de juger qu'il étoit fort attentif à ne pas manquer lui-même à ce qu'il devoit; & quoique ſon courage égalât ſon eſprit & ſon ſavoir, & c'eſt tout dire, quoique ſon intrépidité fût telle que ſa mort l'a fait voir* ἐν πολυφθόρῳ Διὸς ὄμβρῳ καὶ χαλαζαέντι φόνῳ, *dans cette fatale Haye, qui a fait d'autres Orphelins que ſes enfans; il étoit cependant le plus poltron des hommes pour faire une incivilité ou une mauvaiſe action. Quoiqu'il fût de la taille de David, & qu'il eût autant de courage que lui*, μορφὰν βραχύς, ψυχὰν δ' ἀκαμάτος, *il lui reſſembloit auſſi en ce qu'il ne craignoit rien tant que d'offenſer quelqu'un.* Le Docteur Triplet ajoute, que Mylord Falkland ſe diſtinguoit ſurtout en amitié „ Si c'eſt, *dit-il*, une ſorte de „ plaiſir de lire des Traités ſur l'Amitié, quelle ſatisfaction „ n'eſt-ce pas d'avoir un ami, qui réuniſſoit en lui tout „ ce que l'Hiſtoire rapporte, & ce que la Fable même feint „ à cet égard? Rien de ſi pénible dans le *Toxaris* de *Lu„ cien*, qu'il ne fut prêt à faire; rien de ſi aimable dans „ les préceptes de *Seneque* des *Bénéfices*, qu'il ne fût le „ moyen de faire, & en quoi il ne ſurpaſſât ſes amis.

[*M*] *Pendant ſa vie & ſurtout après ſa mort il a paſſé parmi bien des perſonnes pour Socinien.*] C'eſt ce que nous apprend Wood (27), qui rapporte qu'on diſoit, *qu'il avoit été confirmé dans le Socinianiſme par* Chillingworth; mais que *tous ceux qui l'ont connu, ont été pleinement convaincus du contraire*. Le Comte de Clarendon ayant inſinué (28) que Mr. Creſſy avoit flétri la mémoire de Mylord Falkland par l'imputation de *Socinianiſme*, dans ſon *Fanatiſme fanatiquement imputé à l'Egliſe Catholique par le Docteur Stillingfleet*, Mr. Creſſy témoigna dans ſon *Epître Apologétique* (29) qu'il n'avoit eu en aucune façon ce deſſein.

(27) Col. 587.
(28) Animadversions upon a book &c. p. 184-191.
(29) P. 12-13. Edit. de 1674.

[*N*] *Il avoit épouſé Myladi Letice.*] Elle mourut âgée environ de trente-cinq ans, & fut enterrée auprès de ſon Mari au Mois de Février 1646 (30). En 1648 Mr. Jean Duncan, Miniſtre dépoſſédé, publia à Londres un Livre in-8. intitulé: *Retours de Conſolations & de Douleur dans une Ame pieuſe, contenuës dans des Lettres écrites à la très-honorable Dame* Letice, *Vicomteſſe* Falkland; *& appuyés de l'exemple de la vie ſainte & de la mort Chrétienne de la ſuſdite Dame* &c.

(30) Wood col. 589.

[O] *Il a eu pluſieurs enfans.*] L'aîné nommé *Lucius* entra comme Gentilhomme au Collége de Chriſt-Church ſur la fin de l'année 1646, c'étoit un jeune homme de grande eſpérance, mais il mourut peu de tems après à Paris (31). Le ſecond fils s'appelloit *Henri*, il n'eut pas l'avantage de faire des études réglées, & dans ſa jeuneſſe il étoit ſi libertin & ſi extravagant, qu'il vendit la belle Bibliothéque de ſon Pere pour un Cheval & pour une Cavale. Il ſe régla enſuite, & devint un homme d'un grand mérite: il fut élu Député de la Comté d'Oxford pour aſſiſter au Parlement, qui s'ouvrit à Weſtminſter le 27 Janvier 1658. Quelques-uns des Membres, s'étant oppoſés à ſon admiſſion, en diſant, *qu'il n'avoit pas encore ſemé ſon avoine ſauvage* †: *En ce cas-là*, repliqua-t-il, *je pourrai la ſemer ici, il y aura aſſez d'Oyes pour la manger*. Et le Chevalier F. N. lui ayant dit *qu'il étoit un peu trop étourdi, pour être dans une aſſemblée auſſi grave*; il lui répondit: *Helas! je ſuis trop étourdi, mon pere l'étoit avant moi, & je ne ſuis pas bâtard comme &c.* (32). Il fut enſuite Député de la Ville d'Oxford au Parlement, qui commença le 25 d'Avril 1660; & de la Comté à celui qui s'aſſembla au mois de May de l'année ſuivante. Le Roi Charles II. le fit Gouverneur de la Comté d'Oxford. Il mourut le 2 d'Avril 1663 âgé environ de 29 ans, & fut enterré auprès de ſon pere & de ſa mere à *Great Tew*. Il avoit épouſé Rachel fille du Chevalier Antoine Hungerford de Blackbourton dans la Comté d'Oxford, dont il laiſſa un fils, Antoine Lord Vicomte Falkland, Tréſorier de la Marine ſous Jaques II, & nommé Membre du Conſeil privé de Guillaume III le 17 Mars 1691, en 169½ il fut auſſi un des cinq Commiſſaires de l'Amirauté. Il mourut l'année ſuivante, étant alors Député au Parlement de la part de Bedwin dans la Comté de Wilts (33).

(31) Idem ibid.
† Il y a dans l'Anglois *he had not ſowed his wild-oats*; j'ai traduit mot à mot, parce que la réponſe roule ſur l'équivoque des termes, autrement cela ſignifie, *qu'il n'avoit pas jetté ſa gourme, ou ſon feu*.
(32) Lloyd's *State-Worthies*. p. 941. 942 & Langbaine *ubi ſupra* p. 197.
(33) Wood col. 589.

FALLOPE ou FALLOPIO (GABRIEL) un des plus fameux Médecins & Anatomiſtes du XVI Siécle, & célébre pour avoir découvert les Tubes par où les *Oeufs* deſcendent de l'Ovaire dans la Matrice, appellés de ſon nom les *Trompes de Fallope*. Il nâquit à Modene en l'année 1523. Tomaſini & Ghillini ſe trompent en le faiſant naître plutôt. André Marcolini, Diſciple de Fallope, a donné en 1564 un Traité *de Thermalibus Aquis atque Foſſilibus*, qui eſt précédé de quelques Lettres, par leſquelles il paroît que ce fameux Médecin étoit mort d'une mort prématurée, ce qui ne ſeroit pas s'il avoit vécu ſoixante-treize ans, comme Tomaſini & Ghillini, qui l'a copié, le prétendent en mettant ſa naiſſance en 1490, & ſa mort en 1563. Il ſortoit d'une Famille noble, & reçut de la Nature un corps robuſte & vigoureux, & un eſprit excellent. Il perfectionna par l'étude ce qu'il tenoit de la Nature. Il s'appliqua avec ardeur à la Philoſophie, à la Médecine, à la Botanique, & principalement à l'Anatomie, dans laquelle il fit de nouvelles découvertes. Il parcourut une bonne partie de l'Europe, & pénétra par ſon travail dans les myſtéres les plus ſecrets de la Nature. Il exerça la Médecine avec beaucoup de gloire, & acquit la réputation d'un des plus habiles Médecins de ſon tems; que ſes Ecrits lui ont confirmée [*A*]. Il fut fait Profeſſeur en Anatomie à Piſe en 1548, & à Padouë en 1551.

[*A*] *Que ſes Ecrits lui ont confirmée.*] En voici le Catalogue: *Opera Genuina Omnia, tam Practica quam Theoretica, in tres Tomos diſtributa*. Veniſe 1584 in-fol. 1606 in-fol. Francfort 1600 in-fol. *cum Operum Appendice*. Ibidem 1606. Le premier Tome contient. 1. *Inſtitutiones Anatomicæ*. Cet Ouvrage a paru ſous ce titre; *De Humani Corporis Anatome, Compendium*. à Padouë 1585 in-8. 2. *Obſervationes Anatomicæ*: imprimées ſéparément à Veniſe en 1562 in-8. Paris 1562 in-8. Helmſtad 1588 in-8. Cette derniére Edition eſt augmentée. 3. *Obſervationes de Venis*. 4. *De partibus ſimilaribus Humani Corporis*. Imprimé à Nuremberg en 1575 in-fol. 5. *De Medicamentis ſimplicibus*. Imprimé ſéparément par les ſoins d'André Marcolini à Veniſe en 1566 in-4. 6. *De Materia Medicinali in Librum primum Dioſcoridis*. 7. *De Thermalibus Aquis Libri ſeptem*. 8. *De Metallis atque Foſſilibus Libri duo*. Ces deux derniers Ouvrages ont paru pour la premiére fois par les ſoins de Marcolini à Veniſe en 1564 in-4. 9. *De Medicamentis purgantibus ſimplicibus*. 10. *Epiſtola ad Mercurialem de Aſparagis*. Imprimée à Veniſe en 1566 avec le Traité *De Medicamentis purgantibus*. Le ſecond Tome renferme. 1. *De Ulceribus & eorum ſpeciebus: De Morbo Gallico: De Ulceribus ſingularum Partium*. Ces Ouvrages avoient déja paru en différens tems. 2. *De Vulneribus in genere & in ſpecie*. 3. *Commentarius in Hippocratis Coi Librum de Vulneribus Capitis*. Imprimé à Veniſe en 1575 in-4. 4. *De Cauteriis*. Imprimé à Veniſe en 1570 in-4. Le troiſiéme Tome contient 1. *De Tumoribus præter naturam*. Imprimé à Veniſe en 1563 in-4. 2. *Expoſitio in Librum Galeni de Oſſibus*. Imprimé à Veniſe en 1570 in-4. 3. *De luxatis & fractis Oſſibus*. 4. *Methodus Conſultandi*. 5. *De Compoſitione Medicamentorum*. Imprimé à Veniſe en 1570 in-4. Ses *Opuſcules*, imprimés à Padouë en 1566, contiennent les Piéces ſuivantes. 1. *De Morbo Gallico Liber*; c'eſt la troiſiéme Edition de ce Traité, qui avoit été imprimé pour la premiére fois à Padouë en 1564 in-4. & à Veniſe en 1565 in-8. Il a été inſéré dans le Recueil des Ouvrages ſur ce ſujet, qui a pour titre, *Aphrodiſiacus, ſive de Lue Venereâ*, imprimé à Veniſe en 1616 en deux Volumes in-fol. & dont il a paru une nouvelle Edition à Leyde en 1728 en deux Vol. in-fol. 2. *De Bubone peſtilenti Tractatus*. 3. *Quæſtio de principio Venarum*. 4. *De Balſamo*. 5. *De Aſpalatho*. 6. *De Sandalis*. 7. *De Muſco*. 8. *De Moſ-*

(a) Vide Castellan. Vit. III. Medic. p. 206. Teissier Eloges des Savans. Tom. II. p. 95. 96.

1551. Il mourut à Padouë le 9 d'Octobre 1562, âgé seulement de trente-neuf ans (a). Le Docteur Freind (b) dit, qu'il étoit *un grand Maître dans sa Profession*; qu'il étoit Disciple de Brasavole, & qu'il donna ses Leçons sur la Maladie Venerienne vers l'an 1555, plus tard que Mr. Le Clerc ne le dit; mais que „ quoiqu'il traite de chaque branche de cette maladie, il ne rapporte que très-peu ou même rien „ qu'on ne trouve dans Massa (c)".

Leyde 1715. Merklin. *Lindenius renovatus.* (b) *Hist. de la Médecine* p. 212. de la Trad. Franç.

(c) Nicolas Massa dans son Traité *de Morbo Gallico*. Le Docteur Freind p. 21: dit *qu'il écrivoit en 1536 environ 40 ans après que cette maladie eût commencé à paroître.*

*Moscho.* 9. *De Ambra.* 10. *De Zibetto.* 11. *De Decoratione.* 12. *De Caloribus Tractatus, in quo agitur de Concoctione.* Outre ces douze Traités de Fallope, nous en trouvons deux autres dans le même Volume; *Gulielmi Rondeletii Tractatus de Fucis*, & *Petri Angeli Agathi Arcanorum Liber primus.* Ce dernier Auteur est l'Éditeur du Recueil, qui est *in quarto*; il y a joint des Notes sur divers endroits de Fallope.

## FALSTAF (JEAN) Voyez FASTOLF.

FANSHAW (RICHARD) célébre par ses Ambassades & par ses Ecrits, étoit issu d'une ancienne Famille [A]: il étoit le plus jeune des fils du Chevalier Henri Fanshaw de *Ware Park* dans la Comté de Hertford, Auditeur du Roi * dans la Cour de l'Echiquier, Charge que cette Famille avoit possedée depuis très-longtems. Richard étoit frere de Thomas Vicomte Fanshaw de Dromore en Irlande, & du Chevalier Simon Fanshaw Baronet (a). Il nâquit vers l'an 1608 [B], commença ses études sous le fameux Thomas Farnabe, & les acheva dans l'Université de Cambridge, qu'il quitta pour aller voyager dans les Pays Etrangers (b). Il se distingua de bonne heure par sa capacité, de-sorte qu'en 1635 le Roi Charles I commença à l'employer dans les affaires d'Etat, & l'envoya pour être Résident en Espagne; il en fut rappellé au commencement des troubles en 1641; il s'attacha au Parti du Roi, & fut employé en plusieurs affaires importantes (c). En 1644 il fut fait Sécretaire de Guerre de Charles Prince de Galles, qu'il accompagna dans les Provinces Occidentales d'Angleterre, & qu'il suivit dans les Isles de Scilly & de Guernesey. Il fut fait Tréforier de la Flotte commandée par le Prince Robert en 1648, & il remplit cette Charge jusqu'en 1650, qu'il fut fait Baronet; il alla ensuite en qualité d'Envoyé extraordinaire en Espagne, d'où il fut rappellé en Ecosse, où il fit les fonctions de Sécretaire d'Etat. Il s'en acquitta à la satisfaction des différens partis, malgré la difficulté des conjonctures, & quoiqu'il ne prît jamais le serment de la Ligue. Il accompagna le Roi à la bataille de Worcester, où il fut fait prisonnier, & conduit à Londres; il y demeura resserré dans une étroite prison, jusqu'à ce qu'étant tombé dangereusement malade, il fut élargi sous caution, avec permission d'aller où il lui plaîroit pour rétablir sa santé, à condition qu'il ne s'éloigneroit pas du lieu qu'il choisiroit de plus de cinq milles, sans la permission du Parlement (d). Pendant le loisir qu'il eut alors & en d'autres tems, il fit diverses Piéces de Poësie, & plusieurs Traductions [C]. Au mois de Février

* *The King's Remembrancer.* Je ne trouve dans *Chamberlayne* d'autre Charge à laquelle je puisse appliquer ce titre. *Boyer* dans son Dictionnaire parle de *trois Sécretaires de l'Echiquier* sous le nom de *Remembrancers.* R. D. T.

(a) *Short Account of his Excellency Sir Rich. Fanshaw and his Writings* prefixed to the *Original Letters of his Excellency Sir Rich. Fanshaw &c.* Lond. 1702. in-8.

(b) Ibidem.

(c) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 41. 44.

(d) Idem ibidem.

[A] *Etoit issu d'une ancienne famille.*] Cette Famille étoit établie à Fanshaw dans la Comté de Derby. Le Bisayeul du Chevalier Richard étoit Jean Fanshaw de Fanshaw, frere de Henri Fanshaw, & pere de Thomas Fanshaw, Ecuyers, qui furent successivement *Remembrancers* de l'Echiquier sous la Reine Elisabeth. Thomas fut Pere du Chevalier Henri Fanshaw, pere de Richard, qui mourut d'apoplexie aux Assises de Hertford le 10 Mars 1615 (1).

[B] *Il nâquit vers l'an 1608.*] C'est ce qui paroît par le récit de l'Auteur de l'*Abregé de la Vie* du Chevalier Richard Fanshaw (2), qui nous apprend qu'il étoit dans sa cinquante-neuviéme année, lorsqu'il mourut en 1666. Mr. Wood dit (3), qu'il étoit alors âgé de cinquante-neuf ans.

[C] *Pendant le loisir qu'il eut alors & en d'autres tems il fit diverses Piéces de Poësie & plusieurs Traductions.*] Voici le Catalogue de ses Ouvrages. I. *Poësies Diverses*, imprimées à Londres en 1646 in-4., & en 1664 in-8. avec sa traduction du *Pastor Fido.* La premiére Piéce est une *Ode sur la Proclamation du Roi en 1630., enjoignant aux Gentilshommes de résider sur leurs Terres en Province.* II. *Petit Discours sur les Guerres Civiles de Rome.* Londres 1664 in-8. Il a traduit de l'Anglois en vers Latins. I. *La fidéle Bergére*, Pastorale de Jean Fletcher. Cette Traduction a été imprimée à Londres en 1658 (4). II. *Le Calendrier du Berger*, par Spencer (5). Mais Gerard Langbaine (6) croit qu'on se trompe en attribuant une telle traduction à notre Auteur, & dit qu'il n'a jamais entendu parler d'aucune autre Traduction de cette Piéce que de celle qu'en a faite Mr. Theodore Bathurst, Membre de *Pembroke-Hall* à Cambridge, & imprimée à la fin des Oeuvres de Spencer *in-folio.* Londres 1679. Le Chevalier Fanshaw a traduit du Latin en Anglois. I. *Le quatriéme Livre de l'*Enéide de Virgile, *sur les Amours de Didon & d'Enée.* II. *Deux Odes d'*Horace, *touchant les Guerres Civiles de Rome & contre les Riches avares.* Ces Piéces se trouvent dans le Recueil de ses Poësies, imprimé à Londres en 1664. Il a traduit de l'Italien en Anglois le *Pastor Fido.* Cette traduction a été imprimée à Londres en 1646 in-4. & en 1664 in-8. Cette Pastorale est de Guarini, natif de Ferrare & Sécretaire d'Alphonse second, Duc de Ferarre. La Traduction est dédiée à CHARLES Prince de Galles, *l'Espoir & la Gloire de trois Royaumes.* L'Auteur parle fort modestement de son travail dans l'Epître Dédicatoire; comme si le Poëme „ avoit beaucoup perdu de „ son feu, en passant d'une langue dans une autre; sans „ parler du peu d'habileté du Traducteur: il ajoute, qu'u„ ne Traduction est tout au plus un faux Arc-en-Ciel „ dans les nuës, qui ne ressemble qu'imparfaitement au „ véritable, que le Soleil forme immédiatement par ses „ rayons." Mais le Chevalier Jean Denham, dans les Vers qu'il a faits sur cette Traduction, y donne les plus grands éloges, & après avoir censuré les Traducteurs qui traduisent servilement, il ajoute. „ Tu ôses suivre une „ nouvelle & plus noble maniére de faire des Traduc„ tions, & de former des Traducteurs: tandis qu'ils ne „ conservent que des cendres grossiéres, tu retiens le feu „ de ton Auteur, fidéle à rendre ses pensées, mais plus „ fidéle encore à sa gloire. Tu lui donnes de l'élevation „ & de la force, là où il est bas ou foible: tu lui rends „ sagement les graces que la diversité des Tems, des Lan„ gues & des Lieux avoient fait disparoître: tu ne lui fais „ pas perdre son harmonie par des rimes contraintes, en „ te rendant esclave de ses nombres; & tu ne lui ravis „ point la force de son expression concise, par un stile „ lâche & diffus; & cependant, de peur qu'on ne prît „ pour ton ouvrage ce qui lui appartient, tu te renfermes „ dans les bornes qu'il s'est prescrites." Le Chevalier Fanshaw a traduit de l'Espagnol en Anglois, *Querer per solo querer*; „ L'Amour pur, ou aimer pour le plaisir d'ai„ mer." Romance Dramatique représentée à Aranjuez devant le Roi & la Reine d'Espagne, le jour de la fête de ce Monarque, qui étoit Philippe IV. Cette Piéce avoit été composée par Antonio de Mendoza en 1623. Notre Auteur la traduisit par voye de paraphrase en 1654, pendant qu'il fut comme prisonnier à Tankerley-Park dans la Province d'Yorck (7). Il fit alors sur cet Ouvrage des Vers Latins & Anglois que voici:

„ Ille ego, qui (dubiis quondam jactatus in undis
„ Qui dum nunc aulæ, nunc mihi castra strepunt.)
„ Leni importunas mulcebam carmine curas,
„ In quo *Pastoris* flamma *Fidelis* erat.
„ At nunc & castris, aulisque ejectus & undis,
„ (Nam mihi naufragium portus, & ira quies)
„ Altius insurgens Regum haud intactus amores,
„ Et Reginarum fervidus arma cano:
„ Quæ (vinclis, Hymenæe tuis, spretisque coronis)
„ Nec juga ferre virûm, nec dare jura velint.
„ Dulce procellosos audire ex littore fluctus!
„ Eque truci terram dulce videre mari."

Voici la Traduction de ces Vers, & des Vers Anglois que je ne rapporte point: „ Il fut un tems où parcourant les „ mers orageuses, où tantôt au milieu des agitations de „ la Cour, tantôt au milieu du bruit des Armes, je char„ mois mes peines en chantant les amours d'un *Berger Fi„ déle.* Aujourdhui éloigné de la Cour, du Camp, des „ Mers, & comme jetté dans le port par la violence de „ l'Orage, ma Muse prend un ton plus élevé, je chante „ les Amours des Rois, & les exploits Guerriers des „ Reines, des Reines qui méprisant également les doux „ nœuds de l'Hymen, & les couronnes, ne veulent ni „ obéir aux hommes, ni leur donner des Loix. Qu'il „ est doux d'entendre de dessus le rivage, le mugisse„ ment des flots en fureur, ou de découvrir le Port du „ milieu de la Mer agitée par l'Orage!" Cette Traduction n'a été imprimée qu'après la mort de notre Auteur, à Londres en 1671 in-4. & on y a joint *Fiestas de Aranjuez, Fêtes d'Aranjuez*, par le même Antonio de Mendoza, & traduites par le Chevalier Fanshaw. Il a traduit aussi du Portugais en Anglois, la *Lusiade* du Camoëns. Cette Traduction parut à Londres en 1665 in-fol. dédiée à Guillaume Com-

(1) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 41.

(2) A la tête de ses Lettres. Londres 1702. in-8.

(3) *Ubi supra.*

(4) Wood col. 44.

(5) Ed. Philips *Theatrum Poetarum*, Modern Poets. p. 159. London 1675.

(6) *Account of the English Dramatic Poets* p. 196. 197. Oxford 1691.

(7) Langbaine p. 196.

(e) Idem ibid.
(f) Short Account ubi supra.
(g) Wood ubi supra.
(h) Idem ibid.
(i) Short Account ubi supra.
(k) Wood ubi supra.
(l) Idem ibid.
(m) Short Account ubi supra.
(n) Ibidem.

vrier 16$\frac{59}{60}$ il se rendit auprès du Roi à Breda (*e*). On s'attendoit à la Restauration, qu'il deviendroit Sécretaire d'Etat, non seulement à cause de l'affection que le Roi avoit pour lui, & des espérances qu'on lui avoit autrefois données à cet égard, mais à cause de ce que lui & sa famille avoient souffert pour le service du Roi, dont on croyoit qu'il auroit été recompensé par cette Charge. Mais l'ayant manquée il obtint celle de Maître des Requêtes, qui étoit dans ce tems-là extrémement lucrative. Dans la suite son habileté reconnuë, & la parfaite connoissance qu'il avoit de la Langue Latine, lui firent donner la place de Sécretaire des Dépêches Latines (*f*). En 1661 étant un des Députés de l'Université de Cambridge au Parlement, il fut fait Membre du Conseil Privé d'Irlande, & envoyé à la Cour de Portugal avec le titre d'Envoyé, mais avec une Commission secrette de prendre la qualité d'Ambassadeur, selon que les circonstances le demanderoient (*g*). L'année suivante 1662 il alla encore en Portugal (*h*) comme Ambassadeur, & il y négocia le mariage du Roi Charles II son Maître, avec l'Infante Dona Catherine, fille de Jean VI, & sœur unique du Roi regnant, Don Alphonse. A son retour de Portugal en 1663, il fut fait Membre du Conseil Privé du Roi (*i*). Au mois de Janvier 166$\frac{4}{5}$ il fut envoyé en Ambassade aux Cours d'Espagne & de Portugal [*D*], & il jetta alors les fondemens de la paix entre ces deux Couronnes & l'Angleterre. La manière dont il s'étoit conduit dans ces deux Cours, pendant ses Ambassades précédentes, avoit donné une si haute estime pour lui, qu'on lui fit une reception beaucoup plus magnifique, qu'on n'avoit jamais fait à aucun des Ambassadeurs précédens; & les Rois d'Espagne & de Portugal déclarerent, que c'étoit par égard pour la personne de l'Ambassadeur, sans que cela tirât à conséquence pour ceux qui viendroient après lui (*k*). Il fut attaqué d'une violente fievre à Madrid le 4 Juin 1666, elle le mit au tombeau le 16 du même mois V. St. (*l*), qui étoit le jour auquel il avoit fixé son départ pour l'Angleterre (*m*). Son Corps fut embaumé, & sa femme le fit transporter par terre par l'Espagne & par la France jusqu'à Calais, d'où il fut conduit par mer jusqu'à Londres, & inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Ware dans la Comté de Hertford auprès de ses Ancêtres, & on lui érigea un beau tombeau de marbre (*n*).

Il

(8) Cos. 44.

Comte de Strafford, fils & héritier de Thomas Comte de Strafford, Viceroi d'Irlande; sur le procès duquel notre Auteur a fait des Vers, qui se trouvent parmi ses Poësies. Mr. Wood nous apprend (8), qu'*il a fait encore d'autres Traductions, outre celles dont on a parlé, mais qui n'ont point été imprimées.*

[*D*] *Au mois de Janvier 166$\frac{4}{5}$ il fut envoyé en Ambassade aux Cours d'Espagne & de Portugal.*] Nous avons plusieurs Lettres du Comte d'Arlington au Chevalier Fanshaw, pendant que ce dernier étoit Ambassadeur en Espagne: ces Lettres se trouvent dans le second Volume des *Lettres du Comte d'*Arlington, *contenant un Recueil complet des Lettres qu'il a écrites au Chevalier* Richard Fanshaw, *au Comte de* Sandwich, *au Comte de* Sunderland, *& au Chevalier* Guillaume Godolphin, *durant leurs Ambassades en Espagne, depuis 1664 jusqu'à 1674; & au Chevalier* Robert Southwell *en Portugal, publiées présentement pour la première fois sur les Originaux.* Londres 1701 in-8. On trouve dans ce Recueil les *Instructions* données au Chevalier Fanshaw, lorsqu'il partit pour son Ambassade d'Espagne en 1664. En 1702 on publia à Londres in-8: *Lettres de son Excellence le Chevalier* Richard Fanshaw, *durant ses Ambassades en Espagne & en Portugal, avec plusieurs Lettres & Réponses des principaux Ministres d'Etat d'Angleterre, d'Espagne, & de Portugal, contenant toutes les Négociations du Traité de Paix entre ces trois Couronnes.* L'Editeur observe très-judicieusement dans la Préface que „ Quelques Historiens „ ne sont que trop souvent coupables de partialité, en appuyant un certain parti, & en favorisant les intérêts de „ tel ou de tel. Que d'autres ne nous donnent que des „ récits imparfaits, parce qu'ils ignorent le secret des affaires, & la manière dont elles se sont passées; les Ministres Publics se faisant une peine de les communiquer „ pendant leur vie, de peur de desobliger leurs Maîtres, „ ou de s'exposer eux-mêmes à la Censure. Mais les personnes qui ont des lumières, savent qu'on remédie pleinement & d'une façon satisfaisante à cette partialité, „ en publiant après leur mort les *Lettres* & les *Mémoires* „ des Ministres, qui ont négocié les affaires, sur lesquelles les curieux manquent de lumières; par-là on découvre les principaux secrets, les intrigues, les mystères d'Etat; les faits sont mis dans leur véritable jour, „ avec toutes les circonstances, des tems, des lieux, des „ personnes qui y ont contribué, ou qui y ont mis obstacle, sans qu'on puisse en imposer, ou qu'il y ait la „ moindre apparence qu'on en impose à ceux qui veulent examiner; à moins qu'on ne prétende que la justice & la vérité sont bannies du monde; ce qui feroit „ faire paroître un défaut de Charité, dont guéres personne ne voudroit être coupable." L'Editeur assure qu'on est à couvert de tout soupçon dans la publication de ces *Mémoires*, *Lettres*, &c. & qu'on peut être certain de leur autenticité, & de la vérité de ce que ces piéces contiennent par le concours d'un triple témoignage incontestable. „ Premiérement, *dit-il*, la candeur & la probité reconnuës du Chevalier *Richard Fanshaw*, qui en est „ l'Auteur, & qui les a laissées entre les mains de sa Fille, de qui nous les avons reçuës. Secondement elles „ ont été imprimées sur les Originaux, qu'on sera toujours prêt à produire, si besoin est. En troisiéme lieu „ le souvenir des choses dont il s'agit est encore récent." Ses *Instructions* portent, qu'après avoir fait les Complimens accoutumés au Roi, à la Reine, au Prince, à l'Infante, à Don Juan d'Autriche, au Duc de Medina las Torres, & aux autres principaux Ministres de la Cour, à chacun selon son rang & sa condition, il représentera au Roi le dommage que causent aux deux Royaumes les diverses interruptions & la ruïne presque totale du Commerce également utile & avantageux aux deux Nations. On le charge de demander réparation, & le châtiment exemplaire de quelques Armateurs, qui ont pris des Vaisseaux Anglois, contre les Articles de la Paix établie; on lui ordonne de s'expliquer plus amplement là-dessus avec le Duc de Medina las Torres, Premier Ministre, & d'entrer en négociation avec lui pour un Traité sur cet article. Au sujet du Portugal, sa commission est, qu'en cas que le Duc de Medina las Torres témoigne le moins du monde souhaitter que la Cour d'Angleterre abandonne le Portugal, il témoignera en être surpris comme d'une chose à laquelle il ne s'attendoit point, & déclarera au Duc, que plutôt que d'entrer en discussion sur un point aussi contraire à l'honneur de son Maître, il prendra congé de la Cour d'Espagne, pour s'en retourner en Angleterre. On le charge ensuite de s'informer, si l'occasion s'en présente, de quelle espéce est le priviége qu'a Don Domingue Grillio, pour le transport des Negres dans les Indes Occidentales, & jusqu'où il s'étend; de lui offrir d'achever le Contract commencé l'année précédente par son Agent en Angleterre. On lui ordonne d'insister sur-tout fortement sur un Article, avant que d'entrer en négociation, & d'abord après son arrivée, savoir l'envoi d'un Ambassadeur en Angleterre, & en cas de délai, qu'il parle de s'en retourner, sans entrer le moins du monde en négociation, jusqu'à qu'on en ait dépêché un. On lui donne de plus Commission d'employer toute son habileté & son adresse, pour tâcher de pénétrer & de découvrir, quelles dispositions sa Majesté Catholique a dessein de faire pour le Gouvernement du Royaume après sa mort; & en général d'informer toutes les Semaines la Cour d'Angleterre de toutes les autres choses les plus secrettes qui pourront venir à sa connoissance, en mettant en Chiffre ce qui demande le plus de secret, de peur que par quelque mauvais tour, le contenu de ses Lettres ne vienne à être découvert. Ses Instructions portent aussi de vivre bien avec les Ambassadeurs, Résidens & Agens des Princes & des Etats Alliés de l'Angleterre qui se trouveront à la Cour d'Espagne, & surtout avec l'Ambassadeur de France, „ avec „ lequel, *dit l'Instruction*, vous pourrez juger comment „ vous devez agir, par la réputation qu'il aura, & par sa „ conduite envers vous. Vous pouvez l'informer en grande confidence, que vous êtes venu, pour tâcher de négocier une Tréve, du moins avec le Portugal, dont vous „ avez eu plus que personne les moyens de connoître l'extrême nécessité, à cause de la foiblesse où se trouve ce „ Royaume, & des imprudences que cette Nation commet tous les jours, malgré tous ses succès, dont elle ne „ fait jamais un bon usage; sans entrer plus particuliérement en conférence avec lui, jusqu'à ce que les choses soient bien avancées, il est certain qu'il fera tout „ ce qu'il pourra pour y mettre obstacle. Et quoiqu'on „ vous recommande d'entretenir une bonne correspondance avec le susdit Ambassadeur, vous serez sur vos gardes, pour que sa vivacité & sa présomption ne lui fassent prendre aucun avantage sur vous, vous souvenant „ surtout que la Couronne d'Angleterre ne le céde à aucun Monarque." On trouve ensuite dans ces Instructions l'Article suivant. *Conformément aux lumières & aux informations qu'on vous donne ici, vous informerez le Duc de* Medina las Torres, *qu'on a rapporté ici à notre Cousin le Prince* Robert, *que le Prince* Maurice *son frère est detenu prisonnier aux Indes, & cela avec des circonstances qui rendent la chose vraisemblable. Nous demandons donc que le Duc envoye une personne exprès aux Indes, pour faire des recherches sur ce sujet, ce qui est une satisfaction que nous ne pouvons refuser à notre dit Cousin, pour sa tranquillité dans une chose si intéressante pour lui, & vous pourrez, pour votre conduite à cet égard, avoir recours aux papiers qu'on vous remet en main.*

[A] Son

Il possédoit parfaitement l'Espagnol, le Portugais, l'Italien & le François (o); il étoit habile Politique, distingué par son érudition, comme par sa candeur, sa bonté, & sa piété (p). Il avoit épousé la fille du Chevalier Jean Harrison, dont il a eu plusieurs enfans.

(o) Idem. (p) Langbaine Account of the English Dramatic Poets, p. 191.

☞ FARIA DE SOUSA (EMANUEL) un des plus célébres Historiens & Poëtes Castillans du XVII Siécle nâquit le 18 de Mars 1590 (a) au Bourg de *Souto* dans la Province d'*Entre Minho & Douro* en Portugal, d'une famille noble tant du côté paternel que maternel (b). Son pere s'appelloit Amador Perez d'Eiro, & sa mere Louise Faria [A]. Il fut fort infirme dans son enfance, ce qui n'empêcha point qu'il n'apprît parfaitement à écrire, à dessiner & à peindre (c). A l'âge de dix ans son pere l'envoya à Brague, pour y étudier la Grammaire Latine, dont il lui avoit déja donné quelques leçons: il répondit d'abord assez peu aux intentions de son pere [B]. Mais dans la suite il s'appliqua non seulement à la Grammaire, mais à la Philosophie, & y fit en peu de tems de grands progrès. En 1604, n'étant âgé que de quatorze ans il entra en qualité de Gentilhomme, chez Don Gonzale de Moraës, Evêque de Porto, qui étoit son parent & dont il fut ensuite Sécrétaire (d). Il demeura dix ans chez ce Prélat, pendant lesquels il travailla constamment à se perfectionner dans les Sciences [C]. Au mois de May de l'année 1612 il devint amoureux d'une Dame de Porto, qu'il nomme toujours *Albanie*, & qui a toujours été le sujet de ses Vers [D], dans lesquels il prend le nom de *Menalio*, & il déclare que c'étoit un amour Poëtique, c'est-à-dire, fort pur (e). L'Evêque de Porto ayant souhaitté de lui faire embrasser l'état Ecclésiastique, il sortit de chez lui, ne se sentant aucun goût pour cette profession. Il se maria peu de tems après, en 1614, dans la même Ville de Porto. Il épousa Catherine Machado (E) fille de Pierre Machado, Maître des Comptes du Parlement de Porto (f). Faria demeura à Porto jusqu'en 1618. qu'il alla passer quelque tems à Pombeiro chez son pere. L'année suivante il se rendit à Madrid, où il entra chez Pierre Alvarés Peireira, Seigneur de Serra Leoa, Sécrétaire d'Etat & Conseiller de Philippe III, & qui le fut ensuite aussi de Philippe IV. Mais ce Seigneur ne vécut pas assez longtems pour pouvoir donner à Faria des preuves solides de son estime; tout ce que le mérite de ce dernier ou plutôt la noblesse de son extraction lui fit obtenir, fut d'être fait Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal (g). Il retourna à Lisbonne en 1628 avec sa famille, qu'il avoit menée en Espagne; mais il quitta le Portugal en 1631, piqué des desagrémens qu'il y essuyoit [F]. Il retourna à Madrid, d'où il partit au mois d'Octobre de la même année, pour suivre en qualité de Sécrétaire le Marquis de Castel Rodrigo, qui alloit à Rome en qualité d'Ambassadeur d'Espagne auprès du Pape (h). Faria emmena avec lui sa femme & ses enfans. Il arriva à Genes le 17 Novembre, & il y vit mourir un de ses enfans. Cet accident, ou peut-être d'autres affaires l'arreterent dans cette Ville jusqu'au commencement de Juin 1632, qu'il se rendit à Rome, où il se fit estimer [G]. Mais

(a) Nicol. Antonio Bibl. Hispan. Tom. I. p. 266. & Niceron Mem. des Homm. ill. T. XXXVI. p. 188. Ce dernier, sur un Memoire envoyé de Portugal.
(b) Nicol. Antonio ubi supra.
(c) Niceron ubi supra.
(d) Idem. p. 189. 190.
(e) Idem p. 191.
(f) Idem ibidem.
(g) Idem p. 191. & Nicol. Antonio Bibl. Hisp. ubi supra. Il l'appelle Christi torquatus Eques.
(h) Niceron p. 193.

[A] *Son pere s'appelloit Amador Perez d'Eiro & sa mere Louise Faria.*] On ignore quelle raison l'empêcha de prendre le nom de son pere, il joignit à celui de sa mere, qu'il prit, le nom de *Sousa*; le Pere Niceron conjecture (1) que c'étoit le nom de la mere de Louise Faria, & qu'en le prenant il suivit l'usage des Portugais, qui portent toujours le nom du mere & de la pere.

[B] *Il répondit d'abord assez peu aux intentions de son pere.*] S'étant jetté dans la lecture des Poëtes Portugais & Espagnols, il se dégouta de la Grammaire Latine, & bientôt il composa divers Ouvrages en Vers & en Prose en ces deux Langues; mais il reconnut dans la suite le peu qu'ils valoient & les jetta au feu. L'Expérience lui apprit que sans les connoissances qu'il avoit négligées on ne pouvoit rien faire que de médiocre, & que les anciens Auteurs Grecs & Romains étoient les véritables sources où il falloit pulser, pour donner de la perfection à ses Ouvrages; il revint donc du mépris qu'il avoit pour les Humanités, & s'y appliqua très-sérieusement (2).

[C] *Il demeura dix ans chez ce Prelat, pendant lesquels il travailla constamment à se perfectionner dans les Sciences.*] Il ne sortoit jamais que les Dimanches & les Fêtes pour aller à l'Eglise, & il employoit tout le tems que ses fonctions lui laissoient libre à étudier & à composer. Il fit pendant ce tems là plusieurs Ouvrages en vers & en prose; parmi ces derniers étoit un Livre de Chevalerie, composé à l'imitation du Palmerin d'Angleterre, & deux autres sur les Amours de deux Bergers. Mais la plus considérable de toutes les productions qui sortirent alors de sa plume fut un Poëme Héroïque en seize Chants, qui contenoient les Vies d'autant de Rois de Portugal. Peu content dans la suite de ces Ouvrages, il les jetta au feu, mettant seulement le dernier en prose, & c'est celui que nous avons sous le titre d'*Abrégé des Histoires de Portugal, depuis le Déluge jusqu'à l'année* 1628. Epitome de las Historias Portuguesas, desde el diluvio hasta el anno 1628. Madrid 1628 in-4. Lisbonne 1674 in-4. Bruxelles 1677 in-fol. (3). Cette Histoire est estimée, dit le Pere Niceron, qui assure que Faria étoit meilleur Historien que Poëte (4). „ L'Ordre est fort bien suivi dans ses Histoires, *continue le même Auteur*, & la Chronologie en est exacte. Bien loin „ de pouvoir l'accuser de flatterie, on trouve qu'il s'y est „ donné trop de liberté, en censurant sans ménagement „ les personnes les plus qualifiées, & les Princes mêmes. „ Son stile y est fort coupé par des réfléxions & des parenthéses, & peut-être un peu trop brillant. D'ailleurs „ il a trop donné dans les fables du faux Berose, & d'autres Auteurs semblables." Un Ecrivain de notre tems, qui nous a donné l'*Histoire de Portugal*, s'étend un peu davantage sur le caractére de Faria; voici ce qu'il en dit (5). „ Faria est plein de faits, qu'il raconte en Orateur, „ plutôt qu'en Historien. Il s'épuise en descriptions, en „ harangues, & en réfléxions; il détaille les moindres événemens avec la même éloquence & les mêmes tours, „ que les faits les plus importans. *Timide* néanmoins il „ n'ose pénétrer dans le cœur de ses Héros, pour y lire „ les motifs de leurs actions, pour y découvrir les *nuances de sentiment*, ou de passion, qui différencient les caractéres, pour y voir enfin l'homme & le peindre tel „ qu'il est. Ses Héros sont toujours Héros, & presque „ jamais hommes. Il semble qu'ils n'ayent point eu de „ foiblesse." Le Lecteur s'appercevra aisément qu'il y a des traits dans ce portrait, qui paroissent être fort opposés à ceux par lesquels le Pere Niceron caractérise notre Historien. Mr. la Clede & le savant Barnabite sont d'accord pour ce qui est du stile de l'Histoire de Faria, mais l'un le taxe de s'être *donné trop de liberté*, & d'avoir *censuré sans ménagement les personnes les plus qualifiées*; au lieu que l'autre l'accuse de timidité, & d'avoir toujours peint des Héros sans peindre des hommes; c'est à ceux qui entendent la Langue Espagnole, à prononcer sur ce différend. Mr. la Clede nous donne (6) en peu de mots le Plan de l'Histoire de Faria. „ Son Ouvrage, *dit-il*, est divisé en „ trois principales Parties. La premiére contient l'Histoire „ de l'ancienne Lusitanie, & des Rois de Portugal. La „ seconde, leurs Conquêtes dans l'Asie, & dans l'Afrique „ Orientale. La troisiéme, les Guerres entreprises dans „ la partie de l'Afrique située vis-à-vis l'Andalousie, & le „ Royaume des Algarves."

[D] *Qui a toujours été le sujet de ses Vers.*] Nicolas Antonio (7) parle d'un Ouvrage de Faria, intitulé ALBANIA. *Poema Lirico Portugues*, *Poëme Lyrique Portugais*, & il ajoute qu'il est en prose, *soluta oratione*; je ne sai si cet Ouvrage regarderoit la Dame, dont il est parlé dans le Corps de l'Article; on le soupçonneroit au titre; il faudroit voir le Poëme, & entendre la Langue dans laquelle il est écrit pour éclaircir ce doute.

[E] *Il épousa Catherine Machado.*] Les Mémoires envoyés au Pere Niceron portent (8), que Faria eut de sa femme dix enfans, dont sept moururent jeunes. Une de ses filles, nommée *Louise*, se distingua dans l'art de la Peinture, sans avoir eu d'autre Maître que son heureux Génie; & l'on conserve encore le portrait qu'elle a fait de son pere, & qui a été gravé en Portugal & en Espagne.

[F] *Il quitta le Portugal en 1631, piqué des desagréments qu'il essuyoit.*] „ Alphonse Furtado de Mendoça, Archevê„ que de Brague, & depuis de Lisbonne, Gouverneur du „ Portugal, qui sans le connoître personnellement, avoit „ conçu de l'estime pour lui sur ses seuls Ouvrages, le „ nomma Sécrétaire d'Etat aux Indes Orientales; emploi „ fort honorable & fort lucratif. Il se trouva cependant „ des obstacles insurmontables, qui empêchérent que cette nomination eût lieu, de même que le choix que cet „ Archevêque fit de lui, pour être Sécrétaire de l'Hôtel „ de Ville de Lisbonne (9)." Ce furent ces obstacles qu'il rencontra à l'avancement de sa fortune, qui le déterminérent à quitter sa Patrie. On pourroit peut-être conjecturer avec quelque fondement, que les Espagnols traversérent Faria, & qu'ils crurent que la bonne Politique ne permettoit pas de mettre un habile homme comme lui, dans des emplois, où le desir de remettre son Pays en liberté, auroit pu le mettre en état de leur nuire infiniment; quoi qu'il en soit, c'est une conjecture, dont j'abandonne le jugement au Lecteur.

[G] *Il se rendit à Rome, où il se fit estimer.*] Faria ne changea point sa maniére ordinaire de vivre, quand il fut à Ro-

(1) Mém. des Homm. ill. Tom. XXXVI. p. 188.
(2) Idem p. 189.
(3) Nicolas Antonio Bibl. Hisp. T. I. p. 266. Niceron ubi supra. p. 190. & 199.
(4) Ibid. p. 198.
(5) La Clede Hist. Générale de Portugal Paris 1735 2 Vol. in-4. Voy. la Préface à la tête du T. I.
(6) Ubi supra.
(7) Bibl. Hispan. T. I. 266.
(8) Voy. Niceron ubi supra. p. 191.
(9) Idem p. 191.

Mais ayant reçu quelques mécontentemens de l'Ambaſſadeur ſon Maître, il quitta ſon ſervice, & ſe rendit à Genes en 1634 dans le deſſein de retourner en Eſpagne (*i*). L'Ambaſſadeur, piqué ſans doute contre lui, ne manqua pas de prévenir le Roi d'Eſpagne, deſorte qu'en arrivant à Barcelonne Faria fut arrêté par ordre de ce Prince. Il fut reſerré ſi étroitement pendant trois mois & demi, qu'il ne pouvoit parler à perſonne: mais au bout de ce tems-là Jérôme de Villanueva, Protonotaire d'Arragon, lui accorda ſa protection, ayant examiné mûrement les accuſations portées contre lui, il fit connoître ſon innocence au Roi (*k*). Faria ne fut pas cependant remis entiérement en liberté, on lui donna ſeulement la Ville de Madrid pour priſon; & le Roi ſe contenta de le faire aſſurer par le Protonotaire, qu'il étoit perſuadé de ſon innocence, & lui aſſigna ſoixante ducats par mois pour vivre. Quelque tems après Faria ſollicita vivement la permiſſion de ſe retirer pour toujours en Portugal, mais il ne put l'obtenir malgré les tentatives qu'il fit pour cela en différentes occaſions (*l*). Son application continuelle à l'étude & la vie ſédentaire qu'il menoit lui attirérent en 1647 une retention d'urine, dont il ſouffrit les douleurs violentes avec une grande conſtance. Il mourut le 3 Juin 1649 [*H*], âgé de cinquante-neuf ans, deux mois, & ſeize jours. On ouvrit ſon Corps & l'on y trouva cent cinquante pierres groſſes & petites dans la Veſſie. Il fut enterré dans l'Egliſe des Prémontrés de Madrid le 4 Juin 1649. Sa femme emporta depuis ſes Os en Portugal, & les fit enterrer dans l'Egliſe de Sainte Marie de Lombeiro, dans la Province d'Entre Minho & Douro, & lorſqu'elle mourut le 6 Septembre 1660, elle fut miſe dans le même tombeau (*m*). On trouvera ſon caractére ci-deſſous [*I*]. Il s'eſt rendu célébre par le nombre & par le caractére de ſes Ouvrages [*K*].

Quoi

(*i*) Idem p. 395.

(*k*) Idem p. 395. & 396.

(*l*) Idem ibidem.

(*m*) Idem p. 396. 397.

à Rome: paſſionné pour l'étude, il cherchoit à ſe ménager tout le tems qu'il pouvoit, pour ſatisfaire ſon goût, ainſi il ſortoit rarement, & voyoit fort peu de monde: il n'étoit pourtant point d'un caractére miſantrope, au contraire ſon humeur étoit agréable, & il recevoit fort gracieuſement ceux qui lui rendoient viſite. Il s'acquit auſſi l'eſtime de tous les Savans de Rome. Le Comte de Caſtelvilani, Grand Chambellan du Pape Urbain VIII, l'étant allé voir, l'engagea à faire un Poëme ſur le Couronnement de ce Pontife, qui ſe trouve dans la ſeconde Partie de ſes Poëſies. Il le préſenta lui même au Pape, qui le reçut fort bien, & s'entretint familiérement avec lui ſur ſes Poëſies & ſur celles de Lope de Vega „ Nous apprenons, *dit le* „ *Pere Niceron* (10), les circonſtances de cette Audience, „ qui eſt du 14 Septembre 1633, non ſeulement par la „ quatorziéme Chanſon de la troiſiéme Partie des Poëſies „ de Faria, où il parle d'une maniére fort modeſte de ce „ qui le regarde; mais encore par une Lettre que le Cardinal Barberin écrivit dans ce tems-là au Collecteur de „ Portugal, en lui recommendant une affaire qui regar„ doit Faria."

(10) Ibid. p. 395.

[*H*] *Il mourut le 3 Juin* 1649.] Baillet (11) s'eſt donc trompé, en mettant ſa mort en 1650: c'eſt ce que confirme Nicolas Antonio (12), qui dit qu'il eſt mort avant l'année 1650, ayant eu la deſtinée de beaucoup de Grands-Hommes, c'eſt-à-dire de n'être pas favoriſé de la fortune. *Obiit in magnâ vel familiaris inſignibus quibuſque hominibus fatali anguſtiâ ante annum* MDCL.

(11) *Jug. des Sçavans*, Tom. II. Part III. p. 380. & Tom. IV. Part. II. p. 178. Edit. de 1725 in-12.

(12) *Bibl. Hiſpan.* T. I. p. 267.

[*I*] *On trouvera ſon caractére ci-deſſous.*] Le voici tel que le trace le Pere Niceron (13) d'après les Mémoires qu'on lui a fournis. „ Il étoit d'une taille moyenne, ſon „ viſage étoit ovale & brun, mais agréable, quoiqu'un „ peu pâle à cauſe de ſon application continuelle à l'étu„ de; ſes yeux noirs & grands; ſon nez & ſes lévres aſ„ ſez groſſes; ſa bouche petite; il portoit la barbe fort „ large à la maniére ancienne des Portugais. Tout ſon air „ & ſa maniére de s'habiller étoient plus celles d'un Phi„ loſophe, que d'un homme qui vivoit à la Cour, & qui „ avoit voyagé dans les Pays Etrangers. Une indépen„ dance un peu trop Philoſophique qu'il a toujours affec„ tée, a été apparemment un obſtacle à ſa fortune, & peut „ avoir contribué aux diſgraces qu'il a eu à eſſuyer. D'ail„ leurs ſon abord un peu ſombre ne prevenoit pas en ſa „ faveur ceux qui l'approchoient, quoiqu'il fût avec ſes „ amis d'une humeur fort agréable, & fort enjouée." François Moreno Porcel ſon Eléve publia le *Portrait Hiſtorique d'Emanuel de Faria de Souſa*, à Madrid en 1650 in-4. (14); cet Ouvrage a été réimprimé à Lisbonne en 1733, avec un Jugement de Mr. le Comte d'Ericeira ſur les Ouvrages de Faria (15).

(13) *Mém. des Homm. ill.* Tom. XXXVI. p. 397. 398.

(14) Nic. Antonio *Bibl. Hiſp.* ubi ſupra.

(15) Niceron *ubi ſupra*. p. 404.

[*K*] *Il s'eſt rendu célébre par le nombre & par le caractére de ſes Ouvrages.*] Nous avons déja parlé de ſon Hiſtoire de Portugal & des jugemens qu'on en porte (16), auſſi bien que de ſon *Albania* Poëme Lyrique: nous allons donner une idée du reſte de ſes Ouvrages. I. *Noches claras, o diſcurſos Morales y Politicos.* „ Nuits claires, ou Diſcours „ Moraux & Politiques" en deux Parties in-12., Imprimées à Madrid, la premiére en 1623 & la ſeconde en 1626. II. *Fuente de Aganipe, o Rimas varias.* „ La Fontaine „ d'Aganippe, ou Poëſies diverſes." En ſept volumes, dont les quatre premiers ont paru à Madrid en 1644 & 1646 (17): Nicolas Antonio dit (18), qu'elles renferment un Volume, qui avoit paru dès l'an 1624 in-8. ſous le titre de *Noches claras.* „ Ces Poëſies Eſpagnoles conſiſtent „ en ſix-cens Sonnets, douze Poëmes, vingt Eclogues, „ & une grande quantité de Chanſons & de Madrigaux, „ auxquels ſont joints pluſieurs diſcours ſur différentes piéces de vers qui s'y trouvent (19)." III. *Commentarios ſobra las Luſiadas de Luis de Camoens.* „ Commentaires „ ſur la Luſiade de Louis de Camoëns." Madrid 1639 deux Volumes *in-folio.* „ Ce Commentaire ſur la *Luſiade de Camoëns* eſt un Chef-d'œuvre en ſon genre, au „ jugement du Comte d'Ericeira, *dit le Pere Niceron* (20). „ Faria le commença en 1614, & y travailla pendant vingt„ cinq ans. Il fut fort bien reçu des Savans, mais quel„ ques envieux le dénoncérent à l'Inquiſition d'Eſpagne, „ ſous prétexte que l'Auteur avoit expliqué dans un ſens „ allégorique les Divinités du Paganiſme, introduites dans „ le Poëme, prétendant qu'elles y repréſentoient les vé„ rités de la Religion Catholique. Mais ce Tribunal, „ après avoir mûrement examiné la choſe, n'eut pas de „ peine à reconnoitre que l'Ouvrage ne bleſſoit la Reli„ gion en aucune maniére. Ses Accuſateurs voyant que „ leur deſſein n'avoit point réüſſi en Eſpagne, s'addreſſé„ rent à l'Inquiſition de Liſbonne, qui ayant fait exami„ ner de nouveau l'Ouvrage, ſe laiſſa ſurprendre par les „ Reviſeurs des Livres, qui ſont ſouvent des Moines fort „ ignorans, & le condamna ſur leur rapport. Pluſieurs „ perſonnes de conſidération s'employérent fortement „ pour empêcher qu'il ne fût défendu; mais tout ce qu'ils „ purent obtenir de François de Caſtro, Grand Inquiſi„ teur, fut que l'Auteur auroit la liberté de ſe juſtifier „ ſur ce que les Reviſeurs trouvoient à redire dans ſon „ Commentaire." Il le fit dans l'Ouvrage ſuivant. *IV. Defenſa o Information por los Commentarios a las Luſiadas.* Madrid 1645 in-fol. Nicolas Antonio le met en 1640, & je croirois que c'eſt la véritable date. Faria fit préſenter cette *Défenſe* à l'Inquiſition de Liſbonne; mais quoiqu'elle fût fort juſte & fort preſſante, on n'y eut point d'égard & l'Ouvrage demeura défendu (21). Mr. Du Perron de Caſtera, Traducteur & Commentateur François de la Luſiade, eſt fort heureux de n'avoir pas eu affaire à des Reviſeurs, tels que ceux que rencontra Faria; il y a bien des allégories, qu'ils lui auroient difficilement paſſées; je doute par exemple qu'ils euſſent goûté, que la *Religion Chrétienne* ſoit repréſentée par *Venus* (22), que les *Attributs* de Dieu ſoient déſignés par les noms de *Diane*, de *Junon*, de *Minerve*, &c. (23): heureuſement on ne penſe pas par tout comme en Pays d'Inquiſition, pas même dans certains lieux, où il n'eſt nullement permis de parler & d'écrire bien librement. V. *Imperio de la China, y cultura Evangelica en el, por los Religioſos de la Compagnia de Jeſus, haſta el anno de* 1635. *Compueſto por Alvaro Semedo, y publicado por Manuel de Faria y Souſa.* Madrid 1643 in-4. Liſbonne 1733 in-fol. „ L'Empire de la Chine, & les pro„ grès que l'Evangile y a fait par le moyen des Reli„ gieux de la Compagnie de Jéſus, juſqu'à l'année 1635, „ compoſé par Alvare Semedo, & publié par Emmanuel „ Faria de Souſa." Nicolas Antonio (24) dit que c'eſt notre Auteur, qui a mis en ordre l'Ouvrage de Semedo & qui y a donné le tour: *Alvari Semmedi Jeſuitæ de Sinicis rebus narrationes, ſunt ſtylo hiſtorico atque ordine ductæ a Souſa noſtro.* Le Pere Niceron (25) a donc raiſon de dire, qu'on auroit dû conſerver ſon nom dans la traduction Italienne de cet Ouvrage, qui a été imprimé à Rome in-4. VI. *Nobiliario del Conde D. Petro de Barcelos, ordenado y illuſtrado, con nuevas illuſtraciones de notas.* Madrid 1646 *in-folio.* C'eſt un Nobiliaire des Familles illuſtres de Portugal & d'Eſpagne, compoſé par Pierre Comte de Barcelos, Bâtard de Denys Roi de Portugal; Faria l'a traduit de l'ancien Portugais en Eſpagnol, & y a joint ſes Notes avec celles de quelques autres habiles Généalogiſtes (26). VII. *El grand Juſticia de Aragon D. Martin Baptiſta de Lanuza, ſu vida y hechos.* Madrid 1650 in 4. „ La „ Vie de Don Martin Baptiſte de Lanuza Grand Juſticier „ d'Aragon." VIII. *Aſia Portugueſa de Manuel Faria y Souſa*, &c. trois Vol. *in-fol.* Liſbonne, le premier en 1666, le ſecond en 1674, le troiſiéme en 1675. *C'eſt*, dit le Pere Niceron (27), *une ſuite des Hiſtoires de Barros & de Couto, qui eſt rare.* Cette idée qu'il donne de l'Ouvrage n'eſt pas tout-à-fait juſte. Nic. Antonio (28) nous apprend, que dans le premier Tome Faria fait l'Hiſtoire juſqu'au tems où Barros l'a conduite. Dans le ſecond il la continue depuis le tems, où celle de Barros finit, juſqu'à l'Union du Portugal avec l'Eſpagne. Le troiſiéme contient ce qui s'eſt paſſé ſous les trois Philippes. IX. *Europa Portugueſa haſta* 1557. Liſbonne *in-fol.* deux Vol. le premier en 1678, le ſecond en 1679. Antonio remarque (29), que l'Ouvrage eſt en quatre parties: la premiére contient l'Hiſtoire du Portugal, depuis le Déluge juſqu'au tems de Henri

Comte

(16) Dans la Remarq. [C].

(17) Nic. Antonio *Bibl. Hiſp.* Tom. I. p. 266.

(18) Ibid.

(19) Niceron *ubi ſupra*. p. 399.

(20) Ibid. p. 400.

(21) Idem p. 401.

(22) *Luſiade de Camoëns* Tom. I. p. 66.

(23) Ibid. p. 61.

(24) *Ubi ſupra.*

(25) *Loco citato.*

(26) Nicol. Antonio *Bibl. Hiſp.* ubi ſupra. & Niceron p. 402.

(27) Ibid.

(28) *Ubi ſupra.*

(29) Ibid.

Quoiqu'il fût Portugais il a préféré toujours la Langue Espagnole à la sienne; & il la possédoit si parfaitement que Nicolas Antonio (*n*) assure, qu'il ne le céde pour le stile qu'à très-peu d'Auteurs, qu'il s'exprime également bien en Prose & en Vers, que son stile est mâle & nerveux, & qu'il fait paroître tant de génie & de jugement, qu'il semble que c'est-là son caractére propre: *Si argumenta, stylumque scriptionis (spectes) paucissimis cedit; prosâ æque ac versâ oratione disertus, nervosâque & masculâ dictione, ingenioque eâ & judicio plenâ, velut proprio charactere insurgens.* Le même Ecrivain dit, que Faria avoit lu les Auteurs Latins, François & Italiens, c'est du moins à ce qu'il me semble ce que signifient ces paroles; *Multâ namque industriâ eruditionem omnem Latinam, Gallicam, Italicam, suamque Hispanicam imbibit mente.* Ses Voyages n'avoient pas peu contribué à le perfectionner.

(*n*) *Bibl. Hispan.* T. I. p. 266.

Comte de Portugal: la seconde comprend ce qui s'est passé depuis ce Comte jusqu'au Roi Ferdinand: la troisiéme s'étend depuis Jean I. jusqu'au Roi Henri, Cardinal & à l'extinction de la ligne masculine: la quatriéme contient les régnes des trois Rois de la Maison d'Autriche, avec une description du Portugal. X. *Africa Portuguesa.* Lisbonne 1681 in-fol. en deux parties, dont la premiére comprend les Expéditions des Portugais en Afrique sous leurs propres Rois; & la seconde celles qu'ils y ont faites sous les Rois Espagnols. XI. *America Portuguesa*, contenant la découverte & la description du Bresil, avec l'Histoire de ce que les Portugais y ont fait de plus remarquable (30). J'ignore si cet Ouvrage, dont le Pere Niceron ne parle point, a été imprimé. XII. *Traducion de l'Ode intitulada, Escuriale*, Madrid 1638, marquée dans le Catalogue de la Bibliothéque Barberine. Cette traduction fait l'Elégie huitiéme de la troisiéme partie de ses Poësies. Faria la fit à la priére de Jean Gibes, Anglois, & sur le Latin de ce Poëte (31). XIII. *Commentarios a las Rimas varias de Luis de Camoens.* Lisbonne 1689 in fol. XIV. Un Recueil de Poësies de Jacques Falco de Valence publié par Faria, *Jacobi Falconis Opera Poëtica ab Emmanuele de Faria y Sousa collecta*, Barcelone 1624 in-8. (32). Nicolas Antonio parle encore d'un Art Poëtique, *Arte Poëtica y versificatoria*: il ajoute que Faria a traduit en Espagnol, *Les Vies de St. Paul premier Hermite, de St. Hilarion & de St. Malch*, composées par St. Jérôme: la *Philosophie d'Albert le Grand*: la *Guerre d'Espagne par* Appien: *la Chronique de Don Jean II Roi de Portugal* par Damien de Goez. Leon Allatius lui attribuë deux autres Ouvrages. *Historia de los Marqueses de Castel Rodrigo, y de la familia de Moura.* Et *Stemmata nobilium familiarum Lusitaniæ, sive Appendix ad Nobiliarium Comitis D. Petri de Barcelos.* Antonio ne nous dit point (33) si ces Ouvrages aussi-bien que les Traductions ont été imprimés ou non.

(30) Nicol. Antonio *ubi supra.*
(31) Niceron *ubi supra*, p. 401.
(32) Ibid. cite sur le Catalogue de la Bibliothéque Barberine.
(33) *Bibl. Hispan.* T. I. p. 267.

FARNABE (THOMAS). Nous rapporterons ici des particularités, qui serviront de Supplément à l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Savant. Il étoit fils de Thomas Farnabe Charpentier de Londres, & petit-fils de Mr. Farnabe, qui avoit été Maire de Truro dans la Comté de Cornouaille [*A*]. Il nâquit à Londres vers l'an 1575: au commencement de l'année 1590, il entra au service de Mr. Thomas French, Membre du Collége de Merton à Oxford: mais étant d'une humeur inconstante, quoiqu'assez bien pourvu de talens, il n'y demeura pas longtems, mais se laissa séduire, & abandonna sa Religion & sa Patrie pour aller en Espagne, où il étudia pendant quelque tems dans un Collége des Jésuites. La sévérité de la discipline qui s'y observoit ne l'accommodant pas, il trouva bientôt le moyen d'en sortir; & il accompagna les Chevaliers François Drake & Jean Hawkins dans le dernier Voyage qu'ils firent en 1595; & il se fit même estimer du premier. Il passa ensuite dans les Pays-bas, où il fut quelque tems soldat; mais s'étant trouvé réduit dans une grande disette, il aborda dans l'Ouest de l'Angleterre [*B*], où ayant erré quelque tems de côté & d'autre sous le nom de *Thomas Bainrasse*, qui étoit l'anagramme du sien, il s'établit enfin à Martock dans la Comté de Somerset, & y établit une Ecole où il enseigna la Langue Latine avec beaucoup de succès [*C*]. Il alla ensuite à Londres, & y ouvrit une Ecole dans ce qu'on appelle *Goldsmiths-Rents*, derriére *Red-Cross Street* proche de *Cripplegate*, qui est un endroit où il y a de grands jardins & de belles maisons, & beaucoup de commodités pour les jeunes gens [*D*], dont le nombre a été une fois au-delà de trois-cens. Pendant ce tems-là il fut reçu Maître-ès-Arts dans l'Université de Cambridge (*a*), & le 24 Avril 1616 (*b*) il fut aggrégé à celle d'Oxford. A la fin il quitta Londres à l'occasion de quelques pratiques sourdes des Hôtes de sa maison [*E*], & à cause des fréquentes maladies auxquelles il étoit sujet: il se retira vers l'année 1636 à Sevenock dans la Comté de Kent, ayant acheté une terre à Otford dans le voisinage de ce lieu; il y instruisit avec succès les enfans de quelques Seigneurs & Gentilshommes de ses voisins, & s'étant enrichi il y acquit une terre, & une autre proche de Horsham dans la Comté de Sussex. Ses Ouvrages lui ont acquis beaucoup de réputation [*F*]. Au commence-

(*a*) Wood *Athen. Oxon.* Vol. II. col. 104.
(*b*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 202.

[*A*] *Petit-fils de Mr. Farnabe, qui avoit été Maire de Truro dans la Comté de Cornouaille.*] C'est ce que nous apprend Mr. Wood (1), qui dit aussi (2) que Mr. François Farnabe, fils de celui dont il s'agit dans cet Article, lui a assuré que „ le bisayeul de son pere, c'est-à-dire le pe„ re du Maire de Truro, étoit un Musicien Italien." Le Pere Niceron (3) n'a pas bien pris le sens de ce passage de Wood; il dit „ que Mr. Farnabe, ayeul du Critique „ étoit Italien de naissance, & Musicien de profession, „ qui s'étant allé établir en Angleterre, y fut quelque „ tems Maire de *Truro* dans le Comté de Cornouaille." Il est évident qu'il a appliqué au grand-pere de Mr. de Farnabe, ce qui regarde son bisayeul.

[*B*] *Il aborda dans l'Ouest de l'Angleterre.*] Ce fut en Cornouaille: *la misére où il se trouva fut si grande*, dit Mr. Wood (4), *qu'il fut réduit à enseigner l'Alphabet aux petits enfans.*

[*C*] *Y établit une Ecole où il enseigna la Langue Latine avec beaucoup de succès.*] Mr. Charles Darby ayant été appellé en 1646 pour enseigner dans l'Ecole de Martock, il trouva dans cette Ville & dans le voisinage plusieurs personnes, qui avoient été disciples de Mr. Farnabe, *qui étoient bien instruits, & bons Grammairiens, même dans un âge avancé* (5).

[*D*] *Beaucoup de commodités pour les jeunes gens.*] La Maison de l'Ecole étoit un grand bâtiment de pierre, partagé en plusieurs Appartemens ou Corps de logis, selon les différentes Classes, sous l'inspection de Maîtres établis pour en avoir soin (6).

[*E*] *A l'occasion de quelques pratiques sourdes des Hôtes de sa maison.*] *Upon occasion of some underhand dealing of his landlords*, ce sont-là les propres termes de Mr. Wood (7), que le Pere Niceron a tout-à-fait mal entendus (8), qui dit: qu'il *s'acquitta tranquillement de son emploi jusqu'à l'an 1636, que quelques chagrins que lui suscitérent* les Maîtres qui enseignoient avec lui, *& ses fréquentes infirmités l'obligérent à quitter.*

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 104.
(2) Col. 105.
(3) *Mém. des Homm. Ill.* T. XVI. p. 268.
(4) *Ubi supra.*
(5) Idem ibidem.
(6) Ibid.
(7) Ibidem.
(8) *Ubi supra*, p. 270.

[*F*] *Ses Ouvrages lui ont acquis beaucoup de réputation.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. I. *Notæ ad Juvenalis & Persii Satyras.* Londres 1612 in-8. La troisiéme Edition de ces Notes parut à Londres en 1620 sous ce titre: *Junii Juvenalis & Auli Persii Flacci Satyræ: Cum Annotationibus ad marginem, quæ obscurissima quæque dilucidare possunt. Tertia Editio prioribus multo emendatior & auctior.* Elle est dédiée à Henri, Prince de Galles. Ben Johnson a fait l'Epigramme suivante sur les Notes sur Juvenal:

*Temporibus lux magna fuit Juvenalis avitis,*
*Moribus, ingeniis, divitiis, vitiis.*
*Tu lux es luci* Farnabi; *operisque fugasti*
*Temporis & tenebras ingenii radiis.*
*Lux tua parva quidem mole est, sed magna vigore,*
*Sensibus & docti pondere judicii.*
*Mussæ, tuo scriptores, lectoresque labore*
*Per te alii vigeant, per te alii videant.*

Le même Poëte a fait aussi une Epigramme sur les Notes sur Perse:

*Cum Juvenale tuo*, Farnabi, *Persius exit,*
*Atque affectatis eruitur tenebris.*
*Quem legat, & quondam neglectum intelligat ille*
*Qui stridens satus, nomine sanctus erat.*

II. *Notæ ad Senecæ Tragœdias.* Londres 1613 in-8. La troisiéme Edition parut à Londres en 1634 sous ce titre. *L. & M. Annæi Senecæ Tragœdiæ. Post omnes omnium Editiones, recensionesque: Editio tertia auctior & emendatior, operâ & studio* Thomæ Farnabii. Il y a au devant de cette Edition un Privilége du Roi, en date du mois d'Octobre 1634, qui lui accorde le droit d'impression pour cet Ouvrage & pour plusieurs autres pendant vingt & un ans: il y a aussi des Vers à la louange de Farnabe par *Daniel Heinsius*, *Richard Andrews* Docteur en Médecine, *Hugue* Hol-

cement des troubles en 1641, il fut regardé comme mal intentionné pour le Parlement, parce qu'ayant été sollicité de se déclarer en sa faveur, il répondit, qu'*il valoit mieux n'avoir qu'un Roi que d'en avoir cinq-cens.* On le soupçonna même en 1643 d'avoir contribué au soulévement du Pays des environs de Tunbridge, qui prit les armes en faveur du Roi. Sous ce prétexte il fut mis dans la prison de Newgate, & ensuite on l'embarqua. On délibéra dans la Chambre des Communes de l'envoyer en Amérique, mais cette proposition ayant été rejettée, on se contenta de le transporter à *Ely-House* en *Holbourn*, d'où il ne sortit qu'environ un an avant sa mort. Il mourut le 12 Juin 1647 âgé de soixante-douze ans, & fut enterré dans l'Eglise de Sevenock; on mit une Epitaphe sur son tombeau [*G*]. Il avoit été marié deux fois, & il laissa des enfans de ses deux femmes [*H*]. Divers Auteurs l'ont célébré, & entre autres Jean Dunbar (*d*) Ecossois, qui l'appelle *Megalo-Britannus*, & Richard Bruck (*e*).

(*d*) *In Epigramm.* Cent. VI. Lond. 1616. in-8. num. 74.

(*e*) *Epigramm. Hecatontides duæ.* Lond. 1627 in Hecatontide II. num. 17.

*Holland*, *Laurent Whitaker*, & *Na. Tomkins*. III. *Notæ ad Martialis Epigrammata.* Londres 1615 in 8. 1633 & in-12. dédiées au Chevalier Robert Killegrew. IV. *Lucani Pharsalia, sive de Bello Civili Cæsaris & Pompei Libri X. Adjectis ad marginem Notis* T. Farnabii, *quæ loca obscuriora illustrant.* Londres 1618 in-8. dédiée au Chevalier François Stuart. Il y a au devant de cette Edition des Vers Latins à la louange de Farnabe par R. A. M. D. & par Mr. *Jean Selden*; parmi ceux du dernier on trouve entre autres ceux-ci:

*Haud est ingenio repertus alter,*
Farnabi, *potior, scientiorve,*
*Aut priscæ Historiæ Poeticesve,*
*Cui mandetur honos vices gerendi,*
*Tutorum, & tenebris faces parandi*
*Quam tu, cui veteres reconditique*
*Ritus ex adytis patent; & omnes*
*Thesauro Sophiæ nimis reducti.*

V. *Index Rhetoricus Scholis & Institutioni tenerioris ætatis accommodatus.* Londres 1625 in-8. On a ajouté à une Edition de Londres de 1646 in 8. *Formulæ Oratoriæ & Index Poëticus.* La cinquiéme Edition a paru à Londres en 1654 sous ce titre: *Index Rhetoricus & Oratorius, Scholis & Institutioni tenerioris ætatis accommodatus. Cui adjiciuntur Formulæ Oratoriæ & Index Poëticus. Operâ & Studio* Thomæ Farnabii. *Editio quinta prioribus emendatior.* Cet Ouvrage est dédié à Dominique Molino, Sénateur de Venise. L'*Index Poëticus* joint à cette Edition avoit paru à Londres en 1634. Il nous apprend dans la Préface de l'*Index Rhetoricus*, qu'il avoit publié il y avoit environ vingt ans son plan des *Tropes* en vers & sans nom, & qu'ayant été bien reçu du Public, un certain Plagiaire se l'étoit approprié, ce qui avoit obligé notre Auteur à dresser cet *Index Rhetoricus.* Mr. Gibert (9) parle de ce Livre avec éloge; il remarque que Baillet en a jugé favorablement; & que le Pere Vavasseur, qui dit que cet Auteur parle quelquefois mal Latin, le trouve d'ailleurs diligent & savant. VI. *Florilegium Epigrammatum Græcorum, eorumque Latino Versu a variis redditorum.* Londres 1629 &c. in-8. VII. *Notæ ad Virgilium.* Londres 1634 in-8. VIII. *Systema Grammaticum.* Londres 1641 in-8. IX. *Notæ in Ovidii Metamorphoses.* Paris 1637 in-fol. (10) & Londres in-12. 1677 &c. (11). X. *Phrasiologia Anglo-Latina.* Londres in-8. XI. *Tabulæ Græcæ Linguæ.* Londres in-4. XII. *Syntaxis.* Londres in-8. XIII. *Notæ in Terentium.* Farnabe avoit achevé ses Notes sur Terence jusqu'à la quatriéme Comédie, quand la mort l'arrêta dans son travail. Meric Casaubon acheva les deux autres, & le tout fut imprimé à Londres en 1651 *in-12.*

(9) *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la Rhetorique* faisant le T. VIII. des *Jugem. de Baillet* Part. II. p. 163. 164. Edit. de 1725 in-8.

(10) *Voy.* Niceron *ubi supra p.* 271.

(11) Wood col. 105.

[*G*] *On mit une Epitaphe sur son tombeau.*] La voici: P. M. *Viri Ornatissimi* Thomæ Farnabii Armigeri, *Causæ olim Regiæ Reique publicæ sed literariæ Vindicis acerrimi. Obiit* 12 *Junii* 1647:

*Vatibus hic sacris qui lux, Farnabius, olim*
*Vate carens, saxo nunc sine luce jacet.*

[*H*] *Il avoit été marié deux fois, & il laissa des enfans de ses deux femmes.*] Il avoit épousé en premiéres nôces Susanne, fille de Jean Pierce de Launcells dans la Comté de Cornouaille, dont il eut un fils, nommé *Jean*, qui fut Capitaine dans l'Armée de Charles I, & qui hérita du bien que son pere avoit dans la Comté de Sussex, où il se fit estimer & mourut au commencement de l'année 1673. Farnabe s'étoit remarié à Anne fille du Docteur Jean Howson, Evêque de Durham, dont il eut plusieurs enfans, entre autres *François*, à qui il laissa une terre qu'il avoit à Kippington dans la Paroisse de Sevenock: c'est de lui que Mr. Wood avoit appris plusieurs particularités de la Vie de son pere (12).

(12) Wood col. 105.

FASTOLF (JEAN) Chevalier Banneret, Compagnon (ou Chevalier) de l'Ordre de la Jarretiére, Baron de Cilliguillim; pendant plusieurs années Commandant fameux, & Gouverneur en France, & illustre Ministre d'Etat sous trois Rois consécutivement, descendoit d'une ancienne, nombreuse, & honorable famille de la Comté de Norfolk: & en particulier de la branche de cette famille établie à *Castre in Fleg*, proche de *Great Yarmouth* dans ladite Comté (*a*); c'étoit-là le patrimoine de ses Ancêtres, qu'il posseda lui-même comme l'aîné Héritier mâle, jusqu'à ce qu'il le fit passer en d'autres mains; il y avoit fait faire de magnifiques bâtimens, on croit même qu'il y étoit né en l'année 1380 ou environ. Quelques-uns pourtant, qui font paroître beaucoup d'ignorance sur ce qui le regarde, l'ont fait naître à *Potten* dans la Comté de Bedford. Nous ne nous étendrons pas sur le sujet de plusieurs personnes distinguées, de son nom & de sa parenté, dont la mémoire s'est conservée. Tel étoit ce Fastolf, qui étoit Maître de la Monnoye (*Mint-Master*) du tems du Roi Edgar (*b*); le Chevalier Nicolas Fastolf, Chef de Justice d'Irlande, & Juge Itinérant dans la Comté de Nottingham, sous le régne d'Edouard III (*c*), & plusieurs autres, illustres non seulement par la qualité de Chevaliers, mais par divers emplois honorables. Il sera plus important de remarquer ici, qu'on croit généralement que le Pere de notre illustre étoit ce Jean Fastolf Ecuyer, qui fonda un Monastére à *Castre in Fleg* ou dans le Voisinage (*d*), & qui pourroit bien être le même Jean (fils de Nicolas) qui ordonna en 1393 qu'on l'enterrât dans l'Eglise de la *Sainte Trinité*, où il y avoit aussi une Chapelle franche dediée à St. Jean Baptiste, à laquelle plusieurs personnes de la famille & notre pieux Chevalier avoient nommé (*e*). On ne peut douter qu'un homme que ses qualités rendirent si utile dans les emplois de la derniére importance dont il fut chargé, un homme qui fut un si grand protecteur des Lettres, comme on verra dans la suite qu'il l'a été, on ne peut dis-je douter qu'un homme de ce caractére n'eût été bien élevé. On ne peut assurer positivement qu'il ait été élevé en partie chez Thomas Mowbray Duc de Norfolk (*f*), en qualité de Page, quoique ce fût une chose assez ordinaire dans ce tems-là même pour les enfans des Gentilshommes, mais nous n'avons d'autre garant de ce fait qu'un Poëte (*g*), qui a maltraité notre célébre Chevalier avec une licence impardonnable, comme nous le ferons voir dans la suite de cet Article. Ce que nous pouvons avancer avec certitude, puisque nous le tenons d'une personne qui étoit à son service, c'est que notre Illustre étoit déja si distingué par son mérite, avant même qu'il fût honoré de la qualité de Chevalier, qu'il épousa une Dame de qualité fort riche, qui s'appelloit Milicent Lady Castlecomb, fille de Robert Lord Tibetot, & veuve du Chevalier Etienne Krope, fils de Mylord Scrope. Ce mariage fut solemnisé en Irlande à la fête de St. Hilaire la dixiéme année de Henri IV, & la vingtiéme de l'âge de notre Chevalier. Il s'engagea à lui donner mille Livres sterling, & cent Livres sterling par an pour ses Epingles sa vie durant, & elle les reçut jusqu'à la vingt-quatriéme année de régne de Henri IV (*h*). Les terres dans les Comtés de Wilts & d'Yorck, qu'il avoit acquises par son mariage, passérent à Etienne le Scrope Ecuyer, fils & héritier de sa femme. Nous présumons qu'il avoit eu quelque Commandement en France avant la mort de Henri IV, puisque dès la premiére année de son héroïque Successeur Henri V, nous trouvons un Acte qui accorde à *Fastolf* le Château & la Seigneurie de Veires en Gascogne (*i*), ainsi il y a de l'apparence qu'il résidoit alors dans ce Duché, qui appartenoit à la Couronne d'Angleterre. La troisiéme année de Henri V en 1415, après la prise de *Harfleur*, le Comte de *Dor-*

(*a*) Cambden *Britann. de Icenis.*

(*b*) Sir Andrew Fountain's *Saxon Coyns.* Tab. V. n. 10.

(*c*) *Claus.* 1. Edw. III. p. 2. M. 20. & Dugdale in *Chron. Series.*

(*d*) Speed's *Chron.* in *Tab. of Relig. Hous.* and Wewer's *Fun. Monum.* fol. 863.

(*e*) *Regist. of Norwich.*

(*f*) Qui mourut à Venise la seconde année qu'il eut été banni par Rich. II Ann. 1. de Henri IV.

(*g*) Shakespeare's 2 Part. of K. Henri IV. Act. III. Scene 2.

(*h*) *Itinerar. Will. Worcester, Miscell. M.* 211 in *Bibl.* C. C. C. and Dr. Thoroton's *Antiq. of Nottinghams.* fol. 104.

(*i*) Rymer. *Fœd. ad fin.* Vol. XVII.

*ſet* y établit *Faſtolf* Lieutenant de cette Ville (*k*): la même année, n'étant encore qu'Ecuyer, il fut retenu (*l*) par *Acte d'Indenture* du 18 de Juin, avec dix Hommes d'armes, & trente Archers, pour ſervir le Roi dans l'Expédition qu'il ſe propoſoit de faire en France; & ayant été créé Chevalier avant le 29 Janvier de l'année ſuivante, le Fief de *Fritenſe*, proche de *Harfleur*, lui fut donné ſa vie durant en conſidération de ſes bons ſervices (*m*). Vers la fin d'Octobre de cette année 1415 il ſe trouva à la fameuſe bataille d'*Azincourt*, où il ſe ſignala particuliérement en faiſant le Duc d'*Alençon* priſonnier (*n*). En 1418 il eut ordre de ſe ſaiſir du Château & de la Seigneurie de *Bec Creſpin* (*o*) & autres Fiefs, & ce Château & autres terres, juſqu'à la valeur de deux mille Ecus d'Or (*p*) par an, lui furent accordés, ſous une Taille particuliére (*in ſpecial tail* *). En 1420 il ſe trouva au ſiége de *Montereau*, & l'année ſuivante à celui de *Meaux-en-Brie*. Au mois de Janvier 1422, qui fut la premiére année de Henri VI, la Ville de Melun ayant été ſurpriſe, *Jean* Duc de *Bedford Régent* de *France*, avec le Chevalier *Jean Faſtolf*, pour lors *Grand-Maître de ſa Maiſon*, & *Sénéchal de Normandie*, aſſiégea cette place & la reprit. En 1423 après la bataille de Crevant, le Chevalier Faſtolf fut fait *Lieutenant du Roi* & *Régent de Normandie*, dans les Diſtricts de *Rouen*, *Evreux*, *Alençon*, & les Pays de delà la Seine, & *Gouverneur* des Comtés d'*Anjou* & *du Maine*, & il fut créé *Banneret* avant la bataille de *Verneuil*. Environ trois mois après, comme le remarque un Hiſtorien François, le Chevalier *Faſtolf*, pour lors Capitaine d'Alençon, & Gouverneur de ſes *Marches*, aſſiégea le Château de *Tennuye* au Maine (*q*), & s'en rendit maître. En 1424 il fut dépêché pour empêcher qu'Alençon ne fût remiſe aux François (*r*), parce qu'on avoit découvert qu'un Gaſcon avoit ſecrettement vendu cette place. Au mois de Septembre de l'année 1425 il aſſiégea *Beaumont le Vicomte*, qui ſe rendit (*s*); il prit auſſi le Château de *Sillie-le-Guillom*, & il fut honoré du titre de Baron ſous le nom de ce Château. La même année il ſe rendit maître de St. Ouen d'Eſtrais proche de Laval, & du Château de Gravelle; & environ dans ce même tems-là il fut élu, avec des marques de diſtinction toutes particuliéres, *Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére* [*A*]. En 1426 le Gouvernement de l'Anjou & du Maine fut donné à Jean Lord Talbot (*t*), & le Chevalier Faſtolf en eut un autre (*u*): ce fut ſelon les apparences la ſource de la jalouſie qu'ils eurent depuis toujours l'un contre l'autre, & de l'oppoſition qu'ils firent paroître. Au mois d'Octobre 1428, il obtint une protection contre les pourſuites de ſes Créanciers (*w*), parce qu'il étoit paſſé en France, où il fit une action qui pour le courage & la conduite ne le céde à aucune dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire Ancienne ou Moderne: il s'agit de ce qui ſe paſſa au combat, appellé par les François la *Journée des Harengs*, parce que comme l'on étoit en Carême, Faſtolf menoit de Paris à l'Armée Angloiſe, qui aſſiégeoit Orleans, un Convoi de vivres, où il y avoit une grande quantité de Harengs; ayant été attaqué par les François, il ſe ſervit des Voitures qu'il eſcortoit pour ſe retrancher, & ſe défendit ſi bien qu'il les défit. Un Anglois cité ci-devant, qui paroît avoir ſervi dans les Guerres de France ſous lui, rapporte cette action en détail; ſa rélation eſt en François, quoique ſous un titre Latin [*B*]. Pluſieurs Hiſtoriens François en parlent auſſi, mais en paſſant; ils conviennent avec cet Auteur que les Anglois avoient beaucoup moins de monde, mais ils ne ſont pas d'accord ſur le nombre des François qui furent tués. Peu de tems après les Anglois furent obligés de lever le ſiége d'Orleans, ce qui fût ſuivi de la bataille de Pataye, où les François attaquérent ſi bruſquement, que les plus vaillans des Anglois ne virent d'autre parti à prendre que celui de la fuite, pour ſauver leur vie. Nos Hiſtoriens rapportent, que le Chevalier Faſtolf lui-même, voyant que la perte de la bataille étoit infaillible, ſe retira ſans avoir donné ni reçu un ſeul coup, comme s'il eût regardé comme une témérité de combattre avec un ſi grand deſavantage. Les Hiſtoriens François remarquent, que lui & d'autres qui purent s'empêcher d'être tués ou pris dans cette ſurpriſe, ſe retirérent à Corbeil (*x*); & il eſt certain qu'une prudente retraite eſt plus eſtimable, qu'un combat téméraire. Cette action ne doit faire naître aucun ſoupçon à ſon deſavantage, à moins que ce ne ſoit par rapport aux conſéquences qu'elle pouvoit avoir, à quoi il n'auroit pas remédié en faiſant ferme, il ſe feroit ſeulement fait prendre priſonnier de guerre avec les Lords Talbot, Scales, Hungerford, & le Chevalier T. Rampſton. Ce que rapportent nos Hiſtoriens Anglois modernes, qu'*à cauſe de cette retraite le Duc de* Bedford *lui ôta ſon* George *& ſa* Jarretiére (*y*), a ſi peu de vraiſemblan-

(*k*) *MS. Per Baſſet in Officio Heraldorum.*

(*l*) Rymer Vol. IX. p. 270.

(*m*) Ibid. fol. 519.

(*n*) *MS. Int. Collect. I. Aſſis Armig.*

(*o*) *Rot. Norman* 6. Hen. V. M. 40.

(*p*) Voy. Fortefcue *de Laud. Legum Angliæ* p. 118. & *Difference between an abſolute and limited Monarchy* p. 21.

* *Voy.* Chamberlayne *Etat préſ. d'Angl.* Part. II. Ch. 4. *Cit. du Trad.*

(*q*) Chartier *Hiſt. de Charles* VII. p. 9.

(*r*) Hollingshed's *Chron.* p. 587.

(*s*) Baſſet, *ut ſupra*.

(*t*) Idem.

(*u*) Hollinſhed p. 597.

(*w*) Rymer Vol. X. p. 408.

(*x*) Chartier *Hiſt. de Charles* VII. p. 26. & Monſtrelet Tom. II. p. 46. &c.

(*y*) Hall's *Chronicle* fol. and Hollinshed fol. 661.

[*A*] *Elu . . . . . . Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére.*] Dans le Scrutin pour l'Election la Veille de la St. George de la quatriéme année de Henri VI, les voix ſe trouvérent partagées entre le Chevalier Jean Faſtolf, & le Chevalier Jean Radcliffe, Sénéchal de Guyenne: mais le Duc de Bedfort, qui étoit Lieutenant en l'abſence du Roi, quoiqu'il jugeât les deux Sujets très-dignes d'être admis, ſe déclara en faveur du premier, dont il releva le mérite & les ſervices, quoique le Chevalier Radcliffe fût plus vieux Soldat, & *qu'il eût ſervi avec honneur pendant vingt-huit ans* (1): Faſtolf fut donc élu le premier, & ſuccéda au Comte de Weſtmoreland, & Radcliffe fut élu peu de tems après pour remplir une autre place vacante. La Lettre qu'on écrivit à notre fameux Chevalier, qui étoit en France, portoit, que *cet honneur lui étoit fait en conſidération de ſes* bons, fidéles, & glorieux ſervices, *rendus au Pere de ſa Majeſté, &* au Roi lui-même, *& en conſidération des* grandes qualités *dont Dieu l'avoit enrichi*, & de ſes mérites *dans la maniére dont il s'étoit toujours conduit en* bon & fidéle ſujet, *& des* travaux *qu'il avoit eſſuyés, des* voyages *qu'il avoit faits pendant* la Guerre *pour les juſtes Droits du Roi* (2). Les Comtes de Warwick, de Saliſbury, & de Suffolk, autoriſés par une Commiſſion particuliére reçurent ſon ferment, & l'inſtallérent. Après que ſes Procureurs eurent préſenté ſon manteau, ſon caſque, & ſon épée, on expédia une *Commiſſion* pour ſon inſtallation datée du 25 Février de la cinquiéme année de Henri VI, où l'on ajoute aux autres traits de ſon caractére rapportés ci-deſſus, *ſon grand ſens, ſa valeur, & ſon expérience dans la profeſſion des Armes* (3).

[*B*] *Sa Rélation eſt en François, quoique ſous un titre Latin.*] En parlant du Siége d'Orleans cet Auteur dit; *Et environ le temps de Kareſme enſuivant pource que vivres & artilleries commençoient à faillir au dit Siege, fut appointé & ordonné que Sire* Jehan Faſtolf * & Sire Thomas Rampſton iroient à Paris ſolliciter le Régent d'envoyer du ſecours aux Aſſiégeans; il leur accorda du bled, des harengs &c. auſſi bien que de l'Artillerie avec des chevaux & des voitures en grande abondance; il leur donna auſſi une Compagnie d'Arbaletriers, & une partie de ſes propres Gardes pour la ſureté du Convoi, enſorte qu'ils étoient environ *quinze-cens* hommes. Etant en marche un matin qu'il faiſoit froid, entre Janville en Beauſſe & Rouvroy, ils découvrirent dans une large plaine, où ils étoient, une Armée de François & d'Ecoſſois, commandée par Charles fils du Duc de Bourbon, par le Chevalier Guillaume Styward, Connétable d'Ecoſſe, & par d'autres fameux Capitaines; ils étoient encore à une aſſez grande diſtance, quand ils découvrirent cette armée, forte environ de *neuf* ou *dix mille* hommes, qui s'avançoit à leur rencontre. Faſtolf voyant cela rangea ſes Troupes en ordre, fit planter des paliſſades devant ſes Archers, & ſe retrancha derriére les Chariots du Convoi, les ayant fait attacher enſemble pour rompre l'impétuoſité de la Cavallerie, & pour n'en être pas accablé: Il attendit les ennemis en cette poſture; ils aſſaillirent bien-tôt ſon retranchement, mais les Anglois ſe défendirent ſi vigoureuſement, & reçurent les Aſſaillans avec tant de valeur qu'ils défirent les François, le Chevalier Guillaume Styward, ſon frére, & pluſieurs autres tant François qu'Ecoſſois, furent tués *au nombre de deux-mille cinq-cens* (XXVC) *ou environ*; le reſte fut obligé de prendre honteuſement la fuite, ſans qu'il y eût du côté des Anglois aucune perſonne de marque de tuée ou de bleſſée. Après avoir remporté une ſi glorieuſe victoire le Chevalier Faſtolf continua ſa marche avec ſon Convoi, qu'il amena heureuſement au Camp devant Orleans (4). Chartier, Hiſtorien François, eſt aſſez d'accord ſur les principales circonſtances, comme, que ce Combat ſe donna près de Janville, que les François *eſtoient beaucoup en plus grand nombre que les Anglois*, que le Combat fut furieux & opiniâtre, que le Connétable Stuart, ſusmentionné, & le Sire d'Orval furent tués, mais il ne parle que *d'environ deux-cens hommes en leur Compagnie* (5).

(1) Ashmole's *Hiſt. of the Garter* p. 270.

(2) Idem *in Append.* n. 21. 22.

(3) Idem *in Append.* n. 50.

* Le reſte n'eſt qu'en Anglois, ainſi on ne peut rapporter les propres termes François de l'Auteur. R. D. T.

(4) *Lib. de Actis Armorum by Conqueſtis Regni Franciæ &c. compilatus ſuit ad Nobilorum J. Faſtolf Baronem de Cyllieguillem Anno* 1459 &c. *per Wil. Baſſet Armig. &c. MS. in Officio Armorum.*

(5) *Hiſt. de Charles* VII. p. 27.



[C] Il

blance, & on a allégué tant de raiſons ſolides, auxquelles on en pourroit ajouter pluſieurs autres, pour faire voir le peu d'apparence qu'il y a à cela, qu'il ſuffira de les rapporter en abrégé [C] pour ſatisfaire toute perſonne raiſonnable. Mais quand au pis aller on conviendroit de ce que ces Auteurs diſent, & que l'on avoueroit qu'il fut privé des marques de l'Ordre, à la chaude & ſur une fauſſe idée de ce qui s'étoit paſſé, l'honneur du Chevalier Faſtolf n'y ſeroit point du tout intéreſſé, vû que les mêmes Hiſtoriens nous apprennent, qu'après information faite, ſa conduite parut ſi *juſtifiable*, qu'on lui rendit ces marques, ou comme ces Ecrivains eux-mêmes s'expriment, *ſur des excuſes qui parurent bonnes, & contre le ſentiment du Lord Talbot*, qui doit avoir été un puiſſant ennemi du Chevalier. D'ailleurs il fut continué dans ſes Emplois Militaires & Politiques les plus conſidérables; car en 1430 le Régent le fit ſon Lieutenant à Caen (z), comme étant un homme actif & d'une grande expérience pour la guerre. En 1432 il paſſa avec le Régent en France, & peu de tems après il fut un des Ambaſſadeurs qu'on envoya au Concile de Bâle, & un des Commiſſaires nommés pour conclure un Traité proviſionel, ou une Paix ſolide avec les Ennemis de la France (aa); & cette année Faſtolf commanda conjointement avec le Lord Willoughby l'Armée qui aſſiſta le Duc de Bretagne contre le Duc d'Alençon (bb). Etant parti l'année ſuivante pour les Pays Etrangers, il eut la permiſſion d'établir Jean Faſtolf d'Olton, Ecuyer, ſon Procureur Général. En 1434 ou au commencement de l'année ſuivante il étoit en France avec le Régent. En 1435 il fut encore du nombre des Ambaſſadeurs nommés pour conclure la Paix avec les Ennemis de la France (cc). Au mois de Septembre de la même année le Régent mourut à Rouën, & pour donner la plus grande preuve de la confiance qu'il avoit en la probité du Chevalier Faſtolf, il le nomma un des Exécuteurs de ſon Teſtament (dd). Que ſi quelqu'un ſe figuroit que ces marques de diſtinction procédoient de quelque affection particuliére que le Régent avoit pour Faſtolf, il n'a qu'à faire réflexion que le Duc d'Yorck, qui ſuccéda dans la Régence de France, accorda à notre Chevalier une rente annuelle de vingt Livres ſterling de ſon propre bien *pour ſes notables & louables ſervices, & pour ſes bons conſeils*; ce qui ſuffit pour faire connoître les ſentimens du Duc, & le mérite du Chevalier (ee). Nous trouvons qu'en 1436 & un an ou même plus longtems après, Faſtolf étoit en Normandie. En 1443 il obtint une permiſſion d'employer quelques Vaiſſeaux pour fournir ſa Maiſon (ff). En 1450 il tranſporta au Cardinal Jean Archevêque d'Yorck, & à d'autres ſon Fief de *Caſtre in Fleg*, & d'autres Terres mentionnées dans l'Acte de Ceſſion (gg). Vers l'année 1453 l'âge & les infirmités ne lui permirent plus de voyager ni à pied ni à cheval, ſans expoſer extrêmement ſa ſanté, ce qui fit qu'il fut diſpenſé de ſe trouver aux Aſſemblées annuelles des Chevaliers de la Jarretiére (hh). Il vécut cependant du moins encore ſix ans, comme on peut le conclure de ce que dit de ſon âge un Ecrivain contemporain [D] dans le beau portrait qu'il en trace, auquel nous renvoyons en finiſſant le récit abrégé que nous avons fait de ſes actions au dehors, & de la maniére dont il a rempli les Emplois publics.

(z) Huet *Origines de Caen*. p. 50.

(aa) Rymer Vol. X. p. 525. 528. 530.

(bb) Chartier p. 59.

(cc) Rymer Vol. X. p. 642.

(dd) *Regiſt. Chichele* Vol. I. p. 475.

(ee) Sandford's *General. Hiſtory*. fol. 316.

(ff) Rymer Vol. XI. fol. 44.

(gg) *Clauſ. 29 Henrici* VI.

(hh) *The Black-Book of the Garter*.

Autant que ſes Vertus militaires l'avoient rendu redoutable à la guerre, autant celles qu'il pratiqua dans la vie privée & domeſtique le rendirent-elles aimable: on ne trouve dans cette partie de ſon Hiſtoire que des traits de nobleſſe, de générosité, de bénéficence, ſoit par rapport au lieu où il faiſoit ſon ſéjour, ſoit par rapport aux perſonnes & aux fondations qu'il combla des marques de ſa bonté. Il étoit en état de fournir à ces libéralités, poſſédant pluſieurs belles terres & de grands biens dans les Comtés de Norfolk, Suffolk, Surrey, d'Yorck & de Wilts, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus: & l'on en trouve encore les preuves dans les Archives (ii). Il fit du bien aux deux Univerſités, ayant légué une ſomme conſidérable à celle de Cambridge pour bâtir les Ecoles de Philoſophie & de Droit Civil (kk); & fait de ſi grandes libéralités au Collége de la Madelaine à Oxford, qu'on fait encore mention de lui dans un Diſcours qui ſe fait tous les ans; & quoiqu'on ne ſache pas préciſément en détail ce qu'il fit en faveur de ce Collége, parce qu'il *inféoda* pendant ſa vie les terres qu'il donna, avec celles du Fondateur; cependant il eſt connu que la *Tête-de Cochon* dans *Southwarck*, diviſée à préſent en pluſieurs *ténémens*, valant *cent-cinquante Livres Sterling* par an, & la métairie de *Caldecot* dans la Comté de Suffolk, faiſoient partie des terres qu'il donna; on croit auſſi que *Lovingland* dans la même Comté en étoit. On voit à *Caſtre*, l'ancien domaine de ſa famille, les reſtes de ſa magnifique maiſon; il y a à un des coins une Tour de brique ruïnée, qui a plus de cent pieds de haut, au deſſus d'une des fenêtres on voit ſes armes environnées de la Jarretiére. La Tradition porte, que cette Maiſon fut bâtie par un Seigneur François que notre fameux Chevalier avoit fait priſonnier, ſur le modéle de ſon propre Château en France, & que ce fut là le prix de ſa liberté; ſi le fait eſt vrai, ce pourroit bien être le Duc d'Alençon ſusnommé. Il ordonna auſſi par ſon Teſtament, que ſes Exécuteurs feroient bâtir à Caſtre un *Collége* pour un Maître, ſix Prêtres, & ſept pauvres hommes, & qu'ils y attacheroient un revenu annuel de *cent vingt Marcs*, dont diverſes parties de ſon bien feroient chargées, mais par quelque accident cette fondation eſt réduite à ce qu'on appelle une *Chantrerie*. Il bâtit auſſi une maiſon à *Yarmouth*, & une *Place Royale*, (c'eſt ainſi qu'elle eſt nommée) à *Southwark* (ll). Il ſemble que *Bickling* & *Pulham-Mary* dans la Comté de Norfolk ſe reſſentirent auſſi de ſa générosité,

(ii) *Eſcheat.* 38. 39 Hen. VI. n. 45.

(kk) *Lib. Proc. Univ. Cantab.*

(ll) Vincent. MS. in *Offic. Arm.* n. 13. p. 122.

[C] *Il ſuffira de les rapporter en abrégé.*] Entre autres raiſons, qui prouvent le peu d'apparence de ce fait, on peut alléguer les ſuivantes. Qu'aucun Auteur contemporain de poids ne le rapporte; qu'il y a même des abſurdités dans le récit qu'on fait; le *George* n'étant pas ſelon les apparences une *marque* de l'*Ordre* dans ce tems-là: mais ſuppoſons qu'il faille ſeulement entendre par-là la Croix de St. George, on ne peut diſconvenir, que le Duc de Bedford n'ayant pas le droit de conférer l'Ordre à perſonne, il eſt très-peu apparent qu'il eût celui d'en dépouiller quelqu'un ſans le conſentement du Souverain & ſans le concours des autres Chevaliers. Il eſt encore plus incroyable, qu'il ait exercé ce pouvoir ſur une ſimple information, ſans examiner la vérité de l'accuſation intentée; procédé entiérement contraire à la générosité & à la grandeur d'ame du Régent, qui avoit la plus haute vénération pour l'Ordre, & qui étoit très-rigide Obſervateur de ſes Statuts. D'ailleurs croira-t-on que le Duc, qui ſe tenoit exactement à ce que preſcrivoient les Statuts pour l'élection d'un Chevalier, fût moins circonſpect à en dépoſer un, juſqu'à ſe permettre une choſe que les Statuts de ce tems-là n'autoriſoient point? car l'Article qui dégrade un Chevalier qui aura pris la fuite dans un Combat, n'a été fait que ſous Henri VIII, & encore avec cette reſtriction, *Si le* Souverain (ou le Grand-Maître de l'Ordre) *& la* Compagnie *le trouvent bon dans le premier Chapitre, qui ſe tiendra* (6).

[D] *Un Ecrivain Contemporain.*] C'eſt Guillaume Caxton notre premier Imprimeur, qui parlant du Traité de la *Vieilleſſe* de Ciceron, qu'il imprima en Anglois environ vingt ans après la mort de notre Chevalier, dit que ce Traité „ avoit été traduit, & mis en langue vulgaire, par „ l'ordre & ſelon le deſir du très-illuſtre & ancien Chevalier Banneret Jean Falſtolf de la Comté de Norfolk, „ mort à l'âge de quatre-vingts ans; ayant fait la guerre „ en France & en d'autres lieux pendant quarante ans pour „ la défenſe & pour le bien général des deux Royaumes „ de France & d'Angleterre; s'étant diſtingué dans les Armes, dans l'adminiſtration de la Juſtice & dans le Gouvernement Civil ſous trois Rois, ſavoir Henri IV, Henri „ V, & Henri VI; ayant été Gouverneur du Duché d'Anjou & du Pays du Maine, Capitaine de pluſieurs Villes, „ Châteaux, & Forteteſſes dans le ſuſdit Royaume de „ France, dont il a eu la garde pendant pluſieurs années, „ commandant trois-cens Lances, & Archers, ſelon la „ coutume de ce tems-là †, & rendant bon compte des „ ſuſdites Villes, Forteteſſes & Châteaux, aux ſuſdits Rois, „ & à leurs Lieutenans, Princes de bonne renommée, Jean „ Duc de Bedfort, Régent de France, Thomas Duc d'Exceſter, Thomas Duc de Clarence & autres (7).

(6) Mr. Anſtis *Regiſter of the Garter*. Vol. II. p. 119.

† Le vieux Langage, où ceci eſt écrit n'eſt pas aiſé à rendre, il y a *occupeng and rewlyng thre hondred ſpeere and the bowes acuſtomed thenne.*

(7) Caxton's *Tullii de Senect.* in-fol. 1481. in Préfat.

[E] Com-

nérofité, les Eglifes de ces deux endroits ayant été autrefois ornées de fes Armes; entre les Ornemens qui étoient dans la derniére il y avoit une repréfentation du Chevalier *Jean Faftolf* (*mm*) avec une Armure dorée, peinte fur les vitres d'une des fenêtres, ayant pour *limier une Plume d'Argent fur un Cordon azur & or*, & deux Ecuffons avec *la Croix de St. George environnée de la Jarretiére*: on y voyoit auffi fa femme à genoux, avec fon Ecuffon *d'Argent avec un Satire de Gueules*, & au deffous, *priés pour l'Ame du Chevalier* Jean Faftolf *qui pendant fa vie a fait beaucoup d'actes de Charité*. Mais fi ce portrait de fa perfonne eft effacé, nous avons vu ci-deffus de beaux traits de la grandeur de fon Ame. Nous ne les avons rapportés ici qu'en abrégé, mais il nous paroitroit bien plus grand, s'ils étoient parvenus à nous dans toute leur étenduë: il paroît qu'ils étoient tracés au naturel dans un Ouvrage particulier, intitulé, *Acta Domini Johannis Faftolf* (*nn*), compofé par fon *Soget* ou *Segret*, Heraut ou Pourfuivant, qui eft auffi appellé fon *Sécretaire*, il s'appelloit *Guillaume Wyrcefter* ou *Botaner*, qui étoit le nom de la famille de fa mére, & non un titre parmi les Officiers d'Armes, comme il le remarque lui-même dans fon *Itineraire* *. Si cette Hiftoire de la Vie & des Actions de notre Chevalier avoit été donnée en fon tems au Public, elle auroit peut-être empêché qu'on n'eût défiguré avec tant de licence fon caractére en faifant des portraits ridicules fur le Théatre, qu'on regarde infenfiblement comme des portraits Hiftoriques, ce qui a fait que l'idée qu'on a communément de lui eft celle d'un vieux débauché, pefant, capricieux, & un vrai Capitan, propre à fervir d'enfeigne aux Cabarets, & dont on a fait même il n'y a pas longtems le Héros de l'Hiftoire des Voleurs de Grands Chemins (*oo*). J'ai beaucoup de regret qu'on foit en droit d'attribuer cet abus à Shakefpear, à qui fon rare & admirable génie a fait déférer par un confentement général, le premier rang pour le Théatre: & je fouhaitterois de tout mon cœur qu'on pût alléguer quelque chofe de plus folide pour le juftifier, qu'un léger changement du nom de notre illuftre Chevalier, ou un petit anacronifme, ou que le rôle du Chevalier *Jean Falftaffe*, ainfi qu'il le nomme dans les deux parties de Henri IV, & dans fes *Femmes joyeufes de Windfor*, a été originairement compofé, & reprefenté fous le nom du Chevalier *Jean Oldcaftle*, auquel il fubftitua celui de Falftaffe, parce qu'on le reprit d'avoir employé le premier, comme nous le dirons plus particuliérement dans les Remarques [*E*]. Suppofé même que ce changement n'ait diffamé le Chevalier que par accident, & non de deffein prémédité, on ne peut difconvenir que malgré cela l'Auteur ne foit digne de blâme, dans le choix de ce fecond nom (*pp*). Car quoique les morts foient infenfibles aux injures qu'on fait à leur mémoire, elles font des outrages qu'on fait aux vivans; & lorfqu'on tourne ainfi un caractére refpectable en ridicule, on affoiblit l'amour public de la vertu, en décourageant les ames généreufes, que la vuë d'un fi defagréable falaire, empêche d'imiter les grands exemples, & d'être animés d'une louable émulation. Mais finiffons ce qui regarde le Chevalier Faftolf; ce Grand-Homme, ayant atteint dans fa retraite l'âge de quatre-vingts ans, fut attaqué d'une fiévre lente & d'un aftme, & après avoir fouffert pendant vingt femaines (*qq*), il mourut le jour de la fête de St. Leonard en 1459, felon que portent plufieurs anciens Manufcrits, dont les Auteurs femblent s'être copiés l'un l'autre. On peut voir plus particuliérement les preuves des faits dans les Mémoires que nous avons cités, qui ont rendu à notre Chevalier la juftice qui lui étoit duë, & auxquels nous avoüons que nous fommes redevables des particularités qui compofent la meilleure partie de cet Article; nous nous flattons que la maniére dont nous les avons rapportées, ne leur aura rien fait perdre de la clarté qu'elles ont dans la fource où nous les avons puifées. Le favant & laborieux Compilateur de ces Mémoires Jean Anftis Ecuyer, *Garter* ou Premier Roi d'Armes (*rr*), a remarqué en quelque endroit du même Ouvrage, que c'eft plutôt l'année fuivante que le Chevalier Faftolf eft mort, le jour de la St. Leonard, ou, comme il le dit un peu plus haut d'après les *Echeats*, la veille de cette Fête, c'eft-à-dire le 5 Novembre de la 39 année de Henri VI, l'an 1460 (*ss*), pas moins de trente-fept ans plus tard, que ne le dit à l'avanture Fuller

(*mm*) MS. *inter Collect. Joh. Anftis Armig.*

(*nn*) V. Bale *Script. Maj. Brytann.* Cent. 8. num. 17.

* L'Auteur Anglois s'exprime d'une maniére fi embaraffée, que je ne fai fi j'ai faifi fa penfée, voici fes termes. *Written by his Soget or Segret, a Herald or Purfuivant who is alfo called his Secretary, named* William Wyrcefter *or* Botaner, *noticé among the Officers of arms, but his name of the mother's family* &c. B. D. T.

(*oo*) Voy. Captain Johnfon's *Hiftory of Highwaymen*, p. 1. 1732 in-fol.

(*pp*) *The Life of Mr. W. Shakefpear by Nic. Rowe, before the Edition of his Plays* p. 9. Edit. 1709. in-8.

(*qq*) *MS. penes Dom. Hans Sloane, Baronet.*

(*rr*) *In his Regifter of the Order of the Garter* Vol. II. 1724.

(*ss*) Idem Vol. I. in Préf.

[*E*] *Comme nous le dirons plus particuliérement dans les Remarques.*] Il eft vifible que Shakefpear a changé *Faftolf* en *Falftaffe*, afin que le *nom* même réveillât l'idée d'un *faux Brave*, ou d'un homme d'un caractére trompeur, & fur lequel il n'y a pas de fonds à faire. Le Poëte crût peut-être que ce changement fuffifoit pour le faire prendre pour un nom feint, d'autant plus propre, qu'il convenoit au caractére feint, auquel on avoit donné un nom, que les Comédiens furent obligés d'ôter. Mais quelle qu'ait été la raifon, à moins que ce n'ait été l'inimitable plaifanterie que le caractére offre, qui ait fait paffer fans contradiction cette fubftitution de nom parmi ceux qui vivoient alors (car l'on ne peut fuppofer que l'illuftre Comte de Shrewsbury ait favorifé & encouragé une pareille chofe, à caufe de quelque vieille querelle entre les deux familles) il eft certain que la poftérité n'a pas eu la même indulgence pour le Poëte: car comme le remarque très-bien Fuller, „ Le Comédien n'eft point du tout excufa„ble malgré quelque changement dans le nom, vu que la „ conformité ou la grande proximité des fons rappelle na„turellement la mémoire de cet illuftre Chevalier & que „ peu de perfonnes fe fouviennent de la différente ortho„graphe des noms (8)." A l'égard de l'*Anachronifme*, il eft fi peu confidérable, que ce n'eft guéres une raifon qui puiffe perfuader que le Chevalier du *Poëte* n'a pas été deftiné à repréfenter le véritable dont parle l'Hiftoire. Il eft vrai que Shakefpear repréfente fon Falftaff comme un homme de cinquante à foixante ans, avant la bataille de Shrewsbury, qui fe donna en 1403 (9), & que dans le premier Acte de Henri V. il fait faire une rélation de fa mort, ce qui à bien des années près ne convient ni à l'âge ni au tems de la mort du véritable Jean Faftolf; deforte que fi le rapport des noms femble indiquer ce Chevalier, la diverfité des tems paroît marquer que le Poëte ne l'a pas eu en vuë; mais d'un autre côté, comme la Vie du Chevalier comprend tout ce période de tems, l'époque affignée ne fixe pas moins l'efprit à penfer à lui, que le nom employé. La mort de Falftaff dans Shakefpear, rend à la vérité probable la Tradition, qui porte que ce caractére a été fait, originairement pour le Chevalier Jean Oldcaftle, qui, comme on le fait fouffrit la mort vers le milieu du régne de Henri V. en l'année 1417: or l'on croit que Shakefpear a tiré ces deux Piéces de Henri IV. & l'Hiftoire de Henri V. d'une ancienne Piéce intitulée: *Les glorieufes Victoires de* Henri V, *contenant la fameufe bataille d'Azincourt*, qui commence par une fcene des Pillages du Prince Henri, où le Chevalier Oldcaftle eft un des perfonnages; & il y a de l'apparence que Shakefpear conferva le nom de ce Chevalier, jufqu'à ce qu'on lui ordonna de le changer, finon fur les plaintes de quelqu'un de fes defcendans, du moins comme faifant injure à un homme, qui tient un rang fi confidérable parmi nos Réformateurs dans Bale & dans le Martyrologe de Fox. Le dernier Editeur de Shakefpear exact & curieux a recherché avec foin certains endroits de ces Piéces, qui prouvent que le nom étoit originairement Oldcaftle (10). Et le Docteur Fuller, qui avoit pu voir des perfonnes, qui avoient affifté aux premiéres repréfentations de cette Piéce de Shakefpear, avouë „ qu'il eft vrai que le Chevalier Jean Old„caftle étoit le perfonnage qu'on mettoit fur la Scéne „ dans toutes les piéces de Théatre pour repréfenter un „ poltron. On fait bien, dit-il, de quel principe partoit „ ce trait de malice noire; les Papiftes en railloient com„me d'un Hérétique; il falloit donc bien qu'il fût auffi „ un poltron, quoiqu'il fût auffi courageux & intrépide „ qu'aucun homme de fon tems. Mais autant que je fuis „ charmé qu'on ait retranché le nom du Chevalier Old„caftle, autant ai-je de chagrin qu'on y ait fourré celui „ du Chevalier Jean Faftolf, pour avilir fa mémoire, & „ pour être l'objet des traits de chaque mauvais plai„fant (11)." Mais comme le crime eft un crime *Poëtique*, nous finirons auffi par une remarque Poëtique, tirée d'un *Poëme Hiftorique* fur *trois* de nos *Rois*, qui eft entre les mains de l'Auteur de cet Article. Il y a dans ce Poëme cinq ftrophes où le Poëte cenfure la liberté qu'on a prife d'expofer notre Chevalier indignement fur le Théatre (12); voici en fubftance le fens de deux. „ Pour prou„ver qu'on a diffamé un nom illuftre, qu'on en a fait un „ poltron & un Bouffon, rappellez vous les plaifanteries „ que vous avez luës fur *Falftaffe*; traveſti en bouffon, „ & déguifé pour orner le Théatre, & pour divertir les „ Spectateurs. Evitez defórmais de prendre plaifir à desho„norer des perfonnes qui vécurent avec gloire . . . . . „ que *Faftolffe* vive, lui dont la Fidélité & le Courage „ méritérent autrefois le premier Gouvernement de Fran„ce."

(8) *Worthies of England in Norfolk.*

(9) *The Firft Part of Henry IV Act. II Scene 3.*

(10) Mr. Theobald's Edition of Shakefpear Vol. III. p. 148. 149. 151. 1733.

(11) *Worthies of England in Norfolk.*

(12) *Tpwapyodon The Several Reigns of Richard II, Henri IV and Henri V MS.* 8. 1649 in Henri V. *Stanz.* 136. 139.

ler dans ses *Hommes Illustres*. Il fut enterré dans l'Abbaye de St. Benoit de Hulme de Norwich; & sa mémoire a été en si grande vénération, que Jean Beauchamp Lord de Powyke, fonda par son Testament daté de la quinziéme année d'Edouard IV, une *Chantrerie*, particuliérement pour l'Ame du Chevalier Jean Fastolf.

☞ FAVORIN, célébre Historien, Philosophe, & Orateur, florissoit sous l'Empéreur Adrien: il nâquit à Arles entre le milieu & la fin du prémier Siécle (*a*). On dit qu'il vint au monde Hermaphrodite, ou Eunuque, & que c'est pourquoi il n'eût jamais de barbe même dans sa vieillesse, & qu'il avoit la voix aiguë, comme l'ont ordinairement les Eunuques; on ne laissa pas de l'accuser d'adultére (*b*). Favorin voyagea dans les Pays étrangers, où les Sciences fleurissoient le plus. Il passa en Asie, demeura assez longtems à Athénes, à Ephese, & puis alla se fixer à Rome. Il vit dans ses voyages les hommes les plus célébres de ce tems-là, & fit connoissance avec eux. Il fut disciple de Dion Chrysostome, mais il paroît par ce que dit Philostrate son Historien, qu'il ne profita guéres des leçons de cet Orateur. Il y a quelque apparence qu'il eût aussi Epictete pour Maître (*c*). Il eut aussi des liaisons avec Hérode Atticus Sophiste d'Athénes [*A*] & avec Plutarque; ce dernier lui addressa dès le régne de Trajan un de ses Ouvrages intitulé *De primo frigido*, & une Lettre sur l'amitié qui est perduë (*d*). Favorin étoit très-habile dans le Latin & le Grec, qu'il parloit avec beaucoup de facilité & sans préparation [*B*]. Il étudia la Philosophie, & suivit la Secte des Académiciens & des Pyrrhoniens, dont il poussa même les sentimens fort loin [*C*]. On sait que l'Empereur Adrien affectoit d'avoir à sa suite plusieurs hommes de Lettres: Favorin étoit du nombre, & même un de ceux qui avoient le plus de part à ses bonnes graces; aussi étoit-il habile courtisan [*D*]. Sa Complaisance ne pût néanmoins l'emporter sur la légéreté d'Adrien, & la jalousie qu'il avoit contre ceux qui le surpassoient

(*a*) Voy. Philostratus *in Vit. Sophist.* Lib. I. p. 491. In Operib. Parif. 1608 in-fol. Suidas in *Φαβωρῖνος*. & Tillemont *Hist. des Emp.* Tom. II. p. 113. in-fol. *Hist. Liter. de France* T. I. Part. I. p. 265.

(*b*) Lucien *dans le Dialog. qui a pour titre l'Eunuque* en François, Tom. I. p. 181. 184. de la Trad. d'Ablancourt Amst. 1664.

(*c*) A. Gellius *Noct. Att.* Lib. XVII. c. 19.

(*d*) Jonsius *De Scriptor. Hist. Philos.* Lib. III. cap. VII. §. 7. Edit. Jenæ 1716. in-4.

[*A*] *Il eut aussi des liaisons avec Herode Atticus Sophiste d'Athénes.*] Mr. de Tillemont (1) dit que Favorin fut Maître d'Herode Atticus, qu'il fit son Héritier, mais Jonsius (2), & les Savans Bénédictins de St. Maur (3) ont très-bien remarqué, qu'on a confondu Herode Atticus avec Herode son fils, qui fut effectivement disciple de Favorin & son héritier; car notre Savant lui légua en mourant ses livres avec sa maison qu'il avoit à Rome; il y joignit un Indien extrêmement noir, qu'il avoit à son service, & qui servoit de bouffon à l'un & à l'autre (4).

[*B*] *Il parloit avec beaucoup de facilité & sans préparation.*] On trouvoit néanmoins qu'il étoit trop grand parleur, ce qui faisoit dire de lui, par allusion à sa qualité d'Eunuque, qu'il étoit du caractére de toutes les vieilles femmes (5). Ce qu'il y a de certain, c'est que selon Galien (6) il avoit un génie si fécond, qu'il se trouvoit en état de disputer tous les jours sur quelque sujet qu'on pouvoit lui proposer. Lorsqu'il parloit en public il le faisoit avec grace & d'un air riant, mais cependant avec quelque négligence (7). Lucien rapporte (8) que Demonax se moquoit de ses discours trop polis & trop recherchés pour un Philosophe, & que Favorin l'étant venu trouver lui demanda qui c'étoit qui se moquoit de lui? *Un homme*, répondit Demonax, *qui a l'oreille assez délicate, & qui n'est pas facile à surprendre.* Cela n'empêcha pas qu'il n'effaçât les Rhétoriciens, les Géométres, & les Astrologues, & qu'il n'ait tenu un rang très-considérable parmi les Historiens de son siécle (9).

[*C*] *Il suivit la Secte des Académiciens & des Pyrrhoniens, dont il poussa même les sentimens fort loin.*] On peut juger combien il étoit entêté de ces sentimens par le grand nombre d'Ecrits qu'il a faits pour les appuyer: Aulu-Gelle parle d'un Ouvrage en dix Livres, qui étoit intitulé: Πυῤῥωνείων τρόπων, & qui étoit écrit avec beaucoup d'art & de subtilité: *Super qua re Favorinus quoque subtilissime argutissimeque decem libros composuit*, &c. (10). Philostrate remarque que l'Auteur n'y ôtoit point aux Pyrrhoniens la faculté de juger des choses, quoiqu'ils fissent profession de ne se fixer à rien, ce qui paroit contraire à ce qu'insinue Aulu-Gelle. Favorin composa un autre Ouvrage divisé en trois Livres, dont l'un étoit adressé à Adrien, l'autre à Dyson ou Dryson, & le troisiéme à Aristarque, ils portoient tous trois pour titre *que l'Imagination a la faculté de comprendre.* Mais malgré ce titre spécieux il ne tendoit à rien moins qu'à y établir l'incompréhensibilité de toutes choses. Il y donnoit pour la meilleure maniére d'enseigner celle des Académiciens, qui ne consistoit qu'en des problêmes continuels sans définir ou assûrer rien certainement, & à nier même que l'on pût comprendre ce qui est de plus clair (11). Il établissoit encore dans un autre Ouvrage adressé à *Alcibiade*, qu'il lui sembloit probable que l'on ne peut rien savoir certainement (12). Il alla même si loin qu'il fit un écrit particulier pour prouver qu'il n'est pas possible de comprendre qu'il y a un soleil qui éclaire la terre (13). Ce fut apparemment cet extraordinaire Pyrrhonisme, qui fit que Favorin & Epictete ne furent pas fort d'accord; car Epictete étoit autant ennemi des Pyrrhoniens que Favorin en étoit partisan outré: on rapporte un mot, qui pourroit bien avoir été dit à ce dernier, un jour qu'un Pyrrhonien s'efforçoit à prouver à Epictete que les sens sont trompeurs, il lui répondit, *qui de vous autres voulant aller aux étuves est allé jamais au moulin* (14)? Rien n'est plus propre à faire sentir l'extravagance du Pyrrhonisme que des exemples fort simples, c'est ce qu'Epictete paroit avoir parfaitement compris, car il disoit ordinairement (15), si j'étois valet de ces Pyrrhoniens je prendrois plaisir à les tourmenter; quand ils me diroient Epictete versez de l'huile dans le bain, je leur verserois de la saumure sur la tête. Quand ils me demanderoient de la tisanne, je leur apporterois du vinaigre; & s'ils pensoient s'en plaindre je leur dirois, qu'ils se trompent, & leur persuaderois que le vinaigre est de la tisanne, ou je les ferois renoncer à leur sentiment. Il y a de l'apparence que la maniére dont Epictete s'expliquoit sur ce sujet donna occasion à Favorin de composer un Ouvrage, qu'il addressa à ce Philosophe, dans lequel il introduisoit Onesime valet de Plutarque disputant avec Epictete (16). Galien répondit à cet Ecrit, qui paroit avoir été une espèce de Dialogue, mais cet Ouvrage de Galien est perdu (17): mais il nous en reste un autre du même Auteur contre Favorin, intitulé Περὶ τῆς ἀρίστης διδασκαλίας, *de la meilleure maniére d'enseigner*, où il réfute les sentimens de notre Philosophe Pyrrhonien. Comme il tomboit quelquefois en contradiction avec lui-même dans ses Ecrits, admettant dans les uns certaines connoissances, loüant en d'autres ceux des Académiciens, qui permettoient à leurs disciples de choisir ce qui leur paroissoit le plus vrai entre des opinions opposées; Galien fait profiter avec esprit de cette contradiction, & réfute par des raisonnemens très-solides, quoiqu'en peu de mots, le faux Systême de son adversaire (18). On voit par-là que les Pyrrhoniens anciens & modernes se ressemblent parfaitement, & que l'idée qu'en a donnée un Savant de notre tems (19) est fort juste: „ lorsque quelque chose les accommode ils oublient leur maniére de Philosopher, & ils s'attachent à ce qui leur plait tout comme le reste des hommes: Mais tout ce qui les importune leur paroit du moins douteux, & de peur qu'on ne les force à sortir de ces doutes & de convenir de quelque Maxime qui les gêne, ils sont sur leurs gardes, & pour ne convenir de rien, dès que l'occasion de disputer se présente, on ne sauroit alléguer aucune proposition qu'ils ne se trouvent prêts de combattre."

[*D*] *Il étoit habile Courtisan.*] En voici une preuve: on raconte (20) que l'Empereur qui se croyoit le plus savant de tous les hommes, l'ayant un jour repris de quelque expression, comme n'étant pas assez pure, Favorin lui céda sans disputer, quoiqu'il l'eût pu faire avec avantage, & ses amis s'étonnant qu'il se fût rendu avec tant de facilité il leur répondit en riant. „ Est-ce que vous ne voulez pas que je croye qu'un homme qui a trente Legions est le plus habile homme du monde." *Et Favorinus quidem, cum verbum ejus quoddam ab Adriano reprehensum esset, atque ille cessisset, arguentibus amicis quod male cederet Adriano, de verbo quod idonei auctores usurpassent, risum jucundissimum movit. Ait enim* „ non recte suadetis familiares, qui non patimini me illum doctiorem credere, qui habet triginta legiones." En un autre occasion Favorin ayant été élu Grand-Prêtre par ses Concitoyens, il cessa de se mêler de Philosophie conformément aux Loix de son Pays. L'Empereur lui en sut mauvais gré. Mais Favorin s'étant apperçu de son mécontentement, trouva le secret de l'appaiser par cette adresse: il le fut trouver & lui dit. „ Je ne puis mon Prince me dispenser de vous faire part de ce qui m'est arrivé en songe. Il m'a semblé voir Dion mon Maître qui m'a recommandé de ne rien faire contre la justice, m'avertissant que nous ne sommes pas seulement nés pour nous-mêmes, mais pour notre Patrie. C'est pourquoi mon Prince, je ne puis ni refuser la Sacrificature ni desobeïr à mon Maître." C'est ainsi que rapportent le fait les Auteurs de l'*Histoire Literaire de France* (21) d'après Philostrate (22): Dion la raconte un peu différemment (23); il dit, que Favorin étant prêt de plaider devant Adrien une cause, où il s'agissoit d'une exemption qu'il souhaittoit d'obtenir en son Pays, & craignant de la perdre & d'essuyer un affront, il s'approcha du Tribunal, & ne dit rien, sinon que son Maître lui étoit apparu en songe, & lui avoit ordonné de rendre service à sa Patrie. Favorin eut beau prendre ses précautions, il ne put éviter d'encourir la haine d'Adrien. Il est vrai qu'il fut plus heureux que l'Architecte Apollodore, à qui il en couta la vie pour avoir fait voir l'ignorance d'Adrien (24).

(1) *Hist. des Emper.* Tom. II. p. 113. Edit. in-fol.

(2) *De Scriptor. Hist. Philos.* Lib. III. cap. 6. p. 31. Edit. Jenæ 1716.

(3) *Hist. Liter. de France* T. I. Part. I. p. 267. not. (1).

(4) Philostrat. *in Vit. Sophist.* Lib. I. p. 494. 495. in Oper. Edit. Paris. 1608. in-fol.

(5) Idem p. 540. 541.

(6) *De Præcogn.* cap. 5. p. 458. *Apud* Hist. *Liter. de France.* loc. cit. p. 266.

(7) Philostrat. ubi *supra.* p. 495.

(8) *Demonax* p. 193 du Tom. I. de la trad. d'Ablancourt. Edit. d'Amst. 1664.

(9) Baillet *Jugem. des Savans.* Tom. I. Part. I. dans *les Préjug.* Ch. VII. § 9. p. 309. 310. Amst. 1725 in-8.

(10) Gellius Lib. XI. cap. 5.

(11) *Galenus de Optimo docendi Genere* p. 59. Int. Op. ejusd. Basileæ 1561 in fol. *Apud Hist. Liter. de France.* Ubi supra. p. 272. 273.

(12) Idem ibid.

(13) Idem Ibidem.

(14) Gill. Boileau *Vie d'Epictete.* p. 15. 16. La Haye 1722 in-12.

(15) Arrian. *Diss.* Lib. II. cap. 20. *Apud* Boileau Ibidem.

(16) Jonsius *De Script. Hist. Philos.* Lib. III. c. 7. §. 7.

(17) *Hist. Liter. de France.* Ubi supra p. 271.

(18) Idem ibidem.

(19) Crousaz *Examen du Pyrrhonisme* p. 14.

(20) Spartian. *in Vita Adriani.*

(21) Tom. I. Part. I. p. 268.

(22) *In Vit. Sophist.* Lib. I. p. 494.

(23) *Epitom.* Dion. *per Xiphil.* p. 257 Edit. H. Steph. 1592 in-fol.

(24) Idem ibid. p. 257. 258. Mr. Bayle a rapporté le fait dont il s'agit, Artic. APOLLODORE.

[*E*] *Il*

soient en quelque chose (e), ce Prince se dégoûta enfin de lui, & tâcha de le rabaisser par divers moyens, même en lui préférant des gens qui avoient peu ou point de mérite (f); mais il ne poussa pas les choses plus loin, soit qu'il ne voulût point lui faire de mal, soit, comme le prétend Dion (g), qu'il ne trouvât point de prétexte pour le perdre. Quoi qu'il en soit le bruit de sa disgrace s'étant répandu, le peuple & surtout les Magistrats d'Athénes coururent abattre une statuë, qu'ils lui avoient dressée, sur quoi il dit sans s'émouvoir, *Socrate eût bien voulu en être quitte à si bon marché* (h). Cette circonstance d'avoir eu dispute avec Adrien sans qu'il lui en arrivât aucun mal, jointe à deux autres, dont nous avons parlé, lui faisoit dire qu'il se trouvoit dans sa vie trois choses qui tenoient du prodige, de ce qu'étant Gaulois il se servoit de la Langue Grecque, de ce que se trouvant Eunuque on l'avoit accusé d'adultére, de ce qu'ayant eu dispute avec un Empereur, tel qu'étoit Adrien, il ne lui en avoit point coûté la vie (i). Il eut une autre dispute avec un Sophiste nommé Polemon qui ne lui fit pas honneur [E]. Durant le tems qu'il enseigna à Rome, il y inspira à tout le monde une émulation merveilleuse pour les Lettres. Ceux même qui n'avoient aucune connoissance de la Langue Grecque ne laissoient pas d'assister à ses Leçons & à ses Discours [F]. Entre les principaux Disciples qu'il eût dans cette Capitale, on compte Herode fils d'Herode Atticus (k) & le fameux Aulu-Gelle [G]. On met encore dans ce nombre Alexandre de Seleucie surnommé Peloplaton, qui fut depuis Sécretaire de l'Empereur Marc Aurele en la Langue Grecque, & Demetre d'Alexandrie (l): celui-ci avoit coutume comme son Maître, de disputer publiquement tous les jours sur quelque sujet qui se présentât. Favorin disputoit, dit-on (m), avec Plutarque à qui feroit plus de Livres [H]. Il semble avoir

(e) Dion. *Epitome per Xiphil.* p. 257. Edit. H. Stephani 1592 in-fol.

(f) Suidas in Φαβωρῖνος.

(g) Dion. ubi supra.

(h) Philostrat. *ubi supra* p. 491.

(i) Idem p. 491.

(k) *Voy.* la Remarq. [A].

(l) Voy. *Hist. Lit. de France*. T. I. Part. I. p. 269.

(m) Suidas in Φαβωρῖνος.

[E] *Il eut une autre dispute avec un Sophiste nommé Polemon qui ne lui fit pas honneur.*] Cette dispute commença en Ionie, & elle alla jusqu'à partager les esprits, ceux d'Ionie tenant pour Favorin, & ceux de Smyrne pour Polemon. Celui-ci se laissant entraîner à sa passion, en vint jusqu'à prononcer publiquement plusieurs discours contre le mérite & l'honneur de Favorin; mais quoiqu'il fût obligé de lui en faire excuse dans la suite, leur dispute qui avoit commencé à Ephese, ne laissa pas de s'aigrir davantage à Rome & de faire tort à leur réputation. Car sur ce que les principaux de la Ville se trouvoient partagés dans le jugement & l'estime que l'on faisoit de ces deux Sophistes, ils s'échauffèrent l'un contre l'autre d'une manière qui les fit extrêmement blâmer tous deux (25). C'est ce qui arrive ordinairement aux Savans, qui se laissent emporter à des excès honteux les uns contre les autres, le Public desintéressé les condamne également, parce qu'ils deviennent également blâmables.

(25) Philostrat. *ubi supra* p. 491 & 535.

[F] *Ceux même qui n'avoient aucune connoissance de la Langue Grecque ne laissoient pas d'assister à ses leçons & à ses discours.*] L'Historien de Favorin (26) dit qu'ils y étoient attirés par l'harmonie de sa voix, & le langage de ses yeux, qui savoient annoncer à leur manière ce qu'il exprimoit par la parole: on ne peut douter, sur cet exposé, que Favorin ne fût un excellent Orateur; je rapporterai ici les préceptes que donne un Poëte moderne (27) sur ce sujet:

(26) Philostrat. p. 496.

(27) *L'Art de prêcher, ou du Geste par le P.* Sanlée Recueil de vers choisis par Bouhours. p. 95. &c.

*Que votre œuil avec vous me convainque & me touche;*
*On doit parler de l'œuil, autant que de la bouche,*
*Que la crainte & l'espoir, que la haine & l'amour,*
*Comme sur un theatre y parlent tour à tour.*
*Veut-il de la douleur exprimer les allarmes?*
*Qu'une foible prunelle y nage dans les larmes.*
*Veut-il paraître gai? que les jeux & les ris*
*Fassent autour de lui mille agréables plis.*
*Doit-il être en fureur? que ses vives prunelles*
*D'une Comete en feu, dardent mille étincelles.*
*Doit-il être percé des traits de la pitié?*
*Que la langueur l'abbatte & le ferme à moitié.*
*Dans l'amour, il est doux; dans la haine, sévere;*
*Il est trouble, s'il craint; il est clair, s'il espére.*
*Dans un étonnement, il ne peut se mouvoir,*
*Dans une rêverie, il regarde sans voir.*
*L'oeuil fait toujours du cœur les premiéres nouvelles,*
*C'est lui qui le premier épouse ses querelles,*
*Qui sent ses passions, qui suit ses intérêts,*
*Qui n'est point en repos, si le cœur n'est en paix.*
*L'oeuil enfin pleure ou rit, quand le cœur le desire.*

Il y a de l'apparence que Favorin pratiquoit ces préceptes, puisque sa déclamation seule lui attiroit même des Auditeurs, & l'expérience justifie qu'il n'y a rien qui fasse plus d'impression sur les hommes, & qui enléve plus sûrement les suffrages, souvent même au-delà de ce que la Raison le permet, du moins quand il s'agit ou des Vérités & des Maximes de la Religion, ou de la vie & des biens des Citoyens; la plus belle déclamation ne devroit pas l'emporter alors sur la solidité des raisonnemens; ce qui n'arrive cependant que trop.

[G] *Entre les principaux disciples qu'il eût . . . . on compte . . . . . . Aulu-Gelle.*] Cet Auteur parle en beaucoup d'endroits de Favorin, entre autres il rapporte (28) un fait qui prouve qu'il le regardoit comme son Maître, & qu'il déféroit infiniment à ses lumiéres. Les Préteurs avoient nommé Aulu-Gelle un des Juges pour les causes particuliéres (*privata judicia*); un jour il se trouva fort embarrassé, & ne sachant quel parti prendre dans une affaire, qu'on porta devant lui. Il s'agissoit d'un homme, qui demandoit à un autre une somme d'argent qu'il assuroit lui avoir prêtée, mais il ne produisoit ni billet ni témoins, & n'alléguoit que des preuves assez foibles; mais c'étoit constamment un homme d'une probité reconnuë, d'une vie irreprochable, & à tous égards honnête-homme, qui s'étoit fait connoître comme tel par quantité de preuves. Sa partie, qui nioit la dette, étoit au contraire un homme avare & sordide. Il y avoit même des preuves qu'il avoit été souvent convaincu de mensonge, de fraude, & de perfidie; mais il se prévaloit du défaut de preuves, & demandoit d'être déchargé du payement, & que sa partie fût condamné comme calomniateur. Aulu-Gelle renvoya la décision du procès, & alla consulter Favorin; quand il lui eut exposé le fait, ce Philosophe lui conseilla de suivre l'avis de Caton, qui dans une Harangue contre Cn. Gellius, disoit, que dans les cas où il n'y avoit point de preuves, c'étoit l'ancienne maxime des Romains d'examiner lequel étoit le plus homme de bien; que s'ils l'étoient également, de juger en faveur de celui à qui l'on demandoit. Que dans l'affaire sur laquelle Aulu-Gelle le consultoit, comme le demandeur étoit le plus honnête-homme, il croyoit qu'il falloit décider en sa faveur. On sera peut-être curieux de savoir quel parti prit le Juge, il nous l'apprend lui-même: Favorin, dit-il, me donna un conseil digne de la sagesse d'un Philosophe, mais je trouvai la chose trop grave, pour entreprendre à mon âge & dans ma condition de prononcer sur la connoissance des mœurs & non sur des preuves de fait; je ne pus cependant gagner sur moi de décharger le défendeur, ainsi je déclarai que je ne pouvois décider. *Hoc quidem tum Favorinus, ut virum philosophum decuit, suasit; sed majus ego altiusque id esse existimavi, quam quod meæ ætati & mediocritati conveniret, ut cognovisse & condemnasse de moribus, non de probationibus rei gestæ, viderer: ut absolverem tamen, inducere in animum non quivi, & propterea juravi mihi non liquere: atque ita judicatu illo solutus sum.*

(28) Gell. *Noct. Att.* Lib. XIV. cap. 2.

[H] *Favorin disputoit, dit-on, avec Plutarque à qui feroit plus de Livres.*] De ce grand nombre d'Ouvrages, qu'il a composés, aucun n'est venu jusqu'à nous. Nous ne les connoissons que par les citations que des Auteurs postérieurs en rapportent, par lesquelles il paroit qu'ils rouloient en partie sur l'Histoire, en partie sur des matiéres de Philosophie & de Morale, & qu'il s'y trouvoit quelques Piéces d'éloquence. Le tout écrit en Grec: nous avons déjà parlé de la plupart des Ecrits Philosophiques (29). Un des principaux Ouvrages de Favorin avoit pour titre παντοδαπὴ ἱστορία, *Histoire Diverse*, ou *Recueil de toutes sortes d'Histoires* παντοδαπῆς ὕλης ἱστορικῆς *Libri*, selon le titre que lui donne Etienne de Bizance (30); cet Ouvrage contenoit au moins huit Livres, puisque Diogene Laërce (31) cite le huitiéme. L'Auteur y avoit semé mille particularités curieuses de l'Histoire des plus fameux Philosophes de l'Antiquité, dont Diogene Laërce a bien su profiter pour enrichir son Ouvrage. Favorin nous y apprenoit que Socrate fut le premier qui, avec son disciple Eschine, ouvrit une Ecole pour former des Orateurs (32). Qu'Anaximandre fut le premier qui composa une Géographie générale, & qui trouva le secret de faire un Cadran solaire, dont il fit l'expérience à Lacédémone (33). Que Platon étoit né à Egine dans la maison de Phidiade fils de Thalès (34), & que ce Philosophe est le premier Auteur de la maniére d'écrire en forme de Dialogue (35): il est vrai qu'à cet égard il ne paroit pas avoir été bien d'accord avec lui-même, puisque Diogene Laërce (36) rapporte, que dans un autre Ouvrage, dont nous parlerons dans la suite, il attribuoit l'invention du Dialogue à Alexamene de Teios. Favorin détailloit plusieurs autres traits de l'Histoire des Philosophes; on y voyoit que ces anciens Sages n'étoient pas exempts d'amour & de jalousie, par un petit trait qui regardoit Carneade (37). Selon lui Alcmæon étoit le premier qui eût écrit sur la nature (38). Il rapportoit (39), que Démocrite assuroit, que les sentimens qu'Anaxagore avoit publiés sur le Soleil & la Lune n'étoient pas de lui, mais plus anciens, & qu'il les lui avoit dérobés à lui Démocrite. Un autre Ouvrage de Favorin, du même genre que le précédent, avoit pour titre Ἀπομνημονεύματα *Commentaires*. Diogene Laërce en a aussi beaucoup profité, il en cite en divers endroits les trois premiers Livres & le cinquiéme. Favorin y rapportoit diverses circonstances de la Vie des Philosophes. Entre les principales qu'on nous a conservées, il y rapportoit (40) comme une des raisons de

(29) Voy. la Remarq. [C].

(30) Steph. Byz. *De Urbib.* p. 157. 701 Leyde 1694 in-fol.

(31) *De Vit. Philos.* Lib. VIII *in Pythagora*, p. 571. Edit. Stephani 1594. in-8. & Lib. III. p. 201.

(32) Idem Lib. II. *in Socrate* p. 101.

(33) Idem ibid *in Anaximandro*. p. 69.

(34) Idem Lib. III. *in Platone* p. 181.

(35) Idem ibid. p. 201.

(36) Idem ibid p. 215.

(37) Idem Lib. IV. *in Carneade*, p. 295. 296.

(38) Idem Lib. III *in Alcmæone* p. 020.

(39) Idem Lib. IX *in Democrito* p. 651.

(40 Idem Lib. III *in Platone* p. 208. 209.

avoir vêcu jusqu'après le Consulat de Cornelius Fronto, c'est-à-dire jusque bien avant sous le régne de Tite Antonin: c'est ce qu'on infére d'un endroit d'Aulu-Gelle (*n*), qui rapporte une conversation de Favorin & de Fronton sur la diversité des couleurs, & leurs dénominations en Grec & en Latin. Plusieurs Ecrivains de l'Antiquité en parlent avec éloge. Aulu-Gelle le met au rang des plus grands Philosophes de son siécle (*o*), & le plus fidéle à citer les Anciens qui l'avoient précédé, *Memoriarum veterum exsequentissimus*. Phrynicus Arabius, qui fleurissoit sous Commode, regardoit Favorin comme un homme fait pour l'éloquence, Ανηρ λογυ αξιος, & qui sembloit surpasser tous les Grecs (*p*). Eusebe (*q*) & Suidas (*r*) en parlent comme d'un homme très-célebre & très-profond en toute sorte de Literature. Diogene Laërce a beaucoup profité de ses Ouvrages dans ses Vies des Philosophes (*s*), de même qu'Etienne de Byzance.

(*n*) Noct. Attic. L. II. cap. 26.
(*o*) Idem Lib. IX c. 8. Lib. X c. 12.
(*p*) Fabricius Bibl. Græc. Tom. IV p. 526.
(*q*) In Chron. p. 212.
(*r*) In voce Φαβωρῖνος.
(*s*) Voy. la Rem. [B].

de l'éloignement que Platon avoit pour Eschine, que le premier faisant la lecture de son Traité de l'Ame, Eschine étoit demeuré assis, pendant que tous les autres Auditeurs s'étoient levés. Il prétendoit (41) que le Dialogue de Platon, qui a pour titre *Alcyon*, n'est point de ce Philosophe, mais d'un certain Leon; il y fixoit (42) la mort de Platon à la treiziéme année de Philippe Roi de Macedoine; il y rapportoit (43) qu'Aristote avoit acheté les Ouvrages de Speusippe trois talens. Il y montroit (44) que le Discours du Sophiste Polycrate contre Socrate étoit une piéce supposée, en ce qu'il y étoit parlé du rétablissement des murailles d'Athénes par Conon, ce qui n'arriva que six ans après la mort de Socrate. Il y rapportoit aussi (45) les chefs d'accusation contre Socrate, contre lequel il semble avoir été un peu prevenu; puisque Galien écrivit contre lui en faveur de Socrate (46). Favorin marquoit qu'on conservoit les piéces du procès de ce Philosophe εν τω Μητρωω. Vossius a fait une grande bevuë sur ce sujet (47). Il a pris Μητρωον pour le titre d'un Ouvrage de Favorin, au lieu que c'étoit le nom du Temple de la Mere des Dieux à Athenes, où se conservoient les Actes publics (48); Casaubon avoit déjà remarqué qu'on se trompoit sur le sens de ce passage de Diogene Laërce: *pessime hæc ita accipiuntur*, dit-il (49) *quasi sit* Μητρωον *inscriptio Libri*. Il est étonnant qu'un aussi habile homme que Vossius s'y soit trompé. Il y a quelque apparence que c'est dans l'un des Ouvrages de Favorin dont nous venons de parler, qu'il rapportoit ce que nous trouvons dans Aulu-Gelle (50) d'un pigeon de bois de la façon d'Archytas de Tarente, qui voloit en l'air jusqu'à ce qu'il se posât, mais sitôt qu'il se posoit il ne pouvoit plus reprendre son vol. On compte aussi parmi les Ouvrages Historiques de Favorin, une *Histoire abrégée de la Pamphylie*, qui ne faisoit que la quatriéme partie d'un Ouvrage, citée par Etienne de Bizance (51); le même lui attribue une *Histoire de Cyrene* (52), & il le cite en divers autres endroits sans nommer ses Ecrits. Il y a de l'apparence qu'on doit encore mettre au nombre des Livres Historiques de notre Philosophe, celui qu'il composa sur l'*Etablissement de la Secte des Académiciens* (53): on croit qu'il le composa pour répondre à celui que Plutarque avoit publié pour prouver que Platon n'étoit point l'Auteur de cette Secte, il lui donna le nom du Philosophe auquel il répondoit. Galien fait mention de ce Livre sous le même titre. Les savans Bénédictins de St. Maur (54) remarquent, qu'à l'égard du Traité ou Apparat aux noms des Nations que quelques-uns attribuent (55) à Favorin, suivant la citation d'Etienne de Bizance, au mot *Ethiopien* (αιθιοψ), cela ne vient que d'une leçon corrompuë dans le texte Original, rétablie parfaitement par Holstenius. Favorin avoit fait un Ecrit intitulé, *de Socrate & de son Art d'aimer* (56) ou *Recueil de bons mots*: Aulu-Gelle en rapporte quelques-uns, entre autres celui-ci, qui regarde les gens qui possédent beaucoup de choses: Favorin disoit d'eux (57), que plus ils ont, plus il leur manque. Suidas attribue encore à notre Philosophe divers autres Ouvrages, un *Traité de la Philosophie d'Homere*, un autre *sur Platon*, un troisiéme *sur le genre de vie des Philosophes*. Phrynicus Arabius (58) parle d'un *Traité des Idées*, & d'un autre qu'il intitule Περι τυχη, qu'on peut traduire, *Du Souhait, du Desir* ou *du Vœu*. Favorin avoit aussi travaillé en qualité d'Orateur. Philostrate nous apprend (59) qu'au tems où il écrivoit, c'est-à-dire, sous l'Empire de Severe, il y avoit un Recueil de Harangues de notre Sophiste, qu'il cite. On ne sait si les *Discours pour les Gladiateurs*, *pour les Bains*, & *sur un Avorton*, que le même Ecrivain cite (60), faisoient partie du Recueil précédent; ce qu'il y a de certain, c'est que Philostrate les reconnoit pour être des Ouvrages de Favorin pleins d'élégance. Mais il soûtient que ceux qu'on lui attribuoit *contre Proxene* n'étoient point de lui, n'ayant pu avoir pour Auteur qu'un homme yvre ou furieux. Phrynicus Arabius (61) parle comme d'une piéce achevée d'un Discours, qu'il avoit intitulé *de la Sagesse ou de la Tempérance de Demades*, où Favorin s'élevoit selon lui au-dessus des Grecs; ὁ πρωτος Ελληνων δοξας ειναι εν συγγραμματι επιγεγραμμενω περι της Δημαδυς σωφροσυνης. On trouve dans Aulu-Gelle (62) un fragment d'une Harangue de Favorin contre le Luxe & les Festins du Soir, *De Cœnarum atque luxuria obprobratione*. Je ne sai cependant si dans cet endroit il s'agit bien de notre Favorin, & s'il n'y seroit pas question de quelque Orateur plus ancien du même nom; la maniére dont Aulu-Gelle s'exprime me fait naître ce doute, il qualifie celui dont il parle *d'ancien Orateur*, *Veteris Oratoris*, d'homme qui parloit assez bien, *non indiserti viri*, épithétes qui ne semblent guéres convenir à l'Orateur, qui étoit son contemporain, d'autant plus qu'il s'exprime d'une maniére fort différente dans les autres endroits où il en parle: par exemple, il l'appelle notre Favorin, *noster Favorinus* (63), lorsqu'il nous apprend qu'à l'exemple des Anciens, il s'exerçoit quelquefois sur des matiéres enjouées & badines, tant pour s'égayer l'esprit, que pour avoir lieu d'éclaircir des difficultés ou de s'exercer à la dispute: il fit dans ce goût *l'Eloge de Therfite* ou de la laideur, & *l'Eloge de la Fievre quarte*: Aulu-Gelle ajoute, que Favorin avoit fait entrer dans ces deux piéces quantité de choses aussi rares qu'agréables. *Noster Favorinus oppido quam libens in eas materias dicebat* (*quas Græci* αδοξυς υποθεσεις *appellant*, *& veteres adorti sunt*, *non Sophistæ solum sed Philosophi quoque*) *vel ingenio expergificando ratus idoneas*, *vel exercendis argutiis*, *vel edomandis usu difficultatibus*, *sicuti cum Therfitæ laudes quæsivit*, *& quum febrim quartis diebus recurrentem laudavit*, *lepida sané multa*, *& non facilia inventu in utramque causam dixit*. *Eaque scripta in libris reliquit*. Aulu-Gelle rapportoit encore d'autres particularités touchant Favorin dans le huitiéme Livre de ses *Nuits Attiques*, comme il paroit par les Sommaires des Chapitres qui nous en restent: il y en avoit du moins deux où il parloit de notre Orateur, le *second*, où il s'agissoit de quelques termes barbares, que les Grecs & les Latins employoient: *Quæ mihi decem verba ediderit Favorinus*, *quæ usurpentur quidem a Græcis*, *sed sunt adulterina & barbara*: *quæ item a me totidem acceperit*, *quæ ex medio*, *communique usu Latiné loquentium minime Latina sint*, *neque in veterum libris reperiantur*. Dans le *quatorziéme* Chapitre, on trouvoit le récit d'une dispute enjouée qu'eut Favorin avec un autre sur l'ambiguïté des mots: *lepidissima altercatio Favorini philosophi adversus quemdam intempestivum de ambiguitate verborum disserentem*. On parle aussi d'un Ouvrage de Favorin intitulé *La Corne d'Abondance* (64).

(41) Idem Ibid. p. 224.
(42) Idem Ibid. p. 210.
(43) Idem Lib. IV in Speusippo. p. 255.
(44) Idem Lib. II. in Socr. p. 114.
(45) Idem ibidem.
(46) Hist. Liter. de France T. I. Part. I. p. 271.
(47) De Hist. Græc. L. II. c. 10.
(48) Consult. Jonsius de Scriptor. Hist. Philos. Lib. III. cap. 7. § 7.
(49) Nota in Diog. Laert. Ad Lib. II.
(50) Noct. Attic. L. X. cap. 12.
(51) Steph. Byz. p. 655.
(52) p. 96.
(53) Voy. Hist. Liter. de France ubi supra p. 272.
(54) Ibid.
(55) Voy. Vossius De Hist. Græc. L. II. c. 10.
(56) Suidas in Φαβωρῖνος.
(57) Gell. L. IX. c. 8.
(58) Fabricius Bibl. Græc. Tom. IV. p. 528.
(59) De Vit. Apoll. L. IV. c. 8.
(60) De Vit. Sophist. L. I. p. 456.
(61) Fabric. Bibl. Græc. ubi supra.
(62) Lib. XV. cap. 8.
(63) Lib. XVII. c. 12.
(64) V. Hist. Lit. de France ubi supra p. 275.

☞ FAUSTINA (ANNIA GALERIA) femme de l'Empereur Antonin le Débonnaire, s'est renduë célebre par les mêmes endroits que les Messalines. Elle étoit fille d'Annius Verus (*a*) [*A*] & sœur d'Ælius Verus qu'Adrien adopta & fit Cesar, mais qui mourut peu de tems après avoir reçu cet honneur (*b*). Sa famille étoit très-ancienne [*B*]: Sa Mere s'appelloit Rupilia Faustina, fille de Rupilius Bonus Consulaire (*c*), mais d'une famille peu connuë, & sans doute obscure: quelques-uns même (*d*) prétendent qu'il n'est traité de Consulaire, que pour avoir porté les Ornemens de Consul, ou pour avoir été subrogé à cette Charge. Quoi qu'il en soit, il y a apparence (*e*) que ce fut la beauté de cette Romaine, qui lui procura l'illustre alliance qu'elle fit en épousant Annius Verus; de ce mariage nâquit entre autre Faustine. Ses Médailles nous la représentent avec tous les traits d'une personne fort aimable (*f*); elle avoit un air tendre & gracieux, une humeur enjouée, des maniéres libres, & elle aimoit avec ardeur les plaisirs (*g*) [*C*]. Ce fut, selon les apparences, ce caractére libertin qui engagea

(*a*) Jul. Capitolin. in Anton. Pio, dans les Aug. Script. Francfort 1588 in-fol. p. 137.
(*b*) Spartian. In Ælio Vero. Ibid. p. 111.
(*c*) Voy. Jul. Capitolin. in M. Antonin. Philos. Ibid. p. 140.
(*d*) Casaubon. Not. in Capitol.
(*e*) Imperatrices Romaines par M. de Servies Tom. III p. 84.
(*f*) Idem ibid. p. 83.
(*g*) Capitolin. ubi supra p. 137.

[*A*] *Elle étoit fille d'Annius Verus.*] Spartien nous apprend, qu'on l'appelloit aussi Cejonius Commodus, que plusieurs lui donnoient simplement le nom de Verus, d'autres celui de Lucius Aurelius, d'autres enfin celui d'Annius (1). Cette multiplicité de noms ne laisse pas quelquefois de causer de l'embarras, à moins que l'on n'ait une attention soutenuë.

[*B*] *Sa famille étoit très-ancienne.*] On comprend aisément qu'il s'agit de son Origine paternelle. En effet les Ancêtres d'Annius Verus, qui étoient originaires d'Etrurie & de Faënze (2), avoient rempli les plus hautes dignités à Rome: *Avi ac proavi*, *& item majores plurimi Consulares* dit Capitolin (3) en parlant de son petit-fils, Collégue de Marc Antonin.

[*C*] *Elle aimoit avec ardeur les plaisirs.*] Capitolin dit en deux mots la chose: *de hujus* (*Titi Antonini*) *uxore multa dicta sunt ob nimiam libertatem & vivendi facilitatem*. On ne sera pas fâché de voir le commentaire qu'a fait de ce peu de mots un Auteur de ce tems (4). „ Si Verus & son Epouse „ se prirent soin d'inspirer la vertu à leur fille, il faut „ avouër qu'ils travaillérent sur un fond fort ingrat, & „ l'on ne peut attribuër qu'à la dépravation de son natu- „ rel

(1) Spartian. In Ælio Vero p. 215. Hist. Aug. Script. Francof 1588 in-fol.
(2) Spartian. ibidem & Capitol. In Vero Imper. p. 149.
(3) Loco citato.
(4) Servies Imper. Rom. Tom. III p. 85. 86.

gea les Parens de Faustine à la marier de bonne heure; ils lui firent épouser Tite Antonin, qui par la noblesse de sa naissance, & par ses qualités personnelles, étoit digne de l'attachement de Faustine; mais ce mariage fut une source de chagrins pour Antonin, parce qu'il l'attacha à une personne d'un caractére fort opposé au sien. Faustine continua à vivre à son ordinaire, elle tomba insensiblement dans le désordre le plus public; Antonin ne l'ignora point, mais quel qu'ait été le motif de son indulgence, il dissimula son chagrin & le renferma dans son cœur (*h*) [*D*]. Il eut d'elle quatre enfans, deux garçons, qui moururent sans doute jeunes, car il n'en est point parlé dans l'Histoire, & deux filles, dont l'aînée fut mariée à Lamia Silanus, & l'autre nommée Annia Faustina épousa Marc-Aurele son Cousin Germain (*i*). Faustine suivit Antonin lorsqu'Adrien l'envoya en qualité de Proconsul en Asie. Elle revint ensuite avec lui à Rome, où elle continua à vivre dans le libertinage. Antonin étant parvenu à l'Empire en l'an de J. C. 138, permit que le Sénat déférât à sa femme le titre d'*Auguste* (*k*); mais quelque complaisant qu'il fût pour elle, il ne se rendit pas aux remontrances qu'elle lui fit sur ses grandes libéralités [*E*]. Faustine mourut la troisiéme année de l'Empire d'Antonin, mais lorsqu'il couroit déja la quatriéme année de son Tribunat, c'est-à-dire entre le 25 de Février & le 10 de Juillet de l'année 141 (*l*), elle étoit dans sa trente-septiéme année. Son mari ne laissa pas, malgré ses débauches, de la faire mettre au nombre des Déesses [*F*]; il fit célébrer des Jeux somptueux, lui fit bâtir un Temple, qu'il remplit de Statuës d'or & d'argent, lui consacra des Prêtres, & des Prêtresses, qu'on appella *Faustiniennes*, & par un privilége singulier il ordonna qu'on porteroit solemnellement son image dans les Spectacles du Cirque (*m*).

(*h*) Idem ibid.

(*i*) Idem ibid. *Voy. aussi* Tillemont *Hist. des Emper.* Tom. II. p. 115 *in fol.*

(*k*) Capitolin. p. 138.

(*l*) Tillemont *ubi supra* p. 133.

(*m*) Capitolin p. 138, 139.

„ rel les impudicités dont elle se souilla. . . . Faustine, „ outre la noblesse de son extraction & le mérite de sa „ beauté, avoit des maniéres fort engageantes; elle badinoit avec grace, railloit avec esprit, & dans sa personne étoient répandus beaucoup d'agrémens; mais elle „ faisoit tout avec une certaine liberté fort opposée à la „ modestie de son sexe: C'étoit surtout dans les parties „ de plaisir que s'affranchissant des régles de la bienséance, elle donnoit carriére à sa belle humeur, ne mesurant ni ses paroles ni ses actions, faisant paroitre en tout „ de grandes dispositions au libertinage. Il est vrai qu'on „ pouvoit attribuer l'indiscrétion de ses discours & l'irrégularité de ses démarches, aux saillies d'une jeunesse „ volage, plutôt qu'à la force du penchant; & on avoit „ lieu d'espérer que le mariage fixeroit un cœur, qui, dans „ la vivacité de ses desirs naissans, étoit incapable de retenuë, & que la raison corrigeroit les défauts de l'âge: „ mais rien ne put vaincre la résistance de son tempérament; & ses passions se fortifiant par l'habitude, ne trouvérent ensuite aucun frein assez fort pour retenir leur „ fougue."

[*D*] *Quel qu'ait été le motif de son indulgence, il dissimula son chagrin & le renferma dans son cœur.*] Voici ce que dit là-dessus l'Historien des Impératrices. (5) „ Antonin „ dévoroit en secret des déplaisirs si cuisans, & par une „ trop molle clémence il pardonnoit mal à propos des déréglemens qu'il auroit dû punir. C'étoit sans doute par „ des endroits plus glorieux, qu'il devoit chercher à mériter le titre de Débonnaire; mais soit qu'il fût incapable de la moindre violence, soit qu'il craignît que sa „ sévérité aigrît le mal qu'il vouloit guérir, soit qu'il crût „ couvrir son deshonneur en le dissimulant, il permit toujours à sa bonté de solliciter pour Faustine." On pourroit peut-être attribuer cette excessive indulgence à un autre motif, qui fait encore moins d'honneur à Antonin: c'est qu'il aimoit lui-même les femmes, & qu'ayant des reproches à se faire, il toléroit les désordres de Faustine qu'il aimoit, sans préjudice de ses autres amours. C'est du moins le reproche que lui fait Julien (6): *Aprés eux entra un homme* (Antonin) *qui paroissoit moderé, non pas peut-être dans les plaisirs de l'amour.* L'illustre Baron de Spanheim remarque sur ce passage (7). „ Julien ne veut dire „ autre chose, sinon que véritablement ce premier Antonin n'a pas été sujet au vice infame de ses Prédécesseurs „ . . . . . . mais aprés tout qu'il n'a pas laissé d'être adonné aux femmes. En quoi il semble que ce Censeur „ sévére l'a voulu blâmer entre autres de cet ardent amour, „ qu'il fit paroître pour une Femme libertine & de méchante réputation, comme étoit la premiére Faustine; „ . . . . . & qu'ainsi Julien a voulu ici appliquer à Antonin, ce qu'un Historien Latin dit d'Avidius Cassius, „ qu'il étoit ensemble adonné aux plaisirs de l'amour, & „ amateur de la chasteté. *Veneris cupidus, & castitatis* „ *amator.*"

(5) Ibidem p. 97. 98.

(6) *Cesars de Julien* par Spanheim. p. 73 Amst. 1728 in-4.

(7) Ibid. not. 238.

[*E*] *Il ne se rendit pas aux remontrances qu'elle lui fit sur ses grandes libéralités.*] Antonin distribua de grandes sommes au peuple, il paya aux Troupes ce qu'Adrien leur avoit légué, & leur fit en son particulier des dons considérables, les Villes d'Italie & les Provinces eurent part à ses libéralités (8). Faustine s'avisa de le trouver mauvais, Antonin lui répondit, depuis que nous sommes parvenus à l'Empire, nous n'avons rien en propre: *Quum ab uxore argueretur quasi parum nescio quid suis largiens, dixerit; Stulta postea quam ad imperium transivimus, & illud quod habuimus ante, perdidimus* (9). Voici l'élégante paraphrase que fait de ce passage Mr. de Servies (10) „ Faustine regarda comme une prodigalité la grandeur d'ame de son „ Epoux, & lui en fit de vifs reproches; elle lui dit avec „ un air chagrin, qu'il devoit se contenter d'avoir épuisé les finances par ses donatifs, sans vouloir dissiper „ ses biens particuliers par des largesses inutiles. Personne n'auroit sans doute cru capable d'une telle œconomie Faustine, qui auroit dû en avoir une plus loüable & „ plus nécessaire; & l'on ne se feroit point attendu qu'une femme, si prodigue de son honneur, eût été si ménagére de son bien. Antonin l'auroit certainement quittée d'être si œconome, si elle avoit voulu être sage; „ mais il ne laissa pas de blâmer une prudence si mercenaire, en répondant à l'Impératrice, que, depuis qu'il „ étoit parvenu à l'Empire, il n'avoit rien qui fût proprement à lui, parce que son bien s'étant confondu avec „ celui de l'Etat, son patrimoine particulier étoit devenu le patrimoine de la République."

(8) Capitolin. p. 138.

(9) Idem ibidem.

(10) *Hist. des Imperat. Rom.* Tom. III. p. 105.

[*F*] *Son Mari ne laissa pas de la faire mettre . . . . . au nombre des Déesses.*] L'illustre Baron de Spanheim (11) rapporte un beau Médaillon du Cabinet du Roi, qui représente d'un côté Antonin, & de l'autre la Consécration de Faustine, sous un type assez rare, de cette nouvelle Déesse, portée au Ciel à demi voilée, non sur un Aigle, mais sur un Pegase. Il parle d'un autre Médaillon, où cette même Faustine est portée au Ciel sur un Cheval, avec deux Torches allumées dans les mains, c'est-à-dire sous la figure ordinaire de Diane ou Lune *Lucifera*.

(11) *Cesars de Julien* p. 74. n. 238.

☞ FAUSTINA (ANNIA) fille de celle dont on vient de parler & de l'Empereur Antonin le Débonnaire. Cette Princesse marcha sur les traces de sa Mere, & la surpassa même en déréglement. On dit (*a*) que sa phisionomie annonçoit son humeur & le penchant de son cœur. Elle avoit la tête petite, le visage un peu avancé, le col long, les yeux petits, mais fort vifs, & tout l'air d'une étourdie. Incapable de réflexion & de retenuë, de remords comme de scrupule, elle ne fut jamais opposer aux saillies de son tempérament les devoirs de la bienséance, & l'on trouve peu de Princesses qui ayent porté leurs crimes à des excès si honteux. Lorsqu'Adrien adopta Antonin pere de Faustine, il régla qu'elle épouseroit Lucius Verus fils d'Elius Verus, qui régna avec Marc-Aurele (*b*); mais dèsque Adrien fut mort, la disproportion de l'âge engagea Tite Antonin à changer cette disposition; il jetta les yeux sur Marc-Aurele pour lui donner sa fille, & lui fit proposer ce mariage par Faustine sa femme, tante de Marc-Aurele (*c*); il demanda du tems pour y penser, sans doute parce qu'il étoit fiancé avec la fille de Lucius Cejonius Commodus [*A*]: aprés avoir fait ses réflexions, il se détermina

(*a*) Spon *Recherch. Cur. d'Antiq. Apud* Servies *Imperatr. Rom.* Tom. III. p. 117.

(*b*) Spartian. *in Æl. Vero* p. 116. *in Hist. Aug. Script.* Francfort 1588 in fol. & Capitolin. *in M. Antonin.* p. 141 ibidem.

(*c*) Capitolin. *in M. Antonin.* p. 144.

[*A*] *Il étoit fiancé à la fille de Lucius Cejonius Commodus.*] Mr. de Servies (1) la nomme de sa propre autorité *Cejonie*; il prétend que Mr. de Tillemont s'est trompé en prenant cette fiancée pour Fabia fille de ce Lucius Commodus qu'Adrien avoit adopté; il avouë qu'on ne sait qui étoit ce Commodus dont Marc-Aurele avoit fiancé la fille; & toute cette Critique est fondée sur un passage de Capitolin (2), qui dit que cet Empereur avoit eu pour maître Commodus, à l'alliance duquel il avoit été destiné, *Usus est etiam Commodo Magistro, cujus ei affinitas fuerat destinata.* Mais Mr. de Tillemont a raison de dire (3), qu'il ne faut pas demander à des Historiens de ce genre-là qu'ils gardent quelque ordre dans ce qu'ils disent. Il y a toutes les apparences du monde, qu'il s'agit de Fabia fille de Lucius Cejonius Commodus adopté par Adrien, & sœur de Lucius Verus Collégue de Marc-Aurele, qui devoit être parente de M. Aurele au même degré que Faustine qu'il épousa: je suis surpris que Mr. de Tillemont (4) en remarquant qu'Eutrope dit que cet Empereur étoit parent de Lucius Verus son Collégue, ajoute que *l'Histoire n'expli-*

(1) *Impératrices Rom.* Tom. III. p. 119.

(2) *In M. Antonino* p. 141.

(3) Note 2 sur M. Aurele. Tom. II. *de l'Hist. des Emper.* p. 241. in-fol.

(4) Ibid. p. 140. 141.

 que

(d) Tillemont *Hist. des Emper.* T. II. p. 143. in-fol.

(e) Capitolin *in Antonino Pio*, p. 139.

(f) Idem *in M. Anton.* p. 142.

(g) Idem ibid. p. 149.

(h) Idem p. 146.

(i) Idem *in Lucio Vero* p. 152. *Fuit forma*

na à épouser Faustine, ce fut au plus tard en l'année 146 (*d*). Le mariage se célébra avec beaucoup de magnificence, & l'Empereur fit à cette occasion de grandes largesses (*e*); Faustine accoucha d'une fille, dont la naissance valut à son pere la Puissance du Tribunat, qu'Antonin lui accorda (*f*). On sait que Marc-Aurele étoit tout occupé de la Philosophie & des affaires de l'Empire, mais Faustine ne demandoit que des plaisirs & des divertissemens, & bientôt elle se livra aux plus affreux desordres; elle eut publiquement des Amans de toutes les conditions, on nomme entre autres, Utilius, Orphitus, Moderatus, & Tertullus (*g*), elle vécut sur-tout avec ce dernier dans une familiarité infâme [*B*]. La lâche indulgence de Marc-Aurele [*C*] enhardit cette lubrique Princesse à commettre les crimes les plus éclatans, sur-tout à Cayette [*D*] Ville du Royaume de Naples, où elle avoit accompagné son mari: les débauches de Faustine, jointes aux inclinations dépravées de son fils Commode ont fait douter que ce Prince fût fils de Marc-Aurele (*h*), & il est certain qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit né de quelque Gladiateur [*E*]. On a accusé Faustine de s'être aussi renduë coupable d'inceste avec Lucius Verus son Gendre & l'on prétend que Verus ne fit point un mystére de ce crime, & qu'il s'en vanta à Lucille sa femme, qui en fit des reproches à sa mere; on ajoute que Faustine irritée contre ce Prince l'empoisonna avec des huitres (*i*). D'autres attribuent sa mort à Lucille même

*quod & focrum Faustinam incestasse. Et dicitur Faustinae ferrae dolo, asperfis ostreis ... extinctus esse ... quod consuetudinem quam cum matre habuerat, filiae prodidisset.*

*que par ces alliances.* Il me semble que la chose est assez claire, pour peu qu'on y apporte d'attention. Faustine, femme de Tite-Antonin, étoit Tante paternelle de M. Aurele (5); elle étoit fille d'Annius Verus, & par conséquent sœur de ce Lucius Cejonius Commodus qu'Adrien adopta; celui-ci étoit donc Oncle de Marc-Aurele, & conséquemment Lucius Verus étoit son Cousin germain. Aussi Aurelius Victor (6) l'appelle-t-il *propinquus ejus.* Pour revenir à la Fiancée de M. Aurele, on ne peut guéres douter, que ce n'ait été Fabia sœur de Lucius Verus, le titre de fille de Lucius Cejonius Commodus méne naturellement-là, car on n'en connoit point d'autre dans ce tems-là, que le fils adoptif d'Adrien, qui portât ce nom.

(5) Capitolin. *in M. Antonin.* p. 140.

(6) Epitome *de Vit. & Morib. Imper. Rom.* in M. Anton.

[*B*] *Elle vécut sur-tout avec ce dernier dans une familiarité infâme.*] Capitolin (7) nous apprend que l'Impératrice gardoit si peu de ménagemens, qu'un jour Marc-Aurele la surprit dînant tête-à-tête avec Tertullus, *Tertullum etiam prandentem cum uxore deprehendit.* La chose étoit si publique, qu'un jour que l'Empereur étoit à la Comédie, les Acteurs eurent l'imprudente témérité de lui reprocher sa honte, & de l'instruire des prostitutions de sa femme sans fort déguiser le sujet. Car un Acteur qui représentoit un mari stupide, ayant demandé à son Esclave le nom du Galand de sa femme, l'Esclave le nomma par trois fois en disant que c'étoit *Tullus*; mais le mari faisant semblant de ne l'avoir pas bien entendu, & ayant réitéré sa question, l'Esclave lui repliqua qu'il s'appelloit *Tertullus*: il y dans l'Original un jeu de mots, sur ce que *Ter* signifie trois fois, la réponse est proprement, je vous ai dit *trois fois* (Ter) Tullus: *de quo mimus in scena præsente Antonino dixit, quum stupidus nomen adulteri uxoris a servo quæreret, & ille diceret ter* Tullus, *& adhuc stupidus quæreret, respondit ille*; jam tibi dixi Ter-Tullus *dicitur: & de hoc quidem multa populus, multa etiam alii dixerunt, patientiam Antonini incusantes* (8).

(7) *Ubi supra* p. 149.

(8) Idem ibid.

[*C*] *La lâche indulgence de Marc-Aurele.*] On ne peut justifier cet Empereur sur cet article; jamais homme ne porta la lâcheté, la stupidité, & la connivence pour le crime plus loin que Marc-Aurele: car on ne peut dire qu'il ait ignoré les débordemens de l'infâme Faustine: nous avons vû dans la remarque précédente, qu'il avoit lui-même surpris Tertullus avec elle: & quelques-uns de ses amis, jaloux de son honneur, lui ayant représenté qu'elle deshonoroit sa Maison & l'Empire, qu'elle méritoit une punition éclatante, & qu'il devoit sinon la faire mourir du moins la répudier (9): il fit cette réponse, que s'il répudioit Faustine, il falloit qu'il lui rendit sa dot, prétendant qu'il tenoit l'Empire de la libéralité d'Antonin, *si uxorem dimittimus reddamus & dotem.* J'avouë que je suis fort éloigné d'admirer cette réponse, je n'y vois qu'une confirmation du caractére mou & lâche de Marc-Aurele, puisqu'il se couvre d'un prétexte spécieux, mais qui n'avoit aucun fondement réel; à proprement parler il étoit redevable originairement de l'Empire à Adrien, qui n'adopta Antonin le Débonnaire qu'à condition que lui il adopteroit Marc-Aurele & Lucius Verus, & c'étoit de cette adoption qu'il tiroit ses droits à l'Empire, & non de son Mariage avec Faustine: mais on voit toute la lâcheté de son caractére, en ce que non content d'avoir dissimulé les desordres de sa femme, & de lui avoir toujours donné des marques d'estime & de tendresse, il lui a donné des éloges dans ses réflexions Morales, en remerciant les Dieux de lui avoir donné une femme *si simple, si obéissante, & dont il étoit si tendrement aimé*: il ne faut pas oublier, que pour qu'il ne manquât rien à son procédé de mari commode, il eut grand soin de combler de faveurs les Galands de Faustine. *Crimini ei datum est*, dit Capitolin (10), *quod adulteros uxoris promoverit . . . . . ad varios honores.* Par cette conduite on peut avec justice taxer Marc-Aurele d'avoir été complice des crimes de sa femme, & d'avoir autorisé les horreurs dont elle se souilla: il faut avouër que c'est-là une furieuse tache à la mémoire de ce Prince, aussi n'a-t-il pas échappé à la Censure de Julien (11): l'apologie que celui-ci lui met à la bouche est ridicule, ou prouveroit, si c'eût été le principe de la conduite de Marc-Aurele, qu'il étoit extravagamment superstitieux.

(9) Idem p. 146.

(10) Ibid. p. 149.

(11) *Cesars de Julien* par Spanheim p. 78. 261.

[*D*] *Enhardit cette lubrique Princesse à commettre les crimes les plus éclatans sur-tout à Cayette.*] Les Historiens rapportent, que Faustine s'abandonna aux plus monstrueuses dissolutions; voici en partie ce qu'en dit d'après eux Mr. de Servies (12). „ Ce fut dans cette Ville que cette Princesse, emportée par sa passion, se prostitua à „ ces monstrueuses dissolutions que l'on auroit de la peine à croire, si l'on ne les lisoit dans les Auteurs qui „ ont transmis à la postérité l'infamie de sa vie. Ce ne „ fut plus à des Sénateurs seulement, ou à des Chevaliers qu'elle prodigua ses faveurs, ç'auroit été pour elle des ménagemens trop contraignans, que de n'associer à ses crimes que des amans distingués par leur „ Noblesse, ou par leurs Dignités, & de gêner sa passion „ par des considérations de bienséance & de délicatesse; „ ce furent des hommes de la plus vile condition, des „ hommes abjects & méprisables, qui devinrent l'objet „ de son inclination dépravée; car, comme elle ne trouvoit plus d'horreur dans le crime, elle ne garda aucun „ ménagement, elle mit pour ainsi dire son honneur à „ l'encan." Je rapporterai le reste dans les termes des Auteurs Originaux. *Faustinam satis constat*, dit Capitolin (13), *apud Cajetam conditiones sibi & nauticas & gladiatorias elegisse.* Aurelius Victor (14) s'explique encore plus clairement: *quæ (Faustina) in tantum petulantiæ proruperat, ut in Campania sedens, amœna littorum obsideret, ad legendos ex nauticis, quia plerumque nudi agunt, flagitiis aptiores.*

(12) *Impérat. Rom.* Tom. III. p. 138. 139.

(13) *In Marco Antonino*, p. 146.

(14) *De Cæsaribus* in Aurelio Antonino.

[*E*] *Il est certain qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit né d'un Gladiateur.*] Capitolin insinue (15) clairement que Faustine devint enceinte pendant les débauches dont on a parlé dans la remarque précédente. *Multi autem ferunt Commodum omnino ex adulterio natum, siquidem Faustinam satis constat apud Cajetam conditiones sibi & nauticas & gladiatorias elegisse.* Le même Auteur témoigne assez qu'il croyoit que Commode étoit fils de quelque Gladiateur, en disant qu'il étoit d'autant plus vraisemblable que ce Prince n'étoit point du sang de Marc-Aurele, qu'il n'avoit aucune conformité de mœurs avec cet Empereur, & qu'il n'y avoit ni Gladiateur, ni Comédien, ni scélérat qui eût moins de rapport avec lui. *Quod quidem verosimile ex eo habetur quod tam sancti principis filius his moribus fuit quibus nullus lanista, nullus scenicus, nullus harenarius, nullus postremo ex omnium dedecorum ac scelerum colluvione concretus* (16). Capitolin rapporte à cette occasion une fable qu'on débita, vraisemblablement pour tâcher de cacher la honte de la naissance de Commode. Faustine voyant passer des Gladiateurs, devint amoureuse d'un d'entre eux dont la vuë la frappa: cette passion la fit tomber en langueur, & elle avoüa enfin à son Mari la cause de son mal. Marc-Aurele consulta les Chaldéens sur une affaire si délicate, il leur exposa le fait dans toutes ses circonstances; ils furent d'avis, qu'il falloit égorger le Gladiateur qui avoit blessé le cœur de l'Impératrice, & faire à cette Princesse un bain de son sang, après quoi l'Empereur devoit coucher avec elle. Ce qui ayant été exécuté, Faustine fut guérie de son amour, & devint enceinte, mais le Prince qu'elle conçut, eut toutes les inclinations d'un Gladiateur, & non celles d'un Prince. *Talem fabellam vulgari sermone contexunt: Faustinam quondam Pii filiam, Marci uxorem, quum Gladiatores transire vidisset, unius ex his amore succensam, quum longa ægritudine laboraret, viro de amore confessam. Quod cum ad Chaldæos Marcus retulisset, illorum fuisse consilium, ut occiso gladiatore, sanguine illius sese Faustina sublavaret, atque ita cum viro concumberet. Quod cum esset factum, solutum quidem amorem, natum vero Commodum gladiatorem esse, non principem* (17). On voit bien que ce n'est-là qu'un Conte, Faustine gardoit trop peu de ménagemens pour tomber en langueur faute de satisfaire sa passion. Je ne sai où l'Historien des Impératrices (18) a pris, que les Chaldéens ordonnérent *de faire boire le sang du Gladiateur à l'Impératrice, & qu'elle but la sanglante potion; Capitolin parle de s'y baigner.* Je ne sai si l'on doit ajouter beaucoup de foi à une autre histoire qu'on rapporte sur ce sujet (19), c'est que Faustine étant enceinte de Commode & d'un autre frere, qui naquit avec lui, mais qui mourut en bas âge, songea qu'elle mettoit au monde deux serpens, dont l'un étoit plus cruel que l'autre. *Faustina quum ... Commode cum fratre prægnans, visa est in somnis serpentes parere: sed ex his unum ferociorem.* Ce pourroit bien être là un de ces songes imaginés après coup, à cause du mauvais caractére de Commode.

(15) In M. Antonino *ubi supra.*

(16) Capitolin. *ibid.*

(17) Idem ibidem.

(18) *Impérat. Rom. ubi supra.* p. 142.

(19) Lampridius *in Commodo* p. 437 *in Hist. Aug. Scr. ubi supra.*

[*F*] Il

même, jalouse, dit-on, du crédit qu'avoit sur Verus Fabia sa sœur, avec laquelle on l'accuse d'avoir aussi entretenu un commerce incestueux (*k*). Avidius Cassius, Gouverneur de Syrie, s'étant rebellé contre Marc-Aurele en l'année 175, on accusa Faustine de l'y avoir sollicité. Quelques Historiens disent (*l*), que cette Princesse voyant que son mari étoit infirme, & que Commode étoit jeune & stupide, elle apréhenda que la puissance souveraine ne tombât entre les mains d'un autre, qui la reduisît à une condition privée, & persuada à Cassius de se préparer secrettement à l'épouser, & à se rendre maître de l'Empire en cas qu'il survînt à Antonin quelque funeste accident; mais il semble qu'on peut la justifier de ce crime [*F*]. Marc-Aurele n'étoit pas à Rome quand il apprit la nouvelle de la révolte de Cassius; il écrivit à Faustine (*m*) qui y étoit restée, de le venir joindre pour prendre ensemble des mesures convenables; mais Avidius Cassius ayant été tué par un Centenier, Aurele revint à Rome, & après y avoir régle les affaires, il partit pour l'Orient. Faustine l'accompagna, mais elle fut emportée d'une mort subite dans un Village au pied du Mont Taurus appellé Halale (*n*); quelques-uns disent (*o*) qu'elle mourut de la goute, à laquelle elle étoit sujette, ou d'une autre maladie. Quoi qu'il en soit Marc-Aurele fit pour elle tout ce qu'il auroit pu faire pour la femme du monde la plus vertueuse; il la regretta infiniment (*p*), il prononça son panégyrique, il demanda au Sénat d'en faire une Divinité, & il se réjouït de ce que ce Corps le lui accorda (*q*); le Sénat ordonna aussi qu'on éléveroit dans le Temple de Vénus deux statuës d'argent, l'une en l'honneur d'Aurele & l'autre en l'honneur de Faustine; que l'on y dresseroit un autel, où les jeunes hommes & les jeunes filles qui seroient accordés ensemble sacrifieroient avant que de se marier; enfin pour honorer encore plus la mémoire de cette Princesse, le Sénat voulut que toutes les fois que l'Empereur seroit au Théatre, on mît la Statuë d'or de Faustine en la place où elle avoit accoutumé de s'asseoir durant sa vie, & que les Dames de la premiére qualité se rangeassent autour (*r*). Marc-Aurele de son côté fit du Village, où elle étoit décédée une Colonie qu'il appella *Faustinopolis*, il lui fit bâtir un Temple, & lui consacra des Prêtresses, appellées de son nom *Puellæ Faustinianæ* (*s*). Qu'on juge par-là quelles idées de Vertu avoient ces Sages si vantés, qui consacroient de cette maniére ce que la terre vit jamais de plus dissolu, de plus infâme & de plus abominable.

(*k*) Idem ibidem.
(*l*) Dion Lib. LXXI ex Xiphilin. Capitol. in *M. Antonino* p. 148. Vulcat. Gallic. in *Avid. Cassio* p. 154.
(*m*) Vulcat. Gallican. in *Avidio Cassio*, p. 151 in *Hist. Aug. Script.* ubi supra.
(*n*) Capitolin. in *M. Antonino* p. 148.
(*o*) Dion. L. LXXI ex *Xiphilino*.
(*p*) *Cesars de Julien* p. 78.
(*q*) Capitolin. ubi *supra*.
(*r*) Dion. ubi *supra*.
(*s*) Capitolin. *loc. cit.*

[*F*] *Il semble qu'on peut la justifier de ce crime.*] Dion l'en accuse formellement, comme on l'a vu dans le corps de l'Article: Capitolin & Vulcatius Gallicanus disent aussi qu'elle en fut taxée, mais ces deux Historiens ajoutent (20), que d'autres disoient, que Cassius fit courir le bruit que Marc-Aurele étoit mort, & qu'il lui donna même le titre de Dieu, pour gagner les soldats, & les engager à le proclamer Empereur. Capitolin & Vulcatius en parlent presque dans les mêmes termes; voici ce que dit le premier, *Alii dicunt ementita morte Antonini, Cassium Imperatorem se appellasse, quum Divum Marcum appellasset*: le second s'exprime ainsi: *Alii autem dicunt hanc artem adhibuisse militibus & provincialibus Cassium contra Marci amorem, ut sibi posset consentiri, quod diceret Marcum diem suum obiisse. Nam & Divum eum appellasse dicitur ut desiderium illius leniret.* Ce dernier Auteur (21) attribue l'origine de l'accusation intentée à Faustine à Marius Maximus, qui avoit écrit la vie de Marc-Aurele, depuis qu'il régna seul; il dit que cet Ecrivain s'étoit proposé de deshonorer par-là cette Princesse, *infamari eam cupiens*: Vulcatius cite deux Lettres de Faustine à Marc-Aurele, qui semblent effectivement la décharger de l'odieux soupçon d'avoir été complice de Cassius. Son mari lui ayant écrit pour la prier de se rendre auprès de lui afin de prendre des mesures sur le sujet de la révolte de Cassius, elle lui répondit. „ Je „ me rendrai dès demain auprès de vous à Albano selon „ vos ordres; en attendant je vous exhorte, si vous aimez „ vos enfans, à poursuivre ces rebelles à toute rigueur. „ Les Chefs & les Soldats sont accoutumés au mal, & si „ on ne les dompte, ils nous opprimeront." *Ipsa in Albanum cras, ut jubes, mox veniam: tamen jam hortor ut, si amas liberos tuos, istos rebelliones acerrime persequaris. Male enim assueverunt & duces & milites: qui nisi opprimantur opprimunt* (22). Dans une seconde Lettre elle lui dit. „ Je me souviens que ma Mere Faustine représenta à „ votre Pere Antonin, lors de la révolte de Celsus (23), „ qu'il devoit commencer par témoigner de l'affection aux „ siens avant que d'en témoigner aux Etrangers, *& qu'un „ Empereur qui néglige sa Femme & ses Enfans ne mérite „ point le titre de pieux.* Notre fils Commode est encore „ jeune; Pompeien notre gendre est déja vieux & il est „ étranger (ou il est absent). Ainsi prenez garde à ce que „ vous ferez de Cassius & de ses complices. Ne faites au„ cune grace à des gens qui vous ont si peu ménagé, & „ qui ne feroient aucun quartier ni à moi ni à nos fils, „ s'ils devenoient les maîtres." *Mater mea Faustina patrem tuum Pium ejusdem in defectione Celsi sic hortata est, ut pietatem primum circa suos servaret sic circa alienos. Non enim pius est Imperator qui non cogitat uxorem & filios. Commodus noster vides in qua ætate sit: Pompeianus gener, & senior est & peregrinus. Vide quid agas de Avidio Cassio & de ejus conscîis. Noli parcere hominibus qui tibi non pepercerunt; & nec mihi nec filiis nostris parcerent, si vicissent* (24). Il semble que Faustine auroit gardé plus de ménagement, si elle se fût sentie coupable. D'ailleurs, auroit-elle accompagné l'Empereur en Orient, où elle devoit s'attendre à être convaincuë de son intelligence avec Cassius? n'auroit-elle pas trouvé des prétextes pour demeurer à Rome? Il est vrai que d'un autre côté on peut dire, qu'une femme du caractére de Faustine, étant capable de tout, pouvoit bien se flatter d'en imposer à un Prince aussi indulgent que Marc-Aurele: que peut-être elle se flatta, en faisant exterminer Cassius & ses Complices, d'ensévelir avec eux la connoissance qu'elle avoit euë de la révolte: mais on peut répondre à cela, que lorsqu'elle écrivoit de ce stile à son mari, on ignoroit encore la mort de Cassius, & qu'ainsi le succès de son entreprise étant incertain, Faustine se seroit exposée à perdre le fruit de ses projets, si Cassius victorieux avoit eu connoissance de ces Lettres.

(20) Capitolin. in *Marco Antonino* p. 148. Vulcat. Gallic. in *Av. Cassio* p. 154.
(21) Vulcat. in *Av. Cassio* p. 155.
(22) Idem Ibidem.
(23) On ne fait rien de cette revolte que ce qui se trouve ici en passant.
(24) Vulcat. Gallic. in *Avidio Cassio* p. 155.

FELL (JEAN) savant Théologien & Evêque Anglois, étoit fils du Docteur Samuel Fell, Doyen de Christ-Church à Oxford [*A*], & de Marguerite fille de Thomas Wyld Ecuyer, de la Commanderie des Fauxbourgs de Worcester. Il nâquit en l'année 1625 à Punningwell proche d'Abington dans la Comté de Berks, ou à Longworth, comme un de ses parens l'avoit dit à Mr. Wood (*a*). Il fit ses études Classiques dans l'Ecole publique de Thame dans la Comté d'Oxford; à l'âge d'onze ans il entra dans le Collége de Christ-Church à Oxford (en 1636 (*b*)), il y prit le degré de Maitre ès-Arts le 2 Juin 1643 (*c*); il étoit dans ce tems-là du nombre de ceux qui avoient pris les armes en faveur du Roi à Oxford, & il fut même dans la suite Enseigne. En 1648, lorsqu'il étoit déja dans les Ordres, il fut privé de sa place dans le Collége par les Visiteurs du Parlement; & depuis ce tems-là jusqu'à

(*a*) Voy. *Athen. Oxon.* Vol. II. Col. 795.
(*b*) Idem Ibidem.
(*c*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 31.

[*A*] *Fils du Docteur* Samuel Fell *Doyen de Christ-Church à Oxford.*] Le Docteur Samuel Fell étoit né dans la Paroisse de *St. Clements Dane* proche de *Temple-Bar* à Londres, en 1584; en 1601 il fut élu Ecolier de Christ-Church à Oxford, âgé pour lors de dix-sept ans; il prit le Degré de Maitre-ès-Arts en 1608. En 1614 il fut choisi Procureur de l'Université, & reçu Bachelier en Théologie l'année suivante; vers le même tems il devint Ministre de Freshwater dans l'Isle de Wight. Au mois de May 1619 il fut installé Chanoine de Christ-Church, & la même année il se fit recevoir Docteur en Théologie, étant environ ce tems-là Chapelain domestique du Roi Jacques I. En l'année 1626 il fut fait Professeur en Théologie de la Marguerite, & par cela Prébendaire de Worcester, cette Prébende étant alors annexée à la Chaire de la Marguerite: Il étoit alors dans les principes Calvinistes; mais ayant à la longue changé de sentimens, *il devint*, dit Mr. Wood, *à force de soins & de bassesses, une des créatures du Docteur* Laud *Archevêque de Canterbery*, par la protection duquel il devint Doyen de Lichfield, lorsque le Docteur Jean Warner fut promu en 1637 à l'Evêché de Rochester; & l'année suivante il fut fait Doyen de *Christ-Church*, à la place du Docteur Duppa, élevé sur le Siége de Chichester (1). Au mois de Juillet 1645 il devint Vice-Chancelier de l'Université (2). En 1647 il fut dépouillé de sa charge de Vice-Chancelier & de son Doyenné, & s'étant retiré dans son Bénéfice de Sunningwell proche d'Abingdon dans la Comté de Berks, il passa dans l'obscurité le peu de tems qu'il vécut encore. Il mourut dans la Maison Curiale le premier de Février 164$\frac{8}{9}$, & fut enterré dans l'Eglise du lieu. On a de lui; *Primitiæ, sive Oratio habita Oxoniæ in Scholâ Theologicâ 9 Novembris* ann. 1626. Oxford 1627 in-4. *Concio Latina ad Baccalaureos, die Cinerum*, in Coloss. II. 8. Oxford 1627 in-4.

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 118. & *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II p. 314.
(2) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 43.

qu'à la Reſtauration, il mena une vie retirée & ſtudieuſe à Oxford, en partie chez le célébre Médecin le Docteur Thomas Willis, ſon beaufrere qui demeuroit dans le quarré de Cantorbery appartenant à Chriſt-Church, & en partie dans ſa propre maiſon vis-à-vis de l'Egliſe du Collége de Merton (*d*); dans l'un & dans l'autre endroit il fit ſes dévotions ſelon le rituel de l'Egliſe Anglicane, & adminiſtra les Sacremens aux Royaliſtes qui ſe trouvoient à Oxford, conjointement avec Mr. Jean Dolben, depuis Archevêque d'Yorck, & quelquefois Mr. Richard Alleſtry s'y joignit (*e*). A la Reſtauration il fut fait Chanoine de Chriſt-Church & inſtallé en cette place le 27 Juillet 1660 (*f*), & le 30 Novembre de la même année il fut reçu Doyen de cette Egliſe (*g*) ayant été créé Docteur en Théologie le 3 d'Octobre (*h*); il étoit auſſi alors Chapelain ordinaire du Roi (*i*). Il rendit de grands ſervices au Collége en ſa qualité de Doyen, & pendant les années 1666, 1667, 1668, & partie de 1669 qu'il fut Vice-Chancelier de l'Univerſité, il y réforma divers abus (*k*). Le 6 Février 1675 il fut ſacré Evêque d'Oxford, & il eut la permiſſion de tenir ſon Doyenné *en Commande*, afin de pouvoir continuer ſes ſervices au Collége & à l'Univerſité (*l*). Il a écrit & publié divers Ouvrages [*B*]. Il eſt mort le 10 Juillet 1686, & fut enterré le 13 du même mois dans la Cathedrale de Chriſt-Church (*m*). Mr. Wood aſſure (*n*), qu'il étoit le plus zélé Défenſeur de l'Egliſe Anglicane qu'il y eût en ſon tems; grand protecteur des Sciences dans l'Univerſité, les favoriſant auſſi bien que tous les Ouvrages publics qui en dépendoient, de tout ſon pouvoir; ferme & courageux, d'une charité exemplaire, d'une probité rigide; ſavant Théologien, & parfaitement verſé dans les Langues Grecque & Latine & dans la Philologie.

(*d*) Idem *Ath. Oxon. ubi ſupra.*
(*e*) Idem ibid. col. 549. 792. & 795.
(*f*) Idem col. 795.
(*g*) Idem *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon* Lib. II. p. 256.
(*h*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 137.
(*i*) Idem *Ath. Oxon.* col. 795.
(*k*) Idem col. 795. 796.
(*l*) Idem col. 797.
(*m*) Idem col. 799.
(*n*) Idem col. 797. 799.

[*B*] *Il a écrit & publié divers Ouvrages.*] *In Laudem Muſices* Carmen Sapphicum. *La Vie du très-ſavant & très-pieux Docteur H. Hammond.* Londres 1661 in-12. On en fit une ſeconde Edition l'année ſuivante. Mr. Robert Croſſe, Vicaire de *Great-Chew* dans la Comté de Somerſet, fit un Livre intitulé *Biographia*, où il propoſoit les régles qu'on doit obſerver en écrivant des Vies, pour relever la maniére dont le Docteur Fell avoit écrit la Vie de Hammond, parce qu'il avoit refuſé de permettre l'impreſſion de l'Ouvrage de cet Ecrivain contre le *Plus ultra* de Mr. Joſeph Glanvill (3). *Lettre à un Gentilhomme contre la Raillerie.* Londres 1674 in-4. Son nom n'eſt pas à cette piéce. *Reſponſio ad Epiſtolam Thomæ Hobbes Malmesburienſis*, imprimée à la fin de l'Ouvrage de Wood intitulé *Hiſtoria & Antiquitates Univerſitatis Oxonienſis.* Hobbes avoit écrit *Epiſtola ad Dom. Ant. a Wood, Authorem Hiſtoriæ & Antiq. Univerſ. Oxon.* datée du 20 Avril 1674. & imprimée ſur un côté d'une demie feuille. „ Elle rouloit ſur ce que Mr. Wood s'étoit plaint à Mr. Hobbes, „ des changemens que l'Editeur (le Docteur Fell) de cette *Hiſtoria & Antiq.* avoit faits dans la Vie, que lui „ (Wood) y avoit donnée de Mr. Hobbes, y ayant effacé & ajouté quantité de choſes, pour flétrir & deshonorer Hobbes. Et quand cette Hiſtoire eût été achevée d'imprimer, il parut à la fin une Réponſe *diffamatoire* à cette Lettre (de Hobbes) par le Docteur *Fell* „ (4)." Divers Sermons 1. *Le Caractère des derniers jours*, prononcé devant le Roi ſur II *Pierre* III. 3. Oxford 1675 in-4. 2. *Sermon prononcé devant la Chambre des Pairs le 22 Décembre 1680 jour ſolemnel d'humiliation. Sur* Matth. XII. 25. Oxford 1680 in-4. *Hiſtoire de la Vie du Docteur* Richard Alleſtry, dans la Préface qui eſt à la tête des *quarante Sermons* de ce Théologien, publiés par notre Auteur. On croit auſſi que le Docteur Fell eſt l'Auteur de la piéce ſuivante (5): *Le véritable Intérêt de l'Angleterre mis dans tout ſon jour: ou idée juſte & fidéle des vûës de tous les Partis qui partagent à préſent le Royaume, où l'on traite diſtinctement des deſſeins des Catholiques Romains, des Royaliſtes, des Presbyteriens, des Anabaptiſtes*, &c. imprimé à Londres en 1659, deux feuilles in-4. Marchamont Needham y répondit par une Brochure intitulée: *L'Intérêt ne doit pas mentir, ou tableau du véritable Intérêt de l'Angleterre, par rapport aux Papiſtes, Royaliſtes, Presbytériens*, &c. *contre une Brochure ſéditieuſe intitulée*, le véritable Intérêt de l'Angleterre, &c. Londres 1659 en ſix feuilles in-4. Le Docteur Fell a auſſi revu & enrichi de Notes Marginales les *Oeuvres de St. Cyprien*, qu'il publia ſous ce titre: *Sancti Cæcilii Cypriani Opera recognita & illuſtrata per Joannem Epiſcopum Oxonienſem.* Imprimé en 1682 in-folio dans l'Imprimerie, joignant le Côté Oriental du Théatre, fondée aux dépens de l'Univerſité d'Oxford en 1674, par l'avis & les ſoins du Docteur Fell. On a joint à cette Edition les *Annales Cyprianici* du Docteur Jean Pearſon Evêque de Cheſter. Notre Auteur a traduit en Anglois le *Traité* de Cyprien *de l'Unité de l'Egliſe.* Oxford 1681 in-4. En 1669 il publia in-12. à Oxford la *premiére Epître de St. Clement*, avec de petites Notes ici & là, ſur l'Edition & ſur la Traduction Latine donnée par Mr. Patrick Young. Il a publié auſſi *Alcinoi in Platonicam Philoſophiam Introductio.* Oxford 1667 in-8, & la *Pharmaceutica rationalis* du Docteur Thomas Willis, Oxford 1674 & 1675 in-12. & in-4., avec une Apoſtille ajoutée à la Préface de l'Auteur, où l'on donne un abrégé de ſa vie. Pendant qu'il fut Doyen de Chriſt-Church, il publia ou fit réimprimer tous les ans quelque Auteur, ordinairement Claſſique, ce qu'il faiſoit *vers le nouvel an pour le diſtribuer parmi les Ecoliers du Collége, ajoutant ou une Epitre, ou des Notes, ou des Corrections* (6). La premiére piéce qu'il publia de la façon de l'Auteur de *la Pratique des Vertus Chrétiennes*, fut, *Les Devoirs des Femmes*; il mit à la tête une Epitre au Lecteur, où il rendoit compte de la maniére dont le Manuſcrit accompagné d'une Lettre lui avoit été remis. Cette Epitre a été omiſe dans l'Edition in-folio des Oeuvres de cet Auteur, auſſi-bien que l'Epître du Docteur Hammond au-devant de *la Pratique des Vertus Chrétiennes*, & celle du Docteur Humphrey Henchman au-devant des *Devoirs des Hommes*; Ouvrages publiés par ces deux Théologiens. Le Docteur Fell publia en 1675 deux autres Traités du même Auteur. *L'Art de gouverner ſa Langue*; & l'*Art d'être Content*; & en 1678, *les Oracles vivans qui nous ont été donnés*, &c. Toutes les Oeuvres de cet Auteur furent imprimées enſemble à Oxford & à Londres in-folio. *La Pratique des Vertus Chrétiennes & la Décadence de la Piété Chrétienne*, en font la premiére partie (imprimée à Londres) conjointement avec les *Devoirs des Hommes*: ce dernier Traité, quoiqu'il eût été publié par le Docteur Henchman quelques années avant *la Décadence de la Piété Chrétienne*, ſe trouve néanmoins dans cette Edition aprés celui-ci; les quatre Traités ſusmentionnés forment la ſeconde partie du Volume, imprimée à Oxford. A la tête de tout le Volume il y a une Préface générale de la façon du Docteur Fell, où entre autres choſes, il n'indique pas moins de cinq Piéces ſuppoſées, attribuées ou directement, ou tacitement à cet Auteur inconnu, quoique célébre. Dans cette Edition on a mis à la marge des quatres derniéres piéces, qui compoſent la ſeconde Partie du Volume, & des deux Traités intitulés *les Devoirs des Hommes*, & *la Décadence de la Piété Chrétienne*, des Sommaires de chaque Section à la tête & de petits Sommaires en marge, qui manquoient à tous les Traités, excepté à la *Pratique des Vertus Chrétiennes.* Il fit auſſi traduire en Latin à ſes dépens l'*Hiſtoire & les Antiquitez de l'Univerſité d'Oxford*, compoſés en Anglois par Antoine Wood. „ Il eut à ſes gages deux perſonnes (7) „ pour y travailler, ſans compter ce qu'il fit lui-même, ce „ qui fut conſidérable, & ce que l'Auteur lui-même traduiſit, ce qui n'alla pas ſi loin. Quand l'Ouvrage fut „ achevé il le fit auſſi imprimer à ſes fraix avec de bons „ caractéres & ſur de bon papier. Mais comme il a pris „ la liberté de retrancher & d'ajouter pluſieurs choſes ſelon ſes idées, & que ceux qu'il a employés n'ont pas „ eu le ſoin de ſe mettre tout le plan en tête, comme „ l'auroit eu l'Auteur, on prie le Lecteur de ne pas mettre ſur le compte de l'Auteur tout ce que le Docteur a „ ajouté, ni de lui imputer les répétitions inutiles, ou les „ omiſſions de ceux qui ont travaillé ſous lui (8)."

(3) *A Prefatory Anſwer to Mr.* Henry Stubbe, *the Doctor of Warwick &c. by* Joſeph Glanvill p. 211. Lond. 1671 in-12.
(4) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 445.
(5) Idem col. 798.
(6) Idem col. 798.
(7) Mr. Chriſtophle Waſe & Mr. Richard Peers.
(8) Wood col. 799. Voy. auſſi col. 853.

FERRARI (OCTAVIEN) ſavant Ecrivain du XVI Siécle nâquit à Milan le 23 Septembre 1558 d'une famille noble, il étoit fils de Jérôme Ferrari. Aprés avoir étudié les Humanités, la Philoſophie & la Médecine dans les plus célébres Univerſités d'Italie; il fut fait Profeſſeur de Morale & de Politique dans le Collége que Paul Canobio avoit fondé par ſon conſeil, & il occupa cet emploi pendant dix-huit ans. Le Sénat de Veniſe l'engagea enſuite à aller à Padouë, où il expliqua la Philoſophie d'Ariſtote avec tant d'habileté & d'élégance, que François Vimercat, qui étoit Profeſſeur au Collége Royal à Paris du tems de François I, étant retourné en Italie après la mort de ce Prince, le choiſit préférablement à tous les Savans, pour lui confier le ſoin de donner ſes Ouvrages au Public. Il demeura quatre ans à Padouë, & retourna enſuite à Milan, où il continua d'enſeigner la Philoſophie juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1586, il étoit alors âgé de ſoixante-huit ans. Nous parlerons de ſes Ouvrages dans les Remarques [*A*]. Octavien Ferrari étoit très-verſé dans la belle Litterature, c'eſt ce qui a fait qu'il

[*A*] *Nous parlerons de ſes Ouvrages dans les Remarques.*] I. *De Sermonibus exotericis.* Veniſe 1575 in-4. Cet Ouvrage eſt très-útile à ceux qui veulent s'inſtruire de la doctrine d'Ariſtote. On ſait que ſes Livres étoient de deux ſor-

qu'il a traité les Sciences avec un stile pur & élégant; il excella principalement dans la Philosophie & passa pour un second Aristote. Il ne fut pas moins illustre par sa probité & par sa vertu que par son savoir. Barthelemi Capra Jurisconsulte, son ami intime, auquel il avoit laissé sa Bibliothéque, a fait son Oraison funébre (a).

(a) Teissier Eloges des Homm. Ill. Tom. III. p. 190. 191. & Struvii Bibl. Antiq. 1705.

sortes; les uns, nommés *Exotériques*, étoient pour toutes sortes de personnes; les autres, appellés *Acroamatiques*, n'étoient que pour l'usage de ses disciples. Ferrari parle fort au long des premiers. Cet Ouvrage a été imprimé avec des augmentations de Melchior Goldast, & une nouvelle Dissertation de Ferrari *de Disciplina Encyclia*, sous le titre général de *Clavis Philosophiæ Peripateticæ Aristotelicæ*. Francfort 1606 in-8. II. *De Origine Romanorum*. Milan 1607 in-8. Quoique Ferrari n'ait pas mis la derniére main à cet Ouvrage, & que la mort l'ait empêché de le finir, il méritoit cependant d'être conservé à la postérité, suivant Mr. Grævius, qui l'a inséré dans le premier Volume de ses Antiquités Romaines, & y a ajouté ses Corrections. Barthelemi Capra, qui l'a publié d'abord, y a ajouté quelques lignes de sa façon, dont il se fait plus d'honneur qu'il n'en mérite. III. Il a traduit en Latin Athénée & fait quelques Notes sur Aristote. [☞ Mr. Teissier (1) indique quelques Ecrits de Ferrari qui n'ont pas vu le jour, dont la plupart roulent sur les Ouvrages d'Aristote; il y a entre autres un Jugement sur les Ecrits de ce Philosophe, *Judicium Operum Aristotelis*; on y voit encore, *Censura in primum Caput Variarum Lectionum Mureti*, & une piéce intitulée *Hippodamus*. ADD. DU TRAD.]

(1) *Eloges des Homm. Ill.* T. III. p. 192. 193.

FERRARI (FRANÇOIS-BERNARDIN) de la même famille que le précédent, nâquit à Milan vers l'an 1577. Etant entré parmi les Novices de la Congrégation de St. Ambroise & de St. Charles, il s'y appliqua avec beaucoup de succès à la Philosophie & à la Théologie, aussi bien qu'aux Langues Latine, Grecque, Espagnole, & Françoise, & se fit recevoir Docteur du Collége Ambrosien. La connoissance qu'il avoit des Livres, & son habileté en tout genre de Littérature, le firent choisir par Frederic Borromée Archevêque de Milan pour aller en divers endroits de l'Europe acheter les meilleurs Ouvrages soit imprimés soit Manuscrits qu'il pourroit trouver, dans le dessein de former une Bibliothéque à Milan. Ferrari parcourut effectivement une partie de l'Italie & de l'Espagne, & en rapporta un grand nombre de Livres, qui commencérent à former la fameuse Bibliothéque Ambrosienne. Vers l'an 1638 il fut nommé Directeur du Collége des Nobles, érigé nouvellement à Padouë, à la place de Balthasar Bonifacio. Il remplit cette place pendant deux ans, au bout desquels sa mauvaise santé l'ayant obligé de quitter il retourna à Milan. C'est ce que nous apprend Tomasini (a). On ne sait point d'autres particularités de sa Vie, & il n'est connu d'ailleurs que par ses Ouvrages [A]. Il mourut le 30 Janvier 1669 âgé de quatre-vingt-douze ans (b). Tout ce qu'on a de cet Auteur est plein d'érudition & de recherches curieuses. Il écrit nettement & méthodiquement, & est assez juste dans ses conjectures, & exact dans ses citations (c).

(a) Dans son *Gymnasium Patavinum*.
(b) V. Ghilini *Teatro d'Huomini Letter.* P. I. p. 66. & Filippo Picelli, *Atenèo dei Letterati Milanesi* p. 200.
(c) Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. XVII. p. 109.

[A] *Il n'est connu d'ailleurs que par ses Ouvrages.*] I. *De antiquo Ecclesiasticarum Epistolarum genere Libri tres*. Milan 1613 in-8. Item *Editio nova*, *Cura Gebh. Theod. Meieri*. Helmstad 1678 in-8. Ce sujet avoit déja été traité auparavant par Gerard Rodolphe de Grane, Chanoine de cette Ville mort vers l'an 1594 dans un Livre intitulé: *De Litteris Canonicis, videlicet Formatis, Pacificis, Commendatitiis, ac Dimissoriis, quarum in Ecclesia primitiva usus fuit*. Cologne 1582 in-8. Ferrari l'a cité dans le Chapitre second de son Ouvrage, & en a pris beaucoup de choses sans le nommer. II. *De ritu Sacrarum Ecclesiæ Catholicæ Concionum, Libri tres*. Milan 1620 in-4. Paris 1665 in-8. *Cum præfatione Joannis Georgii Grævii*, Utrecht 1692 in-8. Cet Ouvrage est curieux & singulier. On dit dans le *Journal des Savans* (1), que lorsqu'on en fit à Paris la seconde Edition, il étoit devenu extrêmement rare; ce qui venoit, dit-on, de ce que Frederic Borromée, Archevêque de Milan, ayant fait un Traité *de Concionante Episcopo*, conçut de la jalousie du Livre de Ferrari, qui parut en même tems que le sien, c'est pourquoi il fit tout ce qu'il pût pour le faire supprimer, & il réüssit si bien dans son dessein qu'il le rendit très-rare. Mais le Pere Niceron (2) assure qu'il n'y a rien de vrai en tout cela; le Traité de Ferrari ne parut pas en même tems que celui de son Evêque, qui ne fut publié que douze ans après, c'est-à-dire en 1632 après la mort du Prélat, & avec une permission qui porte *Sede Vacante*. La jalousie qu'on attribue à l'Evêque est donc imaginaire, aussi-bien que la suppression prétenduë. Si le Livre est devenu rare, il ne l'est pas devenu autrement que le deviennent en l'espace de 45 ans tous les Livres, soit bons soit mauvais, dont il n'y a eu qu'une Edition. Cet Ouvrage est divisé en trois Livres. Dans le premier il traite du Sermon même; dans le second, du Prédicateur & des Auditeurs; dans le troisiéme, du tems & du lieu des Prédications. III. *De Veterum Acclamationibus & Plausu, Libri septem*. Milan 1627 in-4; & inséré dans le sixiéme Tome des Antiquités Romaines de Grævius. Du Pin (3) dit que ce Livre est rempli d'érudition Ecclésiastique & Profane, & la matiére des Applaudissemens & des Acclamations parmi les Anciens y est traitée avec beaucoup de justesse & dans toute son étenduë. Ferrari avoit commencé plusieurs autres Ouvrages sur divers sujets d'Antiquité, tant Ecclésiastique que Profane, & il est surprenant qu'ayant vécu encore quarante-deux ans depuis la publication du précédent, il n'en ait donné dans la suite aucun autre.

(1) Du 2 Fevrier 1665. *Voy. aussi* Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. XVII. p. 102.
(2) *Mem. des Homm. Ill.* Tom. XXVIII. p. 260.
(3) *Ubi supra*, p. 102.

FERRARI (OTTAVIO) savant Ecrivain du XVII Siécle, que Moreri confond mal à propos avec Octavien susmentionné, nâquit à Milan le 20 May 1607, de la même famille. Son pere étant mort lorsqu'il n'avoit encore que quatre ans, son oncle paternel François Bernardin Ferrari, dont nous avons parlé dans l'Article précédent, le prit chez lui & eut soin de son éducation. Il fit ses Etudes dans le Collége Ambrosien. Après son Cours de Philosophie & de Théologie, il se livra tout entier aux Belles-Lettres, dans lesquelles il fit des progrès si considérables, que le Cardinal Frederic Borromée en conçut de l'estime & de l'affection pour lui, & lui procura un Chaire de Rhétorique dans ce Collége, quoiqu'il n'eût encore que vingt-un ans. Six ans après, c'est-à-dire en 1634, la République de Venise l'appella à Padouë, pour enseigner dans l'Université de cette Ville, l'Eloquence, la Politique & la Langue Grecque. Cette Université étoit fort déchuë de ce qu'elle avoit été autrefois, mais il lui rendit son lustre [A]. La République l'en récompensa en augmentant tous les six ans

[A] ☞ *Cette Université étoit fort déchuë de ce qu'elle avoit été autrefois, mais il lui rendit son lustre.*] Cela n'est pas tout à fait exact, il ne s'agit que des études que Ferrari faisoit profession de suivre, qu'il trouva fort négligées à Padouë, & l'Auditoire des Belles-Lettres presque entiérement abandonné „ soit, comme il le dit (1), par la mau„ vaise destinée des Lettres prêtes à se perdre, soit à „ cause de la négligence de la Jeunesse, qui ne vouloit „ s'appliquer qu'à des Sciences recréatives: soit par la „ faute de ses prédécesseurs, qui ne faisoient là, que de „ séches Leçons, peu propres à leur attirer des Auditeurs. „ Mais par une nouvelle maniére d'enseigner, par la va„ riété des sujets qu'il traitoit, en rétablissant l'étude de „ l'Antiquité Grecque & Latine, & par une maniére de „ s'exprimer accommodée aux oreilles du siécle, il rendit „ l'Ecole des Belles-Lettres très-florissante, & s'attira l'ap„ plaudissement de tout le monde." C'est ce que nous apprend avec quelque détail un Historien (2) de l'Université de Padouë. *Elanguerat ab aliquot annis exedra illa. Nam fato sublatis* Ollo & Thuilio, *nec mora præpropera* Georgium Camerarium *Scotum Poëtam egregium accedere fecerat ad rostra Gymnastica: & qui suffectus est illi*, Caterva Diamantinus *Picenus Septempedanus, purus Grammaticus, nil præter phrasiculas docere nobilem juventutem gnarus, illustre decessorum suorum nomen sustinere non poterat. Linguæ quoque Græcæ præceptor* Julianus Riccius, *Florentinus Minorita, cum quæ profitebatur, nesciret, versatili ingenio dulcem se auditoribus, & facetum festivis sermonibus exhibebat. Redemit decus, ac majestatem tanti muneris* Ferrarius; *atque ita se ad omnia paratum præstitit, ut horum omnium onera sibi sustinenda susceperit; planeque Scholam Eloquentiæ Græcæ & Latinæ præter spem & erexerit, & extulerit, ut bené notat* Patinus (3). *Quippe apté, disertè, & eruditè e suggestu præcipuorum scriptorum monumenta, locosque difficiles dolissimè enucleans, non scurrili dicacitate, & inepta obtrectandi licentia . . . . . sed gravitate sententiarum, & utilitate docendi Oratorias artes auditoribus propinabat.* Cependant il nous apprend lui-même (4), dans une Lettre qu'il écrivit aux Curateurs de l'Université, la quatriéme année de son Professorat, que son Collégue ne laissa pas de lui faire quel-

(1) Voy. Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. VI. p. 160. 161.
(2) Nic. Commeni Papadopoli *Hist. Gymnasii Patavini* Tom. I. p. 374. Venise 1726. in-fol.
(3) *In Lyceo Patav.* p. 11.
(4) Dans ses *Opera Varia* Tom. II. p. 20. Wolfenbuttel 1711. in-4. *Apud* Le Clerc *ubi supra*.

ans ses gages, qui n'étoient d'abord que de cinq-cens ducats, mais qui montérent à la fin par ces augmentations jusqu'à deux mille. Après la mort de Joseph Ripamonte, Historiographe de la Ville de Milan, Ferrari fut choisi pour écrire l'Histoire de cette Ville, & on lui assigna pour cela une pension de deux-cens écus. Il commença à y travailler & en fit huit Livres; mais voyant qu'on ne vouloit point lui communiquer les piéces qui étoient nécessaires, & qui étoient renfermées dans les Archives de Milan, où il alloit tous les ans chercher du secours pour son Ouvrage, il y renonça, & ne laissa à son héritier ce qu'il avoit déja fait, qu'à condition qu'il ne le publieroit jamais. Sa réputation & le mérite de ses Ecrits [*B*] lui procurérent des présens & des pensions des Princes Etrangers. La Reine Christine de Suéde, en l'honneur de laquelle il fit un Discours public, lorsqu'elle monta sur le trône, lui fit présent d'une Chaîne d'or de mille écus, & l'honora de ses Lettres. Le Roi de France Louis XIV. lui donna pendant sept ans une pension de cinq-cens écus. Les infirmités qui se font sentir à ceux qui s'appliquent fortement à l'étude, l'attaquérent de bonne heure, des maux de tête fréquens vinrent plusieurs fois le retirer du travail, mais il s'y remettoit dès qu'ils étoient passés. Il est mort le 7 Mars 1682 dans sa soixante-quinziéme année. C'étoit un homme d'une humeur douce, sincére, affable, & qui savoit par ses maniéres engageantes réunir les esprits les plus envénimés les uns contre les autres, ce qui lui a fait donner le nom de *Conciliateur* & de *Pacificateur* (a). Son stile est simple, & élevé, quand il faut, mais par-tout élégant & châtié. Il est plutôt diffus que serré, mais éner-

quelque chagrin. Ce Collégue, pour le dire en passant, étoit un homme qui avoit tenu Ecole à Rimini (5), qui lui étoit fort inférieur. „ J'avois choisi les Auteurs, *dit-il*, „ par l'explication desquels j'enseignois à mes Auditeurs „ l'Eloquence, la Littérature la plus exquise, l'Histoire, „ l'Antiquité toute entiére, les Secrets des Empires, les „ Coutumes & les Usages des Nations; pour prévenir le „ dégoût par la variété & la nouveauté des matiéres que „ je traitois. Comme je voyois l'étude des Belles-Lettres „ réduite en un tel état, qu'il n'y avoit point d'Auditoire „ moins fréquenté que celui du Professeur qui les en„ seignoit, & qu'on les méprisoit comme des bagatelles „ de Grammaire; je craignis que je ne parlasse aux mu„ railles & aux bancs, si je n'attirois les Auditeurs, occu„ pés à ouïr d'autres discours, & d'ailleurs portés naturel„ lement à l'oisiveté, par la quantité & la variété des cho„ ses que je traitois, en choisissant des sujets tirés de l'An„ tiquité la plus éloignée, pour guérir ainsi leur dégoût „ & réveiller leur curiosité. J'aime mieux que d'autres „ vous apprennent le concours d'Auditeurs, que je me „ suis attiré, que de me vanter trop moi-même. L'année „ passée mon Collégue se plaignit à Mr. Morosini en par„ ticulier, & même en public, que je choisissois des Au„ teurs inconnus, & dont on n'avoit pas ouï parler. Ayant „ reçu des Lettres de Mr. Morosini, qui étoit alors Cura„ teur de l'Université, je lui répondis, que pour lui obéïr, „ j'expliquerois *Virgile*. Mon Collégue refusa d'en faire „ autant, en disant que c'étoit-là le travail d'un Maitre „ d'Ecole, & passa à l'explication d'*Aristote*, & en parti„ culier de ses Livres de *Politique*, ce qui lui quadroit „ aussi bien, que si un Nain avoit pris la chaussure d'Her„ cule. L'année suivante je me mis à expliquer . . . l'A„ pologétique de *Tertullien*, qui est un Trésor plein d'An„ tiquités & d'Erudition. Cet homme s'y est opposé, m'a „ causé du trouble, & ne m'a pas peu attiré de haine. „ C'est à vous à nous prescrire ce que nous devons faire „ &c." Ce fut ou sur ces remontrances, ou à cause de la mort de son Collégue, quoiqu'il n'en dise rien, que les Vénitiens ordonnérent ensuite, qu'il seroit Professeur aux Belles-Lettres sans Collégue, ce qui étoit sans exemple (6). REM. DU TRAD.

[*B*] *Le mérite de ses Ecrits.*] En voici le Catalogue. I. *De Re Vestiaria Libri tres.* Padoue 1642 in 8. *Editio secunda, Libri septem. Quatuor postremi nunc primum prodeunt, reliqui emendatiores, & auctiores, adjectis iconibus.* Padoue 1654 in-4. *Editio nova: accedunt Analecta de Re Vestiaria, & Dissertatio de Lucernis sepulchralibus Veterum.* Padoue 1685 in-4. Les deux premiers Ouvrages ont été réimprimés dans le VI. Tome des Antiquités Romaines de Grævius, & celui des Lampes Sépulchrales dans le Tome XII. Quoique l'Ouvrage de Ferrari *de Re Vestiaria* ne plaise pas à Ezechiel Spanheim & à Boecler, qui prétendent qu'il n'a fait qu'effleurer son sujet, sans rien approfondir, d'autres Savans en ont jugé cependant plus favorablement; Morhof le traite d'Ouvrage rempli de Littérature, & qui éclaircit parfaitement la matiére dont il traite: Grævius, Rubenius, & Almeloveen en parlent de même. [☞ D'autres ont prétendu que cet Ouvrage n'étoit point de la composition de Ferrari, que son oncle François Bernardin Ferrari le lui avoit laissé pour s'en faire honneur en le publiant sous son nom; ils disent que cet Ouvrage n'a pu être composé que par un homme qui entendoit parfaitement le Grec, ce que notre Ferrari ne faisoit point; que même le stile Latin de ce Traité est différent du sien. *Alii despexerunt . . . . . rati ne opus quidem illud* de Re Vestiaria, *quod inter opera ejus potissimum est, ab eo fuisse conscriptum, sed ex hæreditate patrui, viri eruditissimi, delibatum, ut in publicum nomine nepotis procederet; conscribi enim illud minimè potuisse, sine plena Græcæ Linguæ notitia, qua certe carebat Octavius; cujus ne Latinum quidem stylum, opus illud exhibebat* (7). ADD.] Le Traité des Lampes Sépulchrales est principalement contre ceux qui ont cru que les Anciens avoient le secret de faire une huile, qui ne se consumoit point, ou de disposer les Lampes de telle maniére, qu'à mesure qu'elles brûloient, la fumée se condensoit insensiblement, & se réduisoit en huile, comme auparavant. Fortunius Licetus a fait une longue Dissertation Latine pour soutenir ce sentiment; mais Ferrari fait voir clairement, que ces Lampes éternelles, & cette huile qui ne se consumoit point, ne sont que des chiméres, & toutes les histoires qu'on débite là dessus de pures fables. II. *Pallas Suecica, Panegyricus Sacrorum Reginæ imperium auspicanti dictus.* Troisiéme Edition 1651 in-8. III. *De Laudibus Francisci Pisani.* Padouë 1651 in 8. IV. *Analecta de Re Vestiaria, sive Exercitationes ad Alberti Rubenii Commentarium de Re Vestiaria & lato Clavo. Accedit Dissertatio de Veterum Lucernis Sepulchralibus.* Padoue 1670 in-4. C'est la premiére Edition de ces Ouvrages, qui ont été ensuite joints au Traité *de Re Vestiaria.* Ferrari ne put souffrir que Rubenius eût trouvé quelque chose à redire dans le Livre qu'on vient de nommer, & il composa celui-ci pour le critiquer à son tour; c'est ce qu'il fait un peu trop vivement, sans songer que l'Ouvrage qu'il attaquoit étoit posthume, & que par conséquent l'Auteur n'y avoit pas mis la derniére main. Mais les esprits les plus doux n'aiment pas à être critiqués, & oublient souvent toute leur douceur, & même quelquefois toute leur raison, pour se vanger de l'injure qu'ils s'imaginent qu'on leur a faite en les critiquant. Ferrari se plaint (8) d'un Auteur qui avoit fait un Ouvrage des Antiquités Romaines, où il avoit copié de lui tout ce qu'il avoit dit sur les habits des Romains, sans le citer, se rendant par-là coupable de Plagiarisme. Il ne nomme point cet Auteur, qui est Henri Kipping (9), lequel dans une nouvelle Edition de ses Ouvrages Philosophiques, fait à Brême en 1674, ajouta une courte Apologie contre l'accusation de Ferrari. V. *Prolusiones* XXVI. *Epistolæ Formulæ, ad capienda Doctoris insignia. Inscriptiones Pars* I *&* II. Padouë in-4. 1664 & 1665. *Pars* III. *Accessit Panegyricus Ludovico Magno Francorum Regi dictus.* Padouë in-4. Tous ces petits Ouvrages, & quelques autres qui avoient été imprimés séparément, ont été ramassés & mis en ordre par Jean Fabricius, qui les a publiés à Helmstad en 1711 en deux Volumes in-4. VI. *Veneta Sapientia seu de Optimo Civitatis Statu, Prolusio.* Padouë 1675 in 4. VII. *Electorum Libri duo.* Padouë 1679 in-4. L'Auteur traite dans cet Ouvrage de plusieurs points d'Antiquité, qui n'ont aucune liaison entre eux. VIII. *Origines Linguæ Italicæ.* Padouë 1676 in-fol. Voici le jugement que le *Journal des Sçavans* (10) fait de cet Ouvrage: „ Scaliger avoit autrefois traité cette matiére en vingt-quatre „ Livres, qui se sont malheureusement perdus. Quoique „ Ferrari ne lui donne pas une si grande étenduë, on ne „ laisse pas d'y trouver beaucoup d'érudition. Mais il pa„ roît si jaloux de la langue de son pays, qu'il croit que „ toute autre Origine, que celle qu'il lui donne de la „ Langue Latine, aussi bien qu'à la Françoise & à l'Espa„ gnole, lui seroit injurieuse. C'est ce qui fait qu'il ne „ sauroit tomber d'accord avec le savant Cardinal Bembe, „ qui prétend qu'elle doit un assez bon nombre de mots „ au jargon du Languedoc & de la Provence." Mr. Menage a fait un Ouvrage sur le même sujet pour relever les fautes de Ferrari, & en a fait aussi de nouvelles. Jean Fabricius prétend qu'ils n'y sont tombés que pour n'avoir pas été chercher l'étymologie de plusieurs mots Italiens dans les Langues Allemande & Suédoise, & il donne dans le troisiéme Tome de sa Bibliothéque (11) une longue Liste de mots Italiens qu'il croit venir de ces Langues. [☞ On péche je pense des deux côtés sur cette matiére: peut-être ne trouvera-t-on pas si bizarre la pensée de ceux qui cherchent dans les Langues du Nord l'origine de plusieurs mots des autres Langues de l'Europe, si l'on se rappelle ces prodigieuses inondations des peuples du Septentrion, qui ont pénétré dans toutes les parties de l'Europe; seroit-il extraordinaire qu'il y fût resté des traces de leur Langue? ADD.] IX. *De Pantomimis & Mimis Dissertatio nunc primum edita.* Wolfenbuttel 1714 in-8. Jean Fabricius a donné au Public cette Dissertation, & Mr. de Sallengre l'a insérée dans le second Volume de ses Antiquités Romaines. Ce sont quelques Leçons que Ferrari avoit faites sur cette matiére, où il rapporte avec beaucoup de netteté tout ce qu'on peut dire de remarquable. X. *Dissertationes duæ, altera de Balneis, de Gladiatoribus altera, nunc primum in lucem editæ a Joanne Fabricio.* Helmstad 1720 in-8. pag. 72. Ces Dissertations sont courtes & écrites avec netteté

(a) Voy. son Eloge par Charles Patin dans le *Lyceum Patavinum* & Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom V. p. 77-80.

(5) Ibid. Tom. II. p. 5. *Apud* Eundem.

(6) Le Clerc *ubi supra* p. 161-164.

(7) Comneni *Hist. Gymnas. Patav.* ubi supra. p. 271.

(8) Pag. 134.

(9) Ses *Antiquitatum Romanarum Libri IV*, ont paru à Brême en 1664 in-8.

(10) Du 26 Avril 1677.

(11) P. 126.

énergique, & jamais languissant. On l'a accusé d'être quelquefois enflé & poëtique; ce qui est vrai en quelques endroits; mais il s'agit de choses où l'on peut souffrir quelque élevation, & où les Hyperboles sont en quelque maniére permises. Pour ce qui regarde l'invention, ou la matiére, ses pensées sont généralement solides, ingénieuses, & bien choisies (*b*). [☞ J'ajouterai ici deux particularités qui me paroissent assez curieuses pour ne pas les oublier. En 1646 Ferrari souhaitta fort d'être fait Bibliothécaire de l'Université, après la mort de celui qui l'étoit, comme on le voit par ses Lettres aux Curateurs, & à Aloisio Quirini, mais il ne put obtenir cet emploi. Il s'en plaint assez amérement dans une Lettre à Pietro Basadonna, Curateur de l'Université, écrite en 1672. (*c*). Il semble qu'il étoit un peu avide, car Mr. Le Clerc remarque qu'il se plaint souvent du peu de libéralité qu'on avoit pour les gens de Lettres, quoiqu'il en excepte les Vénitiens, peut-être par prudence. Ce qu'on a vu ci-dessus dans cet Article paroît cependant avoir dû le contenter assez. Une autre chose à remarquer, regarde ses Ouvrages; il avoit entrepris (*d*) de faire des remarques sur l'Histoire Naturelle de Pline, mais il ne poussa ce travail que jusqu'au quinziéme Livre. Il avoit encore commencé une troisiéme partie de son Ouvrage *de Re Vestiaria*, où il auroit traité *de capitis ac pedum tegmine*. Il avoit aussi traduit en Latin une partie du Commentaire d'Eustathe sur l'Odyssée; Comnenus dit (*e*) qu'il y a de l'apparence que cet Ouvrage, qui n'a point été imprimé, étoit de son oncle. On a trouvé encore parmi ses papiers plusieurs de ses Leçons, dont la derniére étoit *des Manes & des Ombres*, un Discours de l'Etude de la Langue Greeque, diverses Epîtres, & ses huit Livres de l'*Histoire de Milan*, dont on a parlé ci-dessus. ADD. DU TRAD.]

(*b*) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. VI. p. 177.

(*c*) Idem ibid. p. 164.

(*d*) Idem p. 170.

(*e*) *Hist. Gymnasii Patav.* T. I. p. 171 Venise 1726 in-fol.

☞ FERRIER (VINCENT) fameux Dominicain, qui florissoit vers la fin du quatorziéme & au commencement du quinziéme siécle, nâquit à Valence vers le milieu du quatorziéme siécle [*A*]. Il entra à l'âge de dix-huit ans dans l'Ordre de St. Dominique (*a*). Six ans après il commença à enseigner la Dialectique & le reste de la Philosophie. On l'envoya ensuite étudier la Théologie à Barcelone, puis à Lerida, & il fut reçu Docteur en Théologie à l'âge de vingt-huit ans. Etant rappellé à Valence, il y fut en grande estime, & y enseigna publiquement la Théologie tant Positive que Scholastique, à la priére de l'Evéque, du Chapitre, & des Magistrats. Ce qu'il fit pendant six ans, & en même tems il prêchoit avec un grand concours d'Auditeurs (*b*). Pierre de Lune, envoyé Légat du Pape Clement VII au Roi de France Charles VI, étant venu à Valence, informé de la science & de la vertu de Vincent Ferrier, l'emmena en France, & le retint avec lui pendant tout le tems de sa Légation. Ce Cardinal ayant été élu Pape, après la mort de Clement VII le 28 de Septembre 1394, sous le nom de Benoît XIII, il fit venir Ferrier à Avignon, de Valence où il étoit retourné, le choisit pour son Confesseur, & le fit Maître du Sacré Palais (*c*), ce fut en 1395. Notre Dominicain, prétendant avoir reçu ordre de Jésus-Christ d'aller prêcher en tous lieux, commença ses voyages & ses missions en 1398 [*B*]: comme il avoit un talent peu commun pour la prédication (*d*) il se rendit bientôt fameux; l'on prétend qu'il ne se distingua pas moins par ses Miracles [*C*] & par sa Sain-

(*a*) Nic. Antonio *Bibl. Hisp. Vet.* T. II. p. 116. & Fleury *Hist. Eccl.* T. XX. p. 144. Edit. in-8.

(*b*) Fleury *ubi supra.*

(*c*) Idem ibidem.

(*d*) Lenfant *Hist. du Conc. de Pise* T. II. p. 138.

[*A*] *Nâquit vers le milieu du quatorziéme Siécle.*] Je me suis renfermé dans la généralité, à cause que je trouve les Auteurs si partagés sur le tems de la naissance de notre Dominicain, ce qui prouve que l'on n'a rien de bien certain là-dessus. Moreri le fait naître hardiment le 23 Janvier de l'année 1346. Mr. Lenfant met sa naissance trois ans plus tard; il dit (1) qu'il *mourut en 1419 âgé de 70 ans*, il devoit donc être né en 1349. Mr. Fleury (2) & son Continuateur (3) assurent qu'il nâquit en 1357. Nicolas Antonio (4) remarque que les uns plaçoient sa naissance vers l'an 1340, d'autres pas avant l'année 1358; selon lui Ferrier est né du moins après l'année 1352, ce qui paroit, dit-il, par sa Lettre à Benoit XIII. On voit par ce détail qu'il y a beaucoup d'incertitude sur ce sujet, il semble cependant que ceux qui mettent la naissance de Ferrier avant l'année 1352, comme Moreri & Mr. Lenfant, sont ceux qui s'éloignent le plus du vrai.

[*B*] *Notre Dominicain . . . . . . . commença ses Voyages & ses Missions en 1398.*] Le Pape Benoit XIII. fit tout ce qu'il put pour retenir Ferrier auprès de lui, il voulut lui donner l'Evêché de Valence, qui vaqua en 1396 par le décés de Jacques d'Arragon, mais le zélé Missionnaire refusa cette dignité, aussi-bien que le Chapeau de Cardinal que Benoit lui offrit en même tems. Il allégua pour raisons, qu'il se croyoit indigne de ces grandes places, & qu'il espéroit se rendre plus utile à l'Eglise, par ses prédications, qu'en demeurant à la Cour du Pape. Il le remercia donc, & lui demanda la permission de prêcher partout, ce que Benoit lui accorda, avec la qualité de Legat Apostolique, & les pouvoirs les plus amples de lier & d'absoudre. Il sortit d'Avignon en 1398 & retourna en Catalogne, où il demeura deux ans. En 1400 il s'embarqua à Barcelone & vint en Provence, d'où l'année suivante il passa en Piémont, & en 1402 en Dauphiné; de là il passa en Savoye, puis en Allemagne, à la priére de l'Evêque de Lausanne, chez lequel il étoit en 1404, & ensuite en Lorraine. En 1405 Benoit l'appella auprès de lui à Genes, où il demeura environ un mois, puis il parcourut toute la côte ou riviére de Genes. De là il revint en France, la traversa en prêchant toujours, jusques en Flandre. Sur sa réputation le Roi Henri IV le pria de passer en Angleterre, ce qu'il fit, & de là en Ecosse & en Irlande. Etant de retour en France, il demeura quelque tems en Gascogne & en Poitou. Il finit l'année 1407 en Auvergne, & prêcha l'Avent à Clermont. L'année suivante, il passa quelque tems à Lion, & ensuite à Aix, où il étoit sur la fin d'Octobre, puis il s'embarqua à Marseille pour passer au Royaume de Grenade (5). Malgré la grande réputation du Prédicateur les Sermons qui ont paru sous son nom, imprimés en divers endroits (6), n'ont pas paru dignes d'être avoüés; Nicolas Antonio remarque qu'il n'y a pas d'apparence, qu'un homme aussi occupé que Ferrier, & qui parloit sur le champ & comme *par inspiration*, dans sa langue maternelle, ait pris la peine d'écrire ses Sermons en Latin: *haud potuere iidem Sermones vernaculé concipi, & pronuntiari, Latinoque apparere eâdem occupatissimi hominis operâ, & qui extemporalia atque inspirata potius quam meditata plerumque ad populum diceret* (7). Il croit donc avec Pierre Ranzanus, qui a écrit la Vie de Vincent Ferrier, que ce sont des Extraits faits pendant qu'il prêchoit. Mr. Du Pin † n'a pas cru non plus devoir attribuer ses Sermons à notre Prédicateur.

[*C*] *L'on prétend qu'il ne se distingua pas moins par ses Miracles.*] Il falloit bien qu'il en fit pour être canonisé, comme il l'a été par Calixte III en 1455, ou plutôt par Pie II; car la Bulle n'ayant point été dressée avant la mort de Calixte, son Successeur Pie II en expédia une en 1458. Si nous en croyons Nicolas Antonio (8), Vincent Ferrier, étoit puissant en œuvres & en paroles, il étoit animé de l'Esprit prophétique, il ressuscitoit les morts, & étoit l'Apôtre de son tems: *Opere vir potens atque sermone, prophetici Spiritus, mortuorum suscitator, nulliusque virtutis non dives affatim, novusque sui temporis Apostolus.* Si l'on en vouloit croire les Dominicains, dit Mr. Lenfant (9), il fit plus de miracles que n'en firent *Moyse & Jésus-Christ.* Il rendoit la vuë aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la vie aux morts, il faisoit marcher les boiteux, & guérissoit toutes sortes de maladies. Ce n'est pas tout encore, voici bien un autre prodige: les Apôtres eurent besoin du don des Langues pour prêcher l'Evangile par-tout, mais Vincent eut bien un autre privilége, quoiqu'il prêchât en sa langue maternelle, qui étoit celle du Royaume de Valence, ses Sermons étoient entendus de quelque Nation que ce fût, des Anglois, des Italiens, des François. *Is ubique, sive Anglis, sive Gallis, sive Italis sermonem habebat Valentina, hoc est vernacula suæ gentis lingua, quam omnes tamen, certissimo miraculo, caperent* (10). Le Lecteur ne sera pas surpris, que ce nouveau Prophéte ait fait de merveilleuses Conversions; on ne peut que s'y attendre. Il convertit trente-cinq mille Sarrasins ou Mahométans à la Foi Chrétienne, & une multitude innombrable de Juifs (*innumerabiles gentes*) (11), il ramena cent mille pécheurs de leur vie déréglée, sans compter la Conversion des Hérétiques Vaudois & autres. On voit bien que Jésus-Christ n'y fit œuvre en comparaison de notre nouveau Thaumaturge. Voici entre autres un fait, qui pourra occuper le Lecteur un moment. En l'année 1412 Ferrier alla à Salamanque, où il fit amitié avec un Juif, pour se faire introduire dans la Synagogue les jours de Sabbat. Un Historien Espagnol, allégué par *Bzovius*, nous raconte fort gravement un miracle qui se fit un jour que notre Prédicateur alla dans la Synagogue, portant à la main une image de Jésus-Christ, instruit par le Juif du jour, & de l'heure la plus propre à cette entreprise. A la seule vuë d'une image, il se fit un grand tumulte, qui fut d'abord appaisé par les traits pleins de feu, qui sortoient de la bouche de l'Orateur illumi-

(1) *Hist. du Conc. de Pise* T. II. p. 138.

(2) *Hist. Eccl.* T. XX. p. 144 Edit. in-8.

(3) *Ibid.* Tom. XXI Part. I. p. 147.

(4) *Bibl. Hisp. Vet.* T. II. p. 136.

(5) Fleury *Hist. Eccl.* Tom. XX. p. 144 145.

(6) V. Antonio *Bibl. Hisp. Vet.* T. II. p. 136.

(7) Idem ibidem.

† *Bibl. des Aut. Eccl.* T. XII. p. 87.

(8) *Ubi supra.*

(9) *Hist. du Concile de Pise.* T. II. p. 138.

(10) Nic. Antonio *ubi supra.* Voy. aussi *Hist. du Conc. de Pise* loc. cit.

(11) Hier. Surita Annal. L. XII. c. 41 *Apud* Lenfant *Hist. du Conc. de Pise.* Tom. II. p. 151.

Sainteté. Ce Saint *Thaumaturge n'avoit* pourtant *rien de farouche & d'embarrassé, lorsque son ministére le mettoit dans le commerce du monde & à la Cour des Princes* (*e*). Martin Roi d'Arragon étant mort le 30 Mai de l'année 1410, sans laisser de Successeur, il y eut un grand nombre de Prétendans à la Couronne (*f*): les Etats d'Arragon, de Valence, & de Catalogne, convinrent de nommer neuf Commissaires, qui décideroient des droits des Parties, & qui éliroient un Roi; Vincent Ferrier, fut nommé de la part du Royaume de Valence, avec Boniface Ferrier son frére, qui étoit Chartreux, & un troisiéme (*g*). Les Commissaires mirent deux ans à examiner cette importante affaire, & enfin Vincent Ferrier fut chargé au nom de tous de proclamer Ferdinand, Infant de Castille [*D*]. Il avoit toujours été attaché à l'Obédience de Benoît XIII, pendant le Schisme; mais voyant que ce Pape se refusoit à tout ce qui pouvoit rétablir la paix dans l'Eglise, Ferrier embrassa le parti du Concile de Constance (*h*). Lorsque les Princes, qui avoient tenu celui de Benoît, eurent conclu de se soustraire aussi à son Obédience, notre Dominicain fut chargé de publier en Chaire à Perpignan l'Edit de Soustraction, ce qu'il fit le jour des Rois de l'année 1416, auquel la publication s'en fit dans les Royaumes d'Arragon, de Castille & de Navarre (*i*). Il exhorta vivement de son côté Benoît à céder, mais son éloquence y échoua, & alors il devint le plus ardent de ses ennemis, après avoir été son plus zélé défenseur. Etant survenu entre les Péres du Concile de Constance une contestation sur les moyens de terminer le Schisme, on envoya à Ferrier un Cardinal & deux Théologiens pour le consulter, & en même tems pour l'inviter au Concile (*k*). On se proposoit deux choses en l'attirant dans cette Assemblée, l'une de l'empêcher d'autoriser les Flagellans, & l'autre de se servir de lui pour finir le Schisme, mais il ne paroît point qu'il y soit venu [*E*]. Il mourut à Vannes en Bretagne le 5 d'Avril 1419, jour auquel on célébre sa Fête dans l'Eglise Romaine depuis sa Canonisation (*l*). On a de lui quelques Ou-

(*e*) D'Orleans *Révol. d'Espagne* Tom. III. p. 204.

(*f*) Mariana *De Reb. Hisp.* L. XX. cap. 2.

(*g*) Idem ib. & d'Orleans *Révol. d'Esp.* Tom. III. p. 204.

(*h*) Nic. Antonio *Bibl. Hisp. Vet.* ubi supra.

(*i*) Lenfant *Hist. du Concile de Constance* T. I. p. 326. 327.

(*k*) Bzov. *ad ann.* 1416. n. 19. *Apud* Lenfant *Hist. du Conc. de Constance* T. II. p. 16.

(*l*) Voy. la Remarq. [C].

luminé. A peine eut-il parlé quelque tems, que tout à coup il se forma des croix blanches sur le manteau des hommes, & sur le linge des femmes (celles-ci auroient dû en avoir de rouges ou de noires pour rendre le miracle plus sensible). A cette merveille hommes & femmes se convertirent, & demandérent le Baptême, qui leur fut administré par le Pere Spirituël dont plusieurs prirent le nom. On fit de la Synagogue un Temple, qui porta le nom d'Eglise *de la Vraye Croix*, & on y mit cette Inscription en Vers Latins:

*Antiquum coluit vetus hoc Synagoga Sacellum;*
*At nunc est vera Religione sacrum.*
*Judæo expulso primus Vincentius istam*
*Lustravit pura Religione domum.*
*Fulgens namque jubar, subito descendit Olympo,*
*Cunctisque impressit pectore signa Crucis.*
*Inde trahunt cives Vincentii nomina multi,*
*Et Templum hoc veræ dicitur inde Crucis* (12).

(12) *Hist. du Conc. de Pise.* ubi supra p. 129.

Malgré toutes les merveilles que Vincent Ferrier opéroit, ses prédications n'étoient pas du goût de tout le monde. On l'accusoit de prêcher avec un zéle indiscret contre la Corruption des Ecclésiastiques, & de ne pas condamner assez fortement la Secte des Flagellans (13).

(13) *Voy.* la Remarq. [E].

[*D*] *Vincent Ferrier fut chargé au nom de tous de proclamer Ferdinand, Infant de Castille.*] Il y a quelque apparence que Vincent Ferrier contribua à faire prévaloir le Prince de Castille sur ses Compétiteurs. Ferdinand, qui connoissoit le crédit que Ferrier s'étoit acquis, l'invita, peu de tems avant la nomination des Commissaires, à venir à la Cour de Castille, où il lui fit rendre de grands honneurs, & lui donna de grandes marques de confiance pour les affaires de son salut. *On soupçonna le Prince*, dit un Historien (14), *d'avoir eu dans sa devotion des vuës intéressées; mais le Ministre du Seigneur fut à couvert des soupçons d'une reconnoissance trop humaine, qui pût séduire son équité dans le jugement qu'il porteroit entre Ferdinand & ses Compétiteurs.* Je pense que la plupart des Lecteurs seront assez éloignés de souscrire au dernier article, & du moins autant qu'ils seront disposés à acquiescer au premier. D'autres Historiens (15) ont prétendu que Ferrier eut beaucoup de part à cette affaire, & que par ses Prédications publiques il mit Ferdinand sur le Thrône. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il fut question de notifier au Public le choix des Electeurs, on fit de magnifiques préparatifs, dont on peut voir le détail dans les Auteurs cités en marge (16). La cérémonie commença par une Messe du St. Esprit, qui fut célébrée à la vuë de tout le monde. Aussi-tôt qu'elle fut finie Vincent Ferrier monta en Chaire, & en un clin d'œil il se fit un silence prodigieux. *Réjouïssons nous*, dit-il, *tressaillons de joye & rendons gloire à Dieu, parce que les nôces de l'Agneau sont venuës.* Il fit ensuite une vive peinture des malheurs où l'Etat avoit été exposé, pour augmenter par ce contraste la joye de les voir finir. Il traça le portrait d'un Roi accompli, & dit que c'étoit sur ce portrait que les Electeurs avoient choisi un Roi; il exhorta tout le monde à le reconnoître, après quoi il prit l'Acte autentique, & proclama Ferdinand. On peut voir le Discours qu'il fit, ou que Mariana lui fait faire, dans l'endroit cité ci-dessus.

(14) D'Orleans *Révol. d'Esp.* Tom. III. p. 204.

(15) *Voy.* Lenfant *Hist. du Conc. de Constance* T. II. p. 16.

(16) Mariana Lib. XX c. 4. D'Orleans *Révol. d'Esp.* Tom. III. p. 222-224.

[*E*] *On se proposoit deux choses en l'attirant dans cette Assemblée . . . . . . . mais il ne paroît point qu'il y soit venu.*] On le soupçonna fortement de favoriser les *Flagellans* ou *Fréres de la Croix*; Cette Secte née dans le treiziéme siécle vers l'an 1260, avoit fait de grands progrès. Les Empereurs avoient donné des Edits contre ces *Fouetteurs*, & les Papes avoient fulminé des Bulles. Vincent Ferrier les favorisoit indirectement par ses maniéres qui ressentoient beaucoup le Fanatisme, & par la tolérance qu'il avoit pour eux. On le voyoit souvent suivi d'une foule prodigieuse de pénitens, qui se fouettoient jusqu'au sang, & qui couroient par-tout après lui pour l'entendre prêcher. On peut juger (17) que le Saint voyoit sans chagrin les fruits de sa prédication, & que si les Flagellans aimoient à l'entendre, il n'étoit pas fâché d'en être suivi. Le Concile de Constance souhaittoit d'arrêter le cours d'une aussi ridicule superstition. On comprit qu'il n'y avoit point de meilleur moyen de ramener les Flagellans, que de ramener Vincent Ferrier lui-même. Mais il falloit s'y prendre avec beaucoup de ménagement & de dextérité; outre la réputation qu'il s'étoit acquise, il étoit grand Inquisiteur de la Foi en Arragon, ce qui lui donnoit beaucoup d'autorité. D'ailleurs le Concile souhaittoit sa présence, pour qu'il aidât par son crédit à terminer les affaires épineuses, qui occupoient les Peres. L'Historien dont j'emprunte ce récit ajoute (18), qu'il n'est pas aisé de pénétrer les raisons que pût avoir Vincent pour ne point aller à Constance, où il n'ignoroit pas qu'il étoit extrémement souhaitté. Le Roi d'Arragon lui avoit écrit par deux fois dès l'année précédente (1416), pour le prier de remplir à cet égard, sans aucun délai, les ardens desirs de tout le Concile. Bzovius (19) rapporte même qu'il s'étoit mis en chemin, & qu'il s'étoit déja avancé jusqu'en Bourgogne, où il attiroit après lui une foule incroyable de peuple par ses Prédications, & par ses prétendus miracles. Cependant comme il ne venoit point, *Gerson* lui écrivit pour le prier de hâter son voyage, parce qu'il avoit quantité de choses sur le cœur, qu'il ne pouvoit lui communiquer que de vive voix. Pour se mieux insinuer dans l'esprit de Ferrier, Gerson lui donne la gloire d'avoir porté le Roi d'Arragon à se soustraire de l'Obédience de Benoît, & d'avoir mis par une si bonne œuvre la derniére main à l'Union de l'Eglise. Ensuite, il l'exhorte à venir incessamment encourager le Concile par sa présence, & à se séquestrer pour quelque tems de la foule, dont il étoit obsédé. *Si positis interim turbis, jucundam tuæ præsentiæ faciem huic eidem Sacro Concilio conspiciendam attuleris; fructum, nisi fallor, ampliorem, & te tuisque moribus digniorem afferres, quam si hoc neglecto permanseris in inceptis.* Il lui représente, qu'il feroit beaucoup plus de fruit, & une action plus digne de lui, de se venir joindre au Concile, que de persister dans ses desseins. *Par où*, dit Mr. Lenfant (20), *il lui insinuë apparemment la protection qu'il donnoit aux Flagellans, & ses Declamations contre la Corruption de l'Eglise.* Comparant le Concile à Jérusalem, Gerson propose à Vincent l'exemple de St. Paul, qui alla dans cette Ville, pour conférer avec les Apôtres, afin de ne pas courir en-vain. De là passant aux Prédications de Vincent, il ne lui dissimule pas qu'on en parloit fort diversement, & il lui reproche sa tiédeur à l'égard de la Secte des Flagellans, parce que, s'il ne l'approuve pas, il ne la condamne pas assez fortement. *Crede mihi, Doctor emerite, multi multa loquuntur super prædicationibus tuis, & maxime super illa Secta se verberantium . . . . . quam nec approbas, ut testantur noti tui, sed nec efficaciter reprobas.* Il lui envoye, de l'avis du Général des Dominicains, les plaintes qu'on avoit faites contre lui de vive voix, & par écrit, ajoutant que ce qu'ils en font n'est ni pour le condamner, ni pour lui faire aucun chagrin, mais pour l'obliger à une plus grande précaution, *ad cautelam super his omnibus ampliorem* (21). Cette Lettre est accompagnée dans quelques Editions d'un billet du Cardinal de Cambrai tendant au même but. *On ne sait pas*, dit le savant de Berlin, *quel en fut le succès par rapport aux Flagellans, mais il ne paroît point que* Vincent Ferrier *soit venu au Concile.* Mr. Du Pin (22) s'est donc trompé, en assurant que Ferrier assista en 1418 au Concile de Constance. Le Continuateur de Mr. l'Abbé Fleury s'est contredit sur cet article, car dans un endroit (23) il dit que Vincent Ferrier vint au *Concile de Constance*; & dans un autre endroit (24) le même Auteur [illegible], qu'il *ne paroît pas qu'il soit venu au Concile, où il étoit* [illegible] *souhaité.*

(17) Bzovius *ad Ann.* 1415 n. 44. & *ad Ann.* 1394 n. 13. *Apud* Lenfant *Hist. du Conc. de Constance* T. II. p. 16.

(18) Lenfant *ubi supra* p. 17.

(19) *Ad. Ann.* 1416 n. 17-19. *Apud* Eundem.

(20) *Ubi supra.*

(21) Gerson. *Opera* T. II. p. 658. Edit. Antv. 1706. *Apud* Lenfant *ubi supra.*

(22) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom XII. p. 16.

(23) *Hist. Eccl.* Tom. XXI. p. 148.

(24) Ibid. p. 443.

[*F*] [illegible]

Ouvrages [*F*]. Il avoit un frere, qui fut aussi assez célébre dans ce tems-là, il s'appelloit BONIFACE FERRIER; il étoit, comme Vincent, né à Valence; il entra d'abord dans le monde, & se maria même, mais étant devenu veuf, son frere lui persuada de se faire Chartreux; il entra dans le Monastére de *Porta-Cœli*, près de Valence (*m*). En 1402 il fut fait Prieur de la Grande Chartreuse de Grenoble, Chef de tout l'Ordre en la place de Guillaume Raynauld (*n*). Après la mort du Pape Innocent VII, on pensa à lui pour l'élever sur le St. Siége (*o*). Comme le Schisme qui régnoit dans l'Eglise s'étendoit jusqu'aux Ordres Religieux, il y avoit donc deux Prieurs Généraux des Chartreux, l'un dans l'Obédience de Benoît, qui étoit notre Boniface, & un autre dans l'Obédience opposée, qui s'appelloit Etienne Maco (*p*): ces deux Religieux donnérent un bel exemple aux Papes, après l'élection d'Alexandre V; ils résignérent leurs Charges pour remettre la paix dans leur Ordre. Les Chartreux ayant élu un Prieur François de l'Obédience d'Alexandre V, Benoît cassa cette Election, & rétablit Boniface Ferrier dans son poste (*q*); il fut un des sept Légats que ce Pape députa pour aller à Pise, avec plein-pouvoir de traiter, & pour savoir sur quel pied on prétendoit traiter de l'Union (*r*). Son zéle pour Benoît paroît *par une invective sanglante & même brutale qu'il écrivoit contre les Chartreux, qui avoient obéi à Alexandre* V, *contre le Concile de Pise* &c. (*s*). Nous avons remarqué ci-dessus, qu'il fut un des trois Députés du Royaume de Valence pour l'élection d'un Roi d'Arragon. Il ne survécut que peu de tems à son frere, étant mort le 29 d'Avril 1419 (*t*). Nic. Antonio parle de deux Ecrits de sa façon adressés à un Boniface Professeur de son Ordre, l'un sur la Confirmation & l'Approbation de l'Ordre des Chartreux, & sur les Cérémonies qui s'y pratiquent. *De Confirmatione ac approbatione sacræ religionis suæ & Cæremoniarum ejus*; l'autre, adressé au même, sur la raison pourquoi il y a eu si peu de Chartreux canonisés, & pourquoi il ne se fait point de miracles publics dans cet Ordre: *Cur in eodem ordine sanctissimo perpauci canonisati sint, miraculaque publicè non fiant* (*u*).

(*m*) Nic. Antonio *Bibl. Hisp. Vet.* Tom. II. p. 140.
(*n*) Lenfant *Hist. du Conc. de Pise* Tom. I. p. 224.
(*o*) Idem ibid. p. 139.
(*p*) Nic. Antonio *ubi supra* l'appelle *Etienne de Sevis.*
(*q*) Lenfant *Hist. du Conc. de Pise.* loc. cit.
(*r*) Idem ibid. p. 221.
(*s*) Idem p. 224. Cette Piece a ete publiée par *Dom Martene* & *Dom Durand.*
(*t*) Nicol. Antonio *ubi supra.* p. 141.
(*u*) Idem p. 140.

[*F*] *On a de lui quelques Ouvrages.*] Nous avons dit-ci-dessus (25) ce qu'on pense de ses Sermons, & l'on peut voir dans Mr. Du Pin (26), ou dans Nic. Antonio (27) les différentes Editions qui s'en sont faites. Vincent Justinianus Antistius †, qui a écrit la Vie de Ferrier en Espagnol, ramassa & publia en un Volume à Valence en 1591 les Ouvrages suivans. I. *Tractatus de Vita Spirituali: Traité de la Vie Spirituelle*; imprimé à part, à Magdebourg en 1493, & à Venise en 1500 (28): ce Traité roule sur trois chefs: *la Pauvreté; le Silence; & l'Obéissance.* II. *Tractatus Consolationis in fidei tentationibus*: „ Traité de la Con-„ solation dans les tentations de Foi." III. On trouve de plus dans le même Volume quelques Lettres; la premiére au Pape Benoît III, du 27 Juillet 1407, écrite d'Alcanniz en Arragon (29); il lui rend compte d'un Sermon qu'il avoit fait sur l'Avénement de l'Antechrist; la seconde à Jean du Puis, Général de son Ordre, datée de Genéve le 17 Décembre 1403, où il est parlé des conversions qu'il faisoit parmi les Hérétiques sur les frontiéres de la Savoye & de l'Italie. La troisiéme, dont il n'y a qu'un fragment, s'addresse à Boniface Ferrier son frere; la quatriéme, qui n'est aussi qu'un fragment, à Gerson. Les deux suivantes s'addressent à l'Infant Martin, fils de Pierre IV. Roi d'Arragon, qui fut depuis Roi; elles étoient écrites originairement en Langue Vulgaire, mais l'Editeur les a traduites en Latin pour les joindre aux autres; enfin la septiéme est à Ferdinand, Infant de Castille, le même qui fut élu Roi d'Arragon après la mort de Martin (30). Il y a encore un Traité qui a pour titre, *De fine Mundi: de la fin du Monde.* Il y traite de la ruïne de la Dignité Ecclésiastique, de l'opposition à la Foi Catholique, & de deux avénemens de l'Antechrist; imprimé à Naples (31). Il avoit fait encore pendant qu'il enseignoit la Philosophie, un Ouvrage, qu'Antonio appelle *Suppositiuum Librum.* Le même dit qu'on trouve dans le Couvent des Fréres Prêcheurs de Pise un assez grand Volume intitulé: *Biblia, seu Promptuarium* scilicet *locorum S. Scripturæ singulis diebus, sive de tempore, sive de Sanctis usurpandorum*, où l'on trouve au commencement cette note: *Hanc Bibliam inspirante Domino mihi Fr. Antonio de Auria mihi reliquit beatissimus pater Fr. Vincentius.* Il indique encore un Traité de la Messe & de ses Cérémonies, en Langue Vulgaire. Et dans le Catalogue des MSS. du Vatican, Num. 1043. fol. 246. un Traité contre les Juifs, compilé par quatre fameux Docteurs de l'Obédience de Benoît, dont Vincent Ferrier étoit un (32).

(25) Remarq. [B].
(26) *Ubi supra.*
(27) *Bibl. Hisp. Vet.* Tom. II. p. 136.
† Voy. sur cet Auteur qui étoit Dominicain, Nic. Antonio *Bibl. Hisp.* T. II. p. 262.
(28) Du Pin *ubi supra.*
(29) Nic. Antonio *Bibl. Hisp. Veter.* T. II. p. 137. Voy. la Remarq. [B]. Il faut qu'en revenant d'Angleterre, il soit venu faire un tour en Arragon, où l'Abbé Fleury s'est trompé dans les dates de ses Voyages.
(30) Idem ibidem.
(31) Nic. Antonio ni Mr. Du Pin ne marquent point en quelle année.
(32) Voici les termes: *Incipit tractatus novus & compendiosus valde contra perfidiam Judæorum. Fuit editus & compilatus jussu Benedicti Papæ, sic in sua Obedientia dicti per quatuor famosos magistros in sacra Theologia, quorum unus fuit Fr. Vincentius Ferrerius.* Nic. Antonio *Bibl. Hisp. Vet.* loc. cit.

☞ FEVRE (GUI LE) Sieur de la Boderie, en Latin *Fabricius*, célébre dans le XVI Siécle pour la connoissance qu'il avoit des Langues Orientales, fils de Jacques le Fevre, Sieur de la Boderie, naquit le 9 d'Août 1541 à la Boderie, dans la Basse Normandie, qui est situé sur un petit ruisseau appelle le Lambrun (*a*) [*A*]. Il se rendit par son application continuelle au travail très-habile dans les Langues Orientales & sur-tout dans la Syriaque [*B*]. Il eut part avec un de ses freres, dont nous dirons un mot dans

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XX. p. 104.

[*A*] *Naquit le 9 d'Août 1541 à la Boderie.*] Moreri, Baillet (1), Colomiez (2), Fabricius (3) & la Croix du Maine (4), que les autres ont vraisemblablement suivi, le font naître à Falaise en Normandie. Mais le Pere Niceron (5) a fait voir, qu'ils se sont tous trompés sur le lieu de la naissance de notre Savant; il a déterré dans ses Ouvrages, le nom du lieu & la date de la naissance de Gui le Fevre. Il y a dans ses *Mélanges Poëtiques* au feuillet 62 une Elégie, qui est addressée *à la Boderie, lieu de la naissance de l'Auteur.* Il marque dans la même piéce le jour de sa naissance, qui étoit la veille de St. Laurent, c'est-à-dire le 9 d'Août. Il ne marque pas à la vérité l'année, mais le Pere Niceron l'a trouvée dans l'Inscription de son portrait, qui accompagne son *Encyclie*, imprimée en 1571, & qui porte qu'il étoit alors dans sa trentiéme année, ce qui fait voir qu'il étoit né en 1541.

[*B*] *Il se rendit ...... très-habile dans les Langues Orientales, & sur-tout dans la Syriaque.*] Les Ouvrages qu'il a publiés en ce genre sont les suivans. I. *Novum Testamentum Syriacè, cum Versione Latina.* Dans la Polyglotte d'Anvers 1572 Tome V. & dans celle de le Jay, Paris 1645 in-fol. II. *Grammatica Chaldaica, & Dictionarium Syro-Chaldaicum.* Dans le Tome VI de la Polyglotte d'Anvers. III. On trouve dans le Tome VII de la même le Texte Hébreu de l'Ancien Testament en plus petits caractéres que dans les premiers Volumes, avec une Version Latine interlinéaire, à laquelle il paroît par le titre, que les deux freres de la Boderie ont eu part (6). IV. *Syriacæ Linguæ prima Elementa.* Anvers 1572 in-4. V. *Novum Jesu Christi Testamentum, Syriacè Litteris Hebraïcis, cum versione Latina interlineari.* Paris 1584 in-4. „ L'Epitre „ dédicatoire de la Boderie au Roi Henri III, qui tient „ 18 pages d'un caractére fort menu, est datée de Falaise „ le 2[illegible] May 1583. La Version du Texte Syriaque est de „ la Boderie, qui a mis à côté la Vulgate, & la Version „ Grec[illegible] (apparemment le Texte Grec) au bas des pa-„ ges (7)." Les Savans ont parlé généralement d'une maniére avantageuse de ces Ouvrages & de leur Auteur: Arias Montanus (8) lui attribuë une grande connoissance de l'Hébreu & sur-tout du Syriaque, *Hebraïci idiomatis peritissimum atque adeo Syriacæ Linguæ insigni cognitione ornatum.* Buxtorf dans une Lettre à Utenbogart du 15 Mars 1610, en parle comme d'un Grand-homme, *quantus vir!* dit-il, & Bochart assure qu'il a eu peu d'égaux en ce genre de Littérature, *Vir qui in his Literis paucos habuit æquales.* L'un & l'autre remarquent (9), que dans son Dictionnaire Syro-Chaldaïque, il n'a pas laissé de copier les fautes des autres, & d'en ajoûter des siennes. Je remarquerai ici en passant que le Pere Niceron s'est trompé en disant, qu'il *n'est pas parlé* de la Boderie *dans l'Histoire de Mr. de Thou* (10): il est vrai que cet illustre Historien n'en dit qu'un mot, mais il en parle pourtant sous l'an 1598 dans l'Eloge d'Arias Montanus, *egregiam admodum navavit operam in Bibliorum Complutensium editione cum* Fabriciis Boderianis *Fratribus Falezianis, Antuerpiæ.* „ Il s'at-„ tacha avec beaucoup de soin à procurer à Anvers une „ édition de la Bible de Complute, avec les *le Fevre* „ Sieurs *de la Boderie*, freres, de Falaize (11)." VI. *Severi Alexandrini quondam Patriarchæ, de ritibus Baptismi & Sacræ Synaxis, apud Syros Christianos receptis Liber, nunc primum in lucem editus, Guidone Fabricio Boderiano exscriptore & interprete.* Anvers 1572 in-4. L'Epitre dédicatoire du Traducteur à *Pierre Danes* est datée de Paris le 17 Janvier 1572 (12). Le Pere Simon parle peu avantageusement de cet Ouvrage. „ Quelque estime que „ vous ayez, *dit-il* (13), de notre célébre Norman Gui „ le Fevre de la Boderie, il a donné des preuves d'une „ grande foiblesse, pour ce qui est de la connoissance de la „ Langue Syriaque, dans la Version Latine qu'il a pu-„ bliée du Livre *de Severe Patriarche d'Alexandrie*, tou-„ chant les Cérémonies du Baptême & de la sacrée Synaxe „ chez les Syriens. Ce sçavant homme s'est à la vérité „ acquis beaucoup de réputation pour avoir mis en Latin „ l'ancienne Version Syriaque du Nouveau Testament „ ....... Mais cette Liturgie Syriaque qu'il a publiée „ en Syriaque & en Latin ne lui fait guéres d'honneur, „ tant elle est pleine de fautes, & même de fautes grossié-„ res, tant pour les choses, que pour les mots. Il se trom-

(1) *Jugem. des Sçav.* T. II. Part. 3. p. 189. Edit. de 1725. in-12.
(2) *Gallia Oriental.* p. 41. Edit. de 1665.
(3) *Centuria Fabriciorum* I. p. 32.
(4) *Bibl. Franç.* p. 133.
(5) *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XXXVIII. p. 103. 104.
(6) Du Verdier *Bibl. Franç.* p. 521. & Niceron *Mém. des Hommes Ill.* Tom. XXVIII. p. 116.
(7) Niceron T. XXXVIII. p. 111. 112.
(8) *Præfat. ad Lect. in Biblia Regia. Apud* Colomes. *Gal. Orient.* p. m. 41.
(9) *Voy.* Colomesi. *ubi supra* p. 42.
(10) Niceron p. 103.
(11) *Voy.* Colomesi. *Gall. Orient.* loc. cit. & Teissier *Eloges de Mr. de Thou* T. IV. p. 321.
(12) Niceron p. 108.
(13) *Lett. Choisi.* Lett. VI. dans la *Bibl. Crit.* de Mr. de Sainjore T. IV p. m. 43.

dans la fuite, à la Polyglotte d'Anvers, & demeura pour cela quelque tems dans les Pays-Bas. Il y tomba même malade en 1571. Mais il ne retira aucun fruit des peines qu'il fe donna pour l'impreffion de cet Ouvrage, ayant été obligé de faire le voyage, & de vivre dans ce Pays à fes dépens (*b*). La Croix du Maine (*c*) dit qu'il *fut Précepteur de Monfieur, Frere du Roi & fon Interpréte ès Langues eftrangéres*, il s'agit du Duc d'Alençon frere de Henri III; mais du Verdier (*d*) en lui donnant auffi la feconde qualité, prétend qu'il étoit *Sécretaire* du Duc d'Alençon, & le Pere Niceron (*e*) croit que ce dernier a raifon, quoiqu'il ne le cite point, mais il dit que de la Boderie n'a jamais eu la qualité de Précepteur de Monfieur Frere du Roi. Il remarque que la qualité d'Interpréte dans les Langues Etrangéres lui convenoit particuliérement, puifqu'outre les Langues Orientales, il favoit encore l'Italienne, l'Efpagnole & peut-être quelques autres de l'Europe. Auffi y a-t-il diverfes Traductions de fa façon [*C*]. Il eut la qualité de Sécretaire & d'Interpréte du Duc d'Alençon en 1571 à fon retour des Pays-Bas [*D*]. Le Pere Niceron (†) croit qu'il étoit Eccléfiaftique, parce qu'il marque dans une Piéce de Vers, que quoiqu'il n'afpire ni à un Evéché ni à un Abbaye, il fouhaite cependant quelque honnête récompenfe de fes travaux. La Reine de Navarre, Marguerite de France, à qui cette piéce s'adreffe, paroît avoir été fa protectrice; mais le favant Barnabite doute, qu'elle ait rien obtenu du Duc d'Alençon pour la Boderie; ce Prince, dit-il, ayant été occupé de bien d'autres foins jufqu'à la fin de fa vie, qui arriva le 2 Juin 1584. Les études épineufes des Langues favantes n'occupérent pas tellement notre Auteur, qu'il ne s'appliquât auffi à la Poëfie Françoife [*E*]. Baillet (*f*) a placé fa mort en 1598: je ne fais fur quelle autorité. Si le célébre Mr. Jean Albert Fabricius ne s'eft point trompé, il doit avoir furvécu de plus de douze ou treize ans; il cite un paffage d'une Lettre de Cafaubon du mois de Juillet 1611, où il eft parlé de Mr. le Fevre de la Boderie, Ambaffadeur de Louis XIII en Angleterre, & Mr. Fabricius (*g*) croit qu'il s'agit de notre la Boderie, mais je ne fai fi la conformité de nom ne l'auroit pas trompé. Gui de la Boderie a eu deux fréres qui fe font fait connoître dans la République des Lettres, principalement NICOLAS LE FEVRE DE LA BODERIE le plus connu des deux: il s'étoit appliqué comme Gui à l'étude des Langues Orientales, & il travailla même avec lui à l'Edition de la Polyglotte; il a traduit auffi en François l'*Heptaple* de Jean Pic, Comte de la Mirandole (*h*). Le Pere Niceron indique un Ouvrage Latin de fa façon intitulé: *Ad Nobiliores Linguas communi methodo componendas Ifagoge: cui acceffit de Literarum Hebraïcarum Laudibus Oratio.* Paris 1588 in-4. ANTOINE LE FEVRE DE LA BODERIE, a donné une traduction d'un Ouvrage Italien fur la Nobleffe (*i*). Le Pere Niceron (*k*) remarque, qu'il paroît par les *Mélanges Poëtiques* de Gui de la Boderie, qu'il a eu trois autres freres, qui étoient morts en 1582; PIERRE, qui avoit pris le parti des armes; JEAN, mort dans fa cinquante-deuxiéme année, Sécretaire du Préfident Bariot; & HIPPOCRATE dont il ne nous apprend point les qualités.

(*b*) Idem p. 305.
(*c*) *Biblioth. Franç.* p. 133.
(*d*) *Bibl. Franç.* p. 521.
(*e*) *Ubi fupra.*
(†) Idem ibid. p. 306.
(*f*) *Jugem. des Scav.* T. II Part. I. p. 189. Edit. de 1725. in-douze.
(*g*) *Centuria Fabriciorum* I. p. 32.
(*h*) *Voy.* La Croix du Maine pag. 341 & du Verdier p. 911.
(*i*) *Voy.* La Croix du Maine p. 15 & 475.
(*k*) *Ubi fupra* p. 311. 314.

„ pe dès le titre de fon Edition, qui porte le nom de *Severe Patriarche d'Alexandrie*, n'y ayant eu aucun Patriarche de ce nom dans Alexandrie. Et en effet dans „ trois Manufcrits Syriaques de ce Livre que j'ai confultés, qui fe trouvent dans les Bibliothéques de Paris, „ on lit, *Severe Patriarche d'Antioche.*" Après avoir relevé quelques fautes, le Pere Simon ajoûte. „ Je puis „ même vous dire, qu'il n'a pas été affez fidelle dans le „ Texte Syriaque qu'il a fait imprimer."

[*C*] *Diverfes Traductions de fa façon.*] En voici le Catalogue I. *Confufion de la Secte de Muhamed, Livre compofé premiérement en Efpaignol, par Jean André jadis More & Alquafi natif de la Cite de Sciativia; & depuis faict Chreftien & Preftre: tourné d'Italien en François par Gui le Fevre de la Boderie.* Paris 1574 in-8 (14). La Croix du Maine nous apprend (15) que cette Traduction eft dédiée à Mr. le Vicomte de Paulmy, Bailly de Touraine. Jean André compofa cet Ouvrage en 1487 (16) en Efpagnol: & il a été imprimé à Seville en 1537 in-8; & traduit en Italien par Dominique Gazelu, & imprimé en 1540. Il y en a auffi une Traduction Allemande, & une Latine (17). II. *Traicté du nouveau Comete & du lieu où ils fe font, & comme il fe verra par les Parallaxes combien ils font loing de la terre, & du Prognoftic d'iceluy, compofé premiérement en Efpaignol par Hieronime Mugnoz, Profeffeur ordinaire de la Langue Hébraique & des Mathématiques en l'Univerfité de Valence la grand, & depuis traduit, &c. plus un Cantique fur ladite Etoile, ou apparence lumineufe.* Paris 1574 in-8. III. *Difcours de l'honnefte Amour fur le banquet de Platon efcrit premiérement par Marfile Ficin, &c. traduit du Tofcan en François.* Paris 1578 in-8. avec une Elégie de la Boderie à la Reine de Navarre à la fin (18), & une nouvelle Edition à Paris en 1588, à laquelle on a joint un Ouvrage de Jean Pic de la Mirandole (19). IV. *L'Harmonie du Monde, divifée en trois Cantiques, Oeuvre fingulier & plein d'admirable Erudition. Compofé premiérement en Latin par François Georges, Venitien de la Famille des Freres Mineurs, & traduit & illuftré par Gui le Fevre de la Boderie.* Paris 1578 in-fol. V. *De la Religion Chretienne par Marfile Ficin, Philofophe, Médecin, & Orateur très-excellent, Oeuvre très-docte. Avec la Harangue de la dignité de l'homme par Jean Picus, Comte de Concorde & de la Mirandole. Le tout traduit en François*, &c. Paris 1578 in-8 (20). VI. *Les trois Livres de la vie. Le I pour conferver la fanté des Studieux. Le II pour prolonger la Vie. Le III pour acquerir la Vie du Ciel. Avec une Apologie pour la Medecine & Aftrologie. Le tout traduit du Latin de Marfile Ficin en François.* Paris 1581 in-8. VII. *De la Nature des Dieux de Marc Tulle Ciceron, Pere de l'Eloquence & Philofophie Romaine, traduits en François.* Paris 1581 in-4. VIII. *Hymnes Eccléfiaftiques, Cantiques Spirituels, & autres Mélanges Poëtiques.* Paris 1578, & 1582. La plupart traduits du Latin. On trouve auffi à la fin de fa *Galliade*, le *Phenix pris du Latin de Lactance*, en Vers. Il eft furprenant qu'y ayant un fi grand nombre de Traductions de notre Gui le Fevre, Baillet n'en ait point parlé parmi les Traducteurs, du moins l'y ai-je cherché avec quelque foin fans l'y découvrir, auffi-bien que parmi les Poëtes, où je ne l'ai point trouvé non plus.

[*D*] *Il eut la qualité de Sécretaire & d'Interpréte du Duc d'Alençon en 1571 à fon retour des Pays-Bas.*] Le Pere Niceron (21) fixe cette date par une Piéce de vers à *Marguerite de France*, Reine de Navarre, qui eft au feuillet 68 de fes Mélanges Poëtiques, & qui a été faite au plus tard en 1582 il y dit, qu'il y avoit déja dix ans; qu'il étoit au fervice du Duc d'Alençon, fans avoir reçu les récompenfes qui lui étoient promifes.

[*E*] *Il s'appliqua auffi à la Poëfie Françoife.*] Le Pere Niceron (22) dit qu'„ il la cultiva toujours, mais fans aucun „ fuccès. Rien en effet, *ajoûte-t-il*, n'eft plus plat & „ plus embrouillé que fes Vers; cependant comme il fuffi- „ foit de fon tems, pour être eftimé Poëte, de mettre des „ rimes au bout d'un certain nombre de pieds, & de ré- „ péter fouvent des expreffions Mythologiques, il a eu „ de la réputation en ce genre, & a même remporté plu- „ fieurs fois la Palme & le Lys, qui faifoient le prix du „ Puy de Roüen. Mais toutes fes Poëfies ne font plus „ connuës à préfent, & on ne peut les lire que pour s'en „ moquer, auffi-bien que du mauvais goût de fon tems." Je foufcris volontiers à ce jugement, fi tout eft du même goût que l'Hymne fur la Trinité, dont du Verdier (23) rapporte une grande partie. Quoi qu'il en foit, voici les Ouvrages Poëtiques de notre Auteur. I. *L'Encyclie des Secrets de l'Eternité.* A Anvers. La Croix du Maine & du Verdier mettent l'Edition en 1570, mais le Pere Niceron remarque qu'il y a deux Piéces aux pag. 301 & 305 qui font datées de l'an 1751. Cette Encyclie eft divifée en huit Cercles, ou Chants, qui font le premier Livre de l'Ouvrage, & il n'en a pas paru davantage. II. *La Galliade ou la Révolution des Arts & des Sciences.* Paris 1578 in-4., en cinq Chants, dont on trouve le contenu dans du Verdier (24). III. *Divers Mélanges Poëtiques par Gui le Fevre de la Boderie.* Paris 1582 in-16. Ce Recueil, dit le Pere Niceron, ne peut être utile qu'en ce qu'on y trouve quelques particularités de la Vie de l'Auteur.

(14) Du Verdier *Bibl. Franç.* p. 522.
(15) *Bibl. Franç.* p. 114.
(16) Nic. Antonio *Bibl. Hisp. Vet.* T. II. p. 212. Voy. auffi p. 266. parmi les Auteurs Arabes.
(17) Fabric. *Syllab. Script. de Ver. Rel. Chr.* p. 740.
(18) Niceron p. 310.
(19) *Voy.* Le même.
(20) Voyez fur le Traité de Marfile Ficin, Fabricius *Syllab. Script. de Ver. Relig. Chrift.* p. 540-542.
(21) *Ubi fupra* p. 305-306.
(22) Ibid. p. 306. 307.
(23) *Bibl. Franç.* p. 523-532.
(24) P. 522.

FEVRE (TANNEGUI LE), en Latin *Faber*, nâquit à Caen l'an 1615 d'une bonne famille [*A*]. Son pere le deftina à l'étude à la follicitation d'un de fes freres, qui étoit Eccléfiaftique, & qui promit de contribuër à l'éducation de fon neveu, & de le prendre chez lui. A douze ans fon oncle com-

[*A*] *D'une bonne famille.*] L'Auteur du *Segraifiana* (1), on ne fait fur quel fondement, affure qu'il étoit fils d'un Foffoyeur de la Paroiffe de St. Jean de Caen. Il eft vrai que fon pere qui n'avoit pas été trop bon ménager, & qui malheureufement avoit trop aimé les Voyages, n'étoit pas fort à fon aife (2).

[*B*] *A*

(1) Voy. *Oeuvr. Div. de Mr. de Segrais* T. I. p. 84 Amft. 1723 in-12.
(2) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. III. p. 105. 106.

commença à lui apprendre les premiers Elémens de la Langue Latine [*B*], & il fit en six mois plus de progrès, que les enfans n'en font d'ordinaire en deux ans. Mais son oncle, qui étoit un homme sévére le rebuta, & son pere ne put gagner sur lui de continuer ses études, qu'en le reprenant dans sa maison; il lui donna un autre Précepteur, qui étoit aussi un Ecclésiastique; mais quoiqu'il fût fort habile pour le Latin, il ne savoit point du tout le Grec. Mais le jeune le Fevre déja persuadé de la nécessité d'apprendre cette Langue, entreprit de le faire seul [*C*], & il fit bientôt autant de progrès, qu'il en faisoit dans la Langue Latine auprès de son Précepteur. Un an & demi après son pere l'envoya au Collége de la Fléche, où il fit sa Rhétorique & sa Philosophie. Les Jésuites firent tout ce qu'ils purent pour le retenir, mais inutilement; car sitôt qu'il eut achevé sa Philosophie il retourna à Caen chez son pere, qui ravi d'avoir un fils de ce mérite, lui proposa de prendre le petit Collet, comme le moyen de s'avancer le plus prompt & le plus sûr, & par conséquent le plus propre à un homme qui n'est pas riche. Mais notre jeune Savant résista à toutes les sollicitations de son pere & de son oncle sur cet article. Après avoir demeuré quelques années en Normandie, il vint à Paris, où il se fit des amis parmi les personnes même de la premiére distinction: Mr. des Noyers le présenta & le recommanda au Cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension de deux mille Livres, pour avoir l'œil sur tous les Ouvrages qui s'imprimeroient au Louvre, & pour choisir des diverses Leçons des anciens Auteurs celles, qui lui paroîtroient les meilleures. Le Cardinal avoit dessein de le faire Principal du Collége qu'il vouloit établir à Richelieu, de lui faire continuer sa pension, & de lui donner des appointemens considérables pour cet Emploi; mais la mort de ce Ministre renversa toutes les espérances de Mr. le Fevre; car le Cardinal Mazarin, qui lui succéda, ne se piquant pas d'aimer les Lettres, l'Imprimerie du Louvre devint presque inutile, & la pension de Mr. le Fevre fut par conséquent fort mal payée. Il quitta donc de lui-même son emploi, & demeura quelque tems à Paris sans autre occupation que ses Livres, & le Public a vu le fruit de ses études, dans les excellens Ouvrages, qu'il a publiés dans la suite [*D*]. Quelque tems après Mr. le Marquis de Franciere, Gouver-

[*B*] *A douze ans son oncle commença à lui apprendre les premiers Elémens de la Langue Latine.*] Avant que de le mettre à l'étude, ayant remarqué qu'il avoit la voix belle & l'oreille merveilleuse, il voulut qu'il apprît la Musique. Il y réüssit parfaitement, & à onze ans il chantoit & joüoit en partie avec une justesse admirable (3).

(3) Idem ibidem.

[*C*] *Le jeune le Fevre, déja persuadé de la nécessité d'apprendre cette Langue, entreprit de le faire seul.*] On lui a souvent entendu dire, que quand on a un peu d'esprit & de jugement, on n'a pas besoin de Maîtres pour les Langues, & que la plus grande difficulté c'est d'apprendre à les lire. Dès qu'il eût bien appris la Grammaire Grecque & lu quelques Chapitres du Nouveau Testament, il se jetta dans Homére & dans les Tragiques, à l'exemple de Joseph Scaliger (4), qui avoit commencé le Grec par-là (5).

(4) Idem ibid.

(5) Vid. Jos. Scaligeri *Epist.* Lib. I. Ep. I. p. 46. Francfort 1628 in-8.

[*D*] *Le Public a vu le fruit de ses études dans les excellens Ouvrages, qu'il a publiés dans la suite.*] En voici le Catalogue I. Luciani *de Morte Peregrini Libellus. Cum Notis Tan. Fabri.* Paris 1653 in-4. L'Epitre dédicatoire à Isaac Sarrau fils de Claude Sarrau, est datée de Saumur le 23 Juillet 1653. Mr. le Fevre dit dans sa Préface, que de tous les Ecrits de Lucien il n'y en a guére de comparable à ce Discours *sur la mort de Peregrinus*, & que se proposant de donner une Edition de toutes les Oeuvres de Lucien, il a commencé par revoir avec tout le soin possible ce Traité, qu'il publie, afin que s'il a l'approbation des Savans, de donner dans la suite une Edition complette de Lucien, purgée d'un nombre infini de fautes, dont les Editions ordinaires fourmillent, & propre à montrer la négligence ou l'ignorance des Traducteurs précédens. Il remarque dans ses Notes (6), qu'il est évident par le sens qui est interrompu dans un endroit, que Lucien y avoit fait entrer plusieurs choses contre Jésus-Christ, que nos Peres par un zéle outré ont retranchées. Voici les propres termes du savant Auteur. *Istæc vocula* γαρ *& sensus repente abruptus satis indicant multa hic a Luciano adversus Christum scripta fuisse, quæ a majoribus nostris, hominibus nimium piis, sublata fuêre. Hinc itaque est quod dixerat Suidas, Lucianum* Καθαπτεσθαι του Χριστιανισμου κᾳι αυτου βλασφημειν του Χριστου εν τω του Περεγρινου Βιω *(melius dixisset* εν τη του Περεγρινου τελευτη*) hinc factum ut in plerisque MSS. Codd. non amplius extet Peregrinus. Pene tamen quod non hic itidem fecere ut apud Josephum quem (quod mirere) Origenes duobus tribusve locis asserit contra Christum scripsisse, & tamen hodie laudat. Qui factum? Nil enim facilius. In hunc locum* κακουργως *suffecere* συγκωμεν. *ô timidam pietatem!* II. Diatribe. *Fl. Josephi de Jesu Christo Testimonium suppositum esse.* Saumur 1655 in-8. Il se propose de prouver, dans cette *Dissertation*, que le fameux Témoignage de Joseph, touchant notre Sauveur, est supposé. I. Il remarque qu'il y a plusieurs choses, qui ne conviennent point au caractére de Joseph, qui étoit Pharisien, Sacrificateur Juif, & grand Zélateur de sa Religion. II. Que le style de ce passage est différent de celui de Joseph. III. Il reléve cette expression Ιησους τις, & celles-ci, Ει γε ανδρα αυτον λεγειν χρη, qui semble insinuer la Divinité de Jésus-Christ, au-lieu que les Juifs n'attendoient pour Messie qu'un simple homme. IV. Que l'Auteur de ce Témoignage n'a pas eu assez d'égard à l'ignorance de ses Lecteurs Payens, pour lesquels il paroit que Joseph a principalement écrit ses Antiquités. V. Qu'il n'est fait aucune mention de Jean Baptiste, comme de son Précurseur. VI. Que le passage n'a aucune liaison avec ce qui précéde, ensorte qu'il ressemble tout-à-fait à une interpolation. VII. Qu'il paroît par les paroles de St. Jérôme, qu'il y soupçonnoit de la fraude. VIII. Qu'il n'en est point parlé dans Justin Martyr, Tertullien, Clement d'Alexandrie, Origene, Theodoret, & Photius. IX. Il cite deux passages du Commentaire d'Origene sur St. Matthieu, & de son Traité contre Celse, qu'il oppose au Témoignage de Joseph, tel qu'on le lit aujourd'hui; & il tâche de montrer, qu'il y a toute apparence qu'on lisoit le contraire dans les Manuscrits d'Origene. X. Qu'Eusebe, sur l'autorité duquel le témoignage en question est fondé, en est l'Auteur & l'a fabriqué. *Postquam satis, ut videtur, a nobis probatum est, in hoc testimonio Josephi fraudem posteris factam fuisse, unum nunc superesse videtur, quod quis ex me percontetur, quonam scilicet tempore suspicer illud* παρεγχειρημα *admissum fuisse? Quæ res haud difficulter inveniri potest. Id enim ab Origenis tempore ad Eusebii ætatem factum, mihi liquet dejerare. Ille autem circa annum CCXXII & paullo inferius florebat; at Eusebius sub Constantino Magno. Constat autem ex iis, quæ sunt a nobis scripta superius, nondum eam Corruptelam in Josephi Libros irrepsisse, quo tempore scribebat Origenes. Itaque constet necesse est, id intra illud tempus admissum fuisse, quod ab Origene ad Eusebium fluxit. Mihi autem imprimis credibile fit auctorem hujus* τεχνηματος *esse Eusebium.* Il remarque en finissant sa Dissertation, que s'il se trouve des gens qui l'accusent de manquer de piété pour avoir proposé ses raisons sur ce sujet, il leur demandera quel rapport il y a entre la Lumiére & les Ténébres, entre Christ & Belial? & si l'on doit faire dépendre la vérité de la Religion Chrétienne des fraudes pieuses d'un zéle aveugle? „ En ce cas-là, *dit-il*, pourquoi ne recevons-nous pas „ ces Ecrits fabuleux, qu'on appelle vulgairement les O„racles des Sibylles, & d'autres piéces du même genre, „ où l'on trouve plusieurs choses très-véritables touchant „ notre Sauveur, & vrayement dignes de sa Majesté? „ Quand l'Esprit de Python, dont il est parlé dans le Livre „ des Actes, publia que St. Paul & Silas étoient véritable„ment *les Serviteurs du Dieu Souverain*, & déclara *qu'ils* „ *enseignoient la voye du Salut*, quoique cet Esprit de men„songe dit la vérité, St. Paul ne crut pas avoir besoin du té„moignage du Diable, qui est menteur dès le commence„ment. Ainsi je crois pouvoir soûtenir avec raison, que nous „ n'avons pas besoin de ce témoignage en faveur de Jésus-„ Christ qui a été frauduleusement inséré." *Si qui porro erunt, ut sunt varia hominum judicia, qui existiment, non satis piè fecisse me, qui hæc moverim; ex iis percontor libens, ecquid commune esse putent lucem inter & tenebras, Christum inter & Belialem. Nihil, ut opinor. Quid autem? Veritas Christianæ Religionis cum fraudibus timidæ pietatis conjungi debeat? Ne dixeris. Alioqui nugatoria illa scripta, quæ vulgo sub Sibyllarum nomine leguntur, & alia id genus, quibus de Jesu D. multa & verè & magnificè memorantur, cur, quæso, non amplectimur? Cur olim &c.* Il avouë qu'il est fort éloigné de cette piété sombre & timide, qui est si fort du goût d'aujourd'hui, mais que personne ne lui prouvera jamais, qu'il se soit écarté des devoirs de la vraye & solide piété. „ Je n'ai, *dit-il*, aucune idée de la Divinité qui soit basse „ & indigne d'elle; je ne l'avilis point jusqu'à faire dépen„dre sa grandeur de notre service Corporel. Au contraire „ je suis persuadé que ces gens, qui, en priant dans nos „ Temples, tournent les yeux, élévent perpétuellement „ les mains vers le Ciel, & qui s'écrient avec de profonds „ soupirs, Seigneur! Seigneur! & qui par là en imposent „ au peuple, se couvrent seulement du masque de la Re„ligion; tant je croi qu'il y a de différence entre des „ grimaces & la vraye piété, entre le Théatre & l'Eglise, „ entre un Comédien & un sincére adorateur, qui, comme „ le dit Jésus-Christ en St. Jean, *adore le Pere en esprit &* „ *en vérité.*" *Scio equidem & ultro confiteor, longè me ab illa lacrymosâ & meticulosâ pietate, quam hodie video in vulgus tantoperè placere, naturâ & moribus abhorrere, ut qui maximè; sed veræ tamen sinceræque pietatis officio digressum unquam fuisse, me qui probet, hominem scio natum neminem. Videlicet de Deo nil parvum, nil humile sentio; nihil quod eum* ad

(6) Cap. II. p. 67.

verneur de Langres, qui étoit de ses amis, le mena à son Gouvernement. Ce fut là qu'il abandonna l'Eglise Romaine pour embrasser la Religion Réformée, & ayant pris congé du Marquis il revint à Paris, après avoir fait la Cène à Is-sur-Tille, dans le voisinage de Dijon. Il ne fit que très-peu de séjour à Paris & se retira à Preuilly, petite Ville de Touraine, où il demeura quelques années. L'Académie de Saumur étoit alors très-florissante, & l'on avoit grand soin de n'y recevoir que des Professeurs savans & d'un mérite distingué. Pendant le séjour de Mr. le Fevre en Touraine, il vint à vaquer une place de Régent de Troisiéme, qu'on lui offrit aussi-tôt. Il trouvoit ce pays-là si beau qu'il l'accepta, & la préféra à celle de Professeur en Grec à Nimégue, qu'on lui offrit en même tems. Son

*ad Corporis nostri ministerium deprimat. Quin contra, mihi plané persuasum istos, qui in templis orantes sibi oculos miseré pervertunt, manusque ad cælum perpetuo jactant, qui suspirabundi identidem exclamant, Domine, Domine, illaque ratione popello imponunt, falsò se religionis nomine tutari; usque adeo magnum interesse discrimen arbitror inter gesticulationem & germanam pietatem, inter Theatrum & Templum, inter scenicum artificem & ἀληθινοὺς προσκυνητὰς, ὅτις, ut ait Christus apud Joannem, τῷ πατρὶ ἐν πνεύματι καὶ ἀληθείᾳ προσκυνοῦσι.* Le savant Mr. Charles Daubuz a répondu à cette Dissertation de Mr. le Fevre, dans un Ouvrage qui a pour titre, *De Testimonio Flavii Josephi de Jesu Christo, Libri duo.* III. *Luciani Timon*, avec des Remarques & une Version Latine. Il estimoit beaucoup plus l'Edition du Discours *de Morte Peregrini*, que celle de Timon, apparemment parce qu'elle est bien plus correcte que l'autre. IV. *Epistolarum Pars I*, Saumur 1659 in-4. *Pars II*, *cui accedunt Aristophanis Concionatrices, Græce & Latine cum Notis.* Saumur 1665 in-4. Ces Lettres sont toutes Philologiques. On y voit plusieurs Corrections de Passages d'anciens Auteurs, mais on s'est plaint de la hardiesse de ces Corrections, qui ne sont jamais fondées sur l'autorité des Manuscrits, que Mr. le Fevre ne se mettoit guéres en peine de consulter, mais seulement sur son imagination. Voici ce qu'en dit Mr. Gallois dans le *Journal des Sçavans* (7). „ Toutes les matiéres que traite l'Auteur „ sont presque de Critique: on y voit plusieurs passages „ des anciens Auteurs expliqués avec beaucoup d'érudition, „ des conjectures ingénieuses pour rétablir des endroits „ qui paroissent corrompus, & de belles remarques touchant l'Histoire & la Chronologie. Mais il est difficile „ de dire si cette Critique de Mr. le Fevre est plus avantageuse que préjudiciable aux Auteurs dont il parle. „ Car s'il a éclairci plusieurs endroits de leurs Ouvrages, „ il y a fait voir plusieurs défauts considérables, & il a „ même prétendu montrer, que souvent ils n'entendoient „ pas la langue dont ils se sont servis dans leurs Livres. „ Il a porté sa Critique jusques sur l'Ecriture Sainte, & „ il a touché à quantité d'endroits, dans lesquels il a changé des mots, transposé des périodes, & quelquefois ôté „ des lignes entiéres, & cela sans apporter aucune preuve „ de ce qu'il avance, si ce n'est qu'il lui semble que le „ sens en seroit meilleur & plus intelligible. Dans la Comédie d'*Aristophane*, qu'il a jointe à sa seconde Partie, „ il auroit pu se passer d'expliquer avec tant de soin certaines obscénités dans lesquelles ce Poëte avoit affecté „ d'être obscur." V. *Journal du Journal, ou Censure de la Censure.* Saumur 1666 in-4. Le Jugement de l'Auteur du Journal des Sçavans, que nous venons de rapporter, étoit trop peu favorable, pour que sa délicatesse n'en fût pas blessée. Il fait assez connoître par la vivacité du stile de ce petit Ouvrage, qu'il en avoit été piqué au vif. Mr. Gallois, en parlant de cette réponse (8), n'en épargne guéres l'Auteur, ce qui lui attira une replique aussi forte, elle est intitulée. VI. *Seconde Journaline.* Saumur 1666 in-4. VII. *Dionysii Longini de Sublimi Libellus. Græce & Latine cum Notis.* Saumur 1663 in-12. Ces Notes sur Longin étoient la piéce favorite de Mr. le Fevre. Mr. Graverol croit que c'est cet Ouvrage, qui lui procura une pension de cinq-cens écus, que le Roi, à qui il l'avoit dédié, lui donna (9). Mr. Boileau dit, dans la Préface de sa Traduction de Longin, que les courtes Notes de Mr. le Fevre sur cet Auteur lui ont été fort utiles. Il avoit promis d'en faire de plus amples, mais elles n'ont point paru. VIII. *Phædri Fabulæ cum Notis & Gallicâ Versione.* Saumur 1664 in-douze. IX. *Lucretius cum Conjecturis, emendationibus, & notulis perpetuis.* Saumur 1662 in-4. La seconde Edition a paru à Cambridge en 1686 in-douze, avec *la Vie de Lucrece* par *Obertus Giphanius*, & avec l'*Index de Lambin.* Mr. le Fevre dédia cet Ouvrage à Mr. Pelisson, lorsqu'il étoit à la Bastille, c'étoit un effet de sa reconnoissance. Mr. Pelisson lui faisoit une pension de cent écus, qui lui étoit payée par Mr. Menage, parce que Mr. Pelisson ne vouloit pas qu'il sût qu'elle venoit de lui. Elle fut payée pendant quatre ans jusqu'à l'emprisonnement de Mr. Pelisson; Mr. Menage fit alors savoir à Mr. le Fevre le nom de son bienfaiteur, qui n'étoit plus en état de lui faire du bien (10). X. *Abrégé des Vies des Poëtes Grecs. Le Mariage de Belphegor, Nouvelle Italienne, traduite en François. La Vie de Thésée, traduite du Grec de Plutarque en François.* Saumur 1665 in-douze. Les *Vies des Poëtes Grecs* sont écrites, selon Mr. de Salo (11) „ d'une maniére très-agréable; *il dit*, qu'elles ont été d'autant „ mieux reçuës, qu'il n'y avoit rien sur ce sujet dans notre Langue." Mais Mr. Baillet (12) ajoûte à ce Jugement que *comme les goûts sont différens dans le monde, ce même stile qui est agréable pour les uns, paroît fort dégoûtant aux autres, qui l'ont trouvé trop bas, & dans une affectation, qui à leur avis tient un peu de la pédanterie. D'ailleurs il pouvoit en dire plus qu'il n'a fait. Cependant*, continue Baillet, *il y a beaucoup d'érudition dans ce Recueil, & c'est dommage qu'il ne nous a point averti du grand secours qu'il a tiré de l'Ouvrage de Lilio Gregorio Giraldi.* Mr. de la Monnoye remarque sur ce passage de Baillet que „ Mr. „ le Fevre a bien voulu quelquefois faire le badin, mais „ jamais le pédant. Son dessein dans cet *Abrégé des Vies* „ *des Poëtes Grecs*, a été d'instruire tout ensemble & de „ divertir le jeune Comte de Limoges, à qui l'Ouvrage „ est addressé. Il n'a pu, ayant puisé immédiatement dans „ les mêmes sources que Gyraldus, ne pas se rencontrer „ avec lui, & par la même raison n'a pas cru devoir le „ citer." Mr. Reland a fait réimprimer cet Ouvrage à Amsterdam en 1700 in-douze, avec un petit nombre de savantes Notes, mais sans les deux autres piéces, qui n'y ont aucun rapport. *Le Mariage de Belphegor* est une Nouvelle traduite de l'Italien de Machiavel, où cet Auteur fait voir d'une maniére ingénieuse, qu'il se trouve quelquefois des femmes, qui sont plus méchantes que le Diable, & même assez méchantes pour le faire enrager. *La Vie de Thésée* n'est pas une simple traduction de Plutarque; l'Auteur y a inséré quantité de choses, tirées d'autres Auteurs, pour rendre cette vie plus complette; mais il a eu soin de faire mettre en d'autres caractères, ce qui n'est point de Plutarque. XI. *Le Festin de Xenophon, traduit en François.* Paris 1666 in-douze. XII. *Premier Alcibiade de Platon, mis en François.* Paris 1666 in-douze. Mr. le Fevre a ajoûté à la fin de cette Traduction des Notes, où il rétablit plusieurs passages que Marsile Ficin & Serranus n'avoient pas entendus. XIII. *Traité de la Superstition, composé par Plutarque, & traduit en François avec un Entretien sur la Vie de Romulus.* Saumur 1666 in-douze. L'Entretien sur la Vie de Romulus ne contient que l'Histoire de ce Roi jusqu'à l'enlévement des Sabines. XIV. *Cl. Æliani Variæ Historiæ Græce & Latine, emendatæ a T. Fabro.* Saumur 1667 in-8. XV. *Eutropii Historia Romana, cum Viris illustribus Aurelii Victoris, cum brevibus Notis.* Saumur 1667 in-8. XVI. *Justini Epitome Historiarum Univ. Trogi Pompeii, cum Emendationibus & Notis.* Saumur 1667 in-douze. XVII. *Terentii Comœdiæ ex recensione & cum notulis T. Fabri.* Saumur 1671 in douze. L'Epitre dédicatoire au Cardinal de Bouillon est datée de Saumur en May 1671. A la suite des Notes il y a une traduction en Vers Latins de l'Epitaphe d'Adonis, *Lamentatio Veneris in Adonim* de Bion Smyrnæus. XVIII. *Q. Horatii Flacci Opera cum notulis.* Saumur 1671 in-douze. XIX. *Apollodori Atheniensis de Deorum origine Libri tres Græce & Latine recensiti & Notis illustrati.* Saumur 1661 in-8. XX. *La Vie d'Aristippe traduite du Grec de Diogene Laërce.* Paris 1667 in-douze, insérée dans les *Mémoires de Literature* de Sallengre Tom. II. Part. 2. Art. 2. XXI. *Virgilii Opera cum Notis.* Saumur 1675 in-douze. XXII. *Plinii Panegyricus ex recensione Tan. Fabri.* Saumur 1675 in-douze. XXIII. *Dionysii Alexandrini de situ Orbis Liber, Græce & Latine, ex recensione Tan. Fabri.* Saumur 1676 in-8. XXIV. *Méthode pour commencer les Humanités Grecques & Latines*, inseré dans les *Mémoires de Literature* de Mr. de Sallengre Tom. II. Part. 2. Art. 3. réimprimé à Paris en 1731 in-douze, avec des Remarques de Mr. Gaullyer. Cette Piéce a été traduite en Anglois par Mr. *J. T. Philipps*, Précepteur de Son Altesse le Prince Guillaume, & publiée dans un Recueil, dont la seconde Edition a paru à Londres en 1723 in-douze sous ce titre: *Methode Abregée pour enseigner les Langues Anciennes & Modernes, pratiquée ci-devant par le savant* Tannegui le Fevre, *dans l'éducation d'un de ses fils, & de sa fille la célébre Madame* Dacier, *& suivie avec succès à Londres avec quelque légére différence. On y a ajoûté quelques Traités & Remarques sur le même sujet de plusieurs illustres Savans*, Roger Ascham, *Précepteur de la Reine Elisabeth*, Richard Carew, *Mr.* Milton, *Mr.* Locke *&c. avec une relation de l'éducation du Dauphin par* J. B. Bossuet, *Evêque de Meaux.* XXV. *Anacreontis & Saphonis Carmina, Græce & Latine cum Notis.* Saumur 1680 in-douze. Les Notes Latines qui accompagnent cette Edition ont été jointes à la Traduction Françoise que Madame Dacier a fait de ces Poësies, dans l'Edition d'Amsterdam de 1716 in-8. XXVI. *Scaligerana, ou Bons Mots, rencontres agréables & remarques judicieuses & savantes de J. Scaliger, avec des Notes de* Tannegui le Fevre, *& de* Paul Colomiez. Groningue 1669 in-douze, Cologne 1695 in-douze. Ce *Scaligerana* est appellé *prima*, pour le distinguer d'un autre, qui a été imprimé auparavant en 1666 sous le titre de *Scaligeriana sive Excerpta ex ore Josephi Scaligeri*, par F. F. P. P. (13), mais qui n'a été fait qu'après. Celui dont il s'agit est tout en Latin, au lieu que l'autre est mêlé de François & de Latin. François Sigonius voulant le faire imprimer, le montra à Mr. le Fevre & à Mr. Colomiez, qui y ont ajoûté des Notes, ce qui donne à ce Recueil un mérite que l'autre n'a pas (14). XXVII. *Fabulæ ex Locmanis Arabico Latinis Versibus redditæ.* Saumur 1673 in-douze.

(7) Du 3 Mai 1666.

(8) *Journ. des Sçavans* du 12 Juillet 1666.

(9) Niceron p. 121.

(10) *Menagiana* Tom. II. p. 16. 17. Paris 1729 in-8.

(11) *Journ. des Sçav.* du 12 Janv. 1665.

(12) *Jugem. des Sçav.* T. II Part. I. p. 176. Edit. de 1725 in-12.

(13) I. e. *Fratres Puteanos.*

(14) Il a paru à Amst. 1740 une nouvelle Edition des *Scaligerana* avec plusieurs autres *ana* qui réunit tout, & qui a d'autres avantages étant enrichie des notes du savant Editeur Mr. Des-Maizeaux. R. D. T.

Son mérite fut bientôt connu, & lui attira de toutes les parties du Royaume, & même des Pays Etrangers un grand nombre d'Ecoliers, dont plusieurs se mettoient en pension chez lui. Il eut dans la suite quelque démêlé avec l'Académie & le Consistoire de Saumur, pour avoir écrit dans un de ses Ouvrages, qu'il pardonnoit à Sappho d'avoir aimé les femmes, puisque cette fureur lui avoit inspiré une belle Ode sur ce sujet, que Catulle a traduite presque toute entiére; cette querelle lui auroit fait quitter son Emploi, s'il en eût pu trouver un autre. En 1672 le Prince Palatin l'appella dans l'Université de Heidelberg, & lui offrit des conditions très-avantageuses. Mr. le Fevre accepta ce parti, & se disposoit à partir, lorsqu'il mourut d'une fiévre continuë, qui l'emporta en onze jours. Il mourut le 12 Septembre 1672 âgé de cinquante-sept ans (a). Mr. Huet, Evêque d'Avranches, nous apprend (b) qu'il avoit à peu près persuadé à Mr. le Fevre de rentrer dans l'Eglise Romaine, & que ce Savant lui avoit marqué qu'il y étoit déterminé, quelques années avant sa mort, qui empêcha l'exécution de ce dessein. Il étoit bel homme, d'une taille au-dessus de la médiocre, mais peu dégagée. Il étoit naturellement bon, mais un peu brusque. Il détestoit le mensonge, & ne pouvoit souffrir les grands parleurs. Il étoit charitable & sensible à l'affliction des malheureux. Quoiqu'il eût rompu presque tout commerce pour ne s'attacher qu'à ses Livres, il aimoit ses amis avec tendresse, & se faisoit un plaisir inconcevable de leur rendre service. Comme il étoit tout feu il s'emportoit facilement dans son domestique, mais cela passoit dans un moment. Son Cabinet, ses Enfans, & son Jardin, où il avoit toutes sortes de fleurs qu'il cultivoit lui-même, étoient son divertissement ordinaire. Il mangeoit peu & travailloit presque toujours en mangeant. Il ne dormoit pas davantage. Dans sa jeunesse il se couchoit tard, mais il changea depuis de méthode. Les dix derniéres années de sa vie, il se couchoit toujours à neuf heures pour le plus tard, & bien souvent à huit. Il avoit le sommeil si léger, que le moindre bruit l'éveilloit, & dès qu'il étoit éveillé, il se levoit quelque heure qu'il fût. Cette maniére de vivre, jointe à la coutume qu'il prit sur la fin de sa vie, par le conseil de son Médecin, de boire toujours le vin pur, lui échauffa extrêmement le sang, & lui causa la fiévre qui l'emporta. Dans cette fiévre, quoiqu'il fût la plupart du tems en rêverie, il ne laissa pas de traduire en vers Latins les Fables de Locman, l'Esope d'Orient. Heidelberg & Nimegue ne furent pas les seuls lieux où il fut appellé, il le fut aussi à Utrecht & à Leyde pour être Professeur en Grec. Il avoit même été sur le point de suivre le dernier parti, & de vendre son bien pour cela, mais il en fut détourné par une Lettre que Mr. Diodati lui écrivit de Geneve. Mais d'autres prétendent qu'une inclination qu'il avoit à Saumur fit plus sur lui que la lettre de Mr. Diodati; on ajoûte même, que cette amourette l'empêcha d'accepter un autre parti à Paris [*E*]. Nous donnerons ci-dessous son caractére comme homme de Lettres [*F*]. Il a eu de Marie Olivier sa femme un garçon nommé Tanegui le Fevre, Auteur d'un petit Ouvrage *de futilitate Poetices* (c), qui a été Ministre en Hollande, & ensuite quinze ou seize ans à Londres, d'où il alla à Paris en 1697 où il embrassa la Religion Romaine & deux filles, l'une qui est la fameuse Madame Dacier, & l'autre qui a été mariée à Paul Bauldri Professeur à Utrecht. On trouve dans les *Acta Literaria* de Struvius (d) une Lettre de Jean Henri Horbius du 6 Janvier 1700, qui est remplie de fautes [*G*].

(a) *Vie de T. Le Fevre* par Mr. Graverol. dans les *Mém. de Littérature* de Sallengre T. II. Part. II. Art. I. Huet *Hist. de la Ville de Caen*, & Niceron *Mém. des Hom. Ill.* Tom. III. p. 103 &c.

(b) *Demonst. Evang.* 19. Leipsich 1701 in-4. & *Comment. de rebus ad eum pertin.* L. IV p. 249. Amst. 1718.

(c) Imprimé à Amst. en 1697 in-douze.

(d) Fasc. VI. p. 45.

[E] *On ajoûte que cette amourette l'empêcha d'accepter un autre parti à Paris.*] Etant venu à Paris, Mr. Colbert qui vouloit l'arrêter, lui fit des propositions très-avantageuses, qui l'avoient fort ébranlé. Mais tout d'un coup & lorsque ses Amis s'y attendoient le moins, il partit & s'en retourna à Saumur. On veut que ce fut l'impatience de revoir sa Dame, qui le fit partir si brusquement. Il pensa périr dans ce voyage sur la Loire, son bateau prenant eau de tous côtés. Quand il fut hors de danger il fit un Distique, dont Madame Dacier sa fille n'a pu dire que le dernier Vers à Mr. Graverol, mais dont Mr. Cappel a suppléé le premier en cette maniére:

*Quid juvat haud periisse tuis, Ligerine, sub undis,*
*Si pereo flammis, ô Ligerina, tuis.*

La Maîtresse de Mr. le Fevre s'appelloit Mlle. Liger. Ce départ si brusque déplut à Mr. Colbert, & Mr. le Fevre en perdit bientôt après la pension de cinq-cens écus, que le Roi lui faisoit, & dont il avoit joui pendant quelques années. On ne sait pas si cette inclination l'avoit rendu libéral, ou s'il l'étoit naturellement, mais on peut dire qu'il étoit prodigue pour ses plaisirs. Il étoit toujours fort propre & aussi parfumé qu'un Anacreon. De tems en tems il faisoit venir d'Angleterre des Caisses entiéres de Gands, des Bas de soye & des Epingles, & de Paris, & même de Rome, toutes sortes d'Essences, de Parfums, & de Poudres, qu'il distribuoit à ses Amis.

[F] *Nous donnerons ci-dessous son caractére comme d'homme de Lettres.*] Mr. Bochart (15) l'appelle un homme très-savant dans la Litérature Grecque & Latine, & d'une rare sagacité. *Non solum Græcis & Latinis Literis egregiè est imbutus, sed & rarâ valet ἀγχινοίᾳ.* Jacques Tollius (16) nous dit, que c'étoit un homme spirituel & agréable, & qui possédoit toute l'Urbanité Grecque & Latine. *Tanaquillus Faber, homo, dum vixit, perfacetus fuit, omnique Græcâ & Latinâ Urbanitate mirificè excultus.* Gui Patin (17), dans une Lettre datée de Paris le 21 Septembre 1666, l'appelle un excellent homme & de la premiére Classe des Savans de ce tems-là; il dit, que le Fevre s'en est retourné à Saumur. Nicolas Heinsius (18) en parle comme d'un homme d'esprit & de génie, mais qui avoit un peu trop bonne opinion de lui-même. Morhof (19) dit qu'il étoit „ Savant, habile Philologue, qu'il entendoit bien le Grec, „ ayant l'esprit vif mais hardi; ce qui lui a fait entreprendre de corriger les Auteurs sur ses propres idées, sans „ avoir l'autorité d'aucun Manuscrit: témérité qui lui a „ quelquefois heureusement réussi, ayant découvert par sa „ propre sagacité, ce qui coûte aux autres beaucoup de „ peine à déterrer dans les Manuscrits. Cependant il a „ été relevé plus d'une fois assez rudement par d'autres „ Auteurs, pour sa hardiesse; car il corrige souvent à son „ plaisir les passages corrompus, & fait de terribles changemens dans les Auteurs. Ses Epitres contiennent quantité de ses Conjectures, elles sont en deux Livres, il y „ explique les passages des Anciens contre le sentiment de „ tous les autres Critiques: il doit pourtant être fort estimé pour la beauté de son génie, & sa grande pénétration." *Tanaquillus Faber, vir doctissimus fuit, Philologus, Græcarum Literarum peritissimus, velocis sed & audacioris ingenii, Salmuriensis Academiæ Professor: multa ex ingenio suo in Autoribus reposuit, etsi manuscriptis libris destitutus; quæ tamen ipsi temeritas nonnunquam feliciter cessit, ingenii solertiâ sæpe percipienti, quod alii magno labore in manuscriptis requirunt. Non semel tamen aliis ob audaciam suam vapulat scriptoribus, nam corrigit sæpe pro libitu mendosa loca,*

Destruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.

*Multa suarum Conjecturarum complexus est Epistolis suis, quarum libri duo sunt, quibus autorum veterum loca adversus omnium sententias explicat: ob festivitatem ingenii, & acumen magni in pretio habendus.* Mr. Huet, Evêque d'Avranches assure (20), qu'il étoit très-versé dans les Langues Grecque & Latine & dans les Antiquités; *Græcis Latinisque doctrinis, omnisque antiquitatis peritia insigniter excultum.* Le Pere Niceron (21) dit que „ Son stile Latin „ est fin & délicat, il n'y a point de pointes, ni d'affectation, tout y est exprimé heureusement. Il avoit aussi „ beaucoup de génie pour la Poësie Grecque & Latine, & „ ses Vers sont dignes des meilleurs siécles. Son François „ n'a pas les graces de son Latin. Il savoit bien les régles „ de notre Langue, mais il n'en connoissoit pas assez le „ génie & le naturel. Comme il vivoit dans la Province, „ c'est-à-dire, presque hors du monde, il a plus écrit par „ étude que par usage, & n'a pas toujours attrappé le tour „ François. D'ailleurs il a gâté son stile par une affectation „ vicieuse, en voulant mêler le sérieux de Balzac, avec „ l'enjoûement & le badinage de Voiture. Malgré ces défauts, ce qu'il a écrit en cette Langue ne laisse pas de „ plaire, & si ses traductions n'ont pas toute l'élégance „ possible, elles se soûtiennent par la fidélité & par les „ savantes réflexions, dont elles sont accompagnées." Mr. Guillaume Baxter l'appelle *futilis Gallus* dans l'Epître dédicatoire de son *Anacreon* (22), & il dit que Mr. le Fevre dans ses Notes sur cet Auteur rêve par-tout, & qu'avec toute sa vanité & sa bonne opinion de lui-même, il a fait voir son incapacité. *Satius duxerim aliquantulum ingenio meo indulgere, atque adeo pro audaculo à nonnullis censeri, quam cum futili Gallo (Tanaquillum Fabrum dico) quicquid non intelligerem pro falso vel supposititio habere; quem quidem Virum ubique ineptiisse, & nihil usquam* [illegible] *videre potuisse, verum in omnibus prorsus fuisse* ὄνον πρὸς λύραν; *quod Græcis dicitur, non sine summâ indignatione admiror.* Dans un autre endroit (23) il s'exprime en ces termes; *nugatur etiam* Tan. Faber, *ut solet*; & ailleurs (24) il l'appelle *Criticaster Gallus.*

[G] *Une Lettre de* Jean Henri Horbius . . . . *qui est*

(15) *Hierozoic.* II. 18.

(16) *Fortuit.* p. 120.

(17) *Lettres Choisies de Mr. Patin.* T. II p. 154. Paris 1692.

(18) *Not. in Ovid.* de Arte Amandi Lib. II. vers. 660.

(19) Polyhist. p. 287-292.

(20) *Comment. de Reb. ad eum pertin.* Lib. IV. p. 249.

(21) *Ubi supra* p. 117.

(22) Imprimé à Londres en 1695 in-douze.

(23) *Not.* 24 p. 15.

(24) *Not.* 40. p. 19.

*remplie de fautes.*] Voici les propres termes de *Horbius. In Galliâ* Tanaquillus Faber *defendit, Copistas, ita vocat, Codicis Sacri, non majorem Spiritus S. habuisse assistentiam, quam qui Pindarum descripserunt, aut Ovidium, & contrarium urget Dominus* Gepé *Parisiensis. Occasio litigii hinc summa, quod* Faber *in Epistolarum opere aliqua Novi Testamenti loca correxerit, quod cum reprehendisset Dominus* Gepé, *Criticæ arti infensus, adversarium lacessivit eruditissimum, qui hoc anno duos contra ipsum libellos edidit, & in his non solum Dominum* Gepé, *sed & Collegium ipsum, cujus membrum est*, des Sçavans, *sive eruditorum Parisiensium refutavit, horumque conamen in censendis aliorum operibus frustraneum esse dixit; addens erudite quid ad hoc requiratur, si eruditorum opera judicari debeant, quod cum desit bonis illis Viris, nihil boni ab ipsis expectandum esse.* Ce qui signifie: „ En France *Tannegui le Fevre* soutient que les Copistes „ de l'Ecriture Sainte, n'ont pas été plus assistés du St. „ Esprit que ceux de Pindare ou d'Ovide. Mr. *Gepé* de „ Paris défend le contraire. Ce qui a donné principalement occasion à cette querelle, c'est que *le Fevre* a corrigé dans ses Lettres, quelques passages du Nouveau „ Testament. Mr. *Gepé* l'ayant repris, parce qu'il est ennemi de la Critique, s'est attiré sur les bras un adversaire „ savant, qui a publié cette année deux Livres contre lui, „ où il réfute non seulement Mr. *Gepé*, mais tout *le College des Savans* de Paris, dont il est membre, & il soutient „ qu'ils s'efforcent envain de critiquer les Ouvrages des „ autres; il montre savamment quelles sont les qualités requises pour juger des Ouvrages des Sçavans, & comme „ elles manquent à ces bons Messieurs, qu'il n'y a rien de „ bon à attendre d'eux." Que de bevuës en un petit nombre de lignes! I. Qui reconnoitroit Mr. *Gallois* sous le nom de Mr. *Gepé*? Horbius a pris par une plaisante bevuë pour le nom de l'Auteur les deux Lettres G. P. que Mr. Gallois a mis à la tête de son Journal, qui signifient *Gallois Prêtre*. II. Horbius donne à entendre, qu'il y avoit alors une Societé qui travailloit au Journal; ce qui n'étoit point du tems de Mr. Gallois. III. Il semble selon lui, que Mr. Gallois rejettoit toute Critique, ce qui est faux, ce Savant en condamnoit seulement l'abus. IV. Les deux Piéces publiées par Mr. le Fevre ne sont pas de l'année 1670, mais de l'année 1666.

FIDDES (RICHARD) savant Théologien & Ecrivain poli du dix-huitiéme Siécle, nâquit d'*honnêtes parens* à Hunmanby proche de Scarborough dans la Comté d'Yorck en 1671. Dès son enfance il fit paroître une forte inclination pour les Sciences; son oncle Mr. Fiddes de Brightwell dans la Comté d'Oxford, qui lui servit comme de pere, encouragea le jeune homme à cultiver ses heureuses dispositions. Après avoir fait les études Classiques ordinaires dans une Ecole particuliére à Wickham, dans le Voisinage de Scarborough, il entra dans le Collége du Corps de Christ, & ensuite dans celui de l'Université à Oxford; il s'y fit beaucoup d'amis par son génie, l'agrément de sa conversation, & par ses maniéres engageantes. Ayant pris le degré de Bachelier avec applaudissement en 1693, & exercé l'emploi assez agréable de Collecteur dans l'Université, il retourna chez ses parens, & épousa la même-année Mad^lle Jeanne Anderson, d'une bonne famille, & qui avoit du bien. L'année suivante il reçut l'Ordre de Prêtrise du Docteur Sharp Archevêque d'Yorck, qui ayant goûté son esprit & ses maniéres, l'honora de son amitié, & eut beaucoup de bonté pour lui. Peu de tems après il fut nommé à la Cure de *Halsham in Holdernesss* dans la Comté d'Yorck, qui est d'environ quatre-vingt-dix Livres sterling de rente; son affabilité & son application à remplir les devoirs de son Ministére, le rendirent cher à ses Paroissiens. Il eut le malheur d'y perdre presque entiérement la voix [*A*], dont les charmes l'avoient auparavant fait admirer, de même que l'agrément de sa prononciation, en sorte qu'il venoit beaucoup de monde pour l'entendre de plusieurs miles à la ronde. Il avoit la mémoire si heureuse, qu'il retenoit tout ce qu'il lisoit [*B*], ce qui faisoit qu'il ne lisoit point ses Sermons. Se trouvant hors d'état de faire valoir ses talens pour la chaire, & ayant une grosse famille, il résolut d'écrire, & étant venu à Londres en 1712, plusieurs personnes de mérite l'exhortérent à se livrer entiérement à la composition. Le Docteur Swift, Doyen de St. Patrick à Dublin [*C*], le présenta au Comte d'Oxford, qui le reçut de la maniére la plus obligeante, & le mit au nombre de ses Chapelains. Il se seroit certainement poussé dans l'Eglise, sans l'incommodité dont nous avons parlé; car la Reine Anne, à laquelle il fut présenté à l'occasion d'un Volume de Sermons qu'il publia [*D*], témoigna beaucoup d'estime pour lui. Elle le fit peu de tems après Chapelain de la Garnison de Hull, & elle auroit certainement eu soin de lui & de sa famille, si elle n'eût été subitement enlevée par la mort. Il avoit dans ce tems-là des liaisons personnelles avec plusieurs des meilleurs Ecrivains de son tems, dont il étoit fort estimé. Le feu Docteur Ratcliff, son parent & son ami, eut la générosité de faire les fraix nécessaires pour le faire recevoir Bachelier en Théologie, & l'Université d'Oxford lui fit ensuite présent du Doctorat, en considération de son savoir (*a*). Le premier Ouvrage par lequel il s'est particuliérement distingué, est un Systême de Théologie (*E*), qui, aussi bien que ses Sermons,

(*a*) Le Docteur en parle lui-même dans l'Epitre dédicatoire d'un de ses Sermons, où il dit „ c'est „ ce qui me „ fournit „ l'occasion „ de témoigner publiquement „ mon „ humble „ reconnoissance „ du Diplome qu'on „ m'a fait „ l'honneur „ de m'envoyer depuis peu, „ (de l'Université „ d'Oxford) de „ la maniére la plus „ honorable " Fiddes Vol. of *Sermons* p. 548. *folio.*

[*A*] *Il eut le malheur d'y perdre presque entiérement la voix.*] Halsham est situé dans un marais, ce qui en rend le séjour fort mal sain, comme notre Auteur l'éprouva pour son malheur, lui & toute sa famille y ayant été souvent attaqués de fiévres. Un Dimanche après midi étant allé prêcher pour un Ami, à deux miles de Halsham, la voix lui manqua presque entiérement à la fin de son Sermon; il eut ensuite une grande maladie, & perdit la parole au point, qu'il ne pouvoit parler que fort lentement, & d'une maniére très-peu distincte. Le séjour de Halsham étant si préjudiciable à Mr. Fiddes & à sa famille, le Docteur Sharp Archevêque d'Yorck, son Diocésain, le dispensa de résider dans la suite dans sa Cure; il se retira alors à Wickham, où il passa quelques mois. Ce qu'il y avoit de fort remarquable, c'est que lorsqu'il se trouvoit en bonne compagnie, qui lui plaisoit, deux ou trois verres de vin (car il n'étoit pas buveur) mettoient si fort ses esprits en mouvement, qu'il s'énonçoit d'une maniére aussi coulante, & presque aussi distincte qu'avant le triste accident dont nous avons parlé.

[*B*] *Il avoit la mémoire si heureuse, qu'il retenoit tout ce qu'il lisoit.*] C'étoit ce qui le mettoit en état de monter en Chaire sans s'être préparé. Un jour il se trouva à l'Eglise à Eberstone dans la Comté d'Yorck, peu de tems après avoir pris les Ordres; le Prédicateur, qui devoit officier ce matin-là se trouva mal, & comme on ne pouvoit en avoir sur le champ un autre pour suppléer à son défaut, le Marguillier vint au banc où étoit Mr. Fiddes, & l'ayant informé de l'accident qui venoit d'arriver, il le pria de vouloir prendre la place du Prédicateur; il chercha d'abord à s'en excuser, mais s'étant enfin rendu aux instances qu'on lui faisoit, il monta en chaire, ouvrit la Bible, & après avoir médité quelques momens, il fit un Sermon de méditation, dont tout l'Auditoire fut extrêmement satisfait.

[*C*] *Le Docteur Jean Swift . . . . . . le présenta au Comte d'Oxford.*] Ce spirituel Théologien avoit beaucoup d'estime pour notre Auteur, & s'intéressoit en toute occasion en sa faveur avec tout le zéle & toute la cordialité d'un ami sincére, comme il paroit par le passage suivant. „ Vous „ êtes le plus capable de décider si cette Préface peut „ être de quelque utilité, mais quant à moi je serai charmé „ qu'elle devienne publique; non par aucun motif de vanité, sinon celui d'être regardé comme ayant part à votre amitié, & de faire connoitre que j'en ai reçu les plus „ sincéres & les plus sensibles preuves dans le besoin; & „ en particulier en ce que vous m'avez recommandé à cet „ illustre Mécéne † de notre siécle, qui dispense ses faveurs avec une magnificence &c. (1) "

[*D*] *A l'occasion d'un Volume de Sermons qu'il publia.*] Il a pour titre: *Cinquante-deux Discours Moraux sur divers Sujets, dont il y en a six qui paroissent pour la premiére fois. Par* Richard Fiddes, *Docteur en Théologie, Recteur de Halsham, & Chapelain &c.* C'est un Volume in-folio, imprimé en 1720 (2). Le Recueil entier est dédié au Docteur Wake, Archevêque de Cantorbery, & au Chevalier Arthur Kaye, Membre du Parlement pour la Comté d'Yorck. Onze de ces Sermons, qui avoient paru auparavant, ont leurs Dédicaces particuliéres. Dans celle qui s'addresse au Chevalier Arthur, le Docteur dit „ que le but qu'il se „ propose en publiant ces Sermons, étant de faire connoitre quelques-unes des Erreurs les plus générales, & „ des Vices les plus dominans de notre siécle, comme aussi „ de persuader aux hommes la nécessité d'être gens de bien „ & solidement vertueux; j'ai cru, dit-il, que cette vuë „ demandoit, que je misse à la tête un nom respectable, „ propre à exciter les hommes. (3) ".

[*E*] *Le premier Ouvrage par lequel il s'est particuliérement distingué, est un Systême de Théologie.*] Il est en deux Volumes in-fol. dont le premier est intitulé: *Theologia Speculativa, ou premiére partie d'un Systême de Théologie pour exister, où l'on explique les principes de la Religion Naturelle & de la Religion Révélée. Par* Richard Fiddes, *Bachelier en Théologie, Recteur de Halsham, & Chapelain du Comte d'Oxford & Mortimer.* Londres 1718 in-fol. Il est dédié au Chevalier Guillaume Dawes, Archevêque d'Yorck, & a été composé pria

† Le Comte d'Oxford.

(1) *A Prefatory Epistle concerning some Remarks to be published on Homer's Iliad* &c. *By* R. Fiddes B. D. p. 3. 4. Lond. 1714 in-douze.

(2) On trouve la lecture de ces Sermons recommandée à la p. 32 de l'*Advice to a young Students; with a method of Study for the first four years.* London 1730.

(3) Dedicat. pag. XXIII.

mons, fut imprimé par fouscription. Ayant perdu ses Protecteurs, par le changement du Ministére en 1714, il perdit la Chapelainie de Garnison dont nous avons parlé [*F*], & sa famille augmentant à mesure que ses revenus diminuoient, il fut obligé d'écrire avec plus d'assiduité que jamais. Il fit la Vie du Cardinal Wolsey [*G*] pour laquelle il eut des souscriptions considérables, un grand nombre de personnes distinguées par leur rang & par leurs lumiéres, l'ayant favorisé dans cette occasion. Cet Ouvrage ayant été vivement attaqué dans le Journal de Londres, & l'Auteur accusé d'être Papiste, le Docteur publia une Défense de l'Ouvrage & de lui-même [*H*]. L'accueil extraordinaire fait à la Vie

(4) Dédication to the Archbishop Vol. I.

(5) Voy. la Remarq. [X].

(6) Ibid.

principalement, dit l'Auteur, pour avancer la vraye & solide piété, par des raisons claires & convaincantes (4). Comme cet Ouvrage a été très-favorablement reçu du Public, on le trouve sans peine, & Mr. de la Roche en a donné de bons Extraits dans sa *Bibliothéque Angloise*, & dans ses *Memoirs of Literature* (5), ainsi je ne m'y étendrai point. Le Docteur nous dit dans sa Préface, qu'il a consulté les meilleurs Auteurs, sur-tout en traitant les matiéres les plus importantes & les plus difficiles (6). Il explique les raisons qui l'ont déterminé à composer ce Systême de son propre fond, plutôt qu'en faisant des Extraits des Sermons Anglois (7). „ Cependant, *continue-t-il*, si quelqu'un, en suivant cette méthode, dont on a si souvent parlé, juge à propos, de composer un Systême de Théologie, tiré de nos Sermons Anglois, comme il trouvera aisément les matériaux pour exécuter ce dessein, sur-tout en fait de piéces modernes; la peine qu'il se donnera pour en faire un Corps, méritera, autant qu'aucune chose que je connoisse, que le Public y fasse un accueil favorable (8)." Comme c'est sur ce plan que Mr. Stackhouse a composé son Systême de Théologie, il se pourroit bien que ce que le Docteur dit ici, l'a engagé à parler d'une maniére si peu avantageuse de son Ouvrage, à la fin d'un éloge qu'il fait de son stile, & de son tour de composition. „ Le Docteur Fiddes, *dit il*, étoit plutôt un homme poli, qu'un homme savant, & le manque de Livres & d'autres secours nécessaires l'ont obligé à nous amuser par un stile délicat, & par de beaux tours, ce qu'il entendoit parfaitement, sentant bien qu'il n'étoit pas en état d'approfondir son sujet. C'est une chose fort triste, qu'un homme d'un aussi beau génie, ait été négligé au point que de manquer de tout; mais en déplorant son malheur à cet égard, nous ne pouvons nous empêcher en même tems de témoigner en quelque façon la part que nous prenons à celui de ses Lecteurs, qui trouveront, sur-tout dans la derniére partie de son Ouvrage, quantité de beaux termes; mais quand ils en auront lu une page ou deux, il seront tout étonnés de n'y trouver que des mots (9)." Le second Volume du Docteur Fiddes a pour titre: *Theologia Practica: ou seconde Partie d'un Systême de Théologie sous ce titre, où l'on explique les devoirs de la Religion Naturelle & de la Religion Révelée.* Londres 1720 *in-folio*.

(7) Ibid. p. 15. 16. Il illustre sa façon conseilloit de faire un Systême de Théologie selon cette méthode, comme l'a remarqué Mr. Stackhouse.

(8) Ibid. p. 17.

(9) Introduction p. 2. *to a complete Body of Speculative and Pratical Divinity by* Th. Stackhouse &c. 2 Edit. Lond. 1734. in-fol.

[*F*] *Il perdit la Chapelainie dont nous avons parlé.*] C'étoit le Comte d'Oxford qui avoit principalement contribué à la lui faire avoir. Quand il la perdit, l'Archevêque Dawes, & l'Evêque Smalridge, sollicitérent en sa faveur le feu Roi, qui là-dessus le rétablit. Mais il ne jouït pas de ce poste au-delà d'un mois; un Gentilhomme de la Cour l'ayant obtenu pour un autre, qu'il protégeoit.

[*G*] *Il fit la Vie du Cardinal Wolsey.*] Elle a pour titre: *La Vie du Cardinal Wolsey, avec des tailles-douces. Par* Richard Fiddes, *Docteur en Théologie, &c.* Londres 1724 *in-folio*. Elle est dédiée aux *Chancelliers, Vice-Chancelliers, aux Docteurs & aux autres Membres des deux Universités.* Le Docteur s'étend beaucoup dans la Préface †, sur ce qui lui a donné occasion de travailler à cet Ouvrage, sur la méthode qu'il y a suivie, sur le stile, sur les principes sur lesquels il bâtit; il parle des matériaux qu'on lui a fournis, & de ce qu'il y a de défectueux dans ces Mémoires. Le Lecteur trouvera dans la Remarque suivante &c. diverses particularités touchant cet Ouvrage.

† Il y a deux Editions *in-folio* de cet Ouvrage.

[*H*] *Cet Ouvrage ayant été vivement attaqué dans le Journal de Londres ..... le Docteur publia une Défense, &c.*] Il la composa peu de tems avant sa mort, & elle est intitulée: *Réponse à Britannicus Auteur du Journal de Londres; par l'Auteur de la Vie du Cardinal Wolsey, publiée depuis peu.* Londres 1725. Cette Réponse est en deux Lettres: pour aller au-devant de l'accusation de Papisme, intentée contre lui, l'Auteur dit dans la premiére. „ Il ne sera pas inutile de déclarer, que je ne me crois pas offensé par ce que vous avez dit, ou pouvez encore dire contre moi au sujet de votre chimérique accusation de Papisme: Si par *Papisme* vous entendez, & vous ne pouvez entendre autre chose en écrivant contre la Vie du Cardinal Wolsey, que j'ai publiée, si, dis-je, vous entendez, ou la véritable & ancienne doctrine de l'Eglise Anglicane, entant qu'elle est contenuë dans les Ecrits de ses vrais Enfans, & dans ses Confessions publiques, ou autrement les véritables principes de la Morale Chrétienne, sur lesquels, j'ai tâché de faire voir dans cette *Vie*, que le Cardinal a inviolablement réglé ses desseins & ses actions tant en public qu'en particulier ...... Mais si vous voulez dire, qu'on est Papiste, ou qu'on a du penchant pour le Papisme, quand on admet les propositions suivantes; que Dieu est l'Auteur de la Paix & non du trouble; que l'Eglise Chrétienne est une Société bien réglée & visible, fondée par le Fils de Dieu; qu'il y a dans cette Eglise une Succession non interrompuë de Pasteurs, qui tiennent leur autorité de Jésus-Christ, sans qu'aucun pouvoir humain puisse la leur conférer, ni changer la maniére dont elle leur est originairement conférée, que ces Pasteurs ont certains Droits inaliénables, qui sont inhérens, & par cela même indépendans, que les Magistrats Civils, entant que tels, ne peuvent exercer, & à l'exercice desquels le Magistrat Civil ici en Angleterre a renoncé absolument. Si c'est-là l'idée que vous avez du Papisme, l'Esprit humain ne peut pas trouver de voye plus efficace pour introduire le Papisme, que de favoriser cette idée (10). Pour ce qui est de la Morale, si vous concluez, que tout homme est Papiste, ou doit être réputé tel, qui s'oppose à des Calomnies populaires & injustes, quelques générales qu'elles soient; qui montre dans ses Ecrits des sentimens d'humanité & de douceur; qui regarde comme un acte de justice Historique de représenter les Vertus & les Vices des grands Hommes, sans distinction de Parti, & de les mettre dans leur vrai jour, sur-tout d'en agir ainsi par rapport à leurs Vertus; quoique je n'ignore pas qu'il est plus agréable à la malignité de certaines gens, qu'on avilisse & qu'on décrie ceux dont la conduite est au-dessus de leur petite sphére, quelques bonnes qualités qu'ils puissent avoir d'ailleurs; ou si de condamner la Corruption, la Perfidie, la Cruauté, l'Oppression, & toute fausse Politique, injurieuse à Dieu, honteuse à la Nature Humaine, fatale à l'Etat, & par une secrette & puissante dispensation de la Providence ordinairement funeste à ceux qui la suivent: en un mot, si de témoigner une juste indignation contre tout abus de la puissance, quel qu'il soit, & en quelque personne qu'il se trouve; si, dis-je, c'est-là, Monsieur, votre idée du Papisme, rélativement à la Morale, j'avouë de bon cœur qu'il n'y a presque pas de page dans la Vie du Cardinal, qui ne fournisse des preuves claires & incontestables, pour appuyer directement votre accusation contre moi (11)". Le Docteur dit ensuite „ se déchainer avec tant de violence, me traiter avec tant d'indignité, sans me dire un mot, & sans me donner le moindre moyen de m'expliquer, c'est-là une conduite que je ne conçois pas qui se puisse concilier ni avec les maximes de la probité ordinaire, ni avec celles de la piété Chrétienne (12). Il y a une insinuation odieuse, que vous semblez disposé à favoriser autant que vous le pouvez, comme si j'avois avancé quelque chose de contraire à la Suprématie Royale; contre laquelle je n'ai rien dit, & que je serai toujours prêt de soûtenir au sens où elle est établie par nos Articles & autres Loix publiques (13). Tout ce que j'ai fait par rapport à ce point si délicat, c'est de n'en parler qu'en général, sans rien décider, & sans entrer même, comme j'en avois eu d'abord la pensée dans le détail des raisons qu'on allégue de part & d'autre sur cette question (14)." Notre Auteur, après s'être expliqué sur l'Obéïssance Passive, ou la *Non-résistance*, indique une faute qu'il a commise dans sa Vie du Cardinal Wolsey. „ Sur la foi des Imprimés de la Vie de ce Cardinal par Cavendish, *dit-il*, & sans les collationner à cet égard, comme je l'aurois dû faire, avec les Manuscrits autentiques, que j'avois l'occasion de consulter, je me suis servi d'une expression qui semble emporter que le Cardinal *s'empoisonna lui-même*; & c'est de là qu'est venuë l'opinion commune, qu'il s'empoisonna effectivement. Il est vrai que j'ai tâché de prouver par les circonstances où il se trouvoit, dans le tems où l'on suppose qu'il l'a fait, que cette expression ne doit pas se prendre tout-à-fait à la lettre & à la rigueur; mais la véritable réponse qu'il y a à faire à tous les Lecteurs prévenus & malins, c'est que cela ne se trouve point dans les Manuscrits les plus autentiques de la Vie du Cardinal par Cavendish, mais a été malicieusement inséré dans l'Imprimé par quelque Ennemi (15)." Dans sa seconde Lettre à Britannicus, l'Auteur déclare qu'il est persuadé que chaque particulier a le droit inaliénable de juger pour lui-même, „ mais, *continue-t-il*, cela n'autorise point un particulier à troubler la paix de la Société, dont il est membre. Je suis encore persuadé, qu'on doit procéder même dans la Réformation des abus publics par des voyes régulières; & que l'Eglise étant une Société fondée par Jésus-Christ, il n'appartient point à un Membre particulier, quel qu'il soit, d'y introduire arbitrairement des changemens, mais qu'on doit attendre que la Providence divine ouvre quelque voye régulière de réformer les abus qui peuvent s'être glissés dans le Gouvernement Ecclésiastique (16)." Il vient ensuite à l'impartialité avec laquelle il déclare qu'il a travaillé à la Vie du Cardinal Wolsey. „ Quoiqu'il eût quelques grandes & belles qualités, j'étois fort éloigné, en écrivant sa vie, de vouloir en faire un homme parfait. Je l'ai accusé de plusieurs défauts, mais réfléchissant sur certains préjugés populaires mal fondés qu'on a depuis longtems contre lui, j'ai tâché de les dissiper, autant que cela étoit possible, selon la raison & l'équité: & malgré tout le bruit

(10) *Avis pour le Britannicus* p. 6. 7.

(11) Idem p. 8.

(12) Idem p. 16.

(13) Idem p. 18.

(14) Idem p. 19.

(15) Idem p. 20.

(16) Idem p. 31.

Vie du Cardinal Wolfey, l'engagea à entreprendre celles du Chevalier Thomas More, & du Docteur Jean Fisher Evêque de Rochefter; mais lorfqu'il avoit déja achevé une grande partie de l'Ouvrage, il perdit fon Manufcrit [*I*]. Il a laiffé une Veuve & fix enfans [*K*]. Outre les Ouvrages dont on a parlé, on a de lui une Lettre fur l'Iliade d'Homére [*L*]; une Défenfe de l'Epitaphe Latine, que Jean

„ bruit qu'on a fait de ma partialité pour lui, on ne m'a „ pas encore accufé fur des preuves fuffifantes d'avoir „ avancé aucun fait faux, ou d'avoir tiré de fauffes con- „ féquences d'aucun fait véritable, qui le regarde. Et, je „ crois, que vous aurez de la peine de produire plufieurs „ exemples de mes fautes, de l'un & de l'autre genre, „ quoique peut-être j'en aye commis de ces deux fortes. „ Quoi qu'il en foit, quand même j'aurois eu quelque pré- „ vention favorable, en écrivant la Vie d'un fi grand „ Prélat & Miniftre d'Etat, qui employa tous fes revenus „ Eccléfiaftiques, non d'une maniére facrilége à fes ufages „ particuliers, & tous les revenus de fes Emplois Civils, „ non pour aggrandir fa famille, mais pour l'avantage du „ Public, & fur-tout pour l'avancement des Sciences; „ deffein glorieux, que nos deux Univerfités ont fi fou- „ vent & fi juftement célébré; quand à cet égard je n'au- „ rois pas écrit la Vie du Cardinal Wolfey felon les régles „ rigoureufes de la vérité Hiftorique, une erreur, qui à „ caufe de tant de belles & de charitables actions m'auroit „ porté à couvrir une multitude de fautes, auroit été à „ coup fûr plus pardonnable, que la maniére dont je con- „ çois que cette Vie auroit été écrite, fous vos aufpices, „ pleine d'aigreur & de fiel, de déclamations & de médi- „ fances (17)." L'Auteur déclare après cela, qu'en écri- vant cette Vie, il n'a travaillé fous la *direction* de perfonne, comme Britannicus l'en avoit accufé (18), & il fe juftifie enfuite, fur l'accufation que cet Ecrivain lui avoit intentée au fujet des fondations pieufes. Le Docteur Knight, Prébendaire d'Ely ayant lâché un trait contre cette Vie du Cardinal Wolfey à la fin d'un Sermon, en ces termes: „ Comment témoigner notre indignation contre „ ceux qui quoiqu'ils fe parent du nom de Proteftans, „ ne laiffent pas de travailler de tout leur pouvoir à fap- „ per les fondemens mêmes de nôtre Religion, & à faire „ goûter aux fimples des Opinions que nous avons abju- „ rées, en jettant du blâme fur la bienheureufe Reforma- „ tion de la Religion parmi nous, comme quelques Ecri- „ vains l'ont fait en dernier lieu (19)." Notre Auteur ne répondit qu'en renvoyant le Docteur Knight aux Lettres fufmentionnées à Britannicus. Quelque tems après la mort du Docteur Fiddes, le Docteur Knight l'attaqua de la maniére la plus vive, l'accufant d'avoir parlé d'Erafme d'une maniére peu refpectueufe, *vraifemblablement* .... dit-il, *parce qu'Erafme a favorifé la Réformation par fes Ecrits* ..... *Il* (le Docteur Fiddes) *cenfure la Réformation* ..... *& pour lui porter des coups plus rudes* ...... *il l'attaque par fes fondemens, & fait tout ce qu'il peut pour prouver qu'on ne peut juftifier les principes fur lefquels elle s'eft faite; il tourne en ridicule ceux qui y ont travaillé, & il tâche d'infinuer qu'on a fait un changement en pis, & dans ce deffein il pallie quelques-unes des Doctrines les plus abfurdes de l'Eglife Romaine, que la Réformation a heureufement bannies* (20). Il va plus loin vers la fin de la Vie d'Erafme, & il foutient entre autres chofes que notre Auteur *a réfléchi très-partialement & même d'une maniére fcandaleufe fur les commencemens de la Réformation, employant les couleurs les plus groffiéres pour cacher les difformités du Papifme. Mais tout cela* ...... *montre clairement, combien peu l'Auteur* (le Docteur Fiddes) *refpecte la vérité, & l'inclination qu'il a pour le Papifme* (21). Le Docteur Knight rapporte enfuite *la véritable origine* (à ce qu'il affure) *de la Vie du Cardinal Wolfey, & ce qui y a donné occafion* (22); il dit qu'elle a été écrite à la follicitation du Docteur Atterbury, ci-devant Evêque de Rochefter, à l'occafion de la difpute qu'il eut avec le Docteur Wake, depuis Archevêque de Cantorbery. Le Docteur Knight affure que „ l'Evêque „ Atterbury lui remit les Mémoires qu'il avoit recueillis „ (pour écrire la Vie du Cardinal Wolfey) il lui en indi- „ qua de nouveaux, il lui procura des Soufcriptions; il „ le *logea* dans fes appartemens de Doyen de Weftmin- „ fter; il dirigea le choix des Matériaux & le tour de „ l'Ouvrage; il lui fournit les Piéces & les Conjectures. „ En un mot il eut foin que l'Ouvrage répondit à fes vuës, „ qui étoient de dénigrer la Réformation, d'exténuer les „ défauts du Papifme, de préparer même les efprits à la „ réception du Prétendant (23)." Comme notre Auteur a répondu à une imputation à peu près de la même nature, que Britannicus avoit avancée contre lui, je me contenterai de renvoyer le Lecteur à cette réponfe, & aux témoignages de fes Amis, rapportés dans le Corps de l'Article. Il eft vrai que le Docteur Fiddes a donné occafion à une partie de cette accufation, en difant, *un favant Prélat m'a offert généreufement* ........ *fa maifon* .... *pour y travailler à la Vie du Cardinal Wolfey* ..... *Sous une pareille direction j'aurois eu non feulement l'avantage de profiter de quantité de curieufes & profondes recherches d'Antiquité Eccléfiaftique, mais des plus excellentes & des plus utiles inftructions tant pour le fond que pour le tour de mon Ouvrage* .... *mais* ....... *je n'ai point eu les fecours qu'on pouvoit attendre d'un homme plus capable que perfonne, comme j'ai de juftes raifons de le croire, de me diriger dans un Ouvrage, auquel il avoit penfé autrefois lui-même* (24). Ce qui augmenta le foupçon, fut l'éloge qu'il fit du Docteur Atterbury peu de tems avant la dépofition de ce Prélat: „ Je ne m'expoferai à aucune cenfure en „ m'acquittant de la reconnoiffance que je dois à un fa- „ vant Prélat, malgré les circonftances où il fe trouve, „ & en rendant juftice aux grands talens qu'il poffède „ en qualité d'homme de Lettres, & dont fes ennemis les „ plus implacables reconnoiffent la fupériorité ..... Il „ y a de la baffeffe & de l'injuftice, à refufer les marques „ de reconnoiffance qu'on doit aux bienfaits d'un hom- „ me, ou à ne pas rendre juftice à fes grandes quali- „ tés, parce qu'il fe trouve accufé de crimes capitaux „ (25)." Mais notre Auteur fe trompa beaucoup en s'imaginant qu'il n'encourroit aucune cenfure par-là, rien n'ayant peut-être plus contribué à remplir les efprits d'indignation contre lui. Il faut l'attribuer aux circonftances du tems, & cela pouvoit être néceffaire, vu la noirceur des deffeins qu'on croit qui fe tramoient, quoiqu'ignorés de notre Auteur. Une autre chofe, qui ne donna pas peu d'ombrage, c'eft que le Docteur Fiddes vifita réguliérement le Comte d'Oxford pendant qu'il fut à la Tour, le Docteur s'étant cru obligé de voir fon Protecteur dans des conjonctures, où les hommes fe voyent ordinairement abandonnés de ceux qui fe difent leurs amis, & où ils ont le plus de befoin de confolation.

(17) Ibid. p. 39. 40.

(18) Ibid. p. 40.

(19) A Sermon preached in the Cathedral Church of Norwich, before the Mayor &c. On Tuefday Octob. 20 1724. By Samuel Knight D. D. London 1722.

(20) *La Vie d'Erafme confidérée furtout par rapport au tems qu'il paffa en Angleterre &c.* (en Anglois) Introd. p. 15. 16. Cambridge in-8.

(21) Idem p. 321.

(22) Ibid.

(23) Ibid. p. 322.

(24) Introd. p. 12. 13. *of the Life of Cardinal Wolfey*, by R. Fiddes.

(25) Idem p. 13.

[*I*] *Il perdit fon Manufcrit.*] Peu de tems après la mort du Docteur, Mr. Barcroft, fon gendre publia un Avertiffement, promettant une récompenfe à quiconque produiroit le Manufcrit, mais inutilement. On dit dans les Conditions de fon Projet que, „ L'Auteur de la Vie du „ Cardinal Wolfey ayant trouvé dans le cours de fon tra- „ vail divers Mémoires curieux fur le caractère & fur la „ conduite du Chevalier Thomas More & de Jean Fisher „ Evêque de Rochefter, tous deux contemporains du Car- „ dinal, on lui avoit confeillé de publier la Vie de ces „ deux grands Hommes; qu'il propofe donc au Public de „ les donner pour la St. Michel de l'année 1725, dans la „ perfuafion que ce deffein peut être de quelque utilité, „ pour éclaircir l'Hiftoire du tems où ils ont fleuri, tant „ par rapport aux affaires Politiques, que par rapport „ aux affaires Eccléfiaftiques (26)." Ces deux Vies devoient aller environ à cent-vingt feuilles d'un gros caractère. Les quatre premiéres, qui font entre les mains d'un ami intime du Docteur, font d'un ftile convenable à la dignité de l'Hiftoire, & prouvent qu'il n'avoit rien négligé pour faire des recherches. Feu Mr. Oldifworth, qui avoit vu le Manufcrit en queftion, s'offrit d'achever ces Vies, en cas qu'on les retrouvât. Il y a encore quelques perfonnes qui en ont vu une grande partie.

(26) Copié fur le Projet même.

[*K*] *Il a laiffé une Veuve & fix enfans.*] Sa fille aînée avoit époufé feu Mr. Barcroft, Curé de *St. George's Hanover Square*, qui a fait un Abrégé de l'Ouvrage du Docteur Taylor, qui a pour titre, *Ductor Dubitantium*, ou Guide de Confcience, cet Abrégé eft en deux Vol. in-8. Le fils aîné vit dans une condition honnête, & le plus jeune eft à préfent dans *Hart-Hall* à Oxford †.

† Il y a dans l'Anglois qu'il eft *Undergraduate*; cela fignifieroit-il, qu'il eft prêt à prendre fes dégrés? R. D. T.

[*L*] *Une Lettre fur l'Iliade d'Homére.*] En voici le titre: *Epitre Préliminaire touchant quelques Remarques qu'on fe propofe de publier fur l'Iliade d'Homére. A l'occafion du projet de Mr. Pope pour donner une nouvelle Verfion Angloife de ce Poëme. Au Docteur Swift, Doyen de St. Patrick. Par* Richard Fiddes, *Bachelier en Théologie, & Chapelain du Comte d'Oxford.* Londres 1714. C'eft une Brochure in 12. de 108 pages. Après les complimens, qui renferment un éloge du génie de Mr. Pope, & les motifs qui ont engagé notre Auteur à compofer cette piéce, il dit au Doyen. „ Je me fuis propofé dans cette piéce Préliminaire fur les „ Remarques ...... premiérement de juftifier en quel- „ que maniére plus particuliérement une entreprife auffi „ hardie. En fecond lieu de donner une idée générale du „ caractère d'Homére fur l'autorité des meilleurs Critiques „ de l'Antiquité, & de là je pafferai à montrer l'utilité de „ mon deffein. Et enfin j'indiquerai la méthode que je „ fuivrai dans l'exécution (27)." Sur le premier Chef, le Docteur dit pour juftifier fon entreprife. „ J'efpére de „ dire du moins quelque chofe de neuf fur mon fujet, & „ je fuis affuré d'écrire plufieurs chofes, qui font nouvel- „ les pour moi-même, & que je n'ai point rencontrées „ dans ce que les autres ont fait fur ce fujet, mais qui „ font le fruit de mes propres obfervations; & qui, fe- „ lon moi, femblent découler naturellement des paffages „ qui y ont donné occafion (28)." Plus bas. „ Quand les „ Ecrivains fur Homére feroient en plus grand nombre „ qu'ils ne le font, néanmoins, comme différentes per- „ fonnes, quoiqu'elles ayent à peu près les mêmes traits „ de vifage, ont cependant leur air & leur phifionomie „ particuliére, qui affectent différemment les autres, il „ en eft de-même des Ecrivains qui traitent un même „ fujet; quoiqu'ils le faffent également bien pour le fond „ des penfées & pour le tour des expreffions, chacun a „ cependant fa façon de penfer & de s'exprimer particu- „ liére, qui le diftingue, & qui plait, quoique moins „ belle & moins réguliére que celle d'un autre, à ceux „ qui goûtent fa maniére, & qui font prévenus en fa fa- „ veur (29). Sur le fecond Chef, le Docteur parlant du „ Caractère d'Homére, obferve, qu'un Ecrivain qui a fçu „ s'accommoder aux goûts différens des hommes, & leur „ plaire malgré la diverfité des coutumes, des inclina- „ tions,

(27) *A Prefatory Epiftle... on Homer's Iliad.* p. 10. 11.

(28) Idem p. 11. 12.

(29) Idem p. 14. 15.

Jean Sheffield Duc de Buckingham avoit faite pour lui-même [*M*], un Systême de Morale [*N*], & un

„ tions, & des tems, doit avoir été un Maître consommé „ dans l'Art d'écrire, & dans la connoissance des choses „ n'y ayant qu'un génie universel qui ait pu plaire à tous „ les hommes, dans tous les Siécles (30)." Dans cet Article notre Auteur s'étend particuliérement sur la grande vénération que les Anciens avoient pour Homére: sur l'hommage qu'Aristote a rendu à ses Ecrits, & sur les Objections que Platon a faites contre ces mêmes Ecrits, auxquelles le Docteur tâche de répondre. Il passe ensuite au troisiéme Chef, où il s'agit de montrer l'utilité de son dessein: Sur quoi il dit „ Quoique Homére ait été commenté „ par quantité de savans Hommes, qui selon leur génie „ ou selon le genre d'étude auquel ils s'étoient appliqués, „ ont examiné ses Ouvrages en détail, & ont consideré „ distinctement son stile, sa Grammaire, sa Philosophie, „ & sa Géographie, & à peu près tout ce qu'il y a de „ brillant & de caractéristique dans un Auteur; mais au„ cun, que je sache, n'a fait une Critique aussi utile „ qu'on pourroit la souhaitter, qui nous présente ses prin„ cipales beautés comme réünies en un seul Tableau (31)." On trouve une Remarque à peu prés pareille dans les Notes, qui accompagnent la belle Traduction de ce Poëte par Mr. Pope. „ De tous les Commentateurs d'Homére, „ il n'y en a presque pas un, dont le principal dessein soit „ de faire remarquer les beautés poëtiques de l'Auteur. „ Ils sont prolixes sur les Sciences qu'il a fait servir d'or„ nement à sa Poësie, & ils sont très-secs sur ce bel Art, „ qui constitué son caractére (32)." Le Docteur observe ensuite „ que quoiqu'on admire Homére pour ces beautés „ & pour toutes les autres beautés de stile, ses sentimens „ sont encore bien plus admirables par rapport au plaisir „ & aux instructions qu'ils nous donnent; à considérer „ surtout l'âge où on lit ordinairement ce Poëte, & en „ supposant qu'on entend suffisamment la Langue; il seroit „ très convenable d'engager la jeunesse à exercer de la ma„ niére la plus mâle & la plus noble sa faculté de penser „ sur Homére, de faire faire aux jeunes gens des réfle„ xions, & de leur faire appercevoir ces grands traits de „ Génie, par lesquels il brille, & à l'égard desquels on „ doit le prendre pour modéle. C'est une erreur, de s'i„ maginer que c'est entendre Homére, que d'être en état „ de le traduire en Anglois ou en François. Quoique ce „ soit un des Auteurs les plus clairs & les plus intelligi„ bles qu'il y ait au monde, son dessein & l'élevation de „ ses pensées ne se découvrent cependant pas toujours au „ premier coup d'œil (33)." Après diverses réfléxions notre Auteur passe à son quatriéme & dernier Article, qui regarde la méthode qu'il a dessein de suivre dans l'exécution de son projet, & il nous apprend, qu'il se proposoit. *Premiérement* „ d'examiner l'Iliade selon les régles de la Poë„ sie Epique, & d'en considérer en général toutes les au„ tres beautés poëtiques, surtout la noble Simplicité, „ l'Harmonie, & la clarté de la diction du Poëte (34) „ . . . . . . *En second lieu*, d'examiner les principales „ objections qui ont été faites contre l'Iliade d'Homére „ par les Critiques anciens & modernes, aussi-bien que „ celles, *dit-il*, que mes propres observations pourront „ me suggérer (35)." *Et enfin* „ de défendre Homére, „ mais seulement autant qu'il peut être justifié, contre „ les différentes accusations qui ont été produites contre „ lui, surtout par Platon & Scaliger (36)." Le Docteur finit en témoignant sa reconnoissance au Docteur Sherlock, aujourdhui Evêque de Salisbury, pour les *directions générales* qu'il lui a données: il remercie aussi le Docteur Prat Principal de Dublin, de l'approbation qu'il a donnée à son Ouvrage (37). Il ne sera pas inutile de remarquer, que l'Auteur n'a pas eu le tems d'exécuter son dessein.

(30) Idem p. 18.

(31) Idem p. 74. 75.

(32) *The Iliad of Homer by Mr. Pope.* Vol. I. *In the Obser. on the first Book* p. 1.

(33) *A Prefatory Epistle . . . on Homer's Iliad* p. 82. 83.

(34) Idem p. 104.

(35) Idem p. 106. 107.

(36) Idem p. 113.

(37) Idem p. 117.

[*M*] *Défense de l'Epitaphe Latine que . . . . . le Duc de Buckingham avoit faite pour lui-même.*] C'est une Brochure en petit Octavo de soixante pages: Le titre entier est: *Lettre en réponse à une Lettre d'un* Libre-Penseur †, *au sujet de l'Epitaphe du feu Duc de Buckingham: où l'on justifie certains endroits de cette Epitaphe, qui ont paru repréhensibles, & où l'on établit l'immortalité de l'âme. On a mis à la tête une traduction de l'*Epitaphe, *conforme à l'explication qu'on en donne dans cette Réponse. Avec une Introduction, contenant l'Extrait de deux Lettres sur la conduite de cet illustre Seigneur. Par* Richard Fiddes, *Docteur en Théologie.* Londres 1721. Voici cette fameuse Epitaphe, & la Traduction que notre Auteur en a donnée:

† On sait ce qu'il faut entendre par-là, j'ai préferé cette expression à celle d'*Esprit-Fort*, qu'on employe souvent dans notre Langue, parce qu'elle répond mieux au nom Anglois de *Free thinker* R. D. T.

*Pro rege sæpe, pro republica semper.*
*Dubius, sed non improbus vixi.*
*Incertus morior, sed inturbatus.*
*Humanum est errare & nescire.*
*Christum adveneror, Deo confido,*
*Omnipotenti, benevolentissimo.*
*Ens Entium miserere mei.*

„ Much fore the prerogative, ever for my country:
„ I lived irregular, not profligate.
„ Tho' going to a state unknown, I dye resign'd.
„ *Frailty* and ignorance attend on human Life.
„ Religiously I worship Christ, in God confide
„ Almighty, and most merciful.
„ O thou principle of all beings, and first of
„ Causes, have compassion on me."

Voici la traduction Littérale de l'Anglois: „ Zélé souvent „ pour les droits du Roi, toujours pour ceux de mon „ Pays: J'ai vécu d'une maniére irréguliére, mais non „ débauchée: Quoique j'aille entrer dans un état *inconnu*, „ je meurs résigné. La *fragilité* & l'ignorance sont l'appa„ nage de la condition humaine. J'adore religieusement „ Jésus-Christ, je me confie en Dieu, tout-puissant & „ miséricordieux. Principe de tous les Etres, & premié„ re Cause, aye pitié de moi!" Cette traduction, qui ne paroîtra pas d'abord fidéle en quelques endroits, donna occasion à un *Libre-Penseur* d'écrire une Lettre au Docteur, à laquelle ce dernier répond. „ Ce que je me pro„ pose en premier lieu, c'est de vous convaincre, s'il „ m'est possible, que votre jugement sur l'Epitaphe, qui „ m'a procuré une Lettre de votre part, est précipité & „ mal fondé; & qu'en supposant même, qu'il fût juste & „ bien fondé, les conséquences que vous prétendriez „ en tirer, n'en découlent point, à raisonner juste. „ Quand je vous aurai exposé ce qu'il me semble que je „ puis dire sur ces deux articles, j'examinerai le reste de „ ce qui mérite quelque attention dans votre Lettre, & „ je le ferai avec une impartialité, dont aucun *Libre-* „ *Penseur*, dans le sens où vous vous déclarez tel, n'au„ ra sujet de se plaindre. Je demande seulement, quant „ au premier Article, qu'on m'accorde une chose très-rai„ sonnable, c'est que le feu Duc de Buckingham étoit ca„ pable de s'exprimer d'une maniére *consistente*, & qu'il a „ eu soin surtout de s'exprimer ainsi dans une Epitaphe, „ faite par lui-même pour être mise sur son tombeau. Si „ l'on m'accorde cela, & il n'y a personne qui puisse me „ le contester; & si je puis montrer qu'il n'y a rien dans „ cette Epitaphe qui ne soit susceptible d'un sens favo„ rable, & qui ne doive être entendu dans ce sens, en „ supposant de la liaison, & de la *consistence* entre les di„ verses parties; il s'ensuivra nécessairement, Monsieur, „ que la censure que vous en avez faite est téméraire, & „ de plus très-injurieuse à la mémoire de cet illustre Pair. „ Je n'entrerai pas ici dans une discussion détaillée de cha„ cune des parties de cette singuliére Epitaphe, je me „ bornerai à examiner les articles qu'on prétend qui ont „ principalement scandalisé quelques personnes pieuses, „ savantes, & vertueuses (38)." Le Docteur entre ensuite en matiére. Il avoit avant cela donné l'Extrait suivant d'une Lettre, qui lui avoit été écrite par un Gentilhomme, *sur la probité duquel il pouvoit faire fond* (39). „ Je puis vous assurer que Mylord Duc faisoit faire régu„ liérement les priéres chez lui, & que j'y ai assisté sou„ vent avec lui; il communioit du moins quatre fois l'an„ née & quelquefois plus souvent . . . . . . je puis as„ surer en particulier, qu'il communia encore à l'Eglise „ six semaines avant sa mort (40)." Voici la conséquence que notre Auteur tire de là. „ Comment peut on con„ cevoir qu'un homme qui ne conserve pas un vif & „ puissant sentiment de Religion, & de la Religion Chré„ tienne, assiste si fréquemment au Service Divin, & par„ ticipe au rite d'*institution* le plus solemnel, sans y être „ déterminé par aucun autre motif, qui paroisse, que ce„ lui du devoir? mais sur-tout comment peut-on avec „ quelque fondement soupçonner un tel homme de dou„ ter de la vérité de la Révélation *Chrétienne* en géné„ ral? c'est ce dont j'abandonne la décision à ceux qui „ jugent, je ne dirai pas selon les maximes du Christia„ nisme, mais selon les régles de la droiture & de la can„ deur la plus ordinaire (41)." Il dit dans un autre en„ droit. „ Ce qui prouve les dispositions, où sont quel„ ques personnes assez charitables pour expliquer cette „ Epitaphe dans le plus mauvais sens, c'est qu'ils n'ont „ pas fait scrupule d'ajoûter à l'Original, dans les Co„ pies répanduës hors du Royaume, & de mettre *Deo* „ *Confido*, *Soli*: ce qui auroit paru exclure davantage la „ Divinité de notre Seigneur, quoique pas *absolument*; car „ l'on ne peut raisonnablement conclure qu'un homme ne „ croit point la Divinité de Jésus-Christ, sur une expres„ sion, qu'on peut employer dans la supposition qu'il est „ véritablement Dieu (42)." Nôtre Auteur conclut la Défense de sa Traduction en ces termes. „ Si je me suis „ trompé dans cette Apologie occasionnelle d'un illustre „ Seigneur, distingué par quantité de talens remarquables „ ou supérieurs, mon erreur part d'un principe de chari„ té. Je soumets humblement tout ce que j'ai dit à la „ Censure, surtout à celle qui part d'un zéle de Religion „ aussi fervent, que je sai qu'il l'est dans les personnes à „ qui cette Epitaphe a déplû. Je ne voudrois pas, par „ quelque raison que ce pût être, qu'on pût m'accuser „ du dessein de préjudicier le moins du monde & de „ faire le moindre tort à la cause de la vraye piété. Mais „ toutes les régles de l'équité commune nous obligent à „ interpréter les paroles, aussi-bien que les actions des „ hommes, de la maniére la plus favorable qu'elles „ peuvent l'être. Et l'obligation de nous conformer à „ ces régles est plus forte, lorsqu'il s'agit d'expliquer les „ paroles de ceux qui ne peuvent s'expliquer eux-mê„ mes (43)."

(38) *A Letter occasioned by the late Duke* &c. p. 25. 26.

(39) Ibid. p. 7.

(40) Idem ibidem.

(41) Idem ibid. & p. 8.

(42) Idem p. 39.

(43) Idem p. 41.

[*N*] *Un Systême de Morale.*] Il a pour titre: *Traité Général de Morale, sur les seuls principes de la Raison, avec une Préface où l'on répond à deux Essais publiés en dernier lieu dans la* Fable des Abeilles, *& quelques Remarques incidentes sur les* Recherches sur la Vertu, *par le Comte* de

un Traité fur l'Euchariftie [O]. Il mourut en 1725, âgé de cinquante-quatre ans, à Putney, à une maifon de campagne de fon bon ami Jean Anftis Ecuyer, préfentement (b) premier Roi d'Armes: il fut enterré dans le Cimetiére de Fulham, proche de l'illuftre Docteur Compton, auquel il avoit eu de grandes obligations. On l'a accufé pendant fa vie & après fa mort, d'être un Ecrivain qui n'avoit aucune capacité, & qui ne fe faifoit pas fcrupule de proftituer fa plume, & de la rendre vénale. Mais l'accufation d'incapacité eft fuffifamment réfutée par l'honneur que lui a fait l'Univerfité d'Oxford, par l'eftime extraordinaire que tant de perfonnes de mérite avoient pour lui, & par les Ouvrages qu'il a publiés; & la feconde imputation eft confonduë prefque par tout le cours de fa vie, ayant toujours fait paroître beaucoup de defintéreffement [P]. Il y a de l'apparence que le Docteur étoit de bonne foi dans les idées qu'il avoit de la Hiérarchie [Q]. La principale caufe de fes difgraces fur la fin de fa vie, fut fon attachement à un parti qu'il regardoit comme le plus jufte, ignorant les voyes injuftes & violentes qu'on avoit fuivies [R]. Tous ceux qui l'ont connu particuliérement témoignent, qu'il marquoit fon averfion pour le Papifme en toute occafion, & qu'il a fait plufieurs Sermons contre les Dogmes de l'Eglife Romaine; & l'on a encore une longue Lettre de fa propre main écrite peu de mois avant fa mort, à une Dame Proteftante, pour la diffuader d'embraffer la Religion Romaine [S]. Son appli-

(b) On écrit ceci en 1736.

*de Shaftsbury. Par* Richard Fiddes, *Docteur en Théologie.* En 1724 in-8. L'Auteur dit dans fa Préface. „ Mon deffein dans ce Traité eft d'établir les grandes vérités de la „ Morale par leurs principes naturels. Je les ai donc „ examinées fans puifer de preuves dans la Révélation. „ Car quoique j'aye cité par occafion divers paffages de „ l'Ecriture Sainte, Ils ne font point allégués entant que „ décifions d'une autorité Divine, mais feulement, comme „ des difcours qui offrent à l'efprit certaines Vérités na„ turelles de Morale plus clairement, & qui les expriment „ d'une maniére plus vive & plus frappante. Deux motifs „ principaux m'ont déterminé à entreprendre cet Ouvrage: „ le défir de prévenir les pernicieux effets de quelques „ Ouvrages publiés depuis peu qui tendent à détruire les „ principes de la Religion Naturelle même, s'ils ne font „ le fruit d'un deffein formé à cet égard; & la penfée de „ fuppléer en quelque facon, à ce qu'on a trouvé qui nous „ manquoit, un Syftême de Morale en Anglois. Car quoi„ que nous ayons quantité de Difcours de Morale fur dif„ férens fujets, & qu'il y en ait d'excellens fur le fujet „ particulier qui y eft traité, je ne connois aucun Ecrivain „ Anglois qui ait entrepris de réunir en un Corps les prin„ cipes de la Morale, & de les établir par la Raifon feule, „ ou d'affigner leurs fondemens particuliers. Aucun des „ Anciens Ecrivains de Morale n'a traité ce fujet dans une „ jufte étenduë, ou d'une maniére où il n'y ait quelque „ chofe de défectueux. Cicéron, dans fon excellent *Traité* „ *des Offices*, a été plus loin que la plupart, & peut-être „ même qu'aucun, pour établir les devoirs de la Morale, „ par leur caractére naturel, & leur beauté intrinféque. Il „ aimoit la vertu, & s'étoit dévoué à elle, mais il ne l'a „ point fuivie dans le féjour où elle habite. Il la chercha „ partout fur la Terre, dans la Retraite, dans la Vie pri„ vée, dans l'adminiftration des affaires publiques; mais „ elle ne fe trouve que dans le Ciel, en y contemplant les „ Perfections Morales de la Nature Divine, la régle & le „ modéle de la perfection de tous les autres Etres intelli„ gens. (44)" Dans le cours de fa Préface le Docteur entreprend la Défenfe de quelques-uns des fentimens de l'illuftre Auteur des *Characterifticks*, contre l'Auteur des *Recherches fur la nature de la Société*; il effaye auffi de juftifier le Docteur Ratcliff, des calomnies répanduës contre lui, fur ce qu'il a fait en faveur de l'Univerfité d'Oxford.

(44) Préface p. II-IV.

[O] *Un Traité fur l'Euchariftie.*] Il eft dédié à Myledi Kaye d'à-préfent, & intitulé: *Préparation à la Sainte Cêne, par le Docteur Fiddes; ou Traité dans lequel on examine la nature de ce Saint Sacrement, le but de fon Inftitution, & les devoirs auxquels on eft obligé pour y participer dignement, & l'on diffipe certains préjugés. Avec un Appendix, des Méditations & des Priéres rélatives aux principales parties du Traité; & des Dévotions propres pour le tems qui précéde, & pour celui qui fuit la Communion.*

[P] *Ayant toujours fait paroître beaucoup de défintéreffement.*] Il y a peu de gens parmi ceux qui ont un vrai goût pour l'étude, qui foient fort attachés aux biens du monde. Le plaifir qu'ils trouvent avec leurs Livres, ne leur permet guéres d'en rechercher d'autres. Cela leur tient lieu de tout, ainfi il n'eft pas furprenant qu'ils ne s'embarraffent pas beaucoup de l'avancement de leur fortune. Si notre Auteur avoit été plus avide à cet égard, il eût pu profiter des occafions favorables qui fe préfentérent à lui, & qu'il négligea volontairement pour rendre fervice à fes Amis. C'eft une chofe affez connuë, qu'on le follicita fortement de fe mettre fur les rangs pour la place de Principal du Collége de l'Univerfité à Oxford, & qu'il s'en excufa fimplement pour rendre fervice à un Ami.

[Q] *Les idées qu'il avoit de la Hiérarchie.*] Voici comment il s'explique lui-même fur ce fujet. „ S'il m'eft arri„ vé, quoique je ne me reproche rien à cet égard . . . . „ de me laiffer aller à un excès de zéle pour les droits ef„ fentiels de l'Eglife Chrétienne, ou pour ceux que je „ crois fincérement, & en bonne confcience être tels: „ cette conduite doit, & j'ai droit de l'exiger, me conci„ lier d'autant plus l'eftime, de ceux qui regardent la fin„ cérité comme la feule condition requife pour rendre tous „ les hommes agréables à Dieu (45)".

(45) Fiddes's *Body of Divinity.* Vol. II. in the *Introd.* p. IV.

[R] *Ignorant les Voyes injuftes & violentes qu'on avoit fuivies.*] C'eft là le cas où fe font trouvés quantité d'honnêtes gens, comme l'Hiftoire en fournit des exemples fans nombre. On fait bien que la Vertu & la Probité ne font attachées à aucun Parti, ni à aucune Secte ou Religion, mais qu'elles fe trouvent répanduës plus ou moins dans tous les Partis „ Nous efpérons charitablement, qu'il y a des per„ fonnes qui ont de l'honneur & de la probité dans tous „ les Partis, parmi les gens de toutes fortes de fentimens, „ imbus de divers préjugés de l'éducation, & dans tous les „ différens états de la Vie; la maniére d'étudier, le choix „ de certains Livres particuliers, des raifons d'attache„ ment & de reconnoiffance, d'amitié & d'alliance...... „ ont trop vifiblement du pouvoir fur les hommes..... „ Enforte qu'on voit fouvent bien des perfonnes, qui pof„ fédent de grandes & éminentes qualités, tant de l'efprit „ que du cœur, qui font malheureux à l'égard du parti, „ qu'ils embraffent, dans le choix de leurs amis & de „ leurs Societés. . . . Ce qui ne doit pourtant pas nous „ empêcher de rendre la juftice qui eft duë à leurs bon„ nes & excellentes qualités; & ceux qui prétendent ren„ fermer tout le mérite dans leur parti, découvrent par-là „ une petiteffe d'efprit, infupportable dans le commerce „ ordinaire de la Vie, & qui doit néceffairement ôter tout „ crédit à une Hiftoire publique, en la rendant fufpecte „ aux perfonnes qui ont le plus de candeur & d'équité. „ (46)."

(46) *Introd. to the Life of Cardinal Wolfey. By* R. Fiddes. p. XIX.

[S] *Une Lettre . . . . . . à une Dame Proteftante pour la diffuader d'embraffer la Religion Romaine.*] Depuis que cet Article a été dreffé, on m'a fait la grace de me communiquer cette Lettre. Comme elle n'a point été écrite pour être renduë publique, elle eft très-propre à donner une idée plus jufte des vrais fentimens du Docteur fur la matiére qui y eft traitée; c'eft ce qui m'engage à en rapporter une partie.

„ MADAME,

„ Je ne vous ferai point d'excufes de m'être acquitté „ d'un devoir qui me paroiffoit indifpenfable, la derniére „ fois que j'ai eu l'honneur de vous voir. Je ne puis „ même concevoir la moindre crainte qu'une perfonne „ animée de fi beaux fentimens de piété, voudroit prendre „ le moindre ombrage d'une liberté, qui doit fon origine „ à des motifs de religion, & fur un fujet de la derniére „ importance.

„ Je viens à préfent fans détour à la queftion que vous „ m'avez propofée, & je l'examinerai avec toute l'impar„ tialité que demande un fujet fi important, fans avoir „ égard à l'intérêt perfonnel que j'y puis avoir par rap„ port à mon caractére de Prêtre.

„ Vous demandez: *Par où il paroît que les Evêques, qui* „ *dans ce Royaume fe féparérent de la Communion de l'Egli*„ *fe Romaine au tems de la Réformation, ont pu faire des* „ *Ordinations valides?* Je ne fais point de difficulté de „ vous affurer en général, que les preuves que nous allé„ guons pour établir la validité de leurs Ordinations, font „ auffi fortes & auffi fatisfaifantes, que la nature des preu„ ves hiftoriques le peut permettre. Je dois à préfent con„ firmer plus en détail, ce qui fut dit alors fur cet Arti„ cle."

Le Docteur répond après cela pleinement aux Objections fuivantes, qu'on fait contre l'Ordination des premiers Evêques Réformés. „ Qu'ils ne donnoient à ceux qu'ils „ ordonnoient aucun pouvoir exprès de confacrer le Corps „ & le Sang de Jéfus-Chrift. . . . . Que la Puiffance „ Civile eut trop de part dans le choix des Evêques..... „ Et enfin quel befoin y avoit-il d'un Acte du Parlement „ pour l'élection & la confécration des Archevêques & des „ Evêques d'Angleterre, fi l'on n'eût pas douté du moins „ en quelque façon de la Validité de leur Ordination?" Après avoir fatisfait à ces Objections, le Docteur examine en fecond lieu quelques-unes des Objections les plus ordinaires, qu'on a faites contre la régularité de l'Ordination de nos Evêques Réformés.

En premier lieu, dit le Docteur „ On allégue qu'elles „ ont été faites malgré l'Evêque de Rome, & par con„ féquent qu'elles n'étoient pas Canoniques.

„ Je ne puis entrer ici dans le détail de la Controverfe „ de l'étenduë de la Puiffance de cet Evêque, je fuis donc „ obligé de me borner à quelques réflexions générales, fe„ lon qu'elles me viendront dans l'efprit; & que je ferai „ toujours prêt à expliquer plus en détail, quand il vous „ plaira de m'honorer de vos ordres à ce fujet.

Je

application à l'étude étoit si grande [T], qu'il passoit souvent des nuits entiéres à écrire, ce qui joint à ses disgraces, ne contribua pas peu à hâter sa mort [U]. Il avoit toujours mené une vie fort réglée, & il se distingua sur-tout par sa patience [W] & par sa soumission à la volonté de Dieu. Il fut nommé à deux Bénéfices considérables, à l'un par l'Université d'Oxford, mais il fut exclus des deux (c). Quelques Journaux Etrangers ont parlé de notre Auteur & de ses Ouvrages [X].

(c) Ces particularités & toutes celles qui sont dans les Remarques, & qui sont ne pas tirées d'Ouvrages imprimés, nous ont été communiquées par des personnes, qui ont eu des liaisons particulières avec le Doct. Fiddes.

„ Je remarque, premiérement, que l'Eglise Catholique a toujours reconnu une égalité de pouvoir dans les Evêques, quoiqu'on accordât une supériorite d'Ordre & de rang aux Evêques des Villes de l'Empire Romain, selon celui que ces Villes tenoient elles-mêmes. Et par cette raison le premier Concile Oecuménique déclara que les Evêques d'Antioche & d'Alexandrie avoient la même autorité sur les Eglises de leur ressort, que l'Evêque de Rome avoit sur celles du sien.

„ En second lieu, que le Pouvoir des Patriarches étant fondé sur la Constitution de l'Empire Romain, quoi qu'on puisse alléguer en faveur de la Supériorité de l'Evêque de Rome sur les parties Occidentales, tandis qu'elles obéïrent à un même Chef: lorsqu'elles furent partagées en plusieurs Souverainetés, la raison de l'établissement de l'Autorité Patriarchale cessant, toute obligation à une obéissance Canonique à cet Evêque, en qualité de Patriarche d'Occident, cessa par conséquent aussi.

„ Troisiémement, si après que les Rois d'Angleterre furent devenus indépendans de toute Puissance Etrangére, ils ont par connivence permis que le Pape se mêlât des affaires Ecclésiastiques de leur Royaume, cela n'a pas ôté aux Rois qui ont succédé le droit de se remettre en possession de leur autorité, surtout sur de sages & justes raisons, & de priver l'Evêque de Rome de l'exercice d'un pouvoir, qu'il tenoit uniquement de la faveur de leurs prédécesseurs.

„ En quatriéme lieu, si l'on allégue que l'établissement des Patriarches étoit sage & prudent, & qu'on devoit par cette raison le respecter même après la dissolution de l'Empire Romain. Je répons, qu'aucune institution de prudence ne doit être étenduë au-delà des raisons qui ont engagé à la faire, & qu'elle doit céder à des raisons supérieures de piété; quand l'autorité confiée originairement à une personne, & dont elle jouit encore, mais qui n'a été donnée que par occasion, pour la plus grande édification de l'Eglise, quand, dis-je, cette autorité sert à favoriser des erreurs dangereuses, & la Corruption; il est permis non seulement, mais l'on est obligé de l'abolir, en vertu des mêmes raisons qui ont déterminé à l'établir." Le Docteur répond encore à une autre Objection, qu'on fait „ que les Evêques qui sacrérent l'Archevêque Parker n'étoient pas canoniquement qualifiés pour faire cette fonction." Notre Auteur finit en ces termes: „ J'ai passé les bornes que je m'étois prescrit dans cette Lettre; mais je souhaittois de vous donner tous les éclaircissemens que je pouvois sur un article où les conséquences de l'erreur seroient très-dangereuses: Et je ne puis penser sans en être vivement touché, que l'Eglise, où vous êtes née & élevée, perdroit un si bel ornement. Ce n'est pas que je pense, que ces considérations doivent être de quelque poids pour vous faire persévérer dans une Religion que vous croiriez erronée: mais nous leur devons cependant du moins assez d'égard, que soit pour éviter d'être taxé de légéreté, soit pour satisfaire à notre conscience, nous ne devons pas implicitement renoncer aux principes que nous avons suivis, sans en avoir du moins fait un examen mûr & impartial: Et comme je ne doute pas que votre piété ne vous engage à faire un examen de cette nature, & qu'en même tems je suis persuadé que vous ne pouvez que porter un jugement sain, je ne me fais pas une peine de vous permettre de préférer toute autre Communion à celle de notre très-excellente Eglise, si vous le pouvez. Je bénirai toujours la bonne Providence de m'avoir procuré l'occasion de vous communiquer mes pensées sur ce sujet, si mes réflexions peuvent contribuer à dissiper vos doutes, & à vous retenir dans le sein d'une Eglise, que je regarde comme la plus pure par rapport à la Foi, au Culte, à la Discipline & à son Gouvernement.

„ Je finis par des vœux ardens, qu'il plaise à Dieu de vous éclairer & de vous guider dans toutes vos difficultés, & de vous donner la vraye intelligence en toutes choses. Je suis,

„ Madame,

„ Votre très-humble & très-
„ obéïssant Serviteur

R. Fiddes.

[T] *Son application à l'étude étoit grande.*] L'étude sembloit l'absorber entiérement, ce qui lui causoit quelquefois des distractions par rapport aux objets extérieurs, & aux choses ordinaires de la Vie, qui surprenoient les personnes qui étoient avec lui, & qui produisoient des avantures assez plaisantes: En voici une qui le tira pour quelque tems de sa léthargie. Etant à Oxford environ un an avant sa mort, il invita un jour plusieurs des personnes les plus considérables de l'Université, à venir souper à son logement. Les Convives se rendent, le soupé se trouve prêt, & se gâte, mais le Docteur ne se trouve point, on le cherche envain dans tous les Colléges, enfin on le voit paroitre; il s'étoit si fort oublié à la Bibliothéque Bodléienne, qu'il n'avoit pas pris garde quand on l'avoit fermée, & il auroit couru risque d'y passer la nuit, si le bruit confus qu'il avoit fait à une fenêtre n'avoit été entendu par un Etudiant, qui passoit, qui avertit le portier & le délivra de sa prison.

[U] *Ne contribua pas peu à hâter sa mort.*] C'est une situation bien triste, que celle d'un homme qui a du génie & du savoir, & qui se trouve réduit à avoir nuit & jour la plume à la main, pour faire subsister une nombreuse famille. D'un côté pressé par le besoin, & écrivant pour avoir du pain, & de l'autre la Renommée, qui lui crie qu'il doit travailler à rendre ses productions dignes de l'immortalité; ce sont-là des choses difficiles à accorder; & l'on a fort bien représenté un beau génie dans sa nécessité sous l'emblême d'une belle femme, malhabillée, & attachée par la main droite à une grosse pierre qui est à terre; tandis que sa main gauche, environnée de deux ailes, est en l'air; ce qui marque l'ardeur avec laquelle son génie aspire à ce qu'il y a de plus noble, tandis que le malheur de sa condition le tient toujours dans la bassesse.

[W] *Il se distingua sur-tout par sa patience.*] Quoique Mr. Fiddes eût toujours été en état de faire subsister honnêtement sa famille, il n'avoit pas laissé d'essuyer bien des revers, qu'il avoit toujours supporté avec une sérénité, qui excitoit la plus vive admiration, & la plus tendre compassion en ses Amis: un jour entre autres une fâcheuse révolution dans leurs affaires ayant arraché des larmes à sa femme, le Docteur l'embrassa de la maniére la plus tendre, en lui disant quoi! *la femme d'un Philosophe pleurer!*

[X] *Quelques Journaux Etrangers ont parlé de notre Auteur & de ses Ouvrages.*] Mr. de la Roche a donné deux longs Extraits du *Systême de Théologie* de notre Auteur, dans sa *Bibliothéque Angloise*, & dans ses *Mémoires Littéraires*. Ce Journaliste dit, que le Docteur Fiddes réfute les Réformés, les Catholiques Romains, les Sociniens & les Déïstes, avec une douceur & une politesse dignes d'un véritable Chrétien (47). Ayant remarqué d'après le Docteur Fiddes, que diverses personnes se moquent des anciens Péres à cause de leurs allégories, & qu'on doit reconnoître la force de leurs Argumens, lorsqu'ils raisonnent d'une maniére plus juste, & que l'on doit avouër qu'il y a plusieurs beautés répanduës dans leurs Ouvrages; Mr. de la Roche dit „ J'ajoûterai à la réflexion de Mr. Fiddes, qu'un homme de Lettres bien sensé ne doit jamais témoigner du mépris contre les Docteurs de l'ancienne Eglise, d'autant plus que ce mépris peut rejaillir sur la Religion Chrétienne. Il est permis de faire connoître les erreurs & les faux raisonnemens des Péres, mais on doit avoir beaucoup de respect pour leurs personnes (48)." Il trouve que le Docteur Fiddes a réfuté le Duc de la Rochefoucault, Mr. Bayle & Mr. Esprit avec beaucoup de douceur & de politesse (49). Il croit qu'il y a un passage dans la *Théologie* de notre Auteur capable d'exciter l'indignation de plusieurs Lecteurs; c'est que Mr. Fiddes ne croit pas que l'Ordination des Ministres de l'Evangile soit valide, à moins qu'ils ne soient ordonnés par des Evêques, dont la Succession n'a jamais été interrompuë (50). Le Journaliste trouve cette Doctrine trop rigide „ Je conviens, *dit Mr. de la Roche*, que tous les Protestans auroient dû conserver l'Episcopat, mais on ne doit point exclure des avantages de l'Alliance Evangélique ceux qui n'ont pas eu le bonheur de retenir l'ancien Gouvernement de l'Eglise: J'ajoûte que les Protestans de nos jours ne sont point responsables des fautes de leurs Ancêtres; & qu'il est très-difficile de faire des changemens dans le Gouvernement Ecclésiastique (51)." Mr. de la Roche observe „ que Mr. Fiddes cite si souvent Mr. Jurieu, & qu'il en parle d'une maniére si avantageuse, qu'il semble que ce soit un de ses Auteurs favoris (52)." Il paroît par tous les Ecrits du Docteur, qu'il aimoit en général beaucoup le Pere Malebranche. Les Auteurs de la *Bibliothéque Raisonnée*, en rendant compte de la Vie d'Erasme par le Docteur Knight, ont traduit la plupart des endroits où cet Ecrivain attaque la mémoire du Docteur Fiddes; mais les amis de celui-ci nous ont assuré que tant le Docteur Knight, que les Journalistes, se sont trompés sur deux articles. Premiérement en assurant que l'Evêque Atterbury *had entertained Dr. Fiddes at his Deanery at Westminster* (53), ce que les Journalistes ont traduit, *il le logea dans ses appartemens de Doyen de Westminster* (54). Les Amis du Docteur Fiddes assurent, que si par le mot *entertain*, le Docteur Knight entend, ce que le Journaliste dit en traduisant *loger*, c'est une fausseté toute pure: le Docteur Fiddes n'ayant jamais occupé les appartemens du Doyen à Westminster, & n'y ayant même jamais travaillé, à ce qu'ils croyent surement. Le second Article dont il s'agit, c'est que le Docteur Knight représente Mr. Fiddes comme un homme dans la derniére nécessité, & capable de se prêter à toutes sortes de projets, ce que les Journalistes ont traduit, *un Auteur* (le Docteur Fiddes) *que la misére rendoit capable de tout* (55). Les Amis de Mr. Fiddes répondent, que quoique le Docteur ne se soit pas trouvé fort à son aise en de certains tems de sa vie, cependant jamais sa famille n'a manqué des moyens de subsister honnêtement, tant s'en faut qu'elle ait été réduite à cette extrême misére, où le Docteur Knight la représente.

(47) *Bibl. Angloise* T. III. p. 410.

(48) *Mém. Litér. de la Gr. Bretagne* Tom. II. p. 479. 480.

(49) Idem p. 486.

(50) Idem ibidem.

(51) Ibid. p. 486.

(52) Idem ibidem.

(53) Voy. citat. (54).

(54) *Bibl. Raisonnée* T. I p. 46.

(55) Ibid. 47.

FLAMSTEED (JEAN) célébre Astronome Anglois du dix-huitiéme siécle, nâquit le 19 d'Août 1646 à Denby dans la Comté de Derby (*a*). Etienne son pere étoit le troisiéme fils de Mr. Guillaume Flamsteed de *Little-Hallam* dans la même Comté. Sa mere Marie (*b*) étoit fille de Mr. Jean Spateman de Derby Ironmonger. Notre Auteur fut dès son enfance d'une complexion fort délicate, qu'il n'a jamais pu surmonter. Il fit ses premiéres études dans l'Ecole publique de Derby, où son pere demeuroit: à l'âge de quatorze ans, lorsqu'il venoit d'être mis à la tête de cette Ecole, il fut attaqué d'une violente maladie, qui fut suivie de consomption, & d'autres maux; ce qui ne l'empêcha pourtant pas de pousser ses études de maniére, qu'il conservât son rang, jusques à ce que ceux de sa volée eûssent achevé leur cours, & que quelques-uns de ses Compagnons partissent pour l'Université; & quoique son pere eût dessein de l'y envoyer, il ne jugea pas à propos de le faire encore à cause du mauvais état de sa santé. Etant donc sorti de l'Ecole en 1662, au bout d'un mois ou deux on lui préta le Traité de la Sphére de Jean de Sacrobosco, ce qui l'engagea dans l'étude de l'Astronomie [*A*]. Il entendoit déja assez bien l'Histoire tant Civile, qu'Ecclésiastique; mais ce nouvel Objet le frappa & lui fit plaisir; & ayant traduit en Anglois, ce dont il crût avoir besoin du Livre de Sacrobosco, il se mit à faire des Cadrans à l'aide de quelques Livres ordinaires. Ayant troqué un Ouvrage d'Astrologie, qu'il avoit trouvé parmi les Livres de son pere, pour les *Tables Carolines* * de Mr. Street, il se mit à calculer par ces Tables les lieux des Planétes, & à rechercher les raisons des Opérations ou leurs fondemens; mais il ne trouva pas de quoi se satisfaire à cet égard, cet Auteur étant fort court & fort concis, laissant à apprendre dans d'autres Auteurs les raisons de ses Opérations. Il calcula selon ces Tables une Eclipse du Soleil qui devoit arriver le 22 Juin 1666; l'ayant communiquée à un de ses parens, celui-ci la montra à Mr. Emanuel Halton de Wingfield-Manor. Mr. Halton étant venu voir Mr. Flamsteed peu de tems après, remarqua qu'il ne connoissoit point d'autres Ouvrages Astronomiques: il lui envoya l'*Almageste* de *Riccioli*, & les *Tables Rudolphines* de *Kepler*, avec quelques autres Livres de Mathématique, qu'il ne connoissoit point. Mr. Halton, qui étoit habile Algébriste, tâcha de

(*a*) Le Corps de cet Article est principalement tiré de deux MSS. de Mr. Flamsteed, qui nous ont été communiqués par le savant Mr. Jacques Hodgson, Membre de la Société Royale, & Maitre de l'Ecole Royale de Mathématiques de l'Hôpital de Christ à Londres: le premier de ces MSS a pour titre *The selfe inspectiong of J. F. being an account of himselfe in the actions and studies of his twenty one first yeares, writtne at severall times by his owne hand.* L'autre est intitulé, *Historica narratio Vitæ meæ ab anno 1646 ad annum 1675.*

(*b*) Elle mourut le 7. Sept. 1649.

[*A*] *Ce qui l'engagea dans l'étude de l'Astronomie.*] Nous avons dans le Corps de l'Article rapporté les progrès qu'il fit dans cette Science dans sa jeunesse, sur ce qu'il en dit dans un Manuscrit écrit en 1707 & intitulé *Historica Narratio Vitæ meæ ab anno 1646 ad 1675.* Mais nous rendrons compte plus particuliérement des différens degrés par lesquels il a passé, sur un autre Manuscrit, daté du 8 May 1667 & intitulé: *Réflexions sur soi-même par* J. F. *contenant le détail de ses Actions & de ses Etudes, des vingt & une premiéres années de sa vie: écrites en divers tems par lui-même.* Il nous apprend, qu'en 1662 on lui prêta le Traité *de la Sphére de Sacrobosco*, qu'il se mit à lire sans aucun Directeur, ce ne fut pas cependant sans succès, car il jetta alors les fondemens de ses connoissances Mathématiques. Pendant l'Hyver de cette même année, avant Noël, son pere lui enseigna l'Arithmétique, la Doctrine des Fractions, & ce qu'on appelle le Nombre d'Or. A Noël ou peu après il alla à Utoxeter pour sa santé, & prit avec lui l'*Art de faire des Cadrans* de Mr. Thomas Fale (1); & ayant vu auparavant un Cadran, dont on lui avoit dit que la Construction se trouvoit dans cet Ouvrage, il se mit d'abord à calculer la hauteur du Soleil à toutes les heures, sous l'Equateur, les Tropiques, & quelques paralléles entre deux à la Latitude de 53 degrés; il fit ce calcul par les Tables des Sinus naturels de Mr. Fale; ce fut pendant le Carême, il en vint à bout sans aucun secours; & avant que d'avoir jamais entendu parler de Tables artificielles, il fit ensuite lui-même un Cadran. Le reste de l'Hyver il fut fort incommodé, & son mal continua avec violence pendant l'Eté de l'année 1663 mais qui lui ayant donné enfin un peu de relâche, il continua ses études. A son retour chez lui, il fit connoissance avec Mr. Elie Grice, qui lui parla des Tables artificielles, & lui montra le *Canon de Wingate*. Il se procura aussi l'*Art de faire des Cadrans* de Mr. *Stirrup*, qu'il lût cet Eté-là avec quelques Ouvrages de Mathématique, comme le *Sector* & le *Canon* de Mr. *Gunter*; peu de tems après il trouva moyen d'avoir le *Canon* de Mr. *Guillaume Oughtred*: *Je lûs*, dit-il, *une partie de ces Ouvrages assez à la hâte, ne m'engageant point dans une lecture ennuyeuse de tout, parceque je n'avois personne pour m'aider & me diriger: pas même quelqu'un qui pût seulement m'expliquer un terme, étant très-rare de trouver des gens en état de le faire.* Son pere dérangea ses études; mais son inclination naturelle força tous les obstacles. S'étant procuré le Canon Artificiel, il calcula plusieurs Tables tant générales que particuliéres, ces derniéres pour la Latitude de Derby, savoir de 53 degrés. Il tira aussi du *Sector* de *Gunter* une Méthode Arithmétique de faire des Cadrans, qu'il transcrivit lui-même dans un petit Livre, avec une Méthode de construire le Cadran, & les Tables nécessaires calculées de sa propre main. Ce fut à cela & à la lecture de quelques Livres sur différens sujets, qu'il s'occupa à ses heures de loisir pendant cette année, & le commencement de 1664. En 1664 il fit connoissance avec George Linacre, & Mr. Guillaume Litchford, ayant recherché l'amitié du premier à cause de la connoissance qu'il avoit des Etoiles fixes; & celle du dernier, parce qu'il possédoit ce qui regarde les Planétes. Mr. Flamsteed ayant envie d'essayer de toutes les parties des Mathématiques, & se faisant une peine qu'on lui vit le Livre de Mr. *Gadbury*, où se trouvent les *Tables de Horrox*, de peur qu'on ne le soupçonnât d'étudier l'Astrologie, il acheta les *Tables Carolines* de Mr. *Street*, dans le dessein, lorsqu'il en trouveroit le tems & l'occasion, de calculer non seulement les lieux des Planétes, mais aussi d'étudier leurs mouvemens, & de se mettre au fait de leur Théorie; mais il ne pût exécuter son dessein cette année-là. Le premier de Janvier 1665, il s'appliqua à calculer, selon les Tables sus-mentionnées, le véritable lieu des Planétes dans un tems donné; il en vint à bout, non à la vérité avec autant d'exactitude que dans ses calculs suivans, mais assez heureusement pour l'encourager à continuer son travail: *Je remarquerai*, dit-il, *que si je me trompai, ce fut pour n'avoir pas eu assez de soin & d'attention plutôt que manque de lumiéres; & m'en étant apperçu j'ai redoublé mes soins dans la suite pour éviter cet inconvénient.* Il s'occupa ensuite à faire un Almanach pour l'année 1666, mais il ne le fit point imprimer. Pendant l'Eté de l'année précédente, il avoit calculé plusieurs nouvelles Tables, dont il arrangea une partie dans un Volume convenable; il y en ajoûta quelques-unes cette année. Il calcula les *Nativités* de plusieurs personnes de ses parens & de sa connoissance. Il composa aussi une Piéce sur la Construction & les Usages d'un Cadran, avec les Tables nécessaires pour en faire &c. pour la Latitude de 53 Degrés. Il commença cette piéce le 8 d'Août, & l'acheva le 24 du même mois, il l'intitula, *Essais Mathematiques*; c'est la premiére piéce qu'il ait écrite. Le 26 d'Août il partit pour l'Irlande, afin de se faire toucher par Mr. Valentin Greataks *, mais n'ayant reçu aucun soulagement, il revint à Derby, où il arriva le 23 Septembre. Peu après il ajoûta un *Appendix* à ses *Essais Mathematiques*; la projection d'un Cadran Universel, un Catalogue de soixante-dix Etoiles fixes, avec leurs Ascensions directes, leurs Déclinaisons, leurs Longitudes & leurs Latitudes jusqu'à l'année 1701, qu'il avoit dressé selon les places que leur assigne Tycho-Brahé, supposant que la procession annuelle des Etoiles Fixes est de 50″. Il travailla aussi à perfectionner le Calcul de l'Eclipse du Soleil, qui devoit arriver le matin du 22 Juin 1666, & il le fit selon les *Tables Carolines*. Aux Assises du Carême de 1666 il fit connoissance avec Mr. Emanuel Halton de Wingfield-Manor, qui lui prêta les Tables Richeliennes de Noël Durret, Auteur François. Mr. Flamsteed en traduisit l'Introduction en Anglois, & en corrigea les erreurs. Peu après Mr. Halton lui communiqua le nouvel *Almageste* de *Ricciolus* en Latin, que notre Auteur fut charmé de voir, parce qu'il y apprenoit la méthode de trouver le véritable Parallaxe du Soleil en observant le Disque de la Lune, ce qu'il souhaittoit fort de connoître dans ce tems-là. Il donna aussi quelque tems à l'étude de l'Astrologie; *mais il y travailloit*, dit-il, *en Astronome. Entre autres choses, j'employai quelque tems à dresser l'horoscope de Mr.* Linacre, *& de quelques autres grands hommes; mais je ne pûs jamais me satisfaire par rapport aux Arcs de direction pour mesurer le tems, & je ne suis pas encore parfaitement content sur cet article: Je crois cependant que les mesures de Kepler sont les plus justes & les mieux fondées, quoique je me servisse pour les Nativités des grands Hommes que je voulois dresser, de la mesure de Naboyd, qui est la plus en usage parmi les Astrologues. Au bout du compte je trouvai que l'Astrologie donne à la vérité de fortes conjectures générales, mais point de connoissances certaines.* Après que Mr. Flamsteed eût reçu l'*Almageste* de *Ricciolus*, il le lût avec une grande attention. En 1667 quelques réflexions sur les différentes Equations du tems, employées par les Astronomes, mais pas bien démontrées par aucun, l'engagérent à rechercher une Equation qu'on pût démontrer. Il croyoit d'abord, que les jours naturels sont égaux partout, & qu'on n'avoit point de besoin d'Equation de tems; mais tandis qu'il travailloit à le démontrer, il trouva au contraire, premiérement que l'Excentricité de l'Orbite de la Terre du Centre du Soleil produit de l'inégalité; & ensuite que l'Obliquité de l'Ecliptique produit une autre inégalité du jour apparent, & que ces deux Causes jointes ensemble donnent l'Equation absoluë du tems. Il écrivit sur ce sujet une Lettre de trois feuilles à Mr. Halton. Il fit aussi quelque chose au mois d'Avril 1667 sur l'Obliquité de l'Ecliptique, la vraie distance du Soleil de la Terre, & la moyenne longueur de l'Année Tropique.

(1) Imprimé à Londres en 1626 in 4.

* Voyez sur ce *Toucheur*, la Vie de Mr. de St. Evremond sous l'année 1664, & ses *Oeuvr. Mêlées*, T. II. p. 370 Edit. de 1739. *Cit. du Trad.*

[*B*] Il

de lui donner du goût pour l'Algébre, en lui proposant de petits Problêmes. Comme il n'y avoit pas longtems qu'il s'étoit attaché à Euclide, il donnoit des Solutions Géométriques de ces Problêmes, & il ne s'appliqua point du tout à l'Algébre, avant qu'il allât à Londres. Il continua ses Etudes Astronomiques avec vigueur [*B*]; & en 1669 il recueillit quelques Eclipses remarquables des Etoiles fixes par la Lune, qui devoient arriver en 1670; il les calcula sur les *Tables Carolines*, & les addressa au Vicomte Brouncker, Président de la Société Royale [*C*]. Cette Piéce ayant été luë dans la Société, fut extrêmement goutée, & lui procura des Lettres de remerciment de Mr. Oldenburg (*c*) Sécretaire de la Société, & de Mr. Jean Collins (*d*) un de ses Membres. Mr. Flamsteed a été en correspondance avec le dernier pendant plusieurs années, & lui a écrit un grand nombre de Lettres, dont la plupart sont entre les mains de Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale: nous en donnerons quelques Extraits, parce qu'on y verra les progrès des connoissances de notre Auteur jusqu'à son établissement à Greenwich en 1675 [*D*]. Depuis qu'on eût lu devant la Société la piéce dont

(*c*) Sa Lettre est du 14 Janvier 16$\frac{69}{70}$.

(*d*) Sa Lettre est du 15 Janvier 16$\frac{69}{70}$.

[*B*] *Il continua ses Etudes Astronomiques avec vigueur.*] Il s'occupa à calculer par les *Tables Carolines* les lieux des Planétes observés par Hevelius, & rapportés dans son *Mercurius sub sole visus*; & il trouva que ces Tables ne s'accordoient pas aussi bien avec le Ciel qu'il l'avoit cru, & qu'il falloit de nouvelles Observations pour les corriger. Comme il devoit y avoir une Eclipse du Soleil le 25 d'Octobre 1668, il l'avoit calculée par les *Tables Carolines*, & l'observa ensuite: mais n'étant point fourni des instrumens nécessaires pour la mesure & la correction du tems, il ne crût pas que son travail fût assez exact pour le publier, quoiqu'il trouvât encore qu'il y avoit beaucoup de différence entre les Tables & le Ciel.

[*C*] *Il recueillit quelques Eclipses remarquables des Etoiles Fixes par la Lune, qui devoient arriver en 1670; il les calcula selon les* Tables Carolines, *& les addressa au Vicomte Brouncker, Président de la Société Royale.*] Il en parle dans l'Appendix de ses *Reflexions sur lui-même*, en ces termes: *Vers la fin de l'année 1669, je composai un Almanach pour l'année suivante, non suivant la méthode ordinaire, mais beaucoup plus exact, y inférant une Eclipse de Soleil, qui pouvoit être observée, mais qui ne se trouvoit point dans les Calendriers; & cinq Eclipses d'Etoiles Fixes par la Lune. Mais on ne voulut pas le recevoir, parce que cela passoit la capacité du Vulgaire; on me le renvoya, j'en tirai l'Eclipse du Soleil, & les Conjonctions de la Lune, & les addressai avec quelques autres Remarques Astronomiques à la Société Royale, ayant caché mon nom sous son anagramme. Mon petit travail fut mieux reçu que je ne l'avois espéré. Mr.* Oldenburg, *Sécrétaire de la Société m'écrivit une Lettre de remerciment. J'avois envoyé mes papiers à Mr.* Stansby, *qui les remit à Mr.* Ashmole *ce célèbre Curieux, & celui-ci les présenta à la Société Royale.* Le Manuscrit Original de cette Piéce est à présent entre les mains du savant Mr. Guillaume Jones Membre de la Société Royale, l'Inscription est: *Au très-honorable* Guillaume *Lord Vicomte* Brouncker, *Président de l'Illustre Société Royale; & aussi aux très-respectables, très-dignes, & très-savans* Henri Oldenburg *Ecuyer*, Christophle Wren, *Docteur en Médecine, & aux autres Membres Astronomes de la Société.* Par J. F. *leur très-humble Serviteur* †. Il finit en ces termes. *Excusez je vous prie cette ardeur de jeune homme pour l'avancement des Sciences, & les défauts de stile d'un homme, qui depuis l'âge de seize ans jusqu'à présent, n'a été qu'aux élémens de ces Sciences, ayant à lutter contre les desirs de ses parens, & une santé délicate, & n'ayant d'autre Maître que son génie. Je vous demande la liberté de cacher mon nom, sans le supprimer cependant; j'en ai fait entrer les Lettres dans cette sentence Latine.* In Mathesi a Sole fundes. *J'avois diverses choses à ajoûter, mais elles auroient étendu cette Lettre au-delà de ses justes bornes. Si j'apprends que vous agréez ce que je vous présente ici, & que vous le trouviez digne de votre attention, vous ne serez pas longtems à avoir des nouvelles de Votre &c.*

† On trouve une partie de cette piéce dans les *Acta Philosophica Societatis Regiæ in Anglia* par H. Oldenburg. Janv. 16$\frac{69}{70}$ No. 55 Art. I. B. D. T.

[*D*] *Nous donnerons quelques Extraits de ses Lettres, parce qu'on y verra les progrès des connoissances de notre Auteur jusqu'à son établissement à Greenwich.*] Dans une Lettre datée de Derby le 24 Janvier 16$\frac{69}{70}$ il s'exprime en ces termes: „ J'ai reçu votre Lettre du 15, par laquelle j'ap-
„ prends que mes Remarques, quoique peu considérables,
„ ont été luës dans la Société Royale; honneur, que je
„ pouvois aussi peu espérer ou mériter, que mon Ouvrage
„ étoit peu digne des louanges de cette illustre Compagnie,
„ ou moi de ses remercimens. Mon dessein en addressant
„ ces Calculs à sa Grandeur (1) étoit seulement de lui
„ donner connoissance des Phénoménes que le Ciel va
„ nous présenter; n'étant pas pourvu des instrumens né-
„ cessaires pour les observer moi-même avec l'exactitude
„ requise, j'ai pris la hardiesse de les offrir à Mylord, le
„ supposant abondamment pourvu de ce qu'on a besoin
„ pour faire de pareilles Observations; mais j'ai pris le
„ parti de cacher mon nom, jusqu'à ce que je fusse quel
„ sort auroient mes papiers, parce que je recommandois
„ l'usage du Télescope préférablement à tous les autres
„ instrumens; que je prenois occasion de demander trop
„ hardiment quelque chose à Mr. *Hook*, & à Mr. *Street*,
„ touchant les Calendriers; que je sentois combien étoit
„ grande ma liberté d'importuner des personnes de ce
„ mérite de mes papiers; que je craignois que mon zéle
„ pour l'avancement de l'Astronomie ne fût interpreté
„ plus mal, que je ne le pensois, & que je connoissois
„ d'ailleurs mon peu de capacité. Je craignois de m'être
„ addressé avec trop de hardiesse à Mylord, mais puisqu'il
„ a daigné faire attention à mon travail, tout imparfait
„ qu'il est, & s'informer de l'Auteur, vous aurez la bon-
„ té, si vous ne l'avez déja fait, de lui dire mon nom,
„ en l'assurant de mes très-humbles respects, & en lui de-
„ mandant excuse de ma part, de ce que je n'ai point ex-
„ pliqué ma méthode de calculer. Je suppose qu'elle ne
„ peut échapper à ceux qui sont versés dans la Trigono-
„ métrie. C'est la plus exacte que j'ai pu trouver, & pour
„ plus grande sureté les nombres sont répétés deux, &
„ quelques-uns trois fois. Si quelqu'un souhaitte de plus
„ amples éclaircissemens, j'espére le satisfaire dans une Let-
„ tre au très-excellent *Hevelius*, contenant un Commen-
„ taire sur son *Mercurius sub Sole visus*, & des corrections
„ sur divers Articles, avec un Commentaire sur la *Venus
„ sub Sole visa* de Mr. *Horrox*; j'ai cette Lettre toute prê-
„ te, écrite en Latin, il y a environ six mois. Mais mon
„ stile déplaisant à quelques-uns de mes plus judicieux
„ amis, je me suis attaché depuis à la lecture des anciens
„ Auteurs Latins & de quelques modernes, pour y don-
„ ner un meilleur tour, avant que de l'exposer à la vuë
„ des Critiques, que je suis bien sûr de trouver. Je me
„ propose de la présenter avec une Lettre *de Æquatione
„ Temporis* à la Société Royale, avant que de la rendre
„ publique. Mais je serai forcé de prendre plus de tems
„ que je n'avois compté pour revoir mes papiers, à cause
„ de mes fréquentes indispositions, des affaires de mes
„ parens, & de la rigueur de la Saison, j'espére cepen-
„ dant de mettre tout en état de vous être communiqué
„ dans six mois d'ici. J'ai des *Tables Solaires*, que j'ai fai-
„ tes, il y a plus de deux ans, c'est-à-dire avant que j'eus-
„ se vingt & un an, que j'ai dessein de joindre à ma Let-
„ tre *de Æquatione Temporis*, addressée à Mr. *Street*, au-
„ quel je vous prie de faire savoir à l'occasion, que je lui
„ écrirai avant le terme marqué par mon parent le Pro-
„ cureur. Mais je serai obligé de vous embarasser de la
„ Lettre, parce que j'ignore son addresse. Je souhaitte
„ d'en agir avec lui aussi honnêtement, que j'ai fait avec
„ son défunt Antagoniste Mr. *Wing*, avec lequel j'ai eu
„ un agréable commerce; & quoique nous ne soyons pas
„ de même sentiment sur *la Parallaxe & les Equations du
„ Systême Solaire*, & sur plusieurs autres choses, nous n'en
„ sommes pas moins bons amis pour cela; & quoique je
„ ne puisse pas souscrire aux sentimens de Mr. *Street*, *de
„ Fixatione Apheliorum & Nodorum in superioribus; & de
„ Æquationibus Lunæ Oscillatoriis*, j'espére pourtant qu'il
„ ne refusera point d'avoir avec moi commerce de Let-
„ tres sur ce qui regarde le Ciel & nos Etudes. Pour ce qui
„ est de l'exactitude des Calculs, je crois que si l'Opéra-
„ teur est attentif & curieux, nous avons des Tables assez
„ étenduës. J'en ai vu une fois une dans le Cabinet de
„ mon intime ami Mr. *Halton*, qui alloit jusqu'aux dixai-
„ nes de Secondes. Et si nos Calculs vont jusqu'aux se-
„ condes, je croi qu'ils sont exacts, & même qu'ils vont
„ au-delà de ce que nous pouvons espérer de faire par
„ les Instrumens dans les Observations; je veux dire pour
„ déterminer les lieux du Soleil, de la Lune, des Etoiles
„ Fixes & des Planétes *. Pour ce qui est de leurs Dia-
„ métres je n'ose nier, qu'on ne puisse avec le secours des
„ verres les déterminer jusqu'aux Secondes & même au-
„ delà; surtout si l'on peut faire un Télescope court, qui
„ soit du même usage qu'un long, ce que vous dites que
„ Mr. *Newton* a prouvé non seulement par démonstration,
„ mais par le fait. Je vous supplie, Monsieur, si ce n'est
„ pas un Secret, & si vous avez la liberté de le faire,
„ d'avoir la bonté de m'instruire de quels Verres ce Té-
„ lescope est composé, de quelle figure ils sont, & com-
„ ment ils sont disposés dans le Tube. J'ai dessein d'en
„ faire un pour mon usage, & je suis occupé à faire un
„ Instrument, tel que celui dont Mr. *Hooke* fait la dé-
„ scription, pour les aiguiser & pour les polir. Je me
„ propose de les aiguiser avec du sable fin ordinaire puri-
„ fié, & de les polir d'abord avec de la craye, & ensuite
„ avec de la potée †. Ce sont les meilleures poudres que
„ je connoisse, mais je ferai fort obligé à quiconque me
„ donnera à cet égard ou à tel autre des lumiéres sur la
„ maniére de les aiguiser ou polir; si vous savez quelque
„ chose, dont vous ayez la liberté de me faire part, je
„ vous aurai beaucoup d'obligation de me le communi-
„ quer."

(1) Mylord Brouncker, Président de la Société Royale.

* L'Anglois porte; *I mean in defining the places of the Luminaries, fixed, and Planets.*

† Plomb ou étain calciné.

Voici ce qu'il marque dans une Lettre datée de Derby le 16 Juillet 1670. „ J'ai reçu une autre de vos Lettres où
„ vous me rendez compte de l'Observation de *Gassendi*, &
„ où vous m'apprenez des nouvelles du Livre de *Mengolus*, je vous en fais mes remercimens. Je vous prie,
„ de m'informer, quand vous le saurez, de son sentiment
„ sur la *quantité* des parallaxes horizontaux du Soleil, &
„ sur

dont nous avons parlé, Mr. Flamfteed commença à recevoir des nouvelles de tous les Livres de Mathématique, qui paroiffoient en Angleterre & dans les autres Pays. Son pere ayant fait attention au commerce qu'il avoit avec plufieurs perfonnes de mérite, qu'il n'avoit jamais vuës, lui confeilla au mois de Juin de l'année 1670 de faire le voyage de Londres, pour faire perfonnellement connoiffance avec

fur les Refractions, & quelle Refraction il fuppofe au Soleil, à la hauteur de 20 Degrés. Je foupçonne, & j'en ai de bonnes raifons, que dans les lieux fitués dans les terres, il n'y a point de Refraction à cette hauteur, ou que s'il y en a, elle n'eft point du tout fenfible; car felon quelques Obfervations de Mr. Wrigt, le Soleil n'avoit point de Refraction le 15 Décembre à Midi, à la hauteur de 15 Degrés. . . . . Je vous remercie de l'avis, que vous me donnez d'écrire à Mr. *Townley*. Je fuis occupé à préfent à calculer les Conjonctions de la Lune pour l'année prochaine, quand j'aurai achevé je lui en envoyerai un effai, pour engager notre correfpondance . . . . . A l'égard des Remarques que j'ai faites fur Ricciolus, outre les erreurs fréquentes de fes Tables (*Schemes*), voici quelques fautes que vous pourrez noter. p. 161. il applique le Parallaxe horizontal du Soleil à toutes fortes d'élevations, comme s'il étoit le même au Zénith & à l'Horizon, & il attribuë à l'Ecliptique une Obliquité de 20" de plus que fes propres Obfervations ne le permettent. p. 435. dans le fecond exemple il eft coupable de mauvaife foi au fuprême degré; il avance d'abord une Obfervation vicieufe, par laquelle il détermine le lieu du Soleil plus de dix minutes au delà de ce que les Tables de *Street* & les miennes, ne donnent & enfuite il en dérive l'Afcenfion directe de deux minutes au-delà de ce que fon Obfervation ne le permet; comme il me feroit aifé de le prouver, mais le tems & la place me manquent à préfent. Si vous le fouhaittez j'en fournirai les preuves dans la fuite. p. 477. Dans fon Catalogue des Etoiles Fixes, il avance l'épaule droite du *Chartier* d'un degré 20' plus que ne le permettent fes propres Obfervations de la diftance de cette Etoile de *Capella*, la plus brillante des Pléiades, & de *Procyon*, ce qu'il n'a fait que pour faire accorder fon Catalogue avec celui de Tycho-Brahé, dont il n'a prefque point ofé s'écarter, tant il fentoit bien fa propre foibleffe; de forte qu'à mon avis, il a plutôt cherché à avoir le nom d'avoir corrigé nos Tables, qu'il n'a réellement rectifié ce qu'il y avoit de fautif dans aucune. La premiére connoiffance que j'ai euë de la variation de cette Etoile, a été par le Canon de Tycho, dans le *Mercurius fub Sole vifus* de *Hevelius*, & je l'ai trouvée pleinement confirmée par les Obfervations de Riccioli. Dans fon *Appendix* p. 733. *Prob.* 3. il enfeigne à corriger le tems apparent du Quartier, comme fi le Parallaxe rendoit la Lune effectivement creufe, quand elle eft en apparence à moitié illuminée. Mais cette correction eft totalement inutile, & tout ce qu'il dit dans cette Colomne & dans les deux fuivantes eft entiérement faux, puifque le Parallaxe ne peut changer du tout la Phafe, comme il me feroit aifé de le prouver, & comme il eft facile de s'en appercevoir, fi l'on examine avec attention ce qu'il dit-là. Enfin il eft tout à fait pour les Péripatéticiens & contre tous les autres Philofophes, ce qui fait qu'il favorife *Claramontius*, contre *Tycho*, *Kepler*, & contre la Raifon même. Et quoiqu'il protefte du contraire, je crains qu'il n'ait été partial par rapport à *Tycho-Brahé*, parce qu'il étoit Calvinifte, & difpofé à favorifer *Claramontius*, parce qu'il étoit Prêtre de fon Ordre, & auffi bien que lui rigide Péripatéticien, qu'il a laiffé des parens, & a rendu fervice à leur Société."

Une Lettre, datée de Derby le 19 Sept. 1670, porte. „ J'ai veillé la nuit paffée pour obferver l'Eclipfe de la Lune. Le Ciel a été ferein jufqu'à minuit, mais après cela il s'eft couvert peu à peu de gros nuages blanchâtres, au travers defquels j'ai apperçu, lorfque notre horloge a fonné une heure, la Lune éclipfée tout au plus d'un doigt; mais je n'ai pu découvrir d'Etoile propre pour prendre fa hauteur, en étant empêché d'un côté par les Maifons, & le Ciel étant d'ailleurs fi chargé de nuages blancs, qu'il ne paroiffoit aucune des plus grandes Etoiles, & qu'on n'en voyoit même aucune, éloignée du Méridien: & la Lune n'étoit guére éloignée de plus d'une heure de fon Méridien; deforte qu'il étoit inutile de penfer à mefurer fa hauteur, au milieu des nuages. L'Air a été couvert jufqu'à ce matin, & la Lune s'eft montrée affez rarement au travers des nuages, ainfi défefpérant de faire quelque bonne Obfervation, & voyant que le Ciel continuoit à fe couvrir, je me fuis retiré, & ai été me mettre au lit, après avoir vu les pointes paralléles à l'Horizon, & l'extremité gauche qui couvroit le côté Occidental du *Palus Mareotidis* de Hevelius, mais je n'ai pu noter le tems. J'ai écrit à Mr. *Hooke* d'obferver cette Eclipfe. Si par hazard vous le voyez, je vous prie de lui demander, s'il l'a fait ou non; s'il l'a obfervée, & que le tems lui ait été favorable, priez-le de me faire part de fes Obfervations; car je croi que le Ciel avance de quelques minutes, & que le tems réel précéde celui que nos Calculs nous marquent; fi cela étoit, j'y trouverois dequoi favorifer une équation, que j'ai conçu depuis longtems qu'il falloit introduire dans le Syftême Lunaire...... J'efpére vous envoyer bientôt les Phénoménes de l'année prochaine; car j'ai comme achevé mes Calculs."

Il dit dans la Lettre, datée de Derby le 1 Octobre de la même année. „ Si quelqu'un de Londres y a obfervé la derniére Eclipfe de la Lune, & que fans beaucoup de peine vous puiffiez avoir les Obfervations, je vous prie de me les envoyer la premiére fois que vous m'écrirez. J'ai à préfent fini mes Calculs, & je fuis occupé à les mettre au net, mais je ne fai en quelle Langue les expliquer, en Anglois ou en Latin. Dites-moi votre fentiment, il me décidera. Les Phénoménes font le triple, de ceux que j'avois calculés l'année paffée, & la plupart font en quelque façon très-remarquables. J'ai lu une partie de l'Optique de Fabri. Sa fubtilité & fon exactitude m'ont fort plû d'abord, mais quand j'en fuis venu à la 43 Propof. je ne l'ai plus reconnu. Car dans les Sections VI, VII, VIII, il ne démontre point ce qu'il fe propofe, mais il trompe fes Lecteurs & fe moque d'eux, par fes Tables 90 & 91 qui font trop ferrées."

Voici ce qu'il écrit dans fa Lettre, datée de Derby, le premier Décembre fuivant. „ Vous aurez, j'efpére, reçu avec ma derniére, mes Calculs des Phenoménes de l'année prochaine: Si dans mon Introduction je parois avoir trop hardiment décidé contre nos Tables Aftronomiques, j'ai reçu une Obfervation de mon Coufin Wilfon, qui confirme pleinement ce que j'ai avancé, je vous l'envoye ci-jointe. Je ne puis que vous féliciter de votre heureufe correfpondance avec le Pere Bertet, & je fuis fort aife de favoir des nouvelles du Traité, *De menfurâ Diam. Solis & Lunæ*, de *De Mouton*, quand il vous en tombera un exemplaire entre les mains, je vous prie de me l'envoyer, & de vous payer vous-même de l'argent que vous avez à moi. Si cet Ouvrage eft bien fait, il n'aidera pas peu à corriger nos Tables Lunaires. Quand je l'aurai reçu & examiné, j'écrirai, fuivant votre Confeil, à *De Mouton*; n'ayant jufqu'à ce tems-là aucune occafion de le faire, je m'imagine que vous ne le jugerez ni convenable ni néceffaire. Vous m'avez parlé une fois, Monfieur, fi je m'en fouviens bien, de me prêter les papiers de Mr. *Horrox* que vous avez à préfent entre les mains. Si vous ne les avez pas encore donnés à imprimer, & qu'il n'y ait aucun Libraire qui veuille s'en charger, j'accepterai votre offre avec plaifir, j'ai à préfent le tems de lire tout ce qui me plaira, & je ferois bien aife de voir fi la déclinaifon qui eft à préfent remarquable dans le mouvement de Saturne, n'étoit pas fenfible de fon tems; car fi je m'en fouviens bien, un de fes Ouvrages contient les diftances qu'il a obfervées entre les Planetes & les Etoiles Fixes, avec d'autres Obfervations, dont on n'a encore fait aucun ufage."

La Lettre datée de Derby le 30 Janvier $167\frac{0}{1}$, contient ce qui fuit. „ J'ai écrit il y a quelque tems à Mr. *Moore*, (3) qui m'a fait une réponfe digne de fa politeffe & de fa générofité naturelle. Selon le même avis j'ai auffi écrit à Mr. *Townley*, de qui je ne puis encore attendre de réponfe, ma Lettre n'étant partie que mardi dernier, & pouvant à peine lui être parvenuë . . . . . J'ai la *Tranfaction*, où Mr. Oldenburg a inféré un court Extrait de mes Calculs, qui donne connoiffance des Phénoménes aux Curieux; mais comme les autres éclairciffemens y manquent, ils auront une feconde fois la peine de calculer pour trouver les Anomalies & les autres parties du calcul, avant qu'ils puiffent favoir, comment & où il y a quelque chofe à corriger dans les nombres. Je travaille à dreffer des Tables des Afcenfions obliques pour la Latitude de Londres, de Dantzig, & de Derby, fuppofant la Déclinaifon de 23 Deg. 30'—00", au-lieu qu'on la fuppofe fauffement de 23 Deg. 31'$\frac{1}{2}$; j'ai deffein d'y ajoûter l'Angle Levant, ce qui n'aidera pas peu aux calculs, & à ceux qui voudront faire des prédictions Aftronomiques, ou comparer les Obfervations Céleftes avec nos nombres."

(3) Enfuite le Chevalier *Moore*, Membre de la Société Royale, & Infpecteur Général de l'Artillerie du Roi.

Il mande dans la Lettre, datée de Derby le 20 Mars $167\frac{0}{1}$. „ J'ai reçu vos deux Lettres . . . . . Je fuis charmé d'apprendre que les Ouvrages de Mr. *Horrox* vont s'imprimer, je m'imagine qu'on imprimera auffi la *Venus fub Sole*; après l'avoir lu avec foin, je ne fai ce qu'on pourroit y ajoûter. Je trouve les Notes d'Hevelius généralement inutiles, & celles qui font fur le *Chapitre fixiéme* p. 124, font abfolument fauffes, en lui accordant fon propre Parallaxe, parce qu'il a pris pour l'Angle de la pofition de Vénus, celui que fait une ligne tirée au travers de fon Centre & de celui du Soleil, au-lieu de l'Angle du Cercle Vertical per *Centrum Veneris*, avec l'Ecliptique ou l'Angle *Parallactique*; par où il brouille non feulement les véritables Parallaxes bien calculés par *Horrox*, mais il les calcule fauffement, en fuppofant le Parallaxe de Vénus avec le Soleil en hauteur de 1. 57.

| | h | Long. | Latit. | | Par. Long. | Par. Lat. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Horr. | 3—15 | 1'—20" | 1'—27" | ce qui | [illegible] | 1'—50" |
| | 3—35 | 1—17 | 1—28 | doit | [illegible] | 1—49 |
| | 3—45 | 1—15 | 1—29 | être | 0—44 | 1—48 |

„ Ainfi

avec eux. Il fuivit ce confeil avec joye, & s'étant rendu à Londres, il vit Monfieur Oldenburg, & Mr. Collins, ce dernier lui procura la connoiffance de Mr. Jonas Moore, qui lui fit préfent du Micrométre de Mr. Townley, & fe chargea de lui faire avoir des Verres pour un Télefcope, à un prix raifonnable. Il alla auffi à Cambridge, où il vifita le Docteur Ifaac Barrow, Mr. Newton, & le Doc-

„ Ainfi ce qu'il a déduit de ces Parallaxes vicieux, doit être corrigé fi fon Commentaire s'imprime avec l'Original. Ayez la bonté d'en informer le Docteur. Vous me mandez que le Docteur *Wallis* fouhaitteroit qu'on imprimât mon Commentaire fur le *Mercurius* de Hevelius, avec les Piéces de *Horrox*. Dès que j'ai eu reçu votre Lettre j'ai vifité mes papiers, mais je trouve que je n'aurai que difficilement le tems de les mettre au net, & de les préparer pour l'impreffion, à caufe que mes affaires d'un côté, & de l'autre mes fréquentes incommodités, me détournent de mes travaux litéraires. Car dès que le Printems vient, mon fang fermente fi fort, que fi je ne faifois beaucoup d'exercice, je le cracherois, ou il fe jetteroit dans mon eftomac au grand préjudice de ma fanté. Quand je reviens de faire de l'exercice, j'ai d'autres diftractions. D'ailleurs j'ai reçu une Lettre de Mr. *Oldenburg*, qui ne voudroit pas que je relevaffe trop *Hevelius*, de peur que ce Savant ne rompît fon commerce avec lui, & qu'il ne nous communiquât plus fes Obfervations, fi on le chagrinoit. Cependant, fi je puis favoir pour quel tems les papiers de Mr. *Horrox* feront prêts à être imprimés, je tâcherai de mettre mes Notes en état d'être mifes à la fuite; car je fuis réfolu de ne point abandonner mon deffein, fi mon mal céde aux remédes ordinaires, que j'employe, & je n'en doute pas, avec la bénédiction de Dieu. Je prépare en même tems un endroit pour placer mes Lunettes, & j'efpére de les mettre ce foir en état de me fervir, afin d'obferver le Ciel, quand j'en aurai le tems, pour contribuer en quelque maniére à l'avancement de notre Science. Je fuis épris de l'Aftronomie........ J'ai reçu des Lettres de Mr. Townley, & lui ai répondu; il m'a envoyé une Rélation de l'Eclipfe du Soleil du 25 Octobre 1668; & celle d'*Antares* le 23 May 1670, je vous prie de me procurer l'Obfervation de *Hook* fur cette derniére, s'il en a fait quelqu'une; car je crains que Mr. *Street* ne foit un peu mécontent."

La Lettre, datée de Derby le 3 May 1671 eft en ces termes. „ J'ai reçu votre Lettre du 27 dernier, je vous remercie de tout mon cœur des nouvelles que vous me mandez. Je fuis ravi d'apprendre que les Ecrits de Mr. *Horrox* font fous preffe; vers le tems qu'ils feront à peu près achevés d'imprimer, j'aurai fini de mettre au net mes Notes fur le *Mercurius fub fole vifus* de Hevelius, que je foûmettrai avec plaifir à la Critique & aux Corrections du Docteur *Wallis*, ou de quelqu'autre homme defintéreffé, pour ne donner aucun fujet de plainte à Hevelius. Mes incommodités & mes affaires m'ont fi fort talonné en dernier lieu, que j'ai fait très-peu de chofe. J'ai un Ecrit d'une feuille ou deux, que j'ai fait il y a environ cinq ans *de Æquatione temporis Aftronomica*, & que j'ai traduit l'Eté paffé en Latin; je ferois bien aife qu'il vît le jour. Comme c'eft ce que j'ai de plus prêt, j'ai deffein de l'achever le premier & de vous l'envoyer, pour en difpofer, felon que vous le trouverez à propos. Ce que vous me marquez des papiers de Mr. *Horrox*, qui font entre les mains de Mr. Townley, me fait plaifir; & j'efpére de vous rendre quelque fervice dans cette affaire; car Mr. Townley en agit fort familiérement avec moi, & me promet de me rendre tous les fervices qu'il pourra dans mes études. Mais je crois qu'avant que celle-ci vous parvienne, vous le verrez à Londres, car il m'a mandé il y a environ dix jours, qu'il avoit deffein de partir pour cette Ville Lundi dernier, ainfi je compte qu'il y fera à la fin de cette Semaine. Je pars fur la fin de ce mois pour la Comté de Lancafter, & je vais tout proche de chez lui; je l'inviterai à me venir voir, s'il eft de retour de Londres. En attendant fi vous ou Mr. *Jonas Moore* pouvez le rencontrer, vous ferez bien de le preffer là-deffus; & fi je puis faire quelque chofe, lorfque j'irai dans la Comté de Lancafter, vous n'avez qu'à me le faire favoir, & je vous promets de ne me point épargner pour ramaffer des Papiers, ou pour mettre en ordre ceux qui me tomberont entre les mains, ou qu'on me confiera. Je vous prie, Monfieur, de me donner de vos nouvelles là-deffus dans la quinzaine, car je ne puis favoir le tems précis de mon départ. Avant que de finir je dois vous faire mes remercimens, auffi-bien qu'à Mr. *Hooke*, de ce que vous m'avez procuré mes Verres. Ils font fort bons pour un Tube de 13½ pieds, mais ils donnent quelques couleurs, à quoi il ne fera pas aifé de remédier, quoiqu'il n'y ait qu'une fort petite ouverture devant le Verre Objectif...... faites mes complimens je vous prie à Mr. *Moore*; je lis fon *Algébre*, & je ne la trouve pas trop difficile pour moi; je me propofe, quand j'aurai un peu de loifir, de me pouffer un peu dans la Géométrie."

Il s'exprime en ces termes, dans la Lettre datée de Derby le 13 May 167.. „ Ecrivant à Mr. *Oldenburg* j'ai jugé à propos, d'inférer celle-ci dans fa Lettre..... J'ai envoyé à Mr. *Oldenburg* mon obfervation de l'approche de la Lune de l'Etoile dans la *Vierge* au 9°-53', dont la Latitude eft 1°-20' Nord, & qui eft de la quatriéme grandeur; je l'ai vuë couverte par le côté obfcur de la Lune, à la Latitude d'un peu moins que la partie inférieure de la *Propontide*, Jupiter étant à la hauteur de 32°-52'; d'où je conclus qu'il étoit 9 h. 16'-30". Je n'ai pas obfervé le moment précis de l'émerfion, parce que j'étois occupé ailleurs, mais étant retourné au Télefcope, je trouvai que l'Etoile étoit éloignée du Difque de la Lune de toute la largeur du *Palus Mœotis*, & plus élevée que toute la longueur de la partie fupérieure de cette Mer. Ayant pris mon Quart de Cercle, je pris la hauteur de la partie fupérieure de la Lune, que je trouvai de 31°-54'; ainfi la hauteur de l'Etoile étoit de 71°-45', & il étoit 10 h. 24'-36". Je remarquai que Jupiter étoit à 22°-36'; ce qui donnoit pour l'heure 10-25'-00". Je fuis perfuadé que les tems font pris exactement, car ils marquent à peu près la même durée, & font d'accord à tout prendre avec les Tables; mais ils font du moins 10 finon 15 minutes plus tard. Je vous prie de me mander fi quelqu'un de votre connoiffance a obfervé ce Phénoméne, dont le Calcul fe trouve avec les autres dans les *Tranfactions*. Si vous avez quelques Obfervations, je vous prie de m'en faire part. J'ai envoyé à Mr. Oldenburg le calcul du paffage de la Lune devant Jupiter le 20 Septembre, vers le tems du Lever du Soleil; je ne doute pas qu'il ne vous le communique, fi vous le fouhaittez, car je n'ai pas le tems de le copier à préfent, mais vous ferez le maître de l'avoir quand il vous plaira."

Il écrit dans la Lettre datée de Derby le 10 Juillet 1671. „ J'ai achevé la Copie de mes Tables Solaires, & je n'attends qu'une occafion pour vous l'envoyer fûrement ...... J'ai vu ici la femaine paffée un jeune garçon, nommé *Smedly*, âgé environ de quatorze ans, qui avoit une double rangée de dents à la machoire fupérieure tout autour, excepté que la troifiéme dent de chaque côté, à compter de celles de devant, font venuës après les autres; il a encore la moitié d'une troifiéme rangée, qui eft plus en dedans du côté du palais. De ces deux rangées extraordinaires, les deux dents de devant de la feconde rangée ne font venuës que depuis un an, & les autres depuis fix mois ou moins...... le garçon eft fain & plein de feu; feulement dans fon enfance il a été eftropié à un genou."

La Lettre datée de Derby le premier d'Août 1671 contient ce qui fuit. „ Je vous envoye avec celle-ci mes Tables Solaires par mon compagnon d'Ecole Mr. *Sergeant*, quoique je n'y aye pas ajoûté les Diamétres du Soleil, mais je me propofe de vous les envoyer avant que les Tables s'impriment pour les y joindre, ou pour les mettre avec le refte...... J'ai de fi fréquentes diftractions, & je fuis fi fort détourné de mes études, que je crains de ne trouver que difficilement le tems de copier ce que j'ai fait fur Monfieur *Hevelius*; & cela eft fi étendu, qu'il m'en couteroit plus de tems, que je n'en pourrai vraifemblablement ménager pour l'abréger. Je me crois obligé de continuer mes Catalogues annuels des Phénoménes de la Lune, Ouvrage non feulement néceffaire, mais, fi je ne me flatte pas trop, qui fait honneur à nos Compatriotes, & qu'il ne faut pas, par cette raifon, difcontinuer. Le tems que mes indifpofitions & mes affaires me permettent de ménager eft fi borné, qu'il n'eft guéres poffible que je rempliffe ces deux tâches. Difpenfez-moi donc, je vous prie, Monfieur, de vous fournir ce que j'ai fait fur *Hevelius*, d'autant plus que cela pourroit l'indifpofer contre la Société d'Angleterre, qu'il honore; permettez-moi de faire feulement mes nouveaux calculs, dont je n'ai pas encore un feul chiffre. Si vous jugez qu'ils ne foient pas fort néceffaires, je n'y penferai plus, & j'achéverai mes Notes fur *Hevelius* avec toute la diligence & tout le ménagement poffible. J'aurai peût-être, avant qu'il foit longtems, une occafion pour Dantzig; je pourrai peutêtre bien lui écrire, & l'informer moi-même civilement des erreurs où il eft tombé. En attendant je foûmets mes deffeins à votre jugement, étant réfolu de me conduire en ceci felon vos avis...... Je ne puis que me réjouïr avec vous de votre Correfpondance Françoife; mais je crains que vous n'ayez donné à ces Meffieurs une idée de ma capacité fort au-deffus de ce qu'ils trouveront. Je fouhaitterois bien favoir fi vous leur avez communiqué quelqu'un de mes Calculs ou de mes petites Obfervations, & ce que vous avez eu en retour. J'entrerai avec plaifir en correfpondance avec les Aftronomes François, à la premiére occafion favorable, mais pas avec trop de précipitation. J'ai plufieurs Obfervations du paffage de la Lune par devant les Etoiles Fixes, & leurs Diamétres, par Mr. *Gafcoigne*, qui fe trouvent dans fes Lettres: je ne croi pas devoir les communiquer encore, ni acheter à ce prix le commerce de ces Meffieurs, les François n'ayant encore rien de comparable à cela pour l'exactitude. A l'égard de ma petite piéce *de Æquatione temporis*, je n'en ai point de copie parfaite, ainfi je ne puis vous l'envoyer; mais je leur communiquerai, fi vous ne l'avez déja fait, mes

„ Ob-

Docteur Wroe, pour lors Membre du Collége de Jésus dans cette Ville, avec lequel il eut un assez grand commerce de Lettres pendant les quatre années suivantes. Il se fit aussi immatriculer comme Étudiant du Collége de Jésus. Au Printemps de l'année 1672, il tira des Lettres de Messieurs Gascoigne & Crabtrée, diverses Observations qui n'avoient point été publiées, il les traduisit en Latin. Il

„ Observations de la derniére Eclipse visible du Soleil, du passage de la Lune, & la liste de quelques Phénoménes à-venir."

Voici ce qu'il mande dans la Lettre, datée de Derby le 8 Novembre 1671. „ J'ai à présent quelque chose d'extraordinaire pour vos Correspondans, & j'en aurai davantage de jour en jour. Le dernier jour d'Octobre j'ai observé avec mon Télescope de quatorze pieds & avec le Micrométre de *Townley* les distances des Pléiades, que vous verrez ci-dessous; je les ai comparées avec celles que j'ai trouvées dans les papiers de *Gascoigne*, & avec celles de *Motus* dans *Ricciolus*." Ici Mr. Flamsteed avoit inséré un plan des Pléiades.

Il marque dans la Lettre datée de Derby, le 31 Janvier 167$\frac{1}{2}$. „ J'ai vu les *Transactions* du mois de Décembre, où Mr. Oldenburg a inséré quelques lignes de ma Lettre, sur les Phénoménes de Saturne; je suis fort aise de voir que mes Observations s'accordent si bien avec celles des Astronomes François. Vous pouvez dire, que j'ai vu cette Planéte la nuit du nouvel an avec mon long Télescope, & mon Verre convexe. Mais ni moi, ni un jeune homme qui étoit avec moi, n'avons pu appercevoir aucune partie de l'anneau, quoique nous vissions Saturne assez clairement. J'ai plusieurs fois mesuré les demi diamétres du Soleil, & pas une de mes Observations ne lui donne dans son *Périgée* moins de 16', 24" ou 25". Je crois vous avoir communiqué quelques mesures de ses Diamétres, quand il paroit elliptique; si je ne l'ai pas fait, je le ferai au premier ordre que vous m'en donnerez, car je regarde la meilleure partie de mon travail, comme une chose qui vous appartient, c'est une dette dont je dois m'acquitter. Je suis occupé à présent à extraire des Lettres que Mr. *Gascoigne* & Mr. *Crabtrée* se sont écrites, quelques Observations; j'y en trouve de fort exactes de l'Eclipse de la Lune du 10 Décembre 1638, & de celle du Soleil du 22 May 1639; celles-ci de Mr. *Gascoigne*, celles-là de Mr. *Crabtrée*; si elles ne sont point parmi les papiers de Mr. *Horrox*, & que Mr. *Townley* le veuille permettre, on fera bien de les y ajoûter; vous me ferez plaisir de me marquer ce qu'il y a déja d'imprimé . . . . . Si Mr. *Jonas Moore* s'occupe encore de ce qui se passe dans le Ciel, je l'informerai à tems de quelques Phénoménes à observer, dont il n'est point parlé dans les *Transactions*, & je lui communiquerai quelques Observations faites avec le Micrométre, dont il m'a fait présent, & qui par cela même lui sont dûës. J'ai lu *De Mouton de Æquatione temporis*; ses remarques sur les Equations des autres sont aisées à réfuter, mais j'épargnerai là-dessus vos Correspondans. S'il y en a quelqu'un qui veuille convenir avec moi d'observer les Diamétres des Planétes, & surtout ceux du Soleil & de la Lune, avec les Phénoménes de Jupiter & de ses Satellites, je ne manquerai pas d'observer de mon côté, autant que ma santé & le tems me le permettront. Pendant tout le tems que j'ai observé le Soleil, je n'ai pu y découvrir de taches, tout son disque étoit parfaitement clair . . . . . . Je vous aurois envoyé le dessein de mon nouveau Micrométre, mais j'en envoyai derniérement un à Mr. *Townley*; j'attens d'en savoir son sentiment, avant de penser à le faire aller plus loin."

La Lettre datée de Derby le 10 Février 167$\frac{1}{2}$ porte: „ Je vous ai écrit il n'y a que peu de jours, ainsi je n'ai pas grand' chose à vous mander aujourdhui . . . . Le Ciel ne m'a point été favorable, n'ayant eu qu'une seule nuit de tems serein, celle du premier de Février, où j'ai observé l'immersion du premier Satellite dans l'ombre de Jupiter, & l'approche du troisiéme du corps de la Planéte, ce dont j'ai rendu compte à Mr. Oldenburg dans une Lettre écrite ces jours passés. Je suis occupé à présent à extraire certaines choses des Lettres de Mr. *Gascoigne* à Mr. *Crabtrée*, & les réponses de celui-ci; mais je trouve qu'il manque quelques plans & quelques papiers, que Mr. Crabtrée ne peut avoir négligés, mais on suppose qu'ils sont tombés entre les mains de Mr. Jonas Moore. Je vous prie de lui dire ce que je fais, quand vous le verrez; ils sont inutiles étant détachés, ainsi il feroit bien de les remettre entre les mains de Mr. *Townley*, qui sait à quelles Lettres ils se rapportent." Il envoye dans cette Lettre le Diamétre du Soleil du 5, 9, 10, 11, 12, 15 de Janvier & du premier de Février 167.

Il écrit dans la Lettre datée du 20 Février 1672 ce qui suit: „ Mr. *Halton* traduit en Anglois l'*Indice de la Lune* † de *Kinkhuysen*, pour que je puisse l'examiner; j'ai depuis peu écrit à la priére de Mr. *Townley*, & je lui ai envoyé *l'Histoire de l'Usage du Grain germé* (*History of Malting*). J'ai commencé le Traité, sur les Distances & les Diamétres des Planétes, que j'ai promis dans ma Lettre à Mr. Oldenburg; mais je ne pourrai aller que fort lentement, à cause que quelquefois mes infirmités, & plus souvent encore mes affaires interrompent mon travail. Ce que j'ai certainement appris par mes Observations, c'est que le Parallaxe du Soleil n'est pas au-delà de 10", & probablement que de 7", & son éloignement de la Terre de 26000 demi-diamétres, éloignement dans lequel personne n'a encore osé le placer, & qui est le triple de ce que j'ai supposé ci-devant dans mes *Tables Solaires*."

† *The Meer-wyser.*

Il mande dans la Lettre datée de Derby le 1 d'Avril 1672. „ Le papier ci-joint contient la derniére Observation du passage de Jupiter devant une Etoile Fixe & une autre que j'ai faite depuis, avec les conséquences que j'en tire. Comme je suis fort occupé dans cette saison de l'année, je vous l'envoye par Mr. Oldenburg, pour m'épargner la peine de copier. J'espére que vous aurez reçu l'avis que je vous ai donné que j'avois reçu l'Ouvrage de Mr. *Horrox*, & que les éclaircissemens sur ma derniére vous seront aussi parvenus. J'ai examiné la *Venus sub Sole* de *Horrox*, & je trouve qu'il n'a pas besoin de Commentaire, sinon en une chose; c'est qu'il a supposé le demi diamétre du Soleil de 20" moins, ou plus, qu'il n'est réellement, ce qui fait que ses calculs ont besoin d'une légére correction, que je ferai par voye de Commentaire, si vous le jugez à propos. Il a pris les Diamétres des Etoiles Fixes trop grands, la seule chose que *Hevelius* a bien corrigée; & il s'est tout-à-fait trompé sur les Diamétres des Planétes. Mais comme je ne les ai pas tous observés moi-même, ce que j'espére de faire, s'il plait à Dieu, quand j'en trouverai l'occasion, je n'y toucherai point; ce que je puis seulement vous dire, c'est que ceux qui se trouvent dans *Hévelius*, excepté ce qui regarde Vénus & Mercure, sont tout aussi fautifs que ceux de *Horrox*. *Hevelius* dans sa *Venus sub Sole* s'est fort trompé au sujet de l'Angle Parallactique; mais cela est si facile à remarquer, que je ne puis croire que si jamais il relit cette Piéce & ses Notes, il ne s'apperçoive de sa méprise. Je trouve par mes fréquentes Observations, que le Satellite le plus éloigné de Jupiter, s'éloigne de lui, non seulement de 23 demi diamétres, comme le prétend Cassini, mais plutôt de 24$\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{4}$, comme Mr. Townley me l'a marqué dans une Note détachée; & vous pouvez en voir la preuve dans une Observation du 19 de Mars, indiquée parmi les autres, si vous les avez. Je croi que ces Observations sont les plus exactes que nous ayons encore eu sur cette Planéte, & je ne douterois pas, si nous en avions un petit nombre d'autres faites en différens endroits de son Orbite, qu'on ne pût déterminer son mouvement plus exactement, que nous ne l'avons encore fait, ou qu'on ne peut peut-être espérer de le faire. Je ne puis croire que les Satellites de Jupiter soient sujets à de grandes inégalités dans leurs mouvemens, parce que je trouve leurs distances de chaque côté de Jupiter égales, dans leurs plus grands éloignemens. Si je pouvois seulement observer un passage de Mars par une Etoile Fixe, lorsqu'il est retrogradé (*in his achronical Appearance*) je ne doute pas que je ne pusse déterminer par-là le Parallaxe du Soleil & sa distance de la terre, aussi-bien, sinon mieux, qu'on ne le fait par aucunes Observations que nous ayons. J'attens l'occasion de faire une pareille observation & je l'ai déja prévuë, mais un petit accident a interrompu & interrompra un peu le cours de mes Observations; me préparant Jeudi passé à observer le Diamétre de Jupiter, je pris le Verre Objectif de mon long Télescope pour le graisser à ma chandelle, comme je l'avois fait souvent. Comme je le tenois sur la flamme il peta, & il en sauta un petit éclat du milieu, & le verre se fendit. Je n'osai pas le tirer de sa place, de peur que je ne pusse pas le rejoindre aussi-bien dans la suite. Je le garde, mais je n'ose risquer de m'en servir pour faire aucune Observation, quoique j'aye regardé la Lune au travers, & qu'il m'ait paru qu'il servoit aussi-bien qu'auparavant."

Il marque dans la Lettre datée de Derby le 17 Avril 1672, ce qui suit. „ J'ai reçu votre Lettre du 12 du Courant, où vous me témoignez souhaitter que je m'étende un peu davantage sur la Théorie de la Lune de Mr. *Horrox*, pour la satisfaction du Docteur Wallis. Je le veux bien, & je vous envoyerai avant qu'il soit longtems le calcul complet du lieu de la Lune, à son dernier passage sur les Pléiades, selon la méthode de *Horrox*, & mes pensées sur ce sujet quant au reste. Je souhaitte fort de faire des Tables de la Lune (*to be framing Lunar Numbers*), mais faute d'Observations sur son Diamétre en Apogée, je crains de me tromper; car la Lune en Apogée dans le Sagittaire, descend si bas cette année, & les Refractions dans les hauteurs de sa partie méridionale basse diminueront si fort ses Diamétres verticaux qu'il n'y aura pas moyen de les observer, & une continuelle expérience m'a appris, que ce sont les seuls que l'on puisse observer avec la précision necessaire; ainsi je crains que je ne sois obligé d'attendre pour cela jusqu'à l'année 1674 ou 1675. J'approuve fort la forme de la Théorie de Mr. *Horrox*, & l'ayant examinée plusieurs fois, je trouve que nous pourrions calculer la place de la Lune dans son orbite, presque aussi aisément que la place elliptique d'aucune autre Planéte, s'il y avoit des Tables

Il acheva de transcrire les papiers de Mr. Gascoigne le 12 May 1672. Parmi les Lettres de ce Savant, il en trouva quelques-unes, où Mr. Gascoigne montroit, comment les Images des Objets éloignés se peignent sur la base d'un Verre Objectif convexe; ce qui mit notre Auteur au fait de la Dioptrique en quelques heures : il avoit lu auparavant la Dioptrique de Descartes, mais il n'y avoit pas ap-

„ Tables pour sa Méthode; ainsi je me propose pour la commodité des calculs, de les corriger, dès que je pourrai trouver assez de loisir, & j'espére que l'Eté me le procurera ...... Depuis que j'ai cassé mon Verre, le Ciel n'a été propre à faire des Observations que hier, ayant couvert la partie de mon verre, qui est rompuë de la plus grande piéce, j'ai observé le Diamétre du Soleil 5325 = 31′ — 58″, ce qui favorise l'Excentricité exactement égale des deux côtés (*exactly bisected Excentricity*) & le demi-diamétre du Périgée 16′—25″." Cette Lettre contient quelques remarques sur la Lettre de Mr. *Newton* sur les *Couleurs*.

Il dit dans la Lettre datée du 6 May 1672. „ J'ai reçu deux de vos Lettres, qui m'apprennent ce qu'il y a actuellement de nouveau, je vous en remercie de tout mon cœur ..... J'espére que vous aurez à présent reçu la Lettre que je vous ai écrite par Mr. *Sargeant* ..... je vous mandois dans cette Lettre que je vous envoyerois les *Tables Lunaires*, Lundi prochain."

Il marque dans la Lettre datée de Derby le 13 May suivant. „ Vous recevrez avec celle-ci les *Tables Lunaires* promises, j'y ai ajoûté une Conclusion, que je vous adresse. Mais l'envie d'être court, & de ne toucher à rien de ce que Mr. *Horrox* a fait, m'a obligé de serrer mes idées. Je me donnerai un peu davantage carriére ici. Mr. *Horrox* nous a fort bien montré la *libration* de l'Apogée de la Lune, mais il ne me paroît pas heureux dans la cause qu'il assigne de cette libration. Ce qu'il dit de l'attraction que le Soleil fait de ce bout de l'Axe du Systême qui est proche de lui, est pris des idées creuses de Kepler.". Mr. *Flamsteed* propose ensuite sa solution, & continuë après en ces termes. „ Vous avez quelquefois témoigné souhaitter savoir, ce que je trouvois à reprendre dans l'Edition que *Hevelius* a donnée de la *Venus sub Sole* de *Horrox*. Je ne serois pas bien aise que tout le monde sût ce que j'ai contre ce Grand-homme: La principale cause de son erreur dans son Commentaire sur ce Traité, c'est qu'il s'est trompé au sujet de l'Angle Parallactique calculé par Mr. *Horrox* à

| h | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3—15′ | Supput. | 70°—56′ | & qu'il a | 46°—34′ |
| 3—35 | | 68—53 | employé | 48—37 |
| 3—45 | | 67—55 | en la place | 49—35. |

qui sont les Angles que fait avec l'Ecliptique une Ligne qui passe par le Centre du Soleil & de Vénus; ou qu'il a employé le << E C V au-lieu de << N C L. Ce qui a été la source de tant de bevuës, & de fausses corrections qu'il a faites des Ouvrages de Mr. *Horrox*, dans la suite de ses Commentaires. Il trouve Mr. *Horrox* en défaut, pour s'être trompé sur le Diamétre des Planétes, & lui-même, si l'on y prend bien garde, ne se trompe pas moins, quoiqu'il paroisse observer un peu mieux la proportion. Son plus grand Diamétre de Jupiter n'est que de 24″ ¼; & je trouve cependant que Mr. *Gascoigne* l'a observé une fois, exactement dit-il, de 51″. Je l'ai vu au-delà de 46″, & Mr. *Townley* pas au-dessous; & qu'il est absolument d'autant, c'est ce que prouvent clairement, ce qu'on a observé des éloignemens des Satellites du Centre de Jupiter, mis en minutes & secondes, & comparés avec les Diamétres supposés. Mais Mr. *Horrox* s'est trompé par rapport au Diamétre du Soleil, qu'il fixe 31′ — 30″, au-lieu que mon Observation lui donne 32′ — 42″. Hevelius l'a mis à 32′—30″. Dans son Commentaire sur le *Chapitre sixiéme*, p. 124. Hevelius a aussi donné les Parallaxes de Longitude & de Latitude, selon son Hypothése, qui suppose que la distance du Soleil de la Terre est de 5064 demi-diamétres de la Terre, & sa Parallaxe Horizontale de 41″. Je ne sai sur quelles preuves il se fonde, n'y ayant rien là-dessus dans ce que j'ai vu de lui; mais j'espére à la prochaine Apparition Retrograde (*Achronical Apparition*) de Mars, ou à la fin du mois de Septembre prochain, de faire des Observations sur cette Planéte, qui serviront à en faire connoître la Parallaxe, & par conséquent celle du Soleil. J'avois espéré de pouvoir l'observer ce matin, mais le Ciel a été couvert de nuages; s'il s'éclaircit avant Mardi, je ne doute pas que je ne puisse l'observer exactement, & mesurer son diamétre, ce que je n'ai encore pu faire comme il faut. J'ai observé le retour de Jupiter à l'Etoile de la Vierge qui est au 9°—58″. Si vous le souhaitez, je vous envoyerai cette Observation, & celle que j'aurai faite sur Mars, quand j'aurai eu de vos nouvelles ..... Depuis que j'ai écrit ceci, j'ai reçu votre Lettre du 13 du Courant. J'ai collé de nouveaux Nombres selon le Méridien de Derby, afin qu'ils s'accordent d'autant mieux avec les Nombres Solaires. Je les ai collés de maniére qu'en les levant, vous trouverez dessous ceux qui sont au Méridien de Londres; mais si vous approuvez ceux qui sont à celui de Derby, pour les faire mieux accorder avec les Nombres Solaires, on pourroit mettre pour titre: *Lunares Numeri ad novum Lunæ Systema, excogitatum ab Astronomo peritissimo* Jeremia Horroxio, *ad Meridianum Derbiæ notissimi Coritanorum oppidi in ipso feré totius Angliæ umbilico siti, accommodati ab* J. F."

La Lettre datée de Derby le 20 May 1672 contient ce qui suit. „ J'ai derniérement observé très-exactement la distance de Mars d'une Etoile Fixe. J'ai fait la semaine passée des Equations pour la plus grande Excentricité de la Lune selon *Horrox*, ces derniéres sont prêtes. Cette Semaine je calculerai plus exactement les Equations des Apogées, & des Excentricités, & je réduirai les mouvemens moyens au tems ordinaire. Ainsi dans quinze jours ou trois Semaines au plus, je vous envoyerai les Tables Lunaires, si Dieu me conserve la santé. J'aurai à présent plus de tems que ci-devant. J'ai dessein aussi de marquer les Erreurs qui se trouvent dans les Notes de Hevelius sur la *Venus sub Sole*, & de vous les envoyer aussi-tôt que j'aurai achevé les nouvelles Tables Lunaires. Je ne vous envoyerai point mon Observation de Mars, jusqu'à ce que j'en aye quelques autres, que je compte de faire dans le mois prochain."

Lettre du 30 May 1672 „ J'ai achevé ce matin mes Tables pour la Théorie de *Horrox*, je les mettrai au net & vous les envoyerai, avec une petite explication de la Méthode du Calcul, selon que mon tems & mes affaires me le permettront. J'espére de vous les dépêcher de Lundi prochain en huit. J'ai derniérement observé le retour de Jupiter à l'Etoile qui est dans la Vierge au 9°—58″; mais je n'ai pas eu encore le tems de le mettre dans mon Recueil, & de calculer le tems par la hauteur observée, mais vous aurez cette Observation avec les Tables Lunaires."

Lettre de Derby le 12 Juin 1672 „ J'aurois remis Lundi passé à notre Courrier mes Tables lunaires selon le Systême de Mr. *Horrox*, mais quelques affaires, qui me sont survenuës par la mort de mon oncle, m'ont si fort détourné, que je n'ai fini que ce matin. J'espére cependant que vous ne les aurez pas plus tard pour cela, car je vous les ferai remettre par un de nos Procureurs, à la fin de cette Semaine, ou au commencement de l'autre. Je vous ai addressé une Lettre Latine, où je rends compte des changemens que j'ai faits dans la forme, & où j'explique mon sentiment sur l'Equation du tems, le changement d'Excentricité, & la Variation. Je suppose que vous faites imprimer avec les Ouvrages de Mr. *Horrox*, la Lettre de Mr. *Crabtrée*, qui contient cette Théorie; car la Théorie qui se trouve dans la Lettre du 10 Décembre 1638, n'est pas, comme je le vois par quelques papiers détachés & par ses brouillons, celle sur laquelle Mr. *Horrox* s'est déterminé; d'ailleurs la partie Optique de l'Equation n'y varie point, mais seulement le Foyer du mouvement moyen, & l'Equation Physique, desorte que la distance de la Lune de la Terre ne varie pas au-delà de cinq demi-diamétres de la Terre, au-lieu que dans ses Ecrits postérieurs il dit que les Eclipses exigent que cette variation soit mise à plus de sept: ainsi, vous avez bien fait de supprimer cette Lettre, mais je suppose que vous donnerez à la place celle de Mr. *Crabtrée*, qui servira d'introduction à la mienne."

Lettre de Derby le 10 Juillet 1672 „ Je vous envoye ci-joint le Catalogue que je vous ai promis. J'ai choisi les Villes où l'on a fait des Observations Célestes; & celles où je n'ai pas trouvé qu'on en ait fait, je les ai rangées, en comparant ensemble leurs positions sur nos Cartes: mais je n'ose me fier à cela; car en comparant ensemble les Observations de l'élevation du Pole & d'Eclipses faites en même tems en divers lieux, je trouve qu'elles mettent l'Italie trop près, & toutes les Villes de Pologne, d'Allemagne & de France trop loin; je me suis servi, là où j'en ai eu besoin, des Cartes de Speed, mais je ne les trouve pas bonnes ..... Je voudrois bien faire des recherches plus amples sur la nature de la Lumiére & des Couleurs, mais il me manque pour les Expériences un Prisme qui ait deux côtés d'une largeur égale, & dont le troisiéme ne soit pas la moitié aussi large qu'un des deux autres, afin que l'Angle renfermé entre les deux plus larges faces soit moins que de 30 degrés. Il n'est pas nécessaire qu'il soit fort grand, pourvu qu'il soit d'un Verre clair & qu'il soit bien fait. Si vous pouvez m'en procurer un tel, faites-le-moi parvenir pour la fin de la Semaine prochaine."

Lettre de Derby le 23 Juillet 1672 „ J'ai reçu la Lettre que le Docteur Wallis vous a écrite le 18 de ce mois; & comme je me trouve plus de loisir que de coutume, je ne veux pas différer ma réponse, pour vous donner satisfaction, quoique j'espére que vous l'avez déjà. La différence entre les moindres & les plus grandes Excentricités est dans mes Tables, comme le Docteur la fait 2323 $\overset{5}{\vee}$ *qualium Radius* 100000$\overset{*}{\vee}$. Si j'ai mis 22235, c'est une faute dans ma premiére Copie, & il doit y avoir partout 2323 $\overset{5}{\vee}$; car c'est la différence dont je me suis servi dans tous mes calculs, & la Table des Equations est dressée sur cette différence, sans cela la plus grande distance ne pourroit être de 7°—40′, comme je l'ai calculée. Ayez la bonté de corriger les autres fautes de mon Manuscrit, selon les remarques du Doc-



„ teur.

appris grand' chose, parce qu'il ne traite point ce sujet, s'étant attaché principalement à faire voir, comment par le moyen de Verres Elliptiques ou Hyperboliques tous les rayons de lumiére qui tombent sur un Objet parallelle à l'axe, peuvent être rassemblés en un point de l'image sur la base distincte, en supposant que tous les rayons de lumiére sont de la même espéce, & qu'ils suivent la même loi

„ teur. Il n'est pas nécessaire de changer rien dans l'exemple du calcul; la faute qui y est, est tout au plus d'une seconde; que je passerai toujours dans quelque calcul que ce soit, parce qu'il est impossible d'observer si exactement, & que peu de personnes exigent cette précision absoluë. Je parle dans ma Conclusion de la Lettre qui contient un exposé de la Théorie de Mr. Horrox; je veux dire celle dont vous m'avez envoyé la Copie au sujet de la Théorie; & si je m'en souviens bien, vous me marquiez, qu'il y avoit longtems que le Docteur *Wallis* l'avoit traduite. Je suppose que vous la ferez imprimer, & il est nécessaire qu'elle soit placée au devant de mes Tables; dans la supposition que c'étoit là votre dessein, je n'ai point touché aux articles, dont il est parlé dans cette Lettre, & je n'ai parlé que des choses dont Horrox n'a rien dit. . . . . . On m'a derniérement procuré pour un Mr. *Webster*, Auteur de la *Metallographia*, de cette eau, que les Mineurs appellent *Lough-Water*. On l'a trouvée au milieu d'une pierre solide dans la Mine de plomb. Celle que j'ai est fort transparente, mais tirant un peu sur le blanc, & elle a une odeur de Soulphre. On m'a promis quelques pierres, qui se forment de l'Eau, qui se congéle en dégouttant, elles sont toutes creuses au milieu. Ce sont là de ces raretés qu'on ne trouve guéres."

Lettre de Derby du 5 Août 1672 „ J'ai reçu Mecredi votre derniére, & comme j'avois une Lettre toute prête pour Mr. *Townley*, je lui ai envoyé, selon votre desir, les papiers qui étoient dans la vôtre. Quand il me les aura renvoyés, je les communiquerai à Mr. *Halton*, à qui ils ne feront, je croi, pas moins de plaisir qu'à moi . . . . . . . Le but de celle-ci est de vous avertir, que vous avez mal pris ma pensée touchant la Lettre, dont je parle dans ma Conclusion; ce n'est pas celle du 20 *Décembre* 1638; mais c'est une Lettre de Mr. *Crabtrée* à Mr. *Gascoigne* du 21 Juin 1642, où il expose le Systéme de Mr. *Horrox*, selon les derniéres idées de cet Auteur, qu'il a pu trouver sur des papiers détachés, & dans les brouillons & les calculs de Mr. Horrox. Ce Systéme est fort différent de celui qui est exposé dans la Lettre du mois de Décembre. 1. Dans cette Lettre il fait la plus grande Equation des Apogées moindre que dans ses derniers Ecrits. 2. La plus grande Equation Physique de 5°-10′, la plus grande Equation Optique 2°—30′; au lieu que dans la suite il les fait égales l'une à l'autre, & de 3°—50′. 3. Dans cette Lettre il avertit de prendre ½ de variation *Tychonique*, au lieu que dans ses derniers Ecrits, il prend $\frac{1}{15}$. Enfin, le Calcul est fait à l'aide des Tables de Lansberg & de Kepler dans la Lettre de Décembre, au lieu que dans celle de *Crabtrée* il est fait avec plus d'art par la Trigonométrie. Ajoûtez encore, qu'il n'y indique point la correction du mouvement moyen, que je trouve encore dans ses brouillons & dans la Lettre de *Crabtrée*. Tout cela bien considéré, la différence est si grande entre le premier Systême de Mr. *Horrox*, contenu dans la Lettre du 20 Décembre 1638, & celui que Mr. *Crabtrée* a recueilli de ses derniers Ecrits, que je ne crois pas que vous trouviez à propos de le mettre au devant de Tables, dont il différe si fort. C'est pourquoi j'ai traduit cette partie de la Lettre de *Crabtrée*, qui contient le Systême & la méthode Trigonométrique du Calcul, que vous pourrez faire imprimer devant des Tables qui ont été dressées selon ce Systême, & qui s'y accordent exactement."

Lettre de Derby le 13 d'Août 1672 „ J'ai reçu vôtre Lettre du 10 du Courant . . . . Je suis bien aise que vous soyez content du Systême de *Horrox*, par la Lettre que je vous ai écrite. J'ai trouvé une traduction des Régles par l'ingénieux Mr. *Shakerly*, que je copie, parce que je les trouve plus clairement exprimées, qu'elles ne le sont en Anglois dans la Lettre de Mr. *Crabtrée*, quoiqu'elles soient essentiellement les mêmes. Je ne me souviens pas qu'il ordonne nulle part de doubler le Complément d'un Arc, ou qu'il se serve de nombres naturels. Je soupçonne que vous vous êtes trompé; & que la troisiéme Régle peut avoir causé l'erreur: Elle porte: *Duplicetur argumentum annuum & duplicati Cosinui*; je conjecture que vous avez entendu ces derniéres paroles *du Complément double*; au lieu qu'on ne peut entendre, que *le Complément de ce nombre double*, ce qui est tout un autre sens, & assez juste. Car sa méthode de calculer la *Prosthaphæresis* * de l'Orbite, est telle, qu'elle peut comprendre le petit Arc, que *Street* applique au Foyer du mouvement moyen, & qu'il appelle Variation; sans cela la différence, entre l'*Anomalia media & l'Anomalia Excentri* double, telle que *Crabtrée* la trouve, donnera l'Equation Elliptique du Docteur *Ward*, ou celle de *Street* sans cette variation. A l'égard de cette inégalité du mouvement de la Lune, que *Horrox* appelle la Variation, & dont il avouë dans sa Lettre du 20 Décembre qu'il ne fait que faire, aussi bien que *Crabtrée* dans celle du 21 Juin 1642; je la crois purement Physique, & je n'ai pas oublié d'en toucher quelque chose dans la Conclusion jointe aux Tables, comme vous le verrez, si vous vous donnez la peine d'y jetter les yeux. Et l'on ne peut penser que *Horrox* en ait jugé autrement selon ses derniéres idées, puisqu'il n'en fait point usage en calculant la distance de la Lune de la Terre, qu'il devroit nécessairement faire varier, si cette inégalité de mouvement n'étoit purement Physique. Je crois les Régles de *Crabtrée* suffisamment claires pour le Calcul. Si elles ne le sont pas pour quelques personnes, la méthode des Tables & les Directions qui s'y trouvent, les expliqueront, & les rendront aisées, quoiqu'il n'y ait pas lieu de craindre que personne se donne la peine de calculer Trigonométriquement, tandis que le Calcul par les Tables est si facile, si exact, & beaucoup plutôt fait. Je ne crois point qu'il soit en aucune façon évident par la Lettre de Mr. *Crabtrée*, que son ami Mr. *Horrox* n'est pas mort le 3 Janvier 1640, à moins que je n'aye mal traduit quelque chose. Je vous prie de la relire, & de me marquer ce qui en est; car outre la Note qui est au dos des Lettres, je trouve que dans une Lettre du 18 Mars 164$\frac{2}{3}$ de *Crabtrée* à Mr. *Gascoigne*, il fait de grandes lamentations sur la mort de Mr. *Horrox*. Mr. *Gascoigne* fut tué dans nos Guerres Civiles, si je ne me trompe en l'année 1642, car je ne trouve plus de ses Lettres, ni de *Crabtrée* à lui, depuis celle du 21 Juin 1642, si je n'ai pas fait faute en écrivant. *Crabtrée* a vêcu beaucoup plus longtems, je crois jusqu'à l'année 1652, si son voisin Mr. *Wroe* m'a bien informé. J'écrirai demain à Mr. *Townley*, & je le prierai de vouloir m'apprendre la date précise de sa mort." Il ajoûte par Apostille. „ Quand j'ai comparé le Systême de *Horrox* dans sa Lettre du 20 Décembre 1638, avec son Systême exposé dans la Lettre de *Crabtrée* du 21 Juin 1642, j'ai trouvé que *Crabtrée* s'est servi des propres termes de *Horrox* dans la susdite Lettre du mois de Décembre; je parle de la Libration des Apogées, j'avois eu dessein d'abord de faire entrer dans ma Conclusion, ce que je vous ai écrit ci-devant là-dessus; mais aprés y avoir bien pensé, j'ai jugé qu'il valloit mieux prendre auparavant votre avis sur cet article. Je consens que vous l'inseriez, puisque je vois que vous croyez que cela n'est pas mauvais; & je ne doute pas que je n'aye dans la suite dequoi l'éclaircir & le confirmer, si l'occasion s'en présente."

Lettre datée de Derby le 5 May 1673 „ J'ai reçu la feuille qui manquoit dans le Livre de Mr. *Horrox*, & il me paroit qu'il peut fort bien s'en passer; car je trouve par les brouillons de Mr. *Horrox*, que les Corrections qui se trouvent dans la Lettre de *Crabtrée*, sont précisément celles qu'il avoit dessein de faire: cette addition ne servira qu'à nous faire voir les progrès des travaux de Mr. *Horrox*, & de quelle maniére il avoit grossiérement ébauché d'abord, ce qu'il a corrigé dans la suite, en laissant cependant à ses successeurs le soin de le perfectionner & de le polir. J'ai employé mon dernier loisir à corriger les Tables de *Kepler* par rapport à Mars, de maniére qu'elles répondent à mes Observations, ce que je crois qu'elles feront exactement; je parle de celles que j'ai faites au mois de Septembre dernier, pour trouver sa Parallaxe & celle du Soleil. De les rendre justes à l'égard de toutes les autres, c'est ce qui est impossible, parce que le lieu des Etoiles Fixes est quelquefois mal déterminé par *Tycho*. Mais si nous étions une fois assez heureux qu'on les rétablît par des Observations faites avec de grands Instrumens, tels que ceux de *Tycho*, je me ferois fort de dresser en peu de tems des Tables, qui représenteroient exactement tous les Phénoménes Célestes, du moins de tout un Siécle, & peut-être de deux. Je me flatte que ce que j'ai fait s'accordera avec toutes les Observations, autant qu'aucune autre chose en ce genre; ce que je souhaitte le plus, c'est que les miennes propres y soient bien représentées, parce qu'étant faites avec des Instrumens plus grands & plus justes que ceux dont on se servoit avant le tems de Mr. Townley, elles doivent nécessairement être plus exactes qu'aucunes autres antérieures aux siennes. J'avois espéré de faire ce Printems-ci plusieurs Observations exactes de toutes les Planétes, mais un tems couvert m'a constamment fait perdre les occasions que j'avois prévuës, sinon à l'égard de Jupiter; Mr. *Oldenburg* peut vous instruire des Observations que j'ai faites sur cette Planéte."

Extrait de la Lettre datée de Derby le 7 Juillet 1673. „ Je vous ai écrit il y a environ huit jours . . . . J'aurois pu vous dire dans ma derniére, qu'aprés avoir découvert au mois de Septembre que la distance du Soleil étoit à peu près de 21000 demi-diamétres, je lui en donne précisément autant dans son Périgée; son Parallaxe sera alors précisément 9″—82, ce qui est précisément la centiéme partie du demi-diamétre du Soleil en cet endroit, c'est-à-dire 16′ — [illegible]; desorte que je trouve que la Terre n'est au Soleil que comme un à un million. J'ai pensé à en faire un Problême, pour donner un peu d'embarras à certaines gens, qui font grand bruit de leur Science. Voici de quelle maniére il est conçu: la distance du Soleil de la Terre est de 21000 demi-diamétres de la Terre: dont le Corps n'est que la

* J'ai conservé le terme de l'Original, parce que n'ayant point la piéce à quoi ceci est relatif, j'avouë que je n'entens pas ce que l'Auteur veut dire. R. D. T.

loi de Refraction; ce dont Mr. Newton a démontré le contraire, par plusieurs Expériences publiées dans les *Transactions Philosophiques* de cette année. „ Et c'est-là cependant la seule chose, *dit notre Au-* „ *teur*, autant que je puis voir, qui a donné tant de réputation à la Dioptrique de Descartes. " Le reste de son tems pendant cette année 1672 fut employé à faire des Observations quand le tems le permettoit, & à préparer la liste des Eclipses des Etoiles Fixes causées par la Lune & par les Planétes, pour l'année suivante; Mr. Oldenburg l'inséra dans les *Transactions Philosophiques*, avec quelques Observations des Planétes, que Mr. Flamsteed lui communiqua. En 1673 il composa un petit Traité en Anglois sur les véritables Diamétres de toutes les Planétes, & sur leur Diamétre apparent, dans leur plus grande proximité, ou dans leur plus grand éloignement de la Terre: „ Je prêtai, *dit-il*, ce „ Traité à Mr. Newton en 1685, qui en a fait usage dans le quatriéme Livre de ses *Principes*. " Mr. Cassini & lui s'écrivirent quelques Lettres par le moyen de Mr. Oldenburg. En 1674, outre ses travaux ordinaires, il fit un *Almanach* †, où il montroit la fausseté de l'Astrologie, & l'ignorance de ceux qui prétendent la posséder; il donna une Table du lever & du coucher de la Lune, calculée avec les Eclipses des Etoiles Fixes causées par la Lune & les Planétes. Cette piéce tomba entre les mains de Mr. Jonas Moore, à la priére duquel Mr. Flamsteed dressa une Table du véritable cours de la Lune pour cette année-là, sur laquelle, en y joignant la Théorie des Marées de Mr. Philips, ayant cherché le tems des Hautes-Marées, il trouva qu'elle marquoit à peu de chose près le retour précis des Marées; au-lieu qu'en suivant les régles grossiéres, dont se servent ordinairement les gens de mer, on peut se tromper quelquefois de deux ou trois heures. Passant à Londres pour se rendre à Cambridge, pendant l'Eté de l'année 1674, le Chevalier Jonas Moore lui communiqua, que le Roi souhaittoit fort d'avoir une Table exacte des Marées, & lui offrit de lui aider à dresser cette Table, ou quelqu'autre Ouvrage de la même nature. Ils résolurent de composer ensemble un petit Almanach pour l'usage du Roi, qui fut fait en grande partie avant la St. Jean, mais il ne pût être achevé que peu avant Noël, parce que Mr. Flamsteed retourna à Derby vers la St. Michel. Il avoit eu occasion de faire quelques Observations sur le Barométre, Mr. Townley lui ayant communiqué celles qu'il avoit faites, & les Régles qu'il en déduisoit, Mr. Flamsteed eut un Barométre à Derby, & pendant trois années consécutives il nota trois fois par jour la hauteur du Mercure dans le Barométre, & de la liqueur spiritueuse colorée dans le Thermométre; & ayant comparé les Observations de Mr. Townley avec les siennes, il trouva, eu égard à la différente situation des lieux, qu'elles étoient assez d'accord, & qu'il paroissoit que chaque fois que le Mercure baissoit, il y avoit du changement dans l'Air, & qu'il suivoit du Vent ou de la Pluie, non pas toujours le même jour, mais un, deux, trois, ou quatre jours après, selon la hauteur où il avoit été, & à proportion du tems qu'il avoit été à cette hauteur. Mr. Boyle a rapporté quelques-unes de ces Observations, qu'il ne continua point, parce que le soin d'observer tous les jours & de noter lui parut demander plus d'attention & de peine, que ne le mérite une chose aussi peu importante, que le tems qu'il doit faire. Le Chevalier Moore, qui l'avoit souvent ouï parler du Barométre, & de l'exactitude avec laquelle on peut juger du tems par son moyen, souhaitta d'en avoir un; & Mr. Flamsteed lui en fit deux, & lui laissa de quoi en faire d'autres. Il avoit fait longtems fort beau, quand notre Savant partit de Londres, peu après le

† L'Anglois dit *Ephemeris*, qui signifie aussi un *Journal*.

„ le $\frac{1}{1000000}$ partie du Soleil. Demander, *Quel est le Demi-* „ *diametre du Soleil.* "

Lettre datée de Derby le 26 Juillet 1673. „ J'ai reçu „ Jeudi passé une Lettre de Mr. *Gregory* (5) au sujet de „ l'Observatoire & des Instrumens d'Ecosse. J'ai déja écrit „ une partie de ma réponse; mais lorsque j'en fuis venu „ à vouloir faire la description de mon Micrométre, mes „ papiers où elle est, se sont trouvés égarés. Je n'ai pas „ le tems à présent de les chercher, & je dois Lundi pro- „ chain aller environ à trente Miles d'ici, mais je revien- „ drai au bout de trois jours, s'il plait à Dieu. Je cher- „ cherai alors mes papiers, & je lui répondrai en même „ tems. J'écrivis hier à Mr. *Townley*, & je lui mandai de „ vous marquer son avis: je crois qu'il sera bon que vous „ alliez voir le Chevalier *Jonas Moore*, qui a un Micro- „ métre de Mr. *Townley*, & si je ne me trompe, Mr. „ *Gregory* le verra là mieux ajusté au Tube, que chez Mr. „ *Hook*. "

(5) Jacques Gregory Auteur de l'*Optica promota*.

Extrait de la Lettre datée de Derby le 20 Août 1673. „ Si l'on avoit pu avoir les *Tables* de *Vlacq* pour un Ecu „ ou un *Noble*, j'en aurois été bien aise; mais je ne puis „ aller au-delà de cette somme, car mon pere tient comp- „ te de mes dépenses, & mes petites finances sont à sec. „ J'ai fait plus de la moitié de mon *Hecker*, c'est le nom „ que je donne à mes Ephémérides; j'espére d'avoir, „ après la semaine prochaine, le tems de l'achever, afin „ que vous puissiez l'avoir avant la St. Michel. Mes com- „ plimens à Mr. *Gregory*, s'il est encore à Londres. Je se- „ rai bien aise de savoir quels Instrumens, & quels Livres „ il emporte avec lui en Ecosse. "

Extrait de la Lettre datée de Derby le 29 Sept. 1673. „ J'ai reçu aujourd'hui votre Lettre, qui m'apprend que „ vous avez trouvé les Tables de *Vlacq*, que je souhaittois „ . . . . . . Je suis bien content de la nouvelle de l'arrivée „ du Traité de Mr. *Huigens*, & encore plus d'apprendre „ qu'on attend le Traité des *Réfractions* de Mr. *Cassini*. „ Je suis de son sentiment qu'elles doivent continuer jus- „ qu'au Zénith, parce que l'air qui produit la Réfraction „ s'étend à quelque hauteur au-dessus de nous. Mais quel- „ ques Observations de *Tycho-Brahé*, que je trouve dans „ l'*Almageste* de *Ricciolus*, & quelques-unes des dernié- „ res Expériences que j'ai fait moi-même, & que j'ai des- „ sein de répéter aussitôt que j'aurai trouvé un lieu propre „ pour cela, font que j'ai de bonnes raisons de penser, „ qu'il les fait un peu trop grandes à l'Horizon, & leur „ diminution trop lente, ou qu'il les fait trop grandes à „ la hauteur qui surpasse 30 degrés. J'écrirai dans peu à „ Mr. *Townley* pour l'engager à faire quelques Expérien- „ ces, telles que je les voudrois: & si les miennes réussis- „ sent, je vous informerai du succès . . . . . Je souhai- „ terois d'avoir pu enrichir le Catalogue (6) de Mr. *Sher-* „ *burne*, de quelques particularités de la Vie de Mr. „ *Gascoigne*, qui est je pense le premier qui ait mis des „ vis aux Télescopes. Il a fait par leur moyen des Ob- „ servations curieuses depuis l'an 1638 jusqu'à l'an 1642. „ J'ai recueilli dans un petit Livre celles que j'ai trouvées „ dans ses Lettres, & j'y ai ajoûté des remarques de ma „ façon, dans les endroits où elles étoient nécessaires „ pour mon usage. Mais je crains que nous n'en ayons „ perdu beaucoup davantage, & qu'il n'y ait point d'espé- „ rance de les recouvrer. "

(6) A la suite de sa Traduction de *Manilius*.

Extrait de la Lettre datée de Derby le 27 Décemb. 1673. „ Je suis très-satisfait des raisons que vous m'avez mar- „ quées pourquoi mes Ephémérides ne sont point impri- „ mées. Mais si la chose n'étoit pas faite je ne vous au- „ rois pas proposé de les imprimer aux dépens de la So- „ ciété Royale, de peur qu'elle n'y perdit; & comme je „ suis déja si redevable à ces Messieurs, je ne voudrois „ pas augmenter mes dettes avec eux. Pour ce qui est de „ Mr. *Gregory*, depuis que je lui ai écrit, & que je lui „ ai envoyé la description de mon Micrométre, je n'en ai „ eu aucune nouvelle, ainsi je m'abstiens de lui écrire, „ supposant que s'il eût souhaitté avoir quelque commer- „ ce avec moi, il m'auroit fourni l'occasion de le conti- „ nuer en répondant à ma Lettre. Je vous prie de me „ mander quels Instrumens il a emporté avec lui en Ecosse. „ S'il veut avoir commerce de Lettres avec moi, & qu'il „ lui plaise de me fournir une occasion favorable, il me „ trouvera toujours disposé à répondre à ses intentions. "

Extrait d'une autre Lettre écrite de Derby, mais où il n'y a point de date. „ Je me propose de vous envoyer „ mes Ephémérides, que je compte de finir aujourd'hui „ ou demain. Si les affaires de mon pere ne m'avoient „ extraordinairement occupé, je les aurois fini il y a long- „ tems, mais j'espére à présent qu'elles le seront assez „ tôt. Je trouve dans l'Ouvrage de *Huigens* une Table „ de l'Equation des jours naturels, qui semble être fort „ différente de la mienne, & selon laquelle ils gardent „ constamment la même distance d'environ quatorze minu- „ tes de tems; ce que ce savant homme a arrangé de ma- „ niére, que l'Equation soit toujours de la même espéce. „ Quoiqu'elle semble différer des nôtres, je ne doute pas „ qu'en l'examinant avec soin, elle ne s'accorde exacte- „ ment avec les nôtres; mais elle n'est pas applicable aux „ Calculs Astronomiques ni à aucune Expérience, sinon „ à celles de ses Pendules; mais je vous parlerai de ceci „ plus au long une autre fois. En attendant je vous prie, „ lorsque vous m'écrirez de me marquer ce que Mr. *Gre-* „ *gory* a fait par rapport aux instrumens qu'il vouloit „ avoir, je serai bien aise de le savoir, & ce qu'on pense „ du changement que j'ai fait au Micrométre de Mr. „ Townley. "

le Mercure commença à baiſſer dans les deux Tubes, mais il ne plut qu'au bout de quatre ou cinq jours. Ce qui donna au Chevalier Moore une idée fort avantageuſe du Barométre, & des régles par leſquelles on en jugeoit; en ayant parlé au Roi & au Duc d'Yorck, il eut ordre d'en préparer pour le lendemain, ce qu'il fit en y joignant les directions de Mr. Flamſteed pour juger du tems ſelon que le Mercure monte ou deſcend. Le Chevalier avoit auſſi montré au Roi les Téleſcopes & le Micrométre de notre Auteur, & toutes les fois qu'il les entretenoit de quelque choſe qu'il avoit recueilli des diſcours de Mr. Flamſteed, il leur diſoit franchement d'où il le tenoit, & il le recommandoit aux Seigneurs & aux Gentilshommes de la Cour. Mr. Flamſteed s'étant fait recevoir Maître-ès-Arts à Cambridge, réſolut d'entrer dans les Ordres, & de s'établir proche de Derby dans un petit Bénéfice, qui étoit à la nomination d'un ami de ſon pere; il ſe rendit à Okenham pour aller à Peterborough ſe faire recevoir à Noël, mais il ſe trouva qu'il ne s'y faiſoit point d'ordination. Le Chevalier Moore ayant appris ſon deſſein, lui écrivit de ſe rendre à Londres; où il retourna au mois de Février de l'an 167⅘, & logea chez ce Gentilhomme, qui lui deſtinoit un Emploi, où il auroit aidé à ſon fils, pour lequel le Chevalier avoit obtenu la ſurvivance de ſa Charge, dont il a effectivement joui, le peu de tems qu'il a vécu, quoiqu'il ne reſſemblât guéres à ſon pere. Mais le Chevalier, voyant que Mr. Flamſteed perſiſtoit dans le deſſein de prendre les Ordres, & que le caractére de ſon fils ne lui donneroit pas moins de chagrin qu'à lui-même, il ne le détourna point de ſa réſolution. Le 4 Mars ſuivant il apporta à Mr. Flamſteed la Patente d'Aſtronome du Roi, avec cent Livres ſterling d'appointemens, payables au Bureau de l'Artillerie, & qui commençoient à la St. Michel de l'année précédente. A Pâques notre Auteur fut ordonné à l'Hôtel d'Ely par l'Evêque Gunning, qui dans la ſuite s'entretenoit fort familiérement avec lui, ſur-tout ſur la nouvelle Philoſophie, quoique ce Prélat fût toujours pour l'ancienne. Le 10 d'Août 1675 on poſa les fondemens de l'Obſervatoire Royal à Greenwich [*E*], & pendant qu'on y travailla Mr. Flamſteed logea à Greenwich, & ſon Quart de Cercle & ſes Téleſcopes étant dans le Palais de la Reine, il obſerva les conjonctions de la Lune & des Planétes avec les Etoiles Fixes. En 1681 il publia ſa *Doctrine de la Sphère* [*F*] dans un Ouvrage poſthume

[*E*] *Le 10 d'Août 1675 on poſa les fondemens de l'Obſervatoire Royal à Greenwich.*] Dans l'eſpace de tems qui s'écoula entre l'arrivée de Mr. Flamſteed à Londres au mois de Février & Pâques, il arriva une choſe qui hâta, ſi elle n'occaſionna la fondation de l'Obſervatoire. Le Sieur *de St. Pierre*, François de nation, qui avoit quelque légére connoiſſance de l'Aſtronomie, & qui s'étoit acquis la faveur de la Ducheſſe de Portſmouth, ne propoſa pas moins que la découverte des Longitudes, il obtint du Roi Charles II. une eſpéce de Commiſſion à Mylord Brouncker, aux Docteurs Seth Ward, Evêque de Salisbury, Chriſtophle Wren, aux Chevaliers Charles Scarborough, Jonas Moore, au Colonel Titus, au Docteur Pell, au Chevalier Robert Murray, à Mr. Hooke, & à quelques autres Savans de la Ville & de la Cour, d'écouter ſes propoſitions, avec le pouvoir de recevoir parmi eux les autres habiles gens qu'ils jugeroient à propos, & ordre de donner leur avis là-deſſus au Roi. Le Chevalier Jonas Moore mena Mr. Flamſteed dans leurs Aſſemblées, où il fut choiſi pour être de leur Compagnie. On lut enſuite les propoſitions du François, qui étoient les ſuivantes. I. Avoir l'année & le jour des Obſervations. II. La hauteur de deux Etoiles, & ſavoir de quel côté du Méridien elles paroiſſent. III. La hauteur des deux *Limbes* de la Lune. IV. La hauteur du Pole. Le tout en degrés & minutes. Il étoit aiſé de voir par ces demandes que le Sieur de St. Pierre ignoroit que les meilleures Tables Lunaires différent du Ciel, & par conſéquent que ce qu'il demandoit ne ſuffiſoit pas pour déterminer la Longitude du Lieu où ces Obſervations auroient été faites ou ſe feroient par rapport à celui pour lequel les Tables Lunaires étoient faites. C'eſt ce que Mr. Flamſteed repréſenta ſur le champ à la Compagnie. Mais ces Meſſieurs faiſant réflexion ſur le crédit que la Protectrice du Sieur de St. Pierre avoit à la Cour, ſouhaittérent qu'on lui fournît ce qu'il demandoit. Mr. Flamſteed s'en chargea, & ayant trouvé le véritable lieu de la Lune par des Obſervations faites à Derby le 23 Février 1673 & le 12 Novembre de la même année, il donna au Sieur de St. Pierre des Obſervations telles qu'il demandoit. Comme il avoit cru qu'on ne pourroit pas les lui fournir, il dit qu'elles étoient ſuppoſées. Mr. Flamſteed les délivra au Docteur Pell le 19 Février 167⅘, & celui-ci lui ayant rendu réponſe quelque tems après, Mr. Flamſteed écrivit une Lettre aux Commiſſaires en Anglois, & une autre en Latin au Sieur de St. Pierre, pour l'aſſurer que les Obſervations n'étoient point ſuppoſées, & pour lui prouver, que quand même elles le feroient, ſi nous avions ſeulement des Tables Aſtronomiques qui puſſent nous donner le véritable lieu des Etoiles Fixes tant en Longitude qu'en Latitude, à moins d'une demie minute près nous pourrions eſpérer de trouver la Longitude des Lieux par des Obſervations Lunaires, mais différentes de celles qu'il demandoit; mais que tant s'en falloit que nous euſſions le véritable lieu des Etoiles Fixes, que les Catalogues de Tycho erroient ſouvent de dix minutes & plus; qu'ils étoient incertains juſqu'à trois ou quatre minutes, parce que Tycho ſuppoſoit une fauſſe Obliquité de l'Ecliptique &c. que les meilleures Tables Lunaires différoient d'un ¼ ſinon d'un ⅓ d'un degré, du Ciel. Et enfin qu'il auroit pu apprendre de meilleures méthodes de *Morin* ſon Compatriote, qu'il auroit dû conſulter avant que de s'avancer à faire des demandes de cette nature. Mr. Flamſteed n'entendit plus parler du Sieur de St. Pierre après cela, mais il apprit que ſes Lettres ayant été montrées au Roi Charles II. ce Prince avoit été ſurpris de ce qu'il aſſuroit que les lieux des Etoiles Fixes étoient marqués fauſſement dans les Catalogues, & avoit dit avec quelque vivacité, qu'il *vouloit qu'on les obſervât de nouveau, qu'on les examinât, & qu'on les corrigeât pour l'uſage de ſes Mariniers.* On lui repréſenta qu'on auroit beſoin d'un bon Corps d'Obſervations pour corriger les Mouvemens de la Lune & des Planétes, il répondit avec le même feu, qu'il *vouloit que cela ſe fît*; & comme on lui demanda qui feroit ou pourroit faire ces Obſervations, il repliqua, *le même homme qui vous en fait connoître la néceſſité.* Ce fut alors que Mr. Flamſteed fut nommé Aſtronome du Roi, avec les appointemens marqués dans l'Article, & il reçut en même tems des aſſurances qu'on lui fourniroit de plus tout ce qui pourroit être néceſſaire pour avancer l'Ouvrage. On penſa après cela au lieu où l'on feroit l'Obſervatoire. On en propoſa pluſieurs, comme *Hyde-Park*, & le *Collège de Chelſey*. Mr. Flamſteed vint viſiter les ruïnes de ce dernier, & jugea qu'on pourroit s'y établir, d'autant plus qu'il ſeroit proche de la Cour. Le Chevalier Moore panchoit pour *Hyde-Park*; mais le Docteur Chriſtophle Wren ayant parlé de Greenwich, on ſe détermina pour ce dernier endroit. Le Roi accorda cinq-cens Livres ſterling en Argent, avec des briques de *Tilbury Fort*, où il y en avoit un magazin; il donna auſſi du bois, du fer, & du plomb, qu'on avoit tiré d'une priſon qu'on avoit démolie à la Tour, & il promit de fournir tout ce qui ſeroit néceſſaire d'ailleurs.

[*F*] *Sa Doctrine de la Sphère.*] Il obſerve dans la *Préface*, qu'il a expliqué dans ce Traité comment toutes les *Apparences* diurnes du Soleil & des Etoiles ſe font naturellement; & comment en rejettant toutes ces anciennes Hypothéſes de la Sphère, qui ſuppoſent fauſſement l'immobilité de la Terre, on peut repréſenter ces Apparences, & réſoudre les problémes qui y ont du rapport par de nouvelles Hypothéſes fondées ſur le véritable Syſtême du Monde, qui ſuppoſe le mouvement annuel & diurne de la Terre, propoſé premiérement par *Pythagore*, ſoutenu enſuite par *Copernic*, démontré par *Kepler*, & adopté & ſuivi par les plus habiles Aſtronomes de notre tems, comme le plus conforme à la Raiſon & à l'Expérience. Il nous dit, que dans la *ſeconde partie* il a enſeigné à trouver par le Calcul, dans quelle étendue de la Terre une Eclipſe Solaire eſt viſible, & où l'on peut en voir les principales Phaſes; auſſi bien que la maniére de trouver tout ce qui a du rapport à une telle Eclipſe, pour un lieu donné quelconque, ſans être obligé de calculer les Parallaxes; *& comme cette utile découverte n'a jamais été publiée*, ajoûte-t-il, *je me crois obligé d'en rapporter l'origine, pour qu'on ne m'accuſe pas dans la ſuite d'injuſtice envers deux de mes meilleurs Amis, le très-ingenieux Chevalier* Chriſtophle Wren, *Surintendant des Bâtimens de Sa Majeſté, & notre* Tycho *Méridional*, *Mr.* Edmond Halley. Ce fut pendant l'Hyver de l'année 1676 que Mr. Flamſteed trouva cette Méthode. Il avoit paru, dans l'Automne, quelques Taches au Soleil; il en obſervoit alors une fort denſe, qui fit plus de deux Révolutions entiéres avant que de diſparoître. En examinant ſes Obſervations pour trouver la raiſon des différentes apparences de ces Taches, il conclut qu'elles ſont adhérentes à la Superficie du Soleil, & qu'elles tournent autour de ſon Centre une fois dans l'eſpace de 25 jours & un quart, la moitié Septentrionale de l'Axe autour duquel la Révolution ſe fait, étant inclinée d'environ huit degrés au Plan de l'Ecliptique, entre le 12 & le 18 degrés de la Vierge. Après cette Concluſion, il trouva, qu'en ſuppoſant les changemens qui doivent néceſſairement arriver dans leurs apparences par le progrès diurne de la Terre dans ſon Orbite, toutes ſes Obſervations ſe trouveroient auſſi juſtes qu'il pouvoit l'eſpérer. Ayant remarqué auſſi comment les Poles, l'Axe, l'Equateur, & les Paralleles varioient leurs apparences dans le Soleil par rapport à l'œil du Spectateur placé ſur la Terre, à proportion qu'elle change de place dans ſon Orbite; *étant in-*

com-

hume du Chevalier Jonas Moore, intitulé *Nouveau Systême de Mathématiques*, imprimé à Londres in 4. On espére que le savant Mr. Jacques Hodgson, Membre de la Société Royale, donnera une nouvelle & exacte Edition de ce Traité de Mr. Flamsteed, avec quantité d'additions & de changemens par l'Auteur même. Vers l'an 1684 il fut nommé au Bénéfice de Burstow, proche de Blechingley dans la Comté de Surrey, dont il a joui jusqu'à sa mort, arrivée le 31 Décembre 1719, & causée par une strangurie, dont il avoit été attaqué trois jours auparavant. Il étoit marié, mais il n'a jamais eu d'enfans. Son *Historia Cœlestis Britannica* [G] a paru à Londres en 1725 en trois volumes *in-folio*, dédiée au Roi par Madame Marguerite Flamsteed & Mr. Jacques Hodgson. Une grande partie de cet Ouvrage étoit achevée d'imprimer avant sa mort, & le reste étoit prêt, excepté les *Prolegomènes*, qui sont à la tête du troisiéme volume. On nous apprend dans la Préface, que Mr. Flamsteed ayant en 1704 communiqué par un Ami à la Société Royale un précis du Recueil d'Observations qu'il avoit, ce Corps en fut si satisfait, qu'il recommanda l'Ouvrage à son Altesse Royale le Prince George de Danemarc, qui chargea Mr. François Roberts, les Chevaliers Christophle Wren & Isaac Newton, & les Docteurs David Gregory & Jean Arbuthnot d'examiner les papiers de Mr. Flamsteed, dont ces Messieurs firent un rapport favorable. Sur quoi on en imprima quatre-vingt-dix sept feuilles aux frais du

*commodé de la gravelle, pour avoir quelqu'autre occupation que celle de penser à son mal, il se mit à examiner* (7), comment l'Axe de la Terre, & les différens Cercles & Paralleles qu'on y imagine, paroitroient à un Spectateur placé dans le Soleil, & de quelle maniére on pourroit représenter les Apparences diurnes par une projection Orthographique de notre Globe sur un Plan posé à Angles Droits par rapport à l'Ecliptique & à la Ligne qui joint le Centre du Soleil avec celui de la Terre. Il trouva alors ce qu'il explique dans la *premiére Section* de son Traité *de la Sphére*; savoir comment les Parallaxes d'Elevation, de Longitude, & de Latitude se trouvent & sont donnés par Construction: & sur un examen plus mûr, comment on peut déterminer les tems des Apparences quelconques d'une Eclipse Solaire, quelles parties sont obscurcies, &c. sans aucun calcul, à l'aide d'une projection. Très-satisfait de sa découverte, il dressa sur le champ le plan d'une Eclipse qu'il avoit observée à Derby le 25 Octobre 1668, & l'envoya avec une courte explication de la Méthode à son ami & son patron le Chevalier Moore, qui le communiqua à la Société Royale, dans une de ses assemblées. Il arriva que le Chevalier Christophle Wren se trouva présent, qui sur l'inspection de la figure seule, dit au Chevalier Moore, qu'il y avoit seize ans que cette Méthode lui étoit connuë, & pour lui en donner la preuve, il envoya chercher sur le champ une pareille projection proprement tirée sur un Carton, avec d'ingénieux accompagnemens de nombres & d'échelles pour la construction d'Eclipses Solaires, dans notre Latitude. Le Chevalier la porta à Mr. Flamsteed, qui étoit incommodé à Greenwich, & ce dernier fut pleinement convaincu par-là que l'honneur de cette utile découverte étoit absolument dû au Chevalier *Christophle Wren*, & qu'il étoit le premier qui avoit découvert la méthode de trouver les tems du commencement, du milieu, de la fin d'une Eclipse Solaire, l'étenduë de l'obscurcissement, &c. sans calculer les Parallaxes. Dans quelques Conversations que notre Auteur eut avec Mr. Halley avant que celui-ci allât à l'Ile de Ste. Helene (8) pour observer les Constellations Australes, ce dernier parla de la Construction des Eclipses comme possible: *mais par une grande tendresse pour ses propres découvertes*, dit Mr. Flamsteed, *ou par quelque autre raison que j'ignore, il jugea à propos de me cacher sa méthode, & à ce que je puis comprendre à tout le monde. Quant à moi la chose me paroissoit à peine possible dans ce tems-là. Cependant on ne doit point être surpris que trois d'entre nous ayent fait chacun en son particulier cette découverte, & sans nous être communiqué rien de notre méthode. Car il me semble peu apparent qu'elle puisse échapper à un homme qui admet le mouvement de la Terre, & qui comprend de quelle maniére la Lune, en passant entre la Terre & le Soleil, en éclipse une partie à ceux qui se trouvent sous l'endroit où elle passe. Nous aurions plutot sujet d'admirer, si je n'en avois indiqué la raison dans la cinquiéme* Section *de la* seconde Partie, *qu'elle ait pu échapper à l'esprit subtil de l'ingénieux* Kepler, *ayant découvert la méthode de déterminer par le calcul, dans quel espace de notre Globe une Eclipse du Soleil s'étend, & en quel endroit on apperçoit ses principaux Phenoménes.* Mr. Flamsteed dit ensuite, qu'il avoit à peu près fini ce qu'il donne ici sur la construction des Eclipses, lorsque l'ingénieux *Perkins* son ami l'avertit qu'on n'avoit que très-peu de chose en Anglois sur la Méthode générale de calculer susmentionnée, & ainsi qu'il feroit bien de l'expliquer. Il considéra alors que cela pouvoit se faire plus aisément, que cela n'avoit été fait par le célébre Inventeur, & sans sa Table *Nonagésimale*. Changeant alors son premier dessein, qui étoit de ne toucher à rien de ce qui avoit été expressément traité par d'autres avant lui, il jugea à propos d'entreprendre cette nouvelle tache, & dressa les régles sur ce sujet après le reste, quoique pour l'ordre elles ayent été mises au-devant de la Construction de l'Eclipse Solaire. Il observe encore, qu'il publia pour la premiére fois en 1670 les prédictions des Conjonctions de la Lune avec les Etoiles Fixes, & qu'il continua pendant huit années consécutives à les donner, d'abord dans les *Transactions Philosophiques*, ensuite dans l'*Almanach Royal*, les proposant comme un moyen propre & même le plus praticable de trouver la *Longitude*, ou la différence des Méridiens de deux Lieux quelconques, parce qu'elles arrivent fréquemment, & qu'une seule personne peut suffire à tout ce qui est nécessaire pour les observer avec très-peu d'instrumens. Mais la nécessité de calculer les Parallaxes, pour en faire l'application, fut cause qu'on en fit moins de cas qu'il ne l'avoit espéré. C'est ce qui l'avoit engagé à montrer comment on peut s'épargner cet ennuyeux travail, & trouver par Construction, l'Immersion & l'Emersion d'une Etoile Fixe éclipsée par la Lune, ou le tems de sa Conjonction visible avec le Centre, & ensuite sa distance du Limbe de la Lune, de la même maniére que les Phases d'une Eclipse Solaire; aussi-bien que la différence des Méridiens de deux lieux éloignés l'un de l'autre, par l'Observation de la même Conjonction faite dans chacun de ces lieux. *Ainsi la principale difficulté étant levée*, dit-il, *j'ose encore recommander aux Astronomes & aux Navigateurs l'étude & la pratique de cette méthode.*

(7) Ce qui est en Italique est une addition que Mr. Flamsteed a faite de sa propre main à la *Preface* de sa *Doctrine de la Sphére*, dans un Exemplaire que possede Mr. Hodgson.

(8) En 1677.

[G] *Son* Historia Cœlestis Britannica, &c.] Le *premier* Volume contient les Observations de Mr. *Gascoigne*, le premier inventeur de la méthode de mesurer les Angles dans un Télescope par le moyen des vis, & le premier qui ait appliqué des Verres *Télescopiques* aux Instrumens Astronomiques: ces Observations ont été faites à Middleton proche de Leeds dans la Province d'Yorck, en 1638—1643, & sont tirées des Lettres de Mr. *Gascoigne* à Mr. *Crabtree*; il y a aussi quelques Observations de Mr. *Crabtree* du même tems †; & des Observations du Diamétre du Soleil & de la Lune, les Configurations, & les éloignemens des Satellites de Jupiter, les petites distances des Etoiles Fixes, avec leurs Conjonctions avec la Lune & les Planétes, observées avec un Télescope & un Micrométre à Derby, par Mr. Flamsteed en 1670—1675; avec les plus grandes distances des Etoiles Fixes entre elles, & des Planétes, les Eclipses du Soleil, de la Lune, & des Satellites de Jupiter, les Taches du Soleil, les Cométes, les Réfractions, observées avec un *Sextant* de près de sept pieds de Rayon, un Quart de Cercle mobile, & les instrumens susmentionnés, en 1675—1689 à l'Observatoire Royal, & rangées en ordre sous des Chefs distincts, avec les Lieux de la Lune, de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus, & de Mercure, déduits des Observations, & les Tables nécessaires pour s'en servir. Le *second* Volume contient les Observations que fit le même (avec un Arc mural de près de sept pieds de Rayon, & de 140 Degrés sur la circonférence) des distances des Etoiles Fixes, du Soleil, de la Lune, & des Etoiles Fixes, du Zénith Méridional; du tems de leur passage sur leur Méridien; avec des Observations du Diamétre du Soleil, & de la Lune, des Eclipses du Soleil, de la Lune, des Satellites de Jupiter; les Variations de la Boussole, le tout depuis 1689 jusqu'à la fin de 1719, &c. On y trouve aussi des Tables pour calculer aisément & promptement les lieux des Etoiles Fixes & des Planétes, sur les Observations; outre cela, les lieux de la Lune dans le tems des Oppositions, des Quadratures, &c., ceux de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus, & de Mercure, déterminés sur les susdites Observations. Le troisiéme Volume contient un Catalogue des Ascensions directes, des distances du Pole, des Longitudes, & de la Grandeur de près de trois mille Etoiles, avec les Variations de leurs Ascensions directes & de leurs distances du Pole, lorsqu'elles changent de Longitude d'un degré. En jettant seulement les yeux sur ce Catalogue, on peut trouver la Longitude & la Latitude des Etoiles Fixes & des Planétes, leurs Ascensions directes & leur distance du Pole y étant données. A la tête de ce dernier Volume est une ample Préface, où l'Auteur rend compte des Découvertes faites avant son tems, des Instrumens dont on s'étoit servi, de ses propres Observations, & des Instrumens qu'il a employés. Après quoi viennent une Version Latine du Catalogue Grec de Ptolomée, qui contient 1026 Etoiles Fixes, à laquelle on a joint les Tables d'Uleg-Beigh corrigées, de petits Catalogues des Arabes; celui de 780 Etoiles Fixes par Tycho-Brahé; un autre de 386 du Landgrave de Hesse; & celui d'Hévelius de 1534 Etoiles Fixes; un autre de quelques Etoiles Australes, qui ne sont pas visibles dans notre Hemisphére, leurs Ascensions directes, leur distance du Pole, leur Longitude & Latitude, les Variations de l'Ascension directe & de la distance du Pole, le tout calculé sur les Observations de Mr. Halley dans l'Ile de Ste. Helene; enfin on y trouve les Lieux des Etoiles par Mr. Flamsteed, jusqu'à l'année 1726.

† Il y a dans l'Anglois *de la même année* (*of same year*) mais de quelle année? R. D. Y.

du Prince avant ſa mort; le reſte fut imprimé enſuite aux dépens de notre Auteur ou de ſes Héritiers. Mr. Hodgſon poſſéde plus de vingt Lettres du Chevalier Newton à Mr. Flamſteed, écrites depuis l'année 1680 juſqu'à l'année 1699 (*e*), & quantité d'autres de Meſſieurs Caſſini, Edmond Halley, Guillaume Molyneux de Dublin, Jean Wallis, & d'autres grands Hommes. Mr. Wotton (*f*) appelle notre Auteur, *un des Obſervateurs les plus exacts qu'il* y *ait jamais eu*, & il remarque „ que Mr. Flamſteed a calculé des Tables des Eclipſes de tous les Satellites, que les Aſtronomes des divers Pays, „ ſachant le tems précis qu'ils pouvoient obſerver, ont trouvées parfaitement juſtes, & ſelon lesquelles „ ils ont auſſi publié leurs Obſervations." Guillaume Molyneux en donne une haute idée dans ſa *Dioptrica nova* (*g*); & dans l'*Avertiſſement au Lecteur* (*h*) au devant de cet Ouvrage, il obſerve que *la méthode Géométrique de calculer la progreſſion d'un Rayon, eſt entiérement nouvelle & n'avoit jamais été publiée. Je ſuis obligé de reconnoître*, dit-il, *que je ſuis redevable de la première connoiſſance que j'en ai eue à mon illuſtre ami Mr. Flamſteed, qui l'avoit tirée de quelques papiers de Mr. Gaſcoigne, dont il n'avoit rien paru.* Le Docteur Jean Keil nous dit (*i*) que „ pendant plus de quarante ans notre Auteur a obſervé les mouvemens des Aſtres avec un travail infatigable, & qu'il nous a donné un nombre infini „ d'Obſervations ſur le Soleil, la Lune, & les Planétes, qu'il a faites avec de très-grands inſtrumens, „ diviſés exactement avec un art admirable, & munis de verres de Téleſcopes. Ce qui fait qu'on „ peut faire beaucoup plus de fond ſur ſes Obſervations, que ſur celles des Aſtronomes qui l'ont précédé, qui ont fait leurs Obſervations à œil nud, ſans le ſecours des Téleſcopes. Mr. Flamſteed a „ auſſi fait le Catalogue Anglois des Etoiles Fixes, qui contient près de trois mille Etoiles, ce qui eſt „ le double du nombre du Catalogue de *Hevelius*; il a ajoûté à chaque Etoile ſa Longitude, ſa Latitude, ſon Aſcenſion directe, ſa diſtance du Pole, avec la variation de l'Aſcenſion directe & de la déclinaiſon, à meſure que la Longitude croît d'un degré. Ce Catalogue avec la plupart de ſes Obſervations a été imprimé ſur de beau papier & avec de beaux caractéres aux dépens du feu Prince „ George de Danemarc ".

(*e*) Nous en donnerons quelques unes dans l'Article du Chevalier NEWTON (ISAAC).

(*f*) *Reflections upon antient and modern Learning*. Cap. XV. p. 175 Londres 1694. in-8.

(*g*) Cap. 6. § 11. p. 270. 271. Londres 1709 in-4.

(*h*) Daté du 17 Avril 1690.

(*i*) Préface p. XII. XIII. de ſon *Introduction à la Véritable Aſtronomie*. (en Anglois) Londres 1721 in-8.

FLEETWOOD (GUILLAUME) ſavant Théologien & Evêque Anglois au commencement du XVIII. Siécle, étoit d'une ancienne Famille du Comté de Lancaſtre, où il avoit une Terre, que poſſéde aujourd'hui le Docteur Charles Fleetwood ſon fils. Guillaume étoit fils de Mr. Jeffery Fleetwood [*A*], & d'Anne fille de Mr. Richard Smith (*a*) premier Commis du Bureau de la Volaille †. Il nâquit à la Tour de Londres le premier jour de l'année 1656; il fit ſes premiéres études dans l'Ecole d'Eaton, d'où il ſortit pour entrer dans le Collége du Roi à Cambridge (*b*). Il prit les Ordres vers le tems de la Révolution, & il devint un Prédicateur célébre dès qu'il commença à monter en Chaire. Ayant fait dans ſon Collége, le 25 Mars 1689, en préſence de l'Univerſité le Sermon Anniverſaire le jour de la Fête du Fondateur, il ſe trouva encore de tour à prêcher devant le même Corps le Dimanche ſuivant à Ste. Marie; le Vice-Chancelier & les Chefs des Colléges le priérent de faire imprimer ces deux Sermons, mais il s'excuſa en partie d'accepter l'honneur qu'on lui faiſoit, & ne fit imprimer que le premier ſur 2 Corinth. IX. 12. [*B*]. Peu après il fut fait Chapelain du Roi Guillaume & de la Reine Marie, & par le crédit du Docteur Godolphin, ci-devant Principal du Collége d'Eton & Doyen de St. Paul, qui étoit dans ce tems-là Vice-Préſident du Collége, & réſidoit à St. Paul, Mr. Fleetwood fut élu Membre de ce Collége, & Recteur ou Curé de St. Auguſtin à Londres, Bénéfice qui eſt à la nomination du Doyen & du Chapitre de St. Paul. Son grand mérite lui procura bien-tôt le Sermon de l'Après-midi à St. Dunſtan dans le Fleetſtreet. Il ſe fit connoître avantageuſement pendant le régne du Roi Guillaume par ſon *Inſcriptionum antiquarum Sylloge* [*C*] imprimé à Londres en 1691 in 8, par divers *Sermons*, prononcés en des occaſions ſolemnelles, & imprimés enſuite [*D*], & par ſon *Eſſai ſur les Miracles* [*E*] imprimé à Londres en 1701 in 8. Les Bénéfices ſuſ-

(*a*) *Deſiderata Curioſa* by Francis Peck Vol. II. L. XIV. p. 17. Lond. 1735 in fol.

† *Prothonotary of the Poultry-Compter.*

(*b*) *Voy.* l'Hiſtoire de ſa Vie & de ſes Ouvrages à la tête du Projet pour imprimer ſes Sermons & ſes autres Ouvrages par ſouſcription. Ce Projet eſt daté de Londres le 21 Janv. 171$\frac{1}{2}$.

[*A*] *Fils de Mr. Jeffery Fleetwood.*] Il mourut à la Tour de Londres le 18 d'Août de l'an 1665, & laiſſa une Veuve avec ſix petits Enfans (1).

[*B*] *Il ne fit imprimer que le premier ſur 2 Cor. IX. 12.*] Il fut imprimé à Cambridge in 4. 1689 pagg. 27, ſous ce titre: *Sermon prononcé en préſence de l'Univerſité de Cambridge, dans la Chapelle du Collége du Roi, le 25 Mars 1689, Anniverſaire de la Fête de Henri* VI, *Fondateur du Collége. Par* Guillaume Fleetwood, *Maître-ès-Arts & Membre du Collége du Roi.* L'Approbation, ou la *Licence* ſignée du Docteur Jean Covel Vice-Chancelier, & des Docteurs Jean Copleſton, Jean Spencer, & Humphrey Gower, eſt datée du 27 Mars 1689.

[*C*] *Son* Inſcriptionum antiquarum Sylloge.] Ce Recueil eſt en deux parties. La *premiére* contient des Inſcriptions *Payennes* remarquables, tirées de Gruter, de Reineſius, de Spon, & d'autres Auteurs, & rangées ſous cinq Claſſes; la premiére regarde les *Dieux*; la ſeconde les *Ouvrages Publics*; la troiſiéme les *Empereurs*; la quatriéme les *Prêtres*, les *Magiſtrats*, les *Soldats*, &c. & la derniére les Particuliers, comme des *Peres* & des *Meres*, des *Enfans*, des *Maris*, des *Femmes*, des *Freres*, des *Sœurs* &c. On trouve dans la *Seconde Partie*, les Anciens Monumens *Chrétiens*. Les Remarques ſont fort conciſes, formées en partie des Obſervations des autres, & en partie de celles de l'Auteur. Si jamais on donnoit une nouvelle Edition de cet Ouvrage, il ſeroit d'une grande utilité au Lecteur, d'y ajoûter des Tables exactes, ſur-tout une des Noms propres; car il n'y en a qu'une ſeule, qu'on pourroit appeller un Gloſſaire des Antiquités, contenuës dans les Inſcriptions. Il ſeroit encore bon qu'on mît au titre des Inſcriptions la Lettre G, ou R, ou S, ou A, ou B, ou P, ou F, ou W, pour indiquer qu'elles ſont tirées de *Gruter*, ou de *Reineſius*, ou de *Spon*, *Aringhus*, *Baronius*, *Papebroch*, *Ferretius*, *Wheeler*, &c. parce qu'on pourroit avoir recours aux Sources, lorſqu'on ſoupçonneroit quelque faute d'impreſſion, ou qu'on voudroit avoir de plus amples éclairciſſemens (2).

[*D*] *Divers Sermons prononcés en des occaſions ſolemnelles, & imprimés enſuite.*] I. Sermon prononcé à Ste. Marie des Arcs, en préſence du Lord Maire & des Aldermans, le 11 Avril 1692. II. Sermon prononcé à la Chapelle de Guild-Hall, le 11 Décembre 1692. III. Sermon prononcé en préſence de la Reine à Whitehall, le 12 Février 169$\frac{2}{3}$. IV. Sermon de *Commémoration*, prononcé en préſence des Régens de l'Hôpital de Chriſt à Londres, en 1693. V. *Sermon contre ceux qui rognent la Monnoye*, prononcé à la Chapelle de Guild-Hall, en préſence du Lord Maire & des Aldermans, le 16 Décembre 1694, ſur *Geneſ.* XXIII. 16. VI. *Sermon ſur l'Education des Enfans*, prononcé à la Chapelle de Guild-Hall, en préſence du Lord Maire & des Aldermans, le premier Novembre 1696. VII. Sermon prononcé à la Cathédrale de St. Paul le 30 Janvier 169$\frac{6}{7}$, en préſence du Lord Maire & de la Cour des Aldermans ſur I *Sam.* XXVI. 10. 11. VIII. Sermon prononcé en préſence du Roi à Whitehall le 5 Novembre 1700. IX. Sermon prononcé, devant les Ecoliers du Collége d'Eton, le 6 Décembre 1701.

[*E*] *Son* Eſſai ſur les Miracles.] Il parut ſous ce titre: *Eſſai ſur les Miracles, en deux Diſcours; par* Guillaume Fleetwood, *Membre du Collége d'Eton, & Chapelain ordinaire du Roi.* Londres 1701 in-8. pag. 277. Mr. Fleetwood nous apprend dans ſon Epître Dédicatoire, qu'il a été „ aſſez hardi pour critiquer ceux qui l'ont précédé, tant „ Anciens que Modernes, & cela ſans diſtinction, & ſans „ égard pour les plus grands Noms; les uns pour avoir „ ſuppoſé ce qui étoit en queſtion, les autres pour avoir „ négligé des difficultés importantes, ou pour y avoir mal „ répondu; d'autres pour avoir attribué au Diable une „ puiſſance, qui lui paroît détruire la preuve que les Miracles fourniſſent en faveur du Chriſtianiſme; & la plûpart pour nous avoir donné des Syſtêmes très-défectueux „ à certains égards, & inſoutenables à d'autres." Il avouë qu'il a ſuivi des routes écartées, & qu'il a avancé quelque choſe de nouveau ſur ce ſujet, & que par cela même il pourroit bien s'être trompé; mais il déclare qu'il eſt prêt à ſe retracter, dès qu'on lui aura fait appercevoir quelque erreur. Enfin il aſſure qu'il a combattu d'une maniére honnête les Ennemis de la Religion Révélée, leur accordant tout ce qu'ils peuvent demander ſur le ſujet en queſtion, & qu'il a même fait des conceſſions qui ſeront plutôt ſuſpectes aux gens peu attentifs, qu'elles ne ſeront de leur goût. Ce Traité eſt diviſé en deux Dialogues, où deux Interlocuteurs s'entretiennent familiérement. *A.* propoſe des difficultés & demande des éclairciſſemens ſur la doctri-

(1) V. The *Extract of* Mr. *Rich. Smith's Obituary*, in the *Deſiderata Curioſa* Vol. II. Lib. 14. p. 47.

(2) Vide *Acta Erudit. Menſis Julii* 1691 p. 327.

sus mentionnés sont tout ce qu'il eut pendant le régne du Roi Guillaume [*F*], n'ayant reçu aucune récompense de ses longs services en qualité de Chapelain, sinon qu'environ huit jours avant la mort de ce Prince, il fut nommé à un Canonicat de Windsor, à la recommandation de feu Mylord Godolphin. La Patente n'ayant pas passé les Sceaux avant la mort du Roi, la Chambre des Communes demanda ce Canonicat pour son Chapelain à la Reine; mais Mylord Godolphin ayant expliqué l'affaire à cette Princesse, elle dit que puisque le Roi avoit donné le Canonicat à Mr. Fleetwood, il l'auroit (*c*), & il y fut installé en 1702 (*d*). Il publia en 1704 sans nom d'Auteur une Piéce intitulée *le Communiant Raisonnable* [*G*]; & l'année suivante il donna, avec son nom, *Seize Discours Moraux sur les Devoirs réciproques des Peres & des Enfans*, *des Maris & des Femmes*, *des Maitres & des Serviteurs; avec trois Sermons sur le Suïcide.* Vers l'année 1705 il prit la résolution de se retirer du bruit & du tumulte de Londres, au grand regret de ses Amis & des Admirateurs qu'il y avoit. L'idée de le perdre toucha si fort ses Paroissiens de St. Augustin, qu'ils lui firent les instances les plus pressantes & les plus tendres pour l'engager à demeurer encore avec eux. Ils lui offrirent d'avoir un Vicaire pour lui à leurs dépens, & d'entrer dans tout ce qui pourroit le soulager. Mais il fut inébranlable dans sa résolution, qu'il avoit prise depuis longtems, & dans laquelle il s'étoit affermi. Il résigna les Bénéfices qu'il avoit à Londres, & se retira à Wexham, petite Cure d'environ soixante Livres sterling de rente, dans la Comté de Buckingham, où il jouït du plaisir de la tranquilité & de la retraite, qu'il avoit tant desirée, dans une maison propre, accompagnée de beaux jardins; & ce qui rendoit sa retraite plus agréable, c'étoit qu'il étoit proche de son cher Eton. En 1707 il publia sans y mettre son nom, son *Chronicon preciosum* [*H*]. L'année suivante 1708, le Docteur Guillaume Beveridge, Evêque de St. Asaph, étant mort, la Reine nomma Mr. Fleetwood à cet Evêché, sans qu'il en sût rien, ou qu'il eût fait aucune sollicitation; & il a assuré à un ami, qu'il avoit appris par la Gazette la premiére nouvelle de sa promotion. Il ne faisoit que de sortir de fonction en qualité de Chapelain, quand son prédécesseur mourut; une des Dames de la Chambre du Lit ayant demandé à la Reine à qui elle destinoit l'Evêché de St. Asaph, cette Princesse lui répondit „ A un homme qui vous plaira bien, & que vous avez ouï prêcher depuis peu; je le destine au Docteur Fleetwood ", & elle ordonna d'abord qu'on lui mandât de se rendre à la Cour. Ce fut cette circonstance, d'avoir été appellé à l'Episcopat par le propre choix de la Reine, qui contribua beaucoup, comme il le dit à quelques-uns de ses amis, à vaincre la répugnance qu'il avoit témoignée de rentrer dans le Monde: il crut voir dans ce choix le doigt de Dieu, ce qui fit qu'il y acquiesça (*e*), & il fut consacré le 6 Juin 1708 (*f*). Il se conduisit dans ce poste de la maniére la plus exemplaire [*I*]. En 1710 il publia son *Ex-*

(*c*) Ibid.

(*d*) Le Neve *Fasti Eccl. Anglic.* p. 111.

(*e*) *Account of his Life &c.* p. 1.

(*f*) Le Neve *ubi supra* p. 21.

doctrine des Miracles. *B.* défend & éclaircit cette doctrine, & entreprend de résoudre les difficultés proposées. Mr. Fleetwood définit un Miracle, *une Opération extraordinaire de Dieu*, *contraire au cours connu & aux Loix établies de la Nature*, *qui frappe les Sens.* Il s'agit dans le *premier* Dialogue des Miracles faits par Moyse; & dans le *second*, des Miracles de Jésus-Christ. Mr. Benjamin Hoadly, aujourd'hui Evêque de Winchester, publia peu après une *Lettre à Mr.* Fleetwood *sur son* Essai sur les Miracles. Londres 1702 in-8. Cette Lettre a été réimprimée en 1715 in-8. dans le Recueil de *Traités* divers par Mr. Hoadly. L'Auteur de *l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de l'Evêque Fleetwood*, cité ci-dessus, observe (3) „ qu'on a sou„ vent assuré, & que cela passe chez bien des gens pour „ une chose certaine, que l'Evêque, dans une Lettre à „ Mr. Hoadly . . . . . avoit renoncé à son Systême. Mais „ le Lecteur peut compter sûrement, que ce bruit est ab„ solument faux. Le silence de l'Evêque ne suffit point „ pour fonder cette imputation; car il eut toujours pour „ principe d'éviter les disputes, qu'il haïssoit mortelle„ ment; l'aigreur dont elles sont ordinairement accompa„ gnées, ne convenant point du tout à la tranquillité & „ à la douceur de son caractére; ce fut la raison qui l'em„ pêcha d'entrer en lice pour défendre ce qu'il avoit écrit. „ *J'explique mon sentiment du mieux qu'il m'est possible*, „ avoit-il coutume de dire dans de pareilles occasions; „ *s'il est bien fondé, il se soûtiendra de lui-même; sinon il* „ *est juste qu'il soit confondu.*" Il parut à Londres en 1706 in-8. une piéce intitulée, *Réflexions sur l'*Essai sur les Miracles de Mr. Fleetwood, *où l'on montre l'Absurdité, la Fausseté, & le Danger de ses Notions. Avec un Supplément où l'on expose l'étendue & la force de la preuve des Miracles en faveur de la Religion Revelée. Par* Jean Gilbert, *Prêtre de l'Eglise Anglicane.* Mr. *Jenkins* dans ses *Observations sur la Vie d'Apollonius de Tyane*, a aussi fait quelques Remarques sur les Principes que Mr. *Fleetwood* pose dans son *Essai*, mais sans nommer l'Auteur.

(3) P. IX.

[*F*] *Les Bénéfices susmentionnés sont tout ce qu'il eut pendant le régne du Roi Guillaume.*] Les Amis de Mr. Fleetwood ont souvent cherché la raison qui avoit pu le faire négliger si longtems par les Evêques, & par les autres personnes en crédit, qui disposoient dans ce tems-là des Bénéfices Ecclésiastiques. Peut être que la vie retirée qu'il menoit, & le peu de soin qu'il avoit de paroître dans les lieux où il fût exposé à la vuë du Public, avoient fait concevoir quelques soupçons sur ses Principes par rapport au Gouvernement, comme il y en eut dans la suite à Londres, qui le soupçonnérent sur des raisons aussi peu solides; il en parle dans la *Préface* de ses *Quatre Sermons*, où il dit (4) qu'il donne ces Sermons, *afin de convaincre certaines Gens*, *qui m'ont*, dit-il, *accusé d'avoir changé de principes*, *que je suis aujourd'hui le même que j'étois ci-devant; aussi n'ai-je jamais eu qu'un sentiment sur ces matiéres*, *& je le trouve si raisonnable & si bien fondé*, *qu'il est impossible que j'en aye jamais d'autre.* Quoi qu'il en soit de la raison qui mit obstacle à son avancement, il est très-certain, qu'il n'a jamais été dans des principes contraires à l'intérêt & à la liberté de sa Patrie. Il étoit zélé pour la Constitution, où la Révolution & les arrangemens pris en conséquence pour la Succession à la Couronne avoient mis l'Etat, comme la premiére *Préface* au-devant du *Sermon* sur la mort du Duc de Glocester, & ses *deux Sermons* pour le 30 Janvier, le prouvent. Ses trois Exhortations à son Clergé témoignent suffisamment de son attachement à l'Eglise Anglicane. Il étoit aussi pour que la Succession dans la Ligne Protestante eût lieu en son tems; témoin sa *Défense du Baptême Laïque*, & ensuite sa fameuse *Préface*. Il se déclara pour maintenir la Maison d'*Hanovre* sur le trône, quand elle y fut parvenuë, comme le Sermon qu'il prononça à l'Hotel d'Ely, pour rendre graces de l'extinction de la Rebellion, en est une preuve. Il soutint fermement l'exclusion de la Couronne que nos Loix avoient donnée aux Papistes, & il fut toujours alerte à découvrir & à dévoiler les tentatives soit publiques, soit secrettes, qu'on fit pour disposer la Nation en faveur du Prétendant; comme les piéces dont nous avons parlé, & sa Préface au-devant de la *Vie de Ste. Winefrede*, & d'autres Traités, composés dans des occasions importantes, le montrent. En un mot, il pensa toujours de la même maniére sur les matiéres Politiques, comme cela paroît pleinement par un endroit d'un des Sermons, prononcé devant le Lord Maire, dès l'année 1692: le voici: *Ici on trouve encore ces Loix si fameuses*, *ce Gouvernement si célébre dans tout le Monde*, *où la liberté regne sans libertinage*, *la Monarchie sans tyrannie*, *& la sujettion sans esclavage. Ici la fortune & les biens sont en toute sûreté*, *aucun Sujet n'est exposé aux taxes qu'impose un Prince despotique*, *& supérieur à toute Loi*, *dont la vanité ou la folie*, *les mauvais desseins*, *ou les débauches ruïnent le Sujet laborieux & industrieux; & les particuliers regardent ce qui leur appartient*, *comme dû au Public*, *quand il juge qu'il en a besoin. Ici enfin la Cité de notre Dieu*, *la meilleure Religion qu'il y ait au Monde*, *est fondée sur les Loix de Dieu*, *& soûtenue par celles du Pays.* L'Auteur de sa *Vie*, cité ci-dessus, remarque que deux de ces Evêques, qui avoient peut-être pensé moins avantageusement de lui qu'il ne le méritoit, ont vécu assez longtems pour reconnoître leur erreur; ils ont rendu justice à son grand mérite, & lui ont donné de fréquentes marques d'une sincére & constante amitié, jusqu'à la fin de leur vie. Le Docteur Tenison, Archevêque de Cantorbery, se donna en particulier beaucoup de peine pour le faire passer sur le Siége d'Ely, à la mort de la feuë Reine en 1714.

(4) Préface p. 1. des Sermons de Mr. Fleetwood. Amst. 1712.

[*G*] *Il publia en 1704 une Piéce sans nom d'Auteur*, *intitulée*, le Communiant raisonnable.] Le titre entier est: *Le Communiant raisonnable*, *ou Explication de la doctrine du Sacrement de la Ste. Cêne du Seigneur*, *dans toutes ses parties*, *par l'Office de la Communion.* Il s'en est fait plusieurs Editions. On l'a attribué à divers Auteurs, & expressément à Mr. Theophile Dorrington, Recteur de Writtlesham dans la Province de Kent, & l'Auteur de la *Défense de la Coutume de l'Eglise Chrétienne de baptiser les Enfans*, *par l'Ecriture Sainte.* Londres 1701 in-8; le Communiant raisonnable lui est attribué dans le Catalogue des Livres distribués par la *Société pour la propagation de la Connoissance de l'Evangile.*

[*H*] *Son* Chronicon preciosum.] Cet Ouvrage parut sous ce titre: Chronicon Preciosum: *ou Histoire de la Monnoye d'Angleterre*, *du Prix du Bled*, *& d'autres Denrées*, *pour les six derniers Siécles. En forme de Lettre à un Etudiant de l'Université d'Oxford.*

[*I*] *Il se conduisit dans ce poste de la maniére la plus exemplai-*

*Exhortation au Clergé* de son *Diocése.* Le changement, qui arriva dans le Ministére de la Reine cette même année, l'affligea beaucoup [*K*]. Il publia encore cette année-là une Brochure anonyme, intitulée, *le Chapitre XIII. de l'Epître aux Romains défendu contre les faux sens par lesquels on en abuse* [*L*]. Le 16 Fevrier $17\frac{10}{11}$ il fit un Sermon devant la Société pour la Propagation de l'Evangile dans les Pays Etrangers, sur Act. XXVI. 18, qui fut imprimé à Londres en 1711 in 8. Il publia à Londres en 1712 in 8, sans nom, *un Sermon pour le Jeûne du 16 Janvier de* $17\frac{11}{12}$ *contre ceux qui prennent plaisir à la Guerre* [*M*]. Il avoit préparé ce Sermon pour le prononcer devant la Chambre Haute, qui l'avoit nommé pour prêcher devant elle ce jour-là; mais le nouveau Ministére craignant qu'il ne parlât contre la Paix, lui fit perdre l'occasion de prêcher, en ajournant la Chambre à dessein avant ce jour-là. L'Imprimeur, à qui l'Auteur étoit connu, omit plusieurs endroits de la Copie qui lui avoit été remise, par la crainte du Ministére (*g*). La même année il publia, sans nom d'Auteur, *le Jugement de l'E-*

(*g*) *Account of his Life &c.* p. 9.

(5) P. 2-4.

*plaire.*] L'Auteur de sa *Vie* (5) nous dit qu',, il se trouva ,, dans des circonstances bien épineuses, étant entré dans ,, son Diocése, immédiatement avant qu'éclattât cet esprit ,, de fureur & de folie, qui se manifesta en 1709, & qui ,, dura jusqu'à la fin du régne de la Reine, tems pendant ,, lequel la fureur de parti fut portée plus loin, & ,, l'esprit de Jacobitisme se montra plus insolemment & ,, plus ouvertement, que dans aucun tems depuis la Ré- ,, volution, surtout dans cette partie du Royaume où étoit ,, notre Evêque. Mais sa grande & belle réputation, ses ,, rares talens, sa vie exemplaire, qui donnoient de l'éclat ,, à la Dignité Episcopale, ses maniéres obligeantes & af- ,, fables, exemptes de tout orgueil, & dans lesquelles il ,, ne paroissoit aucun air de hauteur, le mirent non seu- ,, lement à couvert de tout mauvais traitement, ce qui ,, étoit beaucoup dans ces tems orageux, mais lui conci- ,, liérent le respect & l'affection d'un Clergé, où il n'y ,, avoit pas un Ecclésiastique qui ne fût dans d'autres ,, principes que lui."

[*K*] *Le changement qui arriva dans le Ministére de la Reine cette même année l'affligea beaucoup.*] On ne pût jamais gagner sur lui de favoriser le moins du monde les mesures du nouveau Ministére, quelques efforts qu'on fît pour cela, & quoique la Reine elle-même, qui l'estimoit beaucoup, lui fit dire, qu'elle verroit avec plaisir qu'il vînt souvent à la Cour. Mais on connoîtra encore mieux ses sentimens par lui-même, dans une Lettre à un Ami, à qui il parloit à cœur ouvert. *Quand mon devoir envers la Reine, & le bien de ma Patrie me le permettront, la reconnoissance m'empêchera toujours de voter contre mes amis; quand j'ai mis ma conscience à couvert, je me livre à ce qu'exige de moi, ce que j'appelle mon honneur; ainsi malgré tous les desagrémens auxquels je puis être exposé, je serai toujours pour le dernier Ministére, parce que je suis convaincu qu'il servoit si bien la Reine & la Nation, que je suis moralement certain qu'ils ne seront jamais mieux servis. Je crois qu'on ne peut disconvenir, que ma conduite est aussi nette & aussi desintéressée, que celle de personne de mon Ordre; car surement si je pouvois changer de Parti, je serois bien reçu, vû les relations que j'ai eues avec un homme* (le Comte de Rochester) *qui gouverne tout, & qui me fait toujours beaucoup d'honnêtetés. Mais les mesures que nous prenons ne me plaisent point du tout, comme n'étant point conformes à l'intérêt de la Nation; & je prévois que tant de millions que nous avons dépensés, & tant de sang répandu depuis vingt ans, aboutiront à une Paix méprisable, qu'on nous oblige encore à solliciter comme par grace.* Lorsqu'on lui demanda, deux ans aprés, son sentiment sur la situation des affaires publiques, il répondit. ,, J'ai été & suis encore si mécontent à cet égard, ,, que je me fais une peine d'y penser seulement. Nous ,, étions estimés au dehors plus qu'aucune Nation au mon- ,, de, à présent nous sommes l'objet du mépris de tous les ,, peuples. Nous ne fesons ni une bonne Paix, ni une ,, bonne Guerre. La France ne nous donnera pas la pre- ,, miére, & nous nous sommes ôtés nous-mêmes les mo- ,, yens de faire la seconde. La disgrace du Duc de *Marl- ,, borough* devoit valoir du moins un million, & je ne vois ,, point que nous y ayons encore gagné un denier, ce que ,, je n'attribuë pas à notre probité & à notre vertu, mais ,, à notre folie, à notre malice, à notre entêtement, & à ,, l'impatience que nous avons d'être ruinés. La maniére ,, dont le Parlement a traité le Duc est si dure, que j'ose ,, avancer, qu'on ne trouveroit en aucun lieu du monde, ,, un pareil nombre de personnes, de quelque Religion ou ,, Nation que ce fût, qui en agissent de cette maniére; ,, mais sa destitution est quelque chose de si étrange, qu'on ,, est obligé de chercher toutes sortes de prétextes pour ,, en rendre raison; pour satisfaire le Public, on est ré- ,, duit à inventer, à exaggérer, à tout dire & à tout fai- ,, re, pour le faire paroître digne d'un pareil traitement. ,, Mais je compte de voir tourner à la honte de ses Enne- ,, mis, autant que cela tourne à son honneur, qu'aprés ,, des recherches aussi âpres & malicieuses sur sa conduite, ,, leur Chef ne trouve absolument rien à sa charge, sinon ,, d'avoir fait ce que tous les Généraux ont fait avant lui, ,, & ce que le Roi *Guillaume* faisoit toujours."

[*L*] *Une Brochure anonyme intitulée*, le Chapitre XIII de l'Epître aux Romains défendu contre les faux sens par lesquels on en abuse.] Le titre tout entier est: *Le treiziéme Chapitre de l'Epître aux Romains défendu contre les faux sens par lesquels on en abuse. Par un Curé de la Comté de Salop & addressé au Clergé de cette Comté & à ceux du Voisinage dans le Nord-Galles, auxquels l'Auteur souhaitte de la patience, de la modération, & de l'intelligence pour une demie heure.* Londres 1710 in-8. pagg. 22. Son but dans cette Brochure est de prouver (6) que ,, dans ce Chapitre St. ,, Paul n'exige de personne plus de soumission aux Puis- ,, sances Supérieures, que les Loix de chaque Pays ne le ,, demandent; qu'il ne requiert d'autre obéïssance, que ,, celle que la Loi requiert; qu'il ne défend de résistance ,, que celle qui est défenduë par les Loix du Pays, & ,, qu'il ne condamne point un homme de ce qu'il résiste, ,, plus ou moins, selon que les Loix le lui permettent." Ou comme il s'exprime en finissant, *que la Parole de Dieu n'oblige les Sujets à d'autre Obéïssance, qu'à celle à laquelle ils sont obligés par les Loix de leur Pays, & qu'elle ne leur interdit de Résistance, que celle que les Loix de leur Pays leur défendent.*

(6) Voy. p. 14.

[*M*] *Il publia . . . . . . un Sermon . . . . contre ceux qui prennent plaisir à la Guerre.*] Il est intitulé *Sermon pour le Jeûne du 16 Janvier* $17\frac{11}{12}$, *contre ceux qui prennent plaisir à la Guerre. Par un Théologien de l'Eglise Anglicane.* Londres 1712 in 8. pagg. 23. Le Texte est, Pseaume LXVIII. 30. Vers la fin, on trouve ces paroles (7) ,, On ,, reconnoit que la Guerre où nous sommes engagés est ,, juste, & les succès dont Dieu l'a couronnée ont été ad- ,, mirables & grands. Ainsi ceux qui nous disent à présent ,, que *nous y sommes entrés injustement*, sont je pense des ,, gens qui voudroient nous la faire *finir injustement.* Ou ,, s'ils croyent qu'il nous en a trop couté, il est évident ,, qu'ils ne savent pas donner à nos succès leur juste va- ,, leur. Mais je parle à de véritables *Anglois.* Il est dé- ,, montré, que nous n'avons pas acheté ces grands succès ,, trop cher, puisqu'on nous dit, *que c'est par là que les ,, Ennemis ont été réduits à faire des propositions pour une ,, Paix générale.* L'auroient-ils fait sans ces grands succès? ,, Ou pouvions-nous obtenir ces succès à moins de fraix? ,, Je suis aussi charmé de comparer une calomnie si mal ,, fondée avec une si grande *autorité*, que je le suis de ,, dire, qu'il en a couté du moins autant à nos Ennemis ,, pour perdre leur Pays, leurs Villes, & leurs Armées, ,, qu'à nous pour les conquérir, les prendre, & les défaire; ,, & que leurs enfans & leurs petits-enfans payeront enco- ,, re les dettes (si tant est qu'un Gouvernement arbitraire ,, en paye) contractées par des disgraces, des pertes, & ,, des défaites, qui les laissent néanmoins toujours dans ,, les *Chaînes* & dans *l'Esclavage*, tandis que notre Posté- ,, rité acquittera les dettes contractées par ses Peres, pour ,, lui laisser la *Religion* & la *Succession Protestante*, & ce ,, qui est l'appui de l'une & de l'autre, *leurs Libertés.* Nos ,, Ennemis mêmes ne peuvent que difficilement avoir la ,, malice, ou la hardiesse, de dire, que cette Nation est ,, ennemie de la Paix, ou qu'on n'ait pas fait tout ce qu'il ,, est possible de faire pour l'obtenir. Mais j'espére que ,, nous leur donnerons aussi sujet de dire, qu'on a fait ,, aussi tout ce qui se peut faire pour pousser la Guerre. ,, Le premier, sans le dernier, ne serviroit qu'à leur faire ,, du plaisir, ce que nous ne leur devons point, & à nous ,, rendre leur fable, aprés avoir été leur terreur jusqu'à ,, présent." *Mais allons jusqu'à prévoir le plus grand des malheurs. Je sai bien en quelles mains nous sommes, sous la direction de Dieu. Il s'agit ici d'une Paix ou d'une Guerre, qui ne ressemblent en rien à celles que nous ou nos Peres avons vuës. C'est un des plus grands malheurs qui puissent arriver aujourd'hui à une Nation, que d'avoir des vuës assez bornées & assez basses, que de s'imaginer que ce Traité décidera seulement, si l'on épargnera quelque Argent par la Paix, ou si l'on en dépensera un peu plus par la Guerre. Au lieu qu'il doit, selon toutes les apparences, décider, si dans la suite on pourra jamais avoir le pouvoir d'en donner ou d'en refuser. Je ne veux pas dire, que nous traiterons pour ou contre une nouvelle Religion, un nouveau Gouvernement, & un nouveau Roi; mais j'entens qu'à moins que la Paix ne soit bonne, tout cela suivra en son tems, sans Traité & contre tous les Traités. C'est pourquoi il n'y a personne qui puisse être trop attentif & trop inquiet par rapport à ce grand évenement, qui doit décider de la fortune de l'Europe pour plusieurs années, & peut-être pour plusieurs Siécles; & qui par ses conséquences doit décider par rapport à nous en particulier de tout ce que nous avons. Ainsi ceux qui ont un* vrai zéle pour la gloire & la sûreté de la Reine, pour le maintien de la Religion & de la Succession Protestante, & pour la conservation des Loix & des Libertés de l'Angleterre, *doivent certainement prier Dieu, de diriger, de conduire, & d'assister ceux que la Reine employe dans une négociation si délicate & si dangereuse, afin que nous obtenions une Paix qui nous conserve & à notre postérité tous ces avantages; ou, si l'on trouve encore la Guerre nécessaire, qu'il lui plaise d'être avec nos Armées d'une maniére aussi glorieuse & admirable qu'il l'a été jusqu'à présent, & de nous susciter, (car c'est lui seul qui le peut faire)* un Géneral prudent, courageux, & *heureux tel qu'étoit celui que nous avons eu en dernier lieu.*

(7) P. 21-22.

[*N*] *Ju-*

*l'Eglise d'Angleterre touchant le Baptême des Laïques & des Non-Conformistes, en deux Parties* [N]; & avec son nom. *Quatre Sermons* I. *Sur la Mort de la Reine Marie en* 1694. II. *Sur la Mort du Duc de Glocester, en* 1700. III. *Sur la Mort du Roi Guillaume en* 1701. IV. *Sur l'Avénement de la Reine à la Couronne, prononcé en* 1703. Au mois de May 1712 la Préface de ces Sermons fut condamnée au feu à la pluralité des voix dans la Chambre Basse [O]. En 1713 il publia, sans y mettre son nom, *la Vie* &

[N] *Jugement de l'Eglise d'Angleterre.*] Le titre entier de la premiére Partie est: *Le Jugement de l'Eglise d'Angleterre touchant le Baptême des Laïques & des Non-Conformistes. Par lequel il paroît qu'elle n'a jamais décidé par aucun Decret public que le Baptême des Laïques est invalide. Seconde Edition, où l'on a ajoûté une Lettre du Docteur* Jean Cosin, *depuis Evêque de Durham, à Mr.* Cordel, *qui faisoit difficulté, sur quelques-uns des pretextes modernes, de communier avec les Protestans François.* Londres 1712 in-8. La *Seconde Partie* est intitulée: *Seconde Partie du Jugement de l'Eglise d'Angleterre touchant le Baptême des Laïques & des Non-Conformistes.* Londres 1712 in-8. Il dit dans la Préface de la *Premiére Partie*, qu'il ne fait si la raison, le bon-sens, l'érudition, la clarté, & toutes les qualités que doit avoir un bon Ecrivain, serviront de beaucoup, si une fois la *Sainte Confrérie* décide, qu'un tel Ouvrage est écrit *contre* ce qu'il leur plait de nommer *l'Eglise* ,, Cet argument, *dit l'Evêque*, est effectivement si fort, que je ,, suis obligé moi-même de m'y rendre. Tout affranchi ,, que je suis des considérations sus-mentionnées, qui re-,, tiennent le Clergé; quelque peu que j'aye à espérer ou ,, à craindre par rapport à des intérêts temporels, je n'ose ,, cependant m'avouër l'Auteur de cet Ecrit, en y mettant ,, mon nom. Le dessein que je me propose est aussi bon, ,, qu'aucun que le cœur humain puisse former; la cause ,, que je plaide est celle de l'*Eglise Anglicane*, dont j'ai ,, toujours été, dont je suis, & dont je serai toujours, s'il ,, plait à Dieu, sincérement un fidéle membre: je me flat-,, te que c'est la justice & une grande charité qui me re-,, tiennent dans un parti juste, & je croi l'avoir bien sou-,, tenu, & en honnête homme, & en homme raisonnable. ,, Cependant j'avouë que la crainte d'attirer sur moi l'in-,, dignation de la Populace Ecclésiastique, est si grande, ,, que je ne veux pas seulement qu'on puisse soupçonner, ,, en quel endroit je demeure, & de quelle profession je ,, suis. Mes raisons favorisent les *Non-Conformistes* au ,, point, (& c'est ce que je me suis proposé) de prouver, ,, qu'ils sont *Chrétiens*, au jugement de l'*Eglise Anglicane*. ,, Je comprens bien que cette doctrine ne sera pas fort ,, bien reçuë, ni goutée, ce qui est d'autant plus triste, ,, par une foule de Demi-Savans, & de jeunes Etudians, ,, qui en croiront plutôt en cette occasion le Docteur H. ,, (8), recommandant le Traité d'un Laïque qui condam-,, ne tous les Non Conformistes, que cent Traités d'au-,, tres Laïques, qui tâchent de les mettre au nombre des ,, Chrétiens, quand même ces Ouvrages paroîtroient mu-,, nis de l'Approbation *du plus grand nombre d'Evêques.* ,, Et c'est là une autre raison qui m'oblige à me cacher, ,, parce que je n'ai pas le cœur de m'engager au combat ,, avec une Génération si méchante."

(8) Hickes.

[O] *La Préface de ces Sermons fut condamnée au feu à la pluralité des voix dans la Chambre Basse.*] Cette Préface est datée du 2 May 1712. Nous en rapporterons ici quelques traits: *Quoique durant tout le cours de mon Ministére je n'aye jamais manqué, dans les occasions convenables, de recommander & de presser l'amour, l'honneur, & le respect, qui sont dûs à la personne du Prince; d'y insister, & de soutenir, qu'elle doit être regardée, conformément à nos Loix, comme inviolable & sacrée; & que toute obéïssance & soumission est duë à ses ordres, quoique durs & desavantageux à quelques Particuliers; cependant je n'ai jamais cru qu'il me fut permis, & que je fusse autorisé de dire au Peuple, que Jésus-Christ, ou St. Pierre, ou St. Paul, ou quelqu'autre Ecrivain sacré eussent enseigné aucune doctrine, qui dût renverser les Loix & les Constitutions du Pays où l'on vit, ou rendre la condition des Peuples, par rapport à leurs Libertés Civiles, plus mauvaise, qu'elle n'auroit été, s'ils n'avoient pas été Chrétiens. Aussi ai-je toujours cru que c'étoit un blasphême impie contre cette sainte Religion, de lui imputer aucun dogme propre à favoriser la Tyrannie, l'Injustice, & l'Oppression dans un Souverain, ou qui tendit à soumettre sans peine un Peuple, né heureux & libre, à la* Misére, *& à l'*Esclavage. *Non qu'une Nation ne se puisse rendre elle-même aussi malheureuse qu'il lui plaira, mais ne rendons pas Dieu complice de cette action. Lorsque la force, la violence, & une dure contrainte ont chargé un Peuple du joug de la Servitude, la Religion lui inspire un esprit de patience & de soumission, jusqu'à ce qu'il le puisse secouër sans crime. Mais assurément la Religion ne nous soumet jamais à un pareil joug. Tel a toujours été, & tel est encore aujourd'hui mon sentiment sur ces matiéres. Et pour le peu de tems qu'un nom comme le mien a à vivre dans la mémoire des hommes, je suis bien aise que la Postérité me connoisse sous le caractére d'un Homme qui a aimé sa Patrie, & souhaité de passer pour bon* Anglois, *aussi-bien que pour bon* Pasteur. Ayant à la fin de la Préface parlé des glorieux succès de la Guerre pendant les sept premiéres années du régne de la Reine, il continue en ces termes. ,, Nous étions alors, au sentiment de ,, tout le monde, sur le point d'entrer dans les voyes ca-,, pables de nous conduire à une Paix, qui auroit pu ré-,, pondre aux priéres de notre pieuse Reine, aux soins & ,, à la vigilance d'un très-habile Ministére, aux trésors ,, donnés de bon cœur par un Peuple obéïssant, & ,, aux glorieux travaux de nos Soldats; lorsque Dieu, à ,, cause de nos péchez, permit à l'*Esprit de discorde* de ,, sortir, de mettre le desordre & la confusion au Camp, ,, dans la Ville, & à la Campagne, (Ah! s'il avoit au ,, moins épargné les Lieux consacrés au Culte Divin!) de ,, nous dérober pour un tems cette belle & agréable per-,, spective, & d'y substituer, je ne sai quoi...... nos ,, Ennemis diront le reste avec plaisir. Il me convient ,, mieux de prier Dieu qu'il veuille nous remettre en état ,, d'obtenir une Paix, qui soit pour sa gloire, pour la sû-,, reté, l'honneur, & le bien de la Reine & de ses Etats, ,, & pour la satisfaction générale de ses Hauts & Puissans ,, Alliés." Cette Préface fut réïmprimée dans le *Spectateur* (9) du 21 May suivant. Notre Auteur écrivit à Mr. Burnet Evêque de Salisbury, la Lettre suivante sur la condamnation de sa Préface au feu.

(9) Vol. V. Num. 384.

Le 17 Juin 1712.

,, Mylord,

,, J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de ,, m'écrire, & je l'ai prise comme je le devois, connois-,, sant les sentimens de celui qui m'écrit. J'ai reçu l'in-,, digne traitement qu'on a fait à ma Préface, non en Chré-,, tien, ni en Philosophe, mais véritablement en homme ,, du monde. Je sai toute l'intrigue, & je n'ignore pas que ,, c'est un trait de *vengeance* d'un mauvais Parti, qui s'est ,, trouvé piqué au vif; j'en ai été touché à proportion, ,, c'est-à-dire très-peu. Je n'aime pas à être le sujet des ,, entretiens de la Ville, & j'avouë qu'à cet égard cela ,, m'a fait de la peine, quoique je sois persuadé que ce ,, qui s'est dit, m'a été assez favorable. La plainte a été ,, portée par *Hungerford*, secondé de *Manley*, gens effec-,, tivement propres à servir d'Exécuteurs dans cette occa-,, sion; ils ont été soutenus par ce que nous appellons la ,, *Cour*, & la pluralité a été pour eux, sans qu'il se soit ,, dit un seul mot bien sensé contre la Piéce. Les Cheva-,, liers *Pierre King*, *J. Jekyll*, & Mr. *Lechmere*, & d'au-,, tres gens de robe, ont plaidé fortement en sa faveur, ,, aussi bien que d'autres Gentilshommes, mais assez inu-,, tilement, car la Cour a eu 119 voix, & mes Amis n'en ,, ont eu que 54. Si leur vuë a été de m'intimider, ils ,, n'y ont pas réüssi; ou s'ils ont eu dessein de suppri-,, mer le Livre, la chose a tourné tout autrement; la cu-,, riosité de tout le monde a été excitée par-là, & le ,, Libraire y trouve mieux son compte qu'il n'auroit fait. ,, Le Spectateur en a répandu plus de quatorze mille co-,, pies parmi des personnes, qui sans cela ne l'auroient ,, jamais vuë, ni n'en auroient entendu parler. En un ,, mot, Mylord, quand je considére que ces Messieurs ,, ne m'ont pas traité plus mal, qu'ils n'ont fait, à mon ,, avis, l'*Empereur*, les *Etats Generaux*, la *Maison d'Hanovre*, & tous nos Alliés du dehors, aussi-bien que tous ,, les plus braves, les plus sages & les plus honnêtes-gens ,, que nous ayons dans le Royaume; je serois tenté de ti-,, rer vanité de ce qui m'est arrivé plutôt que de m'en af-,, fliger, & de me produire sur ce fondement là pour hom-,, me de mérite. Raillerie à part, je suis pénétré de dou-,, leur, quand j'examine sérieusement où nous en som-,, mes, & où nous tendons. Le Parti de la Cour avouë ,, aujourd'hui publiquement, qu'à moins que les Alliés ,, n'acceptent les Conditions qu'on leur offre, le Roi *Philippe* ne fera aucune *Renonciation*, & à coup sûr les Al-,, liés ne peuvent accepter de pareilles conditions, à moins ,, que d'être réduits à la derniére extrémité. On veut ,, que nous ayons, & nous aurons une Paix séparée, en ,, dépit de tout ce qu'on peut dire, & ce sera sans aucu-,, ne *Renonciation* de la part de la France, & sans Garan-,, tie de la part des Alliés; & quelle Paix sera celle-là? ,, On dit à présent que l'Angleterre obligera le Roi de ,, France à contenter les *Etats* par rapport à une Barrié-,, re qui leur convienne, & que le reste s'accommodera ,, sans danger. Mais je crains fort que l'Angleterre n'ait ,, perdu tout son Pouvoir coactif, & que la France ne ,, compte qu'elle nous tient, & qu'elle pourra en user ,, comme il lui plaira, & j'ose dire qu'elle le fera aussi ,, mal que nous le méritons. Quel changement depuis ,, deux ans! Votre Grandeur peut à présent se croire ra-,, jeuni: car nous sommes revenus, ce me semble, à la lie ,, de la Politique de Charles II; sinon qu'elle étoit plus ,, raisonnable dans ce tems-là, parce que notre Ennemi ,, étoit à un degré de grandeur & de puissance propre ,, à effrayer & à éblouir un pauvre Prince voluptueux, ,, qui ne vouloit pas être troublé dans ses plaisirs, & ,, qui sembloit ne s'embarrasser guére de ce que l'An-,, gleterre deviendroit après sa mort. Les tems présens ,, peuvent vous rappeller ceux-là, avec cette fâcheuse dif-,, férence néanmoins, que les ruïneux effets de ces con-,, seils paroissent ne devoir se faire sentir qu'au bout de ,, vingt-cinq ou vingt-six ans, & après un intervalle ,, pendant lequel on auroit cru qu'ils devoient être en-,, tiérement anéantis. En relisant ma Lettre, je m'apper-,, çois, Mylord, que je suis entré dans des discussions pro-,, fondes, ce que je n'aurois pas dû faire, vu les cir-

(h) Il fut confirmé le 12 de ce mois. Voy. Le Neve Fasti Eccl. Anglic. p. 11. & *les Miracles de Ste. Wenefrede, & ses Litanies, avec quelques Observations Historiques* [P], & un *Sermon funébre sur la mort de Mr.* Noble, exécuté à Kingston, pour avoir tué un Gentilhomme avec la femme duquel il entretenoit un commerce criminel. Le Texte est II Sam. XII. 5. Au mois de Décembre 1714 Mr. Fleetwood fut transféré à l'Evêché d'Ely (h), *sans avoir fait la moindre démarche ni directement ni indirectement* (i). L'année suivante il publia, sans nom d'Auteur, les *Raisons en faveur du divorce du Chevalier* G. D. & *de Madame* F. [Q], & en 1716 un Sermon d'Action de Graces pour

(i) Voy. his Charge to the Clergy of the Diocese of Ely at Cambridge, Aug. 7. 1716, at his primary Visitation p. 1.

„ constances du tems & les eaux de *Spa* que je prends. „ Je me flatte que vous m'excuserez; il me sembloit que „ je causois avec vous, qui, à ce que je me persuade, „ avez de la bonté pour moi. Graces à Dieu, j'ai une „ grande confiance en sa Bonté, je sai qu'il nous a jusques „ ici préservés au-delà de ce que nous pouvions rai- „ sonnablement espérer, & de ce que nous avons mé- „ rité; mais continuera-t-il à vouloir nous sauver mal- „ gré nous, & tandis que nous travaillons de tout notre „ pouvoir à notre propre ruïne? J'espére qu'il le voudra, „ sans cela nous sommes un peuple perdu. Je prie Dieu de „ conserver votre Grandeur & toute votre Famille. Je suis

„ *Mylord*,

„ Votre très-humble Serviteur

„ G. Asaph."

La *vengeance* dont l'Evêque parle dans sa Lettre, regarde le Sermon qu'il avoit publié quelques mois auparavant *contre ceux qui prennent plaisir à la Guerre*, & dont le Parti de la Cour voulut lui faire sentir qu'on se souvenoit. La *Préface* susmentionnée fut d'abord attaquée dans une *Lettre à un Ami, à l'occasion de la Préface de l'Evêque de St.* Asaph, *au-devant de ses quatre Sermons.* On nous dit dans l'Apostille, *en bonne-foi cette Lettre étoit finie, telle que vous la voyez, avant que l'Auteur eût connoissance de la sentence flétrissante portée contre l'Ouvrage de sa Grandeur* (Secundum usum Sarum †) *par les Communes de la Grande-Bretagne.* Cette Brochure commence de la manière suivante. „ Quand Simeon & Lévi, les Whigs „ & les Non-Conformistes, les Gens d'Esprit, & les Sots, „ recommandent excessivement à la Nation & avec des „ applaudissemens extraordinaires & empressés l'Ouvrage „ d'un Evêque pieux & politique, on peut conclure sûre- „ ment, par une Expérience constante, que l'Ouvrage de „ l'Evêque est mauvais & insoutenable. Et c'est-là, à mon „ avis, la raison du zéle que cette espéce de gens témoi- „ gnent pour la *Préface* de l'Evêque de St. Asaph au- „ devant de ses *quatre Sermons.* Ils voudroient la faire pas- „ ser pour une piéce achevée & fameuse en ce qui re- „ garde la défense de notre Religion & de notre Gou- „ vernement, au-lieu que je ne puis m'empêcher de la „ regarder comme une piéce qui attaque mal adroitement „ l'une & l'autre . . . . . Si Mylord n'avoit mis son nom „ & sa qualité au titre, avec les noms de l'Imprimeur & „ du Libraire au bas, j'aurois craint que quelque Ennemi „ n'eût publié ces Sermons d'une maniére subreptice, avec „ une Préface, destinée à le diffamer. Sa Grandeur igno- „ re-t-elle que l'obéissance absoluë à l'Autorité Souve- „ raine, soit qu'elle réside en un ou en plusieurs, est, a „ toujours été, & sera toujours chez toutes les Nations „ une Loi fondamentale? la Résistance au Pouvoir Souve- „ rain sous quelque prétexte que ce soit, est & sera tou- „ jours un crime de Haute Trahison dans tous les Etats & „ dans tous les Gouvernemens."

† Ne faut-il pas Sarum?

[P] *La Vie & les Miracles de Ste. Wenefrede*, &c.] Dans la *Préface au Lecteur*, l'Evêque fait quelques observations sur le Chapitre troisiéme de la Préface générale de *Bollandus* au-devant des *Acta Sanctorum* du mois de Janvier, à Anvers 1643. Ce Jésuite y établit plusieurs régles sur la *Crédibilité* de l'Histoire en général; mais plus particuliérement, selon que le caractére de son Ouvrage le demande, sur l'Autorité des Auteurs qui ont écrit *la Vie & les Miracles des Saints & des Martyrs.* Notre Evêque remarque ensuite (10), que les Protestans, pour se justifier de ne point invoquer les Saints, alléguent qu'ils ne savent point, & qu'ils n'ont aucun moyen de savoir, si les Saints qui sont dans le Ciel ont quelque connoissance de ce qui se passe ici-bas. „ Personne, *dit-il*, ne prieroit „ Dieu lui-même, s'il n'étoit sûr que Dieu peut enten- „ dre ses priéres, connoitre ses besoins, & qu'il est en „ état de lui donner les secours nécessaires, s'il le juge à „ propos. Or les mêmes raisons qui engagent un Pro- „ testant à prier Dieu, l'empêchent de prier les Saints & „ les Anges. Il ignore si les Saints & les Anges connois- „ sent ses besoins; il ignore s'ils peuvent entendre ses „ priéres, s'il leur en addresse; & il sait aussi peu s'ils au- „ ront le pouvoir de le soulager dans ses nécessités, quand „ même ils entendroient ses priéres; en un mot il ne con- „ noit rien de ce qui regarde les Ames qui ont quitté le „ monde, en la grace de Dieu, sinon qu'elles sont heu- „ reuses. Quand on aura prouvé que les Saints, qui sont „ dans le Ciel, savent ce qui se passe sur la Terre; quand „ on aura prouvé qu'ils peuvent entendre les priéres de „ tous ceux qui les invoquent en même tems dans toute „ l'étenduë des Etats de sa Majesté; & quand on aura „ prouvé, qu'ils peuvent non seulement entendre, mais „ exaucer nos requêtes, quelles qu'elles soient; quand on „ aura prouvé tout cela, je ne crois pas que les Protes- „ tans fassent difficulté d'invoquer les Saints. Toutes ces „ qualités se trouvent réünies en Dieu le Pere, le Fils, „ & le St. Esprit; c'est fondé sur elles, qu'il nous est or- „ donné de prier, & que nous prions avec une entiére „ assurance d'être exaucés. Dieu est en tous lieux, & par „ conséquent tous les bouts de la terre peuvent le prier „ en même tems. Dieu fait tout, & par cela même il con- „ noit tout ce dont chacun a besoin, & Dieu peut faire „ tout ce qu'il lui plait, & ainsi il peut nous accorder tout „ ce que nous lui demandons, s'il le juge à propos. Qu'on „ prouve que l'Immensité, la Toute-science, & la Toute- „ puissance, caractérisent les Saints, & pour lors, & pas „ avant, ils mériteront d'être l'objet de la Priére. Et puis- „ que nous avons un Dieu, distingué par ces qualités, que „ nous pouvons prier, quel besoin avons-nous d'en cher- „ cher d'autres?"

(10) P. 12.

[Q] *Raisons en faveur du Divorce du Chevalier* G. D. & *de Mad.* F.] Voici le cas dont il s'agissoit. „ I. G. D. sans „ la connoissance & sans le consentement de son pere, qui „ étoit en vie, mais censé en démence, avoit à l'âge de „ quinze ans, par l'entremise & à la persuasion de ceux „ à qui on l'avoit confié, épousé, selon les formes Ec- „ clésiastiques, M. F. âgée de treize ans. II. Ce jeune „ couple avoit été mis au lit pendant le jour, selon la „ coutume, & y avoit demeuré quelque tems, en présen- „ ce de la Compagnie, qui certifie qu'ils ne s'étoient „ point touchés; & depuis ils n'avoient eu aucun com- „ merce ensemble, le jeune Gentilhomme étant allé voya- „ ger dans les Pays Etrangers, & la jeune Dame, ayant „ demeuré chez ses Parens. III. G. D. au bout de trois „ ou quatre ans de Voyages, retourna en Angleterre, & „ ayant été sollicité de vivre avec sa femme légitime, il „ le refusa, & déclara plusieurs fois publiquement qu'il ne „ consommeroit jamais le mariage. IV. Quatorze ans se „ sont écoulés depuis la Cérémonie du Mariage; & les „ parties ayant pris, comme on peut se l'imaginer aisé- „ ment, une aversion invincible l'un pour l'autre, sou- „ haittent fort d'être remis en liberté. On s'est addressé „ à la *Puissance Législative* pour obtenir la dissolution du „ Mariage, & pour donner à chacune des parties la li- „ berté de se marier ailleurs, si elles le jugent à propos." Les Raisons qu'on alléguoit contre ce Divorce, étoient; premiérement, que chacune des Parties avoit consenti au Mariage, & avoit l'âge requis par les *Loix* du Royaume pour donner un pareil consentement; le jeune-homme ayant quinze ans, & la jeune fille treize, quoique la Loi n'en demande que quatorze & douze. En second lieu, qu'ils avoient été mariés de fait selon la Forme prescrite par l'Eglise Anglicane, le Ministre ayant prononcé les paroles solemnelles employées par le Sauveur, *ce que Dieu a conjoint que l'homme ne le sépare point.* Ils sont donc Mari & Femme, selon la Loi de Dieu, & selon celles du Pays; & puisque l'*Adultére* seul est une raison légitime de Divorce, & qu'on ne prétexte point ici d'*Adultére*, le Mariage doit être indissoluble. Notre Auteur propose diverses raisons en faveur du Divorce, & il observe (11) que ce qui rend *le Mariage valide & obligatoire, c'est que l'homme & la femme joints en âge de consentir, qu'ils en ayent la liberté, & qu'ils consentent actuellement à se donner l'un à l'autre réciproquement la puissance de leur corps, exclusivement à tout autre personne dans le monde, tant qu'ils vivront. C'est-là proprement en quoi consiste l'engagement du Mariage chez toutes les Nations & dans toutes les Religions; & tout le reste est cérémonie, décence, prudence, établi par la Puissance Législative des différens Pays, selon qu'elle le juge convenable.* Il montre ensuite (12), que ce n'étoit point ici un Mariage parfait, parce qu'il n'avoit jamais été consommé. „ L'a- „ mour & le penchant, *dit-il*, que les hommes & les fem- „ mes ont les uns pour les autres, est un sentiment natu- „ rel à tous les cœurs, & par cette raison il est tout aussi „ innocent, qu'aucun autre penchant qu'ils ayent: & le „ Créateur toujours bon a pourvû à ce qui peut le satis- „ faire, comme il a fait pour tous les autres: & quand „ ce penchant se porte vers son véritable objet, il est per- „ mis de le satisfaire, & on le fait aussi innocemment, „ que de manger, de boire, & de dormir. Le Mariage „ consiste à fixer ce penchant à son Objet naturel, & l'on „ ne satisfait jamais ce penchant d'une maniére innocen- „ te, que par une conjonction légitime. La fin du Maria- „ ge est donc la satisfaction de ce penchant ou de cet ap- „ pétit. C'est la fin que Dieu s'est proposée en les créant „ mâle & femelle; c'est le moyen [illegible] l'unique moyen „ par lequel ils peuvent devenir une Chair. Par conséquent „ tant que la fin n'est pas remplie, [illegible] elle peut l'être, „ le Mariage n'est ni parfait ni complet. On ne peut pas „ dire proprement que Dieu ait conjoint ceux qui ne se „ sont jamais unis par la voye naturelle qu'il a établie. „ Ainsi on me permettra de dire, que c'est faire une „ très-fausse application de ces sacrées paroles, que de les „ appliquer au cas en question, où les deux parties n'ont „ jamais été *conjointes* dans le sens que les paroles ont en „ vuë. Qu'y a-t-il de plus clair que cette proposition? la „ fin du Mariage, selon l'institution de Dieu, est qu'ils [illegible] de-

(11) P. 13. de la 2. Edit. Londres 1715 in-8.

(12) P. 15.

pour l'extinction de la Rebellion sur *Pseaum.* CVII. 2 prononcé le 7 Juin 1716 dans la Chapelle de l'Hôtel d'Ely. Il donna la même année son *Instruction Pastorale adressée au Clergé d'Ely assemblé à Cambridge le 7 Août 1716 à sa première Visite* [*R*], Londres 1716 in-4; & l'année suivante une Brochure anonyme intitulée, *Petit Dialogue où l'on prouve que les Papistes ne sont pas exclus du Thrône à cause de la Religion. Ou Défense du* Préservatif &c. *de l'Evêque de Bangor sur cet Article.* Londres 1717 in-8. Nous dirons un mot du reste de ses Ouvrages, dans les Remarques [*S*]. Il est mort le 4 d'Août 1723 dans

„ deviennent une seule Chair. Les deux dont il s'agit, n'ont jamais été *une seule Chair.* Vos Grandeurs tireront la Conclusion. *Ceux que Dieu a conjoints, que l'homme ne les sépare point.* Les deux dont il s'agit n'ont jamais été conjoints par Dieu, selon le vrai sens & l'intention des paroles; ils peuvent donc encore être séparés par les *Hommes.*" Il examine ensuite le grand argument qu'on alléguoit pour prouver qu'un Mariage est *complet*, quoiqu'il n'ait jamais été consommé; c'est l'exemple de *Joseph* & de la *Bienheureuse Vierge*, qui sont souvent appellés *Mari* & *Femme* dans l'Ecriture Sainte, quoique nous soyons certains par l'*Ecriture*, qu'ils n'habitérent point ensemble *jusqu'à* ce que le Saint Enfant fut né; & selon la *Tradition* ils n'eurent jamais de commerce ensem-
(13) P. 22. ble *après* sa naissance. Mais notre Auteur fait voir (13) que le Mariage de Joseph & de la Bienheureuse Vierge fut tout *de pure Oeconomie*, comme l'appellent les anciens Ecrivains du Christianisme; *il fut pour sauver les apparences; pour mettre la Mere & le Fils à couvert des traits de la malignité, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de manifester, en son tems, la vérité plus clairement au monde; c'est pourquoi, quoique les Oracles pussent l'avoir annoncé obscurément avant sa naissance, ce ne fut qu'après sa mort que ce devint un Article de Foi, qu'il a été conçu du St. Esprit & qu'il est né de* la Vierge Marie. *Pendant la Vie de Jésus-Christ, Joseph fut le* Mari prétendu *de la Bienheureuse Vierge, & le* Pere prétendu *de son divin Fils, & à l'ombre de ces relations il se chargea sous la conduite de Dieu, d'avoir soin de l'un & de l'autre & de les protéger. Prétendra-t-on après cela soutenir, que c'étoit-là un* Mariage complet, *selon les vuës & l'institution de Dieu? Il étoit complet par rapport à toutes les fins particuliéres que Dieu se proposoit. Il mettoit la Mere & le Fils à couvert de tout reproche & de la calomnie, & leur procuroit les secours & l'appui convenables. Mais quel rapport cela a-t-il à l'institution primitive de Dieu? ou comment un pareil fait peut-il être tiré en exemple?*

[*R*] *Son Instruction Pastorale addressée au Clergé d'Ely* &c.] Il y traite de l'*Excellence* & des *Difficultés* de la *Charge*
(14) P. 5. *Pastorale.* Il observe (14) „ que pour ce qui est des efforts qu'ont fait des Esprits profanes, satiriques, & malicieux du siécle pour avilir & rendre méprisable le Ministére, ce sont les mêmes qu'on a toujours fait & auxquels nous devons toujours nous attendre. Nous devons seulement avoir soin, *dit il*, de ne pas contribuer nous-mêmes à donner lieu à leurs traits par notre imprudence, notre négligence, notre ignorance ou par notre mauvaise conduite. La Religion est si utile & si nécessaire au bonheur de l'Univers, & si propre à perfectionner la Nature humaine, qu'elle mérite l'estime de tous les hommes, & qu'elle l'obtient de tous ceux qui sont raisonnables. Il n'y a jamais eu de Pays tant soit peu civilisé, sans Religion, & tous nos Voyageurs, qui ont fait des découvertes soit dans l'Ancien soit dans le Nouveau Monde, n'ont trouvé ni Bourg ni Ville un peu considérable, où il n'y eût un Temple ou quelque lieu consacré au Culte Divin. Il n'y a aussi jamais eu de Religion, qui n'ait eu ses Prêtres & ses Ministres; ni de Prêtres & de Ministres, qui n'ayent eu leurs honneurs, leurs priviléges, & leurs revenus; & je puis bien ajoûter, qu'il n'y a jamais eu en quelque endroit que ce soit des Prêtres & des Ministres, qui n'ayent eu leurs Envieux, leurs Ennemis, & leurs Détracteurs, qui n'ont pourtant jamais pu persuader aux hommes de renoncer à la Religion, & de ne pas choisir certaines personnes pour avoir soin de faire le Service Divin. Ce n'est nullement une chose nouvelle, & qui soit du jour d'hier, que ceux qui sont employés dans le Ministére sacré, soient insultés, outragés, raillés, & déchirés par la médisance: les plaintes sur cet Article sont aussi anciennes qu'aucune Histoire que nous ayons, & cela dans tous les Pays, & dans toutes les Re-
(15) P. 13. ligions." Il remarque ensuite (15), que pour ce qui est des qualités requises dans un bon Pasteur, si nous consultons les Ecrits de quelques-uns des plus fameux Evêques, & d'autres Anciens, & si nous devons y déférer sans nous en écarter le moins du monde, nous trouverons qu'elles sont si grandes, en si grand nombre, & si difficiles à acquérir, *que je suis sûr*, dit-il, *que plusieurs membres de cette Assemblée & moi-même desespérant de parvenir à un tel point, aurions été obligés d'embrasser d'autres professions, & nous ne laisserons pas, j'espére, de rendre à Dieu un fidéle compte de notre administration.* . . . . . *A s'en tenir aux Saillies & aux Hyperboles de ces Esprits dévots & trop-zélés, il y auroit peu de personnes, tant soit peu scrupuleuses, qui voulussent jamais entrer dans le Ministére; ce qui seroit très-préjudiciable à la Religion, si jamais cela arrivoit; quoique le trop grand nombre d'Ecclesiastiques ne soit pas aussi sans inconvénient. Il est arrivé quelque chose de pareil par rapport au Sacrement de la Ste. Céne, qui peut servir à en rendre raison en partie. Pendant les deux ou trois premiers Siecles, la plupart des Chrétiens communioient souvent & même tous les Dimanches; mais ces Communions fréquentes rallentirent naturellement leur dévotion dans la pratique de cette sainte action; ce qui ayant été remarqué par des Gens pieux, ils s'attachérent à écrire & à prêcher sur ce sujet; & pour exciter la dévotion des peuples, & ranimer leur ancienne ferveur, ils dirent tant de choses subtiles & relevées, employérent des allusions si fortes & si hardies, & des images si vives pour représenter le* Sacrificateur, *le* Sacrifice, *& la* Présence, *qu'ils rendirent bientôt la préparation si difficile, le danger de s'approcher de la Table si grand & si effrayant, que des gens de bien même n'osérent s'y hazarder, & aimérent mieux s'en éloigner, quoiqu'ils y fussent invités, que d'y venir sans avoir ce qui faisoit la Robe de Nôces. C'est ainsi qu'il arrive souvent que des gens bien intentionnés guérissent un mal par un autre, & jusqu'à ce qu'ils en ayent fait l'expérience, ils ne savent quel est le plus grand.* L'Evêque remarque ensuite (16) „ qu'il (16) P. 16. est fort bon pour nous que l'*exemple* de ces grands Hommes nous soutienne contre la sévérité de leurs *Régles* & de leurs *Préceptes*; puisque malgré tout ce qu'ils ont dit, ils ont été eux-mêmes *Evêques* & *Prêtres*, & quoique savans & très-honnêtes gens, ils n'ont pas été si parfaits, que d'autres ne puissent les égaler, & qu'il n'y en ait qui les égalent." Dans l'*Apostille* datée du 30 Août 1716, il dit, qu'avant que l'impression de cette Piéce fût achevée, il a reçu une Lettre des *Députés des Eglises Episcopales Réformées de la Grande Pologne, & de la Prusse Polonoise*, & du *Collége Episcopal Betlemien* en *Transylvanie*, dans laquelle ils le sollicitent fortement de vouloir, à l'exemple de l'Archevêque de Cantorbery & de l'Evêque de Londres, recommander à la charité du Clergé de son Diocése ces Eglises & ce Collége, réduites dans le plus déplorable état. *La Priére*, dit-il, *étoit si juste, & l'exemple si bon à suivre, que je me suis mis en devoir de le faire d'abord . . . La Lettre vous parviendra entre ci & un mois, mais je me flatte qu'en attendant vous travaillerez à disposer vos Troupeaux à une libéralité extraordinaire pour soulager les besoins de ces* Fréres en Christ, *qui sont d'une même* Communion *que nous; & je vous prie de vous y employer.* Cette *Exhortation* de notre Evêque fut d'abord attaquée par une *Lettre à l'Evêque d'Ely sur sa prétendue* Exhortation (*addressée*, dit-on, *à son Clergé à* Cambridge *le 7 d'Août 1716*) *touchant ce qui y est dit* contre la *frequente* Communion, *& en faveur des* (*soi-disant*) *Eglises Réformées Episcopales de* Transylvanie, *de la* Grande Pologne, *& de la* Prusse. *Par* Philalethe. Londres 1717 in-8. pagg. 31. On attribuë cette Lettre à Mr. Matthias Earbery, qui observe (17) qu' „ il (17) P. 2. se trouve dans l'*Exhortation* des expressions contraires à la dignité du *Saint Sacrement* de l'*Eucharistie*, & qui sont, *dit-il*, telles qu'elles me glacent le sang dans les veines. On m'y dit, que l'indévotion par rapport à ce sacré Mystére a été guérie par un autre mal plus funeste encore, savoir le soin d'exhorter le peuple à la fréquente Communion. Je ne puis trouver de terme assez fort pour qualifier une semblable proposition. Sûrement, dis-je, cet homme a imité bien maladroitement un Evêque Chrétien, en lui faisant parler un langage injurieux au plus solemnel Mystére de la Religion Chrétienne. Il faut certainement qu'il soit aussi peu versé tant dans ce qui regarde la premiére institution de l'*Eucharistie*, dans laquelle notre divin Sauveur l'a appellée son Corps, même sa Chair & son Sang, que dans les Ecrits de St. Paul. Il n'a jamais bien lu 1 Cor. XI. 26-29. *Toutes les fois* &c. N'y a-t-il là ni figures, ni métaphores, ni expressions hardies, comme il plait à ce faux Evêque de les appeller? les premiers Chrétiens ont-ils été les seuls, qui ont donné de pieux éloges à l'*Eucharistie*? le savant, le judicieux Evêque d'Ely n'a jamais pu parler sur ce ton-là." L'Auteur de la Lettre observe ensuite (18) que (18) P. 3. l'Ecrivain de l'*Exhortation a trouvé une nouvelle race de Mendians Episcopaux, inconnus auparavant dans le monde, ce qui demande quelques réflexions un peu fortes. Car premiérement il est faux quant au fait, qu'il y ait de telles Eglises Episcopales au monde. Ils avancent dans leur Requête, insérée dans le* Dayly Courant *du Lundi 17 Sept. 1716, que* Wiclef *a été leur Réformateur. Mais j'exposerai ici quels sentimens* Wiclef *avoit sur l'Episcopat.* C'est ce que l'Auteur fait d'après le *Fasciculus* d'Orthuinus Gratius; & il passe ensuite (19) à l'Histoire de l'établissement de ces Eglises, (19) P. 7. pour montrer quelle sorte d'Episcopat on y a introduit. Il dépeint Wiclef comme un *Traître* (20), & comme un (20) P. 25. *Archi-Hérétique* (21), & maltraite furieusement toutes les (21) P. 26. Eglises Protestantes Etrangéres.

[*S*] *Nous dirons un mot du reste de ses Ouvrages.*] Un *Sermon* prononcé le 7 Septembre 1704, jour d'Action de Graces. Un *Sermon de Jeûne* prononcé devant la Reine à St. James le 4 Avril 1705. Un *Sermon* prononcé devant la Reine à Windsor le 17 Juin 1705. Un *Sermon d'Actions de Graces* prononcé devant la Reine à *St. Paul* le 19 Août 1708. Un *Sermon* prononcé devant la Reine à St. James le 17 Avril 1709. Un *Sermon* prononcé devant les Pairs le 30 Janvier $17\frac{16}{17}$. Un *Sermon* prononcé devant le Roi dans la Chapelle Royale de St. James, le 2 Mars 1717, premier Dimanche du Carême. *Une Lettre de Mr.* Jean Burdett (*executé à Tyburn pour le meurtre du*

 Ca-

dans sa soixante-septiéme année, & a été enterré dans l'Eglise Cathédrale d'Ely, où l'on a érigé un Monument à sa mémoire [*T*]. C'étoit à tous égards un homme d'un rare mérite, & d'un caractére incomparable [*U*]. Il a laissé un seul Fils, le Docteur Charles Fleetwood, Recteur de Cottenham dans la Comté de Cambridge.

*Capitaine* Falkner) *à quelques Clercs de Procureurs de sa connoissance, écrite six jours avant son exécution.* Londres 1717 sans nom d'Auteur. *Lettre à un Habitant de la Paroisse de* St. André Holborn, *sur les nouvelles Cérémonies dans l'Eglise.* Londres 1717 in-8. sans nom d'Auteur. *La Justice qu'il y a à payer ses Dettes, ou Sermon prononcé dans la Cité.* Londres 1718. *Défense de la Coutume de prier avant le Sermon, telle qu'elle est établie par le* LV. *Canon.* Londres 1720 in-8. Sans nom d'Auteur. *Sermon sur le Serment.* Londres 1721 sans nom. *Exhortation addressée au Clergé d'Ely au mois d'Août* 1722. Londres 1723 in-8. *Traité de la Dévotion traduit du François de Mr.* Jurieu, *& revu.* Il avoit fait cette Traduction dans sa jeunesse, & il s'en est fait vingt-six Editions.

[*T*] *Où l'on a érigé un Monument à sa Mémoire.*] Voici son Epitaphe:

H. S. E.
GULIELMUS FLEETWOOD
*Hujus Ecclesiæ, olim Asaphensis Episcopus,*
*Pridie Non. Augusti.* A. D. MDCCXXIII,
*Suæ Ætatis* LXVII
*Nondum provectus obiit, gravi jam senectute innumeris*
*Laborum studiis approperatâ;*
*Quorum sane recensioni neque ulla satis patet Tabula;*
*Nec morum sanctimoniam, candorem ingenii, rerumque*
*Divinarum & Humanarum scientiam, hic commemorare*
*Opus erat; neque vero ineluctabilem (suavissimæ tamen)*
*Eloquentiæ vim, Religioni, Patriæque Sacramento*
*Semper fido, militantis; nec Robur illud Pectoris ultro*
*Sævientibus formidolosæ Potentiæ minis atque flammis*
*Oppositum, pro Domo nunc Regiâ, hoc est, pro legibus*
*Ipsaque Populi salute, & Civili & Sempiternâ;*
*Ista enim ad omnem memoriam ipse quam plurimis*
*Consignavit, expressitque monumentis suis,*
*Qualia non ponimus superstites.*
*Sed hoc testari Conjux dilectissima suam unicique filii*
*Venerationem voluit, & Desideria atque luctus insanabiles*
*solari.*

[*U*] *C'étoit à tous égards un homme d'un rare mérite, d'un caractére incomparable.* L'Auteur de sa *Vie* citée ci-dessus nous dit, qu' „ Il vêcut d'une maniére utile, studieuse, & exemplaire, & qu'il s'occupa si constamment à ce qu'il y „ avoit de meilleur dans sa profession, que personne ne „ peut avoir à rendre compte de moins de tems mal em„ployé. Il avoit une juste idée des devoirs de sa Charge, „ & il en soûtenoit la dignité par la maniére dont il s'en „ acquittoit. Il prêchoit assidûment, & pendant plusieurs „ années il le fit trois fois par Semaine. L'on peut dire „ avec vérité, qu'il fut le plus fameux Prédicateur de son „ tems. Il seroit inutile de dire, combien il employa uti„lement son talent, & avec quelle éloquence; ses Ser„mons en fournissent des preuves; Il les prononçoit d'un „ ton de voix si doux, & avec tant de grace, qu'il en„levoit ses Auditeurs, & faisoit de profondes impres„sions sur leurs cœurs. Ce qui rendoit surtout ses Ser„mons utiles, c'étoit le fond de Morale qui y régnoit, „ ayant à cet égard un talent particulier de rendre clai„res & aisées à comprendre les choses qui paroissoient „ difficiles aux uns, & qui causoient du trouble & de l'in„quiétude à de bonnes Ames foibles. Il éclairoit l'Es„prit, & tranquillisoit ensuite le Cœur. A quoi l'on peut „ ajoûter, ce que plusieurs de ses Auditeurs ont souvent „ dit, qu'ils l'avoient rarement entendu prêcher, qu'ils „ n'eussent appris quelque chose de lui, qu'ils n'avoient „ jamais remarqué, ou jamais entendu. Il visitoit soigneu„sement les malades, & étoit un excellent Médecin pour „ les playes de la Conscience; plusieurs personnes, qui „ n'étoient pas proprement, sous sa conduite ne laissoient „ pas de s'addresser à lui pour le consulter dans leurs dou„tes & dans leurs perplexités, & elles trouvérent tou„jours en lui un Directeur sage & disposé à leur commu„niquer ses lumiéres. Il le faisoit d'une maniére si affec„tionnée & si tendre, qu'outre la satisfaction intérieure „ qu'il avoit de faire beaucoup de bien, plusieurs de ceux „ qui s'étoient addressés à lui, lui témoignérent la vive re„connoissance qu'ils avoient du travail de sa Charité en„vers eux, en lui faisant de jolis Legs, dont il y en eut „ qui lui vinrent aprés, qu'il fut élevé à l'Episcopat." Lorsqu'il fut parvenu à cette dignité, il ne renonça point à la Prédication, il prêcha toujours à St. Asaph, où le Vaisseau étoit trés-bien proportionné à sa voix; mais à Ely il n'en fit pas autant, où le Temple étoit beaucoup trop grand pour lui, mais il prêchoit dans sa Chapelle au Palais Episcopal, & s'acquittoit si soigneusement de cette partie de son Ministére, même dans la saison la plus froide de l'année, qu'il faisoit quelquefois vingt-quatre Sermons dans l'espace de six mois. Il étoit grand Amateur des Antiquités, sur-tout de celles de son Pays, mais ce goût ne dessechoit pas son génie, & ne nuisoit pas à son stile, effet qu'il produit souvent en ceux qui se livrent de bonne heure à ce genre d'étude. Il étoit un Antiquaire qui alloit à l'utile, & en même tems habile Prédicateur. Ce qu'il avoit le plus à cœur étoit de remplir les Eglises, qui étoient la plupart à sa nomination dans le Diocése de St. Asaph, de gens de mérite & de vertu. Il témoignoit souvent l'extrême satisfaction qu'il avoit de contribuer à l'avancement d'Ecclésiastiques de mérite, & rien ne lui faisoit plus de plaisir, que lorsqu'il voyoit par expérience, que le soin de leurs troupeaux étoit pour eux une affaire de Conscience, „ Dieu veuille que cela soit toujours ainsi, „ avoit-il coutume de dire, & que cela puisse augmenter; „ étant sûr, qu'on ne pouvoit vivre, bien moins mourir, „ avec tranquillité, si l'on n'en agit ainsi." Il avoit peu ou point d'égard aux recommandations des personnes de distinction de ce Diocése, quand aprés de soigneuses recherches la personne recommandée ne se trouvoit pas être d'une vie irreprochable; & quoiqu'il ne pût pas avoir la satisfaction qu'il souhaittoit, de remplir ses Eglises de gens qui fussent parfaitement à son gré à d'autres égards, il prit beaucoup de peine pour n'y mettre que des personnes de bonnes mœurs; & si jamais il se mettoit en colére, au-delà de son naturel, c'étoit quand il voyoit qu'on l'avoit trompé par des témoignages peu ou point fondés en vérité. Il avoit le cœur généreux, & étoit toujours prêt à soulager ceux qui étoient dans le besoin, sur-tout les Ecclésiastiques pauvres, auxquels il donnoit souvent de l'argent ou des Livres, outre les droits qu'il leur remettoit. Il encourageoit tous les projets charitables dont il avoit connoissance, n'ayant jamais marqué d'envie d'être riche, sinon en bonnes Oeuvres; & il apprenoit toujours avec plaisir, que quelque personne riche avoit laissé quelque chose pour des usages pieux, disant quelquefois à cette occasion. „ Qu'il étoit presque raisonnable, qu'il y eût „ un Purgatoire modéré pour ceux qui vivent & qui meu„rent si riches, sans faire du bien à personne qu'à leurs „ enfans, tandis qu'il y a tant de pauvreté & de misére „ dans le monde." Il étoit fort touché de voir que la différence d'opinions en matiére de Religion causât tant d'aigreur & de troubles; & il croyoit que de simples erreurs, & des différences qui n'influent pas sur la pratique, doivent être un Objet de support. Il étoit modeste, & portoit même l'humilité à l'excès, qualités rares dans un homme qui avoit d'aussi grandes lumiéres que lui; & autant qu'il évitoit les justes loüanges, qui lui étoient duës, & qu'il les souffroit avec peine, autant étoit-il retenu à censurer les autres. Il étoit d'une humeur douce & égale, d'un tempérament tranquille & bon, desorte qu'il n'y avoit guéres rien qui pût l'émouvoir; ni la colére, ni le ressentiment, ni l'Esprit de parti ne trouvoient accés dans son cœur. Il joignoit à cet heureux caractére, un fond de courage froid & posé, qu'il fit paroître quand l'occasion le demanda. Enfin pour couronner toutes ses autres bonnes qualités, on peut dire qu'on auroit de la peine à trouver en qui que ce soit autant de droiture de cœur, d'innocence de vie, & de pureté de mœurs, qu'on en voyoit en lui. En un mot ce digne Prélat excelloit par rapport à toutes les qualités qui font l'homme sage, & dans toutes les vertus qui font le Chrétien (22).

(22) *Account of his Life ubi supra*, p. 6. & 8.

**FLETCHER** (JEAN) Excellent Poëte Anglois du XVII. Siécle, étoit fils du Docteur Richard Fletcher Evêque de Londres [*A*], il nâquit en 1576 [*B*]. Il fit ses études dans l'Université

[*A*] *Fils du Docteur* Richard Fletcher *Evêque de Londres.*] Ce Docteur étoit né dans la Province de Kent, & il avoit fait ses études au Collége de Bennet à Cambridge (1). Il fut fait Doyen de Peterborough en 1583; il étoit auprès de Marie d'Ecosse, lorsqu'elle fut décapitée à Fétheringay dans la Comté de Northampton, au mois de Février 1586. Au mois de Décembre de 1589 il fut promu au Siége de Bristol, & fait vers le même tems Grand Aumônier. En 1593 il fut transféré à l'Evêché de Worcester, & de là vers la fin de 1594 à celui de Londres (2). Il épousa à la fin en secondes nôces, Madame *Baker*, qui étoit une jolie Veuve; ce mariage déplût fort à la Reine (3). Il mourut subitement dans sa maison à Londres le 15 Juin 1596, & fut enterré dans la Cathédrale de St. Paul (4). Il avoit un frére nommé GILES FLETCHER, qui aprés avoir fait ses premiéres études dans l'Ecole d'Eaton, fut élu Ecolier du Collége du Roi à Cambridge, où il devint un Savant, un excellent Poëte, & prit le Degré de Docteur en Droit. Il fut envoyé ensuite en qualité de Commissaire en Ecosse, en Allemagne, & dans les Pays-Bas, & comme Ambassadeur en Russie; il fut fait Sécretaire de la Ville de Londres, & Maître des Requêtes. Il publia un Discours *sur la Russie*, à Londres 1591 in-8., mais il fut supprimé d'abord, de peur de choquer un Prince, qui étoit Allié de l'Angleterre (5). Ce Discours a été réimprimé en 1643, &c. in-12. Il mourut dans la Pa-

(1) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 107.

(2) Goodwin *de Præsulibus Angliæ.* Et Wood *ubi supra.*

(3) Wood *ubi supra.*

(4) Goodwin *ubi supra.*

(5) Wood *ubi supra.*

roisse

(a) Wood Athen. Oxon. Vol. I. col. 524.

(b) Idem ibid. & Langbaine Account of the English Dramatic Poets p. 206. Oxford 1691 in-8.

(c) Coke Poems of several forts &c. p. 180. Londres 1651 in-8.

(d) Il mourut fubitement au mois de Mars 16 3/9 dans fa Maifon à Southwark, fituée du côté de la Riviére proche de la Comedie,

té de Cambridge (a), & mourut de la Pefte à Londres en 1625, âgé de quarante-neuf ans, il fut enterré à Ste. Marie d'Overy dans Southwark le 29 Août de la dite année (b). On trouve parmi les *Poëfies* (c) du Chevalier Afton Cockaine Baronet, une Epitaphe de notre Auteur & de Mr. Philippe Maffinger (d) „ qui font, dit-il, enterrés dans un même tombeau dans l'Eglife de Ste. Marie „ d'Overy en Southwark ". Mais le Régître de cette Eglife porte, que Maffinger eft enterré dans une des quatre Cours qui dépendent de cette Eglife (e). Mr. Edouard Philips obferve (f) qu'il a été „ un des trois principaux Poëtes Dramatiques de notre Nation dans le fiécle paffé (les deux autres „ font *Johnfon* & *Shakefpeare*), entre lefquels on peut dire qu'il y avoit une Symétrie de perfection, „ chacun ayant fon talent où il excelloit; *Ben Johnfon* pour travailler d'une maniére finie, & par la „ connoiffance qu'il avoit des Auteurs; *Shakefpear* par la beauté de fon génie, & fon élevation poë- „ tique naturelle; & *Fletcher* par une élégance polie, & une agréable familiarité de ftile; il avoit „ d'ailleurs le génie fi abondant pour l'invention, que fon fidéle compagnon, *François Beaumont*, fut „ fouvent obligé de retrancher ce qu'il y avoit de fuperflu dans fes compofitions ". Le Lecteur peut confulter fur fon caractére & fur fes Ecrits l'Article de BEAUMONT. Mr. Rymer, comme nous l'avons remarqué dans cet Article là, a attaqué vivement les Piéces de Théatre de notre Auteur & de Beaumont [C]. Fuller (g) rapporte que Fletcher s'étant trouvé une fois dans un Cabaret pour former en gros le plan d'une Tragédie, entreprit *de tuër le Roi* dans la Piéce; ce qu'il difoit ayant été entendu à demi, il fut arrêté & accufé de Haute Trahifon, mais la méprife ayant été reconnuë, & qu'il ne s'agiffoit que d'un Roi de Théatre, cette avanture apprêta fort à rire. Il travailla conjointement avec Ben Johnfon (h), Philippe Maffinger (i) Thomas Middleton (k), & Jacques Shirley. Mr. Dryden nous apprend (l) „ qu'après la mort de Beaumont, Fletcher confulta le dernier fur l'intrigue de plu- „ fieurs de fes Piéces ".

& il fut enterré le 18 du mois.

(e) Wood ubi fupra.

(f) Theatrum Poëtarum; Modern Poets, p. 108. 109. Lond. 1675.

(g) Worthies in Northamptonshire.

(h) Langbaine p. 296.

(i) Idem p. 351.

(k) Idem p. 370.

(l) Voy. the Preface p. XXVII to Vol. I. of Beaumont's and Fletcher's Works. En 7 Vol. à Londres 1711 in-8.

roiffe de *Ste. Cathérine Coleman-ftreet* à Londres, au mois de Février 1610. Il laiffa deux fils; l'un du même nom que lui, qui étoit Bachelier en Théologie & Membre du Collége de la Trinité à Cambridge, mourut à Alderton dans la Comté de Suffolk en 1623; l'autre, qui fe nommoit *Phinées Fletcher* étoit Membre du Collége du Roi de la même Univerfité, & paffoit pour grand Poëte. Il avoit un Bénéfice à Hilgay dans la Comté de Norfolk. Il écrivit divers Ouvrages, entre autres l'*Ile de Pourpre*, Poëme; *Eclogues de Pêcheurs*, &c.

[B] *Il nâquit en 1576.*] Il étoit âgé de quarante-neuf ans, quand il mourut au mois d'Août de l'an 1625. Fuller (6) le met parmi les Hommes illuftres de Northamptonshire, où il y a de l'apparence qu'il étoit né.

(6) In his Worthies.

[C] *Mr. Rymer . . . . . . a attaqué vivement les Piéces de Théatre de notre Auteur & de Beaumont.*] Le Livre de Mr. Rymer eft intitulé : *Examen des Tragédies du dernier Siécle, par la pratique des Anciens, & par les régles du bon fens, commun à tous les Siécles. En forme de Lettre à* Fleetwood Shepheard *Ecuyer. Par* Thomas Rymer de *Gray's-Inn Ecuyer.* Londres 1678 in-8. Les Piéces de Fletcher & de Beaumont qu'il examine, font *Rollon Duc de Normandie*; *Roi & pas Roi*; & l'*Amante* (ou la Fille, *The Maid's*) *Tragédie.* Mr. Rymer obferve (7) par rapport à *Rollon*, que „ le fuccès de cette Piéce eft dû principalement „ aux Scénes Comiques, & à des plaifanteries pareilles „ à celles de gens qu'on va pendre; que cette Tragédie „ tombant dans la Cuifine entre les mains de gens qui n'ont „ jamais eu de leur vie une idée du Tragique, le Panetier & „ le Cuifinier divertiffent fi fort que cette Piéce en eft „ devenuë une des plus fuivies." A l'égard de la Piéce *King and no King*, il nous dit (8) qu'*il y a dans la Fable plufieurs chofes peu vraifemblables, & de la plus mauvaife efpéce, parce qu'elles ne contribuent en rien à la furprife*; & que *tous les caractéres en font peu naturels, & hors de la vraifemblance autant que cela fe peut.* Il remarque fur la troifiéme Piéce (9), qu' „ il n'y a rien de fi dénaturé dans l'Hif- „ toire, rien de moins vraifemblable dans la Nature, que „ toute la conduite de cette Tragédie, tant nous fommes „ éloignés de l'exactitude, & du Philofophique que la „ Poëtique demande." Il finit (10) en obfervant que „ les Plaifans ne font pas tant de bruit dans cette Piéce, „ que dans les deux précédentes; mais qu'ils y font bien „ plus mal placés. Dans les autres ils ne font qu'une ef- „ péce d'Intermédo, & n'entrent point dans le corps de „ l'Action; mais ici ils fe mêlent dans les principaux en- „ droits, lorfque nous devons toute notre attention à ce „ qu'il y a de Tragique. Lorfqu'il s'agiroit de prêter l'o- „ reille aux accords d'un Luth, nos oreilles font étourdies „ par un bruit & un tintamarre de Pincettes & de Trom- „ pes. Il eft libre à un homme de railler de fes propres „ infortunes; mais c'eft certainement une chofe dénaturée „ & barbare de rire en voyant un autre fur l'échaffaut."

(7) P. 55.

(8) P. 59.

(9) P. 106. 107.

(10) P. 139.

☞ FLORINDE, connuë communément fous le nom de *Cava*, qui fignifie en Arabe *Fille violée*, étoit fille du Comte Julien, favori de Roderic dernier Roi des Goths en Efpagne [A]. Cette jeune perfonne étoit à la Cour parmi les filles de qualité qui étoient au fervice de la Reine Egilonne (a) [B]. Roderic, Prince voluptueux & efclave de fes plaifirs, en devint amoureux; elle étoit d'une grande beauté: un jour qu'elle fe divertiffoit avec fes Compagnes, elle s'étoit fort découverte, le Roi l'ayant vuë d'une fenêtre, où il étoit, en fut frappé, & dès ce moment il ne fut occupé que de fa paffion & des moyens de la fatisfaire [C]. Plus il voyoit Florinde, & plus il fe fentoit confumer par

(a) Mariana de Reb. Hifpan. Lib. VI. cap. 21.

[A] *Etoit fille du Comte Julien, favori de Roderic . . . . dernier Roi des Goths en Efpagne.*] Roderic monta fur le trône au commencement du VIII. Siécle, après en avoir renverfé Witifa fils d'Egica, Prince que fes abominables excès avoient rendu l'objet de l'horreur de fes fujets (1). Jamais Prince ne donna lieu de concevoir les plus magnifiques efpérances que Roderic: il avoit toutes les qualités du Corps & de l'Efprit qui forment les grands Rois; un corps endurci au travail & à toutes les fatigues de la guerre, capable de fouffrir la faim, la foif, les veilles, les rigueurs du froid, & les brûlantes chaleurs; à cela il joignoit une ame fiére, élevée, libérale, & magnifique; il avoit l'art de féduire les cœurs les plus difficiles à gagner, & le talent de débrouiller les affaires les plus épineufes. *Inerant quidem novo Regi magna animi & corporis bona, neque adumbrata folum, fed expreffa atque illuftria maximarum figna virtutum; corpus laborum patientia duratum; inediæ, vigiliæ, frigoris atque æftus; animus audax magna petens, liberalitatis laude excellens, atque ingenii ad verfandos hominum animos, & magnarum rerum tractationem præcipua dexteritate.* Malheureufement pour lui-même & pour l'Efpagne, fes vertus fe changérent en vices, ou fes vices fi l'on veut égalérent fes vertus, dès qu'il fut fur le trône: ce fut un Prince vindicatif, imprudent, & qui facrifioit tout à fes plaifirs. *Has omnes virtutes cum primum ad regnum acceffit ingentibus vitiis exæquavit: injuriarum memoria, libidinis intemperantia, atque actionum imprudentia Witizæ propior, quam patri majoribufque* (2). Le Comte Julien, qui avoit été favori de Witifa, le devint de Roderic. „ Cet homme, *dit un Hiftorien* (3), né pour vendre „ fa patrie, poffédoit éminemment l'art de raffiner fur „ tous les plaifirs: fes richeffes le mettoient à portée de „ contenter fes goûts. Il ne falloit point d'autre mérite „ pour plaire à Roderic; auffi trouva-t-il grace devant „ lui, quoiqu'il eût époufé la fœur de Witifa . . . . . . „ Roderic, pour prix de fon addreffe à reveiller en lui le „ goût des plaifirs, & à le rendre en quelque maniére plus „ capable de vices qu'il ne l'étoit, lui donna le Gouver- „ nement de la Mauritanie Tingitane, & de la Province „ Efpagnole fituée fur le détroit qui fépare la Méditer- „ ranée de l'Ocean." Un autre Hiftorien (4) ajoûte, que c'étoit un homme hardi, maître en l'art de feindre & de diffimuler, & inconftant; *audax, verfutus, varius, cujuflibet rei fimulator & diffimulator.*

(1) Mariana de Reb. Hifp. Lib. VI. cap. 19. il remarque que d'autres difent que Witifa mourut de maladie à Tolède.

(2) Mariana ubi fupra.

(3) La Clede Hift. Gén. de Portugal. T. I. p. 106. Paris 1735 in-4.

(4) Mariana ubi fupra.

[B] *Cette jeune perfonne étoit à la Cour parmi les filles de qualité, qui étoient au fervice de la Reine Egilone.*] C'étoit la coutume que les Enfans des Grands Seigneurs fuffent élevés à la Cour. Les Garçons auprès du Roi, dont ils étoient les Gardes, qu'ils fervoient à Table, & ceux qui étoient en âge le fuivoient à la Chaffe & à la Guerre: c'étoit de cette Ecole qu'on tiroit les grands Officiers de la Couronne, les Généraux, &c. Les Filles étoient élevées auprès de la Reine, où on leur enfeignoit tout ce qui convenoit à leur Sexe. *Erat in more pofitum ut Principum Hifpaniæ liberi in aula regia educarentur. Filii quidem ad cuftodiam regii corporis, & privata obfequia adhibebantur, inter epulas miniftri erant: venantem Regem, quibus per ætatem licebat, comitabantur, & ad bellum profequebantur armati; magnorum Præfectorum & Ducum hæc rudimenta incrementaque erant: Filiæ autem in gynecæo Reginæ miniftrabant, ubi Minervæ artes, pfallere & faltare, quantum neceffe effet fœminis, docebantur* (5).

(5) Idem ibidem.

[C] *Le Roi l'ayant vuë d'une fenêtre où il étoit, en fut frappé, & dès ce moment il ne fut occupé que de fa paffion & des moyens de la fatisfaire.*] J'ai fuivi le récit de Mariana, mais je rapporterai ici celui de Mr. la Clede (6), qui en

(6) Hift. Gén. de Portugal. Tom. I. p. 106.

(b) Idem ibidem.

par un feu fecret (*b*). Il envoya en ce tems-là le Comte Julien en qualité d'Ambaffadeur en Afrique, vraifemblablement pour avoir le champ plus libre: on dit que ce fut auffi alors qu'il fit ouvrir une vieille Tour à Tolède, où il trouva des préfages de fa ruïne [*D*]. Quoi qu'il en foit, il employa les foins, les follicitations, les priéres & les menaces pour engager la fille du Comte à répondre à fa paffion, mais elle réfifta courageufement [*E*]. Roderic réfolu de fe fatisfaire à quelque prix que ce fût, épia Florinde, & l'ayant furprife dans un lieu écarté, il employa la violence pour affouvir fa brutale paffion (*c*). On affure (*d*) que cet affront, tout fanglant qu'il étoit, fut moins fenfible à Florinde, que le mepris dont le Roi l'accabla après l'avoir deshonorée. Ce qu'il y a de certain, c'eft qu'elle fut vivement touchée, & qu'animée d'un violent défir de fe venger de l'outrage fait à fon honneur, elle écrivit à fon pere [*F*] pour lui communiquer le malheur qui lui étoit arrivé (*e*). Le Comte revint en Efpagne, pour s'affurer des moyens de fe venger; il parut à la Cour, cacha fous le voile de la plus profonde diffimulation fon reffentiment & les deffeins qu'il méditoit, & fe déguifa fi bien, que le Roi ne fe défia point de lui, & l'admit à tous fes Confeils (*f*). Julien s'en prévalut pour engager ce Prince imprudent dans plufieurs fauffes démarches; il feignit enfuite que fa femme, qu'il difoit avoir laiffée malade en Afrique, l'avoit prié de lui envoyer fa fille, pour lui tenir compagnie, jufqu'à ce qu'el-

(c) Idem ibidem.

(d) La Clede *Hift. Gen. de Portugal* T. I. p. 101.

(e) Mariana *ubi fupra*.

(f) Idem ibid.

en différe par rapport à plufieurs circonftances, dont l'Hiftorien Efpagnol ne dit mot; & comme l'autre ne cite point fes garans, j'ignore quel fond on doit faire fur fon récit lorfqu'il n'eft pas d'accord avec les autres Hiftoriens, ou qu'il rapporte des particularités, fur lefquelles ils ont gardé le filence. Quoi qu'il en foit, voici ce que raconte Mr. la Clede. „ Florinde avoit été à la Cour de Witifa dès fon „ enfance, & après la mort de ce Prince elle fuivit la „ fortune de fon pére dans la Cour de Roderic, qui en de„ vint fi vivement épris, qu'il étoit fur le point de l'épou„ fer, lorfqu'une tempête jetta dans un port de fon Ro„ yaume la Princeffe Egilonne ou Eilata, Gothe, ou Afri„ quaine de nation. On la préfenta au Roi, qui, frappé „ de fa beauté éclatante, oublia fes engagemens avec „ Florinde, pour couronner Egilonne. Florinde, de Rei„ ne qu'elle efpéroit devenir, fut trop heureufe qu'on lui „ accordât le rang de Dame du Palais. Cependant fenfi„ ble à l'affront que recevoit fa beauté, elle médita dès „ ce moment une vengeance proportionnée. *Julien en„ tra dans le reffentiment de fa fille*; plus politique cepen„ dant qu'elle, il diffimula, & attendit un tems plus fa„ vorable pour faire éclater fes projets." J'avouë que ce recit ne me paroît guéres vraifemblable; une fille du rang de Florinde, & qui s'étoit vuë prête à monter fur le trône, avoit toutes fortes de raifons de quitter la Cour, qui ne devoit que lui être odieufe: quelle vraifemblance dans ce que dit l'Hiftorien, qu'*elle fut trop heureufe qu'on lui accordât le rang de Dame du Palais*! pour peu qu'on connoiffe le cœur humain, on conviendra que ce devoit être pour Florinde le plus cruel des fupplices d'être reduite à faire hommage à celle qui venoit de lui ravir une Couronne: il femble donc qu'elle devoit naturellement quitter la Cour: ce qu'elle auroit pu faire d'autant plus aifément, que fon pere *entra dans fon reffentiment*; & quelque politique qu'il fût, je ne crois pas que dans de pareilles circonftances, il eût manqué à la Politique, en retirant fa fille, il y a toute apparence que le Roi ne s'y feroit point oppofé, & qu'en lui repréfentant qu'il falloit donner quelque chofe au dépit d'une Amante abandonnée, il auroit permis à Florinde de fe retirer, pour ne pas être témoin du triomphe de fa Rivale.

[*D*] *On dit que ce fut alors qu'il fit ouvrir une vieille Tour à Tolède, où il trouva des préfages de fa ruïne.*] Cette Tour étoit fermée avec des barres de fer, & le peuple non feulement, mais les Grands croyoient généralement, qu'il importoit au falut de l'Efpagne de n'y point entrer, & que fi on l'ouvroit ce feroit le préfage de la ruïne du Royaume. Roderic foupçonnant que les Rois fes prédéceffeurs y avoient caché de grands tréfors, & d'ailleurs naturellement curieux, réfolut de la faire ouvrir malgré tout ce qu'on put faire pour le détourner de ce deffein: il fit donc rompre les portes de la Tour, & y entra; il n'y trouva rien, qu'un Coffre bien fermé, dans lequel étoit une toile pliée, fur laquelle on trouva des figures d'hommes d'une taille & d'un habillement extraordinaires, avec une infcription Latine, qui portoit, que l'Efpagne alloit être envahie par des hommes femblables à ceux qui étoient repréfentés-là. Tous les affiftans trouvérent que ces figures reffembloient en tout à des Maures, & l'on conclut de là que c'étoit de l'Afrique que viendroit l'orage. Roderic fe retira n'ayant recueilli aucun fruit de fon indifcrette curiofité (7). Cette Hiftoire eft regardée comme très-digne de foi par plufieurs, & eft contredite par d'autres: Mariana ne l'adopte, ni ne la rejette, *nobis neque confirmare argumentis, neque refellere animus erat* (8). Pour moi je fuis moins fcrupuleux, & je foufcris volontiers au jugement que Mr. la Clede en porte. „ Ce fait, *dit-il* (9), que la tradition populaire a confer„ vé, & dont les Hiftoriens les plus refpectables de l'Ef„ pagne ont embelli leurs Hiftoires, a tout l'air d'un Ro„ man, auffi peu digne de croyance que nos Contes de „ Fées. Auffi ne l'ai-je rapporté que pour faire voir juf„ qu'à quel point l'ignorance, la fuperftition & la folle „ crédulité, peuvent égarer les hommes."

(7) Idem p. 107. & Mariana *ubi fupra*.

(8) *Ubi fupra*.

(9) *Hift. Gén. de Portugal*. loc. cit.

[*E*] *Elle réfifta courageufement.*] Mariana (10) femble attribuer fa réfiftance à fa vertu, & le Pere d'Orleans (11) l'appelle une *nouvelle Lucrece*, mais l'Hiftorien de Portugal attribue fa réfiftance à de tout autres motifs. „ Le „ Roi, *dit-il* (12), que la poffeffion avoit dégouté d'Egi„ lonne, s'enflamma de nouveau pour Florinde. Fandine „ fa mere, qu'on accufe de n'avoir pas été infenfible aux „ belles qualités de Roderic, s'en apperçut la premiére „ Peut-être ne dut-elle cette découverte qu'à l'intérêt que „ fon cœur prenoit au Roi. Auffi-tôt elle ordonna à fa „ fille de l'accabler de mépris: cet ordre eût pu paroître „ fufpect à toute autre qu'à Florinde, qui n'y vit que le „ plaifir de la vengeance (13), à laquelle elle fe livra tou„ te entiére. La préférence qu'on avoit donné à la beauté „ d'Egilonne fur la fienne, l'avoit mortellement offenfée. „ L'amitié, dont la Reine l'avoit honorée depuis, n'avoit „ fervi qu'à l'irriter davantage. Son injure étoit toujours „ préfente à fes yeux, & Roderic tenta vainement de la „ réparer. Ses empreffemens, fes larmes, l'éclat d'une „ Couronne qu'il lui offroit de lui rendre, l'art pernicieux „ de féduire un cœur, art qu'il poffédoit, & qu'il employa „ à différentes reprifes de la maniére la plus galante, ne „ fervirent qu'à redoubler fes dédains. Son orgueil triom„ pha du panchant qu'elle avoit naturellement pour lui. „ Elle immola enfin les intérêts de fon cœur à ceux de fa „ beauté offenfée." Je ne fai fi ce récit a des fondemens plus folides que l'Hiftoire de la Tour enchantée de Tolède; il y a dans tout cela, je ne fai, quel air Romanefque, qui me le rend fort fufpect. Je ne conçois qu'avec peine, qu'on n'en trouvât rien dans Mariana s'il y avoit quelque fondement, furtout cet Hiftorien ayant, de l'aveu même de Mr. la Clede (14), aimé les détails jufqu'aux minuties. Sur de pareils faits on aimeroit à connoître les Sources où un Hiftorien a puifé.

(10) *Ubi fupra*.

(11) *Révol. d'Efpagne* Tom. I p. 1.

(12) *Hift. Gén. de Portugal*, ubi fupra.

(13) Voy. la Remarq. [C].

(14) Dans la Préface de fon Hiftoire de Portugal. Les pages ne font pas numerotées.

[*F*] *Elle écrivit à fon pere.*] Les Hiftoriens n'ont pas manqué de nous faire part de la Lettre de Florinde, & le Lecteur ne fera peut-être pas fans quelque curiofité de la voir: la voici telle que Mariana la rapporte (15). *Utinam ô utinam pater, terra mibi dehifceret, ne his te litteris interpellare neceffe effet, & atroci nuncio dolorem tibi fempiternum & luctum conciliare. Quantis cum lacrymis & fingultibus hæc fcribam, hæ lituræ indicio funt: fed nifi continuo facio, non corpus tantum fœdatum effe, fed & animam fempiternam concepiffe maculam fufpicaberis. Aut quis noftris malis exitus erit? Quis te infcio noftræ ignominiæ & decori medeatur? An expectabimus dum quod in arcano hactenus delitefcit, tempus in lucem proferat: & dedecus quod modo fuftinemus in probrum & infamiam vertatur, quo non gravius rem morte? Pudet fcribere quod filere non licet. O turpem & miferam vitæ noftræ conditionem! Uno verbo dicam: filia tua, tua proles, Gothorum Regum agnata foboles, a Rege Ruderico, cujus cuftodiæ a te permiffa erat, nimirum ovis lupo, incredibili & maximo fcelere violata eft. Vos fi viri eftis, facietis ut gaudium quod noftro ex dedecore haufit, peftiferum illi fit; neque impune noftro fanguini & familiæ illufiffe videatur.* J'ajouterai la traduction qu'en a donné le Pere d'Orleans (16). „ Plût à Dieu que la Terre m'eût engloutie, & que je ne „ fuffe pas obligée de vous donner le cruel avis, dont ma „ gloire & la vôtre m'engagent à troubler un repos qui „ m'eft cher! Vous concevrez affez par mes larmes, qui „ effacent prefque mes mots à mefure que je les écris, le „ trifte état où eft mon cœur: Mais fi je me tais, vous „ me croirez coupable, & je demeurerai accablée de tout „ le poids de mon malheur, fans efpérance de foulage„ ment. Attendrai-je que le tems découvre un fecret, qui „ ne peut éclatter qu'à ma honte & à la votre, fi nous ne „ nous mettons en devoir de la prévenir par une vengean„ ce qui marque que nous y fommes fenfibles? La peine „ que je fens à parler eft égale à la néceffité où je me trou„ ve de ne pas me taire. En un mot votre fille, votre „ fang, celui de nos Rois mêlé avec le votre a fouffert la „ plus honteufe violence par leur indigne Succeffeur. C'eft „ à vous & à vos Amis, fi leur courage les rend dignes „ de l'être, à expier un attentat, qui ne peut demeurer „ impuni, fans rendre notre maifon infâme à toute la pof„ térité." Je ne doute pas que ce n'ayent été là à peu près les fentimens de Florinde, mais je ferois curieux de favoir de quelles Archives, ou de quels Mémoires on a tiré cette Lettre qu'on nous donne, comme fi on l'avoit copiée fur l'Original. Cette Piéce me paroît être du même ordre que ces belles Harangues, qu'on nous donne avec autant de confiance, que fi on les avoit entendu prononcer, & qu'on en eût copie: la Lettre de Florinde pourroit bien avoir été compofée fur le plan du difcours que Lucréce tint, dit-on, à fon pére & à fon mari accompagnés de Valere Publicola & de Brutus, après que Sexte Tarquin lui eut fait violence: je crois ne me pas tromper de beaucoup, en difant que le Difcours & la Lettre fe trouvent dans les mêmes Mémoires.

(15) *De Reb. Hifp.* Lib. VI. cap. 21.

(16) *Révol. d'Efpagne* T. I. p. 1. 6.

qu'elle fût en état de repasser la mer avec elle; & pria instamment le Roi de lui permettre de donner à une mere languissante cette juste consolation. Roderic malgré sa passion fut obligé d'y consentir, si toutefois la passion de ce Prince duroit encore. Il y a des Historiens qui en doutent (*g*), & d'autres disent que le chagrin avoit tellement changé Florinde, qu'elle ne pouvoit plus inspirer que des sentimens de pitié (*h*). La suite de l'Histoire de Roderic n'est pas de mon sujet: on sait que le Comte Julien attira les Maures en Espagne, qu'elle fut conquise par les Infidéles, qu'ils récompensérent le Comte en lui faisant subir le sort assez ordinaire aux Traîtres, & qu'il mourut en prison. A l'égard de Florinde, on dit qu'elle se précipita de désespoir du haut d'une tour en bas (*i*).

(*g*) Voy. à la cit. (*d*).
(*h*) Orleans *Révol. d'Espagne* Tom. I. p. 8.
(*i*) *Hist. Gén. de Portugal*, T. I. p. 114.

☞ FLORUS (JULIUS) fameux Orateur, qui florissoit dans les commencemens du premier Siécle [*A*]; on prétend qu'il étoit Gaulois de Nation [*B*]; ce qu'il y a de cetain, c'est qu'il professa l'Eloquence dans les Gaules (*a*), comme nous le verrons dans la suite. Il alla à Rome pour se former à l'Eloquence, & il se mit sous la Discipline du fameux Porcius Latro (*b*) [*C*]. Il devint un des hommes les plus éloquens de son siécle, & mérita de passer pour un Orateur digne du tems des Anciens, *inter paucos disertus*, *& dignus illa propinquitate*, dit Quintilien (*c*). Il paroît par Séneque le pere, surnommé le Rhéteur, que Florus parût avec distinction dans le Barreau sous Auguste & Tibere; le même Auteur qui avoit assisté quelquefois à ses plaidoyers, a conservé quelques traits de celui qu'il fit contre Flaminius (*d*); ce Préteur avoit fait contre les loix exécuter un criminel pendant un festin, afin de plaire à une Courtisane qui disoit n'avoir jamais vu décoller personne. Florus quitta ensuite Rome, & vint dans les Gaules, où il continua jusqu'à la fin de ses jours la profession d'Orateur, soit en plaidant devant les Préfets du Prétoire, soit en enseignant publiquement l'Eloquence (*e*). On prétend qu'il le fit dans l'Ecole de Lyon, & que Julius Secundus son neveu, qui fut dans la suite un Orateur célébre, y avoit étudié (*f*). Quintilien nous a conservé une excellente leçon qu'il fit un jour à Julius Secundus [*D*]. On ne sait pas le tems précis de sa mort, mais on suppose qu'il a du moins vêcu jusques vers l'an 55 ou 56 de Jésus-Christ, puisqu'il vit Julius Secundus son Neveu dans l'âge de l'adolescence, & que celui-ci étoit de l'âge de Quintilien, & n'avoit guéres plus de quinze ou seize ans alors (*g*).

(*a*) Quintil. *Instit. Orator.* Lib. X. cap. 1.
(*b*) M. Ann. Seneca *Controv.* L. IV. Cont 25 p. 177. Parisiis 1607. in-fol.
(*c*) Quintil. *ubi supra.*
(*d*) M Ann. Seneca *loc. cit.*
(*e*) Quintil. *ubi supra.* Voy. *Hist. Lit. de France* Tom. I. P. I. p. 177.
(*f*) Egass. Bulas *Hist. Univ. Paris.* T. I. p. 62. *Apud* Eandem.
(*g*) *Hist. Lit. de France*, ubi supra p. 174.

[*A*] *Florissoit dans les commencemens du premier Siécle.*] Les savans Bénédictins de St. Maur (1) le font naitre environ vingt ans avant notre Ere Vulgaire, voici de quelle maniére ils fixent l'époque de sa naissance. Julius Florus fut disciple de Porcius Latro (2), dont St. Jerôme (3) place la mort à l'an 753 de Rome, un an avant le commencement de notre Ere Vulgaire, on ne peut donner guéres moins de 18 ou 19 ans à son disciple, qui doit par conséquent être né, comme on l'a dit, environ vingt ans avant l'Ere Vulgaire. Or de là il s'ensuit, qu'il a fleuri dans les commencemens du premier siécle; il plaida sous Auguste & sous Tibére (4).

[*B*] *On prétend qu'il étoit Gaulois de Nation.*] C'est ce que soutiennent fortement les Bénédictins de St. Maur (5), ils se fondent principalement sur un passage de Quintilien, qui appelle Julius Florus le Prince de l'Eloquence des Gaules, parce qu'il y a professé l'Eloquence, *in Eloquentia Galliarum (quoniam ibi demum exercuit eam) princeps* (6). „ Il „ est vrai, *disent ces savans Ecrivains*, que Quintilien semble ne le qualifier de la sorte (Prince de l'Eloquence des „ Gaules) que parce qu'il avoit fini sa vie en la professant „ dans les Gaules..... Mais le texte de cet Orateur bien „ entendu suppose encore autre chose. Ce n'étoit point „ du tout la coutume de voir des Orateurs quitter la Ville „ de Rome, qui étoit le centre des beaux esprits, & le „ lieu le plus propre à faire fortune, après qu'ils y avoient „ brillé ou dans le Barreau, ou dans les Ecoles, pour venir ensuite dans les Gaules, à moins qu'ils ne fussent „ eux-mêmes Gaulois. Notre Nation étoit assez féconde „ en cette sorte de Savans, pour n'être pas obligée à en „ mendier d'ailleurs. Au contraire c'étoit une chose fort „ commune, de voir les Orateurs quitter leur Patrie pour „ aller à Rome, ou y hanter le Barreau, ou y ouvrir des „ Ecoles publiques. . . . Il arrivoit quelquefois que ces „ Orateurs Gaulois, après s'être acquis de la réputation „ dans cette Capitale de l'Empire, revenoient ensuite dans „ leur Pays. C'est justement ce qui sera arrivé à Julius „ Florus; & Quintilien a seulement voulu dire, qu'après „ que cet Orateur se fut fait admirer à Rome par son éloquence, il retourna finir ses jours dans les Gaules en „ continuant sa profession." J'avoue qu'il ne me paroit pas non plus fort vraisemblable, qu'un Romain établi à Rome, ait quitté cette Ville pour aller s'habituer dans les Gaules, & que cela semble indiquer un homme qui vient consacrer à l'utilité de la Patrie les talens qu'il a acquis. Je ne trouve pas autant de probabilité dans une autre conjecture des mêmes Ecrivains. „ Nous ne voyons pas, „ *disent-ils* (7), que rien puisse empêcher de croire que „ notre Orateur ne fût de la même famille, que cet autre Julius Florus son Contemporain (8), natif de Treves. „ Celui-ci descendoit de parens nobles, qui pour les grands „ services qu'ils avoient rendu à l'Empire, avoient été honorés du droit de Bourgeoise Romaine; ce qui étoit encore fort rare en ces temps-là; puisque cela dut se faire ou sous César ou sous Auguste." Je conviens que „ *rien n'empêche de croire* que l'Orateur Julius Florus fût parent de cet autre Julius Florus, mais il n'y a aussi rien qui le prouve, nous n'avons aucun motif de crédibilité à cet égard, à moins qu'on ne compte pour tel, la conformité de nom; mais l'on sait qu'il n'y a pas beaucoup de fonds à faire là-dessus.

[*C*] *Il se mit sous la discipline du fameux Porcius Latro.*] André Schot (9) doute que notre Julius Florus soit le même, que Florus disciple de Porcius Latro, dont parle Seneque le pere; *nescio*, dit-il, *an hic* (celui dont il s'agit dans cet Article) *noster sit*; il en allégue une assez plaisante raison, c'est que Latro étoit Espagnol. Mais qu'est ce que cela prouve? Latro enseignoit à Rome, & c'est à Rome où Florus a étudié sous lui; qu'il fut Espagnol ou non cela n'y fait absolument rien. Seneque le pere (10) nous apprend que ce Latro avoit une maniére d'enseigner assez particuliére; il vouloit que ses Disciples l'écoutassent seulement sans s'exercer eux-mêmes à la déclamation, disant qu'il étoit non un maître mais un modéle. Ce fut pourquoi ses Disciples se nommérent Auditeurs par dérision; Seneque ajoûte, qu'enseigner de la sorte, c'étoit vendre son éloquence, plutôt que sa patience & son travail: *Hoc erat non patientiam suam, sed eloquentiam vendere.*

[*D*] *Quintilien nous a conservé une excellente leçon qu'il fit un jour à Julius Secundus.*] Cet Orateur nous apprend (11) qu'il tenoit la chose de la propre bouche de Julius Secundus son ami. Celui-ci étoit encore sous la férule, lorsque Florus le trouvant un jour triste & pensif lui en ayant demandé la raison, le jeune Ecolier lui dit, qu'il y avoit déja trois jours qu'il travailloit inutilement pour trouver l'Exorde du sujet qu'on lui avoit donné à traiter, ce qui l'affligeoit non-seulement pour le présent, mais le jettoit dans le désespoir pour la suite. Florus lui dit en soutiant, „ Est-ce que vous prétendez mieux écrire que „ vous n'êtes capable de le faire? tout consiste à apporter „ ses soins pour réüssir de son mieux, mais au reste il le „ faut faire selon sa capacité." *Tum Florus arridens*, numquid tu, *inquit*, melius dicere vis, quam potes? *Ita se res habet; Curandum est, ut quam optime dicamus: dicendum tamen pro facultate. Ad profectum enim opus est studio, non indignatione.* Beaucoup de jeunes-gens auroient besoin, qu'on leur répétât cette sage leçon, plusieurs se perdent, parce qu'ils voudroient du premier coup égaler les Grands-hommes, & faire ce que ceux-ci ne font qu'après une longue expérience & un travail assidu; on doit consulter ses forces, sur-tout en fait de composition; en supposant égalité de talens, on ne doit pas se mettre dans l'esprit d'atteindre tout d'un coup à une certaine perfection, ce n'est qu'à force d'essais & d'exercice qu'on se perfectionne; composez du mieux qu'il vous est possible, à mesure que vos talens seront cultivés vous ferez mieux, le pis qui peut arriver est de sacrifier vos premiéres productions.

(1) *Hist. Liter. de France*, T. I. P. I. p. 176. *Voy.* aussi pag. 216. Not. (1).
(2) *Voy.* la Remarq. [C].
(3) Chron. L. II. p. 156. Amst. 1658.
(4) *Voy.* le Corps de l'Article.
(5) *Hist. Lit. de France*, loc. cit. p. 175. 176. not. 1.
(6) Quintil. *Instit. Orator.* L. X. cap. 1.
(7) *Hist. Lit. de France*, loc. cit. p. 176.
(8) Voy. Tacit. *Ann.* Lib. III. & 40. 42.
(9) *De Claris apud Senecam Rhetoribus* pag. 15. à la fin des Oeuvr. de Seneque. Paris 1607 in-fol.
(10) *Controv.* L. IV. *Controv.* 25. p. 177.
(11) *Instit. Orat.* L. X. cap. 1.

☞ FLORUS (LUCIUS ANNÆUS) Auteur fort connu par un Abrégé de l'Histoire Romaine, florissoit vers la fin de l'Empire de Trajan (*a*) & continua à briller sous Adrien. Les Savans sont fort partagés sur le Pays de sa naissance, l'Espagne & les Gaules le revendiquent tour a tour [*A*]. Il pa-

(*a*) *Vit. Proxim. in Epitom. Hist. Rom.*

[*A*] *L'Espagne & les Gaules le revendiquent tour à tour.*] Il est certain que Florus a passé généralement pour Espagnol, de la famille des *Annees* autrement les *Seneques*; & si l'autorité des Savans devoit en décider, l'Espagne compteroit Florus au nombre de ses illustres: *Eruditorum fere communi consensu Annææ Hispanæ genti, & Hispaniæ ipsi Lucium Annæum Florum . . . . . accensemus*, dit Nicolas Antonio (1). En effet Lipsius (2), Pontanus (3), Vossius (4), Fabricius (5) & plusieurs autres le regardent comme Espagnol. Les savans Auteurs de l'*Histoire Littéraire de* Fran-

(1) *Bibl. Hisp. Vet.* Tom. I p. 73. n. 131.
(2) *Elect.* L. I. c. 1.
(3) *Orat. Paneg. ad Florum.*
(4) *De Hist. Lat.* L. I. cap 30.
(5) *Bibl. Lat.* L. II. c. 23. T. I. p. 624. Venise 1728 in-4.

paroit qu'il passa presque toute sa vie à Rome. Il aimoit la Poësie, & il dit lui-même qu'il se plaisoit à la versification (*b*). Ainsi il y a tout lieu de penser que c'est le même que le Poëte Florus, qui s'exerçoit avec l'Empereur Adrien à faire des vers (*c*); ils en faisoient quelquefois l'un contre l'autre, Spartien nous en a conservé quelques-uns; ceux d'Adrien contre Florus ne font pas beaucoup d'honneur à la mémoire du dernier, qui y est représenté comme un homme mal-propre qui hantoit les Cabarets, ce qui étoit très-infame même parmi les Payens: Il ne laissa pas de se faire de la réputation par son talent pour la Poësie (*d*) [*B*]. Mais il est sur-tout connu par celui qu'il avoit pour l'Histoire. Nous avons de lui [*C*] un Abrégé de l'Histoire Romaine, depuis Romulus jusqu'à Auguste inclusivement, il est en quatre Livres. Quelques Auteurs ont avancé que c'étoit un Abrégé de Tite Live, & on le dit même à la tête de quelques Editions de l'Ouvrage de Florus; mais ce qui prouve le contraire, c'est que souvent il n'est pas d'accord avec Tite Live (*e*), & il a puisé dans divers Auteurs

(*b*) *Vid.* Vossium *de Hist. Lat.* L. I. c. 10.

(*c*) Spartian. *in Vita Adriani*, n. 16.

(*d*) Salmasii *Præfat. in Flor.*

(*e*) *Voy.* Lips. *Elect.* cap. 5. Pontan. *Orat.*

*Isagog. ad Flor.* & Vossius *de Hist. Lat. ubi supra.*

*France* ont entrepris de contester aux Espagnols notre Historien, & de prouver qu'on doit le regarder comme Gaulois. *C'est-là*, disent-ils, *une de ces contestations, que l'amour pour la gloire de la patrie fait quelquefois naître entre deux nations différentes, sans altérer la paix qui régne entre elles.* Rapportons les raisons sur lesquelles ils se fondent. „ Deux choses, *disent-ils* (6), peuvent aider à décider le „ différend; la *Tradition* des Siécles postérieurs à notre „ Historien & les divers *Noms* qu'il a portés. Pour la *Tradition*, si nous la reprenons du plus loin, elle n'est pas „ assurément favorable aux Espagnols. En effet depuis le „ régne de la Critique, tous ou presque tous ceux qui „ ont parlé de notre Historien, ou l'ont pris pour *Julius* „ *Florus* l'Orateur, comme la Popeliniére (7) ou pour *Julius Secundus*, comme Raphaël Maffei de Volterre (8), „ & par conséquent l'ont regardé comme Gaulois: ou bien „ ils l'ont cru descendu de l'un de ces deux Orateurs Gaulois, comme Raphaël le Roi, Turnebe, Vossius, ce „ qui revient à la même chose par rapport au point que „ nous discutons. D'autres, comme Christophe de Longueil, qui fleurissoit dès le commencement du XVI Siécle, sont encore allés plus loin, & n'ont point fait difficulté de compter Florus au nombre des Savans que nos „ Gaules ont donné à la République des Lettres. Ce n'est „ pas tout. Cette Tradition, à la bien prendre, remonte bien plus haut que le XV. Siécle, où vivoient quelques uns des garants que nous en venons de citer. Car, „ ou Florus portoit originairement le prénom de *Julius*, „ que lui donnent les Manuscrits (9), ou il ne lui a été „ donné que dans la suite des tems. S'il le portoit originairement, cela ne peut que favoriser notre opinion, „ puisque cet Auteur aura eu les deux noms que portoit „ la famille des Florus. S'il ne lui a été donné que dans „ la suite, on ne l'a fait que parce qu'on l'a cru descendu „ de cette même famille. Or comme les Manuscrits où „ il porte ce prénom, sont anciens, la tradition qui le „ fait Gaulois de Nation, ne peut aussi être qu'ancienne. „ Tout le fondement de la prétention des Espagnols se „ réduit donc au seul nom d'*Annæus*, que notre Historien „ se trouve avoir porté. L'on ne peut disconvenir que „ ce nom ne soit celui d'une famille Espagnole, qui étoit „ celle des Seneques. Mais l'on doit convenir aussi que „ le nom de Florus qu'il portoit également, & sous lequel „ il a toujours été plus connu, est le nom d'une famille „ Gauloise. Nous voilà donc de ce côté-là aussi autorisés „ que les Espagnols à revendiquer cet Historien. Mais „ quoi! aura-t-il été & Gaulois & Espagnol? Non, disent nos Contendans. Le nom de *Florus* ne lui sera venu, que de ce qu'il aura été adopté dans la famille de „ ce nom, qui étoit Gauloise. On ne peut rien de plus „ ingénieux. Mais d'où sait-on ce fait sur lequel l'Histoire garde un profond silence? . . . . . . Nous sommes „ autant & peut-être plus en droit de dire, que le prénom d'*Annæus*, que porte Florus, lui sera venu de son „ adoption dans la famille d'*Annæus*, qui étoit Espagnole . . . . . . en voici la raison. C'est que depuis la fin „ de l'Empire d'Auguste, presque tous ceux que l'on connoit avoir été adoptés par d'autres, prenoient pour „ prénom le nom de la famille de ceux qui les adoptoient. Les Lettres de Pline le jeune nous en fournissent plusieurs exemples. Or Florus avoit *Annæus* pour „ prénom, & paroit par conséquent avoir été plutôt adopté par les Annæus, que par les Florus." Vossius (10) allégue cependant une autre raison, que les Bénédictins passent sous silence, c'est que Florus parle en quelques endroits de son Histoire (11) de l'Espagne en homme qui y prenoit un intérêt tout particulier, d'où l'on conclut qu'il est probable, qu'il étoit de ce Pays-là. J'avoüe que cette preuve ne me paroit pas fort concluante, & il me semble que, sans être Espagnol, Florus a pu dire ce qu'il a dit. Du reste il est bien difficile de décider à quelle Nation il appartient, puisque tout ce qu'on dit là-dessus se réduit à des conjectures & à des probabilités.

[*B*] *Il ne laissa point de se faire de la réputation par son talent pour la Poësie.*] Divers Savans (12) lui attribuent un petit Poëme *de qualitate vitæ*, publié par Pierre Pithou sous le nom de Floride. Scriverius assure que le Manuscrit d'où il l'a tiré l'attribue à Florus, aussi-bien qu'une fort jolie Epigramme sur les Roses, que voici:

*Venerunt aliquando Rosæ. Proh veris amœni*
*Ingenium! una dies ostendit spicula florum,*
*Altera pyramidas nodo majore tumentes:*
*Tertia jam calathos: totum lux quarta peregit*
*Floris opus. Pereunt hodie nisi mane leguntur.*

Vossius (13) lui donne encore la Tragédie intitulée *Octavie*, qui est la derniére de celles qui portent le nom de Seneque, mais il n'en donne point de preuve, & le Pere Briet (14) prétend que c'est faire injure à Florus que de lui attribuer cette piéce. *Si ex fragmentis* (Octaviæ) *statuere liceat, magna ex isto fœtu Annæo Floro inuritur injuria.* Quelques-uns lui attribuent aussi le *Pervigilium Veneris*. Mr. le Président Bouhier, si distingué aujourd'hui parmi les Savans, a donné ce Poëme avec quelques autres Piéces, à Amsterdam 1737 in-4. Dans ses Conjectures sur le *Pervigilium*, il remarque qu'on peut distinguer dans cet ancien Cantique sur les Fêtes de Vénus, deux morceaux fort différens l'un de l'autre. Le premier de vingt-deux vers, dont le stile se ressent du beau siécle des Empereurs: le second de soixante-dix vers, dont le tour, les pensées & la Latinité font présumer qu'ils ont été composés dans un tems où le goût & la langue avoient déchu considérablement. Mr. le Président Bouhier croit que ce second morceau est du Poëte Florus qui vivoit sous Adrien, & par conséquent de notre Historien, si c'est le même homme, comme il y a quelque apparence.

[*C*] *Nous avons de lui un Abrégé de l'Histoire Romaine.*] Elie Vinet (15) & André Schott (16) attribuent cet Ouvrage à Seneque; ils se fondent sur un passage de Lactance (17), où il partage la durée de l'Empire Romain en quatre âges, l'Enfance, la Jeunesse, l'Age Viril, & la Vieillesse, attribuant cette division à Seneque; or l'on trouve une semblable division dans la Préface de Florus. Donnons les passages de ces deux Auteurs, pour qu'on puisse mieux faire la comparaison. Voici celui de Lactance: *Non inscite Seneca Romanæ urbis tempora distribuit in ætates. Primam enim dixit infantiam sub Rege Romulo fuisse, a quo & genita & quasi educata sit Roma: deinde pueritiam sub cæteris Regibus, a quibus & aucta sit, & disciplinis pluribus, institutisque formata: at vero Tarquinio regnante, cum jam quasi adulta esse cœpisset, servitium non tulisse, & rejecto superbæ dominationis jugo maluisse legibus obtemperare, quam regibus. Cumque esset adolescentia ejus fine Punici belli terminata, tum denique confirmatis viribus cœpisse juvenescere. Sublata enim Carthagine, quæ tam diu æmula Imperii Romani fuit, manus suas in totum orbem, terra marique porrexit; donec regibus cunctis & nationibus subjugatis, cum jam bellorum materia deficeret, viribus suis male uteretur, quibus se ipsa confecit. Hæc fuit prima ejus senectus, cum bellis lacerata civilibus, atque intestino malo pressa, rursus ad regimen singularis Imperii recidit, quasi ad alteram infantiam revoluta. Amissa enim libertate, quam Bruto duce & auctore defenderat, ita consenuit, tanquam sustentare se ipsa non valeret, nisi adminiculo regentium niteretur.* Florus (18) s'exprime en ces termes: *Si quis ergo populum Romanum, quasi hominem, consideret, totamque ejus percenseat, ut cœperit, utque adoleverit, ut quasi ad quendam juventæ florem pervenerit, ut postea velut consenuerit, quatuor gradus processusque ejus inveniet. Prima ætas sub regibus fuit, prope ducentos quinquaginta per annos, quibus circum ipsam matrem suam cum finitimis luctatus est. Hæc erit ejus infantia. Sequens a Bruto Collatinoque Consulibus, in Appium Claudium, Quintum Fulvium Consules, ducentos quinquaginta annos patet, quibus Italiam subegit: hoc fuit tempus viris armisque incitatissimum: ideo quis Adolescentiam dixerit. Dehinc ad Cæsarem Augustum ducenti anni, quibus totum orbem pacavit: hic jam ipsa Juventa Imperii, & quasi quædam robusta maturitas. A Cæsare Augusto in sæculum nostrum haud multo minus anni ducenti: quibus inertia Cæsarum quasi consenuit, atque decoxit.* Il paroit clairement par la comparaison des deux passages, qu'il y a des différences considérables, entre ce que Lactance attribuë à Seneque, & ce que dit Florus. Le premier fait aller l'adolescence de Rome jusqu'à la fin de la derniére Guerre Punique, Florus ne l'étend que jusqu'à la première. Seneque commence la Vieillesse, au tems des Guerres Civiles entre Pompée & Jules César, au-lieu que Florus la commence à l'établissement d'Auguste dans le Pouvoir absolu. Il y a donc de l'apparence, comme l'a remarqué Vossius (19), que Florus a adopté la pensée de Seneque en la tournant à sa manière & selon ses idées. „ Je pense d'ailleurs, *dit* „ *fort bien la Mothe le Vayer* (20), qu'on pourroit plus tolérablement croire que Lactance se seroit trompé, que de „ s'imaginer une erreur dans tant de Manuscrits, qui mettent toujours *L. Annæus Florus*, au titre des Livres dont „ nous parlons." Le même Ecrivain ajoûte „ Il se peut „ faire aussi que Florus & Seneque estans tous deux d'une même famille, qui est celle des *Années*, leurs noms „ ayent esté confondus par adoption ou autrement, & „ qu'ainsi Florus ait encore esté nommé *Seneque*, comme „ on ne peut nier qu'il ne le soit dans quelques vieux „ exemplaires."

(6) *Hist. Lit. de France* T. I. P. I. p. 255-257.

(7) *Hist. des Histor.* Lib. VI. p. 344. *Apud* Vossium *de Hist. Lat.* L. I. c. 30.

(8) Nicol. Antonio attribue à cet Auteur d'avoir cru que notre Florus étoit fils de Julius Florus. *Bibl. Hisp. Vet.* T. I. p. 80. n. 551.

(9) *Voy.* Vossius *ubi supra.*

(10) *Ubi supra.*

(11) Lib. II. c. 17. & L. III. c. 22.

(12) *Voy.* Nic. Antonio *Bibl. Hisp. Vet.* T. I. p. 80. n. 551. & *Hist. Lit. de France* T. I. P. I. p. 259.

(13) *De Hist. Lat.* ubi supra.

(14) L. III. *de Poëtis Latinis; ante acute dicta Poëtarum. Apud* Nic. Anton. *Bibl. Hisp. Vet.* loc. cit. n. 559.

(15) Ad Auson. *Apud* Fabric. *Bibl. Lat.* L. II. c. 23 not. (*a*) Tom. I. p. 524.

(16) Ad Aurel. Victorem *Apud* Eundem.

(17) *Instit. Divin.* Lib. VII. c. 15.

(18) *In Proœmio.*

(19) *De Hist. Lat.* ubi supra.

(20) *Jugement sur les anciens & principaux Historiens*, dans le T. I. de ses *Oeuvr.* p. 318. Paris 1656 in-fol.

[*D*] *Il*

teurs qu'il a négligé de nommer. Il a écrit ſous Trajan [*D*]. Son Abrégé eſt généralement eſtimé; le ſtile eſt concis, élégant, & agréable, mais un peu trop fleuri & Poëtique (*f*) [*E*]. On le blâme d'avoir quelquefois renverſé l'Ordre des tems, & de s'occuper ſi entiérement à louer les exploits du Peuple Romain, qu'il fait plutôt le perſonnage de Panégyriſte que celui d'Hiſtorien. On attribue auſſi à Florus les Sommaires des Livres de l'Hiſtoire de Tite-Live, qui ſe trouvent à la tête de cet Hiſtorien, & à la fin de pluſieurs Editions de Florus. Ils ſont au nombre de cent-quarante, & ainſi des Livres de Tite-Live, que nous avons perdus comme de ceux qui nous reſtent: bien des Savans doutent pourtant que Florus en ſoit l'Auteur (*g*): Il y en a qui les attribuent à Tite-Live lui-même, d'autres ſuppoſent deux Ecrivains du nom de Florus (*h*). Il ſe pourroit fort bien que l'idée qu'on a que ces Sommaires ſont l'Ouvrage de Florus ne ſoit venue que de l'opinion de ceux qui ont cru mal-à-propos que ſon Hiſtoire étoit un Abrégé de celle de Tite-Live (*i*). Il s'eſt fait un très-grand nombre d'Editions de l'Abrégé de Florus, l'eſtime qu'on en a toujours faite, & l'uſage qu'en fait la Jeuneſſe y ont beaucoup contribué; nous nous contenterons de parler de quelques-unes des principales [*F*].

Flo-

(*f*) Fabric. *Bibl. Lat.* T. I. p. 615 Venise 1728 in-4.

(*g*) *Voy.* Voſſius *de Hiſt. Lat.* Lib. I. c. 30. La Mothe le Vayer *Oeuvr.* T. I. p. 187. Tillemont *Hiſt. des Emper.* T. II. p. 188 Edit in-fol.

(*h*) Fabricius *Bibl. Lat.* T. I p. 610. ou L. II. c. 25. § 4.

(*i*) *Hiſt. Litér. de France* T. I. Part. I. p. 259.

[*D*] *Il a écrit ſous Trajan.*] C'eſt ce qu'il ſemble dire bien nettement lui-même à la fin de ſa Préface: *Niſi quod ſub Trajano principe movet lacertos, & præter ſpem omnium, Senectus Imperii, quaſi reddita juventute, revireſcit*: quelques Savans (21) liſent *movit* au lieu de *movet*, & prétendent que Florus n'a écrit que ſous Adrien; mais Voſſius a fort bien remarqué, que le Verbe *revireſcit* au préſent, marque évidemment que l'Auteur parle d'une choſe qui ſe paſſoit actuellement; à quoi l'on peut ajoûter, ce qu'obſerve Nic. Antonio (22), qu'il n'y auroit ni honnêteté ni prudence à lui, de parler en termes magnifiques de Trajan, & de ne rien dire à la louange d'Adrien; effectivement la jalouſie de cet Empereur étoit trop connuë, pour que Florus eût manqué de faire mention de lui, s'il avoit écrit de ſon tems. D'autres reculent l'époque de l'Ouvrage de Florus juſqu'à l'Empire de Severe à la fin du ſecond Siécle. On ſe fonde ſur ce que Florus ne compte guéres moins de deux cens ans depuis Auguſte juſqu'à ſon tems. On a pris diverſes voyes pour lever cette difficulté. Voſſius (23) remarque que dans les Manuſcrits, on voit beaucoup de variété dans les nombres de la Préface de Florus, il croit qu'il faut lire CL ans; effectivement l'Hiſtorien a pu dire, que depuis Auguſte juſqu'à lui il ne s'étoit écoulé guéres moins de cent cinquante ans, en ſuppoſant par exemple qu'il écrivoit en la dix-huit ou dix-neuviéme année de Trajan. D'autres Savans (24), qui conviennent que cet endroit eſt corrompu, le corrigent d'une maniére différente; ils ſuppoſent que Florus compte depuis la mort d'Auguſte, & qu'il y avoit originairement le nombre de C en Chiffre Romain, & que des Copiſtes peu attentifs auront mis deux-cens, ſuppoſant que Florus écrivoit ſous Trajan l'an 110, ils trouvent quatre-vingt-quatorze ans depuis la mort d'Auguſte, ce qui eſt l'eſpace de guéres moins de cent ans. Je préférerois cependant la Correction de Voſſius, premiérement parce qu'il ne paroît point du tout que Florus compte depuis la mort d'Auguſte, & qu'il ſemble plutôt commencer ce dernier intervalle à l'établiſſement d'Auguſte dans la ſouveraine puiſſance après la bataille d'Actium. En ſecond lieu, il ſemble qu'il eſt plus naturel de ſuppoſer qu'un Copiſte a pris un Chiffre pour un autre, C pour un L, que d'en avoir mis deux au lieu d'un.

[*E*] *Le ſtile eſt un peu trop fleuri & Poëtique.*] C'eſt ce dont on convient aſſez généralement, & l'on remarque qu'il a quelquefois employé des hémiſtiches de Virgile. Quelques Savans l'ont aſſez maltraité; Sigonius le reprend d'avoir traité chaque guerre à part, *dum ſingula bella deſcripſit, in ſingulis ineptus eſt* (25), mais la Mothe le Vayer l'a défendu contre cette Critique. „ Si faut-il avoüer, „ *dit-il* (26), que Sigonius eſt tout-à-fait injuſte, quand il „ paſſe juſqu'à cette extrémité de le nommer *inepte* ou im„ pertinent. La façon dont Florus a traité chaque guerre à „ part, ne méritoit pas une ſi rude cenſure. Et l'on ſçait „ d'ailleurs, qu'il a touſiours eſté reconnu pour un Au„ theur très-diſert, & plein d'élégance, ou de fleurs d'O„ raiſon extrémement agréables. Il eſt encore remply de „ pointes fort ingénieuſes, & de penſées qu'il débite avec „ force & véhémence. Que ſi vous exceptez quelques pe„ tits endroits, qui peuvent eſt renommez froids les com„ parant aux autres, le reſte contient un nombre innom„ brable de ſentences & de préceptes, qui ne pouvoient „ eſtre couchez en plus beaux termes." Nicolas Antonio a raſſemblé (27) les témoignages de pluſieurs Savans, qui portent un jugement très-avantageux de notre Hiſtorien. On peut conſulter auſſi ce qu'a recueilli là-deſſus Pope Blount (28). La Mothe le Vayer (29) finit ce qu'il dit de Florus en obſervant „ qu'entre les licences qu'a priſes „ Florus . . . . il y en a une ſi poëtique, & dont l'hyper„ bole eſt ſi eſtrange, que Scaliger le blaſme avec raiſon „ dans ſes Commentaires ſur Euſebe (30) d'avoir donné „ dans *le Cacozele*, & de s'eſtre laiſſé emporter au deſir „ bas & pueriſe de dire des choſes merveilleuſes au pré„ judice de la vérité. C'eſt où noſtre Hiſtorien rapporte „ l'expédition de Decimus Brutus, le long de la Coſte Cel„ tique, de celle de Galice, & de Portugal (31). Il aſ„ ſeure que Brutus ne voulut jamais arreſter ſa courſe vic„ torieuſe qu'après avoir reconnu la cheute du Soleil „ dans l'Océan, & entendu avec horreur l'extinction de „ ſon feu dans les eaux de la mer, ce qui luy imprimoit „ une certaine apprehenſion d'être ſacrilége, & d'avoir „ plus fait que ſa Religion ne le permettoit: *peragratoque* „ *Victor Oceani littore, non prius ſigna convertit, quam ca*„ *dentem in maria ſolem, tumque aquis ignem, non ſine quo*„ *dam ſacrilegii metu & horrore deprehendit.* Putida ἤϑη „ κακόζηλα *ſunt hæc*, dit Scaliger, après avoir uſé de ces „ termes, *Florus* τερατολογῶν *Poëtica drama amplificat.* La „ même envie d'eſcrire quelque choſe d'eſtrange doit eſtre „ encore obſervée & condamnée, où Florus parle de la „ défaite des Cimbres par Marius (32). Il veut qu'on „ croye que deux jeunes hommes furent veus dans Rome „ auprès du Temple de Caſtor & de Pollux préſentant au „ Préteur des Lettres, accompagnées du laurier, qui teſ„ moignoit de cette Victoire. Je répéte là-deſſus cette „ maxime que j'ai déja eſtablie ailleurs, que ſi un Hiſto„ rien coule parfois quelque choſe de tel dans ſa narra„ tion, ce doit touſiours eſtre avec une marque du peu „ de créance qu'on y donne, & en proteſtant qu'il rap„ porte ſimplement les bruits populaires qui ont couru." Le ſavant Jean George Grævius a reproché quelque choſe de pareil à Florus, c'eſt ſur ce qu'il dit (33) que le même jour que Perſée fut vaincu en Macédoine par Paul Emile, on en ſut la nouvelle à Rome par le moyen de deux jeunes hommes qu'on prit pour Caſtor & Pollux, & qu'on vit ſe lavant au Lac de Juturne. Que l'on comprit qu'ils avoient aſſiſté au combat, parce qu'ils étoient ſouillés de ſang, & qu'ils venoient de Macédoine parce qu'ils étoient encore hors d'haleine. Mr. Grævius releve encore quantité d'autres fautes ſoit de ſtile, ſoit de jugement dans notre Hiſtorien (34). En 1704 Laurent Beger donna une nouvelle Edition de Florus à Berlin in-fol. Il n'y a que les deux premiers Livres, la mort ayant empêché l'Auteur de publier le reſte. Il y a mis une Préface, où il loue infiniment le ſtile de Florus, comme plein d'un ſublime admirable, & défend ſans diſtinction tout ce que Mr. Grævius y avoit repris. Il taxe ce dernier d'arrogance, de témérité, de n'avoir pas entendu le ſens de ſon Auteur, & enfin de calomnie, & d'avoir entrepris de juger de choſes qui étoient au-deſſus de ſa portée (35). Mr. Fabricius a fait réimprimer cette Préface dans le Recueil qu'il a donné des Préfaces & des Lettres de Grævius, Hambourg 1707 in-8. Mr. Duker qui a donné auſſi une Edition de Florus, dont nous parlerons dans la Remarque ſuivante, a vivement relancé Beger ſur la maniére dont il a traité Grævius. „ Si „ Mr. Beger, *dit Mr. le Clerc* (36), avoit de la connoiſ„ ſance des Médailles & des Antiquitez de cette nature, „ ſur leſquelles il a beaucoup travaillé, il n'étoit pas aſſez „ verſé dans la Langue Latine, & dans les autres Anti„ quitez, comme on le verra en pluſieurs endroits des No„ tes de Mr. Duker."

[*F*] *Nous nous contenterons de parler de quelques-unes des principales Editions.*] Ceux qui aiment les détails ſur ce ſujet peuvent conſulter la *Bibliothéque Latine* de Mr. Fabricius (37); l'*Hiſtoire Litéraire de France* (38), la Préface de l'Edition de Mr. Duker, & la *Bibliothéque Eſpagnole, Ancienne* de Nicolas Antonio (39). On ne ſait pas préciſément quelle a été la premiére Edition de l'Abregé de Florus, parce qu'il s'en trouve quatre différentes ſans nulle date, quoiqu'elles paroiſſent ou de la fin du XV Siécle, ou tout au moins du commencement du ſuivant (40). La premiére de ces quatre Editions eſt celle que Marc Antoine Sabellicus donna au Public avec l'Abrégé de Trogue Pompée par Juſtin. Ni le lieu où elle parut, ni le nom de l'Imprimeur n'y ſont marqués. On lit à la fin une petite Epigramme, où l'on fait entendre ſans ſujet, que l'Hiſtoire de Florus eſt un Abrégé de Tite Live (41). La ſeconde de ces quatre Editions ſans date eſt en un Volume in folio, ſans nom d'Imprimeur ni de lieu où elle a été faite. Je ne ſai ſi c'eſt celle dont parle Mr. Fabricius (42), qui la nomme *Lipſienſem*; il ajoûte qu'on y met quelquefois l'année 1512, quelquefois 1516. La troiſiéme ſortit des preſſes de Jean de Bonne-mere, Imprimeur à Paris, & ſe débita chez Jean Petit; elle eſt en un Volume in 4. dans lequel on a joint l'Abrégé de Juſtin, & Sextus Rufus. L'Editeur paroît avoir été Jean Lermite de Montmirel, dont il y a une Epigramme, qui ſe lit à la tête du Volume (43). Mr. Fabricius indique auſſi cette Edition (44), & il nous apprend que Chevillier la rapporte à l'année 1470, & qu'il dit qu'elle fut faite dans la maiſon de Sorbonne. La quatriéme ſe débita auſſi à Paris chez Jean Petit en un Volume in-8. avec Juſtin & Sextus Aurelius Victor. Il y eſt marqué qu'elle fut faite ſur celle qu'avoit déja publiée M. Sabellicus (45). Je trouve par rapport à pluſieurs des Editions ſuivantes tant de variété entre les Auteurs, que l'on ne ſait à quoi s'en tenir; par exemple Mr. Fabricius (46) parle de l'Edition donnée par Philippe Beroalde comme imprimée à Milan en 1510 in-fol. Les ſavans Auteurs de l'*Hiſtoire Litéraire de Fran-*

(21) *Voy.* Voſſius *ubi ſupra.*

(22) *Bibl. Hiſp. Vet.* loc. cit. n. 354.

(23) *Ubi ſupra.*

(24) *Hiſt. Lit. de France.* loc. cit. p. 258.

(25) Pope Blount *Cenſura Celeb. Author.* p. 185. Geneve 1694 in-4.

(26) *Jugem. ſur les Hiſt.* Oeuvr. T. I. p. 187.

(27) *Bibl. Hiſp. Vet.* ubi ſupra. n. 355.

(28) *Cenſura Celeb. Auth.* Ubi ſupra.

(29) *Ubi ſupra.* p. 189.

(30) P. 134.

(31) Florus L. II. c. 17.

(32) Idem L. III. c. 3.

(33) Idem L. II. c. 12.

(34) *Voy.* la Préface de Grævius au devant de ſon Edition de Florus Amſt. 1692. 8.

(35) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. 18. p. 184.

(36) Idem ibid.

(37) Lib. II. cap. 23. § 3.

(38) Tom. I. Part. I p. 260-265.

(39) Tom. I. p. 81. n. 354-358.

(40) *Hiſt. Lit. de France* ubi ſupra. p. 260.

(41) Idem ibid. ſelon la Citation; cette Edition ſe trouve dans la Bibliothéque du Vatican.

(42) *Bibl. Lat.* loc. cit.

(43) *Hiſt. Lit. de France.* loc. cit.

(44) *Bibl. Lat.* ubi ſupra.

(45) *Hiſt. Lit. de France.* ubi ſupra.

(46) *Bibl. Lat.* loc. cit.

Florus a été traduit en François, L. Constant en publia une Traduction en 1580 in-8, qui fut imprimée avec celle d'Eutrope chez Jacques Berjon, & dédiée au Vicomte de Turenne (*k*). Au Siécle suivant Nicolas Coëffeteau, Prédicateur ordinaire du Roi Louïs XIII, en donna une nouvelle Traduction, qui se débita chez Sebastien Cramoisy l'an 1618, en même Volume que la précédente. Elle fut reïmprimée depuis en 1625 & 1629 avec l'Histoire Romaine de Coëffeteau, en un Volume *in-folio*; il s'est fait deux autres Editions de cette Traduction (*l*). Il y a eu une autre Traduction de Florus en notre Langue, mais qui est fort rare. On l'attribue à Mr. Philippe de France, Duc d'Orleans, frére unique du Roi Louis XIV. Elle parut en un Volume in-8, en 1661, sans nom de lieu, ni d'Imprimeur. On y trouve le Latin à côté du François, avec une Chronologie, & des Remarques de François la Mothe le Vayer, le fils (*m*). C'est peut-être ce qui a engagé Mr. Fabricius (*n*) à donner cette Traduction à la Mothe le Vayer le fils, mais il indique deux Editions, différentes de celles dont on vient de parler, l'une de 1656 & l'autre de 1670. On parle d'une Traduction Espagnole, imprimée à Strasbourg en 1550 in-8, sous le titre de *Compendio de las Decadas de Tito Livio*, qui se trouve dans la Bibliothéque de Mr. le Cardinal Ottoboni à Rome (*o*). Il est surprenant que Nicolas Antonio n'en ait eu aucune connoissance, du moins il n'en parle point. Mr. Fabricius (*p*) indique aussi des Traductions, Angloise, Danoise, Italienne, & Allemande.

(*k*) Idem p. 264. La Croix du Maine *Bibl. Franç.* p. 503. dit qu'elle est imprimée chez la veuve de Lucas Breyer.

(*l*) Idem ibid. & p. 265.

(*m*) Idem ibidem.

(*n*) *Bibl. Lat.* L. II. c. 23. § 3.

(*o*) *Hist. Lit. de France.* loc. cit.

(*p*) *Ubi supra.* p. 630.

er (47) la font paroître à Paris en 1512 in fol. Ainsi sans m'arrêter à une foule d'Editions, qui ont paru pendant le seiziéme siécle, & au commencement du dix-septiéme, & sur lesquelles on peut consulter les Auteurs indiqués au commencement de cette Remarque, je passe à l'Edition que donna Freinshemius à Strasbourg en 1632 in-8. elle est enrichie de Notes, d'une Chronologie, & de Tables très-utiles (48). En 1655 parut à Leyde in-8. l'Edition que Saumaise avoit préparée, en revoyant le texte sur un Manuscrit ancien de plus de huit-cens ans, elle est enrichie de notes & fort estimée. En 1674 Madame Dacier donna son Edition à l'usage du Dauphin in-4. imprimée à Paris. En 1680 Mr. Grævius publia une nouvelle Edition de Florus, elle parut à Utrecht in-8. avec des Médailles & les Observations de Grævius. Il en donna une autre Edition à Amsterdam en 1692 in-8. où il augmenta ses Notes, & y ajoûta celles de Saumaise & de plusieurs autres: on l'a renouvella en 1702, mais sans l'améliorer quoiqu'en dise le titre (49). La derniére Edition qui me soit connuë, est celle qu'a donnée en 1722 à Leyde le savant Mr. Duker, sous ce titre, L. Annæi Flori *Epitome Rerum Romanarum, cum integris* Salmasii, Freinshemii, Grævii, *& selectis aliorum Animadversionibus. Recensuit, suasque Adnotationes addidit* Carolus Andreas Dukerus. in 8. Mr. Duker nous apprend dans sa Préface, qu'il a eu des Collations de quelques MSS. diverses Editions Anciennes & Modernes, avec les Remarques de quelques habiles gens, écrites en marge. A l'égard du Texte, il a suivi le plus souvent les Editions de Freinshemius & de Grævius, qui sont les plus correctes de toutes, mais sans s'asservir néanmoins à les suivre en tout. Ces deux Savans ont publié l'un & l'autre le Texte de Florus, autre qu'il n'étoit souvent dans les anciennes Editions, qui passent pour être très-fautives. Mr. *Duker* a pris un milieu entre ces Editions & les deux Critiques. Il a reçu dans le Texte les maniéres de lire qui se trouvoient appuyées de l'autorité des MSS. & à l'égard des Conjectures, quoique probables, & même vrayes, selon le sentiment de l'Auteur, il a préféré l'ancienne maniére de lire aux Conjectures. „ A „ l'égard de ses Notes (50), elles servent principalement, „ à faire voir ce qu'il a pensé de celles des autres, qu'il „ confirme, ou qu'il réfute, comme il croit qu'elles le „ méritent. Il y rapporte aussi quantité de paralléles, pour „ illustrer les mots ou les expressions qui peuvent en „ avoir besoin. Il renvoye encore souvent à ceux, qui „ ont expliqué quelques Antiquités, ou autres choses de „ cette nature, afin que les Lecteurs y puissent avoir re- „ cours. On distinguera ses Notes à ceci, c'est qu'il n'y „ a point ajoûté son nom, au lieu que les noms de tous „ les autres sont après les leurs. Comme il n'a pas fait „ difficulté d'y dire ce qu'il pensoit, lorsqu'il a cru être „ assuré de ce qu'il disoit, il n'a pas dissimulé qu'il y avoit „ des choses qu'il n'entendoit pas. Si l'on avoit toujours „ eu la même sincérité, *ajoûte Mr. le Clerc*, on distingue- „ roit mieux ce que l'on entend de ce que l'on n'entend „ pas, & l'on pourroit travailler plus utilement à décou- „ vrir ce que l'on s'imagine mal-à-propos de savoir."

(47) *Ubi supra* p. 261.

(48) Fabric. *Bibl. Lat.* loc. cit. & *Hist. Lit. de France.* ubi supra.

(49) *Voy. Bibl. Anc. & Mod.* T. XVIII. p. 382. 383.

(50) Idem p. 391.

☞ FONTAINE (Jean de la) nâquit le 8 Juillet 1621 à Château-Thierry, de Jean de la Fontaine Maître des Eaux & Forêts de ce Duché, & de Françoise Pidoux fille du Bailly de Coulommiers (*a*). A l'âge de dix-neuf ans il entra dans l'Oratoire, & dix-huit mois après il en sortit [*A*]. Etant rentré dans le monde son pere le revêtit de sa Charge desqu'il fut capable de l'exercer, mais il y trouva si peu de goût, que pendant plus de vingt années, il n'en fit les fonctions que par complaisance (*b*). Ce ne fut aussi que pour satisfaire ses parens qu'il se maria [*B*]. On raconte diversement ce qui lui donna occasion de cultiver le talent pour la Poësie avec lequel il étoit né [*C*]. Quoi qu'il en soit

(*a*) D'Olivet *Contin. de l'Hist. de l'Acad. Franç.* p. 216. Amst. 1730.

(*b*) Perrault *Homm. Ill.* T. I. p. 176. Paris 1701.

[*A*] *Il entra dans l'Oratoire & dix-huit mois après il en sortit.*] „ Quand on aura vu quel homme c'étoit, *dit Mr.* „ *l'Abbé d'Olivet* (1), on sera moins en peine de savoir „ pourquoi il en sortit, que de savoir comment il avoit „ songé à se mettre dans une maison, où il faut s'assu- „ jettir à des régles." Mr. de la Fontaine étoit inconstant & distrait †; voici le portrait qu'il fait à cet égard de lui-même:

*Ne point errer est chose au-dessus de mes forces;*
*Mais aussi de se prendre à toutes les amorces,*
*Pour tous les faux brillans courir & s'empresser,*
*J'entends que l'on me dit; quand donc veux tu cesser?*
*Douze lustres & plus ont roulé sur ta vie*
*De soixante soleils la course entresuivie,*
*Ne t'a pas vu goûter un moment de repos;*
*Quelque part que tu sois, on voit à tous propos*
*L'inconstance d'une âme en ses plaisirs légére,*
*Inquiéte, & par-tout hôtesse passagére* (2).

[*B*] *Ce ne fut aussi que pour satisfaire ses parens qu'il se maria.*] Il épousa Marie Héricart, fille d'un Lieutenant au Bailliage Royal de la Ferté Milon; il en a eu un fils dont la postérité subsiste (3). Cette femme ne manquoit ni d'esprit ni de beauté, mais pour l'humeur elle tenoit fort de cette Madame *Honesta*, qu'il dépeint dans sa Nouvelle de Belphegor:

*Belle & bien faite, & peu d'autres trésors;*
*Noble d'ailleurs, mais d'un orgueil extrême;*
*Et d'autant plus que de quelque vertu*
*Un tel orgueil paroissoit revêtu.*
. . . . . . . . . . . . . . . .
*Toujours débats, toujours quelque sermon*
*Plein de sottise en un degré suprême.*
*Le bruit fut tel que Madame Honesta*
*Plus d'une fois les voisins éveilla.*
*Plus d'une fois on courut à la noise.*
*Il lui falloit quelque simple bourgeoise:*
*Ce disoit-elle, un petit trafiquant*
*Traiter ainsi les filles de mon rang!*
*Méritoit-il femme si vertueuse?*
*Sur mon devoir je suis trop scrupuleuse* (4).

„ Aussi ne trouvoit-il d'autre secret que celui de Belphe- „ gor, pour vivre en paix, je veux dire (dit Mr. l'Abbé „ d'Olivet (5),) qu'il s'éloignoit de sa femme le plus sou- „ vent, & pour le plus longtems qu'il pouvoit, mais sans „ aigreur & sans bruit. Quand il se voyoit poussé à bout, „ il prenoit doucement le parti de s'en venir seul à Paris, „ & il y passoit des années entiéres, ne retournant chez „ lui que pour vendre quelque portion de son bien." Il semble que Boileau a eu la Fontaine en vuë dans ces vers

*. . . . Sous ce joug* (de l'Hymen) *moqué, tout à la fin s'engage,*
*A ce commun filet les Railleurs même pris,*
*Ont été très-souvent de commodes maris* (6).

Avant que de finir cette Remarque, j'ajoûterai qu'il paroit par une Lettre ‡ de Mr. de la Fontaine à sa femme, que cette Dame aimoit fort les Romans; comme cette Lettre contient quelques traits de son caractére j'en rapporterai ici le commencement: *A Madame de la Fontaine*; Rélation d'un Voyage de Paris en Limousin. „ Vous n'avez „ jamais voulu lire d'autres Voyages que ceux des Cheva- „ liers de la Table Ronde; mais le notre mérite bien que „ vous le lisiez. Il s'y rencontrera pourtant des matiéres peu „ convenables à votre goût: c'est à moi de les assaisonner, „ si je puis, en telle sorte qu'elles vous plaisent; & c'est „ à vous de louër en cela mon intention, quand elle ne „ seroit pas suivie du succès. Il pourra même arriver, si „ vous goûtez ce récit, que vous en goûterez après de „ plus sérieux. *Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne* „ *vous souciez du ménage*; & hors le tems que vos bonnes „ amies vous donnent par charité, *il n'y a que les Romans* „ *qui vous divertissent.* C'est un fonds bien-tôt épuisé: vous „ avez lu tant de fois les vieux, que vous les savez; il „ s'en fait peu de nouveaux, & parmi ce peu tous ne „ sont pas bons; ainsi vous demeurez souvent à sec."

[C] *On raconte diversement ce qui lui donna occasion de cul-*

(1) *Contin. de l'Hist. de l'Acad. Franç.* p. 216.

† Voyés la fin de la Remarq. [B].

(2) Discours à Mad. de la Sabliere: dans le Recueil intitulé, *Ouvrages de Prose & de Poësie des Srs. Maucroix & de la Fontaine.* Tom. II. p. 48. 49. Amst. 1688.

(3) *Contin. de l'Hist. de l'Academ. Franç.* loc. cit. p. 217. Not. (2).

(4) Belphegor dans le Recueil cité num (2) T. II. p. 131.

(5) *Ubi supra.*

(6) Boileau *Sat.* X. Vers. 74-76.

‡ *Oeuvr. Div.* T. II. p. 27. La Haye 1729.

foit ses Poësies lui acquirent bien-tôt un nom & de généreux Protecteurs, Mr. Fouquet, Messieurs de Vendôme, & Mr. le Prince de Conty lui firent en divers tems des gratifications (c). Mais ces secours, qui ne venoient que de loin à loin, n'auroient pu suffire à un homme aussi peu au fait des affaires du monde que l'étoit la Fontaine, s'il avoit eu à avoir soin de lui-même. Heureusement Madame de la Sabliére le délivra de tout soin domestique en le retirant chez elle; il y demeura prés de vingt ans, & cette Dame pourvut généralement à tous ses besoins, persuadée qu'il n'étoit guéres capable d'y pourvoir lui-même (d). La première Piéce qui ait paru de lui, c'est une Comédie en Vers en cinq Actes, intitulée l'*Eunuque*, imprimée à Paris en 1654 in-4. (e). Ensuite il publia ses *Contes & ses Nouvelles en Vers* [D]. Comme il feroit trop long de particularifer ici en détail ce qui regarde ses Ou-

(c) D'Olivet *ubi supra* p. 118.

(d) Idem ibidem.

(e) Idem p. 124.

*cultiver le talent pour la Poësie avec lequel il étoit né.*) Mr. Perrault (7) rapporte que ce fut son pere qui l'engagea à s'appliquer à la Poësie, qu'il aimoit passionnément, quoiqu'il n'y connût presque rien; & qu'il eut une joye incroyable lorsqu'il vit les premiers vers que son fils composa. Mais Mr. l'Abbé d'Olivet (8) raconte la chose tout autrement. „ Il étudia sous des maitres de Campagne, qui ne „ lui enseignérent que du Latin, & il avoit déja vingt- „ deux ans qu'il ne se portoit encore à rien, lorsqu'un „ Officier qui étoit à Château-Thierry en quartier d'Hy- „ ver, lut devant lui par occasion cette Ode de Malherbe:

(7) *Homm. Illust.* T. I. p. 177.

(8) *Contin. de l'Hist. de l'Acad. Franç.* p. 211.

„ *Que direz vous, races futures,*
„ *Si quelquefois un vrai discours*
„ *Vous récite les avantures*
„ *De nos abominables jours?*

„ Il écouta cette Ode avec des transports mécaniques de „ joye, d'admiration, & d'étonnement. Ce qu'éprouve- „ roit un homme né avec de grandes dispositions pour la „ Musique, & qui, après avoir été nourri au fond d'un „ bois, viendroit tout d'un coup à entendre un Clavessin „ bien touché, c'est l'impression que l'harmonie poëtique „ fit sur l'oreille de Mr. de la Fontaine. Il se mit aussi- „ tôt à lire Malherbe, & s'y attacha de telle sorte, qu'a- „ près avoir passé les nuits à l'apprendre par cœur, il al- „ loit de jour le déclamer dans les bois. Il ne tarda pas „ à vouloir l'imiter, & ses essais de versification, comme il „ nous l'apprend lui-même, furent dans le goût de Malherbe:

„ *Je pris certain Auteur autrefois pour mon maître;*
„ *Il pensa me gâter: à la fin grace aux Dieux,*
„ *Horace par bonheur me dessilla les yeux.*
„ *L'Auteur avoit du bon, du meilleur; & la France*
„ *Estimoit dans ses vers le tour & la cadence.*
„ *Qui ne les eût prises? J'en demeurai ravi,*
„ *Mais ces traits ont perdu quiconque l'a suivi* (9).

(9) Epître à Mr. Huet en lui envoyant un Quintilien de Toscanelle. *Apud* Eundem p. 222 not. (4).

„ Un de ses parens nommé Pintrel, homme de bon sens, „ & qui n'étoit pas ignorant (10), lui fit comprendre que „ pour se former il ne devoit pas se borner à nos Poëtes „ François, qu'il devoit lire & lire sans cesse Horace, „ Virgile, Terence. Il se rendit à ce sage conseil. Il trou- „ va que la manière de ces Latins étoit plus naturelle, „ plus simple, moins chargée d'ornemens ambitieux; & „ que par conséquent Malherbe péchoit par être trop beau, „ ou plutôt trop embelli." Il n'est peut-être pas impossible de concilier ces deux récits, en supposant que le pere de Mr. de la Fontaine lui avoit témoigné le desir qu'il avoit de le voir Poëte, & qu'il fut déterminé à s'appliquer à faire des vers de la manière dont le rapporte Mr. l'Abbé d'Olivet.

(10) On a de lui une Traduction des *Epîtres de Seneque* imprimée après sa mort par les soins de Mr. de la Fontaine, à Paris 1681 *in-douze*.

[*D*] *Il publia ses Contes & ses Nouvelles en vers.*] La première Partie parut à Paris en 1665, la seconde en 1666, & la troisiéme en 1671, *in-douze*. Ces trois Volumes ne contiennent qu'une partie de ses Contes. Les autres Editions, plus amples de beaucoup, ont été faites dans les Pays étrangers, ou du moins sous leur nom. Les principales sont les suivantes, Amsterdam 1685 in-8, deux Volumes avec des figures de Romain de Hooge; c'est la plus belle par rapport à ces figures, mais les suivantes sont plus amples. Amsterdam 1700 in-8. deux Tomes, avec les mêmes figures, quoique moins belles. Amsterdam (ou plutôt Paris) 1695 & 1721 in-8. deux Tomes avec des figures, copiées sur celles de Romain de Hooge. Anvers (ou Paris) 1726 in-4, avec les autres Oeuvres de la Fontaine, sans figures; Picart avoit eu dessein d'en graver de nouvelles, mais il n'en a fait qu'une, qui est celle du Conte du Rossignol (11). Je crois qu'il s'est fait plusieurs autres Editions de cet Ouvrage, du moins j'en ai une sous les yeux de l'année 1685 en deux Volumes *in-douze*, faite à Amsterdam chez Henri Desbordes, sans figures. Ces Contes n'ont pas fait honneur à Mr. de la Fontaine du côté des mœurs, & l'on peut dire que généralement tous les honnêtes-gens les regardent comme un Livre extrêmement dangereux pour la jeunesse. Le débit en fut défendu par une Sentence du Lieutenant de Police du 5 Avril 1675 (12). Mr. Despreaux semble l'avoir eu en vuë dans ces Vers:

(11) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XVIII. p. 338.

(12) *Contin. de l'Hist. de l'Academ. Françoise* p. 229 note (2).

*Que votre Ame & vos Mœurs, peintes dans vos Ouvrages,*
*N'offrent jamais de vous que de nobles images.*
*Je ne puis estimer ces dangereux Auteurs,*
*Qui de l'honneur en Vers infames déserteurs*
*Trahissent la vertu sur un papier coupable,*
*Aux yeux de leurs Lecteurs rendent le vice aimable* (13).

(13) *Art Poëtique* Chant IV. vers 91-96.

Mr. Perrault (14) dit que „ l'on ne pourroit en faire trop „ d'estime (des Contes) s'il n'y entroit point presque par- „ tout trop de licence contre la pureté; les images de l'a- „ mour y sont si vives, qu'il y a peu de lectures plus dan- „ gereuses pour la jeunesse, quoique personne n'ait jamais „ parlé plus honnêtement des choses deshonnêtes." Il n'y a personne d'ailleurs qui n'acquiesce au jugement de Mr. Baillet (15). „ On dit que ses Contes ont d'ailleurs „ des agrémens & des tours inimitables: desorte que nous „ ne saurions assez nous vouloir de mal, de voir que cet „ Ouvrage ne puisse être à l'usage de la Jeunesse, & des „ honnêtes-gens. Nous avons le déplaisir de le compter „ au nombre des Livres perdus, ou de compter pour per- „ duë l'innocence & la pureté des mœurs des jeunes-gens, „ qui ne feront point assez scrupuleux pour en éviter la „ lecture. Certainement il valoit mieux ne nous point „ faire de présent absolument, que d'empoisonner ce „ qu'on vouloit nous donner; & nous n'avions pas des- „ obligé Mr. de la Fontaine jusqu'au point de l'obliger à „ se venger de nous d'une maniére si artificieuse." On sait que parmi les Contes, il y a une Nouvelle tirée de l'Arioste, intitulée *Joconde*, cette piéce parut en 1663; quelque tems auparavant Mr. de Bouillon, Sécretaire du Duc d'Orleans, avoit donné une Traduction de la même Nouvelle. Comme ces deux Piéces étoient fort différentes pour le tour & pour la conduite, il y eut des contestations & mêmes des gageures sur la préférence de ces deux Ouvrages, il y en eut entre autres une fort considérable entre Mr. l'Abbé le Vayer & Mr. de St. Gilles (16): Moliére étoit leur ami commun, ils le prirent pour juge, mais il refusa de dire son sentiment, pour ne pas faire perdre la gageure à St. Gilles, qui avoit parié pour la Joconde du Sr. Bouillon. Mr. Despreaux, jeune alors, décida le différend par une Dissertation en forme de Lettre, qu'il addressa à Mr. l'Abbé le Vayer; il y montre les beautés de la Joconde de Mr. de la Fontaine (17). Il paroit que Mr. de Voltaire trouve les Contes trop longs, car une des occupations qu'il attribue à l'Auteur dans le *Temple du Goût*, c'est *d'accourcir presque tous ses Contes* (18). L'on voit par quelques endroits de certaines piéces, que Mr. de la Fontaine avoit formé le dessein de renoncer à ce genre de composition, apparemment lorsqu'il entra dans l'Académie Françoise, & semble même vouloir faire une espéce d'Apologie:

(14) *Homm. Ill.* Tom. I. p. 179.

(15) *Jug. des Sçav.* T. IV. P. 2. p. 110, 111. Edit. de 1725 in-8.

(16) Ce Monsr. de St. Gilles étoit un homme de la Vieille Cour d'un caractère singulier. C'est lui que *Moliere* a peint dans son Misantrope Act. II. Scen. 4. sous le nom de TIMANTE. Voy. *Oeuv. de Boileau*, T. II. p. 325. not. 1. Edit. de la Haye 1722.

*O combien l'homme est inconstant, divers,*
*Foible, léger, tenant mal sa parole!*
*J'avois juré hautement en mes vers*
De renoncer à tout Conte frivole.
*Et quand juré? c'est ce qui me confond,*
*Depuis deux jours j'ai fait cette promesse:*
*Puis fiez-vous à Rimeur qui répond*
*D'un seul moment. Dieu ne fit la sagesse*
*Pour les cerveaux qui hantent les neuf Sœurs,*
. . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . *d'être sûrs ce n'est-là leur affaire.*
*Si me faut-il trouver, n'en fût-il point,*
*Temperament pour accorder ce poinct;*
Et supposé que quant à la matiére
*J'eusse failly, du moins pourrois-je pas*
La réparer par la forme en tout cas (19)?

(17) *Voy. Oeuvr. de Boileau* loc. cit.

(18) De Voltaire Oeuvr. T. IV. p. 39. Amst. 1739.

(19) *Ouvrages des Srs. de Maucroix & de la Fontaine.* Tom. II. La Clochette Conte. p. 10, 11.

Voici ce qu'il dit dans un autre Conte:

*Me voilà prêt à conter de plus belle,*
*Amour le veut, & rit de mon serment;*
*Hommes & Dieux, tout est sous sa tutelle;*
*Tout obéit, tout céde à cet enfant:*
*J'ay desormais besoin en le chantant*
*De traits moins forts, & déguisans la chose;*
*Car après tout*, je ne veux être cause
D'aucun abus: *que plutôt mes écrits*
*Manquent de sel, & ne soient d'aucun prix!*
*Si dans ces Vers j'introduis & je chante*
*Certain trompeur & certaine innocente,*
*C'est dans la vuë & dans l'intention*
*Qu'on se méfie en telle occasion:*
J'ouvre l'esprit & rends le sexe habile
A se garder de ces piéges divers.
Sotte ignorance en fait trebucher mille,
Contre une seule à qui nuiroient mes vers (20).

(20) Idem *Le Fleuve Scamandre.* Conte. p. 51.

On voit clairement que Mr. de la Fontaine sentoit bien lui-même, ce qu'il y avoit de mauvais dans ses Contes, du moins jusques à un certain point. „ Qui auroit cru, „ *dit assez plaisamment Mr. Baillet* (21), que Mr. de la Fontaine n'a point eu d'autre intention dans ses Contes, „ que d'instruire des filles & des femmes, & de les porter „ au bien, en se faisant ainsi leur Prédicateur & leur Di-

(21) *Jugem. des Sçav.* ubi supra. P. 512.

Ouvrages, & le tems où ils ont paru, j'en parlerai dans les Remarques [*E*]. Mr. Colbert étant mort le 6 Septembre 1683, laissa une place vacante à l'Académie Françoise, Mr. de la Fontaine souhaitta de

„ recteur de conscience?" Si l'on examine avec quelque attention ce qu'il dit dans les deux endroits que je viens de citer, on concevra assez difficilement ce que rapporte le Pere Pouget (22), que „ Mr. de la Fontaine ne pouvoit pas s'imaginer, que le Livre de ses Contes fût un „ Ouvrage si pernicieux; quoiqu'il ne le regardât pas comme un Ouvrage irrepréhensible, & qu'il ne le justifiât „ pas ..... il ne pouvoit pas comprendre qu'il pût „ être si fort nuisible aux personnes qui le liroient." Il semble qu'il ne devoit pas être si difficile à Mr. de la Fontaine de comprendre cela, puisqu'il avoit avoué lui-même dans la Préface de ses Contes, que *ce Livre est licentieux*, & l'on voit assez qu'il connoissoit combien ils étoient contraires aux bonnes mœurs.

[*E*] *Je parlerai (de ses Ouvrages) dans les Remarques.*] I. *Fables Choisies mises en vers*; elles ont paru successivement en 1668, en 1679, & 1693, outre les *Fables Nouvelles* imprimées en 1671, & quelques-unes qui se trouvent dans le Recueil intitulé: *Ouvrages de Prose & de Poësie des Sieurs de Maucroix & de la Fontaine.* Paris 1685 in-12. en 2 Vol. & Amsterdam 1688. Toutes les Fables ont été rassemblées, & imprimées un grand nombre de fois, & souvent avec des figures. *Balthasar Nickisch* les a traduites en Allemand, & sa traduction a été imprimée accompagnée du texte François à Augsbourg, 1708 & 1713, avec des figures fort jolies de Kraus (23). De tous les Ouvrages de Mr. de la Fontaine c'est celui qui a eu l'approbation la plus générale, & l'on peut dire que tous les goûts se sont réunis en sa faveur, „ Son plus bel Ouvrage, & „ qui vivra éternellement, c'est son Recueil des fables „ d'Esope, qu'il a traduites ou paraphrasées. Il a joint „ au bon sens d'Esope, des Ornemens de son invention si „ convenables, si judicieux, & si réjouïssans en même temps, „ qu'il est mal-aisé de faire une lecture plus utile & plus „ agréable tout ensemble. Il n'inventoit pas les fables, „ mais il les choisissoit bien, & les rendoit presque tou- „ jours meilleures qu'elles n'estoient (24)." Mr. Baillet les appelle *son Chef-d'Oeuvre, & ce qui seul méritera de lui survivre.* „ On y admirera toujours, *ajoûte-t-il* (25), cette „ beauté de génie & cette facilité merveilleuse à faire des „ vers réguliers & irréguliers; & l'on aimera cette négligence, qui bien qu'affectée, ne laissera pas de plaire „ beaucoup plus, que les Ouvrages de la même nature, „ qui sont les plus étudiés. Ses premiéres Fables sont plus „ estimées que les derniéres." C'est apparemment ce qui a fait dire à Mr. de Voltaire (26); *La Fontaine, qui avoit conservé la naïveté de son caractère, & qui, dans le Temple du* Goût, *joignoit un sentiment éclairé à cet heureux & singulier instinct, qui l'inspiroit pendant sa vie*, retranchoit *quelques-unes de ses Fables, mais en très-petite quantité.* Personne à mon avis n'a fait un éloge plus complet de Mr. de la Fontaine sur cet article que Mr. de la Motte. Ce célébre Académicien publia des *Fables Nouvelles* à Paris 1719 in-4. & in 12. à la Haye en 1720. il a mis à la tête un *Discours sur la Fable*, que les personnes sensées, & qui ne se laissent point aller à un certain esprit de parti, trouveront toujours dignes d'être mis au rang des bonnes piéces que nous ayons. „ *La Fontaine*, dit-il (27), nous tient lieu „ *d'Esope*, de *Phædre*, & de *Pilpai.* Il a choisi ce qu'il a „ trouvé de meilleur dans les trois; & s'enrichissant encore „ de ce qu'il a pu recueillir de pareilles allégories, éparses „ de côté & d'autre, il nous a donné cet ample Recueil „ de Fables, qui fait tant d'honneur à la Poësie Françoise; „ car quoi qu'il en dise, ce qu'il nous a laissé à glaner n'en „ vaut presque pas la peine; & il a réduit les Auteurs qui „ voudroient le suivre dans son genre, à la nécessité d'inventer ou de traiter les mêmes sujets que lui. Traiter les „ mêmes sujets pour ne pas mieux faire? Eh! qui espéreroit de mieux faire? C'est du tems perdu. L'entreprenne „ qui voudra; pour moi j'ai encore mieux aimé prendre „ le parti d'inventer, tout effrayant qu'il m'a paru d'abord, „ mais que je n'ose plus croire si difficile, depuis que j'en „ suis venu à bout. *La Fontaine* s'étoit exercé long-tems „ à la narration dans ses Contes, qui quant à la maniére „ ont autant de rapport aux Fables, qu'ils y ont d'opposition quant au fonds & à la morale; & il semble que, „ par les Fables, il ait voulu rendre aux mœurs, ce qu'il „ leur avoit ôté par ses Contes. ....... Tout original „ qu'il est dans ses maniéres, il étoit Admirateur des Anciens jusqu'à la prévention, comme s'ils eussent été ses „ modéles. ..... par une suite de cette admiration ingénuë, il se croyoit fort au-dessous de *Phædre*; mais un des „ grands Hommes (28) de notre Siécle a dit que *cela ne „ tiroit pas à conséquence; & que la Fontaine* ne le cédoit „ ainsi à *Phædre* que *par bêtise*; mot plaisant, mais solide, „ & qui exprime finement le caractére d'un génie supérieur, „ qui se méconnoit faute de se regarder avec assez d'attention. Le Public plus juste en sa faveur que lui-même, „ s'obstine à lui donner la préférence. Il rassemble en effet toutes les beautez dans son stile. On y sent à chaque „ ligne, ce que le *Riant* a de plus *gai*, ce que le *Gracieux* a de plus *attirant.* Il rend le *Familier élégant* & „ *nouveau*, par l'usage ingénieux qu'il en sçait faire; & il „ joint à toute la liberté du *Naturel*, tout le piquant de la „ *Naïveté.* Je ne lui reprocherois que de n'avoir pas toujours sçu finir, où il falloit. Il est naturel en parlant de Mr. de la Motte & de ses Fables, de dire un mot du jugement qu'on en peut porter, par comparaison avec celles de Mr. de la Fontaine; c'est là une de ces discussions où le plan de cet Ouvrage me permet d'entrer. Personne de ceux qui ont quelque goût, n'égalera les Fables de la Motte à celles de la Fontaine, le premier n'a pas prétendu marcher de pair avec son prédecesseur „ Je ne me serois pas hazardé à écrire des Fables, *dit-il* (29), si j'avois cru qu'il fallût être absolument aussi bon que lui (de „ la Fontaine) pour être souffert après lui: mais j'ai pensé „ qu'il y avoit des places honorables au-dessous de la „ sienne ...... N'y auroit-il pas même quelque justice à me compter, en compensation des beautez qui „ me manquent, le mérite de l'invention que mon prédécesseur ne s'est point proposé? ...... à huit ou „ dix idées près, qui ne m'appartiennent que par des Additions, ou par l'usage moral que j'en fais, il a fallu inventer mes Fables pour exprimer mes véritez; il a fallu „ enfin être tout à fois & *l'Esope* & le *La Fontaine.* C'en „ étoit sans doute trop pour moi; il ne seroit pas juste „ d'exiger que j'égalasse ni l'un ni l'autre; & le Public doit „ être assez content, ce me semble, s'il ne me trouve *pas „ trop loin* des deux." Il semble qu'un homme qui parle avec tant de modestie, mérite effectivement quelque indulgence, surtout quand son Ouvrage n'est pas méprisable, il devroit du moins être à couvert des traits outrageans & calomnieux d'une Satire maligne: Je vois cependant à regret qu'il y a des Ecrivains, qui paroissent ne pas manquer de goût & d'esprit, qui déchirent Mr. de la Motte impitoyablement. „ Je ne désespére pas, *dit un Anonyme* (30), „ que cet Icare (Mr. de Voltaire) ne fasse tôt ou tard la „ culebute, & n'aille tenir compagnie à très defunct *la „ Motte.* Quoique ce dernier commence d'être privé même de Lecteurs, on lit avec beaucoup de plaisir la Critique qui est insérée dans un des derniers Volumes des „ *Amusemens*, & qui reléve avec beaucoup de jugement „ les *platitudes & le clinquant des Fables*, dont ce Monsieur „ *de la Motte* avoit cru régaler le Public. Il y est parfaitement convaincu d'être le *mauvais plagiaire* de ce célébre Fabuliste *qu'il s'est efforcé de détruire*, mais dont les „ Ouvrages en ce genre opposés aux siens, lui ont servi „ de tête de Méduze pour le pétrifier." Le reste est dans le même goût. Si la Critique dont parle l'Anonyme, que je n'ai point encore vuë, est dans le même stile que cet endroit de sa Lettre où il en rend compte, j'ose douter qu'elle ait l'approbation des personnes sages, & qui jugent sans prévention, & je ne crains pas de dire, que c'est une calomnie d'avancer que Mr. de la Motte *s'est efforcé de détruire* la Fontaine, il n'y a qu'à lire ce que j'ai rapporté ci-dessus de son Discours, pour voir que personne n'a rendu plus de justice au mérite de *ce célébre Fabuliste.* Si les Fables de Mr. de la Motte n'égalent pas celles de son prédécesseur, il ne s'ensuit nullement qu'elles soient méprisables; bien des personnes, qui ne manquent ni d'esprit ni de goût, les lisent avec plaisir, quoi qu'en dise ce Critique mordant; & en le prenant du ton qu'il fait, on se fait à coup sûr mépriser par les gens, à qui des décisions brusques sans preuves, des traits malins & impudens, & un certain esprit de cabale & de parti, n'en imposent point. Il paroit qu'en général ces Lettres insérées dans la *Bibliothéque Françoise*, sont destinées, non tant à critiquer avec dignité, qu'à dénigrer les Auteurs dont on parle. Rien de plus aisé, mais en même tems rien de plus odieux, & de moins supportable dans la République des Lettres; finissons cette discussion. Mr. de la Fontaine mérite certainement le premier rang parmi les Fabulistes, & il y a de l'apparence qu'il l'occupera longtems, sinon toujours; mais je pense qu'on doit à Mr. de la Motte la justice de lui accorder une place honorable, du moins à côté de *Phædre*, en attendant que quelqu'autre puisse la lui disputer. Passons aux autres Ouvrages de Mr. de la Fontaine. II. *Les Amours de Psyché & de Cupidon.* Paris 1669 in-8. & la Haye 1700 *in-douze.* Apulée a fourni la matiére de cette Fable, & la Fontaine y a donné la forme, en y ajoûtant ou y changeant ce qu'il a jugé à propos; l'Ouvrage est en Prose entremêlée de Vers. III. *Recueil de Poësies Chrétiennes & diverses, dédiées à Mr. le Prince de Conti, par Mr. de la Fontaine.* Paris 1671 in-douze. 3 Vol. Mr. de la Fontaine n'a aucune part à ce Recueil, si ce n'est d'avoir fait l'Epitre dédicatoire en Vers. Henri-Louis de Lomenie, Comte de Brienne, qui après avoir été Sécretaire d'Etat, s'étoit retiré à l'Oratoire, est le véritable Auteur de ce Recueil (31). IV. *Ouvrages de Prose & de Poësie des Sieurs de Maucroix & de la Fontaine*; nous avons fait mention de ce Recueil ci-dessus, il n'y a de Mr. de la Fontaine que le second Tome où l'on trouve quelques piéces qui avoient déja paru, comme le *Poëme du Quinquina* &c. V. *Astrée, Tragédie représentée par l'Académie de Musique.* Paris 1691 in-4. Cette Piéce qui est en trois Actes, a été mise en Musique par Mr. Collasse (32). VI. Pour ne pas répéter inutilement les mêmes choses, je passe tout d'un coup aux Editions où se trouvent toutes les Oeuvres de Mr. de la Fontaine, excepté ses Contes & ses Fables: une seule réunit tout, c'est celle qui a pour titre *Oeuvres de Mr. de la Fontaine.* Anvers 1726 in-4. trois Vol. Cette Edition, „ *dit le Pere Niceron* (33), qui a été faite à Paris, est fort „ belle: mais plusieurs personnes ne goûtent pas le Cadre „ dans lequel chaque page se trouve enchassée, & qui ef- „ fec-

(22) Lettre à Mr. l'Abbé d'Olivet sur la conversion de Mr. de la Fontaine dans la *Bibl. Franç.* T. IV. Part. I. p. 21. 22.

(23) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XVIII. pag. 141.

(24) Perrault *Homm. Illust.* T. I. p. 179. Voy. aussi *Paralléle des Anciens & des Modern.* T. II. p. 206. 207. Paris 1693.

(25) *Jugem. des Sçav.* loc. cit. p. 510.

(26) *Temple du Goût* T. IV. p. 19. de ses *Oeuvr.* Amst. 1719.

(27) *Disc. sur la Fable* p. LX. & *suiv.* Edit. de la Haye 1720.

(28) Mr. de Fontenelle.

(29) *Disc. sur la Fable* p. X. XI.

(30) Troisiéme Lettre au sujet du 5 & 6. Volumes des *Nouveaux Amusemens du Cœur & de l'Esprit*, dans la *Bibl. Franç.* T. XXXII. P. I. p. 171.

(31) D'Olivet *Contin. de l'Hist. de l'Acadêm. Franç.* p. 219. note 2.

(32) Niceron *ubi supra.* p. 143.

(33) Ibid. p. 144.

de l'obtenir, il y parvint, mais ce ne fut pas fans quelque difficulté, parce que dans ce tems-là le Roi fouhaittoit qu'on donnât cette place à Mr. Defpreaux; enforte que quoique les fuffrages fuffent favorables à Mr. de la Fontaine, il fallut qu'il attendît plus de fix mois avant que de voir fon élection approuvée par le Roi (*F*); il fut reçu le 2 May 1684 (*f*). Après la mort de Madame de la Sabliere, la Fontaine fut invité par Mr. de St. Evremond à fe retirer en Angleterre, & quelques Mylords s'obligérent de pourvoir à fes befoins; mais les bienfaits de Mr. le Duc de Bourgogne épargnérent à la France, & la douleur de perdre un fi excellent homme, & la honte de ne l'avoir pas arrêté par de fi foibles fecours (*g*). Sur la fin de l'année 1692, la Fontaine étant tombé dangereufement malade, le Pere Pouget, Vicaire de la Paroiffe de St. Roch, fous laquelle il demeuroit, alla le voir, & parvint enfin à l'engager à faire une Confeffion générale, à jetter au feu une piéce de Théatre qu'il fe difpofoit à faire repréfenter, & à faire amande honorable devant Meffieurs de l'Académie, qu'il avoit prié de fe rendre chez lui par Députés (*h*). On trouvera quelques particularités fur le fujet de fa Religion dans les Remarques [*G*]. De la Fontaine vécut encore deux ans après fa converfion, il les paffa

(*f*) *Cont. de l'Hift. de l'Acad. Franç.* p. 216.

(*g*) Idem p. 217.

(*h*) *Voy.* la Lettre du P. Pouget dans la *Bibl. Franç.* T. IV. Part. I. Art. 2.

„ feftivement bleffe un peu la vue. Le premier Volume contient les Contes, le fecond les Fables, & le troifiéme les Oeuvres diverfes." On a fait deux Editions des *Oeuvres diverfes*, l'une à Paris en 1729. en 3 vol. in-8. & l'autre à la Haye la même année en 4 Vol. *in-douze*; on y trouve tout ce qu'a fait Mr. de la Fontaine, excepté les *Contes* & les *Fables*: outre quantité de *Poëfies mêlées*, & les Ouvrages que nous avons déja marqués, on y voit les *Poëmes* fuivans. *Adonis. La Captivité de St. Malc. Philemon & Baucis. Les Filles de Minée* (34), Infcription tirée de *Boiffard*, traduite en François. *Le Quinquina*. Plufieurs de ces Piéces avoient paru dans le Recueil indiqué ci-deffus num. IV. auffi bien que les deux Opera de *Galatée* & de *Daphné*; on voit encore parmi les Oeuvres diverfes, des *Lettres* au nombre de 27; *Climene* Comédie en vers, qui n'eft proprement qu'un Récit fans diftinction de Scénes; Des *Fragmens du Songe de Vaux*, Piéce mêlée de Profe & de Vers; *Je vous prens fans Verd* & *le Florentin*, Comédies attribuées à Mr. de la Fontaine. Quoique l'on fente dans tous fes Ouvrages un beau génie, il n'a pas également bien réuffi en tout, & s'il fe fût borné au genre pour lequel il fembloit né, il fe feroit certainement élevé à un degré de réputation encore fupérieur à celui où il eft parvenu; voici le jugement d'un de nos plus délicats Ecrivains (35) „ Mr. de la Fontaine étoit né certainement avec beaucoup de génie pour la Poëfie: mais fon talent étoit pour les Contes, & encore plus pour les Fables, qu'il a traitées avec une érudition enjouée, dont le genre d'écrire ne paroiffoit pas fufceptible. Quand la Fontaine voulut faire des Comédies, le fifflet du Parterre demeura toujours le plus fort. On fait la deftinée de fes Opera. Chaque genre de Poefie demande un talent particulier, & la nature ne fauroit guéres donner un talent éminent à un homme, que ce ne foit à l'exclufion des autres talens. Ainfi loin d'être furpris que Mr. de la Fontaine ait fait de mauvaifes Comédies, il faudroit s'étonner s'il en avoit fait d'excellentes. Les hommes qui font nés avec un génie déterminé pour un certain art, ou pour une certaine profeffion, font les feuls qui y puiffent réuffir. Ils deviennent des hommes au-deffous du médiocre auffi-tôt qu'ils fortent de leur fphére. On n'apperçoit plus en eux cette vigueur d'efprit, ni cette intelligence qu'ils montrent, dès qu'il s'agit des chofes pour lefquelles ils font nés (36)." Mr. de la Fontaine changeoit d'occupation par inconftance plutôt que par goût: voici ce qu'il en dit lui-même (37). „ Je n'ai eu pour but que de m'exercer en ce genre de Comédie ou de Tragédie, mêlée de chanfons, qui me donnoit alors du plaifir. *L'inconftance & l'inquietude, qui me font fi naturelles*, m'ont empêché d'achever les trois Actes, à quoi je voulois réduire ce fujet." Et dans un autre endroit (38):

*Je m'avouë, il eft vray, s'il faut parler ainfi,*
*Papillon du Parnaffe, & femblable aux abeilles*
*A qui le bon Platon compare nos merveilles.*
*Je fuis chofe légére, & vole à tout fujet:*
*Je vais de fleur en fleur, & d'objet en objet;*
*A beaucoup de plaifirs je mêle un peu de gloire.*
*J'irois plus haut peut-être au temple de Mémoire,*
*Si dans un genre feul j'avois ufé mes jours,*
*Mais quoy? je fuis volage en vers comme en amours.*

(34) Les deux derniers Poëmes ont été inférés dans une Edition des *Fables* faite à Paris en 1729 en 3 Vol. in-8. avec figur.

(35) *Réflexions fur la Poëfie & fur la Peinture.* T. II. p. 19. Utrecht 1732.

(36) Idem p. 17.

(37) Avertiffem. au-devant de l'*Opera* de *Galatée*; dans les *Ouvrages des Srs Maucroix & de la Fontaine.* T. II. p. 140.

(38) Difcours à Mde. de la Sabliére. *Ibid.* p. 49.

[*F*] *Il fallut qu'il attendît plus de fix mois avant que de voir fon élection approuvée par le Roi.*] La plupart des Académiciens le fouhaittoient à caufe de fon rare génie & de fa grande réputation, mais quelques-uns jugeoient qu'ayant fait & publié des Poëfies où il avoit franchi les bornes de la pudeur, il ne devoit pas être admis dans une Compagnie, qui met la vertu bien au-deffus des talens, & qui compte parmi fes Membres beaucoup de Prélats (39). L'Académie fe trouva donc partagée entre lui & Mr. Defpreaux. Quelques Académiciens, fenfibles au chagrin de voir leurs noms dans les Satires du dernier, craignirent de l'avoir pour leur Confrére (40), ainfi la pluralité des fuffrages fut pour Mr. de la Fontaine. Ceux qui vouloient Mr. Defpreaux tâchérent de prévenir le Roi, & ce Prince qui fouhaittoit auffi l'élection de fon Panégyrifte, répondit, quand l'Académie lui fit communiquer l'élection de Mr. de la Fontaine, *Je ferai favoir mes intentions à l'Académie.* On débita là-deffus, que cette fufpenfion venoit des *Contes* publiés par la Fontaine, ce qu'on appuya de quelques vers d'une *Balade* que la Fontaine addreffa au Roi, où il lui dit dans l'*Envoi*:

*Ce doux penfer depuis un mois ou deux,*
*Confole un peu mes Mufes inquiétes.*
*Quelques efprits ont blâmé certains jeux,*
*Certains récits, qui ne font que Sornettes.*
*Si je défére aux leçons qu'ils m'ont faites,*
*Que veut-on plus? Soyez moins rigoureux,*
*Plus indulgent, plus favorable qu'eux.*
*Prince, en un mot, foyez ce que vous êtes,*
L'événement ne peut m'être qu'heureux.

(39) *Contin. de l'Hift. de l'Acad. Franç.* p. 18.

(40) *Oeuvr. de Boileau* Tom. IV. p. 20. dans les Remarques.

Mr. Bayle adopta ce qu'on débitoit là-deffus. „ On a publié, *dit-il* (41), . . . une Balade qu'il (Mr. de la Fontaine) a adreffée au même Prince, où il touche en paffant la raifon pourquoi l'Académie Françoife refufe de l'aggreger. Il devoit remplir la place que la mort de Mr. Colbert a laiffée vacante dans ce Corps illuftre, mais quelqu'un ayant repréfenté qu'il ne feroit pas de la bienféance, qu'une Compagnie, où il y a tant de perfonnes graves & Mitrées, reçût un Poëte qui a publié tant de Contes impudiques, on a furfis fon inftallation." Rien de fondé en tout cela, comme il paroît par une Lettre de Mr. de la Sabliére à Mr. Bayle (42). „ Je finis cette Critique par une petite remarque au fujet de Mr. de la Fontaine, que vous traitez un peu cavaliérement . . . . . . . . Je fuis perfuadé que vous lui aurez rendu juftice dans la rélation que vous aurez fait dans vos Journaux fuivans de fa réception à l'Académie (43), que le Roi a agréé malgré fes envieux; car il eft certain que l'obftacle de fa réception ne procédoit que de Mr. Defpreaux qui étoit fon compétiteur; & que quoi qu'en ait pu dire Mr. Rofe dans fes déclamations, les Contes n'en étoient que le prétexte: auffi eft-il conftant qu'à la Cour on a tourné cette affaire-là en ridicule, & que le férieux de Meffieurs de l'Académie a été fort long-tems un fujet de Satyre, jufques-là que Mr. le Duc dit au Roi, qu'une affaire de cette importance, & fi effentielle à l'Etat, ne demandoit pas moins qu'un Juge tel que Sa Majefté. Enfin, Monfieur, ce qu'il y a de conftant, c'eft qu'on n'a reçu Mr. de la Fontaine, que lorfqu'il y a eu une place vacante pour Mr. Defpreaux." Mr. l'Abbé d'Olivet rapporte une particularité qui confirme que c'étoit-là le nœud de la difficulté (44). Un Député de l'Académie ayant rendu compte au Roi de l'élection de Mr. Defpreaux, ce Prince répondit, que le choix qu'on avoit fait lui étoit *très-agréable, & feroit généralement approuvé; vous pouvez*, ajoûta-t-il, *recevoir inceffamment la Fontaine, il a promis d'être fage.* Il eft clair comme le jour, que ces derniéres paroles n'étoient que pour la forme, puifque l'Académie avoit fait déja tout ce qu'elle pouvoit faire pour Mr. de la Fontaine, & qu'il ne manquoit que l'agrément du Roi.

(41) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Avril 1684. Art. 7. du Catalogue des Livres nouveaux.

(42) Du 17 Août 1684. dans la *Bibl. Raifonn.* T. VI. P. 2. p. 335. 336.

(43) Mr. Bayle l'avoit donnée dans le mois de *Juillet* 1684 Art 2. il y touche un mot de la concurrence avec Mr. Boileau, cependant il laiffe fubfifter en entier ce qu'il avoit dit.

(44) *Cont. de l'Hift. de l'Acad. Franç.* p. 19.

[*G*] *On trouvera quelques particularités fur le fujet de fa Religion dans les Remarques.*] Le Commentateur de Mr. Boileau nous apprend (45), que ceux qui ont connu particuliérement Mr. de la Fontaine, affurent qu'il ne s'étoit point forgé de Syftême contraire à la Foi; & que c'étoit feulement un Efprit indéterminé & indolent fur la Religion, comme fur la plupart des autres chofes. Il fe laiffoit guider par une fombre lumiére, qui lui découvroit *en partie* la Loi naturelle (46). Ainfi pour parler jufte, & pour dire les chofes comme elles font, Mr. de la Fontaine vivoit au hazard fans réfléchir fur ce qu'il y a de plus important; ne pourroit-on pas dire à cet égard, qu'il n'avoit prefque qu'une ame Poëtique? Le Pere Pouget rapporte un trait des plus finguliers au fujet de la Religion de Mr. de la Fontaine; ce Pere étant venu le voir dans fa maladie, notre Poëte lui dit (47): *je me fuis mis depuis quelque tems à lire le Nouveau Teftament; je vous affure que c'eft un fort bon Livre; oui par ma foi c'eft un bon Livre; mais il y a un article fur lequel je ne fuis pas rendu, c'eft celui de l'éternité des peines; je ne comprends pas comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu.* On peut voir dans la Lettre du Pere Pouget ce qu'il fit pour faire rentrer Mr. de la Fontaine en lui-même, & l'on peut dire qu'à cet égard il a donné un exemple auffi rare qu'édifiant: Mr. Broffette rapporte (48) quelques particularités que je ne trouve nulle part ailleurs, je les ajoûterai ici. Environ deux ans avant fa mort, Mr. de la Fontaine envifagea l'autre Vie avec une telle frayeur, que fes Amis crurent qu'il fe troubleroit: ce qui pourtant n'empêcha pas que dans cer-

(45) *Oeuvr. de Boileau.* T IV p. 116. Remarq. 3.

(46) *Cont. de l'Hift. de l'Acad. Franç.* p. 217.

(47) *Bibl. Franç.* T. IV. Part. I. p. 16.

(48) *Oeuvr. de Boileau.* loc. cit p. 116. 117.

(i) Contin. de l'Hist. de l'Acad. Franç. p. 225.

(k) Ibid. p. 216. Mr. Perrault Homm. Ill. T. I. p. 180. & le Pere Pouget dans sa Lettre, mettent sa mort au 13 d'Avril. Ils se sont apparemment trompés.

(l) Cont. de l'Hist. de l'Acad. p. 221.

passa chez Madame d'Hervart, où il jouït des mêmes douceurs qu'il avoit euës chez Madame de la Sabliére. Il entreprit de traduire les Hymnes de l'Eglise, mais n'alla pas loin; car les remédes qu'on lui avoit fait prendre dans sa maladie, l'ayant fort échauffé, il voulut essayer d'une ptisane rafraichissante, qui acheva d'éteindre son feu Poëtique, & qui vraisemblablement avança la fin de ses jours. Plus il sentit diminuer ses forces, plus il redoubla sa ferveur & ses austérités; quand on le deshabilla pour le mettre au lit de la mort, on le trouva couvert d'un cilice (*i*). Il mourut à Paris le 13 Mars (*k*) 1695, âgé de soixante-treize ans, & fut enterré dans le Cimetiére de St. Joseph, à l'endroit même où Moliére avoit été mis vingt-deux ans auparavant (*l*). Sa physionomie n'annonçoit point ses talens. Un sourire niais, un air lourd, des yeux presque toujours éteints, nulle contenance. Jamais homme ne fut plus simple, mais de cette simplicité ingénuë qui est le partage de l'enfance. Disons mieux, ce fut un enfant toute sa vie [*H*], naïf, crédule, facile, sans ambition, sans fiel, peu touché des richesses. Incapable de s'attacher longtems au même Objet, il ne cherchoit que le plaisir ou plutôt l'amusement [*I*]. Rarement il commençoit la conversation, & même pour l'ordinaire il y étoit si distrait, qu'il ne savoit ce que disoient les autres. Il rêvoit à toute autre chose, sans qu'il eût pu dire à quoi il rêvoit (*m*). Ce n'étoit tout au plus qu'avec ses amis qu'il s'animoit quelquefois [K], surtout à ta-

(m) Idem p. 219.

certains intervales, où son inconstance naturelle reprenoit le dessus, il ne rimât encore deux ou trois petits Contes assez gais dont on lui avoit fait le récit. La veille de sa mort il répéta plusieurs fois, que s'il demandoit au Seigneur une prolongation de jours, c'étoit pour se faire traîner dans un tombereau par les ruës de Paris, afin que personne n'ignorât combien il détestoit les Poësies licentieuses qu'il avoit eu le malheur de composer. Mr. Brossette rapporte ensuite une Lettre que son ami Mr. de Maucroix lui écrivit le 14 de Février 1695 (c'est-à-dire un mois avant sa mort) en réponse à une autre que Mr. de la Fontaine lui avoit écrite le 10 du même mois; comme cette derniére sert à faire connoître les dispositions de Mr. de la Fontaine, je vais la rapporter ici (49). „ Tu te trompes assurément, mon cher Ami, s'il est bien vrai, comme Monsieur de Soissons me l'a dit, que tu me croyes plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage, mais ce n'est pas dequoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, il me prit au milieu de la ruë . . . . une si grande foiblesse, que je crûs véritablement mourir. O mon cher, *mourir n'est rien*; mais songes-tu, *que je vais comparoître devant Dieu?* Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi."

(49) Oeuvr. diverf. de la Fontaine T. II. p. 173. Edit. de la Haye 1729.

10 Février 1695.

[*H*] *Ce fut un enfant toute sa vie.*] Un jour que Madame de la Sabliere avoit congédié tous ses domestiques, elle dit fort plaisamment: *Je n'ai gardé avec moi que mes trois animaux, mon Chien, mon Chat, & la Fontaine* (50). Un autre trait dans le même goût à peu près, est le mot de Madame de Bouillon. Comme l'arbre qui porte des Pommes, est appellé Pommier, elle disoit de Mr. de la Fontaine, *c'est un Fablier*, pour dire que ses fables naissoient d'elles-mêmes dans son cerveau, & s'y trouvoient faites sans méditation de sa part, ainsi que les pommes sur le pommier. *Tant il paroissoit n'être bon à rien*, dit Mr. l'Abbé d'Olivet (51), *& n'avoir pas la moindre étincelle de ce feu divin, qui fait les grands Poëtes.* On raconte un trait étonnant de sa crédulité (52). Un ancien Capitaine de Dragons, nommé Poignan, s'étoit retiré à Chateau-Thierry. Tout le tems, qu'il n'étoit pas au Cabaret, il le passoit auprès de Madame de la Fontaine, qui comme nous l'avons dit (53) affectoit une vertu austére. Poignan de son côté n'étoit point du tout galant. On en fit cependant de mauvais rapports à Mr. de la Fontaine, & on lui dit qu'il étoit deshonoré s'il ne se battoit contre Poignan. Il le crut. Un jour d'Eté à quatre heures du matin, il va chez lui, le presse de s'habiller, & de le suivre avec son épée. Poignan le suit, sans savoir où, ni pourquoi. Quand ils furent hors de la Ville, la Fontaine lui dit, *Je veux me battre contre toi, on me l'a conseillé*, & après lui en avoir expliqué le sujet, il mit l'épée à la main. Poignan tire à l'instant la sienne, & d'un coup ayant fait sauter celle de la Fontaine à dix pas, il le ramena chez lui, où la réconciliation se fit en déjeunant. „ Figurons-nous, *dit là-dessus Mr. l'Abbé d'Olivet* (54), une République toute composée d'hommes tels que Mr. de la Fontaine. Parmi eux, on ne verroit ni fraude, ni mensonge, ni querelle, ni procès, ni chicane, ni luxe, ni ambition, ni en un mot aucun de ces monstres, qui font des ravages continuels dans la Vie Civile. J'avouë que les terres n'y seroient pas trop bien régies: mais c'est un mal qui seroit tout au moins compensé par le retranchement de l'ambition & du luxe. Peut-être n'y trouveroit-on personne capable d'être Magistrat ou Soldat: mais dans le cas que nous imaginons, le Soldat & le Magistrat seroient inutiles. On suivroit aveuglément l'instinct de la nature, qui porte à se contenter de peu, & à ne goûter que des plaisirs innocens. On verroit ce Siécle d'Or, que les Poëtes ont dépeint, & qui n'exista jamais."

(50) Cont. de l'Hist. de l'Acadêm. Franç. p. 218.

(51) Idem ibidem.

(52) Idem p. 220.

(53) Voy. Remarq. [B].

(54) Cont. de l'Hist. de l'Académ. Franç. loc. cit.

[*I*] *Il ne cherchoit que le plaisir ou plutôt l'amusement.*] On ne peut dire absolument que Mr. de la Fontaine fût insensible à l'ambition, il ne rechercha pas je l'avouë les Dignités, mais il avoit une autre sorte d'ambition, je veux parler de celle de se faire un nom, & de tenir un rang parmi les gens de Lettres; les démarches qu'il fit pour entrer dans l'Académie en sont une preuve; un homme qui n'auroit cherché que le plaisir ou l'amusement se seroit mis fort peu en peine d'y avoir place, ou de travailler à faire cesser les obstacles qu'il rencontroit. Lui-même en traçant son caractére, ne se dépeint point comme insensible à la gloire, au contraire: écoutons-le parler (55):

*A peine la raison vint éclairer mon ame,*
*Que je sentis l'ardeur de ma premiére flame.*
*Plus d'une passion a depuis dans mon cœur*
*Exercé tous les droits d'un superbe vainqueur.*
*Tel que fut mon printemps, je crains que l'on ne voye*
*Les plus chers de mes jours aux vains desirs en proye.*
*Que me servent ces vers avec soin composés?*
*N'en attens-je autre fruit, que de les voir prisés?*
*C'est peu que leurs conseils, si je ne sçay les suivre,*
*Et qu'au moins vers ma fin je ne commence à vivre:*
*Car je n'ai pas vécu; j'ai servi deux tyrans;*
Un vain bruit, *& l'Amour ont partagé mes ans.*

(55) Discours à Madame de la Sabliére ubi supra p. 49. 50.

Un autre endroit de la même piéce, d'où ces vers sont tirés, feroit soupçonner que Mr. de la Fontaine aimoit le jeu, aussi-bien que tous les autres amusemens:

*Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre.*
*J'ay toujours abusé du plus cher de nos biens;*
*Les pensers amusans, les vagues entretiens;*
*Vains enfans du loisir, délices chimériques;*
*Les Romans & le Jeu.* . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . .
*Cent autres passions des Sages condamnées,*
*Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.*

Il a parfaitement exprimé son goût sur l'article des plaisirs, dans l'Epitaphe qu'il a faite de lui-même:

*Jean s'en alla comme il étoit venu,*
*Mangea le fonds avec le revenu,*
*Tint les trésors chose peu nécessaire.*
*Quant à son temps, bien le sût dispenser.*
*Deux parts en fit, dont il souloit passer*
*L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire* (56).

(56) Oeuvr. Div. T. I. p. 160.

[*K*] *Ce n'étoit tout au plus qu'avec ses amis qu'il s'animoit quelquefois.*] Mr. de la Bruyere (57) dépeint la Fontaine comme un homme entiérement inhabile au commerce de la Vie. *Un homme*, dit-il, *paroît grossier, lourd, stupide, il ne sçait pas parler, ni raconter de ce qu'il vient de voir; s'il se met à écrire, c'est le modéle des bons contes, il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point; ce n'est que légéreté, qu'élégance, que beau naturel, & que délicatesse dans ses Ouvrages.* Ce caractére a été critiqué par un Anonyme (58) „ On peut dire, *dit cet Auteur*, que celui qui l'a fait a plutôt songé à faire un beau contraste en opposant la différence qui se trouvoit, à ce qu'il prétendoit, entre les Ouvrages, & la personne d'un même homme, qu'à faire un Portrait qui ressemblât. On voit qu'il n'a pas assez étudié son sujet. . . . . . . . . Il faut pourtant avouer que la personne de cet Auteur fameux ne prévenoit pas beaucoup en sa faveur . . . . . Il est vrai aussi qu'avec des gens qu'il ne connoissoit point, ou qui ne lui convenoient pas, il étoit triste & rêveur, & que même à l'entrée d'une conversation avec des personnes qui lui plaisoient, il étoit froid quelquefois; mais dès que la conversation commençoit à l'intéresser, & qu'il prenoit parti dans la dispute, ce n'étoit plus cet homme rêveur, c'étoit un homme qui parloit beaucoup & bien, qui citoit les Anciens, & qui leur donnoit de nouveaux agrémens. . . . Il étoit encore très-aimable parmi les plaisirs de la Table. . . . . Je ne prétens pas néanmoins sauver ses distractions, j'avouë qu'il en a eu". Cette Critique, à la bien examiner, revient à dire, que Mr. de la Fontaine sortoit quelquefois de son caractére pesant & rêveur, mais rarement; cela ne valoit pas la peine de faire tant de bruit contre Mr. la Bruyere, qui a eu dessein de peindre le caractére dominant, & non les exceptions, s'il m'est permis de parler ainsi; on verra dans la suite quelques traits de ses distractions (59). Je me contenterai de rapporter ici

(57) Caractéres T. II. p. 144. Paris 1720.

(58) Portrait de Mr. de la Fontaine, à la tête de ses Oeuvres Diverf. T. I. p. 4.

(59) Remarq. [L]

à table lorsqu'il s'élevoit quelque agréable dispute. On ne tiroit rien de lui dans un tête-à-tête, à moins que le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux & d'intéressant pour celui qui parloit: il donnoit même de très-bons conseils aux personnes dans l'affliction, qui s'avisoient de le consulter (*n*). Il ne laissoit rien échapper de libre ni d'équivoque dans les Conversations, quoiqu'on l'agaçât, & il témoignoit toujours de grands égards pour les femmes (*o*). Il s'étoit formé au goût de Terence & de Virgile, il écrivoit d'une manière simple & naturelle, on estime en lui une certaine Naïveté de Langage, qui fait tout l'agrément du discours (*p*). „ L'Académie reconnoist en vous, *lui dit* „ *Mr. l'Abbé de la Chambre* (*q*), un génie aise, facile, plein de délicatesse & de naïveté, quelque chose d'Original, & qui dans sa simplicité apparente, & sous un air négligé renferme de grands trésors & de grandes beautez ". Il admiroit follement Rabelais [*L*]. Marot étoit aussi un de ses Auteurs favoris, & c'est celui dont il retint le plus, quant au stile (*r*). L'Astrée de Mr. d'Urfé étoit encore un Ouvrage qu'il estimoit, il aimoit beaucoup l'Arioste & Bocace. „ Mais ce qu'on ne s'imagineroit pas, *dit Mr. d'Olivet*, il faisoit ses délices de Platon & de Plutarque. J'ai tenu les Exemplaires qu'il en avoit; ils sont notés de sa main à chaque page, & j'ai pris garde que la plupart de „ les notes étoient des maximes de Morale, ou de Politique, qu'il a semées dans ses Fables ". Le même nous apprend, que Mr. de la Fontaine devoit les traits de Physique qu'il y a placés, aussi bien que dans son Poëme du Quinquina, aux entretiens qu'il avoit avec Bernier le Gassendiste, qui logeoit comme lui chez Madame de la Sabliere. Je ne dois pas oublier ce que Mr. Perrault (*s*) nous apprend de l'humilité toute extraordinaire de Mr. de la Fontaine. Il s'estimoit peu, il souffroit aisément la mauvaise humeur de ses amis, il ne leur disoit rien que d'obligeant, & ne se fachoit jamais, quoiqu'on lui dit des choses capables d'exciter la colére & l'indignation des plus moderés. Finissons cet Article en remarquant, que tout le monde convient que Mr. de la Fontaine est un Auteur véritablement Original [*M*]. „ Aussi est-il regardé par les gens de goût comme l'un de nos cinq ou six „ Poëtes pour qui le tems aura du respect; & dans les Ouvrages desquels on cherchera les debris de „ notre Langue, si jamais elle vient à périr (*t*) ".

(*n*) Idem ibidem.

(*o*) Le même.

(*p*) Boileau *Dissert. sur la Joconde*, Oeuvr. T. II. p. 355.

(*q*) Discours prononcé le 2 de May 1684. dans le *Recueil des Piéces de l'Acad.* T. I. p. 149. Edit. d'Amst. 1697.

(*r*) D'Olivet *ubi supra*.

(*s*) *Homm. Ill.* Tom. I. p. 178.

(*t*) D'Olivet *loc. cit.* p. 225.

ici deux exemples, qui prouvent qu'avec ses Amis mêmes, & au milieu des plaisirs de la Table, Mr. de la Fontaine étoit quelquefois tel que le représente le Theophraste moderne. Le premier m'est fourni par Mr. d'Olivet (60). „ Un jour, *dit-il*, Moliere soupoit avec Racine, Despreaux, „ la Fontaine, & Descoteaux, fameux joueur de flûte. La „ Fontaine étoit ce jour-là, encore plus qu'à son ordinaire, plongé dans ses distractions. Racine & Despreaux „ pour le tirer de sa létargie, se mirent à le railler, & si „ vivement, qu'à la fin Moliere trouva que c'étoit passer „ les bornes. Au sortir de table il poussa Descoteaux dans „ l'embrasure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance „ du cœur: *nos beaux esprits*, dit-il, *ont beau se tremousser*, „ *ils n'effaceront pas le bon-homme.*" L'autre exemple se trouve dans le Recueil de Vigneul-Marville (61). Il raconte que la lecture des Fables de Mr. de la Fontaine lui fit naitre l'envie de connoitre l'Auteur „ Trois de complot „ par le moyen d'un quatriéme, qui avoit quelque habitude auprès de cet homme rare, nous l'attirâmes dans „ un petit coin de la Ville, à une Maison consacrée aux „ Muses, où nous lui donnâmes un repas, pour avoir le „ plaisir de jouir de son agréable entretien. Il ne se fit „ point prier, il vint à point nommé sur le midi. La Compagnie étoit bonne, la table propre & délicate, & le „ buffet bien garni. Point de compliment d'entrée, point „ de façons, nulle grimace, nulle contrainte. La Fontaine „ garda un profond silence; & on ne s'en étonna point, „ parce qu'il avoit autre chose à faire qu'à parler. Il mangea comme quatre, & bût de même. Le repas fini, on „ commença à souhaitter qu'il parlât, mais il s'endormit. „ Après trois quarts-d'heure de sommeil il revint à lui. „ Il voulut s'excuser sur ce qu'il avoit fatigué. On lui dit „ que cela ne demandoit point d'excuse, que tout ce qu'il „ faisoit étoit bien fait. On s'approcha de lui, on voulut „ le mettre en humeur, & l'obliger à laisser voir son esprit; „ mais son esprit ne parut point. Il étoit allé je ne sai où, „ & peut-être alors animoit-il, ou une Grenouille dans les „ Marets, ou une Cigale dans les Prez, ou un Renard „ dans sa Taniére. Car durant tout le tems que la Fontaine demeura avec nous, il ne nous sembla être qu'une „ machine sans ame. On le jetta dans un carosse, & nous „ lui dimes adieu pour toujours. Jamais gens ne furent „ plus surpris; & nous nous disions les uns aux autres, „ comment se peut-il faire, qu'un homme qui a su rendre „ spirituelles les plus grosses bêtes du monde, & les faire „ parler le plus joli langage qu'on ait jamais ouï, ait une „ conversation si séche, & ne puisse pas pour un quart-d'heure, faire venir son esprit sur ses levres, & nous „ avertir qu'il est-là . . . . . . pour moi plus je pensois „ à cette bizarrerie de la nature, qui d'un côté forma les „ hommes si parfaits, & d'un autre semble les avoir abandonnés, plus je m'égarois dans mes pensées, & je perdois mon Latin. Voilà ce qu'étoit la Fontaine, moins „ qu'homme avec les hommes, plus qu'homme avec les „ bêtes." Les deux exemples, qu'on vient de voir, prouvent, ce me semble, qu'effectivement Mr. de la Fontaine avoit rarement dans la Société la moindre étincelle de cet inimitable agrément, qui brille si vivement dans ses Ouvrages.

(60) *Cont. de l'Hist. de l'Acad. Franç.* p. 225.

(61) *Mélanges d'Hist. & de Littérat.* T. II. p. 341-346. Edit. de Rotterdam 1700.

[*L*] *Il admiroit follement Rabelais.*] Mr. d'Olivet dit sur ce sujet (62) „ Tout le monde a entendu raconter là-dessus une extravagante saillie, dont Mr. de Valincour fut „ témoin, étant chez Mr. Despreaux avec Messieurs Racine, Boileau le Docteur, & quelques autres personnes. „ On y parloit fort de St. Augustin: la Fontaine écoutoit „ avec cette stupidité, qui étoit ordinairement peinte sur „ son visage; enfin il se réveilla comme d'un profond sommeil, & demanda d'un grand sérieux au Docteur, s'il „ croyoit que St. Augustin eût eu plus d'esprit que Rabelais? Le Docteur, l'ayant regardé depuis la tête jusqu'aux pieds, lui dit pour toute réponse: *Prenez garde*, „ *Monsieur de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à* „ *l'envers*; & cela étoit vrai en effet." Le Commentateur de Mr. Despreaux (63) rapporte un trait à peu près pareil. „ Peu de jours avant sa derniére maladie, étant à dîner chez Mr. de Sillery, Evêque de Soissons, comme „ le discours tomba sur le goût de ce Siécle: *Vous trouverez encore parmi nous*, dit-il d'un ton sérieux, *une infinité de gens qui estiment plus St. Augustin que Rabelais.* „ On éclata de rire à cette proposition, sans que la Fontaine s'apperçût qu'elle dût être rectifiée."

(62) *Ubi supra* p. 223.

(63) *Oeuvr. de Boileau*, Tom. IV. p. 116. dans les Remarques.

[*M*] *Tout le monde convient que Mr. de la Fontaine est un Auteur véritablement Original.*] Mr. Perrault dit que „ jamais personne n'a mieux mérité d'être regardé comme „ original, & comme le premier en son espéce. Non seulement il a inventé le genre de Poësie, où il s'est appliqué, mais il l'a porté à sa derniére perfection; de sorte „ qu'il est le premier, & pour l'avoir inventé, & pour y „ avoir tellement excellé, que personne ne pourra jamais „ avoir que la seconde place dans ce genre d'écrire (64)." Il faut pourtant remarquer avec Mr. Baillet (65) que „ Ce „ n'est que dans les maniéres qu'il a prises & dans ce tour „ heureux qu'il donne aux choses, que Mr. de la Fontaine „ doit passer pour Original. Car on ne peut pas nier qu'il „ ne doive beaucoup de ses inventions aux anciens Auteurs „ de la Gréce & de l'Empire Romain, & qu'il n'en ait pris „ même quelques-unes dans les faiseurs de Contes qui ont „ écrit en notre Langue avant lui, & dont il a changé la „ Prose en vers: mais il y mêle tant de choses du sien, „ qu'on peut dire que c'est son bien propre." *Il est cependant*, dit le même, *un de ces Poëtes choisis, que l'on considére comme uniques dans leur espéce.*

(64) Perrault *Hom. Ill.* Tom. I. p. 177-178.

(65) *Jugem. des Sçav.* T. IV. P. II. p. 529.

**FORBES** (Patrice). Nous suppléerons ici à l'Article que Mr. Bayle en a donné, en faisant usage de quelques Mémoires qu'on nous a communiqués. Forbes étoit Seigneur de Corse, & Baron d'Oneil dans la Comté d'Aberdeen (*a*). Il nâquit en 1564 dans le tems que les affaires de l'Eglise d'Ecosse étoient dans une grande confusion [*A*]. Notre Auteur qui joignoit à une belle éducation, qu'il avoit reçue à Aberdeen & à St. André, de grands biens, la noblesse de sa famille, & un grand crédit dans son Pays, contribua beaucoup à l'avancement de la Réformation, en encourageant des Ministres pieux & pacifiques, & en instruisant soit dans des conférences réglées, soit dans des conversa-

(*a*) *Voy.* La Préface de Jean Forbes au devant de ses *Institutiones Historico-Theologicæ.* Amst 1645. in-fol.

[*A*] *Dans le tems que les affaires de l'Eglise d'Ecosse étoient dans une grande confusion.*] Quoique le Papisme déclinât dans ce tems-là, & qu'il fût en grande partie aboli, il se passa néanmoins encore bien du tems avant qu'on pût établir quelque chose de solide & de fixe en sa place, parce que les Réformateurs de ces quartiers-là s'occupoient plus à abbatre qu'à édifier. En bien des endroits les Eglises tomboient en ruïne, les revenus Ecclésiastiques étant ou trop petits, ou détournés à d'autres usages, les Sciences manquoient d'encouragement, ce qui faisoit qu'il y avoit peu de bons Prédicateurs, & ceux qui s'y trouvoient avoient plus de zéle que de lumiéres.

[*B*] Il

ſations occaſionnelles, les perſonnes, & ſur-tout les Papiſtes, qui ne vouloient point entendre aux Prédicateurs. Ce fut-là la conduite qu'il tint en qualité de Laïque; & ſes talens brillérent avec tant d'éclat, que pluſieurs perſonnes diſtinguées tant dans l'Etat que dans l'Egliſe, le ſollicitérent ſouvent d'entrer dans le Miniſtére. Il acquieſça à leurs ſollicitations, & reçut l'Ordre de Prêtriſe, âgé environ de quarante-huit ans; il fut fait Miniſtre de Keith dans le Diocéſe de Murray, où il exerça ſes fonctions avec tant d'applaudiſſement, qu'ayant été élu Evêque d'Aberdeen le 24 Mars 1618, le Clergé & tout le peuple de ce Diocéſe le preſſérent ſi fort d'accepter cet Evêché, à quoi ſe joignit un ordre exprès du Roi, qu'il ſe rendit aux inſtances des uns & à la volonté de l'autre [*B*]. Le 25 d'Août de la même année ſe tint le fameux Synode de Perth, qui ſtatua les cinq Articles [*C*]; notre Evêque en fit l'Ouverture par un Sermon ſur Eſdras VII. 23. C'étoit un homme d'un caractére à tous égards reſpectable [*D*]. Deux jours avant ſa mort il fit venir le Clergé d'Aberdeen pour communier avec lui, & il mourut dans de grands ſentimens de piété & de réſignation le 28 Mars 1635 veille de Pâques, âgé de ſoixante-onze ans; il fut enterré dans ſa Cathédrale, le 9 d'Avril [*E*], au milieu de deux de ſes prédéceſſeurs, l'Evêque Dunbar, & l'Evêque Cuningham. Le Docteur Baron fit ſon Oraiſon funébre en préſence d'un nombreux Auditoire, qui regrettoit la perte de cet excellent Prélat. Son *Commentaire ſur l'Apocalypſe* a été imprimé à Londres en 1613. Mr. Burnet remarque (*b*) qu'il „ prit „ un ſi grand ſoin de deux Colléges qu'il avoit dans ſon Diocéſe, qu'ils ſe diſtinguérent bien-tôt & ſe „ rendirent célébres dans toute l'Ecoſſe; & lorſque les troubles vinrent à en affliger l'Egliſe, les E- „ crits qui parurent contre le *Covenant* firent voir qu'il n'y avoit que les Docteurs de ces Colléges ca- „ pables de défendre la bonne cauſe †". Sur quoi nous obſerverons, qu'il y avoit pluſieurs perſonnes de mérite, capables de prendre en main les intérêts de la bonne cauſe & diſpoſés à le faire; mais comme les Théologiens d'Aberdeen furent d'abord le ſeul Corps qu'on attaqua à coups de plume, ils étoient auſſi naturellement les plus qualifiés à répondre. On attaqua par des voyes violentes les autres Univerſités & quantité d'Eccléſiaſtiques; & entre autres pluſieurs illuſtres Théologiens, le Docteur Robert Baron, Jean Forbes, Alexandre Scrogg, Jacques Sibbald, Guillaume Leſley &c. qui furent chaſſés de leurs Bénéfices. Les deux Colléges ſuſmentionnés ont demeuré entre les mains des Epiſcopaux pluſieurs années depuis la Révolution, qui établit le Presbytérianiſme en Ecoſſe; & juſques à aujourd'hui encore le peuple de ce Diocéſe ſe diſtingue par ſon attachement aux principes Epiſcopaux, & par la maniére dont il favoriſe les Miniſtres qui ſont dans ces idées.

(*b*) *Préface de la Vie de* Guillaume Bedell.

† Dans la Traduction Françoiſe de ce paſſage on a mis, qu'il n'y avoit que *ces Docteurs capables d'en défendre les intérêts*, c'eſt-à-dire du Covenant; ce qui eſt tout le contraire de ce que dit Mr. Burnet. R. D. T.

[*B*] *Il ſe rendit aux inſtances des uns & à la volonté de l'autre.*] Il fut conſacré le 17 May à St. André par l'Archevêque aſſiſté des Evêques de Dankeld & de Breechin, & il fut inthroniſé dans ſa Cathédrale le 26 du même mois.

[*C*] *Qui ſtatua les cinq Articles.*] Ces Articles étoient I. De recevoir la Communion à genoux. II. De la donner aux Malades ou aux Mourans. III. D'adminiſtrer le Batême en particulier dans les Maiſons, dans les cas de néceſſité. IV. De donner la Confirmation aux Enfans dans un âge convenable. V. D'obſerver cinq jours de Fête, ſavoir ceux de la Naiſſance, de la Paſſion, de la Réſurrection, & de l'Aſcenſion de notre Sauveur, & celui de la deſcente du St. Eſprit. On ordonna aux Miniſtres de rappeller en ces jours-là la mémoire de ces ineſtimables bienfaits, de choiſir des textes de l'Ecriture convenables à la circonſtance, & de combattre également une obſervation ſuperſtitieuſe, & une profanation licentieuſe de ces fêtes (1).

(1) *Vide Proceedings of Perth-Aſſembly by* Dr Lindſay, and Act. Parl. 1621.

[*D*] *C'étoit un homme d'un caractére à tous égards reſpectable.*] Il eut grand ſoin, non ſeulement de placer des gens de mérite dans ſon Diocéſe, mais de chercher les moyens d'y en avoir toujours dans la ſuite des tems, en leur procurant dequoi ſubſiſter honnêtement, & il eut le bonheur de réuſſir. Il recouvra des revenus, ou perdus ou négligés par l'injure des tems; il employa une partie conſidérable des ſiens au ſoulagement des plus pauvres Eccléſiaſtiques, & trouva les moyens les plus propres de faire augmenter conſidérablement les Décimes: dèsque cela fut fait, il ſépara pluſieurs Egliſes combinées réellement ou ſuppoſées telles, & ſituées dans des Paroiſſes étendues; chacune eut l'avantage d'avoir ſon Paſteur particulier. Il examinoit fort rigoureuſement ceux qui ſe préſentoient pour prendre les Ordres, ce qui eſt d'une grande conſéquence, la négligence ſur cet article faiſant ſouvent un tort irréparable à l'Egliſe. Comme il étoit Chancelier de l'Univerſité d'Aberdeen, il travailla à la mettre ſur un meilleur pied, en réparant les bâtimens, en augmentant la Bibliothéque, & en faiſant revivre les profeſſions de Théologie, de Droit-Canonique, & de Médecine, il fit même fonder une ſeconde Chaire de Théologie. Il attendoit rarement que des gens de mérite lui demandâſſent quelque choſe qui dépendît de lui, il avoit ſoin de les prévenir: tandis que ceux dont le caractére n'étoit pas à l'épreuve d'un examen rigide, ſe donnoient de garde de le jamais ſolliciter. Son courage & ſa probité égaloient ſa pénétration & ſa ſagacité, qui étoient grandes. Il avoit l'œil vif, l'air animé, ce qui ajoûtoit de la grace à ſes expreſſions qui étoient graves, majeſtueuſes, & avoient quelque choſe de doux & d'inſinuant. Il étoit d'une grande prudence: car il adoucit & gagna preſque entiérement non ſeulement les eſprits mal diſpoſés de ſon Diocéſe, mais pluſieurs des plus brouillons & des plus méchans. Il étoit fort reſpecté des Laïques, qui le prenoient ſouvent pour arbitre des différends qu'ils avoient enſemble. Il fut nommé dans le Parlement un des Seigneurs des Articles, & ſes ſentimens y étoient regardés auſſi bien que dans le Conſeil, comme des Oracles.

[*E*] *Il fut enterré dans ſa Cathédrale le 9 d'Avril.*] En 1635 il parut à Aberdeen in-4. un Livre intitulé: *Le Tombeau du très-Révérend Pere en Dieu* Patrice Forbes *de Corſe*, *Evêque d'Aberdeen*. ΤΟΙ ΕΝ ἉΓΙΟΙΣ *Reverendiſſimi in Chriſto Patris* Patricii Forbeſii à *Corſe*, *Epiſcopi Abredonienſis*, *Tumulus*, *a multis omnium collacrymantibus*, *variegato opere exornatus*.

FORTESCUE [*A*] (Le Chevalier JEAN) Lord Chef de Juſtice & grand Chancelier d'Angleterre ſous le régne de Henri VI, étoit d'une ancienne famille de la Comté de Devon [*B*], & troiſiéme fils de Henri Forteſcue, Lord Chef de Juſtice d'Irlande [*C*]. Il étudia le Droit Municipal d'Angle-

[*A*] FORTESCUE.] Bale (1) l'appelle *Foskewe* & *Forteskewe*; & Pitſeus (2) dit que quelques-uns le nommoient *Foskew*.

(1) *Script. Ill. Major. Brytann.* Cent. VIII. c. 36. p. 613.

(2) *De Ill. Angliæ Scriptor.* ad ann. 1460. p. 649.

[*B*] *Etoit d'une ancienne famille de la Comté de Devon.*] Mr. Prince (3) nous donne la Généalogie ſuivante de cette famille, d'après le Chevalier Guillaume Pole, qui l'a recueillie du bureau des Hérauts. *Guillaume Forteſcue* de Wimpſton, ſeptiéme deſcendant du premier poſſeſſeur de cette Terre, par Eliſabeth ſœur & cohéritiére de Thomas Beauchamp de Ryme, eut deux fils, *Guillaume*, & le Chevalier *Jean Forteſcue*, Commandant de Meaux en France. *Guillaume* eut de Mabilia fille & héritiére de Jean Falwel, un fils nommé *Jean*; celui-ci eut trois fils, de Jeanne fille & héritiére de Jean Bruteſton de Pruteſton dans la Paroiſſe de Newton-Ferrers, *Jean de Wimpſton*, *Guillaume* de *Pruteſton* (aujourdhui *Preſton*) & *Jean de Spridelſton*, ou *Spurleſton*, comme on nomme ce lieu communément. Le Chevalier *Jean Forteſcue*, ſecond fils de Guillaume Commandant de Meaux †, eut trois fils de la fille & héritiére de Norreis Sieur de *Norreis*; *Henri* qui eut de ſa premiére femme *Forteſcue de Wood*, dont la ligne maſculine étant venuë à manquer, ſa fille & ſon héritiére épouſa *Forteſcue* de *Preſton*. Le même Henri épouſa en ſecondes nôces la fille unique & l'héritiére de *Fallapit* Sieur de *Fallapit* d'Eaſt-Allwington, dont il eut *Richard Forteſcue*, dont la ligne maſculine ayant fini à la troiſiéme génération, une fille nommée *Eliſabeth* épouſa *Louis*, troiſiéme fils de *Forteſcue* de *Spridelſton*, dont la poſtérité ſubſiſte encore aujourd'hui. Le ſecond fils du Chevalier *Jean Forteſcue* de *Norreis* fut le Chevalier *Jean Forteſcue*, le Grand-Chancelier (4). Son troiſiéme fils fut *Richard*, duquel deſcendent pluſieurs familles de ce nom dans l'Eſt de l'Angleterre, comme à Polesborn dans la Comté de Hertford, à Fulborn dans celui d'Eſſex, à Souldon dans celui de Buks, &c. qui deſcendent toutes orginairement de Guillaume de Wimpſton dont on a parlé ci-deſſus.

(3) In his *Worthies of Devon*, p. 304.

† J'ai ſuivi exactement l'Original Anglois, mais il ſemble qu'il y a une faute ici ou quelques lignes plus haut, où l'on dit que *Jean* fils de *Guillaume*, étoit commandant de Meaux, au lieu qu'ici on donne cette charge au Pere. R. D. T.

(4) Voy. Remarq. [C].

[*C*] *Troiſiéme fils de Henri Forteſcue, Lord Chef de Juſtice d'Irlande.*] C'eſt ce qu'aſſure le Chevalier Jean Forteſcue-Aland (5), qui nous dit que „ ce *Henri Forteſcue* „ étoit fils & héritier du Chevalier *Jean Forteſcue*, Commandant du Château de Meaux, & Gouverneur de la „ Province de Brie, en France, ſous Henri V; lequel „ Chevalier *Jean* étoit fils de *Guillaume Forteſcue* de *Wimeſton* dans la Comté de Devon, deſcendu en ligne di- „ recte du Chevalier *Richard Forteſcue*, qui paſſa en An- „ gleterre avec Guillaume le Conquérant, ſi l'on s'en rap- „ porte aux Hérauts." Mais Mr. Prince (6) nous dit que le Chevalier Jean Forteſcue, Lord Chef de Juſtice & Grand-Chancelier, „ *étoit ſecond fils du Chevalier* Jean Forteſcue, „ *Commandant de Meaux en France, & de la fille & l'héritiére de Norreis Sieur de Norreis; que ce Jean étoit ſecond* „ *fils*

(5) In his *Preface* p. XL *to The difference between an abſolute and limited Monarchy &c.* Lond. 1719.

(6) *Ubi ſupra.*

gleterre dans *Lincolns-Inn* (a), & il fut un des Gouverneurs de ce Collége en la quatriéme & en la septiéme année de Henri VI (b). La huitiéme année de ce régne, en 1430 il fut fait Sergent-ès-Loix [D]; & en 1441, en la dix-neuviéme année du même régne, il fut nommé Sergent du Roi (c). L'année suivante il fut élevé à la dignité de Lord Chef de Justice d'Angleterre (d), & il occupa ce poste honorable jusques vers la fin du régne de Henri VI, qui lui donna de grandes marques de sa faveur [E], & le fit Grand-Chancelier d'Angleterre. On ne le trouve pas sous ce titre dans les Rôles des Patentes, ce qui l'a fait omettre par le Chevalier Dugdale dans sa *Chronica Series*; Mr. Selden (e) donne la raison de ce qu'il ne se trouve pas sur les Rôles „ c'est qu'ayant suivi le Roi Henri „ VI en Ecosse, lorsque la fortune fut favorable à la Maison d'Yorck, il fut fait Chancelier pendant „ ce tems-là ". Le Chevalier Fortescue se qualifie lui-même *Cancellarius Angliæ*, dans son Livre *de Laudibus Legum Angliæ*. Bale (f) l'appelle aussi *Anglici Regni Cancellarius Summus*, & Pitseus (g) lui donne le titre de *Summus Angliæ Cancellarius*. Mr. Whitlock l'appelle de même *Chancelier d'Angleterre*, dans son Discours *de l'Antiquité, l'utilité, des Priviléges & des Places des Etudians & Professeurs du Droit Commun d'Angleterre* (h). Mais Mr. Thynne dans son Traité de l'*Antiquité des Colléges de Droit* (i) assure „ qu'il n'étoit que premier Juge du Banc du Roi, & non pas Chancelier d'Angleterre, comme l'appelle faussement *Mulcaster* dans la Traduction de son Livre *sur les Loix d'Angleterre*, puisqu'il fut „ seulement Chancelier du jeune Prince Edouard & de la Reine sa Mere, aprés qu'il les eut suivi dans „ leur fuite en France ". Il a écrit divers Ouvrages [F]. Bale dit (k) qu'il fut banni d'Angleterre; ce

(a) Dugdale *Origines Juridicales*, p. 268. Sir John Fortescue-Aland's *Preface* p. XL. to The difference between an absolute and limited Monarchy &c. by Sir John Fortescue Knt Lord High Chancellor of England. 2 Edit. Lond. 1719 in-8.

(b) Dugdale ubi supra p. 257.

(c) Idem *Chronica Series* p. 61 & 63.

(d) Idem ibid. p. 62.

(e) *Epitre au Lecteur* au devant de ses *Notes* sur Fortescue *de Laudibus Legum Angliæ*.

(f) *Script. Ill. Major. Brytann.* Cent. VIII. c. 16. p. 613.

(g) *De Ill. Angl. Script.* ad ann. 1460. p. 650.

(h) Published by Mr. Tho. Hearne in his *Collection of Curious Discours written by eminent Antiquaries upon several Heads in our English Antiquities*, p. 130 Oxford 1720. in-8. (i) Dans le même Recueil p. 122. (k) *Ubi supra*. Ses termes sont *tandem exul fuit ab Anglia*. Pitseus dit: *Fecerat tamen eum, furentibus tum in Anglia bellis Civilibus, exilio mulctatum*.

„ *fils de* Guillaume Fortescue *de* Winston, *anciennement* „ Wimondeston, *dans la Paroisse de Modbiry, le plus ancien établissement de cette illustre famille dans la Comté de* „ *Devon & dans le Royaume; & qu'elle a possédé cette Seigneurie depuis le régne du Roi Jean jusqu'à celui de la* „ *Reine Elisabeth, pendant environ quatre-cens ans; l'ancien Acte porte:* Rex Johannes per Literas suas patentes „ datas anno 10 Regni sui concessit Johanni Fortescue Wymondeston in Com. Devon, &c.

[D] *La huitiéme année de ce régne, en 1430 il fut fait Sergent ès Loix.*] C'est ce que nous apprend le Chevalier Guillaume Dugdale (7), & ce que confirme le Chevalier Jean Fortescue-Aland (8), qui remarque qu'il fut fait Sergent au Terme de la St. Michel de cette année-là.

[E] *Lui donna de grandes marques de sa faveur.*] Les appointemens ordinaires de Chef de Justice, que le Chevalier Fortescue avoit, furent augmentés à deux différentes reprises; la premiére fois de 180 Marcs sur le Trésor, somme considérable dans ce tems-là, afin qu'il pût soutenir mieux son rang, *Statum suum decentius manutenere*, comme s'exprime le Régitre, & on lui accorda en même tems la somme de 116 *s.* 11 *d.* ½ *percipiendum singulis annis ad Festum Natalis Domini pro una Roba & Furrura pro eadem erga idem Festum; &* 66 *s.* 6 *d. singulis annis ad Festum Pentecostes pro una Roba & Linura pro eadem erga idem Festum* (9); faveur qui, comme le remarque Mr. Selden (10), n'avoit jamais été accordée à aucun Juge avant lui. Par d'autres Lettres Patentes, données en la 25 année de Henri VI, on lui assigna encore quarante Livres sterling de plus: *Johannes Fortescue Mil. Cap. Just. habeat XL Libras per ann. ei concessas ultra omne id quod per aliquas Literas Patentes antehac ei concessum est.* T. R. *apud Westm.* 22 *Martii.* 25. *Hen.* VI. (11).

[F] *Il a écrit divers Ouvrages.*] En voici le Catalogue. I. *De Discrimine Legum*, en un Livre (12). II. *De Vigore Legis Naturalis*, en un Livre (13). Cet Ouvrage est vraisemblablement le même, que celui qui se trouve dans un Manuscrit, qui étoit ci-devant dans la Bibliothéque de Henri Worseley de Lincolns-Inn (14), & intitulé, *Tractatus de Natura Legis Naturæ per D. Joannem Fortescue.* Il se trouve aussi parmi les Manuscrits de l'Archevêque Laud dans la Bibliothéque *Bodléïenne*, num. 1120, sous le titre de *Opusculum de Natura Legis Naturæ, & de ejus Censura in successione Regnorum supremorum per Joannem Fortescue.* III. *De Legibus & Consuetudinibus Angliæ*, en un Livre (15). IV. *Abrégé du Livre des Assizes*, en un Livre (16). V. *Dialogue entre l'Entendement & la Foi*, composé du tems de Henri VI, où il montre, de quelle maniére & par quelles raisons Dieu châtie & punit souvent les Rois par le ministére de ceux qui l'ont plus offensé qu'eux, *Quibus modis & rationibus Deus sæpe castigat & punit Reges per eos, qui magis contra illum deliquerunt* (17). VI. *De Laudibus Legum Angliæ*, en un Livre. On prétend que ce Livre a été composé en France, lorsque le Chevalier Fortescue accompagna Edouard Prince de Galles, fils aîné de Henri VI, pour l'instruction duquel il a été écrit (18). Mais Mr. Nicholson nous dit (19) „ qu'on croit avec raison † qu'il est de plus ancienne date. Guillaume de la „ Pole Duc de Suffolk, le principal Favori & le Flatteur „ de Henri VI, tâcha d'introduire l'usage du Droit Civil; „ ce qui engagea le premier Juge à écrire en faveur de „ nos Loix, les préférant à toutes les autres pour le Gouvernement de ce Royaume. Dans ce Traité, écrit en „ forme de Dialogue entre le Prince & lui, il prouve que „ tous les Rois sont obligés d'être instruits des Loix de „ leurs Royaumes, comme les Rois d'Israël devoient posséder le Livre du Deuteronome. Que nos Loix ne peuvent être changées par la seule volonté de nos Rois, „ dont le pouvoir n'est pas absolu & *Royal*, mais fondé sur les *Loix*, & la *Politique*. Que notre Droit Commun & Coûtumier est le plus raisonnable, comme le „ plus ancien * de l'Europe. Que nos Loix faites par l'avis & du consentement de plus de trois-cens Sénateurs, „ ne peuvent être changées que par la même Autorité qui les a publiées. Que notre maniére de convaincre les Criminels par des Jurés, sans employer la „ Torture, est plus juste & plus conforme à l'humanité, que la méthode que suivent plusieurs Nations voisines. Que le droit de demander des Jurés, la peine à „ laquelle ils sont exposés en cas de Rapport injuste, „ & l'aisance ordinaire de ceux qu'on choisit, mettent „ la vie & les biens des Sujets plus en sûreté, qu'ils ne „ le sont en aucun Païs du monde. Que nos Rois sont „ plus grands & plus puissans en commandant à un Peuple „ libre & qui jouït de ses priviléges, que les Tyrans „ les plus despotiques en commandant à des Esclaves „ qui sont dans la servitude; que le Droit Civil est „ beaucoup moins raisonnable que le nôtre par rapport à „ la légitimation des enfans nés avant le Mariage; aussi-bien qu'à l'égard de cet Axiôme, *Partus sequitur ventrem* & de la curatelle des Orphelins, &c. Que nos *Inns* „ ou Colléges de Cour sont plus propres à l'étude des „ Loix d'Angleterre que nos Universités, leur degré de „ *Sergent* aussi honorable que celui de Docteur. Enfin „ que les procédures de nos Tribunaux traînent moins en „ longueur, que celles des Cours de Justice des autres „ Nations. " Mr. *Richard Mulcaster* est le premier qui a publié cet Ouvrage, avec une Traduction Angloise de sa façon, à Londres en 1599 in-8; & dans la même Ville & le même format en 1616 revu & enrichi de Notes par Mr. Selden. Cette Edition ne se trouvant plus, la Compagnie des Libraires permit à un des membres de son Corps de réimprimer ce Livre, ce qu'il fit avec beaucoup de négligence à Londres en 1660 *in-douze*. Il y a, surtout dans le texte Latin, un grand nombre de fautes, dont quelques-unes corrompent absolument le sens de l'Auteur. Comme cet Ouvrage est écrit d'une maniére fort concise, Mr. Edouard Waterhouse y a fait un Commentaire, qui parut à Londres en 1663 *in-folio*, sous le titre de *Fortescutus illustratus*. VII. *De Politica Administratione; sive de Dominio Regali, & Dominio Regali-Politico.* C'est le Chevalier Jean Fortescue-Aland qui a donné cet Ouvrage au Public, la seconde Edition a paru à Londres en 1719 in-8, sous ce titre: *La Différence entre une Monarchie absolue & une Monarchie limitée, principalement par rapport à la Constitution d'Angleterre. Traité, composé par le Chevalier* Jean Fortescue, *Lord Chef de Justice & Grand-Chancelier d'Angleterre sous le Roi Henri* VI. *Fidélement copié sur un Manuscrit de la Bibliothéque* Bodléïenne, *& collationné sur trois autres Manuscrits. Publié avec quelques Remarques par le Chevalier* Jean Fortescue-Aland, *un des Juges de la Cour du Banc du Roi. Seconde Edition corrigée, & augmentée d'une Table complette pour tout l'Ouvrage.* L'Editeur l'a dédié au Chevalier *Thomas Parker*, Lord Chef de Justice d'Angleterre. La premiére Copie de ce Traité, que le Chevalier Fortescue-Aland vit, fut celle qui se trouve parmi les Manuscrits de Selden dans la Bibliothéque Bodléïenne, qu'il fit transcrire, qu'il examina avec soin, & qu'il collationna sur trois autres Copies Manuscrites, dont deux se trouvent dans la même Bibliothéque parmi les Manuscrits de l'Archevêque *Laud*, & du Chevalier *Kenelme Digby*, & le troisiéme dans la Bibliothéque COTTONIENNE. Celle qui est parmi les Manuscrits du Chevalier Digby, est la plus belle & la plus parfaite de toutes, elle est de la propre main du Chevalier Adrien Fortescue, un des descendans de l'Auteur, qui vivoit du tems de Henri VIII, comme il paroît par ces paroles qui se trouvent sur le Manuscrit. *Iste Liber pertinet Adriano Fortescue, militi, manu propria scriptus, anno Domini* 1532. *& anno Regis H.* VIII. 24. Mais la Copie de l'Archevêque Laud paroît être la plus ancienne, car on y trouve en divers endroits des caractéres Saxons, & plusieurs vieux mots différens de ceux qu'on voit dans le Manuscrit de Digby. Mais le Chevalier Fortescue-Aland a soin de mettre en marge toutes les diverses leçons qui peuvent être de quelque importance pour un Antiquaire curieux. A l'égard du langage de cet Ouvrage, c'est l'Anglois de ce tems-là, qui tient beaucoup du Saxon; car il y a plusieurs mots purement Saxons, des terminaisons & des phrases même entiérement Saxonnes. Le Chevalier Fortescue-Aland s'est déterminé à le publier dans son état naturel, non seulement con-

(7) *Chronica Series* p. 61.

(8) Preface p. XXXVIII.

(9) Selden *Epitre au Lecteur* au devant de ses *Notes sur* Fortescue *de Laud. Legum Angliæ*. Et Prince p. 401. & Sir John Fortescue-Aland. p. XXXIX. XL.

(10) *Ubi supra*.

(11) Dugdale *Chronica Series*. p. 64.

(12) Bale & Pitseus *ubi supra*.

(13) Les mêmes.

(14) Vid. *Catalog. Librorum Manuscript. Angliæ & Hiberniæ*. T. II p. 213. num. 6384. Oxon. 1697.

(15) Dugdale *Origin. Juridicales*. p. 58.

(16) Idem ibidem.

(17) Smith. *Catalog. Libror. Manuscr. Bibl. Cottonianæ*. p. 92. Vitell. E. num. X.

(18) Dugdale *Orig. Juridical.* p. 288 & Prince p. 406.

(19) *English Historical Library* Part. III. p. 164-166. Lond. 1699. in-8.

† *Institut.* P. II. c. 59. p. 208. *Ubi etiam citantur* Rott. Parl. 28. *Hen.* VI. n. 19--47.

* Voy. Will. Temple *Introd. to Eng. Hist.* p. 312. 311



Com-

ce qui est fondé vraisemblablement sur ce qu'il accompagna dans sa suite son malheureux Maître le Roi Henri, lorsque les succès de la Maison d'Yorck l'obligérent de se retirer en Ecosse (*l*). On ne trouve point le tems précis de sa mort; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il mourut à Eberton (*m*) ou Ebrighton (*n*) proche de Cambden dans la Comté de Glocester, où il avoit acquis une terre de trois-cens Livres sterling de rente, qui a toujours demeuré dans la famille depuis ce tems-là, & qui appartient aujourd'hui à Hugue Fortescue de Filleigh dans la Comté de Devon, comme étant son heritier légitime, & descendu de lui en ligne directe (*o*). Il est enterré dans l'Eglise Paroissiale d'Eberton, où il y a un ancien monument érigé à sa mémoire [G]. Il vêquit jusqu'à un âge fort avancé, car l'on croit

(*l*) Prince, *Worthies of Devon*, p. 506.
(*m*) Idem ibidem.
(*n*) Sir John Fortescue-Aland's *Preface* p. XL.
(*o*) Idem ibidem.

comme une piéce ancienne très-curieuse, mais afin que chacun pût juger du vrai sens & de la pensée de l'Auteur, & qu'on n'accusât point l'Editeur de l'avoir altéré en y donnant un tour moderne. *L'antiquité de cette Piéce*, dit l'Editeur (20) *en augmente le prix & la valeur; car nous avons le bonheur de vivre dans un Royaume, où nos Loix ne sont pas une production précipitée, selon le tems & l'occasion, mais où elles sont examinées, pesées, & où l'on en fait l'essai par la pratique; & si après un long usage, on trouve par experience qu'elles sont bonnes & utiles à l'Etat, on les transmet à la posterité: & quand elles ont été ainsi usitées; & pratiquées au-delà de memoire d'homme, elles ont force de Loi, & font partie du Droit Commun du Royaume. Car quand tous les Jurisconsultes & tous les Politiques, qui vivent aujourd'hui, seroient du même sentiment que notre Auteur, cet accord ne seroit pas de la même autorité; ce n'est que la longueur du tems, un tems immemorial, qui peut faire qu'une chose fasse partie de notre Constitution.* Au reste on ne peut douter que cette piéce ne soit l'Ouvrage du Chevalier Jean Fortescue, Mr. Selden & plusieurs autres Antiquaires ayant parlé de ce Manuscrit, conservé d'ailleurs si longtems dans la famille; outre qu'il y en a plusieurs Copies entre les mains de différentes personnes, dont les Savans reconnoissent l'autenticité. Le Chevalier Jean Fortescue-Aland dit (21), qu'ayant quelque connoissance de la Langue Saxonne, & trouvant dans le stile de notre Auteur tant de tours, & même des mots entiérement Saxons, il n'a pu s'empêcher de faire quelques Remarques sur la Langue; ce qu'il a fait d'autant plus volontiers, pour mettre l'Auteur à couvert des traits de l'ignorance des uns & de la malice des autres, qui pourroient prendre plusieurs de ces vieilles phrases pour des méprises, ou les objecter contre l'Auteur. „ Et il ne sera peut-être „ pas desagreable au Lecteur Anglois, *dit-il*, de trouver „ l'éclaircissement de ce qu'il y a d'obscur, & d'observer „ en même tems la grande affinité de notre Langue avec „ la Saxonne; ce qui peut mettre sur les voyes pour re„ monter à son origine."

(20) Préface p. XXXVII. XXXVIII.
(21) Préface p. XLI.

Dans le Chapitre *premier*, l'Auteur traite de la différence qu'il y a entre le *Dominium Regale*, & le *Dominium Politicum & Regale*, & il nous dit qu'un Roi qui jouît du premier *peut gouverner ses Sujets selon son bon plaisir par les Loix, qu'il fait lui-même, & qu'il est le Maître par consequent de mettre sur eux les taxes & les impositions, qu'il lui plait, sans leur consentement.* Mais qu'un Roi qui n'a que la seconde espéce de *Dominium*, *ne peut gouverner ses peuples par d'autres Loix, que celles auxquelles ils ont consenti, & qu'il ne peut par cela même les charger d'aucune Taxe sans leur consentement.* Dans le *second* Chapitre, le Chevalier Fortescue recherche „ d'où vient qu'un Roi jouît du Pou„ voir despotique & qu'il gouverne *Regaliter tantum*, tan„ dis que le pouvoir d'un autre est limité, & qu'il ne gou„ verne que *Politicè & Regaliter.*" Il observe que la cause de cette différence est, qu'un *Royaume a été fondé par la puissance du Souverain, au-lieu que dans l'autre, c'est le peuple qui a établi le Roi, & lui a donné l'autorité qu'il a.* Il montre dans le *troisiéme* Chapitre quels sont les effets du Pouvoir despotique, & du Pouvoir limité par les Loix, du *Jus Regale*, & du *Jus Politicum & Regale*; & il remarque. „ Que quoique le Roi de France exerce à pré„ sent sur ses sujets le *Dominium Regale*, cependant St. „ *Louis* ni aucun de ses Prédécesseurs, ne mettoient des „ Tailles & des Impôts sur le peuple de ce Pays-là, sans „ le consentement des trois Etats du Royaume, qui s'as„ sembloient alors de la même maniére que le Parlement „ en Angleterre. Plusieurs de ses Successeurs ont observé „ le même ordre jusques à ces derniers tems, que les An„ glois ont fait la guerre si vivement en France, que les „ trois Etats n'ont osé s'assembler. Alors le Roi se trou„ vant dans une urgente nécessité, & ayant besoin d'argent „ pour la défense du Royaume, prit sur lui de mettre des „ Tailles & des Impôts sur le peuple sans le consentement „ des trois Etats; mais il n'osa en mettre ni n'en mit sur „ les Nobles, de peur qu'ils ne se soulevassent. Et parce „ que le peuple, quoiqu'il ait murmuré, ne s'est pas re„ bellé, ou n'a pas été hardi à se soulever, les Rois de „ France ont continué à le charger annuellement, & ont „ augmenté les charges à un tel point, que les peuples „ sont réduits à une si grande misére, & sont tellement „ ruinés, qu'ils ont à peine dequoi vivre . . . . Effective„ ment, ils vivent dans la pauvreté & dans la misére, „ quoiqu'ils habitent le Pays du monde le plus fertile, de„ là vient que le Roi de la France n'a point de Sujets en „ état de défendre le Royaume, excepté ses Gentilshom„ mes, qui ne sont pas chargés de cette maniére: ce qui „ fait que ce Monarque est obligé de composer ses Ar„ mées, & ses Garnisons pour la défense du Pays, d'E„ trangers, d'*Ecossois*, d'*Espagnols*, d'*Arragonois*, d'*Alle„ mands*, & d'autres Nations, sans quoi il seroit accablé „ par ses ennemis. Tels sont les fruits de son Pouvoir „ Despotique, ou *Jus Regale.*" Si l'Angleterre, *qui est une Ile, & qui ne peut tirer facilement du secours des autres Pays, etoit gouvernée de cette façon-là & par un Prince despotique, ce Royaume deviendroit la proye de toutes les autres Nations, qui voudroient le conquerir, le ravager, & l'envahir; ce que l'expérience a bien fait voir du tems des* Bretons, *lorsque les* Ecossois *& les* Pictes *opprimérent tellement ce Pays, que les habitans eurent recours aux* Romains, *dont ils avoient été tributaires. Et n'ayant pu avoir du secours de ce côté là ils s'addressérent au Duc de* Bretagne, *appellée dans ce tems-là la petite Bretagne, & convinrent, pour en obtenir du secours, de donner la Couronne à* Constantin *frére du Duc. Ce fut ainsi qu'il monta sur le trône, qu'il occupa plusieurs années & ses enfans après lui, dont le grand* Arthur *etoit un des descendans. Mais graces à Dieu ce Pays est gouverné par de meilleures Loix, de-là vient que le peuple n'y est pas dans une si grande disette, que les Sujets ne sont point lésés en leurs personnes, mais qu'ils sont à leur aise & ont tout ce qui leur est nécessaire pour subsister, ce qui fait qu'ils sont assez puissans & en état de résister aux ennemis du Royaume, & de faire repentir de leur entreprise ceux qui les attaquent, ou qui voudroient les attaquer. Voilà quel est le fruit du Pouvoir limité, ou* Jus Politicum & Regale, *sous lequel nous vivons.* Il expose dans le Chapitre *douziéme, quel mal ce seroit pour l'Angleterre, si les* Communes, *ou le Peuple etoient pauvres.* Il observe que „ cer„ taines gens ont dit qu'il seroit bon pour le Roi, qu'on „ appauvrît le peuple d'*Angleterre*, comme l'est celui de „ *France*. Parce qu'il ne se rebelleroit pas alors, comme „ cela lui arrive souvent; ce que les peuples de France ne „ font ni ne peuvent faire, n'ayant ni armes ni argent. „ On peut appliquer aux gens qui tiennent ce langage, ce „ mot d'un Philosophe, *Ad parva respicientes de facili „ enunciant*, c'est-à-dire, que les plus ignorans sont les „ plus prompts à dire leur avis. Ces gens-là font bien „ peu d'attention au bien de l'*Angleterre*, soutenu princi„ palement par des sujets, qui ne sont pas riches. Et si „ on les rendoit plus pauvres qu'ils ne le sont, ils n'au„ roient pas dequoi acheter des Arcs, des Fléches, & „ d'autres armes pour se défendre, & pour résister à leurs „ Ennemis, quand il plaira à ceux-ci de nous attaquer, „ ce qu'ils peuvent faire de tous côtés, vu que nous ha„ bitons une Ile, comme on l'a remarqué ci-dessus, & „ que nous ne pouvons tirer de secours d'ailleurs." Il tâche de prouver dans le *treiziéme* Chapitre, *que c'est le manque de cœur & la lâcheté, qui empêchent les François de se soulever; il dit que la pauvreté seule n'empêche pas les peuples de France de se soulever contre leur Souverain Seigneur; car il n'y a jamais eu de gens plus misérables que l'étoient de notre tems les peuples du Pays de* Caux (22), *qui étoit presque desert faute de gens qui le cultivassent, comme cela paroit suffisamment par le changement qu'on y voit; par les arbres & les bois que nous y avons plantés, pendant que nous en avons été les maîtres. Et cependant les peuples de ce Pays-là se sont soulevés, ont pris nos Villes, nos Châteaux, nos Forteresses, tué nos Capitaines, nos Soldats dans le tems que nous n'avions que peu de gens de guerre dans ce quartier-là. Ce qui prouve que ce n'est pas la misére, mais le manque de cœur & la lâcheté qui empêchent les François de se soulever, n'ayant pas à cet égard le même courage que les Anglois.* „ On a vu souvent en *Angleterre*, que „ trois ou quatre hommes, pressés par la pauvreté, en „ ont attaqué sept ou huit, & les ont dépouillés de tout. „ Mais on n'a pas vu en *France* que sept ou huit ayent „ été assez hardis pour en attaquer trois ou quatre capa„ bles de leur faire tête. Ce qui fait qu'il est très-rare „ qu'on pende des François pour cause de brigandage, „ parce qu'ils n'ont pas le cœur d'en commettre. Et l'on „ pend pour cause de brigandage & de meurtre, plus „ de gens en un an de tems en Angleterre, qu'on n'en „ pend en France en sept ans pour les mêmes crimes. De„ puis sept ans on n'a pendu personne en *Ecosse* pour bri„ gandage, quoiqu'on y pende souvent pour vol pendant „ l'absence du propriétaire; mais ils n'ont pas assez de „ cœur pour vouloir prendre les choses pendant que les „ Maîtres y sont présens & les peuvent défendre, ce que „ l'on appelle proprement brigandage. Mais l'Anglois „ est d'un tout autre caractére; car s'il est pauvre, & „ qu'il voye un homme qui a du bien qu'on peut lui „ enlever par force, il n'y manquera point; . . . . Ce „ n'est donc pas la pauvreté, mais le manque de cœur „ & de courage, qui empêchent les François de se soule„ ver."

(22) Province de *Normandie*, dont Dieppe est la Capitale.

[G] *Où il y a un ancien Monument érigé à sa mémoire.*] Ce Tombeau est de pierre de taille, le Chevalier y est représenté dans sa grandeur naturelle, couché & revêtu de sa Robe de Juge: Aux côtez & au bout sont les Armes de *Fortescue*. Au-dessus du Tombeau on voit une Table de marbre, qui y a été mise aux dépens de *Robert Fortescue* de *Wear* & *Filleigh*, Ecuyer, son Héritier direct (23), &

(23) *Voy.* Prince p. 507. & Fortescue-Aland's *Preface* p. XL.

croit qu'il avoit près de quatre-vingt-dix ans quand il mourut (*p*). Mr. Prince nous apprend (*q*), qu'il y a une Tradition à Ebrighton, selon laquelle on dit qu'il suivit le Roi Henri à la bataille de Tewksbury dans la Comté de Glocester, pas fort loin d'Ebrighton, où ce Monarque ayant été défait & pris prisonnier en 1471, le Chevalier Fortescue se retira chez lui à Ebrighton, & mourut dans l'affliction. Bale dit qu'il se distingua par sa vertu dans sa jeunesse comme dans un âge plus avancé, qu'il aima les Sciences, & que c'étoit un des plus habiles Jurisconsultes de son tems; qu'il s'acquitta avec toute l'intégrité possible des devoirs de la haute Dignité à laquelle il fut élevé; & qu'il fit servir le crédit qu'il avoit auprès du Roi au bien de l'Etat. Le Chevalier Fortescue-Aland (*r*) observe que „ tous les gens de bien, & tous ceux qui aiment véritablement la Constitution de l'Angleterre, honorent sa mémoire, & qu'il passe encore dans l'esprit de tous les véritables Anglois pour un „ des Juges les plus illustres qui ayent paru à Westminster-Hall. Il étoit versé dans toutes les Sciences, & il possédoit la Jurisprudence à un point, qu'il n'avoit pas son supérieur à cet égard, comme cela paroît par plusieurs savans Jugemens qu'il porta, pendant qu'il fut premier Juge du Banc „ du Roi, qui se voyent dans le Journal de Henri VI. L'Histoire le représente comme un homme „ pieux, fidéle, & savant; & on lui faisoit l'honneur de l'appeller le premier Conseiller du Roi; quoiqu'il fût habile Courtisan, il n'en étoit pas moins attaché à son Pays".

(*p*) Prince *Worthies of Devon.* p. 307.
(*q*) Ibidem.
(*r*) Préface p. XXXIX.

& Oncle du Chevalier Fortescue-Aland, sur laquelle est gravée l'Inscription suivante:

*In*
*Felicem & immortalem memoriam*
*Clarissimi Viri Domini*
JOHANNIS FORTESCUTI
*Militis, Grandævi, Angliæ Judicis Primarii,*
*Et processu temporis sub* Henr. VI. *Rege &*
Edwardo *Principe summi Cancellarii*
*Regis Consiliarii prudentissimi,*
*Legum Angliæ peritissimi,*
*Nec non earundem*
*Hyperaspistis*
*Fortissimi*
*Qui*
*Corporis exuvias lætam Resur-*
*rectionem expectantes*
*Hic deposuit.*

*Marmoreum hoc Monumentum*
*Positum est A. D.*
MDCLXXVII.
*Voto & expensis* ROBERTI FORTESCUTI
*Armigeri, ejusdem Familiæ Hæ-*
*redis nuper defuncti.*

*Angligenas intra Cancellos Juris & Æqui*
*Qui tenuit, Cineres jam tenet Urna viri.*
*Lex viva ille fuit Patriæ, Lux splendida Legis,*
Forte *bonis* scutum, *sontibus &* Scutica.
*Clarus erat titulis, clarus Majoribus, Arte*
*Clarus, virtute ast clarior emicuit.*
*Jam micat in tenebris, veluti carbunculus orbi,*
*Nam virtus radios non dare tanta nequit.*
*Vivit adhuc* Fortescutus *laudatus in ævum;*
*Vivit & in Legum Laudibus ille suis.*

FOX (JEAN) célébre Historien Ecclésiastique du XVI. Siécle nâquit à Boston dans la Comté de Lincoln (*a*), en 1517 (*b*), de parens honnêtes. Ayant perdu son pere fort jeune, & sa mere s'étant remariée, il fut sous la tutelle de son beaupere (*c*). On l'envoya, âgé environ de seize ans, au Collége du Nez-de-Bronze à Oxford, où il fut mis sous la conduite de Mr. Jean Hawarden, Membre de ce Collége (*d*). Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 17 May 1538 (*e*). Ensuite il fut élu Membre du Collége de la Madeleine (*f*), & se fit recevoir Maître-ès-Arts le Juin 1543 (*g*). Il se distingua dans sa premiére jeunesse par son génie pour la Poësie, & composa plusieurs Comédies Latines [*A*] très-bien écrites; mais il s'attacha ensuite à la Théologie [*B*] avec plus de zéle que de prudence, s'étant déclaré en faveur de la Réformation naissante, avant que d'être connu de ceux qui l'appuyoient, ou qui étoient en état de protéger ceux qui la soutenoient (*h*). Sa conduite à divers égards, sur-tout en ce qu'il s'absentoit de la Chapelle, l'ayant rendu suspect d'hérésie, il fut obligé de quitter le Collége [*C*] vers la fête de Ste. Marie Madelaine en 1545 (*i*). Ses parens furent extrémement irri-

(*a*) Bale *Script. Ill. Major. Brytann.* Cent. IX. c. 92 p. 763.
(*b*) *Vita Joh. Foxii*, par son fils, à la tête de ses *Acts and Monuments*. Edit. de 1641 in-fol.
(*c*) Ibid.
(*d*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 230.
(*e*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 60.
(*f*) *Vita Foxii.*
(*g*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 67.
(*h*) *Vita Joh. Foxii.*
(*i*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 231.

[*A*] *Il composa plusieurs Comédies Latines.*] Mr. Samuel Fox son fils, dans la *Vie de Jean Fox* (1) nous dit, qu'on avoit alors ces Comédies, & qu'elles rouloient sur des sujets tirés de l'Histoire sacrée. Nous en avons une intitulée: *De Christo triumphante*, imprimée à Londres en 1551, à Basle en 1556 in-8. &c. Mr. Wood (2) assure qu'elle a été composée à Basle chez l'Imprimeur Oporin. Mais il s'est certainement trompé, Fox n'étant pas allé à Basle avant le régne de Marie, qui parvint à la Couronne en 1553. Cette Comédie a été traduite en Anglois par Richard Day, fils de Jean Day, fameux Imprimeur du tems de la Reine Elisabeth, & imprimée sous ce titre: *Jésus-Christ triomphant; où l'on décrit le triomphe glorieux de Jésus-Christ sur le Péché, la Mort, la Loi*, &c. Londres 1579 & 1607 in-8. Ce RICHARD DAY avoit fait ses études dans le Collége du Roi à Cambridge, il fut ensuite Ministre de Rygate dans la Comté de Surrey en la place de Mr. Fox; mais ayant au bout de quelque tems renoncé au Ministére, il embrassa la profession d'Imprimeur, qu'il exerça pendant plusieurs années proche d'Aldgate à Londres, où son pere avoit demeuré aussi. Cette Comédie a été réimprimée à Londres en 1672 in-8, dédiée à tous les Maîtres d'Ecole, par T. C. Maître-ès-Arts, du Collége de Sidney à Cambridge, pour les engager à s'en servir dans leurs Ecoles à cause de l'élégance du stile dont elle est écrite.

[*B*] *Il s'attacha ensuite à la Théologie.*] Son premier soin fut de lire l'Histoire de l'Eglise tant ancienne que moderne; d'examiner quels ont été les commencemens de l'Eglise, ses progrès, par quels moyens elle a fleuri, quelles erreurs ont contribué à sa décadence; de rechercher l'origine & l'importance des Controverses, & de peser le bon & le mauvais d'une & d'autre part. *Prima illa diligentia fuit Ecclesiæ Historiam omnem, tum veterem tum novam, evolvere; cognoscere quis Ecclesiæ exortus, quæ incrementa, quibus artibus floruerit, quo errore declinaverit, expendere controversiarum, quæ intervenerant, causas, vim, & quid in utraque parte sanum, quid ægrum esset* (3). Il s'appliqua avec tant d'assiduïté & d'ardeur, qu'avant l'âge de trente ans il avoit lu tous les Ouvrages des Péres Grecs & Latins, tous les Ecrits des Scholastiques, les Actes des Conciles, & tous les Decrets des Assemblées Ecclésiastiques; il acquit en même tems une assez grande connoissance de la Langue Hébraïque. Il employoit non seulement les jours, mais les nuits entiéres à l'étude, ou du moins il ne se mettoit que fort tard au lit. Il y avoit proche du Collége un bois, où les Etudians prenoient le plaisir de la promenade, & où ils passoient leurs heures de recréation, à cause de l'agrément du lieu. C'étoit là où Mr. Fox se rendoit la nuit, afin que l'horreur de la solitude & des ténébres servît à munir contre la crainte, son ame effrayée des nouvelles idées auxquelles il se livroit. *Eum locum nocturnumque delegerat, ubi tyronem animum pavidum conscientiâ novæ cogitationis, adversus metum, ipso terrore solitudinis & tenebrarum firmaret* (4).

[C] *Il fut obligé de quitter le Collége.*] Mr. Wood (5) nous dit que „ Henri VIII. introduisant une Religion bigarrée „ dans le Royaume que notre Auteur ne goûtoit point, „ il fit paroître ses sentimens, surtout en s'absentant de la „ Chapelle, ce qui l'obligea, avec quelques autres qui „ pensoient comme lui, à resigner leurs places dans le Collége, vers la fête de Ste. Marie Madelaine en 1545, „ pour prévenir, à ce que l'on crut, d'en être chassés." Le même Auteur dit dans son *Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* (6), qu'il fut en quelque maniére contraint de résigner sa place. *Sub Henrico* VIII, *qui hybridam quandam religionem induxerat, cum in Collegii Sacello sacris interesse recusaret, sodalitio suo quasi coactus cessit anno* 1545. Mais Mr. Samuel Fox, dans la *Vie de Jean Fox*, citée ci-dessus, nous apprend que notre Auteur, ayant été soupçonné d'hérésie, fut examiné fort sévérement, & que n'ayant point voulu dissimuler ses sentimens, il fut condamné comme hérétique, & chassé du Collége. Ses Ennemis prétendirent même qu'il avoit sujet de se louer de leur modération, & qu'il auroit pu lui en couter la vie, s'ils n'avoient préféré la clémence à la rigueur. *Igitur appetitus rumore, insidiis, insimulatione omnium, quæstione severius habitâ, cum ultra celare consilium suum non posset, neque in mendacio perfugium quærendum putaret homo simplicissimi instituti, collegiali judicio convictus, damnatusque de hæresi, motusque de Collegio est. Eâ sententiâ mollissime cum eo agi dicebant adversarii, & potuisse capitis appellari nisi clementiam maluissent* (7).

(1) A la tête de ses *Acts and Monuments of the Church*. Lond. 1641.
(2) *Athen. Oxon.* Vol. I. Col. 231.
(3) *Vita Foxii.*
(4) Ibid.
(5) *Ubi supra.* col. 231.
(6) Lib. II, p. 193.
(7) *Vita Joh. Foxii.*

irrités contre lui, & ſon beaupere ſur-tout fut tellement indigné, qu'il retint à Mr. Fox le bien de ſon pere: il ſe trouvoit réduit par-là à une grande néceſſité, lorſqu'il entra chez le Chevalier Thomas Lucy de la Comté de Warwick, pour élever ſes enfans; il s'y maria, & y demeura juſqu'à ce que ſes Eléves n'euſſent plus beſoin de Gouverneur (*k*). Se trouvant de nouveau dans un extrême beſoin, il obtint non ſans difficulté que ſon beaupere l'aidât à ſubſiſter pendant quelque tems [*D*]; il ſe retira enſuite à Londres peu d'années avant la mort de Henri VIII (*l*); & lorſqu'il ſe trouvoit réduit à la plus grande néceſſité qu'on puiſſe imaginer, la Ducheſſe de Richmond le demanda pour être Précepteur des Enfans du Comte de Surrey fils du Duc de Norfolk [*E*]. Il demeura dans cette Maiſon à Ryegate dans la Comté de Surrey (*m*), les derniéres années de Henri VIII, & pendant tout le régne d'Edouard VI (*n*); & il fut le premier qui prêcha l'Evangile dans ce lieu-là, dans le tems que la Religion Romaine étoit encore fort puiſſante (*o*). Sous Edouard VI il fut rétabli dans ſa place de Membre du Collége de la Madelaine (*p*). Mais à l'avénement de la Reine Marie au trône, le Docteur Gardiner Evêque de Winchester ayant réſolu de le faire arrêter [*F*], le Duc de Norfolk ſon Eléve envoya un Domeſtique au port d'*Ipſwich* afin d'y louer une barque, pour lui faire paſſer la Mer; & comme il paroiſſoit qu'il n'y avoit guéres de ſûreté pour Mr. Fox, dans aucune Ville ou Lieu de quelque abord, le Duc l'envoya chez un de ſes Fermiers, pour attendre le vent. Il ſe mit enfin avec quelque peine en mer [*G*], & il arriva avec ſa femme, qui étoit groſſe, à Nieupoort, d'où il ſe rendit à Anvers, de là à Francfort [*H*] & enſuite à Baſle (*q*), où il ſubſiſta en corrigeant pour Oporin (*r*); il y commença auſſi ſon Hiſtoire des *Actes & Monumens de l'Egliſe* [*I*]. Après que la Reine Eliſabeth fut montée ſur le trône, & la Religion Proteſtante bien établie, il retourna en Angleterre, & le Duc de Norfolk l'entretint dans ſa Maiſon, nommée *Chriſt-Church in London*; d'où Mr. Fox ſe rendoit tous les Lundis chez l'Imprimeur Jean Day pour finir ſes *Actes & Monumens de l'Egliſe* (*s*) [*K*]. Il auroit pu avoir de conſidérables Bénéfices dans l'Egliſe, s'il eût voulu les accepter; mais

(*k*) *Vita Foxii.*
(*l*) Ibid.
(*m*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 231.
(*n*) *Vita Joh. Foxii.*
(*o*) Wood *ubi ſupra.*
(*p*) Idem *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 295.
(*q*) *Vita Joh. Foxii.*
(*r*) Wood *Ath. Oxon. ubi ſupra.*
(*s*) Idem ibidem.

[*D*] *Il obtint non ſans difficulté que ſon beaupere l'aidât à ſubſiſter pendant quelque tems.*] Il écrivit d'abord à ſon beaupere, pour ſavoir s'il voudroit le recevoir chez lui ou non. Son beaupere lui répondit, qu'il ſe faiſoit beaucoup de peine de recevoir chez lui un homme qu'il ſavoit être coupable, & qui avoit été condamné pour un crime capital; qu'il y auroit du danger à lui donner retraite. Neanmoins, que s'il vouloit changer de ſentiment, il pouvoit venir, & demeurer chez lui tant qu'il lui plairoit; mais que s'il ne pouvoit ſe réſoudre à changer de ſentimens, il faudroit qu'il ſe contentât d'y faire un ſéjour plus court, pour ne pas l'expoſer lui & ſa mere à courir riſque d'être ruïnés, étant d'ailleurs diſpoſés à faire tout pour lui. Mr. Fox ſe trouvoit dans une ſituation où il crut ne devoir refuſer aucune condition. D'ailleurs ſa mere lui avoit fait dire ſecrettement qu'il n'avoit qu'à venir, & de ne pas craindre la ſévérité de ſon beaupere, parce qu'il étoit peut-être obligé de lui écrire du ſtile qu'il faiſoit, mais que quand l'occaſion s'en préſenteroit il compenſeroit la dureté de ſes expreſſions par des actions d'une autre nature. Enfin il reçut un traitement plus favorable de ſon beaupere & du pere de ſa femme, qu'il ne s'attendoit; mais comme ſon intérêt demandoit qu'il ne fût pas trop longtems à charge à aucun des deux, il alloit tantôt chez l'un tantôt chez l'autre, comme s'il avoit eu des affaires, par où il trompoit la vigilance de ceux qui le cherchoient, & empêchoit que ni l'un ni l'autre de ſes beaupéres ne s'ennuyât de ſa compagnie (8).

(8) Ibid.

[*E*] *Lorſqu'il ſe trouvoit réduit à la plus grande néceſſité qu'on puiſſe imaginer, la Ducheſſe de Richmond le demanda pour être Précepteur des enfans du Comte de Surrey fils du Duc de Norfolk.*] Ayant dépenſé tout ce qu'il avoit obtenu de ſes parens, & amaſſé par ſa propre induſtrie, il étoit un jour aſſis dans l'Egliſe de St. Paul, épuiſé de faim, pâle & décharné, les yeux enfoncés, & avec l'air d'un homme qui va expirer: comme tout le monde évitoit un ſpectacle ſi affreux, un homme, qu'il ne ſe ſouvenoit point d'avoir jamais vu, vint s'aſſeoir auprès de lui, & l'ayant ſalué familiérement, lui gliſſa dans la main une ſomme d'argent ſans la compter, & le pria d'avoir bon courage, ajoûtant qu'il ignoroit la grandeur de ſes infortunes, mais qu'il ſoupçonnoit que ſes malheurs n'étoient pas ordinaires. Il pria Mr. Fox d'accepter ce petit préſent de la main d'un compatriote, que l'humanité ſeule engageoit à la lui offrir; il l'aſſura en même tems, qu'il y avoit lieu de concevoir de nouvelles eſpérances pour lui, & que bientôt il s'offriroit une condition plus fixe, qui lui donneroit les moyens de ſubſiſter. Mr. Fox n'a jamais pu ſavoir qui étoit la perſonne qui l'avoit ſecouru ſi à propos. Quelques-uns, faiſant réflexion ſur l'événement, ont cru que cet homme avoit été envoyé par des perſonnes qui s'intéreſſoient à la conſervation de Mr. Fox; & que ce fut vraiſemblablement par la négligence de ceux qui en étoient chargés, qu'il ſouffrit ſi fort avant que de recevoir du ſecours. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ne ſe paſſa pas trois jours qu'il n'eut lieu d'eſpérer un meilleur ſort, la Ducheſſe de Richmond l'ayant fait inviter d'entrer à ſon ſervice. Quelque tems auparavant le Duc de Norfolk & le Comte de Surrey ſon fils avoient été mis à la Tour; & pendant qu'ils étoient en priſon on avoit envoyé les enfans du Comte chez la Ducheſſe de Richmond leur Tante, pour qu'elle eût ſoin de les faire élever; il y en avoit trois, Thomas qui fut Duc de Norfolk, Henri enſuite Comte de Northampton, & Jeanne dans la ſuite Comteſſe de Weſtmoreland. Les deux jeunes Seigneurs firent de grands progrès dans les Belles-Lettres ſous Mr. Fox, & Myledi Jeanne apprit ſi bien le Grec & le Latin, qu'elle ne le cédoit à cet égard à aucun des plus ſavans de ce tems-là (9).

(9) Ibid.

[*F*] *A l'avénement de la Reine Marie au trône, le Docteur Gardiner Evêque de Winchester ayant réſolu de le faire arrêter.*] L'Evêque étoit fort lié avec le Duc de Norfolk, l'Eléve & le Patron de Mr. Fox, & comme il rendoit ſouvent viſite au Duc, il lui demandoit fréquemment de voir ſon Précepteur. Le Duc s'en excuſa toujours, alléguant tantôt qu'il étoit abſent, tantôt qu'il étoit indiſpoſé, tantôt quelque autre défaite. Mais il arriva un jour que Mr. Fox ignorant que l'Evêque fût dans la maiſon, entra dans la chambre où le Duc & lui étoient, & ayant apperçu le Prélat, il parut tout confus & ſe retira d'abord. L'Evêque ayant demandé qui il étoit, le Duc répondit que c'étoit ſon Médecin, qui étoit un peu groſſier, ne faiſant que de ſortir de l'Univerſité. *Son air & ſa phyſionomie me reviennent fort*, repliqua le Prélat, *& à l'occaſion je veux me ſervir de lui.* Le Duc comprit que ce diſcours annonçoit quelque danger, il jugea qu'il étoit tems que Mr. Fox ſe retirât, & lui fournit inceſſamment les moyens de paſſer la mer (10).

(10) Ibid.

[*G*] *Il ſe mit enfin avec quelque peine en mer.*] Ils avoient à peine levé l'ancre, qu'un vent violent & contraire, qui s'éleva tout d'un coup, excita une tempête qui remplit les matelots de frayeur. Ils paſſérent à l'ancre avec beaucoup de peine une nuit ſombre & orageuſe, & dès que le jour parut, comme le vent & la tempête continuérent, ils revinrent au port dont ils étoient partis la veille. Pendant que Mr. Fox étoit en mer, il étoit venu un Sergent de la part de l'Evêque de Winchester, qui avoit forcé la maiſon du Fermier pour ſe ſaiſir de Mr. Fox par-tout où il le trouveroit, avec ordre de l'emmener priſonnier à Londres; mais ayant appris qu'il étoit déja parti, il le pourſuivit juſqu'au port, où il trouva qu'il étoit embarqué, le Vaiſſeau étant à peine hors de vuë, il s'en retourna ſans avoir réuſſi dans ſa Commiſſion. Mr. Fox dès qu'il eût repris terre, apprit ce qui s'étoit paſſé; il en fut d'abord un peu troublé, mais ayant pris ſon parti, il monta d'abord à cheval, & fit ſemblant de quitter la Ville; mais étant revenu la même nuit il s'accorda avec le Maître du Vaiſſeau, & l'engagea à faire voile avec le premier vent convenable, prétextant que ſes affaires le demandoient, & ne s'embaraſſant guéres d'ailleurs où il aborderoit. Le Maître du Vaiſſeau mit à la voile la même nuit, quoique la Mer fût encore fort émuë, & au bout de deux jours il mit Mr. Fox & ſa compagnie à terre à Nieupoort (11).

(11) Ibid.

[*H*] *Il ſe rendit . . . . . à Francfort.*] Nous trouvons ſon nom parmi ceux des Proteſtans Anglois qui ſe réfugiérent dans cette Ville, dans un Ouvrage qui a pour titre *les Troubles de Francfort*, imprimé en 1575: lorſque la diviſion s'y mit, il épouſa le parti de Knox & de Whittingham, & ſe retira à Baſle (12).

(12) Voy. Fuller's *Church Hiſtory.* Lib. VIII. Sect. 1. p. 12.

[*I*] *Il y commença auſſi ſon Hiſtoire des* Actes & Monumens *de l'Egliſe.*] Il a publié à Strasbourg en 1554 in-8. *Commentarii Rerum in Eccleſiâ geſtarum, maximarumque per totam Europam perſecutionum à Wiclevi temporibus ad hanc uſque ætatem deſcript.* en un Livre, auquel il en ajoûta cinq, imprimés enſemble à Baſle en 1559.

[*K*] *Ses* Actes & Monumens de l'Egliſe.] Cet Ouvrage parut à Londres en 1563 en un gros Volume in-folio ſous ce titre: *Actes & Monumens Eccléſiaſtiques des derniers & fâcheux tems, où l'on trouve l'Hiſtoire des grandes perſécutions & des horribles cruautés des Prélats Papiſtes, ſur-tout dans le Royaume d'Angleterre & d'Ecoſſe, depuis l'année mille de notre Seigneur. Recueillis ſur les Originaux, de ceux-là même qui ont ſouffert, & tirés des Régîtres des Evêques, qui les ont fait ſouffrir. Par* Jean Fox. *Imprimé à Londres par Jean Day vis-à-vis d'Aldersgate au-deſſous de St. Martins. Anno* 1563 *le* 20 *Mars. Cum Gratia & Privilegio Regiæ Majeſtatis.* Mr. Fox fit préſent d'un Exemplaire de cette Edition au Collége de la Madelaine à Oxford, & il écrivit en même tems une Lettre Latine au Docteur *Laurent Humphrey*, que Mr. Thomas Hearne a fait imprimer dans l'*Appendix*, No. V, de ſa Préface, au-devant de *Adami de Domersham Hiſtor. de Rebus geſtis Glaſtonenſibus.* Oxford 1727 in-8. 2 vol. Il a paru une quatriéme

mais il n'eut que la seule Prébende de Shipton dans l'Eglise de Salisbury, qu'on lui donna au Mois de May 1563 à la mort de Pierre Vannes, & la place de Vicaire de St. Giles proche de Cripplegate à Londres; mais Mr. Wood prétend qu'il ne garda ce dernier Bénéfice (si même il l'a eu) que très-peu de tems au commencement du régne d'Elisabeth, ayant toujours fait difficulté de souscrire aux Canons, quoiqu'ils lui fussent présentés par l'Archevêque Parker [*L*], & d'approuver quelques-unes des Cérémonies de l'Eglise Anglicane. Mais quoiqu'il fût non-Conformiste, il étoit très-modéré, & desapprouvoit la chaleur des Puritains rigides [*M*]. En 1564 il envoya un Panégyrique Latin à la

me Edition de l'Ouvrage de Fox à Londres en 1583 en deux Vol. in-folio, & il a été réimprimé en 3 Vol. in-fol. en 1632. La neuviéme Edition a paru à Londres en trois Volumes in-fol. avec des figures gravées en cuivre; celles des Editions précédentes n'étant qu'en bois. Mr. Wood observe (13), que les Entrepreneurs de cette Edition avoient en quelque maniére obtenu promesse du Roi Charles II, de faire revivre l'ordre établi du tems de la Reine Elisabeth, de le placer dans les *Salles* ou *Halls* publiques des Archevêques, Evêques, Doyens, Archidiacres, Chefs de Colléges, &c. conformément aux Canons du Docteur *Matthieu Parker*, Archevêque de Cantorbery, en 1571. Mr. Strype dit (14), que lorsque cet Ouvrage parut d'abord, on regarda l'Auteur comme un homme „ qui avoit rendu un très-grand service à la Cause Protestante, en faisant voir par un grand nombre d'anciens Livres, de Mémoires, de Régitres, & de Manuscrits choisis, les usurpations des Papes & de leurs Partisans, & les vigoureuses oppositions qu'y ont fait dans tous les Siécles & dans tous les Pays, des hommes savans & pieux; surtout ici en Angleterre sous les régnes de Henri VIII & de la Reine Marie; nous ayant conservé la mémoire, l'histoire, les souffrances des saints hommes & des saintes femmes, des Evêques & des Théologiens, qui ont volontairement souffert la mort pour la cause de Jésus-Christ & de l'Evangile avec une constance admirable, plutôt que d'acquiescer aux doctrines & aux superstitions du Papisme." L'Archevêque Whitgift (15) appelle Mr. Fox *un homme illustre*, & il dit à Mr. Cartwright, le Puritain, qu'il a lu ses *Actes & Monumens* d'un bout à l'autre; il déclare, que Mr. Fox *a traité avec beaucoup de soin & de fidélité cette matiére* (touchant les Archevêques & les Métropolitains) *& il en a approfondi la vérité aussi savamment, qu'aucun Ecrivain qui me soit connu.* Cambden parle de lui & de son Ouvrage à peu près sur le même ton (16): *Ex Eruditorum numero obiit* Joannes Foxus *Oxoniensis, qui Ecclesiasticam Angliæ Historiam sive Martyrologiam indefesso veritatis studio primum Latiné, postea Anglicé auctius, magnâ cum laude contexuit.* Ceux qui ont examiné les Archives & les Régitres dont il s'est servi, & entre autres l'Evêque Burnet & Mr. Strype, lui rendent témoignage qu'il est d'une exacte fidélité: c'est ce qui a même été reconnu par Mr. Collier, qui saisit d'ailleurs toutes les occasions d'avilir le mérite de l'Auteur & le prix de son Ouvrage; & qui assure (17), qu'*il régne un tour satirique & malin dans tout son Martyrologe.* Les Papistes furent extrêmement piqués de la publication de cette Histoire „ où leurs mensonges & leurs cruautés sont mises dans un plein jour; ils tirent aussi tout ce qu'ils purent pour décréditer l'Auteur & son Ouvrage. Ils l'appelloient la *Legende Dorée* de Fox, & le représentoient comme un gros Recueil de mensonges & de faussetés notoires (18)." En 1603, environ quarante ans après que l'Ouvrage de Fox eût paru, le Pere Robert Parsons publia, sous le nom de N. D. c'est-à-dire, de Nicolas Doleman, un *Traité des trois Conversions du Paganisme au Christianisme*, en trois Volumes in-8; dont le grand but est de décrier l'Histoire de Mr. Fox. Il l'accuse de faussetés & d'impostures, d'impertinence & de mensonge manifeste, de malignité, de mauvaise foi, d'employer des raisonnemens ridicules, de mépris pour l'Antiquité, &c. Il dit que Mr. Fox a tâché de corrompre les Actes des anciens Martyrs, qu'il décrédite les siens propres, & il prétend avoir trouvé cent-vingt mensonges dans moins de trois feuilles de son Livre. Mr. Wood (19) remarque que „ si d'un côté notre Auteur a pris beaucoup de peine pour son Ouvrage, & s'il fait paroître quelquefois un grand jugement, d'un autre côté il y a commis bien des fautes, en se fiant aux rélations de pauvres gens peu éclairés, & en mettant au rang des Martyrs des gens qui ont vêcu encore après que la premiére Edition de son Ouvrage eut paru, quoiqu'il les ait ômis dans la suite." Il accuse aussi (20) Mr. Fox d'avoir *commis une fausseté insigne en rapportant, qu'un certain* Grimwood *de Higham dans la Comté de Suffolk, mourut d'une maniére tragique pour avoir fait serment & porté faux témoignage contre* Jean Cooper *Charpentier de Watfam dans la même Comté, qui perdit la vie par-là. Voici en quoi consista la fin tragique du susdit* Grimwood, *selon J. Fox:* c'est qu'*étant occupé à son travail à dresser une gerbe de bled, plein de vigueur & de santé & ne craignant aucun mal, ses entrailles lui tombérent tout d'un coup hors du corps, ce dont il mourut misérablement. Or il arriva sous le régne d'Elisabeth qu'un nommé* Prit *devint Curé de la Paroisse où* Grimwood *demeuroit, & prêchant un jour contre le parjure, sans connoître ses Paroissiens, il cita cette Histoire de Fox.* Grimwood, *qui vivoit encore, se trouva à l'Eglise, & intenta action contre le Curé sur ce sujet. Mais le Juge* Anderson, *qui tenoit les Assises dans la Comté de Suffolk, jugea que l'action ne pouvoit être soutenuë, la chose n'ayant point été dite par malice.* Mr. Wood renvoye à l'*Abrégé de divers Cas, &c. du Droit* Commun, par le Juge *Henri Rolles*, pag. 87. Sect. 7. tit. *Action sur Case.* Mais Mr. Strype a fait voir (21), qu'on n'a pas rendu justice dans ce passage à Mr. Fox, puisqu'il y a eu un *Grimwood*, qui mourut de la maniére susmentionnée, quoique Mr. Fox ait été trompé par *Guillaume Punt* en insérant cette Histoire dans son Martyrologe, *Cooper* n'ayant point été condamné pour cause de Religion, mais pour avoir tenu des discours séditieux contre la Reine. Mr. Strype remarque (22) que „ l'estime qu'on avoit pour notre Auteur diminuë fort, même chez le Clergé." Et le Docteur Walker insinuë (23) que „ les Non-Conformistes font un cas tout particulier des *Actes & Monumens* de Mr. Fox", paroles que Mr. Jean Lewis (Louis) a relevées (24): il remarque qu'*à l'égard des faits particuliers Mr. Fox & ses amis ont pris toutes les précautions possibles pour ne pas tromper le Lecteur par des faussetés, & qu'ils ont été prêts à corriger toutes les fautes qui avoient pu se glisser dans l'Histoire.* [☞ Il a paru en 1589 un Abrégé de l'Ouvrage de Fox par Timothée Bright, Docteur en Médecine, en un Volume in-4, en voici le titre: *An Abridgement of the Booke of Acts and Monuments of te Church written by that Reverend Father, Maister* John Fox: *and now abridged* by Timothe Bright *Doctor of Phisicke, for such as either thorough want of leysure, or abilitie, have not the use of so necessary an History. Imprinted at London by* J. Windet, &c. 1589. *Cum Gratia & Privilegio Regiæ Majestatis.* ADD.]

(13) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 232.

(14) *Annals of the Reformation* p. 238.

(15) *Defence of the Answer to the Admonition* p. 333.

(16) *Elizabeth. Annales* p. 558. Edit. in-8.

(17) *Eccles. History of Great Britain.* V. II. L. IV. p. 213.

(18) *Life of John Wicliffe D. D.* by John Lewis &c. Preface p. 14 London 1723 in-8.

(19) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 212.

(20) Col. 691. 692.

(21) *Annals of the Reformation.* Vol. I. c. 21. ad ann. 1561.

(22) *Life of Archbishop Whitgift.* L. III. c. 16. p. 255.

(23) *Attempt towards recovering an account of the numbers and sufferings of the Clergy of the Church of England*, Preface p. 20. Londres 1714. fol.

(24) Preface p. 14. to his *Life of John Wicliffe.*

[*L*] *Ayant toujours fait difficulté de souscrire aux Canons, quoiqu'ils lui fussent présentés par l'Archevêque Parker.*] Le Docteur Fuller rapporte (25) que l'Archevêque le somma de souscrire, *afin que la réputation générale de sa piété donnât d'autant plus de poids à la Conformité.* Le bon homme tira le Nouveau Testament Grec, *voilà*, dit-il, *à quoi je souscrirai de bon cœur.* Mais quand on lui demanda de souscrire aux Canons, il refusa de le faire, disant, *Je ne posséde aucun Bénéfice Ecclésiastique excepté une Prébende à Salisbury, & si vous voulez me l'ôter, grand bien vous fasse.* „ Mais, continuë l'Historien, les Evêques, la plupart ci-devant ses compagnons d'exil, respectoient si fort son âge, ses qualités, & ses travaux, qu'il conserva sa place jusqu'à sa mort; quoiqu'il n'aimât point les cérémonies, il faisoit paroître néanmoins tant de piété dans sa conduite, qu'il n'entroit jamais dans aucune Eglise, sans y donner ouvertement des marques de son respect, comme je l'ai appris de ses plus proches parens, qui lui ont survécu."

(25) *Church-History* Liv. IX. Sect. I. p. 76.

[*M*] *Quoiqu'il fût Non-conformiste, il étoit très-modéré & desapprouvoit la chaleur des Puritains rigides.*] Fuller observe (26), que quoique Mr. Fox *n'adoptât pas tout ce qu'il falloit pour se conformer parfaitement, ayant par exemple refusé de souscrire, il desapprouvoit souverainement le caractère factieux des gens de ce tems-là.* L'Historien nous donne ensuite une Lettre Latine que Fox écrivit à un Evêque au sujet de son fils Samuel, que le Parti Puritain avoit dépouillé de sa place de Membre du Collége de la Madelaine à Oxford, au retour de ses Voyages dans les Pays Etrangers, sous le faux prétexte qu'il s'étoit fait Papiste. Mr. Fox s'exprime dans cette Lettre en ces termes. *Illud confiteor, semper cavisse me sedulo, ut si minus prodesse multis licuerit, ne sciens tamen obessem cuiquam, tum vere minimè omnium Magdalensibus; quo magis id mihi admirationi habetur, quis tam turbulentus genius* factiosa *ista* Puritanorum *capita afflaverit, ut sic violatis gratiarum legibus, spretis meis ad se literis & precibus, contempta ipsius Præsidis intercessione, nulla præmissa admonitione, nec causa reddita tantam hanc in me filiumque tyrannidem exercuerint* .... *Quod si enim is essem, qui perbacchari cum eis contra Episcopos & Archiepiscopos, aut scribam me præbere illorum ordini, hoc est, insanire cum illis voluissem, nunquam istos in me aculeos exacuissent. Nunc quia* totus ab iis alienus, *partes illas sectari maluerim, quæ modestiæ sunt, & publicæ tranquillitatis, hinc odium in me conceptum jam diu, in hanc demum effervuit acerbitatem. Quod cum ita sit, non jam quid mea causa velitis facere, id postulo, quin potius quid vestra ipsorum causa cogitandum sit, vos, qui proceres estis Ecclesiæ, etiam atque etiam deliberate. Quod ad me autem attinet, quamvis erepta filio societas haud levi afficit animum ægritudine, tamen quia res privata agitur, hoc fero moderatius. Magis me commovet* publicæ Ecclesiæ ratio. *Video enim suboriri quoddam genus hominum, qui si invalescant, viresque in hoc regno colligant, piget hic referre, quid futuræ perturbationis præsagit mihi animus. Olim sub* Monachorum *fucata Hypocrisi quanta sit nata lues Religioni Christianæ, minime ignorat prudentia vestra. Nunc in istis nescio quod* novum Monachorum genus *reviviscere videtur, tantò illis perniciosius, quantò callidiore fallendi artificio sub prætextu perfectionis personati isti Histriones gravius occultent venenum, qui dum omnia exigunt ad strictissimæ suæ Disciplinæ & Conscientiæ gnomones, haud videntur prius destituri, donec omnia in Judaicam redigant servitutem.* Ce qui signifie: „ J'ai toujours, je l'avouë, eu grand soin, si je n'ai pu me rendre utile à beaucoup de personnes, de ne faire volontairement

(26) Ibid. L. IX. Sect. 3. p. 104.



„ tort

la Reine fur fon indulgence envers quelques Théologiens, qui fe faifoient quelque peine de la conformité rigide (t) [N]. En 1570 il prononça le Vendredi Saint à St. Paul un *Sermon fur Chrift Crucifié*, qui fut imprimé enfuite [O]. Au mois de Juillet de 1575 il écrivit une Lettre Latine à la Reine pour la diffuader de faire mourir deux Anabaptiftes qui avoient été condamnés au feu [P]. Il fe diftinguoit

(t) Collier's *Eccl. Hift.* P. II. L. VI. p. 501.

„ tort à perfonne, bien moins à ceux du Collége de la „ Madelaine. Je ne puis donc concevoir quel eft l'*Efprit* „ *turbulent*, qui a infpiré ces *factieux Puritains*, enforte „ que violant les Loix de la reconnoiffance, méprifant „ mes Lettres & mes Priéres, l'interceffion même de leur „ Chef, & fans aucune exhortation préalable, & fans al- „ léguer de raifon, ils ont exercé une fi grande *tyrannie* „ contre moi & mon fils. Si j'étois homme à *déclamer in-* „ *jurieufement* avec eux contre les Evêques & les Arche- „ vêques, ou à leur prêter ma plume, c'eft-à-dire à *ex-* „ *travaguer*, comme eux, ils n'en auroient pas agi avec „ tant de rigueur. Mais parce que je fuis *tout à-fait éloi-* „ *gné* de leurs idées, & que j'ai pris le parti d'une *mo-* „ *defte retenuë*, & le plus utile à la *Tranquillité publique*, ils „ ont conçu il y a *longtems* contre moi une haine, qui a „ enfin éclatté par ce coup violent. Tel étant le cas, je „ ne demande pas tant ce que vous voulez faire pour l'a- „ mour de moi, que ce qu'il faut en penfer par rapport à „ vous; c'eft à vous, qui êtes les premiéres Têtes de l'E- „ glife, à y penfer mûrement. Quant à moi, quoique l'ex- „ pulfion de mon Fils du Collége de la Madelaine, me „ donne beaucoup de chagrin, comme il ne s'agit que de „ mon intérêt particulier, je la fupporte plus patiemment. „ Je fuis bien plus touché de ce qui regarde l'Eglife, par- „ ce qu'il s'agit de l'intérêt *public*. Je vois qu'il s'éléve „ un ordre de gens fort dangereux s'ils s'augmentent & „ prennent des forces dans le Royaume, & je crains de „ dire quels *troubles* je prévois de leur part. Vous n'igno- „ rez pas combien la dévotion hypocrite des *Moines* a „ fait de tort ci-devant à la Religion Chrétienne. Il fem- „ ble qu'on voit revivre aujourd'hui dans ces gens-là je „ ne fai quelle *nouvelle efpéce* de *Moines*, d'autant plus *per-* „ *nicieux*, que ces Comédiens cachent un plus dangereux „ poifon de la maniére le plus artificieufe fous prétexte „ de *perfection*; tandis qu'ils veulent que tout fe régle fe- „ lon la *rigueur de leur Difcipline* & de leur Confcience, „ ils ne feront pas contens femble-t-il, qu'ils n'ayent „ réduit tout le monde fous la *Servitude Judaïque.*" Le Docteur Fuller (27) prie le Lecteur de remarquer dans cette Lettre *la violence des Non-conformiftes rigides. Nous pouvons voir*, dit-il, *par cette Lettre, combien le parti des Non-conformiftes étoit devenu puiffant dans ce tems-là, & à quelles* violences *& à quels excès quelques-uns d'eux fe laiffoient aller, puifque le Docteur Humphreys alors Chef du Collége de la Madelaine, & Mr. Fox lui-même, qui l'un & l'autre fe faifoient difficulté de foufcrire à de certains Articles, étoient du nombre de ceux qu'ils abandonnoient comme tiédes, & peu zélés pour la caufe.* Le Fils de Mr. Fox fut enfin rétabli dans fa place par un ordre de la Reine.

(27) Ibid. p. 107.

[N] *En 1564 il envoya un Panégyrique Latin à la Reine fur fon indulgence envers quelques Théologiens qui fe faifoient une peine de la conformité rigide.*] Au commencement „ Il „ rappelle la maniére dont la Reine avoit tiré le Royaume „ de l'abime de la mifére; en ce qu'elle avoit réformé la „ Religion, & le Livre des Statuts, reprimé l'oifiveté, „ arrêté les brigandages, & procuré l'orthodoxie & la „ tranquillité au Royaume; il la louë d'avoir rétabli la „ monnoye fur l'ancien pied, & d'avoir rendu les mœurs „ de fes Sujets non moins pures & brillantes que la mon- „ noye. Il dit que quelques précieux que foient en eux- „ mêmes ces Réglemens politiques, ils n'approchent pas „ des bénédictions Religieufes. Qu'à préfent la Vérité „ n'eft plus perfécutée, que la Confcience jouït d'une lé- „ gitime liberté, & que la Superftition eft obligée de cé- „ der à l'Evangile. C'eft ce dont nous avons, *dit-il*, une „ preuve frappante dans la Réponfe de Votre Majefté à „ la Requête de quelques Théologiens, touchant l'*Habit* „ *Eccléfiaftique.* Il eft difficile de concevoir quelle fatis- „ faction cette gracieufe indulgence donne à l'Eglife Uni- „ verfelle, quel avantage les fiécles fuivans en recueille- „ ront, & quel honneur immortel elle fera à la mémoire „ de Votre Majefté." Il fait enfuite fon éloge par rapport à l'encouragement qu'elle donne aux Sciences, & les efpérances qu'elle avoit données à l'Univerfité de Cambridge de lui faire reffentir les effets de fa faveur. Il finit en informant la Reine „ qu'il avoit deffein d'écrire fon Hiftoi- „ re, & qu'il avoit même préparé quelques matériaux „ dans cette vuë; mais que cela ne fuffiroit pas, à moins „ qu'il n'eût de plus amples informations de fa Majefté „ même; & qu'après tout il croit qu'elle-même a tous les „ talens requis pour faire l'Hiftoire de fon régne, & que „ perfonne ne pourra mieux lui rendre juftice qu'elle- „ même."

[O] *En 1570 il prononça le Vendredi Saint à St. Paul un* Sermon fur Chrift crucifié, *qui fut imprimé enfuite.*] Il fut imprimé à Londres in-4, fous ce titre: *Sermon fur Chrift crucifié, prononcé à St. Paul le Vendredi avant Pâques, communément nommé le Vendredi Saint. Pour l'ufage & la confolation de ceux qui font travaillés & chargés. Par* Jean Fox. *Vu & approuvé. Imprimé à Londres par* Jean Day, *vis-à-vis d'Aldersgate* 1570. *Cum Gratia & Privilegio Regiæ Majeftatis.* Le Texte eft II Cor. V. 20. 21. Le Sermon eft divifé en deux Parties, & l'on trouve à la fuite de la *Priére faite dans cette occafion pour l'Eglife, & pour les perfonnes de tous les Etats qui s'y trouvent*, & une *Apoftille aux Papiftes*. Dans cette Apoftille il leur parle en ces termes. „ D'autant que „ les Controverfes entre vous nous font importantes, & „ roulent principalement fur l'efficace de la Paffion de Jéfus- „ Chrift, je fouhaitte qu'en lifant ce Sermon, ou que vous „ preniez le parti d'acquiefcer à la Doctrine qui y eft con- „ tenue, fi vous la trouvez bien fondée, ou que vous la „ réfutiez, fi elle ne vous paroît point telle. J'entens par- „ là. I. Que fi vous trouvez ou dans la Parole de Dieu, „ ou dans quelque Docteur approuvé, que le Corps facri- „ fié du fils de Dieu, qui a fouffert une fois fur la Croix „ le Vendredi faint, n'eft pas la feule caufe matérielle & „ fuffifante de notre falut parfait, de la rémiffion des pé- „ chés, & de la Juftification. II. Ou que la promeffe de „ Dieu (qui eft à falut) n'eft pas gratuite, indépendante „ d'aucune Oeuvre ou Oeuvres pour la rendre efficace, „ excepté la Foi. III. Ou que la Foi en Jéfus-Chrift n'eft „ pas le feul moyen, & l'inftrument qui rend la Paffion „ du Sauveur efficace; vous produifiez vos raifons, & „ montriez votre favoir, & ce que vous avez à dire; Si „ vous ne voulez pas que le Public foit Juge, que du „ moins il entende vos raifons, qu'on examine la vérité de „ fens raffis, & qu'il ne foit plus queftion de railleries & „ de mauvaifes plaifanteries. La violence & la perfécu- „ tion ne font pas les moyens de trouver la Vérité, mais „ de la cacher. L'Ecriture eft claire & évidente en ce „ qui regarde les chofes néceffaires à Salut, elle s'expli- „ que fans figure & de la maniére la plus fimple, & elle „ décidera bien-tôt la queftion, &c." Mr. Wood (28) marque une Edition de ce Sermon de Londres 1609 in-8, & une Traduction Latine, intitulée: *De Chrifto Crucifixo: Concio in die Parafcev. in 2 Cor. Cap. V. verf.* 21. 21. Londres 1571 in-4. Mr. Strype, qui ne paroît point avoir vu l'Edition de ce Sermon faite en 1570, s'eft trompé en difant † qu'il a été prononcé en 1578, & imprimé en 1585, ou réimprimé cette année-là. Il fe fonde pour dire qu'il a été prononcé en 1578 fur un endroit de la Priére, où Mr. Fox dit que la Reine a *doublé les années de fa fœur & de fon frére*; mais ces mêmes paroles fe trouvent dans la Priére de l'Edition de 1570.

(28) Col. 232.

† *Annals of the Reformation* Vol. II. L. 11. c. 14. p. 550.

[P] *Au mois de Juillet de 1575 il écrivit une Lettre Latine à la Reine pour la diffuader de faire mourir deux Anabaptiftes, qui avoient été condamnés au feu.*] Fuller qui avoit copié cette Lettre fur l'Original, l'a publiée dans fon *Hiftoire Eccléfiaftique* (29). Mr. Collier dit (30) qu'elle eft écrite *d'un ftile affez Chrétien*. Mr. Fox dit dans cette Lettre, qu'il ne croit pas qu'on doive fouffrir ces Sectes Fanatiques dans un Etat, & qu'on doit les châtier d'une maniére convenable. Mais, que de punir par le feu des gens qui errent plus par l'aveuglement de l'Efprit, que par un effet de mauvaife volonté, c'eft une cruauté plus conforme à la conduite de l'Eglife Romaine qu'à la douceur de l'Evangile; & qui ne fe feroit jamais gliffée dans la Charitable Eglife de Jéfus-Chrift, fi elle n'y avoit été introduite par les Papes de Rome & furtout par Innocent III. Il ajoute, qu'il n'a nullement deffein de favorifer l'erreur en écrivant fur ce ton; mais qu'en qualité d'homme, il fait cas de la vie des hommes, & qu'il fouhaitte d'autant plus de la leur conferver pour qu'ils ayent le tems & l'occafion de revenir de leurs erreurs. Il dit, que fa fenfibilité à cet égard va fi loin, qu'elle s'étend aux bêtes mêmes, & qu'il ne peut paffer devant une boucherie fans reffentir une forte de peine & de douleur intérieure; & à cette occafion il reconnoit & adore la Bonté de Dieu, qui avoit ordonné fous l'ancienne Loi, de répandre le fang des Victimes au pied de l'Autel, avant que de les bruler; ce qui nous apprend, que les plus juftes Châtimens doivent être tempérés par la miféricorde. *Quod igitur ad phanaticas iftas Sectas attinet, eas certè in republica nullo modo fovendas effe, fed idonea comprimendas correctione cenfeo. Verum enim vero ignibus ac flammis, pice ac fulphure æftuantibus viva miferorum corpora torrefacere judicii magis cæcitate quam impetu voluntatis errantium, durum iftud ac Romani magis exempli effe quam Evangelicæ manfuetudinis videtur, ac plane ejufmodi, ut nifi a Romanis Pontificibus authore Innocentio tertio, primum influxiffet, nunquam iftud Perilli taurum quifquam in mitem Chrifti Ecclefiam importaviffet. Non quod maleficiis delector, aut erroribus cujufquam faveam, dicta hæc effe velim: vitæ hominum, ipfe homo quum fim, faveo, ideoque faveo, non ut erret, fed ut refipifcat. At neque hominum folum, utinam & pecudibus ipfis opitulari poffem. Ita enim fum (ftultè fortaffis hæc de me ipfo, at verè dico) macellum ipfum ubi mactantur etiam pecudes, vix prætereo, quin tacito quodam doloris fenfu mens refugiat. Atque equidem in eo Dei ipfius valde admiror veneror que toto pectore clementiam, qui in jumentis illis brutis & abjectis, quæ facrificiis olim parabantur, id profpexerat, ne prius ignibus mandarentur, quam fanguis eorum ad bafim altaris effunderetur. Unde difceremus in exigendis fuppliciis, quamvis juftis, non quid omnino rigori liceat, fed ut clementia fimul adhibita rigoris temperet afperitatem.* Il fupplie la Reine pour l'amour de Jéfus-Chrift de vouloir fauver la vie à ces malheureux, ou du moins de commuër leur fupplice en un autre genre de punition moins affreux. On peut employer, dit-il, le banniffement, la prifon perpétuelle, la marque, la potence même; mais il conjure la Reine de ne point rallumer les feux de *Smithfield*, depuis

(29) L. IX. Sect. 1. p. 104. 105.

(30) *Ecclef. Hiftory of Great Britain*, P. II. L. VI. p. 549.

guoit par sa piété, sa charité, son humilité, & par son extrême application à remplir ses fonctions. Outre les Ouvrages dont nous avons déja parlé, il en a fait quelques autres [Q]. Il mourut le 18 d'Avril 1587, dans la soixante-dixiéme année de son âge, & il fut enterré dans l'Eglise de St. Giles Cripplegate, où on lui a dressé un Monument contre la muraille du côté méridional [R]. Il laissa deux fils, *Samuel & Thomas*. SAMUEL, l'aîné des deux, nâquit à Norwich le 31 Decembre 1560 (u); en 1576 il fut admis dans le College de la Madelaine, dont il fut ensuite Membre, il fut aussi reçu Maître-és-Arts. En 1586 son pere lui donna le bail de la ferme annexée à la Prébende de Shipton [S]. Il fut Intendant du Chevalier Thomas Heneage, Vice-Chambellan de la Reine; en 1589 il épousa Mlle. Anne Leveson à Eastwel dans la Province de Kent, chez le Chevalier Moyle Finch, & l'année suivante il en eut une fille nommé Anne (w). En 1610 il écrivit la Vie de son pere, qui est à la tête des *Actes & Monumens* de l'Eglise (x). THOMAS FOX, second fils de notre Auteur, fit ses études dans le College du Roi à Cambridge, & fut ensuite Médecin célébre à Londres, & Membre du College des Médecins de cette Ville (y). Anne sa fille & son héritiére epousa le Chevalier Richard Willis Baronet de Ditton dans la Comté d'Essex, Colonel Géneral des Comtés de Lincoln, Nottingham & Rutland, & Gouverneur de la Ville & du Château de Newark.

(u) Voy. Strype's *Life of Archbishop Whitgift* L. III. c. 16. p. 255.

(w) Ibid.

(x) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 331.

(y) Strype p. 254.

depuis si longtems heureusement éteints sous son régne. Que s'il ne peut obtenir cela même, il supplie la Reine par tout ce qu'il y a de plus sacré, d'accorder un ou deux mois de délai, pendant lesquels on puisse travailler à ramener ces gens-là de leurs pernicieuses erreurs, pour que leurs ames ne périssent point avec leurs corps. *Quamobrem si tantum mihi apud Principis tanti majestatem audere liceret, supplex pro Christo rogarem clementissimam hanc regiæ sublimitatis excellentiam pro authoritate hac sua* (31) *quam ad vitam multorum conservandam* (32) *pollere* (33) *te divina voluit clementia, ut vita si fieri possit (quid enim non possit tua in rebus authoritas tua?) miserorum parcatur, saltem ut horrori obsistatur, atque in aliud quodcunque commutetur supplicii genus. Sunt ejectiones, inclusiones retrusæ, sunt vincula, sunt perpetua exilia, sunt stigmata & πληγματα, aut etiam patibula; id unum valde deprecor, ne patias ac flammas Smithfieldianas jam diu sopitissimas tuis auspiciis hue usque sopitas sinas recandescere. Quod si ne id quidem obtineri possit, id saltem omnibus supplicandi modis efflagito τοῦτο τὸ πλάγχνον pectoris tui implorans, ut mensem tamen unum aut alterum nobis concedas, quo interim experiamur, an à periculosis erroribus dederit Dominus ut resipiscant, ne cum corporum jacturâ animæ pariter cum corporibus de æterno periclitentur exitio.* Mais Fuller nous apprend, que quoique la Reine appellât toujours Fox son *Pere*, elle lui refusa absolument de donner la vie à ces deux hommes, si au bout d'un mois de conférences avec les Théologiens ils ne retractoient leurs erreurs. Mais ayant persisté dans leurs opinions ils furent brulés à Smithfield.

(31) Il y a de l'apparence qu'il faut lire *tuâ*.

(32) Il doit peut-être y avoir *conservandam*.

(33) Peut-être *pollere*.

[Q] *Outre les Ouvrages dont nous avons déja parlé, il en a fait quelques autres.*] Tels sont les suivans: *De Censurâ seu Excommunicatione Ecclesiasticâ. Interpellatio ad Archiepiscopum Cantuariensem.* Londres 1551 in 8. *Tables de Grammaire.* Londres 1552. Wood nous apprend (34) que ces Tables „ ont dans l'imprimé la signature de huit Seigneurs „ du Conseil Privé; mais qu'on les a bientôt mises à quar- „ tier, péchant autant par leur trop grande briéveté, que „ la Grammaire de Henri VIII par son excessive longueur." *Articuli seu Aphorismi aliquot Joh. Wiclevi sparsim aut ex variis illius Opusculis excerpti per adversarios Papicolas, ac Concilio Constantiensi exhibiti. Collectanea quædam ex Reginaldi Pecocki Episcopi Cicestriensis opusculis exustis conservata, & ex antiquo psegmate transcripta. Opistographia ad Oxonienses.* Ces trois Ouvrages ont été imprimés avec ses *Commentarii Rerum in Ecclesia gestarum*, à Strasbourg 1554 in-8. *Locorum communium Logicalium tituli & ordinationes 150, ad seriem prædicamentorum decem descripti &c.* Bâle 1557 in-4. *Probationes & Resolutiones de re & materia Sacramenti Eucharistici.* Imprimé à Londres vers l'an 1563. *De Olivâ Evangelicâ: Concio in Baptismo Judæi habita Londini 1 April. cum narratione Capitis XI. D. Pauli ad Romanos.* Londres 1578. Traduit en Anglois par Jacques Bell. On a mis à la suite de ce Sermon Latin la Comédie de notre Auteur *de Christo triumphante*, susmentionnée. *De l'Election de l'homme au Salut.* Londres 1581 in-8. *Quelques Remarques sur l'Election, ajoutées au Traité de Beze sur la Prédestination.* Londres 1581 in-8. *De Christo gratis justificante, contra Jesuitas.* Londres 1583 in-8. *Disputatio contra Jesuitas & eorum argumenta, quibus inhærentem justitiam ex Aristotele confirmant*, à la Rochelle 1585 in-8. *Eicasmi seu Meditationes in Apocal. S. Johannis Apostoli & Evangelistæ.* London 1587 in-fol. Geneve 1596 in-8. *Papa confutatus: vel Sacra & Apostolica Ecclesia Papam confutans.* Traduit en Anglois par Jacques Bell, & imprimé à Londres in-4. *Courte Exhortation propre & utile pour des tems d'affliction, lorsqu'on manque de Ministres, ou qu'ils ne peuvent venir consoler.* Londres in-8. Il l'a traduit de l'Anglois en Latin. *Concio funebris in obitum Augustæ memoriæ Ferdinandi Cæsaris, recens defuncti in Eccl. Cath. S. Pauli habita 3 Octob.* 1564. Il a aussi traduit du Latin en Anglois 1. Un *Sermon de* Jean Oecolampade *aux jeunes garçons & aux jeunes filles.* Londres in douze. 2. *Instruction de la Foi Chrétienne, comment on doit s'appuyer sur les promesses de Dieu, & ne point douter de son salut.* Londres 1579 2de Edition in-8. par Urbain Regius. Il a aussi fini une *Reponse Apologétique à l'Invective Calomnieuse de* Jérôme Osorius. Commencée en Latin par Gautier Haddon, Docteur en Droit. Londres 1577 & 1581 in-4. Il a publié les *Quatre Evangiles en vieux Saxon avec la Version Angloise.* Londres 1571 in-4. Bâle parle de plusieurs autres Ouvrages de Fox, mais Mr. Wood (35) dit qu'il y en a quelques-uns qui n'ont point été imprimés.

(34) Vol. I. Col. 155.

(35) Col. 231.

[R] *Où on lui a dressé un Monument contre la muraille du côté méridional.*] On y lit l'Inscription suivante: *Christo S. S.* Johanni Foxo, *Ecclesiæ Anglicanæ Martyrologo fidelissimo, Antiquitatis Historicæ Indagatori sagacissimo, Evangelicæ Veritatis Propugnatori acerrimo, Thaumaturgo admirabili, qui Martyres Marianos tanquam Phœnices ex cineribus redivivos præstitit. Patri suo omni pietatis officio imprimis colendo Samuel Foxus illius primogenitus hoc monumentum posuit, non sine lacrymis. Obiit die 18 Mens. April. Anno Dom.* 1587, *jam septuagenarius.*

[S] *En 1586 son pere lui donna le bail de la ferme annexée à la Prébende de Shipton.*] Mr. Strype (36) nous apprend que ce fut lorsque Samuel Fox revint de ses voyages, vers la fin du mois de Juin, comme il paroît par son Journal; mais le Docteur Piers Evêque de Salisbury, & Evêque de Cour, avoit demandé à la Reine la Collation de ce Bénéfice, & elle la lui avoit accordée. Mr. Fox s'addressa au nom de son pere à l'Archevêque Whitgift, auquel il exposa son affaire: ce Prélat lui donna sur le champ une Lettre pour l'Evêque de Salisbury datée du 14 Juillet, & l'Evêque lui accorda avec plaisir sa demande „ par un sentiment de respect, *dit Mr. Strype*, pour un homme qui „ avoit si bien mérité de l'Eglise par son prodigieux tra- „ vail pour écrire l'Histoire de l'Eglise & des persécu- „ tions souffertes par les défenseurs de la Vérité. Il lui „ accorda même plus qu'il ne lui demandoit. Car il pro- „ mit de donner une bourse au second fils du bon homme „ Fox, qui s'appelloit *Thomas*, & qui étoit au Collége du „ Roi à Cambridge, & de lui donner dès qu'il seroit en „ état de la posséder, une Prébende dans l'Eglise de Sa- „ lisbury. Car c'est là en substance ce que contenoit la Ré- „ ponse de l'Evêque à l'Archevêque, datée du même jour „ que la Lettre de celui-ci. . . . . . Tel étoit le juge- „ ment que l'Archevêque & les Prélats de ce tems-là por- „ toient de ce savant & vénérable Confesseur & de ses Ou- „ vrages, & la haute estime qu'ils en faisoient."

(36) *Life of Archbishop Whitgift.* L. III. c. 16. p. 254.

☞ FRAGUIER (CLAUDE-FRANÇOIS) nâquit à Paris d'une famille noble [A] le 28 Août 1666. (a). Dès l'âge de huit ans il fut mis en pension au Collége des Jésuites, où il eut l'avantage d'avoir pour Maître le P. de la Baune, & pour compagnon d'étude Louis, fils de Henri-Jules de Condé: il fit de grands progrès sous un homme qui joignoit beaucoup d'expérience à ses lumiéres, d'heureuses dispositions naturelles soutenuës par l'émulation, produisirent leur effet. Les Peres Rapin, Jouvency, de la Rue & Commire concoururent aussi à lui former le goût (b); mais en même tems ils lui en donnérent pour leur Ordre, de sorte qu'il y entra le 18 d'Août 1683 n'ayant pas encore dix-sept ans accomplis (c). Après avoir fait son Noviciat, & un nouveau Cours de Philosophie, on l'envoya à Caen pour y enseigner les Humanités. Il y fit d'abord connoissance avec Mr. de Segrais & le célébre Mr. Huet, avec qui malgré la grande disproportion d'âge il ne laissa pas de lier un grand commerce de Litérature (d). Il donnoit la plus grande partie de son tems à la lecture des Auteurs Grecs

(a) Eloge de Mr. l'Abbé Fraguier, dans l'*Hist. de l'Acad. des Inscr. & Belles-Lett.* Tom. IV. p. 618. Edit. de Hollande.

(b) La-même p. 619.

(c) Ibid.

(d) Idem p. 620.

[A] *D'une famille noble.*] Il étoit second fils de Florimond Fraguier, Comte de Dennemarie, & d'Elisabeth Brisard sa femme. „ Florimond Fraguier étoit Capitaine aux „ Gardes, & c'est de son pere, Officier du même Régi- „ ment, & qu'on y appelloit simplement Dennemarie, que „ Sarrazin a fait une mention honorable dans son Histoire „ du Siége de Dunkerque. Elisabeth Brisard étoit fille „ d'un Conseiller au Parlement, le huitiéme de son nom „ qui remplissoit la même Charge de pere en fils (1)."

(1) *Hist. de l'Acad. des Inscr.* Tom. IV. p. 618.

[B] Il

Grecs & Latins [*B*]. Au bout de quatre années il fut rappellé à Paris pour y étudier la Théologie; cette Etude ne l'empêcha pas de ſuivre ſon goût pour les Belles-Lettres & pour la Poëſie [*C*]; malgré l'applaudiſſement que ſes productions lui attirérent, ſes Supérieurs ne furent pas ſatisfaits de ce qu'il ſe livroit à d'autres occupations que celles qui lui étoient preſcrites par ſon état, & lui-même ſentant qu'il n'y étoit pas propre, ſortit des Jéſuites onze ans après y être entré, *mais il en ſortit, ſans perdre leur eſtime & ſans ceſſer de les aimer* (*e*). Se voyant libre de ſuivre ſon inclination il eut le bonheur de ſe lier avec Mr. Remond, qui cultivoit les Lettres dans une fortune riante & paiſible, qui avoit un Cabinet de Livres précieux, & qui étoit en rélation avec les perſonnes de l'eſprit le plus délicat & le plus orné. Le commerce de Madame de la Fayette, & de Ninon de Lenclos lui fut auſſi fort avantageux pour acquérir la politeſſe de la Langue Françoiſe [*D*]. Il ſe fit connoître de plus en plus. En 1705 il fut nommé Aſſocié de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & l'année ſuivante il devint Penſionnaire à la place de Mr. Vaillant le Pere (*f*). Dans la même année, Mr. l'Abbé Bignon qui préſidoit à la compoſition du Journal des Sçavans, engagea Mr. Fraguier à remplacer Mr. Pouchard, (*g*). Mr. le Chancelier de Pontchartrain lui donna le titre de Cenſeur Royal des Livres, avec une penſion ſur le Sceau. Vers la fin de l'année 1707 l'Académie Françoiſe le nomma pour remplir la place vacante par la mort de Mr. l'Abbé Galloys, mais cette élection ſouffrit quelque difficulté [*E*], & ce ne fut que quelques mois après que Mr. Fraguier entra dans ce Corps, après la mort de Mr. Colbert Archevêque de Rouën. Notre Savant cherchant à ſe rendre utile, entreprit de traduire en Latin toutes les Oeuvres de Platon, dont la lecture lui étoit familiére; les traductions qu'on en a étant fort imparfaites: „ Perſonne, dit le Pére Niceron (*h*), n'étoit plus capable d'imiter le ſtile gracieux, délicat, brillant, & preſque Poëtique de ce Philoſophe, que Mr. Fraguier, qui s'étoit fait „ un ſtile aſſez ſemblable au ſien, par la lecture de *Plaute*, de *Térence*, & de Ciceron." C'eſt ſans doute à ce travail que nous devons pluſieurs Diſſertations curieuſes & ſavantes qui ſe trouvent dans les

(*e*) Idem p. 623.

(*f*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcr.* T. I. p. 36. Edit. de Hollande.

(*g*) Ibid. T. IV. p. 622.

(*h*) *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XVIII. p. 271.

[*B*] *Il donnoit la plus grande partie de ſon tems à la lecture des Auteurs Grecs & Latins.*] Le Pére Niceron dit (2) que „ ſuivant le conſeil de Mr. Huet, il donnoit une partie de la journée aux Auteurs Grecs, & une autre aux „ Latins, & qu'il parvint par-là à ſe rendre les deux Langues comme naturelles." Mr. de Boze dans l'Eloge (3) de l'Abbé Fraguier, nous apprend qu'il ne paſſoit dans ſes Claſſes que le tems néceſſaire, & qu'il employoit le reſte à la lecture dont on vient de parler; il ajoûte que „ la rapidité de ſes progrès en tout genre, alloit juſqu'à étonner ſes deux illuſtres amis (Meſſieurs de Segrais & Huet), „ qui par le charme ou la profondeur de leur érudition, „ étoient eux-mêmes l'ornement de leur ſiécle." Il rapporte à cette occaſion un fait, qui prouve combien Mr. Fraguier étoit charmé d'Homére. Voici ſes propres termes. „ Dans la lecture d'Homére, qu'il avoit bien recommencée cinq ou ſix fois en moins de quatre ans, il lui „ arriva une choſe, qui, quoique probablement arrivée „ à la plupart de ceux qui en ont fait de même leur principale étude, ne laiſſera pas aujourd'hui de paroître fort „ ſinguliére. Pour mieux retênir, ou pour reconnoitre „ plus facilement les beaux endroits de ce Poëte, il les „ ſoulignoit d'un coup de crayon dans ſon exemplaire, à „ meſure qu'il le liſoit. A la ſeconde lecture, il fut ſurpris de retrouver des beautés qu'il n'avoit pas apperçûës dans la premiére, & qui plus vives encore, ſembloient lui reprocher une injuſte préférence. Ce ſpectacle ſe renouvella à la troiſiéme, à la quatriéme lecture; „ & de ſurpriſe en ſurpriſe, de remarques en remarques, „ l'Ouvrage ſe trouva ſouligné d'un bout à l'autre. Ce „ n'étoit ſelon lui, *ajoûte Mr. de Boze*, qu'après avoir „ éprouvé quelque choſe de ſemblable, qu'on pouvoit parler dignement du Prince des Poëtes; *on ne voit pas ce* „ *qu'il auroit exigé pour être en droit d'en faire la critique.*" Je ſuis fort de l'avis de Mr. de Boze, ſuppoſer qu'il n'y a rien dans Homére qui ne ſoit digne d'admiration, c'eſt aller un peu loin; pour en bien apprécier le mérite il faut je l'avouë le lire avec attention, mais ne faudroit-il pas auſſi le lire ſans prévention?

(2) *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XVIII. p. 270.

(3) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcr. loc. cit.* p. 620.

[*C*] *Cette Etude ne l'empêcha pas de ſuivre ſon goût pour les Belles-Lettres & pour la Poëſie.*] Ecoutons encore Mr. de Boze (4), après avoir dit que Mr. Fraguier fut rappellé à Paris pour étudier la Théologie, il continuë en ces termes: „ Son eſprit naturellement vif & brillant, ſe trouva tout à coup comme tranſporté dans un pays inconnu, „ à l'air duquel il ne s'accoutumoit point, & dont la Langue lui paroiſſoit toujours étrangére. L'amour du devoir, qui ſeul le ſoutenoit, n'empêchoit pas qu'en ſon „ particulier il n'y mêlât quelques études moins auſtéres; „ & c'eſt à cette ſorte de délaſſement que nous devons, entre autres, pluſieurs Epigrammes Latines dans le goût „ de Catulle, dont Mr. Deſpreaux fit grand uſage dans „ la diſpute qui s'éleva de ſon tems ſur la préférence des „ Anciens & des Modernes (5) . . . . . . On compte encore entre les Poëſies qui de tems à autre échappoient „ au nouveau Théologien, une Ode magnifique ſur l'exaltation d'Innocent XII; quelques Fables allégoriques adreſſées à un fameux Journaliſte, qu'il croyoit n'avoir „ pas aſſez ménagé le P. Bouhours, & un ingénieux Apologue écrit en vers Grecs & Latins de différentes meſures...... Sa Veine étoit une eſpéce de Protée, qui „ prenoit ſur le champ toutes les formes convenables aux „ ſujets qu'elle avoit à traiter, qui ſe paroit des beautés „ antiques, non en imitant ſervilement les Anciens, en „ copiant leurs expreſſions, en leur arrachant des vers entiers, mais en ſe revêtant, pour ainſi dire, du caractére „ de perfection propre à chaque eſpéce de Poëſie, dans „ laquelle quelqu'un de ces Anciens avoit excellé." Mr. l'Abbé d'Olivet publia les Poëſies de Mr. Fraguier en 1729, conjointement avec celles de Mr. Huet ſous ce titre: PETRI DANIELIS HUETII & CLAUDII FRANCISCI FRAGUERII *Carmina*, Pariſiis 1729 in 12. On trouve à la tête un Eloge de Mr. Fraguier par Mr. l'Abbé d'Olivet, que le Pere Niceron a inſéré dans ſes Mémoires des Hommes illuſtres; on ne voit point dans ce Recueil la fameuſe piéce intitulée *Sanctolius Pœnitens*, que Mr. Fraguier compoſa à Caen, lorſqu'il étoit Jéſuite. Il avoit publié lui-même, *Mopſus, ſive Schola Platonica de Hominis perfectione*. Paris 1721 in-12. „ C'eſt un Poëme Elégiaque où l'on „ voit ce qu'il y a de plus profond dans la Morale Payenne, & de plus délicat dans la Poëſie (6)." Mr. l'Abbé d'Olivet convient que les Vers de Mr. Fraguier ne ſont pas tous de la même force, mais tous lui paroiſſent marqués au coin de la bonne Antiquité.

(4) *Ubi ſupra* p. 621.

(5) *Voy. Oeuvres de Boileau* T. II. p. 199. &c. Edit. de la Haye 1722.

(6) Niceron *ubi ſupra* p. 271.

[*D*] *Le commerce de Madame de la Fayette & de Ninon de Lenclos lui fut auſſi fort avantageux pour acquérir la politeſſe de la Langue Françoiſe.*] Rapportons le fait dans les termes de Mr. l'Abbé d'Olivet (7): „ Juſqu'alors il avoit „ manqué de ſecours pour acquérir la politeſſe de la Langue Françoiſe, lui-même ſentoit ſa foibleſſe ſur ce point. „ C'eſt pourquoi il eut recours aux leçons de deux Muſes, Madame *de la Fayette*, ſi louée par tant de Poëtes, „ & *Ninon de Lenclos*, appellée la nouvelle Leontium. „ Toutes deux tenoient le premier rang parmi les beaux-eſprits, & étoient regardées comme les juges ſouverains „ de l'Urbanité Françoiſe. La premiére avoit compoſé des „ Romans, où ſe trouvent toutes les fineſſes & toute la „ politeſſe de notre Langue; l'autre avoit reçu de la nature les charmes de Vénus & l'eſprit de Minerve. Quand „ Mr. Fraguier commença à voir Ninon de Lenclos, l'âge „ avoit déja enlevé ſes appas dangereux, & avoit donné „ de nouvelles forces à ſon goût & à ſon jugement. Poli „ par le commerce de ces deux Muſes, il ſe fit un ſtile „ élégant, châtié, nerveux, mais ſans aucune affectation."

(7) Dans l'Eloge à la tête des Poëſies Latines. Voy. *Bibl. Franç.* Tom. XIV. Part. I. p. 22. 23.

[*E*] *Cette élection ſouffrit quelque difficulté.*] C'eſt ainſi que s'en exprime Mr. de Boze, qui ajoûte (8) *qu'elle reçut peu de mois après une forme plus authentique à la mort de Mr. Colbert.* On ne ſauroit pas trop bien ce que cela veut dire, ſi Mr. l'Abbé d'Olivet ne nous l'avoit appris (9). „ Quoique l'Académie Françoiſe eût choiſi pour un „ de ſes Membres un Savant que l'Académie d'Athénes eut „ volontiers choiſi pour ſon Chef après la mort de Platon, „ cependant parce que l'Aſſemblée n'étoit ce jour-là compoſée que de dix-ſept Académiciens, le Roi fit ſavoir à „ ces Meſſieurs (10), *Qu'il regardoit comme nul tout ce qui* „ *s'étoit fait dans leur aſſemblée; la Compagnie n'ayant pû* „ *rien faire de contraire au Réglement, qui demande la préſence de vingt Académiciens, pour admettre comme pour* „ *exclure quelqu'un du Corps. Que ſon intention étoit que tous* „ *les Réglemens & Statuts ordonnés pour l'Académie fuſſent* „ *exécutés à la lettre, ſans qu'il fût jamais permis d'y apporter aucune reſtriction, ni interpretation. Que dans les* „ *cas qui pourroient ſouffrir difficulté, il laiſſoit ſeulement la* „ *voye des remontrances.* Après quoi la Lettre du Sécretaire „ d'Etat portoit, que l'on eût à procéder tout de nouveau „ à cette élection, ſuivant les formes ordinaires, & avec „ une entiére liberté de ſuffrages. Mais de peur qu'on „ ne ſoupçonnât que ce qui avoit déplu au Roi, fût autre „ choſe qu'un manque de formalité, il ajoûtoit: *Et ſa* „ *Majeſté m'a commandé de déclarer en même tems, que ce* „ *ſeroit mal expliquer cet ordre, que de croire que le Roi* „ *donne aucune excluſion à Mr. l'Abbé Fraguier, dont le mérite eſt connu; rien n'étant plus contraire à l'intention de* „ *ſa Majeſté, qui ne ſouhaitte en ceci, comme en toute autre* „ *occaſion, que de renouveller le zéle de l'Académie ſur tout* „ *ce qui peut y conſerver la diſcipline & le travail.*" Voilà la vérité du fait, & le commentaire de l'expreſſion enveloppée de Mr. de Boze. L'Abbé Fraguier ne fut reçu à l'Académie Françoiſe que le 1 Mars 1708. Le Diſcours qu'il prononça dans cette occaſion fut imprimé à Paris in-4. peu de tems après.

(8) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcr.* Tom. IV. p. 624.

(9) *Continuation de l'Hiſt. de l'Academ. Franç.* p. 19. 20. Amſt. 1729.

(10) Lettre de Mr le Comte de Pontchartrain Sécretaire d'Etat, écrite de Verſailles le 12 Décembre 1707, & inſérée dans les Régîtres de l'Académie.

[*F*] C'eſt

les Mémoires de l'Académie des Inscriptions [*F*]. Un accident imprévu l'obligea à discontinuer ce travail. Il avoit pris la coutume d'employer souvent les nuits au travail, sur-tout dans l'Eté; l'ayant fait en 1709, une paralysie subite & douloureuse lui attaqua les nerfs du cou, sa tête tomba, & demeura panchée sur l'épaule d'une façon aussi desagréable qu'incommode; on lui fit parcourir toutes les Eaux du Royaume, il en vit tous les Médecins, & rien ne le soulagea (*i*). Il vécut encore dix-neuf ans dans cette situation, & ne laissa pas de travailler & pour le Journal & pour l'Académie, faisant les Extraits les plus difficiles, & composant de savantes Dissertations [*G*], où l'on ne remarquoit aucun

(*i*) *Hist. de l'Academ. des Inscr.* Tom. IV. p. 624. 625.

[*F*] *C'est sans doute à ce travail que nous devons plusieurs Dissertations curieuses & savantes, qui se trouvent dans les Memoires de l'Académie des Inscriptions.*] On voit à la suite de ses Poësies trois Dissertations Latines touchant Socrate, *c'est ce qui nous reste*, dit le Pere Niceron (11), *des Prolegoménes qu'il preparoit sur Platon.* Ces trois Dissertations n'en font qu'une seule dans les *Mémoires de l'Académie*, qui a pour titre: *Dissertation sur l'Ironie de Socrate, sur son prétendu Démon familier, & sur ses Mœurs* (12). Ces trois Articles y sont traités d'une maniére aussi pleine d'érudition qu'agréable. Mr. l'Abbé Fraguier fait voir au sujet de l'*Ironie* de Socrate, que ce Philosophe, pour confondre les Sophistes de son tems, gens orgueilleux & remplis d'eux-mêmes, déclaroit qu'il ne savoit rien, marquoit un grand desir d'apprendre, leur faisoit des questions fort simples, les serroit peu à peu, les obligeoit enfin à répondre oui ou non. Et alors par la justesse de sa dialectique, il les conduisoit de l'un à l'autre, jusqu'aux conséquences les plus absurdes, & après les avoir forcés à se contredire ou à se taire, il se plaignoit de ce que ces savans hommes ne daignoient pas l'instruire. Le prétendu *Demon* de Socrate étoit, selon Mr. Fraguier, une suite de son Ironie, ce Démon dont on a parlé si diversement, jusqu'à mettre en question si c'étoit un bon ou un mauvais Ange, se trouve réduit à n'être que la prudence & la sagacité de Socrate à percer dans l'avenir, que ce Philosophe par un tour ironique ramenoit au pur instinct; notre savant Académicien met ce sentiment dans un grand jour. Ne pourroit-on pas cependant soupçonner Socrate de superstition & de préjugé sur cet article? Il est certain que le sentiment qui attribue aux hommes des Génies & des Anges pour les conduire, étoit reçu parmi les Payens: Plutarque (13) cite des Vers de Menandre, où ce Poëte dit en termes exprès

(11) Loc. cit. p. 275.

(12) *Mém. de l'Acad. des Inscrip.* Tom. VI. p. 1. Edit de Hollande.

(13) *De Tranquill. animi p.* 474.

> Ἅπαντι δαίμων ἀνδρὶ συμπαραστατεῖ
> Εὐθὺς γενομένῳ, μυσταγωγὸς τοῦ βίου
> Ἀγαθός.

Ce que notre Amiot a traduit ainsi:

> *Chascun de nous au jour de sa naissance*
> *A d'un bon Ange aussi-tost l'assistance*
> *Pour le guider tout le long de sa vie.*

Socrate pourroit donc bien avoir été dans cette opinion, & avoir attribué à un principe surnaturel, ce qui n'étoit effectivement qu'un effet de sa prudence & de sa sagacité; il semble du moins qu'il est assez difficile de donner un sens ironique à des expressions aussi sérieuses que celles qu'il employoit. Il a, dit il, θεῖόν τι καὶ δαιμόνιον . . . . φωνὴ, σημεῖον, μαντεῖον, *quelque chose de divin & d'une nature supérieure*, il entend *une voix*, il voit *un signe*. J'avouë que ce langage ne me paroit guéres celui de l'Ironie, mais bien plutôt celui de la Superstition, qui attribue à une cause divine, ce qui est naturel. Que si cette idée déplait, il faudra en admettre une autre, qui ne fait guéres plus d'honneur à Socrate: c'est que sachant très-bien qu'il n'avoit d'autre connoissance de l'avenir, que celle que ses lumiéres & son expérience lui donnoient, il a néanmoins voulu persuader aux Athéniens, qu'il y avoit quelque Divinité qui l'inspiroit, sans doute pour se concilier du respect, & pour acquérir de l'autorité sur les esprits. Je suis donc du sentiment de Mr. Fraguier, en ce que je ne crois point que Socrate ait eu commerce avec aucun Esprit bon ou mauvais, & que je regarde ses prédictions, comme des effets de sa prudence & de sa pénétration; mais je ne puis me persuader qu'il ait eu dessein *de cacher les lumiéres de son esprit*: il y avoit, à ce qu'il me semble, ou de la superstition, ou beaucoup d'artifice dans son fait. Mr. Fraguier prétend dans la derniére partie de sa Dissertation, justifier les mœurs de Socrate, & certainement si l'on peut le décharger des accusations intentées contre lui à cet égard, le savant Académicien l'a fait. Outre cette Dissertation sur Socrate, on trouve dans le Recueil de l'Académie plusieurs autre Piéces de Mr. l'Abbé Fraguier, qui sont vraisemblablement des fruits de son travail sur Platon, telles sont les suivantes. *Dissertation sur l'usage que Platon fait des Poëtes* (14). Il prouve que ce Philosophe a choisi dans les Ecrits des Poëtes des endroits pleins de graces & de beauté, qu'il a rendus plus gracieux & plus beaux encore par l'application qu'il en a faite. Quelque tems après qu'il eut donné cette Dissertation, il entreprit d'expliquer plus précisément *sur le sujet de la Poësie les véritables sentimens de Platon* (15). Il soutint que ce Philosophe n'étoit pas, comme on le croit ordinairement, ennemi de toute Poësie en général; qu'il vouloit seulement régler l'usage de cette sorte d'imitation, comme il régle la sorte d'imitation qui se fait par la Musique & par la Danse. Mr. l'Abbé Fraguier prouve que Platon admet la Poësie, & il entre ensuite dans le détail des raisons que ce Philosophe a eues d'exclure la Poësie Théatrale. *Examen d'un passage de Platon sur la Musique* (16): l'Académicien prétend y trouver une preuve que les Anciens ont connu ce que nous appellons Musique à plusieurs parties. *Discussion d'un passage de Pindare cité dans Platon* (17).

(14) *Mém. de l'Acad. des Inscrip.* Tom. II. p. 139.

(15) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* Tom I. p. 206.

(16) Idem Tom II. p. 188 & *suiv.*

(17) Idem Tom. III. p. 163 & *suiv.*

[*G*] *De savantes Dissertations.*] Outre celles dont nous avons parlé dans la Remarque précédente, on trouve encore dans les Recueils de l'Académie les suivantes, *De l'ancienneté de la Peinture* (18). Mr. Fraguier la croit plus ancienne que la Poësie, & un fruit de l'imitation dès les premiers tems du Monde. *Considérations sur l'Enéide de Virgile* (19): l'Académicien recherche ce que Virgile dans l'Enéïde a conservé de l'ancienne Histoire depuis les premiers tems connus jusqu'à Enée; & ce qu'il y a inséré de plus considérable depuis Enée jusqu'à la bataille d'Actium. *Discours sur la maniére dont Virgile a imité Homére* (20). Le savant Abbé prétend que Virgile doit à Homére tout son Poëme, mais qu'il ne doit qu'à lui-même la correction & la justesse qui régne dans tout ce qu'il écrit & la maniére d'imiter son Original; ensorte que si Homére est au-dessus de lui, soit par le mérite de l'invention, soit par la naïveté des peintures, soit par la fécondité de ses idées, soit enfin par les avantages que la Langue Grecque a naturellement sur la Latine, on pourroit dire d'un autre côté, qu'en quelques endroits les Poësies d'Homére ont été pour Virgile, ce que ceux qui les premiers ont bâti des maisons, ont été pour les Architectes qui sont venus depuis. *Le Caractére de Pindare* (21): Après des Réflexions sur l'Enthousiasme Poëtique, Mr. Fraguier répond aux objections qu'on fait contre Pindare, il le justifie surtout par rapport aux digressions qu'on lui reproche, & finit en donnant ce caractére. „ Par tout ce que je viens de rapporter „ de Pindare, on peut juger, ce me semble, qu'il a été „ en son genre un des plus grands génies du Monde. Il „ rassembloit en lui seul toutes les qualités qui font les „ excellens Poëtes; un esprit noble & élevé, un grand feu „ d'imagination, une disposition presque égale pour la „ force & pour l'agrément. Il fait souvent un usage ad„ mirable de la Fable, & il l'employe avec tant d'art, que „ si l'on en excepte quelques endroits où il se livre aux „ erreurs de son temps, lui qui d'ailleurs les combat pres„ que par tout, il n'y a rien dans ses Poësies, qui ne puis„ se convenir à un Théologien très-sage. Tout y porte „ les hommes à la piété envers les Dieux, à l'amour de „ la Patrie, & aux vertus dont la pratique fait le lien de „ la Société Civile. Il échauffe l'ardeur du courage, & il „ l'inspire même par ses pensées & par la cadence de ses „ vers. Avec ces qualités il méritoit, pour le moins au„ tant que le fameux Tyrtée, d'avoir une place honorable „ dans la République de Sparte; il méritoit même d'être „ couronné dans celle de Platon." *Dissertation sur la Cyropédie de Xenophon* (22). Le savant Académicien s'y propose d'appuyer le sentiment de Cicéron, qui croyoit que c'étoit un Roman composé pour donner le modéle d'un bon Gouvernement: dans cette vuë il developpe le fonds de la Cyropédie, il fait voir que tout ce qu'on y trouve de Morale, n'est autre chose que la doctrine de Socrate dont Xenophon avoit été disciple. Mr. Fraguier conjecture même, que Xenophon pourroit bien n'avoir composé la Cyropédie, que pour redonner la doctrine de Socrate à sa maniére, comme Platon dans le Dialogue de la République l'a redonnée selon qu'elle lui avoit frappé l'esprit. *Dissertation sur l'Eclogue* (23). Après quelques remarques sur les termes d'*Idylle* & d'*Eclogue*, le savant Académicien définit l'Eclogue *une espéce de Poëme dramatique, où le Poëte introduit des Acteurs sur une scéne & les fait parler.* Il examine sur cette définition 1. Le *Lieu* de la scéne, qui est toujours un paysage rustique, qui peut comprendre les bois, les prairies, le bord des riviéres & des fontaines, & quelquefois même, quoique rarement, le bord de la mer. 2. Les *Acteurs* du Drame Bucolique sont des *Bergers*; quelquefois il n'y en a qu'un, souvent deux, un troisiéme y peut même avoir place comme juge des deux autres. 3. De quoi peuvent s'entretenir les Bergers? Ce n'est sans doute que de choses rustiques, & de celles qui sont entiérement à leur portée. 4. Le *stile* du Poëme Bucolique doit être proportionné aux sujets qui ont place dans l'Eclogue, il doit se ressentir de la liberté de la Campagne, & devenir en quelque sorte une peinture de la vie de ceux qui y habitent. *Sur un passage de Cicéron, où il est parlé du tombeau d'Archiméde & de sa personne* (24). On peut voir dans l'endroit cité en marge, ce que cette Piéce contient: Je renvoye aussi à l'Ouvrage pour les suivantes: *Sur les Imprécations des Peres contre leurs Enfans* (25). *L'Ancienneté des Symboles & des Devises, établie sur l'autorité d'Eschyle & d'Euripide avec quelques Remarques sur les passages de ces deux Poëtes* (26). *Réflexions sur les Dieux d'Homere* (27), dont le but est de montrer, qu'Homére né au milieu du Paganisme, n'a pas dû représenter les Dieux autrement qu'il ne les a représentés. *Recherches sur la Vie*

(18) Idem Tom. I. p. 91 & *suiv.*

(19) Idem ibid. p. 110 & *suiv.*

(20) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* Tom. II. p. 284 & *suiv.*

(21) Idem ibid. p. 42. & *suiv.*

(22) Idem ibid. p. 58 & *suiv.*

(23) Idem ibid. p. 157 & *suiv.*

(24) Idem ibid. p 198. & *suiv.* Voy. Artic. ARCHIMEDE Remarq. [E].

(25) *Hist. de l'Acad.* T. III p. 31.

(26) *Mém.* T. III p. 66. & *suiv.*

(27) Mem. Tom. IV. p. 1. & *suiv.*



de

cun vestige de ses infirmités (*k*). Ses douleurs n'altérérent jamais sa tranquillité & son enjouement; tout ce qu'il y avoit de gens de Lettres à Paris visitoit cet illustre Savant, aussi bien que les Etrangers de quelque nom (*l*). L'Académie des Inscriptions même se détermina à faire tenir chez lui la petite Assemblée, qu'elle avoit chargée de la continuation des Médailles de l'Histoire de Louis XIV; & l'on fut si content des soins qu'il y donna, qu'ils lui valurent une pension particuliére, aussi forte que celle qu'il avoit déja (*m*). Sur la fin de ses jours il hérita considérablement de Mr. le Comte de Dennemarie son frere, mais cette succession se trouva venduë ou engagée peu de tems avant sa mort, par son peu d'expérience dans les affaires, & par le peu de fidélité de ceux à qui il en remit le soin (*n*). Il mourut d'une attaque d'Apoplexie le 3 May 1728, dans sa soixante-deuxiéme année. Mr. l'Abbé Fraguier avoit une connoissance profonde de l'Antiquité, & des Langues, non seulement Grecque & Latine, mais encore Italienne, Espagnole, Angloise; cette connoissance étoit soutenuë d'un jugement solide, d'un goût sûr, & d'un esprit dégagé de préjugés; il avoit beaucoup de candeur, de droiture, de desintéressement, de douceur, & d'égalité d'ame. Ce sont les traits par lesquels le caractérise Mr. l'Abbé d'Olivet, qui le voyoit assidûment, & qui soupoit tous les soirs avec lui.

(*k*) Ibid. p. 625.
(*l*) *Eloge de Mr. Fraguier par* l'Abbé d'Olivet.
(*m*) *Hist. de l'Acad. ubi supra.*
(*n*) Ibid. p. 626, 627.

*de Q. Roscius le Comédien* (28). Cette Piéce est très-curieuse, peut-être aurons-nous occasion d'en profiter dans la suite, en donnant un Article de ce fameux Comédien. *Mémoire sur la Vie Orphique* (29). Mr. l'Abbé Fraguier y établit, qu'Orphée étoit une espéce de Réformateur, qui, à l'aide de la Poësie & de la Musique, ayant adouci des hommes féroces, donna naissance à une Secte distinguée par son attachement à l'étude de la Religion, & par une austérité de Vie, dont la pratique éloignant les hommes des plaisirs sensuels si funestes à la vertu, les portoit à une haute perfection. *Mémoire sur l'Elégie Grecque & Latine* (30). Un autre savant Académicien a fait depuis de très-curieuses recherches sur l'Elégie & sur les Poëtes Elégiaques (31). *Qu'il ne peut y avoir de Poëmes en Prose* (32). Cette Piéce est destinée à combattre le paradoxe avancé par Mr. de la Motte, qu'on peut faire des Poëmes en Prose, & que la versification n'est point essentielle à la Poësie. Mr. l'Abbé Fraguier examine les fondemens de ce sentiment, & répond aux raisons qu'on allégue pour l'établir. „ Le Poëte, dont tout l'Art consiste à imiter & „ à peindre, trouvera, dit-on, dans la Prose, & y trouvera plus abondamment encore que dans les Vers, tout „ ce qu'il lui faut pour peindre & imiter. Donc sans asservir la liberté de son génie à la contrainte du Vers, „ qui donne toujours des bornes trop étroites à l'imagination, il arrivera au but de son Art; & ses Compositions, „ quoiqu'en Prose, ne laisseront pas d'être d'excellens „ Poëmes." On répond à ce raisonnement, que le Poëte par sa nature n'est pas seulement Imitateur, desorte qu'il ait le choix libre des moyens qu'il employera pour imiter, mais qu'il est assujetti à employer les Vers pour faire son imitation. C'est à la faveur de l'Harmonie, que faisant passer des images plus vives & plus grandes que ne comporte la Prose, il donne un air Original à son imitation. De là vint l'autorité des premiers Poëtes sur l'esprit des hommes. Ce n'étoit point par des Odes en Prose qu'Orphée adoucissoit les tigres & les lions, ni qu'Amphion élevoit les murs de Thébes. C'étoit par le prestige des beaux vers, que s'emparant l'un & l'autre de l'esprit des hommes, ils les conduisoient à la vertu. Chaque sujet, en général, demande la sorte de Vers qui lui convient. C'est au Poëte à trouver dans la gêne d'une même mesure, toutes les espéces de cadences & de chutes propres à mettre devant les yeux des images tracées d'après la belle nature, & d'après l'idée; tel est le Chef-d'œuvre de la Poësie, à quoi la Prose n'arrivera jamais. Que le Vers soit une sujettion pour un homme ordinaire, c'est un jeu, c'est un plaisir pour le Poëte; s'il y trouve quelque difficulté, cette difficulté même tourne à la perfection de l'Ouvrage; l'effort qu'il fait pour la vaincre, & le feu dont il est possédé, présente à une ame piquée par la gloire des idées & des expressions plus belles, que ne lui fourniroit toute la liberté de la Prose. Le commun des hommes, ébloui par l'éclat d'un talent si rare, l'a rapporté à l'inspiration divine, qui d'un Poëte en fait l'Organe d'Apollon & des Muses. L'Oracle, pour se donner un air plus divin, ne s'exprimoit qu'en Vers. Joignez à cela que la Poësie est faite pour le Chant. Qu'on admette une fois la Prose dans l'Ode, que deviendra la Fureur Poëtique & l'Enthousiasme, & à quoi bon la Lyre entre les mains d'Apollon? „ Mais quoi! la Prose n'est-elle pas susceptible de caden- „ ce & d'harmonie?" Elle l'est sans doute, mais elle a sa beauté propre différente de celle de la Poësie. Les Poëtes ont fait dans chaque Langue pour leur usage une Langue à part. Qu'on se rappelle encore le plaisir que font les beaux Vers, lorsque la beauté des pensées & des sentimens, soutenuë & redoublée par le charme de l'harmonie, s'empare de l'ame & la posséde toute entiére; un mot déplacé, une syllabe dérangée, l'harmonie tant soit peu rompuë par une prononciation négligée, suffisent pour faire évanouir tout le plaisir; que sera-ce si, détruisant tout à fait les Vers, on en fait de pure Prose? „ Mais, un „ Poëme traduit en Prose n'est-il plus un Poëme? n'y re- „ trouve-t-on pas le plan, l'ordonnance, les pensées, les „ sentimens, les descriptions, en un mot, tout ce qu'on „ peut desirer pour bien connoître l'original?" On répond en demandant, si l'Estampe gravée d'après un Tableau, est un Tableau elle-même? On fait voir, qu'en rendant justice aux excellentes Traductions en Prose, il faut convenir que des Poëmes dénués de cette harmonie qui leur est propre, n'ont plus cette fraîcheur dont parle Platon, ni ce merveilleux éclat, qui les constituoit Poëmes. D'ailleurs nul Ecrivain ne s'est flatté d'être Poëte, s'il n'écrivoit en Vers. Mr. Fraguier finit en disant que „ *Si l'on* „ est Poëte pour écrire en Prose, tout le monde voudra „ être Poëte: l'enflure du stile tiendra lieu de sublime: „ la mesure arbitraire des phrases & des périodes, tiendra „ lieu d'harmonie: d'ailleurs, les idées qu'on nomme „ Poëtiques, étant des idées rebattuës, & à la portée de „ tout le monde, ce sera tous les jours quelque nouveau „ monstre soi-disant Poëme. Les vrais Poëtes, dégoutés „ de voir leurs lauriers passer sur la tête des hommes les „ plus médiocres, laisseront tomber un Art, dont ils ti- „ roient auparavant toute leur gloire." La derniére Piéce de la façon de Mr. l'Abbé Fraguier, qu'on trouve dans les Mémoires de l'Académie (33), quoiqu'elle n'ait pas été composée la derniére, c'est une description curieuse & assez détaillée des Antiques qui se voyoient dans *la Galerie de Verris.*

(28) *Mém.* Tom. VI. p. 114 & *suiv.*
(29) *Mém.* Tom. VII. p. 180 & *suiv.*
(30) *Mém.* Tom. VIII. p. 417. & *suiv.*
(31) *Mém.* T. X. p. 332. 360. 611. ces Dissertations sont de Mr. l'Abbé *Souchay.*
(32) *Mém.* T. VIII. p. 418 & *suiv.*
(33) Tom. IX. p. 260.

FREIND (Jean), célébre Médecin & Ecrivain Anglois du XVIII. Siécle nâquit en 1675 à Croton, dans la Comté de Northampton, où son pere homme savant & pieux étoit Ministre (*a*). Notre Auteur fit ses premiéres études dans l'Ecole de Westminster sous le Docteur Richard Busby, conjointement avec son frere Robert Freind, Docteur en Théologie, & dans la suite Régent de cette même Ecole. En 1691 il entra dans le Collége de Christ-Church à Oxford, où il poursuivit ses études avec tant d'application, qu'il se fit bientôt connoître d'une maniére avantageuse. En 1696 il publia, conjointement avec Mr. P. Foulkes, deux Harangues Grecques, l'une d'Eschine *contre Ctesiphon*, & l'autre de Demosthéne *de Corona*, avec une nouvelle Version Latine [*A*]. En 1699 il écrivit au Docteur Sloane une Lettre, touchant un *Hydrocéphale*, inférée dans les *Transactions Philosophiques* (*b*), & une autre Lettre Latine au même sur une espéce de Convulsion fort extraordinaire, *De Spasmi rarioris historia*, imprimée aussi dans les *Transactions* (*c*). En 1703 parut son *Emménologie* [*B*], qui lui donna une grande réputation. Elle a été traduite en Anglois par Thomas Dale,

(*a*) *Joann. Wigan M. D. Præfatio ad Opera Medica Joann. Freind* London in-fol.
(*b*) Num. 256 pour le mois de Sept. 1699.
(*c*) Num. 270 pour les Mois de Mars & Avril 1701.

[*A*] *En 1696 il publia conjointement avec Mr. P. Foulkes deux Harangues Grecques, l'une d'Eschine contre Ctesiphon, & l'autre de Démosthéne*, De Corona, *avec une nouvelle Version Latine.*] Elles parurent à Oxford en 1696 in-8. sous ce titre: *Æschinis contra Ctesiphontem & Demosthenis de Coronâ Orationes. Interpretationem Latinam & Vocum difficiliorum Explicationem adjecerunt* P. Foulkes & Joan. Freind *Ædis Christi Alumni.* Les Auteurs du Journal de Leipsig, (1), en rendant compte de cette Edition, qualifient les Editeurs du titre de *Viri doctissimi*, & leur Edition de *nitida*, & ils comparent leur Version des premiers Paragraphes des deux Harangues avec la Version de Jérôme Wolfius, qui n'en approche point pour l'élégance.

[*B*] *En 1703 parut son* Emménologie.] Elle fut imprimée à Londres en 1703 in-8. sous ce titre: *Emmenologia, in qua Fluxus muliebris menstrui Phænomena, Periodi, Vitia, cum medendi Methodo, ad rationes mechanicas exiguntur, Authore* Johanne Freind *M. B. Æd. Christi Alumno.* Il rapporte dans le Chapitre second, les différentes Opinions touchant les causes des Menstruës, tant finales qu'efficientes. A l'égard des Causes finales, les Auteurs en ont assigné deux, ou de rendre les femmes plus propres à la Con-

(1) *Acta Erudit.* Sept. 1696. p. 419.

le, Docteur en Médecine, & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1729 in-8. En 1704 il fut nommé Professeur en Chymie dans l'Université d'Oxford, & ses Leçons furent fort fréquentées. En 1705 il accompagna le Comte de Peterborough en Espagne, pour être Médecin de l'Armée, & il y fut deux ans; à son retour en 1707 il publia une *Rélation de la Conduite du Comte* dans ce Pays-là [*C*]. Le 12 Juin de la même année il fut créé Docteur en Médecine par un Diplome. En 1709 il publia ses *Leçons de Chymie* [*D*]. Les Journalistes de Leipsig les ayant critiquées en 1710, Mr. Freind leur répondit par un Ecrit Latin inséré dans les *Transactions Philosophiques* N° 331 pour les Mois de Juillet, Août, & Septembre 1711, & traduit ensuite en Anglois. En 1712 il fut élu Membre de la Société Royale de Londres; la même année il accompagna le Duc d'Ormond en Flandres en qualité de son Médecin, & il y demeura près d'un an. Le 3 Juillet 1713 il fit son premier Examen devant le Collége des Médecins de Londres, & il fut reçu Candidat le 30 Septembre, & élu Membre le 9 Avril 1716 (*d*). La même année il publia le *premier* & le *troisiéme* Livre du Traité d'Hippocrate des Maladies Epidémiques, *de Morbis Popularibus*, avec un *Commentaire sur les Fiévres*, de

(*d*) Tiré du Régitre du Collége des Médecins; ce dont nous sommes redevables au savant Docteur Thomas Pellet Président de ce Collége & Membre de la Société Royale.

Conception, ou de nourrir le fœtus après la Conception. Gallien adopte la derniére, car voici comment il s'exprime dans ses *Définitions de Médecine*, τα καταμηνια παρεχεται τη γυναικι προς υγιειας ευκαιριαν, επισχεθεντα δε δια την συλληψιν, τω εμβρυω την τροφην παρεχει. I. e. *Tribuuntur mulieri menstrua, quæ sanitatis gratia vacuentur; Embryoni autem nutrimentum præbeant, per conceptum suppressa.* Mr. Freind adopte cette opinion de Gallien, & la défend contre deux Objections qu'on y oppose. Pour ce qui est de la Cause efficiente de cette Evacuation, les Auteurs sont fort partagés là-dessus, les uns l'attribuant à la Lune, d'autres à un certain Ferment, & quelques-uns à la Pléthore. Notre Auteur rejette les deux premiéres opinions, & en dit les raisons; il adopte la derniére, qui est celle de Gallien. Mais il observe que, quoique plusieurs Médecins l'ayent suivie, la matiére n'a point été encore bien éclaircie. Pour approfondir donc mieux la nature de cette évacuation, il en recherche d'abord l'origine, & comment la Pléthore vient à ce point dans les femmes: en second lieu qu'elle est la cause impulsive qui fait que le sang se décharge par les Vaisseaux de la matrice; enfin il ajoûte quelques raisons pour appuyer & pour illustrer le retour périodique de cet écoulement. Il traite dans le troisiéme Chapitre de la cause de la Pléthore. Peu après que ce Traité eut paru, le sentiment de notre Auteur, que les Menstruës sont causées par la Pléthore, fut attaqué par Snellen, Chimiste Flamand, qui attribuë cette évacuation à un Ferment. Et en 1712 *Pierre Frefart*, Médecin de Liége, publia une *Emménalogie*, où il rejette le sentiment de Mr. Freind, aussi bien que celui d'un Ferment, & il donne pour cause des Menstruës, *Sal excellum purgaminis uterini in vasis collecti.* Depuis la mort du Docteur Freind, son sentiment a été aussi attaqué par le Docteur Thomas Simson Professeur en Médecine & en Anatomie dans l'Université de St. André, dans son *Système de la Matrice: Avec une Explication particuliére des Menstruës, indépendamment de la Pléthore: à quoi l'on a ajoûté quelques Observations touchant le Froid, & les effets qu'il produit sur le Corps.* à Londres 1730 in-8. Cet Auteur assigne une autre cause que la Pléthore aux Menstruës. Mr. le Tellier, Fils, Médecin de Péronne dans ses *Réflexions Critiques sur l'Emménalogie de Mr.* Freind, Paris 1730, louë l'*Emménalogie* de notre Auteur pour sa clarté, la force de raisonnement qui y régne, & pour les Observations utiles qu'elle contient; & il avouë que la Pléthore ne contribuë pas peu aux Menstruës: mais il différe du Docteur Freind, entre autres choses en ceci, que ce dernier prétend que le flux est causé par la rupture des Vaisseaux capillaires, au lieu que Mr. le Tellier l'attribuë au sang qui entre dans les Vaisseaux Limphatiques, ou, comme les nomme Helvetius, dans les Artéres Limphatiques. Mais le Docteur Wigan (2) observe, que quoique le Docteur Freind parle souvent de la rupture des Vaisseaux, il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il parle d'une rupture violente & *extraordinaire*, puisqu'il dit expressément que „ les orifices des Vaisseaux s'ouvrent par l'impulsion „ du sang." *Per impulsum sanguinis eorum orificia dissilire.* A prendre la chose de cette maniére, le Docteur Wigan ne voit pas qu'il y ait une grande différence entre la Théorie de notre Auteur & celle de Mr. le Tellier. Il avouë que Fresart, Simson & le Tellier ont fait des difficultés contre le Systême du Docteur Freind, qui méritent d'être éclaircies; il ne disconvient pas que ce Médecin ne se soit trompé sur quelques articles peu importans, & qu'il n'ait avancé certaines choses, qui ne s'accordent point avec ce qu'il a écrit dans un âge plus mûr. Il assure que le Docteur avoit dessein de faire des Corrections & des Additions dans la seconde Edition, qui a paru à Londres, & de répondre à quelques Objections, mais la multitude de ses occupations ne le lui permit point. Mais le Docteur Wigan ne croit pas qu'il y ait aucune des Objections qui ébranle ce qu'il y a de fondamental dans son Systême, savoir l'Hypothése de la Pléthore, qui lui paroit subsister dans son entier. *Non inficiar quin Viri tres postremo memorati contra Freindii doctrinam nodes nectant, qui solvi mereantur; hunc in levioribus quibusdam lapsum esse, & quædam hic iis quæ maturiore ætate scripsit haud usque congruentia reperiri facile concedo. At pro certo habes, in secunda, quæ Londini prodiit, hujus operis Editione quædam illum reformare, quædam adjicere, quibusdam objectionibus respondere voluisse; sed negotiorum mole præpeditus consilium illud abjicere coactus est: Verum ea, quæ contra dicuntur, haud ita magni momenti sunt, ut non etiamnum summa ejus doctrinæ, scilicet Plethora veritas, stabilis & inconcussa maneat.* Il parut en 1735 une Exercitation Académique sur l'*Emménalogie* du Docteur Freind, sous ce titre: *Exercitatio Academica ad Emmenologiam* Freindianam: *qua Fundamenti loco supposita quædam Doctrinæ modeste examinantur. Præside* Jo. Friderico Herelio, *Medicinæ Doctore & Physico Reipublicæ Norimbergensis designato, placidæ Eruditorum disquisitioni* A. D. Martii CIↃ IↃ CC XXXV *subjiciendo, Respondente* Jo. Philippo Zellmanno Hertzberga-Hanoverano: *Halæ Magdeburgicæ* in-4. pagg. 26. Le Docteur Herelius dit dans sa Préface, que quoiqu'un grand nombre d'Etrangers s'accordent avec les Anglois, à louër le Livre du Docteur Freind comme un Ouvrage achevé, & à suivre ses sentimens; cependant, dans le tems qu'il étudioit la Médecine sous le Docteur *Jean Henri Schulze*, il avoit apperçu bien des choses, qui affoiblissent l'autorité de ce Livre, & qui en prouvent l'insuffisance tant dans la Théorie que dans la Pratique. Qu'il avoit été confirmé dans ses idées par le Traité de Mr. le Tellier dont nous avons parlé, ce qui l'avoit engagé à traduire ce Traité en Latin, en y ajoûtant des Notes, dans le dessein de le publier avec un *Appendix*, contenant de plus amples remarques sur l'*Emménalogie* du Docteur Freind: mais qu'il ne pouvoit exécuter ce dessein à cause de ses Voyages. Qu'en attendant il avoit remis au Docteur *Schulze* l'Exercitation dont il s'agit, pour la publier. Elle contient cinq *Théses*, que l'Auteur explique & éclaircit; les voici. I. Freindii *Systema non suppeditat ullam rationem, cur fluxus menstruus sit periodicus, & non perpetuus.* II. Freindius *nihil agit, quando soli humanæ fœminis purgationes uterinas vindicatum it, ideoque uteri situm perpendicularem in mulieribus, in quadrupedibus horizontalem urget.* III. Freindius *Plethora sua, quam a Galeno adoptat, rem minime expedit, nec alii expediunt, quamdiu nihil aliud nisi Plethora imminuendæ viam interpretantur menstruæ evacuationis negotium.* IV. Freindius *nullam rationem indicavit, cur supposita Plethora vim potius in vasa capillaria, usque ad disruptionem eorum, edat, quam majores truncos, quos tamen prius debet ingredi, antequam ad capillares perveniat.* V. Freindius *contendit, quod in gravidis menstrua cessent, quia sanguis alendo fœtui insumitur. Id si verum est, concipi non potest, cur fœmina paupercula, laboriosa, & non plethorica, non diutius uterum gerat, aut minores fœtus excludat, quam fœmina sanguine ad modulum* Freindianæ *Hypotheseos abundans, tantamque abundantiam suo fœtui impendens.*

(2) *In Præfatione ad Opera Medica Joann. Freind.*

[*C*] *Il publia une Rélation de la Conduite du Comte dans ce Pays-là.*] La troisiéme Edition de cette Piéce parut à Londres en 1708 in-8. sous ce titre: *La Conduite du Comte de Peterborough en Espagne, sur-tout depuis la levée du Siége de Barcelonne en 1706. Avec la Campagne de Valence. Où l'on a joint des Piéces Originales.* Dans l'Epître Dédicatoire au Comte, il remarque que „ Ce Seigneur lui a „ remis entre les mains quelques-unes des Piéces Origi- „ nales: que les Faits rapportés dans cette Rélation sont „ si importans, & les Preuves dont ils sont appuyés si clai- „ res & si évidentes, qu'il suffit de les exposer, quelque „ peu habile que soit la main qui le fasse, pour mériter „ l'estime & la reconnoissance de tous les véritables An- „ glois."

[*D*] *En 1709 il publia ses Leçons de Chymie.*] Elles parurent à Londres in-8. sous ce titre: *Prælectiones Chymicæ, in quibus omnes fere Operationes Chymicæ ad vera principia & ipsius Naturæ leges rediguntur. Anno* MDCCIV, *Oxonii in Musæo Ashmoleano habitæ* à Johanne Freind, *M. D. Æd. Christi Alumno.* Ces Leçons sont dédiées au Chevalier Newton, & elles sont au nombre de neuf, outre trois Tables. Dans la premiére, après avoir remarqué combien tous les Ecrivains Chymistes sont défectueux sur ce qui regarde la Théorie de la Chymie, il observe que personne n'a plus contribué à la perfection de cet Art, que Mr. Boyle, qui n'a pas tant posé de nouveaux fondemens, qu'il a détruit les anciens; & que quoiqu'il ait laissé assez de matériaux pour en déduire la véritable explication des choses, celles qu'il a données lui-même sont très-défectueuses. Il prétend que le Docteur Jean Keil, est le premier Inventeur de la méthode de déduire les Opérations de la Chymie des vrais Principes Méchaniques. Le but de notre Auteur est en suivant ces principes, de s'étendre amplement sur les choses qui peuvent contribuer le plus à éclaircir la nature de la Chymie, & d'expliquer, aussi clairement qu'il lui sera possible, ses principales Opérations. Cette Méthode lui paroît la plus juste, tant parce qu'elle est la plus naturelle & la plus simple, que parce que l'Ex-


pé-

de sa façon, divisé en neuf parties [*E*]. Cet Ouvrage ayant été critiqué par le Docteur Jean Woodward, Professeur en Médecine au Collége de Gresham, dans son Livre intitulé l'*Etat de la Médecine & des Maladies* [*F*] imprimé à Londres en 1718 in-8, notre Auteur écrivit une Lettre en Latin au Doc-

périence lui a appris, que les Cours ordinaires qui sont fort confus, ne sont pas d'une grande utilité, & qu'ils ne laissent aucune idée tant soit peu supportable dans l'esprit de ceux qui les écoutent. Voici donc la Méthode qu'il suit. Premiérement il se propose d'expliquer toutes les Opérations dans leur ordre naturel, & de faire voir par quelles Loix Méchaniques elles sont produites, & à quels usages elles peuvent principalement servir. Secondement de montrer les différentes maniéres dont on peut les exécuter, ou dont on les exécute. En troisiéme lieu, de rapporter toutes les Expériences sous leurs Chefs propres, & d'en faire une Théorie générale.

[*E*] *Il publia le premier & le troisiéme Livre d'Hippocrate des Maladies Epidémiques avec un Commentaire sur les Fiévres, de sa façon, divisé en neuf parties.*] Cet Ouvrage parut à Londres in-8. sous ce titre: ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΕΠΙΔΗΜΙΩΝ τὸ ΠΡΩΤΟΝ καὶ τὸ ΤΡΙΤΟΝ, *Hippocratis de Morbis Popularibus Liber primus & tertius. His accommodavit novem de Febribus Commentarios* Johannes Freind, *M. D. Coll. Med. Lond. & Soc. Reg. Socius.* L'Epître Dédicatoire au Docteur Richard Frewin, Médecin, est datée du premier Décembre 1716. Mr. Freind y observe que les anciens Médecins étoient non seulement habiles dans leur Profession, mais encore versés dans toutes les autres Sciences, & qu'ils se distinguoient par la beauté & la netteté de leur stile. Ils s'attachoient sur-tout à donner une Histoire exacte des Maladies & de leurs différens symptômes, & à les faire connoître avec beaucoup de précision. Parmi les Médecins Latins il loué sur-tout *Celse*, comme un excellent Ecrivain aussi-bien qu'habile Médecin: il ajoûte que *Celius Aurelianus* mériteroit place parmi les plus habiles Auteurs de la Médecine, si son stile n'étoit pas si barbare. Parmi les Médecins Grecs, il loué *Alexandre Trallianus*, dont le stile est assez bon, à quelques mots étrangers près. On trouve dans ce Médecin certaines choses, qui sentent l'Empirique & l'homme superstitieux; il s'étend trop sur les Remédes; mais il fait connoître les Maladies avec beaucoup de soin & s'explique avec une grande netteté. Le Docteur Freind semble révoquer en doute, si l'on doit mettre Galien au nombre des Médecins qui ont expliqué la nature des Maladies, parce qu'il ne paroit pas que ç'ait été son dessein dans aucun de ses Ouvrages en particulier, quoiqu'il fût très-habile Médecin, & qu'il explique d'une maniére subtile & élégante les sentimens de ceux qui l'avoient précédé, & sur-tout d'Hippocrate. Notre Auteur donne de grands éloges à *Aretée*, & passe ensuite au caractére d'*Hippocrate*, qu'il appelle le plus parfait Médecin de l'Antiquité; il s'étonne de ce que plusieurs Médecins de nos jours négligent la lecture de ses Ouvrages, comme si elle étoit peu utile, & de ce qu'ils leur préférent les Livres de quelques Modernes. Il remarque que ceux qui abandonnent les Anciens, & qui ont entrepris de suivre une autre route, n'entendent pas à fonds les Sujets qu'ils traitent, ou s'expriment très-mal; & que si l'on voit si peu de bons Ecrivains parmi le grand nombre de Médecins, qui ont écrit sur les Maladies dans les deux derniers Siécles, c'est qu'ils n'avoient pas lu les Ouvrages des Anciens, & qu'ils n'avoient formé leur stile que sur celui de quelques Modernes; & que non contens de mal écrire, ils ont ajouté à l'explication des Maladies tant de vaines imaginations Philosophiques, qu'on diroit qu'ils ont composé des Fables plutôt que l'Histoire des Maladies: entêtés de leurs Hipothéses, ils donnent des préceptes non seulement inutiles, mais faux & nuisibles pour la Cure de ces Maladies. *Nec aliam causam reperio, cur in infinito penè Scriptorum numero, qui his duobus proximis seculis hunc de morbis locum attigerunt, tanta sit benè scribentium paucitas; nisi quod Veterum scripta minus versaverint, stylumque vel ad nullam, vel ad recentiorum quorundam normam effinxerint. Ad quæ sane exempla quicunque se nimium studiose composuit, multa inde vitia, tum in scribendo, tum in judicando contrahit; priscamque illam scriptionis Medicæ sanitatem haud unquam assequetur. Neque enim sermonem solummodo inquinatum & verborum quasi monstra recentiores intulere, sed morborum explicationem omnem ita commentis Philosophicis refersere, ut fabulas potius Medicas, quam Historias concinnasse videantur. Hinc fit, ut, si medendi scientiam spectes, vel futilia tradant præcepta, vel etiam, quod legentibus magis fraudi est, vitiosa; quippe quæ ut plurimum ad ipsorum Hypotheses, ita quippe loqui amant, accommodata sint & conficta.* Le Docteur Freind ne prétend pas priver les Modernes de la gloire qui leur est dûë; il reconnoit qu'ils ont cultivé l'Anatomie, qu'ils l'ont enrichie de plusieurs nouvelles découvertes, & qu'ils ont expliqué les vertus des Remédes avec beaucoup de soin & d'exactitude. Mais peut-être, *dit-il*, qu'on n'a pas encore fait voir suffisamment l'usage que l'on peut tirer de l'Anatomie dans la Médecine. A l'égard des Remédes, on pourroit aussi dire qu'ils embarassent souvent les Médecins, & que leur grand nombre est un obstacle à la guérison des Maladies. Mr. Freind nous apprend, que toutes les Editions des Ouvrages d'Hippocrate sont remplies de fautes. Celle d'Alde Manuce est très-défectueuse; celle de Froben est plus correcte. Jérôme Mercurialis a suivi cette derniére Edition d'une maniére si servile, qu'il en a quelquefois copié les fautes. Quoique l'Edition de Foësius ne soit pas exempte de fautes, elle ne laisse pas d'être la plus correcte; celle de Charterius est la plus fautive. Il n'y a en Angleterre qu'un seul Manuscrit du Livre d'Hippocrate sur les Maladies Epidémiques, qui a été d'un grand secours au Docteur Freind †; pour donner le texte d'Hippocrate aussi correct qu'il lui étoit possible, il a consulté toutes les Editions sans s'attacher à aucune en particulier. Après la Préface, on trouve le Texte Grec d'Hippocrate, accompagné de la Version Latine de Foësius, qui est au-dessous. Le Commentaire du Docteur Freind est divisé en neuf Parties. I. *De Ratione scribendi quam in Epidemiorum Libris tenuit Hippocrates.* II. *De Sanguinis missione, præsertim de venarum jugularium sectione.* III. *De Sudoribus.* IV. *De Vomitione.* V. *De Excreatione purulenta: De Pleuritide, item & de Peripneumonia.* VI. *De Abscessu; Deque Coli & Vesicæ ulcere.* VII. *De Purgatione: quam vim habeat in febri putrida, quæ Variolis confluentibus supervenit, inque Capitis Erysipelate. Quædam etiam de Excretione intestinali.* VIII. *De Urinæ profluvio.* IX. *De Vesicantibus, quæ Cantharidas recipiunt.*

[*F*] *Critiqué par le Docteur Jean Woodward . . . . . dans son Livre intitulé*, l'Etat de la Médecine & des *Maladies.*] Le Docteur Woodward nous apprend (3) que son Livre „ & des Remarques sur quelques-uns des autres Articles, „ dont le Docteur Freind traite dans ses *Commentaires*, „ ont été composés pendant l'hyver de 1716, peu après „ que les Commentaires eurent paru." Dans la *seconde Section* (4) il s'exprime en ces termes; *Dans tout ce qu'il a publié jusqu'à présent, & sur-tout dans ses* Commentaires, *le Docteur Freind a avancé diverses Hypothéses, dont les unes sont bien fondées, & les autres sont si ingenieuses, qu'elles me font plaisir. Mais par cela même je ne vois pas pourquoi je ne trouverois pas le même plaisir dans celles des Docteurs Willis, Sydenham, Morton, & d'autres Médecins, pour lesquelles le Docteur Freind témoigne † tant d'éloignement, puisqu'il n'a pas seul, à l'exclusion de tous les autres, le privilége d'occuper le Public dans ce goût-là.* Le Docteur Jean Quincy (5) observe sur ce passage du Docteur Woodward que „ ceux qui ont lu le Docteur Freind, auront de la „ peine à comprendre, ce qu'on entend ici par *Hypothéses*. Ce Savant a avancé plusieurs propositions, qu'il a „ pleinement prouvées; mais il rejette toutes les *Hypothéses*, dans l'acception ordinaire de ce terme, & il s'en „ déclare formellement ennemi. Cependant c'est dans ce „ sens que le Docteur Woodward doit prendre ce terme, „ puisqu'il ajoûte immédiatement après, *Mais par cela même je ne vois pas pourquoi je ne trouverois pas le même* „ *plaisir dans celles du Docteur Willis*, &c. Mais nous „ nous trouvons encore ici en opposition: les Ouvrages „ de Willis sont évidemment une Hypothése, étant fondés sur des principes supposés, tels que le *Souffre*, le „ *Sel*, &c. Le Docteur Morton rend raison des Maladies, „ & veut les guérir, en supposant qu'elles ont leur siége „ dans les Esprits animaux. Mais le Docteur Sydenham „ ne bâtit sur aucune Hypothése, il rejette au contraire „ toutes ces vaines imaginations, & ne tire de Conclusions que des Faits & de l'Expérience." Le Docteur Woodward en veut sur-tout à la Méthode proposée par le Docteur Freind *de purger au second accès de fiévre dans la petite Vérole Confluente* (6); il examine les Purgatifs employés par ce Docteur & par d'autres Médecins dont les Lettres ont été publiées avec ses *Commentaires* (7); il considére le succès de la purgation dans les cas qu'ils rapportent (8); & il remarque (9) que les rélations du Docteur Freind sont *complettes & nettes*, mais celles des autres *embarassées & défectueuses.* Le Docteur Quincy dans le Traité cité ci-dessus (10) a examiné l'accusation que le Docteur Woodward intente au Docteur Freind & à d'autres Médecins, d'avoir introduit une nouvelle Pratique, que le Docteur Woodward déguise sous le nom de *Purgation dans la petite Vérole*; il dit (11) que „ ces Médecins n'ont conseillé cette évacuation que dans certains cas de ce Mal; „ principalement dans ces sortes de cas de la petite Vérole confluente, où tout le poids des humeurs couvre „ la surface du Corps & les glandes autour de la bouche, „ & où étant arrêtées, lorsque les pustules durcissent ces „ humeurs, rentrent dans le sang, & y excitent une seconde fiévre, qui est souvent mortelle: ils se sont communiqué les raisons d'en agir ainsi en Latin, comme une „ chose très-importante dans la Pratique. Mais le Docteur Woodward a harangué la Populace en Anglois, & „ a tâché de faire peur aux gens, en leur persuadant que „ la pratique générale de ces Messieurs, est de purger „ dans la petite Vérole: & de prendre occasion, de ce „ que la purgation ne convient pas dans de certaines „ occasions, de témoigner une grande compassion pour „ son pays, de faire des lamentations sur les Listes de „ morts qui paroissent chaque Semaine, & de déclamer „ aussi amérement contre la Purgation, qu'un Fanatique „ pourroit faire contre un habit d'Evêque, prostituant ainsi „ l'honneur de sa profession, & exposant à la haine publique ceux qui s'y distinguent le plus glorieusement. „ Il dénigre ces Messieurs en employant un nom trom-

„ peur;

† Dans l'Extrait de cet Ouvrage du Docteur Freind, qui se trouve, *Bibl. Ang.* T. 5. P. 2. p. 519, on trouve que *ce Manuscrit n'a pas été d'un grand secours.* Comme je n'ai point l'Ouvrage en main, je ne sai quelle des deux leçons est la véritable, c'est ce qui m'oblige à en avertir ici. R. D. T.

(3) Dans sa Préface.

(4) P. 54.

† Epist. Dedic. p. 15 & *suiv.*

(5) Examination of Dr. Woodward's *State of Physick and Diseases.* By John Quincy, M. D. p. 2 London 1719. in 8.

(6) *State of Physick.* p. 110.

(7) Ibid. p. 145.

(8) Ibid. p. 151.

(9) Ibid. p. 158.

(10) P. 72 & *suiv.*

(11) Ibid. p. 73-75.

Docteur Richard Mead fur l'utilité de la purgation dans la feconde fiévre de l'efpéce de petite Verole, qu'on appelle confluente [*G*]; cette Lettre parut à Londres en 1719 in-4. On croit auffi qu'il eft l'Auteur d'une Brochure, qui a pour titre, *Lettre au favant Docteur Woodward, par le Docteur Byfielde* [*H*], Londres 1719 in-8 pagg. 51. Elle eft datée du 14 Décembre 1718; on raille le Docteur Woodward dans cette Piéce avec feu & finement. Le 7 Mars 1717 il fit la Leçon de la fondation de Gulfton dans le Collége des Médecins; & le 30 Septembre 1718 il fut nommé un des Cenfeurs de ce Collége, & il remplit cette place pendant deux ans. Le 25 Mars 17⅔ il donna cinquante Livres fterling pour les réparations du Collége (*e*). Le 18 Octobre 1720 il prononça un Difcours Latin dans le même College fuivant l'établiffement du Docteur Harvey; ce Difcours fut enfuite imprimé [*I*]. En 1722 il fut Membre du Parlement, de la part du Bourg de Lancefton dans la Comté de Cornouaille; il s'y diftingua par divers difcours fort vifs contre le Miniftère. Le Mardi 12 Mars 172⅔ il fut arrêté, & mis le 15 du même mois à la Tour, accufé de Haute-Trahifon. Le 21 Juin fuivant il fut élargi fous caution. Pendant fa prifon il écrivit une Lettre Latine au Docteur Mead fur certaines efpéces de petite Verole, *de quibufdam Variolarum Generibus* (*f*); il commença auffi fon *Hiftoire de la Médecine depuis le tems de Galien, jufqu'au commencement du XVI. Siécle*; dont la *premiére* partie parut en 1725, & la *feconde* en 1726, in-8 [*K*]. Elle a été traduite en François, & enfuite en Latin par le Docteur Jean Wigan. On l'a critiquée dans une Brochure attribuée au Docteur Guillaume Cockburn, & intitulée; *Obfervations fur l'Hiftoire de la Médecine du Docteur Freind, où l'on mon-*

(*e*) Tiré des Régîtres du Collége.

(*f*) Elle eft datée du 20 Mars 1723.

„ peur; car le terme de Purgation dans le fens ordinaire „ réveille une idée toute différente de celle de ces Savans, dont on traduit l'expreffion. Décharger le Corps „ par les felles d'une abondance de mauvaifes humeurs, „ aufquelles il ne pourroit réfifter, eft une chofe qu'ils „ expriment en des termes, qu'on peut rendre par celui „ de *purger* dans un fens reftreint; mais à prendre ce terme dans fon fens le plus étendu, comme le fait le Docteur Woodward, c'eft leur attribuer ni ce qu'ils ont „ écrit ni ce qu'ils pratiquent ..... Au bout du compte, la purgation, telle qu'ils la confeillent dans la petite Vérole, eft d'ufage du confentement de tout le „ monde en plufieurs autres cas de fiévres; c'eft-à-dire „ dans ceux où la nature ne fait qu'une Crife imparfaite, & où les efforts du tempérament ne peuvent réduire l'humeur peccante en une maffe, ou en dégager les „ principales parties, & lorfqu'elle menace quelque partie noble. C'eft ce qui arrive fouvent dans les fiévres „ inflammatoires; & l'on procure l'évacuation, fouvent „ par les felles, tant pour foulager le Corps de la trop „ grande quantité d'humeurs, que pour chaffer celles qui „ pourroient être nuifibles: ce Remède femble fi conforme à la nature & à la raifon dans de certains cas de la „ petite Vérole, qu'il n'y a que l'ignorance du cours de „ cette maladie, qui puiffe empêcher de l'employer."

[*G*] *Notre Auteur écrivit une Lettre en Latin au Docteur Richard Mead fur l'utilité de la purgation dans la feconde fiévre de l'efpece de petite Vérole qu'on appelle confluente.*] Cette Lettre eft intitulée: *Johannes Freind M. D. de Purgantibus in fecunda Variolarum confluentium febre adhibendis, Epiftola.* Elle eft datée de Londres le 20 Sept. 1719.

[*H*] *On croit auffi qu'il eft l'Auteur d'une Brochure qui a pour titre* Lettre au favant Docteur Woodward par le Docteur Byfielde.] Le Docteur Wigan (12) nous apprend qu'il avoit publié fous le nom d'un certain Empirique une Brochure, où il tournoit fon Antagonifte en ridicule. *Huic* (Woodwardo) *Freindius nihil refpondit feriis: id idem fuiffet ac cum umbra pugnare. Libellum autem fub* Empirici *cujufdam nomine edidit, ubi rifu lepidiffimo acrem exagitavit hominis præfervidi bilem, & acerbiffimas injurias elegantibus facetiis propulfavit.* Il parut encore à peu près dans le même tems une autre Brochure contre le Docteur Woodward, intitulée: *Lettre du facétieux Docteur* André Tripe *de Bath à fon cher frere le profond* Greshamite, *où il montre que* l'Envie d'Ecrire (*Scribendi Cacoethes*) *eft une maladie qui vient d'une trop grande abondance de* Sels bilieux, *& qu'elle ne peut être radicalement guérie, qu'en ufant journellement* d'huiles *& de* vomitifs. *Avec un Appendix fur l'application du Clyftère de* Socrate, *& l'ufage du Linge net dans les Difputes.* Londres 1719 in-8. pagg. 48. On répondit à cette Lettre & à celle du Docteur *Byfielde* par une Piéce intitulée: *Les deux Sofies: ou le véritable Docteur* Byfielde *du Caffé de l'Arc-en-Ciel, au prétendu* Byfielde *de* Jermyn-Street; *en réponfe à la* Lettre *qu'il a écrite avec le fecours de fes deux Affociés. Avec une Préface fur les derniers fameux Exploits du facétieux Docteur* André Tripe. *Et le nouveau Symbole de Foi de ces Médecins, pour fervir d'Appendix* à la Religio Medici. Londres 1719 in-8. pagg. 58. On repréfente dans toute cette Brochure le Docteur Freind comme l'Auteur de la *Lettre du Docteur Byfielde*, & il n'y eft point épargné: on y critique fur-tout fa *Rélation de la Conduite du Comte de Peterborough en Efpagne* (13).

(12) *Ubi fupra.*

(13) Voy. p. 55. 56.

[*I*] *Le 18 Octobre 1720 il prononça un Difcours Latin dans le même Collége, &c.*] Il a été imprimé fous ce titre: *Oratio anniverfaria in Theatro Collegii Regalis Medicorum Londin. habita ex Harveii inftituto, in eorum commemorationem, qui fuâ in hoc Collegium beneficentiâ claruerunt, Die* 18 *Octobris. Anno* 1720.

[*K*] *Son* Hiftoire de la Médecine ..... *dont la premiére partie parut en 1725 & la feconde en 1726 in-8.*] Le titre entier eft: *Hiftoire de la Médecine depuis le tems de Galien jufqu'au commencement du XVI. Siécle, & fur-tout par rapport à la Pratique. Ecrite en forme de Lettre au Docteur Mead.* Par J. Freind, *Docteur en Médecine.* Il nous apprend dans la *Préface* de la premiére partie, qu'il avoit compofé la plus grande partie de cet Ouvrage, tel qu'il paroît, quelque tems auparavant, pour s'amufer pendant quelques heures, & fans aucun deffein de le rendre public; mais qu'on l'avoit engagé depuis à le revoir, & qu'il y avoit fait par-ci par-là quelques Additions, felon que cela lui avoit paru néceffaire. La premiére partie eft datée du 10 May 1723. On prétend qu'il tenoit du Docteur François Atterbury Evêque de Rochefter la Remarque qu'il fait (14) „ que le Grec de St. Luc approche plus des Modéles de l'Antiquité que celui d'aucun autre des Evangéliftes." Mais Mr. *Armand de la Chapelle*, dans l'Extrait qu'il a donné de cet Ouvrage (15), ayant rapporté ce paffage, ajoûte (16) qu'il ne doute point que Mr. Freind ne poffède toutes les fineffes de la Langue Grecque; mais qu'il ne fait pourtant s'il n'y a point ici un peu de partialité dans fon fait, & fi la premiére Profeffion de St. Luc n'auroit point prévenu un Médecin en fa faveur. Le Docteur avoit remarqué (17) que St. Marc décrit l'état de la Femme qui avoit une perte de fang en ces termes: Και πολλα παθουσα ὑπο πολλων ιατρων και δαπανησασα τα παρ' ἑαυτης, και μηδεν ωφεληθεισα, αλλα μαλλον εις το χειρον ἐλθουσα. St. Matthieu paffe ce détail; mais St. Luc qui y entre, lui donne un autre tour, & adoucit fort les chofes à la décharge de la Faculté. Car au-lieu de dire que les Médecins l'avoient beaucoup fait *fouffrir*, & qu'elle avoit empiré par leurs remédes, il dit feulement que fon mal avoit été incurable, ουκ ισχυσεν ὑπ' ουδενος θεραπευθηναι. „ Où l'on „ doit obferver de plus, qu'en parlant de ce qu'il en avoit „ coûté à cette femme, St. Luc fe fert du terme le plus „ propre προσαναλωσασα, au-lieu que celui de St. Marc „ δαπανησασα, fignifie proprement une dépenfe de luxe & „ de plaifir; ce qui fait que St. Luc l'a employé dans ce „ fens, en parlant de l'Enfant prodigue." Mr. de la Chapelle reléve (18) cette Remarque Critique. Il dit que δαπαναω ne fe prend pas toujours en mauvaife part; Elien (19) l'employe dans la même période pour indiquer le bien & le mal, en parlant de Démétrius Poliorcetes, qui s'étoit fait un revenu annuel de douze-cens talens, il ajoûte: Εκ τουτων ολιγα μεν ες το στρατιωτικον εδαπανα, τα δε λοιπα εις την ακολασιαν την ἑαυτου, c'eft-à-dire, qu'*il en dépenfoit une petite partie à l'entretien de fes Troupes, & le refte en profufions perfonnelles.* Xenophon, dont le ftile eft de cette grande pureté qui fert de modéle, ne paroît point avoir connu cette différence délicate que le Docteur Freind a trouvée dans ce Verbe, c'eft ce qui paroît par deux exemples tirés du huitiéme Livre de la *Cyropedie.* Le premier (20) eft pris de l'endroit où il peint le noble ufage que Cyrus faifoit de fes richeffes: Επειδη δε, εγενετο αυτω και χρηματων ευπορια, δοκει ἡμιν γνωναι, πρωτον μεν, ὡς ευεργετειν ανθρωπους προς αλληλους ουδεν εστι απο της αυτης δαπανης επιχαριτωτερον η σιτων και ποτων μεταδοσις. C'eft-à-dire, *s'étant mis fur le pied d'employer fon bien à faire plaifir, il connut, ce me femble, avant toutes chofes, que la dépenfe la plus obligeante que les hommes puiffent faire entre eux, eft celle qui confifte à fe donner mutuellement à manger & à boire.* Le fecond paffage eft encore plus précis que celui-là. Il fait partie d'un Dialogue très-fpirituel que Xenophon fuppofe entre un des Courtifans que Cyrus avoit comblé de biens, & un fimple Soldat Sace (21): Ανανκη δε τον πολλα εχοντα, εφη, ω Σακα, πολλα και δαπαναν, και εις θεους, και εις φιλους, και εις ξενους. Οστις ουν ισχυρως χρημασιν ἡδεται, ευ ισθι τουτον και δαπανωντα ισχυρως ανιωμενον. Μα Δια, εφη ὁ Σακας, αλλ' ουκ εγω τουτων ειμι, αλλα και ευδαιμονιαν τουτο νομιζω, το πολλα εχοντα, πολλα και δαπαναν. C'eft-à-dire, *celui qui poffède de grands biens*, dit Pheraulas au Sace, *eft néceffairement obligé de dépenfer beaucoup tant envers les Dieux, & fes Amis, qu'en faveur des Etrangers. Or, comme vous le favez, tout homme qui fe fait un grand plaifir de la poffeffion, ne peut que fe faire beaucoup de chagrin de la dépenfe. Ce n'eft pas là mon caractère*, répondit le Sace, *car à mon avis le bonheur confifte à faire belle dépenfe, quand on poffède de grandes richeffes.* Mr. de la Chapelle remarque (22) enfuite „ qu'on „ voit par ce qu'il vient de dire, que Mr. Freind eft fi „ peu d'humeur à trahir la caufe de fa Profeffion, qu'il „ s'expofe quelquefois à la vanter par des endroits affez „ équivoques. Que quelqu'un peut-être mettra dans le „ même rang la petite Differtation Critique où il s'engage pour ériger en Médecin, l'Hiftorien Procope, fous „ prétexte que ce dernier fe fert des termes de l'Art en „ ha-

(14) P. 98. de la Trad. Franç. in-4.

(15) *Bibl. Angl.* Tom. XII. Part. 2. Art. 9.

(16) P. 322.

(17) *Hift. de la Médecine.* p. 90.

(18) *Bibl. Angl. ubi fupra.* p. 322 & fuiv.

(19) *Var. Hift.* L. IX. cap. 9.

(20) P. 164. Edit. Bafil. 1595.

(21) Ibid. p. 171.

(22) P. 327. 328.

*montre qu'il a à divers égards donné de fausses idées des Médecins Anciens & Modernes.* *Par* C. W. M. D. *Membre du Collége Royal des Médecins à Edimbourg* [*L*], Londres 1726 in-8, & dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne* (g) [*M*], mais elle a été défenduë par le Docteur Jean Baillie dans une *Lettre au Docteur ..... pour servir de Réponse à une Piéce insérée dans la* Bibliothéque Ancienne & Moderne, *concernant quelques endroits de l'*Histoire de la Médecine *de Mr.* FREIND; *Avec des Observations sur les Ages des Médecins Grecs, l'Introduction de la Chymie dans la Médecine, l'antiquité des Remédes composés, l'âge de* FALLOPE &c. Londres 1728 in-8 (h) [*N*]. A l'Avénement du Roi George II à la Couronne,

(g) Tom. XXVII. P. 2. Art. 8.

(h) Pag. 10.

„ habile Homme, & qui paroît les entendre."

[*L*] *Critiquée dans une Brochure ..... intitulée* Observations sur l'Histoire de la Médecine du Docteur Freind, &c.] Cette Piéce est d'un stile fort emporté & amer, comme il paroît par le début, que voici „ Le principal „ but du Docteur *Freind*, en écrivant son *Histoire de la* „ *Médecine*, a été de se représenter lui-même & Mr. le „ Docteur *Mead* comme les seuls Médecins d'à présent, „ & principalement à Londres: l'Histoire n'a été faite que „ dans ce dessein; mais elle est assurément fort imparfaite „ & fort superficielle, paroissant avoir été faite également „ pour corrompre l'Histoire de la Médecine, & pour du„ per les gens. Si je voulois examiner son Livre, il se„ roit aisé de faire voir, qu'il est très-peu versé dans les „ Auteurs dont il parle, & qu'il connoît bien moins en„ core en quoi ils ont excellé. Il a généralement le mal„ heur de nous donner pour modéles leurs Erreurs, ou „ leurs Ouvrages les plus foibles; ensorte que je ne me „ tromperois pas beaucoup en disant, que son but a été „ de se moquer des Anciens comme des Modernes. On „ trouvera des preuves de tout ce que je viens de dire, „ dans l'Examen que je vais faire de cette partie de son „ Livre, qui fait le sujet de mes Observations." Il réfute ensuite ce que Mr. Freind a avancé, c'est qu'aucun des anciens Médecins n'a eu un *Nostrum*, c'est-à-dire un Remède particulier dont on tient la composition secrette, & qu'un tel Remède est le caractère assuré d'un *Quack* ou Charlatan; il soutient (23) que les Médecins de toutes les Sectes, tant Dogmatiques qu'Empiriques, avoient leur *Nostrum*, & cela de tout tems; il cite sur-tout parmi les Modernes le Docteur *Cockburn*, *Médecin très dogmatique*, dit-il (24), *qui a toujours maintenu cette ancienne pratique, & qui a un Secret*. L'Auteur défend aussi le Traité du Docteur Cockburn sur la *Gonorrhée* & ses *Tables des Doses* (25), contre ce que le Docteur Freind avoit dit d'après Avenzoar (26), qu'il n'y a rien de plus vain & de plus inutile „ que de prétendre trouver la quantité & la qualité rélative „ de chaque purgation de maniére à la proportionner ex„ actement à la constitution du malade, & à la nature des „ humeurs qui doivent être déchargées, & calculer cela „ si bien, qu'il n'y ait ni du trop ni du trop peu; parce „ que de telles spéculations ne contribuent presque point „ à donner des idées justes sur la méthode de la Cure."

(23) P. 7.

(24) P. 9.

(25) P. 34 & suiv.

(26) Hist. de la Médec. p. 358.

[*M*] *Dans la* Bibliothéque Ancienne & Moderne.] Le *Memoire* inséré dans ce Journal tend à défendre Mr. Daniel Le Clerc contre le Docteur Freind, qui, en donnant de grands éloges aux trois Parties de l'*Histoire de la Medecine* de ce Savant, avoit parlé avec quelque mépris du *Supplément*, qui a été joint à cet Ouvrage, dans la nouvelle Edition qui s'en est faite en 1723, & avoit dit, que *c'est un Ouvrage non-seulement superficiel, mais même à divers égards sans aucune exactitude & plein d'erreurs.* L'Auteur du *Memoire* assure, qu'il ne sera pas difficile de faire voir que le Docteur Freind n'a pas eu une juste idée du petit Ecrit qu'il condamne avec tant de précipitation. Premiérement il n'a pas compris ce que Mr. Le Clerc a voulu dire par ces mots: *Essai d'un Plan pour servir à la continuation à l'Histoire de la Médecine*; il a cru que c'étoit la même chose que si Mr. Le Clerc avoit dit, *que ce Plan étoit une Continuation*, ou une *Suite de l'Histoire de la Médecine*; au-lieu que ce dernier ne s'est proposé autre chose, si ce n'est de présenter un *Plan*, ou une espéce de Canevas, qui pourroit être de quelque usage à ceux qui voudroient entreprendre de continuer cette Histoire, jusqu'au tems qu'il a marqué. L'Auteur du *Memoire* justifie ensuite Mr. Le Clerc contre le Docteur Freind, article par article, & finit en disant, que le Plan du premier ne contenant que six ou sept feuilles, s'il étoit vrai qu'il y eût autant de fautes que le dernier le prétend, la petitesse de cet Ouvrage feroit qu'on en pourroit justement conclurre comme a fait Mr. Freind, qu'*il est plein d'erreurs.* „ Mais je „ crois, *dit l'Auteur*, avoir suffisamment démontré ci-des„ sus, que rien ne pouvoit être avancé avec moins de „ fondement, pour ne pas dire avec plus de légéreté; „ puisque s'il y a quelques fautes, elles sont en très-petit „ nombre, & de peu d'importance. Cependant telles qu'el„ les sont, si Mr. Freind s'étoit contenté de les relever, „ cela lui étoit bien permis; mais de chercher, comme il „ a fait, à en trouver d'autres où il n'y en a point, c'est „ à quoi on ne se seroit pas attendu, & ce qui a donné „ lieu à cette Réponse."

[*N*] *Elle a été défenduë par le Docteur Jean Baillie dans une* Lettre au Docteur ..... pour servir de Réponse à une Piéce insérée dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, concernant quelques Endroits de l'*Histoire de la Médecine du Docteur Freind.*] Mr. Baillie dit (27), qu'à voir la longueur de ce Mémoire, on diroit que Mr. Freind a fait autant de fautes que la Piéce a de pages, & que Mr. Le Clerc a été furieusement maltraité: *Cependant en lisant l'Ouvrage du Censeur*, dit-il, *on n'y voit rien de semblable, & l'on remarque que ce Défenseur si zélé de Mr. Le* Clerc, *reconnoit la plupart des fautes imputées à ce dernier, & qu'il les reconnoit même, non en les exténuant* (28), *mais en termes aussi forts que Mr. Freind l'ait pu faire.* Il examine ensuite les différens Articles du Mémoire, & il remarque (29), que l'Auteur ne néglige rien pour faire passer Mr. Freind pour Plagiaire, sans en avoir une ombre de raison; mais qu'il a beau dire, qu'il ne persuadera jamais à un Lecteur judicieux, que le Docteur n'est pas un *Auteur Original*. „ Tout homme qui s'est donné „ la peine d'examiner les stiles, s'appercevra sans peine, „ qu'un stile égal & uniforme est entiérement incompati„ ble avec celui des Plagiaires, dont les Ouvrages sont „ composés de piéces de rapport. D'ailleurs la force de „ raisonnement, & la pénétration d'esprit, qui régnent si „ également dans les Ecrits du Docteur, ne ressemblent „ point aux raisonnemens peu liés, & au langage de ceux „ qui ne font que coudre ensemble des fragmens de di„ vers Auteurs. Ce n'est pas pourtant que je veuille di„ re, ni qu'on s'imagine, que le Docteur ne prétend „ point se reconnoitre redevable aux travaux des autres; „ il a au contraire fait voir bien clairement dans son *His*„ *toire*, ce qu'il pense de ceux qui méprisent fiérement le „ secours des Auteurs, & qui ont une si haute opinion „ d'eux-mêmes, qu'ils s'imaginent pouvoir, comme les „ araignées, tirer tout de leur propre fonds. Ne jamais „ consulter les Ouvrages d'autrui, est une très-mauvaise „ voye pour être Original. Il suffit pour éviter de passer „ pour Plagiaire, qu'on incorpore ce qu'on tire des au„ tres Ecrivains, avec ses propres pensées par la médita„ tion, de maniére qu'à la fin le tout vous paroisse appar„ tenir en propre; à peu près comme fait l'Abeille, qui „ compose son miel du suc qu'elle tire de différentes „ fleurs." A la fin de sa Lettre (30) Mr. Baillie dit, qu'à la maniére dont le Défenseur de Mr. Le Clerc débute, l'on diroit qu'il va renverser tout ce qu'on a allégué contre le *Plan*, & qu'au bout du compte il convient de tout ce qu'on y a relevé. *Les plus grands Partisans du* Supplément *doivent certainement trouver quelque chose de burlesque dans une semblable Defense. Car se peut-il rien de plus ridicule que de prétendre défendre un Auteur, & de convenir cependant presque par tout qu'il a tort? Pour vous convaincre que c'est-là ce que fait cet Ecrivain, vous n'avez qu'à jetter les yeux sur les trois principaux Articles, qui sont en dispute. N'avoue-t-il pas que Mr.* Le Clerc *s'est trompé sur l'âge d'O*ribase, *d'Ætius, d'Alexandre, & de Paul? Et malgré ses détours sophistiques nie-t-il qu'il y a quelques-uns des Grecs, qui ont parlé de la* Rhubarbe, *contre ce que Mr.* Le Clerc a *avancé? ne le reconnoit-il pas même en termes exprès? Ne convient-il pas encore que* Rhazes *est le premier qui a introduit la* Chymie *dans la* Médecine*? Et il dit tout net que Mr.* Le Clerc *s'est trompé sur l'âge de* Fallope. Mr. Baillie semble avoir cru, que Mr. *Jean Le Clerc* frére du Docteur *Le Clerc*, étoit l'Auteur du *Mémoire* inséré dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*; c'est ce qui paroît par le passage qu'on va lire (31). „ Je crains fort que Mr. *Freind* n'ait „ encore de plus fortes raisons de se plaindre de la négli„ gence, qui est ordinaire, de ne pas lire les Originaux. „ Tant de gens se bornent à ce qu'ils en apprennent dans „ les *Journaux*, dans les *Bibliothéques*, &c. qu'il n'est pas „ surprenant que quantité de personnes en jugent de tra„ vers; ce qui se peut dire en particulier de ses Ouvra„ ges. Rien n'est plus commun dans ces Ecrits périodi„ ques, que de représenter infidélement un Auteur, & de„ là vient que de quelque utilité qu'on les tienne générale„ ment dans la République des Lettres, je m'en fais une „ toute autre idée, ayant trouvé souvent que les Extraits „ y sont ou excessivement imparfaits, ou excessivement in„ justes. Je ne décide point si cela vient de l'ignorance „ des Journalistes, qui n'entendent pas les matiéres, ou „ de leur paresse, qui ne s'accommode pas d'une lecture „ attentive; mais je dis que de tous les Ouvrages de cette „ espéce, il n'y en a point où ces défauts régnent plus „ que dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*; ce dont „ la Piéce que j'examine fournit une preuve frappante; on „ y voit non seulement un défaut de candeur, mais de „ l'ignorance au sujet de la matiére dont il s'agit. Et „ si ce n'étoit pas une chose étrangére à mon sujet, je „ pourrois vous fournir d'autres exemples d'Ouvrages „ fort infidélement représentés." Mr. Baillie convient (32) que le Docteur Freind a eu tort d'avoir écrit *Ætius* pour *Aëtius*, *tout le monde sait que c'est* Ἀέτιος *en Grec, cependant on l'écrit assez communément en Latin avec un Æ, comme vous le pouvez voir en divers Livres. C'est ainsi qu'on écrit souvent Æria au lieu d'*Aeria, *quoique cette Ile soit sans doute la* Aegae *d'Etienne*. Il croit encore (33) que Mr. Freind s'est trompé en confondant la *Vena Medinensis* avec une autre Maladie décrite par les Arabes, qu'on appelle *Affectio Bovina*; *& j'ose dire*, continue-t-il, *qu'en relisant avec attention le passage du* Supplément, *le Docteur avouëra que ces deux Maladies y sont clairement distinguées. C'est ce qu'il y a de vrai, & il est certain que les expressions* du

(27) P. 4.

(28) Art. 8. p. 393.

(29) A Letter to Dr. p. 14-16.

(30) P. 77.

(31) P. 12. 13.

(32) P. 36.

(33) P. 37.

ne, la Reine le fit son premier Médecin, & lui témoigna toute l'estime possible. Il mourut à Londres le 26 Juillet 1728 dans la cinquante-troisiéme année de son âge; il a été enterré à Hitcham dans la Comté de Buckingham; mais on lui a érigé un Monument dans l'Abbaye de Westminster [O]. Il a laissé un fils, qui étoit dans l'Ecole de Westminster, & qui est à présent Etudiant dans le Collége de Christ-Church à Oxford. La Reine donna une fort jolie pension à sa Veuve, en considération du mérite de ce grand homme. Ses Ouvrages ont été imprimés tous ensemble en Latin à Londres en 1733 in-fol. & dediés à la Reine par le Docteur Robert Freind son frere (i) : il s'en est fait une nouvelle Edition à Paris in-4 en 1735, sous ce titre: Joannis Freind *M. D. serenissimæ Reginæ Carolinæ Archiatri, Opera Omnia Medica. Editio altera, Londinensi multò correctior & accuratior.* Le Docteur Edouard Wilmot, Médecin de la Reine, en a fait un portrait très-avantageux [*P*], dans la Harangue qu'il a faite pour la fondation de Harvey.

(i) L'Epitre Dedicatoire est datée du 13 Nov. 1732.

*du Docteur sont trop générales, &, ce qui je crois ne lui arrive guéres, trop peu mesurées. Mais je m'imagine que son dessein a été principalement de montrer, que l'*Affectio Bovina *même, si amplement décrite par les Arabes, & sous un article à part, n'a pas été inconnuë aux Grecs, comme le prétend Mr. Le Clerc. Car, comme le remarque le Docteur,* Aëtius *parle des petits* Vers (*Dracunculi*) *aussi bien que des grands, que les Arabes appellent* Vena Medinensis. *Et ce qu'*Aven Zoar, Alsaharavius, *&* Albucasis *disent des premiers revient à ce qu'*Aëtius *avoit déja dit en termes généraux & en peu de mots, que les Vers sont dans ce cas-là petits.* Mr. Armand de la Chapelle en donnant l'Extrait de cette Piéce de Mr. Baillie (34), trouve qu'elle est d'un stile trop aigre, & qu'il traite Mr. Daniel Le Clerc & son frére Mr. Jean Le Clerc avec trop de mépris. Le Docteur Guillaume Cockburn publia en 1728 in-8. à Londres une Traduction du *Mémoire* inséré dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, avec une longue *Préface*, où il reléve vivement la Lettre de Mr. Baillie, & tâche de répondre à la plupart des choses qu'elle contient: Le titre de cette Brochure est: *Réponse à ce qu'a écrit le Docteur Freind dans son* Histoire de la Médecine, *concernant diverses fautes qu'il prétend avoir trouvées dans un petit Ouvrage de Mr.* Le Clerc, *intitulé* Essai d'un Plan. *Traduit du* VIII. *Article de la* II. *Partie du Tome* XXVII. *de la* Bibliothéque Ancienne & Moderne *de Mr.* Le Clerc. *Avec une Préface du Docteur* G. Cockburn, *Docteur en Médecine.* L'Auteur finit sa Préface en ces termes. „ Cette Préface est plus longue que je n'avois dessein de „ la faire, & cependant moins longue que le Docteur „ Freind ne s'y attendoit; il faut pourtant que j'y ajoûte „ un petit trait historique, qui prouve l'exactitude tant „ vantée du Docteur, à rapporter les découvertes des Mé„ decins, car il lit tout lui-même, à ce qu'il dit, & ne se „ fie jamais aux autres Historiens sur ce qu'il rapporte des „ Auteurs dont il parle. Oribase, dit le Docteur, *est le pre„ mier qui nous ait donné la description des Glandes Saliva„ res*, que Galien a *omise, ou peut-être qui a été perdue avec „ quelques autres Ouvrages de ce grand homme.* Mais il pa„ roît que Galien n'a pas paru digne au Docteur Freind „ qu'il se donnât la peine de le lire, car s'il l'avoit lu, il „ y auroit trouvé † la définition d'Oribase en autant de „ termes. Oribase a fort bien fait de copier la définition „ exacte de Galien, mais le Docteur *Freind* n'a pas grand „ sujet de se glorifier de sa lecture."

(34) Bibl. Angl. Tom. XV. Part. 2. p. 487 & suiv.

† Liv. XI de l'Usage des Parties; & dans le Traité de la Voix, & de la Respiration.

[O] *On lui a érigé un Monument dans l'Abbaye de Westminster.* Voici l'Epitaphe qu'on y lit.

JOHANNES FREIND, M. D.
*Archiater*
*Serenissimæ Reginæ Carolinæ.*
*Cujus perspicaci Judicio cum se approbasset,*
*Quanta prius apud omnes Medicinæ fama,*
*Tanta apud Regiam Familiam gratia floruit.*
*Ingenio erat benevolo & admodum liberali.*
*Societatis & Convictuum amans,*
*Amicitiarum*
*(Etiam cum suo alicubi periculo)*
*Tenacissimus.*
*Nemo beneficia*
*Aut in alios alacrius contulit,*
*Aut in se collata libentius meminit.*
*Juvenis adhuc scriptis cœpit inclarescere,*
*Et assiduo tum Latini tum Patrii sermonis usu,*
*Orationem perpolivit.*
*Quam vero in umbraculo coluerat facundiam,*
*Eam in Solem atque Aciem Senator protulit.*
*Humanioribus Literis domi peregreque operam dedit:*
*Omnes autem, ut decuit, nervos intendit,*
*Sua in Arte ut esset versatissimus.*
*Quo successu Orbis Britannici*
*Cives & Proceres,*
*Quam multiplici scientia Viri omnium Gentium eruditi;*
*Quam indefesso studio atque industria*
*Id quidem non sine lacrymis Amici loquuntur.*
*Miri quiddam fuit,*
*Continua Occupatione,*
*Inter tot Circuitiones,*
*Scribendo etiam vacare posset:*
*Quod tanto meri diutius sustinendo impar esset,*
*Nihil miri.*
*Obiit siquidem, vigente adhuc ætate,*
*Annum agens quinquagesimum secundum,*
*Anno Æræ Christi 1728. 26 Julii.*

[*P*] *Le Docteur Edouard Wilmot . . . . . en a fait un portrait très-avantageux.*] Nous rapporterons quelques traits de cette belle Harangue, qui a paru à Londres en 1735 in-4. sous ce titre: *Oratio Anniversaria in Theatro Collegii Regalis Medicorum Londinensium, ex* Harvæi *instituto habita die* XVIII *Octobris.* A. D. MDCCXXXV: elle est dédiée au Docteur *Thomas Pellet* Président, & aux Membres du Collége. Après avoir fait l'éloge des Ecrits de notre Auteur, le Docteur Wilmot continuë en ces termes (35): *Tanta de uno aliquo Viro prædicari, magnum quidem est; majus autem, quod de tali Viro prædicantur, qui nihil suum esse duxit, quod aliis beneficio esse posset. Si quid eximii, si quid reconditi habuit (quid autem utriusque non habuit?) non solitaria fama contentus, in apertum liberè protulit. Scivit egregiè? ut alii itidem scirent, operam sedulo dabat. Medicinæ peritus fuit? ut alii etiam essent, studio flagrabat. Gloriam attigit? si aliorum accederet, lucro apponebat, alienæ inserviens, suæ profusus. Secundum divini Senis effatum,* † ideo artem suam quam plurimum amans, quia hominum amantissimus. *In malam rem abire jubebat, qui nescio quod Arcanum superbè venditabant; si non haberent, falsos; si celarent, invidos; utroque nomine aut neglectui aut odio habendos. Id nimirum patriæ, id suo & artis commodo inserviturum esse putabat, si alios sui similes inveniret, vel, quoad posset, faceret; & ut essent, omnia sua cum illis communicabat, præceptis instituebat, exemplo præibat. Imperitiam Medico non opprobrio solum, sed crimini vertere solebat; & mortuo nihil interesse, seu ignorantia seu fraude periret, benevole dictitabat . . . . Cum legendis, condendis libris incumberet, & quotidianis muneris sui officiis occuparetur, nec suæ, nec alienæ mille curæ circa caput salientes, impedimento erant, quo minus Rempublicam capesseret: auspicato die Regni senatum intravit Vir ad omnia natus, & sedem suam dignitate implevit, eloquentia ornavit. Medicinam prospere fecerat, scriptis illustraverat, fama auxerat; deerat in laudis cumulum, ut periclitanti opem ferret, in discrimen adductam eriperet. Nec in mora res fuit, hanc etiam merendi partem oblatam avide arripuit, fortiter explevit; Collegii hujus jura, avita, sanctissima, Regum dona, erant qui in jus vocabant, imminutum ibant. Accurrit, dixit, propugnavit, literarum fautor, artium patronus. Argumentis, auctoritate, gratia, sua & Artis felicitate, omnes in unam sententiam discedentes habuit, & privilegia nostra, non tantum sarta tecta servavit, sed confirmata, ampliata reddidit. Stetit reipublicæ nostræ fortuna, illibata, integra, splendida, præstigiatorum opprobrium; quod oppugnata fuerat, illustrior; quod insidiis petita, munitior; quod a malevolis odio habita, bonis omnibus charior.*

(35) P. 19. & suiv.

† Ἢν γὰρ παρῇ φιλανθρωπίη, πάρεστι καὶ φιλοτεχνίη. Hippocrat.

## ✩ FROISSARD [*A*] (JEAN) (*a*) Prêtre [*B*], Chanoine & Trésorier de l'Eglise Collégiale

(*a*) Cet Article est tiré d'un Mémoire très-curieux, de Mr. de la Curne de Ste. Palaye, inséré dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript.* Tom. XV. p. 456 & suiv. Edit. de Hollande.

[*A*] FROISSARD.] Son nom se trouve écrit de plusieurs façons différentes dans sa Chronique même & dans ses Poësies Manuscrites, *Froissart*, *Froissard*, & *Froissars*. Le nom de *Froissart* a été commun à plusieurs personnes qui ont vêcu dans le même tems que notre Historien. Nous trouvons dans son Histoire (1) un *Froissart Meullier*, jeune Ecuyer du Haynaut, qui signala sa valeur à l'assaut du Château de Fighieres en Espagne, que les Anglois & les Saxons attaquérent en 1381. Son pays & son nom donnent lieu de penser, que notre Historien pouvoit bien être son parent, & comme lui d'une famille noble. Pour le remarquer en passant, Froissart est qualifié Chevalier à la tête d'un MS. de l'Abbaye de St. Germain des Prez (2), mais comme il n'a ce titre dans aucun autre MS, quoique nous en ayons de plus anciens & de plus authentiques, il est vraisemblable que le Copiste le lui aura donné de sa propre autorité. On trouve dans la Chronique de notre Historien (3) un *Domp Froissart*, qui s'étoit signalé au Siége que le Comte de Hainaut avoit mis en 1340 devant la Ville de Saint-Amand. Ce Moine défendit longtems une bréche qui avoit été faite au Mur de l'Abbaye, & ne l'abandonna qu'après avoir tué ou blessé dix-huit hommes. On lit à la fin de quelques Chartres du Comte de Foix une signature de *J. Froissart* ou *Jaquinot Froissart*, c'étoit un Sécretaire du Comte; & il est encore fait mention dans les Régitres du Trésor des Chartres, d'une Remission accordée en 1375 (4) à *Philebert Froissart* Ecuyer, qui avoit été en la Compagnie des Gascons au Pays de Guyenne sous Charles d'Artois Comte de Pezenas.

(1) Liv. II. Ch. 85. p. 257.

(2) Num. 169.

(3) Chron. L. I. ch. 61.

(4) Au mois d'Octobre Voy. Reg. 107. piéce CCIVxx.V.

[*B*] *Prêtre.*] On trouve dans les Poësies de Froissart un passa-

le de Chimai, Historien & Poëte, nâquit à Valenciennes (*b*) Ville du Haynaut vers l'an 1337 [*C*]. Quelque attention qu'il ait eu à nous apprendre les plus petites circonstances de sa vie, il ne dit rien de son extraction. On peut seulement conjecturer d'un passage de ses Poësies (*c*), que son pere, qui s'appelloit Thomas, étoit Peintre d'Armoiries. Il fit paroître dès son enfance cet esprit vif & inquiet, qui pendant le cours de sa vie ne lui permit pas de demeurer longtems attaché aux mêmes occupations & aux mêmes lieux (*d*). Les différens jeux propres à cet âge entretenoient en lui un fond de dissipation naturelle, qui exerça souvent dans le tems de ses premiéres études la patience & la sévérité de ses Maîtres [*D*]. Le goût pour l'Histoire remplit un peu le vuide que l'amour des plaisirs laissoit dans son esprit & dans son cœur. Il avoit à peine vingt ans lorsqu'il entreprit d'écrire l'Histoire des guerres de son tems, particuliérement de celles qui suivirent la bataille de Poitiers. Quatre ans après, en 1356, étant allé en Angleterre, il en présenta une partie à la Reine Philippe de Haynaut, femme d'Edouard III [*E*]. Quelque jeune qu'il fût alors, il avoit déja fait des Voyages dans les Provinces les plus reculées de la France (*e*): l'objet de celui qu'il fit en Angleterre étoit de s'arracher au trouble d'une passion qui le tourmentoit depuis long-tems [*F*]; mais malgré les amusemens qu'on lui pro-

(*b*) Voy. la Chronique de Froissard l. III. p. 15 de l'Edition de Sauvage, imprimée à Lyon en 1559, qui est celle à laquelle on renvoye toujours ici.

(*c*) Dans une *Pastourelle* à la p. 224 de ses Poësies MS. n. 7214 de la Biblio-thèque du Roi de France, c'est ce MS. qu'on cite toujours ici.

(*d*) *Espinette amoureuse* p. 16 de ses Poësies MS.

(*e*) *Espinette amour.* p. 51. 56. de ses Poësies MS.

passage, où il indique en termes obscurs un changement de condition. Il rappelle les fautes de sa jeunesse, & se reproche surtout d'avoir quitté un métier savant, pour lequel il avoit des talens naturels, & qui lui avoit acquis une grande considération (il paroît désigner l'Histoire ou la Poësie) pour en prendre un autre beaucoup plus lucratif, mais qui ne lui convenoit pas plus que celui des armes, & qui lui ayant mal réussi, l'avoit fait décheoir du degré d'honneur où le premier l'avoit élevé: il veut, dit-il, réparer sa faute, & revenant à ses anciens travaux, transmettre à la postérité les glorieux noms des Rois, Princes, & Seigneurs, dont il avoit éprouvé la générosité:

*Or me cuiday trop bien parfaire*
*Pour prendre ailleurs ma Calendise,*
*Si me mis en la* marchandise,
*Où je suis aussi bien de taille*
*Que d'entrer ens une bataille*
*Où je me trouveroie envis* &c. (5)

„ dans tout-le cours de la Vie de Froissart, *dit Mr. de la Curne* (6), je ne vois aucun tems où l'on puisse placer „ ce prétendu changement d'état, ni rien qui puisse nous „ faire connoître ce métier lucratif dont il parle, & que „ lui-même appelle *marchandise*. L'indécence de l'expres„ sion ne nous permet pas d'imaginer que ce fût l'état de „ Curé, quoiqu'il ait dit quelque part, que la Cure de „ Leptines étoit d'un revenu considérable: seroit-ce la pro„ fession de Praticien, ou celle de son pere, qui étoit „ Peintre d'Armoiries? une acception singuliére du mot „ *Marchandise* dans Commines (7), pourroit nous fournir „ une explication plausible. Commines né dans le même „ Pays, & qui n'étoit pas bien éloigné du tems de Frois„ sart, employe ce terme pour signifier une négociation „ d'affaires entre des Princes. Le métier de Négociateur „ ou d'homme d'intrigue, qui cherche sans Caractére à „ pénétrer dans le secret des Cours, seroit peut-être ce„ lui auquel Froissart se repent de s'être livré . . . . ses „ différens voyages, les longs séjours qu'il a souvent faits, „ dans des circonstances critiques auprès de plusieurs „ Princes, & les talens qu'il avoit pour s'insinuer dans „ leurs bonnes graces paroissent s'accorder avec cette „ conjecture."

[C] *Nâquit . . . . . . vers l'an* 1337.] Mr. Bayle le fait naître vers l'an 1333, mais Mr. de la Curne remarque, que la date de 1337, qui paroît contredite par un seul passage de sa Chronique (8), est constatée par un grand nombre d'autres, tant de sa Chronique même (9), que de ses Poësies Manuscrites.

[*D*] *Les différens jeux propres à cet âge entretenoient en lui un fond de dissipation naturelle, qui exerça souvent dans le tems de ses premiéres études, la patience & la sévérité de ses Maîtres.*] Il aimoit la Chasse, la Musique, les Assemblées, les Fêtes, les Danses, la parure, la bonne chére, le vin, les femmes: & ces goûts, qui se developpérent presque tous dès l'âge de douze ans, s'étant fortifiés par l'habitude, se conservérent même dans sa vieillesse & peut-être ne le quittérent jamais: rapportons deux morceaux de ses Poësies, où il se dépeint lui-même:

*Tres que n'avoie que douze ans*
*Estoie forment goulousans*
*De veoir danses & caroles,*
*D'oïr menestrels & paroles*
*Qui s'apertiennent à deduit,*
*Et de ma nature introduit*
*D'amer par amours tous ceauls*
*Qui aiment & chiens & oiseauls:*
*Et quand on me mist à l'escole,*
*Où les ignorans on escole,*
*Il y avoit des pucelettes*
*Qui de mon tems erent jouettes*
*Et je qui estoie puceaus,*
*Je les servoie d'espinceaux,*
*Ou d'une pomme ou d'une poire,*
*Ou d'un seul anelet d'ivoire*
*Et me sembloit au voir en guerre*
*Grand proece à leur Grasce acquerre.*
. . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . .
*Et lors devisoie à par mi*
*Quand revendra le tems par mi*
*Que par amour porai aimer* (10).

Et dans un autre endroit:

*Et si destoupe mes oreilles,*
*Quand j'oe vin verser de bouteilles,*
*Car au boire prens grant plaisir,*
*Aussi fais en beaux draps vestir,*
*En viande fresche & nouvelle.*
*Violettes en leurs saisons,*
*Et roses blanches & vermeilles*
*Voi volentiers, car c'est raisons,*
*Et chambres plaines de candeilles,*
*Jus & danses & longes veilles,*
*Et beaus lis pour li rafreschir,*
*Et au coucher pour mieulx dormir*
*Especes, claires & rocelle*
*En toutes choses veir*
*Mon esperit se renouvelle* (11).

[*E*] *Il en présenta une partie à la Reine Philippe de Haynaut, femme d'Edouard III.*] Cette Princesse sœur de la Comtesse de Namur, femme de Robert, dont Froissart paroît avoir été domestique, voyoit toujours avec plaisir les gens du Haynaut son pays; elle aimoit les Lettres, le College d'Oxford, qu'elle fonda, & qui est encore aujourd'hui connu sous le nom de *Collége de la Reine*, est un illustre monument de la protection qu'elle leur accordoit: ainsi Froissart réunissoit tous les titres qui pouvoient mériter l'affection de la Reine Philippe: l'Histoire qu'il lui presenta fut très bien reçuë, comme il nous l'apprend lui-même, parlant des guerres de son tems; *Si empris-je assez hardiment moi issu de l'escole à dicter & à ordonner les guerres dessus dites, & porter en Angleterre le livre tout compilé, comme je fei, & le presentay adonc à Mad. Philippe de Haynaut, Royne d'Angleterre, qui liement & doucement le receut de moy, & m'en fit grand proffit* (12). Au reste il n'est guéres possible de décider, si ce fut à son premier, ou à son second voyage en Angleterre qu'il présenta son Histoire à la Reine.

[*F*] *L'Objet de celui qu'il fit en Angleterre, étoit de s'arracher au trouble d'une passion qui le tourmentoit depuis long-tems.*] Cette passion s'alluma dans son cœur presque dès son enfance, elle dura dix années, & les étincelles s'en réveillérent encore dans un âge plus avancé, *malgré sa téte chenue, & ses cheveux blancs* (13). Le portrait que Froissart fait de son amour, dans ses Poësies, est si naturel que l'on ne peut se dispenser d'y reconnoître le caractére d'un jeune-homme amoureux, & l'expression naïve d'une véritable passion. Il feint (14) qu'à l'âge de douze ans Mercure lui apparut, suivi des trois Déesses, dont Paris jugea autrefois le différend; que ce Dieu rappellant à sa mémoire la protection qu'il lui avoit accordée depuis l'âge de quatre ans, lui ordonna de revoir le procès des trois Divinités, qu'il confirma la sentence de Paris, & que Vénus lui promit pour récompense une maîtresse plus belle que la belle Helene, & d'un si haut rang que jusqu'à Constantinople il n'y avoit Comte, Duc, Roi, ni Empereur qui ne s'estimât heureux de l'obtenir. Il devoit servir cette beauté pendant dix ans, & toute sa vie devoit être consacrée au Culte de la Divinité, qui lui faisoit de si belles promesses: donnons les propres termes de l'Auteur:

. . . . . *Je te donne don si noble,*
*Il n'a jusqu'à Constantinoble*
*Empereur, Roy, Duc, ne Comte,*
*Tant en doit on faire de conte,*
*Qui ne s'en tenist apaiiez* (content)

*Et Venus adonc me regarde,*
*Et me dit, dix ans tous entiers*
*Sera mon droit servant rentiers,*
*Et en aprés sans penser visce*
*Tout ton vivant en mon servisce* (15).

Froissart avoit aimé de bonne heure les Romans (16), celui de Cleomades (17) fut le premier instrument dont l'amour se servit pour le captiver. Il le trouva entre les mains d'une jeune personne qui le lisoit, & qui l'invita à le lire avec elle; il y consentit, & il se forma bientôt en-tre

(5) Dans son *Buisson de Jeunesse* p. 132 & 301, de ses Poësies MSS. Cette Piece, *dit Mr. de la Curne*, est incontestablement postérieure à l'an 1370, puisqu'il y est fait mention de la Croisade en Prusse qui s'etoit faite cette année: mais elle ne fut composée vraisemblablement qu'encore bien long-tems après, puisqu'elle est une des derniéres du Recueil, qui fut fini en 1393, & qu'elle précéde immédiatement *Le Dit du Florin* composé à Avignon, lorsqu'il y repassa en 1389. Enfin il s'y donne comme un homme vieux & chenu.

(6) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* Tom. XV. p. 227.

(7) Liv. IV. Ch. 11.

(8) Liv. III. Ch. 75 p. 218.

(9) Chron. Liv. I. Prol. p. I. L. IV. Ch. 101. p. 316. Préface du IV. Livre dans les MSS. de la Bibliothéque du Roi. n. 8319, 8331 & 9141, & de la Bibliothéque de St. Germain des Prez n. 169.

(10) *Espinette amour.* p. 13 de ses Poes. MSS.

(11) Ballade à la p. 313 de ses Poes. MSS.

(12) Chron. Liv. I. Prol. p. 1.

(13) *Buisson de Jeunesse* p. 145 de ses Poësies MSS.

(14) *Espinette amour.* p. 89 90 de ses Poësies MSS.

(15) Idem ibid. p. 92.

(16) Ibid. p. 21-24.

(17) Le Roman de Cleomades ne pouvoit manquer d'être à la mode dans le Pays de Froissart, une Princesse de Brabant (Marie Reine de France seconde femme de Philippe le Hardi) en avoit dicté l'Histoire, ou plutôt la fable au *Roy Adenez* menestrier de son pere Henri III, dit le Débonnaire, Duc de Brabant, & il étoit dédié à un Comte d'Artois. Voyez dans Fauchet, *Recueil des Poëtes François*, un grand détail de ce Roman & de son Auteur.

procura & les careffes dont on l'accabla, rien ne pût charmer l'ennui qui le dévoroit, il réfolut de fe rapprocher [G]; mais fes affiduïtés & fes foins auprès de fa Maîtreffe ayant été encore fans fuccès, il prit la réfolution de s'éloigner encore une fois; il retourna en Angleterre & s'attacha au fervice de la Reine Philippe; il fut Clerc, c'eft-à-dire *Sécretaire* ou *Ecrivain* de la Chambre de cette Princeffe, dès l'an 1361 (*f*). Elle prenoit fouvent plaifir à faire compofer par Froiffard des Poëfies amoureufes, mais ce n'étoit-là qu'un amufement, qui ne préjudicioit point à des travaux plus férieux, puifqu'il fit aux fraix de la Reine, pendant les cinq années qu'il paffa à fon fervice, plufieurs voyages, dont l'objet paroît avoir été de rechercher tout ce qui devoit fervir à enrichir fon Hiftoire [*H*]. Je rapporterai ce qui regarde quelques-uns de fes voyages dans les Remarques [*I*]. En l'année 1369 Froif-

(*f*) Chron. Liv. IV. Ch. 101. p. 316.

tre eux un commerce de Livres. Froiffard lui prêta le Roman du *Baillon d'Amours* (18), & en le lui envoyant, il y gliffa une Ballade dans laquelle il commençoit à parler de fon amour. Ce feu naiffant devint un embrafement que rien ne put éteindre, & Froiffard ayant éprouvé toute l'agitation qu'une premiére paffion fait fentir, fut prefque reduit au defefpoir, quand il apprit que fa Maîtreffe étoit fur le point de fe marier; l'exceffive douleur dont il fut frappé, le rendit malade plus de trois mois (19). Il prit enfin le parti de voyager pour fe diftraire & pour rétablir fa fanté. Comme il s'étoit mis en chemin avec plufieurs perfonnes, il fut obligé de s'obferver pour cacher fon trouble; après deux jours de marche, pendant lefquels il n'avoit ceffé de faire des vers à l'honneur de fa Dame, il arriva dans une Ville, qui n'eft défignée que par ces vers:

*Que nous venins à une Ville*
*Où d'Avolés a plus de mille*
*Et illic nous mefins en mer* (20).

Mr. de la Curne croit que c'eft Calais, où Froiffard s'embarqua (21). Une tempête qui furvint, & qui menaçoit le vaiffeau d'un prochain naufrage, ne fut pas capable de fufpendre l'application avec laquelle il travailloit encore à un Rondeau pour fa Maîtreffe.

[*G*] *Rien ne put charmer l'ennui qui le dévoroit, il réfolut de fe rapprocher.*] La Reine d'Angleterre ayant connu (22) par un Virelai, qu'il lui préfenta, le principe de fon mal, elle entra dans fes peines, & lui ordonna de retourner dans fon pays, à condition néanmoins qu'il reviendroit, elle lui fournit de l'argent & des chevaux pour faire le voyage. L'amour le conduifit bien-tôt auprès de la Dame qu'il aimoit (23). Froiffard ne laiffa échapper aucune occafion de fe trouver dans les lieux où il pouvoit la voir, & s'entretenir avec elle. On a vu ci-deffus (24), qu'elle étoit d'un rang fi diftingué, que *les Rois & les Empereurs l'auroient recherchée*: ces termes pris à la lettre, ne conviennent qu'à quelque Princeffe; mais comment accorder l'idée d'une fi grande naiffance, avec le détail qu'il fait des converfations fecrettes, des jeux, & des affemblées, où il avoit la liberté de fe trouver le jour & la nuit? comme fi ces traits n'euffent pas fuffi de fon tems pour la faire connoître, il femble avoir voulu la défigner plus clairement par le nom d'Anne, dans des Vers énigmatiques, qui font partie de fes Poëfies manufcrites:

*. . . Plaifance m'a accufé*
*A dire tout ce que je di:*
*Autrement ne m'en efcondi,*
*Mais tellement nous penfe mettre,*
*Sans nommer nom, furnom, ne lettre,*
*Que qui affener y faura,*
*Affez bon fentement aura,*
*Non pourquant les Lettres font dittes*
*En quatre lettres moult petittes,*
*Entre nous fufmes, & le temps*
*Si venir y voiés à temps,*
*La trouverés, n'en doutés mie,*
*Pour cognoiftre amant & amie.*

Dans les quatre Lettres qui forment le nom de *Jean*, que portoit Froiffard, on trouve celui d'*Ane*. On pourroit préfumer que cet amour fi vif & fi tendre eut le fort de prefque toutes les paffions. Froiffard parle dans un de fes Rondeaux, d'une autre Dame qu'il avoit aimée, & dont le nom compofé de cinq Lettres fe rencontroit dans celui de *Polixena* (25): ce pourroit être une *Alix*, qu'on écrivoit anciennement *Ælix*. Il y a lieu de croire qu'il en eût une troifiéme, appellée *Marguerite*, & que c'eft elle qu'il célébre indirectement dans une piéce faite exprès fous ce titre (26), & à l'honneur de cette Maîtreffe. Peut-être chercha-t-il dans des goûts paffagers, quelque remède à une paffion, qui felon lui fut toujours malheureufe.

[*H*] *Elle prenoit fouvent plaifir à faire compofer par Froiffard des Poëfies amoureufes, ce n'étoit-là qu'un amufement, qui ne préjudicioit point à des travaux plus férieux, &c.*] Mr. de la Curne nous apprend que ces circonftances font tirées d'une Préface qui fe lit dans plufieurs Manufcrits à la tête du IV. Volume de la Chronique de Froiffard. Cette Préface étoit indiquée dans la Table des Chapitres du IV. Volume de l'un des Abrégés Manufcrits, fur lefquels Sauvage a corrigé fon Edition, mais elle n'y étoit pas rapportée (27). On la trouve en partie au commencement du Chap. 51. p. 168 du IV. Livre de la même Edition, mais elle y eft déplacée & tronquée. C'eft ce qui a déterminé le favant Académicien à la donner en entier; nous croyons qu'on ne fera pas fâché de la trouver ici (28). „ A „ la requefte, contemplation & plaifance de très-haut, „ & noble Prince, Gui de Chaftillon, Comte de Blois, „ Seigneur d'Avefne, de Chimay & de Beaumont, d'Efconnehove (29) & de la Gode (30): Je Jean Froiffard „ Preftre, Chapelain à mon très-cher Seigneur deffus „ nommé, & pour le temps de lors Tréforier & Chanoine de Chimay & de Liffe en Flandres, me fuis de nouvel réveillé & entré dans ma forge, pour ouvrer & forgier en la haulte, & noble matiére, de laquelle du „ temps paffé je me fuis enfonnié, laquelle traicte & propofe les faits & les advenues des guerres de France & „ d'Angleterre, & de tous leurs conjoints & leurs adhérans, & comme il appert clerement par les traictiés qui „ font clos jufqu'au jour de la préfente datte de mon refveil. *Or confidérez entre vous qui le lifez, & avez leu, „ ou orrez lire, comment je puis avoir fceu ne raffemblé tant „ de faiz defquels je traicte & propofe, & tant de parties, „ & pour vous informer de la vérité je commencé jeune de „ l'âge de vingt ans, & je fuis venu au monde avec les faitz „ & advenues, & fi ay toufjours prins grand plaifance plus „ qu'à autre chofe. Et fi Dieu m'a donné tant de grace, que „ j'ay efté bien de toutes parties & des Hoftels des Roys, & „ par efpecial du Roi Edouard, & de la noble Reyne fa femme, Madame Philippe de Haynaut, Reyne d'Angleterre, „ Dame d'Irlande & de Acquitaine, à laquelle en ma jeuneffe je fu Clerc, & la defferveie de beaux dictiez & traictez amoureux; & pour l'amour de fervice de la noble & „ vaillante Dame, à qui j'eftoie, tous autres grands Seigneurs, Ducs, Comtes, Barons & Chevaliers, de quelconques nations qu'ils fuffent m'amoient & me veoient volontiers, & me faifoient grant prouffit; ainfi au titre de „ la bonne Dame, & à fes Couftages, & aux Couftages de „ hauls Seigneurs, en mon temps je cherché la plus grande „ partie de la Chreftienté, voire qui à chercher fait, & par „ tout où je venoie je faifoie enquefte aux anciens Chevaliers „ & Ecuyers, qui avoient efté ès faitz d'armes, & qui proprement en favoient parler, & auffi à anciens heraux de „ credence, pour vérifier & juftifier toutes les matieres; ainfi „ ay-je raffemblé la noble & haute hiftoire, & matiére; & „ le gentil Comte de Blois deffus nommé y a rendu grant „ peine.* Et tant comme je vivray par la grace de Dieu, „ je la continueray, car comme plus y fuis, & plus y „ labeure, & plus me plaift. Car ainfi comme le gentil „ Chevalier ou Efcuyer, qui aime les armes, en perfeverant & continuant il fe nourrit & parfait, ainfi en labourant & ouvrant fur cette matiere je m'abilite & délite."

[*I*] *Je rapporterai ce qui regarde quelques-uns de fes voyages, dans les Remarques.*] De toutes les particularités de la Vie de Froiffard pendant fon féjour en Angleterre, nous favons feulement qu'il affifta aux adieux que le Roi & la Reine firent en 1361 (31), au Prince de Galles leur fils, & à la Princeffe fa femme, qui alloient prendre poffeffion du Gouvernement d'Aquitaine, & qu'il étoit entre Elten & Weftminfter en l'année 1363, au paffage du Roi Jean, qui retournoit en Angleterre. On trouve dans fes Poëfies (32) une Paftourelle, qui femble ne pouvoir convenir qu'à cet événement. A l'égard des voyages qu'il fit étant au fervice de la Reine, il employa fix mois à celui d'Ecoffe, & pénétra jufqu'à l'Ecoffe qu'il appelle *Sauvage* (33); il voyageoit à cheval ayant fa malle derriére lui (34) & fuivi d'un Levrier (35). Le Roi d'Ecoffe, & plufieurs Seigneurs dont il nous a confervé les noms, le traitérent fi bien, qu'il auroit fouhaitté d'y aller encore une fois. Guillaume Comte de Douglas le logea pendant quinze jours dans fon Château d'Alqueft à cinq lieuës d'Edimbourg; nous ignorons la datte de ce voyage, & d'un autre qu'il fit dans la Nordgalle (36), que Mr. de la Curne croit du même tems. Il étoit en France à Melun-fur-Seine vers le 20 Avril 1366 (37); peut-être des raifons particuliéres l'avoient conduit par cette route à Bourdeaux, où on le voit (38) à la Touffaints de la même année, lorfque la Princeffe de Galles accoucha d'un fils, qui fut depuis le Roi Richard II. Le Prince de Galles étant parti peu de jours après pour la guerre d'Efpagne, & s'étant rendu à Auch (39), où il demeura quelque tems, Froiffard l'y accompagna, & comptoit de le fuivre dans tout le cours de cette grande expédition, mais le Prince ne lui permit pas d'aller plus loin; à peine étoit-il arrivé qu'il le renvoya auprès de la Reine fa mére. Froiffard ne dut pas faire un long féjour en Angleterre, puifqu'il fe trouva l'année fuivante dans plufieurs Cours d'Italie. Ce fut la même année, c'eft-à-dire en 1368, que Lyonel Duc de Clarence, fils du Roi d'Angleterre, alla époufer Ioland fille de Galeas II, Duc de Milan; le mariage fut célébré le 25 Avril, & Lyonel mourut le 17 Octobre fuivant.

(18) Je ne connois point ce Roman, dit Mr. de la Curne, le *Baillon d'Amours*, fignifie fans doute le *Baillif d'Amour*.

(19) *Efpin. amour.* p. 105 & *fuiv.*

(20) Ibid. p. 121.

(21) Il s'y embarqua lorfqu'il repaffa depuis en Angleterre en 1395, comme il le dit L. IV. Ch. 41. p. 191 de fa Chron. Le nom d'*Avolés*, fuivant Froiffard L. I. Ch. 10, fut donné à ceux que Jacques d'Artevelle avoit bannis des Villes de Flandres, parce qu'ils étoient contraires à fon parti.

(22) *Efpin. amour.* p. 131 & *fuiv.*

(23) Ibid. p. 137. 138. 142.

(24) Remarq. [F].

(25) *Ballade* à la p. 316 de fes Poëf. MSS.

(26) *Dittié de la fleur de la Marguerite* p. 70 & *fuiv.* de fes Poëf. MSS.

(27) Voy. la 1. Annot. de Sauvage fur le IV. Volume.

(28) Ce que le MS. contient de plus que l'Imprimé fe lit ici en caractéres Italiques.

(29) *Schoonhoven*, petite Ville de la Province de Hollande.

(30) *Gouda*, Ville de la Province de Hollande à trois lieuës de Rotterdam.

(31) Froiffard dit qu'il étoit alors âgé de 24 ans.

(32) Recueil de fes Poëfies MSS fol 170 & *fuiv.*

(33) Chron. L. IV. Ch. 1. p. 2.

(34) *Debat dou Cheval & dou Levrier* Poëf. MSS. p. 11.

(35) *Buiffon de Jeuneffe*. Ibid. p. 341.

(36) *Dis dou Florin.* Poëf. MSS. p. 426.

(37) *Paftour.* Ibid. p. 277.

(38) Chron. L. I. ch. 236. p. 110.

(39) On lit *Aft en Gafcogne*. Ce même lieu eft nommé *Ach* Liv. IV. p. 191. & Sauvage dit que c'eft *Auch*. Trois Manufcrits de la Bibliothéque du Roi mettent *Dax*.

Froiſſard fit une perte dont rien ne put le dédommager, Philippe Reine d'Angleterre, qui l'avoit comblé de biens mourut. Il compoſa un Lai ſur ce triſte événement dont il ne fut cependant pas témoin, puiſqu'il dit ailleurs, qu'en 1395 il y avoit vingt-ſept ans qu'il n'avoit vu l'Angleterre. A ſon retour d'Italie il paſſa par l'Allemagne (*g*), mais au-lieu de retourner en Angleterre, où il avoit perdu ſa bienfaitrice, il alla dans ſon Pays, où il fut pourvu de la Cure de Leſtine. Il s'attacha depuis à Venceſlas de Luxembourg Duc de Brabant; ce Prince avoit du goût pour la Poëſie, il fit faire un Recueil de ſes Chanſons, de ſes Rondeaux, & de ſes Virelais par Froiſſard, qui joignant quelques-unes de ſes piéces à celles du Prince, en forma une eſpéce de Roman ſous le titre de *Meliador* [*K*] ou du *Chevalier au ſoleil d'or*; mais le Duc ne vêcut pas aſſez longtems pour voir la fin de l'Ouvrage, étant mort en 1383 ou 1384. Preſqu'auſſitôt Froiſſard trouva un nouveau Protecteur: il fut fait Clerc de la Chapelle de Gui Comte de Blois: Il paſſa les années 1385, 1386, & 1387, tantôt dans le Blaiſois, tantôt dans la Touraine; mais le Comte de Blois l'ayant engagé à reprendre la ſuite de l'Hiſtoire qu'il avoit interrompuë (*h*) il réſolut en 1388 de profiter de la Paix, qui venoit de ſe conclurre, pour aller à la Cour de Gaſton Phœbus Comte de Foix & de Béarn, s'inſtruire à fond de ce qui regardoit les Pays étrangers & les Provinces du Royaume les plus éloignées, où il ſavoit qu'un grand nombre de Guerriers ſe ſignaloient tous les jours par de merveilleux faits d'armes. Il partit avec des Lettres de recommandation du Comte de Blois pour Gaſton Phœbus, & prit ſa route par Avignon; il alla de Carcaſſonne à Paris, & s'y arrêta trois jours; il fit enſuite le voyage du Béarn avec un Chevalier du Comté de Foix [*L*], ils arrivérent, après une marche de ſix jours à Ortez, une de plus conſidérables Villes du Béarn, qui étoit le ſéjour ordinaire du Comte. Froiſſard, qui étoit déja connu à la Cour d'Ortez par les deux premiers Volumes de ſa Chronique, y fut parfaitement bien reçu [*M*]. Aprés un aſſez long ſéjour à la Cour de Béarn, Froiſſard en partit à la ſuite de la Comteſſe de Boulogne parente du Comte, qui épouſa le Duc de Berry. Notre Hiſtorien reçut en partant des marques de la libéralité du Comte (*i*); il accompagna la Princeſſe à Avignon & dans le reſte de ſa route; il fit enſuite divers voyages de côté & d'autre juſqu'à l'année 1390 [*N*], au commencement de la-

(*g*) *Dit dou Florin* p. 425 des MSS.

(*h*) Chron. L. III. ch. I.

(*i*) Poëſ. MSS. p. 429.

Froiſſard, qui vraiſemblablement étoit de ſa ſuite, aſſiſta à la magnifique réception que lui fit à ſon retour Amedée Comte de Savoye ſurnommé le Comte Verd (40); il décrit les fêtes qui furent données à cette occaſion durant trois jours; il n'oublie pas de dire qu'on y danſa un Virelai de ſa compoſition; de la Cour de Savoye il retourna à Milan, où le même Comte Amedée lui donna une bonne *Cotte-hardie* (41) de vingt florins d'or, puis à Boulogne & à Ferrare, où il reçut encore quarante ducats du Roi de Chypre, Pierre premier, & enfin à Rome. Au-lieu de l'équipage ſimple avec lequel nous l'avons vu voyager en Ecoſſe, il marchoit en homme d'importance avec un *rouſſin & une haquenée*.

(40) *Priſon amour.* Poëſ. MSS. p. 113. *Dit dou Florin* p. 428.

(41) Ou *Cotardie*, eſpéce de Cotte, habillement commun aux hommes & aux femmes, ici un pourpoint. C'étoit une des libéralités que les Seigneurs étoient dans l'uſage de faire, ils mettoient de l'argent dans la bourſe qui ſuivant l'uſage du tems y étoit attachée.

[*K*] *En forma une eſpéce de Roman ſous le titre de* Méliador.] Ce Roman eſt nommé de pluſieurs façons différentes dans les Manuſcrits de la Chronique de Froiſſard, & dans ſes Poëſies. L'Hiſtorien parlant de ſon voyage chez le Comte de Foix, qu'il fit en 1388, dit, *j'avoye avec moy apporté un Livre, lequel j'avoye fait à la requeſte & contemplation de Vinceslaus de Boheme, Duc de Luxembourg & de Brabant, & ſont contenus au dit livre, qui s'appelle le Meliador* (Mellíades ou Malliades dans quelques uns) *toutes Chanſons, Ballades, Rondeaux & Virelets que le gentil Duc fit en ſon temps, deſquelles choſes parmi l'imagination que j'avoye à diſter, en ordonnay le livre que le Comte de Foix veit moult voulontiers.* Il fait encore mention de cet Ouvrage dans ſes Poëſies Manuſcrites. On lit à la p. 427 de ſon *Dit dou Florin*:

*Un Livre de Méliader*
*Le Chevalier au Soleil d'Or.*

& quelques vers après;

*Dedans ce Romant ſont encloſes*
*Toutes les chanſons que jadis,*
*Dont l'âme ſoit en Paradis,*
*Que fut* † *le bon Duc de Braibant*
*Winceslaus, dont on parla tant;*
*Car un Prince fu amoureus,*
*Gracieus & chevalereus,*
*Et le livre me fit ja faire,*
*Par très grant amoureus à faire*
*Comment qu'il ne le veiſt oncques.*

† fit.

Ayant demandé dans ſon *Paradis d'Amour* (42), qui étoient pluſieurs *Damoiſeaux* qu'il y voyoit, il apprend que ce ſont des Sujets de l'Amour, & on lui nomme entre autres Héros célébres dans les Romans, *Méliader, cils à ce beau ſoleil d'or*, par où étoit déſigné certainement le Héros de celui qui l'avoit compoſé. Il ne faut point confondre ce Livre avec les Poëſies Manuſcrites de Froiſſard, qui renferment à la vérité un grand nombre de Piéces du même genre, mais où le titre de Méliador ne ſe trouve nulle part.

(42) P. 16. Col. 1. 2.

[*L*] *Il fit enſuite le voyage du Béarn avec un Chevalier du Comté de Foix.*] Ce Chevalier s'appelloit Meſſire Eſpaing du Lion, c'étoit un homme de grande diſtinction (43): il avoit eu des Commandemens conſidérables, & fut employé toute ſa vie dans des négociations auſſi délicates qu'importantes. Les deux Voyageurs ſe convenoient parfaitement: le Chevalier qui avoit ſervi dans toutes les Guerres de Gaſcogne, deſiroit avec paſſion d'apprendre ce qui concernoit celles dont Froiſſard avoit connoiſſance; & Froiſſard, plus en état que perſonne de le ſatisfaire, n'étoit pas moins curieux des événemens auxquels le Chevalier avoit eu part (44): ils ſe communiquérent ce qu'ils ſavoient avec une égale complaiſance: ils alloient à côté l'un de l'autre, & ſouvent au pas de leurs chevaux: toute leur marche ſe paſſoit en des converſations, où ils s'inſtruiſoient réciproquement. Villes, Châteaux, Maſures, Plaines, Hauteurs, Vallées, paſſages difficiles, tout réveilloit la curioſité de Froiſſard, & rappelloit à la mémoire du Seigneur Eſpaing du Lion, les diverſes actions qui s'y étoient paſſées ſous ſes yeux, ou dont il avoit ouï parler à ceux qui s'y étoient trouvés. S'ils arrivoient dans une Ville avant le coucher du Soleil, ils mettoient à profit le peu de jour qui reſtoit, pour en examiner les dehors, ou pour obſerver les lieux des attaques qui s'y étoient faites; de retour à l'hôtellerie, ils continuoient leurs entretiens ou entre eux ſeuls, ou avec d'autres Chevaliers ou Ecuyers qui s'y trouvoient logés, & Froiſſard ne ſe couchoit point qu'il n'eût écrit tout ce qu'il avoit entendu.

(43) Froiſſard en parle ſouvent dans le III. & IV. Livre de ſa Chronique.

(44) *Voy.* les premiers Chapitres du L. III.

[*M*] *Froiſſart, qui étoit déja connu à la Cour d'Ortez..... y fut parfaitement bien reçu.*] Le Comte de Foix ayant été informé par Meſſire Eſpaing du Lion de l'arrivée de Froiſſard, l'envoya chercher chez un de ſes Ecuyers qui le logeoit, & le voyant venir de loin, lui dit d'un air riant, & en bon François, *qu'il le connoiſſoit bien, quoiqu'il ne l'euſt jamais veu, mais qu'il avoit bien ouï parler de luy, & le retint de ſon hoſtel*, c'eſt-à-dire qu'il fut défrayé aux dépens du Comte, durant l'hyver qu'il paſſa auprès de lui. Son occupation la plus ordinaire pendant ce tems, étoit d'amuſer Gaſton après ſon ſouper par la lecture du Roman de Meliador, qu'il avoit apporté (45): Tous les ſoirs il ſe rendoit au Château à l'heure de minuit, qui étoit celle où le Comte ſe mettoit à table: perſonne n'eût oſé interrompre le Lecteur, Gaſton lui même qui l'écoutoit avec une attention infinie, ne l'interrompoit que pour lui faire des queſtions ſur cet Ouvrage; & jamais il ne le renvoyoit *qu'il ne lui euſt fait vuider auparavant tout ce qui étoit reſté du vin de ſa bouche*. Remarquons en paſſant, qu'il paroît par-là que Froiſſard aimoit honnêtement à boire, c'eſt ce qu'on peut recueillir encore de ce qu'il dit (46) que les *Taverniers* de Leſtines eurent *cinq cens francs* de ſon argent, dans le peu de tems qu'il fut leur Curé. Quelquefois le Comte de Foix prenoit plaiſir à l'inſtruire des particularités des Guerres *dans leſquelles il s'étoit diſtingué* (47). Froiſſard ne tiroit pas moins de lumiéres de ſes fréquens entretiens avec les Ecuyers & les Chevaliers qu'il trouva raſſemblés à Ortez, ſurtout avec les Chevaliers d'Aragon & d'Angleterre, de l'*hoſtel* du Duc de Lancaſtre, qui faiſoit alors ſa réſidence à Bourdeaux, ils lui racontérent ce qu'ils ſavoient des batailles des Rois Jean de Caſtille & Denys de Portugal, & de leurs Alliés: entre les autres, le fameux *Baſtot de Mauléon*, en lui faiſant l'hiſtoire de ſa vie, lui faiſoit celle de preſque toutes les guerres arrivées dans les différentes Provinces de France, & même en Eſpagne, depuis la bataille de Poictiers, où il avoit commencé à porter les armes. Quoiqu'appliqué ſans relâche à ramaſſer des Mémoires Hiſtoriques, Froiſſard donnoit encore quelques momens à la Poëſie. Nous avons de lui une Paſtourelle (48), qu'il paroît avoir compoſée au Pays de Foix, en l'honneur de Gaſton Phœbus, il dit qu'*eſtant*

(45) *Dit dou Florin* p. 428 & *ſuiv.* des Poeſ. MSS.

(46) Idem ibid. p. 424. 426.

(47) Chron. L. III. ch. I.

(48) P. 284 de ſes Poeſ. MSS.

*En beau pré vert & plaiſant*
*Par deſſus Gave la riviere,*
*Entre Pau & Ortais ſéant,*

Il vit des bergers & des bergéres qui s'entretenoient de divers Seigneurs & de leurs armoiries; il ſe ſert adroitement de cette fiction pour nommer avec éloge ceux de qui il avoit reçu quelques bienfaits, & termine ſa liſte par le Comte de Foix.

[*N*] *Il fit enſuite divers voyages de côté & d'autre juſqu'à l'an-*

laquelle il retourna dans son Pays, pour mettre en œuvre les matériaux qu'il avoit ramassés pour la continuation de son Histoire. Mais comme il n'étoit pas satisfait des informations qu'il avoit eues au sujet de la guerre d'Espagne, il fit le voyage de Middelbourg en Zélande, pour profiter des lumiéres d'un Chevalier Portugais qui s'y trouvoit [*O*]. On ne sauroit déterminer la durée du séjour que Froissard fit ensuite dans le Haynaut, on sait seulement qu'il étoit encore à Paris en 1392, lorsque le Connétable de Clisson fut assassiné par Pierre de Craon (*k*), & à Abbeville sur la fin de la même année, ou au commencement de la suivante, pendant les Conférences qui se tenoient entre les Plénipotentiaires de France & d'Angleterre (*l*). En 1394 il abandonna la poursuite de l'expectative d'un Canonicat de Lille, qu'il avoit obtenuë du Pape Clement VII, dès l'an 1378. La Tréve qui fut concluë entre les François & les Anglois, donna occasion à Froissard de retourner en Angleterre en 1395, où il y avoit vingt-sept ans qu'il n'avoit été (*m*). Il partit muni de Lettres de recommandation pour le Roi & pour ses oncles, dont il fut très-favorablement reçu [*P*]. Après trois mois de séjour en Angleterre, Froissard prit congé du Roi; ce Prince lui fit donner pour dernier témoignage de son affection cent Nobles dans un gobelet d'argent doré pesant deux Marcs. La mort de Gui Comte de Blois suivit de près le retour de Froissard dans son pays, il la place sous l'année 1397 (*n*). Il avoit alors soixante ans, & vécut encore quatre ans au moins [*Q*], mais il n'est pas possible de décider en quelle année il mourut, il paroît seulement que ce fut au mois d'Octobre, puisque son *Obit* est indiqué pour ce mois dans l'Obituaire de l'Eglise de Ste. Monegunde de Chimay. Selon une ancienne tradition du pays, il fut enterré dans la Chapelle de Sainte Anne de cette Eglise Collégiale; & il est en effet assez probable, qu'il vint finir ses jours dans son Chapitre.

(*k*) Chron. L. IV. ch. 33.

(*l*) Idem L. IV. ch. 36.

(*m*) Chron. L. IV. ch. 61. p. 190. Il dit 22 ans à la page suivante.

(*n*) Chron. Liv. IV. ch. 85.

*l'année* 1390.] Il assista à toutes les fêtes qui furent données au mariage du Duc de Berry, célébré la nuit de la Pentecôte à Riom en Auvergne: il composa une Pastourelle pour le lendemain des nôces (49) puis *retournant en France* avec le Seigneur de la Riviére (50), il se rendit à Paris. Son activité naturelle, & surtout la passion de s'instruire dont il étoit sans cesse occupé, ne lui permirent pas d'y demeurer longtems. On le voit, en moins de deux ans, successivement dans le Cambresis, dans le Hainaut, dans la Hollande, dans la Picardie (51); une seconde fois à Paris (52), dans le fond du Languedoc, puis encore à Paris & à Valenciennes (53): delà à Bruges, à l'Ecluse, dans la Zélande, enfin dans son pays (54). Il accompagne dans le Cambresis le Seigneur de Couci au Château de Crevecœur que le Roi venoit de lui donner: il lui raconte ce qu'il avoit vu, & apprend de lui différentes circonstances des négociations entre la France & l'Angleterre. Après avoir donné quinze jours à sa patrie, il passe un mois en Hollande auprès du Comte de Blois, l'entretenant de ses voyages: il va s'instruire par lui-même du détail des négociations de la Paix qui se traitoit à Lelinghen (55). Il assiste à la magnifique entrée que la Reine Isabelle de Baviére fait dans Paris. L'exactitude avec laquelle il parle du Cérémonial observé entre le Pape & le Roi Charles VI à Avignon, semble prouver qu'il avoit assisté à leur entrevuë en 1389, d'autant plus qu'il est certain que Charles VI étant allé d'Avignon à Toulouse recevoir l'hommage du Comte de Foix, Froissard s'y trouva & entendit leur conversation. On voit par ce détail, qu'il ne se passoit rien de nouveau, dont notre Historien ne voulût être témoin: Fêtes, Tournois, Conférences pour la Paix, Entrevuës de Princes, & leurs Entrées, rien n'échappoit à sa curiosité.

(49) P. 292 de ses Poës. MSS.

(50) Chron. Liv. III dans le MS, No. 8325 de la Bibliothéque du Roi.

(51) Chron. L. IV. ch. 1.

(52) Ibid. ch. 2. & une *Pastourelle* à la p. 291 de ses Poësies MSS.

(53) Chron. L. IV. ch. 3.

(54) Ibid. Liv. III. ch. 24.

(55) Il y a *Belinghen* dans le texte, mais c'est une faute.

[O] *Il fit le voyage de Middelbourg en Zélande pour profiter des lumiéres d'un Chevalier Portugais &c.*] Il n'avoit appris ce qu'il savoit de la Guerre d'Espagne que des Gascons & des Espagnols, qui avoient tenu pour le Roi de Castille. Il jugea qu'il étoit du devoir d'un Ecrivain exact & judicieux de savoir aussi ce qu'en disoient les Portugais; sur l'avis qu'on lui donna qu'il pourroit en trouver à Bruges un grand nombre, il s'y rendit. A son arrivée il apprit qu'un Chevalier Portugais, *vaillant homme & sage, & du Conseil du Roy de Portugal*, nommé Jean Ferrand Portelet (56), étoit depuis peu à Middelbourg en Zélande. Portelet, qui alloit alors en Prusse à la guerre contre les Infidéles, s'étoit trouvé à toutes les affaires de Portugal. Aussitôt Froissard se met en marche avec un Portugais ami du Chevalier, va à l'Ecluse, s'embarque & arrive à Middelbourg, où son Compagnon de voyage le présente à Portelet. Ce Chevalier *gracieux, amiable, & accointable*, lui raconta pendant les six jours qu'ils passérent ensemble, tout ce qui s'étoit fait en Portugal & en Espagne depuis la mort du Roi Ferrand jusqu'à son départ de Portugal. Froissard aussi content des récits de Portelet que de sa politesse, prit congé de lui & revint dans sa patrie, où réunissant les connoissances qu'il avoit acquises dans ses différens voyages, il en composa un nouveau Livre, qui fait le troisiéme de son Histoire.

(56) Il l'appelle *Porteck*, Chron. Liv. III. ch. 76.

[*P*] *Il fut très favorablement reçu.*] De Douvres où il débarqua, il alla à *Saint Thomas de Canterbery*, où il vit le jeune Roi Richard, qui étoit venu rendre graces à Dieu des succès de sa derniére Campagne en Irlande; mais il ne put alors parvenir à être présenté à ce Prince, qu'il fut obligé de suivre dans les différens lieux qu'il parcourut jusqu'à son arrivée à Ledos. Ce ne fut pas un tems perdu pour l'Historien: les Anglois étoient encore pleins de leur expédition en Irlande, il se fit raconter & leurs exploits & les merveilleuses choses qu'ils y avoient vuës: étant enfin à Ledos, il remit au Duc d'Yorck, Oncle du Roi, des Lettres du Comte de Haynaut & du Comte d'Ostervant. *Maistre Jehan*, lui dit le Duc, *tenez vous toujours de les nous & nos gens, nous vous ferons tout amour & courtoisie, nous y sommes tenus pour l'amour du tems passé, & de nostre Dame de mere à qui vous fustes; nous en avons bien la souvenance.* Ensuite il l'introduisit dans la Chambre du Roi, qui le reçut avec des marques de bonté très-distinguées. Richard prit les Lettres dont il étoit chargé, lui dit, après les avoir luës, que *s'il avoit esté de l'hostel de son ayeul & de Madame son ayeule, encore estoit il de l'hostel d'Angleterre.* Cependant Froissard ne put encore présenter au Roi le Roman de Meliador, qu'il lui avoit apporté, le Seigneur de Persy, Sénéchal d'Angleterre lui conseilla d'attendre une circonstance plus favorable: en attendant notre Historien profitoit de l'occasion de s'instruire exactement de tout ce qui se passoit, & il écrivoit chaque jour ce qu'il apprenoit. Enfin le Duc d'Yorck, & les Seigneurs de Persy & de Servy trouvant un jour le Roi moins occupé, lui parlérent du Roman que Froissard lui avoit apporté: ce Prince demanda à le voir, *si le vist en sa Chambre*, dit l'Historien, *car tout pourveu je l'avoye & lui mis sur son lit, & lors l'ouvrit & regarda dedans, & lui plut très grandement, & plaire bien lui devoit, car il estoit enluminé, escrit & historié, & couvert de vermeil velours à dix clous d'argent dorez d'or, & rose d'or au milieu à deux gros fermaux dorez, & richement ouvrez, au milieu rosiers d'or. Adonc*, continue Froissard, *demanda le Roy de quoy il traittoit, & je luy dy d'Amour. De ceste response fut tout resjoui, & regarda dedans le livre en plusieurs lieux, & y lisit, car moult bien parloit & lisoit François, & puis le fit prendre par un sien Chevalier qui se nommoit Messire Richard Credon, & porter en sa Chambre de retrait* (son Cabinet) *dont il me fit bonne chere.* Henri Castede Ecuyer Anglois, qui avoit été présent à cet entretien, & qui savoit d'ailleurs que Froissard écrivoit l'Histoire, l'aborda en lui demandant s'il étoit informé des détails de la conquête que le Roi d'Angleterre venoit de faire en Irlande: comme Froissard, pour l'engager à parler, feignit de les ignorer, l'Ecuyer se fit un plaisir de les lui raconter (57).

[*Q*] *Et vécut encore quatre ans au moins.*] C'est ce qui paroît parce qu'il raconte quelques événemens de l'année 1400. Si l'on en croyoit Bodin, & la Popeliniére, dit Mr. de la Curne, Froissard auroit vécu jusqu'en 1420, mais ces deux Ecrivains ont peut-être été trompés par ces mots, qui commencent le dernier Chapitre du dernier Livre de son Histoire, *En l'an de grace mil quatre cent ung moins*, au lieu de lire *ung*, ainsi qu'il est écrit en plusieurs Manuscrits, & dans les Editions Gothiques, ils auront lu *vingt*. Un autre passage de Froissard pourroit donner lieu de penser qu'il a vécu jusques vers le milieu du XV. Siécle, en parlant du bannissement du Comte d'Harcourt, qui engagea les Anglois à faire une descente dans la Normandie, il dit que plus de cent ans après on vit les suites funestes de leur irruption: *Ceste haine* (du Roi Jean contre Messire Godefroi de Harecourt) *cousta grandement au Royaume de France, especialement au pays de Normandie, car les traces en parurent cent ans après, comme vous l'orrez en l'histoire* (58). Mais ces termes ne doivent pas être pris à la lettre: l'Auteur écrivoit plutôt comme prévoyant les malheurs à venir, que comme témoin de leurs derniers progrès.

(57) Chron. Liv. IV. ch. 63.

(58) Liv. I. ch. 115. p. 131.

FULLER (THOMAS) savant Théologien & Historien Anglois du XVII. Siécle, nâquit vers l'an 1608 [*A*] à All-Wincle près d'Oundle dans la Comté de Northampton, de Mr. Fuller, Ministre de

[*A*] *Nâquit vers l'an 1608.*] C'est ce qu'on peut recueillir du récit de *Mr. David Lloyd* (1), qui dit qu'il étoit âgé de 53 ans, quand il mourut en 1661. L'Auteur de sa *Vie*, imprimée à Oxford en 1662 in-douze, nous apprend aussi (2) que *son grand mérite lui procura, lorsqu'il n'avoit encore* que

(1) *Memoirs of the Lives &c. of those noble, reverend &c. Personages that suffered Death &c. in Our late intestine Wars* p. 524. London 1668 in-fol.

(2) P. 5.

de ce lieu (*a*). Il fit ses Humanités principalement sous son pere, & à l'âge de douze ans il entra dans le Collége de la Reine à Cambridge, où il continua ses études avec tant d'application, qu'il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1624, & celui de Maître en 1628 (*b*), chose sans exemple, par rapport à la jeunesse du sujet (*c*). Pendant qu'il demeura dans ce Collége (*d*) il se mit sur les rangs pour une place de Membre qui vaquoit, animé également par son mérite & par l'intérêt, & ayant d'ailleurs pour lui les vœux de tout le Collége; mais il fut obligé de se désister de ses prétentions, & il fallût céder à l'autorité d'un Statut du Collége, qui défend d'admettre deux Membres de la Comté de Northampton. Il est vrai que sa délicatesse l'empêcha de profiter des dispositions favorables où l'on étoit pour lui, il auroit pu obtenir que ce Statut n'eût pas été pris à la rigueur, mais il ne voulut pas devoir son avancement à un mauvais exemple, qui auroit pu servir dans la suite de prétexte à des infractions plus dangereuses aux Priviléges & aux Loix du Collége (*e*). Mais cette affaire lui fournit une belle occasion de passer dans le Collége de Sidney, où plusieurs savans Amis l'avoient souvent invité d'entrer. Il n'y avoit pas été longtems, lorsqu'il fut élu Ministre de la Paroisse de St. Benoît à Cambridge; ce fut à son service qu'il consacra les prémices de son Ministère, & qu'il se fit généralement admirer comme un grand Prédicateur. Il avoit environ vingt-trois ans (*f*), lorsque son rare mérite lui procura une place de Membre dans le Collége de Sidney, & une Prébende à Salisbury, à laquelle il fut nommé le 18 Juin 1631 (*g*). Peu de tems après l'Evêque de Salisbury lui conféra l'ordre de Prêtrise, & le nomma à la Cure de *Broad Windsor* dans la Comté de Dorset, il s'y maria, & épousa une jeune Demoiselle de qualité, dont il eût plusieurs enfans (*h*). En 1635 il se fit recevoir Bachelier en Théologie (*i*). Pendant sa retraite dans sa Cure, il travailla à finir plusieurs Ouvrages, qu'il avoit ébauchés à Cambridge (*k*). Mais s'ennuyant d'être confiné dans une Cure de Campagne, & affligé de la facheuse situation des affaires publiques, il alla à Londres, où il parut avec applaudissement dans les premières Chaires, sur-tout dans celles des *Inns*, ou Colléges de Droit, de la Cour; enfin le Maître & la Confrairie de la Savoye l'invitérent, & cette petite Paroisse le sollicita vivement d'accepter la place de Prédicateur de l'Après-midi (*l*), qu'il remplit avec un prodigieux succès [*B*]. En 1640 il publia son *Histoire de la Guerre Sainte*, (*History of the Holy War*) [*C*], & en 1642 son *Etat Saint* (*Holy State* [*D*]. Il continua son ministère à la Savoye, au grand contentement de ses Paroissiens, & de toute la Noblesse du voisinage, jusqu'au commencement de la Guerre Civile, travaillant pendant tout ce tems-là en particulier & en public pour le service du Roi [*E*]; au mois d'Avril 1643, se voyant pressé au sujet du *Covenant*, il se retira à Oxford, où il précha devant le Roi à Ste. Marie [*F*]; il accompagna ensuite le Chevalier Rodolphe Hopton, depuis

(*a*) *Life and Death of that reverend Divine and excellent Historian, Dr. Tho. Fuller*, p. 1. 2. Edit. Oxon. 1661. and Fuller's *Mixt contemplations in better Times* Part. II. p. 61 Lond. 1660.

(*b*) Registres de l'Université.

(*c*) *Life and Death of Dr. Fuller*, p. 3. 4.

(*d*) Il nous apprend dans son *Histoire de l'Université de Cambridge*, p. 81, qu'il y demeura huit ans.

(*e*) *Life &c.* p. 4.

(*f*) Ibid. p. 4. 5.

(*g*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 556.

(*h*) *Life of Dr. Fuller* p. 8-11.

(*i*) Registres de l'Université.

(*k*) *Life &c.* p. 7 & 12.

(*l*) Ibid. p. 13. 14.

que vingt-trois ans, *une Prébende à Salisbury, & dans le même tems une place de Membre dans le Collége de Sidney.* Or il paroît que la Prébende de *Netherbury in Ecclesia* dans la Cathédrale de Salisbury, lui fut conférée le 18 Juin 1631 (3), d'où il s'ensuit qu'il devoit être né environ l'an 1608.

[*B*] *Il la remplit avec un prodigieux succès.*] Il lui venoit une foule d'Auditeurs des quartiers les plus éloignés, *ensorte*, dit l'Auteur de sa Vie (4), *que les Ministres ordinaires de l'Eglise où il prêchoit, s'en trouvoient presque exclus, à moins qu'ils ne fissent leurs exercices fort promptement; ils n'avoient pour leurs fonctions extraordinaires le Dimanche, que celui que le Docteur leur laissoit, en s'abstenant constamment de toute autre fonction que de la sienne. La Chapelle où il prêchoit étoit non seulement remplie, mais il y avoit du monde dehors, & les fenêtres mêmes & la Sacristie de cette petite Eglise étoient occupées: comme si des essains d'abeilles se fussent rassemblés pour recueillir le miel qui distilloit de sa bouche.*

[*C*] *En 1640 il publia son* Histoire de la Guerre Sainte.] Elle parut à Cambridge in-fol. sous ce titre: l'*Histoire de la Guerre Sainte, par* Thomas Fuller, *Bachelier en Théologie, Prébendier de Salisbury, & ci-devant du Collége de Sidney à Cambridge.* L'Epître dédicatoire, qui est datée de *Broad Windsor* le 6 Mars 1638, est addressée au très-honorable Edouard Montague, & au Chevalier Jean Powlet, fils & héritiers d'Edouard Lord Montague de Boughton, & à Jean Lord Powlet de Hinton St. George. Il dit dans la Préface, qu'il n'y a de lui dans cet Ouvrage que l'arrangement, les matériaux mêmes s'étant trouvés sous sa main; que „ tout Historien, qui veut inventer lui-même, „ pourra obtenir la louange d'avoir de l'esprit, mais qu'il „ doit rougir de la fausseté de ce qu'il débite. Si je n'ai „ pas, *dit-il*, chargé par-tout les marges de citations, c'est „ ou parce qu'il s'agissoit de faits universellement recon„ nus, ou pour éviter la répétition des mêmes noms. „ Quand je n'ai pu aller moi-même à la source, j'ai cité „ d'emprunt, de manière cependant que le Lecteur peut „ remonter à la source." On trouve à la tête de l'Ouvrage des Vers à la louange de l'Auteur, par *Robert Gomersall*, Vicaire de Thorncombe dans la Comté de Devon, *Robert Tyrling*, *Jacques Duport*, Bachelier en Théologie, du Collége de la Trinité, *J. Booth* Docteur en Théologie, du Collége de Christ à Cambridge, *H. Atkins*, *H. Hutton*, Maître ès-Arts, du Collége de Jésus, *H. Vintner*, *Th. Jackson*, *Guillaume Johnson*, du Collége de la Reine, & *Clemens Bretten* du Collége de Sidney.

[*D*] *Son Etat Saint.*] Cet Ouvrage parut à Cambridge in-fol. sous ce titre: *L'Etat Saint. Par* Tho. Fuller *Bachelier en Théologie, Prébendier de Salisbury, ci-devant Membre du Collége de Sidney à Cambridge.* Il dit dans la *Préface*, que par rapport aux caractères „ il s'est conformé aux Loix „ établies du Royaume (y ayant un an que l'Ouvrage a „ été mis sous presse); mais comme depuis ce tems-là, *dit-* „ *il*, la sagesse du Roi, & de l'Etat, a trouvé à propos de „ faire divers changemens, je me flatte que le Lecteur y „ aura égard, là où il sera nécessaire." Il ajoûte ensuite, que s'il plait à Dieu, *de faire succéder par sa miséricorde des tems plus tranquilles aux orages qui nous agitent*, cela l'encouragera, *si Dieu lui donne vie, à entreprendre* l'Histoire Ecclésiastique *depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à notre tems, pourvu*, dit-il, *que des quartiers éloignés on me fournisse les secours nécessaires, tant de la part des Savans que des Bibliotéques, sans quoi on entreprendroit inutilement, avec toute l'application du monde, un pareil Ouvrage.*

[*E*] *Travaillant pendant tout ce tems-là en particulier & en public pour le service du Roi.*] Ses Sermons étoient constamment des exhortations à la paix & à l'obéïssance, & il s'employoit le reste du tems à avancer autant qu'il pouvoit les affaires du Roi, soit en tâchant de ménager un prompt accommodement, soit en travaillant à procurer de puissans secours à ce Prince. Dans cette vuë, le jour de l'Anniversaire du Couronnement du Roi le 27 Mars 1642 il prêcha à St. Pierre de Westminster sur II Sam. XIX. 30. *Qu'il prenne le tout puisque le Roi mon Seigneur est retourné en paix.* Ce Sermon, qui fut imprimé à Londres in 4. choqua fort ceux qui étoient du Parti opposé au Roi (5). On dit (6) „ qu'il n'y avoit que peu ou point d'Ecclésiastiques „ Orthodoxes, qui fussent encore dans les bornes du de„ voir, les uns étant morts en prison, ou par de plus „ mauvais traitemens encore, & ceux qui restoient étant „ ou dépossédés, ou réduits à se taire; tellement que tou„ te l'attention des Parlementaires se fixoit sur notre Doc„ teur, en ce qui concernoit les Assemblées publiques. Il „ continua cependant toujours à insister sur la Soumission, „ jusqu'à ce qu'on le forçât à recevoir le *Covenant*, & à „ presser ses Auditeurs à le recevoir. Des personnes aussi „ peu instruites de la vérité, qu'heureuses de ne s'être „ pas trouvées dans la peine, ont répandu divers faux „ bruits & des calomnies au sujet de la conduite qu'il „ tint, & de ses sentimens sur cette ligue impie. Il étoit „ non seulement facile, mais il y avoit de la sagesse, aux „ autres Ecclésiastiques, qui étoient hors de l'atteinte des „ griffes de ces Réformateurs ravissans, de quitter leurs „ Bénéfices, pour mettre leur conscience en sureté, & „ pour ne rien faire qui y fût contraire. Mais il n'étoit „ pas si aisé à notre Docteur de se tirer d'un poste, dont „ il ne pouvoit guéres sortir que pour entrer en prison. „ Il disoit quelquefois un mot, comme en passant, de la „ Réformation, qui étoit le grand objet & le sujet favori „ en ce tems là, pour se mettre à couvert des Censures „ du Parlement & de ses Partisans: mais quoiqu'il semblât „ par-là s'accommoder, autant qu'il étoit permis, aux „ fausses idées de ces gens-là, ses charitables déguisemens „ ne purent cependant le mettre à couvert des sévéres re„ prehensions de quelques-uns des principaux Ministres „ de ces tems de Réformation, & entre autres de Mr. „ *Saltmarsh.*" Ce qui occasionna la dispute entre notre Auteur & Mr. Saltmarsh, fut un *Sermon du premier sur la Réformation*, prononcé à la Savoye, sur Heb. IX. 10. & imprimé à Londres en 1643 in-4. Mr. Saltmarsh publia des *Remarques* sur ce Sermon, où il taxoit Mr. Fuller de Papisme: celui-ci repliqua par une Apologie imprimée à Londres in 4. sous le titre de la *Vérité maintenue.*

[*F*] *Où il prêcha devant le Roi à Ste. Marie.*] Il exposa dans ce Sermon les avantages d'un Accommodement, *en homme vivement touché, & qui sentoit encore toute la malignité & l'impuissante rage des infidéles habitans de* Londres, mais

(3) *History and Antiq. of the Cathedral Church of Salisbury, and the Abbey-Church of Bath* p. 312 Lond. 1719 in-8. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 558.

(4) P. 15.

(5) *Life &c.* p. 16. 17.

(6) Ibid. p. 17 & *suiv.*

puis Lord Hopton, en qualité de son Chapelain à l'Armée [G]. A mesure que la Guerre s'allumoit, il alloit d'un lieu à un autre; & lorsque l'Armée faisoit quelque séjour dans un endroit pour se rafraichir, ou pour se fortifier, il profitoit de ce tems-là pour ses études, & pour ramasser les matériaux de son *Histoire de tous les Hommes illustres d'Angleterre* [H]. Après la bataille de Cheriton-Down, donnée le 29 Mars 1644, le Lord Hopton se retira avec son Armée & son Artillerie à Basing; où il laissa notre Savant. Fuller encouragea si bien la Garnison à faire une vigoureuse défense, que le Chevalier Guillaume Waller fut obligé de lever le Siege avec une perte considerable (m). Mais la guerre tendant à sa fin, & une partie de l'Armée du Roi ayant été obligée de se retirer dans la Comté de Cornouaille sous les ordres de Mylord Hopton, Mr. Fuller se retira, avec la permission de ce Seigneur, à Exeter, où il reprit ses études, & prêcha réguliérement aux habitans de cette Ville. Pendant le séjour qu'il y fit, il fut nommé Chapelain de la Princesse Henriette-Marie (n), & peu après le Roi le nomma par Lettres Patentes au Benéfice de Dorchester dans la Comté de Dorset, qui valoit quatre-cens Livres sterling de rente. Notre Auteur s'excusa d'accepter cette grace, & continua à demeurer auprès de la Princesse jusqu'à la reddition d'Exeter, qui se rendit au Parlement au mois d'Avril 1646 (o); il n'accepta cependant point le Bénéfice de Dorchester, parce que voyant la guerre finie il se détermina à aller à Londres; comme étant le lieu le plus propre à finir son Histoire des Hommes illustres (p). Il se rendit donc dans cette Ville, mais il trouva sa place de la Savoye occupée par un autre. En 1647 il publia à Londres in-4. un *Sermon d'Encouragement* prononcé quatorze ans auparavant à Cambridge &c. [I]. La mort du Roi Charles le pénétra de la plus amere douleur. Peu de tems après le Comte de Carlisle le nomma au Bénéfice de *Waltham-Abbey*; il fut aussi fait Prédicateur de l'Après-midi à St. Clement, où il prêchoit tous les Mecredis après midi, devant un nombreux Auditoire; & fort peu après il passa à Ste. Bride dans le Fleetstreet, où il prêchoit le Jeudi après midi (q). Il étoit veuf dès le commencement de la Guerre Civile, & il demeura douze ans sans se remarier, mais au bout de ce tems-là il epousa une des sœurs du Vicomte Baltinglasse, dont il eut un fils unique (r). En 1655 Cromwell publia un Edit par lequel il interdisoit tous les Ecclésiastiques, les Maîtres d'Ecole, & autres qui avoient adheré au parti du feu Roi, ou assisté Charles II. son fils, leur défendant de faire aucune fonction de leur Ministére, de tenir école &c. sous différentes peines. Malgré cela notre Auteur continua toujours de prêcher comme auparavant. En 1656 il publia à Londres in fol. son *Histoire Ecclésiastique de la Grande-Bretagne* [K]. En-

(m) *Life of Dr. Fuller* p. 29. 30.

(n) Née à Exeter le 16 Juin 1644.

(o) *Memorials of the English affairs. By Bulstrode Whitelock.* p. 200. London 1732 in-fol.

(p) *Life &c.* p. 34. 35.

(q) Ibid. p. 40. 41.

(r) L'Auteur de la *Vie du Dr. Fuller* p. 42 dit que cet enfant étoit âgé de six ans en 1661.

*mais dont les forces étoient telles, que le Docteur croyoit charitablement, qu'on ne pouvoit mieux faire que de tâcher de les gagner, par beaucoup de condescendance par rapport à la Réformation de l'Eglise. Il semble qu'il y eût des endroits dans ce Sermon qui choquerent quelques personnes de la Cour, comme si le bon Docteur eût été un Royaliste tiède, qui n'affectionnoit pas de tout son cœur les intérêts du Roi; & cette idée mal-fondée lui fit beaucoup de peine, quoique persuadé qu'il fût intérieurement de la justice des raisons qui l'engageoient à plaider pour un Accommodement. Il n'eut pas occasion de se justifier ni en chaire ni par écrit, & les troubles de la guerre empêcherent que ses Auditeurs prévenus à son desavantage pussent l'entendre dans ses défenses (7).*

(7) P. 23. 24.

[G] *Il accompagna ensuite le Chevalier Rodolphe Hopton . . . . en qualité de son Chapelain à l'Armée.*] Quoique le Chevalier Hopton fût un Général aussi habile, expérimenté, & heureux, qu'aucun de ceux qui fussent au service du Roi, il ne fut jamais éloigné d'un Accommodement, & de terminer la guerre à des conditions justes & honorables, desorte que notre Auteur trouvoit en lui des sentimens conformes au desir qu'il avoit de voir la paix rétablie, & aux soins qu'il se donnoit à cet égard (8).

(8) Ibid. p. 24. 25.

[H] *Pour ramasser les matériaux de son Histoire de tous les Hommes illustres d'Angleterre.*] Cet Ouvrage n'a paru qu'en 1662 à Londres in-fol. après la mort de l'Auteur. Mr. Nicholson remarque (9), que quoiqu'il prétende faire connoître dans cet Ouvrage, les Avantages naturels, les Manufactures, les Edifices, les Proverbes &c. de toutes les Comtés d'Angleterre & du Pays de Galles, aussi bien que les Grands-Hommes d'Etat & d'Eglise, qu'ils ont produit, „ il semble cependant qu'il se propose principalement le „ dernier article, qui tient aussi la plus grande partie du „ Volume. C'est une Compilation informe faite à la hâte „ *pour en retirer quelque argent* (10), quoique l'Auteur n'ait „ pas vécu assez pour le voir imprimé. Il y corrige plu„ sieurs fautes de son *Histoire Ecclésiastique*, mais il en fait „ plus de nouvelles à la place. Ce qu'il y a de meilleur „ sont les Listes des Sherifs & des Gentilshommes, telles „ qu'elles furent envoyées par les Comtés (à douze près) „ la douziéme année de Henri VI. Il suit principalement „ Bale pour la Vie des Ecrivains illustres, & celles des „ plus grands Héros sont généralement des Collections „ mal faites, remplies de contes & de faussetés."

(9) *English Historical Library* Part I. p. 14 Lond. in-8.

(10) P. 2.

[I] *En 1647 il publia . . . . un Sermon d'Encouragement prononcé quatorze ans auparavant à Cambridge.*] Le titre porte, qu'il a été prononcé en d'autres lieux, & qu'il le publie à la sollicitation de ses Amis; il s'y qualifie, *ci-devant Prédicateur d'Après-midi dans Lombard-Street.* L'Epître Dédicatoire s'addresse au *très honorable & très accompli Chevalier* Jean d'Anvers. „ Il a plû, dit-il, au Gouver„ nement présent (aux ordres duquel, *dit-il*, je me sou„ mets humblement) de m'imposer silence, & de me dé„ fendre de prêcher publiquement." Voici comment il s'exprime dans la Préface au *Lecteur Chretien*: *Si j'étois interdit de l'exercice de mes fonctions, sans aucune espérance d'y rentrer, je vous solliciterois de déplorer mon malheur. Mais flottant encore entre la crainte & l'espérance, je suis dans un état à ne pouvoir recevoir ni des condoléances ni des félicitations. En attendant, je ne crois pas qu'il y ait de Papisme à soutenir que les prieres des autres peuvent être utiles & avantageuses à un homme dans ma situation* †. *C'est ce qui m'engage à vous demander vos vœux Chrétiens, pour que je me voye délivré de la peine où je suis, de la maniére qui contribuera le plus à la Gloire de Dieu, à mon propre bien, & à l'édification des autres. De quelle façon que les choses tournent, ce n'est pas une petite consolation pour moi, de n'avoir rien à me reprocher par rapport à mon Ministére; & de n'avoir pas renoncé à ma profession par ma négligence; puisque j'ai déja fait, & que je suis résolu de faire tous mes efforts, pour obtenir mon rétablissement par toutes les voyes légitimes . . . . peut être se trouvera-t-il des personnes qui me conseilleront de faire des exercices chez moi; mais jusques à présent je me suis abstenu de ces sortes d'exercices, comme sujets à donner du scandale, espérant avec le tems de pouvoir remonter en chaire.*

† Il y a une allusion à l'état mitoyen du Purgatoire, l'Anglois porte *Purgatory-condition*, R. D. T.

[K] *En 1656 il publia à Londres in-folio son Histoire Ecclésiastique de la Grande-Bretagne.*] Voici le titre entier: *Histoire Ecclésiastique de la Grande-Bretagne, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'année 1648. Par* Thomas Fuller. Il dit dans sa Préface datée *de sa Chambre au College de Sion à Londres*, que les trois premiers Livres ont été composés pour la plus grande partie sous le régne de Charles I. „ Comme il paroît par les endroits qui con„ viennent à la forme de Gouvernement de ce tems-là. „ Les neuf autres Livres ont été faits depuis le change„ ment de la Monarchie en République." A la suite de cet Ouvrage on trouve l'*Histoire de l'Université de Cambridge depuis la Conquête.* Londres 1655; & l'*Histoire de l'Abbaye de Waltham dans la Comté d'Essex, fondée par le Roi Harald. Par* Thomas Fuller *Curé de Waltham.* Londres 1655. L'*Histoire Ecclésiastique* de notre Auteur a été critiquée par le Docteur Pierre Heylin dans la *Premiere Partie* de son *Examen Historicum: ou Catalogue & Examen des Méprises, des Faussetés, & des Défauts de quelques Historiens modernes, dont la partialité & la négligence de leurs differens Auteurs ont été le principe.* Londres 1659 in-8. Dans cette *Premiére Partie* contenant des *Remarques nécessaires sur* l'Histoire Ecclésiastique de la Grande-Bretagne, & *sur* l'Histoire de Cambridge, le Docteur Heylin observe, que Mr. Fuller avoit déclaré dans la *Préface* de son *Etat Saint*, imprimé en 1642, „ que si Dieu lui donnoit la „ vie, il comptoit d'entreprendre l'*Histoire de l'Eglise de„ puis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à notre tems.*" Le Docteur examine si l'*Histoire Ecclésiastique* de notre Auteur satisfait à cette promesse & répond à une si longue attente. Mr. Heylin remarque I. Que sur cette promesse, le Lecteur devoit naturellement s'attendre à l'*Histoire Générale* de l'Eglise depuis le commencement du Ministére de Jésus-Christ, & la Vocation des douze Apôtres, jusqu'au tems où nous vivons; au lieu que l'Auteur s'est borné à l'Eglise de la Grande-Bretagne „ qui bien loin d'a„ voir été fondée du tems de Jésus-Christ, ne peut pré„ tendre, selon Mr. Heylin, à une antiquité qui remon„ te jusqu'aux Apôtres, ni à aucun des soixante-dix Dis„ ciples, ni enfin à aucun des Hommes Apostoliques des „ premiers tems." II. Que quoiqu'il lui ait donné le titre d'*Histoire Ecclésiastique de la Grande Bretagne*, l'Ouvrage ne répond nullement à ce titre, n'y ayant presque rien sur les affaires de l'Eglise d'Ecosse, qui fait certainement une partie considérable de la Grande-Bretagne, & bien moins encore, ou rien du tout sur l'Irlande, qui étoit comprise anciennement parmi les *Iles Britanniques*. III. Que ce n'est

Environ ce tems-là il devint Chapelain de Mylord Berkley, ayant quitté Waltham pour la Cure de Cranford dans la Province de Middlesex, à laquelle ce Seigneur l'avoit nommé. Quelque tems au-

pa-

pas une *Histoire Ecclésiastique*, à proprement parler, mais une Compilation de cette Histoire & d'autres matiéres étrangéres, & que les affaires Ecclésiastiques en font la moindre partie. *Le nom de* Rapsodie Ecclésiastique *y auroit mieux convenu . . . . . car il s'y trouve tant & de si grandes impertinences, sur des sujets purement historiques, plus encore que sur des matieres Ecclésiastiques, qu'en les retranchant, ce gros Ouvrage se réduiroit à un très-petit Volume, sinon à rien du tout.* La premiére chose de cet ordre que le Docteur Heylin remarque „ est purement *extérieure*, & n'est que *le dehors* des impertinences qui sont dans le fond même du Livre, il s'agit des *Titres*, des *Epîtres Dédicatoires*, & de plusieurs *Inscriptions* ou *Titres* à la tête des Sections." Dans le second rang d'impertinences, qui sont *intrinséques*, & qui font partie de l'Ouvrage même, le Docteur Heylin compte ce qu'on y trouve pêle-mêle sur le Blazon, la Généalogie des Familles illustres, leurs Armoiries, selon que cela se trouve en son chemin, qui sont des choses qui ne sont point du ressort d'un Historien Ecclésiastique, à moins qu'il ne s'agisse de personnes qui ayent fondé des Evêchés ou des Monastéres; ou que les mêmes Armes n'ayent appartenu aux uns & aux autres. On met en troisiéme lieu les vers, & les vieux morceaux de Poësie, dont toute cette Histoire est remplie; ce qui est ridicule, & n'est autorisé par l'exemple d'aucun Historien Grec ou Latin, ni d'aucun Historien moderne. Une quatriéme espéce d'impertinence, c'est qu'il a été fouiller dans les vieilles Légendes du Papisme, écrites dans les tems les plus ténébreux des siécles superstitieux; & les *Contes* & les *mauvaises plaisanteries* qu'il rapporte, ce qui ne convient nullement à la gravité d'un Historien Ecclésiastique, ni même à la nature d'un sujet sérieux. Enfin le Docteur Heylin marque „ les fréquentes digressions de notre Auteur, touchant l'Antiquité de Cambridge, fondées sur une autorité aussi foible que les Légendes des Moines, & si fort étrangéres au sujet qu'il traite, que Mr. *Matthieu Parker* quoique partisan de Cambridge, n'en a fait aucun usage dans ses *Antiquitates Britannicæ*; ce qu'il y a de plus ridicule en cela, c'est qu'on trouve à la fin de son Livre une Histoire particuliére de cette Université, où il auroit pu renvoyer tout ce qu'il en dit dans les autres endroits . . . . . En retranchant toutes ces impertinences, qui font bien une cinquiéme partie de tout le Livre, il est à présumer qu'il ne restera qu'une *Histoire de l'Eglise*, comme le titre le promet. Ne nous hatons pourtant point de décider, jusqu'à ce que nous ayons de plus solides raisons de prononcer, car sur un plus mûr examen de l'Ouvrage, que nous avons en main, nous trouverons qu'il y est trop peu question de l'Eglise, & trop de l'Etat; Je veux dire, qu'il y est trop peu question de l'*Histoire Ecclésiastique*, & qu'il s'agit trop de l'*Histoire Civile.*" Le Docteur Heylin observe ensuite, qu'on prendroit encore patience, *si l'Auteur s'écartoit seulement de la vérité de* l'Histoire; *mais qu'il régne dans tout son livre un esprit de Puritanisme, qu'on y trouve tant de principes dangereux qui conduisent à la Non-conformité & à la Sédition, qu'un Lecteur peu en garde pourroit aisément s'y laisser surprendre, du moins si la gayeté du stile est capable de faire impression.* Le Docteur assure qu'il n'a pu lire cet Ouvrage de Mr. Fuller sans sentir beaucoup d'indignation „ & qu'il a longtems attendu que quelque Champion se mît sur les rangs contre ce Goliath, qui avoit si insolemment *défié les Tribus d'Israël.* Et j'avouërai cependant que je n'ai jamais entrepris de travail plus à regret que celui-ci. Mais me voyant sollicité par les Lettres & par les instances des personnes de tout rang dans l'Eglise, & dans les Universités, j'ai enfin cédé à leur importunité, à laquelle je voyois qu'il n'y avoit pas moyen de résister." On trouve à la suite de ces *Remarques*, un *Appendix contenant l'Apologie du Docteur* Jean Cosins, *Doyen de Peterborough; en réponse à quelques endroits de* l'Histoire Ecclésiastique de la Grande-Bretagne, *où il se trouve interessé.* Dans l'Introduction de cet *Appendix*, le Docteur Heylin nous apprend que ses *Remarques* étoient achevées & prêtes pour l'impression dès la St. Michel de l'année 1657; mais que deux raisons principales ont été cause qu'elles ont été si longtems sans paroître. Premiérement, qu'il s'étoit répandu un bruit, que cette tâche avoit été entreprise par un Savant de Cambridge, qui connoissoit mieux Mr. Fuller, que le Docteur, qui aimoit mieux qu'un autre portât cette charge, que lui, en supposant que le Public seroit également satisfait. En second lieu, *On avoit répandu partout au dehors*, dit le Docteur Heylin, *dans quelle vuë, c'est ce que j'ignore, & ce dont je ne m'embarrasse guère, que* l'Historien de l'Eglise *était occupé à faire une* Révision *de l'Ouvrage en question, où il avoit dessein de faire hommage à la vérité, de corriger ses fautes, & de faire réparation au Clergé, qu'il avoit outragé . . . . . . Mais ces bruits ayant été regardés enfin comme un artifice pour empêcher l'examen, on m'a sollicité plus vivement de publier ces* Remarques, *qu'on ne m'avoit pressé de les entreprendre.* La Lettre du Docteur Cosins, en réponse à ce que Mr. Fuller avoit dit dans son *Histoire Ecclésiastique* Liv. XI. fol. 173. au sujet du traitement fait à Mr. *Smart*, Prébendaire de Durham, sur un Sermon contre les innovations superstitieuses, cette Lettre, dis-je, est datée de Paris le 6 d'Avril 1658; il s'y plaint de l'injure faite également à la vérité comme à lui dans l'endroit marqué de l'Histoire de Mr. Fuller. „ Qu'il y aura mis, je crois, *dit le Docteur Cosins*, comme quantité d'autres choses, sur les faux rapports d'autres personnes, qui n'ont pu se résoudre à laisser tomber une vieille calomnie, comme il seroit arrivé, s'il ne l'avoit fait revivre, & transmise à la postérité; c'est ce qu'il a si bien senti déja lui-même, qu'il m'a offert par les Lettres, qu'il m'a écrites il y a plus d'un an, de me faire réparation dans l'Ouvrage auquel il travaille; mais il ne l'a pas encore fait. Comme je ne le connois que par ses Ouvrages, où il y a quantité de choses *emportées*, *légéres*, & *indiscrettes*, je ne sai jusqu'où je me dois fier à lui; c'est pourquoi, si les Auteurs des *Remarques*, dont vous me parlez, veulent me rendre justice, vous pouvez les assurer qu'il n'y a rien que de vrai dans la Rélation suivante." Mr. Fuller répondit aux *Remarques* du Docteur Heylin par une Piéce intitulée, *Appel de l'Innocence outragée au Lecteur savant & impartial.* Londres 1659 in-fol. Le Docteur Heylin repliqua dans l'*Appendix* de son *Certamen Epistolare*; cet *Appendix* contient *les Lettres que se sont écrites Mr.* Fuller *de Waltham, & le Docteur* Pierre Heylin *d'Abingdon, avec l'Examen de quelques endroits de la derniere Piece de Mr.* Fuller, *qui a pour titre* Appel de l'Innocence outragée, &c. Londres 1659 in-8. Le Docteur dit dans cet *Appendix* (11), „ l'*Appel* de Mr. Fuller est une Réponse bien (11) P. 112.
travaillée, écrite avec candeur & jugement, où il ne soutient pas volontairement une erreur, dont il se trouve convaincu, mais où il conteste divers points en dispute entre nous, qu'il auroit mieux fait d'abandonner pour l'honneur de la vérité." Mr. Fuller en envoyant son *Appel* au Docteur Heylin lui écrivit une Lettre, *tendant particuliérement*, dit le Docteur, *à me demander un commerce honnête entre nous, qui pût contribuer à l'établissement d'une paix solide.* Il assuroit le Docteur dans cette Lettre „ qu'il étoit sincérement attaché à la cause de l'Eglise Anglicane, & que les malheurs de cette Eglise feroient descendre avec douleur ses cheveux blancs au sépulchre." Sur quoi Mr. Heylin lui répondit dans une Lettre, datée de Lacies-Court d'Abingdon le 16 May 1659 (12): „ Je sais bien sûr qu'il n'y a guéres de véri- (12) Ibid. p. 192.
tables Enfans de l'Eglise Anglicane, qui puissent juger de vous autrement que je n'ai fait, sur votre Histoire Ecclésiastique; vous devez donc vous en prendre à vous-mêmes, si cela a fait plus de bruit que vous n'auriez voulu . . . . . . Que signifient ces dangereuses propositions, & ce grand nombre d'expressions peu mesurées, pour ne rien dire de pis, qu'on trouve si fréquemment dans votre Livre, & qu'aucun homme *sincérement attaché à la Cause de l'Eglise Anglicane* ne peut lire patiemment, ni excuser?" Le Docteur observe (13), que la (13) Ibid. p. 181. 182.
raison qui l'a engagé à faire une si courte Replique à une si longue Réponse, c'est que trois cinquiémes de l'*Appel* se réduisent aux termes mêmes de ses *Remarques*, qui s'y trouvent rapportés, & que dans les deux autres parties, il y a quantité de choses sur lesquelles Mr. Fuller avouë qu'il s'est trompé, & qu'il promet de corriger dans la premiére Edition qui se fera de son Histoire. *Il y a quelques autres Articles, sur lesquels* l'Appellant, *dit des choses si peu importantes & si superficielles, qu'elles sont équivalentes à un aveu, & qu'on peut fort bien les compter parmi les articles dont il convient. Et pour ce qui est des subterfuges, qui font la plus grande partie de son Ouvrage, je me persuade que le Lecteur éclairé & judicieux ne les regardera que comme des échappatoires, qui ne méritent pas le nom de réponses satisfaisantes; & auxquelles il n'est par conséquent pas nécessaire de repliquer.* Mr. Nicholson observe (14), (14) English Historical Library Part II. p. 92. 93. Edit. 1697 in-4.
que „ Les *Hommes illustres* de Mr. Fuller parurent pour réparer les fautes de son *Histoire Ecclésiastique*; en voici une preuve assez sensible. Après le rétablissement du Roi, le Docteur *Cosins* fut élevé, comme il le méritoit, sur le Siége de *Durham*; il étoit alors plus que tems de chanter sur un autre ton, & de tenir un langage différent. Ce Docteur chancellant (15) devint (16) (15) Cosins. (16) Fuller's Worthies p. 295 in Durham.
*l'Appui de la Religion Protestante, qui la confirmoit par sa pieté & par ses lumiéres*, &c. Mais pourquoi insister sur des traits particuliers? On voit dans tout le cours de l'Ouvrage, qu'il est si plein de lui-même, qu'il semble n'avoir pas seulement pensé au sujet qu'il traitoit. La gravité de l'Histoire, & surtout de l'Histoire Ecclésiastique, demande de la part d'un Ecrivain beaucoup plus de soin, tant par rapport au fonds des choses, que par rapport au stile, qu'on n'en trouve ici. S'il rencontre en son chemin quelque histoire amusante, qui fournisse dequoi plaisanter, il la donne avec tout le comique du Théatre, sans se donner la peine de rechercher si elle est véritable ou non: d'ailleurs ce qu'il y a de plus sérieux & de plus authentique est tellement mêlé de pointes & de jeux de mots, qu'on diroit que l'Auteur a eu dessein de tourner les Annales de notre Eglise en ridicule, en y donnant un air fabuleux & romanesque. Cependant, si l'on pouvoit purger bien cet Ouvrage, il ne laisseroit pas d'être d'une grande utilité, parceque'on y trouve des choses importantes, qu'on auroit de la

„ pei-

paravant on l'avoit sollicité d'accepter un Bénéfice dans la Comté d'Essex, où il demeura jusqu'à ce qu'il s'établit à Londres, où on l'invita, quelque tems avant la Restauration, de venir occuper son ancien poste à la Savoye. A la Restauration il fut remis en possession de sa Prébende de Salisbury, & fait Chapelain extraordinaire du Roi (*s*); il fut créé aussi Docteur en Théologie en vertu d'une jussion du Roi à l'Université de Cambridge datée du 2 Août 1660 (*t*). Il revint de Salisbury au mois d'Août 1661 avec la fiévre, qui le mit au tombeau le Jeudi 16 de ce mois. Il fut enterré aux dépens de Mylord Berkley dans sa Paroisse de Cranford dans la Province de Middlesex; où son Corps fut accompagné de plus de deux-cens Ministres, le Docteur Hardy, Doyen de Rochester fit son Oraison funebre. Il a publié divers autres Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé [*L*]. Nous donnerons son caractére ci-dessous [*M*]. Il avoit une mémoire si prodigieuse, qu'il étoit en état de répéter cinq-cens mots barbares, après les avoir entendus deux fois, & de redire mot à mot un Sermon ou un Discours pourvu qu'il l'eut lu, ou entendu une fois (*u*).

(*s*) *Life of Dr. Fuller* p. 52. 53.

(*t*) Kennet's *Register and Chronicle Ecclesiastical and Civil* &c. p. 220. Edit. London 1728 in-fol.

(*u*) *Memoirs of the Lives of those noble &c. Personages that suffered Death in our late intestine Wars* &c. by David Lloyd, pag. 523. London 1668 in-fol.

„ peine à trouver ailleurs, qui peuvent servir souvent à „ éclaircir des endroits obscurs d'Ecrivains plus graves. „ On ne doit pas mépriser ces sortes de morceaux, lorsqu'il cite ses garans, & qu'ils paroissent dignes de foi. „ Mais à l'égard des choses où il parle de son chef, „ sans produire ses garans, souvenez-vous de n'y ajouter „ aucune foi."

[*L*] *Il a publié divers autres Ouvrages outre ceux dont nous avons parlé.*] Outre plusieurs Sermons, imprimés séparément, ou en Volumes, il a publié: *Andronicus ou l'Infortuné Politique.* Londres 1649 in 8. *A Pisgah Sight of Palestine.* Londres 1650 in-fol. Abel Redivivus; *ou l'Histoire de la Vie des Théologiens modernes.* Londres 1651 in-4. *Le triple Conciliateur touchant trois Controverses* I. *Si les Ministres ont le pouvoir d'exclurre les Communians de la Table du Seigneur.* II. *Si un homme qui n'a point été ordonné peut légitimement prêcher.* III. *Si tous les Chrétiens ne doivent pas se servir de l'Oraison Dominicale.* Londres 1654 in-douze. *Discours des Bêtes & des Fleurs.* in-8. *Contemplations mêlées en des tems plus favorables. Par* Thomas Fuller, *Bachelier en Théologie.* Londres 1660 in-*douze*. L'Epitre dédicatoire à Myledi Monk, est datée du Collége de Sion le 2 May 1660. Il avoit commencé en Latin un Traité de l'Eglise, mais il ne l'acheva point. C'est lui aussi qui est l'Auteur de *la Vie du Docteur Jean Colet*, Doyen de St. Paul, qui est à la tête de l'Ouvrage de ce Théologien, intitulé, *Dévotions Journaliéres: ou le Sacrifice du Matin & du Soir du Chrétien.*

[*M*] *Nous donnerons son caractére ci-dessous.*] Il étoit d'une taille un peu haute, mais bien proportionnée sans être replet: il étoit fort bien fait; il avoit le teint vif, les cheveux clairs & frisés: il étoit négligé dans ses habits, sobre dans sa maniére de vivre, & dormoit peu. Il étoit bon mari, tendre pére, ami zélé, voisin commode; respectueux envers ses Supérieurs, sans affectation ni bassesse, agissant avec ses égaux sans négligence & sans grossiéreté, honnête envers ses inférieurs, sans orgueil ni mépris. Il avoit une mémoire prodigieuse, & il peut passer avec justice pour le premier Inventeur de ce bel Art de lui faire recevoir promptement un grand nombre de choses, mais dont il n'a laissé ni régles ni préceptes, excepté ce qu'il en peut avoir laissé échapper dans la conversation, & qu'on ne peut faire connoître autrement qu'en rapportant quelques expériences rares, qu'il a faites à cet égard. Il entreprit un jour, en allant & revenant de Temple-Bar, jusqu'à l'endroit le plus éloigné de Cheapside, de lire toutes les Enseignes qui se trouvoient des deux côtés du chemin, & d'en faire la liste en descendant ou en remontant, comme on voudroit; ce qu'il fit sans en oublier & sans en déplacer une seule, au grand étonnement de ceux qui en furent témoins. Il pouvoit faire la même chose des mots de Différentes langues, & difficiles à prononcer, quel qu'en fût le nombre. Mais ce qu'il y avoit de plus extraordinaire & de plus rare en lui, c'étoit sa façon d'écrire; il écrivoit quelquefois comme les Chinois en droite ligne de haut en bas. Voici comment. Il écrivoit proche de la marge les premiers mots de chaque ligne jusqu'au bas de la page; recommençant ensuite par le haut il remplissoit chaque ligne, sans qu'il y eût aucun vuide, mais de maniére qu'elles étoient d'une longueur égale, ajustant si bien le sens, & liant si parfaitement la fin & le commencement des lignes, qu'il n'auroit pu le faire mieux, à ce qu'il a assuré quelquefois, en écrivant tout de suite (17). Sa mémoire lui étoit d'un grand secours pour la prédication; & ce qui achevoit de le rendre parfaitement propre pour la Chaire, c'est qu'il avoit l'invention riche, & une grande lecture; il y a eu des occasions extraordinaires, où n'ayant eu que deux heures à se préparer sur un sujet donné & difficile, il a prêché avec beaucoup de netteté (18). Il se servoit toujours d'un formulaire de priére tant dans sa famille, qu'en Chaire (19). Il étoit fort zélé contre le Papisme, & il s'opposa vigoureusement aux principes des Presbytériens & des Indépendans; quoique son zéle contre eux fût accompagné de plus de compassion, que contre les Papistes (20). Il appelloit ordinairement „ les disputes touchant l'Episcopat, „ & les argumens nouvellement inventés contre l'Eglise „ Anglicane, & les réponses à ces argumens, Ἡμερόβια, „ des choses d'un jour, & passagéres. L'Eglise étant fon„ dée sur la roche, elle ne peut ni être ébranlée par les „ Orages, ni n'a besoin des défenses que l'Art ou l'Eru„ dition fournissent; il étoit à cet égard du même senti„ ment que le Chevalier Henri Wotton, *Disputandi pruritus, Ecclesiæ scabies.* Pendant les brouilleries & les „ dissensions du Clergé, il eut toujours l'esprit rempli de „ cette leçon: *que votre modération soit connuë de tous les* „ *hommes.* Il prêcha même un jour sur ce texte devant „ un nombreux Auditoire, avant le rétablissement du „ Roi . . . . . Il ne se démentit jamais à cet égard, mais „ au contraire il redoubla ses soins, sur les apparences de „ cette heureuse Révolution, quand il vit clairement „ combien le support mutuel de tous les partis étoit né„ cessaire pour établir, & pour affermir solidement la „ paix. (21)" Il se passoit peu de Dimanches, sans qu'il prêchât deux fois, outre les fonctions qu'il faisoit chez lui, & chez les personnes illustres, dont il fut successivement Chapelain (22). *Il étoit une véritable Bibliothéque ambulante, & ceux qui vouloient avoir du plaisir avec lui, étoient obligés de le mettre en train. On avoit quelque peine à le détourner de l'objet dont il avoit l'esprit occupé; mais quand une fois il avoit l'esprit libre, & qu'on l'avoit mis en train, il n'y avoit pas d'homme plus agréable, & dont le commerce fût plus gai, avec bienséance, & d'une maniére convenable à la gravité de son caractére; & il ne passa jamais ces bornes, à quelque point de vivacité qu'il fût. Il avoit le bonheur d'être en rélation avec tout ce qu'il y avoit d'honnêtes-gens, desorte qu'il n'ignoroit point le monde; mais il étoit toujours le même, ce qui le faisoit estimer de ceux qui le voyoient* (23). Cependant Mr. Jacques Harington (24) appelle le Docteur Fuller & Mr. David Lloyd, *de pitoyables & bizarres Ecrivains.* Et Mr. White Kennet, depuis Evêque de Peterborough, ayant parlé de l'amitié qui étoit entre notre Auteur & Mr. Guillaume Somner, ajoûte (25) que si le Docteur Fuller avoit pris Mr. Somner pour guide „ il n'auroit pas gâté ses Ouvrages, en les „ remplissant de pointes & de contes."

(17) *Life* &c. p. 66-77.

(18) Ibid. p. 78. 79.

(19) Ibid. p. 79.

(20) Ibid. p. 81.

(21) Ibid. p. 83-88.

(22) Ibid. p. 98. 100.

(23) Ibid. p. 69.

(24) Préface du Tom. II. des *Ath. Oxon.* de Wood.

(25) *Life of Somner* p. 114 prefixed to Somner's *Treatise of the Roman Ports and Forts in Kent.* Edit. de 1693. in-8.

# G.

**G**ALE (THOMAS), favant Ecrivain Anglois du XVII. Siécle, nâquit à Scruton, dans la Comté d'Yorck en l'année 1636; il fit fes premiéres études dans l'Ecole de Weftminfter, d'où il fortit pour entrer au Collége de la Trinité à Cambridge; il y prit le degré de Bachelier & de Maître-ès-Arts, & enfuite celui de Docteur en Théologie; il fut élu Membre de ce même Collége, & Profeffeur en Langue Grecque de l'Univerfité. Le 12 Juillet 1669, il fut aggregé en qualité de Maître-ès-Arts à l'Univerfité d'Oxford (a). En 1671 il publia in-8. à Cambridge, un Recueil en Grec & en Latin, intitulé, *Opufcula Mythologica, Ethica, & Phyfica* [A], réimprimé à Amfterdam en 1688 in-8. En 1672 il fut nommé premier Régent de l'Ecole de St. Paul à Londres, à la place de Mr. Samuel Crombleholme: la Ville de Londres lui fit l'honneur de le choifir pour compofer les belles Infcriptions de la Pyramide érigée en mémoire de l'Embrafement de 1666; & on l'en récompenfa en lui faifant préfent d'un fervice d'argent (b). En 1675 il publia à Paris en Grec & en Latin, *Hiftoriæ Poeticæ Antiqui Scriptores*, in 8. & l'année fuivante à Oxford en même format, & auffi en Grec & en Latin: *Rhetores Selecti: Demetrius Phalereus, Tiberius Rhetor, Anonymus Sophifta, Severus Alexandrinus* [B]. Le 7 Juin 1676 on lui donna une Prébende dans l'Eglife de St. Paul, il fut auffi élu Membre de la Société Royale, à laquelle il fit préfent d'une Urne Romaine, avec les Cendres qu'elle renfermoit. En 1678 il publia à Oxford *in folio*, *Jamblichus Chalcidenfis de Myfteriis. Epiftola Porphyrii de eodem Argumento, Græcè & Latinè ex Verfione Thomæ Gale*; & *Pfalterium juxta Exemplar Alexandrinum. Editio nova Græcè & Latinè.* Oxoniæ 1678 in-8. L'année fuivante parut à Londres in *folio* fon Edition d'Herodote fous ce titre: *Herodoti Hiftoria. Ejufdem Narratio de Vita Homeri. Excerpta ex Xenophonte, Ctefia, &c. Græcè & Latinè. Henrici Stephani Apologia pro Herodoto &c. ex Editione Thomæ Gale.* En 1687 il donna à Oxford in-folio, *Hiftoriæ Anglicanæ Scriptores quinque ex vetuftis Codicibus MSS. nunc primum in lucem editi* [C]; & en 1691 *Hiftoriæ Britannicæ,*

(a) Wood *Fafti Oxon.* Vol. II. Col. 177.

(b) *Life of Dr. John Colet, Dean of St. Paul's, by Samuel Knight.* D. D. p. 182 London 1624 in-4.

[A] *Il publia un Recueil en Grec & en Latin, intitulé,* Opufcula Mythologica, Ethica, Phyfica.] Ce Recueil contient les Traités fuivans. I. *Palæphatus de Incredibilibus Hiftoriis, & ejufdem Fragmenta duo de Inventione Purpuræ, & de primo Ferri Inventore.* II. *Heraclitus de Incredibilibus, cum Verfione Latinâ Leonis Allatii.* III. *Anonymi, longè Heraclito recentioris, Libellus de Incredibilibus, cum Leonis Allatii Verfione Latinâ.* IV. *Phornuti Commentarius de Naturâ Deorum, Latinè redditus a Conrado Claufero.* Mr. Gale obferve dans fa *Préface*, que dans le titre de fon Edition Alde appelle cet Auteur *Phurnutus*, & à la fin *Cornutus*; que la même variété régne dans les Manufcrits d'Oxford; mais que dans le plus ancien de ces Manufcrits, auffi bien que dans un autre de la Bibliothéque du Vatican, on trouve le titre de cet Ouvrage de la maniére fuivante, Κεφαλαια επιδρομη των κατα την Ελληνικην θεωριαν παραδεδομενων, ce qui a du rapport au titre qu'on dit que Dioclès Magnéfien avoit donné à fon Livre επιδρομη φιλοσοφων. Mr. Gale recherche qui eft ce *Cornutus*; il remarque qu'*Annæus Cornutus*, Grec de nation, & Stoïcien, fleuriffoit à Rome fous l'Empire de Néron, & qu'il eut pour Auditeurs, fur la Philofophie, Claudius Agaternus Médecin de Lacédémone, Petronius Ariftocrates Magnefien, Annæus Lucain, & Aule Perfe. Il paroît que c'étoit un célébre Critique, puifque Néron fouhaita de favoir fon fentiment fur un Poëme de fa façon, & Cornutus s'étant expliqué avec trop de liberté au gré du Prince, il fut banni. L'Auteur de la *Vie de Perfe* nous apprend, que Cornutus laiffa divers Ouvrages de Philofophie. Mr. Gale tâche enfuite de prouver par le tour de l'Ouvrage & par les Principes Philofophiques qui y régnent, que le *Commentarius de Naturâ Deorum* eft de Cornutus. † V. *Salluftius Philofophus de Diis & Mundo, cum Leonis Allatii Verfione Latinâ.* Mr. Gale a recueilli quelques Notes fur cet Auteur tirées, de *Jamblichus de Myfteriis Ægyptiorum*, de *Syrianus*, & de *Damafcius* περι αρχων. VI. *Ocellus Lucanus Philofophus de Univerfâ Naturâ*, avec la Verfion Latine de Louis Nogarola, les Notes de cet Ecrivain fur Ocellus, & fes Epîtres fur les Italiens illuftres qui ont écrit en Grec. VII. *Platonis Timæus Locrus de Animâ Mundi, id eft, Naturâ.* VIII. *Demophili, Democratis, & Secundi, Veterum Philofophorum, Sententiæ Morales.* IX. *Sexti Pythagorei Sententiæ, e Græco in Latinum a Ruffino verfa, & Xyfto Romanæ Ecclefiæ Epifcopo falfo attributæ.* Mr. Gale dit que l'Auteur de ces *Sentences* vivoit du tems de Jules Céfar, & que c'eft ce même *Sextius* Philofophe Romain, que Plutarque loue dans fes Traités de Morale, auffi bien que Seneque dans fa LIX. Lettre, où il l'appelle, *Virum acrem, Græcis verbis, Romanis Moribus philofophantem.* Il étoit de la Secte de Pythagore, comme il paroît par Seneque *de Ira Lib.* III. Cap. 36. & par la Lettre de St. Jérôme à *Ctéfiphon.* X. *Theophrafti Notationes Morum*, avec la Verfion Latine d'Ifaac Cafaubon, & les diverfes Leçons, tirées d'un Manufcrit du Collége de la Trinité à Cambridge, & des meilleures Editions. Mr. Gale dit que pour ce qui eft des Notes qui font à la fin, il a de la peine à les avouër, parce qu'elles fourmillent de fautes, qui s'y font gliffées, à caufe qu'il s'eft trouvé abfent pendant l'impreffion. XI. *Pythagoreorum Fragmenta, partim apud Stobæum, partim alibi reperta.* Les Pythagoriciens dont on trouve ici des Fragmens font, *Hippodamus Thurius, Euryphamus, Hipparchus, Archytas, Theages, Metopus, Clinias, Crito, & Polus*; on y a joint des *Differtations* d'un Auteur inconnu, des Fragmens d'*Archytas*, tirés du *Protrepticon* de *Jamblique*, deux Lettres de *Pythagore*, une Lettre de *Lyfis* à *Hipparchus*, trois Lettres de *Theano*, une Lettre de *Meliffa*, & une de *Mya.* XII. *Heliodori Lariffæi Capita Opticorum, ad Hetrufci Codicis fidem Græcè & Latinè edita & recenfita.*

† Conférez ce que dit de Cornutus Mr. de Tillemont *Hift. des Emper.* T. I. p. 111. Edit. in fol. ou Art. 27 de Néron. *Cit. du Trad.*

[B] Rhetores Selecti &c.] Ce Recueil eft dédié à la Compagnie des Merciers, & l'Epître dédicatoire eft datée ex *Ædibus Coletinis* le premier Septembre 1676. Ce Volume contient les Ouvrages fuivans. I. *Demetrius Phalereus de Elocutione*, revu par Mr. Gale. II. *Tiberius Rhetor de Schematibus apud Demofthenem.* Cet Auteur, qui au jugement de l'Editeur dans fa Préface eft un Ecrivain *ancien, élégant & courts*, n'avoit jamais paru avant que Mr. Gale le publiât avec une Verfion Latine. Suidas donne à ce Tiberius le titre de Philofophe & de Sophifte, & il lui attribuë divers Ecrits. „ De Formis five Generibus Orationis Libri tres; De Apparatu; De Commutatione; De „ Hiftoriâ; De Difpofitione & Compofitione Orationis; „ De Civilis Orationis Mutatione; De demonftrativis Orationibus; De Præfationibus & Procemiis; De Augmentis; „ De Demofthene & Xenophonte; De Herodoto & Thucydide." Le *Scholiafte* d'*Hermogéne* le cite auffi, mais ce qu'il cite eft tiré d'un autre Ouvrage. Le Pére Labbe en parle auffi d'après *Gefner*, dans le dixiéme Supplément de fa *Bibliotheca Nova*, & il dit que Leo Allatius fit imprimer à Rome en 1643 Tiberius le Sophifte & d'autres Auteurs *de Figuris Grammaticis Græcè & Latinè.* Labbe avouë qu'il n'a pas vu ce Recueil, & Mr. Gale dit que c'eft tout ce qu'il en fait; & que par cette raifon il eft fort en doute, fi Tiberius a jamais écrit *de Figuris Grammaticis*: „ Peut- „ être, *dit-il*, le titre étoit il *de Schematibus.* Il eft incer- „ tain, fi Suidas parle de ce Traité; mais il n'eft pas im- „ probable que Tiberius a traité περι σχηματων των Δημοσθενους, lorfqu'il a écrit περι Δημοσθενους." III. *Anonymus Sophifta de Rhetoricâ.* Mr. Gale nous apprend, que cet Auteur s'eft trouvé joint dans fon Manufcrit avec Tiberius; il en donne une Verfion Latine. IV. *Severi Sophiftæ Alexandrini Ethopœia.* Cette Piéce avoit été publiée par Frédéric Morel en Grec & en Latin à Paris en 1591; & Leo Allatius, ayant trouvé de meilleurs Manufcrits, la publia complette, à ce qu'il croyoit, avec une nouvelle Verfion Latine. Mais Mr. Gale en a donné ici une Edition plus correcte & plus parfaite, avec une nouvelle Verfion Latine. Il a enrichi tous ces Auteurs de Notes.

[C] *En 1687 il donna à Oxford in-folio,* Hiftoriæ Anglicanæ Scriptores quinque, ex vetuftis Codicibus MSS. nunc primùm in lucem editi.] La Préface du Docteur Gale eft datée de Londres, le premier de May 1687. On trouve dans ce Volume I. *Annales Marganenfes*; ces Annales ont été écrites dans le Monaftére de *Margan* dans le Pays de Galles, mais on n'en connoit point l'Auteur, & on ne fait en quel tems il vivoit. On y trouve une cour-

(d) Dr. Knight ubi supra.

(e) Survey of the Cathedrals of Yorck &c. By Browne Willis. Esq. p. 70. London 1727 in-4.

*nicæ*, *Saxonicæ*, *Anglo-Danicæ*, *Scriptores quindecim*, *ex vetustis Codicibus MSS. editi*, *Opera Thomæ Gale* [D] Oxford in-folio. Vers l'année 1697 il fit présent à la nouvelle Bibliothéque du Collége de la Trinité à Cambridge d'un grand nombre de Manuscrits Arabes (*d*). Le 16 Septembre de la susdite année, il fut installé Doyen d'Yorck (*e*), où il recevoit fort honnêtement à sa table ceux qui venoient chez lui; il se distingua sur-tout par son bon gouvernement, ayant eu grand soin de réparer & d'embellir la Cathédrale (*f*). Il mourut à Yorck le 8 Avril 1702, dans la soixante-septiéme année de son âge, & fut enterré dans la Cathédrale; il y a sur son tombeau un marbre noir avec une Epitaphe [*E*]. C'étoit un savant Théologien, un habile Historien, & un des hommes de son siecle

(f) Dr. Knight ubi supra.

te Histoire de ce qui s'est passé non seulement en Angleterre mais en France, & dans la Palestine depuis l'année 1066, qu'Edouard le Confesseur mourut, jusqu'à l'an 1232, que Henri III. monta sur le Trône †. II. *Chronicon Thomæ Wikes*. Cet Auteur florissoit vers l'an 1290. Bale & Pitseus parlent avec éloge de son savoir. Sa *Chronique* commence à la même époque que les *Annales de Margan*, mais elle s'étend jusqu'au régne d'Edouard I. III. *Annales Waverleienses*. Ces Annales sont de divers Auteurs, qui paroissent tous avoir été de l'Abbaye de Waverly de l'Ordre de Cisteaux, parce qu'ils rapportent fort soigneusement tout ce qui regarde cette Abbaye. Le Docteur Gale conjecture que l'Auteur de la premiére partie étoit Saxon d'origine; il est certain qu'il vivoit du tems de Guillaume le Conquérant, puisqu'il dit qu'il avoit vu ce Prince, & qu'il avoit été à sa Cour. Ces Annales commencent en 1066, & finissent avec l'année 1291. IV. *Itinerarium Regis Anglorum Richardi & aliorum in terram Hierosolymorum, auctore Gaufrido Vinisauf*. Le Docteur Gale soutient, contre Trithème, Blondus, & l'Editeur des *Gesta Dei per Francos*, que *Geofroi Vinisauf* est l'Auteur de cet Ouvrage, que ces Ecrivains attribuent à un Moine nommé *Robert*. Ce Geofroi vivoit sur la fin du douziéme Siécle du tems de Richard I. & du Roi Jean; il eut le surnom de *Vinisauf* ou *de Vino salvo*, parce qu'il avoit écrit un Traité sur la maniére de conserver le Vin, qu'on dit qui est encore à Cambridge. Il laissa plusieurs autres Ouvrages, & étoit savant pour son tems, il dédia au Pape Innocent III. un Traité qu'il avoit écrit en Prose & en vers Hexamétres *de arte dicendi*. On trouve à la fin de ce Voyage, une *Relation de la prise de Damiette*, que le Docteur a trouvée dans le même Manuscrit, mais dont l'Auteur est inconnu. V. *Chronica Walteri Hemingfort, Canonici de Gisseburne, de Gestis Regum Angliæ*. On dit que cet Auteur mourut en 1347. Cette Chronique commence en 1066 & va jusqu'à l'an 1308, c'est-à-dire depuis Guillaume le Conquérant jusqu'au tems d'Edouard II, mais elle n'est pas toute entiére dans ce Recueil, ce qu'on y trouve ne va que jusqu'à l'année 1273, où Henri III. mourut; le Docteur Gale promet le reste dans un Volume d'Historiens, qui commenceront à Edouard premier.

† Il y avoit 16 ans que Henri III. régnoit, il fut couronné en 1216, âgé de dix ans. R.D.T.

[*D*] *En 1691 (il publia)* Historiæ Britannicæ, Saxonicæ, Anglo-Danicæ Scriptores quindecim, &c.] La permission d'imprimer est du 3 Février 1690. Le Docteur Gale nous apprend dans sa Préface, que le Docteur Fell Evêque d'Oxford l'avoit fort sollicité, même à sa mort, de continuer à publier les Auteurs de l'Histoire d'Angleterre, qui n'avoient point encore paru. Ce Volume contient. I. *Gildas de Excidio Britanniæ*, publié sur un ancien Manuscrit de Cambridge, avec les diverses Leçons, & une *Lettre*, où cet Auteur censure vivement les déréglemens des Bretons. II. *Vita S. Wilfridi Episcopi Eboracensis*, écrite par *Eddius* ou *Heddius*, Moine de Cantorbery dans le huitiéme Siécle, du tems d'Osric, Roi de Northumberland. III. *Historia Britonum*, par *Nennius*, ou *Ninnius*, Abbé de Bangor, qui établit dans le septiéme Siécle la Religion Chrétienne dans le Pays de Galles & dans les Iles d'Ecosse. IV. *Asserii Menevensis Chronicon Fani Sancti Neoti*, écrite dans le IX & X. Siécle. V. *Ranulphi Higdeni Polychronicon*, écrite dans le XIV. Siécle. Cette Chronique est en six Livres, & s'étend depuis la Création du Monde jusqu'à l'an 1343. Le Docteur Gale en a retranché tout ce qui ne regarde point l'Histoire d'Angleterre. Vossius dit (1) que Jean Trevisa a traduit cette Chronique en Anglois, & l'a continuée jusqu'à l'année 1398. VI. *Gulielmi Malmsburiensis Liber de Antiquitate Ecclesiæ Glastoniensis*, écrit dans le XII. Siécle. L'Auteur mourut en 1142. Le Chevalier Henri Savile publia à Londres en 1596 in-fol. du même Auteur cinq Livres *De Rebus gestis Anglorum*, deux *Historiæ novellæ*, & quatre *De Gestis Pontificum Anglorum*. VII. *Vita S. Adelmi*, par le même *Guillaume de Malmesbury*, citée par Bale (2) sous le titre de *Antiquitates Malmesburienses*, qui croit que c'est un Ouvrage différent de la *Vie de Saint Adelme*, quoique ce ne soit qu'un seul & même Ouvrage. VIII. *Historia Ramesiensis*, ou Histoire de la Fondation & des Dons faits au Monastére de Ramés, par un Auteur Anonyme; cet Ouvrage n'est pas mal écrit. Il est en 121 Chapitres, qui sont partagés en trois Parties; mais le Docteur Gale, malgré tous les soins qu'il s'est donné, n'a pu déterrer la quatriéme partie, contenant l'Histoire de ce Monastére depuis la Conquête des Normans. IX. *Historiæ Eliensis Ecclesiæ Liber primus*, écrite par un Religieux de ce Monastére dans le XII. Siécle. On y trouve l'Histoire de la Vie & des Miracles de Saint Ethelwold, Evêque de Winchester, & les Donations qu'il a faites à ce Monastére. X. *Historiæ Eliensis Ecclesiæ Liber secundus*, par *Thomas*, Moine de ce Monastére, dans le XII. Siécle. On y voit l'Histoire de la Dédicace de l'Eglise d'Ely; les Donations faites à cette Eglise; les Vies des Abbés Brithnod, Elfin, Leofvin, Leofric, & Wulfric; les priviléges accordés à cette Eglise par le Roi Edgar en 970 & par Ethelred en 974; & la translation des Reliques de Sainte Wendrede Vierge dans cette Eglise. XI. *Chronica Jo. Wallingford*. Cet Auteur étoit Abbé de St. Alban, sa Chronique contient l'Histoire des Rois Saxons & Danois, qui se sont rendus maîtres de l'Angleterre, depuis Vortigerne en 449 jusqu'au régne d'Edouard le Confesseur en 1026. XII. *Radulphi de Diceto Historia de Regibus Britonum*. Cet Auteur étoit Doyen de St. Paul à Londres, & son Histoire paroît avoir été écrite dans le treiziéme Siécle. Elle compte quatre-vingt dix-huit Rois depuis Brutus jusqu'à Cadwaladar, qui mourut en 689. XIII. *De Partitione Provinciæ Angliæ*, par un Auteur Anonyme. Cet Ouvrage traite de la division de l'Angleterre en trente-deux *Shires* ou Comtés, vingt Evêchés, deux Archevêchés, Cantorbery & Yorck. On nous y apprend, qu'après l'expulsion des Géans, l'Angleterre a eu quatre-vingt-dix-neuf Rois Bretons, dont le premier a été Brutus; quatre-vingt seize Rois Germains, dont Hengist a été le premier, & quinze Anglois, dont Alfred a été le premier. XIV. *Joannis Fordun Scoti-Chronicon sive Scotorum Historia*, écrite dans le quatorziéme Siécle. Cette Chronique ou Histoire commence à la Création du Monde, elle parle d'un *Geytheles* Roi des Ecossois, quand ils se sauvérent d'Egypte, & de son fils *Hyber*, qui a donné son nom à l'*Hybernie* (l'Irlande); on y rapporte de quelle maniére les Ecossois passérent dans l'Ile d'Albion; c'est-là la matiére du premier Livre. Dans le second, l'Auteur nous apprend que Brutus, arriére-petit fils d'Enée, & fils de Silvius, qui étoit fils d'Ascagne, eut trois fils, Locrin, Albanacte, & Camber, qui partagérent entre eux la Grande-Bretagne. Il raconte la réponse hardie que les Ecossois firent aux Ambassadeurs de Jules César: la naissance de Jésus-Christ; & la conversion des Ecossois au Christianisme, du tems du Pape Victor premier, en 203. Il parle dans le *troisiéme* Livre, de Palladius l'Apôtre & le premier Evêque des Ecossois; de l'invasion des Saxons; des Divisions intestines des Bretons; des Prophéties de Gildas; du Roi Arthur, de St. Colomb, de Colman, de Merlin, &c. Il traite dans le *quatriéme* Livre des Guerres contre les Pictes, & des Rois des Pictes & Ecossois. Il s'agit dans le *cinquiéme* de l'avis donné par Macduff à Malcolme, & de la mort d'Edouard. Cette Histoire est entiérement tirée de Bede, de Geoffroy de Monmouth, & de Guillaume de Malmesbury. XV. *Flacci Alcuini Poëma de Pontificibus & Sanctis, Ecclesiæ Eboracensis*; ce Poëme est du huitiéme Siécle. Le Docteur Gale a ajoûté à ces divers Ouvrages un *Appendix*, où il donne divers passages touchant la Grande-Bretagne, tirés de *Pline*, de *Ptolomée*, & de l'*Itinéraire d'Antonin*, éclaircis par des Notes; ce qu'on trouve dans la *Notitia Dignitatum Imperii*, & dans le Géographe Anonyme de Ravenne, imprimé à Paris en 1688, sur les Provinces de la Grande-Bretagne; un Catalogue des Terres (*Hydes*) de quelques Provinces en-deçà l'Humber, avec une rélation des Loix & des Coutumes des Anglo-Saxons, tirée du Livre appellé le *Doomes-Day Book*, une Table Alphabétique, des anciens peuples, des Villes, des Riviéres & des Promontoires, d'après Cambden, & la Généalogie des Rois Bretons, tirée du *Texte de Rochester* (Textus Roffensis). Enfin on trouve une ample Table pour tout l'Ouvrage.

(1) *De Histor. Lat.* Lib. III. cap. 2.

(2) *Scriptor. Major. Britann.* Cent. II. cap. 71.

(*E*) *Une Epitaphe.*] La voici:

Æ. M. S.
Thomæ Gale, *S. T. P. Decani Ebor.*
*Viri, si quis alius*
*Ob multifariam eruditionem*
*Apud suos Exterosque celeberrimi*
*Quale Nomen & sui Desiderium*
*Posteris reliquit,*
*Apud Cantabrigienses*
*Collegium SS. Trinitatis &*
*Græcæ Linguæ Professoris Regii Cathedra*
*Apud Londinates*
*Viri literatissimi in Rempublicam*
*Et patriæ commodum*
*Ex Gymnasio Paulino emissi;*
*Apud Eboracenses*
*Hujus res Ecclesiæ*
*Heu! vix quinquennio,*
*At dum per mortem licuit,*
*Sedulo & fideliter administrata;*
*Et ubicunque agebat donata luce*
*Veneranda Linguæ Græcæ*
*Et Historiæ Anglicanæ*
*Monumenta*
*Marmore loquaciora*
*Perenniora*
*Testantur*
*Obiit Aprilis* VIII. A. S. H. 1702. *ætatis suæ* LXVII.

[*F*] *An-*

cle les plus versés dans la connoissance de la Langue Grecque. Il étoit en commerce avec tout ce qu'il y avoit de Savans, tant dans les Pays Etrangers, que dans le Royaume, & entre autres avec le Pere Mabillon, Messieurs Allix, Baluze, Jacques Cappel, Ludolf, Grævius, & Huet Evêque d'Avranches (*g*), qui en parle en termes extrêmement avantageux dans ses Mémoires (*Commentarii de Rebus ad eum pertinentibus* (*h*), & dans le *Huetiana*, imprimé à Paris en 1722, in-douze. Depuis la mort du Docteur Gale on a publié sur ses Manuscrits: *Sermons prononcés en divers jours de Fête, qu'on observe dans l'Eglise Anglicane, par* Thomas Gale, *Doyen d'Yorck.* Londres 1704 in-8.; & *Antonini Iter Britannicum, Commentariis illustratum Thomæ Gale S. T. P. nuper Decani Eboracensis. Opus posthumum revisit, auxit, edidit R. G. Accessit Anonymi Ravennatis Britanniæ Chorographia, cum Autographo Regis Galliæ MS. & Codice Vaticano collata. Adjiciuntur Conjecturæ plurimæ cum Nominibus locorum Anglicis, quotquot iis assignari potuerint* [*F*] Londres 1709 in-4. Il a laissé aussi en Manuscrit, *Jam-*

(*g*) Mr Roger Gale a entre les mains quantité de Lettres de ce Savant Prélat à son pere.

(*h*) Lib. V. p. 315. Amst. 1717. *Quem utraque dote, & modestiæ & doctrinæ . . . omnibus hominibus, quos quidem noverim, anteferendum puto.*

[*F*] *Antonini* Iter Britannicum Commentariis illustratum *Thomæ Gale* S. T. P. &c.] L'Editeur, Mr. Roger Gale, nous apprend, que son pere s'est servi de deux Manuscrits de la Bibliothéque du Roi de France; qu'il a tiré quelques Leçons d'un Livre imprimé à Cologne, qui est entre les mains du Docteur Richardson, Principal du Collége de St. Pierre à Cambridge, & où il y a des Collations du Manuscrit de Vossius; qu'il est aussi redevable de quelques Leçons au Docteur Bentley. Il y a aussi des Leçons qui sont marquées, comme étant tirées d'un Manuscrit appartenant au Docteur Gale lui-même, mais Mr. Gale nous apprend que depuis la mort de son pere il n'a pu découvrir ce que ce Manuscrit est devenu, n'ayant trouvé que cette partie de l'*Itineraire*, qui regarde l'*Afrique*, la *Sardaigne*, la *Sicile*, & l'*Italie*, & qui ne peut être d'aucun usage pour éclaircir ce qui a du rapport à l'*Itineraire* de la *Grande-Bretagne*. Comme les distances des Lieux sont marquées dans l'*Itineraire* par Miles Romaines, Mr. Gale a indiqué sur la Carte, dressée sur l'*Itineraire* même, la proportion entre les Miles Romaines & Angloises, telle qu'elle a été déterminée par le Docteur Edmond Halley. Les premiéres Notes du Docteur Gale regardent le titre de l'Ouvrage, qu'il commente, *Antonini Iter Britannicum* (quoique son Manuscrit porte *Itinerarium & Antonii*, & que le Docteur Bentley lise *Antonii Augusti*). Il observe qu'on est avec raison en doute auquel des Empereurs Romains, du nom d'*Antonin*, on doit attribuer cet Ouvrage, ou même s'il est d'aucun de ces Princes. Il croit que divers Auteurs y ont travaillé; la chose est incontestable, si quelqu'un des *Antonins* y a eu part, puisque le dernier de ces Princes a vécu longtems avant la fondation de *Constantinople* & de plusieurs autres Villes, dont il est parlé dans cet *Itineraire*. Le Docteur Gale conjecture, qu'il a peut-être été commencé par l'un ou l'autre des Antonins, & continué par d'autres à mesure qu'ils ont eu occasion de visiter & de connoître plus particuliérement ces parties du Monde. Mr. Gale remarque sur le mot de *Britanniarum*, que les Romains appelloient cette Ile indifféremment *Britannia* ou *Britanniæ*, avant qu'elle fût divisée en Provinces. La premiére division s'en fit du tems de *Severe*, par le fameux Grand-Chemin qui alloit depuis *Clausentum* jusqu'à *Gabrosentum*. Notre Auteur l'appelle dans un autre endroit *the Fossed-Way*, & il dit qu'il va au Nord en traversant les Comtés de Leicester & de Lincoln, reparoissant ensuite à un Village nommé *Spittle in the Street*, il passe par *Hibberstow*, *Gainsbrop*, *Broughton*, & *Appleby*, & vient finir pas fort loin de *Winteringham*, sur le bord de l'*Humber*. Par cette division toute la partie de la Grande-Bretagne, située à l'Orient du Chemin, s'appelloit *Britannia Prima*, qui étoit la plus voisine de la Mer, par rapport à Rome, & que Dion nomme ἡ κάτω. Le pays situé à l'Ouest du Chemin portoit le nom de *Britannia Secunda*, Dion l'appelle ἡ ἄνω. Le Docteur Gale rapporte succinctement les divisions suivantes de la Grande-Bretagne, & il nous apprend ensuite l'ordre des Provinces, qui étoit tel: prémiérement, la *Britannia Prima*, ou Basse-Bretagne, c'étoit du tems de *Severe* la partie Orientale de l'Ile. En second lieu, *Britannia Secunda*, ou Haute-Bretagne, c'étoit du tems du même Empereur, la partie Occidentale de l'Ile. Constantin le Grand ajoûta deux nouvelles Provinces, nommées *Flavia Cesariensis* & *Maxima Cesariensis*, dont la premiére commençoit à Glocester, & s'étendoit dans le milieu de l'Angleterre; la seconde comprenoit tout ce que les Romains possédoient dans le Nord de l'Ile; la partie la plus reculée de cette Province, située entre *Sterling-Fort*, & la *Muraille des Pictes*, & reprise par Théodose, fut appellée *Valentia*, en l'honneur de l'Empereur *Valentinien*. Le premier Voyage qu'on trouve dans l'*Itineraire*, est marqué en ces termes: *A Limite, i. e. A Vallo Prætorium usque*, M. P. CLVI. *Scil. A Bremenio Corstopitum* M. P. XX. *Vindomora* IX. *Vinovia* XIX. *Cataractoni* XXII. *Isurium* XXIV. *Eburacum Leg.* VI. *Victrix* XVII. *Derventione* VII. *Delgovitia* XIII. *Prætorio* XXV. Nous donnerons le précis du Commentaire du Docteur sur ce Voyage, afin que le Lecteur puisse se faire une idée de son travail. Après avoir rapporté les diverses Leçons sur ce titre, *A Limite &c.* Le Docteur Gale suppose que le sens revient à ceci: A LIMITE (*ut nunc constituimus*) PER VALLUM (*Severi*) PRÆTORIUM USQUE. Il examine d'abord, quelle est cette Frontiére (*Limes*); pour la découvrir, il cite un passage de la p. 49. de la *Britannia* de Cambden, de l'Edition de Londres de 1607. *Antonin Caracalla fils de Severe, continua en quelque maniere la guerre dans la Grande Bretagne, mais il fut bientôt réduit à faire la paix, & à remettre les Terres & les Châteaux à l'Ennemi.* Sur quoi notre Auteur remarque, que depuis ce tems-là les Romains se renfermérent principalement dans cette partie de pays, qui étoit renfermée par la muraille de Severe, où ils avoient leurs Forts & leurs Villes, une muraille avec un fossé profond, & des Gardes ou Garnisons de distance en distance, pour être à couvert des irruptions imprévuës de l'Ennemi. C'est à l'une de ces Garnisons que le Docteur Gale met le *Limes* ou l'endroit d'où Antonin partit; & si le Voyageur a été réellement un Antonin, il lui paroît probable que c'étoit *Antonin Caracalla*. Comme la premiére Traite est, à *Bremenio Corstopitum*, vingt Miles, le Docteur Gale fait de *Bremenium*, *Brumpton* sur la riviére de *Bramish* dans le Northumberland, & *Corstopitum* est selon lui *Corbridge*. Sous cet Article il rapporte & explique plusieurs anciennes Inscriptions Romaines, qui peuvent servir à l'éclaircissement de ce qu'il avance. La seconde Traite est de *Corstopitum* à *Vindomora*, neuf Miles. Cambden appelle *Vindomora*, *Wallsend*; & le Docteur Gale dit, que les Châteaux des Romains le long de la muraille, étoient en si grand nombre, & que la plupart ont tellement perdu leurs noms, qu'il est très-difficile de les comparer avec les gîtes d'Antonin: ce qui augmente encore la difficulté, c'est que les nombres de l'Itineraire sont souvent corrompus, y ayant ici tantôt neuf, tantôt cinq Miles; & qu'il n'y a d'ailleurs qu'Antonin qui fasse mention de *Vindomora*. Cependant, comme sa route tiroit au Sud, & par conséquent s'éloignoit de la muraille, le Docteur Gale ne peut concevoir comment elle auroit tourné au point que de le ramener à *Wallsend*. Mais comme on lit dans les *Notices de l'Empire*, *Vindolana*, & que le Géographe Anonyme de Ravenne dans sa *Chorographie* de la Grande-Bretagne, l'appelle *Vindolanda*, Mr. Gale suppose qu'un lieu situé environ à cinq Miles de Corbridge, nommé *Dalande*, est *Vindolanda*, tant à cause de la conformité du nom, que parce qu'il est en droite ligne entre Corbridge & *Vinovia*. La troisiéme Traite est jusqu'à *Vinovia*, dix-neuf Miles. *Vinovia* est la véritable Leçon selon Mr. Gale, Cambden prétend que c'est *Binchester* proche de *Bishop's Aukland*, dans l'Evêché de Durham. La quatriéme Traite va jusqu'à *Cataractoni*, vingt deux Miles. C'est, dit Mr. Gale, *Catarick*, Village sur la Suace, environ trois Miles en-deçà de Richmond. On trouve quelques Inscriptions dans cet Article. La cinquiéme Traite se termine à *Isurium*, vingt-quatre Miles. C'est, dit notre Auteur, *Aldburrough*; & il remarque que la Riviére qui y passe, y porte le nom de *Yure* ou *Yore*, mais qu'un peu au-dessous de cette Ville, cette riviére prend le nom d'*Ouse*. Dans cet Article, il parle des trois fameuses Pierres qui sont à l'Ouest de cette Ville, que *Leland* prend pour des *Trophées Romaines*, & que d'autres prétendent être des Divinités des Bretons; mais que le Docteur Gale croit avoir été des Statues de Mercure (*Hermæ*), & il en explique la nature & la destination. Il parle aussi de plusieurs Antiquités Romaines, qu'il a trouvées à *Aldburrough*, comme des Monnoyes, des Aqueducs, des pans de Murailles, & il dit qu'on y voit dans la Sacristie une Statue de pierre, avec des cornes sur la tête, & des pieds de cheval &c. La sixiéme Traite finit à *Eburacum Leg.* VI. *Victrix* dix-sept Miles. Le Docteur Gale nous apprend qu'il y a encore une Médaille de l'Empereur Severe avec cette Inscription, *Col. Eboracum Leg.* VI. & qu'on trouve dans quelques Manuscrits de l'Itineraire d'Antonin, *Eburacum.* M. P. M. VI. *Victr.* M. P. XVII. i. e. *Eburacum Municipium Sexta Victricis. Mill. Pass.* XVII. Il observe que ces Inscriptions ne se contredisent point du tout, parce que la même Ville est souvent appellée *Colonia* & *Municipium*. A l'égard du nom d'*Eboracum* ou *Eburacum*, il remarque qu'il est dérivé du Breton *Wruch*, *Uruch*, *Ebrauch*, *Effrauch*, qui signifie *super Urum*, c'est-à-dire *sur la Youre*, qui étoit le nom que la Riviére d'*Ouse* portoit anciennement jusqu'à Yorck; desorte que d'*Ebrauch* les Romains ont pu faire *Eburacum*. Le Docteur ne croit point que cette Ville ait jamais été appellée *Brigantium* par aucun Auteur, qui fût juge compétent; il doute que le passage de la *Syntaxis Magna* de Ptolomée, qu'on cite communément pour prouver qu'elle a porté le nom de *Brigantium*, soit concluant: voici ce que dit Ptolomée, premiérement il place *Brigantium* dans le vingt-deuxiéme Paralléle, il met ensuite le milieu de la Grande-Bretagne dans le vingt-troisiéme, & *Cattarick* dans le vingt quatriéme; par où il paroît évidemment qu'*Yorck* & *Cattarick* ne sont pas à une aussi grande distance l'une de l'autre. Le Docteur soupçonne donc, que *Brigantium* a été mis là pour *Segontium* ou *Brecanium*, *Brecknoc*, à qui les Paralléles de Ptolomée conviennent beaucoup mieux. Il cite quelques Autorités pour prouver qu'Yorck a été la Capitale d'Angleterre; & il parle de plu-

A 2 sieurs

*Jamblichus de Vitâ Pythagoræ & Origenis Philocalia, variis MSS. collecta, emendata, & nova Versione donata.* Le Docteur Gale a laissé deux fils & une fille, qui sont encore en vie. L'aîné de ses fils est le savant Mr. ROGER GALE, Ecuyer; ci-devant un des Commissaires de l'Accise, Trésorier de la Société Royale, & Vice-Président de la Societé des Antiquaires à Londres, auquel le Public est redevable de plusieurs excellens Ouvrages. Le second fils Mr. SAMUEL GALE Ecuyer, est Trésorier de la Société des Antiquaires.

sieurs anciennes Inscriptions, qu'on y trouve. La septiéme Traite va jusqu'à *Derventio*, sept Miles. Le Docteur croit que *Derventio* est *Aldby* sur le *Derwent*; & diverses raisons lui persuadent que c'est aussi le même lieu qui est appellé *Petuaria*, quoique Cambden prenne ce dernier pour *Beverly*. Le huitiéme Gîte est *Delgovitia*, treize Miles. Le Docteur Gale observe que c'est un nom Breton, en Saxon *Godmundigaham*, c'est-à-dire la Tente ou la Demeure des Dieux, & que la Ville s'appelle aujourd'hui *Weighton*. Notre Auteur ayant trouvé que *Conradus Celtes* rapporte que *Weightelberg* dans les Forêts d'Allemagne, étoit un lieu fameux qui appartenoit aux Druïdes, cela lui a fait naître la pensée, que ces Temples de *Weighton* appartenoient à nos Druïdes &c. Et il ne doute pas que *Dryfield*, Ville dans le district d'Yorck, & qui n'est pas loin de *Weighton*, ne signifie le *Champ des Druïdes*. Et au-lieu que Cambden traduit *Delgovitia* par *Deorum Gentilium statuæ*, sans avoir aucun garant de cette explication, le Docteur Gale déduit ce nom de *Pywylhgoedh*, qui signifie un *sombre bocage*, que les Druïdes eurent toujours en grande vénération. Le neuviéme & dernier Gîte est *Prætorium*, vingt-cinq Miles. Le sens des termes, & la distance des lieux font souhaitter au Docteur, qu'Antonin eût dit de quel *Prætoire* il s'agit, comme il l'a fait en d'autres occasions, comme lorsqu'il parle du *Aritium Prætorium*, du *Longovicorium Prætorium* &c. Il conjecture que ce *Prætorium* étoit dans quelque Ville maritime, où il y avoit un Prefet pour rendre la justice à ceux qui négocioient dans ces quartiers de la Grande-Bretagne, & il ne trouve pas d'endroit plus propre à cela dans la distance marquée, que *Patrington*. Il finit ce Voyage en disant un mot d'une Inscription, tirée de Cambden, & trouvée dans un petit Village nommé *Eastness* in *Rhydale*. On trouve outre cela encore quatorze autres Traités ou Voyages dans l'*Itineraire* d'Antonin, avec les Commentaires du Docteur.

GALE (JEAN) savant Théologien Anglois du XVII. Siécle nâquit le 26 May 1680 à Londres, dont son pere étoit un bon Bourgeois. Dès les premiéres preuves qu'il donna de ses heureuses dispositions, son pere le consacra au Ministére; & il n'épargna rien pour lui donner une éducation, qui le mit en état de travailler avec fruit à l'instruction du Genre-humain (*a*). Aprés avoir acquis une assez grande connoissance des Langues Latine, Grecque, & Hébraïque (*b*), on l'envoya en Hollande dans l'Université de Leyden pour y finir ses études; peu de tems aprés qu'il y fut arrivé, n'ayant encore que dix-sept ans, il reçut la triste nouvelle de la mort de sa mere: il écrivit à cette occasion à son pere, une Lettre aussi sage & aussi consolante qu'il se puisse (*c*). En 1698, n'ayant encore que dix-neuf ans (*d*) l'Université de Leyde l'honora du degré de Maître-ès-Arts & de Docteur en Philosophie; il publia à cette occasion des Théses, *de Ente ejusque Conceptu*, qu'il dédia à son pere & à ses deux oncles, le Chevalier Jean Wolf & le Chevalier Joseph Wolf; le célebre Reland mit à la fin des Vers Latins, où il rend un glorieux témoignage au mérite de Mr. Gale [*A*]. Le savant Burcher de Volder en parle de la maniere la plus avantageuse, dans la Harangue qu'il prononça, lorsque le jeune Anglois fut creé Docteur publiquement & avec toutes les Cérémonies les plus solemnelles [*B*]. Aprés sa réception il alla à Amsterdam, où il vit souvent Mr. Le Clerc, avec qui il établit un commerce réglé (*e*) & il étudia sous Mr. Limborch (*f*). De retour en Angleterre il continua ses études avec la même ardeur, il lut les grands modéles de l'Antiquité, il cultiva de plus en plus les Langues Orientales, & se rendit par-là habile Critique par rapport aux Livres Sacrés de l'Ancien & du Nouveau Testament, qu'il possédoit à fond. Il lut aussi les Peres. Il y avoit environ quatre ans qu'il étoit retourné en Angleterre, lorsqu'il reçut une Lettre de l'Université de Leyde, qui lui offroit le degré de Docteur en Théologie, à condition qu'il souscriroit aux Articles du Synode de Dordrecht; mais il le refusa (*g*). Il étoit à peine entré dans sa vingt-septiéme année, lorsqu'il acheva ses *Réflexions sur* l'Histoire du Batême des Enfans de Mr. Wall [*C*]; Histoire qui fut si bien reçue de tout

(*a*) *An Account of the Life of Dr. John Gale* p. 1. prefixed to his *Sermons preached upon several subjects, in four volumes.* 2 Edit. Lond. 1726. in-8.

(*b*) Ibid. p. 6.

(*c*) Ibid. p. 4.

(*d*) *Funeral Sermon occasioned by the death of the reverend and learned Dr. John Gale, preached Dec. 31. 1721. By John Kinch,* LL. D. p. 23 Lond. 1722 in-8. and *A Sermon preached at Barbican in London Dec. 24. 1721. Upon the death of the* Dr. Gale By Joseph Burroughs p. 25.

(*e*) *Account of the Life* &c. p. 8.

(*f*) Burrough's *Sermon* p. 25.

(*g*) *Account* p. 8. 9.

[*A*] *Le célébre Reland mit à la fin des Vers Latins où il rend un glorieux témoignage au mérite de Mr. Gale.*] Il finit en faisant allusion aux Cartésiens, que Mr. Gale combattoit dans ses Théses:

*Vince tuos hostes, & mortus abeuntis esse,*
*Ut referat laudes Anglica terra tuas.*
*Summe Ens perfectum coeptis magis annuat istis,*
*Ut facili nostri lucida stella fores.*

[*B*] *Burcher de Volder en parle de la maniere la plus avantageuse, dans la Harangue qu'il prononça lorsque le jeune Anglois fut creé Docteur publiquement & avec toutes les Cérémonies les plus solemnelles.*] Cette Harangue a été publiée aprés la mort de Mr. de Volder par Mr. Boerhaave, sous ce titre: *Burcheri de Volder Philosophi Oratio de Novis & Antiquis, habita cum virum doctissimum* Joannem Gale *Londin. Britan.* voce Senatus *Academici Lugduno-Batavi more Majorum pronuntiaret* A. L. M. & Doctorem Philosophiæ, *tertio Julii* A. 1698. *Post excessum Auctoris omnium ex voto edita.* „ Si, *dit l'Orateur*, ce qui ne s'est pas fait depuis un grand nombre d'années, & ce qu'aucun des Professeurs de cette Université n'a vu de son tems, doit passer pour nouveau, c'est certainement une chose nouvelle de créer un *Docteur en Philosophie* en ce lieu; quoiqu'à considérer les Cérémonies qui accompagnent cette Solemnité, elle soit ancienne. Mais je souhaitterois que la noble & louable conduite du Candidat, dans ses études, fût une chose ordinaire; Dès qu'il a eu formé le dessein de s'appliquer aux Sciences, il n'a pas cru devoir suivre la nouvelle & mauvaise coutume, en se bornant à une légére & superficielle connoissance des Arts Libéraux; mais il s'est fait une affaire d'en pénétrer les plus profonds mystéres, & de s'instruire de ce qu'il y a de plus caché dans ceux qui faisoient l'objet de ses recherches. Dans ce dessein, il a acquis avec beaucoup de travail la connoissance des Langues, afin de pouvoir ensuite parvenir plus aisément & avec plus de fruit à celle des Sciences mêmes. Il a non seulement étudié avec beaucoup d'application la Langue Latine, mais, ce qui est trés-rare aujourd'hui, la Langue Grecque & l'Hébreu. Je passe sous silence la Langue Latine, en laquelle il a souvent parlé en public dans la fameuse Ville de Londres; puisque vous avez entendu avec quelle élégance, quelle justesse & quelle force il a fait l'éloge de l'étude de la Sagesse. Mais je ne puis me dispenser de dire, qu'il posséde si parfaitement la Langue Grecque, qu'il l'entend non seulement, mais qu'il est en état de parler en public en cette Langue. Il y a ajouté l'étude de la Langue Hébraïque, persuadé qu'il ne suffisoit pas d'entendre le Grec, & qu'il ne lui convenoit pas de s'en rapporter aux autres pour l'intelligence des Livres sacrés. Muni de ces secours, il s'est engagé dans l'étude de la Philosophie; déterminé tant par le plaisir que procure la recherche des choses obscures, que par les avantages qu'on retire de cette étude pour la conduite de la Vie, & pour les autres Sciences, & parce qu'il la regardoit comme le meilleur moyen de cultiver l'esprit, & de le mettre en état de distinguer sans peine & clairement le vrai du faux, dans toutes sortes de sujets. Au bout de moins de deux ans (voyez, je vous prie, ce que peut la pénétration d'esprit, jointe à un travail soutenu!) il a voulu donner publiquement des preuves de ses progrès. Il l'a fait avec tout le succès possible, ayant fait paroître dans les Examens particuliers & publics, tant de pénétration & de subtilité, & une si grande connoissance des Choses naturelles, divines, & morales: que, selon qu'il le méritoit, le Sénat Académique lui a décerné les suprêmes honneurs en Philosophie, pour lui être conférés de la maniére la plus solemnelle, & selon l'ancienne Coutume."

[*C*] *Il étoit à peine entré dans sa vingt-septiéme année lorsqu'il acheva ses* Reflexions sur *l'Histoire du Batême des Enfans de Mr. Wall.*] C'est ce que nous apprennent l'Auteur de sa *Vie* (1) Mr. Burroughs (2) & le Docteur Kinch (3). Mr. Gale nous apprend dans l'*Avertissement*, qui est à la tête de ses *Reflexions*, qu'elles ont été faites dans les années 1705 & 1706, quoiqu'elles n'ayent paru qu'en 1711 sous ce titre: *Reflexions sur* l'Histoire du Batême des Enfans de Mr. Wall. *En plusieurs Lettres à un Ami.* Londres in-8. L'Auteur dit dans l'*Avertissement* „ que ces Lettres n'ayant été destinées que pour l'usage particulier d'un Ami, on ne doit pas tant s'étonner qu'elles n'ayent point paru plutot, que de ce qu'elles paroissent: car „ quoi-

(1) P. 9.

(2) *A Sermon preached at Barbican* &c. p. 25.

(3) *Funeral Sermon* &c. p. 23.

tout ce qu'il y avoit de Savans, qu'elle attira à l'Auteur des remercimens de la part de la Chambre Basse de l'Assemblée du Clergé. On peut juger du prix de la Réponse de Mr. Gale, & du cas qu'en ont

„ quoiqu'on ait sollicité l'Auteur assez-tôt de les publier, „ il n'avoit pas la moindre pensée, ni aucune envie d'en „ fatiguer le Public." Il observe dans la premiere Lettre, que l'Histoire de Mr. Wall n'est pas aussi redoutable qu'on le prétend, quoique ce soit le meilleur Ouvrage en faveur du Batême des Enfans qu'il ait vu, par les raisons alléguées par Mr. Wall lui-même dans sa Préface. Il dit ensuite, qu'on ne doit pas faire beaucoup de fond sur Mr. Wall, son véritable dessein ayant été d'établir le Batême des Enfans; & qu'il saisit d'ailleurs toutes les occasions de noircir les *Anti-pædobaptistes* †, en couvrant ses desseins, du voile de la modération. Que Mr. Wall tache de donner à ses Lecteurs une haute idée de son érudition par des digressions inutiles, & de s'illustrer en attaquant plusieurs Grands-Hommes, &c. comme Tillotson, Burnet, Rigault, les deux Gregoires de Nazianze, St. Chrysostome, Le Clerc, & Grotius. Qu'il n'a point agi en Historien fidéle à l'égard des *Anti-pædobaptistes*, & qu'il a souvent supposé, sans la moindre raison, certaines choses, uniquement parce qu'elles favorisoient son but; enfin qu'il attribue aux *Anti-pædobaptistes*, tout ce qu'il a ouï dire, que quelque particulier d'entre eux a cru ou dit. Dans la *seconde* Lettre le Docteur Gale tâche de justifier ses freres contre l'accusation de Schisme; & il observe, que pour parvenir à l'union, *il faudroit, & je ne crois pas*, dit-il (4), *que personne puisse en disconvenir, il faudroit, dis-je, choisir de part & d'autre quelques personnes capables, pour examiner impartialement l'Ecriture Sainte, & les Peres des trois premiers siécles, qui ont suivi leur Maître au travers des souffrances, & dont les Ecrits sont certainement le meilleur Commentaire des Livres sacrés; à l'aide de ces secours ces personnes pourroient recueillir de la Parole de Dieu quelle a été la veritable Doctrine & la Discipline de la primitive Eglise Catholique. Il faudroit aussi que chacun fût sincérement resolu de se soumettre à ce qu'on trouveroit être vrai. Je suis persuadé que si l'on travailloit à une réconciliation sur un pareil plan, la réunion se feroit plus aisément qu'on ne se l'imagine.* L'Auteur remarque dans la *troisiéme* Lettre, que la Dispute entre les *Pædobaptistes* & les *Anti-Pædobaptistes* Anglois, peut se réduire à deux Chefs; la Maniére d'administrer le Batême, savoir si l'on doit le faire seulement par *immersion*: & les Personnes à qui l'on doit l'administrer, si c'est seulement aux Adultes, ou si l'on doit le donner aussi aux Enfans. Il soutient qu'en ce que les décisions de l'Ecriture Sainte ont de clair, la pratique des Anti-pædobaptistes y est conforme, comme l'on en convient; & que supposé qu'ils errent, ils prennent cependant le parti le plus sûr, en s'en tenant à ce qu'il y a de clairement décidé dans l'Ecriture. *Il soutient que le mot Grec baptiser* signifie toujours plonger une chose de quelque maniére que ce soit, mais que dans l'usage le plus ordinaire il signifie plonger dans l'eau; ce qu'il confirme par divers passages des Anciens. Il remarque dans la *quatriéme* Lettre, que les Critiques soutiennent constamment, que le vrai & propre sens du terme de βαπτίζω est immerge (plonger): que Mr. Wall sait fort bien, quoi qu'il en dise, que les sentimens des Savans ne lui sont nullement favorables; & que tandis que cet Ecrivain en appelle à l'Ecriture sur le sens de ce terme, il est évident qu'il n'y est jamais pris dans le sens qu'il lui donne. Il observe dans la *cinquiéme* Lettre, que quoiqu'il soit déraisonnable d'en appeller à l'Ecriture, uniquement pour la signification d'un mot, il paroit néanmoins clairement par l'Ecriture même, que le terme Grec signifie toujours *plonger*: que supposé que le mot βαπτίζω fût équivoque d'ailleurs, cependant entant qu'il est rélatif au Batême, il est déterminé à signifier uniquement & nécessairement *plonger*, par la doctrine & la pratique de St. Jean, des *Apôtres*, & de l'Eglise pendant plusieurs Siécles, qui a fortement pressé la triple immersion. Il soutient aussi que l'ancienne Eglise dans les premiers siécles n'a point pratiqué l'aspersion, que tous ceux qui ont été baptisés du tems des Apôtres, l'ont été par immersion; qu'il ne paroit point que le Batême des Cliniques ait été en usage qu'environ 250 après Jésus-Christ; & que dans ce tems-là on doutoit fort de sa validité; & que tout le monde convient qu'anciennement on a insisté sur la nécessité de l'immersion, comme étant la seule maniére réguliére d'administrer le Batême dans tous les cas ordinaires. Il passe dans la *sixiéme* Lettre à l'autre point de la question entre les Pædobaptistes & leurs Adversaires, qui sont les Personnes à qui l'on doit administrer le Batême, si ce sont seulement les Adultes, ou si l'on doit y admettre aussi les Enfans. Il dit que l'Ouvrage de Mr. Wall, quoique le meilleur en son genre, ne répond pourtant point au but qu'il se propose, & que cet Auteur avoue, qu'on ne peut prouver par l'Ecriture que les petits Enfans doivent être baptisés; que par cette raison il a recours. 1. A la pratique de l'Eglise Judaïque. 2. A celle des anciens Chrétiens. Le Docteur Gale remarque, qu'il suit nécessairement, de cette concession de Mr. Wall, que le Batême des petits Enfans ne peut se prouver par l'Ecriture, que ce n'est point une institution de Jésus-Christ; & que supposer qu'il est compris dans une ou plusieurs expressions générales, c'est supposer ce qui est en question; & qu'à moins que Mr. Wall ne prouve que le Batême des petits Enfans est même mentionné dans l'Ecriture, les Anti-pædobaptistes ne croiront point qu'il y soit institué. Il observe encore, que le Batême des petits Enfans est illicite, si Jésus-Christ ne l'a point institué; que les vrais Protestans doivent s'en tenir à l'Ecriture, comme au seul Juge infaillible des Controverses: & que le silence de l'Ecriture est une forte raison contre le Batême des petits Enfans. Il prouve dans la *septiéme* Lettre, par le passage de St. Matth. XXVIII. 19. que l'Ecriture ne laisse pas la question aussi indécise, que quelques-uns le prétendent; & que la commission oblige indispensablement d'instruire ceux qu'elle ordonne de baptiser: d'où il s'ensuit que les petits Enfans ne peuvent être compris dans cette commission; Mr. Gale soutient que μαθητεύω ne signifie constamment autre chose qu'*enseigner*. Il prétend dans la *huitiéme* Lettre que μαθητὰς désigne uniquement des personnes du moins capables d'instruction; & que les plus judicieux Interprêtes ont toujours reconnu, que dans la Commission le terme de l'original signifie enseigner & instruire; & qu'il paroit évidemment que c'est là le vrai sens dans le passage en question par l'autorité de l'Ecriture même, la pratique des Apôtres, & par des passages paralléles. Voici en substance à quoi revient ce que le Docteur dit sur cet article: la Commission oblige d'instruire tous ceux qui doivent être baptisés; & par conséquent l'Ecriture ne garde pas autant le silence sur le Batême des petits Enfans, que ses Défenseurs voudroient nous le persuader; ensorte que quand même Mr. Wall prouveroit que les *Juifs* & les *Chrétiens* baptisoient les petits Enfans, les Anti-pædobaptistes ont cependant des raisons suffisantes de ne point admettre cette pratique. Il soutient dans la *neuviéme* Lettre, que Mr. Wall se trompe, quand il avance „ que les Juifs „ baptisoient les Prosélytes & leurs Enfans, & que les „ Apôtres & l'Eglise primitive ont baptisé les Enfans nés „ de Parens Chrétiens." Mr. Gale prétend que les preuves que Mr. Wall donne de ces deux propositions ne sont nullement concluantes. Il examine d'abord ce qui regarde les Juifs, dans cette Lettre & dans la suivante, & il tâche de prouver par diverses considérations, que les raisons alléguées par les Pædobaptistes, ne justifient point que ce fut la coutume des Juifs, du tems de notre Sauveur, de baptiser les Prosélytes & leurs enfans; & il produit plusieurs raisons pour établir le contraire. Il ajoûte, qu'en supposant même qu'on pût prouver la vérité de ce fait, il ne doit pas servir de régle pour l'administration du Sacrement de la Religion Chrétienne, cette pratique des Juifs n'étant fondée que sur la tradition de leurs Anciens, & non sur l'Ecriture, & ne devant point son origine à Moyse. Dans l'*onziéme* Lettre Mr. Gale commence l'examen de l'autre espéce de preuves, alléguées par Mr. Wall, savoir l'autorité des anciens Peres, dont on doit faire plus de cas, au jugement de notre Auteur, que ne le prétendent Monsieur Daillé & d'autres Savans. „ C'est les récompenser bien mal, *dit-il* (5), des grandes leçons & „ des beaux exemples de piété qu'ils nous ont donnés, „ & de la part considérable qu'ils ont eue à la conservation de notre sainte Religion, dont la connoissance „ nous a été principalement transmise par leur canal. Il „ y a encore un plus fâcheux inconvénient dans cette méthode, puisque les affronts qu'on fait aux Peres des „ premiers Siécles, rejaillissent au bout du compte sur „ la Religion Chrétienne même, que ces grands-hommes „ ont transmise, & qui doit nécessairement être d'une autorité un peu douteuse, si elle n'est pas fondée sur un „ témoignage valide. Il n'est pas fort difficile de défendre les Ecrits des Peres contre les reproches que leur „ font ces gens-là, aussi-bien que leur Oracle *Daillé*, „ malgré toutes les peines qu'il s'est donné pour soutenir „ son sentiment avec force. Mais le sujet est délicat, & „ trop vaste, pour entreprendre de le traiter ici. Je me „ contenterai seulement de dire, que rejetter l'autorité „ des Peres, en bien des occasions, est une fâcheuse extrémité, à laquelle on ne vient que parce qu'on n'a „ rien de meilleur à dire, & qu'on ne peut digérer de „ voir ses opinions condamnées dans les Ecrits de ces anciens Docteurs. Que les Peres de la Primitive Eglise „ étoient des gens de probité, & très-capables de nous „ instruire de l'état des choses dans leurs Eglises & dans „ leur tems, & auxquels on doit par conséquent s'en rapporter sur les faits, dont ils ont pu naturellement être „ bien instruits: Et je ne vois point comment leurs plus „ grands ennemis peuvent avoir le front de le nier." Le Docteur remarque ensuite, que l'argument de Mr. Wall, tiré de l'autorité des Peres, porte sur une supposition, qu'on ne lui accordera pas aisément: Que l'Eglise Primitive n'a rien cru ni pratiqué, que ce qu'elle avoit reçu des Apôtres eux-mêmes. Mais, dit le Docteur Gale, sans donner atteinte à l'honneur & à la probité des Peres, leurs témoignages ne peuvent établir le Batême des petits Enfans, quand Mr. Wall multiplieroit encore davantage les citations tirées de leurs Ecrits: *Car si les Peres ne prouvent que le Fait, ou ce qui se pratiquoit dans l'Eglise, & non le Droit, & si l'Eglise n'étoit pas entiérement exempte d'innovations, comment leur témoignage prouve-t-il que le Batême des petits Enfans n'étoit pas une innovation, mais une institution de Jésus-Christ? C'est là ce que notre Auteur avoit dû faire voir, & ce dont il ne souffle mot. Il est fâcheux de rappeller la mémoire des exemples de la fragilité humaine, dont la Primitive Eglise elle-même n'a point été exempte.*

† Ce mot m'a paru commode pour abréger, ainsi je l'ai adopté; je dirai seulement en faveur de ceux qui pourroient ne pas entendre les Langues savantes, qu'il désigne ceux qui sont contre la Coutume de batiser les Enfans, & les *Pædobaptistes* (autre terme pour abréger) sont ceux qui plaident pour cette pratique. R. D. T.

(4) P. 16. 17.

(5) P. 395. 396.

 Ce-

(h) [illegible]

(i) Conftat ... tre obtinuiffe ... non certo dubium & incertum effe ex Joh. Gale Literis ad invidiam doctis conftabit. Whitby Differt. de

ont fait ceux-là mêmes qui n'étoient point de fon fentiment, par cette circonftance, que la *Défenfe de fon Hiftoire* que Mr. Wall publia plufieurs années après [*D*], lui procura de la part de l'Univerfité d'Oxford le titre de Docteur en Théologie (*h*). Le Docteur Whitby dit, en parlant du Batême des petits Enfans „ Que les favantes Lettres du Docteur Gale prouvent, qu'il eft douteux & incertain, „ fi cette coutume a eu conftamment lieu (*i*)". Le Docteur Wotton, quoiqu'il écrivît contre Mr. Gale au fujet du Talmud des Juifs, en parle auffi avec éloge. „ Il paroît très-verfé dans ces Livres; „ c'eft un Ecrivain qui poffède fi bien l'art de perfuader, & dont le ftile eft généralement fi enga- „ geant, que lorfque j'eus entrepris de traiter de l'autorité qu'a pour les Chrétiens cet ancien texte „ des Traditions Judaïques, j'aurois fait tort à mon fujet fi je n'étois entré dans l'examen de ce que „ Mr. S. Script. Interpretatione. Præf. §. 5.

*C'étoient des hommes fujets aux mêmes paffions que nous: il n'eft donc pas furprenant qu'ils donnaffent quelquefois à gauche, & leur zèle pour la gloire de Dieu n'étoit pas toujours felon connoiffance: & quoiqu'il pût les empêcher de perdre ce que notre Seigneur leur avoit laiffé de plus confidérable à garder, il pouvoit cependant les expofer à ajouter bien des chofes qu'il n'avoit jamais autorifées. Les Apôtres ont certainement fuivi fes directions fans s'en écarter, le moins du monde en rien, parce qu'ils étoient affiftés extraordinairement par l'Efprit de Dieu.* Mais les Chrétiens du Siècle qui a fuivi immédiatement, ont fait plufieurs Additions, de l'aveu de Tertullien dans fon Livre *de Corona* (6). *Et* Eufebe *rapporte fur le témoignage d'*Hegefippe, que l'Eglife fe conferva *tout le tems des Apôtres*, comme une vierge chafte & incorruptible . . . . . Mais que depuis que les Apôtres eurent été enlevés . . . . . les faux Docteurs eurent la hardieffe de publier leurs erreurs impies. Ὡς ἄρα μέχρι τῶν τότε χρόνων παρθένος καθαρὰ καὶ ἀδιάφθορος ἔμεινεν ἡ Ἐκκλησία . . . . . Ὡς δ' ὁ ἱερὸς τῶν Ἀποστόλων χορὸς διάφορον εἰλήφει τοῦ βίου τέλος . . . . . τηνικαῦτα τῆς ἀθέου πλάνης τὴν ἀρχὴν ἐλάμβανεν ἡ σύστασις, διὰ τῆς τῶν Ἑτεροδιδασκάλων ἀπάτης (7). Le Docteur Gale paffe après cela à la difcuffion de cette grande queftion. „ Si l'on peut prouver par des témoigna- „ ges autentiques des anciens Peres, que le Batême des „ petits Enfans étoit en ufage dans ces premiers Tems?" Il examine dans cette Lettre, & dans la *douzième* & la *treizième*, les paffages cités par Mr. Wall. Dans la *treizième* Lettre il remarque, que du tems de St. Cyprien, le Batême des petits Enfans étoit en ufage en Afrique, & qu'il y a de l'apparence qu'il y a pris naiffance, auffi bien que la coutume de donner la Communion aux Enfans: que les Africains étoient généralement de petits efprits; que felon les apparences l'Eglife Grecque n'avoit point encore reçu cette erreur: que le Batême des Enfans commença d'abord, comme toutes les autres innovations, par quelques legers changemens dans le dogme, paffa peu à peu dans la pratique; & parvint infenfiblement & à la longue à ce degré d'autorité, dont il jouït depuis fi longtems; qu'il doit en quelque façon fon origine au zèle, mais à un zèle peu éclairé; & que les plus anciens Pædobaptiftes donnoient la Communion aux Enfans.

(6) Rigaltius in Cypr. Epift. 64. p. 379 b. At Chriftiani Ævi proximè fequentis addidiffe plurimula, fatetur Tertullianus Libro de Corona.

(7) Eufeb. Hift. Eccl. L. III. c. 32.

[*D*] *La Défenfe de fon Hiftoire, que Mr. Wall publia plufieurs années après.*] Cet Ouvrage parut à Londres en 1720 in-8. fous ce titre: *Défenfe de* l'Hiftoire du Batême des Enfans *contre les* Réflexions *de Mr.* Gale *& d'autres Ecrivains. Avec un Appendix contenant les Additions les plus importantes & les changemens les plus confidérables qu'on a fait dans la troifième Edition de* l'Hiftoire du Batême des Enfans. *Par* Guillaume Wall, *Auteur de cette Hiftoire.* Mr. Wall dit (8) que le Docteur Gale auroit pu intituler fon Livre *Invectives* plutôt que *Réflexions*; qu'il confifte en *déclamations, infultes, invectives, & fauffetés* (9); & „ que la plus grande partie roule ou fur des perfonalités: „ foit fur ma vie, mon caractère, mes actions &c. *dit Mr.* „ *Wall* (10), qui ne font rien à la queftion; foit fur ma „ manière d'écrire, trop diffufe, ou trop concife, ou trop „ critique; il faifit auffi ici & là quelques endroits de mon „ Ouvrage, dont il fe fert pour me rendre odieux aux „ Anti-pædobaptiftes: c'eft ce qu'il fait dans fes deux pre- „ miers Chapitres, qu'il intitule *mon Caractère*. Enfuite il „ fe jette fur un tout autre fujet, que celui dont il s'agit; „ favoir la *Manière* d'adminiftrer le Batême, qui fait la „ matière de fes trois Lettres fuivantes, article auquel „ je n'ai prefque point touché, au lieu qu'il s'agit de l'*Age* „ & *du Tems* dans lequel on doit recevoir le Batême: & „ il intitule cependant tout cela, *Réflexions* fur mon Li- „ vre. Et quoiqu'il n'ait répondu méthodiquement qu'à „ mon *Introduction*, & aux cinq premiers Chapitres de „ mon Ouvrage, ce qui n'en eft pas la dixième partie: & „ que fa Réponfe ne commence qu'à la neuvième Lettre, „ (& il n'y en a que treize en tout), fon Livre n'a pas „ laiffé de paffer parmi les gens de fon Parti pour une „ *Réponfe* au mien. Il ne raifonne guères, ce que les autres „ Ecrivains ont taché de faire (11), mais il écrit d'un ftile „ fleuri, qui fent la déclamation, & qui approche fort de „ l'invective; fe faifant gloire de montrer qu'il a le talent „ d'exprimer d'une manière aifée & naturelle le mépris „ qu'il a pour fon Adverfaire, ou pour quelqu'une de fes „ raifons. Son ftile eft à la vérité affez coulant, & il fait „ paroître de l'Erudition Philologique; mais il ne fe ren- „ ferme pas dans les bornes de la modeftie, de la can- „ deur, & de la vérité: il aime l'oftentation, il fe plaît „ à infulter, à avilir, & à répandre des imputations odieu- „ fes & fauffes non feulement contre moi, mais contre le „ Clergé d'Angleterre en général, & même contre le corps „ entier de notre Eglife; fans doute parce que l'occafion „ étoit favorable pour certaines gens, qui y trouvoient „ leur avantage, de répandre de pareilles calomnies. Il

(8) P. 2.

(9) P. 40.

(10) P. 53. 54.

(11) Mr. Thomas Emlyn dans l'Ouvrage intitulé; *Mr. Wall's History of Baptifm improved*, London 1705. in-8. & Mr. Whifton dans fon *Primitive Infant Baptifm revived.*

„ fe fert du talent qu'il a pour l'éloquence, qui n'eft pas „ médiocre, pour donner de fauffes couleurs aux chofes, „ & pour *établir la thèfe*, comme il la nomme, par de faux „ expofés des chofes & des paffages. Une preuve fans „ exemple de fes *impertinences*, pour ne parler que d'une „ efpèce, font les hiftoires qu'il a ramaffées de chofes „ que j'ai dites ou faites, avant qu'il fût au monde, & où „ il nomme des perfonnes, dont on ne fe feroit jamais „ attendu de voir les noms imprimés. Dieu foit loué, de „ ce qu'il n'y a rien dont qui que ce foit ait fujet de rou- „ gir. Mais il eft tout-à-fait honteux, de voir qu'on mêle „ pareilles chofes dans une difpute de Religion. A l'égard „ de fes *Fauffetés*, je veux en donner d'avance une preu- „ ve des plus fortes & des plus frappantes, en ce qu'il dit, „ & répète plus de vingt fois, que j'ai avoué dans mon „ Livre, qu'il n'y a point de preuves dans l'Ecriture en „ faveur du Batême des petits Enfans, quoiqu'il employe „ prefque la moitié de fon Livre, à refuter, du mieux qu'il „ peut, les preuves que j'ai tirées de l'Ecriture. J'avois „ proprement entrepris l'Hiftoire des tems qui ont fuivi „ immédiatement celui des Apôtres; mais je n'ai pourtant „ pas entièrement négligé ce qui regarde le tems dont „ l'Hiftoire fe trouve dans l'Ecriture (12)." Mr. Wall obferve enfuite (13), que la *troifième Lettre* de Mr. Gale avoit paru affez longtems avant les autres, en guife d'effai; & que les Anti-pædobaptiftes *en parurent fort contens, la reçurent fort bien, & encouragèrent l'Auteur à pourfuivre; ce qui eft une preuve de leur bon naturel; puifque cette Lettre eft fi peu au fait, qu'on ne pourroit faire un plus mauvais tour à l'Auteur, que de prier des perfonnes judicieufes & favantes de la lire. Mais il eft digne de louange, d'avoir été affez équitable envers eux que de leur donner quelque chofe de meilleur, qu'il n'avoit promis par cet effai. Les Lettres fuivantes font un peu mieux au fait, & font d'un meilleur tour. Il faut pourtant en excepter la VI & la IX; dans l'une il avance contre certains endroits de mon Livre, une accufation fi vifiblement fauffe, qu'il n'y a pas de Lecteur qui n'ait fujet de lui en faire honte. Dans l'autre, il ne cite pas des traits frivoles tirés des Poëtes ou de Pièces de Théatre, mais les plus odieux & les plus exécrables blafphêmes, tirés de certains Libelles des Juifs, qui n'ont aucun rapport à la queftion, qui viennent là fans néceffité, qui ne fervent de rien à fa caufe, & fans qu'il y ait aucune raifon qui compenfe le mal qu'il y a à publier des chofes de cette nature, fi ce n'eft de fatisfaire fa vanité, en faifant connoître à fes Admirateurs qu'il poffède cette efpèce d'érudition.* Mr. Wall dit au fujet de la *cinquième Lettre* de Mr. Gale (14), „ qu'elle ne femble pas être de Mr. Gale, mais de quel- „ que autre; & je crois avoir ouï dire, que quelques *Mi-* „ *niftres de Hollande* ont eu part à cet Ouvrage; les uns „ en ayant fait un morceau, & les autres un autre, en- „ forte qu'il a fort bien fait de l'intituler *Lettres*." [Comme Mr. Wall étoit partie intéreffée, le jugement qu'il porte du Livre de Mr. Gale, pourroit être fufpect; mais il a paru l'année paffée un Ouvrage dont l'Auteur ne juge guères plus favorablement du travail du Docteur Anglois: cet Ouvrage eft en Hollandois, & de la main de deux Auteurs différens; on l'attribue à deux Miniftres Remontrans, en voici le Titre: *Confidérations fur le Batême d'Eau des Chrétiens*; accompagnées de *Cinq Differtations fur le même fujet*; & particulièrement fur *le Batême des Enfans* &c. Amfterdam 1740 in-8. (15); on peut voir l'Extrait de cet Ouvrage dans un de nos Journaux (16). L'Auteur des Differtations, qui eft l'Editeur du Livre, parle dans fa Préface de celui de Mr. Gale; il prétend que ce favant Anglois compofa fon Ouvrage avec trop de précipitation; qu'il n'y mit que peu de circonfpection, de jugement & d'ordre; qu'il s'y oublia fouvent, & que plus fouvent encore il s'y contredit. Il ajoûte, que fi l'on en retranchoit les hors-d'œuvres, comme par exemple les *cent* premières pages, qui concernent la perfonne de Mr. Wall, ou l'état du Royaume & de l'Eglife d'Angleterre; *cent* autres qui font employées à foûtenir, que le mot Grec βαπτίζειν fignifie plonger dans l'eau; encore *foixante* autres qui roulent fur la fignification du mot μαθητεύειν, *faire des Difciples*; plufieurs autres encore, qui contiennent une compilation des calomnies que les Rabbins vomiffent contre notre Sauveur, & plufieurs autres femblables; que fi l'on retranchoit, dis-je, tout cela des *Réflexions* de Mr. Gale, il ne lui refteroit guère plus que quelques Faux-fuyans, dans lefquels il avance fouvent des chofes ou très-hazardées, ou très-fauffes: comme de dire, par exemple, que les mots Latins, *Infantes*, *Parvuli*, *Pueri*, *Juvenes*, fe difent des perfonnes de dix, de vingt, de trente, & de quarante ans. On promet depuis affez longtems une Traduction Hollandoife de l'Ouvrage de Mr. Gale, mais je ne fache pas, qu'elle ait encore paru. Add. du Trad.

(12) P. 54. 55.

(13) P. 100. 101.

(14) P. 126.

(15) *Bedenkingen over den Christelyken Waterdoop. Waar by komen Vyf Verhandelingen over het felfde Onderwerp: In 't byzonder over den Kinderdoop* &c.

(16) *Bibl. Raifon.* Tom. XXV. P. I. p. 170 & fuiv.

[*E*] *Le*

„ Mr. Gale a écrit ſur ces matiéres (*k*)" Mr. Whiſton, dans ſon *Batême primitif des petits Enfans renouvellé*, avouë que les premiéres lumiéres qu'il a euës ſur ce ſujet, lui ſont venuës des Remarques de Mr. Gale ſur le paſſage d'Irenée, & que c'eſt-là la baſe de ce qu'il a écrit ſur ce ſujet. Le Docteur préparoit une Réponſe à la Replique de Mr. Wall, lorſqu'il mourut [*E*]. Il commença à prêcher réguliérement à l'âge de trente-cinq ans [*F*], & fut élu Miniſtre de l'Egliſe Anabaptiſte de l'Allée de St. Paul proche de Barbican, où les perſonnes de toutes les Sectes venoient en foule l'entendre (*l*) [*G*]. Depuis le troiſiéme Juillet 1715 juſqu'au 10 Février 1711 il fut Préſident de la *Société pour la propagation du Chriſtianiſme primitif*, qui s'aſſembloit toutes les ſemaines à la *Bibliothéque primitive* chez Mr. Whiſton dans *Croſs-ſtreet Hatton Garden* (*m*). Quelque tems avant ſa mort, il avoit formé pluſieurs grands Projets; entre autres d'expliquer en Chaire tout le Nouveau Teſtament [*H*]; de faciliter l'étude des Langues Orientales; de donner une Traduction des *Septante*, en ſuivant l'Edition publiée par le Docteur Grabe à Oxford; & une Hiſtoire du Dogme du Péché Originel, où il ſe propoſoit de remonter juſques à la ſource de ce Dogme „ & de montrer ſur quel foible fondement „ on a attribué à un Dieu infiniment juſte & bon, une conduite qu'un homme ſage & vertueux auroit en horreur (*n*)". Il étoit fermement perſuadé du dogme de la Trinité. „ Et ce n'étoit point „ par aucun préjugé d'éducation, ni parce qu'on l'avoit imbu de ces idées dans ſa jeuneſſe; ayant été „ de bonne heure en commerce avec ceux qui examinent les dogmes du Chriſtianiſme avec toute „ la liberté poſſible, parmi leſquels il y avoit eu des Savans du premier Ordre, tant Etrangers qu'Anglois (*o*)". Au mois de Décembre de 1721 il fut attaqué d'une fiévre lente, qui le mit au tombeau au bout de trois ſemaines environ, étant mort à la fin du mois. Il ſupporta ſon mal avec la tranquilité & la patience qui convenoit à un homme fermement perſuadé de l'Empire d'un Dieu Sage & Bon, à la Providence duquel il avoit toujours remis & lui & ſes affaires (*p*). Nous donnerons ſon Caractére dans les Remarques [*I*]. Pluſieurs perſonnes diſtinguées l'honoroient de leur ami-

(*k*) *Miſcelaneous Diſcourſes* Vol. I. cap. I. London 1714 in-8.

(*l*) *Voi. The Plain Dealer* Vol. I. num. 12. Sept. 18. 1724. de la 2 Edit. Londres 1730 in-8.

(*m*) *Hiſtorical Memoirs of the Life of Dr. Sam. Clarke. By Will. Whiſton. M. A.* p. 96. Lond. 1730 in-8.

(*n*) *Account*, p. 20.

(*o*) Ibid. p. 13.

(*p*) Ibid. p. 21.

[*E*] *Le Docteur préparoit une Réponſe à la* Replique de Mr. Wall, *lorſqu'il mourut.*] C'eſt ce que nous apprenons de Mr. *Burroughs*, qui dit (17), *qu'il avoit commencé à y travailler peu de tems avant ſa mort*; & du Docteur Kinch (18), & de l'Auteur de ſa *Vie* (19), qui rapporte un morceau d'une Lettre du Docteur Gale à ſon pere, où il dit „ Le Docteur Wall a écrit une *Défenſe de ſon* „ *Hiſtoire du Batême des Enfans*, où il me traite fort rudement, & où il tâche d'animer contre moi le Clergé, „ & nos propres gens; il n'y a d'ailleurs pas grand' choſe „ dans ce Livre; je ne laiſſe pas d'y préparer une Ré- „ ponſe."

(17) *Sermon* p. 26.

(18) *Funeral Sermon* p. 26.

(19) P. 20. 21.

[*F*] *Il commença à prêcher réguliérement à l'âge de trente-cinq ans.*] C'eſt ce qui paroît par l'*Hiſtoire de ſa Vie* (20), & Mr. *Burroughs* remarque (21) „ qu'il entra dans la carriére de la prédication plus tard, qu'il ne convenoit aux „ deſirs de ceux qui connoiſſoient ſes talens à cet égard. „ Mais j'ai eu lieu d'être convaincu, que pendant pluſieurs années il s'eſt tenu dans le ſilence par un effet „ de ſon bon jugement, n'ayant pas voulu commencer „ trop-tôt à paroître réguliérement en public; d'ailleurs „ le poids d'affaires domeſtiques, dont il fut accablé durant quelques années avant qu'il entrât dans un miniſtére réglé, l'empêcha de ſe conſacrer à l'utilité publique „ dans un tems, où il y avoit lui-même beaucoup d'inclination, & où il auroit pu être fort utile à lui-même & „ aux autres."

(20) P. 11.

(21) *Sermon* p. 27.

[*G*] *Les perſonnes de toutes les Sectes venoient en foule l'entendre.*] Le Docteur Kinch nous dit (22) que, „ quoiqu'il „ méritât à tous égards les applaudiſſemens de ſes Auditeurs, ſon grand but étoit cependant de contribuer à leur „ utilité. Ses Sermons étoient beaux & propres à plaire „ à un Auditoire compoſé de perſonnes polies & d'eſprit, „ tel que celui qu'il avoit ordinairement, & ils étoient „ en même tems à la portée des ſimples; tellement que „ les ignorans y trouvoient dequoi s'inſtruire, & les plus „ Savans dequoi être ſatisfaits. Ses maniéres en Chaire „ étoient dégagées, mais accompagnées de la modeſtie & „ de la gravité, convenables à la grandeur & à la dignité „ de la fonction qu'il rempliſſoit. Sa Méthode étoit exacte, ſon ſtile élégant mais ſans affectation, ſa maniére „ de raiſonner claire & forte, ſes preuves juſtes & nerveuſes, & il les ménageoit ſi heureuſement, que ſes Auditeurs y découvroient toujours de nouvelles beautés. „ Il avoit une voix claire & harmonieuſe, qui charmoit „ l'oreille, & réveilloit l'imagination, & qui ne pouvoit „ guéres manquer de gagner le cœur, & d'engager un „ eſprit raiſonnable, qui n'étoit pas entiérement plongé „ dans le vice, & eſclave d'habitudes criminelles, de recevoir la vérité. Il s'en tenoit ſcrupuleuſement à l'Ecriture comme à la ſeule & parfaite Régle de Foi & „ de Mœurs; il étoit zélé Défenſeur d'une liberté univerſelle de Conſcience, lorſqu'elle ne tend point au Libertinage; ennemi déclaré de toutes les *impoſitions* humaines en matiére de Religion; & il ſollicitoit toujours „ fortement les Chrétiens, de ſe maintenir dans la liberté, „ que Jeſus-Chriſt leur a procurée."

(22) *Funeral Sermon* p. 26.

[*H*] *D'expliquer en Chaire tout le Nouveau Teſtament.*] Il avoit avancé déja ce deſſein au point, qu'il avoit fait une Introduction, qui ſe trouve dans ſa *Vie* (23). Il y dit que „ Tout ſon but eſt de propoſer à ſes Auditeurs la Régle la plus ſacrée & la plus reſpectable de notre Foi & „ de nos Mœurs, d'une maniére impartiale & ſans déguiſement; & de faire tout ce qui dépendra de lui, pour les „ mettre en état de recevoir & de reconnoître ces grandes Vérités, qui peuvent, *dit-il*, vous rendre ſages à „ ſalut; afin que ſur un examen mûr & approfondi vous „ puiſſiez juger pour vous-mêmes, avec cette juſte liberté „ d'eſprit, qui convient ſi bien à tous les hommes, & qui „ eſt un devoir indiſpenſable de tout Chrétien; & par laquelle la Religion a ſeule la gloire de s'être répanduë „ par tout le Monde. . . . . Pour vous aider, autant qu'il „ me ſera poſſible dans cet important Ouvrage, voici la „ méthode que je me propoſe de ſuivre, comme la plus „ propre pour votre inſtruction. Je prendrai de ſuite des „ portions de l'Ecriture Sainte, qui contiennent un ſens „ complet. S'il étoit convenable, je les lirois d'abord „ dans la Langue Originale, mais comme cela ne conviendroit point, je lirai la verſion ordinaire, que j'examinerai avec ſoin, en la comparant avec les paſſages paralléles, où il s'agit du même ſujet, où les mêmes mots „ & les mêmes phraſes ſe rencontrent, ou telle autre choſe, qui peut répandre du jour ſur ce que j'aurai en main; „ je conſulterai auſſi les ſentimens des Savans, en peſant „ les raiſons ſur leſquelles ils ſont fondés; je comparerai les anciennes Verſions dans les Langues ſavantes, les „ explications des premiers Chrétiens; je profiterai de ce „ que l'Hiſtoire ancienne, les Antiquités des Grecs & des „ Hébreux, peuvent nous fournir de lumiéres, dans l'éloignement où nous ſommes des tems & des lieux où „ les Livres ſacrés ont été écrits. Après avoir ainſi examiné tout ce qui ſemblera en avoir beſoin, je tâcherai „ de donner une Traduction & une Paraphraſe impartiale „ & ſimple, d'où je tirerai quelques Régles & Maximes „ pour la conduite de la Vie, afin de vous imprimer le „ tout dans l'eſprit, & de le laiſſer à vos ſérieuſes & attentives réflexions. Avant que de commencer, je prouverai en général la Vérité de la Régle Chrétienne. Ce „ qui comprend I. Que les Livres ſacrés ont été écrits „ par les Auteurs dont ils portent les noms, & par des „ perſonnes qui n'ont pu qu'être bien inſtruites de la vérité ou de la fauſſeté de ce qu'ils écrivoient. II. Qu'ils „ n'ont pu avoir eu le deſſein de nous en impoſer. Et je „ me propoſe d'établir l'authenticité de chaque Livre, immédiatement avant que d'en commencer l'explication.

(23) P. 13 & ſuiv.

[*I*] *Nous donnerons ſon caractére dans les Remarques.*] Le Docteur Kinch nous dit (24) qu'il avoit une ſincére & véritable eſtime pour tous les gens de bien; & que la différence de ſentimens qu'il y avoit entre lui & les autres Chrétiens, n'altéroit en rien ſa charité pour eux. „ Il „ étoit d'un tempéramment égal & poſé, qui ſe manifeſtoit par l'air ſerein qui régnoit toujours ſur ſon viſage. „ Les différentes révolutions arrivées dans ſes affaires paroiſſoient ne faire que peu ou point d'impreſſion ſur lui. „ Il avoit une piété ſolide, mais dégagée de toute oſtentation. Il étoit d'une probité à toute épreuve, préférant la paix de l'ame, qui naît d'une conſcience ſans „ reproche, à toute autre choſe. Il s'occupoit tellement de „ l'affaire importante du ſalut, qu'il négligea pluſieurs „ occaſions d'avancer ſes intérêts temporels. Il étoit bon „ Ami; & il ſe faiſoit un devoir d'inſtruire, de conſeiller, & de reprendre dans les occaſions convenables „ ceux avec qui il étoit en liaiſon, & il s'acquittoit de ce „ difficile devoir de l'amitié avec tant de ſageſſe, que „ perſonne ne pouvoit s'en offenſer. Il abondoit dans ces „ fruits de l'eſprit, dont parle l'Apôtre *Galat.* V. 22. 23. „ *La charité, la joye, la paix, la patience, la douceur, la* „ *bonté, la fidélité, la bénignité, la tempérance.* Mais celle des vertus qui brilloit le plus en lui, c'étoit l'humilité. Malgré les grands & rares talens, naturels & acquis, qu'il poſſédoit, il étoit toujours humble & modeſte, doux & honnête; & il étoit ſi éloigné d'avoir „ une vaine & haute opinion de lui-même, qu'il ſavoit „ *eſtimer les autres plus que lui-même*, ſans méconnoître ou avilir ſes propres qualités par un raffinement „ d'orgueil." L'Auteur de la *Vie* de Mr. Gale obſerve (25), qu'il n'étoit *pas moins aimable, & eſtimable en qualité de particulier, que d'homme public. Pour ce qui étoit de ſa perſonne, ſon air exprimoit également l'innocence & la grandeur de ſon ame. On n'y appercevoit aucun trait de cette inquiétude qu'un eſprit agité ou vicieux répand ſouvent ſur le viſage; mais il paroiſſoit toujours avec ce doux calme, qui* naît

(24) *Funeral Sermon* p. 27 & *ſuiv.*

(25) P. 18. & ſuiv.

amitié, entre autres le Lord Chef de Justice King, depuis Grand-Chancelier, le Docteur Hoadly, aujourd'hui Evêque de Winchester; & le Docteur Samuel Bradford, mort Evêque de Rochester; ce dernier a témoigné par écrit l'estime qu'il avoit pour notre Auteur „ à cause de la solidité de son jugement, de sa grande érudition, de sa candeur, & de l'étenduë de son esprit (q)" Mr. Gale a publié un *Sermon d'Action de Graces prononcé le 5 Novembre* 1713 *sur le* Ps. CV. 1. & 15, dont il s'est fait plusieurs Editions, & qui a été réimprimé dans le Recueil de ses Sermons, imprimé à Londres en quatre Volumes in-8; à la tête desquels on trouve sa *Vie*, où l'on a fait divers changemens dans la seconde Edition.

(q) Ibid. p. 10. 11.

*noît de la paix intérieure d'un esprit content. Sa taille étoit assez haute, il avoit une beauté mâle, qui n'étoit surpassée que par sa négligence à la relever. Son commerce étoit doux & plein de candeur; & il étoit tel pour la société, qu'un homme sage peut souhaiter que soient ceux avec qui il converse; il retranchoit tous les discours inutiles, & disoit beaucoup en peu de paroles. Il étoit affable & honnête envers tous. Il considéroit que la pauvreté rend le cœur tendre, & très-sensible au mépris; & par cette raison il témoignoit beaucoup d'honnêteté aux petits & aux pauvres, de peur de leur faire de la peine. Il ne vouloit paroître devant les ignorans, qu'avoir autant de connoissances qu'il falloit pour les instruire. Il entroit dans la douleur des affligés, & il assistoit les indigens selon son pouvoir, & excitoit les riches à être riches en bonnes œuvres.* „ Une profonde connoissance de la Nature, jointe „ à celle de la Religion, remplissoit son ame de grands „ & nobles sentimens, & lui donnoit cette franchise, & „ cette ouverture de cœur, si nécessaires pour former un „ caractère parfaitement bon & aimable. Jamais personne „ ne fut plus prompt à faire du bien par de plus grands „ motifs que lui. Il étoit tout pénétré du désir d'inspirer „ aux hommes l'amour de Dieu & de la Vertu. Et je l'ai „ vu, *dit l'Auteur susmentionné*, exprimer plus de dou„ leur, en faisant réflexion sur les égaremens des hommes „ & sur les fatales suites de leurs vices, qu'il n'en témoi„ gnoit sur aucun autre sujet. *Quand je considére la con„ duite des hommes*, disoit-il un jour, *je m'imagine que l'é„ ternité est une chose dont on peut se jouer; mais quand je „ tourne les yeux sur l'éternité, la conduite des hommes me „ confond.* Il avoit une Morale solide, fondée sur les „ principes de la Nature, de la Raison, & de l'Ordre; & „ qui fortifiée par la Religion Révélée, le soutenoit con„ tre la Corruption & le Vice, & le portoit à la pratique „ de toutes les Vertus. De cette source naissoient sa piété „ envers Dieu, son équité & sa charité envers les hom„ mes, son affabilité, sa facilité à pardonner les injures, „ sa tempérance, & son humilité singulière, sa modéra„ tion dans la prospérité, & sa patience dans l'adversité. „ Pour tout dire en un mot, pendant quatorze ans que „ j'ai conversé avec lui, je ne l'ai jamais vu emporté par „ la colère, ou agité par quelque passion déreglée. Il s'é„ toit accoutumé depuis longtems à se soumettre à la Rai„ son, & le Vice lui paroissoit le Maître le plus rude. Ses „ Vertus étoient fondées sur la roche, & rien n'étoit ca„ pable de les ébranler." L'Auteur d'une Lettre datée de Londres, & insérée dans le *Plain-Dealer* (26) fait de Mr. Gale un portrait extrêmement avantageux sous le nom de *Favelius*. Il dit que *son caractère étoit composé de toutes les vertus qui caractérisent un Chrétien, un Théologien, & un honnête homme. Il avoit un génie vaste, ce qui joint à ses soins & à son travail, lui avoit fait acquérir de grandes connoissances dans tous les genres de Littérature Théologique. C'est ce dont s'appercevra toute personne d'esprit, qui voudra s'en servir, & qui lira ses Sermons, lorsqu'ils auront paru, & qu'on imprime actuellement par Souscription. Le premier de ces Sermons, que je lui ai entendu prononcer, me fit goûter le plus grand . . . . . plaisir . . . . . d'entendre en même tems un* Démosthene *& un* Euclide, *un* Chrysostome *& un* Bentley, *réunis en la personne & parlant par la bouche de ce Théologien; qui étoit lui-même un grand & touchant Orateur, un Logicien exact, & un Théologien persuasif; en un mot un Savant universel & consommé . . . . . Il est rare, & même très-rare de trouver un homme qui écrive, ou qui soit capable d'écrire dans cette méthode serrée, Mathématique, & où tout est lié, où il excelloit; il n'est pas moins rare de trouver un homme, qui réunisse la sagacité requise pour démêler les difficultés d'un argument, avec la subtilité & la clarté nécessaires pour les dissiper, pour confondre le préjugé, concilier l'Ecriture avec l'Ecriture, & pour faire paroître Erreur ce qui est Erreur, & Vérité ce qui est Vérité.* L'Auteur l'appelle „ Un illustre Ministre, un illustre Ecrivain, „ grand en savoir, grand en vertu, grand en réputation, „ d'un caractère doux, humble & engageant, d'une con„ duite sobre & édifiante, sans reproche, d'une rigide „ Orthodoxie . . . . . . Admirable à tous égards; Appli„ qué & laborieux chez lui; réglé & frugal dans son do„ mestique; sortant peu, si ce n'étoit pour se trouver à „ l'Eglise."

(26) Vol. I. num. 51. Sept. 16. 1724 2 Edit. London 1724 in-8.

☞ GALIEN (CLAUDE) [*A*] qui passe pour le plus illustre Médecin, après Hippocrate, nâquit à Pergame (*a*), Ville de l'Asie mineure, vers l'an 131 de J. C. environ la quatorziéme ou la quinziéme année de l'Empire d'Adrien [*B*]. Son pere s'appelloit Nicon, c'étoit un habile Géométre & Architecte, qui possédoit d'ailleurs parfaitement toutes les parties des Mathématiques (*b*). Il ne nomme pas sa mere; il nous apprend seulement qu'elle étoit bonne ménagère, d'une vertu rigide, mais de si mauvaise humeur & si emportée, qu'elle mordoit quelquefois ses servantes (*c*). Le pere de Galien ne négligea rien pour son éducation, il l'instruisit lui-même & lui donna les meilleurs Maîtres dans son enfance. A l'âge de quatorze ans accomplis il commença à étudier la Philosophie sous un Platonicien nommé Caius, qui avoit eté disciple du Stoïcien Philopator, & sous d'autres Maîtres (*d*); il passa successivement dans les Ecoles des Stoïciens, des Académiciens, des Péripatéticiens, & des Epicuriens (*e*) [*C*]. A l'âge de dix-sept ans il s'attacha à la Médecine, sur un songe qu'avoit fait son pere. Il étudia sous Satyrus, disciple de Quintus, sous Stratonicus disciple de Sabinus de la Secte d'Hippocrate, sous Eschrion Empirique & autres. Galien ayant perdu son pere, alla à Smyrne âgé de vingt & un an, pour y entendre Pélops disciple de Quintus [*D*] & Albinus Philoso-

(*a*) Galenus X *Medicament.* ubi de Casio, Classe V. p. 74. Edit. Venetæ 1625. *Apud* Labbe *Galeni Elog. Chronol.* in Fabricii *Bibl. Græc.* Tom. III. p. 510.

(*b*) Labbe *ubi supra.*

(*c*) Galenus cap. 8. *de dignoscendis* [illegible] *bis*, Classe II. p. 40. *Apud* Eundem.

(*d*) Labbe *loc. cit.*

(*e*) *Hist. de la Médecine*, par Le Clerc Part. III. L. 3. ch. 1.

(*f*) Idem ibid.

[*A*] CLAUDE GALIEN. M. Le Clerc remarque (1), qu'on donne à Galien le prénom de *Claude* dans le titre de ses Livres; mais que quand il se nomme lui-même, il ne prend que le nom de *Galien*. Ce Savant ajoûte, que si notre Médecin avoit véritablement le prénom de *Claude*, il l'avoit pris de la famille *Claudia*, à l'imitation de plusieurs autres Grecs, qui avoient emprunté des noms de familles Romaines, selon l'usage de ce tems-là.

[*B*] *Nâquit, . . . . . vers l'an 131 de J. C. environ la* XIV, *ou la* XV. *année de l'Empire d'Adrien.*] C'est la date de sa naissance fixée par le P. Labbe (2) & par Mr. Le Clerc (3): ce dernier observe, que Galien lui-même nous apprend, qu'il étoit âgé de trente-huit ans, lorsqu'il fut appellé par Marc-Aurele & par Lucius Verus, qui étoient alors à Aquilée, & qu'il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il en partit pour Rome, avec ces Empereurs, dont le dernier mourut en chemin peu de jours après: or c'étoit en l'an 169 de J. C. il faut donc que Galien fût né en 131. Mr. de Tillemont soupçonne (4) même qu'il pourroit bien être né deux ans plutôt en 129: mais il semble que le calcul de Mr. Le Clerc & du Pere Labbe est le plus juste. Il y a dans l'Article de Moreri bien des fautes entassées: I. Il dit que Galien vivoit sous l'Empire de Marc-Antonin. Ce qui semble supposer qu'il n'a fleuri que sous cet Empereur. II. Qu'étant venu à Rome à l'âge de 34 ans, il en sortit l'an 137 de J. C. pour aller en Asie: à moins qu'il n'y ait là une faute d'impression, la bevuë est des plus grossiéres, puisque Marc-Antonin ne parvint à l'Empire que l'an 161 de J. C. Il est vrai qu'à la fin de son Article, Moreri dit que quelques-uns donnent à Galien cent quarante ans de vie; mais s'il eût voulu suivre ce calcul, il n'auroit pas dû dire que Galien vivoit sous Marc-Antonin.

[*C*] *Il passa successivement dans les Ecoles des Stoïciens, des Académiciens, des Péripatéticiens, & des Epicuriens.*] Il rejetta entiérement la derniére, mais les trois premiéres furent assez de son goût, & il prit de chacune ce qu'il y trouva de meilleur. Il semble surtout s'être attaché au Péripatéticisme, quoiqu'il maltraite en quelques endroits Aristote, & qu'il prétende que ce Philosophe a tiré d'Hippocrate ce qu'il y a de meilleur dans sa Physique (5). Galien ne tombe donc pas tout-à-fait dans le défaut de certains Ecrivains, qui pour couvrir leurs vols, maltraitent les Auteurs où ils ont puisé; & qui se font honneur du travail des autres, en les dénigrant: il ne seroit pas difficile d'en produire des exemples.

[*D*] *Il alla à Smyrne . . . . . pour y entendre Pélops disciple de Quintus.*] Ce Quintus vivoit vers la fin du premier siécle; Galien assure que c'étoit le plus habile Médecin de son tems (6), ce qui n'empêcha pas qu'on ne le chassât de Rome, parce, disoit-on, qu'il tuoit tous ses Malades: mais Galien assure, que le bannissement de Quintus fut un effet de la calomnie & de l'envie des autres Médecins. Mr. Le Clerc (7) remarque, que ce qu'il y a de particulier dans l'attachement que Galien marque pour Quintus, c'est que ce dernier semble avoir été dans des principes fort opposés à ceux de Galien: il est vrai que celui-ci loue Quintus de son exactitude dans l'Anatomie; & c'est-là sans doute la raison, qui faisoit rechercher à Galien les leçons des Disciples de Quintus, qui n'avoit rien écrit.

(1) *Hist. de la Médec.* Part. III. L. III. ch. 1.

(2) Galeni *Elog. Chronol. Apud* Fabricium *Bibl. Græc.* Tom. III. p. 510.

(3) *Hist. de la Médec.* Part. III. L. 3. ch. 1.

(4) *Hist. des Emper.* T. III. p. 16. Edit. in-fol. sous *Severe* Art. 16.

(5) Le Clerc *Hist. de la Médec.* loc. cit.

(6) Ibid. L. II. ch. 1.

(7) Liv. III. ch. 1.

[*E*] Il

losophe Platonicien. Il voyagea en divers autres Pays [*E*], tant pour profiter de la converſation des plus habiles Médecins de ſon tems, que pour s'inſtruire de pluſieurs particularités, qui regardent les drogues qu'on tire de ces Pays (*f*); il alla entre autres à Alexandrie, célébre par ſon commerce, où la Médecine fleuriſſoit plus qu'en aucune autre Ville. A l'âge de vingt-huit ans il quitta cette Ville pour retourner dans ſa Patrie [*F*], il y demeura quatre ans [*G*], au bout deſquels il partit pour Rome, où il demeura quatre ou cinq ans, & ſe fit connoître d'une maniére avantageuſe [*H*]. La peſte qui faiſoit de grands ravages l'obligea de quitter Rome, il ſe retira dans la Campanie, & s'embarqua à Brunduſe ou Brindes pour Pergame l'an 168 de J. C. (*g*). Il ne fit pas un long ſéjour dans ſa patrie; les Empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus l'ayant mandé à Aquilée, il s'y rendit, & il en partit peu de tems après avec eux pour Rome. Marc-Aurele voulut le mener avec lui en Allemagne en 170, mais il s'en excuſa, alléguant qu'Eſculape, pour qui il avoit une dévotion particuliére, l'avoit averti en ſonge de ne point partir de Rome. Il y demeura donc, & il y a beaucoup d'apparence qu'il y paſſa le reſte de ſa vie [*I*]. On ne convient point du tems précis de ſa mort; Mr. Le Clerc & le Pere Labbe croyent après Suidas, qu'il a vécu ſoixante-dix ans, & qu'il eſt mort la derniére année du ſecond ſiécle, ou la premiére du troiſiéme. Suidas dit que Galien avoit écrit non ſeulement ſur la Philoſophie, mais encore ſur la Géométrie & ſur la Grammaire. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a prodigieuſement écrit; mais une partie de ſes Livres étoit déja perduë de ſon tems, par un incen-die,

(*f*) Idem ibid.

(*g*) Labbe *ubi ſupra* p. 512.

[*E*] *Il voyagea en divers autres Pays.*] Il fut dans la Cilicie, dans la Paleſtine, en Créte, en Chypre & ailleurs. Il fit entre autres deux voyages en l'Ile de Lemnos, pour voir ce que c'étoit que la *terre Lemniéne*, dont on parloit comme d'un grand remède; il alla encore dans la Syrie creuſe pour examiner le Beaume (8).

(8) Idem ibidem.

[*F*] *A l'âge de vingt-huit ans il quitta cette Ville pour retourner dans ſa Patrie.*] „ Il avoit déja aſſez profité dans la Médecine, *dit Mr. Le Clerc* (9), pour avoir acquis une connoiſſance particuliére des bleſſures des nerfs, & une méthode de les traiter, qu'on n'avoit point pratiquée auparavant. Il en fit, à ce qu'il dit, l'expérience ſur les Gladiateurs que le Pontife de Pergame avoit remis à ſes ſoins pour les faire panſer; & il les traita avec tant de ſuccès, qu'il n'en mourut pas un de playes de cette nature. On voit par cet exemple & par divers autres, que Galien entendoit auſſi-bien la Chirurgie que la Médecine."

(9) Ibid.

[*G*] *Il y demeura quatre ans.*] Le Pere Labbe (10) dit qu'il y demeura environ cinq ou ſix ans, *per quinque aut ſex circiter annos*, & par la même raiſon il lui donne trentre quatre ans quand il vint à Rome pour la premiére fois; mais il ſe trompe ſelon les apparences, puiſqu'il étoit âgé de trente-deux ans quand il partit pour Rome (11): ſi donc il étoit venu d'Alexandrie à Pergame à l'âge de vingt-huit ans, il ne peut avoir ſéjourné dans cette derniére Ville que quatre ans, s'il en avoit ſeulement trente-deux lorſqu'il alla à Rome. Mr. de Tillemont (12) lui donne auſſi cet âge ou un an de plus, il ajoûte que Galien vint à Rome pendant que Lucius Verus faiſoit la guerre en Orient; cet Empereur partit pour cette Expédition en l'année 162, ainſi c'eſt l'année ſuivante que Galien doit être parti de Pergame pour aller à Rome.

(10) *Elog. Chronol. ubi ſupra*, p. 512.

(11) Le Clerc *ubi ſupra*.

(12) *Hiſt. des Emper. loc. cit.*

[*H*] *Il s'y fit connoître d'une maniére avantageuſe.*] Il eut des liaiſons avec un Philoſophe Péripatéticien nommé Eudemus (13), qui avoit beaucoup de réputation. Il le guérit même d'une fiévre, qui de quarte étoit devenue triple quarte, par un mavais uſage que ce Philoſophe avoit fait de la Thériaque. „ Ce qu'il y eut encore de particulier à cet égard, *dit Mr. Le Clerc*, c'eſt que Galien guérit ſon malade avec le même médicament qui auparavant lui avoit fait du mal, & qu'il prédit quel ſeroit l'accès qui manqueroit le premier, & le tems de l'entier rétabliſſement d'Eudeme. On remarquera, à l'occaſion de ce pronoſtic, *continue notre ſavant Hiſtorien*, que notre Auteur ſe vantoit de connoître dès la premiére viſite qu'il faiſoit, ou dès le premier accès d'une fiévre, quelle ſorte de fiévre on devoit avoir." Galien fut eſtimé du Préteur Sergius Paulus, de Barbarus Oncle de l'Empereur Lucius Verus, de Severe, qui étoit alors Conſul, & qui fut depuis Empereur, & de Boëthus, homme Conſulaire, en préſence deſquels il eut occaſion de faire des diſſections, & particuliérement de démontrer les Organes de la reſpiration & de la voix. Sa réputation s'augmenta encore, par l'heureux ſuccès qu'il eut dans la Cure d'une maladie de la femme de Boëthus, qui lui fit un préſent de quatre-cens piéces d'or (14). Toutes ces preuves qu'il donnoit de ſon habileté dans la Médecine & l'entrée qu'il avoit chez les Grands, arment l'envie contre lui, & les Médecins de Rome lui firent tout le chagrin qu'ils purent. Il eſt vrai qu'il s'en eſt vengé dans ſes Ecrits, remplis de traits extrêmement piquans contre eux, & des marques d'un grand mépris pour eux. Tant il eſt vrai que les plus Grands-hommes ſe laiſſent emporter par la paſſion; car, en ſuppoſant qu'il y avoit de mal honnêtes-gens parmi ces Médecins, qui méritoient un pareil traitement „ il y a de l'apparence, comme le remarque fort judicieuſement Mr. Le Clerc, qu'ils n'étoient pas tous de ce caractére; cependant, *dit-il*, Galien n'en excepte aucun."

(13) Jonſius *Hiſt. Philoſ.* L. I. c. XV. § 4. & Le Clerc *ubi ſupra*.

(14) Le Clerc, *loc. cit.*

[*I*] *Il y a beaucoup d'apparence qu'il y paſſa le reſte de ſa Vie.*] Mr. de Tillemont (15) remarque, que Marc-Aurele obligea Galien de l'attendre à Rome, & qu'il y demeura par conſéquent au moins juſqu'en 176. *Et je ne ſai pas*, ajoûte-t-il, *ſi l'on trouve qu'il en ſoit jamais ſorti depuis.* Mr. Le Clerc s'étend davantage là-deſſus, & entre dans un détail très-curieux & propre à décider la queſtion. „ On ne ſait pas certainement, *dit-il* (16), combien de tems Galien demeura cette ſeconde fois à Rome, ni même, à mon avis, s'il y demeura toujours, ou s'il repaſſa en Aſie. Voici ce que l'on tire de ſes Ecrits. Il paroît premiérement qu'il ſe tint à Rome pendant l'abſence de Marc-Aurele, qui fut d'environ quatre ans, & qu'ayant attendu le retour de cet Empereur, il y ſéjourna encore après ce tems-là. Il dit en un endroit (17), que Marc-Aurele, ayant demeuré à ſon expédition d'Allemagne plus longtems qu'on ne l'avoit cru, lui Galien compoſa pendant cet intervalle pluſieurs Livres concernant la Philoſophie & la Médecine; & il ajoûte, qu'il donna à lire ces Livres à quelques-uns de ſes Amis, *après le retour de l'Empereur.* Il rapporte encore un peu plus bas, un fait qui ne permet pas de douter qu'il n'ait ſéjourné à Rome depuis ce tems-là . . . . . . On apprend encore ailleurs (18) de Galien, que Marc-Aurele lui ayant écrit, pendant le voyage dont on a parlé, de lui préparer de la Thériaque, de la maniére qu'il avoit vu que Démétrius ſon premier Médecin la lui préparoit, il s'acquitta de cette commiſſion, enſorte que l'Empereur étant de retour en fut fort content . . . . Notre Auteur ajoûte dans le Livre qu'on vient de citer (19), qu'il avoit auſſi compoſé de la Thériaque pour l'Empereur Severe, & il remarque au même endroit, que cette Thériaque ne fut pas ſi bonne, que celle qu'il avoit fait autrefois pour Marc-Aurele; parce que Commode, qui avoit ſuccédé à ce dernier, n'avoit pas eu le ſoin de faire venir de bonnes drogues, & entre autres du Cinnamome, qui eſt une des principales. Ce fait étant véritable, il s'enſuit de deux choſes l'une, ou que Galien étoit retourné à Rome du tems de Severe, après avoir fait quelque tems auparavant un voyage en ſa patrie où il pouvoit avoir demeuré quelques années, ou qu'il n'avoit point quitté Rome, depuis qu'il y avoit été la ſeconde fois, ce qui eſt le plus vraiſemblable. On n'en peut même douter ſur ce que dit Suidas *que Galien a demeuré à Rome ſous les Empereurs Marc-Aurele, Commode, & Pertinax.* Il eſt vrai que Suidas, ne parle point de Severe; mais comme Pertinax & Didius Julianus, qui régnérent entre Commode & Severe, ne tinrent l'Empire entre eux deux que huit ou neuf mois, il y a de l'apparence que ſi Galien étoit à Rome du tems de Pertinax, il pouvoit encore y être dans les premiéres années du régne de Severe, quoique Suidas ne le marque pas. On ne voit point d'ailleurs, que Galien diſe, qu'il ait été plus de deux fois de Pergame à Rome. Il avoit fait, comme on l'apprend de lui-même (20), le premier voyage par mer; & il fit le ſecond par terre, traverſant la Trace & la Macédoine, qui eſt le chemin qu'il falloit qu'il tînt pour venir joindre les Empereurs à Aquilée . . . . . . . On peut ajoûter ce que Galien dit lui-même dans ſa *Méthode de traiter les maladies*, en parlant d'une certaine opération de Chirurgie: *J'aurois*, dit-il, *eſſayé de faire cette opération, ſi j'étois demeuré en Aſie, mais ayant fait ma demeure à Rome, je me ſuis pour l'ordinaire conduit ſelon la coutume, que l'on a en cette Ville, qui eſt qu'on laiſſe faire les Opérations de Chirurgie à ceux que l'on appelle Chirurgiens.* Il ſemble que l'on recueille de ce paſſage, que Galien étoit à Rome lorſqu'il écrivoit ſa *méthode*. Or on ſait qu'il a compoſé ce Livre étant déja avancé en âge (21). On pourroit dire, qu'encore que Galien fit ſon ſéjour ordinaire à Rome, & qu'il y fut établi, cela n'empêche pas qu'il n'ait pu faire de temps en temps quelque voyage à Pergame. Cela peut être, mais il ne l'a pas dit, & je ne ſache pas qu'aucun ancien Auteur en ait parlé." De tout cela Mr. Le Clerc conclut, que les Auteurs qui ont écrit que Galien s'en retourna de Rome à Pergame, à l'âge de trente-ſept, ou tout au plus de quarante ans, & qu'il n'en ſortit pas depuis, ſe ſont trompés, & que leur ſentiment eſt contraire aux faits rapportés ci-deſſus; à l'égard de ceux qui prétendent qu'il ne revint dans ſa patrie qu'accablé de vieilleſſe, ils n'en allégaent aucune preuve. Le P. Labbe entre (22) dans de grands détails, ſur le tems que Galien a paſſé à Rome, les Empereurs ſous leſquels il a vécu, & ſur le tems de ſa mort, mais ſes concluſions revenant aſſez à celles de Mr. Le Clerc, il ſeroit inutile de le ſuivre dans cette diſcuſſion.

(15) *Hiſt. des Emper.* loc. cit.

(16) *Hiſt. de la Médec.* P. III L. III. Ch. 1. p. 111. 112.

(17) *De Praecogn.* c. 9. *Apud* Eundem.

(18) *De Antidot.* Lib. I. *Apud* Eundem.

(19) Cap. 13.

(20) *De ſimpl. medic. facult.* Lib. IX. ubi de terra Lemnia.

(21) Vid. *Method. medendi.* Lib. VI. cap. ult. ſub finem.

(22) Galeni *Elog. Chronol. Apud* Fabric. *Bibl. Græc.* T. III p. 513 & *ſeqq*

B [*K*] On

die, qui consuma le Temple de la Paix à Rome, où ils étoient: on peut voir le Catalogue tant de ceux-là que de ceux qui nous restent dans la *Bibliothéque Grecque* de Mr. Fabricius (*h*), qui indique aussi les diverses Editions des Oeuvres de notre Médecin, dont la derniére en Grec & en Latin a paru à Paris en 1639 par les soins de René Chartier en treize Volumes *in folio*, où l'on trouve aussi les Oeuvres d'Hippocrate & de quelques autres (*i*). Mr. Le Clerc observe que „ le stile de Galien est „ extrémement diffus, & étendu à la maniére de celui des Asiatiques, ce qui fait qu'on a quelquefois „ de la peine à le suivre, ou qu'il est obscur en divers endroits ". D'ailleurs il a été généralement estimé des Anciens & des Modernes. On lui reproche d'avoir eu beaucoup de vanité, & de s'être trop loué lui-même (*k*). Quant à ce que quelques-uns ont écrit, que Galien, étant fort âgé, & ayant entendu parler des miracles, qui se faisoient en Judée, où toutes sortes de maladies étoient guéries, & où l'on ressuscitoit même les morts, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, il prit la résolution d'y aller pour être témoin de ces miracles mais qu'il mourut en chemin, ou en y abordant, après dix jours de fiévre, causée par une navigation fâcheuse (*l*), c'est un conte forgé par quelque Moine. On trouvera dans les Remarques une autre fable plus impertinente encore [*K*]. Mettez dans la même Catégorie, ce que certains Auteurs fabuleux ont débité, que Galien étoit né en Espagne dans la Galice (*m*). Il paroît qu'il avoit de grandes idées de la Divinité [*L*].

(*h*) Tom. III. p. 519-521.
(*i*) Ibidem. p. 533.
(*k*) Le Clerc *Hist. de la Médec.* ubi supra.
(*l*) Voyez la *Vie de Galien* par Chartier, dans son Edition des Oeuvres de Galien & d'Hippocrate. Cap. 44. *Apud* Eundem.
(*m*) Nicol. Antonio *Bibl. Hisp. Vet.* Tom. I. Lib. I. Cap. 20.

[*K*] *On trouvera dans les Remarques une autre fable plus impertinente encore.*] Elle se trouve dans Michel Glycas, Auteur Grec, qui a écrit vers l'an 1150, des Annales depuis la Création du Monde jusqu'à l'année 1118; il rapporte, qu'on débitoit que Galien ayant rencontré Marie Madelaine, & appris d'elle que Jésus-Christ avoit guéri un aveugle né, ce Médecin lui avoit répondu, qu'il falloit que Jésus-Christ eût une parfaite connoissance des métaux, puisqu'il n'auroit pu sans cela rendre la vie à un Aveugle. Glycas fait voir ensuite l'absurdité de cette fable ridicule. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ses propres termes (23): [illegible] *Cave, dilecte fili, ne forte per ea quæ hinc inde fabulose argumentur, tua quoque mens pervertatur. Fama enim est, apud multos, quod Medicus ille Galenus in Magdalenam inciderit, & audiverit ex ea Christum, quendam a nativitate cæcum sanasse; cui Galenus responderit, necesse fuisse ut Christus terræ metalla bene cognita habuerit, alioquin visum cæco restituere non potuisse. Verum ejusmodi rumorem, fabularum in ordinem referemus. Nam fieri prorsus nequit, ut ipsorum de sententia, Galenus cum Magdalena sit collocutus, qui Marci Imperatoris in eis meminerit, quæ ad Pisonem perscripsit, itemque Commodi mentionem fecerit, in primo de Moribus Libro. Nam inter ætatem* D. N. J. C. *& Imperium Commodi, propemodum anni* 150 *intercedunt.*

(23) Mich. Glycas *Annal.* Part. III p. 231. Edit. Latino-Græc. e Typogr. Regia. *Apud* Fabric. *Bibl. Græc.* loc. cit. p. 521.

[*L*] *Il paroît qu'il avoit de grandes idées de la Divinité.*] Voici de quelle maniére il s'exprime dans son Traité *de l'Usage des Parties* (24): „ En écrivant, *dit-il*, ces Livres, je compose une véritable Hymne à celui qui nous „ a faits, & j'estime que la solide piété ne consiste pas „ tant à lui sacrifier plusieurs centaines de taureaux, ni à „ lui présenter les parfums les plus exquis, qu'à reconnoître, & faire ensuite reconnoître aux autres, quelle „ est sa sagesse, sa puissance, & sa bonté. Car enfin ce „ qu'il a mis toutes choses dans l'ordre, & dans la disposition la plus convenable pour les faire subsister, & qu'il „ a voulu que tout se ressentit de ses bienfaits, cela, dis-je, est une grande preuve de sa bonté, qui demande „ que nous la célébrions par nos Hymnes. Ce qu'il a „ trouvé tous les moyens qu'il falloit pour établir cette „ belle disposition, marque d'ailleurs sa sagesse; comme „ ce qu'il a fait tout ce qu'il lui a plû marque sa toute-puissance". Mr. Le Clerc remarque, que Galien est si fort persuadé de ces vérités, qu'il ne perd point d'occasion de les insinuer, & de combattre en même tems les Epicuriens, qui vouloient que la formation du Monde fût un effet du concours fortuit des Atomes. Que n'auroit pas dit Galien s'il eût connu tant d'admirables découvertes, qu'on a faites depuis lui? avec quelle admiration n'auroit-il pas reconnu le doigt de Dieu que tant d'Incrédules osent méconnoître?

(24) Lib. III. Cap. 10. *Apud* Le Clerc. loc. cit. Cap. 5. p. 159.

GALILEI (GALILEO) célébre Mathématicien & Astronome Italien dans le XVII. Siécle, nâquit à Pise, selon Vittorio Siri (*a*), & selon Janus Nicius Erythræus (*b*) à Florence, le 19 Février 1564 (*c*). Son pere s'appelloit Vincent Galilei [*A*]. Son inclination le porta à étudier Euclide, & ensuite les Ouvrages des Mathématiciens les plus estimés (*d*); il fit de très-grands progrés presque entiérement par la force de son propre génie (*e*). En 1592 il fut fait Professeur en Mathématiques à Padouë, où il fit sa Harangue inaugurale le 7 Décembre 1592 nouveau stile (*f*) [*B*]. Il occupa ce poste jusqu'en 1611 (*g*), que Cosme II, Grand Duc de Toscane, l'appella pour être Professeur à Pise, & lui assigna de gros appointemens (*h*). Ce Prince le fit venir ensuite à Florence, & lui donna le titre de premier Philosophe & premier Mathématicien de son Altesse (*i*). Son opinion sur le mouvement de la Terre l'exposa aux plus sévéres censures des Inquisiteurs, qui l'obligérent de se retracter [*C*]. Etant à Venise, il y apprit qu'on avoit inventé en Hollande une Lunette, qui rapprochoit

(*a*) Il *Mercurio overo Historia de correnti Tempi* Tom. II. Lib. III. p. 1720.
(*b*) *Pinacoth.* p. 179. Lipsiæ 1712 in-8.
(*c*) Siri *ubi supra.*
(*d*) Siri *ubi supra.*
(*e*) *Life of Galileo Galilei. By Thomas Salusbury Esq.* Lib. I. Cap. 1. Sect. I. published in Mr Salusbury's *Mathematical Collections and Translations.* The second Tome London 1665 in-fol.
(*f*) Gassendi in *Vitâ Tychonis Brahei.* Lib. IV. p. 147. Paris 1654 in-4. (*g*) Salusbury L. II. Sect. 1. (*h*) Jan. Nicius Erythræus *Pinacoth.* p. 281. (*i*) Siri *ubi supra.*

[*A*] *Son pere s'appelloit Vincent Galilei.*] Thomas Salusbury nous apprend dans la *Vie* de notre Auteur (1), insérée dans le *second Tome* (2) de ses *Collections & Traductions Mathématiques*, imprimé à Londres en 1665 in-fol. que Vincent étoit un Gentilhomme de Florence, fort riche, & illustre par ses beaux Ouvrages, entre autres par cinq Dialogues sur l'Harmonie, ses différentes mesures, & ses tons, avec des régles pour la composition, & d'autres parties de pratique de la Musique ancienne & moderne. Le premier Livre est intitulé, *Fronimo, o Dialogo, nel quale si contengono le vere e necessarie Regole di intavolare la Musica nel Liuto.* Venise 1569 in-fol. Il écrivit aussi une Défense de cet Ouvrage, sous ce titre, *Dialogo della Musica Antica e Moderna in sua Difesa contra Joseffo Zarlino.* Florence 1602 in-fol. Janus Nicius Erythræus rapporte (3), que notre Galileo Galilei étoit bâtard: *Florentiæ nobili ac vetere, non tamen legitimo toro natus.* Mais Mr. Salusbury observe dans la *Vie* de ce Savant (4), que dans plusieurs Lettres, qu'il a reçues de Padouë, de Florence, de Pise, &c. touchant notre Auteur, il n'a pas trouvé un seul mot, sur lequel il puisse se fonder, pour ajoûter foi à ce que dit Erythræus, qui a peut-être voulu flétrir Galilée pour faire sa cour aux Barberins, ennemis implacables de ce Grand-homme. Voici ce que mande à Mr. Salusbury le Chevalier Jean Finch, dans une Lettre écrite de Livourne le 17 Avril 1664. „ On parle si diversement des circonstances de la Vie de Galilei dans cette Ville, où généralement parlant les uns sont ses amis & les autres ses „ ennemis déclarés, qu'il n'est pas aisé de décider, s'il „ étoit né d'un mariage légitime ou non; parce que cha„ cun parle selon ce que dictent ses passions, & non pour „ dire la vérité."

(1) Lib. I. Cap. 1. Sect. 1.
(2) Presque toute l'Edition de ce second Tome fut consumée dans l'incendie de Londres en 1666. Le seul Exemplaire qui en reste peut-être à présent, se trouve dans la curieuse Bibliothéque de Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale.
(3) *Pinacoth.* p. 279 Lipsiæ 1712 in-8.
(4) Lib. I. c. 1. Sect. 3.

[*B*] *En 1592 il fut fait Professeur en Mathématiques à Padouë, où il fit sa Harangue inaugurale le 7 Décembre 1592.*] Vittorio Siri (5) nous dit „ que le premier emploi „ dont il se chargea, fut celui de Professeur en Mathématiques à Pise, & ensuite à Padouë." Mais c'est une méprise, car il ne devint Professeur à Pise qu'en l'année 1611 (6). [Un Auteur Italien † prolonge son séjour à Padouë de deux ans, jusqu'en 1613; il assure que Galilée enseigna dans cette Académie pendant vingt & un an, c'est-à-dire depuis 1592 jusqu'en 1613. ADD. DU TRAD.]

[*C*] *Son opinion sur le mouvement de la Terre l'exposa aux plus sévéres censures des Inquisiteurs, qui l'obligérent de se retracter.*] En 1615 il fut cité à Rome à comparoître devant le St. Office, & accusé d'Hérésie pour avoir soûtenu deux propositions, qui furent censurées. I. *Solem esse in centro mundi, & immobilem motu locali, est propositio absurda & falsa in Philosophia, & formaliter hæretica, quia est expresse contraria sacræ Scripturæ.* II. *Terram non esse centrum mundi, nec immobilem, sed moveri motu etiam diurno, est item Propositio absurda, & falsa in Philosophia, & Theologicè considerata, ad minus erronea in fide.* Il fut détenu dans l'Inquisition jusqu'au mois de Février 1616; le 25 de ce mois là on prononça sentence contre lui, & il lui fut enjoint par le Decret des Inquisiteurs de renoncer à ses opinions hérétiques, avec défense de les maintenir de vive voix ou par écrit, & de les inspirer à qui que ce fût. Il ne fut relâché qu'après avoir promis de se soûmettre à ce Decret. Mais ayant publié à Florence en 1632 ses *Dialogi* *delle*

(5) Il *Mercurio overo Historia de Correnti Tempi.* T. II. Lib. 3. p. 1720.
(6) Salusbury *Life of Galileo Galilei* L. II. c. 1. & Lib. III. cap. 2. Sect. 1.
† Nicol. Comneni *Hist. Gymnas. Patavini* Tom. I. p. 162. Venetiis 1726. in-fol.

choit & rendoit visibles les objets les plus éloignés; sans avoir jamais vu cet instrument, il se mit à méditer, pour tâcher de se faire une idée de sa figure, & de la maniére dont il pouvoit se faire, & le fruit de ses méditations fut l'invention du Télescope (*k*), par le moyen duquel il fit d'importantes découvertes dans le Ciel [*D*]. Il passa les huit derniéres années de sa vie hors de Florence, en partie dans quelques lieux du voisinage, & en partie à Sienne. Son application à faire continuellement des Observations, & la fraîcheur des nuits lui affoiblirent extrêmement la vuë, & trois ans avant sa mort il devint entiérement aveugle. Il supporta ce malheur avec une constance vraiment Philosophique, se divertissant à méditer; il avoit déja préparé quantité de matériaux, & commençoit à dicter ce qu'il avoit médité, lorsqu'après avoir langui trois mois d'une maladie dont il fut attaqué, il mourut à Arcetri proche de Florence le 8 Janvier 1642 N. St. âgé de soixante-dix-sept ans, dix mois & vingt jours (*l*). Il a écrit divers Ouvrages [*E*]. Il étoit de petite taille, mais il avoit l'air vé-né-

(*k*) Idem ibidem.

(*l*) Idem ibidem. Comm. dit qu'il mourut en 1644 âgé de 74 ans. R. D. T.

*delle due massime Sisteme del Mondo, Tolemaico e Copernicano*, il fut de nouveau cité devant l'Inquisition, & il fut mis par son ordre dans ses prisons; le 22 Juin de cette année, les Inquisiteurs s'assemblérent, & le condamnérent en sa présence lui & son Livre: l'obligérent de se retracter, ordonnérent qu'il demeureroit dans les prisons du St. Office à discrétion des Inquisiteurs, & lui imposérent comme une pénitence salutaire, de venir toutes les semaines pendant trois ans réciter les sept Pseaumes pénitentiaux; se réservant néanmoins à eux le droit de modérer, de changer, ou en tout ou en partie la sentence, ou de l'en décharger entiérement. Il fut élargi en 1634: mais l'Edition de ses *Dialogues sur le Systême du Monde*, fut brulée à Rome (7).

(7) Idem Lib. III. cap. 4.

[*D*] *Par le moyen duquel* (du Télescope) *il fit d'importantes découvertes dans le Ciel.*] Il découvrit que la Superficie de la Lune n'est pas unie, mais remplie d'éminences & de cavités. Il y observa un nouveau Mouvement de *Trépidation*, la Lune lui paroissant être tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Il découvrit que Vénus a des phases toutes semblables à celles de la Lune. Il démontra un changement de grandeur sensible dans les diamétres apparens de Vénus & de Mars; chose très-importante dans les Systêmes de Copernic & de Tycho Brahé. Il découvrit des taches au Soleil, & remarqua qu'elles ne sont pas fixes, comme celles de la Lune, mais qu'elles changent & paroissent se mouvoir autour du Soleil. Il est le prémier qui ait découvert qu'il y a autour de Jupiter quatre autres Planétes, qu'il appella *Astres Medicées*, pour faire honneur à la Maison de Medicis, la protectrice de tous les Savans, & la sienne en particulier. Il songea qu'on pourroit découvrir la Longitude par les fréquentes Eclipses de ces Planétes, beaucoup plus aisément, que par les Eclipses de la Lune; c'est ce qui l'engagea à dresser des Tables de leurs Mouvemens, qu'il laissa à Vincent Renieri, Mathématicien de Pise, qui les corrigea & les perfectionna, dans le dessein de les faire imprimer. Il crut que Saturne étoit composé de trois Corps, l'un sphérique, surtout celui du milieu, & deux plus petits aux côtés. Il démontra que la Voye Lactée & les Nébuleuses, ne sont qu'une multitude de petites Etoiles, si proches les unes des autres & si petites, que l'oeil nud ne peut les distinguer chacune à part. Galilée fit toutes ces Observations en très-peu d'années (8).

(8) Siri ubi supra.

[*E*] *Il a écrit divers Ouvrages.*] Nous suivrons, pour en rendre compte, l'ordre du Catalogue que Menolessi a mis à la tête des deux Volumes qu'il a publiés à Bologne, sous ce titre; *l'Opere di* Galileo Galilei Linceo, *Nobile Fiorentino, gia Lettore delle Mathematiche nella Universita di Pisa & di Padova, di poi sopra ordinario nello studio di Pisa, Primario Filosopho, e Mathematico del' serenissimo Gran Duca di Toscana: dedicate al serenissimo Ferdinando* II *Gran Duca*, in-4. Menolessi a divisé le premier Volume en dix, & le second en dix-sept Traités; parmi lesquels il y en a sept, qui sont les derniers du second Tome, qui n'avoient jamais paru. Quoique ces vingt-sept Traités ne soient pas tous de Galilée, ils le regardent cependant, ayant été composés pour sa défense contre divers Ecrits où l'on avoit attaqué ses sentimens & ses Observations. Le *premier* Tome contient les piéces suivantes. En *premier* lieu, *Le Operazioni del Compasso Geometrico & Militare*, par Galilée, imprimé à Padouë en 1606, ensuite à Strasbourg, publié après par Matthias Bernegger en 1635 avec des Notes, & enfin deux fois à Padouë par Frambotto. On trouve en *second* lieu *les Notes de* Matthias Bernegger, dont on vient de parler. La *troisiéme* piéce est de *Baldessar Capra*, *Usus & Fabrica Circini cujusdam Proportionis: per quem omnia fere tum Euclidis, tum Mathematicorum omnium Problemata facili negotio resolvuntur*; imprimé à Padouë en 1607. La *quatriéme* a pour titre *Défense de* Galileo Galilei, *contre les calomnies & les impostures de* Baldessar Capra; à Venise en 1607. On voit en *cinquiéme* lieu, *Discours au très-sérénissime* Cosme II, *Grand Duc de Toscane, touchant les Corps qui nagent sur l'eau, & qui vont à fond*; imprimé deux fois à Florence en 1612. La *sixiéme* Piéce est un *Discours Apologétique par* Ludovico delle Colombe, *au sujet du discours précédent de* Galilée; où Colombe tâche de défendre Aristote contre notre Auteur: imprimé en Italien à Florence en 1615. La *septiéme* sont des *Considérations de* Vincenzio di Gratia *sur le Discours de* Galilée susmentionné. Le *huitiéme* Traité est la *Réponse aux Objections de Messieurs* Ludovico delle Colombe & Vincenzio di Gratia, *contre le Discours de Mr.* Galileo Galilei, par Benedetto Castelli, imprimé en Italien en 1615. Le *neuviéme* a pour titre *Méchanique de* Galilée, *ou l'utilité de la Méchanique, & de ses Instrumens; avec un Fragment sur la Percussion*; publié en François par le P. Mersenne à Paris en 1634 dans le premier Tome des Ouvrages du P. Mersenne. Le *dixiéme* & dernier Traité du premier Tome de l'Edition de Menolessi, est la *Balance de* Galilée, *où à l'imitation du Problême d'Archimede de la Couronne, il montre la méthode de trouver la proportion des Métaux mêlés ensemble, & la maniére de faire cet Instrument.* On y a joint les *Notes de* Dominique Mantovani *sur cette Balance.* Galilée composa les deux derniers Ouvrages, dont on vient de parler, en 1586, & il les lut à ses Disciples dans les leçons qu'il leur donnoit, avec d'autres piéces sur la Méchanique & la Statique, jusqu'en 1593. Mr. Thomas Salusbury les a traduits en Anglois, & ils se trouvent parmi ses *Collections & Traductions Mathematiques.* Le *premier* Traité du second Tome de l'Edition de Menolessi, est le *Sydereus Nuncius* de Galilée, imprimé en Latin à Venise en 1610, & réimprimé la même année à Paris, à Francfort, & à Prague avec une Dissertation de Kepler. Le *second* Traité est une *Continuation du* Sydereus Nuncius *de* Galilée, *ou Essai Historique de ses derniéres Observations sur Saturne, Mars, Vénus, & le Soleil; avec son sentiment sur la lumiére des Etoiles fixes & des Planétes.* C'est un Extrait de ses Lettres & de celles de ses Correspondans. Le *troisiéme* est une *Lettre de* Galilée *sur la Trépidation de la Lune, qu'il avoit nouvellement découverte*; écrite à *Alphonse Antonini*, & datée du 20 Février 1638 St. N. avec la Réponse d'*Antonini*. On trouve en *quatriéme* lieu, le *Discours de* Galilée *sur les Taches du Soleil, en trois Lettres* à Marc Velserus, *du 4 May, du 14 d'Août, & du premier Décembre 1612; avec une Apostille, & des Ephémérides pour les deux mois suivans des positions & des mouvemens des Satellites de Jupiter.* Imprimé à Rome en Italien en 1613. La *cinquiéme* piéce a pour titre, *De Maculis Solaribus tres Epistolæ. De iisdem & stellis circa Jovem errantibus Disquisitio ad* Marcum Velserum, *Aug. Vindel. Duum Virum: Præf. Apellis post Tabulam latentis.* par Christophle Scheiner Jésuite, & imprimé avec les Lettres de Galilée susmentionnées, à Rome en 1613. Suit en *sixiéme* lieu, un *Recueil contenant les Extraits de plusieurs Lettres écrites en diverses occasions à Galilée, par des personnes de mérite.* Le *septiéme* Ouvrage est en Latin, & est intitulé, *De tribus Cometis Anni* 1618, *Disputatio Astronomica publicé habita in Collegio Romano Societatis Jesu, ab uno ex Patribus ejusdem Societatis*; par *Horatius Grassus*, & imprimé en 1619. Le *huitiéme* est une Harangue sur le même sujet par un Disciple de Galilée, intitulée; *Discours sur les Comètes par* Mario Guiducci, *prononcé dans l'Académie de Florence*, & imprimé en 1619. Le *neuviéme* est la fameuse Piéce Italienne, qui a pour titre *Il Saggiatore*, écrite par Galilée en forme de Lettre à *Virginio Cesarini*, pour la défense du *Discours de Guiducci sur les Comètes, contre la Libra Astronomica & Philosophica de* Lothario Sarsi †. Cet Ouvrage a été imprimé à Rome en 1623, on y trouve un exposé complet de la Physique & de l'Astronomie de notre Auteur. La *dixiéme* piéce parut en Italien, peu de tems après la *Libra de Sarsi*, sous le titre de *Lettre de* Mario Guiducci à Tarquin Galuzzi S. J. *où il se justifie contre les accusations de Sarsi dans sa* Libra; datée de Florence le 20 Juin 1620. L'*onziéme* a pour titre; *Ex Libro inscripto*, Letheosphoros seu de Lapide Bononiensi Fortunii Liceti Philosophi V. C. *Caput quinquagesimum de Lunæ subobscurâ Luce prope Conjunctiones & in Dei[?]quilis observata, Digressio Physico-Mathematica.* La *douziéme* piéce est une *Lettre de* Galilée à Leopold *Prince* de Toscane, *contenant l'examen du Chapitre cinquantiéme du* Lethoosphoros *de* Licetus. La *treiziéme* a pour titre *De Lunarium Montium Altitudine, Problema Mathematicum ter habitum Mantuæ ab uno ex Patribus Societatis Jesu in Templo sanctissimæ Trinitatis in nostrâ Aulâ coram serenissimo Duce, & in cubiculo coram illustrissimo Cardinali Gonzaga. Anno* 1611. On trouve à la suite deux Lettres en Italien, l'une de *Blancanus*, & l'autre de *Greinbergerus*, tous deux Jésuites; ces Lettres roulent sur la même matiére. On voit en *quatorziéme* lieu, une *Lettre de* Galilée à Christophle Greinbergerus, *sur les Montagnes de la Lune*, datée de Florence le premier Septembre 1611. Cette Lettre avec les trois sur les Taches du Soleil, & celle qui est intitulée *Il Saggiatore*, toutes contre des Jésuites, excitérent contre Galilée l'indignation de la Société. La *quinziéme* piéce est une *Lettre de* Galilée à Benedetto Castelli, *contenant la démonstration d'un Principe supposé ci-devant par l'Auteur dans son troisiéme Dialogue des Mouvemens Locaux*: datée d'Arcetri le 3 Décembre 1639. La *seiziéme* est la *Solution d'un Problême proposé* à Galilée par Pietro Bardi de' Conti di Vernio, *d'où vient que l'Eau paroît à une personne qui y entre, d'abord plus froide, & ensuite plus chaude, que l'air tempéré.* La *dix-septiéme & derniére* piéce de l'Edition de Me-

† *Horatii Grassi* déguisé sous ce nom.


Me-

nérable, & étoit d'une conſtitution robuſte. Sa converſation étoit agréable, libre, & enjouée. Il aimoit beaucoup l'Architecture & la Peinture, & il deſſinoit parfaitement bien. Il touchoit admirablement le Luth. Il prenoit beaucoup de plaiſir à l'Agriculture, quand il étoit à la Campagne (m). Il avoit un ſavoir fort étendu. On admiroit principalement en lui deux qualités, qu'on trouve rarement réunies, la clarté & la pénétration. Mr. Leibnitz dit dans ſes *Demonſtrationes novæ de Reſiſtentia Solidorum* (n) que ,, depuis *Archimede* juſqu'au tems de Galilée, on n'avoit preſque rien fait dans ,, la Géométrie Méchanique; mais que ce ſavant Italien, qui joignoit à un grand jugement une pro- ,, fonde connoiſſance de ce qu'il y a de plus abſtrus dans la Géométrie a le premier étendu les limi- ,, tes de cette Science, & a commencé à rappeller aux Loix de la Géométrie la Réſiſtance des Soli- ,, des ". Le Chevalier Jean Finch obſerve dans une Lettre à Mr. Tho. Salusbury, datée de Livourne le 17 Avril 1664 (o) que *pluſieurs des Ouvrages de Galilée ſe ſont malheureuſement perdus par la dévotion de ſa femme; qui, ſollicitée par ſon Confeſſeur, permit à ce Moine d'examiner les Manuſcrits de ſon mari, dont il déchira ou emporta tout ce qu'il prétendit ne devoir pas paroître.* Le Docteur Guillaume Stokeham remarque dans une Lettre à Mr. Salusbury, datée de Padouë le 2 d'Août 1663 (p) que ,, la ,, Machine, dont les Vénitiens ſe ſervent pour rendre leurs Lagunes navigeables, eſt de l'invention ,, de Galilée " & qu'*un Académicien de Florence ſoutient, dans un petit Traité de ſa façon, que Galilée eſt l'Auteur du Problême des Cycloïdes, quoique* Toricelli *en ait donné la ſolution dans la ſuite, & quoique l'Auteur de* l'Hiſtoire de la Roulette *en faſſe honneur au Pere* Merſenne, *Minime.* Le même Mr. Stokeham aſſure que ,, Galilée n'a jamais eu de Maîtres, qui méritent d'être nommés, ayant été elevé ſans beau- ,, coup de ſoin dans ſon enfance, & n'ayant eu aucun Maître particulier depuis. Ses funerailles fu- ,, rent auſſi obſcures que ſon éducation; les Florentins avoient d'abord deſſein de l'enterrer dans l'E- ,, gliſe de *Sainte Croix*, auprès du tombeau de Michel Ange; mais ſentant qu'ils devoient à ſa mé- ,, moire quelque choſe de plus que les circonſtances du tems ne leur permettoient de faire, ils ont ,, laiſſé ſon corps dans un endroit particulier, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de lui faire tous les hon- ,, neurs qu'il mérite ". Vincent Viviani nous apprend (q) qu'il avoit un fils, nommé Vincent, qui étoit un homme d'un grand ſavoir, & de beaucoup de génie, qui a inventé pluſieurs choſes dans la Muſique. Le Docteur Jean Wilkins (r) joint notre Auteur avec Rothomannus & d'autres, qui ſoutiennent que les Cométes ſont des Exhalaiſons de la terre, qui montent dans les parties ſupérieures du Ciel. Mais il ne paroît par aucun des Ouvrages de Galilée, que nous avons, que ç'ait été là ſon ſentiment; & il maintient formellement le contraire dans ſes *Dialogi delle duo maſſime Siſteme del Mondo*; diſant que les Cométes ne ſont point des Vapeurs terreſtres embraſées, mais qu'elles ſe forment la plupart au-deſſus de l'Athmoſphere & de l'Orbite de la Lune. Et Gaſſendi cite (s) ſon opinion ſur cet article de cette maniére.

(m) Idem ibidem.
(n) Dans les *Acta Erud.* ... *Julii* 1684, p. 113.
(o) Communiquée par Mr. Guillaume Jonas, Membre de la Societé Royale.
(p) Communiquée par le même.
(q) *Quinto Libro degli Elementi d'Euclide, ovvero Scienza Universale delle Preporzioni ſpiegata colla Dottrina del Galileo* &c. p. 101. 102. Florence 1674 in-4.
(r) *The Discovery of a new World: or a Discourſe tending to prove that it is probable there may be another habitable World in the Moon.* L. I. c. 12. p. 177. Edit. 1640.
(s) Phyſice T. I. § 2. L. V. p. 701.

Menoleſſi, ſont les *Diſcours Mathématiques & les Démonſtrations qui regardent deux nouvelles Sciences, rélatives à la Méchanique & aux Mouvemens Locaux, avec un Appendix touchant le Centre de Gravité de quelques Solides, par* Galilée, imprimé d'abord à Leyde chez les Elſeviers en 1638, & traduit en Anglois par Mr. Thomas Salusbury, & inſéré dans le *ſecond Tome* de ſes *Collections & Traductions Mathematiques.* Les *Dialogi delle due Siſteme del Mondo* furent imprimés à Florence en 1632 in 4. & traduits en Latin par Matthias Bernegger, Profeſſeur en Hiſtoire à Strasbourg, qui publia ſa Traduction ſous le titre de *Galilæus de Syſtemate Mundi Latinè verſus.* Strasbourg 1635 in 4. Il a paru une autre traduction à Leyde en 1699 en deux Volumes in 4. ſous ce titre: *Galilæi Galilæi Lyncei, Academiarum Piſanæ & Patavinæ Philoſophi ac Mathematici ſummi, Syſtema Coſmicum &c.* On a ajoûté dans cette Edition, outre la Conciliation des Paſſages de l'Ecriture Sainte avec le Mouvement de la Terre, le *Traité du Mouvement* de Galilée, traduit de l'Italien en Latin pour la premiére fois. Mr. Thomas Salusbury a traduit les *Dialogues* en Anglois, & les a inſérés dans le *premier Tome,* de ſes *Collections & Traductions Mathematiques.* Londres 1661 in-fol. Galilée examine dans ces Dialogues, ſi en ſuppoſant, ſelon l'opinion de Ptolomée & des Péripatéticiens, que la Terre eſt au centre du Monde, elle eſt immobile; ou, ſi ſelon le ſentiment de Pythagore, & longtems après lui, de Copernic, elle ſe meut avec les autres Planétes autour du Soleil, immobile au Centre. Voici la Méthode qu'il ſuit. Il propoſe les raiſons les plus ſpécieuſes & les plus fortes en faveur de l'une & de l'autre opinion; & laiſſe enſuite la queſtion indéciſe, mais de maniére qu'on s'apperçoit ſans peine, qu'il panche pour le Syſtême de Copernic. On y trouve quelquefois des traits de raillerie fort ſpirituels, ſurtout contre les Philoſophes, qui ſont ſi opiniâtrement attachés aux opinions d'Ariſtote, qu'ils regardent comme un crime de s'en éloigner le moins du monde. Il raconte qu'il connoit un Gentilhomme ſi dévoué à la Philoſophie d'Ariſtote, qu'étant venu chez un habile Médecin à Veniſe, où il s'étoit rendu beaucoup de monde, pour aſſiſter à une diſſection que devoit faire un très-habile Anatomiſte, celui-ci montra quantité de nerfs, qui ſortant du Cerveau, paſſoient le long du col dans l'épine du dos, & delà ſe diſperſoient par tout le Corps, de maniére qu'ils ne touchoient le cœur que par un petit filet; le Médecin demanda au Gentilhomme, s'il ne croyoit pas à préſent, que les nerfs tirent leur origine du Cerveau & non du Cœur? *J'avoue,* répondit celui-ci, *que vous m'avez fait voir la choſe très-clairement, & ſi l'autorité d'Ariſtote, qui fait partir les nerfs du cœur, ne s'y oppoſoit, je ſerois de votre ſentiment.* Il parle d'un autre, Profeſſeur dans une fameuſe Univerſité, qui ayant entendu faire la deſcription du Téleſcope, qu'il n'avoit jamais vu, ne fit pas difficulté de dire, que l'invention étoit priſe d'Ariſtote, & ſur le champ il produiſit le Livre, & montra un endroit où ce Philoſophe explique pourquoi l'on apperçoit les étoiles de jour du fond d'un puits profond; le Profeſſeur dit aux Aſſiſtans; *voyez-vous ici le puits, c'eſt le Tube du Teleſcope. Les vapeurs groſſiéres ont fourni l'invention des verres. Ici la vuë eſt fortifiée, parce que les rayons ſont plus épais & plus obſcurs, en paſſant par les verres.* Galilée compare ces ſortes de gens aux Alchymiſtes, qui s'imaginent que les Anciens ont connu le ſecret de faire de l'Or, & qu'il eſt caché ſous l'enveloppe des fables & des fictions des Poëtes. Il examine dans le *premier* Dialogue les argumens par leſquels les Ariſtotéliciens prétendent prouver, que les Corps Céleſtes ſont éternels & incorruptibles, & formés d'une cinquiéme eſſence, très-différente de celle de nos Corps élémentaires. On prouve contre ce ſentiment, que notre Terre a les mêmes perfections que les autres Corps de l'Univers, & qu'elle ne différe point de la Lune, de Vénus, de Jupiter & des autres Planétes. Il prouve dans le *ſecond* Dialogue le mouvement diurne de la Terre, & dans le *troiſiéme* ſon mouvement annuel autour du Soleil. On trouve dans ce Dialogue preſque tous les principes de l'Aſtronomie, & pluſieurs nouvelles Obſervations des Aſtronomes du tems de Galilée y ſont ou confirmées ou réfutées. Dans le *quatriéme* Dialogue il explique le Flux & le Reflux de la Mer par le double mouvement de la Terre; & il tâche de prouver, que ſi la Terre étoit immobile au centre du Monde, la Mer ne pourroit monter & deſcendre; il eſſaye auſſi de rendre raiſon, par ſon Syſtême, de la différence qu'il y a dans le Flux & le Reflux par rapport au tems & aux lieux. Le Docteur Guillaume Stokeham dit dans une Lettre, datée de Padouë, le 2 d'Août 1663 ,, que Galilée a laiſſé ,, divers ouvrages, outre deux qui ont été dérobés, un ,, Traité *Della Forza della percoſſa, & la Théorie des quatre Satellites de Jupiter, avec la Table de leurs mouvemens.* Mais il y a tout un volume, auſſi gros qu'un ,, des deux imprimés à Bologne, contenant les Lettres ,, qu'il a écrites à divers Savans, & les Solutions de différens Problêmes. " Il y a auſſi une Diſſertation de notre Auteur *De Phænomenis Lunæ & de Luce ac Lumine,* imprimée à Veniſe en 1612 in-4. *Vincent Viviano,* dans un Traité intitulé, *Quinto Libro de gli Elementi d'Euclide, ovvero Scienza univerſale delle Proporzioni ſpiegata colla dottrina del* Galileo, *con nuov' ordine diſteſo, e per la prima volta publicata da* Vincenzio Viviani *ultimo ſuo Diſcepolo,* &c. Florence 1674 in-4, dédié au Cardinal de Medicis (9): Vincent Viviano, dis-je, a publié dans ce Traité, *Principio della quinta Giornata del* Galileo *da aggiugnerſi alle quattro ſtampate delle due nuove Scienze della Meccanica, e de' Movimenti Locali;* & des Extraits des Lettres de Galilée à un Savant de France, où il rend compte des Ouvrages, qu'il avoit deſſein de publier; & le fragment d'une Lettre de Galilée, datée d'Arcetri le 30 Octobre 1635 à Jean Camille Glorioſi, Mathématicien de Naples, ſur l'Angle de *Contact.*

(9) L'Epître dédicatoire eſt datée de Florence le 10 d'Août 1674.

☞ GALLOIS (JEAN) nâquit à Paris le 14 Juin 1632, d'Ambroiſe Gallois Avocat au Parlement, & de Françoiſe de Launai (a). Il fit paroître de bonne heure de l'inclination pour les Lettres. Il s'engagea dans l'Etat Eccléſiaſtique, & reçut l'Ordre de Prêtriſe; ſa Profeſſion l'obligea de tourner ſes

(a) Fontenelle *Eloges des Académiciens de l'Acad. Roy. des Sciences.* T. I. p. 124. La Haye 1731.

fes études du côté de la Théologie, de l'Hiftoire Eccléfiaftique, des Péres, de l'Ecriture Sainte, & des Langues Orientales; ce qui ne l'empêcha pas de s'attacher à l'Hiftoire Profane, aux Langues vivantes, telles que l'Italien, l'Efpagnol, l'Anglois, & l'Allemand, aux Mathématiques, & même à la Médecine; il connoiffoit d'ailleurs parfaitement les Livres (*b*). En 1660 il traduifit en Latin le Traité de Paix des Pyrénées, & fa Traduction fut imprimée à Paris *in-folio* par ordre du Roi. Mr. de Sallo, Confeiller Eccléfiaftique au Parlement, ayant conçu le deffein de publier le *Journal des Sçavans*, s'affocia Mr. l'Abbé Gallois, qui avoit tous les talens requis pour ce travail [*A*]. Le Journal commença à paroître en 1665. Mais on trouva qu'il prenoit un ton trop hardi, & qu'il cenfuroit trop librement la plupart des Ouvrages qui paroiffoient, on fe fouleva, & au bout de trois mois le Journal fut arrêté. Mais tous les gens de Lettres ayant témoigné du regret d'être privés d'un Ouvrage également utile & agréable, Mr. Gallois le reprit, Mr. de Sallo l'ayant entiérement abandonné; le premier ouvrit l'année 1666 par un nouveau Journal dédié au Roi [*B*]. Mr. Colbert goûta le Journal & l'Auteur. En 1668 il lui donna une place dans l'Académie Royale des Sciences prefque encore naiffante, & il fut chargé de faire la fonction de Sécretaire, en l'abfence de Mr. du Hamel, qui fut deux ans hors du Royaume (*c*). Mr. Colbert conçut de plus en plus de l'eftime pour Mr. l'Abbé Gallois, & le prit chez lui en 1673, & lui donna toujours une place à fa Table & dans fon Caroffe (*d*). La même année Mr. Gallois fut reçu dans l'Académie Françoife. L'année fuivante il quitta le Journal [*C*]. Il perdit Mr. Colbert en 1683: & malgré la grande faveur où il avoit été auprès de lui, il ne fe trouva pas fort riche, ayant toujours fait paroître beaucoup de defintéreffement. Il n'avoit qu'une modique penfion de l'Académie des Sciences, & une Abbaye d'un revenu fi médiocre, qu'il fut obligé de s'en défaire dans la fuite. Mr. de Seignelai lui donna la place de Garde de la Bibliothéque du Roi, dont il difpofoit; mais la Bibliothéque étant fortie de fes mains, il dédommagea Mr. Gallois par une place de Profeffeur en Grec au Collége Royal, & par une penfion particuliére, qu'il lui obtint du Roi fur les fonds de ce Collége, attachée à une efpéce d'infpection générale (*e*). Lorfque l'Académie des Sciences commença à reprendre vigueur par les foins de Mr. l'Abbé Bignon, ce fut Mr. Gallois qui mit en ordre les Mémoires qui parurent de cette Académie en 1692 & 1693, & qui

(*b*) Idem p. 124. 125.

(*c*) Idem p. 126.

(*d*) Idem p. 127.

(*e*) Idem p. 128. 129.

[*A*] *Mr. l'Abbé Gallois avoit tous les talens requis pour ce travail.*] Ayant embraffé prefque toutes les Sciences, & poffédant d'ailleurs les Langues Savantes, & la plupart des Langues vivantes, il réuniffoit certainement plus de qualités, qu'on n'en trouve dans plufieurs de ceux qui ont voulu depuis fe mêler de faire des Journaux: je ne parle pas de ceux qui fe font diftingués dans ce genre de travail, mais on a vu de tems en tems des barbouilleurs de papier s'ériger en Journaliftes, & il n'y a prefque perfonne qui ne fe croie du moins capable de faire un Journal; mais le fort de quelques-uns, étouffés dès le berceau, & dont le nom même eft inconnu aujourd'hui, prouve bien le contraire. On a très-judicieufement remarqué (1) „ qu'il „ eft très-difficile, pour ne pas dire impoffible, qu'un „ feul Auteur travaille avec fuccès à un Ouvrage, dont „ la bonté dépend de tant de qualités différentes, & fou„ vent oppofées? Où eft l'homme qui poffède à fond un „ grand nombre de Sciences, dont chacune demande pref„ que un Génie particulier? où eft l'homme, qui avec „ une grande jufteffe dans le raifonnement, une médita„ tion profonde, un difcernement exquis, ait encore „ l'imagination étenduë, & l'enjoûment qu'il faut pour „ entrer dans les agréables bagatelles du Bel-Efprit? Si „ cet Homme fe trouve, & qu'il joigne de plus à tous ces „ rares talens, une connoiffance univerfelle des Langues, „ un efprit méthodique & laborieux, une intégrité inalté„ rable, il faut avouër que rien ne lui fauroit manquer „ pour bien faire un Journal, fi ce n'eft peut-être le tems. „ Mais un tel homme eft un de ces Prodiges, dont la Na„ ture eft fi ménagére, qu'elle en produit à peine quel„ ques-uns dans plufieurs Siécles." Si tout le monde penfoit ainfi, je ne fai fi les Journaux fe multiplieroient autant qu'ils ont fait depuis quelques années; mais on aime plus que jamais à lire, à faire paroître qu'on a lu. Quoi en effet de plus commode pour s'épargner la peine d'étudier à fond, que d'avoir des Journaux, pour y puifer en quelques heures de tems, dequoi parler d'un ton hardi de toutes fortes de Livres? voilà ce qui encourage bien des gens à fe faire Journaliftes, bien fûrs que les trois quarts des Lecteurs n'examineront pas fort à la rigueur, fi le Journalifte a les talens requis, ou non.

(1) *Journal Litéraire* T. I. Préface p. XIII. XIV.

[*B*] *Le premier ouvrit l'année 1666 par un nouveau Journal dédié au Roi.*] On y mit un petit Avertiffement fous le nom de l'Imprimeur, où l'on dit que *quelques perfonnes fe font plaintes de la trop grande liberté qu'on s'y donnoit de juger de toutes fortes de Livres.* „ Et certainement, *ajoûte le* „ *prétendu Imprimeur*, il faut avouër que c'étoit entre„ prendre fur la liberté publique, & exercer une efpéce „ de tyrannie dans l'empire des Lettres, que de s'attribuer „ le droit de juger des Ouvrages de tout le monde. Auffi „ eft-on réfolu de s'en abftenir à l'avenir, & au lieu d'exer„ cer fa critique, de s'attacher à bien lire les Livres, pour „ en pouvoir rendre un compte plus exact, qu'on n'a fait „ jufqu'à préfent." Je ne fuis nullement de l'avis de l'Auteur; pourquoi un Journalifte ne feroit-il pas en droit, auffi bien que tout autre Lecteur, de dire fon fentiment fur un Livre qu'il a lu? de révéler les défauts qu'il croit y avoir remarqués? bien entendu qu'il le faffe avec la modération qu'exige la qualité d'homme fage & raifonnable, qui n'a deffein que de faire valoir le bon & le vrai, & qui n'en veut point à la perfonne des Auteurs dont il critique les Ouvrages. On a fort bien obfervé (2) que ceux qui font des plaintes fur ce fujet font „ Tantôt de faux zélés qui „ fe chagrinent de ce qu'on donne un Sceau de mérite à „ des Ouvrages qui ne favorifent pas en tout les pré„ jugés vulgaires. Tantôt de vrais Efclaves s'irritent de „ ce qu'on ne fait pas confifter, comme eux, la grandeur „ des Monarques, à pouvoir difpofer fouverainement de „ la Confcience & de la Liberté des peuples. Ici le Dé„ clamateur fe choque de ce que fes Sermons, Avents ou „ Carêmes, ne paffent pas pour des Piéces finies; & là „ tel petit Pere, qui ne feroit rien, s'il n'étoit pas d'un „ Ordre fous qui toute la terre tremble, fait la mine, de „ ce qu'un chétif Hérétique ôfe fouffler devant lui." Avouons cependant qu'il fe mêle de l'humanité par-tout, & que tel Journalifte, qui eft d'ailleurs homme de mérite, qui eft en état de bien juger du prix d'un Livre, & de fervir de Guide à fes Lecteurs, ne fe fert pas de fes rares talens comme il le devroit. Faudroit-il remonter fort haut dans l'Hiftoire des Journaux, pour en trouver dans lefquels les Auteurs, ou l'Auteur ont cherché à fatisfaire leurs paffions contre un Ecrivain, qui avoit eu le malheur de leur déplaire par des endroits, où les intérêts de la République des Lettres n'étoient point mêlés? Rien de plus aifé que de couvrir du voile du zéle pour le bien public & pour la gloire de Dieu, des traits, dictés par des principes, certainement bien éloignés de ceux-là? Eft-il fort rare, de voir des Journaliftes profiter de la moindre occafion, pour faire valoir de petits intérêts de parti, qui n'ont rien de commun avec le fujet qu'ils traitent? N'y en a-t-il pas quelquefois qui ont affez de baffeffe pour fe prêter aux vuës de certains Libraires? tout ce qu'ils impriment eft bon, excellent, à croire le Journalifte qui eft à leurs gages, & malheur aux Auteurs dont les Ouvrages, n'ont point été imprimés chez ces Meffieurs, qui ont à leur difpofition un Journal, où l'on peut décrier tout ce qui déplaît. D'ailleurs il faut ajoûter, qu'il y a des Ecrivains naturellement Cauftiques, qui fe plaifent à donner un coup de dent à tout le monde, Amis ou Ennemis, n'importe, il ne faut pas perdre un bon-mot, un trait de plaifanterie. Ce font-là des défauts, que ceux qui travaillent à des Journaux, devroient éviter avec foin, & qui n'ont rien de commun avec la fage Liberté, dont tout homme de Lettres doit jouïr, de dire ce qu'il penfe d'un Ouvrage, d'en marquer les défauts: dès que la Critique s'exerce avec modération, un Auteur eft fort à plaindre, de trouver mauvais qu'on n'approuve pas tout fon Livre, & qu'on ne goûte pas toutes fes idées; mais auffi quand un Journal dégénére en Satire, qu'on s'en fert à décourager ceux qui confacrent leurs veilles au Public, c'eft peut-être de tous les Ouvrages le plus méprifable & le plus pernicieux; & s'il s'en trouve que ce défaut n'a pas fait tomber entiérement dans le mépris, ils en font redevables à ce qu'il y a d'ailleurs de bon. Il eft bien vrai que tous les Journaliftes débuttent ordinairement par de magnifiques promeffes d'impartialité & de modération; malheureufement plufieurs les oublient dans les occafions, où ils auroient le plus de befoin de s'en rappeller le fouvenir; voilà l'homme raifonnable, judicieux, fage, réglé dans la fpéculation, & l'oppofé de tout cela dans la pratique. On s'échappe, fans s'en appercevoir quelquefois; dans d'autres occafions on fuccombe à la tentation, & on fe livre au malin plaifir de faire fentir à un homme, qu'il eft fort au-deffous de l'idée qu'il a de lui-même, ou qu'on s'imagine qu'il peut en avoir.

(2) *Bibl. Raifonnée.* T. I. *Avertiffem.* p. VI.

[*C*] *L'année fuivante il quitta le Journal.*] Voici la raifon qu'en donne Mr. de Fontenelle (3). „ Il étoit trop oc„ cupé auprès de Mr. Colbert; & d'ailleurs ce travail étoit „ trop affujettiffant pour un Génie naturellement auffi li„ bre que le fien. Il ne réfiftoit pas aux charmes d'une „ nouvelle lecture, qui l'appelloit, d'une curiofité foudai„ ne qui le faififfoit, & la régularité qu'exige un Journal „ leur étoit facrifiée."

(3) *Eloges des Académiciens* T. I. p. 129.



[*D*] *L'A-*

qui eut le soin d'en épurer le stile. L'Académie ayant pris une nouvelle forme en 1699, il y remplit une place de Géométre [*D*]. D'une santé parfaite & vigoureuse dont il jouïssoit, il tomba tout d'un coup au commencement de l'année 1707 dans une maladie, dont il mourut le 19 d'Avril dans sa soixante-quinziéme année. On trouvera son caractére ci-dessous [*E*]. On trouve dans la Bibliothéque Historique de la France du P. le *Long* p. 958 des *Remarques de l'Abbé Gallois sur le Projet de l'Histoire de France, dressé par Mr. du Cange* (*f*). Le Pere le Long dit aussi qu'on lui attribuë un Livre intitulé: *Réflexions d'un Académicien sur la Vie de Mr. Descartes*. La Haye 1692 *in-douze*. Il n'est pas cependant de lui, mais du P. Michel le Tellier Jésuite (*g*). On ne doit pas confondre Mr. l'Abbé Gallois, avec le Sieur le Gallois [*F*].

(*f*) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. VIII. p. 160.
(*g*) Idem ibidem.

[*D*] *L'Académie ayant pris une nouvelle forme en 1699, il y remplit une place de Géométre.*] Mr. de Fontenelle nous (4) apprend, que Mr. l'Abbé Gallois entreprit de travailler sur la Géométrie des Anciens, & principalement sur le Recueil de Pappus dont il vouloit imprimer le texte Grec, qui ne l'a jamais été, & corriger la Traduction Latine fort défectueuse. „ Rien n'étoit plus convenable à ses inclinations, & à ses talens, qu'un projet qui demandoit „ de l'amour pour l'Antiquité, une profonde intelligence „ du Grec, la connoissance des Mathématiques, & il est „ fâcheux pour les Lettres que ce n'ait été qu'un projet „ . . . . . . . . . Le même goût de l'Antiquité qui avoit „ porté Mr. l'Abbé Gallois à cette entreprise, le rendit „ peu favorable à la Géometrie de l'Infini, embrassée par „ tous les Modernes. On ne peut même dissimuler . . . . . „ qu'il l'attaqua ouvertement. En général il n'étoit pas „ ami du Nouveau, & de plus il s'élevoit par une espéce d'Ostracisme contre tout ce qui étoit trop éclatant „ dans un état libre, tel que celui des Lettres. La Géométrie de l'Infini avoit ces deux défauts, surtout le dernier; *car au fond elle n'est pas tout à fait si nouvelle, & les partisans zélés de l'Antiquité, s'il en est encore à cet égard, trouveroient bien mieux leur compte à soutenir que les anciens Geométres en ont connu & mis en œuvre les premiers fondemens, qu'à la combattre, parce qu'elle leur étoit inconnuë.*" Il paroit que Mr. Gallois s'étoit un peu opiniâtré sur l'article, car l'illustre Académicien ajoûte, „ Comme toutes les Objections faites contre les Infiniment petits avoient été suivies d'une Solution démonstrative, Mr. l'Abbé Gallois commença à en proposer „ sous la forme d'Eclaircissement qu'il demandoit." On ne trouve de lui dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, que la Piéce suivante: *Réponse à l'écrit de Mr. David Gregory, touchant les Lignes appellées Robervalliennes, qui servent à transformer les figures.* Ann. 1703. On voit par l'exemple de Mr. l'Abbé Gallois, que les meilleurs esprits s'entêtent quelquefois mal à propos, & qu'ils ont de la peine à se rendre, lors même qu'ils n'ont plus, pour ainsi parler, rien à dire.

(4) Ibid. p. 130.

[*E*] *On trouvera son caractére ci-dessous.*] Le voici tracé de main de Maître (5). „ Il étoit d'un tempéramment „ vif, agissant, & fort gai; l'esprit courageux, prompt „ à imaginer ce qui lui étoit nécessaire, fertile en expédiens, capable d'aller loin par des engagemens d'honneur. Il n'avoit d'autre occupation que les Livres, ni „ d'autre divertissement que d'en acheter. Il avoit mis „ ensemble plus de douze mille Volumes, & en augmentoit encore le nombre tous les jours. Si une aussi nombreuse Bibliothéque peut être nécessaire, elle l'étoit à „ un homme d'une aussi vaste Litérature, & dont la Curiosité se portoit à mille Objets différens, & vouloit se „ contenter sur le champ. Ses mœurs, & surtout son desintéressement ont paru dans toute sa conduite auprès de „ Mr. Colbert. La Charité Chrétienne donnoit à son desintéressement naturel la derniére perfection; il ne s'étoit réservé sur l'Abbaye de St. Martin de Cores, qu'il „ avoit possédée, qu'une pension de six cens Livres, & il „ les laissoit à son Successeur pour être distribuées aux Pauvres du Pays."

(5) Ibid. p. 131. 132.

[*F*] *On ne doit pas confondre Mr. l'Abbé Gallois, avec le Sieur le Gallois.*] Le Sieur *le Gallois* ne m'est connu que par un Ouvrage, qui a pour titre: *Traité des plus belles Bibliothéques de l'Europe. Des premiers Livres qui ont été faits. De l'invention de l'Imprimerie. Des Imprimeurs. De plusieurs Livres qui ont été perdus & recouvrés par les soins des Savans. Avec une méthode pour dresser une Bibliothéque.* Il doit s'être fait plusieurs Editions de cet Ouvrage, Mr. Baillet (6) dit qu'il parut en 1680. Le Pere Niceron (7) en marque deux Editions, l'une de Paris en 1689, & l'autre d'Amsterdam en 1697. J'en ai actuellement une sous les yeux, qui porte, *suivant la Copie à Paris chez Estienne Michallet*, &c. 1685. Mr. Baillet dit (8) en parlant de ce Livre: „ Il y rapporte un petit nombre de choses nouvelles, mais le reste est copié avec assez de fidélité des autres Auteurs, & particuliérement de Lomeier, dont il „ a même retenu les fautes avec un peu trop de scrupule „ . . . . . . . Mais, comme il dit lui-même, il nous importeroit peu de savoir d'où il a pris ce qu'il entasse „ dans son Livre, s'il pouvoit nous instruire utilement; „ & il a raison de dire que ceux qui ont voulu lui faire „ croire qu'il y avoit réüssi, ont été trop indulgens à son „ égard."

(6) *Jugem. des Sçav.* T. II. P. I. pag. 340. Amst. 1725 in-4.
(7) *Mém. des Homm. Ill.* T. VIII. p. 160.
(8) *Ubi supra.*

☞ GALLUS (Cornelius) fameux Poëte du tems d'Auguste, & le premier Gouverneur de l'Egypte, après qu'elle eût été réduite en Province Romaine, nâquit à Frejus [*A*] dans la Gaule Narbonnoise (*a*) en la 178 Olympiade, 66 ans avant J. C. Il étoit de basse condition, & parvint aux dignités par la faveur d'Auguste (*b*). Il quitta sa Patrie pour venir s'établir à Rome, où tous ceux qui vouloient faire fortune, ou briller parmi les Savans, se rendoient ordinairement. Quintus Cecilius Epirota, célébre Grammairien, & Précepteur de la femme de Marc Agrippa, s'étant rendu suspect fut obligé de se retirer, Gallus le reçut chez lui, & vecut avec lui dans une grande familiarité, ce qui dans la suite lui fut imputé comme un grand crime (*c*). Auguste conçut de l'estime & de l'affection pour lui. Après la bataille d'Actium, il lui donna le commandement de quelques Troupes contre Marc-Antoine, & Gallus s'empara de la Ville de Paretoine [*B*]. Après la mort d'Antoine & de Cléopatre, Auguste réduisit l'Egypte en Province de l'Empire, & en donna le Gouvernement à Gallus [*C*], qui posséda cette charge pendant quatre ans. Il s'oublia bientôt dans cette haute élévation; non

(*a*) Hieron. *Chron.* p. 42. Amst. 1658.
(*b*) Sueton. *In Octav. Augusto* cap. 66.
(*c*) Idem *de Illustr. Grammat.* c. 16. *quod ipsi Gallo inter gravissima crimina objicitur.*

[*A*] *Nâquit à Frejus.*] Les Auteurs de l'*Histoire Littéraire de France* (1) remarquent que le terme Latin dont se sert S. Jérôme pour exprimer la patrie de Gallus (*Forojuliensis*), signifie & la Ville de Frejus en Provence, & le Frioul en Italie, & que quelques Italiens, suivis de quelques François Modernes, l'ont entendu en cette derniére signification. „ Mais, *disent ils*, il paroit indubitable qu'il „ faut l'entendre de Frejus, qui étoit alors une Colonie „ Romaine, plus célébre que le Frioul. D'ailleurs, outre que le nom de *Gallus* suppose un homme originairement Gaulois, St. Jérôme marque ici le lieu fixe de la „ naissance de ce Poëte, plutôt que le nom général & „ indéterminé de son pays."

(1) Tom. I. P. I. p. 101. not. (1).

[*B*] *Gallus s'empara de la Ville de Paretoine.*] Gallus avoit le commandement d'un Corps de Troupes, qui avoit été assemblé par les ordres d'Antoine pour la défense de l'Egypte, & il se rendit maître de la Ville de Paretoine (2): Antoine l'ayant appris, se hâta de s'avancer de ce côté-là, quoiqu'on le sollicitât de se rendre en Syrie. Il esperoit que les Troupes de Gallus se rangeroient sous ses étendarts, comptant sur leur affection pour lui; ou du moins qu'il en viendroit aisément à bout en cas de résistance, parce qu'il menoit avec lui de grandes forces tant par mer que par terre. Mais s'étant approché des murailles pour parler aux Soldats, il ne put jamais se faire entendre, Gallus ayant fait sonner les trompettes; outre cela on fit sur lui une sortie, & sa flotte souffrit par un stratagême de Gallus. Ce Général avoit fait tendre de nuit des chaînes à l'entrée du port, qui étoient cachées sous l'eau; & pour tromper mieux Antoine, il s'étoit retiré, de maniére que le port ne paroissoit point gardé; celui-ci plein de sécurité, y étoit entré avec ses vaisseaux à pleines voiles. Alors Gallus avoit fait tirer les chaînes, par des machines préparées pour cela, desorte que les Vaisseaux d'Antoine se trouvérent enfermés, & les uns furent brulés, les autres coulés à fond. C'est le récit de Dion (3), dont je me contenterai de rapporter les paroles en Latin: *Antonius cognito, Cornelium Gallum, accepto Scarpi exercitu, subito Paraetonium occupasse; etsi in Syriam proficisci, revocatus a Gladiatoribus, in animo habebat: tamen eo omisso, ad Paraetonium contendit, sperans quidem se eas copias a Gallo ad se sine ullo labore traducturum (nam benevolentia erga se affectas propter communem militiam noverat) sin aliter nequiret, vi certé potiturum: nam & navales & terrestres copias secum adducebat magnas. Sed neque colloqui cum iis potuit, quamquam ad murum accederet, & alta voce clamaret, (concinere enim tubicines jusserat Gallus, ita ut nemo exaudire quicquam posset) & praeterea subita eorum eruptione damnum accepit, ac classis quoque incommodum passus est. Catenas quasdam sub aqua intentes noctu per fauces portus Gallus extenderat, ac deinde nullo aperté praesidio portum custodiens, absque omni timore Antonii naves cum sui contemptu intra navigare passus fuerat: postquam ea intro pervenerunt, attractis per instrumenta ad hoc parata catenis, naves simul terra marique, & ex aedibus circumventas, partim incendit, partim submersit.*

(2) Voyez sur cette Ville, qui étoit de la *Marmarique*, Cluver. *Geogr. Ant.* l. IV. c. II. P. I. Sect. I. p. 339. 340. du Tom. II. Leipsick 1731 in-4.
(3) L. LI. p. 453. 454. Edit. H. Stephani 1591 in-fol.

[*C*] *Auguste réduisit l'Egypte en Province de l'Empire, & en donna le gouvernement à Gallus.*] Dion, qui entre (4) dans

(4) Lib. LIII.

non seulement il se servit de son autorité pour amasser des richesses, épuisant en particulier la Ville de Thébes (d), mais il entreprit de deshonorer Auguste, en tenant contre lui des discours injurieux; il se fit dresser des statuës par l'Egypte, & fit graver ses actions sur des Pyramides (e). Un Auteur de notre tems a attribué ces excès à un amour malheureux [D]. Quoi qu'il en soit, il fut accusé par un de ses amis nommé Largus; Auguste qui se faisoit une peine de traiter à la rigueur ceux qu'il avoit une fois aimés, se contenta d'abord de bannir Gallus de tous ses Etats (f), mais l'ayant ensuite abandonné à la discrétion de ses accusateurs, & au jugement du Sénat, Gallus fut dépouillé de ses biens, qui furent confisqués au profit de l'Empereur (g), & il fut condamné à mort (h). A cette nouvelle Gallus se tua de sa propre main (i). St. Jérôme (k) place cet événement en la seconde année de la cent quatre-vingt-huitiéme Olympiade, & la quarantiéme de l'âge de Gallus, vingt-six ans avant l'Ere Chrétienne (l). Gallus étoit non seulement homme de guerre & Politique, mais encore grand Poëte [E]; en cette qualité il fut en liaison avec les plus illustres Poëtes de son tems (m). Parthe-

(d) Ammian. Marc. L. XVII. p. 159. Paris 1681.

(e) Dion. L. LIII. p. 587. Edit. de H. Etienne 1591 in-fol.

(f) Sueton. in Octav. Augusto cap. 66.

(g) Dion. ubi supra.

(h) Sueton. in

(i) Dion. ubi supra.

(k) Chron. loc. cit.

(l) Idem. ibid.

(m) Pet. Crinitus de Poët. Lat. Lib. II. cap. 11.

dans un grand détail des arrangemens qu'Auguste fit dans l'Empire, Dion, dis-je, nous apprend (5) qu'il régla le Gouvernement de l'Egypte sur un pied différent de celui des autres Provinces; le nombre des habitans de ce Pays, la force des Villes, l'abondance de vivres & d'argent qu'il y avoit, & la légéreté des habitans toujours portés à la sédition, firent qu'Auguste n'osa en confier le gouvernement à un Sénateur, ni même permettre qu'aucun de cette qualité y allât sans une permission expresse. Il ne voulut pas non plus qu'aucun Egyptien fût reçu Sénateur Romain, ni qu'il y eût un Sénat & un Conseil public à Alexandrie, comme dans les autres Villes, où il laissa par tout l'ancienne forme de Gouvernement qu'il y trouva. Dion ajoûte, que cet ordre qu'Auguste établit pour l'Egypte s'observa depuis fort exactement, si ce n'est que Severe permit aux Alexandrins d'avoir un Sénat, & qu'Antonin Caracalla son fils en fit quelques-uns Sénateurs Romains. Auguste donna le Gouvernement d'Egypte à Gallus, simple Chevalier (6), mais il lui donna pouvoir de rendre la justice, avec la même autorité que si c'eût été un Magistrat Romain, c'est-à-dire un Consul, un Proconsul, un Préteur ou Propréteur, quoiqu'on n'eût pas coutume de donner de jurisdiction à de simples Chevaliers, ces sortes de Gouverneurs furent appellés *Préfets*.

(5) L. LI. p. 511.

(6) Dion. Lib. LIII. p. 577.

[D] *Un Auteur de notre tems a attribué ces excès à un amour malheureux.*] Servius nous apprend (7) que Gallus étoit passionnément amoureux de Cytheris, affranchie de Volumnius: elle ne répondit point à sa passion, comme il l'auroit souhaitté; au contraire elle suivit Marc-Antoine dans les Gaules, ce qui donna occasion à la dixiéme Eclogue de Virgile, intitulée *Gallus*, où le Poëte parle de Cytheris sous le nom de *Lycoris*, & où il exprime en termes formels ce qu'on vient de dire de la fuite de Cytheris:

(7) Servius in Virg. p. 40. Basilee 1544. in-fol.

*Galle, quid insanis? inquit: tua cura Lycoris,*
*Perque nives alium, perque horrida castra secuta est* (8).

(8) Virgil. Eclog. X. vers. 22-23.

C'est sur ce fond véritable que Madlle. des Jardins, depuis Madame de Villedieu, a brodé une fort jolie Histoire dans ses *Exilés de la Cour d'Auguste*. Elle suppose (9), que Cytheris étoit une Princesse Gauloise, dont la mere avoit été prise par les Romains & venduë à Volumnius, chez qui elle étoit accouchée de Cytheris: le Romain sans être instruit de sa naissance lui avoit donné une belle éducation. Le pere de Cytheris fils du Roi Viridomare s'étoit retiré en Egypte, & peu de jours avant sa mort ayant appris que sa femme, dont il avoit appris la mort sans être instruit de son accouchement, avoit laissé une fille, il chargea un Gaulois, qui étoit à son service, nommé Ambiorix, de ne rien oublier pour retirer cette fille de la puissance des Romains. Ambiorix réussit, & sortit secrettement de Rome avec Cytheris, le même jour que Marc Antoine en partit, ce qui fit croire qu'elle l'avoit suivi. Mais elle se retira en Egypte dans une Ile déserte du Nil. Gallus devenu Préfet d'Egypte, découvrit par hazard cette retraite, ses anciens feux se rallumérent, il fit tous ses efforts pendant longtems pour engager sa Maîtresse à recevoir sa foi, mais ce fut inutilement, elle lui dit enfin, „ J'ai toujours estimé votre personne; je ne suis point insensible aux marques de votre amour, & je connois trop bien l'anéantissement où la fortune m'a réduite, pour me croire en droit de mépriser aucune dignité. Mais le Sang Royal se sent toujours de son origine, & je refuserois le neveu d'Auguste, s'il m'étoit offert sous le titre de simple Citoyen. Ces paroles, *dit Gallus* (10), furent un coup mortel pour ma fortune & pour ma raison. Et bien que Cytheris ne les prononçât que pour éteindre mes espérances, je m'imaginai qu'elles m'enseignoient le chemin de lui plaire. Je me fis servir, comme on servoit les anciens Rois d'Egypte. J'en pris les habits, je me fis élever une statuë, & je fis enfin ce nombre de folies, qui ont si justement irrité César contre moi. Cytheris vit les commencemens de ce désordre avec douleur. Elle employa tout son pouvoir pour le faire cesser. Mais à la premiére erreur en succéda une seconde. Je la vis si sensible au péril où je me précipitois, que j'espérai qu'elle m'en tireroit en répondant à mes desirs; & blessé de cette manie, je redoublai les effets de mon audace. Cytheris me voyant ainsi passer d'extravagance en extravagance, se voulut sans doute épargner les accusations d'y avoir contribué. Elle se sauva secrettement . . . . & ce fut là le commencement de mon desespoir. Je la demandai à ce qui ne pouvoit me la rendre, comme à ce que je soupçonnois de me la garder. J'envoyai à sa quête avec une autorité dont César même n'auroit usé que pour le bien de l'Empire; & j'exerçai des violences injustes contre ceux, qui l'ayant cherchée, ne me la ramenérent pas.

(9) *Exilés de la Cour d'Auguste.* Part. 1. p. 223 & *suiv.* Edit. d'Amst. 1695 in-12.

(10) Là-même p. 239-240.

[E] *Gallus étoit non seulement homme de guerre & politique, mais encore grand Poëte.*] Il excelloit particuliérement dans l'Elégie & le Poëme Epique (11) Virgile (12) en parle comme d'un Poëte chéri des Muses & comparable à Hésiode:

(11) Servius ad Virg. p. 40.

(12) Eclog. VI. vers. 64 & *suiv.*

*Tum canit errantem Permessi ad flumina Gallum,*
*Aonas in montes ut duxerit una Sororum:*
*Utque viro Phœbi chorus assurrexerit omnis:*
*Ut Linus hæc illi divino carmine pastor,*
*Floribus atque apio crines ornatus amaro,*
*Dixerit; Hos tibi dant calamos (en accipe) Musæ,*
*Ascræo quos ante seni: quibus ille solebat*
*Cantando rigidas deducere montibus ornos.*

Servius (13), & après lui Pompone Gauric (14), assure que Gallus avoit écrit quatre Livres de ses Amours pour Cytheris, qu'il y nommoit Lycoris, pour dérober son nom au Public. *Scripsit Cornelius Gallus*, dit Gauric, *Elegiarum libros IV de Cytheride quadam P. Volumnii liberta, quam ficto nomine Lycorida appellavit.* Ovide paroît parler de cet Ouvrage de Gallus, quand il dit:

(13) *Ubi supra.*

(14) *Vita Cn. Cornelii Galli*, à la tête des Elégies qu'il a publiées sous le nom de Gallus. Voy. après la cit (15).

*Nec fuit opprobrio celebrasse Lycorida Gallo* (15).

Le même semble mettre Gallus au rang des Poëtes dont les Ouvrages iront à l'immortalité:

(15) Trist. L. II. vers. 445.

*Gallus, & Hesperiis, & Gallus notus Eois,*
*Et sua cum Gallo nota Lycoris erit* (16).

(16) Ovid. *Amor.* L. I. Eleg. 15. vers. 29.30.

Martial dit que ce fut l'amour qui rendit Gallus Poëte:

*Cynthia te vatem fecit, lascive Properti:*
*Ingenium Galli pulchra Lycoris erat* (17).

(17) Martial. *Epigr.* Lib. VIII. Ep. 73.

Gallus mit de Grec en vers Latins une partie ou même tout l'Ouvrage d'Euphorion Poëte de Chalcide, Bibliothécaire d'Antiochus le Grand, Roi de Syrie (18). C'est à cette Traduction que Virgile fait vraisemblablement allusion, quand il dit:

(18) Servius *ad Virg.* p. 27.

*Ibo, &, Chalcidico quæ sunt mihi condita versu,*
*Carmina pastoris Siculi modulabor avena* (19).

(19) *Eclog.* X. V. 50.51.

Gallus laissa un Recueil d'Elégies où brilloient, dit-on, les beautés de son esprit & de son stile (20). Il avoit, comme on l'a dit, du talent pour ce genre de Poësie, & quelques-uns ont prétendu qu'il pouvoit être mis de pair avec Tibulle & Properce. Mais Quintilien en jugeoit autrement, & prétendoit qu'il avoit moins de douceur & d'élégance: *Elegia Græcos quoque provocamus: cujus mihi tersus atque elegans maxime videtur auctor Tibullus. Sunt qui Propertium malint. Ovidius utroque lascivior; sicut durior Gallus* (21). Ce Recueil d'Elégies, si vanté, pourroit bien n'être autre chose que les quatre Livres des amours de Gallus pour Lycoris (22), qui ne se trouvent plus nulle part. On voit dans le Recueil de tous les anciens Poëtes Latins, sous le titre de *Corpus omnium veterum Poëtarum Latinorum* Genev. 1627 in-4. & à la fin de plusieurs Editions des Oeuvres de Catulle, Tibulle & Properce, on voit, dis-je, six Elégies, & des Vers Lyriques, sous le nom de Gallus. Les Savans se sont fort partagés sur ces six Elégies, tant par rapport à leur Auteur, que par rapport à leur mérite. Le Pere Rapin (23) en parle en termes bien avantageux. *Il nous est resté*, dit-il, *quelques Elégies de Catulle, de Mecenas* (24), *de Cornelius Gallus, qui sont d'une* grande pureté, *& d'une* grande délicatesse: *mais le Vers de Catulle & de Mecenas est d'une trop grande mollesse, & d'une négligence trop affectée: celui de Cornelius Gallus est plus rond & se soutient mieux.* Le plus grand nombre des Critiques modernes s'est inscrit en faux là-dessus; la plupart prétendent que ces Elégies ne sont point de Gallus, mais d'un Ecrivain demi-barbare nommé Maximien, sur lequel on peut voir de curieuses recherches de Mr. de la Monnoye dans le *Menagiana* (25). Pompone Gauric Humaniste, frere du fameux Astrologue Judiciaire Luc Gauric, s'avisa, fort jeune encore, de publier pour la premiére fois les six Elégies avec une espéce d'Ode informe, sous le titre de *Cornelii Galli fragmenta*, Venise 1501 in-4. Pietro Riccio, con-

(20) Pet. Crinit. *de Poët. Lat.* L. III. c. 42.

(21) Quintilian. *Inst. Orat.* L. X. cap. 1.

(22) *Hist. Littér. de France.* T. I. Part. I. p. 105.

(23) *Réflex. sur la Poëtique en particulier* Refl. 28. Oeuvr. T II. pag. 206. Amst. 1709. in-8.

(24) On n'a point d'Elégies de Mécénas.

(25) T. I. p. 337-340. Edit. de Paris 1729.

thenius l'un d'entre eux, qui fleuriſſoit dès le commencement de l'Empire d'Auguſte, lui dédia l'Ouvrage érotique que nous avons de lui (*n*). C'eſt encore à Gallus, que le Poëte Bibaculus addreſſe les vers qu'il fit ſur Valere Caton (*o*). Mais le plus intime & le plus illuſtre ami de Gallus entre les Savans de profeſſion, fut le fameux Virgile, qui a fait l'éloge de ſon ami en divers endroits; dans ſa ſixiéme & dans ſa dixiéme Eclogue; quelques-uns croyent que c'eſt de lui qu'il s'agit encore dans la premiére, ſous le nom de Melibée (*p*). Virgile avoit auſſi conſacré à l'éloge de Gallus le quatriéme Livre de ſes Géorgiques, depuis le milieu juſqu'à la fin, mais il fut obligé dans la ſuite de ſubſtituer en cet endroit la fable d'Ariſtée. Il eſt vrai qu'il y a des Savans qui prétendent que c'eſt toujours de Gallus, ſous le nom du Paſteur Ariſtée, que Virgile y parle, en faiſant alluſion à la fable, priſe du dix-huitiéme Livre de l'Iliade. Quelques Savans ont confondu Cornelius Gallus avec d'autres perſonnages, qui ont porté le nom de Gallus [*F*]. Quintilien (*q*) parle d'une harangue contre Pollion,

(*n*) Voſſius de Hiſt. Gr. Lib. II. cap. 1.
(*o*) Hiſt. Liter. des Gaules T. I. P. I. p. 102.
(*p*) Pet. Crinit. de Poët. Lat. L. II. c. 11. Apud Eund.
(*q*) Inſt. Orat. L. I. cap. 5.

connu ſous le nom de *Petrus Crinitus*, fut des premiers à s'élever contre l'impoſture; *Leguntur*, dit-il (26), *ætate noſtrâ Elegiarum libri ſub nomine Cornelii Galli, quæ in re facile eſt imponere imperitis hominibus. Qui autem paulo diligentius Antiquitatem obſervarunt, nihil minus cenſebunt quam ut hæc referenda ſint ad Poetam Gallum.* Lilius Gyraldi (27) accuſe d'impudence & de folie ceux qui attribuent ces Elégies à Gallus, parce que ces vers, où il prétend qu'il n'y a rien que de trivial & d'impur, font voir que leur Auteur n'étoit ni du pays, ni du tems, ni de l'âge, ni du goût du véritable Gallus. Il ajoûte qu'ils ſont d'un certain Maximien, un vrai fat & un fripon, & qu'on s'étoit déja moqué de ſes fadaiſes avant lui. Il avouë cependant qu'il y a une Elégie ou deux, qui ne lui paroiſſent pas tout à fait indignes de l'ancien Gallus. *Miror quorundam impudentiam, ne dicam amentiam, qui tralatitios quoſdam & ementitos verſus ſub Galli Poëtæ nomine ediderunt, cum iis neque phraſis, neque tempus Gallo conveniant, qui tertio & quadrageſimo ſuæ ætatis anno, ſua ſibimet manu, teſte Dione, Euſebio, & Ammiano, mortem acceſſit; in iis autem ſenem deſcribit. Sed nec in pleriſque verſibus purus eſt & ſimplex ſermo Latinus, quin & ſyllabarum moræ, & tempora metri leges nonnunquam excedunt.* Maximiani *vero nugatoris cujuſdam, & nebulonis potius, eorum verſus plurimi ſunt. Ex vetuſtioribus enim adhuc quibuſdam exemplaribus, in quibus* Maximiani *ipſius nomen legitur, illius inquam Maximiani, cujus & inſignis Grammaticæ nugator Alexander nugas irridet, unam vero vel alteram Elegiam Galli eſſe non abnuerim.* Mr. de la Monnoye (28) reléve à cette occaſion une bevuë de quelques Savans, ſur le ſujet de *Petrus Crinitus.* Il accuſe de précipitation & d'injuſtice *Yvo Villiomarus*, c'eſt-à-dire Joſeph Scaliger, qui taxe Crinitus d'avoir le premier voulu faire paſſer Maximien pour Cornelius Gallus (29). „ Ce qui l'a trompé, eſt qu'il a cru que la Vie de Gallus imprimée au „ devant des Elégies de Maximien étoit de *Crinitus*, au „ lieu qu'elle eſt de Gauric. Gerard Voſſius (30), a ſuivi „ cette bevuë de Scaliger; ſur laquelle Baillet (31) a ſolennellement enchéri, lorſqu'il s'eſt imaginé que le paſ„ ſage de Lilius Gyraldus regardoit principalement Crinitus . . . . . Comment Gyraldus y auroit-il eu en vuë „ Crinitus, puiſque ce dernier rejettoit abſolument tout „ ce qui avoit paru de ſon tems ſous le nom de Cornelius „ Gallus? En quoi il marquoit plus de délicateſſe que Gyraldus, qui des ſix Elégies en exceptoit au moins une „ ou deux." Mr. Fabricius (32) croit que Gyraldus avoit ſurtout en vuë, une Elégie différente des ſix dont nous parlons, imprimée ſéparément à Florence avec trois Epigrammes d'un prétendu Aſinius Cornelius Gallus, par les ſoins d'Alde Manuce fils de Paul. Mais Mr. de la Monnoye (33) remarque que cette conjecture ne peut avoir lieu, parce que Gyraldus étoit mort dès 1552, trente-huit ans avant l'impreſſion & de l'Elégie & des Epigrammes. Jules Scaliger, qui ſemble avoir cru qu'une bonne partie de ces Elégies étoient du véritable Gallus, y remarque la dureté que Quintilien reprochoit aux Poëſies de Gallus. Il ne laiſſe pas toutefois d'avouër, que cette dureté eſt moins deſagréable à cauſe de certaines beautés, & de quelques graces que l'Auteur y a répanduës. Pour les Vers Lyriques il eſtime qu'ils ne peuvent venir que d'un Auteur fort impertinent, & fort inepte des tems poſtérieurs (34). D'autres, dont on peut voir le ſentiment dans Baillet, en jugent encore plus deſavantageuſement. Le Pere Vavaſſeur (35) dit que ce qu'on attribuë à Gallus eſt peu correct, que tout y eſt puérile & extravagant, mais qu'il ne nous eſt rien reſté du véritable Gallus. Les ſavans Bénédictins de St. Maur (36) jugent, qu'il y a quelques beaux endroits dans ces Elégies. „ Dans quel Auteur Payen, *diſent-ils*, trouvera-t-on rien, & de plus juſte & de plus „ ſenſé, que ce que ce Poëte dit ſur la mort & ſur l'avarice? de même, la peinture qu'il fait de la vieilleſſe en „ un endroit, eſt auſſi inſtructive qu'humiliante . . . . . „ mais il faut auſſi avouër que toutes ces beautés ſont éclypſées par divers autres endroits, tout à fait indignes „ d'un Lecteur, qui a les yeux & le cœur chaſtes. " A l'égard de l'Elégie publiée par Alde Manuce, les ſavans Bénédictins diſent, qu'on ne peut garantir qu'elle ſoit de l'ancien Gallus, *quoiqu'elle paroiſſe faite ſous l'Empire d'Auguſte, & qu'elle traite de Lycoris en particulier.* Ajoûtons ici ce que dit le curieux Mr. de la Monnoye (37). „ C'eſt dommage que de tant de Poëſies de Gallus, „ il ne nous reſte qu'un ſeul Pentamètre qu'on puiſſe aſ„ ſurer être de lui. Un petit Auteur ancien peu célébre, „ nommé *Vibius Sequeſter*, nous l'a conſervé dans ſa liſte „ alphabétique des Riviéres, au mot *Hypanis* en ces ter„ mes: *Hypanis Scythiæ, qui, ut ait Gallus:*

(26) De Poët. Lat. L. III. c. 42.
(27) Hiſt. Poëtar. Dial. IV.
(28) Menagiana. T. I. p. 341. 342.
(29) Yvo Villiomarus Animadv. cont. Rob. Titii loc. comm. p. 22. Apud Eundem.
(30) De Poët. Lat. p. 25.
(31) Jugem. des Scav. T. III. P. 2. p. 106. Edit. de 1725 in-8.
(32) Bibl. Lat. L. I. cap. 14. T. I. p. 291. Edit. de Veniſe 1728 in-4.
(33) Menagiana loc. cit. p. 343.
(34) Baillet ubi ſupra.
(35) Anonym. Remarq. ſur les Réfl. touchant la Poët. p. 127. Apud Baillet p. 109.
(36) Hiſt. Litér. de France T. I. P. I. p. 105.
(37) Menagiana T. I. p. 343. Voyez auſſi Fabricius Bibl. Lat. loc. cit.

*Una tellures dividit amne duas.*

„ *Aſiam enim ab Europa ſeparat.* Denys Neſtor, Corde„ lier de Novare, dont nous avons un Dictionaire *in fol.* „ imprimé à Strasbourg l'an 1507, cite, feuillet 113 de „ ſon Livre, cet autre Pentamétre comme de Cornelius „ Gallus:

*Praxitelis manibus vivo iterum Niobe.*

„ Ce vers remet d'abord en mémoire l'Epigramme Grec„ que tant vantée (38) de l'Anthologie:

Ἐκ ζωῆς με θεοὶ τεῦξαν λίθον· ἐκ δὲ λίθοιο,
Ζωὴν Πραξιτέλης ἔμπαλιν εἰργάσατο.

„ Si on ſuppoſe en effet un Hexamétre Latin tel à peu „ près que celui-ci:

*Ex viva in lapidem manibus converſa Deorum,*

„ & qu'on y joigne ce Pentamétre:

*Praxitelis manibus vivo iterum Niobe.*

„ les deux vers joints enſemble compoſeront un Diſtique „ Latin très-conforme au Grec pour le tour & pour ſa „ penſée; d'où il s'enſuivra que ſi le Pentamétre étoit „ véritablement d'un Poëte auſſi ancien que l'eſt Gallus, „ l'Epigramme Latine pourroit bien avoir été l'Original „ de la Grecque. Neſtor ne marquant point d'où il a tiré „ le Pentamétre qu'il allégue, j'eſtime que c'eſt apparem„ ment de quelques-unes de ces Epigrammes anciennes, „ que vers le milieu du XV. ſiécle recueilloit Cyriaque „ d'Ancone . . . . . Ce vers, s'il étoit ſûrement de Gal„ lus, ne démentiroit pas le jugement de Quintilien tou„ chant ce Poëte . . . . . . . . Il nous reſte une Epigram„ me Grecque de ſix vers d'un Gallus, que Natalis Comes „ & d'autres après lui prennent pour Cornelius Gallus (39). "

[*F*] *Quelques Savans ont confondu Cornelius Gallus avec d'autres perſonnages qui ont porté le nom de Gallus.*] Les ſavans Bénédictins de St. Maur (40) remarquent qu'on l'a confondu, ſans fondement, avec divers autres Gallus dont parle Properce, ce qui lui a fait donner différens prénoms. Il ne faut pourtant pas croire que Properce n'ait point parlé de notre Gallus, c'eſt lui dont il s'agit dans ces Vers:

*Et modo formoſa qui multa Lycoride Gallus,*
*Mortuus inferna vulnera lavit aqua* (41).

Il faut encore diſtinguer le Poëte Gallus, d'un Cornelius Gallus, qui avoit été Préteur, dont parle Valere Maxime (42), qui mourut d'une maniére extraordinaire, mais peu honorable: *Cornelius Gallus prætorius, & T. Haterius eques R. inter uſum Veneris abſumpti ſunt.* Mais on doit ſurtout ne pas confondre notre Gallus avec Ælius Gallus dont parle Strabon (43), qui par ordre d'Auguſte entreprit une expédition dans l'Arabie: Caſaubon s'y eſt trompé (44), voici ſes propres termes ſur le paſſage de Strabon: *Hic eſt Gallus ille poeta egregius, qui Euphorionem Latinis Verſibus expreſſerat, Virgilio apprime charus, ut teſtatur Ecloga poſtrema, & ibi Servius. Fuit & Auguſto aliquando chariſſimus: a quo primus omnium conſtitutus eſt* ὕπαρχος Αἰγύπτου, *qui vocatur Præfectus Auguſtalis, ejuſdemque juſſu hanc expeditionem ſuſcepit: poſtea in odium Auguſti ita venit, ut coactus ſit ipſe ſuis manibus ſe interficere, ut teſtatur Euſebius in Chron. & Suetonius ac Dio, qui modo eum* Γάλλον Κορνήλιον *appellat, ut Suetonius Cornelium Gallum: modo* Αἴλιον Γάλλον, *ut Strabo & Joſephus, Euſebio dicitur Caius Cornelius Gallus. Aliis, ut Eutropio Cn. Cornelius Gallus. Hiſtoriam hujus expeditionis refert Dio Lib.* LIII. Je ſuis ſurpris que le docte Mr. Fabricius, qui a rapporté ce paſſage de Caſaubon (45), n'ait point remarqué que ce grand-homme ſe trompoit en prenant Ælius Gallus pour Cornelius Gallus: ce qui a trompé Caſaubon, c'eſt qu'Ælius Gallus étoit Gouverneur d'Egypte, auſſi bien que notre Poëte, & cela du tems d'Auguſte; mais ſi Caſaubon avoit fait attention à deux choſes, il ne s'y ſeroit pas trompé; en premier lieu, il auroit pu voir que Strabon luimême diſtingue très-bien Ælius Gallus Chef de l'expédition en Arabie, de Cornelius Gallus premier Gouverneur de l'Egypte; voici le paſſage (46), que je rapporterai tout du long, après avoir dit que les Egyptiens, quoiqu'en grand nombre, ne ſont point belliqueux, non plus que les Na-

(38) L. IV. ch. 9.
(39) Elle ſe trouve dans l'Anthol. L. IV. ch. 8.
(40) Hiſt. Litér. de France T. I. P. I. p. 104.
(41) Propert. Eleg. L. II. Eleg. 25. Diſtich. penult.
(42) L. IX. cap. 12.
(43) Geog. Lib. XVI. p. 536. Edit. de 1587 in-fol.
(44) Comment. in Strabon. p. 217 à la fin de l'Edit. de Strabon.
(45) Bibl. Lat. L. I. cap. 14.
(46) Strabo Lib. XVII. p. 563.

lion, que les uns attribuoient à Labienus, d'autres à Cornelius Gallus. C'est peut-être sur ce fondement que quelques-uns donnent à Gallus la qualité d'Orateur, aussi bien que celle de Poëte.

Nations voisines, le Géographe ajoûte : Γάλλος μὲν γε Κορνήλιος, ὁ πρῶτος κατασταθεὶς ἔπαρχος τῆς χώρας ὑπὸ Καίσαρος, τήν τε Ἡρώων πόλιν ἀποστᾶσαν ἐπελθὼν, δι' ὀλίγων εἷλε· στάσιν τε γενηθεῖσαν ἐν τῇ Θηβαΐδι, διὰ τοὺς φόρους, ἐν βραχεῖ κατέλυσε. Πετρώνιός τε ὕστερον τῶν Ἀλεξανδρέων πλήθους τοσούτων μυριάδων ὁρμήσαντος ἐπ' αὐτὸν μετὰ λίθων βολῆς, αὐτοῖς τοῖς περὶ αὐτὸν στρατιώταις ἀντέσχε, καὶ διαφθείρας τινὰς αὐτῶν, τοὺς λοιποὺς ἔπαυσε. Γάλλος τε Αἴλιος μέρει τῶν ἐν Αἰγύπτῳ φρουρῶν εἰς τὴν Ἀραβίαν ἐμβαλὼν, εἴρηται τίνα τρόπον ἐξήλεγξε τοὺς ἀνθρώπους ἀπολέμους ὄντας· εἰ δὲ μὴ ὁ Συλλαῖος αὐτὸν προὐδίδου, κἂν κατεστρέψατο τὴν Εὐδαίμονα πᾶσαν. CORNELIUS quidem GALLUS, *cui primum provincia à Cæsare commissa est, Heroum urbem quæ defecerat paucis stipatus recepit, & in Thebaide seditionem propter tributa exortam cito admodum sedavit. Deinde Petronius tot millibus Alexandrinorum in eum irruentibus jactu lapidum, tantum suis munitus militibus, impetum sustinuit, nonnullis ipsorum interemptis, cæterisque represssit.* GALLUS ÆLIUS *cum parte præsidii, quod erat in Ægypto, in Arabiam ingressus, dictum est, quomodo eos esse imbelles ostenderit: & nisi Syllæus eum prodidisset, Felicem Arabiam totam subegisset.* Il est clair comme le jour que Strabon parle ici de l'expédition dont il a fait la Rélation dans le Livre XVI, & qu'il l'attribue à un *Ælius Gallus*, différent de Cornelius Gallus. Secondement, si Casaubon avoit fait attention au récit de Dion, qu'il cite, il se seroit apperçu que cet Historien ne parle point de notre Gallus: Dion ne rapporte l'expédition en Arabie, qu'après avoir parlé de la fin tragique de Cornelius Gallus; d'ailleurs il ne nomme point le Chef de cette expédition *Ælius Gallus*, comme le dit Casaubon, mais *Ælius Largus*, peut-être est-ce une faute; mais cela ne fait rien à la question présente. Ælius Gallus avoit apparemment écrit une Rélation de son expédition, car Pline (47) parle des *Commentaires de Gallus sur l'Expédition d'Arabie*. (47) Hist. L. VI. c. 28.

**GARTH** (SAMUEL) excellent Poëte & Médecin Anglois, étoit d'une bonne famille de la Comté d'Yorck. Après avoir fait ses Classes, on l'envoya au Collége de St. Pierre à Cambridge, où il fut reçu Docteur en Médecine le 7 Juillet 1691. Il subit son premier examen devant le Collége des Médecins de Londres, le 12 Mars 169½, & y fut reçu Membre le 26 Juin 1693 (a). Le 17 Septembre 1697 il prononça en présence du Collége une Harangue Latine [A], *au grand contentement des Auditeurs, & qui lui fit beaucoup d'honneur*, ainsi que portent les Regîtres du Collége. En 1696 il encouragea avec beaucoup de zéle la fondation de l'*Infirmerie* (*Dispensary*), qui étoit un appartement du Collége, pour le soulagement des pauvres, qui tomboient malades; on les y visitoit *gratis*, & on leur donnoit les remédes à très-bas prix (b). Cette Oeuvre de Charité l'ayant exposé lui & plusieurs autres Médecins à l'envie & au ressentiment de plusieurs de leurs Confréres aussi bien que des Apothicaires, il les tourna en ridicule avec beaucoup d'esprit & de feu dans un Poëme intitulé *The Dispensary* [B] en six Chants; & quoiqu'il parût d'abord d'une maniére subreptice & fort peu exact en 1699, il ne laissa pas de s'en faire trois Editions en quelques mois de tems; il a été depuis imprimé diverses fois avec une Epitre dédicatoire à Antoine Henley, Ecuyer, & avec des vers à sa louange de Mr. Charles Boyle, depuis Comte d'Orrery, du Colonel Christophle Codrington, de Mr. Thomas Cheek Ecuyer, & du Colonel Henri Blount. Ce Poëme acquit une fort grande réputation à l'Auteur; ce qui joint à son savoir, à son habileté dans sa profession, à sa politesse, à l'agrément de sa conversation, & à son enjouement, lui procura une pratique très-étenduë, & lui concilia l'estime & l'affec-

(a) Tiré du Regître du Collége des Médecins.

(b) Voy. *A Short Account of the Proceedings of the College of Physicians, London, in relation to the sick poor:* Lond. 1697.

[A] *Le 17 Septembre 1697 il prononça en présence du Collége une Harangue Latine.*] Elle est intitulée, *Oratio Laudatoria, in Ædibus Collegii Regalis Med. Lond. 17 die Septembris, habita a* Sam. Garth. *Col. Reg. Med. Lond. Soc.* Londres 1697 in-4. pagg. 16. On trouve dans ce Discours un long & beau Compliment au Roi Guillaume III, dont nous donnerons ici l'Extrait, la Piéce même étant assez rare. *Ad te nunc Cornudis loco convertimur*, Gulielme *Auguste, Regum invictissime, non tam Collegii hujusce Jupiter Stator & Custos, quam Orbis Christiani Liberator, & publicæ quietis Restitutor. Quod regna Europæa meliora expectant, tuum est; quod Agricolæ tempestates anni lætas sperant, tuum est; quod castitatem matres, quod pudorem filiæ jam tuentur, tuum est. Te venerantur Angli, te observant Hispani, te mirantur Germani, te colunt Batavi, & te verentur Galli. Si gesta Majorum tuorum illustria, si genus antiquum spectemus, ecquid non veteres loquuntur Fasti & Annales? Tot Principes & Heroas e stirpe Nassovia oriundos numeremus, quot vix homines e sua passuas alii. Ignorat nemo, nisi qui nescire mallet, vim Gallicam viginti & eo amplius retro annis, toti Europæ tremendam incubuisse. Belli enim desuetudo socordiam, socordia servitutem sæpius parit, adeo ut de libertate publica desperandum esset, ni juvenis Auriacus, majorum more, vindenti morbo accurrere festinasset. Quæ & quanta plane stupenda in Flandria gessisti, testatur inter alia prælium Montibus dimicatum, ubi hostilem Exercitum penitus fudisti, ubi militarem Divi Julii scientiam, Alexandri annos nondum prætergressus, implevisti, tu pene impubis & jam triumphator. Te de novo conservatorem petiit concussa Salus publica, & in sinum tuum confugit suspirans Anglia. Non te propria Ambitio Imperatorem fecit, sed nostra Angustia. Britanniam languentem & extrema jam perpessam, vel ipsa præsentia tua restituisti; Hiberniam fere exanimem adventu tuo refocillasti* . . . . . . „ Ecquid esse Auguste, quod „ pro utilitate publica non molireris? cum Coclite natares, cum Fabio cunctareris, & cum Mario contra hostium agmina, solus licet, decertares. Nam prosperis, „ supra quam Majestati convenit, elatus es, neque rebus „ sinistris infractus: sed si a tuis in prælio derelictus fores, uno animo, sed forti, sed magnifico, universos „ sustinere quum non posses, singulos vinceres. Cœli in„ clementiam, Ventorum impetum, Oceani furorem, hyemem & æstatem juxta perpeti dignaris. Prælium ut pri„ mus inis, sic ab eodem ultimus desistis. Dii interim im„ mortales te melius, quam ipse soles, curent, ne nimium „ audendo crudelis sis in eos quos servasti; præsertim cum ex „ tua unius fortitudine & prudentia tot populorum salus, „ tot Principum securitas pendere videatur. Si jubes esse „ felices, sumus: non tuos, ut alii Reges, deprimis, sed „ demulces, sed attollis, neque vis tibi plura licere, quam „ nobis omnibus, tu solus tutatet Victor! . . . . . Ne mi„ retur aliquis me finem collaudandi ignorare, quum tu „ finem mira præstandi nescias; sed in hoc minus stupen„ dæ sunt, quia tua: Monetam nostram diminutam & adul„ terinam invenisti; probam (sed sero sit utinam) relin„ quis. Britanni etiam sub adventum tuum molles & ener„ ves, nil hodie, Cæsare duce, nisi victoriam spirant, nil „ nisi turpem famam metuunt. Dies me ante deficeret, „ quam gesta tua percurrerem, & qui tota recensere ve„ lit, quoque emereris, annos habeat necesse est." *Talia de Hercule, Scipione, de Marcello finguntur; sed de te vel majora certa sunt. Fama profecto tua usque adeo se diffudit, ubique gentium sic inclaruit, ut bellicosus ille Russiæ Imperator, gestorum æmulus, & nominis tui cultor, te visendi gratia ab ultimo Septentrione venerit, tuo malens frui Hospitio, tuas virtutes Heroicas mirari, quam dignitatem Imperatoriam exercere, &, qui cum domi manent triumphos, de Turcis Tartarisque debellatis agere: & mox cum eum tu, Prometheus alter, igne cælesti animaveris, tuo afflatus genio, tuo numine plenus, ad implenda Græcorum vota & vaticinia redibit, Imperium Orientale auspicaturus. Regna interim hæc usque ad invidiam sub auspiciis tuis efflorescunt, qui tam optimi Regis, quam maximi Ducis, omnes numeras implevisti. Reliqua insuper Europa, quin & ipsa Gallia, tam longis belli infortuniis vexata, ad Regiam tuam Legatos mittunt, & finem miseriarum expectant. Precibus eorum annuunt, ut Jupiter olim, nutu tuo Orbem pacasti. Nunc silent Litui, nunc rubiginem trahunt arma, nunc redeunt secula, ut olim, aurea, conquiescunt cives, nec hostium incursionibus divexantur Coloni. Desinamus tandem omnes querelarum, & trophæa tua unanimes concinnamus, dum te demum reducem, sellæ curuli insidentem, spoliis decoratum, tunica palmata purpuraque indutum, lauro coronatum, captivorum agmine pone venientem, expectant regna tua; Gallia denique in terminos proprios redacta, Hispania liberata, Belgia in tuto posita, & Aquila Germanica alis ad Hungariæ fines expansis, tibi ludos publicos instituemus, teque Orbis Europæi vindicem, te propugnatorem, te statorem grati nuncupabimus. Nec jactent Galli Regem suum dedisse Pacem, quam tot urbium, tot provinciarum redditione impetravit. Emit ergo sibi pacem* Ludovicus *decimus quartus, dedit* Gulielmus *vere Magnus, idemque Christianissimus, Orbi Christiano.*

[B] *Un Poëme intitulé*, The Dispensary.] La sixiéme Edition en a paru à Londres en 1706 in-8, *avec des Descriptions & des Episodes nouvelles.* L'Auteur dit dans la Préface, qu'on lui a reproché qu'il avoit imité le *Lutrin* de Mr. Boileau. „ J'avouë, *dit-il*, que je suis tout fier „ de cette accusation, à moins qu'on ne me taxe de ne „ l'avoir pas imité assez. Mais quiconque voudra se don„ ner la peine d'examiner, s'appercevra que je n'ai co„ pié que deux ou trois vers de la plainte de la *Mollesse* „ dans le II Chant, & un du premier Chant, dont le sens „ est entiérement de lui, & je souhaitte que ce ne soit „ pas là uniquement ce qu'il y a de bon dans mon Ouvra„ ge." Le Major Richerdson Pack (1) observe, qu'*à chaque Edition ce Poëme a perdu & gagné. Que presque tout ce que le Chevalier* Garth *a retranché est un vol qu'il a fait au Public; & que chaque trait qu'il a ajoûté a servi d'embellissement au Poëme.*

(1) *Miscellanies*, p. 102. 2 Edit. in-8.

[C] *En*

l'affection de la plupart des perſonnes de qualité de l'un & de l'autre ſexe. Il étoit un des principaux Membres de la Société, appellée *the Kit-Cat-Club*, compoſée de plus de trente Seigneurs & Gentilshommes, diſtingués par leurs qualités, & par leur attachement à la Succeſſion Proteſtante dans la Maiſon d'Hanovre. Le 3 d'Octobre 1702 il fut élu Cenſeur du Collége des Médecins. Le Duc de Marlborough l'eſtimoit & l'affectionnoit particuliérement; & le Docteur Garth fit de très-beaux vers ſur la diſgrace de ce grand-homme, & ſur ſa retraite volontaire dans les Pays étrangers. En 1711 il compoſa une Epître Dédicatoire pour une Edition de *Lucrece* qu'on avoit deſſein de publier; cette Epître étoit adreſſée au feu Roi George I, pour lors Electeur de Brunſwic [*C*], & à l'avénement de ce Prince au Thrône, il fit l'honneur à Mr. Garth de le faire Chevalier avec l'épée du Duc de Marlborough. Il fut auſſi fait Médecin ordinaire de ſa Majeſté, & Médecin général de l'Armée. Si ſon mérite lui acquit beaucoup de crédit auprès des Puiſſances, la bonté de ſon caractére fit qu'il l'employa plus pour rendre ſervice à d'autres gens de Lettres, que pour l'avancement de ſa popre fortune. Il a fait quelques autres Piéces outre celles dont on a parlé [*D*]. Il mourut le 18 Janvier 171$\frac{8}{9}$ & fut enterré le 22 dans l'Egliſe de *Harrow on the Hill*, dans le tombeau qu'il y avoit fait faire pour ſa famille. Mr. Pope le qualifie dans une de ſes Lettres (*c*); *le meilleur de tous les hommes*; & il dit „ qu'il

(*c*) Voy. *Letters of Mr. Pope and ſeveral eminent Perſons from the year* 1705 *to* 1711 pag. 101-161. Lond. 1735.

[*C*] *En 1711 il compoſa une Epître dédicatoire pour une Edition de* Lucrece, *qu'on avoit deſſein de publier; cette Epître étoit adreſſée au feu Roi George I, pour lors Electeur de Brunſwic.*] Comme cette Piéce eſt rare, parce que l'Edition de Lucrece pour laquelle elle étoit deſtinée n'a point paru, nous la rapporterons ici.

„ Sereniſſimo Principi GEORGIO LUDOVICO,
„ Brunſw. & Lun. Duci, &c.

„ Princeps Sereniſſime,

„ Scriptorem perlectu non indignum, ſummâ, ut par eſt, obſervantiâ, tuos ob oculos pono. Eruditne utilius, an delectet elegantius, jure dubitemus. Quamplurimi forſan putent, Dignitatis tuæ me parum rationem habere, qui, quicquid forte deliraverim, auguſto tuo Nomini conſecrare voluerim: ſed & clementiam tuam, & tenuitatem meam juxta novi. Eâ es humanitate, ut dum *Heroem* te probas maximum, *Patronum* te præbes optimum. Incertum ſi in oppugnantem ſis vehementior, an ſupplicanti facilior. Si *Lucretius* his temporibus vixiſſet, & de rebus quas fortiter ſuſceperis, & feliciter perfeceris, certior factus eſſet, Providentiam divinam geſtis tuis annuentem, ipſe ultro agnoſceret, & gerendis non defuturam facile prædiceret. Neque adverſus mortis timorem validius quicquam ſtatueret, quam Animi tui magnitudinem; neque dulcius ſolatium, quam vitæ Integritatem. Si magna, quæ molitus fuiſti admodum adhuc adoleſcens, & ad ardua quæque ſubeunda natus, enumeranda forent; expugnatam *Treveriam*, *Viennam* liberatam tranſire nefas eſſet; quorum altera Coronam obſidionalem tibi donavit, Muralem altera. Neque te in Hungaria prælíantem tacerem, ubi in id Bellum incidiſti, cujus altera pars ſudoris nimium habuit, altera Felicitatis parum. Atqui res Imperatorias, tu, Romani Imperii Vindex, privato commodo habuiſti potiores. De rebus in *Holſatia* geſtis & compluribus aliis non ſilerem; neque quæ in *Flandria*, nupero exardente Bello, ſunt notiora, prætermitterem. Nunquis etiam ignorat, quanta ad *Rhenum*, Legionibus belli inexpertibus, receus geſſeris? Fama propria Europæ ſaluti poſthabita, Victoris perſonam poſuiſti, ut Patriæ Conſervatoris indueres, & pulchrè ſtatuiſti te, cedendo gloriæ aliorum, auctu-rum tuam. Exercitum inſtructiſſimum dimiſiſti alio ducendum, & tumultuario per ſingulas Provincias cenſu conſcripto præeſſe inſtituiſti; eo certe conſilio, ut nihil velles quod poſſes; eo exitu, ut ubique potueris quantum volueris: & prudenter conſulta tibi tam feliciter ceſſere, ut de Gallis tandem triumpharis. Sed vereor ne Celſitudini tuæ ſim moleſtior, qui magna moliri, quam maxima de te recenſeri malis; in appetenda gloria ardentior; in ferenda moderatior; & licet Victorias novas prioribus cumules, verecundia tua uſque adhuc reſtat invicta. Non tibi, ſed tuis te natum arbitraris, & otium, quod aliis paras, tibi ſoli denegas. Non de Imperio proferendo certas, ſed de Libertate vindicanda. Quis in hoſtem gravior? Quis in civem benignior? In caſtris diſciplinam inſtituis: in Tribunali juſtitiam; & Jus cuique ſuum Dux & Princeps reddis, quod Miles & Civis exoptares. Voluntas Principum eſt aliquando pro Legibus. Tu illis ſolutum te nolles, ſed ſalubriter latæ ſive utiliter emendatæ tibi præcipuè arrident; & tales conſtitui, quibus tui pareant, & quas ipſe etiam ſerves, curas. Si quid imperant, imperas; ſi quid vetant, vetas; inde tibi cautum eſt, hoc ne agas, illud ut exequaris. Te genus Avitum & Jus a Majoribus acceptum, tot ſeculorum inſuper conſuetudine approbatum, ſuper cæteros extulerunt. Sed ea eſt moderatio tua, vix quicquam ut tibi, qui omnia potes, niſi quod jure fiat, permiſſum velis. Non jus vi obrui ſinis; potentiores, ne humiliores opprimant, prohibes. Si ſtudia leniora minus valeant, aſperioribus invitus coërces; & ſeveritatem Clementiâ uſque eo temperas, ut metus frequentior, & pœna rarior eveniat. Non deſunt Principes, qui vix quicquam, ſi dominationi conducat, turpe exiſtimant. Quicquid æquum eſt averſantur; quicquid iniquum gratum habent; & probant improbantque, non prout Ratio poſtulat, ſed quemadmodum hortatur Ambitio. Ipſe id ante omnia conſulis, rectumne ſit an pravum; & ne vectigalibus tuos, ne armis Vicinos opprimas, caves. Plerique inani Dignitatis imagine adducti, memores ſe eſſe Principes, ſe eſſe Homines ſunt obliti. Tu, cum Anglicis curis vaces, non alio, quoquo te vertis, ſatellitio, niſi piis intuentium votis ſtipatus incedis; & eo aliis es major, quo aliis te reddis magis parem. Nonnulli in conſiliis capiendis mobiles, non niſi blanditiis inſidiantibus aurem admovent, & aliorum merita non proprio judicio, ſed adulatorum arbitrio metiuntur. Tu in ſententia conſtans, & Adulationem procul amovens, ad aliorum nutum te minimè convertis. Inſontes te habent propugnatorem; abſentes vindicem; facinorum præclarè geſtorum ii te prædicatorem inveniunt, quibus antea fueras exemplo; & quicquid fieri, ut Dux juſſeris, facto, ut commilito, gratularis. Te maximè laudat qui veriſſima refert, ſive virtutes tuas, ſive Majorum recordetur. Erat tibi Pater Heroum genere natus, Bellicorum pariter Munerum atque Civilium ſummè peritus. Supereſt Mater longo Regum ordine genus deducens, & animi magnitudine ſupra fœminam conſpicua, nihil muliebre præ ſe ferens, præter hilaritatem priſcam, & gratam oris venuſtatem. Juvat denique Filium memorare, Europæ ſpem alteram, optima indole Principem, artibus omnigenis inſtructiſſimum, & ob mores amabiles æque infimis atque ſummis clarum. Qui gloriam, Virtutis tuæ æmulus, more tuo adipiſcitur, adeptam more tuo parvi ducit. Neſcio an famæ curſum impleveris jam ipſe magis fortiter, an inchoaverit ille feliciter, pro mortalitate a Parente accepta immortalitatem redditurus. Quantus in armis ſit, certò ſcimus, quantus evaſurus, auguramur; proinde quo optimè laudemus Patrem, Filium oportet nominemus. Quid votorum ſupereſt, niſi ut benè meritus eſt ab omnibus, ſummo in honore habeatur ab omnibus? Quæ de te vulgavit fama, læti accipimus, grati recognoſcimus. In moribus ineſt humanitas, in officiis probitas, in verbis fides; & qualis haberi velis, talem te eſſe lætaris. Cum Regina proinde optima (quam Dii immortales diutiſſime ſervent) extremum reddiderit ſpiritum, te tuoſque Senatus Populuſque Britannus certatim ad ſe accerſent, genti univerſæ quam feliciſſimè imperaturos."

[*D*] *Il a fait quelques autres piéces, outre celles dont on a parlé.*] I. *Claremont*, au très-honorable Comte de Clare, aujourd'hui Duc de *Newcaſtle*. Cette Piéce parut en 1715, & a été réimprimée dans la *Sixiéme Partie des Mêlanges des plus célébres Auteurs publiés par Mr. Dryden*. Notre Auteur dit dans la Préface que „ Ce Poëme a été compoſé ſur le nom de *Claremont* donné à un Village, appartenant à préſent au Comte de *Clare*. La ſituation en eſt ſi agréable & ſi frappante, qu'elle feroit croire que c'eſt quelque lieu pareil qui a donné à Ovide l'idée de la Fable de *Narciſſe* & d'*Eccho*. Il y a de l'apparence qu'il avoit remarqué quelque Source ſortant d'entre les arbres & les rochers, & quelque fleur ſuſpenduë au-deſſus du ruiſſeau, & réfléchie dans l'eau." Il y a eu une Edition de ce Poëme imprimée à Londres in-8. ſous ce titre: *Claremont; au très honorable Comte de Clare. Avec des Remarques & des Notes* Variorum. II. *A Mylady* Louiſe Lenos, *avec les Epîtres d'Ovide.* Dans la *Sixiéme partie des Mêlanges de* Dryden. III. *Au Comte de* Burlington, *avec l'Art d'Aimer d'Ovide.* IV. *Traduction du* XIV *Livre des* Métamorphoſes d'Ovide, & de *l'Hiſtoire de Cinnus* dans le XV Livre. Ces Traductions ont paru dans la Traduction Angloiſe des *Métamorphoſes d'Ovide* par divers Auteurs, publiée par le Docteur Garth avec une Préface, & une Epître dédicatoire à la Princeſſe de Galles, depuis Reine. Le Docteur George Sewell dans l'Epître dédicatoire d'une Traduction du même Ouvrage d'Ovide par divers Auteurs, datée du premier Août 1716 nous apprend qu'„ il en a vu un Livre de la façon du Chevalier *Garth*, en Manuſcrit, qui égale les meilleures Traductions pour la pureté & la préciſion." V. Un *Prologue pour le* Tamerlan de Mr. Rowe, mais qui n'a jamais été récité. Il ſe trouve dans le ſecond Volume des *Mêlanges de Dryden*. VI. *Prologue à l'Aſſemblée de Muſique de York-Buildings*. Dans le *troiſiéme Volume des Mêlanges de Dryden*. VII. *Prologue à l'Ouverture du Théatre du Marché au foin.* VIII. *Epilogue pour le Caton* de Mr. Addiſon. IX. *Vers au Comte de Godolphin.* X. *Vers ſur* Myladi *Carliſle*, Miledy *Eſſex*, Myledi *Hyde*, & Myledi *Wharton*, imprimés avec les vers faits pour les Verres à raſades de la Societé du *Kit-Kat* en 1703, & dans le *cinquiéme Tome des Mêlanges* de Dryden.

[*E*] *Mr.*

„ qu'il eſt mort d'une maniére vraiement héroïque, & capable de rendre un Saint, ou un Philoſophe „ fameux; mais que les méchantes langues & les gens d'un mauvais cœur l'ont taxé d'irreligion dans „ ſes derniers momens, auſſi injuſtement que pendant ſa vie. Vous devez avoir ouï faire bien des „ contes ſur ce ſujet; mais ſi jamais il y eût un bon Chrétien, ſans ſavoir lui-même qu'il l'étoit, „ c'étoit le Docteur *Garth* ". Mr. Granville, depuis Lord Lanſdowne, fit de très-beaux vers ſur la maladie de notre Auteur [*E*]. Il avoit une fille unique, qui a épouſé le Colonel Boyle, frere de Mr. Henri Boyle Ecuyer, préſentement † Orateur des Communes d'Irlande, Lord Juſtice, & Commiſſaire des Revenus du Roi dans ce Royaume-là.

† On ne marque point en quelle année on des ſoit cet Article. R. D. T.

[*E*] *Mr. Granville depuis Lord Lanſdowne fit de très-beaux vers ſur la maladie de notre Auteur.*] Ils ſont intitulés: *Vers envoyés au Docteur* Garth *dans ſa maladie*; en voici le ſens: „ *Machaon* eſt malade: on lit ſur le viſage de tout le monde que tout le genre-humain eſt en danger avec lui; „ admirable en ſon Art, la nature ne pouvoit périr que „ par un Déluge ou par l'Embraſement du Monde univerſel: Il a plus ſauvé de Vies, que nos Guerres n'en ont „ ravi; & guéri plus conſtamment que la Peſte ne peut détruire. Le téméraire Beuveur, la Femme Avanturiére „ ne craignent ni la fiévre, ni ne ſe refuſent à la paſſion „ qui les anime; pleins de confiance en ſon Art, & affranchis de toute contrainte, ils n'ont à redouter que la „ honte, le remors, ou la vertu. Dieu des Arts protége „ le plus cher de tes Enfans; rétablis celui à la vie duquel eſt attachée la nôtre; ſur lequel le monde entier „ repoſe, comme ſur Adam; & en conſervant *Garth*, conſerve le genre-humain."

GATAKER ou GATACRE [*A*] (THOMAS) ſavant Ecrivain Anglois du XVII. Siécle, deſcendoit d'une ancienne & bonne famille de la Comté de Shrop [*B*], & étoit fils de Mr. Thomas Gataker [*C*] Chapelain domeſtique de Robert Comte de Leiceſter, & Miniſtre de St. *Edmund's the King* dans *Lombard-Street* à Londres; ſa mere s'appelloit Marguerite & étoit de la famille des Pigots dans la Comté de Hertford. Il nâquit dans la Maiſon Curiale de St. Edmond le 4 Septembre 1574 (*a*). Il ſe diſtingua dans ſon enfance même par la beauté de ſon génie, l'étenduë de ſa mémoire, & par ſon application extraordinaire à l'étude: ayant achevé ſon cours d'Humanités avant ſeize ans accomplis, on l'envoya en 1590 au Collége de St. Jean à Cambridge. Son pere étant mort peu de tems après, le laiſſa, ſinon entiérement deſtitué, du moins hors d'état de ſe ſoutenir fort longtems à l'Univerſité. Mais il trouva des Amis qui lui aidérent, & ſon mérite diſtingué lui procura bientôt une place d'Ecolier dans le Collége (*b*), où il continua ſes études avec une diligence infatigable [*D*], juſques à ce qu'il prit le degré de Maître-ès-Arts, ayant les connoiſſances requiſes pour le faire avec honneur. Son érudition & ſa piété lui acquirent une ſi haute réputation, que lorſqu'on fonda un Collége par la généroſité de la Comteſſe de Suſſex [*E*], les Exécuteurs des volontés de cette Dame le choiſirent pour en être Membre avant même que le Collége fût achevé. En attendant il alla demeurer chez Mr. Guillaume Ayloff dans la Comté d'Eſſex, à qui il enſeigna l'Hébreu (*c*), ayant ſoin en même tems de l'éducation du fils aîné de ce Gentilhomme (*d*). Pendant ſon ſéjour dans cette maiſon, le Docteur Stern, pour lors Suffragant de Colcheſter, le ſollicita de prendre les Ordres ſacrés [*F*], à quoi il ſe détermina enfin, & il fut ordonné par ce Docteur (*e*). Les bâtimens du Collége de Sidney-Suſſex ayant été achevés vers l'an 1599 (*f*), il y alla prendre poſſeſſion de ſa place, & s'y appliqua avec ſuccès à l'inſtruction des jeunes Etudians (*g*). Vers ce tems-là il entra dans un

(*a*) *Narrative of the Life and Death of Mr. Gataker* p. 41. 42. Subjoined to his *Funeral Sermon by* Simeon Aſhe &c. Lond. 1655 in-4.

(*b*) Ibid. p. 42. 43.

(*c*) Ibid. p. 44. Et *Mr. Tho. Gataker's Annot. On* Jérém. X. 2. p. 56. 57.

(*d*) *Narrative* p. 44.

(*e*) Ibid. p. 44. 45.

(*f*) *Voy.* Fuller's *Hiſtory of the Univerſity of Cambridge.* p. 153.

(*g*) *Narrative* p. 45.

[*A*] GATACRE.] C'eſt de cette maniére qu'il écrivit ſon nom, juſques à ce que dans les derniéres années de ſa vie, il le changea en *Gataker* pour éviter les mépriſes, occaſionnées par la vuë des Lettres de ſon nom (1).

[*B*] *Deſcendoit d'une ancienne & bonne famille de la Comté de Shrop.*] La tige de cette famille a ſubſiſté dans la même maiſon, portant le nom du proprietaire, & connue ſous le nom de *Gatacre-Hal*, par une ſucceſſion non interrompuë depuis le tems d'Edouard le Confeſſeur (2).

[*C*] *Etoit fils de Mr.* Thomas Gataker.] Thomas étoit le plus jeune fils de Mr. Guillaume Gataker, ſes parens l'avoient deſtiné à la Juriſprudence, qu'il étudioit au Temple. Pendant qu'il faiſoit ſes études, ayant rendu viſite quelquefois à de ſes Parens, qui occupoient des poſtes diſtingués, il aſſiſta pluſieurs fois, „ à l'examen de quelques „ Confeſſeurs de la Vérité dans ces tems fâcheux, où Satan réuniſſoit toutes ſes forces pour éteindre la lumiére „ naiſſante qui menaçoit l'Empire des ténébres de ſa ruïne. La rigueur des procédures, jointe à la conſtance „ de ces vrais Chrétiens, qui malgré leur ſimplicité ſoutenoient leur Foi & leur Conſcience avec une évidence „ de raiſons & un courage admirables, contribuérent „ beaucoup à l'affermir dans les ſentimens avantageux „ qu'il commençoit à avoir pour la pure Doctrine de l'Evangile (3)." Ses Parens s'en étant apperçus, & piqués de ſon changement, l'envoyérent à Louvain en Flandres, & pour le gagner & l'engager à ſuivre leur Religion, ils mirent ſur ſa tête une rente de cent Livres ſterling. Mais ſon pere voyant qu'il perſévéroit avec une fermeté à toute épreuve dans le choix qu'il avoit fait, contre lequel il n'y avoit que le préjugé de la Nouveauté apparente; ſon pere, dis-je, le fit revenir, & révoqua avec beaucoup de chagrin la donation qu'il lui avoit faite: cependant cette révocation ne pouvant avoir ſon effet ſans le conſentement du fils, qui pour conſerver ſa conſcience ſans reproche, renonça à ce qui devoit être une amorce pour l'engager à l'Apoſtaſie. Mais il ne laiſſa pas de continuer ſes études à Oxford par le ſecours de ſes Amis, & dans la ſuite du tems, lorſque la Réformation fut établie, il entra dans le Miniſtére, & devint Chapelain domeſtique de Robert Comte de Leiceſter, & Miniſtre de *St. Edmund's the King* dans *Lombard-ſtreet* à Londres (4).

[*D*] *Où il continua ſes études avec une diligence infatigable.*] Il alloit entendre réguliérement Mr. Jean Bois, qui donnoit une Leçon ſur le Grec dans ſon lit, à quelques jeunes Etudians, qui préféroient l'étude même avant le jour, au repos & au ſommeil. Mr. Gataker conſerva ce qu'il avoit recueilli dans ces Leçons comme un Tréſor; & Mr. Bois l'étant venu voir pluſieurs années après, il les lui montra, ce qui fit un grand plaiſir à ce bon Vieillard, qui dit que cela le rajeuniſſoit de quelques années (5). Mr. Gataker nous apprend lui-même qu'il avoit beaucoup d'obligation à Mr. *Bois* par rapport à la connoiſſance du Grec (6), & à Mr. *Edouard Lively* par rapport à celle de l'Hébreu (7).

[*E*] *Lorſqu'on fonda un Collége par la généroſité de la Comteſſe de Suſſex.*] C'étoit Françoiſe fille du Chevalier Guillaume Sidney, & ſœur du Chevalier Henri Sidney, Viceroi d'Irlande. Cette Dame mourut le 9 Mars 158⁸⁄₉, comme cela ſe voit dans l'Epitaphe qui eſt ſur ſon tombeau dans l'Abbaye de Weſtminſter: elle donna à cette Abbaye une rente de vingt Livres ſterling par an, pour une *Lecture* de Théologie; & par ſon Teſtament, daté du 6 Décembre 1588, elle laiſſa à ſes Héritiers, Henri Gray Comte de Kent, & à ſon neveu le Chevalier, depuis Lord Harrington, cinq mille Livres ſterling, outre ſes biens dont elle n'avoit point diſpoſé, pour fonder un Collége, & acheter les terres néceſſaires pour l'entretien d'un Maître, de dix Membres, & de vingt Ecoliers; & en cas que le Leg ne fût pas ſuffiſant, elle ordonnoit qu'on l'employeroit à l'augmentation de *Clare-Hall*, pour y entretenir pareil nombre de Membres & d'Ecoliers, avec les mêmes priviléges, libertés, & ſelon les mêmes régles que les autres Membres & Ecoliers de ce Collége. Elle nomma le Docteur Jean Whitgift Archevêque de Cantorbery, & le Docteur Daniel Goodman Doyen de Weſtminſter, pour Exécuteurs de ſes Volontés. On poſa la premiére pierre du Collége de Sidney le 20 May 1596, & tout le bâtiment fut achevé trois ans après (8).

[*F*] *Pendant ſon ſéjour dans cette maiſon, le Docteur Stern pour lors Suffragant de Colcheſter, le ſollicita de prendre les Ordres ſacrés.*] Il avoit coutume d'expliquer tous les matins une portion de l'Ecriture, & il expliqua de cette maniére les Epitres, les Révélations du Prophête Eſaïe, & une bonne partie du Livre de Job, traduiſant le texte ſur l'Original, & en donnant enſuite une explication claire, accompagnée d'Obſervations utiles. Le Docteur Stern, qui étoit parent très-proche de la Maitreſſe de la Maiſon, l'étant venuë voir un jour, aſſiſta à cet exercice, & entendit expliquer à Mr. Gataker le premier Chapitre de l'Epître de St. Paul aux Ephéſiens. Il en fut extrêmement ſatisfait, & admirant les talens de Mr. Gataker, il le preſſa fortement de prendre les Ordres ſacrés, où il ſeroit autoriſé à faire uſage de ſes dons pour l'utilité publique, & il lui offrit de l'aider dans ce deſſein. Mais Mr. Gataker faiſant réflexion ſur le poids de la charge, & jugeant modeſtement de ſa capacité, remercia le Docteur de ſes offres obligeantes, & remit l'affaire pour y penſer mûrement. Mais enſuite par les conſeils de Mr. Henri Alvey, ci-devant ſon Maitre, & ſur les inſtances réitérées du Docteur Stern, il conſentit enfin à ſe faire ordonner par lui (9).

(1) *Narrative of the Life and Death of Mr.* Gataker p. 41. Subjoined to his *Funeral Sermon by* Simeon Aſhe *Miniſter of the Goſpel in London.* London 1655 in-4.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

(4) Ibid. p. 41. 42.

(5) Ibid. p. 41.

(6) Cinnus L. I. c. 9.

(7) Ibid. L. II. c. 9.

(8) Fuller's *Hiſtory of the Univerſity of Cambridge ſince the Conqueſt.* p. 153. London 1655.

(9) *Narrative* p. 44. 45.



[G] La

un Projet, formé par Mr. *Abdias Afhton*, du Collége de St. Jean, & par Mr. *Guillaume Bedel*, du Collége d'Emanuel, dans la fuite Evêque de Kilmore en Irlande, d'aller prêcher dans les lieux du voifinage, pour fuppléer au défaut d'habiles Miniftres dans ces quartiers-là. Mr. Gataker prêchoit tous les Dimanches à Everton, Village fur les frontiéres des Comtés de Cambridge, de Bedford & de
(h) Ibid. Huntington, dont on dit que le Curé étoit âgé de cente-trente ans (*h*). Après avoir paffé fix mois de cette maniére, il eût des raifons de quitter l'Univerfité, & à la perfuafion de Mr. Afhton, qui avoit été fon Maître, il entra chez le Chevalier Guillaume Cook à Londres. Il fe trouva par-là fur un plus grand Théatre par rapport au Miniftére, ce qui le fit bientôt connoître de plufieurs perfonnes de diftinction; & la place de Prédicateur de Lincoln's-Inn étant venuë à vaquer, quelques-uns des principaux Membres de cette Societé, qui l'avoient entendu par hazard, le follicitérent d'y penfer; il fut élu [*G*], & la remplit pendant dix années. Il ne quitta pourtant pas tout à fait la maifon du Chevalier Cook, dont la femme étoit fa parente très-proche; mais dans le tems des vacances, lorfqu'il étoit libre, il paffoit fon tems chez le Chevalier [*H*], prêchant dans la Chapelle de la Mai-
(i) Ibid. p. 46. fon, ou dans l'Eglife Paroiffiale, felon les occurrences (*i*). Pendant qu'il fut Prédicateur de Lincoln's-Inn, le Chevalier Guillaume Sidley lui offrit un Bénéfice confidérable, qu'il refufa, parce qu'il trouvoit qu'un feul à cure d'ames fuffifoit à un homme. En 1611 il quitta le pofte de Lincoln's-Inn pour la Cure de Rotherhith dans la Comté de Surrey [*I*]. Il y remplit fes fonctions avec tout le foin & toute l'affiduïté poffible, malgré un mal de tête prefque continuel, dont il avoit été incom-
(k) Ibid. p. 47-49. modé dès fa jeuneffe (*k*). Pendant l'année 1616, & quelques années fuivantes, il eut un commerce de Lettres avec le Docteur Jacques Ufher Archevêque d'Armagh [*K*]. En 1619 il publia fon *Dif-*

cours

[G] *La place de Prédicateur de Lincoln's-Inn étant venuë à vaquer, quelques-uns des principaux Membres, qui l'avoient entendu par hazard, le follicitérent d'y penfer, & il fut élu.* Ces Meffieurs lui offrirent leurs fervices, lorfque la place vaqua, & lui alléguérent qu'il lui feroit facile de l'obtenir, par le crédit du Lord Chef de Juftice Popham, qu'ils favoient qui avoit beaucoup d'eftime pour Mr. Gataker, auffi bien que pour fon pere, qui avoit été fon intime ami, & fon compagnon d'étude en Droit. Mais notre Auteur, fuivant les mouvemens de fa modeftie ordinaire, s'excufa de tenter la chofe, & réfifta même aux importunités de Mr. Stock fon Ami, jufqu'à ce que le Docteur Montagne, Principal du Collége de Sidney, ayant appris l'affaire qui étoit fur le tapis, penfa à la faire réuffir, & quoiqu'il eût eu deffein d'inviter Mr. Gataker de revenir dans le Collége, pour y remplir les fonctions de Lecteur en Hébreu, pour lequel Mylord Harrington avoit fondé une rente annuelle, ce Docteur employa la raifon & l'autorité pour le perfuader, l'encouragea contre la défiance qu'il avoit de lui-même, & obtint enfin de lui qu'il confentiroit que fans aucune follicitation de fa part, le Lord Chef de Juftice Popham le recommanderoit à la Societé, & c'eft de cette maniére qu'il fut élu Prédicateur de Lincoln's-Inn.

[*H*] *Dans le tems des Vacances, lorfqu'il étoit libre, il paffoit fon tems chez le Chevalier.*] Il prêchoit dans la Chapelle ou dans l'Eglife de la Paroiffe, felon que les circonftances le requeroient. „ Et il le faifoit dans des vuës vraye- „ ment Apoftoliques, non pour un gain deshonnête, mais „ fans intérêt; n'étant à charge à perfonne, & voulant „ que l'Evangile ne fût un fardeau que pour le Difpenfa- „ teur. Mais la piété de ce couple Religieux (10) fut tel- „ le, qu'ils ne voulurent pas auffi que le fervice divin fe „ fit pour néant, puifqu'en confidération des peines qu'il „ avoit prifes fans contribution, ils affignérent dans la fui- „ te à Mr. Gataker une rente de vingt Livres fterling „ par an; dont il jouït à la vérité un petit nombre d'an- „ nées; mais dans la fuite il l'a remit, par des raifons „ particuliéres, à l'Héritier de cette famille, fe faifant „ une peine de fe prévaloir du droit qu'il avoit, & défen- „ dant à fon héritier de prétendre à aucuns arrérages de „ cette rente. On rapporte d'autant plus volontiers ce „ fait, qu'il fert à faire connoître la générofité Chrétien- „ ne de fon ame, qui penfoit plus au Souverain Bien des „ autres, qu'à fes avantages temporels, & combien il „ étoit éloigné de rechercher aucun gain fordide, & de „ faire fervir le miniftére à des intérêts mondains; ce qui „ fuffit pour confondre les impudentes clabauderies de „ certaines gens, qui ayant une Confcience cautérifée, „ ont ofé le taxer calomnieufement d'avarice. Mais lui- „ même a fait à cet égard fon Apologie mieux que per- „ fonne n'eft en état de la faire, & ceux qui voudroient „ entreprendre de faire fon portrait & de lui donner les „ éloges qu'il mérite, auroient befoin, felon le mot de „ Grégoire de Nazianze†, d'avoir fon éloquence (11)."

(10) Le Chevalier Guillaume Cook & fa femme.

† *Greg. Epitaph. Bafil.*

(11) *Narrative* p. 46. 47.

[*I*] *En 1611 il quitta le pofte de Lincoln's-Inn pour la Cure de Rotherhith dans la Comté de Surrey.*] Il nous a donné un détail des motifs qui le déterminérent à quitter, & de la maniére dont il le fit, dans fon *Difcours Apologetique contre Mr. Guillaume Lilly* (12): Voici en fubftance de quoi il s'agit. Cette Cure étant vacante, un homme de très-mauvaife vie fit tous fes efforts pour l'obtenir, & dans ce deffein il avoit avant la mort même de celui qui la poffédoit, fait un marché avec la Mere de certains Orphelins, qu'on fuppofoit avoir le droit de Patronat. Là-deffus quelques honnêtes gens de la Paroiffe jettérent les yeux fur Mr. *Gataker*, & pour le gagner ils joignirent à leurs follicitations, l'interceffion de fon ami Mr. *Richard Stock*. Celui-ci lui ayant repréfenté par diverfes raifons, qu'il importoit à la Religion d'empêcher un Sujet indigne d'être intrus dans ce Bénéfice, il fe détermina enfin à l'accepter. Mr. *Randolph Crew*, dans la fuite Lord Chef de Juftice, expofa la chofe au Chevalier *Henri Hobart* Procureur-Général; le Chevalier qui favorifoit d'abord d'autres prétentions pour faire plaifir à quelques-uns de fes Fermiers, qui étoient de cette Paroiffe, embraffa avec plaifir la propofition d'y placer Mr. Gataker; il écrivit à l'Evêque pour lever tous les obftacles, qui fe rencontroient, ou pouvoient fe rencontrer, à la nomination de Mr. Gataker, fignée des trois Freres, qui avoient droit de préfentation, elle fut donc donnée en fa faveur. *La nouvelle de fon départ prochain fut très-chagrinante pour plufieurs Membres de la Societé* (de Lincoln's-inn), *qui fouhaittoient fort de le retenir; les uns lui offrirent une augmentation de gages pour l'engager à refter; d'autres repréfentérent que les deux Bénéfices étoient compatibles enfemble, en prenant un Aide. Mais lui qui ne faifoit pas un trafic de fon Miniftére pour fa fubfiftance* ... *(comme Grégoire de Nazianze fe plaignoit que quelques-uns le faifoient de fon tems, & comme un trop grand nombre le font de nos jours); lui qui ne vouloit pas multiplier les charges, tandis qu'il fe croyoit incapable de porter la moindre, ne put jamais être ébranlé pour changer de réfolution* (13).

(12) P. 44-48. Edit. London 1654 in-4.

(13) *Narrative* p. 48.

[*K*] *Pendant l'année 1616 & quelques années fuivantes il eut un commerce de Lettres avec Jacques Usher Archevêque d'Armagh.*] Le Docteur Richard Parr a publié plufieurs des Lettres de Gataker à ce Grand-homme, dans le *Recueil de trois-cens Lettres*, qui fe trouve à la fuite de la *Vie* de ce Prélat, qu'il a donnée (14). La premiére Lettre de Mr. Gataker eft datée de Rotherhith le 18 Mars 1616; il y mande (15) au Docteur Usher, qu'il a entre les mains un Manufcrit, qui contient entre autres quelques Traités, qu'il n'a pu favoir s'ils ont été imprimés, favoir, *Gulielmus de Sancto Amore de periculis noviffimorum temporum*; diverfes Piéces de *Robert Groffetête*, autrefois Evêque de Lincoln, comme une *Harangue donnée par écrit au Pape à Lyon* (dont il a trouvé un morceau dans le *Catalogus Teftium*;) *Excerpta quædam ex ejufdem Epiftolis*; *Tractatus de Oculo morali*; *de Modo confitendi*; & *Sermones quidam*. „ Quelques-uns de ces Traités, dit-il, ne feroient pas indi- „ gnes de voir le jour, fi par hazard ils n'ont pas paru; „ & je ne me ferois pas une peine d'employer mes foibles „ efforts pour cela, fi on trouvoit que ces Ouvrages „ en valuffent la peine. Mais pour ce qui eft de la Haran- „ gue au Pape, il y a quelques lignes retranchées dans „ mon Exemplaire, de maniére cependant qu'il eft aifé „ d'en recueillir le fens en confultant la liaifon: & il y a „ quantité de fautes dans les autres Traités, qu'il ne fe- „ roit pas fort aifé ni peut-être poffible de corriger, fans „ le fecours de quelqu'autre Copie. Je fouhaitterois bien „ de favoir fi vous, que je connois fi foigneux de recher- „ cher de pareils monumens, fi vous, dis-je, pendant vo- „ tre féjour ici en Angleterre, vous n'avez pas découvert „ quelqu'un de ces Traités, & où & entre les mains de „ qui ils font. Il y a de plus dans ce Manufcrit un Com- „ mentaire fur St. Auguftin de la *Cité de Dieu*, un Poftille „ fur l'*Ecclefiafte*, & un Traité *fur la méthode de prêcher*; „ mais ces deux derniers imparfaits & fans noms d'Au- „ teurs; outre cela *Guilelm. Parif. de Præbendis*; & *Malachiæ Minoritæ de Veneno fpirituali*; j'apprends que ces „ deux derniers ont été imprimés." Dans une autre Lettre au même, datée du 24 Juin 1617, il s'exprime en ces termes (16). „ Je trouve que je vous ai beaucoup d'obli- „ gation, tant pour l'affection que vous m'avez témoignée „ ci-devant, que pour votre bonté en m'écrivant une fi „ grande Lettre, remplie d'inftructions fur l'affaire dont „ j'ai eu la hardieffe de vous parler, quoique cela foit en- „ tiérement inutile, comme je le vois par ce que vous „ m'apprenez. Il eft vrai que quoique je ne fuffe pas en- „ tiérement déterminé à travailler moi-même à cela, mais „ plutôt d'offrir mon fecours & mes fervices à d'autres, „ je fuppofois que ces deux Piéces, favoir la Harangue „ de l'Evêque, & le Traité de *Guillaume de St. Amour*, „ n'étoient pas tout-à-fait indignes de paroître, fi l'un eût „ été complet, & que l'autre n'eût pas encore été publié; „ car pour ce qui eft du Traité de *Guillaume de Paris de* „ *Præbendis*, j'ai appris qu'il a déja été imprimé, & *Gefner* dans fa *Bibliothéque* marque *Tractatus* 2. *Argentin.* „ *impreff.* 1507 *de collatione & pluralitate Ecclef. beneficio-*

(14) Londres 1686 in-fol.

(15) *Collection of Letters.* p. 17.

(16) Ibid. p. 56.

„ rum,

*cours de la Nature & de l'Usage du Sort* [*L*], & l'année suivante il fit un tour dans les Pays-Bas [*M*]. En 1624 il publia à Londres in-4. un Ouvrage intitulé: *Preuves que la Transubstantiation n'a point de fon-*

„ *rum*, qui pourroit bien être un de ceux dont il s'agit
„ ici: & comme il y a *gemma preciosior* dans le Manuscrit
„ dont vous parlez, il est dit *auro preciosior* dans le mien.
„ Mais je vois par ce que vous m'apprenez, que l'un a déja
„ paru, & que l'autre est prêt à être imprimé, & qu'il est
„ entre les mains d'un homme mieux pourvu & plus pro-
„ pre que moi pour un pareil Ouvrage, ainsi je le solli-
„ citerois plutôt à donner au Public ce qu'il a de com-
„ plet, que de lui ôter l'Ouvrage d'entre les mains, en
„ faisant servir sa Copie complette à en tirer une de la
„ mienne qui est imparfaite. J'ai appris depuis que je
„ vous ai écrit par Mr. Bill, que le Chevalier Henri Sa-
„ vill va donner les Lettres de *Grossetête* sur un Manuscrit
„ de la Bibliothéque du Collége de Merton. J'ai trouvé
„ derniérement le Traité *de Oculo morali* dans un autre
„ Manuscrit, relié avec *Grossetête in Decalog.* avec ce ti-
„ tre: *Incipit Liber de Oculo morali, quem composuit Ma-*
„ *gister Petrus de Sapiere Lemovicensis.* Et je le trouve ci-
„ té par le Moine *Petrus Reginaldeti* dans son *Speculum fi-*
„ *nalis retributionis*, sous le nom de *Johannes de Pechamo*,
„ comme Auteur de ce Traité. Et quoiqu'il soit écrit d'u-
„ ne maniére honnête, & même avec esprit & savamment,
„ pour ce tems-là, il ne me paroît pas être du même tour,
„ & avoir la même gravité que les autres Ouvrages de cet
„ Evêque; & la même raison me fait soupçonner, que les
„ Sermons, qui se trouvent dans mon Manuscrit sous son
„ nom, pourroient bien ne pas être de lui, en ayant der-
„ niérement parcouru quelques-uns à mes heures de loi-
„ sir. Si je rencontre quelque jour *Malachie* votre com-
„ patriote, je me souviendrai de votre priére. Et si je
„ puis vous être de quelque utilité ici, soit pour l'impres-
„ sion de vos savans & pieux Ouvrages, si estimés & si
„ desirés non seulement de moi, mais de gens fort au-
„ dessus de moi par leur goût & leur érudition, soit pour
„ quelque autre chose qui soit de mon petit ressort, je
„ serai toujours prêt & charmé de m'y employer du mieux
„ qu'il me sera possible. Je suis tombé derniérement sur
„ un Auteur obscur, un certain *Hieronymus Dungersheim*
„ *de Ochsenfart*, qui a publié en 1514. Une réfutation de
„ la Confession des Picards, dédiée à George Duc de
„ Saxe. Je ne sai si c'est la même que *Gretser* dit que *Lu-*
„ *ther* a publié avec une Préface de sa façon. Le titre est;
„ *Totius quasi Scripturæ Apologia.* Et elle commence par
„ ces mots: *In summi Dei maximo nomine & terribili, A-*
„ *men. Nos homines in terræ orbe quamquam ad ima subacti*,
„ &c. Et quoique cet Auteur ne l'ait pas inserée toute
„ entiére dans sa Réponse, il en rapporte pourtant assez,
„ dans leurs propres termes, pour montrer qu'ils ne s'ac-
„ cordoient point avec l'Eglise Romaine sur divers Arti-
„ cles, & qu'ils étoient dans les mêmes sentimens que
„ nous. Mais il n'y a pas d'apparence que cet Ecrivain,
„ tout obscur qu'il est, & indigne du jour, ait échappé à
„ votre curiosité. *Gesner* paroît s'être trompé sur son su-
„ jet, quand il dit: *Hieronymus Dungersheim scripsit Apo-*
„ *logiam sacræ Scripturæ Boemorum*; puisqu'il n'a pas écrit
„ cet Ouvrage, mais qu'il l'a attaqué." Une autre Lettre de Mr. Gataker est datée de Rotherhith le 29 Septembre 1621 (17).

(17) Ibid. p. 76.

[*L*] *En 1619 il publia son Discours de la Nature & de l'Usage du Sort.*] Il est intitulé: *De la Nature & de l'Usage du Sort: Traité Historique & Théologique; par* Thomas Gataker, *Bachelier en Théologie, ci-devant Prédicateur de Lincoln's-Inn, & à présent Pasteur de Rotherhith.* Londres 1619 in-4. L'Ouvrage est dédié à la Société de Lincoln's-Inn. Dans la Préface au *Lecteur Judicieux & Droit*, il dit que ceux *qui l'ont souvent sollicité de se faire imprimer, sans avoir pu jusqu'à présent l'y déterminer, savent l'éloignement qu'il a eu toujours à se produire. Aujourd'hui*, dit-il, *je me trouve doublement obligé de faire quelque chose, & de publier cet Ouvrage; d'un côté je n'ai pu me refuser aux importunités de quelques Amis judicieux & pleins d'une piété Chrétienne, dont les uns m'ont entendu sur ce sujet dans l'exercice de mon Ministére, les autres en ont oui parler, & d'autres, m'en ayant prié, ont vu quelque partie de ce foible Ouvrage, & n'ont cessé de me solliciter de lui faire voir le jour; d'un autre côté j'y été principalement obligé par l'injustice de quelques autres personnes, qui étant d'un sentiment contraire sur quelques points qui y sont discutés, ont été plus promptes, qu'il ne convenoit, à me décrier moi & mon Ouvrage par des censures peu charitables, & par des calomnies contraires à l'esprit du Christianisme. La voye la plus courte & la plus sûre pour me justifier contre leurs injustes accusations, étoit d'exposer aux yeux de tout le monde, ce qui n'avoit été proposé, que dans un Auditoire obscur, pour ainsi dire, & en présence d'un petit nombre de personnes. C'est-là, Cher Lecteur, ce que je vous présente ici, cet Ouvrage étant en substance ce que j'ai prêché, enrichi seulement de ce que l'Histoire & les Belles-Lettres m'ont fourni, & qui ne convenoit ni à la Chaire ni à mes Auditeurs.* Il remarque ensuite, que si quelqu'un objecte que des Ecrits de ce genre peuvent porter les hommes à se donner trop de liberté, chose bien peu nécessaire dans un siécle déja trop libertin, il répond en deux mots: „ Premiérement, qu'il y auroit de
„ l'injustice * à laisser la Conscience des gens de bien
„ dans l'inquiétude & dans le doute, pour l'amour de la
„ corruption des vicieux. En second lieu, que quiconque
„ ne se donnera pas plus de liberté que j'en accorde ici,
„ peut être sûr de se renfermer † dans les bornes de la
„ piété, de la sobriété, de l'équité & de la charité. A-
„ près cela je ne sai ce que l'on peut demander davanta-
„ ge. Je proteste devant Dieu & en sa crainte, que je
„ n'ai entrepris cette tâche dans aucun dessein sinistre; &
„ je n'ai rien avancé ni soutenu, que je ne sois persuadé
„ être conforme à la Parole de Dieu." Le *premier* Chapitre traite du Sort en général, & on y explique ce que c'est. Le *second* du Hazard, & des Evénemens contingens. Le *troisiéme* des diverses espéces de *Sorts*. Le *quatriéme* du Sort ordinaire & sérieux. Dans le *cinquiéme* on montre que l'usage en est permis, & des précautions avec lesquelles on doit s'en servir. Dans le *sixiéme* il s'agit du Sort au Jeu, & on prouve qu'il n'a rien d'illicite. On répond dans le *septiéme* aux principales Objections contre cette derniére espéce de Sort. Dans le *huitiéme* on éclaircit les difficultés les moins importantes sur ce sujet. Il s'agit dans le *neuviéme* des précautions qu'on doit prendre dans l'usage du Sort. Le *dixiéme* traite des Sorts extraordinaires & de *Devination*. On prouve dans l'*onziéme* qu'ils sont défendus. On exhorte dans le *douziéme* à les éviter, on répond aux raisons qu'on allégue pour en justifier l'usage, & on ajoûte une conclusion de tout l'Ouvrage. Il nous apprend dans le Chap. IX (18), que s'étant engagé à traiter du Sort en général, en expliquant le texte (19) qu'il avoit en main, il ne pensoit cependant en aucune maniére à publier rien là-dessus; mais qu'il a été déterminé d'abord à s'expliquer sur cette matiére avec plus d'étenduë, par les considérations suivantes: premiérement, qu'il y a autant de crime à restreindre la Loi de Dieu, qu'à l'étendre au-delà de ses bornes, & que l'un n'est pas moins un artifice du Diable que l'autre. „ Et qu'il n'est pas bon, par cette
„ raison, d'inspirer aux hommes des scrupules mal fon-
„ dés, & de décourager ceux qui pourroient commencer
„ à avoir quelque goût & quelque disposition pour la pié-
„ té; ou d'assujettir ceux qui sont déja entrés dans la voye
„ de la justice à un joug humain, en les resserrant dans des
„ bornes plus étroites que Dieu lui-même n'a fait, & en
„ faisant passer pour des choses défenduës, celles que la
„ Parole de Dieu n'interdit point. Et il y a dans le fond
„ autant de superstition à un homme, de penser que certai-
„ nes choses déplaisent à Dieu, qui ne lui sont réellement
„ point desagréables, que de supposer que la Créature a
„ un pouvoir qu'elle n'a réellement point." En second lieu, que plusieurs personnes, craignant Dieu & vrayement pieuses, ont joué & jouënt communément à des Jeux de hazard; & que d'autres du même ordre se sont trouvés & se trouvent exposés à divers inconvéniens, en refusant par scrupule d'y jouër, lorsqu'ils y sont sollicités par les personnes avec lesquelles ils sont en rélation, ou avec lesquelles ils ont des ménagemens à garder. Troisiémement, que les raisons & les fondemens sur lesquels on condamne ces Jeux, ont été cause de l'irrésolution de bien des personnes par rapport à l'usage nécessaire du Sort dans les affaires sérieuses & de la Vie Civile, par exemple, lorsque dans des marchés communs entre eux & d'autres ils ont été contraints d'y avoir recours, & se sont trouvés dans l'incertitude, s'ils le pouvoient légitimement ou non. En quatriéme lieu, „ que plusieurs de ceux qui sont d'un sen-
„ timent opposé, sont fort scandalisés de voir les autres
„ jouër à ces Jeux, quoiqu'ils le fassent sobrement & dans
„ les occasions convenables, supposant toujours qu'ils ont
„ tort de le faire; ce qui ne peut qu'altérer l'amour fra-
„ ternel, & donner occasion à des censures contraires à
„ la Charité Chrétienne, & précipitées." *Considérant donc*, dit Mr. Gataker, *qu'il est difficile de bannir entiérement ces Jeux, si communs, si généralement en usage par-tout & parmi toute sorte de personnes, j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile d'essayer, si en recherchant le fondement, il n'y auroit pas moyen d'empêcher qu'ils ne donnent du scandale, & de mettre en partie chrétiennement d'accord, les personnes qui étoient auparavant de sentimens contraires sur cette matiére; du moins celles qui feront attention aux raisons alleguées ci-devant, & qui en sentiront la force, en même tems qu'elles reconnoîtront la foiblesse des fondemens de leur opinion.* La seconde Edition de ce Traité revuë, corrigée, & augmentée, a paru en 1627. Il en publia aussi une Défense sous ce titre: *Juste Défense de quelques endroits du Traité* de la Nature & de l'Usage du Sort *contre les Difficultés & les Objections de* Mr. J. B. *; *où l'on prouve l'insuffisance de ses Réponses aux argumens proposés en faveur des* Jeux de Hazard; *la Foiblesse des Raisons qu'il allégue contre ces Jeux; & où l'on éclaircit plus amplement le point de la question. Par* Thomas Gataker, *Bachelier en Théologie, & Auteur du précédent Traité.* Londres 1623 in-4. On trouve à la tête une Lettre du Docteur Daniel Featly, datée de Croyden le 2 Sept. 1623, & adressée à *son très-cher & très-respectable Ami Mr.* Tho. Gataker. Notre Auteur a publié aussi *Thomæ Gatakeri Londinatis, Antithesis, partim Gulielmi Amesii, partim Gisberti Voetii de Sorte Thesibus reposita.* Londres 1637. in-4.

* Voy. Gerson in Regul. mor. & Navarr. in Consil. tit. mor. Conscient. l. III. cap. 20. ad cap. 9. § 10.

† Lisés tout le ch. 9.

(18) § 10. P. 264 &c.

(19) Jonas I.

* J. Balmford.

[*M*] *L'année suivante il fit un tour dans les Pays-Bas.*] Il eut pour compagnons de voyage deux de ses amis, le Capitaine Josué Downing & Mr. Roger Hughs, & un de ses Neveux, qui étoit un jeune Etudiant. Sa mere, qui vivoit encore, ne fut pas sans inquiétude sur son sujet, craignant qu'il ne courût quelque risque, étant ennemi re-

*fondement dans l'Ecriture par la Confession même des Auteurs de l'Eglise Romaine, & Démonstration qu'elle est contraire à l'Ecriture, à la Nature, aux Sens, & à la Raison* &c. *par* Thomas Gataker, *Bachelier en Théologie.* Il composa aussi une *Défense* de ce Traité. En 1642 il fut nommé pour être de l'*Assemblée des Théologiens* „ Il y fit, *dit Mr. Simeon Ashe* (*l*), des efforts très-sincéres pour l'avancement „ de la vérité, & pour s'opposer aux erreurs; son amour pour la paix & sa modestie furent si gran-„ des, que les raisons qu'il proposa touchant la part que l'obéïssance de Jésus-Christ a à notre Justifi-„ cation, (en quoi il différoit de ses fréres) n'ayant point été approuvées par la pluralité, qui déci-„ da la question d'une maniére opposée à son sentiment, son zéle pour l'union lui imposa silence, & „ lui fit prendre aussi la résolution de ne point publier ses Discours sur Rom. III. 28, afin de ne pas „ faire paroitre publiquement qu'il étoit d'un avis contraire à la décision de cette Vénérable Assem-„ blée". Il travailla aussi avec ces Théologiens aux *Remarques sur la Bible*, & c'est de lui que sont celles sur *Esaie*, *Jérémie*, & les *Lamentations.* Pendant qu'il assista à cette Assemblée, le Comte de Manchester lui offrit la Maîtrise du Collége de la Trinité à Cambridge, qui est le Bénéfice le plus considérable de cette Université; mais il le refusa, parce que sa santé s'affoiblissoit extrémement (*m*), quoiqu'il étudiât toujours malgré ses indispositions; car ce fut pendant qu'il étoit obligé de garder la Chambre, qu'il composa sa Dissertation *De Nomine Tetragrammato* [*N*] imprimée à Londres en 1645 in-8, & son Discours *De Diphtongis sive Bivocalibus* [*O*], Londres 1646 in-8. Au bout d'un tems considérable il reprit assez de forces pour pouvoir aller à l'Eglise, & pour se risquer à monter en chaire, où il se ménagea si peu, qu'il se rompit une veine dans la poitrine; mais quoiqu'il eût soixante-treize ans, une saignée & quelques autres remédes le tirérent d'affaire. Mais ayant repris la prédication lorsque sa santé fut retablie, il eut une réchute & un nouveau crachement de sang, pour lequel il permit encore qu'on le saignât, ce qui l'obligea à renoncer à la Chaire, mais il ne voulut jamais abandonner l'administration des Sacremens, ni les petits Discours qu'il avoit coutume de faire sur la circonstance, aux funerailles de ses Paroissiens (*n*). Il employoit alors la meilleure partie de son têms à étudier, & à composer de savans Ouvrages [*P*]. Il fut attaqué d'une foiblesse la nuit du Ven-

(*l*) Narrative p. [illegible]

(*m*) Ibid. p. 52.

(*n*) Ibid. p. 53.

connu du Papisme; mais au bout d'un mois (20) ils revinrent sains & saufs, ayant visité les Villes les plus considérables des Pays-Bas. „ Dans ce voyage il satisfit davan-„ tage l'Eglise Angloise de Middelbourg, où il fut obligé „ de céder à l'importunité de ses Amis, aussi avides de „ l'entendre que charmés de le voir, qu'il ne fit les Pa-„ pistes Anglois en Flandres, avec qui il eut plusieurs dis-„ putes, dans lesquelles il confondit ceux qu'il ne put „ convertir (21)."

(20) Ils partirent le 15 Juillet, & revinrent le 14 d'Août.

(21) *Narrative* p. 31.

[*N*] *Sa Dissertation* De Nomine Tetragrammato.] Elle parut à Londres en 1645 in 8. sous ce titre: *De Nomine Tetragrammato Dissertatio; quâ vocis Jehovah apud nostros recepta usus defenditur, & a quorundam Cavillationibus iniquis pariter atque inanibus vindicatur.* Il y en a eu une autre Edition en 1652, & elle a été réimprimée parmi ses *Opera Critica* à Utrecht en 1698 in-fol. Et avec plusieurs Dissertations de différens Auteurs sur le même sujet, publiées par Mr. Reland à Utrecht en 1707 in-8. sous le titre de *Decas Exercitationum Philologicarum de vera pronuntiatione nominis* JEHOVAH, *quarum V priores* Joann. Drusii, Sixtini Amamæ, Lud. Capelli, Joh. Buxtorfii & Jac. Altingii *lectionem nominis* JEHOVAH *impugnant, posteriores* V *Nic. Fulleri, Th. Gatakeri singulæ, & ternæ Joh. Leusden tuentur.*

[O] Son Discours *de Diphtongis sive Bivocalibus.*] Il parut à Londres en 1646 in-8. sous ce titre. *De Diphtongis sive Bivocalibus Dissertatio Philologica, in qua Literarum quarundam sonus germanus, natura genuina, figura nova, & scriptura vetus veraque investigatur.* Cette Piéce a été réimprimée parmi ses *Opera Critica* à Utrecht 1698 in-fol. Le but de l'Auteur dans cette Dissertation est de prouver, qu'il n'y a point de Diphtongues, & que deux Voyelles ne peuvent jamais être unies de maniére qu'elles ne fassent qu'une seulle Syllabe.

[*P*] *A composer de savans Ouvrages.*] Nous allons rendre compte de ceux dont nous n'avons point parlé. I. Divers *Sermons*, imprimés d'abord in-4, & recueillis ensuite en un Vol. *in-fol.* dont voici les titres: *Le Maitre de David; Le soin du Chrétien; La Sentinelle spirituelle; Le profit de la Pieté avec le contentement d'esprit; La joye du Juste, & les Caractéres de la Sincérité; La Reconnoissance de Jacob; Le Souvenir de David; L'Obéissance de Noé; Sur l'Anniversaire de la Délivrance de l'Angleterre en* 1588; *La Douleur pour Sion; La Voix de Dieu s'adressant aux Princes, & l'Appel d'eux à lui; La Priére d'Eleazar, Sermon pour un Mariage; Qu'une digne Femme est un Don de Dieu; Une véritable Femme; Les Devoirs du Mariage; Les Avantages de la Mort; Le bonheur d'une bonne Réputation & d'une fin heureuse; La mort d'Abraham, ou Sermon prononcé aux Funerailles de Mr. Richard Stock, Ministre d'All-Hallows Bread-street*, dédié au Chevalier Henri Yelverton; *La mort du Fils de Jéroboam; la Persévérance Chrétienne couronnée par Jésus-Christ.* Il y a outre cela de lui trois autres Sermons in-4. intitulés: *La mort de Lazare; Le Testament de St. Etienne; L'Oeil de Dieu sur Israël.* II. *Petit Catechisme.* Londres 1624 in-4. III. *Defense de Mr.* Bradshaw *contre* J. Canne, in-4. IV. *Francisci Gomari Disputationis Elencticæ de Justificationis materia & forma Elenchus* 1640 in-8. V. *Animadversiones in J. Piscatoris, & L. Lucii scripta adversaria de causa meritoria Justificationis, cum responsione ad L. Lucii vindicias*, 1641 in-12. VI. *Défense de Mr. Antoine* Wotton 1645 in-8. VII. *Véritable Relation de ce qui s'est passé entre Mr. Wotton & Mr. Walker*, 1642 in-4. VIII. *Réponse à la Défense de Mr.* G. Walker, 1642 in-4. IX. *Méprise redressée, selon laquelle on prétend qu'on a avoué, qu'il y a peu de différence entre les* Antinomiens *& nous. On prouve aussi que la doctrine de la Grace, telle qu'elle est enseignée dans la Parole de Dieu, tant par les Prophétes dans le Vieux Testament, que par les Apôtres & par Jésus-Christ lui-même, est fort differente de celle que le Parti* Antinomien *soûtient de notre tems sur ce sujet. En forme de Réponse à quelques endroits d'un Traité de Mr.* Jean Saltmarsh *sur cette matiére. Par* Thomas Gataker, *Bach. en Théologie, & Pasteur de Rotherhith.* Londres 1746 in-4. C'est une Réponse au Traité de Mr. Saltmarsh intitulé: *La liberté de la Grace; ou le Sang de Christ découlant librement sur les Pécheurs; démontré par l'Expérience d'une personne affligée depuis douze ans dans son Esprit &c.* Londres 1645 in-12. Mr. Gataker remarque dans sa Réponse (22) „ qu'il semble „ qu'on a tout lieu de craindre que cette méthode, que „ je vois, *dit-il*, que bien des gens affectent, & dont un „ grand nombre de personnes sont fort charmées, de quin-„ tessencier la Religion d'une maniére presque Chymique, „ & de la changer en vaines & inutiles spéculations, & „ même, puis-je bien dire, en imaginations chimériques, „ si on n'y remédie, ne corrompe la simplicité de l'Evan-„ gile, & la doctrine de la Foi, autant que les subtilités, „ & les chicanes des anciens Scholastiques." X. *Ombres sans substance dans les prétendues nouvelles Lumiéres.* Londres 1646 in 4. en Réponse au Traité de Mr. Saltmarsh intitulé, *Les Ombres dissipées*; Londres 1646 in 4. XI. *Les Nuages & les Brouillards Mystérieux* &c. Londres 1648 in-8. en Réponse à Mr. J. Simpson. XII. *Thomæ Gatakeri Londinatis de Novi Testamenti Stylo Dissertatio: qua Viri doctissimi Sebastiani Pfochenii de Linguæ Græcæ Novi Testamenti puritate, in qua Hebraismis, quæ vulgo finguntur, quamplurimis larva detrahi dicitur. Diatribe ad examen revocatur; Scriptorumque qua sacrorum qua profanorum, loca aliquammulta obiter explicantur atque illustrantur. Cum Indicibus necessariis.* Londres 1648 in-4. Et dans le Recueil de ses *Ouvrages Critiques*, Utrecht 1698 in-fol. Il nous apprend dans sa Préface, que cette Dissertation & deux autres Traités sont les fruits de son loisir pendant son indisposition; & qu'il avoit eu dessein de les joindre aux *six Livres* de son *Cinnus*, qu'il avoit alors entre les mains; mais qu'il avoit été obligé de laisser imparfait, lorsqu'il y en avoit une grande partie de faite, pour assister pendant deux ans à l'Assemblée des Théologiens, convoqués pour régler les affaires de l'Eglise. Qu'ayant ensuite été éloigné de toute fonction publique par sa maladie, il avoit jugé à propos, lorsqu'il avoit repris cet Ouvrage, de sonder d'abord le goût des Savans par cette Dissertation. Pfochenius avoit prétendu prouver dans sa *Diatribe*, imprimée à Amsterdam en 1629 in-8. que le stile Grec du Nouveau Testament est entiérement conforme à celui des meilleurs Auteurs qui ont écrit dans cette Langue; & c'est ce sentiment que Mr. Gataker combat dans sa *Dissertation.* Pfochenius (23) avoit soûtenu, que les Langues Grecque, Latine, Allemande, Illyrienne &c. sont des Meres Langues; mais notre Auteur dit (24), qu'il est fort incertain quelles Langues sont des Meres Langues, & qu'il est sûr que la Latine ne l'est point, puisqu'elle a beaucoup de termes de la Langue Sabine & Toscane, & qu'elle tire principalement son Origine de la Grecque, & surtout de la Dialecte Eolienne; & il cite là-dessus, Dionys. Halicar. *Antiq. Rom. Lib.* I. Eustath. in *Odyss. Lib.* I. Quintilian. *Instit.* Lib. I. Cap. 5. & 6. Varro *de Ling. Lat. Lib.* IV & IX. Verrius; Suidas in voce Νάβα; Julius Scaliger *de Plant. Lib.* I. Joseph Scaliger *in Festum*; Dan. Heinsius *de Satyr. Horat.* Hugo Grotius *de Satisfact. Christi. Cap.* 8. Jo. Meursius *in Mantissa ad Luxum Romanum* Cap. 12. Vossius *in Præfat. ad Lib. de Vitiis Sermonis*; Laur. Ramirez *Pentecontarch.* Cap. 6. Conrad. Gesner *in Mithridate*; & Jeron. Megiserus *in Præfat. Polyglott.* Pour le prouver, il remarque (25) que si nous prenons quelque Auteur Latin, nous y trouverons à peine une seule ligne, où il n'y ait plusieurs mots, dont l'origine ne soit

(22) P. 42.

(23) Sect. 12.

(24) Cap. I. p. 2.

(25) P. 3.

Vendredi 7 de Juillet 1654, & il mourut le 27 du mois âgé de 80 ans. Il fut enterré le premier d'Août dans son Eglise, & Mr. Simeon Ashe fit son Oraison funèbre, imprimée à Londres en 1655 in-4; on

soit visiblement Grecque. Il donne pour exemple les cinq premiers vers de la première Eclogue de Virgile. Nous rapporterons ici les deux premiers, avec les Observations de Gataker.

*Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi*
*Sylvestrem tenui musam meditaris avena.*

Il ne dit rien du mot de *Tityrus*, parce que c'est un nom propre. „ *Tu* est Doricum Τυ. *Patulus a Pateo*, πεταω. „ *Recubo*, *Cubo*, Κυπτω. Ὑπο *sub*, ut ὑπερ *super*. Στεγω „ *tego* & inde *Tegmen*. Φηγος, Dorice φαγος, *fagus*. Ὑλη „ *Sylva*, *Sylvestris*. Τεινω, *tendo*, *extendo*, *tenuis*. Μουσα, „ *musa*. Μελετω *meditor*, ut *sedes*, *sella*. Servius: nam με„ λετη, *meditatio*,

„ Μελετη το παν, *Periandri est Corinthii*,
„ *Meditationem esse qui totum putat*.
Auson. Lud. 7. Sapient.

„ & rursus:

„ Μελετη το παν, *qui dixi*, & *dictum probo*,
„ *Meditationem inesse totum quod geras*.

„ Αυος, *siccus*, *aridus*. Itaque Homero Odyss. 6. tria illa „ ξυλων lignorum epitheta καγκανα, αυα, τουτεστι τα πα„ λαια ξυλα, idem plane pollere monet Eustathius. In„ de Heraclito αυη ψυχη *anima sicca & sobria*; de qua ali„ bi dicemus. Ab Αυος αυω, *verbum*, & αυαινω, *exsicco*, „ *arefacio*. Solon Eleg. 9:

„ Αυαινει δ' ατης ανθεα φυομενα.

„ *At noxa exsiccat germina enascentia*.

„ Neque possum assentiri Lexicographorum principi, qui „ citra Codicum fidem, & matricis ipsius affectum, αυω „ & αυαινω cum spiritu aspero scribendum censet, eo quod „ αφαυω & αφαυαινω in compositis habeantur. Si quidem „ usus in nonnullis obtinuit, ut composita spiritum mu„ tent, quod in ανειλεος, ανηλιωτος, aliisque patet; po„ tiusque videtur, ut primigenii proles, quod ut compo„ siti simplex, spiritum sequatur. Ab αυαινω itaque αυα„ λεος *siccus*, αυαλεα, & λ in ν redeunte, αυανα; unde, „ ab ariditate potius, quam, ut Grammaticum vulgus, ab „ aviditate, sic dicta *avena*, avena inquam, ut *cicuta*, am„ bitûs latioris vox, nec ad speciem singularum restricta."

Dans le Ch. 44. Mr. Gataker nous donne un précis de toute la dispute entre Pfochenius & lui, & il remarque que le véritable état de la question est: *Si le Stile du Nouveau Testament est partout conforme à celui des anciens Auteurs, qui ont écrit dans le tems que la Langue Grecque étoit dans sa plus grande pureté? ou s'il n'est pas rempli de fréquens Hébraïsmes, & Syriacismes?* Pfochenius prétend le premier & nie le second; & pour prouver sa thése, il produit environ une centaine de passages, où il soutient que les façons de parler Hébraïques & Syriaques qu'on y croit remarquer, se trouvent dans les anciens Auteurs. Mr. Gataker observe là-dessus. I. Que par rapport à quelques-unes de ces expressions, qu'on cite à titre d'Hébraïsmes, il ne paroit point par Pfochenius, qu'aucun Auteur les ait jamais regardées comme tels, puisqu'il n'en nomme pas un seul; & la chose n'est pas vraisemblable à l'égard de quelques-unes de ces phrases; & quand même quelque Auteur diroit, *ceci exprime cette façon de parler des Hébreux*, ou *ce tour d'expression est pris des Hébreux*, il ne s'ensuivroit pas nécessairement qu'il assure que c'est un Hébraïsme, & pas plus qu'on ne pourroit conclure de ce que quelqu'un diroit, *cette expression de Virgile répond à telle expression d'Homere*, ou *Horace a emprunté cela de Callimaque*, qu'il prétend que Virgile ou Horace s'expriment en tel ou tel endroit à la manière des Grecs. II. Qu'il y a quantité d'expressions, que Pfochenius ne prouve point avoir été en usage chez les anciens Auteurs; puisqu'il ne cite que des Ecrivains du moyen Age, ou qu'il prend de travers le sens des Anciens qu'il cite, & leur en donne souvent un tour opposé au véritable. III. Que Pfochenius pour prouver que certaines expressions ont été en usage chez les Anciens, n'allégue que les Poëtes, & surtout les Tragiques; quoiqu'on ne puisse nullement fixer l'idiome d'une Langue par les expressions des Poëtes, & principalement des Tragiques. Puisque sans cela l'on ne mettroit pas au rang des Hellénismes plusieurs passages de Catulle, d'Horace, de Silius & de Stace, quoique ce soient de véritables Hellénismes. Si l'on déduit tous les passages de cette espéce de la Centaine de Pfochenius, le nombre se trouvera considérablement diminué. IV. A l'égard de certaines expressions, qu'on trouve quelquefois chez les anciens Auteurs Grecs, mais qu'on reconnoit être fort familiéres aux Hébreux, pourquoi ne pourroit-on pas supposer très-raisonnablement qu'elles sont passées de la Langue Hébraïque dans les autres? Il est vrai que Pfochenius dit (26) qu' „ il „ n'y a aucune apparence que Platon, Euripide, Lucien, „ &c. qui avoient un grand éloignement pour les Juifs, „ aussi-bien que pour leurs mœurs & leurs coutumes, „ ayent abandonné l'élégance & la propriété de leur pro„ pre Langue, pour imiter le stile des Hébreux." Mais

(26) Sect. 111.

Mr. Gataker trouve ce raisonnement très-foible; puisqu'on défie Pfochenius de prouver que Platon & Euripide haïssoient les Juifs, les mœurs & les coutumes de cette Nation; on ne parle pas de Lucien, qui étoit un véritable Athée, qui se moque de toutes les Religions. D'ailleurs il n'y a personne, tant soit peu versé dans la lecture des anciens Livres des Payens, qui ne remarque sans peine qu'ils ont emprunté quantité de choses des Livres, des Loix, des Rites, & des Coutumes des Juifs. Il y a donc de l'absurdité à supposer, qu'ils n'ayent pu, ou n'ayent pas voulu imiter quelques-unes de leurs façons de parler, tandis qu'ils ont suivi si soigneusement à divers égards leur Coutumes & leurs Institutions. Mais supposons, pour favoriser Pfochenius, que tous les Grecs ayent eu une haine extrême pour les Juifs, il est inouï cependant, qu'un homme de Lettres, & avide de connoissances, ait jamais conçu une assez grande aversion contre aucune Nation, pour ne pas consulter ses Livres & ses Monumens, & ne pas en tirer ce qui lui peut convenir. Mais sans insister là-dessus, on peut demander, si les Grecs ont eu toujours pour les Phéniciens, les Syriens, & les autres Nations voisines des Juifs, la même haine que Pfochenius leur attribue pour les Juifs? Or, quoique les Grecs n'eussent point de commerce avec ceux-ci, ils ont pu par le moyen de ces autres peuples adopter plusieurs façons de parler Hébraïques; puisque tous ceux qui entendent les Langues Orientales, savent que les Langues des Nations dont on vient de parler, tirent entiérement leur origine de l'Hébreu. Rien de plus frivole que ce que Pfochenius allégue de l'absurdité qu'il y a à supposer, que les Grecs *ayent abandonné l'élégance & la pureté de leur langue pour imiter le stile des Hébreux*; puisqu'il ne s'ensuit point, qu'ils fussent obligés de faire tort à la pureté de leur propre Langue, parce qu'ils y recevoient des façons de parler nouvelles, rien n'ayant été plus ordinaire chez toutes les nations & dans tous les tems. Mais en accordant même à Pfochenius, que de toutes les expressions qu'il cite, il n'y en ait aucune qui soit particuliére à la Langue Hébraïque, ou qu'il n'ait fait voir être familiére aux anciens Auteurs Grecs, il ne s'ensuivra pourtant pas de là, que le stile du Nouveau Testament soit partout parfaitement conforme à celui des Anciens, & qu'il n'y ait absolument point du tout d'Hébraïsmes, ou de façons de parler Syriaques. Car si quelqu'un prétendoit qu'Hérodote n'a point écrit dans la Dialecte Ionique, ou Théocrite dans la Dorique, & que pour le prouver il citât cent ou deux cens mots des Ecrits de l'un & de l'autre, de la Dialecte commune: trouveroit-on cet argument concluant, tandis qu'on peut en produire six-cens & plus pour prouver le contraire, & qui sont entiérement de la Dialecte Ionique ou Dorique? Mr. Gataker finit en remarquant, que malgré tout ce que dit Pfochenius, il ne doute pas qu'on ne puisse produire près de six-cens phrases du Nouveau Testament, & un beaucoup plus grand nombre de la Version Grecque de l'Ancien, dont Pfochenius paroît tacitement soutenir la pureté (27), où l'on apperçoit visiblement les caractères de la Langue Hébraïque & de la Syriaque, & pas la (27) Sect. 157.
moindre conformité avec l'ancienne Langue Grecque, autant qu'elle a pu jusqu'à présent être connuë par les Savans les plus éclairés & les plus laborieux. *Et certe omnibus in universum rejectis ac sepositis istis, quæ in Diatribâ hâc a se sunt disceptata, nihil ambigo, quin sexcenta ferè ex Novo Testamento, ex veteris autem Interpretatione Græca (cujus puritatem Pfochenius Sect. 157 etsi apertè nolit cum illo parem præstare, tacitè tamen pariter assertum it) summa etiam longè amplior possit depromi, in quibus Sermonis Hebræi aut Syri characteres satis clari, Græci prisci (quantum ex monumentis reliquis potest erui, a viris saltem doctissimis simul ac diligentissimis, qui curiosissimè illa, in foruli quosque, angulosque inducendo rimati sunt, est hactenus deprehensum) nec vola nec vestigium ullum compareat.* Mr. Gataker cite à la fin de son Livre deux célébres Auteurs, qui sont du même sentiment que lui. Le premier est Saumaise, qui dit: *Evangelium, ut multos Hebraïsmos habet, ita etiam non pauca loquendi genera exhibet merè Latina* (28): l'autre est Daniel Heinsius, qui s'exprime en ces termes (29). *Quemadmodum longè ab eorum abesse nos sententia fatemur, qui eandem esse Linguam, qua conceptum Fœdus Novum est, cum eâ quâ utuntur Græci Scriptores, existimant; cum perpetuis altera abundet Hebraïsmis, altera recepto Græcis more loquatur; ita non negarim communia esse quædam, etiam earum, quæ diversæ sunt Linguarum, quæ subinde tamen fallunt.* XIII. *Thomæ Gatakeri Londinatis Cinnus, sive Adversaria Miscellanea; Animadversionum variarum Libris sex comprehensa: quorum priores duo nunc primitus prodeunt, reliquis deinceps (Deo favente) seorsim insecuturis.* Londres 1651 in-4. Cet Ouvrage contient des Corrections de plusieurs passages de l'Ancien Testament, des Peres Grecs, & par occasion de quelques Auteurs Profanes. Il se trouve parmi ses *Oeuvres Critiques*, imprimées à Utrecht en 1698 in-fol. Il nous apprend que ce qui l'a empêché de publier plutôt cet Ouvrage, c'est qu'il s'est trouvé engagé par l'Autorité publique de faire ses *Remarques sur Esaïe & sur Jeremie*, publiées avec les Remarques sur toute la Bible par l'Assemblée des Théologiens. XIV. *De Baptismatis infantilis vi & efficacia Disceptatio, privatim habita inter V. C. Dominum* Samuelem Wardum, *Theologiæ sacræ* Do-

(28) *De Hellenistica*, Part. I. ad Quæst. I. cap. 2. p. 140.

(29) *Exercit. Sac.* ad Rom. II. p. 118. Edit. Cantab. 1640 in-4.

on y a joint des vers Anglois & Latins à son honneur, par Guillaume Dillingham Bachelier en Théologie, Jacques Duport Membre du Collége de la Trinité, Tho. Dugard Maître-ès-Arts, J. Stillingfleete, G. Twyne, Guill. Dugard & autres. Il ne voulut jamais se faire peindre. Il étoit de moyenne taille, délié; il avoit l'air vif, & le tein frais; il étoit sobre, ouvert & agréable en conversation, aimant l'étude, sans pourtant renoncer à des compagnies utiles; il avoit la conception prompte, beaucoup de pénétration, le jugement solide (o), & une mémoire si heureuse, que quoiqu'il ne se servit point de Recueils, il trouvoit à point nommé ce qu'il avoit lu, comme le grand nombre de citations qu'on trouve dans ses Ouvrages le prouve (p). Il étoit d'une piété & d'une charité exemplaires, & il avoit une si grande modestie „ qu'il négligea non seulement de grands avantages à la Cam„ pagne, mais les Dignités Ecclésiastiques, & des Places à la Cour, & qu'il travailla soigneusement „ à rendre inutile le dessein de quelques personnes, qui avoient parlé de lui au Prince Henri, & qui „ se proposoient de le faire mettre au nombre des Chapelains de son Altesse (q)". Sa Maison étoit un petit Seminaire pour divers jeunes Gentilshommes Anglois; il y avoit même plusieurs Etrangers qui venoient demeurer chez lui pour profiter de ses avis pour leurs études (r). L'étenduë de son savoir étoit l'objet de l'admiration des grands-hommes des Pays Etrangers, comme Saumaise & autres, avec qui il étoit en correspondance. Axenius (s) l'appelle un homme d'une lecture prodigieuse, & d'un jugement exact; & Colomiés nous dit (t), que de tous les Critiques de son siécle, qui ont travaillé pour l'avancement des Belles-Lettres, il n'y en a aucun qui le surpasse pour l'explication des Auteurs, & que c'étoit un homme d'une grande application & fort exact; mais le même Ecrivain observe ailleurs (u), que son stile est un peu trop affecté. Il y a quelques années, qu'on a perdu malheureusement par le feu, qui se mit dans le Strand, un Manuscrit de sa main contenant une Version Latine d'un Commentaire sur le λογος προτρεπτικος de *Gallen*. Mr. Gataker avoit été marié quatre fois [Q]; il avoit eu de sa seconde femme un fils, qui s'appelloit *Charles*, dont nous parlerons dans l'Article suivant.

(o) Ibid. p. 81. 82.
(p) Ibid. p. 55.
(q) Ibid. p. 56. 57.
(r) Ibid. p. 54.
(s) *Epist. ad Goodwin* p. 112 *Apud* J. Hallervord *Bibl. Curios.* p. 338.
(t) *Colom. Liter.* c. 11. p. 49. où il le critique cependant sur quelques endroits.
(u) *Mel. Hist.* p. 71.

*Doctorem, & in Academia Cantabrigiensi Professorem, & Thomam Gatakerum.* Londres 1651 in-8. & dans ses *Oeuvres Critiques*. XV. *Marci Antonini Imperatoris de Rebus suis, sive de iis quæ ad se pertinere censebat, Libri* XII, *cum Versione Latina & Commentariis Gatakeri.* Cambridge 1652 in-8. & dans ses *Oeuvres Critiques.* Son Commentaire a été aussi publié par le Docteur George Stanhope, depuis Doyen de Cantorbery, dans son Edition de Marc-Antonin, imprimée à Londres en 1697 in-4. Ce Commentaire est très-beau, & un excellent Repertoire de la Morale des Stoïciens, que Mr. Gataker a recueilli avec un travail prodigieux des Anciens, & qu'il compare avec celle des autres Philosophes Payens. XVI. *Vindicatio Dissertationis de Nomine Tetragrammato, contra Ludovicum Capellum.* Londres 1652 in-8. XVII. *Strictura in* Barth. Wegelini *Sangallensis de Obedientia Christi Disputationem Theologicam.* Londres in-8. XVIII. *Défense des Remarques sur* Jérém. XV. 2. *contre les indignes calomnies du grand Imposteur Mr.* Guillaume Lillie, *& contre les divers traits de deux de ses Avocats Mr.* Jean Swan, *& un autre qu'il cite, mais sans le nommer. On y a joint les* Remarques *mêmes. Ouvrage où l'on examine & refute les pretendus fondemens de l'*Astrologie Judiciaire, *& les preuves tirées de l'Ecriture pour l'établir. Par l'Auteur des* Remarques. Londres 1653 in-4. Dans ses *Remarques* sur ce passage de *Jérémie*, Mr. Gataker avoit relevé l'Astrologue Mr. *Guillaume Lilly*, *repétant mot à mot*, dit Mr. Lilly (30), *dix ou douze fois, une de mes Lettres, inserée dans un de mes* Anglicus. *Cette Lettre contenoit en substance, que je concevois que c'étoient les bons Anges, qui avoient donné au genre-humain la premiére connoissance de l'Astrologie*, &c. Mais il me qualifie dans ses *Remarques* de Buse aveugle, &c. Mr. Lilly écrivit contre notre Auteur, qui publia la piéce susmentionnée pour sa défense; il nous y apprend †, qu'ayant eu des liaisons avec Mr. Henri Brigges, pendant qu'il étoit Lecteur en Mathématiques dans le Collége de St. Jean à Cambridge, il l'avoit prié de lui dire son sentiment sur l'Astrologie Judiciaire; & que Mr. Brigges lui avoit répondu sur le champ tout net, qu'il la regardoit comme un *Systême de pures imaginations sans fondement.* Mr. Lilly ayant repliqué, Mr. Gataker publia XIX. *Discours Apologétique.* Londres 1654 in-4. XX. *Strictura ad Epistolam Joannis Davenantii de Baptismo Infantum.* Londres 1654 in-8. XXI. *Adversaria Miscellanea Posthuma, in quibus Sacræ Scripturæ primò, deinde aliorum Scriptorum locis multis lux affunditur.* Londres 1659 in-fol. C'est Charles Gataker son fils, qui a publié cet Ouvrage, imprimé aussi parmi ses *Oeuvres Critiques.* XXII. *Antidote contre les Erreurs touchant la Justification. Ou la veritable idée de la Justification & de la Foi Justifiante, éclaircie par l'Ecriture & par la saine Raison, contre divers faux sens donnés aux termes, qui sont la source d'Erreurs dangereuses. Par feu* Thomas Gataker, *savant Théologien, d'heureuse memoire. Ou Discours* Rom. III. 28. *trop précieux pour demeurer enseveli dans l'obscurité. A quoi l'on a ajoûté*, la Voye de la Vérité & de la Paix; *ou Conciliation de St. Paul avec St. Jacques touchant la Justification par la Foi sans les Oeuvres*, Rom. III. 28. *& par les Oeuvres, & non seulement par la Foi.* Jaq. II. 21. 24. *Par* Charles Gataker, *Recteur de Heggeston dans la Comté de Bucks.* Londres 1670 in-4. Mr. Charles Gataker nous apprend dans sa Préface, que c'est-là le dernier Ouvrage de son pere.

(30) Mr. Will. Lilly's *History of his Life and Times, from the year* 1602 *to* 1681, *written by himself* p. 82. Lond. 1715.
† P. 87.

[Q] *Mr. Gataker avoit été marié quatre fois.*] Peu de tems avant que de quiter le poste de Prédicateur de Lincoln's-Inn, il épousa la Veuve de Mr. *Guillaume Cupper* „ Et il eut un soin si tendre de ses deux filles, tant pour „ leur éducation, qu'en les mariant à deux Théologiens „ distingués, & en leur continuant à elles & aux leurs les „ marques d'une tendresse si vrayement paternelle, qu'on „ les prenoit pour ses propres filles (31)". Cette premiére femme mourut en couche d'un fils, qui eut le nom de son pere, chez lequel il mourut, après avoir voyagé dans les pays les plus éloignés. Mr. Gataker épousa en secondes nôces la fille de Mr. *Charles Pinner*, qui mourut en couche d'un fils, nommé *Charles*, qui a été un illustre Théologien. Il demeura alors plusieurs années Veuf, au bout desquelles il épousa une Demoiselle de condition, qui étoit sœur des Chevaliers *George* & *Jean Faruel*; il en eut trois enfans, dont un garçon & une fille moururent avant leur mere, & le troisiéme, qui étoit une fille, survécut à son pere. Sa derniére femme étoit la Veuve d'un Bourgeois. Il passa vingt ans avec elle, mais il n'en eut point d'enfans, il lui survécut deux ans moins quelques jours (32).

(31) *Narratiue* p. 48. 50.
(32) Ibid. p. 50. 51.

GATAKER (CHARLES) fils de celui dont on vient de parler, nâquit à Rotherhith dans la Comté de Surrey vers l'an 1614 [A]; il fit ses premiéres études dans l'Ecole de St. Paul, d'où on l'envoya au Collége de Sidney à Cambridge, à l'âge d'environ seize ans; il fut mis sous la conduite de Mr. Richard Dugard, Bachelier en Théologie, Membre de ce Collége, & ensuite Recteur de Fullesby ou Fusleby dans la Comté de Lincoln. Après avoir pris le degré de Bachelier-ès-Arts, Gataker alla à Oxford, où il entra dans le Collége de Pembroke en qualite de Pensionaire (a), & le 30 Juin 1636 il se fit recevoir Maître-ès-Arts (b). Il fit connoissance vers ce tems-là avec Lucius Lord Vicomte Falkland, qui par estime pour sa candeur, son savoir, le fit son Chapelain, dans le dessein de lui procurer de l'avancement; mais la Guerre Civile qui éclata, & dans laquelle ce Seigneur perdit la vie, ruïna les espérances de notre Auteur de ce côté-là. A la fin, il obtint vers l'année 1647 par le crédit du Comte de Caernarvon le Benéfice de Hoggerston ou Hoggeston, proche de Winslow dans la Comté de Buckingham; il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 20 Novembre 1680, dans la soixante-septiéme année de son âge. Il fut enterré dans le Presbytére de l'Eglise d'Hoggeston. Il a écrit divers Ouvrages [B]. Il fut toujours fort attaché aux principes des Calvinistes (c).

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 669.
(b) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col.
(c) Idem *Ath. Oxon.* Col. 669. 670.

[A] *Nâquit . . . . . . vers l'an 1614.*] Il paroît par son Epitaphe qu'on voit dans l'Eglise d'Hoggeston, qu'il étoit dans sa soixante-septiéme année, quand il mourut le 20 Novembre 1680.

[B] *Il a écrit divers Ouvrages.*] A la suite de l'Ouvrage de son pere intitulé *Antidote contre les Erreurs touchant la Justification*, qu'il publia à Londres en 1670 in-4. il mit une piéce de sa façon, qui a pour titre: *La Voye de la Vérité & de la Paix, ou Conciliation des Apôtres St. Paul & St. Jaques touchant la Justification* &c. La permission est du 6 Décemb. 1669. & l'Ouvrage est dédié à Charles Comte de Caernarvon. Mr. Wood dit (1) que notre Auteur „ dans sa *Voye de la Vérité*, marque qu'il ne goûte „ point l'*Harmonie Apostolique* de Mr. *Bull* (2), & qu'il „ propose une troisiéme maniére de concilier St. Paul avec „ St. Jaques. " Mais cela n'est pas exact; car Mr. Gataker ne

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 669. 670.
(2) Depuis Evêque de St. David, son *Harmonie* a paru en 1669.

ne parle point du Livre de Mr. *Bull* dans sa Piéce même, mais voici ce qu'on trouve dans l'*Avertissement*, qui est à la fin. „ Si quelqu'un qui cherche la Vérité, se fait une „ affaire assez sérieuse de réfléchir sur les différentes rou- „ tes qu'on suit dans notre siécle plus que jamais sur les „ matiéres de Religion, & de faire attention à la grande „ différence, au moins, qu'il y a entre la route que j'ai „ suivie pour concilier les deux Apôtres, & celle qu'un „ autre, & même savant Théologien a choisie, & proposée; „ le Lecteur saura que ce petit Discours étoit prêt, & „ entre les mains des Examinateurs quelques mois avant, „ que le Livre intitulé *Harmonie Apostolique*, eut paru. „ Je n'ai donc pas par un Esprit prophétique, combattu „ un Ouvrage qui n'étoit pas né; mais il se trouve, qu'ayant „ trop entendu parler de cette opinion, j'ai pris une route „ directement opposée à celle de cet Ecrivain. Je ne juge „ pas à propos à présent d'étendre mon Traité, & d'y „ ajoûter aucunes Réflexions particuliéres sur ces Disser- „ tations; parce que je n'ai aucune envie d'aigrir la dispute. „ Je me flatte d'ailleurs, sans blesser l'humilité, que j'ai „ répandu assez de lumiéres sur ce sujet, pour qu'un Voya- „ geur attentif soit en état de discerner le droit chemin de „ la vérité, d'avec les sentiers écartés de l'erreur. II. *Réponse à cinq Questions captieuses proposées par un Défenseur du Papisme: par des questions paralléles & par des Solutions positives.* Londres 1673 in-4. A quoi l'on a joint une *Lettre à Mr. Fr. M.* écrite en 1636 par *Lucius* Vicomte *Falkland.* Ce Mr. Fr. M. est le Défenseur susdit du Papisme. III. *L'Amorce des Papistes; ou Réponse à leur méthode ordinaire de faire des Proselytes.* Londres 1674 in-4. Avec une *Lettre* du Vicomte Falkland au même. IV. *Examen du Cas des Quakres, par rapport au Serment présenté par eux en 1673. au Roi & aux deux Chambres du Parlement* &c. Londres 1675 in-4. IV. *Ichnographia Doctrinæ de Justificatione secundum Typum in Monte.* Londres 1681 in-4. Notre Auteur fit aussi quelques *Remarques* sur *l'Harmonie Apostolique* de Mr. Bull, qu'il envoya, en cachant son nom, à divers Evêques, en les pressant par une Lettre de se servir de leur autorité pour fulminer des Anathêmes contre les Doctrines soutenuës par Mr. Bull, comme pernicieuses, hérétiques, & contraires aux Decrets de l'Eglise Anglicane & de toutes les autres Eglises Réformées (3). Ces *Remarques*, que Mr. Bull cite ordinairement sous le titre de *Censura*, lui furent communiquées en l'année 1670 par le Docteur Guillaume Nicholson Evêque de Glocester, & en 1671 on apprit à Mr. Bull, qu'elles étoient de Mr. Gataker, qui se propose dans ces *Remarques*, dont Mr. Nelson a donné un Abrégé (4), de concilier St. Paul avec St. Jaques par la distinction d'une double Justification, eu égard à une double accusation, selon la différence des Conditions de l'Alliance des Oeuvres, & de l'Alliance de Grace. Il soutient que nous sommes accusés devant Dieu ou comme Pécheurs ou comme Incrédules, & que nous sommes justifiés au premier égard par la *Foi seule*, qui embrasse la grace & la justice de Christ; & au second égard par les *Oeuvres*, & non par la Foi seule, parce que les Oeuvres sont les marques & les caractéres des vrais Croyans. Mr. Nelson observe (5) qu'il paroit que „ Mr. Gataker étoit d'un ca- „ ractére violent, mais qu'il étoit bien intentionné, & „ zélé Protestant: & s'il avoit eu plus de sang froid, & „ qu'outre cela il eût lu davantage les Anciens, & un peu „ moins les Modernes, je pense que ç'auroit été un Ecri- „ vain de mérite. Mais comme il ne se donnoit pas le „ tems de penser mûrement, ni même d'examiner comme „ il faut le sens d'un Auteur qui lui déplaisoit, & qu'il „ étoit animé d'ailleurs d'un grand zéle pour ce qu'il pre- „ noit pour la Vérité, sur les Systêmes, dont il s'étoit „ nourri, & qu'il regardoit comme des explications in- „ faillibles, il s'est perdu par là, & a exposé même la „ cause, dont il avoit entrepris la défense. Il est pour- „ tant louable, en ce qu'il se contenta de communiquer ses „ pensées à ses Supérieurs Ecclésiastiques, & à l'Auteur „ qu'il attaquoit, sans les rendre plus publiques en les „ faisant imprimer. Et l'Evêque *Nicholson* fit aussi très- „ bien de ne point presser Mr. *Bull* de publier la Réponse „ qu'il avoit préparée, malgré toutes les injures qu'on „ lui dit, & quoiqu'on le provoquât assez." Mr. Bull fit une Réponse à ces *Remarques*, qu'il intitula *Examen Censuræ*, où il reléve (6) vivement Mr. Gataker sur la publication du Traité posthume susmentionné de son pere, n'ayant pas fait attention en cela à ce qu'il devoit à l'honneur de son pere, qui s'étoit trop distingué par ses Connoissances Critiques, & par son Erudition à d'autres égards, pour mériter qu'on publiât de pareilles choses sous son nom, & sur-tout que ce fût son fils, qui lui fit un si grand tort.

(3) *Life of Dr. George Bull. &c.* by Rob. Nelson. p. 401 Lond. 1714 in-8.

(4) Ibid. p. 140 & *suiv.*

(5) Ibid. p. 141.

(6) P. 18. 19.

GAY (Jean) fameux Poëte Anglois du XVII. Siécle, étoit d'une ancienne famille de la Comté de Devon; il fit ses études dans l'Ecole publique de Barnstaple dans la même Comté sous Mr. Guillaume Rayner, très-habile Maitre, qui ayant étudié dans l'Ecole de Westminster, s'étoit fait une méthode d'enseigner, pareille à celle qu'il y avoit vu pratiquer. Mr. Gay avoit quelque bien, mais beaucoup trop peu pour le genre de vie indépendant, que la liberté de son esprit lui faisoit souhaiter naturellement. Vers l'année 1712 il fut fait Sécretaire de la Duchesse de Monmouth, & il remplit ce poste jusqu'au commencement de 1714, qu'il alla à Hanovre avec le Comte de Clarendon, que la Reine Anne y envoya; à la mort de cette Princesse il retourna en Angleterre [*A*], où il acquit l'estime & l'amitié des personnes les plus distinguées par leur rang & par leur esprit. En 1724 on représenta sur le Théatre Royal de Drury-Lane sa Tragédie intitulée, *Les Captifs*, qu'il eut l'honneur de lire Manuscrite à la feuë Reine, pour lors Princesse de Galles. En 1726 il publia ses *Fables*, dédiées au Duc de Cumberland. On lui offrit en 1727 la place d'Ecuyer des plus jeunes Princesses, qu'il ne jugea pas à propos d'accepter. Il a écrit divers Ouvrages badins, qui ont fort réussi, entre autres *la Semaine du Berger*, *Trivia*, *le Comment appellez vous cela*, des *Fables*, & l'*Opera des Gueux* [*B*], ré- pré-

[*A*] *A la mort de cette Princesse il retourna en Angleterre.*] Parmi les Lettres de Mr. Pope il y en a une datée du 23 Septembre 1714 (1), qui commence de cette maniére. „ Mon cher Mr. Gay, soyez le bien venu dans votre Pays „ natal! le bien venu pour vos amis! & le triplement bien „ venu pour moi! soit que vous reveniez couvert de gloi- „ re, en faveur à la Cour, aimé & recherché des Grands, „ & rempli d'agréables espérances; soit que vous soyez „ abbatu & mélancholique, occupé des changemens de „ fortune, & inquiet sur l'avenir. Soit que vous reveniez „ en qualité de Whig triomphant, ou de Tory qui perd „ courage; Dieu vous garde également! Vous m'êtes éga- „ lement cher & bien venu! Si vous êtes heureux, je „ prends part à votre élévation, si vous êtes dans le mal- „ heur, vous avez toujours une bonne place dans mon „ coeur, & une retraite à votre service à Bienfield, dans „ les tems les plus fâcheux. Si vous êtes un Tory, ou „ que vous passiez pour tel dans l'esprit de quelqu'un, je „ sai que cela ne peut venir que de votre reconnoissan- „ ce pour quelques personnes qui ont tâché de vous „ rendre service, & dans les intérêts Politiques desquels „ vous n'êtes jamais entré. Si vous êtes Whig, comme „ je l'espére plutôt, & comme je le pense, parce que vos „ principes & les miens, entant que nous sommes freres „ en Apollon, ont toujours été pour la Liberté, je suis „ sûr que vous serez honnête homme, & incapable de „ faire tort à personne. Sur le tout je vous connois inca- „ pable d'être si fort attaché à l'un ou à l'autre parti, que „ vous ne soyez propre à rien de bon. Ainsi encore une „ fois, quel que vous soyez, ou en quelque situation que „ vous vous trouviez: Bien vous soit!

(1) Voy. *Letters of Mr. Pope and several eminent Persons from the year* 1705 to 1735. p. 118 Lond. 1737.

[*B*] *L'Opera des Gueux.*] L'Auteur des Notes sur ce Vers de la *Dunciade* Lib. III. vers 326.

> Gay *dies un pension'd with a hundred Friends;*
> Gay meurt sans pension avec une centaine d'Amis.

Cet Auteur, dis-je, observe que l'Opera en question étoit *une Satire qui saisit le goût de tout le monde, depuis les personnes du plus haut rang jusqu'au plus bas peuple; & qu'on n'a jamais pu appliquer plus justement qu'à cette Piéce ce Vers* d'Horace.

> Primores populi arripuit populumque tributim.

*Elle eut un succès prodigieux, sans exemple, & presque incroyable. Ce qu'on raconte des extraordinaires effets de la Musique ou de la Tragédie ancienne en approche à peine.* Sophocle & Euripide *furent moins courus & moins fameux. Cet* Opera *fut représenté à Londres soixante-trois fois tout de suite, & on recommença l'hyver suivant avec le même succès. Il se répandit dans toutes les grandes Villes d'Angleterre, & en divers endroits il alla jusqu'à la trentiéme ou quarantiéme représentation, à Bath & à Bristol jusqu'à la cinquantiéme* &c. *Il parcourut le Pays de Galles, l'Ecosse, & l'Irlande, où il fut représenté vingt-quatre fois de suite. Il a été enfin représenté dans l'Ile de Minorque. Sa réputation ne s'est pas bornée à l'Auteur seul; Les Dames en portoient les principaux airs sur leurs éventails, & on les voyoit sur des écrans dans les maisons. L'Actrice qui avoit fait le rôle de Polly jusqu'alors obscure & inconnuë, devint tout d'un coup l'Idole de la Ville; on grava son portrait, il s'en vendit un nombre infini; on écrivit sa Vie, on publia des Volumes de Lettres qu'on lui avoit écrites, & de Vers qu'on lui avoit addressés; on fit même des Recueils de ses bons-mots. Bien plus cette Piéce chassa d'Angleterre pour ce tems là* l'Opera Italien, *qui depuis dix ans avoit enlevé tous les suffrages. Cette Idole des Grands & du Peuple, que* Mr. Dennis, *ce célébre Critique n'avoit pu renverser par ses travaux & par ses déclamations pendant tout le cours de sa vie, a été détruite par un seul trait de sa plume. Cet événement remarquable arriva en 1728. La modestie de l'Auteur étoit telle qu'il mit toujours à la tête de toutes les Editions de sa Piéce,* Nos hæc novimus esse nihil. Le Docteur Swift, Doyen de St. Patrick, a fait l'apologie de Mr. *Gay*, & de l'*Opera des Gueux*, dans son *Inteligencer* N. III. Il observe (2) que „ quoi-

(2) pag. 18. 19.

présenté sur le Théatre de Lincolns-Inn-Fields en 1728. Son *Opera* intitulé *Polly*, destiné à y servir de suite, fut défendu par le Grand-Chambellan, qui ne voulut pas permettre qu'on le représentât, lorsque tout étoit prêt pour en faire la Répétition [*C*], mais il fut imprimé peu de tems après à Londres in-4. Outre les Ouvrages susmentionnés, il a fait divers Poëmes, imprimés à Londres en deux Volumes in-12, une Comédie intitulée, *La Femme de Bath*, représentée d'abord en 1715, & ensuite *revuë & retouchée*, sur le Théatre Royal de Lincolns-Inn-Fields; *Trois Heures après le Mariage*, Comédie représentée sur la Théatre Royal, à laquelle deux de ses Amis travaillérent avec lui; & un Opera, intitulé *Achille*, représenté sur le Théatre de Covent-Garden. Il mourut chez le Duc de Queensbury dans *Burlington-Gardens*, d'une violente fiévre ardente, au mois de Décembre 1732, & il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster, où le Duc & la Duchesse de Queensbury lui ont fait ériger un Monument, avec une Epitaphe composée par Mr. Pope [*D*], qui avoit l'amitié la plus vive pour lui, à cause de ses aimables qualités (*a*).

(*a*) Nous sommes redevables de plusieurs particularités de cet Article à Messieurs *Aaron Hill* & *Richard Savage*; & ce dernier nom a procuré l'avantage que l'Article a été revu par Mr. *Pope*.

(3) A Dublin.

„ quoique le mauvais goût puisse l'emporter ici (3), & à „ Londres, il y a cependant une chose par laquelle tout „ homme qui s'y entend bien, ne peut manquer de plaire „ au grand nombre; & si bien que les Censeurs même se „ trouvent reduits au silence & forcés de faire comme les „ autres par stupidité, ou par affectation: Je veux parler „ de ce que nous appellons *Humeur* (enjouëment, badina„ge), qui lorsqu'il est parfait est préférable à l'*Esprit*, si „ même ce n'en est pas la plus utile & la plus agréable „ espéce . . . . . Or je soutiens que la *Comedie*, ou la „ *Farce* (ou comme il plaira aux Critiques de la nommer) „ intitulée l'*Opera des Gueux* excelle de ce côté là, & que „ c'est la raison du prodigieux succès qu'il a eu ici & en „ Angleterre." Le Doyen remarque ensuite (4), qu'on croyoit généralement, qu'il y avoit dans cet Opera *des traits contre les Courtisans & contre les Ministres d'Etat. Il est vrai*, dit-il, *qu'il y a eu quelque chose de fort singulier dans la fortune de Mr. Gay; qui étant à la Cour avec un grand fond de mérite, joint à un commerce agréable & à une conduite modeste, avec cent promesses & cinq cens amis, a échoué cependant, & cela par une raison très-grave. Il étoit soupçonné d'être l'Auteur d'un Libelle ou d'une Satyre contre un grand M. . . . . Il est vrai qu'on démontra à ce grand M. . . . & qu'il avoua publiquement qu'il étoit convaincu que Mr. Gay n'en étoit point l'Auteur; mais ayant été soupçonné, il parut très-juste qu'il souffrît la peine, parce que dans un Siécle aussi épuré que le nôtre, les Vertus d'un grand M. doivent être aussi peu soupçonnées que la Chasteté de la femme de César. Il faut avouer que l'*Opera des Gueux *n'est pas le premier Ouvrage de Mr. Gay, où il a été en faute par rapport aux Courtisans & aux Ministres. Car, sans parler des autres piéces, on a trouvé qu'il avoit été trop hardi sur le sujet des Courtisans dans ses *Fables*, publiées il y a à peu près deux ans & dédiées au Duc de Cumberland, pour lesquelles on lui avoit promis une récompense. Et quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence qu'il a eu en vuë les Courtisans d'autres fois, il a cependant agi imprudemment, en ne considérant point que la malignité de certaines gens pouvoit expliquer ce qu'il disoit au desavantage des personnes & des affaires d'aujourd'hui.* Le Doyen ajoûte (5), que dans cette piéce notre Auteur, „ par un tour absolument nouveau, a mis toutes sortes de „ vices dans le point de vuë le plus frappant & le plus „ odieux, & a rendu par-là un service distingué à la Reli„gion & à la Vertu. C'est ce qui paroît par le succès „ sans exemple qu'il a eu. Les gens de tous les Partis, „ de toutes les Conditions, de toutes les Sectes étant ve„nus en foule pour voir cet Opera, ou le lisant avec „ plaisir dans leur cabinet; les Ministres d'Etat même, „ qu'on prétend qu'il a le plus attaqué, après ceux que „ les Acteurs représentent directement, s'étant trouvés „ souvent aux Représentations, par le sentiment de leur „ innocence, & pour convaincre le Public combien étoit „ injuste le paralléle, que la malignité, l'envie, & la haine „ du Gouvernement ont fait . . . . . . Dans cette heureu„se production de Mr. *Gay*, tous les caractéres sont jus„tes, il n'y en a aucun qui passe le naturel, qui soit trop „ chargé, & dont on ne puisse peut-être trouver des ori„ginaux. Il y découvre tout le Systême de cet Etat d'ini„quité, établi au milieu de nous, qui met nos vies & „ nos biens en danger, dans les grands chemins, dans les „ assemblées publiques, & même dans nos maisons. Il y „ expose la vie misérable & le sort constant de ces Scé„lérats; il y fait voir le vil prix auquel ils mettent leur „ vie & leur ame; trahis par leurs Garces, leurs Camara„des, les Receleurs, ou les Acheteurs de leurs Larcins. „ Cette Comédie contient aussi une Satire, qui quoiqu'el„le ne regarde point du tout notre tems, auroit pu être „ très-utile dans le siécle précédent, & pourra peut-être „ avoir son utilité dans ceux qui sont à-venir. Je parle „ de l'endroit où l'Auteur prend occasion de comparer „ ces *Voleurs ordinaires du Public*, & les différens strata„gêmes dont ils se servent pour se trahir, se supplanter, „ & se perdre les uns les autres, avec les tours & les ar„tifices des Politiques dans des tems corrompus. Cette „ Comédie tourne aussi avec raison en ridicule ce goût ex„travagant qui régne parmi nous pour la Musique Italien„ne, qui ne convient ni à notre Climat Septentrional, „ ni au génie de la Nation; & par laquelle nous sommes „ accablés de la mollesse & du faux esprit de l'Italie. Un „ vieux Gentilhomme me dit il y a déja plusieurs années, „ lorsque le vice contre nature devint si commun à Lon„dres, que plusieurs personnes furent poursuivies en jus„tice; qu'il étoit sûr que c'étoit l'avantcoureur de l'Ope„ra Italien & des Chanteurs; & alors, disoit-il, il ne nous „ manquera que de poignarder ou d'empoisonner pour „ être parfaitement Italiens. Enfin pour dire mon senti„ment, je suis persuadé qu'il n'y a qu'un attachement „ servile à un certain parti, l'affectation de singularité, „ une pitoyable stupidité, un zéle mal entendu, ou une „ hypocrisie préméditée, qui puissent raisonnablement „ trouver à redire à cette excellente piéce morale du fa„meux Mr. Gay."

(4) P. 23.

(5) P. 24. 25. & suiv.

[*C*] *Son* Opera *intitulé* Polly . . . . *fut défendu par le grand Chambellan, qui ne voulut pas permettre qu'on le représentât, lorsque tout étoit prêt pour en faire la répétition.*] Dans la Préface de cet *Opera* (6), imprimé à Londres en 1729 in-4. par une très-riche souscription, il entre dans un grand détail de toute l'affaire; il nous apprend que le Jeudi 12 Décembre 1728 il reçut de *sa Grandeur pour réponse, qu'on n'en permettoit point la représentation, & qu'on ordonnoit qu'il fût supprimé. Voilà ce qui me fut dit*, ajoûte-t-il, *en termes généraux, sans me donner aucune raison, sans m'accuser de rien, ni me taxer d'avoir fait quelque faute particulière. Depuis cette défense, on m'a dit que je suis accusé, en général, d'avoir fait plusieurs Libelles contre le Gouvernement, & des Brochures séditieuses. Comme ma plus grande ambition (si je puis me servir de ce terme dans ce sujet) a toujours été de mener une vie innocente & tranquille, je n'aurois jamais cru avoir besoin de justification sur cet article; & comme j'ai toujours detesté cette sorte d'Ecrits, & que je n'en ai jamais fait, je suis bien persuadé qu'une calomnie aussi mal fondée ne pourra jamais trouver de créance qu'auprès de ceux qui ne me connoissent point. Mais des accusations aussi vagues ayant été répanduës contre moi, je me crois appellé à faire une profession publique de mes principes; & je déclare dans les termes de la plus rigoureuse vérité, que je suis un Sujet aussi fidéle, & aussi fermement attaché à l'heureuse Constitution de l'Etat, sous laquelle nous vivons, qu'aucun de ceux, qui occupent les premiers emplois, ou qui ont les meilleures pensions. J'ai aussi appris, qu'on m'a accusé d'avoir mis dans la Piéce suivante des Obscénités; & de l'avoir remplie de calomnies contre quelques personnes en place; & même d'avoir taché d'y tourner en ridicule sa Majesté même, & de l'exposer au mépris.* „ Comme je sa„vois que toutes ces accusations étoient à tous égards „ fausses, & sans le moindre fondement, je ne m'en mis „ pas fort en peine d'abord. Mais quand j'ai vû qu'on y „ insistoit, & qu'on citoit & répandoit certains endroits, „ qui ne se trouvent point dans la piéce, par lesquels on „ tâchoit d'appuyer ces odieuses insinuations, je n'ai pu „ souffrir plus longtems qu'on me déchirât par ces fausses „ accusations. En la faisant imprimer, j'ai donc renoncé „ à toute vuë d'intérêt, & au profit qu'elle m'auroit pro„curé en paroissant sur le Théatre, ce qui fera sans dou„te quelque plaisir aux honnêtes-gens qui m'ont traité „ avec tant de candeur & de politesse, & qui m'ont dépeint „ avec de si belles couleurs. Mais comme ma conscience „ me rend témoignage, que mon unique dessein a été d'atta„quer en général les vices dominans & à la mode, & de „ faire aimer & respecter la vertu, je me suis cru obligé, „ pour ma propre justification, de faire imprimer l'*Opera* „ sans délai, & tel que je l'ai composé."

(6) Datée du 25 Mars 1729.

[*D*] *Le Duc & la Duchesse de Queensbury lui ont fait ériger un Monument, avec une Epitaphe composée par Mr. Pope.*] Voici le sens des Vers de Mr. Pope, qui composent cette Epitaphe. „ Aimable dans ses mœurs; doux & „ modéré dans ses inclinations; supérieur aux tentations „ dans une fortune peu avantageuse; incorruptible parmi „ les Grands; hors de blâme pendant sa vie, & regretté „ à sa mort; voilà quelles sont tes Dignités & tes Hon„neurs! Non que ton image soit ici mêlée parmi celles des „ Héros; ni tes cendres avec celles des Rois; mais en ce „ que les Gens de bien diront en soupirant.. Ci gît Gay."

Vient ensuite cette autre Inscription:

„ Ici reposent les Cendres de Mr. Jean Gay
„ L'Ami le plus zélé:
„ Le plus bienfaisant de tous les hommes:
„ Qui a conservé
„ sa Liberté
„ Dans la fortune la plus médiocre:
„ Son Intégrité
„ Au milieu d'un Siécle corrompu;
„ Et cette égale tranquillité d'Esprit
„ Qu'une conscience sans reproche peut seule donner
„ Pendant tout le cours de sa Vie.
„ Favori des Muses
„ Elles l'ont instruit elles-mêmes dans tous les Arts,
„ Elles ont épuré son goût
„ Et orné de Graces tout ce qu'il y avoit en lui:
„ Sa-

„ Supérieur à plusieurs,
„ Inférieur à personne,
„ En divers Genres de Poësie
„ Ses Ouvrages continuent à inspirer
„ Ce qu'il enseignoit par son Exemple,
„ Le Mépris de la folie, quoiqu'ornée,
„ La Haine du Vice, quelque élevé qu'il soit;
„ Le Respect pour la Vertu, quelque malheureuse
„ qu'elle puisse être.

„ *Charles* & *Catherine* Duc & Duchesse de *Queensbury*, qui
„ aimérent cet excellent homme pendant sa vie, & qui le
„ regrettent après sa mort, ont fait élever ce Monument
„ à sa Mémoire."

GELLIBRAND (HENRI) illustre Mathématicien du XVII Siécle, nâquit le 17 Novembre 1597 dans la Paroisse de St. Botolph proche d'Aldersgate; il entra dans le Collége de la Trinité à Oxford (*a*), où il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 25 Novembre 1619 (*b*). Il ne se distinguoit dans ce tems-là par aucun endroit; mais ayant entendu une des Leçons de Mathématiques du Chevalier Savile *par hazard*, dit Wood (*c*), *ou plutôt pour ne pas payer une amende de quatre sols s'il ne s'y étoit pas trouvé*, il y prit tant de goût, qu'il s'appliqua d'abord aux Mathématiques, où il fit de très-grands progrés, avant que de se faire recevoir Maître-ès-Arts, ce qu'il fit le 26 May 1623 (*d*). Mr. Edmond Gunter Professeur en Astronomie au Collége de Gresham à Londres étant mort au mois de Décembre 1626, Gellibrand fut choisi pour lui succeder, & il se rendit célébre dans ce poste par ses Leçons & par ses Ecrits [*A*]. Wr. Wood nous apprend qu'il étoit Puritain, & qu'il se tenoit des

(*a*) Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 196. & *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 612.

(*b*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 212.

(*c*) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 612.

(*d*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 213

[*A*] *Il se rendit célébre dans ce poste par ses ........ Ecrits.*] Il publia à Gouda en Hollande en 1633 in-fol. la *Trigonometria Britannica* de Mr. Henri Briggs (1), sous ce titre: *Trigonometria Britannica, sive de Doctrina Triangulorum Libri duo, quorum prior continet Constructionem Canonis sinuum, tangentium, & secantium, una cum Logarithmis sinuum & tangentium ad gradus & graduum centesimas, & ad minuta & secunda centesimis respondentia. A clarissimo, doctissimo, integerrimoque Viro D.* Henrico Briggio, *Geometriæ in celeberrima Academia* Oxoniensi *Professore* Savilliano *dignissimo, paulo ante inopinatam ipsius e terris emigrationem compositus. Posterior verò usum sive applicationem Canonis in resolutione Triangulorum tam planorum quam sphæricorum, e Geometricis fundamentis petita, calculo facillimo, eximiisque compendiis exhibet. Ab* Henrico Gellibrando, *Astronomiæ in Collegio* Greshamensi *apud Londinenses Professore constructus.* La *Préface* de Mr. Gellibrand est datée du Collége de Gresham le 30 Octobre 1633. Notre Auteur a fait aussi un *Appendix touchant la Longitude*, qui est à la suite du *Voyage du Capitaine* Thomas James, *fait dans les années* 1631 *&* 1632 *pour la découverte du passage au Nord-Ouest dans la Mer du Sud.* Londres 1633 in 4. Mr. Gellibrand observe dans son *Appendix* que „ La Latitude „ & la Longitude sont deux des choses capitales qui re„ gardent la Terre. C'est à l'aide de l'une & de l'autre „ que le Géographe tâche de représenter les parties de la „ Terre, de maniére qu'elles soient en harmonie avec le „ tout. La Latitude est l'Arc du Méridien, compris en„ tre l'Equateur & un Paralléle; mais la Longitude est „ l'Arc compris entre le premier Méridien, & le Méridien „ d'un Lieu, la différence des deux Méridiens faisant la „ différence des Longitudes. La mesure de la premiére „ est le Méridien, & celle des derniéres c'est l'Equateur. „ On a plusieurs secours & des secours sûrs pour détermi„ ner la Latitude exactement, ensorte que l'erreur ne peut „ venir à cet égard, que de la faute de l'Observateur. „ Mais il n'en est pas de même de la Longitude d'un Mé„ ridien, qui a jusqu'à présent été la croix des plus grands „ Géographes. Cependant la sagesse du Créateur n'a pas „ laissé les hommes entiérement dépourvus de plusieurs „ excellens moyens pour se satisfaire sur cet article. Car „ outre que nous avons les Eclipses, & surtout celles de „ la Lune, que l'on observe souvent inutilement néan„ moins, quand le Ciel n'est pas favorable, nous avons „ le concours des Planétes inférieures, dont le mouve„ ment est rapide, avec les Planétes supérieures, qui se „ meuvent plus lentement; leur conjonction avec quelque „ étoile fixe dont le lieu est connu; ou quelque autre mo„ yen que leurs mouvemens & leurs positions peuvent „ fournir. Pour ce qui est de la variation de l'Aiguille, „ c'est absolument sans le moindre fondement, qu'on a „ prétendu en déduire les Longitudes. Et quoique d'ha„ biles Mariniers puissent par leur estime déterminer en „ quelque sorte à peu près la différence des Méridiens, „ cependant ils se trouvent souvent loin de leur compte, „ soit parce qu'ils ignorent quelle quantité d'un degré se „ trouve dans une mesure donnée, pour estimer la route „ que fait le Vaisseau, soit par la variété des Vents con„ traires, des Courans, des Marées, & autres choses de „ cette nature. La meilleure méthode connuë jusqu'à „ présent, c'est celle de déterminer les Longitudes par les „ Phénoménes des Corps Célestes: & si d'habiles gens y „ travailloient nous pourrions en très-peu de tems corri„ ger nos Cartes Géographiques & Marines, qui sont très„ fautives jusqu'à présent." Mr. Gellibrand est encore Auteur d'un Traité qui a pour titre: *Discours Mathématique touchant la Variation de l'Aiguille Aimantée: Avec son admirable diminution nouvellement découverte.* Londres 1635 in 4. Ce Traité est daté du Collége de Gresham le 26 Juillet 1634: l'Auteur dit (2) que son principal dessein est de traiter de la *Déclinaison de l'Aiguille du Méridien de la Terre, aussi bien que de cette surprenante & admirable Variation de la Variation nouvellement découverte. La Variation de la Boussole est la Déclinaison du* Méridien Magnétique, *de* celui de la Terre, l'*Horizon en déterminant la quantité & la* qualité. *Ces Méridiens coincident quelquefois, & dans ces endroits là il ne peut y avoir de Variation; d'autresfois ils sont différens, & en ce cas-là l'Hemisphére, où se rencontrent les deux extrémités de l'Aiguille, donne la dénomination à la Variation, qui s'appelle Orientale ou Occidentale, selon l'Hémisphére où les pointes de l'Aiguille se trouvent. Et en supposant l'Horizon divisé, comme le sont tous les grands Cercles, en* 360 *parties, & chaque partie subdivisée en centiémes & milliémes parties, il détermine la quantité de la Variation, comme de* 10, *de* 20, *de* 30, *&c. parties.* L'Auteur dit ensuite (3) que pour procéder avec plus d'ordre, & pour mettre mieux au fait ceux qui ne sont pas fort versés dans les Mathématiques, il ne sera pas inutile pour son dessein d'assigner quelque raison vraisemblable de cette Variation de l'Aiguille dans la plupart des lieux. Prenez un Aiman vigoureux, donnez lui une figure sphérique, & après en avoir trouvé les Poles, tracez y des Méridiens, une Ligne Equinoctiale, & des Paralléles. Prenez ensuite un Aiguille à coudre, fine, & l'appliquez au point où un Méridien & la Ligne Equinoctiale se coupent; elle vous marquera précisément les Poles de votre Aiman; & en la tournant vers l'un & l'autre Pole, selon sa direction naturelle, elle tracera un Cercle au travers de ce Pole Magnétique. Mais si cet Aiman Sphérique a un creux, vers le quarante-cinquiéme Paralléle, & vers le cinquante cinquiéme Méridien ou degré de Longitude, l'Aiguille muë en avant du point d'intersection susdit, ne sera pas plutôt parvenuë au bord du creux, qu'elle quittera d'abord sa premiére position sur le plan du premier Méridien, & s'inclinera sur le côté solide, sans se tourner vers les Poles, & c'est cette Déclinaison qu'on appelle *Variation de l'Aiguille*. Cette Variation est grande à proportion qu'elle est plus voisine des Poles. Car comme avant l'excavation chaque côté de l'Aiman, ayant une force égale, l'Aiguille, comme un arbitre impartial, ne panchoit ni d'un côté ni de l'autre; après l'excavation elle se tournera du côté le plus solide, s'éloignant de celui qui est défectueux, & cela avec une violence proportionnée à la quantité de sa substance Magnétique qu'il a perduë. La même chose arrivera, si l'on place l'Aiguille de maniére qu'elle coupe par le milieu la partie creuse; car en ce cas-là elle marquera au juste les Poles de l'Aiman trouvés déja, mais elle s'en éloignera tout d'un coup après une petite dislocation, en s'appliquant fortement au côté solide. Ce qu'on voit arriver dans ce petit Aiman, arrive au grand *Aiman* de la *Terre*; dont les Continens sont les parties Magnétiques solides, & le lit profond de la Mer les parties Creuses. Car il y a de l'apparence que si l'on faisoit des Observations au milieu de la distance qu'il y a entre la Côte Orientale de la Chine, & cette Côte Occidentale de l'Europe, on ne trouveroit point du tout de Variation, parce que les Méridiens *Terrestre* & *Magnétique* coincideroient. Mais si nous déclinons vers l'Est, l'Aiguille se tournera vers le Continent Oriental, comme le côté le plus puissant, le lit de la mer étant la partie creuse du Corps sphérique de la Terre, & l'Aiguille n'y trouvant rien qui l'y attire. Il en est de même par rapport à l'Ocean, qui couvre les parties défectueuses de la Terre: il est évident que si l'Aiguille partage également la distance *marine* qu'il y a entre deux Continens, il n'y aura point de Variation, parce que les deux Méridiens se trouvent unis, l'Aiguille étant également disposée vers l'un & l'autre Continent; mais si nous nous éloignons de ce milieu, elle se tournera vers le Continent le plus proche. Mr. Gellibrand remarque (4) ensuite que „ jusques ici „ nous avons supposé, conformément au sentiment de tous „ nos Philosophes qui ont traité ce sujet, que les Varia„ tions sont toujours les mêmes dans chaque lieu particu„ lier; ensorte que lorsqu'un Marinier retournera au mê„ me endroit où il a trouvé ci-devant la même Variation, „ il peut en conclure qu'il est à la même Longitude, c'est „ là ce que soutient le Docteur *Gilbert*; *Variatis uniuscu„ jusque loci constans est*; c'est-à-dire, la Variation est tou„ jours la même dans chaque lieu. Et personne, que je „ sache du moins, n'a contesté la chose. Cependant des „ Observations plus exactes sur l'Aiman y ont donné quel„ que atteinte, & ont prouvé clairement le contraire, sa„ voir que la Variation est accompagnée de Variation." C'est ce qu'il prouve par des Observations faites par Mr. *Burrows* à Lime-house proche de Londres en 1580, qui trouva que la Variation y étoit d'onze degrés, quinze minutes, ou à peu près, d'un point de la Boussole; au lieu que Mr. Gunter, Professeur en Astronomie au Collége de Gresham, ne trouva que 6 degrés 13 minutes de Variation

(1) Voy. Art. BRIGGS (HENRI) Remarq. [C].

(2) P. 1.

(3) P. 2.

(4) P. 6. 7.

des Aſſemblées particuliéres de ceux de ce Parti chez lui au Collége de Gresham. Son Almanach pour l'année 1631, publié ſous le nom de ſon domeſtique Guillaume Beale, leur fit des affaires auprès de la Haute Commiſſion [*B*]. Il avoit deſſein de donner pluſieurs autres Ouvrages au Public, outre ceux qu'il a publiés, lorſque la mort l'enleva au mois de Février 1637; il fut enterré dans l'Egliſe de St. Pierre le Pauvre, dans *Broad-ſtreet* à Londres. Le Docteur Annibal Potter, qui avoit été ſon Maître au Collége de la Trinité, fit ſon Oraiſon funébre. Sa mémoire ſe conſerve dans le Collége ſuſdit par un Quadran Solaire qu'il y fit pendant qu'il étudioit, & qui eſt ſur le côté Oriental de l'ancien Quarré (*c*).

(*c*) Idem *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* ubi ſupra. & *Ath. Oxon.* Col. 612. 613.

tion au même endroit, en 1622; & en 1634 notre Auteur avec quelques Amis obſerva à Deptford, où Mr. Gunter avoit ci-devant fait les mêmes Obſervations qu'à Limehouſe, & trouva que la Variation n'excédoit pas quatre degrés. A la fin de ce Traité Mr. Gellibrand s'exprime en ces termes (5). „ Je ne veux pas entrer ici en diſpute „ ſur la cauſe de cette diminution ſi ſenſible, ſavoir ſi on „ doit l'attribuer à l'Aiman, ou à la Terre, ou à l'un & à „ l'autre. On n'ignore pas, que les plus célébres Aſtro„ nomes de notre ſiécle, pour ſauver plus aiſément les „ Anomalies des Etoiles Fixes & des Planétes, & pour „ écarter tous ces Cercles embaraſſans des Anciens, ont „ embraſſé avec ardeur l'admirable Hypothéſe de *Copernic* „ touchant le mouvement diurne, annuel, & ſéculaire de „ la Terre, juſques-là que m'entretenant avec le fameux „ Aſtronome de Zélande, *Phil. Lanſberg*, ſur des matié„ res Aſtronomiques, il m'aſſura très-ſérieuſement qu'on „ ne le diſſuaderoit jamais de cette vérité. Je ſerois aſſez „ diſpoſé à admettre comme une hypothéſe, ce qu'il ju„ geoit à propos d'appeller une Vérité; mais je ne pour„ rois guére m'empêcher de réfléchir en même tems ſur „ la foibleſſe de l'eſprit humain, incapable de bien conce„ voir l'admirable ſtructure des Ouvrages de Dieu, ſans „ tomber dans une ſi grande abſurdité. Cependant je ſuis „ bien ſûr, qu'il y a ſuffiſamment dequoi ébranler un eſprit „ incertain & chancelant. Et ce qui y donne du poids, „ c'eſt que j'apprends de *Galilée* Mathématicien ſavant & „ ſubtil de Florence, qu'un Gentilhomme Italien de la fa„ mille de *Marſilii* a découvert derniérement le change„ ment des Méridiens Terreſtres, & a compoſé ſur ce ſu„ jet un Traité, qui n'a point encore paru, que *Galilée* a „ vu & lu avec étonnement, *con ſtupore*: Voici ſes pro„ pres termes: *Surge di preſente una quinta Novita* &c. „ c'eſt-à-dire: *Voici une cinquiéme nouvelle découverte, d'où* „ *nous pouvons inférer le mouvement du Globe Terreſtre; c'eſt* „ *celle qu'a faite très-ſubtilement le très-illuſtre Seigneur* Ce„ *ſar de la noble famille des* Marſilii *de Boulogne, Académi*„ *cien* Lyncéen; *ce Gentilhomme a montré très-clairement* „ *dans un ſavant Traité, qu'il a obſervé un changement con*„ *tinuel, quoique lent, dans le Méridien; Traité que j'ai vu* „ *avec étonnement depuis peu, & dont j'eſpére qu'il fera part* „ *à tous ceux qui ſe font un plaiſir d'étudier les merveilles de* „ *la Nature.* Certainement, ſi cela eſt, je conçois qu'à „ bien conſidérer la choſe, elle ouvre une très-belle *voye* „ pour ſauver le mouvement irrégulier qu'on attribue à „ l'Axe de la Terre; je veux parler du changement de l'o„ bliquité de l'Ecliptique, dont on ne me fera douter que „ difficilement, & par de puiſſantes raiſons, quoiqu'il y „ ait encore des perſonnes qui la nient, non ſans don„ ner atteinte à ce que les Anciens nous diſent. Je paſſe „ encore ſous ſilence une autre ſuppoſition qu'on peut fai„ re, de la correſpondance du mouvement du Pole de „ l'Aiman avec celui des Poles de quelques Planétes; & „ pluſieurs autres Idées, dont il faut laiſſer la découverte „ à ceux qui viendront après nous; cette invention étant „ toute nouvelle, & encore comme au berceau." Mr. Gellibrand eſt auſſi Auteur des Ouvrages ſuivans. *Inſtitution Trigonométrique, où l'on explique la Doctrine de la Dimenſion des Triangles planes & ſphériques* &c. in 8. *Abregé de Navigation* &c. Londres 1674 &c. in 8. *Tables néceſſaires pour la Navigation. Canon Triangulaire Logarithmétique; ou Table des Sinus & des Tangentes Artificielles &c. Deux Chiliades, ou Logarithmes des Nombres abſolus depuis un juſqu'à deux mille. Appendix contenant l'uſage du Bâton de Jacob, du Quart de Cercle & du Nocturlabe dans la Navigation.* Ces quatre derniers Traités ont été imprimés avec l'*Abregé de Navigation. Un Traité de la Conſtruction des Vaiſſeaux;* Manuſcrit, qui après la mort de l'Auteur tomba entre les mains d'Edouard Lord Conway. *Almanach pour l'année* 1631 publié ſous le nom de Guillaume Beale ſon domeſtique. C'eſt lui auſſi qui a publié avec une *Préface* de ſa façon la *Sciographia, ou l'Art des Ombres*, de Jean Wells de Brembridge dans la Compté de Hamp, Londres 1635. in-8.

(5) P. 20.

[*B*] *Son Almanach pour l'année* 1631 *publié ſous le nom de ſon domeſtique* Guillaume Beale, *leur fit des affaires auprès de la Haute Commiſſion.*] C'eſt ce que nous apprend *Guillaume Prynne* dans ſon Livre intitulé: *La Condamnation de Canterbery; ou premiére Partie de l'Hiſtoire de la priſon, de l'accuſation, du procès, de la condamnation, & de l'exécution de* Guillaume Laud, *Archevêque de Canterbery.* Londres 1646 in-fol. Cet Auteur dit (6), que Mr. Gellibrand fut accuſé d'avoir inſéré dans ſon Almanach les noms des Martyrs, que Fox mentionne dans ſes *Actes & Monumens de l'Egliſe*, & d'avoir omis divers Apôtres & des Saints reconnus par l'Egliſe Anglicane, auſſi bien que l'Epiphanie, l'Annonciation de la Vierge &c. Mais Mr. Wood obſerve (7), que Mr. Prynne „ tâchant par toutes ſortes de „ voyes de rendre odieux le Docteur *Laud*, pour lors „ *Evêque de Londres, qui deſapprouva fort cet Almanach,* „ le Lecteur ne doit pas tout-à-fait ajoûter foi à tout ce „ que cet ennemi envenimé rapporte."

(6) P. 184.

(7) *Ath. Oxon* Vol. I Col. 613.

✿ GEOFFROY (Etienne François) nâquit à Paris le 13 Février 1672 de Matthieu François Geoffroy, Marchand Apotiquaire, ancien Echevin, & ancien Conſul, & de Louiſe de Vaux, fille d'un Chirurgien célébre en ſon tems (*a*). Son pere, qui le deſtinoit à la Pharmacie, lui donna une très-bonne éducation, & lui procura pour l'étude de la Phyſique des ſecours peu communs [*A*]. Après avoir étudié la Phyſique générale, il fit des Cours particuliers de Botanique & de Chimie, & même d'Anatomie, quoique cette Science ne fût pas ſon objet principal. A ſes heures de recréation, il s'occupoit à tourner & à travailler des Verres de Lunettes, à apprendre l'Italien, & à exécuter des Machines en petit (*b*). En 1692 ſon pere l'envoya à Montpellier pour y apprendre la Pharmacie chez un habile Apotiquaire. Il ne ſe borna pas à cela, mais il ſuivit les plus habiles Profeſſeurs de cette fameuſe Ecole de Médecine, & dès-ce tems-là il commença à ſe faire un nom (*c*). Avant que de revenir à Paris Mr. Geoffroy voyagea dans les Provinces Méridionales du Royaume, & alla voir les Ports de l'Ocean; & il ſe trouva à St. Malo en 1693 dans le tems du Bombardement des Anglois. Le Comte de Tallard, depuis Duc, Pair, & Maréchal de France, ayant été nommé Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour d'Angleterre, choiſit Mr. Geoffroy pour avoir ſoin de ſa ſanté, quoiqu'il ne fût point Médecin. Notre jeune Savant ſut mettre à profit le ſéjour qu'il fit à Londres; il gagna l'amitié des Savans, & ſur-tout celle du Chevalier Sloane, & en moins de ſix mois il devint Membre de la Société Royale (*d*). Il alla auſſi en Hollande, où il vit d'autres Savans, & acquit de nouvelles connoiſſances. En 1699, lors du Renouvellement de l'Académie Royale des Sciences, Mr. Geoffroy fut du nombre des Académiciens. L'année ſuivante il fit le voyage d'Italie avec Mr. l'Abbé de Louvois. Quoique ſon pere l'eût deſtiné à la Pharmacie, ſon inclination le portoit

(*a*) *Hiſt. de l'Acad. Royale des Sciences*, Année 1716. p. 129. Edit. de Hollande.

(*b*) Là-même p. 131.

(*c*) Là-même.

(*d*) Là-même p. 132.

[*A*] *Lui procura pour l'étude de la Phyſique des ſecours peu communs.*] Voici de quelle maniére Mr. de Fontenelle s'exprime ſur ce ſujet (1) „ Si nous diſions que l'éduca„ tion d'un jeune homme a été telle que quand il fut en „ Phyſique il ſe tenoit chez ſon pere des Conférences ré„ glées, où Mr. Caſſini apportoit ſes Planiſphéres, le P. „ Sebaſtien ſes Machines, Mr. Joblot ſes Pierres d'Aiman, „ où Mr. du Verney faiſoit des Diſſections, & Mr. Hom„ berg des Opérations de Chimie, où ſe rendoient du „ moins par curioſité pluſieurs autres Savans fameux, & „ des jeunes gens qui portoient de beaux noms; qu'enfin „ ces Conférences parurent ſi bien entenduës & ſi utiles, „ qu'elles furent le modéle & l'époque de l'établiſſement „ des Expériences de Phyſique dans les Colléges; ſans „ doute on croiroit qu'il s'agiroit de l'éducation d'un fils „ de Miniſtre, deſtiné pour le moins aux grandes dignités „ de l'Egliſe: cependant tout cela fut fait pour le jeune „ Geoffroy, que ſon pere ne deſtinoit qu'à lui ſuccéder „ dans ſa profeſſion." Il ſeroit à ſouhaitter que tous les jeunes gens euſſent de pareils ſecours, & d'auſſi bonnes directions pour leurs études; ſouvent l'un & l'autre leur manque, abandonnés à eux-mêmes, & privés de ſecours, ils errent au hazard; peut être pourroit-on avec quelque raiſon taxer bien des Savans d'avoir part à ce mal; jaloux de leurs connoiſſances, peu communicatifs, ils ne ſe font pas un devoir d'offrir aux jeunes gens les ſecours & les directions qu'ils pourroient leur donner; & ceux-ci, ſoit bonne opinion d'eux-mêmes, ſoit mauvaiſe honte, ſoit ignorance des ſecours dont ils ont beſoin, ne les ſollicitent point.

(1) *Hiſt. de l'Acad. Royale des Sciences* année 1716 p. 130.

[*B*] *Son*

toit à la Médecine, & son pere acquiesça à son choix lorsqu'il se déclara [*B*]. Il fut reçu Bachelier en 1702 & Docteur en 1704, avec distinction [*C*]. Il ne se pressa point de se jetter dans la Pratique dès qu'il en eut le droit: il s'enferma pendant dix ans dans son Cabinet, & il voulut être sûr d'un grand fonds de connoissance avant que de s'en permettre l'usage (*e*). Lorsqu'il pratiqua il le fit d'une maniére aussi rare que propre à faire connoître toute la grandeur de son mérite [*D*]. En 1709 le Roi lui donna la charge de Professeur en Médecine au Collége Royal vacante par la mort de Mr. de Tournefort, dans l'exercice de laquelle il se distingua comme il faisoit en tout [*E*]. Dès l'année 1707 il avoit fait les fonctions de Professeur en Chimie au Jardin Royal, & il s'en acquitta si bien, qu'en 1712 Mr. Fagon qui étoit titulaire de cette Charge s'en démit en sa faveur: il consulta trop peu les intérêts de sa santé naturellement foible, & se livra à un travail immodéré, donnant des Leçons tant sur la Chimie que sur la Matiére Médicinale, pendant quatre ou cinq heures de suite (*f*). En 1726 la Faculté de Médecine le choisit pour son Doyen; & après avoir rempli les deux années de son Décanat, il fut continué par les suffrages mêmes qui lui avoient été contraires à son Election. Il se livra plus que jamais aux travaux que ses différens Emplois lui offroient, ce qui ruïna sa santé, & au commencement de l'année 1730 il tomba accablé de fatigues. Il mit cependant la derniére main à un Ouvrage que ses Prédécesseurs Doyens avoient jugé necessaire, mais qu'ils n'avoient pas fini, c'est un Recueil des Médicamens composés les plus usités, que les Pharmaciens doivent tenir toujours prêts (*g*). On peut voir dans les Recueils de l'Académie Royale des Sciences plusieurs Piéces de sa façon, qui prouvent également & sa capacité & son assiduïté à remplir les devoirs d'Académicien. Il est mort le 6 Janvier 1731, âgé de cinquante-neuf ans.

(*e*) Là-même p. 134.

(*f*) Là-même p. 136.

(*g*) Là-même p. 137. 138.

[*B*] *Son pere acquiesça à son choix lorsqu'il se déclara.*] Son illustre Panégyriste nous apprend (2), que son grand Objet étoit toujours l'Histoire Naturelle, & la Matiére Médicinale: il s'y appliquoit d'autant plus que son pere avoit dessein de lui laisser sa place & son établissement. Dès 1693 il avoit subi l'examen pour la Pharmacie, & fait son Chef-d'œuvre: Cependant ce n'étoit pas le parti qu'il avoit dessein de prendre, il avoit envie d'être Médecin, & n'osoit le déclarer; il faisoit des études équivoques, qui convenoient également au plan de son pere & au sien: Enfin quand il n'y eut plus moyen de dissimuler, il s'expliqua, & son pere lui laissa la liberté de suivre son goût. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que le frere de Mr. Geoffroy, que le pere avoit destiné à la Médecine, embrassa la Pharmacie" „ Cette légére transposition dut être assez indifférente au „ pere, *dit Mr. de Fontenelle*; mais enfin ce n'étoit pas là „ son premier projet, & il apprit combien la Nature, qu'il „ n'avoit pas assez consultée sur ses enfans, est jalouse de „ ses droits."

(2) Ibid. p. 132. 133.

[*C*] *Il fut reçu Bachelier . . . . & Docteur . . . . avec distinction.*] Mr. Geoffroy, lorsqu'il fut reçu Bachelier, composa lui même ses Théses, quoique selon l'usage établi elles dussent être l'ouvrage du Président; il traita dans la premiére cette Question, *si le Médecin est en même tems un Méchanicien Chimiste?* il soutint l'affirmative, *au hazard*, dit Mr. de Fontenelle (3), *de ne pas comprendre tous les Médecins dans sa définition.* Mr. Fagon premier Médecin voulut présider lui-même à la Thése. Il composa aussi les Théses dont il fut Président après avoir été reçu Docteur. „ Il prenoit toujours des sujets utiles ou intéressans; celle „ où il demandoit *si l'Homme a commencé par être Ver?* „ piqua tellement la curiosité des Dames; & des Dames „ du plus haut rang, qu'il fallut la traduire en François, „ pour les initier dans des mystéres dont elles n'avoient „ pas la Théorie. On assure que toutes les Théses sorties „ de sa main n'ont pas seulement été regardées dans nos „ Ecoles comme des Traités presque complets sur les sujets choisis, mais qu'elles se sont trouvées plus au goût „ des Etrangers, qu'un grand nombre d'autres, où ils se „ plaignent que le soin dominant a été celui de l'élégance „ du stile, & de la belle Latinité (4)."

(3) Ibid. p. 133.

(4) Ibid. p. 133. 134.

[*D*] *Lorsqu'il pratiqua il le fit d'une maniére aussi rare que propre à faire connoître la grandeur de son mérite.*] Ecoutons encore Mr. de Fontenelle (5): „ Son caractére doux, „ circonspect, modéré, & peut-être même un peu timide, le rendoit fort attentif à écouter la Nature, à ne „ la pas troubler par des remédes sous prétexte de l'aider, & à ne l'aider qu'à propos, & autant qu'elle le demandoit. Une chose singuliére lui fit tort dans les commencemens: il s'affectionnoit trop pour ses Malades, & „ leur état lui donnoit un air triste & affligé qui les allarmoit; on en reconnut enfin le principe, & on lui sut „ gré d'une tendresse si rare, & si chére à ceux qui souffrent. Persuadé qu'un Médecin appartient également à „ tous les Malades, il ne faisoit nulle différence entre les „ bonnes pratiques & les mauvaises, entre les brillantes „ & les obscures. Il ne recherchoit rien & ne rejettoit „ rien. De là il est aisé de conclure, que ce qui dominoit „ dans le nombre de ses pratiques, c'étoient les obscures, „ ou les mauvaises, & d'autant plus que ses premiers engagemens lui étoient sacrés, & qu'il n'eût pas voulu les „ rompre, ou s'en acquitter légérement, pour courir aux „ occasions les plus flatteuses qui seroient survenues. „ D'ailleurs souverainement éloigné de tout faste, il n'étoit point de ceux qui savent aider à leur propre réputation, & qui ont l'art de suggérer tout bas à la Renommée, ce qu'ils veulent qu'elle répéte tout haut avec ses „ cent bouches. Cependant le vrai avoit percé à la longue, & Mr. Geoffroy étoit bien connu. Dans les grandes affaires de Médecine, ceux qui s'étoient saisis des „ premiers postes, l'appelloient presque toujours en consultation, il étoit celui dont tous les autres vouloient „ emprunter les lumiéres."

(5) Ibid. p. 134. 135.

[*E*] *Dans l'exercice de laquelle il se distingua comme il faisoit en tout.*] Son Historien nous apprend (6) qu'il entreprit de dicter à ses Auditeurs toute l'Histoire de la Matiére Médicinale, sur laquelle il avoit amassé depuis longtems de grandes provisions. „ Tout le Régne Minéral a „ été expédié, c'est-à dire tous les Minéraux, qui sont en „ usage dans la Médecine, & c'est ce qu'on a jugé jusqu'à „ présent de plus recherché sur ce sujet, de plus certain, „ & de plus complet. Il en étoit au Régne Végétal, & „ comme il suivoit l'Ordre Alphabétique, il en est resté à „ la *Melisse*, qui quoiqu'assez avancée dans l'Alphabet, „ laisse après elle un grand vuide, & beaucoup de regret „ aux Curieux de ces sortes de matiéres. Il n'avoit point „ touché au Régne Animal, mais du moins tout ce qu'il „ a dicté s'est trouvé en très-bon ordre dans ses papiers, „ & on espére que sa Famille le donnera au Public."

(6) Ibid. p. 135. 136.

☞ GESNER (SALOMON) célébre Théologien Luthérien dans le XVI Siécle, nâquit à Boleslau en Silésie le 8 de Novembre 1559, de Paul Gesner, Ministre de cette Ville & d'Anne Cunrad qui étoit d'une très-bonne famille (*a*). Il eut le malheur de perdre son pere à l'âge de six ans, & sa mere demeura dans une fort triste situation, ayant à peine de quoi vivre; de sorte qu'elle se trouvoit hors d'état de satisfaire aux desirs de son mari, qui lui avoit recommandé en mourant de faire étudier son fils. Deux personnes charitables de Tropau suppléérent heureusement à ses besoins, & il commença ses études dans ce lieu (*b*). Après y avoir demeuré quelque tems, il retourna à Boleslau, où Mathias Hilwig se chargea de son instruction, & l'aida même de ses liberalités. La famine qui desola quelque tems après, non seulement la Silésie, mais encore toute l'Allemagne, fit naître de nouveaux obstacles à ses études, & le réduisit aux derniéres extrémités [*A*]. Au bout de trois ans de misére, il alla à Breslau dans l'espérance d'y continuer ses études; mais la pauvreté avec laquelle il eut encore à lutter, & le changement fréquent de Maîtres, au service desquels il fut contraint de se mettre, lui firent enfin prendre la résolution de renoncer à l'étude, & de se mettre chez un Orfévre, pour en apprendre le métier. Heureusement pour lui l'Orfévre se trouva un homme de bon sens, qui le trouva plus propre aux Lettres qu'à un métier, il lui donna ses enfans à instruire (*c*). Gesner ne négligea

(*a*) Melch. Adam *Vit. Theol. Germ.* p. 311. Edit. in-fol.

(*b*) Idem ibid.

(*c*) Idem ibidem.

* [*A*] *La famine . . . . . le réduisit aux derniéres extrémités.*] N'ayant aucune ressource, il se résolut à mendier son pain plutôt que de renoncer à ses études. La famine augmenta à un tel point qu'il fut réduit à se nourrir non seulement de pain d'orge, d'avoine, de gland, mais de pain de son; mais bien loin de perdre courage, la misére fut pour lui un puissant aiguillon, ensorte qu'il ne laissa pas de faire des progrès dans ses études. *Sed ne sic quidem spem omnem abjecit* Gesnerus: *quin extremum illud paupertatis telum arripere, & mendicando panem ostiatim quærere maluit, quam studiis nuncium remittere. Crescente autem annonæ penuria, res eò tandem devenit, ut panem non modò ex avena, hordeo, glandibus pistum; sed morè furfuraceum latranti stomacho, objicere necessum haberet . . . . durum hoc paupertatis onus stimulus ipsi ac incitamentum fuit summo anhitendi studio, ut in literis & pietate in dies proficeret* (1).

(1) Melch. Adami *Vit. Theol. Germ.* p. 312. Edit. in-fol.



[*B*] *An*

gea pas une si belle occasion, qui lui fournissoit le moyen de continuer ses études. Il s'appliqua aux Langues Latine, Grecque, & Hébraïque; il étudia la Logique, l'Eloquence, les principes de la Sphére, il se trouva aussi de la disposition pour la Poësie. Son talent ne lui fut pas inutile, il lui procura des présens de quelques personnes pour lesquelles il avoit fait des vers, & par ce moyen il se trouva en état d'acheter quelques Livres. Comme il ne cherchoit pas à demeurer à Breslau, il amassa une petite somme, & en l'année 1576 il se rendit par la Bohême à Strasbourg, où aprés avoir subi un examen il fut reçu dans la premiére classe. Au bout de quelque tems le Sénat de la Ville lui donna une place d'Ecolier dans le Collége de *Guillaume* (*d*). Il jouït de ce bénéfice pendant cinq ans, qu'il employa à étudier la Philosophie, les Mathématiques, les Langues Orientales, & la Théologie; il s'exerça aussi à la prédication (*e*). Ces cinq années finies, il en demeura encore une à Strasbourg aux dépens d'un jeune Seigneur Livonien, qui s'étoit rendu son disciple; dans cét intervalle il se fit recevoir Maître-ès-Arts en 1583, à l'âge de vingt-quatre ans. Il passa alors en Pologne, où il demeura plusieurs mois auprés de quelques enfans de qualité, qu'il s'étoit chargé d'instruire. Le désir de perfectionner ses connoissances, lui fit quitter la Pologne pour visiter encore les Académies; il retourna à Breslau dans le dessein de repasser à Strasbourg; pendant son séjour dans la premiére de ces Villes, il fut connu d'André Dudith, Conseiller Impérial, qui l'engagea sous des conditions honnêtes de se charger de l'éducation de son fils aîné [*B*], auprès duquel il demeura quelque tems. En 1585 il fut rappellé à Boleslau pour succéder à Mathias Hilwig Recteur de cette Ville, dont il épousa aussi la Veuve l'année suivante. Quatre ans aprés, en 1589, il quitta ce poste pour être Recteur du Collége de Stettin. Il eut dans cette Ville des disputes sur divers points de Religion avec Joachim Stygius Diacre de l'Eglise Collégiale de Ste. Marie, qui étoit dans les principes des Réformés; & comme l'air du bureau ne lui étoit pas favorable, il accepta en 1592 la vocation qu'on lui adressa de Stralsund de Ministre adjoint, & de Régent de l'Ecole. Au bout de sept mois, il fut appellé à Wittemberg pour y remplir une Chaire de Théologie; il accepta cet emploi avec d'autant plus de plaisir, que l'air & la maniére de vivre de Stralsund ne convenoient point à son tempérament. Avant que de se rendre à Wittemberg il passa à Stettin, où le différend qu'il avoit eu avec Stygius ayant été examiné par ordre du Prince Jean Fréderic, on lui donna des témoignages honorables de doctrine & de mœurs. Il arriva à Wittemberg le 16 May 1593, & s'y fit recevoir Docteur en Théologie le 10 d'Août suivant. A peine eut-il commencé ses fonctions, qu'il eut de grandes disputes avec Samuel Huber sur la Prédestination universelle [*C*]. En 1595 il fut chargé de prêcher dans l'Eglise du Château:

(*d*) Idem ibid.

(*e*) Idem p. 111.

[*B*] *André Dudith* . . . . . . *l'engagea sous des conditions honnêtes à se charger de l'éducation de son fils aîné.*] Melchior Adam nous apprend (2) que ce fut pendant ce tems-là qu'il composa son Commentaire sur le Livre de Ciceron *de Fato*, qu'il fit imprimer quelques années aprés à Wittemberg sous ce titre: *M. T. Ciceronis Liber de Fato, Commentatione Logica explicatus per Salom. Gesnerum. Accessit ad calcem libri Explicatio quorundam locorum Aristotelis de Providentia Dei.* Wittemb. 1594 in-8.

(2) Ibid. p. 111.

[*C*] *Il eut de grandes disputes avec* Samuel Huber *sur la Prédestination Universelle.*] Comme c'est ici une de ces disputes particuliéres, nées dans le sein du Luthéranisme, elle est moins connuë que d'autres, ainsi le Lecteur ne sera pas fâché d'en trouver ici l'Histoire en abrégé. *Samuel Huber* étoit Suisse de Nation, né dans le Canton de Berne (3), où il fut pendant quelque tems Ministre; son pere l'ayant élevé dans les principes du Luthéranisme, il attaqua en 1587 la doctrine des Réformés, ce qui lui fit perdre sa Cure, & le fit mettre en prison. Lorsqu'il eut été élargi il se retira en Suabe chez les Luthériens, & il publia à Tubingue dans des Théses publiques les sentimens, dont nous parlerons dans la suite, & auxquels les Théologiens de cette Université ne trouvérent pas à redire. Ayant été appellé à Wittemberg il y trouva plus d'opposition, ses Collégues Gilles Hunnius, Polycarpe Lyserus, & notre Gesner l'attaquérent vivement, & la dispute couta à Huber sa charge de Professeur. Il s'agissoit de la Prédestination. Huber pour éviter le Particularisme, enseignoit un Universalisme qui s'étendoit jusques sur l'Election, soûtenant que *Dieu a élu tous les hommes à la Vie Eternelle sans aucun égard à leur Foi.* Mais que les Impénitens & les Incrédules empêchent par leur endurcissement l'exécution des Conseils de Dieu. Pour mettre mieux au fait de son sentiment, nous allons rapporter ses propres termes dans sa Confession qu'il publia à Ursel en 1595 sous le titre suivant: *Constante Confession du Docteur* Samuel Huber, *Si Dieu par le moyen de son fils bien-aimé Jésus-Christ n'a délivré de la mort, & élu & ordonné à la vie & au salut qu'un petit nombre de personnes, ou en général tous les hommes.* Voici comment il s'exprime dans cet Ecrit (4). „ Moi Docteur *Samuel Huber*, j'ai toujours cru, enseigné, & confessé, & „ je crois, enseigne, & confesse encore fermement, que „ Dieu a envoyé son fils à tout le Genre-Humain pour en „ être le Sauveur; que ce fils de Dieu par ses souffrances „ améres & par sa mort a délivré tous les hommes du pé„ ché & de la mort, afin qu'ils pussent tous avoir la vie „ & être sauvés. Je confesse donc, qu'il n'a absolument „ exclus personne dans son Conseil, comme aussi qu'il a „ donné à son fils tous les hommes, & a cherché & sou„ haitté par lui le salut de tous. Je confesse par cela mê„ me aussi, comme le dit St. Paul, Ephés. I. *que Dieu* „ *nous a élus en* Jésus-Christ *avant la fondation du monde*, „ *afin que nous fussions saints & sans reproche devant lui*; „ que dans ce dessein il ne s'est pas borné à élire en son „ fils quelques personnes, un petit nombre d'hommes „ choisis, mais que comme Jésus-Christ est un Sauveur „ Universel, qui est venu au monde pour sauver les pé„ cheurs, pour donner la vie au monde, & pour nous „ faire vivre saintement d'une vie éternelle & bienheureu„ se; Dieu aussi a élu & ordonné à la Vie & au Salut par „ son fils tous les pécheurs, c'est-à-dire tous les hommes. „ C'est-là ce que je crois de Dieu & de son parfait Conseil „ de grace, qu'il a accompli par son fils, & c'est ce que je „ soûtiens contre tout le monde." Il ajoûte ensuite (5): „ Je crois & confesse de plus, comme je l'ai toujours „ cru, enseigné & confessé, que lorsqu'on enseigne, & „ annonce ce Conseil général de grace aux hommes, se„ lon que Jésus-Christ a ordonné de le prêcher par tout „ le monde, les hommes se partagent en deux Classes, „ les Croyans & les Incrédules: les uns suivent ce à „ à quoi Dieu les a élus & les appelle, & obtiennent in„ failliblement, par la foi, le salut, auquel ils ont été „ élus en Jésus-Christ, ils deviennent Saints & heureux, „ Enfans & Héritiers de Dieu en Christ, en qui, comme „ le dit St. Paul, Dieu nous a adoptés pour ses Enfans. „ Les autres, & c'est hélas! le plus grand nombre, ne veu„ lent point entendre à l'*Evangile*, ou s'ils l'écoutent, ils „ le méprisent, ils le persécutent même d'abord; & par un „ effet de leur propre malice, ils ne veulent pas suivre ce „ à quoi ils n'ont pas été moins élus & prédestinés en Jé„ sus-Christ, que les premiers. Ainsi tous ceux qui com„ posent cette Classe, qui comprend tous les Pécheurs im„ penitens, *Juifs*, *Turcs*, *Allemands*, *Walons*, *François*, „ *Chrétiens* & *Infidéles*, tous ceux dis-je de cette Classe, „ n'acceptant point ce qui leur a été acquis & destiné par „ Jésus-Christ, périssent & se damnent, comme ils meu„ rent tous dans l'impénitence, ils sont tous éternellement „ damnés. Cette Condamnation éternelle vient aussi sur „ eux à cause de leur incrédulité, c'est-à-dire, parce qu'ils „ n'ont pas écouté & suivi la voix de Dieu qui les avoit „ délivrés de la mort, & prédestinés à la vie par Jésus„ Christ. Ainsi leur perte vient d'eux mêmes, & non d'au„ cun dessein secret du Conseil de Dieu; & il ne faut pas „ s'imaginer que Dieu les ait exclus par un Decret parti„ culier, de la Communion de Jésus-Christ, & de la Vie „ en Christ, & qu'il ait fait un choix particulier de ceux „ qu'il avoit dessein de sauver, en abandonnant & rejettant „ pour toute l'éternité les autres. L'Ecriture ne parle „ point du tout d'une telle Election; elle déclare au con„ traire que Jésus-Christ issu du sein de Dieu, a été envoyé „ pour être le Sauveur de tout le Genre-Humain, n'y a„ yant personne d'oublié dans le Conseil & le Decret de „ Dieu. Voilà ce que porte & ce qu'enseigne l'Evangile „ par tout." J'avouë qu'il me paroît, qu'on a dit avec raison, en parlant de ce Sytême, que *dans le fond il ne differoit peut-être qu'en apparence de la Doctrine commune des Luthériens* (6). Toute la différence qu'on peut y trouver se réduit à ceci, c'est que le Docteur Huber pose une Election Universelle indépendante de la prévision de la Foi; mais qu'on examine avec attention sa doctrine, telle qu'il l'expose, & l'on ne pourra disconvenir qu'elle ne doit point révolter ceux qui soûtiennent, que Dieu veut généralement le salut de tous les hommes; & qu'il n'a point élu à la Grace & à la Gloire certains hommes par un Decret absolu; qu'il a fourni à tous les hommes des moyens suffisans pour parvenir au salut; & que la différence qu'il y a entre celui qui croit & celui qui demeure infidéle, vient de ce que le fidéle se laisse vaincre au St. Esprit, & que l'Infidéle lui résiste. Il seroit à souhaitter qu'on eût un peu moins disputé sur ces matiéres, & que la Curiosité humaine eut respecté la profondeur des Desseins d'un Dieu, dont les voyes sont & seront toujours à bien des égards impénétrables.

(3) Godfried Arnold *Kerkelyke Hist.* T. II. c. 10. § 1. & 2. Amst. 1701. in fol.

(4) Idem § 2.

(5) Idem § 3.

(6) Voy. *Bibl. Germ.* T. XXVI. p. 126.

[*D*] *On*

teau: il eut pendant quelque tems l'inspection des Pensionnaires Electoraux, pendant les neuf dernières années de sa vie il fut aussi Assesseur du Consistoire Ecclésiastique: il eut l'honneur d'être deux fois Recteur de l'Université, & plusieurs fois Doyen de la Faculté de Théologie (*f*). En l'année 1604 sa santé commença à se déranger tout-à-fait; le 9 Janvier 1605 il se rompit une veine dans les poumons, ce qui lui causa un crachement de sang; il mourut le 7 Février dans de grands sentimens de piété, & en exprimant son attachement au Luthéranisme. Il fut enterré dans l'Eglise du Château de Wittemberg, où l'on mit sur son tombeau une Epitaphe [*D*]. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages [*E*]. Il étoit d'une taille médiocre, d'une couleur pâle, d'un tempérament assez délicat, d'une simplicité décente dans ses habits; sobre, & réglé, dormant peu sur-tout dans les derniers tems de sa vie; il avoit l'esprit pénétrant, la mémoire si heureuse, qu'il possédoit presque tous les Peres, incapable de flatterie & de dissimulation, il en étoit ennemi déclaré, & il aimoit la vérité & la candeur (*g*).

(*f*) Idem ibid.

(*g*) Idem p. 311.

[*D*] *On mit sur son tombeau* (dans l'Eglise du Château de *Wittemberg*) *une Epitaphe.*] La voici: *Pietati & Memoriæ Rev. & Cl. Viri* SALOMONIS GESNERI, *Boleslaviæ Silesii SS. Theologiæ Doctoris & Professoris, in Schola quidem annos* XII. *legendo ac disputando; in Templo hoc annos decem concionando, utrinque fide & industria Opt. Max. qui ingenio, doctrina, judicio, eloquentia, zelo religionis, & vitæ integritate, par summis avi sui Theologis: Monumentis de Doctrina Christiana editis nomini suo famam, pietate domum æternam sibi vivus curavit. Hæredes hoc quod est e Saxo P. C. Defunctus* VII *Idus Februarii ætatis suæ.* 46, *Christi* 1705.

[*E*] *Il a composé un grand nombre d'Ouvrages.*] Ses Ouvrages consistent en Traités, Dissertations, Harangues, Commentaires, & Sermons. On a de lui les *Traités* suivans I. Une Réfutation des sentimens de Huber, publiée sous son nom & sous celui de ses deux Collégues Hunnius & Lyserus sous ce titre: *Ægidii Hunnii, Polycarpi Lyseri, & Samuelis Gesneri Controversia inter Theologos Wittembergenses de Regeneratione & Electione Explicatio; cum refutatione argumentorum quæ Samuel Huberus pro assertione suæ opinionis hactenus protulit.* Francfort 1594 in-4. II. *Orthodoxa Confessio de Persona & Officio Christi, ex solido Dei Verbo extracta.* Wittemberg 1595 in 8. III. *Meditatio generalis Psalterii, in qua de dignitate, usu, argumento, & connexione Psalmorum disseritur.* Wittemb. 1597 in-8. & avec son Commentaire sur les Pseaumes. IV. *De Conciliis Libri duo, quorum primus generalem tractationem, secundus historicam narrationem omnium Conciliorum continet.* Wittemb. 1600 in-8. V. *De Conciliis Libri duo posteriores Elenctici, refutationem duorum Bellarmini librorum de Conciliis continentes*, Wittemb. 1601 in-8. & les quatre Livres ensemble en 1617. VI. *Compendium Doctrinæ Cælestis, seu brevis præcipuorum locorum S. Theologiæ explicatio.* Wittemb. 1606 in-8. & à Hambourg 1609 in-douze. Ses *Dissertations* ou *Disputes* sont en fort grand nombre: I. *De Ecclesia triumphante in Cœlis, Disputationes duæ; una de Sanctorum beatitudine, altera de eorum cultu.* Wittemb. 1595 in-4. II. *Disputationes* XVII *pro Christianæ Concordiæ libro.* Wittemb. 1595 in-4. III. *Disputationes* XXXVIII *in Genesin.* Wittemb. 1595. 1604. 1613. 1629. in-4. IV. *Disputationes tres de Turca.* Wittemb. 1596 in-4. V. *Theses de Sacramentis in genere.* Ibid. 1596 in-4. VI. *Disputationes de Papismo Calvinianorum dogmatico, item de Calvinianorum Papismo practico.* Ibid. 1597 in-4. VII. *Disputationes duæ contra Jodocum Nahum.* Ibid. 1597 in-4. VIII. *Disputatio præparatoria de Conciliis.* Ibid. 1600 in-4. IX. *Daniel Propheta disputationibus* XII *& Præfatione Chronologica breviter explicatus.* Ibid. 1601. 1606. 1635. in-4. Ces Dissertations peuvent être mises au rang de ses Commentaires. X. *Disputationes* XVIII *pro Examine Concilii Tridentini à Martino Chemnicio conscripto.* Wittemb. 1602 in-4. XI. *Disputatio de Traditionibus.* Ibid. 1602. in 8. XII. *Disputatio de dicto Christi*, Tu es Petrus *&c. contra Primatum Papæ.* Wittemb. 1604 in-4. Les *Harangues* qu'on a de lui sont les suivantes. I. sur l'excellence des Pseaumes, *De Psalmorum dignitate Oratio Inauguralis.* Wittemb. 1593 in-8. Il prononça cette Harangue en prenant possession de la Chaire de Théologie. II. *Oratio de tribus summis beneficiis Academiæ Wittebergensi divinitus collatis.* Wittem. 1601. in-4. III. *Oratio funebris in Obitum Frederici Wilhelmi Saxoniæ Ducis.* Ibid. 1602 in-douze. IV. On peut mettre parmi les Harangues le Sermon qu'il prononça en Allemand sur la mort de Gilles Hunnius son Collegue. Wittemb. 1603 in-4. Il a publié aussi des *Commentaires*, & on en a donné quelques-uns après sa mort. I. *Paraphrasis & Explicatio in Nahum Prophetam.* Wittemb. 1602 in-8. II. *Commentarius in Psalmos.* Ibid. 1605 in fol. Et en 1609, 1629, & 1665. III. *Prælectiones in Jesaiæ Prophetæ Capita priora* XIV, *& Caput* LIII. Wittemb. 1609 in-8. IV. *Commentarius in Prophetam Joel; edente Paulo Gesnero.* Ibid. 1614. in 4. V. *Commentarius in Obadiam.* Ibid. 1618. in-8. Ses *Sermons* sont tous en Allemand, excepté ceux qui sont sur la Passion, & qui ont paru sous ce titre. I. *Johannis Bugenhagii Passio Jesu-Christi ex IV Evangelistis, concionibus explicata a Salom. Gesnero.* Wittemb. 1600, & 1619. in 8. Les suivans sont en Allemand. II. *Quinze Sermons contre les Turcs sur les Ch.* XXXVIII *&* XXXIX *d'Ezéchiel.* Wittemb. 1598 in-4. III. *Trois Sermons.* Ibid. 1599 in-4. IV. *Sermon sur le Ps.* CXXII *prononcé à l'occasion du Jubilé de l'Université de Wittemberg.* Ibid. 1602. in-4. V. *Deux Sermons sur le Ps.* CXXXIII *& sur le Fils de la Veuve de Naïm.* Ibid. 1604 in-4. VI. *Cinq autres Sermons.* Ibid. 1605 in-4. Je ne sai si l'on doit mettre au rang des Sermons ce qui suit, *Explicatio dicti* II Timoth. III. 16. Wittemb. 1602 in 8. Outre les Ouvrages que nous venons de marquer, il a aussi mis une Préface & de petites Notes au Commentaire de St. Jérôme sur Osée, qu'il publia avec une double Version Latine, à Wittemberg en 1601 in-8. Il mit aussi une Préface à un Ouvrage de Jean Versor sur la Philosophie d'Aristote. Nous avons indiqué ci-dessus son Commentaire sur Ciceron de *Fato.* Enfin il y a encore de lui deux Piéces en Allemand; *Avertissement aux Etats de Silésie, d'être en garde contre les Calvinistes.* Wittemb. 1602 in 8. Gesner n'étoit rien moins que pacifique en matiére de Religion, il attaqua toujours vivement les Luthériens mitigés, qui s'approchoient des Réformés, & sa dispute avec Huber prouve aussi qu'il n'étoit point souffrant à l'égard de ceux qui s'éloignoient d'une autre maniére de ce qui selon lui constituoit l'Orthodoxie. L'autre Piéce Allemande a pour titre: *Réfutation solide de l'Apologie de Martin Moller sur son Livre intitulé*, Praxis Evangeliorum. *Wittemb.* 1602 in 8.

GILBERT (GUILLAUME) célèbre Philosophe & Médecin Anglois dans le XVI. Siécle, nâquit à Colchester [*A*] dans la Comté d'Essex (*a*), & étoit fils de Jérome Gilbert (*b*). Il étudia à Oxford & à Cambridge, mais on ignore par laquelle des deux il commença (*c*). Aprés avoir achevé ses études, il alla voyager dans les Pays Etrangers, où l'on croit qu'il se fit recevoir Docteur en Médecine. A son retour, comme il étoit fameux pour son savoir, & sa grande habileté dans la Philosophie & dans la Chimie (*d*), & par son *Traité sur l'Aiman* [*B*], il devint Membre du Collége des Méde-

(*a*) Fuller's *Worthies in Essex.*

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I Col. 311.

(*c*) Idem ibid.

(*d*) Idem ibid.

[*A*] *Nâquit à Colchester.*] Joseph Scaliger dans une Lettre à David Rivaldus à Flurentia, du 16 Avril 1604 (1) le qualifie mal *Glocestriensis*.

[*B*] *Son Traité sur l'Aiman.*] Il parut à Londres en 1600 in-fol. sous ce titre: *De Magnete, magneticisque Corporibus, & de magno Magnete Tellure.* L'Auteur fit un *Appendix* de six ou huit feuilles pour cet Ouvrage; mais Mr. Wood (2) ne sait s'il a été imprimé ou non. Mylord Bacon (3) l'appelle un Ouvrage *travaillé & fondé sur l'Expérience*; & il le loue extrêmement en divers endroits de ses Ecrits. Nath. Carpenter dit (4) „ qu'on n'avoit eu aucune con„ noissance certaine & satisfaisante des propriétés de l'Ai„ man, jusqu'au tems qu'il plût à Dieu de susciter un de „ nos Compatriotes, savoir le Docteur Gilbert, qui s'est „ frayé des routes nouvelles dans la Philosophie, & s'est „ acquis une gloire immortelle par ce moyen, s'étant éri„ gé sur l'Aiman un magnifique trophée, qui transmettra „ son nom à la postérité." Le P. Rapin (5) remarque que le Docteur Gilbert a mieux expliqué les Phénomènes de l'Aiman, qu'aucun autre Ecrivain. Joseph Scaliger, dans la Lettre citée ci-dessus, renvoye à notre Auteur sur la matiére de l'Aiman, mais il ajoûte, que Gilbert a plûtot montré son savoir, qu'il n'a expliqué la nature de l'Aiman, & que lui Scaliger est plus incertain que jamais sur ce sujet. *Consulendi sunt qui de Magnete scripserunt, præsertim* Gulielmus Gilbertus *Glocestriensis, Philosophus & Medicus Londinensis, qui ante triennium tres amplissimos Commentarios de eâ re edidit, quibus magis mihi probavit doctrinam suam, quam Magnetis naturam. Nam incertior sum quàm dudum.* Dans une autre Lettre addressée à Isaac Casaubon, & écrite de Leyde en 1604 (6) il s'exprime en ces termes: *Quidam Anglus ante triennium Libro de Magnete edito nihil expectatione ea, quam excitarat, protulit*: c'est-à-dire „ Certain Ecrivain Anglois, qui a publié il y a trois ans un „ Livre sur l'Aiman, n'a point du tout répondu à l'atten„ te qu'il avoit donnée." Le Docteur George Hakewill (7) donne à l'Ouvrage du Docteur Gilbert le titre d'Ouvrage *savant*, & il remarque „ qu'il paroît croire, que „ *Paul de Venise* a apporté l'usage de la Boussole de la Chine. „ *Osorius* dans son Discours sur les Actions du Roi Ema„ nuel en fait honneur à *Gama*, & aux *Portugais* ses Com„ patriotes, prétendant qu'ils en furent redevables à un „ Pirate barbare, qu'ils prirent sur les mers autour du Cap „ de Bonne Espérance. *Goropius Becanus* de son côté croit „ pouvoir encore avec plus de raison en donner la gloire „ aux Allemands, parce que les trente-deux rhumbs du Vent „ sur

(1) *Vide* Jos. Scaligeri *Epist.* L. II. *Epist.* 200. p. 410. Edit. Franc. 1612 in-8.

(2) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 311.

(3) *De Augm. Scient.* Lib. II. c. 13.

(4) *Geography delineated forth in two Books, containing the Sphærical and Topical Parts thereof.* L. I. c. 5.

(5) *Reflex. sur la Physique* § 5.

(6) Joseph Scaliger *Epist.* L. I. Epist. 90. p. 232.

(7) *Apologie or Declaration of the Power and Providence of God in the Government of the World.* L. III. c. X. Sect. 4 p. 284 Lond. 1630 in-fol.

decins à Londres, & Médecin ordinaire de la Reine Elifabeth, qui avoit une fi haute eftime pour lui, qu'elle lui accorda une penfion annuelle pour l'encourager dans fes études. Outre l'Ouvrage fufmentionné, il en a fait un autre, intitulé, *De Mundo noftro fublunari Philofophia nova* imprimé à Amfterdam en 1651 in-4. fur un Manufcrit de la Bibliothéque du Chevalier Guillaume Bofwell. Il y a un Manufcrit de cet Ouvrage dans la Bibliothéque du Roi (*e*). Il mourut l'Eté de l'année 1603, ayant toujours vécu dans le Célibat (*f*). Il fut enterré à Colchefter dans l'Eglife de la Trinité, qui étoit la Paroiffe où il étoit né. Il donna par fon Teftament au Collége des Médecins fa Bibliothéque, fes Globes, fes Inftrumens, & fon Cabinet de Mineraux; cette partie de fa derniére volonté fut exactement fuivie par fes freres, *Guillaume* (c'eft ainfi qu'il eft nommé dans le Teftament) Procureur de la Cour des Arches, *Jérôme*, *Ambroife*, & *George*, qui furent fes héritiers (*g*). On voit par fon portrait, qui eft dans la Gallerie des Ecoles à Oxford, qu'il étoit d'une taille avantageufe, & qu'il avoit l'air agréable. C'eft lui qui eft le premier Inventeur des deux Inftrumens dont les Mariniers fe fervent pour obferver la Latitude de quelque lieu que ce foit, fans voir ni Soleil, ni Lune, ni Etoiles; cômme il paroît par le Livre de Mr. Thomas Blondeville imprimé à Londres en 1602 in-4. fous le titre de *Théorie des Planétes, avec la Conftruction de deux Inftrumens pour les Mariniers pour trouver la Latitude fans voir ni Soleil, ni Lune, ni Etoiles, inventés par le Docteur Gilbert.* Le Chevalier Kenelme Digby (*h*) appelle notre Auteur „ un admirable Obfervateur de la nature de l'Aiman". Et il dit, que tant lui que le Docteur Harvey „ mettent la Nation Angloife en droit de prétendre, „ même dans ces derniers tems, à la Couronne en fait des Connoiffances Philofophiques folides, „ comme elle y avoit pu prétendre depuis plufieurs fiécles pour la fubtilité des fpéculations Théolo-„ giques". Mr. de Peirefc regrettoit beaucoup de n'avoir pas connu, pendant qu'il étoit en Angleterre, le Docteur Gilbert, & Mr. Thomas Lydiat, Mathématicien & Chronologifte (*i*). Et le Docteur Barrow (*k*) le repréfente, conjointemement avec Galilée, Gaffendi, Merfenne, & Defcartes, comme reffemblant aux Anciens pour la fagacité & la fubtilité d'Efprit, & les égalant prefque à cet égard.

(*e*) *Voy.* le Catalogue des Manufcrits de la Bibliothéque du Roi par *David Cafley.* 12. T. XI. p. 212. Lond. 1714. in-4.

(*f*) Wood *ubi fupra.*

(*g*) Wood *ubi fupra.*

(*h*) *Treatife of Bodies* c. 20.

(*i*) Gaffendus in *Vita Peirefkii* L. II. p. 81. Hagæ Comitum

(*k*) *Opufcul.* p. 87.

„ fur la Bouffole ont dans toutes les Langues des noms Allemands. Mais *Blondus*, fuivi en cela par *Pancirole*, tous „ deux Italiens, prétendent que l'Italie ne doit pas céder „ à cet égard aux autres Pays; ils foutiennent qu'on en „ a fait la découverte il y a trois-cens ans à Malphis ou „ Melphis dans le Royaume de Naples, dans la Campanie, nommée aujourd'hui *Terra di Lavoraaur*; mais pour „ ce qui eft de l'Inventeur, l'un ne le nomme point, & „ l'autre affure qu'il eft inconnu: cependant *Salmuth* fur „ l'autorité de *Cirzur*, & *Gomara*, le nomment hardiment „ *Flavius*, & du *Bartas* en fait autant." Mr. Wood nous apprend (8), que Mr. Guillaume Barlow (9) Maître-ès-Arts, Prébendier de Winchefter, Recteur d'Eafton proche de cette Ville, & Archidiacre de Salisbury (10), fils du Docteur Guillaume Barlow Evêque de St. David, & enfuite de Chichefter, *avoit connu l'Aiman vingt ans avant que le Docteur* Gilbert *publiât fon Livre fur ce fujet, & que par cette raifon ceux qui le connoiffoient le regardoient comme fupérieur au Docteur* Gilbert, *ou du moins comme égal à lui, pour la recherche & la découverte de plufieurs fecrets Magnétiques, rares & curieux.* „ Il eft le premier qui ait fait „ une Bouffole tranfparente, & fufpenduë, avec un Verre des deux côtés, & une boucle au haut; au-lieu que „ le Docteur Gilbert ne l'avoit que d'un côté, & fur un „ pied ou pivot. D'ailleurs Mr. Barlow fufpendit l'Aiguille dans une Boëte, où avec un poids de deux onces elle peut fervir fur mer. En fecond lieu, il eft le premier „ qui ait découvert la différence du fer & de l'acier par „ rapport aux ufages Magnétiques, ce qui a comme donné la vie à tous les Inftrumens Magnétiques quelconques. En troifiéme lieu, il eft le premier qui a montré à racommoder & à cimenter les pierres d'Aiman. „ Enfin il eft le premier qui ait donné la raifon pourquoi, „ une pierre d'Aiman armée doublement fouléve un fi „ grand poids." Mr. Barlow publia: *Avertiffement Magnétique, ou Recueil d'Obfervations & d'Expériences fur la Nature & les Propriétés de l'Aiman*, &c. Londres 1616 in-4. Cet Ouvrage ayant été critiqué par le Docteur Marc Ridley, qui avoit été Médecin des Marchands Anglois en Ruffie, & depuis premier Médecin du Czar, & enfin un des Elus du Collége des Médecins à Londres, Mr. Barlow publia: *Courte Réponfe aux frivoles Remarques de* Marc Ridley, *Docteur en Médecine, fur un Traité intitulé*, Avertiffement Magnétique. Londres 1618 in-4. On a auffi de lui; *Le Manuel des Mariniers: contenant les chofes les plus importantes qui regardent la Navigation, avec la Defcription & l'ufage de divers Inftrumens, faits principalement pour y fervir*, &c. Londres 1597 in-4. dédié à Robert Comte d'Effex. Mr. Wood nous apprend (11), que fept ans avant que l'*Avertiffement Magnétique* parût, Mr. Barlow en envoya une Copie Manufcrite au Chevalier *Thomas Chaloner*, „ & que celui ci l'ayant égarée ou gâtée, il lui en envoya „ une autre à fa priére; & qu'ayant été communiquée à „ d'autres perfonnes, l'Auteur avoit dans la fuite rencontré diverfes Copies de fes Inftrumens Magnétiques, „ avant que fon Ouvrage parût, & vu imprimées fous „ d'autres noms plufieurs de fes propofitions, qui n'avoient pas été bien comprifes par ceux-là même qui fe „ les étoient appropriées."

(8) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 495.

(9) Il eft mort le 25 May 1625, comme il paroît par fon Epitaphe, qu'on voit dans l'Eglife d'Eafton proche de Winchefter.

(10) Il avoit été pourvu de cet Archidiaconat le 12 Mars 1614 à la mort du Docteur Rodolphe Pickover.

(11) *Ubi fupra.*

GLANVILL (JOSEPH) favant & fpirituel Ecrivain du XVII. Siécle, nâquit à Plymouth en l'année 1636; le 19 d'Avril 1652 il entra dans le Collége d'Exeter à Oxford, où il fut fous la conduite de Mr. Samuel Conant (*a*). Le 11 Octobre 1655 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*b*); au commencement de Juillet 1656 il paffa dans le Collége de Lincoln (*c*), où il fe fit recevoir Maître-ès-Arts le 29 Juin 1658 (*d*), & vers le même tems il devint Chapelain de François Rous, un des Lords d'Olivier Cromwell, & Prévôt, ou Principal du Collége d'Eaton. Mais Mr. Rous étant mort peu aprés, Glanvill retourna à Oxford, demeura quelque tems dans le Collége de Lincoln „ & de„ vint grand admirateur de Mr. Richard Baxter, & trés-zélé Républicain (*e*)." Aprés la Reftauration il *changea encore*, dit Mr. Wood (*f*) & *devint Latitudinaire*. En 1661 il publia un Livre intitulé, *La Vanité qu'il y a à Décider* [*A*]; il devint Membre de la Société Royale, & ayant pris les Ordres dans

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 662.

(*b*) Idem *Fafti Oxon.* Vol. II. Col. 107.

(*c*) Idem *Ath. Oxon.* ubi fupra.

(*d*) Idem *Fafti Oxon.* Col. 122.

(*e*) Idem *Ath. Oxon.* ubi fupra.

(*f*) Idem ibid.

[*A*] *Un Livre intitulé*, La Vanité qu'il y a à décider. Le titre entier eft; *La Vanité qu'il y a à décider, ou de la Confiance en fes Opinions; prouvée dans un Difcours fur l'imperfection & l'incertitude de nos Connoiffances & leurs Caufes: avec quelques Réflexions fur le* Péripatétifme, *& une Apologie pour la Philofophie. Par* Jof. Glanvill, *Maître-ès-Arts.* Londres 1661 in-12. Dans l'Epître dédicatoire, adreffée à Mr. Jofeph Maynard, Bachelier en Théologie, & datée de Cecil-Houfe dans le Strand le 1 Mars 1660, il dit que ce Traité „ eft un fruit du hazard, la production „ équivoque de plufieurs deffeins différens. Ayant, dit-il, „ écrit un Difcours fur l'*Immortalité de l'Ame*, dont je „ vous ai parlé ci-devant, je me propofois d'y faire une „ Préface, deftinée à combattre l'*Enthoufiafme*, & à défendre l'*ufage* de *la Raifon* en matiére de *Religion*; je ne „ comptois pas que mes Réflexions fur ce fujet rempliroient plus d'une feuille, mais s'étant accruës jufqu'à en „ remplir quatorze, comme cela étoit trop long pour une „ Préface, on me confeilla de les faire imprimer à part. „ Surquoi ayant repris la plume, pour faire quelques additions au commencement, dans les endroits où j'avois „ été le plus concis, infenfiblement mon travail s'eft accru jufqu'à former ce Traité, qui implore votre protection, tandis que les deux premiers font relegués dans „ l'obfcurité de mon Cabinet: le dernier étant devenu „ moins néceffaire, par le retour heureux & tant fouhaité de fa Majefté; & le premier par le travail plus approfondi du favant Docteur *H. More.*" Il affigne, dans ce Traité, diverfes Raifons de l'imperfection des Connoiffances humaines. 1. La profondeur & par cela même la difficulté de la Science. 2. Parce que nous ne pouvons rien concevoir, que par la proportion que les chofes ont avec nos fens (1). 3. Que nos fens font trompeurs (2). 4. Les impoftures de l'Imagination (3). 5. La précipitation de notre Efprit (4). 6. L'intérêt que nos Paffions ont à nos faux Jugemens (5). Il fait enfuite différentes Réflexions fur la Philofophie Péripatéticienne, & il remarque qu'elle eft remplie de chicanes, & qu'elle ne donne point un fens fixe aux termes; qu'elle ne rend aucune raifon des Phénoménes, qu'elle eft peu propre à conduire de nouvelles découvertes; & n'en a fait aucune; qu'à divers égards elle eft impie & contradictoire. Il allégue pour le prouver (6), qu'Ariftote foûtient que la Réfurrection eft impoffible; que Dieu comprend toutes chofes; que le Monde eft de toute éternité; qu'il n'y a point de Forme fubftantielle, qui ne meuve quelque Orbe; que le premier Moteur

(1) Cap. 7.

(2) Cap. 8.

(3) Cap. 11.

(4) Cap. 12.

(5) Cap. 13.

(6) Cap. 19. p. 183-187.

dans l'Egliſe Anglicane, le Chevalier Jacques Thynne le nomma au commencement du mois de Novembre 1662 à la Cure de Frome-Selwood dans la Comté de Somerſet, à la place de Mr. Jean Humphrey, dépouillé de ce Bénéfice pour cauſe de Non-conformité (g). La même année il publia ſon Ou- (g) Idem ibid.
vrage intitulé *Lux Orientalis* [B], & en 1665 un autre ſous le titre de *Scepſis Scientifica* [C]; l'année ſuivante parurent ſes *Conſidérations Philoſophiques ſur les Sorciers & le Sortilége* [D]. Le 23 Juin 1666 il

Moteur produit le mouvement par une éternelle & immuable néceſſité; que ſi le Monde & le Mouvement ne ſont pas éternels, Dieu a été oiſif. *Gaſſendi* nous a donné un Catalogue des Contradictions d'*Ariſtote*, dont nous rapporterons quelques exemples. Ce Philoſophe dit dans un endroit, qu'on ne voit point l'étincellement des Planétes, à cauſe de leur proximité, mais que celle du Soleil levant & couchant vient de ſon éloignement, & cependant il met ailleurs le Soleil plus proche de nous que les Planétes. Il ſoutient que les Elémens ne ſont point éternels, & tâche de le prouver; & cependant il fait le Monde éternel, & prétend que les Elémens en ſont des parties. Dans ſes Météorologiques, il dit qu'il ne ſe produit point de Roſée dans le Vent, & cependant il l'admet enſuite ſous celui du Sud, & pas ſous celui du Nord. Dans un endroit il définit une vapeur *humide & froide*, & dans un autre, *humide & chaude*. Il ſoutient que la faculté de *parler* eſt un *Sens*, quoiqu'auparavant il n'en reconnoiſſe que cinq. Ici la Nature fait tout parfaitement bien, là elle fait plus de mal que de bien. Quelquefois il ſe contredit dans une même ligne, comme quand il dit, qu'*un Moteur immobile n'a point en lui de principe de Mouvement*. Mr. Glanvill montre en-
(7) Cap. 21. p. 224 &c. ſuite (7) que l'envie de décider eſt 1. Un effet de l'Ignorance. 2. Qu'elle eſt accompagnée de paſſions déréglées, & d'un eſprit mal dirigé. 3. Qu'elle cauſe beaucoup de trouble dans le monde. 4. Qu'elle marque peu de ſavoir-vivre. 5. Qu'elle retient les hommes dans l'erreur. 6. Et qu'elle marque un eſprit borné. Le dernier Chapitre contient une *Apologie de la Philoſophie*, qu'il défend contre
(8) P. 241. l'imputation d'Irréligion: il ſoutient (8), qu'*après la Parole de Dieu il n'y a rien qui contribue davantage à la piété. Et elle n'eſt pas plus reſponſable des écarts impies de quelques-uns de ceux qui l'ont cultivée, que la Religion elle-même l'eſt des criminelles extravagances tant ſpéculatives que pratiques de quelques-uns de ſes Sectateurs. C'eſt un préjugé vulgaire, que* la Philoſophie *conduit* à l'Athéïſme *même: mais rien n'eſt plus mal fondé, n'y ayant pas de meilleur préſervatif contre l'Irréligion; & l'on pourroit tout auſſi bien dire, que les Médecins ne ſont que des Aſſaſſins. Un* Athée Philoſophe *eſt tout auſſi bien nommé, qu'un* Athée Théologien. Tout cet Ouvrage, ou du moins la plus grande partie, ſe trouve dans ſa *Scepſis Scientifica*, imprimée en 1665 in-4. *Thomas Angius ex Albiis Eaſt-Saxonum*, y a répondu dans ſon Livre intitulé, *Sciri, ſive Scepticis & Scepticorum a jure Diſputationis Excluſio*. Londres 1663 in-12.

[B] *Son Ouvrage intitulé* Lux Orientalis.] Le titre entier eſt: Lux Orientalis: *Ou Recherches ſur l'opinion des Sages de l'Orient touchant la préexiſtence des Ames: Servant de Clef pour pénétrer les grands myſtéres de la Providence touchant le péché & la miſére de l'homme.* Londres 1662 in-12. Son nom n'y eſt point. Il eſt dédié à *François Willoughby*, Ecuyer. Il rapporte dans ce Traité les différentes Opinions
(9) Cap. 1. ſur l'origine des Ames (9), & il prétend que leur création continuelle eſt incompatible avec les Perfections di-
(10) Cap. 2. vines (10); que la propagation *ex traduce*, eſt impoſſible,
(11) Cap. 3. & fondée ſur des raiſons foibles & frivoles (11). Il nous
(12) P. 24. appelle enſuite (12) à quitter les *Diſputeurs Modernes*, pour conſulter les anciens Sages, ces Philoſophes d'Orient, qui ont rempli l'Univers du bruit de leur ſageſſe; & il dit, que ç'a été l'opinion des Brachmanes des Indes, des Mages de Perſe, des Gymnoſophiſtes d'Egypte, des Rabbins chez les Juifs, de quelques-uns des Philoſophes Grecs & des Peres de l'Egliſe Chrétienne, que *les Ames ont toutes été créées d'abord, & qu'en divers tems ſelon qu'elles l'ont mérité, elles ſont envoyées dans ces corps terreſtres.* C'eſt ce dont les Savans d'entre les Juifs ont fait une partie de leur *Cabbale*, & ce qu'ils prétendent avoir reçu de leur Législateur *Moyſe*. Notre Auteur obſerve que l'Ecriture ne dit rien qui ſoit contraire à cette opinion; que ſon ſilence bien loin d'être un préjugé contre cette doctrine, eſt plutôt une raiſon qui la favoriſe; que la préexiſtence des Ames étoit l'o-
(13) Cap. 4. pinion régnante du tems de notre Sauveur (13); que ce n'eſt pas une raiſon à alléguer qu'on ne ſe ſouvient point de ſon état antécédent; qu'il ſuffit de prouver la poſſibilité de la Pré-exiſtence, toutes les autres Hypothéſes étant abſurdes & contradictoires; mais que d'ailleurs il y a des
(14) Cap. 5. raiſons poſitives en faveur de ce ſentiment (14); qu'on peut en tirer une de la conſidération de la Bonté divine,
(15) Cap. 6. qui fait toujours ce qui eſt le meilleur (15); que la diverſité des inclinations de l'eſprit, & des génies en fournit
(16) Cap. 10. une autre (16). Il fait voir enſuite quel appui y donnent l'Ancien & le Nouveau Teſtament (17); & enſui-
(17) Cap. 11. te il établit une Hypothéſe Philoſophique ſur la Pré-exiſtence des Ames (18). Il dit dans ſa Préface, que ſon
(18) Cap. 14. but dans ce Livre *n'a rien que d'innocent, qui eſt d'expoſer une opinion ancienne & probable; qui me paroît*, dit-il, *pouvoir ſervir à éclaircir & à maintenir les Perfections divines, & par cela même à repréſenter le Dieu béni éternellement, comme un objet plus digne d'amour & d'adoration, que ne le ſont les opinions ordinaires..... car il n'y a rien de plus avantageux à la Religion, que de faire enviſager Dieu à ſes créatures, comme un Etre infiniment aimable; & c'eſt ce qu'on ne fait jamais mieux qu'en répandant du jour ſur les voyes de ſa Providence envers les hommes, & en faiſant voir qu'elles ſont pleines d'équité, de douceur, & de bonté.* Il prévient enſuite l'objection qu'on peut faire contre ſon Hypothéſe, qu'elle eſt contraire au *Syſtême de la Théologie Orthodoxe*; il dit, „ qu'elle ſuppoſe ſeulement que Dieu „ a créé toutes les Ames à la fois, comme il a fait les Anges; que quelques-unes ont péché & ſont tombées comme les autres Eſprits Apoſtats, & ont été précipitées à „ cauſe de leur déſobéïſſance dans un état de ſilence & „ d'inſenſibilité; que la Bonté Divine leur a accordé de „ paſſer par un nouvel état d'épreuve dans des Corps terreſtres, après y avoir été duement préparées; qu'Adam „ a été établi notre Chef & notre Repréſentant, & que „ s'il eût perſévéré dans ſon état d'innocence & de droiture, nous aurions participé à cette heureuſe condition „ dans laquelle il avoit été placé d'abord; mais que ſa „ malheureuſe chûte & ſa déſobéïſſance nous l'ont fait perdre, & nous ont ainſi rendus miſérables dans notre „ nouvelle vie dans ces Corps terreſtres. Je dis que la „ doctrine de la Pré-exiſtence des Ames expliquée de cette „ maniére, n'a rien, que je ſache, de contraire à la *Théologie commune*; tout allant ici du même train que dans „ nos Syſtêmes ordinaires, avec cette ſeule différence, „ que cette Hypothéſe décharge la Divinité de toute ombre de dureté & de partialité, puiſqu'elle ſuppoſe que „ nous avons péché, & mérité toute la miſére que nous „ ſouffrons dans notre état préſent, avant que d'y être „ venus; au lieu que le Syſtême qui ſuppoſe que nous „ devenons coupables & miſérables par le ſeul péché d'Adam, tandis que nous n'exiſtions point, pas même quant „ à l'Ame, ſinon en puiſſance en la perſonne de notre premier Pere, ſemble porter quelque atteinte à la gloire des „ perfections divines ".

[C] *Un autre ſous le titre de* Scepſis Scientifica.] Tout le titre eſt: Scepſis Scientifica: *Ou l'Ignorance reconnue, la véritable voye qui méne à la Science, en forme d'Eſſay, ſur la vanité qu'il y a à décider.* Londres 1665 in-4. A la ſuite de cet Ouvrage on trouve une *Replique aux Objections du ſavant* Tho. Albius &c. *au* Scire tuum nihil eſt; *ou Défenſe de la Vanité de décider de l'Auteur* &c. Et *une Lettre à un Ami touchant* Ariſtote.

[D] *Ses* Conſidérations Philoſophiques ſur l'Exiſtence des Sorciers & du Sortilége.] C'eſt une Lettre à *Robert Hunt* Ecuyer, imprimée à Londres en 1666 in-4. Mais preſque toute l'Edition ayant été conſumée dans le grand Incendie, au commencement de Septembre de la même année, on la réimprima en 1667 in-4. (19) Voici un détail (19) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 663.
des autres Ouvrages qu'il a faits ſur ce ſujet: *Réfutation du Sadducéïſme moderne, ou Conſidérations Philoſophiques ſur le Sortilége.* Londres 1668 in-4. On trouve à la ſuite *Réflexions ſur le fameux trouble arrivé chez Mr.* Mumpeſſon; & *Réflexions ſur le Libertinage & ſur l'Athéïſme.* La même année il publia: *Preuve évidente de l'Exiſtence des Eſprits & des Sorciers, ou Rélation du fameux trouble cauſé par un Tambour chez Mr.* Mumpeſſon. Londres 1668. Cette Piéce eſt, ſelon Mr. Wood (20), ſinon en tout, du (20) Col. 666.
moins pour la plus grande partie, la même que la *Rélation ſuſmentionnée*, n'y ayant que le titre de changé. *Fouët pour le Libertin* &c. ou *Réflexions ſur le Libertinage & l'Athéïſme*: c'eſt auſſi preſque la même piéce, que les *Réflexions ſur le Libertinage* &c. indiquées ci-deſſus. Elle a été publiée, comme nouvelle, par le Docteur Henri More, parmi les Additions de la ſeconde Edition du *Sadducéïſmus Triumphatus: ou Démonſtration complette & claire touchant les Sorciers & les Apparitions, en deux Parties.* Londres 1681 in-8.; & en 1682, avec de conſidérables Additions du Docteur Henri More, Editeur de l'Ouvrage. La *premiére partie* traite de la poſſibilité, & la ſeconde de la réalité de l'Exiſtence des Sorciers; il y a auſſi une Lettre au Docteur *Henri More* ſur le même ſujet. La premiére partie contient les *Conſidérations ſur l'Exiſtence du Sortilége*, réimprimées ici pour la cinquiéme fois. La ſeconde Partie renferme une Réponſe à l'*Expoſition du prétendu Sortilége* &c. par Mr. Jean Webſter, pratiquant la Médecine & la Chirurgie dans le quartier de l'Oueſt de la Province d'Yorck, imprimé à Londres en 1667 in-fol.: on trouve auſſi dans cette partie la *Rélation* de Mr. Glanvill, dont on a parlé, du trouble arrivé chez Mr. Mumpeſſon, & une ſeconde Rélation plus ample, avec un Recueil de vingt-ſix autres Rélations modernes. La Préface imparfaite de l'Auteur au-devant de la ſeconde partie, rend compte des différentes Editions de ſon premier Traité ſur les *Sorciers*, & des divers motifs qui l'ont engagé à y faire de ſi conſidérables Additions dans celle-ci. La perſonne à qui ſes papiers furent remis après ſa mort, a mis ſes matériaux en ordre, parce qu'ils étoient encore imparfaits, & a ſuppléé à ce qui manquoit par des Avertiſſemens répandus dans tout le cours de l'Ouvrage. Le dernier de ces Avertiſſemens eſt le plus conſidérable, & on a ajoûté en guiſe de ſupplément à la premiére partie ſur la *Poſſibilité des Apparitions* &c. un Eſſai ſur la nature d'un Eſprit, traduit des deux derniers Chapitres de l'*Enchiridion Metaphyſicum* du Docteur More.

 [E] *Son*

il fut pourvu de la Cure Paroissiale de St. Pierre & de St. Paul à Bath (*b*). En 1666 il publia son *Plus Ultra: ou les Progrès des Sciences depuis le tems d'Aristote* [E]. Et en 1670, *Eloge & Défense de la Raison*.

(*b*) Idem ibid.

[*E*] *Son* Plus Ultra, *Ou les progrès des Sciences depuis le tems d'Aristote.*] Le titre entier est: Plus Ultra: *Ou les Progrès des Sciences depuis le tems d'Aristote. Contenant un Exposé de quelques-unes des plus importantes Découvertes modernes, pour encourager les travaux Philosophiques. Ouvrage occasionné par une Conférence avec un Philosophe de l'ancienne Ecole. Par* Joseph Glanvill. Londres 1668 in-douze. La *Science* est du 2 May 1668. Voici à quelle occasion ce Livre fut composé (21). Lorsque Mr. Glanvill fut établi à Bath, & qu'il eut écrit contre Aristote, on le sollicita de rendre une visite à Mr. Robert Crosse, Vicaire de *Great Chew* proche de Pensford dans la Comte de Somerset, zélé partisan de l'ancienne Philosophie. En 1667 il fut introduit chez Mr. Crosse, qui, avant son arrivée, avoit parlé d'Aristote & de sa Philosophie. Après les premiers complimens, il reprit cette conversation, l'appliqua à Mr. Glanvill, & traita la Société Royale & les Philosophes modernes avec quelque mépris. Mr. Glanvill surpris de ce procédé, ne lui répondit pas alors grand' chose, mais dans la suite il attaqua, & par Lettres & par ses Ouvrages, l'Hypothése de Mr. Crosse, qui prétendoit „ qu'Aristote avoit eu plus de secours pour acquérir des Connoissances, que la *Société Royale*, & tous les Philosophes modernes n'en avoient, ou n'en pouvoient avoir, parce qu'il avoit voyagé par toute l'Asie." Notre Auteur composa donc son *Plus Ultra*; où il prouve que les deux principales voyes d'avancer les Sciences sont 1. D'augmenter l'Histoire des choses. 2. De multiplier le commerce & la communication des Connoissances; que notre Siécle a de grands avantages, par rapport aux progrès de la Chimie & de l'Anatomie (22); de ceux des Mathématiques, & sur-tout de l'Arithmétique, de l'Algébre, de la Géométrie (23) de l'Astronomie (24), de l'Optique & de la Géographie (25). Il observe que les Sciences les plus utiles tirent de grands secours des Instrumens nouvellement inventés, tels que le Télescope, le Microscope, le Thermométre, le Barométre, & la Pompe Pneumatique (26), & des progrès modernes dans l'Histoire Naturelle (27). Que notre siécle a de grands avantages pour répandre & communiquer les Connoissances, sur-tout par l'Imprimerie, la Boussole, & la Société Royale (28). Notre Auteur marque les raisons de l'établissement de cette Société, il explique ses vuës (29); il rend compte de ce que Mr. Boyle avoit déja fait pour l'avancement des Connoissances utiles, ce qu'il n'avoit pas encore alors publié; & il marque les raisons que le Public avoit d'attendre de plus grandes choses encore de la Société Royale (30). „ Il est aisé de voir, *dit-il*, dans la Constitution même de ce Corps, qu'il a toutes les occasions les plus convenables pour amasser toutes les Observations, les Expériences, & les Faits, qui sont dispersés dans toutes les parties du Monde; & par-là d'établir comme une Banque des Connoissances les plus utiles. Car soit le Corps entier, soit quelqu'un des Membres particuliers, entretiennent de savantes correspondances avec tout ce qu'il y a d'hommes illustres dans le Monde connu; ils ont d'ailleurs des Membres de leur Corps dans les Pays Etrangers, qui leur communiquent ce que les Curieux observent de plus rare dans la Nature; & leur rendent compte de ce qu'on tente ou découvre de plus considérable par l'Art, ou par l'Expérience. Si vous joignez à cela l'esprit de recherche qui régne parmi eux, leur maniére de travailler, qui est de procéder par des Observations particuliéres faites avec circonspection; la lenteur avec laquelle ils donnent leur approbation; le nombre de personnes judicieuses, qui examinent leurs Rélations avec soin; je soûtiens que si l'on pése tout cela, les gens dégagés de préjugé reconnoîtront que jamais on n'a eu de moyen plus sûr, de former un trésor de connoissances utiles & réelles, que par cet établissement. Des Particuliers ne peuvent avoir qu'un petit nombre d'observations bornées, soit par leur propre expérience, soit par le commerce avec d'autres, & celles qu'ils ont sont en bien des occasions imparfaites, ou fausses. On trouve souvent que la Vanité, la Crédulité, l'Ignorance, ou le Préjugé régnent dans leurs Rélations, qui par cette raison sont souvent fausses pour le fond, & plus souvent encore dans les circonstances. Ensorte que les Histoires Naturelles, que nous avons euës jusqu'à présent, ont été un assemblage de vrai & de faux, de Contes populaires, & de Rélations romanesques; & il n'est pas au pouvoir des particuliers, qui travaillent chacun à part, & non avec des forces réünies, de nous donner quelque chose de meilleur. Mais la Constitution de la Société Royale donne lieu d'espérer, sur de solides fondemens, des rélations sincéres & universelles, & la Collection la plus sûre & la plus utile qu'il y ait jamais euë de ce que l'Art & la Nature produisent. Et s'ils ont des secours particuliers pour recueillir les matériaux des Sciences, ils en ont aussi pour les communiquer & pour les répandre." Notre Auteur montre ensuite l'absurdité qu'il y a à comparer les secours qu'avoit Aristote avec ceux qu'on a de notre tems (31). Il finit par quelques Observations touchant la censure de l'Athéïsme, appliquée aux Philosophes, & par une Apologie de la Société Royale & des autres Philosophes de mérite (32): Voici ce qu'il nous apprend par rapport à lui-même (33). Que dans les premiéres années de sa vie, on lui avoit inspiré un religieux & inviolable attachement pour tout ce qu'on lui enseignoit, & une grande crainte de s'en écarter le moins du monde: desorte qu'il avoit d'étranges idées de ceux qui pensent autrement sur quelque article que leurs Maîtres. Mais dans un âge plus mûr, & où il avoit commencé à penser avec plus de liberté, il avoit réfléchi sur la diversité d'Opinions & de Religions dans le Monde; il avoit considéré que chacun croyoit être aussi sûrement dans le chemin de la vérité, que lui, & que la plupart n'avoient à cet égard d'autre raison, que l'éducation qu'on leur avoit donnée. Il fit attention à la facilité avec laquelle nous recevons dans nos premiéres années les impressions qu'on nous donne; & considéra que si des enfans doivent croire; des hommes faits, sur-tout ceux qu'on éléve dans l'étude, doivent éprouver. Il examina ce qu'il conseilleroit à un Payen ou à un Mahométan, élevés dans l'idolâtrie ou dans la créance des fables; & s'étant consulté, il conclut que ce seroit de jetter les yeux de côté & d'autre, & d'examiner les autres Religions, en regardant la sienne avec autant d'indifférence & d'impartialité, que s'il n'y étoit point né; la naissance étant à cet égard une chose purement étrangére & accidentelle, & par cela même ne devant point fonder une foi raisonnable; surquoi il avoit pris le revers de la médaille, & suivi ce conseil pour lui-même. Il s'étoit donc appliqué principalement à rechercher la Vérité de la Religion Chrétienne; & après avoir établi les fondemens, en se convainquant de l'article Capital de l'*Existence de Dieu*, & des vérités de la Religion Naturelle, qui en découlent, il s'attacha à examiner l'autorité des Livres Sacrés; non qu'il en doutât véritablement, mais pour avoir une parfaite certitude, & pour être en état de rendre raison de sa foi & de son espérance. Les premiers Ouvrages, sur lesquels il tomba, en faisant cette recherche, ne le satisfirent point, mais lui parurent foibles, & sujets à bien des difficultés. Mais dans la suite de ses recherches, il trouva des appuis, *qui graces à Dieu*, dit-il, *tranquilliférent mon esprit, & me donnérent la plus grande certitude, dont le sujet est susceptible, de la Vérité & de la Divinité des Ecrits Sacrés, qui renferment sans contredit les connoissances les plus parfaites de la Sagesse & des Perfections Divines, que j'admire infiniment; & j'adorerai à jamais cette Bonté, qui a favorisé les hommes d'une connoissance si claire de sa volonté. Et quoique je remarque que les extravagances & les superstitions des Sectes qui ont perpétuellement ces divins Oracles à la bouche, & qui les alléguent pour appuyer leurs imaginations, ont prevenu quelques-uns de ceux qui prétendent se conduire par la Raison au desavantage des Livres sacrés; je vois cependant que plus un homme est sage, libre, vertueux, & raisonnable, plus il a de respect pour ces saints Ecrits, & on les goûte à proportion des progrès que l'on fait dans la vertu.* Mr. Crosse, dont nous avons parlé ci-dessus, écrivit une piéce contre ce Traité, que Mr. Glanvill appelle (34) un *Fatras*; & il nous apprend que les Examinateurs d'Oxford & de Londres y refusérent leur approbation, à cause *des injures & des impertinences* dont elle étoit remplie. Cependant notre Auteur ayant trouvé moyen d'en avoir un Extrait, l'envoya dans une Lettre particuliére au Docteur *Ingelo*, & cette Lettre étant tombée ensuite entre les mains d'un Ami à Londres, elle fut imprimée dans cette Ville & appellée *The Chue Gazette*, mais on n'en tira pas cent exemplaires, qui furent tous distribués à des Amis particuliers. Mr. Glanvill donnoit, dans cette Lettre, un petit Recueil de quelques-uns des noms injurieux que lui donnoit Mr. Crosse; il y marquoit environ seize faussetés grossiéres de cet Ecrivain; il y montroit combien son Livre étoit impertinent & méprisable; & il y donnoit quelques exemples de l'érudition que Mr. Crosse faisoit paroître par des dictons d'Ecole, de petits bouts de vers, & des phrases puériles. „ Et c'est-là, *dit notre Auteur* (35), toute la lecture qu'il montre. Tout cela se trouve en abrégé dans la *Gazette*, & avec plus d'étenduë dans un Extrait Latin de son Ecrit, que j'ai tout prêt." Lorsque cette Lettre eut paru, Mr. Crosse fit des Ballades contre notre Auteur, & il engagea Mr. *Henri Stubbe*, Médecin de Warwick, à prendre sa défense, qui publia à Londres en 1670 in-4. un Livre intitulé: *Le* Plus Ultra *réduit au* Non Plus: *Ou Essai de Remarques sur le* Plus Ultra *de Mr.* Jo. Glanvill, *&c. Avec des Recherches sur divers sujets.* Cet Ouvrage engagea notre Auteur à publier *Réponse Préliminaire à Mr.* Henri Stubbe, *Médecin de Warwick, où l'on dévoile la malignité de son caractère, l'hypocrisie de ses prétentions, la fausseté de ses rapports, & l'impertinence de ses raisonnemens & & des Citations dans ses* Remarques *sur le* Plus Ultra. *Par* Jos. Glanvill. Londres 1671 in-douze. Cette piéce est adressée à son *très-honoré Ami* François Godolphin Ecuyer. Mr. Stubbe ne demeura pas en reste, il fit une *Préface contre* Ecebolius Glanvill, *Membre de la Société Royale*; qu'il mit à la suite de sa *Replique à une Lettre à Mr.* Henri Stubbe, *pour la défense de l'*Histoire de la Société Royale. Oxford 1671 in-4. Il l'attaqua encore dans son *Discours Epistolaire touchant la Phlébotomie, contre* George Thomson, *Pseudo Chimiste, Disciple prétendu de Mylord* Verulam. Londres 1671 in-4. Mr. Glanvill publia d'abord; Mr. Stubbe *de plus en plus démasqué, Ou courte Replique à la derniére Brochure publiée contre* Joseph Glanvill. Londres 1671 in-8. A cette

(21) Vid. *Plus Ultra* C. 1. p. 2. &c. & Wood Col. 751.
(22) Cap. 2.
(23) Cap. 3. 4.
(24) Cap. 5.
(25) Cap. 6.
(26) Cap. 7. 8.
(27) Cap. 10.
(28) Cap. 11.
(29) Cap. 12.
(30) Cap. 13. 14.
(31) Cap. 12.
(32) P. 137 & *seqq.*
(33) P. 142-144.
(34) *Prefatory Answer to Mr. Henri Stubbe* p. 2.
(35) Ibid. p. 188.

*son &c.* [*F*]. L'année suivante, 1671, parut sa *Philosophia Pia: ou Discours sur le Caractère Religieux &*

A cette Piéce est jointe la suivante : *Ad Clerum Somersetensem* ΠΡΟΣΦΩΝΗΣΙΣ. Le Docteur Meric Casaubon fit aussi quelques Réflexions sur le *Plus Ultra* de notre Auteur, dans une *Lettre* à Pierre du Moulin *Docteur en Théologie*, &c. *sur la Physique Expérimentale, & sur quelques Ouvrages publiés depuis peu sur ce sujet* (36). Le Docteur Casaubon, défend Aristote dans cette Lettre, contre les accusations que fait contre lui Mr. Glanvill, qui, dit-il (37), *possède fort bien l'art de mettre les choses dans le point de vue le plus avantageux pour sa cause*; il observe aussi (38) que „ notre Auteur ayant donné un ample „ Inventaire des nouvelles découvertes inconnuës aux „ Anciens, il auroit été du devoir d'un homme impartial, „ de nous dire aussi que nous avons perdu plusieurs cho„ ses qui ont été connuës des Anciens, & de nous appren„ dre quelles elles étoient, ce qui méritoit peut-être au„ tant de réflexion; du moins assez pour ne les pas passer „ sous silence. Outre ce que *Pancirolle* a recueilli dans un „ Traité particulier sur ce sujet, plus d'un Auteur, Mé„ decins & autres, ont marqué diverses choses de cette „ espéce, que je ne puis pas me rappeller sur le champ. „ Telle étoit la maniére *de tailler de la pierre dans les re„ gnons*, qui se pratiquoit avec succès du tems *d'Hippo„ crate*, comme je l'ai lu dans plus d'un Auteur, mais qui „ est oubliée & perduë aujourd'hui, & même depuis le „ tems de Galien, ce dont quelques-uns le blâment. A „ cela de savans Médecins ajoûtent diverses autres choses, „ comme ce qu'ils appellent *Dissectio in Empyematibus*; „ *Excussio in jecoris tumoribus; Cranii perforatio in aquâ „ cerebri; Sectio supra oculum in suffusionibus; Extractio „ aquæ intercutis*; quoique quelques-uns hazardent cette „ derniére aujourd'hui, il n'y a que peu ou point de ceux „ à qui on fait cette opération qui en réchappent, faute „ de suivre la vraye méthode. On pourroit je m'assure „ grossir cette liste; & je sai bien que j'ai trouvé dans les „ Livres plusieurs autres choses, qui me sont échappées." *Si Galien a eu connoissance des* Veines Lactées, *& autres pareilles choses, c'est ce que j'ignore; mais ce que je sai bien, c'est qu'il a connu tout ce qu'il y a de* Muscles, *de* Nerfs, *d'*Artéres, *& de* Fibres, *& leur véritable usage dans chaque partie du corps, autant qu'aucun Médecin de notre tems, comme le témoignent les admirables Livres qu'il a écrits sur ce sujet. . . . . Mon sentiment est, qu'il n'y a guére d'Art ou de Faculté, où nous ne soyons au-dessous des Anciens. Leur industrie, animée par la grandeur des récompenses, étoit généralement plus grande; c'est ce dont on ne peut disconvenir. La Peinture, la Sculpture, la Statuaire, sont en quelque façon perduës, en comparaison du point de perfection où ils les avoient portées. Tel est encore la Monetaire telle qu'elle étoit dans les plus beaux tems de l'Empire Romain, comme les meilleurs Ecrivains & les plus habiles Ouvriers de notre tems l'avouent. On en peut dire autant de la Musique.* Louis Vivès, *notre* Pancirolle *nommé ci-dessus, étoit du même sentiment; c'est ce dont je suis assuré; & on a tant dit de choses sur ce sujet, que je ne vois pas comment il peut se trouver quelqu'un qui en doute ou qui le nie. Le secret de ces Lampes éternelles, comme on peut les nommer, trouvées en divers tombeaux, quoique plusieurs Auteurs en ayent écrit, demeure encore un secret; & je doute que la Chimie moderne, si admirée par quelques personnes, fournisse rien qui soit plus digne d'admiration. Y a-t-il aujourd'hui quelqu'un qui prétende entendre les Mathématiques aussi bien qu'*Archiméde? *Que ne donneroient pas les hommes, les Rois & les Princes pour une de ses inventions?* Le Docteur Casaubon ayant fait quelques Remarques sur le Livre de Mr. Glanvill ajoûte (39) „ Je vous ai dit ce que j'avois à remarquer „ sur le Livre que vous m'avez apporté: A présent il faut „ que je vous en remercie; car si vous en exceptez sa „ Théologie, qui est un peu mystique (& à laquelle j'a„ vouë que je n'entends rien) & ces deux articles, son „ mépris pour *Aristote*, & la censure qu'il fait de toute „ autre Science, à la réserve de la *Philosophie Expérimen„ tale*, & de tout ce qui y a du rapport, regardant le „ reste comme *inutile*, & propre à *chicaner* & à *disputer*, „ j'ai lu avec beaucoup de plaisir tout ce qu'il dit sur les „ découvertes modernes. Car quoique je sois persuadé „ qu'il se passera peut-être plusieurs siécles avant que „ l'usage de diverses choses soit connu, cependant *Aristote* „ m'a appris, & il le prouve parfaitement bien, qu'il ne „ peut y avoir rien de si petit & de si vil dans la Nature, „ qui ne mérite d'être connu, & qui ne puisse fournir à „ un homme d'esprit & de génie dequoi s'occuper agréa„ blement." Mr. Glanvill parle de cette Piéce du Docteur Casaubon à la fin de la *Préface* de sa *Réponse Préliminaire à Mr.* Henri Stubbe, & il nous dit qu'il a *répondu aux Critiques de ce savant Homme dans un Discours particulier, que je me propose*, dit-il, *de publier, quand je compterai encore avec Mr.* Stubbe.

(36) A Cambridge 1669 in-4. pag. 16.
(37) Ibid. p. 20.
(38) Ibid. p. 27-28.
(39) P. 55. 56.

[*F*] Eloge & Défense de la Raison &c.] Le titre entier est: Λόγου Θρησκεία: *Ou l'Eloge & la Défense de la Raison en matiére de Religion, contre l'Incrédulité, le Scepticisme & le Fanatisme de toutes les espéces.* Londres 1670 in-4. pagg. 36. Le titre courant est, *Le parfait Accord entre la Raison & la Religion.* Comme cette Brochure est fort rare, nous en donnerons ici un petit Extrait. Le nom de notre Auteur n'y est point. C'est un Discours sur Rom. XII. la fin du premier verset, addressé au Clergé. Mr. Glanvill commence par remarquer (40) qu'il n'y a rien qui ait fait plus de tort au Christianisme, que *le Mépris de la Raison*, sous prétexte de faire honneur à la *Religion* & de la favoriser; parce que par-là on a sappé les fondemens de la Religion Chrétienne, & frayé le chemin à l'Athéisme. Tandis *qu'on ne peut rendre un plus grand service à la Raison & à la Religion, que de montrer l'Accord parfait qu'il y a entre elles; par là on décharge la Religion de l'accusation impie d'être sans fondement & imaginaire; & l'on défend la Raison contre ceux qui prétendent rendre ce rayon de la Divinité prophane & impie* (41). Le Dessein de notre Auteur est de montrer, que *la Religion est raisonnable.* Dans la tractation de ce sujet I. Il explique ce qu'il entend par la *Religion*, & par la *Raison*. II. Il démontre leur accord & leur harmonie. III. Il répond aux Objections qu'on a faites contre l'usage de la Raison dans les matiéres de Foi. IV. Il tire du tout des Conséquences, & donne quelques Avis. A l'égard du premier point, il observe (42) que le mot de *Religion* signifie *lier*, & emporte par conséquent des *Devoirs*; tous les Devoirs sont compris sous ces deux Chefs, le *Culte* & la *Vertu*. Le *Culte* renferme tous nos devoirs envers *Dieu*; la *Vertu*, tous ceux qui se rapportent à nos Prochains ou à nous-mêmes. La *Religion* consiste donc principalement dans ces devoirs. Mais on ne peut remplir des *Devoirs* sans *Connoissance*: & il faut qu'il y ait des principes qui dirigent dans la pratique. Ces principes qui régient dans l'accomplissement des devoirs, sont appellés les *Principes de la Religion*. Ils sont de deux sortes. 1. Les uns *Fondamentaux* & *Essentiels*. 2. Les autres *Accessoires*, & *Auxiliaires*. Les *Principes Fondamentaux* sont ceux sur lesquels les Devoirs de la Religion sont appuyés, soit un, soit plusieurs: & ces principes-là sont absolument nécessaires pour s'acquitter des Devoirs respectifs, auxquels ils servent de fondement. L'Auteur en marque quatre de cet Ordre: 1. *Qu'il y a un Dieu infiniment parfait.* 2. *Que nous sommes pécheurs, & exposés à son indignation.* Ces deux principes sont nécessaires pour la Confession des péchés, & pour la Repentance qui sont des parties du Culte. 3. *Que Dieu est notre Créateur, & l'Auteur de tous les biens que nous possédons.* Ce principe est le fondement de la Priére, de la Louange & de l'Adoration. 4. *Qu'il y a des choses moralement bonnes & mauvaises.* Sans ce principe il ne peut y avoir ni charité, ni humilité, ni justice, ni pureté &c. Les *Principes Accessoires & Auxiliaires* sont. 1. *Que Dieu nous pardonnera si nous nous repentons.* 2. *Qu'il nous assistera si nous faisons des efforts.* 3. *Qu'il agréera nos services, quoiqu'imparfaits, pourvu qu'ils soient sincéres.* 4. *Qu'il nous récompensera ou nous punira dans une autre Vie, selon ce que nous aurons fait dans celle ci.* Voilà quel est selon Mr. Glanvill l'abrégé de la *Religion en général* (43); la *Religion Chrétienne* adopte tous ces *Devoirs* & tous ces *Principes*; portant les *Devoirs* à une plus haute perfection, & les appuyant par de nouveaux motifs & par de nouveaux secours; y ajoûtant d'ailleurs deux autres choses, le *Baptême*, & la *Ste. Céne*. A l'égard des *Principes* elle confirme & éclaircit ceux de la Religion Naturelle, & y en ajoûte quelques autres. „ Et tous ces Principes, *dit notre Auteur* (44), „ tant ceux du premier que ceux du second ordre, sont „ compris dans le *Symbole*. On y trouve également les „ Principes *Fondamentaux* de la Religion, & les Princi„ pes *Accessoires*. Et je ne donne le nom de *Religion* „ qu'à des *Devoirs* clairs, & à des *Principes reconnus*. „ Et quoique notre Eglise exige qu'on acquiesce à un „ plus grand nombre de propositions, ce ne sont là que „ des *Articles d'Union*, & non des Doctrines nécessaires à „ salut. Et si nous allons au-delà du *Symbole* pour les cho„ ses *Essentielles* à la *Foi*, qui pourra décider où nous nous „ arrêterons? Le tout revient à ceci: la *Religion* consiste „ principalement dans les *Devoirs*; & les Devoirs sont tout „ ce que Dieu nous a commandé de pratiquer, tant par „ sa Parole que par notre Raison; & nous les avons en sub„ stance dans le *Décalogue*. La Religion, dans un second „ sens, consiste aussi en de certains principes rélatifs au „ service de Dieu & de son Fils, en vivant d'une maniére „ sainte & vertueuse; ces principes sont contenus dans „ cet Abrégé de Foi, que nous appellons le *Symbole des „ Apôtres*; Voilà ce que j'appelle Religion; & c'est cette „ Religion que je prouverai qui est raisonnable. Mais je „ ne puis entrer en lice pour toutes les Opinions qu'il „ plait à certaines gens d'appeller *Orthodoxes*; ni pour cel„ les que quelques *personnes particuliéres* & certaines Egli„ ses mettent au rang des *Articles de Foi essentiels* & né„ cessaires au *Salut*." Mr. Glanvill fixe ensuite (45) la véritable notion de ce qu'on appelle *Raison*; quelquefois on la prend pour la *Faculté* même, qui est dans l'*Entendement*; quelquefois pour la Raison qui est dans un *Objet*, & qui consiste dans les principes & les conclusions qui servent à éclairer l'Entendement. Il s'agit de la Raison dans ce dernier sens, dans la dispute sur la Conformité de la Raison & de la Religion. Après avoir posé ces principes, notre Auteur passe à son *second Article*, où il s'agit de prouver *que la Religion est raisonnable*: Ce qui comprend deux choses, que *la Raison est amie de la Religion*, & que *la Religion est amie de la Raison*; d'où résulte leur *Harmonie* & leur *Accord*. Il remarque sur le premier Chef (46), que la Raison est amie des principes de la Religion qu'on appelle *Foi*; 1. *En établissant quelques-uns de ces principes*: 2. *en les défendant tous.* Ayant montré combien la Raison est utile à la Religion, il prouve que la Religion

(40) P. 1.
(41) P. 2.
(42) P. 4.
(43) P. 5.
(44) P. 5. 6.
(45) P. 6.
(46) P. 7. & seqq.

*& sur le but naturel de la Philosophie Expérimentale, cultivée par la* Société Royale [G]. Au mois de Juillet 1672 il changea avec Mr. Richard Jenkins, Maître-ès-Arts, sa Cure de Frome, pour celle de Streat, à laquelle étoit annexée la Chapelle de Walton, dans la Comté de Somerset. Vers le même tems il fût nommé Chapelain ordinaire du Roi Charles II; & par le crédit de Henri Marquis de Worcester, à la femme duquel notre Auteur étoit un peu allié, il eut une Prébende à Worcester, où il fut installé le 22 Juin 1678 (*i*). Outre les Ouvrages susmentionnés, il en a fait encore plusieurs autres, dont nous rendrons compte dans les Remarques [*H*]. Mr. *Henri Stubbe*, Médecin de Warwick, a cruellement maltraité Mr. Glanvill dans son *Discours Epistolaire sur la Phlébotomie*; il dit que c'étoit *le plus impudent menteur qu'il y eût au monde*; qu'il étoit *si ignorant, qu'il étoit incapable de paroître dans une Compagnie savante* (*k*); qu'il *n'entendoit pas le Grec* (*l*); qu'il *ne savoit pas seulement faire la construction d'Aristote* (*m*); qu'il étoit *un Renegat du Presbytérianisme*, un *Latitudinaire*, un *homme vain & rempli de lui-même*; & il le taxe d'*impiété* & d'*indiscrétion* (*n*). Mais tout cela est de peu de poids, venant d'un homme du caractére le plus virulent; Mr. Richard Baxter dit (*o*) „ que Mr. Glanvill étoit un „ homme d'une candeur peu commune, & fameux par la grandeur de son esprit". *Thomas de Albiis* (*p*) loue la beauté de son génie. Mr. Wood assure aussi (*q*) „ qu'il avoit des talens extraordi- „ nai-

(*i*) Idem ibid. (*k*) Epistolary Disc. p. 14. 15. (*l*) Ibid. p. 22. (*m*) Ibid. p. 25. (*n*) Ibid. p. 6. 7. (*o*) Second true Defense of the meer Non-conformists &c. Lond. 1681. p. 174. 175. (*p*) In Epist. Ded. Sancte... *ribus Britannic Scholarum Academicis*, ad Lib. cui tit. *Sciri*. (*q*) Ath. Oxon. Col. 661.

n'est pas moins amie de la Raison (47); c'est ce qu'il fait par des témoignages de l'Ecriture, dans lesquels Dieu lui-même, Jésus-Christ, & ses Apôtres avouënt la Raison & reconnoissent ses droits. Les Conséquences qu'il tire de ce qu'il a établi sont (48). 1. Que la Raison est sûre & infaillible. 2. Qu'elle est, dans un sens, *la Parole de Dieu*. 3. La persuasion de la Raison est un Acte de Foi, & la Foi est un Acte de Raison. 4. Il n'y a aucun principe de la Raison, qui contredise quelque Article de Foi. 5. Lorsqu'on allégue quelque chose de la part de la Raison contre un Article de Foi, nous ne devons pas couper le nœud, en dégradant la Raison; mais il faut tâcher de le délier en répondant à l'argument; & il est certain qu'on peut fort bien y répondre. 6. Lorsqu'on nous propose une chose, comme Article de Foi, qui semble être contraire à la Raison, nous devons examiner si nous sommes fondés à croire qu'elle est divinement révélée, & proposée à notre Foi dans ce sens-là. 7. Dieu ne nous a rien révélé, que nous devions croire, qu'il ne nous ait fourni des Raisons de croire que c'est lui qui a parlé. 8. Un homme peut avoir une opinion erronée, fondée sur un passage de l'Ecriture mal entendu, & il peut nier la vraye proposition énoncée dans ce passage, & cependant ne pas errer dans la Foi. 9. Dans la recherche du sens de l'Ecriture nous devons consulter les principes de la Raison, comme nous le faisons par rapport à d'autres Livres. 10. Les Vérités essentielles de la Religion sont si clairement révélées, qu'il n'y a personne qui ne puisse les appercevoir, à moins que la corruption de sa volonté n'aveugle son Entendement. „ Ce „ sont-là, dit Mr. Glanvill (49), des propositions qui découlent de mon Discours, & les unes des autres. Plus „ on les considérera, & plus on en sentira la force; & je „ suis persuadé qu'elles peuvent avoir de grands usages „ pour la Religion, la Charité, & pour la tranquillité du „ Genre-humain." Il s'addresse ensuite aux *Ecclésiastiques ses Fréres*, & leur représente 1. Que décrier la Raison comme une Ennemie de la Religion, est une chose qui tend à introduire l'Athéisme, l'Irreligion, & le Pyrrhonisme, funeste effet qu'elle n'a déjà que trop produit parmi nous. 2. Que l'exclusion de la Raison en matiére de Religion, est la principale machine que les Hérétiques & les Fanatiques ont employée contre la Foi; & qu'elle ouvre la porte à toutes sortes d'extravagances. 3. On donne encore par-là beaucoup d'avantage à l'Eglise Romaine: *S'il faut*, dit Mr. Glanvill (50), *renoncer à la Raison en matiére de Religion, de quel front pouvons-nous la faire valoir contre le dogme de la Transubstantiation, ou contre les autres Articles du Symbole Romain? Ne serions-nous pas hors de tout blâme, en soumettant notre Entendement d'une maniére implicite aux décisions de cette Eglise? . . . . Qu'il leur est aisé de nous dire, quand nous disputons avec eux*, „ Vous „ argumentez par la Raison, mais la Raison est foible & „ charnelle, elle est ennemie des choses spirituelles, & „ elle ne doit point être écoutée dans les matiéres sublimes de la Religion." *Que pouvons-nous repliquer, si nous adoptons ce que cette accusation porte? Par cette méthode nous nous desarmons, ou nous sommes grossiérement en contradiction avec nous-mêmes dans les Disputes que nous avons avec ceux de l'Eglise Romaine. Et nous en agissons avec bien peu de candeur, de faire valoir les droits de la Raison contre eux, & de les contester, lorsqu'on s'en prévaut contre nous dans d'autres Controverses; ce qui emporte, que lorsque nous disons que la Raison* ne doit pas être écoutée, *nous entendons qu'elle ne doit pas être écoutée* contre nous; *mais bien* contre l'Eglise *de* Rome, *ou tels autres Adversaires que nous pouvons combattre par elle. De cette maniére, l'exclusion que nous donnons à la Raison, en matiére de Religion, est ou capricieuse & partiale; ou nous rendons les armes à l'Ennemi, & nous faisons nous-mêmes la seule chose, qu'ils souhaitent, pour nous confondre, & pour avancer leurs intérêts sur les ruïnes des nôtres.*

(47) P. 14. (48) P. 23. & suiv. (49) P. 28. 29. (50) P. 33. 34.

[G] Sa Philosophia Pia. Ou *Discours*, &c.] Elle fut imprimée à Londres in-8, & elle est dédiée au Docteur *Seth Ward*, Evêque de Salisbury. Il prouve dans ce Discours, „ I. Que Dieu doit être loué à cause de ses Oeuvres. „ II. Que ceux qui veulent le louër à cet égard, doivent „ étudier ses Oeuvres. III. Que l'étude de la Nature & des „ Oeuvres de Dieu est très-utile à la Religion. IV. Que „ les Ministres de la Religion & ceux qui la respectent, „ bien loin de décourager l'étude de la Nature & des „ Oeuvres de son Auteur, doivent au contraire la favori- „ ser & l'avancer." A la suite de ce Discours se trouve l'Ouvrage sur la *Raison*, dont on a parlé dans la Remarque [*F*], & il nous apprend que c'est un Sermon prononcé dans une Visite du Diocése.

[*H*] *Il a fait encore plusieurs autres* (Ouvrages) *dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Divers Sermons. 1. *Sermon de Jeûne sur le Martyre du Roi Charles* I. Sur Rom. XIII. 2. Londres 1667. 2. *La Charité Universelle recommandée dans un Sermon, prononcé en présence du Lord Maire de Londres, sur* I. Pierre I. 22. *Le commencement du verset, destiné à éteindre les animosités que la différence de Religion a excitées parmi les Chrétiens.* Londres 1669 in-4. *Pressante Invitation à la Ste. Cêne du Seigneur.* Londres 1673, 1674, 1677 in-douze. *Reflexions & Discours pour convaincre & guérir l'Irreligion insultante d'un Siécle corrompu.* Londres 1676 in-8. Ce sont quatre Sermons. 1. *Le crime & le danger qu'il y a à se moquer de la Religion, sur* II Pierre III. 3. 2. *Le Mépris de l'Eglise de la part de ses Ennemis profanes & fanatiques, sur* Pseaum. CXXIII. 3. 4. 3. *La Certitude Morale d'une vie à venir, sur* Matth. XXII. 32. 4. *La Considération serieuse d'un Jugement futur, sur* Act. XVII. 31. *Essais sur divers Sujets importans de Philosophie & de Religion.* Londres 1676 in-4. Ces Essais, qui sont au nombre de sept, avoient tous, excepté le dernier, été publiés d'abord chacun à part; l'Auteur rend compte dans sa Préface de la révision qu'il en a faite, pour les rassembler en un Volume. *Essai sur la Prédication, composé pour l'instruction d'un jeune Théologien, & utile aussi pour le peuple, pour le mettre en état d'écouter avec fruit.* Londres 1678 in-douze. Le nom de notre Auteur n'y est point. La *Licence* est du 6 Décembre 1677. Cet *Essai* est addressé à Mr. *Charles Fountain*. Mr. Glanvill nous apprend (51) qu'il a évité à dessein de lire d'autres Auteurs sur ce sujet, afin de pouvoir donner librement, & sans obstacle, ses propres pensées; mais que depuis la composition de l'Ouvrage, & après l'avoir mis au net, il a lu deux ou trois des principaux Ouvrages sur cette matiére, & qu'il a été extrêmement encouragé, en découvrant que ses idées étoient non seulement compatibles pour l'essentiel avec celles de ces Auteurs, mais y étoient parfaitement conformes. A la fin de cet *Essai* il y a une *Lettre* à un Membre du Parlement *sur l'état des Ministres dans les Corporations*, &c. & une *Défense de la Prédication.* Londres 1678 in-douze; elle est écrite en forme de *Dialogue*. *Quelques Discours, Sermons, & Ouvrages posthumes.* Londres 1681 in-4, avec le portrait de l'Auteur. Ces Sermons, qui sont au nombre d'onze, avoient la plupart paru séparément. C'est le Docteur *Antoine Horneck*, qui a été l'Editeur de ce Recueil. *Le Protestant zélé & impartial, montrant quelques-uns des plus grands dangers auxquels expose le Papisme, quoiqu'ils soient moins observés*, &c. *Ou Lettre à un Membre du Parlement.* Londres 1681 in-4. Cet Ouvrage ayant paru peu de tems avant la mort de l'Auteur, déplut si fort à quelques Membres du Parlement, qu'ils lui auroient fait des affaires, s'il avoit vécu plus longtems (52). Mr. Richard Baxter a fait quelques Remarques sur cette Piéce dans sa *Seconde véritable Défense du vrai Nonconformiste*, &c. Londres 1681 in-4. *Lettres à la Duchesse de Newcastle. Lettr. au Comte de Bristol, avec une autre à un Ami sur l'Utilité d'un Caractére Universel, avec la méthode de l'apprendre.* Elle n'a jamais été imprimée (53). Mr. Glanvill a encore publié deux *Discours*; l'un *sur la Verité* par le Docteur *George Rust* Evêque de *Dromore* en Irlande; & l'autre du *Vrai Chemin qui conduit au Bonheur & au Salut.* Londres 1677 in-douze. Ces Discours ont été imprimés en 1683 in-8. sous ce titre: *Traités choisis & utiles; l'un* Lux Orientalis, &c. *l'autre un Discours sur la Verité; par le feu Docteur* George Rust *Evêque de Dromore en Irlande.* Avec les *Remarques* sur l'un & sur l'autre par le Docteur Henri More (54). Ces *Remarques* sont aussi étendues que les Discours mêmes. Le titre de celles qui regardent le Discours du Docteur Rust, est: *Remarques sur le Discours sur la Verité*: où l'on a inséré par voye de digression, une *Courte Réponse à la Replique de Mr.* Baxter, *qu'il appelle* Conférence amiable *avec le savant Docteur* Henri More, occasionnée par la *Réponse du* Docteur à une *Lettre du savant Psychopyrisle* (55). *A quoi l'on a joint une Hymne traduite pour l'usage des personnes qui aiment sincérement la piété.* Le Discours du Docteur Rust a été ensuite réimprimé parmi ses *Oeuvres posthumes recueillies & publiées par Mr.* Henri Halliwell, Londres 1686 in-4.

(51) P. 3. (52) Wood Col. 687. (53) Idem ibid. (54) Idem ibid. (55) Le Docteur More désigne par-là Mr. Baxter, & il insére la Lettre que ce dernier lui avoit écrite, dans la seconde Edition du *Sadducismus triumphatus* de Mr Glanvill à l'insçu de Mr. Baxter.

[*I*] *Le*

„ naires, l'imagination vive, pleine de feu, belle & agréable; & qu'il réüffiffoit mieux, du moins fe„ lon fon propre jugement, dans les premiéres penfées qu'il avoit, que lorfqu'il y revenoit, & qu'il exa„ minoit, digéroit & travailloit plus longtems. Il avoit une mémoire fort heureufe, & poffédoit par„ faitement la Langue Angloife. S'exprimant d'une maniére aifée & coulante, & ayant un ftile mâ„ le, quoique doux". *Il réfléchiffoit fur fes Etudes Académiques avec regret & avec des marques de mécontentement, difant fouvent dans la Converfation, que c'étoit un des plus grands malheurs qui lui fût arrivé que d'avoir été conduit félon la routine ordinaire* (r). Le Docteur *Antoine Horneck* en fait un magnifique portrait [I]. Il mourut dans fa maifon à Bath le 4 d'Octobre 1680, & y fut enterré dans fon Eglife le 9 du même mois (s). Mr. Jofeph Pleydell Archidiacre de Chichefter fit fon Oraifon funebre, qui a été imprimée depuis.

(r) Ibid. Col. 664.

(s) Ibid. Col. 665.

[I] *Le Docteur* Anthoine Horneck *en a fait un magnifique portrait.*] Dans fa *Préface* à la tête de *Quelques Difcours, Sermons* &c. de notre Auteur imprimés à Londres en 1681 in-4. il nous dit; que l'*Efprit* de Mr. Glanvill *étoit au-deffus de la fphère ordinaire*; & que la mort l'a enlevé lorfque la République des Lettres attendoit de fa part quelque chofe de grand & de digne de lui. „ Comme il ne faifoit „ aucun cas des chofes communes & triviales, ce qu'il a „ publié marque un génie plus qu'ordinaire. Son ame „ fembloit être d'une efpéce plus noble que celle des au„ tres hommes, & les chofes prenoient un tour tout par„ ticulier quand elles avoient été l'objet des méditations „ de fon génie plein de feu .... Les vérités même les plus „ communes recevoient de l'éclat, en venant de lui; & „ celles que la coutume avoit renduës dégoutantes pour „ certains Efprits délicats, avoient quelque chofe de pi„ quant, & de plus agréable, affaifonnées de fa main. Ses „ Sermons étoient non feulement folides, ce qui en fait „ la beauté & la vie, mais touchans; & le zéle qu'il fai„ foit éclater ne permettoit pas de douter, qu'il ne defi„ rât avec ardeur le Salut d'Ifraël. Quoiqu'il effuyât „ quelquefois des defagremens, il fe fouvenoit toujours „ qu'il étoit Chrétien; & comme il ne manquoit pas d'a„ voir fes croix, il les portoit en vrai Philofophe. Son „ ame paroiffoit tranquille, lors même que les chofes „ tournoient de la maniére la plus contraire à fes défirs. „ Et quels que fuffent les Orages auxquels l'inftabilité des „ chofes humaines l'expofât, il étoit dans un calme plus „ parfait que celui de Socrate, lorfque les ingrats Athé„ niens lui envoyérent la ciguë. Il avoit l'efprit fait pour „ la méditation; & fixoit fes penfées fur un Objet divin, „ jufqu'à ce qu'il l'eût approfondi, & qu'il en eût comme „ pris la fleur. Sa Théologie, auffi bien que fa Philofophie, „ n'étoit nullement fur le ton décifif; & en ne fe foumet„ tant à aucune autorité, il démêloit plus clairement la „ vérité & l'erreur. Le divin *Platon* lui étoit plus cher, „ que le fubtil *Ariftote*; & cela ne peut être autrement, „ les ames font entiérement transformées à l'image de la „ Divinité. Il ne défiroit rien avec plus d'ardeur que la „ Réformation des Incrédules; & il y avoit effectivement „ peu de perfonnes plus propres à ce deffein que lui, Dieu „ lui ayant donné un grand fonds de Raifon & d'Elo„ quence". *Rien ne doit être plus dégoutant pour un efprit éclairé, que les groffiéres objections des Athées modernes, & il n'eft pas furprenant que des Efprits délicats employent quelquefois la plus vive Satire pour exprimer cette humeur libertine. S'il y avoit quelque chofe capable de le mettre en colere, c'étoient les difcours peu fenfés des Déiftes, & des Chrétiens infidéles; il croyoit pouvoir avec juftice fe mettre en colere contre des miférables, qui, femblables aux anciens Géans, ofent faire la guerre au Tout-puiffant. Il n'aimoit pas à envelopper les doctrines de la Théologie de phrafes myftiques; & il crut toujours qu'il n'y avoit point de Théologie plus conforme aux idées du St. Efprit, que celle qu'on exprimoit par des propofitions raifonnables & intelligibles. Il ne fut jamais grand admirateur de nos* Illuminés *modernes, & il regardoit des Difcours dans leur goût comme un Galimatias, qui cherche à fe faire admirer, parce qu'on ne l'entend point. Quand fa Raifon fe trouvoit en défaut, & ne lui fourniffoit point de direction, il prenoit avec plaifir la Foi pour guide. Et quoiqu'il avoüât qu'il y avoit bien des chofes dans l'Ecriture qui paffoient fon entendement, il étoit perfuadé qu'elles ne manqueroient pas de s'éclaircir dans cet Etat*, où nous connoîtrons comme nous fommes connus.

GLISSON (François) favant Médecin Anglois dans le XVII. Siécle, étoit fecond fils de Mr. Guillaume Gliffon de Rampifham dans la Comté de Dorfet, qui étoit fecond fils de Mr. Gautier Gliffon de Briftol (a). Il fit fes études à Cambridge dans le Collége de Gonvil & de Caius; il y prit le degré de Bachelier & de Maître-ès-Arts, & devint Membre du Collége. Le 25 Octobre 1627 il fut aggregé à l'Univerfité d'Oxford, en qualité de Maître-ès-*Arts*. Enfuite il fut fait Profeffeur Royal en Médecine à Cambridge, en la place du Docteur Rodolph Winterton. Le premier d'Août 1634 il devint Candidat du Collége des Médecins, & le 30 Septembre de l'année fuivante il fut admis au nombre des Membres. En 1639 il fut choifi pour Lecteur d'Anatomie dans ce Collége (b). Pendant la Guerre Civile il exerça la Médecine à Colchefter, où il fe trouva lorfque cette ville fut affiégée en 1648, il y demeura même après. En 1655 il fut choifi pour être un des Elus du Collége des Médecins à Londres, il en devint enfuite Préfident, pofte qu'il occupa pendant plufieurs années (c). Il a publié divers Ouvrages [A]. On lui eft redevable de la découverte de la *Capfula communis*, ou *Vagina Portæ*; c'eft lui qui a donné des marques certaines pour diftinguer plus aifément, en anatomifant le Foye, la *Veine Cave*, la *Veine Porte*, & les *Vaiffeaux bilieux*; il a auffi expliqué parfaitement la fanguification, déchargeant le Foye de cette fonction, & il a prouvé fon fentiment par des raifons fi fortes, & par des Expériences fi claires, que peu de perfonnes en ont révoqué depuis la vérité en doute. Il mourut à Londres dans la Paroiffe de Ste. Bride, au mois d'Octobre ou de Novembre 1677.

(a) Wood *Fafti Oxon.* Vol. I. Col. 238.

(b) Tiré des Régitres du Collége des Médecins.

(c) Dr. Charles Godall's Epiftle dedicatory to his *Hiftorical Account of the College of Phyficians Proceedings againft Empiricks and unlettered Practifers* &c. London 1684 in-4.

(d) Voy. the *Epiftle dedicatory to Dr. Charles Godall's Book*, intitled, *The Royal College of Phyficians of London founded and eftablished by Law* &c. London 1688 in-4.

[A] *Il a publié divers Ouvrages.*] I. *Prolegomena Anatomica* (1). II. *Anatomia Hepatis.* Londres 1654. Il a donné dans ce Livre une defcription du Foye & de fes différens Vaiffeaux, plus exacte, qu'aucun Anatomifte avant lui. Outre fa découverte de la *Capfula communis* ou *Vagina portæ*, & l'excellente explication qu'il donne de la Sanguification, il nous apprend, comment la Bile eft néceffairement produite & féparée du fang, par la concoction de ce dernier, & il donne des raifons du goût amer qu'elle a. III. *De Limphæ ductibus nuper repertis.* Il donne dans cet Ouvrage une admirable defcription des Conduits Lymphatiques, du *Suc nourricier*, & de la maniére dont il eft conduit; il propofe fes conjectures fur l'ufage de la Rate, & des autres Glandes &c. Tous ces Traités ont été imprimés à Amfterdam en 1659 in-douze. IV. *Tractatus de Naturæ fubftantia energetica, feu de Vita Vitæ Naturæ ejufque tribus primis facultatibus*, &c. Londres 1672 in-4, avec fon portrait à la tête. V. *Tractatus de Ventriculo & Inteftinis. Cui præmittitur alius de partibus continentibus in genere, & in fpecie de iis Abdominis.* Amfterdam 1677 in-4, dédié, auffi bien que fon *Anatomia Hepatis* à l'Univerfité de Cambridge, & au Collége des Médecins. Il parle dans ce Traité, de la *Peau* & de la *Cuticula*, & des différentes Couleurs qu'on peut remarquer dans le poil; il propofe divers Problémes ingénieux. Il difcute plufieurs queftions importantes fur le *Ruminement*, & examine pourquoi certains Animaux ont plus d'un Eftomac, comme auffi les queftions qui regardent la ftructure, la ténacité, & l'ufage des Fibres. Il nous apprend qu'il ne croit point que l'Eftomac & les Inteftins foient entiérement compofés de membranes, comme on l'a prefque généralement cru, mais qu'il y a une quantité confidérable de *Parenchyme*, qu'il conjecture être glanduleux. Il examine la nature de la Faim & de la Soif, & il montre en quoi elles différent fpécifiquement des autres cinq Sens. Il explique la Déglutition, la Digeftion, la Diftribution du Chyle, la Sécretion &c. & il finit par un *Appendix* fur la Fermentation. On trouve dans tout le Livre un grand nombre de queftions curieufes, dont quelques-unes regardent les maladies; comme les différences, les caufes, & les fignes des *Vents*; quels font les remédes les plus propres à les chaffer; des *Vents* Hypochondriaques; des parties affectées dans le Rhumatifme; & des Fermens fiévreux & malins &c. Il publia auffi conjointement avec les Docteurs George Bate & Affuerus Regemorter le Traité *De Rachitide five Morbo puerili, qui vulgo* the Rickets † *dicitur.* Londres 1650 in-8. On trouve dans cet Ouvrage non feulement l'origine, les caufes, les fymptomes, & la maniére de guérir cette maladie, mais auffi une belle collection d'Obfervations Anatomiques, où l'on voit dans quel état fe font trouvés les différens Vifcéres de ceux qui font morts de ce mal. Les Auteurs de ce Traité remarquent, qu'on a découvert ce Mal d'abord dans l'Oueft de l'Angleterre, dans les Comtés de Dorfet & de Somerfet, environ quinze ans avant l'impreffion de ce Livre; & que delà il avoit bientôt pénétré dans Londres, & s'étoit répandu par toute l'Angleterre. Ce qui s'accorde avec ce que remarque le Capitaine Jean Graunt (2), que dans les Liftes des morts on ne trouve point qu'il foit parlé des *Rickets* avant l'année 1634.

(1) Wood *Fafti Oxon.* Vol. I. Col. 238.

† C'eft ce qu'on appelle la Maladie Angloife.

(2) *Natural and Political Obfervations made upon the Bills of Mortality*, p. 46 third Edit.

GODOLPHIN (JEAN) Célébre Jurifconfulte Anglois dans le XVII. Siécle, & troifiéme fils de Jean Godolphin Ecuyer de l'ancienne famille de Godolphin en Cornouaille, nâquit le 29 Novembre 1617 dans l'Ile de Scilly, dans le Château appartenant à fa famille. Au terme de la St. Michel de l'année 1632, il entra dans le Collége de Glocefter à Oxford, où il fut fous la direction de Mr. Guillaume Sandbrooke. Il y fit de grands progrès dans la Logique, la Philofophie, & le Droit Civil (a); il prit dans cette derniére Faculté le degré de Bachelier le 3 Juillet 1636 (b). Au mois de Mars 1643 il fut reçu Docteur en Droit Civil (c), *étant alors affez dans les principes Puritains* (d). Il alla enfuite à Londres, où il prit ce qu'on appelloit *l'Engagement; le 30 Juillet 1653 Guillaume Clerke Docteur en Droit Civil, Charles George Cocke Ecuyer, & lui, furent établis Juges de l'Amirauté* (e), & au milieu de Juillet (f) *1659, le Docteur Clerke étant alors mort, Mr. Cocke & lui furent* encore nommés pour exercer cette Charge feulement jufqu'au 10 de Décembre. A la Reftauration il fut fait Avocat du Roi. Il paffoit pour un homme d'un grand favoir, qui poffédoit auffi bien la Théologie que la Science dont il faifoit profeffion (g). Il a publié divers Ouvrages [A]. Il mourut dans le Fleetftreet ou dans le voifinage le 4 d'Avril 1678, & fut enterré dans l'Eglife de St. Jacques Clerkenwell (h).

(a) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 610.
(b) Idem Fasti Oxon. Vol. I. Col. 267.
(c) Idem ibid. Vol. II. Col. 27.
(d) Idem Ath. Oxon. ubi fupra.
(e) Idem ibid.
(f) Idem ibid. Whitelock dans fes *Mémoires des Affaires d'Angleterre* p. 681, Londres 1711, nous dit que le Parlement fut occupé le 19 de ce mois à établir des Juges de l'Amirauté.
(g) Wood *Ath. Oxon.* ubi fupra.
(h) Idem ibid.

[A] *Il a publié divers Ouvrages.*] I. *Le Saint Alembic: Ou l'Extrait de l'Efprit de la Lettre de certains paffages remarquables de l'Ecriture Sainte.* Londres 1650 in-douze. D'autres Exemplaires ont pour titre: *Le Saint Alembic: Ou cinquante Extraits Spirituels* &c. II. *La Sainte Vigne, contenant toute la Théologie, ou la fubftance de la Religion Chrétienne.* Londres 1651, en un petit in-folio. III. *La Jurifdiction de l'Amiral, où l'on difcute clairement & modeftement les points les plus importans qui regardent cette Jurifdiction* &c. Londres 1661 in-8. On trouve à la fuite, *le Catalogue de tous ceux qui ont été élevés à la dignité de Grand Amiral dans ce Royaume &c.* Ce Catalogue eft principalement tiré du *Gloffaire* de Spelman, au mot *Admiralius*. IV. *Le Leg des Orphelins: Ou Abrégé Teftamentaire en trois Parties. 1. Des Teftamens. 2. Des Héritiers & Adminiftrateurs. 3. Des Legs & des Donations. Où les plus importantes matiéres, qui ont du rapport à ce fujet, font traitées fuccinctement, felon le Droit Commun & Temporel, auffi bien que felon le Droit Eccléfiaftique & Civil de ce Royaume. Le tout enrichi d'un grand nombre de Cas choifis de l'un & de l'autre Droit, auffi agréables dans la Théorie, qu'utiles pour la pratique à tous ceux qui étudient l'un, ou qui font obligés d'exercer l'autre, ou d'en faire ufage.* Londres 1674 in-4. V. Repertorium Canonicum; *Ou Abrégé des Loix Eccléfiaftiques du Royaume, d'accord avec les Temporelles; où l'on traite fuccinctement des perfonnes & des chofes qui font de leur reffort.* Londres 1678, 1680 &c. in-4. Dans l'*Introduction* (1) il obferve, par rapport à la *Suprématie du Roi*, que la queftion que Henri VIII. propofa aux deux Univerfités, *An aliquid Authoritatis in hoc regno Angliæ Pontifici Romano de jure competat, plufquam alii cuicunque Epifcopo Extero*, ayant été décidée négativement, & cette décifion ayant été ratifiée dans l'Affemblée du Clergé de l'an 1534, on paffa deux ans après un Acte dans le Parlement pour l'extinction de l'Autorité du Pape en Angleterre. Cela réuffit fi bien, en conféquence de ce qu'en 1530 l'Affemblée du Clergé l'avoit reconnu pour le *Chef Suprême en Terre de l'Eglife d'Angleterre*, que cette *Suprématie* lui fut auffi enfuite confirmée par un Acte du Parlement, à lui, à fes Héritiers, & à fes Succeffeurs. „ C'eft-là, *dit le Docteur Godolphin*, la Suprématie, qui eft touchée légérement dans l'*Abrégé* fuivant, & fans laquelle tout ce qui fuit feroit inintelligible, & une énigme impoffible à déchiffrer ". Notre Auteur remarque enfuite, que lorfque Henri VIII. fut ainfi inverti de la Suprématie par l'autorité Parlementaire & Eccléfiaftique, quoique ce fût avec tous les Priviléges & toutes les Prérogatives qui y appartiennent, la Couronne n'acquit cependant par-là aucun droit, qui n'y fût auparavant légitimement attaché. Cependant eu égard aux ufurpations qui y avoient donné atteinte fous le régne de divers Rois fucceffivement, une autre Affemblée du Clergé en l'année 1532, pour mettre le Roi comme en poffeffion de cette Suprématie, lui promit *in verbo Sacerdotis*, que deformais ils ne s'affembleroient ni en Convocation ni en Synode fans un ordre de fa part, & qu'ils ne feroient ni Canons ni Conftitutions fans fa permiffion & fans fon confentement, & ne les exécuteroient qu'après qu'ils auroient été ratifiés fous le Grand Sçeau d'Angleterre. „ Et tout cela fans diminuer le moins du monde l'Autorité Archiépifcopale ou Epifcopale, ou leurs Priviléges dans le libre exercice de la Jurifdiction dont ils avoient anciennement joui: le grand but de tout ce qui fe faifoit étant feulement d'exclure le Pape, & d'annuller fes Ufurpations dans des chofes de la derniére conféquence, & où les droits de la Couronne étoient inconteftables; conformément à la foumiffion que tous les Sujets doivent fans diffimulation à leur † légitime Souverain, dans toutes les affaires, tant Eccléfiaftiques que Civiles, dans l'étenduë des Royaumes & des Domaines de fa Majefté, afin que les *Eccléfiaftiques* auffi bien que les *Laïques*, comme étant également fujets du Roi, fuffent ramenés à l'obéïffance primitivement duë à leur Souverain, & à ne relever que de lui feul, exclufivement à toute Puiffance Etrangére ". *Que la Souveraine Puiffance Civile ait droit fur toutes fortes de perfonnes & dans toutes fortes de cas, eft une Régle*, dit l'Evêque Taylor (2), *d'une fi grande néceffité pour la conduite de la Confcience, que c'eft par-là que fe doivent décider toutes les queftions touchant l'obligation d'obéïr à toutes les Loix Eccléfiaftiques, les Devoirs des Evêques & des Prêtres, la néceffité de payer Tribut, de porter les charges de l'Etat & de contribuer à fon foulagement.* Dans un autre endroit le même Auteur dit (3): *qu'on n'a jamais fu dans la Primitive Eglife, qu'aucune Loi Eccléfiaftique pût jamais obliger l'Eglife Catholique, à moins que le Prince temporel ne la confirmât.* Sur quoi le Docteur Godolphin remarque que felon Sozoméne, les Decrets de Nicée acquirent force de Loi par le Refcript de l'Empereur Conftantin. Quand le Concile de Conftantinople eut fini fes Séances, les Peres écrivirent à l'Empereur Théodofe, & le fuppliérent, *ut Edicto Pietatis tuæ confirmetur Synodi fententia.* On voit à la fin des Actes du fameux Concile d'Ephéfe la Confirmation de la Sentence & des Decrets de cette Affemblée par l'Empereur. Marcien écrivit à Pallade fon Préfet une Lettre, dans laquelle il déclare qu'il donne force de Loi aux Decrets du Concile de Chalcédoine, *Ea quæ de Chriftiana fide à Sacerdotibus, qui Chalcedone convenerunt, per noftra præcepta ftatuta funt* &c. C'eft ainfi encore que les Peres du Cinquiéme Concile demandérent à Juftinien de confirmer leurs Decrets & d'y donner force de Loi. Le même Prince publia auffi une *Nouvelle*, dans laquelle il ftatue: *Vim Legum obtinere Ecclefiafticos Canones a quatuor Synodis*, Nicena, Conftantinopolitana *prima*, Ephefina *prima*, & Chalcedonenfi *expofitos & confirmatos. Vide Concil.* Tolet. „ Tout cela fournit des preuves inconteftables, *dit le Docteur Godolphin* (4), que dans l'Eglife primitive même, la Suprématie dans les affaires Eccléfiaftiques appartenoit aux Souverains temporels ". Dans le *premier Chapitre* de l'*Abrégé* notre Auteur foutient que le Roi eft le *Vicaire de Dieu* dans toute l'étenduë de fa Domination; qu'après Dieu il eft le Chef fouverain de l'Eglife d'Angleterre; qu'il y a *de droit* la même Puiffance Eccléfiaftique, que le Pape a jufqu'ici prétenduë, & exercée par voye d'ufurpation dans ce Royaume; que les Rois d'Angleterre faifoient anciennement leurs propres Conftitutions Eccléfiaftiques fans l'autorité du Pape; que le Roi eft *la Loi vivante*, & qu'il peut dans de certains cas difpenfer des Canons; qu'on ne peut faire aucunes Conftitutions Eccléfiaftiques fans fon confentement, & qu'elles ne peuvent obliger le fujet, fans fa confirmation Royale. Outre les Ouvrages fufmentionnés le Docteur Godolphin a traduit en Anglois un *Extrait des anciennes Loix d'Oleron*, tiré de *Garfias* ou de *Ferrand*, & imprimé avec l'Ouvrage marqué au nombre III.

(1) P. 1.
† *Vide* Heylin's *Cyprianus Anglic.* p. 1.
(2) *Ductor Dubitantium* L. III. c. 1 Reg. 4. p. 160. Londres 1660 in-fol.
(3) Ibid. cap. 4.
(4) Introd. P. 1.

GODWIN (FRANÇOIS) favant Ecrivain & Evêque Anglois, étoit fils du Docteur Thomas Godwin Evêque de Bath & de Wells (a) [A]; il nâquit à Hunnington dans la Comté de Northampton

(a) Wood *Hift. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 254 & 272.

[A] *Etoit fils du Docteur* Thomas Godwin *Evêque de Bath & de Wells.*] Cet Evêque né à Okingham dans la Comté de Berk, fut envoyé à Oxford vers l'an 1538; en 1544 il fut élu Novice du Collége de la Madelaine, & l'année fuivante Membre perpétuel, étant alors Bachelier-ès-Arts. En 1547 il prit le degré de Maître: deux ans après, les oppofitions qu'il eut à effuyer de la part des Papiftes, l'obligérent à réfigner fa place de Membre, & à accepter la Régence de l'Ecole, que le Collége avoit à Brackly dans la Comté de Northampton. Il fe maria enfuite, & s'appliqua à la Théologie à fes heures de loifir; mais lorfque la Reine Marie parvint à la Couronne il fe trouva réduit à une grande néceffité; ce qui l'obligea à étudier la Médecine, & le 17 Juin 1555 il fut admis à faire des leçons fur Hippocrate, ou fur les Aphorifmes de cet Auteur, c'eft-à-dire qu'il fut reçu Bachelier en Médecine. Après l'avénement de la Reine Elifabeth au trône, il reçut les Ordres facrés du Docteur Bullingham Evêque de Lincoln, qui le fit fon Chapelain (1), & au mois de Juin 1565 il fut fait Doyen de Chrift-Church (2), & l'année fuivante Doyen de Cantorbery. En 1584 il fut nommé à l'Evêché de Bath & de Wells, après que ce Siége eût été vacant pendant trois ans: il fut facré au mois de Septembre de cette année, & occupa ce fiége jufqu'à fa mort. Le Chevalier Jean Harrington nous dit (3) qu'il par-

(1) Franc. Godwin *Comment. de Præful. Angl. inter Epifc. Bath. & Wells* p. 444. Et Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 702.
(2) Wood *Hift. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 254.
(3) *Brief View of the State of the Church of England* &c. Lond. 1653. P. 111.

tôn en l'année 1561, il fut aggregé en 1577 au Collége de Christ-Church à Oxford, & il y prit le degré de Maitre-ès-Arts le 16 Mars 1584 (*b*). Quelque tems après étant entré dans les Ordres il devint Recteur de l'Eglise de Samford-Orcais dans la Comté de Somerset, Prébendier de St. Decuman dans l'Eglise de Wells, & Vicaire de Weston en Zoyland dans la même Comté; ayant résigné ce dernier Bénéfice, il fut fait Vicaire de l'Evêque Lidiard en 1595; vers ce tems-là il étoit Sous-Doyen d'Exeter, & il se fit recevoir Docteur en Théologie. En l'année 1601 il publia son *Catalogue des Evêques d'Angleterre* [*B*]; cet Ouvrage lui procura l'Evêché de Landaff, auquel la Reine Elisabeth le nomma la même année; il fut sacré le 22 de Novembre pour ce Siége, qu'il occupa pendant seize ans. „ Cet Evêché, dit Mr. Wood (*c*), étoit plus proportionné à sa modestie qu'à son mérite, ayant été „ fort diminué par un de ses Prédécesseurs, nommé *Anth. Kitchen*, autrement *Dunstan*, & par cette „ raison on lui permit de garder un de ses anciens Bénéfices *en Commende*, & d'accepter la place de „ Rec-

(*b*) *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 125.

(*c*) Idem ibid. col. 181.

parvint à l'Episcopat *ayant toutes les qualités qu'on peut souhaitter dans un Evêque, Irrepréhensible, sans Simonie, Hospitalier, Pacifique, Doux, Affable, Veuf, & estimé de la Reine.* Mais il eut le malheur dans la suite de perdre les bonnes graces de cette Princesse; étant âgé, infirme & accablé de goute, il épousa (par raison de santé selon quelques-uns) une Veuve de Londres, qui étoit au moins sa seconde femme. Le Chevalier Gautier Raleigh un des principaux Favoris dans ce tems-là, avoit travaillé à acquérir la Terre de Banwell appartenante à l'Evêché de Bath; mais il avoit essuyé un refus; lorsqu'il apprit le mariage de l'Evêque il en informa la Reine, qui desaprouvoit extrêmement ces sortes de mariages, & d'abord il le pressa fortement par Lettres & par Jussions de lui céder la Terre pour cent ans. L'Evêque, qui ne s'attendoit point à un pareil orage, se trouva fort embarassé; il tint bon néanmoins pendant quelque tems, & soûtint plusieurs messages fort durs de la part de la Reine; le Chevalier Jean Hartington lui en porta un entre autres, dont il fut chargé par Robert Comte de Leicester, qui paroissoit favoriser le Prélat, & desapprouver la manière dont le Chevalier Raleigh le molestoit. Mais ils s'accordérent bientôt, comme Pilate & Hérode pour condamner Jésus-Christ. Jamais Innocent ne fut plus indignement calomnié auprès de son Souverain; on disoit qu'il avoit épousé une jeune fille de vingt ans à qui il avoit assigné une dot considérable; qu'il lui avoit donné la moitié de l'Evêché: & à cause qu'il avoit la goute, qu'il n'avoit pu être debout lorsqu'il s'étoit marié; c'étoit par des railleries de cet ordre, qu'on tâcha de le rendre ridicule aux yeux du public, & odieux à la Reine. Le Comte de Bedford s'étant trouvé présent lorsqu'on débita ces contes, & connoissant la Veuve que l'Evêque avoit épousée, dit en plaisantant à la Reine; *J'ignore, Madame, de combien cette Veuve a passé vingt ans, mais je connois un fils qu'elle a, qui n'en a guére moins de quarante &c.* Enfin la conclusion fut, que pour appaiser ses persécuteurs, & pour sauver Banwell, il fut obligé de céder Wyvelscomb ou Wilscomb pour quatre-vingt-dix-neuf ans, & il acheta de cette maniére la paix. C'étoit un homme d'un grand savoir, d'un jugement solide, & d'une Charité exemplaire (4). Il mourut à Okingham le 19 Novembre 1590, & fut enterré dans l'Eglise de ce lieu, où son fils François Godwin lui érigea un Monument (5).

(4) Wood *Ath. Oxon.* col. 710.

(5) Godwin *Comment. de Præsul. Angl.* ubi supra.

[*B*] *En l'année 1601 il publia son Catalogue des Evêques d'Angleterre.*] L'Ouvrage a pour titre: *Catalogue des Evêques d'Angleterre depuis l'établissement du Christianisme dans cette Ile: avec une Histoire Abregée de leurs Vies & de leurs principales actions, telle qu'on a pu la recueillir de l'Antiquité. Par F. G. Sous-Diacre d'Exeter.* Londres 1601 in-4. Il est dédié au Chevalier *Thomas Sackvyll*, Baron de *Buckhurst*, *Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Grand-Trésorier d'Angleterre*, & Chancelier de l'Université d'Oxford. Le Docteur Godwin dit dans sa Préface, qu'il avoit pris plus de plaisir à l'étude de l'Histoire & des Antiquités qu'il ne convenoit peut-être à un homme qui s'étoit consacré au service de l'Eglise dans le Ministére; que depuis longtems il s'étoit corrigé de ce défaut, en se bornant aux Antiquités, qui regardoient les personnes & les affaires Ecclésiastiques. Que pour ce qui est des affaires Ecclésiastiques, les Recueils qu'il a faits ne peuvent rien fournir au-delà de ce qu'on trouve dans le grand & laborieux Ouvrage de Mr. Fox; mais qu'il y a sept ou huit ans qu'il a réuni en un Volume, ce que ses Lectures & ses Observations lui ont fourni touchant les personnes Ecclésiastiques; & que c'est là ce qu'il s'est déterminé à publier avec quelques additions. *La principale raison qui m'y a engagé véritablement*, dit-il, *est celle que Tacite dit que tout Historien doit se proposer*, Ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate & infamiâ metus sit. *Je n'ai pas eu besoin de me donner beaucoup de peine sur le dernier article, les défauts de ceux dont je parle. Car on ne peut disconvenir que les Historiens de notre tems n'ont pas trop épargné les Prélats & les Ecclésiastiques des siécles précédens; découvrant par-tout, à l'exemple de Cham, la nudité de leurs Peres; & tâchant rarement ou jamais de la couvrir, à l'imitation de Sem; bien moins encore de leur rendre la justice qu'ils ont si bien méritée. Ceux qui en agissent ainsi, quelque bonnes que soient leurs intentions, ne peuvent attendre de la part de Dieu la bénédiction & le succès, qui accompagne ordinairement la pure & sincére vérité. . . . Ces Ecrivains attaquant avec un peu trop de violence les superstitions & les erreurs que le Clergé des siécles précédens a enseignées & defendues principalement par ignorance, ont avili les personnes, plutôt qu'ils n'ont décrédité leur doctrine; & Dieu a jugé à propos de permettre que ce procedé peu charitable produisît un effet tout contraire à celui qu'on se proposoit, & qui n'auroit pas eu des suites moins dangereuses (je ne veux pas dire plus funestes) que l'étoient les maux auxquels notre Réformation a remédié, sans une grace toute particuliere de Dieu.* „ Car parmi le peu„ ple, qui ne distingue pas si bien entre les personnes & „ les choses, ce procedé nourrit la pensée non seulement „ que les hommes sont méchans, & par conséquent leur „ doctrine corrompuë (quoique je n'ignore pas que la con„ séquence n'est point juste) mais aussi que leur profes„ sion étoit illicite & Anti-Chrétienne; & cette opinion „ s'étant une fois établie dans les esprits de la multitude, „ donnera occasion à bien des entreprises, colorées du „ prétexte spécieux de la Réformation; mais dont le grand „ but sera de s'emparer des biens & des revenus de l'E„ glise, qui sont les récompenses temporelles du Savoir; „ & ce qui est arrivé ailleurs, doit nous faire comprendre „ à quelle confusion nous serons exposés, si on les enle„ ve. Les Pays qui avoient jusques ici fourni un grand „ nombre d'habiles Ouvriers dans la Vigne du Sei„ gneur, peuvent à peine trouver un seul homme en état „ d'écrire pour la défense de la Vérité, à présent qu'on a „ privé le Savoir de ce qui lui servoit comme d'aliment; & „ quoique les soins pieux de la Reine ayent conservé no„ tre Eglise dans un état auquel je ne crois pas qu'il y „ en ait de comparable dans la Réformation, cependant „ l'exemple des autres, l'avidité de ces Oiseaux sacrilé„ ges, qui travaillent tous les jours à sa ruine, & la crain„ te de la voir succomber enfin, parce que nous ne som„ mes pas en droit d'espérer que les Successeurs de la Rei„ ne ayent la même piété, est si propre à décourager les „ gens & à les détourner de l'étude de la Théologie, que „ les meilleurs Esprits refusent tous les jours d'étudier, „ du moins la Théologie, qui dans quelques autres Pays „ est regardée comme le moyen le plus sûr de se procurer „ de l'avancement, & embrassent d'autres professions. De„ là vient que chaque siécle produit moins de gens sa„ vans que les précédens parmi nous ". Il avertit ensuite, que le Lecteur ne doit pas s'attendre à trouver un grand détail de la Vie & des actions des Evêques de son tems, ou qui ont vêcu peu auparavant, ayant évité à dessein d'en rien dire sinon ce que d'autres en ont écrit avant lui, ou ce qu'il a trouvé dans les Régitres publics. Et qu'il a pris ce parti, parce qu'il a cru qu'il ne convenoit point de louër, & qu'il n'étoit pas sûr de blâmer, quoiqu'avec raison, des personnes, qui par eux-mêmes, par leurs parens, ou par leur postérité encore subsistante, l'auroient pu faire soupçonner de s'être laissé aller à la flatterie, ou d'avoir craint de dire la vérité, qu'il auroit sans cela mise au jour. D'ailleurs il n'avoit pas cru qu'il fût nécessaire de s'étendre beaucoup sur des personnes ou encore vivantes, ou dont la mémoire étoit encore toute récente, & qui par cela même étoient assez connuës. A l'égard de deux Siéges dont il avoit omis les Evêques, il dit qu'il y avoit été obligé, n'ayant pu avoir les Mémoires nécessaires, à cause de l'éloignement des lieux, quoiqu'il eût travaillé à les obtenir. Il pria donc tous les gens en état de le faire, de lui fournir les secours nécessaires pour suppléer ces deux Siéges, & ce qu'il pourroit y avoir de défectueux dans les autres. Les deux Siéges omis étoient ceux de Bangor & de St. Asaph. Il publia donc à Londres en 1615 in-4. une nouvelle Edition de son Livre, augmentée, à laquelle il ajoûta encore à la tête un *Discours sur la premiére Conversion de l'Angleterre au Christianisme*, & à la fin un autre *Discours sur les Anglois, qui ont été Cardinaux, ou qui du moins ont été réputés tels par les Historiens Anglois.* Mais cette Edition „ se trouva si remplie de „ fautes grossiéres, dit Mr. Wood (6), que la lecture n'en „ étoit pas supportable ". Ce qui obligea l'Auteur à traduire l'Ouvrage en Latin, & à le publier de nouveau sous ce titre, *De Præsulibus Angliæ Commentarius.* Londres 1616 in-4. En 1621 il y fit des Additions qu'il publia séparément, & qu'il intitula: *Appendix ad Commentarium de Præsulibus Angliæ*, Londres 1621 in-4. Ces Additions ne tiennent que deux feuilles. Mr. Wood nous apprend (7) que cet Ouvrage le rendit célébre au dedans & au dehors du Royaume; „ Mais qu'ayant dans cet Ouvrage pénible „ suivi l'esprit du Puritanisme, en relevant trop fortement „ les anciens Evêques Catholiques, & en donnant des é„ loges à ceux qui ont été mariés depuis la Réformation, „ du nombre desquels il étoit, pour donner du poids à la „ Cause Protestante; il est venu depuis lui un certain G. „ Prynne, Presbytérien opiniâtre & entêté, l'ennemi le „ plus déclaré des Evêques qu'il y ait jamais eu, qui se „ prévalant autant qu'il est possible † du travail de God„ win, sans respecter la vérité, a combattu fortement, „ & tâché de rendre odieux l'Episcopat ".

(6) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 381.

(7) Ibid. Voy. aussi *Hist. & Antiq.* L. II. p. 372.

† In his *Antipathy of the English Lordly Prelacy* &c. London 1641 in-4.

[C] Il

„ Recteur de Kingſton Seymour dans le Diocéſe de Wells". Le Roi Jacques I, en conſidération de ſon grand ſavoir, le nomma à l'Evêché de Héreford, le 10 Novembre 1617, & il y fut confirmé le 28 du même mois. Il a fait quelques autres Ouvrages outre ſon *Catalogue des Evêques* [C]. Il mourut

[C] *Il a fait quelques autres Ouvrages outre ſon* Catalogue des Evêques.] I. *Concio Latina in Luc.* V. 3. en 1601 in-4. II. *Rerum Anglicarum, Henrico* VIII, *Eduardo* VI, *& Maria regnantibus, Annales.* Londres 1616 in-fol. Ibid. 1628 & 1630 in-4. & in-fol. Ces Annales ont été traduites en Anglois par le fils de l'Auteur Morgan Godwin, Bachelier-ès-Arts de Chriſt-Church, enſuite Bachelier en Droit Civil du Collége de Pembroke, Régent de l'Ecole publique de Newland dans la Comté de Gloceſter, Chanoine de Héreford, & Docteur en Théologie. Cette Traduction a été imprimée plusieurs fois, & entre autres à Londres en 1630 in-fol. ſous le titre ſuivant: *Annales d'Angleterre, contenant les Régnes de Henri huit, d'Edouard* VI. *& de la Reine Marie. Compoſées en Latin par le très-Révérend Pere en Dieu* François *Evêque d'Héreford. Traduites en Anglois, corrigées & augmentées, du conſentement de l'Auteur, par Morgan Godwin.* L'Evêque nous apprend dans ſa Préface qu'il a commencé cet Ouvrage, ayant plus de cinquante ans, dans la vuë d'exciter des gens plus habiles que lui d'écrire l'Hiſtoire de ces Régnes, & de ſatisfaire aux déſirs des Etrangers, qui ſe plaignent non ſans raiſon, que l'Hiſtoire de ce tems-là, le plus mémorable depuis mille ans par les grandes Révolutions qui y ſont arrivées, n'a été écrite qu'avec beaucoup de négligence, & comme ſi les Auteurs avoient penſé à toute autre choſe. Il dit que quoiqu'il lui manque bien des choſes qu'on peut exiger dans un véritable Hiſtorien, il ſe flatte néanmoins que la maniére dont il a écrit ne laiſſera pas de rendre ſon travail agréable à bien des perſonnes. D'autres Ecrivains trouveront dans d'autres ſources des matériaux qui pourront aider à élever un monument éternel. Les Etrangers, qui ignorent la Langue Angloiſe, auront quelque connoiſſance de l'Hiſtoire de ces tems-là, juſqu'à ce qu'il s'éléve quelqu'un, qui donne une Hiſtoire de notre Nation digne de la Majeſté du Nom Anglois. Il aſſure qu'il a ſuivi ſi ſcrupuleuſement les régles de l'impartialité, de la ſincérité & de la vérité, qu'il ne redoute rien ſinon l'indignation domeſtique pour n'avoir pas été aſſez religieux, n'ayant pas voulu l'être trop. Bien des gens prétendent qu'un bon Prince ne doit pas être méchant, mais à moitié méchant, μὴ πονηρὸς ἀλλ' ἡμιπόνηρος. C'eſt ce qu'il ne penſe pas que perſonne oſe ſoutenir par rapport à un Hiſtorien, quoiqu'il ſemble que ce ſoit le ſentiment de quelques-uns; enſorte qu'on regardera comme manquant à ſon devoir envers Dieu ou envers ſon Pays, quiconque en écrivant l'Hiſtoire ne ſera pas du moins à demi-méchant, & qui en affirmant des choſes incertaines & des vérités reconnuës, ne donnera pas beaucoup à ſes paſſions, pourvu qu'elles ſoient accompagnées de l'amour de la Religion & de la Patrie „ mais quelle injure: *dit notre Auteur*, ne font pas à la Vérité, ceux qui appellent le menſonge & l'impoſture à ſon ſecours pour l'appuyer? Mais nous n'en avons pas beſoin; & quand nous l'aurions, nous ne pourrions eſpérer beaucoup d'avantage en nous repoſant ſur de ſi foibles appuis, puiſqu'une ſeule fraude pieuſe découverte fait plus de tort, que mille autres ne font de bien, avec quelque art qu'on les dérobe à la vuë. Nous n'avons pas beſoin d'en chercher d'autre exemple que celui des Papiſtes, dont les miracles ſuppoſés, les impoſtures & les Légendes, ont rendu ſuſpect ce qui eſt réellement vrai. Ainſi je ſuis très-content; la vérité, qui malgré toutes les contradictions demeurera toujours enfin victorieuſe, ſe rencontre dans mon Ouvrage. J'ai fait de mon mieux. Je ne ſai écrire ni poliment, ni éloquemment, ni politiquement, mais je puis le faire ſelon la vérité. Si je me ſuis trompé en quelque choſe ce n'eſt pas par malice, mais par erreur". Degory Whear (8) nous dit que ces Annales ſont écrites *non magis ſuccinctâ quam laudabili Brevitate*; & Nicholſon (9) remarque que c'eſt-là *le vrai caractére* de notre Auteur, & qu'*il poſſédoit parfaitement la Langue Latine*. L'Evêque obſerve dans l'Epître dédicatoire de la ſeconde Edition, addreſſée au Roi Charles I, que les fautes d'impreſſion avoient extrêmement défiguré la premiére Edition, mais qu'elles étoient corrigées dans cette ſeconde. Son fils nous dit dans la Préface de ſa Traduction, qu'il eſpére que le Lecteur ne ſe plaindra point de l'omiſſion de certaines choſes „ dont la connoiſſance eſt ſi naturelle aux gens du Pays, que ç'auroit été la même choſe, qu'un Ouvrage de repétitions, ce qui l'auroit rendu ennuyeux. Mais il n'a cependant rien perdu de ſon volume, s'il a perdu du côté de ſa beauté, les retranchemens ayant été remplacés ici & là dans l'Hiſtoire par des Additions, qui ne ſont pas inutiles, pour leſquelles on a eu l'approbation & le conſentement de l'Auteur". III. L'*Homme dans la Lune: Ou Rélation d'un Voyage fait dans cette Planéte par Dominique Gonſalés.* Londres 1638 & 1657 in-8. Godwin compoſa cet Ouvrage pendant qu'il étoit étudiant de Chriſt-Church, & il fut publié quelques années après ſa mort par E. M. de Chriſt-Church, qui nous dit dans ſa Préface que c'eſt ici „ Un Eſſai d'imagination, où l'invention & le jugement marchent de pair: l'intention de l'Auteur, *dit-il*, n'a pas été de vous engager à ajoûter foi à chaque circonſtance qu'il rapporte; il eſt juſte de lui accorder la liberté d'imaginer, lorſque vous vous donnez celle de juger. Pour le fond vous avez ici la découverte d'un nouveau Monde, dont l'exiſtence vous paroîtra peut-être plus vraiſemblable, que celle du nouveau Monde découvert par *Colomb*, ne le parut d'abord à tous les gens de ſon ſiécle. Cependant le peu qu'il fit connoître alors de l'Amérique, a conduit à des connoiſſances d'une grande étenduë, & ce nouveau Monde, pour lors inconnu, ne le céde aujourd'hui en rien au Monde connu. On a regardé autrefois comme un auſſi grand paradoxe de ſoutenir qu'il y avoit des *Antipodes*, qu'on le fait à préſent d'avancer que la Lune eſt habitée. Mais la connoiſſance de ce dernier fait, paroît tout-à-fait convenir à un ſiécle auſſi fertile en découvertes que le nôtre, où nos Galilées ont trouvé le moyen de voir des taches dans le Soleil, & de nous donner la deſcription des montagnes de la Lune. Mais j'abandonne ceci & le reſte de la Rélation ſuivante, à votre impartiale critique, & au rapport fidéle du petit témoin oculaire, notre grand faiſeur de découvertes". Il a paru une Traduction Françoiſe de cet Ouvrage à la Haye en 1651 in-douze, ſous le titre de l'*Homme dans la Lune, Ou le Voyage Chimérique fait au Monde de la Lune découvert par Dominique Gonzalés, Avanturier Eſpagnol.* IV. *Nuncius inanimatus. Utopiæ* 1629 in-8. Il y en a une Edition de Londres de 1657 in-8. ſous le titre de *Nuncius inanimatus. Par* F. G. E. *de* H. Traduit en Anglois & imprimé à Londres 1657 in-8. ſous le titre: *Nuncius inanimatus: Le Meſſager Myſtérieux, qui découvre les ſecrets des Cœurs des Hommes. Par* F. G. E. *de* Héreford. Il s'agit dans ce Livret, qui n'a que deux feuilles, de la maniére dont deux perſonnes éloignées l'une de l'autre peuvent ſe faire ſavoir mutuellement leurs penſées ſans s'écrire. On prétend que Godwin en fit l'épreuve avec ſuccès en préſence du Roi Jacques I (10). Il rend compte dans ce Traité des inventions des Anciens ſur cette matiére, & déclare enſuite (11) qu'il ôſe aſſurer hardiment, qu'un homme habile dans l'art qu'il propoſe, peut faire connoître ce qu'il lui plaît, ou ce qu'il juge utile, à un autre éloigné de lui, & inſtruit dans cet art, pourvu que l'éloignement ne ſoit pas plus grand qu'un quart de mille, quand même il ſeroit aſſiégé, caché, ou détenu dans quelque lieu ou inconnu ou inacceſſible à celui qui veut faire ſavoir des nouvelles. „ Que perſonne ne l'approche, *dit-il*, qu'il ſoit en priſon, qu'il ait les mains liées, les yeux bandés, pourvu qu'on ne l'inquiette point d'ailleurs; il ſaura ce que dit ſon Ami abſent, pourvu qu'on ne lui ôte pas la liberté de faire des choſes, que des perſonnes libres ſont accoutumées de faire quelquefois, & qu'il les puiſſe faire ſans crainte ou ſans danger. Je dis plus, que ſi l'on connoît le lieu où ſe trouve l'ami, à qui l'on veut faire ſavoir quelque choſe, que tous deux ſoient en pleine liberté, & qu'ils ſoient convenus d'avance de ce qui eſt néceſſaire, & ayent pris leurs arrangemens, ils peuvent ſe faire ſavoir tout ce qu'ils voudront, ſans qu'aucun meſſager, ni ame vivante s'en mêle, à la diſtance de cent Milles, & peut-être même de mille, & cela en très-peu de tems, peut-être dans une heure, ou même en moins. Ce ſont-là, dit-on à l'oreille, des choſes extraordinaires & merveilleuſes, mais qui ne ſont pas fort aiſées à croire. Mais qu'y a-t-il-là de ſi étonnant & de ſi incroyable? vous n'avez encore ici la choſe que dans le genre & dans l'eſpéce, voici un exemple particulier, que vous croirez bien moins. Dites à mon *Meſſager* à Londres en auſſi peu de mots qu'il ſe pourra, ce que vous voulez me faire ſavoir à Briſtol, à Wells, ou ſi vous l'aimez mieux à Exeter, car je ne m'embaraſſe guéres de la longueur du chemin, pourvu qu'on y puiſſe paſſer; dites-lui, dis-je à Londres, préciſément vers Midi, un verſet entier de l'Ecriture Sainte, je veux qu'il exécute nos ordres dans le lieu marqué (prenez bien garde à ce que je dis) avant qu'il ſoit Midi paſſé le même jour. Ne vous précipitez pas à décider que la choſe eſt impoſſible; car par le Cours du Soleil, il eſt Midi quelques minutes plus tard à Briſtol qu'à Londres. Voilà ce qui doit vous étonner, que ce Meſſager ſurpaſſe la rapidité du mouvement du Soleil; & je vous aſſure cependant qu'il le ſera, ſi cela eſt néceſſaire, ou je veux paſſer pour le plus grand fourbe qu'il y ait au monde. Que dirai-je des Châteaux ou des Villes aſſiégées? notre *Meſſager* inanimé, ſans rien craindre, paſſera au milieu d'une armée entiére d'ennemis. Des tranchées auſſi profondes que l'enfer, ou des murailles plus hautes que celles de Babylone, ne mettront point d'obſtacle à ſon voyage, mais il exécutera fidélement la commiſſion, pourvu qu'elle ſoit en auſſi peu de mots qu'il eſt poſſible, ſoit de celui qui eſt aſſiégé, ſoit à celui qui l'eſt, & cela avec une incroyable diligence, pourvu que ce ſoit à la diſtance de 6 ou 7 Milles, quoique je ne doute pas que la choſe ne puiſſe s'exécuter avec ſuccès à celle de 20 Milles". *Vous avez ici trois promeſſes de la part de mon Meſſager à conſidérer; peut-être pour être plus clair la choſe vaut-elle la peine de montrer en quoi elles différent. Dans la premiére, je vous mets devant les yeux ſon adreſſe; dans la ſeconde ſa diligence; & dans la troiſiéme ſon pouvoir invincible à pénétrer par-tout. Ce qui eſt propoſé en premier lieu, peut s'exécuter aiſément ſans dépenſe ni travail, ſinon de la part de celui*

(8) *Relationes Hyemales de ratione & methodo legendi utraſque Hiſtorias Civiles & Eccleſiaſticas.* Sect. 30 p. 144. Oxon. 1637.

(9) *English Historical Library* P. I. p. 225 London 1696.

(10) Voy. *Niceron Mém. des Homm. ill.* Tom. XXII. p. 170.

(11) §. 19 *& ſeqq.* Ceci eſt traduit ſur la traduction Angloiſe.

rut vers la fin d'Avril 1633, & fut enterré dans son l'Eglise de Whitborne, qui aussi bien que le Château appartient aux Evêques d'Hereford, & est environ à quatorze miles de la Ville d'Hereford (*d*). Mr. Wood nous apprend (*e*) que c'étoit un homme de bien, Théologien grave, habile Mathématicien, excellent Philosophe, Latiniste pur, & Historien incomparable „ n'étant pas moins Critique „ dans ses Histoires que le savant Selden.... Il passoit pour bon Prédicateur, austére dans sa vie, „ mais tellement occupé de ses études & des matiéres de Religion, qu'il n'avoit aucune connoissance „ du monde & des affaires de la Vie". Il avoit un fils nommé *Morgan*, qui étoit Bachelier-ès-Arts de Christ-Church à Oxford; & qui fut ensuite Bachelier-ès-Loix du Collége de Pembroke, Régent de l'Ecole publique de Newland dans la Comté de Glocester, Chanoine d'Hereford, & Docteur en Droit. Il a traduit en Anglois les *Annales* de son pere, & sa Traduction a été imprimée à Londres en 1630 in-fol. Notre Evêque a eu un autre fils, qui s'appelloit *Charles*, qui étoit Maître-ès-Arts & Ministre de Monmouth (*f*). Le Chevalier Henri Saville critique une faute de notre Auteur, dans une Lettre à Cambden du 26 Février 1617 (*g*). „ Je trouve dans le Livre de l'Evêque d'Hereford *sur les Evêques*, une Rapsodie sur un Guillaume Sever Evêque de Dureline, fils, dit-il, d'un faiseur de Sàs, „ Chef du Collége de Merton, & Prévôt d'Eton, Evêque de Carlile en 1496, transféré à Durham „ (*ut videtur*) en 1502, & mort en 1505. Il est vrai que Henri Sever a été d'abord Prévôt, & „ qu'il est nommé ainsi dans l'Acte du Parlement pour la fondation d'Eton; & qu'il fut ensuite Principal du Collége de Merton, où il avoit été élevé, en qualité de parent de notre Fondateur, & „ comme portent nos Régitres, *pene alter Fundator*. Il est enterré dans cette Eglise comme Principal, n'ayant jamais été Evêque, ce dont je me souviens bien, quoiqu'il eût eu douze ou quatorze „ promotions Ecclesiastiques, ainsi que porte un Acte de pardon accordé au Collége sous le régne „ d'Edouard IV. D'ailleurs les tems ne s'accordent point: Le Collége d'Eton fut fondé en 1440; ainsi „ en 1505 il auroit déja survécu de soixante ans, jusqu'à la fin du régne de Henri VII; tandis qu'on „ trouve dans le même intervalle deux ou trois Maîtres du Collége de Merton, *Cigur* & *Fitz-James*".

(*d*) Wood Hist. & Antiq. ubi supra.

(*e*) Ath. Oxon. col. 18. & Hist. & Antiq. ubi supra.

(*f*) Idem Ath. Oxon. Vol. I. Col. 581. 582.

(*g*) Vide G. Camdeni & Ill. Viror. ad G. Camdenum Epistol p. 219. 220. Londres 1691. in-4.

*lui qui envoye le Messager. Mais il y a cet inconvénient, que le trop fréquent usage qu'on en peut faire expose naturellement au soupçon. Ce qui est proposé dans le second cas s'exécute souvent sans le secours de personne, & en quelques endroits presque sans dépense, mais généralement ne peut faire grand' chose sans préparation, qui pour chaque Mile doit couter cinq Livres sterling plus ou moins, si l'on veut que cela soit d'un usage perpétuel; & il ne se peut rien faire sans l'aveu & l'autorité du Magistrat, qui peut aisément, s'il veut, empêcher le Voyage de notre Messager. Pour ce qui est du dernier, à la vérité il ne demande pas grande dépense; mais il faut observer, que celui qui agit, doit être en lieu de sûreté, où il n'ait rien à craindre de la puissance de ses ennemis jusqu'à ce qu'il ait achevé son Ouvrage; & ici nous ne pouvons dissimuler, que la condition de celui qui l'envoye dans un lieu ne soit pire que celui qui l'envoye dehors.* „ Il me semble que je vous „ entends Lecteur, me demander, par quel sens un Ami „ connoît ce qu'on lui dit: car les sens sont les gardes, „ les interprêtes, & les messagers de l'entendement (c'est „ ce que dit Ciceron †) par le moyen desquels je puis „ comprendre. Je réponds: tantôt par l'ouïe, & tantôt „ par la vûë. Vous demandez comment? Le voici en peu „ de mots, & peut-être pas si clairement, que vous ne „ souhaitiez des exemples. Si vous voulez faire voir „ quelque chose à votre Ami absent, je dis absent, & fort „ éloigné même, & beaucopp plus promptement qu'aucun „ corps sublunaire ne peut parvenir à un endroit aussi éloigné (car c'est ce que j'entreprends) il faut que les idées „ ou formes visibles s'augmentent en quantité, se multiplient en nombre, & se varient selon que les choses qui „ doivent être signifiées varient en qualité, en quantité, „ & pour leur position. Personne n'ignore, qu'on ne peut „ avoir de perception par les oreilles, à moins qu'il n'y „ ait des sons: il faut donc, que celui à qui l'on veut faire savoir quelque chose par la voye de l'ouïe, entende „ ces sons; & ces sons doivent être distingués selon le „ nombre des choses qu'on veut faire entendre; & comme elles vont à l'infini, les sons qui doivent être multipliés, doivent aussi être infinis. Il suffit cependant qu'ils „ soient distingués dans leur espéce, par rapport au tems, „ à la maniére, ou au nombre. Tout homme qui comprendra bien comment des sons de cette nature parviennent à un lieu fort éloigné, ne révoquera point en „ doute la vérité de ce qu'on dit ici; & les exemples rendent la chose plus claire que le soleil en plein midi. Et „ de peur que quelque personne ombrageuse & timide „ n'aille soupçonner que ces choses s'exécutent par des „ moyens illicites & par des Arts défendus, je déclare & „ protesse publiquement en la présence de ce Dieu, qui „ est le plus grand & le meilleur de tous les Etres, qu'il „ n'y a rien dans cette pratique de défendu, ou de contraire aux Loix Divines & Humaines; & que plusieurs „ choses s'y font par l'Arithmétique, la Géométrie, & la „ Musique; le reste s'exécute, sinon par des moyens ordinaires, du moins par des moyens permis, & à trèspeu de frais; j'ai pensé dire sans aucuns frais: car il est „ certain que plusieurs choses en ce genre peuvent se faire sans la moindre dépense ou perte imaginable. Et la „ chose étant ainsi, je laisse aux personnes judicieuses à „ examiner comment & jusqu'où ces inventions peuvent „ être utiles à l'Etat pour l'avenir. Si elles sont inutiles, „ qu'elles périssent, & que semblables à un avorton elles „ ne voyent pas le jour; ou si par hazard elles le voyent, „ que ce ne soit que pour un instant, & qu'elles rentrent „ dans le néant. Quant à moi il me semble que cet art „ peut être d'un grand usage en tems de Paix comme en „ tems de Guerre, & j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de „ me donner quelque peine pour le proposer; ce que je „ ne fais cependant qu'avec quelque répugnance, de peur „ que lorsqu'il sera connu d'un grand nombre de personnes, on ne puisse en faire usage, lorsque l'occasion „ s'en présentera." Il y a un passage dans le *Voyage de la Lune* de notre Auteur, qui peut servir peut-être à donner quelque idée de son projet. C'est-là où il raconte (12), que *Dominique Gonsalès*, & *Diegue* son Négre étant obligés de demeurer en des endroits différens de l'Ile de Ste. Helène pour se procurer dequoi subsister, ils pouvoient néanmoins se faire savoir en un instant, ce qu'ils vouloient par le moyen de certains signaux; l'habitation de *Diego* étoit au Nord-Ouëst de l'Ile sur un Cap, environ à un Mile quoiqu'en vûë de la Chapelle de Dominique. *Si je voulois*, dit Dominique, *lui faire savoir quelque chose dans la nuit, je mettois une lumiére dans la Tour au lieu où étoit notre Cloche. C'est un lieu assez spacieux, ayant une belle fenêtre bien vitrée, & les murailles qui sont plâtrées, sont d'une grande blancheur; ce qui faisoit, que quoique la lumiére fût petite, elle ne laissoit pas de paroître beaucoup, & elle auroit pû être vûë de beaucoup plus loin, si la chose eût été nécessaire. Quand j'avois laissé cette lumiére autour d'une demie heure, je la couvrois; & pour lors, si j'appercevois quelque lumiére de la part de mon compagnon du Cap, je savois qu'il attendoit que je lui apprisse ce que je voulois lui faire savoir, & que je lui faisois entendre en cachant & en montrant ma lumiére, selon certaines régles dont nous étions convenus, & de cette maniére je lui communiquois tout ce qu'il me plaisoit. Je m'y prenois de la même façon lorsque je voulois lui dire quelque chose de jour, tantôt par de la fumée, tantôt par une méthode plus subtile & plus efficace. Mais cet Art renferme plus de mystéres, qu'on ne peut en dire en peu de mots. Je pourrai peut-être ci-après donner un Discours particulier sur ce sujet, me persuadant que cet Art seroit extrêmement utile au genre humain, pourvu qu'on en fit un bon usage, & qu'on le pratiquât bien; car l'on peut par-là faire dans une heure, ce qu'un Messager ne peut exécuter en plusieurs jours.* Le Docteur Hakewill (13) nous dit que „ parmi les rares inventions de notre siécle, le *Messager inanimé* mérite à juste titre de tenir sa place, & il seroit à souhaitter, que s'agissant d'une expérience de si „ grande importance, les Puissances y fissent plus d'attention qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent." V. L'Evaluation du *Sesterce Romain* & du *Talent Attique* imprimée à la fin de la seconde Edition de l'*Apologie ou Demonstration de la Puissance & de la Providence de Dieu dans le Gouvernement du Monde*, par le Docteur George Hakewill, Oxford 1630 in-fol. Il observe dans cette piéce *quod unus Sestertius in masculino genere, sive unus Nummus, valebat nostræ monetæ Anglicanæ ferè* 2 d. *nimirum ut* 10 *valent* 19 d. A l'égard du Talent il dit: *Talentorum apud antiquos multa fuere genera, Atticum, Euboicum, Æginense, Hebraicum, Babylonicum, & alia. Sed hoc observandum est, Scriptores, ubi Talenti mentionem faciunt absque ulla adjectione, vix unquam aliud intelligere quam Atticum, quod valebat nostræ monetæ Anglicanæ Libras* 190.

† De Legib. I. De Nat. Deor. L. II.

(12) P. 19 & suiv.

(13) Advertisement at the end of his *Apologie or Declaration of the Power and Providence of God*. Oxford 1630. in-fol.

GODWIN (THOMAS) savant Ecrivain Anglois du XVII. Siécle, étoit second fils d'Antoine Godwin de Wookey dans la Comté de Somerset, qui étoit second fils de Guillaume Godwin de la Ville de Wells (*a*). Il nâquit dans la Comté susdite, en 1602 il entra dans le College de la Madelaine à Oxford, étant alors âgé de quinze ans. Quatre ans après il eut une place d'Aggregé dans le College (*b*), & il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 24 Janvier 1606 (*c*), & celui de Maître, le 11 Octobre 1609 (*d*). Il fut ensuite fait premier Maître de l'Ecole publique d'Abingdon dans la Com-

(*a*) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 27.

(*b*) Idem ibid.

(*c*) Idem Fasti Oxon. Vol. I. Col. 174.

(*d*) Idem ibid. Col. 181.

té de Berk; où il eut pour éléves quantité de jeunes gens, qui ont été depuis illustres dans l'Etat & dans l'Eglise, & fut aussi Chapelain du Docteur Jacques Montague Evêque de Bath & de Wells (e). Le 4 Juin 1616 il se fit recevoir Bachelier en Théologie (f) & le 18 Novembre 1636 il prit le degré de Docteur (g). Mais dès avant ce tems-là, étant las du tracas de son Ecole, il obtint la Cure de Brightwell proche de Wallingford dans la Comté de Berk, & il fut Recteur de cette Eglise jusqu'à sa mort. Il paroît par ses Ouvrages que c'étoit un homme fort savant [A]. Il mourut le 20 Mars 1641, & fut enterré dans son Eglise de Brightwell, où Philippe sa Veuve fit mettre sur son tombeau une pierre de marbre, avec une Epitaphe Latine [B].

(e) Idem Ath. Oxon. ubi supra.

(f) Idem Fasti Oxon. Vol. I. Col. 201.

(g) Idem ibid. Col. 268.

[A] *Il paroît par ses Ouvrages que c'étoit un homme fort savant.*] En voici le Catalogue. I. Romanæ Historiæ Anthologia: *Explication Angloise des Antiquités Romaines, où l'on compare ensemble plusieurs Charges de Rome & d'Angleterre, & où l'on explique diverses phrases obscures.* Oxford 1613 in-4. La seconde Edition, qui a paru en 1623, est considérablement augmentée, & dédiée au Docteur Jean Young, Doyen de Winchester. L'Epître dédicatoire est datée d'Abingdon le 18 Novembre 1622. En 1658 il a paru une Edition de cet Ouvrage sous ce titre: Romanæ Historiæ Anthologia recognita & aucta: *Explication Angloise des Antiquités Romaines, &c. pour l'usage de l'Ecole d'Abingdon. Nouvellement revûë & augmentée par l'Auteur.* Londres 1658 in-4. Mais cette Edition ne peut avoir été *nouvellement revûë & augmentée par l'Auteur*, qui étoit mort seize ans auparavant. Dans la Préface le Docteur Godwin se justifie sur ce qu'il publie un Ouvrage si trivial, & il représente combien l'emploi de Maître d'Ecole est misérable; il ajoûte que cet Ouvrage doit sa naissance aux questions perpétuelles de ses Ecoliers, dans un tems où son inclination le portoit à l'étude de la Théologie. *Miraris forsan & redarguis, quod nondum destiterim ab his elementariis, quasi vita mihi vitalis foret, in his minutiis integram meam ætatem eludere, & votum unicum in his pravis studiis senium contrahere. Qui sic sentis, nec me satis noris, nec Ludi Literarii (pene Leucoinum minimis, moletrina dicere) iniquas leges aut miserias quotidianas & innigenas. Scito me in pistrinum damnatum; & cogita tu hanc Anthologiam e pistrino prodeuntem. Si minus placeat, illud dabis puerorum circumstrepentium susurris, inter quos nata est. Si placeat, illud debes puerorum crebris interrogatiunculis, quorum Exudationes me vel invitum indies reducunt ad hæc studia, quæ alias quam dudum jussissem suas sibi res habere. Sic me amet Theologia, sacratior mihi pagina in votis, cum hæc in manibus, hinc cogente. Interim te monitum velim, quæ accessere, non vulgaria aut alvia, nec quæ vulgus hominum aut docuit aut didicit.* II. *Synopsis Antiquitatum Hebraicarum ad Explicationem utriusque Testamenti valde necessaria, &c. Libri III.* Oxford 1616, &c. in-4. Dedié au Docteur Jacques Montague, Evêque de Bath & Wells, & Doyen de la Chapelle du Roi. III. Moses & Aaron. *Ou les Usages Civils & Ecclésiastiques des anciens Hébreux, expliqués au long, pour l'éclaircissement de plusieurs Passages obscurs de l'Ecriture Sainte.* Londres 1625 in-4. La septiéme Edition de cet Ouvrage a paru à Londres en 1655 in-4. sous ce titre: Moses & Aaron: *Ou les Usages Civils & Ecclésiastiques des anciens Hébreux, expliqués au long pour l'éclaircissement de plusieurs Passages obscurs de l'Ecriture Sainte. Avec une Table de ces Passages à la fin, on y montre aussi quelles coûtumes les Hébreux ont empruntées des Payens: & que plusieurs coûtumes du Paganisme ont été originairement des imitations de celles des Hébreux. Par* Thomas Godwyn, *Bachelier en Théologie.* L'Epître Dédicatoire à Guillaume Comte de Pembroke est datée de Kensington le 21 Février 1624. Notre Auteur y remarque, que „ ce qui fait que „ bien des gens entendent si peu Jésus-Christ & les Apôtres, c'est qu'ils ne connoissent guéres Moyse & Aaron. „ Si l'on connoissoit bien les coûtumes anciennes, qui „ sont abolies, plusieurs endroits de l'Ecriture au-lieu de „ difficultés présenteroient des beautés, & les passages, „ qui aujourdhui découragent le Lecteur, par leur obscurité, lui offriroient des attraits pour l'engager à une „ lecture assiduë de ces Oracles sacrés. Si mon travail „ peut répandre assez de jour sur quelques passages obscurs, pour exciter le peuple de Dieu à s'appliquer avec „ plus de plaisir à la lecture de ces saints Livres, je ne „ me repentirai point d'avoir essuyé l'ennui de remonter „ à des Coûtumes & à des Rites en usage il y a tant de „ siécles, chacun pouvant se convaincre par sa propre expérience que le chemin est long, rempli d'épines, que „ les routes sont perduës & qu'on a de la peine à les distinguer, qu'on trouve peu de Guides, & que ceux „ qu'on rencontre parlent des Langues étrangéres, & que „ plusieurs sont très propres à vous décourager, parce „ qu'étant eux-mêmes ou paresseux ils ne veulent pas „ vous conduire, ou hors d'état de vous montrer le chemin". [☞ Cet Ouvrage de Godwin a été traduit en Latin, dont la troisiéme Edition a paru à *Utrecht* en 1690, avec des Remarques de *Jean Henri Reitzius*; on y trouve aussi deux Piéces du célébre *Witsius*, l'une sur *la Théocratie des Israëlites*, & l'autre *sur les Rechabites*. Ce Savant donne de grands éloges à l'Ouvrage de *Godwin*, dans une petite Préface qu'il y a mise: *In quo*, dit-il, *rerum ubertas & dictionis brevitas de palma certant. Ubertas quidem tanta, ut haud facile quæraris multa esse prætérita; & brevitas tam concisa, ut & exiguo tempore multa expediri possint.* ADD. DU TRAD.] IV Florilegium Phrasicon, *Ou Recueil Choisi de la Langue Latine.* V. *Trois Argumens pour prouver l'Election fondée sur la prevision de la Foi.* Cette Piéce étant tombée entre les mains du Docteur Guillaume Twisse, il y fit une Réponse, à laquelle le Docteur Godwin répliqua, & le Docteur Twisse ne demeura pas en reste. Mr. George Kendal (1), qui convient que notre Auteur étoit très versé dans les Antiquités Romaines, Grecques & Hébraïques, prétend cependant qu'il eut du dessous dans cette dispute. Et Mr. Samuel Clarke s'est exprimé d'une maniére fort dure sur le même sujet: *Après* Mason, dit-il (2), *il s'éleva un certain* Thomas Godwin, *homme savant dans les Antiquités des Hebreux, des Grecs, & des Romains, mais dans le fond plus propre à enseigner la Grammaire qu'à bien raisonner, & qui étoit plus habile en qualité de Maître d'Ecole* d'Abingdon, *qu'en qualité de Docteur en Théologie. Notre Docteur* Twisse *eût bien-tôt donné son fait à ce vieux Maître d'Ecole; & il lui ôta des mains la férule, dont il s'étoit orgueilleusement servi pendant assez longtems, & l'exposa à la risée de ses Ecoliers.*

[B] *Avec une Epitaphe Latine.*] La voici: *Depositum* Thomæ Godwin S. T. P. *Viri integerrimi, pietate, literatura, morum suavitate spectabilis, Rectoris hujus Ecclesiæ vigilantissimi; cujus merita melius posteris transmittant Scripta quam Marmor. Hunc Lapidem uxor ejus* Philippa Godwyn *Amoris ergo mœrens posuit. Obiit Martii 20 Anno Dom.* 1642.

(1) *In Tub. sii Vita & Villeris.* p. 78. Edit. 1657.

(2) *Lives of sundry eminent Persons in this last Age, in two Parts.* Part. I. p. 16. London 1683.

☞ GOEREE (JEAN) Poëte & Dessinateur Hollandois, nâquit à Middelbourg en Zélande le 2 Octobre 1670 (a), de Guillaume Goerée Libraire de cette Ville, & Auteur de divers Ouvrages en Hollandois, fort estimés. Notre Goerée fut élevé à Amsterdam, où son pere étoit venu s'établir (b), & où il a passé toute sa vie. Il s'est distingué par son talent pour le Dessein, ayant passé pour un des plus grands hommes pour l'invention & pour l'ordonnance; c'est lui que les Magistrats d'Amsterdam choisirent en l'année 1705 pour faire le plan des ornemens qu'ils vouloient faire faire à la grande Salle de l'Hôtel de Ville, & qui ont été exécutés depuis. Il joignoit le goût de la Poësie au talent qu'il avoit pour le Dessein: en 1707 il publia, *Aleander, Koning van Ciprus en Cilicien of gewaande Zeeroover, Treurspel.* Amst. in-8, c'est-à-dire, *Aléandre, Roi de Cipre & de Cilicie, ou le faux Corsaire.* On a publié en 1734, ses *Poësies diverses* (*Mengel-poëzy*), Amst. en grand Octavo. Il a aussi traduit en Hollandois, l'*Histoire de Louis XIV* par Médailles; cette Traduction a été imprimée à Amsterdam en 1712 in-8. sous ce titre: *Historische Gedenkpenningen van Lodewyk den* XIV, *vertoonende al het voorgevallene onder de Regering van dien Koning, zedert zyne geboorte tot op deze tegenwoordige Eeuwe enz. uit het Fransch in 't Nederduits overgebragt.* Jean Goerée est mort à Amsterdam le 4 Janvier 1731 (c) âgé d'un peu plus de soixante ans.

(a) De la Rue *Geletterd Zeeland* Middelb. 1734. in-4. p. 56. On lit autour de son Portrait, qui se voit à la tête de ses *Poësies Diverses*, qu'il étoit né le 10 Octobre; j'ignore laquelle des deux dates est la véritable.

(b) Idem p. 57.

(c) Idem p. 56.

☞ GOES (DAMIEN DE), célébre Ecrivain Portugais dans le XVI. Siécle nâquit à Alanquer, petite Ville du Portugal à sept lieuës de Lisbonne, d'une famille noble [A] (a). Il fut élevé à la Cour d'Emanuel Roi de Portugal, dont il fut Valet de Chambre étant encore fort jeune (b). Mais la passion qu'il avoit de voyager le détermina à quitter sa Patrie. Le Pere Niceron dit (c), qu'ayant trou-

(a) Nic. Antonio *Bibl. Hisp.* T. I. p. 201.

(b) Niceron *Mém. des Hommes Ill.* T. XXVI. p. 101. Nic. Antonio ubi supra, dit seulement *puerili ætate in familiam regiæ transvecta.*

(c) Ubi supra.

[A] *Nâquit à Alanquer . . . . . ; d'une famille noble.*] Corneille de Loos (1), trompé sans doute par la ressemblance des noms, le fait natif de Goes Ville de Zélande, & le met au nombre des Ecrivains des Pays-Bas; *Cognominis forte deditus specie, Belgis Scriptoribus, Zelandorumque fasti Goesiis, Cornelius Callidius falso attribuit*, dit Antonio. Le Pere Niceron remarque (2), que l'Article que Corneille de Loos donne de notre Auteur est rempli de fautes, qu'il le fait voyager en Asie & en Afrique, où il n'a jamais été.

(1) *In Ill. German. Script. Catal.* Apud Nic. Antonio *Bibl. Hisp.* p. 201.

(2) *Mém. des Hom. Ill.* Tom. XXVI. p. 109.

[B] Il

trouvé moyen de se faire charger des affaires de son Prince en différentes parties de l'Europe, il profita de l'occasion pour sortir de son Pays; mais Nicolas Antonio (*d*), en disant qu'il fut chargé des affaires du Roi de Portugal, semble supposer qu'il n'avoit entrepris d'abord ses Voyages que pour satisfaire son inclination. Quoi qu'il en soit il se rendit dans les Pays-Bas, d'où il passa en Allemagne, en Pologne & en Prusse. Son goût pour les Sciences lui fit rechercher dans ses Voyages le commerce des Savans, & la douceur de son caractére lui procura l'amitié des plus illustres de son tems. Il vit à Danzic les deux freres Jean Magnus & Olaus Magnus [*B*], avec qui il contracta une amitié fort étroite, & qu'il retrouva depuis à Vicence; il passa cinq mois à Fribourg avec Erasme (*e*). Etant allé ensuite en Italie, il arriva à Padoue, où il passa quelque tems, qu'il mit à profit [*C*]. De retour à Louvain en 1538, où il avoit deja fait quelque séjour à sa premiere arrivée dans les Pays-Bas, il s'y attacha à Conrad Gochenius & à Pierre Nannius dont les instructions lui furent fort utiles [*D*]. Ce fut alors qu'il se maria & épousa une Demoiselle de la Haye, nommée Jeanne d'Hargen, dont il eut un fils, qu'il nomma Emanuel (*f*). Son dessein étoit de se fixer à Louvain, pour y jouïr du répos qu'il n'avoit point goûté pendant quatorze ans qu'il avoit voyagé, & il y demeura quelque tems tranquille, occupé de ses études & de la composition de quelques Ouvrages: mais son loisir fut troublé par la guerre [*E*]. Il étoit déja vieux lorsque Jean III Roi de Portugal le rappella en ce Royaume pour en écrire l'Histoire (*g*), dont il avoit déja chargé d'autres personnes, qui n'avoient pas répondu à ses intentions. Les faveurs que notre Auteur reçut de son Prince excitérent la jalousie, & ses envieux lui suscitérent des affaires fâcheuses [*F*]. Mais il ne laissa pas de s'en tirer, car il se défendit si bien, qu'il fut relâché au bout de quelque tems, & qu'on lui donna seulement la Ville de Lisbonne pour prison. On le trouva un jour mort dans sa maison, soit qu'il eût été emporté par une Apoplexie, soit que ses domestiques l'eussent étouffé pour le voler; aucun Auteur ne marque l'année où cet accident arriva (*h*). On a de lui plusieurs Ouvrages, tant en Latin qu'en Portugais [*G*].

(*d*) *Loc. cit.*

(*e*) Niceron *ubi supra* p. 102.

(*f*) Idem p. 103.

(*g*) Nic. Antonio *ubi supra*.

(*h*) Niceron p. 105.

[*B*] *Il vit à Danzic les deux freres Jean Magnus & Olaus Magnus.*] Ce fut sur les instructions que ces deux Savans lui donnérent, qu'il composa un petit Ouvrage, intitulé: *Deploratio Lapplanæ Gentis & Lappiæ Descriptio*, imprimé à la suite de l'Ouvrage marqué N°. I. dans la Remarq [G]. Damien de Goes représente au Pape le malheur des Lappons par rapport à la Religion. Au reste je remarquerai ici, que les deux freres Magnus ne furent pas les seuls Savans du Nord avec qui notre Auteur eut des liaisons; il compta au nombre de ses amis Boniface Amerbachius, Henri Glarean, Sigismond Gelenius, ce dernier lui dédia ses Observations sur l'Histoire de Pline, & Glarean dans ses Livres sur la Musique, lui donne de grands éloges (3).

(3) Nic. Antonio *ubi supra*.

[*C*] *Où il passa quelque tems, qu'il mit à profit.*] „ Il „ crut, dit le Pere Niceron (4), devoir profiter de l'oc„ casion qu'il trouvoit de s'instruire sous les fameux Pro„ fesseurs qui y enseignoient, & y demeura quatre ans, „ pendant lesquels il etudia sous le savant *Lazare Bonamico*, employant le tems des vacances à faire des cour„ ses en differens endroits de l'Italie. Il gagna en ce lieu „ les bonnes graces de Pierre Bembo, qui fut depuis Car„ dinal, de Christophle Madruce, Cardinal de Trente, & „ de Jacques Sadolet".

(4) *Ubi supra* p. 102. *Voy. aussi* Nic. Antonio *loc. cit.*

[*D*] *Dont les instructions lui furent fort utiles.*] Le Pere Niceron nous apprend (5), qu'outre cela il se perfectionna aussi tellement dans la Musique, qu'il se mit en état de composer pour les Eglises, où il fit exécuter des piéces de sa façon. „ Il avoit négligé jusques là la Poësie, *ajoute le même Auteur*, mais elle a trop de liaison avec la „ Musique, pour qu'il ne sentît pas quelque envie de la „ savoir; il commença alors à s'y appliquer, quoique „ dans un âge déja assez avancé". Nicolas Antonio parle aussi avec éloge de son talent pour la Musique & pour la Poësie, mais il semble supposer, que Damien de Goes possédoit ces deux Arts, dès le tems qu'il voyageoit, disant qu'ils contribuérent à lui gagner l'affection & l'estime des Savans, je rapporterai ses propres termes pour que le Lecteur en juge: *Morum quippe jucunditate atque elegantia, ergaque doctos liberalitate insinuabat se in cujusque animum, qui Musarum commercio frueretur, facilè atque altè. Musicæ ob hac artis peritia excellens, eam hujus studii, ac venustatis laudem meruit, quam popularis ejus Andreas Resendius epigrammate quodam* Phœbum & Orpheum, *aut certe his parem nuncupans, eidem consignare non dubitavit. His Damiani dotibus haud parum delectati feruntur, cum ex Italis Patavii Petrus Bembus Lazarusque Bonamicus*, &c. (6).

(5) *Ubi supra* p. 102. 103.

(6) Nic. Antonio *loc. cit.*

[*E*] *Son loisir fut troublé par la guerre.*] Voici ce que rapporte là-dessus le Pere Niceron (7). „ La guerre s'é„ tant allumée entre *Charles-Quint* & *Henri* II Roi de „ France, au sujet de Rincon & Fregose Ambassadeurs de „ France, que le Marquis du Gast avoit fait massacrer „ en Italie, Martin de Rossem Maréchal de Gueldres vint „ assieger Louvain l'an 1542 pour le Roi de France, & „ le (*De Goes*) tirer de sa tranquillité". Le savant Barnabite s'est trompé ici d'une maniére surprenante, en plaçant sous Henri II le meurtre des Ambassadeurs de France & le siége de Louvain, puisque François I n'est mort qu'au mois de Mars 1547, ainsi c'est sous ce dernier qu'est arrivé ce qu'on raconte ici. De Goes a écrit l'Histoire du Siége de Louvain sous le titre de *Urbis Lovaniensis Obsidio, facta a Martino Rossemio, Galliæ Regis nutu & auspiciis*, Lisbonne 1546 in-4. Et dans le second Volume du Recueil des Histoires d'Allemagne de Schardius, imprimé en 1574 in-fol. (8). De Goes eut lui même beaucoup de part à ce siége, s'étant mis à la tête des Ecoliers, & ayant beaucoup contribué à la défense de la Ville.* Pendant une Trêve entre les Assiégeans & les Assiégés, la Ville l'envoya avec Meier pour traiter avec les Ennemis; mais ceux-ci s'étant plaints qu'on avoit violé la Trêve, les retinrent tous deux prisonniers, & ne les relâchérent qu'après que la Ville eût payé deux mille Ducats pour leur rançon (9).

(7) *Ubi supra* p. 103. 104.

(8) Idem ibid. p. 108.

(9) Haræi *Annales Brabant.* T. II. p. 625. *Apud* Eundem.

[*F*] *Ses Envieux lui suscitérent des affaires fâcheuses.*] Ils prévinrent tellement l'esprit du Roi contre lui, que ce Prince le fit arrêter. Le Pere Niceron observe qu'André Schot (10) ne dit rien du sujet des accusations, mais que Corneille Loos fait entendre qu'il s'y agissoit de ses sentimens sur la Religion. Il y a même beaucoup d'apparence: un homme qui avoit autant voyagé que Damien de Goes, & qui avoit eu commerce avec un si grand nombre de Savans, devoit naturellement être un peu moins bon Catholique, qu'on ne le demande en Portugal, & ses Ennemis ne pouvoient trouver de voye plus efficace pour lui faire des affaires que de l'attaquer sur la Religion: un homme d'esprit, qui a beaucoup voyagé doit être fort suspect en certains Pays, où l'on n'est zêlé & Orthodoxe qu'à proportion qu'on est ignorant & superstitieux.

(10) *Hispania Bibl.* p. 490.

[*G*] *On a de lui plusieurs Ouvrages tant en Latin qu'en Portugais.*] En voici le Catalogue. I. *Fides, Religio, Moresque Æthiopum sub imperio pretiosi Joannis (quem vulgo Presbyterum Joannem vocant) degentium: cum enarratione confœderationis, & amicitiæ inter ipsos Æthiopum Imperatores, & Lusitaniæ Reges initæ. Accesserunt aliquot Epistolæ, atque Davidis pretiosi Joannis, ac ipsius etiam Davidis ad Pontificem Romanum & Emmanuelem, & Joannem Lusitaniæ Reges.* Damiano a Goes & Paulo Jovio *Interpretibus. Ad Paulum III Pontif. Max. Paris. apud Wechelium.* Nic. Antonio ne marque ni l'année, ni la forme de cette Edition. Et à Louvain 1540 & 1544 in-4; Cologne 1574 in-8, à la suite de l'Ouvrage de Pierre Martyr, intitulé: *De Rebus Oceanicis & Novo Orbe Decades tres*; & dans l'*Hispania illustrata* d'André Schot (11). II. *Diensis, nobilissimæ Carmaniæ seu Cambaiæ urbis, oppugnatio.* A la suite de l'Ouvrage précédent. Ce Siége de Diu, dont notre Auteur fait ici l'Histoire, est de l'an 1538: sa description est addressée au Cardinal Pierre Bembe. Elle a été imprimée à Louvain en 1539 in-4. sous le titre de *Commentarii rerum gestarum in India citra Gangem à Lusitanis anno Dom.* 1538, & ensuite dans la même Ville, avec la Rélation du même Siége par Didace ou Jacques de Teyva, autre Portugais, qui de l'aveu d'André Schot, & de Nicolas Antonio est plus élégante que celle de De Goes. Le Pere Niceron dit (12) au sujet de cet Ouvrage, que „ Nicolas Antonio, qui rapporte ces différentes Editions, „ a confondu cette Description de Goes, avec celle qu'il „ a donnée du second Siége de Diu fait en 1546". Cette Critique est fondée: Antonio les a confondues, & cependant il marque qu'il s'agit du Siége de Diu, dont Jacques de Teyve a donné une Rélation: *Hæc est*, dit-il (13), *Historia Diensis Obsidionis, quam & Didacus seu Jacobus Tevius, & eleganter magis in Commentarium retulit.* III. *De rebus & imperio Lusitanorum ad Paulum Jovium Disceptatiuncula.* Avec les Ouvrages précédens. On y voit les Etats que le Roi de Portugal possédoit dans toutes les parties du Monde. IV. *De Bello Cambaico secundo Commentarii tres.* Louvain 1549 in 4. Et avec les Ouvrages précédens, c'est le second Siége de Diu. V. *Hispaniæ Laudatio, sive de ubertate ejus & potentia, adversus Sebastiani Munsteri calumnias.* Louvain 1542 in-4. & à Anvers en 1544 in-4: avec les autres Ouvrages de l'Auteur. C'est une Description de l'Espagne, & une défense de ce Royaume & de ses Habitans contre le mal que Sebastien Munster en avoit dit dans sa Cosmographie. VI. *Urbis Olisiponensis Descriptio.* Evora 1554 in-4. & dans l'*Hispania illustrata* de Schot. Cette description de la Ville de Lisbonne est addressée au Cardinal Infant Henri. VII. *Chronica* ou *Historia de Rey Dom Emanuel.* Lisbonne 1566 & 1619, in-fol. Cette Histoire s'étend depuis l'an 1495 jusqu'en 1521. VIII. *Historia do Principe Dom Joam*: dans cette Histoire de Don Jean II Roi de Portugal, il s'agit seulement de ce qu'il a fait sous le régne d'Alphonse son pere, & avant qu'il par-

(11) Niceron p. 105. & 106.

(12) P. 106, 107.

(13) *Bibl. Hisp.* Vol. I. p. 204.

parvint à la Couronne : Nicolas Antonio avouë (14), qu'il ignore le tems où elle a été imprimée, *incertum nobis quando edita*. Le même Auteur remarque que quoique ces deux Histoires ne soient pas écrites dans la pureté de la Langue Portugaise, elles sont meilleures que celles qu'on avoit euës jusques-là : *Lusitanâ quoque Linguâ, optimè omnium qui præcesserant, licet stylo parum limato*. Ce qui ne doit pas paroître extraordinaire, l'Auteur ayant été si longtems absent de son Pays, & ayant corrompu sa langue maternelle, par toutes les autres qu'il avoit eu occasion d'apprendre, & de parler dans ses longs Voyages. Nicolas Antonio (15) assure avoir vu en MS. un *Nobiliaire de Portugal* de la façon de notre Auteur, dans la Bibliothéque de D. Jérôme de Mascarenhas à Madrid ; Nobiliario de Portugal *MS. vidimus Madriti in Bibliotheca* D. Hieronymi à Mascarennas, *Regii Ordinum, mox Portugalliæ Concilii Senatoris, jam Segoviensis Antistitis*. Jean Driedo appelle (16) Damien de Goes, *generosum virum, ac literarum cultorem, fautoremque candidissimum*. Un homme illustre, Ami & protecteur sincére des Lettres.

(14) *Loc. cit.*

(15) Ibid.

(16) *Epist. Nuncupator. ad Joann.* III *Operis de Scripturis & Dogmatibus Eccles. Apud* Eundem.

☞ GONDEBAUD, Roi de Bourgogne, étoit fils de Gondovée ou Gonderic Roi des Bourguignons, qui s'étoient emparés d'une partie des Gaules. Il descendoit d'Athanaric Roi des Gots, si fameux dans l'Histoire par sa persécution contre les Chrétiens. Gonderic laissa quatre Fils, dont on croit que Gondebaud étoit l'aîné, les autres s'appelloient Godegisile, Chilperic, & Gondomare ou Gothmare (*a*). Ils partagérent entre eux les Etats de leur Pere, & prirent tous quatre le titre de Roi; Gondebaud fit de Lyon la Capitale de son Royaume, & le siége de sa Cour. En l'année 477 il se ligua avec Godegisile contre ses deux autres freres, mais ceux-ci ayant été secourus par les Allemands vainquirent leurs aînés, & les chassérent. Gondebaud fut obligé de se tenir caché quelque tems; & lorsque Chilperic & Gondomare le croyoient mort, il les surprit à Vienne; Gondomare y fut brulé dans une tour où il se défendoit; Chilperic tomba entre les mains du Vainqueur, qui le fit massacrer avec ses deux fils, & jetter sa femme dans le Rhône une pierre au cou; il donna la vie à ses deux filles, dont l'une se fit Religieuse, & l'autre fut élevée dans le Palais de Gondebaud (*b*). Ce Prince offroit en sa personne un assemblage incompréhensible de bonnes & de mauvaises qualités; il avoit beaucoup de feu, l'imagination belle, il parloit avec facilité & éloquemment; attentif à écouter ce qui se disoit dans les Conseils & dans les Assemblées, il cherchoit à profiter de tout (*c*). Il avoit d'ailleurs une grande pénétration d'esprit, & beaucoup de connoissance de la Religion Catholique, quoiqu'il fût Arien; & il y avoit peu de Souverains, qui l'égalassent pour les lumiéres; ses mœurs étoient assez réglées; mais il étoit d'ailleurs rusé, artificieux, cruel & ambitieux. Quoiqu'il fût Arien, il laissoit une grande liberté aux Evêques Orthodoxes de son Royaume; il estimoit sur-tout Alcimus Ecdicius Avitus Evêque de Vienne, avec lequel il eut de fréquentes Conférences, tant de vive voix que par écrit sur des matiéres de Religion [*A*]. En l'année 499 Godegisile se ligua secrettement avec Clovis contre Gondebaud; cette guerre, que le dernier commença seul, embarrassa fort le Bourguignon ; ce qui engagea Avitus à profiter des circonstances, pour tâcher de porter ce Prince à faire hommage à la vérité ; ce fut alors que se tint la célèbre Conférence de Lyon entre les Orthodoxes & les Ariens [*B*], qui ne produisit, comme c'est assez l'ordinaire, aucun effet (*d*).

Gon-

(*a*) Voy. Gregor. Turon. *Hist.* L. II. c. 28.

(*b*) Voy. le même Ch. 28 & 33. & Mezeray *Abrégé Chronol.* &c. T. I p. 26. Amst. 1682. Maimbourg *Hist. de l'Arian.* Tom. III. p. 115. Edit. de 1682. *in-douze.*

(*c*) Aviti Ep. 48. Oper. Sirmondi T. II. p. 94. Parif. 1696.

(*d*) Voy. la Rem. [B].

[*A*] *Avec lequel il eut de fréquentes Conférences tant de vive voix que par écrit sur les matiéres de Religion.*] Maimbourg rapporte (1) d'après Grégoire de Tours, que dans une Conférence qu'Avitus eut avec Gondebaud, ce Prince fut tellement touché de ses discours, & frappé de la force de ses raisons, qu'il lui confessa franchement qu'il croyoit en son cœur l'égalité des trois Personnes de la Trinité, & qu'il le pressa même de le réconcilier en particulier à l'Eglise. Avitus n'oublia rien pour l'obliger à se déclarer hautement, il lui représenta tout ce qu'il y avoit de plus capable de faire impression sur son esprit, mais ses efforts furent inutiles, & la crainte des hommes l'emporta sur les lumiéres de l'esprit: & Gondebaud persista jusqu'à sa mort dans l'Arianisme. Ce Prince avoit écrit un grand nombre de Lettres à l'Evêque de Vienne, mais il ne nous en reste qu'une seule, qui est la 19 parmi celles d'Avitus, où il lui demande l'explication de deux passages de l'Ecriture, Esaïe II. 3. & I Rois. III. 21. Mais on voit par plusieurs des Lettres d'Avitus à Gondebaud, qu'il s'agissoit principalement entre eux de matiéres de Religion. Dans la premiére du Recueil (2), l'Evêque répond aux questions que ce Prince lui avoit proposées sur divers endroits de l'Evangile, & particuliérement sur la Divinité du St. Esprit: c'est à cette derniére question, qu'Avitus s'arrête principalement: elle consiste à demander, si le St. Esprit est Créateur ou Créature, & si l'esprit de l'homme doit être regardé comme éternel, ou comme créé. En finissant sa réponse le Prélat presse fortement Gondebaud de se rendre à la vérité qui lui étoit connuë. La seconde Lettre (3) est contre l'Eutychianisme, que le Roi avoit demandé à Avitus de combattre; la troisiéme est une suite de celle-ci. Dans la quatriéme il s'agit de la pénitence à l'article de la mort. Mais la vingt-huitiéme est une des plus importantes (4), & paroît écrite peu de jours après la célèbre Conférence de Lyon (5). Avitus l'employe toute entiére à prouver que Jésus-Christ avant son incarnation participoit à la nature ou substance divine. Il avoit aussi composé un Dialogue contre l'Hérésie Arienne, qu'Agobard cite souvent sous le titre de Dialogue avec Gondebaud Roi de Bourgogne (6).

[*B*] *Ce fut alors que se tint la célèbre Conférence de Lyon entre les Orthodoxes & les Ariens.*] Etienne Evêque de Lyon, qui avoit une grande envie de lier une Conférence avec les Ariens, invita les autres Evêques à la fête de St. Just, qui étoit le 2 Septembre; afin que sous prétexte d'aller saluër le Roi en Corps, on pût demander cette Conférence comme par occasion & sans qu'il y parût de dessein formé (7). La chose réüssit comme ils l'avoient conçuë. Ils allérent saluër Gondebaud à Savigny; Avitus, à qui les autres déféroient le plus, quoiqu'il ne fût ni le plus ancien ni le prémier en dignité, porta la parole, & fit tomber son discours sur la paix de l'Eglise que le Roi sembloit souhaiter dans son Royaume; il dit qu'il étoit aisé de la rétablir, si le Roi le vouloit, & là-dessus proposa une Conférence avec les Evêques Ariens. Gondebaud, qui craignoit les suites de la guerre que Clovis lui faisoit, répondit avec quelque chagrin: *Si votre foi est véritable, pourquoi vos Evêques n'empêchent-ils pas le Roi des François de me faire la guerre, & de se joindre avec mes ennemis pour me détruire? la foi ne permet pas de desirer le bien d'autrui, & d'être altéré du sang des peuples, qu'il montre sa foi par ses œuvres.* Avitus répondit au Roi, *Seigneur, nous ne savons pas les raisons du Roi des François: mais l'Ecriture nous enseigne que souvent les Royaumes sont renversés par le mépris de la Religion. Revenez avec votre peuple à la Loi de Dieu; mettez-vous en paix avec lui, & vous l'aurez avec tout le monde.* Le Roi dit: „ Parce que je ne veux pas reconnoître trois Dieux, vous dites que je ne professe pas la „ Loi de Dieu. Je n'ai point lu dans l'Ecriture qu'il y „ ait plusieurs Dieux, mais un seul". Avitus répondit; „ Dieu nous garde, Seigneur, d'adorer plusieurs Dieux; „ mais ce Dieu, un en essence, est en trois personnes: „ le Fils & le St. Esprit ne sont pas d'autres Dieux, mais „ le même Dieu". Il commença alors à expliquer à Gondebaud la Foi de l'Eglise, & voyant que ce Prince l'écoutoit paisiblement, il ajouta: *O si vous vouliez connoître par vos lumiéres, combien notre Foi est bien fondée, quel bien vous en viendroit & à votre peuple! Mais les autres étant ennemis de Jésus-Christ, attirent la colére de Dieu sur vous; cela n'arriveroit pas, si vous vouliez nous écouter & commander à vos Evêques de conférer publiquement avec nous.* Ayant ainsi parlé, il se jetta aux pieds du Roi, & les embrassant il pleuroit amérement; tous les autres Evêques se prosternérent avec lui: le Roi sensiblement touché les releva, & leur promit avec bonté de leur rendre réponse (8). Il le fit dès le lendemain; étant revenu à Lion, il envoya querir Etienne & Avitus, & leur dit, qu'ils avoient ce qu'ils souhaittoient: que ses Evêques étoient tout prêts de leur montrer, qu'il n'y avoit personne qui pût être Consubstanciel à Dieu: mais qu'il ne vouloit pas que la Conférence se fît en public, devant tout le peuple, pour éviter le trouble & le désordre; qu'elle se tiendroit devant les Membres de son Conseil, & quelques autres qu'il choisiroit de son côté; & qu'il leur permettroit d'en choisir aussi quelques-uns du leur, mais en petit nombre, & qu'il vouloit que cela se fît en son Palais dès le jour suivant, qui étoit celui de la Fête de St. Just. Les Evêques Orthodoxes, pour se préparer à cette célébre journée, passérent la nuit en priéres. Une rencontre assez singuliére, leur parut un funeste présage de l'endurcissement du Roi; c'est qu'en lisant à l'Office quatre leçons de l'Ecriture, suivant l'usage, deux de l'Ancien Testament, & deux du Nouveau, dans toutes les quatre il se trouva des passages qui parloient de cœurs endurcis (9). A l'heure que le Roi avoit marquée, tous les Evêques assemblés se rendirent au Palais, accompagnés de plusieurs Prêtres, plusieurs Diacres, & de quelques Laïques Catholiques, entre autres Placide & Lucain, deux des principaux Officiers du Roi. Les Ariens se rendirent aussi, & après que chacun eut pris sa place, Avitus parla pour les Orthodoxes, & Boniface pour les Ariens. Quand le premier eut parlé, le second fit un long

Di-

(1) *Hist. de l'Arianisme.* Tom. III. p. 116. Edit. de 1682 in-douze.

(2) Oper. Sirmondi T. II. p. 1-6.

(3) Ibid. p. 6-16.

(4) Ibid. p. 63-64.

(5) Voy. la Rem. [B].

(6) Voy. *Hist. Litér. de France.* Tom. III. p. 125.

(7) *Collat. Episc. cor. Rege Gundebald. ex Hist. Eccles. Gall.* Hieron. Vignerii. *Spicil.* T. V p. 110. *Apud* Fleuri *Hist. Ecclef.* Tom. VII. p. 100. & Maimbourg *Hist. de l'Arian.* T. III. p. 118.

(8) Fleuri *ubi supra* p. 101. 102. & Maimbourg *ubi supra* p. 119-121.

(9) Ces passages étoient *Exod.* VII. 3. *Esaïe* VI. 9. *Matth.* XI 21. *Rom.* II. 4.

Gondebaud, voyant que Clovis lui avoit déclaré la guerre, follicitta Godegifile fon frere de fe joindre à lui, pour s'oppofer à l'ennemi commun. Mais il vit bientôt ce qu'il pouvoit attendre de lui, car. les

Difcours rempli de difficultés & de raifonnemens Philofophiques. Avitus eut beau le preffer de répondre aux paffages de l'Ecriture, qu'il avoit allégués pour prouver la Divinité du Fils; Boniface fe contenta de déclamer contre les Orthodoxes, qu'il traita d'Idolâtres, d'Adorateurs de plufieurs Dieux. Le Roi le voyant embarraffé fe leva de fon fiége, & dit qu'il répondroit le lendemain. Les Evêques retournérent donc le lendemain au Palais. En entrant ils trouvérent Aredius, homme illuftre & habile, qui bien que Catholique de profeffion favorifoit les Ariens, pour faire fa cour au Roi, qui avoit une grande confiance en lui. Il voulut leur perfuader de s'en retourner: difant, que ces difputes ne faifoient qu'aigrir la multitude, & qu'il n'en pouvoit rien venir de bon. Etienne lui répondit, que la recherche de la vérité, par un pur efprit de charité pour procurer le falut de fes fréres, bien loin de troubler la paix, étoit le moyen le plus propre de réunir les efprits: il ajoûta qu'ils étoient tous venus par ordre du Roi, après quoi Aredius n'ofa plus réfifter. Ils entrérent donc, le Roi fe leva pour venir au devant d'eux, & fe tenant entre Etienne & Avitus, il leur parla encore contre Clovis, difant qu'il follicitoit fon frere contre lui, parce qu'il ignoroit la trahifon de fon frere. Les Evêques lui répondirent que le meilleur moyen de faire la paix, étoit de s'accorder fur la foi, & lui offrirent leur entremife pour traiter la paix, s'il l'avoit pour agréable; après quoi chacun prit fa place. Avitus voulant répondre aux reproches de Boniface, montra que les Catholiques n'adoroient point plufieurs Dieux; ce qu'il prouva fi clairement, qu'il fe fit admirer même des Ariens (10). Boniface ne fit que dire des injures, comme le jour précédent, & s'enroua tellement à force de crier, qu'il ne pouvoit plus parler. Le Roi ayant attendu affez longtems, fe leva, montrant fur fon vifage fon indignation contre Boniface. Alors Avitus dit au Roi. „ Si les vôtres ne peuvent nous répondre, qui empêche „ que nous ne convenions tous d'une même foi?" Et comme les Ariens murmuroient, il ajoûta avec une confiance extraordinaire. „ Si nos raifons ne peuvent les „ convaincre, je ne doute point que Dieu ne confirme „ notre foi par un Miracle? Ordonnez que nous allions „ tous au tombeau de St. Juft, que nous l'interrogions „ fur notre foi, & Boniface fur la fienne; & Dieu pro„ noncera ce qu'il approuve par la bouche de fon Servi„ teur." Le Roi étonné fembloit y confentir, mais les Ariens fe récriérent & dirent; que pour faire connoître leur foi, ils ne vouloient pas faire comme Saül, qui s'étoit attiré la malédiction, ayant recours à des enchantemens & à des voyes illicites: qu'ils fe contentoient d'avoir l'Ecriture, plus forte que tous les preftiges. Ils le répétérent plufieurs fois avec de grands cris; & le Roi qui s'étoit déja levé, prenant par la main Etienne & Avitus, les mena jufques à fa chambre, les embraffa, & leur dit de prier pour lui, paroiffant fort embarraffé. On dit que plufieurs Ariens fe convertirent, & furent baptifés quelques jours après (11). Telle fut, felon les Hiftoriens, la célébre Conférence de Lyon. J'ai quelques Réflexions à y faire.

(10) Fleury *ubi fupra*. p. 104.

(11) Idem ibidem & *Apud* Eum, Mabillon. *De Curf. Gall.* 1. n. 25. p. 1321. 1322.

RÉFLEXIONS fur la Conférence de LYON.

I. Je remarque, que toutes les complaifances que Gondebaud eut dans cette occafion pour les Evêques Orthodoxes, les careffes qu'il leur fit, l'efpéce d'approbation qu'il donna à leur doctrine, furent peut-être autant les effets de fa politique, que de fon amour pour la vérité & de la conviction de fon efprit; c'étoit un Prince rufé & artificieux, & il fe flatta peut-être que fes démonftrations d'eftime lui gagneroient les Evêques au point, de les engager à employer leur crédit pour arrêter le cours des armes de Clovis; la maniére dont il tâcha d'intéreffer l'honneur de la Religion dans fa caufe, ne permet prefque point de douter de fes intentions à cet égard.

II. Avitus, felon moi, fe rendit coupable d'une fort grande imprudence, en appellant à un Miracle, qu'il étoit incapable d'opérer par lui-même, & qu'il n'avoit aucune certitude que Dieu voulût faire, pour confirmer une doctrine, qu'il venoit de prouver par l'Ecriture: fi la doctrine de la Trinité eft contenue dans nos faints Livres, elle eft appuyée par tous les Miracles par lefquels Dieu a rendu témoignage à l'Evangile, & de nouveaux Miracles font inutiles pour l'établir. Les Ariens furent à cet égard plus fages, en voulant s'en tenir à l'Ecriture; ils avoient raifon de penfer que fon autorité fuffifoit pour décider les controverfes, & l'on peut fort bien appliquer ici ce qu'Abraham répondit au Mauvais Riche, qui lui demandoit d'envoyer quelqu'un des morts pour avertir fes fréres; *ils ont Moyfe & les Prophêtes qu'ils les écoutent*. En appeller à ces fortes de voyes extraordinaires fans miffion ni révélation expreffe, c'eft mettre les droits de la vérité en compromis, & tenter la Providence.

III. J'obferve, que quelque bruit qu'on faffe de la converfion de quelques Ariens en cette occafion, il ne paroit cependant point qu'on ait retiré d'ailleurs de cette Conférence le fruit qu'on en efpéroit, qui étoit la Converfion de Gondebaud; & il eft certain en général, que rarement ces fortes de Conférences produifent beaucoup de bien, & que la réfléxion d'Aredius n'étoit pas trop mal fondée. En penfant à cela je fuis tombé par hazard fur un endroit d'un des plus judicieux Hiftoriens de notre tems, c'eft Mr. de Rapin, qui, après avoir parlé (12) de la Conférence entre les Presbytériens & les Epifcopaux, tenuë à la Savoye en 1661 après le rétabliffement de Charles II, ajoûte très-judicieufement. „ Mais ces fortes de Conférences fur „ la Religion, ne font prefque jamais fuivies d'un heu„ reux fuccès; premiérement, parce que pour qu'elles „ puiffent réüffir, il faudroit que les deux Partis fuffent „ également animés d'un efprit de paix & de charité, ce „ qui ne fe trouve que rarement parmi les hommes, & fi „ je l'ofe dire, encore plus rarement parmi les Eccléfiaf„ tiques. Secondement, parce que dans ces Conférences, „ il y a pour l'ordinaire un des partis qui eft fupérieur „ & dominant, & qui n'eft pas d'humeur à quitter cet „ avantage pour fe réduire à l'égalité. Ainfi on n'en peut „ efpérer aucun fuccès, à moins qu'un des Partis ne veuil„ le tout céder à l'autre . . . . . Troifiémement, l'a„ nimofité entre les deux Partis empêche prefque tou„ jours les Conférences d'avoir un heureux fuccès. L'un „ ne peut fouffrir de recevoir la loi de l'autre, ni fe ré„ foudre à révoquer ce qu'il a une fois avancé. En qua„ triéme lieu, pour l'ordinaire, bien loin de penfer fé„ rieufement à la Paix, les deux Partis ne cherchent qu'à „ fe furprendre réciproquement. Enfin il n'arrive que „ trop fouvent, que ces fortes de Conférences ne font „ accordées au Parti opprimé par le Parti dominant, que „ dans la vûë de pouvoir dire, qu'on a offert la Paix, & „ que le Parti contraire l'a rejettée". Auffi voit-on pour l'ordinaire, que les deux Partis publient des Rélations toutes différentes, & où chacun s'attribue l'honneur de la Victoire; il en eft comme de certaines batailles équivoques, pour lefquelles de part & d'autre on fait chanter le *Te Deum*. Il y a quelque apparence que fi nous avions une Rélation de la Conférence de Lyon, de la main de Boniface, ou de quelqu'un de fes Confréres, nous y verrions cet Arien faire un tout autre perfonnage que celui qu'il fait dans nos Hiftoriens, & qu'il n'y paroîtroit ni auffi foible ni auffi emporté. Quoiqu'il en foit, il eft fûr que fuppofé qu'il ait touché l'article de l'Adoration, il n'en pouvoit toucher un plus délicat & plus defavantageux à fa caufe, puifqu'il eft certain que jamais on ne peut expliquer dans le Syftême Arien, l'adoration que l'Ecriture nous ordonne de rendre à Jéfus-Chrift; une Créature élevée au rang de la Divinité, c'eft ramener le Paganifme; un Culte fuprême & fubalterne eft une diftinction inconnuë à l'Ecriture, & que la Raifon condamne hautement par des principes évidens & inconteftables. Les plus grandes difficultés contre la Trinité naiffent de l'incompréhenfibilité du Dogme, & il y a de l'apparence que ce fut là-deffus que Boniface infifta dans le difcours qu'il fit; quoi qu'il en foit, c'eft-là le grand argument qu'on fait valoir contre ce myftére; qu'il me foit permis d'examiner fi c'eft avec fondement.

(12) *Hift. d'Angleterre* Tom. IX. p. 180. 181.

RÉFLEXIONS fur les Difficultés contre le Dogme de la TRINITÉ.

Je remarque d'abord que ceux qui fe foulévent contre le myftére de la Trinité, fous prétexte que c'eft un dogme incompréhenfible, & dans lequel il paroît y avoir de la contradiction, font de deux ordres; ou ce font des gens, qui reconnoiffent la divinité de nos Ecritures; ou ce font des Incrédules, ennemis de la Révélation. Quant aux premiers, leur objection ne porte pas tant contre ceux qui croyent ce dogme, que contre les Auteurs facrés. On ne peut contefter que par d'indignes chicanes, que les Prophêtes & les Apôtres n'ayent répandu dans leurs Ecrits mille & mille traits, qui ménent naturellement au dogme de la Trinité. Je ne conçois pas même, comment fans cela ce dogme feroit monté dans l'Efprit humain, car ce n'eft rien moins qu'une fpéculation Philofophique. En vain voudroit-on le contefter, c'eft une vérité de fait, que des hommes qui ont vécu dans des fiécles différens, & qui forment comme une fucceffion fuivie, partifans zélés de l'Unité de Dieu, ont conftamment parlé un langage, qui conduit à des idées, qu'on prétend contraires à ce principe. C'eft à ceux qui l'avancent, & qui néanmoins font profeffion de reconnoître dans ceux qui tiennent ce langage une autorité divine, à réfoudre eux-mêmes la difficulté; ils ne font pas moins intéreffés que les Défenfeurs de la Trinité, à défendre la Religion Révélée, mais ils doivent fe fouvenir qu'on ne doit pas lever une difficulté en en faifant naître une autre plus grande: l'*unité de Dieu*, & l'*adoration du feul vrai Dieu*, voilà des principes fondamentaux de cette Religion; auffi-bien que de la Religion Naturelle, principes dont on ne doit pas fe départir. Mais comment concilier les Auteurs Sacrés avec eux-mêmes fur ce fujet? Ou il faut admettre le Dogme de la Trinité, ou il faut dire, qu'ils ont élevé des Créatures au rang de la Divinité, qu'ils ont allié le Culte des Créatures avec celui de l'Etre Souverain, ce qui eft les faire tomber dans une contradiction claire & évidente, pour les difculper d'une contradiction imaginaire, & fondée uniquement fur notre ignorance.

Je viens aux Ennemis de la Révélation: Ils nous objectent ces grands Philofophes, que nous leur propofons un Dogme abfurde & contradictoire; mais qu'ils fe rappellent ce que leurs Maîtres, les *Ariftotes*, les *Platons*, les *Epicures*, ont enfeigné; comprend-on bien comment la Matiére a exifté de toute éternité? ou comment cet Univers s'eft formé par le concours fortuit de je ne fai quels Atomes? ou comment tout fubfifte fans qu'aucune Intelligence en prenne foin? Sont-ce-là des dogmes clairs, aifés à comprendre, que l'on voudroit nous faire recevoir au lieu du myftére de la Trinité? ou peut-être nos Philofophes

les armées étant en présence auprès de Dijon, Godegisile se joignit à Clovis, & commença à charger Gondebaud. Ce Prince voyant que c'étoit une partie faite, prit la fuite, sans presque rendre de combat, & se sauva dans Avignon (e), Clovis le poursuivit & l'assiégea dans cette Ville. Aredius, principal Conseiller de Gondebaud, servit adroitement son maître dans cette occasion; comme le siége tiroit en longueur il feignit de le quitter, & alla se rendre à Clovis, auprès duquel il sut si bien ménager les choses, que ce Prince accorda la paix à Gondebaud, à condition qu'il seroit son tributaire, & qu'il abandonneroit Vienne à son frere (f). Mais Clovis ne fut pas sitôt retourné dans son Royaume, que Gondebaud alla mettre le siége devant Vienne, qu'il surprit par un Aqueduc qui lui fut montré par un Fontenier, qu'on avoit mis hors de la Ville avec les bouches inutiles. Godegisile, s'étant sauvé durant le tumulte dans une Eglise des Ariens, y fut tué avec l'Evêque de sa Secte, & Gondebaud demeura seul Roi de Bourgogne. Il régna jusqu'en l'année 516 qu'il mourut, & que Sigismond son fils régna en sa place. Gondebaud avoit écrit des Lettres aux Princes ses Voisins (g), dont il ne nous en reste aucune. Il y en a deux de Théodoric Roi des Ostrogots en Italie, qui lui sont adressées, & qui en supposent du moins autant de sa part. Par une de ces Lettres Gondebaud le prioit de lui envoyer une Clepsydre, ou Horloge à eau, qu'on ne connoissoit point encore dans les Gaules. Théodoric la lui envoya avec une autre, où l'on voyoit tous les mouvemens du Ciel. Il fit accompagner ces deux machines par ceux qui les avoient construites, afin qu'ils montrassent la maniére de s'en servir (h). On trouve dans la Vie de St. Epiphane Evêque de Pavie, la réponse que Gondebaud fit à la harangue de ce Prélat, lorsque celui-ci fut député vers lui en 494 pour racheter les Italiens, qu'il avoit pris dans ses guerres contre Théodoric. Les savans Benedictins de St. Maur remarquent (i) que soit que St. Ennode, Auteur de cette vie, rapporte cette harangue dans les mêmes termes que le Roi la fit, soit qu'il n'en ait pris que le sens, cet endroit de la vie est beaucoup plus Latin que le reste de la piéce. Les Bourguignons avoient déja des Loix lorsque Gondebaud commença à les gouverner, mais ce Prince les retoucha, y fit des additions, & les rendit plus proportionnées à l'état présent de ses peuples (k). Nous avons encore un Recueil de ces Loix, sous le nom de Gondebaud [C]. Ce qui les fait nommer vulgairement les *Gombettes*. „ On peut dire en gé-
„ né-

(e) Gregor. Turon. L. II. c. 32. & Mezeray *Abrégé Chronol.* &c. T. I. p. 22.

(f) Les-mêmes.

(g) *Hist. Litér. de France.* T. III. p. 82.

(h) Idem Ibidem.

(i) Ibid.

(k) Gregor. Turon. Lib. II. cap. 33. Voy. *Hist. Litér. de France* T. III p. 83.

phes Modernes, plus savans que ceux de la Gréce, pourront-ils nous donner quelque Systême exempt de difficultés, & où l'incompréhensible n'entre point; mais on l'attend depuis longtems, & leurs sublimes spéculations n'ont encore produit rien de pareil. Il sied donc bien mal & à ceux qui reconnoissent la Révélation, & à ceux qui la contestent, de nous objecter l'incompréhensibilité d'un Dogme, comme une raison qui les autorise à ne le point admettre.

En second lieu, si ceux que la profondeur du Mystére de la Trinité révolte, étoient en état de rendre raison de tout, il y auroit moins lieu d'être surpris de leur incrédulité, mais dans le fond on n'exige pour ce grand mystére de la Religion qu'un acquiescement de la même nature, que celui qu'on donne à mille autres choses, qu'on ne connoit pas davantage, & dont on n'a pas des idées plus claires. Il s'agit de croire, sur le témoignage de Dieu, qu'une chose est, quoiqu'on ignore de quelle *maniére* elle est; de croire, qu'il y a dans l'unique Substance Divine une distinction, en vertu de laquelle nous disons, que Dieu est Pere, Fils, & St. Esprit, quoique la nature de cette distinction, & la maniére dont elle est en Dieu nous soient inconnuës. Il n'y a en cela aucune contradiction, mais de l'obscurité: l'existence de l'objet est connuë, mais la maniére dont il existe est inconnuë. Et n'est-ce pas là à quoi se réduisent presque toutes nos connoissances dans les Sciences humaines? Les Philosophes les plus éclairés avouënt *que les choses les plus communes, qui se rencontrent dans notre chemin, ont des côtés obscurs, où la vûë la plus perçante ne sauroit se faire jour* (13). A quoi se réduit la Science des plus subtils Physiciens? Si ce n'est à connoître les Phénoménes de la Nature, & à avouër la plupart du tems que les causes leur sont inconnuës? La Médecine, cultivée depuis tant de siécles, ne trouve-t-elle pas encore, soit dans la structure du corps humain, soit dans les maladies qui l'affligent, soit dans les différens effets que produisent les remédes, selon la diversité des tempéramens, des mystéres inexplicables? &, pour ne pas trop multiplier les exemples, l'homme n'est-il pas une Enigme à l'homme? quelle est la nature de cette Ame, qui pense, qui raisonne, qui réfléchit en nous? quels sont les liens qui l'attachent à ce Corps, auquel elle est unie d'une maniére si intime? de quelle maniére se forme cette union, & comment se rompt-elle par la mort? autant de questions sur lesquelles, malgré tous les Systêmes, le parti le plus sage est d'avouër que nous savons que la chose est, & que nous ignorons de quelle maniére elle est. Je ne vois donc pas pourquoi l'on refuseroit à une vérité révélée par Dieu, un acquiescement de la même nature, que celui que nous donnons à mille autres vérités, qui ne nous sont pas plus clairement connuës, quoiqu'elles soient bien plus à notre portée; pourquoi l'on prétendroit à une plus grande supériorité de lumiéres sur un Objet que sur l'autre: pourquoi l'on oublie, dès qu'il s'agit de la Religion, que notre Esprit est borné, & que nos connoissances sont imparfaites.

(13) Locke *Essai sur l'Entend. Hum.* L. IV. ch. 3.

En troisiéme lieu, si l'étude de certaines Sciences nous fait admettre comme incontestables, des choses qui paroissent incompréhensibles & impossibles à ceux qui n'ont aucune teinture de ces Sciences, à plus forte raison devons nous acquiescer à ce que Dieu lui-même nous révéle, lors même que nous ne le concevons point; puisqu'il y a entre les lumiéres de Dieu & celles des hommes les plus éclairés, une disproportion infiniment plus grande, que celle que l'étude des Sciences humaines peut mettre entre les génies du premier ordre, & le plus grossier & le plus ignorant des hommes: par exemple, il n'y a point de Savant, qui ait quelque idée d'Astronomie, qui ne soit persuadé que la Terre est un Globe, qui par son mouvement diurne & annuel forme la succession des jours & des nuits & celle des années; que ce globe est habité de tous côtés, ensorte qu'il y a des Antipodes; que l'on peut calculer l'instant précis des Conjonctions des Astres; ce sont là néanmoins des choses qui paroissent incompréhensibles, non seulement à des esprits grossiers, mais à des personnes qui sur d'autres sujets ne manquent pas de lumiéres, mais qui ignorent les principes de l'Astronomie. Pourquoi donc s'imaginer que le grand Etre, dont les lumiéres & les connoissances sont infinies, ne puisse pas révéler des choses dignes de foi, dont nous ne concevons pas la nature, & dont nous ignorons la maniére? Il semble que ce n'est pas faire trop d'honneur à Dieu, que de lui accorder sur les plus grands génies du moins la même supériorité, que ceux-ci ont sur des hommes, qui sont de la même nature qu'eux.

Je finis cette Digression par une derniére réflexion sur la nature même de l'Objet dont il s'agit. Il y a peut-être lieu d'être surpris, qu'il y ait dans les Sciences humaines tant de mystéres incompréhensibles, puisqu'il s'agit d'objets qui sont à notre portée, que nous pouvons voir & examiner, pour la connoissance desquels on a trouvé mille secours différens, qui ont de la proportion avec nos facultés, enfin il s'agit de nous mêmes. Cependant l'expérience nous force d'avouër qu'il y a mille choses qui nous passent, & que nous ne concevons point, quelque certitude que nous ayons d'ailleurs qu'elles sont. Il est donc étonnant que l'on prétende se faire un titre d'incrédulité de cette même incompréhensibilité par rapport à un Objet infiniment élevé au-dessus de nous, & qui ne peut être parfaitement conçu par des êtres finis & bornés. Il est question de pénétrer dans les plus profonds mystéres de la Nature Divine de déterminer ce que Dieu est, & ce qu'il n'est point. Dieu parle, nous instruit, & l'on se récrie à l'incompréhensible. Mais on n'y pense point: par quel endroit la Divinité peut-elle se présenter à nous, où nous ne trouvions les mêmes profondeurs? qu'est-ce que l'*Eternité* de Dieu, cette durée infinie, en vertu de laquelle il est vrai de dire, que *mille ans sont devant Dieu comme un jour, & un jour comme mille ans*? Conçoit-on que des milliers de révolutions Solaires multipliés n'ajoutent rien à l'Eternité, n'en forment qu'un point? C'est là néanmoins l'idée que les expressions de l'Ecriture font naître naturellement? Qu'est-ce que cette *Science*, devant laquelle *toutes choses sont nuës & découvertes*, sans que les objets se confondent, dont les lumiéres s'étendent à tous les siécles? Qu'est-ce que cette *Puissance*, qui dit, que la chose soit, & elle est; qu'elle ne soit plus, & elle n'est plus? Qu'est-ce que l'*Immensité* de Dieu? Il est présent par-tout, mais de quelle maniére? Mais si les Perfections de Dieu, qu'on croit connoitre, nous ouvrent tant d'abîmes, il y a bien de la témérité à s'élever contre un dogme, qui n'a dans le fond rien de plus incompréhensible.

* [C] *Nous avons encore un Recueil de ces Loix sous le nom de Gondebaud.*] Les Auteurs de l'*Histoire Literaire de France* (14) disent, qu'ils n'ont point trouvé d'édition particuliére des Loix des Bourguignons par Gondebaud, mais qu'elles ont été souvent imprimées dans les divers Recueils ou Codes des Loix anciennes. L'un de ces Recueils est un petit Volume in-16, sans date, ni nom de lieu & d'imprimeur. Les Loix de Gondebaud y occupent le sixiéme rang, & il s'y est glissé diverses fautes. Un autre des Recueils où ces Loix se trouvent insérées, parut à Bâle l'an 1557, en un format in-folio, & fut réimprimé depuis en même Volume à Francfort l'an 1613, c'est le plus cor-
rect.

(14) Tom. III. p. 87.

„ néral que ces Loix sont très-honorables à la mémoire de Gondebaud. On y remarque sans peine „ un grand fonds d'équité, beaucoup de pénétration d'esprit, une attention singulière à prévenir les „ moindres différends, une science, peu commune en ces tems-là, dans la Politique, une sagesse di- „ gne d'un Prince Chrétien (*l*)". Pour donner plus de force à ces Loix & pour les rendre plus sta- bles, Gondebaud les fit ratifier & souscrire par les principaux de son Royaume assemblés à Lyon. On y lit encore les noms de trente-deux Comtes, qui les souscrivirent effectivement avec promesse de les observer, eux & leur postérité (*m*).

(*l*) *Hist. Liter. de France.* loc. cit. p. 84.

(*m*) Ibid. p. 86.

noit. Enfin un quatrième Recueil où l'on a fait entrer ces Loix, fut mis au jour dès 1573 à Paris en un Volume in-16. Ces Loix (15) sont divisées en quatre-vingt-neuf titres, sans y comprendre deux supplémens, & chaque titre subdivisé en divers nombres. On y lit plusieurs dates différentes, par où l'on voit que ces Loix n'ont pas été faites en même tems. La première date porte la seconde année du régne de Gondebaud, ce qui doit s'entendre du tems qu'il régna seul, après s'être défait de Godegisile en 500. C'est-ce qui paroit déterminé par la seconde date, qui présente l'an 501. La quatrième date exprime le quatrième des Kalendes d'Avril sous le Consulat d'Agapit, c'est-à-dire le 29 Mars 517 un an après la mort de Gondebaud. Desorte que le titre (16) qui porte cette date, aussi-bien peut-être que les six précédens, jusqu'à la troisième date qui se lit à la fin du 45, auront été ajoûtés par Sigismond après la mort du Roi son pere. La plus fameuse de ces Loix (17) est celle qui permet le Duël ou les Combats singuliers. Il est vrai, dit-on, que Gondebaud ne la fit que pour éviter le parjure entre ceux qui nioient ce dont on les accusoit. „ Mais il faut avouër, qu'en „ cette occasion Gondebaud ne fut pas faire usage de ses „ lumières, puisqu'en voulant éviter un inconvénient, il „ tomba dans un autre. Car il n'arrivoit que trop sou- „ vent, contre ce qu'il sembloit s'être promis alors de la „ justice de Dieu, que le coupable se trouvant ou le plus „ fort ou le plus adroit, sortoit victorieux du combat, „ & l'innocent vaincu (18)." Cette Loi ne laissa pas d'ê- tre en vigueur, pendant plus de trois-cens ans, tant dans l'ancienne Bourgogne qu'à Lyon même, où St. Agobard (19) se plaint qu'elle étoit plus religieusement observée que les Decrets mêmes des Conciles particuliers. „ A cel- „ le-là près, *disent les savans Bénédictins* (20), toutes ou „ presque toutes les autres ne sont pas moins honorables „ pour toute l'ancienne nation des Bourguignons, qu'à la „ mémoire de leur Instituteur. Elles supposent en effet „ les peuples pour qui elles sont faites, raisonnables & „ même polis. On n'y trouve rien qui tende à corriger „ en eux ces mœurs féroces & barbares, trop communes „ à la plupart des autres nations étrangères, qui inon- „ dérent les Gaules au siècle précédent. Elles nous ap- „ prennent quels étoient leurs usages, leurs maximes, „ leurs coutumes, leur manière de Gouvernement, les di- „ vers Officiers qui y étoient employés. On peut juger „ en quelle estime étoient ces Loix, par l'usage qu'en fit „ Charlemagne, ce Prince si appliqué à policer ses E- „ tats, dans ses Capitulaires de l'an 813". A la tête se trouve un petit Avertissement, dans lequel en peu de mots Gondebaud rend compte de son dessein. Il y dit „ que ne se proposant d'autre but que la tranquillité „ & l'avantage de ses sujets, il a cru, après avoir mure- „ ment examiné toutes choses avec les Grands de son „ Royaume, & pris leur avis, devoir régler & fixer pour „ toujours, conformément au bon ordre, aux usages lé- „ gitimes, à la raison, à l'équité, les cas particuliers qui „ pourroient faire naître des différends & des contesta- „ tions (21)." Ensuite de ce court Avertissement vient une Préface, *digne de toute sorte d'éloges* pour les vuës qu'on y témoigne, & les mesures qu'y prend le Législateur pour faire rendre gratuitement la justice (22). „ Après „ avoir déclaré qu'il n'a fait ses Ordonnances que par l'a- „ mour de cette même justice, qui rend Dieu favorable „ aux Souverains, & qui sert plus que tout le reste à sou- „ tenir leur autorité; il addresse la parole à tous les Ju- „ ges du premier & du second ordre, tant des Villes que „ des Villages, tant Bourguignons que Romains, & leur „ recommandant l'équité & l'intégrité dans leurs juge- „ mens, il leur fait défense de recevoir de présens, de „ qui que ce soit, ou sous quelque prétexte que ce puisse „ être, dans l'administration de leurs charges. Il va plus „ loin, & condamne même à la mort les Juges qui seroient „ convaincus d'avoir vendu la justice. Et afin de leur „ donner lui-même un exemple d'intégrité & de desinté- „ ressement, il veut que son fils ne puisse exiger autre „ chose des Plaideurs ou des Criminels que les amendes „ réglées par les Loix." Le Latin de cette Préface, & de l'Avertissement qui la précéde, est beaucoup meilleur & plus clair, qu'il ne l'étoit communément au commencement de ce siècle. Celui qu'on employe dans le Corps de l'Ouvrage n'est pas non plus mauvais, & ne s'y trouve point défiguré par une infinité de mots barbares, comme dans la Loi Salique (23). A ces Loix de Gondebaud, comprises en quatre-vingt-neuf titres, dont le dernier porte en tête le nom de ce Prince, on a ajoûté deux Supplémens. L'un contient vingt titres, pour régler divers points, qu'on n'avoit point touchés dans les Loix précédentes. L'autre n'en comprend que treize, pour éclaircir certaines difficultés de ces mêmes Loix, & prescrire de nouveaux Réglemens. Le plus remarquable entre ceux-ci est celui qui traite des Monnoyes. On ne sauroit dire précisément si ces deux Supplémens sont l'Ouvrage de Gondebaud, ou de quelqu'un de ses Successeurs. On lit cependant à la tête du second une petite Préface, qui insinuë, qu'il seroit plutôt de Gondebaud que de tout autre. Quoi qu'il en soit, on y employe le mot de Gothie, pour exprimer les Provinces que les Gots possédoient dans les Gaules (24).

(15) *Hist. Litter. de France.* loc. cit. p. 84.

(16) *Lex Burgund.* c. 52. In *Col. Leg. Antiq.* Edit. 1613. *Apud* Eundem.

(17) Ibid. cap. 45.

(18) *Hist. Litter. de France,* ubi supra. p. 85.

(19) In Leg. Gundeb. n. 1-14. Oper. Tom. II. *Apud* Eundem.

(20) *Ubi supra.*

(21) *Leg. Burgund.* p. 266. ubi supra.

(22) *Hist. Lit. de Fr.* loc. cit. p. 84.

(23) Idem ibidem.

(24) Idem p. 87.

GOULSTON, GOULSON ou GULSON (THEODORE) célèbre Médecin Anglois dans le XVII. Siècle, naquit dans la Comté de Northampton (*a*), de Mr. Guillaume Goulston, Recteur de Wymoundham dans la Comté de Leicester (*b*). En 1596 il eut l'expectative d'une place de Membre au Collége de Merton à Oxford, où il prit le degré de Bachelier & de Maître-es-Arts; & ensuite il s'appliqua à la Médecine, qu'il exerça d'abord à Oxford & ensuite à Wymoundham, où il étoit fort recherché pour les Consultes. Le 30 Avril 1610 il se fit recevoir Docteur en Médecine, & devint Candidat du Collége des Médecins à Londres, ayant l'approbation du Président, des Censeurs, & des Membres; & l'année suivante il y fut agrégé en qualité de Membre, & fut nommé Censeur. Il eut bientôt une pratique très-étendue dans Londres, & il se distingua extraordinairement par son habileté dans les Langues Grecque & Latine, dans la Théologie, & par ses Ecrits [*A*]. Son zèle pour le Bien public, & pour l'avancement de la Médecine étoit si grand, qu'il légua par son Testament deux-cens Livres sterling, pour acheter une rente, destinée à entretenir une *Lecture* annuelle dans le Collége des Médecins à Londres. Elle devoit se faire de tems en tems par un des quatre plus jeunes Docteurs du Collége, sur deux, trois, ou même plus de maladies, au choix des Censeurs; on devoit choisir pour cela la saison la plus convenable entre la St. Michel & Pâques, pour faire Leçon sur quelque Cadavre, s'il y avoit moyen d'en avoir un, pendant trois jours successivement, le matin & l'après-midi (*c*). Il laissa aussi plusieurs Livres au Collége de Merton, sans parler de plusieurs autres Legs, qui furent acquittés par *Ellen* sa Veuve, qui ayant la nomination du Bénéfice de Bardwell dans la Comté de Suffolk, obtint permission du Roi de l'annexer à la Cure, & en fit présent au Collége de St. Jean à Oxford. Notre Auteur mourut dans sa maison dans la Paroisse de St. Martin Ludgate le 4 May 1632, & fut enterré avec beaucoup de solemnité dans l'Eglise de cette Paroisse.

(*a*) Dr. Charles Goodall's Epistle Dedicatory to his *Historical Account of the College of Physicians Proceedings against Empirics and unlicensed Practisers* &c. Lond. 1684. in-4.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 569.

(*c*) Dr. Goodall ubi supra.

[*A*] *Ses Ecrits.*] En voici le Catalogue. I. *Versio Latina & Paraphrasis in Aristotelis Rhetoricam.* Londres 1619, 1623 &c. in-4. II. *Aristotelis de Poëtica Liber Latinè conversus, & Analytica Methodo illustratus.* Londres 1623 in-4. III. *Versio, variæ Lectiones, & Annotationes Criticæ in Opuscula varia Galeni.* Londres 1640 in-4. publié par son Ami Mr. Thomas Gataker, Bachelier en Théologie, & Recteur de Rotherith dans la Comté de Surrey.

GOWER (JEAN) célèbre Poëte Anglois dans le XIV. Siècle, étoit d'une famille noble établie à Stitenham dans la Comté d'York (*a*). Il étudia & pratiqua même le Droit; mais son inclination le porta principalement aux Belles-Lettres, où il fit des progrès extraordinaires; il possédoit parfaitement la Langue Latine, & cultiva avec soin la Langue Angloise (*b*). Il florissoit sous le régne de

(*a*) Joann. Lelandi *Comm. de Scriptor. Britann.* T. II. p. 491. p. 414 Oxf. 1709. 8.

(*b*) Idem ibid. & Bale *Script. Ill. Major Brytann.* Cent. VII. c. 23. p. 524. Et Pitseus *De Ill. Angl. Script.* num. 731. p. 576.

de Richard II [*A*] auquel il dédia ses Ouvrages (*c*), & il étoit contemporain de Chaucer ; on assure même qu'il avoit été son disciple, & qu'il lui succéda dans la qualité de Poëte Couronné (*d*). Leland, Bale, & Pitseus disent qu'il étoit Chevalier; mais Mr. Strype (*e*) prétend qu'il n'étoit qu'Ecuyer. Il a écrit plusieurs Ouvrages en Latin, en François, & en Anglois [*B*]. Il devint aveugle quelque tems avant sa mort, & vécut jusqu'à un âge fort avancé, étant mort à Londres en 1402. Il fut enterré dans le fauxbourg de Southwark dans l'Eglise de Ste. Marie Overies (*f*), où sa femme est aussi enterrée (*g*): il avoit fait du bien à cette Eglise, où il avoit fondé une *Chantrerie* ou Chapelle, avec un revenu annuel pour dire tous les jours une Messe pour lui; il y avoit aussi fondé un *Obit*, pour le Vendredi après la fête de St. Gregoire. On voit sur son tombeau sa Statue, en habit de damas couleur de pourpre qui lui va jusqu'aux pieds, un Collier de S.S. autour du cou, & sur la tête un Chapelet en guise de Couronne à quatre roses; sous ses pieds sont trois de ses principaux Ouvrages, son *Speculum Meditantis*; *Vox Clamantis*, & *Confessio Amantis*; sur la Muraille sont représentées la *Charité*, la *Miséricorde*, & la *Pitié* avec des Devises; & il y avoit autrefois une table, où on lisoit „ que ceux „ qui prieroient pour l'âme de JEAN GOWER, aussi souvent qu'il l'avoit fait, obtiendroient MD „ jours de pardon".

(*c*) Leland *ubi supra* p. 415.
(*d*) Edouard Phillips *Theatrum Poetarum*. Modern Poets.
(*e*) Strype's Edition of Stowe's *Survey of London and Westminster* Vol. II. Lib. IV. p. 8. Lond. 1720.
(*f*) Leland, Baleus, & Pitseus *ubi supra*.
(*g*) Leland *ubi supra*.

[*A*] *Il florissoit sous le regne de Richard* II.] Il nous dit dans son Livre *de Confessione Amantis*, que ce Prince se divertissant sur la Tamise, fit venir notre Poëte qui étoit dans un autre bateau, dans sa Barge, & lui ordonna de faire des vers sur quelque sujet: c'est là en substance le sens des vers suivans de Gower:

„ As it befylle upon a tyde,
„ As thynge whych shulde tho' betyde,
„ Under the town of Newe *Troy*,
„ Wyche toke of *Brute* his fyrste Joye:
„ On *Themse* whan it was flowende,
„ As I by Bote came roende,
„ So as fortune his Tyme sette,
„ My Liege Lorde perchaunce I mette,
„ And so befelle, as I came nygh,
„ Out of my Bote when he me sygh,
„ He bade me come into hys Barge,
„ And when I was with hym at large,
„ Amonges other thynges seyd,
„ He hath such charge upon me leyd &c."

[*B*] *Il a écrit plusieurs Ouvrages en Latin, en François, & en Anglois.*] Bale nous apprend (1) qu'outre ses Ouvrages Anglois, en Prose & en Vers, il en a écrit un grand nombre en Latin & en François. *Patrio multa scripsit sermone, non solum rythmis, verum etiam solutâ oratione, quæ hoc nostro florentissimo tempore a doctis studiose leguntur. Scripsit & plura Latine, & Gallice.* Pitseus observe (2), qu'il écrivoit bien en François, assez élégamment en Latin, mais parfaitement en Anglois. *Scripsit autem Gouerus multa, & quidem Gallice laudabiliter, Latine non ineleganter, sed Anglicè longè elegantissimè.* Leland nous apprend (3), qu'il avoit fait beaucoup de vers Latins, imitant Ovide avec plus de soin que de succès: ce qui, dit-il, ne doit pas surprendre, puisqu'il vivoit dans un siécle à moitié barbare. *Hoc ejus testantur Carmina, quæ multa Latine scripsit, studiosius quam felicius P. Ovidium imitatus. Nec mirum illud videri debet, præsertim in semi-barbaro sæculo.* Voici le Catalogue de ses Ouvrages, tel que nous le fournissent Bale & Pitseus. I. Chronique, intitulée, *Vox Clamantis in Deserto*, en sept Livres. Cet Ouvrage se trouve dans la *Bibliothéque Cottonienne* (4), sous ce titre: *Joannis Gower Chronica, quæ Vox Clamantis dicitur; sive Poëma de Insurrectione Rusticorum contra ingenuos & nobiles tempore Regis Ricardi* II, *& de Causis, ex quibus talia contingunt enormia: libris septem.* II. *Confessio Amantis*, en huit Livres, en Vers Anglois. Cet Ouvrage a été imprimé à Londres en 1532 sous le titre suivant: *Jo. Gower de Confessione Amantis. A Londres dans le Fleetstreet chez Thomas Berthelette, Imprimeur du Roi. En* 1532. *Cum Privilegio.* Au revers du titre on lit les Vers suivans.

*Epigramma Autoris in suum Librum.*
*Torpor, hebes sensus, scola parva, labor minimusque*
*Causant quo minimus ipse minora canam.*
*Qua tum Ergisti lingua canit Insula Bruti*
*Anglica Carmente metra juvante loquar.*
*Ossibus ergo carens, quæ conterit ossa loquelis*
*Absit, & interpres stet procul, oro, malus.*

Cette Edition est dédiée au Roi Henri VIII. par l'Imprimeur, dans l'Epître dédicatoire duquel on trouve ces paroles: „ Quiconque lira cet Ouvrage avec attention, le „ trouvera rempli de quantité de raisons éloquentes, d'arguments vifs & pressans, & de grands exemples pour „ porter à la vertu; tirés non seulement des Poëtes, des „ Orateurs, des Historiens, & des Philosophes, mais aussi „ de l'Ecriture Sainte. Il n'y a pas d'homme, qui ne puisse tirer de la lecture de cet Ouvrage de grands secours „ tant pour l'intelligence de quantité d'Auteurs différens „ dont on y trouve les raisons, les réflexions, & les Histoires, traduites, que par rapport au grand nombre de „ termes Anglois & Vulgaires, & pour la perfection des „ mœurs. Il n'y a pas d'homme sage, qui doive rejetter „ ces vieux termes Anglois, parce qu'ils sont anciens. Car „ nos Ecrivains modernes, qui commencent à négliger & „ à rejetter ces vieux mots, lorsqu'ils veulent écrire en „ Anglois, sont obligés de faire entrer dans leurs écrits „ de nouveaux termes (comme quelques uns les appellent) „ qu'ils empruntent du Latin, du François, & des autres „ Langues, dont ils composent ce nouveau Langage Vulgaire, qui rend leurs Ecrits inintelligibles. Et quoique „ nos meilleurs Auteurs anciens ayent quelquefois emprunté des termes des autres Langues, soit à cause de „ la rime, ou faute d'un terme Anglois propre à exprimer une chose, cela ne nous autorise pas à les accumuler sans nécessité, & lorsque nous avons des expressions reçues, & de la même force: Ceux qui en auront „ besoin n'ont qu'à consulter cet excellent ancien Auteur, „ *Jean Gower*, il leur apprendra à écrire comme il faut „ dans notre Langue vulgaire." III. *Speculum Meditantis*; en dix Livres, en François; il y en a un Manuscrit dans la *Bibliothéque Bodleienne* (5). IV. *De Compunctione Cordis*, en Latin, en un Livre. V. *Chronicon Richardi secundi*, en trois Livres. Cette Chronique commence: *Opus est humanum inquirere.* VI. *Chronicon Tripartitum*, en trois Livres; elle commence: *Tolle caput mundi &c.* VII. *Ad Henricum Quartum*, en un Livre, qui commence: *O recolende, bone, pie Rex, Henrice.* VIII. *Ad Eundem de laude Pacis*, en un Livre, qui commence, *Nobilis, ac digne Rex Henrice.* IX. *De Rege Henrico Quarto*, en un Livre, qui commence, *Rex Cœli Deus & Dominus.* X. *De Peste Vitiorum*, en un Livre, qui commence, *Non excusatur, qui verum fateatur.* XI. *Scrutinium Lucis*, en un Livre, qui commence, *Heu quia per crebras humus est.* XII. *De Conjugii Dignitate*, en un Livre, qui commence, *Qualiter Creator omnium rerum Deus.* XIII. *De Regimine Principum*, en un Livre, qui commence, *O Deus immense, sub quo dominatur.* XIV. *Epigrammes*, en un Livre, qui commence, *Alta petens Aquila volat altique.* XV. *De Amoris varietate*, en un Livre, qui commence, *Est amor in glosa, pax bellica.* XVI. *Poësies diverses*, en un Livre. Pitseus remarque qu'il y a outre cela plusieurs autres Ouvrages de lui, en diverses Bibliothéques.

(1) *Script. Ill. Major. Brytann.* Cent. VII. c. 24. p. 524.
(2) *De Ill. Angl. Scriptor.* num. 731. p. 576.
(3) *Comment. de Scriptor. Britann.* Part. II. c. 491. p. 414. 415.
(4) Tiberius A. IV.
(5) Num. 2071.

☞ GOZON (DIEU-DONNE' DE) Grand-Maître de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem vers le milieu du XIV. Siécle, se distingua, n'étant encore que Chevalier de la Langue de Provence, par la maniére dont il délivra l'Ile de Rhodes d'un Monstre qui la désoloit [*A*] (*a*). Le Grand-Maître

(*a*) Vertot *Hist. de l'Ordre de Malthe* T. II. p. 134 & *suiv.*

[*A*] *La maniére dont il délivra l'Ile de Rhodes d'un Monstre qui la désoloit.*] C'étoit un Serpent ou Crocodile d'une énorme grandeur, qui causoit beaucoup de desordre dans l'Ile, & qui avoit même dévoré quelques habitans. La retraite de ce furieux animal étoit dans une Caverne au bord d'un marais au pied du mont St. Etienne, à deux milles de la Ville de Rhodes. Il en sortoit souvent pour chercher sa proye. Il mangeoit des moutons, des vaches, & quelquefois des chevaux, quand ils approchoient de l'eau & du bord du marais: on se plaignoit même qu'il avoit dévoré de jeunes Pâtres, qui gardoient leurs troupeaux. Plusieurs Chevaliers & des plus braves, en différens tems, & à l'insçu les uns des autres, sortirent séparément de la Ville pour tâcher de le tuër, mais on n'en vit revenir aucun. Comme l'usage des armes à feu n'étoit point encore inventé, & que la peau de cette espéce de monstre étoit couverte d'écailles à l'épreuve des fléches & des dards les plus acerés, le Serpent les avoit bien tôt terrassés (1). De Gozon résolut de tenter à son tour l'avanture. „ On attribua cette résolution, *dit Mr. de Vertot* (2), au courage déterminé de ce Chevalier. D'autres „ prétendent qu'il y fut encore engagé par des railleries „ piquantes qu'on fit de son courage dans Rhodes, & sur „ ce qu'étant sorti plusieurs fois de la Ville pour combattre le Serpent, il s'étoit contenté de le reconnoître de „ loin, & que dans ce péril il avoit fait plus d'usage de „ sa prudence que de sa valeur". Quoi qu'il en soit des motifs qui animérent notre Chevalier dans cette occasion, la maniére dont les Historiens disent qu'il s'y prit dans l'exécution, marquent autant d'esprit & de génie, que de courage & de valeur. Il passa d'abord en France, & se retira dans le château de Gozon, qui subsiste encore aujourd-

(1) Vertot *Hist. de l'Ordre de Malthe* T. II. p. 101. Edit. in-4. de Paris 1726.
(2) *Ibid.* p. 124.

tre Hélion de Villeneuve, qui avoit vu périr plufieurs Chevaliers dans cette entreprife, défendit à tous ceux de fon Ordre de tenter deformais rien de pareil, fous peine de privation de l'habit (b). De Go-

(b) Idem p. 192.

jourdhui dans la Province de Languedoc (3). Ayant reconnu que le Monftre qu'il vouloit attaquer n'avoit point d'écailles fous le ventre, il forma fur cette obfervation le plan de fon entreprife. „ Il fit faire, *dit l'Hiftorien de fon* „ *Ordre* (4), en bois ou en carton une figure de cette bê„ te énorme, fur l'idée qu'il en avoit confervée, & il tâ„ cha furtout qu'on en imitât la couleur. Il dreffa enfuite „ deux jeunes dogues à accourir à fes cris, & à fe jetter „ fous le ventre de cette affreufe bête, pendant que mon„ té à cheval, couvert de fes armes, & la lance à la „ main, il feignoit de fon côté de lui porter des coups en „ différens endroits. Ce Chevalier employa plufieurs „ mois à faire tous les jours cet exercice, & il ne vit pas „ plutôt fes dogues dreffés à ce genre de combat, qu'il „ retourna à Rhodes . . . . . . il fe rendit fur la mon„ tagne de St. Etienne, accompagné feulement de deux „ domeftiques, qu'il avoit amenés de France . . . . . . il „ leur ordonna, s'il périffoit dans ce combat, de s'en re„ tourner en France, mais de fe rendre auprès de lui, „ s'ils s'appercevoient qu'il eût tué le Serpent, ou qu'il „ en eût été bleffé. Il defcendit enfuite de la montagne „ avec fes deux chiens, & marcha droit au marais, & au „ repaire du Serpent, qui au bruit qu'il faifoit, accourut „ la gueule ouverte & fes yeux étincelans pour le dévorer. „ Gozon lui porta un coup de lance, que l'épaiffeur & la „ dureté des écailles rendit inutile. Il fe préparoit à re„ doubler fes coups; mais fon cheval épouvanté des fiffle„ mens & de l'odeur du Serpent, refufe d'avancer, recu„ le, fe jette à-côté; & il auroit été caufe de la perte de „ fon maître, fi, fans s'étonner, il ne fe fût jetté à bas; „ & mettant auffi-tôt l'épée à la main, accompagné de fes „ deux fidéles dogues, il joint cette horrible bête, & lui „ porte plufieurs coups en différens endroits, mais que „ la dureté des écailles l'empêcha d'entamer. Le furieux „ animal d'un coup de queue le jetta même à terre, & il „ en auroit été infailliblement dévoré, fi les deux chiens, „ fuivant qu'ils avoient été dreffés, ne fe fuffent attachés „ au ventre du Serpent qu'ils déchiroient par de cruelles „ morfures, fans que malgré tous fes efforts il pût leur „ faire lâcher prife. Le Chevalier, à la faveur de ce fe„ cours, fe reléve, & fe joignant à fes deux dogues, en„ fonce fon épée jufqu'aux gardes, dans un endroit qui „ n'étoit point défendu par des écailles: il y fit une large „ playe, dont il fortit des flots de fang. Le monftre bleffé „ à mort tombe fur le Chevalier, qu'il abbat une feconde „ fois: & il l'auroit étouffé par le poids & la maffe énor„ me de fon corps, fi les deux domeftiques, fpectateurs „ de ce combat, voyant le Serpent mort, n'étoient ac„ courus au fecours de leur maître. Ils le trouvérent éva„ noui & le crurent mort: mais après l'avoir retiré de „ deffous le Serpent avec beaucoup de peine, pour lui „ donner lieu de refpirer, s'il étoit encore en vie, ils lui „ ôtérent fon cafque, & après qu'on lui eut jetté de l'eau „ fur le vifage, il ouvrit enfin les yeux". Mr. de Vertot ajoûte enfuite (5), qu'on attacha la tête de ce Serpent ou de ce Crocodile, fur une des portes de la Ville, comme un monument de la victoire de Gozon. Mr. Thevenot, dans la Relation de fes Voyages †, rapporte qu'elle y étoit encore de fon tems, ou du moins fon effigie; qu'il l'y avoit vuë; qu'elle étoit beaucoup plus groffe & plus large que celle d'un Cheval, la gueule fenduë jufqu'aux oreilles, de groffes dents, les yeux gros, le trou des narines rond, & la peau tirant fur le gris blanc, peut-être à caufe de la pouffiére, qui par la fuite des tems s'y étoit attachée.

Cette Hiftoire a paru fabuleufe à bien des perfonnes, mais j'avouë ingénument que je n'y trouve rien qui ne foit parfaitement dans la vraifemblance.

Je remarquerai d'abord, d'après Mr. de Vertot (6), qu'il paroit certain par les Hiftoriens du tems, par la tradition, & même par des Infcriptions & des Monumens autentiques, que Gozon tua un animal redoutable, & que par cette action il acquit une grande réputation, furtout auprès du peuple de Rhodes, qui le regardoit comme fon Libérateur.

En fecond lieu, Mr. de Vertot a fort bien obfervé (7), que ce n'étoit point une chofe nouvelle dans l'Ile de Rhodes, qu'un Serpent d'une grandeur extraordinaire, qu'anciennement cette Ile s'appelloit *Ophiufa*, du mot Grec *Ophis*, qui fignifie un Serpent, à caufe de la multitude de ces reptiles qui infeftoient cette Ile; le favant Abbé rapporte à cette occafion, ce qu'on trouve fur ce fujet dans Hyginus, dont il fait par abus un Hiftorien Grec, c'eft que Phorbas fils de Triopas ayant été jetté par la tempête fur les côtes de Rhodes extermina heureufement tous ces animaux nuifibles, & qu'entre autres il en tua un d'une grandeur prodigieufe. Voici les propres termes d'Hyginus (8): *Polyzelus autem Rhodius hunc Phorbanta nomine demonftrat, qui Rhodiis auxilio maxime fuiffe demonftratur. Nam, cum eorum infulam, ferpentium multitudine occupatam, cives* Ophiufam *appellaffent, & in ea multitudine ferarum draco fuiffet ingenti magnitudinis, qui plurimos eorum interfeciffet, dicitur Phorbas, Triopæ filius, eo tempeftate delatus, omnes feras, & eum draconem interfeciffe.* Diodore de Sicile (9) raconte la même chofe avec cette différence, qu'il dit que les Rhodiens ayant confulté l'Oracle de Délos, firent venir Phorbas, que l'Hiftorien fait fils de Lapithas.

(3) Idem ibidem.
(4) Ibid. p. 195. 196.
(5) Ibid. p. 199.
† Tom. I. p. 171. 172. Amfterd. 1727.
(6) Ibid. p. 202.
(7) Ibid. p. 200.
(8) *In Poetico Aftronomico.* Apud Meurfium in *Rhodo* Lib. I. Cap. 5.
(9) Liv. V. num. 36. de la Trad. de l'Abbé Terraffon.

Troifiémement, on trouve dans les anciens Auteurs des chofes furprenantes fur la grandeur des Serpens. Mr. de Vertot s'eft prévalu d'un exemple remarquable, qui femble avoir quelque rapport avec celui qui nous a donné occafion de parler de cette matiére: C'eft-ce que rapporte Valére Maxime (10), d'après Tite-Live, dans un de fes Livres (11) que nous n'avons plus; il raconte que du tems de la premiére guerre Punique M. Atilius Regulus étant paffé en Afrique, où il preffoit fortement les Carthaginois, arriva en un lieu où paffe le fleuve Bagrada (12), il y trouva un ennemi d'un genre tout nouveau, c'étoit un Serpent d'une grandeur monftrueufe. Quand les Soldats approchoient de la riviére pour y faire de l'eau, il fe lançoit fur eux, les écrafoit du poids de fon corps, ou les étouffoit dans les replis de fa queue, ou les faifoit périr par le fouffle empefté de fa gueule. Les dures écailles de fa peau le rendoient invulnerable à tous les traits & à toutes les armes; il fallut dreffer contre lui des baliftes & des catapultes, & l'attaquer en forme comme une Citadelle. Enfin après bien des coups inutiles, une groffe & énorme pierre, lancée avec une roideur extrême, lui brifa l'épine du dos & le coucha par terre. On eut bien de la peine à l'achever. Regulus en envoya la peau à Rome longue de fix-vingt pieds (13). Elle fut fufpenduë dans un Temple, où Pline le Naturalifte dit (14) qu'on la voyoit encore du tems de la guerre de Numance, c'eft-à-dire plus de cent ans après. A. Gellius rapporte (15) le même fait fur le témoignage de l'Hiftorien Tubero. Florus en parle auffi (16) en deux mots, & plufieurs autres Hiftoriens. Mr. de Vertot convient qu'on a peut-être exaggéré la grandeur du monftre, mais il ne révoque point le fait en doute. J'avouë que je ne voudrois pas m'infcrire en faux contre le récit de tant d'Auteurs, cependant le filence de Polybe, Hiftorien judicieux & exact, me fait quelque peine; il s'étend fort (17) fur la guerre Punique & fur l'expédition de Regulus, mais il ne dit pas un mot de cette avanture extraordinaire. Quoi qu'il en foit, il y a fur ce fujet des faits, qui paroiffent inconteftables. Tel eft celui que raconte Diodore de Sicilé (18) d'un Serpent de trente coudées de long, qui après avoir fait périr bien du monde fut pris par un ftratagême, & amené à Alexandrie du tems de Ptolomée Philadelphe, où on apprivoifa ce monftre à force de le faire jeûner. Ce qui donne du poids au récit de Diodore, c'eft qu'avant que de le faire, il parle en homme qui a vu quelque chofe de pareil: *Nous dirons un mot des plus grandes efpéces de Serpens,* que nous ayons vuës, *& qu'on apporta à Alexandrie dans des Cages faites exprès.* Et en finiffant ce qui regarde le Serpent amené du tems de Ptolomée il ajoûte: *Une infinité de gens l'ayant vu, il ne feroit pas jufte de prendre pour une fable ce que les Ethiopiens difent de quelques-uns de leurs Serpens, qui font fi grands, qu'ils avalent non feulement des Bœufs entiers, des Taureaux, & d'autres animaux de cette taille, mais même qu'ils fe battent contre des Eléphans.* Agatarchides (19), dont Photius nous a confervé des Extraits (20), parle auffi d'un Serpent de trente coudées de long, qu'il avoit vu: Τῶν μὲν τοῖς ὑπὸ τὰς ὄψεις ἡμετέρας, θέαν ὑποπεσόντων ὁ μέγιστος πηχῶν τριάκοντα: *Enimvero maximus illorum qui noftris exhibitus eft oculis, triginta cubitorum videbatur.* Suetone (21) dans la vie d'Augufte, parle d'un Serpent de cinquante coudées, qu'il donna en fpectacle: *Si quando quid inufitatum, dignumque cognitu advectum effet, id extra ordinem quolibet loco publicare . . . . . . anguem quinquaginta cubitorum pro comitio.* Je me borne à ce petit nombre d'exemples, qu'il feroit facile de multiplier, fans parler de plufieurs autres, qu'on trouve dans les Anciens, & qu'il femble qu'on peut mettre avec quelque raifon au rang des fables, le Lecteur curieux n'a qu'à confulter là-deffus le favant Bochart (22), il y verra quantité de faits, dont plufieurs font avec raifon fufpects.

Ce n'eft pas feulement dans les Auteurs anciens qu'on trouve des chofes finguliéres fur la grandeur des Serpens, les Voyageurs modernes en rapportent auffi, qui, pour n'être pas tout-à-fait auffi merveilleufes, ne laiffent pas de fuffire pour rendre vraifemblable ce qu'on raconte du Monftre tué par de Gozon. Le célébre Voyageur Guillaume Dampier (23) parle de deux fortes de gros Serpens, que l'on voit au Brefil, *l'un de terre & l'autre d'eau. Le premier eft de couleur grife, & il a dix-huit ou vingt pieds de long . . . . . le Serpent d'eau peut avoir, à ce que j'ai oui dire, près de trente pieds de long.* Un autre Voyageur rapporte (24) que dans l'Ile de Ceylon, il y a une efpéce de Serpent, que les Habitans appellent *Pimberah*, dont *le corps eft auffi gros que celui d'un homme, & qui eft long à proportion.* Guillaume Bosman, qui paffe avec raifon pour un Voyageur auffi fidéle que curieux, rapporte des faits non moins extraordinaires: *Il y a onze ans,* dit-il (25), *que les Negres d'Axim prirent un Serpent & le tuérent; il avoit vingt-deux pieds de long, & ayant été fendu par le milieu, on trouva qu'il avoit dans fes entrailles une groffe biche. Environ le même tems on tua un autre ferpent du côté de Boutry, qui avoit un Negre dans fon ventre, & qui n'étoit guéres moins long que le précédent. Quelques uns de mes domeftiques étant venus un certain jour bien avant dans le Pays, ils y trouvérent un ferpent de dix-fept pieds de long, & d'une épaiffeur extraordinaire, caché auprès d'une foffe pleine d'eau.* En voilà affez fur ce fujet, je me perfuade qu'il n'y a perfonne, qui après tant de

(10) Lib. I. Cap. 8. Ext. 19.
(11) Le XVIII.
(12) Entre Utique & Charthage. Il fe nomme maintenant *Megrada.*
(13) Mr. de Vertot n'a mis que cent pieds par abus, tous les Hiftoriens lui en donnent cent-vingt.
(14) Lib. VIII. Cap. 14.
(15) *Noct. Attic.* Lib. VI. Cap. 3.
(16) *Epitome Hift. Rom.* Lib. II. Cap. 2.
(17) *Hift.* Lib. I.
(18) Liv. III. num. 19. de la Trad. de l'Abbé Terraffon.
(19) *De Mari Rubro* Lib. V. Cap. 41.
(20) *Bibl.* Cod. 250.
(21) *In Octavio Augufto* Cap. 43.
(22) *In Hierozoico* Part. II. Lib. III. Cap. 13.
(23) *Voyages* Tom. IV. Dans le Voyage aux Terres Auftral. p. 85. Amft. 1723.
(24) Rob. Knox *Relat. ou Voyage de l'Ile de Ceylon* Tom. I. Part. I. Ch. 7. p. 71.
(25) G. Bosman *Voyage de Guinée* Lett. 17. p. 224. Utr. 1705.

Gozon transgressa cette Défense, & réussit heureusement à délivrer l'Île du Monstre qui l'infestoit. Mais malgré les acclamations de tout le peuple & des Chevaliers, le Grand-Maître, sévère observateur de la discipline, envoya sur le champ cet illustre vainqueur en prison (c). Il assembla ensuite le Conseil, où il parla fortement sur le danger qu'il y avoit à laisser la désobéissance du Chevalier de Gozon impunie; on obtint enfin de lui qu'il se contenteroit de le dépouiller de l'habit, ce qui fut exécuté. Mais après avoir satisfait à ce que demandoit le bon ordre, il céda aux pressantes sollicitations des principaux Commandeurs, rendit à de Gozon l'habit & ses bonnes graces, & il le combla de ses bienfaits, en lui conférant de riches Commanderies (d). Il l'approcha même de sa personne, & lui ayant trouvé une prudence égale à son courage, il le fit ensuite son Lieutenant-Général dans le Gouvernement de l'Île; persuadé que personne ne sauroit mieux la défendre en cas de guerre ou de surprise. Ce Prince étant mort en 1346, le Chevalier de Gozon, pour-lors Commandeur, fut du nombre des Electeurs pour lui donner un Successeur, & il se nomma lui-même [B], ce qui surprit extrêmement ses Collégues; cependant cette noble audace ne déplut point au plus grand nombre, & il fut élu Grand-Maître. Sa conduite dans cette haute dignité ne démentit point tout ce qu'on avoit espéré de sa valeur & de son habileté dans le Gouvernement (e). Il aida à Constant, que d'autres appellent Livon, Roi de la petite Arménie, à se rétablir dans ses Etats, & à en chasser les Sarrasins d'Egypte, qui s'étoient emparés d'une partie de ce Royaume (f). Vers la fin de sa vie son âge avancé & des infirmités presque continuelles le portérent à demander au Pape la permission d'abdiquer une dignité, qui lui étoit alors aussi onéreuse, qu'il avoit témoigné d'empressement pour l'obtenir; le Pape n'y voulut point d'abord consentir; ce qui obligea le Grand-Maître à employer ce qui lui restoit de vie à fortifier la Ville de Rhodes. Le chagrin que lui donnoit le relâchement de la discipline dans son Ordre, l'obligea de dépêcher de nouveaux Envoyés au Pape, qui reçut enfin sa demission. Ils apportérent à Rhodes la permission de procéder à une nouvelle Election, mais cette permission fut inutile, le Grand-Maître étant mort subitement au mois de Décembre de l'année 1353, universellement regretté; on ne mit sur son tombeau que ces mots: CY GIT LE VAINQUEUR DU DRAGON (g).

(c) Idem p. 198.

(d) Idem p. 199-205.

(e) Idem p. 220-221.

(f) Idem p. 225, 226.

(g) Idem p. 233-235.

de témoignages puisse douter, qu'il n'y ait des monstres de l'espèce de celui, que l'Histoire dit que le Chevalier de Gozon tua dans l'Île de Rhodes.

[B] *Il se nomma lui-même.*] Un grand nombre de Prétendans se mit sur les rangs. Les plus anciens Chevaliers, & qui faisoient profession d'une vie régulière, s'attachoient à ceux qui leur paroissoient plus capables de maintenir la discipline dans l'Ordre. La jeunesse, sans s'informer trop scrupuleusement de la régularité des mœurs, souhaitoit seulement un grand Capitaine, qui les menât à la guerre, & qui leur fit acquérir de la gloire & du bien (26). Quand ce fut au tour du Commandeur de Gozon de donner son suffrage. „ En entrant, *dit-il*, dans ce Conclave, j'ai fait un serment solemnel de ne proposer que „ celui des Chevaliers que je croirois le plus digne de „ cette grande place, & le mieux intentionné pour le bien „ général de tout l'Ordre: & après avoir mûrement considéré l'état où se trouve la Chrétienté, les guerres que „ nous sommes obligés de soutenir continuellement contre les Infidéles; la fermeté & la vigueur nécessaire pour „ empêcher le relâchement dans la discipline, je déclare „ que je ne trouve personne plus capable de bien gouverner notre Religion que moi même". Il parla ensuite magnifiquement de ses propres vertus. Le combat contre le Serpent ne fut pas oublié; mais il s'étendit principalement sur la conduite qu'il avoit tenuë depuis que le Grand-Maître de Villeneuve l'avoit fait son Lieutenant. „ Vous „ avez déja, *dit-il aux autres Electeurs*, essayé de mon „ gouvernement, vous savez ce que vous en devez espérer; & je ne crois pas que sans injustice vous me puissiez refuser vos suffrages (27)". Cette conduite a quelque chose d'extraordinaire; ce seroit une question assez délicate en morale à examiner, si c'est pécher contre la modestie & l'humilité Chrétienne, que de sentir qu'on est plus propre à un certain emploi que d'autres; par exemple dans un cas tel que celui dont il s'agit ici; lorsqu'il y va du bien public, & qu'un homme est convaincu en conscience, que personne n'est mieux en état que lui de remplir les devoirs d'une certaine dignité, la modestie & l'humilité exigent-elles qu'il nomme un autre, & péche-t-il contre ces Vertus de rendre justice à son propre mérite? Sans prétendre favoriser les illusions d'un amour propre déréglé, & les prétentions de l'orgueil, je croirois qu'il y a des occasions où un homme ne péche point contre la modestie & l'humilité, en se préférant à d'autres pour occuper un emploi public; un de nos plus rigides Casuistes dit (28), *qu'il n'y a ni modestie, ni humilité, ni aucune autre vertu, quelle qu'elle soit, qui puisse nous obliger à nous persuader le contraire de ce nous voyons clairement & distinctement.* Lors donc qu'un homme, fondé je suppose sur l'expérience, sait qu'il posséde les qualités requises pour un poste, surtout dans la situation où les choses se trouvent, & qu'il croit ne point remarquer dans les autres ces qualités au même degré qu'il sent qu'il les posséde, je ne vois pas pourquoi il lui seroit défendu de le témoigner. Il est vrai qu'il faut être extrêmement sur ses gardes pour ne point se faire illusion.

(26) De Vertot ubi supra p. 224.

(27) Ibid. p. 221. 222.

(28) La Placette Traité de l'Orgueil. Ch. 22. p. 217.

GRABE (JEAN-ERNEST) savant Ecrivain au commencement du XVIII. Siécle nâquit à Konigsberg en Prusse le 10 Juillet 1666 de Martin-Sylvestre Grabe, Professeur en Théologie & en Histoire dans l'Université de cette Ville [A], mort à Stutgard en 1686. Notre Auteur fit ses études à Konigsberg, & y prit le degré de Maître-ès-Arts. Quoiqu'il eût été élevé dans la Religion Luthérienne, la lecture des Peres de l'Eglise lui persuada ce principe, qu'il étoit nécessaire qu'il y eût dans l'Eglise une succession non interrompuë du Ministère Ecclésiastique. Sur quoi il se détermina à embrasser la Religion Romaine. Dans ce dessein il présenta en 1695 au Consistoire Electoral de Sambie en Prusse un Mémoire, contenant les doutes qu'il avoit sur la Religion Luthérienne [B]. L'Electeur de Brandebourg donna aussi-tôt ordre à trois Théologiens Luthériens, Philippe Jacques Spener, Bernard von Sanden, & Jean Guillaume Baier, de répondre à ses doutes. Ils le firent chacun en particulier; & les Ouvrages qu'ils composérent furent envoyés à Grabe, qui avoit déja quitté Konigsberg, & pris le chemin d'Erford, pour aller faire son abjuration en quelque Ville Catholique. Grabe ayant lu ces Ouvrages fut un peu ébranlé, & écrivit à Spener, qu'il retourneroit à Berlin pour conférer avec lui, s'il pouvoit obtenir par son moyen un sauf-conduit, qui lui fut accordé; il se rendit dans

[A] *Martin-Sylvestre Grabe Professeur en Théologie & en Histoire dans l'Université de cette Ville.*] L'Auteur d'une Lettre au Docteur Hickes, du 26 May 1712, publiée par ce Docteur dans son *Histoire abrégée du Docteur Grabe & de ses Manuscrits*, à la tête de l'Ouvrage de Grabe intitulé, *Exemples des Fautes & des Omissions de Mr.* Whiston *dans son Recueil des Témoignages* &c (1), l'Auteur de cette Lettre, dis je, nous apprend (2) que Sylvestre Grabe étant Recteur de l'Université, fit des Leçons contre Christophle Sandius, ce Restaurateur de l'Arianisme, „ dans „ lesquelles il démontroit clairement les fautes grossiéres, „ & les déguisemens de cet Auteur; & qu'il fit imprimer „ quelques-unes de ces Leçons, entre autres celles qui „ regardoient la dispute sur l'autenticité du passage de St. „ Jean, des trois Témoins Célestes; il ajoute, que le „ Docteur Mill paroit en avoir beaucoup profité pour la „ savante Dissertation qu'il a donnée sur ce passage: on „ a trouvé ces Leçons parmi les papiers du Fils, avec „ d'amples Notes & de considérables Additions du Pere „ & du Fils, dans le dessein, semble-t-il, d'en donner une „ Edition plus complette."

(1) Londres 1712 in-8.

(2) *Some Account of Dr. Grabe* p. 72.

[B] *Un Mémoire contenant les doutes qu'il avoit sur la Religion Luthérienne.*] Cette Piéce qui est en Allemand, à la suite des Réponses qu'y ont faites Philippe-Jacques Spener & Bernard Von Sanden, en la même Langue. La premiére de ces Réponses a paru à Francfort sur le Mein en 1695 in-4. sous le titre de *Défense de l'Eglise Evangelique contre l'accusation de Schisme, & de Communion avec les anciens Hérétiques, qui lui est faussement intentée; pour servir de Réponse aux doutes de* Jean-Ernest Grabe. *Par* Philippe-Jacques Spener, *Conseiller Ecclésiastique de l'Electeur de Brandebourg, & premier Pasteur de Berlin.* La seconde a été imprimée à Konigsberg en 1695 in-4. sous le titre de *Réponse aux doutes de* Jean-Ernest Grabe; *par* Bernard Von Sanden, *premier Professeur de Konigsberg.* La Réponse de Mr. Baier parut à Jéne, en 1695 in-8. intitulée: *Démonstration solide du peu de fondement qu'il y a d'accuser Luther & ses Disciples de Schisme & d'Hérésie: opposée aux doutes présentés au Consistoire de Sambie. Par* Jean-Guillaume Baier.

dans cette Ville, & conféra avec Spener; mais comme il ne put renoncer à son principe sur la nécessité d'une succession non interrompuë du Ministére, Spener lui conseilla d'aller en Angleterre, en l'assurant qu'il y trouveroit cette succession extérieure qu'il demandoit (a). Grabe se rendit en Anglerre, où il fut très-bien reçu, & recommandé au Roi Guillaume, qui lui donna une pension, que la Reine Anne lui continua dans la suite. Il y passa le reste de sa vie, s'occupant à publier de bons Ouvrages [C]. Il fut ordonné Prêtre de l'Eglise Anglicane, & l'Université d'Oxford l'honora du grade

(a) *Voy.* le Dictionnaire Allemand de *Mencken*, & Christ. Matthæi Pfaff *Nota in Liturgiam Græcam Grabii.*

[C] *Il y passa le reste de sa Vie, s'occupant à publier de bons Ouvrages.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. I. *Spicilegium SS. Patrum, ut & Hæreticorum Seculi post Christum natum* I. II. & III. *Quorum vel integra Monumenta, vel Fragmenta, partim ex aliorum Patrum libris jam impressis collegit, & cum Codicibus Manuscriptis contulit, partim ex MSS. nunc primum edidit, ac singula tam Præfatione, quam Notis subjunctis illustravit Joannes Ernestus Grabe.* Le premier Volume parut à Oxford en 1698 in-8. le second l'année suivante dans le même lieu & en même format; & les deux Volumes ont été réimprimés à Oxford en 1700, in-8. Il nous instruit dans la Préface du premier Volume, des raisons qui l'ont porté à publier ces Piéces: considérant le grand nombre de Sectes & de Partis qui divisent l'Eglise Chrétienne, il a cru qu'il n'y avoit point de meilleur moyen de remédier à ces divisions, que de réfléchir sur la Doctrine & la Pratique des anciens Peres.

Le *premier Volume*, comprend les Ecrits des Peres Catholiques & des Hérétiques du premier Siécle: la méthode qu'il suit en général est, de faire connoître d'abord dans une Dissertation l'Ouvrage dont il s'agit: de donner ensuite l'Ouvrage même, ou les Fragmens, tirés des Ecrits des autres Peres, avec les Variantes tant des Imprimés que des Manuscrits; le tout enrichi de Notes curieuses à la fin du Livre. Il commence par une Dissertation sur la Lettre d'*Agbare* ou *Abgare*, Roi d'Edesse, à Jésus-Christ, & la Réponse de notre Sauveur; quoiqu'on dise que ces Lettres ont été tirées des Archives d'Edesse, & qu'Eusebe les rapporte, plusieurs Savans tant Catholiques que Protestans les regardent comme supposées (3): mais Mr. Grabe allégue plusieurs raisons pour en établir l'autenticité, & il tâche de répondre aux Objections qu'on fait: il avouë cependant à la fin qu'elles sont douteuses & suspectes. Il donne ensuite ces deux Lettres, & leur Histoire tirée des Archives, en Grec & en Latin, telles que ces Piéces sont manuscrites dans la Bibliothéque *Bodléienne*. Il ajoûte un Recueil de quelques Paroles de notre Seigneur, que l'on ne trouve pas dans les Evangiles, mais qui ont été rapportées par d'autres, comme par St. *Paul*, Act. XX. 35. par St. *Barnabé* dans son *Epître* Num. 4. 5. par *Clement Romain* dans son *Epître aux Corinthiens*, Num. 4. 5. 8. par *Justin Martyr*, dans son *Dialogue* avec *Tryphon* Juif, p. 267. par *Clement d'Alexandrie*, dans le premier Livre de ses *Stromates* p. 346. & par *Origene*, dans son *Commentaire* sur St. Matthieu p. 308. Il passe ensuite à l'*Evangile des douze Apôtres*, ou *selon les Hébreux*, sur lequel il y a une longue Préface; quoique ce soit une piéce douteuse, & regardée comme apocryphe par les premiers Chrétiens, ils l'ont cependant citée souvent comme orthodoxe. St. *Ignace* dans son Epître aux Smyrnéens, *Clement d'Alexandrie* dans ses *Stromates* Liv. II. p. 380. *Origene*, *Epiphane*, & St. *Jerôme* ont cité cet Evangile en divers endroits de leurs Ouvrages; & le dernier a pris la peine de le traduire de Grec en Latin. „ Ce qu'il n'auroit jamais fait, *dit Mr. Grabe*, „ s'il l'avoit regardé comme une piéce toute forgée par „ les Hérétiques; *si purum putum Hæreticorum fuisset com-* „ *mentum.*" *L'Evangile selon les Egyptiens* a été compilé par les Chrétiens de ce Pays-là, c'est ce qu'on voit par le stile mystique & allégorique. Cependant, quoiqu'on le mît parmi les Apocryphes, *Clement Romain*, *Clement d'Alexandrie*, & *Epiphane*, l'ont cité comme Orthodoxe. Mais quelques Hérétiques profitérent de l'obscurité du stile pour le tordre, afin d'appuyer leurs opinions; & il y a de l'apparence qu'ils l'ont corrompu, en y faisant des interpolations. Mr. Grabe passe ensuite à d'autres Ouvrages, *les Actes des Apôtres*, cités par Isidore Pelusiota: *les Constitutions & les Canons Apostoliques*; les *Apocryphes* de St. Pierre, comme son *Apocalypse* & ses *Actes*; les *Actes de St. Paul & de Thecle*. Il a mis au devant de toutes ces Piéces des Préfaces, où il prouve qu'elles sont anciennes, quoiqu'elles ayent été corrompuës par les Hérétiques, & qu'elles ne soient peut-être pas des Auteurs dont elles portent les noms. Il a donné tout du long les *Actes de St. Paul & de Thecle*, dont le texte Grec est tiré d'un ancien Manuscrit de la Bibliothéque Bodléienne, & il a corrigé la Version Latine sur l'ancienne Traduction, en faisant usage du Commentaire Grec de Basile de Seleucie; & il a ajoûté à la fin l'ancienne Version toute entiére. Mr. Grabe regarde ces *Actes*, „ Comme une Piéce véritable „ & *Originale*, écrite dans le siécle Apostolique, & ne „ contenant rien de superstitieux, & qui ne soit confor- „ me aux idées de ce tems-là (4)." Mais Mr. Jérémie Jones observe (5) que *les Docteurs de Rome appuyent plusieurs des dogmes de leur Eglise par l'autorité de ce Livre, comme étant un Ouvrage vrai & Apostolique: par exemple l'Histoire qu'on lit au* Ch. XX. de Falconille *fille de* Trifine, *qui revient de l'autre monde pour lui demander de solliciter* Thecle *de prier pour elle, afin qu'elle pût être délivrée de l'état de misére où elle étoit, pour entrer dans l'état de bonheur; demande que* Trifine *fait à* Thecle, *qui prie ensuite pour* Falconille. *Damascene* (6) *cite ce passage pour prouver la* doctrine des Priéres pour les morts, & la nécessité d'aider par des priéres & par des aumônes ceux qui sont malheureux dans l'autre monde. *On se sert encore de l'autorité de ce Livre pour prouver la nécessité du* Célibat; *& peut-être cette doctrine lui doit-elle sa premiere origine & son établissement* (p). Revenons à Mr. Grabe. Il donne ensuite *le Testament des douze Patriarches*; qui a paru d'abord à part, & ensuite dans le premier Volume de la *Bibliothéque des Peres*. On en ignore l'Auteur. Le Docteur Cave & Mr. Dodwell jugent que c'est un Juif converti; le premier croit que c'est un Ouvrage de la fin du second siécle; mais Mr. Dodwell le rapporte au premier siécle, parce que, dit-il, le stile en est *Hellénistique*. Mr. Grabe conjecture, qu'il a d'abord été écrit par un Juif, & ensuite interpolé par quelque Chrétien. Il nous donne cette Piéce toute entiére en Grec & en Latin; & il l'a enrichie de Notes, & de Tables Chronologiques à la fin du Volume; ces Tables lui ont été communiquées par Mr. Dodwell. Il finit ce qui regarde les Ouvrages Ecclésiastiques du premier Siécle, par les Ecrits véritables & supposés de *Clément Romain*; il observe qu'on n'a jamais douté de sa *premiere Epître aux Corinthiens*; mais que le tems précis où elle a été écrite a fourni matiére à dispute, & a partagé les Savans, dont Mr. Grabe rapporte les raisons fort au long dans sa Dissertation. Pour ce qui est de la *seconde Epître aux Corinthiens*, dont on n'a qu'un fragment, notre Auteur croit que c'est une piéce supposée, écrite vers le milieu du troisiéme siécle. Il fait aussi quelques courtes Remarques sur les Ecrits attribués à *Simon le Magicien*, à *Cerinthe*, & à d'autres Hérétiques du premier siécle.

Dans le *second Volume* de son *Spicilége*, Mr. Grabe suit la même méthode que dans le premier. Il commence par ce qui regarde St. Ignace & ses Ouvrages; dans sa Dissertation Préliminaire il parle des disputes qu'il y a sur le lieu de sa naissance, & il rapporte les opinions des Savans sur ce sujet, & entre autres celle du Docteur Thomas Hyde, en faveur de laquelle notre Auteur se déclare. Il s'étend ensuite sur les différentes acceptions du mot *Theophorus*, le surnom de St. Ignace; & il remarque que le Docteur Cave l'explique de deux maniéres: Θεόφορος i. e. *Hominem, qui Deum pectore gestat*; & Θεοφόρος i. e. *Hominem a Deo gestatum*. Il rapporte ensuite les fables des Latins sur ce Surnom, pris au premier sens; & cite à cette occasion ce qu'en dit *Vincent* Evêque de *Beauvais*. Lib. X. Cap. 7. *Hujus cor, cum minutatim divisum esset, nomen Domini Jesu Christi literis aureis inscriptum* (*ut legitur*) *in singulis partibus inventum est. Dixerat enim se habere Christum in corde.* Mr. Grabe prouve que ce récit est fabuleux, par le témoignage d'Evagrius, de Simeon Métaphraste, & d'un Manuscrit, qui n'a point été imprimé; qui conviennent tous que St. Ignace fut mis en piéces par les Bêtes sauvages, qui dévorérent ses os, & ne laissérent pas le cœur, pour qu'on y ait pût faire les observations, que Vincent prétend, que quelques Auteurs rapportent, quoiqu'il n'en nomme aucun, ni ne dise en quel endroit cela se trouve. Mr. Grabe passe après aux *Actes du Martyre de St. Ignace*. Il parle des différens Manuscrits de cette Piéce, il indique les lieux où ils se trouvent, & marque les raisons qui l'ont déterminé à l'insérer en Grec & en Latin dans son *Spicilége*. Il allégue aussi celles qui l'ont empêché de prouver que les sept Epîtres de St. Ignace sont autentiques, & il répond à l'objection si souvent répétée par les Ennemis du Christianisme; „ Pourquoi les „ Epîtres de St. *Ignace*, de St. *Clément*, de St. *Barnabé*, „ de St. *Polycarpe*, & des autres Ecrivains Apostoliques, „ n'ont pas été admises, & ne sont pas reçuës dans le Ca- „ non du Nouveau Testament, si elles sont véritablement „ des Auteurs dont elles portent les noms." Il donne ensuite les *Actes du Martyre de St. Ignace* tout du long, sous ce titre Μαρτυριον του ἁγιου Ἱερομαρτυρος Ιγνατιου του Θεοφορου. Il porte son jugement sur cette Piéce, & y ajoûte quelques Fragmens du même Pere, tirés de *Damascene Lib.* III. *Parall. Cap.* 27. *Anton. Meliss. Lib.* I. *Serm.* 14. & de l'Homelie XI de St. Chrysostome *sur l'Epître aux Ephesiens*. A la suite de St. Ignace, vient *Papias* Evêque d'*Hierapolis*, dont Mr. Grabe rapporte les Fragmens. Il examine dans sa Dissertation Préliminaire; si ce Papias étoit disciple de St. *Jean l'Apôtre*, ou de St. *Jean le Prêtre*, ou l'*Ancien*: après avoir rapporté les sentimens des Savans de part & d'autre, il dit qu'il croit que Papias peut avoir été disciple de l'un & de l'autre. Il parle ensuite du caractére qu'Eusebe donne à Papias (6), que *c'étoit un homme fort éloquent & savant, & très-versé dans l'Ecriture.* Ανηρ τα παντα ὁτι μαλιστα λογιωτατος, και της γραφης εἰδημων. Quoique cet éloge ne se trouve ni dans la Version de Rufin, ni dans trois Manuscrits dont Mr. de Valois s'est servi, ni dans un autre Manuscrit dont le Chevalier Henri Savill a fait présent à la Bibliothéque *Bodléienne*, Mr. Grabe le justifie, & prouve que Papias le méritoit. Il n'est pas de l'avis de Mr. de Valois, qui croit que le Scholiaste a fourré ce passage dans le Texte d'Eusebe. Mr. Grabe croit plutôt, qu'on l'a fait éclipser des Manu-

(3) *Voy.* Artic. ABGARE. Rem. [B].

(4) *Spicileg.* Tom. I, p. 90-94.

(5) *New and full Method of settling the Canonical Authority of the New Testament.* Vol. II, Part. 3. c. 34 p. 476. London 1726 in-8.

(6) In Serm. *de Mortuis adjuvandis.* Apud Sixt. Senens. Bibl. S. Lib. VI. p. 450.

(p) *Vide* Chemnit. *Exam. Concil. Trident.* Part. III. p. 89. 90.

(6) *Hist. Eccl.* Lib. III. ch. 36.

grade de Docteur en Théologie le 26 Avril 1706: à cette occasion le Docteur George Smaltidge prononça deux Harangues Latines, qui ont eté imprimées (*b*). Le Docteur George Hickes (*c*) nous apprend,

(*b*) Sous ce titre: *Orationes duæ in Theatro Sheldoniano VI Kal. Maii* MDCCVI (*quo die Academiæ Francofurtanæ Encænia secularia ibidem celebrata sunt*) *habitæ a Rev. Viro Geo. Smalridge, S. T. P. altera, cum* V. C. J. E. *Grabe Doctoratum in S. Theol. Universitati Oxon. commendaret, altera cum eundem insignibus Academicis ornaret.* (*c*) *Some Account of Dr. Grabe and of his Manuscripts* p. VIII. prefixed to *Dr. Grabe's Some Instances of the Defects and Omissions in Mr. Whiston's Collection of Testimonies*, Edit. London 1713 in-8.

Manuscrits, dont on a parlé, par des raisons particuliéres, qu'il indique ensuite. Il concilie aussi cet Eloge donne à Papias avec ce qu'Eusebe en dit dans le Chap. 39. du même Livre, où il l'appelle *un esprit fort médiocre*, σφόδρα μικρὸς ὢν τὸν νοῦν, *valde exilis ingenii*. Il observe que cet Evêque étoit fortement prévenu en faveur de l'opinion des *Millenaires*, ce qui l'a fait mépriser des Savans des siécles suivans; il parle de sa mort & de son martyre; après quoi viennent les Fragmens mêmes de Papias. Le premier, qui est en Latin, est tiré de St. *Irenée*, *adversus Hæreses Lib.* V. *Cap.* 33, & il'est intitulé, *Fragmenta Librorum Papiæ de Expositione Oraculorum Dominicorum*. Le second Fragment est en Grec & en Latin, tiré de la Préface des Oeuvres de Papias, & cité par Eusebe *Hist. Eccl. Liv.* III. Ch. 39. Un troisiéme en Grec & en Latin est tiré d'*Andreas Cæsariensis in Apocalypsin Cap.* 34. *Serm.* 12. Le quatriéme est cité par *Oecumenius*, *Comment. in Act. Apostol. Cap.* 2. Le dernier est en Latin, *ex Cod.* 2397 *Bibliothecæ Bodlianæ*, *Ann.* 1302 & 1303 *in Abbatia Osneyensi prope* Oxonium *scripto. fol.* 286. p. 2. Mr. Grabe parle après cela des Hérétiques *Basilide*, *Valentin*, *Epiphane*, *Isidore*, *Ptolomée*, *Heracleon*, & autres; suivant toujours la même méthode; savoir de parler d'abord par voye de Dissertation de chaque Ecrivain, & de rapporter ensuite les Fragmens qu'on a de leurs Ouvrages, en indiquant les sources où ils se trouvent. Il traite après cela de *Matthias* & de ses Traditions, de *Quadratus* & de son Apologie, d'*Agrippa Castor*, & d'*Ariston* de Pella, Il s'étend beaucoup sur *Justin Martyr* & sur ses Ecrits. Dans tout le cours de cette Dissertation sur *Justin Martyr*, il rapporte les divers sentimens des Savans sur les Ouvrages de ce Pere, & y ajoûte le sien propre; on voit ensuite les Fragmens mêmes: Enfin il passe à ce qui nous reste d'*Hegesippe*, de *Denys de Corinthe*, & de *Theophile d'Antioche*. II. S. Justini *Philosophi & Martyris*, *Apologia prima pro Christianis ad Antoninum Pium; cum Latina Joannis Langii versione, quamplurimis in locis correcta, subjunctis Emendationibus & Notis*, *Roberti ac Henrici Stephanorum*, *Perionii*, *Billii*, *Sylburgii*, *Scaligeri*, *Halloixii*, *Casauboni*, *Montacutii*, *Grotii*, *Salmasii*, *Valesii*, *Cotelerii*, *pluribusque novis additis; adnexis insuper ad calcem adnotationibus Langii & Kortholti*, *præmissa vero Langi Præfatione, quâ summam ejus Apologiæ enarravit. Edita a Joanne Ernesto* Grabe. Oxford 1700 in-8. Le Texte Grec est le même que celui de l'Edition de Robert Etienne, que Mr. Grabe auroit collationné avec des Manuscrits s'il avoit pu en trouver. Il a préféré la Version Latine de *Langius* à celles de *Gelenius* & de *Perionius*, mais il l'a corrigée en bien des endroits, retranchant ce qu'il y avoit d'inutile, & rendant plus clair & plus net ce qui étoit obscur. Outre les Notes de *Robert* & d'*Henri Etienne*, de *Perionius*, de *Billy*, de *Sylburge*, de *Scaliger*, de *Casaubon*, de *Halloix*, de *Montague*, de *Grotius*, de *Saumaise*, de *Valois*, de *Cotelier*, & d'autres Savans, il y a ajoûté bon nombre de Remarques de sa façon, où il corrige quelquefois le Texte, & d'autrefois il en explique des endroits difficiles & obscurs. Mr. Le Clerc dans sa *Bibliotheque Choisie* (7) a fait une Critique de la Version de Langius, & des Notes qui accompagnent cette Edition. Mr. Hutchins a fait réimprimer tout ce qu'on voit ici, avec quelques autres Ouvrages de Justin Martyr, à Oxford en 1703 in-8. III. *S. Irenæi, Episcopi Lugdunensis, contra omnes Hæreses Libri quinque. Textus Græci partem haud exiguam restituit, Latinam Versionem e quatuor MSS. Codicibus emendavit; fragmenta aliorum Tractatuum deperditorum subjunxit; Omnia Notis Variorum & suis illustravit Joannes Ernestus Grabe.* Oxford 1702. in-folio. Mr. Grabe a mis à la tête les Témoignages des Anciens touchant St. *Irenée* & ses Ouvrages, & la Vie de ce Martyr, tirée de ses propres Ecrits & de ceux des autres Peres, par François Feuardent, Docteur de Sorbonne. Dans les *Prolégomenes*, divisés en trois Sections, Mr. Grabe traite de la Vie & des Oeuvres de St. *Irenée*, des différentes Editions qui s'en sont faites, & de la Méthode qu'il a suivie dans celle-ci. Les Auteurs sont fort partagés sur le tems de la Naissance & de la Mort de St. *Irenée*, dont il s'agit dans la *premiére Section*, les uns les plaçant plus haut, & les autres plus bas. Mr. *Dodwell*, dans ses Dissertations sur la Vie & sur les Ouvrages de ce Pere a proposé diverses Conjectures, pour fixer le tems de sa Naissance, & l'année précise de sa mort, mais Mr. Grabe ne peut adopter tout ce qu'il avance. Le fait est, qu'on avoit peu d'égard dans ce tems-là à la Chronologie, & que par cette raison elle est fort obscure, ensorte qu'on ne peut rien établir de certain sur le tems de la naissance & de la mort de St. *Irenée*; tout ce que l'on a avancé là-dessus, est fondé sur quelques-unes de ses expressions & des autres Peres, qui peuvent tout au plus fournir des Conjectures probables, mais qui ne donnent point de certitude. Tous conviennent cependant, qu'Irenée étoit disciple de Polycarpe, & qu'il florissoit au milieu, & souffrit le martyre vers la fin du second siécle. Dans la *seconde Section* des *Prolégomenes*, Mr. Grabe traite des *Cinq Livres de St.* Irenée *contre les Hérésies*, de la Version Latine de ces Livres, & de ses autres Ouvrages, qui sont à présent perdus. Mr. *Dodwell* prouve par la Préface du troisiéme Livre, que les cinqs Livres n'ont pas été publiés tous ensemble, mais que les deux premiers ont été envoyés à un Ami; l'on voit encore par les Préfaces du quatriéme & du cinquiéme, que les trois autres ont paru séparément. A l'égard du tems où ils ont été composés, Mr. Grabe remarque qu'il est très difficile de le fixer. Mr. Dodwell soutient, dans sa quatriéme Dissertation, qu'ils ont été écrits vers l'an 177, le 80 de l'âge d'Irenée, & la neuviéme ou dixiéme de son Episcopat. On ne laisse pas d'alléguer des raisons pour prouver que cet Ouvrage a été écrit soit plutôt, soit plus tard. On insiste communément, en faveur de la derniére opinion, sur ce que dans le Liv. III. Ch. 24. il est fait mention de la Version de *Théodotion*, qu'*Epiphane* fait vivre sous l'Empire de *Commode*, en quoi il a été suivi par l'Auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, qui fixe la sixiéme année de cet Empereur. Mr. *Dodwell* répond à cela dans sa *Dissertation*, *De Pontificum Romanorum Successione* Cap. 14. §. 17. que peut-être ces paroles qui regardent la Version de *Théodotion*, ne se trouvoient pas d'abord dans l'Ouvrage de St. Irenée, & qu'il les y a ajoûtées dans la suite. Mr. Grabe goûte davantage une autre réponse que Mr. Dodwell fait dans sa quatriéme Dissertation sur *Irenée* §. 39 &c. où il soutient contre l'Auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, que la Version de *Théodotion* a été publiée dès le tems de *Marc Antonin*. Et il est certain, ajoûte Mr. Grabe, que cet Auteur & Epiphane n'étoient pas assez habiles Chronologistes, pour s'en rapporter à eux, lorsqu'on peut avoir quelque chose de plus certain d'ailleurs. L'argument qu'on allégue d'un autre côté, pour prouver qu'*Irenée* publia son Ouvrage entier contre les Hérésies, étant encore Prêtre, & avant l'année 177, persuade presque Mr. Grabe. Cet argument est pris de l'origine de la Secte des *Cataphrygiens*, qui troublérent les Eglises de Phrygie & d'Asie, & qu'Eusebe met dans sa *Chronique* à l'année 17 de *Marc Antonin*. Or en quelque tems qu'on place la naissance de cette Secte, Mr. Grabe conclut que du moins les deux premiers Livres d'Irenée ont été écrits avant, puisqu'il n'y est fait aucune mention de cette Secte, dont il n'auroit pas manqué de parler, si elle eût déja causé du trouble aux fidéles d'Asie, à qui il envoya ces Livres. Au contraire dans le troisiéme & quatriéme Livre, il ne parle que fort légérement de ces faux Docteurs; d'où il s'ensuit, que les troubles qu'ils excitérent, suivirent de peu le tems où il acheva son Ouvrage; & qu'*Irenée* n'étoit pas aussi âgé, ni Evêque, mais seulement Prêtre lorsqu'il publia ces Livres, entre les années 171 & 174: cette conclusion est sur-tout fondée, si la Secte des *Cataphrygiens* s'éleva dans cet intervalle, & si l'autre époque de la persécution excitée par Marc-Antonin, qu'Eusebe fixe dans son *Histoire Ecclesiastique*, est sure. Mais, continue Mr. Grabe, si l'on se rend aux raisons de Mr. Dodwell, qui place la persécution, dont on vient de parler, à l'année 167, il s'ensuivra que les Livres d'Irenée sont de plus ancienne date; ce que la mention qui y est faite de l'Hérésie de Tatien, & d'autres circonstances ne permettent point de supposer. Mr. Dodwell a prouvé suffisamment dans sa *Cinquiéme Dissertation* Sect. I. &c. que ces Livres ont été écrits en Grec; desorte que Mr. Grabe ne juge pas à propos de rien ajoûter à ce qu'il a dit. Mais il ne peut souscrire au sentiment du savant Dissertateur sur la Version Latine, savoir qu'elle est postérieure à *Tertullien*, & qu'elle a été faite vers la fin du quatriéme siécle. Ce qui a déterminé Mr. Grabe à s'éloigner de Mr. Dodwell en ce point, c'est que dans le dixiéme Chapitre du Traité de Tertullien contre les *Valentiniens*, il y a plusieurs endroits où il semble imiter l'Interpréte Latin d'*Irenée*. Par exemple *Tertullien* dit, en parlant de la *Sophia*, *cum primo quidem contristari propter inconsummationem generationis, metuere postremo, ne finis quoque insisteret*. Ce qui est parfaitement conforme à ce que dit l'Interpréte Latin d'Irenée: *Contristatam propter inconsummationem generationis, post deinde timuisse, ne hoc ipsum finem habeat*. Tertullien continue; *confirmatam Sophiam & conjugio restitutam & ipsam quidem in Pleromatis censu remansisse; Enthymesin vero ejus, & illam quidem Appendicem passionem ab Horo relegatam & crucifixam, & extra eum factam* &c. Ce qui s'accorde encore très-bien avec ce que l'Interpréte Latin dit: *Confirmatam Sophiam & restitutam Conjugi; separatâ enim intentione ab ed, cum appendice passione, ipsam quidem infra* (*intra*) *Pleroma perseverasse; concupiscentiam vero ejus cum passione ab Horo separatam & crucifixam, & extra eum factam esse*. Mr. Grabe croit donc, que la Version des Ouvrages d'Irenée en Latin barbare, ainsi qu'il le nomme, a été faite vers la fin du second siécle, lorsqu'*Irenée* vivoit encore, ou peu après sa mort; & qu'elle est de quelque Ministre de Lyon, ou de quelque autre Eglise des Gaules, y ayant dans cette Version plusieurs mots, dont peu d'Ecrivains de ce Pays-là se sont servis. [☞ Qu'il me soit permis de remarquer, que cet argument de Mr. Grabe est très peu concluant: ne peut-on pas dire que Tertullien a profité de l'Ouvrage d'Irenée, en a traduit quelques endroits à sa maniére, & qu'un

(7) Tom. II. p. 328.

prend, que Mr. Grabe estimoit extrêmement l'Eglise Anglicane, qu'il préféroit à toutes les autres Eglises Reformées; & qu'il déclara sur son lit de mort, qu'il souhaittoit qu'on sût qu'il mouroit dans la

qu'un Traducteur, venu après, s'est servi de ces endroits qu'il trouvoit traduits, & les a insérés avec de légers changemens dans sa Version? delà cette conformité entre Tertullien & l'Interpréte Latin, qui ne prouve absolument rien contre le sentiment de Dodwell. Je trouve même que ce Savant fait beaucoup d'honneur à cette Traduction, de la placer vers la fin du quatriéme siécle, auquel il en fait par celà même bien peu, en lui attribuant une production aussi barbare. Il me semble qu'il y a quelque chose d'assez fondé dans ce raisonnement des savans Bénédictins de St. Maur †

† Hist. Lit. de France Tom. I. Part. I. p. 315.

„ Qu'il nous soit permis de demander que l'on produise „ quelque piéce Latine de ce Siécle (du IV), ou même „ du suivant, écrite en un langage aussi corrompu que „ l'est cette traduction. Sans parler de la Construction „ Grammaticale, & de l'arrangement des termes, dans „ quels monumens de ce tems-là trouvera-t-on des mots „ aussi barbares, que ceux-ci & autres semblables, qui „ se lisent en une infinité d'endroits de cet Ouvrage: *fundanter*, *blasphematio*, *quaternatio*, *mysterialiter*, *impudorate*, *effiguabile*, *incapabilis* &c.? Il n'est presque point de „ page de cette traduction, qui ne pût fournir de semblables façons de s'énoncer. Que conclure de-là? Sinon „ qu'elle n'aura été faite, qu'après que la barbarie eut „ pris la place de la bonne Latinité, c'est-à-dire au VI siécle, & tout au plutôt avant la fin du Pontificat de St. Grégoire le Grand " ADD. DU TRAD.] Mr. Grabe examine ensuite le titre général de ces Livres, & rend raison pourquoi il a traduit Ελεγχος και ανατροπη της ψευδωνυμου γνωσεως par ces paroles *Contra omnes Hæreses*. A l'égard des titres particuliers de chaque Chapitre, de la division de l'Ouvrage en Livres, & des Livres en Chapitres, il déclare qu'il n'ajoûtera rien à ce qu'en a dit Mr. Dodwell dans sa *cinquiéme Dissertation* Sect. 12. il avertit seulement, qu'il a divisé le Texte Grec en Chapitres, qui sont plus courts qu'ils ne l'étoient dans la Version Latine. Il remarque ensuite, après Mr. Dodwell, qu'il n'y a pas un seul Manuscrit Grec complet de cet Ouvrage dans le monde. Et quoique *Feuardent* dise, que quelques personnes prétendoient en avoir lu un exemplaire entier dans la Bibliothéque de Venise, & que d'autres attestoient en avoir vu un dans celle du Vatican, *Feuardent* n'a pu cependant en trouver ni dans l'une ni dans l'autre; & Laurent Alexandre Zacagnius, Garde de la Bibliothéque du Vatican, a assuré à l'Editeur, qu'il ne s'en trouve point à présent dans cette Bibliothéque; mais il n'a pas eu occasion de s'éclaircir sur le prétendu Manuscrit de Venise. Pour ce qui est des Exemplaires Latins, Mr. Grabe croit que celui qu'on conserve parmi les Manuscrits d'Isaac Vossius, & qu'on dit être le même que l'ancien Manuscrit de Feuardent, est une Copie différente, sur ce qu'on rapporte des diverses leçons qui s'y trouvent. Et quoique Mr. Dodwell le regarde comme un exemplaire parfait, Mr. Grabe remarque qu'il est fort mutilé vers la fin du cinquiéme Livre. Il finit cette Section en rendant compte des Ouvrages attribués à St. Irenée, qui sont perdus. Mr. Grabe traite dans la *troisiéme Section* des différentes Editions des Oeuvres d'Irenée, qui ont paru avant la sienne, & de la Méthode qu'on y a observée. Erasme est le premier qui ait publié l'ancienne Version Latine d'Irenée sous ce titre: *Opus eruditissimum divi Irenæi Episcopi Lugdunensis in quinque libros digestum, in quibus mirè retegit & confutat veterum Hæreseon impias & portentosas opiniones, ex vetustissimorum Codicum collatione, quantum licuit emendatum, operâ Desid. Erasmi Roterodami, ac nunc primum in lucem editum operâ Joban. Frobenii. Additus est Index rerum scitu dignarum. Apud inclytam Basileam. Anno* MDXXVI. *Cum Gratia & Privilegio Cæsareo.* Erasme dédia cet Ouvrage à Bernard Evêque de Tours; il mit au-devant des quatre premiers Livres les anciens titres de chaque Chapitre, & au-devant des quatre derniers des Préfaces & des Argumens, que Mr. Grabe donne dans ses *Prolegoménes*, n'ayant pas cru qu'il convînt de les insérer dans le Corps de l'Ouvrage. L'Edition d'Erasme a paru deux autres fois, en 1528, & en 1534. Mr. du Pin parle dans sa *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques*, d'une Edition de St. Irenée faite à Paris en 1534, mais M. Grabe dit qu'il ne l'a jamais vuë, quoiqu'il en ait vu une autre de Paris de l'année 1545 in-8. Pour ce qui est des Editions de Bâle de 1545, 1548, & 1554, marquées encore par Mr. Du Pin, il avouë qu'il ne les a point vuës, quoiqu'il ait vu la derniére Edition de Bâle de l'année 1560, qui est toute conforme aux deux faites à Paris en 1563 & 1567. Dans la suite Nicolas Gallais donna une Edition d'Irenée à Genéve en 1570, qu'il dédia au Docteur Edmond Grindal, Evêque de Londres. L'année suivante Jean Jacques Gryphæus en donna une nouvelle Edition à Bâle. Enfin François Feuardent publia, les années 1575 & 1576, les Cinq Livres d'Irenée, corrigés en un grand nombre d'endroits sur un Manuscrit de St. André, Chanoine de Paris, & il ajoûta les cinq derniers Chapitres à la fin du cinquiéme Livre. Du Pin indique cette Edition, que Mr. Grabe n'a pu trouver ni à Oxford ni à Londres; mais cela est peu important, l'Edition de Feuardent ayant été réimprimée à Cologne en 1596 & en 1625, & à Paris en 1639. [☞ Les Auteurs de l'*Histoire Literaire de France* † remarquent qu'on réimprima, sur la premiére Edition de Feuardent de 1575 & 1576, le texte de St. Irenée à Paris en 1577 in-8, & à Cologne en 1595 in-folio; ils indiquent encore une Edition de Paris de 1675 in-folio, faite aussi-bien que celles de Cologne de 1625 & de Paris 1639 sur l'Edition de 1596. ADD.] Pour ce qui est de l'Edition de Mr. Grabe, c'est le Docteur Aldrich, Doyen de Christ-Church à Oxford, qui l'a principalement mise en train & encouragée. On trouve dans cette Edition, l'ancienne Version Latine, imprimée sur le Texte de Feuardent, mais corrigée en presque deux cens endroits, à l'aide de quatre Manuscrits, des Editions d'Erasme, & de Gallais, & des Exemplaires Grecs; sans parler des Conjectures de l'Editeur & de quelques autres Savans. Les distinctions des virgules, des points, des parenthéses, des périodes, & des Chapitres y sont aussi plus exactes, que dans aucune des Editions précédentes. On y voit aussi presque la moitié du Texte Grec, & en leur place les Fragmens, recueillis par Feuardent, Halloix, & Mr. Grabe; au-dessous du texte sont les meilleures Notes de Gallais, de Feuardent, de Billi, de Fronton le Duc, de Leopard, de Scaliger, de Petau, de Halloix, de Valois, d'Isaac Vossius, de Cotelier, & d'autres, avec celles de Mr. Grabe lui-même; & au bas des pages on trouve les diverses Leçons. On y a ajoûté deux amples Tables, l'une des Passages de l'Ecriture Sainte, & l'autre des principales matiéres contenuës dans les Ouvrages de St. Irenée. A la suite des Tables viennent trois Glossaires, le premier Latin & Grec, où l'on voit les mots Grecs, qui répondent à ceux de l'ancien Interpréte; le second Grec & Latin, où l'on trouve les mots Grecs & les phrases, qui ne sont pas ordinaires; enfin le dernier est Latin, où l'on explique les termes obscurs & hors de l'usage ordinaire de l'ancien Interpréte Latin, par d'autres plus clairs & plus intelligibles. Enfin on a mis à la fin à cause de sa rareté le *Specimen Conjecturarum & Observationum in Irenæum, Epiphanium* &c. de Jean Croius. Mr. Grabe finit ses Prolégoménes, en témoignant sa reconnoissance aux Savans, qui lui ont aidé à rendre cette Edition aussi parfaite, qu'il a été possible. Le P. René Massuet, Bénédictin, qui a publié une Edition de St. Irenée, à Paris en 1710 in folio, reproche cinq choses à Mr. Grabe. 1. D'avoir ôté du Texte diverses maniéres de lire, qui étoient les meilleures, pour les renvoyer à la marge, & mis les moindres dans le Texte. 2. D'avoir trop pensé à tirer dans ses Notes St. *Irenée* du côté de l'Eglise Anglicane; ce qui a rendu ses remarques trop longues, & les a remplies d'explications forcées. 3. De n'avoir rien dit sur certains endroits, se contentant d'y mettre des remarques d'autrui sans choix, & sans considérer si elles servoient à l'intelligence de St. Irenée, ou non. 4. D'avoir ôté, tronqué, ou mal disposé les titres des Chapitres. 5. De n'avoir pas bien placé les fragmens du Texte Grec, puisqu'on a souvent de la peine à voir à quoi ils se rapportent. Le Pere Remy Ceillier nous apprend (8) que „ Mr. Grabe, supportant impatiemment que D. Massuet eût mieux „ réussi que lui dans son travail, écrivit contre son Edi„ tion, pour démontrer que le savant Bénédictin avoit „ altéré en quantité d'endroits le Texte & la Doctrine „ d'Irenée. Cet Ouvrage de Grabe est intitulé: *Irenæus* „ *ad novam editionem instructus, ac ad defensionem contra* „ *Massuetum paratus*; mais la mort l'a empêché de le pu„ blier. On dit même qu'il avoit dessein de faire réimpri„ mer les Oeuvres de St. Irenée avec des Remarques " IV. *Georgii Bulli, S. Theologiæ Professoris, & Presbyteri Anglicani, Opera omnia, cum Præfatione & Annotatis Joannis Ernesti Grabe.* Londres 1703 in-folio. V. Il a eu part à la publication du *Testamentum Novum, Græcè, cum Scholiis Græcis, Opera ac Studiis Joannis Gregorii.* Oxford 1703 in-folio. Il a revu les *Scholies*, que Gregory, qui étoit mort alors, avoit tirées de différens Auteurs, & a eu soin de marquer les endroits d'où elles avoient été prises. VI. *Joannis Ernesti Grabe Epistola ad clarissimum Virum D. Joannem Millium, S. T. P. Aulæ S. Edmundi apud Oxonienses Principalem, & Ecclesiæ Cantuariensis Canonicum dignissimum: quâ ostenditur Libri Judicum genuinam* LXX *Interpretum Versionem eam esse, quam MS Codex Alexandrinus exhibet; Romanam autem Editionem, quod ad dictum Librum, ab illâ prorsus diversam, atque eandem cum Hezychiana esse. Subnexa sunt tria novæ τοῦ ο Editionis Specimina, cum variis Annotationibus.* Oxford 1705 in-4. La Licence du Docteur Guillaume Delaune, Vice-Chancelier d'Oxford, est datée du 31 Juillet 1704. Le but de cette Lettre est de montrer premiérement, pourquoi Mr. Grabe, dans l'Edition qu'il se propose de donner des Septante, préfére le Texte de l'ancien Manuscrit *Alexandrin* de la Bibliothéque Royale de St. James, à celui du Vatican, sur lequel l'Edition Romaine a été faite, réimprimée ensuite à Londres, à Cambridge, en Hollande, & à Leipsic; quoiqu'on ait fait bien des altérations dans ces Editions. Mr. Grabe en indique entre autres un exemple du vs. 14 du Ch. IV d'Hosée, où l'on a inséré une particule négative, ο λαος ο μη συνιων συνεπλεκετο μετα πορνης, au lieu de ο λαος ο συνιων &c. Il montre aussi par divers exemples tirés du même Prophéte, que l'Edition Romaine n'est pas correcte, & qu'on n'a pas suivi exactement le Manuscrit du Vatican. Mr. Grabe ne croit pas que ce Manuscrit-là même soit propre à lui fournir le Texte, parce que tout le Livre des Juges, dans ce Manuscrit, n'est point la véritable & pure Version des Septante, mais une toute autre Version & presque entiérement nouvelle, faite par Hezychius à la fin du troisiéme siécle, ou

† Tom. I. Part. I. p. 148.

(8) Histoire des Auteurs Ecclés. T. II. p. 196.

la Foi & dans la Communion de cette Eglise, qu'il regardoit comme une partie pure & saine de l'Eglise „ Catholique. Mais, dit le Docteur Hickes † il ne se fit jamais aucune peine de dire avec une liberté Chré-„ tien-

ou plutôt l'ancienne retouchée; au-lieu que le Manuscrit *Alexandrin* contient l'ancienne Version du Livre des Juges, qui avoit été mise dans les *Hexaples* d'Origéne, comme Mr. Grabe le prouve par deux Manuscrits, de la Bibliothéque de Mr. Colbert, & de celle d'Isaac Vossius; c'est aussi celle dont se sont servi Philon Juif, & tous les Peres, par-tout le monde, excepté ceux d'Alexandrie & d'Egypte, & on la lisoit dans toutes les Eglises d'Orient. Pour le prouver Mr. Grabe a parcouru tout ce Livre des Juges, Chapitre à Chapitre, & a mis sur deux Colomnes les endroits où les deux Manuscrits varient; il a ajoûté à la marge les passages des Peres, & des autres Manuscrits, qui s'accordent avec le Manuscrit Alexandrin: Au-lieu que personne n'a suivi le Texte de l'Exemplaire du Vatican, si ce n'est deux Patriarches d'Alexandrie, savoir St. Athanase, & Cyrille; parce que les Alexandrins & les Egyptiens avoient reçu la Version ou plutôt la Révision d'Hesychius. La seconde chose que Mr. Grabe fait dans cette Lettre, c'est de donner deux ou trois Méthodes différentes d'imprimer la Version des LXX, afin que les Savans puissent choisir celle qui leur plaira le plus. C'est dans cette vuë qu'il explique au long & fort distinctement, avec quelle exactitude il publiera le Manuscrit d'Alexandrie, de quelle maniére il en corrigera les fautes, & suppléera ce qui y manque: il marquera les additions & les changemens qu'on y a faits. Et afin que chacun puisse distinguer le Texte même, des Corrections & des Supplémens, le Texte sera en gros caractéres, & le reste en plus petits; marquant aussi les Additions avec des Asterisques à l'exemple d'Origéne; ou avec des Croix. Mr. Grabe a aussi corrigé en passant plusieurs fautes de nos Editions des Septante. Il remplit dans son *troisiéme Essai*, plusieurs Lacunes du Prophéte Jérémie, & une entre autres très-remarquable dans le Ch. XXXIII depuis le vers. 14 jusqu'à la fin du Chapitre, qui contient une Prophétie importante du Messie & du Peuple Juif, qui manque tant dans l'Exemplaire Alexandrin, que dans celui du Vatican, & dans toutes les Editions qui ont été faites sur ce dernier. A l'égard des deux premiers Essais qui regardent principalement les trois premiers Chapitres de la Genése, Mr. Grabe a ajoûté à chaque Chapitre quatre sortes de Notes, qui contiennent chacune une Section particuliére. La premiére marque les Corrections & les diverses Leçons différentes de celles de l'Exemplaire Alexandrin & plus conformes au Texte Hébreu: elles ont été tirées de divers Exemplaires, & des Ouvrages des Peres. La seconde fait voir en quoi l'Exemplaire Alexandrin doit être préféré aux Editions imprimées jusqu'à celle de Mr. Grabe. La troisiéme comprend les diverses Leçons & Corrections des Savans, ou moins certaines, ou moins nécessaires. Enfin la derniére contient les Fragmens des Versions d'Aquila, de Symmaque & de Théodotion, recueillis de divers Traités des Peres imprimés ou Manuscrits. VII. *Caroli Daubuz, Presbyteri & A. M. pro Testimonio Flavii Josephi de Jesu Christo Libri duo; cum Præfatione Joannis Ernesti Grabe.* Londres 1706 in-8. VIII. *Vetus Testamentum juxta Septuaginta Interpretes. Tomus I. Continens Octateuchum, quem ex antiquissimo Codice Alexandrino accurate descriptum, & ope aliorum Exemplarium ac Scriptorum Veterum, præsertim vero Hexaplaris editionis Origenianæ emendatum & supplementum, additis sæpissime Obeliscorum & Asteriscorum signis, edidit J. Ern. Grabe.* Oxford 1707 in-folio & in-8. *Tomus II. continens Veteris Testamenti Libros Historicos omnes, sive Canonicos sive Apocryphos.* Oxford 1719 in-folio & in 8. *Tomus III. continens Libros Propheticos omnes.* Oxford 1720 in-folio & in-8. *Tomus IV. continens Psalmorum, Jobi, ac tres Salomonis Libros, cum Apocrypha ejusdem, uti non Syracidæ Sapientiâ.* Oxford 1709 in-folio & in-8. Le Docteur Grabe avoit d'abord dessein de faire paroître les Volumes, dans l'Ordre où l'on vient de les marquer; mais un incident l'obligea de changer de plan, & de publier le dernier avant le second & le troisiéme: ce fut l'envie de rendre son Edition aussi parfaite, qu'il étoit possible. Il rechercha lui-même avec soin, & engagea ses amis à déterrer les anciens Manuscrits, qui ont conservé les différentes marques employées par Origéne dans ses *Hexaples*; afin de distinguer ce qu'il croiroit y avoir de plus ou de moins dans la Version Grecque des Septante, que dans l'Original Hébreu. Le Docteur trouva de grands secours à cet égard: mais il ne souhaitoit rien si ardemment, que de savoir ce qu'étoit devenu le Manuscrit Syriaque, sur lequel Masius avoit donné le Livre de Josué, & qui contenoit plusieurs autres Livres Historiques de l'Ancien Testament. Il pria donc tous les Savans de l'Europe, amateurs de l'Antiquité, de fouiller dans toutes les Bibliothéques pour tâcher d'y déterrer ce Trésor (9). Deux ans se passérent sans qu'il en eût aucune nouvelle; ensorte que désespérant d'en rien apprendre, il avoit déja commencé à faire imprimer son *second Volume* (10), lorsque Mr. *Daniel Ernest Jablonsky*, Chapelain du Roi de Prusse, lui écrivit, que ce précieux Manuscrit, qu'il cherchoit, étoit à Herboro parmi les Livres de Mr. *Leusius*, qui avoit été Professeur en Langues Orientales dans cette Université. La difficulté étoit de le faire venir de si loin. Il falloit du tems pour écrire, & pour recevoir réponse. Les Lettres pouvoient s'égarer; d'un côté les momens étoient trop précieux pour les perdre; & de l'autre il n'étoit guére convenable d'entreprendre une Edition des Livres Historiques sans le secours de l'unique Manuscrit, où se trouvent les marques d'Origéne sur ces Livres. Le meilleur & l'unique moyen étoit de passer à un autre Volume, jusqu'à ce qu'il eut reçu les secours nécessaires pour le précédent. C'étoit naturellement le troisiéme Volume qui devoit suivre; mais il lui manquoit encore quelques éclaircissemens, qu'il attendoit de deux Manuscrits, dont l'un appartenoit au Cardinal Chigi, & l'autre au Collége de Louis le Grand. D'ailleurs Mr. Grabe avoit ramassé tous les matériaux nécessaires pour exécuter son Projet. Il avoit même toutes prêtes ses Notes sur tout l'Ouvrage, quoiqu'il n'y en ait aucune dans les trois Volumes qui ont paru les premiers. Il avoit des raisons d'attendre que tout l'Ouvrage fût imprimé (11). Il craignoit que les Libraires de Hollande ne publiassent sur son Edition, une autre Edition plus belle & à meilleur marché que celle d'Oxford; un de ses Amis lui avoit mandé que c'étoit leur dessein. Cette Edition est fort belle, & doit avoir couté un travail infini à l'Editeur. Jean Jacques Breitinger l'a copiée dans celle qu'il a donné des Septante, à Zurich en 1730, 1731, 1732 en quatre Volumes in-4. sous ce Titre: *Vetus Testamentum ex Versione Septuaginta Interpretum, olim ad fidem Codicis Alexandrini summo studio & incredibili diligentiâ, expressum, emendatum, ac suppletum a J. Ern. Grabe. Nunc vero Exemplaris Vaticani aliorumque MSS. Codicum Lectionibus variis, nec non Criticis Dissertationibus illustratum, insigniterque locupletatum, summâ curâ edidit Joannes Jacobus Breitingerus.* On trouve une Critique fort vive de cette nouvelle Edition dans la *Bibliothéque Raisonnée* (12). La préférence que Grabe a donnée au Manuscrit Alexandrin de la Version des Septante, a déplu à quelques personnes, qui ont prétendu qu'il étoit inférieur à celui du Vatican. On peut voir leurs raisons dans une *Lettre de Th. de Sal. à Mr. l'Abbé B.* insérée dans le *Supplément du Journal des Savans* du mois de Decembre de l'année 1709. IX. *Jo. Ernesti Grabii Dissertatio de variis Vitiis LXX Interpretum Versioni ante B. Origenis ævum illatis, & Remediis ab ipso Hexaplari ejusdem Versionis Editione adhibitis, deque hujus Editionis Reliquiis tam Manuscriptis, quam prælo excusis.* Oxford 1710 in-4. X. *Essai sur deux Manuscrits Arabes de la Bibliothéque Bodleïenne, & sur l'ancien Livre, appellé, la Doctrine des Apôtres, qu'on dit s'y trouver; où l'on découvre les erreurs de Mr.* Guillaume Whiston *sur leur sujet. Par* Jean Ernest Grabe, *Docteur en Théologie.* Oxford 1711 in-8. (en Anglois). Cet Essai est dédié au Docteur Guillaume Lloyd, Evêque de Worcester; l'Auteur dit dans l'Epitre Dédicatoire, que c'est *le premier Ouvrage qu'il a publié en Anglois pour le service de l'Eglise.* Il marque dans sa *Préface* (13), qu'il a entrepris cet *Essai* contre Mr. Whiston par deux raisons, qui le regardent lui-même, & par deux autres qui regardent Mr. Whiston. La premiére raison qui le regarde lui-même, c'est qu'il étoit obligé de publier du moins quelque chose contre ce Savant sur la *Doctrine* ou *les Constitutions des Apôtres*, parce que Mr. Whiston avoit, non seulement en conversation mais dans des Ecrits publics, clairement insinué & persuadé à plusieurs personnes, peu instruites des sentimens du Docteur Grabe, que ce dernier *étoit à peu près dans les mêmes idées que lui sur les Constitutions des Apôtres* (14), écrites par St. Clement, & reconnoissoit en général *la vérité & l'Antiquité Apostolique de cette Collection* (15). „ Pour ne rien „ dire, dit Mr. Grabe, de plusieurs autres expressions sem„ blables, répandues çà & là dans les derniers Ouvrages „ qu'il a publiés: Et comme je nie absolument ce qu'il in„ sinue, j'ai cru qu'il falloit, après un si long, & peut„ être trop long silence, informer le Public par un Ecrit „ public de ma main, que mon sentiment sur les *Constitu„ tions Apostoliques*, est fort différent, & même très-op„ posé à ceux de Mr. Whiston sur ce sujet. C'est ce que „ remarqueront assez clairement ceux qui liront cet *Essai* „ sur cette *Doctrine Arabe des Apôtres*". Il nous dit dans cet *Essai*, qu'il a prouvé, que le susdit Livre intitulé *Doctrine*, qui consiste dans les six premiers Livres des *Constitutions Clémentines*, n'est pas la même chose que l'ancien petit Ouvrage, appellé *la Doctrine* ou *les Constitutions des Apôtres*; & que comme il est fort incertain si ce dernier même est une Piéce autentique, il est très-sûr que le premier avec sa pompeuse Préface, sur lequel Mr. Whiston fait un si grand fond, est un Ecrit supposé & falsifié, & qu'il ne doit en aucune maniére être honoré du nom de *Livre Sacré du Nouveau Testament*, ni être publié sous ce titre. Il reconnoit ensuite (16) qu'il est fort redevable à Mr. *Gagnier*, qui avoit passé il y avoit environ dix ans de l'Eglise de France dans l'Eglise Anglicane, & qui professoit alors la Langue Hébraïque à Oxford: comme il étoit fort versé dans la plupart des Langues Orientales, le Docteur Sharp, Archevêque d'Yorck, l'avoit chargé l'année précédente d'assister le Docteur Grabe dans l'examen des *Manuscrits Arabes* de la Bibliothéque *Bodleïenne*, qui regardent les *Constitutions Clémentines*; sur lesquelles l'Archevêque avoit engagé le Docteur d'écrire, pour combattre les sentimens de Mr. Whiston. Mr. Grabe s'étant donc rendu au mois de May à Oxford pour chercher dans cette Bibliothéque tous les Livres Orientaux, qui contiennent quelques *Constitutions* ou *Canons* des Apôtres, pour voir quelles lumiéres il en pourroit tirer, Mr. *Gagnier* lui lût & lui ex-

† Ibid. p. 10.

(9) Grabe *Proleg. in Octateuch.* C. III. §. 1.

(10) Idem *Proleg. in Tom. IV.* C. IV. §. 9.

(11) Idem *Proleg. in Octateuch.* C. III. § 9.

(12) Tom. XI. Part. I. p. 222.

(13) § 1. p. 1.

(14) *Voy.* Mr. Whiston's *Reply to Dr. Allix's Remarks* p. 8.

(15) *Voy.* Mr. Whiston's *Hist. Preface* p. 54.

(16) Sect. 3. p. 4 & *seqq.*

„ tienne fon fentiment fur l'oblation du Pain & du Vin, & fur la priére par laquelle on demande à Dieu „ le Pere dans la Confecration, d'envoyer fon St. Efprit fur les Symboles, afin qu'ils puiffent deve- „ nir

expliqua avec beaucoup de foin tout ce qui pouvoit lui être de quelque ufage dans ces Livres, mais fur-tout cette *Doctrine* en Arabe, contenuë dans les deux Manufcrits en queftion, qui étoit le principal objet de fon voyage, efpérant de trouver que cet Ouvrage feroit véritablement l'ancien Ecrit, connu fous le nom de *Doctrine des Apôtres*, comme Mr. Whifton l'avoit affuré d'une maniére fi pofitive; & qu'il feroit par ce moyen en état de montrer combien il a été interpolé & altéré dans les fix premiers Livres des *Conftitutions Clémentines*. Et quoiqu'il s'apperçût d'abord, que ce que Mr. Whifton avoit avancé étoit faux, en faifant attention à la groffeur de cette Piéce Arabe, & qu'il vit bien par-là que ce ne pouvoit être cet ancien *petit* Ouvrage, appellé la *Doctrine des Apôtres*, qui ne confiftoit qu'en deux cens périodes *, il fouhaita cependant de favoir ce que c'étoit que cette *Doctrine* Arabe; ce qui l'engagea à travailler plufieurs jours avec Mr. *Gagnier* pour s'en éclaircir; voici quel fut le fuccès de leur examen. Lorfque Mr. *Gagnier* eut traduit au Docteur les quatre ou cinq premiers Chapitres de cette *Doctrine des Apôtres*, il trouva qu'ils s'accordoient mot à mot avec le premier & le fecond Livre des *Conftitutions Clémentines*; ce qui lui fit foupçonner d'abord que tout le Livre n'en étoit qu'une Traduction *Arabe*. Il commença cependant à douter, quand il remarqua que le premier Chapitre de l'Ouvrage Arabe commençoit par le milieu du quatriéme Chapitre du premier Livre des *Conftitutions*; deforte que ce qui précéde, paroiffoit manquer, & avoit été omis. Mais fon doute fut bien-tôt diffipé, lorfqu'il eut prié Mr. *Gagnier* de lui expliquer le Prologue, qui fuit la Préface de cette *Doctrine Arabe des Apôtres*, que Mr. Whifton à publié dans fa premiére *Replique* aux *Remarques* du Docteur *Allix* fur fon Livre p. 26 & 27. Mr. Grabe s'apperçut par l'explication de ce Prologue, qu'il contenoit non feulement l'Avant-propos des *Conftitutions Clémentines*; mais auffi les trois premiers Chapitres, & le commencement du quatriéme. Le Docteur compara alors le Texte Arabe avec le Texte Grec, & trouva que c'étoit exactement la même chofe jufqu'à la fin du fecond Livre des *Conftitutions*; excepté quelques diverfes Leçons ici & là, ou des altérations faites à deffein par le Traducteur Arabe. Mais il fe trouva encore arrêté, en voyant que le quatriéme Livre des *Conftitutions* fuivoit immédiatement le fecond, fans qu'il y eut un mot du troifiéme; & que quelques Chapitres du quatriéme fe trouvoient retranchés. Mais ayant penfé que ces Chapitres avec tout le troifiéme Livre auroient peut-être été tranfpofés, & fe trouveroient dans la fuite, il réfolut de parcourir tout le Volume, pour voir fi fa conjecture étoit fondée, & pour connoître parfaitement d'un bout à l'autre cette Piéce Arabe. Il trouva les chofes comme il l'avoit cru, & qu'il ne manque pas un Chapitre des cinq premiers Livres des *Conftitutions Clémentines*, quoiqu'ils foient étrangement tranfpofés; mais qu'il y a feulement dans le fixiéme Livre une grande Lacune, dont il rend compte dans le § 10 de fon *Effai*; & cinq ou fix Chapitres ajoûtés dans l'*Arabe*, dont on ne trouve rien dans le Grec; deforte, que fi l'on excepte ces nouveaux Chapitres dont il donne les titres § 9. dans fa Table, & la Lacune dont on a parlé, il fe trouve que cette Piéce Arabe n'eft autre chofe qu'une Traduction des fix premiers Livres des *Conftitutions Clémentines*. Le Docteur remarque enfuite (17) „ que Whifton paroît coupable „ d'une précipitation, à laquelle on en trouveroit difficilement d'égale, d'avoir promis de publier un Livre facré du Nouveau Teftament, qu'il n'a feulement jamais „ lu; on le convainc encore clairement dans cet *Effai* de „ quatre fautes ou erreurs groffiéres fur un feul point. „ Premiérement d'appeller un *Livre perdu*, un Ouvrage „ qu'on a trouvé par-tout depuis cent-cinquante ans. En „ fecond lieu, d'avoir pris ce Livre pour l'ancienne Διδαχὴ ou *Doctrine des Apôtres*, qui par tout ce qu'on en „ rapporte doit être fort différente de l'Ouvrage dont il „ s'agit ici. En troifiéme lieu, de fuppofer non feulement „ que le Livre intitulé *la Doctrine des Apôtres*, eft certainement un Livre facré du Nouveau Teftament, quoique „ tous les Auteurs qui en ont fait mention, en parlent „ d'une maniére fort douteufe, & même comme d'un Ouvrage affez méprifable; mais en quatriéme lieu, de prendre l'Ouvrage fuppofé & groffiérement interpolé, qui „ porte le titre de *Doctrine des Apôtres*, & la *Préface* qui „ s'y trouve fous leur nom, pour être véritablement de „ ces Saints Hommes; tandis que chaque ligne porte des „ caractéres manifeftes de fuppofition, & que dans un endroit le Livre fe contredit lui-même". Vers la fin de fa „ Préface Mr. Grabe dit (18), qu'il ne blâme point Mr. Whifton *de s'être expliqué librement*, *quoiqu'avec modeftie*, dit-il, *dans quelques-uns de fes Ecrits*, *contre certains abus ou défauts des Eglifes particuliéres & des Chrétiens de ces derniers tems*, *Catholiques Romains & Proteftans*; *ayant évidemment pour lui non feulement le fuffrage de plufieurs autres Nations Chrétiennes de nos jours*, *mais l'ancienne Eglife de tout le Monde*, *outre le témoignage exprès de l'Ecriture Sainte*; *comme fur les trois articles*, *dont il parle*, *dans fon* Avis fur l'Etude de la Théologie p. 287. *Le Baptême par afperfion*; *l'ufage de ne point mêler de l'eau avec le Vin dans la Ste. Cêne*; *& la coutume de manger du fang & des chofes étouffées*; *articles fur lefquels*, *comme fur plufieurs autres femblables*, *tout Théologien Chrétien peut*, *& doit même dire fon fentiment librement*, *felon que l'occafion s'en préfente*, *ou que la néceffité le demande*. Dans l'*Effai* même Mr. Grabe tâche de prouver. I. Que l'Ouvrage Arabe, fi l'on en excepte la Préface & cinq ou fix feuilles, n'eft pas un Extrait des fix Livres des *Conftitutions Clémentines*, mais contient les cinq premiers Livres tous entiers, & une partie du fixiéme: & il explique par quel accident ce dernier n'y eft pas complet: que par conféquent Mr. Whifton s'eft extrêmement trompé en prenant cet Ouvrage pour un Livre qui étoit perdu, & qu'il a fait une promeffe vaine au Public en s'engageant à le publier comme tel, avec les Conftitutions, puifque c'eft la même chofe, quoiqu'il y ait quelques morceaux de tranfpofés. II. Que cette *Doctrine* en Arabe n'eft pas l'ancien Livre, appellé la *Doctrine des Apôtres*; mais que quand même le dernier auroit fervi de Canevas à l'autre, on y a fait tant de changemens & d'additions, qu'on en a fait un Ouvrage tout différent, & beaucoup plus étendu. III. Qu'il paroît par la Préface même de ce Livre & par les derniers Chapitres, que ce n'eft point un Ecrit Apoftolique, & qu'il ne doit pas être qualifié de Livre facré du Nouveau Teftament, ni publié comme tel. Mr. Whifton répondit à cet *Effai* par un Ouvrage intitulé, *Remarques fur l'Effai du Docteur Grabe fur deux Manufcrits Arabes de la Bibliothéque Bodléienne* &c. *par* Guillaume Whifton, *Maîtres-ès-Arts*. Londres 1711 in-8. Cette Réponfe eft datée du 24 Septembre 1711. Il y obferve (19), qu'avant qu'il eût vu l'*Effai* du Docteur Grabe, fon fentiment fe bornoit à cette propofition: „ Que le Livre intitulé la *Doctrine des Apôtres*, reçu par les Eglifes d'Ethiopie & d'Egypte, & que nous avons en Arabe à Oxford, eft un véritable & faint Livre du Nouveau Teftament, autant que ce qui eft à Oxford eft le „ même Ouvrage. Je veux dire, en cas que cette Copie „ du premier ne foit pas feulement un Abrégé Athanafien du véritable Livre". Mais que depuis la lecture de l'*Effai* du Docteur, il fe renferme dans cette propofition (20): *La Préface du Livre* Arabe *eft la véritable Préface de l'ancienne* Doctrine des Apôtres; *mais l'Ouvrage même eft une Edition corrompue de la* Doctrine Catholique, *ou les fix premiers Livres des Conftitutions Apoftoliques*, *faites par les Athanafiens dans le quatriéme fiécle*. Mr. Whifton finit en difant (21): „ Après tout je crois que le Docteur Grabe „ ne pouvoit jamais rien faire de plus avantageux au vrai „ Chriftianifme, & de plus fatal à l'Héréfie Athanafienne; je puis ajoûter, de plus propre à établir l'autorité „ des Conftitutions Apoftoliques mêmes, telles qu'elles „ font pour le principal dans les Exemplaires que nous en „ avons aujourdhui, de plus utile pour découvrir la véritable origine de ces interpolations Orthodoxes, qui „ s'y trouvent, que de s'appliquer, comme il l'a fait, à „ l'examen de ces Manufcrits Arabes. Et je ne crois pas „ que jamais découverte ait été plus heureufe pour moi, „ & pour la fainte caufe, où je fuis engagé depuis le commencement de cette difpute, que l'*Effai* de Mr. Grabe, „ dont je lui recommande, & à tous les Savans, de la maniére la plus forte, de faire par cette raifon un nouvel „ & mûr examen; afin que s'il eft poffible, un homme „ auffi plein de probité, de piété, & auffi favant que lui, „ ne foit plus un malheureux inftrument pour appuyer „ l'*Héréfie Athanafienne parmi nous*, *& pour continuer à* „ *faire rejetter le plus* Sacré *des* Livres Canoniques *du* „ Nouveau Teftament". L'année fuivante il parut un *Examen de l'Autorité des Manufcrits Arabes de la Bibliothéque Bodléienne*, *fur lefquels roule la difpute entre le Docteur* Grabe *& Mr.* Whifton. *En forme de Lettre à Mr. Thirlby. Par* Simon Ockley, *Bachelier en Théologie*, *Profeffeur en Arabe dans l'Univerfité de Cambridge*, *& Chapelain de Robert Comte d'Oxford & de Mortimer*, *Grand Tréforier de la Grande-Bretagne*. Londres 1712 in 8. Cette Lettre eft datée du 15 Octobre 1712. Mr. Ockley y obferve (22) au fujet de la premiére propofition de Mr. Whifton „ qu'elle eft fi embaraffée, qu'un Lecteur qui ne la comprendra point, eft très-excufable.... Je penfe qu'il veut „ dire: *Notre Exemplaire Arabe d'Oxford*, *autant qu'il s'accorde avec la Copie dont on fe fert dans l'Eglife d'Ethiopie* „ (que nous n'avons pas vuë) *eft un Livre facré du Nouveau Teftament*. Pourvu que l'Exemplaire d'Ethiopie ne „ foit pas une piéce forgée par Athanafe. Ces deux Ouvrages font donc autentiques dans les chofes où ils font „ conformes (ce qui refte encore à prouver,) *pourvu que* „ *l'Exemplaire d'Ethiopie ne foit pas un Abrégé Athanafien*: „ ce qui n'eft point du tout lié. Outre que cela fuppofe „ néceffairement que la Verfion Arabe a été faite fur l'Ethiopien; au lieu que c'eft tout le contraire. Son imagination, que la Verfion Ethiopienne vaut mieux, eft „ fauffe; car il fe trompe, s'il fuppofe que les Ethiopiens „ ont quelque exemplaire de cette efpéce traduit fur un „ ancienne Copie Grecque. Il eft certain que ce qu'ils „ ont eft fait fur l'Exemplaire Egyptien Arabe". Mr. Ockley remarque enfuite (23), que *la maniére dont Mr. Whifton établit fa propofition*, *n'eft pas moins étrange*, *que fa propofition même*. XI. *Exemples des fautes & des Omiffions de Mr.* Whifton *dans fon Recueil des Témoignages de l'Ecriture & des Peres contre la Divinité du St. Efprit*; *des faux fens qu'il y donne*, *& des fauffes applications qu'il fait de plufieurs*. *Par le Docteur* Grabe. *Avec un Difcours préli-*

* L'Anglois dit *Stiches* ou *commas*.

(17) Préface § 6.

(18) Ibid. p. 12.

(19) P. 3 & 18.

(20) P. 41.

(21) P. 47. 48.

(22) P. 14, 15.

(23) P. 17.

„ nir pour les Communians (dans un fens myſtique) le corps & le ſang de ſon fils Jéſus-Chriſt, non „ en *Subſtance*, mais en *Grace & en Vertu*, (comme dans les anciennes Liturgies) pour la remiſſion „ de leurs péchés, leur affermiſſement dans la piété; le bien de leur Ame & de leur corps; la com- „ munication du St. Eſprit, & pour une plus grande aſſurance en Dieu, & la réſurrection en Vie „ éternelle. Par la même raiſon il ne craignoit pas de s'expliquer fort librement en faveur de l'uſage „ du Chrême dans la Confirmation; de l'onction des Malades avec de l'huile; de la Confeſſion, & „ de l'Abſolution Sacerdotale, comme ſentence juridique: des priéres pour l'Ame de ceux qui ſont „ morts en la foi, & en la crainte de Dieu; de l'ancienne commémoration des Saints dans la Com- „ munion..... Mais s'il regardoit comme un défaut dans les Egliſes Réformées de n'avoir pas con- „ ſervé ces Uſages, ce n'étoit pas ſans douleur & ſans quelque indignation qu'il déploroit la manié- „ re dont on les a corrompus & dépravés dans l'Egliſe Romaine ". L'Auteur d'une Lettre au Docteur Hickes, publiée par ce Théologien (*d*) & qui eſt datée du 26 May 1712, remarque que le Docteur Grabe „ ſouhaittoit fort, qu'on publiât aprés ſa mort quelque choſe, qui fît connoître à tout le „ monde, qu'il étoit mort *dans la Communion de l'Egliſe Anglicane*, malgré quelques défauts qu'il croyoit „ qui s'étoient gliſſés dans ſa Réformation, & qu'il faiſoit des vœux ardens pour la reünion de tous „ les Chrétiens, ſur le modéle pur & parfait de l'Egliſe primitive. Il avouoit ſincérement; qu'il ſe „ faiſoit quelque ſcrupule de communier publiquement dans nos Egliſes, à moins qu'il ne pût avoir „ une pleine & entiére confiance au Prêtre qui devoit Officier (comme je ſai qu'il l'avoit en ſon Pays), „ ou à moins d'un cas de néceſſité. Cela n'empêchoit pas qu'il n'eût une beaucoup plus grande eſti „ me pour l'Egliſe Anglicane que pour aucune autre partie de l'Egliſe Univerſelle. Et comme il ſe „ croyoit indiſpenſablement obligé de témoigner dans la participation à l'Euchariſtie, ſa Communion „ Catholique avec tous les Saints, il diſoit avec des marques extraordinaires de ſatisfaction, que de- „ puis ſa venuë en Angleterre, Dieu lui avoit fait la grace d'avoir occaſion de communier, ſelon ſes „ deſirs, en recevant le Sacrement dans ſon ancienne pureté & perfection; & qu'il avoit toujours „ depuis ce tems-là conſtamment pris la Communion de la main de ceux qui étoient dans les Ordres „ ſacrés, ſelon le Rit de l'Egliſe Réformée Anglicane: ayant témoigné juſqu'à la fin de ſa vie, qu'il „ étoit perſuadé de l'autorité de ſes Prêtres & de ſes Evêques, & de la Validité de leur Ordination, „ contre l'Egliſe de Rome ". Le même Ecrivain remarque (*e*) que *quoique quelques perſonnes pourront peut-être taxer le Docteur d'avoir été trop crédule, il n'y avoit néanmoins pas d'homme qui fût réellement plus éloigné d'une ſoumiſſion exceſſive aux opinions & aux déciſions d'aucune Egliſe, parce qu'elle étoit* établie par les Loix, *ou de ſe laiſſer éblouir par la Splendeur & la Puiſſance extérieure. Et quoiqu'il n'approuvât pas une liberté de penſer ſans bornes, il eſt cependant très-certain par tout le cours de ſa vie & de ſes études, qu'il ne croyoit pas qu'on dût recevoir en matiére de Religion des choſes ſur le témoignage d'autrui, & avec une foi implicite, mais qu'il vouloit qu'on les examinât, & qu'on les comparât avec l'Ecriture. Ce fut ce qui pendant longtems lui cauſa quantité de doutes & de ſcrupules touchant la Communion Chrétienne, où il étoit né & élevé, & touchant pluſieurs autres Communions tant d'Orient que d'Occident; il travailla à s'éclaircir avec tout le ſoin poſſible ſur ſes doutes, avant que de pouvoir parvenir à quelque choſe de certain, & de ſe fixer ſur l'idée de l'E*glife Catholique, *& la véritable* Communion *avec cette Egliſe par la* Foi Apoſtolique *& par la* Charité. *Cela lui coûta beaucoup, ce que je tiens de lui-même, qui s'en plaignoit; il a été expoſé pluſieurs fois à diverſes tentations, mais il n'a jamais pu ſe réſoudre à renoncer à l'acquiſition qu'il avoit faite, & à ſacrifier le repos de ſa conſcience.* Mr. Nelſon dit (*f*) que „ tous les Savans, les plus capables de bien juger des „ grands talens du Docteur, ſe ſont un plaiſir de lui donner les louanges qui ſont ſi juſtement duës „ à ſa profonde érudition; qui l'a mis en état d'éclaircir ce qu'il y a d'obſcur dans l'Hiſtoire Eccléſiaſti- „ que, de faire connoître la conſtitution primitive de l'Egliſe Chrétienne, & de rendre aux Livres „ Sacrés, les appuis de notre Foi, leur premiére perfection ". Il avoit tant de zéle pour le rétabliſſement de l'ancien Gouvernement & de l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe, parmi tous ceux qui ont renoncé aux Superſtitions & à la Corruption de l'Egliſe de Rome, qu'il avoit formé un projet, qui étoit même aſſez avancé, pour rétablir l'Epiſcopat dans les Pays de la domination du Roi de Pruſſe ſon Souverain; & qu'il propoſa d'y introduire une Liturgie, formée principalement ſur le modéle de celle de l'Egliſe Anglicane; il recommanda auſſi, par le moyen de quelques-uns de ſes amis, l'uſage de la Liturgie Anglicane, à une autre Cour Voiſine (*g*). „ Par cette voye, dit Mr. Nelſon, il auroit uni „ les deux Corps Proteſtans les plus conſidérables, par une Réformation plus parfaite & plus Apoſto- „ lique, que celle ſur laquelle chacun d'eux ſubſiſte à part; & par-là il auroit fortifié la Cauſe Com- „ mune du Proteſtantiſme contre l'Egliſe Romaine. Ses ſavantes études ne l'occupoient pas néan- „ moins ſi fort, qu'elles l'empêchaſſent d'aſſiſter réguliérement tous les jours aux Priéres publiques, ce „ qui faiſoit qu'il ſe logeoit toujours dans le voiſinage de quelque Egliſe. Les éloges & les applaudiſ- „ ſemens des plus grands hommes de ſon tems ne le rendoient point fier; il étoit toujours diſpoſé à „ ſe prêter au commerce des eſprits les plus bornés, lorſqu'il pouvoit leur être le moins du monde „ utile pour leurs intérêts ſpirituels. On l'a regardé à juſte titre comme un des plus grands Théolo- „ giens de ſon ſiécle; mais ſa modeſtie naturelle, & ſon humilité Chrétienne, faiſoient qu'il eſtimoit „ toujours les autres au-deſſus de lui. Il faiſoit ſon affaire capitale de la pratique des devoirs de la „ Vie Chrétienne; n'étant d'ailleurs pas moins rigide Obſervateur de toutes les maximes des Tems „ Apoſtoliques, & des Coutumes Catholiques des premiers Chrétiens ". Il laiſſa un grand nombre de Manuſcrits [*D*], qu'il donna au Docteur Hickes pour ſa vie; & à la mort de ce Théologien ils devoient

(*d*) In his *Account of Dr. Grabe* &c. p. 68. & *ſuiv.*

(*e*) Ibid. p. 69. 70.

(*f*) *Life of Dr. George Bull, Lord Biſhop of St. David's. By Robert Nelſon Eſq.* p. 403. London 1714 in-8.

(*g*) Idem ibidem.

*minaire, contenant quelques particularités ſur le ſujet de ce ſavant Homme, de ſes Manuſcrits, & de ce petit Traité, trouvé parmi ſes Manuſcrits Anglais. Par* George Hickes, *Docteur en Théologie.* Londres 1712 in-8. Le Docteur Hickes nous apprend (24), que Mr. Grabe compoſa cette piéce à la priére du Docteur *Sharp*, Archevêque d'Yorck; qu'il y a de l'apparence qu'elle a été faite avant ſon *Eſſai ſur deux Manuſcrits Arabes* &c. & que ce qui l'a empêché de la publier avec cet Eſſai, c'eſt qu'il avoit vraiſemblablement deſſein de faire un plus grand nombre de Remarques ſur cet *Expoſé de la Foi des deux premiers Siécles*, comme il ſemble l'inſinuer à la ſeconde page de ce Traité, où il dit, qu'il a *obſervé dans cet* Expoſé, *quantité de choſes défectueuſes, plus d'inutiles, peu ou point qui aillent au fait, & la plupart mauvaiſes, ou mal appliquées;* mais que *les circonſtances*, où il ſe trouvoit alors, *ne lui permettoient pas de mettre toutes ſes Obſervations ſur le papier.* XII. *Liturgia Græca Joannis Erneſti Grabii.* Cette Liturgie Grecque, que Grabe avoit faite pour ſon uſage particulier, a été publiée par Chriſtophle Matthieu Pfaff, à la ſuite des *Irenæi Fragmenta anecdota.* La Haye 1715 in-8. L'Editeur y a joint une Verſion Latine, & des Notes de ſa façon. XIII. *De formâ Conſecrationis Euchariſtiæ, hoc eſt Defenſio Eccleſiæ Græcæ contra Romanam in articulo de Conſecratione Elementorum Euchariſticorum, Latine ſcripta: Autore D. Joanne Erneſto Grabio, & nunc primùm publicata, una cum Verſione in uſum Lectoris Anglici. Accedunt ex iiſdem MSS. annotata quædam de oblatione Corporis & Sanguinis Chriſti, formâ & effectu Conſecrationis Euchariſticæ, & duo fragmenta Præfationis deſtinata novæ Editioni primæ Liturgiæ Regis Eduardi* VI. *Cum Præfatione Editoris; quâ oſtenditur quænam ſententia ſit Eccleſiæ Anglicanæ de uſu Patrum, & maximorum ejus Membrorum de Rebus, quas Autor hujus Libri defendit.* Londres 1721 in-8.

[*D*] *Il laiſſa un grand nombre de Manuſcrits.*] Le Docteur nous apprend (25) que Mr. Grabe a laiſſé les Manuſcrits

(24) *Some Account of Dr. Grabe* &c. pag. XXXII.

(25) *Account of Dr. Grabe and of his Manuſcripts, prefixed to* Dr. Grabe's *Some Inſtances of the fells* &c.

voient passer au Docteur George Smalridge, depuis Evêque de Bristol, qui l'assista dans ses derniers momens; & après celui-ci à la Bibliothèque Bodléienne, à laquelle il les leguoit finalement. Il mourut à Londres le 13 Novembre 1711, âgé de quarante-cinq ans; il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster, où le feu Comte d'Oxford lui a fait ériger un Monument. Magnus Crusius avoit formé il y a quelques années le dessein de publier les Lettres de divers Savans à Mr. Grabe, & d'y joindre sa vie (*b*). Le Docteur Styan Thirlby dit, dans l'Epître dédicatoire de son Edition de Justin Martyr, imprimée à Londres en 1722 in-fol. sous le titre de *Justini Philosophi & Martyris Apologiæ duæ, & Dialogus cum Tryphone Judæo. Cum Notis & Emendationibus Styanii Thirlbii*, que le Docteur Grabe „ étoit „ un honnête homme, qui ne manquoit pas de savoir, & qui étoit bien versé dans les Ecrits des Pe„ res; mais il n'étoit point Critique, ni ne le pouvoit être; parce qu'il n'avoit ni assez de génie, ni „ assez de jugement, ni même, s'il est permis de le dire, assez de savoir pour cela (*i*)". Mr. Le Clerc (*k*) convient de la vérité de ce jugement, & ajoûte, que ses Livres lui ont moins acquis la réputation

(*b*) Vide Magni Crusii Helvicensis Dissertatio Epistolica ad eminentiss. atque reverendiss. Dom. Christianum Wormium, Diœceseos Sidlandiæ in Dania Episcopum &c. de Scriptis quibusdam integris, Fragmentisque hactenus ineditis, quæ in Itinere Galliæ, Angliæ, atque Germaniæ reperire contigit, & nunc in lucem edenda parat &c. Leipsic 1728 in-4. pag. 22.

(*i*) *Grabius vir bonus nec indoctus, & in scriptis Patrum apprimè versatus. Criticus non fuit, neque esse potuit, utpote neque ingenio, neque judicio, neque, si verum dicere licet, doctrinâ satis ad eam rem instructus; id quod Justinum post illum curanti necesse erat sæpe demonstrare.* (*k*) *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. XXIII. p. 11.

crits suivans. I. Les deux Volumes du Texte Alexandrin des Septante, qui n'avoient pas paru complets, contenant les Livres Historiques, & les Prophètes, avec d'amples Recueils pour un Volume de Remarques, pour quelques Dissertations curieuses, pour des Prolégomènes &c. sur les quatre Volumes; les Collations de quelques Manuscrits des Pays Etrangers, avec les marques des Astérisques & des Obéles d'Origène. II. Le Texte Alexandrin du Nouveau Testament & des Epîtres de St. Clément, publié d'abord par Junius, avec des Notes. Il n'a jamais fait connoître qu'il eût dessein de faire imprimer cet Ouvrage, qui complette tout le Texte Alexandrin, de peur de faire tort au débit du Nouveau Testament du Docteur Mill, son ami. III. Les deux Volumes de son *Spicilegium*, revus & corrigés en plusieurs endroits, avec de considérables additions, & des matériaux pour le continuer; ce qu'il se proposoit de faire par un troisième Volume, dans lequel, comme il nous l'apprend lui-même (26), il avoit dessein de donner un Fragment d'un des Ouvrages de St. Clément, qui sont perdus, où il appelle le St. Esprit, *Dieu*, Θεόν. IV. Son *Irenée* revu & corrigé, avec des Recueils & des Renvois, pour une nouvelle Edition, où il se proposoit de se défendre contre le P. René Massuet, l'Editeur du St. Irenée, imprimé en 1710 à Paris. V. Plusieurs Fragmens Grecs d'Origène, sur tout de ses Commentaires, en cent vingt feuilles in-4, & cinq in-folio. Il y a encore parmi ses Manuscrits une nombreuse Collection d'autres Fragmens Grecs des Peres, & quelques-uns des Hérétiques, qui feroient plusieurs Volumes. Parmi ses Plans, il y en a un en Latin, intitulé: ANGLICANÆ ECCLESIÆ *prærogativa præ aliis Protestantium cœtibus in Praxi & Doctrinâ speciatim.* Les titres des Chapitres de ce Traité projetté, sont les suivans, dans les propres termes de l'Auteur. *In Hierarchiâ Ecclesiasticâ & Episcoporum continuâ ab Apostolis successione, & legitimâ Sacerdotum Ordinatione*, Cap. I. *In Celebratione Eucharistiæ: Ubi de Oblatione Panis & Vini, utrisque fermentati, de benedictione, de gratiarum actione atque precibus, de fractione panis, nec non de ipso Sacerdote primum Oblatorum partem sumente, agitur.* Cap. II. *In administratione Confirmationis per manuum impositionem, quam Apostolus in Epistola ad Hebræos Cap. 2. inter fundamenta Christianæ Religionis refert, de quo hoc loco prolixe agitur.* Cap. III. *In Ritibus quibusdam communiter observatis, ut sunt memoria Apostolorum, Evangelistarum, omniumque Sanctorum, Signum Crucis, Genuflexio in Precibus, Recitatio Psalmorum Davidis, & Lectio Bibliorum in matutino, & vespertino cultu.* Cap. IV. *In Ritibus quibusdam haud semper quidem & ubique in Ecclesiâ Anglicanâ observatis, attamen bene commendatis in Liturgiâ Anglicanâ, ut sunt Immersio baptizandorum in aquam, Jejunium Quadragesimale, aliaque stata Jejunia.* Cap. V. *In moderatione, quæ in formandis Articulis Fidei sive Doctrinæ Anglicanæ est adhibita, indeque pendente majori Conscientiæ libertate.* Cap. VI. *In Catechismo, speciatim in restitutione secundi Præcepti Divini, de Imaginibus Dei haud formandis atque adorandis, quod in Lutheri perinde ut in Romano Catechismo, est omissum.* Cap. VII. *Speciatim in Articulo de Justificatione & Prædestinatione, ubi obscurior Pauli Disputatio de Justificatione declaratur, & clara Jacobi in hoc Articulo Doctrina ex aliis Scripturæ locis confirmatur, ac ostenditur quam male Jacobus a Luthero Delirii accusatus, ejusque Epistola straminea vocata fuerit, & quam misere ab aliis planus ejus sensus pervertatur.* Cap. VIII. *In aliis quibusdam punctis, veluti de Potestate Ecclesiæ circa Leges in adiaphoris ferendas.* Cap. IX. *In veneratione erga Patrum universalem Consensum, & Catholicam Ecclesiæ Traditionem, quoque nec Lutheri nec Calvini Placitis ita strictè adhæreat, multo minus more Hæreticorum & Schismaticorum se a quoquam singulari Homine denominet, uti Lutherani semetipsos ita a Luthero vocant, planè contra Apostoli Pauli & Apostolicæ Ecclesiæ doctrinam atque praxin.* Après ces Chefs, il a mis en Lettres Capitales, DESIDERATA: „ Car on ne peut nier, *dit le Docteur Hickes* (27), qu'il „ ne fût zélé pour le rétablissement des Usages an„ ciens & de la Discipline primitive des Eglises Catholi„ ques, qui ont subsisté plus ou moins purement dans „ toutes les Eglises jusqu'à la Réformation". Il y a encore parmi ses Manuscrits plusieurs Piéces, les unes achevées, les autres imparfaites, contre les Erreurs & les Abus de l'Eglise Romaine, en voici les titres: 1. *De Articulis Fidei non multiplicandis, sive de Fidei Symbolo perfecto, contra Pontificios.* 2. *Schismatis inter Græcos & Latinos causa, pro Græcis contra Latinos.* 3. *De Cathedra S. Petri, sive de verâ Catholicæ Ecclesiæ unitate, contra Pontificios.* 4. *Petrus non Monarcha, sive Discursus de Quæstione, utrum Petrus Monarchicum Ecclesiæ caput fuerit, ubi Pontificiorum argumenta pro affirmativâ parte hujus quæstionis dissolvuntur.* 5. Petrus non Petra, *sive* Petrus a Petra, non Petra a Petro. 6. *Romanæ Ecclesiæ & Ethnicæ Religionis similitudo & convenientia.* 7. *De Idololatria Tractatus. In specie de crimine Idololatriæ, cujus Romanam Ecclesiam Protestantes accusant, eamque hoc respectu* Babylonicam Meretricem *S. Johanni divinitus ostensam esse dicunt, disseritur.* 8. *Nova Babylon, sive de corrupto Ecclesiæ statu: in specie de Romanæ Ecclesiæ adulterio.* 9. *Testimonia de Corruptione Ecclesiæ Romanæ quoad Dogmatica.* 10. *Dissertatio contra Communionem Eucharisticam sub unâ Panis specie in Romanâ Ecclesiâ usitatam.* 11. *De Communione sub utraque Panis & Vini specie, contra Pontificios.* 12. *Roma* Meretrix: *sive Testimonia quod sub finem Mundi a verâ fide in Christum deficiens magnam in Religione corruptionem sit admissura, quodque sedes Antichristi tandem Roma futura sit.* 13. *Argumenta quod Ecclesiæ Romanæ Fornicatio spiritualis non sit proprie cultus Antichristianus, sed præcedens Apostasia tantum.* On a trouvé aussi dans ses papiers plusieurs Lettres, qu'il avoit écrites à diverses personnes pour les empêcher de se joindre à l'Eglise Romaine, qui avoient produit leur effet, dans le tems même que ces personnes étoient sur le point de se déclarer pour cette Eglise. Dans ces Lettres il défioit les Prêtres, d'entrer en conférence avec lui, en présence des personnes qu'ils avoient séduit. „ Mais connoissant à „ quel Homme ils auroient à faire, dit le Docteur Hic„ kes (28), ils déclinèrent sagement le défi; car ils ne „ pouvoient que savoir, qu'il étoit muni de tout ce qui „ étoit nécessaire pour démontrer toutes les Erreurs & „ tous les Abus de leur Eglise tant dans la Doctrine que „ dans la Pratique, par la pure Doctrine & la Pratique „ de l'ancienne Eglise Catholique; & comme c'est-là la „ méthode la plus efficace & où il y a moins de replique, „ qu'on peut employer en disputant avec les Emissaires „ & les Ecrivains de Rome, c'est aussi celle qu'ils redou„ tent le plus". Il y avoit parmi ses Manuscrits une Copie de la *Didascalia* de *Clément Romain & d'Hippolyte*, avec des Copies d'autres Manuscrits, qu'il avoit faites & recueillies pour un troisième Volume de son Spicilegium; & pour faire voir que les *Constitutions Clémentines* n'ont pas été écrites par les Apôtres, mais qu'elles sont une compilation tirée des *Didascaliæ*, ou Doctrines, qu'on attribuoit aux Apôtres & à leurs Successeurs, le Docteur donne une notice exacte de ces Manuscrits (29), & il remarque (30), qu'il a trouvé dans les papiers de Mr. Grabe & dans ses Livres imprimés, certaines choses, qui font voir combien il étoit ouvert & communicatif, faisant part sans réserve de ce qu'il savoit, à d'autres, pour le bien de l'Eglise & pour l'utilité de la République des Lettres. Parmi ses Manuscrits Anglois il y en a un, qui contient des Remarques sur les Epîtres de *Clément Romain*, de *Polycarpe*, de *St. Ignace*, & sur le *Pasteur d'Hermas*: il communiqua cette Piéce au Docteur Wake, qui a été depuis Archevêque de Cantorbery; qui a témoigné combien il lui en étoit redevable, non seulement dans la Préface de la seconde Edition de sa Traduction de ces Peres Apostoliques, mais aussi dans une Lettre écrite exprès à Mr. Grabe. Ce Savant ordonna par son Testament d'envoyer au Docteur Potter, aujourd'hui Archevêque de Cantorbery †, quelques Notes, qu'il avoit fait sur Clément d'Alexandrie. Il avoit aussi commencé à en faire sur la Paraphrase des Epîtres, du Docteur Wells. Il avoit encore fait des Remarques sur l'Ouvrage intitulé, l'*Oblation propitiatoire dans l'Eucharistie*, qu'il avoit sans doute dessein de communiquer à l'Auteur. Il a laissé quelques *Corrections & Additions* (*Emendanda & Addenda*) pour l'*Historia Literaria* du Docteur Cave. „ Et si le Docteur Mill lui avoit survé„ cu, *dit le Docteur Hickes* (31), il n'auroit pas manqué „ de témoigner publiquement, comme il l'a fait en parti„ culier à moi & à d'autres, combien il avoit reçu de lui „ de généreux & prompts secours pour son grand Ouvra„ ge. Le savant Evêque Bull, tant qu'il a vécu, a té„ moigné en toutes sortes d'occasions, combien il lui „ avoit d'obligation, pour les soins généreux & savans „ qu'il avoit pris, en publiant ses Ouvrages, d'une ma„ niére si avantageuse aux grandes Vérités, qu'il avoit „ défendues, & à la République des Lettres".

(26) *Some Instances of the Defects and omissions in Mr.* Whiston's *Collection* &c. p. 17.

(27) *Some Account* p. 8.

(28) *Some Account*, p. 11. 12.

(29) Ibid. p. 18. & *seqq.*

(30) Ibid. p. 23. 24.

† Au commencement de 1742.

(31) Ibid. p. 24. 25.

(l) Epistola ad T. C. Joannem Bernoulli, in Academia Basiliensi Matheseos Professorem, p. 6.

tion d'un grand Critique, que d'un homme laborieux. Mais les Auteurs des *Acta Eruditorum* de Leipsic, en rendant compte de l'Edition de Justin Martyr de Mr. Thirlby, l'ont vivement relevé sur cette Epître dédicatoire, où il critique le Docteur Grabe. Casimir Oudin a taxé notre Auteur d'impiété & d'yvrognerie; mais le Docteur Keil (*l*) l'a justifié sur ce sujet; il remarque, qu'il étoit sobre même à l'excès, & que le Docteur George Smalridge, qui l'a assisté dans sa derniére maladie, rend un témoignage très-honorable à sa piété & à sa Religion.

9. Londres 1720 in-8.

(a) Plutarque dans la Vie de Tiberius & Caius Gracchus. Au commencement. & Cicero de Divin. L. I. c. 18. Dio

*Consul, & Censor fuit, idemque & summus augur, & vir sapiens, civilique præstans.*

☞ GRACCHUS (Tiberius Sempronius), Pere de Tiberius & de Caius Gracchus, si célébres dans l'Histoire Romaine, ne mérite pas moins d'être connu que ses deux fils, ayant été illustre par sa vertu autant que par ses Dignités (*a*). Il étoit de la famille *Sempronia* & fils de Tiberius Gracchus [*A*]; il nâquit vraisemblablement vers l'an de Rome 533 ou environ [*B*]. Il passa par toutes les Charges; étant Tribun du Peuple il donna un grand exemple de modération & de sagesse, par la maniere dont il en agit envers les deux Scipions, dont il étoit d'ailleurs ennemi, & dont il prit le parti contre les autres Tribuns [*C*]. Cette action contribua à le réconcilier avec Scipion l'Afri-

[*A*] *Il étoit de la famille* Sempronia, *& fils de Tiberius Gracchus.*] La famille *Sempronia* étoit une des plus distinguées parmi les Plébéiennes. *Tiberius Sempronius Gracchus*, ayeul de celui dont il s'agit dans cet Article, fut Consul l'an de Rome 515 (1). Son fils qui portoit le même nom que lui, fut Général de la Cavalerie, & Consul pour la premiére fois en 538 (2) la troisiéme année de la seconde Guerre Punique. Deux ans après en 540 il fut encore élu Consul, & l'année suivante il fut tué par la trahison d'un Lucanien nommé Flavius, qui le fit tomber dans une embuscade, que lui avoit dressée Magon un des Généraux Carthaginois (3). Magon envoya son corps à Annibal, qui lui fit rendre tous les honneurs dûs à sa mémoire (4), c'étoit-là le Pere de notre Tiberius Sempronius Gracchus: ainsi l'on voit qu'il étoit d'un sang illustre à tous égards.

(1) Vide Sigonii Comm. in Fast. & Triumph. Rom. ad ann. 515.

(2) Tit. Livius Lib. XXIII. c. 30.

(3) Idem Lib. XXV. cap. 16.

(4) Idem ibid c. 17. & Valer. Max. L. V. cap. I. Ext. n. 6.

[*B*] *Il nâquit vraisemblablement vers l'an de Rome* 533 *ou environ.*] Je ne trouve rien de positif sur ce sujet dans les Historiens; mais voici sur quoi je me fonde pour mettre la naissance de notre Gracchus vers ce tems-là: L'on sait qu'il y avoit un certain Age fixé à Rome pour parvenir aux Magistratures: il falloit pour le Consulat avoir quarante-trois ans (5); je sai que cette Loi a souffert quelquefois des exceptions, mais on les trouve marquées dans les Historiens, qui ne disent point qu'il s'en soit fait en faveur de Tib. Sempron. Gracchus: or il fut Consul pour la premiére fois l'an de Rome 576 (6): en supposant qu'il n'avoit alors que l'âge requis par les Loix, il doit être né en 533.

(5) Voy. Rosinus, Antiq. Rom. L. VII. c. 9.

(6) Tit. Livius L. XLI. ch. 8. Sigonius ad Fast. fr. ad ann. 576. Cassiodori Chron.

[*C*] *Il prit le parti des deux Scipions contre les autres Tribuns.*] Tite-Live rapporte (7), sur le témoignage de Valerius Antias, que deux des Tribuns, nommés Petilius, citérent Scipion l'Africain à comparoître pour rendre raison de sa conduite. Cette affaire réveilla l'attention de tout le monde. Au jour assigné, Scipion parut avec une suite aussi nombreuse, que s'il eût été ou Consul ou Censeur: au-lieu de parler des crimes qu'on lui imputoit, il fit un discours dans lequel il rappella le souvenir de ses grandes actions. Les Tribuns de leur côté haranguérent, & furent moins attentifs à produire des preuves du Péculat, dont ils accusoient Scipion, qu'à tâcher de le rendre odieux par leurs déclamations (8); la journée se passa de cette maniére en Discours, & on remit la décision au lendemain. Les Tribuns occupérent leur Tribunal de grand matin: Scipion parut suivi d'une grande foule d'amis & de cliens, & s'étant avancé jusques devant le Tribunal, „ c'est „ à pareil jour, *dit-il*, Tribun du Peuple & vous Ro„ mains, que j'ai vaincu Annibal & les Carthaginois en A„ frique . . . . allons ensemble au Capitole en rendre „ graces aux Dieux", & sur le champ il marche vers le Capitole, tout le peuple le suit, & les Tribuns restent seuls. Scipion se voyant si bien accompagné ne se contenta pas d'aller au Capitole, mais visita tous les Temples de Rome, suivi du Peuple. *Citatus reus magno agmine amicorum, clientiumque per medium concionem ad rostra subiit. Silentioque facto.* „ Hoc, inquit die Tribuni pl. Vosque Quiri„ tes, cum Annibale & Carthaginiensibus in Africa benè „ ac feliciter pugnavi. Itaque, cum hodie litibus & jurgiis „ supersederi æquum sit, ego hinc extemplo in Capito„ lium ad Jovem Opt. Max. Junonemque & Minervam, „ cæterosque Deos, qui Capitolio & arci præsident salu„ tandos ibo: hisque gratias agam, quod mihi & hoc ip„ so die, & sæpe aliàs egregie Reipublicæ gerendæ, men„ tem facultatemque dederunt, &c. *Ab rostris in Capitolium ascendit; simul se universa concio avertit & secuta Scipionem est: adeo ut postremo scribæ viatoresque tribunos relinquerent, nec cum iis præter servilem comitatum, & præconem . . . . quisquam esset. Scipio non in Capitolio modo, sed per totam urbem omnia templa deûm cum P. R. circumiit* (9). „ Il pouvoit répondre, *dit fort bien Mr. de St. Evremond* „ (10), il pouvoit se justifier: mais il y a une Innocence „ Héroïque, aussi-bien qu'une valeur, si on peut parler „ de la sorte. La sienne négligea les formes où sont assu„ jettis les innocens ordinaires, & au lieu de répondre à „ ses Accusateurs, il fit rendre graces aux Dieux de ses „ Victoires, quand on lui demandoit compte de ses ac„ tions". Ce grand homme ne pouvant se résoudre à entrer dans des débats avec les Tribuns, & à faire le personnage de coupable, sortit de Rome & s'exila volontairement lui-même. Le jour marqué encore, étant venu, on cita Scipion à cri public; Lucius Scipion surnommé l'A-

(7) Lib. XXXVIII. cap. 50.

(8) Idem ibid. c. 51.

(9) Idem ibidem.

(10) Refl. sur les divers Génies du Peuple Romain ch. 8. Oeuvr. Mêl. T. II. p. 71. 76. Edit. d'Amst. 1739.

*siatique*, son frere allégua pour excuse de son absence, qu'il étoit malade. Les Tribuns dirent d'abord qu'ils n'acceptoient point cette excuse, que Scipion continuoit à faire paroître son orgueil, & à témoigner son mépris pour ceux qui étoient en droit de lui demander compte de sa conduite; à quoi ils ajoûtérent quantité d'autres choses plus fortes (11). Les autres Tribuns conclurent par un Decret, qui portoit, que la Maladie étoit une excuse légitime, qu'ils s'en contentoient, & permettoient que leurs Collégues indiquassent l'assemblée à un autre jour: *decreverunt: si morbi causa excusaretur, sibi placere accipi eam causam, diemque a Collegis prodici.* Lorsque ce fut le tour de Tiberius Semp. Gracchus de souscrire au Decret, tout le monde s'attendoit qu'il y ajoûteroit quelque trait aggravant, parce qu'il étoit ennemi de Scipion: mais il déclara que l'excuse alléguée par Lucius Scipion lui paroissoit satisfaisante, & qu'il ne souffriroit jamais que Publius Scipion fût accusé, jusqu'à ce qu'il revînt à Rome: & qu'alors même, s'il en appelloit à lui, il s'opposeroit à ce que Scipion fût obligé de se justifier; puisqu'il seroit plus honteux pour le Peuple Romain que pour Scipion, qu'un homme illustre par tant de grandes actions, & que les Dieux & le Peuple avoient comme de concert élevé, parût comme coupable, & fût exposé aux invectives d'une Jeunesse indiscrette. Gracchus ajoûta d'un ton d'indignation. „ Quoi! Tribuns, vous verriez sous vos pieds ce „ Scipion qui a soumis l'Afrique? ce seroit-là la récom„ pense qu'il recevroit pour avoir défait quatre armées „ Carthaginoises en Espagne, triomphé de Syphax, vain„ cu Annibal, rendu Carthage tributaire; obligé Antio„ chus à se retirer au-delà du Mont Taurus (car son fre„ re Lucius Scipion a bien voulu partager cette gloire „ avec lui) vous souffririez qu'il succombât sous les deux „ Petilius, & vous voudriez les voir triompher de lui? „ Jamais les grands hommes ne trouveront ni dans l'éclat „ de leurs services, ni dans les honneurs que vous leur „ avez déferés un asyle où leur vieillesse, si elle ne reçoit „ pas les respects qui lui sont dûs, soit du moins à cou„ vert de l'outrage & de l'injustice"? *Sub pedibus vestris stabit, Tribuni, domitor ille Africæ Scipio? ideo quatuor nobilissimos duces Pœnorum in Hispania, quatuor exercitus fudit fugavitque? ideo Syphacem cepit, Annibalem devicit, Carthaginem vectigalem nobis fecit, Antiochum (recepit enim fratrem consortem hujus gloriæ L. Scipio) ultra Tauri juga emovit, ut duobus Petiliis succumberet, vos de P. Africano palmam peteretis? nullisne meritis suis, nullis vestris honoribus, unquam in arcem tutam, & velut sanctam clari viri pervenient: ubi si non venerabilis, inviolata saltem senectus eorum consideat?* (12). Le Decret & le Discours touchérent toute l'Assemblée, & les Accusateurs mêmes n'y furent pas insensibles: ils dirent qu'ils examineroient ce que leur Devoir exigeroit. L'Assemblée s'étant séparée, le Sénat en corps remercia Gracchus de la maniére généreuse dont il avoit préferé dans cette occasion le Bien public à ses ressentimens particuliers (13).

Il ne se conduisit pas avec moins de grandeur d'ame envers Lucius Scipion l'Asiatique. Il paroît par Tite-Live (14), que les sentimens étoient différens sur le tems & sur la maniére dont cette affaire se passa: les uns disant que ce fut avant, les autres, après la mort de Scipion l'Africain. Le premier paroît le plus certain étant appuyé de l'autorité d'autres Ecrivains, comme on le verra dans le détail. Aulus-Gellius nous a conservé (15) l'Histoire de cette affaire, tirée des Annales, & il réfute positivement ceux qui prétendent qu'elle est arrivée après la mort de Scipion l'Africain. Voici son récit. L'un des Tribuns nommé C. Minucius Augurinus ayant condamné L. Scipion à une amende, exigeoit qu'il donnât caution pour le payement. Scipion l'Africain en appella au nom de son frere au College des Tribuns, les sollicitant de mettre à couvert de la violence de leur Collegue un homme qui avoit été honoré du Consulat & du Triomphe. Huit des Tribuns firent un Decret, par lequel ils déclaroient que si L. Scipion donnoit caution, ils empêcheroient leur Collegue de le mettre en prison, sinon qu'ils lui laisseroient user de son autorité. Comme ce Decret est une Piéce Originale je le rapporterai ici en propres termes: Quod. P. Scipio. Africanus. postulavit. pro L. Scipione. Asiatico. fratre. Quum. contra. leges. Q. morem. Majorum. Tribunus. Plebei. Hominibus. accitis. per vim. inauspicato. Sententiam. de. eo. tulerit. Multam.

Q.

(11) T. Livius Lib. XXXVIII. c. 52.

(12) Idem ibid. c. 53.

(13) Idem Ibid.

(14) Lib. XXXVIII. c. 56. 57.

(15) Noct. Attic. L. VII. c. 19.

fricain dont il épousa la seconde Fille, nommée Cornelie [D]. L'an de Rome 573 il fut Préteur (b); le sort lui donna l'Espagne Citérieure (c). Il y fit la guerre avec tant de succès, qu'il fut continué dans le commandement en qualité de Propréteur (d); il se rendit maitre d'un grand nombre de Villes (e), en détruisit aussi quantité (f), & enfin après avoir battu les Celtibériens en plusieurs occasions, il les obligea de se soumettre aux Romains, & fonda pour monument de ses victoires une Ville qu'il nomma *Gracchuris* (g). En l'année 575 il revint d'Espagne, & on lui accorda l'honneur du Triomphe, & il porta quarante-mille Livres d'Argent dans le Trésor public (h). L'année suivante 576 de Rome il fut élu Consul, conjointement avec C. Claudius Pulcher, & les Provinces ayant été tirées au sort, la Sardaigne échut à Gracchus (i). Il passa dans cette Ile avec une armée de vingt-trois-mille hommes, tant Romains, qu'Alliés (k): la fortune ne lui fut pas moins favorable qu'en Espagne; il défit les Barbares dans plusieurs combats, & en tua plus de quinze-mille (l): ni la férocité des habitans, ni l'apreté des montagnes ne purent arrêter Gracchus, il saccagea leurs Villes, & en particulier Cagliari la Capitale de l'Ile (m), & obligea enfin les Rebelles de se soumettre, & de lui donner deux-cens-trente ôtages (n). Il envoya des Députés à Rome avec ces bonnes nouvelles, demandant qu'on rendit graces aux Dieux de ses heureux succès, & qu'il lui fut permis d'emmener l'armée avec lui en quittant sa Province; le Sénat lui accorda la premiere de ses demandes, on rendit publiquement des actions de graces pendant deux jours, & les Consuls eurent ordre de faire un sacrifice solemnel (o). Gracchus fut continué en Sardaigne en qualité de Proconsul, il en revint l'année suivante 578, & on lui décerna les honneurs du Triomphe [E]. En l'année 584 de Rome il fut Censeur, conjointement avec C. Claudius Pulcher: ils exercérent la Censure avec beaucoup de sévérité, ce qui auroit eu de facheuses suites pour Claudius sans la générosité de Gracchus [F]. Six ans après, savoir en

(b) T. Livius L. XL. ch. 44. Et Sigonius *ubi supra* ad ann. 573.

(c) Tite-Live *ubi supra* Aurel. Victor. *de Vir. Illust.* c. 62. s'est trompé en disant que ce furent les Gaules.

(d) Tite-Live. *loc. cit.*

(e) Le même. ch. 49. il dit que cent trois Villes se soumirent.

(f) Florus *Epit.* L. II. c. 17. parle de 150. Et Strabon Geogr. Lib. III. p. 112. Edit. de 1587 in-fol. se moque de Polybe, qui en mettoit trois-cens; il y a sans doute en cela beaucoup d'exaggération.

(g) T. Livius in *Epitom.* L. XLI.

(h) Idem L. XLI. c. 7.

(i) Idem. ibid. c. 8.

(k) T. Livius Lib. XLI. c. 9.

(l) Idem ibid. c. 17.

(m) Florus *Epitom.* L. II. c. 6.

(n) T. Livius *loc. cit.* (o) Idem ibid.

Q. NULLO EXEMPLO. ABROGARIT. PRÆDES. Q. OB. EAM. REM. DARE. COGAT. AUT. SI. NON. IN. VINCULA. DUCI. JUBEAT. UT. EUM. A. COLLEGÆ. VI. PROHIBEAMUS. ET. QUOD. CONTRA. COLLEGA. POSTULAVIT. NE. SIBI. INTERCEDAMUS. QUO. MINUS. SUAPTE. POTESTATE. UTI. LICEAT. D. E. N. NOSTRUM. SENTENTIA. OMNIUM. DATA. EST. SI. L. CORNELIUS. SCIPIO. ASIATICUS. COLLEGÆ. ARBITRATU. PRÆDES. DABIT. COLLEGÆ. NE. EUM. IN. VINCULA. DUCAT. INTERCEDEMUS. SI. EJUS. ARBITRATU. PRÆDES. NON. DABIT. QUO. MINUS. COLLEGA. SUA. POTESTATE. UTATUR. NON. INTERCEDEMUS. L. Scipion n'ayant point obéi en donnant les cautions qu'on lui demandoit, Augurinus commanda qu'on le saisit, & qu'on l'emmenât en prison: alors Tiberius Semp. Gracchus, ne pouvant supporter une pareille indignité, s'opposa formellement à ses Collégues; il fit serment d'abord qu'il étoit encore *ennemi de Scipion* (16); & prononça ensuite un Decret par lequel il déclaroit que „ L. Scipion l'Asiatique ayant triomphé, & fait jetter dans „ les Prisons les Généraux & les Chefs des Ennemis après „ les avoir vûs attachés à son Char, il étoit indigne de „ la Majesté du Peuple Romain que ce Général fût mené „ dans la même prison: par cette raison, dit-il, je prends „ la défense de L. Scipion contre la Violence de mon Collégue": *Cum L. Cornelius Scipio Asiaticus, triumphans hostium Duces in carcerem conjectaverit, alienum videtur esse dignitate Reipublicæ, in eum locum Imperatorem Populi Romani duci, in quem locum ab eo conjecti sunt duces Hostium. Ita Q. L. Cornelium Scipionem a Collegæ vi prohibeo* (17). Ce sont là de ces grands traits qui caractérisent une ame noble & qui en font connoître toute la magnanimité; outre la satisfaction intérieure, & les éloges de tout le Peuple, Gracchus obtint une belle récompense de sa modération, comme on le verra dans la Remarque suivante.

[D] *Cette action contribua à le réconcilier avec Scipion l'Africain dont il épousa la seconde fille nommée Cornélie.*] Le même jour (18) il y avoit un grand Festin du Sénat au Capitole, à l'occasion d'un sacrifice solemnel; le hazard voulut que Scipion & Gracchus se trouvérent à la même table l'un auprès de l'autre; & bien-tôt ils devinrent amis par la médiation du Sénat, & Scipion non-content de la réconciliation promit sa fille Cornélie en mariage à Gracchus. *Nec contentus tolum Scipio auctore senatu, in Capitolio Jovis epulo cum Graccho concordiam communicasse; filiam quoque ei Corneliam protinus ibi despondit* (19). Tite-Live ajoute à ce récit (20), que Scipion étant retourné chez lui, dit à Emilie sa femme, qu'il venoit de promettre sa plus jeune fille: cette Dame lui répondit d'un ton de colére, que *quand même il l'auroit promise à Tib. Gracchus, elle auroit dû être consultée.* Scipion très satisfait; qu'elle ne pensât pas moins avantageusement de Gracchus que lui, avoua que c'étoit à Gracchus qu'il avoit promis sa fille. *Cum se domum recepisset, Scipionem Æmiliæ uxori dixisse:* Filiam se minorem despondisse. *Cum illa muliebriter indignabunda nihil de communi filia secum consultatum, adjecisset; non si Tib. Graccho daret, expertem consilii debuisse matrem esse: lætum Scipionem tam concordi judicio, ipsi desponsam respondisse.* Plutarque prétend qu'il n'épousa la fille de Scipion qu'après la mort de ce Grand-homme (21); cet Historien ayant remarqué que Tiberius Gracchus *tiroit plus de lustre & d'éclat de sa vertu seule que de toutes ses dignités*, il ajoûte, „ C'est cette haute Vertu, qui a„ près la mort du Grand Scipion Vainqueur d'Annibal, „ le rendit digne d'épouser sa fille Cornélie, quoiqu'il „ n'eût jamais été ami de son Pere, & qu'au contraire il „ lui eût toujours été très opposé". Dans la suite Plutarque entrant dans le détail de l'Histoire du fils aîné de notre Gracchus, nommé Tiberius comme lui, rapporte qu'Appius Claudius, qui avoit été déclaré Prince du Sénat, se trouvant à un festin avec le jeune Tiberius lui adressa toujours la parole, & lui offrit Claudia sa fille en mariage, proposition que Tiberius accepta avec joye. Claudius de retour chez lui y eut avec sa femme, le même entretien, rapporté ci-dessus, de Scipion & de sa femme. Plutarque ajoute (22), „ Je n'ignore pas que quelques Au„ teurs appliquent cette histoire à Tiberius, pere des „ Gracques, & à Scipion l'Africain; mais la plupart l'é„ crivent comme je la rapporte ici. Et Polybe lui même „ écrit qu'après la mort de Scipion l'Africain les parens „ assemblés choisirent sur tous les autres ce Tiberius, pe„ re des Gracques, pour lui donner Cornélie que son pe„ re avoit laissée sans l'établir." Mais quoi qu'en dise Plutarque, je préférerois le récit de Valére Maxime & d'Aulu-Gelle, pour le fond; car pour ce petit entretien du mari & de la femme, il pourroit bien être une broderie. S'il est vrai que Cornélie fut promise à Tiberius, le jour même que ce Tribun empêcha que L. Scipion ne fut conduit en prison: il est certain qu'elle fut promise par son pere même, puisqu'il paroit par le Decret des Tribuns, qu'on trouve dans Aulu-Gelle, & que nous avons rapporté ci-dessus, que Scipion l'Africain vivoit encore: d'ailleurs il y a beaucoup d'apparence que cet illustre Romain ne fut pas insensible à un procédé aussi généreux que l'avoit été celui de Gracchus envers lui & envers son frere.

[E] *On lui décerna les honneurs du Triomphe.*] L'endroit où Tite-Live parloit de ce Triomphe est perdu, mais le même Historien nous apprend ailleurs (23), que Tiberius Gracchus *suspendit* dans un des Temples de Rome une Table, avec une inscription, qui portoit, qu'il étoit rentré triomphant dans Rome, après avoir soumis la Sardaigne, fait périr ou pris prisonniers plus de quatre-vingt-mille ennemis, rétabli les Tributs dans cette Ile, & ramené heureusement son armée chargée de butin. *Eadem anno tabula in ædem Matris Matutæ cum indice hoc posita est*: „ Tib. „ Sempronii Gracchi consulis imperio auspicioque, legio „ exercitusque P. R. Sardiniam subegit. In ea provincia „ hostium cæsa aut capta supra LXXX millia. Rep. feli„ cissime gesta atque liberatis vectigalibus restitutis, exer„ citum salvum atque incolumem plenissimum præda do„ mum reportavit: iterum triumphans in urbem Romam „ rediit: cujus rei ergo hanc tabulam donum Jovi dedit." Aurelius Victor dit aussi, qu'il mena avec lui un si grand nombre de captifs, que la vente en dura très-longtems, & qu'elle donna occasion à un proverbe. *Consul Hispaniam, alteros Consulatu Sardiniam: tantumque Captivorum adduxit ut longa venditione res in proverbium veniret, Sardi venales* (24). Il faut cependant remarquer sur ce passage, que l'Historien fait deux fautes grossiéres: l'une en disant que Gracchus soumit l'Espagne à son premier Consulat, au lieu qu'il n'étoit alors que Préteur: l'autre faute est, qu'il place le triomphe sur la Sardaigne sous le second Consulat de Gracchus, au-lieu qu'il faut le mettre sous le premier: il alla à la vérité, dans cette Ile, la seconde fois qu'il fut Consul, mais cette Expédition fut moins importante que la premiére, du moins est-on moins instruit de ce qui s'y passa (25).

[F] *Ils exercérent la Censure avec beaucoup de sévérité, ce qui auroit eu de facheuses suites pour Claudius sans la générosité de Gracchus.*] Valére Maxime (26) dit en général, que la sévérité des deux Censeurs avoit aigri presque tous les esprits contre eux, & que d'ailleurs le Tribun P. Rutilius étoit animé d'un ressentiment particulier contre eux. Mais Tite-Live & d'autres nous apprennent des particularités curieuses de cette Censure. Le premier rapporte (27) que les Consuls de cette année ne pouvoient parvenir à enrôler des Soldats, dont le choix étoit plus difficile à cause de la Guerre de Macédoine; s'en étant plaints au Sénat, & y ayant eu des contestations sur ce sujet avec deux Tribuns du Peuple, les Préteurs furent chargés de l'enrôlement, & les Censeurs firent un Decret sévére contre les jeunes gens qui chercheroient à se soustraire au service. Ils en firent un autre pour ordonner à ceux de l'Armée de Macédoine, qui s'étoient absentés, de se ranger incessamment sous leurs Enseignes. Ils chassérent sept Sénateurs du

(16) Idem ibid. *Vide &* Tit. Livium. L. XXXVIII. c. 57. Val. Max. L. IV. c. 1. N. 8. *Confer &* Aurel. Victor. *De Vir. Illust.* c. 62.

(17) Aul. Gell. Lib. VII. c. 19. Val Maxim. L. IV. c. 1. n. 1.

(18) Tit. Liv. Lib. XXXVIII. c. 57.

(19) Valer. Maxim. L. IV. c. 2. n. 3. *Vey aussi* A. Gellius. *Noct. Att.* L. XII. c. 8.

(20) Lib. XXXVIII. c. 57.

(21) *Vies des Homm. Ill.* T. VII. p. 102. dans la Vie de T. & C. Gracchus, de la Trad. de Dacier. Amst. 1735.

(22) Ibid. p. 111 & 112.

(23) Lib. XLI. c. 28.

(24) Aurel. Victor *de Vir. Ill.* c. 62.

(25) *Vide* Sigonium *ad Fast. &c.* ann. 578.

(26) L. VI. c. 5. n. 3.

(27) Lib. XLIII. c. 14.

(p) *Vid.* Sigonius in *Fast.* &c. ad ann. 590. Mr. Rollin place ce second Consulat sous l'an 589. *Hist. Rom.* T. VII. p. 221.

en 590, il fut Consul pour la seconde fois (*p*). Il nomma lui-même ses Successeurs, étant aussi Grand Augure; ces nouveaux Consuls étoient Scipion surnommé Nasica, & Caius Marcius Figulus; mais Gracchus s'étant apperçu qu'il avoit manqué à quelque cérémonie dans leur création, il en instruisit le Sénat, qui en écrivit sur le champ aux Consuls, & ceux-ci quittant aussi-tôt leurs Provinces, revinrent à Rome & abdiquérent le Consulat [G]. Je ne trouve nulle part le tems précis de sa mort; mais une foule d'Auteurs s'accorde à raconter que peu de tems avant sa mort il trouva dans son lit deux Serpens, que les Devins consultés sur ce prodige ne lui permirent ni de les tuer tous deux, ni de les laisser échapper tous deux, & déclarerent que la mort du mâle hâteroit la mort de Gracchus, & que celle de la femelle avanceroit la mort de Cornélie (*q*). Gracchus, qui aimoit éperdument sa femme, jugea qu'il convenoit que ce fût lui qui mourût le premier, étant déja âgé, & Cornélie étant encore jeune (*r*): il fit donc tuer le mâle en sa présence (*s*) & laissa aller la femelle; il mourut peu de jours après (*t*). Si l'on fait attention aux différens traits que nous en avons rapportés, l'on reconnoîtra sans peine, que Tiberius Sempronius Gracchus mérite d'être mis au nombre des plus grands hommes de Rome: Général habile & heureux, Tribun du Peuple sage & modéré, ennemi généreux & magnanime, Censeur intégre & inébranlable, collégue fidéle & équitable, mari tendre, excellent Citoyen; tel fut l'illustre Romain, que nous avons tâché de faire connoître dans cet Article.

cap. 42. Cicero. *de Divinat.* L. I. c. 18. & II. cap. 29.

(q) Plutarque *Vie des Homm. Ill.* Tom. VII. p. 105. 106. *Vie de T. & C. Gracchus.* Valer. Max. L. IV. c. 6. n. 1. Aurel. Victor *de Vir. Ill.*

(r) Plutarque & Ciceron *ubi supra.*

(s) Valer. Maxim. *loc. cit.*

(t) Plutarq. Ciceron & Val. Max. *loc. cit.*

(28) Ibid. cap. 15.

(29) Aurel. Victor. *De Vir. Ill.* c. 61. Cicero *de Oratore* L. I. c. 9.

† Tite Live Lib. XLV. ch. 15. dit qu'il les réduisit dans la seule Tribu *Esquiline.*

(30) *Ubi supra.*

du Sénat (28). Ils dégradérent plusieurs Chevaliers; ils repartirent les Affranchis dans les Tribus de la Ville (29), action que Ciceron loué extrêmement en Gracchus: *quorum pater* (Tib. & Caii Gracchi) *homo prudens & gravis, haud quaquam eloquens, & sæpe alias, & maxime Censor, saluti Reipublicæ fuit, atque is non accurata quadam orationis copia; sed nutu, atque verbo, libertinos in urbanas Tribus transtulit; quod nisi fecisset, rempublicam, quam nunc vix tenemus, jamdiu nullam haberemus.* † Aurelius Victor (30) attribuë à cette action, l'affaire qu'on suscita ensuite à Claudius, & dont nous allons parler; mais il paroit par le récit de Tite-Live, qu'il se trompe, ce qui lui arrive assez souvent. Ce qui acheva d'irriter les esprits, ce fut la maniére dont les Censeurs s'y prirent pour faire l'adjudication des Fermes publiques; ils défendirent par un Edit à tous ceux qui les avoient prises sous la Censure précédente, de se présenter ni même de s'associer avec d'autres pour y avoir part ou même d'être Cautions. *Ne quis eorum, qui Q. Fulvio, A. Posthumio Censoribus publica vectigalia aut ultro tributa conduxissent, ad hastam suam accederet, sociusve aut affinis ejus conductionis esset* (31). Depuis longtems les anciens Publicains s'étoient plaints au Sénat, & avoient tâché d'obtenir qu'il modérât la puissance excessive des Censeurs, mais leurs plaintes n'avoient servi de rien; enfin ils trouvérent un protecteur en la personne du Tribun P. Rutilius, qu'une injure particuliére avoit irrité contre les Censeurs. Un de ses Affranchis avoit fait élever une muraille sur un endroit qui appartenoit au Public, les Censeurs lui ordonnérent de la faire abbatre (32) Rutilius en fut vivement piqué, il embrassa avidement l'occasion que lui offrit l'affaire des Publicains; il y eut grand bruit de part & d'autre; le Tribun accusa les Censeurs de rebellion, & les cita devant l'Assemblée du Peuple. Il fut d'abord question de Claudius; de douze Centuries des Chevaliers, huit l'avoient déja condamné, & plusieurs autres de la premiére Classe; qui déclaroient en même tems qu'elles n'en vouloient point à Gracchus, & qu'il n'avoit rien à craindre; mais ce grand homme déclara hautement, que si son Collégue étoit condamné, il n'attendroit pas que l'on décidât de ce qui le regardoit, mais qu'il suivroit Claudius, & seroit son compagnon d'exil. *Prior Claudius causam dixit: & cum ex XII Centuriis Equitum VIII Censorem condemnassent, multæque aliæ primæ Classis..... sententiam vertisse dicitur Tib. Gracchus, quod cum clamor undique plebis esset, periculum Graccho non esse, conceptis verbis juravit; si Collega damnatus esset, non expectato de se judicio, comitem exilii ejus futurum* (33). Valére Maxime ajoûte que Gracchus déclara, que son Collégue & lui ayant agi de concert, ils devoient subir la même peine, & que l'un n'étoit pas moins coupable que l'autre. *Quia in judicio primæ Classis permultæ Centuriæ Claudium aperte damnabant: De Gracchi absolutione universæ consentire videbantur: qui clara voce juravit, si de Collega suo gravius esset judicatum, in factis paribus se eandem cum illo pœnam exilii subiturum* (34).

(31) T. Livius Lib. XLIII. c. 15.

(32) Idem c. 16. & Vales. Maxim. Lib. VI. c. 5. n. 3.

(33) Tite-Live *ubi supra.*

(34) Valer. Maxim. *ubi supra.*

(35) *Vies des Homm. Ill.* T. III. p. 111. de la Trad. de Mr. Dacier: dans la Vie de *Marcellus.*

[G] *Abdiquérent le Consulat.*] Voici de quelle maniére Plutarque (35) raconte le fait: „ Comme ces Consuls „ étoient déja dans les Provinces, qui leur étoient échuës, „ Sempronius s'étant mis par hazard à lire quelques réglemens qui regardoient les usages sacrés, il y apperçut une coutume qu'il avoit ignorée, & que voici: „ *Quand le Magistrat assis hors de la Ville, dans une maison ou logette de louage, pour y observer le vol des Oiseaux, vient à être obligé pour quelque cause que ce soit à rentrer dans la Ville, avant que d'avoir observé les signes surs, il ne peut plus se servir de la premiére loge, qu'il a louée, & il doit en prendre une autre, d'où il recommencera à observer.* C'est apparemment cette particularité „ que Sempronius avoit ignorée; s'étant servi deux fois „ de la même loge, il avoit nommé ces deux Consuls, „ & ayant ensuite reconnu sa faute, il la déclara au Sénat. „ Le Sénat ne méprisa pas cette négligence comme trop „ petite, il écrivit sur l'heure aux Consuls, & les Consuls quittant aussi-tôt leurs Provinces, revinrent à Rome, & se démirent du Consulat". Valére Maxime (36) rapporte le même fait & Ciceron en deux endroits différens (37), mais il nous apprend en même tems dans le premier qu'il se passa une autre chose, qui rendoit l'élection vicieuse; c'est que le premier de ceux qui mirent ces deux Consuls sur les rangs mourut subitement, lorsque Gracchus les nomma, ce qui ne l'empêcha pas de passer outre; mais s'étant apperçu ensuite que cette circonstance avoit fait impression sur le Peuple, il en fit rapport au Sénat; qui manda sur le champ les Devins, qui décidérent que Gracchus n'avoit pas procédé légitimement: cette réponse le mit en colére; il témoigna aux Devins son indignation, de ce qu'ils prétendoient que lui qui étoit Consul & Augure n'avoit pas procédé selon l'ordre dans l'élection, & il les chassa honteusement; mais s'étant ensuite apperçu de ce que rapportent Plutarque & Valére Maxime, il le fit savoir au Sénat, & le reste se passa, comme nous l'avons dit. Voici le passage de Ciceron: *Atqui & nostrorum augurum & Etruscorum & haruspicum disciplinam P. Scipione, C. Figulo Consulibus res ipsa probavit: quos cum Tib. Gracchus Consul iterum crearet, primus rogatorum, ut eos retulit, ibidem est repente mortuus. Gracchus cum comitia nihilominus peregisset, remque illam populo in religionem venisse sentiret, ad Senatum retulit. Senatus quos ad soleret, referendum censuit. Haruspices introducti responderunt, non fuisse justum Comitiorum rogatorem. Tum Gracchus, ut è patre audiebam, incensus ira, itane vero? ego non justus qui & Consul rogavi, & augur, & auspicato? an vos Tusci ac barbari, auspiciorum populi Romani jus tenetis, & interpretes Comitiorum esse potestis? itaque tum illos exire jussit. Post autem ex provincia literas ad collegium misit, se, cum legeret libros, recordatum esse vitio sibi tabernaculum captum fuisse in hortis Scipionis, quod, cum pomœrium postea intrasset, habendi senatus causa, in redeundo cum idem pomœrium transiret, auspicari esset oblitus, itaque vitio creatos Consules esse.* On voit par cet exemple jusqu'à quel point les Romains respectoient la Religion. „ Ils se trompoient dans l'objet, *dit le judicieux Mr. Rollin* (38), mais ils raisonnoient juste dans le fond. Persuadés par le seul bon sens, ou plutôt par un reste de „ Religion naturelle, qui n'a pu s'effacer entiérement du „ cœur des hommes, que la Divinité dispose de tout dans „ le gouvernement de l'Univers . . . . il étoit convenable qu'ils implorassent la Puissance Céleste . . . . . . & „ que par des Consultations religieuses, ils tâchassent „ d'en découvrir les arrangemens & les volontés, pour „ en mériter la protection. Heureux si avec de telles dispositions ils avoient connu le vrai Dieu!" Valére Maxime rapporte ce fait parmi les exemples de piété & de respect pour la Religion.

(36) Lib. I. c. 1. n. 3.

(37) *De Nat. Deor.* L. II. c. 4. & *de Divinat.* Lib. I. cap. 17.

(38) Preface de l'Histoire Romaine p. 9. 10. *Edit. de Hollande.*

☞ GRACCHUS (Tiberius) Fils aîné de celui dont nous venons de parler, perdit son pere fort jeune, & fut redevable d'une excellente éducation aux soins de Cornélie sa mere [*A*]; elle lui

[*A*] *Il fut redevable d'une excellente éducation aux soins de Cornélie sa mere.*] Tous les Auteurs s'accordent à nous faire de cette Dame un portrait, dont il est rare de trouver des Originaux. Plutarque nous apprend (1), qu'après la mort de son mari, qui la laissa veuve avec douze enfans, elle se chargea elle-même de la conduite de sa maison „ & se montra, *dit-il*, si sage, si bonne & si tendre „ pour ses enfans, & si pleine de magnanimité & de courage, qu'il parut que Gracchus n'avoit pas pris le mauvais parti de choisir de mourir plutôt, que de laisser „ mourir une telle femme. Le Roi Ptolomée voulut lui „ faire part de son diadême, & envoya la demander en „ mariage, mais elle le refusa. Dans son veuvage elle „ perdit presque tous ses enfans; il ne lui resta qu'une „ seule fille, qu'elle maria au jeune Scipion, & deux fils, „ Tiberius & Caius, qu'elle éleva avec tant de soin, que, „ quoiqu'ils fussent généralement reconnus pour être nés „ avec le plus heureux naturel, & les meilleures dispositions du monde, ils paroissoient avoir été encore mieux „ élevés à la vertu, & avoir reçu plus de secours de l'éducation, que de la nature." Ciceron (2) ne fait pas moins d'honneur à Cornélie. *Fuit Gracchus*, dit-il, *diligentia Corneliæ matris a pueris doctus, & Græcis literis eruditus.* Quintilien assure qu'on disoit qu'elle n'avoit pas peu

(1) Vie de T. & C. Gracchus, dans les *Vies des Homm. Ill.* T. VII. p. 106. 107. de la Trad. de Dacier.

(2) *In Bruto* n. 27.

lui donna de bonne heure les meilleurs maîtres pour l'inſtruire des Lettres Grecques, & entre autres Diophane de Mitylène, un des plus éloquens Orateurs de ſon tems (*a*); il fut auſſi auditeur de M. Æmilius Lepidus, ſurnommé Porcina, le premier Orateur Latin, dit Ciceron (*b*), qui ait ſu prendre le ſtile doux & coulant des Grecs. Le jeune Tiberius joignoit aux avantages d'une illuſtre naiſſance & d'une belle education, tout ce qui peut diſtinguer un homme; il avoit l'air noble, une phyſionomie prévenante, & toutes les graces de la nature, qui ſervent comme de recommandation au mérite. Il étoit ſage, moderé, ſobre, deſintéreſſé (*c*): ſon eſprit étoit d'ailleurs orné des plus rares connoiſſances; & à l'âge de trente ans il paſſoit pour le premier Orateur de ſon ſiécle; en un mot il avoit tout ce qui forme les grands Hommes [*B*]. Au ſortir de l'enfance il ſe rendit ſi célébre & ſi re-

(*a*) Cicero in Bruto num. 27.

(*b*) Ibid. num. 25.

(*c*) Velleius Paterculus L. II. c. 2.

peu contribué à former ſes fils à l'éloquence. *Verum nec de patribus tantum loquor. Nam Gracchorum eloquentiæ multum contuliſſe accepimus Corneliam matrem, cujus doctiſſimus ſermo in poſteros quoque eſt epiſtolis traditus* (3). Valére Maxime rapporte qu'une Dame de Campanie, qui étoit logée chez Cornélie, lui ayant montré ſes bijoux & ſes ornemens, celle-ci fit durer la converſation ſur ce ſujet juſqu'au retour de ſes enfans de l'école, & alors elle dit à l'Etrangére, en les lui montrant; *voilà mes bijoux. Cornelia Gracchorum mater, cum Campana matrona apud illam hoſpita, ornamenta ſua illo ſeculo pulcherrima oſtenderet, traxit eam ſermone quouſque e ſchola redirent liberi, & hæc, inquit, ornamenta mea ſunt* (4). En faiſant honneur aux vertus de Cornélie, il ne faut pourtant pas diſſimuler ſes défauts, on l'a taxée d'avarice & d'ambition. Valére Maxime rapporte un exemple de ſon avarice, en ce qu'elle refuſa de rendre à Q. Pompeius des terres qu'il lui avoit confiées; refus d'autant plus indigne, que Pompeius ſe trouvoit dans le beſoin, par une affaire qui n'avoit pas tourné à ſon avantage: il fut obligé d'implorer contre Cornélie le ſecours même de Cœlius Rufus ſon ennemi, qui fut aſſez généreux pour rendre ſervice à un homme qu'il haïſſoit. *Cælii vero Rufi ut vita inquinata, ita miſericordia quam Q. Pompejo præſtitit, probanda: cui a ſe publica quæſtione proſtrato, cum mater Cornelia fidei commiſſa prædia non redderet, atque ipſe auxilium ſuum literis implorasſet, pertinaciſſime abſenti adfuit. Recitavit & ejus epiſtolam judicio ultimæ neceſſitatis indicem, qua impiam Corneliæ avaritiam ſubvertit* (5). On l'a auſſi accuſée d'ambition, & d'avoir porté Tiberius aux violentes entrepriſes qui cauſérent tant de deſordres (6). Juvenal ſemble avoir eu deſſein de la taxer d'un air de hauteur & de fierté, comme auſſi d'avoir aimé à faire valoir la gloire de ſes Ancêtres:

(3) Quintilian. Inſt. L. I. c. 1.

(4) Valer. Maxim. L. IV. c. 4. n. 1.

(5) Idem ibidem c. 2. n. 7.

(6) Voy. Rem. [D].

> Malo Venuſinam, quam te, Cornelia mater
> Gracchorum, ſi cum magnis virtutibus affers
> Grande ſupercilium, & numeras in dote triumphos *.

* Lib. I. Satyr. 6.

„ J'aimerois mieux pour Epouſe une ſimple Citoyenne „ de Venouſe, que Cornélie mere des Gracques, ſi celle-„ ci avec ſes rares vertus, apportoit un front ſourcil-„ leux, & ſi elle prétendoit compter les Triomphes de „ ſon Pere, dans ſa dot." Voici comment le Juvenal moderne † a imité cet endroit:

> *Si quelque Objet pareil chez moi, deçà les Monts,*
> *Pour m'épouſer entroit avec tous ces grands noms,*
> *Le ſourcil rehauſſé d'orgueilleuſes chimeres,*
> *Je lui dirois bientôt: Je connois tous vos Peres:*
> *Je ſai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat,*
> *Où ſous l'un des Valois Enguien ſauva l'Etat.*
> *D'Hozier n'en convient pas: mais quoi qu'il en puiſſe être,*
> *Je ne ſuis point ſi ſot, que d'épouſer mon maître.*

† Boileau Sat. X. vers 471-478.

[*B*] *En un mot il avoit tout ce qui forme les grands hommes.*] Pour que le Lecteur puiſſe juger plus ſainement du caractére de Tiberius Gracchus, je rapporterai les portraits qu'en ont fait les Anciens & les Modernes. Je commencerai par ces derniers, parce que les témoignages des Anciens ſervent de preuves aux traits par leſquels les Modernes le caractériſent. Voici le portrait qu'a fait de notre Gracchus, Mr. de St. Evremond (7). „ C'étoit, dit-„ il, un homme fort conſidérable par ſa naiſſance, par les „ avantages du corps, & par les qualités de l'eſprit: d'un „ génie oppoſé à celui du grand Scipion, dont Cornelia „ ſa mere étoit ſortie, plus ambitieux du pouvoir, qu'a-„ nimé du deſir de la gloire, ſi ce n'étoit de celle de l'é-„ loquence, néceſſaire à Rome pour ſe donner du crédit. „ Il avoit l'ame grande & haute, plus propre toutefois „ à embraſſer des choſes nouvelles, & à rappeller les „ vieilles, qu'à ſuivre ſolidement les établies. Son inté-„ grité ne pouvoit ſouffrir aucun intérêt d'argent pour lui-„ même: il eſt vrai qu'il ne procuroit guére celui des „ autres, ſans y mêler la conſidération de quelque deſ-„ ſein. Avec cela, l'amour du bien lui étoit aſſez natu-„ rel, la haine du mal encore davantage. Il avoit de la „ compaſſion pour les opprimés, plus d'animoſité contre „ les oppreſſeurs; enſorte que la paſſion prévalant ſur la „ vertu, il haïſſoit inſenſiblement les perſonnes plus que les „ crimes. Pluſieurs grandes qualités le faiſoient admirer „ chez les Romains: il n'en avoit pas une dans la juſteſſe où „ elle devoit être. Ses engagemens le portoient plus loin „ qu'il n'avoit penſé; ſa fermeté ſe tournoit en quelque „ choſe d'opiniâtre; & des vertus qui pouvoient être uti-„ les à la République, devenoient autant de talens avan-„ tageux pour les factions." Mr. l'Abbé de St. Réal peint Tib. Gracchus de la maniére ſuivante (8): " Avec tous les „ avantages d'une belle taille, de la bonne mine, de „ beaucoup d'agrémens dans le viſage, & ceux d'un eſ-„ prit fin & pénétrant, il avoit une maniére inſinuante, „ un air perſuaſif, & le génie du monde le plus fleuri & „ le plus cultivé. Il joignoit à toutes ces qualités un cœur „ ferme & grand, une droiture & une intégrité inaltéra-„ ble, un amour pour la juſtice qui ſoutenoit l'innocent, „ & puniſſoit le crime, ſans perdre tout-à-fait & ſans dé-„ truire le coupable: il ajoûtoit à cela une ſobriété, une „ vertu pure, des mœurs ſévéres pour lui ſeul, ſans vou-„ loir faire participer les autres à cette auſtérité. Il ſou-„ tenoit toutes ces qualités par un mérite acquis à la „ Guerre, où il avoit marqué en diverſes occaſions d'é-„ clat, qu'il n'étoit pas moins propre à commander qu'à „ obéïr; & que ſelon l'état où il ſe trouvoit, & les be-„ ſoins de la République, il obéïſſoit avec le même plai-„ ſir que les autres commandoient. Libéral juſqu'à la pro-„ fuſion, & donnant tout ſans réſerve: pitoyable pour „ les malheureux, qui étoient tous aſſurés de trouver „ chez lui une protection infaillible: enfin on a dit de lui, „ qu'il étoit doué de toutes les Vertus, que le naturel, „ l'éducation, le ſoin, & l'expérience peuvent donner à „ un Homme ſur la Terre. Mais comme rien n'eſt par-„ fait ici bas, on ne doit pas diſſimuler qu'il étoit d'ail-„ leurs obſtiné dans ſes réſolutions, juſqu'à la derniére „ opiniâtreté, fier & hautain quand il trouvoit de la ré-„ ſiſtance, conſervant naturellement ſa vengeance contre „ ceux qui lui avoient voulu nuire, & ſi fort partialiſé „ pour le Peuple contre le Sénat, qu'il hazardoit tout „ pour le ſervir; moins peut-être par rapport à cette Juſ-„ tice, qu'il aimoit tant en effet, que ſéduit par une Am-„ bition deméſurée, dont tous ſes ennemis l'ont accuſé, „ & qui étoit ſans conteſtation ſon véritable Vice." Tel étoit Tiberius Gracchus ſelon nos deux Modernes; raſſemblons les traits, par leſquels les Anciens l'ont caractériſé, & l'on verra qu'en général, Mr. de St. Evremond & Mr. l'Abbé de St. Réal l'ont aſſez bien repréſenté. Velleius Paterculus dit qu'il étoit pur dans ſes mœurs, intégre dans ſes vuës, & qu'il avoit le plus beau génie du monde, en un mot qu'il avoit toutes les vertus que la Nature & l'éducation peuvent donner à un Homme. *Vir alioqui vita innocentiſſimus, ingenio florentiſſimus, propoſito ſanctiſſimus, tantis denique adornatus virtutibus, quantas perfecta & natura & induſtria mortalis conditio recipit* (9). Florus l'appelle le premier homme du côté de ſa naiſſance, de ſa perſonne, & de ſon éloquence; *genere, formâ, eloquentiâ, facile princeps* (10). Plutarque nous apprend (11), qu'il *étoit doux, moderé, & poli*, qu'il *parloit d'une maniére ſage & peſée en public*, que *ſa diction étoit pure, & extrêmement travaillée*, qu'il *avoit le ton de la voix touchant & propre à émouvoir*; qu'il *étoit ſimple, & frugal*; il lui attribuë d'ailleurs en commun avec ſon frere la valeur, la juſtice, l'application & l'exactitude à bien remplir ſes devoirs dans les fonctions de ſes charges, & la tempérance. Ciceron louë en divers endroits l'éloquence des deux Gracques, mais en même tems il témoigne ne pas approuver l'uſage qu'ils en ont fait dans le gouvernement. *Utinam*, dit il (12), *in Tib. Graccho, Caioque Carbone, talis mens ad rempublicam bene gerendam fuiſſet, quale ingenium ad bene dicendum fuit! profecto nemo his viris gloria præſtitiſſet.* Dans un autre endroit, il oppoſe leur conduite à celle de leur pere, & il va juſqu'à dire qu'il ont fait ſervir leur éloquence à la ruïne de la République, c'eſt où il parle du tort que l'éloquence a fait à l'Etat (13): *Sed ut reliquos prætermittam, nimium mihi videor exceptis, Craſſe, vobis duobus, eloquentiſſimos audiſſe Tib. & C. Sempronios, quorum pater homo prudens & gravis .... ſaluti reipublicæ fuit ..... At vero ejus filii diſerti, & omnibus vel naturæ, vel doctrinæ præſidiis ad dicendum parati, cum civitatem vel paterno conſilio, vel avitis armis florentiſſimam accepiſſent, iſta præclara gubernatrice, ut ais, eloquentia rempublicam diſſipaverunt.* Il paroit cependant que Ciceron ne deſapprouvoit pas tout ce qu'avoient fait les Gracques: il eſt vrai qu'on pourroit le ſoupçonner d'un peu de diſſimulation, dans la Harangue où il en parle; il s'addreſſoit au Peuple, & il s'agiſſoit de cette même Loi *Agraire*, la grande cauſe des troubles à Rome, non ſeulement du tems des Gracques, mais dans tous les tems. Ciceron appelle les deux freres, des hommes illuſtres, d'un grand génie, zélés pour le Peuple; & il ajoûte, qu'il n'eſt nullement du nombre de ceux qui croyent qu'il ſoit défendu de louer les Gracques, aux conſeils, à la ſageſſe, & aux Loix deſquels, la République étoit à divers égards redevable: *Venit mihi in mentem*, dit il (14), *duos clariſſimos, ingenioſiſſimos, amantiſſimos Plebis Romanæ viros, Tib. & C. Gracchos, plebem in agris publicis conſtituiſſe, qui agri a privatis antea poſſidebantur. Non ſum autem ego is Conſul, qui, ut plerique, nefas eſſe arbitrer, Gracchos laudare: quorum conſiliis, ſapientia, legibus, multas eſſe video reipublicæ partes conſtitu-*

(7) Oeuvr. Mêl. T. II. p. 22. 23. Edit. de 1739.

(8) Hiſt. de la Conjuration des Gracques dans ſes Oeuvr. T. I. p. 97. 98. Edit. d'Amſt. 1740.

(9) Vell. Patercul. L. II. c. 2.

(10) Florus Epit. L. II. cap. 14.

(11) Vie de T. & C. Gracchus, loc. cit. p. 107. 108. 109.

(12) Cicero in Bruto n. 27. où il s'agit de Tib. Gracchus & de C. Carbon.

(13) De Oratore L. I. cap. 9.

(14) Cicero de Lege Agrar. contra Rullum, Orat. ad Populum. n. 3.

recommandable, qu'on le jugea digne d'être associé au Collége des Augures, & Appius Claudius, un des plus graves & des plus illustres Sénateurs de son tems, conçut tant d'estime pour lui, qu'il lui donna Claudia sa fille en mariage (d). Gracchus suivit en Afrique le jeune Scipion, qui avoit épousé sa sœur. Il s'y distingua par sa valeur, par son obéissance, & par son attachement à la discipline; & il gagna à un tel point l'affection des Troupes, que quand il partit il fut universellement regrété (e). Il fut ensuite élu Questeur, & le sort lui échut d'aller contre les Numantins avec le Consul Caius Mancinus; ce Général fut très-malheureux, il se vit réduit à faire un Traité honteux, qui fut conclu par l'entremise de Tib. Gracchus; le Traité fut desavoué à Rome, mais le Peuple en fit retomber toute la faute sur le Consul & sauva le Questeur [C]. Peu de tems après il devint Tribun du Peuple, & se servit de l'autorité que lui donnoit cette charge pour se venger de l'affront qu'on lui avoit fait en desapprouvant le Traité conclu avec les Numantins (f), quoique d'autres attribuent à d'autres motifs le dessein qu'il forma de remettre les Loix Agraires en vigueur [D]. Il prit toutes les mesures que la prudence put lui suggérer pour réussir dans son projet, & il employa d'abord toutes les voyes les plus douces [E], mais inutilement; les Riches qui perdoient au rétablissement de la Loi,

(d) Plutarque Vie de T. & C. Gracchus dans les Vies des Homm. Ill. Tom. VII. p. 111. de la Trad. de Dacier. Edit. de 1719.

(e) Idem p. 112.

(f) Cicero in Bruto n. 27.

tas. Valére Maxime taxe nettement Tiberius Gracchus d'ambition, en disant qu'il fut declaré ennemi de l'Etat, parce qu'il avoit preferé les intérêts de sa grandeur au salut de la République. *Inimicus patriæ fuisse Tib. Gracchus existimatus est: nec immerito, quia potentiam suam saluti ejus prætulerat* (15).

(15) Valer. Maxim. L. IV. c. 7. n. 1.

[C] *Le Peuple en fit retomber toute la faute sur le Consul & sauva le Questeur.*] Pour mettre le Lecteur au fait de cette affaire il faut reprendre les choses de plus haut. La Ville de Numance étoit célébre en Espagne par ses Richesses & par sa Puissance, & surtout par la valeur de ses Concitoyens (16), qui sans avoir jamais armé plus de dix mille hommes de leur jeunesse, firent échouër les plus illustres Généraux de Rome (17). Ce fut sur la fin de l'an de Rome 612 que commença la Guerre de Numance; le Consul L. Metellus, qui commandoit dans ces quartiers-là, remit l'armée à Q. Pompeius son Successeur; ce Général fut malheureux, & les Numantins, qui souhaitoient de terminer la guerre, aimérent mieux conclure un Traité que de profiter de tous leurs avantages; celui qu'ils firent avec Pompeius fut trouvé si honteux à Rome, qu'on le déclara nul, & qu'on résolut de continuer la guerre (18). M. Popillius ne la fit pas avec plus de succès, que Pompeius son prédecesseur (19). Caius Mancinus qui lui succéda fut plus malheureux encore; après avoir été défait en plusieurs batailles, il se vit réduit à abandonner son camp pendant la nuit: les Numantins, avertis de sa retraite, le poursuivirent vivement, après avoir pillé son Camp & tout le bagage de son Armée, ils le poussérent en des lieux, d'où il ne pouvoit plus sortir, & ce Général fut obligé de leur envoyer un Héraut pour traiter de quelque Accommodement. Les Numantins, qui ne demandoient pas mieux que de finir honorablement la Guerre, mais que l'expérience du passé rendoit en même tems défians, répondirent qu'ils n'entreroient en Traité qu'avec le Questeur Tiberius Gracchus, parce qu'ils se souvenoient que son Pere dans son expédition d'Espagne, leur avoit donné la paix, & l'avoit fait ratifier à Rome. Tiberius Gracchus alla donc pour traiter de Paix avec eux, & il fit même ajouter des Conditions plus favorables à celles qu'on lui accordoit d'abord: il conclut un Traité par lequel il sauva visiblement vingt mille Citoyens Romains, outre les Esclaves & ceux qui suivoient l'Armée; mais toutes les Richesses, qui étoient dans le Camp, demeurérent aux Numantins: ils estimoient cependant Tiberius à un tel point, qu'ils lui rendirent ses Registres, qui avoient été pris, & qu'ils lui firent les traitemens les plus gracieux. Cette Paix, quelque nécessaire qu'elle eût paru au Questeur & à toute l'Armée, fut trouvée si honteuse à Rome, qu'elle y fut hautement condamnée: mais le Peuple qui aimoit Gracchus le sauva, & se contenta de condamner le Consul, qu'on envoya pieds & poings liés avec toute sorte d'ignominie aux Numantins, en rompant le Traité; le Questeur eut beau faire tous ses efforts pour le sauver il ne pût jamais y réussir (20). „ Sans prendre garde qu'on avoit dû „ sauver la vie à vingt mille Citoyens, *dit fort bien l'Abbé de St. Real* (21), à quelque prix que ce fût, les Peres Conscripts, éloignés des périls & de la disette, jugérent *tous à leur aise*, qu'il valoit mieux les laisser tous „ mourir de faim, que de recevoir une Loi si odieuse." On sera moins surpris de cette conduite, si l'on fait attention à l'état où les choses se trouvoient à Rome; le tableau qu'en trace Mr. de St. Evremond est très-fidéle; le voici (22): „ Les Esprits se corrompoient dans Rome aux „ affaires qui regardoient les Citoyens. L'intégrité de„ venoit plus rare tous les jours. On ne connoissoit pres„ que plus de justice. L'envie de s'enrichir étoit la Mai„ tresse passion, & les personnes considérables mettoient „ leur industrie à s'approprier ce qui ne leur apparte„ noit pas. Mais on voyoit encore de la dignité en ce „ qui regardoit les Etrangers, & les plus corrompus au „ dedans se montroient jaloux de la gloire du nom Ro„ main au-dehors. Rien n'étoit plus injuste que les ju„ gemens des Sénateurs; rien de si sale que leur avarice. „ Cependant le Sénat s'attachoit avec scrupule à la con„ servation de la dignité, & jamais on n'apporta plus de „ soin pour empêcher que la majesté du Peuple Romain „ ne fut violée. Ce Sénat, d'ailleurs si intéressé & si cor„ rompu avec ses Citoyens, opinoit avec la même hau„ teur qu'auroit pu avoir Scipion, où il s'agissoit des „ ennemis." Le malheureux Mancinus en fut la victime, comme nous l'avons dit: mais il y a beaucoup d'apparence, que le Sénat comptoit d'envelopper Gracchus dans sa condamnation, parce qu'anciennement, quand on rompoit les Traités faits par les Généraux, on livroit tous les Officiers de l'Armée à la vengeance de ceux avec lesquels ils avoient fait le Traité (23).

(16) Florus Epitom. L. II. cap. 18.

(17) Vell. Paterc. Lib. II. cap. 1.

(18) Idem ibidem. Florus ubi supra. Voy. aussi T. Livii Epitom. 54. & Sigonius ad Fast. &c. ad ann. 613. & 614.

(19) Frontin. L. III. & ad Sigon. ad ann. 615.

(20) Plutarq. Vie de T. & C. Gracchus, loc. cit. p. 113-116. Florus & Vell. Paterc. ubi supra. T. Livius Epitom. 55. & 56.

(21) Conjurat. des Gracques, dans les Oeuvres T. I. pag. 91. 92. Edit. d'Amst. 1740.

(22) Oeuvres T. II. p. 20. 21.

(23) Voy. Tit. Livius L. IX. c. 10.

[D] *D'autres attribuent à d'autres motifs le dessein qu'il forma de remettre les Loix Agraires en vigueur.*] Avant que de parler des motifs qui firent agir Tiberius Gracchus, il faut dire en peu de mots ce que c'étoit que la Loi *Agraire*. C'étoit une ancienne coutume à Rome, que les Terres que l'on acquéroit par de nouvelles Conquêtes, se vendoient en partie pour indemniser l'Etat des frais de la guerre, & les autres étoient distribuées aux pauvres Citoyens, sous une légére redevance (24). L'avarice des Patriciens ne laissa pas subsister longtems cette coutume, ils haussérent tellement les Censes, qu'ils s'emparérent de ces Terres, qui faisoient toute la ressource du petit Peuple. L'an de Rome 267 ou 268, le Consul Sp. Cassius Viscellinus, qui cherchoit à gagner le Peuple pour parvenir à la Royauté, proposa de faire un dénombrement exact des Terres qu'on avoit enlevées aux ennemis, & dont les Patriciens s'étoient emparés, & d'en faire un nouveau partage, (25) c'est la premiére fois que la *Loi Agraire* fut proposée (26). Les Patriciens furent obligés d'y consentir, mais ils en éludérent l'exécution; elle fut reproduite plusieurs fois depuis, mais toujours sans que le Peuple en retirât aucun avantage. Vers l'an 387 ou 388 de Rome, le Tribun *C.* Licinius Stolon fit passer la Loi appellée *Licinia*, qui portoit qu'aucun Citoyen, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourroit posséder à l'avenir plus de cinq cens arpens de terres de conquête, & qu'on distribueroit gratuitement, ou qu'on afferméroit à vil prix le surplus à de pauvres citoyens. La Loi fut exécutée, & pendant un tems les choses allérent bien, mais insensiblement les Riches s'étoient de nouveau mis en possession des Terres, d'abord sous des noms empruntés, & ensuite ouvertement (27). C'étoit là le desordre auquel Tiberius Gracchus entreprit de remédier, en faisant revivre la Loi *Licinia*. Voyons quels furent les motifs qui le firent agir. Quelques uns ont prétendu, qu'il chercha à se venger de l'affront qu'on lui avoit fait en rompant le Traité qu'il avoit conclu avec les Numantins; c'étoit la pensée de Ciceron: *Sed propter turbulentissimum Tribunatum, ad quem ex invidia* Fœderis Numantini bonis iratus *accesserat, ab ipsa republica est interfectus* (28). Il s'en explique plus fortement encore dans un autre endroit: *Nam Tib. Graccho invidia Numantini fœderis, cui feriendo Quæstor C. Mancini Consulis cum esset, interfuerat, & in eo fœdere improbando Senatus severitas dolori & timori fuit; istaque res illum fortem & clarum virum, a gravitate patrum desciscere coëgit* (29). Velleïus Paterculus attribue son entreprise au même motif: *Tiberius Gracchus . . . . . . quo quæstore & auctore id fœdus ictum erat, nunc graviter ferens aliquid a se pactum infirmari . . . . . desciscit a bonis* (30). Plutarque nous apprend (31), que plusieurs prétendoient qu'il fut poussé par Diophane le Rhéteur, dont il avoit été disciple, & par Blossius le Philosophe, qui étoit de Cumes, & son intime ami. Cet Historien ajoûte que selon quelques Auteurs, Cornelie sa mere y contribua, qu'elle reprochoit tous les jours à ses deux fils, *que les Romains ne l'appelloient que la belle-mere de Scipion, & qu'ils ne l'appelloient pas encore la mere des Gracques.* D'autres prétendent que ce fut un motif de jalousie contre un certain Spurius Posthumius, rival en éloquence de Gracchus, qui engagea celui-ci à tenter quelque chose d'extraordinaire. Son frere Caïus, dans un petit Mémoire qu'il a laissé, rapporte, dit Plutarque, que Tiberius allant à Numance, traversa la Toscane, & qu'il fut touché de voir les Campagnes desertes & qui n'étoient plus cultivées que par des Esclaves: ce qui lui fit concevoir le dessein de remédier à un si grand mal. Mais Plutarque prétend, que ce qui l'anima le plus à cette entreprise, ce fut le Peuple, qui par des écriteaux affichés par tout, l'exhortoit tous les jours à faire rendre aux pauvres les terres de la République.

(24) Dion. Halicar. Antiq. Rom. L. II. c. 4.

(25) Idem Lib. VIII. cap. 12.

(26) Tit. Livius Lib. II. cap. 41.

(27) Plutarque loc. cit. p. 117.

(28) Cicero in Bruto n. 27.

(29) Cicero Orat. de Haruspic. Respons. n. 20.

(30) Vell. Paterc. Hist. Rom. L. II. cap. 2.

(31) Vie de T. & C. Gracchus, loc. cit. p. 118. 119.

[E] *Il employa d'abord toutes les voyes les plus douces.*] Tiberius, avant que de proposer sa Loi consulta les plus grands Hommes de Rome, pour s'appuyer de leur suffrage, le Souverain-Pontife Crassus, le célébre Jurisconsulte Mutius Scevola, alors Consul, & Appius Claudius, son beaupére, qui tous approuvérent la Loi (32). Il fit plus, pour agir avec toute la modération possible, & tâcher de ne

(32) Plutarque ubi supra, p. 119.

Loi, ne cesférent de déclamer contre Tiberius, qu'ils représentoient comme un Séditieux, & un Perturbateur du Repos public. Ce Tribun soutint hautement les intérêts du Peuple, sans sortir jamais de son caractère de douceur [*F*]. Les Grands eurent recours au seul moyen qui leur restoit, qui étoit de gagner un des Tribuns, parce que par le privilége de sa Charge il pouvoit arrêter tout ce que son Collégue proposoit; ils s'adressérent à Marcus Octavius jeune homme d'un grand mérite, & ami particulier de Gracchus; il refusa d'abord de s'opposer à la Loi, quoiqu'il y fût interessé, mais enfin il se laissa gagner (*g*), ou plutot entrainer aux sollicitations, & il s'opposa à la Loi proposée par Gracchus: celui-ci fit tous ses efforts pour engager son Collégue & son ami à se désister de son opposition, ils disputérent pendant plusieurs jours avec beaucoup de douceur & d'honneteté, Gracchus offrit à Octavius de le dédommager de ce qu'il perdroit en rendant les terres qu'il possédoit contre la Loi; le Tribun persistant dans son opposition, Tiberius employa des moyens violens, il interdit d'abord tous les Magistrats & tout exercice de la Justice, & fit déposer Octavius du Tribunat [*G*]. La Loi passa alors sans opposition, & on nomma trois Commissaires pour faire la perquisition & la distribution des Terres, & Tib. Gracchus se fit nommer lui-même avec son beau-pere Appius Claudius, & son frère Caius Gracchus (*h*). Diverses circonstances contribuérent à augmenter la division entre le Sénat & le Tribun; mais celle qui alluma le plus le feu ce fut le Testament d'*Attale* (*i*) Roi de Pergame, qu'un certain Eudemus apporta à Rome; ce Prince y instituoit le Peuple Romain son Héritier. Gracchus proposa une Loi, qui portoit „ que tout l'Argent comptant qui seroit trouvé dans les Trésors de ce Roi, „ seroit distribué aux pauvres Citoyens, à qui l'on venoit de donner des Terres, pour leur fournir le „ moyen de se meubler, & d'avoir les outils nécessaires au Labourage, & les autres choses dont ils „ avoient besoin: *Il ajouta*, que quant aux Villes & aux Provinces, qui composoient les Etats d'Attale, le Sénat ne pouvoit y toucher, & que le Peuple seul avoit droit d'en ordonner, qu'ainsi il „ lui feroit rapport de cette affaire, pour savoir sa volonté". Ce fut là comme le signal d'une guerre declarée, & Gracchus essuya les reproches les plus mortifians [*H*]. Alors il ne garda plus de ménagemens.

(*g*) Plutarque *ubi supra p.* 121. Je ne sai sur quelle autorité Mr. l'Abbé de Vertot dit, *qu'il ne fallut ni prières ni promesses pour gagner Octavius. Hist. des Révol. de la Rép. Rom.* T. II. p. 111. Edit. de Holl. in-12.

(*h*) Plutarque *loc. cit.* p. 127. Tit. Livius Epit. 58. Vell. Paterc. Lib. II. cap. 2. aliique.

(*i*) Il est surnommé *Philopator* dans Plutarque, & l'Abbé de St. Real, aussi bien que Mr. de Vertot l'ont suivi à cet égard, mais c'est une faute, comme Mr. Dacier l'a fort bien remarqué, Attale étoit surnommé *Philometor*.

ne faire tort à personne, il publia que ceux qui avoient contrevenu à la Loi, ne seroient ni punis, ni condamnés à l'Amende; & que les revenus qu'ils avoient tirés des Terres, leur demeureroient; qu'en leur ôtant ce qu'ils possédoient au-delà des cinq cens Arpens, marqués par la Loi, on les indemniseroit, & que la République leur payeroit la valeur des Fonds qu'on assigneroit aux pauvres Citoyens: Il fit plus: il engagea le Peuple à se contenter qu'on lui fit justice à l'avenir, & qu'on laissat paisibles leur vie durant ceux qui se trouveroient en possession de ces Terres prohibées (33). J'avoue que j'ai de la peine à concevoir, que Tib. Gracchus ait mérité qu'on dépeignit cette entreprise, comme aussi mauvaise, aussi dangereuse qu'on l'a fait, & je ne puis acquiescer au jugement de Mr. de St. Evremond (34), *qui après avoir fait le portrait du* Sénat, de Gracchus, & du Peuple, ajoûte: *On aura l'idée de Gracchus, comme d'une personne qui avoit de grands talens, mais plus propre à ruiner absolument une République corrompuë, qu'à la rétablir dans sa pureté par une sage réformation.* Je ne vois absolument point de quelle manière on voudroit que Gracchus s'y fût pris pour rémédier au desordre, à moins que de laisser tranquillement les Riches en possession d'un bien usurpé injustement & contre les Loix; c'est-à-dire qu'il ne devoit point du tout penser au soulagement du Peuple. Je sai qu'on peut alléguer qu'un pareil dessein jettoit tout dans la confusion, qu'on ôtoit par-là aux uns l'héritage qu'ils tenoient de leurs Ancêtres, aux autres ce qu'ils avoient acquis de bonne foi (35). Mais on obvioit à cela, en laissant la possession des terres, leur vie durant, à ceux qui l'avoient, & en leur en payant ensuite la valeur; disons-le, l'avidité insatiable des Riches fut la véritable cause des troubles qu'excitérent les desseins de Gracchus: *Il me paroît qu'il alloit au bien, & qu'il haïssoit naturellement toute sorte d'injustice*, dit Mr. de St. Evremond (36), *mais*, ajoute-t-il, *l'opposition mettoit en désordre ses bons mouvemens. Une affaire contestée l'aigrissoit contre ceux qui lui résistoient, il poursuivoit par un esprit de faction, ce qu'il avoit commencé par un sentiment de vertu.* Il me semble que les faits ne justifient guéres ce portrait, les mesures qu'il garda, les efforts qu'il fit à plusieurs reprises pour vaincre Octavius son Collégue, ne me paroissent pas des marques d'un esprit si facile à aigrir. J'avoue que dans la suite il en vint à des extrémités condamnables, & qu'il auroit dû céder aux circonstances du tems: mais où est l'homme, qui dans une cause aussi juste que l'étoit celle que défendoit Tib. Gracchus, ne perde enfin patience, & ne passe un peu les bornes en se voyant traversé dans ses légitimes desseins? où est l'homme, qui en pareil cas ne s'aigriroit en voyant ses Adversaires soulever contre lui son Collégue & son Ami? Si Gracchus a été blâmable, le Sénat & les Grands de Rome l'ont été à mon avis infiniment plus.

[*F*] *Le Tribun soutint hautement les intérêts du Peuple sans sortir jamais de son caractère de douceur.*] Il fit en partie une Harangue touchante & pathétique, où il plaida la cause des pauvres avec autant d'éloquence que de modération. „ Les Bêtes sauvages, *disoit-il au Peuple* (37), „ qui habitent les montagnes & les forêts de l'Italie, ont „ leurs gites & leurs tanières; tandis que des Hommes, „ & des Hommes tels que les Soldats & les Citoyens Romains, sont obligés à errer çà & là avec leurs femmes „ & leurs enfans, sans avoir aucun lieu où ils puissent se „ retirer. *Il représenta*, qu'il étoit bien injuste que tant „ de vaillans Soldats combattissent avec tant de péril & de „ fatigue, pour le luxe, les richesses, & les superfluités „ de leurs Concitoyens, qui n'avoient pas assez de discrétion pour leur vouloir départir une petite portion de „ Terre, dont ils pussent faire leur Habitation: Que les „ Généraux Romains avoient grand tort, lorsqu'ils les animoient à combattre, de leur représenter qu'ils combattoient pour la conservation de leurs Dieux domestiques, & de la Sépulture de leurs Ancêtres; puisque pas „ un d'eux n'avoit ni Maisons, ni Dieux domestiques; & „ qu'ils étoient dans l'ignorance totale du lieu qui couvroit les cendres de leurs Peres. On vous appelle, *ajoûta-t-il*, les Maitres de la Terre; quels Maitres! qui „ n'en possédent pas un seul pouce, dont ils puissent disposer." Ce fut par de tels & semblables Discours, que notre Tribun se concilia pleinement l'affection du Peuple, & qu'il ferma la bouche aux Grands.

[*G*] *Tiberius employa des moyens violens..... & fit déposer Octavius du Tribunat.*] Cette action se trouve indiquée en un mot dans les Sommaires de Tite Live (38), dans Florus (39), Velleius Paterculus (40) Aurelius Victor (41), Ciceron (42) & autres. Mais Plutarque nous a conservé le détail de tout ce qui se passa dans cette importante occasion. Il nous apprend (43) que l'interdiction des Magistrats irrita à un tel point les Grands, qu'ils pensérent à faire assassiner Tiberius, & qu'il fut obligé de porter un poignard sous sa robe, pour se défendre en cas de besoin. Le jour de l'Assemblée le Tribun appella le Peuple à donner ses suffrages. Les Riches pour parer le coup détournérent adroitement les Urnes où l'on conservoit les bulletins. Cette fraude excita l'indignation de Tiberius, & un grand tumulte parmi le Peuple: Manlius & Fulvius, deux personnages Consulaires, conjurérent le Tribun de remettre l'Assemblée pour prévenir le désordre affreux dont la Ville étoit menacée, & de s'en remettre à la décision du Sénat; Tiberius y consentit. Mais les délibérations du Sénat, tout composé de gens opposés à la Loi, n'aboutirent à rien; & ce délai ne servit qu'à aigrir le Tribun. Il rassembla le Peuple, & proposa la Loi, mais Octavius s'y opposa; Gracchus employa les paroles les plus touchantes pour le gagner, il le conjura *de se désister de son opposition, & d'accorder cette grace au Peuple, qui ne demandoit que des choses toutes justes, & qui en les obtenant ne recevroit même qu'une legère récompense de tant de peines, de travaux, & de dangers, qu'il essuyoit pour la République.* Octavius ne s'étant point rendu, Tiberius se tourna vers le Peuple, & dit: „ Puisqu'Octavius est d'un sentiment opposé au „ mien, & que la Coutume défend de passer outre dans les „ Publications des Loix des Tribuns, tant que l'un d'eux „ s'y oppose; il est nécessaire, pour éviter les désordres „ intestins, que l'un de nous deux soit déposé de la Ma„ gistrature." En même tems il ordonna à Octavius de faire opiner sur lui-même tout le premier, ajoûtant: „ Pour „ moi j'obéirai volontiers au Peuple, & je descendrai du „ Tribunal, s'il le trouve à propos." Comme Octavius refusoit cet expédient, il lui déclara qu'il feroit opiner sur lui, s'il ne se désistoit, après y avoir pensé, & il renvoya l'Assemblée au lendemain. Le Peuple s'étant rassemblé, & Octavius demeurant obstiné, Gracchus fit procéder à sa Déposition. Il y avoit trente-cinq Tribus, dix-sept avoient déja donné leur voix contre Octavius, & il n'en falloit plus qu'une pour qu'il fût déposé: Gracchus fit surseoir alors; il s'addressa à Octavius, lui renouvella ses priéres, l'embrassa devant tout le Peuple, le conjurant de ne pas s'exposer à cet affront d'être déposé, & de ne pas lui attirer à lui le reproche éternel d'avoir été l'Auteur d'une procédure aussi sévère. Octavius fut ému & attendri, mais jettant les yeux sur plusieurs des Riches, qui étoient autour de lui, soit mauvaise honte, soit grandeur d'ame, il répondit à Tiberius, *acheves votre Ouvrage*. Sa déposition passa sur le champ, il fut arraché de son Tribunal, & on eut de la peine à le garantir de la fureur du Peuple.

[*H*] *Gracchus essuya les reproches les plus mortifians.*] Un des Sénateurs nommé Pompeius dit, „ qu'il étoit proche „ voisin de Tiberius, & qu'il savoit très-certainement „ qu'Eu-

(33) Idem ibidem.

(34) Oeuvr. Tom. II. p. 24. 25.

(35) Vez. Florus Lib. II. Ch. 13.

(36) Ubi supra p. 23.

(37) Plutarque ubi supra, p. 120. J'ai suivi l'Abbé de St. Real pour la traduction de cette harangue, où il m'a paru avoir réussi mieux que Mr. Dacier; il ne suit pas à la vérité Plutarque mot à mot, mais il en a rendu fidèlement le sens.

(38) Epitom. 58.

(39) Lib. II. cap. 14.

(40) L. II. cap. 2.

(41) *De Vir. Illust.* cap. 69.

(42) *In Bruto*, n. 25.

(43) *Ubi supra* p. 123. *& suiv.*

nagemens avec le Sénat, & il ne pensa qu'à se faire continuer dans le Tribunat, en proposant coup sur coup de nouvelles Loix favorables au Peuple (k). Le jour fixé pour les faire passer, il ne trouva pas les choses assez bien disposées, desorte qu'il renvoya l'Assemblée; en attendant il s'assura du Peuple. Le lendemain il se mit en devoir de se rendre au Capitole, mais il eut plusieurs sinistres présages [I]; ce qui ne l'empêcha pas de continuer son chemin. Lorsqu'il arriva, il fut reçu avec de grandes acclamations du Peuple: pendant qu'on commençoit à recueillir les voix un Sénateur nommé Flavius Flaccus survint, qui avertit Gracchus qu'on venoit de conspirer sa mort dans le Sénat. Cette nouvelle causa un grand tumulte, & dans la confusion le Tribun ne pouvant se faire entendre, porta sa main à sa tête pour marquer que sa vie étoit en danger. Plusieurs de ses ennemis, qui étoient présens, s'écriérent, *le Tribun demande un Diadême*, & coururent au Sénat porter cette plainte calomnieuse (l). Scipion Nasica, ennemi déclaré de Gracchus anima tout le corps, se mit à la tête d'une grosse troupe, se rendit au Capitole, & dans le tumulte que tout cela excita, Tiberius Gracchus fut tué, sans qu'il prononçât une seule parole [K], n'ayant pas encore trente ans accomplis. Le désor-

(k) Plutarque cit. loc.

(l) Plutarque loc. cit. p. 137-138. Florus L. II. c. 14. Aurel. Victor. de Vir. Ill. cap. 64.

„ qu'Eudemus de Pergame lui avoit apporté secrétement un „ Diadême & une Robbe de pourpre, comme à celui qui „ devoit régner à Rome." Quintus Metellus lui reprocha aussi certaines distinctions continuées, qu'on avoit affecté dans sa famille (44). Mais Mr. de Vertot remarque avec raison (45) que „ jamais personne ne fut plus Républicain que ce Tribun. Tout ce qu'il avoit fait au „ sujet du partage des Terres, n'avoit eu pour objet, „ que de raprocher la condition des pauvres Citoyens, „ de celle des riches, & d'établir une espèce d'égalité en„ tre les Citoyens." Mais de tous les reproches qu'il essuya, il n'y en eut point qui le piquât plus vivement, que celui que lui fit Titus Annius, personnage de peu de mérite mais plein d'esprit, & fin pour la repartie; il lui reprocha qu'il avoit deshonoré son Collégue, qui étoit saint & inviolable selon les Loix. Gracchus se retira en colere, fit assembler le Peuple, & ordonna qu'on amenât Annius pour lui faire son procès. Cet Homme présenté devant lui, le pria qu'avant que de parler, il voulût lui répondre à une question. Tiberius lui ayant permis de la lui faire, il régna tout d'un coup un profond silence. Alors Annius lui demanda tout haut: *Si vous vouliez m'outrager devant tout le monde, & que quelqu'un de vos Collégues, qui sont ici présens, se levât pour me secourir, trouveriez vous que ce fût là un juste sujet de le dépojer de sa Magistrature?* Ce Discours déconcerta Gracchus à un tel point, qu'il rompit brusquement l'assemblée, & que deux jours après il fit une grande Harangue pour justifier sa conduite dans l'affaire d'Octavius (46).

(44) Plutarque ibid. p. 129-130.

(45) Hist. des Révol. de la Rép. Rom. T. II. p. 145.

(46) Plutarque loc. cit. p. 130-131.

[I] *Il eut plusieurs sinistres Présages.*] On lui rapporta que les Poulets sacrés n'avoient pas voulu manger ce matin là (47). En sortant de sa maison il se blessa le pied contre le seuil de sa porte; & il n'en étoit pas éloigné lorsque des Corbeaux, qui se battoient, firent tomber une tuile à ses pieds (48). Valere Maxime fait mention de ces deux derniers présages: *T. Graccius cum ad res novas pararetur, auspicia domi prima luce petiit: quæ illi perquam tristia responderunt. Nam januam egressus, ita pedem offendit, ut digitus ei decuteretur: tres deinde corvi in eum adversum occinentes partem tegulæ decussam ante ipsum protulerunt* (49). Il n'en falloit pas tant, dans un tems où la superstition étoit fort grande sur de pareils articles, pour arrêter tout court l'homme le plus hardi; aussi Tiberius fut-il tellement épouvanté, qu'il se disposoit à rentrer chez lui; mais le Philosophe Blossius, son ami, qui l'accompagnoit, lui représenta „ qu'il y auroit de la lâcheté, & que ce seroit „ une honte pour Tiberius Gracchus fils de Gracchus, pe„ tit fils de Scipion l'Africain, & Tribun du Peuple Ro„ main, si la vuë de deux Corbeaux l'empêchoit d'obéir à „ ses Citoyens, qui l'appelloient à leur secours. Que ses „ Ennemis ne tourneroient pas cette indignité en raillerie, „ mais s'en serviroient pour le rendre odieux & méprisa„ ble, en semant parmi le Peuple, que c'étoit là déja le „ trait d'un Tyran tout formé, qui leur insultoit & les „ traitoit avec arrogance (50)." Ce Discours piqua le Tribun, & il reçut en même tems plusieurs messages de la part de ses partisans qui étoient déja au Capitole, & qui le pressoient de se hâter, en l'assurant que tout étoit parfaitement bien disposé, & qu'il trouveroit la plus grande partie des suffrages réunie en sa faveur.

(47) Idem p. 137.

(48) Idem p. 137, 138.

(49) Valer. Maxim. L. I. c. 4. n. 2.

(50) Plutarque ubi supra, p. 136.

[K] *Dans le tumulte que tout cela excita Tiberius Gracchus fut tué, sans qu'il prononçât une seule parole.* Plutarque, Velleius Paterculus, & Ciceron me fourniront mon Commentaire. Plutarque rapporte (51), que dès qu'on eût dit au Sénat que Tiberius demandoit la Couronne, toute cette Compagnie fut fort émuë, soit qu'elle crût que le rapport étoit véritable „ soit, comme il est plus vraisemblable, „ qu'on voulût se servir de ce prétexte pour justifier les „ violences qu'on avoit résoluës (52)". Scipion Nasica s'addressa au Consul Mutius Scevola, le pressa de secourir la Ville & d'exterminer le Destructeur de la Liberté publique. Le Consul, homme sage & modéré, lui répondit doucement „ qu'il ne commenceroit point à user de „ violence, & qu'il ne lui arriveroit jamais de faire mou„ rir un Citoyen, qu'il n'eût été jugé dans les formes; & „ que si le Peuple persuadé ou forcé par Tiberius, venoit „ à ordonner des choses injustes, il s'y opposeroit de tout „ son pouvoir, & les empêcheroit de passer." Alors Nasica se leva tout en colére, & se tournant vers la Compagnie: „ Puisque le Souverain Magistrat trahit & livre „ la Ville, dit-il, que ceux qui ont le courage de secou„ rir les Loix me suivent." Il part en même tems, & retroussant sa robbe, ainsi que ceux qui le suivirent, qui

(51) Idem p. 138.

(52) St. Real Conjurat. des Gracques dans ses Oeuvres T. I. p. 123.

furent en très-grand nombre, ils coururent tous à grands pas au Capitole; chacun, par respect pour les plus notables de la Ville, qui composoient la tête de cette Troupe, leur faisant le passage libre. Ceux qui les suivoient s'armérent de gros batons, & en saisissant les pieds & les débris des siéges que la foule du Peuple avoit rompus en fuyant, ils frappoient à droite & à gauche tout ce qui se rencontroit devant eux, pour pénétrer jusqu'à Tiberius: Cependant chacun fuit, tout le Peuple s'écarte; & le Tribun lui-même, se voyant abandonné, est obligé de suivre les autres: comme il se sauvoit, il se sentit retenu par le bout de sa robbe, qu'il abandonna à celui qui la tenoit: un second accident, plus funeste que le précédent, l'arrêta de nouveau, la précipitation avec laquelle chacun fuyoit, fit tomber les premiers; ceux qui suivoient tombérent sur eux, & le Tribun eut ce malheur; comme il se relevoit, un de ses Collégues au Tribunat, nommé Publius Satureius, le frappa le premier, & lui donna un grand coup sur la tête avec le pied d'un banc; ce coup fut bien-tôt suivi d'un autre, que lui donna Lucius Rufus, qui ne craignit point de s'en vanter comme d'une action glorieuse; une infinité de coups suivirent ce dernier, & Gracchus fut véritablement assommé (53). Tel est le récit de Plutarque; qui ne parle point, non plus que les autres Ecrivains, d'une circonstance qu'on trouve indiquée dans les Sommaires de Tite Live; c'est qu'avant la violente entreprise de Nasica, le Consul Mutius harangua contre Gracchus dans le Sénat, & que ce Tribun l'ayant tiré en cause devant le Peuple, ce Magistrat parla encore contre lui devant toute l'Assemblée. *Ea indignatione commotus graviter Senatus, ante omnes P. Mucius Consul, qui, cum in Senatu in Gracchum perorasset, raptus ab eo ad Populum, delatusque plebi, rursus in eum pro rostris concionatus est* (54). Ce qui prouve que le Consul ne favorisoit point Gracchus, & que s'il ne voulut pas employer les voyes de fait, ce fut par un principe de sagesse & d'équité. Voici le récit de Velleius Paterculus (55), passionné contre Gracchus en faveur de Nasica: *Tum P. Scipio Nasica . . . . . privatus & togatus, cum esset consobrinus Tib. Gracchi, patriam cognationi præferens, & quidquid publice salutare non esset, privatim alienum existimans (ob eas virtutes primus omnium absens Pontifex Max. factus est) circumdata lævo brachio togæ lacinia, ex superiore parte Capitolii, summis gradibus insistens, hortatus est, qui salvam vellent remp., se sequerentur. Tum optimates, Senatus, atque equestris ordinis pars melior & major, & intacta perniciosis consiliis plebs, irruere in Gracchum, stantem in area cum catervis suis, & concientem pæne totius Italiæ frequentiam. Is fugiens, decurrensque clivo Capitolino, fragmine subsellii ictus, vitam, quam gloriosissime degere potuerat, immatura morte finivit.* Valere Maxime s'exprime avec encore plus de passion (56): *Cum Tib. Gracchus in tribunatu profusissimis largitionibus favore populi occupato remp. oppressam teneret; palamque dictitaret, interempto Senatu, omnia per plebem agi debere; in ædem Fidei publicæ convocati Patres Conscripti a Consule Mutio Scævola, quidnam in tali tempestate faciendum esset, deliberabant: Cunctisque censentibus ut Consul armis remp. tueretur, Scævola negavit se quidquam vi esse acturum. Tum Scipio Nasica: quoniam, inquit, Consul, dum juris ordinem sequitur, id agit, ut cum omnibus legibus Romanum imperium corruat; egomet privatus voluntati vestræ me ducem offero. Ac deinde lævam manum parte togæ circumdedit, sublataque dextra, proclamavit: Qui remp. salvam esse volunt, me sequantur: eaque voce, cunctatione bonorum civium discussa, Gracchum cum scelerata factione, quas merebatur pœnas, persolvere coegit.* Finissons cette Remarque par l'éloquente description de la mort de Gracchus, qu'on trouve dans Ciceron (57): *Quod simul atque Gracchus prospexit, fluctuare populum, verentem, ne ipse auctoritate Senatus commotus a sententia desisteret, jubet advocari concionem. Iste interea scelere, & malis cogitationibus redundans, evolat ex templo Jovis, & sudans, oculis ardentibus, erecto capillo, contorta toga, cum pluribus aliis ire celerius cœpit. Illi præco faciebat audientiam: hic subsellium quoddam calce premens, dextra pedem defringit, & alios hoc idem jubet facere. Cum Gracchus Deos inciperet precari, cursim isti impetum faciunt: ex aliis aliisque partibus convolant: atque e populo unus, fuge inquit, Tiberi, fuge: non vides? respice, inquam. Deinde vaga multitudo, subito timore perterrita, fugere cœpit. At iste spumans ex ore scelus, anhelans ex infimo pectore crudelitatem, contorquet brachium, & dubitanti Graccho, quid esset, neque tamen locum, in quo constiterat, relinquenti, percutit*

(53) Plutarque p. 139.

(54) T. Livius in Epitom. 58.

(55) Hist. Rom. L. II. cap. 3.

(56) L. III. c. 2. n. 17.

(57) Rhetoric. sive ad Herenn. L. IV. cap. 55.

ordre fut si grand, qu'il y eut plus de trois-cens Citoyens tués de part & d'autre (m). La haine & l'animosité des Grands contre Gracchus alla si loin, qu'ils firent jetter son corps dans le Tibre (n), & qu'ils enveloppérent tous ses amis dans son infortune; ils en firent mourir plusieurs sans procédure, parmi lesquels fut Diophane le Rhéteur, & Caius Billius, qu'ils enfermérent cruellement dans un tonneau avec des Serpens & des Viperes (o). Blossius pourtant échappa [L]. Le Peuple revenu de sa premiere surprise fit éclatter son mécontentement, & le Sénat fut obligé pour le calmer de nommer un autre Commissaire à la place de Tiberius pour le partage des Terres, & d'envoyer Nasica en Asie pour le dérober au ressentiment de la multitude. Et il ne faut pas s'étonner, dit Plutarque (p), que le Peuple eût conçu une haine aussi violente contre lui, puisque Scipion même, le vainqueur de Carthage & de Numance, perdit l'affection des Romains, en témoignant trop librement qu'il approuvoit ce qu'on avoit fait contre Tiberius Gracchus [M].

(m) Plutarque ubi supra p. 139.
(n) Idem p. 140 & Tit. Livius Epit. 58.
(o) Plutarque loc. cit. p. 140.
(p) Loc. cit. p. 142. 143.

*eussit tempus. Ille nulla voce delabens insita virtute concidit tacitus. Iste viri fortissimi miserando sanguine aspersus, quasi facinus præclarissimum fecisset, circumspiciens, & hilaris sceleratam gratulantibus manum porrigens, in templum Jovis contulit sese.*

[L] *Blossius pourtant échappa.*] Plutarque rapporte (58), que Blossius fut mené devant les Consuls, & qu'étant interrogé sur tout ce qui venoit de se passer, il avoua qu'il avoit fait tout ce que Tiberius lui avoit ordonné. *Quoi*, lui dit Nasica, *s'il t'avoit commandé de mettre le feu au Capitole, l'aurois-tu donc executé?* Blossius lui répondit d'abord, que Tiberius ne lui auroit jamais ordonné une pareille chose. Mais repliquérent encore plusieurs fois les Ennemis de Gracchus, s'il te l'avoit commandé, *je l'aurois fait*, leur dit-il à la fin, *car il ne l'auroit commandé que pour l'avantage du Peuple Romain.* Lelius dans Ciceron rapporte la chose d'une autre maniére (59): il dit que Blossius le vint trouver lui Lelius, pendant qu'il étoit enfermé à déliberer sur l'état présent des choses avec les deux Consuls Popilius Lænas, & P. Rupilius, & que le Philosophe le pria instamment de lui pardonner, disant pour toute excuse, qu'il avoit tant d'estime pour Tiberius, qu'il se croyoit obligé de faire tout ce qu'il vouloit. *Eh quoi!* lui repliqua Lelius, *s'il avoit voulu que tu eusses brûlé le Capitole, l'aurois-tu fait? Oh*, repondit Blossius, *c'est ce qu'il n'auroit jamais voulu, mais s'il l'avoit voulu je l'aurois fait.* „ Vous voyez, reprend *Lelius*, quelle parole atroce. „ Et il a fait, comme il le dit, ou plus même qu'il ne dit, „ car il n'a pas obéi à la témerité de Tiberius Gracchus, „ & ne s'est pas rendu le complice de sa fureur, mais il „ l'a excité, & s'est mis à sa tête." *At C. Blossius, Cumanus, hospes familiæ vestræ, Scævola, cum ad me, qui aderam Lænati & Rupilio Consulibus in Consilio, deprecatum venisset, hanc ut sibi ignoscerem, causam afferebat, quod tanti Tib. Gracchum fecisset, ut, quidquid ille vellet, sibi faciendum putaret. Tum ego, Etiamne, si te in Capitolium faces ferre vellet? Nunquam, inquit, voluisset id quidem. Sed si voluisset, paruissem. Videtis, quam nefaria vox. Et hercle ita fecit, vel plus etiam quam dixit. Non enim paruit ille temeritati Tib. Gracchi, sed præfuit; nec se comitem illius furoris, sed ducem præbuit.* Valere Maxime rapporte la chose de la même maniére que Ciceron, voici le passage (60): *Nam cum Senatus Rupilio & Lænati Consulibus mandasset, ut in eos, qui cum Graccho consenserant, more majorum animadverterent; & ad Lælium, cujus consilio præcipue Consules utebantur, pro se Blossius deprecatum venisset, familiaritatisque excusatione uteretur, atque is dixisset: quid si te Gracchus templo Jovis Opt. Max. faces subdere jussisset; obsecuturusne voluntati illius, propter istam, quam jactas familiaritatem, fuisses? Nunquam istud, inquit, Gracchus imperasset: satis, imo etiam nimium . . . . verum quod sequitur, multo audacius, multoque periculosius: compressus enim perseveranti interrogatione Lælii, in eodem constantiæ gradu stetit, seque etiam hoc, si modo Gracchus annuisset, facturum respondit.* Il paroît par-là que Plutarque s'est trompé, en attribuant à Scipion Nasica les questions faites à Blossius; Mr. l'Abbé de St. Réal (61) s'est aussi trompé en mettant la scéne dans le Sénat. Quoi qu'il en soit, Blossius trouva le moyen de se sauver, il se retira en Asie, où il se tua depuis lui-même (62). *In Asiam profugit*, dit Lelius (63), *ad hostes se contulit, pœnas reipublicæ graves, justasque persolvit.*

[M] *Scipion même . . . . perdit l'affection des Romains, en témoignant trop librement qu'il approuvoit ce qu'on avoit fait contre Tiberius Gracchus.*] Plutarque rapporte (64) que lorsque Scipion, qui étoit devant Numance, apprit la mort de Tiberius, il répéta ce que Minerve dit à Jupiter, qui venoit de parler des crimes d'Egisthe (65):

Ὡς ἀπόλοιτο καὶ ἄλλος ὅτις τοιαῦτά γε ῥέζοι:

„ Que desormais autant en puisse prendre,
„ A qui voudra telle chose entreprendre.

Ensuite Caius & Fulvius lui ayant demandé en pleine assemblée, ce qu'il pensoit de la mort de Tiberius, il fit une réponse, qui donnoit à entendre, qu'il n'approuvoit pas ce que ce Tribun avoit fait. Ce qui irrita tellement le Peuple, que depuis ce tems-là il lui rompoit toujours en visiére, & l'interrompoit quand il vouloit haranguer, & que lui de son côté s'emporta fort contre le peuple. Deux passages, l'un de Velleius Paterculus, & l'autre de Valere Maxime serviront de commentaire à ce que dit Plutarque: Voici le premier (66). *Hic* (nempe P. Scipio Africanus) *cum interrogante Tribuno Carbone, quid de Tib. Gracchi cæde sentiret? respondit: si is occupandæ reip. animum habuisset, jure cæsum. Et cum omnis concio acclamasset: Hostium, inquit, armatorum toties clamore non territus, qui possum vestro moveri, quorum noverca est Italia?* Voici le passage de Valere Maxime (67). *C. Carbo Trib. pleb. . . . P. Africanum a Numantiæ ruinis summa cum gloria fulgere venientem, ab ipsa pene porta in Rostra perductum, quid de Tib. Gracchi morte . . . sentiret, interrogavit . . . . . at is jure eum cæsum videri respondit. Cui dicto cum Concio tribunitio furore instincta violenter succlamasset: Taceant, inquit, quibus Italia noverca est. Orto deinde murmure, Non efficietis, ait, ut solutos verear, quos alligatos adduxi. Universus populus iterum ab uno contumeliose correptus est.*

(58) Ubi supra p. 141.
(59) Cicero in Lælio, sive de Amicitia. n. 11.
(60) Val. Maxim. L. IV. c. 7. n. 1.
(61) Conj. des Gracques loc. cit. p. 118.
(62) Plutarque ubi supra p. 141.
(63) Cicero in Lælio ubi supra.
(64) Ubi supra p. 142.
(65) Homere Odyss. Lib. I. vers. 47.
(66) Vell. Paterc. Hist. Rom. L. II. cap. 4.
(67) L. VI. cap. 2. n. 3. Voy. aussi T. Livii Epit. 59.

☞ GRACCHUS (CAIUS) Frere de Tibérius, dont nous avons parlé dans l'Article précédent, naquit vers l'an 599 ou 600 de Rome, car il n'avoit que vingt & un an quand son frere fut tué l'an 620 de Rome. Etant fort jeune encore il servit sous Scipion au siége de Numance, où il étoit lorsque son frere le fit nommer un des Commissaires pour l'exécution de la Loi *Licinia* (a). Après la mort de Tiberius, il affecta de ne se plus montrer en public, & de vivre en homme qui ne pensoit point à se mêler du Gouvernement. Mais on ne fut pas longtems à s'appercevoir, qu'il mettoit sa retraite utilement à profit; il se perfectionna dans l'éloquence, si nécessaire dans un Gouvernement Republicain (b); & il l'a porta bien plus loin que son frere, auquel tous conviennent qu'il étoit à cet égard supérieur [A]. Il en donna bientôt des preuves, en sortant de sa retraite pour défen-

(a) Plutarque Vie de T. & C. Gracchus dans les Vies des Homm. Ill. Tom. VII. p. 127. de la Trad. de Dacier. Amst. 1735.
(b) Idem p. 143. 144.

[A] *Il porta l'éloquence bien plus loin que son frere, auquel tous conviennent qu'il étoit à cet égard supérieur.*] On lit en termes exprès ce que je dis, dans les Sommaires de Tite Live: *Caius Gracchus, Tiberii frater, Tribunus plebis eloquentior quam frater* (1). Velleius Paterculus en porte le même jugement, *ingenio etiam eloquentiaque longe præstantiorem* (2). Plutarque est entré dans un grand détail sur la différence qu'il y avoit entre & lui & son frére. Mr. de Vertot (3) me paroît avoir parfaitement rassemblé tous les traits indiqués par Plutarque. „ Aussi éloquent, mais „ plus vif dans ses expressions, & plus véhément que son „ frére. Son discours étoit orné de figures pathétiques, „ il mêloit même des invectives à ses preuves & à ses rai„ sons; son zéle pour les intérêts du Peuple se tournoit „ en colére contre le Sénat. Il ne sortoit, pour ainsi dire, „ que des éclairs & des foudres de sa bouche, & il por„ toit la terreur jusques dans le fond de l'ame de ses Au„ diteurs". Plutarque nous apprend encore (4) que Caius Gracchus fut le premier des Romains, qui commença à se promener dans la Tribune & à rejetter sa robe de dessus son épaule. Il fut même obligé pour remédier à ses trop violens écarts de voix, d'avoir auprès de lui un de ses Esclaves, nommé Licinius, qui par le son d'un flageolet d'ivoire, le faisoit appercevoir, quand il s'emportoit, c'est la pensée de Plutarque (5) & d'Aulu-Gelle (6): voici ce que ce dernier en dit: *Sed nequaquam sic est, ut a vulgo dicitur, canere tibia solitum, qui pone eum loquentem staret, variisque modis tum demulcere animum actionemque ejus, tum intendere. Quid enim foret ista re ineptius, si, ut planipedi saltanti, ita Graccho concionanti numeros & modos, & frequentamenta quædam varia tibicen incineret? sed qui hoc compertius memoriæ tradiderunt, stetisse in circumstantibus dicunt occultius, qui fistula brevi sensim graviusculum sonum inspiraret ad deprimendum sedandumque impetum vocis ejus; effervescente namque impulsu & instinctu extraneo, naturalis illa Gracchi vehementia, indiguisse, non, opinor, existimanda est.* Ciceron croyoit que le son de cet instrument servoit en général à régler la voix & les mouvemens de Gracchus, & à lui marquer les tons qu'il devoit prendre: *Itaque idem Gracchus, quod potes audire, Catule, ex Licinio, cliente tuo litterato homine, quem servum sibi habuit ille ad manum, cum eburneola solitus est habere fistula, qui staret post ipsum occulte, cum concionaretur, peritum hominem; qui inflaret celeriter eum sonum, qui illum aut remissum excitaret, aut a contentione revocaret* (7). Le même Auteur, juge bien compétent en fait d'éloquence, donne de grands éloges

(1) Tit. Livius Epit. 60.
(2) Vell. Paterc. Hist. Rom. L. II.
(3) Hist. des Révol. de la Rep. Rom. T. II. p. 155. la Haye 1727. in-8.
(4) Vie de T. & C. Gracchus, dans les Vies des Homm. Ill. Tom. VII. p. 162.
(5) Idem p. 109. 110.
(6) Noct. Att. Lib. I. cap. 11.
(7) Cicero de Orator. L. III. n. 60.

fendre un des amis de son frere nommé Vettius; le peuple le vit paroître avec une joye extraordinaire, & il défendit son Client avec tant de force & d'éloquence, qu'il fut renvoyé absous; ce succès réveilla la jalousie des Grands, qui résolurent de travailler à l'éloigner du Tribunat (c). Peu de tems après il fut élu Questeur [B], & le sort lui échut d'aller en Sardaigne avec le Consul Oreste, l'an 627 de Rome; il s'y distingua à tous égards, & sur-tout par les services considérables qu'il y rendit [C]. Un merite si éclatant augmenta les ombrages du Senat; & Caius étant revenu brusquement de Sardaigne, on lui voulut faire un crime d'être revenu avant son Genéral; il fut accusé & cité devant les Censeurs, mais il plaida sa cause avec tant de force, qu'il fut absous du crime dont on l'accusoit [D]. Il se justifia aussi pleinement d'avoir eu part au soulévement des Alliés contre les Romains, & en particulier à celui de la Ville de Fregelles (d). Caius ne crut pouvoir mieux se venger de ses ennemis, qu'en demandant le Tribunat; les Grands s'opposérent en vain à son élection; il portoit un nom trop chéri du Peuple pour ne pas réussir, & la foule fut si grande, que le Champ de Mars ne pouvant contenir toute la multitude tant de la Ville que de la Campagne, plusieurs montérent sur les toits des maisons, d'où ils donnérent leurs suffrages pour Caius (e). Il étoit d'un caractére à savoir profiter de cette dignité pour réussir dans ses desseins [E]. Aussi n'en fut-il pas plutôt revêtu, qu'il

(c) Idem. p. 144.

(d) Idem. p. 143. Aur. Victor de Vir. ill. Cap. 70.

(e) Plutarque, loc. cit. p. 148.

éloges à Caius Gracchus sur cet article en divers endroits: *Secutus est*, dit-il (8), *C. Gracchus, quo ingenio! quanta vi! quanta gravitate dicendi!* Dans un autre endroit il en fait un éloge plus étendu. *Sed ecce*, dit-il (9), *in manibus vir, & præstantissimo ingenio, & flagranti studio, & doctus a puero C. Gracchus. Noli enim putare, quemquam, Brute, pleniorem & uberiorem ad dicendum fuisse. Et ille, sic prorsus, inquit, existimo; atque istum de superioribus, pæne solum lego. Immo plane, inquam, Brute, legas censeo. Damnum enim, illius immaturo interitu res Romanæ, Latinæque literæ fecerunt. Utinam non tam fratri pietatem, quam patriæ præstare voluisset. Quam ille facile tali ingenio, diutius si vixisset, vel paternam esset, vel avitam gloriam consecutus! Eloquentia quidem nescio an habuisset parem neminem. Grandis est verbis, sapiens sententiis, genere toto gravis: manus extrema non accessit operibus ejus: præclare inchoata multa, perfecta non plane. Legendus, inquam, est hic Orator, Brute, si quisquam alius, juventuti; non enim solum acuere, sed etiam alere ingenium potest.* Il ne se peut rien ajouter à l'idée que ce passage nous donne de l'éloquence de Gracchus. Cicéron rapporte ailleurs un trait d'une harangue de cet Orateur, qui marque qu'il étoit effectivement un grand maître. *Quid fuit in Graccho, quem tu, Catule, melius meministi, quod me puero tantopere ferretur?* Quo me miser conferam? quo vertam? in Capitoliumne? at fratris sanguine redundat. An domum? matremne ut miseram, lamentantemque videam, & abjectam? *Quæ sic ab illo acta esse constabat, oculis, voce, gestu, inimici ut lacrimas tenere non possent* (10). Essayons de rendre ce trait, pour mettre le Lecteur François en état d'en juger: „ Où trouverai-je un asyle, malheureux que je suis? „ de quel côté me tournerai je? chercherai-je un asyle „ dans le Capitole? mais il dégoute encore du sang de „ mon frere: irai-je me cacher dans ma maison? mais „ j'y verrai le triste spectacle d'une mere infortunée, baignée de larmes, & accablée de douleur". Cicéron ajoûte, qu'il animoit ces paroles, des yeux, de la voix, & du geste, de manière qu'il arracha des larmes à ses ennemis mêmes.

(8) Orat. de Harusp. Resp. n. 20. Conf. De Orator. Lib. I. n. 9.

(9) In Bruto n. 33.

(10) Cicero de Orat. Lib. III. n. 56.

[B] *Peu de tems après il fut élu Questeur.*] Plutarque nous apprend (11), que cela lui fit plaisir, parce qu'il aimoit naturellement la guerre, & qu'il avoit d'ailleurs de l'éloignement pour les affaires. Cet Historien s'appuie de l'autorité de Cicéron, qui rapporte, que comme il fuyoit les charges avec grand soin, & qu'il étoit résolu de passer sa vie en repos sans se mêler d'aucune affaire, son frere lui apparut une nuit en songe, & lui dit „ Caius, pourquoi „ différes-tu si long-tems? il t'est impossible de te dérober au sort qui t'attend. Une même vie & une même „ mort nous ont été marquées par le destin. Il a dit que „ nous nous sacrifierions pour le Peuple." Voici le passage de Cicéron, que Plutarque a eu vuë, *C. vero Gracchus multis dixit, ut scriptum apud eundem Cælium est, sibi in somnis, quæsturam petenti, Tiberium fratrem visum esse dicere, quam vellet cunctaretur, tamen eodem sibi leto, quo ipse interisset, esse pereundum* (12). Valére Maxime rapporte le même fait (13). Mais je doute qu'on en puisse tirer la conséquence que ces deux Auteurs en veulent tirer en faveur de la certitude des songes. Il ne me paroît nullement extraordinaire, que C. Gracchus, occupé continuellement du souvenir de la mort de son frere, & selon les apparences du desir de la venger, instruit d'ailleurs de la puissance du parti qu'il auroit en tête, n'ait pas été entiérement sans crainte, quand il pensoit à ce qu'il auroit à soutenir en entrant dans les affaires, pour exécuter ses desseins: quoi de plus naturel, que de supposer, que ces réflexions souvent faites lui ont fait avoir un songe, où il lui a semblé voir son frere, & l'entendre lui tenant un pareil langage? Je ne crois pas, qu'il faille aisément donner dans le merveilleux sur pareil article, & j'ose assûrer que si l'on veut examiner attentivement la plûpart des Songes, prétendus extraordinaires, on trouvera que les images retracées pendant le sommeil, sont un effet des objets dont l'esprit a été fortement occupé, & que souvent pour trouver du rapport entre les Songes qu'on a fait, & certains événemens, on a, ou ajoûté, sans y prendre garde, quelque circonstance, ou altéré quelqu'une des circonstances du Songe.

(11) Ubi supra p. 144. 145.

(12) Cicero de Divin. Lib. I. n. 26.

(13) Lib. I. Cap. 7. n. 6.

[C] *Il s'y distingua à tous égards, & sur-tout par les services considérables qu'il y rendit.*] C'est de Plutarque que nous apprenons les circonstances de cette expédition (14). Personne ne fit paroître plus de valeur contre les ennemis, & plus d'attachement pour la discipline militaire que Caius. Il se faisoit admirer par sa tempérance & par l'austérité de ses mœurs. Tout le monde se louoit également de sa douceur, de son exactitude & de son desintéressement. On vit deux preuves éclatantes de l'impression qu'avoit fait sa vertu; il arriva cette année-là que l'Hyver fut très-rude & très-malsain en Sardaigne. Le Général envoya demander aux Villes des habits pour ses Soldats. Les Villes députérent au Sénat, pour le prier de les décharger d'une imposition trop onéreuse. Le Sénat leur accorda leur requête, & le Consul eut ordre de chercher ailleurs dequoi habiller ses Troupes. Comme il ne trouvoit point de moyen de fournir à cette dépense, & qu'en attendant les Soldats souffroient beaucoup, Caius prit le parti d'aller de Ville en Ville, & il fit si bien, qu'il leur persuada à toutes de secourir les Romains dans une si grande extrémité. Vers le même tems, Micipsa Roi de Numidie envoya gratuitement du bled pour l'Armée de Sardaigne, & les Ambassadeurs que ce Prince avoit à Rome, déclarérent en plein Sénat, que le Roi leur Maître n'avoit fait cette libéralité qu'en considération de Caius Gracchus, dont il révéroit la vertu. Cette déclaration réveilla la jalousie des Grands, que la libéralité des Villes de Sardaigne avoit déja excitée; & pour ravaler en quelque maniére la gloire du Questeur & le rendre méprisable, ils chassérent honteusement du Sénat ces Ambassadeurs.

(14) Vide T. & C. Gracchus, loc. cit. p. 145-147.

[D] *Il fut absous du crime dont on l'accusoit.*] Ce qui détermina principalement Caius à revenir de Sardaigne, ce fut la conduite du Sénat, qui voyant que les Soldats de l'armée de Sardaigne étoient entiérement dévoués à Gracchus, ordonna par un Décret qu'on envoyeroit d'autres troupes au Consul, qui resteroit dans sa Province, le Sénat se persuadant que le Questeur y demeureroit aussi (15). Mais Caius s'appercevant des mauvais desseins du Sénat contre lui, prit le parti de s'en revenir: appellé à justifier son retour il dit (16) „ qu'il avoit fait la guerre douze „ ans, quoique les Loix n'en exigeassent que dix; qu'il „ avoit servi trois ans de Questeur à son Général; quoi„ que la Loi permit au Questeur de se retirer après un an „ de service. Qu'il étoit le seul de cette Armée, qui avoit „ emporté sa bourse pleine d'argent, & qui la rapportoit „ vuide, & que tous les autres avoient bû le vin, qu'ils „ avoient emporté dans des cruches, & qu'ils rapportoient „ ces mêmes cruches pleines d'or & d'argent." Aulu-Gelle (17) nous a conservé plusieurs traits de la Harangue que Caius fit dans cette occasion, il y insiste particuliérement sur la pureté de ses mœurs, & sur sa sobrieté & son desintéressement dans l'exercice de son emploi. *Versatus sum in provincia, quomodo ex usu vestro existimabam esse, non quomodo ambitioni meæ conducere arbitrabar; nulla apud me fuit popina; neque pueri eximia facie stabant: sed in convivio liberi vestri modestius erant, quam apud principia.* Post deinde hæc dicit: *Ita versatus sum in provincia, ut nemo posset vere dicere assem aut eo plus in muneribus me accepisse; aut mea opera quemquam sumptum fecisse. Biennium enim fui in provincia: si ulla meretrix domum meam introivit, aut cujusquam servulus propter me sollicitatus est; omnium nationum postremissimum nequissimumque existimatote: quum a servis eorum tam caste me habuerim, inde poteritis considerare, quomodo me putetis cum liberis vixisse . . . . . . Itaque, Quirites, cum Romam profectus sum, zonas, quas plenas argenti extuli, eas ex provincia inanes retuli. Alii vini amphoras, quas plenas tulerunt, eas argento plenas domum reportaverunt.* La seule remarque qu'il y ait à faire sur ce discours, c'est que selon Aulu-Gelle, Caius se donne deux ans de Questure, au-lieu de trois, qu'il s'attribue dans Plutarque: il faut donc qu'il y ait faute dans le texte de l'un ou de l'autre de ces Auteurs. Mr. Dacier (18) croit qu'il faut lire, comme dans Plutarque, *trois ans*; car, dit-il, *Caius avoit été Questeur les années 627, 628 & 629, puisqu'il n'étoit revenu à Rome que sur la fin de 629.*

(15) Idem. p. 147.

(16) Idem. p. 147-151.

(17) Noct. Attic. Lib. XV. Cap. 12.

(18) Note 33. sur la Vie de T. & C. Gracchus, dans Plutarque abrégé.

[E] *Il étoit d'un caractére à savoir profiter de cette dignité pour réussir dans ses desseins.*] Cicéron prétend que la mort de son frere, le respect dû à sa mémoire, la douleur, & sa grandeur d'ame le portérent à chercher les moyens de venger le sang de son frere. *C. autem Gracchum mors fraterna, pietas, dolor, magnitudo animi, ad expetendas domestici sanguinis pœnas excitavit* (19). Il avoit toutes les que-

(19) Orat. de Harusp. Respons. n. 20.

qu'il faisit toutes les occasions de faire ressouvenir le Peuple de la mort de son Frére, la faisant entrer adroitement dans tous les Discours qu'il faisoit (*f*). Apres avoir ainsi ému & préparé le Peuple, il publia deux Loix, [*F*] la première *déclaroit tout Magistrat, qui auroit été déposé par le jugement du Peuple, inhabile à exercer aucune charge*; & par la seconde il étoit ordonné que *tout Magistrat, qui auroit exilé un Citoyen Romain sans observer les formalités prescrites par les Loix, seroit tenu d'en rendre compte devant l'Assemblée du Peuple* (*g*). Ces Loix servirent de prelude a un grand nombre d'autres, qui changeoient absolument le Gouvernement de la République (*G*). Il s'acquit insensiblement un si grand credit, que le Sénat même fut obligé d'avoir pour lui les plus grands égards (*h*). Caius suffisoit à tout, il fit réparer les chemins, & présida à plusieurs autres Ouvrages. Il s'éleva à un tel degré de puissance, qu'il fit nommer au Consulat Caius Fannius son Ami, & se fit confirmer lui-même dans le Tribunat (*i*). Le Sénat s'avisa d'un expédient, suggeré par la plus fine & la plus raffinée Politique, pour faire perdre à Gracchus la faveur du Peuple: Il rechercha l'amitié de Livius Drusus, Collegue de Caius au Tribunat: Drusus flatta si bien le Peuple, qu'il se refroidit pour Caius, & ce Tribun acheva de perdre ses affaires, en s'absentant dans un tems où on le soupçonna d'avoir trempé dans la mort de Scipion l'Africain: Livius Drusus profita de son absence pour gagner la faveur du Peuple, & pour le rendre odieux indirectement, en déclamant fortement contre Fulvius Flaccus, Consulaire, mais intime ami de Gracchus, & le complice de ses projets. Caius revint en diligence à Rome, & tacha

(*f*) Idem, p. 149.

(*g*) Idem, p. 150.

(*h*) Idem, p. 153. 154.

(*i*) Idem, p. 155. 156.

qualités nécessaires pour en venir à bout, personne n'a mieux rassemblé tous les traits qui peuvent donner de lui une juste idée, que la fait Mr. l'Abbé de St. Real, voici le portrait qu'il nous a donné de C. Gracchus (20)." Il „ étoit jeune: J'ai dit qu'il n'avoit guére plus de vingt „ ans, quand son Frere fut tué. Il ne s'en étoit écoulé „ que dix (21), quand il brigua le Tribunat; si bien qu'il „ n'en avoit guére au-delà de trente. Il étoit bienfait „ de sa personne, & d'une taille imposante & majestueuse; la parole facile, le ton de voix agréable, l'air un „ peu grave & sérieux, mais il savoit au besoin le radoucir; & ses civilités, pour être générales, ne laissoient „ pas d'être proportionnées à tout le monde: instruit dans „ toutes les Sciences & dans tous les Arts, capable également de l'administration des affaires de la Guerre, de „ la Justice, & du Gouvernement, expéditif d'ailleurs, „ & finissant dans un jour, ce que les autres avoient peine à terminer dans un mois. Pour les moeurs, on ne „ sauroit en trouver dans quelqu'autre que ce soit de plus „ pures, & de plus irreprochables: patient, quand il ne „ s'agissoit que de lui-même, jusqu'à l'insensibilité: Sobre, au milieu des délicatesses qui l'environnoient; „ libéral, jusqu'à la profusion, d'un Patrimoine, que son „ Frere avoit déja presque épuisé: ennemi du mensonge „ & de la calomnie, dont il prenoit soin de garantir ses „ plus cruels ennemis: imitateur parfait de son Frere, „ dans l'amour qu'il avoit pour l'équité, qui ne lui laissa „ jamais souffrir l'injustice, sans la démasquer & sans la „ poursuivre, sous quelque voile qu'elle fut deguisée, & „ de quelque puissance qu'elle fût soutenuë: sévére pour „ lui-même, & pour les autres; différent en cela de son „ Frere, qui gardoit pour lui seul toute son austérité: se „ mêlant de toute sorte d'Affaires, & voulant lui-même „ les exécuter toutes: persuadé, avec raison, que personne n'en étoit plus capable que lui; & ses Ennemis „ mêmes étoient forcés d'admirer la facilité avec laquelle „ il répondoit en même tems aux Ambassadeurs etrangers, aux Officiers de Guerre, aux Magistrats de Justice, aux Gens de Lettres, & aux Ouvriers, Maçons, „ & Sculpteurs, &c. qui sans cesse avoient affaire à lui." Il est aisé de comprendre qu'avec de pareilles qualités C. Gracchus étoit en état de s'acquérir un grand crédit, parmi le Peuple de Rome, qui cherissoit son nom, surtout si l'on fait réflexion qu'il joignoit à tout cela une éloquence victorieuse.

(20) *Conjur. des Gracques*, dans les Oeuvr. de St. Real, Tom. I. p. 122. 131. Amst. 1740.

(21) Vell. Paterc. Lib. II. Cap. 6. dit; *decem annis interpositis annis.*

"[*F*] *Après avoir ainsi ému & préparé le Peuple il publia deux Loix.*] La première regardoit le Tribun Octavius, que Tiberius Gracchus avoit fait déposer. Mais Plutarque nous apprend (22), qu'il cassa lui-même cette Loi, & déclara publiquement, qu'il donnoit Octavius aux priéres de Cornelie sa mère, qui lui avoit demandé cette grace. La seconde est rapportée par Cicéron en ces termes (23): *ne de Capite Civium Romanorum injussu vestro judicaretur.* Cette Loi avoit pour objet Popilius, qui pendant sa Préture avoit banni les amis & les partisans de Tiberius. Popilius n'attendit pas qu'on le fit citer, & il se bannit lui-même de sa patrie. Il me semble que dans cette occasion Caius ne suivoit pas trop les régles de l'équité, en voulant faire avoir aux Loix qu'il publioit une vertu retroactive; punir un homme en conséquence d'une Loi qui ne subsistoit point encore, quand il a commis l'action pour laquelle on le tire en cause, c'est une véritable injustice: j'avouë que la maniére dont Popilius en avoit agi étoit injuste aussi, mais il pouvoit se justifier par les ordres du Senat. A l'égard de la Loi qui regardoit Octavius, elle ne fait certainement pas honneur à la mémoire de Caius, puisqu'elle marque une passion, & un acharnement impardonnable.

(22) *Vie de T. & C. Gracchus.* loc. cit. p. 151.

(23) Orat. pro C. Rabirio, n. 4.

[*G*] *Ces Loix servirent de prélude à un grand nombre d'autres, qui changeoient absolument le Gouvernement de la République.* C'est ce que dit Velleius Paterculus (24); *nihil immobile, nihil tranquillum, nihil quietum denique in eodem statu relinquebat.* Il en porta une, par laquelle il diminua considérablement le prix du bled en faveur des pauvres, appellée par cette raison *Lex Frumentaria*: on voit même par Cicéron & par Appien * qu'il fit faire des distributions, & qu'il épuisa le Trésor de l'Etat par ses largesses, & favorisa parmi le peuple la paresse; c'est l'idée que Ciceron nous donne de cette Loi. *C. Gracchi frumentaria magna largitio, exhauriebat igitur ærarium* (25). Il s'en explique avec plus d'étenduë en deux autres endroits: *Frumentariam Legem C. Gracchus ferebat: jucunda res plebi Romanæ: Victus enim suppeditabatur large sine labore. Repugnabant boni, quod & ab industria plebem ad desidiam avocari putabant, & ærarium exhauriri videbatur* (26). Il paroit par ce passage, & par celui que nous allons rapporter que cette Loi rencontra de grandes oppositions; & l'on voit dans celui qu'on va lire, que Gracchus vouloit paroître, avoir grand soin des Finances, tandis qu'il les dissipoit réellement. *Et quidem C. Gracchus, cum largitiones maximas fecisset, & effudisset ærarium, verbis tamen defendebat ærarium. Quid verba audiam, cum facta videam? Piso ille Frugi, semper contra Legem Frumentariam dixerat: is lege lata, consularis ad frumentum accipiendum venerat: animadvertit Gracchus in concione Pisonem stantem: quærit audiente Populo Romano, qui sibi constet, cum ea lege frumentum petat, quam dissuaserit? Nolim, inquit, mea bona, Gracche, tibi viritim dividere libeat; sed si facias, partem petam. Parumne declaravit vir gravis & sapiens, lege Sempronia patrimonium publicum dissipari. Lege Orationes Gracchi, patronum ærarii esse dices* (27). Il feroit trop long d'entrer dans le détail de toutes les différentes Loix que Caius Gracchus fit passer, il suffira de les indiquer: il ordonna le repeuplement de plusieurs Villes; il étendit le droit de Citoyen Romain à tous les peuples d'Italie, jusques aux Alpes; il donna aux pauvres les terres des Villes, où on les envoyoit pour les repeupler; il statua qu'on fourniroit des habits aux troupes sans rien retrancher de leur solde, & qu'on n'enrolleroit point de Soldat qui n'eût dix-sept ans accomplis; il renouvella la Loi Agraire portée par son frére (28). Mais la plus considérable fut celle par laquelle il introduisit un changement dans les Tribunaux où se rendoit la justice aux particuliers. On avoit tiré les Juges jusqu'alors du Sénat (29): Mais les Sénateurs ayant abusé de leur autorité, Caius transporta aux Chevaliers le Droit d'être Juges; *Judicia a Senatu transferebat ad Equites* (30). Plutarque rapporte (31) qu'il ajouta aux trois-cens Senateurs, trois cens Chevaliers; on lit dans les Sommaires de Tite Live, qu'il joignit six-cens Chevaliers aux Senateurs, de maniére que les premiers étoient le double; *tertiam (legem tulit) qua Equestrem Ordinem, tunc cum Senatu consentientem, corrumperet; ut sexcenti ex equitibus in curiam sublegerentur; & quia illis temporibus trecenti tantum senatores erant, sexcenti equites trecentis Senatoribus admiscerentur, id est, ut Equester Ordo bis tantum virium in Senatu haberet* (32). Le savant Mr. Dacier croit (33) qu'on peut expliquer ce passage de cette maniére, que Caius allia au Sénat les six-cens Chevaliers, qui étoient à Rome; mais tantôt les uns, & tantôt les autres, desorte qu'il y avoit toujours autant de Chevaliers que de Sénateurs, & jamais davantage. Ce sens, ajoûte Mr. Dacier, semble même déterminé, par ce que Plutarque dit ensuite, que le Peuple donna à Caius le droit de choisir les Chevaliers, qu'il vouloit établir pour Juges. Mais ce Savant n'a pas pris garde que ce sens est contraire au Texte du Sommaire de Tite Live, qui dit en termes exprès, que par la Loi de Caius les Chevaliers se trouvoient le double plus forts que les Sénateurs. La véritable solution est celle dont Mr. Dacier fait mention ensuite. „ Le savant Paul Manuce, *dit il*, „ dans son excellent Traité des Loix, a fait voir que Plutarque s'est „ trompé en cet endroit, & que Caius n'associa pas les „ Chevaliers au Sénat pour le jugement des procès, mais „ qu'il l'ôta entiérement au Sénat, & le donna aux Chevaliers." Je n'ai pas le Traité de Paul Manuce, mais je remarquerai, qu'au témoignage de Velleius Paterculus rapporté ci-dessus (34), on peut ajoûter celui d'Appien, & sur-tout celui de Ciceron. Appien dit en termes exprès, que le droit de juger fut transféré aux Chevaliers, à cause de la corruption qui régnoit parmi les Sénateurs, & dont on produisit des preuves si évidentes, que le Sénat même n'osa s'opposer à la Loi. [illegible] *quo facilius & sine infamia etiam judicia ad Equites transferebat* [illegible] *cessit Senatus, quo minus obsisteret plebiscito de transferendis judiciis: atque ita ad Equites devenerunt* (35). Le passage de

(24) *Hist. Rom.* Lib. II. Cap. 6.

* Appian. *de Bello Civil.* Lib. I. p. 612. Edit Tollii Amst. 1670.

(25) Cicero *de Offic.* Lib. II. Cap. 21.

(26) Orat. *pro P. Sextio* n. 48.

(27) Cicero *Tuscul. Quæst.* Lib. III. cap. 20.

(28) Plutarque *ubi supra*, p. 151. 152. Vell. Paterc. Lib. II. cap. 6.

(29) Polyb. Lib. VI. cap. 15. Dion. Halic. Lib. II. cap. 9. & 14.

(30) Vell. Paterc. *ubi supra.*

(31) *Loc. cit.* p. 152.

(32) T. Livius. *Epitom.* 60.

(33) Not. sur *la Vie de T. & C. Gracchus* Not. 38.

(34) Cit. (30).

(35) Appian. *de Bell. Civil* Lib. I. p. 612. Edit. Tollii. Amst. 1670.

tâcha de rétablir son crédit en publiant de nouvelles Loix, agréables au Peuple, ce qui n'empêcha pas qu'il n'échouât dans le dessein d'obtenir un troisiéme Tribunat, soit que les suffrages lui manquassent, soit, comme on l'a prétendu, que les autres Tribuns les eussent rapportés infidélement (*k*). Quoi qu'il en soit, Caius se trouva réduit à la condition de particulier, & le Sénat crut avoir trouvé le moment de le perdre: Lucius Opimius, homme violent & dur, fut élû Consul; il s'y prit avec toute la hauteur possible contre Gracchus; & poussa les choses si loin, qu'on prit de part & d'autre les armes, & que Caius fut obligé de se faire donner la mort par un de ses esclaves [*H*]; la passion & la fureur contre lui allérent si loin, que le Consul paya sa tête dix-sept livres & demie d'or, qu'elle se trouva peser, parce qu'on l'avoit remplie de plomb après en avoir tiré la cervelle. On jetta son corps dans le Tibre avec ceux de Flaccus & de plus de trois mille citoyens, qui étoient péris dans cette émeute. Le Consul fit arrêter, & ensuite mourir en prison tout ce qu'il put découvrir d'amis & de partisans des Gracques. Leurs biens furent confisqués, & l'on défendit aux Veuves d'en porter le dueil (*l*).

(*k*) Idem, p. 157-164.

(*l*) Plutarque *loc. cit.* p. 164. & *suiv.* Vell. Paterc. Lib. II. cap. 6 & 7. Appianus *de Bell. Civil. Lib.* I. p. 621. 623. Edit. Tollii. Amst. 1670.

de Ciceron n'est pas moins formel, il y parle du droit de juger rendu aux Sénateurs, du tems où les Chevaliers ont jugé seuls, & il oppose l'intégrité de leur conduite, à la corruption de celle des Sénateurs. *Omnia non modo commemorabuntur, sed etiam, expositis certis rebus, agentur, quæ inter decem annos*, posteaquam judicia ad Senatum translata sunt, *in rebus judicandis nefarie, flagitioseque facta sunt. Cognoscet ex me Populus Romanus, quid sit, quamobrem*, cum Equester Ordo judicaret, *annos prope quinquaginta continuos, nullo judice Equite Romano judicante, ne tenuissima quidem suspicio acceptæ pecuniæ ob rem judicandam constituta sit* (36). Dans la suite les choses ont souvent changé à cet égard; on trouve un détail curieux de ces divers changemens dans l'Ouvrage cité en marge (37).

(36) Cicero *in Verr. Act.* I. n. 13.

(37) G. H. Nieupoort *Hist. Reip. & Imp. Rom.* Tom. II. Lib. VII. cap. 3. §. 1.

[*H*] *Il poussa les choses si loin, qu'on prit de part & d'autre les armes, & que Caius fut obligé de se faire donner la mort par un de ses Esclaves.*] Plutarque nous apprend (38) qu'Opimius commença par casser le Decret que Caius avoit fait porter pour le rétablissement de Carthage, & il convoqua une Assemblée générale pour faire casser toutes les autres Loix du Tribun; outre cela le Consul fit toutes sortes d'affronts à Caius, pour l'exciter à quelque action qui fournît un prétexte de le tuër: mais Caius se contint dans les bornes de la modération: animé cependant par ses amis, & en particulier par Fulvius, quelques-uns disent aussi par Cornélie sa mere, il appella auprès de lui les plus zélés Plébéiens, & il fit entrer en même tems dans la Ville un grand nombre de Latins, & d'autres Habitans de l'Italie, déguisés en Moissonneurs. Le jour fixé pour la révision des Loix étant arrivé, les deux partis se rendirent de grand matin au Capitole. Le Consul Opimius y sacrifia. On prétend (39) qu'un de ses Licteurs appellé Quintus Antyllius, s'étant ingéré de représenter à Caius tous les malheurs qu'il alloit causer à sa Patrie, s'il s'obstinoit à maintenir les Loix dont il étoit l'Auteur, & que Caius ayant témoigné par un geste chagrin & plein de mépris qu'il n'écoutoit pas volontiers les remontrances d'un si bas Officier, cet Huissier fut tué sur le champ par quelques Plébéiens. Plutarque (40) rapporte la chose autrement; il dit que ce Licteur portant les entrailles de la victime, & passant près de Fulvius, il lui dit & à ceux de son parti, „ Faites place, mauvais citoyens, que vous „ êtes." Plutarque ajoûte, qu'à ces paroles injurieuses, il joignit une action de la main deshonnête & méprisante, ce qui irrita Fulvius & ses Amis, qui pour se venger le percérent avec les poinçons de leurs Tablettes, & le tuérent sur le champ. Caius en reprit aigrement le Peuple, mais Opimius saisit l'occasion, qu'il cherchoit. Il assembla le lendemain le Sénat, fit exposer le corps du Licteur à la porte de la salle, déclama furieusement; & malgré l'avis d'un petit nombre de personnes sages, le Sénat fit un Decret, auquel on n'en venoit que dans les cas d'extrême nécessité. *Que les Consuls eussent à pourvoir qu'il n'arrivât pas de dommage à l'Etat.* Opimius muni d'une pareille autorité, ordonna que tous les Sénateurs prissent les armes, & à tous les Chevaliers Romains, qu'ils eussent à se trouver le lendemain matin avec deux de leurs Serviteurs armés au Capitole. Fulvius de l'autre côté assembla tous ses gens. Caius en se retirant, s'arrêta dans la place devant une statuë de son pere, & la regardant tristement & sans dire mot, on vit couler les larmes de ses yeux. La plupart de ceux qui l'accompagnoient passérent la nuit à sa porte. Fulvius en attendant assembla le plus de monde, qu'il pût, & s'empara de grand matin du Mont Aventin. Caius se disposa à le suivre, mais il ne voulut point s'armer, il prit seulement une courte épée sous sa robe ordinaire. Sa femme fit tous ses efforts pour l'arrêter, mais il s'arracha d'entre ses bras. Ayant joint Fulvius, il voulut chercher des voyes d'accommodement: on envoya le plus jeune des enfans de Fulvius un Caducée à la main (41), qui proposa une réconciliation entre les deux partis. Plusieurs des plus sages Sénateurs étoient d'avis d'accepter cette proposition. Mais l'implacable Opimius déclara, qu'il falloit que ceux qui étoient criminels se soumissent au Jugement du Sénat & à la rigueur des Loix. Il renvoya en même tems ce jeune enfant, auquel il défendit durement de se présenter jamais devant lui, si son pere & ses partisans ne se soumettoient au Sénat (42). Il mit en même tems la tête de Caius à prix, & il promit de la payer au poids de l'or (43). Caius renvoya encore le fils de Fulvius, mais le Consul le fit arrêter, sans vouloir l'entendre: il marcha avec ses Troupes, ceux du parti de Fulvius ne firent presque aucune résistance, desorte que lui-même fut obligé de prendre la fuite; mais ayant été trouvé dans un Bain où il s'étoit caché, il y fut tué avec son fils aîné. Le Consul fit publier en même tems une Amnistie pour tous ceux qui abandonneroient ce parti, ce qui causa une désertion totale. Caius se retira dans le Temple de Diane, où il voulut se tuër; mais Pomponius & Licinius (44) l'en empêchérent, & le forcérent de s'enfuir. On prétend qu'avant que de sortir de ce Temple, il supplia la Déesse, que le Peuple Romain, qui avoit si lâchement abandonné ses Protecteurs, ne sortît jamais de la servitude. Il se mit ensuite à fuir toûjours accompagné de ses deux fidéles Amis, & d'un Esclave appellé par les uns Philocrates, & par les autres Euporus. Mais comme il fut arrivé à un Pont, ses deux Amis firent ferme les armes à la main, & arrêtérent quelque tems ceux qui le poursuivoient, qui ne purent passer, qu'après avoir tué ces deux généreux & fidéles amis (45). Caius eut le tems de gagner un petit bois consacré aux Furies; mais comme il vit qu'il ne pouvoit échapper, il se fit tuër par son Esclave, qui se tua ensuite lui-même sur son corps (46). On coupa la tête à Caius, que ses assassins mirent au bout d'une pique. Un certain Septimuleius créature d'Opimius l'enleva à ceux qui la portoient, & se la fit payer, comme on l'a dit dans le Corps de l'Article. Ciceron rapporte, que ce Septimuleius ayant demandé dans la suite à Scevola de le mener avec lui en Asie, en qualité de Commandant, Scevola lui répondit; qu'il ne savoit ce qu'il demandoit, & qu'il feroit mieux de demeurer à Rome, où le nombre des mauvais Citoyens étoit si grand, qu'il ne pouvoit manquer d'y amasser en peu d'années de grandes richesses. *Noster Scævola Septimuleio illi Anagnino, cui pro C. Gracchi capite erat aurum repensum, roganti, ut se in Asiam præfectum duceret. Quid tibi vis, inquit, insane? tanta malorum est multitudo Civium, ut tibi ego hoc confirmem, si Romæ manseris, te paucis annis ad maximas pecunias esse venturum* (47).

(38) Plutarque *ubi supra*. p. 164-165.

(39) Appian. *de Bell. Civil.* Lib. I. p. 621. qui appelle le Licteur *Attilius*.

(40) *Ubi supra.*

(41) Plutarque p. 167-169 & Appian. *ubi supra*. p. 622.

(42) Les mêmes.

(43) Plutarque p. 172. & Vell. Paterc. Lib. II. cap. 6.

(44) D'autres l'appellent *Laterius*.

(45) Plutarque *ubi sup.* p. 171. Vell. Paterc. *loc. cit.* Val. Max. Lib. IV. cap. 7. n. 2.

(46) Plutarque & Vell. Paterc. *ubi supra* Val. Max. Lib. VI. cap. 8. n. 1. Appian. *loc. cit.*

(47) Cicero *de Orator.* Lib. II. n. 67.

GRÆVIUS (JEAN GEORGE) un des plus illustres Savans du XVII. Siécle [*A*] nâquit le 29 Jan-

[*A*] *Un des plus illustres Savans du dix-septiéme siécle.*] C'est ce dont ses Ouvrages fournissent de suffisantes preuves: en voici le Catalogue. I. *Isaaci Casauboni Epistolæ. Editio secunda 82 Epistolis auctior, & juxta seriem temporum digesta, curante J. G. Grævio.* Magdebourg 1656 in-4. La premiére Edition de ces Lettres a été donnée à la Haye en 1638 par les soins de J. F. Gronovius; l'Edition de Mr. Grævius l'emporta de beaucoup sur celle-là, quoiqu'elle soit elle-même imparfaite par rapport à celle que Theodore Janson d'Almeloveen a donnée en 1709 à Rotterdam, in-fol. II. *Joannis Meursii Ceramicus geminus, sive de Ceramici Atheniensis utriusque Antiquitatibus, Liber singularis.* Utrecht 1662 in-4. Cet Ouvrage, qui a été donné au Public par Mr. Grævius, a été inséré dans le quatriéme Tome des Antiquités Grecques de Gronovius. III. *Alberti Rubenii de Re Vestiaria, præcipue de Latoclavo, Libri duo, cum aliis ejusdem Opusculis posthumis.* Anvers 1665 in-4. Rubenius étant mort pendant qu'il travailloit à ces petits Ouvrages, Mr. Grævius se chargea de les mettre en ordre, & de les faire paroître: on les a insérés dans le sixiéme Tome des Antiquités Grecques. IV. *Hesiodi Ascræi quæ extant Opera, ex recensione J. G. Grævii cum ejusdem animadversionibus & notis. Accedunt notæ ineditæ Jos. Scaligeri, & Franc. Guieti.* Amsterdam 1667 in-8. Les notes de Mr. Grævius sont ensemble à la fin du Livre; il y explique non seulement Hésiode, mais encore une infinité de passages d'autres Auteurs Grecs & Latins. V. *Luciani Solæcista, cum notis J. G. Grævii*, Amsterdam 1668 in-8. VI. *Suetonius Tranquillus ex recensione J. G. Grævii cum ejusdem Animadversionibus, & Commentariis integris Laev. Torrentii, Is. Casauboni, Theodori item Marcilii, nec non selectis aliorum notis.* Utrecht 1672 in-4. *Secunda Editio auctior & emendatior*, la Haye 1690 in-4. La méthode de l'Auteur, de donner les Commentaires entiers de ceux qui ont travaillé avant lui sur l'Auteur qu'il se propose d'éclaircir, cette méthode, dis-je, a ses avantages; cela grossit à la vérité les Volumes, mais on satisfait aussi davantage ceux qui aiment à puiser dans les sources, & à

voir

(a) *Acta Eruditor.* Ann. 1703. p. 187.
(b) P. Burmanni *Oratio funebris in Obitum* V.
C. *Joan. Geor. Grævii dicta XI. Kal. Martii* 1703. p. 9. Traj. ad Rhen. 1703 in-4.
(c) *Acta Erud. loc. cit.*

Janvier 1632 (a) à Naumbourg d'une honnête famille (b). Après qu'il eut fait ses premiéres études dans sa Patrie, on l'envoya en 1650 à Leipsig (c) où il soutint sous Jean Stauchius, son parent du côté de sa mere, une Thése, *de Moribus Germanorum.* Il s'appliqua d'abord à la Jurisprudence pour obéir à son pere; mais son inclination le porta bien-tôt à se donner tout entier aux Belles-Lettres. Une conversation qu'il eut en passant à Deventer avec Jean Frédéric Gronovius, qui y professoit, le confirma dans son inclination; il s'arrêta même dans cette Ville pour continuer ses études sous la con-

voir les propres termes de ceux qui ont travaillé sur l'Antiquité, surtout quand ce sont des personnes fameuses dans la République des Lettres. VII. *Joannis Meursii Libri posthumi de Cypro, Rhodo, & Creta,* &c. Amsterdam 1675 in-4. VIII. *In Obitum Johannis de Bruyn Oratio.* Amst. 1675 in-4. IX. *M. Tullii Ciceronis Epistolarum Libri XVI. ad Familiares, ut vulgo vocantur, ex recensione J. G. Grævii, cum ejusdem animadversionibus, & notis integris Petri Victorii, P. Manutii, Henr. Bagazonii, D. Lambini, Fulvii Ursini, nec non selectis Jo. Fr. Gronovii & aliorum.* Amsterdam & Leyde 1676. 2 vol. in-8. seconde Edition en 1693. Ces Lettres ont été réimprimées à Amsterdam en 1689 in-*douze*, avec les seules Notes de Mr. Grævius, dont la judicieuse Critique a beaucoup éclairci les endroits difficiles. X. *L. Annæi Flori Epitome Rerum Romanarum, ex recensione & cum annotationibus J. G. Grævii. In fine additur L. Ampelius ex Bibliotheca Cl. Salmasii.* Utrecht 1680 in-8. Item, *cum Annotationibus longè auctioribus & correctioribus, & cum notis integris Cl. Salmasii, & selectis Variorum.* Amst. 1692 in-8. Cette Edition est préférable à toutes celles qui l'ont précédée. On y a ajoûté des Médailles †. La Préface de Mr. Grævius mérite surtout d'être luë; il y reconnoit de bonne-foi, contre la coutume des Commentateurs, les défauts de son Auteur. XI. *C. Catullus, Tibullus, Propertius, ex recensione J. G. Grævii, cum integris Jos. Scaligeri, Mureti, Achillis Statii, Roberti Titii, Hieron. Avantii, Dousarum, Theod. Marcilii, & selectis Passeratii, & aliorum notis.* Utrecht 1680 in-8. XII. *Justini Historiarum Philippicarum Libri XLIV, ex recensione J. G. Grævii; cum ejusdem Castigationibus. His accedunt integræ notæ M. Berneggeri, Is. Vossii, Tanaq. Fabri, Jo. Vorstii, Jo. Schefferi, Jac. Bongarsii, Franc. Modii, & aliorum.* Leyde 1683 in-8. Mr. Grævius avoit déja donné cet Auteur avec ses seules Notes en 1668 à Utrecht in-douze, mais il a jugé à propos d'y joindre, suivant la méthode qu'il a observée dans les autres Auteurs qu'il avoit déja donnés au Public, les Notes entiéres de ceux qui l'ont précédé. Cette Edition est la meilleure que nous ayons de Justin, quoique quelques-uns se soient plaints de certaines omissions. Cet Auteur a été réimprimé avec les seules Notes de Mr. Grævius à Amsterdam en 1694 in-douze. XIII. *M. T. Ciceronis Epistolarum ad Atticum Libri XVI ex recensione J. G. Grævii, cum ejusdem animadversionibus, & notis integris J. Victorii, P. Manutii, F. Ursini, D. Lambini &c. ineditis; item Is. Casauboni, Mureti, & J. Fr. Gronovii, nec non selectis Variorum.* Amsterdam 1684 in-8. 2 Vol. XIV. *J. Meursii Theseus, Sive de ejus Vita Liber Singularis.* Utrecht 1684 in-4. Inséré dans le Tome dixiéme des Antiquitez Grecques de Gronovius. XV. *Joannis Meursii Themis Attica, sive de Legibus Atticis Libri duo.* Utrecht 1685 in-4. Inséré dans le Tome cinquiéme des Antiquités Grecques de Gronovius. XVI. *Joannis Meursii, de Regno Laconico Libri duo. De Piræo Liber singularis; & in Helladii Chrestomathiam animadversiones.* Utrecht 1687 in-4. Inséré dans le Tome cinquiéme des Antiquités Grecques de Gronovius. On est redevable de l'Edition des Ouvrages de Meursius, dont on vient de parler, à Mr. le Baron de Puffendorf, qui les ayant eu de la Bibliothéque du Roi de Suéde, en fit part à Mr. Grævius, son ami, qui les a donnés au Public. XVII. *Luciani Samosatensis Opera omnia ex Versione Joannis Benedicti, cum notis integris J. Bourdeloti, J. Palmerii a Grentemesnil, Tan. Fabri, Ægid. Menagii, F. Guieti, J. G. Grævii, J. Gronovii, L. Barlæi, J. Tollii, & selectis aliorum. Accedunt inedita Scholia in Lucianum ex Bibliotheca Is. Vossii.* Amsterdam 1687 in-8. 2 vol. XVIII. *Claudii Rutilii Numatiani Galli Itinerarium, integris Simleri, Castalionis &c. Grævii aliorumque animadversionibus illustratum. Ex Musæo Th. Jansin ab Almeloveen.* Amsterdam 1687 in-douze. XIX. *M. T. Ciceronis de Officiis Libri III; Cato major sive de Senectute; Lælius sive de Amicitia; Paradoxa; Somnium Scipionis; ex recensione J. G. Grævii, cum ejusdem Notis, & integris Animadversionibus Lambini, Ursini, Langii, Fabricii, Manutii, nec non selectis aliorum.* Amsterdam 1688 in-8. *Item* avec les seules Notes de Grævius, Amsterdam 1691 in-douze. XX. *De humanæ Rationis imbecillitate, unde proveniat, & illi quomodo possimus mederi, Liber singularis. Auctore Georgio Mackenzie a Valle Rosarum, apud Scotos Causarum Patrono,* Utrecht 1690 in-8. Iéne 1691 in-8. Francfort 1700 in-douze. Mr. Grævius a trouvé cet Ouvrage si bon, qu'il a cru devoir le donner au Public. XXI. *Bernardini Ferrarii Mediolanensis Theologi de Ritu sacrarum Ecclesiæ veteris Concionum. Cum præfatione J. G. Grævii.* Utrecht 1692 in-8. XXII. *Notæ in Lactantium de Mortibus Persecutorum.* Ces Notes, qui sont peu de chose, se trouvent dans l'Edition de cet Auteur, donnée par P. Baudéri à Utrecht en 1692 in-8. XXIII. *Al. Rubenii de Vita Fl. Mallii Theodori V. C.* Utrecht 1694 in-douze: imprimé par les soins de Mr. Grævius, & dédié au Docteur Richard Bentley, qui lui en avoit envoyé le Manuscrit, que le Chevalier Edouard Sherburne avoit acheté avec des papiers de Gevartius. XXIV. *P. Danielis Huetii Poëmata quotquot colligi potuerunt.* Utrecht 1694 in-8. *Auctiora* 1700 in-douze. XXIV. *Thesaurus Antiquitatum Romanarum.* Utrecht 1694-1699. douze Vol. in-fol. La République des Lettres a beaucoup d'obligation à Mr. Grævius, d'avoir pris le soin de ramasser, & de faire imprimer correctement un grand nombre de Traités, qui forment cet Ouvrage, dont la plupart se trouvent difficilement, & qui, quoiqu'ils ne soient pas tous également bons, ne laissent pas d'avoir leur utilité. XXVI. *Francisci Junii de Pictura Veterum Libri III. Accedit Catalogus Artificum adhuc ineditus.* Rotterdam 1694 in-fol. Mr. Grævius y a ajoûté une Préface & la Vie de l'Auteur. XXVII. *Callimachi Hymni, Epigrammata, & Fragmenta, ex recensione Theodori J. G. F. Grævii, cum ejusdem & aliorum animadversionibus.* Utrecht 1697 in-8. deux Vol. Cette Edition, qui est fort belle, avoit été entreprise par Theodore Grævius, fils de Jean George, mais sa mort prématurée l'ayant empêché d'y mettre la derniére main, son pere a achevé ce qui y manquoit, & l'a donnée au Public sous le nom de son fils. XXVIII. *C. Julius Cæsar cum notis Dionysii Vossii. Accessit Julius Celsus de Vitâ & Rebus gestis C. Julii Cæsaris, ex Musæo J. G. Grævii.* Amsterdam 1697 in-8. XXIX. *Glossarium Isidori emendatum, curâ J. G. Grævii.* Avec le *Lexicon* de Martinius, imprimé à Utrecht en 1698 in-fol. XXX. *M. T. Ciceronis Orationes, ex recensione J. G. Grævii, cum ejusdem Animadversionibus, & Notis integris Variorum.* Amsterdam 1699 in-8. en trois Volumes. XXXI. *Lectiones Hesiodeæ auctiores.* Dans l'Edition de cet Auteur donnée par Mr. Le Clerc à Amsterdam 1741 in-8. Elles avoient déjà paru dans l'Edition de Mr. Grævius. XXXII. *Danielis Eremitæ Aulicæ Vitæ & Otii Libri IV. Ejusdem Opuscula Varia.* Utrecht 1701 in-8. Cet Ouvrage, composé depuis un siécle, avoit entiérement disparu: c'est ce qui a engagé Grævius à le faire réimprimer. XXXIII. *Syntagma Variarum Dissertationum variorum, quas Viri doctissimi superiore seculo elucubrarunt. Ex Musæo J. G. Grævii.* Utrecht 1702 in-4. La premiére Piéce de ce Recueil est une *Dissertation de Thomas Reinesius, sur la Langue Punique,* qui a été imprimée d'abord en 1638 à Altemberg, où Reinesius exerçoit la Médecine. Les Savans d'Allemagne de ce tems-là regardoient cette Langue comme une Dialecte de l'Arabe. Joseph Scaliger, Fuller, Erpenius, & d'autres n'étoient pas de ce sentiment; mais comme ils n'avoient traité ce sujet qu'en passant, ce qu'ils avoient dit n'avoit pas produit grand effet. Reinesius est le premier qui ait entrepris d'approfondir la matiére: il fait voir que les Carthaginois descendoient des Tyriens & des Sidoniens, & d'autres peuples de Phénicie; & par conséquent que leur Langue étoit l'Hébreu & le Phénicien, ou du moins, qu'il n'y avoit guére de différence. Ses raisons ont paru si plausibles aux Savans, qu'ils ont tous adopté son sentiment. Mr. Bochart, ayant depuis ce tems-là composé son Traité des Colonies & de la Langue des Phéniciens, y a mis cette matiére dans un si grand jour, qu'il n'y a personne qui puisse douter que la Langue Punique ne soit la même, que l'Hébreu ou le Phénicien; ou que s'il y a quelque différence entre ces Langues, elle est très petite. On trouve ensuite dans le Recueil, dont nous rendons compte, une *Dissertation de Reinesius sur le Dieu* Endovellicus. Il y remarque, d'après quelques autres Ecrivains, qu'un certain homme, qui s'appelloit *Endovel,* conduisit une Colonie de l'Orient en Espagne, où il régna; & après sa mort il fut adoré comme un Dieu. Les Romains ayant conquis l'Espagne, addressérent des priéres à ce Dieu, & donnérent une terminaison Latine à son nom. Les Géographes nous parlent d'une montagne sur les frontiéres de Portugal, qui s'appelle *Endovelis* ou *Endobela.* Suit une Dissertation de Herman Conringius, Professeur en Médecine à Helmstad, qui contient des Remarques Historiques & Chronologiques sur les anciennes Dynasties de l'Egypte & de l'Asie. Cet Auteur est le premier qui a montré, que tout ce que Ctesias raconte de l'antiquité de la Monarchie des Assyriens & des Medes, est fabuleux & contraire à l'Histoire Sainte, & à ce qu'en dit Herodote, le plus ancien Historien Grec. Ce sujet a été traité depuis d'une maniére également savante & solide par Usserius dans ses *Annales;* & les anciennes Dynasties d'Egypte, que Scaliger & Petau avoient abandonnées comme fabuleuses ou inexplicables, ont été débrouillées si habilement par le Chevalier Marsham, que tous ceux qui sont venus depuis, ou se sont contentés de le copier, ou n'ont rien dit de solide, quand ils ont voulu le combattre. La Piéce qui suit dans le Recueil, est une *Lettre* de *Jonsius,* qui professoit les Belles-Lettres à Francfort; il y explique l'origine des *Spartæ,* dont Aristote parle dans ses *Politiques,* disant qu'ils naissoient avec la marque d'une lance. St. Gregoire de Nazianze & quelques autres après lui, ont pitoyablement confondu les *Spartæ* avec les *Spartiates.* Jonsius prouve que les *Spartæ* étoient les descendans des Compagnons de Cadmus, & que leur nom tire son origine des dents de Serpent, que Cadmus sema par

† Elles sont gravées à contre-sens, ce qui fait que l'explication qu'on a mise au bas ne s'accorde pas avec les figures qu'elles contiennent. R. D. T.

conduite & la direction de ce Professeur (*d*). Après avoir étudié deux ans sous lui, il alla à Leyde, & delà à Amsterdam, où David Blondel lui persuada de quitter la Religion Luthérienne, dans laquelle il étoit né, & qu'il avoit suivie jusques-là, pour embrasser la Réformée (*e*). En 1656 l'Electeur de Brandebourg le nomma Professeur à Duisbourg à la place de Jean Schulting, qui venoit de mourir; quoique Grævius fût alors seulement dans la vingt-quatriéme année de son âge (*f*). Mais avant que de prendre possession de cette Chaire, il fit un voyage à Anvers, à Bruxelles, à Louvain, & aux Pays voisins. Il n'occupa ce poste que deux ans; car en 1658 il fut appellé à Deventer pour remplir la place de son ancien Maître Gronovius, qui l'avoit recommandé, en quittant cette Ville pour aller à Leyde, & il accepta cette Chaire, quoique moins considérable que celle qu'il occupoit à Duisbourg, soit par amour pour une République libre (*g*), soit par inclination pour un lieu où il avoit déja demeuré, soit dans l'espérance de parvenir dans la suite à quelque chose de meilleur. Il ne se trompa pas dans cette espérance: car en 1661 on le nomma Professeur en Eloquence à Utrecht à la place d'Antoine Æmilius (*h*). On lui donna même encore douze ans après la Chaire de Politique & d'Histoire. Il se borna-là, & quoiqu'on lui fit d'ailleurs des offres avantageuses, il ne voulut jamais les accepter; l'Electeur Palatin & la République de Venise tâchérent de l'attirer, le premier à Heidelberg & l'autre à Padouë, mais il leur préféra toujours le séjour d'Utrecht & des Pays-Bas, où il étoit comme naturalisé (*i*). Il avoit du moins la satisfaction d'être recherché par plusieurs Princes, & d'en voir plusieurs venir d'Allemagne étudier sous lui (*k*). Il fut attaqué d'apoplexie le 11 Janvier 1703, & en mourut le même jour dans sa soixante-onziéme année. Il s'étoit marié en 1656, & eut dix-huit enfans, mais il n'a laissé qu'un fils & quatre filles. Un de ses fils Théodore Pierre Grævius, qui donnoit de grandes espérances, mourut en 1692 dans la vingt-troisiéme année de son âge; il travailloit alors à une Edition de Callimaque. Mr. Grævius avoit formé le dessein d'écrire l'Histoire de Guillaume III Roi d'Angleterre (*l*). [Il eut des Patentes d'Historiographe, & on lui donnoit une pension de mille florins; il avoit poussé l'Ouvrage jusqu'à l'année 1672 (*m*). Nous dirons un mot dans les Remarques, de quelques Ouvrages qu'il avoit projettés [*B*]. Add. du Trad.]

(*d*) Burmannus ubi supra, p. 16-20.
(*e*) Idem. ibid. p. 21. 22.
(*f*) Idem. ibid. p. 22. 23.
(*g*) Idem. p. 23. 24.
(*h*) Idem. ibid.
(*i*) Idem. p. 30. 31.
(*k*) Idem. p. 29.
(*l*) Acta. Erudit. ubi supra.
(*m*) Burmanni *Trajectum Erudit.* p. 121. *Voy.* Lettres de Bayle. Tom. II. Lett. 160. p. 621.

l'ordre de Minerve. Plutarque assure, qu'il avoit vu de son tems, des hommes qui avoient l'empreinte d'une lance, qu'on croyoit descendus des anciens *Spartes*. On trouve ensuite une *Dissertation* de *Jean Wandalin*, Danois, Professeur en Théologie & en Hébreu dans l'Université de Coppenhague, & ensuite Evêque de Seeland en Danemarc; cette Dissertation est contre un Livre de Guillaume Langius, qui prétend que notre Seigneur a été crucifié le Jeudi, au-lieu que Wandalin soutient que c'est un Vendredi. La Piéce suivante est une *Dissertation de George Erycius Phalctranus*, ou plutôt *Guntherus Henricus Phlathnerus Getus*, car le premier nom est supposé. Il s'agit dans cette Dissertation de la Prophétie de Jacob, qui promet à Juda que le Sceptre ne se départira pas de lui jusqu'à la venuë du Scilo. On voit après cela un Traité de *Christian Daum*, Recteur du Collége de Zwickau en Misnie, dans lequel il fait voir que nous avons perdu quantité de mots Latins tant primitifs, que dérivés, & il en produit un Catalogue, tiré des Auteurs de tous les tems. Il donne encore un ample Catalogue de mots, qui ne se trouvent point dans les Dictionnaires. Ce Traité peut être d'une grande utilité à ceux qui veulent donner de nouvelles Editions des Auteurs Latins, corrigées sur les Manuscrits. Ils y peuvent voir que les Copistes & les Critiques, qui ont les premiers donné les anciens Auteurs au Public, ont souvent substitué, comme il leur a plû, des mots à la place de ceux qu'ils n'entendoient point; & qu'ils ont corrompu les Originaux au-lieu de les corriger. Suivent trois *Dissertations d'André Rivinus*, qui professoit la Philosophie à Leipsig vers le milieu du siécle passé. Dans la premiére il examine ce qu'il faut entendre par *Majuma*, *Maicampus*, & *Roncallia*. Après avoir fait voir, que les Jurisconsultes, qui dérivent le mot de *Majuma* du nom du mois de May, se trompent, il prouve que les Jeux ou Fêtes, que les Peuples des côtes de la Palestine célébroient, & que les Grecs & les Romains adoptérent dans la suite, ont tiré leur nom & leur origine d'une des Portes de la Ville de *Gaza*, appellée *Majuma*, du mot Phénicien *Maim*, qui signifie les Eaux. La Fête n'étoit d'abord qu'un divertissement sur l'eau, que donnoient les Batteliers & les Pêcheurs, qui faisoient mille tours d'addresse, pour se faire tomber les uns les autres dans l'eau, afin de réjouïr les Spectateurs. Dans la suite ce Divertissement devint un Spectacle régulier, que les Magistrats donnoient à de certains jours au Peuple. Ces Spectacles ayant dégénéré en fêtes de débauche, parce qu'on faisoit paroître des femmes toutes nues sur le Théatre, les Empereurs Chrétiens les défendirent par des Edits: ils ne furent pourtant pas entiérement abolis, les peuples du Nord les ayant conservés; & le *Maycamp* des François, célébré en présence de Charlemagne & d'autres Rois, & le *Campus Roncallia* proche de Plaisance, où les Rois d'Italie se rendoient avec leurs Vassaux, conservérent pendant plusieurs siécles une grande partie des anciennes coutumes à cet égard. Dans les deux autres Dissertations *Rivinus* explique ce qu'il faut entendre par *Venilia*, *Salacia*, *Malacia*, *Malina*, & *Libuna*. L'Auteur examine ce que les Anciens & les Modernes ont dit du flux & du reflux de la Mer; & il rapporte les différens sentimens sur ce mouvement des Eaux, si régulier dans ses variations. On trouve encore dans ce Recueil un Traité sur le Trésor public de Rome, par Christian Frederic Franckenstein, Professeur à Leipsig; il y examine l'origine & les progrès du Trésor public; le lieu où on le gardoit; quels Magistrats en avoient le soin; & en quel tems ils y déposoient l'argent. A cette occasion il traite des Tributs & des autres impôts que les Romains lévoient dans les Provinces de l'Empire. Il parle aussi des remissions, qu'ils accordoient de tems en tems au Peuple. Il recherche en quoi consistoit la charge des *Quæstores Ærarii*, leur origine, & en général tout ce qui a du rapport à ce sujet. XXXIV. *Thesaurus Antiquitatum & Historiarum Italiæ, Mari Ligustico & Alpibus vicinæ: quo continentur optimi quique Scriptores, qui Liguriæ & Insubrium, seu Genuensium & Mediolanensium continuumque populorum ac civitatum res antiquas aliasque vario tempore gestas memoriæ prodiderunt. Collectus cura J. G. Grævii.* Leyde 1704 in-fol. 3 Vol. La Préface est de Mr. Perizonius, qui nous y apprend que ce qui a engagé Mr. Grævius à entreprendre de ramasser les Auteurs contenus dans ce *Trésor*, c'est qu'il a cru qu'ayant donné un *Thesaurus d'Antiquités Romaines*, celui-ci des *Antiquités d'Italie* y pourroit servir de Supplément, & seroit utile pour faire connoître l'Origine, les Coutumes, les Loix, & l'Histoire de plusieurs Villes de ce Pays-là. Il a imité en cela Sigonius, qui après avoir expliqué le *Jus antiquum Civium Romanorum*, a donné ensuite le *Jus Italiæ*, comme également utile, pour avoir une juste idée de tout ce qui a du rapport à l'Empire Romain. Il est vrai qu'André Schot avoit déja publié quelque chose de pareil au Recueil dont nous parlons, mais il n'avoit pu rassembler dans un seul Volume tous les Auteurs qui ont traité ce sujet; au-lieu que Grævius a inséré dans son Recueil tous les Auteurs sur les meilleures Editions de leurs Ouvrages. Il y a donné place à divers Traités rares, où l'Origine & les Antiquités de chaque Ville se trouvent expliquées. Il avoit eu d'abord dessein d'insérer dans son Recueil des Auteurs plus modernes; mais ayant remarqué que cela auroit trop grossi le Recueil, il les réserva pour un autre, qu'il avoit dessein de publier, si la mort ne l'avoit surpris. Comme il n'avoit point encore fait de Préface générale, quand il mourut, Matthias de Roy son gendre pria Mr. Perizonius de vouloir se charger de ce soin, ce qu'il accepta; il nous dit que Mr. Grævius a joint dans ce Recueil non seulement les Auteurs qui ont traité des Antiquités de l'Italie, mais encore ceux qui ont écrit l'Histoire du Moyen & du Bas Age. Il remarque que le but de Mr. Grævius a été de donner dans cet Ouvrage au Lecteur, une Histoire suivie, tant ancienne que moderne des Peuples & des Villes. D'autant plus, que quelques-uns des Auteurs remontent jusqu'à l'Origine des Villes dont ils traitent, & conduisent leur narration jusqu'au tems où ils vivoient eux-mêmes. C'est ce qu'ont fait en particulier Obertus Folietta, Tristan Chalcus, Jean Baptiste Villanova &c. On parle ensuite des Auteurs qui ont débité des fables, & que Mr. Grævius a exclus de son Recueil, aussi-bien que ceux qui n'ont fait que répéter ce que d'autres avoient dit avant eux. XXXV. *J. G. Grævii Præfationes & Epistolæ* CXX. *in usum Latinæ Eloquentiæ Studiosorum, collectæ & editæ a Joanne Alberto Fabricio. Adjuncta est P. Burmanni Oratio dicta in Grævii funere*, Hambourg 1707 in-8. XXXVI. *Inscriptiones antiquæ totius Orbis Romani in absolutissimum corpus redactæ, olim auspiciis Josephi Scaligeri, & M. Velseri, industria autem J. Gruteri, nunc curis secundis ejusdem Gruteri & notis M. Gudii emendatæ, tabulis æneis Boissardi illustratæ cura J. G. Grævii*, Amsterdam 1707 in fol. 2 Vol. XXXVII. *Basilii Fabri Thesaurus Eruditionis Scholasticæ cum Notis Buchneri & Cellarii, & Observationibus posthumis J. G. Grævii*, Leipsig 1710 in-fol. XXXVIII. *J. G. Grævii Orationes, quas Ultrajecti habuit*, Leyde 1717 in-8. XXXIX. P. Burman a publié un grand nombre de Lettres de Grævius, dans son *Sylloge Epistolarum*, imprimé en Cinq Volumes in 4. Le savant Docteur Richard Mead a une collection de Lettres de Grævius, qui n'ont jamais paru.

[*B*] ☞. *Nous dirons un mot dans les Remarques de quelques Ouvrages qu'il avoit projettés.* Mr. Fabricius nous apprend (1) que Grævius avoit eu dessein de donner une Edition d'*Homére*; il en avoit aussi fait espérer une de *Pol-*

*lux*.

(1) Bibl. Græc. Tom. I. p. 299.

*ligatus* (2). Le même observe (3) qu'il paroît par la XV. Lettre de Meric Casaubon, que Gravius avoit travaillé à une nouvelle Edition de *Phil. Jrate.* Il s'étoit aussi proposé de publier la *Poëtique d'Aristote* avec une Paraphrase de Daniel Heinsius (4), & les Vies de Scheelius, de Gronovius & de Ter Burch (5). Il avoit aussi promis de donner la *Vie de Nicolas Heinsius*, & on lui avoit remis entre les mains un grand nombre de Lettres de divers Savans à Heinsius, & les mémoires de son Ambassade en Suède, mais tous ces papiers ont été rendus après sa mort (6). On a publié un Ouvrage sous le nom de Mr. Gravius intitulé: *Cohors Musarum, sive Historia Rei Literariæ, nec non Historia Bibliothecalis. His accedunt ejusdem excellentissimi Viri Synopsis Rei Nummariæ, & Notio Temporum; cum duobus Indicibus Rerum & Auctorum locupletissimis, Accurante Wolphardo van Bueren.* Utrecht 1715 in-8. „ Le nom de feu Mr. Gravius à la tête de ce Livre „ feroit espérer à un Lecteur quelque chose de plus complet & de plus achevé sur les matières qui y sont traitées, que ce qu'on y trouve...... puisqu'on a déja plusieurs bons Ouvrages sur tous ces sujets, on auroit dû „ donner quelque idée moins imparfaite & moins confuse „ de ces matières, dans un Livre qui porte à la tête un „ nom si célébre dans la République des Lettres; ou bien „ s'abstenir de publier un Ouvrage, qui fait aussi peu „ d'honneur à son Auteur, qu'il apportera peu d'utilité „ au Public (7)." Rem. du Trad.

(2) Idem Tom. III. p. 454.
(3) Idem Tom. IV. p. 88.
(4) P. Burmanni Syl. Ep. Epist. T. IV. Ep. I.
(5) Ibid. Ep. 625.
(6) Casp. Burmanni Traject. Erud. p. 121.
(7) Journal Littér. Tom. VII. Part. 2. p. 433-434.

☞ GRAVINA (Jean-Vincent) Célébre Savant d'Italie sur la fin du XVII Siécle & au commencement du XVIII, naquit le 18 Février 1664 à Roggiano dans la Calabre citérieure, à quelques milles de Cosenza (*a*). Son Pere Janvier Gravina, & sa Mére Anne Lombarda, étoient tous deux de bonnes familles du Pays. On l'envoya tout jeune à Scalea, fief des Princes Spinelli, qui n'est pas éloigné de Roggiano; il y fit ses premiéres études sous Grégoire Caloprese, son cousin germain, fameux Philosophe de ce tems-là, & Savant distingué (*b*); le jeune Gravina fit par ses soins de grands progrès dans les Belles-Lettres & dans la Philosophie. Il alla à Naples à l'âge de seize ans, où il s'appliqua à l'Etude des Langues, tant Latine que Grecque, & à la Jurisprudence, sans négliger, comme cela arrive souvent, de cultiver sa propre Langue (*c*). Il passa à Rome à l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire en 1685, & quelques années après il fut fait Professeur en Droit Canonique dans le Collége de la Sapience; emploi qu'il a conservé jusqu'à la fin de sa vie (*d*). Il fut un des Fondateurs de l'Académie des Arcadiens à Rome [*A*], sous le nom d'*Opico Erimanteo*: mais 21 ans après il fit schisme avec quelques Arcadiens de ses Amis, & voulut établir une nouvelle Académie sous le nom d'*Anti-Arcadia*, dans le dessein d'en être le seul Chef. Cette Académie n'eut point lieu, & Gravina avec ses Confréres furent rayés de la liste des Arcadiens; après sa mort Vincent Leonio ayant assuré l'Académie qu'il avoit toujours eu de l'estime pour elle, & qu'il avoit témoigné les derniers mois de sa vie beaucoup de désir d'y rentrer, on remit son nom sur la liste (*e*). Dès l'année 1691 il commença d'enrichir le Public de ses productions, & il a continué dans la suite à donner des Ouvrages, qui ont été généralement estimés [*B*]. Plusieurs Universités d'Allemagne voulurent

(*a*) Giornale de' Letterati Tom. XXXIV. p. 271.
(*b*) Idem Ibidem.
(*c*) Nicéron Mém. des Homm. Ill. Tom. XXIX pag. 313. 314.
(*d*) Idem p. 314.
(*e*) Idem. p. 321.

[*A*] *Il fut un des Fondateurs de l'Académie des Arcadiens à Rome.*] Cette Académie se forma à Rome en 1690 par les soins de quatorze personnes, que le goût de la Science & des Belles-Lettres avoit souvent rassemblées chez la Reine Christine de Suède. Cette Princesse, quoique morte, en fut nommée la Protectrice; peut-être attendit-on sa mort, pour ne pas s'engager à choisir après elle une suite de Protecteurs, qui auroient pu donner atteinte à la liberté. C'est au moins, à ce qu'on présume, l'esprit de la Loi III des Arcadi; *Patronus nullus esto* (1). Ce fut seulement en 1696 que ces Loix furent établies. Il n'y en eut que dix, que Mr. Gravina l'un des Fondateurs fut chargé de rédiger dans la Langue & le stile des XII Tables, avec la Sanction Pénale, *Si quis adversus H. L. &c.* (2). Voici de quelle manière Mr. Gravina lui-même parle de ces Loix: *Nihil enim alienum, nihil extrinsecus arcessitum: sed quidquid est, animus intrinsecus habuit, & ex nobis ipsis petitum est, ejusque semper e veteribus vestris Commentariis fuit conceptus. Atque hoc forsan ex hodiernis comitiis adsequemur, quod, expositis publice nostris Legibus, facies quodammodo ac adspectus patebit ipse virtutis, occurretque oculis adumbrata hisce in tabulis vitæ tranquillitas, ut, qui opibus & honoribus intumescunt, sentiant quod hoc sit, quanto præstet opulentiæ contemptus ipsius, quamque sibi redditus consolantur; qui literarum laborem, cujus causa hoc vitæ genus instituimus, imbecillis & caducis Fortunæ bonis anteponunt. Qui enim opibus & ambitione certant, sæpe mergantur fluctibus, antequam longe portum adspexerint; ac si post diuturnam jactationem enatarint, aucti dignitatibus, cupiditatem simul augentur, & spe majori attollantur, metuque insidiarum & æmulorum excruciantur; ita ut simul cum imperiis dignitate, perpetuum sui sollicitudinem comparent homines præposteri, qui ut splendorem & vitæ commodum consequantur, vitam ipsam indigne projiciunt; quique non minori pretio emunt honores, quam jactura sui ipsius.* Voici la Traduction qu'on a donnée de ce passage (3): „ Il n'y a rien dans ces Loix, qui soit étranger, rien que „ d'autres ayent fourni: tout ce qui s'y trouve étoit chez „ nous; tout est de nous-mêmes, & le sens n'est que celui „ qu'on a tiré de vos anciens Commentaires. Peut-être „ même que de l'Assemblée d'aujourd'hui il arrivera, qu'ayant publié nos Loix, la Vertu, pour ainsi dire, se laissera voir, & que la tranquillité de la Vie, représentée „ dans ces Tables, s'offrira aux yeux: de manière que „ ceux qui sont enflés des grandeurs & des biens du monde, sentiront combien le mépris des richesses est au-dessus des richesses mêmes, & combien ceux-là sont mieux „ avisés, qui préférent aux biens d'une Fortune inconstante & périssable, les avantages de la Science, pour laquelle nous avons établi ce genre de vie. Ceux, en effet, que l'ambition & l'amour des richesses agitent, sont „ souvent submergés par les flots avant que d'avoir vu le „ Port, même de loin: ou s'ils se sauvent après un long „ travail, leur cupidité s'augmente avec leurs Emplois; de „ plus hautes espérances les flattent; la crainte des complots de leurs Compétiteurs les inquiéte, de sorte que „ ces hommes imprudens, s'acquiérent, dans l'accomplissement de leurs désirs, les sujets d'une inquiétude continuelle. Malheureux! qui pour obtenir les douceurs & „ les grandeurs de la vie, font un si indigne usage de la „ vie même, & qui n'acquiérent ce qu'ils appellent honneurs, que par leur propre perte".

(1) Gravina Orat. & Opusc. Orat. 1. Pro Leg. Arcadum. Utrecht 1713.
(2) Ces Loix se trouvent à la suite de la Harangue citée ci-dessus.
(3) Journal Littér. T. I. Part. I. pag. 99. 100.

[*B*] *Dès l'année 1691 il commença d'enrichir le Public de ses productions, & il a continué dans la suite à donner des Ouvrages, qui ont été généralement estimés.*] Voici le Catalogue de ses Ouvrages. I. Prisci Censorini Photistici *Hydra mystica; sive de corrupta Morali Doctrina Dialogus.* Est via quæ videtur homini justa, novissima autem ejus deducunt ad mortem *Prov.* XIV. 12. *Coloniæ* 1691 *in-4.* C'est le premier Ouvrage de Mr. Gravina, qui n'y voulut pas mettre son nom, & qui fut imprimé à Naples, quoique le titre porte *Cologne*. Il est fort rare, parce que l'Auteur n'en fit tirer que cinquante Exemplaires, qu'il distribua à ses amis; on l'estime, tant pour l'érudition qui y régne, que pour la belle Latinité; Mr. Bianchi en a trouvé un exemplaire où il y a quantité de corrections de la propre main de l'Auteur (4). II. *L'Endimione di Erilo Cleoneo, Pastore Arcade, con uno discorso di Bione Crateo*, à Rome 1692 in douze, dédié au Cardinal Albani. *L'Endimione* est une Pastorale d'Alexandre Guidi, qui portoit dans l'Académie des Arcadiens le nom d'*Erilo Cleoneo*; le Discours qui y est joint, & qui tend à faire connoître les beautés de cette piéce est de Gravina, qui s'y est caché sous le nom de *Bione Crateo* (5); qui n'étoit pas le nom qu'il portoit parmi les Arcadiens, comme le Pere Nicéron l'a avancé (6), & comme on le dit dans la *Bibliothéque Raisonnée* (7); le P. Nicéron a lui-même remarqué cette petite faute (8). III. *Delle Antiche Favole.* Rome 1696 in-douze: ce Discours est dédié au Cardinal Boncompagni, Archevêque de Bologne (9). IV. *Jani Vincentii Gravinæ Opuscula* 1696 *in-douze*. Réimprimé avec ses Harangues, nous en parlerons ci-dessous. V. *De Ortu & Progressu Juris Civilis Liber, qui est Originum primus.* Naples 1701 in-8. & à Leipsig en 1704 in-8. On a retranché dans cette Edition ces mots, *qui est Originum primus*, pour faire croire que c'étoit un Ouvrage complet. Gravina accorda ensuite aux instances réitérées de Jean Burchard Mencken, gendre du Libraire, qui avoit donné l'Edition dont on parle, les deux autres Livres de l'Ouvrage qui parut sous ce titre: *Origines Juris Civilis, quibus ortus & progressus Juris Civilis, Jus Naturale, Gentium, & XII Tabularum, Legesque ac Senatus Consulta explicantur. Lipsiæ* 1708 *in-4.* & à Naples en 1713 in-4. sous le titre: *Originum Juris Civilis Libri tres, Accessit de Romano Imperio Liber singularis.* 2 Tomes (10). Mr. Le Clerc a donné un Extrait de cet Ouvrage (11) & il le finit en disant que „ le Livre *de l'Empire Romain* est celui où l'Auteur „ fait paroître le plus de génie & de connoissance de l'Antiquité Romaine. On voit aussi qu'il a eu à cœur cette „ matière, & qu'il restoit en lui du zéle pour la liberté ancienne, qu'il ne faisoit paroître que de la manière dont cela est permis à Rome (12)". Mr. Le Clerc se trompe, il paroît que Mr. Gravina osoit parler sur l'Article de la Liberté, avec autant de hardiesse, qu'on le fait dans les Pays où elle régne le plus. Voici un passage du premier de ses Opuscules, qui a pour titre *Specimen prisci Juris; Image de l'ancien Droit.* Après avoir marqué l'origine de l'Autorité Souveraine, qui est le consentement des Particuliers, & qui doit par conséquent avoir pour but leur bonheur, il remarque que lorsque le Pouvoir Souverain se détourne de ce but, & cherche à établir les avantages d'un seul, ou de plusieurs aux dépens du bonheur public, comme cela ne se

(4) Giornale de' Letterati, Tom. XXXIV. p. 272.
(5) Idem p. 272. 273.
(6) Mém. des Homm. Ill. Tom. XXVII. p. 116.
(7) Tom. XXII. Part. II. p. 281.
(8) Tom. XXIX. p. 316. 317.
(9) Giornale de' Letterati Tom. XXXI. pag. 325.
(10) Idem ibid. p. 323. 324.
(11) Bibl. Anc. & Mod. T. IX. P. I. Art. V. n. I.
(12) Ibid. p. 216.

lurent l'attirer, & firent des démarches pour cela, mais rien ne put le faire sortir de Rome. L'Université de Turin lui avoit offert la première Chaire de Droit quand il mourut, & l'on prétend qu'il l'auroit

se peut faire qu'au préjudice des particuliers, ce Pouvoir souverain revient à sa source; chacun doit rentrer dans ses Droits. Le consentement des Particuliers, sur lequel ce Pouvoir est fondé, est absolument éloigné de la Tyrannie: *Unde quod commode Civium fieri gessit, licebit sane Rempublicam a pravitate repetere, ut cunctorum opes & salus, paucorum aut unius cupiditatibus, vel libidinibus devorentur. Etenim Res est Sacro-sancta Libertas & Divini Juris; quippe Humanæ adeo implicata Naturæ, ut eam tentare scelus sit, impium circumvenire, occupare nefarium*, ce qui signifie. „ On voit par là qu'il est permis d'arracher la République „ des mains d'un Tyran, pour empêcher que la Tranquilli„ té & les Biens des Peuples ne soient sacrifiés aux pas„ sions & aux débordemens d'un Pouvoir injuste. *La Li„ berté est une chose Sainte & Sacrée, Elle est de Droit Di„ vin. Dieu l'ayant si intimement unie à l'essence de la Na„ ture Humaine, qu'on ne peut l'attaquer sans crime, la for„ cer sans impiété, s'en rendre maître sans une abomination „ exécrable* (13)". Je ne conçois pas que l'on puisse s'exprimer plus fortement sur l'article de la Liberté, & il faut que Mr. Gravina fût assez hardi, pour tenir un pareil Langage à Rome, telle qu'elle est aujourd'hui. L'Ouvrage qui a donné occasion à cette petite digression, a été réimprimé à Leipsig en 1717 in 4. avec les Opuscules de l'Auteur; on l'a accusé d'avoir copié Antoine Augustin, Jaques Godefroy, & Paul Manuce, sans les avoir cités (14). Il a laissé Manuscrit une suite de son Traité de l'Empire Romain; *De Romano Imperio Liber secundus*; il y est question de l'Empire Germanique (15). VI. *Acta Consistorialia creationis Eminent. ac Rev. Cardinalium institutæ a S. D. N. Clemente XI P. M. diebus 17 Maii & 7 Junii, anno salutis 1706. Accessit eorundem Cardinalium brevis Delineatio. Coloniæ* 1707 in-4. VII. *Di Vincenzo Gravina, Jurisconsulto, Della Ragion Poetica. Libri due.* Rome 1708 in-4. Et à Naples 1716 in-8. Ce Livre est rempli d'érudition, mais bien des gens prétendent que l'Auteur y est un peu obscur, & donne trop dans des Idées Platoniques. Cet Ouvrage est proprement un Art Poëtique, mais Mr. Gravina l'a intitulé *Raison Poëtique*, ou Idée de la Poësie, parce qu'avant que d'entrer dans le détail, il tâche de donner une idée fixe, certaine, & universelle de la Poësie, afin de pouvoir rapporter à cette idée, comme à une régle invariable, le caractére & le mérite des Poëtes dont il parlera; il est divisé en deux Livres; le *premier* traite des fondemens de la Poësie, des caractéres des Poëtes anciens, & sur tout des Poëtes Latins, qui dans le XV & le XVI siécle ont transporté en Italie l'or de l'âge d'Auguste; & le *second* tend principalement à donner une idée des plus fameux Poëtes Italiens qui ont écrit dans leur propre Langue. On trouve un très-bon extrait de cet Ouvrage dans le *Journal Litéraire* (16). Voici le Jugement qu'en portent les Journalistes. „ On peut dire qu'il n'est guére pos„ sible de trouver un Ouvrage plus rempli d'esprit & d'é„ loquence que celui-ci; on peut dire même qu'il y en a „ de beaucoup trop.... Mr. Gravina confirme lui-même sa „ propre réflexion, sur la maniére dont un Auteur adopte „ le tour d'esprit de la Nation dont il emprunte le langa„ ge. Il a l'esprit Italien, quand il écrit en sa propre „ langue, amie de la pompe & des fleurs; & quand il se „ sert de Langue des Romains, il dispense la beauté de „ son génie avec sobriété, & avec épargne; il parle avec „ la dignité des anciens Orateurs. Nous sommes fort éloi„ gnés de vouloir insinuer par-là, que la solidité manque „ au mérite du Livre de Mr. Gravina. Nous y trouvons „ au contraire beaucoup de lumiéres & de raisonnement, „ lorsque l'Auteur veut bien aller terre à terre, & tirer ses „ réflexions de la nature même des choses. Il n'en est pas „ ainsi, lorsque trop imbu apparemment des Idées de Pla„ ton, il se perd dans les nuées de la Métaphysique, qui „ plait d'ordinaire à tous les esprits vifs, à cause de la „ subtilité & de l'invention, qui paroissent y éclater. Les „ Argumens tirés de cette source sont excellens pour prou„ ver tout ce que l'on veut, & effectivement ils ont un „ air de démonstration, quand ils sont poussés de consé„ quence en conséquence; à chaque partie du raisonne„ ment l'esprit y croit entrevoir quelque chose qui fait au „ but de l'Auteur; mais quand après la conclusion il veut „ ramasser tout ce qu'il croit avoir mis à part dans sa mé„ moire, il est surpris de voir que tout est disparu comme „ une ombre, & qu'il ne tient plus rien". Les Journalistes appuyent cette petite Critique d'un exemple, qui est l'argument par lequel Mr. Gravina prétend établir, que l'*Amour Platonique*, tel qu'il paroit dans les vers de *Pétrarque*, n'est pas une chimére: le Lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ce morceau: le voici de la traduction des Journalistes (17). „ Tous les devoirs de la „ vertu, qui est un mouvement réglé de l'ame, sont oc„ cupés au bon usage des biens humains; la Libéralité est „ occupée au bon usage des richesses; la Valeur au bon „ usage des forces corporelles; la Prudence au bon usage „ de nos lumiéres, & la Tempérance au bon usage des „ plaisirs: c'est sous cette derniére Vertu, qu'il faut ran„ ger l'*Amour Platonique*, qui s'occupe au bon usage de la „ beauté, pour en tirer, non les plaisirs des Sens, mais de „ la Raison, à laquelle la beauté sert d'occasion & de por„ te pour entrer dans le cœur de l'objet aimé, & pour se „ lier à lui par une tendresse mutuelle, nourrie de bonnes „ mœurs. La beauté est la vertu du corps, comme la ver„ tu est la beauté du cœur, laquelle convient avec celle „ du corps dans une même Idée, quoiqu'elles ayent leur „ siége dans des êtres différens. Elles sont réglées par une „ harmonie toute semblable: & lorsque l'*externe* se ren„ contre avec l'*interne*, l'ame vertueuse est ravie de la „ beauté, comme de son image sensible, & elle souhaite „ de se confondre avec l'objet aimé par le moyen de l'a„ mour mutuel, qui se sert d'opérations honnêtes, pour „ obtenir de la raison l'entrée dans le cœur de cet objet. „ Ces efforts & ces agitations font naître des désirs plus „ animés & des jalousies plus délicates pour la possession „ de l'ame, que les Amans vulgaires ne sentent pour la „ possession du corps. Et comme les passions croissent „ d'une maniére proportionnée à l'esprit de celui qui en „ est agité, il arrive delà, que l'admiration, l'estime & le „ desir de *Petrarque* pour sa Maîtresse, semblent incroya„ bles & surnaturels, parce que la Nature ne sauroit don„ ner à l'objet aimé autant de charmes & de mérite, que „ lui en prête l'opinion de son Amant, qui à proportion „ de son esprit & de sa passion, les augmente & les pousse „ presque jusqu'à une perfection Divine. Cet Amant raf„ fine son culte conformément à la subtilité de ses désirs, „ qui moins ils se repaissent de l'extérieur, plus ils tra„ vaillent d'une maniére intérieure, & deviennent péné„ trans, comme ayant tout leur commerce avec l'âme, & „ avec la partie du corps qui approche le plus de la na„ ture de l'âme, c'est-à-dire avec la beauté, qui gouver„ née de cette maniére, devient la mere des désirs honnê„ tes, nobles, & généreux. Cependant comme ils ne „ sont pas entiérement libres des assauts des Sens, ils „ y résistent avec le secours de la Raison: voilà la „ source de ces guerres intérieures, de ces variétés „ & de ces contrariétés d'affections & de sentimens, qui „ se combattent dans les Vers de *Petrarque*." Il faut avouer que c'est-là de la Métaphysique la plus raffinée, & qui je pense est à l'usage de bien peu de personnes. Revenons aux autres Ouvrages de Mr. Gravina. VIII. *Tragedie Cinque.* Naples 1712 in-8. item en 1717. Ces Tragédies sont: *Il Palamede; l'Andromede; l'Appio Claudio, Il Papiniano, Il Servio Tullio.* „ Il se plaint élégamment dans „ la Préface en Vers, qui est à la tête de ces Tragédies, „ que Melpoméne, pour qui la scéne fut inventée, n'y pa„ roisse plus en Italie, que comme une suivante de Polym„ nie; enfin qu'elle ne s'y montre plus que comme la vile „ Esclave de la Peinture, de la Musique, & de la Sculp„ ture (18)." Le Public ne porta pas un jugement fort favorable de ces Piéces; mais l'Auteur n'eut garde d'y souscrire, il soutint au contraire que ces cinq Tragédies étoient plus parfaites que toutes celles du Tasso, du Bonarelli, du Trissino, & de tous les autres tant Italiens qu'Etrangers. Il déclare même qu'il n'y a que l'envie & l'ignorance, qui puissent empêcher de reconnoître que c'est lui, qui, par ces cinq Piéces, a fait revivre le génie de l'ancienne Gréce: voici ses propres termes:

*— Che spogliato è d'ogni invidia*
*e sgombrato non è d'all' ignoranza*
*In queste cinque pezze riconoscere*
*Che riducono al mondo il Greco genio.*

Le Public s'est obstiné à condamner les cinq Tragédies, au risque de passer pour ignorant, ou pour envieux (19). On nous apprend (20) que l'Auteur traduisit ces Piéces en Latin, & que ces Traductions sont encore en Manuscrit entre les mains de Mr. l'Abbé Metastasio son héritier. Je ne les trouve cependant point dans la liste des Ouvrages Manuscrits de Mr. *Gravina*, insérée dans le Journal de Venise (21), & qu'on assure venir de Mr. Bianchi, Héritier substitué de notre Savant. IX. *Orationes.* Naples 1712. in douze. *Eædem & Opuscula.* Utrecht 1713 in 8. & à Naples 1723 in douze. Et à la suite des Origines Juris Civilis, Leipsig 1717 in 4. L'Edition d'Utrecht a été publiée par un Mr. Ancion, qui l'a dédiée au Prince Eugene; on y trouve huit Harangues & cinq autres Piéces, dont on peut voir un fort bon Extrait dans le Journal Litéraire (22), où l'on en porte un jugement très-avantageux; les Journalistes paroissent en particulier charmés des deux derniéres Piéces, dont l'une est *sur le mépris de la mort*, & l'autre *sur les bornes qu'on doit mettre à la douleur après la perte des personnes qui nous sont chéres.* „ Ces deux „ Piéces, dit on (23), dans la lecture desquelles on ne „ peut dire, si la douceur de l'expression l'emporte sur la „ beauté des pensées, ou la beauté des pensées sur la dou„ ceur de l'expression, suffisent pour faire regarder Mr. „ Gravina, comme un Orateur dont l'ancienne Rome se „ seroit glorifiée." X. *Della Tragedia Libro uno.* Naples 1715 in 4. réimprimé à Venise en 1731 in 4. avec les deux Livres de *la Ragion Poetica*, & quelques autres piéces. Mr. l'Abbé du Bos parle de cet Ouvrage dans ses *Réflexions Critiques sur la Poësie & sur la Peinture* (24). Après avoir remarqué que les Italiens ont traduit en leur Langue les Ouvrages de Moliére, & les plus belles piéces des autres Poëtes Dramatiques François, & qu'ils rient & pleurent à ces piéces avec plus d'affection qu'à la représentation des piéces de leurs compatriotes, il ajoute que quelques-uns de leurs Poëtes s'en sont même plaints, & en par-

(13) *Voy.* Journal Litér. Tom. I. Part. I. p. 102. 103.

(14) *Giornale de' Letterati.* Tom. XXXI. p. 319.

(15) Idem T. XXXIV. p. 271.

(16) T. IX. Part. II. Art. 1.

(17) Ibid. p. 283. 284.

(18) *Réflex. Crit. sur la Poësie & sur la Peinture.* T. I. p. 179. Utr. 1732.

(19) *Bibl. Ital.* Tome VII. p. 140. Not. (16).

(20) Ibid. & *Giornale de Letter.* T. XXXI. p. 331.

(21) *Giornale de' Lett.* T. XXXIV. p. 271. 274.

(22) T. I. P. I. Art. 4.

(23) Ibid. p. 104.

(24) T. II. p. 373. Utr. 1732.

l'auroit acceptée (*f*). Il y avoit seize ans qu'il étoit tourmenté de tems en tems de douleurs d'entrailles; il y succomba enfin, & mourut le 6 Janvier 1718 âgé environ de cinquante-quatre ans. Il fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de St. Blaise, appellée *della Pagnotta* (*g*). Il avoit fait lui-même son Testament en Latin le 5 d'Avril 1715, & avoit ordonné que son Corps fût ouvert & embaumé (*h*). Il aimoit particuliérement l'étude & le travail, & il y donnoit encore dans les derniéres années de sa vie jusqu'à dix ou douze heures par jour. Quand ses amis l'avertissoient de s'y modérer il n'avoit d'autre réponse, sinon qu'il n'y avoit rien qui lui fît plus de plaisir (*i*). Il n'eut pas le talent de se faire aimer; la maniere libre dont il parloit de tout le monde, & le mépris qu'il témoignoit pour la plupart des gens de Lettres, lui attirérent la haine de plusieurs personnes, & entre autres du fameux *Sectanus* [C]. Cela n'a pas empêché d'autres Savans de lui rendre justice. Mr. Mencke l'appelle, *nostri temporis Tullius*, le Ciceron moderne (*k*). L'Editeur de ses Harangues & Opuscules à Utrecht, assure dans sa Préface, que nous ne trouverons point dans les Ecrits de Mr. Gravina des paroles vuides de sens; que l'Auteur joint à la Langue des Romains leur Esprit & leurs Mœurs, sans lesquels personne n'écrira, ni n'agira jamais avec dignité (*l*). Mr. Walch dans son *Histoire Critique de la Langue Latine*, n'en parle pas en termes moins honorables. Il remarque que quoique l'Italie ne soit pas à présent fort fertile en Savans, il y en a pourtant deux, qui font honneur à leur Pays par leur maniére d'écrire en Latin, Gravina, & Jacques Facciolatus (*m*): *Duo sunt lumina Latinæ Linguæ, quæ jam Italiam inlustrant, quorum alterum est* Janus Vincentius Gravina, *vir omni doctrinarum genere clarus, & ea imbutus Latinitate, quæ pura, perspicua & suavis est; adeo ut in eo exemplum eruditæ Latinæ antiquitatis conspicuum emineat..... Alterum est* Jacobus Facciolatus *Patavinus* (*n*). Mr. Gravina a laissé une Bibliothéque nombreuse & bien choisie; il estimoit principalement la Bible, le Corps du Droit, Homére, Platon & Ciceron, & il regardoit la lecture des autres principaux Auteurs Grecs & Latins, comme un amusement utile (*o*).

(*f*) Biblioth. Italiq. T. VI p. 222. not. (1). Et Giornale de Letter. T. XI. p. 121.

(*g*) Giornale de Letterati Tom. XXXI. p. 119.

(*h*) Idem p. 122.

(*i*) Niceron, Mém. des Hommes Ill. Tom. XXIX. p. 134.

(*k*) Charlatanerie des Savans p. 117. Edit. Franç. de 1721.

(*l*) Voy. Journal Litter. Tom. I. Part. I. p. 92.

(*m*) Voy. sur ce Savant Journ. Litter. T. VI. Part. 2. p. 474.

(*n*) Jo. Geo. Walchii Histor. Critica Ling. Latinæ Cap. XI. p. 445. Leipsic 1713.

(*o*) Giornale de Letterati. Tom. XXXIV. p. 275.

particulier Mr. Gravina, qui dit „ que ses compatriotes „ adoptent sans discernement les Piéces Dramatiques Françoises, dont les défauts sont blâmés de notre Nation, „ qui s'en est expliquée par la bouche de deux de ses plus „ fins Critiques. Et que cependant on les voit sur tous „ les Théatres, & traduites avec de nouveaux faux-brillans & des expressions plus Romanesques &c." Sur quoi Mr. du Bos remarque fort bien, qu'on ne doit pas reprocher aux François, les faux-brillans & les expressions Romanesques que les Italiens ajoûtent à leurs piéces. Dans un autre endroit le même Ecrivain (25) critique la description que Mr. Gravina a fait du Théatre des Anciens: „ Pour avoir supposé que la Mélopée des Piéces de Théatre étoit un chant musical, & la *Saltation* une danse à „ notre maniére, il a fait dans son Livre *de la Tragédie* „ *Antique*, une description du Théatre des Anciens, à „ laquelle on ne comprend rien." Outre les Ouvrages imprimés de Mr. Gravina, il y en a aussi quelques-uns de Manuscrits, nous en avons déja indiqué un, & nous en marquerons un autre dans la Remarque suivante: les autres sont. I. *Institutiones Juris Civilis & Canonici*, qui sont entre les mains de Mr. Bianchi. II. *Prælectiones in Decretum Gratiani*. III. *De Imperio & Jurisdictione*. IV. *Notæ marginales in Pandectas*. V. *Sant' Atanasio* Tragédie. VI. *Tragedia di Cristo*, il n'y a que le commencement de cette piéce, où l'Auteur avoit dessein de montrer la vérité & l'excellence de la Religion Chrétienne, contre le Paganisme & le Judaïsme. VII. *Note marginali a Dante Alighieri*. VIII. *Egloghe*. Ce sont des Ouvrages de sa jeunesse, ce qui l'a empêché de les faire imprimer. IX. Une grande quantité de Lettres Latines & Italiennes; les unes écrites en son nom, les autres au nom du Cardinal Pignatelli, & quelques-unes d'autres personnes (26).

[C] *Il n'eut pas le talent de se faire aimer . . . . . & il s'attira la haine de plusieurs personnes, & entre autres du fameux* Sectanus.] Il en parle lui-même, & se compare à cet égard à Cujas, qui maltraitoit fort ses adversaires, (27): *Denique ut fors est nostra, qui vix Cujacio præceptore digni fuimus, infensos habuit minus doctos omnes: quos tamen haud eadem patientia tulit, qua nos facem hanc literatorum decem jam annos totos ope divina toleramus. Neque enim ille sileba, neque abstinebat ab injuriis iis, quarum nomine ab Hottomanno reprehenditur, qualia sunt*, scutica dignus, mendax, cæcus, caliginosus, os durum, *& similia, quibus suos Cujacius hostes incessebat; non propter constantiam hominis minorem: sed forte quia illi, non calumniis, ut isti, & conviciis de triviis arreptis accentabant; sed ingenio potissimum certabant, & literis, ut non prorsus docto adversario essent indigni; dissimiles certe* Sannionibus nostris, *minime idoneis ad eruditi ullius hominis iram. Sed hos mittamus livore, otio, & alienis opibus in bonorum contumeliam abundantiores.* Dès l'an 1692 (28) un Savant de la Ville de Sienne, Echanson du Cardinal Ottoboni, & homme d'esprit, mais très-mordant, commença à publier sous le nom feint de Q. *Sectanus*, des Satires violentes, dans lesquelles il déchiroit quantité de personnes distinguées de l'un & de l'autre Sexe. Il y attaquoit principalement Mr. Gravina, en le désignant tantôt par le nom de *Philodéme*, & tantôt par celui de *Bion*, & toujours comme un Molinoste, dont l'hypocrisie ne devoit point être épargnée. Ces Satires coururent d'abord manuscrites. On les éleva jusqu'aux nues, le faux *Sectanus* se vit préféré à Horace, à Perse & à Juvenal, & peut-être Mr. *Marti*, Doyen d'Alicante en 1738, qui étoit alors à Rome, fut-il le seul qui eût le courage de l'attaquer. Il composa, dit l'Auteur de sa vie (29), un *Satyromastix*, consistant en Notes Critiques sur les dix premiéres Satires. On en fit beaucoup de Copies, & plusieurs Ministres Etrangers en envoyérent à leurs Maîtres. „ Je ne sai, *dit le Journaliste*, dans quelle année on commença d'imprimer ces Satires. La plus ancienne & la „ plus complette Edition que j'en aye vu, est un petit in-douze de 85 pages, petit caractére, très-fautif, & apparemment imprimé à Rome, en voici le Titre entier: Q. „ SECTANI SATYRÆ *nunc primum in lucem editæ*. Apud „ *Tripomem* Bibliopolam *in Foro Palladio*. MDCXCVI. „ L'Imprimeur parle dans l'Avertissement comme si cette „ Edition étoit effectivement la seule. Depuis ce tems-là „ les cinq premiéres Satires de Q. *Sectanus* ont été réimprimées avec de longues & souvent de très-superflues „ Notes, en deux Volumes très-petit Quarto, sous ce Titre: Q. SECTANI SATYRÆ, *numero auctæ, mendis purgatæ, & singulæ locupletiores. Editio Novissima &c. Concinnante* P. Antoniano. *Liber primus. Amstelod. Apud Elzevirios* MDCC. *Liber Secundus.* Idem. Afin de mieux „ persuader que ces Satires étoient réellement sorties de „ l'imprimerie des Elzeviers, l'Editeur a mis à la tête en „ forme d'éloge ou d'approbation, trois ou quatre Epigrammes Latines, qu'il eut soin d'attribuer en partie „ aux célébres J. Gronovius, & J. Grævius, mais l'artifice „ étoit grossier; car, si je ne me trompe, les Elzeviers „ n'imprimoient plus en 1700. D'ailleurs le caractére & „ le papier n'annonçoient rien moins qu'une Edition „ d'Amsterdam." Il paroît que Mr. Gravina ne fut pas tout-à-fait insensible aux coups que lui porta *Sectanus*, puisqu'on a trouvé parmi ses Manuscrits des *Verrines* contre ce Satirique: *Declamationes, seu Verrinæ in Sectanum* (30). Le Pere Nicéron (31) paroît avoir cru que *Settans* étoit le véritable nom de l'adversaire de Mr. Gravina, du moins il ne dit rien qui tende à avertir le Lecteur que c'est un nom supposé.

(25) Ibid. Tom. III. p. 45.

(26) Giornale de Letterati. Tom. XXXIV. p. 271. 274.

(27) Origin. Juris Civil. Tom. I. p. 127. Apud Giornale de Letter. Tom. XXXI. p. 120.

(28) Tiré de la Vie de Mr. *Marti* par Mr. Mayans à la tête des Lettres du premier, imprimées à Utrecht en 1738. Voy. Biblioth. Raisonn. Tom. XXI. 2. Part. p. 317. & T. XXII. Part. 2. p. 281.

(29) § 31. Voy. Bib. Raison. Tom. XXII. ubi supra.

(30) Giornale de Letter. Tom. XXXIV. p. 271.

(31) Mém. des Homm. Ill. Tom. XXIX. p. 134.

GRAUNT, ou GRANT (EDOUARD) Savant distingué dans le XVI. Siécle, fit ses Humanités dans l'Ecole de Westminster, d'où il alla à Oxford dans le Collége de *Christ-Church* ou dans *Broad-Gate's-Hall* (*a*); il y prit le degré de Bachelier le 27 Février 1571 (*b*), & celui de Maître-ès-Arts le 27 Mars 1572 (*c*): vers ce tems-là il fut nommé Régent de l'Ecole de Westminster, où il eut pour disciples plusieurs personnes, qui ont tenu dans la suite un rang distingué dans l'Etat & dans l'Eglise (*d*). En 1575 il publia à Londres in-4. *Græcæ Linguæ Spicilegium*; dont son savant Soumaître Guillaume Cambden fit un Abrégé, imprimé à Londres en 1597 in-8. sous le Titre de, *Institutio Græcæ Grammatices compendiaria in usum Regiæ Scholæ Westmonasteriensis*. En 1577 notre Auteur fut fait Prébendier de l'Eglise Collegiale de Westminster à la place du Docteur Thomas Watts; & ayant été environ ce tems-là reçu Bachelier en Théologie à Cambridge (*e*), il fut aggregé à l'Université d'Oxford au même titre en May 1579 (*f*). Il fut ensuite reçu Docteur dans la même Faculté, mais ce ne fut pas à Oxford (*g*). Il résigna son emploi de Régent de l'Ecole de Westminster vers le mois de Février 159½ (*h*) [A], & Mr. Cambden lui succéda au mois de Mars suivant (*i*). Il mourut au mois de

(*a*) Wood Ath. Oxon. Vol. I. Col. 310.

(*b*) Idem Fasti Oxon. Vol. I. Col. 101.

(*c*) Idem Ibid. Col. 106.

(*d*) Idem Ath. Oxon. ubi supra.

(*e*) Idem Ibidem.

(*f*) Idem Fasti Oxon. Vol. I. Col. 119.

(*g*) Idem Ath. Oxon. ubi supra.

(*h*) Idem Ibid. Col. 111.

(*i*) G. Cambdeni Vita, Scriptore Tho. Smith p. 18. à la tête de G. Cambdeni & Ill. Viror. ad Cambden. Epist. Londres 1691. in-4.

[A] *Il résigna son emploi de Régent de l'Ecole de Westminster vers le mois de Février* 159½.] C'est ce que nous assure Mr. Wood (1). Il faut donc que Mr. Smith se trompe, en disant que notre Auteur mourut au mois de Mars de

(1) Ath. Oxon. Vol. I. Col. 310.

(k) Wood Ath. Oxon. Vol. I. Col. 311.

de Septembre ou d'Octobre de l'an 1601, & fut enterré dans l'Eglise de St. Pierre à Westminster (k). Il a recueilli & publié les *Lettres* & les *Poësies* de *Roger Ascham*, & il y a joint une Piéce de sa façon intitulée: *Oratio de Vita & Obitu Rogeri Aschami, ac dictionis Elegantia, cum Adhortatione ad Adolescentulos.* Londres 1577 in-8. Il étoit excellent Poëte Latin, comme on le voit par plusieurs piéces en vers de sa façon, qui se trouvent en divers Livres; il étoit aussi très-versé dans toutes les parties des Belles-Lettres.

de l'an 1593. *Mortuo viro doctissimo Eduardo Granto, S. Theologiæ Doctore, qui Regiam Scholam Westmonasteriensem diu rexerat, mense Martis* MDXCIII, *in ejus locum suffectus est Cambdenus* (2).

(2) G. Cambdeni Vita à la tête des *G. Cambdeni & Ill. Viror. ad Cambden. Epistolæ.*

GRAUNT (JEAN) Auteur d'un Ouvrage fameux, intitulé *Observations Naturelles & Politiques sur les Listes des Morts* [*A*], étoit fils de Mr. Henri Graunt de la Comté de Hamp: il naquit le 24 Avril

[*A*] *Auteur d'un Ouvrage fameux, intitulé* Observations Naturelles & Politiques sur les Listes des Morts.] Le Chevalier Guillaume Petty lui donna ses avis sur cet Ouvrage, & contribua à le mettre en bon état (1). Il parut à Londres en 1661 in-4. la seconde Edition vit le jour dans la même Ville & en même format sous le titre de *Natural and Political Observations &c. Observations Naturelles & Politiques, marquées dans la Table suivante, & faites sur les Listes des Morts, par* Jean Graunt, *Bourgeois de Londres. Où l'on parle du Gouvernement, de la Religion, du Commerce, de l'Accroissement, de l'Air de cette Ville, des Maladies qui y régnent, & des divers changemens qui y sont arrivés. Seconde Edition.* Le titre de la troisiéme Edition, imprimée en 1665 in-8. est le même, excepté que Mr. Graunt y est qualifié de Capitaine, & qu'on y dit que cette Edition est fort augmentée. La *Licence* qui est de Mylord Brouncker Président de la Société Royale, est datée du Mardi 20 Juin 1665. L'Epître Dédicatoire de l'Auteur à Mylord Roberts, Garde du Sçeau Privé, est datée de *Birchin-Lane* le 25 Janvier 1665. Mr. Graunt tâche de faire voir dans cet Ouvrage, qu'il y a environ un tiers de tous les enfans qui naissent, qui meurent au dessous de l'âge de cinq ans; & que de cent il en meurt à peu près trente-six au dessous de six ans (2): que deux parties de neuf meurent de maladies aiguës: & que de deux-cens vingt neuf, soixante dix meurent de maladies Chroniques, & quatre de maux extérieurs, comme cancers, fistules, playes, ulcéres &c. (3). Que de cent il en meurt sept de vieillesse (4). Que certaines maladies & certains accidens conservent une constante proportion, au-lieu que d'autres ont un cours fort irrégulier (5). Que de quatre mille il n'y en a pas plus d'un, qui meure de faim (6). Qu'il vaudroit mieux entretenir tous les Gueux aux dépens du Public, quand même ils ne gagneroient rien, que de les laisser mendier dans les ruës; & qu'on feroit plus de mal que de bien, en les occupant sans discernement. „ Car, „ *dit-il* (7), s'il n'y a qu'une certaine quantité d'ouvrage „ à faire, & qu'il se fasse déja par ceux qui ne gueusent „ point; y vouloir occuper les Mendians, ce seroit seu„ lement transférer les besoins des uns sur les autres; & „ un Novice ne peut travailler à aussi bon marché, qu'un „ ouvrier habile & expérimenté. Par exemple, un homme „ accoutumé à filer, filera une livre de Laine, qui vaut „ deux Schelings, pour six sols; un Novice la filera pour „ trois sols à la vérité, mais elle n'en vaudra pas six, fi„ lée de sa main. C'est-là cependant ce qui peut servir „ de Modéle pour le plus grand dessein qu'il y ait au „ monde, qui est de rendre l'Angleterre aussi considéra„ ble pour le Commerce que la Hollande; car il n'y a qu'u„ ne certaine quantité de commerce dans le Monde, dont „ la Hollande possède la meilleure partie, & l'on prétend „ qu'elle a l'art de le ménager mieux. Ainsi vouloir éga„ ler l'Angleterre à la Hollande sur cet article, c'est toute „ la même chose, que si l'on envoyoit tous les Gueux de „ Londres dans l'Ouest pour filer; où ils ne feroient que „ gâter la laine des Drappiers, & réduire à la mendicité „ les fileurs d'à présent; & peut-être même ruineroient-ils „ tout le commerce: tandis que les Hollandois, qui y sont „ plus propres, s'en rendroient les maîtres, comme du „ reste." Mr. Graunt remarque qu'il n'y en a pas un sur deux mille qui soit assassiné à Londres, au-lieu qu'il ne se passe guére de nuit qu'il n'y ait quelque meurtre à Paris. Il croit qu'on peut en donner deux raisons; l'une c'est la Police de Londres, & le soin que les Bourgeois ont de faire eux-mêmes la garde alternativement, personne ne se dispensant de cette fonction; l'autre est *l'horreur naturelle que la plupart des Anglois ont pour ce crime inhumain & pour l'effusion du sang; car de tous les criminels qu'on exécute, il y en a peu qui le soient pour meurtre. Les grandes & fréquentes révolutions arrivées dans le Gouvernement depuis 1650 se sont faites presque sans effusion de sang; les Usurpateurs eux-mêmes ayant à tout prendre fait mourir peu de personnes, de ceux qui se sont opposés à leurs innovations. Pour couper court, quand on trouve un corps mort en Angleterre, il n'y a personne, pour indifférent qu'il soit, qui ne se donne autant & plus de soin pour découvrir le meurtrier, qu'un Mathématicien ou un Déchiffreur de Lettres, peuvent faire pour découvrir à force de suppositions subtiles, & de conjectures la solution d'un Problème, ou la clef d'un Chiffre; & l'on n'a pas même de repos qu'on n'ait déterré l'assassin* (8). Il observe que sur quinze cens il n'y en a pas un qui meure Lunatique (9). Qu'on n'indique qu'un très-petit nombre de ceux qui meurent du mal Vénérien, qu'on déguise sous le nom de Consomption &c. (10). Que les *Rickets* (ce qu'on appelle le Mal Anglois) est une maladie nouvelle tant en elle-même que par rapport au nom; & qu'au-lieu de quatorze, qui en moururent en 1634, le nombre a augmenté insensiblement jusqu'à celui de cinq-cens, qui en sont morts en 1660 (11). Qu'il y a une autre nouvelle maladie, appellée communément *Obstruction d'Estomac*, qui en vingt années de tems a si fort augmenté, qu'au-lieu de six personnes qu'elle emportoit, elle en emporte près de trois-cens (12). „ C'est, *dit-il* (13), ce qui m'a fait „ penser que cette *Obstruction* pourroit bien n'être autre „ chose que les *Pâles Couleurs*; car je n'en trouve que peu „ ou point sous ce titre, quoique plusieurs personnes „ soient visiblement atteintes de ce mal; savoir si l'on „ évite par honte de l'avouer, c'est ce que j'ignore; car „ puisque l'on est généralement persuadé que le mariage „ le guérit, il peut effectivement paroître honteux, qu'il „ y ait quelque fille qui meure, faute de remède, y ayant „ plus de mâles que de femelles, c'est-à-dire, un plus grand „ nombre de maris qu'il n'en faut, pour celles qui peu„ vent devenir femmes." L'Auteur remarque après cela, que *l'enflure des poumons* * (qu'on suppose la plupart du tems n'être autre chose que *le Mal de Mère*) a tellement augmenté aussi en trente ans de tems, qu'au-lieu de quatre-vingt-quatorze qui en mouroient, il en meurt deux-cens quarante-neuf (14); que tant l'*Obstruction d'Estomac*, que *l'enflure des poumons* sont vraisemblablement des suites du *Mal Anglois* (Rickets) 15). Que la Gravelle semble diminuer; que la Goute demeure au même point (16) que le Scorbut fait des progrès (17); que le nombre de ceux qui meurent de fiévres intermittentes est par rapport à celui que des fiévres aiguës emportent, comme un à quarante (18); que ceux qui ne viennent pas à terme, ou qui naissent morts, sont par rapport à ceux qui reçoivent le batême, comme un à vingt (19). Que de cent femmes, il n'en meurt pas une en couche, ni de deux-cens une en travail (20); qu'il y avoit eu dans l'espace d'un siécle quatre grandes mortalités dans Londres, savoir en 1592 & 1593, en 1603, en 1625, & en 1636, dont celle de 1603 avoit été la plus grande, y étant mort alors 30561 personnes de la peste; que dans les années 1603 & 1625 il étoit mort environ un cinquiéme de tous les habitans, & huit fois plus de personnes qu'il n'en étoit né (21). Qu'il étoit mort de la peste un quart de plus, qu'on n'avoit marqué (22). Que la peste de 1603 dura huit ans; celle de 1636 douze ans; mais que celle de 1625 ne dura qu'un an (23). Que les altérations & la corruption de l'air contribuënt infiniment plus à la peste, que les vapeurs ou les écoulemens qui sortent des corps. Que les Fiévres pourprées, la petite Vérole, & autres maladies malignes précédent la peste d'un an, ou de deux ou trois années (24). Que la disposition de l'air pour la peste, contribuë à faire avorter les femmes (25). Que comme il mourut environ une cinquiéme partie des habitans pendant les années de la grande peste, deux autres cinquiémes se retirérent (26). Que soit que la peste soit violente ou peu considérable, la Ville est repeuplée dans l'espace de deux ans (27). Que plus il y a de maladies dans une année, moins il y naît d'enfans (28). Qu'il est faux que la Peste se fasse sentir toujours au commencement d'un Régne (29). Que l'Automne est la saison la plus mal-saine (30). Qu'il y a eu dans Londres douze morts, pour onze naissances; & qu'au contraire à la Campagne soixante-trois naissances pour cinquante-deux morts (31). Que les habitans de Londres & des environs sont environ la quinziéme partie de tous ceux de l'Angleterre & du Pays de Galles. Qu'il y a environ six millions & demi d'habitans dans l'Angleterre & dans le Pays de Galles. Que le peuple de la Campagne ne double par la voye de procréation que dans l'espace de deux-cens quatre-vingts ans, & dans Londres environ en soixante-dix ans, dont il assigne pour raison, que plusieurs de ceux qui ont des enfans, quittent la Campagne, & qu'il en vient de toutes parts à Londres, n'y ayant dans les Provinces que des personnes qui y sont nées, qui y soient élevées, du moins généralement, au-lieu qu'à Londres on en éléve un grand nombre d'autres. Qu'il vient annuellement environ six mille personnes des Provinces à Londres; & que d'onze familles il en meurt tous les ans environ trois †; qu'il y a environ vingt-cinq millions d'*acres* de terre en Angleterre & dans le Pays de Galles (32). Il assigne ensuite la raison, pourquoi dans Londres il y a à proportion moins d'enfans qu'on éléve, qu'à la Campagne, & il remarque qu'il y a dans cette Ville plus de difficulté à en élever que dans les Provinces; qu'il y a dans Londres quatorze mâles, pour treize de l'autre Sexe, & à la Campagne quinze mâles pour quatorze femmes (33). Il observe ensuite (34) que „ *La Religion Chrétienne*, qui défend la Polygamie, „ est plus conforme à la Loi Naturelle, qui est celle de „ Dieu lui-même, que le *Mahométisme* & les autres Reli„ gions

(1) Wood Ath. Oxon. Vol. I. Col. 311. & Vol. II. Col. 810.
(2) P. 25.
(3) P. 28. 29.
(4) P. 31.
(5) P. 33.
(6) P. 34.
(7) P. 37-39.
(8) P. 39. 40.
(9) P. 40.
(10) P. 44. 45.
(11) P. 46. 47.
(12) P. 50.
(13) P. 51.
* The rising of the Lights.
(14) P. 51. 52.
(15) P. 54.
(16) P. 55. 56.
(17) P. 56.
(18) Ibid.
(19) P. 57.
(20) P. 58. 59.
(21) P. 64. 65.
(22) P. 66.
(23) P. 70.
(24) P. 70. 71.
(25) P. 74.
(26) Ibid.
(27) P. 71.
(28) P. 71.
(29) P. 80.
(30) Ibid.
(31) P. 81-83.
† On peut traduire aussi qu'il meurt trois personnes de ce nombre, voici l'Anglois, *That about three ... of eleven ... milies.* R.D. T.
(32) P. 83-86.
(33) P. 88-94.
(34) P. 95 & suiv.

Avril 1620 à Londres dans *Birchin-Lane.* Il étoit Quinquaillier de sa profession ; & passa par les diverses Charges de la Ville, jusqu'à celle de Membre du Conseil-Commun, qu'il remplit deux ans ; il fut aussi Capitaine & Major de la Milice. Il quitta ensuite son commerce, & renonça à tous les Emplois pu-

„ gions qui la permettent. Car la permission que la Loi
„ donne à un homme d'avoir plusieurs femmes ne signifie
„ rien, à moins qu'il n'y ait réellement dans la Nature
„ plusieurs femmes pour un seul homme. II. On objecte
„ ordinairement, qu'un Cheval, un Taureau, un Belier,
„ qui ont plusieurs femelles, multiplient cependant l'espé-
„ ce. Je réponds, que quoique parmi ces Animaux mê-
„ mes il y ait peut-être naturellement plus de mâles que
„ de femelles, on a l'art d'en diminuer le nombre, & il
„ y en a moins par le soin que l'on a de faire des Hongres,
„ des Bœufs & des Moutons. D'où il s'ensuit, que lors-
„ qu'on sait par l'expérience, à combien de brebis un seul
„ Belier peut suffire, supposons que ce soit vingt, on sait
„ aussi la proportion qu'il y a entre le nombre des Beliers
„ & des Moutons, qui est environ de dix-neuf à un. Car
„ si vous châtrez moins de Beliers, dix par exemple, la
„ conjonction de chacun de ces dix avec deux femelles,
„ diminuera la multiplication, à proportion que sa con-
„ jonction avec deux mâles le fait. Si vous n'en taillez
„ aucun, il est extrêmement probable, que chacun des
„ vingt mâles, couvrant chacune des vingt femelles, elles
„ ne porteront que peu ou point. III. C'est là, selon moi,
„ la véritable raison, pourquoi les Renards, les Loups,
„ & d'autres semblables Animaux qu'on ne châtre point,
„ ne multiplient pas plus ; que les Brebis, quoiqu'on tuë
„ journellement plusieurs milles de celles-ci pour la bou-
„ cherie, & que la plupart des autres Animaux meurent
„ d'eux-mêmes. IV. Nous avons dit jusques ici, que le
„ nombre des mâles surpasse celui des femelles ; nous ajoû-
„ tons, que ce nombre excéde l'autre d'un treiziéme en-
„ viron. Ensorte que quoiqu'il y ait plus d'hommes qui
„ meurent de morts violentes que de femmes, c'est-à-dire,
„ quoiqu'il en périsse plus à la Guerre, par malheur, sur
„ Mer, par les mains de la Justice ; qu'il y en ait plus
„ que de femmes, qui passent dans les Colonies, qui vo-
„ yagent dans les Pays étrangers ; qui vivent dans le Céli-
„ bat, comme les Membres des Colléges &c. Ce treizié-
„ me de surplus suffit pour égaliser les choses de maniére,
„ que chaque femme peut avoir un mari sans admettre la
„ polygamie. D'ailleurs, quoiqu'un homme soit propre à
„ la propagation pendant quarante ans, & qu'une femme
„ ne le soit que vingt-cinq ans, ce qui fait que les hom-
„ mes sont aux femmes comme 560 à 325 ; les divers ac-
„ cidens, dont on a parlé, joints à ce que les hommes
„ se marient plus tard, raménent les choses à l'égalité."

Il remarque ensuite qu'il a oui dire à des Médecins, qu'ils ont deux patiens parmi les femmes, pour un parmi les hommes ; ce qui paroît d'autant plus vraisemblable, que les femmes sont sujettes aux pâles couleurs & à d'autres incommodités, soit lorsqu'elles sont nourrices, soit par les fausses couches, les accouchemens, les maux de sein, les fleurs blanches, les obstructions, les vapeurs ou les maux de mère, & autres semblables. Or delà il *s'ensuivroit qu'il meurt plus de femmes que d'hommes, si le nombre des morts étoit proportionnel à celui des maladies. Mais on peut alléguer, ou que les Médecins guérissent ces maladies, desorte qu'il ne meurt guéres plus de femmes, que s'il n'y en avoit point de malades ; ou que les hommes étant moins temperans que les femmes, il en meurt autant par un effet de leurs excès, que de femmes par une suite de la foiblesse de leur Sexe ; & par conséquent que s'il naît plus d'hommes que de femmes, il en meurt aussi un plus grand nombre* (35).

(35) P. 98, 99.

L'Auteur observe (36) „ que l'on voit dans cette diffé-
„ rence qu'il y a entre le nombre des hommes & des fem-
„ mes, la raison, qui engage à faire des Eunuques dans
„ les Pays où la Polygamie est permise, parce qu'elle est
„ inutile pour la propagation sans cela, comme on l'a
„ dit ci-dessus par rapport aux animaux, qu'on a coutume
„ de châtrer dans notre Pays. Par conséquent cet usage
„ sert autant à la multiplication de l'espéce qu'à rendre la
„ chair des animaux, à qui on fait cette opération, plus
„ délicate ; puisqu'on la pratique également sur les che-
„ vaux, dont on ne se nourrit point. Dans les Pays où
„ la Religion Romaine domine, & où la Polygamie est
„ défenduë, si le nombre de ceux qui s'engagent au Céli-
„ bat surpasse le nombre naturel d'hommes qu'il y a de
„ plus que de femmes, la propagation en doit souffrir ; car
„ s'il y a huit hommes pour dix femmes, & que ces huit
„ hommes soient mariés à huit des dix femmes, les deux
„ surnuméraires ne procréant point d'enfans, ou parce
„ qu'elles n'ont point de commerce avec les hommes, ou
„ parce qu'elles se livrent à la débauche, d'où il ne naît
„ ordinairement point d'enfans ; & si encore ces commer-
„ ces illégitimes produisent quelque conception, elles sont
„ renduës inutiles, soit en procurant l'avortement, soit
„ en faisant périr les enfans, ainsi cela revient à la même
„ chose, & le compte subsiste. Que si un pareil nombre
„ de femmes s'engage au Célibat, cela ne change rien à
„ l'article de la propagation. Tout ce que l'on vient d'é-
„ tablir découvre par quelle raison les Loix sont & ont dû
„ être si sévéres contre la Fornication & l'Adultére, puisque
„ s'il y avoit une liberté sans bornes, la multiplication du
„ Genre-humain seroit tout au plus égale à celle des Re-
„ nards. Or comme les Princes sont non seulement puis-
„ sans, mais riches, à proportion du nombre de leurs
„ Sujets, les mains étant le Pére, comme les Terres la
„ Mére des richesses, il n'est pas surprenant que les E-
„ tats, en encourageant le Mariage, & en reprimant le
„ libertinage, avancent leurs intérêts, autant qu'ils empê-
„ chent les Loix Divines d'être méprisées & violées."

(36) P. 101 & suiv.

Mr. Graunt observe encore (37), que *c'est un bonheur pour le Genre-humain, que par ce surplus de mâles, il y ait une barriére naturelle contre la Polygamie ; puisque dans l'état de Polygamie une femme ne peut vivre dans une parfaite égalité avec son mari, comme à présent. La raison n'en est pas qu'un mari ne peut entretenir aussi splendidement trois femmes, qu'il en entretient une ; puisqu'avec trois femmes, il peut vivre du quart de son revenu, c'est à dire, être égal avec ses trois femmes, comme il partage également lorsqu'il n'en a qu'une : Mais la véritable raison est, que pour entretenir la paix chez lui, il est obligé de les tenir toutes dans un plus grand respect, & dans un état moins brillant ; & ayant ce pouvoir, il s'en servira selon les apparences pour les tenir aussi bas, & pour faire aussi peu de dépense pour elles qu'il lui plaira ; parce que les plus pauvres sujets, sont ceux que l'on gouverne le plus aisément, & ce seroit là le cas de la pluralité des femmes.*

(37) P. 104, 105.

[Le spirituel Auteur des *Lettres Persanes*, s'est fort étendu sur cette matiére : il est vrai que toutes ses réflexions ne sont pas également solides, mais il y en a aussi qui sont excellentes. Il convient (38) que la Polygamie est peu favorable à la propagation de l'espéce ; & en cela il a raison, c'est une chose qu'on peut porter presque jusqu'à la démonstration. Mais je doute qu'avec tout son esprit l'Auteur puisse persuader que le Divorce peut contribuer à la multiplication du Genre humain (39) ; le calcul de Mr. Graunt, par lequel il paroît que le nombre des hommes surpasse celui des femmes, prouve, à ce qu'il me semble, qu'à moins de bouleverser la *Société* par des divorces perpétuels & universels, ce seroit là une mauvaise voye de multiplier les hommes ; d'ailleurs l'Auteur établit sur plusieurs fausses suppositions, comme est celle-ci (40), qu'un grand nombre de Mariages parmi les Chrétiens, fournissent un petit nombre de Citoyens ; & lui-même dans la suite assigne les véritables raisons qui font que certains Pays Chrétiens sont si peu peuplés, tandis que d'autres fourmillent d'habitans, raisons qui n'ont rien de commun avec le divorce. Il developpe parfaitement les inconvéniens qu'entraine cette multitude de Prêtres & de Moines, qu'on voit dans les Pays Catholiques „ Le nombre de ces
„ gens faisant profession du Célibat, est prodigieux, *dit-*
„ *il* (41) . . . . . . ce métier de Continence a anéanti
„ plus d'hommes, que les pestes, & les guerres les plus
„ sanglantes n'ont jamais fait. On voit dans chaque Mai-
„ son Religieuse une famille éternelle, où il ne naît per-
„ sonne, & qui s'entretient aux dépens de toutes les au-
„ tres ; ces maisons sont toujours ouvertes, comme autant
„ de gouffres, où s'ensévelissent les races futures. Je ne
„ te parle ici que des pays Catholiques . . . . . . . . . . .
„ non seulement la culture des terres y est abandonnée ;
„ mais même l'industrie y est pernicieuse : elle ne consiste
„ qu'à apprendre cinq ou six mots d'une Langue morte ;
„ dès qu'un homme a cette provision par devers lui, il
„ ne doit plus s'embarrasser de sa fortune ; il trouve dans
„ le Cloître une vie tranquille, qui dans le monde lui au-
„ roit couté des sueurs & des peines. Ce n'est pas tout ;
„ les Dervis ont en leurs mains presque toutes les riches-
„ ses de l'Etat, c'est une Société de gens avares, qui pren-
„ nent toujours & ne rendent jamais ; ils accumulent sans
„ cesse des revenus, pour acquérir des Capitaux : tant de
„ richesses tombent, pour ainsi dire, en Paralysie ; plus de
„ circulation, plus de Commerce, plus d'Arts, plus de
„ Manufactures." La plus forte preuve que l'Auteur fournit contre sa propre thése, que la défense du Divorce dans la Religion Chrétienne, est nuisible à la propagation de l'espéce, c'est ce qu'il dit sur la maniére dont la douceur du Gouvernement contribue à multiplier les hommes (42).
„ Toutes les Républiques en sont une preuve constante ;
„ & plus que toutes la Suisse & la Hollande, qui sont les
„ deux plus mauvais Pays de l'Europe, si l'on considére la
„ nature du terrain, & qui cependant sont les plus peuplés.
„ Rien n'attire plus les Etrangers que la liberté, & l'opu-
„ lence, qui la suit toujours . . . . . l'Espéce se multi-
„ plie dans un Pays, où l'abondance fournit aux enfans,
„ sans rien diminuer de la subsistance des peres. L'Egalité
„ même des Citoyens, qui produit ordinairement de l'é-
„ galité dans les fortunes, porte l'abondance & la vie dans
„ toutes les parties du Corps Politique, & la répand par-
„ tout. Il n'en est pas de même des Pays soumis au pou-
„ voir arbitraire : le Prince, les Courtisans, & quelques
„ particuliers, possédent toutes les richesses ; pendant que
„ tous les autres gémissent dans une pauvreté extrême . . . .
„ les hommes sont comme les plantes, qui ne croissent
„ jamais heureusement, si elles ne sont bien cultivées :
„ chez les peuples misérables l'Espéce perd, & même quel-
„ quefois dégénére." Revenons à l'Ouvrage de Mr. Graunt. Add. du Trad.] Dans le Chapitre IX. il traite de l'accroissement de la Ville de Londres, & il remarque que les quatre-vingt dix-sept Paroisses du dedans & les seize Paroisses du dehors ont augmenté en vingt ans de sept à douze, & en quarante ans de vingt-trois à cinquante-deux ; que les seize Paroisses ont plus augmenté que les quatre-vingt-dix-sept, ces derniéres n'ayant augmenté que de neuf à dix,

(38) *Lettres Persanes* T. II. Lett. CX. Edit. de 1721 in-douze.

(39) Idem Lett. CXII.

(40) Ibid. p. 172.

(41) Ibid. Let. CXIII. p. 173. 176. 180.

(42) Ibid. Lettre CXVIII. p. 197 & *suiv.*

publics à cause de sa Religion; né & élevé dans le Puritanisme, il se déclara après Socinien, & vers la fin de sa vie il fit profession de la Religion Romaine, dans laquelle il est mort. Il étoit Membre de la Société Royale. Outre l'Ouvrage dont nous avons parlé, il a fait *Observations on the Advance of Excise*, & un Traité de Religion; mais ces deux Ouvrages n'ont point été imprimés. Il mourut la veille de Pâques le 18 Avril 1674, & fut enterré dans l'Eglise de St. Dunstan dans le Fleetstreet; un grand nombre de personnes de distinction & de gens de Lettres, & en particulier le Chevalier Guillaume Petty assistérent à ses funerailles. Mr. Wood nous dit (*a*) que c'étoit „ un homme „ d'esprit & appliqué, qui étoit généralement aimé, ami fidéle, grand Réconciliateur, & qui avoit „ été plusieurs fois pris pour Arbitre à cause de sa prudence & de son équité. Mais il est sur-tout „ estimable par rapport à son excellent Ouvrage, principalement parce qu'il a pour objet l'intérêt du „ Bien Public & des Sciences ".

(*a*) Ath. Oxon. Vol. I. Col. 588.

dix, dans ces quarante années. Que les dix Paroisses du dehors ont augmenté en cinquante-quatre ans, d'un à quatre; & que toutes ces différentes Paroisses ensemble, ont augmenté dans le même nombre d'années de deux à cinq (43). Que la Ville s'étend vers l'Oüest, dont il rend raison. Qu'il y a des Paroisses deux-cens fois aussi nombreuses que d'autres. Que la Ville de Londres & les Fauxbourgs, divisés également, feroient cent Paroisses environ de la largeur de Christ Church, Black-Fryars, ou de Colemanstreet. Qu'il y a environ vingt-quatre mille femmes en état d'avoir des enfans dans les Paroisses de Londres & des environs; que d'onze familles, composées chacune de huit personnes, il y en a environ trois tous les ans qui meurent. Qu'il y a environ douze mille familles dans les murs de Londres. Que le logement des seize & des dix Paroisses des faubourgs est trois fois aussi vaste que celui des quatre-vingt-dix-sept Paroisses, qui sont dans la Ville. Qu'il y a dans toutes les Paroisses tant du dedans que du dehors environ 384000 âmes, dont il y a 199000 mâles & 185000 femelles. Qu'il y a dans ces Paroisses à peu près 70000 combattans, ou d'hommes qui sont depuis seize jusqu'à cinquante-six ans. Que Westminster, Lambeth, Islington, Hackney, Bedriff, Stepney, & Newington, contiennent autant de monde, que les quatre-vingt-dix-sept Paroisses de la Ville, & par conséquent un cinquiéme du total, desorte qu'il y a dans Londres & aux environs autour de 81000 hommes en état de porter les armes, & 460000 en tout (44). Qu'Adam & Eve auroient pu par la voye ordinaire de la propagation, procréer en 5610 ans plus d'hommes, qu'il n'y en a * vraisemblablement sur la Terre; & par conséquent que le Monde ne peut être plus ancien, que l'Ecriture ne le représente. Que chaque Mariage, l'un portant l'autre, produit quatre enfans. Que la proportion entre les mâles & les femelles varie en différens endroits. Que dans l'espace de quatre-vingt-dix ans, on a enterré dans une certaine Paroisse de Hampshire, autant d'hommes que de femmes. Que dans une Paroisse, où il y a environ 2700 habitans, il n'y a en quatre-vingt-dix ans, que 1059 plus de Batêmes que de morts. Qu'il vient tous les ans environ six mille personnes des Provinces à Londres, ce qui augmente le nombre des morts environ de deux-cens. Qu'à la Campagne il y a eu cinq Batêmes pour quatre morts. Qu'il y a plus de proportion entre les plus grandes & les moindres mortalités à la Campagne, ou dans les Provinces, qu'à Londres. Que l'air de la Campagne est plus susceptible de bonnes & de mauvaises impressions que celui de Londres. Que la différence des Naissances est plus grande à la Campagne qu'à Londres. Qu'à la Campagne il ne meurt qu'une personne environ de cinquante, & à Londres une de trente, outre ce que la peste emporte (45). Que Londres n'étoit pas alors si sain qu'autrefois, ce qui venoit, selon lui, en partie de ce qu'elle étoit plus peuplée, mais principalement de ce que soixante ans auparavant, à ce qu'il avoit ouï dire, on y bruloit trés-peu de charbon de terre, dont on se servoit généralement du tems de l'Auteur. *Car j'ai ouï dire*, dit-il (46) *que Newcastle est plus mal sain que d'autres endroits, & que plusieurs personnes ne peuvent supporter la fumée de Londres, non seulement à cause qu'elle est desagréable, mais aussi parce qu'elle cause des suffocations.* Il remarque que si le secret de faire l'or étoit fort connu, il ne serviroit qu'à augmenter le prix de l'argent, & à lui donner le rang que l'on tient à présent; & s'il n'étoit connu ici & là que d'un seul, il ne pourroit, ni n'oseroit même en profiter. Que la véritable Politique consiste à connoître à fond les terres & le Peuple d'un Pays (47). Il finit en disant, que si l'on conçoit bien clairement tout ce qu'il a dit, „ on s'appercevra combien „ il y a peu de gens qui s'occupent à des Ouvrages & à des „ professions nécessaires; combien de femmes & d'enfans „ ne font absolument rien, sinon d'apprendre à dissiper ce „ que d'autres amassent: que de gens qui se livrent uniquement au plaisir, & qui sont joüeurs de profession; combien d'autres qui n'ont de métier, que d'embarasser le „ pauvre peuple de spéculations Théologiques & Philosophiques inintelligibles; ou de faire croire aux personnes „ crédules, délicates, & chagrines, que leur santé est dérangée, & qu'ils périclitent, ou de se battre comme des „ Soldats, ou de servir de Ministres au vice; ou de passer „ leur tems à se divertir, à se parer, ou dans l'oisiveté, se „ bornant à faire leur cour à d'autres. Et d'un autre côté combien peu y en a-t-il qui travaillent à procurer la „ nourriture & les vêtemens nécessaires; & de ceux qui „ s'appliquent à l'étude, combien peu étudient la nature „ & le fond des choses; les plus habiles ne faisant guéres „ plus que parler & écrire avec esprit sur ces matiéres ".

(43) P. 106-111.
(44) P. 111-127.
* Au tems de l'Auteur.
(45) P. 127-142.
(46) P. 142.
(47) P. 151-156.

GREAVES (JEAN) savant Ecrivain Anglois du XVI. Siécle, étoit fils ainé de Mr. Jean Greaves, Recteur ou Ministre de Colmore prés d'Ailresford dans la Compté de Hamp (*a*), & le plus fameux Régent de cette Province (*b*). Notre Greaves nâquit l'an 1602 à Colmore (*c*); lorsqu'il eut bien fait ses Humanités on l'envoya à Oxford en 1617 (*d*); il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 6 Juillet 1621 (*e*); en 1624, étant alors sur les rangs pour devenir Maître, il fut un des Candidats pour une place de Membre du Collége de Merton, sa grande habileté dans la Philosophie & dans les Belles-Lettres lui fit donner la premiére place parmi les cinq qu'on élut (*f*). Le 25 Juin 1628 il se fit recevoir Maître-ès-Arts (*g*). Comme il avoit lu avec beaucoup de soin tous les Auteurs Grecs & Latins, il s'appliqua alors à la Physique & aux Mathématiques; ce qui l'anima sur-tout à pousser cette derniere étude, ce fut l'étroite amitié qu'il contracta avec Messieurs Henri Briggs & Jean Bainbridge, dont le premier remplissoit la Chaire de Géométrie & l'autre celle d'Astronomie, fondées par le Chevalier Savill à Oxford; il se lia aussi avec Mr. Pierre Turner un des anciens Membres de son College, qui succéda dans la suite à Mr. Briggs dans la Chaire de Géométrie; leur exemple excita Mr. Greaves. Il ne se contenta pas d'avoir lu les Ouvrages de Copernic, de Regiomontan, de Purbach, de Tycho-Brahé, de Kepler, & des autres célébres Astronomes de son siécle & du siécle précédent; il lut aussi avec soin ceux des Anciens, tant Grecs, qu'Arabes & Persans, s'étant rendu les Langues Orientales familiéres (*h*). Il commença bientôt à se faire un nom, desorte qu'en 1630 on le choisit pour remplir la Chaire de Géométrie du Collége de Gresham à Londres, à la place de Mr. Turner qui avoit résigné cet Emploi; il conserva cependant sa place au Collége de Merton (*i*). Mr. Turner lui procura l'entrée chez le Docteur Guillaume Laud, Archevêque de Cantorbery, & Chancelier de l'Université d'Oxford, qui se déclara son protecteur (*k*). Il y avoit déja du tems qu'il avoit formé le dessein de voyager dans les Pays étrangers; & il paroît qu'il alla a Paris & à Leyde vers l'an 1635 avant son départ pour l'Orient [*A*]. Il fit connoissance à Leyde avec le célébre Jacques Golius. Mais son grand but étoit de voir l'Orient, & l'Archevêque le mit en état de se satisfaire [*B*]. Il s'em-

(*a*) *Vita Jo. Gravii*, p. 1. dans les *Vitæ eruditissim. & ill. Virorum*, *Scriptore* Tho. Smith &c. Londres 1707 in-4.
(*b*) Idem ibid. & Wood *Ath. Oxon.* V. II. Col. 116.
(*c*) Smith *ubi supra*.
(*d*) Wood *ubi supra*.
(*e*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 218.
(*f*) Smith, p. 4.
(*g*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 240.
(*h*) Smith, p. 5.
(*i*) Idem p. 6.
(*k*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 157.

[*A*] *Il paroît qu'il alla à Paris & à Leyde vers l'an 1635 avant son départ pour l'Orient.*] Le Docteur Smith (1) n'a pu déterminer si Greaves alla à Paris & à Leyde, avant ou après son Voyage d'Orient; mais il est évident qu'il étoit à Paris en 1635, par un endroit d'une Lettre que Claude Hardy lui écrivoit, datée de cette Ville le premier Septembre 1641, où il lui dit: *Dubium esse tibi potuisse non existimo, quin de tuo reditu in Europam maximum perciperem gaudium, Vir eruditissime, pro eo affectu quo te colui, cum apud nos degeres* . . . . . *Ante* ANNOS SEX *cognovi te studiosissimum Linguæ Persicæ.*

[*B*] *Son grand but étoit de voir l'Orient, & l'Archevêque le mit en état de se satisfaire.*] Mr. Wood (2), qui s'est grossiérement trompé en mettant le Voyage de notre Auteur en Orient en l'année 1633, nous apprend que l'Archevêque „ l'envoya voyager en Orient pour y ramasser pour „ lui des Livres dans les Langues de ces Pays-là ". Et le Docteur Smith rapporte (3) que Mr. Greaves se pourvut de

(1) *Vita Joannis Gravii* p. 7.
(2) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 157.
(3) *Ubi supra* p.

s'embarqua en 1637 fur la Tamife pour Livourne, d'où il alla à Rome. Il vifita avec foin, dans cette Ville, tous les Monumens Antiques qu'on y trouve; & il paroît par fon Journal, qu'il copia non feulement les Infcriptions, mais qu'il mefura les Colomnes & autres Monumens, qu'il en prit des deffeins, & entre autres de la *Pyramide* du *Ceftius* & du *Panthéon*. Il parcourut auffi les Catacombes, & vifita les principaux Cabinets, & les plus confidérables Bibliothéques de cette Ville. Il y fit connoiffance avec Lucas Holftenius, Garde de la Bibliothéque du Vatican, avec Athanafe Kircher & Gafpard Bertius, fameux Aftronome, qui lui apprit qu'il avoit trouvé par des Obfervations réïtérées, faites avec un grand inftrument de Clavius, que la hauteur du Pole à Rome eft de quarante & un degrés, quarante-fix minutes. De Rome il alla à Padouë, où il fit connoiffance avec François Urfati, Jean Rhodius, & André Moretti, Profeffeurs dans l'Univerfité de cette Ville. Il paffa enfuite à Florence, où il ne demeura que quelques femaines, au bout defquelles il fe rendit à Livourne, où il s'embarqua pour Conftantinople. Il y arriva vers le mois d'Avril de 1638 [C], & au commencement de Septembre de la même année il s'embarqua pour l'Egypte; mais ayant été obligé de relâcher à Rhodes, il alla à terre, & ayant pris avec lui un Aftrolabe de cuivre de Gemma Frifius, parce qu'il n'ofoit pas fe fervir d'un plus grand inftrument, de peur de donner de l'ombrage aux Turcs, il trouva que la hauteur étoit de trente-fept degrés, cinquante minutes (l). Il arriva enfin à Alexandrie, où il fit un féjour de quatre ou cinq mois, pendant lefquels il fit quantité d'utiles Obfervations [D]. D'Alexan-

(l) Voy. *Account of the Latitude of Conftantinople and Rhodes.*

de quarts de Cercle & d'autres Inftrumens néceffaires pour prendre les hauteurs & les diftances des Etoiles & la latitude des Villes, pour mefurer les Pyramides, obferver les Eclipfes; il ajoûte, que ce fut à fes propres fraix qu'il acquit ces Inftrumens, ayant inutilement tenté d'y engager les Magiftrats de la Ville de Londres, dont il fe propofoit la gloire & l'utilité dans ce Voyage: mais il y a de l'apparence que l'Archevêque l'aida; ce Prélat lui donna des Lettres de recommandation pour le Chevalier Pierre Wyche, Ambaffadeur de Charles I à la Porte, & plein pouvoir d'achetter à tout prix les Manufcrits qu'il jugeroit à propos, fur-tout Arabes. Dans une Lettre écrite de Conftantinople le 2 d'Août 1638, & adreffée vraifemblablement à Mr. Turner, Mr. Greaves dit auffi que *la Ville de Londres a trompé fon attente, en ne lui fourniffant rien pour des Inftrumens de Mathématiques*; & qu'il a été contraint, *de vendre la plupart des Livres qu'il avoit emportés avec lui; mais que fon affection & fon zèle pour fes freres, qui en refufant de le fecourir ont mis obftacle à leurs propres avantages, l'ont mis en état en dépit de la Ville de pourfuivre fes deffeins.*

[C] *Il y arriva vers le mois d'Avril 1638.*] Le 2 d'Août de cette année il écrivit de cette Ville la Lettre fuivante, dont l'Original eft dans la Bibliothéque de Saville à Oxford, mais fort déchiré & effacé en deux ou trois endroits.

„ Monfieur,

„ J'ai reçu vers le milieu de Juillet vos Lettres du 26 Février, où vous me parlez de l'envoi du *Clemens*, & de la *Chaîne fur Job*; felon les Inftructions de fa Grandeur, j'aurois préfenté l'un & l'autre avec tout le refpect poffible au Patriarche, fi la mort ne m'en avoit empêché. Par un ordre exprès du Grand Seigneur il a été étranglé le 27 Juin, comme Traître, & fon corps a été jetté dans la mer; on a prétendu, qu'il avoit écrit des Lettres à l'Empereur de Mofcovie, & que par cette intelligence les Mofcovites avoient furpris il y a deux ans une Ville fur la Mer Noire, de la dépendance des Turcs. Ses Accufateurs ont été des gens de fon ordre, des Evêques Grecs, élevés fous les Jéfuites; *Bérée*, un des principaux, lui a fuccédé; & pour qu'on ne pût douter, de quelle Ecole il eft forti, il a mis un tel trouble dans l'Eglife Grecque, que je ne crois pas qu'il y en ait eu guére de pareil. Car outre qu'il a excommunié *** parce qu'il étoit Luthérien, il a fait mettre en prifon, & charger de chaînes quelques-uns d'entre eux, plus de cinquante Evêques ou Prêtres de fes adhérens, & il y en a même eu quelques-uns d'étranglés. Il a fait des affaires devant le Divan à l'Ambaffadeur de Hollande, l'accufant d'avoir dans les troubles précédens reçu de l'Eglife deux-cens mille Ecus, outre une grande quantité de Manufcrits, qui appartenoient au Patriarche. Moi-même je me ferois vu expofé au même danger, fi je n'avois détourné l'orage par la médiation de quelques Grecs de ma connoiffance. J'avois tiré d'un Monaftère ignorant de la dépendance du Patriarche, quatorze bons Manufcrits des Péres, que j'ai été obligé de rendre fous main, en perdant mon argent, de peur de quelque chofe de pis. Mais fi *Cyrille* avoit vécu un peu plus longtems, j'aurois pu envoyer à fa Grandeur, non feulement ceux-là, mais plufieurs autres beaux Manufcrits. Car j'avois deffein de faire le voyage du Mont *Athos*, dont je ne fuis éloigné que de quatre journées par mer, & muni de Lettres de recommandation du Patriarche, j'aurois eu la liberté d'entrer dans toutes les Bibliothéques, & d'y recueillir un Catalogue des Livres, qui ne font pas imprimés, ou qu'on pourroit publier plus exactement avec le fecours d'autres, qui fe trouvent-là. Le Patriarche, en levant l'Interdit que fes Prédéceffeurs avoient mis fur toutes les Bibliothéques Grecques, pour empêcher les Latins d'en tirer des Livres, avoit deffein de faire préfent de ceux-là à fa Grandeur, pour qu'elle pût mieux exécuter le noble deffein de donner une Edition des Auteurs Grecs. Mais la même main qui a privé le Patriarche de la vie, m'a ôté les moyens de rendre fervice à cet égard à fa Grandeur, qui eft la chofe du monde que je défire avec le plus d'ardeur, perfuadé que je ne puis jamais rien faire de meilleur. Je me flatte cependant, que Mylord a vu des preuves de mon zéle en recevant les Livres Arabes, que j'ai joints à ceux que les Compagnies ont envoyé d'ici. Il eft vrai qu'on en pourroit procurer plufieurs autres fort beaux, à force de recherches, & en attendant les occafions, pourvu qu'on les voulût payer. J'en ai acquis à un prix exceffif quelques-uns de ceux qu'ils ont jugé à propos de taxer fort haut. Vous en ferez furpris & me demanderez comment j'ai fait, la Ville de Londres ayant trompé mon attente, en ne me fourniffant rien pour des Inftrumens de Mathématiques. J'ai été contraint de vendre la plupart des Livres que j'avois emportés avec moi; mais mon affection & mon zéle pour mes fréres, qui en refufant de me fecourir ont mis obftacle à leurs propres avantages, m'ont mis en état en dépit de la Ville, de pourfuivre mes deffeins. Vous pouvez donc vous flatter de l'efpérance de me voir apporter la plûpart des Mathématiciens Grecs traduits en Arabe. J'ai acquis entre autres l'*Almagefte de Ptolemée*, le plus beau Livre que j'aye jamais vu, volé, à ce que j'ai appris, par un Spahy, dans la Bibliothéque du Serrail. Ce qui vous fait voir la poffibilité qu'il y a d'avoir auffi les Auteurs Grecs & Latins, que j'ai marqués dans mes précédentes avoir été brulés dans le Serrail, il faudroit feulement qu'un Ambaffadeur fût adroitement **. J'efpére exécuter dans peu mon deffein, devant partir dans ce mois avec ** pour l'Egypte. On obfervera, s'il plaît à Dieu, l'Eclipfe de la Lune, au mois de Décembre prochain, à Bagdad, à Conftantinople, à Smyrne, & à Alexandrie. J'ai pourvu quelques perfonnes dans ces différens endroits des Inftrumens néceffaires, & je leur ai donné des inftructions, conformes à celles de Tycho Brahé, fur la maniére dont ils doivent faire leurs Obfervations. Je préfume qu'elles fe feront exactement & avec foin à Bagdad, parce que le Médecin de la Sultane Favorite † qui eft Chrétien, s'en eft chargé, & il fe flatte de s'en faire beaucoup d'honneur, en obfervant en préfence du Grand Seigneur & de fon Armée. Je ne doute pas qu'on n'obferve cette Eclipfe exactement en Angleterre; & je fouhaitterois, comme je l'ai demandé inftamment dans mes Lettres, qu'on l'obfervât auffi aux Azores. J'abufe de votre patience, Monfieur, ainfi je finirai en vous affurant de mes refpects, & de ma reconnoiffance des graces que vous m'avez faites. Et quoique je me flatte de contenter mes amis, je ne me fuis pas encore fatisfait moi-même, en ce que, malgré mes foins & mes recherches, je n'ai encore pu trouver aucune occafion d'exécuter vos nobles deffeins. Je travaillerai d'autant plus tant en Egypte qu'en Italie à vous donner des preuves de mon attention à vos inftructions, & de vous convaincre à quel point tant de faveurs que vous m'avez accordées, & furtout celle de m'avoir recommandé à fa Grandeur, m'ont rendu

„ Votre très-affectionné Ami &
„ Serviteur

Jean Greaves."

„ Conftantinople le 2 Août 1638.

† Il y a dans l'Anglois *favourite* qui peut fignifier également le *Favori* du Sultan, refte à décider, lequel des deux eft défigné ici. R. D. T.

[D] *Il fit quantité d'utiles Obfervations.*] Il s'en trouve bon nombre dans un Manufcrit de fa main, qui eft dans la Bibliothéque de Saville à Oxford, achetté avec d'autres de fes Manufcrits de la veuve du Docteur Nicolas Greaves frere de notre Auteur, par Mr. Richard Stubbes, Recteur d'Eft-Hanfled dans la Comté de Berk, & ci-devant Membre du Collége de Wadham à Oxford (4). Le Docteur Tho. Smith envoya à la Société Royale un Extrait de ce Manufcrit, dans une Lettre datée du College-Neuf à Oxford le 15 Décembre 1683; nous rapporterons ici cet Extrait tiré du Tom. IX. p. 80 *& fuiv.* des *Lettres* de la Société:

„ Obfervations Aftronomiques & Géographiques faites en Egypte par le favant Mr. *Jean Greaves*, tirées de fes papiers.

„ *Declinatio Acus Magneticæ a Meridiano* Alexandriæ *Occidentem verfus* 5°. 45′ *è multis Obfervationibus iifque accuratis.*

(4) *Tho. Smith. Præfat. in Vit. quorundam erud. & illuft. Viror.* p. 9. 10.

 „ Ail-

lexandrie il alla deux fois (*m*) au Grand-Caire pour mesurer les Pyramides, & il prit avec lui un Demi-Cercle de dix pieds de rayon, divisé très-exactement en 10000 parties, outre quelques autres instrumens, pour mieux découvrir la vérité (*n*). Pendant qu'il y fut il traça dans un des appartemens au bas des Pyramides la mesure du pied, en usage parmi toutes les nations, & il y mit au dessous son nom *Jean Gravius* (*o*). Après avoir fait une curieuse Collection de Manuscrits Grecs, Arabes, & Persans (dont il envoya ensuite un Catalogue à Claude Hardy & à Jacques Golius, qui le lui avoient demandé), & de quantité de Pierres, & de Médailles & d'autres Antiques précieuses, il revint à Livourne vers le mois de Juin de 1639; il alla delà à Florence, où il fut parfaitement bien reçu par Ferdinand II Grand Duc de Toscane, auquel il adressa un Poëme Latin qu'il avoit fait à Alexandrie en 1638, & où il exhorte ce Prince à nettoyer ces mers des Pyrates, qui les infestoient. Il contracta à Florence une amitié fort étroite avec Robert Dudley, qu'on appelloit en Italie Duc de Northumberland [*E*], qui lui apprit que par d'exactes Observations, & en ayant égard aux refractions & à la Parallaxe selon la méthode de Tycho Brahé, il avoit trouvé que la Latitude de Florence est de 43 deg. 46 min. De Florence Mr. Greaves alla à Rome, pour y répéter les Observations qu'il y avoit déja faites, & pour y en faire de nouvelles, & il comptoit d'y passer quelques mois; mais l'envie de retourner dans sa patrie l'obligea à abréger son séjour; il se rendit à Livourne & s'y embarqua pour l'Angleterre, où il arriva dans l'Eté de l'année 1640 (*p*). Le 14 Novembre 1643 (*q*), il fut choisi pour succéder au Docteur Bainbridge, dans la Chaire d'Astronomie fondée par le Chevalier Savill à Oxford; on le nomma aussi premier Lecteur de la *Lecture* de Linacre dans le Collége de Merton (*r*), & le Roi lui accorda une dispense pour conserver sa place de Membre de ce Collége, parce que les appointemens de son Professorat avoient été considérablement diminués pendant la Guerre Civile (*s*). En 1645 il proposa une méthode de réformer le Calendrier, en supprimant pendant les quarante premiéres années le jour intercalaire [*F*]. L'année suivante il publia à Londres in-8. sa *Pyramidographia*, ou *Description des Pyramides d'Egypte* [*G*], & en 1647 en même format & dans la même Ville son *Trai-*

(*m*) En 1638 & 1639.

(*n*) Voy. la Préface de *Pyramidographie*.

(*o*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 157.

(*p*) Smith. p. 11. 14.

(*q*) Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 42.

(*r*) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 157.

(*s*) Smith. p. 13.

„ *Altitudo Poli* Alexandriæ 30°. 40': *licet in iisdem Ephemeridibus alibi dicit* 30°. 5'; *alibi tantum* 3 minut.

„ La hauteur Méridienne du Soleil prise à *Galata* auprès „ de Constantinople le 11 Mars 1637. V. st. 49° 1⁄4. 49.: „ 18': 36" ☉ *dans* ♈ 1°: 5'. Declin. Bor 0°: 26'. *Altitudo* „ *Poli Constantinopoli* 41°: 7 1⁄2.

„ A Rhodes le 11 Septembre 1638. 53. 1⁄2. 53. 53.

„ A Alexandrie le 19 Décembre 1638. 53°: 1⁄4. 35°. 40': 12'.

„ Snellius suppose que la Hauteur de l'Equinoctial est à „ *Alexandrie de* 58°: 58'; & qu'ainsi l'élévation du Pole „ n'y est que 30°: 2'.

„ La Variation de l'Aiguille à *Rome* le 17 Mars, V. St. „ de trois quarts d'un Degré à l'Est.

„ A *Livourne* le 14 Mars, V. St. 50' à l'Est.

„ L'Obliquité du Zodiaque en 1639. 23°: 30': 15".

„ La Couleur des Planétes & des Etoiles vuës en *Egypte* „ n'est point différente de celle que les anciens Astronomes ont observée, & de celle qu'on leur voit en Angleterre.

„ Au lever & au coucher du Soleil en Egypte, surtout „ aux environs d'Alexandrie, il paroit beaucoup de vapeurs.

„ A une assez considérable distance de l'Horizon le Disque du Soleil devient rougeâtre, & il paroit plus grand, „ que communément en Angleterre.

„ Il y a eu peu de nuits qu'il a pu observer les Etoiles „ proche de l'Horizon, & encore a ce été dans des nuits „ où il ne faisoit point de vent; il en donne cette raison, „ que quand il fait du vent, il éléve une grande quantité „ de sable, qui fait paroître l'air tel qu'il est en Angleterre quand il fait un tems gris.

„ Pendant plusieurs semaines de suite sur la fin de Janvier, en Février, & en Mars, il ne put remarquer de „ taches au Soleil. Le 5 Avril il en apperçut trois petites, deux jointes ensemble. Le Diamétre du Soleil observé le 25 Janvier, V. St. 2h: 1⁄4 après midi, & à 4h, „ étoit de 35': 25".

„ Le 29 Janvier 1638 V. St., vers les 5h après midi, il „ trouva le même Diamétre.

„ Ses yeux furent blessés d'avoir regardé le Soleil, desorte que pendant plusieurs jours il lui sembloit voir de „ l'oeil, avec lequel il avoit observé, comme un nuage „ de moucherons dans l'air, à quelque distance.

„ *Cleomedes* rapporte, que *Posidonius* avoit observé la „ hauteur de *Canobus* à *Alexandrie* de 7 1⁄4: il l'a trouvée de „ 6 1⁄2 à peu près.

„ La Pâque des Juifs commença à Alexandrie la nuit du „ Lundi 8 Avril 1639 V. St.; desorte que le Mardi 9 Avril „ étoit le 15 du mois de Nisan.

„ Il dit qu'à présent le *Nil* n'a que quatre Canaux, ou „ Bouches: deux naturels à *Damiette* & à *Rosette*, qui forment le *Delta* ou la Basse Egypte; le Nil se partageant „ en deux branches à vingt milles environ au dessous du „ Caire; & deux Artificiels, dont l'un au Midi d'*Alexandrie*, commence au Sud à trente milles au dessus de Rosette. C'étoit par-là que passoient autrefois les marchandises qu'on portoit à Alexandrie, & qui viennent à présent de *Rosette* à *Giormas* avec beaucoup de risque, à „ cause que le *Bocca* du Nil est fort dangereux, tant à „ cause des Vents Nord-Ouest, & Nord-Nord-Ouest, auxquels les Vaisseaux sont exposés, qu'à cause des sables „ & des bas-fonds, que de bons Vaisseaux peuvent passer „ dans le tems du débordement du Nil. L'autre Canal artificiel est à *Boulac*, où il se jette dans un bras de mer, „ c'est-à-dire à moitié chemin entre *Rosette* & *Damiette*, „ & qui est pareil à celui de *Madiga*, à moitié chemin „ d'*Alexandrie* & de *Rosette*. La distance de ces deux Villes est environ de 40 milles d'Angleterre.

„ *Rosette* est à l'Est tirant au Sud d'*Alexandrie*.

„ Le Cours du Nil, indépendamment des différens tours „ qu'il fait, est Sud-Sud-Est. Ainsi *Memphis* & *Alexandrie* ne peuvent être au même Méridien, ni *Rhodes* non „ plus; de *Rhodes* à *Alexandrie* on fait voile au Sud-Sud-„ Est.

„ Par terre à trois milles de *Shieman* on découvre les „ Pyramides, qui sont à l'Ouest de *Shieman* à 50 ou 60 „ milles.

„ La *Colonne de Ptolomée* *, comme on l'appelle communément à *Alexandrie*, est de l'Ordre Corinthien. Il dit „ avoir vu deux ou trois caractéres Grecs sur le Pied d'estal, „ du côté de la mer, & du côté de l'Ouest ΔΙΟ ΟΣ.

* Ne faut-il pas de *Pompée*? je ne connois pas de Colomne de *Ptolomée*. R D T.

„ Au Caire où l'on fait éclorre des poulets par une chaleur artificielle, ils connoissent en regardant un œuf „ nouvellement pondu, de quelle couleur sera le poulet, „ & si ce sera un Coq ou une Poule". Ce Mémoire fut lu dans la Société Royale le 19 Décembre 1638, & remis à Mr. Edmond Halley pour l'examiner, qui en fit son rapport le 9 Janvier 168 1⁄2, & en recueillit que la Latitude de Constantinople est de 41°. 7 1⁄2 N., celle de Rhodes de 30°. 47' N. & celle d'Alexandrie de 31°. 4' N. Le savant Mr. Jean Machin, *Sécrétaire de la Société Royale*, & Professeur en Astronomie au Collége de Gresham, ayant examiné ce Mémoire de Mr. Greaves, nous a communiqué les Observations suivantes „ Je fixe l'obliquité de l'Ecliptique à son milieu vers les années 1637 & 1638, à 23°. „ 29'. 20". Mr. Greaves l'a fait ici de 23°. 30'. 15". Les „ Observations de ce Savant déterminent la Latitude de „ Constantinople, au Soleil à 41°. 08': celle de Rhodes à „ 36°. 46 1⁄4, celle d'Alexandrie à 31°. 5 1⁄4; & de Canobus „ 31°. 7 1⁄2. On dit dans ce Mémoire que le lieu du Soleil „ étoit le 11 Mars V. St. en ♈ 1°. 5'. & la Déclinaison au „ Nord 0°. 26'. Au lieu que selon moi la Longitude en „ ♈ étoit 1°. 9'. 46". & la Déclinaison 0°. 27'. 38"."

[*E*] *Robert Dudley, qu'on appellait en Italie Duc de Northumberland.*] Il étoit fils de Robert Comte de Leicester, & de Douglas Howard, fille de Guillaume Lord Howard d'Effingham, & Veuve de Jean Lord Sheffield. Ce Gentilhomme travailla au commencement du régne de Jacques I. à se faire reconnoître pour fils légitime du Comte de Leicester, afin de pouvoir hériter des titres & des biens de son Pere, & d'Ambroise, Comte de Warwick, son Oncle; mais ayant échoué dans son dessein par les intrigues de la Veuve de son Pere, il retourna à Florence, où l'Empereur Ferdinand II. lui donna le titre de Comte de Northumberland; il se distingua par son habileté, dans tous les Arts & toutes les Sciences, étant grand Mathématicien, & très-versé dans la Médecine & la Navigation. On a de lui *Arcano del Mare*, imprimé à Florence en 1630 & 1646 en deux Vol. in-fol. (5).

(5) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 126. 127.

[*F*] *En 1645 il proposa une méthode de réformer le Calendrier, en supprimant pendant les quarante premiéres années le jour intercalaire.*] La Piéce qu'il avoit dressée sur ce sujet, a été publiée par le Docteur Thomas Smith dans les *Transactions Philosophiques*, pour le mois d'Octobre 1699.

[*G*] *L'année suivante il publia à Londres sa* Pyramidographia, ou Description des Pyramides d'Egypte.] Il y a dans la Bibliothéque de Saville à Oxford un Exemplaire de cet Ouvrage, dont il avoit fait présent à Mr. Thomas Greaves son frere, après y avoir fait quantité de changemens & de corrections. Ce Traité a été réimprimé dans le second Volume du *Recueil de Voyages* de Churchill; il a été aussi traduit en François, & inséré dans le premier Tome des *Relations de divers Voyages*, publiées par Mr. Thevenot. Le Docteur Thomas avoit eu dessein de le traduire avec le *Traité du Pied Romain & du Denier*, en Latin, en faveur des Etrangers (6); mais ce projet n'a point eu de suite. Peu de tems après que la *Pyramidographie* eut paru, un homme d'un grand savoir, dit Mr. Smith (7), sans le nommer,

(6) Smith. p. 22.

(7) Ibid.

*Traité du Pied Romain, & du Denier; pour servir à faire connoître les Mesures & les Poids des Anciens* [H]. Le 9 Novembre 1648 (t) les Visiteurs du Parlement le dépouillérent de sa Charge de Professeur & de sa place au Collége de Merton, & ils l'obligérent de quitter l'Université, sous prétexte qu'il n'avoit pas voulu répondre aux Chefs d'accusation qu'on produisoit contre lui [I]. Le Docteur Gautier Pope, qui nomme notre Auteur, par abus, *Edouard* (u), observe (w) que *pendant un tems* Mr. Greaves *avoit été garanti de la fureur des Visiteurs par quelques Amis puissans*; mais que voyant qu'il lui étoit impossible de conserver sa Chaire de Professeur, il avoit travaillé à trouver quelque homme de mérite pour lui succéder; & que par l'avis du Docteur Charles Scarboroug (x) Médecin, il avoit jetté les yeux sur le Docteur Seth Ward, depuis Evêque de Salisbury, qui obtint pour Mr. Greaves tous les arrérages de ses appointemens, montant à cinq-cens Livres sterling, *& qui lui destina une considérable partie de ses gages* (y). Lorsque Mr. Greaves fut chassé, les Soldats rompirent ses Coffres, on lui enleva ses Papiers & ses Manuscrits, dont une partie fut perdue, & il recouvra le reste par le moyen de Selden son ami (z). Il se retira à Londres, où il se maria, & continua ses travaux Litéraires avec assiduité, comme il paroît par ses Ouvrages, tant imprimés que Manuscrits [K]. Il y mourut le 8 Octo-

(t) Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. I. p. 413.

(u) *Life of Seth Ward Bishop of Salisbury* Cap. IV. p. 18. Londres 1697 in 8.

(w) Ibid.

(x) Il fut ensuite Médecin de Charles II, qui le fit Chevalier.

(y) *Life of Seth Ward* p. 18-21.

(z) Smith. p. 31.

mer, publia quelques Remarques sur cet Ouvrage, dans lesquelles ce Critique prétendoit invalider les Observations de notre Auteur, par la raison que les Instrumens qu'il avoit employés n'étoient pas bons, ou qu'il ne les avoit pas bien maniés, en négligeant quelque circonstance nécessaire pour observer exactement. Le Docteur Smith observe (8) qu'il y a du savoir dans ces Remarques, mais que d'ailleurs elles sont injustes & mal fondées; & qu'il auroit été surpris, qu'elles fussent échappées à l'Auteur, & qu'il eût attaqué ainsi la réputation que son Ami s'étoit si justement acquise par son Ouvrage, s'il ne paroissoit par l'histoire de ce tems-là, qu'il les fit pour se venger de Mr. Greaves, qui avoit refusé de s'employer pour lui faire obtenir un emploi qu'il sollicitoit, & qu'il n'obtint point. Mr. Greaves ayant vu ces Objections, s'appliqua à faire une soigneuse révision de son Ouvrage, & il trouva par des calculs réitérés, qu'il avoit donné trop peu de hauteur à la plus grande des Pyramides, & qu'elle avoit quatre cens & quatre-vingt dix-neuf pieds au-lieu de quatre-cens quatre-vingt-un qu'il lui avoit assignés, à la p. 69 lig. 15 de son Livre. Il envoya cette correction par Lettre au Docteur Charles Scarborough.

(8) Ibid.

[H] *Son Traité* du Pied Romain & du Denier &c.] Il est dédié à son *très-illustre & savant Ami* Jean Selden *Ecuyer, Député de l'Université d'Oxford au Parlement.* Le Docteur Eduard dans son Livre *de Mensuris & Ponderibus Antiquorum* (9) parle très-avantageusement du Traité de notre Auteur, qu'il appelle *Justitiæ Romanæ diligentissimus indagator*; & dans ses Leçons Manuscrites, citées par le Docteur Smith (10), il dit que c'est un Livre d'or, *aureus, imo supra aurum omne & metallorum lucem pretiosus, incidentur.* Le Docteur Richard Cumberland dans son *Essai sur les Mesures, les Poids, & les Monnoyes des Hébreux* &c., remarque (11) que notre Auteur „ nous a donné, dans son Traité du Pied Romain le *Dereth* ou la Coudée d'Egypte, exactement rapportée au pied d'Angleterre", & il ajoute. „ J'ignore quel usage ce savant homme vouloit faire „ de cette Coudée d'Egypte, mais j'aurois ardemment souhaité qu'il eût vécu assez longtems pour donner l'Ouvrage, qu'il s'étoit proposé, touchant les Poids & les „ Mesures des Anciens. Je ne sache pas qu'il ait fixé nulle part la Coudée Judaïque, il insinuë seulement, dans „ son *Epître dédicatoire* à Mr. Selden, qu'elle peut se trouver par le pied Romain; de quelle maniére il l'en auroit „ déduite, c'est ce que j'ignore". Le Docteur George „ Hooper, Evêque de Bath, dans ses *Recherches sur les anciennes Mesures, l'Attique, la Romaine, & la Judaïque en particulier,* l'appelle un *Ecrivain exact*, il parle *de l'habileté & de l'exactitude reconnuës de cet observateur* (12), & ayant remarqué (13) que Mr. Greaves avoit dessein de faire des recherches sur les *Dirhems* & *Dinars* des Arabes, outre ce qu'on trouve sur ce sujet dans son *Traité du Pied Romain* (14), il ajoûte „ que c'est grand dommage „ pour bien des raisons, qu'ayant autant de savoir & de „ jugement qu'il en avoit, il ait vécu dans ces tems malheureux, dans lesquels un honnête homme étoit non „ seulement découragé, mais privé des moyens de pousser „ ses études". Le Docteur Jean Arbuthnot nous dit (15), qu'on peut *avec justice regarder* Mr. Greaves *comme un Auteur Classique* sur le sujet des Poids & des Monnoyes des Romains. Mr. Jean Ward, Membre de la Société Royale, & Professeur en Rhétorique au Collége de Gresham, parle avec beaucoup d'éloge du Traité de Mr. Greaves, dans son *De Asse & Partibus ejus Commentarius*, publié dans les *Monumenta Vetustatis Kempiana ex vetustis Scriptoribus illustrata, eisque vicissim illustrantia*, de Mr. Robert Ainsworth.

(9) Imprimé à Oxford en 1683.

(10) *Vita Joannis Gravii*, p. 37.

(11) P. 7. Edit. de Lond. 1686.

(12) Part. I. Cap. 4. § 2. pag. 24. Lond. 1721. in-8. *Voyez aussi* Part. II Cap. I. § 4. p. 45.

(13) Part. III. cap. 2. § 4. p. 22.

(14) P. 115.

(15) *Tables of ancient Coins, Weights, and Measures &c.* cap. 1. p. 13. Lond. 1727. in-4.

[I] *Les Chefs d'accusation qu'on produisoit contre lui.*] Les voici (16) „ I. Qu'il avoit trahi le Collége en découvrant „ aux Agens du Roi 400 Livres St. dans la Trésorerie, „ qui avoient été enlevées pour le service du Roi. II. „ Qu'il avoit, contre son serment, emporté une considérable partie des biens du Collége, sans l'aveu de la „ Compagnie, & qu'il en avoit gratifié les Courtisans, „ qui étoient dans d'autres maisons. III. Qu'il avoit régalé les Confesseurs de la Reine, & leur avoit envoyé divers présens, entre autres un *Saint Trône* (an holy „ Throne); & qu'il avoit plus de familiarité avec eux, „ qu'un vrai Protestant n'a de coutume. IV. Qu'il avoit „ été cause qu'on avoit dépouillé de sa charge de Principal le Chevalier Nathanaël Brent, parce qu'il tenoit le „ parti du Parlement, & lui avoit fait substituer le Docteur Harvey (17). V. Qu'il avoit été cause que Mr. „ Edouard Corbet, & Mr. Rodolphe Button, avoient été „ privés de leurs Offices & de leurs Chambres dans le „ Collége, parce qu'ils étoient dans les quartiers du Parlement &c. VI. Qu'il avoit permis au Pere Philips Confesseur de la Reine, & à Wyatt (18), un de ses Chapelains, d'entrer dans la Bibliothéque du Collége & d'y „ étudier, & qu'il avoit mis Mr. Jean French, un des „ Membres, hors de sa Chambre au Collége de Merton, „ pour les y placer &c."

(16) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 157.

(17) Le Docteur Guillaume Harvée, Médecin, qui a découvert la circulation du sang.

(18) *Vyat*, qui étoit François.

[K] *Ses Ouvrages tant imprimés, que Manuscrits.*] Outre ceux dont on a déja parlé, il a publié les suivans. *Demonstratio ortus Sirii Heliaci pro parallelo inferioris Ægypti*, imprimé à la suite des *Canicularia* du Docteur Bainbridge à Oxford 1648 in-8. Mr. Greaves y a ajoûté *Insigniorum aliquot Stellarum Longitudines & Latitudines ex Astronomicis Observationibus* Ulug Beigi, Tamerlanis *Magni Nepotis*. Cet Ouvrage est dédié à George Ent, Docteur en Médecine, depuis Chevalier, & Président du Collége des Médecins à Londres, avec lequel Mr. Greaves avoit fait amitié à Padoue. *Elementa Linguæ Persicæ.* Londres 1649 in-4. Il dit dans l'Epitre dédicatoire, addressée à Mr. Selden, que c'est à la priére de ce Savant qu'il a entrepris cette Grammaire de la Langue Persane, & que ce Savant l'a approuvée: il ajoûte qu'il avoit eu dessein de la publier neuf ans auparavant, mais que faute de caractéres, & distrait par d'autres affaires, & surtout par son voyage d'Orient, il avoit été obligé d'en suspendre l'impression. Il y a joint *Anonymus Persa de Siglis Arabum & Persarum Astronomicis*, imprimé à Londres en 1648 in-4. Dans l'Epitre dédicatoire à Claude Hardy, datée de Londres le 28 Juillet 1648, il remarque que quoique plusieurs Auteurs ayent traité des chiffres ou caractéres (*Siglæ*) des Juifs, qu'on rencontre par-tout dans les Rabbins, personne n'avoit encore rien donné sur ceux dont se servent les Arabes & les Persans, surtout dans leurs Tables Astronomiques. Mr. Greaves ayant trouvé à Constantinople cet Auteur Persan, qui traite ce sujet avec beaucoup de clarté & d'exactitude, crut qu'il conviendroit assez de le joindre à ses *Elémens de la Langue Persane*, qu'il avoit commencés à Paris à la sollicitation de Mr. Hardy. Notre Auteur publia en 1650 à Londres in-4. *Epochæ celebriores, Astronomis, Historicis, Chronologis Chataiorum, Syro-Græcorum, Arabum, Persarum, Chorasmiorum usitatæ, ex traditione* Ulug Beigi, *Indiæ citra extraque Gangem Principis. Eas primus publicavit, recensuit, & Commentariis illustravit* Johannes Gravius. Cet Ouvrage est dédié à la République de Venise, à laquelle il adresse un Compliment en beaux vers Latins. Pour rendre ces *Epoques*, qui sont d'un grand usage pour corriger une grande quantité de fautes & d'erreurs dans nos Livres de Chronologie, plus intelligibles, Mr. Greaves les a réduites à la Période Julienne, & à l'Ere Vulgaire de J. C. il a joint aussi la méthode de se servir des Tables, avec des Sommaires & des Exemples. Il joignit à cet Ouvrage, *Chorasmiæ & Mawaralnahræ, hoc est, Regionum extra Fluvium Oxum, Descriptio, ex Tabulis Abulfedæ Ismaëlis, Principis Hamah.* Londres 1650 in-4. dédié à l'Archevêque Usserius. Il dit dans la *Préface*, qu'il a collationné ces *Tables* d'*Abulfeda* sur cinq Manuscrits; un appartenant à Erpenius, & copié sur un Manuscrit de la Bibliothéque de l'Electeur Palatin; le second étoit le Manuscrit même sur lequel celui d'Erpenius avoit été copié, qui se trouve à présent dans la Bibliothéque du Vatican; deux autres de la Bibliothéque de Mr. *Edouard Pocock*; & le cinquiéme acheté par Mr. Greaves à Constantinople. A l'aide de ces Manuscrits il a corrigé quantité de fautes dans chacune de Tables; en évitant néanmoins de faire le moindre changement, à moins que la correction ne fût évidemment nécessaire, ou fondée sur l'autorité du plus grand nombre de Manuscrits. Les Savans avoient longtems souhaité, ou promis les Tables du fameux *Abulfeda. Ramusius* paroit avoir été le premier qui les ait citées, & qui en ait fait voir l'utilité. Après lui *Castalde*, célébre Géographe, y corrigea plusieurs endroits par rapport à l'Asie, dont il avoit entrepris la description; ses corrections regardoient principalement la Longitude & la Latitude des Lieux, qui avoient été corrompuës. Ensuite le savant & judicieux *Ortelius* en fait souvent mention dans son *Thesaurus Geographicus*, non comme les ayant vuës lui-même, mais sur l'autorité de Castalde. Erpenius témoigna le regret qu'il avoit que l'Ouvrage entier d'Abulfeda n'eût pas paru, & en promit une Edition; mais ayant été prévenu par la mort, il en

Octobre 1652 (*aa*), n'ayant pas cinquante ans accomplis, & fut enterré dans l'Eglise de St. Benoît Sherehog à Londres (*bb*). Il fit le Docteur Nicolas Greaves son frere, Exécuteur de son Testament, qu'il avoit fait un an avant sa mort; & le dernier légua par son Testament à la Bibliothéque de Savile

(*aa*) *Desiderata Curiosa*, by Francis Peck &c. Vol. II. Lib. XIV. p. 25. Londres 1732 in-fol.

(*bb*) Smith. p. 35. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 151.

en laissa le soin à Guillaume Schickard, qui, dans son *Tarich seu Series Regum Persiæ* (19), communiqua au Public quantité de choses curieuses, tirées d'Abulfeda, jusques-là inconnuës aux Européens, & il éclaircit la Géographie des Pays Orientaux par le moyen du Manuscrit de Vienne, qui lui avoit été communiqué par le noble *Tengnagel.* Mais Mr. Schickard marque, dans une Lettre à Mr. Greaves, qu'en bien des endroits le Manuscrit de Vienne, dont il s'étoit servi, n'étoit pas lisible; & que généralement il étoit douteux par rapport aux Nombres, desorte qu'on ne pouvoit en tirer des Tables, ou du moins que de très-peu correctes. Notre Auteur entreprit donc ce travail, au milieu de ses disgraces particuliéres, & des calamités publiques, & il en vint à bout. Il nous apprend qu'Abulfeda succéda à son frere dans la Principauté de Hamah en Syrie, en l'année 743 de l'Hégire, & 1342 de l'Ere Chrétienne, & qu'il mourut l'an 746 de l'Hégire, ce qu'il prouve par l'autorité de l'Auteur d'un Livre intitulé *Al Sacerdan.* Mais Mr. *George Sale* a prouvé, dans l'Article d'ABULFEDA, dans ce Dictionnaire, que le passage cité par Mr. Greaves du *Al Sacerdan* (ou plutôt *Al Sakerdân*, mot Persan qui signifie un *Mets Sucré*) ne regarde point notre *Abulfeda*, mais un Roi d'Egypte de ce nom, qui ne commença à régner que dix ans après la mort du Prince de Hamah. Mr. Gagnier (20) a remarqué cette méprise de Mr. Greaves, mais il lui est échappé quelques inexactitudes, dans l'examen qu'il en a fait, que Mr. Sale a indiquées. Pour revenir à la Préface de Mr. Greaves, il observe que le titre Arabe de l'Ouvrage d'Abulfeda signifie *Canon*, ou plutôt *Rectificatio Terrarum*; & qu'on déclare à la fin, qu'il a été achevé l'an 721 de l'Hégire, ou 1321 de l'Ere Chrétienne. Il paroît qu'il est tiré des principaux Ecrivains Arabes, dont Mr. Greaves remarque, qu'il y en a environ soixante de cités. A l'égard de la Méthode de ces Tables, il remarque que *Ptolomée* & les autres Auteurs Grecs & Latins comptent la Longitude des Lieux, en posant le premier Méridien aux Iles Fortunées †, en quoi ils ont été suivis par les Arabes. Mais Abulfeda & quelques autres comptent du Promontoire le plus éloigné, qui s'avance dans l'Océan Atlantique. Et c'est là la raison de la différence qu'on remarque entre quelques Tables Astronomiques, & quelques Cartes Géographiques des Arabes; dans les unes on donne cinquante-un degrés de Longitude à Alexandrie, & dans d'autres soixante & un; les Auteurs des premiéres comptent du rivage de l'Océan Atlantique, & les autres des Iles Fortunées. Les Géographes & les Astronomes Indiens ont une autre Méthode de compter les Longitudes, totalement différente: ils mettent leur premier Méridien à l'Orient & le font passer par *Cancader*, opposés en cela aux Grecs & aux Latins, aux Persans, aux Arabes, & aux autres, qui placent le premier Méridien à l'Occident; on voit cette méthode des Indiens dans l'Introduction à l'Astronomie d'*Ali Kushgi*, célébre Astronome Persan. La méthode d'*Abulfeda* par rapport aux Climats est fort différente de celles qu'on suit ordinairement. Les anciens Grecs comptoient sept Climats, en quoi ils ont été suivis par les Persans & par les Arabes. Mais Abulfeda, outre ces sept Climats, qui sont réels, & qui dépendent de la longueur des jours, en assigne vingt-huit autres, imaginés, (*καθ' ὑπόθεσιν*). Il distingue donc dans ses Tables entre *Clima verum* & *Clima cognitum* „ Ce dernier, dit-il, est tout Pays „ ou Royaume, qui comprend plusieurs Provinces, ou „ Terres; comme la *Syrie*, l'*Iraque*, & autres Pays. Quel- „ quefois le *Clima cognitum* fait partie d'un véritable Cli- „ mat, quelquefois de deux: la Syrie, par exemple, est „ en partie dans le troisiéme, & en partie dans le quatrié- „ me Climat. Quelquefois un *Clima Cognitum* comprend „ des parties des sept Climats, comme on le dit de la „ Chine, dont on prétend que la Longitude excéde la „ Latitude." La raison qui a déterminé Abulfeda à compter l'*Arabie*, ou comme il l'appelle la *Peninsule d'Arabie*, pour le premier Climat, est que c'est-là qu'est le Temple de Dieu, & le Tombeau de Mahomet. Mr. Greaves explique ensuite les mesures des distances des lieux, employées par Abulfeda. La même année notre Auteur publia à Londres, in-douze, *Description du Serrail du Grand Seigneur*, écrite par Mr. *Robert Withers*, & dédiée par Mr. Greaves à son *très-honoré & très-noble Ami* George Tooke, *Ecuyer*: Il dit dans son Epître dédicatoire que *cet Ouvrage n'a pas son pareil dans aucune Langue, pour l'exactitude; qu'il ne s'en attribue rien soit comme Auteur, soit comme Réviseur; qu'on lui en a fait présent* à Constantinople; & que l'Auteur étant alors inconnu, il a découvert depuis par ses recherches, que c'est l'Ouvrage de Mr. Robert Withers, „ qui avoit obtenu, par le crédit de l'Ambassadeur d'An- „ gleterre, l'entrée du Serrail, (faveur rare) & qui avoit „ eu occasion de perfectionner ses remarques, pendant un „ séjour de plusieurs années dans ces Pays-là. C'est donc „ à lui seul qu'on a l'obligation de ce travail; quant à moi, „ il me suffit de m'être acquitté fidélement de mon devoir, „ en publiant, depuis la mort de l'Auteur, le fruit de ses „ Voyages, & en procurant au Lecteur le plaisir & la sa- „ tisfaction de lire une Rélation également véritable & „ exacte." Mais il paroît que Mr. Greaves a ignoré que cette Piéce avoit déja paru dans les *Pilgrims* de Mr. Purchas, *Part.* II. *Lib.* IX. *Cap.* XV. *p.* 1580 *& seqq.* Edit. de Londres 1625 in fol. où on lit dans la Préface les paroles suivantes: „ C'est un présent Royal qu'on vous fait, en „ vous mettant en possession du Serrail du Grand Seigneur, „ dont la vuë avoit été en quelque maniére interdite „ jusqu'à présent à des yeux Chrétiens . . . . C'est le „ fruit des Observations que Mr. *Robert Withers* a fait „ pendant dix ans à Constantinople, où il avoit été in- „ struit par les soins & aux dépens du Chevalier Paul Pin- „ dar, Ambassadeur de sa Majesté, ayant appris la Langue „ Turque de Maîtres du Pays, & été admis, plus qu'on „ ne l'est ordinairement, à contempler ce qu'il y a de plus „ sacré & de plus caché parmi eux." En 1652 Mr. Greaves publia à Londres in-4. *Astronomica quædam ex Traditione* Shah Cholgii Persæ: *una cum Hypothesibus Planetarum, & cum Excerptis quibusdam ex* Alferghani *Elementis Astronomicis, &* Ali Kushgi *de Terræ magnitudine, & Sphærarum cœlestium a terra distantiis: studio & operâ* Johannis Gravii, *nunc primum publicata.* Dans l'Epître dédicatoire à Mr. Marsham, depuis le Chevalier Marsham, datée de Londres le 1 Octobre 1650, Mr. Greaves remarque que c'étoit à sa sollicitation que Marsham avoit publié sa *Diatriba Chronologica*, imprimée à Londres en 1649 in-4. & dédiée à notre Auteur. Dans sa Préface il nous apprend qu'il y avoit près de quatre cens ans que *Gerardus Cremonensis*, homme parfaitement versé dans la Langue Arabe, mais moins au fait de l'Astronomie, avoit publié les Théories des Planètes. *Regiomontan* (21) fut le premier qui découvrit ses fautes, qui avoient été reçuës dans toutes les Ecoles, & adoptées par des Professeurs ignorans avec trop de précipitation. Peu de tems auparavant *George Purbach* (22), habile Astronome, & Maître de *Regiomontan*, voyant cette étude négligée, parce que personne n'avoit donné des Elémens d'Astronomie, d'une maniére solide & claire, avoit composé son Livre *de Theoricis Planetarum*, par le moyen duquel il facilita la lecture de *Ptolomée* & des autres anciens Astronomes. Il y avoit pourtant longtems que *Ptolomée* lui même avoit rempli cette tâche dans sa vieillesse, pour ne rien dire de plusieurs Ecrivains Arabes & Persans après lui, entre autres *Albattani*, *Alfergan*, *Costa Ebn Luka*, *Nassir Eddin*, & *Kushgi*; Ptolomée ayant achevé sa Μεγάλη Σύνταξις y joignit son Traité περὶ ὑποθέσεων πλανωμένων. i. e. *De Hypothesibus Planetarum*, soit dans le dessein de s'en rafraichir lui-même la mémoire, soit dans la vuë de se rendre utile aux jeunes gens. Mais cette Piéce étoit demeurée dans l'obscurité, peu connuë des Grecs, bien moins des Latins, jusqu'à ce que le Docteur *Jean Bainbridge* la publia avec la *Sphere* de *Proclus*, à Londres en 1620 in-4. Purbach mérite donc des éloges, pour avoir été le premier qui, après le rétablissement des Lettres en Europe, a écrit une courte Introduction à ce qu'il y a de plus profond dans cette Science. Depuis ce tems-là on a publié divers Traités sur les Elémens de l'Astronomie, ou des Commentaires sur cet Auteur. Les plus célébres de ces Ecrivains sont *Erasme Reinhold* & *Michel Mæstlin*; Tycho Brahé recommande souvent ce dernier. Mais Mr. Greaves observe, qu'il faut avouër que ces Auteurs là mêmes, quoiqu'estimables d'ailleurs, n'ont cependant point expliqué tout, de la maniére qu'un Lecteur attentif peut le souhaiter. Car, pour ne rien dire des autres défauts qui régnent dans leurs Ouvrages, on y rencontre un grand nombre de termes barbares, inconnus dans la Langue Latine, & dont il faut connoître l'origine pour les entendre, quoiqu'ils se rencontrent par tout dans les Ecrits des Astronomes. Car depuis qu'Alphonse, Roi de Castille, eut formé avec des fraix immenses les Tables qui portent son nom, avec le secours des Juifs, des Maures, & des Arabes, qu'il fit venir de tous côtés, les Astronomes Latins se trouvérent inondés de cette multitude de mots étrangers. Delà sont venus les termes de *Junabar*, *Zenith*, *Nadir*, *Buth*, & une infinité d'autres, empruntés des Arabes, ou formés à leur imitation. Mr. Greaves en donne quelques exemples, & il remarque que depuis le tems d'*Al Mamon*, qui fit traduire à Babylone les Auteurs Grecs en Arabe, tous les Livres de Science, & surtout ceux de Médecine & de Mathématiques, sortirent des Ecoles des Arabes; desorte qu'il n'est pas surprenant, que même dans un siécle éclairé & savant, on ait retenu encore des termes, qui portent le caractére de leur Origine. Car il arrive dans les Sciences, comme par rapport aux noms des Pays & des Lieux, que ce qui a été une fois communément reçu, ne s'efface que difficilement par le tems. C'est ce qui a fait croire à Mr. Greaves, qu'il ne seroit pas desagréable aux Savans, qu'on remontât à l'origine de ces termes étrangers, & de choisir dans cette vuë quelque bon Auteur. Mais comme il importoit très-peu qu'il fut Persan ou Arabe, les deux Nations se servant des mêmes expressions *techniques*, il s'est déterminé pour le petit Traité qu'il publie ici, tiré des Commentaires de *Mahmud Shah Cholgi.* Le Lecteur en tirera un double avantage: ceux qui entendent l'Astronomie, y verront l'origine de plusieurs termes, dont la connoissance est nécessaire pour entendre les Tables dont se servent les Arabes, aussi bien que les Persans & les Indiens; ils y apprendront aussi que les Hypothéses Astronomiques de ces Peuples sont parfaitement conformes à celles de

(19) Imprimé à Tubingue en 1628 in-4.

(20) *In Præfat. ad Abulf. Vitam Moh.* p. 4. *& seqq.*

† Les Canaries.

(21) Il étoit né le 6 Juin 1436, & il mourut le 6 Juillet 1476. *Vide* Pet. Gassend. *in Vita Joh. Regiomontani* p. 67. 92.

(22) Il étoit né le 30 May 1423 & mourut le 7 Avril 1461. *Vide* Gassend. *In Vitâ Georg. Peurbachii.* p. 58. 74.

le à Oxford, les Instrumens Astronomiques de notre Auteur; qui y ont aussi été déposés. Mr. Greaves étoit en correspondance avec plusieurs Savans des Pays étrangers, entre autres avec Guillaume Schic-

de Ptolomée; ils les trouveront expliquées ici clairement & succinctement, & appliquées aux mouvemens des Planétes, sur les exactes observations faites par *Nassir Eddin* dans la Ville de Maraga. Ceux qui étudient les Langues Orientales seront charmés de voir un Livre en bon & véritable Persan; tout ce qui a paru jusqu'à présent en cette Langue, & entre autres le *Pentateuque* par le *Tawusi*, Juif, & l'*Historia Christi & Petri* de Xavier, publiée par Louis de Dieu à Leyde en 1639, étant remplis de barbarismes & de solécismes. Mr. Greaves finit sa Préface en remarquant que *Shah Cholgi* florissoit en l'an 866 de l'Hégire, & 1461 de l'Ere Chrétienne; c'est dans ce tems-là qu'il fit ses Commentaires sur les Tables Astronomiques, dédiées par *Nassir Eddin* à *Ilechan*, Empereur des Tartares; on ignore s'il a écrit quelque chose outre ses Commentaires, dont Mr. Greaves a publié une partie; & ce Savant nous apprend, que cela seul suffit pour corriger un grand nombre d'erreurs dans l'Astronomie; pour réfuter bien des choses reçues dans la Chronologie sur l'autorité de Joseph Scaliger, & pour éclaircir quantité d'endroits des Ecrivains Arabes, surtout des Mathématiciens. Mr. Greaves a joint à ce Livre *Binæ Tabulæ Geographicæ, una Nassir Eddini, Persæ, altera* Ulug Beigi *Tatari. Operâ & Studio* Johannis *Gravii nunc primùm publicatæ*. Londres 1652 in 4. dédiées à son Ami Mr. Edouard Pocock & à son frere Mr. Thomas Greaves. Il dit dans la *Préface*, qu'ayant à la sollicitation de divers Savans entrepris de donner une Edition du *Canon Géographique* d'Abulfeda, il a cru devoir commencer par publier ces deux Tables, par lesquelles il espére de satisfaire pour le présent à l'impatience de ceux qui souhaittent avec tant d'ardeur une Edition d'Abulfeda, duquel ils se flattent que la Géographie pourra recevoir un grand jour. Mr. Greaves remarque là-dessus, que ces Savans ont une juste idée du mérite d'Abulfeda, mais qu'ils semblent avoir ignoré que plusieurs autres Auteurs Arabes ont très-bien écrit sur la Géographie. Car, pour ne rien dire des autres, *Ebn Haukal* a composé un grand Ouvrage, où il parle très-exactement de tout ce qu'il y a de remarquable dans chaque Pays. *Al Edrisi* dans son Livre *sur les Royaumes & les Empires* décrit exactement la situation des Villes & des Lieux, & il marque les limites de chaque Pays, leur Longitude & leur Latitude. *Ebn Cordadabah* habile Géographe Arabe a fait la même chose, *Tacui al Haman* a compilé un *Trésor* Géographique, d'un grand usage pour ceux qui étudient les Langues Orientales. Mais tous ces Ecrivains sont fort au-dessous d'*Abu al Rihan al Biruni*, excellent Mathématicien, qui, à l'imitation de Ptolomée, a fait un Canon Géographique, environ six-cens soixante ans après lui. Et pour ne rien dire d'autres Auteurs, dont il y en a trente de cités dans la Géographie d'Abulfeda, *Gabriel Sionita & Jean Hesronita* ont publié la *Geographia Nubiensis* avec une Version Latine; quoique l'Edition Arabe de Rome que ces Savans ont suivie, doive plutôt être regardée comme un *Abrégé* imparfait d'*Al Edrisi*, qui florissoit l'an 548 de l'Hégire, 1153 de J. C., qu'un Ouvrage complet; comme il paroît par deux Manuscrits, l'un acheté en Syrie par le Docteur Pocock, & l'autre acquis par Mr. Greaves en Egypte, & qui est en caractéres Africains, quoique fort ancien, & enrichi de belles Cartes. La premiére Table, publiée par Mr. Greaves dans ce Volume, est de *Nassir Eddin*, qui florissoit l'an 665 de l'Hégire, & qui étoit un célébre Mathématicien & Astronome Persan, auquel *Gregoire Abulfarage* donne de très-grands éloges. Les Historiens rapportent, qu'ayant présenté un de ses Ouvrages à *Mostaasem*, le dernier Calife de Babylone, & ayant été traité avec mépris par ce Prince, il en fut si irrité, qu'il se retira à la Cour de *Holac Chan*, Prince des Tartares, à qui il persuada de déclarer la guerre à *Mostaasem*: l'armée de celui-ci fut défaite, & *Holac* Chan le fit mourir avec ses quatre fils, après la prise de Babylone. Cette Révolution détruisit entiérement l'Empire & le nom des *Abassides*, qui avoient tenu l'Empire de l'Asie environ cinq cens ans. Il y a de l'apparence que Nassir Eddin fut élevé à de grands honneurs par Holac, & qu'il eut beaucoup de part à sa faveur: ce fut sous sa protection qu'il dressa, avec le secours des plus fameux Mathématiciens, dans la Ville de Maraga, ses Tables Astronomiques, qu'il appella les *Tables d'Ilechan*, du nom d'Ilechan, Empereur des Tartares. *Mahmud Shah Cholgi* préfére ces Tables à toutes les autres, & Mr. Greaves remarque, que si elles avoient été connues des Empereurs dans les siécles précédens, on auroit banni l'Hypothése monstrueuse d'un huitiéme Ciel, introduite longtems auparavant par *Thebet Ebn Corah*, & plusieurs autres Erreurs. Mr. Greaves a donc tiré cette Table de son Recueil, & il se persuade qu'elle ne peut être que d'un grand usage pour éclaircir la Géographie des Parties les plus reculées de l'Asie, que Nassir Eddin connoissoit la plupart par lui-même, y ayant voyagé, & donnant sur les autres, ce qu'en disoient les Ecrivains Indiens & Arabes. L'autre Table est de la façon d'*Ulug Beig*, Roi de la Parthide & des Indes, & petit-fils du Grand *Tamerlan*: ce Prince, qui vivoit dans l'abondance à Samarcande sa Capitale, s'occupoit lui-même à l'étude des Mathématiques & de l'Astronomie, & ayant fait venir de tous côtés des Astronomes, dont les principaux étoient *Giyath Eddin Jamshid*, & *Ali Cushgi*, Auteur d'un Ouvrage célébre sur les Elémens de l'Arithmétique & de l'Astronomie, il les pourvut des Instrumens nécessaires, fit observer très-exactement les Phénoménes Célestes, & forma sur ces Observations ses Tables, qui sont fameuses dans tout l'Orient; ce fut en l'année 841 de l'Hégire, & 1437 de J. C. Parmi ces Tables se trouve, selon la coutume des Astronomes, la Table ou Carte Géographique publiée par Mr. Greaves; qui rapporte, qu'il avoit appris à Constantinople de quelques Astronomes Turcs, gens de mérite & habiles, qui remarquoient la conformité qu'il y avoit entre les Observations de *Tycho Brahé* & celles d'*Ulug Beig*, que ce dernier, outre un autre Instrument fort exact, s'étoit procuré un Quart de Cercle, dont le Rayon étoit aussi haut que le Dôme de Ste. Sophie, qui a plus de cent quatre-vingt pieds Romains. Les Savans Turcs tenoient ce fait de Persans dignes de foi. Mr. Greaves laisse au Lecteur la liberté d'en croire ce qu'il lui plaira; mais il remarque qu'on avoit absolument besoin de fort grands Instrumens pour prendre la hauteur du Pole à Samarcande, où Ulug Beig a régné quarante ans selon Emir Cond; il en fixe la hauteur à trente-neuf degrés, trente-sept minutes, & vingt-trois secondes: par où il est aisé de voir, quelle doit être l'extrême exactitude de ses autres Observations.

Outre les Ouvrages, dont on vient de parler, publiés par Mr. Greaves lui-même, il en a paru quelques-uns après sa mort. I. *Lemmata* Archimedis *apud Græcos & Latinos jam pridem desiderata, e vetusto Codice manuscripto Arabico* a Johanne Gravio *traducta, & nunc primùm cum Arabum Scholiis publicata. Revisa & pluribus mendis repurgata* a Samuele Foster. Cet Ouvrage a été publié à Londres en 1659 in-fol. dans un Livre intitulé, *Miscellanea, sive Lucubrationes Mathematicæ* Samuelis Foster, *olim Londini in Collegio Greshamensi Astronomiæ Professoris publici. Omnia in lucem edita, & pleraque Latinè reddita operâ & studio* Johannis Twysden, C. L. M. D. *qui etiam ex suis nonnulla adjunxit*. Mr. Greaves, dans une Lettre du 19 Septembre 1644 à l'Archevêque Usserius, parle de la Traduction de ces *Lemmata* en ces termes. „ J'ai achevé les *Lemmata* „ *d'Archimède*, que les Arabes appellent - - - - - -; & si „ je ne me trompe, ceux qui s'intéressent aux progrès des „ Mathématiques, trouveront mon travail bien employé; „ il n'a pas été médiocre, puisqu'il a fallu corriger les „ Figures & les Lettres, qui étoient souvent corrompues „ dans le Manuscrit, & suppléer quelquefois ce qu'il y a„ voit de défectueux dans les Démonstrations mêmes." II. *De la maniere dont on fait éclorre des Poulets au Caire*; publié par le Chevalier *George Ent* dans les *Transactions Philosophiques* de Janvier & Février 1677 No. 137. p. 923. Il est assez vraisemblable que l'Empereur Adrien fait allusion à cette coutume dans sa Lettre au Consul Servianus, où il parle des Egyptiens. *Nihil illis opto nisi ut suis pullis alantur; quos quemadmodum fœcundant pudet dicere* *. III. *Lettre sur la Longitude & sur la Latitude de Constantinople & de Rhodes, au très Révérend* Jacques Usser, *Archevêque d'Armagh*; publiée par le Docteur *Thomas Smith* dans les *Transactions Philosophiques*, de Décembre 1685. No. 178. réimprimée dans un *Recueil de Voyages curieux*, *publié par Mr.* Jean Ray. Tom. II. p. 84 & suiv. Edit. de Londres 1705 in-8 †. IV. *Reflexions sur le Rapport du Grand Trésorier* Burleigh *au Conseil, de l'Examen du* Discours présenté à la Reine Elisabeth touchant la nécessité de réformer le Calendrier Vulgaire &c. *par* Jean Dee, le 25 de Mars 1582. Les *Reflexions* de Mr. Greaves ont été publiées par le Docteur *Thomas Smith* dans les *Transactions Philosophiques*, Vol. XXI. No. 257. Octobre 1699. V. *Détail de quelques Expériences pour connoître la force des Canons par Mr.* Jean Greaves; publié par Mr. *Richard Stubbs*, Recteur d'East-Hamsted dans la Comté de Berks, dans les *Transactions Philosophiques* No. 173, p. 1090. Juillet 1685. VI. *Descriptio Peninsulæ Arabicæ ex Abulfeda, Arabicè & Latinè*. Il avoit dessein de publier cet Ouvrage en 1645, mais la Guerre Civile l'en empêcha. La Traduction & l'Original ont été insérés par Mr. *Gagnier* dans le troisiéme Volume des *Geographiæ Veteris Scriptores Græci minores* de Mr. Hudson, & c'est principalement sur cette Edition que Mr. la Roque a fait sa Traduction Françoise de cette Description de l'Arabie, qui se trouve à la suite de son *Voyage de la Palestine*. Mr. Greaves avoit encore préparé pour l'impression les Ouvrages suivans. I. *Tabulæ integræ Longitudinis & Latitudinis Stellarum fixarum juxta* Ulug Beigi *Observationes*. Il avoit collationné ces Tables sur cinq Manuscrits, pour rendre son Edition la plus correcte, qu'il étoit possible. Il laissa cet Ouvrage entre les mains de l'Archevêque Usserius. Le Docteur *Thomas Hyde*, n'ayant aucune connoissance de ce travail de Mr. Greaves, publia ces mêmes Observations avec une Version Latine & des Notes à Oxford en 1665, sous ce titre: *Versio Latina e Linguâ Persicâ, & Commentarii in Observationes* Ulughi Beigi *de Tabulis Longitudinis & Latitudinis Stellarum fixarum*: dédiées au Docteur *Seth Ward*, pour lors Evêque d'Exeter, & depuis Evêque de Salisbury. II. Il avoit préparé une Traduction de *George Chrysococca*, traduit sur des Manuscrits Persans en Grec, qu'il avoit trouvé parmi les Manuscrits Baroccians dans la Bibliothéque Bodléienne; & une Table de la Longitude & de la Latitude de vingt-cinq des principales Etoiles fixes, avec une autre Table ou Κανονες τω μηκες και πλατες των επισημων πολεων. Les Tables

* On trouve la Figure des Fours dont les Egyptiens se servent, & la description de la maniére dont ils les chauffent, dans les *Voyages du Sieur* Paul Lucas *faits en* 1714 &c. Tom. I. p. 279. 280. Amst. 1720. R. D. T.

† Elle a paru traduite en François dans le *Journal des Savans* du 9 Sept 1686. R. D. T.

L

Schickard, Jacques Golius, Claude Hardy, François Junius, Pierre Scavenius, & Chrétien Ravius; il étoit intime ami de l'Archevêque Usserius, de Mr. Selden, des Docteurs Gerard Langbaine & Guillaume Harvey, du Chevalier Marsham, à qui il laissa par son Testament toutes les Médailles qu'il avoit apportées d'Italie & d'Orient; des Docteurs Edouard Pocock, George Ent, Charles Scarborough, & d'autres grands Hommes. Notre Auteur a eu trois Fréres, tous gens de mérite & distingués par leur savoir [*L*] Nicolas, Thomas, & Edouard. Sur lesquels voyez la Remarque.

bles ont été publiées par *Ismael Bouilliaud* dans l'Appendix de son *Astronomia Philolaica*, Paris 1645. Le Docteur Smith nous apprend (23), qu'il avoit vu les diverses Leçons marquées par Mr. Greaves à la marge de son MS. collationné avec l'Imprimé. III. *Description Géographique des Montagnes de la Terre, selon les Arabes*, tirée d'Abulfeda, en Anglois. Il fait dans cette Piéce les Observations suivantes. „ Que le Mont *Sina* s'étende jusqu'à la Mer Rouge, c'est ce que confirment les Géographes & les „ Voyageurs de notre tems. Mais il y a une particularité „ remarquable, dont je ne sache point que ni les Historiens, „ ni aucun autre Ecrivain, ayent parlé; c'est que le Roc „ y est d'une espéce de beau Marbre de plusieurs cou„ leurs, d'un rouge mêlé de noir & de blanc. C'est delà „ que les plus belles Colomnes, & autres Piéces de cet „ ordre ont été transportées sur la Mer Rouge, & de là „ par le *Nil*, à *Thébes*, à *Alexandrie*, & en d'autres „ Lieux. J'ai vu de très-belles Pierres d'une grandeur ex„ traordinaire, apportées anciennement du Mont *Sina*, „ les unes dans les Pyramides, les autres travaillées en O„ bélisques & en Colomnes. C'est delà que sont aussi ve„ nuës ces prodigieuses Masses de *Constantinople* & de *Rho„ des*, ces belles Colomnes qui sont dans le *Pantheon*, „ bâti par *Agrippa*; & ces Aiguilles remplies d'Hiérogly„ phes Egyptiens. C'est ce que je puis avancer avec d'au„ tant plus de confiance, qu'un savant *Venitien*, qui avoit „ demeuré assez longtems au Mont *Sina*, & que je sai qui „ étoit fort curieux, m'a assuré qu'il y avoit vu des Co„ lomnes presque achevées, mais qui étoient demeurées „ apparemment imparfaites, & qui n'avoient pas été trans„ portées, sans doute par quelque accident. Et que pen„ dant plusieurs miles on voit de grands rochers de ce „ Marbre rouge marqueté de noir & de blanc, dont sont „ tous les anciens Ouvrages de l'Egypte. Toutes les au„ tres Carriéres & les Montagnes sont d'une espéce de „ Pierre de taille blanche, semblable à la nôtre, desorte „ que c'est du Mont Sina seul qu'on a pu avoir le Mar„ bre qu'on a employé pour tant de beaux Ouvrages". IV. *Des Termes ou Mogols*, tiré de l'Espagnol de Texeira, qui a profité beaucoup d'*Emir Cond*, Auteur Persan; avec une courte Description des principales Villes de Perse, par le même, en Anglois. V. *Commentaires* sur les Epoques qu'il avoit publiées en 1650. Ces Commentaires ont été malheureusement omis dans cette Edition; quoiqu'ils soient indiqués sur le *Titre*, & que Mr. Greaves y renvoye dans le Livre même. Le Docteur Smith n'a pu découvrir ce qu'ils sont devenus, & il ne les a trouvés ni parmi les papiers de l'Archevêque Usserius, ni parmi ceux de l'Auteur. VI. *Versio integra Tabularum Geographicarum Abulfedæ*. Le Docteur Smith n'a pu la trouver. Il paroît par la Préface de Mr. Greaves au devant de sa *Chorasmiæ & Mawaralnahræ Descriptio*, qu'il avoit achevé cette Version. VII. *Elementa omnium Scientiarum*. C'est un Abrégé de toutes les Sciences, dans lequel on trouve quantité de choses sur l'Astronomie, la Géographie, & la Chronologie, tirées des Auteurs Arabes & Persans, avec plusieurs excellentes Observations Astronomiques, faites par lui-même & par d'autres. Le Docteur *Nicolas Greaves* avoit fait présent de cet Ouvrage, écrit de la propre main de l'Auteur, au Docteur *Dudley Loftus*, & dans la suite il tomba entre les mains du Docteur Thomas Smith, qui se proposoit de le donner au Public (24), mais la mort l'a empêché d'exécuter ce dessein. VIII. Il avoit fait plusieurs Cartes sur les Tables de *Nassir Eddin*, d'*Abulfeda*, & d'*Ulug Beig*, comparées ensemble: & une Carte de l'Asie Mineure, qu'il dressa à la priére de l'Archevêque Usserius, qui travailloit dans ce tems là à une savante Dissertation, imprimée depuis sous le Titre de *Geographica & Historica Disquisitio de* Minori Asia *proprie dicta* &c. IX. Il avoit dessein aussi de publier un *Dictionnaire Persan*: c'est ce qu'on voit par sa Lettre à l'Archevêque Usserius, citée ci-dessus, où il dit. „ Conformément au conseil de votre Grandeur, j'ai formé „ un *Dictionnaire Persan*, où j'ai fait entrer les mots que „ j'ai trouvés dans les Evangiles, les Pseaumes, & dans „ deux ou trois Recueils Arabes & Persans: desorte que „ j'ai à présent un Recueil de plus de six mille mots en „ cette Langue: autant, je pense, que *Rhapheleingius* en „ a dans son Dictionnaire Arabe. C'est ce qui fait que „ j'ai plus d'envie que jamais d'aller à Leyde, pour y con„ sulter les Manuscrits Orientaux qui ont été imprimés „ aux dépens des Etats, dessein qu'il y a longtems que vo„ tre Grandeur auroit voulu que j'exécutasse. Mais ma „ *Lecture* d'Oxford (quoique je ne puisse encore en rem„ plir les fonctions) ne me permet pas de m'absenter, sans „ une permission expresse de notre Chancelier, & de deux „ ou trois Membres du Conseil Privé de Sa Majesté. Je „ prierai donc votre Grandeur de me procurer cette per„ mission par écrit, avec cette clause, que mon absence „ pendant quelque tems, ne me causera aucun préjudice „ ici, sur-tout n'entreprenant ce Voyage que pour l'inté„ rêt des Sciences, & pour être en état de donner au Pu„ blic quelques-uns des Ouvrages que j'ai finis depuis „ longtems. J'aurai occasion dans ce Pays-là de faire im„ primer la Carte de votre Grandeur, & de perfectionner „ & de publier le Traité du Docteur *Bainbridge*, sur la „ *Periode Sothique*". X. Il se proposoit encore de publier divers autres Ouvrages, entre autres *sur les Geographes Arabes*, *sur les Poids & les Mesures des Arabes*, *sur les Momies d'Egypte*, & sur les *Hieroglyphes*, & sur plusieurs autres Antiquités de ce Pays là.

(23) *Vita Jo. Gravii* p. 20.

(24) Smith, p. 31.

[*L*] *Notre Auteur a eu trois Fréres, tous gens de mérite, & distingués par leur savoir.*] Le Docteur Nicolas Greaves étoit Membre de *St. Marie-Hall* à Oxford, en 1627 il fut élu Membre du Collége des Trépassés (25). En 1640 il étoit Procureur de l'Université (26); le premier Novembre 1642 il prit le degré de Bachelier en Théologie (27), & le 6 Juillet de l'année suivante celui de Docteur dans la même Faculté (28). Il étoit Doyen de Dromore en Irlande (29). Le Docteur Thomas Greaves entra dans le Collége du Corps de Christ à Oxford le 13 Mars 1627; en 1636 il fut élu Membre de ce Collége, & l'année suivante on le nomma pour faire les Leçons sur la Langue Arabe, pendant l'absence du Docteur Edouard Pocock (30). Le 22 Octobre 1641 il se fit recevoir Bachelier en Théologie (31); il fut Recteur de Dunsby dans la Comté de Lincoln, & d'un autre Bénéfice dans le voisinage de Londres, pendant les derniéres années qui précédérent la Restauration (32). Le 10 Octobre 1661 il reçut le degré de Docteur en Théologie (33), & en 1665 on lui donna une Prébende dans l'Eglise de Peterborough: il étoit dans ce tems-là Recteur de Benefield dans la Comté de Northampton „ mais il résigna ce Bénéfice quelques années avant „ sa mort, à cause que ses Paroissiens le chagrinoient, se „ persuadant qu'il étoit incapable de les servir, parce qu'il „ s'exprimoit avec peine, quoique ce fût un homme très„ savant (34)". Sur la fin de sa vie il se retira à Weldon dans la Comté de Northampton, où il avoit acheté une terre; il y mourut le 22 May 1676 dans la soixante-cinquiéme année de son âge, & il fut enterré dans l'Eglise de ce lieu (35). On a de lui les Ouvrages suivans. *De Linguæ Arabicæ Utilitate & Præstantiâ, Oratio Oxonii habita* 19 *Julii* 1637. Oxford 1637 in-4. *Observationes quædam in Persicam Pentateuchi Versionem*, dans le sixiéme Tome de la *Polyglotte* (36). *Annotationes quædam in Persicam Interpretationem Evangeliorum*, dans le même Tome (37). Ces Remarques ont été traduites en Latin par Mr. Samuel Clarke. Nous communiquerons ici au Lecteur une Lettre Originale de ce Savant, qui nous instruit d'un Ouvrage qu'il méditoit.

A Mr. *Richard Baxter*.

Le 5 Août 1656.

„ Je vous rends graces & de votre obligeante Lettre & „ de votre Critique de mon petit Traité. J'en ai composé „ un autre, mais beaucoup plus étendu, & dans une au„ tre Langue, touchant une Religion opposée au Christia„ nisme, mais qui prétend, & c'est-là une des profondeurs „ de Satan, en être une confirmation; je veux parler de „ la Religion Mahométane, qui a établi son empire dans „ une si grande partie du Monde, & dont le Fondateur a „ déclaré qu'il étoit chargé de la même commission que „ Jésus-Christ, & envoyé pour prêcher la même doctrine „ que celui-ci avoit enseignée. D'où il me paroît qu'il „ suit incontestablement, que de l'aveu même de leur Pro„ phéte, ils sont obligés d'embrasser la Religion Chré„ tienne; & que c'est-là le grand point sur lequel on doit „ insister dans la dispute avec eux. Je sai qu'ils se retran„ chent ordinairement à dire, que les Livres Sacrés sont „ corrompus (ce que Mahomet reproche souvent aux „ Juifs & aux Chrétiens) & qu'ils sont altérés, non en des „ choses peu importantes, mais en des articles fondamen„ taux, par exemple en ce qui regarde Mahomet, qu'ils „ prétendent que Jésus-Christ a annoncé comme un Apô„ tre, & un Prophéte que Dieu devoit envoyer; outre „ divers autres passages touchant la Personne & la Charge „ de Jésus-Christ, qu'ils soutiennent avoir été falsifiés dans „ nos Ecritures; erreur facile à réfuter, quoiqu'il ne soit „ pas aisé de les convaincre. J'ai composé un Traité de „ leurs *Dogmes* & de leur *Morale*, en ce que les uns & „ l'autre contiennent de directement opposés à la Religion „ Chrétienne, & je l'ai tiré de leurs propres Ecrits. Les „ Traductions qu'on en a, & les Rélations des Grecs & „ des Latins touchant l'Origine de Mahomet, & une gran„ de partie de sa Doctrine, étant remplies d'erreurs, ce „ qui a occasionné bien des méprises dans *Vives*, *Grotius* „ &c. Ayant par cette raison communiqué quelque cho„ se de cet Ouvrage avec d'autres Observations au savant „ Usserius, il m'a souvent conseillé de le donner au Pu„ blic, mais je n'en ai pas eu encore l'occasion. Je „ vous envoye la petite Note ci-jointe pour vous en „ donner quelque idée; sur-tout parce qu'entre les „ preuves de la Providence de Dieu, & les Raisons qui „ doivent persuader la vérité de la Religion Chrétienne, „ que vous & d'autres alléguez, le témoignage & l'aveu „ de

(25) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 665.

(26) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 283.

(27) Idem Ibid. Vol. II. Col. 21.

(28) Idem Ibid. Col. 31.

(29) Smith, p. 14.

(30) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 556.

(31) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 2.

(32) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 556.

(33) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 147.

(34) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 556.

(35) Idem Ibidem.

(36) P. 41.

(37) P. 56.

„ de ses plus grands Ennemis me paroît une des plus fortes. Quelle preuve plus claire & plus positive pourroit-on desirer de la bouche même d'un aussi grand Ennemi, que le témoignage que j'ai rapporté? C'est une grande satisfaction pour moi, & une chose qui confirme puissamment ma foi, de voir la Vérité & la Sagesse de Dieu justifiée, non seulement par ses propres Enfans, mais par les Infidéles qui en sont les Ennemis déclarés; ce qui m'a fait penser à cette expérance, si souvent exprimée dans l'Ecriture; *Inimici tui mentientur tibi*, comme traduisent plusieurs; *mendaciter se dedunt tibi*, comme le rend Junius, & nos Interprétes (Anglois) *tes Ennemis seront trouvés menteurs à ton égard*; la vérité qu'ils reconnoissent fera voir qu'ils sont menteurs; & il est certain, que plus Mahomet dit la vérité en ceci, & plus on le trouve menteur dans le reste. Qui fait si ceux qui sont instruits de la Naissance miraculeuse de notre Sauveur, de ses Miracles, de sa Mission Divine pour prêcher l'Evangile, si fréquemment attestées dans l'Alcoran, ne seront pas à la longue amenés au point de reconnoître toute la vérité, dont ils croyent déjà une si grande partie, si les Chrétiens y travaillent sérieusement, & se prévalent d'un si grand avantage? Je serai charmé de savoir des nouvelles de votre santé, & de recevoir réponse de vous, pourvu que cela ne vous détourne pas d'occupations plus utiles. Dieu veuille vous conserver pour le bien de son Eglise. Je suis

* Pseaum. LXVI. 1. יְכַחֲשׁוּ לְךָ

„ Votre très-affectionné Frére & Serviteur.

„ *T. Greaves.*"

Notre Docteur avoit commerce de Lettres avec plusieurs des plus savans Hommes de ce tems-là, entre autres avec Mr. *Selden*, & avec Mr. *Abraham Wheloeke*, Professeur en Arabe dans l'Université de Cambridge; c'est ce qu'on voit par les Lettres suivantes de ces deux illustres Savans.

„ A mon très-digne Ami Mr. Thomas Greaves, au Collége du Corps de Christ, à Oxford.

„ Monsieur,

„ J'ai reçu une partie de vos excellentes Remarques sur le Dialogue Arabe, & j'en ai parlé à l'Imprimeur. Il m'a répondu d'une maniére un peu incertaine. Ce qu'il sera à propos ou ce qui se pourra faire, pour seconder vos desirs, se fera, quand vous viendrez ici, autant que cela dépendra de

Votre affectionné Ami

Du Temple le 23 Mars 1635.

*J. Selden.*"

„ Monsieur,

„ Je ne doute pas, que vous n'ayez déjà appris qu'il a plû à Dieu de retirer de ce monde notre cher ami Mr. *James*. On l'enterra Lundi dernier à Westminster. Il avoit quantité de Recueils & de Remarques sur l'Histoire & sur d'autres matiéres, qui sont, à ce que je m'imagine, dans des Coffres, dans sa Chambre au Collége. J'ignore à qui de ses Parens ils tomberont, & ne puis dire à qui il faudra s'addresser. Mais comme je suppose qu'ils sont encore en quelque façon à votre disposition, j'ai hazardé de vous donner la peine de vouloir me faire la grace d'employer vos soins, pour qu'ils me soient remis tels qu'ils sont, en donnant ce qui sera juste & convenable: ce sera vous qui en déciderez, & on sera satisfait d'abord, si je puis les obtenir. S'il y a quelque chose, qui dépende de moi, où je puisse vous être utile, vous n'avez qu'à me donner vos ordres, & vous trouverez le zéle nécessaire pour les exécuter, dans

Votre très-affectionné Ami & Serviteur

„ Du Temple le 13 Dec. 1638. *J. Selden.*"

„ A mon très-honoré Ami Mr. Thomas Greaves, Lecteur en Arabe à Oxford, au Collége du Corps de Christ."

„ Très-illustre Mr. Greaves,

„ Je suis, je l'avouë, fort en arriére avec vous, & je blâme moi-même mon long silence. Mes besoins m'ont donné depuis peu tant d'affaires, que je me suis presque oublié moi-même, avant que la Vieillesse commence à dégénérer en Caducité; car je crains que ma vuë, qui m'est aussi chére que la vie, ne s'affoiblisse. Vous m'avez fait un extrême plaisir en m'envoyant votre excellent & éloquent Discours, & en me donnant des nouvelles de mon très-honoré Ami Mr. *Jean Greaves*; le plaisir de le voir aussi bien que vous pourra bien m'amener à Oxford, lorsque Dieu m'en procurera l'occasion. J'ai honte de vous dire, que peu de gens s'appliquent à l'Arabe dans cette Université; il y en a à la vérité quelques-uns, mais personne ne s'y pousse fort loin ([illegible]). Desorte qu'il y en aura pourtant quelques-uns dans l'Eglise, qui cultiveront & encourageront cette Etude. Je serai charmé de vous voir pendant ces Vacances, & je vous préparerai une ou deux chambres, une chez moi, & une dans les Ecoles publiques, où vous serez *in gremio venerandæ matris vestræ, matrisque nostræ*. J'espére être aussi à la maison, & de profiter de votre compagnie. Je vous remercie encore une fois pour ce sage, savant & éloquent panégyrique de la Langue Arabe. Je ne puis vous envoyer le mien imprimé, parce qu'il n'en vaut pas la peine. J'embrasse cordialement tous nos Amis, votre frere & vous, Mr. Jacob, Mr. Gregory, votre Chapelain Mr. Chidloe, mon très cher Ami. J'ai appris du Chevalier *Christophle Hatton*, de la Comté de Northampton, que le très-digne Mr. *Rouse* lui avoit parlé de moi d'une maniére fort obligeante; je lui en suis très-redevable, & je vous prie de lui présenter mes services, comme les vôtres. Dieu veuille toujours vous conserver.

„ Votre très-affectionné Ami & Compagnon d'œuvre

Chambridge le 24 Juillet 1639. „ *Abraham Wheelock.*"

Le Docteur EDOUARD GREAVES, le plus jeune des freres de Mr. Jean Greaves, naquit à Croydon dans la Comté de Surrey, ou dans le voisinage. Il entra dans le Collége des Trepasses à Oxford en 1634 (38). Il s'appliqua à la Médecine, & fut reçu Docteur en cette Faculté le 8 Juillet 1641 (39), & il pratiqua cette année-là, & depuis heureusement à Oxford. En 1643 il fut élu premier Lecteur ou Professeur en Médecine du Collége de Merton, pour remplir la place fondée par le Docteur Thomas Linacre. Lorsque les affaires du Roi commencérent à prendre un mauvais tour, il se retira à Londres, où il pratiqua, aussi bien qu'à Bath (40). Le 16 Mars 1652 il subit son premier examen devant le Collége des Médecins à Londres, & le 1 Octobre 1657 il en fut élu Membre (41). Après la Restauration il devint Médecin ordinaire du Roi Charles II, & fut créé Baronet. Mr. Wood (42) le qualifie de *prétendu Baronet*: mais nous trouvons qu'il a pris ce titre dans sa Harangue devant le Collége des Médecins; & dans la sixiéme Edition de l'*Art du Blason*, *par* Jean Guillim, *Poursuivant d'Armes* (43), on trouve les paroles suivantes: „ Il porte de Gueules, à l'Aigle éployé, couronné d'Argent, sous le nom de Greaves; & avec les Armes d'Ulster, c'est l'Ecusson du Chevalier *Edouard Greaves* de St. Leonard's Forest dans la Comté de Sussex, & de Harlettsham dans celle de Kent, Baronet. Son frere *Thomas Greaves*, Docteur en Théologie, porte le même Ecusson, sans les armes d'Ulster, & avec la différence requise." Il mourut dans sa maison dans Covent-Garden à Londres le 11 Novembre 1680, & fut enterré dans l'Eglise Paroissiale (44). Il a publié, *Morbus Epidemicus*, *ann.* 1643; ou *la Nouvelle Maladie*, *avec les Symptômes*, *ses Causes*, & *ses Remedes* &c. Oxford 1643 in-4. Il écrivit cet Ouvrage à l'occasion d'une maladie, qu'on appella *Morbus Campestris* qui régna à Oxford, dans le tems que le Roi y étoit avec sa Cour. *Oratio habita in Ædibus Collegii Medicorum Londinensium 25 Julii* 1661, *die* Harvei *memoriæ dicata*. Londres 1667 in-4. On voit par cette Harangue qu'il possédoit parfaitement la Langue Latine.

(38) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 669.

(39) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 2.

(40) Idem *Ath. Oxon.* Vol II. Col. 669.

(41) Tiré des Régitres du Collége communiqués par le savant Docteur Thomas Pellet, Président du Collége.

(42) *Ath. Oxon.* ubi supra.

(43) P. 110. Londres 1724.

(44) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 669.

GREGORY (JEAN) savant Ecrivain Anglois dans le XVI Siecle, naquit le 10 Novembre 1607 à Agmundesham † dans la Comté de Buckingham. Ses parens étoient des gens du commun, mais d'une vertu & d'une piété si connuë, qu'ils avoient l'estime des personnes les plus distinguées du Lieu (*a*). Ils élevérent Jean, leur fils aîné jusqu'à l'âge de quinze ans environ (*b*), que le Docteur Crook le choisit pour accompagner le Chevalier Guillaume Drake, & peu après le Chevalier Robert Crook, à Christ-Church à Oxford, où ils furent mis sous la conduite du Docteur George Morley, ensuite Evêque de Winchester (*c*). Gregory étudia seize heures par jour pendant plusieurs années consécutives, & fit d'extraordinaires progrés dans les Sciences (*d*); il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 11 Octobre 1621 (*e*), & celui de Maître le 22 Juin 1651 (*f*). Environ ce tems-là le Docteur Brian Duppa, Doyen de Christ-Church, le fit Chapelain de cette Cathédrale; il le prit ensuite pour son Chapelain domestique, & le fit Prébendier de Chichester & de Salisbury, lorsqu'il fut Evêque de ces deux Siéges, qu'il occupa successivement (*g*). Notre Auteur publia en 1634 une seconde Edition du *Tableau du Droit Civil & Ecclésiastique*, du Chevalier Thomas Ridley, avec *des Notes* [*A*]; dans

† Je trouve dans la vie même de Gregory ce lieu nommé *Amersham*. B. D. T.

(*a*) *Short Account of the Life and Death of Mr. John Gregory M. A. By John Gurgany B. D. of Merton College, prefixed to Gregorii Posthuma* &c.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II Col. 140. dit qu'il devint Serviteur dans le Collége de Christ-Church en 1624.

(*c*) *Short Account* ubi supra.

(*d*) Ibid.

(*e*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 140.

(*f*) Idem Ibid. Col. 251. (*g*) *Short Account* ubi supra.

[*A*] *Notre Auteur publia en 1634 une seconde Edition du* Tableau du Droit Civil & Ecclésiastique, *du Chevalier Thomas Ridley, avec des Notes.*] Le Titre de cette Edition est: *A View of the Civile and Ecclesiastical Law; and* wherein

dans lesquelles il fit voir de bonne-heure, jusqu'à quel point il possédoit le Droit Civil, l'Histoire, l'Erudition Ecclésiastique, la Discipline, & ce qui regarde l'Orient; aussi bien que le Saxon, le François, l'Italien, l'Espagnol, & toutes les Langues Orientales, qu'il avoit apprises sans aucun Maître, excepté Mr. Jean Dod le *Décalogiste* (b), qui lui avoit donné quelques directions & quelques Leçons sur l'Hébreu, proche de Banbury pendant un tems de vacances. Quelques années avant sa mort il se trouva réduit dans une grande nécessité, ayant été privé de ses deux Prébendes; il se retira dans un Cabaret à biére obscur à la Campagne à Kidlington près d'Oxford; & il vécut dans une grande retraite; il publia en 1646, immédiatement avant sa mort, ses *Remarques & Observations sur quelques Passages de l'Ecriture Sainte* [B], & il s'occupa le reste de sa vie à ce genre d'étude. Mais son

(b) On le nommoit ainsi, parce qu'il avoit, conjointement avec *Robert Cleaver*, autre Ministre Puritain, composé une *Exposition des Dix Commandemens*. Il étoit né dans la Comté de Chester; il avoit fait ses études dans le Collége de Jésus à Cambridge; & avoit été successivement Ministre de Hanwell dans la Comté d'Oxford, de Fenny Drayton, dans celle de Leicester, de Canons Ashby & de Fausley dans celle de Northampton, quoiqu'il eût été interdit pendant quelque tems dans chacun de ces endroits. Il mourut à Fausley en 1645, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans.

*vein the practice of them is streitned and may be relieved within this Land. Written by Sir* Thomas Ridley *Knt. and Doctor of the Civile Law. The second Edition by* J. G. *Mr. of Arts*. Oxford en 1664 in-4. réimprimé à Oxford en 1662 in-8. & en 1675 in-4. Mr. Gurgany Bachelier en Théologie, du Collége de Merton nous apprend (1), que Mr. Gregory dédia cette Edition de l'Ouvrage de Ridley au Docteur Duppa; mais nous ne trouvons point d'Epître dédicatoire dans l'Edition de 1634 que nous avons sous les yeux; & l'Auteur dit lui-même dans sa Préface, qu'*ayant trouvé l'Ouvrage sous la protection du très-haut & puissant Prince* Jacques, *il a cru qu'il seroit honteux de chercher un autre Protecteur à cette nouvelle Edition*. Il appelle cet Ouvrage *un sçavant & utile Tableau de l'un & de l'autre Droit*; & il remarque „ qu'il peut espérer un accueil plus favorable que ci-devant (2), en ce qu'il paroît dans un tems plus mûr, & mieux disposé. Car quoiqu'on ne puisse pas, *dit Mr. Gregory*, taxer le tems où il parut pour la première fois, d'aucun défaut considérable, cependant l'Etat où nous vivons est d'un caractére si heureux, que, quelque bon que puisse paroître le tems présent, celui qui le suit est toujours meilleur. Cela prouve que l'Etat n'est pas près de sa ruïne; quoique certains Esprits mal-faits, suivant leurs bizarres idées, ayent été assez hardis, pour l'avancer; comme si tous ceux qui ont assez de sensibilité pour concevoir de la crainte, avoient aussi les lumiéres nécessaires pour prévoir la ruïne d'un Royaume...... Si l'on doit soupçonner que l'Etat n'est pas éloigné de sa ruïne, que ce soit uniquement par la raison qu'il approche si fort de sa perfection. Ce qui jusqu'à présent avoit fait le plus de tort à ces Royaumes, c'étoit la disproportion entre la Puissance Civile, & la Puissance Ecclésiastique. Un grand Prince y a remédié, & c'est une action vrayement Héroïque; mais cet Ouvrage est de la nature de tous les autres, qui sont importans, ils ne se perfectionnent pas par la même main. Delà vient qu'il en avoit tant fait d'un côté, qu'il y avoit sujet de craindre que la balance ne penchât trop de l'autre. Le discernement de ces derniers tems a paré à cet inconvénient très-prudemment, la sagesse du Prince ayant si bien tempéré les deux Puissances, que l'on peut espérer à présent qu'elles seront parfaitement d'accord, & qu'il y aura entre elles une glorieuse Harmonie, de la même manière qu'elles sont réunies en lui".

(1) In his *Short Account of the Life and Death of John Gregory* &c.

(2) La premiére Edition sous le régne de Jacques I.

Le Chevalier Thomas Ridley avoit fait ses études dans le Collége du Roi à Cambridge, il fut ensuite successivement, Régent de l'Ecole d'Eaton, un des Maîtres de la Chancellerie, Chancelier de l'Evêché de Winchester, & Vicaire Général de l'Archevêque Abbot. Il mourut le 23 Janvier 1628.

[B] *Il publia en 1646.... ses Remarques & Observations sur quelques Passages de l'Ecriture Sainte.*] L'Ouvrage a pour titre: *Remarques & Observations sur quelques Passages de l'Ecriture Sainte. Par J. G. Maître ès Arts de Christ-Church*. Oxford 1646 in-4. Réimprimé à Londres en 1660 †, 1665, 1671, 1683 in-4; on a aussi traduit cet Ouvrage en Latin, & on l'a inséré dans les Grands Critiques. Il reléve dans sa Préface ceux qui prétendent dans l'Explication de l'Ecriture à *un Esprit d'Interprétation*. „ C'est là vrayement, *dit-il*, un Esprit, *qui souffle où il veut, & personne ne peut dire, ni d'où il vient ni où il va*. Je voudrois bien, qu'ils me dissent par cet *Esprit*, de quelle espéce étoit le *Cadran d'Achaz*; ou comment le Soleil put *retrograder de dix degrés*. Car pour le Cadran, je suis bien sûr qu'il ne ressembloit à aucun des nôtres: & si la retrogradation doit s'entendre de l'Ombre (& bien des gens n'y voyent que cela) la même chose peut arriver tous les jours sur un Cadran ordinaire, & dans une position de la Sphére hors des Tropiques, quoi qu'en ait pu dire le célébre Mathématicien Pierre Nonius. Il faut donc entendre la Retrogradation du Soleil même. Que ceux qui sont doués de cet Esprit, m'expliquent encore comment l'Obscurité put être répandue *sur toute la Terre* dans le tems de la Passion de notre Seigneur, sans pourtant qu'un seul Astronome de l'Orient, ni aucun Habitant de cet Hemisphére, excepté ceux qui étoient à Jérusalem, s'en soient apperçus? qu'ils le prouvent seulement par la bouche de deux Témoins. Car que sont *Phlegon & Apollophanes*? ou si l'un peut être compté pour tel, ce qu'il rapporte est si singulier, qu'il rend le miracle douteux, plutôt qu'il ne le confirme. Le Soleil ne fut pas totalement éclipsé pour tout le Monde. L'autre Hémisphére de cet Astre éclairoit. Et par *toute la Terre* il faut entendre, comme ailleurs, la Judée. Je souhaiterois bien que ce même Esprit m'apprît d'où vient la grande différence qu'il y a entre la Chronologie du Texte Grec & de l'Hébreu, & comment le second Caïnan s'est glissé dans l'Evangile de St. Luc, contre la Foi de tous les Originaux (pour ne rien dire de pis avec Joseph Scaliger). Je vous l'expliquerai peut-être dans la suite, & je vous ferai voir que les Juifs ne l'ont pas retranché, comme le prétend la *Chaîne Arabe*, mais que les *Hellenistes* ou *Grécistes* (c'est ainsi qu'il faut lire, & non les *Grecs*, Act. VI. 1.) ont ajouté ce qu'il y a de trop dans les sommes totales, & Caïnan est entré par la même porte, (comme je me flatte de vous en convaincre ailleurs,) & cela sur une foible raison des Millenaires Hellénistes. Que si cet Esprit ou tout autre (excepté celui de Dieu) est en état de m'expliquer la génération de *Melchisedek*, je croirai qu'il sera prouvé de reste". Mr. Gregory rapporte ensuite, qu'un homme grave & de bon sens lui avoit demandé, si l'Alcoran en lui-même, étoit d'un caractère à pouvoir faire impression sur un homme raisonnable. Il répondit qu'Oui. „ Je demandai seulement, *dit-il*, que l'homme en question fût élevé dans le respect pour ce *Livre*. Ce qu'on appelle par-tout Religion, devant beaucoup plus de sa force & de son impression à l'éducation, qu'on ne le pense communément. Car quant à l'Alcoran même, il est tiré, pour la plus grande partie, de l'Ecriture Sainte, & on ne le trouveroit pas si mauvais, si on le lisoit en Original, ou si l'on en avoit une bonne Version. Mais, (non que nous prétendions rien gagner par-là), il n'y a presque point de Traductions de l'*Alcoran*. La meilleure, & qui approche le plus d'une véritable Traduction, est celle du Maure *Jean André*, en Arragonois, mais il est rare de la trouver complette". Il remarque ensuite que quoiqu'il n'y ait aucune partie de l'Ecriture traduite en Chinois, il y a pourtant dans cette Langue un monument illustre de l'Evangile, qui est une Pierre en forme de quarré long, trouvée en terre en bâtissant une muraille dans la Province de *Saunsen*, en 1625. Le titre de cette pierre est en neuf caractéres Chinois, qui signifient: *Lapis in laudem & memoriam æternam Legis, Lucis & Veritatis portatæ de Judæa, & in China promulgatæ, erectus*. On lit sur la Pierre „ Que notre Seigneur monta au Ciel en plein midi, laissant sur la Terre vingt-sept Tomes de sa Doctrine (c'est le nombre des Livres du Nouveau Testament) propres à convertir tout le Monde. Il institua le Baptême d'Eau & d'Esprit, pour laver les péchés; il anime tous les hommes par la voix de la Charité, ordonnant d'adorer tournés vers l'Orient, pour parvenir à la vie glorieuse". A l'égard de la Pierre même, on n'a pu commodément l'emporter; mais on en voit une pareille à Rome dans la Bibliothéque de la Maison Professe (des Jésuites). Mr. Gregory observe, qu'il ne faut pas s'imaginer que tous les Livres Apocryphes, ni même aucun de ces Livres ait été écrit originairement en Grec; que l'Edition Hébraïque des Juifs à Constantinople, est sans contredit le véritable Texte de *Tobie*, ce que St. Jérôme assure aussi du Livre de *Judith*. Pour ce qui est de la *Sagesse* du fils de *Syrach*, la Préface dit en termes exprès, qu'il a été traduit de l'Hébreu, & ce Livre étoit mis autrefois parmi les *Hagiographes*. Le Livre de *la Sapience de Salomon* a été écrit en Chaldéen, car le Rabbin Moses Ben Nachman cite en cette Langue le Ch. VII. 5. &c. & 17 &c. dans la Préface de son Commentaire sur le *Pentateuque*. „ On sait qu'un des Livres des *Macchabées* a été écrit en Hébreu, & le plus mauvais de tous, que Bellarmin lui-même excepte, quoiqu'on le lise dans nos Eglises, je veux dire le *quatriéme* d'*Esdras*, paroîtra tout autrement digne d'estime & de foi, si on le lit en Arabe. L'Histoire de la Femme surprise en adultére, a trouvé bien des contradictions. St. *Jérôme* a remarqué qu'elle manquoit dans plusieurs Exemplaires de son tems. Le Paraphraste *Nonnus* n'en dit pas un mot, & *Theophylacte* n'y a fait aucune remarque. Les *Arméniens*, comme je l'ai appris d'un de leurs Prêtres, ne lui donnent point place dans l'Evangile, mais la renvoyent à la fin, comme une piéce suspecte. Le Paraphraste *Syriaque* imprimé l'a omise, mais elle se trouve dans quelques Manuscrits avec cette note דלא איתוהי בפשיטא *qu'elle n'est pas du Texte*. Elle se trouve dans la Version *Arabe*, & dans les Manuscrits Grecs n'y en ayant qu'un de dix-sept où elle manque, *sed ita*, dit Beze, *in mira fit lectionis varietas, quæ mihi satis est ut (cum illo) de totius istius narrationis fide dubitem*. Mais *Eusébe* a remarqué il y a longtems, que l'ancien *Papias a été l'Editeur de cette Histoire, & qu'elle se trouvoit dans l'Evangile selon les Hébreux*. ἣν τὸ καθ' Ἑβραίους εὐαγγέλιον περιέχει. *Et suspicari merito quis possit* (dit Drusius) *ex Evangelio illo ad nostra Exemplaria dimanasse*; mais à son exemple, je conclurai en ne décidant rien". Notre Auteur remarque ensuite que nous ne comptons que 150 Pseaumes de David, mais que la Version Arabe & quelques autres Versions en ont un de plus. *Josephus Hypomnesticus* dit que David avoit fait un *nombre infini de Pseaumes*, [illegible] *Alba-*

† J'en ai sous les yeux une Edition de 1660, qui porte au titre, *seconde Edition*. R. D. T.

MS. Arab. in Arch. Bibl. Bodl.

*Hist. Eccl.* Lib. III. ch. 39.

Joseph. Christian. Græc. MS.

son Corps étant usé par une goûte héréditaire, dont il avoit été tourmenté pendant plus de vingt ans, & qui se jetta enfin sur l'estomac, il mourut à Kidlington le 13 Mars 1646 (*k*), & ses Amis firent les fraix de faire transporter son Corps à Christ-Church à Oxford, où il fut enterré (*l*). Les plus grands-hommes de son tems l'honorérent de leur bienveillance, & eurent des liaisons avec lui: il étoit en rélation avec plusieurs personnes célébres des Pays Etrangers, Jesuites & Juifs, comme d'autres (*m*). Outre ses *Oeuvres Posthumes*, publiées par son ami Mr. Jean Gurgany, Bachelier en Théologie, du Collége de Merton [*C*], & les Ouvrages dont nous avons parlé, Mr. Gregory avoit composé un Traité intitulé *Alkibla* (*n*), dans lequel il défendoit l'antiquité de la Coutume de se tourner vers l'Orient, en priant. Il y a dans la Bibliothéque publique d'Oxford (*o*) un Manuscrit de lui, intitulé, *Observationes in loca quædam excerpta ex Johannis Malelæ Chronographiâ*; & il avoit dessein de publier une Traduction Latine de cet Auteur avec des Remarques (*p*). Il avoit aussi traduit du Grec en Latin. 1. *Palladius de Gentibus Indiæ & Brachmanibus*: 2. *S. Ambrosius de Moribus Brachmanorum*. 3. *Anonymus de Brachmanibus*: Aprés sa mort ces Traductions tomberent entre les mains de Mr. Edmond Childmead, Chapelain de Christ-Church à Oxford, & ensuite dans celles de Mr. Edouard Bysshe, Ecuyer, qui les fit imprimer sous son propre nom à Londres en 1665 in-4. (*q*).

(*k*) Short Account ubi supra.

(*l*) Wood Col. 101.

(*m*) Short Account ubi supra.

(*n*) Il a paru à Londres en 1728 in-8. un savant & ingénieux Discours sous le titre d'*Alkibla*: *Recherches sur la cou-tume d'adorer vers l'Orient. Par un Maître ès Arts de l'Université d'Oxford.*

(*o*) Wood Ath. Oxon. Col. 101.

(*p*) Short Account &c.

(*q*) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 101 & 649.

Athanas. in Synops.

*Athanase* en compte *trois mille*, parmi lesquels il met celui qui a pour titre πρὸς τὸν Γολιὰδ ψαλμὸς &c. Il n'est pas rare de le trouver dans les Pseautiers Grecs MSS. Il se trouve dans plus de trois de la Bibliothéque publique d'Oxford; dans un du Collége de la Madelaine, dans un autre du Collége de la Trinité; & dans un troisiéme du Collége du Corps de Christ, dont Claimund le premier Principal de ce Collége lui a fait présent. Il se trouve encore dans les anciennes Editions, entre autres dans celle d'*Alde*; *Justin Decadius*, Auteur de l'Epître au Lecteur, nous dit, qu'ayant trouvé un second tel qu'*Alde*, il avoit résolu de donner au Public (l'Imprimerie étoit nouvellement inventée) *le Livre des Pseaumes inspiré de Dieu*, τῶν θεοπνεύστων Βίβλον τῶν Ψαλμῶν; & cependant ils mettent ce surnuméraire parmi les autres. *Vous sçavez*, continue notre Auteur, *ce qu'Erasme lui même a dit de l'Apocalypse de St. Jean, & combien Beze en a dit peu de chose. Quelqu'un ayant demandé un jour au judicieux* Calvin *ce qu'il pensoit de l'Apocalypse, il répondit*, se penitus ignorare quid velit tam obscurus Scriptor, qui, qualisque fuerit, nondum constat inter eruditos „ que pour lui il ne comprenoit point ce que cet Ecrivain „ obscur avoit voulu dire, & que les Savans n'étoient pas „ encore d'accord sur son nom ni sur sa qualité ". *On peut fort bien passer la premiere partie de cette réponse*: Cajetan *dit fort bien* Exponat qui potest. *Mais pour la seconde partie ne convient ni à l'Auteur de Apocalypse, ni n'est digne de celui qu'on fait parler*...... *l'omission de ce Livre dans quelques Exemplaires ne prouve rien, on peut presser avec autant de raison celle des Epîtres Canoniques; il y en a une même pour tous ces Livres. Les Epîtres ont été écrites plus tard que les autres Livres*, ce qui a fait *qu'elles ont été reçuës plus tard dans le Canon*. Mr. Gregory observe par rapport à la conservation de l'intégrité du Texte de l'Ecriture Sainte „ que l'*Alcoran* a été plus heureux à cet égard. „ Et quelques précautions qu'on ait prises pour l'Ancien „ Testament par la *Masore*, je n'en trouve pas encore le „ Texte sans corruption, quoique d'ailleurs assez admira„ blement conservé. Mais pour ce qui est du Nouveau „ Testament, il n'y a pas d'Auteur profane, qui, toutes „ choses égales, ait moins souffert des injures du tems. „ Mais que s'ensuit-il delà? Certainement la Providence „ divine éclatte davantage par-là, que si elle l'avoit pré„ servé de toute corruption. Dieu a permis qu'on se„ mât, pendant que nous dormions, cette Zizanie dans „ les Généalogies, & en d'autres passages peu impor„ tans, afin de nous empêcher de nous arrêter trop à ces „ מסרות שאלות *Extracta Quæstionum*, comme les Juifs „ eux-mêmes les appellent & les considérent (voy. *Ben* „ *Bar Jonah* Itinerar.) C'est une preuve invincible en fa„ veur de l'Ecriture, qu'on ait laissé échapper & passé „ comme à dessein un nombre infini de fautes de cette „ nature, sans que rien d'essentiel au salut ait seulement „ été déplacé. A dire la vérité, ces variétés de Leçon „ sont par rapport à toute l'Ecriture, ce que les Variations „ de la Boussole sont par rapport au grand Aiman de la „ Terre; le Marinier n'en connoit que mieux de quel cô„ té il doit diriger sa course". Il dit au sujet du stile de l'Ecriture, qu'*il est certainement très-bon, mais non pas admirable, parce qu'il s'exprime d'une maniére peu ordinaire. Ce n'est pas en cela que consiste la dignité majestueuse de ce Livre.* Celui *qui demeuroit parmi les Pâtres de Tekoah n'a pas écrit du même stile, que celui qui étoit parmi les Sacrificateurs de Hanatoth.*

[C] *Ses* Oeuvres Posthumes *publiées par son ami Mr. Jean Gurgany* &c.] Elles ont paru à Londres en 1650, 1664, 1671, & 1683 in-4. l'Edition de 1671 a pour titre †: *Gregorii Posthuma: ou Quelques savans Traités, composés par* Jean Gregory, *Maître ès Arts, & Chapelain de Christ-Church à Oxford. Avec un Abregé de la Vie de l'Auteur & des Elégies sur sa mort. Le tout publié par son plus intime ami* J. G. B. D. *du Collége de Merton.* Ce Volume contient les Piéces suivantes. I. *Discours sur les LXX Interprétes; le lieu où ils ont fait leur Version, & la maniére dont ils y ont travaillé.* II. *Discours où l'on détermine en quel tems on a commencé à chanter le Symbole de Nicée dans l'Eglise.* III. *Sermon sur la Resurrection sur 1 Corinth.* XV. 20. IV. Καϊνὰν δεύτερος, *ou Preuves qu'il ne doit pas être dans le Texte de* St. Luc. III. 36. V. *Episcopus Puerorum in die Innocentium.* VI. De Æris & Epochis, *où l'on explique les différentes maniéres de compter les Tems, chez toutes les Nations, depuis la Création du Monde jusqu'au tems présent.* VII. *La Monarchie des Assyriens, ou Histoire de son Origine & de sa Chute.* VIII. *La Description & l'Usage du Globe Terrestre.*

† C'est le même titre qui est à l'Edition de 1650 que j'ai sous les yeux. R. D. T.

GREGORY (Jacques) célébre Mathématicien du XVII. Siécle, étoit Ecossois de naissance. Il avoit un génie admirable, & il pénétra de bonne heure & avec succés dans ce qu'il y a de plus profond dans les Mathematiques. Il passa quelques années dans les Pays Etrangers, sur-tout en Italie, & ensuite il fut fait Professeur en Mathematiques à St. André en Ecosse. En l'année 1663 il publia à Londres son *Optica Promota* [*A*], & en 1667 à Padouë *Vera Circuli & Hyperbolæ Quadratura* [*B*]. Il a donné dans les *Transactions Philosophiques* N°. XXXVI, pour le mois de Juin 1668, une

[*A*] *En l'année* 1663 *il publia à Londres son* Optica promota.] Le titre entier est, *Optica promota seu abdita Radiorum reflexorum & refractorum mysteria Geometricè enucleata; cui subnectitur Appendix, subtilissimorum Astronomiæ Problematôn resolutionem exhibens. Autore Jacobo Gregorio, Abredonensi Scoto.* Cet Ouvrage contient quantité d'excellentes propositions d'Optique & d'Astronomie. Dans la 59. Proposition, il donne la Construction d'un Télescope de Réflexion, avec une objectif de Métal percé pour transmettre la lumiére au verre qui est placé derriére. Cette heureuse Invention a donné lieu aux plus considérables découvertes qu'on a faites dans l'Optique, depuis la premiére invention du Télescope; elle engagea le Chevalier Newton, comme on le voit dans les *Transactions Philosophiques* No. LXXXIII. d'examiner cette espéce de Constructions, & d'en montrer les inconvéniens. Cela excita une Contestation très-utile, qui dura pendant les années 1672 & 1673, par le moyen du commerce de Lettres de Mr. Jean Collins, Membre de la Société Royale, avec Mrs. Gregory & Newton; dont les Lettres Originales sont à présent entre les mains de Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale.

[*B*] Vera Circuli & Hyperbolæ Quadratura.] Imprimé à Padouë in-4. sous ce titre: *Vera Circuli & Hyperbolæ Quadratura in propriâ suâ proportionis specie inventa & demonstrata a Jacobo Gregorio, Scoto.* L'Auteur donne dans cet Ouvrage une nouvelle Méthode Analytique de trouver une progression convergente infinie ou indéfinie; & il applique cette Méthode à la quadrature du Cercle, de l'Ellipse, de l'Hyperbole; par une progression infinie, il montre la maniére de déterminer leurs dimensions d'aussi près qu'on le voudra. Il trouve par l'Aire de l'Hyperbole le Logarithme de quelque Nombre que ce soit, avec beaucoup de facilité. Mr. Gregory ne fit tirer que cent-cinquante Exemplaires de son Livre, pour lui & pour ses Amis; mais on en fit une autre Edition à Padouë de 500 Exemplaires en 1668, avec privilége de la République de Venise; il ajouta dans cette Edition un autre Traité, intitulé: *Géometria Pars universalis, inserviens quantitatum curvarum transmutationi & mensuræ. Authore Jacobo Gregorio Abredonensi Scoto.* Il traite dans cet Ouvrage les sujets les plus difficiles avec beaucoup de sagacité & de sçavoir. Il donne des Méthodes générales de mesurer la plupart des Solides. Tout ce qu'Archiméde, Lucas Valerius, Paul Guldinus, Jean de la Faille, & André Tacquet ont fait sur ce sujet, ne sont que comme des Corollaires de sa Méthode; par laquelle il mesure les surfaces des Solides, & les Espaces en Spirales, à quoi les Anciens n'ont point touché, ni même les Modernes que dans les derniers tems. Il détermine d'une maniére très-belle la longueur des Courbes. Vers la fin du Livre il y a plusieurs Propositions d'Optique sur l'imperfection de l'œil, & la confusion de la vuë; la grandeur apparente du Soleil quand il est bas ou plus haut: les queuës des Cométes; sur la proportion qu'il y a entre l'illumination de la Terre par le Soleil, & son illumination par la Lune lorsqu'elle est dans son Plein: une pareille comparaison entre le Soleil & *Sirius*; il montre que la vision par un Télescope ou par un Microscope n'est



point

une Rélation de la dispute entre Stephano de Angelis & Jean Baptiste Riccioli sur le Mouvement de la Terre. Et dans les *Transactions* de Juillet 1668, No. XXXVII il publia sa Réponse aux Remarques de Mr. Huygens sur son Livre intitulé *Vera Circuli & Hyperbolæ Quadratura*, insérées dans le *Journal des Sçavans* du 2 Juillet 1668. Dans les *Transactions* de Février 1669, No. XLIV il donna encore quelques Considérations sur la Lettre de Mr. Huygens, insérée dans le *Journal des Sçavans* du 2 Novembre 1668, & contenant une Défense de l'Examen qu'il avoit fait du Livre de Mr. Gregory. Cette Dispute fut poussée avec quelque chaleur, comme il paroît par une Lettre de Mr. Gregory, écrite de St. André, à Mr. Collins, Membre de la Société Royale, dont nous donnerons un Extrait dans les Remarques [*C*]. Notre Auteur publia en 1668 ses *Exercitationes Geometricæ* [*D*], & en 1672 un petit Traité in-8. intitulé: *Le grand & nouvel Art de peser la Vanité: ou Découverte de l'Ignorance & de l'Arrogance du grand & nouvel Artiste dans ses Ecrits Pseudo-Philosophiques. A quoi l'on a joint* Tentamina de Motu Penduli & Projectorum. On suppose que ce Livre est de Mr. Patrick Mathers, Archi-Bedeau de l'Université de St. André; mais c'est une chose assez connuë, que c'est Mr. Gregory qui en est l'Auteur [*E*]. Il entretenoit commerce de Lettres avec Mr. Collins, qui faisoit des Extraits des Lettres qu'il lui écrivoit [*F*]; ces Extraits & les Lettres mêmes sont tombés entre les

*point fausse; il donne une observation sur la conformité* de la Terre avec la Lune; *voici les titres de ses Différens Articles.* I. *De Siderum scintillatione & magnitudine apparente.* II. *Quod Sol sit realiter & formaliter calidus.* III. *De Solis luminis & sublimis magnitudine apparente.* IV. *De Visibilium Picturâ sub tecto obscuro.* V. *De Cometarum Caudis.* VI. *De Stellarum fixarum distantiâ.* VII. *Quod visio ope Telescopii vel Microscopii non sit fallax.* VIII. *Quod omne Visibile in Infinitum sit divisibile.* IX. *De Observatione similitudinis inter Terram & Lunam.*

[*C*] *Cette Dispute fut poussée avec quelque chaleur, comme il paroît par une Lettre de Mr. Gregory . . . . . dont nous donnerons un Extrait dans les Remarques.*] La Lettre est datée du 6 Janvier 1670, Mr. Gregory s'y exprime en ces „ termes. „ J'ai reçu au mois d'Avril dernier la Réponse „ de Mr. Bruce aux Questions de Mr. Oldenburg; mais „ m'étant trouvé par hazard à Edimbourg dans ce tems-„ là, j'y vis les *Transactions Philosophiques* du mois de Fé-„ vrier dernier, (No. XLIV) & le préambule, qui est à „ la tête de ma Réponse à Huygens, m'ôta le courage de „ continuer un pareil commerce. Depuis j'ai reçu une „ Réponse aux mêmes Questions d'un Mr. Gordon; mais „ je ne suis pas encore assez bon Chrétien pour aider des „ gens qui me heurtent. Je ne sai pas encore, ni ne sou-„ haitte même de savoir, qui c'est qui dans cette petite „ Préface qualifie les *Remarques* de Huygens du 12 No-„ vembre 1668 de *judicieuses*; mais je souhaitterois forte-„ ment, que, si ce n'est pas un ignorant, il voulût mar-„ quer en détail ce qu'il y a de défectueux dans ma Répon-„ se, qui est diamétralement opposée aux *Remarques* de „ Huygens: car en matiére de Géométrie, lorsqu'une cho-„ se est judicieuse, son contraire est une impertinence. Je „ ne vois pas qu'il fût besoin d'Apologie, de ce qu'on „ inséroit ma Réponse, sinon pour faire un compliment à „ Huygens, & pour déprimer violemment, s'il étoit pos-„ sible, la vérité. Je regarde un tel procédé comme au-„ dessous du moindre Membre de la Société Royale. J'es-„ pére cependant qu'il me sera permis d'en demander pu-„ bliquement compte aux Auteurs de cette Préface. Je „ me flatte que vous me pardonnerez la liberté avec la-„ quelle je m'exprime sur un sujet qui me touche de si „ près. Je vous remercie très-particuliérement de l'offre „ obligeante que vous me faites de publier quelques-uns „ de mes Ouvrages..... Apprenez-moi, je vous supplie, „ pourquoi mes Livres ont été supprimés en Italie ".

[*D*] *Ses* Exercitationes Geometricæ.] Cet Ouvrage contient les Articles curieux qui suivent. I. *Appendicula ad veram Circuli & Hyperbolæ Quadraturam.* II. *N. Mercatoris Quadratura Hyperbolæ Geometricè demonstrata.* III. *Analogia inter Lineam Meridianam Plani-sphærii Nautici & Tangentes Artificiales Geometricè demonstrata, seu quod Secantium Naturalium additio efficiat Tangentes Artificiales.* IV. *Item, quod Tangentium Naturalium Additio efficiat Secantes Artificiales.* V. *Quadratura Conchoidis.* VI. *Quadratura Cissoidis.* VII. *Methodus facilis & accurata componendi Secantes & Tangentes Artificiales.*

[*E*] *C'est une chose assez connuë, que c'est Mr. Gregory qui en est l'Auteur.*] Voici ce qu'il dit sur la naissance de cet Ouvrage dans une Lettre à Mr. Collins, datée du 2 Juillet 1672. „ Il y a un certain Maître *Sinclare*, qui a é-„ crit l'*Ars magna & nova*: c'est un misérable ignorant, „ qui a derniérement publié les plus horribles extravagan-„ ces sur l'Hydrostatique, & contre Mr. *Boyle*, sur l'ex-„ périence de peser l'Eau dans l'Eau; il a aussi insulté dans „ un Ecrit public Mr. *Sanders*, Maître dans cette Univer-„ sité, qui est un homme très-habile dans les Mathémati-„ ques, & qui est dans le dessein d'engager le Bedeau de „ l'Université à écrire contre cet Avanturier-là; il m'a prié „ par cette raison de vous demander les Mathématiques „ de *Stevinus*, que je vous supplie de m'envoyer. Nous „ sommes résolus de lui jouër un bon tour ".

[*F*] *Extraits des Lettres qu'il* (Mr. Gregory) *lui* (à Mr. Collins) *écrivoit.*] Dans une Lettre à Mr. Collins datée de St. André le 29 Janvier 1670 il s'exprime en ces termes. „ J'ai reçu les Livres que vous m'avez envoyés, & je „ vous en fais mes sincéres remercimens. Mr. *Barrow* se „ fait connoître, dans son *Optique*, pour un Géométre „ très-habile, desorte que je le croi supérieur à tous ceux, „ que j'ai vus jusqu'à présent. Je languis fort de voir ses „ *Leçons de Géométrie*, & je vous supplie de me les envoyer „ *dès qu'elles paroîtront; car j'estime l'Auteur infiniment* „ *au-delà de ce que vous pouvez vous imaginer* ". Mr. Collins envoya à notre Auteur, dans une Lettre du 24 Décembre 1670, comme un Essai des progrès qu'on avoit faits en Angleterre, trois Suites de Mr. Newton, savoir, *l'Arc donné trouver le Sinus, & le Complément du Rayon; Et le Sinus donné, trouver l'Arc.* Mr. Gregory dans sa Lettre du 15 Février 1671 lui communique plusieurs Suites non moins curieuses; une pour trouver un Arc, dont la Tangente est donnée; une autre pour trouver la Tangente d'un Arc donné; une Suite pour trouver la Secante d'un Arc donné; d'autres pour trouver le Logarithme-Tangent & le Logarithme-Secant d'un Arc donné, & réciproquement; comme aussi des Suites pour mesurer la longueur des Courbes Elliptiques & Hyperboliques. Dans une Lettre à Mr. Collins du 9 Avril 1672, écrite de St. André, il lui dit. „ Je vous suis infiniment obligé des belles décou-„ vertes dont vous me donnez avis. J'ai été extrêmement „ surpris des Expériences de Mr. *Newton*. Selon toutes „ les apparences elles causeront de grands changemens „ dans tout le Systême de la Physique, si les faits sont vé-„ ritables, ce dont je n'ai aucune raison de douter. Je „ serois bien aise de voir ce que Mr. *Hook* peut dire con-„ tre la Doctrine fondée sur ces faits ". Il envoye à Mr. Collins, dans la même Lettre, la Solution du fameux Probléme de *Kepler* par une Suite Convergente infinie „ qui, „ dit il, peut être beaucoup plus exacte qu'une Table de „ Sinus, pour tout ce qui concerne l'Astronomie. D'ail-„ leurs ces Suites infinies réussissent dans les Equations, „ aussi bien que dans les autres Problêmes: tout ce qu'il „ y a seulement, c'est que comme il y a dans les Equa-„ tions plusieurs Quantités indéterminées, les Suites sont „ fort ennuyeuses; mais lorsque les Quantités sont déter-„ minées, les Suites sont suffisamment simples ". La plupart des Suites, envoyées par notre Auteur à Mr. Collins, ont été publiées depuis par son Neveu le Docteur David Gregory dans son Traité intitulé, *Exercitatio Geometrica de Dimensione Figurarum*, imprimé à Edimbourg en 1684. Il a inséré la suite pour le Probléme de *Kepler*, dans la quatriéme Proposition du troisiéme Livre de ses *Elémens d'Astronomie*. Dans sa Lettre à Mr. Collins du 17 May 1671, écrite de St. André, Mr. Gregory donne divers exemples de l'usage de sa Méthode de Suites infinies; entre autres, une Suite pour mesurer les seconds Segmens du Sphéroïde; une Suite pour la longueur de la Courbe de l'Hyberbole commune; & une très-belle Suite pour mesurer les Segmens des Cercles. Il répond aussi dans la même Lettre à quelques questions de Mr. Collins, en ces termes. „ A l'égard des Equations, soit pour re-„ trancher les termes qui peuvent être retranchés, soit „ pour réduire toutes les Equations, quand cela se peut, „ à des Equations pures, soit pour trouver leurs limites, „ soit enfin pour les réduire à des Suites infinies, je pour-„ rai vous en entretenir plus au long dans la suite; m'é-„ tant apperçu par ce que vous m'en dites, que tant d'ha-„ biles gens travaillent sur ce sujet, cela m'a engagé de „ revoir ce que j'ai sur cette matiére, & j'ai vu qu'on „ peut faire de grands progrès. Je suis à présent, & j'ai „ été tout l'hyver dernier fort occupé, tant par mes Le-„ çons publiques, que je donne deux fois par semaine, „ qu'à résoudre les Doutes que quelques personnes & „ quelques-uns de mes Disciples me proposent. Je suis „ obligé de m'y prêter, quoiqu'on m'importune souvent „ des plus grandes impertinences, tout le monde ici é-„ tant ignorant au suprême degré sur ces sortes de su-„ jets; ensorte que j'ai très-peu de tems de reste à „ donner aux études, auxquelles mon génie me porte. „ J'ai résolu, quand les Colléges cesseront, de m'ap-„ pliquer tout de bon à la matiére de Equations ". Les Extraits des Lettres de notre Auteur, faits par Mr. Collins, étoient adressés à Mr. *Oldenburg*, Sécretaire de la Société Royale, & intitulés; *Extraits des Lettres de Mr.* Gregory, *qui doivent être prêtés à Mr.* Leibnitz, *lequel est prié de vous les renvoyer* (1). Et Mr. Collins écrivit la Lettre suivante à Mr. *Oldenburg*. „ Monsieur, comme vous m'avez „ fort pressé, sur les instances de Mr. *Leibnitz* & d'autres „ Membres de l'Académie Royale de Paris, de donner „ un exposé des grands travaux de feu Mr. *Jacques Gre-„ gory*; avec qui j'ai eu de grandes liaisons d'amitié & „ un fréquent commerce pendant sa vie, je vous commu-„ ni-

(1) A Mr. Oldenburg.

les mains du favant Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale; qui a dépofé dans les Archives de la Société les Extraits & quelques-unes des Lettres qui regardoient les Inventions Analytiques du Chevalier Newton. Il paroît par les Lettres que Mr. Collins & Mr. Vernon de Paris s'écrivoient, que l'Académie Royale des Sciences à Paris avoit tant d'eftime pour Mr. Gregory, qu'elle réfolut au commencement de l'année 1671 de le recommander au Roi de France, pour lui faire avoir une penfion. Mr. Huygens lui-même approuva la chofe, quoiqu'il eût fujet, difoit-il, d'être mécontent du procédé de Mr. Gregory envers lui, dans la difpute qu'il y avoit alors entre eux. Plufieurs Membres de l'Académie Royale, écrivirent touchant cette affaire à Mr. Oldenburg, Sécretaire de la Société Royale, le priant de la communiquer au Confeil de la Société, & de l'informer que le Roi de France étoit difpofé à donner penfion à un ou deux Savans d'Angleterre, nommés ou recommandés par le Confeil. Mais on n'a jamais répondu à cette propofition. Mr. Collins ayant mandé à Mr. Gregory ce qu'il avoit appris de Paris, celui-ci lui répondit dans une Lettre datée de St. André le 17 May 1671. „ Je n'ai pas affez de vanité, pour croire que vous me parlez „ férieufement, n'ayant point du tout entendu parler de cela avant votre Lettre. J'ai fi bien appris „ par l'expérience combien il y a peu de fonds à faire fur des chofes de cette nature, que depuis que „ je fuis revenu en Ecoffe, je fuis content de ma fituation, quelque peu avantageufe qu'elle foit, & „ je me confole en confidérant que j'ai dans ma Patrie un établiffement fixe, qui me donne de quoi „ vivre. J'ai connu bien des Savans, fort au-deffus de moi à tous égards, avec lefquels je ne voudrois „ pas changer de condition". Mr. Gregory mourut vers la fin de 1675, n'ayant pas encore quarante ans.

„ nique, par le refpect que j'ai pour fa mémoire, avec „ impartialité ce qu'il y a de plus important dans fes Let- „ tres". Il paroît encore par une Lettre de Mr. Collins du 11 Août 1676 à Mr. *David Gregory* frere du défunt, en réponfe à la fienne du 10 Juin 1676 touchant quelques-unes des Lettres de fon frere, que Mr. Oldenburg envoya à Paris le 26 Juin 1676 les Extraits dont nous avons parlé, avec la Lettre que Mr. Newton lui avoit écrite le 13 Juin 1676.

GREGORY (DAVID) Neveu de celui dont on vient de parler, nâquit à Aberdeen en Ecoffe; il fit fes études dans cette Ville & à Edimbourg, où il prit le degré de Maître-ès-Arts (*a*), & fut Profeffeur en Mathématiques (*b*). En 1684 il publia à Edimbourg in-4. *Exercitatio Geometrica de Dimenfione Figurarum* [*A*]. Etant venu enfuite en Angleterre, il fut aggregé en qualité de Maître-ès-Arts à l'Univerfité d'Oxford le 8 Fevrier 1691; le 18 du même mois il prit fes degrés en Médecine, & entra après cela dans le Collége de Baliol (became a *Mafter commoner*) (*c*). La même année Mr. Edouard Bernard ayant réfigné la place de Profeffeur en Aftronomie de la fondation de Saville à Oxford, Mr. Gregory fut nommé pour lui fuccéder (*d*). Il s'eft fait beaucoup d'honneur par fes *Aftronomiæ Phyficæ & Geometricæ Elementa* [*B*], imprimés à Oxford en 1702 in-fol. & par fes autres Ouvra-

(*a*) Wood *Fafti Oxon.* Vol. II. Col. 225.

(*b*) *Vita Cl. & Doct. Viri* Ed. Bernardi S.T.D. *Scriptore* Tho. Smith &c. p. 47. Londres 1704 in-8.

(*c*) Wood *ubi fupra.*

(*d*) Smith *ubi fupr.*

[*A*] *En 1684 il publia à Edimbourg in-4.* Exercitatio Geometrica de Dimenfione Figurarum.] Le titre entier eft: *Exercitatio Geometrica de Dimenfione Figurarum: five Specimen Methodi generalis dimetiendi quafvis Figuras, Authore* Davide Gregorio, *in Academia Edinburgenfi Mathefeos Profeffore.* On trouve un Extrait de ce Livre dans les *Tranfactions Philofophiques*, No. 163, du 20 Sept. 1684. Mr. Gregory donne dans ce Traité quantité d'exemples de la maniére de trouver la longueur des Courbes, les furfaces des Figures Curvilignes, & leurs Solides contenus. On y trouve toutes les Suites qui y fervent, que Mr. Jacques Gregory, Oncle de notre Auteur, avoit envoyées à Mr. Collins, Membre de la Société Royale. Il les exécute par une régle très-connuë même dans ce tems-là, qui eft „ que fi les Elémens d'une Grandeur quelconque font ex- „ primés par un terme fimple affecté par la puiffance de „ quelque Quantité variable, la Grandeur même eft expri- „ mée par le même terme affecté par la puiffance fupé- „ rieure fuivante de cette quantité variable, divifée par „ fon Expofiteur".

[*B*] *Ses* Aftronomiæ Phyficæ & Geometricæ Elementa.] Il y a un Extrait de cet Ouvrage dans les *Tranfactions Philofophiques* No. 283. Il a été traduit en Anglois, & la feconde Edition de cette Traduction a paru en deux Volumes in-8. à Londres en 1726 fous ce titre: *Elémens d'Aftronomie Phyfique & Géométrique: par* David Gregori, *Docteur en Medecine; ci-devant Profeffeur Savilien en Aftronomie à Oxford, & Membre de la Société Royale. Traduits en Anglois avec des Additions & des Corrections. Seconde Edition. On l'on a ajouté l'Abrégé de l'Aftronomie des Cometes par le Docteur* Halley. *Le tout nouvellement revu fur le Latin, & corrigé par* Edmond Stone, *Membre de la Société Royale.* Le Docteur Gregory dit dans fa *Preface*, qu'il fe propofe dans cet Ouvrage „ de travailler à éclaircir la Phyfi- „ que Célefte, que le fubtil *Kepler* avoit déjà entrevuë, „ mais que le Prince des Géométres, le Chevalier *New-* „ *ton*, a portée à un dégré de perfection, qui a étonné „ tout le monde; afin que par les éclairciffemens qu'il „ donnera elle devienne plus facile à ceux qui défirent de „ connoître la Phyfique & l'Aftronomie. Le titre vous „ apprend affez, qu'on a omis ici la partie Arithmétique „ de l'Aftronomie, qui confifte en calculs, qu'on pourra „ peut-être donner dans la fuite, en fon lieu". Il remarque enfuite, que nous marchons encore dans les mêmes routes que les Anciens dans l'Aftronomie Phyfique, puifqu'ils favoient que les Corps Céleftes péfent réciproquement l'un fur l'autre, & qu'ils font retenus dans leurs Orbites par la force de la Pefanteur, & qu'ils connoiffoient auffi les Loix de cette Gravité. Car fi nous remontons jufqu'à la naiffance de l'Aftronomie, & que nous la confidérions dans fon enfance, nous trouverons qu'il n'y avoit rien de plus univerfellement reçu parmi les Philofophes de toutes les Sectes, que cette notion de la Pefanteur des Corps Céleftes. Rien n'eft plus connu que ce que difoient *Anaxagore*, & fes Difciples *Archélaüs* & *Euripide*, „ que le „ Soleil & les Etoiles *font des pierres enflammées & des* „ *maffes d'Or*". Démocrite, Métrodore, & Diogéne étoient dans les mêmes idées. Tout ce qu'ils entendoient par-là étoit, que les Corps Céleftes font des Corps pefans, denfes, & fixes, comme font les pierres, & fufceptibles d'un grand degré de chaleur. Et que ce fût-là véritablement leur penfée, c'eft ce qui paroîtra évidemment, fi nous réfléchons plus exactement quels ont été les premiers Auteurs de ce fentiment. Car Démocrite nous apprend (1), que ces idées fur le Soleil & la Lune n'étoient pas attribuées à Anaxagore, comme à leur premier Auteur, mais qu'il les avoit empruntées des Anciens. Il n'eft pas même fort difficile de dire de qui il les avoit empruntées, ou par qui elles lui étoient parvenuës. Il les tenoit de fon Maître *Anaximéne* (2), qui croyoit que les Aftres étoient d'une nature ignée; & qu'il y avoit des Corps terreftres mêlés avec le feu, qui étoient emportés autour d'eux, quoiqu'ils ne nous fuffent pas vifibles; par où il défigne évidemment des Planétes d'une nature Terreftre, faifant leurs révolutions dans le Syftême de chaque Etoile fixe. *Anaximéne* avoit reçu ces idées d'*Anaximandre*, qui les tenoit de *Thalès* lui même, le Fondateur de l'Ecole *Ionique*, qui répandit le fentiment de la Pefanteur des Etoiles fixes parmi tous les Philofophes de cette Ecole. Ce fentiment ne demeura pas dans ces bornes, il fe répandit dans la fuite parmi ceux de l'Ecole *Italique*, qui enfeignoient (3) que chaque Etoile étoit un Monde dans l'immenfe efpace Ethérien, contenant de la Terre, de l'Air, & de l'Ether; que la Lune étoit non feulement femblable à notre Terre, mais qu'elle étoit habitée par des Animaux plus grands, & enrichie des plus belles plantes (4). Et ils n'étoient pas fi peu fenfés dans leur Syftême fur la Gravité, que de penfer qu'elle fut produite par la vertu de quelque point dans l'intérieur de la Terre, ou d'un Centre, vers lequel tous les Corps pefans, en quelque lieu qu'ils fuffent, duffent tendre: mais ils croyoient (5) que c'étoit l'effet de la Vertu de toute la matiére du Globe Terreftre, qui attire tout à foi; & comme la Vertu de l'Aiman eft compofée des différentes parties jointes enfemble, ils croyoient qu'il en étoit de même de la Pefanteur, & que la Gravitation vers toute la Terre réfultoit de la Gravitation vers chacune de fes parties. D'ailleurs ils prétendoient (6) qu'il y avoit une Gravitation vers le Soleil & vers la Lune, de la même nature que celle vers la Terre; & que toutes les Planétes, femblables à une pierre qu'on tourne dans une fronde, étoient retenuës dans leurs Orbites par le même principe, & tournoient toujours autour de nous par la même raifon. Sur certaines chofes rapportées par Diogéne Laërce (7) touchant *Platon*, & qui font auffi indiquées obfcurément dans le *Timée* de ce dernier, le Docteur *Gregory* auroit du penchant à croire avec *Gallius* (8), que ce divin Philofophe croyoit que les Corps qui compofent l'*Univers*, d'abord qu'il furent formés s'étoient mus en ligne droite (par le moyen de la Pefanteur) mais qu'étant parvenus à de certains endroits déterminés, ils avoient commencé peu à peu à prendre un mouvement Circulaire, le mouvement rectiligne étant changé en Circulaire. C'eft par cette doctrine de la Gravitation des Corps, que *Lucrèce* (9), difciple d'*Epicure* & de *Démocrite*, tâche de prouver que l'Univers n'a

(1) Diog. Laërt. *in Democrito.*

(2) Stob. *Eclog. Phyf.* Cap. 25.

(3) Plutarch. *de Placit. Philof.* Lib. II. cap. 13.

(4) Idem L. II. c. 30.

(5) Idem *de Facie in Orbe Lunæ.*

(6) Ibid.

(7) *In Platone.*

(8) Dans fon *Syftema Cofmicum.*

(9) Lib. I. verf. 986.

(e) Ibid.

(f) Peritissimus & subtilissimi ingenii Mathematicus.

vrages [C]. Il mourut à Maidenhead dans la Comté de Bucks le 12 Octobre 1708; le Docteur Jean Keil lui succéda dans sa Chaire de Professeur. Il laissa plusieurs enfans; le Docteur David Gregory, qui en est un, a été Professeur en l'Histoire Moderne à Oxford, où il est à présent Chanoine de Christ-Church. Le Docteur Thomas Smith (e) appelle notre Auteur *un très-habile & très-subtil Mathématicien* (f), & le Chevalier Newton avoit beaucoup d'estime pour lui [D].

n'a point de Centre ou de lieu le plus bas, mais qu'il y a dans l'Espace une infinité de Mondes semblables au nôtre. Voici son Argument: Si la nature des choses a des limites de quelque côté, les derniers Corps, qui n'en ont point d'autres au-delà d'eux, vers lesquels ils puissent tendre par la Vertu de la Gravité, ne peuvent demeurer en équilibre, mais ils doivent nécessairement se mouvoir vers les Corps intérieurs & les plus bas, leur Pesanteur les y portant nécessairement; ainsi s'étant mus l'un vers l'autre, depuis un tems infini, ils doivent s'être rencontrés il y a longtems, & être tous au centre de l'Univers, comme dans le lieu le plus bas. Il paroit évidemment par-là, que *Lucrèce* & ceux qu'il suivoit, croyoient que tous les Corps pésent vers la matière qui est autour d'eux, & que chaque Corps particulier est porté par la plus grande Pesanteur vers l'endroit où il y a le plus de matière. S'il est évident que les Anciens ont reconnu la propriété des Corps de peser les uns vers les autres, ils n'ont pas ignoré non plus la proportion de la Gravitation selon la différence des mesures & des distances. Car *Lucrèce* dit assez clairement (10), que la Pesanteur est proportionnée à la quantité de matière du Corps qui pése; & que les Corps que nous appellons Corps légers, ne montent point d'eux-mêmes, mais par l'action d'une force, qui est au dessous d'eux, qui les pousse en haut, comme un morceau de bois monte sur l'eau (11); il dit aussi, que tous les Corps, les pesans comme les légers, tombent avec une vitesse égale dans le vuide (12). Il est certain encore, que le fameux Théorème sur la proportion en laquelle la Gravité décroit à mesure qu'elle s'éloigne du Soleil, n'a pas été inconnu non plus aux Anciens, du moins à *Pythagore*. Il semble que c'est ce que lui & ses Sectateurs ont entendu par l'Harmonie des Sphéres; ils feignoient qu'Apollon touchoit une Harpe à sept Cordes: & il est clair par *Pline* (13) *Macrobe* (14) & *Censorin* (15), qu'ils désignoient par ce Symbole le Soleil en Conjonction avec les sept Planètes: car ils le faisoient le Chef de ce Chœur septenaire, & le Directeur de la Nature: & ils croyoient que par sa Vertu Attractive (qu'ils appelloient la Prison de Jupiter, à cause que c'est par cette vertu qu'il retient les Planètes dans leurs Orbites, & les empêche de s'échapper en ligne droite) il agissoit sur les Planètes en raison proportionnée à leurs distances. Car les forces, par lesquelles des pressions égales agissent sur des Cordes de différentes longueurs (égales à d'autres égards) sont en raison réciproque des quarrés de la longueur des Cordes. Car Pythagore (16) passant devant la boutique d'un Maréchal, observa que les sons des marteaux étoient plus aigus ou plus graves à proportion du poids des marteaux. Ayant ensuite tendu des boyaux de mouton, auxquels il attacha différens poids, il apprit encore que les sons étoient proportionnés aux poids. S'étant satisfait à cet égard, il rechercha les nombres, selon lesquels les sons, d'un même ton sont produits. Que cette Histoire soit véritable, ou que ce soit un Conte, il est certain que Pythagore trouva la véritable proportion entre le son des Cordes, & les poids qui y étoient attachés. La même Pression ou Tension agit avec quatre fois plus de force sur une Corde une fois plus courte; car elle produit un Octave, & un Octave est produit par une force qui est le quadruple; car si une Corde tenduë par un poids donné produit un Ton donné, la même Corde tenduë par un poids quatre fois plus pésant, donnera un Octave. De même la pression sur une Corde une fois & demie plus courte agit en raison *sesquiquartaine*, car elle produit une Quinte. Et une Corde qui sonne une Note donnée avec un poids donné, doit être tenduë par un poids qui soit le double d'Un & un quart pour sonner une Quinte. Et en général les poids qui produisent tous les Tons dans des cordes d'égale grosseur, sont en raison réciproque des quarrés de la longueur de celles qui sont également tenduës, produisant le même son dans quelque Instrument de Musique que ce soit. *Pythagore* appliqua ensuite les proportions, qu'il avoit trouvés par des Expériences, aux Corps Célestes, & trouva par ce moyen l'Harmonie des Sphéres. Il compara les poids, dont il s'étoit servi, avec la pesanteur des Planètes, les intervalles entre les Tons produits par les poids, avec les intervalles des Sphéres, & enfin les longueurs des Cordes avec les distances des Planètes du Centre des Orbes, & il découvrit, comme par l'Harmonie des Cieux, que la pesanteur des Planètes vers le Soleil (selon la mesure duquel elles se meuvent) est en raison réciproque du quarré de leur distance de cet Astre. L'Editeur de la Traduction Angloise de cet Ouvrage, l'appelle dans sa Préface, *le meilleur & le plus achevé qu'il y ait encore sur l'Astronomie*, & il nous dit que ,, c'est un Livre qu'on regarde en général non ,, seulement comme contenant toutes les découvertes & les ,, sentimens Philosophiques du grand *Kepler*, & les différentes Hypothèses des plus célèbres Astronomes avant ,, & après lui: mais que cet Ouvrage est sur-tout estimé ,, par les meilleurs Connoisseurs par rapport aux amples ,, & instructifs Commentaires qu'on y trouve sur les Ecrits ,, de l'illustre Chevalier Newton, aussi bien que par rapport aux curieuses Dissertations Astronomiques du savant Docteur *Halley*, que le Lecteur trouvera en divers ,, endroits".

(10) L. I. vers. 415.

(11) L. II. vers. 178.

(12) L. II. vers. 228.

(13) L. II. cap. 22.

(14) L. I. cap. 19.

(15) Cap. XI.

(16) Vid. Macrob. L. II. in Somn. Scipion. c. 1.

[C] *Ses autres Ouvrages.*] Ce sont les suivans: *Solutio Problematis Florentini de Testudine veliformi quadribili*; dans les *Transactions Philosophiques*, No. 207, Janvier 169⅘. *Lettre au Chevalier* Robert Southwell, *où l'on rend quelques Découvertes Mathématiques à leurs véritables Auteurs*, datée d'Oxford le 15 Novembre 1694, & publiée dans les *Transactions Philosophiques* No. 214. *Catoptricæ & Dioptricæ Sphæricæ Elementa.* Oxford 1695 in 8. * Cet Ouvrage est extrêmement estimé de ceux qui entendent la Dioptrique, étant écrit avec beaucoup d'exactitude & de jugement. Une Piéce addressée au Docteur Henri Aldrich, Doyen de Christ Church à Oxford, touchant les propriétés de la Courbe, appellée *Catenaria*; insérée dans les *Transactions Philosophiques*, No. 231, Août 1697. Il publia dans le même Recueil No. 256, Septembre 1699, la figure de l'Eclipse du Soleil du 13 Septembre 1699 avec ses Observations. Dans les *Transactions* du mois de Décembre de la même année, No. 259, il donna dans une Lettre au Docteur Wallis quelques observations touchant la Quadrature des Parties de la *Lunula* d'Hippocrate de Chios. Il y a encore dans le même Recueil un Mémoire intitulé: *Responsio ad Animadversionem ad Davidis Gregorii Catenariam*; *Act. Eruditorum Lipsiæ, Mense Februarii, Ann.* 1699. Dans les *Transactions* de Septembre & Octobre 1704 No. 293, il publia une autre Piéce intitulée, *De Orbitâ Cassinianâ*; & dans le No. 308, *Vindiciæ Matheseos universalis Gregorianæ contra secundos Abbatis Galloysii impetus*, in *Hist. Acad. Scientiarum Ann.* 1703. En 1703 le Docteur Gregory publia à Oxford in folio, une belle Edition des Oeuvres d'Euclide, en Grec & en Latin, avec une savante & instructive Préface. Cette Edition renferme les Ouvrages suivans d'Euclide. 1. *Elementorum Libri XV.* 2. *Data, cum Præfatione Marini.* 3. *Introductio Harmonica.* 4. *Sectio Canonis.* 5. *Phænomena.* 6. *Optica.* 7. *Catoptrica.* 8. *De Divisionibus Liber.* 9. *De Levi & Ponderoso Fragmentum.* Dans le sixième Volume de l'*Abrégé des Transactions Philosophiques* par Mrs. Jean Eames & Jean Martyn, Membres de la Société Royale: on a publié dans le Chapitre *des Méchaniques*, une Piéce de notre Auteur intitulée: *E Prælectionibus de Motu a Davide Gregorio in Academia Edinburgensi Matheseos Professore dictatis, Ann. Dom.* 1686. Le Docteur Gregory a laissé plusieurs bons Ouvrages Manuscrits sur différentes parties des Mathématiques, entre autres un *Traité de la Trigonométrie Simple & Sphérique*; un *Traité de Méchanique & d'Hydrostatique*; un autre sur les *Fluxions*; & un grand Commentaire sur les *Principes* du Chevalier Newton.

* Il s'en est fait une nouvelle Edition à Londres en 1715 avec diverses autres Piéces, publiée par Mr. Brown. Voy. *Nouv. de la Rép. des Lett.* Nov. & Déc. 1716 Art. 4. R. D. D.

[D] *Le Chevalier Newton avoit beaucoup d'estime pour lui.*] On verra quelle opinion ce Grand-Homme avoit de lui, par la Lettre suivante qu'il écrivoit à Mr. *Flamsteed*, Astronome du Roi.

Londres le 10 Août 1691.

,, Monsieur,

,, Il y a déja bien quinze jours que j'ai eu dessein de ,, vous rendre une visite à Greenwich, en compagnie de ,, Mr. Paget † & d'un ou de deux autres amis; mais ayant ,, envoyé au Caffé du Temple, j'appris qu'il y avoit bien ,, deux ou trois semaines que vous n'aviez été à Londres, ,, ce qui m'a fait croire que vous vous étiez retiré pour ,, quelque tems à votre Bénéfice. Le porteur de celle-ci, ,, Mr. *Gregory*, Professeur en Mathématiques à Edimbourg en Ecosse, avoit dessein de vous rendre visite ,, avec nous. Vous trouverez qu'il est homme d'esprit, ,, & bon Mathématicien, qui mérite d'être connu de vous. ,, J'espère que vous ne serez pas longtems à publier votre Catalogue des Etoiles fixes. A mon avis il vaudroit ,, mieux donner d'abord celles des six premières grandeurs, qui ont été publiées par d'autres, & donner ensuite en forme d'Appendix les nouvelles, que vous avez ,, observées seul, que d'attendre trop longtems à publier ,, les premières pour l'amour des dernières. Je souhaitterois fort avoir vos Observations de Jupiter & de Saturne, des quatre ou cinq années prochaines du moins, ,, avant que d'aller plus loin dans l'examen de leur Théorie. Mais il vaudroit encore mieux que je les eusse de ,, douze ou quinze années. Si vous & moi ne vivons pas ,, assez longtems, Messieurs *Gregory* & *Halley* sont encore ,, jeunes. Je serois bien aise de savoir, lorsque vous observez les Eclipses des Satellites de Jupiter, si dans un ,, long Télescope la lumiére du Satellite immédiatement ,, avant son immersion, incline vers le rouge ou vers le ,, bleu, ou si elle devient plus foncée ou plus pâle qu'auparavant. Je suis

,, Monsieur,

,, Votre très-humble Serviteur

,, *Is. Newton.*

† Maître de l'Ecole Royale de Mathématiques dans l'Hôpital de Christ à Londres.

GRENVILLE (DENIS) GREENVILLE ou GRANVILLE étoit un fils cadet du très-fidéle & très-vaillant Chevalier BEVIL GREENVILLE de *Kilhampton* dans la Comté de *Cornouaille*, & frere du Chevalier *Jean Greenville*, premier Comte de *Bath*, de son nom. Notre Denys nâquit dans la Comté de Cornouaille; le 22 Septembre 1657 il entra dans le Collége d'Exeter, le 28 Septembre 1660 il fut créé Maître-ès-Arts; & vers ce même tems-là il épousa *Anne*, fille du Docteur *Cosin* Evêque de *Durham*, qui lui donna plusieurs Bénéfices, entre autres les Cures d'*Easington* & d'*Elwick* (a) dans la Comté Palatine de Durham, l'Archidiaconat de Durham, auquel il fut nommé le 16 Septembre 1662 après la mort du Docteur *Gabriel Clarke*; le 24 Septembre de la même année il fut nommé à la premiere place de Prébendier de l'Eglise de *Durham*, qu'il perdit le 16 d'Avril 1668. Le 20 Décembre 1670 il fut créé Docteur en Théologie, étant alors Chapelain ordinaire du Roi Charles II. Le 14 Décembre 1684 il fut installé Doyen de Durham à la place du Docteur Jean Sudbury qui venoit de mourir. Nous trouvons dans les Régitres du Collége d'Eton, qu'immédiatement après la Restauration, le Docteur Greenville fut recommandé de la maniére la plus forte, par trois différentes Lettres du Roi, au Principal & aux Membres de ce Collége, pour lui y faire avoir une place; mais il ne paroit point, quelle raison empêcha cette recommandation d'avoir son effet; peut-être renonça-t-il à l'espérance qu'il pouvoit avoir de ce côté-là, pour quelque autre Bénéfice plus avantageux. Le premier Février 1690 il fut dépouillé de tous ses Bénéfices, sur le refus qu'il fit de prêter les nouveaux Sermens d'Allégeance & de Suprémacie au Prince d'Orange, qui occupoit alors le Trône. Peu après le débarquement de ce Prince, il quitta Durham pour se retirer en France [A]; il demeuroit quelquefois à Corbeil (d'où l'on prétend que sa famille venoit originairement) mais le plus souvent à Paris (b) & à St. Germain, où la Reine Mere le traitoit fort civilement & lui faisoit beaucoup d'accueil, comme il paroit par plusieurs de ses Lettres, quoi qu'en dise faussement un certain Mackay dans une Rélation de la Cour de St. Germain. Il avouë que les Prêtres l'attaquoient quelquefois, mais honnêtement & avec politesse. Mr. Wood dit, que pendant sa retraite en France, il fut nommé par le Roi Jacques II au Siége d'Yorck, à la mort du Docteur Lamplugh, mais qu'il n'a point été sacré; mais nous avons tout sujet de douter de la vérité de ce fait, plusieurs raisons très-fortes nous persuadant le contraire. Au mois d'Avril 1695 il fit un voyage incognito en Angleterre, mais il n'y demeura pas longtems. Quelque tems avant sa mort sa santé fut fort mauvaise, ayant beaucoup souffert de la Sciatique & d'autres infirmités il mourut, après de longues souffrances, à Paris [B] le 7 (c) d'Avril 1703 N. St. & il fut enterré à l'entrée de l'Eglise de St. Innocent dans cette Ville. Il a publié divers petits Traités, dont nous rendrons compte dans les Remarques [C]. Nous pour-

(a) A la Révolution il avoit les Cures d'Easington & de Sedgefield, dont la derniere passe pour la meilleure de tout le Diocése.

(b) Non à Roüen comme le dit Mr. Wood, il ne demeura que peu de tems dans cette Ville, en arrivant en France.

(c) Le Docteur Taylor dit le 18. voy. Remarq. [B].

[A] *Il quitta Durham pour se retirer en France.*] Il dit (1) dans sa Lettre au Comte de Bath son frére, qu'ayant travaillé de tout son pouvoir à soutenir la *Couronne* & l'*Eglise Anglicane*, & se voyant hors d'état de faire rien de plus pour le service de sa Majesté, il avoit, après avoir addressé d'ardentes priéres à Dieu, pour qu'il lui plût de le diriger . . . . . . jugé à propos (2) de s'enfuir secrettement auprès du *Roi*, pour se déclarer hautement pour *sa cause*, ne pouvant lui être utile d'une autre maniére: la désertion étant déja devenue générale, & lui vraisemblablement hors d'état de rendre aucun service ni par ses sermons ni par son exemple — (3). Le 11 Décembre à minuit, il fit préparer ses chevaux, par le moyen de deux fidéles domestiques, à qui il osoit se confier, & l'un d'eux le conduisit la même nuit à Hescam (4), où il se procura un Guide sur pour le mener à Carlisle, la plus voisine des Garnisons du Roi - - - où il fut très-bien reçu par Mr. *Howard* Gouverneur de la Place . . . . . qui étoit Catholique Romain, auquel il conseilla, comme le parti le plus prudent à prendre, & qui ne déplairoit point au Roi, de se retirer, & de laisser le Gouvernement à l'ancien Gouverneur le Chevalier Christophle Musgrave. Mr. Howard suivit ce conseil, & il remit le Gouvernement au Chevalier Musgrave, qui se rendit dans la Ville (5). Greenville continue son récit en disant, qu'il alla rendre visite à l'Evêque de Carlisle à *Rose-Castle*, auquel il demanda sa *bénédiction*, & il fit un voeu solemnel entre ses mains de vivre & de mourir dans la Religion de la *Véritable Eglise* d'Angleterre. . . Il partit de Carlisle pour l'*Ecosse*, le Mecredi 19 Décembre, accompagné d'un seul Valet, Ecossois de nation, qu'il avoit engagé de le conduire à Edimbourg, espérant de trouver à *Leith* ou dans quelqu'autre port de Mer une occasion de s'embarquer pour *France*. Mais s'étant arrêté un jour ou deux sur les Frontiéres, dans un lieu nommé Allisonbank, il tomba entre les mains du petit-peuple, qui faisoit du désordre de tous côtés, sur le bruit répandu d'une *descente des Papistes Irlandois, qui brûloient les Villes, & massacroient*, disoit-on, *tout ce qui se rencontroit dans leur chemin.* Un certain *Palmer*, *connu pour un grand faquin*, l'arrêta comme *Prêtre Papiste*, à onze heures de nuit, le tira du lit, lui ôta tout ce qu'il avoit dans ses poches, lui enleva ses Chevaux (deux Hongres valant quarante Livres St.) & son Porte-manteau, & l'emmena lui-même sur une méchante rosse, qui ne valoit pas quarante Shellings. On le conduisit d'une maniére si disgracieuse à un misérable Cabaret à biére sur les Terres d'Angleterre, où l'on fouilla son Porte-manteau, & après avoir pillé son argent & quelque Vaisselle qu'il avoit, ils le laissérent entre les mains de la Garde & du Commissaire (*Constable*) qui le conduisirent à pied, pendant une nuit des plus froides, chargé d'une grosse casaque & avec de grandes bottes (mauvais équipage, dit-il, pour marcher) à Carlisle, pour y être examiné par un certain Capitaine Bull & d'autres Officiers de la Garnison, dont ils espéroient d'être récompensés. Mais comme il étoit très-bien connu dans la Ville, & qu'il voyageoit avec un passeport du Gouverneur le Chevalier Musgrave, ils furent trompés dans leur attente, & essuyérent une reprimande: on lui rendit ses chevaux & une partie de son argent; mais on laissa aller cette canaille, sans ultérieure information (6). Se voyant pour la seconde fois en liberté d'aller, dit-il, où il lui plairoit, par un coup heureux de la Providence on lui offrit un passeport s'il vouloit s'en retourner chez lui à *Durham*; & il jugea que le parti le plus prudent qu'il pouvoit prendre, étoit de demeurer encore quelque tems à Carlisle, pour dissiper les soupçons sur sa fuite d'Angleterre: il y demeura donc quatorze ou quinze jours, sans marquer aucun dessein, assistant réguliérement au Service Divin, & ayant même prêché dans la Cathédrale le jour de Noël; par où (dit-il) il espéroit de convaincre le peuple qu'il n'étoit point un *Prêtre Papiste* ni un *Jésuite*. - - - Le Pays étant plus tranquille, & le bruit de la venuë des *Papistes Irlandois* étant dissipé, ajoûte-t-il, il quitta Carlisle, & tourna du côté de *Durham*, jusques à *Hexam*, mais sans avoir dessein de retourner chez lui. Il se proposoit au contraire, après qu'il se seroit défait de son Guide, & de quelques Domestiques qui lui avoient apporté des Lettres, de changer de route à Berwick & de prendre le chemin d'Ecosse: ce dessein lui réussit, & il arriva heureusement à Edimbourg le 26 Janvier; il tâcha d'abord d'avoir entrée dans le Château, pour y rendre ses devoirs au Duc de Gordon, auquel il communiqua le dessein où il étoit d'aller trouver le Roi: ce Seigneur lui apprit, qu'il y avoit un Vaisseau à la rade, prêt à mettre à la voile pour France. Il profita de l'occasion, & après avoir essuyé plusieurs tempêtes, & avoir eu un fort ennuyeux voyage, il débarqua heureusement à *Honfleur* le 19 Mars, le même jour que le Roi étoit parti de *Brest* pour passer en *Irlande*. Il fut, dit-il, extrêmement mortifié d'avoir manqué ce Prince.

(1) Let. p. 9.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

(4) Peut-être Hexam.

(5) Let. p. 10.

(6) Ibid. p. 11.

[B] *Il mourut . . . . . à Paris* &c.] Le Docteur Taylor, Ecclésiastique dépossédé, qui officia à ses funerailles, fait le détail de sa maladie & de sa mort, dans une Lettre à un Ami, du 19 Juin 1713. „ Le Docteur Granville, étant „ tombé malade le Jeudi 12 Avril 1703 N. St. fut fort mal „ toute la nuit, & le lendemain. Il étoit à *Corbeil*, à sept „ lieuës de Paris, sur la Seine, sur la route de Fontaine„ bleau, où il demeuroit ordinairement, aimant fort ce „ lieu, surtout depuis qu'il y avoit découvert l'origine de „ sa famille. Le Samedi 14, se trouvant un peu mieux, „ il se rendit à Paris, à son logement sur le fossé de St. „ Victor. Le Dimanche 15 la fievre le reprit, elle con„ tinua le 16 & le 17, & le Mécredi 18 il mourut à six „ heures du matin: il fut enterré secrettement en terre „ sainte, dans Paris, la même nuit ou la suivante, son „ corps ayant été accompagné par Mr. Higgons son neveu, „ & par quelques uns de ses Amis de l'Eglise Anglicane."

[C] *Il a publié divers petits Traités, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Voici les Titres des Piéces, qu'il a publiées avant la Révolution. I. *Le Conformiste parfait: ou Avis de saison touchant la Conformité rigide, & la fréquente célébration de la Sainte Cêne*; Sermon prononcé le 7 Janvier, premier Dimanche après l'Epiphanie de 1682, dans l'Eglise Cathédrale de Durham, sur Jean I. 29. Londres 1684 in-4. A quoi l'on a joint un *Avis* ou *Lettre au Clergé de l'Archidiaconat de Durham* sur le même sujet. II. *Sermon prononcé dans la Cathédrale de Durham, sur le rétablissement de l'ancienne & louable coutume dans cette Eglise & dans quelques autres Cathédrales, de prêcher les* Mécredis *& les* Vendredis, *pendant* l'Avent *& pendant* le Carême sur Rom. XIII. 11. Londres 1686 in-4. Ce Sermon a été pro-

pourrions nous étendre beaucoup plus sur le sujet de cet homme illustre, par rapport à ses nobles & brillantes vertus personnelles, mais nous aimons mieux finir cet Article par le caractére qu'en a tracé feu Mylord Lansdown, dans une Lettre (d) à un de ses Neveux (de notre Greenville) qui étoit sur le point d'entrer dans les Ordres. „ Vous avez eu, *lui dit-il*, un Oncle, dont j'honorerai toujours „ la mémoire: prenez le pour modéle. La Piété étoit si aisée, si naturelle, si agréable chez lui, „ qu'on en voyoit en sa personne toute la beauté. Il n'étoit pas moins agréable, familier, & com- „ plaisant dans la Societé, qu'il étoit rigide, régulier, & de bon exemple dans sa Piété: Homme du „ monde aussi bien fait & poli, qu'Apôtre respectable. Il étoit effectivement *Apostolique* en tout, car „ *il abandonna tout pour suivre son Seigneur & son Maître*".

(d) Insérée dans la Préface d'une Brochure intitulée, *An Enquiry whether ye Christian Religion is of any benefit &c.* Lond. 1732. in-8.

prononcé le 2 Décembre 1685, premier Mécredi de l'Avent. III. *Conseils & Directions* Théologiques & Morales; contenuës dans des Lettres familiéres à un jeune Gentilhomme son Neveu *, peu de tems après qu'il étoit entré dans un des Colléges d'Oxford. Londres 1685 in 8. Outre les Piéces dont nous venons de parler, notre Auteur fit imprimer à Roüen, immédiatement après sa retraite en France, quelques petits Ouvrages, qui sont fort rares, & imprimés peu correctement: il est effectivement assez singulier, qu'on accordât une faveur si rare dans un Pays Catholique Romain, à un Ecclésiastique de marque de l'Eglise Anglicane. Voici les Titres des Piéces imprimées à Roüen. I. *Le Chrêtien résigné & ferme, & le Sujet fidéle & inébranlable.* En deux Sermons d'Adieu, & un Discours d'Adieu, fait à une Visite. Prononcés au milieu des déplorables troubles, occasionnés par la derniére Invasion Etrangere & par la Defection domestique des Sujets de sa Majesté en Angleterre, par Denis Granville, *Docteur en Théologie, Doyen & Archidiacre de Durham*, à présent en exil, *Chapelain ordinaire de sa Majesté*,.... à quoi l'on a ajouté quelques Lettres à ses Parens & à ses Amis en Angleterre, contenant les raisons & la maniére de sa sortie du Royaume. 1. *Lettre à son frere le* Comte de Bath. 2. *Lettre à son Evêque*, l'Evêque de Durham. 3. *Lettre aux* Prebendiers *ses Confréres*. 4. *Lettre au Clergé de son* Archidiaconat. 5. *Lettre à ses* Curez, à Easington & à Sedgefield. Imprimé à Roüen par Guillaume Machuel ruë St. Lo, près du Palais, pour Jean Baptiste Besongne, ruë Ecuyer, au Soleil Royal; & se vendent chez Augustin Besongne à la grande Salle du Palais à Paris. En l'année de notre Seigneur MDCLXXXIX. II. *Les principaux Chefs de plusieurs Discours, addressés au Clergé de l'Archidiaconat de Durham, de l'avénement de Sa Majesté à la Couronne*, recapitulés, & *remis devant leurs yeux* dans un fidéle *Discours d'Adieu à la Visite du 13 Novembre dernier 1688, dix jours après la descente du Prince d'Orange*. Par Denis Granville, Docteur en Théologie &c. Cette Piéce est datée de son Cabinet à Roüen le 15 Novembre 1689. Avec une Préface au Lecteur, & un Avertissement. III. Copie d'un Papier écrit par l'Auteur à Durham le 27 Août 1688, en forme de réflexions sur les funestes présages du tems..... annonçant des choses fatales au *Gouvernement* & à l'*Eglise* d'*Angleterre*. Le Doyen observe dans un des Articles de ce Papier „ que la plu- „ part des gens, & même des Théologiens, faisoient pa- „ roître une crainte excessive de voir le Papisme s'intro- „ duire, & négligeoient cependant les moyens les plus „ sûrs de l'empêcher, savoir l'amendement de vie, une „ exacte Conformité aux *Régles de l'Eglise*, & le soin de „ cultiver la Jeunesse en l'instruisant avec soin par des Ca- „ téchismes..... *n'y en ayant que trop, qui recourant à des* „ *voyes injustes pour défendre leur Religion*.... *étoient résolus de se rebeller, plutôt que de la laisser en danger*". IV. Directions, que le Docteur Granville, Archidiacre de Durham, Recteur de *Sedgefield* & d'*Easington*, veut que les Curez de ces Paroisses observent, & qu'il leur a données à la Visite de Pâques, à Sedgefield, en l'année 1669. Nous avons vu une très-belle taille douce du Doyen Granville, gravée par le fameux Edelinck: le nom de l'Imprimeur est Beaupoille. *Impensis* Thomæ Hacquet †, *Rhotomagensis, Hospitis sui, Anno Dom.* 1693. Autour du portrait on lit: Dionysius Granville Decanus Dunelmensis. ÆT. SUÆ 51. On voit au bas les Armes de sa Famille, & d'un côté ces paroles: *Serenissimum Dominum Jacobum Magnæ Britanniæ Regem secutus est in Galliam, Ann.* 1688. Et à l'autre côté, celles-ci: *Propter fidelitatem suam Domino Regi, Principe Arausionensi Coronam Angliæ usurpante, deprivatus fuit Anno* 1691.

* Thomas, fils cadet du Chevalier Thomas Higgons, & de sa seconde femme, sœur du Docteur Granville.

† M. Hacquet étoit un Marchand Anglois, chez qui le Doyen logea pendant qu'il fut à Roüen, & dont il est beaucoup de bien dans plusieurs de ses Lettres.

GRENVILLE ou GRANVILLE (George), Lord Lansdown. Voyez LANSDOWN.

GREVIL (Foulques) Lord Brook, étoit d'une ancienne Famille, & fils du Chevalier Foulques Grevil de Beauchamp-Court, dans la Comté de Warwick (a), où il náquit en 1554; il passa quelque tems à Oxford, soit avant d'entrer dans le College de la Trinité à Cambridge, soit après qu'il en fut revenu. Quand il eut quitté l'Université, il alla voyager; à son retour, étant bien-fait, son Oncle Robert Grevil l'introduisit à la Cour de la Reine Elisabeth, où il se fit généralement estimer par ses grandes qualités & par son savoir (b). Il obtint une Charge honorable de la Reine (c), dont il devint un des principaux Favoris; il jouït longtems de sa bonne fortune „ & passa le tems du mon- „ de le plus doux, sans être traversé de personne (d)". Au commencement de l'année 1588 il fut créé Maître-ès-Arts dans l'Université d'Oxford, avec plusieurs autres personnes de qualité (e). En 1603 il fut fait Chevalier du Bain, au Couronnement du Roi Jacques I, & peu de tems après le Prince lui accorda le Château ruiné de Warwick. La douziéme année du régne de Jacques, ayant été nommé Vice-Tresorier & Chancelier de l'Echiquier, il devint Membre du Conseil Privé du Roi. Ayant rempli ces Emplois avec beaucoup de fidélité, il fut créé Baron du Royaume, sous le titre de Lord Brook de Beauchamp-Court, par Lettres Patentes du 9 Janvier 1620 (f). Au mois de Septembre 1621 il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Lit; & ayant alors resigné sa Charge de Chancelier de l'Echiquier, Richard Weston (g), depuis Comte de Portland, lui succéda. Il a fait divers Ouvrages tant en Vers qu'en Prose [A]. Ayant négligé de récompenser un certain Haywood, qui

(a) Fuller's *Worthies in Warwickshire*. Et David Lloyd *State Worthies*, p. 727. Lond. 1670.

(b) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 321.

(c) Idem ibidem.

(d) *Fragmenta Regalia*, par le Chevalier *Robert Naunton* &c. p. 16. Edit. de 1641.

(e) Wood *ubi supra*.

(f) Dugdale *Baronage of England*, Tom II. p. 442. b.

(g) *Camdeni Annales Regis Jacobi* I p. 74. à la suite des *G. Camdeni & Ill. Viror. ad G. Camden. Epist.* Lond. 1691 in-4.

[A] *Il a fait divers Ouvrages tant en Vers qu'en Prose.*] Il a composé deux Tragédies, *Alaham* & *Mustapha*. La premiére semble être une imitation des Anciens. Le Prologue est prononcé par un Spectre, un des anciens Rois d'Ormus, Ile située à l'embouchure du Golphe Persique, où est la Scéne. Ce Spectre donne une Idée de tous les Personages; en quoi l'Auteur a peut-être voulu imiter Euripide, qui introduit assez ordinairement dans le Prologue un des principaux Acteurs, qui explique toutes les circonstances qui précédent l'ouverture de la Scéne. Notre Auteur a si soigneusement observé les régles d'Aristote & d'Horace, qu'au lieu que le dernier dit (1).

*—— nec quarta loqui persona laboret.*

Il n'a introduit dans aucune Scene plus de deux Interlocuteurs, excepté dans les Chœurs entre chaque Acte; & là-même il observe toutes les régles données par ce Grand-Maître de l'Art Poëtique, qui dit par rapport aux Chœurs (2):

*Ille dapes laudet mensæ brevis, ille salubrem*
*Justitiam, legesque & apertis otia portis,*

La Tragédie de *Mustapha* est aussi sur le modéle des Anciens. Il a paru une Copie imparfaite de cette Tragédie à Londres en 1609 in-4, vraisemblablement à l'insu de l'Auteur, puisqu'on peut la nommer plutôt un Fragment qu'une Tragédie (3). Ces deux Tragédies ont été imprimées ensemble à Londres en 1633 in-folio, avec plusieurs autres Piéces en Vers, entre autres, un *Traité des Connoissances humaines; Recherches sur la Réputation & la Gloire; un Traité des Guerres*; ces Piéces sont toutes en Stances de six lignes, dont quatre sont *alternées*, & les deux derniéres riment ensemble, ce que les Italiens appellent *Sestine* (4). Il y a encore dans ce Volume, sous le titre de *Calica*, cent neuf Sonnets de différentes mesures & sur divers sujets; une Lettre à une Dame de qualité, sur la maniére dont elle devoit se conduire dans l'état du Mariage; une autre Lettre à son Cousin Grevil Verney, qui étoit alors en France, contenant des Directions sur les Voyages. Outre ces Ouvrages, il a encore écrit, *Les cinq années du Roi Jacques: ou l'Etat de l'Angleterre, & la relation qu'elle a aux autres Pays. Par le Chevalier* Foulques Grevil, *Lord Brook*, Londres 1643 in-4. C'est principalement l'Histoire de ce qui s'est passé depuis l'année 1611 jusqu'en 1616; on y trouve un détail circonstancié de ce qui regarde Robert Carr Comte de Somerset; le divorce de Françoise Howard avec Robert Comte d'Essex, & son Mariage avec le Comte de Somerset; l'empoisonnement du Chevalier Thomas Overbury, & l'exécution ou l'éloignement des personnes, mêlées dans cette affaire. Cet Ouvrage a été

(1) *De Arte Poetica.*

(2) Ibid.

(3) *Account of the English Dramatic Poets*, By Gerard Langbaine, p. 11. 19. Oxford 1691 in-8.

(4) Idem Ibid. p. 40. 41.

qui avoit passé la meilleure & la plus grande partie de sa vie à son service, ce domestique lui en fit des reproches, qui furent très-mal reçus de son Maître. Haywood s'étant trouvé seul avec lui dans la chambre où il couchoit à l'Hôtel de Brook à Holbourn, lui donna un coup de poignard mortel dans le dos, dont il mourut au mois de Septembre 1628 [*B*] âgé de soixante-quatorze ans. L'Assassin s'enferma sur le champ dans une autre chambre, où il se tua lui-même avec son epée (*h*). Mylord Brook fut enterré le 27 Octobre suivant dans l'Eglise Collégiale de Warwick (*i*), où il s'étoit fait bâtir pendant sa vie un Tombeau avec une Epitaphe, dans laquelle il est appellé *Serviteur de la Reine* Elisabeth, *Conseiller du Roi* Jacques, *& l'Ami du Chevalier* Philippe Sidney (*k*). *Robert Grevil*, son parent, succéda à ses titres [*C*]. Il n'avoit jamais été marié, quoiqu'il fût *un Courtisan assidu des Dames* (*l*); il pensoit plus à ses études qu'à satisfaire son ambition; se livrant plutôt à la Contemplation qu'à la vie Active. Une grande preuve de son mérite, c'est la maniere dont il rendoit justice à celui des autres, ayant souhaitté de n'être connu de la postérité sous d'autres titres que ceux de Maître de *Shakespear* & de *Ben-Johnson*, de Patron du Chancelier *Egerton*, & de l'Evêque *Overal*, & d'Ami du Chevalier *Philippe Sidney* (*m*).

(*h*) Fuller *ubi supra*, & Lloyd p. 721. Et Wood Col. 522.

(*i*) Wood ibidem.

(*k*) Fuller *ubi supra*.

(*l*) Naunton *ubi supra*.

(*m*) Lloyd p. 718.

été réimprimé en 1651 in 4. sous le titre d'*Histoire du Roi* Jacques, *pendant les quatorze premieres années de son régne, en quatre parties* &c. Avec le portrait du Chevalier Thomas Overbury à la tête. On y a ajouté: *La vérité manifestée par le tems; les Procédures touchant le Divorce entre Françoise Howard, & Robert Comte d'Essex* &c. avec les portraits de cette Dame & du Comte de Somerset. 2. *Discours du Chevalier* François Bacon *au procès du Comte de Somerset; inséré aussi dans les Cinq années du Roi Jacques*, dont nous avons parlé. 3. Court *Exposé de l'état présent des Revenus du Roi* &c. 4. *Véritable Relation des Commissions & des Ordres pour condamner & brûler* Barthelemi Legatt & Thomas Wightman, *l'un à Oües-Smith, & l'autre à Litchfield* en 1611 &c. *à quoi l'on a ajouté les Actes de pardon accordés* à Theophile Hyggens Clerk, & *au Chevalier* Eustache Hart. Mylord Brook a aussi écrit, *La Vie du fameux Chevalier* Philippe Sidney, *avec le véritable Intérêt de l'Angleterre, tel qu'il étoit alors par rapport à tous les Princes Etrangers &c.* publiée par P. B. Londres 1652 in-8. à quoi l'on a ajouté un *Court Exposé des Maximes & de la Politique de la Reine Elisabeth dans son Gouvernement*. En 1670 on imprima à Londres in-8. *Oeuvres Posthumes du Chevalier* Fouluques Grevil, *Lord* Brook; *contenant ses Poëmes de la Monarchie & de la Religion, qui n'avoient jamais paru*. Le Libraire *Henri Herringham* nous apprend dans l'*Avertissement*, „ Que l'Auteur avoit consacré tous ses Ouvrages „ à la mémoire du Chevalier *Philippe Sidney*, dont il avoit „ écrit la vie, pour y servir comme de Préface: étant de„ venu vieux il revit les Poëmes & les Traités qu'il avoit „ écrits longtems auparavant; il les remit, en mourant, „ à Mr. *Michel Malet*, Gentilhomme d'âge en qui il avoit „ le plus de confiance, qui se proposa d'exécuter le pro„ jet de l'Auteur, de les faire tous imprimer ensemble; „ mais s'étant trouvé en d'autres mains des Copies de „ quelques Piéces, les unes ont paru avant les autres, & „ ces Ouvrages ont eu leur sort particulier; & comme ils „ méritent chacun un genre d'estime particulier, ils ont „ aussi été imprimés en divers tems. Celui à qui ils a„ voient d'abord été remis, étant mort, la plupart des „ piéces qui restoient sont tombées entre les mains du „ Chevalier J. M. qui m'en a donné la Copie approuvée". Mr. Edouard Philips (5) & Mr. Guillaume Winstanley (6) attribuent à notre Auteur une Tragédie, intitulée, *Marcus Tullius Cicero*. Mais Mr. Langbaine croit que c'est une méprise, & il nous dit (7) que „ cette Piéce n'a été faite, „ du moins qu'elle n'a été imprimée, que longtems après „ la mort de Mylord Brook".

(5) Theatrum Poetarum *Modern Poets*. p. 46. Londres 1675.

(6) *Lives of the most famous English Poets*. p. 87. Londres 1687.

(7) Langbaine *ubi supra*.

[*B*] *Dont il mourut au mois de Septembre 1628.*] Wood nous dit (8), qu'il mourut le 30 du mois. Mais Mr. Richard Smith dans son Obituary, publié par François Peck (9), observe que ce fut le premier de ce mois, *qu'il fut tué d'un coup de couteau par Rodolphe Haywood son domestique, qui se tua lui-même avec le même couteau*.

(8) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 522.

(9) *Desiderata Curiosa* Vol. II. L. XIV. p. 12.

[*C*] *Robert Grevil son parent succéda à ses Titres.*] Il avoit alors vingt & un an, & étudioit à Cambridge. Il suivit le Parti du Parlement pendant la Guerre Civile; on le fit Lieutenant de la Comté de Warwick, & Colonel & Commandant dans l'Armée (10). Il fut tué d'un coup de mousquet, qu'il reçut dans l'oeil gauche, en attaquant l'Eglise de Lichfield, le Mardi 2 Mars 1642 (11). Il a fait les Ouvrages suivans. I. *La Nature de la Vérité, son union & son unité avec l'âme, qui est une dans son essence, dans ses facultés, dans ses Actes, une avec la Vérité.* Londres 1640 in-douze; écrit en forme de Lettres à un Ami particulier. J. G. qui la fit imprimer avec une Préface. Ce Traité a été critiqué par Mr. Jean Wallis, Ministre à Londres, ensuite Professeur en Géométrie à Oxford, dans un Ouvrage intitulé, *La Vérité mise à l'épreuve: ou Remarques sur le Livre du Lord* Brooke, *intitulé*, La nature de la Vérité. Londres 1643 in-4. II. *Discours sur la nature de l'Episcopat, établi en Angleterre; où l'on propose avec toute la soumission possible quelques Considérations, qui tendent à la Paix si fort désirée, & à la Réformation si longtems attendue de notre Mere-Eglise. Par le très-Honorable* Robert *Lord* Brooke, Londres 1641 in-4. Dédié *aux très-illustres Seigneurs, & aux honorables Chevaliers, Citoyens, & Députés assemblés à présent en Parlement.* Il dit dans ce *Discours* (12), qu'il n'a pas pour objet des paroles, mais des choses: & que ce n'est ni l'extérieur, ni le nom d'Evêque, qu'il craint & qu'il attaque; „ mais si c'est là l'Episcopat en lui-même qui me déplaît, „ dit-il, ce n'est pas même l'Episcopat en général, mais „ l'Episcopat habillé de telle & de telle maniére, ou „ plutôt voilé de tels & de tels accompagnemens. Car „ le nom d'*Evêque* signifie chez moi, ou un homme qui „ prêche, administre les Sacremens, exhorte, censure, „ convainc, excommunie &c. non seulement dans une „ seule Assemblée, qui est sa *Paroisse*, mais en plusieurs „ Assemblées ou Troupeaux, compris sous le seul nom „ bizarre, & longtems inconnu, de *Diocèse*. Ou un hom„ me qui a joint à tout cela non seulement le nom de „ Seigneur Temporel (nom ou ombre avec laquelle je ne „ prétends pas me battre) mais un très-grand (j'ai pen„ sé dire illimité) pouvoir dans le Gouvernement Civil, „ qui doit nécessairement avoir un magnifique équipage, „ & qui s'habille de longs & magnifiques habits, qui peu„ vent à peine être mis en ordre par un meilleur Hérault „ qu'Elihu, qui ne savoit point donner de titres. Ou en„ fin (ce qui devoit être mis au premier rang) *un Inspecteur*, qui a le soin d'un *seul* Troupeau, conjoin„ tement avec les Anciens, les Diacres, & le reste de „ l'Assemblée, qui sont tous des Aides, & même des „ *Serviteurs* pour la Foi les uns des autres. Un *Evê„ que* de ce dernier ordre, est un *Evêque* d'institution „ primitive, donné par Jésus-Christ, établi en diverses „ Eglises, même du tems des Apôtres. Ceux de la *pre„ miere espéce* sont du second Siécle, lorsque la Doctri„ ne, la Discipline, & toute la Religion commençoient „ à s'altérer. Car alors le mystére de l'Antechrist n'étoit „ pas encore né, mais il commençoit. Ceux du *second* „ ordre se sont élevés les derniers (quoique les pre„ miers dans l'intention de l'Ennemi de l'Eglise) dans „ le tems que tout le Monde étoit occupé, ayant les „ yeux tournés d'un même côté, & comme étonné à l'as„ pect de la nouvelle Bête, qui avoit succédé au Dra„ gon. C'est-là à présent notre Ennemi; composé mon„ strueux de divers Emplois, d'emplois même opposés, „ & les plus éminens tant Ecclésiastiques que Civils; aux„ quels il ne paroît en aucune maniére propre, par plu„ sieurs raisons, qu'on peut tirer de l'*Ecriture Sainte*, de „ l'*Antiquité Ecclésiastique*, & de *la Politique*". *Je commencerai par la derniere, comme celle que j'ai ici principalement en vue. Considérons ici notre Evêque, d'abord en qualité de Particulier, & avant son Episcopat. Ensuite comme Seigneur de l'Eglise & de l'Etat dans sa Charge. Enfin par rapport à certaines suites nécessaires de sa Dignité, telle qu'elle est à présent établie dans le Royaume. Par-là nous pourrons bientôt juger, combien ce qui précéde, ce qui accompagne, & ce qui suit les fonctions de ce trop efficieux Evêque à deux têtes, est conforme à la saine Politique. Les* Antécédens *de sa Charge sont, sa naissance, son éducation, son élection, son ordination &c. on peut regarder comme les* Accompagnemens *(ou plutôt les parties intégrantes) cette Autorité presque sans bornes, qui attache à lui seul le droit d'Ordination; cette Jurisdiction, par laquelle il dirige tout par des Mandemens, des Canons &c. ce Droit de Correction par l'Excommunication, la Suspension, la Déposition &c. & l'étendue de cette Autorité sur tout un grand Diocèse. Nous pouvons aussi rapporter à cette Classe la Puissance Juridique & Législative dans le Parlement, celle de juger dans plusieurs grands Tribunaux, même Civils; & enfin de tous les monstres le plus horrible, son pouvoir de déléguer: qui est ce que le Soleil a jamais vu de plus monstreux, du moins tel qu'il a été exercé en dernier lieu. Par les Suites de sa Dignité j'entends les créatures qu'il s'acquiert, tant audessus de lui en approchant de son Souverain, de son bienfaiteur, de celui qui l'a fait ce qu'il est, qu'au-dessous de lui, de sa propre famille, & de ceux qui dépendent de lui.* C'est-là le *sujet de la premiere Section*: dans la seconde l'Auteur examine combien cet Episcopat est peu conforme à la saine Antiquité & à l'Ecriture. III. *Deux Discours prononcés à Guild-Hall à Londres, sur le Refus du Roi de faire la Paix.* Londres 1642 in-4. IV. *Réponse au Discours de* Philippe *Comte de* Pembroke *touchant un Accommodement*, prononcé dans la Chambre des Pairs le 19 Décembre 1642 in-4, en une feuille, imprimé par ordre de la Chambre. V. *Discours fait à l'élection de ses Capitaines, au Château de Warwick.* Londres 1643 in-4.

(10) Wood Col. 522. 523.

(11) Voy. le *Journal de l'Archevêque Laud*, & Clarendon *Hist. des Guerr. Civil. d'Anglet.* T. III. p.273. Edit. Franç. de la Haye 1709.

(12) P. 1, 2.

GREW (Nehemie) Savant Ecrivain & Médecin Anglois dans le XVI. Siécle, étoit fils de

Mr. Abdias Grew [A], Docteur en Théologie, & Ministre de St. Michel à Coventry. Il prit le Degré de Docteur en Médecine dans une des Universités des Pays Etrangers, & il fut reçu Membre honoraire du College des Médecins à Londres le 30 Septembre 1680 (a). Il étoit extrêmement recherché à Londres, où il mourut subitement le 25 Mars 1711. Il a écrit divers Ouvrages, qui sont fort estimés [B]. Il étoit Membre de la Société Royale, & lorsque Henri Oldenburg, Secretaire de

(a) Tiré des Régîtres du College des Médecins.

[A] *Fils de Mr. Abdias Grew.*] Ce Théologien étoit né au mois de Novembre 1607 à Atherston dans la Paroisse de Mancetter, dans la Comté de Warwick: en 1624 il entra en qualité d'Ecolier dans le Collége de Balliol, il y prit le degré de Bachelier & de Maitre ès-Arts, & il fut ordonné à l'age de vingt-huit ans par le Docteur Robert Wright, Evêque de Coventry & Lichfield. Au commencement de la Guerre Civile, il se déclara pour le Parlement, & prit le Covenant; & il devint Ministre de St. Michel, dans la Ville de Coventry (1). Le 10 Octobre 1651 il se fit recevoir Docteur en Théologie (2). Il mourut le 22 Octobre 1689 (3), & fut enterré dans l'Eglise de St. Michel (4). Il a publié I. *La Justification du Pécheur par Jésus-Christ: ou le Seigneur Jésus-Christ notre Justice: en plusieurs Sermons sur Jérém.* XXIII. 6. Londres 1670 in-8. II. *Méditations sur la Parabole de l'Enfant Prodigue; ou divers Sermons sur le Ch.* XV. *de St. Luc.* Londres 1678 in-4.

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 837.

(2) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 98.

(3) Calamy's *Abridgement of Mr. Baxter's History of his own Tim.* p. 560. Edit. Lond. 1702.

(4) Wood *Ath. Oxon.* Col. 838.

[B] *Il a écrit divers Ouvrages, qui sont fort estimés.*] I. Musæum Regalis Societatis: *ou Description des Curiosités Naturelles & Artificielles, qui appartiennent à la Société Royale, & qu'on garde dans le Collége de Gresham.* Londres 1681 in-fol. II. *L'Anatomie* Comparative *de l'Estomac & des Intestins, commencée par* Néhémie Grew, *Docteur en Médecine, Membre de la Société Royale, & du Collége des Médecins.* Londres 1681 in-fol. III. *L'Anatomie des Plantes: avec un plan d'une Histoire Philosophique des Plantes, & diverses autres Leçons.* Londres 1682 in-fol. IV. *Observations sur la Nature de la Neige.* Dans les *Transactions Philosophiques*, No. 92 p. 5193. V. *La Description & l'Usage des Pores de la peau des Mains & des Pieds.* Dans les *Transactions Philosophiques.* N°. 159. p. 566. May 1684. VI. *Tractatus de Salis Cathartici amari in agris Ebshamensibus & hujusmodi aliis contenti Naturâ & Usu.* Londres 1695 in-12. VII. *Cosmologia Sacra: ou Traité de l'Univers entant que créé par Dieu & soumis à son Empire: Ouvrage écrit principalement pour démontrer la vérité & l'excellence de la Bible, qui contient les Loix de son Royaume dans ce bas Monde. En cinq Livres.* Londres 1701 in-folio. Dans le premier Livre, partagé en cinq Chapitres, le Docteur Grew se propose de prouver que Dieu a fait le Monde Corporel. Il s'agit dans le premier Chapitre, de Dieu; l'Auteur le définit „ Un Etre „ nécessaire, existant par lui-même, éternel, immense, tout-„ puissant, connoissant tout, & le meilleur de tous les E-„ tres: par conséquent un Etre, qui est & qui doit être „ regardé comme le plus respectable & le plus saint; & „ comme tel il doit nécessairement de toute éternité avoir „ agi d'une maniére toute puissante, en produisant des „ Images divines de sa nature, par lesquelles il a fait le „ Monde." De la Considération de Dieu il nous conduit à celle du Monde Corporel, dont il dit que „ Quoique le „ Monde, étant créé, ne puisse pas exister par lui-même, „ ni par conséquent être éternel, ou de quelque maniére „ que ce soit infini; cependant étant l'Ouvrage de Dieu, „ nous devons le regarder comme *indéfini* en toutes sortes „ de perfections créées, car nous ne pouvons jamais mar-„ quer le dernier effet d'une Cause infinie." Que le Monde ait été créé parfait dans ce sens par rapport à son étendue, c'est, dit-il, ce qui paroit, tant par la distance des Etoiles fixes visibles, que par la distance de celles qui ne sont visibles qu'à l'aide des Lunettes. De cette vaste & immense étendue de l'Univers, il conclut qu'il doit être indéfini; & quoiqu'il ait des bornes, n'étant point infini, ces bornes ne peuvent néanmoins être assignées ou définies. Il remarque de plus, que le Monde n'est pas plus admirable en son *Tout*, qu'en ses *Parties*, & dans les Rapports sans nombre qu'elles ont les unes avec les autres, soit qu'elles soient grandes, soit qu'elles soient petites. Il traite des plus grands Corps, savoir les Planétes, dans le second Chapitre, & il conclut de la *régularité* & de la variété de leurs Mouvemens, de la considération de la nature & de l'éclat du Soleil, de la domination qu'il a sur toutes les Planétes du premier ordre, & de celle que ces Planétes ont sur leurs Satellites, & de plusieurs autres belles considérations, il conclut, dis-je, l'incompréhensible sagesse de Dieu dans l'admirable structure de l'Univers, & dans le soin qu'il a eu de le pourvoir d'un si grand nombre de vastes Corps, dont la nature & les mouvemens nous sont en partie inconnus, & incompréhensibles. Il passe ensuite aux moindres Parties de l'Univers, & il remarque au commencement du Chap. III, où il traite des Principes des Corps que, *comme il n'y a point de Chose si grande, à laquelle on ne puisse ajoûter, excepté Dieu seul; de même il n'y a rien de si petit qu'on n'en puisse retrancher, si non le* Point, *qui n'a point de dimensions, mais seulement un lieu où il est conçu, & qui touche au rien. Car comme on ne peut pas parvenir aux bornes de l'étendue générale de l'Univers, ainsi ses parties sont divisibles à l'indéfini, ou, comme parlent les Mathématiciens, à l'infini, c'est-à-dire au delà de toutes les Observations & des conceptions des hommes.* Il prouve cette Divisibilité de la matiére à l'infini par des preuves Mathématiques; & il dit que cela nous doit conduire à nous former une juste idée des principes dont les Corps sont composés. Il faut à la vérité qu'ils ayent leur dimension, & par conséquent leur figure solide, mais ils peuvent néanmoins être infiniment petits, & non seulement imperceptibles, par les seuls Sens, & par le moyen du Microscope, mais encore d'une petitesse, qui passe tous les calculs Arithmétiques, & toutes nos conceptions. Il prouve ensuite que les principes des Corps sont inaltérables, tant dans les Solides, que dans les Fluides; & qu'ils sont réguliers dans les uns & dans les autres. Dans le quatriéme Chapitre il prouve, que si les principes des Corps, considérés séparément, sont d'une parfaite régularité, les effets de ces principes dans la composition des Corps ne sont pas d'une moindre régularité. Dans le dernier Chapitre du premier Livre l'Auteur traite de l'usage des parties des Corps composés ou organisés. Dans le second Livre, partagé en huit Chapitres, il entreprend de prouver, qu'il y a un Monde vital (ou intelligible) créé par Dieu, & d'expliquer ce que c'est. Dans le premier Chapitre il s'agit de la *Vie*, & il prouve qu'il y a des *Substances vivantes* dans le Monde, distinctes des Corps. Il examine ensuite les différentes sortes de Vie, entant qu'on peut les réduire à ces trois Classes, la *Vie Végétative, Sensitive*, & celle de *la Pensée.* Il employe le reste du premier Chapitre à considérer la premiére de ces espéces de Vies, qui est la plus basse que nous puissions concevoir, & il montre, qu'elle consiste en ce que les Corps ont une certaine sphére d'activité, & agissent plus ou moins les uns sur les autres par un certain pouvoir intérieur, ce qui fait qu'ils sont en quelque façon animés, & constituent une moitié de l'Univers. Cette Vie végétative est surtout remarquable dans les Plantes & dans les Animaux, dans leur génération, leur accroissement ou nutrition, & dans leurs divers mouvemens. La seconde sorte de Vie, qui est au-dessus de la Végétative, est celle des *Sens*, dont l'Auteur traite dans le second Chapitre, où il dit que „ Tout sentiment est „ une certaine maniére de Vie dans une Substance *Vitale*, „ qui répond à une certaine maniére de mouvement dans „ les Corps; la différence qu'il y a entre la Vie Végéta-„ tive & Sensitive semble consister en ceci, que dans la „ premiére les impressions qui se font par le mouvement „ sont entiérement réfléchies & perdues en un instant, au „ lieu que ces impressions demeurent & sont retenuës „ dans la seconde." Il remarque de plus que „ les ma-„ niéres des mouvemens, dont les maniéres des sensations „ dépendent, sont *simples* ou *composées.* Les simples se ré-„ duisent à deux générales, la *Grandeur* & la *Vitesse*, c'est-„ à-dire, que chaque mouvement se fait dans un espace „ plus ou moins grand, & dans plus ou moins de tems. „ Les Composées se réduisent aussi à deux générales, ou „ une maniére de mouvement est repétée plusieurs fois, „ ou diverses sortes de mouvemens, à l'égard de la Gran-„ deur & de la Vitesse, sont mêlés. Enfin, que tout mou-„ vement assez fort pour affecter les Organes, produit quel-„ que sensation: mais que toute sensation, pour autant „ qu'elle est agréable, dépend de l'égalité ou de la pro-„ portion du mouvement ou de l'impression qui se fait." Dans le Chapitre suivant, il observe que le principe *Vital* que nous appellons *Esprit*, est celui qui a la faculté de penser, distincte du sentiment & d'un ordre supérieur: & qu'on peut distinguer deux sortes de pensées, dont les unes sont *Imaginatives*, & les autres *Intellectuelles.* Il traite au long des premiéres dans le troisiéme Chapitre, où il considére la force & l'usage de *l'Imagination*, qui est, dit-il, très considérable, même dans les Bêtes, dans lesquelles elle est la principale faculté; mais il fait voir que les actions, les passions, & les opérations dans les Bêtes, ne vont jamais jusqu'à l'*Intelligence.* Il passe après cela à l'Imagination de l'Homme, & il remarque que l'Imagination, dans son sens propre, est l'Ame occupée d'Objets sensibles & de leurs idées. *L'Intellection*, dit-il, *est une action de l'Ame considérant des choses insensibles, ou les idées qu'elle en a.* Après avoir traité de l'Ame intelligente en général, de ses Opérations & de leur maniére, il considére ses qualités, la *Science*, la *Sagesse*, & la *Vertu.* Le troisiéme Livre contient six Chapitres: il y prouve que Dieu gouverne l'Univers, qu'il a créé, & il examine de quelle maniére il le gouverne. Il traite dans le Chapitre premier de la nature du Gouvernement de Dieu ou de la Providence; dans le second, des fins de la Providence; dans le troisiéme de la Providence par rapport aux Corps publics; dans le quatriéme, de la Vie Céleste; dans le cinquiéme des Régles de la Providence, & de la Loi Naturelle, qui en est la premiére; dans le sixiéme, il s'agit de la Loi positive. Le quatriéme Livre est divisé en huit Chapitres, où l'Auteur traite 1. De l'intégrité de l'Ancien Testament. 2. De sa Vérité & de son Excellence, prouvée par des preuves externes. 3. Par celles qu'il fournit lui même. 4. Des choses qu'il contient, & premiérement de l'Histoire. 5. Des Miracles. 6. Des Prophéties. 7. Des Préceptes, ou des Loix; de celles qui ont été données à Adam & à Noé. 8. Des Loix de Moyse. Dans le cinquiéme Livre, partagé en six Chapitres, il montre que le Nouveau Testament est aussi une Loi Divine.

de la Société mourut au mois d'Août 1678, il se chargea de continuer les *Transactions Philosophiques*; il commença avec le mois de Janvier suivant, N°. 137, & finit avec le N°. 142 inclusivement. Mr. Le Clerc a donné des Extraits de sa *Cosmologie Sacrée* dans la *Bibliothéque Choisie* (*b*), & il a défendu quelques-uns des principes de notre Auteur, contre Mr. Bayle (*c*).

(*b*) Tom. I. p. 226. & *suiv.* T. II. p. 312 &c. & Tom. III. p. 278 &c.

(*c*) Ibid. T. V. p. 283 &c.

GRINDAL (EDMOND) Archevêque de Cantorbery dans le XVI. Siécle, nâquit vers l'an 1519 dans un coin de la Comté de Cumberland, appellé Cowpland ou Copland, dans la Paroisse de Ste. Beghe. Après avoir fait ses premiéres Humanités, on l'envoya à Cambridge; où il entra d'abord dans le Collége de la Madelaine, ensuite il devint Membre du Collége de Christ, d'où il passa dans celui de Pembroke, dont il fut élu Membre en 1538. En 1641 il prit le degré de Maître-ès-Arts, & en 1548 il fut nommé Procureur de l'Université (*a*). Dès-avant qu'il entrât en considération pour les Bénéfices Ecclésiastiques, il faisoit une figure considérable dans l'Université, où il passoit pour un des Esprits les plus solides & pour un des hommes les plus savans (*b*) [*A*]. En 1549, étant déja Bachelier en Théologie, il fut nommé Prédicateur de la Marguerite à Cambridge. L'année suivante, le Docteur Ridley, Evêque de Londres, le mit au nombre de ses Chapelains, & le 24 Août 1551 il lui conféra la dignité de Chantre de la Cathédrale de St. Paul. Au mois de Décembre de la même année il fut fait Chapelain du Roi [*B*]. En 1552 ce Prince lui donna une Prébende à Westminster, pour sa vie (*c*). Au mois de Novembre suivant il fut nommé à un Evêché dans le Nord, mais il n'en fut pas pourvu [*C*]. A la mort d'Edouard VI, en 1553, il se retira en Allemagne pour éviter la persécution de la Reine Marie, & alla s'établir à Strasbourg, où il s'attacha à apprendre l'Allemand, afin de pouvoir y prêcher. En 1554 il se trouva engagé dans les Disputes, qui s'élevérent parmi les Anglois qui étoient à Francfort, touchant une nouvelle Liturgie, différente de celle d'Edouard VI. Il travailla aussi à recueillir les Ecrits & les Actes de divers Martyrs de la Religion Protestante en Angleterre, & il fut d'un grand secours à Mr. Jean Fox dans la composition de son Martyrologe (*d*). Après la mort de la Reine Marie arrivée en 1558, Grindal revint en Angleterre, & il fut employé dans ce qui regardoit la Réformation de la Religion, & dans les Disputes publiques contre les Evêques Papistes. Il fut aussi un des Commissaires de la Reine pour faire la Visite du Royaume, afin d'y faire prêter le Serment de Suprémacie, d'examiner l'état des Cathédrales, les mœurs du Clergé &c. En 1559 il fut fait Principal du Collége de Pembroke à Cambridge; & la même année il fut nommé à l'Evêché de Londres. Mais comme il avoit des scrupules de Conscience sur certaines choses, & particuliérement sur les habits des Evêques, & sur quelques Cérémonies que ces Prélats devoient pratiquer, il consulta Pierre Martyr, qui étoit alors Professeur en Théologie à Zurich [*D*], & il accepta enfin l'Evêché de Londres, il fut sacré le 21 Décem-

(*a*) *Life of Archbishop Grindal.* by John Strype. M. A. pag. 1—4. Lond. 1710. in-fol.

(*b*) Idem p. 108.

(*c*) Idem pag. 5—7.

(*d*) Idem pag. 7—22.

[*A*] *Il passoit pour un des Esprits les plus solides, & pour un des Hommes les plus savans.*] Lorsqu'en l'année 1549 on tint un Acte extraordinaire pour la satisfaction des Visiteurs du Roi Edouard VI, qui étoient, Goodrich Evêque d'Ely, Ridley Evêque de Rochester, les Chevaliers Guillaume Paget, Thomas Smith, Jean Chéke, les Docteurs Mey & Wendey, tous gens savans: les Questions sur lesquelles on disputa furent „ Si la Transubstantiation, peut „ se prouver par des passages clairs & précis de l'Ecriture: „ Et si l'on peut la prouver par l'autorité des Peres, qui „ ont vécu *depuis mille ans* (1)." Grindal, pour lors Membre du Collége de Pembroke, fut un des quatre tenans, choisis dans toute l'Université, pour soutenir la négative dans cette Dispute; les trois autres étoient, Pern, Gueft, & Dilkington (2).

[*B*] *Au mois de Décembre de la même année il fut fait Chapelain du Roi.*] Le Conseil du Roi avoit pris une Résolution, que ce Prince retiendroit six Chapelains, dont l'emploi étoit fixé de la maniére suivante. Deux devoient toujours demeurer auprès du Roi; & les quatre autres devoient aller en divers endroits du Royaume, surtout dans les Provinces reculées, pour y prêcher, & pour y instruire le peuple dans les principes de la vraye Religion, & lui inculquer l'obéissance duë à son Souverain. Ces six Chapelains furent ensuite réduits à quatre, dont Grindal fut un, les trois autres étoient les Docteurs Bill, Harley, depuis Evêque d'Hereford, & Pern. Leurs appointemens étoient de quarante Livres St. par an (3).

[*C*] *Au mois de Novembre suivant il fut nommé à un Evêché dans le Nord, mais il n'en fut pas pourvu*] Ce que c'étoit que cet Evêché dans le Nord, c'est ce qu'on nous laisse à deviner. En 1552 le Roi & son Conseil avoient arrêté, que l'Evêché de Durham, alors vacant par la déposition du Docteur Cuthbert Tonstal, seroit divisé en deux. Il s'agissoit de trouver des gens de mérite pour remplir ces deux Siéges, & l'on y pensoit comme il paroît par un Mémoire du Roi, publié par Mr. Strype dans la *Vie de l'Archevêque Cranmer* (4). Il y a beaucoup d'apparence que Grindal étant né dans le Nord, fut choisi pour être un de ces Evêques. La date favorise cette supposition, car le Mémoire du Roi est du mois d'Octobre 1552, & la Lettre de l'Evêque Ridley au Chevalier Jean Gate Vice-Chambellan, & au Chevalier Guillaume Cecil, Sécretaire d'Etat, où il est parlé de la nomination de Grindal à un Evêché dans le Nord, est précisément datée du mois suivant. „ Mais tout cela n'aboutit à rien, *dit Mr. Strype* (5), s'é„ tant trouvé un Courtisan tout puissant qui fit échouer le „ pieux dessein de pourvoir de deux Evêques ces quar„ tiers, où l'ignorance & la superstition avoient le plus „ prévalu. Mais par ses intrigues il fit dissoudre tout „ l'Evêché, & le fit changer en Seigneurie temporelle, „ qu'il se fit donner."

[*D*] *Il consulta Pierre Martyr qui étoit alors Professeur en Théologie à Zurich.*] Il écrivit une Lettre à Martyr au mois d'Août 1559, qui lui parvint au mois d'Octobre. Grindal communique à son Ami, dans cette Lettre, les scrupules qu'il avoit, le priant de lui répondre au plutôt, afin qu'avec le secours des lumiéres qu'il recevroit de lui, il pût se déterminer ou à accepter ou à refuser la dignité Episcopale. Un de ses scrupules regardoit les *Inféodations*, annexées aux Evêchés. La Reine, pour gratifier principalement quelques-uns de ses Courtisans, faisoit, en vertu d'un Acte du dernier Parlement, des échanges avec les Evêques, prenant pour elle les anciennes & bonnes Terres, & les Seigneuries, & y mettant des Dixmes, & des Inféodations. Les Evêques ne voyoient cela qu'à regret, & ils doutoient s'ils devoient consentir à une chose si préjudiciable aux revenus de leurs Siéges, qui ne pouvoient que souffrir beaucoup de ces échanges, par lesquels toute espérance étoit perduë de restituer aux Eglises les Dixmes, retenuës si injustement depuis longtems. Un autre article qui faisoit de la peine à Grindal, regardoit certains habillemens, soit en officiant, soit hors des fonctions Episcopales. Pierre Martyr lui répondit au commencement de Novembre. D'abord par rapport aux *Inféodations*, il ne croyoit pas que Grindal dût avoir aucun scrupule là-dessus; puisque ce n'étoit pas une chose qui dépendît de lui, comment & de quelle maniére la Reine jugeoit à propos de pourvoir à l'entretien des Evêques & des Ministres de Paroisse. Pour ce qui étoit de porter un bonnet rond ou quarré, & une robbe dans les occasions ordinaires, lorsqu'il ne s'agissoit point du Service Divin, il pensoit qu'on ne devoit pas s'échauffer beaucoup là-dessus, la Superstition n'y entrant pour rien. Mais à l'égard des Habits, dont on se servoit dans le Service Divin, comme ils sentoient la Messe, & étoient des restes du Papisme, il remarquoit que le sentiment de Bullinger premier Ministre de Zurich, étoit que Grindal devoit y faire quelque réforme, de peur que son exemple n'autorisât une chose scandaleuse en elle-même. Mais Martyr dit, que quoiqu'il eût toujours été ennemi de ces Ornemens, il voyoit cependant le danger qu'il y avoit, de vouloir les abolir, de peur qu'on ne se fît exclure de la prédication, & qu'on pouvoit peut-être espérer, que comme les Autels & les Images étoient déja abolis, ces conformités avec la Messe pourroient aussi avec le tems être ôtées, si Grindal & d'autres, élevés à l'Episcopat, vouloient y travailler. Que si cela ne réussissoit point, quand même il refuseroit l'Episcopat, il en viendroit peut-être un autre à sa place, qui non seulement ne s'embarrasseroit point de l'abolition de ces choses, mais qui les défendroit, les chériroit, & les soutiendroit. Il se faisoit donc, dit-il, plus de peine de lui conseiller de refuser l'Episcopat, que de se soumettre à l'usage des habillemens. Mais que comme il croyoit qu'il falloit éviter absolument tout scandale de cette nature, il acquiesçoit plus aisément au sentiment de Bullinger. Que si l'on avoit conservé les Autels & les Images, il croyoit, comme il l'avoit mandé dans d'autres Lettres, que Grindal n'auroit dû en aucune façon se charger de l'Episcopat. En général il lui conseilloit de ne rien faire contre sa Conscience. Il avouë que les questions sur lesquelles il le consulte, ont des difficultés; & il s'excuse par cette raison de ne lui avoir pas communiqué plutôt son avis, n'étant pas aisé de donner conseil sur de pareils sujets. Il ajoûte, que lors-

(1) Fuller's *History of the University of Cambridge.* pag. 127. Mr. Strype, qui se trompe en attribuant l'*Histoire Ecclesf.* de Fuller, croit qu'il faut lire, *pendant mille ans après Jésus-Christ.* Voy. Strype *Life of Grindal.*

(2) Fuller *ubi supra* & Strype p. 5.

(3) Idem Ibid. p. 7.

(4) Lib. II. cap. 3.

(5) *Life of Grindal* p. 8.

cembre 1559 (e). En 1560 il fut nommé un des Commissaires Ecclésiastiques de la Reine (f). Au mois d'Août de la même année il reçut un ordre de l'Archevêque Parker, de ne plus donner les Ordres à des Artisans, & à d'autres qui auroient exercé des professions séculiéres, & qui ne seroient point lettrés; ce que les Evêques avoient été obligés de faire dans les commencemens pour remplir les Eglises vacantes, quand ceux qui se présentoient avoient de la piété, & lisoient bien (g). La même année, Grindal, l'Archevêque de Cantorbery, & l'Evêque d'Ely écrivirent une Lettre à la Reine, pour l'engager à se marier (h). En 1561 il fit la première visite de son Diocese (i). En 1563 il assista les Marchands Anglois dans leur établissement à Embden dans l'Ost-Frise (k). La même année il fit des Remarques sur le Livre de Juste Velsius intitulé *Christiani Hominis Norma* [E]. En 1564 il prit à Cambridge le degré de Docteur en Théologie (l); & la même année il commença à presser le Clergé, conformément aux ordres de la Reine, de se conformer aux pratiques établies dans l'Eglise [F]. Le 3 Octobre on célébra les Obséques de l'Empereur Ferdinand dans l'Eglise de

(e) Idem p. 22, 23.
(f) Idem p. 38.
(g) Idem p. 40.
(h) Idem p. 41.
(i) Idem p. 32 &c.
(k) Idem p. 26-29.
(l) Idem p. 94, 95.

lorsqu'il étoit Chanoine à Oxford, il n'avoit jamais voulu porter de Surplis au Chœur; que Grindal n'étoit pas obligé de suivre son exemple; mais cependant que la raison qui l'avoit fait agir alors de cette manière, & qui lui paroissoit encore solide, pourroit peut-être faire quelque impression sur Grindal; c'est que l'on ne doit pas faire une chose, qui peut autoriser une pratique, qu'on desapprouve en sa Conscience. Au mois d'Octobre & de Novembre de la même année Grindal écrivit encore à Martyr pour avoir ses avis. Une des questions qu'il lui proposoit étoit, si ce qui regardoit les Habits n'étant pas laissé à son choix, il devoit ne point accepter l'Evêché qu'on lui offroit, à cause des choses dont on a parlé? La Réponse de Martyr arriva trop tard, Grindal avoit accepté l'Episcopat avant que de la recevoir. Mais l'avis de Martyr s'accordoit avec ce que Grindal avoit fait, qu'il ne devoit point le refuser, à cause de la grande disette de Ministres (6).

(6) Ibid. 28-30.

[E] *Il fit des Remarques sur le Livre de Juste Velsius, intitulé* Christiani Hominis Norma.] Ce Juste Velsius étoit Hollandois, de la Haye, homme savant, mais Enthousiaste, qui avoit des sentimens singuliers, & qui s'étoit fait un assez grand nombre de Sectateurs & d'admirateurs. Il dressa à Londres un Abrégé de sa Créance sous ce titre, *Christiani Hominis Norma, ad quam se explorare perpetuo quisque debet.* „ La Régle du Chrétien, à laquelle chacun doit „ s'examiner continuellement." Cet Ouvrage étoit par Demandes & par Réponses. La première Demande étoit, *Qu'est ce qu'un Chrétien?* la Réponse étoit; *C'est un homme qui par participation & par grace est rendu, & peut être rendu, ce qu'étoit Jésus Christ, & ce qu'il est, par lui-même & par sa nature* *. La seconde Demande est, *qu'étoit & qu'est Jésus-Christ par lui-même & par sa nature?* Réponse, *Dieu en l'Homme, & ensuite Dieu-Homme.* Velsius disoit aussi dans cette Piéce que, *puisque la Parole avoit été faite Chair & avoit habité en nous, elle nous avoit attiré Dieu du Ciel, & l'avoit uni à notre nature passible. Et que par sa resurrection glorieuse la Chair avoit été faite la Parole, & avoit habité en Dieu, & avoit élevé l'Homme jusqu'à Dieu.* Il parloit d'une double Régénération, l'une de l'Homme intérieur, & l'autre de l'Homme extérieur; soutenant que par l'une les Chrétiens devenoient *Dieu en l'Homme* dans la Vie présente, & que par l'autre ils devenoient *Hommes-Dieux* dans la Vie à venir. Mr. Strype a publié cette Piéce dans l'*Appendix* No. VIII. du premier Livre de *la Vie de Grindal.* Au mois de Mars Velsius écrivit des Lettres fort hardies au Chevalier Guillaume Cecil, *Sécretaire d'Etat*, & à la Reine même, en leur envoyant en même tems son Ouvrage: qu'il avoit aussi envoyé il y avoit deux mois à notre Evêque, qui jugea à propos, par l'avis du Sécretaire, de faire des Remarques sur cette Piéce, qui se trouve dans le Bureau des Papiers (*Paper Office* *) & que Mr. Strype a publiée au No. IX. de l'*Appendix* du premier Livre de la *Vie* de notre Evêque. Velsius s'imaginoit avoir l'Esprit de Prophétie, & que Jésus-Christ habitoit en lui. Et c'étoit en vertu de cela qu'il s'arrogeoit l'autorité de dénoncer les jugemens de Dieu aux Personnes & aux Lieux, & entre autres à la Reine & au Royaume, dans la Lettre qu'il écrivit à cette Princesse, à moins qu'avec ses sujets elle ne reçût sa doctrine. Il excommunia solennellement, par un Ecrit, Pierre Deleene, Ministre de l'Eglise Hollandoise de Londres, & le livra à Satan, parce qu'il ne voulut pas permettre une dispute publique, à laquelle Velsius avoit défié un certain Nicolas, Prédicateur de cette Eglise. Velsius fut cité devant la Commission Ecclésiastique. Grindal, l'Evêque de Winchester, & le Doyen de St. Paul, lui représentérent les Erreurs contenues dans sa *Régle de l'Homme Chrétien*, mais s'étant obstiné à les défendre, ils lui ordonnérent enfin au nom de la Reine de sortir du Royaume. Il s'en plaignit à la Reine en termes fort durs, lui disant qu'il ne pouvoit obéir à cet ordre, prétendant à un Miracle de la part de Dieu pour confirmer sa doctrine (7).

* Voici l'Anglois: *One, who by participation and grace is rendered, and is to be rendered, that which Christ was, and is, of himself, and by nature.*

* C'est apparemment la *Secretairerie.* R. D. T.

(7) Ibid. p. 91, 94.

[F] *Il commença à presser le Clergé, conformément aux ordres de la Reine, de se conformer aux pratiques établies dans l'Eglise.*] On avoit jusqu'alors négligé, surtout à Londres, l'Uniformité d'Habits, & de Cérémonies en Officiant, parmi les Ecclésiastiques, y en ayant beaucoup qui rejettoient l'Ordre établi par le Livre des Communes Priéres. La Peste qui avoit regné en dernier lieu à Londres & en d'autres endroits, n'avoit pas permis aux Evêques de prendre connoissance de cette variété, & d'exercer la Discipline sur cet article. Mais vers la fin de cette année, la Reine envoya un Ordre exprès à l'Archevêque de Cantorbery, d'exiger des Ecclésiastiques l'Uniformité dans les habits & dans la maniére de faire le Service Divin; plusieurs s'étant, disoit-elle, donné la liberté de s'écarter de ses ordres à cet égard. L'Archevêque ayant reçu cet Ordre, écrivit d'abord à notre Evêque, pour qu'il fît savoir les intentions de la Reine aux autres Evêques de la Province; afin qu'ils tinssent la main à l'observation des Loix & des Réglemens faits sur ce sujet, & qu'ils citassent ceux de leur Clergé qui n'obéiroient point. La plus grande difficulté étoit de remédier à ces abus dans Londres, où il y avoit grand nombre d'Ecclésiastiques, qui ne portoient ni surplis, ni écharpe, ni bonnet quarré, & ne pratiquoient point les autres Cérémonies prescrites par la Liturgie. C'étoit là l'affaire de notre Prélat, qui trouva de grandes difficultés à redresser ces choses parmi les Ministres de Londres, dont l'exemple étoit d'un grand poids pour les autres Ecclésiastiques du Royaume. Ainsi pendant toute cette année & une partie de la suivante, Grindal fut fort occupé avec l'Archevêque & les autres Commissaires Ecclésiastiques, à régler le Clergé de la Ville, & à tenter toutes les voyes de douceur pour engager les Ecclésiastiques à se conformer. La chose lui réussit par rapport à plusieurs, mais il y en eut qui furent privés de leurs Bénéfices. „ A quoi l'Evêque ne se portoit qu'à regret, „ dit *Mr. Strype* (8), sachant que les Ministres étoient „ rares en ce tems-là, desorte qu'il en usoit avec toute „ la modération & toute la douceur possible. Mais s'étant apperçu dans la suite de l'ignorance & de l'opiniâtreté de quelques uns, & des principes dangereux des „ autres, qui anéantissoient l'Ordre Ecclésiastique même, „ il procéda avec plus vigueur." Dans les commencemens de cette affaire, l'Archevêque jugea à propos d'exciter de tems en tems notre Evêque à travailler avec soin à la réformation de son Clergé de Londres, parce qu'il étoit autrement assez lent dans ses procédures. L'Archevêque lui fit même addresser une Lettre particuliére de la Reine, par le moyen du Sécretaire, lui enjoignant d'avoir particuliérement l'œil sur ceux qui dépendoient de lui à Londres, pour les porter à l'Uniformité, ce qu'il fit enfin, voyant qu'il ne pouvoit s'en dispenser. La Peste ayant diminué au mois de Janvier, l'Archidiacre Mullins, en vertu d'une Commission de l'Evêque, fit la visite à l'Eglise du Sépulchre; les Ministres y ayant été cités & y ayant comparu, il leur signifia la volonté de la Reine, qui étoit, que tous ceux qui étoient dans les Ordres eussent à porter le Bonnet quarré, le Surplis, & la Robe; & il exigea qu'ils signassent qu'ils se conformeroient à cet Ordre. Cent & un Ministres de Londres souscrivirent, & il n'y en eut que huit qui refusérent de le faire. Cette réforme dans les habits des Ministres commença le 24 Mars suivant, & l'on ordonna que desormais ils porteroient le Bonnet quarré & la Robe, qu'on auroit le Surplis pendant le Service Divin, & que l'on observeroit la Rubrique du Livre des Communes-Priéres. On exigea des Ministres de souscrire à tout cela: ceux qui le refusoient étoient d'abord suspendus, & au bout de trois mois privés de leurs Bénéfices, quand ils persistoient dans leur refus. Plusieurs furent suspendus, & quelques uns furent déposés ensuite. Les principaux furent, le Docteur Turner, Doyen de Wells, qui avoit renouvellé les Disputes sur ce sujet, par un Livre qu'on avoit répandu dans le Public, & Messieurs Whitehead, Brakelsby, Allen, & Wyburn. Messieurs Whittesham ou Whittingham, & Becon refusérent d'abord de souscrire, mais ils le firent ensuite, & obtinrent des Bénéfices, aussi bien que d'autres, qui firent comme eux. Ceux qui comparurent le 24 Mars à Lambeth devant l'Archevêque, l'Evêque de Londres, & les autres Commissaires Ecclésiastiques, furent au nombre de cent quarante, dont il n'y en eut que trente qui refusérent de souscrire: quelques uns d'eux se conformérent dans la suite. Plusieurs de ceux qui furent suspendus & privés de leurs Bénéfices, avoient femme & enfans, desorte qu'ils se trouvérent réduits à une grande pauvreté par les censures portées contre eux. Les uns embrassérent des professions, comme fit un nommé Sheriff; d'autres allérent travailler à la Campagne, comme Allen & Wyburn. D'autres passérent la Mer, ces derniers étoient presque tous des Papistes, car il y en avoit plusieurs parmi les Recusans. On fit grace à quelques uns sur l'intercession de personnes de distinction. D'autres furent mis dans la suite en prison à cause de leur desobéissance (9). Quoique les Ecclésiastiques de Londres eussent été si vigoureusement pressés de se conformer, il s'en trouva cependant en 1566 plusieurs qui ne le faisoient point; l'Archevêque avertit notre Evêque, & lui notifia que la Commission Ecclésiastique s'assem-

(8) Ibid. p. 97.

(9) Ibid. p. 98, 99.

de St. Paul, & Grindal prononça l'Oraison funèbre qui fut imprimée ensuite (m). En 1566 il travailla encore à porter son Clergé à l'Uniformité, & il écrivit à Bullinger & à Jérôme Zanchius sur cette matiére. En 1567 il fit comparoître devant lui quelques gens qui tenoient les Assemblées particulières [G], & il interdit les Prédicateurs qui prêchoient sans permission (n). L'année suivante il fit rechercher les Etrangers, sur-tout ceux qui enseignoient les principes des Anabaptistes, contre lesquels il avoit paru une Proclamation de la Reine, défendant toutes les Assemblées particuliéres (o). En 1569 il procura la liberté à quelques Puritains Non-conformistes, qu'on avoit mis en prison (p). La même année les Non-conformistes de Londres portérent plainte contre Grindal au Conseil Privé; ce qui engagea ce Prélat à dresser une Apologie, qu'il présenta au Conseil [H]. Le 1 May 1570 il fut transferé à l'Archevêché d'Yorck (q); & le 15 May de l'année suivante il commença sa Visite Métropolitaine, & mit au jour les Reglemens qu'il vouloit qui fussent observés par les Ecclésiastiques & les Laïques; ils consistoient en vingt-cinq Articles, où il faisoit paroître un grand zele pour la Discipline, & pour le bon Ordre dans l'Eglise (r). En 1572 il écrivit à la Reine pour le renouvellement de la Commission Ecclesiastiques (s); l'année d'après il intercéda en faveur des Ecclesiastiques, poursuivis pour n'avoir pas déclaré certains Biens Ecclésiastique [I]. Au mois de May de 1574

(m) Idem p. 99-106.
(n) Idem p. 120. 125.
(o) Idem ibidem.
(p) Idem 125. 126.
(q) Idem p. 161.
(r) Idem p. 165 &c.
(s) Idem p. 181. 182.

sembleroit à Lambeth, pour qu'il s'y trouvât, d'autant plus qu'il y seroit question de quelques Ministres de son Diocèse. Il s'y rendit, & tous les Ministres de Londres, qui avoient été cités auparavant, y comparurent devant les Commissaires; on leur demanda s'ils vouloient se conformer aux Ordres prescrits. Soixante & un promirent de le faire, & trente-sept le refusérent; on les suspendit d'abord, en leur déclarant, que si au bout de trois mois ils ne se soumettoient, ils seroient privés de leurs Benéfices. Plusieurs se conformérent dans le tems marqué, & les autres furent déposés. Pour donner du poids à ces Procédures l'Archevêque publia un Livre intitulé *le Livre des Avertissemens*, qui contenoit plusieurs Articles, que les Ecclésiastiques étoient obligés d'observer, en vertu d'une Lettre de la Reine. Ces Articles regardoient la Doctrine, la Prédication, les Priéres, l'administration des Sacremens, certaines choses concernant la Police Ecclésiastique, & les habits des Ecclésiastiques; ils contenoient aussi une promesse solemnelle que les Ministres devoient faire, de ne point prêcher sans permission, d'être modestes dans leurs habits selon l'ordre, & d'observer l'Uniformité dans toutes les Cérémonies, les Rites & dans toutes les choses extérieures de l'Eglise, telles qu'elles étoient établies par les Loix & par la Coutume. L'Archevêque envoya ce Livre à Grindal, pour en faire remettre des Exemplaires à tous les Evêques, afin qu'ils en fissent exécuter les Articles. Il exigea aussi de notre Evêque d'avoir soin de punir les Recusans de son Diocèse par des Censures Ecclésiastiques, les Evêques ayant, par un Acte du Parlement, le pouvoir de s'en servir. L'Archevêque le sommoit de le faire, comme devant en répondre devant Dieu. *Ce Prelat*, dit Mr. Strype (10), *jugeant à propos de réveiller ainsi de tems en tems notre Evêque, qui ne se pressoit point d'user de rigueur. Ce qui faisoit que les Puritains comptoient beaucoup sur lui, & achévoient que Mylord Evêque de Londres étoit des leurs, & qu'ils se flattoient que tout ce qu'il faisoit, étoit par force & malgré lui.* Cependant Grindal ne négligea point de travailler à engager les Non-Conformistes à obeïr & à se soumettre à l'Ordre établi. Il se servit entre autres moyens d'une Lettre de Henri Bullinger, le premier Théologien de Suisse, addressée à lui & à deux autres Evêques, le Docteur Horn Evêque de Winchester, & le Docteur Parkhurst Evêque de Norwich, où Bullinger soutenoit qu'on pouvoit légitimement porter les habits prescrits; il avoit écrit cette Lettre pour la satisfaction de Samson & de Humphrey, deux Illustres Théologiens d'Oxford, dont le premier étoit Doyen de Christ-Church, & le second Principal du Collége de la Madelaine. „ Cette Lettre étoit écrite avec tant de clarté & de „ force, appuyée par des preuves de l'Ecriture, & d'un „ stile si touchant, qu'elle fit un fort bon effet sur plu„ sieurs Ministres, qui étoient prêts à quitter, & qui, „ après l'avoir lûë, se conformérent (11)." C'est ce que Mr. Strype recueille d'une Lettre de Grindal à Bullinger, écrite au mois d'Août 1566, dont l'Original est encore à Zurich, avec plusieurs autres écrites dans ce tems-là par notre Evêque aux Savans de cette Ville. Il rapporte dans cette Lettre, comment „ Quelques Ministres, comme *Samson* & *Humphrey*, continuoient encore à ne se point con„ former, & que la Reine étoit fort irritée contre eux. „ Mais qu'il seroit aisé de l'appaiser, s'ils se soumettoient. „ Mais que sans cela les Evêques ne pourroient obtenir „ rien d'elle en leur faveur. Que plusieurs du commun „ avoient pris le parti de se séparer de l'Eglise Nationale, „ & avoient formé des Assemblées particuliéres. Mais „ qu'en dernier lieu la plus grande partie étoit devenuë „ plus raisonnable, à quoi sa Lettre (de Bullinger) avoit „ beaucoup contribué. Il ajoûte, que lorsque les Evêques „ qui s'étoient réfugiés en Allemagne, n'avoient pu per„ suader à la Reine & au Parlement d'abolir ces habits, „ quoiqu'ils y eussent fait tous leurs efforts pendant long„ tems, ils avoient cru unanimement qu'ils ne devoient „ pas abandonner l'Eglise à cause d'un petit nombre de „ Cérémonies, qui n'ont rien de mauvais en elles-mêmes, „ surtout puisque la doctrine étoit pure & conforme à l'E„ vangile; qu'ils n'avoient pas sujet de se repentir du par„ ti qu'ils avoient pris; leurs Eglises s'étant fort augmen„ tées par la bénédiction de Dieu, au lieu qu'elles au„ roient été en proye aux *Luthériens*, & aux *Demi-Papis*„ *tes*."

(10) P. 105.
(11) Ibid. p. 105.

[G] *En 1567 il fit comparoître devant lui quelques gens, qui tenoient des Assemblées particuliéres.*] Mr. Strype remarque (12), que les Non-conformistes, qui dans la suite du tems ont été appellés communément *Puritains*, étoient de deux sortes. Les uns se conduisoient d'une maniére tranquille & pacifique, ils n'approuvoient pas les Habits, ni certaines Cérémonies, comme la Génuflexion en recevant la Communion, le Signe de la Croix dans le Baptême, l'Anneau dans le Mariage, mais ils demeuroient dans la Communion de l'Eglise, & assistoient avec plaisir & dévotement aux Communes Priéres. Les autres rejettoient entiérement le plan de la Réformation, prétendant qu'on y voyoit encore plusieurs restes grossiers du Papisme, & des Corruptions tout à fait insupportables & Anti-Chrétiennes; & sur tout les Habits ordinaires des Ecclésiastiques, & ceux qu'ils portoient en officiant. Ces derniers firent des Assemblées dans des Maisons particuliéres, ayant des Ministres pour eux seuls. Ils rejettoient entiérement le Livre des Communes-Priéres, & se servoient de la Liturgie, dressée à Genéve pour les Anglois, qui s'y étoient refugiés. Cette Liturgie avoit été revuë & approuvée par Calvin & par les autres Théologiens de cette Ville, & elle étoit effectivement tirée principalement de celle de Genéve. Ils avoient dans ces Assemblées particuliéres non seulement des Priéres & des Sermons, mais on y administroit quelquefois la Sainte Céne. La Reine fut extrêmement choquée de ces Assemblées, elle fit expédier des Lettres aux Commissaires Ecclésiastiques, signées des Membres du Conseil Privé, où elle ordonnoit aux Commissaires d'engager les Non-conformistes par les voyes de la douceur à se conformer, déclarant que les Refractaires seroient punis d'abord par la perte de leur droit de Bourgeoisie, & ensuite par d'autres peines. Environ une centaine de ces Puritains avoient loué *Plummers-Hall*, sous prétexte d'y faire des Nôces, mais réellement pour y tenir des Assemblées; les Sheriffs les y surprirent le 19 de Juin, & l'on en arrêta quatorze ou quinze; le lendemain ils comparurent devant le Maire, l'Evêque de Londres & les autres Commissaires. L'Evêque de Londres leur parla avec beaucoup de bonté, mais il y en eut qui lui répondirent avec tant d'insolence & de dureté; *qu'on en fut fort choqué*, dit Mr. Strype (13). *& l'Evêque les voyant si opiniâtres, diminua beaucoup de la faveur qu'il étoit disposé de leur témoigner. Beze le principal Ministre de Genéve, d'ailleurs grand protecteur de ces gens-là, desapprouva leur procédé, & le témoigna à notre Evêque, dans une Lettre, où il loue fort sa douceur & sa patience. Ils ne laissérent pas dans la suite de le maltraiter extrêmement dans leurs Ecrits, en le calomniant au dernier point. Ainsi il est moins surprenant, que quelques années après cet homme doux & patient, provoqué ainsi, & voyant leur caractère inquiet, se soit exprimé un peu fortement sur leur sujet.*

[H] *La même année les Non-conformistes de Londres portérent plainte contre Grindal au Conseil Privé, ce qui engagea ce Prélat à dresser une Apologie, qu'il présenta au Conseil.*] Il s'exprime en ces termes, dans la Lettre qu'il écrivit au Conseil, le 4 Janvier 1569 „ Mon sentiment est qu'il faut „ punir très sévérement & sans délai, pour servir d'exem„ ple à d'autres, tous les Chefs de cette malheureuse fac„ tion, comme des fanatiques incurables; & ce châtiment „ inspirera plus de terreur, s'il est infligé par l'ordre de „ vos Seigneuries. Et comme les prisonniers pour cause „ de Religion, quelle qu'elle soit, trouvent de grands se„ cours à Londres, je serois d'avis, sauf celui de vos Sei„ gneuries, qu'on en envoyât six des plus obstinés dans „ la prison commune de Cambridge, six autres à Oxford, „ & quelques-uns dans d'autres prisons, ici aux environs, „ selon que vous le trouveriez à propos."

[I] *En 1573 il intercéda en faveur des Ecclésiastiques, poursuivis pour n'avoir pas déclaré de certains biens Ecclésiastiques.*] Il avoit remarqué que les Ecclésiastiques de son Diocèse souffroient beaucoup d'une troupe de gens affamés, qui prétendoient avoir des Commissions de la Reine, pour faire payer aux Ecclésiastiques les amendes qu'ils avoient encourues. La Reine avoit effectivement accordé à ses Gentilshommes Pensionnaires les Amendes encouruës par le Clergé, sous prétexte qu'on avoit celé des Terres & des Rentes, données pour des usages superstitieux, & qui appartenoient, en vertu de l'Acte du Parlement, à la Couronne. Ces Messieurs envoyérent des Députés par tout

(12) P. 116.
(13) P. 123.

(t) Idem p. 190-191.
(u) Idem p. 193 &c.
(w) Idem p. 211.
(x) Idem p. 217.

1574 il renvoya à cause de son ignorance un Ecclésiastique, qui se présentoit pour être pourvu d'un Bénéfice [*K*]. Le Docteur Parker étant mort en 1575 Grindal fut nommé à l'Archevêché de Cantorbery, où il fut installé le 15 Février (*t*). La même année il tint une Assemblée du Clergé de la Province de Cantorbery (*u*). Le 16 May 1576 il commença sa Visite de Metropolitain (*w*), & s'appliqua à réformer ses Cours Ecclésiastiques (*x*). La même année il tomba dans la disgrace de la Reine parce qu'il favorisoit les *Exercices* & les Assemblées où l'on *Prophétisoit* [*L*]; & il fut suspendu de ses

tout le Royaume, qui n'ayant rien, usoient d'extorsion, & opprimoient les Ecclésiastiques. L'Archevêque s'en plaignit au Grand Trésorier, qui, (quoiqu'il n'approuvât point la chose en elle-même) comme les Lettres Patentes étoient expédiées, répondit à l'Archevêque, que les Gentilshommes Pensionaires devoient jouir des Amendes encourues par le Clergé, puisque la Reine en avoit disposé en leur faveur. L'Archevêque fit voir alors au Trésorier, qu'il ne prétendoit point qu'on les en privât, mais que leur manière de procéder lui paroissoit très blamable, propre à causer des troubles, onéreuse, & deshonorante, puisqu'ils citoient à comparoître devant eux, en qualité de Commissaires de la Reine, tous les Ecclésiastiques sans distinction, les innocens comme les coupables, quoiqu'ils n'eussent point de semblable commission; qu'ils composoient avec les Ecclésiastiques pour les fautes passées & à venir, ce qui bien loin de tendre à la réformation des abus, étoit le véritable moyen de les augmenter. Et enfin que c'étoient des gens, qui avoient été notés ci-devant pour leur mauvaise conduite, & pour corruption. Il demandoit donc que les Gentilshommes Pensionaires lui envoyassent un plan selon lequel leurs Députés auroient à procéder, afin d'obvier aux inconvéniens marqués ci-dessus (14).

(14) Idem p. 182. 183.

[*K*] *Au mois de May 1574 il renvoya à cause de son ignorance un Ecclésiastique, qui se présentoit pour être pourvu d'un Bénéfice.*] Mr. Strype rapporte ce fait (15), pour faire voir quelle étoit quelquefois dans ce tems là l'ignorance crasse de ceux qui prétendoient servir l'Eglise de Dieu. Un certain Guillaume Ireland, ayant été nommé à la Cure de Harthil, se présenta à l'Archevêque, qui le fit examiner par son Chapelain. Il y avoit dans l'Acte de sa nomination ces mots *vestri humiles & obedientes*, que le Chapelain lui dit de traduire, pour voir jusqu'où il entendoit le Latin, & il traduisit *votre Sainteté & votre Obédience*. Le Chapelain lui demanda, qui étoit celui qui fit sortir les Israëlites d'Egypte? il répondit, que c'étoit le Roi Saül. On lui demanda encore, qui étoit le premier, qui avoit été circoncis, & il ne put répondre. De sorte que l'Archevêque le renvoya; un nommé Hugue Casson fut nommé à la Cure de Harthil & en fut pourvu, il en jouït jusqu'à l'année 1624, pendant cinquante ans.

(15) Ibid. p. 122.

[*L*] *La même année il tomba dans la disgrace de la Reine, parce qu'il favorisoit les* Exercices, *& les Assemblées où l'on* Prophétisoit.] Voici en quoi consistoient ces sortes de Conférences sur la Religion, qu'on avoit établies en divers endroits du Royaume. Les Ministres d'un certain district s'assembloient un certain jour fixe dans les Eglises des Bourgs, ou d'autres lieux considérables, & chacun y expliquoit à son tour, selon sa capacité, une certaine portion de l'Ecriture, qui lui avoit été marquée d'avance. Après quoi le Modérateur, qui étoit un des Ministres les plus graves & les plus habiles, faisoit des remarques sur ce qu'on avoit dit, & déterminoit le véritable sens du passage. Le tout se faisoit dans un espace de tems réglé. Le Peuple accouroit de toutes parts à ces Assemblées pour écouter & pour s'instruire; cela obligeoit les Ministres & les Curés de lire les Auteurs, de consulter les Interprétes & les Commentateurs de l'Ecriture, & d'étudier avec soin, afin de ne rien dire que de juste, quand ils étoient obligés de parler en public, & par ce moyen ils se perfectionnoient eux-mêmes dans l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Mais la confusion & le desordre se glissérent bien-tôt dans ces Assemblées, les uns affectoient de faire paroître leur habileté, & prenoient plaisir à réfuter ceux qui ne réussissoient peut-être pas aussi bien qu'eux; d'autres avançoient des opinions hétérodoxes; quelques-uns même de ceux à qui on avoit interdit la Chaire, parce qu'ils ne se vouloient pas conformer au Culte établi, se fourroient dans ces Assemblées, & y attaquoient la Liturgie & la Hiérarchie; il y en avoit aussi qui se vouloient mêler de parler contre des Puissances, & contre des personnes particulières. Le Peuple en prit aussi occasion de disputer sur la Religion, & les Laïques vouloient quelquefois parler dans ces Conférences; en un mot ces *Exercices* dégénérérent en factions: & plusieurs personnes commencérent à les desapprouver (16). L'Archevêque travailla à remédier à ces desordres, en faisant des Réglemens, pour rendre les Conférences plus utiles; ces Réglemens se trouvent dans la Bibliothéque Cottonienne, & Mr. Strype les a publiés (17). Cependant la Reine continua à desapprouver ces Assemblées, & voulut absolument qu'on les supprimât, vraisemblablement parce qu'elle voyoit combien l'on en pouvoit abuser. Elle n'approuvoit pas que le Peuple quittât ses affaires pour y assister; elle craignoit aussi que ces Conférences ne causassent des disputes dangereuses, & peut-être des Séditions dans l'Etat. L'Archevêque étant à la Cour, la Reine lui déclara qu'elle étoit particuliérement choquée du grand nombre de Prédicateurs qu'il y avoit dans le Royaume, aussi bien que des *Exercices*; elle lui ordonna de remédier à ces deux choses, disant qu'il étoit utile à l'Eglise de n'avoir qu'un petit nombre de Prédicateurs, que trois ou quatre pouvoient suffire pour chaque Province, & qu'on devoit se contenter de lire les Homélies. Enfin elle lui commanda de supprimer les *Exercices*, & de diminuer le nombre des Prédicateurs. L'Archevêque en fut sensiblement affligé, il trouva que la Reine entreprenoit en quelque sorte sur sa Charge, puisqu'il tenoit, après elle, le premier rang dans l'Eglise; & qu'elle y alloit avec trop de précipitation, en donnant un pareil ordre, sans avoir pris son avis sur une chose qui regardoit si directement la Religion. D'ailleurs sa conscience ne lui permettoit pas d'exécuter les ordres de la Reine. Lors donc qu'il fut de retour chez lui, il résolut d'écrire au long là dessus à cette Princesse, ce qu'il fit par une Lettre du 20 Décembre 1576, publiée par Mr. Strype dans son *Appendix au second Livre de la Vie de l'Archevêque*, N°. VIII. Il lui fait, dans cette Lettre, de fortes remontrances sur le dessein de ne conserver qu'un petit nombre de Prédicateurs dans l'Eglise; il lui fait voir „ qu'il n'y a rien de plus clairement „ établi dans l'Ecriture, que ces vérités, savoir que l'E„ vangile de Christ seroit *abondamment* prêché, & qu'on en„ voyeroit abondance d'Ouvriers dans la Moisson du Sei„ gneur. Que la prédication publique & assiduë de la „ Parole de Dieu étoit le moyen ordinaire de réconcilier „ les hommes avec Dieu. Que c'est par-là qu'on inspire „ aux Sujets la soumission qu'ils doivent aux Princes & „ aux Magistrats Chrétiens. Car l'obéïssance, dit-il, pro„ céde de la Conscience, & la Conscience est fondée sur „ la Parole de Dieu; & la Parole de Dieu la produit par „ le moyen de la Prédication. Il remarque, que toutes „ les fois que la Reine venoit à Londres c'étoit une joye „ universelle, un concours de Peuple prodigieux; que „ l'air retentissoit d'acclamations, & de priéres à Dieu „ pour sa longue vie. D'où cela vient-il, Madame, (dit „ le Prélat) si ce n'est de la prédication assiduë de la Pa„ role de Dieu dans cette Ville, par laquelle le Peuple „ y a été pleinement instruit de son devoir envers Dieu, „ & envers vous? Qu'est ce au contraire qui a nourri les „ séditions dans le Nord du Royaume? n'a-ce pas été le „ Papisme & l'ignorance de la Parole de Dieu, parce „ qu'on n'y prêchoit que rarement? Sur ce que la Reine „ croyoit que la lecture des Homélies pouvoit suffire, il „ avouë qu'elles avoient leur utilité, mais pourtant que „ rien n'étoit comparable à la prédication. Qu'un Prédi„ cateur pouvoit appliquer ses Discours selon la différen„ ce des tems, des lieux, & des personnes, ce qui ne se „ pouvoit dans les Homélies. Que les exhortations, les „ censures, & les motifs étoient exprimés d'une manière „ plus propre à toucher les Auditeurs, en des Sermons, „ que dans les Homélies. Que d'ailleurs les Homélies „ avoient été composées du tems du Roi Edouard, uni„ quement pour suppléer au défaut de Prédicateurs, & que „ selon ses ordres elles ne devoient point être préférées „ aux Sermons, quand on pouvoit en avoir, mais au con„ traire leur céder la place. Enfin, qu'on ne les avoit ja„ mais regardées comme contenant par elles-mêmes des „ Instructions suffisantes pour l'Eglise d'Angleterre." A l'égard du second Article, savoir les Conférences savantes entre les Ministres, le Prélat disoit à la Reine. „ Qu'il „ avoit consulté par Lettres, avec plusieurs Evêques ses „ Confréres, qui étoient de son sentiment, que ses Con„ férences étoient utiles à l'Eglise, & qu'il étoit par con„ séquent avantageux de les continuer. Il ajoûte, qu'il „ espéroit que la Reine penseroit de même, lorsqu'elle se„ roit informée de la manière dont elles se tenoient, de „ l'ordre qu'on y observoit, du fondement qu'elles avoient „ dans l'Ecriture, de leur utilité, & des inconvéniens qui „ suivroient leur suppression." Il lui fait ensuite le détail des Conférences, & il dit que plusieurs Evêques, comme ceux de Londres, de Winchester, de Bath & Wells, de Lichfield, de Glocester, de Chichester, d'Exeter, & de St. David, lui ont marqué par leurs Lettres le grand bien que ces Conférences avoient produit; que surtout „ Les Ministres devenoient par là plus habiles & mieux „ versés dans l'Ecriture; que cela les préservoit de l'Oi„ siveté; que plusieurs de ceux dont la doctrine étoit „ suspecte, étoient amenés à faire une confession ouver„ te de la vérité; que les Ministres ignorans étoient obli„ gés d'étudier, si non par principe de Conscience, du „ moins par honte; qu'on dissipoit par-là l'idée que les „ Laïques avoient de l'ignorance du Clergé; que rien ne „ contribuoit davantage à la ruïne du Papisme: que là où „ il n'y avoit auparavant pas trois habiles Prédicateurs, „ il y en avoit à présent trente en état de prêcher à St. „ Paul, & quarante ou cinquante capables de bien instrui„ re leurs Paroissiens; qu'il n'y avoit que des gens indo„ lens sur l'article de la Religion, & ennemis du savoir, „ qui se déclaroient contre ces *Exercices*; que leur abo„ lition seroit un triomphe pour l'ennemi; qu'on pouvoit „ réformer les abus, & retenir ce qu'il y avoit de bon. „ Que par rapport à l'inconvénient sur lequel quelques

„ per-

(16) Idem. p. 219. 220.
(17) Ibid. p. 220.

ses fonctions. Nous trouvons qu'en 1579 il étoit à Croyden, où il facra le Docteur Jean Wolton Evêque d'Exeter; desorte qu'il faut ou que sa suspension ait été levée, ou qu'il ait eu la permission de se retirer à sa Maison de Croyden à cause de sa santé (y). En 1580 il sacra le Docteur Watson, & le Docteur Overton, le premier pour le Siége de Winchester, & le second pour celui de Coventry & Lichfield (z). L'Assemblée du Clergé présenta, cette même année, une Requête à la Reine, en faveur de l'Archevêque, mais elle ne produisit aucun effet (aa). Il semble que sa suspension ait été levée en 1582, vraisemblablement en vertu de quelque acte de soumission (bb). Vers la fin de cette année, il perdit entiérement l'espérance de recouvrer la vuë, qui lui avoit manqué; sur quoi la Reine, à sa priere, lui permit de resigner son Archevêché, moyennant une pension sa vie durant. Il mourut le 6 Juillet 1583 âgé de soixante trois ans (cc), & il fut enterré dans l'Eglise de Croyden, où on lui érigea un Monument. Il fit plusieurs Legs charitables [*M*], & mourut sans avoir jamais été marié. Il avoit un frere, nommé Robert, qui mourut, avec Elisabeth sa femme & Edmond son fils unique en 1567, laissant quatre filles Orphelines, dont la seconde, qui s'appelloit *Anne*, épousa Guillaume Dacres, fils d'un Gentilhomme nommé Richard Dacres (dd). L'Archevêque avoit plusieurs autres niéces, filles d'Elisabeth Woodhal, sa sœur. Nous donnerons son caractére dans les Remarques [*N*]. Il a fait un *Dialogue entre la Coutume & la Vérité*, inséré dans les *Actes & Monumens* de Mr.

(y) Idem p. 242.
(z) Idem p. 256.
(aa) Idem p. 257.
(bb) Idem p. 269. 270.
(cc) Idem p. 289.
(dd) Idem p. 3.

„ pertinences infinies, qu'on donnoit divers sens à un „ seul & même passage, selon la différente maniére de „ penser des Ministres; cela paroissoit plus mauvais, que „ cela ne l'étoit réellement, lorsque les divers sens é„ toient conformes à l'analogie de la Foi, puisque les an„ ciens Peres & Docteurs de l'Eglise en avoient fait autant, „ & expliquoient communément de différentes maniéres, „ mais toutes utiles, un même passage de l'Ecriture. Qu'il „ ne pouvoit en bonne conscience, & sans blesser le res„ pect dû à la Majesté Divine, consentir à la suppression „ des *Exercices*: bien moins donner aucun Mandement, „ tendant à leur entiere abolition." Il prie ensuite la Reine de faire attention à ces deux choses „ La premiére, de „ vouloir bien renvoyer aux Evêques & aux Théologiens „ de son Royaume, toutes les matiéres qui concernent „ la Religion, ou la Doctrine & la Discipline de l'Eglise, „ à l'imitation des Empereurs & des autres Princes Chré„ tiens de tous les Siécles. La seconde chose est, que dans „ les matiéres de Religion, ou qui concernent l'Eglise de „ Jésus Christ, laquelle est son Epouse, & qu'il a rachetée „ par son précieux sang, la Reine veuille bien ne pas dé„ cider d'une maniére si positive & si peremptoire, quasi „ ex authoritate, comme elle le peut par rapport aux Af„ faires Civiles; mais de se souvenir, que dans la cause de „ Dieu, c'est sa Volonté, & non celle d'aucune Créature „ mortelle, qui doit être faite." Fuller a publié (18) cette Lettre, mais fort imparfaite, & remplie de fautes. Il s'est trompé aussi sur le tems où elle a été écrite, qu'il croit avoir été l'année 1580, au-lieu qu'elle a été écrite quatre ans plutôt, au mois de Décembre 1576. Une autre erreur de Fuller, que nous corrigerons ici en passant, c'est ce qu'il dit, que vers le tems où cette Lettre fut écrite, le Comte de Leicester eut querelle avec l'Archevêque, qu'il vouloit obliger de lui céder le Palais de Lambeth; Fuller prétend que ce fut là la véritable cause de la disgrace du Prélat, contre lequel le Comte avoit secrettement irrité la Reine. Mais il paroit que le Comte & l'Archevêque étoient alors en bonne intelligence, puisque ce Prélat chargea le Comte de remettre sa Lettre à la Reine. Cependant on soupçonna, & depuis ce tems là on a communément cru, que le Comte avoit animé la Reine contre notre Prélat, dont il étoit mécontent, parce qu'il n'avoit pas voulu donner une Sentence favorable dans l'affaire d'un certain Docteur Julio, Médecin du Comte, qui avoit épousé la femme d'un autre. C'est ce que rapporte Cambden (19); qui paroit, dit Mr. Strype (20), avoir trop légérement adopté ce que l'Auteur malin du Livre intitulé *Leicester's Commonwealth*, dit „ que la ruine de l'Archevê„ que fut principalement l'ouvrage de ce Tyran, parce„ que le Prélat n'avoit pas voulu condescendre à sa vo„ lonté, dans une chose si indigne." Au mois de May de 1577 la Reine envoya des Ordres aux Evêques de faire ce qu'elle n'avoit pu engager l'Archevêque à faire, de défendre toutes les Conferences, & d'interdire tous les Prédicateurs, qui n'avoient point de légitime vocation, ou qui étoient en trop grand nombre. Au mois de Juin l'Archevêque ayant refusé ce que la Reine & plusieurs Seigneurs avoient exigé de lui dans la Chambre Etoilée, il fut suspendu & confiné dans son Palais de Lambeth pour six mois. Vers la fin de Novembre le Grand Trésorier lui écrivit qu'il devoit reconnoitre sa faute publiquement, & faire ses soumissions à la Reine; mais il ne jugea pas à propos de le faire: desorte que sa suspension fut continuée; on pensa même au mois de Janvier à le faire déposer, mais ce dessein n'eut pas de suites (21).

(18) *Church History of Britain* Lib. IX. p. 123.
(19) *History of Queen Elisabeth.* p. 287. Edit. de 1675.
(20) *Ubi supra* p. 224.
(21) Idem p. 230-233.

[*M*] *Il fit plusieurs Legs Charitables.*] Il laissa par son Testament, trente Livres st. par an pour l'entretien d'une Ecole publique à Ste. Beghe dans la Province de Cumberland, qui étoit le lieu de sa naissance; vingt-deux Livres st. par an, au Collége de Pembroke à Cambridge; vingt-six Livres sterling, 13 Sh. 4 d. par an, au Collége de la Reine à Oxford; cent Livres sterling au Collége de la Madelaine à Cambridge, pour l'entretien d'un Ecolier; 366 L. 13 Sh. 4 d. pour batir l'Ecole de Ste. Beghe, & pour la fournir de tout ce qui étoit nécessaire; cinquante Livres pour acheter des terres pour le soulagement des pauvres maisons de Charité à Croyden: & pour les réparations de l'Eglise Paroissiale de ce Lieu cinq Livres (22).

(22) Idem p. 287. 288.

[*N*] *Nous donnerons son Caractére dans les Remarques.*] Mr. Strype nous dit (23), qu'il étoit doux & affable; qu'il aimoit sincérement la Religion; qu'il étoit grand Prédicateur, & très-zélé contre le Papisme: qu'il eut soin de pourvoir les Eglises de Prédicateurs, & qu'il travailla à former un Clergé savant. Qu'il étoit ferme & courageux, & que les Dignités ne l'avoient point enorgueilli; qu'il fit *paroître son zele & son affection pour la constitution de l'Eglise Reformée d'Angleterre en toutes sortes d'occasions, mais surtout par les soins qu'il se donna pour ramener les Puritains, qui rompoient l'union de l'Eglise pour un petit nombre de Cérémonies. Car quoiqu'il fût naturellement doux & modéré, & qu'il n'approuvât point les voyes de rigueur, lorsqu'il vit cependant qu'il n'y en avoit point d'autres qui pussent les ramener à leur devoir, il approuva qu'on les mît en prison, surtout les Chefs du Parti*, qu'il appelloit des gens fanatiques & incurables (24). Cambden l'appelle un *excellent Théologien* (25). Hollinshed dit (26) que „ ce digne homme „ aimoit si fort l'étude pendant sa vie, que ses Livres lui „ tenoient lieu de femme, & son Cabinet de chambre nup„ tiale; & qu'il y usa ses yeux, ses forces, & sa santé „ &c. Sur quoi l'on pourroit dire bien des choses, pour „ servir de leçon & d'exemple à d'autres; il suffira de remar„ quer, que comme ses lumiéres & ses vertus marchérent „ toujours de pair, la récompense des unes & des autres, „ est la bonne réputation, qu'il a laissée après lui, comme „ un monument durable. Mr. Thomas Rogers Chapelain de l'Archevêque Bancroft, dans la Préface de son Livre intitulé, *La Foi, la Doctrine, & la Religion, professées & pratiquées dans le Royaume*, imprimé en 1607, appelle l'Archevêque Grindal, *un zélé Confesseur & un Soldat éprouvé, un très célébre & illustre Prélat*; & il observe qu'il *eut grand soin d'avancer la gloire de Dieu, mais que par l'envie & la malice de ses ennemis son pouvoir fut fort borné; qu'il occupoit une haute dignité, mais que de puissans Ennemis l'abaissérent en le faisant tomber en disgrace, qu'il supporta avec douceur & patience.* Il remarque que la suspension de l'Archevêque produisit deux facheux effets; l'un que *les Jésuites se multipliérent dans le Royaume*; & l'autre que *la Faction domestique* (par laquelle Mr. Rogers entend les Puritains) *devint plus hardie & plus insolente.* Le Chevalier Jean Harrington, qui vivoit du tems de la Reine Elisabeth, a entrepris de porter quelques coups aux Evêques: mais ce ne sont ordinairement, dit Mr. Strype (27), que *de petits bruits de Cour, souvent peu importans & frivoles.* Ce que le Chevalier dit cependant de l'Archevêque Grindal (28), ne le taxe en rien de mauvaise conduite dans le Gouvernement de l'Eglise; mais, comme on dit communément qu'il devint aveugle quelque tems avant sa mort, le Chevalier y entend finesse, en disant, que lorsque la Reine Elisabeth lui ordonna de demeurer chez lui, ses Amis publiérent qu'il étoit aveugle, & qu'il se tenoit caché pour mieux déguiser la peine que la Reine lui avoit infligée. „ Cela auroit quelque vraisemblance, *dit Mr.* „ *Strype* (29) s'il étoit devenu aveugle dans le tems que „ la Reine le confina chez lui; mais pendant cinq ans „ après, du moins, il ne fut point aveugle. Et qu'il ait „ été aveugle ensuite, c'est ce dont j'ai vu la preuve par „ sa signature, qui montre évidemment que c'est l'écriture „ d'un homme qui a perdu la vuë. Cet Auteur s'est hazardé d'écrire quelques autres choses sur le sujet de „ l'Archevêque, qui sont si peu vraisemblables & si odieu„ ses, que je ne les répéterai point. Mais il ne dit pas „ un mot de sa foiblesse dans le gouvernement, & de sa „ condescendance pour ceux qui s'opposoient aux Consti„ tutions de l'Eglise." Mr. Fuller paroit être le premier, qui a mis au jour cette idée. Son récit semble être fondé plutôt sur des ouï-dire, que sur de bonnes autorités, tirées soit des Archives, soit de Manuscrits. Il nous dit (30) que Grindal fut *généralement blâmé pour sa molesse, en cedant des droits de son Siege beaucoup au-delà, de ce que ses Successeurs, qui ne lui en ont nullement obligation, ne le souhaiteroient.* Mr. Strype remarque (31), que c'est là une accusation grave, mais exprimée d'une maniére bien vague: que si Fuller veut parler d'échanges avec la Reine, Grindal & tous les autres Evêques y furent obligés par un Acte du Parlement, passé au commencement de son régne; mais que lui & deux ou trois autres des premiers,

(23) Ibid. p. 283 & seqq.
(24) Ibid. p. 302.
(25) *Ubi supra.* p. 10.
(26) *Chron.* p. 1354 a.
(27) P. 305.
(28) *Brief view of the State of the Church of England, as it stood in Q. Elizabeth's and K. James Reign to the year 1608.* London 1653.
(29) P. 306.
(30) *Church History* Lib. IX. p. 130.
(31) P. 306.

(ee) P. 1263. (ff) P. 313.

Mr. Fox (*ee*) „ écrit, dit Mr. Strype (*ff*), d'une maniére claire, & pleine de bon sens, contre la „ Présence *Réelle*, ou Corporelle dans le Sacrement de l'Eucharistie". Mr. Fox a caché son nom, se contentant de dire „ que ce Dialogue est de la main d'un homme savant & respectable du Royau„ me, qui sous les noms de la *Coutume* & de la *Vérité*, nous fait voir évidemment, & apprend à tous „ les hommes, qu'on ne doit point régler la Religion sur la coutume, mais qu'il faut examiner la „ coutume par la vérité & par la Parole de Dieu. Puisque la Coutume ne peut manquer de nous „ tromper, au-lieu que la Parole de Dieu demeure éternellement". Grindal composa cette piéce peu après son retour en Angleterre; après avoir expliqué ces paroles de Jésus-Christ, *ceci est mon Corps*, il confirme son explication par des passages tirés des Ecrits des anciens Evêques & Docteurs de l'Eglise.

qui parvinrent à l'Episcopat, écrivirent une Lettre particuliére à la Reine, où ils lui offroient volontairement un équivalent annuel considérable, pour l'empêcher de faire usage du pouvoir que le Parlement lui avoit donné. Fuller parle aussi (32) de quelques personnes „ qui faisoient un „ paralléle entre *Heli* & *Grindal*, en ce qu'il étoit coupa„ ble d'une indulgence dangereuse, & qu'on l'accusoit, „ qu'en qualité de Pere de l'Eglise il avoit trop de com„ plaisance pour les factieux qui la troubloient." Mr. Strype justifie l'Archevêque sur cet article (33). Le Docteur Heylin (34) parlant des Protestans Anglois, qui dans les commencemens de notre Réformation étoient attachés à la Discipline de Genéve, rapporte, qu'ils se servirent de l'Evêque Grindal pour réussir dans leurs desseins, en trouvant moyen de le porter à contribuer à l'établissement d'une Eglise pour les Protestans François Réfugiés à Londres, pour y faire le service à la maniére des Eglises Réformées de France. Le Docteur Heylin remarque, que Calvin écrivit à Grindal pour le remercier de ce qu'il avoit fait à cet égard. Il y a effectivement parmi les Lettres de Calvin (35) une Lettre du 15 May 1560, d'où le Docteur Heylin a tiré son récit; & qui revient proprement à ceci, que Calvin remercie l'Evêque de la protection qu'il a accordée aux pauvres Protestans François, établis à Londres, leur ayant procuré de la Reine la liberté de servir Dieu purement (c'est-à-dire sans mélange des superstitions de l'Eglise Romaine) & d'avoir un Ministre, selon leur Discipline, pour prêcher la Parole de Dieu, & pour remplir toutes les autres fonctions du Ministére. Il paroît que l'Evêque répondit à cette Lettre de Calvin d'une maniére pleine d'égards, & qu'il le pria de recommander quelque Ministre pour cette Eglise. Et peu de tems après, Calvin envoya avec son consentement, Nicolas Galasius, pour remplir cette place.

(32) Lib. IX. p. 163.

(33) *Ubi supra pag.* 306. 307.

(34) *History of the Reformation. pag.* 305.

(35) *Epist. Calvini* 295.

GRONOVIUS (JEAN-FREDERIC) Savant Critique du XVII. Siécle nâquit à Hambourg en l'année 1613 [*A*]; ayant voyagé en Allemagne, en Italie, & en France, il fut fait Professeur en Belles-Lettres à Deventer, d'où il fut appellé à Leyde en 1658. Il a publié divers Ouvrages [*B*], & il est mort à Leyde en 1671. Il a laissé deux fils, tous deux célébres dans la République des Lettres: JACQUES GRONOVIUS, dont nous parlerons dans l'Article suivant; & LAURENT THEODORE GRONOVIUS, mort jeune, & qui a publié *Emendationes Pandectarum juxta Florentinum Exemplar examinatarum.* Leyde 1685 in-8. Il a aussi fait une *Défense de la Base de Marbre du Colosse érigé à l'honneur de Tibére*, Leyde 1697 in-folio, & inferé dans le Tome VII du *Trésor d'Antiquités Grecques* de Jacques Gronovius.

[*A*] *Nâquit . . . . . en l'année* 1613.] Jean Kiefeker (1) nous apprend, que Gronovius avoit vingt-quatre ans, quand il publia en 1637 sa *Diatribe in Statii Poëtæ Sylvas.*

[*B*] *Il a publié divers Ouvrages.*] Outre l'Edition qu'il a donnée des Lettres de Casaubon, à la Haye en 1638 in-4. il a publié les Ouvrages suivans. I. *Diatribe in Statii Poëtæ Sylvas.* La Haye 1637 in-8. Cette Piéce ayant été attaquée par Emeri de la Croix (*Emeric Cruceus*) qui publia sous le nom de *Mercurius Frondator* une *Anti-Diatribe*, à Paris 1639 in-24. Gronovius donna II. *Elenchus Anti-Diatribes Mercurii Frondatoris ad Statii Sylvas.* Paris 1640 in-8. il y ajoûta une Lettre à Saumaise. La Croix repliqua par le *Masturium ad Statii Sylvas.* Paris 1641 in-8. III. *De Sestertiis, seu Subsecivorum Pecuniæ veteris Græcæ & Romanæ Libri IV. Accesserunt Lucius Volusius Mæcianus*, J. C. & *Balbus Mensor de Asse* &c. Deventer 1643 in-8. Amsterdam 1656 in-8. & Leyde 1691 in-4. Dans cette derniére Edition publiée par Jacques Gronovius son fils, on a ajoûté, *Paschasii Grosippii* (i. e. *Casparis Scioppii*) *Tabulæ Numerariæ*; Johannis Frederici Gronovii *Mantissa Pecuniæ veteris, & tres Ἀναλεγομένων de Ponere Unciario & Centesimis Usuris; item de Hyperpyro; Salmasii Epistola & ad eam Responsio & Ἀνάγνωσις Παλαιὰ καὶ Νέα, Græcè & Latinè.* IV. *Notæ in Senecam Philosophum & Rhetorem*, imprimées d'abord séparément à Leyde en 1649 in-12., & réimprimées ensuite dans l'Edition du *Seneca cum Notis Variorum* des Elzeviers, en 1673, en trois Volumes in-8. V. *Monobiblos Ecclesiasticarum Observationum*, 1651 in-12. VI. *Observationum Libri IV.* Deventer 1652 in-12. VII. *Statius ex recensione J. F. Gronovii, cum ejusdem Notis*, Amsterdam 1653. Thomas Reinesius, dans une Lettre à Chrétien Daumius (2), parle de cette Edition en ces termes: *Valdè me delectarunt Notæ tam accuratæ & in pondere non magno satis ponderosæ Viri ad restituendum genuinum Auctoris sensum peculiari quodam genio nati, & Charitibusque educati.* Les Notes de notre Auteur ont été réimprimées dans l'Edition de Statius *cum Notis Variorum*, publiée par Jean Veenhuysen à Leyde en 1671 in-8. Et Chretien Daumius a publié Statius, revu par Gronovius, avec les Commentaires de Barthius en deux Vol. in-4. à Zwickau en 1664. VIII. *Senecæ Tragœdiæ cum Notis Johannis Frederici Gronovii & variis aliorum.* Leyde 1661 in-8. Ses Notes ont été réimprimées avec des Additions dans l'Edition des Tragédies de Seneque, publiée par Jacques Gronovius son fils à Amsterdam en 1682 in-8. sous ce titre. *L. Annæi Senecæ Tragœdiæ, cum Notis Joh. Frederici Gronovii, auctis ex Chirographo ejus, & variis aliorum.* IX. *Observationum Libri tres.* Leyde 1662 in-8. X. *Plautus ex recensione Joh. Frederici Gronovii, cum Notis Variorum.* Leyde 1664 & 1684 in-8. Le Docteur Richard Bentley prétend, dans ses *Emendationes in Menandri Reliquias* (3), que notre Auteur n'étoit pas assez au fait de la mesure des *Versus Senarii.* XI. *Titus Livius ex recensione & cum Notis Joh. Frederici Gronovii, additis integris Caroli Sigonii & selectis Variorum Notis.* Amsterdam 1665 & 1679 in-8. trois Volumes; la derniére de ces Editions est préférable à la premiére, à cause qu'on y trouve les Notes de Henri Valois & celles de Jacques Gronovius. Notre Auteur avoit publié Tite-Live, revu par lui, à Leyde en 1645 & 1654 en trois Volumes in-12. & en 1661 & 1678 en un Vol. in-12. Ses Notes sur Tite-Live ont été imprimées séparément à Leyde en 1645 in-12. Reinesius les ayant lues, manda à Rupertus (4): *Ut ad solem Luna, sic ad Gronovium Sigonius visus est disparere.* Mais on a omis dans les Editions de 1675 & de 1679 plusieurs choses, qui se trouvent dans celle de 1645. XII. *Plinii Historia Naturalis ex recensione Johannis Frederici Gronovii, & cum ejusdem & Variorum Commentariis & Annotationibus.* Leyde 1669 in-8. trois Volumes. Le Pere Hardouin dit, en parlant des Notes de notre Savant „ Que tout ce qu'il „ peut desirer, c'est que ses Conjectures & ses Corrections „ soient aussi heureuses, que celles de Gronovius." XIII. *Tacitus ex recensione & cum Notis Johannis Frederici Gronovii & Variorum.* Amsterdam 1673, en deux Vol. in-8. Réimprimé à Amsterdam en 1685 en deux Volumes in-8. sous ce Titre: *C. Cornelii Taciti Opera, quæ extant, integris J. Lipsii, Rhenani, Ursini, Mureti, Pichenæ, Merceri, Gruteri, Acidalii, Grotii, Freinshemii, & selectis aliorum Commentariis illustrata. Joh. Fred. Gronovius recensuit, & suas Notas passim adjecit. Accedunt Jacobi Gronovii Excerpta ex variis Lectionibus MS. Oxoniensis.* XIV. *Notæ in Hugonis Grotii Libros tres de Jure Belli & Pacis.* Amsterdam 1680 in-8. Ces Notes ont été réimprimées plusieurs fois avec l'Ouvrage de Grotius. XV. *Observationes ad Bened. Paullini Petrocorii de Vitâ B. Martini Carminum Libros sex*, publiées dans l'Edition de Petrocorius par Chrétien Daumius, avec ses propres Notes & celles de François Juretus & de Gaspard Barthius, à Leipsic 1682 in-8. XVI. *Auli Gellii Noctes Atticæ cum Notis & Emendationibus Johannis Frederici Gronovii*, Leyde 1687 in-8. Ces Notes ont été inférées dans l'Edition de *Gellius cum Notis Variorum*, publiée par son fils, à Leyde en 1706. XVII. *Notæ in Phædri Fabulas*, publiées par son fils Jacques dans l'Edition de *Phédre*, imprimée à Leyde en 1703 in-8. sous ce Titre: *Phædri Fabulæ cum Johannis Fred. Gronovii & Jacobi Gronovii Notis, & Nicolai Disputatio Collectaneis.* XVIII. *De Musæo Alexandrino Dissertatio*, insérée dans le *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Jacques Gronovius. XIX. *Oratio de Lege Regiâ, pro Concione quum Fasces Academicos secundùm deponeret, recitata die solemni VIII. Feb. MDCLXXI.* Leyde 1678. Mr. Barbeyrac a publié une Traduction Françoise de cette Harangue, avec le Discours sur la *Liberté de Conscience* de Mr. Noodt, Amsterdam 1714 in-8. On trouve aussi quantité de Lettres de Gronovius, dans le *Sylloge Epistolarum*, publié par Mr. Burman à Leyde en cinq Volumes in-4.

(1) *Bibliotheca Eruditorum Præcocium, sive ad Scripta hujus Argumenti Spicilegium & Accessiones.* p. 111. Hamburgi 1717.

(2) P. 152.

(3) P. 54.

(4) *Reinesii Epistol.* p. 604.

GRONOVIUS (JACQUES) un des plus favans Hommes de fon tems [*A*] & fils de celui dont on vient de parler, nâquit le 20 Octobre 1645 à Deventer dans la Province d'Overiffel; ce fut dans cette Ville qu'il apprit les premiers Elemens de la Langue Latine. Son Pere ayant été appellé en 1658 à Leyde, il continua fes Etudes dans cette Univerfité, & fit des progrès extraordi-

[*A*] *Un des plus favans Hommes de fon tems.*] C'eft ce qui paroit par fes Ouvrages, dont voici le Catalogue. I. *Macrobius cum fuis & Variorum Notis*, Leyde 1670 in-8. Londres 1694 in-8. II. *Polybius cum fuis ac ineditis Cafauboni utrifque, Valefii & Palmerii Notis, Græce & Latine.* Amfterdam 1670, deux Vol. in-8. III. *Cornelius Tacitus, cum fuis & Variorum Notis.* Amfterdam 1672 in-8. deux Vol. *Editio fecunda*, Amfterdam 1685 in-8. *Editio tertia*, Utrecht 1721 in-4. deux Vol. Cette derniere Edition a été fort augmentée par Abraham Gronovius fils de Jacques, des Notes que fon Pere avoit laiffées & des fiennes. IV. *Supplementa Lacunarum in Æneæ Tactico, Dione Caffio, & Arriano.* Leyde 1675 in-8. V. *Differtationes Epiftolicæ.* Amfterdam 1678 in-8. Cet Ouvrage roule fur la Critique & des Corrections d'Auteurs, ce qui étoit le fort de Gronovius. Ce qu'il y a dit de Tite-Live lui a attiré une grande difpute avec Mr. Fabretti, ce Savant ayant attaqué dans fon Livre, *De Aquis & Aquæductibus Veteris Romæ*, imprimé à Rome en 1680, quelques-unes de fes Corrections. Gronovius lui répondit par l'Ouvrage fuivant: VI. *Refponfio ad Cavillationes Raphaelis Fabretti.* Leyde 1685 in-8. Fabretti y eft traité fort cavaliérement, mais il lui rendit la pareille dans un Ouvrage qu'il publia pour fa défenfe fous le nom de *Jafitheus*; *Jafithei ad Grunnovium Apologema, in ejufque Titivilitia, feu de Tito Livio fomnia Animadverfiones.* Naples 1686 in-4. VII. *Fragmentum Stephani Byzantini Grammatici de Dodone, cum triplici ejusdem Latina Verfione & Academicis Exercitationibus Jacobi Gronovii*, Leyde 1681 in-4. VIII *Henrici Valefii Notæ & Animadverfiones in Harpocrationem & Philippi Maufaci Notæ. Ex Bibliotheca Gulielmi Prouftean, Antecefforis Aurelianenfis.* Leyde 1682. in-4. Gronovius a publié ces Notes de Valois, pour la premiére fois; elles furent réimprimées l'année fuivante avec Harpocration fous ce titre: *Harpocrationis Lexicon decem Oratorum, cum Latina verfione, & Philippi Jacobi Maufaci ac Henrici Valefii Notis editum a Nicolao Blancardo.* Leyde 1683 in-4. IX. *L. Annæi Senecæ Tragœdiæ cum Notis Joh. Fred. Gronovii auctis & Commentatio ejus & variis aliorum.* Amfterdam 1682 in-12. Jean Frederic Gronovius avoit déja donné une Edition de Senéque en 1661, & il travailloit à une feconde, lorfqu'il mourut: fon fils Jacques Gronovius a fuppléé à fon défaut, & a achevé ce qui manquoit. X. *Jacobi Gronovii Exercitationes de Pernicie & Cafu Judæ τῷ ἀπήγξατο.* Leyde 1683 in-4. L'Auteur tâchant de concilier ce que difent St. Matthieu & St. Luc de la mort de Judas, veut que Judas fe foit étranglé, & qu'ayant enfuite été jetté à la Voirie, il creva *par un effet* des pointes de rochers qui étoient en ce lieu. Cet Ouvrage fut attaqué par Joachim Feller, qui, indigné qu'il eût mal parlé de quelques Savans de mérite, publia fous le nom de *François Dermafius*, une Lettre intitulée, *De intolerabili Faftu quorundam Criticorum, fpeciatim Jacobi Gronovii.* Leipfic 1687 in-4. Gronovius dans une feconde Edition de fon Traité, faite à Leyde en 1702 in-4. fe défendit contre Feller en homme qui fouffre impatiemment qu'on le contredife, & attaqua en même tems Mr. Perizonius, qui dans fes Notes fur Elien, imprimé à Leyde en 1701 in-8. avoit donné à un mot Grec une fignification qui n'étoit pas favorable à ce qu'il avoit avancé fur Judas. Perizonius lui répondit par une Piéce, qui a pour titre, *Differtatio de morte Judæ & Verbo ἀπήγξατο, in qua explicantur & conciliantur loca Matth. XXVII. 5. & Lucæ Act. I. 18. et vindicantur quæ ad Æliani Variam Hiftoriam Lib. V. C. 8. erant notata.* Leyde 1702 in-8. Gronovius oppofa à cette Réponfe, XI. *Notitia & Illuftratio Differtationis nuperæ de morte Judæ & verbo ἀπήγξατο.* Leyde 1703 in-4. Perizonius répliqua par *Refponfio ad nuperam Notitiam de variis Æliani, aliorumque Auctorum locis.* Leyde 1703 in-8. & *Refponfio fecunda ad Notitiam fecundam de Lucæ Act. I. 18. & variis Æliani aliorumque Auctorum locis.* Leyde 1703 in-8. Cette difpute fur un fujet affez peu important, commençant à s'aigrir, Meffieurs les Curateurs de l'Univerfité de Leyde interpoférent leur autorité, & ordonnérent aux deux Parties d'y mettre fin. XII. *Caftigationes ad Paraphrafin Græcam Enchiridii Epicteti ex Codice Mediceo.* Delft 1683 in-8. XIII. *Differtatio de Origine Romuli recitata 23 die Octobris, cum alterum ftationis fuæ quinquennium commendaret.* Leyde 1684 in-8. L'Auteur traite de fable ce qu'on dit communément de l'Origine de Romulus & de Remus, & de la Louve qui les a allaités. XIV. *Gemmæ & Sculpturæ antiquæ depictæ à Leonardo Auguftino Senenfi, addità earum Enarratione, in Latinum verfa a J. Gronovio.* Amfterdam 1685 in-4. Franeker 1694 in-4. Leonard, Auguftin de Sienne avoit fait la defcription de ces Antiquités en Italien, & Jaques Gronovius l'a traduite en Latin, & y a ajouté une favante Préface. XV. *Pomponii Melæ Libri III De Situ Orbis, recenfiti & illuftrati.* Leyde 1685 in-8. Gronovius femble n'avoir publié cet Ouvrage, auquel il n'a pas mis fon nom, que pour pouvoir maltraiter Ifaac Voffius, & attaquer les Obfervations que cet Auteur avoit données en 1658 à la Haye. Voffius lui ayant répondu, dans une *Addition à fes Obfervations fur Pomponius Mela*, imprimée à Londres en 1686 in-4. Gronovius lui répliqua par une Lettre. XVI. *Epiftola de Argutiolis Ifaaci Voffii.* 1687 in-8. On peut croire qu'il n'épargna pas fon Adverfaire; mais ce n'eft rien en comparaifon de la fureur avec laquelle il fe déchaîna contre lui dans une nouvelle Edition qu'il donna de *Pomponius Mela* à Leyde en 1696 in-8. Cette Edition outre les Extraits de la Cofmographie de *Julius* & d'*Honorius*, & celle qui eft attribuée à *Æthicus*, qui font dans la premiére, contient encore, *le Geographe Anonyme de Ravenne.* XVII. *Epiftola ad Joannem Georgium Grævium V. Cl. de Pallacopâ, ubi Defcriptio ejus ab Arriano facta liberatur ab Ifaaci Voffii fruftrationibus.* Leyde 1686 in-8. XVIII. *Notæ ad Lucianum.* Elles fe trouvent dans l'Edition que Grævius a donnée de cet Auteur en deux Vol. à Amfterdam en 1686 in-8. XIX. *Variæ Lectiones & Notæ in Stephanum Byzantinum de Urbibus.* Inférées dans l'Edition de cet Auteur, donnée par Abraham Berkelius, à Leyde en 1688 in-fol. XX. *Cebetis Thebani Tabula Græce & Latine multis in locis reftituta ex MSS. Codicibus, unde etiam Græca in fine repofita ab Jacobo Gronovio, cujus accedunt Notæ & Emendationes.* Amfterdam 1689 in-8. XXI. *Auli Gellii Noctes Atticæ cum Notis & Emendationibus Johannis Frederici Gronovii.* Leyde 1687 in-8. 1706 in-4. Jean Frederic Gronovius avoit déja fait imprimer cet Auteur en 1651. Son fils y ajouta quelques Remarques dans l'Edition de 1687, mais celle de 1706 eft bien plus ample & plus belle. XXII. *M. T. Ciceronis Opera quæ extant omnia, cum integris Notis Jani Gruteri, ex recenfione Jacobi Gronovii, adjectis ejufdem Notis.* Leyde 1692 quatre Vol. in-4. & onze in-douze. XXIII. *Ammiani Marcellini Rerum geftarum, qui de XXXI fuperfunt Libri XVIII, ope MSS. Codicum ab Frederico Lindenbrogio & Henrico Valefio, cum eorundem integris Obfervationibus & Annotationibus, item Excerpta vetera de Geftis Conftantini & Regum Italiæ. Omnia nunc recognita ab Jacobo Gronovio.* Leyde 1693 in-fol. & in-4. XXIV. *Johannis Frederici Gronovii de Seftertiis, feu Subfecivorum. Pecuniæ veteris Græcæ & Romanæ Libri* IV &c. Leyde 1691 in-4. Jacques Gronovius, qui a donné cet Ouvrage de fon Pere au Public, y a fait plufieurs additions. XXV. *De Ironcuida Sententia, qui Harpocratem indigitarunt.* Leyde 1693 in-4. XXVI. *Memoria Caffoniana, id eft, Danielis Caffonis Vita breviter defcripta, cui annexa nova Editio veteris Monumenti Ancyrani fpeculatius & auctius, cum Notis J. Gronovii, & Infcriptionibus nonnullis ab eodem Caffonio collectis.* Leyde 1695 in-4. XXVII. *Abrahami Gorlæi Dactyliotheca cum Explicationibus Jacobi Gronovii.* Leyde 1695 in-4. XXVIII. *Harpocrationis de Vocibus Liber, cum Notis & Obfervationibus Jacobi Gronovii. Accedit Diatribe Henrici Stephani ad locos Ifocrateos.* Leyde 1696 in-4. XXIX. *Oratio de primis incrementis Urbis Lugduni & appellatione ejufdem, habita die 14 Novembris 1696, notis quibufdam illuftrata.* Leyde 1696 in-4. XXX. *Thefaurus Græcarum Antiquitatum.* Leyde, treize Vol. in-fol. 1697 &c. Recueil curieux, quoique toutes les Piéces qui le compofent ne foient pas également eftimables. On ne fauroit trop louër Gronovius de l'avoir entrepris à l'exemple de Grævius, qui a donné de même un Corps des Antiquités Romaines. Laurent Beger ayant trouvé quelque chofe à reprendre dans les trois premiers Volumes, publia à Berlin en 1702 in-fol. un Ecrit intitulé, *Colloquii quorundam de tribus primis Thefauri Antiquitatum Græcarum Voluminibus ad eorum Auctorem Relatio, amico Dulodori* (1) *calamo cum in finem fcripta & publicata, ut jufta defenfioni locus detur, eoque operis dignitas, difcuffis utrinque dubiorum nebulis ea clarius patefcat.* XXXI. *Geographica Antiqua, hoc eft, Scylacis Periplus Maris Mediterranei; Anonymi Periplus Mæotidis Paludis & Ponti Euxini; Agathemeri Hypotypofis Geographiæ. Omnia Græco-Latina. Anonymi Expofitio totius Mundi Latina. Cum Notis Ifaaci Voffii, Jacobi Palmerii, Samuelis Tennulii. Edente Jacobo Gronovio, cujus accedunt Emendationes.* Leyde 1697 in-4. XXXII. *Appendix ad Geographiam antiquam, qua continetur Examen Differtationis Dodwellianæ de Scylacis ætate, & Excerptum ex Ephoro, antiquo Hiftoriarum Scriptore.* Leyde 1699 in-4. XXXIII. *Manethonis Apotelefmaticorum Libri fex, nunc primum ex Bibliotheca Medicea eruti, curâ Jacobi Gronovii, qui etiam Latine vertit & notas adjecit.* Leyde 1698 in-4. Manethon traite dans ce Poëme Grec, du pouvoir que les Aftres qui préfident à la naiffance des Hommes ont fur les actions de leur vie. Il eft addreffé à Ptolémée Roi d'Egypte. XXXIV *De duobus Lapidibus in agro Duyvenvoordienfi repertis.* Leyde 1696 in-4. XXXV. *Rycquius de Capitolio Romano, cum Notis Gronovii.* Leyde 1696 in-8. XXXVI. *Q. Curtius cum Gronovii & Variorum Notis.* Amfterdam 1696 in-8. XXXVII. *Suetonius a Salmafio recenfitus cum Emendationibus Jacobi Gronovii.* Leyde 1698 in-douze. XXXVIII. *Phædri Fabulæ cum Joh. Fred. Gronovii & Jacobi Gronovii Notis, & Nicolai Difpontini collectaneis.* Leyde 1703 in-8. J. Gronovius ayant fort maltraité Gudius, Jean Chriftophle Wolfius l'a défendu dans fon Edition de *Phædre*, imprimée en 1709. XXXIX. *Arriani Nicomedienfis Expeditionis Alexandri Libri feptem & Hiftoria Indica; Operâ Jacobi Gronovii.* Leyde 1704 in-fol. Cette Edition eft fort belle, & Gronovius y montre toujours la même érudition que dans fes autres Ouvrages.

(1) C'eft le nom que prend *Beger*.

N 2 Mais

† Le P. Nicéron dit 1661. *Mém. des Homm. Ill.* Tom. II. p. 171.

ordinaires dans les Belles-Lettres, il s'appliqua aussi à l'étude du Droit. Vers l'an 1670 † il passa en Angleterre & visita les Universités d'Oxford & de Cambridge, il y consulta les Manuscrits rares, qu'on y conserve, & il y fit connoissance avec plusieurs grands Hommes, entre autres avec les Docteurs Pocock, Jean Pearson, & Mery Casaubon, qui mourut entre ses bras. Aprés quelques mois de séjour en Angleterre, il retourna à Leyde, & commença à travailler à une Edition de Polybe. En 1670 la Ville de Deventer lui offrit la place du Professeur Hogersius, mais il la refusa, quoique Hogersius, pour l'engager à l'accepter, s'offrit à continuer de remplir son Emploi, jusqu'à ce que Gronovius eût achevé ses Voyages. En allant en France il parcourut les principales Villes du Brabant & de la Flandre. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, la réputation de son pere, & son propre mérite l'y firent bien-tôt connoitre, & il lia amitié avec Messieurs Chapelain, d'Herbelot, Thevenot, & plusieurs autres Savans; mais le plaisir qu'il goûtoit à Paris, fut troublé par la mort de son pere, qui arriva au mois de Décembre 1671. Il partit au Printems de l'année suivante 1672, pour accompagner Mr. Paats, que les Etats-Généraux envoyoient en Espagne, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. D'Espagne il passa en Italie, & s'arrêta en Toscane, où le Grand-Duc le reçut avec beaucoup d'honneur. Parmi les marques d'estime que ce Prince lui donna, une des principales fut de le choisir pour remplir une Chaire de Professeur vacante à Pise, par la mort du savant Chimentel, avec des appointemens fort considérables. Gronovius eut là pour Collégue le savant Henri Norys, depuis Cardinal. De Pise il alloit souvent à Florence voir Mr. Magliabecchi, à qui il étoit redevable de son poste, & consulter les Manuscrits de la Bibliothéque de Médicis. Aprés deux années de séjour en Toscane, il en partit pour voir Venise & Padouë; & ayant ensuite traversé l'Allemagne, il arriva heureusement à Leyde, d'où il alla à Deventer pour prendre possession de l'héritage que Jacques Ten Nuyl, son ayeul maternel lui avoit laissé, & dans le dessein de s'y appliquer tout entier à l'étude. Il travailloit à revoir Tite-Live, lorsqu'en 1679 les Curateurs de l'Université de Leyde l'y appellérent pour remplir une Chaire de Professeur, qu'il accepta. Le Discours qu'il prononça à sa réception charma à un tel point, que sans attendre plus longtems, les Curateurs, d'un consentement unanime, augmentérent de 400 florins la pension qui lui avoit été assignée, & cette augmentation a duré jusqu'à sa mort. L'Université de Padouë l'appella bien-tôt aprés pour remplir la place d'Octave Ferrari, mais Gronovius étoit trop attaché à sa Patrie, pour suivre cette vocation. En 1696

Mais il y maltraite également les Savans qui ne sont pas de son sentiment. XL. *Minucii Felicis Octavius cum integris Variorum Notis, ex recensione Jacobi Gronovii. Accedunt Caecilius Cyprianus de Idolorum Vanitate & Julius Firmicus Maternus de errore Profanarum Religionum.* Leyde 1709 in-8. XLI. *Infamia Emendationum in Menandri Reliquias nuper editarum. Trajecti ad Rhenum Auctore Phileleutero Lipsiensi: Accedit Responsio M. Lucilii Profuturi ad Epistolam Caii Veracii Philelenis, quæ extat parte IX Bibliothecæ Selectæ Jo. Clerici.* Leyde 1710 in-douze. Il attaque dans cet Ouvrage le Dr. Richard Bentley, qui avoit pris le nom de *Phileleuthere de Leipsic*, & Mr. Le Clerc, qui avoit publié une Edition des Fragmens de Menandre, & de Philemon, & il attribue à ce Savant la Lettre inférée dans la Bibliothéque Choisie, à laquelle il répond. XLII. *Decreta Romana & Asiatica pro Judæis ad Cultum divinum per Asiæ Minoris urbes secure obeundum, a Josepho collecta in Libro XIV Archæologiæ, sed male interversa & expuncta, in publicam lucem restituta. Accedunt Suidæ aliquot loca a vitiis purgata, a J. Gronovio.* Leyde 1711 in-8. Les Notes sur Suidas sont contre Kuster, qui avoit publié une Edition de Suidas en trois Volumes in-fol. à Cambridge en 1705. Kuster se défendit par la piéce suivante: *Diatriba L. K. in qua Editio Suidæ Cantabrigiensis contra Cavillationes Jacobi Gronovii Aristarchi Leydensis defenditur*, inférée dans le Tom. XXIV de la *Bibliothéque Choisie* p. 49. & imprimée séparément in-douze. Il s'en est fait encore une nouvelle Edition avec des Additions à Amsterdam en 1712 in-8. sous le titre de *Diatriba Anti-Gronoviana*. XLIII. *Ludibria maleuola Clerici, vel Præscriptio pravæ Mercis ac Mentis pravissimæ, quam exponit in Minutio Felice Joannes Clericus, Tom. XXIV. Bibliothecæ Selectæ.* Leyde 1712 in-8. XLIV. *Recensio brevis Mutilationum, quas patitur Suidas in Editione nuperâ Cantabrigiæ, anni 1705. ubi varia ejus Auctoris loca perperam intellecta, illustrantur, emendantur, & supplentur.* Leyde 1713 in-8. XLV. *Severi Sancti, id est, Endeleichii Rhetoris de Mortibus Boum Carmen ab Elia Vineto & Petro Pithæo servatum, cum notis Joh. Weitzii, & Wolfgangi Seberi.* Leyde 1715 in-8. C'est Gronovius qui a fait imprimer cet Ouvrage, auquel il a ajouté une Préface, où il n'a pas mis son nom. XLVI. *Herodoti Halicarnassei Historiarum Libri IX. Græce & Latine cum interpretatione Laurentii Vallæ ex Codice Mediceo, cum Notis Jacobi Gronovii.* Leyde 1715 in-folio. Cette Edition n'a pas eu généralement l'approbation des Savans, qui y ont trouvé des fautes grossiéres. On peut voir sur cela un Ecrit de Mr. Kuster, intitulé, *Examen Criticum Editionis novissimæ Herodoti Gronovianæ*, inférée dans le Tom. V. de la *Bibliothéque Ancienne & Moderne* de Mr. Le Clerc, pag. 383. Et une autre d'Etienne Bergier, qui se trouve dans le *Journal de Leipsig*, Ann. 1716. pag. 201. 337. & 417. Gronovius a attaqué dans cette Edition de la maniére la plus violente les plus grands Hommes qui ayent paru dans la République des Lettres, entre autres, Laurent Valla, Emilius Portus, Henri Etienne, Holstenius, Thomas Gale, Ezechiel Spanheim, Saumaise, Isaac Vossius, Tanneguy le Fevre, Jean Le Clerc, Kuster, Bochart, Grævius, &c. Il avoit un fort grand commerce, étant en correspondance avec la plupart des Savans de l'Europe. Le savant Mr. Roger Gale nous a communiqué la Lettre suivante, écrite au Docteur Thomas Gale.

GALEO *suo* GRONOVIUS S. P. & *Officia.*

„ Nihil jucundius, nihil gratius mihi ad aures accidere „ possit quam de te aliquid, præsertim si faustum ac venustum „ sit, audire; nec si quid te mihi imponatur, onus illud, „ sed debitum tibi, & honorem meum me interpretari, & „ voluptati esse non modicæ, sicubi notitiæ nostræ aliquid „ præstandi detur mihi opportunitas, semper testatus sum; „ & si in eo adhuc confirmari deberes, nunc multis facerem, nisi discessionis prohiberet angustia. Quin solus id „ fatebitur *Jamblichus* (de hoc enim maximè agitur) quem „ simul ac regalium librorum copia mihi data esset, meis „ omnibus relictis, ut diligentissime potui in illis locis, „ quas nominares, & inspexi, & ubi partem aliquam suppletam, tibi transmisi, quam & te accepisse jam mihi „ significas. Neque sanè hunc, tuis utilitatibus serviendi „ cursum intermisissem, si quid aliud illic expediendum „ aut præsenti mandavisses, aut ita vigilare voluisses, ut „ post acceptas *Jamblichi* lacunas, mihi id literæ statim „ tum indicarent, quod quidem, nisi fallor, tum a te petii, & facile factum fuerit, quum jam tres menses ab eo „ tempore præterierint, & mansionem meam tibi distinctissimè significarim. Postquam in hoc voluntati tuæ satis a me factum putarem, volui *Planudis* versionem Græcam commenti *Macrobiani* in *Somnium Scipionis*, quod „ mihi forte occurrebat raptim describere; non quod eam „ labore hoc dignum putarem, quippe in qua nihil singularis doctrinæ absconditum facile scirem, sed ut mihi „ placerem volenti nosse, qui loca ea, quæ nuper notatam, Planudis tempore fuissent lecta. Vix unum Libro „ isto diem usus sum, quum Præfectus negavit licere ullo „ extraneo Librum MS. qui nunquam impressus fuerit, „ describere, & sic ejus ulteriorem usum mihi adimit. „ Nolo apud te in hunc hominem invehere; tantum scias „ ex eo die non modo fugi, vitavique conspectum ac memoriam hominis ejus ac loci, sed simul omnium quæcunque „ in hac urbe prius me demerebantur, odium me ac fastidium cepit vehementissimum; & nunc nihil aliud quam „ a Patre meo contendo, ne hanc hyemem me hic facere „ faciat. Tu existimes quod libet: ego inter maximas ægritudines meas numerabo tam pulchro me tibi approbandi tempore non licere mihi frui, vel ob silentium „ tuum diuturnum, vel ob inscitiam imperiti custodis. „ Quippe cum negaret integri describendi facultatem, conferendi alicujus molestiam nolui pro me suscipere, satius existimans aut plenum accipere beneficium, aut ob „ exceptam aliquam diversam lectionem homini huic me „ non obligare. Nihil igitur secus de me cogites obtestor. „ Hæc scripsi quum essem in summa expectatione Parentis „ mei Literarum, ut, ubi mihi esset hyemandum, scirem. „ Quousque in locis *Jamblichi* supplendis venerim oblitus „ sum; propterea a principio omnes hic Emendationes „ subnotavi. Vale, observande Gali, & Συνακουστὰς tuos, „ ac imprimis longè mihi reverendissimum D. *Pearsonum* „ peramanter a me saluta. Parisiis die XII Septembris 1671.

„ Nostin' a *Scutellio* hanc ipsam *Jamblichi* operam Latinè versam prodiisse Venetiis anno 1546? id mihi *Bullialdus* dixit. Si ad hæc mihi aliquid significare velis, inscribe literas tuas eodem modo quo nunc; licet absim, „ bene curabuntur.

„ Hoc ipsum *Jamblichi* opus jam longè ante descripserat „ sibi *Ismael Bullialdus*. Id quum viderem, rogavi illum, „ nihilne sciret de *Porphyrii* Epistola, aut de Testimonii „ Scriptore? Sed respondit, planè nihil. *Tenuisum* audio „ in Angliam transiisse paulo ante Ferias Caniculares: an „ tibi non adfuit?"

1696 il fut invité d'aller à Kiel dans le Duché de Holstein, mais il remercia le Prince Frédéric Duc de Slesvic, qui l'y sollicitoit en lui offrant des appointemens fort considérables. En 1698 les Ambassadeurs de la République de Venise à la Haye lui firent de grandes offres pour l'engager à s'aller établir à *Padoue*, mais il les remercia ne pouvant se résoudre à quitter la Ville de Leyde. Il fut nommé Géographe de l'Université en 1702, & on augmenta ses appointemens de même qu'on avoit fait à Philippe Cluverius. Gronovius étoit occupé à une nouvelle Edition de Tacite, lorsqu'il perdit la plus jeune de ses filles, le 12 Septembre 1716. Cette mort le toucha si vivement, que peu de jours après il tomba malade de chagrin, & mourut le 21 Octobre suivant, après onze jours de maladie, âgé de soixante-onze ans (a). Il a laissé deux fils, dont l'Aîné est Docteur en Médecine, & le second qui s'appelle Abraham est Professeur en Histoire à Utrecht, & est célèbre par son érudition. La maniére dont Jacques Gronovius a maltraité les autres grands Hommes l'a exposé à la juste censure de tous les honnêtes gens, & l'a fait comparer à Scioppius par rapport à son stile caustique (b).

(a) Voy. *Acta Erudit.* Ann. 1717. p. 180, 196. *Nouv. Litér.* du 21 Nov. 1716. *Hist. Crit. de la Rép. des Lett.* Tom. XIII. p. 191.

(b) Voy. *Joh. Kleefekeri Bibl. Eruditor. præcocium* &c. p. 118. *Menkenii de Charlatan. Erud.* p. 42. & *Acta Erud.* Anni 1703. p. 15.

GUADAGNOLI (Philippe) Voici un Supplément à l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Savant. Philippe Guadagnolo ou Guadagnoli naquit vers l'an 1596 à Magliano dans l'Abruzze ultérieure. Après avoir fait ses études il entra chez les Clercs Reguliers Mineurs, & fit profession à Rome dans l'Eglise de St. Laurent *in Lucina*, le 13 May 1612. Son génie le portoit à l'étude des Langues, & il s'y livra tout entier. Il apprit le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, le Persan, & l'Arabe; c'est principalement dans cette derniére Langue qu'il a excellé (a). Il a passé presque toute sa vie à traduire des Ouvrages de cette Langue, & à composer des Livres pour en faciliter l'intelligence aux autres. Il la possédoit en effet si parfaitement, qu'il prononça le 14 Janvier 1656 un Discours en cette Langue en présence de la Reine de Suéde (b). Il commença à travailler à sa Version de la Bible en Arabe, en l'année 1622 (c), & l'Ouvrage ne fut achevé qu'après un travail assidu de 27 ans, c'est-à-dire, en 1642. Pendant tout ce tems il en rendoit compte deux fois toutes les semaines, en présence d'une Congrégation établie pour ce sujet. Guadagnoli publia aussi, *Breves Institutiones Linguæ Arabicæ*, Rome 1642 in-folio. C'est une Grammaire fort méthodique. Il a fait aussi un Dictionnaire en cette Langue, mais sa mort a empêché qu'il n'ait paru. On le garde à Rome dans le Couvent de St. Laurent *in Lucina*. Voici à quelle occasion Guadagnoli écrivit son *Apologie pour la Religion Chrétienne*. Un Espagnol avoit publié un Ouvrage sur la Religion, intitulé *Le Miroir véritable*. Un savant Persan entre les mains de qui il tomba, y fit une réponse en Persan, qu'il intitula, *Le Polisseur du Miroir* (Politor Speculi), & ajoûta à la fin ces mots: *que le Pape y réponde*. Ce Livre étant venu à Rome en 1625, le Pape Urbain VIII chargea Guadagnoli de le réfuter. Ce qu'il fit avec tant de succès, que sa réfutation convainquit entiérement le Persan, à qui on l'envoya, de la vérité de la Religion Chrétienne, il renonça au Mahométisme, & devint un zélé Défenseur de la Foi, qu'il avoit combattuë auparavant de toutes ses forces (d). Notre Auteur a fait un autre Ouvrage en Arabe sous le titre de *Considérations contre la Religion Mahométane*, imprimé à Rome en 1649. Guadagnoli fait voir dans cet Ouvrage que l'Alcoran n'est qu'un mélange d'impostures & de faussetés (e).

(a) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. VII. p. 274.

(b) Idem ibidem.

(c) Il faut donc que les Evêques d'Orient ayant présenté leur Requête à Urbain VIII avant l'année 1624, qui est environ le tems que lui assigne Mr. Bayle.

(d) Niceron *ubi supra*, p. 275. 276.

(e) Idem p. 276.

GUARIN étoit de l'illustre famille des *Guarini*. Dans sa jeunesse il étudia cinq ans la Langue Grecque sous Emmanuel Chrysoloras à Constantinople. Ponticus Virunnius rapporte une avanture singuliére arrivée à Guarin, qui a tout l'air d'une fable, aussi ni Paul Jove, ni Janus Pannonius, un des plus habiles Disciples de Guarin, n'en disent rien. Quoi qu'il en soit, voici le fait. Guarin ayant acheté deux grandes Caisses de Manuscrits Grecs, qui étoient uniques, les chargea sur deux Vaisseaux. Il arriva heureusement avec l'un en Italie, mais l'autre périt dans la route, ce qui lui donna tant de chagrin, que ses cheveux devinrent tout blancs en une nuit. Guarin fut le premier des Italiens, qui, depuis la chute de l'Empire Romain, enseigna la Langue Grecque dans son Pays; il l'a fait non seulement à Venise & à Ferrare, mais à Verone & à Florence. Ce fut Nicolas III, Marquis d'Est, qui l'attira à Ferrare, où il se maria honorablement, il eut du moins douze enfans, & sa postérité y subsiste encore aujourd'hui. Voici l'Epitaphe que fit à sa louange Baptiste Guarini l'Ancien:

*Quæ per te vixit Musarum cura, Guarine,*
*Græca, Latina simul, te moriente dolet.*
*Quam superis tua casta fides, moresque placerent,*
*Lustra tibi vitæ nona bis aucta probant.*
*Quod Verona dedit, rapuit mors improba corpus:*
*Quod Virtus peperit, restat in orbe decus.*

Guarin eut un autre fils, nommé Jérôme, qui se rendit illustre dans les Armes & dans les Lettres. On trouve dans la Bibliothéque de Mr. de Thou, un Ouvrage Manuscrit de son Pere qui lui est adressé, *Guarini Veronensis Institutio ad Hieronymum filium*. On a de lui des Lettres & des Discours, qui sont en Manuscrit dans la Bibliothéque du Collége de Bailleul à Oxford. On a aussi de sa façon un Discours, qu'il récita à Padouë en 1445 aux nôces de Nicolas Cavalli, & d'Ursuline Buzzacarini. Nous dirons un mot des Ouvrages de Guarin dans les Remarques (a) [*A*].

(a) Cet Article est tiré tout entier du P. Niceron Tom. XXIX. pag. 120. & suiv. que l'Auteur Anglois auroit dû du moins citer. R. D. T.

[*A*] *Nous dirons un mot des Ouvrages de Guarin dans les Remarques.*] Voici dequoi il s'agit. Il a traduit en Latin les dix-sept Livres de Strabon, & non pas seulement les dix premiers comme le dit Vossius. Il avoit dessein de dédier cette Version à Nicolas V, mais ce Pape étant mort, avant que l'Ouvrage fut fini, il fût obligé de le dédier à Jacques Antoine Marcello, Sénateur Vénitien. Il fut imprimé pour la premiére fois à Rome vers l'an 1470 in-fol. par les soins de Jean André, Evêque d'Aleria, qui le dédia au Pape Paul II. Il s'en fit une nouvelle Edition à Venise par Vindelinus de Spire, l'an 1472. Mr. Fabricius a oublié ces deux Editions dans sa *Bibliothéque Grecque*. Il est bon de remarquer que la Vie d'*Evagoras*, que Guarin a traduite, n'est pas de Plutarque, mais d'Isocrate; & que celle d'*Homere* dont il a fait aussi une traduction, quoiqu'attribuée par quelques-uns à Plutarque, n'est pas probablement de cet Auteur. Entre autres Ouvrages de Guarin, il y a, *Erotemata Guarini cum multis Additamentis*. Ferrare 1509 in-8. C'est un Abrégé de la Grammaire Grecque de Chrysoloras fait par Guarin, qui est fort rare. Plusieurs de ses Ouvrages n'ont jamais été imprimés.

GUARIN ou GUARINI (Baptiste). Comme Mr. Bayle s'est trompé à l'égard de quelques circonstances, & qu'il en a omis d'autres, sur le sujet de ce célèbre Italien, dont il n'avoit ap-

apparemment point vu les Lettres, nous ferions inexcufables de ne pas fuppléer ici à fon défaut. Baptifte Guarini, né à Ferrare en 1537, étoit fils de François Guarini, arriére-petit-fils du fameux Guarino Guarini de Verone, dont nous avons parlé dans l'Article précédent, & d'Orfolina fille du Comte Baltiafar Macchiavelli, Gentilhomme de Ferrare. Nous ne favons rien de ce qu'il fit pendant fa jeuneffe [A]. Il fe maria enfuite [B]. Il eft affez difficile de marquer au jufte par ordre les différens emplois dont il a été revêtu, tant à caufe de leur diverfité, qu'à caufe du peu de foin que l'on a eu d'en conferver la mémoire. On trouvera cependant quelques particularités fur ce fujet, dans les Remarques [C]. Il s'acquitta de fes divers emplois avec beaucoup de prudence & d'intégrité. Il avoit à la Cour du Duc de Ferrare des Ennemis, qui jaloux de fes talens & de fon habileté, s'en fervirent pour lui faire tort, en le faifant éloigner de la Cour, & en lui faifant confier les négotiations les plus épineufes, dans l'efpérance que leur mauvaife réuffite pourroit enfin le perdre dans l'efprit de fon Souverain. La crainte qu'il en avoit lui rendoit fes voyages continuels defagréables, outre qu'ils le ruinoient; quoiqu'il fût affez bon ménager. Il a exprimé lui-même fon chagrin fur fa fituation dans une Lettre à fa femme [D]. Il fe retira enfuite de la Cour [E], où il revint au bout de trois ans [F]. Mais il la quitta une feconde fois, des chagrins domeftiques ayant troublé fa tranquillité [G]. En 1581 il paffa au fervice de la Cour de Savoye,

[A] *Nous ne favons rien de ce qu'il fit pendant fa jeuneffe.*] Il paroît cependant par quelques-unes de fes Poëfies Manufcrites, qu'il étudia quelque tems à Pife, quoiqu'il reconnoiffe dans l'Epître dédicatoire de fon *Secrétaire* au Cardinal Colonna, qu'il étoit allé fort jeune à Rome. Son nom fe trouve auffi dans les Régîtres de l'Univerfité de Padoue (1), où l'on marque que le Recteur s'intereffant à ce qui le regardoit, parce qu'il étudioit dans cette Ville, lui fit rendre par le Gouverneur de Monfelice quelque chofe qu'on lui envoyoit, & qui lui avoit été pris. On fait auffi qu'il fut obligé de plaider contre fon pere, (qui s'étoit remarié) pour la fucceffion d'Alphonfe Guarini fon ayeul, & d'Alexandre Guarini fon Oncle; mais Hercule Duc de Ferrare s'entremit pour les accommoder, & leur fit terminer leurs différends à l'amiable.

(1) Tomafini Gymn. Patav. pag. 274.

[B] *Il fe maria enfuite.*] Il époufa *Thaddée* fille de Nicolas Bendedei, & d'Alexandrine Roffetti, d'une bonne nobleffe de Ferrare (2).

(2) Niceron Homm. Ill. T. XXV. p. 172.

[C] *On trouvera cependant quelques particularités fur ce fujet dans les Remarques.*] Il fut d'abord envoyé par Alphonfe II, Duc de Ferrare, en Ambaffade à Venife, & enfuite en Piémont, où il demeura cinq ans. Pendant le féjour qu'il fit à Turin, il profita de l'occafion des Nôces de Charles Duc de Savoye avec la Princeffe Catherine, fœur de Philippe III Roi d'Efpagne, pour préfenter à ce Prince fon *Pafter Fido*, qui fut alors repréfenté pour la premiére fois en préfence de Guarini, avec beaucoup de magnificence, & dans la fuite il le fut par toute l'Italie (3). Il alla enfuite à Rome (4), pour complimenter de la part du Duc de Ferrare, le Pape Gregoire XIII fur fon élevation au Pontificat. Quelques-uns ont prétendu, mais fans aucun fondement, que ce Pontife fe fervit de lui en plufieurs affaires importantes. Il fit à Ferrare un Difcours à la louange de l'Empereur Maximilien, & de Louis Cardinal d'Efte, dans les funerailles qu'on leur fit dans cette Ville. Il paffa enfuite en Allemagne, d'où, après avoir vu l'Empereur, il alla en Pologne (5) complimenter de la part de fon Prince Henri de Valois fur fon élection. De retour en Italie il fut fait Sécrétaire d'Etat & Confeiller du Duc de Ferrare. Charles IX, Roi de France, étant mort le 30 May 1574, & Henri de Valois ayant quitté le Trône de Pologne, pour venir prendre poffeffion de celui de France, Alphonfe de Ferrare envoya pour la feconde fois en Pologne Guarini avec Gualengui pour briguer cette Couronne. Ses Députés fe conduifirent dans cette affaire avec beaucoup d'addreffe, mais divers obftacles empêchérent qu'ils ne parvinffent au but de leurs defirs (6). Guarini fut attaqué d'une maladie dangereufe pendant ce voyage, dont il a fait une defcription fort touchante dans une Lettre à fa femme, du 25 Novembre 1575: il s'y plaint de la violence de la fiévre, dont il étoit attaqué, que les remédes & les Médecins étoient fort rares, les Auberges mauvaifes, & les provifions de même, &c. *Qual ch'io paffi il tefcio pouero, a voi, febbre continoua, flatentaggine, e fete grandiffima; rimedi fcarfi, medici rari, alloggiamenti cattivi, il più di loro lontani, & molte volte ....... ; ........ la ftomacho; ........ nella ........; in fomma ........ di quelle commodità di que ....zi, che ....... neceffari, a ........ (7).* Il ajoute qu'il a été près de mourir. *Il male ogni dì s'avanzava, le forze venivan meno, il guſto abborriva ogni cauſa, ...... ......; di forte che ....... fperanza mi reftava di vita, & quella poca ancora m'era ...... (8).* Il lui fait enfuite un détail de l'extrême danger qu'il avoit couru le long du Danube, auquel cependant la violence de fon mal l'avoit rendu infenfible. Ce qui fait voir avec quelle fidélité & quel zéle il fervoit fon Maître. „ Vous me direz peut-être, *dit-il à fa* „ *femme*, que lorfque je me fentis malade à Vienne, j'au„ rois dû m'arrêter dans cette Ville, & ne pas continuer „ mon Voyage, pour avoir foin de ma vie. Mon propre „ jugement, mon mal, l'épuifement de mes forces, l'a„ mour naturel de la vie, & l'intérêt de ma famille & de „ mes enfans, me donnoient bien le même confeil: mais „ mon honneur en décidoit autrement, & me faifoit com„ prendre, qu'étant à la tête de l'Ambaffade, & chargé de „ tout le poids d'une fi importante négotiation, je devois „ préférer le fervice de mon Prince à ma vie, &c." *Voi mi potrefte dire tu ti dovevi fermare (in Vienna) & haver cura della tua vita. Il mediſimo Conſeglio mi dava altreſi il fenſo, la malatia, le forze, il naturale defiderio de vita, l'amore delle mie creature, il bifogno della mia caſa, & di miei figliuoli; ma il mio honore mi commandava alle'n contra, chi effend'io capo di queſta ambaſceria, & reggendoſi tutto ſu le mie ſpalle, il peſo di ſi grande & importante negotio anteponeſſi il ſervitio del mio ſignore alla vita, & procedeſſi di modo, che'l Regno di Polonia poteſſi argomentar più toſto dalla mia morte la fede del mio principe, che dalla vita ſoſpettare ch'io mi infingeſſi, per non andar più innanzi, ad eſſequire quelle promeſſe, che con grandiſſimo deſiderio, & forſe biſogno qui ſ'attendo ...; la qual credenza in animi come queſti ...... , & ſoſpettoſi non era altro, che torre tutta'l credito alle faccende & levaralmia Principe la Corona che nel cerchiamo di porli in Capo (9).* Il continue à raconter les incommodités qu'il effuya dans le refte de fon Voyage jufqu'à Warfovie, le danger qu'il courut d'être volé & maffacré par les Cofaques, & les chagrins qu'il eut quand il fut à Warfovie .... Quel feu! que celui avec lequel il s'exprime enfuite „ ô fi j'avois fouffert toutes ces fatigues „ & ces peines pour l'amour de Dieu, & pour fa gloire, „ je pourrois avoir l'honneur de paffer pour un Martyr! „ mais peut-être, celui qui fert fans aucun efpoir de re„ compenfe n'eft-il pas indigne de ce nom!" *Oh ſe que ſte fattiche, & queſti tormenti ſoffereſſi io per amore & gloria di Dio, ſarrei martire: ma non è forſe indegno di cotal nome, chi ſerve ſenza ſperanza di guiderdone (10).*

(3) Lettere del Cavalier Battiſta Guarini Nobile Ferrareſe p. 18. & ſeqq. Venetia Pr. G. B. Ciotti 1611 in-4.

(4) En 1572.

(5) Lettere del C. Battiſta Guarini p. 1.

(6) Niceron ibid. p. 174. 175.

(7) Lettere del C. Battiſt. Guarini p. 58.

(8) Idem Ibidem.

(9) Ibid. p. 67.

(10) Ibid. p. 69. conen pas alua 94.

[D] *Dans une Lettre à fa femme.*] C'eft là même dont nous avons donné des Extraits dans la Remarque précédente. Il y parle en homme d'honneur, & avec la tendreffe d'un bon mari, & d'un pere affectionné. Il exhorte fa femme à fe munir contre les plus fâcheux événemens, & il lui dit qu'il feroit indigne à une femme de pleurer un mari, que la mort n'effraye point. Qu'elle doit laiffer à d'autres le foin de l'honorer par leurs larmes, mais que pour elle c'eft par fon courage qu'elle doit l'honorer. Il lui recommande leurs enfans, aufquels, dit-il, elle doit tenir lieu de Pere & de Mere, en cas qu'il vienne à mourir; il la prie de les mettre à couvert des traits de ceux qui lui ont fait le plus de mal, & fur toutes chofes, de les inftruire de tout ce qui regarde leur pere, excepté de fa fortune. *Voi ad ogni fortuna preparate l'animo voſtro. E coſa de Donnicciola ...... piagnere la morte di marito che non teme il morire. Laſciate pur, che gli altri m'honorino con le lagrime, voi honorate mi col valore. Vi raccommando i communi figliuoli, aiquali, ſe io moriſſi, biſognerebbe che foſſe non meno padre che madre. Voſtri ſuoi di prudente & di fortezza virile: guardandoli da coloro, che hanno me ridotto a tal termine: & ſopra tutto la ſegnando loro del patre ogni coſa, che la fortuna (11).* Il y a apparence qu'il a été voulu dépeindre dans la premiére Scéne du V Acte du *Pafter Fido*, fous le nom de *Carino*, qui revient affez au fien (12).

(11) Idem Ibid.

(12) C'eft auffi le fentiment du Chevalier R. Fanshaw dans l'Epître dédicatoire de fa Traduction Angloife du *Pafter Fido* Londres 1647 in-4.

[E] *Il fe retira enfuite de la Cour.*] Etant dégoûté de la Cour, Guarini demanda en 1582 fon congé au Duc de Ferrare, fous prétexte de fes procès, ce qui n'étoit effectivement qu'un prétexte tout pur, fa véritable raifon, comme il le dit dans une de fes Lettres, étoit, qu'on n'en ufoit pas à fon égard comme fes fervices fembloient le mériter (13). Depuis fa retraite, il paffa les hyvers à Padoue, & les Etez à une agréable Maifon de Campagne qu'il avoit appellée la *Guarina*, qui étoit dans la Poléfine de Rovigo (14), & dont le Duc Borfo avoit fait préfent à Baptifte Guarini fon bifayeul, en confidération des fervices qu'il lui avoit rendus en France, où il avoit été fon Envoyé.

(13) Lettere del C. Battiſt. Guarini p. 72.

(14) Idem Ibid.

[F] *Où il revint au bout de trois ans.*] Alphonfe Duc de Ferrare le rappella, & lui rendit la charge de Sécrétaire d'Etat. Il fut depuis employé en diverfes négotiations en Umbrie, à Milan & ailleurs. Mais les mêmes defagrémens qu'il avoit déja éprouvés le déterminérent à quitter une feconde fois (15).

(15) Ibid. p. 48. 49.

[G] *Des Chagrins domeftiques ayant troublé fa tranquillité.*] Alexandre Guarini, fon fils aîné, qui avoit époufé en 1587 une riche Héritiére, nommée Virgine Panciroli †, Niéce du Cardinal Canani (16), fatigué de la dépendance où il vivoit à l'égard de fon Pere, chez qui il demeuroit, & rebuté de fes maniéres hautes & impérieufes, prit dans ce tems-là le parti de fe retirer de chez lui, avec fa femme, pour vivre en leur particulier (17). Cette retraite piqua vivement Baptifte Guarini, qui fit auffi-tôt faifir leurs

† Le P. Niceron l'appelle *Palmirolli*. R. D. T.

(17) Niceron T. XXV. p. 177. 178. En lifant les Lettres de Guarini je n'y trouve aucune marque de cette hauteur par rapport à fes Enfans.

voye, où il fut d'abord employé; mais il y demeura peu de tems, apparemment parce que le Duc de Ferrare lui rendit de mauvais offices, ce Prince ne pouvant souffrir qu'un de ses sujets, d'un aussi grand merite que Guarini, fût au service d'autres Princes. Il se retira ensuite à Padouë, où il eut le chagrin de perdre sa femme en 1590 [*H*]. Deux ans après le Duc de Mantouë l'appella à son service; ce Prince l'envoya d'abord à Inspruck (*a*) négotier quelques affaires à la Cour de l'Archiduc; mais bientôt le Duc de Mantouë le congédia, sur les puissantes sollicitations du Duc Alphonse. Guarini se retira à Rome, mais en 1595 il retourna à Ferrare [*I*], où on le réconcilia encore avec le Duc. Alphonse étant mort en 1597, il arriva de grands changemens à Ferrare, & Guarini prétendant que ses services n'étoient pas récompensés, comme ils auroient dû l'être, quitta Ferrare en 1599, & entra au service de Ferdinand de Medicis, Grand-Duc de Toscane. Ce Prince conçut beaucoup d'estime pour lui, & Guarini avoit sujet d'en espérer beaucoup, sans une facheuse affaire [*K*]. Il retourna à Ferrare, d'où il se rendit à la Cour du Duc d'Urbin, au service duquel il ne demeura qu'un an. Il retourna de nouveau en 1604 à Ferrare; cette Ville l'envoya à Rome, pour féliciter Paul V sur son exaltation au Pontificat. C'est la dernière affaire publique à laquelle il paroisse avoir été employé. Il demeura à Ferrare jusqu'à l'an 1609, allant souvent à Venise pour les procès qu'il avoit. En 1610 il alla à Rome pour deux procès, qu'il termina heureusement. Enfin il s'en retournoit dans sa Patrie, lorsque passant à Venise, il fut attaqué de la maladie dont il mourut, au mois d'Octobre 1612, âgé de soixante-quinze ans. Il étoit Membre de plusieurs Académies, entre autres de celle des *Ricovrati* de Padouë, des *Intrepidi* de Ferrare, & des *Umoristi* de Rome. Guarini n'étoit point Chevalier de l'Ordre de St. Etienne de Ferrare, ni de celui de St. Michel de France, ayant seulement reçu la qualité de Chevalier, ou du Duc Alphonse, ou de quelque autre Prince qu'il a servi, ou auprès duquel il a été en Ambassade (*b*). Il laissa trois fils [*L*]. On trouve un ample Catalogue de ses Ouvrages dans le Tom. XXV des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres* du Pere Niceron. Guarini a rassemblé dans son *Pastor Fido* (*c*) tout ce que la Langue Italienne a de plus délicat, & tout ce que l'amour a de douceurs, de charmes, & de graces; c'est ce qui l'a fait regarder par plusieurs personnes comme extrêmement dangereux pour la Jeunesse. On auroit bon besoin d'une nouvelle Traduction Angloise de cette fameuse Pastorale; celle du Chevalier Fanshaw étant fort insipide & dure, malgré les louanges, que lui a données le Chevalier Jean Denham, qui étoit certainement trop habile Connoisseur en fait de Poësie, pour n'avoir pas apperçu les défauts de cette Traduction; mais l'amitié, sans doute, l'a fait parler comme il a fait. Le Comte de Roscommon a traduit une partie d'une des Scénes, d'une maniére qui ne peut que faire regretter extrêmement qu'il n'ait pas entrepris la traduction de tout l'Ouvrage. Il ne faut pas oublier une plaisante bevuë d'Aubert le Mire [*M*].

(*a*) *Lettere del Sign. Cav. Battista Guarini*, p. 505 Venetia Pr. G. B. Ciotti 1615. in-4.

(*b*) Niceron T. XXV p. 394. Mais il semble que c'est-là une méprise, Guarini insinuant dans une de ses Lettres, qu'il étoit Chevalier de St. Etienne; *non ne have vebbe per degno Cavaliere di Santo Stephano &c. Lettere de' Bat. Guari-*

(*c*) Une des plus rares & des meilleures Editions de cette Pastorale, est celle de Venise in-4. imprimée pour *Gio. B. Ciotti* en 1602 *con le annotationi, e con il compendio trattato dei due Veraci*. Haym dans sa *Notizia* p. 167, marque que c'est la 20 Edition; mais je l'ai devant moi & elle porte 27. Le P. Niceron l'a datée mal de 1598. La plus belle Edition est celle de Londres in-4; procurée par les soins de Mr. Paul Rolli.

leurs revenus, sous prétexte de quelques sommes, qu'ils lui devoient pour des habits, & des frais de Nôces. Son fils, après avoir été neuf mois dans cet état, s'addressa au Duc de Ferrare, le suppliant humblement d'y mettre ordre. Ce Prince commit d'abord l'examen de cette affaire à son premier Conseiller de Justice, qui décida sur le champ en faveur d'Alexandre Guarini. Cette décision piqua le Pere encore plus qu'il ne l'étoit, il crut voir dans cette conduite que le Duc ne se soucioit pas de le ménager, & il lui écrivit une Lettre respectueuse, mais vive, où il lui demandoit son Congé, que le Duc lui accorda, mais en même tems il ne vit pas sans ressentiment le peu de cas que Guarini avoit fait de sa faveur.

[*H*] *Il eut le chagrin de perdre sa femme en* 1590.] Cette perte lui inspira des pensées bien différentes de celles qu'il avoit eues jusques-là, & on présume par ses Lettres, qu'il avoit dessein d'aller à Rome & d'embrasser l'Etat Ecclésiastique. Il en fut cependant détourné par l'honneur que le Duc de Mantouë lui fit de l'appeller auprès de lui (18).

[*I*] *En* 1595 *il retourna à Ferrare.*] Ce fut son fils Alexandre, qui étoit à la Cour de Ferrare, qui ménagea sa paix; mais il eut bien-tôt avec ce fils de nouvelles disputes d'intérêt, qui revinrent encore plusieurs fois dans la suite (19).

[*K*] *Sans une fâcheuse affaire.*] Voici le fait. Baptiste Guarini avoit mené avec lui à Florence Guarino Guarini son troisiéme fils, qui étoit alors âgé de 15 ans, & l'avoit envoyé à Pise, pour y achever ses études. Ce jeune homme y devint amoureux d'une veuve noble, mais pauvre, nommée *Cassandra Pontaderi*, & l'épousa, pendant que son pere étoit à Pise avec le Grand-Duc. Guarini ne l'eut pas plutôt appris, que soupçonnant que le Grand Duc avoit sçu ce mariage, & y avoit même contribué en quelque chose, il abandonna brusquement son service, & retourna à Ferrare. Guarino Guarini étant devenu veuf après la mort de son pere, il se remaria d'une maniére fort avantageuse, & épousa Julie Arioste, d'une des principales familles de Ferrare, dont il eut un fils nommé Joseph, pere d'Alexandre, qui a écrit la vie de notre Auteur (20).

[*L*] *Il laissa trois Fils.*] Alexandre, Jérôme & Guarino. Alexandre fut d'abord au service du Duc de Ferrare, qui l'envoya en Ambassade en Toscane. Il fut ensuite au service des Ducs de Modéne & de Mantouë, qui l'employérent en diverses négotiations étrangéres. Il fut outre cela Camerier secret & Sécretaire d'Etat des Princes; il ne laissa point d'enfans. On a trois Piéces de sa façon. Jérôme, second fils de Baptiste Guarini, quoiqu'homme d'esprit, lui causa plusieurs chagrins par sa conduite irréguliére, & enfin en se mariant, contre sa volonté, à une personne d'une naissance inférieure à la sienne. Il mourut à Milan l'an 1611 sans enfans. Nous avons déja parlé du troisiéme fils (21).

[*M*] *Il ne faut pas oublier une plaisante bevuë d'Aubert Le Mire.*] Il a mis notre Guarini au rang des Auteurs Ecclésiastiques, dans sa *Bibliothéque Ecclésiastique*, à cause du *Paster Fido*, qu'il a supposé être un Livre de piété, où les devoirs des Pasteurs étoient représentés.

(18) Ibid. p. 179.

(19) Ibid. p. 180.

(20) Ibid. p. 181 & 185.

(21) Remarq. [K].

☞ GUDIUS (MARQUARD), en Allemand *Gude*, étoit du Pays de Holstein & nâquit à Rensburg le 1 Février 1635 (*a*). [*A*]. Pierre Gude son pere étoit Bourguemaître de cette Ville, où il fit ses premiéres études, sous Jean Jonsen ou Jonsius [*B*]. Gudius alla ensuite à l'Académie de Jéne, où il étoit en 1654, & où il paroit qu'il passa quelques années [*C*]. En 1657 il eût occasion de faire

(*a*) Molleri *Cimbria Literata*, T. III. p. 282.

[*A*] *Etoit du Pays de Holstein & nâquit à Rensburg.*] Mr. Fabricius (1) critique *Combefis* & *Tillemont* qui ont pris Gudius pour Hollandois; & Cave, qui le qualifie Hambourgeois. Il est mis au nombre des amis *Slesvicenses* de Morhof (2): ce qui a fait conjecturer qu'il étoit de Sleswic, mais on s'est trompé.

[*B*] *Il fit ses premiéres études à Rensburg sous Jean Jonsen.*] C'est ce qu'il nous apprend lui-même (3): *Quem* (Joh. Jonsenium) *olim in his aliisque studiis felicissimum fecutus fueram ante ambulatorem*, &c. Jonsius fut ensuite Con-recteur de l'Ecole de Francfort sur Mein, où il mourut; il étoit aussi du Holstein: il est l'Auteur d'un Ouvrage fort estimé, *De Scriptoribus Historiæ Philosophiæ*, qu'il publia en 1659 (4).

[*C*] *Il étoit en* 1654 *à Jena, où il paroit qu'il passa quelques années.*] Ayant alors lu dans les *Observations* de *Michel Piccart* (5), quelque chose qui l'embarrassoit au sujet d'un passage de *Grégoire de Nazianze* (6), où il est parlé de la *Lance des Spartiates*, il consulta là-dessus Jonsen, son ancien Maître. Celui-ci lui fit une savante Réponse (7), dont il fut si content, que l'année suivante il la fit imprimer à Jena, avec la permission de l'Auteur. Comme il restoit quelques pages de vuides, il y joignit un Fragment d'un Ouvrage que le même Jonsen préparoit. Ce morceau qui traite de *l'ordre des Livres d'Aristote* faisoit partie d'une *Histoire de la Philosophie Peripateticienne*, & l'Auteur l'avoit autrefois communiqué, avec d'autres choses de sa façon, à un Disciple, pour qui il témoignoit par là avoir beaucoup d'estime & de confiance. Gudius dédia tout cela à *Thomas Reinesius*, Bourguemaître & Médecin d'Altenbourg. Cette Epitre Dédicatoire, dattée du mois de Septembre 1655, montre quel étoit dès-lors le goût de Gudius, & le parti qu'il avoit pris dans ses Etudes. Il s'y déchaine contre ceux qui méprisoient les Humanités; & on sent bien que ce n'est pas tant pour faire sa cour à son Patron, qui par l'inclination qu'il avoit lui-même pour les

(1) *Bibl. Græc.* T. V. p. 101.

(2) Joh. Molleri *Prolegom.* sur les deux premiers Tomes du *Polyhistor.* § 20. p. 17. Edit. de 1732.

(3) *Epist. Dedic. ad Reinesium*, dans le *Syntagm. Var. Diss. rarior. ex Mus. J. G. Grævii*, p. 102. (4) *Bibl. Raisonnée* Tom. X. Part. 2. p. 246 & not. (c).

(5) *Observ. Historico-Polit.* Dec. I. Cap. 7.

(6) *Epist. ad Themist.* 179 T. I p. 865. C. *Edit.* 1680.

(7) Qui a été réimprimée dans le *Synt. Var. Diss.* de Grævius. p. 205 & *seqq.*

re connoiſſance à Erford avec le célébre Grævius (b) alors Profeſſeur à Duisburg, qui étoit venu faire un tour dans ſa Patrie. Au mois de Juillet de l'année 1658 il ſe trouva à Francfort au Couronnement de l'Empereur Leopold (c). Il paſſa enſuite en Hollande, où il étoit ſur la fin de l'année 1659, & Jean Frédéric Gronovius le recommanda à Nicolas Heinſius, comme un Jeune-homme d'un mérite diſtingué (d). Au mois de Novembre de cette année il partit de la Haye pour aller voyager avec un jeune homme de qualité & fort riche [D]. Ils allérent à Paris où ils étoient au Printems de l'année 1660, il y fit connoiſſance, auſſi bien que dans les Provinces, avec pluſieurs Savans [E]. Il arriva à Toulouſe le 15 Octobre 1661, & y tomba d'abord malade, auſſi bien que ſon Eléve. Gudius en fut quitte pour garder le lit cinq jours; mais les Médecins deſeſpéroient de la vie de ſon Eléve nommé *Schaz*, qui néanmoins ſe trouva hors d'affaires dans une quinzaine. Peu de jours après, quoiqu'ils ne fuſſent pas entiérement remis, ils partirent pour l'Italie; où ils demeurérent pendant toute l'année 1662 & une partie de 1663. Gudius y vit un grand nombre d'illuſtres Savans, à Rome, *Ottavio Falconieri* & *Leon Allatius* (e); à Florence, *Antoine Magliabecchi* & *Charles Dati* (f); à Capouë, *Camillo Pellegrino* & *Charles Offredi* (g). Il connut auſſi en Italie le célébre *Ezechiel Spanheim* [F], qui y voyageoit à peu près dans les mêmes vuës que Gudius. Ce dernier mit bien ſes voyages à profit [G]. Etant repaſſé en France il y reſta juſqu'à la fin de l'année 1663

(b) Gudii & Dati Virgr. ad Gud. E pist. à Burm. Edit. Ep. XIX. p. 22.

(c) Gud. Epist. XIII. p. 14. Cette Lettre eſt ſans date, mais on ne peut douter qu'elle n'ait été écrite en 1659, puiſqu'il y parle de ce voyage, comme fait l'année précédente.

(d) Syllog. Epiſt. Burm. T. III. Ep. 117. p. 199. cette Lettre eſt du Déc. 1659.

(e) Syllog. Epiſt. Burmann. T. V. Ep. 420. p. 460. Gud. Epiſt. VII. p. 10.

(f) Epiſt. ad Gud. XXVI-XXX.

(g) Ibid. XXXI. XXXII. & Gud. Epiſt. IV. & Epiſt. ad Gud. XXV.

les Belles-Lettres. Il témoigne une grande reconnoiſſance à Reineſius, de ce qu'entr'autres honnetetés qu'il avoit reçuës de lui, l'étant allé voir ſix mois auparavant, il étoit revenu avec un préſent de ſix Exemplaires de ſon *Traité de Deo Endovellico* (8), qu'il avoit cherché par tout ailleurs inutilement. Peu de tems après il lui envoya des vers à ſa louange, qu'il avoit fait imprimer. Reineſius l'en remercia dans une Lettre du 23 Novembre (9), mais enſorte qu'il trouvoit l'encens trop fort, & qu'il témoignoit ne le recevoir, que comme une marque de l'amitié qu'avoit conçuë pour lui le Panégyriſte. On voit par cette Lettre que Gudius ſe méloit déja de rechercher les anciennes Inſcriptions, car Reineſius lui donne les éclairciſſemens qu'il avoit demandé ſur quelques-unes (10). Gudius entretint ce commerce de Lettres pendant qu'il fut à Jena, où il étoit encore en 1656; car on voit qu'en ce tems-là il prioit Reineſius (11) de lui communiquer ſes lumiéres ſur *le Culte des Reliques*. L'année ſuivante il compoſa & ſoutint en public (12) ſous la préſidence de *Jean André Boſius*, une Diſſertation, *De Clinicis ſive Grabatariis veteris Eccleſiæ*.

[D] *Il partit de la Haye pour aller voyager avec un jeune homme de qualité & fort riche.*] Gudius étoit venu chercher fortune dans les Provinces-Unies (13). Il y avoit alors dans ſa Patrie de grandes brouilleries, & ſes affaires domeſtiques en ſouffroient. Cependant ſes Parens vouloient l'y rappeller, pour lui procurer, à quelque prix que ce fût, un Emploi à la Cour, & l'engager à laiſſer-là des Etudes ſtériles, comme celles auxquelles il s'étoit donné, & qui ne leur paroiſſoient qu'un frivole amuſement. Mais il refuſa conſtamment de ſuivre leur volonté. Il aimoit mieux, diſoit-il lui-même, ſe contenter d'un ſalaire annuel, quel qu'il fût, & continuer à cultiver en repos ſes chéres Muſes, que de laiſſer ſes Etudes imparfaites, pour s'engager au ſervice de gens très-corrompus: *Malo cujuscumque mercede parta Muſas mihi meas illibatas adhuc atque integras eſſe, quam immaturas orbitati & libidini corruptiſſimorum hominum locare.* Grævius lui avoit fait eſpérer une condition à Duiſburg. Il le prie inſtamment dans deux de ſes Lettres (14) de s'y employer avec ardeur, ſans dire ce que c'étoit; il paroit ſeulement que la condition n'étoit pas fort avantageuſe. Mais l'affaire manqua (15), & il eut bien dequoi s'en conſoler. Il ſe préſenta d'ailleurs amplement dequoi choiſir. Les Magiſtrats d'Amſterdam, après bien des délibérations, lui offrirent une ſomme aſſez conſidérable, pour l'engager à mettre en ordre & à revoir les Remarques du ſavant *Blondel* ſur les *Annales de Baronius*. On lui avoit déja envoyé à ſon logis l'Exemplaire, & on lui faiſoit eſpérer dans la ſuite une Chaire de Profeſſeur dans l'Ecôle Illuſtre de cette Ville. Sur ces entrefaites il reçut une Lettre de Gronovius, par laquelle on lui propoſoit de la Haye d'aller voyager en France, en Italie, & autres Pays de l'Europe, comme Gouverneur d'un Jeune-Homme de qualité & fort riche. Il courut auſſi-tôt à la Haye pour accepter le parti, & conclure le marché. On lui promit, tous frais faits, de bons gages, & un Valet à ſa diſpoſition. Il remercia alors Meſſieurs d'Amſterdam, avec qui il n'étoit pas encore bien engagé. Quand il fut de retour à Amſterdam, il y trouva une Lettre d'Alexandre Morus, qui lui offroit une condition à Saumur, où il ſeroit chez le célébre *Amyrauld*, pour enſeigner l'Hiſtoire Ancienne à deux jeunes Seigneurs, des plus conſidérables de France, avec ſix-cens Livres d'appointemens, & cent pour ſon Voyage. On lui avoit auſſi mandé du Holſtein d'y revenir, pour une bonne occaſion qui ſe préſentoit de voyager, & qu'il attendoit depuis longtems. Mais il préféra la condition de la Haye. Son Eléve s'appelloit *Samuel Schas*. Dans une Lettre d'un Conſeiller de Toulouſe (16), il eſt appellé *Samuel Schas*, *Gandenſis*, cela ſemble marquer qu'il étoit de Gand, quoiqu'il eût fallu dire *Gandavenſis*. Si cela eſt, & qu'il n'y ait pas faute, ou que ce Savant n'ait pas mal retenu le nom de la Patrie de *Schas*, il faut que la famille de celui-ci ſe ſoit paſſé en Hollande, où il avoit des Parens; au reſte il eſt bon de remarquer, que Grævius & Heinſius expriment ſon nom habillé à la Latine, par *Schaſſius* (17).

[E] *Il fit connoiſſance à Paris, auſſi bien que dans les Provinces, avec pluſieurs Savans.*] Il ſe lia en particulier avec Menage (18), auquel il communiqua quelques Obſervations ſur Diogéne Laërce (19), pour lequel Menage préparoit ſon grand Commentaire. Gudius cherchoit par tout ceux dont l'entretien lui pouvoit être utile pour le but de ſes Voyages; & ſes Amis de Hollande ne manquoient pas de lui fournir là-deſſus des inſtructions & des recommandations. Il vit à Toulouſe un Conſeiller au Parlement, nommé *Bernard de Medon*, avec qui Heinſius avoit commerce; il fit auſſi connoiſſance avec *Pierre de Marca*, alors Archevêque de Toulouſe, & *Henri de Valois*; ces deux Savans l'engagérent à publier un Ouvrage de St. *Hippolyte* Martyr qui n'avoit point encore paru (20), intitulé *Démonſtration touchant l'Antechriſt*, Ἀπόδειξις περὶ τοῦ Ἀντιχρίστου, Paris 1661 in-8. Gudius fit imprimer cette Piéce ſur un Manuſcrit de Rheims, & un autre d'Evreux. A cette occaſion le P. Combefis (21), fait un bel éloge de notre Gudius, *Prodiit*, dit-il, *cum ſuperiori ingenuus ſupraque ætatem eruditus ac litterarum avidus adoleſcens Marquardus Gudius* τοῦ νόθου *tituli ſuſpectum Hyppolyti opus, ſicque antiquo Epiſcopo dignum & Martyre*. Mr. Fabricius (22) remarque que Cave s'eſt trompé en diſant, que Gudius a publié le Commentaire de St. Hippolyte ſur le Livre de Suſanne.

[F] *Il connut auſſi en Italie le célébre Ezechiel Spanheim.*] Ce Savant nous a appris lui-même une particularité ſur ce ſujet (23). Un jour qu'ils étoient enſemble à Rome, ſe promenant avec Falconieri, dans les jardins du Palais Juſtiniani, ils eurent une diſpute honnête & agréable ſur la queſtion, *Quelle Etude eſt la plus utile pour l'éclairciſſement de l'Hiſtoire Ancienne & des Belles Lettres, celle des Médailles, ou celle des Inſcriptions?* Spanheim tenoit pour la premiére, & Gudius pour la ſeconde; cependant il n'y avoit pas entre eux au fond une grande différence de ſentimens, à ce que nous apprenons de Spanheim lui-même.

[G] *Ce dernier mit bien ſes Voyages à profit.*] On en peut juger, parce qu'il écrivoit lui-même à Heinſius, dans une Lettre (24) dattée de Florence le 16 Décembre 1662. En voici un Extrait de la traduction de l'habile homme, auquel nous ſommes principalement redevables de cet Article (25). „ Pour ne pas parler, *dit Gudius*, de la peine „ que j'ai priſe à copier ou collationner certains Au„ teurs, je ne ſaurois vous cacher la joye que j'ai, de ce „ que nous apportons, en partie de Rome & de Naples, „ en partie de Milan, un aſſez bon nombre d'anciens Ma„ nuſcrits, achetés ſans beaucoup marchander. Mainte„ nant que je deſire de plus en plus avec ardeur d'en dé„ terrer ou d'en tirer de leur cachette tout autant que je „ pourrai, je n'épargne pour cela ni ſoins, ni dépenſes; „ &, pour vous apprêter à rire de ma hardieſſe, je vous „ dirai que, quand il s'agit d'acheter de telles raretés, „ je défie les *Créſus* . . . . . Nous partirons d'ici en peu „ de jours, & nous faiſons notre compte de paſſer en ce „ pays le reſte de l'Hiver, & de partager notre tems & „ nos plaiſirs Littéraires entre les autres Villes, de ma„ niére que nous en réſerverons la plus grande partie pour „ Veniſe & pour Milan. J'eſpére, s'il plait à Dieu, de „ retourner à Paris au Printems prochain; & pour ne pas „ manquer de voir toutes les perſonnes célébres par leur „ ſavoir, je tâcherai d'aller à Dijon d'un & d'autre côté, „ puis delà à Caen . . . . . Pour ce qui eſt des autres Sa„ vans que j'ai connus à Rome (outre Falconieri & Allatius) nous en parlerons quelque jour enſemble, avec „ plus de loiſir & de liberté, quand j'aurai l'honneur de „ vous revoir. Vous n'ignorez pas, que les Marbres ſer„ vent plus aujourd'hui, que les Habitans de Rome, à y „ acquérir des connoiſſances particuliéres de l'Antiquité „ Romaine. Pour moi, en viſitant avec ſoin les reſtes & „ les ruïnes de cette Ville immortelle, je me ſuis princi„ palement attaché, avec un ſoin & un plaiſir ſingulier, à „ chercher & à examiner les Inſcriptions anciennes. J'ai „ toujours cru, que, parmi toutes les curioſités des An„ tiquaires, il n'y a rien qui répande plus de lumiéres ſur „ les Auteurs Latins. Je ne me repens point juſqu'ici ni „ d'avoir été dans cette penſée, ni de l'attention que j'ai „ eüe à rechercher ſoigneuſement, dans tous mes Voya„ ges, ces ſortes de Monumens. J'ai raſſemblé en paſſant, „ & cela non ſans choix, quelques milliers d'Inſcriptions „ anciennes. J'ai corrigé en même tems ſur les Originaux „ le Recueil de Gruter, en une infinité d'endroits, qui

„ étoient

(8) Publié à Altenbourg en 1655. & réimprimé dans le même *Syntagme* de *Grævius* p. 81 & *ſuiv*.

(9) *Ad Gud. Epiſtol.* Ep. I. p. 28. 37.

(10) Voy. Epiſt. IV. p. 40.

(11) *Epiſt. ad Gud.* II. III. IV.

(12) Gudii *Epiſt.* XIX. p. 20. *Confer.* Burmann. *Syllog. Epiſt.* T. IV. Ep. XII. XIII.

(13) Gud. Epiſt. XIX. p. 21.

(14) *Epiſt.* XIX & XX.

(15) *Epiſt.* XXI. p. 24. 25.

(16) *Syllog. Epiſt. Burm.* T. V. p. 614.

(17) *Bibl. Raiſonn.* loc. cit. p. 212. n. (v).

(18) Voy. deux Lettres à Ménage miſes après la Préface des *Epiſt. Marq. Gud.* publiées en 1697.

(19) Menage en a inſéré la plupart dans ſon Commentaire. Voy. par exemple ſur L. III. § 10. p. 142. & *ſuiv*. Edit. *Amſtelod.*

(20) *Gud.* Epiſt. XIV. p. 17.

(21) *Bibl. Concion.* T. I. p. 19. *Apud* Fabricium *Bibl. Græc.* T. V. p. 203. not. (g).

(22) Ibid.

(23) *De Præſtantia & uſu Numismat.* Diſſ. IX. Init. XIII. *Nov. Edit.* T. II. p. 512.

(24) *Gud.* Epiſt. VII. p. 8-10.

(25) *Bibl. Raiſonn.* loc. cit. p. 215-217.

1663 [*H*]. Gudius, en partant de Hollande pour ses Voyages, avoit prié ses Amis d'avoir l'œil aux occasions qui pourroient se présenter, de lui procurer à son retour quelque nouvelle condition, ou quelque établissement. Nicolas Heinsius, fort attentif à ses intérêts, lui avoit ménagé dès l'an 1662 la place de Gouverneur des enfans du Chancelier de Suéde (*h*); mais l'incertitude où l'on étoit du tems de son retour, fit croire à Heinsius qu'on avoit jetté les yeux sur quelqu'autre. L'année suivante 1663, pendant que Gudius étoit à Paris, on lui offrit de Duisburg une Chaire de Professeur dans cette Université (*i*). Mais *Schaz*, Eléve de notre Savant, le dissuada d'accepter cettte vocation [*I*], voulant aller avec lui parcourir toutes les Bibliothéques d'Allemagne, comme ils avoient fait celles de France & d'Italie. Avant leur départ Isaac Vossius suscita une affaire à Gudius, qui ne fait pas honneur au premier [*K*]. Il paroît que Schaz & Gudius firent un voyage en Angleterre peu de tems après leur retour de Paris (*k*). Ils partirent au mois de Juillet 1664 pour le Holstein, & en passant à Munster, ils portérent une Lettre de recommandation de Gronovius (*l*) à Bernard Rottendorf, Savant de ses Amis, & qui avoit une belle Bibliothéque. Ils étoient de retour à la Haye au commencement de Décembre 1664 (*m*), où il passa les année suivantes (*n*), sans qu'on puisse dire s'il ne fit pas quelques courses pendant ce tems-là. En 1668 il fut appellé pour être Professeur dans l'Ecole Illustre de Deventer, mais il refusa encore cette Vocation (*o*). On lui offrit la même année une Chaire de Professeur en Belles-Lettres à Amsterdam, qu'il refusa aussi [*L*], c'étoit au mois de Décembre 1668. Il se disposoit alors à aller avec Schaz dans le Holstein (*p*), mais ils ne partirent que vers le mois de Mars 1669. Ils en étoient de retour vers la fin de l'année [*M*]. Il y a de l'apparence que Gudius demeura en Hollande jusqu'en l'année 1671; qu'il se fixa dans sa Patrie, sans se séparer néanmoins de son Eléve, avec qui, depuis longtems, il vivoit sur le pied d'Ami intime. Heinsius mande à Ezéchiel Spanheim dans une Lettre du 26 Août 1671 (*q*) que Gudius avoit été fait Conseiller & Bibliothécaire du Duc de Holstein; & dans une autre Lettre, du 12 Juin 1672, écri-

(*h*) *Sylleg. Epistol. Burmann.* T. III. *Epist.* 181. p. 484.
(*i*) Ibid. *Epist.* 390. p. 496.
(*k*) *Sylleg. Epist. Burm.* Tom. III. *Ep.* 197. p. 509. 510.
(*l*) *Epist. ad Gud.* XXXVIII. p. 72. 73.
(*m*) Gud. *Epist.* IX.
(*n*) Voy. *Sylleg. Epist. Burm.* T. V. *Epist.* 372. p. 200. *in fin.* & *Ep.* 441. p. 509.
(*o*) Gud. *Ep.* XVIII. Cette Lettre est du 15 May 1668, & s'adresse aux Curateurs.
(*p*) *Epist. ad Gud.* XIII. p. 42.
(*q*) Il paroit qu'il n'y a point de faute dans la datte de cette Lettre, en ce que Heinsius y parle d'un Abbé Italien, qu'il nomme *Passiatichus*, comme étant à la Haye. Or il dit la même chose dans une autre Lettre à Falconieri, du mois de Sept. 1671. *Sylleg. Ep. Burm.* T. V. *Ep.* 467. p. 146.

„ étoient ou tronqués, ou fort corrompus. Le séjour de „ Naples ne m'a pas peu servi à enrichir à cet égard mes „ Recueils. J'ai tiré quelque chose du lieu de naissance de „ votre Poëte (26), & d'autres regions, que j'ai fouillés „ avec un désir insatiable. J'ai aussi séjourné pour cet effet plusieurs jours à Capoue, où je fus aidé par l'honnêteté de Camille Pellegrino, votre Ami, très honnête „ homme, & fort versé dans les Antiquités de sa Patrie, &c.

[*H*] *Etant repassé en France, il y resta jusqu'à la fin de l'année* 1663.] Cela paroît par deux Lettres d'Emeri Bigot (27), avec qui Gudius avoit fait autrefois connoissance en Allemagne (28): ce Savant lui parle, entre autres choses, du Livre de Leon Allatius *De Simeonibus*, qui parut en 1664, & d'une nouvelle Edition qu'on attendoit du *Phédre* de Tannegui le Févre, laquelle vit le jour en 1665. Bigot attendoit aussi alors *les Catalogues que Gudius lui avois promis des MSS. qu'il avoit apportés d'Italie, & des Livres imprimés doubles qu'il avoit; de plus* il le prioit de *lui mander, s'il ne songeoit point à faire imprimer quelque chose.*

[*I*] *Schaz ... le dissuada d'accepter cette vocation.*] Heinsius, qui eut avis de l'offre qu'on faisoit à Gudius, écrivit à Gronovius, pour qu'il dissuadât leur Ami commun d'accepter pour l'heure ce poste. Il valloit mieux, disoit-il, pour Gudius, de faire un second Voyage, avec quelque autre Jeune Homme; dequoi il trouveroit aisément l'occasion: & il en indiquoit même un qui étoit actuellement en Hollande (29), dont le Pere, Jean Leiencroon, Gentilhomme Suédois, sembloit souhaitter de donner Gudius pour Conducteur à son Fils. Au défaut de cette condition, Heinsius croyoit qu'il s'en présenteroit aisément quelque autre: il conseilloit même à Gudius de se fixer pour un ou deux ans en Hollande, & d'y publier quelque Ouvrage, pour se faire mieux connoître dans le Monde Savant. Grævius n'étoit pas de même sentiment, à l'égard de la Vocation de Duisburg. Il pressoit fort Gudius de l'accepter, lorsque celui-ci étant de retour en 1664 fut appellé dans les formes. Gudius, pour s'en excuser (30) auprès de lui, lui représenta, que le changement total de ses affaires ne lui permettoit pas de prendre ce parti, qu'il ne méprisoit pas d'ailleurs. *Schaz* aimoit beaucoup les Lettres: Gudius n'avoit pas manqué sans doute de fortifier cette inclination en lui, & il avoit su d'ailleurs, par des maniéres engageantes, s'insinuer bien avant dans son esprit. Ce jeune Homme résolut de passer sa vie dans l'Etude (31), & d'être avec Gudius, autant qu'il le pourroit, ce qui l'obligea à détourner celui-ci d'accepter le parti qu'on lui offroit.

[*K*] *Isaac Vossius suscita une affaire à Gudius, qui ne fait pas honneur au premier.*] On y voit combien *Schaz* aimoit Gudius, & en même tems dequoi sont capables certains Savans; voici le fait (32). Vossius, jaloux au dernier point de voir une grande quantité de richesses litéraires entre les mains de Gudius, jouoit deux personnages différens, bien indignes d'un Homme de Lettres. D'un côté, quand il parloit à Gudius, il méprisoit tout cela; & quelquefois, en présence même de Gronovius, il disoit d'un air dédaigneux, que Gudius n'avoit lui-même collationné aucun Manuscrit, qu'il se servoit toujours pour cela de Copistes ou de Sécretaires: que, s'il se présentoit quelque Acheteur, il vendroit, même à bas prix, & pour un morceau de pain, tout ce qu'il avoit. D'autre côté, il disoit en particulier à *Schaz*, comme si celui-ci l'eût ignoré, que c'étoit un trésor inestimable, il l'exhortoit fortement à ne pas être la duppe de Gudius, & à se bien garder de laisser en don, comme des choses de néant, de si grandes raretés, à un Etranger, qui au premier jour s'en retourneroit dans sa Patrie, pays de sots & d'ignorans (33). Là-dessus *Schaz* lui répondit que tout étoit à Gudius, que pour lui, il n'avoit rien à y prétendre. „ Bon, reprit Vossius, en „ riant de toutes ses forces: c'est de votre argent que tout „ cela a été acheté. Ne vous laissez pas séduire à une „ vaine ambition de témoigner votre amitié & votre re„ connoissance à cet homme, en vous privant, & en mê„ me tems la Hollande, de choses si rares, & de si grand „ prix: vous êtes d'ailleurs assez riche pour satisfaire vo„ tre bonne volonté envers lui de quelque autre maniére. „ Croyez-moi, associons-nous, & faisons ensemble une „ Bibliothéque de Manuscrits, dont nous jouïrons en com„ mun pendant notre vie; & après notre mort, par un „ exemple rare dans ces Provinces, nous léguerons au „ Public cette belle Bibliothéque, par où nous acquerrons „ une grande gloire." Mais Vossius eut beau dire, & revenir trois ou quatre fois à la charge, il n'avança rien. Quand il vit Schaz inflexible, il s'addressa à un Frere que celui-ci avoit, & l'avertit de prendre garde à lui; que Schaz & Gudius tramoient de concert les moyens de faire ensorte que cet Etranger emportât chez lui des choses aussi précieuses en elles-mêmes, & achetées bien cher de l'argent qui appartenoit à lui & à son Frere; car ils n'avoient pas encore fait le partage de leurs biens. Mais cela ne servit encore de rien pour le but que Vossius se proposoit; il ne fit que donner lieu à un procés entre les deux Freres. L'Eléve de Gudius n'avoit que deux ans moins que l'autre. Celui-ci prétendit être le Tuteur perpétuel de son Frere, & ne vouloit ni le laisser maître de lui-même, ni lui remettre sa part de l'Hérédité commune. Mais il fut débouté de ses prétentions, & Gudius aida beaucoup le Cadet de ses soins & de ses conseils (34). Vossius enragé de voir toutes ses machines démontées, remua ciel & terre pour mettre mal Gudius dans l'esprit des Seigneurs de la Haye, & de quelques-uns de la Cour de Hollande. Mais ces mauvaises impressions, qui éclattérent dans le tems que Gudius passoit en Angleterre, s'évanouïrent bientôt après. Il paroît que Schaz eut encore un autre procés, qui étoit peut être une suite du précédent, & pour lequel on voit Gudius solliciter dans quelques-unes de ses Lettres (35). Il se plaint aussi en l'année 1665 (36) des occupations que lui donnoient les chicanes du Barreau, faites à son cher Ami.

[*L*] *On lui offrit la même année une Chaire de Professeur en Belles-Lettres à Amsterdam, qu'il refusa aussi.*] Grævius, depuis quelques années Professeur à Utrecht, fut sollicité en 1668, à deux reprises, par Messieurs d'Amsterdam, qui lui offroient une Chaire de Professeur en Belles-Lettres dans leur Ecole Illustre, avec trois mille florins d'appointemens. Mais on le retint à Utrecht. A son refus Messieurs d'Amsterdam recherchérent notre Gudius (37), qui les remercia aussi, avec d'autant moins de peine, qu'on ne lui vouloit pas faire d'aussi bonnes conditions, à beaucoup près. Quelque avantageuses qu'elles eussent été en elles-mêmes, Gudius avoit grande raison de les rejetter, si on ne l'avoit voulu établir Professeur que par essai, comme l'on fit Henri Meibom, qui fut congédié au bout d'un an (38).

[*M*] *Ils en étoient de retour vers la fin de l'année.*] C'est ce qui paroît par une Lettre qu'Emeri Bigot écrivit à Gudius, à Amsterdam, dattée du 4 Janvier 1670 (39). Ce Savant, qui souhaittoit fort d'entretenir avec lui un commerce de Lettres plus fréquent, lui mandoit bien des nouvelles litéraires, & surtout une qui l'intéressoit, savoir que le Pere *Combefis* faisoit imprimer l'*Hippolyte* avec une Traduction Latine, pour le joindre à sa *Bibliothéque des Peres*. Comme il étoit des Amis de ce Jacobin, il offroit à Gudius, si celui-ci avoit quelques Notes à ajoûter, d'en-

(26) *Sulmo*, appellée aujourd'hui *Sulmona*, mais qui a été depuis engloutie par un tremblement de terre, en 1706, étoit la Patrie d'*Ovide*, sur les Ouvrages duquel on sait que Nicolas Heinsius a fort travaillé.
(27) *Epist. ad Gud.* XXXV. XXXVI. p. 69. *& seqq.*
(28) Gud. *Epist.* II.
(29) *Sylleg. Epist. Burm.* Tom. III. *Ep.* 184. p. 483.
(30) Gud. *Epist.* XXII. p. 27.
(31) *Sylleg. Epist. Burm.* Tom. III. *Ep.* 191. p. 503. 504.
(32) Idem Ibid. *Ep.* 197. p. 509. 510.
(33) *Peregrina, prope diem Vervinum in patriam itura.*
(34) *Voy.* Gud. *Epist.* VIII. IX. XI. XII. XXII. &c.
(35) *Epist.* VIII. IX. XI.
(36) *Epist.* XXIII.
(37) *Sylleg. Ep. Burm.* T. IV. *Ep.* 17. p. 77. & *Epist. ad Gud.* XIII. p. 43.
(38) Le Clerc *Bib. Chois.* Tom. XXII. p. 105. 106.
(39) *Epist. ad Gud. Ep.* XXXV. p. 70. 71.

écrite à Falconieri (r), il lui apprend que Gudius s'étoit marié. Il y a cependant quelque difficulté à l'égard du tems auquel Gudius eut un Emploi à la Cour de Holstein [N]. En l'année 1674 il fut envoyé par son Prince à la Cour de Danemarc (s). L'année suivante Schaz mourut dans le Holstein, & fit Gudius son principal Héritier [O]. Au commencement de l'année 1678 Gudius fut disgracié de son Prince (t) sans retour, & cela lui causa un grand chagrin; quoiqu'il eût assez dequoi se consoler dans son goût pour les Lettres, & dans les moyens qu'il avoit de se passer d'Emplois; mais il y a de l'apparence qu'en passant par les honneurs il y avoit pris goût, & que ses richesses n'avoient pas diminué son ambition. Quoi qu'il en soit, il eut dequoi se satisfaire, puisqu'il passa au service du Roi de Danemarc, dont il devint Conseiller; on ne sait pas precisément en quel tems arriva ce changement de fortune. En 1679 Gudius se trouvoit à Munster (u) lors de l'élection du Successeur de Ferdinand de Furstenberg. Il mourut le 26 Novembre 1689 (w), & laissa un fils & deux filles. Mr. Le Clerc dit (x) avoir vu à Amsterdam son fils, *qui ne manquoit pas de bon sens.* Gudius laissa une très-grande & très-curieuse Bibliothéque, que Morhof (y) apppelle *la Reine des Bibliothéques des Particuliers.* Ses Manuscrits & autres Raretés Literaires ont passé dans la Bibliothéque du Duc de Wolfenbuttel, & ce fut le célébre Leibnitz qui procura cette acquisition, étant allé pour cet effet dans le Holstein en 1710 (z). Pendant que Gudius demeura en Hollande, & depuis qu'il fut de retour chez lui, on attendit toujours qu'il publiât divers Ouvrages, mais il passa sa vie à promettre sans rien tenir. On l'a même taxé d'avoir été peu communicatif de ce qu'il possédoit (aa); mais ce reproche n'est pas fondé, puisque Gronovius, Grævius, Vossius, Heinsius se sont servis de Manuscrits, ou de Collations qu'ils tenoient de lui. On a publié quelques Ouvrages de sa façon depuis sa

(r) *Syllog. Epist. Barm.* Tom V. *Ep.* 475. p. 151.

(s) Idem T. IV. *Ep.* 244. p. 116.

(t) Idem *Epist.* 460 p. 126. & *Epist.* 470. p. 134.

(u) *Epist. ad Gud.* XVI. p. 54.

(w) *Acta Erudit. Lips.* Ann. 1697. p. 140.

(x) *Bibl. Chois.* T. IV. p. 268.

(y) *Polyhistor* L. I. Cap. VII. § 47.

(z) *Act. Erud. Lips.* Ann. 1710. p. 468.

(aa) *Add. in Morhof. Polyh.* L. IV. Cap. VII. § 5. p. 801. Edit. 1732.

d'engager l'Editeur à les publier dans cette nouvelle Edition. Il ne paroît pas que Gudius ait profité de ces offres.

[N] *Il y a cependant quelque difficulté à l'égard du tems auquel Gudius eut un Emploi à la Cour de Holstein.*] Jean Scheffer, parlant de lui, dans une Lettre du 6 Septembre 1672 (40), ne le qualifie que *Clarissimus Gudius.* En 1673 (41) au mois d'Avril Bosius le félicite de l'Emploi très-relevé dont il a été revêtu à la Cour du Duc. Heinsius même reçut d'Allemagne une Lettre (42) dattée du 17 Avril 1673, dans laquelle on lui demande des nouvelles de Gudius, le supposant toujours en Hollande: & il y répondit l'année suivante (43) que la Cour de Holstein avoit attaché Gudius à son service. Deux Savans d'Allemagne, écrivant à Gudius en 1672 & 1673 le traitent d'*Excellence*, ou de *Vir Amplissimus* (44). Peut-être qu'il ne fut d'abord que Bibliothécaire, avec un titre honoraire de Conseiller (ce qui est assez commun en Allemagne) & qu'ensuite le Duc de Holstein le fit Conseiller Privé.

(40) *Epist. ad Gud.* XXII. p. 61.

(41) Ibid. *Epist.* VI. p. 42.

(42) De Christ. Daumium. *Syll. Epist. Barm.* Tom. V. *Ep.* 188. p. 215.

(43) Ibid. *Epist.* 189. p. 218.

(44) *Epist. ad Gud.* XXI & XXIII.

[O] *L'année suivante Schaz mourut dans le Holstein & fit Gudius son principal Heritier.*] Schaz avoit fait son Testament depuis plusieurs années; & en partant pour le Holstein, il l'avoit laissé à un de ses Parens, *Albert Nirop*, Conseiller (on ne dit pas de quelle Cour de la Haye). Au mois de Décembre 1675, on apprit que Schaz étoit mort; le Testament fut ouvert. On vit qu'il donnoit la plus grande partie de ses biens à Gudius: au reste il faisoit des Legs à Gronovius, mort depuis, à Heinsius, & à quelques autres Savans, dont chacun devoit avoir trois mille florins. Heinsius, dans une de ses Lettres (45), donne à entendre que Nirop avoit engagé Schaz à faire son Testament, & à le mettre lui-même au nombre de ses Héritiers principaux: mais celui-ci en fut la duppe: car Schaz avoit depuis fait un autre Testament dans le Holstein, où l'on eut lieu d'abord de soupçonner qu'il avoit changé une partie de ses dispositions. On n'eut pas plutôt ouvert celui de la Haye, qu'il vint des Lettres du Magistrat, par lesquelles on sommoit Nirop, & les Parens paternels de Schaz, de se rendre dans le Holstein par eux-mêmes, ou par Procureur, le 6 du mois de Janvier suivant, pour voir ouvrir le Testament du Défunt. Il se trouva que les Legs faits à Grævius & à Heinsius, apparemment aussi aux autres Savans, avoient été révoqués, aussi bien que la part de l'Hérédité assignée à Nirop par le premier Testament. Ce Sénateur en fut si chagrin, qu'il en mourut, dit-on, après avoir à peine lu la Copie du Testament. Le gros lot resta à Gudius, & ses deux Amis, frustrés du Legs, ne doutérent point que ce ne fût lui, qui, pour ne partager avec personne, avoit porté Schaz à les révoquer. Il fut l'Héritier unique. Voici comment Grævius raille sur ce sujet, en écrivant à Heinsius (46). „ Notre Ami vraiment ne s'est pas uniquement amusé à cultiver nos chéries Lettres: il sait l'art non seulement de corriger les „ anciens Manuscrits, mais encore d'en faire de nouveaux, qui lui sont infiniment plus utiles, & qui enseignent beaucoup mieux à battre de la Monnoye d'Or, „ & d'Argent, que tous les Fondeurs du monde n'ont jamais fait. Qu'on vienne desormais reprocher aux Critiques, leur attachement à des choses vaines, qui ne „ servent de rien ni à eux, ni à autrui. Gudius a bien „ justifié d'une telle accusation cet Art très-noble. . . . „ Les Marchands les plus avides de gain, peuvent à peine, après plusieurs années de tracas & de fatigues, amasser autant d'argent, que la Critique en a fait gagner „ en peu de tems à ce Savant, pour le récompenser avec „ largesse des soins qu'il avoit pris de la cultiver. Que „ ceux de la Haye, qui vouloient attraper la Succession, „ crévent tant qu'ils voudront, notre Ami se moque des „ vains empressemens des autres, & jouit avec joye de ce „ qu'il a acquis." Heinsius, à qui Grævius répondoit ainsi, avoit défié (47) tous les gens les plus versés dans la Chicane du Barreau, de mieux réussir dans leur métier que n'avoit fait Gudius. Cependant les Parens du Défunt ne laissérent pas l'Hérédité à Gudius sans contestation, & ils tachérent de lui enlever au moins une partie de la proye (48). Mais ils eurent beau faire, le dernier Testament subsista, quoique les intéressés eussent obtenu (49) des Lettres de Leurs Hautes Puissances pour leur Résident à Hambourg. Ils firent seulement des affaires à Gudius, autant qu'ils purent, au sujet des biens de la Succession qui se trouvoient en Hollande, ce qui dura quelques années. Apparemment que Schaz avoit emporté dans le Holstein la meilleure partie de ses richesses. Heinsius, dans une Lettre écrite cette même année 1676, où l'affaire du Testament fut débattue, dit que depuis que Gudius avoit eu cette riche succession de son Eléve, il avoit rompu tout commerce avec les Savans de Hollande. Pendant l'Eté de 1678 Grævius fit un voyage en Allemagne, & lorsqu'il fut à Hambourg Gudius voulut absolument qu'il logeât chez lui. Là (50), comme il en étoit convenu avec Heinsius; il tâcha d'engager Gudius, par des cajolleries, à leur payer volontairement les Legs que Schaz leur avoit faits par le Testament révoqué. Gudius promit de les satisfaire, dès qu'il seroit débarrassé des procès qu'il avoit en Hollande pour les restes de sa Succession: il pria seulement Grævius, de ne rien dire, non plus qu'Heinsius, de ce qu'il leur faisoit espérer. Grævius ne compta pas beaucoup sur ces belles paroles, & il paroît qu'elles n'eurent aucun effet. Car en 1679, faisant des complimens à Heinsius de la part de Gudius, qui les prioit même l'un & l'autre de le venir voir, il parle ainsi (51) „ Si vous „ m'en croyez, vous ne demeurerez pas en reste avec lui „ d'honnêtetés, du moins pour les complimens; de peur „ que vous ne donniez lieu de croire, que, parce qu'il „ vous a enlevé une somme d'argent, qui n'est pas fort „ considérable, vous avez conçu une haine implacable „ contre un homme qui tient le premier rang parmi ceux „ de ce pays-là, dans la connoissance des Lettres, que „ nous cultivons & admirons nous-mêmes. Mais vous „ ferez là-dessus ce que vous jugerez àpropos." Ce sont-là des sentimens qui font honneur à Grævius. On ne peut pas dire la même chose du ressentiment de Heinsius. Cependant il paroît par diverses Lettres (52), que comme Gudius cherchoit à se raccommoder avec Heinsius par des civilités qui ne lui coutoient rien, Heinsius aussi le paya de même monnoye. Pour Grævius, on voit par quelques Lettres, que, nonobstant le sujet de plainte qu'il avoit, il rendoit service à Gudius en Hollande, au sujet des affaires de la Succession. J'ai voulu rapporter tout ce qui avoit quelque rapport à cette affaire, parce qu'il m'a paru qu'elle dévoile assez bien le fond du caractére de Gudius, qui, pour dire naturellement ma pensée, ne me paroît rien moins qu'estimable, il me semble que toutes ses démarches annoncent une ame basse. D'abord on ne peut guéres s'empêcher de voir en Gudius un homme, qui pendant plusieurs années a travaillé sourdement à se ménager la possession d'un bien, auquel il n'avoit aucun droit, & dont il y avoit des Héritiers légitimes; ce n'est pas là le procédé d'un honnête homme. Que Gudius ait cherché une ressource dans les richesses de son Eléve & de son Ami, je ne l'en blâme point, qu'il ait même tâché de profiter de la générosité de Schaz, quand celui-ci mourut, je le lui passe encore; mais de s'être prévalu de l'ascendant, qu'il s'étoit acquis sur l'esprit de ce Jeune-Homme pour frustrer absolument ses Héritiers légitimes d'un Bien qui leur appartenoit naturellement, c'est, à mon avis, un trait, qui ne donne pas une idée fort avantageuse de la droiture de Gudius. On voit en cela aussi une preuve d'une avidité insatiable, qui éclatte encore par la maniére dont il priva Grævius & Heinsius, de ce que la générosité de Schaz leur destinoit. Enfin cette derniére action décéle en Gudius un fond d'ingratitude, non moins odieuse que tout le reste; on a vu qu'il avoit de grandes obligations à Grævius & à Heinsius, que ces deux Savans n'a

(45) *Syll. Epist. Barm.* T. IV. *Ep.* 322. p. 405.

(46) Ibid. *Epist.* 332. p. 407.

(47) Ibid. *Epist.* 332. p. 408.

(48) Ibid.

(49) Ibid. *Epist.* 371. p. 444. Voy. *Epist.* 372. p. 447.

(50) Ibid. *Epist.* 491. 494. p. 517. & *seq.*

(51) Ibid. *Epist.* 529. p. 581.

(52) *Syllog. Epist. Bur.* T. IV *Ep.* 497. p. 561. *Epist. ad Gud.* XIV. p. 51. *Gud. Ep.* XXVII. p. 13 &c.

sa mort [P]. On trouvera ci-dessous quelques Remarques sur l'Article de *Gudius*, qui se trouve dans la dernière Edition (de 1740) de Moreri [Q].

n'avoient rien négligé pour lui faire plaisir, & pour lui rendre service, & il les récompensa, en les privant d'une petite marque d'estime, qu'il auroit dû être le premier à leur procurer: On peut bien dire ici avec raison:

*. . . . Quid non mortalia pectora cogis*
*Auri sacra fames!*

[P] *On a publié quelques Ouvrages de lui depuis sa mort.*] Quelques années après sa mort, Grævius, qui trouva moyen d'avoir diverses choses de ses papiers, chargea Mr. Pierre Burman de publier un Volume de *Lettres*, parmi lesquelles on en trouve, premiérement de *Gudius* lui-même; ensuite d'autres que ses Amis lui écrivoient; & enfin de divers Savans de toute Nation, des XV. XVI, & XVII Siécles. Les derniéres sont le plus grand nombre: & l'Editeur y joignit une nouvelle Edition de celles de *Sarrau*, augmentées. Ce Volume parut en 1697 sous ce Titre: *Marquardi Gudii & Doctorum Virorum aliorum ad eum Epistolæ. Quibus accedunt ex Bibliotheca Gudiana Doctorum Virorum quorundam, qui superiore & nostro seculo floruerunt, & Claudii Sarravii Epistolæ ex eadem Bibliotheca auctiores; curante Petro Burmanno.* Utrecht 1697 in-4. L'année suivante 1698 le même Mr. Burman rassembla, avec beaucoup de peine, les Notes de *Gudius* sur les Fables de *Phédre*, & les joignit à celles des autres Savans, qui ont travaillé sur cet Auteur, le tout sous ce titre: *Phædri, Augusti Liberti, Fabularum Æsopicarum Libri V, cum integris Commentariis Marquardi Gudii, Conradi Rittershusii, Nicolai Rigaltii, Nicolai Heinsii, Johannis Schefferi, Joh. Ludovici Praschii & Excerptis aliorum: curante Petro Burmanno.* Amsterdam 1698 in-8. On a ajouté à cette Edition quatre nouvelles Fables, que Gudius avoit tirées d'un Manuscrit de Dijon. On parle (53) d'un Manuscrit que Gudius avoit composé sur les *Antiquités de France*, & qui se trouvoit dans la Bibliothéque de Jean George Eccard. Mais ce qu'il faisoit le plus espérer, & que l'on attendoit aussi avec le plus d'impatience, c'étoit un Recueil d'*Inscriptions Anciennes*. Ce Recueil étoit aussi tombé entre les mains de Grævius, on ne sait comment: il pensa à faire ce présent au Public, dans le même tems qu'il se disposoit à lui procurer une nouvelle Edition du grand Recueil de Gruter. Mais ne pouvant lui-même fournir à tout, il jetta les yeux sur un Jeune-Homme d'Utrecht, du nombre de ses Disciples, & qui avoit voyagé en Italie, nommé Jean Kool, depuis Echevin de la Ville d'Amersfort. Celui-ci travailla assidûment à ranger les Inscriptions, & à rassembler tout ce qu'il jugeoit nécessaire, pour les publier d'une maniére avantageuse à la République des Lettres. Mais la mort l'enleva, avant qu'il eût achevé tout ce qu'il vouloit faire. Enfin après divers contretems l'Ouvrage a paru en 1731 sous ce titre: *Antiquæ Inscriptiones, quum Græcæ, tum Latinæ, olim a* Marquardo Gudio *collectæ; nuper a* Johanne Koolio *digestæ; hortatu consilioque* Johannis Georgii Grævii; *nunc a* Francisco Hesselio *editæ, cum Adnotationibus eorum.* Leuwaerde 1731 *in folio* (54).

[Q] *On trouvera ci-dessous quelques Remarques sur l'Article de* Gudius, *qui se trouve dans la derniére Edition de Moreri.*] I. On y dit qu'il étoit natif de Rensburg dans le Holstein, où Jean son pere étoit Conseiller: en quoi l'on a mieux rencontré que les autres, qui ont parlé de lui (55). II. On dit que la *Succession de Schan* (qu'on appelle *Schaffen*) *mit Gudius en état de se procurer des Manuscrits, & des Livres rares, & de ramasser un grand nombre d'Inscriptions.* On a vu qu'il possédoit la plus grande partie de cela longtems avant qu'il eût cette Hérédité, & que ce fut pendant ses Voyages, qu'il ramassa des Manuscrits & des Inscriptions (56). III. On dit que *de son vivant il n'a rien publié que le petit Traité* d'Hippolytus de Antichristo. Il a aussi publié sa Dissertation *De Clinicis, &c.* IV. On dit que la *Collection d'Inscriptions de Gude fut envoyée après sa mort à Mr. Grævius, qui en publia deux Volumes* in folio. *& remit le reste à déchiffrer à Mr. Burman, qui les a fait imprimer à Amsterdam en* 1707. Il n'y a qu'à consulter la Remarque précédente, pour voir qu'il y a là presque autant de fautes que de mots; on confond ici le Recueil de Gudius, avec la nouvelle Edition de celui de Gruter, qui parut en 1707.

(53) *Acta Erud. Lips.* Ann. 1721. p. 186.

(54) Voyez les Détails qui regardent cette Edition, dans la *Bibl. Raisonn.* T. X. Part. 2. p. 274-290.

(55) Voy. la Rem. [A].

(56) Voy. Rem. [K].

☞ GUGLIELMINI (DOMENICO), nâquit à Bologne le 27 Septembre 1655, d'une famille originaire de Novare [A]. Il étudia les Mathématiques sous Mr. Geminiano Montanari, Modenois, qui enseignoit alors à Bologne, qui trouva en lui un esprit ouvert & plein de feu (a). Guglielmini se fit connoître dès ce tems-là, en défendant le sentiment de son Maître au sujet d'un Météore Lumineux, qui avoit paru en 1676 [B]. Il étudia ensuite la Médecine sous le célébre Malphigi; & le 29 Avril de 1678 il fut reçu à Bologne Docteur en Médecine & en Philosophie. Il ne se livra pas tellement à la Médecine, qu'il perdit de vuë les Mathématiques; la Cométe de 1680 & 1681 l'y rappella, & il publia un petit Ouvrage à cette occasion [C]. Il donna de nouvelles preuves de son savoir dans l'Astronomie, par l'Observation qu'il fit à Bologne de l'Eclipse Solaire du 12 Juillet 1684, & qu'il imprima en Latin la même année sous ce Titre: *Observatio Solaris Eclipsis anni* 1684 *Bononiæ habita die* 12 *Julii ejusdem anni; Bononiæ* 1684 *in*-4. En l'année 1686 le Sénat de Bologne lui donna l'Intendance générale des Eaux de cet Etat, emploi dont il s'acquitta avec honneur

(a) *Giornale de' Letterati.* T. III. p. 412, 413.

[A] *D'une famille originaire de Novare.*] Cette famille avoit porté anciennement le nom de *Zucalla*, mais les guerres qui affligérent l'Italie, l'obligérent à changer de demeure & de nom: elle alla s'établir à Cravegna, dans le Novarois, d'où l'ayeul de notre Guglielmini, vers le commencement du dix-septiéme Siécle, vint s'établir à Bologne (1).

[B] *Guglielmini se fit connoître dès ce tems-là en défendant le sentiment de son Maître au sujet d'un Météore lumineux, qui avoit paru en* 1676.] Ce Météore parut dans la plus grande partie de l'Italie, aussi lumineux que la Lune en son plein. Voici ce que Mr. de Fontenelle (2) nous apprend de la dispute qui s'éleva à ce sujet, entre les Savans d'Italie. „ Mr. Montanari fit un petit Ouvrage intitulé *Flamma volante*, où par les observations qu'il avoit „ euës de différens endroits, il recherchoit géométriquement quelle étoit la ligne du mouvement de cette Flamme, sa distance à la Terre, & sa grandeur. Selon son „ calcul la distance étoit à peu près de quinze lieuës moyennes de France, ce qui est une hauteur extraordinaire pour ces sortes de Feux. Mr. Cavina, qui avoit observé le même Phénoméne à Faënza, en avoit fait un „ calcul fort différent: la hauteur où il le mettoit, par „ exemple, étoit triple de celle de Mr. Montanari, & celui-ci d'ailleurs avoit négligé dans son Ecrit les Observations de Faënza, non pas en les rejettant avec mépris, mais en disant qu'il étoit bien fâché de les trouver trop éloignées de toutes les autres, & qu'apparemment l'erreur venoit de ceux qui les avoient données, „ & à qui on s'étoit fié. Cette politesse n'empêcha pas „ Mr. Cavina de repliquer aigrement à Mr. Montanari, „ qui, voyant cette dispute dégénérer en injures, se sentit assez fort pour oser déclarer publiquement qu'il y „ renonçoit. Mr. Guglielmini, âgé alors de 21 ans....... „ demanda à son Maitre la permission de répondre pour „ lui. Il la lui refusa, de peur que son Adversaire ne crût „ toujours voir le Maitre, caché sous le nom du Disciple. „ Mais Mr. Guglielmini trouva moyen de vaincre cette „ difficulté. Il proposa & il obtint de soûtenir des Théses „ publiques, où Mr. Montanari n'assisteroit point, & où „ Mr. Cavina, dont elles attaquoient l'opinion seroit invité, & attendu pendant un certain tems. Il n'y vint „ point." Voici le Titre des Théses: *Volantis Flammæ a D. Geminiano Montanario, Bononiensis Archigymnasii Professore Mathematico, Optice, Geometrice examinatæ Epitropeia. Conclusiones a D. Guglielmino propugnandæ. Bononiæ* 1677 in-4. Guglielmini publia encore sur le même sujet: *Volantis Flammæ, &c. Epitropeia, sive Propositiones Geographico-Astronomico-Geometrico-Opticæ a D. G. D. Montanarii Discipulo, demonstratæ. Bononiæ* 1677 *in*-4. Mr. de Fontenelle remarque très-judicieusement, qu'il y eut assez d'écrits & assez gros sur une matiére, qui au fond ne les méritoit pas. „ Deux ou trois pages auroient suffi pour la vérité, *les* „ *passions firent les Livres.*" C'est assez l'ordinaire dans les Disputes Litéraires; elles ne ressemblent pas mal aux Procès; qui s'embrouillent à mesure que les Ecritures se multiplient, & qui par-là deviennent presque éternels.

[C] *Il publia un petit Ouvrage à l'occasion de la Cométe de* 1680 *&* 1681.] Le sentiment de ceux qui croyent les Cométes des Corps éternels, aussi-bien que les Planétes, avoit été attaqué par Montanari, sur ce fondement, que cette derniére Cométe, qui avoit disparu à la fin de Février 1681, n'étoit point alors assez éloignée de la Terre, pour disparoître par son éloignement seul, & qu'il devoit y avoir eu par conséquent quelque dissolution Physique. Mr. Guglielmini, fort attaché à son Maitre, adopta cette opinion, & chercha quelque moyen d'expliquer la génération des Cométes. Il en imagina un assez singulier, dont il fit un Ouvrage intitulé, *De Cometarum natura & ortu Epistolica Dissertatio, occasione novissimi Cometæ sub finem superioris anni, & inter initia currentis observati, conscripta. Bononiæ* 1681 in-4. Voici de quelle maniére Mr. de Fontenelle (3) expose le Systême de Guglielmini. „ Il donne aux „ Planétes des Tourbillons fort étendus, desorte que ceux, „ par

(1) *Giornale de' Letterati.* T. III. p. 411-412.

(2) *Eloges des Acad.* Tom. I. p. 199-201.

(3) Ibid. p. 201. 202.

neur [*D*]. Il fut reçu en 1687 dans l'Académie de Physique que le Comte de Marsigli avoit établie à Boulogne, & la même année la Société Royale de Londres le mit au nombre de ses Membres (*b*). L'année suivante il lut dans l'Académie de Boulogne un Discours Italien *sur la figure des Sels*, qui fut imprimé dans la même Ville in-4, & qui a été réimprimé à Padouë en 1706, dans la même forme (*c*). Le 29 d'Octobre de l'année 1690 sa Patrie lui donna une nouvelle marque de l'estime qu'elle avoit pour lui; on le nomma Professeur en Mathématiques, en lui donnant en même tems la direction du Calendrier. Deux ans après, en 1692, il s'éleva un différend entre les Villes de Boulogne & de Ferrare. Il s'agissoit principalement de savoir, si on devoit remettre le cours du Reno dans le Pô. Le Pape Innocent XII envoya les Cardinaux Dada & Barberin pour examiner cette affaire; Boulogne chargea Mr. Guglielmini de ses intérêts; il s'acquit l'estime des deux Cardinaux, qui l'employérent non seulement pour les eaux du Bolonnois, mais encore pour celles du Ferrarois, & du territoire de Ravenne, quoique plusieurs obstacles ayent depuis empêché l'exécution de ses Projets (*d*). En 1694 Boulogne fonda en faveur de Mr. Guglielmini une nouvelle Chaire sous le nom de Chaire d'*Hydrométrie*. L'année suivante, il aida Mr. Cassini, qui étoit venu à Boulogne, pour raccommoder la fameuse Méridienne, qu'il avoit tracée quarante ans auparavant dans l'Eglise de Ste. Pétrone, & que différens accidens avoient altérée. En 1696 il fut associé à l'Académie Royale des Sciences de Paris; & en 1697 il publia son grand Ouvrage *de la Nature des Riviéres* [*E*]. Ce Livre eut un grand éclat; Crémone, Man-

(*b*) Idem p. 453-455.

(*c*) Idem p. 455 & 461.

(*d*) Idem p. 456, 457.

„ par exemple de Jupiter & de Saturne, qui ont leurs centres éloignés de 165 millions de lieuës, lorsqu'ils s'approchent le plus qu'il est possible, peuvent alors se couper vers leurs extrémités. Dans cet entrelassement, & cet embarras de la matiére des deux Tourbillons, il se forme, en vertu des mouvemens opposés qui se combattent, un Tourbillon nouveau, dont les parties les plus grossiéres, car la matiére céleste n'est pas toute homogéne, vont occuper le centre, & produisent un nouveau Corps solide, qui est la tête de la Cométe." Il faut ajoûter que Mr. Guglielmini déclare lui-même, qu'il ne croit ce Systême ni vrai ni vraisemblable, mais seulement propre à expliquer les faits.

[*D*] *En l'année 1686, le Sénat de Boulogne lui donna l'Intendance generale des Eaux de cet Etat, Emploi dont il s'acquitta avec beaucoup d'honneur.*] Mr. Guglielmini eut cette délicatesse assez rare de regarder sa Commission de Surintendant des Eaux, non comme une de ces Commissions dont on s'acquitte toujours assez bien avec quelques connoissances ordinaires, & où il suffit de ne rien gâter, mais comme un engagement serieux à tourner ses principales pensées de ce côté-là, & à servir le Public à toute rigueur (4). Il est fort ordinaire de voir des gens rechercher des Emplois & s'en charger, uniquement pour jouir de l'honneur qui y peut être attaché, & des avantages qu'on en tire; il y en a peu qui pensent aux devoirs qu'il faut remplir: souvent on examine d'avance comment on pourra s'en dispenser, sinon en tout, du moins en partie; conduite aussi peu digne d'un homme d'honneur, qu'elle est contraire à la Religion. Mr. Guglielmini suivit d'autres maximes, comme il paroît par les Ouvrages, qu'il a publiés sur les matiéres rélatives à sa Charge. Dès l'année 1690 il donna la premiére Partie, & en 1691 la seconde d'un Traité d'Hydrostatique, intitulé, *Aquarum fluentium Mensura, nova Methodo inquisita*; à Boulogne in-4. Comme cet Ouvrage donna occasion à quelques autres Piéces, il ne sera pas inutile d'en donner une idée, & je ne crois pouvoir prendre encore un plus sûr Interpréte des Sentimens de Mr. Guglielmini, que Mr. de Fontenelle (5). Son principe fondamental, & reçu de tous les Philosophes modernes, est que les vitesses d'une Eau, qui sort d'un tuyau vertical ou incliné, sont à chaque instant comme les Racines des hauteurs de sa surface supérieure, ce qui améne nécessairement la Parabole dans toute cette matiére. Quand même l'eau coule dans un canal horizontal, ce qui se peut, pourvu qu'elle ait une issuë pour se décharger, c'est encore le même principe, parce que l'eau supérieure pressant l'inférieure, lui imprime la vitesse à raison de sa hauteur. Si l'on veut trouver dans un canal horizontal la vitesse moyenne entre celle du fond, qui est la plus grande; & celle de la superficie, qui est la plus petite, ou même nulle Géométriquement, on voit aussi-tôt par la quadrature de la Parabole, que cette vitesse est toujours à celle du fond, comme 2 à 3, & qu'elle est toujours placée aux $\frac{4}{9}$ de la hauteur du Canal, divisé du haut en bas. Quand on a une expérience fondamentale sur la vitesse de l'eau, par exemple celle de Mr. Guglielmini, par laquelle une eau, qui est tombée de la hauteur d'un pied de Boulogne, parcourt en une minute 216 pieds, cinq pouces d'un mouvement égal, on a sa vitesse pour toutes les chutes possibles; & il en a calculé une Table, qu'il n'a poussée que jusqu'à trente pieds de chute, parce que les plus grands Fleuves de l'Europe ne passent pas cette profondeur. Si l'on veut mesurer la quantité d'eau qui passe en une minute par un canal horizontal, comme on sait que sa vitesse moyenne est aux $\frac{4}{9}$ de sa hauteur, il faut avoir ces $\frac{4}{9}$ en pieds & en pouces; on trouve ensuite par la Table quelle vitesse convient à une chute ou pression de cette hauteur, c'est-là la vitesse moyenne de l'eau, & en la multipliant par la hauteur & largeur du Canal, on a la quantité d'eau cherchée. Mr. Guglielmini trouve par cette méthode, que le Danube, supposé horizontal à son embouchure, comme le sont presque toujours les grands Fleuves, du moins sensiblement, jette dans le Pont Euxin en une minute, près de 42 millions de pieds Cubiques Bolonois d'eau. Pour les Canaux inclinés, il ne faut qu'un peu plus de calcul, & de plus la connoissance de l'angle d'inclination du Canal, après quoi tout le reste est pareil. „ Telle est l'idée générale de l'Ouvrage. „ Il est fort net & fort méthodique. Peut-être seulement „ paroîtroit-il un peu diffus à ceux qui ont pris le goût & „ l'habitude de cette briéveté de l'Algébre, assez semblable en fait de Mathématique, à ce qu'on appelle en „ Eloquence & en Poësie, le Stile serré." Les Actes de Leipsig (6) ayant rendu compte de l'Ouvrage de Mr. Guglielmini, dont nous venons de parler, Mr. Papin fit quelques Remarques & quelques Objections sur l'Extrait qu'il y en avoit vu, & les fit insérer dans ce même Journal. Cela revint en gros au Savant Italien par des Lettres de Mr. Leibnitz, avant qu'il pût avoir en Italie les Actes de Leipsig. Après les avoir vus, il écrivit une Lettre à Mr. Leibnitz pour le rendre Juge du différend, & une autre à Mr. Magliabecchi sur les Siphons: ces deux Lettres ont été imprimées sous le titre de *Epistolæ duæ Hydrostaticæ altera Apologetica adversus Observationes contra mensuram Aquarum fluentium a C. V. Dionysio Papino factas; altera de velocitate & motu fluidorum in Syphonibus recurvis futeriis. Bononiæ* 1692 in-4. Mr. Papin croyoit & prétendoit démontrer (7) que l'eau qui sort d'un Tuyau toujours plein, a la moitié moins de vitesse que la premiére eau qui sort du même Tuyau qui se vuide. Sa raison étoit, que dans le premier cas l'eau n'a qu'un mouvement égal & uniforme, au lieu que dans le second elle a un mouvement accéléré, puisqu'elle tombe, ou est censée tomber. Mr. Guglielmini détruisit cette prétention avec beaucoup d'honnêteté „ Il paroît par toute sa Lettre, *dit le Savant* „ *Académicien* (8), qu'il doit avoir entiérement gain de „ cause, & cependant il paroît aussi, qu'il y avoit encore „ en cette matiére, quelque chose qu'il ne démêloit pas, „ & qui lui échappoit à lui-même. Les vitesses de l'eau, „ qui sont comme les racines des hauteurs, ayant précisément entre elles le même rapport que les vitesses des „ Corps pesans qui tombent. Les deux Adversaires, & „ tous les autres Philosophes avoient également pris cette idée fort naturelle, que les vitesses de l'eau dépendent donc d'une accélération causée par une chute; mais „ nous avons fait voir, après Mr. Varignon (9), que cette idée si naturelle n'est point vraye, & qu'il y a un autre principe de ce rapport des vitesses de l'eau, tout différent de l'accélération, & en même tems si simple, „ qu'il ne seroit pas un grand mérite à son Inventeur, s'il „ n'avoit pas été longtems caché aux plus habiles Géométres."

[*E*] *En 1697 il publia son grand Ouvrage sur la nature des Riviéres.*] Il parut à Boulogne sous ce Titre, *Della Natura de' Fiumi, Trattato Physico-Mathematico*; in-4. Il le dédia à Mr. l'Abbé Bignon. La *Preface* roule sur la nécessité de porter dans la Physique la certitude de la Géométrie, & sur la difficulté souvent insurmontable de faire entrer les Idées simples de la Géométrie dans la Physique, aussi compliquée qu'elle est. Comme je ne sache pas qu'aucun Journal François ait fait connoître l'Ouvrage de Mr. Guglielmini, je m'imagine que bien des Lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici un Exposé des principes généraux qui régnent dans ce savant Traité, d'autant plus que cet Exposé est de main de Maître (10). Les Fleuves près de leurs sources descendent ordinairement de quelques Montagnes, & là ils tirent leur vitesse de l'accélération de la chute; mais à mesure qu'ils s'éloignent cette vitesse diminuë, parce que l'eau frotte toujours contre le fond & contre les rives, qu'elle rencontre en son chemin différens obstacles, & qu'enfin venant à couler dans les Plaines elle a toujours moins de chute & s'incline davantage à l'Horizon. Le Reno y est à peine incliné de 52 secondes, vers le bas de son cours. Si la vitesse acquise par la chute se perd entiérement, ce qui peut arriver à force d'obstacles redoublés, & après que le cours sera devenu tout-à-fait Horizontal, il n'y a que la hauteur, ou la pression toujours proportionnée à la hauteur, qui puisse rendre la vitesse à l'eau, & la faire couler. Heureusement cette ressource croît selon le besoin; car à mesure que l'eau perd de sa vitesse acquise par la chute, elle s'éleve

&

(4) Ibid. p. 203.

(5) Ibid. p. 202-205.

(6) *Act.* 1691 *Mens. Maye.*

(7) *Elog. des Academ.* loc. cit. p. 206.

(8) Idem ibidem.

(9) *Hist. de l'Acad. Roy. des Scienc.* Ann. 1701. p. 125. 126. & 154. 155.

(10) Fontenelle *Elog. des Academ.* T. I. p. 209.

Mantouë, & quelques autres Villes eurent recours à Mr. Guglielmini; il ordonna les travaux qui leur étoient nécessaires; mais son art brilla principalement dans des levées qu'il fit au Pô au-dessous de Plaisance, où ce Fleuve faisoit de grands ravages & menaçoit d'en faire encore de plus grands (e). La République de Venise l'envia à sa Patrie, & lui donna en 1698 la Chaire de Mathématiques à Padouë; mais Boulogne pour se le conserver autant qu'il étoit possible, & pour se pouvoir toujours vanter qu'il lui appartenoit, voulut qu'il gardât toujours le titre de Professeur dans son Université, & lui continua ses appointemens, pour les Ephémérides Astronomiques; & pour le Calendrier Astrologique de chaque année (f). Dès-qu'il fut à Padouë, la République de Venise l'occupa à des commissions très-importantes, & à peine trouvoit-il du tems pour donner des Leçons, faisant des absences fréquentes [F]. En 1702 Mr. Guglielmini fit voir qu'il n'avoit pas renoncé à la Médecine en faveur des Mathématiques; Pompée Sacchi ayant quitté la premiére Chaire de Professeur en Médecine Théorique à Padouë, Notre Savant la souhaitta & l'obtint; & il a fait voir par des Ouvrages de Médecine & de Physique, qu'il étoit en état de la bien remplir [G]. Peu de tems avant sa mort, Fer-

(e) Idem p. 457-460.

(f) Idem p. 460. 461.

& augmente en hauteur. Les parties supérieures de l'eau d'une Riviére, & éloignées des bords, peuvent couler par la seule cause de la déclivité, quelque petite qu'elle soit; car n'étant arrêtées par aucun obstacle, elles peuvent sentir avec délicatesse, pour ainsi dire, la moindre différence du niveau; mais les parties inférieures, qui frottent contre le fond, ne seroient pas suffisamment mues par une si petite déclivité, & elles ne le sont que par la pression des supérieures. La viscosité naturelle des parties de l'eau, & une espéce d'engrainement qu'elles ont les unes avec les autres, fait que les inférieures mues par la hauteur entraînent les supérieures, qui dans un Canal horizontal n'auroient eu d'elles-mêmes aucun mouvement, ou dans un Canal peu incliné en auroient eu peu. Ainsi les inférieures en ce cas rendent aux supérieures une partie du mouvement qu'elles en ont reçu. De-là vient aussi qu'assez souvent la plus grande vitesse d'une Riviére est vers le milieu de sa hauteur, car ces parties du milieu ont l'avantage & d'être pressées par la moitié de la hauteur de l'eau, & d'être libres des frottemens du fond. On peut reconnoître si l'eau d'une Riviére à peu près horizontale coule par la vitesse acquise dans la chute, ou par la pression de la hauteur. Il ne faut qu'opposer à son cours un obstacle perpendiculaire; si l'eau s'éléve subitement contre cet obstacle, elle couloit en vertu de sa chute, si elle s'arrête quelque tems, c'étoit par la pression (11). Les Fleuves se font presque toujours leur lit. Que le fond ait d'abord une grande pente, l'eau, qui par conséquent aura beaucoup de chute & de force, emportera les parties de ce terrain les plus élevées, & les entraînant plus bas rendra ce fond plus horizontal. C'est sous ce fil de l'eau, qu'est sa plus grande force de creuser, & par conséquent c'est là que le fond s'abaisse le plus, & il s'y fait une plus grande concavité. L'eau qui a rendu son lit plus horizontal l'est devenuë aussi davantage, & par là elle a moins de force de creuser; & enfin cette force étant diminuée jusqu'à n'être plus qu'égale à la résistance du fond, voilà le fond en état de consistence, du moins pour un tems considérable. Les fonds de craye résistent plus que ceux de sable, ou de limon. D'un autre côté, l'eau ronge & mine ses bords, & avec d'autant plus de force, que par la direction de son cours elle les rencontre perpendiculairement. Elle tend donc en les rongeant à les rendre paralléles à son cours, & quand elle y est parvenuë, autant qu'il est possible, elle n'a plus d'action sur eux à cet égard. En même tems qu'elle les a rongés, elle a élargi son lit, c'est-à-dire, qu'elle a perdu de sa hauteur & de sa force; ce qui étant arrivé à un certain point, il se fait encore un équilibre entre la force de l'eau, & la résistance des bords; & les bords sont établis. Il est manifeste par l'expérience, que ces équilibres sont réels, puisque les Riviéres ne creusent & n'élargissent pas leurs lits à l'infini (12). Tout le contraire de ce que nous venons de dire arrive pareillement. Les Fleuves dont les eaux sont troubles & bourbeuses haussent leur lit, en y laissant tomber des matiéres étrangéres, lorsqu'ils n'ont plus la force de les soutenir. Ils retrecissent aussi leurs bords, parce que ces mêmes matiéres s'y attachent, & y forment comme des enduits de plusieurs couches. Ces matiéres rejettées loin du fil de l'eau à cause de leur peu de mouvement, peuvent même suffire pour faire des bords (13). Ces effets opposés se rencontrant presque toujours ensemble, & se combinant très-différemment selon le degré dont ils sont chacun en particulier, il n'est pas aisé de juger le produit qui en résultera. Cependant c'est cette combinaison embarassée qu'il faut saisir assez juste, quand on a affaire à un Fleuve, qu'on veut, par exemple, détourner de son cours. On peut compter qu'il agira toujours selon sa nature, & qu'il s'accommodera lui même un lit, & se le fera lui-même tel qu'il lui conviendra. Mr. Guglielmini rapporte, qu'au commencement du siécle passé le Lamone, qui se rendoit dans le Pô *di Primaro*, en fut détourné, parce qu'on vouloit qu'il s'allât jetter seul dans le Golphe Adriatique. Il est arrivé que le Lamone, devenu plus foible, quand il n'a eu que ses propres eaux, a tellement haussé son lit par des dépositions de limon & de fange, qu'il s'est trouvé plus haut que n'est le Pô, dans ses plus fortes crues, & qu'il a eu besoin de levées très-hautes (14). La nécessité de faire des Levées ou Digues aux Riviéres, peut venir de plusieurs causes. Voici les principales. I. Si les Riviéres sont tortueuses, leurs bords, qui les arrêtent à l'endroit des Sinuosités, font élever leurs eaux, & leur donnent plus de force pour les ronger eux-mêmes, & pour les percer, après quoi elles se répandent dans les Campagnes. II. Les rives peuvent être foibles, comme celles que les Fleuves se sont faites eux-mêmes par la déposition des matiéres étrangéres qu'ils charioient. Telles sont les rives de la plupart des Fleuves de la Lombardie, & non seulement ces rives, mais les Plaines mêmes qui ont été formées par les Fleuves. Il est bon de remarquer que les Plaines faites ainsi par *alluvion* sont plus hautes vers les bords des Riviéres qui les ont produites, & toujours ensuite plus basses. III. Les Fleuves qui courent sur du gravier, fort gros sont sujets dans leurs cruës à en faire de grands amas, qui ensuite détournent leur cours. Ils sont indomptables le plus souvent, témoin la Loire; au lieu que ceux qui ont un fond de sable léger sont plus traitables (15). Un petit Fleuve peut entrer dans un grand, sans augmenter sa largeur, ni même sa hauteur. Ce paradoxe apparent est fondé sur ce qu'il est possible que le petit n'ait fait que rendre coulantes dans le grand les eaux des bords qui ne l'étoient point, & augmenter la vitesse du fil, le tout dans la même proportion qu'il a augmenté la quantité d'eau. Le bras du Pô de Venise a absorbé le bras de Ferrare, & celui du Panaro, sans aucun élargissement de son lit. Il faut raisonner de même à proportion de toutes les cruës qui surviennent aux Riviéres, & en général de toute nouvelle augmentation d'eau, qui augmente aussi la vitesse. Si un Fleuve, qui se présenteroit pour entrer dans un autre Fleuve, ou dans la Mer, n'étoit pas assez fort pour en surmonter la résistance, il s'éléveroit, ou parce que sa vitesse seroit retardée, ou parce que les eaux qui devroient le recevoir regorgeroient dans les siennes; mais par cette élevation il acquerroit la force nécessaire pour entrer, il la tireroit de l'opposition même qu'il auroit à combattre. Un Fleuve qui entreroit perpendiculairement dans un autre, ou même contre son courant, seroit détourné peu à peu de cette direction par celui qui le recevroit, & obligé à se faire un nouveau lit vers son embouchure (16). L'Union de deux Riviéres en une les fait couler plus vite, parce qu'au lieu du frottement des quatre rives, elles n'ont plus que celui de deux à surmonter, que le fil plus éloigné des bords va encore plus vite, & qu'une plus grande quantité d'eau mue avec plus de vitesse, creuse davantage le fond, & diminuë la premiére largeur. De-là vient aussi que les Riviéres unies occupent moins d'espace sur la surface de la Terre, permettent plus facilement que les Campagnes un peu basses y déchargent leurs eaux superfluës, & ont moins besoin de levées qui empêchent leurs inondations. Ces avantages sont tels, que Mr. Guglielmini les croit dignes d'avoir été envisagés par la Nature, lorsqu'elle a rendu l'union des Fleuves si ordinaire. Ce sont là les principes les plus généraux du *Traité des Riviéres*. L'Auteur en fait l'application à tout ce qu'il appelle l'*Architecture des Eaux*, c'est-à-dire à tous les Ouvrages qui ont les eaux pour objet, aux nouvelles communications de Riviéres, aux Canaux que l'on tire pour arroser des Pays qui en ont besoin, aux Ecluses, aux desséchement des Marais &c. (17).

(11) Ibid. p. 209-211.

(12) Ibid. p. 211. 212.

(13) Ibid. p. 212.

(14) Ibid. p. 212. 213.

(15) Ibid. p. 213. 214.

(16) Ibid. p. 214. 215.

(17) Ibid. p. 215.

[F] *La République de Venise l'occupa à des commissions très-importantes, & à peine trouvoit-il du tems pour donner des Leçons faisant des absences fréquentes.*] En 1700 la République l'envoya en Dalmatie réparer les ruïnes de Castel-novo, & quelque tems après dans le Frioul où un Torrent très-impétueux, qui avoit déja détruit plusieurs Villages, étoit prêt à tomber sur l'importante Forteresse de Palme. *Il suo gran merito nol lasciò qui vi gran tempo nella sua lettura unicamente occupato. Convennegli per ordine della Serenissima Repubblica passare in Dalmatia per risarcirvi le rovine di Castel-nuovo nel 1700 avvenute; e poi ricevè nuovo comandamento di portarsi nel Friuli, dove il torrente impetuoso della Torre, dopo aver distrutti molti Villaggi, stava già per cadere sopra l'importante Fortezza di Palma* (18). Plusieurs autres Princes avoient aussi recours à Mr. Guglielmini, ensorte qu'il faisoit très peu de séjour à Padouë; voici ce que nous apprend un Historien de cette Université (19): *Neque enim diu morabatur Patavii, quippe vel a Republica Veneta missus ad gravissima in re Aquaria, & in inspectione propugnaculorum, atque arcium negotia, vel a summis Principibus evocatus ad hæc ipsa inspicienda, decernenda, curanda, ita in iis versabatur, ut vix illi suppeteret tempus ad publicas prælectiones, nedum ad otiosa cum amicis colloquia.*

(18) *Giornal d' Letter.* T. III. p. 461.

(19) Comnenus *Hist. Gymnas. Patav.* T. I. p. 184. 185. Edit. Venet. 1726.

[G] *Il a fait voir par des Ouvrages de Médecine & de Physi-*

Ferdinand de Médicis, Grand-Duc de Toscane, lui fit des offres très-considérables pour l'attirer auprès de lui, en qualité de son Médecin & de son Mathématicien (g). Le Pape Clément XI lui fit offrir aussi par Mr. Lancisi une place de Camérier d'honneur à sa Cour, avec une pension de mille Scudis (h). Il fut attaqué sur la fin de l'année 1709 de vertiges, de convulsions, & de délires, qui firent juger qu'il ne vivroit pas longtems; elles le conduisirent en effet au tombeau après qu'il eut langui huit mois; il mourut à Padouë le 12 Juillet 1710, âgé de cinquante-quatre ans, neuf mois, & 15 jours (i). Mr. Guglielmini étoit grand, mais un peu courbé; sa Physionomie n'étoit pas prévenante. Des yeux noirs, vifs à la vérité, sous des sourcils de même couleur, fort épais, fort larges, un peu refrognés, un teint pâle, & même livide, un air naturellement sévére, ne prévenoient pas en sa faveur; mais on lui auroit fait grand tort de juger du caractére de son esprit par sa physionomie; quoique son application profonde à l'étude lui communiquât quelque chose de rude & de sauvage, & qu'il méprisât certains dehors & certaine politesse exterieure, il étoit d'une humeur douce & civile. Son tempérament étoit fort & robuste, & la trop grande confiance qu'il avoit en sa bonne santé l'empêchoit de se modérer dans ses études, ce qui fut sans doute cause de sa mort (k). Il étoit non seulement Membre de la Societé Royale de Londres, & de l'Académie des Sciences de Paris, mais encore de l'Académie de Berlin, de même que de celle des Curieux de la Nature; & il étoit d'ailleurs en rélation avec les plus illustres Savans.

(g) Idem p. 465 & Comneni *Hist. Gymnas. Patav.* T. I. p. 381.

(h) *Giornale de' Letter.* Tom. IV. p. 441.

(i) Idem Tom. III. p. 463. 464.

(k) Ibid. 466. 467.

*Physique, qu'il étoit en état de la bien remplir.*] Dès l'année 1701 il avoit publié une Dissertation sur la nature & la constitution du Sang: *De Sanguinis natura & constitutione Exercitatio Physico-Medica.* Venise in-8, réimprimée à Utrecht en 1704 in 8. Il prononça un Discours contre les Empiriques, en prenant possession de la Chaire de Médecine, ce Discours fut imprimé à Venise en 1702 in-8, sous ce Titre: *Pro Theoria Medica adversus Empiricam Sectam Prælectio habita Patavii, dum a Mathematicarum Scientiarum Cathedra ad primam Theoricæ Medicinæ transitum fecit.* Réimprimé à Utrecht avec la Dissertation sur la nature du Sang. En 1705 il donna une nouvelle preuve de son grand travail, & de la grande étenduë de ses connoissances par son Livre intitulé: *De Salibus Dissertatio Epistolaris Physico-Medico-Mechanica.* Venise 1705 in-8. Mr. de Fontenelle (20) remarque que notre Savant paroît avoir eu une extrême attention à écarter de sa Dissertation les chiméres, dont la Chimie a été longtems remplie; qu'il y rappelle tout avec rigueur aux régles d'une Physique exacte & claire: & que pour épurer encore la Chimie plus parfaitement, & en entraîner toutes ses faletés, il y a fait passer la Géométrie. Le fondement de tout l'Ouvrage est, que les premiers principes du Sel commun, du Vitriol, de l'Alun, & du Nitre, ont par leur premiére création des figures fixes & inaltérables, & sont indivisibles à l'égard de la force déterminée, qui est dans la matiére. Le Sel commun primitif est un petit cube, le Sel du Vitriol un Parallépipéde rhomboïde, celui du Nitre un Prisme qui a pour base un Triangle équilateral, celui de l'Alun une Pyramide quadrangulaire. De ces premiéres figures viennent celles qu'ils affectent constamment dans leurs Crystallisations, pourvu qu'on les tienne aussi exempts qu'il se puisse de tout mélange, & de tout trouble étranger. Quand il s'agit de l'action des Sels, Mr. Guglielmini examine géométriquement & méchaniquement les propriétés de ces figures par rapport au mouvement, & en vient à un détail assez curieux, & fort nouveau dans un Traité de Chimie. Il ne rapporte pas d'expériences, ni d'observations nouvelles qu'il ait faites, il établit son Systême sur celles des plus fameux Auteurs. *En un mot ce n'est pas tant la Chimie qui domine dans ce Traité que la Géometrie, & ce qui vaut encore mieux l'esprit Géometrique* (21). Cet Ouvrage a été attaqué par Mr. Schelhamer dans son Traité du Nitre, imprimé à Amsterdam en 1709. Mr. Guglielmini a encore publié: *Exercitatio de Idearum vitiis, correctione & usu ad statuendam & inquirendam morborum naturam.* Padouë 1707 in-8. Leyde 1709 avec le Traité de Louis Testi *de Saccharo Lactis. De Principio Sulphureo.* Venise 1710 in-8. On lui a attribué aussi les trois petits Ouvrages suivans. *Julii Mosilieni ad D. Franciscum Alfonsum Donnoli Prof. Patav. de ejus belli civilis medica Epistola. Patavii*, in-8. On dit dans le Journal de Venise (22), qu'à en juger par le stile, cette piéce n'est point de lui. Elle est datée du Cabinet de l'Auteur en Juin 1705. 2. *Josephi Donzellini Symposium Medicum*; il s'agit de l'utilité des Mathématiques dans la Médecine. 3. La troisiéme Piéce traite des *Régles Morales de la Critique*, à l'occasion d'une dispute fort vive entre Sbaralea & Malpighi. Cette piéce est du dernier Juin 1707. Toutes les Oeuvres de Mr. Guglielmini ont été imprimées à Genéve en deux Volumes in-4. sous ce titre: *Dominici Guglielmini Medicinæ Doctoris Bononiensis, &c. Opera omnia Mathematica, Hydraulica, Medica, & Physica; accessit vita Autoris a* Joh. Baptista Morgagni *Med. Doct. &c. Scripta.* Il y a dans cette Edition quelques Piéces, ou qui n'avoient pas paru, ou dont les Journalistes de Venise n'ont pas eu connoissance, quand ils ont dressé le Catalogue des Ouvrages de notre Auteur. Telle est une Lettre du 5 Juin 1697, contre les Objections de Mr. Papin, dans le I. Tome; & dans le second, quatre Lettres que Messieurs Lancisi & Guglielmini s'écrivirent en 1707; Deux Dissertations, *De Materiæ Affectionibus primis & de earum origine & proprietatibus*; Enfin une Lettre touchant le *Quinquina*, datée de Padouë du 15 Octobre 1702. Il avoit aussi commencé un second Tome de son Traité *des Riviéres*, & deux autres Ouvrages, l'un *de Febribus*, & l'autre, *de methodo medendi* (23).

(20) *Elog. des Acad.* loc. cit. p. 217. 218.

(21) Idem p. 218.

(22) T. III. p. 470.

(23) Ibid. p. 471.

GUICCIARDIN (François). Voici quelques particularités, pour servir de Supplément à l'Article de Mr. Bayle. Pierre Guicciardin, Pere de François, l'appliqua d'abord, suivant la coutume, à l'étude des Langues Latine & Grecque; mais il négligea entiérement cette derniére, soit qu'elle ne lui plût pas, soit qu'il la regardât comme inutile à la connoissance des Loix, qu'il se proposoit principalement pour objet. Aprés sa Philosophie, il passa à l'âge de seize ans au Droit, qu'il étudia pendant trois années sous Ormannozzo Deti, & Philippe Decius, fameux Professeurs de Florence. Le Pere de Gucciardin l'envoya ensuite d'abord à Ferrare, mais peu content des Professeurs qui y enseignoient, il n'y demeura qu'un an, & passa au bout de ce tems à Padouë, où il fit un séjour de trois années: il retourna alors à Florence, & s'y fit recevoir Docteur en Droit. Il se maria en 1506, & épousa Marie Salviati fille d'Alamanno Salviati, un des plus illustres Citoyens de Florence. Gucciardin fit d'abord quelque difficulté d'accepter d'aller en Ambassade à la Cour de Ferdinand Roi d'Arragon, dans la pensée que la profession d'Avocat lui étoit assez honorable & lucrative, & que son absence lui feroit perdre plusieurs de ses Cliens; mais son Pere lui ayant représenté, qu'il ne devoit pas refuser un poste, qui lui faisoit d'autant plus d'honneur, qu'il n'y avoit point d'exemple qu'on en eût jamais chargé un homme aussi jeune que lui, il se détermina à l'accepter. Le Roi d'Arragon fut extrémement content de lui, & lui fit présent, quand il partit, de quelques piéces d'argenterie, de la valeur de cinq-cens Ecus. Dans le tems que Gucciardin étoit Gouverneur de Boulogne, les habitans étoient divisés en plusieurs factions. Le Duc Alexandre de Médicis le mena avec lui à Naples, lorsqu'il y alla saluer l'Empereur Charlequint, & Guicciardin lui fut d'un grand secours dans quelques affaires qu'il y eut à traiter. Ce Prince ayant été tué le 6 Janvier 1637, Guicciardin fut un de ceux qui assistérent au Conseil secret, qu'on tint alors pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire dans cette occurence. Il fut enterré à Florence dans le Tombeau de ses Ancêtres. Il eut sept filles, dont trois lui survécurent. Il étoit d'un tempérament robuste, mais son application trop violente à l'étude, dans laquelle il passoit des jours entiers sans penser à manger & à dormir, jointe aux fatigues des affaires, altéra enfin sa santé. Il avoit une mémoire fort heureuse, un esprit vif & pénétrant, & un jugement admirable; naturellement éloquent, il savoit persuader ce qu'il vouloit, & sur quelque chose qu'on le consultât, il donnoit toujours des conseils sages & prudens. Il étoit intégre, grand amateur de la Justice, desinteressé, & zélé pour le Bien public. Un de ses défauts étoit d'être prompt & colére; mais quand il avoit l'esprit tranquille, il étoit affable & obligeant (a). Il est surprenant que

(a) Plusieurs de ces Particularités sont tirées de sa Vie par *Remi Nannini* de Florence, qui se trouve à la tête de quelques Editions de son Histoire. [ Voyez aussi Niceron *Mém. des Hommes Ill.* T. XVII. 88-105. R. D. T. ]

que Mr. Bayle ait oublié de rapporter la plaisanterie de Boccalini sur le stile trop diffus de Guicciardin [A].

[A] *La plaisanterie de Boccalini sur le stile trop diffus de Guicciardin.*] Boccalini feint, qu'un Bourgeois de Lacédémone ayant dit en trois mots, ce qu'il pouvoit dire en deux, (ce qui étoit considéré comme un crime Capital dans cette Ville) il fut mis en prison, où il resta huit mois, & condamné ensuite à lire une fois la Guerre de Pise écrite par Guicciardin. *Con angoscia, & con sudori di morte lesse il Laconico la prima carta; ma così immensa fu il tedio, che gli apportò quella lunga diceria, che l'infelice corse a gettarsi à piedi de medesimi Giudici, che l'haveano condannato; i quali instantissimo con supplichè, che per tutti anni della sua vita lo condannassero a remare in una galea, che lo murassero tra due mura, che per misericordia fino lo scorticassero vivo, perche il legger quei discorsi senza fine, quei consigli tanto tediosi, quelle freddissime concioni fatte nella presa anco d'ogni vil colombaia, era crepacuore, che superava . . . . tutti gl'acerbi dolori delle partorienti, e tutte le più crudeli morti, che ad instanza de' più feroci Tiranni giamai si havesse potuto imaginare lo spiritoso Perillo* (1). C'est-à-dire: „ Le malheureux Lacédémonien ayant lu „ avec une extrême angoisse & une sueur mortelle la pre„ miére page, la peine que lui causa la prolixité de ce ré„ cit fut si grande, qu'il courut se jetter aux pieds de ses „ Juges, & les supplia de l'envoyer pour toute sa vie aux „ Galéres, de l'enfermer entre quatre murailles, ou même „ de le faire écorcher tout vif par pitié: la lecture fati„ gante de ces discours sans fin, de ces conseils si ennuyeux, „ & des froides harangues qu'on y fait pour des sujets „ fort minces, comme pour la prise d'un misérable Co„ lombier, étant une peine plus rude, que celle d'une „ femme qui accouche: & un supplice plus cruel, que „ tous ceux que le barbare Perillus inventa jamais pour „ satisfaire la cruauté des Tyrans les plus furieux".

(1) *De' Ragguagli di Parnasso del Signor Trajano Boccalini.* p. 21. In Venetia 1649 in-8.

GUICHENON (SAMUEL). Comme l'Article que Mr. Bayle a donné de cet Historien est fort imparfait, nous rapporterons ici ce qui peut y suppléer. Samuel Guichenon nâquit le 18 d'Août 1607, de Grégoire Guichenon Docteur en Médecine, & de Claudine Chauffat; comme on en a la preuve dans un écrit de la main même de son Pere, qui se conserve encore dans la famille (a). On apprend de plus par quelques autres papiers de sa famille que Grégoire Guichenon, son Pere, né à Chatillon-les-Dombes, s'étoit allé établir à Bourg en Bresse; qu'il s'y étoit marié en 1595, & que son premier enfant y fut baptisé dans l'Eglise de Notre-Dame; mais qu'ayant eu quelques affaires à cause de sa Religion dans cette Ville, où les Réformés n'étoient point soufferts, il transféra son domicile à Mâcon, où ils avoient la liberté de Conscience. Il alla ensuite finir ses jours à Chatillon-les-Dombes, laissant trois fils, David Avocat, Pierre Médecin, & Samuel, dont il s'agit ici (b). Il nâquit dans la Religion Réformée, & il y demeura jusqu'après l'année 1630, qu'il embrassa la Religion Romaine; ce qu'il fit, ou dans un Voyage qu'il alla faire alors en Italie, ou à Lyon à son retour, ayant fait abjuration entre les mains de son Archevêque (c). Ayant formé & mis par écrit le Projet de son Histoire de la Maison de Savoye, il alla à Turin le présenter à Christine de France, mere du Duc de Savoye, qui gouvernoit alors en cette Cour. Cette Princesse lui fit donner sous le prétexte des fraix de son Voyage une somme considérable, & ensuite un brevet d'Historiographe de Savoye, & l'Ordre de St. Maurice. La Bague & la Croix, dont elle lui fit présent en cette occasion, estimées chacune six mille Livres, étoient encore conservées en 1704 dans sa famille. Il eut outre cela une pension assez forte, qui lui fut payée jusqu'à sa mort (d). Il a été marié trois fois. Sa premiére femme étoit une riche Veuve, qui le mit fort à son aise, & en état de travailler à ses Ouvrages sans inquiétude. Il l'épousa vers l'an 1635, & n'en eut point d'enfans, non plus que de la troisiéme. La seconde, nommée Anne Poullet, étoit fille du Châtelain de Bourg, Charge considérable dans cette Ville (e), & il en eut un fils, & trois filles, qui lui survécurent. Le Fils est mort marié, mais sans enfans. Deux filles ont été Religieuses; & la troisiéme, morte le 24 Juillet 1724, étoit recommandable par son esprit, & avoit été mariée deux fois. Guichenon mourut âgé de cinquante-sept ans, & fut enterré dans l'Eglise des Jacobins de Bourg. Son Portrait, qui est à la tête de son *Histoire de Savoye*, publiée en 1660, ne lui donne que 51 ans; mais il est à présumer que ce Portrait avoit été gravé longtems auparavant, puisqu'il en avoit dans ce tems-là cinquante-trois (f). Il y a eu des Réfugiés de son Nom, & il s'en trouve encore quelques-uns dans le Pays de Brandebourg. Ils étoient des environs de Chatillon-les-Dombes (g).

(a) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. XXXI. p. 160.

(b) Ibid. p. 161. 162.

(c) Idem Ibid.

(d) Ibid. p. 163.

(e) Idem ibid.

(f) Ibid. p. 164.

(g) On cite ici les Remarques Critiques sur la *derniére Edition* du Dictionnaire de Bayle; ce ne peut être que celle de 1720, mais je n'y trouve rien de pareil.

☞ GUILLAUME *Le Breton* (a); Historien & Poëte sur la fin du XII. & au commencement du XIII. Siécle, nâquit environ l'an 1170 [A] en Bretagne; c'est d'où lui vient le nom d'*Armoricus*, qu'il prend dans la Préface de son Histoire, ou de *Brito-Armoricus*, qui se lit à la tête de son Poëme. Après avoir passé son enfance dans sa Patrie, il vint à Mantes à l'âge de douze ans, pour y faire ses Etudes, & y cultiver les talens qu'il faisoit déja paroître pour la Poësie [B]. Il embrassa

(a) Cet Article est tiré d'un *Mémoire concernant la Vie & les Ouvrages de Guillaume le Breton* par Mr. de la Curne de Ste. Palaye; dans les *Memoir. de l'Academ. des Inscript.* &c. T. XII. p. 255. Edit. de Hollande.

[A] *Nâquit environ l'an* 1170.] C'est-ce que l'on conclut d'un endroit de sa *Philippide* (1), où il dit qu'il étoit âgé de 55 ans; or ce Poëme fut composé entre 1218 & 1224. Voici comment Mr. de la Curne le prouve (2). Guillaume mit trois ans à composer ce Poëme, & deux à le corriger:

*Annis scripta fuit tribus, emendata duobus.*

Il faut que ces cinq années tombent en partie sur la fin du régne de Philippe-Auguste, & en partie sous celui de Louis VIII son fils, puisque dans le tems qu'il lui addresse des vers qui se lisent à la tête de son Poëme, ce jeune Prince n'étoit encore que l'héritier présomptif de la Couronne, & que dans d'autres vers, qu'il lui addresse à la fin, il lui parle comme étant alors monté sur le trône. Ce qu'il ajoûte, nous donne encore une datte plus précise; „ La Trêve que votre Pere a accordée à Jean Roi d'An„ gleterre, dit-il au même Prince, étant sur le point d'ex„ pirer, vous pourrez desormais donner un libre essor à „ votre courage, & aller dompter l'orgueil de ce Prince, „ tant de fois rebelle".

*Te vocat iste labor, ubi jam post pascha paratur*
*Treguarum cum finis adest, supplicamine multo*
*Quas iterum obtinuit a vestro patre Johannes* (3).

Il s'agit de savoir en quel tems devoit expirer la Trêve, dont l'Auteur entend parler. Si l'on prenoit ce passage à la Lettre, cette Trêve seroit celle que Philippe accorda, après la bataille de Bovines, à Jean sans Terre: elle devoit durer suivant l'Acte, qui nous en reste encore, depuis 1215 jusqu'à 1220, & il n'y en a point eu de postérieure entre ces deux Princes, le dernier étant mort avant ce terme. Ce seroit donc à ce compte vers l'an 1220 que Guillaume le Breton auroit fini son Poëme: mais cela ne s'accorde point avec ce qu'il fait entendre, que Louis, fils de Philippe-Auguste étoit déja monté sur le Trône, puisqu'il n'y monta qu'en 1223. De quelle Trêve faut-il donc expliquer ce qui est dit dans ces vers? Ce ne peut être que d'une autre Trêve qui fut faite avant même que celle-ci fût expirée, nous en avons encore l'Acte: elle fut concluë en 1219 entre Philippe Auguste, & Henri Fils & Successeur de Jean, pour quatre ans à Pâques 1220 jusqu'au même terme de l'an 1224: & comme elle étoit liée en quelque façon avec la précédente, l'Auteur les a confonduës ensemble, comme si ce n'eût été qu'une seule & même Tréve. Philippe mourut dans le cours de celle-ci, & son fils avoit déja pris sa place, lorsqu'elle étoit près de finir, ce qui s'accorde à merveille à toutes les circonstances rapportées au même endroit par Guillaume le Breton. C'est donc vers la fin de 1223 qu'il écrivit les vers qui terminent son Poëme, & comme il mit cinq ans tant à le composer qu'à le corriger, il falloit qu'il l'eût commencé vers l'an 1218.

[B] *Il vint à Mantes à l'âge de douze ans, pour y faire ses Etudes, & y cultiver les talens qu'il faisoit déja paroître pour la Poësie.*] C'est lui-même qui nous apprend ces circonstances, dans ces Vers qu'il addresse à la Ville de Mantes:

(1) L. III. p. 127. dans Du Chesne T. V. Voy. Remarq. [B].

(2) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* &c. T. XII. p. 264-266.

(3) *Philippid.* p. 255. *ubi supra.*

braſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & s'étant fait Prêtre, il fut Chapelain de Philippe-Auguſte. On ne ſait s'il ne l'étoit pas dès l'an 1202, du moins étoit il déja alors à la ſuite de ce Prince, puiſqu'il l'accompagna au Siege de la Roche-Gaillard en Normandie [C], qu'il fit cette année contre les Anglois. Philippe ayant été en 1213 porter la Guerre en Flandre, Guillaume le Breton ſe trouva encore à cette Campagne [D], & il y a beaucoup d'apparence, que le Roi ne marchoit guéres qu'il ne l'eût à ſa ſuite (b). Guillaume ſe trouva à la bataille de Bovines, il y étoit comme Chapelain du Roi, & il y fit les fonctions de ſa Charge d'une maniére aſſez ſinguliére [E]. Ces différentes occaſions qu'il avoit eu de ſuivre Philippe-Auguſte, & pluſieurs autres, que nous pouvons ignorer, l'ayant ſouvent mis à portée de s'en faire connoître, ce fut, ſans doute, ce qui lui mérita l'eſtime particuliére dont ce Prince l'honora: il lui en donna des preuves diſtinguées; ce fut à ſes ſoins qu'il confia l'éducation de ſon fils naturel Pierre Carlotte (c), qui fut depuis Tréſorier de Tours, & mourut en 1249 Evêque de Noyon. Le tumulte & la diſſipation de la Cour ne firent point oublier à Guillaume les Muſes qu'il avoit chéries dès ſa plus tendre enfance. Il eſt Auteur d'une Hiſtoire de Philippe-Auguſte, & d'un Poëme à la louange de ce même Prince [F], & il nous apprend (d); que dans le même

(b) Voy. la Rem. [D].

(c) Voy. les vers qu'il addreſſe à Pierre Carlotte; ils ſont rapportes à la fin de la *Philippide* dans l'Edit. de Ducheſne p. 258.

(d) Ibid.

*Hec tibi lingua tui munus largitur alumni*
*Ingratum tibi ne me nutriviſſe queraris,*
*Undenis tibi quem, cano jam vertice, luſtris.*
*Patria Britigenum duodenem miſit alendum,*
*Jam tunc Caſtalii ſitientem pocula fontis* (4).

(4) Ibid. p. 127. [C].

[C] *Il l'accompagna au Siége de la Roche-Gaillard en Normandie.*] On lit dans ſon Hiſtoire (5) & dans ſon Poëme, un récit touchant de l'état déplorable où ſe trouvérent plus de quatre-cens des Habitans de cette Ville, femmes & enfans pour la plupart, qui, comme bouches inutiles, avoient été mis hors de la place. Ces malheureux enfermés entre les Aſſiegeans & les Aſſiégés, ſans pouvoir ſortir, endurérent pendant trois mois la famine la plus horrible; enfin le Roi, touché de compaſſion, les voulut bien recevoir dans ſon camp: l'extrémité où ils avoient été réduits, les avoit portés aux plus horribles excès, & nous en vimes encore un, (dit Guillaume) qui tenoit entre ſes dents, de la chair de chien, qu'il dévoroit avec une telle avidité, qu'il ne voulut jamais quitter priſe, qu'on ne lui eût apporté autre choſe à manger:

(5) *Hiſtoria de Vita & Geſtis Philippi Auguſti.* p. 84. T. V. du Recoeil de Du Cheſne.

*Vidimus, inter eos quemdam, miſerabile viſu!*
*Qui coram perſtabat adhuc portare caninam,*
*Cumque juberetur illam dimittere, dixit:*
*Non dimitto cibum, quo longo tempore vixi,*
*Donec pane ſatur fuero. Tunc abſtulit illam*
*Unus, ei panemque dedit; quem protinus ori*
*Appoſitum poterat vix maſticare; ſed ipſa*
*Fruſta tamen male fracta vorax ingurgitat alvo:*
*Tanto longa fames languore affecerat illum* (6).

(6) *Philip.* pid. L. VII. p. 172.

[D] *Guillaume le Breton ſe trouva encore à cette Campagne.*] Il fut d'abord ſur la Flotte que Philippe-Auguſte laiſſa au Port de Damme. Tandis qu'il étoit allé faire le ſiége de Gand, Guillaume Longue-épée Comte de Saliſbery, les Comtes de Boulogne & de Flandres, & pluſieurs autres Seigneurs, venus d'Angleterre, ayant attaqué cette Flotte, en prirent une partie, que le Port n'avoit pu contenir, & bloquérent enſuite ce Port & la Ville. Le Roi à cette nouvelle, dit le Poëte, envoya Pierre Duc de Bretagne en toute diligence à notre ſecours, & l'ayant ſuivi lui-même de fort près, diſſipa les ennemis, qui nous preſſoient ſi vivement. Philippe ayant abandonné le deſſein de paſſer en Angleterre, & ayant repris le cours de ſes Conquêtes en Flandre, qu'il avoit été obligé d'interrompre, Guillaume le Breton quitta la mer, & le ſuivit dans cette expédition. Après avoir parlé de pluſieurs Villes qui furent forcées, celle de Courtray, dit-il, fut enſuite priſe, & fatigués que nous étions de n'entendre depuis ſi longtems qu'un langage barbare, nous eûmes enfin la ſatisfaction d'y retrouver la Langue de notre Pays

*Hinc quoque Cortraci vi mania capta ſubivit:*
*Nos ubi barbarica poſt verſa incognita lingua*
*Sub qua longa diu fueramus tædia paſſi,*
*Demum nativa cognovimus organa vocis* (7).

(7) Ibid. L. IX p. 210.

[E] *Guillaume ſe trouva à la bataille de Bovines, il y étoit comme Chapelain du Roi, & il y fit les fonctions de ſa Charge d'une maniére aſſez ſinguliére.*] Le Roi ayant harangué ſes troupes, les Soldats lui demandérent ſa bénédiction, & la charge ayant ſonné auſſi-tôt, ils donnérent tête baiſſée ſur l'ennemi, & combattirent avec toute la valeur poſſible. Comme nous étions au même inſtant derriére le Roi (dit notre Auteur), & aſſez près de ſa perſonne, un de ſes Clercs, & moi ſon Chapelain, qui écris ceci, dès que nous eûmes entendu le bruit des trompettes, nous entonnâmes le Pſeaume, *Benedictus Deus meus qui docet*, que nous chantâmes d'un bout à l'autre, enſuite celui d'*Exſurgat Deus*, & *Domine in virtute tua lætabitur Rex*, autant que nous le pouvions faire au milieu des gémiſſemens, & des cris que faiſoient les Combattans, & nous ranimâmes de notre mieux leur confiance, en leur faiſant ſentir l'avantage qu'ils avoient de combattre pour un Roi, protecteur de l'Egliſe, contre des Princes, qui en avoient toujours été les perſécuteurs. *His dictis, petierunt milites a Rege benedictionem, & ſtatim inſonuerunt tubæ, & fecerunt inſultum viriliter in hoſtes, & audaciſſime & ſtrenuiſſime confixerunt. In ipſa hora ſtabant retro Regem, non procul ab ipſo, Cappellanus qui ſcripſit hæc, & quidam Clericus, qui audito tubarum clangore cecinerunt Pſalmum*, Benedictus Deus meus qui docet, *uſque in finem, & poſt*, Exurgat Deus, *uſque in finem; &* Domine in virtute tua lætabitur Rex, *uſque in finem; prout potuerunt propter interrumpentes lacrymas & ſingultus immixtos, & cum pura devotione coram Deo reducebant ad memoriam honorem & libertatem, qua Dei Eccleſia gauderet in poteſtate Regis Philippi, & dedecus & opprobria quæ patitur, & paſſa eſt per Othonem, & per Regem Joannem, cujus muneribus omnes illi hoſtes provocati contra Regem in regno ſuo, & contra Dominum ſuum præſumebant pugnare* (8). Il faut avouër que ce devoit être une Scene aſſez nouvelle, de voir deux Prêtres comme ſur le champ de bataille, chanter de toute leur force; paſſe encore pour cela; mais leurs exhortations aux Combattans étoient fort inutiles, un homme n'eſt guéres en état de prêter l'oreille à cela dans la chaleur d'un Combat: l'on diroit preſque que ce bon Chapelain voudroit, à quelque prix que ce ſoit, avoir quelque part à l'honneur de cette célébre Journée. Mr. de la Curne relève à l'occaſion de ce paſſage (9), une faute du Pere Felibien (10), qui met ſur le compte de Rigord, ce que nous venons de rapporter de Guillaume le Breton. Il n'eſt pas difficile de démêler la cauſe de cette erreur; elle vient ſans doute de ce que les deux Editeurs de l'Hiſtoire de Rigord † ont imprimé, comme étant de lui, une partie de l'Hiſtoire de Guillaume le Breton, & que c'eſt préciſément celle où ſe trouve le récit de la bataille de Bovines.

(8) *Hiſtor. de Vit. & Geſt. Phil. Aug.* p. 156 C.

(9) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* &c T. XII. p. 260.

(10) *Hiſt. de l'Abbaye de St. Denys.* L. IV. p. 218.

† Pithou, & Ducheſne.

[F] *Il eſt Auteur d'une Hiſtoire de Philippe-Auguſte & d'un Poëme à la louange de ce même Prince.*] Parlons d'abord de l'Hiſtoire, elle eſt intitulée: *Hiſtoria de Vita & Geſtis Philippi Auguſti. Autore Guilielmo Armorico.* Cette Hiſtoire n'a été donnée en entier qu'une fois, dans le Tom. V. de la Collection des Hiſtoriens de France de Du Cheſne, qui marque l'avoir tirée d'un Manuſcrit d'Alexandre Petau, Conſeiller au Parlement de Paris. C'eſt une Continuation de celle de Philippe-Auguſte par Rigord, qui n'avoit été que juſqu'à la trentiéme année du régne de ce Prince, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 1209. Mais comme cet Ouvrage de Rigord étoit encore peu répandu, dit-il dans ſa Préface, il fait une recapitulation ſuccincte de tout ce qu'elle contenoit, & y ajoûte quelquefois de nouvelles circonſtances, qui avoient été omiſes; enſuite il pourſuit ſa narration depuis le tems où Rigord finiſſoit juſqu'en 1219, où il s'arrête, enſorte qu'il s'en faut environ quatre ans, ou un peu plus, qu'il n'achéve la vie de ce Prince, qui mourut le 14 Juillet 1223. Cette Continuation a été imprimée ſéparément de ce qui la précéde, à la ſuite de l'Hiſtoire de Rigord, & ſous ſon nom, dans le Recueil des Hiſtoriens de France, donné par Pierre Pithou, à Francfort 1596 *in fol.* Guillaume le Breton aſſure dans la Préface, que ce n'eſt point un vain déſir de gloire qui lui a fait entreprendre cette Hiſtoire; mais qu'il a voulu conſerver à la poſtérité la mémoire de pluſieurs grands événemens, qu'il ſe propoſe de raconter avec ſimplicité & avec fidélité. Et Mr. de la Curne (11) remarque, qu'effectivement ſa narration n'a rien d'enflé, & qu'il paroît aſſez fidéle dans tout ce qu'il rapporte, à en juger par la comparaiſon avec les autres Auteurs, qui ont écrit des mêmes faits. Parlons à préſent du Poëme, il a pour titre: *Philippidos Libri duodecim, ſive Geſta Philippi Auguſti verſibus heroicis deſcripta.* Nous avons trois Editions de ce Poëme, la premiére de 1596, dans la Collection des Hiſtoriens de France de Pierre Pithou; la ſeconde de 1649 dans celle de Du Cheſne Tom. V. p. 93. Cet Auteur prétend que celle qu'il a donnée eſt beaucoup plus exacte, & beaucoup plus ample que la précédente, & qu'il l'a fait imprimer ſur deux Manuſcrits, l'un de la Bibliothéque d'Alexandre Petau, l'autre de Philippe Loyzeté, Avocat au Parlement de Paris; la différence n'en eſt pas cependant fort conſidérable. Pierre Barthius nous a donné la troiſiéme à Leipſig en 1657 in 4. & quoiqu'il eût pu choiſir entre les deux précédentes, il a préféré celle de Pithou, qu'il a ſuivi mot pour mot. Le Commentaire dont il l'a enrichie, renferme une vaſte érudition. Il y rapporte les paſſages de l'Hiſtoire même en proſe de Guillaume le Breton.

(11) *Ubi ſupra.* p. 261.

me tems qu'il travailloit à ce Poëme, il avoit dérobé quelques heures pour en composer un autre moins considérable, intitulé *Carlotis*, à la gloire de Pierre Carlotte son Elève. On conserve encore dans la Bibliothèque du Roi de France un gros Manuscrit *in-folio* sur parchemin, qui porte le nom de Guillaume le Breton; c'est une Chronique écrite en Latin, qui s'étend depuis le Déluge jusqu'à Philippe de Valois; on lit à la fin, que cette Chronique a été finie la veille de l'Ascension de l'an 1484, par Guillaume le Breton, dont on voit à la fin deux signatures; mais ce ne peut être notre Auteur, il faut qu'il y en ait eu un autre du même nom, Auteur ou du moins Copiste de cette Chronique.

ton, de celle de Rigord, & des autres Auteurs, qui peuvent jetter quelque lumière sur les faits dont il est parlé dans ce Poëme: il tire souvent des anciens Ecrivains François des explications de plusieurs mots de la basse Latinité, dont Du Cange a même fait usage dans son savant Glossaire: il y fait sentir, en Critique judicieux, les beautés & les défauts de cet Ouvrage, & rapporte assez souvent les vers des Auteurs Grecs & Latins qu'il a eu imités ou copiés: il corrige ou supplée des textes où ils sont corrompus & défectueux: ensorte que ce Commentaire peut être d'un grand usage, pour ceux qui veulent bien entendre ce Poëme. Avant toutes ces Editions Jacques Meyer avoit publié un fragment de la Philippide à Anvers en 1534 in-8. Guillaume le Breton a intitulé son Poëme *Philippide* du nom de Philippe-Auguste, à la gloire de qui il l'a composé (12), & c'est une Histoire suivie & complette du régne de ce Prince, depuis son Couronnement jusqu'à sa mort; aussi l'invention du Poëte n'a-t-elle aucune part à l'Ouvrage, si on en excepte quelques Divinités du Paganisme, qui y sont employées, telles que Bellone, les Parques, les Furies & autres: voici comment l'Auteur parle lui-même de son Poëme (13).

(12) Voy. la Rem. [A] sur le tems, où la *Philippide* a été composée.

(13) *Philippid.* Lib. VI. *in init.*

*Post alternatam requiem, post dulcia somni*
*Tempora, Musa, iterum expergiscamur oportet,*
*Ut subeamus item, pulsa languore, laborem.*
*Dicere restat adhuc quanta virtute Philippus*
*Gaillardum cepit, quam forti mente Bovinis*
*Munere divino stabili nos pace beavit.*
*Tinge tuæ calamum linguæ, quo verior extet,*
*Cordis atramento veraci: vera referri*
*Facta volunt scripto, nec amant tam lucida fuco,*
*Ut magis emineant, depingi gesta colore.*
*Historiæ verax vero stylus est adhibendus,*
*Quæ mendicatis lucere nitoribus odit,*
*Cui satis est propria radio lucescere lucis.*

Il ne comptoit pas d'abord y mettre plus de dix Chants, voulant du moins, disoit-il, imiter en ce point Gaultier, Poëte célèbre de son tems, qui avoit aussi composé en dix Livres un Poëme à la louange d'Alexandre le Grand, intitulé *Alexandréide*; il trouva apparemment trop de matière pour pouvoir se renfermer dans ces bornes, & il a poussé son Poëme jusqu'à douze Chants. A ne la regarder même que comme une Histoire, la *Philippide* est un Ouvrage dont la lecture ne peut être que très-utile. On y trouve une suite assez complette d'un régne fécond en grands événemens, dont l'Auteur mérite d'autant plus d'en être cru, qu'il en avoit vu passer la plus grande partie sous ses yeux: aussi sert-il souvent à expliquer bien des endroits d'autres Historiens, qui n'étoient pas assez developpés, & que sans lui nous n'entendrions peut-être point; & il nous apprend un grand nombre de détails curieux & intéressans, qui ne se lisent ni dans Rigord, ni dans l'Histoire que Guillaume le Breton avoit donnée lui-même en prose, ni dans aucun autre Historien. Cependant il faut toujours observer que c'est un Poëte qui parle, & un Poëte qui ne s'est proposé d'autre but, que la gloire du Prince, dont il rapportoit la Vie. Si l'on ne peut donc lui reprocher d'avoir altéré essentiellement la vérité de l'Histoire, ni d'avoir avancé des faits démentis par d'autres Auteurs, il n'a pas toujours négligé de prêter les plus belles couleurs à ceux qu'il a trouvés véritables, & de supprimer entiérement ceux qui ne faisoient pas honneur à son Héros. A l'égard de sa Poësie, on en peut juger par les morceaux que nous avons rapportés, Barthius (14) a jugé qu'il ne lui manquoit que d'être né dans un siècle plus heureux pour être un excellent Poëte: *Fuisse poëtam suo ævo longè doctissimum: cui si demas ea, quæ seculi vitio aliter perferre non potuit, admirabilem poëtam videas.* Les récits, les portraits, les descriptions, tout y est vivant & animé: la versification aisée semble couler de source, elle a du nombre & de l'harmonie; mais l'Auteur court sans cesse après des pointes & des jeux de mots, qui tombent dans le plus bas comique. Il copie souvent des hémistiches & des vers presque entiers des anciens Poëtes Latins, surtout de Virgile, d'Ovide & de Stace, & il fait souvent des fautes contre la quantité.

(14) *Adversar.* Lib. XLIII. Cap. 7. Col. 1940.

GUILLIM ou AGILLIAMS (JEAN) Gallois d'origine, nâquit dans la Comté de Hereford, selon Fuller (*a*), de Jean Guillim de Westbury dans la Comté de Glocester (*b*). Il fit ses études à Oxford, mais on ne sait dans quel Collége (*c*). Mr. Wood nous apprend (*d*), qu'il y avoit un Jean Guillim Etudiant du Collége du Nez-de-Bronze, en 1581 âgé de seize ans; & qu'en 1598 il y en avoit un autre du même nom dans Glocester-Hall, âgé de vingt-cinq ans; & que tous deux, selon la Matricule, ils étoient de la Comté de Hereford. Notre Guillim, lorsqu'il quitta Oxford, se retira à Minsterworth dans la Comté de Glocester, d'où il fut appellé peu de tems après à Londres, pour entrer dans le Collége des Hérauts, sous le titre de *Portsmouth* (*e*); & le 26 Février 1617 (*f*), il fut fait Poursuivant d'Armes ordinaire du titre de *Rouge-Croix*. Il a publié *L'Art du Blazon* à Londres 1601 in-fol [*A*]. Il mourut le 7 May 1621, mais on ignore où il a été enterré, à moins que ce ne soit à Minsterworth; car le Régitre de l'Eglise de St. Benoit proche du quai de St. Paul à Londres, qui est la Paroisse du Collége des Hérauts, ne fait aucune mention de Guillim, comme y ayant été enterré (*g*).

(*a*) *Worthies in England in Herefordshire.*

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 459.

(*c*) Idem Ibidem.

(*d*) Ibidem.

(*e*) Idem Ibid.

(*f*) *Pat.* 15. *Jacob.* I. p. 10.

(*g*) Wood *ubi supra.*

[*A*] *Il a publié* l'Art du Blazon, *à Londres* 1610 *in-folio.* Mr. Wood nous dit (1), *qu'il a été composé pour la plus grande partie (surtout ce qu'il y a de didactique)* par Jean Barcham *au Collége du Corps de Christ à Oxford.* Et il observe dans un autre endroit (2) „ que le Docteur *Barcham* ayant „ composé la plus grande partie de cet Ouvrage dans sa „ jeunesse, il trouva que ce n'étoit pas un Sujet digne de „ lui, étant, lorsque le Livre parut, un Théologien Gra- „ ve, Chapelain d'un Archevêque (3), & selon les appa- „ rences Doyen (4), ce qui l'engagea à remettre son Ma- „ nuscrit à *Jean Guillim*, Officier du Collége des Hé- „ rauts, qu'il connoissoit particuliérement; celui-ci y ajou- „ ta un petit nombre de choses triviales, & le fit impri- „ mer, avec la permission de l'Auteur, sous son propre „ nom. & il passe encore sous le titre de l'*Art Heraldique* „ *de Guillim*". Il parut en 1660 deux Editions de cet Ouvrage, *in-folio*, *avec quantité d'additions inutiles & qui ne signifient rien, & mises uniquement pour tirer de l'argent de ceux dont on y a ajoûté les Armes, sans aucun égard pour l'ordre du Livre* (5). Une de ces Editions fut publiée par *Alexandre Nowers* Peintre d'Armoiries, qui fut brulé dans son lit à Londres, dans un incendie qu'il y eut le 25 Juillet 1670. L'autre Edition fut donnée par *Richard Blome*, „ qui étoit alors, *dit Mr. Wood* (6), une espéce de Pein- „ tre d'Armoiries, mais originairement un Coupeur de „ Livres & de Papier (*a Ruler of Books and paper*); il avoit „ depuis plusieurs années employé toutes sortes de tours, en „ faisant travailler des personnes dans le besoin, sur toutes „ sortes d'Arts, & en tirant des Contributions des personnes „ de qualité, pour son Ouvrage. Tout ce qu'il a fait par rap- „ port aux Ecussons, aux Timbres, & aux Tenans, est „ plein de fautes, & faux même par rapport aux quartiers. „ Il redonna encore ce Livre en 1679, ce qui est la cin- „ quiéme Edition, avec les Armes en grand de la Haute „ Noblesse, ce qui déguise l'Ouvrage à un tel point, que „ je crois en vérité, que si l'Auteur, ou les Auteurs vi- „ voient encore, ils auroient de la peine à le reconnoî- „ tre". On a ajoûté à cette Edition *Analogia Honorum*, ou *Traité de l'Honneur & de la Noblesse*, &c. en deux Parties: que Mr. *Blome* dit être l'Ouvrage du Capitaine *Jean Logan* d'Idbury dans la Comté d'Oxford.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 459.

(2) Ibidem Vol. II. Col. 39.

(3) Bancroft Archevêque de Cantorbery.

(4) De Bockyng dans la Comté d'Essex.

(5) Wood Vol. I. Col. 459.

(6) Ibidem.

GUISE (GUILLAUME) Savant Théologien Anglois dans le XVII. Sicle, étoit d'une bonne famille d'Abloads-Court proche de Glocester, & fils de Jean Guise, Ecuyer. Il nâquit en l'année 1653, & en 1669 il entra dans le Collége d'Oriel à Oxford. Il passa ensuite dans celui des Trépassés, dont il fut élu Membre (*a*). Le 4 Avril 1674 il prit le degré de Bachelier ès-Arts (*b*), & le 17 Oc-

to-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 748.

(*b*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 195.

tobre 1677 celui de Maître (c). Il entra dans les Ordres, & résigna en 1680 sa place de Membre, ayant épousé environ ce tems-là Françoise, fille de George Southcote, Gentilhomme de la Comté de Devon. Il mourut de la petite-verole dans sa maison, dans la Paroisse de St. Michel à Oxford, le 3 Septembre 1683; & fut enterré dans l'Eglise de St. Michel, où sa Veuve lui a fait ériger un Monument [A]. Il étoit célébre par son Erudition Orientale (d). Après sa mort le Docteur Edouard Bernard, Professeur de la Chaire d'Astronomie de Saville, publia un Ouvrage que Mr. Guise avoit traduit en Latin & enrichi d'un Commentaire, en voici le titre: *Misnæ Pars; ordinis primi Zeraim tituli septem. Latine vertit & Commentario illustravit Gulielmus Guisius.* Oxford 1690 in-4. Il y a la tête la Version Latine que le Docteur Edouard Pocock a faite de la Préface de Moyse Maimonides sur le *Seder Seraim.* Les Auteurs du Journal de Leipsig en rendant compte de cet Ouvrage (e), qualifient l'Auteur d'*Homme très-savant, & d'ornement immortel de l'Université d'Oxford* (f). Le Docteur Thomas Smith (g) lui donne le titre de *Vir longè eruditissimus*, & il ajoûte que la mort l'ayant enlevé à l'âge de trente ans, la République des Lettres a fait une très-grande perte. Il travailloit à une Edition de la Géographie d'Abulféda, quand il mourut (h). Le Colonel Jean Guise, Membre de la Société Royale, est son fils.

(c) Idem Ibid. Col. 206.
(d) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*
(e) *Acta Erud.* Mens. *Jun.* 1691. p. 252.
(f) *Vir doctissimus, ac Oxoniensium Academiæ immortale decus.*
(g) *Vita Ed. Bernardi* p. 30. Londres 1704 in-8.
(h) Idem *in Vita Joh. Gravii.* Voy. aussi Article ABULFEDA Rem [C].

[A] *Où sa veuve lui a fait ériger un Monument.*] Voici le commencement de l'Epitaphe qu'on y lit: M. S. Gulielmi Guise, *Equestri apud Glocestrenses familia orti, e Collegio Oriel. in Collegium Omn. Anim. asciti, Linguarum præcipue Orientalium peritissimi, Critici, Rhetoris, Mathematici, Theologi, in omnibus adeo eximii, ut raro quisquam in singulis, in Juventute, ut raro quisquam in senio; quem ne perfectionis humanæ apices transferet*, &c.

GUNTER (EDMOND) célébre Mathématicien Anglois du XVII. Siécle, nâquit dans la Comté de Hertford (a), mais il descendoit originairement d'une famille de ce nom établie à Gunterstown dans Brecknockshire (b). En 1599 étant âgé de dix-huit-ans, il sortit de l'Ecole de Westminster, pour entrer en qualité d'Etudiant dans Christ-Church à Oxford, où il prit le degré de Bachelier ès-Arts le 12 Décembre 1603 (c), & celui de Maître le 2 Juillet 1686 (d). Il entra ensuite dans les Ordres (e), & se fit recevoir Bachelier en Théologie le 23 Novembre 1615 (f). Mais comme il se distinguoit principalement par son habileté dans les Mathématiques, il avoit, avant ce tems-là été élu Professeur en Astronomie au Collége de Gresham à Londres, à la place de Mr. Edouard Brerewood, décédé le 4 Novembre 1613; & il remplit ce poste avec honneur, s'étant acquis de la réputation, tant par ses Leçons que par ses Ecrits [A]. Il mourut au Collége de Gresham au mois de Décembre de l'année 1626, & fut enterré le 11 de ce mois dans l'Eglise de St. Pierre le Pauvre à Londres (g).

(a) Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 271. & *Ath. Oxon* Vol. I. Col. 508.
(b) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*
(c) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 365.
(g) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*

[A] *Ses Ecrits.*] I. *Canon Triangulorum, sive Tabulæ Sinuum artificialium ad radium* 10000, 0000 & *ad scrupula prima quadrantis.* Londres 1620 in-8. II. *Du Secteur, du Bâton de Jacob, & autres Instrumens.* Publié avec une Traduction Angloise de son *Canon Triangulorum*, par Mr. Samuel Foster, Professeur au Collége de Gresham à Londres, ci-devant Membre du Collége d'Emanuel à Cambridge, & avec le Traité *de l'usage du Quart de Cercle*, du même; imprimé à Londres en 1624, 1636, 1653, &c. in 4. La cinquiéme Edition de ces Ouvrages de Mr. Gunter a été soigneusement corrigée, & enrichie de quantité d'excellentes Additions dans tout le corps, par Mr. Guillaume Leybourne, d'abord Imprimeur de profession, mais ensuite grand Mathématicien. Mr. Leybourn nous apprend dans sa Préface, en quoi consistent ses Additions, & il parle de quelques Plagiaires, qui venoient de publier divers Traités extraits, ou plutôt copiés de Mr. Gunter, sans faire aucune mention de lui. Mr. Henri Bond Maître de Mathématiques à Ratcliff dans le Voisinage de Londres, a joint à ces Ouvrages quelques questions de Navigation; on a mis encore dans cette Edition de 1673: *La Description d'un autre Secteur, & d'un Quart de Cercle, inventés par* Mr. Samuel Foster, dont nous avons parlé ci-dessus. Mr. Wood observe (1) que Mr. Edmond Wingate porta en France, en 1624, *la Régle de Proportion*, nouvellement inventée par Mr. Gunter, qu'il communiqua à la plupart des principaux Mathématiciens de Paris; ceux-ci voyant qu'elle étoit d'un grand usage, le sollicitérent d'en donner une Explication en François; ce qu'il fit, la Piéce ayant paru à Paris en 1624 in-8; il la dédia au Duc d'Orleans, par le conseil de Mr. Alleaume, premier Ingénieur du Roi. Cependant, dit Mr. Wood (2) l'*Ouvrage n'avoit pas toute la perfection requise, parce qu'on en précipita un peu la publication, sur ce qu'un Avocat de Dijon en Bourgogne, à qui* Wingate *en avoit communiqué quelque chose en Ami, se mettoit à en faire imprimer quelques usages: cet Ouvrage étoit d'autant plus informe, que Gunter lui-même avoit savamment expliqué la matiére, dans un Livre beaucoup plus étendu. Car quoiqu'il semblât y avoir beaucoup de présomption à* Wingate *de prétendre être mieux en état d'en expliquer les usages, il pouvoit cependant profiter de la connoissance qu'il en avoit, pour s'abstenir d'en entreprendre l'explication; parce qu'il supposoit que personne ne s'en mêleroit, sinon quelqu'un qui seroit bien capable de calculer selon cette Régle, après s'être bien mis au fait de la maniére de calculer sur une Echelle, & de la nature des Logarithmes.* Wingate, *après son retour de France, où il enseigna l'Anglois à la Princesse* Henriette-Marie *fille du Roi* (3), *depuis Reine d'Angleterre, & à ses Dames;* Wingate, *dis-je, sollicita fort* Gunter *de donner une Explication plus particuliére du calcul par la* Régle de Proportion, *afin que l'usage en fut mieux connu du Public:* Mais Gunter *lui répondit*, qu'on ne devoit pas s'attendre que la Régle parlât; *insinuant par-là, qu'il falloit que l'Arithméticien fût travailler par lui-même, & n'eût pas besoin d'être toujours guidé par des Préceptes & des Exemples.*

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 107.
(2) Ibidem.
(3) Cette Princesse étoit fille de Henri IV. assassiné par Ravaillac en 1610, & non de Louis XIII, qui régnoit alors.

☞ GURTLER (NICOLAS) savant Théologien du XVII. Siécle, nâquit à Bâle le 8 Décembre 1654, de Nicolas Gurtler Marchand de cette Ville, & d'Anne Marie Cocci. Dès-qu'il fut en âge de recevoir des instructions, ses Parens lui donnérent des Maîtres, même en particulier; il fit de si rapides progrés qu'à l'âge de quatorze ans accomplis, il passa à l'Etude des Sciences, dans l'Académie du lieu de sa naissance (a). Il s'appliqua pendant trois années aux Langues, à la Philosophie, aux Mathématiques, & surtout à l'Histoire, & le 2 Juillet 1672 il fut reçu Maître ès-Arts, & Docteur en Philosophie (b). Il passa ensuite à la Théologie, dans laquelle il eut entre autres pour Maître, Mr. Pierre Werenfels †. Au bout de deux ans, il fut chargé de faire les Leçons de Théologie, pendant les vacances, & s'en acquitta avec beaucoup d'applaudissement. Le 8 de Mars de l'année 1676 il fut reçu au St. Ministére. En 1678 il alla voyager, & demeura six mois à Genéve; de Genéve il passa en France, où il visita l'Académie de Saumur, dans laquelle il entendit les leçons de Mr. Henri Philiponeau de Hautecour, depuis son Collégue dans l'Université de Franeker (c). Après avoir voyagé pendant un an & demi il retourna dans sa Patrie. Bien-tôt sa réputation le fit connoître en Allemagne, & il fut appellé à Herborn pour remplir la Chaire de Philosophie & d'Eloquence, & la place de Recteur des Classes; il en prit possession en 1685 par une Harangue sur le Destin Philosophique dans l'Eglise Chrétienne, *De Fato Philosophico in Ecclesia Christiana* (d). Comme la Théologie étoit cependant son étude favorite, il continua à s'y appliquer avec ardeur, & étant allé en 1686 à Heidelberg, à l'occasion du troisiéme Jubilé de l'Académie de cette Ville, il y fut reçu Docteur en Théologie, avec beaucoup d'honneur [A]. A peine avoit-il passé deux ans à Herborn,

(a) Joh. Vander Waeyen F. *Oratio funebris in obitum plurimum Rev. & Cl. viri* Nicolai Gurtleri. *Franequeræ* 1712. p. 17-19.
(b) Idem. p. 20. 21.
† Pere du célébre Samuel Werenfels.
(c) Idem p. 22-23.
(d) Idem p. 23-27.

[A] *Il y fut reçu Docteur en Théologie avec beaucoup d'honneur.*] Mr. Gurtler défendit, selon la coutume, des Théses publiques, qui rouloient sur la Royauté de Jésus-Christ, *De Munere Christi Regio*; il se fit admirer non seu-

born, qu'il fut appellé à Hanau pour remplir la seconde Chaire de Théologie, & principalement pour enseigner la Philosophie Théorétique & Pratique, l'Histoire & l'Eloquence; il fit à son installation une Harangue, *De Migratione Doctorum & Scientiarum & Religionis*: ayant commencé à être connu dans les Provinces-Unies par ses Ecrits, on pensa bien-tôt à l'y attirer [*B*]; cependant ce ne fut que quelques années après, qu'il y vint. En 1696 il fut appellé à Brême en qualité de Professeur Ordinaire en Théologie, de Modérateur des Ecoles tant inférieures que supérieures, & de Recteur Magnifique perpétuel; il prit possession de ces Emplois au mois de Juin par une Harangue, sur l'établissement de la Religion Chrétienne dans le Pays de Brême (*e*). *De adventu & habitatione Jesu-Christi in plaga Bremensi*. Mr. Gürtler attira beaucoup d'Etudians à Brême, mais le travail excessif, auquel les différentes fonctions, qu'il avoit à remplir, l'obligeoient, l'engagérent à accepter la Vocation de Professeur en Théologie dans l'Ecole Illustre de Deventer, qui lui fut addressée en 1699; il entra dans ses fonctions de ce nouvel Emploi le 7 Novembre, & prononça une Harangue, sur le Fils de Dieu, Docteur & Disciple de toute éternité & dans le tems, *De Filio Dei, Doctore & Discipulo ab æterno & in tempore*. En 1705 les Curateurs de l'Université de Francker lui offrirent la Chaire de Théologie [*C*], mais il s'excusa de l'accepter; cependant deux ans après, le désir qu'ils avoient de posséder un homme de ce mérite, les détermina à faire une nouvelle tentative, & à lui faire des offres considérables, qu'il accepta, & il prit possession de sa Charge le 6 Octobre 1707 par une Harangue sur l'Etat abject & méprisable de Jésus-Christ, après son entrée dans la Gloire, *De vili contemptoque statu Jesu-Christi, post ipsius introitum in gloriam*. De fréquentes attaques de goute ruïnérent insensiblement sa santé, d'ailleurs robuste; & comme s'il eût senti sa fin prochaine, il prononça le premier de Juin 1711, en quittant le Rectorat de l'Académie, un Discours sur l'Harmonie Divine entre les Corps & les Esprits, les Anges & les Hommes sur la Terre & dans le Ciel, *De Corporum & Spirituum, Hominumque & Angelorum Harmonia Divina in terra & in cœlo*; en effet ses forces s'épuisérent peu à peu, & il mourut le 28 de Septembre 1711, âgé de cinquante-sept ans, neuf mois, & dix jours (*f*). Nous parlerons de ses Ouvrages dans les Remarques [*D*]. Mr. Gürtler avoit une piété pure & sincére, beaucoup de modestie & d'humilité, il étoit droit & plein de candeur; d'une gravité naturelle, il n'étoit pas ennemi des conversations gayes, quoique d'ailleurs d'un commerce assez peu aisé; savant dans toutes les Sciences, & surtout dans celles qui convenoient à sa profession. Il avoit épousé en 1695 Marie Madelaine Baron, Veuve de Jean David Philippi, Médecin à Hanau, & fille de Pierre Isaac Baron, d'une famille distinguée dans cette Ville, il en a laissé deux fils & trois filles (*g*).

(*e*) C'est à ce que je pense le sujet de ce Discours, que je n'ai point; mais le titre me fait croire que c'est de l'établissement du Christianisme qu'il s'agit.

(*f*) *Orat. funeb.* p. 27-60.

(*g*) Idem. p. 33. 34.

seulement des Théologiens Réformés, mais des Catholiques Romains, le Confesseur de l'Electeur Palatin s'étant mis sur les rangs pour disputer contre lui. *In hac autem Disputatione tanta acutissimi ingenii & solida eruditionis, cum sacra tum profana, edidit specimina, ut non solum Theologos Reformatos, verum etiam Pontificios, & ex illis eum, qui Serenissimo Electori erat a Confessionibus sacris, a quo feria oppositione gravius fuerat exercitus, in admirationem raperit, & publice ab illis laudatus fuerit* (1). Il acquit particuliérement l'estime de Jean-Frédéric Mieg, & de Jean Louis Fabricius, les deux principaux Théologiens de Palatinat, dans ce tems-là. Ce fut à la sollicitation de ces deux Amis, qu'il entreprit la défense du Catéchisme de Heidelberg, à l'occasion des affaires qu'on voulut faire aux Réformés sur la Demande LXXX de ce Catéchisme; il ne mit point son nom à l'Ouvrage qu'il publia sur ce sujet, mais il permit seulement que les Théologiens de Heidelberg le fissent connoitre pour en être l'Auteur (2). Je n'ai pu découvrir cet Ouvrage, ni savoir sous quel titre il a paru. On sait que c'est à cette même affaire que nous devons un Ouvrage du célébre Mr. Lenfant, intitulé, *l'Innocence du Catéchisme de Heidelberg démontrée contre deux Libelles d'un Jesuite du Palatinat*, réimprimé à Amsterdam en 1723, avec le *Préservatif contre la réunion avec le Siege de Rome*, que le même Auteur publia alors. Je ne dois pas oublier une circonstance assez remarquable; c'est que Mr. Fabricius se proposoit de défendre lui-même la cause des Réformés; mais leurs Ennemis firent si bien par leur crédit & par leurs intrigues auprès de l'Electeur, qu'on imposa silence à ce Théologien, ce qui le détermina à prier & à solliciter Mr. Gürtler de prendre la plume (3). Ce n'est pas-là tout-à-fait la maniére dont la vérité s'y prend pour la défense de ses intérêts, elle ne craint pas les attaques de ses Ennemis, & ce n'est ni par l'autorité ni par l'artifice qu'elle cherche à les desarmer; de pareils moyens marquent, que ceux qui les employent se défient eux-mêmes de leur cause: quelque couleur qu'ils puissent donner à leur procédé, ils ne persuaderont jamais à des gens éclairés, qu'ils se croyent bien forts en raisons, dès qu'ils tâchent d'ôter à leurs Antagonistes la liberté de parler à leur tour.

(1) Joh. Vander Waeyen *Oratio funeb. in Obit. Nic. Gurtleri*. p. 28. 29.

(2) Idem p. 31. 32.

(3) Idem Ibidem.

[*B*] *Ayant commencé à être connu dans les Provinces-Unies par ses Ecrits, on pensa bien-tôt à l'y attirer.*] Dès l'an 1682 Mr. Gürtler avoit publié à Basle un Dictionnaire Latin, Allemand, Grec & François, qui avoit été très-bien reçu; voici une Epigramme, dont Mr. Werenfels honora cet Ouvrage:

*In Lexicon V. Cl.* Nicolai Gürtleri

*Ingenium Gürtlere tuum, quod maxima dudum*
*Promisit doctis denique verba dedit.*
*Sed cum verba dedit, tanto congesta labore,*
*Tanto judicio, non mera verba dedit* (4).

(4) Sam. Werenfels *Dissert. varii Argum.* Part. II. Epigr. 90 Amst. 1716.

En 1691 il publia son Histoire des Chevaliers de l'Ordre du Temple, sous ce titre: *Nicolai Gürtleri*, &c. Historia Templariorum *Observationibus Ecclesiasticis aucta*. Amsterdam 1691 in-8, réimprimée en 1702 avec des Additions. Mr. Le Clerc a donné une idée assez juste de cet Ouvrage (5). „ C'est ici, *dit-il*, une Histoire des Templiers, composée, pour la plus grande partie, de passages des Auteurs des siécles passés. Mr. Gürtler a cru qu'on verroit mieux le caractére des Templiers, & des siécles pendant lesquels ils ont subsisté, en lisant les propres termes des Historiens de ce tems-là, qu'en racontant les mêmes choses à la maniére de notre siécle . . . . L'Auteur méle à cela quelques Digressions, touchant l'Origine des Chanoines, des Vœux de Pauvreté & de Célibat, des Satisfactions Ecclésiastiques, des Patriarches en général, & de ceux de Jérusalem en particulier, &c." Ce fut cet Ouvrage, qui fit jetter les yeux sur Mr. Gürtler pour remplir une Chaire de Théologie à Groningue en 1691, en cas que Mr. Mieg de Heidelberg, ou Hulsius de Middelbourg refusassent la vocation, mais ce dernier l'accepta (6).

(5) *Bibl. Univers.* Tom. XIX. p. 504. 509.

(6) *Orat. funeb.* p. 31. 32.

[*C*] *En 1705 les Curateurs de l'Université de Francker lui offrirent la Chaire de Théologie*.] Le célébre Mr. Roëll ayant été appellé à Utrecht en 1704, les Etats de Frise nommérent pour lui succéder l'illustre Mr. Samuel Werenfels, qui s'excusa d'accepter cette vocation, & qui témoigna en même tems, dans sa Lettre aux Curateurs, qu'il étoit surpris qu'on eût jetté les yeux sur lui, qui étoit presque inconnu en Hollande, tandis qu'on avoit dans le voisinage un homme d'un aussi rare savoir que l'étoit Mr. Gürtler, qu'il ne rougissoit pas de nommer son Maître pour la Théologie (7). C'est-là un de ces traits, qui caractérisent les grands-hommes, & qui ne font pas moins d'honneur à celui de qui ils partent, qu'à ceux qu'ils regardent. Je remarquerai ici, en passant, que dans l'Article de *Gürtler*, qu'on trouve dans la derniére Edition de Moreri, & où il n'y a qu'un tissu de dattes, on s'est trompé en le faisant venir à Francker en 1705: il est vrai qu'il y fut appellé, mais il n'accepta pas alors la vocation, comme on l'a dit dans le Corps de l'Article; & ce ne fut que deux ans après, qu'il devint Professeur en Théologie dans cette Université.

(7) Idem. p. 41. 42.

[*D*] *Nous parlerons de ses Ouvrages dans les Remarques.*] Outre les Harangues dont nous avons parlé dans le Corps de l'Article, que je ne puis même assurer avoir été imprimées, & les deux Ouvrages dont on a dit un mot (8), Mr. Gürtler a publié les suivans. I. *Institutiones Theologicæ*, Amst. 1694. in-4. II. *Voces Typico-Propheticæ*. Bremæ 1698, & à Utrecht 1715, in-4. Edition considérablement augmentée. III. *Dialogi Eucharistici, de Christo esu Agni Paschalis*, &c. Brême 1699 in-4. IV. *Systema Theologiæ Propheticæ, cum Indice omnium locorum S. Scripturæ*. Amsterdam 1702 in-4. Ce Systême de Théologie Prophétique passe pour un des meilleurs Ouvrages qu'il y ait en ce genre: *quod* (opus) *doctorum communibus suffragiis, omnium illorum, quæ in hoc genere extant scriptorum, optimum esse, cæterisque facile palmam præripere judicatum est* (9). V. *Origines Mundi, & in eo Regnorum, Rerumpublicarum, Populorum, horumque Duces, Migrationes, Dii, Religio, Mores, Instituta, Res gestæ Civiles, Sacræ, Bellicæ, referuntur omnia ad loca & tempora sua, & ex ipsis fontibus, ferèque propriis Historicorum verbis ad modum Historiæ Universalis, cum maximè Ecclesiasticæ repræsentantur*, &c. Amsterdam

(8) Rem. [B].

(9) *Orat. funeb.* p. 49.

1708

1708 in-4. Mr. Bernard dit (10) en parlant de cet Ouvrage, „ qu'il feroit difficile d'avoir ramaffé plus de cho„ fes en moins de mots . . . qu'il y paroît beaucoup de „ lecture & de fagacité; fi tout n'y eft pas démontré, c'eft „ la faute de la matiére, & non celle de l'Auteur qui la „ manie". VI. *Differtationes de Jefu-Chrifto in glorium evecto*. Francker 1711. VII. *Forma Sanorum verborum*, Franeker 1709 in-douze. C'eft un petit Abrégé de Théologie, fur lequel Mr. Gürtler donnoit fes Leçons. Il avoit auffi commencé un Traité *de la Confcience*; & l'on a de lui en Allemand une Hiftoire des Eglifes de France, à laquelle il n'a pas mis fon nom. Il paroît par tous ces Ouvrages que notre Auteur étoit fort laborieux, & furtout qu'il avoit une prodigieufe lecture, fon *Hiftoire des Templiers*, & fes *Origines du Monde* en fourniffent furtout des preuves, puifqu'on y trouve les propres termes des Auteurs où il a puifé, dont il n'a pu raffembler les paffages fans un travail prodigieux; mais dont l'affemblage ne peut faire que plaifir à ceux qui aiment à voir quels font les garans des faits qu'un Hiftorien rapporte.

(10) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Mars 1709. p. 276. 279.

# H.

HABINGTON ou ABINGTON (Guillaume) illuftre Hiftorien Anglois du XVII. Siécle, étoit fils de Thomas Habington de Hendlip dans la Comté de Worcefter [*A*], & de Marie, fille aînée d'Edouard Lord Morley. Guillaume nâquit à Hendlip le 4 ou le 5 de Novembre 1605; il fit fes études à St. Omer & à Paris; dans la premiére de ces Villes on le follicita fortement d'entrer parmi les Jéfuites, mais il s'en excufa. A fon retour de Paris fon pere lui enfeigna l'Hiftoire, & il devint un Gentilhomme accompli. Il époufa Lucie, fille de Guillaume Lord Powis (*a*). Mr. Wood nous dit (*b*) qu'il *fuivit le torrent*, & *qu'il n'étoit pas inconnu à l'Ufurpateur Cromwel.* Il mourut le 30 Novembre 1654, & fut enterré dans une Cave dans l'Eglife de Hendlip. Il laiffa plufieurs Manufcrits à fon fils Thomas Habington. Ses Ouvrages imprimés font des *Poëfies* fous le titre de *Caftara* [*B*], *la Reine d'Arragon*, Tragi-Comédie [*C*]. *Obfervations fur l'Hiftoire*, Londres 1641 in-8, & l'*Hiftoire d'Edouard IV, Roi d'Angleterre*, Londres 1640, en un petit in-folio, compofée & publiée, à la follicitation de Charles I. „ & dont le ftile, dit Mr. Edouard Philips (*c*), eft affez fleuri, & peut-être plus convena- „ ble à la Poëfie, qu'à l'Hiftoire. Mr. Nicholfon nous dit (*d*) que notre Auteur a donné une auffi „ belle ébauche du Régne d'Edouard IV, qu'il fe pouvoit; du moins a-t-il fait le portrait de ce Prince d'une maniére auffi reffemblante qu'on pouvoit l'attendre d'un homme auffi éloigné de l'Original. „ Son pere eut beaucoup de part à cette Hiftoire (*e*). Mr. Philips dit (*f*) par rapport à fes Poëfies „ qu'il peut être mis parmi les Poëtes, qui ne méritent, ni la premiére ni la derniére place." [☞ J'avouë que je ne fai fur quoi eft fondée la qualité d'illuftre Hiftorien (*eminent Hiftorian*) qu'on donne ici à Habington, & qu'il ne me paroît pas que ce titre appartienne à un Auteur qui a donné l'Hiftoire d'un feul Prince, qu'on prétend n'être pas entiérement de lui; à en juger par ce qu'on rapporte de fon pere dans la Remarq. [*A*], on fe feroit peut-être exprimé plus exactement, en difant, que Guillaume Habington étoit fils de Thomas Habington, illuftre Hiftorien. Add. du Trad.]

(*a*) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 110.

(*b*) Ibid.

(*c*) Theatrum Poetar. Modern Poets p. 192. Lond. 1675.

(*d*) English Hiftoric. Library, p. 220. Lond. 1696.

(*e*) Wood ubi fupra.

(*f*) Ubi fupra.

[*A*] *Thomas Habington de Hendlip dans la Comté de Worcefter.*] Ce Gentilhomme étoit fils de Jean Habington de Hendlip, Tréforier de l'Epargne de la Reine Elifabeth, fils de Richard Habington de Brokhampton dans la Comté de Hereford. Il nâquit le 23 Août 1560 à Thorpe près de Chertley dans la Province de Surrey, terre qui appartenoit à fon pere. A l'âge de feize ans il entra dans le Collége de Lincoln à Oxford, & après y avoir demeuré trois ans, fon pere l'envoya aux Univerfités de Paris & de Rheims. A fon retour en Angleterre, il s'attacha au parti de Marie-Reine d'Ecoffe, ce qui lui auroit couté la vie, fi la Reine Elifabeth, qui étoit fa marraine, ne lui avoit fait grace; mais fon frere cadet, qui étoit un efprit inquiet & brouillon, fut exécuté avec d'autres le 20 Septembre 1586 à St. Giles des Champs près de Londres. Mr. Thomas Habington demeura pendant fix ans prifonnier à la Tour, & il fit plus de progrès dans toutes les Sciences durant ce tems-là, qu'il n'avoit fait auparavant pendant le refte de fa vie. Il fe retira enfuite à Hendlip, que fon pere lui avoit donné, & il époufa Marie fille aînée d'Edouard Lord Morley, & d'Elifabeth, fille & unique Héritiére du Chevalier Guillaume Stanley, Lord Mounteagle (1). Lorfqu'en 1606 on eût découvert la Confpiration des Poudres, il fut condamné à la mort, pour avoir caché chez lui à Hendlip Garnet & Alcorne, deux Prêtres Catholiques-Romains qui étoient complices de la Confpiration; mais fon exécution fut différée, & il obtint enfuite fa grace par les follicitations du Lord Mounteagle (2), dont il avoit époufé la Sœur, qui avoit écrit la Lettre qui fit découvrir la Confpiration (3). Thomas Habington a compofé *Les Antiquités & la Defcription du Comté de Worcefter*; c'eft un gros Manufcrit in-folio écrit de fa propre main, mais la Defcription n'eft pas finie. On a penfé il y a quelque tems à faire imprimer cet Ouvrage. Il a auffi fait l'*Hiftoire de l'Eglife Cathédrale & des Evêques de Worcefter*, Manufcrit en un petit in-folio, qui commence par ces paroles, l'*Empire éternel de Dieu dans les Cieux dure à jamais*, &c. Dans la Copie que Mr. Wood avoit vuë, la fucceffion des Evêques s'étend jufqu'au Docteur Jean Alcock. Habington a auffi traduit en Anglois, *La Lettre de Gildas le Breton*, intitulée, *de Excidio & Conquæftu Britanniæ*, & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1638 in-8. Il y a mis une longue Préface, adreffée aux Habitans de la Grande-Bretagne. Il fit cette Traduction & compofa la Préface, pendant fa prifon, au fujet de la Confpiration des Poudres. Il a laiffé plufieurs autres Ouvrages, tout prêts pour l'impreffion, outre ceux dont nous avons parlé. Il mourut à Hendlip le 8 Octobre 1647, & fut enterré auprès de fon pere dans une Cave de l'Eglife du lieu (4).

[*B*] *Poëfies fous le titre de* Caftara.] La feconde Edition eft de Londres 1635 in-8, & il y en a une autre de l'année 1640 auffi in-8. Ces Poëfies font divifées en trois Parties, fous des titres différens, convenables aux fujets. La premiére, compofée pendant qu'il recherchoit fa femme en mariage, eft à la louange de fa Maîtreffe. Dans la feconde font les Piéces faites après fon mariage, qu'il lui adreffe comme à fa femme; & l'on voit enfuite le portrait d'un Ami à la tête de plufieurs Elégies. La troifiéme contient des Poëfies Sacrées, parmi lefquelles il y a des Paraphrafes de quelques paffages du Livre de Job, & des Pfeaumes; à la tête defquelles on voit le Portrait d'un Homme pieux.

[*C*] *La Reine d'Arragon Tragi-Comédie.*] Elle fut jouée à la Cour, & à Black-Fryars, & imprimée à Londres en 1640 in-fol. fans Nom d'Auteur (5). Mr. Wood nous apprend (6) que Mr. Habington „ ayant montré fa piéce „ à Philippe Comte de Pembroke, Grand Cambellan de „ Charles I. il la fit repréfenter à la Cour, & imprimer „ enfuite malgré l'Auteur.

(1) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 109. 110.

(2) Idem ibid.

(3) Mr. Wood tenoit cette particularité Du Chevalier Guillaume Dugdale.

(4) Wood ubi fupra.

(5) An Account of the English Dramatic Poets By Gerard Langbaine p. 144. Oxford 1691 in-8.

(6) Ubi fupra.

HACKET (Jean) Evêque de Lichfield & Coventry dans le XVII. Siécle, nâquit le 1 Septembre 1592 dans le Strand proche de l'Hôtel d'Exeter, dans la Paroiffe de St. Martin des Champs (*a*). André Hacket, fon pere (*b*), iffu d'une ancienne famille d'Ecoffe, étoit un des plus anciens Bourgeois † de Weftminfter, & fut enfuite un des Officiers de la Garderobe du Prince Henri. Notre Evêque commença fes études dans l'Ecole Royale de Weftminfter, fous Mr. Ireland; qui, lui trouvant une grande difpofition pour les Sciences, lui témoigna beaucoup de bonté; il gagna auffi l'affection du Docteur Lancelot Andrews, pour lors Doyen de Weftminfter, & depuis Evêque de Winchefter; ce Théologien avoit coutume, lorfque le Régent étoit obligé de s'abfenter, de venir dans l'Ecole, & d'examiner les Enfans. Le jeune Hacket lui plut extrêmement, & il lui donna des marques de fa bienveillance tant qu'il vécut (*c*). En 1608, il fut choifi, avec Mr. George Herbert le Poëte, pour entrer dans le College de la Trinité à Cambridge, où il fut mis fous la conduite de Mr. Edouard Simfon, Auteur du *Chronicon ab Exordio Mundi* (*d*). En 1612 il prit le degré de Bachelier ès-Arts, & deux ans après en 1614 il fut élu Membre de ce Collége (*e*). En 1616 il fe fit recevoir Maître ès-Arts (*f*), & le 9 Juillet de cette année il fut aggrégé à l'Univerfité d'Oxford en cette qualité (*g*). Environ ce tems-là (*h*) étant allé paffer les grandes vacances dans la Comté de Nottingham, avec un de fes Eléves, depuis Lord Byron, il compofa une Comédie Latine, intitulée, *Loyola*, qui fut jouée deux fois devant le Roi Jacques I, & qui a été imprimée à Londres en 1648 in-8. A

(*a*) Account of the Life and Death of the Bishop Hacket. By Tho. Plume D. D. p. 5. prefixed to the Bishop's Century of Sermons &c. Lond. 1675. in-fol.

(*b*) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 1147.

† Il y a Senior Burgefs, ce qui peut fignifier auffi, qu'il étoit le plus ancien Député de Weftminfter au Parlement; ou ancien Député. R. D. T.

(*c*) Account p. 4. 5.

(*d*) Ibid. p. 5. 6.

(*e*) Ibid. p. 6.

(*f*) Tiré des Régit. de l'Univerfité.

(*g*) Wood Fafti Oxon. Vol. I. Col. 202.

(*h*) Idem ibidem.

son retour dans le Collége, il s'attacha à la Théologie, & en 1618 il reçut les *Ordres* de la main du Docteur Jean King Evêque de Londres, qui avoit beaucoup d'amitié pour lui, & qui le témoigna en diverses occasions. Mais le Docteur Jean Williams, Evêque de Lincoln, surpassa tous les autres à cet égard, & ayant reconnu son grand savoir, & son habileté dans les Langues, il le fit son Chapelain, d'abord qu'il eût été nommé Garde du Grand-Sceau, en 1621. Il passa deux ans au service de ce Prélat, avant que de pouvoir se faire recevoir Bachelier en Théologie *: au bout de ce tems-là il demanda la permission d'aller à Cambridge pour soutenir ses Théses, ce qu'il fit en 1623 avec beaucoup de succès [*A*]. Lorsqu'il fut de retour à la Cour, l'Evêque de Lincoln le fit Chapelain du Roi Jacques I, devant lequel il prêcha plusieurs fois d'une maniére dont ce Prince fut très-satisfait [*B*]. A la recommandation de son Protecteur il fut nommé en 1624 à la Cure de St. André Holbourn, qui étoit à la disposition du Roi, à cause de la Minorité de Thomas, Comte de Southampton; par le même canal il fut nommé peu de tems après au Bénéfice de Cheame dans la Comté de Surrey, qui se trouva aussi à la disposition du Roi, par la promotion du Docteur Richard Senhouse au Siége de Carlisle. La derniére année de Jacques I, ce Prince le nomma pour accompagner un Ambassadeur en Allemagne; mais on le dissuada de faire ce Voyage, en lui faisant entendre qu'ayant composé la Comédie de *Loyola*, il n'y feroit pas sûr pour lui, même à la suite d'un Ambassadeur. En 1628 il fut reçu Docteur en Théologie à Cambridge, où il prononça un Sermon sur *Act.* XII, 23, qui fut extrêmement applaudi par son savant Auditoire. L'Evêque de Lincoln le fit, en 1631, Archidiacre de Bedford, où il avoit coutume d'aller une fois par an, ordinairement la semaine après Pâques, & il exhortoit alors le Clergé à observer exactement les Réglemens de l'Eglise [*C*]. Dans la suite trouvant que le Temple de St. André Holbourn étoit en fort mauvais état, il sollicita les Seigneurs & les Gentilshommes aussi bien que ses Paroissiens, à contribuer pour le rebâtir, ou du moins pour y faire des réparations; & vers l'an 1639, il se trouva quelques milles Livres Sterling pour l'exécution de son dessein. Mais la Guerre Civile ayant éclatté, le Parlement se saisit de cet argent, & de celui qu'on avoit collecté pour les réparations de la Cathédrale de St. Paul. Au mois de Mars 1641, il fut nommé avec divers illustres Evêques, & d'autres Ecclésiastiques, pour examiner ce qu'il y avoit de défectueux dans la Liturgie & pour la corriger [*D*]. Les Seigneurs & les Communes arrêtérent ce Projet, en passant un Bill pour l'abolition de l'Episcopat. Mais avant que ce Bill passât, le Clergé ayant eu la permission de plaider sa cause, choisit unanimement le Docteur Hacket pour porter la parole [*E*], ce qu'il fit le 12 May avec un applaudissement général, ensorte que son Dis-

* On ne peut-être reçu Bachelier en Théologie que sept ans après qu'on a été reçu Maître-ès-Arts. *Voy.* Chamberlayne *Etat présent d'Angleterre.* Tom. II. Ch. IV. p. 275. Amst. 1687. R. D. T.

[*A*] *Il demanda la permission d'aller à Cambridge pour soutenir ses Théses, ce qu'il fit, en 1623, avec beaucoup de succès.*] Il soutint les deux Propositions suivantes. I. *Judicio Romanæ Ecclesiæ in Sanctis canonizandis, non est standum.* II. *Vota Monastica perfectionis, quæ dicuntur, sunt illicita.* La premiére Question venoit très-bien à propos; car le Pape Gregoire XV avoit canonisé l'année précédente Ignace Loyola, fondateur de l'Ordre des Jésuites, François Xavier, l'Apôtre des Indes, Philippe de Neri, Général des Jésuites, & Thérése, Demoiselle Espagnole, qui avoit fondé vint-cinq Couvens d'Hommes, & dix-sept de Femmes. Il partagea cette Thése en trois Articles. I. Il soutint que, puisque l'Ecriture dit, *la mémoire du Juste sera en benédiction*, toute Canonisation de Saints ne doit pas être regardée comme superstitieuse. Mais par Canonisation il entend seulement, un témoignage public rendu par l'Eglise Chrétienne, touchant la Sainteté d'un de ses Membres, & sa gloire après la mort. II. Que ce témoignage doit être donné par des Conciles Généraux, du moins Provinciaux, par rapport à leurs propres Membres. III. Qu'on ne doit en aucune maniére abandonner cela au Pape & au Collége des Cardinaux; sur-tout parce qu'ils s'attachent à des qualités fausses, dont ils font des caractères incontestables de Sainteté; & que par conséquent ils ont déja canonisé des personnes indignes de cet honneur, & qui bien loin d'être dans le Ciel, sont plutôt dans l'Enfer; & cela dans des vuës criminelles & impies, qu'ils se proposent toujours par leurs Canonisations. Par toutes ces raisons, le Pape, qui est essentiellement leur Eglise, est évidemment un Juge partial & incompétent, capable de se tromper lui-même & de tromper les autres (1).

[*B*] *Devant lequel il prêcha plusieurs fois d'une maniére dont ce Prince fut très satisfait.*] Il prêcha entre autres devant le Roi sur le Pseaume XLI. 9. (2) sur la Conspiration du Comte de Gowry, au sujet de laquelle on célébra un jour d'actions de graces, pendant tout le régne de Jacques I, le 5 d'Août. „ Et quoiqu'il y ait eu des gens, „ *dit le Docteur Plume* (3), qui ayent nié la réalité de cet„ te Conspiration, on a assuré à notre Evêque, qu'une „ fois le Docteur Andrews, Prélat plein de piété, se jetta „ aux genoux de Jacques I, le suppliant de vouloir ne pas „ faire ce qu'il avoit coutume ce jour-là, pour ne pas „ se moquer de Dieu, si la chose n'étoit point véritable. „ Le Roi repliqua, que les gens, qui ne vouloient pas „ croire qu'il y eût de Conspiration, à moins qu'ils ne „ vissent leur Souverain assassiné, étoient très-dignes de blâ„ me; & il lui assura foi de Chrétien, & sur sa parole Ro„ yale, que cette Conspiration avoit été très-réelle".

[C] *Il exhortoit alors le Clergé à observer exactement les Réglemens de l'Eglise.*] Il les exhortoit à *se conformer réguliérement tant à la Doctrine qu'à la Discipline établie par les Loix, sans aller au-delà, & sans demeurer au-dessous, l'un & l'autre étant, selon lui, le Puritanisme; ceux qui font plus que l'Eglise n'a commandé n'étant pas moins coupables, que ceux qui ne font pas tout ce qu'elle a ordonné; & n'y ayant de véritables enfans de l'Eglise, que ceux qui ne passent les bornes, ni d'une maniére ni de l'autre* (4).

[*D*] *Au mois de Mars 1641 il fut nommé avec divers illustres Evêques, & d'autres Ecclésiastiques, pour examiner ce qu'il y avoit de défectueux dans la Liturgie & pour la corriger.*] La Chambre Haute avoit nommé un Committé, composé de ses propres Membres, pour régler les affaires de Religion, & elle avoit établi un Sous-Committé pour préparer les matiéres qu'on devoit examiner. Le Docteur Williams, Evêque de Lincoln, étoit Président de l'un & de l'autre, & étoit autorisé à convoquer divers Evêques & d'autres Théologiens, pour prendre leur avis sur les corrections qu'il y avoit à faire, & pour pacifier tout. Voici ceux du Sous-Committé qui s'assemblérent & délibérérent ensemble dans la Chambre de Jérusalem à Westminster, quoiqu'il y en eût encore d'autres de nommés; l'Evêque de Lincoln, l'Archevêque Usserius, l'Evêque de Durham, l'Evêque Hall, les Docteurs Samuel Ward, Jean Prideaux, Guillaume Twiss, Robert Sanderson, Daniel Featly, Rodolphe Brownrig, Richard Holdsworth, Jean Hacket, Corneille Burgess, & Messieurs Etienne Marshall, Edmond Calamy, Thomas Hill, & Jean White. Ils délibérérent pendant six jours sur divers Articles importans; mais vers le milieu du mois de May, le Bill contre les Doyens & les Chapitres mit fin à leurs délibérations (5).

[*E*] *Choisit unanimement le Docteur Hacket pour porter la parole.*] Mr. Fuller a donné les principaux Chefs du Discours, tirés des papiers mêmes du Docteur Hacket (6). Mais le Docteur Plume l'a publié tout entier (7), tel qu'il l'a trouvé parmi les papiers de notre Auteur. Il recommanda les Cathédrales, comme très-propres à suppléer aux défauts commis par les particuliers dans la Priére; dont il convenoit de s'acquitter publiquement dans quelque lieu distingué, conformément à la pratique primitive. Comme quelques personnes se plaignoient, que la Musique des Cathédrales, servoit, du moins en grande partie, plutôt à réjouir l'oreille, qu'à inspirer une véritable dévotion & à toucher le cœur, & que ce qui étoit destiné à exciter la piété, dégénéroit en vains sons & en airs, il témoigna que lui & tous ses Confréres souhaittoient ardemment, qu'on réformât cet abus, & qu'on réduisit la Musique aux termes que St. Athanase recommande, *ut legentibus sint quam cantibus similiores.* Il dit, que dans le tems de la Réformation, c'étoit dans les Cathédrales qu'on avoit commencé à prêcher. Et sur ce que quelques personnes avoient avancé que les Prédicateurs de *Lecture* étoient une espéce de gens nouveaux & inutiles, il remarqua que les Statuts de toutes ou de la plupart des Cathédrales exigent des Sermons de *Lecture*, dans la Semaine; & il demanda au nom de ses Fréres, que l'exercice de la prédication, si utile à la piété, se fit plus exactement. Il allégua que les Cathédrales étoient d'un grand usage pour l'avancement des Sciences, & pour élever des personnes propres à défendre la Religion. Il observa, que les principales Ecoles pour la jeunesse, dans le Royaume, étoient entretenuës par la charité de ces Eglises, que la discipline y étoit maintenuë par leurs soins, que c'étoit elles qui les fournissoient de bons Maîtres, & qui faisoient souvent examiner leur maniére d'enseigner. Qu'à l'égard des jeunes Etudians en Théologie, rien n'est plus propre à les rendre appliqués, que d'envisager des récompenses, propres à dédommager leurs parens des dépenses qu'ils font pour les faire étudier, & eux-mêmes de leurs peines & de leurs veilles. „ Ils voyent, *dit-il*, combien ils ont à passer de „ journées & de nuits ennuyeuses, à dévorer d'immenses „ volumes, qu'on leur met entre les mains: n'ont ils pas „ besoin d'encouragement pour entreprendre une pareille „ tâche? Et lorsqu'on ne peut espérer au bout de la car„ riére un prix digne de ses désirs, y a-t-il quelqu'un qui „ veuille

(1) *Account of the Life and Death of Bishop Hacket &c.* p. 7. 8.

(2) Ce Sermon est imprimé dans le Volume de Sermons de notre Evêque, pag. 711.

(3) *Account* p. 8.

(4) Ibid. p. 12.

(5) Ibid. p. 16. Et Fuller *Church-History* L. XI. p. 174-176.

(6) Ibid. p. 177-178.

(7) *Account* p. 18. & *suiv.*

Discours arrêta pour lors le Bill. Cependant il passa bien-tôt après, ayant été remis sur le tapis, sans qu'on entendit le Docteur une seconde fois (i). Le 28 Mars 1642 il fut fait Prébendier de St Paul (k). Ayant

(i) Account p. 7. & suiv.

(k) Newcourt Repertorium Eccl. Parochi. Londin. Vol. I. p. 121.

„ veuille se donner la peine d'y prétendre? la seule crainte de voir ces récompenses ôtées aux Etudians de mérite, a déja produit une funeste langueur dans les deux Universités. J'ai appris par deux personnes du College de la Trinité à Cambridge, l'un des plus nombreux, qu'au lieu de soixante-dix ou quatre-vingt Etudians qui y venoient par an, il n'y en est pas entré au-delà de six depuis le jour de la Toussaint jusqu'à la veille de Pâques. Qu'on s'informe aux Libraires du Cimetière de St. Paul & de *Little-Britain*, si les bons Livres, qui roulent sur des matières sérieuses, ne leur demeurent pas sur les bras, faute qu'ils puissent en avoir du débit. Il s'est répandu au-dehors une frayeur très grande, comme si nous avions dessein de renfermer la Science, & de la bannir entièrement. Monsieur l'Orateur, si la menace seule produit de si funestes effets pour toutes les Sciences, que ne fera pas le coup même, quand il sera porté" ? Il remarque ensuite, que tous ceux qui ont écrit pour la Défense de la Religion Protestante, à un petit nombre près, ont été ou *les Professeurs des deux Universités, & des personnes qui y faisoient leur séjour, ou des gens qui avoient obtenu des places dans des Eglises Collégiales, ou Cathédrales, comme je suis en état de le prouver*, dit-il, *par une liste de leurs noms & de leurs Ouvrages. Car ce sont ceux-là, & il n'y a qu'eux, qui soient pourvus de tout ce qu'il y a de meilleur pour écrire pour la défense de la Religion. Car comme dans les Universités on a l'avantage du commerce d'un grand nombre de Savans, qu'on peut consulter; de même lorsque nous en sortons pour demeurer ailleurs, nous trouvons dans ces fondations de petites Académies d'un tel genre, & c'est la conversation qui perfectionne le Savoir, comme l'acier fait sortir les étincelles de la pierre. C'est dans ces lieux que nous trouvons de belles & nombreuses Bibliothèques, pourvues d'excellens Livres de tout ordre, auxquels on peut avoir recours dans les occasions importantes. Et d'ailleurs il est nécessaire, que ceux dont l'esprit est occupé de matières aussi graves, ayent du loisir, & jouissent de repos pour étudier, avant que de pouvoir produire, ce qui doit si puissamment convaincre les Contredisans.* Il allégue que l'ancien & véritable usage des Doyens & des Chapitres étoit d'être le Conseil de l'Evêque, & de l'assister dans l'exercice de sa Jurisdiction. Et que puisque quelques-uns de ses vénérables Confréres s'étoient plaints que depuis plusieurs années les Evêques avoient attiré toute l'autorité à eux seuls & à leurs *Consistoires*, la continuation des Chapitres, sur un pied légitime, rameneroit l'exercice de la Jurisdiction d'un seul à plusieurs. Il dit que *les Bâtimens eux-mêmes parleroient pour les Batimens*; non qu'il eût dessein d'attirer leurs regards sur ces pieux édifices pour les leur faire admirer seulement, comme les *Apôtres* firent à l'égard de notre Sauveur; mais pour les faire souvenir que les Cathédrales étoient les premiers monumens du Christianisme dans le Royaume.

Des choses il passa aux Personnes, & commença par le grand nombre de ceux que les Cathédrales entretiennent, qui monte dans quelques-unes à trois cens & au delà; desorte que cela va à quelques milliers de personnes, qui seroient toutes exposées à la misère, par l'abolition des Doyennés & des Chapitres. Il s'étendit ensuite sur ce qui regardoit les Tenanciers „ qui ont plus prosperé en tenant des Fermes des Doyens & des Chapitres, que tous les autres Fermiers du Royaume qui dépendent de Corps entiers. Et les Tenanciers, *continua-t-il*, sentent bien leur bonheur à cet égard, & en donnent des marques publiques de plusieurs endroits, en présentant à cette illustre Assemblée leurs humbles Requêtes, pour la supplier de permettre qu'ils puissent continuer à relever de leurs anciens Maîtres, ce que nous demandons respectueusement qui leur soit accordé. Et je ne puis les blâmer de prendre leurs propres intérêts à cœur; car de bons Arithméticiens ont calculé, que si l'on réunissoit en une somme, à un intérêt raisonnable, tout le produit des Terres des Eglises Cathédrales & Collégiales, il se trouveroit que les Tenanciers retirent clair & net six septièmes du moins. Et nous ne sommes pas gens à vouloir leur rogner ce qui leur revient, au contraire nous aimons que nos revenus se répandent parmi tous les membres de l'Etat". Il montra après cela, que les Villes où il y a des Cathédrales, sur-tout celles qui ne sont pas voisines de la mer, n'ayant que très-peu de Commerce, s'enrichissent, tant par l'hospitalité du Clergé, que parce qu'un grand nombre de leurs habitans sont choisis pour être Officiers des Cathédrales, & par le grand abord d'étrangers, surtout dans celles où il y a de belles Bibliothéques, bien fournies, qui sont les riches trésors des Sciences. Il fait voir ensuite l'égard qu'on doit avoir aux branches cadettes des familles du Royaume. „ Tous, *dit-il*, ne naissent pas les Aînés de leur maison, & tous les Aînés ne naissent pas Héritiers de Terres. D'autres d'une condition inférieure se trouvent une ame noble, & seroient charmés de se procurer de l'avancement, & de se faire une fortune, comme on dit. Peuvent-ils espérer d'y parvenir par une voye plus courte, que celle de mener une vie vertueuse & appliquée, afin de parvenir par ce moyen à partager les bénéfices des Eglises Collégiales & des Cathédrales? Ce sont-là les seuls biens communs du Royaume, auxquels tous ceux qui veulent se mettre en état d'y avoir part, peuvent prétendre. Ils ne sont pas partie des Biens de quelques particuliers, mais ce sont les *Communes* du Royaume". Et puisque les Voyageurs nous apprennent, que la plupart des personnes de tout ordre & de toute condition, en Angleterre, les Chevaliers, les Gentilshommes & les *Yeomen* † vivent d'une manière plus aisée & plus commode que dans aucun autre Pays, il se persuadoit aussi qu'on ne trouvoit pas qu'il fût déraisonnable, que les Ecclésiastiques fussent aussi en quelque façon sur un meilleur pied, qu'ils ne le sont dans les Eglises Réformées des Pays voisins, „ *& qu'ils ne devinssent pas comme les Prêtres de Jéroboam, le rebut de la nation, & ce qu'il y a de plus vil parmi le peuple, n'y ayant à attendre de pareilles gens, qu'ignorance, superstition, & idolâtrie.* „ Mais, *dit-il*, notre condition n'est pas plus avantageuse à cet égard, que celle de toutes les autres Eglises Réformées; car j'ai appris de ceux qui ont visité avec soin toutes les Eglises Réformées d'Allemagne, qu'il y a en Suède des Eglises Collégiales & des Chapitres, pourvus de revenus destinés à l'usage de l'Eglise, comme parmi nous. Et les Réformés de France & des Pays Bas, témoignent assez, combien ils souhaiteroient de partager un pareil avantage, plusieurs des Savans les plus distingués, ayant trouvé une grande ressource, à obtenir des Prébendes dans nos Eglises Cathédrales & Collégiales. Je ne parlerai que de quelques-uns, que j'ai connus moi-même. Sous le régne de la Reine Elisabeth, d'heureuse mémoire, le Docteur Saravia subsista par ce moyen. Sous le régne du savant Roi Jacques, Casaubon, Pere & Fils. Casaubon le Pere, dis-je, quel prodige d'érudition! Ajoutez-y le Docteur Primerose, Mr. Vossius, & le savant Pierre du Moulin, la gloire de la Réformation..... Mais le témoignage d'un Ennemi est d'un plus grand poids encore que tout autre. Sanders a été sans contredit le plus grand Ennemi, & le plus malicieux Calomniateur de l'Eglise Réformée d'Angleterre, dans son Livre qu'il a intitulé *le Schisme d'Angleterre*. Lisez ce qu'il dit à la pag. 163 (selon mon Edition), vous y verrez de quelle manière il nous porte envie, & murmure, à l'occasion des avantages qui nous reviennent des Eglises, dont nous parlons. Il dit que la Reine jugea à propos pour l'honneur de ses Prélats, la gloire du Royaume, & l'affermissement de sa Secte (c'est le nom qu'il donne à notre Religion) qu'il y eût dans les Eglises Cathédrales & Collégiales, des Prévôts, des Doyens, des Prébendiers, & des Chanoines. C'étoit-là précisément ce qui faisoit de la peine, qu'il voyoit que ces établissemens contribuoient à affermir la Réformation; ensorte que ses paroles me font juger, qu'on ne pourroit jamais faire un plus agréable sacrifice à ses pareils, que d'abolir ces fondations". Il fit voir encore les avantages que le Roi & l'Etat retiroient de ces Terres-là, puisqu'elles payent à l'Echiquier pour les premiers fruits, les Décimes, & les Subsides, des sommes plus considérables à proportion, qu'aucuns autres Biens ou aucunes Corporations du Royaume. Il ajoûta que cette illustre Assemblée lui ayant permis de plaider dans ce même lieu, où leurs illustres Ancêtres avoient accordé tant de Chartres, de Priviléges, & d'Immunités au Clergé, il s'assuroit qu'on y suivroit les maximes de l'ancienne Justice envers les Freres, qui n'étoient pas accusés, bien moins convaincus d'aucune faute scandaleuse. Enfin il leur mit devant les yeux la plus puissante considération, la gloire de Dieu. „ Les Basiliques, *dit-il*, dont je parle, ont été élevées à son honneur; les Terres qu'on leur a données, ont été consacrées à son service; qu'elles servent, je vous conjure, au même usage à jamais, & pour entretenir ceux, au soulagement desquels la libéralité des Donateurs les a expressément destinées. Je suis même obligé d'ajoûter, & je n'ose vous le cacher; mais ce n'est qu'en tremblant que je le dirai, qu'ils ont tâché de prévenir toute aliénation, en donnant des malédictions à ceux qui l'entreprendroient. C'est la sentence de Dieu lui-même par rapport aux Encensoirs, dont Coré & ses Complices se servirent dans leur rebellion sous prétexte du service de Dieu Nomb. XVI. 38. *Ils les ont offerts devant l'Eternel, & ils seront sanctifiés.* Cette Sentence n'est pas purement relative à l'ancien Culte, parce que ces Encensoirs n'étoient pas *Lévitiques*; mais c'est une Régle générale, émanée de la bouche de Dieu lui-même, que tout ce qui est offert au Seigneur, est sanctifié. Et au Ch. XX. 25. des Proverbes, *C'est un laqs à l'homme d'engloutir la chose sainte.* C'est-là la Théologie de tout le monde, qu'on prêche dans toutes les rues de la ville, sur les grands Chemins, & dans les Champs, [illegible]. Permettez-moi d'ajoûter seulement, cette vive & piquante question de St. Paul Rom. II. 22. *Toi qui as en abomination les Idoles, commets-tu sacrilége?* J'ai fini, Monsieur l'Orateur, si vous me permettez seulement d'ajouter un mot; c'est qu'on ne peut élever sur les ruines des récompenses du Savoir, d'autre édifice que l'Ignorance: & qu'on ne peut fonder sur le chaos de l'Ignorance, que le libertinage & la confusion". Un Discours aussi fort, & prononcé avec grace (l) fit impression sur les Communes; desorte que si l'aliénation des Terres en question avoit été mise alors aux voix, des personnes, qui croyoient connoître le sentiment de la Chambre, ne doutoient pas que la néga-

† Tout homme qui a en fond de terre un revenu de 40 Schillings. R. D. T.

(l) Collier Ecclesiast. Hist. of Great Britain. P. II. L. IX. p. [illegible]

Ayant enfuite été interdit à St. André, il fe retira à Cheame, où il fe fervit de la Liturgie, jufqu'à ce qu'elle eût été défendue par le Parlement. Il y fut fait prifonnier par l'Armée du Comte d'Effex, & on l'emmena; mais ayant été enfin relâché, il retourna à Cheame, où il demeura toujours jufqu'à la Reftauration; alors il fut rétabli dans fes Benéfices, & on lui offrit même l'Evêché de Glocefter, mais il le refufa (*l*). Il accepta dans la fuite celui de Lichfield & Coventry, pour lequel il fut confacré le 27 Décembre 1661 (*m*); il fe rendit à Lichfield au Printems fuivant; ayant trouvé la Cathédrale ruïnée par les Guerres Civiles, il s'appliqua à la rebâtir, & l'acheva en huit ans, plus magnifique qu'elle n'avoit été; il y dépenfa vingt-mille Livres fterling, dont le Chapitre en fournit mille, & il donna le refte, ou trouva moyen de l'obtenir de perfonnes généreufes. Il employa auffi mille Livres Sterling à reparer la maifon où il faifoit fa demeure, le Palais de fes Prédéceffeurs ayant été ruïné pendant les Guerres Civiles. Il mourut le 28 Octobre 1670, âgé de foixante-dix-huit ans, & il fut enterré dans fa Cathédrale, où fon fils aîné le Chevalier André Hacket de Moxhull dans la Comté de Warwick, & un des Maîtres de la Chancellerie lui fit ériger un beau monument. Il étoit de petite taille & delié, bienfait, ayant l'air ferein & agréable, des yeux pleins de feu, & la voix extrêmement douce & claire. Nous donnerons fon caractére dans les Remarques [*F*]. Il eut de fa premiére femme, morte en 1637, auffi bien que de la feconde, plufieurs enfans, & il vécut affez pour voir de l'une & de l'autre trente-deux Enfans (*n*). On a publié depuis fa mort *Centurie de Sermons fur divers Sujets importans*, donnés au Public par Thomas Plume, Docteur en Théologie, à Londres en 1657 *in-folio*, & *la Vie de l'Archevêque Williams*, imprimée à Londres en 1693 *in-folio*; il y en a un Abrégé, dont la feconde Edition a paru à Cambridge en 1703 in-8. fous le Titre de *Vie de Jean Williams, Garde des-Sceaux &c. avec un Appendix, contenant le détail de fes Bienfaits envers le Collége de St. Jean à Cambridge. Par Ambroife Philips, Membre du fusdit Collége.* Mr. Philips obferve dans fa Préface que „ la louable reconnoiffance de l'Evêque Hacket pour fon grand Protecteur *Williams*, lui „ a fait rechercher avec tant de foin tout ce qui pouvoit fervir à embellir fa vie, que je ne puis „ mieux comparer le Garde des Sceaux, tel qu'il le repréfente, qu'à la Statuë de quelque Héros de „ l'Antiquité, fi chargée d'ornemens & de trophées, qu'on a de la peine au premier abord d'en dif- „ tinguer la beauté, & la jufte proportion, étant comme cachée. Et l'Evêque Hacket a dépeint „ dans fon Ouvrage le Garde des Sceaux tel qu'il étoit pendant fa vie, c'eft-à-dire diftingué par fon „ Erudition, & par une magnifique diverfité de Connoiffances ".

(*l*) *Account* ubi fupra.

(*m*) Willis *Survey of the Cathedral of Yorck* &c. p. 394.

(*n*) *Account* p. 10.

négative ne l'eût emporté par une pluralité de plus de cent & vingt voix (9). L'Après-midi du même jour, le Docteur Corneille Burges, qui portoit la parole pour le parti oppofé, déclama violemment contre les Doyens & les Chapitres, & fur l'inutilité de ces fortes de Corps. Il dépeignit des plus noires couleurs les débauches des Chantres. Mais il conclut qu'il étoit abfolument illicite de convertir ces bénéfices au profit d'aucuns Particuliers. „ Enforte, „ dit Fuller (10), que les deux Docteurs étoient d'accord „ dans les Principes, & ne différoient que dans l'applica- „ tion qu'ils en faifoient; le premier voulant que les Ter- „ res demeuraffent à leurs anciens Maîtres, le fecond „ prétendant qu'on les donnât à d'autres; mais l'un & „ l'autre foutenant qu'on ne devoit les appliquer qu'à des „ ufages publics & pieux. Si depuis ce tems-là le Docteur „ *Burges* a recherché ardemment de ces terres-là pour „ lui-même, fi depuis ce tems-là † *St. André* le premier „ des Apôtres qui fut appellé, & *St. Paul* le dernier fe „ font rencontrés dans fa bourfe, je ne doute pas qu'il ne „ puiffe en alléguer des raifons fatisfaifantes tant à lui- „ même, qu'à ceux qui voudroient lui en demander; fur- „ tout ayant en dernier lieu fait des Leçons à St. Paul fur „ les cas de Confcience, où il a pefé avec autant de foin „ que de fubtilité la maniére de fe fatisfaire fur les fcru- „ pules qu'on peut avoir; & s'il y a ici de la faute, un „ auffi habile Confeffeur faura bien comment fe procurer „ l'abfolution ". On remit de huit jours les délibérations fur ce Bill, & alors on l'examina en grand Committé de toute la Chambre: Meffieurs Serjeant, Guillaume Thomas, & Pory, Aldermans de Glocefter, firent deux Difcours très-forts contre les Fondations en queftion; & après de longs débats la Chambre en vint à la Réfolution d'abolir les Doyens & les Chapitres, &c. Mais la chofe ne paffa pas encore alors en Loi.

(9) Fuller *Church Hift.* L. XI. p. 479.

(10) Ibid.

† Wells & Londres.

[*F*] *Nous donnerons fon Caractére dans les Remarques.*] Le Docteur Plume nous apprend (11), que le Docteur Hacket étoit zélé contre le Papifme, & contre toute féparation d'avec l'Eglife Anglicane. Il étoit très-moderé fur le fujet des Difputes entre les Contre-Remontrans & les Arminiens, quoiqu'il fût dans les fentimens des derniers, ayant étudié à Cambridge fous les Docteurs Davenant & Samuel Ward. Il étoit exemplaire dans fa conduite, agréable en converfation, hofpitalier, humble, & affable, quoique fujet à de violens accès de colére, mais en même tems facile à appaifer, & d'un caractére trop généreux pour être vindicatif. Lorfqu'il fut parvenu à l'Epifcopat il fouhaitta de ne garder rien en *Commende*; il renouvella fes baux pour un certain nombre d'années, & non pour la vie, à un prix très-modique; & il employa une grande partie de fes revenus en réparations à fes Cathédrales, & en Charités. Il avoit beaucoup aimé dans fa jeuneffe la Théologie Scholaftique, qui étoit alors fort en vogue dans l'Univerfité; mais il s'en dégoûta dans la fuite, & il avoua „ qu'il y trouvoit plus d'ombres & de mots, que de cho- „ fes & de folidité, & qu'il defapprouvoit fort les termes „ barbares qu'on y employe, plus propres à des opéra- „ tions magiques, qu'à la Théologie: & il entra pleine- „ ment dans le fentiment de *Beatus Rhenanus*, qu'on doit „ regarder les Scholaftiques plutôt comme des Philofophes „ que comme des Théologiens; mais fi l'on veut cepen- „ dant les mettre au nombre des derniers, il auroit pré- „ féré d'être appellé avec *St. Jean Chryfoftome* un Théo- „ logien pieux, qu'avec *Thomas d'Aquin* & notre Compa- „ triote *Hales*, un Théologien *invincible & irréfragable*. „ A l'égard des Langues, il avouoit qu'il n'avoit jamais „ pu s'attacher à l'*Arabe*; que c'étoit *un Pays fec & aride, où l'eau manquoit* (*fiticulofa regio*); & qu'il avoit été „ découragé fur cet article dans fa jeuneffe par ceux-là „ mêmes qui avoient le plus travaillé en ce genre; & il „ avoit fouvent difputé avec fon grand ami *Saumaife*, qui „ difoit qu'il ne comptoit pas qu'un homme fût folide- „ ment favant, à moins qu'il n'entendît l'*Arabe* & les au- „ tres Langues Orientales. Notre Evêque s'expliquoit „ encore d'une autre maniére, & il déploroit que plufieurs „ bons Efprits des derniers tems fe fuffent tellement atta- „ chés aux Langues Orientales, qu'ils euffent négligé les „ Sciences de l'Occident, & quelquefois renoncé au dif- „ cernement. Mr. *Selden* & l'Evêque *Creitton*, lui ont af- „ ré tous deux, qu'ils étoient obligés fouvent de lire dix „ pages, pour trouver une ligne qui contînt quelque cho- „ fe d'important; avouant que rien n'approche de ce qu'on „ trouve dans les Auteurs Grecs, comme *Platon*, *Plutarque*, &c. Et le Docteur Hacket lui-même a trouvé que „ les citations tirées des Auteurs Orientaux, étoient des „ chofes incertaines & douteufes (*incerta*, *inexplorata*, „ *suspecta* ".)

(11) *Account* p. 42 & *fuiv.*

☞ HADI, quatriéme Calife de la Maifon des Abbaffides, étoit fils de Mahadi, qui en fut le troifiéme (*a*). Pendant la vie de fon pere, Hadi fit la guerre en Giorgian, & en Mazauderan, & il fe trouvoit dans ces Provinces, lorfque fon pere mourut à Bagdet. Ce fut avant que de monter fur le Trône, qu'il reçut ordre de fon pere de rechercher les *Zendik* ou Sadducéens pour les punir [*A*].

(*a*) D'Herbelot *Bibl. Orient.* pag. 414. Leunclavius *Hift. Mufulm.*

*Turc.* L. I. p. 66. appelle ce Calife *Mufa* ou *Moyfe* X le fait régner un an.

[*A*] *Il reçut ordre de fon pere de rechercher les* Zendik *ou Sadducéens pour les punir.*] Mr. d'Herbelot remarque (1) que *Zendik* ou *Zendak* eft un mot Arabe, dont le pluriel eft *Zenadékah*; quelques-uns veulent, dit-il, que ce mot fignifie un Sadducéen, c'eft-à-dire un homme qui ne croit pas la Réfurrection ni une autre Vie, non plus que les Sadducéens parmi les Juifs; d'autres foutiennent qu'il fignifie un Mage. Quoi qu'il en foit, il eft certain que chez les Arabes & les autres Mahométans ce mot fignifie un Impie, qui n'eft ni Juif, ni Chrétien, ni Mahométan, ou qui, étant dans l'une de ces trois Religions, n'en croit pas les Principes, ou n'en obferve pas, par mépris, les Préceptes. Mais les Mahométans défignent auffi par le nom de *Zendik*, fpécialement ceux qui nient la Réfurrection du Corps. Si c'eft par cette raifon, ou par d'autres encore, qu'ils ont appellé les Manichéens *Zendik*, c'eft ce qui ne paroît point, mais l'on voit que c'étoient les Manichéens, qui étoient proprement les Objets de la perfécution dont il s'agit ici. Car Mr. d'Herbelot nous apprend (2), que Mazdak, un des principaux Chefs de la Secte Manichéenne, eft toujours furnommé, auffi bien que fon Maître, *Alzendak* ou *Alzendik*, dans l'Hiftoire des Rois de Perfe de la Dynaftie des Saffanides, fous lefquels le Manichéifme a pris naiffance. Ces Manichéens, que

(1) *Bibl. Orient.* Art. ZENDIK p. 925.

(2) Ibid.

Hadi s'acquitta fort bien des ordres de son pere, car il fit dresser mille potences tout à la fois dans la Ville de Bagdet, & fit pendre tous les Zendik qu'il put trouver, après une recherche très-exacte (b). Pendant son Califat il étoufa une Rebellion qu'excita contre lui Houssain [B] fils d'Ali, fils de Hassan. Il voulut ôter à Aaron, surnommé depuis Al-raschid, la succession qui lui étoit substituée, pour la donner à Giafar son fils, qui n'avoit pas encore atteint l'âge de puberté; mais Jahia, de la famille des Barmécides, homme d'une grande prudence, & qui étoit son premier Visir, l'en dissuada, en lui représentant que les Musulmans vouloient un Calife, qui leur fit la priére, & le Sermon, qui les pût conduire au Pélérinage de la Mecque, & qui marchât à leur tête lorsqu'il faudroit combattre. Le Calife feignit d'approuver ce Discours, mais il fit appeller secrettement Harthamah, homme de confiance, auquel il commanda de tuër Aaron son frere, & Jahia son Visir [C]. Mais Khaizuran leur mere, jalouse de son autorité, prévint l'exécution des ordres du Calife, & lui donna d'un poison si subtil, qu'il en mourut subitement [D] en toussant & en éternuant (c). Hadi n'avoit

(b) Idem p. 415.

(c) Idem p. 414. 415.

Hadi eut ordre de punir, enseignoient (3), selon Ben Cassem „ D'abord, à se préserver des péchés, à travailler pour „ l'autre vie sans rechercher les biens de celle-ci, & dé„ fendoient même l'usage de la viande; mais dans la suite „ c'étoient des gens qui introduisoient le Culte des deux „ Principes, savoir, de la Lumiére & des Ténébres, & „ qui permettoient le Mariage entre les plus proches Pa„ rens, & même dans les premiers degrés de Consangui„ nité." Il est surprenant que cet Auteur ne parle point de la Résurrection que les Manichéens nioient certainement, c'étoit en cela que consistoit proprement le Sadducéisme de Manès, & ce qui fut vraisemblablement la principale cause de sa mort (4). Et il y a tout lieu de penser, que c'étoit-là une des Erreurs qui animoit les Mahométans contre ses Disciples, comme elle avoit fait les Mages contre lui. Faisons quelques réflexions sur l'Exposé que Ben Cassem fait de la Doctrine des Manichéens.

(3) Idem Art. HADI p. 415.

(4) Voy. de Beausobre Hist. du Manich. T. I. p. 204.

I. Je remarque d'abord, qu'on n'y voit aucune trace des Cérémonies abominables, dont on a accusé les Manichéens, ce qui semble appuyer ce qu'un savant Critique de notre tems a allégué pour leur justification à cet égard (5). La seule chose qui y a quelque rapport, c'est ce que dit Ben Cassem, *qu'ils permettoient le Mariage entre les plus proches Parens, & même dans les premiers degrés de Consanguinité*: cette accusation a échappé aux laborieuses recherches de Mr. de Beausobre, ou peut être lui a-t-elle paru trop mal fondée pour la relever. Car comment cela s'accorde-t-il avec ce dont St. Augustin les accuse, qu'ils défendoient le Mariage, *Non enim Concubitum, sed ut longè ante ab Apostolo dictum est, vere nuptias prohibetis* (6); il est vrai que ce Pere lui-même les justifie en ajoûtant. „ Je „ ne doute pas qu'à l'ouïe de ces mots, vous ne vous re„ criïez à l'injustice & à la calomnie. Vous protesterez „ que vous ne faites que louër & recommander une par„ faite Chasteté. Qu'il est faux que vous défendiez le „ Mariage, puisque vous ne défendez pas à vos *Auditeurs* „ qui composent le second ordre dans votre Secte, ni d'é„ pouser, ni d'avoir des Femmes." *Hic non dubito vos esse clamaturos, invidiamque facturos; castitatem perfectam vos vehementer commendare, atque laudare, non tamen nuptias prohibere; quandoquidem Auditores vestri, quorum apud vos secundus est gradus, ducere atque habere non prohibentur uxores* (7). En effet Fauste le Manichéen soutient à St. Augustin, que sur l'article du Mariage & de la Virginité sa Secte agit & pense tout comme l'Eglise Catholique. Sans entrer plus avant dans cette discussion, sur laquelle on peut consulter Mr. de Beausobre (8), je me contenterai d'observer que le silence de St. Augustin, sur ce que l'Auteur Arabe attribuë aux Manichéens, est une preuve de la fausseté de cette accusation, à moins qu'on ne voulût dire, que depuis le siécle de ce Pere, il s'étoit introduit de nouveaux usages parmi les Manichéens, mais je souhaiterois en avoir quelque autre garant que Ben Cassem.

(5) Idem T. II. L. IX. Ch. 8 & 9.

(6) Augustin. de Mor. Manich. Cap. XVIII. Apud De Beausobre T. II. L. VII. cap. 4. § 3.

(7) August. Ibid. Apud Eundem loc. cit.

(8) Ubi supra.

II. Cet Auteur dit que les Manichéens *défendoient l'usage de la Viande*, cela n'est pas exactement vrai: il n'y avoit que les *Elus* à qui l'usage des Viandes étoit interdit, les *Auditeurs* ou les *Laïques* avoient la liberté d'en user (9). C'est-là une autre preuve que l'Auteur Arabe n'étoit pas fort bien au fait des Sentimens de ceux dont il parle.

(9) De Beausobre Hist. du Manich. T. II. Liv. IX. Ch. 10.

III. Selon l'opinion commune il paroît accuser plus juste, en disant *qu'ils introduisoient le Culte des deux Principes*; cependant il n'est pas mieux instruit sur ce point que sur les autres. Je sai bien que Tyrbon (10) accuse Manichée *d'adorer deux Dieux existans par eux-mêmes*: Οὗτος δύο σέβει Θεοὺς ἀγεννήτους, & que Socrate ajoûte (11), *qu'il ordonnoit à ses Disciples d'adorer plusieurs Dieux*. Πολλοὺς Θεοὺς σέβειν ὁ Μανιχαῖος προτρέπεται. Et dans la Formule d'abjuration du Manichéïsme, on suppose que nos Hérétiques honorent le Prince de ce Monde en la place du vrai Dieu, sous prétexte que la Puissance du Pere Céleste ne s'étend que sur le Monde à-venir. Mr. de Beausobre prétend que tout cela sont *d'insignes Calomnies*. Voici ce que cet illustre Critique dit là-dessus. (12). Il est vrai qu'il „ y a eu des Payens, qui reconnoissant des Dieux bien„ faisans, & des Dieux malfaisans, ont servi les pre„ miers pour en obtenir des Biens, & les autres pour „ se préserver des Maux. Plutarque assure même, que „ *Zoroastre* avoit ordonné que l'on offrit des sacrifices à „ *Oromaze* & à *Arimanius*. Je ne sai si Plutarque ne s'est „ point trompé, mais je sai bien que de tous ces Philo„ sophes, qui embrassérent le Christianisme, & qui ad„ mirent deux Principes, il n'y en eut aucun qui servit „ les Démons . . . . . Quoi qu'il en soit, il est très-faux „ que les Manichéens adorassent le mauvais Principe. 1.

(10) Apud Epiphan. Hær. LXVI. No. 25. Act. Disp. Archel. p. 9. Apud de Beausobre Ibid. L. IX. Cap. 1.

(11) Hist. Eccl. Lib. I. cap. 22.

(12) T. II. Liv. IX. Ch. 1. § 1.

„ Fausse protestée que sa Secte *ne sert qu'un seul & même* „ *Dieu, sous le triple nom de Pere tout-puissant, de Jésus-* „ *Christ son Fils, & de St. Esprit* (13). 2. St. Augustin „ n'a jamais reproché aux Manichéens d'adorer le Princi„ pe du Mal, quoiqu'il leur ait reproché d'en faire un „ Dieu, en lui attribuant un pouvoir qu'il croyoit pro„ pre à Dieu. 3. Tite de Bostres témoigne qu'on disoit, „ *que notre Hérésiarque veut honorer le Mal, en le mettant* „ *en égalité avec Dieu, quoique dans le fond il le haïsse &* „ *le déteste*. Le Culte & l'Adoration sont-ils compatibles „ avec la Haine?"

(13) Apud Augustin. L. XX. 1.

[B] *Pendant son Califat il étouffa une Rebellion qu'excita contre lui Houssain.*] Ce fut l'an 169 de l'Hégire, 785 de J. C., que Houssain se fit proclamer Calife dans la Ville de Médine, qui s'étoit déclarée ouvertement pour lui; il vint delà à la Mecque, où il fit tuër tous les Pélerins reconnus pour être du sang des Abbassides. Avant que de se déclarer, il tâcha d'appuyer ses desseins, en faisant publier que tous les Esclaves qui quitteroient leurs Maîtres pour prendre parti avec lui, seroient mis en liberté. Un grand nombre de ces Esclaves vint à lui de toutes parts, & grossit en peu de tems son armée: mais lorsqu'il croyoit vaincre son Ennemi par le nombre de ses gens, il fut vaincu honteusement par une poignée de troupes réglées & disciplinées, que le Calife envoya contre lui, & tous ces Esclaves fugitifs furent rangés à coups de fouët, & rendus à leurs premiers Maîtres. Le Calife fit couper la tête à la plupart des gens de Houssain, & de sa famille, & annulla toutes les pensions & appointemens dont ils jouïssoient par un privilége particulier (14).

(14) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 414. 415.

[C] *Il fit appeller secrettement Harthamah . . . . . . . auquel il commanda de tuer Aaron son frere, & Jahia son Visir.*] On voit par cet exemple dequoi est capable un Prince absolu & dissimulé, qui veut exécuter ses desseins, & ce que doivent attendre des Princes de ce caractére des Ministres prudens, qui consultent plutôt leur devoir que leur intérêt, quand leurs Maîtres leur demandent leurs avis, non pour en profiter, mais pour s'en autoriser, s'ils sont conformes à leurs désirs. Quoi qu'il en soit, Hadi étoit prévenu contre son frere, qui lui étoit suspect, d'autant plus que Khaizuran leur mere avoit témoigné en diverses occasions plus d'inclination pour le cadet que pour l'aîné. A l'égard de ce qui se passa entre Hadi & Harthamah, voici ce que rapporte l'Auteur du Nighiaristan (15). Harthamah racontant un jour son Histoire à un de ses Amis, lui dit: que le Calife Hadi l'ayant fait venir un jour lui dit, „ Tu vois que ce traître Jahia fils de Khaled, mon pre„ mier Ministre que j'ai fait emprisonner, est mon enne„ mi déclaré: qu'il ne cesse par ses discours de m'ôter peu „ à peu l'affection des Peuples; & qu'il s'employe de „ toutes ses forces à les gagner en faveur de mon frere. „ C'est ce qui m'oblige à te commander d'aller de ce pas „ dans la prison, lui faire couper le col: de là tu te trans„ porteras aussi-tôt chez mon frere Haroun, pour lui faire „ le même traitement. Après que cette double exécution „ sera faite, il faudra que tu fasses passer par le fil de l'é„ pée tous ceux de la maison d'Ali, qui se trouveront „ dans les prisons; tu te mettras ensuite à la tête de mes „ troupes, pour aller en diligence surprendre la Ville de „ Coufa, où après en avoir fait sortir tous les Abbassi„ des tu y feras mettre le feu, ensorte qu'elle soit entiére„ ment réduite en cendres." Hartamah se jetta aux pieds du Calife, lui représenta l'importance de cette affaire, & qu'il n'avoit pas les forces nécessaires pour exécuter de si grandes choses. Le Calife, irrité des excuses de Harthamah, après l'avoir menacé de la mort, s'il n'exécutoit ponctuellement ses ordres se retira brusquement, & entra dans les Appartemens secrets de son Palais; d'où un moment après la nouvelle vint, qu'il étoit mort subitement en toussant.

(15) Apud d'Herbelot loc. cit. p. 415.

[D] *Khaizuran . . . . . lui donna d'un poison si subtil qu'il en mourut subitement.*] Harthamah étoit demeuré dans le Palais, & environ à minuit il entendit la voix de Khaizuran qui l'appelloit par son nom, & qui lui fit voir Hadi mort sur son lit (16). On peut appliquer à cet événement les judicieuses réflexions d'un Auteur de notre tems. „ Rien, *dit-il* (17), ne rapproche plus les Princes „ de la condition de leurs Sujets, que cet immense pou„ voir qu'ils exercent sur eux; rien ne les soumet plus „ aux revers & aux caprices de la fortune. L'usage où ils „ sont de faire mourir tous ceux qui leur déplaisent, au „ moindre signe qu'ils font, renverse la proportion qui „ doit être entre les fautes & les peines, qui est comme „ l'Ame des Etats, & l'harmonie des Empires." Le mêmes Ecrivain dit plus bas (18) „ Le plus mauvais parti que

(16) D'Herbelot p. 414.

(17) Lettres Persan. T. II. Lett. 99. p. 111. Edit. de 1721. in-douze.

(18) Ibid. Lett. 100. p. 114. 116.

 „ les

voit régné qu'un an & 82 jours; Aaron son frere lui succéda, l'an 170 de l'Hégire, 786 de J. C. Ce Prince aimoit la Poësie & s'y connoissoit [E].

„ les Princes d'Asie ayent pu prendre, c'est de se cacher, „ comme ils font: ils veulent se rendre plus respectables, „ mais ils font respecter la Royauté, & non pas le Roi; „ & attachent l'esprit des Sujets à un certain Trône, & „ non pas à une certaine personne. Cette Puissance invi- „ sible qui gouverne, est toujours la même pour ce Peu- „ ple. Quoique dix Rois, qu'il ne connoit que de nom, „ se soient égorgés l'un après l'autre, il ne sent aucune „ différence; c'est comme s'il avoit été gouverné successi- „ vement par des Esprits." La mort de Hadi ne causa aucun mouvement, Herthamah reçut ordre d'aller avertir Aaron ou Haroun, qui après avoir vu son frere mort, se fit proclamer Calife.

[E] *Il aimoit la Poësie & s'y connoissoit.*] Marvan Ben Abou Hafsd, Poëte Arabe le plus illustre de son tems, ayant présenté un de ses Ouvrages au Calife Hadi, ce Prince, dont il nous reste encore des Poësies, qui prouvent qu'il étoit juge compétent, trouva le Poëme de Marvan fort beau, & lui dit: „ Choisissez pour récompense de vo- „ tre travail, de toucher comptant trente mille Drachmes „ d'argent, ou d'en avoir cent mille, après que vous au- „ rez passé par toutes les longueurs, formalités, & remi- „ ses des Finances." *Le Poëte lui repartit agréablement*, „ trente mille comptant, & cent mille avec le tems!" Cette repartie fut fort bien reçue de Hadi, qui étoit libéral, car il lui fit payer comptant la somme entiére de cent trente mille Drachmes (19). On trouvera peut-être la libéralité excessive, & surtout qu'Hadi se connoissoit mieux en Poësies, qu'en bons avis, récompensant les unes si magnifiquement, & destinant la mort à ceux qui lui donnoient les autres.

(19) D'Herbelot p.415.

☞ HAKEM Ben Haschem [A] fameux Imposteur parut sous le régne de Mahadi, troisiéme Calife des Abbassides, étoit, selon quelques-uns, Juif d'origine (a) [B], mais selon d'autres il étoit Khorassanien de naissance. Cet Imposteur parut d'abord dans la Ville de Mérou en Khorassan, d'où il passa dans la Province Transoxane, aux environs de la Ville de Kasche, & se saisit d'une Forteresse, qui étoit presque inaccessible. Il trompa un grand nombre de Chrétiens & d'Idolâtres, auxquels il fit prendre l'habit blanc pour les distinguer des Sectateurs d'Ali, qui étoient vêtus de noir (b). On prétend que Hakem étoit habile Magicien [C], & qu'il faisoit sortir toutes les nuits du fond d'un puits un Corps lumineux, semblable à la Lune, qui portoit sa lumiére jusqu'à la distance de plusieurs milles. Sa doctrine étoit, que la Divinité s'étoit premiérement manifestée dans la personne d'Adam, & que pour cette raison Dieu avoit obligé les Anges de l'adorer; qu'Eblis, qui est Lucifer, avoit été chassé du Paradis & reprouvé de Dieu, pour ne lui avoir pas voulu rendre cet hommage, comme les autres Anges avoient fait; que depuis Adam cette même Divinité étoit descenduë & s'étoit reposée sur plusieurs Prophêtes Rois, & Sages, successivement jusqu'à Aboe-Moslem, Prince de Khorassan, duquel elle avoit passé en sa personne (c). D'autres Auteurs exposent la doctrine de notre Imposteur d'une maniére qui approche davantage de la Metempsychose [D]. Le Calife Mahadi ayant ap-

(a) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 411.

(b) Idem ibidem.

(c) Idem ibidem.

[A] *Ben Haschem.*] Khondemir (1) dit que son nom propre étoit Hakem *Ben Atha*; qu'il étoit petit de taille & de fort mauvaise mine; & que pour cacher la difformité de son visage, il portoit toujours un masque d'Or, ce qui donna lieu de le surnommer *Macanna*, qui signifie en Arabe couvert d'un voile, ou masqué. D'autres disent, qu'il fut surnommé *Burca*, ce qui signifie la même chose. Ils rapportent qu'il avoit été Greffier ou Sécrétaire dans la Chancellerie d'Abou Moslem Gouverneur du Khorassan sous Almansor, pere de Mahadi; que s'étant fait Soldat, il devint Capitaine & ensuite Chef de parti; qu'ayant reçu dans les combats qu'il donna un coup de fléche, qui lui fit perdre un œil; il tâcha de cacher cette difformité en portant un voile, ou un masque. Mais ses disciples assuroient qu'il se couvroit le visage, pour ne pas éblouir ceux qui l'approchoient par l'éclat de son visage, comme Moyse.

(1) Apud d'Herbelot p. 412.

[B] *Etoit, selon quelques-uns, Juif d'origine.*] Mr. d'Herbelot (2) paroit être dans cette pensée. „ Il y a, *dit-il*, „ grande apparence aussi qu'il étoit instruit du Judaïsme, „ & même il peut avoir été Juif: car cette Divinité, qui „ reposoit sur les Prophêtes, n'est autre que le St. Esprit „ que les Docteurs Juifs appellent Schekinah . . . . . & „ ce passage de l'un à l'autre Prophête, qui est une espèce „ de Métempsychose, est fort approchant des sentimens „ que les Juifs avoient au tems même de Jésus-Christ. Mais je ne sai si cette espèce de conformité suffit pour mettre Hakem au rang des Imposteurs Juifs; en supposant que ce soit d'eux qu'il emprunta ce dogme, il ne s'ensuivroit pas pour cela qu'il fut Juif d'origine. Mr. Basnage (3) ne croit pas non plus que la pensée de Mr. d'Herbelot soit fondée. „ Je ne sai, *dit-il*, si on doit charger „ les Juifs de la honte d'un événement si tragique; car la „ Transmigration des Ames* qui faisoit le Dogme princi- „ pal de cet Imposteur, étoit très-commune chez les Per- „ ses, & il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à l'E- „ vangile pour y trouver des Docteurs Juifs qui l'ayent „ crue. D'ailleurs cet Imposteur n'enseignoit pas que la „ Divinité reposât sur lui, comme la Schekinah avoit „ fait sur les Prophêtes. Il imaginoit une Union plus é- „ troite de la Divinité avec Adam, & ensuite avec lui- „ même. Enfin, Abulpharage n'a pas tiré du Judaïsme „ l'Origine de cette Imposture."

(2) Ibid. p. 412.

(3) Hist. des Juifs. Tom. IX. Liv. IX. Ch. 2. p. 39. Edit. de 1716.

* Suppléez *la doctrine de*, sans cela le sens est ridicule.

[C] *On prétend que Hakem étoit habile Magicien.*] Quoique je ne prétende pas nier tout ce qu'on trouve dans les Anciens sur la Magie, j'avouë cependant que je soupçonne que la Superstition & l'Imposture ont fort multiplié le nombre des Magiciens. Voici mes raisons.

Réflexions sur la Magie.

I. Si l'on en croit l'Histoire, la Magie étoit fort commune autrefois, mais elle est fort rare aujourd'hui. D'où vient cette différence? les hommes sont-ils moins corrompus, & par cela même moins portés à se livrer à l'étude des Sciences noires? Mais ceux qui connoissent la Société, conviendront avec moi, qu'à bien des égards la Corruption est aussi grande qu'elle l'a jamais été; & que s'il ne tenoit qu'à être méchant pour être Magicien, il y auroit encore assez de gens qualifiés pour cela, & à qui l'envie ne manqueroit peut-être pas d'en faire le rôle. Les pactes avec le Diable seroient-ils donc plus difficiles à faire, qu'ils ne l'étoient autrefois? Mais je ne sens pas d'où naîtroit cette difficulté, à moins qu'on ne voulût supposer, que le Diable n'a plus la même liberté, qu'il a euë, d'entrer en commerce avec ses Suppôts, & que Dieu ne lui permet pas de séduire aujourd'hui les hommes de cette maniére. Mais le commerce qu'il a avec eux d'une autre maniére, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, la conformité que bien des gens aiment à avoir avec lui ne s'accorde guéres avec cette supposition: il ne feroit pas plus contraire à la sagesse & à la bonté de Dieu de laisser à un malheureux la liberté de contracter avec le Diable, que celle de faire profession d'Athéïsme, de blasphémer la Divinité, & de l'outrager par les plus abominables excès de débauche. Je ne vois donc pas d'autre raison à donner du petit nombre de Magiciens qu'on voit aujourd'hui, sinon qu'on est moins superstitieux, que le gros du Genre humain est moins crédule, qu'on y regarde de plus près, & qu'il n'est pas aussi aisé qu'il l'a été de surprendre les hommes par l'imposture.

II. Ce qui donne, ce me semble, du poids à cette premiére réflexion, c'est que si l'on y fait attention, le nombre des Magiciens diminuë à proportion que les lumiéres augmentent dans les Pays, d'où la superstition & la crédulité sont bannies, & où les Ecclésiastiques n'ont aucun revenu des exorcismes. On ne voit ni Magiciens ni Sorciers, il n'en est pas question seulement; s'il s'en trouve encore quelque part aujourd'hui, c'est dans les lieux où l'on tient le peuple dans l'ignorance, où la superstition entretient la crédulité & où la crédulité produit des revenus pour les Prêtres: n'est-ce pas là une forte présomption, que la plupart de ces Diableries du vieux tems devoient principalement leur origine à la superstitieuse crédulité des Hommes, qui inspiroit la hardiesse à des Gens rusés & adroits d'en profiter pour réussir dans les desseins ambitieux qu'ils méditoient. Je le répéte, je ne voudrois pas contester tout ce qu'on nous raconte là-dessus, nous n'avons pas d'idées assez claires du pouvoir des Esprits pour décider définitivement de ce que les hommes peuvent faire avec leur secours; mais je suis persuadé aussi, qu'on ne doit recevoir les faits de cette nature, que lorsqu'on a des preuves que l'Imposture ne s'est point servie de quelque tour de souplesse, que la crédulité des Spectateurs n'a pas grossi les Objets, & que l'Historien n'a pas embelli sa narration en ajoûtant quelques circonstances à la vérité: d'ailleurs la comparaison du tems présent avec les tems anciens doit nous mettre en garde, & nous faire soupçonner qu'on nous a débité bien des Contes, qui n'ont que peu ou point de fondement.

[D] *D'autres Auteurs exposent la doctrine de notre Imposteur d'une maniére qui approche davantage de la Métempsychose.*] Voici de quelle maniére Khondemir rapporte la doctrine de Hakem (4). Il disoit que Dieu avoit pris une forme & une figure humaine, depuis qu'il eût commandé aux Anges d'adorer Adam, le premier des hommes. Qu'après la mort d'Adam Dieu étoit apparu sous la figure de plusieurs Prophêtes & autres grands Hommes qu'il avoit choisi, jusqu'à ce qu'il prit celle d'Abu-Moslem Prince du Khorassan, qui professoit l'erreur de la *Thenassukhiah* ou Métempsychose; & qu'après la mort de ce Prince la Di-

(4) D'Herbelot ubi supra p. 412.

appris la révolte de Hakem, envoya une Armée considérable sous les ordres d'Abusaïd, pour l'exterminer. Il fallut l'assiéger dans sa place, & il y tint assez longtems; enfin se voyant réduit à périr

Divinité étoit passée en sa personne. C'est fondé là-dessus que Mr. d'Herbelot a cru que Hakem étoit Juif, ou du moins instruit du Judaïsme, mais sans raison suffisante (5). Je sai qu'on a accusé les Phariſiens d'enseigner la Transmigration des Ames, & Mr. Basnage semble recevoir cette accusation, du moins être persuadé qu'on ne peut justifier les Phariſiens. Il remarque (6) que la Transmigration des Ames est une opinion très-ancienne & commune chez les Juifs; que Jésus-Christ n'a pas eu dessein de combattre toutes les Erreurs du Pharisaïsme, & qu'ainsi il ne faut pas conclure du silence de l'Evangile, qu'ils n'ont cru ni la Préexistence ni la Transmigration des Ames. On pourroit tirer de l'Ecriture des présomptions toutes contraires, car les Troupes croyoient que Jésus-Christ étoit *Elie*, *Jérémie*, *ou quelqu'un des Prophètes*. Les Apôtres voyant un Aveugle né demandérent à leur Maître, si c'étoit le Pere, la Mere, ou lui qui avoient péché; question qui suppose qu'ils croyoient la Préexistence des Ames, & vraisemblablement leurs transmigrations en plusieurs Corps. En-vain prétendroit-on défendre les Phariſiens en disant, qu'ils auroient renversé la Résurrection par la Métempsychose. Mr. Basnage observe (7) que les Juifs modernes admettent également la Révolution des Ames & la Résurrection des Corps; ainsi les Phariſiens ont pu faire la même chose. Enfin, dit le même Auteur, le silence des Sadducéens ne fait point de preuve à la décharge des Phariſiens, car les Ecrits de ces anciens Hérétiques sont péris. D'où fait-on qu'ils se taisoient, & qu'ils n'en faisoient pas un crime à leurs Adversaires? D'ailleurs l'autorité de Joseph est décisive, selon notre Savant. Cet Historien dit (8) que les Phariſiens croyoient que *les Ames des Méchans étoient renfermées dans des prisons éternelles, pendant que celles des bons trouvoient un retour facile à la vie.* Καὶ ταῖς μὲν εἱργμὸν ἀΐδιον προκεῖσθαι, ταῖς δὲ ῥᾳστώνην τοῦ ἀναβιοῦν. Le même Historien s'explique clairement dans un autre endroit, où il dit que les Phariſiens n'accordoient la Métempsychose qu'aux Ames des Justes, Μεταβαίνειν δὲ (ψυχὴν) εἰς ἕτερον σῶμα τὴν τῶν ἀγαθῶν μόνην (9). Mr. de Beausobre soupçonne même, que Joseph pourroit bien n'avoir voulu parler que de la Résurrection des Justes & non de la Métempsychose (10). Quoi qu'il en soit, il est certain que la Doctrine de la Métempsychose étant fort répanduë surtout dans l'Orient, Hakem peut fort bien l'avoir prise des uns ou des autres, des Juifs, si l'on veut, sans avoir été de cette nation.

Puisque j'en suis sur le sujet de la Métempsychose, qu'il me soit permis de recueillir ici en abrégé ce qu'il y a de curieux sur cette matiére; ce détail pourra plaire à bien des Lecteurs, qui n'ont ni le tems ni l'occasion de recourir ou aux Sources ou aux Ouvrages des Savans, qui y ont puisé. Il est certain, dit un Auteur moderne (11), que jamais doctrine, ne fut plus générale que celle-ci; elle régna non seulement par-tout l'Orient, mais en Occident, chez les Druides & les Pythagoriciens: elle est si ancienne qu'on n'en sauroit marquer l'origine, & qu'on diroit qu'elle est descenduë du Ciel, tant elle paroit être sans Pere, sans Mere, & sans Généalogie. *Doctrina pervetusta & universalis si qua alia, cum non tantum per Orientem, sed etiam in Occidente, & apud Druidas & Pythagoreos obtineret: Hæc, inquam, doctrina, quasi cælo demissa*, ἀπάτωρ, ἀμήτωρ, ἀγενεαλόγητος, *totum terrarum orbem pervagata est.* Les Cabbalistes gardent encore cette ancienne erreur; ils prétendent que les Ames Humaines passent d'un Corps dans un autre au moins trois fois, afin qu'elles n'ayent point à alléguer devant le Juge suprême, qu'elles n'ont point eu de Corps propre à la vertu. C'est fondés sur ce principe qu'ils disent que la même Ame qui a animé successivement Adam & David, animera le Messie (12). Il y a eu parmi les Chrétiens des Docteurs, célébres par leur savoir & par leur vertu, qui ont adopté cette Erreur. „ Il est certain, *dit* „ *Mr. de Beausobre* (13), *après Mr. Huet* (14), qu'Origéne a cru que les Ames animent divers Corps successivement, & que ces Transmigrations sont réglées à proportion de leur mérites, ou de leurs démérites. Si nous en croyons l'Anonyme, dont Photius nous a donné l'Extrait, le savant Origéne doit avoir dit que l'*Ame du Sauveur est la même que celle d'Adam* (15). Il avoit apparemment pris cette pensée des Juifs. Quoi qu'il en soit, il n'y a nul doute qu'il n'ait admis la transmigration des „ Ames". Je ne sai pourtant si cela est aussi certain que le Savant de Berlin semble le croire, du moins un autre Ecrivain prétend-il que c'est-là une pure Calomnie; *Verum istam opinionem per Calumniam Origeni tributam esse, plane liquet* (16). Pour appuyer son sentiment il cite deux passages d'Origéne, qui paroissent effectivement prouver que ce Pere ne croyoit point la transmigration des Ames. Voici le premier (17): Ἀλλὰ τῆς πιστευθείσης τοῖς περὶ τῆς μετενσωματώσεως ἀνοίας, ὅτι ἰατροί, τῆς καταβιβαζούσης τὴν λογικὴν φύσιν, ὅτε μὲν ἐπὶ τὴν ἄλογον πᾶσαν, ὅτε δὲ καὶ ἐπὶ τὴν ἀφάνταστον, θεραπεύομεν. *Quin etiam illis, qui dementia Transcorporationis laborant, ex imbibito pristinorum Medicorum decreto, deprimentium naturam rationalem nonnunquam in omne genus irrationalem, nonnunquam etiam in perceptionis expertem* (i. e. *vegetabilem*) *medemur.* L'autre passage d'Origéne est tiré de sa III Homélie sur St. Matthieu, où il dit sur ces paroles *Elie est venu*, &c. *Helias jam venit, non anima Heliæ est intelligenda, ut ne incidamus in dogma Transcorporationis, quod alienum est ab Ecclesiastica veritate.* Windet remarque encore, que ce qu'Origéne a dit sur la Transmigration des Ames dans ses Livres des Principes, ne doit pas être pris sur le pied d'Opinions dogmatiques qu'il soutenoit, mais comme de simples questions qu'il discutoit.

Quoi qu'il en soit d'Origéne, il paroit certain que d'autres Philosophes Chrétiens se laissérent séduire à l'Erreur de la Transmigration des Ames. On la trouve en divers endroits des Ouvrages de Synesius, mais en particulier dans cette priére qu'il addresse à Dieu: *ô Pere, accordez-moi que mon ame, réünie à la Lumiére, ne soit plus replongée dans les ordures de la Terre.*

Νεῦσον δὲ Πατρὸς
Φωτὶ μιγεῖσαν
Μηκέτι δῦναι
Ἐς χθονὸς ἄταν (18).

Chalcidius plus ancien que Synesius, se déclare hautement pour la même erreur: „ Les Ames qui ont négligé „ de s'attacher à Dieu, dit ce Philosophe, sont obligées „ par la Loi du Destin, de commencer un nouveau Genre de vie, tout contraire au précédent, jusqu'à ce qu'elles se repentent de leurs péchés". *Quæ Dei comitatum Animæ neglexerint, alio quodam contrarioque genere, secundum Fatum, vitam exigunt, donec pœniteat eas delictorum suorum* (19). La Métempsychose fut aussi un des dogmes des Manichéens; leur doctrine sur ce sujet se réduisoit à ces Articles (20). 1. Que les Ames des Méchans passent dans des Corps vils, ou misérables, & attaqués de maladies douloureuses, afin de les châtier & de les corriger. 2. Que celles qui ne se convertissent pas après un certain nombre de révolutions, sont livrées au Démon pour être tourmentées & domptées, après quoi elles sont renvoyées dans ce Monde, comme dans une nouvelle Ecole, & obligées de fournir une nouvelle Carriére. 3. Que les Ames des *Auditeurs*, qui cultivoient la Terre, se marioient, négocioient, &c. & qui du reste vivoient en Gens de bien, n'étant pas néanmoins assez pures pour entrer dans le Ciel au sortir du Corps, passent dans des Melons, dans des Courges &c. afin que ces fruits étant mangés par les Elus, qui ne se marioient point, elles ne soient plus liées avec la Chair, & qu'elles achévent leur purification dans les Elus. 4. Qu'entre ces Ames il y en a qui sont renvoyées dans des Corps mortels pour vivre de la Vie des Elus, & consommer ainsi leur Purification & leur salut. Car le privilége des Ames des Elus étoit de retourner dans le Ciel, dès qu'elles sont séparées du Corps, parce qu'elles sont parvenuës à la perfection requise pour cela. Quand on réfléchit sur l'ancienneté & l'Universalité de cette Doctrine de la Transmigration des Ames, il est naturel de se demander ce qui peut y avoir donné lieu. Mr. de Beausobre (21) croit qu'elle tira son origine des Opinions suivantes.

I. La Préexistence des Ames, établie au long par Platon dans le X Livre des Loix. Cette Opinion fut très-générale parmi les Philosophes, & elle a été très-commune parmi les Peres Grecs. Elle leur a paru même nécessaire pour maintenir l'Immortalité de l'Ame.

II. Ce sentiment, qui est une suite du premier, parut aussi suffisamment lié avec la Métempsychose. De-là vient que les Egyptiens, qui, si l'on en croit Hérodote, furent les premiers qui *immortalisérent les Ames*, en établirent en même tems les Transmigrations (22).

III. La nécessité de la Purification des Ames avant que d'être reçuës dans le Ciel, d'où elles étoient descenduës. „ Ce sentiment, dit l'Historien du Manichéïsme, ne fait „ point de deshonneur à la Raison, a paru conforme à „ l'Ecriture, a été embrassé par plusieurs Peres, & a „ fourni à la Superstition le prétexte d'inventer le Purgatoire." Platon est formel sur la nécessité de cette Purification. „ Les Ames, *disoit ce Philosophe* (23), ne verront point la fin de leurs maux, que les Révolutions du „ Monde ne les ayent ramenées à leur état primitif, & ne „ les ayent purifiées des taches qu'elles ont contractées par „ la contagion du Feu, de l'Eau, de la Terre, & de l'Air."

IV. Enfin les Philosophes jugérent que la Justice & l'Equité de Dieu ne lui permettant pas de livrer aux Démons les Ames vicieuses, à la fin d'une seule Vie, & d'une seule épreuve, crurent que la Providence les renvoyoit après la mort en d'autres Corps, comme dans de nouvelles Ecoles pour y être châtiées selon leurs mérites, & purifiées par le Châtiment.

Les Juifs bornoient ces Transmigrations à trois, comme nous l'avons dit; imagination qu'ils paroissent avoir prise de Platon, qui ne permettoit l'entrée du Ciel qu'aux Ames qui s'étoient signalées dans la pratique de la Vertu, pendant trois Incorporations. *Quasdam vero Animas, quæ vitam exinde per trinam incorporationem egerint, virtutis merito, aëreis vel ætherris plagis consecrari putat Plato, a necessitate incorporationis immunes* (24). Observons cependant que cette Opinion, que les Ames ne parviennent à la souveraine félicité qu'après avoir vécu saintement pendant trois Incorporations, étoit reçuë chez les Grecs plus d'un siécle avant Platon; c'est ce qui paroit par ces vers de Pindare (25):

'Ορει

(5) Voy. la Rem. [B].

(6) *Hist. des Juifs* Tom. IX. p. 490.

(7) Loc. cit. p. 491.

(8) *Antiq. Judaic.* Lib. XVIII. Cap. 2. p. 617. Genéve 1634. in-fol.

(9) *De Bello Jud.* Lib. II. Cap. 7. p. 788.

(10) *Hist. du Manichéïsme.* Tom. II. Liv. VII. Ch. 5. p. 491.

(11) Th. Burnet. Archæol. Lib. I. Cap. 14. p. 447.

(12) Windet *de Vitâ functorum Statu* Sect. V. p. 31. In Fascic. IV. *Oper. quæ ad Hist. & Philol. pertinent.*

(13) *Hist. du Manich.* Tom. II. Liv. VII. Ch. 5. p. 492.

(14) *Origenian. Huet.* Lib. II. Quæst. VI. No. 17. p. 102.

(15) Photius. Cod. 117.

(16) Windet *ubi supra.*

(17) *Adv. Celsum* Lib. III. *Apud* Eund.

(18) *Synes. Hymn.* III. v. 725. *Apud* de Beausobre *loc. cit.* p. 493.

(19) Chalcid. *in Tim.* § 187. *Apud* Eund.

(20) De Beausobre *ubi supra.* p. 498. 499.

(21) *Ubi supra.* pag. 494. 495.

(22) L. II. 123.

(23) Plato *in Tim.* § XXVIII. p. 312. *Apud* de Beausobre *loc. cit.* not. 4. Ce Savant remarque, que le Grec de Platon est obscur, que la Traduction de Cicéron ne l'en guéres moins, & il renvoye à celle de *Chalcidius.* Ibid. p. 250. Enfin il avertit, que le sens qu'il a donné aux paroles de Platon n'est pas tout à fait celui de ce Philosophe.

(24) Chalcid. *in Tim.* Cap. VII. § 135 *Apud* de Beausobre *loc. cit.* not. (5).

(25) *Olympion.* Od. II. v. 122. & seqq. *Apud* Windet *ubi supra.*

rir où à se rendre, il résolut d'empoisonner tous les siens. Une de ses Concubines, qui découvrit son dessein, se cacha dans un coin du Château pour éviter ce danger, & vit que Hakem après avoir empoisonné tous ses gens, prit leurs corps & les brula, & ensuite il se jetta lui-même dans une Cuve pleine d'eau forte, qu'il avoit préparée, où l'on ne trouva de tout son corps que les cheveux qui demeurérent au-dessus de l'eau. La femme qui étoit demeurée seule en vie dans la place, après avoir vu cette tragédie, cria du haut de la muraille aux assiégeans, que si on vouloit lui faire bon quartier elle leur livreroit la place. Abusaïd, Général de l'Armée du Calife, lui promit non seulement la vie, mais encore qu'il lui donneroit tous les biens qui étoient dans le Château, si elle l'en rendoit maître. Cet accord ayant été fait, la femme ouvrit la porte aux assiégeans, qui furent fort étonnés de ne trouver qu'elle dans la place, & apprirent par son moyen tout ce qui s'étoit passé. Les Sectateurs de Hakem ne manquérent pas de publier aussi-tôt que leur Maître étoit monté au Ciel pour un tems, & qu'il reviendroit bien-tôt sur la Terre (*d*). Cet Evénement arriva l'an de J. C. 779.

(*d*) Idem ibidem.

Ὅσοι δ᾽ ἐτόλμασαν ἐς τρὶς
Ἑκατέρωθι μείναντες
Ἀπὸ πάμπαν ἀδίκων ἔχειν
Ψυχάν, ἔτειλαν Διὸς
Ὁδὸν παρὰ Κρόνου
Τύρσιν.

*Qui valuerunt ad tertiam usque vicem utrobique manentes, animam ab injustis omnino abstinere, perrexerunt Jovis viam ad Saturni Urbem.* Tels étoient les fondemens de la Métempsychose Philosophique. C'est au Lecteur à juger si ces Principes sont assez solidement établis pour en conclure ce Dogme. J'excepte pourtant l'Immortalité de l'Ame, dont la Métempsychose n'est rien moins qu'une conséquence nécessaire. A l'égard de la Préexistence des Ames, on pourroit tout au plus la regarder comme possible, & non comme prouvée. La nécessité de la purification des Ames me paroît prouver trop; car en la supposant, il s'ensuivra que jamais les Ames humaines ne pourront être admises dans le Ciel, qu'on les fasse passer par autant de Corps qu'on voudra, elles ne seront jamais exemptes de défauts dans cette Vie, & par conséquent jamais bien qualifiées pour le séjour des bienheureux. Enfin par rapport à la Justice de Dieu, il s'agit de savoir si le tems d'épreuve que Dieu accorde aux Hommes pendant une seule Vie n'est pas suffisant pour mettre l'équité du souverain Juge à couvert; d'ailleurs je pense qu'outre le tems accordé à chaque homme, les secours qu'il a eus, les talens qu'il a reçus, en un mot les circonstances de son état, doivent entrer en ligne de compte.

HAKLUYT (Richard) étoit d'une ancienne famille d'Yetton dans la Comté de Hereford (*a*): il fit ses premiéres études dans l'Ecole de Westminster, d'où il sortit en 1570 pour entrer en qualité d'Etudiant dans Christ-Church à Oxford (*b*); il y prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 19 Février 1573 (*c*), & celui de Maître le 27 Juin 1577 (*d*). Mr. Wood dit (*e*) qu'il demeura quelque tems dans *Middle-Temple*, où il étudia en Droit; mais il se trompe [*A*]. Hakluyt entra ensuite dans les Ordres (*f*), & devint Prebendier de Bristol en 1585 (*g*), & de Westminster en 1605 à la place du Docteur Richard Webster, & Recteur de Wetheringset dans la Comté de Suffolk (*h*). Son *Recueil de Voyages, Navigations, & Découvertes des Anglois*, la rendu célèbre [*B*]. Il écrivit *Des Listes de certaines choses qui sont de bon débit aux Indes Orientales, aux Moluques, & à la Chine*, qui se trouvent manuscrites parmi les Manuscrits donnés par Selden à la Bibliothéque Bodleïenne à Oxford. Il fit aussi des Notes sur les huit Décades de Pierre Martyr Anglericus *De novo Orbe*, imprimé à Paris en 1587 in-8, & il traduisit en Anglois, *Les Découvertes faites jusqu'à l'année 1555*, Londres 1601 in-4, écrites en Portugais par Antoine Galvan, Gouverneur de Ternate, la principale des Iles Moluques. Il traduisit aussi de la même Langue en Anglois; *Le prix de la Virginie relevé par la Description de la Floride, qui en est voisine.* Londres 1609 in-4. Il mourut le 23 Novembre 1616 (*i*), & fut enterré le 26 dans l'Abbaye de Westminster: il laissa un fils, qui hérita de sa Terre de Bridgeplace, & de plusieurs maisons dans Tuttlestreet à Westminster. Notre Auteur avoit un frere, nommé Olivier Hakluyt, Etudiant de Christ-Church, & qui fut dans la suite une habile Médecin (*k*).

(*a*) Fuller *Worthies in Herefordshire.* Et Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Cap. 411.
(*b*) Wood *ubi supra.*
(*c*) Idem *Fasti Oxon.* Col. 108.
(*d*) Id. ibid. Col. 111.
(*e*) Idem *Ath. Oxon.* Ubi supra.
(*f*) Idem ibidem.
(*g*) Willis *Survey of the Cathedrals of York &c.* p. 789.
(*h*) Wood *Ath. Oxon.* ubi supra.
(*i*) Cambdeni *Annal. Regis Jacobi.* ad Ann. 1616. Fuller *ubi supra* se trompe en disant, qu'il mourut au commencement du régne de Jacques I.
(*k*) Wood *ubi supra.*

[*A*] *Mr. Wood dit qu'il demeura quelque tems dans Middle-Temple, où il étudia en Droit, mais il se trompe.*] Celui qui a étudié au Temple étoit Richard Hakluyt, parent de notre Auteur; c'est ce qui paroît par la Préface de la premiére Edition des *Voyages de Hakluyt*, & par d'autres endroits.

[*B*] *Son Recueil de Voyages, Navigations, & Découvertes des Anglois, l'a rendu célèbre.*] La premiére Edition de cet Ouvrage parut à Londres en 1589 in-folio, & la seconde en trois Volumes, en 1598, 1599, & 1600. Cambden fit les vers suivans à la louange de ce Recueil:

*In eximium opus* R. Hakluyti *de Anglorum ad disjunctissimas Regiones Navigationibus.* G. Cambdeni *Hexastichon.*

*Anglia, quæ penitus toto discluditur orbe,*
*Angulus orbis erat, parvus & orbis erat.*
*Nunc cum sepositos alios detexerit orbes,*
*Maximus orbis honos, orbis & orbis erat.*
*At quid,* Hakluite, *tibi monstranti hæc debeat orbis?*
*Laus tua, crede mihi, non erit orbe minor.*

HALE (Matthieu) premier Juge du Banc du Roi sous Charles II, étoit fils de Robert Hale Ecuyer, *Barrister* ou Avocat de Lincolns-Inn [*A*], & de Jeanne fille de Matthieu Poyntz d'Alderly dans la Comté de Glocester, Ecuyer; il nâquit à Alderley le premier Novembre 1609 (*a*). Ayant perdu son pere fort jeune, il fut confié aux soins d'Antoine Kingscot de Kingscot, qui étoit, après ses Oncles, son plus proche parent du côté de sa mere (*b*). Il fit ses Humanités à Wotten-Under-Edge, dans la même Comté, où ses Ancêtres avoient toujours demeuré. A la St. Michel de 1626 il entra dans *Madalen-Hall* à Oxford, sous la direction de Mr. Abdias Sedgwick (*c*), où il fit pendant environ trois ans (*d*) de grands progrès dans les Sciences; mais au bout de ce tems-là il se détourna de ses Etudes pour se livrer aux plaisirs de la jeunesse [*B*]. S'étant ensuite corrigé, les conseils

(*a*) The Life and Death of Sir Matthew Hale &c. By Gilbert Burnet, D.D. p. 1. 2. Lond. 1682. in-12.
(*b*) Idem p. 1.
(*c*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 578.
(*d*) Idem ibid.

[*A*] *Fils de Robert Hale Ecuyer, Barrister ou Avocat de Lincolns-Inn.*] Ce Gentilhomme étoit fils de Mr. Robert Hale, fameux Drappier de Wotton-under-Edge, dans la Comté de Glocester, où lui & ses Ancêtres étoient établis depuis plusieurs générations, & avoient donné diverses pièces de Terre, pour l'usage des pauvres, dont ils jouissent encore aujourd'hui. Ce Robert acquit un Bien de dix mille Livres Sterling, qu'il partagea à peu près également entre ses cinq fils, outre les portions qu'il donna à ses filles, d'où est sortie une nombreuse postérité. Mr. Hale l'Avocat, pere du Chevalier Matthieu Hale, étoit le second fils de Robert; c'étoit un homme qui avoit la conscience si délicate, qu'il renonça à l'exercice de sa profession, parce qu'il ne pouvoit comprendre pourquoi il falloit user de déguisement dans les Plaidoyers, ce qui étoit, selon lui, user de mensonge; cet usage & quelques autres communément pratiqués, lui paroissoient contraires à cette rigide véracité & justice, qui conviennent à un Chrétien: il se retira donc des *Inns* de la Cour, pour vivre sur ses terres à la Campagne (1).

[*B*] *Mais ensuite il se détourna de ses Etudes pour se livrer aux plaisirs de la Jeunesse.*] Les Comédiens étant venus à Oxford, le Théatre le corrompit si fort, qu'il abandonna presque entiérement l'Etude; & que renonçant à une conduite sage & retenuë, par laquelle il s'étoit distingué auparavant, beaucoup au-delà de son âge, il se livra à plusieurs des vains amusemens de la Jeunesse; sans pourtant tomber dans la débauche, ni faire rien de contraire à la Probité. Il aimoit la joye, l'ajustement, la compagnie; & comme il étoit d'une constitution robuste, il se distinguoit dans tous les exercices qui demandent de la force. Il apprit aussi à faire des Armes, & il y devint si adroit, qu'il l'emportoit à cet égard sur bien des Maîtres. Pendant qu'il s'y exerçoit, il lui arriva une chose qui fit voir la solidité de son jugement, & qui fit espérer qu'il s'attacheroit à quelque chose de meilleur. Un de ses Maîtres lui dit qu'il ne pouvoit plus lui rien apprendre, puisqu'il entendoit le métier à présent mieux que lui. Mr. Hale regarda

(1) *The Life and Death of Sir Matth. Hale &c. By Gilb. Burnet. pag.* 1. 2.

feils de Mr. Jean Glanvill, Sergent-ès-Loix, qui remarquoit en lui une conception heureuse & un jugement solide, le déterminérent à renoncer au parti des Armes, qu'il vouloit prendre, pour s'appliquer à l'étude du Droit [C]: dans ce dessein il entra le 8 Novembre 1629 dans Lincolns-Inn, où pendant plusieurs années il étudia seize heures par jour; il quitta tous ses beaux habits, & se mit d'une maniére simple & unie, en quoi il continua à divers égards jusqu'à sa mort (e) [D]. Le Procureur-Général Noy, qui étoit du même Collége (*Inn*), le connut bien-tôt; il le faisoit venir souvent auprès de lui, le dirigeoit dans ses Etudes, & prit tant d'amitié pour lui, qu'on appelloit Mr. Hale *le jeune Noy* (f). Le grand Selden, quoique beaucoup plus âgé, conçut aussi tant d'estime pour lui & pour Mr. Jean Vaughan, depuis Premier Juge de la Cour des Plaidoyers Communs, qu'à sa mort il les mit tous deux au nombre des Exécuteurs de son Testament (g). Ce fut la liaison que Mr. Hale eut avec ce Savant, qui le mit dans le goût d'étendre ses connoissances, au-lieu qu'il s'étoit auparavant borné à ce qui regardoit directement sa Profession [E]. Quelques années avant le commencement de la Guerre Civile, il fut appellé à plaider (h); & lorsqu'elle eut éclaté, il se conduisit d'une maniére qui lui acquit l'estime des deux Partis [F]. Tous ceux du Parti du Roi se servoient de lui; & on le donna pour Avocat au Comte de Strafford, à l'Archevêque Laud (i), au Duc de Hamilton (k), au Comte de Holland, à Mylord Capel, & à Mylord Craven (l), quoiqu'il prît, à ce qu'as-

(e) Burnet p. 6. 7.

(f) Idem p. 12.

(g) Idem p. 14.

(h) Wood ubi supra Col. 573. 574.

(i) Burnet ubi supra, p. 20, 21.

(k) Voy. Burnet *Memoirs of the Dukes of Hamilton*, Lond. 1676. in-fol. ou l'on trouve son Plaidoyé pour ce Duc.

(l) Burnet p. 21.

(m) Col. 574.

garda ce discours comme une flatterie; & pour obliger son Maître à se découvrir, il lui promit de lui faire présent de la Maison qu'il occupoit (elle appartenoit à Mr. Hale) s'il pouvoit lui porter un coup sur la tête; le priant de faire de son mieux, & qu'il tiendroit parole. Après un léger combat, le Maître, qui étoit effectivement plus habile que lui, lui porta un coup à la tête, & lui s'acquitta de sa promesse, en lui faisant présent de la maison d'une maniére généreuse; ayant bien voulu apprendre de bonne-heure à ce prix-là à distinguer la flatterie de la simple & pure vérité. Il avoit pris tant de goût aux armes, qu'au-lieu de continuer ses études, il résolut de se mettre dans le Service; & son Précepteur Mr. Abdias Sedgwick allant dans les Pays-Bas pour être Chapelain de Mylord Vere, il forma le dessein de l'accompagner, & de servir dans l'Armée du Prince d'Orange (2). Mais il fut détourné de ce dessein par Mr. Glanvill, comme on l'a dit dans le corps de l'Article.

(2) Idem p. 4-6.

[C] *Il s'appliqua au Droit.*] Pendant qu'il étudioit il étoit non seulement assidu aux Leçons, dans les tems d'exercice, mais il quittoit rarement la Communauté durant les vacances mêmes; s'appliquant à poursuivre ses Etudes avec une assiduité infatigable; & non content des Livres écrits sur le Droit, il consultoit avec soin tous les Régîtres, ne s'en rapportant point à la foi d'autrui; il fit des Recueils des Livres qu'il avoit lus, en joignant ses propres Remarques, & en fit comme un Livre de Lieux-Communs avec tant d'esprit & de jugement, qu'un Juge distingué du Banc du Roi, l'emprunta de lui, lorsqu'il étoit premier Baron. Il se fit une peine de le prêter, parce qu'il l'avoit fait, avant qu'il fût appellé au Barreau, & que depuis ce tems-là il ne l'avoit jamais bien revu; il s'étoit seulement contenté d'ajoûter les changemens arrivés par des Statuts postérieurs, à mesure qu'ils s'étoient faits. Mais le Juge l'ayant examiné dit, que quoique Mr. Hale l'eût composé si jeune, il ne croyoit pas qu'aucun Jurisconsulte d'Angleterre pût y mieux réussir, à moins qu'il ne voulût lui-même y remettre la main (3).

(3) Idem Ibid. p. 13-14.

[D] *Il quitta tous ses beaux habits, & se mit d'une maniére simple & unie, en quoi il continua à divers égards jusqu'à sa mort.*] Mr. Baxter dit (4) à ce sujet, que son habillement, même après qu'il fut Juge, *étoit si grossier & si simple, que moi*, dit-il, *qui passe pour être d'une négligence outrée sur cet article, ai pu souhaiter qu'il quittât certaines choses, qui me paroissoient trop grossiéres.* Et le Docteur Burnet remarque (5), qu'ayant passé d'un excès de vanité dans ses ajustemens, à un excès de négligence sur sa personne, on l'avoit, une fois qu'on levoit du monde par force pour le Roi, pris pour servir, parcequ'il étoit robuste & bien fait. Mais quelques personnes qui le connoissoient, étant survenuës, & ayant dit qui il étoit, ceux qui faisoient les levées le laissérent aller. Cette avanture l'obligea à être dans la suite un peu plus propre dans ses habits, sans pourtant jamais donner dans la superfluité ni dans le luxe.

(4) *Preface to his Additional Notes on the Life and Death of Sir Matthew Hale, the late universally honoured and loved Chief Justice of the King's Bench.*

(5) *Ubi supra*, p. 12. 11.

[E] *Ce fut la liaison que Mr. Hale eut avec ce Savant, qui le mit dans le goût d'étendre ses connoissances, au lieu qu'il s'étoit auparavant borné à ce qui regardoit directement sa profession.*] Comme il parvint de bonne heure à être un des plus grands Jurisconsultes qu'il y ait jamais eu, il trouva le tems d'acquérir dans plusieurs Sciences des connoissances aussi étenduës, que la plupart des Savans qu'il y ait eu dans aucun Siécle. Il s'appliqua beaucoup à l'étude du Droit Romain, & quoiqu'il préférât infiniment la maniére établie en Angleterre de procéder par des Jurez, à celle du Droit Civil, où l'on donne tant au Juge, il ne laissoit pas de dire souvent; que les vrais fondemens du Droit étoient si bien établis dans les *Digestes*, qu'on ne pouvoit jamais mieux entendre le Droit, considéré comme une Science, qu'en le cherchant dans cette source, & par cette raison il déploroit fort qu'on l'étudiât si peu en Angleterre. Il envisagea une parfaite connoissance de l'Arithmétique, comme une chose qui pouvoit lui être utile à lui-même, & il s'y rendit si habile, qu'il donnoit sur le champ, & ensuite dans la Cour du Banc du Roi, la solution des questions les plus épineuses, qui avoient embarrassé les plus habiles Arithméticiens de la Ville. Il étudia aussi l'Algébre tant *Numérique* que *Litérale*, & parcourut toutes les autres parties des Mathématiques; il fit une grande collection d'excellens Instrumens, n'épargnant rien pour les avoir aussi exacts que l'Art peut les faire. Il possédoit aussi très-bien la Philosophie, & étoit au fait des Expériences curieuses, & des rares Découvertes du tems; on lui envoyoit de toutes parts les Livres nouveaux qui paroissoient sur ces matiéres, il les examinoit d'une maniére si Critique, que si les Principes & les Hypothéses, auxquelles il s'étoit d'abord attaché, l'ont en quelque façon prévenu, cependant ceux qui étoient d'un sentiment opposé au sien, ont avoué que dans ce qu'il a écrit sur l'Expérience de Toricelli, & sur la Raréfaction & la Condensation de l'Air, il a fait paroître autant de précision, & de subtilité dans le raisonnement, que les Principes sur lesquels il bâtissoit en pouvoient comporter. Il joignoit à tout cela une grande connoissance de la Médecine, de l'Anatomie, & de la Chirurgie, & il avoit coutume de dire, qu'on ne pouvoit être bien habile dans aucune profession, à moins que d'avoir quelque teinture des autres Sciences. Il avoit fait de profondes recherches sur l'Histoire, & particuliérement sur ce qu'elle a de moins agréable, je veux dire la Chronologie. Il possédoit bien les anciens Philosophes Grecs; mais faute d'occasion de s'exercer, il oublia insensiblement ce qu'il savoit de la Langue Grecque. Et quoiqu'il n'eût jamais étudié l'Hébreu, son commerce avec Selden, l'avoit mis au fait de ce qu'il y a de plus curieux dans la Littérature Rabbinique. Mais par dessus tout il semble avoir fait de la Théologie son grand Objet, & y avoir rapporté tout le reste, aussi y étoit il parvenu à un tel degré de connoissance, que ceux qui ont lû les Ouvrages qu'il a écrits en ce genre, se persuaderoient, qu'ils doivent avoir pris la meilleure partie de son tems, & avoir fait sa principale occupation (6).

(6) Ibid. p. 15-18.

[F] *Lorsqu'elle eut éclaté il se conduisit d'une maniére qui lui acquit l'estime des deux Partis.*] Il avoit lu la Vie de *Pomponius Atticus* par *Cornelius Nepos*; & il avoit remarqué, que ce Romain avoit vécu dans des tems aussi difficiles & orageux qu'il y en ait jamais eu dans aucun Siécle ni dans aucun Etat, depuis les Guerres de Marius & de Sylla jusqu'à l'Empire d'Auguste, sans que sa réputation eût souffert la moindre atteinte, & sans avoir été exposé à aucun danger considérable, s'étant fait estimer de tous les Partis, qui l'honoroient & le favorisoient; il se le proposa donc pour modéle, & ayant observé, qu'outre les vertus nécessaires à tous les hommes dans tous les tems, deux choses avoient principalement contribué à garantir Atticus, l'une *de ne s'être engagé dans aucune faction, & de ne s'être point mêlé des affaires publiques*, l'autre, *l'attention constante qu'il avoit eue à secourir & à favoriser ceux qui avoient du dessous*, ce que le Parti triomphant attribuoit à la générosité de son caractére, & ce qui lui procura beaucoup d'agrément de la part de ceux qui avoient ressenti les effets de sa bonté, quand à leur tour ils furent les Maîtres. Mr. Hale résolut de suivre, autant qu'il lui seroit possible, ces deux régles dans sa conduite. Il évita non seulement tous les Emplois publics, mais même de parler de nouvelles, & il se montra toujours favorable & charitable envers ceux qui étoient déprimés; évitant surtout de provoquer qui que ce fût en particulier, en censurant leurs actions, ou en en faisant le sujet de ses réflexions; plusieurs de ceux qui ont beaucoup conversé avec lui, ont témoigné qu'ils ne l'avoient jamais entendu dire du mal de personne. Les Royalistes l'employoient généralement pour leurs affaires; & il les secouroit souvent dans leurs besoins, avec non moins de prudence que de charité, vu la difficulté des tems. Il mettoit souvent des sommes considérables entre les mains de quelque Gentilhomme du Parti du Roi, qui connoissoit leurs besoins, & qui distribuoit les charités de Mr. Hale, comme il le jugeoit à propos, sans leur dire de quelle part elles venoient, & sans lui rendre aucun compte de ceux, à qui il les avoit distribuées. Lorsqu'il fut Avocat de Mylord Craven, il plaida avec tant de force, que le Procureur Général l'ayant menacé sur ce qu'il osoit se déclarer contre le Gouvernement, il lui répondit; qu'il plaidoit *pour ces mêmes Loix, qu'ils faisoient profession de vouloir maintenir & conserver, & qu'il faisoit son devoir envers son Client; ensorte qu'il n'étoit point effrayé par des menaces* (7).

(7) Ibid. p. 19-22.

qu'assure Mr. Wood (*m*) le *Covenant* en 1643, & qu'il se trouvât plusieurs fois avec d'autres Laïques dans l'*Assemblée des Théologiens* à Westminster. Il étoit alors en grande estime auprès du Parlement, dont les Membres le consultérent sur différentes affaires, & en particulier sur les moyens de réduire la Garnison d'Oxford; & on le joignit, en qualité de Jurisconsulte, aux Commissaires nommés pour traiter avec ceux du Roi. Il rendit de bons services dans ce poste, en leur donnant ses avis, & sur-tout en empêchant le Général Fairfax de ruiner ce Siége des Sciences (*n*). La mort du Roi Charles I. lui causa un sensible chagrin; il ne laissa pas néanmoins de prendre l'*Engagement* (*o*), & le 20 Janvier 165½ il fut nommé avec plusieurs autres, pour travailler à réformer le Droit (*p*) [*G*]. Le 25 Janvier 1653, il fut fait, par un Ordre exprès, Sergent-ès-Loix (*q*), & peu de tems après un des Juges des Plaidoyers Communs; emploi qu'il exerça avec une grande intégrité, non sans déplaire quelquefois au Protecteur [*H*]. En 1654 il fut un des cinq Députés de la Comté de Glocester au Parlement, qui s'ouvrit à Westminster le 3 Septembre (*r*), où il se rendit „ dans le dessein de s'opposer aux projets extravagans & pernicieux, que formoient deux Partis, qui avoient des principes fort différens, & des vuës très-opposées (*s*)" [*I*]. Lorsqu'Olivier Cromwel fut mort, il refusa la

(*m*) Col. 524.
(*n*) Ibid.
(*o*) Ibid.
(*p*) *Memorials of the English Affairs; by Bulstrode Whitelocke* p. 520. 521. Lond. 1732.
(*q*) Wood ubi supra.
(*r*) Idem ibid.
(*s*) Burnet p. 18.

(*G*) *Le 20 Janvier 165½ il fut nommé avec plusieurs autres pour travailler à réformer le Droit.*] Les autres Membres de ce Committé étoient, Messieurs Steel, Cooke, Manby, Sadler, le Colonel Blount, le Chevalier Henri Blount, Mr. Berners, le Général Major Desborough, Mr. Moyer, le Colonel Tomlinson, Mr. Fountaine, l'Alderman Fowke, Mr. Hugh Peters, le Major Packer, le Chevalier Guillaume Roberts, Messieurs Methwold, Mansell, Rushworth, Sparrow, & le Chevalier Antoine Ashley Cooper; leur commission portoit „ d'examiner ce qu'il y avoit de défectueux dans le Droit; de quelle maniére on pourroit „ remédier aux inconvéniens qui naissent de la longueur, „ des frais, & des irrégularités des Procédures; & „ quelle seroit la voye la plus prompte d'y remédier." Ils devoient présenter leur sentiment à un Committé du Parlement, nommé pour cette affaire; ils étoient autorisés, & même sept d'entre eux rassemblés de demander qui il leur plairoit pour consulter sur ce sujet, & pour avoir des Mémoires. Ces Commissaires s'assemblérent plusieurs fois, & demandérent aux Juges des différentes Cours de leur donner une liste des Officiers de ces Cours, des appointemens que ces Officiers avoient, & de ce qu'ils avoient à faire dans leurs Charges respectives (8). Mr. Whitelocke rapporte (9), qu'il fut souvent consulté par quelques-uns de ces Commissaires; mais il n'y en avoit aucun qui se donnât plus de mouvement que le Ministre Hugh Peters, qui entendoit peu le Droit, mais qui étoit fort décisif, & alléguoit souvent certaines maniéres de procéder usitées en Hollande: en quoi il donnoit souvent à gauche. Le 21 Février, le Committé en vint à quelques Résolutions touchant les Actions ou Procès personnels; entre autre ils décidérent, que *si le Défenseur dans une Action personnelle, offroit, avant que l'affaire se plaidât, satisfaction au Demandeur, avec les dépens du Procès, & qu'il parut ensuite aux Jurez que son offre avoit été satisfaisante, & qu'elle avoit été rejettée, le Demandeur perdroit ses dépens, & seroit condamné à payer ceux de sa Partie. Que les Citations étant la première chose qui a lieu dans les actions personnelles, elles seroient munies de la date du tems où elles seroient faites, & assermentées, pour y répondre dans la quinzaine; qu'on en remettroit au Défendeur ou à son logis une Copie autentique scellée, contenant l'affaire dont il seroit question; qu'au défaut de comparution, on accorderoit prise de Corps contre lui, jusqu'à ce qu'il comparût, ou donnât caution; & qu'en cas qu'il ne comparût point du tout, ses Terres & ses Biens seroient saisis jusqu'à la concurrence d'une certaine somme, jusqu'à ce qu'il comparût, ou donnât caution* (10).

(8) *Memoirs of the English Affairs, by Bulstrode Whitelocke* p. 520. 521.
(9) Ibid.
(10) Ibid. p. 521.

[*H*] *Un des Juges des Plaidoyers Communs, emploi qu'il exerça avec une grande intégrité, non sans déplaire quelquefois au Protecteur.*] Il eut dans les commencemens de grands scrupules sur les procédures contre ceux qui étoient censés coupables de Crimes Capitaux, qu'il se falloit une peine de les condamner à la mort en vertu de sa Commission, parce qu'il croyoit que le Glaive appartenant de droit uniquement au Prince légitime, il lui sembloit qu'il n'étoit pas permis d'en venir à une sentence de mort en vertu d'une autorité émanée d'Usurpateurs. Mais il mit de la différence entre les Crimes Capitaux communs & ordinaires, & les Crimes d'Etat; il ne voulut jamais se mêler des derniers, persuadé que ce pouvoient être souvent des actions légitimes & permises, & par conséquent que c'étoit se rendre coupable de meurtre, que de faire exécuter à mort pour cette cause. Mais à l'égard des Crimes Capitaux ordinaires, il fut d'abord d'opinion, qu'il falloit, même dans des tems d'usurpation, exercer la Justice dans ces cas-là, comme dans ceux qui regardoient la propriété des biens. Mais après l'exécution du Roi, il mit à l'écart tous ses Recueils sur ce qui regardoit les usages de la Couronne, & de peur qu'ils ne tombassent en de mauvaises mains, il les cacha derriére le lambris de son Cabinet, disant, qu'*ils n'étoient plus d'usage, jusqu'à ce que le Roi fût rétabli dans ses Droits.* Mais à la Restauration, il les retira de leur cache, & travailla à perfectionner ce grand Ouvrage. Pendant quelque tems néanmoins, après qu'il eut été fait Juge, il fit ses fonctions dans toute leur étenduë, en faisant son tour, jugeant même les Causes Criminelles, comme Juge de la Couronne; mais ayant examiné la chose plus à fond, il commença à croire qu'au moins il valoit mieux ne le pas faire, desorte qu'à son second & à son troisiéme tour, il refusa de connoître des Causes Criminelles, & en dit ouvertement la raison; car dans les cas où il s'agissoit de la vie, il choisissoit toujours le parti le plus sûr. La maniére dont il se conduisit dans quelques affaires de cette nature, fit qu'on ne fut pas fâché qu'il ne s'en mêlât plus: en voici quelques exemples. Quelque tems après qu'il eut été nommé Juge, ce qui fut en 1653, faisant son tour, on porta devant lui à Lincoln une affaire, où il s'agissoit d'un meurtre, commis en la personne d'un homme de la Ville par un Soldat de la Garnison. Cet homme étoit à la Campagne avec un fusil de chasse sur l'épaule; le Soldat l'ayant apperçu, s'en vint à lui, en disant que cela étoit contre un ordre du Protecteur, *qui défendoit à tous ceux qui avoient été du Parti du Roi, de porter des Armes*, & il voulut lui ôter son fusil par force. Mais le Bourgeois ne s'embarrassant point de cet ordre, & se trouvant plus fort que le Soldat, il le mit sous lui, & le laissa là, après l'avoir rossé. Le Soldat s'en revint à la Ville, & conta à un de ses Camarades son avanture, le priant de venir avec lui, pour attendre son homme sur le chemin, afin d'avoir sa revanche. Ils furent donc l'attendre, & comme il s'en retournoit à la Ville, un des Soldats s'avança vers lui, & lui demanda son fusil; ayant refusé de le rendre le Soldat le frappa; & comme ils étoient aux prises l'autre Soldat lui passa par derriére son épée au travers du corps, & le tua sur la place. C'étoit précisément le tems des Assises, desorte qu'on les mit tous deux en justice. On n'avoit point de preuve contre l'un qui justifiât qu'il eût de dessein prémédité commis un *crime* Capital, desorte qu'on le jugea simplement coupable d'homicide, & il en fut quitte pour avoir la marque dans la main: mais l'autre fut convaincu de meurtre volontaire; & quoique le Colonel Whaley, qui commandoit la Garnison, se présentât devant les Juges, alléguant, *que cet homme n'avoit été tué que pour avoir desobéi aux ordres du Protecteur, & que le Soldat n'avoit fait que son devoir*; le Juge n'eût égard ni à ses raisons ni à ses menaces, & le condamna non seulement à mort, mais fit exécuter d'abord la Sentence, pour qu'on ne pût lui faire avoir un délai, qu'il ne doutoit pas qu'on n'obtînt, si l'on en avoit le tems. Dans un autre tour, il apprit que le Protecteur avoit ordonné une assemblée de Jurez pour une affaire où il étoit fort intéressé. Il s'informa là-dessus au Sherif, qui dit qu'il n'en avoit aucune connoissance, parce qu'il renvoyoit ces sortes de choses au Sous-Sherif. Mr. Hale s'étant donc addressé à celui-ci, il se trouva que le *Jury* † avoit été convoqué par un ordre de Cromwell; surquoi le Juge produisit le Statut, qui porte, que tous les *Jurez* doivent être convoqués par le Sherif, ou par l'Officier établi de sa part; & comme on n'avoit pas agi dans cette occasion selon la Loi, il congédia les Jurez, & ne voulut point décider l'affaire. Le Protecteur fut très-mécontent de ce qu'il avoit fait, & lorsqu'il fut revenu de faire son tour, il lui dit en colére, qu'*il n'étoit pas propre à être Juge*; à quoi il répondit fort simplement, *que cela étoit vrai.* Il se présenta à lui une autre affaire, dans sa tournée, où il étoit résolu d'agir avec toute la sévérité possible. Quelques Anabaptistes s'étoient jettés dans une Eglise, où ils avoient causé beaucoup de desordre, pendant qu'on y célébroit la Sainte Cêne, ayant même commis des violences. Cette action l'irrita extrêmement quand il l'apprit, disant que *c'étoit une chose inexcusable, pour des gens qui prétendoient si fort à la liberté de Conscience, d'aller troubler les autres dans leurs Dévotions, & surtout ceux qui étoient de la Religion autorisée par les Loix.* Mais les coupables ayant été protégés par quelques Magistrats & Officiers distingués, on arrêta ses procédures; sur quoi il déclara, *qu'il ne se mêleroit plus des affaires qui regarderoient l'Etat.* Lorsqu'il fut question du procès du Colonel Penruddock, on lui envoya un Messager exprès, pour l'inviter à y être présent. C'étoit dans un tems de vacance, & il étoit à sa Maison de campagne à Alderly. Il refusa tout net de s'y trouver, disant; *que les quatre Termes, & les deux Tours suffisoient, & que le peu de tems qu'il y avoit entre deux n'étoit pas trop pour les affaires particuliéres* qu'on avoit; il crut qu'il n'étoit pas nécessaire de s'expliquer plus clairement; quoique si on l'y eût obligé, il n'auroit pas craint de le faire (11).

† L'Assemblée des Jurez au nombre de 12 ou de 24 R. D. T.

(11) Idem p. 21-22.

[*I*] *Il se rendit* (au Parlement) *dans le dessein de s'opposer aux projets extravagans & pernicieux que formoient deux Partis, qui avoient des principes fort différens & des vuës très-opposées.*] Le Docteur Burnet observe (12) que d'un côté il y avoit des gens qui agissoient peut-être avec toute la bonne-foi possible, mais qui étoient d'ailleurs réellement

(12) Idem p. 23. 25.

la nouvelle Commiſſion que Richard ſon Succeſſeur voulut lui donner, alléguant qu'il ne pouvoit plus faire de fonctions ſous une pareille autorité (*t*). La même année 1658, il fut élu Député de l'Univerſité d'Oxford au Parlement, qui commença ſes ſéances à Weſtminſter le 27 Janvier; & au mois d'Avril 1660, il fut encore nommé Député de la Comté de Glocester au Parlement, qui rappella le Roi Charles II (*u*). Peu de tems après il fut fait premier Baron de l'Echiquier [*K*], & quoique ce ſoit la coutume, que ceux qui ſont élevés à cette dignité, ſoient créés Chevaliers, il tâcha de ſe diſpenſer de recevoir cet honneur, & par cette raiſon il évita aſſez longtems les occaſions de faire ſa cour au Roi; ce que le Chancelier Hyde ayant remarqué, il l'envoya chercher ſous prétexte de quelque affaire un jour que le Roi étoit chez lui, & il le préſenta à ce Prince en lui diſant, Sire voila votre *modeſte premier Baron*, ſur quoi il fut à l'improviſte fait Chevalier (*w*). Il remplit la Charge de premier Baron pendant onze ans avec beaucoup d'applaudiſſement [*L*]. Quoiqu'il ſe mêlât rarement d'affaires d'Etat, il appuya cependant de tout ſon pouvoir le Projet fait, par Bridgeman Garde des Sceaux, d'un Traité de *Compréhenſion* pour les Non-conformiſtes les plus modérés, qui voudroient ſe réunir à l'Egliſe Anglicane, & de Tolérance pour les autres (*x*). A la mort du Chevalier Jean Keeling, il fut fait premier Juge du Banc du Roi [*M*], & il y prit ſéance le 18 May 1671 (*y*). Mais environ quatre ans & demi après qu'il eut été revêtu de cette Charge, ſa ſanté, qui avoit toujours été ferme & vigoureuſe, commençant à s'affoiblir, il réſigna ſon Emploi le 21 Février 1675 (*z*); & mourut le 25 Décembre ſuivant; il fut enterré le 4 Janvier dans le Cimetiére d'Alderly, où on lui a érigé un Monument (*aa*). Il a écrit divers Ouvrages [*N*]. Mr. Baxter dit (*bb*) „ qu'il étoit infatiga-

(*t*) Idem p. 10.
(*u*) Wood *ubi ſupra*.
(*w*) Burnet p. 11-12.
(*x*) Idem p. 41. & *ſuiv.*
(*y*) Idem p. 21.
(*z*) Idem p. 61.
(*aa*) Idem p. 70. 71.
(*bb*) *Additional Notes on the Life and Death of Sir Matthew Hale* &c. p. 43. 44. Londres 1682. in-24.

ment Fanatiques, & ne ſavoient eux-mêmes ce qu'ils ſe propoſoient, étant réſolus d'abolir un Miniſtére réglé, les Loix du Royaume, & toute l'ancienne forme du Gouvernement, pour établir à la place une forme de Gouvernement confuſe & Fanatique, qu'ils appelloient *le Royaume de Jeſus Chriſt*, ou de ſes *Saints*; & pluſieurs de ces gens-là s'attendoient effectivement de voir un jour Jéſus Chriſt deſcendre du Ciel, & venir prendre ſéance parmi eux; du moins croyoient-ils commencer ce régne glorieux de mille ans, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. D'un autre côté, il y avoit des gens qui avoient en vuë de s'élever eux & leurs familles, en profitant des craintes & des appréhenſions où étoient tout ce qu'il y avoit de perſonnes ſages dans le Royaume, de tomber ſous la Tyrannie d'une troupe de Fanatiques, qui joignoient à tous leurs autres mauvais principes une grande cruauté, qu'ils imitoient des Anabaptiſtes de Munſter dans le ſiécle précédent. Mr. Hale tenoit un milieu entre ces deux Partis; il ne voulut s'engager dans aucun, mais il ſe rendit au Parlement avec pluſieurs autres perſonnes de mérite, plutôt pour empêcher qu'on ne fit du mal, que pour y faire beaucoup de bien; il prévoyoit ſagement, que l'inclination pour la Famille Royale augmenteroit de jour en jour ſi fort, qu'avec le tems les troubles qui agitoient le Royaume, produiroient la Révolution, à laquelle ils aboutirent en 1660. Ainſi tout ce qu'on pouvoit faire alors étoit de s'oppoſer aux mauvais deſſeins des deux Partis, tant des Fanatiques, que des Uſurpateurs. Entre autres propoſitions extravagantes qu'on mit ſur le tapis dans ce Parlement, fut *celle de détruire toutes les Archives qui ſont à la Tour, & de mettre la Nation ſur un nouveau pied.* Il entreprit de montrer l'extravagance & l'injuſtice de cette propoſition, & les ſuites dangereuſes qu'elle auroit; & il le fit avec tant de clarté & de force, qu'il convainquit non ſeulement les gens ſages, (à quoi on peut penſer qu'il n'eut pas de peine à réuſſir) mais qu'il ferma la bouche aux Fanatiques mêmes.

[*K*] *Peu de tems après il fut fait premier Baron de l'Echiquier.*] Dans le Diſcours que le Chancelier Hyde fit, ſelon la coutume, en lui délivrant ſa Commiſſion, il exprima l'eſtime qu'il avoit pour lui, d'une maniére toute particuliére: il lui dit entre autres choſes, que *ſi le Roi avoit pu trouver un plus honnête-homme, & un homme plus capable que lui pour cet Emploi, il ne l'y auroit pas élevé, &* qu'*il l'en avoit revêtu, parce qu'il ne connoiſſoit perſonne qui en fût plus digne* (13).

(13) Idem p. 12.

[*L*] *Il remplit la Charge de premier Baron pendant onze ans avec beaucoup d'applaudiſſement.*] Il gouverna cette Cour & dirigea toutes ſes procédures avec une équité toute particuliére, & toute la Nation remarqua à quel point il l'avoit renduë reſpectable (14). Ce ne fut pas ſeulement dans cette Cour qu'il fit paroître ſon amour pour la Juſtice; il en donna encore des preuves dans la maniére dont il régla les différends entre les Maîtres des Maiſons & ceux qui les louoient, après le grand incendie de Londres, ayant été un des principaux Juges qui s'aſſembloient pour cela dans le Collége de Clifford (*Gifford's-Inn*). Il fut le premier qui offrit ſes ſervices à la Ville de Londres pour terminer tous les différends ſurvenus lorſqu'on la rebâtit; & il ſe conduiſit à la ſatisfaction de toutes les parties intéreſſées. Il ne vouloit écouter ni informations en particulier, ni recommandations, même de la part des perſonnes du premier rang, ſur des affaires où la Juſtice étoit intéreſſée. Un des premiers Pairs d'Angleterre vint un jour chez lui, & lui dit: *qu'ayant un procès qui devoit être porté devant lui, il étoit venu pour l'informer de ſon affaire, afin qu'il la comprît mieux, lorſqu'elle ſe plaideroit.* Mr. Hale l'interrompant lui dit „ qu'il ne falloit pas bien de venir chez lui pour „ de pareilles affaires, qu'il ne recevoit jamais d'informa„ tion touchant les Procès, qu'en pleine Cour, où l'on „ entendoit les deux Parties également". Le Seigneur, qui étoit un Duc, ſe retira très mécontent, & ſe plaignit au Roi de la réponſe de Mr. Hale, comme d'une bruſquerie, qui ne devoit pas ſe ſouffrir. Mais le Roi lui répondit, qu'*il devoit être bien content, de n'avoir pas été plus mal reçu encore*, ajoûtant, *qu'il croyoit de bonne foi, que lui-même n'auroit pas été mieux reçu, s'il avoit été le ſolliciter pour quelque affaire où il fût intéreſſé.* Il fit une autre action, dans une de ſes tournées, qui fut un peu critiquée, & qu'on regarda comme une affectation, ou comme trop ſcrupuleuſe, mais qui devoit ſon origine aux régles qu'il s'étoit preſcrit à lui-même. Un Gentilhomme, qui avoit un Procès aux Aſſiſes lui envoya un Chevreuil pour ſa table. Mr. Hale l'ayant enſuite entendu nommer, lorſque ſon affaire vint ſur le tapis, lui demanda *s'il n'étoit pas celui qui lui avoit envoyé du Gibier?* L'autre ayant répondu qu'oui, Mr. Hale lui dit, „ qu'il ne pouvoit permettre qu'on paſ„ ſât outre dans ſon affaire, juſqu'à ce qu'il lui eût payé „ le Chevreuil". Le Gentilhomme repliqua, qu'*il ne vendoit jamais ſon Gibier, & qu'il n'avoit rien fait à ſon égard, qu'il ne fît à tous les autres Juges, quand ils faiſoient leur tour*; ce qui fut confirmé par pluſieurs Gentilshommes qui étoient préſens. Mais tout cela fut inutile, Mr. Hale avoit appris de Salomon, *que le préſent pervertit le Jugement*, & il ne voulut jamais ſouffrir qu'on continuât l'examen de l'affaire, juſqu'à ce qu'il eût payé le préſent, ce qui obligea le Gentilhomme à retirer ſon procès du Greffe. Il en fit autant à Salisbury; le Doyen & le Chapitre lui ayant, ſelon la coutume, fait préſent de ſix pains de ſucre, lorſqu'il faiſoit ſon tour, il fit payer le Sucre par ſes Domeſtiques, avant que de vouloir examiner les cauſes que le Doyen & le Chapitre avoient à porter devant lui (15).

(14) Idem p. 11.

(15) Idem p. 37-38.

[*M*] *Il fut fait premier Juge du Banc du Roi.*] Tout le monde applaudit au choix qu'on fit de lui pour cette Charge, chacun étant perſuadé qu'on ne pouvoit remettre les Priviléges & les Libertés de la Nation en de meilleures mains, qu'en celles d'un homme qui les connoiſſoit parfaitement, & qui avoit tout le courage & l'équité requiſe, pour la conſervation de ce ſacré dépôt. Une choſe qu'on remarquoit & qu'on louoit fort en lui, c'étoit que lorſqu'il arrivoit qu'il y avoit une grande diſproportion pour la capacité & le ſavoir entre les Avocats qui plaidoient l'un contre l'autre, il ſe croyoit obligé, en qualité de Juge, d'y remédier; & il fortifioit ce que l'Avocat le moins habile n'avoit que foiblement touché, ne permettant point que le plus ſavant emportât l'affaire par l'avantage qu'il avoit ſur l'autre, ſoit par rapport à la connoiſſance des Loix, ſoit pour l'éloquence, juſqu'à ce que tout ce qui pouvoit faire pour la cauſe mal défenduë fût bien éclairci. Il ne ſe contentoit pas de prononcer ſimplement ſur les cauſes qu'il jugeoit, mais il expliquoit, ſur-tout dans celles qui étoient embarraſſées, les raiſons ſur leſquelles ſa Sentence étoit fondée, deſorte que les Avocats acquieſçoient non ſeulement à ſes déciſions, mais étoient convaincus par ſes raiſons, & pluſieurs avouoient qu'il les avoit fait changer de ſentiment: ainſi, lorſqu'il prononçoit ſur une Affaire, c'étoit réellement une ſavante Leçon ſur ce point de Droit; & ce qu'il y avoit de plus rare encore, c'eſt que les Parties elles-mêmes, quoique l'intérêt particulier corrompe nos Jugemens, ne laiſſoient pas d'être généralement contentes de ſes Déciſions, lors même qu'elles ne leur étoient pas favorables. Son impartialité dans l'adminiſtration de la Juſtice, & ſa grande activité, le firent ſuivre dans toutes les Cours dont il fut Membre: car quoique les Cours des Plaidoyers Communs, de l'Echiquier, & du Banc du Roi, ſoient établies pour décider des affaires de nature différente, il eſt cependant aiſé de porter la plupart des affaires dans celle qu'on veut, au gré des Avocats & des Procureurs. Deſorte que comme il avoit attiré la plupart des cauſes à la Cour des Plaidoyers Communs & à celle de l'Echiquier, il en fit autant à celle du Banc du Roi; & on ceſſa même de pourſuivre différens procès, qui pendoient devant l'Echiquier, pour les porter enſuite au Tribunal, ſur lequel il venoit d'être placé (16).

(16) Ibid. p. 55-57.

[*N*] *Il a écrit divers Ouvrages.*] En voici le Catalogue. I. *Eſſai ſur la Gravitation & la Non-Gravitation des Fluides*, &c. Londres 1674 in-8. II. Difficiles Nugæ, *ou Obſervations ſur l'Expérience de* Torricelli, *& ſur les différentes ſolutions qu'on en peut donner, principalement en ce qui regarde la Peſanteur & l'Elaſticité de l'Air.* Londres 1674 in-8. Le Docteur Henri More a fait des *Remarques* ſur



ces

„ tigable pour l'étude, prudent, Philosophe solide, Jurisconsulte fameux, l'appui de la Justice, qu'il „ n'auroit pas voulu faire une action injuste pour aucun intérêt ni par aucun motif humain; qu'il étoit „ l'ornement du régne du Roi, & l'honneur de l'Angleterre; l'ame de Westminster-Hall; le Modé- „ le de tous les bons Juges; un véritable & religieux Chrétien; amateur de la vertu & de tous les „ gens de bien; qu'il déploroit sincérement l'amour-propre, la perfidie, la discorde des Ecclésiasti- „ ques, & les funestes divisions qui en étoient les suites; qu'il désiroit ardemment leur Reformation, „ leur Union & la Paix de l'Eglise, & un *Acte d'Uniformité* rectifié, comme les moyens les plus pro- „ pres à établir la tranquillité; qu'il méprisoit souverainement les Richesses, la Pompe, & la Vani- „ té du Monde; qu'il étoit un modéle d'une honnête Simplicité, & d'Humilité &c.". Il laissa plusieurs ces deux Traités, par rapport à ce qui s'y trouve sur de certains endroits de son *Enchiridion Metaphysicum*, &c. Londres 1676 in-8. III. *Contemplations Morales & Théologiques.* Part. I. Londres 1676 in 8. Part. II. Londres 1677 in-8. Réimprimées toutes deux en 1679 in-8. IV. *La Vie de Pomponius Atticus, écrite par son Contemporain & son Ami Cornelius Nepos, avec des Observations Politiques & Morales.* Londres 1677 in-8. V. *Observations touchant les Principes du Mouvement naturel, & particuliérement sur la Raréfaction & la Condensation; avec une Réponse à de certaines Remarques sur la Gravitation des Fluides.* Londres 1677 in-8. Ces Observations sont une Réponse aux Remarques du Docteur More, qui repliqua par une Piéce imprimée en 1678. VI. *L'origine primitive du Genre-Humain examinée par les lumiéres de la Nature.* Londres 1677 in-fol. Il y en a un Extrait dans les *Transactions Philosophiques* (17). Cet Ouvrage parut peu de tems avant sa mort; voici les raisons qui l'engagérent à le donner au Public. 1. Parce que quelques-uns de ses Ouvrages, & entre autres ses *Contemplations*, avoient paru sans son aveu, & même contre son intention; & que cet Ouvrage auroit pu avoir le même sort, sinon pendant sa vie, du moins après sa mort. 2. Parce qu'il l'avoit travaillé avec un peu plus de soin, que quelques autres Ouvrages, qu'on avoit fait imprimer. 3. Parce que, quoiqu'il ne pût jamais se résoudre à faire quelque cas de ses Ouvrages qui étoient déja imprimés; il voyoit cependant qu'ils étoient bien reçus de plusieurs personnes, ce qui l'encouragea à faire paroitre celui-ci lui-même sous son nom; l'ayant travaillé avec plus de soin, que ses autres moindres Ecrits. C'est lui aussi qui est l'Auteur de la Préface & de l'*Abregé de divers Cas & Décisions du Droit Commun, par Ordre Alphabetique sous différens Titres*, &c. Londres 1668 in-fol. Il a composé divers autres Traités, dont quelques-uns ont paru après sa mort; entre autres un *Discours sur les moyens de pourvoir aux besoins des Pauvres.* Londres 1683 in-douze. Un petit Traité sur les *Comptes* ou Rapports des Sherifs. Londres 1683 in-8. auquel est joint: son *Examen des Sorciers aux Assises tenues à St. Edmonds-Bury le premier de Mars 1664*; imprimé d'abord à part en 1682, en quatre feuilles in-8. *Les Plaidoyers de la Couronne, ou Abregé Méthodique des principales matiéres qui ont du rapport à ce sujet.* Londres 1678 in-8. Il en a paru une seconde Edition en 1685 in-8. *Jugement sur la Nature de la vraye Religion; les causes de sa Corruption, & des calamités de l'Eglise par les séditions & les violences des Hommes; avec la Cure desirée.* Londres 1684 in-4. en trois Discours, composés en différens tems, & publiés par son ami Mr. Richard Baxter, qui les a dédiez aux Juges. On a joint à cet Ouvrage, *le Jugement du Chevalier* François Bacon, &c. & quelques Passages du Docteur *Isaac Barrow* sur le même sujet. *Traités divers.* 1. *Discours sur la Religion en trois Parties: premiérement de ses Fins & de ses Usages; en second lieu la Vie de la Religion, & ce que l'on y a ajouté; en troisiéme lieu ce que l'on a bâti là-dessus, & les animosités sur ce sujet.* 2. *Traité sur les moyens de pourvoir aux besoins des Pauvres.* 3. *Lettre à ses Enfans sur la maniére dont ils doivent parler.* 4. *Lettre à un de ses Fils, après qu'il fut rétabli de la petite Vérole.* Londres 1684 in-8. *Discours de la Connoissance de Dieu & de celle de nous-mêmes, par les lumiéres de la Nature, & par l'Ecriture Sainte.* Londres 1688 in-8. A quoi l'on a joint un petit *Abregé de la Religion Chrétienne, & des Considérations propres dans tous les tems à servir à la purification du Cœur & de la Vie.* Mr. Wood indique (18) sous l'Article de Mr. Hale: *La Liberté de Londres; ou Savant Argument de Droit & de Raison.* 1650. Cet Ouvrage a été imprimé depuis sous ce Titre: *Les Libertés de Londres, ou Sentimens des illustres Jurisconsultes, le premier Juge Hale, le Juge Wild, & le Sergent Maynard, touchant l'Election du Maire, des Sherifs, des Aldermans, & des Membres du Commun Conseil de Londres, & touchant leur Charte*, &c. Londres 1682 in-fol. Le Docteur Burnet nous donne le Catalogue suivant des Manuscrits de Mr. Hale, qui n'avoient point paru. I. *Sur la seconde Origine ou Génération du Genre-Humain.* Folio. II. *Sur la Religion*, 5 Volumes in-folio. (1) *De Deo, Via Metaphysica.* Pars 1 & 2. (2) Pars 3. *Via Naturæ, Providentiæ, Ethicæ, Conscientiæ.* (3) *Liber sextus, septimus, octavus.* (4) Pars 9. *sur les Livres Sacrés & leur Autorité.* (5) *Sur la verité de ces Livres, & les Preuves que nous en avons.* III. *De la Politique en matiére de Religion*, in-folio. IV. *De Anima*, à Mr. Baxter, Folio. VI. *Tentamina de ortu, natura, & immortalitate Animæ.* Folio. VII. *Magnetismus Magneticus.* Folio. VIII. *Magnetismus Physicus*, Folio. IX. *Magnetismus Divinus.* X. *De Generatione Animalium & Vegetabilium.* Folio. En Latin. XI. *De la Loi de la Nature.* Folio. XII. *Lettre d'Avis à ses petits-Enfans.* in-4. XIII. *Placita Coronæ*: sept Volumes in-folio. XIV. *Notes Préparatoires touchant les Droits de la Couronne.* 2 Vol. in 4. XV. *Incepta de Juribus Coronæ.* Folio. XVI. *De Prærogativa Regis.* Folio. XVII. *Notes Préparatoires sur les Procédures Parlementaires.* 2 Vol. in-4. XVIII. *De la Jurisdiction de la Chambre des Pairs*, in-4. XIX. *De la Jurisdiction de l'Amirauté.* XX. *Des Ports & des Douanes.* Folio. XXI. *Du Droit de la Mer, de ses Armes, & Communes.* XXII. *De l'avancement du Commerce*, in-4. XXIII. *Des Comptes ou Rapports des Sherifs.* Folio. imprimé en 1683 in-8, comme nous l'avons remarqué ci-dessus. XXIV. *Copies de Preuves.* Folio. XXV. *Discours de Mr. Selden*, in-8. XXVI. *Excerpta ex Schedis Seldenianis.* XXVII. *Journal de la 18. & 21. année du Regne du Roi Jacques*, in-4. XXVIII. *Grand Livre de Recueils de Rapports sur des Cas de Droit; en François du Barreau.* Folio. Les Manuscrits suivans ont paquets ou liasses. *Sur quod tibi fieri*, &c. Matth. VII. 2. *Sur les Pécheurs*, par rapport à la Dispute avec les *Sociniens. Politique de la Cour de Rome. Des Loix d'Angleterre. De la Réformation des Loix d'Angleterre. Des moyens de pourvoir aux besoins des Pauvres. Sur le Manuscrit de Mr. Hobbes. Sur l'époque de l'Abolition de la Loi des Juifs.* Les suivans sont in-Quarto. *Quod Deus sit. De l'Etat de l'Ame & du Corps après la Mort. Remarques sur des Matiéres de Droit.* La Chambre des Communes ordonna l'impression de ses *Placita Coronæ*, comme il paroit par l'Extrait suivant du Journal de cette Chambre. „ *Lune 29 de Novemb.* 1680. Il a „ été *ordonné* que les Exécuteurs des volontés du Che- „ valier Matthieu Hale, premier Juge de la Cour du Banc „ du Roi seront priés de faire imprimer les MSS. qui re- „ gardent la Jurisprudence de la Couronne: & un Com- „ mitté sera chargé de veiller sur l'Edition; on a nommé „ pour cette Commission le Chevalier Guillaume Jones, „ le Sergent Maynard, le Chevalier François Winning- „ ton, Messieurs Sacheverel, George Pelham, & Paul Fo- „ ley". L'Ouvrage a enfin paru en 1736 à Londres, en deux Volumes in-folio sous ce Titre: *Historia Placitorum Coronæ. L'Histoire des Plaidoyers de la Couronne: Par le Chevalier Matthieu Hale, premier Juge de la Cour du Banc du Roi. Imprimée pour la premiére fois sur le Manuscrit Original de l'Auteur, avec les Citations des Actes verifiées sur les Originaux, & d'amples Remarques. Par Solom Emlyn, de Lincoln-Inn, Ecuyer. Avec une Table des principales matiéres.* Mr. Emlyn l'a dédiée au Chevalier Joseph Jekyll, Maître des Rôles. L'Editeur observe dans sa Préface, que le Traité imprimé plusieurs années auparavant sous le Titre de *Plaidoyers de la Couronne, par le Chevalier Matthieu Hale*, n'étoit que le Plan de l'Ouvrage, dont il ne contient guére plus que les Chefs & les Divisions. Le titre de *Historia Placitorum Coronæ* a été donné à l'Ouvrage par l'Auteur même, qui se proposoit, comme il paroit par son *Introduction*, de réunir en un Corps toutes les Loix de la Couronne, tant celles qui regardent le Civil, que celles qui regardent le Criminel; & qu'il avoit eu dessein d'ajouter à l'Ouvrage deux Livres ou plus sur ce sujet, l'un sur les Fautes non-Capitales; & l'autre touchant les Franchises & les Immunités; mais il ne paroit point qu'il les ait jamais composés; ensorte qu'il ne s'agit dans l'Ouvrage, tel qu'il est, que des Fautes Capitales, ce qui est effectivement la branche la plus importante du Droit de la Couronne, parce que c'est celle qui touche de près la vie & la liberté du Sujet. D'ailleurs, en traitant cette matiére, il s'est trouvé indispensablement obligé d'éclaircir diverses questions incidentes, qui regardent également les Fautes non-Capitales. La premiére Partie de l'Ouvrage traite de la Nature des Crimes, savoir des différentes espéces de Trahison, d'Hérésie, de Félonnie. Le second de ces Crimes, c'est-à-dire l'Hérésie, étant d'une nature spirituelle, dont notre Auteur n'avoit pas dessein de traiter, il l'avoit d'abord entiérement passé sous silence; mais il y a de l'apparence, qu'ayant fait réflexion, que par l'Acte du Parlement de la premiére année de la Reine Elisabeth, l'Hérésie étoit au nombre des fautes dont l'Autorité temporelle prenoit connoissance, il jugea à propos d'ajouter un Chapitre sur cette matiére. Il s'agit dans la seconde Partie de la maniére de procéder contre les Délinquans; on y examine la Jurisdiction des différentes Cours, la maniére de saisir, de mettre en prison, d'interroger les Prevenus, de procéder contre eux, de porter Arrêt, d'exécuter. La Table est une parfaite Analyse de l'Ouvrage. Le savant Gentilhomme (19) qui l'a dressée, a suivi notre Auteur dans toutes ses Divisions, & Subdivisions; & il a fait voir, qu'il ne possédoit pas moins la Méthode du Chevalier Hale, que la matiére même de l'Ouvrage; desorte qu'au jugement de plusieurs personnes cette Table peut le disputer aux meilleures qu'il y ait pour les Livres de Droit. Mr. Bayle a fait voir en plus d'un endroit le grand usage d'une bonne Table, & les inconvéniens des mauvaises: Voyez entre autres les Articles de (NICOLAS) ANTONIO, & de (SEBASTIEN) CASTALION.

(17) Num. 136. p. 917.

(18) Col. 371.

(19) Charles Robinson de Gray's-Inn, Ecuyer.

sieurs Volumes de Recueils à la Bibliothéque de Lincolns-Inn. Il avoit été marié deux fois, mais il n'eut des enfans que de sa première femme [O]. Pendant qu'il étoit Avocat, il fut longtems qu'il ne vouloit point se mêler des Causes qu'il voyoit qui étoient injustes, se contentant d'en dire son sentiment. Mais dans la suite il fut moins scrupuleux à se charger des Causes, qui au premier abord paroissoient injustes [P]; & voici à quelle occasion il changea d'idées à cet égard: on lui proposa deux affaires, & par l'ignorance des Parties ou de leur Procureur, on les lui exposa si de travers, qu'elles lui parurent très-mauvaises, mais les ayant approfondies, il trouva qu'elles étoient réellement bonnes & justes. Ce qui l'obligea à être dans la suite moins rigide, & à ne pas refuser d'abord de se mêler des Causes, qui à la première vuë lui paroissoient mauvaises (ee). (ee) Burnet ubi supra, p. 56. 57.

[O] *Il avoit été marié deux fois, mais il n'eut des enfans que de sa première femme.*] Sa première femme s'appelloit *Anne*, elle étoit fille du Chevalier Henri Moor de Faly dans la Comté de Berk, petite-fille du Chevalier François Moor, Sergent-ès-Loix. Il en eut dix Enfans, dont les quatre premiers moururent jeunes, les six autres vécurent assez pour se marier; mais il leur survécut à tous, excepté à sa fille aînée, & au plus jeune de ses fils. *Robert*, son fils aîné, épousa Françoise, fille du Chevalier François Chock d'Avington dans la Comté de Berk: ils moururent peu de tems l'un après l'autre, laissant cinq enfans, deux garçons, *Matthieu* & *Gabriel*, & trois filles, *Anne*, *Marie*, & *Françoise*: & par l'avis de Mr. Hale, ils le nommérent tous deux exécuteur de leurs volontés, desorte qu'il prit soin d'élever lui-même ses petits enfans, auxquels il laissa son bien. *Matthieu*, son second fils, épousa *Anne*, fille de Mr. Matthieu Simmonds de Hilsley dans la Comté de Glocester; il mourut assez peu de tems après son mariage, laissant un garçon, nommé *Matthieu*. Son troisième fils, appellé *Thomas*, épousa Rebecca, fille de Chrétien le Brune, Marchand Hollandois, & mourut sans postérité. *Edouard*, son quatrième fils, épousa Marie, fille d'Edmond Goodyere, Ecuyer, de Heythorp dans la Comté d'Oxford; il vivoit encore en 1682, & il avoit deux garçons, & trois filles. La fille aînée de Mr. Hale épousa Edouard Alderly d'Innishannon dans la Comté de Corck en Irlande, qui la laissa veuve avec deux garçons & trois filles. Elle se remaria à Edouard Stephens, fils d'Edouard Stephens, Ecuyer, de Cherington dans la Comté de Glocester. Elisabeth sa plus jeune fille épousa Edouard Webb, Ecuyer, *Barrister* en Droit (ou Avocat): elle laissa deux enfans en mourant, un garçon & une fille. La seconde femme du Chevalier Matthieu Hale s'appelloit *Anne*, comme la première, elle étoit fille de Mr. Joseph Bishop de Faly dans la Comté de Berk; il n'en eut point d'enfans (20).

(20) Burnet p. 109. 110.

[P] *Mais dans la suite il fut moins scrupuleux à se charger des causes, qui au premier abord paroissoient injustes.*] Il y a dans Ciceron un passage remarquable sur les devoirs des Avocats & des Juges. *Atque etiam hoc praeceptum Officii diligenter tenendum est, ne quem unquam innocentem judicio capitis arcessas; id enim sine scelere fieri nullo pacto potest. Nam quid est tam inhumanum, quam eloquentiam, a natura ad salutem hominum & ad conservationem datam, ad bonorum pestem perniciemque convertere? Nec tamen, ut hoc fugiendum est, item habendum est religioni, nocentem aliquando, modo ne nefarium impiumque defendere. Vult hoc multitudo, patitur consuetudo, fert etiam humanitas. Judicis est, semper in causis verum sequi; Patroni, nonnunquam verisimile, etiamsi minus sit verum, defendere* (21).

(21) Cicero *De Offic.* Lib. II.

HALES (JEAN) un des plus savans & des plus judicieux Théologiens de l'Eglise Anglicane, dont on ne parle guère qu'en lui donnant l'épithéte de *toujours mémorable* (a), étoit fils cadet de Jean Hales, Intendant de la famille des Horners dans la Comté de Somerset: ce Jean Hales étoit fils aîné d'Edouard Hales de Highchurch dans la même Comté, qui étoit fils de Jean Hales du même lieu, fils de Richard Hales & de la fille de Beauchamp, sa femme (b). Notre Jean Hales nâquit dans la Paroisse de St. Jacques à Bath, en 1584, & ce fut dans cette Ville qu'il reçut les premiers Elémens de la Langue Latine. En 1597, âgé de treize ans, on l'envoya à Oxford, où il entra dans le Collége du Corps de Christ. Le Chevalier Henri Savile, Principal du Collége de Merton, instruit de ses grands talens, résolut de l'attirer dans son College; on encouragea Mr. Hales à se mettre sur les rangs pour une place de Membre, & s'étant fait une élection en 1605, après l'examen de tous les Candidats, fait à toute rigueur, il fut le premier de tous sur qui le choix tomba (c). Il se distingua dans cette place d'une manière avantageuse [A]; & en 1612 il fut nommé Professeur en Langue Grecque (d). Au mois de Mars de l'année suivante l'Université le choisit pour faire l'Oraison funébre du Chevalier Thomas Bodley [B]. En 1616 il étoit en correspondance avec Mr. Oughtred, comme il paroit par une Lettre Originale à ce Savant Mathématicien, que nous donnerons dans les Remarques [C]. En 1618 il passa en Hollande en qualité de Chapelain du Chevalier Dudley Carlton, Ambassa-

(a) Voy. Des Maizeaux *Historical and Critical Account of the Life and Writings of the ever-memorable Mr. John Hales, Fellow of Eton College, and Canon of Windsor. Being a Specimen of an Historical and Critical English Dictionary.* p. 1. Lond. 1719 in-8. L'Epître Dédicatoire à Mylord Parker Grand Chancelier d'Angleterre, est datée du 21 Févr. 1718.

(b) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 199.

(c) Idem ibid.

(d) *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 39.

[A] *Il se distingua dans cette place d'une manière avantageuse.*] „ Pendant tout le tems qu'il fut Bachelier, *dit* „ *Mr. Wood* (1), il fit paroître tant de subtilité dans les „ disputes de Philosophie, & d'éloquence dans ses Harangues, qu'on ne se souvenoit pas qu'il y eût jamais eu „ personne qui l'eût surpassé: il ne brilla pas moins par „ la parfaite connoissance qu'il avoit de la Langue Grecque, dont il donna dans la suite des preuves, non seulement par les Leçons qu'il en donna dans le Collége, „ mais par celles qu'il fit en public dans les Ecoles. Son „ profond savoir, & ses qualités naturelles, pour ne rien „ dire de son affabilité, de la douceur de son caractére, „ & de sa complaisance, qualités rares dans ceux qui sont „ beaucoup dans le Cabinet, & dans les grands Critiques, „ le firent aimer de tous les honnêtes gens, & surtout de „ *Savile*, auquel, quoique jeune, il fut utile pour son Edition des Oeuvres de *St. Chrysostome* (2)".

[B] *L'Université le choisit pour faire l'Oraison funébre du Chevalier* Thomas Bodley.] Cette Oraison fut imprimée la même année à Oxford sous ce Titre: *Oratio Funebris habita in Collegio Mertonensi à* Johanne Halesio, *Magistro in Artibus, & ejusdem Collegii Socio: anno* 1613, *Martii* 29, *quo die Clarissimo Equiti D.* Thomae Bodleio *funus ducebatur.* Oxonii 1613 in-4. Réimprimée dans le Recueil Intitulé, *Vitae selectorum aliquot Virorum, qui Doctrina, Dignitate, aut Pietate inclaruere*, publié par le Docteur *Guillaume Bates* (3), Londres 1681 in-4.

[C] *Une Lettre Originale à ce savant Mathématicien, que nous donnerons dans les Remarques.*] Elle nous a été communiquée par le savant Mr. *Guillaume Jones*, Ecuyer, Membre de la Societé Royale. L'adresse est à son *bon ami* Mr. Guillaume Owtred, à *Albury*; elle est conçuë en ces termes.

„ Mon cher Monsieur Owtred,

„ Depuis que vous avez été à Eton, je n'ai fait qu'une „ seule petite absence de trois jours, & c'est justement „ dans ce tems-là que l'occasion de répondre à votre savante & obligeante Lettre s'est présentée, que j'ai malheureusement perduë, m'étant trouvé à Oxford. Il faut „ que j'avouë, Monsieur, que je n'ai jamais vu un procédé aussi obligeant que le vôtre, pour aussi peu de „ connoissance. Ou il faut que vous ayez une grande facilité, ou vous avez pris bien de la peine pour avoir „ pu en si peu de tems satisfaire à tant de questions. „ Mais votre politesse l'emporte chez moi par dessus tout. „ Toutes les Solutions, que vous m'avez envoyées, m'ont „ parfaitement satisfait, & je me persuade qu'elles contenteroient des gens plus profonds que moi dans ces „ matiéres: il n'y en a qu'une seule où je trouve de la „ difficulté, c'est celle qui regarde les projections d'un „ Cercle Oblique; je vous avouë que je ne puis l'exécuter selon votre démonstration, & pour dire la vérité, „ je ne la comprens pas bien, sans doute faute d'être assez versé dans ces matiéres. Car si je conçois bien „ la nature d'une Projection, qui n'est, à ce que je pense, „ que la représentation d'une Figure sur un *plan*, selon „ qu'elle paroit à l'œil, je ne vois pas comment votre „ conclusion peut être juste, à moins qu'on n'accorde, „ qu'il n'est pas possible de représenter un Cercle Oblique, „ tel qu'il paroit à l'œil, ce qui est contre votre propre „ Expérience. Car même dans l'Astrolabe Universel, il „ n'y a qu'un seul Cercle pleinement & circulairement „ *projetté* en ligne droite: tous les autres sont ou des Ellipses, ou des figures approchant de l'Ellipse, composées de deux Arcs de Cercle, qui, je crois, sont de véritables Ellipses. Car puisque tous les Méridiens dans „ le Planisphére général sont *projettés* comme des Cercles, „ pourquoi ne sont-ce pas ici tous des Cercles, si ce n'est „ parce que l'Astrolabe n'est autre chose que la Projection „ de tous les Méridiens sur le plan d'un seul? Si je suis „ assez hardi pour disputer avec vous, ce n'est que pour „ apprendre, & je ne puis apprendre de vous, à moins „ que je ne vous découvre mon ignorance; & je vous assure, que je vous la découvrirai de la manière la plus „ honteuse, afin de recevoir vos Instructions. Mais je ne „ voudrois pas, que vous vous donnassiez de peine à présent pour cela; car je suis sur mon départ pour Oxford, „ & je ne reviendrai du moins pour rester, que douze ou quinze jours avant Noël, & j'ai appris de votre „ Pere, que vous comptez d'être ici vers ce tems-là. A

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 199.

(2) Le Docteur Heylin dit la même chose dans son *Cyprianus Anglicus; or the History of the Life and Death of William Laud Archbishop of Canterbury.* Lib. IV. ad ann. 1638 p. 361. London 1668 in fol.

(3) P. 421 & suiv. [Cette Edition m'est inconnue, je ne connois que celle de 1681, où cette Oraison funebre se trouve à la p. 416; il ne paroit point par le Titre, que ce soit une seconde Edition, comme elle doit l'être, si celle qu'on cite ici existe. R. D. T.]

Pas tel qu'il paroit à l'œuil, mais comme les rayons visuels partant de l'œuil vers la circonférence d'un Cercle décrit sur le Globe, se terminent sur un *plan* diamétralement opposé à l'œuil; l'œuil même doit être conçu placé à l'extrémité du Diamétre.

baſſadeur de Jacques I auprès des Etats-Généraux, pendant la tenuë du Synode de Dordrecht. Comme le Chevalier étoit obligé de rendre compte au Roi de ce qui ſe paſſoit à ce Synode, il envoya Mr. Hales à Dordrecht, pour être inſtruit de ce qui arrivoit dans cette Aſſemblée. Hales étant recommandé à Bogerman, Préſident du Synode & à pluſieurs des principaux Membres, eut le moyen de s'inſtruire des plus ſecrettes délibérations; d'ailleurs il avoit l'avantage d'aſſiſter à leurs ſéances & d'être témoin de ce qui s'y paſſoit, dont il rendoit enſuite compte à l'Ambaſſadeur. Les Lettres qu'il lui écrivit à ce ſujet, ont été imprimées [*D*]. Il étoit Calviniſte dans le tems qu'il aſſiſta à ce Synode; mais ayant entendu Epiſcopius ſur St. Jean III. 16. *Il dit bon ſoir & bonne nuit à Calvin*, comme il l'a dit ſouvent à ſon ami Mr. Antoine Farindon (*e*). Mr. Des Maizeaux croit (*f*) que ce fut après ſon retour en Angleterre, qu'il eut la place de Membre du Collége d'Eton; & Mr. Wood (*g*) dit, qu'il l'obtint en partie à la recommendation du Chevalier Dudley Carlton, & en partie par le crédit du Chevalier Henri Savile, Principal de ce Collége; mais il paroît par les Regîtres de ce Collége, qu'il y avoit été aggrégé le 24 May 1613. Hales aimoit ſincérement la vérité, & avoit un jugement net & ſolide; ce qui faiſoit qu'il diſtinguoit ce qu'il y a d'eſſentiel dans la Religion, de ce qui n'y eſt qu'acceſſoire ou même étranger; il voyoit donc avec douleur les Chrétiens ſe haïr & ſe perſécuter mutuellement pour de ſimples ſpéculations; il s'en expliquoit avec une liberté qui lui étoit particuliére, faiſant paroître combien il déſiroit de voir la Religion ramenée à ſa pureté & à ſa ſimplicité primitive, ce qui le fit accuſer de Socinianiſme (*h*); & on lui a même attribué quelques Ouvrages faits par des Sociniens [*E*]. On voit quels étoient ſes principes ſur la Paix & la Concorde de

(*e*) Voy. la *Lettre de Mr Farindon à Mr. Garthwait*, datée du 17 Sept. 1657. à la tête des *Golden Remains de Mr. Hales*. [Mr. *Mosheim* prétend que Farindon s'eſt trompé. Voy. Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. XXIII. Part. I. p. 110. Rem. D. T.]
(*f*) *Ubi ſupra* p. 3.
(*g*) *Ubi ſupra.*
(*h*) Des Maizeaux p. 4.

„ l'égard du ſujet particulier, dont vous me parlez dans „ votre Lettre, je vous avouerai que j'y ai plus penſé, „ que je n'avois jamais fait en ma vie; mais pour ce qui „ eſt des raiſons qui me tiennent en ſuſpens, je vous en „ inſtruirai à fond de bouche. Votre homme vous remettra votre Abrégé de Trigonométrie, qui m'a été, je „ l'avouë, d'un grand ſecours. Que puis-je vous offrir „ en revanche de tant d'honnêtetés? mais je n'aime pas „ les complimens; & je ſuis fort trompé, ſi vous les aimez, & ſi vous en attendez. Saluez je vous prie de „ ma part Madame Outred, quoique je n'en ſois pas connu, & en vous aſſurant de mon attachement, je vous „ recommande à Dieu.

„ Votre ſincére, & affectionné
„ Du Collége d'Eton „ Ami
„ le 7 Octobre 1616.
„ Jean Hales.

[*D*] *Les Lettres qu'il lui écrivit à ce ſujet ont été imprimées.*] Elles ont été imprimées dans les *Golden Remains* (Reliques d'Or) à Londres en 1659 in-4. Il y en a trente-deux (4). La premiére eſt datée du $\frac{13}{24}$ Novembre 1618, & la derniére du 7 Février 1619. On y a ajoûté quinze Lettres écrites au Chevalier Carlton par Gautier Balcanqual, Député au Synode de la part des Egliſes d'Ecoſſe. Ces Lettres ont été reçuës avec beaucoup d'applaudiſſement par les Arminiens de Hollande, qui croyent qu'elles mettent au jour la partialité & l'injuſtice du Synode contre eux. Les quinze Lettres de Balcanqual & ſept de Hales ont été traduites en Latin, & inſérées dans la ſeconde Edition des *Præſtantium ac Eruditorum Virorum Epiſtolæ Eccleſiaſticæ & Theologicæ*, &c. publiées à Amſterdam en 1684 par Mr. Limborch in-folio. [☞ Toutes les Lettres de Hales ont été depuis traduites en Latin, avec quelques autres Piéces, & publiées par Mr. Jean Laurent Moſheim ſous ce titre: *Joannis Halesii Hiſtoria Concilii Dordraceni, J. Laur. Moſhemius ex Anglico Sermone Latine vertit, variis obſervationibus & vitâ Halesii auxit. Accedit ejuſdem de Auctoritate Concilii Dordraceni, paci ſacræ noxia, Conſultatio.* Hamburgi 1724 in-8. Add. du Trad.]

(4) Il y en a une de Balcanqual, du 11 Fév. 1618.

[*E*] *On lui a même attribué quelques Ouvrages faits par des Sociniens.*] Mr. Wood met parmi les Ouvrages écrits par Hales (5), le Livre intitulé: *Brevis Diſquiſitio, an & quomodo vulgo dicti Evangelici Pontificios, ac nominatim Val. Magni de Acatholicorum credendi regula Judicium, ſolidè atque evidenter refutare queant. Eleutheropoli, apud Godfridum Philalethium: Anno* MDCXXXIII, in-douze (6) pagg. 72. Cet Ouvrage fut attribué à Hales, peu de tems après qu'il eut paru, comme on le voit par un endroit d'une Lettre du Docteur *Samuel Ward* Principal du Collége de Sidney-Suſſex à Cambridge: cette Lettre, datée de Cambridge le 7 Juillet 1634 s'addreſſoit à l'Archevêque Uſſerius: le Docteur Ward mande à ce Prélat (7). „ Il „ paroit un petit Livre, intitulé *Brevis Diſquiſitio* que je „ ſuppoſe que Votre Grandeur a vu. On y trouve diverſes propoſitions *Sociniennes & Pélagiennes*; on y avance „ auſſi, que le Corps qui réſuſcitera à la Réſurrection, „ ne ſera pas le même numériquement; que les Ames ne „ ſont point en vie, juſqu'au jour de la Réſurrection; & „ bien d'autres propoſitions. Il eſt imprimé à *Eleutheropolis*. On dit qu'il vient du *Collége d'Eaton*, & qu'Aleſius, qui étoit avec nous à Dordrecht, en eſt l'Auteur. „ Je ſuis affligé qu'un pareil Livre vienne de là (8)." Mais c'étoit l'Ouvrage de Joachim Stegman, fameux Miniſtre Socinien (9); il a été traduit en Anglois, & cette Traduction a été imprimée en 1653 ſous ce Titre: Brevis Diſquiſitio: *Ou Courte Recherche d'une meilleure Méthode, que celles qu'on employe ordinairement pour réfuter les Catholiques-Romains, & pour ramener les Proteſtans à la Certitude & à l'Unité en matiere de Religion.* Londres 1653 in-8. pagg. 48. Mr. Wood compte auſſi parmi les Ouvrages de Hales un petit Livre intitulé: *Diſſertatio de Pace & Concordia Eccleſiæ, Eleutheropoli* 1628 in-douze. „ Ce Livre, dit-il, „ (10) dont de fameux Auteurs diſent des merveilles, eſt „ imprimé du même caractére, & au même endroit ſuppoſé, que la *Brevis Diſquiſitio*, ce qui fait qu'on l'at„ tribuë généralement à notre Auteur." Mais ſi Mr. Wood avoit conſulté la *Bibliothéque de Sandius*, citée ci-deſſus, il y auroit trouvé que le véritable Auteur de cette Piéce eſt Samuel Przipcovius, Gentilhomme Polonois, & grand Unitaire. Sandius la met la premiére dans le Catalogue des Ouvrages de cet Auteur (11), & elle a été imprimée parmi ſes Oeuvres en 1692 in-fol. Elle a été traduite en Anglois & imprimée ſous le Titre de *Diſſertatio de Pace* &c. *Ou Diſcours de la Paix & de la Concorde de l'Egliſe, où l'on ſoutient élégamment & ſubtilement, que ce n'eſt pas tant l'Erreur qu'une mauvaiſe Vie, qui exclut un Chrétien du Royaume des Cieux; que les choſes dont la connoiſſance eſt néceſſaire au Salut, ſont en petit nombre & faciles; & enfin que ceux qu'on nomme Hérétiques parmi nous, doivent cependant être tolérés.* Londres 1653, en petit Octavo pagg. 64. ſans la Préface. La Traduction Angloiſe des deux Traités dont nous venons de parler a été réimprimée dans le Second Tome du *Phœnix: ou Recueil de Piéces rares & curieuſes.* Londres 1708 in 8. avec ces paroles au devant: que l'on *ſuppoſe avoir été écrits par Mr. Jean Hales d'Eton.* [☞ Mr. Le Clerc a attribué ces deux Ouvrages à Hales, & paroit ne s'être pas ſouvenu du tout de la *Bibliothéque de Sandius*. Car il dit en parlant de la *Brevis Diſquiſitio*, que cet Ouvrage *eſt en effet aſſez du caractère de ce ſavant Homme; & l'on ne ſache pas*, ajoûte-t-il, *qu'on l'ait attribué à quelque autre* *. Il parle enſuite du *Diſcours de la Paix &c. de l'Egliſe* †, comme d'un Ouvrage inconteſtablement de Hales. Il y a de l'apparence que Sandius étoit bien informé ſur ces Ouvrages, qui étoient de ſon reſſort; & que Mr. Le Clerc ne s'eſt point ſouvenu que cet Auteur en parlât. Add. du Trad.] Mr. Des-Maizeaux remarque (12), qu'il y a de l'apparence que ce qui donna occaſion d'attribuer ces deux Ouvrages à Mr. Hales, c'eſt que les Principes généraux ſur leſquels on y bâtit ſont, que l'Ecriture expliquée ſelon la ſaine Raiſon, eſt l'unique Régle de Foi; que toutes les Communions Chrétiennes ont le même droit d'interpréter l'Ecriture ſelon leur ſentiment, & de régler leur Gouvernement & leur Diſcipline Eccléſiaſtique. „ Or ces principes généraux étoient parfaitement conformes aux idées „ de Mr. Hales, comme il faut avouër, que ce ſont les „ Principes communs à tous les Proteſtans; mais ils é„ toient expliqués & preſſés avec plus de liberté, & d'u„ ne maniére particuliére par notre Auteur (13)." Mais il n'y avoit pas la moindre raiſon de conclure de là, qu'il étoit Socinien; & un fameux Ecrivain de l'Egliſe Romaine a eu l'équité & la candeur de juſtifier de la même *accuſation* Mr. Chillingworth, taxé de Socinianiſme par la même raiſon. Après avoir dit, que Mr. Chillingworth *étant découragé par le Livre de* Daillé, De Uſu Patrum (14), *d'en appeller au témoignage des Saints Peres de l'Egliſe . . . . fit uſage avec plaiſir des principes qu'il trouva dans un Livre Socinien, où l'on ſubſtitue à un Eſprit Divin particulier, la Raiſon, comme le ſeul Juge compétent du ſens de l'Ecriture, & que c'eſt préciſément ſur ces Principes qu'il a raiſonné dans tout le cours de ſon Ouvrage*, intitulé, la Religion Proteſtante, la voye ſûre du Salut: cet Auteur ajoûte „ Mais cela ſuffit-il, Monſieur, pour faire „ paſſer le pauvre Mr. *Chillingworth* pour *Socinien*? eſt-ce „ que d'établir *la Raiſon de chacun Juge* du vrai ſens de „ *l'Ecriture*, emporte qu'on nie que Jéſus-Chriſt & le St. „ Eſprit ſont Dieu? que les Peines de l'Enfer ſont éter„ nelles? que les Ames ſéparées du Corps n'exiſtent „ point, ou du moins qu'elles n'ont point de perception „ &c.? A Dieu ne plaiſe! car en ce cas-là combien d'In„ nocens, qui ſeroient coupables de blaſphême, ſans le „ ſavoir? alors non ſeulement Mr. *Chillingworth*, mais le „ Docteur *Stillingfleet*, & Dieu ſait combien d'autres à „ Londres & dans les deux Univerſités d'Angleterre, ſe„ roient *Sociniens* (15)." Mais nous avons une preuve inconteſtable que Mr. Hales n'étoit point Socinien dans ſa *Confeſſion ſur la Trinité*, imprimée à la tête des *Mélanges dans les Reliques d'Or.* Elle contient *la Subſtance de* ce,

(5) Col. 201.
(6) Mr. Wood ſe trompe en diſant qu'il eſt in-16.
(7) Voy. *Archbishop Uſher's Life and Letters published by Richard Parr, D.D.* Lett. 181. pag. 471. Lond. 1686. in-fol.
(8) Mr. Des Maizeaux n'a point parlé de ce paſſage, dans la *Vie de Hales*.
(9) Voy. *Chriſtoph. Sandii Bibl. Anti-Trinitar.* p. 132. 133.
(10) Col. 201.
(11) *Bibl. Anti-Trinitar.* p. 133.
* *Bibl. Anc. & Mod.* T. XXIII. p. 121.
† Ibid. p. 118. 119. & *ſuiv.*
(12) P. 8.
(13) Idem ibidem.
(14) Voy. Mr *Creſſy's Fanaticiſm fanatically imputed to the Catholic Church by Dr. Stillingfleet* &c. p. 163 & *ſeqq.* 1672 in-8. Remarques de Mylord Clarendon ſur un Livre intitulé, *Fanaticiſm fanatically imputed* &c. p. 181 & *ſeqq.* Lond. 1673 in-8. & Mr *Creſſy's Epiſt. Apologetical to a perſon of honour* &c. p. 82. Lond. 1674 in-8.
(15) *Creſſy's Epiſt. Apologet.* Ibidem.

de l'Eglise, principalement dans un *Traité*, qu'il composa à la priére, & pour l'usage de Mr. Chillingworth son ami, *du Schisme & des Schismatiques* [*F*]: ce Traité ayant passé dans plusieurs mains, il en tomba une Copie entre celles du Docteur Laud Archevéque de Cantorbery; ce Prélat ayant été mécontent de certaines choses, Mr. Hales lui écrivit une Lettre pour la défense de cette Piece [*G*]. Nous ne savons rien de certain de ce qui se passa ensuite entre l'Archevéque & lui [*H*]; cependant, quoi-

*ce que l'Ecriture enseigne, & de ce que les Regles établissent touchant la doctrine de la Trinité*; & Mr. Hales dit à la fin, que *quiconque en reconnoit autant, ne peut jamais douter de la Divinité éternelle du Fils de Dieu*; & il ajoûte „ Si „ quelqu'un trouve *cette Confession* imparfaite, car je ne „ puis concevoir qu'il y ait rien au-delà dont la connoif- „ sance soit nécessaire, il n'a qu'à ajoûter ce qu'il croit qui y „ manque, & ce sera une grace dont je lui aurai obligation."

[*F*] *Un Traité, qu'il composa à la priére, & pour l'usage de Mr. Chillingworth son ami, du Schisme & des Schismatiques.*] Mr. Wood nous apprend sous l'Article de *Chillingworth* (16), que Mr. Hales composa ce Traité *à la priére*,

(16) *Ath. Oxon* Vol. II. Col. 43.

pendant qu'il travailloit à son Livre, *la Religion Protestante &c.* Mais le même Auteur, n'est pas si décisif dans l'Article de Mr. Hales, auquel il renvoye le Lecteur, & il attribue la composition de cet Ouvrage à quelques autres motifs „ qui sont, comme le remarque Mr. Des- „ Maizeaux (17), aussi incompatibles les uns avec les au- „ tres, que contraires au caractére & à l'inclination de „ Mr. Hales." Mr. Wood nous dit-là (18) que *toute cette Piece, ou la plus grande partie, est tirée, dit-on, de* Socin, *& écrite vers l'année* 1636, *en partie, à ce que quelques-uns croyent, parce qu'il étoit mécontent de n'avoir aucun avancement, & en partie, selon d'autres, en faveur de quelques-uns de ses plus grands Genies, pour contester l'Autorité de l'Eglise; & en partie, à la priére de son Ami Mr.* Chillingworth, *qui l'en avoit prié, pour en faire usage dans son Livre intitulé*, la Religion Protestante &c. L'estime que le Clergé Anglican faisoit de ce Traité, d'abord après la Restauration paroît par la maniére dont le Docteur Stillingfleet le cite dans son *Irenicum ou Onguent Sympathique pour les Playes de l'Eglise*; dont la premiére Edition parut en 1661 in-4, & la seconde en 1662 avec un *Appendix touchant la puissance de l'Excommunication dans une Eglise Chrétienne.* Il appelle, dans ce Discours (19), le *Traité du Schisme par Mr. Hales un excellent Ouvrage*, & il nomme l'Auteur *un savant & judicieux Théologien; aussi savant & aussi judicieux qu'aucun que notre Nation ait produit; un excellent Homme*, dont il a pris la peine de transcrire les Paroles, *à cause de la grande sagesse, du jugement, & de la modération qui y régnent; un Auteur savant, judicieux, & raisonnable; un homme grave & prudent, dont les paroles respirent d'une maniére plus qu'ordinaire le véritable esprit du Christianisme, qui ne cherche pas à faire servir la Religion d'appui à l'orgueil, & à l'ambition*; & il lui assigne une Autorité égale à celle des plus illustres Théologiens de l'Eglise Anglicane „ ce qu'il auroit à coup sûr, comme le „ remarque Mr. Des Maizeaux, évité soigneusement de „ faire, s'il n'avoit pas bien su, que le Clergé d'Angle- „ terre portoit le même jugement de cet *Homme incompa-* „ *rable*, car c'est ainsi qu'il le qualifie aussi". Le même Théologien dans son Livre intitulé: *Unreasonableness of Separation*, imprimé à Londres en 1681 in-4, répond à l'objection de Mr. Richard Baxter par un passage du *Traité* de Mr. Hales (20). Cette Piéce a cependant été attaquée non seulement par des Auteurs Catholiques Romains, mais aussi par quelques Théologiens de l'Eglise Anglicane. La même année qu'elle parut, le Docteur Guillaume Page, Régent de l'Ecole de Reading, publia *Remarques sur quelques endroits d'un Traité*, touchant le Schisme & les Schismatiques &c. Oxford 1642 in-4 (21). Philippe Scot, Catholique Romain, l'attaqua dans son *Traité du Schisme d'Angleterre*, Amsterdam 1650 in-douze (22). Après la Restauration quelques Théologiens de l'Eglise Anglicane l'attaquérent aussi, mécontens de le trouver cité par d'autres Théologiens de la même Eglise comme un Livre tendant à établir la Paix & l'Unité, & de voir les Non-conformistes s'en servir pour justifier leur séparation de l'Eglise. C'est ce que nous allons rapporter d'une maniére plus particuliére dans les propres termes de Mr. Wood (23): *Et comme il avoit été d'un grand secours à quelques-uns de ceux qui n'aimoient, & qui n'aiment pas l'Eglise Anglicane, tels que* (1) E. S. *dans son* Irenicum (2). *Le Docteur* Jean Owen *dans son* Plaidoyer (24) pour les Non Conformistes. (3) *L'Auteur de la* Séparation sans Schisme, *écrite* contre le Sermon du Docteur Jean Sharp sur Rom. XIV. 19: prononcé devant le Maire (25). (4) André Marwell *dans sa* Répétition transposée Part. I. &c. *& comme outre l'avantage qu'on en tiroit, ce Traité avoit été imprimé plusieurs fois, quelques uns du Clergé Orthodoxe y répondirent, entre autres* (1) Robert Conold, M. A. *dans sa* Notion du Schisme, en deux Lettres; *dont la seconde est contre Mr. Hales.* (2) Tho. Long, *Bachelier en Théologie, dans son* Caractére des Séparatistes: *mais avec plus d'étendue dans son Livre intitulé*; Examen & Critique du Traité du Schisme par Mr. Hales, &c. Le Livre de Mr. Conold est intitulé: *La Notion ou l'Idée du Schisme fixée par les Anciens, & examinée par rapport aux Non-Conformistes, & l'Examen des Raisons alléguées en faveur des Schismatiques; ou Remarques sur le* Plaidoyer ou Raisons en faveur des Non Conformistes: *Avec des Réflexions sur le fameux* Traité du Schisme, *écrit par Mr.* Hales. *En deux Lettres à un Gentilhomme de mérite. Par* Robert Conold, *Maître-ès-Arts.* Londres 1677 in 8.

(17) P. 10.

(18) Col. 102.

(19) Irenic. p. 110. 2de Edit. 1662. in-4.

(20) Voy. *Unreasonableness of Separation.* p. 146.

(21) Wood Col. 151.

(22) Idem Col. 102.

(23) Ibid.

(24) Imprimé en 1674 in-8.

(25) Ce Sermon fut prononcé en 1674, & *la Séparation sans Schisme* parut en 1675: écrite par Thomas Wadsworth. Voy. Calamy's *Life of Mr. Richard Baxter*. Vol. I. p. 346. & V. II. p. 28.

[*G*] *Mr. Hales lui écrivit une Lettre pour la défense de cette Piece.*] Cette Lettre a été communiquée au Public par l'Auteur d'une Brochure intitulée: *Difficultés & Découragemens qui accompagnent l'Etude de l'Ecriture*, &c. dans la septiéme Edition de cette Brochure, en 1716, l'Auteur donna la Lettre dont il s'agit. Mr. Des Maizeaux observe (26) qu'il y a de l'apparence qu'elle a été trouvée parmi les Papiers de l'Archevéque Laud, qui furent ôtés à Mr. Prynne, après la Restauration. Mr. Hales déclare dans cette Lettre, que pour ce qui regarde les *choses mêmes discutées dans le Traité du Schisme, s'il y avance quelques Erreurs, ce qui est possible; sa volonté n'y a point eu de part, & qu'il y a été malheureusement entraîné par ses recherches.* Il témoigne combien il a cherché soigneusement la Vérité. Après cette Déclaration, il dit que „ s'il s'est mécompté „ à quelques égards, il n'a pu se tromper sur le Tout, „ parce que le Tout n'est autre chose que ce Précepte de „ St. Paul, *Autant qu'il se peut faire, ayez la paix avec* „ *tous les Hommes*". Il ajoûte. „ Il ne peut pas y avoir „ grand mal dans des Principes, qui concluent tous à la „ Paix". Après ces préliminaires, il dit que *tout ce qu'on lui peut reprocher, peut se ranger sous deux Chefs généraux. Le premier regarde le respect que l'on doit à l'Antiquité; & le second celui qu'on doit à l'Autorité.* Il répond d'abord à ceux qui prétendoient qu'*il avoit repris les Anciens avec plus d'aigreur que ne le permet le respect qui leur est dû.* Pour ce qui regarde l'*Autorité*, il dit. „ Je ne saurois si bien dé- „ fendre ce que j'ai dit en parlant de l'*Autorité de l'Egli-* „ *se*, lorsque j'ai ajoûté brusquement, que *cette Autorité* „ *n'existe point.* J'avoue que cette proposition est *trop har-* „ *die*, & que même à la prendre dans sa *généralité* elle „ est fausse. Cependant, à la prendre rélativement au sujet „ que je traitois en cet *endroit-là*, je crois pouvoir dire „ avec raison qu'elle est très-vraye". Il fait voir ensuite que par l'*Autorité de l'Eglise*, il n'entend pas la Jurisdiction du Clergé dans les *Causes Ecclésiastiques*, & dans les *Matiéres de Fait*, dans lesquelles les Ecclésiastiques „ ont le même „ pouvoir, qui appartient à toutes les personnes à qui „ une certaine Jurisdiction est commise. Les *Consistoires*, „ les *Cours*, les *Sentences* du Clergé sont de la même na- „ ture que les *Cours Civiles*, & les *Arrêts* qu'on y pro- „ nonce". Mais qu'il est visible que par l'*Autorité de l'Eglise* il entend le Pouvoir de décider les *Questions Théologiques*, & les *Matiéres Controversées.* „ Lorsqu'en par- „ lant de ce pouvoir, *dit-il*, j'ai dit que l'Eglise n'a point „ d'autorité à cet égard, que *cette Autorité n'existe point*, „ je ne pense pas avoir personne à combattre, si ce n'est „ l'Eglise Romaine. Car la Proposition que j'ai avancée „ doit être vraye, à moins que nous n'érigions l'Eglise „ en *Juge des Controverses*, qui est ce que nous contestons „ généralement à l'Eglise de Rome. Or il est évident que „ je n'ai voulu dire autre chose; la liaison de mon rai- „ sonnement le démontre. Cette Expression qui a paru si „ choquante ne se trouve que dans l'endroit où je con- „ sidére le *Schisme*, causé par la diversité des Sentimens; „ & l'on doit m'avouër, que si je m'étois alors expliqué, „ comme je fais à cette heure, on n'auroit pu m'accuser „ d'erreur". *Il y a pourtant encore une autre chose*, continuë-t-il, *qui a fait de la peine. En parlant de* l'Origine du Domaine, *j'ai dit fort naïvement mon avis, & j'ai nié que le* Domaine *soit fondé ni dans la Nature ni dans la Religion. Et je suis encore d'opinion qu'il faut renvoyer la décision de ce Point à l'avénement d'Elie.* Il fait voir que *ce n'est là qu'une chose de pure spéculation, qui d'ailleurs ne fait rien au train du monde*; & il ajoûte, „ que soit que „ l'*Empire* dans le *Civil* ou dans l'*Ecclésiastique* soit fondé „ sur la simple *possession*, ou qu'il tire son Origine du *Droit* „ *Divin*, c'est une question qui regarde ceux qui en jouïs- „ sent. Mais pour les *autres*, dit-il, dont le devoir est „ d'obéïr, & pour *moi* surtout qui n'ai jamais souhaité que „ de vivre & que de mourir dans l'obscurité, cette Ques- „ tion est une affaire de Théorie, à laquelle nous avons „ peu d'intérêt à prendre". Mais il suppose en même tems que les Inférieurs peuvent obéïr en *bonne Conscience* aux ordres de leurs Supérieurs. Enfin il se défend contre quelques personnes, qui parce que dans un *Endroit* de son Ecrit, *il a censuré vivement* l'Ambition des Evêques, *ont cru qu'il en vouloit à l'*Ordre Episcopal, *& que les réflexions qu'il faisoit contre les premiers siécles, étoient autant de coups de dent qu'il donnoit au nôtre.* Il fait voir qu'il n'a pas donné le moindre prétexte à une pareille accusation. Et il finit en se réjouïssant de ce que l'Episcopat étoit sur un pié si heureux en Angleterre, & de ce qu'il y étoit depuis près de cent ans.

[*H*] *Nous ne savons rien de certain de ce qui se passa ensuite entre l'Archevéque & lui.*] Il est vrai que le Docteur Heylin avance là-dessus quelque chose qui mérite d'être examiné; il suppose que Mr. Hales étoit le véritable Auteur des Livres Sociniens, dont on a parlé dans la Remarque [*E*], & il avoit d'ailleurs sur l'Autorité de l'Eglise des sentimens fort différens de ceux de Hales. Après avoir remarqué (27), que comme l'Archevéque avoit travaillé par les moyens, dont il (Heylin) a parlé à *préserver l'Eglise*

(26) P. 21.

(27) Cyprianus Anglicus, ut supra. L. IV. ad ann. 1638. p. 361.

quoique ce Prélat eût sur l'Autorité de l'Eglise & sur d'autres Articles des sentimens différens de ceux de notre Auteur, il avoit néanmoins une si haute estime pour sa personne, qu'on dit qu'il se servit de

*se d'Angleterre de l'accroissement du Papisme; il eut soin aussi d'en prevenir la ruine, dont elle etoit menacée par les Heresies* Sociniennes, *qui se répandoient*; & qu'il eut la principale part *à la suppression des Livres de cette nature, qu'on avoit apportés en Angleterre des autres Pays*; il ajoûte (28). „ Il avoit paru un Traité intitulé, *Disquisitio brevis*, où l'on avoit finement fait entrer les principaux „ dogmes des *Sociniens*, sous le prétexte spécieux, qu'ils „ fournissoient les meilleurs moyens de terminer certaines „ Controverses qu'il y a entre nous & l'Eglise Romaine. „ On attribuoit communément ce Livre à *Hales d'Eton*, „ homme d'une grande lecture, Savant, parlant avec liberté, & aussi communicatif de ses connoissances, que les „ Corps Célestes le sont de leur lumiére, & de leurs influences. Il couroit aussi de côté & d'autre un Discours „ du *Schisme*, qui se prêtoit de main en main, en Manuscrit, dont le grand but étoit d'encourager quelques-uns de nos plus grand Génies à mépriser l'Autorité de l'Eglise. Ce Traité s'étant répandu dans ce tems-là (29), l'Archevêque en prit occasion de faire venir „ l'Auteur à Lambeth, dans l'espérance de gagner un Homme, dont il avoit connu le mérite à Oxford; qui étoit „ un des plus habiles dans la Langue Grecque, & dont Savile s'étoit beaucoup servi pour son Edition de St. Chrysostome. Vers les neuf heures du matin, il se rendit „ chez sa Grandeur, pour recevoir ses ordres; l'Archevêque l'emmena avec lui dans le jardin, ayant en même „ tems ordonné à ses Domestiques, que personne n'eût à „ le venir interrompre. Ils s'entretinrent là jusqu'au moment que la cloche sonnit pour la Priére, & après la „ Priére jusqu'au diner, & ensuite encore jusques à ce que „ Mylord *Conway* & d'autres personnes de qualité étant „ venuës, les Domestiques furent obligés d'avertir l'Archevêque qu'il étoit tard ils rentrérent tous deux, fort „ rouges, & presque hors d'haleine: ce qui faisoit assez „ voir, que la conversation avoit été vive, & qu'ils n'étoient pas encore calmés. Je me trouvai là par hazard, „ pour recevoir les ordres de sa Grandeur, ou pour lui „ rendre compte de quelque commission (30), dont je ne „ me souviens point. Hales fut fort aise de me voir (31), „ étant fort étranger dans ce lieu, & n'étant connu de „ personne. Il me dit ensuite, qu'il savoit bien que l'Archevêque étoit habile dans la Dispute, mais qu'il l'avoit „ trouvé aussi versé dans les Livres qu'il étoit habile dans „ l'action; que ce Prélat l'avoit poussé d'un retranchement „ dans l'autre, jusqu'à ce qu'il eût été obligé de se rendre; qu'il étoit résolu d'être Orthodoxe, & de s'attacher inviolablement, tant pour la Doctrine que pour la „ Discipline à l'Eglise Anglicane; qu'il avoit obtenu dans „ cette vuë de pouvoir prendre le titre de Chapelain de „ l'Archevêque, afin que priant pour lui en public, comme pour son Maître & son Patron, son changement fût „ mieux connu de tout le Monde. C'est ainsi que *Hales* „ fut ramené à l'Eglise Anglicane, où il eut un bon Bénéfice; ayant obtenu peu de tems après, à la recommandation de l'Archevêque une Prébende à *Windsor*, avec „ la permission de conserver sa place au Collége d'*Eton*". Le Docteur Heylin avance deux choses dans ce Narré; premiérement, que Mr. *Hales* a été *Socinien*, & ennemi de l'*Autorité de l'Eglise*; & en second lieu, que l'Archevêque Laud le ramena de ses Erreurs, dans une Conversation qu'il eut avec lui, & que par-là il le *ramena ou le gagna à l'Eglise Anglicane*. Mais l'accusation de *Socinianisme* n'est fondée ici que sur la supposition que Mr. Hales est l'Auteur de la *Disquisitio brevis*; ce qui est faux, comme nous l'avons fait voir. L'accusation d'avoir été ennemi de l'*Autorité de l'Eglise*, est fondée par le Docteur sur le *Traité du Schisme, destiné principalement*, dit-il, *à encourager quelques-uns de nos plus grands Génies* (32). Pour faire voir de quel poids est cette accusation, Mr. Des Maizeaux (33) trace le caractére du Docteur Heylin, & il fait voir, d'après Wood dans ses *Athenæ Oxonienses*, que c'étoit un homme *entreprenant, plein de lui-même & présomptueux; ennemi declaré & violent des Schismatiques*; & par rapport à ses Ecrits Historiques, *qu'il étoit en de certaines choses trop attaché à un Parti, pour être Historien*; en un mot très-éloigné des sentimens de Mr. *Hales* sur la matiére de l'Eglise; puisqu'il avoit soutenu dans une Dispute à Oxford en 1627 que l'Eglise *ne peut errer*. Mr. Des Maizeaux remarque (34) „ qu'il est aisé de s'imaginer qu'un homme de „ ce caractére devoit regarder comme Hérétique, quiconque n'accordoit pas à l'Eglise la même Autorité que lui; „ & par conséquent qu'il devoit avoir été extrêmement „ choqué du *Traité du Schisme*, de Mr. *Hales*; où il soutient, que l'*Autorité de l'Eglise n'existe point*. Et à cet „ égard le Docteur est en droit de dire, que ce Traité *enseigne à mépriser l'Autorité de l'Eglise*; car il nous apprend „ à rejetter toute Autorité Humaine, & à n'avoir d'autre „ Régle de Foi, que l'Ecriture. Mais il faut avouër en „ même tems, que c'est-là la véritable doctrine des Protestans; & que malgré les exceptions de quelques-uns, „ ils sont forcés d'en revenir à ce Principe, quand ils disputent avec l'Eglise Romaine. Mr. *Chillingworth* en a „ fait le fondement de son Livre .... & cela prouve combien le Docteur *Heylin* mérite peu de foi, lorsqu'il représente Mr. *Hales* comme hors de l'*Eglise Anglicane*, „ parce qu'il soutenoit vigoureusement, & d'une maniére „ franche & libre, le grand principe de la *Réformation*. Le „ Docteur Stillingfleet pensoit bien autrement sur le sujet „ de Mr. *Hales*, & du Traité du *Schisme*". Mr. Des Maizeaux conclut donc (35), que les deux faits avancés par le Docteur *Heylin*, sont mal fondés, puisque l'Archevêque n'a pu faire revenir Mr. Hales des sentimens hérétiques, qu'il n'a jamais eus, ou de *sentimens erronés, qui ne le sont point*; & que quiconque connoit le caractére de l'esprit humain, ne jugera pas qu'il soit vraisemblable, qu'un homme d'autant de jugement, de savoir, & aussi impartial que Mr. *Hales*, âgé de cinquante-quatre ans, ait pu, sur quelques heures de conversation, regarder comme fausse & hérétique, une doctrine, qu'il avoit toujours considérée comme un article essentiel de sa Religion, une doctrine qui devoit avoir été très-souvent l'Objet de ses méditations & de ses recherches, & qui avoit été solemnellement professée & maintenuë par quelques-uns des plus grands Hommes qu'il y eût alors encore dans l'Eglise Anglicane. Mr. Des-Maizeaux ajoûte, que ces considérations, & d'autres de la même nature pourroient suffire pour réfuter ce que le Docteur Heylin avance; mais qu'on peut porter la chose à la démonstration, par une preuve de fait incontestable. Nous avons la *Lettre* que Mr. *Hales* écrivit à l'Archevêque Laud, pour défendre son *Traité du Schisme*, dans lequel il avoit dit, que *l'Autorité de l'Eglise n'existoit point*: & quoiqu'il avouë dans cette Lettre, que son expression étoit *trop hardie* ou trop peu mesurée, il soutient cependant qu'elle est *véritable*, prise au sens où il l'a employée. Car il fait voir que par l'*Autorité de l'Eglise* il entend, la décision des Ecclésiastiques sur des points de Doctrine & de Discipline, qu'il appelle *Questions Ecclésiastiques* (Church-Questions). *Lorsqu'en parlant du droit de décider les* Questions Ecclésiastiques *, dit-il, *j'ai dit que l'Eglise n'a point d'autorité à cet égard, je ne pense pas avoir personne à combattre si ce n'est l'Eglise Romaine; car la Proposition que j'ai avancée doit être vraye, à moins que nous n'érigions l'Eglise en* Juge des Controverses, *qui est ce que nous contestons généralement à l'Eglise de Rome. Or il est évident que je n'ai voulu dire autre chose; la liaison de mon raisonnement le démontre: Cette Expression, qui a paru si choquante, ne se trouve que dans l'endroit où je considére le Schisme causé par la diversité des Sentimens, & l'on doit m'avouër que si je m'étois alors expliqué comme je le fais à cette heure, on n'auroit pu m'accuser d'erreur.* Nous voyons là, comme le remarque Mr. Des-Maizeaux (36), que ces paroles de son Traité, que l'*Autorité de l'Eglise n'existe point*, étoient précisément celles qui avoient choqué, & qu'elles renferment la doctrine que le Docteur Heylin abhorroit si fort: nous y voyons encore qu'il ne désavouë & ne pallie point ce qu'il avoit dit: mais qu'il soutient au contraire que c'est la doctrine constante des Protestans, & particuliérement de l'Eglise Anglicane, dont il s'avouë Membre, lorsqu'il dit à l'Archevêque, qui *est ce que* Nous *contestons généralement à l'Eglise de Rome*. Mr. *Hales* justifie de la même maniére les autres Propositions de son *Traité du Schisme*. Et il ajoûte en général & pour se rendre justice à lui-même, (car il ne faut pas douter qu'on n'eût fait de lui un portrait odieux à l'Archevêque) qu'il avoit toujours recherché avec ardeur, sincérement, & sans préjugé, la Vérité. *Pour ce qui regarde les choses mêmes qu'il y a dans mon Ecrit, je dois dire avant que de descendre à aucun détail, que, si j'ai avancé quelques Erreurs, ce qui est possible, ma Volonté n'y a point eu de part, & que j'y ai été malheureusement entrainé par mes Recherches. Galien a dit, en parlant de lui-même*: Je ne sai comment il est arrivé que, depuis ma plus tendre jeunesse, j'ai toujours méprisé les Sentimens de la Multitude. Soit que cela vienne d'une inspiration d'enhaut, ou qu'il puisse être une espéce d'Enthousiasme; quelque nom que l'on donne à la chose, je puis dire que la Vérité & la Connoissance m'ont touché toute ma vie d'une maniére peu commune, me persuadant qu'il ne peut y avoir pour les Hommes de fortune plus brillante & plus divine. *Je puis en partie me faire application de ces belles paroles; car depuis que j'ai entendu ce que le mot de Vérité signifie, je n'ai eu d'autre soin que d'en rechercher la réalité. J'ai renoncé pour cela à toutes les Espérances, à tous les Amis, à tous les Desirs qui pouvoient me prévenir, & me détourner du but où je tendois. C'est aussi pour cela que j'ai employé mon Argent, mes Facultés, ma Jeunesse, ma Vie, tout ce que j'ai en un mot; ne voulant pas mériter cette* Censure *de* Tertullien; suo vitio quis quid ignorat; „ on n'est ignorant que par sa faute." *Si, avec tant de dépenses, & tant de peines, je n'ai acquis que de l'Erreur, je puis dire avec confiance, qu'il m'en a couté plus cher pour errer, qu'il n'en coute à plusieurs autres pour trouver la* Vérité; *& la* Vérité *elle-même me rendra ce témoignage à quelque heure, que, si je l'ai manquée, c'est moins ma faute que mon malheur.* Voilà l'Homme, que le Docteur dépeint comme un misérable Sophiste, *poussé de retranchement en retranchement, jusqu'à ce qu'il soit obligé de se rendre*, & qui en quelques heures de conversation a pu être amené au point de changer de sentimens, & de prendre des idées toutes nouvelles (37). Le Récit du Docteur montre clairement, qu'il ne savoit rien de la *Lettre Apologétique* de Mr. *Hales* à l'Archevêque, & qu'il n'étoit pas mieux instruit de ce qui se passa depuis entre eux. Il dit, *qu'ils* ren-

(28) Ibid. p. 161. 162.

(29) En l'année 1638.

(30) Le Docteur Heylin étoit Chapelain de l'Archevêque.

(31) Le Docteur appelle Mr. Hales son *Cher Ami*, dans son *Quinquarticular History*. Part. I. Cap. 5. Sect. 7 & 10.

(32) Il y a de l'apparence que le Docteur a en vuë Mr. Chillingworth.

(33) P. 28. 29.

(34) P. 29. 30.

(35) P. 31.

* Il entend par là les points de doctrine, ce qui fait qu'on a traduit ci-dessus, *Questions Ecclés.* R. D. T. *

(36) P. 34.

(37) Idem p. 35.

de lui, lorsqu'il travailla à la seconde Edition de sa Réponse au Jésuite Fisher, qui parut en 1639, dans laquelle les Objections de A. C. contre la première Edition sont pleinement réfutées (*i*). Ce qu'il y a de certain, c'est que Mr. Hales fut nommé la même année à un Canonicat de Windsor (*k*); ce qui ne se pouvoit guére à moins que l'Archevéque ne lui fût favorable, ce Prélat ayant dans ce tems beaucoup de crédit à la Cour, & étant d'ailleurs le grand Protecteur des Sciences & des Gens de Lettres (*l*). Quand le Roi étoit avec la Cour à Windsor, les Seigneurs & les Courtisans voyoient souvent Mr. Hales, & prenoient beaucoup de plaisir dans sa compagnie, non par rapport à son profond savoir, mais à cause de sa conversation polie, de ses Contes, & de ses Vers (*m*). Car il se divertissoit quelquefois à rimer; & comme il étoit d'ailleurs excellent Critique, les plus grands génies de ce tems-là, tels que Mylord Falkland, le Chevalier Jean Suckling, le Chevalier Guillaume d'Avenant, Ben Johnson &c. recherchoient fort son commerce (*n*) [*I*]. On rapporte que Mr. Hales avoit souvent dit qu'*il ne croyoit pas mourir Martyr*. „ Cependant, dit Mr. Wood (*o*), on sait qu'il a „ vécu Confesseur, & qu'il est mort guéres moins que Martyr pour la Doctrine & pour la Discipli- „ ne de l'Eglise Anglicane". Car après que la Guerre Civile eut commencé, il fut dépouillé de son Canonicat de Windsor, & de sa place au Collége d'Eton. Il est vrai que Mr. Penwarden, à qui l'on avoit donné sa place d'Eton, le vint trouver quelque tems après, & lui offrit de la lui rendre, mais il la refusa [*K*]; & il fut réduit à vendre pour 700 Livres sterling sa belle Bibliothéque, qui lui en avoit coûté deux-mille cinq-cens (*p*); encore partagea-t-il cette somme avec plusieurs Ministres, & autres personnes qui avoient aussi été privés des moyens de subsister, desorte que cette petite ressource fut bien-tôt epuisée (*q*). Il ne tint qu'à lui pourtant de se procurer une situation assez douce; un Gentilhomme de la famille des Sedleys, dans la Province de Kent, lui offrit sa maison pour asyle, avec cent Livres sterling de pension, un Valet & deux Chevaux à son service; le goût de la retraite & de l'étude l'empêcha de profiter de cette offre généreuse, mais vers ce tems-là il accepta d'entrer chez Madame Salter (*r*) près d'Eton, pour avoir soin de l'éducation de Guillaume Salter fils de cette Dame (*s*), quoiqu'elle ne lui donnât que le quart de ce que lui avoit offert le Gentilhomme, dont nous avons parlé. Le Docteur King, Evêque de Chichester, & plusieurs de ses Parens, s'étant retirés chez la même Dame, ils y formérent une espéce d'Assemblée, où le Service se faisoit selon la Liturgie de l'Eglise Anglicane, & Mr. Hales y faisoit les fonctions de Chapelain (*t*). Mais dans la suite on publia une Déclaration qui défendoit à toutes sortes de personnes de donner retraite aux *Malignans*, c'est-à-dire aux Royalistes, ce qui l'obligea à quitter cette Maison, quoique la Dame l'assurât qu'elle étoit prête à en courir tous les risques, s'il vouloit rester chez elle; il se retira à Eton dans la maison d'une Veuve, dont le Mari avoit été autrefois son Domestique (*u*) [*L*]. Il se trouva accablé de misére dans cette obscure retraite [*M*], & Mr. André Marwel remarque que „ ce n'est „ pas

(*i*) Mr. Des Maizeaux observe p. 13. note margin. (*t*), que cela peut se vérifier en comparant quelques-unes des Piéces de Mr. Hales avec les Objections de A. C.

(*k*) Sa Patente est datée du 22 May 1619, & il fut installé le 27 Juin suivant. Voy. Dr. John Walker's *Attempt towards recovering an account of the numbers and sufferings of the Clergy of the church of England, &c. who were sequestred &c. in the late times of the Grand Rebellion.* Part. II. pag. 94.

(*l*) Des Maizeaux p. 19.

(*m*) Wood Col. 201.

(*n*) Des Maizeaux p. 58.

(*o*) Col. 203.

(*p*) Il la vendit à Corneille Bee Libraire de Londres. *Wood*, Col. 200.

(*q*) Walker *ubi supra*. p. 94.

(*r*) Wood, Col. 200; croit qu'elle étoit Sœur du Docteur Duppa, Evêque de Salisbury.

(*s*) Idem Ibidem.

(*t*) Walker *ubi supra*.

(*u*) Wood, Col. 200.

*rentrérent tous deux, venant du Jardin*, *fort rouges*, *& presque hors d'haleine*; & delà il conclut, que *la conversation avoit été fort vive*, *& qu'ils n'étoient pas entiérement calmés*. Mais il ne nous apprend rien du tout du sujet de leur entretien, & de ce qui pouvoit les avoir échauffés. Il ajoûte que Mr. *Hales* lui dit, que l'Archevêque *l'avoit poussé de retranchement en retranchement*, *jusqu'à ce qu'il eût été obligé de se rendre*; mais il ne nous apprend point sur quel sujet il avoit été *poussé*. En un mot selon son propre récit, le Docteur ignoroit parfaitement de quoi il avoit été question, dans la Conversation de Mr. *Hales* avec l'Archevêque, quoique ce dût être là le fondement de ce qu'il avance (38). Mr. Des-Maizeaux conclut de tout cela (39) qu'il n'y a pas le moindre fonds à faire sur tout ce que le Docteur raconte du prétendu retour de Mr. *Hales* à l'Eglise Anglicane, dont il ne s'étoit jamais éloigné; & que le Docteur est le premier qui ait rapporté cette particularité, & le seul garant qu'on en ait; tous les autres Ecrivains, qui en parlent, l'ayant suivi sans examen, en ajoûtant néanmoins, comme c'est l'ordinaire en pareille occasion, quelque chose du leur, au récit de l'Auteur Original, pour y donner du poids, & le faire mieux servir à leurs vuës (40). Les Ecrivains que Mr. Des-Maizeaux examine sur ce sujet, sont, I. Le Docteur Samuel Parker, depuis Evêque d'Oxford, dans sa *Censure de la* Répétition transposée, *contenuë dans un Discours à l'Auteur de cette Piéce*; *par l'Auteur de* la Politique Ecclésiastique (41). II. Mr. Thomas Long, dans un Livre intitulé, *Examen & Critique du Traité du Schisme par Mr. Hales*. III. Mr. Wood dans ses *Athenæ Oxonienses* (42). IV. Le Docteur Jean Walker dans son *Essai sur le Nombre & les Souffrances des Ecclésiastiques* &c. (43). V. Mr. Echard dans son *Histoire d'Angleterre* (44). D'ailleurs le Docteur Jean Pearson, depuis Evêque de Chester, qui avoit connu particuliérement Mr. *Hales*, & qui nous a donné son caractére, ne dit pas un mot de cette particularité, quoiqu'il n'eût pas été moins avantageux à ses Lecteurs d'en être instruits, qu'elle étoit propre à faire honneur à son Ami, si elle avoit été véritable. Au contraire la maniére dont il parle de Mr. *Hales*, & l'idée qu'il nous en donne, est entiérement incompatible avec le Récit du Docteur Heylin.

[*I*] *Il se divertissoit quelquefois à rimer*, *& comme il étoit d'ailleurs excellent Critique*, *les plus grands Génies de ce tems-là* . . . . . . *recherchoient fort son commerce.*] Il paroît qu'il avoit du talent pour la Poësie par la maniére dont le Chevalier Jean Suckling parle de lui dans son *Jugement des Poëtes* (Session of Poets) (45). HALES *qui s'étoit placé lui-même*, *jouït gravement de leur voir prendre tant de peine pour une bagatelle*; *Apollon s'en étoit apperçu à la dérobée*, *mais comme il savoit ce qu'il pensoit*, *il le passa*, *& appella* Falkland, *qui suivoit*. Il y a parmi les Oeuvres du Chevalier Suckling une Epître en vers, où le nom de Mr. Hales n'est point, mais qu'on s'apperçoit bien qui s'addresse à lui, elle est écrite de Londres à Eton. Le Chevalier l'invite de venir en Ville, pour y jouïr de la compagnie de ses Amis, en voici le sens: „ Monsieur, soit que ces „ Lignes vous trouvent occupé à former ou à éclaircir „ quelque difficulté: que ce soit la Prédestination, la con- „ ciliation de la Trinité avec l'Unité, ou la maniére dont „ l'homme meurt, & vivra un jour éternellement, qui „ soit l'objet de vos méditations; sachez qu'il est ordon- „ né que vous monterez sur le champ à cheval. Laissez „ là *Socin* & les Scholastiques, que *Jacques Bond* jure qui „ ne sont que des fols, & rendez-vous en Ville; afin qu'on „ apprenne que, quoiqu'en ayent dit jamais les Savans, „ les Oracles n'ont pas cessé encore. Vous trouverez l'E- „ sprit & le Vin, coulant également, & tous deux divins; „ des Mets, dont les noms sont inconnus dans les Livres, „ & certainement ignorés parmi les Cuisiniers de Collége, „ des Sauces si piquantes, qu'elles ne vous feront pas at- „ tendre que l'appetit vous vienne. Un Fiacre vous met „ en état de braver la pluye, & d'aller jouïr des veilles „ laborieuses de Johnson, & des productions aisées de „ l'agréable Shakespear; & pour vos dix-huit sols, vous „ pouvez avoir le plaisir d'être Juge de tout ce qu'il y a „ de nouveau, en fait d'esprit. Pour des Nouvelles nous „ en avons en un jour assez pour en fournir Windsor pen- „ dant toute une année, & que le Postillon ne vous porte „ encore qu'après qu'elles se sont trouvées fausses. Pen- „ sez encore à la Compagnie qui vous attend ici; les dis- „ cours de table les plus communs de ceux qui la compo- „ sent, sont capables de rendre un jeune Seigneur de Cour „ sage ou fou; de le mettre en état de tenir le dé devant „ son Pere. On n'y perd point le tems en disputes; tous „ regardent comme une victoire de parvenir à la connois- „ sance de la Vérité; & si vous venez, je jurerois hardi- „ ment qu'un Synode erreroit aussitôt qu'eux."

[*K*] *Mr. Penwarden, à qui on avoit donné sa place d'Eton, le vint trouver quelque tems après, & lui offrit de la lui rendre, mais il la refusa.*] C'est Mr. Wood qui nous apprend cette particularité (46), & il ajoûte que lorsque Mr. Hales refusa l'offre de Mr. Penwarden, il déclara que *le Parlement l'ayant dépossédé*, *il étoit résolu de ne jamais y rentrer par la même Autorité*. Mais, comme le remarque Mr. Des-Maizeaux (47), cette façon de s'exprimer paroît trop générale & trop peu soûtenuë pour être de Mr. Hales. Car si certaines personnes ont ôté injustement à un homme son bien, ce n'est pas là une raison de refuser d'y rentrer, lorsque les mêmes personnes en offrent la restitution. Il faut donc croire que le refus de Mr. Hales fut fondé sur d'autres considérations, comme par exemple, qu'il ne pouvoit rentrer dans sa place, sans acquiescer à des choses qu'il ne croyoit pas légitimes, ou auxquelles il ne jugeoit pas qu'il lui convînt de se soumettre.

[*L*] *Il se retira à Eton dans la maison d'une Veuve dont le Mari avoit été autrefois son Domestique.*] *Cette Maison*, dit Mr. Wood (48), *touchoit au Collége de Christophle*, *& appartenoit alors à Anne Veuve de Jean Dickenson* (*qui avoit servi dès sa jeunesse notre Hales*) *& depuis femme & Veuve d'un Simon Powney*; *cette femme le traita avec beaucoup de soin & d'égards*, *parce que lorsqu'elle s'étoit mariée*, *elle avoit reçu des marques de sa générosité.*

[*M*] *Il se trouva accablé de misére dans cette obscure retraite.*] C'est ce qui paroît clairement par une Conversation qu'il eût avec Mr. Antoine Farindon, son intime Ami, qui étant

(38) Idem Ibidem.

(39) Idem p. 30. 31.

(40) Idem Not. [*H*]. p. 25. & *suiv.*

(41) p. 156. & *seqq.* London 1671 in-8.

(42) Vol. II. Col. 200.

(43) Part. II. p. 95. Col. 1.

(44) Vol. II. p. 149. London 1718 in-fol.

(45) *Fragmenta aurea*; *a collection of all the incomparable pieces Written, by Sir John Suckling*, p. 10. Londres 1648.

(46) Col. 200.

(47) Not. [*K*]. p. 61. 62.

(48) Col. 200.

(w) *The Rehearsal transposed* or Animadversions on a late Book intitled *A Preface Shewing what grande there are of fears and jealousies of Popery*, p. 175. Second Edit. 1672 in-8.

„ pas un des traits les moins honteux à ce Siécle-là, qu'un homme aussi illustre ait été réduit, par „ l'injustice des tems, à une aussi grande disette, que celle où il se trouva (w)". Il mourut chez la Veuve, dont nous avons parlé le Lundi 19 May 1656, âgé de soixante-douze ans, & fut enterré, comme il l'avoit souhaitté, dans le Cimetiére du Collége d'Eton (x), où Mr. Pierre Curwen lui fit dresser un Tombeau [N]. Il a fait divers Ouvrages qui ont été imprimés après sa mort [O]; il a-voit

(x) Wood Col. 202.

*étant venu voir un jour Mr. Hales, quelques mois avant sa mort, le trouva dans sa petite retraite chez la Veuve Pennney, mais d'ailleurs d'une humeur contente, & digne d'un parfait Chrétien dans de pareilles circonstances. Après un assez mauvais dîner, proportionné au logement, ils s'entretinrent quelque tems de leurs anciens Amis, & du triste & sombre point de vuë que les circonstances présentes offroient; enfin Mr. Hales proposa à Mr. Farindon une promenade sur le Cimetiére, & là ce grand Homme, pressé par ses besoins, apprit à son Ami, qu'il avoit été forcé de vendre toute sa Bibliothéque, à l'exception d'un petit nombre de Livres, qu'il avoit donnés, & de sept ou huit petits Livres de Dévotion, qui étoient dans sa Chambre; & qu'il ne lui restoit, que ce qu'il lui montra, qui étoient environ sept ou huit Schellings; ajoûtant, qu'il croyoit encore devoir son logement. Mr. Farindon, qui semble n'avoir pas cru qu'il fût réduit à une si grande extrémité, fut très-surpris de ce qu'il apprenoit; il lui dit sur le champ;* J'ai de l'argent, & dès demain je vous payerai cinquante Livres sterling à compte de tant de sommes que moi & ma pauvre femme avons reçuës de vous dans nos pressans besoins; & je vous en payerai davantage aussi-tôt que vous en aurez besoin. *Mr. Hales lui répondit:* Vous ne me devez pas un sol, ou si vous me devez, je vous quitte ici la dette, car vous ne me payerez jamais un sol. Je sai que vous & les vôtres aurez besoin de beaucoup plus, que vous n'avez gagné en dernier lieu. Mais si vous connoissez quelque autre Ami, qui ait la bourse bien fournie, & qui veuille me donner quelque secours, je ne le refuserai point. *A quoi il ajoûta,* quand je mourrai, ce qui j'espére sera bien-tôt, car je suis ennuyé de ce Monde sans charité, je vous prie de me voir enterrer dans (cet *) endroit du Cimetiére (*en montrant l'endroit*). Et pourquoi pas dans l'Eglise, *dit Mr. Farindon*, avec le Principal †, le Chevalier Henri Wotton, & le reste de vos Amis & de vos Prédécesseurs? *Parce que*, repliqua-t-il, *je n'en suis point le Fondateur, que je n'en ai point été le Bienfaiteur, & que je suis bien sûr que je ne serai à présent jamais en état de le devenir.* Ce passage est tiré de l'*Essai* du Docteur Walker (49), qui nous apprend dans une Note Marginale, d'où il a tiré ces particularités. „ J'ai tiré, *dit-il*, cette Conversation de Mr. *Farrindon* „ & de *Mr. Hales*, d'une feuille détachée, qui étoit par- „ mi les papiers de Mr. Farringdon, que C. C. C. avoit „ remis à Mr. *Fulman*, pour écrire la Vie de Mr. *Hales*; „ & qui m'a été communiqué avec d'autres Piéces rela- „ tives à mon dessein, par Mr. l'Archidiacre Davies de „ Saperton dans la Comté de Glocester".

* Le Docteur Walker dit que ce mot est déchiré dans son Mémoire, mais qu'il présume qu'il faut le suppléer.

† Le Chevalier Henri Savile.

(49) P. 94.

[N] *Mr. Pierre Curwen lui fit dresser un tombeau.*] Mr. Wood rapporte (50) la plus grande partie de l'Epitaphe qu'on y lit; mais elle se trouve toute entiére dans les Monumenta *Anglicana* de Mr. Le Neve (51) la voici:

*Musarum & Charitum amor*
JOHANNES HALESIUS,
(*Nomen non tam Hominis quam Scientiæ*)
*Hic non jacet*,
*At lutum quod assumpsit optimum*
*Infra ponitur:*
*Nam certe supra Mortales emicuit*
*Moribus suavissimis*,
*Ingenio subtilissimo plena pectore sapuit*,
*Mundo sublimior*
*Aliquæ aptior Angelorum consortio*
*Ætatis suæ 72.*
*Impensis* Petri Corwenni
Olim *hujus Coll. Alumni.*

(50) Col. 202.

(51) Monuments Anglicana: *being Inscriptions on the monuments of several eminent persons deceased in or since the Year* 1650 &c. p. 44. Num. 114. London 1718 in-8.

[O] *Il a fait divers Ouvrages, qui ont été imprimés après sa mort.*] Timothée Garthwait, Libraire de Londres, ayant en 1657 rassemblé quelques Sermons & quelques Lettres de Mr. Hales, les donna à Mr. Pierre Gunning, depuis Evêque d'Ely, pour en faire la révision; & comme il savoit que Mr. Farindon avoit été intime Ami de Mr. Hales, il lui écrivit † pour savoir son sentiment sur ces Piéces, à la tête desquelles on trouve la Réponse de Mr. Farindon; celui-ci avoit dessein de joindre la vie de Mr. Hales à ce Recueil, mais il mourut l'année suivante, avant que d'avoir fini son travail. Pour réparer cette perte, le Libraire s'addressa au Docteur Jean Pearson, depuis Evêque de Chester, qui s'excusa de faire une vie complette de notre Auteur, & se chargea seulement de tracer son caractére dans une Epitre au Lecteur. L'Ouvrage parut en 1659 in-4. sous le Titre de, *Reliques d'Or du toujours mémorable Mr.* Jean Hales, *du Collége d'Eton*, &c. Ce Recueil contient neuf Sermons I. 2 Pierre III. 16. II. Rom. XIV. 1. III. Luc XVI. 25. IV. Nomb. XXXV. 33. V. Matth. XXVI. 75. VI. Philipp. IV. 13. VII. Luc XVIII. 1. VIII. Jean XVIII. 36. IX. 1 Sam. XXIV. 3. Le premier de ces Sermons avoit déja été imprimé à Oxford en 1617 in-4. Mr. Farindon semble insinuer dans sa Lettre, que le second l'avoit été aussi, peu de tems après avoir été prononcé. Et Mr. Wood (52) dit que celui *des Duels* avoit aussi paru, quoiqu'il se trompe, en disant qu'il ne se trouve point dans les *Reliques* de Mr. Hales. On trouve aussi dans ce Volume, les Lettres écrites du Synode de Dordrecht par notre Auteur au Chevalier Carlton, dont nous avons parlé dans la Remarque [D]. Le Docteur Pearson finit sa Préface en ces termes. „ L'Editeur a publié ces Piéces, pour „ sonder le goût du Public. Il a encore quelques Sermons „ & autres Traités entre les mains, & il prie toutes les „ personnes qui pourroient avoir des Piéces du même „ Auteur, de vouloir les communiquer à Timothée Garth- „ wait, Imprimeur de cet Ouvrage, sous promesse, ou tel „ autre engagement, qu'il aura soin de les faire imprimer „ à part". Malgré cet Avertissement, il n'y a que très-peu de Nouvelles Piéces dans la seconde Edition du Recueil, qui a paru en 1673, sous ce Titre: *Les Reliques d'Or du toujours memorable Mr.* Jean Hales *du Collége d'Eton*, &c. *Seconde Edition. Avec des Additions tirées des Papiers Originaux de l'Auteur, savoir des Sermons & des Mêlanges; comme aussi des Lettres & des Memoires touchant le Synode de Dordrecht (qui n'ont jamais paru), communiquées de bonne part.* Londres 1673 in-4. Il semble pourtant que les Piéces ajoûtées, ne sont que les Sermons & les Traités, que le Docteur Pearson avoit déja entre les mains, les Sermons ajoûtés dans cette Edition sont les suivans. X. Sur Jean XIV. 27. XI. XII. Deux Sermons sur 1 Timoth. IV. 8. XIII. Sur Genes. XXVIII. 20. XIV. Sur Pseaum. XXXVI. 1. Après les Sermons viennent les *Mêlanges*, où se trouvent les Piéces suivantes. 1. *Confession de Mr. Hales sur la Trinité:* 2. *Comment nous parvenons à connoître que l'Ecriture est la Parole de Dieu.* 3. *Que les Mariages entre les Cousins germains sont legitimes:* Lettre datée du 8 Sept. 1630. 4. *Méthode pour lire l'Histoire:* 5. *Lettre à une Personne de qualité sur l'Onguent Sympathique*, datée du Collége d'Eton le 23 Novembre 1630. Il n'y a rien d'ajoûté, dans cette Edition, aux Lettres de Mr. Hales & du Docteur Balcanquall, mais on trouve à la fin du Volume quelques nouvelles Piéces touchant le Synode de Dordrecht, entre autres six Lettres à l'Archevêque de Cantorbery, une du Chevalier Dudley Carlton, cinq des Députés Anglois, & une de l'Evêque de Landaff, le premier des Députés, au Chevalier Carlton. La même année un autre Libraire réimprima quatre Sermons, différens de ceux dont nous avons parlé, *Sermons prononcés à Eton par* Jean Hales, *ci-devant Membre de ce Collége; Seconde Edition.* Londres 1673 in-8. Ces Sermons sont I. Sur Luc XVI. 25. prêché dans le Collége, pendant le Carnaval. Ce Sermon est la premiére Partie du Sujet, traité dans un autre sur le même Texte, que nous avons indiqué ci-dessus. II. Sur 1 Cor. VI. 13. III. Sur Galat. VI. 7. IV. Sur Matth. XXIII. 38. En 1688 il parut une troisiéme Edition des *Reliques* aussi in-4, mais il n'y a rien qui ne se trouve dans la seconde; on n'y a pas mis les quatre Sermons, dont nous venons de parler. En 1677 il parut un nouveau Volume d'Oeuvres de Mr. Hales sous ce titre: *Traités Divers du toujours mémorable Mr.* Jean Hales, *du Collége d'Eton*; Londres 1677 in-8, avec le portrait de l'Auteur à la tête †. Il n'y a ni Préface ni Avertissement à ce Recueil, qui contient les Piéces suivantes. I. *Traité du Péché contre le St. Esprit*; que l'Auteur définit par „ le Blasphême que l'on prononçoit contre le St. Es- „ prit, lorsque des personnes convaincuës que les Mi- „ racles de Jésus-Christ ne pouvoient être opérés que par „ le pouvoir de Dieu, méprisoient néanmoins ces Mira- „ cles, les décrioient, & disoient, qu'ils étoient faits „ par le pouvoir du Démon". II. *Du St. Sacrement de la Cêne*; mais l'Editeur auroit dû ajoûter: *& sur la question, si l'Eglise peut errer dans les Points fondamentaux de la Foi*; car la Piéce roule sur ces deux Articles. Il réduit la doctrine de l'Eucharistie aux Propositions suivantes. „ I. On „ ne distribue dans la Cêne que du Pain & du Vin. II. Le „ Pain & le Vin sont à la vérité des Signes, mais non „ d'aucune chose qui soit donnée dans cette action, mais „ d'une chose donnée depuis longtems, savoir de Jésus-Christ „ donné pour nous sur la croix il y a plus de seize siécles. „ III. Jésus-Christ n'est mangé à la Table de la Commu- „ nion en aucun sens, ni spirituellement, ni réellement; „ ni métaphoriquement, ni littéralement. A la vérité, ce „ qui est mangé, j'entends le Pain, est appellé Jésus- „ Christ par Métaphore; mais on le mange réellement „ & à la lettre. IV. La Manducation spirituelle de Jésus- „ Christ est commune à tous les Lieux, & n'est pas parti- „ culiére à la Table de la Communion. V. Enfin, il ne „ peut y avoir d'autres usages & d'autres fins de la Cêne „ du Seigneur, que celles qui sont marquées dans l'Ecri- „ ture, & qui se réduisent à ces deux. 1. La commémora- „ tion de la Mort & de la Passion du Fils de Dieu, spéci- „ fiée par lui-même, lorsqu'il institua cette Cérémonie. „ 2. De témoigner notre union à Jésus-Christ, & notre „ Communion les uns avec les autres. C'est St. Paul qui „ nous a instruit de cette fin. Toute la Doctrine & l'Usa- „ ge de la Ste. Cêne se réduit à ce petit nombre de Proposi- „ tions; & quiconque vous méne au-delà, vous trompe. „ *Quicquid ultra quæritur, non intelligitur* (53)". Il avoit observé immédiatement auparavant, que l'Opinion des Protestans „ d'une Présence réelle, inventée par Martin „ Bu-

† On ne sait si c'est le Libraire, ou Mr. Gunning qui écrivit à Mr. Farindon; selon la construction Angloise c'est le premier. R. D. T.

(52) Col. 225. de la premiére Edition.

† Il a paru une nouvelle Edition de ces Piéces à Londres en 1716 in-douze, où l'on trouve de plus la Lettre à l'Archevêque Laud. Tous ces Traités ont été traduits en François, & imprimés à Amst. en 1730 à la suite de l'Ouvrage de Chillingworth intitulé *la Religion Protestante, une voye sûre au Salut*. Le Pere Niceron *Mém. des Homm. Illus.* T. XXI. p. 170; indique un Ouvrage de Hales imprimé à Londres en 1720 in-8. en Anglois, qui a pour titre: *Discours sur les perfections & les défauts de la Nature Humaine depuis sa chute*. R. D. T.

(53) *Several Tracts* p. 60 & *suiv.*

voit l'air fort spirituel; il étoit *d'un tempérament sanguin, gai, & plein de vivacité* (y); sa taille étoit petite, mais bien prise, ce qui le rendoit dispos & leger. Et l'on pretend, que si ses malheurs n'avoient pas contribué à abréger ses jours, il étoit d'un temperament à vivre quatre-vingt-dix ans & plus (z). Tous les Ecrivains conviennent que c'étoit un des plus grands & des plus honnêtes hommes non seulement de son siécle, mais qu'il y ait jamais eu [P]. Son Ami Mr. Antoine Farindon Bachelier en Théologie, avoit commencé à écrire sa vie, & il étoit parfaitement propre à bien remplir cette tâche. „ Car il n'y avoit personne qui eût connu Mr. Hales aussi à fond que lui; & personne n'étoit plus capable de rendre justice au mérite de ce grand-Homme; tant à cause de ses „ propres talens, si connus; que parce qu'il avoit connu Mr. Hales par un commerce familier, cho- „ se absolument nécessaire, parce que cet Homme illustre étoit seul en état de se bien représenter „ lui-même (aa)". Mais Mr. Farindon mourut avant que d'avoir pu finir son Ouvrage (bb). Mr. Guillaume Fulman travailla aussi beaucoup à une vie de notre Auteur, & il avoit ramassé quantité de matériaux, mais faute de s'être addressé à des personnes qui eussent pu lui donner de plus amples éclaircissemens, cet Ouvrage demeura imparfait (cc). Depuis la composition de cet Article nous avons reçu une Copie du Testament de Mr. Hales (dd), qui contredit ce que nous avons rapporté ci-dessus de l'extrême misére où il fut réduit, & de la vente de *toute* sa Bibliothéque. Le Testament est daté du jour même de sa mort, le 19 May 1656, & a été verifié devant le Docteur Allestrée le 29 Mars 1666. Il y fait des Legs pour plus de cent Livres sterling; outre ce qu'il donne à Anne Dickenson son Executrice Testamentaire, il légue tous ses Livres Grecs & Latins à Mr. Jean Salter; & ses Livres Anglois à son Executrice, de qui ils sont passés entre les mains de Mr. Mansfield, qui demeuroit auprès du Docteur Snape. On croit qu'il y avoit parmi ces Livres plusieurs de ses Ecrits, mais qui ont été dispersés & se sont perdus après la mort du bon-homme. Son Testament commence en ces termes. „ *In Dei Nomine Amen* &c. Mon ame ayant été depuis longtems remise „ à la Misericorde de Dieu en Jésus-Christ mon unique Sauveur, & mon corps se destinant naturel- „ ment de lui-même à rentrer dans la poudre, d'où il a été tiré, moi *Jean Hales* d'Eton dans la Comté „ de Berks, Clerc, dispose par cet Acte de ma derniére Volonté, & Testament, des misérables dé- „ bris de mon bien de la maniére suivante &c." Il finit en ordonnant à son Exécutrice de le faire enterrer dans le Cimetiére d'Eton auprès de son petit filleul Jean Dickenson, le soir du lendemain de sa mort, de la maniére la plus simple, ne voulant point qu'*on fasse de Sermon, qu'on sonne les cloches, ni qu'on fasse de repas, ou autres cérémonies pareilles*. „ Car, dit-il, comme je n'ai rendu aucun service à „ l'Eglise pendant ma vie, je ne veux pas aussi que l'Eglise me rende le moindre honneur à ma mort". Il appelle son expulsion du Collége d'Eton, *une violence injuste & mal fondée*.

(y) Idem Col. 201.

(z) Idem ibid.

(aa) Dr. Jean Pearson in his Preface to Mr. Hales's *Golden Remains*. London 1659. in 4.

(bb) Il mourut dans le Milkstreet à Londres, au mois de Sept. 1658. Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 126.

(cc) Idem Col. 824. *Voy. aussi* Col. 126.

(dd) Communiqué par Mr. *Etienne Sleech*, Membre du College d'Eton.

„ Bucer, & qui passa de lui dans les Ecrits de Calvin & „ de Beze, dont l'autorité la fit recevoir presque dans tou- „ tes les Eglises Réformées, est une Erreur, qui détruit „ l'essence de cette sainte Action: mais, continue-t-il, il „ y en a aujourd'hui plusieurs de pratique parmi les Réfor- „ mez, qui regardent l'usage & la fin du Sacrement: car „ par une idée extravagante qu'ils s'en font, ils en abu- „ sent à différentes fins, auxquelles nous croyons que le „ premier Instituteur, s'il étoit Dieu & s'il savoit toutes cho- „ ses, n'a jamais pensé (54)". Il met au nombre de ces Abus la coutume de donner la Communion aux Malades*, cet endroit a été relevé par le Docteur Tho. Smith (55). III. La troisiéme Piéce est une *Paraphrase sur le Ch. XII. de l'Evangile selon St. Matthieu.* IV. Un *Traité sur la Puissance des Clefs & la Confession Auriculaire*, daté de son Cabinet le 8 Mars 1637. V. *Traité du Schisme & des Schismatiques; où l'on découvre en peu de mots les sources du Schisme. Jamais imprimé ci-devant sur l'Original.* L'Editeur a ajoûté ces derniers mots au Titre, pour faire voir que toutes les Editions précédentes ont été subreptices. Et il est effectivement vrai, que la premiére, imprimée sans le nom de l'Auteur en 1642 en une feuille in 4. (56), aussi-bien que les suivantes, étoient si corrompuës, qu'elles étoient inintelligibles en bien des endroits, & que la pensée de l'Auteur y étoit altérée.

[P] *Tous les Ecrivains conviennent que c'étoit un des plus grands & des plus honnêtes-hommes, non seulement de son siécle, mais qu'il y ait jamais eu.*] Mr. Wood nous dit (57) „ qu'il étoit extrêmement estimé de tous les Savans des „ Pays Etrangers & de ceux d'Angleterre, & qu'il ne man- „ quoit guéres d'en recevoir toutes les semaines des Let- „ tres, pour le consulter sur différens sujets d'érudition. „ Il travailla toujours beaucoup jusqu'à sa mort; il étoit „ grand Jeûneur, car il jeûnoit toujours depuis le Jeudi „ au soir jusqu'au Samedi. Et quoiqu'il possédât un grand „ fonds de connoissances, il étoit si modeste, qu'il écou- „ toit fort patiemment les disputes de ceux avec qui il „ se trouvoit, même des moins habiles, sans dire un „ mot qu'on ne l'en eût prié. D'ailleurs tous ceux qui „ l'ont connu, avouent que c'étoit un homme incompa- „ rable pour la droiture & la probité. Lorsqu'il étoit „ Boursier du Collége, & qu'il avoit reçu de mauvais „ Argent, il le mettoit à part, & en mettoit de bon „ de sa propre bourse à la place, pour payer les au- „ tres. Desorte qu'il a quelquefois jetté tout d'un coup „ 20 ou 30 Livres sterling dans la Riviére, qu'il avoit „ remplacées de son Argent, aimant mieux les perdre „ lui-même, que de faire le moindre tort aux autres „ personnes du Collége." Nous finirons par le bel Eloge que fait de lui le Docteur Jean Pearson, dans sa Préface des *Reliques d'Or de Mr. Hales*; il dit que „ La Nation „ Angloise, ni peut-être aucune autre, n'a jamais eu d'E- „ sprit plus vif, plus subtil & plus pénétrant; que son appli- „ cation égaloit, s'il étoit possible, sa capacité; & que par- „ là il acquit autant que personne ait jamais fait une Eru- „ dition curieuse, variée, & universelle; que joignant une „ profonde méditation à une grande lecture, il n'y avoit „ point d'Homme qui se fit des idées plus claires des „ choses, ou qui les portat plus loin au delà même de „ la mesure ordinaire. Ensorte qu'on peut dire avec rai- „ son qu'il fut un des plus extraordinaires Exemples d'un „ Esprit subtil & pénétrant, d'une Erudition vaste & sans „ bornes, & d'un Jugement exact & profond. Quoique „ cela puisse paroître, comme cela l'est effectivement, un „ grand éloge, je ne puis cependant m'empêcher de l'esti- „ mer autant par rapport à ses autres qualités, qui au- „ roient suffi pour le distinguer, n'eût-il jamais rien su. „ Il étoit d'un naturel, comme l'on parle, si honnête, si „ doux, si affable à tout le monde, si prêt à recevoir tou- „ tes sortes de personnes, de quelque condition qu'elles „ fussent, qu'il me semble qu'il seroit aussi aisé de deve- „ nir aussi savant que lui, que d'acquérir ce caractère obli- „ geant. En qualité de Chrétien, il n'y a jamais eu per- „ sonne qui connut mieux la nature de l'Evangile que lui, „ parce que personne n'a eu plus de soin de l'étudier, ni „ n'a été plus curieux de faire des recherches; ce qui joint „ aux qualités dont nous avons parlé, ne pouvoit que le „ mettre en état de réussir heureusement. Il jugeoit à la „ vérité avec liberté, mais cette liberté ne s'étendoit „ point aux personnes, il n'en faisoit usage que pour lui- „ même. Et si jamais Homme fut en droit de prononcer „ sur ces matiéres, c'étoit lui, qui les avoit méditées si „ longtems, & avec des secours si puissans, & ce qui est „ plus encore, sans qu'on pût le taxer d'avoir le moindre „ interêt temporel en vuë, dans ses déterminations. Il „ étoit non seulement de la plus sévére probité dans sa „ conduite ordinaire, d'une douceur & d'une humilité „ exemplaire, nonobstant ses grands talens, mais surtout „ il étoit un rare modéle de Charité, ayant tout donné, „ & ne s'étant réservé que ses Livres, pour continuër à „ perfectionner ses connoissances; & après en avoir pro- „ fité, il fut réduit à en vivre; en même tems le plus heu- „ reux & le plus infortuné Homme de Lettres; le plus grand „ exemple d'Erudition, & celui de l'Envie, du Mépris, „ &c. qui suivirent. . . . . Par-tout où il demeura, il fut „ sollicité vivement d'écrire, & d'instruire par ce moyen „ le Public; mais personne ne fut jamais plus obstiné „ (pardonnez moi cette expression) à le refuser. Ce fut „ la seule chose où son caractère aisé & civil fut en dé- „ faut. Ainsi le Public doit se contenter de regretter la „ perte de ses Connoissances, en le regrettant lui-même: „ & l'on ne peut néanmoins l'accuser d'avoir enfoui son „ talent, parce qu'il étoit si communicatif, que sa Cham- „ bre étoit une Eglise, & son Cabinet une Ecole."

(54) Ibid. p. 56. 57.

* Pratiquée dans l'Eglise Anglicane. R. D. T.

(55) *Account of the Greek Church* &c. p. 169. London 1680 in-8.

(56) Wood Col. 102.

(57) Col. 100.

HALL (JOSEPH). Nous ajoûterons quelques particularités à l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Grand-Homme. Il naquit le premier de Juillet 1574 dans *Bristow Park*, dans la Paroisse d'Ashby de la Zouch, dans la Comté de Leicester. Son pere étoit Officier sous Henri Comte de Huntingdon, Président des Provinces du Nord, sous lequel il avoit le Gouvernement de la Ville, où étoit le principal tribunal de la Comté. Winifride sa mere étoit de la famille de Bambridge (a). Ses Pa-

(a) *Some Specialties in the Life of Joseph Hall, Bishop of Norwich, Written with his own hand.* Prefixed to this *Remaining Works*, p. 2. Lond. 1660, in-8.

Parens le destinérent dès son enfance au Ministére: & il fit ses premiéres Etudes dans l'Ecole publique d'Ashby de la Zouch (*b*); à l'âge de quinze ans on l'envoya au Collége d'Emanuel à Cambridge (*c*), où il prit le Degré de Bachelier-ès-Arts en 1592 (*d*); trois ans après, comme selon les Statuts de son College il ne peut y avoir plus d'un Membre d'une même Province, ce qui lui ôtoit toute espérance d'y obtenir une place, il résolut de passer dans l'Ile de Guernesey, mais il en fut dissuadé par le Comte de Huntingdon, qui engagea Mr. Gilby, Précepteur de Hall, qui étoit de la même Province que lui, de résigner sa place de Membre, & de donner lieu à une nouvelle Election; & Hall fut élu d'une voix unanime en sa place; il se distingua avantageusement dans les Disputes publiques, & pendant deux années il remplit avec beaucoup d'applaudissement dans les Ecoles publiques, les fonctions de Lecteur ou de Professeur en Eloquence (*e*). Il se fit recevoir Maitre-ès-Arts en 1596; & résigna ensuite la place de Lecteur en Eloquence au Docteur Dod; il prit les Ordres, & précha souvent, quand l'occasion s'en présentoit, à la Ville, à la Campagne, & en présence de l'Université. Vers ce tems-là le Docteur Chaderton, Principal de son Collége, le recommanda au premier Juge Popham, pour la place de Régent de l'Ecole publique de Tiverton dans la Comté de Devon, fondée nouvellement par Mr. Blundel; mais à son retour de chez le premier Juge, il reçut une Lettre de Myladi Drury de Suffolk, qui lui offroit la Cure (*the Rectory*) de Halsted, près de St. Edmonds-Bury dans la Comté de Suffolk; il accepta ce Bénéfice, & deux ans après il épousa la fille de Mr. George Winniff de Bretenham (*f*). En 1603 il prit le degré de Bachelier en Théologie (*g*). Deux ans après, en 1605, il accompagna le Chevalier Edmond Bacon aux Eaux de Spa, & il fit un tour dans les Pays-bas. Environ un an & demi après, comme le revenu de sa Cure étoit très-modique, & que le Chevalier Robert Drury, qui en étoit le Patron, refusoit de restituer dix Livres sterling par an, qui avoient été retranchées à son prédécesseur, Mr. Hall prit le parti d'aller à Londres, où il se fit connoître de plusieurs personnes de qualité, & par le crédit du Comte d'Essex il fut invité à prêcher devant le Prince Henri à Richmond, qui ayant extrêmement goûté son Sermon le retint à son service (*h*). En 1612 il se fit recevoir Docteur en Théologie, & la même année (*i*) Mylord Denny, depuis Comte de Norwich, le nomma au Bénéfice de Waltham dans la Comté d'Essex. Dans la seconde année qu'il fut au service * du Prince, étant venu lui demander sa démission, Son Altesse lui ordonna de rester; enfin son congé lui ayant été accordé, le Prince lui fit offrir par le Chevalier Thomas Chaloner, son Gouverneur, de résider toujours à la Cour, avec promesse d'un bon Bénéfice avec le tems. Mais il refusa cette offre, & demeura à Waltham vingt-deux ans, où il précha pendant longtems, trois fois par Semaine, comme il avoit fait à Halsted. Il fut fait ensuite Prébendier de Wolwerhampton; & il contribua beaucoup à faire recouvrer à cette Eglise des Droits & des Revenus considérables (*k*). Au mois de Juillet 1616 il accompagna le Vicomte Doncaster, qui alloit en qualité d'Ambassadeur en France; & pendant son absence il fut nommé Doyen de Worcester (*l*) le 9 Décembre 1616 (*m*). A son retour le Roi le choisit pour être un des Théologiens qui devoient le suivre en Ecosse (*n*). En 1618 il fut Député au Synode de Dordrecht avec d'autres Théologiens, & on le choisit pour prêcher en Latin devant cette Assemblée; mais sa santé l'ayant obligé de quitter la Hollande, avant la fin du Synode, il en reçut des marques de la plus haute estime, & les Etats même lui firent présent d'une Médaille d'or. Quelque tems après son retour en Angleterre on lui offrit l'Evêché de Glocester, qu'il refusa; mais il accepta ensuite celui d'Exeter (*o*) [*A*], & il fut sacré le 23 Décembre 1627 (*p*). Il fut transféré à celui de Norwich le 15 Novembre 1641 (*q*). A l'ouverture du long Parlement, il écrivit avec beaucoup de force en faveur de l'Episcopat [*B*], & il eut beaucoup à souffrir de la part des Parlementaires [*C*]. Il mourut à Higham dans la Comté de Norfolk le 8 Septembre 1656. Ses Ouvrages sont en grand nom-

(*b*) Ibid. p. 4.
(*c*) Ibid. p. 7.
(*d*) Tiré des Régitres de l'Université de Cambridge.
(*e*) *Some Specialities*, p. 7-11.
(*f*) Ibid. p. 7-15.
(*g*) Tiré des Régitres de l'Université.
(*h*) *Some Specialities*, p. 15-14.
(*i*) Newcourt *Repertorium Eccl. Parochiale Londinense*. Vol. II. p. 630.
* Il étoit de service tous les mois.
(*k*) *Some Specialities* p. 26-31.
(*l*) Ibid. p. 31.
(*m*) Willis *Survey of the Cathedrals of York &c.* p. 659.
(*n*) *Some Specialities* p. 33-34.
(*o*) Ibid. p. 35-41.
(*p*) Le Neve *Fasti Eccl. Anglic.* p. 64.
(*q*) Idem ibid. p. 213.

[*A*] *Il accepta ensuite celui d'Exeter.*] Il nous apprend lui-même (1), que si les Lettres du Duc de Buckingham, qui étoit alors en France, étoient arrivées quelques heures plutôt, il auroit manqué cet Evêché. Il tenoit la Cure de St. Breok dans ce même Diocése, en Commende. Il observe que lorsqu'il entra dans l'Episcopat, plusieurs personnes étoient prévenuës contre lui, & le soupçonnoient; car, dit-il (2), *quelques-uns de ceux qui tenoient le premier rang dans l'Eglise, me soupçonnoient fortement de favoriser trop le Puritanisme. Je fus bientôt instruit, qui étoient les Espions qu'on m'avoit detachés. On observoit curieusement, & on épluchoit toutes mes actions. Mais cela ne m'empêcha pas de me proposer de faire tout ce qui pourroit contribuer à remplir ma nouvelle & importante Charge avec tranquillité & succès. Je trouvai dans mon Diocése quelques Esprits factieux qui travailloient à brouiller, j'employai les voyes les plus douces & les plus honnêtes pour les mettre en régle, & j'eus le bonheur d'y réussir si bien, que de tout ce nombreux Clergé, il n'y en eut que deux, que je ne pus rappeller à leur devoir, qui persistérent dans leur rebellion, & qui se retirérent pour éviter les Censures; desorte que dans tout ce grand Diocése je n'avois pas un seul Ministre, directement opposé à l'ancien Ordre; car je ne me suis jamais rendu coupable en voulant soumettre les gens à de nouvelles Loix.* „ Nous vi-
„ vions ainsi en bonne intelligence, lorsque quelques Ec-
„ clésiastiques de marque, convaincus de leur propre né-
„ gligence, & de leur mauvaise conduite, nous enviérent
„ notre bonheur; comme ils me voyoient toujours prêt à
„ encourager ceux que je voyois attentifs & laborieux
„ dans l'accomplissement de leurs devoirs, & très disposé
„ à permettre, en divers endroits de mon Diocése, des
„ exercices tranquilles, où l'on n'avançoit rien que d'Or-
„ thodoxe, mes envieux m'attaquérent non seulement
„ d'une maniére indirecte en Chaire, mais ouvertement à
„ la Cour, se plaignant que j'avois trop d'indulgence pour
„ des gens mal-intentionnés, & que j'accordois dans mon
„ Diocése trop de liberté à ceux qui faisoient des assem-
„ blées. Les choses allérent si loin, qu'à trois différen-
„ tes reprises je fus réduit à me justifier à genoux en pré-
„ sence du Roi des graves accusations qu'on m'intentoit.
„ Je serois trop long, si je voulois rapporter toutes les
„ Disputes que j'eus sur ce sujet avec quelques-uns des
„ premiers Seigneurs: je me contenterai de dire, que je
„ fus si touché de me voir en bute aux traits de la Calom-
„ nie, que je déclarai ouvertement à l'Archevêque de
„ Cantorbery, que plutôt que d'en être perpétuellement
„ exposé aux coups de langue de ceux qui lui faisoient
„ des rapports, j'aimois mieux résigner mon Evêché. Que
„ je savois que ma conduite étoit irreprochable, & qu'ain-
„ si je ne voulois pas être sans cesse la victime d'injustes
„ soupçons. Il n'est pas besoin que je parle des avertis-
„ semens que me donnérent quelques Freres sages &
„ prudens, & des Lettres de reproche que je reçus de
„ mes Supérieurs. Ce que je sai bien, c'est que j'avois la
„ joye & la consolation de voir mon Clergé uni générale-
„ ment avec moi, & d'être sûr de son affection. Il n'y
„ eut du changement que la derniére année que j'occupai
„ ce Siége, lorsqu'on eut établi le Serment pour les Sy-
„ nodes, auquel je n'obligeai cependant aucun des Mi-
„ nistres de mon Diocése; mais à l'instigation de quel-
„ ques Coureurs de la Province voisine, quelques-uns de
„ mes Ecclésiastiques entrérent malhonnêtement en con-
„ testation avec moi sur l'élection des Députés à l'Assem-
„ blée du Clergé: sans me rien dire de ce qu'ils souhait-
„ toient, ni de leurs vuës, que l'événement nous fait con-
„ noître à présent, ils travaillérent secrettement à en faire
„ nommer d'autres que ceux que j'avois proposés, selon la
„ coutume. Je ne nie pas qu'ils n'eussent une entiére li-
„ berté de suffrages; mais j'avois sujet de trouver mau-
„ vais qu'ils travaillassent sous main contre moi, & je
„ témoignai que s'ils m'avoient d'avance fait connoître
„ ce qu'ils souhaitoient, j'y aurois concouru avec eux
„ de bon cœur. Quand on en vint à l'élection, ceux que
„ j'avois proposé l'emportérent. Le Parlement commen-
„ ça, après y avoir eu bien de la peine, lorsque je m'en
„ retournai pour passer à un autre Siége, quelques cen-
„ taines de personnes vinrent au devant de moi, & me reçu-
„ rent avec des marques de joye: voilà comment je quittai
„ ce Diocése qui me fut si cher."

[*B*] *A l'Ouverture du long Parlement il écrivit avec beaucoup de force en faveur de l'Episcopat.*] Il publia un Ouvrage intitulé: *Démonstration que l'Episcopat est de Droit Divin.* Londres 1640. *Humble Remontrance au Parlement.* Et *Défense de cette Remontrance contre* Smectymnuus.

[*C*] *Il eut beaucoup à souffrir de la part des Parlementaires.*] Il a donné un détail de ses Souffrances dans un Ouvrage, intitulé, *Hard-Measure*, daté du 29 May 1647.

(1) *Some Specialities*, p. 41.
(2) Ibid.

[*D*] ☞ L'Au-

nombre. [L'Auteur Anglois a fait une Critique mal fondée [*D*].] Mais en même tems il a fort bien relevé une légere faute de Mr. Bayle [*E*]. Add.]

[*D*] ☞ *L'Auteur Anglois a fait une Critique mal fondée.*] Dans l'Anglois il a ajouté à la fin de la Remarq. [*C*]. de l'Article de Hall, de Mr. Bayle: „Nous ne pouvons dire, „ si c'est Mr. Bayle qui est ici en faute, ou si c'est Jaque„mot. Mais ils paroissent avoir pris le mot *Di Revolté* „ pour le Nom propre de quelqu'Italien. Au lieu que le „ Discours du Docteur Hall s'addressa à W. D. *Revolté* &c. „ par où il entend sans doute un Homme qui avoit aban„donné la Religion Protestante." Tout cela est fondé sur une faute d'impression. Mr. Bayle & Jaquemot n'ont point pris le change; car dans la Traduction de Jaquemot de la, *Serieuse Dissuasion d'adhérer à la Papauté*, on lit à la tête: *A. W. D. Revolté &c.* & dans Mr. Bayle, du moins dans l'Edition de 1730, dont je me sers, tout de même. Rem. du Trad.

[*E*] ☞ *En même tems il a fort bien relevé une légère faute de Mr. Bayle.*] Mr. Bayle dit dans sa Remarque [*H*], que Mylord Denny, Baron de Waltham, étoit pere de Mylord Hay. Sur quoi l'Auteur Anglois a fait cette Remarque. *Jaquemot & Mr. Bayle après lui se sont trompés ici, & leur méprise vient sans doute, de ce que le Docteur Hall dit dans son Epître dedicatoire à Mylord Denny*, Mylord Hay votre très-illustre Fils, *mais le nom de Fils, signifie seulement Gendre, & Mylord Hay étoit effectivement Gendre de Mylord Denny. Voyez l'Epître dédicatoire des* Caractéres des Vertus & des Vices, *du Docteur Hall*. Il n'y a qu'une chose à dire, c'est que dans cette Remarque on taxe gratuitement Jaquemot de s'être trompé; pour Mr. Bayle cela est évident; mais je n'ai rien trouvé dans Jaquemot qui prouve qu'il ait ignoré que *Fils* signifioit là *Gendre*. Rem. du Trad.

☞ HALLAGE fameux Docteur Mahométan au commencement du X. Siécle, a passé parmi quelques-uns pour Chrétien [*A*], mais étoit un vrai Mystique [*B*]; il y a même de l'apparence que c'étoit un Imposteur, du moins s'il y a quelque fondement aux prétenduës merveilles qu'on raconte de lui; qu'il faisoit paroître aux yeux des hommes des fruits d'hyver en Eté, & des fruits d'Eté en Hyver; qu'en étendant ses mains en l'air il en faisoit tomber des Drachmes d'argent, dont l'Inscription étoit, *dis qu'il n'y a qu'un seul Dieu*; on ajoûte, qu'il disoit aux gens ce qui se passoit de plus secret dans leurs maisons, & devinoit tout ce qu'ils avoient dans la pensée (*a*). On s'apperçoit bien que tout le merveilleux de cela annonce un Imposteur adroit; il faudroit savoir exactement toutes les circonstances, pour déterminer de quelle nature étoient les tours d'adresse que faisoit Hallage. Quoi qu'il en soit il se fit un grand nombre de Sectateurs. Il jeûnoit souvent pendant plusieurs jours, & lorsqu'il rompoit son jeûne ce n'étoit qu'avec trois bouchées de pain, & un peu d'eau. Etant venu du Khorassan dans l'Iraque Babylonnienne, il passa delà à la Mecque, & vint à son retour s'établir à Bagdet, où son nom faisant grand bruit, le Visir Ahmed demanda au Calife Moctader, en l'année de l'Hégire 309, de le garder chez lui. Le Visir après avoir observé pendant quelque tems Hallage, résolut de le faire périr. Il assembla un grand nombre de Docteurs de la Loi pour lui faire son procès sur ce qu'il avoit écrit dans un de ses Livres touchant le Pélérinage de la Mecque [*C*]. Hallage fut condam-

(*a*) D'Herbelot *Bibl. Oriental* p. 413.

[*A*] *A passé parmi quelques-uns pour Chrétien.*] Mr. d'Herbelot observe (1), que ce qu'Hallage a dit dans quelques vers rapportés dans l'Histoire d'Abugiafar Tabari, feroit assez croire qu'il reconnoissoit l'Incarnation du Verbe Eternel; voici une traduction de ces vers (2). *Mon Esprit est tellement confondu avec le vôtre, qu'il semble que ce soit le vin & l'eau mêlés ensemble qui ne font que la même boisson. Quoi que j'entreprenne & en quelque état que je me trouve, je ne trouve que vous & moi. Loué soit à jamais celui qui nous a manifesté son Humanité en nous cachant sa Divinité, qui pénétre toutes choses; jusques-là qu'il a voulu paroître parmi nous, beuvant & mangeant comme les autres hommes. C'est ce qui fait que sa créature le regarde, mais obliquement, comme fait la prunelle d'un œil, celle de l'autre.* Mr. d'Herbelot ajoûte, que les vers que Hallage prononça en allant au supplice, sont encore plus clairs, pour exprimer les sentimens d'un Martyr de Jésus-Christ. *Celui qui me convie à son banquet ne me fait point de tort, en me faisant boire le calice qu'il a bû lui même. Il me traite comme celui qui convie traite son Convive.* On ne peut disconvenir qu'il n'y ait en tout cela quelques expressions, qui semblent sentir le Christianisme. Mais comment d'un autre côté regarder comme Chrétien, un Homme qui lorsqu'il fut condamné à la mort, dit à ses Juges Mahométans „ Mon „ sang ne devroit pas être répandu par vos mains; car ma „ *Foi* est celle *des vrais Musulmans*, & ma Secte est Or„thodoxe, puisque je suis la Tradition de nos Peres. Il „ y a plusieurs de mes Livres, qui attestent cette Vérité, „ & Dieu vengera ma mort." Ce n'est pas là le langage d'un Disciple de l'Evangile. On pourroit peut-être soupçonner que Hallage, dans le dessein de se faire Chef de Secte, se proposa de gagner les Chrétiens, en paroissant se rapprocher d'eux sur l'Article de la Personne de Jésus-Christ, & qu'il entoit le Christianisme sur la Religion de Mahomet. Quoiqu'il en soit c'est une Conjecture, dont j'abandonne le Jugement au Lecteur.

(1) *Bibl. Orient.* p. 414.

(2) Idem ibidem.

[*B*] *Etoit un vrai Mystique.*] C'est ce dont on ne peut douter, quand on examine ce que rapporte le Scheik Aladdoulat, cité par Mr. d'Herbelot (3). Ce Scheik raconte qu'étant allé visiter Houssain fils de Mansor, surnommé Hallage, il le trouva ravi en extase, ce qu'ayant vu, il lui vint dans l'esprit cette pensée; pourquoi Pharaon, pour avoir dit *je suis votre Dieu* (4), est-il condamné aux flammes éternelles, & que Houssain, qui dit, *je suis Dieu*, est-il élevé au plus haut degré de la contemplation, & jouït-il en ce monde des délices du Paradis? Dans le tems que je faisois cette réflexion, dit le Scheik, une voix se fit entendre en ces termes: Pharaon disant ces paroles, ne regardoit que lui-même & m'avoit entiérement oublié; & Houssain en les proférant ne pense qu'à moi, & s'est oublié lui-même. Pharaon blasphémoit, & m'abandonnoit, Houssain s'unit à moi, & m'adore. Ce *Je suis*, étoit dans la personne de Pharaon une malédiction pour lui: ce *je suis*, dans celle de Houssain est un effet de ma miséricorde. Enfin ce Tyran étoit l'ennemi déclaré de la souveraine Vérité, & celui-ci en est un Amant passionné & transporté. Une autre preuve que Hallage étoit un vrai Mystique, c'est la maniére dont il s'exprime dans les Vers que nous avons rapportés ci-dessus: *Mon esprit est tellement confondu avec le vôtre, qu'il semble que ce soit l'eau & le vin mêlez ensemble, qui ne font que la même boisson. Quoi que j'entreprenne & en quelque état que je me trouve, je ne trouve que vous & moi.* N'est-ce pas-là à très-peu de chose près la *Transformation*, la *Déification* des Mystiques Modernes? Voici un passage de Rusbrok, le Thomas de l'Ecole Mystique (5); il dit que l'*Ame contemplative cesse d'être dans l'existence qu'elle a eué auparavant qu'elle est changée, transformée, ou abimée, dans l'Etre Divin. Elle est tellement perduë dans cet abîme qu'aucune créature ne la peut retrouver. Elle ne connoit pas elle même sa distinction d'avec Dieu.* L'Auteur qui m'a fourni ce passage en cite un grand nombre d'autres, je me contenterai d'en rapporter un du Cardinal Bona, qui me paroît venir à mon sujet (6): „ ô feu incréé, *dit-il*, quand est-ce que vous „ m'embraserez de la flamme de votre amour, afin que je „ sois tout à vous, par la destruction de toute propriété „ en moi? Seigneur, je ne veux pas vous suivre par la „ voye des consolations & des goûts, mais par celle du „ pur amour. Je ne veux que vous, & rien hors de vous „ pour moi. . . . Si je parle de quelque chose qui m'ap„partienne, si je nomme moi-même, je ne conçois que „ vous seul, parce que vous seul êtes à moi, & que toute „ mon essence est en vous." Il seroit inutile que je m'arrêtasse à faire sentir la conformité qu'il y a entre le langage de Hallage, & celui de nos Mystiques Chrétiens. On voit par là qu'un même travers d'esprit régne à cet égard dans toutes les Religions; dès que les Hommes se livrent à une imagination échauffée, ils tombent naturellement dans les visions les plus extravagantes; & plus ils parlent inintelligiblement & d'un stile hyperbolique, plus ils croyent approcher de la perfection: cette espéce d'enthousiasme est d'ailleurs d'un grand usage à ceux qui veulent s'ériger en Chefs de Secte, n'y ayant rien de plus propre à surprendre les simples, & à leur en imposer; & l'on a vu plusieurs de ces Mystiques tendre là, comme tous ceux qui savent l'Histoire ne peuvent l'ignorer.

(3) P. 145. Art. Feradun.

(4) C'est ce qui est attribué à Pharao dans l'Alcoran, *Voy.* d'Herbelot *ibid.*

(5) *Traité Histor. de la Theol. Myst.* P. I. Art. 1. p. 16. 2de Edit. 1700.

(6) Idem p. 56.

[*C*] *Il assembla un grand nombre de Docteurs de la Loi pour lui faire son procès sur ce qu'il avoit écrit dans un de ses Livres touchant le Pélérinage de la Mecque.*] C'est une chose connuë, que les Mahometans sont obligés par leur Loi de faire une fois en leur vie le Pélérinage de la Mecque; ce n'est même qu'une ancienne dévotion, qui se pratiquoit avant Mahomet (7). „ Il est certain, *dit un* „ *célébre Voyageur moderne* (8), que ce lieu (*Le Kaaba* de „ la Mecque) a été révéré & visité comme un Temple sa„cré, par tous les Peuples de cette presqu'Ile Arabi„que, de tems immémorial, c'est-à-dire avant Maham„med, de même qu'après lui. Ils y venoient de toutes „ les parts de l'Arabie y faire leurs dévotions: *la plus gran*„*de Idolâtrie* de l'Orient *s'y exerçoit*: le *Kaaba* étoit plein „ d'Idoles du *Soleil*, de la *Lune*, & des autres *Planetes*, „ que les Arabes adoroient. Les *Pierres* mêmes de l'E„difice étoient des Objets d'Idolâtrie; chaque Tribu des „ Arabes en avoit tiré une, qu'ils portoient par-tout où „ ils s'étendoient, & qu'ils élevoient-là en un lieu émi„nent, se tournant vers elle en faisant leurs Priéres, ou „ la mettant à l'endroit éminent d'un Tabernacle, qu'ils „ dressoient sur la figure du *Kaaba*. Il y a beaucoup d'ap-

(7) *Vide.* Pocock *Specim. Hist. Arab.* p. 105 & seqq. & Reland *de Relig. Mahammed.* L. I. cap. 12. p. 121. 122.

(8) Chardin *Voy. en Persf.* Tom. VII. 170. 177. Amst. 1711. in-4.



„ pa-

damné par l'Assemblée. Alors le Visir envoya les Docteurs au Calife, qui donna la permission de le faire mourir; l'infortuné Hallage perdit donc la vie, & d'une maniére très-cruelle; il reçut mille coups d'écourgées, on lui coupa ensuite les mains & les pieds, & enfin la tête; son corps fut brûlé, & sa tête exposée dans le Marché de Bagdet (*b*).

(*b*) Idem p. 423. 424.

„ parence que Mahammed, voyant le zéle ardent & universel qu'on avoit pour ce Temple, & la Tradition de son Origine (9), qui étoit si généralement reçuë, crut qu'il ne la pourroit jamais extirper, sur quoi il consacra ce lieu en le repurgeant de l'Idolâtrie, & en changeant les Rites du Pélérinage, de même que le but & l'objet; il confirma la Tradition reçuë, que le *Kaaba* étoit l'Oratoire d'Abraham, fondé par la direction expresse de Dieu. Il confirma le Pélérinage & la Procession autour de la Chapelle, & il enchérit même sur tout ce qu'on en croyoit déja, en disant que Dieu n'exauce les Priéres de personne en aucun endroit de l'Univers, que faites le visage tourné vers cet Oratoire." Qu'il me soit permis de m'écarter un moment, pour relever à cette occasion un Ecrivain, qui de notre tems a entrepris de faire en quelque façon l'éloge des impostures de Mahomet. Mr. Chardin nous apprend, qu'avant Mahomet c'étoit à la Mecque que *s'exerçoit la plus grande Idolâtrie de l'Orient.* Voilà qui est bien opposé à ce que dit Mr. le Comte de *Boulainvilliers* (10), dont je ferai remarquer en même tems une contradiction grossiére sur ce sujet: „ Je reviens volontiers, dit-il, à la louange de la Solitude des *Arabes*, laquelle, ne leur permettant pas de connoître tous les déréglemens de l'imagination des autres Peuples, *les a exemptés de prendre part & à leurs crimes, & au plus grand nombre de leurs superstitions.*" Mais plus bas le même Ecrivain voulant rendre raison des Erreurs où ses chers Arabes sont tombés, dit (11): „ Les Arabes plus tranquilles dans leurs Déserts (que ne l'étoient les Hébreux) *goûtérent trop le mélange d'un Culte matériel & objectif*, avec une Religion purement intellectuelle." Voilà cette Solitude, objet des louanges de Mr. le Comte de Boulainvilliers, qui d'un côté garantit les Arabes de la Superstition, & qui de l'autre leur fait gouter un *Culte matériel & Objectif*; si ce n'est pas là avancer le pour & le contre, j'ignore à quoi l'on donnera ce nom. Revenons au Pélérinage de la Mecque. Les Mahométans sont partagés sur sa nécessité absoluë: „ Les *Turcs* & les petits *Tartares*, & tous ceux qui tiennent les mêmes opinions, *dit Mr. Chardin* (12) disent que ce Précepte oblige tous ceux qui peuvent se soutenir avec un bâton, & qui ont seulement une écuelle de bois vaillant penduë à la ceinture; on va même parmi les *Chafay*, une des quatre grandes Sectes du Musulmanisme, jusqu'à enseigner que chacun est obligé de faire le Pélérinage, n'eût-il pas un sou vaillant. Les Persans au contraire disent, qu'il ne faut pas prendre le précepte à la lettre, mais avec modification, & que les *Imams*, qui sont les premiers Successeurs de Mahammed, ont déclaré que l'obligation du Pélérinage n'est que pour ceux qui sont en parfaite santé, qui ont assez de bien pour payer leurs dettes, pour assurer la dot de leurs femmes, pour donner à leurs familles la subsistance d'une année, pour laisser de quoi se remettre en métier ou en négoce au retour, & pour emporter après tout cela cinq-cens écus en deniers comptans pour les frais du voyage; & que si l'on n'a pas ces moyens là, on n'est point obligé au Pélérinage; & que si on les a, & qu'on n'ait pas la santé requise, il faut faire le Pélérinage par Procuration." Hallage paroît avoir été dans des sentimens pareils: il avoit avancé, que celui qui ne pouvoit pas faire le Pélérinage ordonné par la Loi, devoit séparer un lieu dans sa maison, le tenir fort propre, & n'y donner l'entrée à personne, afin qu'il y pût pratiquer toutes les Cérémonies, & faire toutes les Priéres, qu'on a coutume de faire à la Mecque, & qu'après qu'il se seroit acquitté de ce devoir, il falloit, qu'il assemblât trente Orphelins, ausquels il donneroit à manger dans ce même lieu séparé de sa Maison, les habilleroit, & leur feroit une aumône de sept drachmes d'argent par tête, & qu'en accomplissant toutes ces choses, il acquerroit autant de mérite, que s'il avoit fait le Pélérinage de la Mecque (13). Hallage prétendoit avoir puisé cette doctrine dans un Livre composé par un Docteur irréprochable; mais le Cadi soutint qu'il accusoit faux, qu'ayant entendu faire la lecture de ce Livre à la Mecque, il n'y avoit remarqué rien de semblable; ensorte que le malheureux Hallage fut condamné à mort comme Hérétique. On voit par cet exemple que le faux zéle inspire l'esprit persécuteur dans toutes les Religions, & que c'est une maladie de tous les tems: tous les hommes, pris chacun à part, veulent jouïr du privilége de penser librement, mais il est fort ordinaire qu'ils le contestent aux autres; chacun prétend être le dépositaire de la Vérité, & que ceux qui pensent autrement que lui s'en écartent; il n'en faut pas davantage à des Esprits fiers & superstitieux pour les faire renoncer à tout sentiment d'humanité, ils s'imaginent rendre service à Dieu en répandant le sang de leurs prochains, tandis que c'est plutôt à leur orgueil & à leur prévention qu'ils immolent cruëllement ces victimes: la Vérité n'a pas besoin de tels appuis, & ce ne sera jamais en faisant mourir un homme qu'on lui persuadera qu'il est dans l'erreur.

(9) Les uns en faisoient Adam le Fondateur, mais d'autres en attribuent la construction à Abraham, aidé de son Fils Ismaël.

(10) *Vie de Mahomed*, p. 118 Londres 1730.

(11) Ibid. p. 140.

(12) *Ubi supra* p. 384. 385.

(13) D'Herbelot *Bibl. Oriental.* p. 433.

HAMDEN ou HAMPDEN (Jean) étoit d'une ancienne famille de Hamden dans la Comté de Buckingham, & fils de Jean Hamden, Ecuyer, & d'Elisabeth sœur d'Olivier Cromwell de Hinchinbroke dans la Comté de Huntingdon, Chevalier de l'Ordre du Bain. Notre Hamden nâquit à Londres (*a*) en l'année 1594 [*A*]; il entra dans le Collége de la Madelaine à Oxford, en 1609; mais ayant quitté l'Université, sans y prendre aucun degré, il se mit dans les *Inns* de Cour, où il fit de grands progrès dans l'Etude du Droit (*b*). Il se retira ensuite sur ses Terres dans la Comté de Buckingham, & il fut Député au Parlement qui s'ouvrit à Westminster le 5 Février 1621, & à tous les autres Parlemens qui s'assemblérent sous le régne de Charles I. Le Comte de Clarendon observe (*c*); „ que lorsqu'il entra dans le monde, il s'abandonna à toutes sortes de licences, dans les divertissemens, dans les exercices, & dans les Compagnies les plus joyeuses. Mais que dans la suite il se borna à des Sociétés plus reservées & plus sérieuses; en conservant néanmoins toujours sa vivacité, & sa bonne humeur, & par dessus une extrême civilité pour tout le monde. Quoique ceux qui conversoient le plus familiérement avec lui, trouvassent qu'il desapprouvoit de plus en plus le Gouvernement établi dans l'Eglise, il est vrai que d'autres ne rapportoient cette aversion qu'à quelques Ecclésiastiques en particulier, & à certains usages qu'ils introduisoient, capables selon lui de troubler le repos public". En 1636 il se fit connoître de tout le monde, par son refus de payer la Taxe pour les Vaisseaux (*Ship-monny*) qu'il regardoit comme contraire aux Loix. On le poursuivit par devant la Cour de l'Echiquier, où il plaida; & l'Avocat ayant arrêté l'affaire, la question de Droit fut agitée pour le Roi par son Avocat, & pour Mr. Hamden par le sien; ensuite les Juges examinérent la question particuliérement à la Cour du Banc du Roi, & tous, à l'exception de Hutton & de Croke, prononcérent en faveur du Prince (*d*). Il se comporta, dans cette affaire d'éclat, avec tant de prudence & de modestie, que ceux qui l'examinoient de près, pour en tirer quelque avantage contre lui, & pour tâcher de rallentir son ardeur dans la poursuite de sa cause, furent obligés de lui rendre les bons témoignages qui lui étoient dûs (*e*). A l'ouverture du long Parlement, où il fut encore député par la Comté de Buckingham, pour être Membre de la Chambre des Communes „ Les yeux de tous se tournérent sur lui, dit le Comte de Clarendon (*f*), comme sur celui qui devoit être le Pere de la Patrie, & le Pilote qui devoit conduire le Vaisseau au travers des tempêtes & des écueils dont il étoit menacé. Et je suis persuadé que son pouvoir & son crédit pour faire du bien ou du mal, étoit plus grand que d'aucun homme qui fût dans le Royaume, & qu'aucun homme de son rang eût jamais eu: car la réputation de sa probité étoit si généralement établie, & le Bien Public paroissoit tellement guider tous ses mouvemens, qu'il n'y avoit ni corruption, ni intérêt particulier capables de l'en détourner". Au commencement des Séances de ce Parlement, il fut un des Commissaires nommés pour dresser les accusations contre le Comte de Strafford, & pour avoir soin de produire les preuves, quand on feroit son procès (*g*). Mais avant qu'il fût entamé, on débita qu'on avoit proposé de rétablir le Comte dans toutes ses Dignités, à condition que le Roi feroit Mr.

(*a*) *Lib. Matric. Univ. Oxon.* P p. 104.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 30.

(*c*) *Hist. des Guerr. Civil. d'Anglet.* T. III. p. 450.

(*d*) "*Memorials of the English Affairs. By Bulstrode Whitelocke* p. 25. Lond. 1732 in-fol.

(*e*) Clarendon *ubi supra.* p. 450. 451.

(*f*) Ibid. p. 451.

(*g*) Whitelocke *ubi supra.* p. 39.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 30.

[*A*] *Nâquit à Londres en l'année* 1594.] Mr. Wood dit (1) qu'il avoit quinze ans, lorsqu'il entra dans le Collége de la Madelaine à Oxford, en 1609.

[*B*] On

Mr. Hamden Gouverneur du Prince, & éléveroit aux plus considérables Emplois quelques autres des principaux du Parti opposé à la Cour [*B*]. Le 3 Janvier 164½ le Roi ordonna de préparer des Chefs d'accusation de Haute-Trahison & autres contre Mylord Kimbolton, Mr. Hambden & quatre autres Membres de la Chambre des Communes, & il se rendit lui-même dans la Chambre pour les faire arrêter, mais ils s'étoient retirés; & Mr. Hamden fit ensuite un Discours pour se justifier de l'accusation intentée contre lui [*C*]. Depuis ce tems-là, dit le Comte de Clarendon (*i*) „ il devint tout autre. Il fut beaucoup plus fier & plus violent dans sa conduite, qu'il n'étoit auparavant; & sans doute, que quand il eut une fois tiré son épée, il jetta le fourreau: car il s'opposa de toutes ses forces aux ouvertures de paix que le Roi fit à Nottingham, & avec la même passion à tous les expédiens qui auroient pu produire un accommodement à Oxford. On se reposoit principale-

„ ment

(*i*) *Uti supra p. 491.*

[*B*] *On avoit proposé de rétablir le Comte dans toutes ses Dignités, à condition que le Roi feroit Mr. Hamden Gouverneur du Prince, & éléveroit aux plus considérables Emplois quelques autres des principaux du Parti opposé à la Cour.*] Nous rapporterons les propres termes de Whitelocke sur ce sujet (2). *On proposa (ce dont il fut beaucoup parlé) pour prévenir tout ce trouble* (par rapport au procès du Comte de Strafford) *& pour rétablir le Comte dans toutes ses Dignités, que le Roi donneroit des Charges à la Cour à quelques-uns des Chefs, par où les Ennemis de* Strafford *deviendroient ses Amis, & le Roi seroit satisfait. C'étoit * * * qui devoit être fait Grand-Trésorier, Mylord* Say *Grand-Maître de la Garderobe,* Mr. Pym *Chancelier de l'Echiquier,* Mr. Hollis *Sécrétaire d'Etat, &* Mr. Hamden *Gouverneur du Prince; d'autres devoient avoir d'autres Emplois: l'Evêque de Londres devoit se démettre de la charge de Trésorier, Mylord* Cottington *de celle de Grand-Maître de la Garderobe, & les autres auroient été aisément ôtées à ceux qui en jouissoient. Mais soit que le Roi eût changé de sentiment, ou qu'on fit jouër d'autres machines, ce qui est incertain, ce projet n'eut point lieu; & ces Messieurs qui se virent joués, n'en furent que plus animés contre le Comte, & se joignirent aux* Commissaires *Ecossois, qui étoient ses Ennemis implacables.*

(2) *Memorials of the English Affairs p. 41.*

[*C*] *Mr. Hamden fit ensuite un Discours pour se justifier de l'accusation intentée contre lui.*] On imprima à Londres en 1641 en une feuille in-4, sous le nom de Mr. Hamden, le Discours suivant:

„ Monsieur l'Orateur:

„ C'est avec raison que le Sage dit que *tout arrive pareillement à tous, un même accident au juste & au méchant.* Il n'y a état ni condition de prospérité & d'adversité, que tous les hommes ne partagent. On ne peut connoître par l'extérieur & par les apparences, si un homme est un bon sujet, tant envers Dieu, qu'envers son Souverain, & sa Patrie, à moins qu'on ne l'éprouve à la pierre de touche de la fidélité. Permettez-moi, je vous prie, de mettre en parallèle la conduite des bons & des mauvais, pour que nous puissions discerner en quelque façon la vérité d'avec la fausseté; je les mettrai en parallèle 1. En ce qui regarde la Religion envers Dieu. 2. La fidélité & la soumission duë à leur Souverain; & leur zéle pour la sureté de leur Patrie.

„ I. Pour ce qui est de la Religion; le meilleur moyen de distinguer la véritable d'avec la fausse, c'est de consulter les Livres Sacrés de l'Ancien & du Nouveau Testament, qui sont purs, inspirés par l'Esprit de Dieu, écrits par les Saints Hommes, dont la vie & les mœurs ont été sans reproche; c'est par cette Parole, que nous pouvons connoître si notre Religion est vraye ou non, & en regardant dans ce Miroir nous verrons si nous sommes dans le bon ou dans le mauvais chemin. En y jettant les yeux, je vois que selon cette Révélation Divine, il n'y a qu'un seul Dieu, un seul Christ, une seule Foi, une seule Religion, qui est l'Evangile de Christ, & la Doctrine des Prophétes & des Apôtres. C'est dans ces deux Testamens que se trouvent toutes les choses nécessaires à salut. Notre Religion est elle fondée là-dessus, sans admettre d'autres régles, elle est véritable; & je suis très-sincérement persuadé que la Religion Protestante est celle qui en approche le plus; par conséquent toute Religion qui joint à la Doctrine de Jésus-Christ & de ses Apôtres, les Traditions & les Inventions des Hommes, des Priéres à la Vierge Marie, aux Anges, & aux Saints, qui dans l'exercice de son Culte use de pratiques bizarres & superstitieuses, comme de s'incliner & de se mettre à genoux devant l'Autel, d'avoir des Images, de faire des Services pour les Morts, & autres choses de cette espéce, ne peut être la vraye Religion, mais est une Religion fausse, & même Diabolique; or tout cela est en usage & soutenu dans l'Eglise Romaine, comme aussi nécessaire à Salut, que l'Ecriture Sainte: elle est donc une fausse Eglise, tant par rapport à la Doctrine, que par rapport à la Discipline; & toutes les autres Sectes, qui ne s'appuyent pas uniquement sur l'Ecriture, quelqu'opposées qu'elles soient à l'Eglise Romaine, sont de fausses Religions. Voilà qui suffit sur l'article de la Religion, pour en distinguer la vérité ou la fausseté.

„ II. Je passe, Mr. l'Orateur, au second Article que j'ai indiqué, qui est de distinguer dans un Etat les bons sujets d'avec les mauvais, par leur fidélité, & leur juste soumission pour leur légitime Souverain. J'observerai là-dessus, avec votre permission, deux choses. 1. La légitime soumission au Roi en sa personne, & aux Ordres, Edits, ou Proclamations, émanées du Prince & de son Conseil Privé. 2. La légitime obéïssance aux Loix, Statuts, & Ordonnances faites & confirmées par le Roi & les Seigneurs, avec le consentement libre de son grand Conseil d'Etat, assemblé en Parlement. Quant au premier Chef, refuser l'obéïssance duë à son légitime Souverain & à son Conseil Privé (car comme le dit avec raison Cambden; *les Ordres des Seigneurs du Conseil Privé, & les Edits du Prince sont la même chose, car ils sont inséparables, les uns ne pouvant jamais être sans les autres*) refuser, dis-je, l'obéïssance duë, soit pour défendre sa Personne Royale & ses Royaumes contre des Ennemis secrets ou publics, ou de défendre les anciennes Prérogatives du Roi, qui appartiennent de droit à sa Couronne, & de soutenir son Honneur & sa Dignité; ou de défendre la vraye Religion établie dans le Royaume, conformément à la Parole de Dieu, c'est-là un des caractéres d'un mauvais Sujet. En second lieu, obéïr aux Commandemens du Roi, lorsqu'ils sont contraires à la véritable Religion, & aux anciennes Loix fondamentales du Pays, c'est un autre caractére d'un mauvais Sujet. En troisiéme lieu, résister à l'Autorité légitime du Roi, exciter des soulévemens contre lui, conspirer contre sa personne sacrée, ou se rebeller de quelque autre maniére, quoiqu'il commande des choses contraires à la Conscience dans l'exercice de la Religion, ou contraires aux Droits & aux Priviléges des Sujets, est un caractére certain d'un Sujet mal-intentionné, & perfide. Après avoir donné les caractéres auxquels on peut reconnoître les mauvais Sujets, je marquerai en deux mots quels sont les caractéres par lesquels on peut distinguer les bons & fidéles Sujets, & je me contenterai de prendre le revers des trois que je viens d'indiquer. Tout homme qui tâche d'obéïr avec joye & plaisir aux ordres de son Souverain, pour la défense de sa Personne, de ses Royaumes, de la vraye Religion, & des Loix du Pays, est un bon & fidéle Sujet. 2. Tout homme qui refuse d'obéïr à un Roi, qui commande des choses contraires à la véritable Religion, & aux anciennes Loix fondamentales du Royaume, est un bon Sujet. 3. Ne pas résister à l'Autorité légitime du Roi, ne pas exciter des séditions contre lui, ni mettre la division entre le Roi & ses bons Sujets par la Rebellion, quoiqu'il commande des choses contraires à la Conscience dans l'exercice de la Religion, ou contraires aux Droits & aux Priviléges des Sujets; mais se soumettre patiemment à la disgrace de son Prince en pareil cas, à la Prison, à la Confiscation des Biens, à l'Exil, ou à quelque autre Peine que ce soit, sans murmurer, chicaner, ou regimber contre son Souverain & sa conduite, en se remettant soi & sa cause avec joye au jugement de Dieu, est l'unique marque d'un Sujet obéïssant & fidéle. Je viens à présent au second Ordre de moyens, pour distinguer le bon Sujet d'avec le mauvais par leur Obéïssance aux Loix, Statuts, & Ordonnances, faites par le Roi avec le consentement de tout son Parlement. Et à cet égard je distingue une double soumission; celle des Membres particuliers du Parlement même, qui ne sont pas de l'avis qui l'emporte. Et en second lieu celle des autres à tout le Corps de l'Etat représenté par tout le Parlement. En premier lieu j'avouë que si un Membre particulier du Parlement refuse de se soumettre de bonne grace à la pluralité des voix, quoiqu'il soit d'un avis contraire, c'est un mauvais Sujet, tant par rapport au Roi que par rapport à l'Etat. En second lieu, s'opposer aux Ordonnances de tout le Corps du Royaume, en inspirant aux Sujets du Roi du mépris pour les Procédures du Parlement; tâcher en prenant les Armes de contraindre le Roi & le Parlement de faire les Loix qu'on juge à propos; nier le Pouvoir, l'Autorité, & les Priviléges du Parlement; le calomnier; en procurer la Dissolution à contre-tems, avant qu'il ait réglé les affaires de la maniére la plus propre à assurer la sureté & la tranquillité du Roi & de l'Etat; est une marque apparente d'un mauvais Sujet, traitre au Roi & à sa Patrie. Après avoir peut-être abusé de votre patience, en montrant la différence qu'il y a entre les vrais & les faux Protestans, entre les Sujets fidéles & les Traitres, dans un Etat ou dans un Royaume, & les moyens de les distinguer; Je demande humblement qu'on examine mes actions à cette régle, en qualité de Sujet, de Protestant, de Natif de ce Royaume, & de Membre de ce présent & auguste Parlement; & selon que je serai trouvé coupable sur les Articles présentés contre moi & contre les autres Membres, selon qu'on me reconnoîtra pour bon ou pour mauvais Sujet de mon très-gracieux Souverain & de ma Patrie, qu'il plaise à cette illustre Assemblée de prononcer la Sentence qu'elle jugera conforme aux Loix & à la Justice".

[*D*] *Nous*

„ ment ſur lui pour prévenir tout ce qu'on pouvoit inſinuer au Comte d'Eſſex pour le porter à la „ Paix, ou pour en empêcher l'effet; & il eſt certain que tout le Parti avoit beaucoup plus de con- „ fiance en lui, qu'au Comte d'Eſſex". Au commencement des troubles il eut le commandement d'un Régiment d'Infanterie, & il s'acquittoit fort ponctuellement des fonctions de Colonel (*k*); il ren- dit de bons ſervices au Parlement à la bataille d'Edge-Hill. Au commencement de l'année 1643, on publia aux environs de Londres, que le Comte d'Eſſex alloit ſe démettre du Généralat, & que Mr. Hamden devoit lui ſucceder dans le Commandement (*l*). Il fut mortellement bleſſé dans un com- bat qu'il y eut entre les Troupes du Parlement & celles du Roi, commandées par le Prince Robert, dans la Plaine de Chalgrave dans la Comté d'Oxford (*m*); il mourut de ſa bleſſure le 24 Juin 1643, & fut enterré dans l'Egliſe de *Great-Hamden.* Nous donnerons ſon caractére dans les Remarques [*D*]. Son fils ainé, Richard Hamden, Ecuyer, fut un des cinq Députés, élus pour la Comté de Bucking- ham, pour aſſiſter au Parlement convoqué par Cromwel à Weſtminſter le 17 Septembre 1656. Après la Reſtauration il fut Député conſtamment à tous les Parlemens, qui ſe tinrent ſous les régnes de Charles II, de Jacques II, de Guillaume & de Marie. Au mois d'Avril 1689 il fut fait un des Com- miſſaires de la Tréſorerie, & au mois de Novembre 1690 Chancelier de l'Echiquier, & environ le même tems Membre du Conſeil Privé. Il étoit pere de Jean Hamden, un des Députés de la Comté de Buckingham au Parlement, qui s'ouvrit à Weſtminſter le 17 Octobre 1679; & un de ceux de Windorer dans la même Comté, au Parlement, qui s'aſſembla à Oxford le 21 Mars 1680. Il fut pourſuivi au Banc du Roi le 6 Février 1681 pour avoir conſpiré contre la tranquillité du Royaume, & il fut condamné à quarante-mille Livres ſterling d'Amende; & enſuite il fut encore pourſuivi pour crime de Haute-Trahiſon à Old Baily à Londres le 30 Décembre 1685, & condamné; mais il obtint ſa grace.

(*k*) Idem ibidem.

(*l*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II Col. 50.

(*m*) Idem ibidem.

[*D*] *Nous donnerons ſon caractére dans les Remarques.*] Mr. Whitelocke nous dit (3), que *c'étoit un Gentilhomme d'une des plus anciennes familles de la Comté de Buckingham, fort riche, & qui avoit de grands talens naturels; ſon zéle pour la Liberté publique, & la haute eſtime qu'on avoit pour lui dans ſa Province, l'expoſérent à beaucoup d'embarras & de chagrins, comme dans l'affaire du* Ship-monny, *des Emprunts, & dans le Parlement, où il fut un de ceux qui eurent le plus de part à la conduite des affaires. Il parloit avec force & finement, & il propoſoit ſouvent plus de doutes qu'il n'en réſolvoit. Il étoit fort aimé dans ſa Province, où il avoit un grand credit auſſi bien que dans la Chambre des Communes. Il mourut regretté.* Le Comte de Clarendon s'eſt fort étendu ſur ſon caractére: cet Hiſtorien dit (4) qu'„ il étoit d'une douceur & d'une modération ſi extraor- „ dinaire dans toutes les conteſtations, il paroiſſoit d'un „ jugement ſi humble & ſi ſoumis, qu'on auroit dit que „ de lui-même il n'étoit d'aucun avis, & qu'il ne ſe dé- „ terminoit que par celui des autres: cependant il avoit „ une maniére d'interroger, ſi adroite & ſi ſubtile, & don- „ noit tant de force à ſes Objections, en feignant de dou- „ ter, qu'inſenſiblement il faiſoit tomber dans ſon ſenti- „ ment ceux, à qui il ſembloit demander des inſtructions; „ ceux là même, qui étoient aſſez pénétrans pour décou- „ vrir ſon artifice, pour ſe précautionner contre ſes manié- „ res inſinuantes, & pour s'appercevoir qu'il venoit dans „ l'Aſſemblée avec une Opinion fixe & déterminée, ne „ laiſſoient pas de le regarder comme un homme habile, „ & d'une parfaite probité. Avec un grand fond de ſa- „ geſſe & de prudence, il étoit extrêmement populaire, „ & je n'ai jamais connu d'homme qui ſût gouverner ſi „ abſolument l'eſprit du peuple. Dans la premiére année „ de ce Parlement il ſembloit modérer & adoucir les hu- „ meurs violentes & en mouvement, plutôt que de les ir- „ riter. Mais les plus aviſés, & ceux qui n'agiſſoient point „ par paſſion, & par intérêt, comprenoient qu'il n'affectoit „ cette modération que par prudence, & parce qu'il n'étoit „ pas encore tems de ſe découvrir; & que ſe contentant „ d'exciter les mouvemens, & la contrariété dans les „ opinions, il laiſſoit à d'autres le ſoin de les nourrir, & „ de les pouſſer juſques au point où il les ſouhaittoit, „ deſorte qu'en déguiſant ſes deſſeins, il ſembloit rare- „ ment avoir ſouhaitté autre choſe, que ce qui étoit ré- „ ſolu: & qu'en pluſieurs réſolutions extravagantes, mais „ qui conduiſoient aux deſſeins qui n'étoient pas encore „ ſur le tapis, lorſqu'il les voyoit aſſez appuyées par le „ plus grand nombre des voix, ſans qu'il fût beſoin de „ la ſienne, il ſe retiroit avant la déciſion, afin qu'il pa- „ rût ne pas conſentir à des choſes ſi évidemment déraiſ- „ ſonnables: cette conduite fit que pluſieurs doutoient au- „ tant de ſon intégrité, que d'autres en étoient de plus „ en plus perſuadés. Et l'on ne doute point que tout „ au moins il n'eût part au complot avec les Ecoſſois pour „ envahir l'Angleterre, & à tout ce qui a été fait en con- „ ſéquence, en vuë de procurer dans les deux Cham- „ bres quelque altération au Gouvernement. . . . . . Au „ commencement des troubles, il eut le commandement „ d'un Régiment d'Infanterie, & il s'acquittoit fort ponc- „ tuellement de toutes les fonctions de Colonel; il étoit „ fort ſobre, & ſouverainement maître de ſes paſſions, „ ce qui lui donnoit un grand avantage ſur tous les autres. „ Il étoit actif, vigilant, & infatigable au travail: il vo- „ yoit ſi clair dans les affaires que les plus ſubtils & les „ plus artificieux ne pouvoient lui en impoſer; ſon cou- „ rage étoit égal à ſes autres belles qualités; enfin c'étoit „ un ennemi formidable, ſi jamais il y en eût un; & ſa „ mort ne fut pas moins agréable à un Parti, qu'elle fut „ triſte & funeſte à l'autre. En un mot, on peut lui appli- „ quer fort juſtement ce qu'on diſoit de Cinna, *qu'il avoit* „ *une tête pour imaginer, une langue pour perſuader, & une* „ *main pour exécuter les coups les plus hardis.* Deſorte „ que ſa mort ſembloit être une délivrance pour la Na- „ tion".

(3) *Memorials.* p. 70.

(4) *Hiſt. des Guerr. Civil. d'Angleterr.* T. III. p. 491 & *ſuiv.*

HAMEL (JEAN-BAPTISTE DU) Savant Philoſophe & Ecrivain François, du XVI. Siécle, nâquit à Vire en Baſſe Normandie en 1624. Nicolas du Hamel ſon pere étoit Avocat dans cette Ville (*a*). Il fit ſes premiéres études à Caen, ſa Rhétorique & ſa Philoſophie à Paris. A l'âge de dix-huit ans il compoſa un petit Traité, où il expliquoit avec une ou deux figures, & d'une maniére fort ſimple, les trois Livres des *Sphériques* de Théodoſe; il ajoûta une Trigonométrie fort courte & fort claire, dans le deſſein de faciliter l'entrée de l'Aſtronomie [*A*]. A l'âge de dix-neuf ans il entra dans les Péres de l'Oratoire; il y fut dix ans, & en ſortit pour être Curé de Neuilli ſur Marne. Pendant l'un & l'autre de ces deux tems, il joignit aux devoirs de ſon Etat une grande application à la lecture. La Phyſique ſe réduiſoit dans ce tems-là à des Queſtions vagues, épineuſes & ſtériles. Mr. Du Ha- mel entreprit de la mettre ſur un meilleur pied (*b*); il commença l'exécution de ce deſſein par ſon *Aſtronomia Phyſica* [*B*] & par ſon Traité *de Meteoris & Foſſilibus* [*C*]. En 1663 il quitta la Cure de Neuil-

(*a*) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccleſ.* T. XVIII p. 297. & Fontenelle *Eloge de Mr. Du Hamel dans l'Hiſtoire du Renouvellement de l'Acad. Royale des Scienc.* en 1699. *Eleg. des Acad.* T. I p. 81. Edit. de 1711.

(*b*) *Elog. des Acad.* Ibid. p. 82.

[*A*] *A l'âge de dix-huit ans il compoſa un petit Traité où il expliquoit . . . . . . les trois Livres des* Sphériques *de Théodoſe; il y ajoûta une Trigonométrie fort courte & fort claire, dans le deſſein de faciliter l'entrée de l'Aſtronomie.*] Il a dit dans un Ouvrage poſtérieur, qu'il n'avoit imprimé celui là, que par une vanité de jeune homme. Mais, comme le remarque Mr. de Fontenelle (1), peu de gens à cet âge pourroient avoir la même vanité. Il falloit que l'inclination qui le portoit aux Sciences, fût déjà bien générale, & bien étenduë, pour ne pas laiſſer échapper les Mathématiques, ſi peu connuës & ſi peu cultivées en ce tems-là, & dans les lieux où il étudioit (2).

[*B*] *Son* Aſtronomia Phyſica.] Elle parut à Paris en 1659 in-4. Elle eſt en forme de Dialogue entre *Théophile*, grand Zélateur des Anciens, *Ménandre*, Carteſien paſſionné, & *Simplicius*, Philoſophe indifférent entre tous les Partis, qui tâche de les accorder tous, & qui eſt en droit par ſon caractére de prendre dans chacun ce qu'il y a de meilleur. Simplicius repréſente Mr. Du Hamel. On lui reprocha de n'avoir pas été aſſez impartial à l'égard de Deſcartes: en effet Théophile le traite quelquefois aſſez mal: mais Mr. Du Hamel répondit, que c'étoit Théophile, entêté de l'Antiquité, incapable de goûter aucun Moderne, & que jamais Simplicius n'en avoit mal parlé. Il diſoit vrai, cependant, comme le remarque Mr. de Fontenelle (3), c'étoit au fond Simplicius, qui faiſoit parler Théophile. Cet Ouvrage eſt un Recueil des principales penſées des Philoſophes, tant Anciens que Modernes, ſur la Lumiére, ſur les Couleurs, ſur les Syſtêmes du Monde; & de plus tout ce qui appartient à la Sphére, à la Théorie des Planétes, au Calcul des Eclipſes, y eſt expliqué Mathématiquement.

[*C*] *Son Traité* De Meteoris & Foſſilibus.] Il parut à Paris en 1659 in-4: ce ſont encore des Dialogues entre les mêmes Perſonnages, qui parlent dans l'Aſtronomie Phyſique. Ce Traité raſſemble tout ce que les Auteurs de quelque réputation ont dit des Météores & des Foſſiles: car Mr. Du Hamel ne ſe bornoit pas à la lecture des plus fameux.

(1) *Eloges de l'Acad.* Tom. I. p. 82. Edit. de 1711.

(2) Idem p. 83.

(3) Ibid. [illegible]

Neuilli, après l'avoir possédée dix ans, & il publia à Paris le fameux Livre *De Consensu Veteris & Novæ Philosophiæ* [*D*]. En 1666 Mr. Colbert proposa & fit approuver au Roi l'établissement de l'Académie Royale des Sciences, & il choisit Mr. Du Hamel pour en etre le Sécrétaire (*c*). En 1667 il publia à Paris in-douze une Traduction Latine d'une Piéce Françoise, sous le titre de, *Regiæ Christianissimæ Jura in Ducatum Brabantiæ, & alios Ditionis Hispanicæ Principatus*; & l'année suivante il publia en Latin & en François, à la sollicitation de Mr. de Perefixe Archevéque de Paris, une Dissertation, où il soutenoit les droits de ce Prélat, contre les exemptions que prétend l'Abbaye de St. Germain des Prez. En 1668 il accompagna Mr. Colbert de Croissy, Plénipotentiaire pour la Paix d'Aix-la-Chapelle. Après la conclusion de la Paix, Mr. de Croissy alla pour Ambassadeur en Angleterre, Mr. du Hamel l'y suivit; il y fit connoissance avec les principaux Savans, & surtout avec Mr. Boyle. Delà il passa en Hollande, & revint en France, & il rapporta de ces deux Voyages une infinité d'Observations utiles & curieuses (*d*). En 1670 il publia à Paris, in-douze, son Traité *De Corporum affectionibus, cum manifestis, cum occultis*; en 1672 son Traité *De Mente Humana*, Paris in-douze; & l'année suivante son Traité *De Corpore animato* [*E*]. Paris 1673 in-douze. En 1678 parut à Paris en quatre Tomes in-douze sa *Philosophia Vetus & Nova ad usum Scholæ accommodata, in Regia Burgundia pertractata* [*F*]. En 1681 on publia à Nuremberg en quatre Volumes in-4, le Recueil de tous ses Ouvrages Philosophiques & Astronomiques. En 1691 il imprima à Paris en sept Tomes in-8. sa *Theologia Speculatica & Practica juxta SS. Patrum dogmata pertractata & ad usum Scholæ accommodata*, & en 1694 il donna en cinq Tomes in-douze son *Theologiæ Clericorum Seminariis accommodatæ Summarium*. En 1697 il résigna sa place de Sécretaire de l'Académie Royale des Sciences, & il contribua fort à faire tomber cet emploi sur Mr. de Fontenelle: l'année suivante il publia à Paris in-4. *Regiæ Scientiarum Academiæ Historia* [*G*], & ses *Institutiones Biblicæ, seu Scripturæ Sacræ, Prolegomena una cum selectis Annotationibus*...

(*c*) Ibid. p. 24.

(*d*) Ibid. p. 25, 27.

meux. On voit dans ce qu'il a écrit des Fossiles une grande connoissance de l'Histoire Naturelle & sur-tout de la Chymie, quoiqu'elle fût encore alors enveloppée de mystéres, & de ténébres difficiles à percer.

[*D*] *Le fameux Livre* De Consensu Veteris & Novæ Philosophiæ.] imprimé à Paris en 1663 in-4, à Oxford en 1668, & à Rouen en 1675. C'est un Traité des premiers Principes de la Physique. Il commence par la sublime & peu intelligible Métaphysique des Platoniciens sur les Idées, sur les Nombres, sur les Formes Archetypes; & quoique Mr. Du Hamel en connoisse l'obscurité, il ne peut leur refuser une place dans son Systéme général de la Philosophie. Il traite avec la même indulgence la Privation principe, l'Eduction des Formes Substantielles, & quelques autres Idées Scholastiques. Mais quand enfin il est arrivé aux Principes qui se peuvent entendre, c'est-à-dire, ou aux Loix du Mouvement, ou aux Principes des Chimistes, on sent que, malgré l'envie d'accorder tout, il laisse naturellement pancher la balance de ce côté-là. On s'apperçoit même qu'il n'entre qu'à regret dans les questions générales, d'où l'on ne remporte que des *mots*, qui n'ont point d'autre mérite que d'avoir longtems passé pour des *choses*. Son inclination & son savoir le rappellent toujours assez promptement à la Philosophie Expérimentale, & sur-tout à la Chimie, pour laquelle il paroit avoir eu un goût particulier (4).

(4) Idem ibid. p. 24. 25.

[*E*] *Son Traité* De Corpore animato.] On peut juger par le Titre si la Physique Expérimentale y est employée. Sur-tout l'Anatomie y régne. Mr. Du Hamel en avoit acquis une grande connoissance, & par les Conférences de l'Académie, & par un commerce particulier avec Messieurs Stenon & du Verney. Il fait entendre dans ce Livre qu'on lui reprochoit de ne point décider les Questions, & d'être trop indéterminé entre les différens Partis. Il promet de se corriger, & il faut avouër cependant qu'il ne paroit pas trop avoir tenu parole; mais enfin il est rare qu'un Philosophe soit accusé de n'être pas assez décisif (5).

(5) Idem p. 25.

[*F*] *En 1678 parut à Paris en quatre Tomes in-douze sa* Philosophia vetus & nova, &c.] Il s'en est fait une nouvelle Edition augmentée à Paris 1681 en six Tomes in-douze, & en 1684 en deux Tomes in-4. La cinquiéme Edition a paru à Amsterdam en 1700, en six Tomes in-douze. On y voit un assemblage judicieux des sentimens anciens & nouveaux sur la Philosophie. Plusieurs années après la publication de ce Livre, des Missionaires, qui l'avoient porté aux Indes Orientales, écrivirent qu'ils y enseignoient cette Philosophie avec beaucoup de succès, principalement la Physique, qui est des quatre parties du Systême entier, celle où les Modernes ont le plus de part. Il semble que Mr. Du Hamel ait été destiné à être le Philosophe de l'Orient. Le Pere Bouvet Jésuite, & fameux Missionnaire de la Chine, a écrit que quand ses Confréres & lui voulurent faire en Langue Tartare une Philosophie pour l'Empereur de ce grand Etat, une des principales sources où ils puisérent, fut la Philosophie ancienne & moderne de Mr. Du Hamel (6).

(6) Idem [illegible]

[*G*] *Il publia* Regiæ Scientiarum Academiæ Historia.] Elle parut plus ample à *Paris* en 1701 in-4. sous ce Titre: *Regiæ Scientiarum Academiæ Historia, in quâ præter ipsius Academiæ Originem & Progressus, variasque Dissertationes & Observationes per triginta quatuor annos factas, quam plurima Experimenta & Inventa, cum Physica tum Mathematica, in certum ordinem digeruntur. Secunda Editio priori longè auctior.* La premiére Edition étoit en quatre Livres, dans celle-ci il y en a un cinquiéme & un sixiéme. Le premier contient l'Histoire de l'établissement de l'Académie Royale des Sciences, & de ce qu'elle a fait depuis 1666 jusqu'en 1675; le second continue l'Histoire jusqu'en 1684; le troisiéme s'étend jusqu'en 1692; le quatriéme va jusqu'à 1696; le cinquiéme jusqu'à 1698; & le sixiéme jusqu'à 1700 inclusivement. A l'égard de la Fondation de l'Académie, Mr. Du Hamel nous apprend, que la Paix ayant été concluë entre la France & l'Espagne en 1659, Louis XIV. trouva à propos d'ajoûter pour la gloire de son régne, l'éclat des Arts & des Sciences à celui de ses Victoires. Il jugea qu'il n'y avoit rien de plus avantageux pour faire réüssir ce Projet, que de former par l'autorité souveraine une Société d'Hommes savans, qui conféraissent ensemble sur leurs découvertes: il lui parut que par ce moyen ils feroient de plus grands progrès, que si chacun travailloit en son particulier sur quelque Science. Il chargea Mr. Colbert de l'exécution de ce Projet, qu'il avoit lui même formé. Mr. Colbert ayant consulté d'habiles gens, résolut que cette Société seroit composée d'Hommes savans en Physique, & en Mathématiques, persuadé que ces deux Sciences sont si intimement unies, qu'il n'est guéres possible d'exceller dans la premiére, si l'on ne posséde la derniére. D'autres personnes lui conseillérent de composer l'Académie non seulement de Géométres & de Physiciens, mais d'y faire entrer des Gens qui excellassent dans les Belles-Lettres, & sur-tout dans l'Histoire. Mr. Colbert goûta cet avis: il ordonna que les Géométres & les Physiciens s'assembleroient le Mécredi séparément, & le Samedi tous ensemble dans l'endroit de la Bibliothéque du Roi, où se trouvent les Livres de Physique & de Mathematique; que ceux qui s'adonnoient à l'Histoire s'assembleroient le Lundi & le Jeudi dans l'endroit de la même Bibliothéque, où sont les Livres d'Histoire; & que ceux qui faisoient profession des Belles-Lettres, s'y assembleroient le Mardi & le Vendredi; & que le premier Jeudi de chaque mois toutes ces Sociétés particuliéres se réuniroient dans une Assemblée générale, où chacun seroit maitre de demander sur le champ la solution des difficultés qu'il pourroit avoir, avec cette restriction pourtant, que si les difficultés étoient de nature à ne pouvoir être éclaircies d'abord, les Objections & les Réponses se mettroient par écrit, afin que le tems de l'Assemblée ne se perdît pas en contestations inutiles. Mais l'Académie ne demeura pas longtems en cet état; on y trouva à propos presque d'abord de supprimer la Société pour l'Histoire, par de certaines raisons; car comme l'Histoire, & principalement l'Histoire Ecclésiastique, a une grande liaison avec les Questions de Théologie, & surtout avec celles qui regardent le Gouvernement de l'Eglise, & que la décision du fait emporte souvent celle du droit, on craignit que cette Société ne choquât, des personnes qu'il ne faisoit pas sûr d'offenser. Mr. Du Hamel raconte ensuite de quelle maniére la Société des Belles-Lettres fut aussi séparée de celle des Sciences. La plupart de ceux qui la composoient étant Membres de l'Académie Françoise, & s'appercevant que cette Académie tomboit beaucoup, ils priérent Mr. Colbert de vouloir l'honorer de sa protection, aussi bien que la nouvelle Académie, & ils lui représentérent qu'il étoit inutile qu'il y eût différentes Compagnies qui travaillassent sur les mêmes Sujets, surtout les mêmes personnes composant l'une & l'autre. Mr. Colbert ne rejetta point cet avis, il leur accorda leur demande, & travailla avec zéle à rétablir & à soutenir l'Académie Françoise, dont il devint un des Membres, & qu'il honora de sa présence. La Société des Belles Lettres fut donc incorporée dans l'Académie Françoise, & l'Académie de la Physique & des Mathématiques subsista par elle-même, sans perdre jamais rien de son premier éclat. Au mois de Juin 1668 six ou sept Mathématiciens seulement commencérent à s'assembler, savoir Messieurs Carcavy, Huygens, de Roberval, Frenicle, Auzout, Picard, & Buot; mais comme selon le premier Projet, cette Académie devoit aussi s'appliquer à la Physique, Mr. Colbert eut soin de choisir des personnes habiles dans la Philosophie, qui ne fussent attachés à aucun Systême particulier, & qui en cultivassent toutes les parties. On joignit donc aux Mathématiciens susnommés, Mr. de la Chambre Médecin ordinaire du Roi, Mr. Perrault habile Médecin, Messieurs Du Clos & Bourdelin Chimistes expérimentés, Mrs. Pecquet & Gayen, savans dans l'Anatomie, & Mr. Marchant, très-intelligent dans la Botanique; & quelques mois après Mr. Du Hamel fut choisi pour être

*notationibus in Pentateuchum* [*H*], Paris, deux Tomes in-douze. En 1701 il imprima à Paris & à Roüen in-douze. *In Pſalmos Commentarii cum Textu*; & en 1703, *in Libros Salomonis & Eccleſiaſticum Annotationes cum Textu*, Paris & Roüen in-douze. Son dernier Ouvrage a été *Biblia ſacra Vulgatæ Editionis, una cum ſelectis ex optimis quibuſque Interpretibus Notis, Prolegomenis, novis Tabulis Chronologicis & Geographicis.* Paris 1706 in-fol. Il mourut le 6 Août 1706 ſans aucune maladie & par la ſeule néceſſité de mourir, âgé de près de quatre-vingt-trois ans. Il alloit tous les ans à Neuilli ſur Marne viſiter ſon ancien Troupeau, & le jour qu'il y paſſoit étoit célébré dans tout le Village comme un jour de Fête. Pendant qu'il fut en Angleterre les Catholiques Romains Anglois, qui alloient entendre la Meſſe chez l'Ambaſſadeur de France, diſoient communément; *Allons à la Meſſe du St. Prêtre*; tant ſon excellent caractére le faiſoit reſpecter parmi les Etrangers mêmes. Le Cardinal Antoine Barberin, Grand-Aumônier de France, le fit Aumônier du Roi en 1656. Il fut pendant toute ſa vie dans une extrême conſidération auprès des plus grands Prélats de France, cependant il n'a jamais poſſédé que de très-petits Bénéfices (*e*). Il étoit Profeſſeur Royal en Philoſophie, emploi dans lequel il a eu Mr. Varignon pour Succeſſeur. Mr. Du Hamel ſe diſtinguoit par ſa grande modeſtie, ſa douceur, ſa piété, & ſa probité; il étoit déſintéreſſé, ennemi des conteſtations, exempt de jalouſie, & ſans affectation. Il écrivoit en Latin avec une grande pureté (*f*).

(*e*) Idem p. 22-24.

(*f*) Du Pin *ubi ſupra*, p. 199.

être Sécretaire de la Compagnie. Le 22 Décembre 1666 ces deux Sociétés s'aſſemblérent dans la Salle de la Bibliothéque du Roi, & l'on agita dans cette Aſſemblée, ſi les Phyſiciens & les Géométres formeroient un ſeul corps, ou s'ils tiendroient leurs aſſemblées ſéparément; mais la grande liaiſon qu'il y a entre la Phyſique & les Mathématiques, leur fit réſoudre unanimement de ne ſe point ſéparer; encouragés par l'exemple de pluſieurs Grands Hommes, qui par la connoiſſance des Mathématiques ont contribué infiniment plus aux progrès de la Phyſique, que ceux qui n'étoient point verſés dans ces Sciences. Il fut donc arrêté que les Géométres & les Phyſiciens s'aſſembleroient deux fois par Semaine, le Mécredi pour traiter des Mathématiques, & le Samedi de la Phyſique; on réſolut auſſi de ne point publier les Actes de l'Académie ſans ſon ordre. Le Roi fit bâtir dans le Fauxbourg St. Jacques un Obſervatoire pour leur uſage; il a quatre-vingt pieds de haut, & les fondemens ont la même profondeur, parce que preſque tout le Fauxbourg & les environs ſont creuſés ſous terre, d'où l'on tire tous les jours des pierres pour bâtir ou réparer les maiſons, deſorte que l'Obſervatoire a autant de profondeur que de hauteur. Depuis le fond juſqu'au ſommet il y a une grande ouverture; il eſt conſtruit de grandes pierres quarrées, qui ne ſont point liées par du mortier. Mr. Caſſini commença à y ſéjourner, & à le pourvoir des Inſtrumens néceſſaires au mois de Septembre 1671.

[*H*] *Ses* Inſtitutiones Biblicæ &c.] Cet Ouvrage eſt en quatre parties: dans la premiére il s'agit des Livres Sacrés mêmes, de leur Inſpiration & de leurs Auteurs. Dans la ſeconde, de l'Autorité & de l'Antiquité du Texte Hébreu, & des Verſions Grecque & Latine. Dans la troiſiéme du Style des Livres Sacrés. Et dans la quatriéme il en explique en abrégé la Chronologie & la Géographie.

HAMMOND (Henri) un des plus ſavans Théologiens d'Angleterre dans le XVII. Siécle, étoit le fils cadet du Docteur Jean Hammond, Médecin du Prince Henri; du côté de ſa mere il deſcendoit du Docteur Alexandre Nowell, Doyen de St. Paul du tems de la Reine Eliſabeth (*a*). Il nâquit à Chertſey dans la Comté de Surrey le 18 d'Août 1605, ſelon le Docteur Fell (*b*), ou le 26 de ce mois, ſelon Mr. Wood (*c*). Il fit ſes premiéres études dans l'Ecole d'Eton, & Mr. Thomas Allen Membre du Collége d'Eton le pouſſa fort dans le Grec (*d*); il entra enſuite dans le Collége de la Madelaine à Oxford [*A*], où il obtint une demie-place le 30 Juillet 1622 (*e*), & le 11 Décembre de la même année il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*f*); le 30 Juin 1625 il fut reçu Maître (*g*), & le 26 Juillet de la même année il fut élu Membre du Collége (*h*), dont il avoit été nommé déja Lecteur en Phyſique (*i*); aprés qu'il eut pris ſes degrés, il s'appliqua à l'étude de la Théologie [*B*], & en 1629 il entra dans les Ordres; le 28 Janvier 1633 il ſe fit recevoir Bachelier en Théologie (*k*) [*C*]; le 22 Août ſuivant, il prit poſſeſſion de la Cure de Penshurſt dans la Comté de Kent, à laquelle il avoit été nommé par le Comte de Leiceſter; ce Seigneur avoit été extrêmement touché quelque tems auparavant d'un Sermon qu'il lui avoit entendu faire à la Cour, où il avoit rempli la place du Docteur Frewen, pour lors Principal de ſon Collége, & enſuite Archevêque d'Yorck, qui lui avoit fait l'honneur de le choiſir pour remplir ſon tour (*l*); Mr. Hammond quitta donc l'Univerſité, & ſe donna tout entier aux fonctions de ſon Miniſtére, dont il s'acquitta avec beaucoup de ſuccès [*D*]. Il fut reçu Docteur en Théologie le 7 Mars 1638 (*m*); & il aſſiſta à l'Aſſemblée du Cler-

(*a*) *The Life of the moſt learned &c. Dr. Henry Hammond, written by John Fell &c.* p. 2. Second Edit. London 1662.

(*b*) ibid. p. 1.

(*c*) *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 201. & *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 245.

(*d*) Fell. p. 4.

(*e*) Wood *Ubi ſupra*.

(*f*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 222.

(*g*) Idem ibid. Col. 231.

(*h*) Idem *Ath. Oxon. ubi ſupra*.

(*i*) Dr. Fell. p. 6.

(*k*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 257.

(*l*) Fell. p. 9.

(*m*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 276.

[*A*] *Il entra enſuite dans le Collége de la Madelaine à Oxford.*] Le Docteur Fell dit (1) „ qu'à l'âge de treize ans „ on le jugea en état d'aller à l'Académie, & ce qui eſt „ bien plus rare, qu'il l'étoit effectivement; deſorte qu'on „ l'envoya au Collége de la Madelaine, où peu de tems „ après on le nomma à une Demi-place." Il y a là une petite mépriſe; car Mr. Wood aſſure (2), qu'il ne fut choiſi pour cette place que le 30 Août 1622, lorſqu'il avoit déjà dix ſept ans; au lieu que le Docteur Fell, aprés avoir dit qu'il fut envoyé au Collége à l'âge de treize ans, ajoûte que *peu de tems aprés* on le nomma à une Demi-place.

[*B*] *Il s'appliqua à l'étude de la Théologie.*] Il acheta d'abord un Syſtéme de Théologie, dans le deſſein de s'attacher immédiatement à cette étude, mais aprés y avoir penſé, il revint encore aux Sciences Humaines; & lorſque dans la ſuite il reprit le deſſein d'étudier la Théologie, il ſuivit dans ſes lectures un tout autre plan que celui qui n'eſt que trop commun: il commença par remonter aux premiéres ſources, parce qu'il lui parut qu'il étoit plus conforme à la Raiſon, de chercher la vérité dans les Ecrivains de la premiére Antiquité, que de ſe préoccuper l'eſprit par les Syſtêmes forgés par des Modernes prévenus, & fort ſujets à caution (3). Pendant tout le tems qu'il demeura dans l'Univerſité, il donnoit généralement treize heures par jour à l'étude; à la faveur d'une ſi grande application, il fit non ſeulement très-exactement tout un cours de Philoſophie; mais il lut en quelque façon tout ce qu'il y a d'Auteurs Claſſiques; & à meſure qu'il les liſoit, il faiſoit des Remarques, & des Corrections Critiques, & dreſſoit à la tête & à la fin de chaque Auteur des Tables pour ſon uſage particulier (4).

[*C*] *Le 28 Janvier 1633 il ſe fit recevoir Bachelier en Théologie.*] C'eſt ce que nous apprend Mr. Wood (5); deſorte qu'il faut que le Docteur Fell ſe ſoit trompé, lorſqu'il dit (6), qu'*en 1629 Mr. Hammond entra dans les Ordres, ayant alors vingt-quatre ans, & que peu de tems aprés* il prit le degré de Bachelier en Théologie.

[*D*] *Se donna tout entier aux fonctions de ſon Miniſtére, dont il s'acquitta avec beaucoup de ſuccès.*] Il ne ſe borna pas à prêcher toujours réguliérement, mais *il ſe crut plus obligé encore*, dit le Docteur Fell (7), *d'offrir le ſacrifice ſolemnel des Priéres pour ſon Troupeau, chaque jour*, d'adminiſtrer les Sacremens, de ſoulager les Pauvres, d'exercer l'hoſpitalité, de réconcilier ſes Voiſins qui avoient des différends, de viſiter les malades, & d'inſtruire la Jeuneſſe. A l'égard de ſes Sermons, ils n'étoient point dans le goût dominant de ce tems-là, un ramas de penſées indigeſtes propoſées au hazard; c'étoient des Diſcours précis & raiſonnés, propres à inſtruire les Eccléſiaſtiques, comme les Laïques. Sa Méthode, qu'il recommandoit à ſes Amis, étoit, lorſqu'il avoit fait un Sermon, de ſe déterminer pour le Sujet qu'il vouloit traiter dans le ſuivant; aprés quoi il continuoit les études dont il ſe trouvoit occupé, réſervant la fin de la Semaine pour ſe préparer pour le Dimanche; par ce moyen il acquéroit non ſeulement de nouvelles connoiſſances, mais il raſſembloit ſurement des matériaux pour l'Ouvrage auquel il étoit appellé; car, diſoit-il, quelqu'éloignés que paroiſſent les Sujets l'un de l'autre, ils ne le ſont jamais aſſez, qu'on ne trouve infailliblement dans ſon chemin, en ſuivant l'un, quelque choſe qui ne puiſſe être d'uſage pour l'autre. A l'égard de la Ste. Cêne, il la ramena à l'ancien uſage de la Primitive Egliſe, en la célébrant fréquemment, ſavoir une fois par mois, & en rétabliſſant la coutume d'y faire des Offrandes; & il fit ſi bien par ſes inſtructions & par ſon exemple, qu'on n'avoit preſque pas beſoin d'autre ſecours pour l'entretien des Pauvres. On amaſſa même en peu de tems un fond, pour mettre en apprentiſſage de jeunes enfans, dont les Parens étoient dans un état à rendre cette charité également avantageuſe aux uns & aux autres; & aprés cela il reſtoit encore dequoi aſſiſter les Paroiſſes du Voiſinage. Outre ce moyen de ſoulager les Pauvres, auquel les autres contribuoient avec lui, ſa Charité particuliére s'étendoit non ſeulement à deſtiner pour eux la dix-

(1) *Life of Dr. Hammond.* p. 5. 6.

(2) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 245.

(3) Fell p. 7.

(4) Ibid. p. 8. 9.

(5) *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 257.

(6) *Ubi ſupra* p. 7. 8.

(7) P. 12. & ſuiv.

Clergé convoquée avec le court Parlement au mois d'Avril 1640 (n). En 1643 le Docteur Brian Duppa, Evêque de Chichester, le fit Archidiacre de Chichester; & la même année il fut nommé pour être de l'*Assemblée des Théologiens*, mais il ne s'y trouva point. Au mois de Juillet il fut obligé de quitter son Bénéfice, & il se retira à Oxford [E]; où il publia son *Catéchisme Pratique* en 1644 [F] & divers autres Ouvrages [G]; la même année il accompagna à Londres, en qualité de Chapelain, le Duc de Richmond & le Comte de Southampton, qui étoient envoyés pour pacifier les troubles de l'Etat & de l'Eglise: & lorsqu'on traita à Uxbridge, il y accompagna les Commissaires du Roi, & dis-

(n) Fell p. 25.

dixme de ce qu'il recevoit, mais à mettre, toutes les Semaines une certaine somme à part, outre les Aumônes qu'il faisoit à sa porte; & quoique les jours de Recette revinssent rarement pour lui, les Pauvres avoient néanmoins cinquante-deux jours dans l'année pour recevoir chez lui leur rente. Sa Charité industrieuse lui faisoit trouver un autre expédient pour aider à ses Pauvres voisins, c'étoit de leur vendre du bled à plus bas prix, qu'il n'étoit au marché; & quoiqu'il avouât qu'il avoit d'autres raisons pour le faire, c'étoit cependant un grand avantage pour eux d'épargner non seulement la peine de l'apporter & de gagner par-là une journée de travail, mais d'avoir le bled à meilleur marché, & de n'être pas toujours obligés de le payer sur le champ. Il fit encore plaisir à ses Paroissiens, en fixant ce qu'ils devoient lui donner pour les Dixmes, qui lui revenoient; car quoiqu'il sût parfaitement combien les hommes ont de panchant à donner des plaintes en payement, & que celui qui fait un marché n'est point obligé d'entrer dans les pertes casuelles, n'entrant pour rien dans les gains qui peuvent se faire de l'autre côté, il ne laissoit pas de se départir souvent de ses droits: ayant accordé pour la dixme d'un grand Pré, & ayant même reçu en faisant la convention une partie du prix au commencement de l'année, il arriva ensuite qu'une inondation emporta tout le profit, le Fermier étant venu pour lui faire le dernier payement, il le refusa non seulement, mais rendit à ce pauvre Homme la somme qu'il avoit déjà reçuë en lui disant, *à Dieu ne plaise que je prenne la dixme, lorsque vous n'avez pas vos neuf parts.* Il réconcilioit ses Voisins, & non seulement il réussissoit à réunir les Parties les plus éloignées, mais contre le sort ordinaire des Conciliateurs, il gagnoit leur amitié; n'y ayant jamais eu de Pasteur plus chéri de son Troupeau, pendant qu'il y exerça son Ministére, ni plus regretté lorsqu'il eut quitté. Voici un ou deux exemples de cette tendre & filiale affection qu'on avoit pour lui; ayant été chassé, ses Livres furent pillés, un de ses Voisins les racheta & les lui garda jusqu'à la fin de la guerre: une autre preuve, c'est que pendant tout le tems qu'il fut à Penshurst, il n'eut jamais aucun procès pour ses revenus, & qu'on lui paya toujours ses Dixmes, en lui donnant ce qu'il y avoit de meilleur (8).

(8) Idem p. 18-19.

[E] *Au mois de Juillet il fut obligé de quitter son Bénéfice, & il se retira à Oxford.*] On forma dans ce tems-là aux environs de Tunbridge dans son voisinage un projet en faveur du Roi, „ & l'on croit que ses instructions & „ son exemple contribuérent beaucoup à engager plu„ sieurs personnes à faire leur devoir (9)"; mais l'affaire ayant échoué le Docteur fut obligé de se sauver; à quoi la malignité d'un homme qui en vouloit à son Bénéfice contribua encore; il se sauva chez son ancien Maître le Docteur Buckner, chez qui il se rendit vers le 25 de Juillet, de grand matin, déguisé, comme il y étoit obligé par les circonstances du tems; le Docteur Olivier son ancien ami & compagnon d'étude y étoit aussi arrivé quelques jours auparavant pour la même affaire. Il a souvent avoüé depuis, que cette avanture, & la nécessité d'abandonner son troupeau étoit ce qui l'avoit le plus touché dans toute sa vie; & quoiqu'il ne fût rien moins qu'homme à s'arrêter à des bagatelles, il eut dans ce tems-là un Songe si extraordinaire, qu'il ne put le regarder d'un œil indifférent, & qu'il ne l'a jamais pu oublier. Il lui sembloit, qu'il étoit sorti dehors avec un grand nombre d'autres personnes, pendant un beau jour, serein; & que tout d'un coup il s'étoit vu séparé avec un fort petit nombre du reste de la troupe, & placé à quelque distance: qu'alors l'air s'étant fort couvert, il s'étoit élevé un violent orage, accompagné de tonnerres & d'éclairs, d'un vent impétueux & de pluye, & de tout ce qui est capable d'inspirer la terreur, entre autres des globes de feu, qui tomboient & passoient au milieu de ceux qui faisoient le plus petit nombre: Lorsqu'une voix agréable, interrompant le grand bruit, s'étoit fait entendre, en disant: *Demeurez tranquilles, & vous n'aurez aucun mal.* Le Docteur cependant s'étoit mis en priéres, & bien-tôt après la tempête cessa, & il entendit entonner cette Antienne si connuë, *Vien Seigneur Jésus, Vien*; ce qui le réveilla. L'événement vérifia exactement son songe, lui & ses Amis ayant été sauvés, en faisant leur devoir; ce qu'il racontoit souvent avec une véritable satisfaction. *Outre cela*, dit le Docteur Fell (10), *son songe ne fut que trop littéralement accompli, & il sembla que le Docteur n'avoit eu que trop de l'Esprit prophétique, ayant été enlevé pour être associé aux Chœurs des Anges, à la fin du terrible Orage qui avoit répandu l'horreur dans le Royaume.* Les deux Docteurs demeurérent environ trois semaines dans leur retraite; alors on leur donna l'allarme, & il se répandit un bruit qu'on faisoit d'exactes recherches du Docteur Hammond, & qu'on promettoit cent Livres Sterling à quiconque le livreroit. Quoiqu'ils comprissent que ce pouvoit être un faux bruit, ils jugérent néanmoins que c'étoit une raison suffisante pour les obliger de se retirer ailleurs. Ils résolurent donc de s'en aller; & comme le Docteur Olivier avoit des connoissances à Winchester, qui étoit alors parmi les quartiers du Roi, ils se déterminérent à s'y retirer comme dans le lieu le plus proche. Mais comme ils étoient en chemin pour s'y rendre, le Docteur Olivier, qui avoit fait prendre les devans à son Valet, pour leur préparer un logement, apprit la nouvelle, que le Docteur Frewen, Principal du Collége de la Madelaine, avoit été nommé au Siége de Lichfield, & que le Collége l'avoit choisi lui, pour succéder au Docteur Frewen. Là-dessus il résolut d'aller à Oxford, à quoi le Docteur Hammond eut beaucoup de peine à consentir, parce qu'il trouvoit qu'il seroit trop exposé aux yeux du Public, & sur tout à cause qu'Oxford étoit trop éloigné de sa Cure, où il espéroit de pouvoir encore retourner, quand le feu seroit un peu ralenti; & il avoit écrit sur ce sujet à quelques Amis qui avoient du crédit, pour les prier de s'employer à lui procurer une entière sûreté. Mais ses Lettres ayant été reçuës fort froidement, la Compagnie de son Ami d'un côté, & le peu d'apparence qu'il voyoit à être appuyé de l'autre, le déterminérent, & il se laissa enfin persuader; après avoir traversé avec quelque peine la Comté de Hamp, ils arrivérent à Oxford. Mr. Hammond se procura un appartement dans son ancien Collége, & il chercha dans la retraite & dans l'étude, la tranquillité qui ne se trouvoit nulle part ailleurs; toute sa récréation consistoit à donner des instructions à de jeunes-gens de mérite & à les encourager, ce qui étoit un grand plaisir pour lui; & à converser avec les Savans, qui s'y trouvoient en grand nombre, parce qu'outre ceux du lieu même, quantité d'autres s'y retiroient dans ce tems-là pour se mettre en sûreté (11).

(9) Idem p. 27. & suiv.

(10) P. 30.

(11) Idem p. 20-21.

[F] *Il publia son* Catéchisme Pratique en 1644.] Il parut à Oxford, & à Londres en 1646 in-4, il y a aussi une Edition d'Oxford de 1645 in-douze. Il avoit fait cet Ouvrage pour son usage particulier, mais l'ayant communiqué au Docteur Potter, Principal du Collége de la Reine à Oxford, ce Théologien le sollicita de le faire imprimer, lui alléguant combien il étoit utile dans un siécle aussi déréglé, de travailler à renverser cette vaine apparence de piété qui régnoit, en faisant connoître la vraye & solide Morale; d'imposer silence à l'impiété, qui usurpoit le nom de bel-esprit, en appuyant les plus justes devoirs du service raisonnable du Christianisme; ce qui ne pouvoit s'exécuter avec plus de succès, qu'en commençant par les fondemens, par un bon Catéchisme bien raisonné. Le Docteur Hammond ne consentit à la publication, qu'à condition que son nom ne paroîtroit point; le Docteur Potter le lui promit, & se chargea du soin de l'Edition. Ce fut à ces conditions que le *Catéchisme Pratique* parut, l'Auteur demeura caché, comme il l'avoit souhaitté, seulement ne voulut-il pas que le Docteur Potter eût toute la peine de l'Edition, il la partagea également avec lui (12). [☞ Cet Ouvrage a été traduit en François, & a paru sous ce titre, *La Pratique de la Morale Chrétienne, en forme d'Entretiens, où l'on fait voir la liaison que tous les Dogmes de la Religion Chrétienne ont avec la Morale.* Amsterdam 1696 in-douze. Add. du Trad.] Il fut attaqué en 1646 par Mr. François Cheynell, Bachelier en Théologie, dans un Sermon qu'il prononça à Ste. Marie à Oxford; cela occasionna quelques Lettres entre lui & le Docteur Hammond, qui les fit imprimer sous ce titre: *A Copy of some Papers past at Oxford between the Author of the* Practical Catechism, *and Mr.* Ch. Londres 1647 & 1650 in-4. Il publia encore pour la défense de cet Ouvrage: *Défense du* Catéchisme Pratique *contre la Censure des Ministres de Londres dans le Livre intitulé:* Témoignage rendu à la vérité de J. C. &c. Londres 1648 in-4. Et *Justification de trois Passages du* Catéchisme Pratique. Londres 1648 in-4.

(12) Idem p. 22-23.

[G] *Et divers autres Ouvrages.*] Entre autres les Traités suivans, *Du Scandale*, Oxford 1644 in-4, comme tous les autres, *De la Conscience*, Oxford 1644; *De la Résistance au Souverain légitime sous prétexte de Religion*, Oxford 1644 & Londres 1647; *Du Culte Volontaire*; Oxford 1644; *Considérations pour le tems présent sur le danger de changer notre Gouvernement Ecclésiastique*, Oxford 1644 & 1646; *De la Superstition*, Oxford 1645 & Londres 1950; *Des Péchez d'infirmité, & de ceux qui sont volontaires.* Oxford 1645 & 1650, & à la suite de ce Traité, *Explication de deux passages difficiles*, Héb. VI & Héb. X. *De la Repentance tardive*, Oxford 1645; *Examen du* Directory †, *& Défense de la Liturgie.* Oxford 1645 &c. *De l'Idolatrie*, Oxford 1646 & Londres 1650. *Examen des Exceptions d'un Catholique Romain contre le* Discours du Vicomte Falkland sur l'Infaillibilité de l'Eglise de Rome, Oxford 1646. *La Puissance des Clefs*, &c. Londres 1647 & 1651; *Du mot* ΚΡΙΜΑ, *Des Zélateurs parmi les Juifs & de la Liberté qu'ils prenoient; sur le devoir de charger la Croix; Défense de la Censure de Jésus-Christ à St. Pierre, contre les exceptions de Mr.* Etienne Marshall, Londres 1647; joint à la seconde Edition du Traité de la *Résistance au Souverain*, &c. *De l'Exhortation & de la Correction fraternelle.* Londres 1647 & 1650.

† La Liturgie Presbytérienne établie du tems de Cromwel. R. D. T.

 [H] *Dis-*

dispûta avec Richard Vines, Ministre Presbytérien [*H*]. Au commencement de 1645 il fut fait Chanoine de Christ-Church à Oxford, & Chapelain ordinaire du Roi, qui étoit alors dans cette Ville; on le choisit aussi pour Orateur de l'Université (*o*). Ces nouveaux Emplois ne l'empêchérent pas de donner divers Traités au public (*p*). En 1647 il accompagna le Roi dans les divers lieux, où il fut détenu prisonnier, à Wooburn, Caversham, Hampton-court, & dans l'Ile de Wight, où il demeura jusqu'à Noël de cette année, qu'on ôta au Roi ses Domestiques, & le Docteur Hammond fut éloigné avec les autres. Il s'en retourna à Oxford, où il fut élu Sous-Doyen (*q*); il y demeura jusqu'au tems que les Visiteurs du Parlement le dépouillérent de ses emplois, ils le mirent même en arrêt dans une maison particuliére à Oxford (*r*) pendant plusieurs semaines. Durant sa prison il commença ses *Remarques sur le Nouveau Testament* [*I*]. Enfin il obtint la permission, par l'intercession du Chevalier Jean Temple, son beaufrére, de se retirer chez le Chevalier Philip son Ami à Chapham dans la Comté de Bedford (*s*). Lorsqu'on fit le procès au Roi, il dressa une *Adresse* au Général & au Conseil de Guerre, à qui il l'envoya [*K*]. La vive douleur dont la mort du Roi le pé-né-

(o) Idem p. 44.
(p) Voy. Remarq. [G].
(q) Idem p. 47. 48.
(r) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 246. Le Docteur Fell dit p. 35, *qu'il demeura dix semaines en arrêt.*
(s) Fell p. 55. 56.

[*H*] *Dispute avec Richard Vines, Ministre Presbytérien.*] Le Docteur Fell nous apprend (13), qu'au-lieu de commencer une Dispute dans les formes, Mr. Vines lut un long Discours de Théologie, rempli *de petites chicanes & d'objections, qu'il donnoit pour des raisons.* Le Docteur Hammond voyant cela tira sa plume & son écritoire, & pendant que l'autre lisoit, fit ses Remarques; ensuite il répondit sur le champ article par article à ses griefs, qui étoient au nombre de quarante „ & il s'en acquitta avec tant de „ liberté & de capacité, qu'il donna en même tems des „ preuves de son savoir, & de la vérité qu'il défendoit; „ & malgré le desavantage qu'il avoit en parlant sur le „ champ contre un homme qui s'étoit préparé d'avance, il „ confondit sans peine & de la maniére la plus claire tous „ les sophismes de son Adversaire (14)". Il est vrai qu'on débita ensuite, que Mr. Vines avoit absolument fermé la bouche au Docteur, desorte que pour se dérober à la force de la démonstration de son Antagoniste, il avoit été obligé d'avoir recours à un artifice inouï, & de jurer *par Dieu & par ses Saints Anges*, que quoique la Solution ne se présentât pas à lui alors, il étoit cependant en état de répondre. Nous avons sur ce sujet la Rélation du Docteur lui même, dans une Lettre du 22 Janvier 1655, adressée à un Ami, qui l'avoit informé de ce qu'on publioit là-dessus. „ J'avois ouï parler depuis quelques années, *dit-il* „ (15), d'une histoire qu'on débitoit à mon desavantage „ touchant ma Dispute avec Mr. Vines à Uxbridge, & non „ à Holdenby; mais je n'avois jamais pu savoir ce que c'é- „ toit. Je suis au fait à présent; je puis assurer hardiment, „ qu'il n'y a pas un mot de vrai, sinon que Mr. Vines at- „ taqua, & que je défendis l'Episcopat. Car pour ce qui „ est de l'Argument en question, je ne l'ai entendu alors, „ ni jamais, autant que je m'en souviens, proposer par per- „ sonne. Et quant à ma prétenduë réponse, je suis bien „ sûr, & que je n'ai jamais dans toute ma vie appellé Dieu „ & ses saints Anges à témoin d'aucune chose, & que je „ n'ai jamais fait, que je sache, aucun serment volontai- „ re; & certainement je n'étois point obligé alors d'en „ faire un. Je ne puis non plus me souvenir d'avoir man- „ qué dans cette rencontre, de liberté ni de capacité pour „ exprimer mes pensées, de m'être trouvé pressé par quel- „ que difficulté importante, ou d'avoir été forcé par au- „ cune considération d'éviter de répondre aux objections „ qu'on me fit. Je pourrois vous faire toute l'histoire de „ ce qui se passa dans cette occasion; mais je ne puis croi- „ re que cela soit nécessaire. J'ajoûterai seulement, qu'a- „ près la Dispute, j'allai trouver Mr. Marshall, pour lui „ demander en mon nom & au nom de mes Confréres, ces „ trois choses. 1. S'il y avoit quelqu'une de leurs Raisons, „ à laquelle on n'eût pas répondu, & à laquelle il nous „ fût permis de répondre encore. 2. S'ils avoient dessein „ de faire quelque Rélation de la Dispute, leur offrant, „ s'ils le vouloient, de me joindre à eux, & de dresser „ d'un commun accord la Conférence, à la maniére de cel- „ le du Docteur Reynolds & de Mr. Hart; ils rejettérent „ l'un & l'autre. 3. De nous promettre réciproquement „ de ne rien publier de part ni d'autre, sans l'aveu & „ la connoissance du Parti opposé. Il s'engagea à ce der- „ nier article pour lui & pour ses Confréres; & nous nous „ séparâmes".

[*I*] *Pendant sa prison il commença ses* Remarques *sur le Nouveau Testament.*] C'est ce que nous apprend le Docteur Fell (16), qui rapporte aussi (17) que notre Auteur ayant écrit en Latin deux gros Volumes in-4, sur la maniére d'interpréter le Nouveau Testament, où il traitoit des Coutumes des Juifs & des premiers Hérétiques de l'Eglise Chrétienne, de celles des Payens, surtout dans les Jeux publics de la Gréce, & de l'importance de la Dialecte *Helléniflique*, sur laquelle il avoit fait de profondes recherches, desorte qu'il avoit embrassé en quelque façon tout ce qui peut former de la difficulté dans l'explication de ce Livre sacré: il considéra qu'il feroit utile aux Lecteurs Anglois, auxquels il devoit principalement ses soins, qu'il écrivit en Langue vulgaire, & qu'il mit ses Remarques dans leur ordre naturel, en suivant le fil du Texte. Ayant aussi quelques années auparavant collationné divers MSS. Grecs du Nouveau Testament, il avoit remarqué que notre Version Angloise s'éloigne souvent de l'Original, ce qui l'engagea à en faire une nouvelle traduction pour son usage particulier: muni ainsi d'avance, il donna à son Ouvrage la forme où il a paru. Il en a dit lui-même les raisons dans sa Préface. L'Ouvrage fut imprimé à Londres en 1653 & 1659 in fol. En 1656 il parut in-8, une *Révision avec quelques Corrections & Additions.* La réputation que notre Auteur s'étoit acquise par ces Remarques en Angleterre, & les fragmens qu'on en avoit vus dans les Critiques (*Synopsis Criticorum*) de Polus, avoient fait souhaitter ardemment aux Savans des autres Pays, que tout l'Ouvrage fût traduit en Latin. Mr. Le Clerc se chargea enfin de ce travail, & sa Traduction a été imprimée à Amsterdam en 1698 en deux Volumes in-folio sous ce Titre: *Novum Testamentum Domini nostri Jesu-Christi, ex editione Vulgatâ, cum Paraphrasi & Adnotationibus* Henrici Hammondi. *Ex Anglica Lingua in Latinam transtulit, suisque animadversionibus illustravit, castigavit, auxit* J. Clericus. Les Remarques particuliéres de Mr. Le Clerc ont été ensuite imprimées à part en Anglois à Londres in-4. Il se plaint dans la Préface du style dur du Docteur, de ses synonymes & de ses répétitions inutiles; ce qui l'a obligé à adoucir ses expressions & à retrancher les choses inutiles; il compare l'Ouvrage à une forêt épaisse & sombre, où il a fallu couper bien des broussailles pour se faire jour, & s'ouvrir un passage. Il proteste cependant qu'il n'a rien retranché qui pût servir à entendre la pensée de l'Auteur, & il se repent même en quelque sorte de n'avoir pas pris plus de liberté. Il mêle souvent ses propres Remarques parmi celles de Hammond, expliquant ce que le Docteur Anglois n'avoit fait que toucher légérement, & il le corrige quelquefois. Et comme l'on pourroit peut-être objecter, qu'il ne valoit presque pas la peine de traduire un Auteur, qui sur tant de choses s'accorde avec Grotius, Mr. Le Clerc répond qu'il y a dans Hammond quantité de Remarques, qui ne se trouvent ni dans Grotius, ni dans aucun autre Commentateur, & qu'il a souvent étendu ce que Grotius avoit dit, & le confirme par de nouvelles raisons. Pour ce qui regarde les sentimens de Théologie, Hammond suit ceux des Remontrans, sur-tout sur les points qui concernent la Prédestination & la Grace; & pour ce qui regarde les passages particuliers, il est le plus souvent dans les mêmes idées que Grotius, quoiqu'il s'éloigne quelquefois trop de son Original. Mr. Le Clerc le regarde cependant comme le meilleur Critique sur le Nouveau Testament après Grotius, quoiqu'il soit fort au dessous de lui. Le savant Traducteur critique souvent les pensées de son Auteur, & il a cherché les citations dans les Originaux; il a découvert par cette exactitude qu'il s'étoit glissé quantité de fautes d'impression dans les nombres; il en a aussi corrigé plusieurs que Hammond avoit commis en citant sur la foi d'autrui. Souvent il le reprend sur les sens tout particuliers qu'il donne à certains mots Grecs, contraires à l'usage commun des Auteurs qui ont écrit en cette Langue, dans la lecture desquels Mr. Le Clerc croit que notre Docteur n'étoit pas assez versé; il conjecture que Hammond avoit appris la Langue Grecque, en étudiant les Peres Grecs, plutôt pour s'instruire de leurs sentimens, que pour pénétrer les finesses de leur langage. Cela fait, selon Mr. Le Clerc, que ce Théologien se trompe souvent dans les discussions Grammaticales, où il entre fréquemment: car ses Notes sont généralement parlant plutôt Critiques, que Théologiques. Au-lieu de consulter l'usage, que l'on ne peut bien apprendre que par une longue & attentive lecture des bons Auteurs, il consultoit souvent ses propres raisonnemens, & quelques anciens Glossaires, qu'il n'entendoit pas toujours assez bien, & qu'il corrompt quelquefois faute de les entendre, en essayant de les corriger. Mr. Le Clerc remarque encore, que le Docteur Hammond étoit trop entêté de son Hypothése, que les Ecrivains Sacrés du N.T. font par-tout allusion aux Gnostiques; & qu'il fait quelquefois violence aux expressions des Apôtres, pour les accommoder à cette Hypothése.

[*K*] *Lorsqu'on fit le Procès au Roi il dressa une* Adresse *au General & au Conseil de Guerre, à qui il l'envoya.*] Elle étoit intitulée: *Humble Adresse au Lord Fairfax & au Conseil de Guerre*, du 15 Janvier 1648. Londres 1649 in 4. Quelqu'un y répondit sous le nom d'*Eutactus Philodemius*; sur quoi notre Auteur publia: *Defense de* l'Adresse &c. *du Docteur Hammond, contre les Objections d'Eutactus Philodemius sur deux articles* &c. *Avec une courte Réponse à l'Ouvrage de Mr. Jean Goodwin, qui a pour titre:* Ceux qui empêchent le Cours de la Justice, *en ce qui y regarde le Docteur Hammond*. Londres 1649 in-4. Mr. Goodwin, dans cet Ouvrage, *Ceux qui empêchent le cours de la Justice: ou Apologie de la respectable Sentence prononcée par la Haute Cour de Justice contre le feu Roi*, Londres 1649 in-4. Mr. Goodwin dis-je répond à trois piéces 1. *Le fidéle Tableau &*

(11) P. 39.
(14) Idem p. 39. 40.
(15) Idem p. 42-44.
(16) P. 55.
(17) P. 52.

nétra, n'interrompit pourtant point ses études; outre ses *Remarques* sur le Nouveau Testament qu'il mit en état d'être imprimées; son *Appendix ou Réponse à la Replique de l'Apologiste*, Londres 1650 in-4, & un petit Traité pour faire voir *Que la Religion Chrétienne est raisonnable.* Londres 1650 in-douze, il composa un Traité Latin en faveur de l'Episcopat, contre Blondel [*L*]. Après avoir été plusieurs mois en arrêt à Chapham, on le mit en liberté, & il alla à Westwood dans la Comté de Worcester chez le Chevalier Jean Packington, où il continua ses travaux litéraires, & acheva divers Ouvrages qui ont été imprimés [*M*]. Lorsque le Roi Charles II vint à Worcester, il alla lui rendre ses devoirs, & la défaite de ce Prince le toucha vivement (*t*), aussi bien que l'Edit du mois de Janvier 1655, qui interdisoit à tous les Ecclésiastiques Episcopaux toutes les fonctions du Ministère (*u*). Il avoit entrepris un *Commentaire sur le Vieux Testament*, & il avoit commencé par le *Livre des Pro-*ver-

(*t*) Idem p. 45.

(*u*) Idem p. 73.

*& la Justification de quelques Ministres de Londres.* 2. *L'Humble Adresse du Docteur Hammond.* 3. *Le Pouvoir vainqueur du Droit*, par Mr. *Jean Geree.*

[*L*] *Un Traité Latin en faveur de l'Episcopat contre Blondel.*] Il est intitulé: *Dissertationes quatuor, quibus Episcopatus Jura ex SS. Scripturis & primæva Antiquitate adstruuntur, contra sententiam D. Blondelli &c.* Londres 1651 in-4. Il y a au devant *Dissertatio de Antichristo, de Mysterio Iniquitatis, de Diotrephe, & de Gnosticis sub Apostolorum ævo se prodentibus.* Le Docteur Fell nous apprend (18) à quelle occasion Hammond composa ce Traité. L'Archevêque Usserius ayant reçu une Lettre de Blondel, contenant des Objections contre son Edition de St. Ignace, ce Prelat la communiqua à Hammond, le priant de lui dire son sentiment sur divers Articles, dont il y étoit parlé, touchant l'*Heresie des Valentiniens*; l'*Autorité des Evêques & des Chorévêques*, & quelques difficultés, qui naissent sur leur sujet des Canons de plusieurs anciens Conciles d'Orient. Le Docteur répondit en détail, promettant de plus amples éclaircissemens, si cela étoit nécessaire. L'Archevêque fut fort satisfait de cette Réponse, dont il le remercia, en le sommant de sa promesse. Hammond tint parole, ce qui lui fournit la plupart des matériaux des *Dissertations* dont il s'agit. La Lettre du Primat étoit conçuë en ces termes."

(18) P. 60. 61.

„ J'ai lu avec beaucoup de plaisir & de satisfaction votre „ exacte Réponse aux Objections qu'on fait contre l'Autorité des *Epîtres d'Ignace*, & je vous en remercie du „ meilleur de mon cœur, cela m'engage même à vous solliciter de publier en Latin ce que vous avez déja „ écrit en cette Langue contre l'Auteur de ces Objections, „ & contre cet autre * qui pour votre peine, vous a payé „ de l'indigne nom de *Fripon* (Nebulo) parce que vous avez „ défendu l'Episcopat; cela me paroit nécessaire pour „ qu'on ne croye plus dans les Pays Etrangers, que ces „ deux Ecrivains ont foudroyé l'Episcopat, & que tout le „ monde en abandonne la défense, comme Louis Cappel „ l'insinuë dans ses Thèses sur le *Gouvernement de l'Eglise*, „ qui ont paru en dernier lieu à Sedan. Je laisse la chose „ à vos réflexions, & je vous recommande vous & vos „ saints travaux à la bénédiction de Dieu. Je suis

* Saumaise.

„ *Votre très-affectionné Ami*
„ *& Frere*

A Ryggate dans la Comté de Surry le 21 Juillet 1649.

Ja. Armachanus.

L'Archevêque prenoit la chose si fort à cœur, qu'il renouvella ses instances, dans une Lettre du 30 Août, & qu'il le félicita sur l'Ouvrage par une troisiéme du 14 Janvier. „ Quoique l'une & l'autre soient fort dignes de voir le „ jour, *dit Mr. Fell* (19), elles demeurent cependant encore dans le Cabinet, aussi bien qu'un grand nombre „ d'autres d'Evêques de notre Eglise, & des autres Eglises, & de tout ce qu'il y a eu de gens distingués par „ leur érudition & par leur piété, tant ici en Angleterre, „ que dans les Pays Etrangers: on a été obligé de prendre ce parti, non seulement pour satisfaire aux désirs „ & pour se conformer aux sentimens de cet excellent „ Théologien, qui étoit ennemi de tout ce qui sentoit l'ostentation, mais pour éviter d'avoir à choisir entre deux „ choses également desagréables, ou de mettre au jour „ toutes les Correspondances du Docteur, ou de déplaire „ aux personnes dont on auroit écarté les Lettres."

(19) P. 63.

[*M*] *Acheva divers Ouvrages qui ont été imprimés.*] I. *Lettre contenant la Solution de six Questions, relatives à l'Etat présent de l'Eglise d'Angleterre.* Londres 1653 in-8. 1. *De la manière de décider les Controverses sur lesquelles l'Ecriture ne s'est pas clairement expliquée.* 2. *Sur la question si l'on peut épouser la Sœur de sa femme.* 3. *De la Polygamie & du Divorce.* 4. *Du Baptême des petits-enfans.* 5. *De l'Imposition des mains dans l'Ordination.* 6. *De l'Observation du Jour de Noël & des autres Fêtes de l'Eglise.* II. *Du Schisme: ou Defense de l'Eglise Anglicane contre les Objections de ceux de l'Eglise Romaine.* Londres 165¾ in-douze. Mr. Jean Serjeant y a répondu dans un Livre intitulé *le Schisme desarmé* &c. auquel il a joint un *Appendix*, où il répond à la *Juste Apologie de l'Eglise Anglicane* du Docteur Jean Bramhall, imprimée à Londres en 1653 en petit Octavo. III. *Replique à la Réponse d'un Gentilhomme Catholique-Romain à ce qu'il y a de plus essentiel dans le Traité du Schisme.* Londres 165¾ in-4. IV. *Examen de l'Appendix de H. T. à son Manuel des Controverses, touchant la Réponse de l'Abbé de Bangor à Augustin*, imprimé avec le Traité précédent. V. *Défense des Dissertations sur l'Episcopat contre les Objections des Ministres de Londres, dans leur* Jus Divinum Ministerii Evangelici. Londres 1654 in-4. VI. *Des Articles Fondamentaux relativement à la pratique.* Londres 1654 in-8. VII. *Réponse aux Remarques sur les Dissertations touchant les Epîtres d'Ignace, & l'Episcopat, qui y est établi.* Londres 1654 in-4. VIII. *Examen de la Triplex Diatriba de Mr. Daniel Cawdrey*, touchant le Culte Volontaire, la Superstition, & la Fête de Noël. Londres 1655 in-4. Mr. Cawdrey Ministre de *Billing Magna* dans la Comté de Northampton, y répondit dans un Livre intitulé *The Account audited and discounted* &c. Londres 1658. IX. *Défense du Baptême des petits Enfans contre les Objections de Mr. Tombes dans les trois derniers Chapitres de son Livre intitulé* Antipædobaptism. Londres 1655 in-4. X. *Défense du savant Hugue Grotius* &c. Londres 1655 in-4. XI. *Seconde Defense de Grotius, ou Justification de la Digression qui le regarde.* Londres 1656 in-4. XII. *Examen de l'Adresse du Déserteur, ou seconde Défense du Traité du Schisme.* Londres 1657 in-4. Peu après Mr. Jean Serjeant publia, *le Schisme dépécé* &c. avec un *Appendix*, Londres 1656 en grand Octavo; qui est une Replique au Docteur Bramhall, aussi bien qu'au Docteur Hammond. XIII. *Conciliation de l'ardeur de la Priere de Jésus-Christ avec la plénitude de Grace qui résidoit habituellement en lui, en Réponse à* (*Mr. Henri Jeanes*) *Auteur d'un Livre intitulé*, Mélange de Théologie Scholastique &c. XIV. *Paranesis* &c. *Ou Discours sur l'Heresie, pour la Défense de l'Eglise Anglicane contre ceux de l'Eglise Romaine.* Londres 1656 in-8. XV. *Continuation de la Défense de Grotius, en Réponse à la* Revuë de ses Remarques. Londres 1657 in-4. XVI. *Réponse à quelques Endroits de l'Auteur de la Revuë, dans son Livre sur le Schisme, touchant les Abus dont il taxe l'Eglise Primitive, & quelques autres Articles*: Avec le Traité précédent. XVII. *Les fondemens d'Uniformité, tirés de 1 Cor. XIV. 40. défendus contre les Objections de Mr. Henri Jeanes dans un endroit de* l'Examen du Directory. Londres 1657 in-4. XVIII. *Paraphrase du Livre des Pseaumes accompagnée de Remarques.* Londres 1659 in-fol. Potus a inséré ces Remarques dans le second Tome de ses Critiques, Londres 1671 in-fol. sous ce titre, *Doctissimus Hammondus, in quibus multa reperiet Lector acumine perquam plusquam vulgari, parique eruditione conscripta, nonnulla etiam singularia.* Le Docteur Jacques Duport donne aussi de grands éloges à cet Ouvrage de notre Auteur, dans sa *Metaphrasis Psalmorum.* XIX. *The Dispatcher dispatch'd; ou Examen de la Duplique des Catholiques Romains à la Réplique du Docteur Hammond, où l'on trouve un exposé de leur Profession & de leur Tradition Orale, selon l'idée de Mr. White.* Londres 1659 in-4. Ce Mr. White est le fameux *Thomas de Albus.* XX. *Court Examen d'une Insinuation contre l'Auteur de l'Ouvrage précédent.* Londres 1660 in-4. XXI. ΧΑΡΙΣ ΚΑΙ ΕΙΡΗΝΗ: *Ou Discours Pacifique sur la Grace & sur les Decrets, en forme de Lettre au Docteur Robert Sanderson. Par Henri Hammond Docteur en Théologie. Avec l'Extrait de trois Lettres sur la Conciliation de la Prescience de Dieu avec la Liberté de l'Homme, & la Contingence.* Londres 1660 in-8. XXII. *La Pratique de Pieté de tous les jours; avec des Dévotions & des Prieres pour un tems de Captivité.* Londres 1660 in-8. XXIII. *Le Sacrifice Spirituel: ou Dévotions & Prieres propres aux principaux usages* &c. XXIV. *Ses Dernières Heures*, imprimées sur une feuille volante. XXV. *Requête solemnelle & Avis à l'Assemblée du Clergé; avec des Directions aux Laïques sur les moyens de prolonger leur bonheur.* Cambridge 1661 in-8. mis au jour par Mr. Thomas Smith du Collége de Christ à Cambridge, & Auteur de *l'Origine & des Progrès du Quakerisme.* XXV. *De Confirmatione, sive Benedictione, post Baptismum, solenni per impositionem manuum Episcopi celebrata, Commentarius ex sententiâ Ecclesiæ Anglicanæ.* XXVI. *Sermons.* Londres 1663 in-folio. Il y en a trente & un, dont quelques-uns n'avoient jamais paru. XVII. *Des Peines de l'Enfer.* Oxford 1664 in-douze; ou *Preuves de l'Existence & de la Durée des Peines de l'Enfer.* &c. Oxford 1665 in-8. XXVIII. *L'Accord de St. Paul & de St. Jacques sur le grand point de la Foi & des Oeuvres.* Oxford 1665 in-8. XXIX. *Réponse à la Lettre de Mr. Richard Smith touchant le sens de l'Article du Symbole*, Il est descendu aux Enfers, datée du 28 Avril 1659. Londres 1684 in-8. la Lettre de Mr. Smith étoit datée de *Little Moorfields* près de Londres, du même mois 1659. XXX. *Paraphrase des dix premiers Chapitres du Livre des Proverbes, avec des Remarques.* Londres 1683 in-fol. Il avoit aussi publié, *L'Obligation du Chrétien à la Paix & à la Charité, en Sermon d'Avent prononcé au Château de Carisbrook, en 1647; avec neuf autres Sermons.* Londres 1652 in-4. seconde Edition. Mr. Guillaume Fulman, du Collége du Corps de Christ à Oxford, a publié tous les Ouvrages de Hammond en quatre Volumes in-folio. Londres 1684. Il y a à la fin du quatrième un Appendix au second.

*verbes*, dont il fit le tiers (*w*); mais le mauvais état de sa santé l'empêcha de continuer l'exécution de ses excellens projets, & termina enfin sa vie. Lorsqu'au commencement de 1660 tout sembloit s'acheminer au Rétablissement de la Famille Royale, les Evêques priérent notre Docteur de venir à Londres, pour y aider à mettre ordre aux affaires de l'Eglise (*x*): & on l'avoit désigné pour remplir le Siége de Worcester (*y*); mais le 4 d'Avril il fut attaqué de la pierre (*z*), dont il mourut le 25 du même mois (*aa*), dans la cinquante-cinquiéme année de son âge (*bb*); il fut enterré le lendemain dans l'Eglise de Hampton proche de Westwood (*cc*), où on lui a dressé un monument. Le Docteur Fell en fait un portrait très-avantageux [*N*]. Et Mr. Wood nous dit (*dd*) que „ si ses talens „ naturels étoient grands, ses talens acquis les surpassoient encore ; & qu'il étoit très-appliqué à tou- „ tes les Sciences; parlant bien, possédant les Auteurs Anciens & Modernes, habile Philosophe, „ plus grand Critique, très-versé dans la Théologie de l'Ecole, & consommé dans l'Antiquité Ecclé- „ siastique". Sa taille étoit d'une juste hauteur, & bien proportionnée; il avoit un air de dignité, & prévenant, & rarement appercevoit-on quelque chose de sombre sur son visage. Il étoit d'une complexion vive & avoit le teint fleuri, desorte qu'il paslbit, surtout dans sa jeunesse, pour bel Homme; il n'y avoit que la couleur de ses cheveux qui diminuoit un peu des agrémens de sa personne. Il avoit l'œil brillant & plein de feu, & son tempérament robuste étoit capable de supporter les plus pénibles travaux, & les plus rudes fatigues. Il avoit la vuë extraordinairement perçante, desorte que s'il lui arrivoit d'appercevoir par hazard une compagnie de personnes, un troupeau de moutons, ou d'autre bétail, tout en discourant, & sans y penser du tout, il en saisissoit involontairement le nombre, tandis que d'autres auroient eu de la peine d'en venir à bout, en y réfléchissant pendant longtems. Il avoit l'oreille juste, desorte que sans avoir jamais appris à chanter, il pouvoit tenir très-bien sa partie au son du Claveffin ou du Théorbe; & que souvent il le faisoit, pendant la force de son âge, après le travail du jour, & avant les études de la nuit. Il s'énonçoit avec liberté & grace, également propre à charmer son Auditoire & à l'entrainer: lorsqu'en prêchant à la Campagne il eut un peu perdu pour le ménagement de sa voix, le Roi Charles I. s'en étant apperçu, fut lui-même son Maître de Musique, & le ramena à son ancienne maniére de prononcer (*ee*). Il faisoit un cas extrême des Ecrits de Grotius [*O*], dont il a fait un grand usage dans les siens propres.

(*w*) Idem p. 81.
(*x*) Idem p. 209.
(*y*) Idem p. 211.
(*z*) Idem p. 213.
(*aa*) Idem p. 231.
(*bb*) Idem p. 236.
(*cc*) Wood *Ath. Oxon.* Col. 149.
(*dd*) Col. 149.
(*ee*) Fell p. 63-69.

[*N*] *Le Docteur Fell en fait un portrait très-avantageux.*] Il dit (20), que le Docteur Hammond avoit l'invention si extraordinairement riche, que pendant plusieurs années, lorsqu'il avoit fait choix d'un sujet, ce qu'il faisoit généralement d'avance, un peu de méditation pendant la nuit du Samedi lui suffisoit pour son Sermon; mais que dans les douze derniéres années de sa vie, trouvant que de rassembler ses idées troubloit son sommeil, il remettoit au Dimanche à penser à son Sermon, & une heure de méditation lui suffisoit pour se préparer. Il composoit ses Ouvrages avec la même facilité, & communément son Copiste, quoiqu'habile, avoit de la peine à le suivre. Il composa ses *Considérations nécessaires dans ce tems sur l'Episcopat*, dans une nuit après dix heures du soir, étant dans la Chambre d'un Ami; qui a dit, qu'ayant été toujours auprès de lui, il ne se souvenoit pas de lui avoir vu ôter la plume de dessus le papier, avant que d'avoir eu fini; & dès le lendemain matin, la piéce ayant été pleinement approuvée par le Docteur Duppa, Evêque de Salisbury, il l'envoya à l'Imprimeur; & il ne pouvoit y avoir pensé d'avance, l'Evêque l'ayant employé à cet Ouvrage sur le champ après souper. C'est ainsi encore qu'il commença son Traité du *Scandale* à onze heures du soir, & le finit avant que de se mettre au lit. Ce n'étoit pas là une chose rare chez lui, mais ordinaire; & au milieu de ses autres occupations il expédioit généralement cinq feuilles par jour; prenant souvent sur son souper & sur son repos de la nuit. Il avoit la mémoire bonne, mais peu heureuse à un certain égard, fidéle à retenir les choses, mais rétive lorsqu'il étoit question de la liaison des mots: défaut dont il se plaignoit souvent, ayant plus de peine à apprendre un Sermon par cœur, qu'à en composer vingt. Il étoit assez heureux dans la maniére de proposer ses pensées, ayant seulement le beau défaut d'être trop abondant; la foule d'idées qui se présentoient à lui, causoit quelquefois de l'embarras dans les expressions, desorte que son stile, quoique naturel & expressif, étoit souvent coupé de parenthéses, & difficile à entendre pour le vulgaire. Mais l'habitude d'écrire, & l'envie qu'il avoit de s'accommoder à la portée de tout le monde, lui avoient fait surmonter ce défaut, qui étoit si peu de chose, que le Roi Charles I. disoit, qu'*il étoit l'Orateur le plus naturel qu'il eût jamais entendu*. Parmi ses qualités naturelles le Jugement l'emportoit sur toutes les autres; il l'avoit clair & plein de discernement, non seulement dans ce qui regardoit les Sciences, mais dans les affaires d'Etat & d'Eglise, où ses conjectures étoient aussi justes que celles d'aucun homme au monde, & avoisinoient souvent la Prophétie. Son Savoir étoit universel. Mais le Chrétien l'emportoit en lui sur le Savant. Chaste, tempérant, religieux, constant dans ses amitiés, humain, sans passion; ennemi de la flatterie, il disoit toujours, qu'*il se plaisoit à être aimé, & non à être honoré*; charitable, patient dans toutes les afflictions; desorte que quand il étoit attaqué de la Goute, il remercioit Dieu de ce que ce n'étoit ni la Pierre ni la Crampe; quand la Pierre le tourmentoit, il rendoit graces de ce qu'il en souffroit moins que d'autres.

(20) P. 90. & *suiv.*

[*O*] *Il faisoit un cas extrême des Ecrits de Grotius.*] Il paroit avoir eu fort à cœur de justifier ce grand-homme de l'imputation de Socinianisme, employant même ses Amis à rechercher tout ce qui pouvoit lui servir dans ce dessein. Le savant Docteur Gautier Jones, Chapelain Ordinaire de Sa Majesté régnante, nous a communiqué deux Lettres Originales, la premiére de Mr. Samf. Johnson au Docteur Hammond, & l'autre de Grotius à Johnson, qui est imparfaite, y ayant plusieurs mots & des lignes entiéres effacées, de maniére à n'être point lisibles †.

† Cette Lettre se trouve toute entiére dans la belle Edition des Lettres de Grotius d'Amsterdam, en 1687 in-folio. C'est la 1435 Lettre, à laquelle j'ai été tenté de renvoyer le Lecteur; mais pour lui épargner la peine de la chercher, je la donnerai ici telle qu'elle se trouve dans cette Edition, d'autant plus qu'elle se trouve dans l'Anglois si tronquée & si remplie de fautes, qu'elle est inintelligible. R. D. T.

„ Mon très-digne Ami,

„ Je vous envoye par Mr. Thruscross le fragment d'une „ Lettre que Grotius, m'a écrite, longtems après que „ Crellius eut publié son Livre contre celui de Grotius sur „ la *Satisfaction*; & lorsque Ruarus étoit avec lui à Paris, „ il eut avec eux une Conférence, & l'obligea à en ve- „ nir à reconnoître une espéce de Satisfaction, comme il „ fait à présent. J'aurois pu vous envoyer la Lettre où il „ en étoit question, si les Souris n'avoient eu la malice, „ lorsque j'ai transporté mes Livres, de m'en ronger une „ vingtaine. Si je trouve quelque autre chose qui puisse „ vous être utile, je vous l'envoyerai. Je suis

„ Monsieur

„ Votre sincère Ami & Serviteur

„ Westm. le 4 Juin 1655. „ &c.

„ Samf. Johnson.

„ Je sai qu'il n'étoit point du tout entiché de Socinia- „ nisme; c'est la malignité de Rivet qui l'a rendu suspect, „ comme il a fait plusieurs autres par un principe d'or- „ gueil indigne d'un Homme comme lui."

Voici la Lettre de Grotius:

„ Reverende Domine,

„ Si quid unquam pietati tuæ boni per me contigit, id „ certe non tibi quam mihi est suavius. Summa enim cum „ voluptate recordor tempus illud, cum mihi Sermonibus „ tuis doctissimis sanctissimisque frui licuit: quales ego in „ magna quamvis hic salutatorum copia, non parvo mihi „ emptos velim. Sed cum tam beato mihi esse nunc non „ detur, quod proximum est isti felicitati, per literas „ commercium arripiam libens. Deinde verò & ei qui li- „ teras tuas attulit, quem videre ab itinere recentem non- „ dum mihi contigit, & iis omnibus quos mihi commen- „ dare, aut quovis modo notos facere volueris, ostendam „ quam veras sincerasque tuæ pietatis amor apud me ma- „ neat, quantique faciam summas tuas virtutes cum sin- „ gulari eruditione conjunctas. Accepit Gallia damni non- „ nihil ad S. Audomari urbem & ad Fontarabiam. Sed „ præter capta Rentiacum & Cavelletum, tantum est de „ virili stirpe Regi nata gaudium, ut omnes dolores facile „ exturbet. Vestri illi vicini spiritu aguntur sui gregis, „ & nisi ratio invenitur dissolvendi illegitimum fœdus, ma- „ gnum metuo vulnus, non jam dicam Episcopali, sed „ Regiæ auctoritati. Non credas quantum me pro summo „ meo erga gentem vestram studio, hæres sollicitum ha- „ beat. Magnam vim habet ad furiandos homines rerum „ imperitos illud *Knoxii*, *Buchananique* Classicum, præ- „ sertim cum in oculis sint felicium defectionum exempla. „ D. *Seldeni* præclara jam habuimus ex Hebræorum scrip- „ tis deprompta; quare in animo illi esse novis nos majo- „ ribus suis ditare gaudeo. De Synedrio pauca pro ma- „ teriæ ubertate nobis dedit *Cocbius*. Non dubito quin D. „ *Seldenus* pro ista sua multijugi lectione plurima scitu uti- „ lia ac jucunda possit velitque addere. Nec minus placet „ alterum reconditæ eruditionis argumentum de Jure Gen- „ tium, quale Hebræi coluere. Est sanè, ut dicis, multa „ in Rabbinorum scriptis occurrunt quæ ostendunt judicii „ tenuitatem. Sed sunt & alii, qui lectis Philosophorum „ Græcorum & Arabum libris nonnullis & Christianorum, „ accedente ingenii quadam bonitate, interpretationes ad- „ ferunt non improbabiles, quos inter excellunt Aben Ezra

„ &

„ & Maimonides. Manaffes autem Ben Ifrael, tum in „ Conciliatore fuo, tum in Libris de Creatione & Refur„ rectione, cum diverforum diverfas adferat fententias, „ ut nonnulla habet laude digna, ita quædam etiam Rabbinica, id eft abfurda atque ridicula . . . . . . . . Socini „ Sectatores maluiffem totas Epiftolas meas quam partem „ earum dediffent legendas; ita clarius apparuiffet mea in „ iis quæ in ipfis non probo conftantia. Cæterum re„ fpondere literis, etiamfi quid in iis qui a nobis diffi„ dent eft boni, id agnofcere, humanitatis effe arbitror, „ & convenire ei focietati, quam inter omnes homines „ effe naturæ opifex voluit. Poteris autem, Vir optime, „ omnibus qui nos norunt affirmare, me de iis quæ contra „ Socini admiratores defendi non modo nihil difcedere, „ fed & illorum aliquos mea opera adductos ad meliorem „ fententiam, quò magis gratias tibi habeo edito noftro „ Libro de Satisfactione Chrifti, in quo argumento illos „ a proprietate verborum tam multorum in Sacris Literis, „ & a manifeftiffimo Antiquitatis confenfu pofitionibus qui„ bufdam inanibus abftractos non dubito. Patricium Ju„ nium amavi femper, amo nunc etiam, quod poft cate„ nam in Jobum & Theophylacti quædam, etiam Euthy„ mium boni judicii in fera ætate Scriptorem, publici fa„ cit. De Cartefii & Galilæi eminentium Philofophorum „ Opera tibi vifa gaudeo. Nefcio an & Mechanica Gali„ læi & de Motu locali videris, Francifci Junii Liber, de „ Veterum Pictura, non minus me delectavit, quam ipfæ „ picturæ talium ftudiofos folent. In Salmafii libro de „ Ufuris funt multa minime protrita. Nunc, ne quis eum „ putet nimium laxare habenas avaritiæ, addit alterum, „ de modo Ufurarum. Inter ipfum & D. Heinfium ten„ tatæ Conciliaturæ fucceffum non habuerunt. Itaque bre„ vi *Ænam* habebimus. Benè compofitum par. Ego ubi „ Heinfiana, & ut credo, etiam Salmafiana ad Novum „ Teftamentum videro quid mihi de meis faciendum fit, „ conftituam. Tefterdus & Amyrantius nihil aliud quam „ mala dogmata pulchris verbis incruftant; & quicquid „ dare videntur una manu, coacti fcilicet Scripturarum lu„ ce, id eripiunt altera. Maxima me voluptate perfundit „ Literarum tuarum pars poftrema, qua brevi te Hagam „ iturum, & quidem adeo honefto cum munere fignificat. „ Non decrefcet mihi Amicorum numerus, ubicunque fu„ turus es. Præterea literarum faciillimus eft inde huc, & „ hinc illuc commeatus. Mihi de te femper intelligere „ profperrima, vitam ipfam reddet vitaliorem. Ego nunc „ tertiana laffatus paulatim vires recipio. Quod me pre„ cibus tuis juvas gratiffimum eft tibi viciffima Deo pre„ cor cuncta quæ optari jus fafque eft. Lutetiæ $\frac{17}{27}$ Sept. „ Sept. 1638.

*Tuæ Reverendæ Pietatis Obfervantiffimus* H. G.

☞ HANKIUS (MARTIN) favant Hiftorien de Siléfie [*A*], nâquit à Born dans le voifinage de Breflau, en Siléfie, le 15 Février 1633, de Jean Hankius Miniftre de ce lieu (*a*), & d'Agnès Pittich. Il fit fes Humanités dans le Collége de St. Elifabeth à Breflau. Il alla enfuite à Jéne, où il étudia en Philofophie & en Théologie, & il y fut reçu Maître-ès-Arts: ce fut vraifemblablement alors qu'il compofa & foutint fes Théfes *de Bonitate & Malitia Morali*. Il fut enfuite Précepteur de Gédeon Wangenheim, jeune homme de confidération. S'étant acquis de la réputation, Erneft Duc de Saxe-Gotha l'appella pour enfeigner à Gotha la Phyfique, la Morale, la Politique & l'Hiftoire. La Ville de Breflau penfa bien-tôt à l'attirer, elle le nomma le 8 Décembre 1661 Profeffeur en Philofophie pratique, en Hiftoire & en Eloquence. En 1670 on le chargea du foin de la Bibliotheque publique du Collége de Ste. Elifabeth, & il s'en acquitta fi bien que l'Empereur Léopold le fit venir depuis à Vienne, pour mettre en ordre certains Livres de la Bibliotheque Impériale, & ne le congédia qu'après lui avoir donné des marques de fon eftime & lui avoir fait préfent d'un carcan d'or. Dès-ce tems-là, & pendant les années fuivantes, il fe fit connoître par divers Ouvrages [*B*], & entre autres un Recueil de Harangues & de Poëfies, intitulé *Orationes Parentales, Nuptiales, Dramaticæ, & Poëmata*. Leipfig 1673 in 8. Il ne fe paffoit prefque rien de confidérable à Breflau, qu'il n'en profitât pour exercer fa veine & fon éloquence, c'eft ce qui paroît par un autre Recueil encore, publié par fon fils après fa mort fous le titre de *Monumenta pie defunctis olim erecta, nunc in unum collecta volumen a Gotofredo Hankio*. Breflau 1718 in-4. „ Comme on trouve dans ces deux Recueils bien des piéces „ faites à la hâte, il n'y faut pas chercher rien de parfait. Leur principale utilité eft de renfermer „ certains faits, & certaines dates, qu'on ne trouveroit point ailleurs (*b*)". Le 4 Septembre 1681 il fut fait Sous-Recteur du Collége de Ste. Elifabeth; & le 15 Mars 1688 il monta à la place de Recteur de ce Collége, il fut auffi nommé Infpecteur des Ecoles Luthériennes. Il mourut à Breflau le 24 Avril 1709, âgé de plus de foixante-feize ans, & fut enterré dans la Chapelle de fon Collége. Il avoit époufé en 1662 Théodore Fechner, fille de Jean Fechner Recteur du Collége de la Madelaine à Breflau, dont il a eu deux garçons & deux filles (*c*).

(*a*) Niceron *Mém des Homm. Illuft.* Tom. XXXVIII. p. 202. Dans le *Diction. Univ.* Hollandois, on le fait naître à Breflau même, & on dit que fon pere y étoit Miniftre.

(*b*) Niceron *loc. cit.* p. 205.

(*c*) Idem p. 203.

[*A*] *Savant Hiftorien de Siléfie.*] Après avoir publié les Ouvrages que nous indiquerons dans la Remarque fuivante, il forma le deffein de faire une Hiftoire complette de la Siléfie. D'abord on vit paroître des Tables Chronologiques des Recteurs, &c. des Ecoles de Breflau. *Wratiflavienfes Eruditionis propagatores, id eft, Wratiflavienfium Scholarum Præfides, Infpectores, Rectores, Profeffores, Præceptores, Tabulis Chronologicis comprehenfi ab anno 1525, ad 1700 cum annotationibus & tribus indicibus*. Leipfig 1701 in-fol. C'eft ainfi que le Pere Niceron donne (1) le titre & la notice de ces Tables. Mais je le trouve un peu différent dans le Journal des Sçavans (2): *Tabulæ Chronologicæ, in quibus Vratiflavienfes propagatores ab anno 1522, ad annum 1700 defcribuntur*, in-4. Je ne fai à qui l'on doit s'en rapporter, n'ayant pu déterrer cet Ouvrage, ni même les fuivans dans aucun des Catalogues les plus nombreux que j'ai pu confulter. Il publia enfuite fucceffivement tout ce qu'il put découvrir fur les Antiquités de la Siléfie, & ce qui s'y eft paffé de plus mémorable depuis le commencement du Monde jufqu'à l'année 1170, c'eft le fujet des trois Ouvrages fuivans. *De Silefiorum nominibus Antiquitates*. Leipfig 1702 in-4. *De Silefiorum Majoribus Antiquitates, ab Orbe condito ad annum Chrifti 550*. Leipfig 1702 in-4. *De Silefiorum rebus ab anno Chrifti 550 ad annum 1170 Exercitationes*. Leipfig 1705 in-4. Il avoit deffein de continuer cette Hiftoire jufqu'à nos jours, fous ce titre: *De Silefiorum memorabilibus, ab anno 1170 ad noftrum tempus Annales*, & il y a même travaillé; mais ces Annales, où il promettoit les Vies des Sçavans de Siléfie morts depuis 1550, n'ont point paru, & il y a de l'apparence qu'il ne les a point achevées. Il a ramaffé & donné au Public les Vies des Sçavans qui font nés & qui ont vécu dans la Siléfie depuis 1165 jufqu'à 1550: C'eft le fujet des deux Ouvrages fuivans: *De Silefiis Indigenis Eruditis poft Litterarum culturam, cum Chriftianifmi ftudiis, anno 965 fufceptam, ab anno 1165 ad annum 1550. Liber fingularis*. Leipfig 1707 in-4. *De Silefiis alienigenis Eruditis, ab anno Ch. 1170 ad 1550. Liber Singularis*. Leipfig 1707 in-4. Il obferve la même méthode dans ces deux Ouvrages. Il rapporte ce qu'il a pu découvrir du Pays, de la naiffance, des Maîtres, & du tems de la mort des Sçavans dont il parle. Il donne une lifte de leurs Ouvrages, & il joint à cela une Rélation fort courte des principaux Evénemens de leur vie. Il ne porte aucun jugement fur leur conduite. Il fait profeffion de rapporter les faits, tels qu'il les a trouvés, fans louër ni blâmer (3).

(1) *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XXXVIII. p. 205.

(2) Février 1703. p. 194.

(3) Journal des Sçavans *loc. cit.* p. 196.

[*B*] *Il fe fit connoître par divers Ouvrages.*] Outre deux Théfes, l'une *de Simulatione & Diffimulatione*, & l'autre *de Spiritu Sancto*, on a de lui les Ouvrages fuivans. I. *De Romanorum Rerum Scriptoribus, Liber prior*. Leipfig 1669 in-4. II. *De Romanarum Rerum Scriptoribus, Liber fecundus*. Leipfig 1675 in-4. III. *De Byzantinarum Rerum Scriptoribus Græcis Liber*. Leipfig 1677 in-4. „ La méthode de „ l'Auteur, *dit le P. Niceron* (4), eft de divifer ce qu'il a „ à dire de chaque Auteur en trois Articles, dans le pre„ mier defquels il met un abrégé de leur vie; dans le „ fecond il parle de leurs Ecrits qu'il connoît, & qui „ appartiennent à fon deffein; & dans le troifiéme il rap„ porte les témoignages qu'on a rendus aux Auteurs, ou „ les jugemens qu'on a faits. Il y a dans ces Ouvrages „ du travail & des recherches fort utiles". On a fujet de regretter que ce laborieux Savant n'ait pas pu pouffer plus loin fes travaux littéraires, puifqu'il auroit felon les apparences été en état de donner quelque chofe de bon & d'utile, outre ce qu'on a déjà de lui.

(4) *Ubi fupra.* p. 204.

☞ HANNEKEN (MENO) célébre Théologien Luthérien du XVII. Siécle, nâquit à Blaxen, village de la Comté d'Oldenburg le 1 Mars 1595, de Gerhard Hanneken Pafteur de ce lieu, & de Theta, fille d'Ulric Meinhardi, auffi Pafteur à Blaxen, & Affeffeur du Confiftoire d'Oldenburg (*a*). Né avec un génie heureux, & avec beaucoup de feu & de pénétration, le jeune Hanneken fut envoyé à Breme, pour y faire fes premiéres études. Les Maîtres fous lefquels il étudioit, tâchérent de l'en-

(*a*) Molleri *Cimbria Literat.* Tom. II p. 274.

l'engager à embrasser la Religion Réformée (b); il n'avoit encore que dix ans. Son Pere ayant eu le vent de ce qui se passoit, retira son fils & l'envoya à Stade, où il passa sept ans, sous des Maîtres qui l'affermirent dans le Luthéranisme. Il retourna ensuite à Brême en 1614, & pendant deux ans qu'il y demeura, il fit de grands progrès dans la Philosophie & dans la Théologie, & s'attacha principalement à Matthias Martinius, Théologien recommandable pour sa modération. En 1617 il alla à Giessen, & fut reçu en 1618 Maître-ès-Arts; il y continua ses études de Théologie, principalement sous Balthazar Menzer, depuis son beaupere. De retour dans sa Patrie en 1619, Antoine Gunther Comte d'Oldembourg lui donna l'emploi de Conrecteur de l'Ecole publique d'Oldembourg. Mais après avoir occupé ce poste pendant deux ans & quelques mois, il sollicita sa démission, qu'il n'obtint qu'avec peine, & il alla en 1622 à Wittemberg, où il s'appliqua plus que jamais à la Théologie, sous la conduite de Nicolas Hunnius, Professeur en cette Faculté, chez qui il étoit logé, & qui eut pour lui des attentions de Pere (c). Il visita ensuite les Universités de Leipsig, de Tubingue, d'Altorff, & de Basle, & dans ces divers endroits il fut en liaison avec les habiles gens qui y professoient, & acquit un grand fonds de connoissances tant en Théologie, qu'en Philosophie, & dans les Langues Orientales. Il alla aussi à Strasbourg, où il fit un séjour de trois ans, pendant lequel il composa son premier Ouvrage [A], qui lui fit beaucoup d'honneur, & engagea le Magistrat de cette Ville à lui offrir la Chaire de Professeur en Langues Orientales, & une place de Pasteur. Mais il refusa cette vocation, à l'occasion d'un voyage qu'il fit dans sa Patrie, & étant allé voir à Marpourg Menzer, son ancien Maître, celui-ci lui offrit, par ordre du Landgrave, la Chaire de Morale qu'il accepta; c'étoit en 1626. L'année suivante il fut nommé Professeur en Théologie & en Hébreu, & Pasteur de la Ville; il se fit alors recevoir Docteur en Théologie. Il remplit ces trois Emplois avec beaucoup de soin pendant vingt ans, & il refusa même dans cet intervalle divers établissement avantageux qu'on lui offrit [B]. En 1646 il accepta la place de Surintendant à Lubeck, dans laquelle il succéda à Hunnius, autrefois son Maître. Fortement attaché au Luthéranisme il n'étoit rien moins que tolérant, comme il le fit voir en plus d'une occasion [C]: mais d'ailleurs il ne négligea rien pour

(b) L'Auteur du *Supplément de Moreri*, imprimé à Paris en 1735, dit que ce furent *quelques Pasteurs*, mais il s'est trompé. Voyez *Mollerus ubi supra*.

(c) Mollerus *ubi supra*.

[A] *Il composa son premier Ouvrage.*] C'est un Ouvrage Latin, intitulé *le Bouclier de la Verité Catholique*, &c. Il le donna en forme de Thêses, qu'il soutint publiquement, sous la Présidence de Frœreisenius, Professeur en Théologie à Strasbourg. Il y combattoit deux Professeurs en Théologie Jésuites de Fribourg, nommés, Thomas Henrici & Simeon Felix, sur ce qu'ils avoient écrit, il n'y avoit pas longtems, touchant l'Eucharistie, & au desavantage de quelques Théologiens Luthériens: Voici le titre Latin: *Scutum Catholicæ Veritatis telis Pontificiis, quæ nuper in SS. Eucharistiam, & nonnullos Orthodoxos Theologos*, Thomas Henrici & Simeon Felix, *Jesuitæ, Doctores & Professores Friburgenses, temerè contorserunt, aliquot Disputationibus, Præside D.* Isaaco Frœreisenio, *Prof. Theol. Argentinensi*. Strasbourg 1625, & 1645 in 4 (1).

(1) Molleri *Cimbria Litter.* T. II. p. 277.

[B] *Il remplit ces trois Emplois avec beaucoup de soin pendant vingt ans, & il refusa même dans cet intervalle, divers établissemens avantageux qu'on lui offrit.*] Il travailla divers Ouvrages. I. Quantité de Dissertations Théologiques sur différens sujets, dont on peut voir un ample Catalogue dans mon Auteur (2). Je remarquerai seulement une singularité dont il y a peu d'exemples, c'est qu'il y a trois de ces Disputes Académiques, écrites en Hébreu, sur la Création, la Corruption, & la Conversion de l'Homme, & qui furent soutenuës publiquement à Marpourg par trois de ses Disciples, sous sa Présidence. II. *Synopsis veræ Theologiæ, qua vera & Orthodoxa Sententia de omnibus & singulis Christianæ religionis articulis, ejusque solida fundamenta, e S. Scriptura proponuntur*. Marp. 1629 in-4. III. *Epistolæ S. Pauli ad Ephesios Analysis & Expositio, cum doctrinis Theoreticis & Practicis, ex singulis capitibus derivatis*. Marp. 1650 in-4. IV. *Assertio veræ & salutaris doctrinæ de Justificatione hominis peccatoris coram Deo, contra Pontificiorum, imprimis Bellarmini, Becani, & Sanderi, Sophisticationes, XII Disputationibus proposita*. Marp. 1634 in-4. V. *Examen Manualis Catholici Mart. Becani, de S. Scriptura & Traditionibus Pontificiorum, ad normam S. Scripturæ institutum*. Marp. 1637 in-4. VI. Deux Recueils différens des Controverses entre les Luthériens & les Catholiques-Romains, entre les Luthériens & les Calvinistes, & un Recueil des Objections que font aux Luthériens, les Photiniens, les Anabaptistes, &c. Ces trois Recueils, imprimés d'abord séparément, ont été ensuite réimprimés en un Corps sous le titre de, *Sylloge quæstionum adversus omnis generis Hæreticos*. Marp. 1643, & Lubeck 1661 in-8. VII. Des Tables de la Grammaire Hébraïque, avec les Racines de cette Langue. Marp. 1640. VIII. Quelques Sermons en Allemand. IX. *Irenicum Catholico Evangelicum*, &c. Lubeck 1663 in 4. Cet Ouvrage est en Allemand, & roule sur les conditions sous lesquelles ceux de la Confession d'Augsbourg peuvent se réunir avec l'Eglise Romaine. C'est une Réponse à un Ouvrage de son ancien Antagoniste de Fribourg, Thomas Henrici, qui avoit publié *Irenicum Catholicum*, &c. Fribourg 1659 in 4. Cet Ouvrage de Hanneken est écrit avec beaucoup de modération (3). Il ne laissa pas de lui attirer des Réponses. Volusius, Ecclésiastique de Mayence, y opposa, *Aurora Pacis Religiosæ, divinæ veritati amica, seu Demonstratio, quod Reconciliatio Catuum Augustanam Confessionem amplectentium, nec sit impossibilis, nec inconsulta, contra Sam. Maresium, Franc. Turretinum, Seb. Curtium, Gerb. Titium, & Men. Hannekium*. Mayence 1665 in-4. Ce Docteur s'adresse aux Théologiens Luthériens en termes doux & honnêtes, & leur donne même quelquefois des louanges. On ne peut en dire autant d'un autre Adversaire, qui entra en lice, Adam Burghaber, Jésuite, & Professeur de la Polémique à Fribourg, qui publia dans cette Ville en 1675 in-4, en Allemand, une Apologie de l'*Irenicum Catholicum* de Henrici, remplie d'injures. Un endroit de l'*Irenicum* de Hanneken occasionna une dispute entre les Théologiens Luthériens: il ne disconvenoit pas (4), qu'à un certain égard, l'Eglise Romaine ne pût être appellée la véritable Eglise: Ulric Calixte Théologien de Helmstad, grand Syncretiste, s'en prévaloit; mais Jean Reichius, petit-fils de notre Savant (5) & Samuel Pomarius son Successeur à Lubeck, ont tâché de concilier cet aveu avec le Systême des Adversaires de Calixte. Je ne sai où l'Auteur du Supplément de Moreri de Paris a trouvé, que Hanneken a fait *une Explication de l'Epître aux Romains*, il n'en est point fait mention dans l'ample Catalogue que Mollerus donne des Ouvrages de Hanneken.

(2) Idem p. 277-278.

(3) Tribbechovius *in Memoria Hanneckenii* Apud Eund. p. 278.

(4) P. 111. *Apud Eund.* p. 279.

(5) *Diss. de Obligatione Formulæ Concordiæ* Cap. IV. § 7. Apud Eund. p. 279.

Pendant les vingt ans que ce Théologien passa à Marpourg, il eut plus d'une fois occasion de changer de poste, sans néanmoins s'y résoudre. En l'année 1633 la Ville de Hambourg lui offrit une place de Pasteur dans l'Eglise de Ste. Catherine, Hunnius son Maître & divers autres Théologiens lui conseillérent de suivre cette vocation; il demanda donc sa démission au Landgrave, qui lui fit l'honneur de lui écrire une Lettre de sa propre main, pour le solliciter de ne point quitter Marpourg. Hanneken fut si sensible à l'estime que ce Prince lui témoignoit, qu'il refusa non seulement la vocation de Hambourg, mais plusieurs autres, en 1636 celle de Surintendant des Eglises de deux quartiers de sa Patrie; peu de tems après, un poste semblable à Francfort, & en 1642 la Surintendance des Eglises du Duché de Lunebourg (6).

(6) Mollerus *loc. cit.* p. 273.

[C] *Il n'étoit rien moins que tolérant, comme il le fit voir en plus d'une occasion.*] Il est vrai que les preuves qu'on a ne sont pas toutes du même genre, & qu'il y a deux cas où l'on peut assez bien le justifier; mais sa conduite à l'égard des Réformés marque beaucoup d'intolérance. Les Sociniens, ayant souhaitté de s'établir à Lubeck, on ne dit pas en quelle année, présentérent aux Magistrats de cette Ville une Confession de Foi, pour obtenir la permission qu'ils demandoient. Hanneken fit des Remarques sur cette Confession, qui furent produites au Conseil, & qui empêchérent qu'on n'accordât aux Sociniens la liberté qu'ils sollicitoient. Notre Théologien est peut-être excusable dans ce cas, puisqu'il s'agissoit de permettre ou non l'entrée de la Ville à des gens qu'on croyoit pouvoir y faire du mal. Il est vrai qu'on fait aux Sociniens plus d'honneur, qu'ils ne méritent, lorsqu'on les craint. Il en est d'eux, comme de plusieurs autres Errans: tout homme qui consultera attentivement la doctrine de l'Ecriture Sainte, & les principes de la saine Raison, ne se laissera pas surprendre par mille petites subtilités, & par de mauvaises chicanes sur quelques termes, qui sont leurs principales armes. Mais une autre circonstance, où l'on ne peut aisément justifier notre Théologien, regarde les Réformés. Depuis quelques années ils jouïssoient de l'exercice domestique de leur Religion dans la Ville de Lubeck, par la connivence des Magistrats, attentifs à faire fleurir le Commerce, & persuadés avec raison que la Tolérance pouvoit y contribuer beaucoup. Le Ministére Luthérien le trouva mauvais, & travailla en 1670 à ôter aux Réformés la liberté dont ils avoient joui: pour y réussir il publia en Allemand un Ecrit, dont Hanneken étoit l'Auteur, & dont voici le titre en François: *Considérations Théologiques, où l'on examine s'il convient à la Ville Impériale de Lubeck, pour l'avancement du Commerce, surtout par Mer, d'admettre ceux qui professent une autre Religion, quoique permise dans l'Empire, & de leur accorder le libre exercice tant dans la Ville, que dans son Territoire. Par le Ministére de ladite Ville*, 1670 in-4. Cet Ecrit, & les vives sollicitations du Clergé Luthérien, sur-tout du Surintendant, furent si efficaces, qu'en 1673, deux ans après la mort de Han-

pour assoupir les querelles entre les Théologiens de sa Communion, & on loué sa modération dans ses Ecrits contre ceux des autres Communions Chrétiennes (d). Il se donna de grands soins pour faire fleurir les Ecoles publiques, & il y introduisit la coutume d'enseigner l'Hébreu, à ceux qui se destinoient à l'étude de la Théologie. Il s'étoit rendu cette Langue si familiére, que dans sa vieillesse même il lisoit quelques Chapitres de la Bible en Hébreu, chaque jour; il entendoit aussi très-bien le Chaldaïque, le Syriaque, l'Arabe, & l'Hébreu des Rabbins, & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il avoit appris toutes ces Langues de lui-même. Il jouït d'une santé vigoureuse jusqu'à l'année 1671, qu'il mourut d'une colique le 17 Février, étant le Doyen de tous les Théologiens Luthériens. Il se distingua toujours par sa grande piété; on a remarqué aussi, qu'il avoit su allier les qualités différentes de ses deux principaux Maîtres, la gravité de Hunnius, avec l'affabilité & la prudence de Menzer. Il avoit épousé le 12 Janvier 1628 Justine Eléonore Menzer, fille de Balthasar Menzer, son Maître & son Collégue à Marpourg; elle mourut deux ans avant lui, & il en eut sept garçons & trois filles (e). Des garçons trois moururent en bas âge. Il maria ses trois filles pendant sa vie; Elisabeth l'aînée épousa Jean Reichius, Pasteur de St. Gilles à Lubec; la seconde *Theta-Catherine* fut mariée à Jaques Müller, Ministre de Kirchwerder; & *Lucie-Eléonore*, la troisiéme, épousa Guillaume Veerpoort, Inspecteur des Eglises de Saxe-Coburg. A l'égard de ses fils, MENO, après avoir été reçu Maître-ès-Arts, mourut deux ans après son Pere en 1673. BALTHASAR GERHARD, né le 2 Août 1641 à Marpourg, fit ses études en diverses Académies d'Allemagne, & visita celles de Hollande; de retour à Lubec, il fut Diacre de l'Eglise de Ste. Marie depuis 1667, jusqu'en 1701, qu'on le nomma Pasteur de la même Eglise; il mourut le 24 Avril 1706, âgé de soixante-cinq ans. Il n'y a d'imprimé de lui, qu'une Dispute Académique & un Sermon: il y a à la vérité un Ouvrage Latin intitulé, le Portrait du bon Pasteur, *Typus boni Pastoris*, qui porte le nom d'un *Gerhard Hanneken*, mais il n'est pas sûr que ce soit celui dont nous parlons. NICOLAS, né à Marpourg le 5 Septembre 1639, ayant fait ses premiéres études à Lubec, alla successivement à Giessen & à Leide, où il s'appliqua à la Médecine, & en 1663 il se fit recevoir Docteur à Tubingue; il voyagea ensuite pendant trois ans, & visita l'Italie & l'Allemagne. De retour à Lubec en 1666, il y exerça la Médecine, & en 1677 le Sénat le nomma premier Médecin ordinaire de la Ville: son habileté le fit appeller dans les Cours de divers Princes d'Allemagne. Il mourut d'une fiévre catharreuse continue, le 1 Mars 1708, âgé de soixante-huit ans, laissant outre deux filles, deux fils, tous deux Médecins à Lubec (f). Nous parlerons d'un autre fils de Meno Hanneken dans l'Article suivant.

(d) Mollerus *loc. cit.* p. 273.

(e) Idem ibidem.

(f) Mollerus *loc. cit.* p. 279. 280.

Hanneken, on chassa entiérement les Réformés de la Ville & du Territoire de Lubec. Bel exploit, sans contredit aussi avantageux, en bonne Politique, que Chrétien! Il est inconcevable, que l'animosité puisse porter les Théologiens Luthériens à de pareils excès; qui sont encore fort ordinaires parmi eux. On ne seroit pas surpris de voir le commun des Ecclésiastiques, se permettre l'intolérance; la chose est naturelle, des gens dont toute la Science consiste à avoir multiplié les préjugés de la naissance & de l'éducation, en y ajoûtant ceux de leurs Maîtres, & de leurs Systêmes, qu'ils ont consulté plus que l'Evangile, des gens de ce caractére, dis-je, n'ont ni l'esprit ni le cœur assez bien fait, pour goûter la Tolérance Chrétienne. Mais que des Théologiens du premier ordre, sages, habiles, religieux d'ailleurs, imitent la férocité des autres, & soient si peu sensibles à la maniére dont les Réformés en agissent avec les Luthériens, c'est ce qui ne peut être excusé. Cette conduite ne fait pas même honneur à leur Communion; il semble qu'ils craignent que leurs principes ne puissent se soutenir, qu'en empêchant leurs Disciples de s'instruire des principes des Réformés. Il me semble que quand on est si fort persuadé de la Vérité de sa Religion, on ne redoute pas tant les approches de l'Erreur, qui ne peut qu'être confondue, en la confrontant avec la vérité. Revenons à notre Théologien. Il s'opposa avec fruit & par un Ecrit public, au nom du Ministére de Lubec, imprimé en Allemand en 1699 in-8, & par ses soins à des Conventicules de Fanatiques, qui s'étoient établis à Lubec. Un certain *Thomas Tanto*, natif de cette Ville, ayant fait ses études en Théologie, entreprit, lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, de tenir des Assemblées particuliéres, où les Laïques, & même les Femmes, non seulement enseignoient, mais distribuoient dans l'occasion la Ste. Céne dont ils changeoient les Symboles à leur gré. Le Ministére sollicita le Magistrat de s'opposer à ces gens-là, on les dissipa. Mais *Tanto* entreprit leur Apologie dans un Ecrit Allemand, qu'il publia en 1668, & notre Hanneken réfuta cet Ecrit, comme nous l'avons dit. Tanto se retira à Hambourg, où il continua ses Conventicules, jusqu'en 1673, qu'étant tombé dangereusement malade, il se réconcilia à l'Eglise Luthérienne, & exhorta ses Sectateurs à en faire de même, après quoi il mourut (7). Un autre à peu près de la même trempe, fut l'objet du zéle de notre Théologien: il se nommoit *Jaques Taube*, natif du Pays de Cléves, il avoit été Ministre Luthérien à Arnhem en Gueldre, jusqu'à l'année 1666, que son Troupeau le déposa à cause des sentimens particuliers qu'il avoit, entre autres sur le Régne de mille ans, & sur la Conversion des Juifs. Le jugement des Luthériens d'Arnhem, ayant été confirmé par le Consistoire Luthérien d'Amsterdam, où Taube avoit été reçu à plaider sa cause contre ses Adversaires, il prit le parti d'aller en Prusse: il fit quelque séjour à Zwoll, & ensuite à Lubec. Dans cette derniére Ville, il tint des Assemblées particuliéres, à la requisition de quelques Bourgeois, dans lesquelles il censuroit aigrement les Sermons de divers Pasteurs: ceux-ci ne manquérent pas de le reprendre publiquement dans leurs Discours, & le Consistoire le censura de ce qu'il s'ingéroit d'enseigner sans en avoir de vocation; le Magistrat lui ordonna de quitter la Ville. Il prit la route de Prusse, mais au bout de quelques mois il revint à Lubec, où ayant entrepris de reprendre ses Assemblées, il éprouva qu'il ne fait pas sûr de se jouër à un Clergé offensé; le peuple ému par ces Messieurs, tomba plus d'une fois sur lui, & il fut bien battu, & même blessé, on le chassa encore de la Ville. Deux ans après il fit imprimer une Confession de foi, pour prouver qu'il avoit été injustement persécuté. C'est à cette Piéce que Meno Hanneken répondit, au nom du Ministére de Lubec, dans le même Ecrit, qu'il publia en 1669 contre Thomas Tanto (8).

(7) Mollerus *Cimbria Litter.* T. I. p. 671.

(8) Mollerus Tom. I. p. 225. 226.

☞ HANNEKEN (PHILIPPE-LOUIS), fils aîné de Meno, & de Justine-Eléonore Menzer, nâquit à Marpourg, le 5 Juin 1637; âgé de neuf ans il suivit son Pere à Lubec, lorsqu'il y alla pour être Surintendant. Après avoir fait le cours des premiéres études dans l'Ecole de cette Ville, il alla étudier la Théologie & les autres Sciences en diverses Académies, à Giessen, Leipsig, Wittemberg, & à Rostock (a). De retour dans le Pays de Hesse, il fut fait Professeur en Eloquence & en Hébreu à Giessen, en l'année 1663: cinq ans après, en 1668, il fut reçu Docteur en Théologie, & en 1670 il fut nommé Professeur en cette Faculté, Pasteur, & Inspecteur des Ecoliers du Prince. En 1683, il devint premier Professeur en Théologie & Surintendant. Il occupa ces divers emplois à Giessen pendant trente ans avec honneur. Il aimoit beaucoup la Controverse, & négligeoit assez la Théologie Pratique. Les disputes qu'il eut avec divers Théologiens Luthériens, & entre autres avec Philippe Jacob Spener, mais sur-tout avec Majus un de ses Collégues, qu'il accusa d'un Piétisme Hétérodoxe, l'obligérent enfin de quitter Giessen [A]. Il étoit dans le cas de ces Théologiens, qui accusent aisément

(a) Molleri *Cimbria Litter.* T. II. p. 280.

[A] *Les Disputes qu'il eut avec divers Théologiens Luthériens, & entre autres avec Philippe-Jacob Spener, mais sur-tout avec Majus un de ses Collégues, qu'il accusa d'un Piétisme Hétérodoxe, l'obligérent enfin de quitter Giessen.*] Majus, Pasteur & Professeur en Théologie, ayant formé en 1690 des assemblées, à l'imitation de Mr. Spener, Mr. Hanneken se déclara avec beaucoup de feu contre ces Assemblées, tant dans ses Sermons, que dans quelques Brochures, qu'il publia en Allemand. Il ne put néanmoins réüssir à les faire cesser. La Cour de Darmstadt prit connoissance de ce différend, & envoya en 1693 une Commission, composée des Pasteurs de la Cour, qui examinérent à Giessen l'affaire, & justifiérent pleinement Mr. Majus & ses partisans de l'accusation d'Hétérodoxie; ce qui irrita à un tel point le *Surintendant*, qu'il quitta Giessen la même année, comme nous l'avons rapporté dans le Corps de l'Article.

Comme notre Théologien s'est si violemment déclaré con-

Origine du *Piétisme* en Allemagne.

ment les autres d'Héréſie, & qui ſe permettent néanmoins à eux-mêmes des Opinions ſinguliéres. Il ſoûtenoit, par exemple, que la conſécration d'un certain jour de la Semaine au ſervice de Dieu étoit pure-

contre le *Piétiſme*, on ne ſera pas fâché de ſavoir proprement dequoi il s'agit. On peut en placer l'origine, parmi les Luthériens, au tems de Philippe-Jaques Spener, un des plus célébres Théologiens d'Allemagne (1). Il étoit né en Alſace, & mourut en 1705 à Berlin, où il étoit Conſeiller Eccléſiaſtique, & un des principaux Paſteurs. Il avoit été d'abord Miniſtre à Strasbourg, enſuite à Francfort ſur le Mein, & à Dresde, & ce fut de-là qu'il vint à Berlin en 1691 (2). Dans le tems qu'il demeuroit à Francfort, frappé de la décadence de la piété, & des progrès de la Corruption, il forma le deſſein de ranimer la premiére, & de s'oppoſer à l'autre; dans cette vuë il établit, en 1670, une Aſſemblée ou *Collége de Piété*, dans ſa Maiſon, d'où il la tranſporta dans une Egliſe, avec la permiſſion du Magiſtrat. A ces Aſſemblées étoient admiſes toutes ſortes de perſonnes, hommes & femmes, mais les femmes étoient ſéparées des hommes. Mr. Spener commençoit l'exercice par un diſcours édifiant ſur quelque paſſage de l'Ecriture Sainte, ou ſur le Sermon du Dimanche précédent, après quoi il permettoit aux hommes, qui étoient là, de dire leur ſentiment ſur le ſujet qu'il avoit traité (3). Il publia même un petit Ouvrage, où il indiquoit les défauts qu'il croyoit remarquer dans l'Egliſe Luthérienne, & les Moyens d'y remédier. Mais en pluſieurs endroits ces Aſſemblées produiſirent parmi le Peuple un mauvais effet, en lui inſpirant une eſpéce de Fanatiſme, plutôt que la vraye & ſolide piété, ce qui excita des plaintes de la part de pluſieurs Théologiens, qui prétendoient que, ſous prétexte d'avancer la piété, on négligeoit la ſaine doctrine, & on donnoit occaſion à des Eſprits ſéditieux de troubler la Société & l'Egliſe (4). Cependant le calme ſe ſeroit peut-être rétabli, s'il ne s'étoit élevé un Orage plus grand à Leipſig. Dès l'année 1686, à peu près dans le tems que Mr. Spener fut appellé à Dresde, en qualité de premier Chapelain, il ſe forma à Leipſig un Collége nommé, *Collegium Philo-Biblicum*. Deux Maîtres ès-Arts commencérent à s'aſſembler pour s'attacher à l'étude de l'Ecriture Sainte. Il ſe joignit à eux en peu de tems un aſſez grand nombre de perſonnes, deſorte que l'Aſſemblée jugea à propos de prendre pour Directeur le Docteur Valentin Alberti (5). On ne s'en tint pas-là. MM. Francke, Schade, & Anton, tous trois Maîtres ès-Arts, & amis de Mr. Spener, formérent des Aſſemblées particuliéres, deſtinées à expliquer en Langue Vulgaire certains Livres de l'Ecriture Sainte, de la maniére la plus propre à inſpirer la piété à leurs Auditeurs. La Faculté de Théologie autoriſa ces Aſſemblées (6). La foule y étoit grande, & on appercevoit par les mœurs ſages & éloignées des vices du ſiécle, de pluſieurs de ceux qui en étoient, qu'ils n'y aſſiſtoient pas ſans fruit (7). Mais bien-tôt le bruit courut, que ceux qui parloient dans ces Aſſemblées ſe ſervoient d'expreſſions ſuſpectes. On en parla en Chaire & dans la Ville. La Faculté de Théologie ceſſa d'approuver les Aſſemblées; enfin la choſe fit tant de bruit, que la Cour de Saxe envoya ordre à l'Univerſité, d'examiner dequoi il étoit queſtion & d'en faire ſon rapport. Cela arriva en 1689. L'Univerſité répondit, que les perſonnes dont il s'agiſſoit, étoient irréprochables, quant à la Doctrine & quant aux Mœurs. Néanmoins la Cour défendit les Aſſemblées. Mr. Mosheim paroît n'être pas trop perſuadé néanmoins, que les intérêts de la Vérité fuſſent toujours bien ménagés, & les régles de la Prudence bien obſervées, dans ces Conférences. *Primus hicce tam docentium, quam diſcentium fervor, laudabilis in ſe & egregius, num juſtis ſemper ſeſe terminis continuerit, haud facile quiſquam dixerit: hoc certum, multas eaſdemque magnæ auctoritatis viros id negaſſe, publicamque famam retuliſſe, proferri & fieri in Collegiis illis, ut nominabantur, Biblicis nonnulla, quæ nec caſta veritas, nec prudentia facile probet. Magnus hinc tumultus cum natus, reſque in judicium vocata eſſet, innocentes quidem & errorum, quorum arguebantur, puri pronuntiati ſunt eruditi, quos diximus homines, at ſimul a laboribus, quos inchoaverant, ceſſare juſſi* (8). Ce fut dans ces troubles que nâquit le nom de *Piétiſtes*, qu'on a donné depuis à tous ceux qui ont voulu ſe diſtinguer par une plus grande auſtérité de mœurs, & par leur zéle vrai ou apparent pour la piété. La querelle devint bien-tôt générale par toute l'Allemagne, & cauſa de grands mouvemens en bien des endroits. A l'égard des Queſtions qui s'agitoient entre les Piétiſtes & leurs Adverſaires, on peut conſulter les Auteurs cités en marge (9).

Puiſque j'en ſuis ſur les Piétiſtes, je ferai part au Lecteur d'un Mémoire, qui m'eſt tombé entre les mains, contenant une Rélation de l'origine & des progrès d'une eſpéce de Secte de cet Ordre, qui s'éleva environ le même tems à Berne, mais dont les ſentimens à l'égard de la Morale, paroiſſent avoir été bien moins purs que ceux des Piétiſtes Luthériens. Cette Rélation eſt de l'année 1698. „ Ce fut un nommé Vigler, du Canton de Zurich, qui le premier commença à enſeigner cette doctrine dans Berne. Il commençoit par repréſenter ſi vivement l'énormité du Péché, & la difficulté qu'il y avoit de ſe ſouſtraire à la colére de Dieu juſtement irrité, qu'il jettoit ceux qui l'écoutoient dans d'extrêmes perplexités, juſqu'à les porter au deſeſpoir, après quoi il leur préſentoit la ſatisfaction de notre Seigneur pour l'expiation de leurs péchés, les aſſurant, que pourvu qu'ils miſſent en lui toute leur confiance, non ſeulement ils obtiendroient la remiſſion de tous leurs péchés paſſés, mais que ceux qu'ils pourroient commettre ne leur ſeroient point imputés: ayant par ce moyen engagé ces ames foibles au libertinage, ſans plus ſe mettre en peine de ſe garder trop ſcrupuleuſement des piéges du Diable, perſuadés qu'ils ne pouvoient plus déchoir de l'état de grace, dans lequel après une ſi longue épreuve ils étoient parvenus. Il porta même des ſervantes ſi loin, qu'elles ne voulurent plus travailler, allant prophétiſer par les Villages, & dans la Ville, que le Jugement devoit arriver à la St. Jean, exhortant tout le monde à ne plus travailler (j'ai vu une de ces Servantes chez une perſonne de condition, qui ſur leur prédiction n'avoit pas voulu qu'on fit des habits à ſes enfans) c'étoient des filles de très-mauvaiſe vie, on les mit en priſon, & on les bannit. L'Auteur de ces viſions ſe ſauva en ſon pays, où il fut dégradé du Miniſtére. Cependant LL. EE. firent faire des enquêtes très-ſévéres, par leſquelles on découvrit, que pendant que cet homme avoit été à Berne, il avoit eu de grandes habitudes avec un des Profeſſeurs en Philoſophie, lequel fut auſſi accuſé par les Servantes: mais comme il étoit du Conſeil Académique, nouvellement établi par le Magiſtrat, pour l'inſtruction des enfans, qu'il avoit de grands Patrons dans ce Conſeil, ayant repréſenté que c'étoit devant eux qu'il devoit répondre de ſa doctrine, & non devant le Souverain Conſiſtoire, & ayant fait une Confeſſion de foi, conforme à la Foi Helvétique, il fut abſous, & ſon abſolution fut confirmée par le grand Conſeil des deux-cens. On croyoit avoir mis ordre à l'accroiſſement de cette Secte, mais pluſieurs perſonnes, & même de conſidération, y perſiſtérent, mais plus ſecrettement, juſqu'à ce qu'il arriva à Berne deux hommes & une femme de Brandebourg, qui ſe logérent dans une maiſon particuliére, & commencérent à dogmatiſer, & à tenir chez eux des Aſſemblées (10), mais le Magiſtrat en ayant été informé, ces gens furent obligés de ſe ſauver, ce qui excita des plaintes & des murmures ſecrets parmi ceux de la Secte. Les choſes reſtérent dans ces termes, juſques à ce que le Sr. Guldy, qui faiſoit la fonction de Miniſtre à un Village éloigné d'une lieuë de Berne, eût été élevé à la fonction de Diacre dans Berne. Un Diacre prêche & fait les mêmes fonctions qu'un Miniſtre, mais il eſt toujours appellé Diacre, juſques à ce qu'il ait une Egliſe: il obtint ce titre à la ſollicitation de pluſieurs Cabaliſtes, & des femmes, qui ſe vouloient diſtinguer par leur piété, & lors le parti ſecret ſe crut aſſez fort pour oſer paroître. La maniére de prêcher de ce Diacre eſt ſimple, mêlée de quantité de redites, accommodée à l'eſprit du menu peuple, il rejette les expreſſions qui ſentent l'Art de la Rhétorique, dit que ceux qui prêchent ſelon les régles des Académies, n'expliquent pas la parole de Dieu dans ſa forme, & que c'eſt pourquoi ils ne font point de fruit (11). Qu'il faut qu'un Miniſtre ſoit lui-même converti, pour convertir ſes Auditeurs; & combat ſurtout l'opinion de ceux qui prétendent fonder leur ſalut ſur les œuvres de piété extérieures, qu'ils exercent, en fréquentant les prêches, faiſant des aumônes, étant aſſidus à faire en public & en particulier leurs Priéres, & s'abſtenant au ſurplus des péchés énormes deffendus par la Loi Divine, & par les Magiſtrats; enſeignant, au contraire, que l'unique voye pour obtenir le ſalut, conſiſte en la foi qu'on doit avoir en la ſatisfaction de J. C. par la mort qu'il a bien voulu ſouffrir pour nous. Ces maniéres de prêcher étant fort au goût du peuple, & faciles à imiter, n'ont pas manqué de trouver des Approbateurs, & même des gens qui ont voulu ſuivre la même méthode; entre leſquels celui qui aquit d'abord quelque réputation, fut un Impoſitionnaire, nommé Muller, mis pour ſuffragant à Bély, village à deux lieuës de Berne, où à la vérité il y avoit un peuple extrêmement relâché, par la négligence d'un vieux Miniſtre, qui y étoit auparavant. Ce peuple ſe voyant tout d'un coup réveillé de ſon aſſoupiſſement, par les exhortations preſſantes de ce Muller, changea d'abord de vie, & devint tout à fait dévot, deſorte qu'il y eut de tous les endroits voiſins un grand concours de monde pour entendre ſes prédications; & quoique la plupart ne puſſent entrer dans l'Egliſe, ni entendre ce qu'il diſoit, ils ne laiſſoient pas d'accourir, & de jetter des pleurs & des cris, à l'exemple de ceux qui pleuroient dans l'Egliſe. Sur les plaintes que firent les Miniſtres des Egliſes voiſines, que leurs Temples étoient abandonnés, LL. EE. firent deffenſes dans les Paroiſſes voiſines, pour que les Auditeurs ſe continſſent dans leurs Diocéſes, ſans courir deçà & delà. Juſques-là on ne penſoit à rien, mais on commença à s'appercevoir, qu'un Eſprit de Trembleurs régnoit dans cette Egliſe, enſorte que pendant l'Action il arrivoit, que deux ou trois perſonnes trembloient à terre, faiſant des grimaces & des poſtures, comme s'ils avoient été poſſédés; & quand on leur demandoit la raiſon de ces Convulſions, ils diſoient que c'étoit par l'horreur qu'ils avoient contre le péché; & l'opinion commune parmi eux eſt, qu'il y a ſept démons dans l'homme, & qu'il falloit que par ces ſortes de Convulſions ils en fuſſent délivrés, pour être régénérés & faits

(1) Mosheim *Inſtitut. Hiſt. Chriſt. recent. Sæc.* XVIII. Sect. II. Cap. I. § 26.

(2) *Bibl. German.* T. XXVI. p. 129. 130.

(3) Idem ibidem.

(4) Mosheim *ubi ſupra*.

(5) *Bibl. Germ. loc. cit.* p. 131.

(6) Idem ibidem.

(7) Mosheim *ubi ſupra* § 27.

(8) Idem ibidem.

(9) *Bibl. Germ. ubi ſupra* pag. 140-146. & *Mosheim* loc. cit. § 30 & ſuivans.

(10) C'étoient peut-être là; quelques Diſciples des Piétiſtes d'Allemagne.

(11) Il ſemble y avoir ici aſſez de conformité entre Guldy & les Piétiſtes d'Allemagne.

purement Cérémonielle & nullement Morale, & il défendit ce sentiment avec tant d'opiniâtreté, qu'il refusa de lire en Chaire, comme les autres Pasteurs, un Edit du Landgrave de Hesse-Darmstadt, touchant l'observation religieuse du Dimanche. Il croyoit encore, qu'on peut aujourd'hui commettre le Péché contre le St. Esprit, & que dans cette vie même ceux qui en sont coupables sont en un état de damnation. Il prétendoit aussi, que les Princes sont en droit de faire grace aux Meurtriers. Ce fut en 1693 qu'il quitta Giessen, l'Electeur de Saxe l'ayant appellé pour remplir la premiére Chaire de Théologie à Wittemberg; il accepta cette vocation, mais le Landgrave de Hesse-Darmstadt ne voulut point lui accorder sa démission, qu'il n'eût promis par écrit & signé de sa main qu'il n'attaqueroit plus les Piétistes: Promesse qu'il ne tint pourtant point; car il avoit contre eux une haine si violente, qu'il ne se contentoit pas de la témoigner par ses discours & par ses Ouvrages, mais encore par les paroles suivantes: *C'est la Piété & non le Piétisme qui rend un homme recommandable*, qu'il écrivoit dans ces Catalogues d'Amis, ou de personnes qu'ils ont vuës, que les Allemands ont ordinairement, & où chacun écrit ce qu'il veut. Il mourut à Wittemberg le 16 Janvier (b) 1706, âgé de soixante-neuf ans. Il avoit épousé en 1666 à Giessen, Marguerite-Godele-Catherine Hofman, fille du Trésorier de la Province, morte trois ans avant lui, de laquelle il eut neuf enfans, dont trois garçons & une fille lui ont survécu. Il a fait un assez grand nombre d'Ouvrages, Dissertations Académiques & autres, dont on trouve un ample Catalogue dans Mollerus, auquel nous renvoyons (c).

(b) L'Auteur du *Supplément de Moreri de Paris* dit le 16 Juin. Mais *Mollerus* met le 16 Janvier.

(c) Mollerus *loc. cit.* p. 241-244.

„ faits enfans de Dieu. La chose vint si avant, qu'il y eut „ de ces Enthousiastes, qui vinrent faire leurs grimaces „ dans l'Eglise Cathédrale de Berne, pendant une action „ que fit le Diacre Guldy, & après qu'on eut mené ces „ personnes en une maison particuliére, on fit venir le „ Sr. Guldy, & on lui demanda si ces mouvemens prove„ noient d'un bon ou d'un mauvais Esprit, ce qu'il ne vou„ loit point déterminer, & se contenta de dire qu'il fal„ loit attendre quelle issue Dieu y donneroit. Cependant „ LL. EE. voyant que le mal étoit pressant, & pour y ap„ porter du remede, établirent une Commission, compo„ sée de trois Seigneurs Bannerets, de deux Seigneurs Se„ crets, du Doyen, & d'un Professeur en Théologie, pour „ examiner cette affaire à fonds, & aviser aux moyens les „ plus salutaires pour en retrancher le cours. L'on y com„ mença par envoyer à Bély visiter l'état de ladite Eglise, „ & après leur rapport on résolut en Conseil de rappeller „ le Sr. Muller. On le pouvoit sans peine, parce qu'il „ n'y avoit été mis Suffragant que pour un tems; ce qui „ faisoit qu'on ne pouvoit trouver à redire à la conduite „ du Conseil. Cependant s'étant présenté une Chaire à „ remplir dans un lieu dépendant de la Souveraineté de „ Berne, mais où le Canton de Soleurre a droit de Hau„ te, Basse, & Moyenne Jurisdiction, la Cabale fut si „ forte en faveur du Sr. Muller, qu'elle le fit comprendre „ au nombre de ceux qui furent choisis pour être élevés: „ il l'auroit emporté sur son Compétiteur, les Balottes „ ayant été égales, si son Exc. Monsgr. l'Avoyer Sturner, „ qui présidoit, n'eût donné son suffrage à une personne „ d'érudition & de mérite, qui par ce moyen eut la pré„ férence (sur quoi on peut juger, que le peuple n'est pas „ seul de cette Secte) sans qu'on y pût trouver à redire. „ Mais la Commission, établie par LL. EE. voulant con„ tinuer ses enquêtes, trouva bien-tôt un grand obstacle, „ en ce qu'ayant découvert qu'un Etudiant, nommé Ba„ sias Pullner, fils d'un Prosélite venu d'Uri, qui n'avoit „ pas encore reçu l'imposition des mains, se mêloit de „ tenir des Assemblées & de dogmatiser dans les Villages „ autour de Berne, & l'ayant fait citer, pour rendre rai„ son d'une action qui étoit au-dessus de sa compétence; „ le Conseil Académique s'en prit, prétendant que c'étoit „ une entreprise sur leur autorité; que ce jeune homme „ étant de l'Académie, c'étoit devant eux qu'il devoit „ répondre. L'affaire fut agitée une fois ou deux dans le „ Conseil de 25, & comme l'on vit que le parti se forti„ fioit, & que l'on n'acquiesceroit point, l'affaire fut por„ tée dans le suprême Conseil des Deux-cens, où à la gran„ de confusion du Conseil Académique, il fut prononcé, „ que, suivant le pouvoir donné par le Conseil d'Etat des „ 25 à la Commission par lui établie, elle poursuivroit son „ enquête avec zéle & rigueur, pour obvier au desordre, „ & au Schisme, que ces nouveaux Docteurs vouloient „ introduire dans l'Eglise; ce qui les étonna si fort, n'a„ yant eu que 12 voix, dont leur Compagnie en faisoit „ six, qu'ils ont perdu courage: ensorte que depuis la „ Commission a pu travailler sans aucun obstacle, n'y ayant „ eu que le Sr. Menin, Marchand Réfugié, qui ait osé „ refuser de déclarer par sa bonne foi & Serment ce qu'il „ sçavoit de cette affaire, disant, que sa Conscience ne „ le lui permettoit pas: mais ayant sçu que, sur son re„ fus, LL. EE. l'avoient condamné avec sa Sœur à vuider „ le Pays dans 14 jours, & qu'à Amsterdam on devoit vi„ siter tous ses papiers, il se ravisa, & offrit de tout dé„ clarer. Mais on ne l'a point voulu écouter, sur ce qu'il „ s'étoit rendu indigne de la grace, qu'on lui avoit accor„ dée, de lui donner 24 heures à y penser. L'on espére „ que, si cet Arrêt s'exécute, & que l'on éloigne une par„ tie de ceux qui font paroître le plus de zéle pour cet„ te Secte, on la dissipera; mais elle est déja bien profon„ dément enracinée. Dieu veuille y mettre sa bonne main". *Addition* d'une Lettre du 20 Novembre 1698. „ Un de mes „ amis, qui vient de Berne, m'a dit, qu'il avoit vu une „ Piétiste, fille de qualité, qui disoit, que quand elle prioit „ Dieu, elle étoit toujours inquiette; mais que depuis „ qu'elle ne le prioit plus, elle étoit la plus tranquille du „ monde. Cette maudite Secte pullule fort dans Berne, & „ dans un grand nombre de lieux". Je ne sai s'il y a encore à Berne des gens de cet ordre; mais ce qu'il y a de certain, c'est que leurs principes se sont répandus, & qu'il n'est pas rare de trouver dans les Provinces-Unies des personnes imbuës de ces pernicieuses opinions.

HARDOUIN (JEAN) célébre Jésuite François, dans le XVII. & au commencement du XVIII. Siécle, naquit à Kimper en Bretagne (a) [☞ en l'année 1646, & à l'âge de seize ans, il se mit parmi les Jésuites (b). Les grandes dispositions qu'il avoit à devenir un Homme célebre par l'étenduë de ses Connoissances, se firent sentir dès ses premiéres années; car avant que d'avoir achevé sa Théologie, il entreprit son fameux Commentaire sur Pline; on le regarda dès-lors comme un homme qui tiendroit un des premiers rangs dans la République des Lettres. Ses Supérieurs le déchargérent de bonne heure de certains Emplois ordinaires de la Compagnie, pour l'occuper à des Ouvrages qui seroient plus utiles pour le bien de la Religion. Son goût pour l'Etude ne fit que croître avec l'âge. Il embrassa tout à la fois la Théologie, l'Histoire, les Médailles, les Langues savantes, & sur-tout l'étude de l'Ecriture (c) ADD.] Il se distingua bien-tôt par ses savans Ouvrages [A], dans les-

(a) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. XIX. p. 109.

(b) Lettre du P. De Belingan. Dans la *Bibl. Franç.* Tom. XXX. Part. I. p. 126. il dit que le Pére Hardouin, mort le 3 Sept. 1729, étoit dans sa 81 année & la 67 de son entrée chez les Jésuites.

(c) Idem ibidem.

[A] *Il se distingua bientôt par ses savans Ouvrages.*] En 1684 il publia à Paris in-4. *Nummi Antiqui Populorum & Urbium illustrati*: & *Themistii Orationes XXXIII cum Notis Dionysii Petavii & Johannis Harduini Jesuitarum &c.* Paris 1684 in-fol. L'année suivante parut *Caii Plinii Secundi Naturalis Historiæ Libri XXXVII. Interpretatione & Notis illustravit Joannes Harduinus Soc. Jesu, jussu Regis Christianissimi Ludovici Magni in usum Serenissimi Delphini.* Paris in-4. Réimprimé à Paris en 1723 in-folio. [☞ Cette nouvelle Edition où le P. Hardouin avoit multiplié les Paradoxes, fut attaquée par Mr. Crevier Professeur d'Humanités du Collége de Beauvais; il publia une *Lettre d'un Professeur de l'Université de Paris, à Mr. *** sur le PLINE du P. Hardouin.* Paris 1725 in-4. dans laquelle il reléve quantité de bévuës du savant Jésuite (1). Cette premiére Lettre fut suivie d'une seconde sous le même titre, qui parut à Paris en 1726 in-4. (2). Le P. Hardouin se défendit dans le Journal de Trévoux Octob. 1726. Art. 93. Il se plaignit entre autres choses, de ce qu'il ne connoissoit point son Adversaire qui ne s'étoit point nommé. Cela engagea Mr. Crevier à publier une troisiéme Lettre sous le même titre que les précédentes, & il s'y fit connoître; cette Lettre parut à Paris en 1727 in-4 (3) ADD.] En 1687 le P. Hardouin donna *De Baptismo Quæstio triplex*, à Paris in-4. Et en 1689 *Antirrheticus de Nummis antiquis Coloniarum & Municipiorum ad Joann. Foy Vaillant, Medicum*, à Paris in-4. & *S. Joannis Chrysostomi Epistola ad Cæsarium Monachum. Joann. Harduinus Soc. Jesu Presbyter Notis illustravit ac Dissertatione de Sacramento Altaris*, Paris in-4. Mr. Le Clerc ayant fait quelques réflexions sur cette Lettre de St. Chrysostome à Cæsarius, dans le Tom. XV. de la *Bibliothéque Universelle*, le P. Hardouin y répondit par une Piéce, imprimée en 1690 in-4. sous le Titre de *Défense de la Lettre de St. Jean Chrysostome, addressée à l'Auteur de la Bibliothéque Universelle.* Mr. Le Clerc y répliqua dans le Tom. XIX. de la Bibliothéque. Le P. Hardouin parlant de soi en tierce personne, dans la *Défense*, y donne comme un Extrait de son Ouvrage Latin. C'est dans ce Traité qu'il a avancé les Paradoxes qui ont étonné tout le monde, savoir qu'il étoit convaincu que „ Facundus, Liberatus, Marius, Mercator, Victor de Tu„ none, Cassiodore, à qui l'on attribue tant d'Ouvrages, „ (excepté les Formules, le Traité de l'Ame, & le Com„ mentaire sur les Pseaumes) Isidore, que l'on tient être „ l'Au-

(1) Voy. *Journal des Sçav.* Juin 1726. p. 262 &c. Edit. de Hollande.

(2) Idem Mars 1727 p. 128.

(3) Idem *Supplem.* Janv.-Avril 1728. 179.

lefquels il avança quantité de Paradoxes furprenans, entre autres celui-ci, que tous les Ouvrages des Auteurs anciens tant Profanes qu'Eccléfiaftiques, font fuppofés, excepté les Oeuvres de Ciceron, les Géor-

„ l'Auteur du Livre des Ecrivains Eccléfiaftiques, que „ tous ces prétendus Africains, Italiens, Efpagnols avec „ quelques autres, font nés en France, & qu'ils ne font „ pas à beaucoup près fi vieux qu'on le croit." Cela eft hardi, mais ce n'eft rien en comparaifon de ce qu'il affura dans la fuite, que *de tous les Ouvrages qui portent le nom de Juftin, il n'y a que le Dialogue contre Tryphon qui foit véritablement de lui, & que tout le refte eft fuppofé.* C'eft-à-dire que les deux Apologies citées avec éloge par Eufébe, par St. Jérôme, & par tous les Anciens font fuppofées. Pour le dire, il faut auffi foutenir que les Ouvrages où il en eft fait mention, font fuppofés. C'eft une conféquence néceffaire dont le P. Hardouin convient aifément; mais par malheur pour lui, il eft fait mention de l'Apologie de Juftin dans le Dialogue contre Tryphon, que le P. Hardouin reconnoît pour véritable; car pour les Livres de Tatien & de Methodius, l'Hiftoire d'Eufebe, le Livre des Auteurs Eccléfiaftiques de St. Jérôme, il ne fe fait pas de peine d'en rejetter l'autorité, les regardant comme des Ouvrages fuppofés. Il alla plus loin dans une Differtation Latine imprimée à Paris en 1693 & intitulée *Chronologiæ ex Nummis antiquis reftitutæ, Prolufio, de Nummis Herodiadum*, il y foutint „ qu'il y a eu il y a quelques „ Siécles une certaine Affemblée de gens, qui fe chargea „ du foin de compofer l'Hiftoire Ancienne, qui étoit alors „ entiérement perduë; qu'il connoit le tems où ils ont vê„ cu, auffi bien que le lieu où ils ont travaillé; qu'ils fe „ font fervis du fecours de Ciceron & de Pline, des Géor„ giques de Virgile, des Satires & des Epîtres d'Horace, „ qui font les feuls Monumens véritables de l'Antiquité, „ excepté quelques Faftes, & un petit nombre d'Infcrip„ tions. Que ceux qui fe fervant de ces Monumens tra„ vaillent beaucoup à compofer un Corps d'Hiftoire de „ toutes ces Piéces différentes, lui paroiffent vouloir faire „ une nouvelle Fable compofée de plufieurs autres Fables. „ *Il ajoûte* que ces Fabriquéurs d'Annales avoient eu „ pour principale reffource, un grand nombre de Médail„ les Antiques, qu'ils avoient ramaffées avec beaucoup de „ foin, & qui étoient entre les mains du Chef & du prin„ cipal Auteur de toute l'entreprife." Sur ce pied non feulement l'Hiftoire de Jofeph & celle d'Eufebe font du nombre de ces Monumens fuppofés, mais tous les Hiftoriens, les Poëtes, & les Orateurs profanes à l'exception de ceux qu'il nomme font fuppofés: il rejette donc abfolument les Oraifons de Ciceron, les Comédies de Térence, l'Enéide de Virgile, l'Hiftoire de Tite-Live, & prefque tous les Auteurs anciens. C'eft là fans contredit un des plus étranges Paradoxes, qui pouvoit tomber dans l'efprit d'un Savant. Cependant le P. Hardouin paroît l'avoir cru férieufement, & a été perfuadé qu'il en avoit des preuves convaincantes. Il ne les a néanmoins jamais voulu donner au Public, ni expliquer clairement fon Syftême, quoiqu'on l'en ait défié plufieurs fois. Son Livre fut fupprimé à Paris (4). Il publia enfuite une *Lettre fur trois Médailles Samaritaines*, qui le brouilla avec Mr. Toinard. Un *Effai de fa Chronologie* reftituée fur les anciennes Médailles du fiécle de Conftantin; & une *Chronologie de l'Ancien Teftament* conforme à la Verfion Vulgate, illuftrée par les Médailles anciennes. Ces Ouvrages furent auffi fupprimés, à caufe des paradoxes qu'ils contenoient. Cependant le P. Hardouin perfifta dans fon opinion; car dans fes *Lettres* écrites à Mr. Ballonfaux, imprimées en 1700 à Luxembourg, il parle *d'une faction impie, qui a commencé depuis longtems, qui fubfifte encore aujourd'hui, & qui léve la tête avec la derniére infolence; qui par la fuppofition d'une infinité d'Ecrits, lefquels ne femblent refpirer que la Piété, n'a eu d'autre deffein que d'ôter Dieu même du monde, c'eft-à-dire du cœur des hommes, & de renverfer de fond en comble toute la Religion.* Il a publié encore un *Difcours fur la derniére Pâque de Jéfus-Chrift* Paris 1663 in 4. Mr. la Croze attaqua le Syftême du P. Hardouin fur la fuppofition des Auteurs Anciens, dans fes *Differtations Hiftoriques fur divers Sujets.* Rotterdam 1707; & dans fes *Vindiciæ Veterum Scriptorum contra Joannem Harduinum S. J. P. Addita funt Viri Eruditi* (Alphonfi des Vignoles) *Obfervationes Chronologicæ in Prolufionem & Hiftoriam Veteris Teftamenti.* Rotterdam 1708 in-8. Mr. la Croze prétendoit que le P. Hardouin avoit avancé cette opinion de concert avec fes Supérieurs, pour rejetter tous les anciens Auteurs Grecs & Latins, Sacrés & Profanes, comme fuppofés. Mr. Le Clerc ne croyoit pas que cette fuppofition de Mr. la Croze fût fondée (5). [☞ Il femble effectivement que le Savant de Berlin s'eft trompé du moins à de certains égards; ce que Mr. de la Pilonniere raconte fur ce fujet, & qu'on peut voir dans le Texte de cet Article, femble prouver que le grand but du P. Hardouin étoit d'établir l'autorité de l'Eglife de Rome fur les ruïnes de toute autre autorité. On voit d'ailleurs clairement dans une autre Piéce (6), que ce Savant avoit donné dans une efpéce de Fanatifme à cet égard, & qu'il buttoit à établir la Foi aveugle: je ne citerai que deux traits de cette Lettre, qui en font des preuves; c'eft une efpéce de Rélation d'un Entretien du P. Hardouin, avec celui qui a écrit la Lettre, dans lequel c'eft le premier qui explique à l'autre fon Syftême „ Félicitez-vous, *dit le* „ *P. Hardouin* (7), d'être d'une Compagnie, où l'on vous „ a appris de bonne heure à foumettre votre Efprit..... „ béniffez Dieu, encore un coup, mon cher Enfant, de „ ce qu'il vous a donné la docilité, car la Foi eft un tré„ for bien rare." Veut-on favoir de quelle Foi il parle? l'Auteur de la Lettre nous l'apprend. Le Pere Hardouin, „ *dit-il* (8), s'étoit interrompu lui-même..... pour me „ faire remarquer le grand Principe des *Fourbes* (les nou„ veaux Philofophes & les Péres de l'Eglife) qui eft de „ tâcher *de paffer de la Foi à l'Intelligence*, au lieu que „ nous, difoit-il en ricanant, nous ne fommes pas fi beaux „ efprits, *nous nous contentons de croire fans voir goute;* „ vive, vive la Foi du Charbonnier, *point de Raifon, point* „ *d'intelligence, mon cher Enfant. Nous n'avons jamais été* „ *tirces à cela.*" Sans doute que ce Récit rappellera au Lecteur la fameufe Converfation du Maréchal d'Hoquincourt avec le Pere Canaye, dans St. Evremond (9): „ *Point de* „ *Raifon!* c'eft la vraye Religion cela; *Point de Raifon!* que „ Dieu vous a fait, Monfeigneur, une belle grace! *Eftote* „ *ficut Infantes*, foyez comme des Enfans. Les Enfans „ ont encore leur innocence: & pourquoi? c'eft qu'ils „ n'ont point de Raifon. *Point de Raifon! Je ne faurois* „ *que vous dire; Je ne fai pourquoi:* les beaux Mots! ils „ devroient être écrits en Lettres d'Or. *Ce n'eft pas que* „ *j'y voye plus de Raifon; au contraire moins que jamais.* „ En vérité cela eft divin pour ceux qui ont le goût des „ chofes du Ciel. *Point de Raifon!* que Dieu vous a fait, „ Monfeigneur, une belle grace!" Parlons férieufement. Ce feroit-on jamais imaginé qu'on pût proclamer un Syftême tel que celui du P. Hardouin comme démontré; c'eft cependant ce qu'un Anonyme a fait il y a fix ans environ † à l'occafion des *Oeuvres diverfes* du P. Hardouin, imprimés à Amfterdam chez Henri Du Sauzet en 1733 in-fol. nous parlerons dans la fuite de ce Recueil, ne nous écartons pas à préfent. Il parut dans la *Bibliothèque Françoife* (10), une *Lettre de Mr.**** à Mr. *** fur le R. P. Hardouin & fes Ouvrages*, dans laquelle l'Auteur parle du Syftême du P. Hardouin comme démontré, & de ceux qui l'ont attaqué avec le dernier mépris. Je n'ai jamais lu de déclamation plus hardie que cette Piéce, & quand il s'agiroit de Démonftrations Mathématiques cet Ecrivain n'eût pu prendre la chofe fur un ton plus haut. Grandes Réflexions fur l'ignorance, les préjugés, dont les Hommes font Efclaves (11) & qui ne font rien à la queftion: felon lui le Syftême du P. Hardouin *eft fondé fur la Nature même de la Religion, & fur la Conduite des Apôtres, & fur la pratique conftante de l'Eglife:* c'eft un *Syftême évidemment vrai pour quiconque voudra fe donner la peine d'approfondir les principes de la Religion* (12); il eft appuyé *de preuves excellentes; on s'eft contenté jufqu'ici d'employer contre le P. Hardouin, l'argument de prefcription, & d'y ajoûter pour le fortifier des Déclamations vagues, dictées le plus fouvent par la jaloufie, ou par le dépit de n'avoir rien de mieux à lui oppofer* (13). Ce que Mr. la Croze, & le Savant Noris ont écrit font *un tiffu d'injures groffiéres* (14), qui s'imagineroit que toutes ces Fanfaronades font fondées fur le Traité du P. Hardouin intitulé *Athei detecti*, les Athées démafqués; je laiffe aux gens de bon fens à décider, fi le P. Hardouin a donné l'ombre d'une preuve, du prétendu Athéïfme qu'il a imputé à tout ce qu'il y a eu d'Hommes illuftres; il faut compter étrangement fur la crédulité de certains Lecteurs, pour ôfer débiter d'un ton hardi, que ce font là des *preuves excellentes.* Je laiffe aux Théologiens de l'Eglife de Rome à fe démêler de ce qu'on dit du but du P. Hardouin, d'établir l'Autorité de la Tradition Orale; peu m'importe; mais où cet Ecrivain a-t-il vu les *preuves victorieufes* fur lefquelles l'Autorité de cette Tradition eft établie (15)? où le P. Hardouin a-t-il *démontré que la Tradition Orale eft la feule & unique Régle infaillible par elle-même?* le tout ne fe réduit-il pas à une pure pétition de Principe, l'Eglife Romaine eft infaillible, tout ce qu'elle enfeigne eft vrai, donc tous les Ecrits anciens, qui contiennent des chofes contraires aux dogmes de cette Eglife, doivent être des Ouvrages fuppofés: excellent raifonnement, pourvu que le Principe foit prouvé; mais tous les Peres du Monde, & leurs Seconds avec eux, ne perfuaderont jamais de ce principe, que ceux qui avec les Hardouins & les Canayes débutent par dire, *Point de Raifon.* Revenons à la fuppofition des Ecrits de l'Antiquité. Ce qu'on a oppofé à cet égard, ce qu'on y peut oppofer, eft-il auffi méprifable, que cet Anonyme le dit publiquement? tout revient-il à l'Argument de prefcription? je vais mettre le Lecteur en état d'en juger, en rapportant en abrégé quelqu'unes des raifons qu'on a oppofées au Syftême du P. Hardouin, auxquelles j'ajoûterai quelques Réflexions.

I. L'Epoque de la prétenduë fuppofition eft le treifiéme fiécle; mais, comme le remarque fort bien Mr. la Croze (16), ce fut en ce fiécle ténébreux que nâquirent la Philofophie & la Théologie Scholaftique, qui donnérent le coup mortel aux Belles-Lettres & à l'étude de l'Antiquité; la Barbarie prit le deffus; certainement un pareil Siécle n'eft guére propre à fournir une Affemblée de Gens qui doivent avoir réuni des connoiffances très-vaftes, pour forger un fi grand nombre de Livres dans l'efpace d'un petit nombre d'années, & de Livres parmi lefquels on ne difconviendra pas qu'il n'y en ait de bien écrits; cette Société doit avoir poffédé toutes les Sciences, toutes les Langues, elle doit même avoir eu affez de génie pour inventer des Langues, elle doit avoir eu le fecret de faire paffer une de ces Langues (le Copte) en Egypte, & de l'y

(4) *Lett. de Bayle* T. II. p. 481. Edit. de 1729.

(5) *Bibl. Choifie* T. XVI. p. 412-414.

(6) Lettre d'un Ex-Jéfuite, inférée dans la *Bibl. Raifonn.* T. I. Part. I. Art. VI. p. 71. & *fuiv.*

(7) Ibid. p. 11.

(8) Ibid. p. 12.

(9) Oeuvres T. II. p. 183. Edit. de 1739.

† On écrit ceci en Mars 1742.

(10) Tom. XXIV. Part. I. Art. 1.

(11) Ibid. p. 7-9.

(12) Ibid. p. 16.

(13) Ibid. p. 22.

(14) Ibid.

(15) Ibid. p. 18.

(16) Differ- [illegible] *fur divers Sujets*, p. 231.

(d) Réponse à l'accusation au Docteur Snape, Londres 1717 in 8. p. 16. & suiv. (en Anglois) voy. Bibl. Raison. T. I. Part. I.

Géorgiques de Virgile, les Satires d'Horace, & l'Histoire Naturelle de Pline. Mr. François de la Pillonniere observe (d) que ,, Quelques Savans de l'une & de l'autre Communion se sont faussement ,, imaginés, que le P. Hardouin n'étoit tombé dans cette bizarrerie, que par un effet de son entête- ,, ment pour les Médailles, ou de son zéle pour les intérêts particuliers de la Société. Ce n'étoit ,, point

l'y mettre en usage; ce n'est pas tout encore, ces gens-là doivent avoir écrit ou fait écrire une foule prodigieuse de Manuscrits, il faut qu'ils ayent trouvé le moyen d'en remplir toutes les Bibliothéques d'Orient & d'Occident; enfin ils doivent avoir fait graver sur le Marbre & sur l'airain une multitude de fausses Inscriptions, & frapper de fausses Médailles: & tout cela doit s'être exécuté pendant la vie d'un seul homme. Si ce n'est pas là rêver de la bonne sorte, je doute qu'on prouve jamais qu'il y ait des rêveries & des visions au monde; & je ne sai si ce n'est pas faire trop d'honneur à un pareil Systéme, que de le réfuter plus sérieusement, que les extravagances de D. Quichotte. Continuons pourtant.

II. Où le P. Hardouin a-t-il prouvé l'existence de sa prétenduë Société? car il ne suffit pas d'avancer un fait, il faut en donner des preuves; mais où sont-elles? Supposons que tous ceux que le Destructeur des Monumens anciens taxe d'Athéïsme, ayent été réellement ce qu'il prétend, s'ensuit-il de là qu'il y a eu dans le treisiéme Siécle une *Société de Fripons*, qui ont exécuté le projet que le P. Hardouin leur attribuë? Franchement il faut une Logique jusques à présent inconnuë pour tirer une semblable Conclusion, & il n'y a que celle de *Panurge* dans Rabelais, qui y soit bonne,

III. Mr. des Vignoles (17) a opposé au Systême du P. Hardouin des Raisons Chronologiques, qui ne sont point un tissu d'injures. Par exemple, selon le P. Hardouin, l'Histoire de Thucydide est un Ouvrage supposé, plein de Gallicismes, & forgé en France dans le treisiéme Siécle. Cependant dans cette Histoire il est parlé de certaines *Eclipses*, dont le tems est très-bien marqué, de même que leur grandeur, & leur durée. Or on demande comment les Faussaires du treisiéme Siécle, qui ont forgé cette Histoire, ont pu deviner si juste, dans un tems où l'on n'avoit point de Tables Astronomiques pour calculer les Eclipses? Les Fastes Consulaires fournissent un pareil Argument: les Consuls & les autres Magistrats dont parlent Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, & Diodore, qui, selon le P. Hardouin, sont des Auteurs supposés, sont les mêmes que ceux des Fastes qu'on a trouvés gravés sur les Marbres, enterrés pendant plusieurs Siécles, jusques à l'an 1546 qu'ils ont été découverts. Ce *Severus Archontius*, que le P. Hardouin croit avoir été le Chef des Faussaires, doit avoir été un peu Sorcier, pour s'accorder si bien avec des Marbres, qui n'ont été déterrés que deux cens ans après sa mort. Il en est de même des Archontes d'Athénes, dont quelques-uns sont nommés dans les Marbres d'Oxford avec le caractére de leur tems, & de l'ordre des Mois Attiques, qu'on ne connoissoit pas encore bien dans le XV Siécle, & dont on trouve tant de Monumens dans les Ecrits, que le P. Hardouin croit avoir été forgés dans le treisiéme Siécle.

(17) *Observationes in Prolus. & Hist. Vet. Test.* à la suite des *Vindiciæ Veterum Scriptor.* de Mr. la Croze.

IV. L'Argument de préscription bien developpé n'est rien moins qu'aussi méprisable, que le prétend l'Apologiste du P. Hardouin (18), mais il ne faut pas le rendre ridicule en l'exposant mal, comme fait cet Ecrivain: *Nous sommes en possession*, a-t-on dit (19) au P. Hardouin, *de regarder tel Monument de l'Antiquité, soit Medaille, soit Livre, soit autre chose, comme authentique, & comme tenant à juste titre une place parmi les témoins les plus véritables & les moins suspects de l'Antiquité; nous sommes donc bien fondés à user du droit de préscription & à exiger de vous un désistement pur & simple de vos prétentions.* Je ne sai si quelqu'un a raisonné de cette maniére: mais en ce cas il a raisonné mal à mon avis. Voici ce que le bon sens dicte naturellement. Lorsqu'un Ouvrage a passé constamment depuis plusieurs Siécles pour être d'un Auteur, dont il porte le nom, on ne peut le lui ôter, à moins qu'on ne prouve, ou que cet Auteur prétendu n'a point existé, ou que l'Ouvrage qu'on lui attribuë ne peut être de celui auquel on l'attribue; soit parce qu'il y a des choses contraires aux sentimens reconnus de cet Auteur, soit parce qu'on y en découvre d'incompatibles avec les coûtumes du tems dans lequel on suppose que l'Ouvrage a été écrit, ou tels autres indices de supposition: mais où le P. Hardouin a-t-il prouvé rien de pareil par rapport à cette multitude d'Auteurs qu'il proscrit? il ne s'agit pas de les envelopper dans une condamnation générale, il faudroit discuter chaque Ouvrage séparément, & c'est ce que le P. Hardouin n'a jamais fait, & ce que son Apologiste sûrement n'exécuteroit pas pendant une vie de deux Siécles.

(18) *Bibl. Franç.* T. XXIV. Part. I. p. 20. 21.

(19) Ibid. p. 22.

V. J'ajoûterai enfin, que je serois curieux de savoir sur quels fondemens est appuyée l'Autorité des Livres que le P. Hardouin reconnoit pour authentiques; je suis fort trompé, si les mêmes argumens qu'on alléguera en leur faveur, ne sont concluans pour les autres. Il est tems de finir cette longue Digression, je me flatte, que le Lecteur ne m'en saura pas mauvais gré. Add. du Trad.] En 1709 on publia à Amsterdam un Volume in-folio sous ce titre: *Joannis Harduini e Societate Jesu Presbyteri Opera Selecta, tum quæ jam pridem Parisiis edita nunc emendatiora & multo auctiora prodeunt, tum quæ nunc primum edita.* Ce Volume avoit fait du bruit avant que de paroître. L'Auteur avoit corrigé dans ses Ouvrages, qui avoient déja paru, ce qu'il avoit jugé à propos, lorsqu'ils tombérent entre les mains du Libraire, qui entreprit de les imprimer fidélement sur la Copie qu'il avoit reçuë. Il commença à les imprimer avec le consentement de l'Auteur, & l'Edition étoit déja assez avancée, lorsque le bruit, que l'on fit contre les Paradoxes qui s'y trouvent, obligéa le P. Hardouin d'écrire à son Libraire, pour exiger de lui de retrancher les principaux endroits qu'on avoit attaqués. Le Libraire refusa de le faire. Le P. Hardouin fit imprimer une Protestation contre lui, à laquelle le Libraire fit une Réponse, où il dit les raisons qu'il avoit euës de le lui refuser. Les Extraits de ces deux Piéces ont paru dans le Journal des Savans de l'année 1708. La *Protestation* du P. Hardouin est précédée d'une *Déclaration* de ses Supérieurs; comme ces Piéces sont Curieuses nous les rapporterons ici.

Declaration *du Pere Provincial des Jésuites, & des Supérieurs de leurs Maisons de Paris, touchant une nouvelle Edition de quelques Ouvrages du Pere* Jean Hardouin *de la même Compagnie, qui se fait actuellement contre leur volonté, par le Sieur* De Lorme *Libraire à Amsterdam.*

,, Parmi les Ouvrages contenus dans cette nouvelle E- ,, dition, il y en a quelques-uns, que nous souhaitterions ,, qui n'eussent jamais vu le jour, ou qu'ils fussent demeu- ,, rés dans l'oubli.

,, Celui qui a pour titre, *De Nummis Herodiadum*, & ,, qui sert de fondement aux autres, fut supprimé, tout ,, le monde le sait, par les Supérieurs de la Compagnie, ,, & ils en enlevérent tous les Exemplaires qu'ils purent ,, trouver.

,, Pour ce qui est de la *Chronologie de l'Ancien Testa-* ,, *ment*, & des *Médailles du Siécle de Constantin*, ces Li- ,, vres n'ont jamais été en vente, & n'eussent jamais été ,, imprimés, si les Réviseurs commis pour les examiner se ,, fussent apperçus, & s'ils eussent averti les Supérieurs, ,, qu'il s'y trouvoit des choses tendantes à établir le Systê- ,, me pour lequel on avoit supprimé l'autre Ouvrage. Il ,, s'est imprimé dans les Pays Etrangers quelques Opuscu- ,, les du même Auteur, qui tendent encore au même but; ,, mais ils n'ont jamais passé par l'Examen de la Compa- ,, gnie; non plus que d'autres, que le Sieur de Lorme a ,, déclaré, qui paroîtront pour la premiére fois dans son ,, Edition. Les Supérieurs d'ici lui ont écrit aussi forte- ,, ment qu'ils le pouvoient, pour le détourner d'y mettre ,, ces Ouvrages: mais toutes leurs instances ont été inuti- ,, les, la situation présente des affaires de l'Europe, n'a- ,, yant pas permis qu'on prît aucunes mesures, auprès des ,, Puissances auxquelles ce Libraire est soumis. Les prin- ,, cipaux chefs d'accusation formés contre ces Ouvrages, ,, & que nous jugeons bien fondés, sont.

,, 1. Que l'Auteur y avance des faits, & y établit des ,, principes, d'où l'on peut conclure la supposition de pres- ,, que tous les anciens Monumens Ecclésiastiques, & celle ,, d'un grand nombre d'Ouvrages profanes. 2. Qu'il y dé- ,, clare même positivement, qu'il doute de l'Antiquité de ,, plusieurs desdits Ouvrages, tant Profanes, qu'Ecclésias- ,, tiques. 3. Qu'il y en a même quelques-uns sur la sup- ,, position desquels il décide nettement. 4. Qu'il semble ,, n'être pas persuadé de l'Antiquité du Texte Grec de l'E- ,, criture. 5. Qu'il a encore avancé quelques autres nou- ,, veautés, dont on pourroit tirer des Conséquences dan- ,, gereuses. C'est ce qui nous a donné lieu de publier la ,, Déclaration suivante.

,, I. Nous rejettons comme pernicieux le paradoxe de ,, la supposition du Texte Grec de l'Ecriture, des Ouvra- ,, ges soit des Peres Grecs, soit des Peres Latins, & des ,, autres Monumens Ecclésiastiques reconnus communé- ,, ment dans l'Eglise pour véritables.

,, II. Nous regardons aussi comme une chimére insou- ,, tenable la supposition des Auteurs profanes, dont les ,, Ouvrages, selon le sentiment des plus habiles Criti- ,, ques, ont été faits dans les Siécles où l'on met ordi- ,, nairement ces Auteurs.

,, III. Nous condamnons encore plus cette prétenduë ,, supposition, au regard de ceux d'entre les Auteurs pro- ,, fanes, dont les Ouvrages ont été cités par les anciens ,, Docteurs de l'Eglise; parce que ce sentiment renferme- ,, roit la supposition des Ouvrages mêmes de ces Saints ,, Docteurs.

,, IV. Nous reconnoissons pour faux tous les faits & ,, tous les principes, qu'on trouvera dans les Livres du ,, Pere Hardouin, d'où l'on pourroit légitimement con- ,, clure quelqu'un des Paradoxes susdits.

,, V. Nous desavoüons toute autre opinion, qui se pour- ,, ra trouver dans ces Livres, & qui ne s'accordera point ,, avec la doctrine commune des Théologiens Catholi- ,, ques.

,, VI. Enfin nous desavoüons pour les raisons susdites ,, toute Edition faite ou à faire de ces Ouvrages: & afin ,, que le Public ne doute pas que notre Déclaration ne ,, contienne les sentimens de toute la Compagnie, nous ,, ajoûtons qu'il n'y a rien, dans tout ce que nous venons ,, de dire, qui ne soit autorisé par notre R. P. Général. ,, Le Public ne doutera pas non plus que ce ne soient-là ,, de tout tems nos sentimens, après qu'il a vu dans nos ,, *Mémoires de Trévoux*, le systême de la supposition des

„ point cela. La première chose qui l'entraina dans ces rêveries, fut la soumission aveugle qu'il avoit „ pour l'Eglise Romaine, & ce qui l'y confirma fut une espece d'infatuation religieuse pour les Scholastiques, dont il croyoit, de même que toute la Société, que les Décisions sont la Régle unique de „ l'Orthodoxie. N'ayant trouvé dans les Ouvrages des Anciens que très-peu de choses, qui soient „ les mêmes que ce que l'on croit à présent dans l'Eglise, ou dans les Ecoles; ou plutôt y ayant trouvé le contraire; il en conclut, d'une façon très-liée, que ces Ouvrages ne purent jamais avoir été „ écrits par des hommes que l'Eglise a mis au nombre des Saints, & qui doivent certainement avoir été „ Orthodoxes. Pour moi je crois, quoique d'autres puissent penser de son travers apparent, qu'on „ ne peut disconvenir, que le P. Hardouin est Juge plus compétent du Sens de ces Ouvrages, que „ tous les Jésuites ensemble, ayant infiniment plus de sagacité, & étant bien plus versé dans la lecture de ces Ecrits; il est d'ailleurs bien plus impartial, & mieux d'accord avec lui-même, en abandonnant des Ouvrages, qui sont la Croix de ses Confréres, & dont ils ne parlent avec estime, que „ par bienséance; & en justifiant son Eglise du blâme d'avoir canonisé les Auteurs d'Ecrits, qui non „ seulement ne servent point à sa défense, mais qui fournissent des armes contre elle. Mais l'extravagance sans pareille de son Systême m'a fait vivement sentir depuis, quels terribles désordres peuvent causer dans les meilleurs Esprits un aveugle respect pour certaines doctrines, uniquement parce qu'elles sont établies, & un attachement opiniâtre au galimathias de la Théologie-Scholastique. „ Une Erreur vous précipite dans d'autres plus grandes Erreurs. Et plus vous êtes appliqué & habile, plus cela vous arrivera. Il est un exemple aussi frappant qu'il y en ait jamais eu au monde, „ que lorsqu'un homme a été nourri dès sa jeunesse dans un religieux amour des ténébres, & dans la „ haine de la lumiére, & qu'il s'est accoutumé à faire de cela un principe fondamental, on ne peut „ attendre autre chose de lui, que les plus pernicieux effets du plus extravagant Fanatisme". Mr. la Pillonniére rapporte ensuite (e), qu'ayant consulté le P. Hardouin sur quantité de choses, qui se trouvent dans la *Recherche de la Vérité* du P. Malebranche, & qui ne lui paroissoient pas pouvoir venir d'un Athée, son Oracle lui répondit: *Les Fripons veulent seulement dire que les Sens ne jugent pas avec certitude de l'existence de la Matiére, parce qu'autrement ils pourroient être juges de la* VERITE', *qui est au-dessus de leur portée, puisque c'est une* VERITE' *que la matiére existe. Or selon les* Fripons *la* VERITE' *étant* DIEU, *& les Sens ne pouvant connoitre* DIEU, *il s'ensuit que les Sens ne peuvent connoitre la* VERITE'. *En opposition à cela les bons* Peripatéticiens (c'est-à-dire selon le P. Hardouin, les Orthodoxes) *disent que les cinq Sens jugent de la* VERITE' *par le* SENSORIUM COMMUNE. Il comparoit ensuite les *Philosophes Modernes aux Quakres, qui mettent tout en doute, & même l'existence de leur Corps.* Il ajoûtoit que les *Fripons*, ne reconnoissant point de vrai *Dieu*, ne pouvoient absolument *admettre une création proprement dite*, & que par conséquent ils croyoient que la *Matiére est éternelle. Lisez sur ce sujet*, me disoit-il, *le* XII *& le* XIII *Livre des Confessions de St. Augustin, & mordez-y si vous pouvez.* [☞ Le P. Hardouin entreprit en 1695 une Collection des Conciles, qui aussi bien que le reste de ses Ouvrages a trouvé bien des contradictions [*B*]. Nous indiquerons dans les Remarques quel-

(e) Ibid. p. 15, 16.

„ anciens Auteurs, non seulement rejetté comme faux & „ dangereux, mais réfuté par des preuves positives, longtems avant qu'un Protestant de Hollande se fût avisé d'en „ faire un dessein concerté entre les Supérieurs de la Compagnie: Ce qui est un Paradoxe si contraire au bon sens, „ que celui qui n'a pas eu honte de le débiter sérieusement, s'est vu réfuté par ceux-même de son Parti, qui „ ont le moins accoutumé d'épargner les Jésuites.

MICHEL LE TELLIER, *Provincial.*
GABRIEL DANIEL, *Supérieur de la Maison Professe.*
HENRI-CHARLES FORENT, *Recteur du College.*
PAUL BODIN, *Recteur du Noviciat.*

„ Je souscris sincérement à tout le contenu de la Déclaration ci-dessus: je condamne de bonne-foi, dans mes Ouvrages, ce qu'elle y condamne, & en particulier ce que „ j'ai dit d'une faction impie, laquelle auroit fabriqué depuis quelques siécles la plupart des Ouvrages Ecclésiastiques ou Profanes, qui ont passé jusqu'ici pour Anciens. „ Je suis très-fâché de n'avoir pas plutôt ouvert les yeux „ là-dessus. Je me sens très-obligé aux Supérieurs de la „ Compagnie, qui m'ont aidé à sortir de mes préventions. „ Je promets de ne dire jamais, ni de vive voix ni par „ écrit, rien qui soit directement, ou indirectement contraire à ma présente Rétractation. Et si dans la suite, je „ voulois révoquer en doute l'Antiquité de quelque Ouvrage, soit Ecclésiastique ou Profane, que personne „ avant moi n'auroit accusé de supposition; je ne le ferai „ qu'en proposant mes raisons, dans un Ecrit publié sous „ mon nom, avec la permission de mes Supérieurs, & „ l'approbation des Censeurs publics. En foi dequoi j'ai „ signé. Ce 27 Décembre 1708".

J. HARDOUIN,
*De la Compagnie de Jésus.*

Ce Volume d'Ouvrages choisis (*Opera Selecta*) contient. *Nummi Antiqui Populorum & Urbium illustrati. Les trois Questions touchant le Baptême*; l'Edition de la Lettre de St. Chrysostome à Césarius, avec une Dissertation *de Sacramento Altaris*; le Traité *de Nummis Herodiadum*; le Discours *sur la derniére Pâque* de notre Sauveur: & deux petites Piéces Françoises, un Dialogue & une Lettre, pour la défense du Discours: un Traité où il explique les Médailles du Siécle de Constantin: la *Chronologie de l'Ancien Testament réglée sur la Vulgate & éclaircie par les Médailles.* Plusieurs Lettres à Mr. de Ballonfaux, & quelques autres Piéces. Le Pere Hardouin a publié aussi une Edition des *Conciles* à Paris in-fol. (20): il a aussi écrit contre le Pere le Courayer sur les Ordinations Anglicanes.

☞ [*B*] *Une Collection des Conciles, qui aussi-bien que le reste de ses Ouvrages a trouvé bien des Contradictions.*] Le P. De Belingan dans la Lettre, dont nous avons tiré quelques particularités, s'exprime là-dessus en ces termes (21). „ L'Idée avantageuse, que le Clergé de France conçut du P. „ Hardouin, qui passoit pour un homme d'une érudition „ presque universelle, fit que l'on jetta les yeux sur lui, „ pour travailler à une nouvelle Edition des Conciles; & „ nos Prélats ne crurent point pouvoir confier un Ouvrage de cette importance à un homme plus éclairé & plus „ capable d'y réussir. Il s'en est occupé avec soin pendant „ plusieurs années, & il a enfin achevé cette Edition avec „ beaucoup *de gloire, & de succès*". Un petit Abregé de l'Histoire de cet Ouvrage mettra le Lecteur en état de juger à quoi il doit s'en tenir sur la matiére. Je profiterai dans cette vûe d'une Piéce qui a paru sous le titre d'*Avis des Censeurs nommés par la Cour du Parlement de Paris pour l'Examen de la* Nouvelle Collection des Conciles *faite par les soins du P.* Jean Hardouin *Jésuite, avec les Arrêts du Parlement, qui autorisent ledit Avis & l'Arrêt du Conseil qui en a empêché la publication.* Utrecht 1751 in-4. l'Editeur nous donne dans la Préface l'Histoire de cette Edition des Conciles. Il nous apprend que le P. Hardouin ayant entrepris en 1695 une nouvelle Collection des Conciles, les Jésuites pensérent avec raison que la gloire de cette entreprise seroit plus grande, & les maximes, qu'elle devoit servir à répandre, moins sujettes à contradiction, s'ils pouvoient la faire envisager du Public, comme une suite de la confiance que le Clergé de France a toujours eue en leurs lumiéres, & de l'estime toute extraordinaire qu'il faisoit du P. Hardouin. Quoique les Evêques eussent lieu de concevoir de violens soupçons sur la maniére dont un Jésuite, & surtout un Jésuite tel que le P. Hardouin, exécuteroit un pareil projet; ils se livrérent en partie aux vuës de la Société, & n'osant ni violer toutes les régles, ni refuser durement des gens à qui ils étoient pour la plûpart redevables de leur fortune, ils se contentérent de prendre une précaution qui leur parut suffisante, & qui l'auroit peut-être été, si on l'eût suivie, pour prévenir tous les inconvéniens qui étoient à craindre, ou du moins pour y remédier à tems. Ce fut de mettre pour condition nécessaire, qu'avant de faire paroitre cette Collection, l'Auteur prendroit l'Approbation par écrit de MM. Pirot & Witasse, Docteurs de Sorbonne, & celle de Mr. le Merre Avocat au Parlement. Le P. Hardouin, ennemi de la contrainte, obtint du Roi Louis XIV, que ses Conciles seroient imprimés à l'Imprimerie Royale, qui n'étant point sujette aux Réglemens de la Librairie, se dispense facilement des formalités requises pour l'ordinaire dans la publication des Livres. Les onze premiers Volumes furent achevés en 1715, & alors le P. Hardouin publia un *Conspectus* de son Edition, où il étala les avantages prétendus qu'elle avoit sur les précédentes, & il promettoit un douziéme Tome, qui contiendroit des Observations & des Notes. La mort de Louis XIV prévint la publication de l'Ouvrage. Le Parlement de Paris en prit connoissance, nomma par un Arrêt du 20 Décembre 1715, des Commissaires pour examiner cette nouvelle Collection des Conciles, & pour en faire rapport; il fit défense, en attendant au Directeur de l'Imprimerie Royale, de se désaisir d'aucun Exemplaire

(20) Voy. la Remarq. [B].

(21) *Bibl. Franç.* T. XXX. Part. I. p. 187.

quelques petites Piéces de ſa façon [C], & nous parlerons de deux Volumes de ſes Ouvrages qui ont paru depuis ſa mort [D]. Il ne ſe peut rien de plus magnifique que l'Eloge que fait de ſes qualités

plaire du Livre du P. Hardouin. L'Avis des Commiſſaires fut préſenté au Parlement le 7 Septembre 1722, & le Parlement ordonna que l'Epître dédicatoire (à Louis XIV) demeureroit ſupprimée; que l'Avis des Commiſſaires ſeroit imprimé en entier à la tête du premier Volume de la Collection des Conciles, avec les Arrêts rendus dans le cours de cette affaire; & en outre au commencement de chaque Volume la partie particuliére de l'Avis, qui regarde ce Volume, qu'aucun Libraire n'en pourroit débiter ſans cet Avis & ces Arrêts, à peine de trois mille Livres d'Amende; & qu'enfin on n'en pourroit faire aucune nouvelle Edition, ſans l'avoir auparavant réformée ſur cet Avis, dont la minute fut attachée à l'Arrêt. Les Jéſuites bleſſés de cette eſpéce de flétriſſure, & voyant leurs projets dérangés remuérent ciel & terre, & ils obtinrent par leurs intrigues & par leur crédit, que le Conſeil prit connoiſſance de cette affaire, & rendit le 25 d'Avril 1725 un Arrêt, qui caſſe tout ce qu'a fait le Parlement, flétrit la mémoire des Cenſeurs morts, † & la perſonne de ceux qui étoient encore vivans, & permet le débit du Livre ſans prendre d'autre précaution que de promettre qu'on fera un Volume de Supplémens, qui n'eſt jamais venu. Cet Arrêt diſpenſoit auſſi le Directeur de l'Imprimerie Royale de mettre au commencement du premier Volume l'Avis des Commiſſaires, dont nous avons parlé. Les Jéſuites en obtinrent même la ſuppreſſion, & ce n'eſt ſans doute qu'à quelque Exemplaire échappé qu'on eſt redevable de l'Edition publiée à Utrecht. A l'égard de ce que les Cenſeurs ont trouvé de reprehenſible dans la Collection des Conciles du P. Hardouin, je me contenterai d'indiquer les Chefs, renvoyant pour les Preuves à l'Ouvrage même, ou à la *Bibliothéque Raiſonnée* (22); on peut encore conſulter Mr. Salmon (23) & Mr. Fabricius (24) ſur ce que l'on doit penſer de cet Ouvrage. Après avoir remarqué en premier lieu, que le P. Hardouin a négligé de prendre les Approbations néceſſaires, les Cenſeurs viennent à ce qui regarde le fond de l'Ouvrage. Ils obſervent, en ſecond lieu, que le P. Hardouin eſt tombé dans beaucoup d'erreurs & de fautes, par un effet de ſa prévention pour les Maximes Ultramontaines; il donne atteinte à l'autorité des Rois, à celle des Conciles & des Evêques, qu'il ſoûmet au Pape. Le P. Hardouin cherche à affoiblir & même à détruire l'Indépendance des Souverains en toute occaſion. Sa ruſe ordinaire eſt de donner place dans ſa Collection des Conciles, à toutes les Piéces qui peuvent y donner atteinte, ſans y joindre jamais une Note qui faſſe voir, qu'il deſapprouve les ſentimens qu'elles renferment, au contraire il en ajoûte quelquefois qui les confirment. Il louë & rapporte des Actes faux fabriqués par les Partiſans du Pouvoir des Papes. Le P. Hardouin ne ménage pas plus les Conciles que les Princes, il n'ont d'autorité que celle qu'ils tirent de l'Approbation des Papes. Les Evêques ne ſont pas traités plus favorablement; en un mot le P. Hardouin ſoûmet tout ſans réſerve au Pape, à qui l'on peut appliquer, ſelon les principes du Jéſuite, le mot de Juvenal.

† MM. Anquetil, Du Pin, & Witaſſe, morts pendant l'Examen.

(22) T. VII. Part. 2. p. 412 & ſuiv.

(23) *Traité de l'Etude des Conciles* Part. II. Art. 13.

(24) *Bibl. Græc.* T. XI. p. 123. & *ſeqq.*

*Sic volo, ſic jubeo, ſit pro ratione voluntas.*

Le troiſiéme Chef d'accuſation des Commiſſaires n'eſt pas moins grave. C'eſt de dégrader d'une part les Conciles Généraux, & d'autres Monumens reſpectables, tandis que de l'autre il fait entrer dans ſa Collection des Actes, qui n'ont d'autre d'Autorité que celle qu'il eſſaye inutilement de leur donner.

La quatriéme Obſervation des Cenſeurs attaque le P. Hardouin pour avoir par affectation ou par négligence ſouſtrait un grand nombre d'Actes des Conciles, de Lettres des Rois & des Papes, & d'autres Ecrits, qui ne méritent pas d'être deſavoués, concernant les droits, les uſages, & les libertés des Egliſes, & qui ſervent au maintien & à la défenſe de l'Autorité Epiſcopale. Les Cenſeurs ont ajoûté à la fin de chaque Volume une Liſte des Piéces qu'il eût été néceſſaire de joindre à la Collection des Conciles, pour la rendre plus complette que toutes celles qui ont paru.

Enfin les Cenſeurs reprochent au P. Hardouin d'avoir adopté ſoit dans le Corps du Livre, ſoit dans les Notes & la Table, les Diſſertations, les Traités, les Remarques des Auteurs les plus outrés pour l'autorité chimérique des Papes. Rem. du Trad.

☞ [C] *Nous indiquerons dans les Remarques quelques petites Piéces de ſa façon.*] Dans le tems des grandes Diſputes ſur Homére, le P. Hardouin ſe mit auſſi ſur les rangs & publia une *Apologie d'Homére, où l'on explique le véritable deſſein de ſon Iliade, & de ſa Théomythologie.* Paris 1716 in-douze. Cet Ouvrage eſt marqué au coin des autres de l'Auteur; ſingularité & paradoxe c'eſt ſa deviſe; on en peut voir l'Extrait dans le *Journal des Sçavans* (25). *Sentiment du P. Hardouin ſur deux Médaillons d'Annie Fauſtine;* dans les *Memoires de Trévoux* (26). *Explication d'un Paſſage* 1 Sam. VII. 5. 6. dans le même Journal (27). *Explication de quelques noms de Villes, qui ſe trouvent en abregé ſur les Médailles Grecques* (28). Il ſe mit auſſi ſur les rangs pour attaquer le P. le Courayer, contre lequel il a publié les Piéces ſuivantes: *La Diſſertation du P. le Courayer ſur la ſucceſſion des Evêques Anglois, & ſur la validité de leurs Ordinations, réfutée par le* P. Hardouin, *de la Compagnie de Jéſus, premiére Partie; la Queſtion de fait.* Paris 1724 in-douze (29). *Seconde Partie: Queſtion de Droit.* Paris 1725 in-douze (30). Le P. le Courayer ayant publié ſa Défenſe des Ordinations Anglicanes, le P. Hardouin y répondit par, *La Défenſe des Ordinations Anglicanes réfutée par le* P. Hardouin &c. Paris 1727 deux Vol. in-douze (31). L'année même de ſa mort notre Jéſuite imprima: *Paraphraſe de* l'Eccléſiaſte *avec des Remarques par le P. Hardouin, de la C. de J. Et le Livre de* Job, *ſelon la Vulgate, paraphraſé, avec des Remarques, par le même.* Paris 1729 deux Vol. in-douze. C'eſt toujours le P. Hardouin, nous n'en donnerons qu'un ſeul exemple ſur le Livre de l'Eccléſiaſte; c'eſt que l'Auteur nous apprend que le Chapitre XII. eſt une Prophétie de la Captivité de Babylone. A l'égard du Livre de Job, il contient un grand nombre de faits, qui ſont rapportés dans les Livres Saints d'avant lui. Il compte juſqu'à trente-ſept de ces faits. Sur quoi les Auteurs du *Journal des Savans* (32) diſent fort joliment; *comme il n'y a guéres que le Pere Hardouin, qui ait fait ces découvertes, ce n'eſt auſſi que dans ſa Paraphraſe, & dans ſes Notes, qu'on peut trouver ce qu'il avance ici.* Il y a encore dans le même Volume un Traité ſur les deux mots *Urim & Thummim*, qui avoit déja paru dans le *Journal de Trévoux*; où il s'en trouve peut-être d'autres, qui me ſont échappés. Rem. du Trad.

(25) Sept. 1716. p. 329 & ſuiv.

(26) Août 1711 pag. 1416. & Journ. des Sçav. May. 1714. p. 511. Edit. de Hollande.

(27) Févr. 1711 p. 250. & Journ. des Sçav. Juin 1711 p. 636.

(28) *Mém. de Trévoux* May 1711. p. 844. & Journ. des Sçav. Août 1711 p. 188.

(29) Voy. en l'Extrait Journ. des Sçav. Juin 1725. p. 626 & ſuiv.

(30) Voy. le même Décemb. 1726. p. 435.

(31) Voy. le même May 1728. p. 88.

(32) Octob. 1729. p. 191.

☞ [D] *Nous parlerons de deux Volumes de ſes Ouvrages, qui ont paru depuis ſa mort.*] I. Le premier contient ſes Oeuvres diverſes, qui ont paru ſous ce Titre, *Joannis Harduini e Societate Jeſu Opera Varia. Cum Indicibus & Tabulis Æneis.* Amſterdam & la Haye 1733 in-fol. Ce Recueil n'a fait guéres moins de bruit, que celui des *Opera Selecta* de l'année 1709; les Jéſuites ont encore proteſté ou fait une Déclaration contre cette Edition, on peut la voir tout du long dans la *Bibliothéque Françoiſe* (33): elle eſt accompagnée de Réflexions d'un Anonyme, qui ne paroît pas avoir une idée fort avantageuſe de la ſincérité des bons Peres; il prétend que *leur Proteſtation eſt vaine, fauſſe, & artificieuſe*, & qu'ils n'ont pas été fâchés que ces Ouvrages paruſſent, & il ſemble ſoutenir que les Sentimens du P. Hardouin ne déplaiſent pas à la Société. Pour moi je ſuis perſuadé que ceux qui ont cru que les penſées bizarres de ce Jéſuite étoient le fruit d'un complot concerté avec ſes Supérieurs, ſe ſont trompés; mais d'un autre côté, je penſe que la Société ne ſeroit pas fâchée de voir ces Opinions reçuës, & qu'elle en retireroit avec plaiſir les fruits, qu'elles devroient naturellement produire. Ce Volume d'Oeuvres diverſes contient proprement les preuves du fameux Syſtême de la Suppoſition „ C'eſt „ une grande ſatisfaction pour les Gens de Lettres, *dit* „ *fort bien un de nos Journaliſtes* (34), qui s'intéreſſent à „ l'honneur de l'Antiquité, tant profane que ſacrée, de „ voir ſur quels fondemens un Savant du premier ordre „ avoit tâché de la rendre ſuſpecte. On eſt à cette heure „ tout à fait à portée d'approfondir cette matiére, en exa- „ minant le fort & le foible des raiſons pour & contre. Si „ le P. Hardouin n'avoit pas développé les preuves de „ ſon Syſtême, le préjugé de ſon grand Savoir, & de ſes „ immenſes Lectures auroit pu faire croire que ſes preu- „ ves étoient des démonſtrations dans les formes, & l'im- „ preſſion que cela pouvoit faire ſur des Eſprits foibles, „ ou ſur des cœurs gâtés ne pouvoit auſſi qu'être à crain- „ dre. Il étoit donc néceſſaire pour l'utilité publique, & „ des Lettres, & de la Religion, que tout cela parût au „ grand jour." Le Journaliſte a bien raiſon, & il en fournit des preuves dans ſon curieux Extrait, auquel nous renvoyons ceux qui ne pourront conſulter l'Ouvrage même. Ce Recueil contient huit Piéces, qui tendent toutes au même but, qui eſt d'établir le Syſtême favori de l'Auteur. 1. *Athei detecti*, les Athées démaſqués: c'eſt-là où il prétend démontrer l'exiſtence d'une Société d'Athées; mais à ſuivre ſa méthode il ne ſeroit pas difficile de prouver que lui-même en étoit membre, ſans doute ſans le ſavoir. 2. *Réflexions importantes, qui doivent ſe mettre à la fin du Traité intitulé* Athei detecti. 3. *Platon expliqué ou Cenſure d'un Ecrit de Mr. l'Abbé Fraguier, inſéré par Mr. l'Abbé d'Olivet dans ſa Traduction des Entretiens de Cicéron ſur la Nature des Dieux.* 4. *Pſeudo-Virgilius. Obſervationes in Æneidem.* 5. *Pſeudo-Horatius, ſive Animadverſiones Criticæ, quibus oſtenditur Horatii Poetæ nihil ſupereſſe genuinum præter Epiſtolas & Sermones.* 6. *Numiſmata Sæculi Theodoſiani.* 7. *Numiſmata ſæculi Juſtinianei* 8. *Antiqua Numiſmata Regum Francorum.* C'eſt dans cette derniére piéce que le P. Hardouin ſoutient que preſque toute l'Hiſtoire de France juſqu'à Philippe de Valois eſt un tiſſu de Fables, forgées par des Moines ignorans, Syſtême auquel on a tâché de donner cours dans l'*Hiſtoire des Révolutions de France, par Mr. de la Hode.* La Haye 1738. 4 Vol. in-douze. Il faudroit faire un Volume auſſi gros que celui des *Oeuvres diverſes*, pour relever tout ce qui s'y trouve de ſingulier; je me contenterai de remarquer, qu'on y voit quel cas on doit faire de la Retractation du P. Hardouin en 1709. Paſſons II. à un autre Ouvrage, qui a paru depuis ſa mort; c'eſt ſon Commentaire ſur le Nouveau Teſtament, en voici le Titre: *Joannis Harduini e Societate Jeſu, Commentarius in Novum Teſtamentum. Accedit ejuſdem Auctoris Lucubratio, in cujus I. Parte oſtenditur* Cepham *a Pau-*

(33) Tom. XIX. Part. 2. p. 230.

(34) *Bibl. Raiſonn.* T. XI. Part. 2. p. 460.

(f) *Bibl. Franç.* T. XXX. Part I. p. 188. 189.
(g) *Hist. d'un Voyage Liter.* fait en 1733 en France, en Anglet. & en Hollande p. 103 La Haye 1735.
† *L'Histoire justifiée contre les Romans* p. 157. Paris 1735.

lités le P. De Belingan (*f*): tout le monde n'en pense pas aussi avantageusement: un Voyageur moderne (*g*) nous apprend que le P. Banduri, grand Antiquaire, parlant du P. Hardouin, admiroit sa Latinité, & disoit que c'étoit un bon homme, qui avoit même de la Piété, mais du reste il l'appelloit *le Pere éternel des Petites Maisons*; ajoûtant que le Pere le Tellier regardoit aussi ce Jésuite comme un Fou. Voici ce que rapporte l'Abbé Lenglet du Fresnoy †: „ Le P. Le Brun de l'Oratoire, homme „ vertueux, connu par des Ouvrages savans & instructifs, me fit un jour la rélation d'un Entretien „ qu'il avoit eu avec le P. Hardouin, qui lui expliquoit tout le sens de son Systême imaginaire. Outre les Auteurs, dont nous venons de parler (Homére, Herodote, Plaute, Pline l'ancien, & quelques parties de Virgile, & d'Horace) il faisoit encore la grace à St. Justin, par une prédilection „ singuliére, de reconnoitre que le Dialogue avec Tryphon étoit de cet ancien Pere. Mais, lui dit „ le P. Le Brun, si vous admettez le Dialogue avec Tryphon, il faut admettre l'Apologie de S. Justin, qui est citée & rappellée dans ce Dialogue. Le P. Hardouïn, qui craignoit d'accorder à l'Antiquité un Ouvrage de plus que ce qu'il avoit résolu, dit au P. Le Brun (je m'en souviens) Hé „ bien, puisque cela est, le Dialogue avec Tryphon est supposé avec les autres!..... Le P. Hardouin travailloit à l'Edition des Conciles, & le P. le Brun ne put s'empêcher de lui dire: Mais, „ mon Pere, vous travaillez donc aujourd'hui bien infructueusement, puisque dans votre Edition „ des Conciles vous allez publier un Recueil de faussetés...... Le P. Hardouin garda quelques momens le silence, & par une espéce d'enthousiasme il s'écria; Mon Pere, il n'y a que Dieu & moi, „ qui sache la force de l'objection que vous me faites ici!" L'Abbé Lenglet assure encore, qu'en 1702 le P. Tournemine proposa au P. Hardouin douze impossibilités contenues dans son Systême, & il ajoûte; je ferai mon possible pour recouvrer & publier cet Ecrit curieux & savant. Si parmi les Jésuites il y en a eu qui ayent regardé le P. Hardouin comme un Fou, il paroit que c'étoit aussi ce qu'en pensoit à peu près l'Auteur qui a fait son Epitaphe en ces termes (*h*): *In Expectatione judicii hic jacet, Hominum paradoxotatos, Natione Gallus, Religione Romanus; Orbis Litterati portentum: Venerandæ Antiquitatis Cultor & Destructor, doctè febricitans, somnia & inaudita commenta vigilans edidit; Scepticum piè egit. Credulitate puer, audacia juvenis, deliriis senex*: c'est-à-dire. „ Ci-gît dans l'attente du Jugement Universel, le plus paradoxe de tous les Hommes: François de Nation; Catho- „ lique Romain de Religion: L'Etonnement de la République des Lettres: Cultivant & détruisant la „ Vénérable Antiquité: rêvant doctement, il a publié tout éveillé des songes & des rêveries inouïes; „ & joué pieusement le rôle de Sceptique: c'étoit un Enfant pour la crédulité, un Jeune Homme „ pour la hardiesse & la témérité; & il radottoit comme un vieillard". Voilà peut-être l'idée la plus juste qu'on peut se faire du P. Hardouïn, indépendamment d'une grande Erudition, que personne ne lui conteste. ADD. DU TRAD.] Il est mort à Paris le 3 Septembre 1729, dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge.

(h) *Nouvelliste du Parnasse.* T. I. p. 133. L'Abbé Goujet nous apprend dans son Supplément de Moreri, que cette Epitaphe est de la façon du fameux Evêque de Rochester François Atterbury.

a Paulo *reprehensum*, Petrum *non esse; in altera Parte* Joannis *Apostoli de sanctissima Trinitate locus explanatur, & eidem Auctori suo vindicatur.* Amsterdam & la Haye 1741. in fol. On peut voir des Extraits de cet Ouvrage dans nos Journaux (35); on trouve surtout dans la Bibliothéque Raisonnée de très-judicieuses Remarques sur ce travail du P. Hardouin. Je me borne à le faire connoitre en général. On y voit régner la même attention à faire regarder tous les Monumens de l'Antiquité comme supposés. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il prétend que les Evangiles & tout le Nouveau Testament ont été écrits en Latin, ce n'est pas tout; ces Livres ont été transcrits dans tous les siécles depuis le premier, avec une fidélité entiére, en tout autant de Syllabes & de Lettres, non à la vérité sur les Manuscrits qui se conservent dans les Bibliothéques, dont la foi est très-suspecte, mais sur ce genre de Manuscrits, qui, étant entre les mains de presque chaque particulier dans tout le Monde Chrétien, ne purent pas alors être plus sujets au moindre changement & à la moindre interpolation, parceque la plus légére entreprise de cette sorte n'auroit pas manqué d'être relevée, que de nos jours par la même raison, les Livres sacrés ne peuvent être corrompus dans la moindre chose. Il faut être Savant du premier ordre pour rêver aussi doctement; je renvoye le Lecteur aux excellentes remarques qu'a fait sur cette matiére l'Auteur de l'Extrait de la Bibliothéque Raisonnée, qui a développé de la maniére la plus solide tout ce qu'il y a de foible & de ridicule dans les raisonnemens du P. Hardouin: Je finirai en rapportant le jugement de ce Journaliste, qui me paroît aussi sage que digne d'attention (36). „ En mettant à part les préjugés du P. Hardouin, & dans les endroits où il ne s'y est pas trop laissé conduire, son Commentaire est plein de choses très- „ curieuses, & doit être mis au nombre des meilleurs Ouvrages que nous ayons en ce genre . . . . . cet Ouvrage mérite toute l'attention & toute la curiosité des Savans. Ils y trouveront, les uns une infinité de choses „ qu'ils ne savoient pas, ou auxquelles ils n'avoient pas encore pensé, & les autres d'amples sujets à exercer leur „ Critique. M'avancerois-je trop, si je disois qu'il n'importe pas moins à la Communion de Rome, qu'à celles „ qu'il lui plait de taxer de Schisme & d'Hérésie, que cet „ Ouvrage soit approfondi? C'est au moins ce que j'en „ pense très-sérieusement, & je me suis cru dans l'obligation d'en donner l'avis au Public." REM. DU TRAD.

(35) *Nouv. Biblioth.* Octobre 1741. Art. I. & *Bibl. Raisonn.* T. XXVII. P. I. Art. 6.
(36) Ibid. p. 202.

HARIOT ou HARRIOT (THOMAS) célébre Mathématicien Anglois au commencement du XVI. Siécle, nâquit à Oxford en 1560, & ayant fait ses Etudes Classiques dans cette Ville, il y entra dans Ste. Marie-Hall (*a*). Le 12 Février 1579 il prit le degré de Bachelier-és-Arts (*b*). Comme il possédoit parfaitement les Mathématiques il ne fut pas longtems sans être connu du Chevalier Gautier Raleigh, qui le prit chez lui (*c*), & lui donna une pension annuelle (*d*) pour lui enseigner les Mathématiques (*e*). En 1585 le Chevalier envoya Mr. Hariot en Virginie avec la premiére Colonie qu'il y fit passer [*A*]; quand il y fut établi, on l'employa à découvrir & reconnoître le Pays, à en examiner le produit, aussi bien que les mœurs & les coûtumes des Habitans; il en fit une Rélation [*B*]. A son retour en Angleterre le Chevalier Raleigh l'introduisit chez Henri Comte de Northumberland; ce Seigneur „ trouvant en lui un homme d'un caractére honnête & tranquille, & ver- „ sé d'ailleurs dans ce qu'il y a de plus profond dans les Sciences (*f*)", lui assigna une pension annuelle de cent-vingt Livres Sterling, comme il en faisoit, quoique moins fortes, à MM. Robert Hues & Gautier Warner, deux autres Mathématiciens, qui avec Mr. Hariot lui tinrent constamment compagnie [*C*], quand il fut mis pour toute sa vie à la Tour en 1606; ce qui leur fit donner com-

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 459.
(b) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 118. [L'Auteur ajoûte ici une circonstance qui regarde sans doute quelque cérémonie Académique, qui m'est inconnue, *in the latter end of that year compleated it by determination, in Schoolstreet.* Il cite Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 459. 460. R. D. T.]
(c) Idem *Ath. Oxon.* Col. 460.
(d) *Præfat. R. Hakluyt ad Orbem Novum Scriptum per Pet. Martyr* & Parif. 1587 in-8.
(e) Wood *Ath. Oxon.* Col. 460.
(f) Idem ibid.

[*A*] *En 1585 le Chevalier envoya Mr. Hariot en Virginie, avec la premiére Colonie qu'il y fit passer.*] Mr. Wood dit (1) qu'en 1585 *il alla en Virginie avec le Chevalier* Raleigh, *& la premiére Colonie*; c'est une méprise; Mr. Hariot n'accompagna point le Chevalier, mais il passa en Virginie avec la premiére Colonie, qu'on y envoya en 1585, sous la conduite du Chevalier Richard Grenville & d'autres Officiers.

[*B*] *Il en fit une Rélation.*] Elle parut sous le Titre, de *Courte & veritable Rélation du Pays nouvellement découvert*, nommé la Virginie &c. *Par* Thomas Hariot, *domestique du* Chevalier Gautier Raleigh, *employé sur les lieux pendant douze mois à reconnoître le Pays*; dans le *Recueil de Voyages* de *Hakluyt* (2). Mr. Wood dit (3), que cette Rélation a été imprimée à Londres en 1588 in-4. *Courte & veritable Rélation du Pays nouvellement découvert nommé* la Virginie &c. *& des Commodités qu'on y trouve* &c. Elle a été traduite en Latin par C. C. A. & publiée en cette Langue, avec des figures par Theodore de Bry de Liége; *Francof. ad Mœnum*, 1590 in-fol.

[*C*] *Qui avec Mr. Hariot lui tinrent constamment compagnie.*] Le Comte entretenoit une Table pour eux à ses dépens, & il s'entretenoit réguliérement soit avec un d'eux, soit avec tous les trois ensemble, aussi bien que le Chevalier Raleigh, qui étoit aussi dans ce tems-là à la Tour (4).

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 460.
(2) Vid. [illegible] & seqq.
(3) *Ubi supra.*
(4) Wood *ubi supra.*

[*D*] Mr.

communément le nom des trois *Mages* du Comte de Northumberland (*g*). Mr. Wood taxe Hariot d'avoir eu des sentimens fort relâchés sur la Religion [*D*]. On conserve dans la Bibliothéque du Collége de Sion à Londres un Manuscrit de sa façon, intitulé *Ephemeris Chyrometrica*; son *Artis Analyticæ Praxis* a été imprimée après sa mort à Londres en 1631 [*E*] en un petit in-folio, dédié à Henri Comte de Northumberland. Mr. Hariot demeura quelque tems dans le Collége de Sion, & mourut à Londres le 2 Juillet 1621 (*h*). Le Docteur Alexandre Rhead nous apprend (*i*) qu'il mourut d'un cancer à la bouche [*F*]. Il fut enterré dans l'Eglise de St. Christophle à Londres, où les illustres Exécuteurs de son Testament, le Chevalier Thomas Aylesbury & Robert Sidney Vicomte Lisle, lui firent ériger un monument (*k*). Il étoit généralement estimé pour son savoir [*G*]. Outre les Ouvrages dont on a parlé il a encore écrit une *Chronique de Virginie*, dont il marque le contenu dans sa *Courte & véritable Rélation* de ce Pays (*l*).

(*g*) Idem ibid.

(*h*) Idem Col. 461. Cambden met sa mort au mois de Juillet de cette année. Voy. *Annal. Regis Jacobi I.* à la suite de G. *Cambdeni*, *Illust. Viror. Epist.* p. 72.

(*i*) Dans ses Oeuvres imprimées à Londres en 1650. *Treat.* I. *Lect.* 25.

(*k*) Wood Col. 460. 461.

(*l*) *Hakluyt's Voyages.* Vol. III. fol. 280.

Londres 1691 in-4.

[*D*] *Mr. Wood taxe Hariot d'avoir eu des sentimens fort relâchés sur la Religion.*] Il nous dit (5) „ que malgré la „ grande connoissance qu'il avoit des Mathématiques, il a„ voit d'étranges idées de l'Ecriture Sainte, & qu'il méprisoit „ l'ancienne Histoire de la Création du Monde, qu'il ne „ put jamais se persuader la fausseté de cet axiôme vulgai„ re, que *de rien il ne se fait rien* †. Il composa une Théo„ logie *Philosophique*, où il rejettoit l'*Ancien Testament*, „ d'où il s'ensuivoit que le *Nouveau* n'étoit point fondé. „ En un mot il étoit *Déiste*, & il inspira ses sentimens au „ Comte (6) & au Chevalier Gautier Raleigh (7), pen„ dant qu'il travailloit à son *Histoire du Monde*; il dispu„ ta même sur la matiére avec de célébres Théologiens „ de son tems, qui n'ayant point bonne opinion de lui à „ cause de cela, regardérent la maniére dont il mourut „ (8) comme un Jugement de Dieu sur lui, pour avoir mé„ prisé les Livres sacrés." Wood ne cite aucun garant de ce qu'il avance; & nous remarquerons que Mr. Hariot nous assure lui-même (9), que lorsqu'il fut en Virginie avec la premiére Colonie qui s'y établit, *il expliqua*, aux habitans de tous les Lieux où il passa, *le contenu de la Bible; leur declarant*, dit-il, *que c'est elle qui nous apprend à connoître le seul vrai Dieu & ses Oeuvres merveilleuses, que c'est-là que se trouve la véritable doctrine du Salut par Jésus-Christ. Je leur expliquai aussi, selon ma capacité, & autant qu'il me parut que les circonstances le permettoient, plusieurs choses touchant les Miracles, & les principaux Articles de la Religion. Et quoique je leur disse que le Livre n'étoit pas materiellement & en lui-même d'une aussi grande vertu, que je m'imaginois qu'ils le pensoient, mais seulement la Doctrine qui y est enseignée, cela n'empêcha pas que plusieurs ne fussent ravis de le toucher, de l'embrasser, de le baiser, de le mettre sur leur poitrine & sur leur tête, & de s'en frotter tout le corps, pour témoigner l'ardent desir qu'ils avoient de connoître les vérités dont on leur parloit.* Mais s'il étoit alors dans ces sentimens, il n'est pas impossible qu'il en ait changé dans la suite; mais a-t-il changé? c'est la question. *Il est sûr que* Mr. Wood s'est trompé, en disant qu'il *inspira* ses principes Sceptiques au Chevalier Raleigh pendant que celui-ci travailloit à son *Histoire du Monde*, ou *Universelle*, puisque ce grand Homme a donné en divers endroits de cet Ouvrage les plus fortes preuves, qu'il étoit persuadé de la verité de la Religion Chrétienne. A quoi nous pouvons ajoûter, qu'il n'y a aucune apparence que le Docteur Richard Corbet, Théologien Orthodoxe, & successivement Evêque d'Oxford & de Norwich, eût parlé de Mr. Hariot aussi avantageusement qu'il fait dans un Poëme qu'il envoya au Chevalier Thomas Aylesbury, à l'occasion de la Cométe qui parut en 1618; la piéce est datée du 9 de Décembre: il y compare les Connoissances de Mr. Hariot à une Mine, où il n'y a point d'Ordures (10), ce qu'il n'auroit pas fait, si ce Savant eût été dans de pareils sentimens (11). Mr. George Chapman le qualifie aussi (12) *son très-illustre & savant Ami, dont je sai*, dit-il, *que l'érudition est incomparable & sans bornes; & non moins digne d'admiration, que sa vie sans reproche; &* l'usage tout saint qu'il fait de son tems, *mérite l'estime & le respect.* Mr. Oldys observe (13), qu'il n'est pas vraisemblable, que le Comte de Northumberland eût pris chez lui, & eût donné une si belle pension à un homme tel que Wood dépeint Hariot, qui auroit inspiré l'Athéisme à ses fils; & que les illustres Exécuteurs de son Testament, le Chevalier Aylesbury & le Vicomte Lisle, eussent fait mettre sur son Tombeau, dans l'Eglise de St. Christophle, une Epitaphe que toute la Ville auroit démentie; elle commence par ces mots: *Omnes Scientias calluit, & in iis excelluit * Mathematicis, Philosophicis, Theologicis, Veritatis Indagator studiosissimus; Dei Triniunius cultor piissimus &c.*

(5) Ibid.

† Il est évident par tout le reste que c'est-là ce que Wood veut dire, quoiqu'il dise le contraire, *he could never believe that trite position ex nihilo nihil fit.* R. D. T.

(6) De Northumberland.

(7) Nous examinerons dans son Article, l'accusation de Pyrrhonisme qu'on lui a intentée.

(8) Voy. Rem. [E].

(9) *Brief and true Report of the newfound Land of Virginia* &c. in *Hakluyt* Vol. III. p. 277. 278.

(10) Corbet's *Poems* p. 56. London 1672. in-8.

(11) Voy. *The Life of Sir Walter Raleigh*, by Will. Oldys p. 71 not. (e).

(12) Préface de sa Traduction de l'Iliade.

(13) *Ubi supra.*

* Je ne sai si je supplée bien, en mettant *iis*; mais il y a dans mon Original un mot qui ne fait point de sens: & *in annitus excelluit.* R. D. T.

[*E*] *Son Artis Analyticæ Praxis a été imprimée après sa mort à Londres en 1631.*] Cet Ouvrage est intitulé; *Artis Analyticæ Praxis ad Æquationes Algebraicas, nova, expedita, & generali methodo resolvendas, Tractatus posthumus* &c. Les principaux matériaux de ce Traité étant tombés entre les mains du Chevalier Aylesbury, Mr. Gautier Warner (14) se chargea d'y mettre la derniére main & de le faire paroître, à condition qu'Algernon, fils aîné du Comte de Northumberland, lui continueroit sa vie durant, la pension que le Comte lui faisoit, en cas que celui-ci mourût avant lui. Le Chevalier Aylesbury lui ayant fait accorder cette condition, Mr. Warner se donna beaucoup de peine pour cet Ouvrage, qu'il donna enfin au Public (15). On prétend que Descartes est principalement redevable de son Algébre à cet Ouvrage de Mr. Hariot (16).

[*F*] *Le Docteur Alexander Read nous apprend qu'il mourut d'un cancer à la bouche.*] Voici ses propres termes, *il lui prit aussi un cancer à cette partie* (la bouche). *Cet accident hâta la fin de ce célébre Mathématicien, que je ne connus que fort peu de tems avant sa mort: l'illustre Comte de* Northumberland, *le Protecteur des Sciences & le Mécéne des Gens de Lettres, lorsqu'il étoit à la Tour, entretenoit* Mr. Hariot avec *Mr.* Hues, *qui a écrit sur les Globes, & MM.* Warner & Toperley, *à cause de leur mérite, & de leur érudition.* Mr. Wood observe dans le passage cité dans la Remarque [*D*], que quelques Théologiens regardérent le genre de sa mort, comme un *Jugement du Ciel*, à cause de son prétendu Scepticisme. Mais Mr. Oldys remarque (17), que le Docteur Read n'ajoûte rien qui approche de ces *reflexions injurieuses*, & qu'il semble ignorer si le cancer commença à la bouche, „ quoiqu'il soit très-possible, *continue-t-il*, que „ les Instrumens de Cuivre, dont les Mathématiciens se „ servent, & qu'ils mettent souvent à la bouche pour ne „ pas perdre de tems, lui ayent causé un pareil mal."

[*G*] *Il étoit généralement estimé pour son savoir.*] Lorsqu'il étoit encore jeune, Mr. Hakluyt (18) le qualifioit, *Juvenis in illis disciplinis* (mathematicis) *excellens*; Mr. Nath. Torperley (19) l'appelloit, *Homo natus ad artes illustrandas*; & Cambden (20) *Mathematicus insignis.*

(14) Il étoit de la Comté de Leicester, & mourut à Londres sur la fin de l'année 1640.

(15) Wood Col. 461.

(16) Voy. Art. DES CARTES. Rem. [DD].

(17) *Ubi supra.*

(18) In Præfat. ad Dialides Calametricam &c. 1602.

(20) *Annalium Regni Regis Jacobi Apparatus*, à la suite de G. *Cambdeni & Illustrium Virorum Epistola*. p. 72. London 1691 in-4.

☞ HARPULUS. * Mr. Bayle nous le représente comme un des Généraux d'Alexandre. Il n'avoit pas consulté Arrien, il y eût vu que la délicatesse de son tempérament le rendoit peu propre à la guerre, qu'à cause de cela Alexandre l'établit son Thrésorier (*a*). Mr. Bayle a ignoré aussi sa premiére fuite [*A*], qu'Alexandre lui pardonna aisément, en considération de l'attachement qu'il lui avoit témoigné du vivant de son Pere Philippe, & le rétablit dans sa charge de Thrésorier. Mr. Bayle conjecture sur un passage d'Athenée qu'il eut le Gouvernement de la Cilicie, mais il est impossible de concilier cette conjecture avec le récit d'Arrien [*B*].

* Cet Article a été communiqué.

(*a*) Arrian. L. III. N. 6. p. 112. edit. Gronovii.

[*A*] *Mr. Bayle a ignoré sa premiére fuite.*] On ne trouve ce détail que dans Arrien. Nous y voyons qu'après la mort de Philippe Pere d'Alexandre, Harpalus, à son retour en Macédoine, fut établi Thrésorier, parce qu'étant d'un tempérament fort délicat, il ne pouvoit soutenir les fatigues de la guerre. Cependant Harpalus s'enfuit, (emportant apparemment une partie des thrésors qu'il avoit en sa garde), & se retira à Mégare. Cela arriva peu avant la bataille d'Issus. Alexandre en eut si peu de ressentiment, que, l'ayant engagé sur sa parole à revenir, il le rétablit dans sa charge de Thrésorier (1). Ἅρπαλος δὲ, ἐπὶ τῶν χρημάτων, ὅτι αὐτῷ τὸ σῶμα ἐς τὰ πολέμια ἀχρεῖον ἦν, (κατεστάθη). Ὀλίγον δὲ πρόσθεν τῆς μάχης τῆς ἐν Ἰσσῷ γιγνομένης, .......... Ἅρπαλος φεύγει ξὺν Ταυρίσκῳ ........ Ἅρπαλος δὲ ἐν τῇ Μεγαρίδι ἔφυγε· ἀλλ' Ἀλέξανδρος πείθει αὐτὸν κατελθεῖν, πίστεις δοὺς οὐδὲν αὐτῷ μεῖον ἔσεσθαι ἐπὶ τῇ φυγῇ· οὐδὲ ἐψεύσθη ἐπανελθόντι, ἀλλ' ἐπὶ τῶν χρημάτων αὖθις ἐτάχθη Ἅρπαλος. Voilà une circonstance remarquable de la vie d'Arpalus, que Mr. Bayle, a omise, faute d'avoir consulté Arrien. Il est surprenant que dans ce vaste Dictionnaire Critique, où l'on voit tant de différens Auteurs anciens & modernes cités, l'Histoire d'Alexandre par Arrien n'y ait pas trouvé place. Mr. Bayle y auroit trouvé dequoi exercer sa critique, & surtout dequoi favoriser le Pyrrhonisme Historique, cet Auteur ayant dressé son Histoire (2) sur les Mémoires d'Aristobule & de Ptolomée, tous deux témoins oculaires des faits qu'ils rapportoient, ayant accompagné Alexandre dans toutes ses expéditions, & dont cependant les rélations sont souvent très-différentes. Quel vaste champ cela n'ouvre-t-il pas aux doutes, quand on voit des Historiens contemporains, témoins oculaires, sur le récit desquels on devroit pouvoir compter sûrement, se contredire, & se trouver opposés sur les mêmes faits! & quel dommage que nous soyons privés des réflexions qu'un sujet si intéressant eût fourni à Mr. Bayle!

(1) Arrian. Lib. I. N. 6. p. 112.

(2) Arrian. in Proœmio.

[*B*] *Il est impossible de concilier le Gouvernement de Cilicie avec le récit d'Arrien.*] Ce n'est que sur un passage d'Athenée, dont la leçon est fort douteuse, que Mr. Bayle fonde sa conjecture. Athenée raconte après Théopompe, qu'Harpalus fit venir Glycére, fameuse Courtisane d'Athénes, la logea dans le palais royal à Tarse, & voulut que tout le monde l'adorât comme une Reine (3). Il répéte à peu près la même chose un peu plus bas raportant les paroles mêmes de Théopompe dans une lettre qu'il adressoit à A-

(3) Athen. Lib. XII. p. 586. C.

 le-

lexandre (4). On lit dans le Texte ἐν Ταρσῷ τῆς Συρίας, mais il est remarqué à la marge que quelques Manuscrits portent Ῥωσῷ, au-lieu de Ταρσῷ. En effet, comme le remarque Mr. Bayle lui-même, Tarse est la Capitale de Cilicie, & on ne trouve point de ville de ce nom dans la Syrie. Il eût pu ajoûter que Rossus est une Ville sur la frontiére de Syrie & de Cilicie, sur le Golfe d'Issus; que cette situation est cause que quelques Géographes la placent tantôt dans la Syrie, tantôt dans la Silicie. Strabon la place dans la Cilicie (5). Pline (6) & Ptolomée la mettent dans la Syrie. Or comme Tarse est une Ville beaucoup plus fameuse que Rossus, il y a bien de l'apparence que les Copistes ont changé ce dernier nom, qui leur étoit peu connu, en celui de Tarse, qui le leur étoit davantage. Comme ce n'est que sur ce passage qu'est fondée la conjecture de Mr. Bayle, on voit qu'elle est bien facile à détruire. Ajoûtons que suivant la narration d'Arrien, il est impossible de marquer le tems auquel Harpalus eût pu avoir le Gouvernement de la Cilicie. Cet Historien place sa fuite peu avant la bataille d'Issus, c'est-à-dire avant qu'Alexandre eût achevé la conquête de la Cilicie, & par conséquent avant qu'il eût disposé de ce Gouvernement, qui fut depuis donné à Socrate (7). Ainsi il est hors de vraisemblance que Harpalus ait jamais eu le Gouvernement de Cilicie, puisqu'outre qu'aucun Auteur n'en fait mention, cela ne peut s'accorder avec ce que rapporte Arrien.

(4) Ibid. p. 191 [D].
(5) L. XIV. p. 594 [B].
(6) Lib. V. C. 22.
(7) Curtius Lib. IV. Cap. I. N. 9.

HARRINGTON (Jacques) célébre Ecrivain Anglois du XVI. Siécle, descendoit d'une ancienne & illustre famille de la Comté de Rutland [A]; il étoit fils du Chevalier Sapcote Harrington, & de Jeanne fille du Chevalier Guillaume Samuel d'Upton dans la Comté de Northampton (a). Il nâquit le premier Vendredi de Janvier 1611 (b), & donna dès son enfance des espérances certaines de ce qu'il deviendroit un jour; non seulement par son inclination & par son heureuse disposition à profiter de tout ce qu'on lui enseignoit, mais par une espéce de gravité naturelle, qui faisoit dire à ses parens & à ses Maîtres, qu'il les tenoit en respect, plutôt qu'il n'avoit besoin de leurs corrections. Cependant, lorsqu'il fut parvenu à l'âge viril, personne ne le surpassoit pour la vivacité d'esprit, & pour la plaisanterie (c). En l'année 1629 il entra en qualité de Gentilhomme pensionnaire dans le Collége de la Trinité à Oxford (d), sous la conduite de Guillaume Chillingworth (e). Il quitta l'Université sans prendre aucun degré, & alla voyager en Hollande, en France en Italie, en Danemarc, & en Allemagne [B], & il apprit la langue de ces divers Pays. Lorsqu'il fut de retour en Angleterre le Roi le fit Gentilhomme privé extraordinaire, & il accompagna ce Prince en cette qualité dans sa premiére expédition contre les Ecossois; & il prit soin en même tems des affaires de l'Electeur Palatin (f). Au commencement de la Guerre Civile en 1642, il se déclara pour le Parlement, où il tenta, mais inutilement, d'avoir entrée (g). Au mois de Janvier 1645 il accompagna par curiosité les Commissaires deputés par le Parlement, pour mener plus près de Londres le Roi qui étoit à Newcastle; ils le choisirent pour tenir compagnie à ce Prince, comme une personne qui lui étoit connuë, & qui n'étoit engagée dans aucun Parti. Le Roi reçut favorablement la proposition qu'on lui en fit; cependant Mr. Harrington ne voulut jamais prendre la liberté de paroître devant lui, sinon en public, jusqu'à ce que le Roi lui en eût donné expressément l'ordre, & qu'il eût été fait Valet de Chambre de la Chambre du Lit à Holmby, avec Mr. Thomas Herbert (fait Baronet après la Restauration); n'y ayant des anciens Serviteurs du Roi en fonction, dans cette qualité, que MM. Jacques Maxweil, & Patrick Maule, depuis Comte de Pennucre en Ecosse (h). Le Roi se plaisoit dans sa compagnie „ & comme il étoit homme d'esprit, ce Prince préféroit, dit „ Mr. Wood, sa conversation à celle des autres, qui servoient dans sa Chambre. Ils s'entretenoient „ souvent sur le Gouvernement; mais quand ils venoient à parler de République, cette matiére sem„ bloit déplaire au Roi". On assure sur des Mémoires de la sœur de Harrington, cités par Toland, qu'il traduisit, par ordre du Roi, en Anglois le Traité de Sanderson *sur l'obligation du Serment*. Mais Mr. Wood assure (i) que c'est le Roi lui-même qui fit cette traduction, & que ce Prince la montra en différens tems à MM. Harrington & Herbert, à l'Evêque Juxon, & aux Docteurs Hammond & Sheldon. Il servit le Roi avec beaucoup de fidélité [C], & il employa son crédit auprès de ses Amis dans le Parlement pour amener les choses à un accommodement général (k). Lorsqu'on eut tiré le Roi de l'Ile de Wight pour le transporter au Château de Hurst dans la Comté de Hamp, Harrington fut dépouillé de son Emploi, parce qu'il avoit pris le parti du Roi contre les Commissaires du Parlement à Newport, & qu'il témoigna que les conditions que ce Prince offroit ne lui paroissoient pas si déraisonnables qu'à d'autres [D]. Lorsque les Parlementaires menérent le Roi à Windsor, il deman-

(a) *Life of James Harrington*, p. 13. à la tête de ses Oeuvres imprimées à Londres en 1700 in-fol.
(b) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 588.
(c) *Life of James Harrington*, p. 14.
(d) Wood *ubi supra.*
(e) Mr. Toland le qualifie mal, en lui donnant le titre de Docteur, *Life of Harrington*, p. 14.
(f) *Life of Harrington*, p. 14. 15.
(g) Wood *ubi supra.*
(h) *Life of Harrington*, p. 16.
(i) Vol. I. Col. 521.
(k) *Life of Harrington*, p. 18.

[A] *Descendoit d'une ancienne & illustre famille de la Comté de Rutland.*] Il étoit arriére-petit-fils du Chevalier Jacques Harrington; au sujet duquel l'Historien de la Comté remarque (1) que de son tems sa famille avoit déja produit huit Ducs, trois Marquis, soixante-dix Comtes, vingt-sept Vicomtes, & trente-six Barons; & que dans ce nombre il y en avoit eu seize honorés de l'Ordre de la Jarretiére. Le Chevalier Sapcote Harrington, pere de notre Auteur, étoit frere cadet du Chevalier Edouard Harrington de Ridlington dans la Comté de Rutland, Baronet; & ils étoient fils du Chevalier Jacques Harrington Baronet; Cadet de Mylord Jean Harrington. Le Chevalier Sapcote Harrington fut marié deux fois; sa premiére femme étoit Jeanne fille du Chevalier Guillaume Samuel, mere de notre Auteur, & de Guillaume, Marchand à Londres, d'Elisabeth, mariée au Chevalier Rodolphe Ashton de la Comté de Lancastre, Baronet, & d'Anne, qui épousa un Gentilhomme nommé Arthur Evelyn. Le Pere de notre Harrington eut d'un second lit, deux autres garçons, Jean, tué sur Mer, & Edouard Capitaine sur Terre; & deux filles, Françoise, mariée à Jean Bagshaw de Colworth, Gentilhomme de la Comté de Northampton, & Dorothée qui épousa Alain Bellingham de Levens dans la Comté de Westmoreland (2).

(1) Wright *Antiquities of the County of Rutland*, p. 12.
(2) Toland *Life of Harrington*, p. 13.

[B] *Il alla voyager en Hollande, en France, en Italie, en Danemarc, & en Allemagne.*] Il commença par la Hollande, qui étoit dans ce tems-là l'Ecole du Métier de la guerre, &, ce qui touchoit bien plus encore Harrington, un Pays qui fleurissoit extraordinairement par la Liberté, que les Provinces s'étoient acquise tout récemment en secouant le joug de l'Espagne. Ce fut-là sans doute qu'il commença à réfléchir sur les matiéres du Gouvernement; car on lui a souvent ouï dire, qu'avant de sortir d'Angleterre il ne savoit ce que c'étoit que Monarchie, Anarchie, Aristocratie, Démocratie, Oligarchie, &c. qu'autant qu'il avoit appris la signification de ces termes barbares, selon lui, dans les Dictionnaires. Il entra pour quelques mois dans le Service, s'étant mis dans le Régiment de Mylord Craven, & du Chevalier Robert Stone. Avant son quartier à la Haye pendant ce tems-là il eut occasion de se perfectionner à deux Cours, celle du Prince d'Orange, & celle de la Reine de Bohéme, fille de Jâques I. Cette Princesse le reçut très-favorablement, tant en considération de Mylord Jean Harrington, son grand-oncle (3), qui avoit été son Gouverneur, qu'à cause de son mérite personnel. L'Electeur Roi de Bohéme le sollicita aussi d'entrer à son service, & l'engagea à faire un voyage à la Cour de Dannemarc avec lui. Il se rendit par la Flandres en France, d'où il passa en Italie.

(3) Et non son Oncle, comme le dit Toland *ubi supra* p. 14.

[C] *Il servit le Roi avec beaucoup de fidélité.*] Wood nous dit (4), „ qu'ayant trouvé le Roi tant par rapport à ses „ qualitez qu'à l'égard de sa Religion & de ses mœurs „ tout autre que ses Ennemis le dépeignoient, qui ne „ cherchoient qu'à parvenir à leurs fins à force de men„ songes & de calomnies, il s'attacha avec passion à ce „ Prince, & prit sa défense dans toutes les Compagnies où „ il se trouvoit". Et Mr. Toland rapporte (5), que pendant le Traité de l'Ile de Wight, *il avertit souvent les [illegible] legiens de sa connoissance, de prendre garde de ne pas porter le Roi à insister sur des choses qui n'étoient point essentielles à la Religion, quoiqu'elles intéressassent leur dignité; & qu'en poussant trop ces choses-là on rendroit infailliblement tous les efforts pour la paix inutiles; en quoi il ne fut [illegible] trop bon prophête.*

(4) *Athen. Oxon.* Vol. II. Col. 588.
(5) *Life of Harrington*, p. 18.

[D] *Harrington fut dépouillé de son Emploi, parce qu'il avoit pris le parti du Roi contre les Commissaires du Parlement à Newport, & qu'il témoigna que les conditions que ce Prince offroit ne lui paroissoient pas aussi déraisonnables qu'à d'autres.*] C'est-ce que rapporte Mr. Toland (6). Voici de quelle maniére Wood raconte la chose (7). Le Roi ayant été mené de Holmby dans l'Ile de Wight, & de-là au Château de Hurst dans la Comté de Hamp, le 30 Novembre 1684, il arriva que Harrington s'entretenant un matin avec le Gouverneur du Château, & quelques autres Officiers du Parlement, la conversation tomba sur le dernier Traité, négocié à Newport: „ Il loua beaucoup la sagesse des rai„ son

(6) *Ubi supra* p. 16. 17.
(7) Col. 588. 589.

demanda la permiſſion de s'approcher de la portiére du Caroſſe, pour prendre congé de ſon Maître; on le lui accorda; & comme il ſe diſpoſoit à ſe mettre à genoux, ce Prince le prit par la main, & le tira à lui. On lui permit de demeurer trois ou quatre jours auprès de lui; mais ayant refuſé de s'engager par Serment à ne point favoriſer la fuite du Roi, on lui ôta non ſeulement ſon emploi, mais on s'aſſura même de ſa perſonne, & il ne fut élargi quelque tems après que par le crédit du Major-Général Ireton. Il trouva enſuite les moyens de voir le Roi à St. James, il l'accompagna même ſur l'Echaffaut, & ce Prince lui donna là, ou quelques momens auparavant une marque de ſon affection (*I*). Après la mort du Roi on remarqua que Harrington ſe livroit plus à l'étude, & menoit une vie plus retirée qu'il n'avoit fait; ce que ſes Amis attribuérent pendant longtems au chagrin ou au mécontentement. Mais il leur montra enfin le Manuſcrit de ſon *Oceana*, imprimé en 1656 [*E*], auquel il avoit travaillé pendant tout le tems de ſa retraite. Cet Ouvrage fut attaqué par

(*I*) Ibid. p. 17.

„ ſons que le Roi avoit alléguées aux Commiſſaires ſur les „ propoſitions de Paix, & le conſentement du Parlement „ au ſujet des Conceſſions que ce Prince faiſoit, ce qui „ auroit ſelon les apparences heureuſement terminé les af„ faires, ſi la violence dont on avoit uſé en le transfé„ rant au Château de Hurſt n'avoit rompu toutes les me„ ſures, & excité de nouvelles diviſions; il s'étendit auſſi „ ſur la modération avec laquelle le Roi avoit diſputé avec „ Mr. Richard Vines & d'autres Théologiens Presbyté„ riens, enſorte qu'il avoit été applaudi de tous ceux qui „ s'étoient trouvés préſens. Il n'y avoit rien que d'inno„ cent dans ce Diſcours, & en tout autre tems & lieu per„ ſonne n'y auroit trouvé à redire; mais la vérité n'eſt pas „ toujours bonne à dire, comme il paroit par l'exemple de „ notre Auteur. Des gens avec qui il s'entretenoit, malins „ & ombrageux, & capables de donner une mauvaiſe ex„ plication à ſes paroles, ſe retirérent un moment à l'é„ cart, & étant revenus, ils lui dirent tout net, qu'ils „ étoient choqués de ce qu'il venoit de dire. Il leur de„ manda ce que c'étoit qui les avoit offenſé; ils lui repli„ quérent tout ce qu'il avoit dit; il voulut alors, pour ſa „ propre juſtification & pour le leur faire mieux compren„ dre, répéter ce qu'il avoit dit, mais ils l'interrompi„ rent, & lui dirent nettement, qu'ils ne pouvoient per„ mettre qu'il demeurât plus longtems auprès du Roi. Ce „ Prince qui eſtimoit Harrington, le regardant comme un „ Gentilhomme de mérite, trouva fort mauvais qu'on le „ congédiât ainſi, ſans l'avoir informé du ſujet; cela lui „ fit d'autant plus de peine, qu'ayant éprouvé la fidélité „ de Harrington, ſes ſervices lui étoient d'autant plus agréa„ bles; il le blâma pourtant de n'avoir pas été davantage „ ſur ſes gardes avec des gens fort ſoupçonneux dans ce „ tems-là, & fort peu diſpoſés à faire plaiſir au Roi".

[*E*] *Son Oceana, imprimé en 1656.*] Cet Ouvrage parut en un petit in folio ſous ce titre, *La République, ou Oceana: A ſon Alteſſe Mylord Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande.* Lorſqu'il fit voir à ſes amis le Manuſcrit de cet Ouvrage, avant qu'il fût imprimé, il leur dit, que depuis qu'il avoit commencé à penſer ſérieuſement, il s'étoit attaché principalement à l'étude du Gouvernement, comme étant de la derniére importance pour le repos & le bonheur du Genre-Humain; & qu'il avoit réüſſi, du moins à ſon gré, s'étant convaincu qu'il n'y a aucune ſorte de Gouvernement qui ſoit auſſi accidentel & arbitraire qu'on ſe l'imagine communément, y ayant dans les Sociétés des Cauſes naturelles, qui produiſent auſſi néceſſairement leurs effets, que celles de la Terre & de l'Air. C'étoit fondé ſur ce principe qu'il ſoutenoit ſouvent que les troubles de ce tems-là ne devoient pas être abſolument attribués à l'Eſprit de Faction, au mauvais Gouvernement du Prince, ni à l'opiniâtreté du Peuple; mais au défaut d'équilibre entre les différentes autorités, le Roi & les Seigneurs ayant depuis le tems de Henri VIII. perdu, & la balance panchant de jour en jour du côté des Communes, comme il le prouvoit dans ſon Livre. Non qu'il prétendit approuver les infractions que le Roi avoit faites aux Loix, ni excuſer la maniére dure dont quelques-uns des Sujets traitoient ce Prince; mais pour montrer que tant que les cauſes du deſordre ſubſiſteroient, elles produiroient néceſſairement les mêmes effets: tant que d'un côté le Roi chercheroit toujours à gouverner de la même maniére que ſes Prédéceſſeurs, qui avoient en main preſque tous les Biens de la Nation, & pouvoient par conſéquent diſpoſer à peu près du Peuple & de l'Argent, comme un homme qui a mille Livres ſterling de rente, peut entretenir plus de Domeſtiques, & tenir plus de Fermiers, qu'un autre qui n'a que cent Livres ſterling, & qui a à peine le moyen d'avoir un ſeul valet; il ajoûtoit que d'un autre côté le Peuple feroit ſûrement tous ſes efforts pour conſerver les droits dont il étoit en poſſeſſion, & qu'il ne manqueroit jamais de ſe procurer de nouveaux Priviléges, & d'étendre ſa Liberté, auſſi ſouvent qu'il réüſſiroit heureuſement, comme cela eſt ordinaire dans des querelles de cette nature. Son principal deſſein étoit donc de trouver un moyen de prévenir de pareils dérangemens, ou d'y appliquer les meilleurs remédes, lorſqu'ils arriveroient. Il ſoutenoit, que tant que la Balance demeureroit inégale, il n'y avoit pas de Prince qui pût être hors d'atteinte, quelque attentif qu'il fût à ſe rendre agréable au Peuple; & que quoiqu'un bon Roi pût ménager paiſiblement les choſes pendant ſa vie, cela ne prouvoit point que le Gouvernement fût bon, puiſque ſous un Prince moins prudent, l'Etat ne pourroit manquer de tomber en deſordre; au lieu que dans un Etat bien réglé les Méchans deviennent Gens de bien, & les Fols ſe conduiſent ſagement. Il eſt le premier qui ait découvert, que l'*Autorité ſuit la propriété*, ſoit qu'elle réſide entre les mains d'un ſeul, d'un petit nombre, ou de pluſieurs. Il n'eut pas plutôt commencé à répandre cette nouvelle Doctrine, ayant beaucoup de connoiſſances, que tout le monde s'attacha à examiner la matiére, chacun ſelon les principes dans leſquels il étoit. Les uns, parce qu'ils comprenoient ce qu'il diſoit, le mépriſoient, diſant que cela étoit à la portée de tout le monde, & clair comme le jour; comme ſi ce n'eût pas été là ſon plus grand mérite, d'avoir mis la choſe à ce point d'évidence. D'autres, & c'étoit le plus petit nombre, diſputoient avec lui ſur la matiére, uniquement dans la vuë d'être mieux inſtruits. Mais il y avoit un troiſiéme ordre des gens, qui par un principe d'envie tâchoient de l'abbaiſſer, & de le diffamer. Et comme ils ne trouvoient aucun Auteur avant lui, dont ils puſſent l'accuſer d'avoir pillé les Ecrits, il y en eut un d'entre eux, qui s'y prit d'une façon aſſez ſinguliére, pour priver Harrington de la gloire de la découverte: celui-ci lui ayant prêté généreuſement une partie de ſes papiers, l'autre publia une petite piéce ſur le même ſujet, intitulée, *Lettre à un Officier de l'Armée d'Irlande*, &c. les uns l'attribuérent dans ce tems-là au Major Wildman, & d'autres à un Gentilhomme nommé Henri Nevil; & tant à cauſe de cette piéce, que par rapport aux intimes liaiſons qu'il avoit avec Harrington, les Envieux publioient que c'étoit ce Gentilhomme qui étoit l'Auteur de l'*Oceana*, ou du moins qu'il y avoit eu la principale part. Malgré tous ces bruits, Mr. Harrington reſpecta ſi fort l'amitié qui l'uniſſoit à Mr. Nevil & au Major Wildman, qu'il ne ſe permit ni expreſſions fortes, ni reproches publics, ſe contentant de la juſtice, que le Public fut bien-tôt obligé de lui rendre, par rapport à ſes autres Ecrits, où l'on ne pouvoit raiſonnablement ſuppoſer qu'il eût eu de pareils ſecours. Mais il trouva de plus grandes difficultés encore à faire paroître ſon Ouvrage, tous les Partis, oppoſés les uns aux autres, s'étant comme réünis contre lui; les plus grands obſtacles vinrent de la part de ceux qui prétendoient être pour la République, qui étoit le nom ſpécieux dont ils couvroient la plus parfaite tyrannie en Cromwel. En faiſant voir qu'une République eſt un Gouvernement dirigé par les Loix, & non par le Pouvoir Militaire, notre Auteur dévoiloit parfaitement la violente adminiſtration du Protecteur par ſes Majors Généraux, ce qui ne le mit pas peu en danger; d'un autre côté les *Cavaliers* le taxoient d'ingratitude à la mémoire du feu Roi, & préféroient la Monarchie, même ſous un Uſurpateur, à la République la mieux réglée. Il répondit à ces derniers, que c'étoit aſſez qu'il eût évité de publier ſes ſentimens pendant la vie du Roi; mais que la Monarchie étant abſolument détruite, & la Nation dans un état d'Anarchie, ou, ce qui étoit pis encore, gémiſſant ſous une odieuſe Uſurpation, il étoit non ſeulement en liberté, mais même obligé en qualité de bon Citoyen, d'offrir ſon ſecours à ſes Compatriotes, & de leur communiquer un modéle de Gouvernement, qui lui paroiſſoit le plus propre à aſſurer leur tranquillité, leur bonheur, & leur gloire. Qu'il n'y avoit perſonne, à qui ſon plan dût plaire davantage qu'aux *Cavaliers*, puiſque s'il étoit reçu, ils jouïroient des mêmes priviléges que les autres, & ſe verroient délivrés de l'oppreſſion où ils étoient; parce que dans une République bien réglée il ne peut y avoir de diſtinction de Partis, le chemin aux emplois étant ouvert au mérite, & n'y ayant point d'honnête homme qui puiſſe être mécontent. D'ailleurs ſi le Prince étoit rétabli, ſa doctrine de la Balance l'éclaireroit ſur ce qu'il auroit à faire, & ſur ceux avec leſquels il auroit à faire; ce qui le mettroit en état de corriger & d'éviter les fautes de ſon Pere: puiſque tout ce qui regarde cet Article ne convient pas moins à une Monarchie gouvernée par les Loix, qu'à une Démocratie ou Etat Populaire. Il ajoûtoit une autre raiſon encore, qui l'avoit engagé à dreſſer ce plan de Gouvernement, c'étoit que ſi la Nation Angloiſe avoit quelque jour le même ſort, qu'autrefois l'Italie, d'être inondée de Peuples barbares, ou de voir ſon Gouvernement ruïné & ſes Archives détruites par la fureur de quelque Conquérant impitoyable, elle ne ſeroit pas abandonnée à elle même pour établir une nouvelle forme de Gouvernement; parce qu'il y a peu de Nations qui puiſſent ſe promettre de réüſſir auſſi heureuſement à cet égard, que les Vénitiens. Quelques Courtiſans ayant ſu que l'Ouvrage de Harrington étoit ſous preſſe, on fit tant de recherches qu'on découvrit le lieu où il s'imprimoit; on s'en ſaiſit, & on le porta à Whitehal. Tous les mouvemens que l'Auteur ſe donna pour le recouvrer furent inutiles; il s'aviſa enfin, que Mylodi Claypole, fille du Protecteur, & qui avoit beaucoup de crédit ſur ſon eſprit, faiſoit en perfection le rôle de Princeſſe, faiſant honnêteté à tout le monde, & s'intéreſſant très-ſouvent



vent

vert pour les malheureux. Quoique cette Dame lui fût absolument inconnuë, il résolut de s'addresser à elle; il se fit annoncer, s'étant rendu dans son Anti-chambre. Pendant qu'il attendoit réponse, quelques-unes des Femmes de Myledi Claypole entrérent dans la Chambre, suivies de sa petite-fille, agée environ de trois ans; cette enfant s'arrêta auprès de lui, & il se mit à badiner avec elle, de maniére qu'elle souffrit qu'il la prit sur ses bras, où elle étoit lorsque sa mere parut. Harrington s'avança vers elle, & mit l'enfant à ses pieds en lui disant: *Madame, vous avez fort bien fait de venir à present, sans cela j'aurois certainement volé cette charmante petite Demoiselle. Volée!* reprit la mere, *& pourquoi faire, je vous prie? car elle est trop jeune pour être votre Maitresse.* „ Madame, répondit Harrington, „ quoique ses charmes l'assurent d'une conquête plus importante que la mienne, je vous avouerai que je n'aurois fait ce larcin que par un motif de vengeance & non „ d'amour ". *Quelle injure vous ai-je donc fait,* repliqua la Dame, *pour vous obliger à me dérober mon enfant?* „ Aucune, reprit Harrington: ce n'auroit été que pour vous „ engager à porter votre Pere à me rendre justice, & à „ me restituër mon enfant, qu'il m'a dérobé ". La Dame dit que cela ne pouvoit point être, son pere ayant luimême assez d'enfans. Harrington la mit enfin au fait, & lui apprit qu'il étoit question de la production de son esprit, dont on avoit donné de fausses idées au Protecteur, & qui avoit été enlevée par son ordre de chez l'Imprimeur. Elle lui promit sur le champ qu'elle lui feroit rendre son Ouvrage, pourvu qu'il n'y eût rien de contraire au Gouvernement de son pere. Il l'assura que c'étoit une espéce de Roman Politique, qui contenoit si peu des choses préjudiciables aux intérêts du Protecteur, qu'il espéroit qu'elle voudroit bien l'informer qu'il avoit dessein de le lui dédier, & il lui promit qu'elle auroit un des premiers Exemplaires. La Dame fut si contente du tour qu'il avoit pris, qu'elle lui fit bien-tôt rendre son Livre. Il le dédia, comme il l'avoit dit, à Cromwel; qui après l'avoir lu dit „ que l'Auteur avoit entrepris de le dépouiller de son Autorité; mais qu'il ne quitteroit pas pour un coup de „ plume, ce qu'il avoit acquis à la pointe de l'épée; qu'il „ approuvoit aussi peu que personne le Gouvernement „ d'un seul; mais qu'il avoit été forcé de faire la fonction „ d'un Commissaire supérieur, pour maintenir la paix parmi la Nation; parce qu'il voyoit que si on la laissoit à „ elle même, ceux qui la composoient ne se seroient jamais accordés sur une forme de Gouvernement, & auroient employé leur pouvoir à se contre-quarrer, & à „ se perdre les uns les autres ".

Pour parler à présent de l'Ouvrage même, il est écrit en forme de Roman, à l'imitation de l'*Histoire Atlantique* de Platon. L'*Oceana* est l'*Angleterre*; *Adoxus* est le Roi Jean; *Convallium*, c'est *Hampton Court*; *Coraunus* est *Henri* VIII; *Dicotome*, *Richard* II; *Emporium*, *Londres*; *Halcionia*, la Tamise; *Halo*, Whitehall; *Hiera*, Westminster; *Leviathan*, Hobbes; *Marpesia*, l'Ecosse; *Morpheus*, le Roi Jacques I; le *Mont Celia*, Windsor; les *Neustriens* sont les Normans; *Olphaus Megaletor*, c'est Olivier Cromwel; *Panopea*, l'Irlande; *Pantheon*, la grande Salle de Westminster; *Panurge*, Henri VII; *Parthenia*, la Reine Elisabeth; les *Scandiens* sont les Danois; les *Teutons*, les Saxons; *Turbon*, c'est Guillaume le Conquérant; *Verulamius*, Mylord Bacon. Cet Ouvrage est composé de trois Parties; les Préliminaires, divisés en deux parties, avec une troisiéme Section, intitulée le *Conseil des Législateurs*. Suit le Plan de la République, ou le Corps de l'Ouvrage. Et enfin les Corollaires ou la Conclusion. Les Préliminaires contiennent les fondemens, l'Origine, & les Effets de toute sorte de Gouvernement, Monarchique, Aristocratique, ou Démocratique; il parle de la Corruption de ces diverses espéces de Gouvernement, d'où naissent la Tyrannie, l'Oligarchie, & l'Anarchie, & du bon ou mauvais mélange, qui en résultent naturellement. Dans la premiére partie il traite en particulier de ce qu'il appelle *la Prudence ancienne*, c'est-à-dire de cette espéce de Gouvernement qui fut la plus commune dans le Monde jusqu'au tems de Jules-César. Il s'agit dans la seconde partie des Préliminaires de *la Prudence moderne*, c'est-à-dire de cette espéce de Gouvernement, qui a prévalu dans le Monde après que Rome eut perdu sa Liberté; l'Auteur s'attache particuliérement aux Loix établies, depuis que les Peuples barbares eurent commencé à inonder l'Empire Romain. Il donne une idée claire & juste de la maniére dont l'Angleterre a été gouvernée par les Romains, les Saxons, les Danois, & les Normans, jusqu'à l'entiére ruïne de ce Gouvernement sous Charles I. On voit ensuite le *Conseil des Législateurs*. Car l'Auteur travaillant à donner le modéle d'un Gouvernement parfait, avoit étudié à fond tous les Gouvernemens anciens & modernes, pour en prendre tout ce qui lui paroîtroit bon & praticable, & pour éviter tout ce qu'il y trouveroit de mauvais ou d'impraticable. Dans ce dessein il introduit sous des noms feints neuf Législateurs, parfaitement instruits des diverses espéces de Gouvernement, qu'ils doivent faire connoître. Le premier est chargé d'exposer le Gouvernement de la République d'*Israël*; le second, celui d'*Athenes*; le troisiéme, *Lacedémone*; le quatriéme *Carthage*; le cinquiéme, les *Achéens*, les *Æoliens* & les *Lyciens*; le sixiéme, *Rome*; le septiéme, *Venise*; le huitiéme, *la Suisse*; & le neuviéme, *la Hollande*. Il tire ce qu'il y a de bon de ces divers Gouvernemens, & en y joignant ses propres idées, il en forme le plan de son *Oceana*. La méthode, dans son *Plan* de Gouvernement, est d'établir d'abord une Loi, d'y joindre ensuite l'explication; & si cela vient à propos de l'accompagner d'un discours, qu'il fait faire à l'*Archonte*, ou à quelqu'un des Législateurs. Voici en abrégé son *Plan*. Les Loix fondamentales sont

I. La Loi *Agraire*, qui permet d'avoir jusqu'à la concurrence de deux mille Livres sterling par an en terres, situées dans l'étenduë du territoire de l'Oceana, & qui fixe la balance par rapport à la proprieté des Terres, de maniére que le pouvoir ne peut jamais sortir des mains de la multitude.

II. Une Loi pour élire les Magistrats par Balotes, afin de distribuer l'Autorité dans les différentes branches de la Souveraine Puissance. Les divers Corps de la République (qu'il en appelle les Rouës, *the Orbs*) étant Civils, Militaires ou Provinciaux, sont fondés sur la division du Peuple, en quatre ordres. Le premiére des Citoyens, & des Domestiques. Le second des Anciens & des Jeunes-Gens. Le troisiéme de ceux, qui ont un revenu annuel de cent Livres sterling, en terres, en argent ou autres choses, ceux-là composent la Cavalerie; & ceux qui ont un moindre revenu, l'Infanterie. En quatriéme lieu, ils sont partagés selon les lieux de leur demeure ordinaire, en Paroisses, Centuries, & Tribus.

Les *Corps Civils* sont composés des Anciens, qui sont créés de la maniére suivante. Chaque premier Lundi après le dernier jour de Décembre, les Anciens de chaque Paroisse choisissent le cinquiéme Homme pour être Député; c'est l'affaire d'un demi-jour. Chaque premier Lundi après le dernier jour de Janvier, les Députes s'assemblent aux lieux de leurs Centuries, & élisent d'entre eux un Juge à Paix, un Juré, un *Coroner*, & un Grand Connêtable de l'Infanterie; c'est l'affaire d'un jour.

Chaque premier Lundi après le dernier jour de Février, les Centuries s'assemblent à leurs Tribus, & élisent le Grand Sherif, le Lieutenant, le *Custos Rotulorum*, le Conducteur, les deux Censeurs de la Cavalerie, les Magistrats de la Tribu, & des Centuries, qui avec les Jurés composent le Corps nommé Phylarque, assistent aux Assises, tiennent les Séances des quatre termes &c. Le lendemain la Tribu élit la *Galaxie* * annuëlle, composée de deux Chevaliers, de trois Députés de la Cavalerie, & de quatre de l'Infanterie, revêtus pour trois ans de l'Autorité de Magistrats de la Nation. Un Officier élu par les Centuries, ne peut être choisi Magistrat de la Tribu; mais tout Magistrat ou Officier soit de Centurie soit de Tribu, étant élu Député dans la Galaxie, a le droit de mettre un autre dans le poste qu'il occupe soit dans la Centurie ou dans la Tribu. C'est là tout au plus l'affaire de deux jours. De cette maniére le Corps du Peuple a tous les ans trois jours & demi d'Ouvrage, dans ses différentes Tribus, pour maintenir son Autorité, outre que les Magistratures sont partagées de cette maniére entre tous les membres.

* C'est le nom qu'on donne ordinairement en Anglois à la Voye Lactée, & que l'Auteur a adopté ici, à ce qu'il paroit dans tout un autre sens. R. D. T.

Chaque premier *Lundi* après *le dernier* jour de *Mars*, les Chevaliers, au nombre de Cent de la part de toutes les Tribus, prennent séance dans le *Sénat*, dont ils forment le troisiéme *Ordre*, & le Corps entier procéde aux Elections Sénatoriales, qui sont ou annuelles, ou de deux en deux ans, ou extraordinaires.

Les Elections annuelles se font par le *Tropic*, qui est un billet, qui consiste en deux parties; par la premiére on nomme les Magistrats tirés de l'ordre des Sénateurs; & par la seconde on continuë les Conseillers Sénatoriaux.

La premiére Election, comprend le Lord *Strategus*, le Lord Orateur, le premier & le second Censeur, dont les Magistratures sont annuelles, & qui peuvent par conséquent être pris des différentes volées de Sénateurs; le terme d'une des volées du Sénat, du moins, n'étant point fini au *Tropic*; mais le troisiéme Commissaire du Sceau, & le troisiéme Commissaire de la Thrésorerie, étant en charge pour trois ans, ne peuvent être tirés que de la troisiéme volée, dont les membres sont les seuls qui ayent trois ans à siéger.

Le Strategus & l'Orateur en charge sont Consuls ou Présidens du Sénat.

Quand le Strategus va en Campagne il est Général de l'Armée, & alors on en élit un nouveau pour remplir sa place dans le Sénat.

Le Strategus siégeant avec six Commissaires, Conseillers de la Nation, représentent la Seigneurie de la République.

Les Censeurs sont les Magistrats qui ont l'inspection sur les Ballottes; ils sont résidens du Conseil de Religion, & Chanceliers de l'Université.

La seconde partie du *Tropic* continuë le Conseil d'Etat, en choisissant cinq Chevaliers, de la premiére volée des Sénateurs, pour former la premiére volée de ce Conseil, composé de quinze Chevaliers, cinq dans chaque volée.

La même chose se fait pour le Conseil de Religion, & pour celui de Commerce; on élit quatre Membres pour chacun, de la même volée de Sénateurs; ces deux Conseils étant composés de douze Chevaliers, quatre dans chaque volée.

Mais pour ce qui est du Conseil de Guerre, composé de neuf Chevaliers, trois dans chaque Classe ou Volée, c'est le Conseil d'Etat qui en élit les Membres, tirés de son corps, de la même maniére que les Membres des autres Conseils sont tirés du Corps du Sénat, & choisis par lui. Et si le Sénat joint pour trois mois, neuf Chevaliers, tirés de son sein, aux autres élus par le Conseil d'Etat; en vertu de cette augmentation le Conseil de Guerre a la Dictature de l'*Oceana* pour ces trois mois là.

A l'égard de la *Seigneurie*, soit en Corps, soit chacun de

par divers Ecrivains, contre lesquels il se défendit [F]. En 1659 il donna un Abrégé de son *Oceana* inti-

de ses Membres, elle a droit de séance dans tous les Conseils, tirés de l'Ordre des Sénateurs, & d'y faire, ou dans le Sénat, des propositions. Chaque Classe d'un Conseil choisissant un Prevôt ou Principal de Semaine, deux de ces Prevôts ont aussi droit de faire des propositions au Conseil dont ils sont Membres, comme étant spécialement qualifiés pour remplir cette fonction: & dans ce dessein, ils tiennent une Assemblée ou Académie, où chacun peut leur faire des Propositions soit de vive voix, ou par écrit.

Les Elections du *Tropic* sont suivies de celles qui se font tous les deux ans, on choisit un Ambassadeur Ordinaire pour résider en France, par les Ballotes de toute la Chambre; l'Ambassadeur qui est alors en France, passe en Espagne, celui d'Espagne à Venise, celui de Venise à Constantinople, & celui de Constantinople revient. Desorte que par l'Election d'un Ambassadeur Ordinaire, les Ministres dans les Cours Etrangéres font le tour dans l'espace de huit ans.

La derniére espéce d'Elections est occasionnelle; ces Elections se font par le Scrutin: & ont lieu, lorsqu'un Conseil ayant nommé un Compétiteur pour un Emploi, le propose au Sénat, qui en choisit quatre autres; on ballote ces cinq Sujets, & celui qui a plus de la moitié des voix est élu. Les Polémarques, ou Officiers de Campagne, sont choisis par le Conseil de Guerre; un Ambassadeur extraordinaire par le Conseil d'Etat; les Juges & les Sergents-ès-Loix par le Conseil du Sceau; & les Barons avec les principaux Officiers de l'Echiquier, par le Conseil de la Thrésorerie, & tous sont élus par la voye du Scrutin.

Les opinions proposées légitimement dans un Conseil, y doivent être débattues; & celles qui passent en résolution, sont communiquées au Sénat, où elles sont examinées, & approuvées ou rejettées par tout le Corps. Les Résolutions du Sénat sont des Decrets, qui sont suivis dans les affaires d'Etat, mais non dans celles de Droit, à moins qu'ils n'ayent été proposés au Peuple, & ratifiés par son Autorité.

Les Députés de la Galaxie, étant trois de Cavalerie, & quatre d'Infanterie pour chaque Tribu, montent pour toutes les Tribus à cent-cinquante de Cavalerie, & à deux-cens d'Infanterie, les Députés étant reconnus par le Peuple, & ayant élu leurs Capitaines, leurs Cornettes & leurs Enseignes, pour trois ans, forment la troisiéme Classe, qui ne fait qu'un seul Corps; alors conjointement avec tout le Peuple, ils élisent quatre Magistrats annuels, appellés Tribuns, deux de la Cavalerie, & deux de l'Infanterie. Ces Tribuns président dans les Assemblées du Peuple, ont voix dans le Conseil de Guerre, & séance sans voix dans le Sénat.

Lorsque le Sénat a passé un Decret, qu'il veut proposer au Peuple, il le fait imprimer & publier six semaines d'avance, & il nomme ensuite ceux qui doivent le proposer de sa part; ce doivent être des Magistrats, les Commissaires du Sceau, ceux de la Thrésorerie ou les Censeurs. Lorsqu'ils sont élus, ils demandent aux Tribuns une Assemblée du Peuple, & ils en fixent le jour. Le Peuple étant assemblé au jour marqué, & le Decret proposé, ce qui est proposé par l'Autorité du Sénat, & statué par le Peuple, est une Loi d'*Oceana*, ou un Acte Parlementaire; ensorte que le Parlement d'*Oceana* est composé du Sénat qui propose, & du Peuple qui décide.

Le Peuple est aussi le Tribunal Suprême de la Nation, ayant droit d'entendre & de décider toutes les causes d'Appel de tous les Magistrats, & des Cours Provinciales ou Domestiques; il peut aussi appeller à compte tout Magistrat, quand il est sorti de Charge, si les Tribuns, ou quelqu'un d'entre eux, proposent la chose.

Le *Corps Militaire* est composé de la Jeunesse, c'est-à-dire de ceux qui ont depuis dix-huit ans, jusqu'à trente; ils sont créés de la maniére suivante.

Chaque premier Mécredi après le dernier jour de Décembre, la Jeunesse de chaque Paroisse s'assemble, & élit la cinquiéme partie pour être ses Députés; ces Députés sont appellés *Stratiotes*, & c'est là le premier Corps.

Chaque premier Mécredi après le dernier jour de Janvier, les *Stratiotes*, assemblés à la Centurie, élisent leurs Capitaines & leurs Enseignes, & commencent à faire leurs exercices.

Chaque premier Mécredi après le dernier jour de Février, les *Stratiotes* sont reçus par le Lord Lieutenant, qui est leur Général en Chef, & par les Conducteurs & les Censeurs, & après qu'on les a exercés d'autres maniéres, ils sont appellés à venir aux Urnes, & ils élisent ceux du second corps; savoir deux cens Chevaux, & quatre-cens Fantassins par Tribu, c'est-à-dire dix-mille Chevaux, & trente-mille hommes de pied pour toutes les Tribus; & ce sont là les Troupes réglées de la Nation, qui doivent être prêtes à marcher au premier avis. Ils élisent aussi en même tems une partie de ceux du troisiéme Corps, avec des Ballotes, dont les unes ont la marque d'une M, & les autres celle d'un P, pour désigner *Marpesia* (8) & *Panopæa* (9); il doit y avoir dix Chevaux & cinquante Fantassins de chaque Tribu, pour l'une & pour l'autre Province, c'est-à-dire cinq-cens Chevaux & deux-mille cinq-cens hommes de pied pour toutes les Tribus, & ces Troupes doivent se rendre sur le champ dans les lieux de leur département.

(8) L'Ecosse.

(9) L'Irlande.

Mais le troisiéme Corps, proprement ainsi nommé, c'est lorsque le Sénat, le Peuple, ou le Dictateur ayant résolu une guerre, le *Strategus* & les Polémarques reçoivent, en conséquence des ordres expédiés, ceux de la seconde classe au rendez-vous d'Oceana, qui leur sont remis par les Conducteurs; cette Armée marchant avec tout ce qui est nécessaire, à quoi le Conseil de Guerre pourvoit, le Sénat élit un nouveau Strategus, & le Lord Lieutenant un autre Corps du second ordre.

Un jeune homme, à moins qu'il ne soit fils unique, refusant d'entrer dans un de ces Corps, sans en produire de raison suffisante au Phylarque ou aux Censeurs, est inhabile à entrer dans les Charges, & est condamné à l'amende d'un cinquiéme de son revenu annuel, ou de son bien, pour jouïr de la protection, & être dispensé. En cas d'invasion les Anciens sont obligés de servir, aussi bien que la Jeunesse, & à leurs propres frais.

Le Corps Provincial est composé en partie des Anciens, & en partie de la Jeunesse; voici de quelle maniére il est créé.

Quatre Chevaliers de la premiére Classe dans le Sénat ayant fini leur tems, sont nommés par le Sénat pour faire la premiére Classe du Corps Provincial de *Marpesia*. Ces Magistrats, qui sont triennaux, ont séance dans le Conseil Provincial, composé de douze Chevaliers, quatre dans chaque Classe, qui choisissent leurs Prevôts ou Principaux de Semaine. Outre cela on tire de la même Classe du Sénat un Chevalier pour être Président, pendant une année, revêtu du droit de proposer les affaires: celles qu'il met sur le tapis, ou qui sont proposées par les Prevôts, sont débattuës dans le Conseil; & s'il a besoin d'un plus ample pouvoir que celui qu'il a, ou d'autres instructions, il en écrit au Conseil d'Etat, avec lequel les Conseils Provinciaux doivent correspondre.

Le Président du Conseil Provincial est aussi *Strategus* ou Général de l'Armée Provinciale; c'est par cette raison que les Conducteurs ou Commandans, lorsqu'ils sont informés de sa nomination, & du tems du rendez-vous, lui remettent les Stratiotes de son département, qu'il emméne avec lui dans sa Province; & l'Armée Provinciale ayant reçu le nouveau *Strategus*, avec la troisiéme division, le Conseil congédie l'ancien *Strategus* avec la premiére division. Le même ordre s'observe pour *Panopea*, & pour toute autre Province.

Mais au lieu que toutes les autres Magistratures & Elections dans cette République, soit annuelles, ou triennales, requiérent des vacations égales, les Magistratures Provinciales n'en demandent point du tout. Dans tout Conseil ou Assemblée, Provinciale ou autre, il doit y avoir toujours en tems de santé deux tiers des Membres présens, & dans un tems de maladie un tiers.

Dans les *Corollaires*, qui forment la Conclusion de l'Ouvrage, l'Auteur explique, comment on peut achever l'Ouvrage de la République; il ne se contente pas d'y développer ce qui concerne le Sénat & l'Assemblée du Peuple; la maniére de faire la guerre, & de gouverner en tems de paix; il y parle encore de ce qui regarde la Discipline à l'égard de la Religion, des moyens d'assurer la liberté de Conscience; de la forme du Gouvernement particulier pour l'Ecosse, l'Irlande, & les autres Provinces de la République, du Gouvernement de Londres & de Westminster, qui doivent être le modéle du Gouvernement des autres Villes & Communautés. Il y donne des directions pour faire fleurir & pour augmenter le Commerce; des Loix pour régler les Universités; des Avis pour l'éducation de la Jeunesse; pour faire utilement la guerre sur Mer, pour établir des Manufactures, pour encourager l'Agriculture; sur le Droit, la Médecine, la Religion, & surtout sur la maniére de former un Gentilhomme accompli. Il propose des Réglemens pour réformer le Théâtre. Il y est parlé du nombre, du choix, du devoir, & des revenus des Magistrats, & de tous ceux qui ont quelque Charge dans l'Etat; on y trouve un compte exact tant de leurs appointemens, que des dépenses annuelles de toute la République. Mr. Toland observe (10) que „ ce *Plan* fait voir
„ combien est mal fondée la pensée de ceux qui s'imaginent, qu'il ne peut y avoir de différence d'Etats & de
„ Conditions, dans un Etat Démocratique; erreur qui
„ vient de la fausse idée que la Constitution de toutes les
„ Républiques est la même; au-lieu que s'ils étoient tant
„ soit peu versés dans l'Histoire, ils sauroient qu'il n'y
„ a personne aujourd'hui qui fasse une aussi grande figure,
„ que celle que faisoient les Nobles & les Gentilshommes
„ de la République Romaine; & à cet égard la Républi-
„ que d'*Oceana* ne leur céde en rien; car comme le re-
„ marque très-bien Harrington; *une Armée composée uniquement de Soldats sans Officiers, ou d'Officiers sans Soldats, peut aussi bien subsister, qu'une République, sur-tout capable de grandeur, uniquement composée de Peuple sans Noblesse, ou de Noblesse sans Peuple.*

(10) *Life of Harrington*, p. 23. 24.

[F] *Cet Ouvrage fut attaqué par divers Ecrivains, contre lesquels il se défendit.*] Le premier qui l'attaqua fut le Docteur Henri Ferne, depuis Evêque de Chester. Mylord Ashton, sœur de Harrington, lui fit présent de l'Ouvrage de son frere, & lui en demanda son sentiment, qu'il lui manda bien-tôt, d'une maniére qui faisoit voir qu'il n'approuvoit pas les principes de l'Auteur, quoiqu'il gardât tous les ménagemens dûs à la personne & son savoir. Mr. Har-

intitulé l'*Art de faire des Loix* [*G*]. Harrington ne se contenta pas de répandre ses principes sur le Gouvernement dans ses Ecrits, il établit encore des Assemblées, composées de personnes d'esprit, qui se tenoient le soir à Westminster, dans la Cour du nouveau Palais (*in the New-Palace Yard*) on nomma cette Société *la Rouë* [*H*]. Ces Assemblées durérent jusqu'au 21 de Février 1659, que le Géneral Monk ayant rétabli les Membres du Parlement qui avoient été exclus, tous ces Plans de
(*m*) Wood Col. 591. République s'en allérent en fumée (*m*). Après le rétablissement de Charles II. Harrington vécut d'une maniere assez retirée. Mais le 28 Décembre 1661 il fut arrêté par ordre du Roi, & conduit à la Tour de Londres, accusé de trahison & de mauvaises pratiques [*I*]. Le Chancelier Hyde, dans une Conférence qu'il y eut entre les Pairs & la Chambre des Communes, l'accusa d'avoir trempé dans une Conspiration. Mais des Commissaires des deux Chambres ne purent jamais rien avérer de cette prétenduë Conspiration, après plusieurs séances, & notre Auteur ne fut pas seulement nommé dans
(*n*) *Life of Harrington*, p. 11. leurs Rapports (*n*). On le transporta cependant dans l'Ile de St. Nicolas vis-à-vis de Plymouth, d'où on le mena ensuite à *Plymouth*, où son esprit se dérangea d'une étrange maniére [*K*]. Ayant été

Harrington répondit à cette Lettre, & il joignit à sa Réponse quelques questions, qu'il proposoit au Docteur, qui y répondit article par article. Mr. Harrington repliqua encore, & il publia toutes les Piéces de cette Dispute en 1656 sous le titre de *Pian Piano &c. ou Conference par Lettres entre H. Ferne Docteur en Théologie, & Jacques Harrington, à l'occasion de la Critique que le Docteur a faite de la République* d'Oceana. Le second Ecrivain qui attaqua l'*Oceana* fut Matthieu Wren, fils du Docteur Matthieu Wren Evêque d'Ely. Son Ouvrage étoit intitulé, *Considérations sur* la République d'Oceana de Mr. Harrington, *où l'on se borne à la premiére partie des Préliminaires*, Londres 1657. in-8. Il y a à la tête une Lettre au Docteur Jean Wilkins, Principal du Collége de Wadham, qui avoit prié Mr. Wren de lui dire son sentiment sur l'Ouvrage d'Harrington: celui-ci répondit dans le premier Livre de son Traité, qui a pour titre; *Les Avantages du Gouvernement Populaire; Traité Politique, en deux Livres, dans le premier desquels on explique & éclaircit la premiére partie des Préliminaires de l'Oceana, & on la défend contre les Calomnies par lesquelles on l'a attaquée sous le titre d'Objections. Dans le second on traite de l'Ordination contre les Docteurs Hammand, & Lazare Seaman, & les autres Auteurs qui suivent leurs principes: on trouve dans ces deux Livres tout ce qui regarde la République d'Israël, le Sénat, le Peuple, les Magistrats, telle qu'elle fut établie par Moyse, & telle qu'elle fut après la Captivité: comme aussi tout ce qui a du rapport au Gouvernement établi dans l'Eglise Chrétienne du tems des Apôtres.* Londres 1658 in 4. Comme Mr. Wren étoit un des Savans qui s'assembloient chez le Docteur Wilkins à Oxford, ce qui fut l'origine de la Société Royale, Mr. Harrington dit, que *les beaux Esprits de l'Université étoient bons à deux choses, à diminuër une République, & à multiplier les poux.* Mr. Wren repliqua par un Ouvrage intitulé: *Défense de la Monarchie, ou Etat du Gouvernement Monarchique & Populaire, servant de défense aux* Considérations *sur l'Oceana de Mr. Harrington.* Londres 1659 in 8. Harrington y opposa son *Politicaster: ou Discours Comique en Réponse au Livre de Mr. Wren*, intitulé Défense de la Monarchie contre l'Oceana de Harrington, Londres 1659. Mr. Baxter publia contre notre Auteur sa *République Sainte: ou Apherismes Politiques sur les vrais principes du Gouvernement.* Londres 1659 in Octavo.

[*G*] *En 1659 il donna un Abrégé de son Oceana, intitulé* l'Art de faire des Loix.] Il parut à Londres in-8. Il est divisé en trois Livres, dont le premier roule sur les fondemens & la nature de toute sorte de Gouvernemens; dans le second il s'agit de la République des Hébreux; & on trouve dans le troisiéme un Plan de République propre à l'état où se trouvoit la nation Angloise. Il y a à la fin une petite Dissertation intitulée: *Petit Discours touchant une Chambre des Pairs.*

[*H*] *On nomma cette Société*, la Rouë.] Ils s'assembloient à la Tête du Turc, appellé le Caffé de Miles, à côté des degrés où l'on va prendre de l'eau. „ Leurs discours, dit
(11) Col. 591. „ Mr. Wood (11), sur le Gouvernement, & sur la maniére „ de régler une République, étoient les plus agréables & „ les plus spirituels qu'on ait jamais entendu: & ceux qui „ se faisoient dans le Parlement, étoient insipides en comparaison. Ils avoient des Ballotes, & ils s'en servoient „ par voye d'essai pour voir quel tour les choses prendroient par cet usage: comme c'étoit là une nouveauté, „ inconnuë auparavant en Angleterre, la Chambre où ils „ tenoient leurs assemblées, étoit tous les soirs remplie „ de monde. Il y avoit, outre Harrington & H. Nevil, „ qui étoient les Chefs de la Cotterie, Cyriaque Skinner, „ fils d'un Marchand de Londres, jeune homme d'esprit, „ & disciple de Milton, qui présidoit quelquefois; le Major Wildman; Charles Wolseley de la Comté de Stafford; Roger Coke; Guillaume Poultney, qui fut dans „ la suite Chevalier, il présidoit aussi quelquefois; Jean „ Hoskyns; Jean Aubrey; Maximilien Pettie de Tettesworth dans la Comté d'Oxford, très-versé dans les Matiéres Politiques, & qui avoit plus d'une fois donné le „ branle dans le Conseil de Cromwel; Michel Mallet; Ph. „ Carteret, de l'Ile de Guernsey; François Cradock, „ Marchand de sa profession; Henri Ford; le Major Venner, neveu du Docteur Tobie Venner, Médecin; Tho. „ Marriett de la Comté de Warwick; Henri Croone, Médecin; Edouard Bagshaw, de Christ-Church; & quelquefois Robert Wood du Collége de Lincoln, & Jacques Ardern, dès-lors ou peu de tems après Ecclésiastique; & plusieurs autres encore, outre des Opposans & „ des Auditeurs de marque. Le Docteur Guillaume Petty, qui s'y rendoit aussi, tailloit quelquefois de la besogne à Harrington; un certain Stafford, Gentilhomme „ de la Comté de Northampton, qui avoit coutume de „ venir écouter, s'avisa un soir, qu'il se rendoit du Cabaret ayant un peu bu, d'entrer dans l'assemblée avec „ sa compagnie, d'y faire du desordre, & de déchirer même leurs Réglemens & leurs Papiers. Il s'y trouva quelques Soldats, qui y venoient ordinairement pour voir „ & pour écouter: ils vouloient jetter ces insolens du haut „ en bas des escaliers, mais Harrington plus modéré obtint d'eux de ne pas en venir aux voyes de fait. Les „ principes qu'on soutenoit dans ces assemblées étoient „ séduisans, parce qu'il n'y avoit personne qui pût prévoir que le retour du Roi fût le moins du monde possible. Les principaux Parlementaires se déclaroient fortement contre ce plan de circulation, & contre l'usage „ des Ballotes, comme allant à la ruïne de leur autorité. „ Huit ou dix l'approuvoient, du nombre desquels étoit „ Henri Nevil, qui le proposa à la Chambre, & fit voir à „ ceux qui la composoient que c'étoit le seul moyen d'éviter leur ruïne totale. Le Plan consistoit, à faire sortir tous les ans le Tiers des Membres du Sénat ou du „ Parlement par Ballotes, desorte qu'en neuf ans tout le „ Parlement devoit être renouvellé. Aucun Magistrat ne „ devoit être en charge au-delà de trois ans, & tous devoient être élus par Ballotes; n'y ayant, à ce qu'on „ pensoit, pas de voye plus sure pour procéder impartialement; ce dont tout le monde ne convenoit pas, plusieurs personnes ayant attaqué cette méthode par diverses raisons. Cette Cotterie de Républicains subsista „ jusqu'au 21 Février 1659, que le Général Monk ayant „ rétabli les Membres du Parlement qui avoient été exclus, tous ces plans s'en allérent en fumée."

[*I*] *Il fut arrêté par ordre du Roi, & conduit à la Tour de Londres, accusé de trahison & de mauvaises pratiques.*] Lorsqu'on l'arrêta, il travailloit à mettre son Systême de Politique, en *Aphorismes* courts & faciles à comprendre; il avoit devant lui les piéces de cet Ouvrage écrites sur des papiers détachés, lorsqu'on vint pour se saisir de lui. Voyant qu'on alloit le conduire devant le Conseil, il demanda qu'on lui permît de rassembler ses papiers, ce qu'on lui accorda. Mais on ne lui donna pas le tems de dire adieu à personne. Il fut mené sur le champ à la Tour, où personne n'eut la permission de le voir, ou de lui parler. Il fut examiné par le Comte de Lauderdale, & les Chevaliers George Carteret & Edouard Walker; & quoiqu'on ne trouvât rien à sa charge, on ne laissa pas de le retenir en prison (12). (12) *Life of Harrington*, p. 10-14.

[*K*] *Son esprit se dérangea d'une étrange maniére.*] Entre autres connoissances qu'il fit à Plymouth, il se trouva un Médecin nommé Dunstan, qui lui ordonna l'usage d'une préparation de Gaiac dans du Caffé, contre le Scorbut, dont il étoit fort incommodé. Il en prenoit matin & soir en grande quantité. Au bout de quelque tems, ses sœurs furent très surprises de voir, qu'il ne répondoit plus à leurs Lettres. A la fin son Hôtesse leur donna avis, que son esprit étoit fort en desordre; sur quoi il y en eut une, qui s'addressa au Comte de Bath, Gouverneur de Plymouth, & l'informa du triste état où se trouvoit son prisonnier. Ce Seigneur ayant obtenu un ordre du Roi pour son élargissement, Madame Ashton avec une autre de ses sœurs se rendirent à Plymouth, où elles trouvérent leur frére si changé, pour le corps & pour l'esprit, qu'elles eurent de la peine à le reconnoître. Il étoit devenu comme un squelette, ne pouvoit plus marcher seul, dormoit peu, avoit l'esprit dérangé, & tomboit souvent en foiblesse, quand il buvoit de sa boisson, pour laquelle il avoit cependant une si grande passion, qu'il ne voulut jamais la quitter, quelques raisons qu'on lui alléguât. Le Docteur Prujean & d'autres habiles Médecins blâmérent fort l'ordonnance du Docteur Dunstan, & ils donnérent leurs avis par écrit & signés de leur main, dans lesquels ils déclaroient, que le Gaiac & autres remédes déssicatifs, qu'il avoit fait prendre à son Patient dans du Caffé, suffisoient pour causer une mélancholie & un dérangement d'esprit, dans un homme qui n'y auroit eu aucune disposition. Le bruit qui courut à Plymouth, que Mr. Harrington avoit pris une boisson qui rendoit un homme fou au bout d'un mois, la fierté de son Médecin, & certains rapports d'une Servante, qu'on avoit mise auprès de lui contre son gré, firent soupçonner à sa Sœur qu'on avoit cherché à le mettre hors d'état d'écrire

été mis en liberté à la follicitation du Comte de Bath, on le mena à Londres, où il époufa la fille du Chevalier Marmaduke Dorrel de la Comté de Buckingham. Sur la fin de fa vie il devint fujet à la goute, & jouït de très-peu de plaifir; ayant langui affez longtems, il tomba enfin en paralyfie, & mourut à Weftminfter le 7 Septembre 1677; il fut inhumé dans l'Eglife de Ste. Marguerite au fud de l'Autel, à côté du Chevalier Raleigh; on mit une Epitaphe fur fon tombeau. Il a fait divers autres Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé [*L*]. Il y a actuellement une nouvelle Edition de fes Oeuvres fous preffe †.

† Elle a paru à Londres en 1717 in-fol. Voy. *Bibl. Brit.* Tom. IX. Part. 1. Art. 10. R. D. T.

crise davantage des *Oceana*. Il eft certain, quoiqu'il ne fe foit jamais parfaitement rétabli, qu'il fut beaucoup mieux, dès-qu'on l'eût engagé à quitter fa boiffon, & en moins d'un mois il fe trouva en état de faire le voyage de Londres en Caroffe. Dès qu'il y fut arrivé, le Chevalier Jean Skelton, Lieutenant Gouverneur de Plymouth, qui fe trouvoit en Ville, alla le voir. Madame Afhton s'étant plainte à lui de ce qu'on ne l'avoit pas informée à tems du dérangement de fon frere, il lui protefta qu'il la lui auroit fait favoir, fi le Docteur Dunftan n'avoit affuré qu'il contrefaifoit feulement le fou, quoiqu'il lui fit prendre en même tems de fortes dofes d'Hellebore & d'autres drogues. Mr. Harrington paffa quelque tems à Afhted dans la Province de Surrey, où il prit les eaux d'Epfom, qui ne lui firent rien. A Londres on le mit entiérement entre les mains du Docteur Prujean, dont l'art ne foulagea que très-peu fes infirmités de corps, & ne put jamais remédier au defordre de fon efprit, qui dura jufqu'à fa mort. Il raifonnoit parfaitement bien fur la plupart des chofes, excepté fur fon état; mais il avoit la plus étrange imagination du monde touchant l'opération de fes efprits animaux; il croyoit qu'en tranfpirant, ils fe changeoient en oifeaux, en mouches, en abeilles, & autres animaux de cette efpéce. Ceux qui étoient autour de lui, difoient qu'il parloit beaucoup des bons & des mauvais Efprits, & qu'il raifonnoit quelquefois avec tant de force, qu'il ne paroiffoit point dérangé, & que fon Médecin ne favoit fouvent que répondre. Il fe comparoit alors à Démocrite, qui paffa pour fou parmi fes Concitoyens à caufe de fes admirables découvertes Anatomiques, jufqu'à ce qu'Hippocrate les defabufât. Mr. Toland a trouvé parmi fes papiers le commencement d'un petit Traité, compofé par lui-même, où il tâche de prouver que ceux qui le regardoient comme fou, à caufe de la maniére dont il raifonnoit fur la *Nature*, dont il prétendoit que les opérations font méchaniques, n'avoient pas eux-mêmes l'efprit fain. Il paroît par-là, que fes vifions prétendues d'Anges & de Démons n'étoient autre chofe que les Efprits animaux bons & mauvais; & que ce qu'il difoit d'effains d'abeilles, n'étoit que par voye d'emblême, pour défigner les diverfes figures des particules de ces Efprits. *J'avoue*, dit Toland (13), *qu'il fe peut bien, & qu'il y a de l'apparence, que la grande foibleffe de fon corps avoit à la longue fort affoibli fon efprit; mais on ne me perfuadera jamais, qu'il fût fou fur ce feul article, ou en être; & pour faire plaifir aux Savans fur un point auffi fingulier & qui les intereffe tous, je joindrai à cette Hiftoire de fa vie le Difcours en queftion.*

(13) *Life of Harrington*, p. 38.

[*L*] *Il a fait divers autres Ouvrages outre ceux dont nous avons parlé*.] L'*Ufage des Balotes*: imprimé fur une feuille volante d'un côté, on voit au milieu la repréfentation des Magiftrats de la République en Corps. *Aphorifmes Politiques*. Londres 1659 in-4, en une feuille & demie. Il y en a foixante-feize. Mais dans la feconde Edition, qui eft en deux feuilles & demie, il y a cent vingt *Aphorifmes*. *Courtes Directions pour former, trouver, & concevoir un modéle parfait de Gouvernement Populaire*. Londres 1659, en deux Parties, dont la premiére contient fept modéles différens de République, & la feconde un modéle propre, à ce qu'il penfoit, à l'état où fe trouvoit l'Angleterre, confiftant en cinq Articles. *Pour conclure le Camp*. Londres 1659 en une feuille in-8. *Difcours fur cette Maxime, la Nation n'eft pas encore bien difpofée, pour qu'on lui confie la Liberté, parce qu'il y auroit lieu de craindre qu'elle n'introduisît l'Etat Monarchique, ou qu'elle n'empiétât fur la Liberté de Confcience*. Londres 1659 en deux feuilles in-4. *Projet propofé préalablement à l'Etabliffement de la République ou Démocratie*; fur un côté d'une feuille volante: *Difcours où l'on fait voir qu'on ne doit point fe fier à un Parlement, avec un Confeil fiant dans les intervalles, de peur qu'un pareil Etabliffement n'introduife la Monarchie, & la Perfécution pour caufe de Religion*. Londres 1659 en une feuille & demie; on y a joint *Maximes pour l'état préfent d'Angleterre*, par notre Auteur. *Paralléle entre les difpofitions du Peuple & celles de Mr*. Rogers, & *Appel au Lecteur, pour juger, s'il eft plus à propos de confier le Gouvernement de l'Etat au Peuple, ou à des Gens du caractére de Mr*. Rogers. Londres 1659, en une feuille in-4. Ce Mr. Rogers étoit un Anabaptifte, un Fanatique fougeux, & un des partifans de la cinquiéme Monarchie. Il parut une Réponfe fans date au *Paralléle*, intitulée, *le Paralléle de Mr. Harrington découverte, ou Démonftration fur ce fujet, & l'Explication de la Parabole; ou la véritable Forme d'un Gouvernement Populaire tiré de la Nature*. Londres 1659, en cinq feuilles in-4, datée du 22 Octobre 1659, on y a joint, *Réponfe fuffifante à une* Lettre de Mr. *Stubb* à un Officier, touchant un *Sénat choifi*, dont il eft parlé dans les Propofitions préfentées au Parlement. Cette Lettre de Mr. Stubb a paru à Londres en *1659* in-4. Les fept derniéres Piéces, avec les *Aphorifmes Politiques*, ont été jointes enfemble, & publiées fous le titre général de *Difcours Politiques tendant à mettre l'Angleterre fur le pied d'une République libre*. Londres 1660 in-4, avec le portrait de l'Auteur à la tête, gravé par Hollar. *La Pierre d'Achopement de Defobéïffance & de Rebellion artificieufement imputée à* Calvin *par* P. H. *ôtée du chemin par une Lettre de* J. H. *au même* P. H. Le Docteur Pierre Heylin la fit réimprimer, & y répondit, dans la *troifiéme Partie* de fon *Certamen Epiftolare*, imprimé à Londres en 1659 in-8. Cette *troifiéme Partie* a pour titre: *Difpute par Lettres entre* Pierre Heylin, *Docteur en Théologie, &* J. H. *de Weftminfter, touchant les différentes formes de Gouvernement, l'Autorité des Ephores de Lacédémone, & celle du Sanedrin des Juifs*. La Lettre du Docteur Heylin eft datée de *Lucy's Court* à Abingdon, le 24 Décembre 1658; il appelle notre Auteur *un généreux & favant Adverfaire, dont il croit pouvoir fans crime ambitionner la connoiffance & l'amitié*. Mr. Harrington a encore écrit; *La Roue, ou Modéle d'un Etat libre ou d'une République, où tous les Membres ayent également part au Gouvernement de l'Etat*, &c. Londres 1660 en quatre feuilles in-4; cette Piéce parut au commencement de Février 16⁵⁹⁄₆₀. On y répondit par une Critique ironique, qu'on fuppofoit faite par l'Affemblée de la *Roue*; cette Réponfe parut à la fin de Mars 1660 en deux feuilles. Peu de tems auparavant, il avoit paru en une feuille in-4, *Decrets & Réglemens du Comité de fureté de la République d'Oceana*. Harrington a donné auffi; *Les Moyens d'introduire & de fonder promptement l'Etat Républicain d'une maniére durable, avec le confentement libre de tout le Peuple d'Angleterre*. Londres 1660 en une feuille in-4. A quoi l'on a joint, l'*Humble Requête préfentée par plufieurs perfonnes bien-intentionnées*, le 6 *Juillet* 1659. Ce fut Mr. Henri Nevil qui la préfenta. Harrington a auffi traduit en Anglois deux Eclogues de Virgile, & deux Livres de l'Enéïde fous le titre, *Deux Eclogues de Virgile, & deux Livres de l'Enéïde, Effai d'une Traduction de tout cet Auteur*. Londres 1658 in-8. & en 1659 parut fa Traduction des quatre Livres fuivans de l'Enéïde.

☞ HARSCHER (Nicolas) Docteur en Philofophie & en Médecine, & Profeffeur en Eloquence dans l'Univerfité de Bâle (*a*), nâquit le 1 Mai 1683, de Reinhard Harfcher, Confeiller, & de Rofine Gottfried. Né avec des talens & du goût pour l'Etude, on l'y deftina. En 1697 il fut reçu Bachelier en Philofophie, & l'année fuivante Maître-ès-Arts. Enforte qu'il mérite d'avoir place parmi les enfans illuftres par leurs études. S'étant déterminé à embraffer la profeffion de la Médecine, il étudia cette Science fous deux habiles Profeffeurs de l'Univerfité, Meffieurs Nicolas Eglinger, & Jean Jaques Harder. En 1701 il alla à Laufanne, où il profita des Leçons de Mr. D'Apples. Etant revenu à Bâle, au bout de dix-huit mois, il fe fit recevoir Docteur, après avoir foutenu publiquement une Differtation *De tono ventriculi & inteftinorum naturali & præternaturali*. L'Etude de la Médecine n'avoit pas empêché Mr. Harfcher de cultiver les Belles-Lettres & la Philofophie avec tant de fuccès, qu'en 1707 il fe vit en état d'accepter la Vocation qui lui fut adreffée par le Landgrave de Heffe-Caffel, pour remplir à Marpourg la Chaire d'Eloquence & d'Hiftoire, vacante par le départ du célebre Jaques Chriftophle Ifelin, qui avoit été rappellé à Bâle. Mr. Ifelin ne contribua pas peu à cette vocation, étant ami de Mr. Harfcher, dont il connoiffoit le mérite. Celui-ci remplit dignement fes fonctions, de même que celles de Recteur, pendant une année, qu'il fut revêtu de cette Dignité. C'eft à Marpourg qu'il publia une Differtation affez longue fous ce titre: *De Divinatione Ciceronis Diatribe, qua rationes prædicendæ mutationis Reip. & Belli Civilis inter Pompeium & Cæfarem gefti, oftenduntur, & in exemplum Divinationis civilis proponuntur*. La Chaire d'Eloquence dans l'Univerfité de Bâle étant devenue vacante en 1711, le Sénat Académique rappella Mr. Harfcher, & il en prit poffeffion par un Difcours, *De ingenio & moribus hominum, ex ftylo æftimandis*. En 1712 il fe maria avec Sufanne Thierry, Veuve de Jérôme Herwagen, dont il n'a point eu d'enfans. Il difputa

(*a*) Tiré de l'Eloge de Mr. Harfcher par Mr. Roques, Pafteur de Bâle, & inféré dans la *Nouvelle Bibl. Germ.* T. II. Part. I. Art. ...

difputa deux fois la Chaire de Botanique & d'Anatomie en 1721 & 1723, fans pouvoir l'emporter. Il a été deux fois Recteur de l'Univerfité, fouvent Doyen de la Faculté de Philofophie, & un des Bibliothécaires. Il étoit exact, jufques à la févérité, dans tous les Emplois qui lui étoient confiés. A cette occafion, l'Auteur de fon Eloge femble infinuër, qu'il y avoit quelque chofe de dur dans la maniére d'agir de Mr. Harfcher. „ L'Exactitude, *dit-il*, eft furement très-louable dans toutes les „ Charges, mais il feroit à fouhaitter qu'elle fût accompagnée de cette Urbanité, qui fait aimer „ même celui qui cenfure & qui châtie, mais qui s'apprend rarement dans le Cabinet & la pouffiére „ de l'Ecole". Mr. Harfcher pratiquoit la Médecine avec fuccès; & comme il avoit de la probité, il étoit très-attentif à tout ce qui regardoit fes malades. On attribuë à fes nombreufes Occupations, qu'il n'a pas écrit pour le Public, quoiqu'il en fût, dit-on, très-capable, étant Philologue, Orateur, Philofophe & favant Médecin. Il mourut le 27 Octobre 1742; & eut pour fucceffeur dans la Chaire d'Eloquence Mr. Jean Bernoulli, Docteur en Droit.

☞ HARTSOEKER (NICOLAS) célébre Philofophe dans le XVII. & XVIII. Siécle, nâquit à Gouda, Ville de Hollande, le 26 Mars 1656, de Chriftian Hartfoeker, Miniftre Rémontrant, & d'Anne Vander My (*a*). Cette famille étoit ancienne dans le Pays de Drenthe. Son pere le fit étudier, dans le deffein de le faire entrer dans le Miniftére. Mais l'inclination du jeune Hartfoeker le portoit à toute autre chofe. Dès fa premiére jeuneffe il prenoit beaucoup de plaifir à confidérer le Ciel & les Etoiles, & il alloit chercher dans les Almanacs tout ce qu'ils rapportoient fur ce fujet. Ayant entendu dire à l'âge de douze ou treize ans que tout cela s'apprenoit dans les Mathématiques, il voulut les étudier, mais fon pere s'y oppofoit abfolument. Il arriva dans cette occafion, ce qu'on a vu en d'autres, que le goût naturel, & l'inclination innée l'emporta fur les oppofitions du pere. Notre jeune Homme amaffa en fecret le plus d'argent qu'il put, l'épargnant fur les divertiffemens qu'il eût pris avec fes Camarades; enfin il fe mit en état d'aller trouver un Maître, fous lequel il fit de grands & rapides progrès, à l'aide de fon extrême application [*A*]. Pendant qu'il étudioit, il trouva le fecret de faire lui-même des Microfcopes, avec le fecours defquels il fit une découverte étonnante [*B*]. Vers la fin de 1674, en 1675 & 1676, fon pere l'envoya étudier en Littérature, en Grec

(*a*) *Eloges des Académiciens de l'Acad. Royale* T. II. p. 161. La Haye 1731.

[*A*] *Sous lequel il fit de grands & rapides progrès, à l'aide de fon extrême application.*] Malgré la grande ardeur du jeune Hartfoeker, il fut obligé de commencer par les premiéres régles de l'Arithmétique; il n'avoit de l'argent que pour fept mois, & il étudia avec toute l'application que demandoit un fonds fi borné. De peur que fon pere ne s'apperçut par la lumiére qui étoit dans fa chambre toutes les nuits, qu'il les paffoit à travailler, il étendoit devant fa fenêtre les couvertures de fon lit, qui ne lui fervoient plus qu'à cacher qu'il ne dormoit pas (1).

[*B*] *Il trouva le fecret de faire lui-même des Microfcopes, avec le fecours defquels il fit une découverte étonnante.*] Voici le Commentaire de ce Texte. Son Maître, nous dit Mr. de Fontenelle (2), avoit des Baffins de Fer, dans lefquels il poliffoit affez bien des verres de fix pieds de foyer, & le Difciple en apprit la pratique. Un jour qu'en badinant & fans deffein, il préfentoit un fil de verre à la flame d'une chandelle, il vit que le bout de ce fil s'arrondiffoit, & comme il favoit déja qu'une boule de verre groffiffoit les objets placés à fon foyer, & qu'il avoit vu chez Mr. Leeuwenhoek des Microfcopes, dont il avoit remarqué la conftruction, il prit la petite boule, qui s'étoit formée & détachée du refte du fil, & en fit un Microfcope, qu'il effaya d'abord fur un cheveu. Il fut ravi de le trouver bon, & d'avoir l'art d'en faire à fi peu de fraix. A cette occafion Mr. de Fontenelle rapporte que cette invention de voir contre le jour de petits objets tranfparens, par le moyen de petites boules de verre, eft duë à Mr. Leeuwenhoeck; & que Mr. Hudde, Bourguemaître d'Amfterdam, grand Mathématicien, a dit à Mr. Hartfoeker, qu'il étoit étonnant que cette découverte eût échappé à tous tant qu'ils étoient de Géométres & de Philofophes, & eût été refervée à un homme fans Lettres, tel que Leeuwenhoek. Mr. Hartfoeker, âgé alors de dix-huit ans, s'occupa beaucoup de fes Microfcopes. Tout ce qui pouvoit y être obfervé, l'étoit. Il fut le premier à qui fe dévoila le fpectacle du monde le plus imprévu pour les Phyficiens, même les plus hardis en conjectures; il découvroit ces petits Animaux, jufques-là invifibles, qui doivent fe transformer en Hommes, qui nagent en une quantité prodigieufe dans la liqueur deftinée à les porter, qui ne font que dans celle des Mâles, qui ont la figure de Grenouilles naiffantes, de groffes têtes & de longues queuës, & des mouvemens très-vifs. Cette étrange nouveauté étonna l'Obfervateur, & il n'en ofa rien dire. Il crut même que ce qu'il voyoit pouvoit être l'effet de quelque maladie, & il ne fuivit point l'obfervation. Ce ne fut que deux ans après qu'il reprit fes obfervations du Microfcope, & qu'il revit ces Animaux, qui lui avoient été fufpects. Alors il eut la hardieffe de communiquer fon obfervation à fon Maître de Mathématiques & à un autre ami. Ils s'en affurérent tous trois enfemble. Ils virent de plus ces mêmes Animaux fortis d'un chien, & de la même figure à peu près que les Animaux humains. Ils virent ceux du Coq & du Pigeon, mais comme des Vers ou des Anguilles. L'obfervation s'affermiffoit & s'étendoit; & les trois Obfervateurs ne doutoient prefque plus, que tous les Animaux ne naquiffent par des métamorphofes invifibles & cachées, comme toutes les efpéces de Mouches & de Papillons viennent de métamorphofes fenfibles & connuës. Mr. Hartfoeker & fes deux amis favoient feuls quelle liqueur renfermoit les Animaux, & quand on les faifoit voir à d'autres, on leur difoit que c'étoit de la falive, quoique certainement elle n'en contienne point. Comme Mr. Leeuwenhoek a écrit dans quelqu'une de fes Lettres, qu'il avoit vu dans la falive une infinité de petits Animaux, on pourroit le foupçonner d'avoir été trompé par le bruit qui s'en étoit répandu. Il n'aura peut-être pas voulu ne point voir, ce que d'autres voyoient, lui qui étoit en poffeffion des obfervations Microfcopiques les plus fines, & à qui tous les objets invifibles appartenoient. Mr. Huygens, étant venu à la Haye pour rétablir fa fanté, il entendit parler des Animaux de la falive, qu'un homme faifoit voir à Rotterdam, & il marqua beaucoup d'envie d'en être convaincu par fes propres yeux. Auffitôt Mr. Hartfoeker, ravi d'entrer en liaifon avec ce grand Homme, fe rendit à la Haye. Il lui confia, & à quelques autres perfonnes, ce que c'étoit que la liqueur où nageoient les Animaux; car à mefure que l'obfervation s'établiffoit, la timidité & les fcrupules diminuoient naturellement; de plus la beauté de la découverte feroit demeurée trop imparfaite, & les conféquences Philofophiques, qui en pouvoient naître, demandoient que le myftére ceffât. Mr. Hartfoeker étant alors allé à Paris avec Mr. Huygens, celui-ci fit inférer dans le Journal des Sçavans (3) un petit Mémoire fous ce titre: *Extrait d'une Lettre de Mr. Huygens de l'Académie R. des Sciences à l'Auteur du Journal, touchant une nouvelle maniére de Microfcope, qu'il a apporté de Hollande*. Il y parloit du Microfcope, & des obfervations faites, fans oublier celle des petits Animaux; mais il ne difoit pas un mot de Mr. Hartfoeker. Le bruit en fut grand parmi ceux qui s'intéreffent à ces fortes de nouvelles, & notre jeune Phyficien ne réfifta point à la tentation de dire que le Microfcope venoit de lui, & qu'il étoit le premier Auteur des Obfervations. Le filence en cette occafion étoit au-deffus de l'humanité. Mr. Huygens avoit des ennemis, ils excitérent Mr. Hartfoeker à revendiquer fon bien par un Mémoire, qui paroîtroit dans le Journal. Comme il ne favoit pas encore affez de François pour le compofer, différentes plumes le fervirent, & chacune lança fon trait contre Mr. Huygens. L'Auteur du Journal trouva la Piéce trop virulente, & l'envoya à Mr. Huygens, qui en fit à Mr. Hartfoeker une reprimande affez bien méritée, felon Mr. Hartfoeker lui-même, qui l'a écrit: Il lui dit, qu'il ne fe prenoit point à lui d'une Piéce, qu'il voyoit bien qui partoit de fes ennemis, & qu'il s'offroit à dreffer lui-même pour le Journal un Mémoire, où il lui rendroit toute la juftice qu'il défireroit. Mr. Hartfoeker y confentit, *honteux du procédé de Mr. Huygens, & heureux d'en être quitte à fi bon marché*, dit Mr. de Fontenelle. On vit donc dans le Journal du 29 Août 1678. *Extrait d'une Lettre de Mr. Hartfoeker, écrite à l'Auteur du Journal touchant la maniére de faire les nouveaux Microfcopes, dont il a été parlé dans le Journal il y a quelques jours.* Mr. de Fontenelle excufe encore Mr. Hartfoeker en ces termes: „ L'importance, dont il lui étoit de fe faire connoître, l'amour de ce qu'on a trouvé, fa jeuneffe, de mauvais confeils, donnés avec chaleur, l'aveu ingénu de fa faute dont nous ne tenons l'hiftoire que de lui, peuvent lui fervir d'excufes affez légitimes". J'avouë que la faute de Mr. Hartfoeker ne me paroît pas avoir befoin de tant d'excufes. C'eft un effet de fa modeftie de l'avoir cru: il eut tort fans doute de s'en rapporter à des gens qui en vouloient à Mr. Huygens, & d'adopter une Piéce fatirique, mais Mr. Huygens étoit-il tout-à-fait exempt de blâme, de publier les découvertes d'un autre fans lui en faire le moins du monde honneur? Quoi qu'il en foit, Mr. Hartfoeker fe confirmoit de plus en plus dans la découverte des petits Animaux primitifs, qu'il trouva toujours dans toutes les efpéces, fur lefquelles il put étendre fes Expériences. Il s'imagina qu'ils devoient

(1) *Eloges des Acad.* Tom. II. p. 165.

(2) Ibid. p. 169, 170, &c.

(3) Du 15 Août 1678.

Grec, en Philosophie, en Anatomie, sous les plus habiles Professeurs de Leyde & d'Amsterdam. Ses Maîtres en Philosophie étoient des Cartésiens, aussi prévenus en faveur de Descartes, qu'on l'avoit été avant celui-ci en faveur d'Aristote. Mr. Hartsoeker devint donc Cartésien outré, mais dans la suite de sa vie il se corrigea sur cet article. En 1677 il alla de Leyde à Amsterdam, ayant dessein de passer en France pour y achever ses Etudes. Il reprit les Observations du Microscope, interrompuës depuis deux ans: ce fut là l'occasion qui lui procura la connoissance de l'illustre Mr. Huygens, qui l'amena avec lui à Paris en 1678, & avec lequel il pensa avoir un demelé au sujet de ses decouvertes par le *Microscope* (*b*). Mr. Hartsoeker demeura à Paris, jusqu'à la fin de l'année 1679. Il retourna en Hollande, où il se maria. Peu de tems après il fit un second Voyage à Paris, pour faire voir pendant quelques semaines cette Ville à sa femme; elle y prit tant de goût, qu'ils y revinrent en 1684, & y demeurérent douze années de suite, les plus agréables, au rapport de Mr. Hartsoeker, qu'il ait passées en toute sa vie (*c*). Les Verres de Télescopes, qui avoient été sa premiére occupation, lui donnerent beaucoup d'accès à l'Observatoire, où il y en avoit de Campani, excellens à la verité, mais pas assez grands. Mr. Hartsoeker essaya d'en faire, & y réussit au-delà de ce qu'on pouvoit presque espérer [*C*]. En 1694 il fit imprimer à Paris, où il demeuroit, son premier Ouvrage, l'*Essai de Dioptrique*, in 4o. [*D*]. Cet Ouvrage lui attira l'estime des Savans, & l'amitié de quelques-uns, comme Mr. l'Abbé Gallois, qui conserva toujours pour lui les mêmes sentimens. Le P. Malebranche, & le Marquis de l'Hopital, qui reconnurent qu'il étoit bon Géométre, voulurent le gagner à la nouvelle Geometrie des Infiniment petits, dont ils étoient pleins; mais il la jugeoit peu utile à la Physique, à laquelle il s'etoit devoué. Il ne faisoit pas grand cas, par la même raison, des profondeurs de l'Algebre, qui selon lui ne servoient à quelques Savans, qu'à leur procurer la gloire d'etre inintelligibles pour la plupart du monde. Animé par le succès de sa Dioptrique, il publia deux ans après ses *Principes de Physique* Paris 1696 in-4. [*E*]. Ce fut cette même année, qu'il revint en Hol-

(*b*) Voy. la Remarq. [B].

(*c*) Ibid. p. 269-273. Mr. De Fontenelle dit que Mr. Hartsoeker demeura à Paris quatorze ans, mais il s'est trompé, voyez Citation (*d*).

voient être répandus dans l'air, où ils voltigeoient, que tous les Animaux visibles les prenoient tous confusément, ou par la respiration, ou avec les alimens; que delà ceux qui convenoient à chaque espèce alloient se rendre dans les parties des mâles propres à les recevoir, ou à les nourrir, & qu'ils passoient ensuite dans les femelles, où ils trouvoient des œufs, dont ils se saisissoient pour s'y développer. Sur quoi Mr. de Fontenelle fait une réflexion fort naturelle. „Selon cette Idée, quel nombre prodigieux d'Animaux primitifs de toutes les espèces! tout „ce qui respire, tout ce qui se nourrit, ne respire „qu'eux, ne se nourrit que d'eux. Il semble cependant „qu'à la fin leur nombre viendroit nécessairement à dimi„nuer, & que les espèces ne seroient pas toujours égale„ment fécondes. Peut-être, *ajoute le savant Académicien*, „cette difficulté aura-t-elle contribué à faire croire à Mr. „Leibnitz que les Animaux primitifs ne périssoient point, „& qu'après s'être dépouillés de l'enveloppe grossière, „de cette espèce de masque, qui en faisoit, par exem„ple, des Hommes, ils subsistoient vivans dans leur pre„mière forme, & se remettoient à voltiger dans l'air, jus„qu'à ce que des accidens favorables les fissent de nou„veau redevenir Hommes (4)."

(4) Eloge: ubi supra p. 274.

[*C*] *Mr. Hartsoeker essaya d'en faire (des Télescopes) & y réussit au-delà de ce qu'on pouvoit presque espérer.*] Son premier essai ne fut pas heureux; ayant fait un Télescope, Mr. Hartsoeker le porta à Mr. Cassini, & il se trouva très-mauvais. Un second ne valut pas mieux, enfin un troisième fut passable. Cette persévérance, qui partoit du fonds des connoissances qu'il se sentoit, fit prédire à Mr. Cassini, que ce jeune homme, s'il continuoit, réussiroit infailliblement. La prédiction s'accomplit, notre jeune Savant, encouragé fit de bons verres de toutes sortes de grandeurs, & enfin un de 600 pieds de foyer, dont il n'a jamais voulu se défaire, à cause de sa rareté. Il eut l'avantage de gagner l'amitié de Mr. Cassini, qui seule eût été une preuve de son mérite. A l'égard de la manière de faire des Verres d'un si long foyer, Mr. de Fontenelle rapporte (5), qu'un jour Mr. Hartsoeker dit à Mr. Varignon & à l'Abbé de St. Pierre, qui l'allérent voir, qu'il ne croyoit pas possible de travailler ces verres dans des Bassins, mais qu'en faisant des essais sur des morceaux de diverses glaces faites pour être planes, on en trouvoit qui avoient une très-petite courbure sphérique, & par conséquent un long foyer, qu'il avoit même trouvé un foyer de 1200 pieds, que cela dépendoit en partie d'un peu de courbure insensible dans les Tables de [illegible], sur lesquelles on étend le verre fondu, ou de la manière dont on chargeoit les glaces pour les polir les unes contre les autres, que ces essais étoient plus longs que difficiles, mais il ne voulut point s'expliquer plus à fond.

(5) Ibid. p. 275-276.

[*D*] *En 1694 il fit imprimer à Paris, où il demeuroit, son premier Ouvrage, l'Essai de Dioptrique.*] C'est non seulement un Essai de Dioptrique, mais un Essai de Physique générale; il est divisé en dix Chapitres, où l'on trouve des choses utiles & curieuses. Dans le premier il recherche la nature & l'origine des Rayons de la lumière, & prenant une route toute nouvelle, il forme l'Univers de deux Élémens. L'un est une substance parfaitement fluide, infiniment étendue, par-tout semblable à elle-même, toujours en mouvement, dont aucune partie n'est jamais entièrement détachée de son Tout. L'autre, ce sont de petits Corps différens en grandeur, & en figure, parfaitement durs & inaltérables, qui nagent confusément dans ce grand fluide, s'y rencontrent, s'y assemblent, & deviennent les différens Corps sensibles. Avec ces deux Élémens il forme tout, & tire de cette hypothèse jusqu'à la pesanteur, & à la dureté des Corps composés. Il en a tiré aussi le Ressort. Dans le Chapitre quatrième, un des principaux de l'Ouvrage, il donne un Système général de la Réfraction, & ses Expériences le conduisent à la différente Réfrangibilité des Rayons, propriété que Mr. Newton avoit trouvée plusieurs années auparavant, & sur laquelle il a fondé sa Théorie des Couleurs. Mr. Hartsoeker prétend du moins avoir avancé le premier, que la différente Réfrangibilité venoit de la différente vitesse, & parce que cette cause étoit inconnue, il donne comme un Paradoxe inouï en Dioptrique, que l'angle de la Réfraction ne dépend pas de la seule inégalité de résistance de deux milieux, plus le rayon a de vitesse, moins il se rompt. C'est sur ce fondement que Mr. Hartsoeker explique ce qui regarde les *Couleurs*. Il prétend que les Rayons de lumière étant différens en force & en vitesse, & qu'agissant avec plus ou moins de vivacité sur les organes de la vuë, il nous font avoir des sensations différentes, & autant différentes qu'il faut pour nous faire appercevoir une aussi grande diversité de couleurs, que nous en appercevons. Il soutient que le Rouge se produit par des Rayons qui ont beaucoup de force & de rapidité, puisqu'il est constant que plus un rayon a de force & de vitesse, plus il est en état de continuer son mouvement en ligne droite, & d'empêcher qu'il n'en soit détourné de côté ou d'autre par quelque cause étrangère, & puisque l'expérience nous apprend que les rayons rouges souffrent moins de réfraction que ceux de quelque autre couleur. Il soutient que le Jaune se doit faire par des rayons moins forts que les rouges; le Blanc, par des rayons encore moins forts; le Bleu par des rayons moins forts que les blancs; & le Violet par les rayons qui sont les plus foibles de tous. Il explique ensuite la nature des Couleurs fixes, & prétend que la plupart des corps ne sont colorés, que parce qu'ils sont couverts d'une espèce de Vernis coloré; desorte que tout l'art des Teinturiers ne consiste qu'à couvrir leurs Etoffes blanches d'un semblable vernis. Dans les Chapitres huitième & neuvième, il enseigne l'Art de travailler les Verres, il parle des conditions que leur matière doit avoir, de la manière de s'en bien servir, & se déclarant pour la figure sphérique, il rejette toutes les autres comme impraticables & inutiles. Il traite de tout ce qui regarde l'augmentation des Objets, le rapport des Objectifs & des Oculaires, les ouvertures qu'il faut laisser aux Lunettes, le champ qu'on peut leur donner, le différent nombre des Verres qu'on y peut mettre. Dans le dixième Chapitre il traite des Observations faites avec des Lunettes d'approche & avec des Microscopes, & là reparoissent les petits Animaux qu'il avoit observés.

[*E*] *Il publia deux ans après ses* Principes de Physique.] Là il expose avec plus d'étendue le Système qu'il avoit donné en raccourci, & y joignant sur les différens Sujets auxquels son titre l'engage, un grand nombre, soit de pensées particulières, soit de celles qu'il adopte, il forme un Corps de Physique assez complet, parce qu'il y traite presque de tout, & assez clair, parce qu'il évite les grands détails, qui en approfondissant les matières, les obscurcissent pour une grande partie des Lecteurs. Mr. Hartsoeker établit d'abord les deux Élémens, dont il suppose que l'Univers est composé. Ensuite il traite du Mouvement, selon la Méthode des Géomètres, & en donne les règles. On voit après cela la formation de la Terre & des Planètes, & à l'occasion des lits de différente matière dont la Terre est formée, il dit quelque chose de fort singulier touchant l'Ile *Atlantide*, dont quelques Auteurs prétendent que l'Amérique est un reste; que la chute d'une considérable partie de cette Ile doit avoir inondé d'un côté, & de l'autre avoir desséché quantité de terres; & qu'en effet il semble qu'il y ait eu autrefois des tremblemens de terre, qui ayent causé le dessèchement d'une très-grande étendue de Pays, puisqu'en divers endroits de la terre, plus de deux cens pieds au dessus du niveau de la mer, il se trouve encore présentement des lits de coquilles de mer, des ossemens de divers poissons de même espèce que ceux qui sont dans les mers voisines, des restes de vaisseaux,

Hollande. Le tems & l'occaſion de ſon retour ſe trouvent dans une Lettre de Mr. Bayle à Mr. l'Abbé Du Bos (d). „ Mr. Hartſoeker, *dit-il*, eſt ici (à Rotterdam) depuis quelques jours. Sa penſion „ mal payée, & la cherté énorme des vivres, l'obligent à quitter Paris, pour venir paſſer l'Hyver „ en Hollande avec ſa famille ". Au renouvellement de l'Académie Royale des Sciences en 1699 il fut nommé Aſſocié Etranger. Quelque tems après il fut auſſi aggregé à la Société Royale de Berlin. A cette occaſion Mr. Fontenelle fait remarquer la modeſtie de Mr. Hartſoeker, qui ne s'eſt jamais paré de ces titres d'honneur, ni d'aucun autre, à la tête de ſes Ouvrages, ayant toujours mis ſimplement & à l'antique, *par Nicolas Hartſoeker*. Bien différent à cet égard de ceux qui raſſemblent le plus de titres qu'ils peuvent, & qui s'imaginent augmenter leur merite à force d'enfler leur nom. Mr. Hartſoeker fut quelques années ſans donner aucun Ouvrage conſidérable, il ſe contenta de publier dans les Journaux diverſes petites Piéces de ſa façon [F]. Le Czar Pierre le Grand étant allé à Am-

(d) *Lettres de Bayle* T. II pag. 604. la Lettre eſt du 22 *Octobre* 1696.

qui apparemment avoient fait naufrage, & pluſieurs autres choſes ſemblables. Il rapporte à ce ſujet l'hiſtoire remarquable d'un puits, creuſé à Amſterdam en l'année 1605. En faiſant ce puits, que l'on creuſa juſqu'à la profondeur de 232 pieds, on trouva entre autres choſes, un lit très-épais de ſable mêlé avec des coquilles de mer, plus de 100 pieds au deſſous de la ſurface de la terre. Il parle enſuite ſucceſſivement de la Peſanteur, de la Dureté des Corps, de la nature du Feu, du mouvement de la Terre & des Planétes, du Flux & Reflux de la Mer, de l'Aiman, de ſa variation, des tremblemens de Terre, des Vents, de la Pluie, du Tonnerre, & des autres Météores, de l'Origine des Fontaines, des Puits, & des Riviéres.

[F] *Il ſe contenta de publier dans les Journaux diverſes petites Piéces de ſa façon.*] Les premiéres de cet ordre qu'il inſéra dans le Journal des Sçavans, furent deſtinées à défendre ſes Principes de Phyſique. Mr. la Montre, Profeſſeur de Mathématiques & de Philoſophie, fit mettre dans le Journal du 16 Avril 1696 un petit Mémoire, intitulé *Difficultez propoſées à Mr. Hartſoeker ſur les Principes de Phyſique.* Il attaque principalement l'hypotheſe des deux Elémens. On a vu ci-deſſus (6), que Mr. Hartſoeker ſuppoſe une partie de la matiére, liquide, qu'il appelle premier Elément, & une autre partie dure, qu'il appelle ſecond Elément. Mr. la Montre dit „ Je répons „ à cela, Monſieur, que la dureté & la liquidité, eſtant „ des qualités ſenſibles des Corps, & ceux-ci n'eſtant „ que des parties de la matiére, vous ne pouvez pas dire, „ qu'elle ſoit dure ou liquide, avant que Dieu l'ait miſe „ en mouvement, pour en former les divers Corps, qui „ ſont réſultés de ſa diviſion. Quoique la Raiſon nous „ apprenne que dans un ſeul inſtant Dieu a créé, mû, & „ diviſé la matiére, néanmoins il nous eſt permis de la „ conſidérer telle qu'elle eſtoit après que Dieu l'eût créée, „ &, pour ainſi dire avant qu'il l'eût miſe en mouvement, „ & en ce cas-là il eſt impoſſible qu'on puiſſe la reconnoi„ tre que comme une ſubſtance partout homogéne, éten„ due en longueur, largeur, & profondeur, ſans qu'on „ puiſſe dire qu'en cet eſtat elle fut dure ou liquide, chau„ de ou froide, légére ou peſante, opaque ou tranſparen„ te &c. tout cela n'eſtant que des qualités ſenſibles, qui „ ne peuvent convenir qu'aux différens corps qui ſe ſont „ formés des diverſes parties de la matiére, après qu'elle „ a eſté diviſée par le mouvement que Dieu lui a imprimé „ ſuivant une infinité de déterminations différentes." Mr. Hartſoeker répondit par une Piéce intitulée: *Des Elémens du Corps Naturel, & des qualités qu'ils doivent avoir. Pour ſervir de réponſe aux Objections, que M. la Montre a faites dans le Journal du 16 Avril dernier, contre les Principes de Phyſique de Mr. Hartſoeker* (7). L'Auteur commence par expoſer les ſentimens divers des Philoſophes ſur les principes Phyſiques du Corps naturel. Enſuite il vient aux Objections de Mr. la Montre, auxquelles il répond de la maniére ſuivante: „ Il me ſuffit pour la défenſe de mon „ ſyſtême de dire, qu'il faut néceſſairement ſuppoſer de la „ liquidité & de la dureté dans les Elémens du Corps na„ turel, c'eſt-à-dire dans les premiers principes phyſiques „ dont tous les Corps naturels ſont compoſés. Car autre„ ment on pourra ſeulement en former des Corps Géo„ métriques, qui auront des figures différentes, mais „ jamais on ne pourra en compoſer des Corps phyſiques, „ par exemple, des Métaux, des Pierres, des Arbres, „ & des Animaux; parceque tous ces corps doivent avoir „ de la ſolidité & de la conſiſtance, & il eſt impoſſible „ qu'ils en ayent, à moins que quelque Elément ſolide & „ dur par lui-meſme n'entre dans leur compoſition. Secon„ dement il dit, que la liquidité & la dureté ne peuvent „ convenir à la matiére, qu'après que Dieu l'a diviſée & „ miſe en mouvement. Quoi qu'il en ſoit de cette queſ„ tion, dans laquelle je n'ai pas jugé à propos d'entrer, „ pour les raiſons que j'ai expoſées, ce que Monſieur la „ Montre objecte ne fait rien contre moi. Car je ſuppo„ ſe que la matiére a déja eſté diviſée & miſe en mouve„ ment, lorſque mes deux Elémens ont eſté formés; & „ par conſéquent rien n'empéche, que l'on ne puiſſe leur „ attribuer de la liquidité & de la dureté. Mais, dit Mon„ ſieur la Montre, la liquidité & la dureté ſont des qua„ lités ſenſibles. Il eſt vrai; mais pour eſtre des qualités „ ſenſibles, elles n'en ſont pas moins réelles & abſolues „ eſtant conſidérées dans les liquides & durs...... Quoi „ que l'on faſſe il faut néceſſairement ſupoſer, que les pre„ miers principes phyſiques du Corps naturel, ont par eux„ meſmes de la liquidité & de la dureté; c'eſt-à-dire, que „ c'eſt Dieu, qui leur a donné de la liquidité & de la du„ reté..... les Elémens ſont tels de leur nature, parce „ que Dieu l'a ainſi voulu, comme il a voulu, que la ma„ tiére fuſt en mouvement, & il n'y a point d'autre raiſon „ à en rendre." Nous n'entrerons pas plus avant dans le détail de cette Diſpute, qui produiſit encore les Piéces ſuivantes: *Replique de Mr. la Montre, Profeſſeur de Mathématiques & de Philoſophie, à la Réponſe de Mr. Hartſoeker, touchant les Elémens du Corps naturel* (8). Mr. Hartſoeker ne demeura pas en reſte, & publia: *Réponſe à la Replique de M. la Montre touchant les Elémens du Corps naturel* (9). Il y eut encore une autre petite diſpute entre ces deux Meſſieurs. Mr. la Montre ayant inſéré dans le Journal du 6 Août 1696 un Mémoire ſous le titre de *La Cauſe Phyſique de la déclinaiſon & variation de l'aiguille aimantée*, Mr. Hartſoeker l'attaqua à ſon tour par un Ecrit intitulé, *Difficultés propoſées à M. La Montre ſur l'explication qu'il a donnée de la variation de l'aiguille aimantée* (10). Voici quelques autres Piéces du même ordre: *Extrait d'une Lettre de Mr. Hartſoeker à Mr. Regis, Docteur en Medecine à Amſterdam* (11). Il s'agit des Digues qui régnent le long du Zuyderzee. Mr. Hartſoeker indique les défauts qu'il y trouve, & les moyens d'y remédier. *Lettre de Mr. Hartſoeker à l'Auteur des* Nouvelles, *contenant les raiſons pourquoi, dans un Tuyau recourbé, dont les branches ſont inégales en groſſeur, l'eau monte plus haut dans la branche étroite, que dans la plus large* (12). Une autre *Lettre contenant ſes Conjectures ſur la Circulation du ſang* (13). *Raiſon naturelle du mouvement Elliptique des Planétes dans leurs Orbes* (14). Un Problême aſſez curieux donna occaſion à une autre Piéce de Mr. Hartſoeker. Mr. Bernard propoſa ce Problême à la priére d'une perſonne inconnue; *pourquoi les boutons des Arbres, qui réſiſtent en hiver à la plus forte gelée, & ſe conſervent très bien, ne ſauroient réſiſter à la moindre gelée, quand au Printems ils ſont devenus grands, & ont commencé à s'épanouir* (15). En propoſant la queſtion, Mr. Bernard renvoya celui qui la faiſoit à la *Phyſique de Rohault* Part. I. Ch. XXIII. Art. 59. & ſuiv. Mr. Hartſoeker écrivit à Mr. Bernard une *Lettre ſur ce Problême* (16), qu'il explique de la maniére ſuivante „ L'Expérience nous „ apprend, que l'eau purgée d'air par le moyen de la „ Machine Pneumatique, ſe condenſe en ſe gelant, bien „ loin de ſe raréfier, comme fait l'eau, qui n'a point été „ purgée d'air. Par conſéquent le ſuc, qui ſe trouve dans „ le bouton des Arbres, a beau ſe geler pendant l'hiver, „ comme il n'eſt pas encore pénétré de l'air, & qu'il y eſt „ d'ailleurs en très-petite quantité, il n'y ſauroit faire au„ cun dommage. Mais au Printems, quand les mêmes „ boutons ont pouſſé des bourgeons, & que l'air a trouvé „ moyen de s'inſinuer dans le ſuc, qui y circule en abon„ dance, ce ſuc ſe dilatant, lorſqu'il ſe gêle, caſſe les „ tuyaux où il eſt contenu, d'où il arrive que la Circula„ tion ne ſauroit plus s'y continuer; que le ſuc s'en éva„ pore, lorſqu'il eſt dégelé, & par conſéquent que les „ bourgeons ſe détruiſent en très-peu de tems, après a„ voir été dégelés." Un Anonyme entra dans l'examen de la Queſtion par une Lettre à Mr. Bernard (17), où il dit, qu'il a trouvé tout ce que Mr. Hartſoeker a propoſé ſur le Problême fort beau. „ Mais je crains, ajoûte-t-il, „ que tout ſon raiſonnement ne tombe, parce que l'expé„ rience nous montre, que le Problême n'eſt pas véritable. Car j'ai vu ſouvent, au moins en France, car en „ ce Pays je n'ai pas tant d'expérience de l'Agriculture: „ J'ai donc vu, que, bien avant dans le mois d'Avril, il „ venoit d'aſſez fortes gelées, leſquelles, quoique les bou„ tons fuſſent fort gros, ne faiſoient pourtant aucun mal, „ quoiqu'on vit les boutons preſque entourés de glace. Au „ contraire il vient de petites gelées, qui ne font qu'un „ peu blanchir le bouton, & qui cependant le font tom„ ber & ſecher. Ce n'eſt donc pas, à proprement parler, „ la gelée ou le froid, qui cauſe ce deſordre, mais c'eſt „ le chaud. Car il n'arrive point que la gelée faſſe du „ mal aux Arbres, ou aux Vignes, qui ſont encore plus „ tendres que les Arbres, à moins que le Soleil ne vien„ ne à luire fortement ſur les boutons gelés: tellement „ que quand il fait aſſez froid, pour que l'eau qui ſe „ trouve autour du bouton ſe géle la nuit, ſi le lendemain „ le Soleil eſt caché par des nuages ou des brouillards, & „ qu'inſenſiblement la glace ſe fonde, elle ne fera aucun „ mal. Mais ſi le Soleil luit, & que ſes rayons donnent „ fortement ſur les boutons gelés, quelque légére que „ ſoit la gelée, les boutons ſont perdus. Ce qui confirme „ ce que je dis, c'eſt qu'on voit tous les jours qu'une „ même gelée emporte tous les boutons d'une Vigne ex„ poſée à l'Orient, & que dans la même enceinte de la „ Vigne, la partie expoſée au Midi ou au Couchant n'a „ point de mal; parce que l'air s'échauffant peu à peu a „ dégelé inſenſiblement ces boutons expoſés au Couchant „ ou au Midi, avant que le Soleil vienne à les frapper; au-

(6) Remarq. [D].

(7) Dans le *Journal des Sçav.* du 16 *Juillet* 1696. & dans l'*Hiſtoire des Ouvrag. des Sçav.* Octob. 1696. p. 79.

(8) Dans le *Journal* du 13 Août 1696.

(9) Dans le *Journal* du 10 Sept. 1696.

(10) Dans le *Journal* du 22 Août 1696.

(11) Dans les *Nouv. de la Rép. des Lettres.* Octob. 1702. Art. IV.

(12) Ibid. *Janv.* 1703. Art. III.

(13) Ibid. *Fev.* 1703. Art. II.

(14) Ibid. *Mars* 1704. Art. IV.

(15) Ibid. *Octob.* 1704. p. 477.

(16) *Nouv. de la Rép. des Let.* Janvier 1705. Art. III.

(17) Ibid. *Mai* 1705. Art. III.

à Amſterdam pour ſes grands deſſeins, demanda aux Magiſtrats de cette Ville quelqu'un qui pût l'inſtruire, & lui ouvrit le chemin des Connoiſſances qu'il cherchoit. Ils firent venir de Rotterdam Mr. Hartſoeker, qui n'épargna rien pour ſe montrer digne de ce choix, & de l'honneur d'avoir un tel diſciple (*e*). Mr. Bayle nous apprend une particularité ſur ce ſujet, c'eſt que Mr. Hartſoeker fit obſerver au Czar la Lune & Jupiter, ayant porté ſes Téleſcopes avec lui, & fait dreſſer, pour obſerver, un Mât dans un Jardin (*f*). Le Czar prit tant d'affection pour lui, qu'il voulut l'engager à le ſuivre en Ruſſie, mais notre Savant ne put s'y réſoudre; le grand éloignement, la diverſité des mœurs, l'incertitude des événemens, & les difficultés pour tranſporter une famille, l'empêchérent de ſe rendre aux deſirs de ce grand Prince. Les Magiſtrats d'Amſterdam, pour dédommager Mr. Hartſoeker en quelque ſorte des dépenſes qu'il avoit été obligé de faire pendant ſon ſéjour auprès du Czar, lui firent dreſſer une eſpéce d'Obſervatoire ſur un des Baſtions de la Ville. Ce fut-là qu'il entreprit un grand Miroir ardent, composé de piéces rapportées, pareil à celui dont quelques-uns prétendent qu'Archiméde ſe ſervit. Mr. le Landgrave de Heſſe-Caſſel alla le voir travailler, & pour lui faire encore un honneur plus marqué, il alla chez lui. Dans le même tems l'Electeur Palatin, Jean Guillaume, jetta les yeux ſur Mr. Hartſoeker pour ſe l'attacher, mais celui-ci réſiſta aſſez longtems aux ſollicitations de ce Prince, qui perſévéra néanmoins pendant trois ans, & engagea enfin notre Savant à ſe rendre auprès de lui en 1704. Il alla donc demeurer à Duſſeldorp, & fut premier Mathématicien de l'Electeur, & en même tems Profeſſeur Honoraire en Philoſophie dans l'Univerſité de Heidelberg. Ce qu'il y eut d'agréable pour lui, c'eſt que ce Prince étoit en état de bien connoître ſon mérite, par le goût qu'il avoit lui-même pour la Phyſique [G]. Pendant que Mr. Hartſoeker demeura

(*e*) *Eloge des Académic. ubi ſupra p. 180.*

(*f*) *Lettres de Bayle* Tom. II. p. 690.

„ au lieu que les premiers ſont expoſés avec toute leur gelée aux rayons vifs du Soleil. La queſtion eſt de ſavoir, pourquoi le Soleil fait tant de mal, lorſqu'il darde ſes rayons vifs ſur des boutons gelés. Voilà, Monſieur, l'expérience que j'ai faite, après beaucoup d'autres perſonnes, & pour ainſi dire après tous les Vignerons de France." Mr. Hartſoeker ayant lu cette Lettre, en écrivit une ſeconde à Mr. Bernard ſur la même queſtion (18). J'ai dit, que le Suc qui circule dans les bourgeons des Arbres, ſe dilatant lorſqu'il ſe géle, caſſe les tuyaux où il eſt contenu; d'où il arrive que la circulation ne ſauroit s'y continuer; que le ſuc s'en évapore lorſqu'il eſt dégelé; & par conſéquent que les bourgeons s'en flétriſſent en très-peu de tems, *principalement*, avois-je ajouté dans ma Lettre, *quand c'eſt le Soleil qui les dégéle, ou qu'ils ſont expoſés aux rayons de cet Aſtre, peu de tems après avoir été dégelés.* Cette circonſtance, Monſieur, qui a été omiſe dans l'Imprimé, auroit beaucoup éclairci mon explication, & contenté peut-être l'Auteur de la Lettre, inſérée dans vos Nouvelles du mois de Mai de cette année. Vous voulez, Monſieur, avec cet Auteur, & le célébre *Rohault*, que c'eſt le chaud plutôt que le froid qui fait périr les bourgeons des Arbres: mais n'eſt-ce pas à peu près, comme ſi vous diſiez d'un animal percé d'un coup d'épée, qu'il meurt plutôt, parce que le ſang lui coule de ſes veines, que parce qu'on lui a paſſé l'épée au travers du corps? Si la gelée n'avoit pas caſſé les fibres des bourgeons, le Soleil n'en auroit pas fait évaporer le ſuc, & ils ne ſe feroient pas flétris. Au contraire le Soleil ne leur auroit fait que du bien, en avançant la Circulation, qui, dans les arbres des Pays froids, ſemble préſque entiérement interrompuë pendant l'hiver. Je conviens que ſans l'ardeur du Soleil, ils auroient pu en ſe dégelant peu à peu & très-lentement, ſe rétablir & être guéris, pour ainſi dire, de leurs bleſſures; mais cela ne fait rien contre l'explication que j'ai donnée, comment la gelée eſt capable de les faire périr, ou du moins, comment elle en eſt la premiére & principale cauſe, & comment l'ardeur du Soleil, qui fait évaporer le ſuc des bourgeons caſſés, à meſure qu'il ſe dégéle, & qu'il y eſt porté par la Circulation, & qui, par conſéquent, les flétrit, les féche & les fait paroître en très-peu de tems, comme s'ils étoient brûlés, n'en eſt qu'une cauſe acceſſoire; comme une violente agitation, & une chaleur exceſſive, qui feroient perdre trop de ſang à un bleſſé, ou bien le ſimple battement du cœur, qui pouſſeroit le ſang hors de ces veines, feroient la cauſe acceſſoire de la mort de ce bleſſé."

(18) Ibid. *Juillet* Art. III.

[G] *Ce Prince étoit en état de bien connoître ſon mérite par le goût qu'il avoit lui-même pour la Phyſique.*] L'Electeur s'appliquoit lui-même à la Phyſique, plus que les perſonnes de ce rang ne le font ordinairement. Mr. de Fontenelle fait là-deſſus une réflexion, qui mérite d'être rapportée. „ Ce n'eſt pas aſſez pour un Savant attaché à un Prince, d'en recevoir réguliérement, & magnifiquement même, ſi l'on veut, ces récompenſes que reçoivent ſans diſtinction tous ſes autres Officiers, il lui en faut de plus délicates; il faut que le Prince ait du goût pour les talens & pour les connoiſſances du Savant, il faut qu'il en faſſe uſage, & plus cet uſage eſt fréquent, & éclairé en même tems, plus le Savant eſt bien payé. Mr. Hartſoeker eût ce bonheur avec ſon Maître (19)." Il prétendoit même être redevable au Prince d'une Obſervation ſinguliére, qui le fit changer de ſentiment ſur une matiére importante. L'Electeur lui apprit la reproduction merveilleuſe des Jambes d'Ecreviſſe. Sur cela Mr. Hartſoeker, qui ne put concevoir que cette reproduction de parties perduës ou retranchées, s'exécutât par le ſeul Méchaniſme, imagina qu'il y avoit dans les Ecreviſſes une Ame *Plaſtique* ou *formatrice*, qui ſavoit leur refaire de nouvelles jambes, qu'il devoit y en avoir une pareille dans les autres Animaux, & dans l'Homme même; & parce que la fonction de ces Ames plaſtiques n'eſt pas de reproduire des membres perdus, il leur donna celle de former les petits Animaux, qui perpétuent les eſpéces. Toute la différence qu'il y a entre les *Natures plaſtiques* de Mr. Cudworth, & celles de Mr. Hartſoeker, c'eſt que celles du premier agiſſent ſans connoiſſance, & que celles du dernier ſont intelligentes. Ce nouveau Syſtême lui plût tant, qu'il ſe retracta hautement de la premiére penſée qu'il avoit euë ſur les petits Animaux, & la traita lui-même de bizarre & d'abſurde. Mr. Hartſoeker fit connoître ſes idées ſur ce ſujet pour la premiére fois dans une Piéce intitulée: *Lettre ſur quelques endroits des Ouvrages de Mrs.* Cheyne & Derham, *à l'Auteur de la Bibliothéque Ancienne & Moderne* (20). Il s'en expliqua plus amplement dans une autre Lettre à Mr. Le Clerc, intitulée, *Lettre ſur les Serres qui recroiſſent aux Ecreviſſes, quand on les a rompuës; ſur la petiteſſe des Animaux, que quelques-uns ſuppoſent avoir été tous créés au commencement du Monde, & ſur les Natures qui forment préſentement les Corps organiſés, & qui y réſident* (21). Ecoutons l'Auteur lui-même ſur ſon Syſtême. Après avoir combattu celui du développement ſucceſſif, par la petiteſſe véritablement infinie, qu'auroient eu au commencement les Arbres, les Plantes, & les Animaux, qui auroient été les plus petits & les derniers à ſe developper, il ajoûte (22) „ Il ne reſte donc qu'à dire, qu'il y a des *Intelligences*, qui ſont *ſubalternes à Dieu*, qui eſt infini, éternel, tout-puiſſant & Pere de tout; ou qui ſont ſubalternes à d'autres Intelligences, qui ſont elles-mêmes ſubalternes à Dieu; & que ces Intelligences inférieures & du plus bas ordre, travaillent continuellement & ſans ceſſe à la production & à la conſervation des plantes, des arbres, & des animaux, ſelon le pouvoir, qu'elles ont reçu pour cela. Et en effet ce ne ſont pas les onguens & les emplâtres qui me guériſſent, quand je me ſuis coupé ou bleſſé, mais l'Intelligence qui habite mon corps. Les onguens & les emplâtres empêchent l'air d'entrer dans la playe, & d'y faire ſon ravage ordinaire; ils adouciſſent le ſang & les humeurs extravaſées, qui par l'acreté qu'elles y acquerroient, y feroient un pareil ravage. Ils amolliſſent les vaiſſeaux coupés, & les mettent en état de ſe pouvoir rejoindre &c. Mais c'eſt l'Intelligence, qui habite mon corps, qui ſeule me guérit, en rejoignant les vaiſſeaux coupés, à quoi l'air & l'acreté des humeurs extravaſées l'auroient empêché de réuſſir. C'eſt elle qui a ſoin de ce domicile, autant qu'elle peut, étant avertie par la douleur, où il eſt en danger, de ce qu'il faut qu'elle faſſe, pour le ſecourir; deſorte qu'il ſe paſſe, en quelque façon en nous-mêmes, ce que nous admirons tant dans les Ecreviſſes; & peut-être que ſi quelques-uns de nos Membres étoient auſſi faciles à ſe rompre que ceux des Ecreviſſes, nous n'aurions pas reçu de la Nature moins d'avantages que ces Animaux. Pour ce qui eſt des Plantes, c'eſt une Intelligence qui y réſide, qui redreſſe celles qui ſont dans une ſituation renverſée dans la Terre, qui a ſoin que celles qui pourroient ſe bleſſer en la traverſant, ſoient pliées en crochet; que les fleurs de quelques-unes s'ouvrent le matin, ſe tournent vers le Soleil, & ſe ferment le ſoir, afin que le froid de la nuit ne faſſe pas périr le tendre fruit qu'elles cachent; c'eſt elle qui a ſoin d'éloigner leurs branches de la terre, & de les expoſer le plus qu'elle peut à l'air, qui eſt preſque auſſi néceſſaire aux plantes qu'aux Animaux, pour y faire circuler les ſucs qu'elles ont tirés de la terre. Enfin, c'eſt une Intelligence qui fait dans les Plantes, dans les Arbres, & dans les Animaux, preſque tout ce que nous admirons, & que la plupart des Philoſophes expliquent aſſez mal, ce me ſemble, par un pur méchaniſme. Et en vérité, qui a appris à un Enfant qui ne vient que de naître, de tetter, & de faire tout ce qui lui eſt néceſſaire, pour conſerver ſa vie, ſi ce n'eſt une Intelligence qui habite ſon corps? Qui eſt-ce qui a appris à une Araignée, qui ne vient que de ſortir de ſon œuf, à faire une toile pour prendre des mouches, ſi ce n'eſt une Intelligence qui ſe trouve dans „ le

(19) *Eloge ubi ſupra*, p. 181.

(20) *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. VIII. p. 136.

(21) Ibid. T. XVIII. Part. I. Art. IV.

(22) Ibid. p. 202 & ſuiv.

meura à Duffeldorp, il fit des voyages en divers endroits de l'Allemagne, ou pour voir les Sçavans, ou pour étudier l'Hiftoire Naturelle, fur-tout les Mines. A Caffel il trouva un Verre ardent de Mr. le

„ le corps de cet Animal? Qui a appris à ces petits Vers à ronger les étoffes, pour s'en faire des habits? ou à ces Vers de Mer, de fe bâtir d'une glu, qu'ils fourniffent eux-mêmes, des maifons pour s'y loger, ou d'en conftruire de menu fable, de petits fragmens de coquillages, & d'autres matiéres femblables, qu'ils uniffent artiftement avec cette glu? Tous les animaux favent dès leur naiffance, tout ce qui eft néceffaire pour conferver leur vie, & même d'autant mieux, qu'ils font moins parfaits, comme l'expérience le fait voir dans les hommes, qui font fans contredit les plus parfaits de tous, & qui favent à leur entrée dans le monde, le moins ce qui leur eft néceffaire. On pourroit demander, fi tout ce que je viens de dire des Intelligences, ne font pas des Conjectures toutes pures, & je ferois obligé de répondre, que je ne les débite tout au plus que fur ce pied-là, & même qu'on n'en peut avoir d'autres, non plus que de tout ce qui ne tombe jamais fous les fens. Mais, quoi qu'il en foit, *je fuis du moins très affuré, qu'il y en a une qui habite mon corps, qui le gouverne, & qui peut felon fon bon plaifir, non feulement donner du mouvement à ce corps, ou l'en priver, mais auffi aux Corps qui l'environnent, & par conféquent augmenter ou diminuer à chaque inftant la quantité de Mouvement qui fe trouve dans l'Univers*". Ce Syftême avoit tellement plû à Mr. Hartfoeker, que dans la *Suite de fes Conjectures Phyfiques*, dont nous parlerons ci-deffous, il l'avoit étendu auffi loin qu'on vient de le voir; voici l'Expofé qu'en fait Mr. de Fontenelle, qui l'a parfaitement conçu (23). „ Dans l'Homme l'Ame raifonnable donne les ordres, & une Ame *végétative*, qui eft la plaftique, intelligente, & plus intelligente que la Raifon même, exécute dans l'inftant, & non feulement exécute les mouvemens volontaires, mais prend foin de toute l'Oeconomie animale, de la circulation des liqueurs, de la Nutrition, de l'Accrétion, &c. opérations trop difficiles pour n'être l'effet que du feul Méchanifme. Mais, dit-on auffi tôt, cette Ame raifonnable, cette Ame végétative, c'eft nous-mêmes, & comment faifons-nous tout cela fans en favoir rien? Mr. Hartfoeker répond par une Comparaifon, qui du moins eft affez ingénieufe. Un Sourd eft feul dans une Chambre, & il y a dans des Chambres voifines des gens, deftinés à le fervir. On lui a fait comprendre, que quand il voudroit manger, il n'avoit qu'à frapper avec un bâton. Il frappe, & auffitôt des gens viennent, qui apportent des Plats. Comment peut-il concevoir, que ce bruit qu'il n'a pas entendu, & dont il n'a pas l'idée, les ait fait venir? Après cela on s'attend affez à une Ame végétative intelligente dans les Bêtes, qui en paroiffent effectivement affez dignes. On ne fera pas même trop furpris, qu'il y en ait une dans les Plantes, où elle réparera, comme dans les Ecreviffes, les parties perduës, aura attention à ne les laiffer fortir de terre que par la tige, tiendra cette tige toujours verticale, fera en tout ce que le Méchanifme n'explique pas commodément. Mais Mr. Hartfoeker ne s'en tient pas-là. A ce nombre prodigieux d'Intelligences répanduës par tout, il en ajoûte, qui préfident aux mouvemens céleftes, & qu'on croyoit abolies pour jamais". Faifons quelques Réflexions fur ce Syftême, en faveur duquel fon Auteur a été fi prévenu.

(23) Eloges ubi *fupra*. p. 286. 287.

I. Toutes les difficultés contre le Méchanifme font fondées fur notre ignorance: nous ne connoiffons pas comment les Loix établies par le Créateur produifent tels ou tels effets, donc il faut avoir recours à je ne fai quelles Intelligences! C'eft ce me femble une fingulière maniére de raifonner. Pour pouvoir fuppofer ces Ames végétatives, à qui Mr. Hartfoeker attribuë de fi merveilleufes opérations, il faudroit prouver, qu'il implique contradiction, que le Créateur ait établi des Loix conftantes, felon lefquelles tout s'exécute dans la Nature: tant que cela n'eft pas prouvé, je ne fens pas que l'on foit en droit de recourir à d'autres Caufes, parce que nous ignorons de quelle maniére celle-ci agit.

II. Mr. Hartfoeker, qui trouve tant de difficultés dans le Syftême du Méchanifme, n'a guère fait attention à celles qui fe rencontrent dans le fien. Cette multitude d'Intelligences qu'il fuppofe dans toutes les parties de l'Univers, naiffent elles, par exemple, avec les Plantes qu'elles animent? ou exiftoient-elles hors des Plantes? ou étoient-elles renfermées dans les graines? ont elles exifté dès le commencement du Monde? ou font-elles produites à mefure que les Plantes naiffent; & l'Intelligence d'une Plante produit-elle d'autres Intelligences? Autant de queftions, qui, quelque parti qu'on prenne, donneront occafion à une infinité de difficultés, bien plus embarraffantes, que celles qui viennent de notre ignorance par rapport aux Loix Méchaniques établies par le Créateur.

III. On peut demander à ceux qui adopteroient ce Syftême, pourquoi l'Ame végétative de l'Homme a beaucoup moins d'adreffe, d'intelligence & de pouvoir, que celles des Plantes & des Animaux? Mr. Hartfoeker dit, que fi quelques-uns de nos Membres étoient auffi faciles à fe rompre que ceux des Ecreviffes, nous n'aurions pas reçu de la Nature moins d'avantages que ces Animaux. Mais faut-il beaucoup plus d'effort pour couper un bras avec un inftrument proportionné, qu'il n'en faut pour arracher une patte à une Ecreviffe? Cependant l'Ame végétative d'aucun homme lui a-t-elle jamais refait un bras, lui a-t-elle feulement jamais, après un certain âge, reproduit une dent, qui s'arrache bien plus aifément, que la Serre d'une Ecreviffe? Dans les premiers tems de fon exiftence, l'Homme ignore tout ce qui eft néceffaire pour fa confervation, il n'a rien qui approche de l'induftrie d'un Animal nouvellement éclos, de la perfection qu'a dans fon genre une Plante. D'où vient cette grande différence entre l'Ame végétative de l'Homme & celles des Plantes & des Animaux? Comment l'une eft-elle fi fort inférieure aux autres? Je ne penfe pas qu'on cherche la raifon de cette étonnante difparité, dans ce que l'Homme a une Ame raifonnable, car celle-ci ne fe mêle point de toutes ces opérations; elle les ignore, & le tout fe fait à fon infu en quelque façon, fi l'on en excepte les actions & les mouvemens volontaires. A ces difficultés on pourroit en ajoûter d'autres, je me contenterai d'en indiquer une feule encore.

IV. C'eft celle qui naît de la furprenante découverte, faite depuis peu d'années, à l'égard des *Polypes*. Il eft démontré par des Expériences réitérées, que ces Animaux, divifés en un grand nombre de parties différentes, jufqu'à cinquante même (24), redeviennent autant d'Animaux, qui font toutes leurs fonctions. Mais à moins que de fuppofer, dans le Syftême de Mr. Hartfoeker, que l'Intelligence, qui a foin du Polype divifé, ne foit fufceptible de divifion, ou qu'à mefure qu'on le coupe il y a des Intelligences, des Ames végétatives toutes prêtes à s'unir aux diverfes parties du Polype, pour reproduire les parties qui leur manquent, ce Syftême eft détruit par ce furprenant Phénoméne. On peut même former une difficulté toute pareille fur ce que l'Expérience nous apprend par rapport à diverfes Plantes, dont on n'a qu'à couper des branches, & à les mettre en terre, pour qu'il s'en forme autant de Plantes différentes.

(24) *Voy.* Trembley *Memoires fur les Polypes.* Mem. IV.

Mais fi le phénoméne extraordinaire que les Polypes nous offrent eft contraire au Syftême de Mr. Hartfoeker, ne fournit-il pas des difficultés d'un autre genre, qui détruifent la Spiritualité de l'Ame en général. C'eft ce qu'a cru l'Auteur de l'Extrait de l'Ouvrage de Mr. Trembley (25), & je ne fai fi l'on fe tromperoit beaucoup en lui attribuant d'en avoir à peu près conclu la matérialité de l'Ame. Rapportons fes propres paroles, quoique le paffage foit un peu long, je n'en retrancherai rien, pour que le Lecteur voie bien clairement ce que penfe cet Auteur. „ Avant l'époque de cette admirable découverte, *dit-il*, nous ne connoiffions dans tout l'Univers aucun Animal, qui renfermât plus d'un Principe actif, qui dirige & gouverne, comme il lui plait, les organes du Corps qu'il anime. Ici chaque portion de l'Infecte eft animée, & n'attend que le moment de fa féparation du Corps, auquel elle eft fi intimement unie, pour donner des preuves bien réelles de fon activité. Partagez l'Infecte en plufieurs morceaux, il réfultera de tous ces morceaux autant d'Infectes parfaits, autant d'Individus entiérement femblables à celui dont ils paroiffent ne former enfemble qu'un feul & même Etre. Voilà donc dans cet admirable Infecte, le vrai Principe actif, l'Etre indéfiniffable, auquel vous donnez le nom d'*Ame*, étendu, divifible, & par conféquent compofé de parties quelconques. Refufez-vous de reconnoitre l'exiftence d'un tel Principe, vous êtes comme forcé de donner à la Matiére même la prérogative de pouvoir être animée, de pouvoir penfer, d'agir, & de fe gouverner, dans tous les cas, où elle fera arrangée & difpofée de la même maniére, que dans les différentes portions du Polype. C'en eft donc fait de toute la Théorie de l'Ame, enfeignée jufqu'à préfent par la plupart des Philofophes anciens & modernes. Cette Ame, du moins dans l'Infecte dont il eft ici queftion, n'eft plus *une*, elle n'eft plus fimple, elle eft, pour ainfi dire, *multiple*, peut-être même divifible à l'*indéfini*, comme la matiére, fi elle n'eft matiére elle-même. C'eft ainfi qu'une feule Obfervation, faite par un habile Naturalifte, renverfe de fond en comble toutes les plus belles hypothéfes, qui n'ont d'autre fondement que la foible imagination des hommes. En obfervant de près les fecrettes démarches de la Nature dans fes productions, nous apprendrons peut être un jour, & ce que nous fommes, & le Principe dont nous partons". Je ne fai fi mes Lecteurs penferont comme moi, mais il me paroit que c'eft ici un homme qui raifonne affez au hazard, & qui ne penfe guère à mettre de la liaifon entre fes idées. Tout ce qu'on voit clairement, c'eft qu'il a grande envie d'être matière toute pure. On ne s'attend pas fur l'expofé de ce qui fe paffe dans les *Polypes* à une Conclufion auffi précipitée qu'univerfelle: *Voilà donc dans cet admirable Infecte le vrai Principe actif, l'Etre indéfiniffable, auquel vous donnez le nom d'Ame, étendu, divifible, & par conféquent compofé de parties quelconques.*

(25) Bibl. *Raifonn.* T. XXXIII. Part. II. p. 244. 245.

I. C'eft confondre les chofes, que de prétendre que le Principe qui anime le Polype, foit la même chofe que l'*Ame*, c'eft-à-dire ce Principe intelligent qui réfide en l'Homme: pour tirer une femblable conclufion, il faudroit avoir prouvé, que tous les Etres animés, font animés par un Principe de la même nature: & c'eft ce que cet Auteur, ni perfonne au monde ne prouvera jamais. Car fi tous les *Principes actifs*, pour parler le langage de cet Auteur,

le Landgrave, fait par Mr. Tſchirnhaus, de la même grandeur que celui qu'avoit feu Mr. le Duc d'Orleans, & tout pareil. Il répéta les Expériences de Mr. Homberg, & n'eut pas le même ſuccès à l'égard de la vitrification de l'Or. Et depuis il a toujours ſoutenu que ce qui ſe vitrifioit n'étoit point l'Or, mais une matiére ſortie du charbon, qui ſoutenoit l'Or dans le foyer, & mêlée peut-être avec quelques parties hétérogènes de l'Or. Il nioit même la vitrification d'aucun Métal au verre ardent, n'ayant jamais pu parvenir ſeulement à celle du plomb, quelque tems qu'il y eût employé. Le Landgrave de Heſſe-Caſſel auroit fort ſouhaité de s'attacher Mr. Hartſoeker; ce Prince lui dit un jour, qu'il auroit bien ſouhaitté le trouver peu content de la Cour Palatine. Il répéta deux fois ce diſcours, que Mr. Hartſoeker ne vouloit point entendre; & enfin, le prenant par la main, il lui dit, *je ne ſai ſi vous me comprenez*. Mr. Hartſoeker obligé de répondre, l'aſſura de ſon reſpect, de ſa reconnoiſſance, & en même tems d'une fidélité inviolable pour l'Electeur. Il alla auſſi à la Cour d'Hanovre, où Mr. Leibnitz le préſenta à l'Electeur, depuis Roi d'Angleterre ſous le nom de George I, & à la Princeſſe Electorale, ſi diſtinguée par ſon goût, & par ſes lumiéres. Mr. Hartſoeker reçut un accueil très-favorable, ſa Réputation & Mr. Leibnitz rendoient témoignage à ſon mérite (*g*). L'Electeur Palatin, ayant entendu parler avec admiration du Miroir ardent de Mr. Tſchirnhaus, demanda à Mr. Hartſoeker, s'il en pourroit faire un pareil. Celui-ci auſſi-tôt en fit jetter trois dans la Verrerie de Neubourg, de la plus belle matiére qu'il fut poſſible. Il les eut bientôt mis dans leur perfection, & l'Electeur lui en donna le plus grand, que deux hommes ont de la peine à tranſporter (*h*). Reprenons la ſuite des Ouvrages de Mr. Hartſoeker, que nous avons interrompue. Il publia ſucceſſivement dans les années 1706, 1708, 1710 & 1712 divers Ouvrages de Phyſique [*H*]. L'Electeur Pa-

(*g*) *Eloges des Academ. ubi ſupra* p. 283-284.

(*h*) Il a 3 pieds & cinq pouces Rhinlandiques de diamétre. Il eſt de 9 pieds de foyer, & ce foyer eſt parfaitement rond, & de la grandeur d'un Louis d'Or.

teur, étoient de la même nature, ils devroient produire, ſinon abſolument les mêmes effets, du moins des effets du même genre. Pourquoi donc la vertu de reproduire? eſt-elle bornée à quelques Inſectes, à quelques Plantes, d'où vient que le *Principe actif de l'homme*, qui je penſe vaut bien celui des Polypes, ne participe-t-il en rien à cette admirable faculté de reproduire des Membres? Il me ſemble que ce ſeroit raiſonner un peu plus conſéquemment que de dire: Les Polypes étant ſéparés en pluſieurs parties, chacune de ces parties redevient un Animal parfait: Mais qu'on ſépare du Corps humain des parties quelconques, elles ne ſe reproduiſent point, qu'on coupe la tête à un homme, il meurt, tout principe actif ceſſe en lui: donc le Principe qui anime le Polype, quel qu'il ſoit, n'eſt point cet *Etre indéfiniſſable*, auquel je donne le nom d'*Ame*: cet Ame doit être d'une toute autre nature, il n'y a rien qui annonce la moindre conformité entre elle, & le Principe de reproduction qui réſide dans le Polype.

II. Cet Auteur s'entend-il bien lui-même & ſait-il ce qu'il veut dire, quand il parle en ces termes? *Refuſez-vous de reconnoître l'exiſtence d'un tel Principe* étendu, diviſible, & par conſéquent compoſé de parties quelconques, vous *êtes comme forcé de donner* à la Matiére, *la prérogative de pouvoir être* animée, *de pouvoir* penſer, d'agir, *& de ſe gouverner, dans tous les cas où elle ſera arrangée & diſpoſée de la même maniére, que dans les différentes portions du Polype*. Si j'entends le ſens des termes, ce beau raiſonnement revient à ceci, ſi vous n'admettez point que tout eſt Matériel, vous êtes forcé d'attribuer à la Matiére la prérogative de pouvoir être animée, de pouvoir penſer, &c. Si ce n'eſt pas-là du galimathias, il n'y en eut jamais.

III. La Concluſion que l'Auteur tire de ce bel argument eſt merveilleuſe: *C'en eſt donc fait de toute la Théorie de l'Ame, enſeignée juſqu'à préſent par la plupart des Philoſophes anciens & modernes*. Pas tant qu'elle ne ſera attaquée que par un pareil Raiſonneur, qui à chaque période change l'état de la queſtion: Car immédiatement après la Concluſion qu'on vient de voir, il ſe borne à l'Ame du Polype, qui n'eſt plus *une*, mais *multiple*, diviſible *à l'indéfini*, & peut-être *matiére elle-même*. Fort bien, que s'enſuit-il delà? que l'Ame Humaine, qui ne fait rien de ſemblable à celle du Polype, qui demeure toujours unie au Corps, tant que les parties principales font leurs fonctions, & qui ne donne plus aucun ſigne de ſa préſence, dès-que quelqu'une de ces parties, la tête par exemple, vient à manquer, que l'Ame Humaine eſt de la même nature que celle du Polype? Voilà, en bonne-foi, une Logique toute nouvelle; dont on peut laiſſer cet Auteur ſe féliciter, de même que des nobles eſpérances qu'il a, *d'apprendre un jour ce qu'il eſt, & le Principe d'où il part*. C'eſt une belle choſe que de ſavoir douter de tout, & d'avoir le plaiſir d'ignorer ce qu'on eſt, & le Principe d'où l'on vient. Peu de gens raiſonnables envieront à cet Auteur ce rare bonheur.

[*H*] *Il publia ſucceſſivement . . . . . divers Ouvrages de Phyſique*.] En 1706 il publia à Amſterdam in-4. ſes *Conjectures Phyſiques*. Cet Ouvrage eſt compoſé des Diſcours qu'il avoit faits à l'Electeur Palatin, & diviſé en quatre Livres. Dans le premier il explique le Syſtême du Monde. Il y traite de la nature du Soleil & des Etoiles fixes; de la diſtance de ces mêmes Aſtres, de celle de la Lune, & de leur Grandeur. Il y parle du mouvement de la Terre, des Planétes & de leurs Satellites, des taches du Soleil, des Comètes, & de quelques autres Phénomènes Céleſtes. En parlant de la vaſte étendue de l'Univers, l'Auteur remarque que les Etoiles fixes ſont à une diſtance ſi immenſe l'une de l'autre, qu'un boulet allant toujours avec la même rapidité qu'il a quand il ſort du Canon, devroit employer plus de ſix cens mille ans pour achever ce chemin, & peut-être plus de cent millions d'années avant que de pouvoir aller de la Terre juſqu'à l'Etoile fixe la plus éloignée de celles qu'on découvre avec des Lunettes d'aproche. Le ſavant Derham va plus loin encore (26). „ Pour juger, *dit-il*, de cette immenſe étendue, ſuppo-„ ſons une choſe, dont on convient communément: ſça-„ voir que les Etoiles fixes ſont autant de Soleils; qu'el-„ les ſont de la même grandeur que notre Soleil; & que „ la différence de leurs grandeurs procède de la différen-„ ce de leurs diſtances. Il s'enſuit delà, que les Etoiles „ fixes ſont chacune en particulier plus éloignées de nous, „ que n'eſt le Soleil, à proportion que leurs diamètres „ apparens ſont plus petits que celui de cet Aſtre. Et puiſ-„ que parmi ces Etoiles il y en a peu qui ne nous pa-„ roiſſent comme des points, même au travers de nos „ meilleurs Teleſcopes, ne faut-il pas qu'elles ſoient pro-„ digieuſement plus éloignées de nous que n'eſt le Soleil, „ pour que leur apparence ſoit ſi conſidérablement plus „ petite que la ſienne? Prenons en particulier une des E-„ toiles fixes, par exemple, celle qu'on ſuppoſe être la „ plus proche de nous, comme étant la plus brillante & „ la plus large, ſçavoir *le Syrius* ou *Grand Chien*. Par les „ plus exactes obſervations on a trouvé que cette Etoile „ eſt en apparence 27664 fois plus petite que le Soleil: „ Ainſi par la régle précédente, elle eſt autant de fois „ plus éloignée de nous que le Soleil; ce qui monte à „ plus de deux millions de Miles d'Angleterre". Dans le ſecond Livre, Mr. Harſoeker traite du Flux & Reflux de de la Mer; des Vents réglés & périodiques, des Courans d'eau, de la Peſanteur, de la nature & des propriétés des Corps Durs & Liquides, de l'Air, des Elémens des Chimiſtes, des Métaux, de l'Antimoine, de l'Aiman & du Verre. Dans le troiſiéme Livre, il s'agit des Principes Phyſiques du Corps Naturel, du Mouvement, de la nature & des propriétés du Feu, de la Réfraction & de la Réfléxion des Rayons de lumiére, du point Optique, & des Couleurs. Le quatriéme & dernier Livre ne contient que trois Diſcours, où il eſt parlé des Exhalaiſons, des Vapeurs, de la Roſée blanche, des Nuës, des Brouillards, de la Neige, de la Pluie, de la Grêle, des Frimats, de l'Arc en Ciel, de l'Origine des Fontaines, des Puits, & des Riviéres. En 1708, Mr. Hartſoeker donna un ſecond Volume, ſous le titre de *Suite des Conjectures Phyſiques*, compoſée de ſept Diſcours, qui roulent en général ſur les fonctions du Corps humain, où l'Ame n'a point de part, & qui ſe font indépendamment de notre volonté. Au reſte l'Auteur ne ſe cache point de répéter quelquefois en propres termes des morceaux de ſes *Eſſais de Phyſique*, auſſi bien que de l'*Eſſai de Dioptrique*: Sur quoi Mr. de Fontenelle dit très judicieuſement (27). „ A quoi bon cette délica-„ teſſe de changer de tours & d'expreſſions, quand on ne „ change pas de penſées?" En 1710, il publia un nouveau Volume, intitulé: *Eclairciſſemens ſur les Conjectures Phyſiques*. Ce ſont des Réponſes à des Objections qu'on lui a faites, & dont il a dit depuis que la plupart venoient de Mr. Leibnitz. Mr. Bernard (28) donne à l'occaſion de cet Ouvrage une idée fort avantageuſe de l'Auteur. „ Mr. „ Hartſoeker, *dit-il*, n'eſt pas de ces Philoſophes entêtés „ de leurs hypothèſes & de leurs découvertes, qui n'a-„ vouent jamais qu'ils ſe ſont trompés, & qui, jaloux de „ leurs productions, ne peuvent ſouffrir qu'on les contre-„ diſe. Je puis aſſurer, & pluſieurs autres perſonnes en „ peuvent faire de même, qu'il a cherché de toutes parts „ des Objections, ſoit pour ſe confirmer dans ſes Opi-„ nions, ou pour les éclaircir, ſi ces Objections ne les „ détruiſoient pas, ſoit pour changer ces opinions, s'il „ arrivoit qu'il ſe fût trompé". Mais Mr. de Fontenelle ne donne pas tout à fait la même idée de l'Ouvrage & de l'Auteur. „ Dans cet Ouvrage, *dit le ſavant Académicien* „ (29), il devient un homme preſque entiérement diffé-„ rent, de ce qu'il avoit été juſqu'alors. Il n'avoit jamais „ attaqué perſonne, ici il eſt un Cenſeur très-ſévére, & „ c'eſt principalement ſur les Volumes, donnés tous les „ ans par l'Académie, que tombe ſa Cenſure. Il eſt vrai, „ qu'il a déclaré ſouvent, qu'il ne critiquoit que ce qu'il „ eſtimoit, & qu'il ſe tiendroit honoré de la même mar-„ que d'eſtime. L'Académie, qui ne ſe croit nullement „ irrepréhenſible, ne fut point offenſée, elle le traita „ toujours comme un de ſes Membres, ſujet ſeulement à „ quel-

(26) *Théolog. Aſtronom.* p. 19. 20.

(27) *Eloges ubi ſupra* p. 285.

(28) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Juin 1710. Art. I.

(29) *Eloges loc. cit.* p. 285.

Palatin étant mort en 1716, Mr. Hartsoeker ne quitta pourtant point la Cour Palatine, tant que l'Electrice Veuve, Princesse de la Maison de Médicis, née avec le goût héréditaire de proteger les Sciences, & à laquelle il étoit fort attaché, demeura en Allemagne. Mais elle se retira en Italie au bout d'un an, après avoir fait ses adieux en Princesse, par des libéralités qu'elle fit à ses anciens Courtisans. Mr. Hartsoeker n'y fut pas oublié. Dès que le Landgrave de Hesse le vit libre, il recommença à lui faire l'honneur de le sollicitter, mais il se crut déjà trop avancé en âge pour prendre de nouveaux engagemens. „ Il avoit assez vécu dans une Cour, & quelques agrémens qu'un Philosophe
(i) Eloges ubi supra, p. 211. „ puisse avoir, il ne peut s'empêcher de sentir qu'il est dans un Climat étranger (i)". Mr. Hartsoeker se retira donc avec sa famille à Utrecht. Ce fut-là qu'il continua ses travaux Philosophiques, & à enrichir le Public de ses productions. En 1722 il publia un *Recueil de plusieurs Piéces de Physique* [I].

Il

„ quelque *mauvaise humeur*; & les Particuliers attaqués ne „ voulurent point interrompre le cours de leurs occupations, pour travailler à des Réponses, qui le plus souvent sont négligées du Public, & tout au plus soulagent „ un peu la vanité des Auteurs." Les *Eclaircissemens sur les Conjectures Physiques* eurent une *Suite* assez ample, qui parut en 1712. Outre six nouveaux Discours contenus dans ce Volume, il y répond à plusieurs Objections qui lui ont été faites, & des Remarques dans lesquelles il attaque le sentiment de plusieurs Membres de l'Académie de Paris sur différentes matiéres. Les Auteurs du *Journal*
(30) T. II. Part. II. Art. III. *Littéraire*, qui donnérent un Extrait de ce Volume (30) disent que Mr. Hartsoeker, soit qu'il défende, soit qu'il attaque, se tient toujours dans toutes les bornes de la modération, & qu'il a pour la personne de ses Adversaires „ tous les égards possibles. Quoiqu'à la premiére vuë il „ paroisse par la vivacité de sa réponse à Messieurs les „ Journalistes de Trevoux, qu'il se soit un peu écarté de „ cette régle, on peut dire que c'est peut-être dans cette occasion qu'il a témoigné le plus de modération." Ces Messieurs ne le taxoient pas moins que d'Athéïsme. En donnant l'Extrait de l'Ouvrage de Mr. Hartsoeker, les Journalistes Littéraires firent quelques Remarques, & Mr. Hartsoeker y répondit par une Lettre adressée à ces Mes-
(31) T. III. P. II. Art. 1. sieurs, & inserée dans leur Journal (31). Ils y répondirent, & cela occasionna une autre Lettre de notre Savant, sur le Systême de Newton touchant le mouvement des Pla-
(32) Journal Littér. T. IV. Part. I. Art. 9. nétes (32). Voici quelques autres Piéces que Mr. Hartsoeker publia dans l'intervalle dont nous parlons: comme une *Lettre à Mr. de Leibnitz sur les Mouvemens conspirans*. Inserée dans les *Mémoires de Trevoux*, mois de Mars 1712. *Description de deux Niveaux d'une nouvelle invention, dont l'un a le centre de pesanteur au-dessous, & l'autre au-dessus du point d'appui.* Amsterdam 1711. Brochure de 8 pages in-4. *Dissertation sur les Passions de l'Ame.* Inseré dans le 6e. supplément des Nouvelles Littéraires 1717; & depuis dans le *Recueil*, dont nous parlerons dans la Remarque suivante. *Remarques sur la Dissertation que Mr. Dortous de Mairan a présentée à l'Académie Royale de Bourdeaux, sur les variations du Barometre:* Dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne.* Tom. XIV. p. 213.

[I] *Il publia un* Recueil de plusieurs Piéces de Physique.] Voici le titre entier: *Recueil de plusieurs Piéces de Physique, où l'on fait principalement voir l'invalidité du Systême de Mr. Newton, & où se trouve entre autres une Dissertation sur la Peste & sur les moyens de s'en garantir.* Utrecht 1722 in-12. Ce Recueil contient 14 Piéces, dont les trois premiéres sont une Dispute entre Mr. Le Clerc & Mr. Hartsoeker sur la Philosophie de Newton. Mr. de Fontenelle donne l'idée du but de notre Auteur & de la maniére dont il exécute son dessein, en ces termes (33): „ Mr. Hartsoeker, sans
(33) Eloges ubi supra p. 211. 219. „ user de petits ménagemens peu Philosophiques, entre „ en lice avec courage, & se déclare nettement contre ces „ grands espaces vuides, où se meuvent les Planétes, obligées à décrire des courbes par des gravitations, ou attractions mutuelles. Il y trouve des inconvéniens qu'il „ ne peut digérer, & quoiqu'il ne soit rien moins que „ Cartésien, il aime mieux ramener les Tourbillons de „ Descartes. L'idée en est effectivement très-naturelle, „ & de plus les mouvemens de toutes les Planétes, tant „ principales que subalternes, dirigés en même sens, mais „ principalement le rapport invariable de toutes les distances à toutes les révolutions, indiquent assez fortement, „ que tous les Corps Célestes, qui composent le Systême „ Solaire, sont assujettis à suivre le cours d'un même fluide. Il faut convenir néanmoins que les Cométes, qui se „ meuvent en tous sens, devroient souvent trouver dans „ ce grand fluide une résistance, qui diminueroit beaucoup leur mouvement propre, & pourroit même ne leur „ laisser à la fin, que le mouvement général du Tourbillon. Mr. Hartsoeker tâche à se tirer de cette grande „ difficulté par son Systême particulier des Cométes, qui „ n'est pas lui même sans difficulté." Les trois Piéces suivantes sont des Remarques sur trois Dissertations de Mr. de Mairan qui avoient en trois années consécutives remporté le prix à l'Académie de Bourdeaux, l'une *sur les variations du Barométre*, l'autre *sur la formation de la Glace*, & la troisiéme *sur les Phosphores, & Noctiluques.* Les Remarques sur la premiére de ces Dissertations avoient déja paru. Mr.
(34) Octob. 1722. p. 426. de Mairan répondit dans le *Journal des Savans* (34) par une Lettre, où il dit, avant que d'examiner les Remarques de notre Philosophe. „ J'avouerai franchement en général, que je suis de l'avis de Mr. Hartsoeker; il y a sans „ doute un grand nombre de fautes & d'imperfections dans „ les Ouvrages dont il s'agit, & je me flatte de les appercevoir assez bien. Mais en particulier & dans le détail „ qu'en fait Mr. Hartsoeker, il s'en faut beaucoup que je „ ne convienne avec lui. Il a, ce me semble, mal choisi „ la plupart des endroits, *qui sont l'objet de sa Critique:* „ *J'ai à me plaindre même de son peu d'exactitude dans* „ *les citations*". Mr. Hartsoeker répondit par une *Lettre écrite d'Utrecht le 8 Décembre 1722, aux Journalistes de Paris, en réponse à une Lettre de Mr. de Mairan, inserée dans le Journal du Mois d'Octobre 1722* (35). Mr. Hartsoeker (35) Journ. des Sçav. Fév. 1723. p. 188.
s'excuse d'abord sur le peu d'exactitude des citations, si elle est réelle, & il allégue qu'il n'a eu les Dissertations de Mr. de Mairan, que pour très-peu de tems, d'un ami, qui les avoit encore empruntées d'une personne, à qui il falloit les rendre incessamment. Il dit à la fin de sa Lettre. „ Au reste comme la plupart des choses qu'il (Mr. de Mairan) a avancé dans ses Dissertations, ne sont que des Conjectures, ce qu'il avouëra sans doute lui-même, je le „ prie de croire, que je n'ai eu autre intention, que d'opposer Conjectures à Conjectures, dont peut-être aucune „ n'est conforme à la vérité." Ne peut-on pas dire avec Mr. de Fontenelle (36): que puisque Mr. Hartsoeker ne (36) Ubi supra p. 230.
prétendoit donner que des Conjectures, „ il auroit été assez raisonnable de laisser celles des autres en paix: elles ont toutes un droit égal de se produire au jour, „ & souvent n'en ont guére de se combattre." La septiéme Piéce du Recueil contient des *Remarques sur une Thése de Physique soutenuë à Leipsig sur la génération des Animaux.* Cette Thése étoit de Mr. Muller, Professeur à Leipsig, & étoit rélative à un Discours de Mr. Hartsoeker, imprimé dans la Suite de ses Conjectures Physiques, Notre Auteur, parlant de ces Remarques, dit que cette Piéce est la plus curieuse & la plus intéressante de toutes celles qui sont dans ce Recueil, „ Il y a surtout, *dit-il*, „ un Phénoméne fort extraordinaire, & capable de renverser le Systême de la plupart des Philosophes Modernes." Il s'agit d'un fait par lequel il prétend prouver encore l'existence de son âme végétative, dont nous avons parlé (37). Comme le fait est curieux, indépendamment (37) Rem. [G].
de la conséquence que l'Auteur en tire, nous le rapporterons ici dans ses propres termes. „ Je ne puis, *dit-il*, „ m'empêcher de parler d'un Phénoméne fort extraordinaire, que j'observai l'année passée 1720, au commencement de Mai . . . Comme j'allois voir un matin des „ plantes de Melon, que je cultivois dans un Jardin derriére la maison que j'occupe, je remarquai qu'une de „ ces Plantes, qui étoit seule, dans un Bac, avoit ses feuilles un peu jaunâtres, ce qui me fit naître la curiosité „ de les examiner avec une Loupe. J'en arrachai donc une, „ & comme je trouvai que ce qui faisoit ce jaune, n'étoit „ autre chose qu'une très-grande quantité de petites Bêtes, comme de jeunes Cloportes, ou plutôt de jeunes „ Cloportes mêmes; j'examinai la terre qui étoit à l'entour, & je ne fus pas peu surpris de trouver qu'elle „ en étoit tellement remplie par tout le Bac, qui avoit „ quatre pieds de longueur sur trois de largeur, qu'on n'y „ voyoit presque autre chose. Je crus dans le commencement les pouvoir détruire en ôtant la terre jusqu'à „ l'épaisseur d'un pouce ou deux, &, en faisant cela, j'en „ pris, non pas par milliers, mais par millions à la fois, „ que je jettai dans un grand Pot, où j'avois mis de l'eau „ bouillante; mais plus je remuois la terre, plus j'en „ trouvois, desorte que je ne pûs venir à bout de les exterminer, qu'en y jettant trois ou quatre jours consécutifs plusieurs Chaudrons d'eau bouillante." Ce Phénoméne ne peut être expliqué, selon notre Philosophe, par les Loix de la Production, tant par voye de génération, que par celle de corruption, & il prétend qu'on ne peut guére l'expliquer qu'en admettant „ Une Ame, ou une Intelligence répanduë par tout le Systême Planétaire, qui a „ tout ce Systême sous sa direction, & qui peut y former „ de la matiére, qu'elle y trouve à sa disposition, des „ Corps organisés, soit Animaux, soit Plantes, & les animer: Intelligence pourtant inférieure & subalterne à „ Dieu, qui est seul Infini, Eternel, Tout-Puissant, & „ Pére de tout." Les deux Piéces suivantes du Recueil, dont nous rendons compte, sont deux Dissertations, présentées à l'Académie Royale des Sciences, pour les prix distribués en 1720 & 1721. L'une *sur le principe & la nature du Mouvement & sur la cause de la Communication des mouvemens;* l'autre *sur cette question; quelles sont les Loix suivant lesquelles un Corps parfaitement dur mis en mouvement, en met un autre de même nature, soit en repos, soit en mouvement, qu'il rencontre soit dans le vuide, soit dans le plein.* Suit l'Abrégé de ces deux Piéces. Viennent après cela des *Remarques sur deux passages d'une Thése, soutenuë sous Mr. Bernoulli, sur le Phosphore Mercuriel.* Mr. Hartsoeker avoit attaqué le sentiment de Mr. Bernoulli sur la Lumiére du Barométre. Ce Savant fit soutenir à Basle une Thése, où l'on ne ménageoit pas Mr. Hartsoeker „ qui s'en ressentit vivement. Il ramassa de

„ tous

Il travailla aussi à un Cours de Physique, qui n'a paru qu'après sa mort [*K*]. Son application au travail altéra enfin sa santé, qui jusques-là s'étoit bien soutenuë. Peu de tems avant sa mort, sur quelques

„ tous *pêle* les armes qui pouvoient servir sa colère; „ & comme il étoit accusé d'en vouloir toujours aux plus „ grands Hommes, tels que Mrs. Huygens, Leibnitz, „ Newton, il se justifie par en parler plus librement que „ jamais, peut-être pour faire valoir sa modération passée; „ *Surtout Mr. Leibnitz*, qui n'entre dans la querelle qu'à „ cette occasion, & très-incidemment, *n'en est pas traité* „ *avec plus d'égard*, & *son* Harmonie préétablie, *ses Mo-* „ *nades*, & *quelques autres pensées particulières, sont rude-* „ *ment qualifiées* (38)." Nous rapportons ces paroles de

(38) Eloges &c. p. 290, 291.

Mr. de Fontenelle, parce qu'elles ont donné lieu à des plaintes, dont nous parlerons dans la Remarque suivante. La douzième Pièce est un *Eclaircissement sur cette question, Pourquoi l'eau est toujours plus ou moins remplie & impregnée d'air?* A la suite on trouve le *Traité sur les Passions de l'Ame*, qui avoit déja paru, & une *Dissertation sur la Peste*.

[*K*] *Il travailla à un Cours de Physique, qui n'a paru qu'après sa mort.*] En voici le titre: *Cours de Physique, accompagné de plusieurs Pièces concernant la* Physique, *qui ont déja paru, & d'un Extrait Critique des Lettres de Mr. Leeuwenhoek. Par feu Mr. Hartsoeker.* La Haye 1730 in-4. Avec une Préface des Editeurs, l'Eloge du défunt par Mr. de Fontenelle, & une Lettre Apologétique de l'Auteur. Nous remarquerons d'abord avec de savans Journalistes

(39) *Bibl. Raisonn.* Tom. IV. p. 180. &c.

(39), que ce *Cours de Physique* n'a point le desavantage de la plupart des Pièces Posthumes. L'Auteur y avoit mis la dernière main, & se disposoit à le faire imprimer, lorsqu'il mourut. Il renferme sous une forme nouvelle, & d'une façon liée & suivie tout ce que Mr. Hartsoeker avoit auparavant publié sur les matières de Physique en différentes rencontres. Voici l'Idée que lui-même en donne dans une Lettre à Mr. l'Abbé Bignon: „ Je me suis appliqué „ depuis quelques années, avec assez d'assiduité, à composer une nouvelle Physique, que j'espére de faire imprimer encore cette année. Le fond de ce que j'ai déja „ publié y est le même, c'est-à-dire, que j'y établis deux „ substances entiérement différentes, qui composent l'U- „ nivers, parce que cela me paroît trop évident pour en „ douter: Mais on y trouvera quantité de Phénomènes „ de la Nature, expliqués tout autrement; car puisque „ je ne cherche que la *Vérité*, & que je ne suis point du „ tout du nombre de ceux qui s'imaginent, qu'il y va de „ leur gloire & de leur honneur, de soutenir ce qu'ils ont „ une fois avancé, vrai ou faux, j'y condamne bien sou- „ vent, sans façon, mes premiéres Conjectures, pour y „ en substituer d'autres, dont quelques-unes auroient sans „ doute le même sort dans la suite du tems, surtout si je „ pouvois réussir à engager Messieurs de l'Académie Ro- „ yale des Sciences à entrer là-dessus dans quelque dispu- „ te avec moi." A la suite du *Cours de Physique*, on voit les Pièces du *Recueil* imprimé en 1722; on y en a ajouté une de deux pages, qui a pour titre: *Explication Physique des flux & reflux surprenans de l'Euripe.* A l'égard de l'Extrait des Lettres de Mr. Leeuwenhoek, qui se trouve encore dans ce Volume, Mr. de Fontenelle dit que Mr. Hartsoeker l'a fait „ parce qu'il trouvoit dans ces Lettres „ beaucoup d'Observations rares & curieuses, qui se per- „ doient dans un tas de choses inutiles, qui empêche- „ roient peut-être qu'on ne se donnât la peine de les „ y aller deterrer. On doit, *ajoûte Mr. de Fontenelle*, „ être bien obligé à ceux qui sont capables de produire, „ quand ils veulent bien donner leur tems, à rendre les „ productions d'autrui plus utiles au Public." Les Auteurs du *Journal Litteraire* (40) disent sur cet Extrait, qu'on

(40) Tom. XV Part II. p. 278.

„ ne rend pas à Mr. Leeuwenhoek toute la justice qui „ lui est duë; & nous osons dire, qu'il est traité ici un „ peu trop *rudement*: mais *ajoûtent-ils*, si jamais la fran- „ chise, même un peu outrée, peut être excusable, elle „ doit l'être ici. Mr. Leeuwenhoek ne rendoit point ju- „ stice à notre Auteur: & Mr. Hartsoeker ne pouvoit don- „ ner une meilleure Apologie de la maniére dont il traite „ son Compatriote, qu'en répétant, comme il l'a fait, „ tous les endroits où Mr. Leeuwenhoek le nomme dans „ ses Lettres: ce n'est jamais qu'avec le dernier mépris." La Préface du Livre dont nous parlons est de la façon de Messieurs Hartsoeker, fils de notre Savant, & Editeurs de l'Ouvrage: le but qu'ils se proposent est le même que celui de la Lettre de Mr. leur Pere à Mr. de Fontenelle, c'est de le justifier sur les jugemens desavantageux que sa maniére d'écrire trop vive, a fait porter de lui. Ces Messieurs paroissent entre autres, mécontens de l'Eloge de Mr. Hartsoeker par Mr. de Fontenelle. Les Journalistes, dont nous venons de parler, avoient cité pour exemple de la maniére dont Mr. de Fontenelle s'étoit exprimé les paroles rapportées à la cit. (38), & ils avoient ajoûté ce que disent là-dessus les Auteurs de la Préface. „ Nos Au- „ teurs sont surpris que Mr. de Fontenelle trouve ces pa- „ roles si rudes, lui qui dans l'Eloge de Mr. de Leibnitz „ avoit dit, qu'en Métaphysique, dès qu'on est hors du „ nécessaire rigoureux, & absolu, le reste pourroit bien „ être un peu arbitraire, & qu'il faut prendre garde que „ ce ne soit pas le besoin du Systême qui décide. *Certes*, „ ajoûtent-ils, *plus nous confrontons ceci avec le passage* „ *de notre Auteur, moins nous y trouvons de différence. Se-* „ *lon Mr. de Fontenelle ce Systême est* un peu arbitraire, & „ *c'est* le besoin du Systême qui décide: *Selon Mr. Hart-* „ *soeker, ce Systême est* creux & chimérique. *Quoi qu'il en* „ *soit, nous osons assurer hardiment, qu'il ne faut imputer* „ *ces expressions de notre Philosophe, qu'à une imagination* „ *vive, & à un stile naturel & concis, accompagné d'un* „ *grand fond de franchise.*" Sur ce passage les Journalistes avoient fait la Remarque suivante. „ Le paralléle entre „ les expressions de Mr. de Fontenelle, & celles de Mr. „ Hartsoeker, pourra échapper à bien des Lecteurs, qui „ ne seront peut-être pas moins surpris de la délicatesse „ des Editeurs, qui, approuvant qu'on appelle les pen- „ sées de Mr. Leibnitz des *imaginations creuses & chiméri-* „ *ques, dont il ne tire que des conséquences extravagantes*, „ trouvent mauvais qu'on nomme cela *qualifier rudement* „ les pensées de Mr. Leibnitz. Ce dernier n'étoit pour- „ tant pas un si petit Compagnon en comparaison de no- „ tre Auteur, que celui-ci ait pu se servir des termes les „ plus durs contre le premier, sans qu'il soit permis de „ le remarquer, & de le dire de la maniére la plus adou- „ cie." Cette Critique déplut à Messieurs les Editeurs du Cours de Physique: ils adressérent sur ce sujet aux Auteurs du *Journal Litteraire* une Lettre, datée d'Utrecht le 25 Août 1730 (41). Sans entrer dans un trop grand dé-

(41) Inserée dans le *Journal Litter.* T. XVI. Part. II. p. 270.

tail, rapportons la Réponse de ces Messieurs à ce qu'on vient de lire. „ Vous jugez, Messieurs, que ce Passage „ contient un paralléle entre les Expressions de Mr. de „ Fontenelle, & celles de Mr. Hartsoeker. Mais certes, „ nous n'avons songé à rien de semblable. Notre but a „ été uniquement de faire sentir au Lecteur, que les ju- „ gemens de ces deux Messieurs, sur le Systême en ques- „ tion de Mr. Leibnitz, pris en eux-mêmes, reviennent „ à peu près à la même chose. Et dans la persuasion où „ nous en sommes, vous sembleroit-il fort étrange, Mes- „ sieurs, que nous fussions un peu surpris, que Mr. de „ Fontenelle, dans un Eloge qu'il fait de Mr. Hartsoeker, „ cherche, entre autres choses, pour sujet de sa Critique, „ quelques expressions libres, dont notre Philosophe s'é- „ toit servi en parlant de ce Systême?" Ces Messieurs remarquent ensuite, qu'on a qualifié en d'autres des expressions de la même nature, d'une maniére plus adoucie & que les plus illustres & les plus graves Savans s'en sont servis *familiérement & impunément*: Enfin que quand même ce passage clocheroit, il ne rendroit point invalides les autres raisons qu'ils opposent à Mr. de Fontenelle. Sans entrer dans le fond de la querelle sur le trop de vivacité de Mr. Hartsoeker dans sa maniére d'écrire, qu'il nous soit permis de remarquer, que certainement Messieurs Hartsoeker ont poussé la délicatesse trop loin sur ce sujet, & que par rapport à l'exemple en question, leur respect pour la mémoire de Mr. leur Pere, les a empêché de voir la grande différence qu'il y a entre ce que Mr. de Fontenelle a dit de Mr. Leibnitz, & ce qu'en a dit Mr. Hartsoeker. Quand on leur accorderoit, que le jugement de l'un & de l'autre sur le Systême de Mr. Leibnitz, revient à peu près au même, la maniére d'exprimer ce jugement est-elle indifférente? N'y a-t-il pas une différence totale entre dire, qu'un Systême est *un peu arbitraire*, & que *le besoin du Systême décide* de certaines choses, & dire que les pensées d'un Savant sont *creuses & chimériques*, & *qu'il en tire des conséquences extravagantes*? Aussi ces Messieurs ont-ils glissé sur ces derniéres paroles, dans leur Réponse. Une autre Remarque que je ferai encore, c'est que ces Messieurs insinuent, que Mr. de Fontenelle a *cherché, entre autres choses, pour sujet de sa Critique, quelques expressions libres, dont notre Philosophe s'étoit servi en parlant du Systême* de Mr. Leibnitz. Ces Messieurs auroient raison, si Mr. de Fontenelle n'avoit parlé que de ce qui regarde Mr. Leibnitz seul. Mais ils n'ont pas pris garde, que l'illustre Académicien ne pouvoit passer ce trait sous silence, sans affectation, dans un endroit, où il parloit de la maniére dont Mr. Hartsoeker avoit attaqué Messieurs de Mairan, Bernoulli, Huygens & Newton, étoit-il naturel qu'il ne dit mot de ce qui regarde Mr. Leibnitz? & pouvoit-il ménager plus les termes, qu'en disant que les pensées de ce dernier *sont rudement qualifiées*? Je ne sai si les Apologistes de Mr. Hartsoeker ne trouveroient pas qu'on qualifie rudement celles de ce Philosophe, si l'on disoit, que son „ Intelligence, répanduë dans tout le *Systême* „ Planétaire, qu'il a [illegible] sa direction, & qui forme de „ la matiére, qu'il y trouve à sa disposition, des Corps or- „ ganisés, & les anime, *sont des imaginations creuses &* „ *chimériques, dont il tire des conséquences extravagantes.* Mais nous n'avons eu garde de tenir un pareil langage: On doit des ménagemens aux Grands Hommes, & lors-même qu'ils s'égarent, on doit le faire remarquer sans manquer aux égards qui leur sont dûs. On peut pardonner à Mr. Hartsoeker la maniére dont il a traité Mr. Leeuwenhoek, à cause du mépris que celui-ci a témoigné pour lui; & si ce que Mr. Hartsoeker raconte de quelques visites qu'il a renduës à cet Observateur, est exactement vrai, & n'est pas un peu chargé, il n'avoit nullement sujet de s'en louër, & on doit lui tenir compte d'avoir tiré des Ouvrages de Leeuwenhoek ce qu'il croyoit y avoir remarqué de bon. Rapportons la narré de Mr. Hartsoeker, en finissant, il y a quelque chose de singulier. „ J'ai été trois fois chez lui, *dit-il*: J'y fus la pre- „ miére fois avec un Bourguemaître de Rotterdam, & „ avec mon Pere, vers la fin de l'année 1672, ou au „ commencement de l'année 1673. J'y fus la deuxiéme „ fois seul, vers la fin de l'année 1679 à mon retour de „ Paris. . . . Cette visite, que je lui rendis moitié dans

„ la

quelques reproches qui lui étoient revenus, de la maniére dont il en avoit usé avec l'Académie Royale des Sciences de Paris, il voulut se justifier par une espéce d'Apologie, qu'il n'a pu achever. „ On „ s'imagine bien sur quoi elle roule, *dit Mr. de Fontenelle* (*k*), tout ce qu'il y dit est vrai, & il ne „ reste rien à lui reprocher, qu'une chose dont on ne peut le convaincre; c'est que l'on sent dans ses „ Critiques plus de plaisir que de besoin de critiquer. Mais ce seroit pousser la délicatesse trop loin, „ que de donner du poids à un sentiment, qui peut être incertain & trompeur. Mr. Hartsoeker mourut le 10 Decembre 1725. „ Il étoit vif, enjoué, officieux, d'une bonté & d'une facilité dont de „ faux amis ont abusé assez souvent. Ces qualités, *ajoûte l'Auteur de son Eloge*, qui s'accordent si „ peu avec un fonds critique, naturellement chagrin & mal faisant, font peut-être sa meilleure Apo„ logie". Mr. Hartsoeker a laissé deux Fils, je ne sai s'il a laissé d'autres Enfans.

(*k*) Ibid. p. 291, 292.

„ la rue, & moitié à l'entrée de sa Maison, m'attira sa „ disgrace, & m'en fit un ennemi capital, à cause que „ je lui fis, sur ses ridicules Anatomies, quelques Ob„ jections, auxquelles il ne pouvoit me répondre. Com„ ment faites-vous, lui disois-je, pour disséquer, par „ exemple, une Puce, & qui plus est une Mite, pour ti„ rer les Testicules de leur Corps, pour ouvrir ces Testi„ cules, & en ôter la semence, afin pour voir que cette „ semence est remplie de petits Animaux en forme de pe„ tites Anguilles fort longues & fort minces? De quels „ verres vous servez-vous pour faire cette Anatomie? Si „ le verre est petit vous n'avez pas assez de lumiére, par„ ce que vous la cachez à vous même; s'il est grand il ne „ grossit pas assez. Mais de quels couteaux vous servez„ vous? Celui qui auroit le tranchant le plus fin & le plus „ aigu, écraseroit le vaisseau plutôt que de l'ouvrir. De „ plus ce couteau doit être entre le Verre & l'Objet, & „ alors l'Objet est caché, & vous ne pouvez travailler qu'à „ l'aveugle. Ajoûtez à cela, que vous ne pouvez venir „ à bout de cette Anatomie, sans faire quelque effort sur „ les Parties que vous disséquez, & qu'aussitôt que cela „ arrive, ces Parties sont hors du foyer de votre Verre. „ Enfin dès que vous coupez quelque Partie, les humeurs, „ qui en sortent, rendent tout confus. Je lui montrai en „ même tems plusieurs verres travaillés à la main, d'une „ petitesse extrême, & je le priai de m'en faire voir de „ sa façon: Mais il me répondit assez plaisamment, qu'il „ avoit des Verres tout autrement faits que les miens, & „ qu'il ne les faisoit voir qu'à sa Femme & à sa Fille; „ & là-dessus, s'ennuyant sans doute de mes objections, „ il me congédia assez brusquement, disant qu'il avoit „ d'autres affaires. Je fus la troisiéme chez lui en l'année „ 1697 ou 1698, avec un Bourguemaître de la Ville de „ Delft, où il avoit sa demeure. . . . . . Nous y allâmes „ à l'heure marquée, & il nous reçut de la maniére la plus „ honnête, & nous mena dans sa chambre, où je voyois „ qu'il avoit déja tout préparé, & rangé sur une Ta„ ble. J'avois prié le Bourguemaître de ne me point nom„ mer. Mais ce Seigneur ne s'étant pas souvenu de ma „ priére, & m'ayant nommé, aussitôt Mr. Leeuwenhoek, „ me regardant avec un air dédaigneux, & d'une œil d'in„ dignation & de mépris, serra d'abord toute sa Bouti„ que, sans vouloir nous faire voir la moindre chose; „ & peu s'en fallut qu'il ne nous mît par les bras hors de „ la Maison". On sent bien qu'il n'étoit pas naturel que Mr. Hartsoeker ménageât beaucoup un homme qui l'avoit traité si malhonnêtement.

HARVEY (GUILLAUME, Médecin Anglois du XVI. Siecle, fameux par la découverte de la Circulation du Sang, fils d'un Gentilhomme nommé Thomas Harvey (*a*) & de Jeanne Halke, naquit le 2 d'Avril 1578 à Folkston dans la Province de Kent. A l'âge de dix ans on l'envoya dans une Ecole à Cantorbery pour y apprendre le Latin, & il entra ensuite dans le College de Gonvil & Caius à Cambridge. A l'âge de dix-neuf ans il alla voyager en France & en Italie, & à celui de vingt-trois ans il étudia en Médecine à Padoue, sous Eustache Radius, Jean Tho. Minadous, & Jérome Fabr. d'Aquapendente. A l'âge de vingt-quatre ans il fut reçu dans la même Université Docteur en Médecine & en Chirurgie; étant retourné peu de tems après en Angleterre (*b*), il fut aggrégé à l'Université de Cambridge en qualité de Docteur en Medecine, & exerça sa profession à Londres, & se maria (*c*). En 1604 il fut admis comme Candidat du College des Médecins de Londres, dont il devint Membre trois ans après (*d*). Le Docteur Davies étant mort, Harvey fut nommé en sa place Professeur en Anatomie & en Chirurgie, du Collége (*e*), où il fit des Leçons d'Anatomie le 16, le 17 & le 18 d'Avril 1616 [*A*], dans lesquelles il expliqua sa découverte de la Circulation du sang; & après un grand nombre d'Expériences publiques sur ce sujet, il en fit part à tout le monde dans son *Exercitatio Academica de Motu Cordis & Sanguinis*, imprimée à Francfort en 1628 in-4. [*B*]. Le 3 Decembre 1627 on le choisit pour Elu du Collége des Médecins, & le 30 Dé-

(*a*) Dr. Charles Goodall's *Epistle Dedicatory to his Historical Account of the College of Physicians Proceedings against Empyricks &c.* London 1684. in-4.

(*b*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 8.

(*c*) Ibid.

(*d*) Goodall *ubi supra*.

(*e*) Idem ibidem.

[*A*] *Il fit des Leçons d'Anatomie le 16, le 17 & le 18 d'Avril 1616.*] Le Manuscrit Original de ces Leçons se trouve dans le beau Cabinet du Chevalier Hans Sloane, Baronet & Président de la Société Royale. Il est intitulé; *Prælectiones Anatom. Universal. per me Gulielmum Harveium, Medicum Londinensem, Anatom. & Chirurg. Professorem. An. Dom. 1616. Anno ætatis 37. Prælect. Apr. 16. 17. 18.*

[*B*] *Son Exercitatio Academica de Motu Cordis, & Sanguinis, imprimée à Francfort en 1628 in-4.*] Il la dédia au Roi Charles I. & à la suite de cette premiére Epître dédicatoire il en mit une seconde au Docteur Argent Président, & à tous les Membres du Collége des Médecins de Londres. Il y dit qu'il avoit déja ci-devant proposé dans ses Leçons publiques d'Anatomie, son nouveau sentiment sur le mouvement & l'usage du Cœur, & sur la Circulation du Sang, mais qu'il [illegible] produisoit au grand jour dans ce Traité, après l'avoir [illegible] plus de neuf ans confirmé en leur présence par des [illegible] monstrations & des expériences sensibles, [illegible] des raisons, défendu contre les objections des plus [illegible] Anatomistes, & l'avoir vu souvent [illegible] demandé de plusieurs. *Motum de* [illegible] *Circuitu Sanguinis sententiam antea* [illegible] *Anatomicis aperui annum* [illegible] *amplius annis* [illegible] *confirmatam, rationibus & argumentis* [illegible] *& ab objectionibus doctissimorum & peritissimorum Anatomicorum liberatam, toties ab omnibus desideratam,* [illegible] *flagitatam, in lucem & conspectum omnium hoc libello producimus.* Il dit ensuite, qu'il y avoit déja quelques années que cet Ouvrage étoit achevé: *Libellum hunc per aliquot ab hinc retro annos perfectum.* Jacques Primerose l'attaqua dans ses *Exercitationes & Animadversiones in Librum De Motu Cordis & Circulatione Sanguinis, contra Harveium.* Londres 1630 in-4. Æmilius Parisanus le fut aussi sur les rangs par un Livre intitulé: *Refutatio Harvei de Motu Cordis & Sanguinis in Animali.* Leyden 1639 in-4. Le Docteur George répondit à ce dernier Ouvrage par son *Apologia pro Circulatione Sanguinis contra Æmilium Parisanum.* Londres 1641 in-4. Quelques uns ont prétendu, que le P. Paul Venitien avoit le premier découvert la Circulation du Sang, & Honoré Fabri s'est attribué l'honneur de cette découverte. Mais le Docteur Gautier Charlton a réfuté ce qu'on allégue en faveur du premier; dans ses *Leçons Anatomiques*, faites au Théatre du Collége des Médecins en 1683, & imprimées en 1683; & Honoré Fabri a été refusé par J. Alph. Borelli dans son *Historia & Meteorologia Incendii Ætnei*; où il s'explique en abrégé sur les prétentions de Fabri de la maniére suivante: *Cum verò sit omnino incredibile & impossibile hominem nobilem, religiosum & pium, ea quæ vera non sunt, asserere voluisse, nil aliud in ejus excusationem dicendum restat, nisi quòd cum ingenio celerrimo præditus sit, a celeritate ipsa, qua aliena legit, & propria scribit, miserrime decipiatur. Quod alias ei contigisse non erit supervacaneum ostendere, ut hinc pateat solenne esse Auctori aliquid nimiùm facili infirmitate, hoc fatum* [illegible] *causa, quia cursim & oscitanter eorum opera legit. Si enim patienter & debita attentione dignatus fuisset legere* [illegible] *spatio 38 annorum edita fuerant, &* [illegible] *fama Europam erant, proculdubio non scripsisset* [illegible] *Lib. primo de Homine Prop. 2. se Circulationem* [illegible] *invenisse & docuisse ab anno 1638,* [illegible] Gul. Harveii Exercitatio Anatomica de Motu Cordis [illegible] *Fabri tamen in suis Exercitationibus* [illegible] *affirmat; Omnes enim sciunt Harveium an. Dom.* [illegible] *typis Gualt. Fitzeri suam Exercitationem* [illegible] *edidisse; scilicet decem annis antequam Cl. Fabri* [illegible] *Circulationem docuisset.* Mr. Wood nous apprend (*f*) que le Docteur George Morley Evêque de Winchester, & le Docteur Jean Fell disoient que Mr. Gautier Warner né dans la Comté de Leicester, & mort sur la fin de l'année 1640, fameux Mathématicien „ avoit fait voir dans un „ Manuscrit de sa composition que le sang circule dans „ le Corps, & qu'il communiqua cet Ouvrage à l'immor„ tel *Harvée*, qui puisa là ses premiéres idées sur ce su„ jet, & publia ensuite la découverte, comme en étant le „ premier Inventeur." Le Docteur Freind remarque (*g*) que comme cette grande découverte appartient certainement à notre Auteur „ il l'a aussi expliquée avec toute la „ clar-

(*f*) [illegible] Oxon. [illegible]

(*g*) [illegible] de la [illegible] p. 91. [illegible] Franç. [illegible] Paris 1728. in-4.

(f) Régîtres du College.
(g) Wood ubi supra.
(h) Goodal ubi supra.
(i) Wood Fasti Oxon. Vol. II. Col. 6.

Décembre 1629 il résigna l'emploi de Trésorier de ce Collége (f). En 1632 (g) il devint Médecin de Charles I, comme il l'avoit été auparavant de Jacques I (h); & s'étant attaché au Parti du Roi, dans le commencement de la Guerre Civile, il suivit ce Prince à la bataille d'Edge-Hill, & delà à Oxford, où il fut aggregé à l'Université, en qualité de Docteur en Médecine, le 7 Decembre 1642 (i). En 1645 il fut nommé Principal du Collége de Merton (k), en vertu des Lettres de Jussion du Roi, expédiées pour cela aux Membres de ce College; mais il quitta cet emploi l'année suivante, lorsque la Ville d'Oxford se rendit au Parlement, & se retira à Londres (l). En 1651 il publia à Londres in-4. son Ouvrage intitulé *Exercitationes de Generatione Animalium, quibus accedunt quædam de Partu, de Membranis ac Humoribus Uteri, & de Conceptione* [C]. En 1654 il fut élu Président du

(k) Idem Hist. & Antiq. Univ. Oxon. Lib. II. p. 16.
(l) Idem Fasti Oxon. ubi supra.

„ clarté imaginable: & quoiqu'on ait beaucoup écrit depuis sur ce sujet, j'ose dire que son Livre est le plus „ court, le plus net, & le plus convaincant de tous; on „ en sera persuadé si l'on jette les yeux sur plusieurs Apo„ logies écrites pour la défense de la Circulation du sang, „ ou si l'on a la patience de lire l'ennuyeux & peu instruc„ tif Traité de Vieussens, *de Sanguine & Corde*. Cette „ nouvelle doctrine de la Circulation, quoiqu'elle soit „ soutenuë par des preuves démonstratives, trouva de „ grandes oppositions, & l'inventeur fut obligé d'essuyer „ les attaques d'un nombre infini d'Adversaires, qui dans „ leurs réponses faisoient généralement paroître plus d'es„ prit de contradiction, que de solidité de raisonnement."

(3) *Reflections upon ancient and modern Learning* cap. 18. p. 207. Londres 1694. in-8.

Le Docteur Wotton nous dit (3) que „ Cette découverte, „ que Harvée a le premier renduë parfaitement intelligi„ ble, est d'une si grande importance pour expliquer la „ communication de toutes les humeurs du Corps les „ unes avec les autres, qu'aussitôt qu'on a été bien cer„ tain de la vérité du fait, & qu'il n'y a plus eu moyen „ de le contester, bien des gens ont prétendu au prix, „ & disputé à Harvée la gloire de la découverte. Vander „ Linden, qui a donné, il y a environ trente ans, en Hol„ lande une très-belle Edition d'*Hippocrate*, a fait de „ grands efforts pour prouver qu'Hippocrate a connu la „ Circulation du Sang, & qu'Harvée ne l'a que renou„ vellée." Mr. Wotton remarque ensuite (4), que le premier pas qu'il falloit faire pour faire la découverte, c'étoit de s'appercevoir que toute la masse du sang traverse les poumons par l'artère & la veine pulmonaire. Le premier qui paroît avoir eu des idées claires sur ce sujet, c'est Michel Servet, Médecin Espagnol, qui fut brulé à Genève pour l'Arianisme. C'est dans son Livre, intitulé, *Christianismi Restitutio*, imprimé en 1553, où il dit clairement que le sang passe à travers les poumons, du Ventricule gauche du Cœur au Ventricule droit sans passer par la paroi qui sépare les deux Ventricules, comme on le croyoit communément. Voici les propres termes de Servet: *Vitalis Spiritus in sinistro Cordis ventriculo suam Originem habet, juvantibus maxime pulmonibus ad ipsius generationem. Est spiritus tenuis, caloris vi elaboratus, flavo colore, ignea potentia, ut sit quasi ex puriore sanguine lucidus vapor. Generatur ex facta in pulmone mixtione inspirati aëris cum elaborato subtili sanguine, quem dexter Ventriculus sinistro communicat. Fit autem communicatio hæc non per parietem cordis medium, ut vulgo creditur, sed magno artificio a dextro cordis ventriculo, longo per pulmones ductu, agitatur sanguis subtilis; a pulmonibus præparatur; flavus efficitur, & a vena arteriosa in arteriam venosam transfunditur; deinde in ipsa arteria venosa inspirato aëri miscetur, & expiratione a fuligine repurgatur; atque ita tandem a sinistro cordis ventriculo totum mixtum per Diastolen attrahitur, apta supellex ut fiat Spiritus vitalis.* Realdus Columbus de Cremone est le second qui ait parlé de la Circulation, dans son *Anatomie*, imprimée à Venise en 1559 in-folio, & à Paris en 1572 in-8, & depuis en d'autres lieux. Il y

(4) Ibid. p. 224.

(5) *Anatom.* Lib. VII. p. 325 Edit. Paris.

établit (5) la même Circulation par les poumons que Servet; mais il dit que personne n'en a parlé avant lui, ni n'en a rien écrit; ce qui montre qu'il n'a point copié Servet; à moins qu'on ne veuille dire, qu'il l'a pillé sans le nommer; ce qui est une injure, puisque l'on voit que diverses personnes observent les mêmes choses, sans s'être jamais communiqué leurs découvertes. Ce qu'il y a de plus fort, c'est que Columbus parle plus clairement que Servet: car il dit (6) que les Veines portent toute la masse du sang dans la Veine Cave, qui le porte au Cœur, d'où il ne peut retourner par la même voye qu'il y est venu. Du Ventricule droit il est jetté dans les poumons par l'artère pulmonaire, où les Valvules sont placées de manière, qu'elles empêchent son retour par ce chemin au Cœur; ainsi il passe dans le Ventricule gauche, & ensuite par l'Aorte, où il est vivifié par l'air, & d'où il se répand par tout le Corps. Quelques années après parut André Cesalpin, qui imprima ses *Questions Peripateticiennes* à Venise en 1571 in-4. & ensuite en 1593 dans la même Ville avec ses *Questions Medicales*. Il est plus clair encore que Columbus, surtout sur la manière dont les Artères & les Veines se joignent à leurs extrémités, ce qu'il suppose qui se fait en s'ouvrant les unes dans les autres; & il se sert du terme de *Circulation* dans ses *Questions Peripateticiennes*, terme dont on ne s'étoit jamais servi auparavant dans ce sens là. Il remarque aussi que le sang s'enfle dans les Veines au-dessous des ligatures, & il prétend confirmer par là son opinion. Enfin le Docteur *Harvey* publia son Traité *de Motu Sanguinis*. „ Cette matiére, dit Mr. Wotton (7), n'avoit été que touchée en passant, & assez „ mal par Columbus & Cesalpin, qui vraisemblablement „ n'ont pas vu eux-mêmes les conséquences du principe „ qu'ils établissoient; aussi n'en avoit-on jamais fait usage „ soit pour expliquer la nature des Maladies, ou pour fai„ re connoître l'usage des autres Vaisseaux; il ne paroit „ pas même que ces Auteurs ayent fait les Expériences „ nécessaires pour éclaircir leur doctrine, & pour la met„ tre à couvert des Objections qu'on y pouvoit faire. C'est „ ce que le Docteur Harvey a entrepris, & exécuté avec „ un soin infatigable, ayant suivi les Veines & les Artéres „ visibles dans leur cours par tout le corps pour arriver „ au Cœur, & pour en partir, de manière qu'il a démon„ tré, même aux plus incrédules, non seulement que le „ sang circule à travers les Poumons & le Cœur, mais „ de quelle façon se fait la Circulation, & en combien de „ tems elle s'achéve. Quand il a eu une fois prouvé la „ rapidité du mouvement du sang, telle que nous la con„ noissons aujourd'hui, il en a tiré des conséquences, qui „ prouvent qu'il possédoit à fond son sujet, & qu'il a lais„ sé peu de chose, & aussi peu qu'il a pu, à découvrir à „ l'industrie de ceux qui viendroient après lui. C'est ce „ qui lui donne un juste droit à l'honneur de cette belle „ découverte, puisque la manière dont ceux qui l'avoient „ précédé s'étoient exprimés, ne suffisoit pas pour don„ ner des idées justes sur cette matiére". Le Docteur Wotton dit ensuite (8), qu'on voit ici comment cette découverte s'est faite par degrés, de la même manière que celle de toutes les vérités abstraites qui sont les objets des recherches de l'Esprit humain. Hippocrate a parlé le premier du *mouvement ordinaire du sang*; Platon a dit, que le *Cœur* étoit la source des *Veines* & du *Sang*, qui étoit porté dans toutes les parties du Corps. Aristote parle aussi en quelque endroit *d'un retour du sang*. *Mais tout cela n'étoient que des opinions, raisonnables & dignes de ces grands Hommes; mais qui n'étant point encore appuyées de l'Expérience, pouvoient être contestées avec la même facilité qu'on les avançoit.* Servet *connut le premier que le sang passe par les poumons.* Columbus *fit un pas plus avant, & montra l'usage des* Valvules *du* Cœur *qui reçoit & renvoye le sang par differentes routes. Le chemin étoit tracé de cette façon lorsque* Harvey *parut, qui bâtit sur les fondemens posés, & pour rendre la chose plus aisée, les* Valvules *des Veines, découvertes par le Pére Paul de Venise, avoient été expliquées peu de tems auparavant par* Fabricius d'Aquapendente; *& par là la Circulation a été démontrée plus clairement.* Le savant Docteur Thomas Pellet, aujourd'hui Président du Collége des Médecins de Londres, observe dans sa Harangue anniversaire (9) prononcée en présence de ce Collége, que par cette découverte on a rendu à la Médecine pratique le plus important service, & il addresse à notre Auteur un Compliment bien glorieux en beaux vers, lui attribuant l'honneur de l'invention.

(7) Ubi supra p. 224.

(8) P. 225.

(9) *Oratio Anniversaria habita in Amphitheatro Collegii Regalis Medicorum Lond. in laudem Bene meritorum & Bene merentium de Medicina, die XIX. Octob. 1719.* Lond. in-4.

*Quâ ratione Tibi concocti lacteus humor*
*Declivis fertur, donec per cæca viarum*
*Labatur tacitis in stagna argentea rivis.*
*Inde per angustum tendens iter, ostia lævi*
*Pectoris subiit, venamque irrumpit apertam,*
*Sanguine miscendus, mutuque rubescere discit.*
*Tum volvendo ruens per dextri limina Cordis*
*Pectoris irrigui gelidas allabitur auras,*
*Floridus inde redit iterum per devia passu,*
*Exultatque fovere cordis sinuare sinistrum.*
*Nec mora, per motum trepidat se addere Corpus*
*Extremosque artus, unde impete fertur in Orbem,*
*Purpureos volvens sua per vestigia fluctus.*
*Quoque modo vitæ vehicula prima capessit*
*Paulatim vires, bonisque adspicitur auctus.*

[C] *En 1651 il publia . . . son Ouvrage, intitulé* Exercitationes de Generatione Animalium &c.] Dédié par le Docteur George Ent au Président & aux Membres du Collége des Médecins de Londres. Il s'est fait plusieurs Editions de cet Ouvrage, & il a été traduit en Anglois. L'Auteur après avoir donné la description Anatomique des parties de la génération dans la Poule, nous explique comment l'œuf se forme, il en fait connoître l'accroissement, & les différentes parties. Il nous apprend ensuite de quelle manière le Poulet se forme, ayant eu soin d'examiner chaque jour les œufs, pendant le tems de la Couvée; & il est le premier qui a découvert que le Poulet prend son origine dans le germe (*cicatricula*). Il expose l'ordre dans lequel les parties paroissent, & réfute une foule d'erreurs des Ecrivains qui l'ont précédé: il prouve que le *punctum saliens* est le cœur; que le sang n'est point formé par le Foye, par la raison que le Foye même se forme après, du sang, dont il devient un des Vaisseaux; ni par le cœur, qui n'existe que quelque tems après le sang. Il prouve que tous les Viscéres paroissent d'abord dans les commencemens tout blancs; que les Veines, qui sont comme la base du Corps, sont aussi les premiéres visibles; que la division

du Collége des Médecins, quoiqu'il fût absent, mais le 30 de Septembre il refusa cette place. Le 28 Juillet 1655 il donna à ce Collége le bien qu'il avoit dans la Province de Kent (m) & il mourut le 3 Juin 1657 dans la quatre-vingtiéme année de son âge. Il fut inhumé dans l'Eglise de Hempsted dans la Comté d'Essex, où on lui a élevé un Monument [D]. Il avoit dessein de publier divers Ouvrages, entre autres les suivans. I. Une Médecine Pratique selon ses principes sur la Circulation du Sang. II. *Tractatus de Pulmonum usu & motu, de eventilatione omni, aërisque necessitate & usu: de variis & differentibus Organis hujus causâ in Animalibus factis.* III. *Tractatus de quantitate Sanguinis in unoquoque aut singulis pulsationibus protrusâ, & quando plus, & quando minus, & quâ de causâ; itidem de Circuitûs causis, utilitatibus, & sanguinis Arcanis.* IV. *Observationes de usu Lienis.* V. *Exercitationes de Respirationis causis, organis & usu.* VI. *Observationes de motivis Organis Animalium & de Musculorum Fabricâ.* VII. *Tractatus de Animalium amore, libidine, & coitu.* VIII. *Observationes Medicinales de Herniæ Carnosæ curatione, aliisque curationibus præter Vulgi sententiam & methodum feliciter peractis.* IX. *De Nutritionis modo.* X. *Historia multorum Animalium, præsertim Insectorum, ab inconspicuis præ exiguitate principiis & seminibus (quasi atomis in aëre volitantibus) a ventis huc illuc sparsis ac disseminatis, ortorum.* XI. *Anatomia Medica ad Medicinæ usum maximè accommodata, ubi ex multis Dissectionibus corporum ægrotorum gravissimis & miris affectionibus confectorum; quomodo & qualiter partes interiores in situ, magnitudine, constitutione, figurâ, substantiâ, & reliquis accidentibus a naturali formâ & apparentiâ permutentur & quam variis modis & miris afficiantur, enarrare susciperet.* On nous apprend dans une Lettre à Mr. Gautier Moyle (n) que le Medecin, qui est un des Interlocuteurs du Dialogue de Mr. Henri Nevil, intitulé *Plato Redivivus*, représente le Docteur Harvey, *qui se plaisoit à se distraire de ses études sérieuses par des conversations sur la Politique.* Mr. Jean Greaves rapporte (o) une Conversation qu'il avoit euë avec notre Auteur, sur ce que le premier avec sa compagnie avoient passé trois heures dans la plus grande Pyramide d'Egypte; ce qui surprenoit extrêmement le Docteur Harvey, à qui il sembloit qu'ils devoient y avoir quelque peine à respirer.

(m) Régîtres du Collége.

(n) Dans l'*Histoire de Mr. Moyle & de ses Ouvrages.* p. 16. 17. à la tête de ses Oeuvres en Anglois; Lond. 1727.

(o) *Pyramidographia: or a Description of the Pyramids in Ægypt.* p. 101. 102. London 1646. in-8.

des parties en spermatiques & sanguines, est ridicule, puisqu'elles ont toutes une même origine. Il explique aussi la structure des parties qui servent à la génération dans les Bêtes fauves, & la formation du Fœtus. Il nous apprend qu'on ne trouve rien dans l'*Uterus* longtems après le coït, que la conception est fort analogue à l'Oeuf, que le principe est quelque tems dans l'*Uterus*, avant que d'y être attaché. Il remarque diverses choses singuliéres touchant la génération d'autres Animaux, tant Ovipares, que Vivipares. En traitant de la formation du Fœtus humain, il rapporte plusieurs Observations curieuses faites sur des Fœtus de tous les âges, & des exemples de Superfetations, d'Hermaphrodites, d'un Fœtus trouvé dans la Trompe de la Matrice &c. Quand il parle de l'Accouchement il prouve par des exemples remarquables combien l'Enfant contribuë lui-même à sa naissance. Il y a d'ailleurs quantité d'Observations curieuses répanduës dans tout le Livre; comme *de partu difficili, de gravidatione falsa, de ulcere uteri, de uteri procidentia &c. de uteri membranis, humoribus, placentâ, de conceptione, de calido innato, de humido primigenio &c.* & de la Cure d'une Hernie Carneuse, d'une telle grosseur, que personne n'osoit l'entreprendre, soit par l'amputation, soit d'une autre maniére; il en vint heureusement à bout en faisant une ligature à l'artére, ce qui ôtoit à la Carnosité sa nourriture, & par ce moyen elle fut ensuite aisément extirpée.

[D] *Où on lui a élevé un Monument.*] On y lit l'Epitaphe suivante:

GULIELMUS HARVEIUS,

Cui tam colendo Nomini assurgunt omnes Academiæ,
Qui diuturnum sanguinis motum post tot annorum
Millia primus invenit:
Orbi salutem, sibi immortalitatem
consequutus.
Qui ortum & generationem Animalium solus omnium
A Pseudophilosophia liberavit.
Cui debet
Quod sibi innotuit Humanum Genus, se ipsum Medicina.
Sereniss. Majestat. Jacobo & Carolo Britanniarum
Monarchis Archiatrus & Charissimus.
Collegii Med. Lond. Anatomes & Chirurgiæ Professor
Assiduus & felicissimus:
Quibus illustrem construxit Bibliothecam,
Suoque dotavit & ditavit Patrimonio.
Tandem
Post Triumphales
Contemplando, sanando, inveniendo
Sudores
Varias domi forisque statuas,
Quum totum circuit Microcosmum,
Medicinæ Doctor & Medicorum
Improles obdormivit

III Junii anno salutis CIↃ IↃ CLVII Ætat. LXXX.
Annorum & Famæ satur.

☞ HASAN ou HASSAN, Cinquiéme Calife après Mahomet, étoit fils aîné d'Ali & petit-fils de Mahomet; il nâquit à Médine, au milieu du mois de Ramadan, en la troisiéme année de l'Hégire, 625 de J. C. (a). On dit qu'il ressembloit extrêmement à son Ayeul, qui lorsqu'il vint au monde, lui cracha dans la bouche, & le nomma Hasan. Mahomet avoit pour lui une tendresse excessive [A]. Lorsqu'Ali eût été tué, Hasan fut proclamé Calife, mais il ne fut reconnu que dans l'Arabie & dans l'Iraque Babylonnienne ou Chaldée. Moavie possédoit la Syrie, la Palestine & l'Egypte, où il s'étoit fait proclamer Calife même avant la mort d'Ali, & il refusoit de reconnoître l'autorité de Hasan (b). Plusieurs des Irakiens, ennuyés de la guerre, n'étoient pas fort disposés à maintenir les droits du Successeur d'Ali, par la voye des armes; & lui-même, qui ressembloit à son pere plutôt par sa piété que par sa valeur, avoit de la répugnance à se mettre en campagne. Mais un Corps de quarante-mille, & selon quelques-uns de soixante-mille hommes des partisans d'Ali, engagérent Hasan malgré lui à se mettre à leur tête, pour marcher contre Moavie (c). Mais lorsqu'il fut arrivé à Madayen, il prit le parti d'abdiquer le Califat [B]. Il est le seul Souverain, dont on n'ait pas dit qu'il

(a) Ockley *Hist. des Sarrasins*, T. II. p. 91. de la Traduct. Hollandoise. Amst. 1748. in-douze.

(b) Idem ibid. p. 95. & d'Herbelot *Bibl. Orient.* p. 514.

(c) Ockley *ubi supra.*

[A] *Mahomet avoit pour lui une tendresse excessive.*] Mr. Ockley en rapporte (1) deux exemples fort singuliers. Le petit Hasan avoit coutume de monter sur le dos de Mahomet, pendant que celui-ci faisoit sa priére; le Prophéte le laissoit faire, & pour que le plaisir durât davantage, il allongeoit quelquefois sa priére. D'autrefois quand il prêchoit, & qu'il voyoit venir Hasan & Hosein son frere, il s'interrompoit au milieu de son discours, descendoit de Chaire, les embrassoit, & les faisoit monter avec lui, & après un petit mot d'apologie sur l'innocence de l'âge de ces Enfans, il reprenoit le fil de son discours. Il y a certainement quelque chose d'excessif là-dedans; mais on en sera moins surpris, si l'on fait attention au caractére des Arabes, qui, quoique graves & sérieux, ne laissent pas d'avoir beaucoup de complaisance pour leurs femmes & leurs enfans, qu'on en juge par ce trait, que rapporte un Voyageur moderne (2). „ Ils écoutent patiemment le babil importun de leurs femmes & de leurs enfans. Ils les écouteroient depuis le matin jusqu'au soir, „ sans se fâcher & sans leur répondre; ils se contentent „ de dire: ce sont des Créatures imparfaites, à demi formées, il faut leur pardonner ".

(1) *Hist. des Sarrasins* T. II. 91.

(2) *Mémoires du Chevalier d'Arvieux &c.* Tom. III. p. 152. Paris 1735. in-8.

[B] *Il prit le parti d'abdiquer le Califat.*] Lorsqu'il fut arrivé à Madayen, ses Troupes se mutinérent, & le tumulte fut si grand, que sans respect pour sa dignité, il fut poussé hors de son siége, & reçut même une blessure. Il se retira au château, où il courut risque d'être livré à Moavie, le Neveu du Gouverneur en ayant fait la proposition à son Oncle, qui respecta assez Hasan pour ne vouloir pas commettre cette lâcheté. Ce Calife voyant que le peuple étoit divisé, & que les Irakiens le maltraitoient, & l'abandonnoient, écrivit à Moavie, & lui offrit de résigner le Califat à de certaines conditions. Moavie avant que de recevoir cette *Lettre*, avoit envoyé un blanc-signé à Hasan, pour y écrire telles conditions qu'il voudroit, s'engageant à les accomplir fidélement. Hasan voulut en profiter, & doubla celles qu'il avoit spécifiées dans sa Lettre. Mais lorsque Moavie & lui se virent, le premier ne voulut s'en tenir qu'aux conditions que son Compétiteur avoit demandées dans sa Lettre. Ces Conditions étoient 1. Que Moavie lui donneroit tout l'argent qui étoit dans le Trésor de Cufa. 2. Qu'il lui accorderoit les revenus d'une étenduë de Pays considérable en Perse. 3. Qu'il ne diroit rien qui fût injurieux à la mémoire de son pere Ali.
Moa-

qu'il se soit repenti de son abdication [C]. Il résolut de mener une vie retirée, & s'établit à Médine; Moavie lui avoit assigné des revenus considérables, dont il dépensoit la plus grande partie en Oeuvres de Charité (d). Il avoit régné environ six mois. Il mourut à Médine la 49 année de l'Hégire, & la 669 de l'Ere Chrétienne (e) à l'âge de quarante-sept ans, ayant été empoisonné par sa femme, que Moavie avoit gagnée. On prétend qu'une des conventions qu'il avoit faites avec Hasan portoit, que Moavie ne déclareroit personne son Successeur au Califat pendant la vie de Hasan, & qu'il en remettroit l'élection à un certain nombre de personnes, que Hasan devoit nommer; mais que Moavie voulant laisser le Califat à Yezid son fils, résolut de se défaire de Hasan, & qu'il gagna Giadah femme de celui-ci par de grands présens, & par la promesse qu'il lui fit de la marier à son fils (f). Il y a cependant quelque diversité sur ce sujet dans les Historiens [D]. Aischah Veuve de Mahomet & les Partisans d'Othman empêcherent que Hasan ne fût enterré auprès de Mahomet, on le mit dans le tombeau de Fatime sa mere (g). On loue beaucoup sa générosité, sa charité, sa patience, & sa pieté [E]. Il avoit eu vingt enfans, quinze garçons & cinq filles.

(d) Herbelot ubi supra.
(e) Idem ibidem & Ockley p. 91.
(f) D'Herbelot ubi supra.
(g) Idem p. 431.

Moavie refusa de consentir à ce dernier Article. Hasan le pria de vouloir bien du moins épargner la mémoire de son pere en sa présence. Moavie le lui promit, mais il ne tint pas sa promesse (3). Hasan & Moavie allérent ensuite ensemble à Cafa; où Amrou conseilla à Moavie, de faire monter Hasan en Chaire, pour rendre son abdication solemnelle: cette proposition ne fut pas du goût de Moavie; s'étant néanmoins rendu aux importunités d'Amrou, il pria Hasan de le faire: celui-ci étant monté, dit „ Hommes! Dieu, dont le nom soit beni & glorifié, vous a „ montré le vrai chemin par le ministére du premier de „ notre famille, & a prévenu l'effusion de votre sang par „ le moyen du dernier. Moavie me disputoit une chose, „ à laquelle j'avois plus de droit que lui; mais j'ai mieux „ aimé la lui céder, que d'exposer le peuple au combat. „ Mais ceci a son tems fixe, & sa durée déterminée, le „ monde est plein de révolutions". Ces derniéres paroles, qui sembloient prédire une révolte, aigrirent à un tel point Moavie, qu'il ordonna à Hasan de s'asseoir, & témoigna son indignation à Amrou de ce qu'il l'avoit exposé à un pareil affront; il y en a même qui prétendent, qu'il ne lui pardonna jamais (4). Quoi qu'il en soit, la premiére condition stipulée par Hasan, ne put aussi avoir son accomplissement, les Habitans de Cafa ayant soutenu que le Trésor leur appartenoit, & qu'on ne pouvoit [illegible] l'aliéner, Moavie dédommagea Hasan d'une autre maniére.

(3) Ockley ubi supra, p. 86. 87.
(4) Idem p. 88.

[C] *Il est le seul Souverain, dont on n'ait pas dit, qu'il se soit repenti de son abdication.*] On a imputé à tous les Princes, qui sont volontairement descendus du Trône, de s'être repentis dans la suite de cette démarche: que cette accusation soit fondée ou non, c'est ce que je n'examine pas ici: il est certain qu'on n'a reproché rien de pareil à Hasan. D'où peut venir cette différence? Il y a, à mon avis deux raisons principales, qui empêchérent Hasan de se repentir d'une action, qu'il fit, sinon absolument par les mêmes motifs que d'autres Princes, du moins par un principe assez pareil, savoir le peu de succès qu'il pouvoit se promettre dans ses desseins. La premiére raison, c'est qu'il n'avoit pas eu le tems de goûter ce que la Puissance Souveraine peut avoir de flatteur pour un cœur ambitieux, il n'avoit pas pris racine encore; il n'en étoit pas de lui comme de ces Princes qui ayant regné longtems, sont accoutumés au commandement, à la guerre, aux affaires; ils tiennent au Trône par de fortes chaînes: le dégoût, des revers leur font prendre le parti de la retraite; mais il n'est guéres possible qu'elle ait longtems des attraits pour des gens dont l'esprit & le cœur sont faits depuis bien des années pour d'autres objets. Montagne fait sur ce sujet une réflexion où il y a quelque chose de vrai, mais qui d'ailleurs n'est pas fort juste. „ Bien me „ semble-t-il, dit cet Ecrivain (5), que nous la faisons „ trop valoir (la grandeur): & trop valoir aussi la résolu„ tion de ceux que nous avons ou veu ou ouy dire, l'a„ voir mesprisé, ou s'en estre desmis, de leur propre des„ sein. Son essence n'est pas si évidemment commode, „ qu'on ne la puisse refuser sans miracle. Je trouve l'ef„ fort bien difficile à la souffrance des maux, mais au „ contentement d'une médiocre mesure de fortune & fui„ te de la grandeur, j'y trouve fort peu d'affaire. C'est „ une vertu, ce me semble, où moy, qui ne suis qu'un „ oyson, arriverois sans beaucoup de contention. Que „ doivent faire ceux qui mettroient encores en considéra„ tion, la gloire qui accompagne ce refus, auquel il peut „ escheoir plus d'ambition, qu'au désir même & jouyssan„ ce de la grandeur: D'autant plus que l'ambition ne se „ conduit jamais mieux selon soy, que par une voye es„ garée & inusitée". Je suis du sentiment de Montagne, qu'on peut trouver du plaisir dans une fortune médiocre; mais il a tort de conclure de son sentiment à celui des autres: il se tient trop dans la généralité; & je suis persuadé que si l'on consulte l'Expérience on trouvera qu'il y a une grande différence à mettre entre un homme à qui l'habitude n'a pas encore fait prendre trop d'attachement à la grandeur, & un homme qui y est comme naturalisé; ce dernier pourra par l'effet de quelque chagrin, ou de quelque autre passion, prendre la résolution de renoncer à son rang, & l'exécuter même; mais qu'on laisse à la passion le tems de se calmer, le dégout le prendra bien tôt pour un état & un genre de vie qui ne lui est pas naturel, & qui a trop peu de rapport avec ses anciennes inclinations, pour le satisfaire. Hasan n'étoit pas dans le cas, ce Prince n'avoit pas eu le tems de prendre le goût de la grandeur. A cela se joignoit une autre raison, c'étoit son caractére naturel; il étoit d'une humeur fort pacifique, attaché aux exercices de sa Religion, & ayant une grande horreur pour l'effusion du sang des Musulmans (6): il est aisé de concevoir qu'un Prince de cette humeur, ne devoit pas se repentir d'une démarche qui le mettoit en état de satisfaire son penchant, au-lieu que s'il avoit voulu brouiller, il se seroit exposé à tout ce qu'il y avoit de plus contraire à ses inclinations. A quoi l'on peut ajoûter que Moavie en agit mieux avec lui, que les Successeurs de plusieurs Princes en pareil cas n'ont fait: il lui assigna de gros revenus, & lui fit outre cela de magnifiques présens (7). Hasan donna une preuve de son caractére pacifique, pendant qu'il demeuroit à Médine, les Karégites s'étant soulevés contre Moavie, ce Calife manda à Hasan d'aller les ranger à leur devoir; mais il s'en excusa, & répondit qu'il avoit renoncé à toutes les affaires d'Etat pour éviter les combats, & que s'il les eût aimés, il auroit tourné son humeur martiale contre lui (8).

(5) Essais de M. de Montaigne Liv. III, Ch. 7.
(6) D'Herbelot ubi supra. Ockley loc. cit. p. 85.
(7) Ockley ubi supra p. 89 & d'Herbelot loc. cit.
(8) Ockley loc. cit. p. 91.

[D] *Il y a cependant quelque diversité sur ce sujet dans les Historiens.*] Ils varient sur la personne qui l'empoisonna, y en ayant qui disent que Moavie avoit corrompu quelques uns des domestiques de Hasan (9). Mais le plus grand nombre accusent sa propre femme de sa mort. Il y a aussi des Historiens qui prétendent que ce fut Yezid, & non pas Moavie, qui la suborna, en lui promettant de l'épouser (10). Enfin les uns disent (11) que cette méchante femme frotta son mari avec un linge empoisonné que Moavie lui avoit envoyé, au lieu qu'il paroît que d'autres attribuent sa mort à quelque liqueur empoisonnée. Mr. Ockley rapporte (12), que lorsqu'il approchoit de sa fin, son Médecin qui l'examinoit attentivement lui dit que le poison dévoroit ses entrailles. Son frere Hosein lui demanda, *qui lui avoit donné ce breuvage?* & jura qu'il en tireroit vengeance, s'il pouvoit avoir la personne en son pouvoir, avant qu'il fût enterré, sinon qu'il en remettroit le soin à quelque autre; mais le pacifique Hasan lui répondit: *ô mon Frere! la Vie présente consiste en des nuits, qui s'évanouïssent comme une fumée; laissez-le en paix, jusqu'à ce que nous comparoissions ensemble devant Dieu;* & il refusa de nommer la personne.

(9) Idem p. 94.
(10) Idem ibidem.
(11) D'Herbelot ubi supra.
(12) Ubi supra p. 93.

[E] *On loue beaucoup sa générosité, sa charité, sa patience, & sa pieté.*] Toutes ces vertus éclattent en quelque façon dans le trait, que nous venons de rapporter à la fin de la Remarque précédente; mais nous en ajoûterons quelques autres, qui le feront encore mieux connoître. Une femme lui ayant présenté un jour un bouquet d'herbes fines, il lui demanda, si elle étoit libre; la femme lui ayant répondu qu'elle étoit esclave, mais que le présent qu'elle lui faisoit étoit rare & exquis, Hasan lui donna la liberté, & dit à ceux qui étoient présens. „ Nous avons „ reçu cette instruction de Dieu lui-même, qu'il faut ren„ dre à ceux qui nous font des présens, quelque chose de „ meilleur que ce qu'ils nous donnent". On rapporte un exemple rare de sa modération: un Esclave renversa sur lui un plat tout bouillant, tandis qu'il étoit à table: ce malheureux s'étant d'abord jetté à ses pieds lui dit ces paroles de l'Alcoran: *Le Paradis est pour ceux qui répriment leur colére.* Hasan lui répondit, je ne suis point en colére. L'Esclave poursuivit, *& pour ceux qui pardonnent les fautes;* je vous pardonne les vôtres, lui dit Hasan. L'Esclave acheva de dire le reste du verset, qui porte: *Que Dieu aime surtout ceux qui font du bien à ceux qui les ont offensés,* & Hasan conclut aussi, puisque cela est ainsi, je vous donne la liberté, & quatre cens Drachmes d'argent (13). Voilà sans contredit un de ces grands traits, qui caractérisent un ame supérieure, & propres à faire rougir des Princes, qui regardent tout ce qui n'est pas conforme à leurs désirs, comme des attentats irrémissibles; yvres d'une fausse grandeur ils négligent la véritable; & si les flatteurs qui les environnent leur déguisent toute la bassesse de leur caractére, le Public leur rend la justice qu'ils méritent, & la postérité la leur rend encore plus sûrement. Malgré tout cela, je crois que les Hasans ne se trouvent plus guéres que dans l'Histoire.

(13) D'Herbelot ubi supra.

☆ HASSENSTEIN (BOHUSLAS) Baron de LOBCOWITZ, un des plus grands-hommes que la Bohéme ait produit sur la fin du XV & au commencement du XVI Siecle, (a) étoit de l'an-

(a) Thomas Mitis, savant Libraire & Imprimeur de

Presque sur la fin du XVI siécle a écrit une Vie de Has-



senstein, mais elle n'est pas fort étendue. Cet Article est tiré de celle que Mr. *Jean Christoph. Calvus* Professeur à Wittemberg publia en 1721 in-4, & dont on trouve l'Extrait dans la *Bibl. Germ.* T. XIV. Art. 3. C'est cet Extrait dont on a été obligé de faire usage, n'ayant pu avoir l'Ouvrage même de Mr. Calvus.

cienne Maison de Lobcowitz ou Lobkowitz [*A*]. On ignore le tems précis de sa naissance, on sait seulement que ce fut vers le milieu du XV Siecle, tems où la Bohéme étoit plongée dans une grande barbarie [*B*]. Tout ce qu'on peut dire de ses Parens, c'est que *Thomas Mitis* nomme son pere Nicolas, & sa mere Sophie, sans en rien dire davantage. Il eut deux freres, l'un s'appelloit Jean & l'autre Nicolas, & il paroit par une Lettre d'Ulric Evêque de Trente, sur la fin du XV Siecle, à Julien Cardinal d'Ostie, que le premier fut envoyé en Ambassade au Pape Innocent VIII. Hassenstein dût avoir un beau genie, pour faire d'aussi grands progrès dans les Etudes, qu'il fit dans un tems où il ne pouvoit guére s'instruire que par la lecture des bons Livres. Il paroit par ses Poësies imprimées, qu'il avoit beaucoup de talent pour la Poësie. Il cultiva avec soin la Morale, & les Belles-Lettres. Son goût pour les Sciences l'engagea à sortir de sa Patrie, & à voyager, pour le satisfaire. Il alla en Italie, & se rendit à Bologne, où il fit connoissance & amitié avec le célebre Pierre Schot de Strasbourg, Jurisconsulte, Historien, Poëte, & Théologien. Hassenstein & lui se sont loués beaucoup réciproquement. La Peste étant à Bologne le premier alla étudier en Droit Canonique à Ferrare, où il avoit été recommandé à un certain Ladislas, Prêtre de Vesprires en Basse Hongrie, dont il paroit qu'il faisoit beaucoup de cas (*b*), & ce fut selon les apparences à Ferrare qu'il fut reçu Docteur en Droit. Il s'appliqua aussi beaucoup à la Langue Grecque, à l'étude de laquelle il fut porté par Schot (*c*). Sa curiosité & l'ardeur qu'il avoit pour les Antiquités l'engagea à aller voyager en Asie & en Afrique, & on voit parmi ses Poësies d'agréables descriptions de ses Voyages, [*C*] qui joints à son érudition lui acquirent le nom d'*Ulysse* & de *Pline* de la Bohéme. Il aimoit non seulement avec passion l'étude, mais aussi les Livres, qu'il recherchoit avec autant d'avidité que les autres recherchent les perles & les pierreries. Aussi avoit-il amassé une Bibliotheque de plusieurs milliers de Volumes [*D*]. Il ne se signala pas moins dans le métier de la Guerre, que dans la République des

(*b*) *Vita Bohusl. per Th. Mitem. Apud Bibl. Germ. ubi supra* p. 76.

(*c*) Colerus *Comment. Histor. de* Bohuslai Hassensteinii &c. Vita p. 19. *Apud Eund.*

[*A*] *Il étoit de l'ancienne Maison de Lobcowitz ou Lobkowitz.*] On la fait descendre d'un Seigneur de *Lobetz*, qui vivoit en 861. Depuis environ trois Siécles, cette Famille s'étoit partagée en deux Branches. Celle de *Hassenstein*, qui prit son nom d'un Château, appellé ainsi, pas loin de Prague. Notre Bohuslas étoit de cette Branche, qui s'est éteinte dans le commencement du XVII siécle. L'autre Branche, nommée de *Popel*, tire son Origine de *Pierre Popel* de Lobkowitz, second fils de Jean de Lobkowitz, fondateur de la Ligne de Hassenstein. C'est de cette seconde Branche, que descendent les Comtes de Lobkowitz d'aujourdhui. Cette Maison a été féconde en personnages illustres, & qui ont rempli les principales Charges des Royaumes de Hongrie, & de Bohéme, aussi bien qu'à la Cour des Empereurs. Mr. Colerus (1) remarque cependant, qu'il y a eu un Lobkowitz, qui sur la fin du XVII Siécle dégénéra de la vertu de ses Ancêtres, en trahissant l'Empereur Leopold, & découvrant aux François quantité de secrets importans, entre autres le dessein qu'avoit Caprara de surprendre Brisac. Aussi fut il dépouillé de ses Charges, & banni; Spinola, Ambassadeur d'Espagne à Vienne, lui ôta l'Ordre de la Toison d'Or. Je ne sai néanmoins, si Mr. Colerus n'a pas été ici trop décisif. Il s'agit de Wenceslas Eusebe Prince de Lobkowitz, dont la disgrace, en 1674, est attribuée à plus d'une cause. Voici ce qu'en dit un Historien (2). „ Cependant on accusa le Prince de Lobkowitz d'avoir de l'intelligence avec les Mécontens (de Hongrie). Ferry, son Sécretaire, ayant esté arresté par ordre de l'Empereur, fut mis à la question, & quoyque dans ses réponses il ne dist rien qui chargeast son Maistre, on ne laissa pas de le traiter en Criminel; on saisit tous les effets qu'on put justifier lui appartenir, & tous les Immeubles qu'il avoit en Bohéme & en Autriche." On voit par là, qu'il n'y eut point de preuves contre ce Seigneur. D'autres Ecrivains (3) allégent outre le défaut de preuves, que la haine de l'Impératrice Claude-Félicité, au mariage de laquelle le Prince de Lobkowitz s'étoit opposé, & celle des Jésuites, qu'il traversoit en tout auprès de l'Empereur, furent les vrayes causes de sa disgrace. L'Historien de notre Hassenstein a donc décidé trop précipitamment contre un Seigneur illustre. Les Auteurs de la Bibliothéque Germanique (4) remarquent, que le Jésuite Balbinus (5) parle aussi de la disgrace de deux freres de la Maison de Lobkowitz, sur l'an 1594, l'un nommé George, & l'autre Ladislas de Lobkowitz. Celui-ci fut banni. George, qui avoit été Gouverneur du Royaume, (*Supremus regni Præfectus*) l'un des plus grands Seigneurs de Bohéme, & fort avant dans les bonnes graces du Pape Clément VIII, traina pendant plusieurs années sa mi[illegible] & il paroit même par une Rélation, qu'il fut [illegible]pité après sa mort. La raison de cette tragique A[illegible] n'est point marquée; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut préjudiciable à Rodolphe II, lui-même Roi de Bohéme, qui depuis ce tems là se vit abandonné des Grands.

(1) *Comment. Hist.* p. 17. Apud *Bibl. Germ.* Tom. XIV, p. 7[illegible]

(2) *Hist. des Troubles de Hongrie* L. V. T. I. p. 250.

(3) *Dict. Hist. Univers.* par Hoogstraaten en *Hollandois* Art. LOBKOWITZ (WENCESLAS-EUSEBE Prince de)

(4) *Ubi supra.*

(5) Balbin. *Epit. Rer. Bohem.* Lib. IV. Cap. 14. p. 607.

[*B*] *Tems où la Bo[illegible] plongée dans une grande barbarie.*] Les Mœurs y [illegible] déréglées encore que l'ignorance n'étoit g[illegible] s'en plaint en divers endroits tant e[illegible] Vers. Mais il paroit par une Lettre écrite [illegible] de ses Amis au retour de ses Voyages, [illegible] principalement des divisions qui ré[illegible] Patrie, & des funestes effets qu'elles [illegible] Voici cette Lettre traduite par les Journalistes de [illegible] (6). „ Je n'ai rien trouvé, *dit-il*, dans ma Patrie, qui m'ait fait plaisir, que les Bois, & les Côteaux, au milieu desquels je suis né. On ne voit partout que brigandages & que séditions. Les peuples courent aux armes dès le moindre mécontentement qu'ils reçoivent des Grands. On a également à craindre, & au dedans, & au dehors. Nous n'avons point à la vérité de guerre ouverte avec Albert de Baviére, Philippe Palatin, & Frideric de Brandebourg, mais on n'est pas sans allarmes de tous ces côtés-là. Les Saxons font des préparatifs publics de guerre, & plus ils vont lentement, mieux ils se mettent en état de la soutenir longtems. Dans le Sénat on est prompt à faire justice. L'envie régne parmi nos Sénateurs, & ils ne s'accordent que quand il s'agit de leurs voluptés & d'une avarice insatiable . . . . . En un mot tout est dans un tel désordre, & dans une telle confusion, que quelquefois j'aimerois mieux être aux Indes, & aux Garamantes, que d'être dans ma Patrie."

(6) *Bibl. Germ. loc. cit.* p. 72.

[C] *Sa curiosité, & l'ardeur qu'il avoit pour les Antiquités l'engagea à aller voyager en Asie & en Afrique, & on voit parmi ses Poësies d'agréables descriptions de ses Voyages.*] On peut juger de sa maniére de penser à cet égard par les vers suivans, & par une Lettre, que nous rapporterons.

*Ah quater infelix, mundi qui lata perosus*
*Regna, potest uni deditus esse casæ.*
*Est hominum sedes, quidquid dundena per astra*
*Temperat obliquæ linea curva rotæ.*
*Non uni semper volucris locat arbore nidum,*
*Non uni semper valle moratur aper.*
*Nil adeo splendet, quod non sordescat habendo;*
*At contra raris gratia major inest.*
*Cur etenim uxori dulcis præfertur amica?*
*Nempe quod illa frequens, rarior ista, subit.*

La Lettre est écrite d'Alexandrie à Jean de Selnberck, Chancelier de Bohéme, la voici telle que nous la trouvons traduite (7). „ Je vous écris ceci d'Alexandrie. Car je ne me suis pas contenté de voir la Judée, & Jérusalem, j'ai voulu voir l'Egypte, & cette fameuse Ville, aujourd'hui le Caire, la Memphis des Anciens. Il se rencontre ici quantité de choses mémorables, qu'une Lettre ne sauroit contenir. J'espére, avec l'aide de Dieu, de vous en faire un jour le récit de vive voix. Alexandrie fut autrefois fort illustre, ayant été la résidence des Rois d'Egypte, & elle est encore la Foire générale de tout le Continent, arrosé par notre Mer. On y améne les Marchandises des Indes, de l'Arabie, & de l'Ethiopie, d'où elles sont transportées en Occident, & dans nos Climats. J'ai trouvé ici un Vaisseau de Génes, sur lequel j'ai dessein de m'embarquer, pour visiter les Iles Cyclades, l'embouchure de l'Hellespont, les ruines de Troye, Constantinople, & en un mot tous les lieux célébres dans l'Histoire. Comme dès mon enfance je me suis appliqué à la recherche des Antiquités, je prens un extrême plaisir à en être le témoin oculaire. Se moquera qui voudra de cette curiosité. Pour moi je ne voi pas qu'on me puisse blâmer de suivre l'exemple de ceux qui ont mieux aimé apprendre par eux-mêmes la situation des lieux, les mœurs & les coutumes des Nations, que de vivre chez eux dans l'oisiveté & dans la mollesse. Si vous ne desapprouvez pas cette inclination, je me mettrai fort peu en peine des jugemens des autres. Que si vous croyez que je fais mal, vous n'avez qu'à dire un mot pour me faire changer de sentiment. D'*Alexandrie* d'Egypte 1490. Le 5 Novembre".

(7) Idem p. 74-75.

[*D*] *Aussi avoit-il amassé une Bibliotheque de plusieurs milliers de Volumes.*] Il n'épargnoit point l'argent pour aquérir les Livres les plus rares, jusqu'à donner pour un seul Platon deux mille Ducats d'Or, disent les uns, d'autres, mille Ducats de Milan, comme cela paroit par une Lettre de Matthieu Collin, à George Fabricius, célébre Historien de Misnie, laquelle se trouve à la suite des Lettres de notre Hassenstein. Aussi au jugement du même Fabricius, bon Connoisseur, n'y avoit-il point alors de pareille Bibliothéque en Allemagne. Il portoit son avidité à la former si loin, qu'il donnoit une Pension aux Fuggers, Négocians considérables d'Augsbourg, pour lui faire venir des Pays étrangers, où ils commerçoient, des Livres Grecs & Latins. Contre la coutume des Grands-Seigneurs de

des Lettres. Son ami Pierre Schot n'étoit pas fort content qu'il eût pris ce parti. Il l'en raille ou l'en censure agréablement dans une de ses Lettres. „ J'apprends, *dit-il*, que vous allez prendre les „ armes. Pourquoi cela, je vous prie? Croyez-vous y être plus heureux que Ciceron, dont vous „ êtes Disciple. Non, non, les Muses & les Armes ne s'accommodent point. O que je serois cu- „ rieux de vous voir dans cet équipage de guerre! Autant que vous me paroissez né pour les Scien- „ ces, & les Beaux Arts, autant me paroitriez-vous mal propre pour ces folies militaires (*d*)". Quoiqu'il eût toujours paru avoir de l'éloignement pour la vie de la Cour, il crut pourtant être obligé de s'y engager, moins par inclination que dans la vuë de servir sa Patrie. On trouve qu'il fut Sécretaire d'Etat en Hongrie, & Grand-Chancelier en Bohéme. Mais cette vie ne lui plaisoit pas [*E*]. Il fut appellé plus d'une fois aux Dignités Ecclésiastiques, sans néanmoins y parvenir. Il fut élu Evêque de Wladislaw, en Pologne, de Breslau en Silésie, & d'Olmutz. On n'est pas instruit des obstacles, qui l'empêchérent d'obtenir les deux premiers Evêchés, mais pour celui d'Olmutz, le Pape Innocent VIII ne voulut jamais confirmer l'Election de Hassenstein, parce qu'il avoit dessein de donner cet Evêché à Jean Borgia, Espagnol, Cardinal de Mont-Real [*F*]. Le dégoût que Hassenstein

(*d*) Colerus *loc. cit.* Apud Eand. p. 77. 78.

de son Pays, il faisoit plus de cas de ces Trésors Litéraires, que de mille Bourgs, & de plusieurs talens d'Or. Son Historien observe qu'on envoya à Sigismond de Lobkowitz, Recteur de l'Académie de Wittenberg deux cens Volumes, tirés de cette Bibliothéque, dont Luther, Mélanchton, & Camerarius se servirent utilement, & qu'ils renvoyérent à la Forteresse de Chomutz, où cette Bibliothéque se gardoit. L'illustre Seigneur, qui l'avoit formée, avoit ordonné par son Testament, qu'elle ne seroit ni vendue, ni partagée, mais qu'elle demeureroit à celui de sa famille qui se distingueroit le plus dans les Lettres (8). Elle périt à Chomutz par un incendie en 1570; & Thomas Mitis rapporte, que sur le soupçon d'hérésie, on en jetta plusieurs Volumes dans le feu, qui auroient pu échapper. Il s'en sauva pourtant sept mille Volumes, dont le même Mitis a donné le Catalogue (9). Il y avoit des Manuscrits Grecs & Latins dans toutes sortes de Sciences.

(8) Colerus *ubi supra* p. 47. Apud Bibl. Germ. p. 101.

(9) Colerus p. 46.

[*E*] *Cette Vie ne lui plaisoit pas.*] On en trouve la preuve dans deux de ses Lettres à son ami Bernard Adelmann. Il lui dit dans la premiére: „ Vous serez étonné que ce „ même Bohuslas, qui jusqu'ici s'étoit caché à l'ombre du „ Parnasse & de l'Hélicon, & qui n'avoit de passion que „ pour le loisir & la tranquillité, se soit volontairement „ embarqué sur une Mer féconde en Orages, & qu'aveuglé du faux éclat, ou plutôt de la fumée, & des Dignités du Monde, il ait eu l'ambition de s'exposer aux „ tempêtes de la Cour. Ce sont pourtant moins les honneurs qui m'ont fait prendre ce parti, que je ne sai „ quelle tendresse pour ma Patrie, à qui je serois gloire „ de sacrifier ma vie, si je pouvois lui rendre sa premiére „ gloire par ma mort (10)". Je remarquerai ici en passant, que Jérôme Balbus, grand Poëte de ce tems-là, & ami de Hassenstein, a eu tort de reprocher à Hassenstein de manquer d'amour pour sa Patrie, dans ces vers

(10) *Bibl. Germ. loc. cit.* p. 79.

*Cuncta tibi superi*, *pariter* Bohslave *dedissent*,
*Si plus in patriam*, *Candidiorque fores* (11).

(11) Colerus p. 19.

Mais la Lettre qu'on vient de rapporter prouve le contraire, puisqu'il avoit sacrifié en faveur de sa Patrie son repos & sa passion pour les Lettres. A quoi l'on peut ajoûter l'éloge qu'il fait de la Bohéme, dans le paralléle qu'il en fait avec la Hongrie. Revenons à son dégoût pour la vie de Courtisan. Dans une autre Lettre, écrite de Bude au même ami que la précédente, il s'exprime en ces termes. „ Je suis ici parmi les Courtisans, & les Grands de „ la Cour, j'honore les autres, j'en suis honoré, on se „ fait de mutuelles caresses, vous pouvez juger si tout „ cela est de mon goût. Je puis vous assurer, qu'il se passe „ ici peu de choses qui me plaisent. Les Séculiers se „ ressentent de la férocité de leur Nation, ils cachent la „ fourbe & la perfidie sous des dehors flatteurs. Les Ecclésiastiques parlent plus souvent de l'Argent que du „ Ciel, & ils ont moins Jésus-Christ dans la bouche „ que Nemesis & Laïs. Ce qui surtout est intolérable, ils „ étudient plus Virgile & Plaute que l'Evangile, & ils „ sont plus soigneux de s'instruire des Dogmes d'Epicu- „ re que des Decrets des Papes (12)". La vie des Cours n'est guére propre pour un homme qui aime l'étude & la méditation; qui goûte de la satisfaction à s'entretenir avec soi-même, & qui avec la liberté chérit la droiture & la bonne-foi. Il faut néanmoins se sentir des ressources en soi-même, & n'avoir pas beaucoup d'ambition, pour renoncer à la Cour, quand on joint à une grande naissance assez de bien pour la soutenir, & que l'on tient un rang proportionné, sans parler de l'espérance flatteuse de parvenir à quelque chose de plus élevé encore; tel étoit le cas de Hassenstein. Il est vrai que par rapport à des hommes de son caractére, on peut dire que le sacrifice de la grandeur n'est pas si pénible qu'on le penseroit, & que se trouve vraye à un certain égard, la réflexion de Montagne que nous avons rapportée sur ce sujet (13). „ Bien „ me semble-t-il, que nous la faisons trop valoir (la „ grandeur) & trop valoir la résolution de ceux, que „ nous avons ou veu ou ouy dire, l'avoir mesprisé, ou „ s'en estre desmis, de leur propre dessein. Son essence „ n'est pas si évidemment commode, qu'on ne la puisse „ refuser sans miracle. Je trouve l'effort bien difficile à „ la souffrance des maux, mais au contentement d'une médiocre mesure de fortune, & fuite de la grandeur, j'y „ trouve fort peu d'affaire". Peut-être, Montagne juge-t-il trop du goût des autres par le sien, ce qui n'est pas toujours une régle bien sûre. L'effort dont il parle n'est pas si grand pour un homme qui se plaît à des occupations différentes de celles de la Cour, & qui a le moyen de s'y livrer avec quelque agrément, j'en conviens; mais sans cela, on se répentiroit bien-tôt d'avoir satisfait cette sorte d'ambition, dont Montagne parle dans la suite, qui a pour objet *la gloire qui accompagne le refus des grandeurs.*

(12) Ibid. p. 20.

(13) Essais L. III. Ch. 7. Voy. Art. HASAN Rem. [C].

[*F*] *Le Pape Innocent* VIII. *ne voulut jamais confirmer l'Election de Hassenstein, parce qu'il avoit dessein de donner cet Evêché à Jean Borgia, Espagnol, Cardinal de Mont-Réal.*] On voit en cela un nouvel exemple du pouvoir excessif que les Papes avoient usurpé. Hassenstein avoit été élu légitimement par le Chapitre d'Olmutz, l'Empereur Fréderic III. & Ladislas Roi de Bohéme, avoient approuvé & confirmé cette Election, ne semble-t-il pas que cela devoit suffire? On fit tout ce que l'on pût pour vaincre l'obstination du Pontife: on avoit même tâché de le prévenir favorablement. Uldaric Evêque de Trente avoit fortement recommandé Hassenstein au Cardinal Julien, dont il parle en termes très-honorables. „ Le Royaume de Bohéme, *dit-il* (14), à cause de ses hérésies, est tellement acharné contre la Sainte Eglise Catholique & „ Apostolique, que de toutes les Eglises Cathédrales il „ ne reste plus que celle d'Olmutz. On sait assez d'ailleurs „ par l'ancien Evêque de Merendol, qui se trouve sur les „ lieux, tout le mal qu'ont fait, & que font encore de „ mauvais Conducteurs, & combien un bon Pasteur est „ nécessaire. C'est pourquoi ayant appris qu'on souhaiteroit de donner pour Evêque à l'Eglise d'Olmutz un „ certain Baron de Bohéme, nommé Bohuslas de Hassenstein, frere de ce Jean, ci-devant Ambassadeur auprès „ d'Innocent VIII, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir „ de vous recommander fortement, & pour le bien de „ la République Chrétienne, cet homme que j'ai connu „ familiérement à Ferrare, où nous logions en même „ maison. Car sans parler de sa Noblesse, sans compter „ qu'il est de ce Pays-là, & sans alléguer tout ce qu'on „ pourroit dire d'ailleurs à son avantage, je puis protester „ en conscience que c'est un homme très savant. Il sait „ le Latin, le Grec; il est Orateur, Philosophe, Jurisconsulte, & bien versé dans l'Ecriture Sainte. C'est „ de cette source qu'il a puisé tant de vertus, la continence, la chasteté, le mépris du monde & de ses délices". La Lettre est datée, de Trente le 8 Décembre 1490. La Lettre du Chapitre d'Olmutz au Pape lui-même fait encore plus d'honneur à Hassenstein, & mérite bien que nous en donnions le précis, tel que nous le trouvons (15). Après des plaintes fort améres, de ce que le Pape ne prend aucun soin de remédier à leurs maux, voici ce que ce Corps dit de Hassenstein. „ Les Chanoines du Chapitre d'Olmutz ont élu pour Evêque Bohuslas de Lobkowitz Hassenstein, & le Roi a approuvé cette Election „ avec une joie incroyable. Il n'est pas en effet seulement „ recommandable par sa noblesse, mais il est tellement „ estimé de tout le monde, que tous, Grands & Petits, „ de tout ordre & de tout caractére, le désirent avec la „ même ardeur. Cependant jusques ici il n'a pu être confirmé, sans doute parce que votre Sainteté a conféré „ cet Evêché à un autre, car on n'en voit pas d'autre „ raison." Ensuite ils exposent les inconvéniens qu'ils trouvent à l'Election du Cardinal de Mont-Réal, pour l'Eglise d'Olmutz. „ Nous ne doutons pas, *disent-ils*, que le „ Cardinal de Mont-Réal ne soit un homme d'un grand „ mérite, mais nous le croyons fort mal propre pour le „ poste dont il s'agit. Pourra-t-il rendre la justice, & terminer les différends de cette Eglise, demeurant comme „ il fait à Rome, d'où il ne sortira peut-être jamais pour „ visiter son Evêché? Ignorant comme il fait notre Langue & nos Coutumes, comment pourra-t-il réformer les „ mœurs, assoupir & extirper des Hérésies, dont il ne „ connoit l'origine & les fondemens que par ouï dire? Au „ lieu que Bohuslas étant né & élevé parmi nous, toute „ autre considération à part, il est de beaucoup préférable à tout autre, en ce que présidant avec plus d'autorité & plus d'agrément de la part du peuple, il se fera „ beaucoup mieux obéir, & agira dans les occasions avec „ plus d'efficace & de succès. Il y a plusieurs Châteaux, „ appartenans à cette Eglise, qui ont été occupés par d'injustes Usurpateurs, pendant ces derniéres tempêtes: & „ il ne faut point douter que tout le reste ne soit enveloppé dans le même naufrage, s'il arrive quelque tu- „ mul-

(14) *Bibl. Germ. loc. cit.* p. 81. 82.

(15) Ibid. p. 82. 83. 84. & Colerus *loc. cit.* p. 23. 25.

ftein avoit conçu pour la vie de la Cour, & fes mauvais fuccès par rapport à l'Eccléfiaftique, lui firent enfin prendre le parti de fe retirer du monde, pour fe donner tout entier aux Belles-Lettres. Il choifit pour y fixer fon féjour fon château de Haffenftein, où il mourut le 13 Novembre 1510, au rapport de Jean Schlechta, qui lui fit une belle & longue Epitaphe. On lui a donné de grands éloges; on a loué fon defintéreffement, fa modération, fon équité, fa tendreffe toute particuliére pour fes Amis, & fa charité envers les Pauvres. A l'égard de fa Religion, on fera peut-être furpris, qu'un homme auffi éclairé, & à qui les Voyages devoient avoir dégagé l'efprit des préjugés de la naiffance & de l'éducation, portât la fuperftition à un excès inconcevable. Il étoit auffi paffionné pour l'autorité du Pape, & du Siége de Rome, que l'auroit pu être un Ultramontain [G]: & auffi zélé pour le Culte de la Vierge, que le Payfan le plus ignorant; qu'on en juge par l'idée de la toute-puiffance qu'il attribuë à la Vierge dans les vers fuivans:

*Te freta, te tellus metuit, tibi machina mundi*
*Servit, & immenfi tractus uterque Poli.*
*Paret & ipfe dies, parent & tempora noctis,*
*Parent, quas peragunt fidera cuncta, vices.*

Malgré tout fon Catholicifme, il ne laiffoit pas de parler avec beaucoup de force & de liberté contre les déréglemens des Papes & du Clergé [H]. Il eft fort incertain, s'il a jamais été marié, & s'il a eu des enfans [I]. Mais ce qu'il y a de bien certain, c'eft qu'il eut beaucoup d'amis d'une grande dif-

„ multe ou quelque guerre, comme il n'arrive que trop „ fouvent parmi nous. Quelles reffources trouveroit-on „ alors dans le Cardinal de Mont-Réal, qui eft un inconnu: fans parens, fans amis, fans Vaffaux, fans Cliens, „ & fans nulle liaifon en ces Pays?" Haffenftein, méritoit d'autant plus la place qu'on lui deftinoit qu'il ne l'avoit point briguée, & que quoiqu'il ne la refufât point abfolument, il s'en défend néanmoins fort modeftement, dans une Lettre écrite de Venife à fon ami Etienne Pifon, datée de 1491. „ La Dignité Epifcopale qu'on m'offre, „ dit-il (16), me feroit d'autant plus de plaifir, que je n'ai „ point brigué ce que les autres recherchent avec tant „ d'ambition. Mais l'embarras de cette Charge, quoique „ fort honorable, ne m'épouvante pas peu. Connoiffant „ comme je fais ma foibleffe, je ne puis que redouter un „ tel emploi, fur-tout n'ayant point été élevé dans ma „ jeuneffe en homme qui dût être un jour Evêque. A-„ joûtez à cela que le peuple de ce Diocéfe n'eft pas feulement fujet à tous les vices ordinaires, mais qu'il eft „ infecté de tant d'héréfies (17), que quand tous les hom„ mes joindroient enfemble tous leurs efforts, à peine „ pourroient-ils remédier à ce mal". Mais ni le mérite du Sujet, ni les remontrances du Chapitre d'Olmutz, ni les recommandations de l'Empereur, du Roi de Bohéme, & de l'Evêque de Trente ne purent détourner le Pape de donner l'Evêché d'Olmutz à Jean Borgia. Fra-Paolo, qui dans fon *Traité de Bénéfices* a fi bien marqué les progrès des ufurpations des Papes, nous apprend (18) que ce fut Clément V, au commencement du XIV. Siécle, qui décida fans reftriction, que le Pape a non feulement plein pouvoir, mais encore pleine liberté fur tous les Bénéfices, *Salva in omnibus Rom. Pontificis poteftate, ad quam Ecclefiarum, perfonatuum, dignitatum, aliorumque beneficiorum Ecclefiafticorum plena & libera difpofitio, ex fuæ poteftatis plenitudine nofcitur pertinere* (19), liberté, par où les Canoniftes entendent, *qu'il eft exemt d'obéir aux Loix & même à la Raifon; jufqu'à pouvoir malgré la raifon, ou l'intérêt de quelque Eglife . . . . . difpofer des bénéfices, tout comme il lui plait.* On voit par là que le Pape Innocent VIII, dans le cas dont il s'agit, fuivoit exactement les décifions de fes Prédéceffeurs. Mais on peut bien y appliquer en même tems, ce que Fra-Paolo dit enfuite, (20) que „ fi la „ liberté que chaque Eglife ou Diocéfe avoit reçue de Jé„ fus-Chrift même confiftoit à élire fes propres Evêques, „ comme les Peres & les Conciles l'enfeignent, ceux-là „ ne parlent pas fi mal, qui difent, que la *Cour de Rome* „ *a mis toutes les Eglifes en fervitude, fous couleur de défen*„ *dre leur liberté*".

(16) Idem ibid. p. 21. & Bibl. Germ. ubi fupra p. 85.

(17) C'étoit les reftes des Huffites, appellés depuis *Freres de Bohéme.*

(18) *Traité des Bénéf.* § 41. pag. 208 Amft. 1706 in-12.

(19) *Clement.* L. II. Tit. 5 c. 1. Apud *Eund.* note 5.

(20) Ibid. p. 211. 212.

[G] *Il étoit auffi paffionné pour l'autorité du Pape & du Siege de Rome, que l'auroit pu être un Ultramontain.*] C'eft ce qui paroit par une Lettre qu'il écrit à un de fes amis, où il s'emporte fort contre un Anonyme, que Mr. Colerus croit être Jean [illegible], qui avoit traité l'Eglife Romaine de *Synagogue de Satan* [illegible]. C'eft fans doute cet attachement au Siége de Rome, qui lui avoit infpiré une fi furieufe averfion pour les Huffites, & les autres Sectaires, qui fous divers noms n'y [illegible] point ce Siége en ce tems-là. On en voit des traces en plufieurs endroits de fes Lettres. „ Les Hérétiques, dit-il *dans une* (22), pullu„ lent tellement [illegible] que les tems de *Jean Hus*, „ & de *Wiclef* [illegible] nos Ancêtres, me paroif„ fent un fiécle d'or au prix de celui-ci". Dans une autre Lettre [illegible] que le Roi Ladiflas a plus d'indulgence pour les Novateurs, que n'en avoit eu un Roi hérétique (24). Il fait la même plainte de Ladiflas dans un autre endroit (25). „ Ce qui me mortifie le plus, „ dit-il, [illegible] perfidie, qui n'auroit pas ofé re„ muer fous le Roi *George*, & fous *Jean de Rokifane*, „ quoiqu'ils fuffent accufés d'héréfie, s'affermit & s'étend „ d'une telle force fous un Roi Catholique, qu'à peine „ peut-on efpérer humainement, qu'elle puiffe être déra„ cinée.". Il ajoûte une defcription fort odieufe de ces Sectaires, & il s'emporte fort contre une femme, nommée Marthe, qui dogmatifoit parmi eux. Il exhorte vivement Ladiflas à extirper ces Hérétiques, ce qui fait voir que notre Haffenftein n'étoit rien moins que Tolérant. „ A„ joûtez, *dit-il à Ladiflas*, cet Exploit falutaire, qui fera „ le plus beau de tous. Laiffez-vous toucher de la ruine „ de tant de Temples & de Monaftéres, qui retentiffoient „ autrefois des louanges de Dieu. Que vos entrailles „ foient émuës à la vuë de tant de Prêtres & de Moines „ difperfés, comme des brebis fans pafteur. Ayez pitié „ d'un peuple infecté de mille peftes, & rendez ces En„ fans Prodigues à l'Eglife leur Mere. C'eft ce que de„ mandent de vous les Rois & les Peuples Chrétiens, le „ Souverain Pontife, le vénérable Collége des Cardinaux, „ & en particulier S. Wenceflas (26), qui par fes prié„ res vous a peut-être amené jufqu'à cet âge, afin que „ vous rétabliffiez dans fa premiére fplendeur une Eglife, „ dont il a jetté les fondemens". Cette Lettre eft de l'année 1497.

(21) *Bibl. Germ.* loc. cit. p. 89.

(22) Bohuff. *Epift.* Lib. III. p. 100, 101. Apud *Eund.*

(23) Ibid. p. 115.

(24) Il entend fans doute George Podiebrad Roi de Bohéme.

(25) Ibid. p. 118.

(26) Roi de Bohéme dans le X. Siécle, qui paffe pour un Saint & pour un Martyr dans l'Eglife Romaine.

[H] *Malgré fon Catholicifme, il ne laiffoit pas de parler avec beaucoup de force & de liberté contre les déréglemens des Papes & du Clergé.*] Mr. Colerus rapporte (27) des Vers contre le Pape Jules II, où Haffenftein reproche à ce Pontife fa molleffe, fon avarice, fon humeur turbulente & guérriére; la vente des chofes facrées, & le pouvoir d'une honteufe lignée, fans parler, dit-il, de plufieurs autres chofes, que la modeftie oblige d'envelopper du voile du filence.

(27) *Comment. Hift. de Boh. Haffenft. Vita.* p. 11 Apud *Bibl. Germ.* p. 93.

*—— At tu, fi fas eft dicere, Præful*
*Optime, Romana lætus requiefcis in Arce,*
*Et digitis aurum verfas, & multa, modefto*
*Diffimulanda, facis, juffifque abfcondere ferrum,*
*Decernis ferro, turbarifque omnia fævo*
*Marte finis. Taceo Cælum venale, Deumque,*
*Et Dominos veteres pulfos, ingenifque pudendæ*
*Imperium fobolis. Sed non fic itur ad aftra,*
*Non jubet hæc cæli frenator.*

L'Epitaphe qu'il a fait pour Alexandre VI, prédéceffeur de Jules n'eft pas moins virulente.

*Cui tranquilla quies odio, cui prælia cordi*
*Et rixæ, & cædes, feditioque fuit.*
*Mortuus hac recubat, populis gaudentibus, urna,*
*Paftor, Alexander, maxima Roma tuus.*
*Vos Erebi proceres, vos Cœli claudite portas,*
*Atque animam veftris hanc prohibete locis.*
*In Stygia nam veniens potem turbabit Averni,*
*Committet Superos, fi petat aftra Poli.*

[I] *Il eft fort incertain s'il a jamais été marié, & s'il a eu des enfans.*] Mr. Colerus obferve (28) que Haffenftein parle fouvent d'une certaine Charlotte avec de grands éloges, fur-tout de fa vertu & de fa beauté. Il fe tenoit fi en fûreté à ce premier égard, qu'il défioit tous fes Rivaux, comme il paroit par cette Epigramme:

(28) *Ubi fupra* p. 11.

*Non ego rivales timeo, fiducia noftra eft*
*Tanta, & Carlotæ de probitate fides.*
*Appenant alii cuftodes, tutius uno*
*Ipfe timor Siminis, Dulcibufque preces.*

On trouve auffi entre les Poëfies de Haffenftein des éloges funébres d'un petit Henri, & d'une jeune Catherine de Lobkowitz, qui étoient dit-on apparemment de fes enfans. Mais Mr. Colerus ne croit pas qu'on puiffe conclure delà qu'il étoit marié, & il laiffe la chofe indécife, quoique dans un endroit il femble décider que Haffenftein ne fe maria point. On a remarqué (29) que ce fait mériteroit bien d'être éclairci, parce qu'il influë beaucoup fur les mœurs de Haffenftein. „ Si, *ajoûte-t-on*, on n'en a point „ d'autres nouvelles, la préfomption eft qu'il étoit marié, „ puifqu'entre fes autres vertus on a beaucoup loué fa „ pudicité; cela paroît fur-tout par ce diftique de Balbus „ *Non*

(29) *Bibl. Germ.* loc. cit. p. 94 note (1).

diſtinction, comme on le voit par cinq Livres de ſes Lettres, imprimées à Prague en 1563, & par l'Appendix, qui a été publié depuis. On y voit des Rois, des Evêques, de Grands-Seigneurs, des Savans, & d'autres perſonnes de mérite. Nous avons déja parlé de ſes liaiſons avec Pierre Schot de Strasbourg. Il faut auſſi mettre entre ſes plus intimes amis Jean Schlechta, Sécretaire du Roi de Bohéme, de même que Jérôme Balti, ſavant Italien, fort verſé dans les Belles-Lettres, & dans le Droit, qu'il enſeigna à Paris, à Vienne, & à Prague, avec un grand applaudiſſement. Mais certaines débauches, fort communes en Italie, le firent regarder avec horreur, & il tomba dans le mépris. Haſſenſtein lui-même, qui en avoit fait grand cas, à cauſe de ſon érudition, fit ces vers contre lui:

*Attulit is nobis Muſas, Legeſque Lycurgi,*
*Attulit Auſonium, Cecropiumque Sophos.*
*Afferat & ſi vis, Pharios, Arabumque Magiſtros,*
*Tantum ne mores afferat ille ſuos* (e).

(e) Colerus *ubi ſupra*, p. 33.

Il paroît auſſi par diverſes Lettres, que Haſſenſtein étoit ſi étroitement lié avec Bernard Adelmann, Savant de ce tems-là, que l'on comparoit leur amitié avec celle de Théſée & de Pirithoüs, d'Oreſte & de Pylade. On doit encore compter parmi les amis de notre illuſtre Jean de Sturn de Smalcald, [*K*]. Haſſenſtein étoit naturellement doux & pacifique, mais d'ailleurs d'un tempérament bilieux & ſanguin, il ne ſouffroit pas trop patiemment la contradiction [*L*]. Ses Ouvrages, dont une partie avoit paru en 1563 furent réimprimés en 1570 à Prague; on trouve dans cette Edition tout ce qu'il y a de lui, tant en Vers qu'en Proſe, ſes Piéces d'Eloquence, ſon Traité de la Miſére humaine, ſon Livre de l'Avarice, un Eloge de Pierre Schot, un Fragment de la Félicité, cinq Livres de Lettres, & ſa Vie par Thomas Mitis, Editeur de ce Recueil, qui le dédia en vers à l'Empereur Maximilien II. Je ne ſai ſi l'on doit s'en rapporter à Draudius (*f*), qui marque une Edition de 1591 in-8. Mr. Colerus aſſure qu'il y a encore d'autres Ouvrages de Haſſenſtein qui n'ont pas vu le jour, comme des Annales, & une Deſcription ou Rélation de ſes Voyages.

(*f*) *Bibl. Claſſica* p. m. 1170.

„ *Non Venus illecebras ſuadet, nec inertia luxum,*
„ *Temperat eſca famem, temperat unda ſitim.*

Je ne ſai ſur quoi eſt fondée la préſomption qu'il étoit marié, il me ſemble qu'on ſeroit porté à croire le contraire, ſur ce que tant de fois on penſa à l'élever à l'Epiſcopat. Je ne vois pas même qu'il en rejailliſſe rien ſur ſes mœurs, il pourroit avoir aimé cette Charlotte, ſans en venir à l'épouſer, par quelque obſtacle ſurvenu; & les deux enfans, dont il a fait l'éloge, pouvoient lui appartenir d'aſſez près, ſans être les ſiens. Quoi qu'il en ſoit, Mr. Colerus nous apprend (30) quels étoient les ſentimens de Haſſenſtein ſur l'article du Mariage. On blâmoit Jean Ridner, un de ſes amis, de ce qu'étant déja dans un âge aſſez avancé, il ſongeoit à ſe marier. Pour lui il ne ſauroit l'en blâmer, d'un côté parce que le mariage eſt plus honnête que des amours vagues; de l'autre, parce que ſon ami étoit encore dans un âge à avoir des enfans, & à les pouvoir bien élever. Il eſt vrai qu'il trouve que les ſoins du ménage ſont un grand obſtacle aux études, à moins qu'on ne ſoit aſſez heureux pour rencontrer une femme qui s'y plaiſe. „ Mais une telle femme, *dit-il*, ſeroit une eſpéce „ de monſtre en Bohéme ". *Quale monſtrum ſi Bohemia noſtra ferret, bimembrem puerum natum, & piſces ſub aratro inventos putarim.*

(30) P. 36. 37. Apud Eand. p. 95.

[*K*] *On doit encore compter parmi les amis de notre illuſtre, Jean de Sturn de Smalcald.*] Le Lecteur verra je m'aſſure avec plaiſir une petite piéce de Haſſenſtein, où faiſant alluſion au nom de *Sturnus*, qui ſignifie *Etourneau*, il feint que Jupiter changea l'Etourneau en homme, à qui il ne laiſſa que la voix & le chant, pour exprimer les talens de ſon ami dans l'Eloquence & la Poëſie. On peut dire qu'il y a beaucoup de délicateſſe & de tour dans cette petite Piéce.

*Nuper in umbriferâ Sturnus convalle ſedebat,*
*Qua rigat Arctoos frigidus Iſter agros.*
*Jupiter hunc vidit mulcentem ſidera cantu,*
*Æquantemque tuos, Calliopea, modos.*
*Continuo volucris faciem mutavit, & ora,*
*Humanaſque manus, brachia, crura dedit.*
. . . . . . . . . . . . . . . .
*Voce tamen veterem naturam oſtendit, ubicuque*
*Melliſluum loquitur, melliſluumque canit.*

[*L*] *Il ne ſouffroit pas trop patiemment la contradiction.*] Quoiqu'il eût un grand nombre d'amis, il ne laiſſa pas d'avoir auſſi ſes ennemis, qu'il ne traitoit pas fort doucement, témoin ce Diſtique à Sturnus:

*Quadringenti homines bellum mihi, Sturne, minantur;*
*Imprecor bis totidem, Sturne poëta, cruces.*

Il avoit écrit un Traité de la Miſére humaine, qui fut attaqué par quelques cenſeurs de peu d'importance, contre leſquels il eut bien de la peine à retenir ſa bile, comme il le dit à ſon ami Jean de Pibra Sécretaire de Bohéme. *Quamobrem velim, ut contineat impetum, neque materiam laudis ex me petat, aliaqui ſentiet, & me manum ferulæ ſubduxiſſe, neque certamen literarium, in quo penè ab infantia verſati ſumus extimeſcere. Invitus hæc ſcribo, & bilem erumpere geſtientem cohibeo, ſed, niſi deſtiterit, cogar & ipſe aliquid ex veteribus ſtudiis repetere. Docebo Ariſtarchum hunc noſtræ ætatis, qui in aliorum operibus Capreарum oculos habet, in ſuis talpam eſſe, neque ulla alia re, niſi temeritate & impudentiâ me ab eo ſuperari* (31). Le ſens de ces paroles revient aſſez à celui de l'Epigramme de Deſpreaux aux Jéſuites de Trévoux:

(31) Colerus *ubi ſupra* p. 43. Apud Eand. p. 98. 99.

„ Mes Révérends Peres en Dieu
„ Et mes Confreres en ſatire,
„ Dans vos Ecrits, en plus d'un lieu,
„ Je vois qu'à mes dépens, vous affectez de rire.
„ Mais ne craignez-vous point, que pour rire de vous,
„ Reliſant Juvenal, refeuilletant Horace,
„ Je ne ranime encor ma ſatirique audace?
„ Grands Ariſtarques de Trevoux,
„ N'allez point de nouveau faire courir aux armes
„ Un Athléte, tout prêt à prendre ſon congé,
„ Qui par vos traits malins au combat rengagé,
„ Peut encore aux Rieurs faire verſer des larmes.
„ Apprenez un mot de Regnier,
„ Notre célébre Dévancier:
„ Corſaires attaquant Corſaires
„ Ne font pas, dit-il, leurs affaires (32)".

(32) *Oeuvr. de Boileau.* Tom. II. Epigr. 27.

HAYWARD (JEAN) célébre Hiſtorien Anglois au commencement du XVII. Siécle, fit ſes études dans l'Univerſité de Cambridge, où il prit le degré de Docteur en Droit. En 1599 il publia à Londres in-4. *La premiére partie de l'Hiſtoire de la Vie & du Régne du Roi Henri IV, qui va juſqu'à la fin de la premiére année de ſon Régne. Par* J. H. [*A*], dédiée à Robert Comte d'Eſſex. Cet Ouvrage

[*A*] *En 1599 il publia à Londres in-4. La premiére Partie de l'Hiſtoire de la Vie & du Régne du Roi Henri IV &c.*] Il dit dans ſa Préface „ qu'entre tous les Ecrivains, „ il n'y en a point qui ayent fait plus de bien, ou qui ſoient „ plus dignes de loüange, que ceux qui ont écrit fidélement l'Hiſtoire des puiſſans Etats, ou la vie & les actions des grands Hommes. Car en nous apprenant ce „ qui s'eſt paſſé à l'un & à l'autre égard, & en nous faiſant connoitre les événemens avec les motifs qui les ont „ produits, il nous ont non ſeulement donné des préceptes, „ mais ils nous ont mis devant les yeux des exemples vivans, propres à nous diriger tant dans la vie privée, „ que dans les affaires d'Etat; ce qui met les jeunes gens „ à portée de s'inſtruire en peu de tems, & fournit aux „ vieillards des lumiéres d'expérience, plus étenduës que „ la plus longue vie ne peut en donner ". Il remarque enſuite, que c'eſt avec raiſon que Ciceron appelle l'Hiſtoire le Témoin des Tems, le Flambeau de la Vérité, la Vie de la Mémoire, & le Meſſager de l'Antiquité. *Par elle*, dit notre Auteur, *nous ſommes munis contre tous les coups & les revers de la fortune; par elle nous pouvons, en ce qui regarde la connoiſſance des choſes, paroître avoir voyagé dans tous les Pays, avoir vécu dans tous les ſiecles, avoir eu part à toutes les affaires. Et ce n'eſt pas un des moindres avantages de l'Hiſtoire, de conſerver éternellement la gloire des gens de bien, & l'infamie des méchans.* Il obſerve, en finiſſant ſa Préface, qu'il ne feroit pas inutile de traiter du Stile qui convient à l'Hiſtoire, d'expliquer com-

(a) Cambden Annals of Elisab. ad ann. 1601.

vrage lui couta une ennuyeuse prison (a) [B]. En 1603 il publia à Londres in-4. *Réponse à la premiere Partie d'une Certaine Conférence touchant la Succession, publiée il y a quelque tems sous le nom de R. Doleman* [C]. En 1610 il fut nommé un des Historiographes du College de Chelsea proche de Lon-

comment il faut entamer & conduire son sujet, quel tour il faut y donner, quelles sont les choses qu'il faut supprimer, celles qu'on ne doit toucher que légérement, & celles qui doivent être rapportées au long; comment on peut se concilier la confiance, & écarter tout soupçon; ce qu'il faut observer par rapport à l'ordre des tems, à la description des lieux, & par rapport à d'autres circonstances pareilles de quelque importance; quelle est la liberté dont un Historien peut user au sujet des harangues qu'il fait faire, & en developpant les causes, les motifs, & les circonstances des événemens; jusqu'où il doit s'attacher à l'utile, & à quels égards il peut chercher l'agréable. „ Mais „ c'est-là, *dit-il*, un trop vaste champ pour y entrer: Ainsi „ de peur de tomber dans la même faute que les *Mindiens*, qui faisoient leurs portes plus grandes que leur „ Ville, je m'arrêterai ici, me bornant à souhaiter qu'on „ tirât nos Histoires du fond grossier & barbare où elles „ sont, afin que le plaisir qu'on prendroit à les lire, pût „ faciliter l'utilité qu'on en pourroit retirer". L'Auteur rapporte dans cette Histoire (1) un Discours qu'il fait faire au Docteur Thomas Merks Évêque de Carlisle, *Homme savant & prudent*, dit-il, *toujours ferme & hardi dans une cause juste*; il représente l'Évêque s'opposant dans ce discours, à ce qu'on mit la Couronne sur la tête de Henri IV: en voici le début. „ La question dont il s'agit, très-illu„ stres Seigneurs, est de la derniére importance; & sa dé„ cision doit certainement procurer une parfaite tranquil„ lité tant à nos Consciences qu'à l'Etat, ou y exciter „ bien du trouble. Ainsi avant que de prendre aucune „ résolution, je vous prie de peser murement ces deux „ choses. Premiérement, si le Roi *Richard* est bien dûë„ ment déposé, ou non. En second lieu, si l'on peut se„ lon la raison & la justice, élire le Roi *Henri* à sa place. „ Pour ce qui est du premier point, il s'agit d'examiner „ premiérement, si un Roi légitimement en possession du „ trône, peut sous prétexte de négligence ou de tyran„ nie, être déposé par ses Sujets. Et en second lieu, ce „ qu'on peut alléguer à la charge de *Richard* à l'un & à „ l'autre égard, qui mérite un jugement si sévère". *Je ne parle point de ce qu'on peut faire dans un Etat Démocratique, ou Conjoinct; dans lesquels quoiqu'il y en ait un qui jouïsse du titre & des honneurs de Prince, la Souveraineté ne réside pourtant pas en lui; mais dans l'un de ces Gouvernemens, l'Autorité suprême réside dans le Peuple, dans l'autre elle est dans le Corps de la Noblesse & des Grands, mais ni dans l'un ni dans l'autre, elle n'est attachée à la personne du Prince* (2) . . . . . . *Dans les Etats de cette espèce le Prince n'a point les Droits de la Royauté, il relève lui-même d'une Puissance supérieure, soit qu'elle réside dans le Peuple, soit dans le Corps de la Noblesse. Mais quand la Majesté Souveraine réside dans la personne du Prince, comme cela avoit lieu dans les trois premières Monarchies, & dans les Royaumes de Juda & d'Israël, & comme cela est établi aujourd'hui dans les Royaumes d'Angleterre, de France, d'Espagne, d'Ecosse, de Moscovie, de Turquie, de Tartarie, de Perse, d'Ethiopie, & dans presque tous les Royaumes d'Asie & d'Afrique; en ce cas-là quoique par ses vices il devienne non seulement inutile, mais à charge & même insupportable à ses Sujets, ils ne peuvent néanmoins légitimement attenter ni à sa Personne, ni à son Autorité, par voye de Jugement ou par celle de la Force; car ni un seul Magistrat, ni tous les Magistrats ensemble, n'ont aucune Autorité sur le Prince, dont toutes les autres Autorités sont émanées, & qui par sa seule présence suspend l'exercice de toute Jurisdiction subalterne. Et pour ce qui est de la violence & de la force, le sujet peut-il la tenter, y contribuer, la conseiller, ou la cacher, sans se rendre coupable du crime atroce de trahison?* (3) . . . . . . *nous devons respect & obéïssance aux Princes, bons ou mauvais, non seulement dans nos actions, mais dans nos paroles, & même dans nos pensées* (4) . . . *C'est Dieu qui excite l'esprit des mauvais Princes mêmes pour accomplir ses desseins; &, comme Josaphat le disoit aux Juges qu'il établit, ils n'exercent point la Justice de la part d'un homme, mais de la part de Dieu; ce qui fait que David les appelle Dieux, parce que leur Autorité émane immédiatement de Dieu lui-même; & s'ils en abusent, ce n'est pas* [illegible] *qu'il appartient de les juger, car il n'y a point d'Autorité supérieure à la leur dans l'étendue de leur domination; mais Dieu se réserve au plus terrible jugement.* [illegible] (dit le Sage) subitement & les surprendra [illegible], & il fera d'eux un jugement rigoureux. *Il étoit permis par la Loi de faire mourir tout enfant qui auroit fait quelque injure à ses parens. Mais si le Pere* [illegible] *ou Meurtrier, que ses excès & ses crimes le rendent* [illegible] *à Dieu & aux hommes, il mérite certainement* [illegible] *les plus sévères; cependant ce n'est pas* [illegible] *la main contre lui, parce qu'il n'y a point de crime assez grand pour devoir être puni par un parricide. Mais notre Patrie doit nous être plus chère que nos Parens; & le Prince est le* Pere de la Patrie, *ainsi il doit nous être plus sacré & plus cher que ceux qui nous ont donné la vie, & quelque violent quelque injuste qu'il soit, on ne doit jamais lui manquer de respect* (5) . . . . . . . . „ Et „ nous n'avons aucune Loi qui autorise le Peuple à choi„ sir ses Rois à son gré: le devoir des Sujets les lie à ce„ lui qui par le droit de la naissance est légitime Héritier „ de la Couronne: encore moins peuvent-ils confirmer & „ rendre valide un titre usurpé par la violence: puis„ qu'on ne peut rien faire par choix, lorsqu'une fois la „ Liberté est gênée par la crainte (6)". Le Docteur White Kennet, Doyen de Peterborough, observe (7) que le premier qui a parlé d'un pareil Discours fait par l'Evêque Merks, c'est Mr. Edouard Hall, mort environ cent cinquante ans après le tems où ce discours doit avoir été prononcé, & qui n'a point prétendu en avoir aucune Copie Manuscrite; & que Mr. Grafton adopta d'abord le fait, citant Mr. Hall pour son garant. Mr. Jean Stow, dans ses *Annales*, publiées pendant sa vie, ne parle d'aucun discours ni d'aucune opposition de l'Evêque de Carlisle dans le Parlement; & Mr. Edmond Howes ne l'a point inséré. Mais Mr. Hollingshed & ses Amis, qui ont voulu tout recueillir, ne l'ont pas oublié, mais renvoyent au seul témoignage de Mr. Hall. „ Mais bien-tôt après, dit le „ *Docteur Kennet* (8), s'éleva un homme plus hardi, le „ Chevalier Jean Hayward, *Docteur en Droit*, qui don„ na un Essai de la Vie de Henri IV; il suppose non seu„ lement qu'un tel Discours a été réellement prononcé, „ mais il en donne une nouvelle & plus ample copie, „ c'est-à-dire qu'il fait un nouveau Discours, d'un tour „ & d'un stile aussi peu convenable à l'Evêque Merks, „ que l'Epée du Chevalier ressemble peu à la Mitre de ce „ Prélat; & cependant il ne laisse pas de le produire avec „ pompe sur la scéne". *La Couronne*, dit-il, *ayant été ainsi ajugée au Roi Henri & à ses Heritiers, on agita dans le Parlement ce qu'on feroit du Roi Richard. L'Evêque de Carlisle, homme savant & prudent, toujours ferme & hardi dans une cause juste, n'avoit point approuvé ces procedures, mais il avoit dissimulé son mécontentement, jusqu'à ce qu'il eut trouvé une occasion favorable de le faire paroître, & d'expliquer ses sentimens. Se trouvant donc dans une place, où il pouvoit se faire entendre de tout le monde, & l'ordre établi dans la Chambre le mettant à couvert d'être interrompu de personne, il se leva, & d'un ton ferme & courageux il parla en ces termes, &c.* „ Tout cela, dit le *Doc„ teur Kennet*, est une entrée imaginaire dans un Château „ enchanté, ou une fiction toute pure, assez amusante „ pour quiconque veut être trompé. L'Auteur, à l'exem„ ple d'autres Ecrivains qui veulent divertir, ne s'est pas „ renfermé à rapporter ce que les autres ont dit, mais il „ s'est exercé à débiter ce qui se pourroit dire à profusion „ sur ce sujet. Le Discours de l'Evêque Merks n'est pas „ son premier coup d'essai en ce genre dans son *Histoire „ de Henri IV*. Il fait faire à l'Archevêque Arundel un „ fort beau discours au Duc Henri en France, qu'il ap„ pelle une *Harangue solemnelle*; le Duc répond avec la „ même éloquence; & ces deux Discours sont très-agréa„ bles. Il fait encore un Discours fort touchant pour le „ Roi Richard, *que la douleur lui arrache*; & un autre „ d'adieu dans la Tour, lorsqu'il remit son sceptre & sa „ couronne. En un mot c'est un faiseur de Harangues de „ profession, dans tout le cours de sa petite Histoire...... „ Voici, à ce qu'il paroit, quel fut le vrai motif qui lui „ fit faire ce Discours si travaillé pour l'Evêque Merks. „ Le Comte d'Essex l'employoit à faire une réponse au „ *Traité des Droits*, appellé *Doleman*, écrit par le P. Par„ sons, & il devoit y soutenir finement le *Droit Hérédi„ taire* du Roi d'Ecosse: ce fut dans cette vuë qu'il fit „ une petite digression, & qu'il mit ses propres pensées „ en forme de discours, qu'il fait prononcer à l'Evêque „ Merks en faveur du *Droit Héréditaire*. Ce dont il se „ trouva mal sous le régne de la jalouse Elisabeth, mais „ dont le Roi Jacques I. le récompensa bien, l'ayant fait „ Chevalier, & Historiographe du Collége de Chelsea".

[B] *Cet Ouvrage lui couta une ennuyeuse prison.*] Nous trouvons dans les *Apophtegmes de Mylord Bacon* (9), que la Reine Elisabeth, étant fort piquée de cet Ouvrage, demanda à Mr. Bacon, qui étoit alors un de ses Avocats, & savant en Droit, *si ce Livre ne contenoit rien qui fût trahison?* „ Non Madame, répondit Bacon, je ne puis dire „ qu'il y ait de trahison, mais il y a beaucoup de *Félo„ nie*". La Reine à qui cette réponse fit plaisir, lui demanda sur le champ, *comment & en quoi?* „ C'est, reprit „ Mr. Bacon, qu'il a volé plusieurs de ses maximes & de „ ses pensées dans *Tacite*". Cambden nous apprend (10), que comme ce Livre étoit dédié au Comte d'Essex, lorsqu'on fit le procès à ce Seigneur & à ses Amis, les Avocats dirent „ qu'il étoit écrit pour encourager à déposer „ la Reine, & pour servir de modéle à cet égard". Ils insistoient surtout sur ces paroles de l'Epître dédicatoire, où l'Auteur appelle le Comte, *Magnus & præsenti judicio, & futuri temporis expectatione.*

[C] *En 1603 il publia à Londres* in-4. Réponse à la première Partie d'une certaine Conférence touchant la Succession, *publiée il y a quelque tems sous le nom de* R. Doleman.] Cette *Conférence* étoit de la main du Pere *Robert Parsons*, Jésuite; elle a été imprimée en 1593 & 1594 in-8, sous le nom de *R. Doleman*, & elle est connuë sous le Titre du *Traité des Droits*. La première partie a été réimprimée à Londres en 1648 en dix feuilles in-4, par *Robert Ibbotson* dans Smithfield, sous ce titre: *Divers Discours touchant l'Autorité des Parlemens de procéder contre leur Roi pour cause de mauvaise Administration, prononcés dans une Conférence.* La permission expédiée par *Gilbert* Mab-

(1) P. 100. & suiv.

(2) Ibid. p. 102.

(3) Ibid. p. 102.

(4) Ibid. p. 104.

Sapience VI. 6.

(5) Ibid. p. 104, 105.

(6) Ibid. p. 107.

(7) Third Letter to the Lord Bishop of Carlisle, Lord Almoner to his Majesty, upon the subject of Bishop Merks, p. 46 & seqq. London 1717 in-4.

(8) Idem p. 42.

(9) Works of Bacon London. 4 Vol. in-fol.

(10) Annals of Queen Elisabeth ad ann. 1600.

Londres [*D*]. En 1613 il donna à Londres in-4, *La Vie des trois Rois d'Angleterre Normans:* Guillaume

*Mabbot*, est datée du 31 Janvier 1647. Le Docteur Thomas Barlow, depuis Evêque de Lincoln, avoit écrit sur un feuillet blanc, au devant de cette Brochure, la Remarque suivante. „ Cette indigne & séditieuse Brochure est mot pour mot la première partie de *François Doleman Parsons* (caché sous ce nom) touchant la Succession à la Couronne. Ces neuf *Discours* (comme on les nomme) font les neuf *Chapitres de Doleman*. Cette Piece a été imprimée aux dépens du Parlement, à qui il en coûta trente Livres sterling, qui furent payées à l'Imprimeur, *in perpetuam earum infamiam*. Voyez le Recueil des Messages du Roi pour la Paix pag. 125. 126. Ces Messages ont été recueillis & imprimés par Mr. *Symmons*, qui y a joint ses Remarques. La Brochure séditieuse, dont j'ai parlé, fut publiée par . . . . *Walker*, Clincaillier, qui avoit été Boutier; ce même homme avoit eu l'insolence de jetter dans le Carosse du Roi une Brochure séditieuse, avec ce titre, *Ifraël attaeints dans les Tentes*, lorsque ce Prince vint à Londres à l'occasion de l'affaire des cinq Membres. *Vide Lambert Wood's History.* C'est ce *Walker* qui a fait la pièce intitulée: *The perfect Occurrences*, & qui vient d'être fait Ministre (en 1619) par les Presbytériens. Mr. *Darby* de la Comté d'Yorck, Parlementaire, acheta *Doleman* de *Cornelle Bee*, aux Armes du Roi dans *Little Britain*, & le donna à *Walker*. *Doleman* étoit un Prêtre séculier, fort honnête homme, ennemi des doctrines séditieuses; le Pere Parsons le haïssoit, & pour le rendre odieux, il prit son nom, pour faire croire qu'il étoit l'Auteur de ce Livre composé réellement par Parsons". Voici les titres des Chapitres de la *premiere Partie* de la *Conférence*. I. *Que la Succession au Gouvernement selon la proximité du sang n'est ni de droit Naturel ni de droit Divin, mais qu'elle est fondée uniquement sur des Loix positives faites par chaque Etat particulier; & par conséquent qu'ils peuvent la changer, quand ils en ont de légitimes raisons.* II. *De la Constitution particuliere des Monarchies, des differentes Loix par lesquelles on y parvient, & on les gouverne en divers Pays, selon le choix & l'établissement que chaque Etat en a fait.* III. *Du profond respect dû aux Rois, où l'on fait voir en même tems de quelle maniére plusieurs Princes ont été légitimement punis par leurs Etats pour leur mauvaise conduite, & des heureux succès que Dieu a ordinairement accordé à ces Etats, surtout lorsqu'il a été question d'écarter un prétendant indigne.* IV. *De ce qui rend légitimes les Procedures contre les Princes, dont on a parlé dans le Chapitre précedent; quel pouvoir les Princes ont sur les biens & sur la vie de leurs Sujets; jusqu'où les Sermens faits aux Princes obligent les Sujets, & en quels cas ils peuvent les rompre; & enfin de la différence qu'il y a entre un bon Prince & un Tyran.* V. *Du Couronnement & de l'Inauguration des Princes, & des Sermens qu'ils prêtent alors à l'Etat, touchant leur bon Gouvernement.* VI. „ De ce qui est dû au seul droit de la naissance; quel est le droit qu'un Héritier présomptif a à la Couronne, avant que d'y parvenir ou d'être admis par l'Etat; & avec combien de justice on peut le passer, s'il n'a pas les qualités requises. VII. Comment le plus proche Héritier, par le droit de la naissance, a été souvent passé pour en appeller un plus éloigné au trône, même dans les Royaumes où la Succession a lieu; avec divers exemples dans le Royaume d'Israël & dans celui d'Espagne. VIII. Divers autres exemples en France & en Angleterre, qui prouvent que les plus proches Héritiers par le droit de la naissance ont été souvent privés de la succession, & de quelle maniére Dieu a approuvé la chose, en la favorisant d'un heureux succès. IX. Quelles sont les choses auxquelles un Etat doit avoir principalement égard pour admettre ou pour exclure un Prince; où l'on traite au long tant de la diversité de Religion, que de divers autres cas". La *seconde Partie* de cette *Conference* avoit pour but de prouver, que l'Infante d'Espagne étoit l'Héritiere légitime de la Couronne d'Angleterre. Aussitôt que cet Ouvrage eût paru, le Parlement fit un Acte, en la 35 année du regne de la Reine Elisabeth, déclarant coupable de Haute-Trahison, quiconque auroit ce Livre dans sa maison. On le réimprima à Londres en 1681 in-8: & il parut sur cette Edition une Piéce intitulée, *Le Protestant Apostat, ou Lettre à un Ami sur la nouvelle Edition de* Doleman. Londres 1682, en huit feuilles in-4; on attribue cette Piéce à Mr. Edouard Pelling, Recteur de St. Martin's-Ludgate à Londres. La *Réponse* de notre Hayward, *à la premiére Partie de la Conference*, qui fut aussi réimprimée à Londres en 1683 in-8, est dédiée au Roi Jacques I: l'Auteur, dans l'Epître dédicatoire qualifie sa Réponse une *Défense de l'Autorité présente des Princes, & de la Succession selon le droit de la naissance; où l'on soutient & prouve*, dit-il, *que le Peuple n'a aucun droit légitime de donner atteinte à l'une, & d'alterer l'autre. C'est sur ces deux articles, que j'ai, par cette raison, aussi expliqué mes sentimens, en donnant l'Histoire des suites tragiques de la déposition de* Richard II, *& de l'usurpation de* Henri IV. *L'un & l'autre de ces Ouvrages a été entrepris particuliérement pour maintenir les légitimes droits de votre Majesté à la Succession de ce Royaume.* Notre Auteur dit dans son *Epître à R. Doleman*, que ce qui l'a empêché de répondre plutôt à la *Conférence*, ç'a été *en partie le mépris, & en partie la crainte.* „ Ma crainte, *dit-il*, venoit, de ce que dans ces derniers tems il étoit dangereux de toucher cette corde; ce qui donnoit à nos Fugitifs Anglois de l'avantage, en ce qu'ils avoient le champ libre pour mettre au jour tout ce qu'il leur plaisoit, parce qu'ils savoient bien que leurs Livres ne couroient pas risque d'être supprimés, & qu'il n'étoit pas permis d'y répondre. Vous me demanderez peut-être, pourquoi je n'ai pas répondu à votre *seconde Partie?* Ma Réponse est prête pour voir, mais je n'ai pas jugé à propos de la publier à présent; tant parce que d'autres ont travaillé sur ce sujet, que principalement parce que je ne sai pas s'il conviendroit de discuter aujourd'hui des questions, qui sont décidées avec l'approbation universelle & l'applaudissement de tout le monde. Je m'abstiens de publier votre véritable nom; je le réserve pour ma réponse à quelque brochure, que je m'attends bien que vous lâcherez contre moi".

[*D*] *En 1610 il fut nommé un des Historiographes du College de Chelsey proche de Londres.*] „ Ce College étoit destiné, *dit Fuller* (11), à être un lieu de Garnison spirituelle, pourvu de tous les Livres nécessaires pour ce dessein, où de Savans Théologiens devoient étudier & écrire sur les Controverses avec ceux de l'Eglise Romaine. Effectivement ceux-ci ont sujet de se glorifier, & leur exemple condamne les Protestans. Car comme Salomon n'employoit ses Gens à aucun Ouvrage, qui regardât le bâtiment du Temple, par cette raison, qu'en donne le Texte, *qu'ils étoient ses Gens de guerre*, de même l'Eglise Romaine ne charge point ses Professeurs du poids de la Prédication, ni des soins d'une Paroisse, elle les réserve uniquement aux Etudes Polémiques. Au-lieu qu'en Angleterre un seul & même homme est chargé de faire des Leçons, de prêcher, de catéchiser, de disputer, d'administrer les Sacremens, &c. Ensorte que si Dieu ne bénissoit visiblement nos Etudes, & que nous n'eussions pas de grands avantages en faveur de la vérité de notre côté, il seroit humainement impossible, que nous pussions y suffire, & leur faire tête". Outre les Théologiens, il devoit y avoir dans ce College du moins deux habiles Historiens, pour transmettre à la postérité les évenemens les plus mémorables, tant dans l'Etat que dans l'Eglise. Le Roi Jacques y fonda ce College sous le nom du *College du Roi Jacques à Chelsey*, & il lui donna par ses Lettres Patentes la *reversion* des terres que Charles Comte de Nottingham possédoit alors à Chelsey; avec la permission d'accepter les donations de terres qu'on voudroit lui faire, pourvu que le tout ensemble n'excédât pas la somme de trois mille Livres sterling de rente. Le Docteur Sutcliffe, Doyen d'Exeter, donna aussi à ce College plusieurs fermes dans la Comté de Devon, qui valoient environ trois-cens Livres sterling par an; & par son Testament en date du 1 Novembre 1628, & vérifié par devant le Chevalier Louis Steukley, il légua aux Docteurs Jean Prideaux & Clifford, à Fide-commis, la valeur de quatre mille Livres sterling en terres, qui devoient revenir au College. Le Parlement assemblé à Westminster le 19 Février 1609 fit un Acte pour autoriser *le Principal & les Membres du College de Chelsey à faire creuser un canal qui communiqueroit avec la Riviére de Lee, & à faire dresser les machines nécessaires, &c. pour conduire de l'eau par des tuyaux souterrains à Londres & dans les fauxbourgs; pour que le revenu qu'on en retireroit servît à perpetuité à l'entretien du Principal & des Membres du susdit College.* On commença le bâtiment du College sur un espace de terrain appellée *Thameshot*, qui avoit environ six acres, & qui appartenoit alors au Comte de Nottingham, qui en accorda au Prévôt le Bail à ferme pour la somme annuelle de sept Livres sterling & dix Schelings. Le Roi Jacques mit la premiére pierre du College, & donna tout le bois de Charpente nécessaire, tiré de la Forêt de Windsor. „ Et cependant, *dit Fuller* (12), j'ai ouï dire, que ce bâtiment, la seule chose qu'il y ait, & qui est à peine achevé, a coûté plus de trois-mille Livres sterling, quoiqu'il ne soit pas de pierre de taille, & qu'on ait fourni le bois de Charpente: mais hélas! qu'est-ce que cela (pas une huitiéme partie) en comparaison d'un Quarré, outre des Ailes à chaque côté, qu'on avoit dessein de faire"? Voici les noms du premier Principal & des Membres nommez par le Roi le 8 May 1610. Le Docteur Matthieu Sutcliffe, Doyen d'Exeter, Principal; le Docteur Jean Overal, Doyen de St. Paul; le Docteur Thomas Morton, Doyen de Winchester; le Docteur Richard Field, Doyen de Glocester: les Docteurs Robert Abbot; Jean Spenser, Miles Smith; Guillaume Covitt; Jean Howson; Jean Layfield; Benjamin Charrier; Martin Fotherbie; Jean Boys; Richard Brett; Pierre Lilie; François Burley; Guillaume Hillier, Archidiacre de Bastable; & Jean White du College de Manchester. Les deux Historiens étoient Guillaume Cambden, Clarenceux †, & Jean Haywared, Docteur en Droit. Aucun Evêque ne pouvoit avoir de place dans ce College; & lorsque quelques-uns des Membres parvinrent dans la suite à l'Episcopat, ou moururent, le Roi en nomma d'autres à leur place par ses Lettres Patentes du 14 Novembre 1611; entre autres il y eut Antoine de Dominis, Archevêque de Spalato, mais qui n'étoit que Doyen de Windsor en Angleterre. En 1616 le Roi écrivit à l'Archevêque de Cantorbery, pour qu'il excitât le Clergé de sa Province à contribuer à un si pieux Ouvrage; cependant malgré tout cela, & les Collectes qu'on fit dans tou-

(11) *Church-History of Britain* L. X p. 31.

2 Chron. VIII. 9.

(12) *Ubi supra* p. 11.

† Roi d'Armes de ce titre.

me I, Guillaume II & Henri I, par J.H. [*E*], qu'il dédia à Charles Prince de Galles. En 1619 le Roi lui fit l'honneur de le créer Chevelier à Whitehall (*b*). Il publia en 1624 un Discours *touchant la Suprémacie dans les affaires de Religion* [*F*], Londres in-4, qu'il dédia aussi au Prince Charles. Il mourut le 27 Juin 1627 dans sa Maison, dans la Paroisse de St. Barthelemi la grande à Londres, & fut inhumé dans l'Eglise de cette Paroisse. Il a fait aussi l'Histoire d'Edoüard VI. [*G*] & divers Ouvrages

(*b*) Wood *Fasti Oxon.* Vol I. Col. 203.

tes les Paroisses d'Angleterre, les sommes qu'on recueillit furent peu de chose, & n'entroient que lentement. *La plus grande partie*, dit Fuller (13), *se dissipoit pour les dépenses des Collecteurs.* Il ajoûte, *qu'on soupçonna fortement qu'une partie de cet argent étoit restée entre les mains de quelques particuliers.* On a fait bien des conjectures différentes sur ce qui mit obstacle au parfait accomplissement du projet de ce College. Quelques-uns ont cru que la mort imprévue du Prince Henri en avoit été la cause; mais Mr. Fuller, ayant examiné avec soin les Régitres du College, n'a pu découvrir, qu'il fut seulement parlé de ce Prince, comme ayant contribué le moins du monde à cette fondation. D'autres ont pretendu que cela étoit venu „ de ce „ que le Projet n'étoit pas assez soutenu, n'y ayant eu aucune personne de considération qui s'y intéressât un „ peu vivement, si l'on en excepte Sutcliffe, qui succomba sous la grandeur de l'entreprise; car pour le Roi Jacques il ne fit guére plus que d'encourager la chose (14)". Ceux-ci l'ont attribué à l'inexécution du projet de faire un nouveau canal; ceux-là à la jalousie secrette des Evêques, qui, quoiqu'ils parussent en apparence fort zélés pour ce dessein, craignoient dans le fond, que ces Théologiens Polémiques ne voulussent passer pour les principaux Défenseurs de la Religion, & pour plus utiles à l'Eglise que les Evêques mêmes, & qu'ils ne prissent avec le tems des sentimens préjudiciables à la Jurisdiction Episcopale. D'autres se sont imaginé, que la jalousie des Universités avoit arrêté la chose; & d'autres ont cru que ç'avoit été l'effet des soupçons de quelques Membres du Parlement zélés pour la Patrie; qui „ craignoient, *dit Fuller* (15), que ce College ne fût trop dévoué à la Cour; „ & que sa Théologie, mais surtout l'Histoire qu'il donneroit ne fût trop partiale en faveur du Roi, & ne rapportât tout au desavantage des Sujets. Desorte que, „ quoique ces Messieurs appuyassent l'Acte dans le Parlement, ne croyant pas qu'il fût de la Politique de traverser ouvertement le projet du Roi Jacques, qu'on „ avoit fait goûter sous le spécieux prétexte de la Religion & de la Piété; cependant lorsqu'ils furent de retour chez eux, ils firent si bien par leurs discours particuliers, qu'ils inspirerent leurs soupçons à d'autres, & „ rallentirent les Charités du Peuple. Les mêmes personnes trouvoient cette fondation fort inutile, & qu'il n'étoit rien moins que nécessaire d'entretenir des gens pour „ réfuter les sentimens des Catholiques Romains, tandis „ qu'on en toléroit les Défenseurs par-tout, qu'on les „ protégeoit même, & qu'on n'exécutoit point du tout „ contre eux les Loix Pénales". D'autres remarquoient que les circonstances du tems n'étoient pas favorables à ce dessein, y ayant alors une foule de gens à projets, & de Courtisans affamés, qui tentoient toutes sortes de voyes pour avoir de l'argent; & ce fut un malheur pour ce Projet qu'on le proposât dans un tems où les Monopoles abondoient. Plusieurs Prélats étoient d'autant plus éloignés de le favoriser, qu'il étoit conduit par le Docteur Sutcliffe, connu pour un des plus rigides Anti-Remontrans, & qui dans sa vieillesse avoit écrit très fortement contre les Arminiens.

(13) P. 53.

(14) Idem P. 53, 54.

(15) P. 54.

[*E*] *En 1613 il donna à Londres in-4.* La Vie des trois Rois d'Angleterre Normans.] Il dit dans l'Epître dédicatoire au Prince Charles, qu'il avoit entrepris cet Ouvrage à la requisition du Prince Henri, que ce Prince l'ayant fait venir quelques mois avant sa mort, s'étoit fort plaint des Histoires d'Angleterre, & de ce que les Anglois, qui ne le cédoient à aucune nation du côté des grandes actions, étoient au-dessous de toutes les autres par rapport à la maniére de les transmettre à la postérité. Notre Auteur lui répondit, qu'il croyoit que c'en étoient ici les causes; *premiérement, que les personnes qui avoient des talens étoient employés à d'autres choses, soit dans les affaires publiques, ou à travailler avec peine pour leur subsistance ou pour l'accroissement de leur fortune particuliére. En second lieu, que si l'on pouvoit faire en toute sureté des Romans, il n'y avoit pas la même sureté d'écrire l'Histoire selon les régles de la verité; parce que, quoique l'Auteur parlât de personnes mortes il y avoit longtems, & dont la postérité étoit entiérement éteinte, il y avoit cependant des gens en vie, qui se sentant coupables des* [illegible] *qu'ils voyoient relevés & condamnés dans les* [illegible] *, à cause que leur conscience les* [illegible] *on en dit, on les avoit eus en vue.* [illegible] *Histoire d'Angleterre avoit été si barbouill*[illegible] *que des personnes de mérite* [illegible] *touchent.* Le Prince demand[illegible] avoit travaillé sur quelque morceau [illegible] d'Angleterre, outre ce qui avoit paru de lui, & qu'il [illegible] alors entre les mains. „ Je répondis, dit-il, que j'avois fait en abrégé la vie de „ quelques-uns des Rois d'Angleterre, mais que pour ce „ qui regardoit l'Histoire, je me bornois principalement au „ tems où je vivrois, par rapport auxquels mes propres „ Observations me pourroient guider; mais que je n'avois alors rien d'achevé, ni dans l'un, ni dans l'autre „ genre". Le Prince repliqua que pour l'honneur du siécle il approuvoit fort le dernier, mais que pour sa propre instruction il souhaittoit davantage le premier, & il chargea notre Auteur d'achever quelque chose dans les deux genres pour son usage, lorsqu'il seroit de retour d'un voyage de plaisir qu'il alloit faire, lui promettant de l'en récompenser largement. C'est ce qui engagea le Docteur Hayward à finir *la Vie des trois Rois de la Race Normande*, & l'Histoire de quelques années du régne de la Reine Elisabeth. Lorsque le Prince revint de son petit Voyage, l'Auteur lui remit ces deux Ouvrages, & *les Vies des trois Rois d'Angleterre Normans* lui ayant paru complettes, il souhaitta qu'elles fussent imprimées: mais il mourut peu de tems après.

[*F*] *Il publia en 1624 un Discours* touchant la Suprémacie dans les affaires de Religion.] Il contient quatre-vingt-huit pages in-4. Il est en forme de conversation à la table du Docteur Tobie Matthews, Evêque de Durham, pendant la tenuë du Parlement en 1605. Il y soutient que l'Autorité suprême dans les affaires de Religion est un droit & un appanage de la Souveraineté. Pour établir cette thése, on montre que la Puissance Souveraine doit être perpétuelle & absoluë. Que les affaires les plus importantes dépendent de cette Puissance. Qu'il n'y a rien de plus important dans un Etat que la Religion. Que les affaires de Religion doivent être réglées par ceux qui sont en possession de la Souveraineté. Qu'il est dangereux pour d'autres de vouloir s'en mêler. Qu'anciennement on employoit deux moyens pour éviter ces dangers, l'un d'exclure toutes les nouveautés en fait de cérémonies extérieures, & l'autre, de laisser au Souverain le soin de régler ce qui regardoit la Religion. Sur le premier Article on observe (16) „ que les Juifs ne vouloient point avoir de commerce avec ceux qui n'étoient pas de leur Religion. Parmi les Grecs *Socrate* & *Protagore* furent condamnés, *Anaxagore* & *Aristote* accusés, pour avoir eu des sentimens contraires à la Religion établie. *Joseph* rapporte „ (17) que les Athéniens punissoient de mort ceux qui „ osoient dire touchant les Dieux le moindre mot de plus „ que ce qui étoit porté par leurs Loix. Les Scythes firent „ mourir *Anacharsis*, pour avoir célébré les cérémonies „ du Culte de Bacchus à la maniére des Grecs. *Tite Live* „ écrit, que chez les Romains on chargeoit les Ediles „ entre autres choses (18), de veiller à ce qu'on n'introduisît point de Cérémonies nouvelles ou étrangéres dans „ la Religion. Et Æmilius rapporte un Decret qui défendoit (19) *à toute personne de sacrifier dans un lieu public & sacré avec des cérémonies nouvelles ou étrangeres. Combien de fois*, dit Tite Live (20), *nos Peres & nos Ancêtres n'ont-ils pas chargé les Magistrats d'empêcher l'établissement des Cérémonies étrangéres?* Mécénas dans Dion „ (21) donne à Auguste cet avis: *Observez la Religion à la maniére de votre Pays, & obligez les autres à en faire de même; mais ayez en horreur & châtiez ceux qui introduisent des cérémonies étrangeres, parce qu'ils portent les hommes à des changemens, qui donnent souvent naissance à des conspirations & à des factions*". [☞ C'est là un excellent moyen d'interdire toute recherche en matiére de Religion, & d'affermir pour jamais l'empire de l'Erreur & de la Superstition: sur ce principe toute Religion dominante, quelle qu'elle soit, est en droit d'exterminer tout ce qui tend à l'ébranler, & il ne se peut rien de plus sage que les mesures que les Juifs prirent contre Jésus-Christ & ses Disciples, que les sanglantes persécutions du Paganisme contre la Religion Chrétienne: il n'y a personne qui ne sente jusqu'où vont les conséquences d'un principe aussi contraire à l'esprit de la Religion qu'indigne de l'humanité: ADD. DU TRAD.] A l'égard du second Article, *de laisser au Souverain le soin de régler tout ce qui regarde la Religion*: on fait voir que c'est ce qui s'est pratiqué chez les Juifs, les Egyptiens, & chez divers autres Peuples, dans les Empires d'Assyrie & de Perse, dans la Gréce, dans l'Empire Romain, sous les Rois, & sous les Consuls, sous les Empereurs Payens, & sous les premiers Empereurs Chrétiens. On montre aussi que tout ce qui regardoit les choses externes & accidentelles de la Religion dépendoient des premiers Empereurs Chrétiens, par l'autorité & les ordres desquels les matiéres de Foi, & les choses essentielles se régloient aussi. Que les huit Conciles Généraux ont été convoqués & confirmés par les Empereurs. Qu'il y a eu des disputes entre les Evêques de Constantinople & ceux de Rome pour la prééminence, & que les derniers ont été favorisés par divers Empereurs. Qu'en donnant cette Prérogative à l'Evêque de Rome l'Empire d'Orient a été démembré. Que l'autorité absoluë des Evêques de Rome dans les affaires Ecclésiastiques, a non seulement affoibli l'Empire d'Occident, mais l'a rendu dépendant du Siége de Rome. Que c'est en vertu de la même Autorité que les Papes ont prétendu à la Souveraineté de plusieurs des principaux Royaumes de l'Europe, & généralement de tous les Etats du Monde, ce qui a causé bien des malheurs.

(16) Sect. 10. p. 10, 11. *Dilexit* [illegible] *peregrinis* [illegible] Hebr. XIII. 9.

(17) Joseph Contr. Apion. L. II. p. 1079 Edit. Geneve. Gen. 1634. in-fol. [illegible]

(18) *Ne qui nisi Romani Dii neve alio more quam patrio colerentur.*

(19) Liv. Lib. XV. *Ne quis in publico sacrove loco novo aut externo ritu sacrificaret.*

(20) Lib. XXXIX. *Quoties hoc patrum avorumque aetate negotium magistratibus datum est, ut sacra externa fieri vetarent?*

(21) Dio Lib. LII.

[*G*] *Il a fait aussi l'Histoire d'Edouard VI.*] Elle a été imprimée à Londres en 1630 in-4, & il y en a une autre Edition de 1636 in-24 sous ce titre, *Histoire de la Vie & du Régne du Roi Edouard VI. Avec celle du commencement du Régne de la Reine Elisabeth. Par le Chevalier* Jean Hayward, *Docteur en Droit.* On y a mis le portrait de l'Auteur.

ges Théologiques, entre autres *Le Puissant Appui, ou la manière dont nous devons dans toutes nos afflictions rejetter notre charge sur Dieu.* Londres 1614 in-8. L'*Asyle d'une Ame affligée.* Londres 1616 in-8. *La Prière de Jésus-Christ sur la Croix pour ses Ennemis.* Londres 1623 in-8. *Les Larmes de David, ou Explication des Pseaumes Pénitentiaux.* Londres 1623 in-4. Mr. Wood dit (c) que „ Hayward passoit pour un homme savant, & pieux qui étoit plus versé dans la lecture des Livres de Théologie, „ que dans celle des Ecrivains de sa profession". Et par rapport à ses Histoires que „ le style en „ passoit pour bon dans son tems, seulement que quelques personnes auroient souhaitté qu'il n'eût „ pas dans son *Histoire de Henri* IV, appellé le Chevalier Hugh Lynne, *une tête folle*, quoiqu'il le fût „ réellement; & qu'il n'eût pas quitté le stile *Historique*, pour prendre le *Tragique*, lorsqu'il intro„ duit une mere exprimant sa douleur au sujet de son fils". Mr. Nicholson observe (d) qu'*il avoit la réputation en son tems d'écrire purement & avec douceur.* Mr. Strype dit (e) que „ notre Auteur doit „ être lu avec precaution: que son stile & son langage sont bons, & qu'il a aussi de l'imagination; „ mais qu'il lui donne trop carriére pour un Historien, ce qui l'engage à faire pour les autres des „ discours qu'ils n'ont jamais prononcés, & de rapporter des choses auxquelles ils n'ont peut„ être jamais pensé".

(c) Fasti Oxon, ubi supra.

(d) *English Historical Library* T. I. p. 116. London 1696. in 8.

(e) *Preface to Sir John Hayward's Life and Reign of King Edward VI in the 2de Vol. of the compleat History of England.*

HEARNE (Thomas), celébre par ses Ecrits & par les Ouvrages dont il a procuré l'Edition, [*A*] étoit fils de George Hearne, Clerc de la Paroisse de *White Waltham* dans la Comté de Berks, &

[*A*] *Célébre par ses Ecrits & par les Ouvrages dont il a procuré l'Edition.*] En voici le Catalogue. I. Reliquiæ Bodleianæ: *Ou veritables Restes du Chevalier Thomas Bodley. Contenant sa Vie, le premier Projet des Statuts de la Bibliothéque publique d'Oxford (en Anglois) & un Recueil de Lettres au Docteur James, &c. publiées sur les Originaux, qui sont dans la susdite Bibliothéque.* Londres 1703 in-8. II. *C. Plinii Cæcilii Secundi Epistolæ & Panegyricus, cum variis lectionibus & annotationibus. Accedit vita Plinii ordine Chronologico digesta.* Oxford 1703 in-8. III. *Eutropii Breviarium Historiæ Romanæ, cum Pæanii Metaphrasi Græca. Messala Corvinus de Augusti Progenie. Julius Obsequens de Prodigiis. Anonymi Oratio funebris Gr. Lat. in Imp. Fl. Constantinum Constantini M. fil. Cum variis lectionibus & annotationibus.* Oxford 1703 in-8. IV. Ductor Historicus: *Ou Abrégé de l'Histoire Universelle, ou Introduction à l'étude de cette Histoire. Tome premier en trois Livres, contenant 1. La Chronologie des Personnes les plus illustres & des principaux évenemens depuis la Création du Monde jusqu'à present. On l'on a mis au-devant l'Explication des termes & des autres choses dont l'intelligence est nécessaire. 2. Une Introduction à l'Histoire: où l'on fait connoître les Ecrits des Historiens anciens tant Grecs que Romains, avec le jugement que les plus habiles Critiques en ont porté; & un ample Recueil d'Historiens Anglois. 3. Une Histoire abregée de toutes les anciennes Monarchies & de tous les Etats depuis la Création jusqu'à la Naissance de Jésus-Christ.* Londres 1705 in-8, seconde Edition. Réimprimé à Londres 1714 & 1724, à l'insçu de l'Auteur. Pour ce qui est de la premiére Edition, on l'attribuoit à une autre personne; & les deux premiers Livres, dans la seconde, la troisiéme, & la quatriéme Edition, sont d'un autre Auteur, qui a aussi fait la Préface, mais le troisiéme Livre est de Mr. Hearne lui-même. V. Ductor Historicus: *Ou Abregé d'Histoire Universelle. Tome Second. Contenant une courte Relation de ce qui s'est passé de plus mémorable dans le Monde depuis la Naissance de Jésus-Christ jusqu'à la Chute de l'Empire Romain, & l'Etablissement de l'Empire Germanique par Charlemagne. En trois Livres. 1. La suite des Empereurs & l'Histoire de leurs Regnes, depuis la Naissance de Jésus-Christ, jusqu'à la Translation du Siege Imperial à Constantinople. 2. La Suite des Empereurs depuis la Translation de l'Empire jusqu'à Charlemagne. 3. L'Histoire de Perse sous les Rois Parthes, & ceux de la Race des Perses jusqu'à la ruine de la Monarchie par les Sarrasins. Les divers Royaumes fondés en Europe par les Francs, les Saxons, les Goths, les Vandales, &c. & la Succession de ces Royaumes. La Vie de Mahomet, & la Suite des Caliphes Sarrasins. Avec l'Histoire de la fondation des Villes les plus considérables, &c. pendant 800 ans depuis Jésus-Christ, & diverses autres choses dont il n'est pas parlé dans le corps de l'Histoire.* Oxford 1704 in-8. Elle a été imprimée trois fois à Londres sans la participation de l'Auteur, qui promettoit dans sa Préface un troisiéme Volume, pour lequel il avoit fait des Recueils, tirés des meilleurs Historiens. Mais il renonça à ce dessein lorsqu'on publia la Traduction Angloise de l'*Introduction de Puffendorf*, qui commence où le second Tome du *Ductor Historicus* finit, & conduit l'Histoire jusqu'au tems présent. VI. *M. Juniani Justini Historiarum ex Trogo Pompeio, Libri XLIV. MSS. Codicum collatione recogniti, annotationibusque illustrati.* Oxford 1705 in-8. VII. *T. Livii Patavini Historiarum ab Urbe condita Libri qui supersunt, MSS. Codicum collatione recogniti, annotationibusque illustrati.* Oxford 1708 en six Volumes in-8. VIII. *Lettre où l'on rend compte de quelques Antiquités, qui se trouvent entre Windsor & Oxford; avec le Catalogue des Peintures de la Galerie des Ecoles, joignant la Bibliothéque Bodleienne.* Dans les *Mêlanges de tous les Mois*, ou *Memoires pour les Curieux*, en 1708. Cette Lettre a été réimprimée avec des Additions & des Corrections, mais sans le Catalogue des *Peintures*, dans le cinquiéme Tome de l'*Itineraire de Leland*, publié par notre Auteur. Mais comme le *Catalogue des Peintures* étoit fort recherché des Savans, il fit imprimer une centaine d'Exemplaires de toute la Piéce en 1725 in-8, l'Edition de Londres étant fort remplie de fautes. IX. *La Vie d'Alfred le Grand, par le Chevalier Jean Spelman. Publiée sur le MS. Original de la Bibliothéque Bodleienne. Avec des Remarques Historiques, & un Discours sur une ancienne Inscription Romaine trouvée depuis peu dans le voisinage de Bath.* Oxford 1710 in-8. X. *L'Itineraire de Jean Leland l'Antiquaire, en neuf Volumes in-8. Publié sur les MSS. Originaux & sur d'autres Copies antiquees.* Oxford 1710, 1711, 1712. Cet Ouvrage est fort rare, parce qu'on n'en imprima que cent vingt Exemplaires, douze en grand, & cent huit en petit papier; il est enrichi de plusieurs Dissertations curieuses & de Remarques, tant de l'Editeur, que d'autres personnes. XI. *Henrici Dodwelli de Parma Equestri Woodwardiana Dissertatio. Accedit Thomæ Neli Dialogus inter Reginam Elizabetham & Robertum Dudleium, Comitem Leycestriæ, & Academiæ Oxoniensis Cancellarium, in quo de Academiæ Ædificiis præclarè agitur.* Oxford 1713 in-8. XII. *Joannis Lelandi Antiquarii de Rebus Britannicis Collectanea.* Oxford 1715 en six Volumes in-8; on n'en tira que cent cinquante Exemplaires. XIII. *Acta Apostolorum Græco-Latinè, literis majusculis. E Codice Laudiano, characteribus uncialibus exarato, & in Bibliotheca Bodleiana adservato, descripsit ediditque Tho. Hearnius. Qui Symbolum etiam Apostolorum ex eodem Codice subjunxit.* Oxford 1715 in-8. On n'en imprima que cent vingt Exemplaires. XIV. *Joannis Rossi Antiquarii Warwicensis Historia Regum Angliæ. E codice MS. in Bibliotheca Bodleiana descripsit, notisque & indice adornavit Tho. Hearnius. Accedit Joannis Lelandi Antiquarii Nænia in mortem Henrici Duddlegi Equitis; cui præfigitur Testimonium de Lelando amplum & præclarum, hactenus ineditum.* Oxford 1716 in-8. On n'en imprima que soixante Exemplaires. XV. *Titi Livii Foro-Juliensis Vita Henrici quinti, Regis Angliæ. Accedit Sylloge Epistolarum a variis Angliæ Principibus scriptarum. E codicibus calamo exaratis descripsit ediditque Tho. Hearnius: Qui Appendicem etiam notasque subjecit.* Oxford 1716 in-8. XVI. *Avesburii Roberti de Avesbury Annales, sive Historia de Gestis Regum Britanniæ, Libris IX. E codice pervetusto, calamo exarato, in Bibliotheca viri clarissimi Thomæ Rawlinsoni, Armigeri, descripsit ediditque Tho. Hearnius. Qui & Præfationem, Notis, atque Indice illustravit.* Oxford 1716 in-8. On n'en imprima que 148 Exemplaires. XVII. *Gulielmi Roperi Vita D. Thomæ Mori Equitis aurati, Linguâ Anglicanâ contexta. Accedunt Mori Epistola de Scholasticis quibusdam Trojanos sese appellantibus; Academiæ Oxoniensis Epistolæ & Orationes aliquammultæ; Anonymi Chronicon Godstovianum, & Fenestrarum depictarum Ecclesiæ Parochialis de Fairford in Agro Glocestriensi Explicatio. E codicibus vetustis descripsit ediditque, Notisque etiam adornavit Tho. Hearnius.* Oxford 1716 in-8. On n'en tira que 148 Exemplaires. XVIII. *Gulielmi Camdeni Annales Rerum Anglicarum & Hibernicarum regnante Elizabetha. Tribus Voluminibus comprehensi. E codice præclaro Smithiano, propria Auctoris manu correcto, multisque magni momenti Additionibus locupletato, eruit ediditque Tho. Hearnius, aliumque insuper Codicem e Bibliotheca Rawlinsoniana exhibuit.* Oxford 1717 in-8. XIX. *Gulielmi Neubrigensis Historia sive Chronica Rerum Anglicarum, libris quinque. E codice manuscripto pervetusto in Bibliotheca præstabilis Domini Domini Thomæ Sebright Baronetti, uberrimis additionibus locupletata, longeque emendatius quam antehac edita. Studio & opera Tho. Hearnii. Qui & præter Joannis Picardi Annotationes, suas etiam Notas qualescunque & Spicilegium subjecit. Accedunt Homiliæ tres eidem Gulielmo a Viris eruditis adscriptæ, partim e Codice præclaro antehac, partim e Codice antiquo Lambethano nunc primum editæ* (1). Oxford 1719 in-8. XX. *Thomæ Sprotti Chronica. E Codice antiquo MS. in Bibliotheca prænobilis Adolescentis Domini Edwardi Dering de Surrenden Dering in Agro Cantiano, Baronetti, descripsit ediditque Tho. Hearnius. Qui & alia quædam Opuscula e Codicibus MSS. authenticis a se ipso itidem descripta subjecit.* Oxford 1719 in-8. XXI. *Recueil de Discours curieux sur plusieurs Points des Antiquités d'Angleterre, par divers illustres Antiquaires, mis au jour principalement pour l'usage de la jeune Noblesse d'Angleterre* (en Anglois) Oxford 1720 in-8. XXII. *Textus Roffensis. Accedunt Professionum antiquarum Angliæ Episcoporum Formulæ de canonicâ obedientiâ Archiepiscopis Cantuariensibus præstandâ, & Leonardi Hutteni Dissertatio Anglicè conscripta de Antiquitatibus Oxoniensibus. E Codicibus MSS. descripsit ediditque Tho. Hearnius.* Ox-

(1) On trouve de curieux Extraits de cet Ouvrage, dans la *Bibl. Angloise* T. VII. Part. I. p. 171. & *suiv.* & Part. II. p. 321 & *suiv.* R. D. T.

& d'Edithe, fille de Thomas Wise de Shottesbrooke dans la même Comté. Il nâquit en 1680 à *Littlefield Green* dans la Paroisse de *White Waltham*; jusqu'à l'année 1693 il n'eut d'autre Maître que son

Oxford 1720 In-8 (2). XXIII. *Roberti de Avesbury Historia de Mirabilibus Gestis Edwardi tertii. Accedunt 1. Libri Saxonici qui ad manus Joannis Joscelini venerunt. 2. Nomina eorum qui scripserunt historiam gentis Anglorum, & ubi exstant per Joannem Joscelinum. E Codicibus MSS. descripsit ediditque Tho. Hearnius. Appendicem etiam subnexuit, in qua*, inter alia, continentur des Lettres de Henri VIII à Anne de Bolen. Oxford 1720 in-8 (3). XXIV. *Johannis de Fordun Scoti-Chronicon genuinum, una cum ejusdem Supplemento ac Continuatione, E Codicibus MSS. eruit ediditque, Appendicem etiam subjunxit, totumque Opus (in quinque Volumina distinctum) Praefatione atque Indicibus adornavit Tho. Hearnius.* Oxford 1722 in-8. XXV. *L'Histoire & les Antiquités de Glastonbury. A quoi l'on a joint. 1. La Fondation & les Réglemens de la Chapelle* (Chantry) *de Sherington dans l'Eglise de St. Paul à Londres. 2. Une Lettre du Docteur Plot au Comte d'Arlington touchant Thetford. On a ajouté à toutes ces Pièces, qui n'avoient jamais paru, une Préface & un Appendix.* Oxford 1722 in-8. XXVI. *Hemingi Chartularium Ecclesiae Wigorniensis. E Codice MS. penes Richardum Graves de Mickleton in Agro Glocestriensi Armigerum, descripsit ediditque Tho. Hearnius: qui & eam partem Libri de* Domesday, *quae ad Ecclesiam pertinet Wigorniensem, aliaque ad Operis (duobus voluminibus comprehensi) nitorem facientia subnexuit.* Oxford 1723 in 8. XXVII. *La Chronique de* Robert de Gloucester. *Copiée & publiée pour la première fois sur un Manuscrit de la Bibliothèque de Harley. On y a ajouté, outre un Glossaire & d'autres embellissemens, une Continuation de cette Chronique par le même Auteur sur un Manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne. En deux Volumes.* Oxford 1724 in 8. XXVIII. *La Chronique de* Pierre Langtoft, *(enrichie & illustrée par* Robert de Brunne) *depuis la mort de Cadwalader jusqu'à la fin du règne d'Edouard* I. *Copiée & publiée pour la première fois sur un MS. de la Bibliothèque d'Inner-Temple. A laquelle on a joint, outre un Glossaire & d'autres Pièces curieuses. 1. Un Régître concernant l'Abbaye de Glastonbury, qui contient un état de tous les Biens appartenant à cette Maison au tems de sa suppression, faite par ordre du Roi* Henri VIII. *& convertis à son profit. 2. Une Relation de l'Hôpital de Ste. Marie Magdelaine proche de Scroby dans la Comté de Nottingham, par Jean Slacke, Maître de cet Hôpital. 3. Deux Traités d'un Auteur Anonyme; dont l'un roule sur la Conquête dans la Comté de Somerset; & l'autre regarde* Stone-henge. Oxford 1725 en deux Vol. in 8. XXIX. Johannis, *Confratris & Monachi Glastoniensis, Chronica, sive Historia de Rebus Glastoniensibus. E Codice MS. membranaceo antiquo descripsit ediditque Tho. Hearnius. E quo Codice & Historiolam de antiquitate & augmentatione vetustae Ecclesiae S. Mariae Glastoniensis praemisit, multaque excerpta e Richardi Beere (Abbatis Glastoniensis) Terrario hujus Coenobii subjecit. Accedunt quaedam eodem spectantia ex egregio MS. communicata ab amicis eruditis Cantabrigiensibus, ut & Appendix, in qua, inter alia, de S. Ignatii Epistolarum Codice Mediceo, & de Johannis Dee, Mathematici celeberrimi, vita atque scriptis agitur.* Oxford 1726 in-8. [☞ Interrompons un moment ce Catalogue sec & décharné, qui, en satisfaisant la curiosité de quelques Lecteurs en ennuyera un grand nombre d'autres, interrompons-le, dis-je, un moment pour faire part au Lecteur de quelques Remarques qu'a faites un Savant Journaliste (4), en rendant compte de cet Ouvrage; elles sont très-propres à donner une juste idée du goût & de la manière de penser de Mr. Hearne. Ce Savant étoit fort prévenu pour les Moines, & contre les Réformateurs. Voici d'abord ce qui fait connoître son goût. „ Si l'Editeur (5) a eu le „ malheur de ne pouvoir rien découvrir ni du nom de „ Famille, ni de la Vie de Dom *Jean de Glastonbury*, il „ a au moins la sagacité de *deviner* tous les talens, & „ tous les avantages, qu'il eut pour compiler cette Histoire. La Nature elle-même, dit-il, le forma pour ce „ genre d'écrire. C'étoit un des plus beaux Génies, & „ jamais on n'en vit de plus exempt de défaut. Il apprenoit à l'Ecole tout ce qu'on vouloit, & ses Parens, qui „ cultivèrent son penchant naturel, lui parlèrent si souvent „ de *Joseph d'Arimathée*, qu'ils lui firent naître l'envie „ d'en devenir l'Historien. Les Moines n'eurent garde „ de s'y opposer. Ils y gagnoient trop. Ils ouvrirent donc „ leur Bibliothèque à *Frère Jean*, & jusqu'aux plus vieilles „ Pancartes, tout lui [illegible]. Avec tant de dons, „ & tant de secours, que ne [illegible] point faire? Le jugement [illegible] du Frère, & Mr. „ *Hearne*, qui [illegible] à cet égard un témoignage [illegible] paroîtroit peut être „ suspect [illegible] Original, que l'esprit „ de justesse [illegible] merveilleusement dans cette „ Chronique [illegible] une condition, qui tient „ fort de [illegible] ne sera donc pas un Historien si [illegible], si élégant, si la fidélité répond „ chez lui à tout [illegible]? Mais il faut avouër que l'Editeur mollit un peu sur ce dernier article. Il reconnoit, „ quoique d'assez mauvaise grace, que ce Chroniqueur a „ donné pour véritables quelques Faits, qui méritent peu „ de créance. Il racommode pourtant tout cela de son „ mieux. De ce que certaines choses nous paroissent à „ présent incroyables, il ne s'ensuit nullement, dit-il, „ qu'elles soient fausses. D'ailleurs où trouve-t-on des „ Auteurs parfaits? - - - - Qui sont enfin les gens qui „ déclament contre le Moine *Jean* avec le plus de chaleur? ce sont quelques *Novateurs*, gens difficiles & chagrins, qui accusent de Superstition toutes les Histoires „ semblables, & tous ceux qui perdent leur tems à les „ lire. Peut-on témoigner trop de mépris pour des Esprits de ce caractère, & qu'est-ce en effet qu'ils estiment? n'imputent-ils pas le même crime de Superstition „ aux Savans qui font revivre l'honneur des Monastères „ à la honte des Scélérats, qui souillèrent l'habitation des „ Saints bienheureux (au tems de la Réformation)" Donnons le Latin de Mr. Hearne, pour faire voir jusqu'où va son zèle pour les Fondations Monastiques. *Nec alia re monitus erit, excerpta illa, ut principem in Monasticis Anglicanis obtinent, ita eadem semper magni fecisse omnes sapientes, neque quenquam unquam sprevisse, praeter Novatores aliquos, homines morosos nimirum & difficiles; qui ex genere Scriptoribus, pariter atque eorundem Lectoribus, nescio quod superstitionis crimen infligunt. Quemadmodum & illos superstitiosos appellant, probrisque onerant, qui de Monasteriis, aliisque* locis sacris, *fanis nimirum antiquissimis, sanctissimisque, perditisque ac profligatissimis* Nebulonibus *sublatis, qui horrendum dictu! pulvinaribus Divorum stuprum inaudierant, in libris suis vel ex professo, vel etiam obiter agunt.* „ Sa Préface, *ajoute Mr. de la Chapelle* (6), „ continuë à peu près sur ce ton, & qui en a lu une des „ siennes, les a toutes luës. Ce sont partout de grands „ cris contre les Réformateurs, dont la sacrilège ignorance, selon lui, fit périr tant de beaux Monastères, tant „ de riches Abbayes, & tant d'Ouvrages précieux, que „ les savans & pieux Moines avoient travaillés dans leurs „ Solitudes. Il en est néanmoins échappé quelques-uns, „ qui sont effectivement, *dit très-judicieusement le savant* „ *Journaliste*, d'un grand goût, & d'une utilité merveilleuse. On y voit de beaux Miracles, qui se font toujours pour le bien du Couvent. On y voit les tours „ d'adresse que jouoit le Clergé reclus pour plumer les „ gens du monde. On y voit quantité de Saints & de „ Martyrs d'une espèce tout à fait singulière. On y voit „ en un mot au naturel la Religion des Peuples Chrétiens „ dans les tems bienheureux, où les brillantes lumières „ de Rome éclairoient tout le monde. A cet égard les „ Pièces Monachales ne peuvent être trop soigneusement „ conservées, & Mr. *Hearne* ne sauroit rien faire de plus „ avantageux au Parti Protestant, que d'en tirer tout „ qu'il pourra de l'obscurité des Bibliothèques." Revenons au Catalogue des Ouvrages de Mr. Hearne, après ce petit écart, que le Lecteur me pardonnera, je pense, sans peine. ADD. DU TRAD.] XXX. Adami de Domerham *Historia de Rebus Gestis Glastoniensibus. E Codice MS. perantiquo, in Bibliotheca Collegii S. Trinitatis Cantabrigiae, descripsit, primusque in lucem protulit Tho. Hearnius, qui & (praeter alia, in quibus Dissertatio de Inscriptione peruetusta Romana, Cicestriae nuper reperta) Gulielmi Malmesburiensis Librum de Antiquitate Ecclesiae Glastoniensis, & Edmundi Archeri Excerpta aliquammulta satis egregia e Registris Wellensibus, praemisit.* Oxford 1727 en deux Vol. in-8. XXXI. Thomae de Elmham *Vita & Gesta Henrici quinti, Anglorum Regis. E Codicibus MSS. vetustis descripsit & primus luci publicae dedit Tho. Hearnius.* Oxford 1727 in-8. XXXII. *Liber Niger Scaccarii. E codice calamo exarato, & a Richardo Gravesio Micklestoniensi donato, descripsit & nunc primus edidit Tho. Hearnius, qui & cum duobus aliis Codicibus MSS. contulit, Willelmique etiam Worcestrii Annales Rerum Anglicarum (antehac itidem ineditas) adjecit.* Oxford 1728 en 2 Volumes in-8. XXXIII. *Historia Vitae & Regni* Richardi II. *Angliae Regis, a Monacho quodam de Evesham consignata. Accesserunt, praeter alia, Joannis Rossi Historiola de Comitibus Warwicensibus; Joannis Berebloci Commentarii de Rebus gestis Oxonii, ibidem commorante Elizabetha Regina; & D. Ricardi Wynne Baronetti Narratio Historica, de Caroli, Walliae Principis, Famulorum in Hispaniam itinere A. D.* MDCXXIII. *E Codicibus MSS. nunc primum edidit Tho. Hearnius.* Oxford 1729 in-8. XXXIV. *Joannis de* Trokelowe *Annales Edwardi* II. *Henrici de Blaneforde Chronica, &* Edwardi II *Vita a Monacho quodam Malmesburiensi fusè enarrata. E Codicibus MSS. nunc primus divulgavit Tho. Hearnius: Qui &, praeter Appendicem (in qua, inter alia,* Ordinationes *Collegii Oriel*[illegible] *monumenta quaedam vetera, ab Edmundo Archero communicata, subjunxit.* Oxford 1729 in 8. XXXV. Thomae Caii, *Collegii Universitatis regnante Elizabetha Magistri, Vindiciae Antiquitatis Academiae Oxoniensis contra* Joannem Caium *Cantabrigiensem. In lucem ex Autographo emisit Tho. Hearnius: Qui porro non tantum Antonii Woodi Vitam a se ipso conscriptam, & Humphredi Humphreys, Episcopi nuper Herefordiensis, de Viris claris Cambro-Britannicis Observationes, sed & reliquias quasdam ad Familiam religiosissimam Ferrariorum de Gidding Parva in Agro Huntingdoniensi pertinentes, subnexuit.* Oxford 1730 en 2 Vol. in-8. XXXVI. *Walteri Hemingford, Canonici de Gisseburne, Historia de rebus gestis* Edwardi I, Edwardi II, & Edwardi III. *Accedunt, inter alia,* Edwardi III *Historia per Anonymum, Narratio de Processu contra Reginaldum Peacockium, Auctore Joanne Whethamstedio; Excerpta historica e Thoma Gascoignii Dictionario Theologico; Libellus de Caroli I ab urbe Oxoniensi furtivo discessu; Notitiaque Domorum Religiosarum in Dioecesi* Bath-

(2) Voyez en l'Extrait *Bibl. Angl.* Tom. VIII. P. 2. p. 328. & *suiv.* & Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. XXIII. P. 1. p. 201. R. D. T.

(3) Voy. *Bibl. Angl.* T. IX. Part. I. p. 38 & *suiv.* Le savant Journaliste ne paroit pas avoir fort haute opinion de l'utilité de cette Histoire. R. D. T.

(4) *Bibl. Angl. Tom.* XV *Part.* 2. p. 314 & *suiv.*

(5) Ibid. p. 324.

(6) Ibid. p. 321.

son Pere, qui tenoit une Ecole dans la Maison du Vicaire de la Paroisse, où le Ministre lui permettoit de demeurer, à condition d'apprendre à écrire à dix enfans par an. En 1693 le savant & pieux François Cherry, Gentilhomme de Shottesbrooke, mit le jeune Hearne à l'Ecole publique de Bray dans la Comté de Berks, pour lui faire apprendre le Latin. Il se distingua d'abord par son génie & son application, & fit en peu de tems des progrès surprenans; dont Mr. Cherry fut si satisfait, que par le conseil de Mr. Dodwell, qui demeuroit dans ce tems-là à Shottesbrooke, il résolut de le prendre chez lui, comme il fit vers Pâques en 1695; il en eut autant de soin que s'il avoit été son propre fils, il l'instruisoit tous les jours dans la Religion & les Humanités; quand il étoit au logis il lui faisoit lire lui-même les Auteurs, & lorsqu'il s'absentoit il avoit soin qu'il allât chez Mr. Dodwell, & l'un & l'autre lui expliquoient les endroits difficiles, qu'ils éclaircissoient toujours par des Observations également curieuses & utiles. Mr. Cherry l'avoit fait recevoir Etudiant d'Edmond-Hall à Oxford, le 4 Décembre 1695, où il fut immatriculé le lendemain; il retourna ensuite chez ce Gentilhomme, par l'ordre duquel il continua à aller tous les jours à l'Ecole à Bray, qui étoit à quatre Miles de chez Mr. Cherry, jusqu'au Terme de Pâques de l'année 1696, que Mr. Cherry le mena lui-même à Oxford, où il eut soin de lui faire avoir une chambre & tout ce dont il avoit besoin, & ce Gentilhomme ne partit qu'après l'y avoir établi. Mr. Hearne poussa ses études avec tant de vigueur, qu'il fut bientôt connu du Docteur Mill Principal d'Edmond-Hall, qui travailloit dans ce tems-là à l'*Appendix* de son Edition du *Nouveau Testament*: ayant reconnu que ce jeune homme étoit versé dans la lecture des Manuscrits, il le prit pour en collationner quelques-uns, dont il s'est servi dans cet *Appendix*. Après trois ans de séjour, il alla à la priere du Docteur Mill à Eton, pour collationner dans la Bibliothéque de ce Collége un Manuscrit de *Tatien* & d'*Athenagoras*, ces deux Auteurs se trouvant dans le même Volume. Mr. Worth Editeur de *Tatien*, & Mr. de Chaire qui a donné *Athenagoras*, ont fait l'un & l'autre usage des diverses leçons que Mr. Hearne avoit recueillies, mais sans lui en faire honneur. L'Exemplaire où il avoit écrit ces variantes est à présent dans la Bibliothéque Bodleienne. Il fut aussi d'un grand secours au Docteur Grabe, qui demeuroit en ce tems-là dans Edmond-Hall, il collationna pour lui quantité de Manuscrits, & lui fit des Recueils. A l'Acte de 1699 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts, & il disputa dans les Ecoles au Carême suivant. Peu de tems après on lui proposa des conditions fort avantageuses pour aller en qualité de Missionnaire à Mary-Land; le Docteur White lui écrivit pour cela à la sollicitation du Docteur Bray, Commissaire de l'Evêque de Londres pour les Plantations Occidentales. Mais il s'excusa, ne pouvant se résoudre à quitter Oxford, & les liaisons qu'il y avoit. Après avoir pris ses degrés il travailla constamment dans la Bibliothéque Bodleienne, & il se distingua si particuliérement à cet égard, que le Docteur Hudson, peu de tems après qu'il eut été fait Garde de la Bibliothéque, le prit pour Aide, en ayant obtenu préalablement la permission des Curateurs. Il rendit dans ce poste des services considérables à la Bibliothéque. A l'Acte public de 1703 il se fit recevoir Maître-ès-Arts. A la mort de Mr. Emanuel Pritchard Portier (*Janitor*) de la Bibliothéque publique, cette place fut donnée à Mr. Hearne, à qui les Chefs du Collége de Corps du Christ, & ceux de celui des Trépassés, offrirent successivement une place de Chapelain dans leurs Colléges; mais comme il ne pouvoit posséder aucune de ces places sans quitter celle de *Janitor*, il préféra celle-ci. En 1712 il fut fait second Bibliothécaire de la Bibliothéque Bodleienne, à la mort de Mr. Jean Crabb. Le 19 Janvier 1715 il fut élu premier Bedeau ou Bedeau-Ecuyer en Droit Civil de l'Université d'Oxford, & il garda cette place avec celle de Sous-Bibliothécaire jusqu'au 8 de Novembre de la même année; mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen de les remplir toutes deux, il résigna celle de Bedeau; & peu de tems après il quitta aussi l'autre, à cause des Sermens qu'il ne pût se résoudre de prêter. Il persista dans ces sentimens jusqu'à la fin de sa vie, ayant plusieurs fois refusé des postes avantageux, & qui lui auroient été agréables (a). Il mourut [B] le 10 Juin 1735 âgé de cinquante-cinq ans, & a été enterré à Oxford dans le Cimetie-re

(a) Ces particularités sont tirées d'une Vie de Mr. Hearne, écrite par lui-même, qui nous a été communiquée par le savant Mr. Guillaume Bedford, à qui Mr. Hearne a légué ses Manuscrits.

*Bathoniensis. E Codicibus MSS. nunc primum publicavit Tho. Hearnius.* Oxford 1731. en deux Vol. in-8. XXXVII. *Duo Rerum Anglicarum Scriptores Veteres, Scil. Thomas Otterbourne & Johannes Whethamstede, ab Origine Gentis Britannicæ usque ad Eduardum IV. E Codicibus MSS. antiquis nunc primus eruit Tho. Hearnius. Accedunt, inter alia, Liber de Vita & Miraculis Henrici VI. per Johannem Blackmanum; Statuta Hospitalis de Ewelme in agro Oxoniensi; Litteræ perpulcræ de rebus gestis in partibus nostris Septentrionalibus A. D. MDXXIII & MDXXIV in quibus Epistola autographa perpulcra Margaretæ, Scotorum Reginæ, Henrici nostri VII hinc natu majoris, Francisci Godwyni Catalogus, Auctior, Episcoporum Bathoniensium & Wellensium; Humphredique Humphreys Commentariolus de Decanis Bangoriensibus & Asaphensibus.* Oxford 1733 en deux Volumes in-8. XXXVIII. *Chronicon sive Annales Prioratus de Dunstaple, una cum Excerptis e Chartulario ejusdem Prioratus. E Codicibus MSS. in Bibliotheca Harleiana descripsit primusque vulgavit Tho. Hearnius.* Oxford 1733 in-8. XXXIX. *Benedictus, Abbas Petroburgensis, de Vita & Gestis Henrici II & Ricardi I. E Codice MS. in Bibliotheca Harleiana descripsit & nunc primus edidit Tho. Hearnius. Accesserunt alia.* Oxford 1735 en deux Volumes in-8. A la fin de cet Ouvrage il publia des Conditions pour imprimer sur un ancien Manuscrit de la Bibliothéque de Harley, *Thomæ Bureri, Monachi Westmonasteriensis, Chronicon a Bruto primo Regis inchoatum in hocque finitum usque ad annum Domini* 1306, auquel on devoit joindre sur un ancien Manuscrit de la même Bibliothéque, *Joannis Merylinch, Monachi Glastoniensis, Rerum (in Anglia speciatim ac Hibernia) sub octavo primis annis Joannis XXII, Pontificis Romani, gestarum, Descriptio.* Cet Ouvrage devoit s'imprimer en deux Volumes in-8. mais notre Auteur mourut avant que de pouvoir exécuter ce Projet. Il a aussi écrit une Piéce, imprimée en 1731 in-8. sous le titre d'*Apologie de ceux qui prêtent le Serment d'Allégeance à sa Majesté regnante, contre ceux qui les accusent d'Injustice & d'Infidélité. On l'on prouve clairement que le bien général d'une Nation est le premier & principal Objet des Sermens, & par conséquent que lorsqu'un Serment y est contraire, les personnes qui l'ont prêté, en sont déliées; & l'on examine en particulier sur ce sujet le cas de Mathilde & du Roi Etienne. En forme de Lettre à un Non-jureur.* Elle est adressée à Mr. Cherry, qui l'a donnée par Testament avec d'autres MSS. à la Bibliothéque Bodleienne, & est datée d'Edmond-Hall à Oxford, le 21 Juin 1700: & a été imprimée à l'insçu & sans l'aveu de Mr. Hearne. On trouve dans la Préface quelque chose sur sa personne & sur ses Ecrits. Il a fait la Table de la *Traduction Angloise de Joseph* par le Chevalier *Roger L'Estrange*, imprimée à Londres en 1702 in-fol. Trois Tables pour les *Oeuvres de Cyrille de Jerusalem*, imprimées à Oxford en 1703 in-folio; la Table pour les quatre Parties du *Préservatif contre le Socinianisme* du Docteur *Edwards*, imprimé à Oxford en 1704 in-4. & celle de l'*Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre* de Milord *Clarendon*. Oxford 1704 in-folio.

[B] *Il mourut.*] On trouve quelques particularités de sa mort dans la Lettre suivante, écrite d'Oxford le 13 Juin 1735. „ Hier au soir à mon retour j'ai trouvé Mr. „ Hearne mort. Il est mort Mardi sur le soir. Ce matin „ j'ai fait mes diligences pour savoir au juste l'état de ses „ affaires: j'ai trouvé que son Testament, écrit de sa propre main, étoit entre les mains de l'Apothicaire qui „ l'a assisté dans sa maladie; on y trouve les Articles suivans. En premier lieu, *je donne & legue à Mr. Guillaume Bedford de Londres, fils de mon ancien Ami Hilkiah Bedford, tous les MSS. & les autres Livres que le Docteur Thomas Smith m'a laissés.* Item, *je donne & legue au susdit Mr. Guillaume Bedford tous les MSS. & Recueils de ma propre main, tous les Livres imprimés, que j'ai collationnés sur des MSS. & ceux où il y a des Remarques écrites, comme aussi tous les MSS. que je possede.* Item, *je donne & legue au dit Mr. Guillaume Bedford mon Cabinet de Monnoyes & de Medailles, avec tout ce qui y est; & je souhaite qu'en quelques mains qu'elles puissent tomber dans la suite, on les conserve toutes ensemble, & qu'on ne les montre jamais qu'à des personnes qui s'y entendent.* C'est là en substance, & ce sont à „ peu près les propres termes de cette partie du Testament. Un papier trouvé avec son Testament contient „ son Epitaphe, écrite de sa propre main. Dans le commencement de sa maladie, il ne vouloit suivre aucun „ conseil, mais le mal ayant augmenté, & se sentant affoiblir il fut plus docile aux avis. Il n'a voulu voir

re de St. Pierre de l'Est, où on a mis une pierre sur son tombeau avec une Epitaphe composée par lui-même [C].

„ aucun Ecclésiastique. & il y a bien vingt ans qu'on ne „ l'a vu dans aucun lieu public assister au Service Divin. „ J'ai appris par hazard, qu'avant sa mort, il étoit venu „ secrettement chez lui un homme, que quelques-uns „ supposent avoir été un Prêtre Catholique Romain. Mais „ c'est là une chose, dont je crois qu'il ne faut pas beau- „ coup parler, & qu'on ne doit pas divulguer. Il n'a pas „ voulu qu'on ait fait venir aucun de ses parens, & n'a „ permis qu'à peu de personnes de le voir; il n'a souffert „ qu'on le veillât, que la nuit avant sa mort, quoiqu'il „ eût souffert faute de secours, étant tombé hors du lit &c. „ Ses pauvres parens ont déjà trouvé huit ou neuf cens „ Livres sterling, parmi ses papiers & ses Livres; & comp- „ tez qu'il y en aura davantage, quand on aura visité par- „ tout (7)."

(7) On trouva en tout environ treize cens Livres sterling.

[C] *Une Epitaphe composée par lui-même.*] La voici. Ci-git *le Corps de* Thomas Hearne. *Maître ès Arts, qui a étudié & conservé les Antiquitez. Il est mort le* 10 *Juin* 1735 *âgé de* 55 *ans* †. Deut. XXXII. 7. *Souviens toi des jours d'autre-fois, considere les années de chaque génération; demande à ton pere, & il te le déclarera; & à tes Anciens, & ils te le diront.* Job VIII. 8--10. *Enquiers toi je te prie.*

† Auroit-il mis lui-mê. me la date de sa mort? cela n'est guéres vraisemblable. R. D. T.

☞ HECQUET (PHILIPPE) célébre Médecin, nâquit à Abbeville en Picardie le onziéme de Février 1661 de Jaques Hecquet Bourgeois de la même Ville [A], & de Catherine Pigne (a). Il étoit le cinquiéme de sept enfans, nés du même mariage, & qui furent élevés avec beaucoup de soin [B]. Philippe Hecquet, après avoir fait ses premiéres études dans le lieu de sa naissance, sous des Maîtres également pieux & éclairés, fut envoyé à l'âge de dix-sept ans à Paris, où il fit son cours de Philosophie, pendant les années 1678 & 1679, sous Mr. Ozon, qui professoit au Collége des Grassins. L'Exemple & peut-être les conseils de deux de ses freres qui avoient embrassé l'Etat Ecclésiastique, lui ayant fait naître quelque desir de prendre le même parti, il entendit en 1680 & 1681 les leçons de Théologie de Mr. Pirot, dans les Ecoles de Sorbonne, & celles de Mr. de Roquecourbe, Professeur & Grand-Maître du Collége de Navarre. Mais quelque goût qu'il se sentît pour cette étude, quelques progrès même qu'il y fit, il se détermina pour la Médecine, sur les avis d'un de ses Oncles, Médecin à Abbeville [C], en qui il avoit une grande confiance (b). Renonçant donc dès ce moment à toute autre occupation, il prit en 1682 & 1683 des leçons de Botanique & de Pharmacie, sous Mr. Afforty le Pere, de Physiologie & d'Anatomie sous Mr. Douté, & alla suivre celles que Mr. de Saint-Yon, Docteur en Médecine, dictoit dans les Ecoles de Chirurgie. Comme il ne pensoit pas alors à se fixer à Paris, il alla l'année suivante à Reims, & y prit d'abord le degré de Maître-ès-Arts, & après avoir subi les Examens ordinaires, où il se distingua beaucoup, il reçut les degrés de Bachelier, de Licentié, & de Docteur en Médecine [D]. Au mois d'Août les Médecins d'Abbeville l'aggrégérent à leur Collége. On y avoit pour lui une si haute estime qu'il se vit bientôt consulté de toute part; & souvent preféré à ceux qui avoient eu avant lui la confiance du Public. Il fit tout ce qu'il put pour répondre à l'idée qu'on avoit de sa capacité, mais il sentit qu'il n'avoit pas encore toutes les lumiéres requises, & qu'il ne pouvoit guére les acquérir dans une ville de Province. Il revint donc à Paris. Son premier soin fut de s'y faire des Amis, qui joignissent beaucoup de lumiéres à une pieté solide; & de régler sa conduite sur leurs avis. Car il disoit souvent, que s'il est utile pour la République d'être un bon Médecin, il est nécessaire pour soi-même d'être encore meilleur Chrétien. Comme sa qualité de Docteur en Médecine de la Faculté de Reims ne lui donnoit pas le droit de pratiquer librement dans Paris, il se fit recevoir Membre de la Chambre Royale [E], mais il n'en fut pas plus tranquille: ensorte qu'il prit la résolution de retourner à Abbeville, mais comme il

(a) Vie de Mr. Hecquet p. 1. Paris 1740. & son Eloge, dans la Biblioth. Franç. T. XXVIII. Part. I. Art. 4.

(b) Vie de Hecquet p. 2, 3 & Bibl. Franç. ubi supra p. 60, 61.

[A] *Bourgeois de la même Ville.*] La Famille *Hecquet* est originaire d'Angleterre, où il en reste encore de ce nom: Elle quitta sa patrie dans les troubles de Religion, & vint s'établir à Abbeville, où elle se jetta dans le Commerce (1).

(1) Mémoires MSS. communiqués.

[B] *Il étoit le cinquiéme de sept enfans nés du même mariage, & qui furent élevés avec beaucoup de soin.*] Deux de ses Freres embrassérent l'Etat Ecclésiastique, & les deux autres demeurérent dans le Commerce. ANTOINE, né le 13 Novembre 1659, se rendit recommandable par sa pieté sincére & par son zèle pour le salut des ames, comme aussi par une profonde connoissance des Langues Hébraïque & Grecque. En 1698 il fut fait Doyen de l'Eglise de St. Wulfran d'Abbeville, dont il étoit Chanoine depuis l'année 1688 (2), L'Auteur de la *Vie de Mr. Hecquet* s'est trompé en mettant qu'il fut Chanoine dès l'année 1668 (3), il l'auroit été à l'âge de neuf ans. Il mourut le 2 de Juillet 1718. PIERRE né le 2 Juillet 1670, succéda à Antoine dans son Canonicat, & fut nommé pour lui succéder dans le Doyenné, mais sa modestie lui fit constamment refuser cette place honorable. Il mourut le 30 Décembre 1722. JAQUES, qui demeura dans le Commerce, s'y distingua toujours par une probité à toute épreuve. Il a laissé un fils du même nom, qui étoit en 1742 Entrepreneur & Directeur de la Manufacture Royale des Moquettes à Abbeville (4). NICOLAS estimé pour sa pieté & sa probité, & distingué par ses lumiéres sur le Commerce, qui l'ont souvent fait consulter par la Cour pendant la Régence du Duc d'Orléans. Il a passé par toutes les Charges de la Maison de Ville, ayant été Consul dès l'an 1699, Echevin en 1707, Juge-Consul en 1725, & Administrateur de l'Hôpital Général en 1730 (5). Ces Messieurs avoient [illegible], CATHERINE & MARIE, mortes sans alliance. C[illegible], qui étoit sourde s'étoit tellement a[illegible] à la lecture, qu'elle savoit toute la [illegible], & avoit lu tous les Ecrits des Peres [illegible] François (6).

(2) Les mêmes.

(3) Vie de Hecquet p. 2.

(4) Mémoir. MSS.

(5) Les mêmes.

(6) Les mêmes.

[C] *Sur [illegible] de ses Oncles, Médecin à Abbeville.*] Cet Oncle n'étoit point Mr. *Du Saussoi*, comme le dit l'Auteur de sa vie (7). Ce Médecin n'étoit pas seulement parent de Mr. Hecquet (8). On a voulu parler sans doute de *Clement Hecquet*, Médecin très-célébre, en son tems, à Abbeville, où il est mort le 19 Mars 1691. laissant un fils du même nom, aussi Médecin très-habile, mort à Abbeville le 17 Septembre 1708, dont il est resté un fils unique du même nom, qui exerçoit encore la Médecine avec honneur en 1742. Clement Hecquet, Oncle de Philippe, quoique très-habile Médecin, ne fut jamais connu pour *sçavant Théologien*, & l'Auteur de la Vie de Mr. Hecquet lui donne mal à propos ce titre (9). Il l'a confondu avec *Nicolas Hecquet* son frere, & aussi Oncle de celui qui fait le sujet de cet Article. Nicolas étoit Prêtre à Abbeville. Cet Ecclésiastique n'ayant jamais voulu se charger de Bénéfices, vivoit retiré dans un quartier éloigné de la Ville, cultivant de ses mains un petit Jardin, & donnant le reste du tems à l'étude. Mr. de Caumartin, Evêque d'Amiens, étant venu à Abbeville, pour faire signer le fameux Formulaire de 1665, Nicolas Hecquet fut le seul qui osa résister à l'Evêque, & il autorisa son refus de raisons si solides, & appuya sa Doctrine de tant de passages, que le Prélat craignant que son Discours n'entraînât le Clergé, qui l'écoutoit, le dispensa de signer, à condition qu'il se tairoit. Aussi étoit-il en rélation si étroite avec Messieurs de Port-Royal, que Mr. Antoine Arnauld Docteur de Sorbonne, étant obligé de sortir de France, vint se cacher, pendant quinze jours, à Abbeville dans la maison de Nicolas Hecquet (10).

(7) Vie de Hecquet p. 2.

(8) Mémoir. MSS.

(9) Vie de Hecquet p. 2.

(10) Mémoir. MSS.

[D] *Il prit d'abord le degré de Maître ès Arts..... & reçut les degrés de Bachelier, de Licentié, & de Docteur en Médecine.*] Il se trouve de la différence entre l'Auteur de sa Vie, & celui de son Eloge, touchant les dates de sa réception. Le premier dit, que ses Lettres de Maître-ès-Arts sont du 2 Juillet, & celles de Docteur en Médecine du 4 Juillet 1684, & que le 6 du mois d'Août suivant les Médecins d'Abbeville l'aggregérent à leur Collége. Le second fixe sa réception comme Maître-ès-Arts [illegible], & comme Docteur au 8 de Juillet, & met son incorporation au Collége des Médecins d'Abbeville au 1 d'Août. [illegible] auquel des deux on doit s'en rapporter: Je pencherois néanmoins à donner la préférence au dernier, [illegible] dit dans les Mémoires qui m'ont été communiqués, [illegible] *la Vie est à quelques égards moins exacte que l'Eloge Historique.*

[E] *Il se fit recevoir Membre de la Chambre Royale.*] Cette Chambre Royale avoit été établie par Mr. Daquin premier Médecin du Roi: elle étoit composée des Médecins de Montpellier & des autres Universités du Royaume, qui ne faisoient point Corps avec celle de Paris. Mais cet établissement avoit été formé malgré celle-ci, qui le regardoit comme contraire à ses droits, & par cette raison elle s'opposoit continuellement aux entreprises de ces Médecins étrangers. Mr. Hecquet, qui avoit de la délicatesse de conscience, jugea lui-même qu'en exerçant son Art de cette maniére, il usurpoit un droit qui ne lui appartenoit point (11).

(11) Vie de Hecquet p. 4. & Bibl. Fr. Tom. XXVIII. Part. I. p. 62.

[F] L'ex-

il étoit sur le point de partir, Mademoiselle Cathérine Françoise de Vertus, de la Maison de Bretagne, qui s'étoit retirée depuis longtems, au Monastére de Port-Royal des Champs, le choisit pour son Médecin, afin de remplacer Mr. Hamon, qui venoit de mourir; elle en fit parler à Mr. Hecquet, qui accepta ce parti, & le 14 d'Août 1688 il se retira dans la Solitude de Port-Royal des Champs, à dessein d'y passer le reste de ses jours. Mais l'excès de son zele nuisit à l'execution de son projet, & après avoir essuyé plusieurs maladies dangereuses, il fut enfin obligé de quitter ce séjour [*F*]. Il revint donc à Paris au commencement de l'année 1694, & sa santé s'étant un peu rétablie, il se vit en état de s'appliquer de nouveau au travail. La Chambre Royale fut cassée alors à la sollicitation de Mr. Fagon, qui étoit devenu premier Médecin de Louis XIV. Mais cela n'empechoit pas Mr. Hecquet de pouvoir pratiquer à Paris, parce qu'il avoit été nommé Conseiller Médecin ordinaire de Me. la Grande Duchesse de Toscane, retirée à Picpus, près de Paris, par un Brevet du 19 Mars 1693, & qu'en qualité de Médecin d'une Princesse du Sang, il avoit le droit d'exercer (*c*). Cependant pour eviter toute discussion, il suivit le conseil que lui donnérent Messieurs Thuillier, Afforty, & Finot, de se mettre sur les bancs de la Faculté afin de se fixer à Paris. Il sortit de sa Licence le 3 Septembre 1696, & prit le Bonnet de Docteur au mois de Janvier 1697 (*d*) [*G*]. On le chargea peu après de professer la *Matiére Médicale* dans les Ecoles, ce qu'il fit avec tant de succès, que les plus célébres Médecins se firent un honneur de le produire. Mr. Finot, Médecin Ordinaire de Mr. le Prince, Henri-Jules de Condé, le fit connoître à ce Prince, qui conçut beaucoup d'estime pour lui [*H*]. Après sa mort, arrivée le 1 Avril 1709, Madame la Princesse sa Veuve retint Mr. Hecquet pour le Médecin Ordinaire de sa personne & de sa Maison, & lui témoigna toujours autant de confiance que d'estime [*I*]. Madame la Duchesse de Vendome le prit aussi pour son Médecin Ordinaire & celui de sa Maison. Quand ces Princesses n'avoient aucun besoin de son service, il ne les voyoit qu'autant que la bienséance le demandoit, ou que les besoins d'autrui l'engageoient à solliciter leur charité. D'ailleurs il se prétoit avec affection aux besoins des Pauvres, & plusieurs Hôpitaux le recherchérent pour leur Médecin [*K*]. Il se borna de lui-méme à voir dans la suite moins de particuliers. Une circonstance bien digne d'étre rapportée, & dont on trouve peu d'exemples, c'est qu'il ne se bornoit pas à exercer la Médecine auprès de ses Malades, il travailloit avec le méme zéle au salut de leur ame, comme au rétablissement de la santé de leur corps [*L*]. Eloigné de toute vuë d'ambition, il ne voyoit Mr. Fagon que par nécessité, quoiqu'il

(*c*) Mémoir. MSS.

(*d*) L'Auteur dit, le 15 & celui de son Eloge le 3.

[*F*] *L'excès de son zéle nuisit à l'execution de son Projet, & après avoir essuyé plusieurs maladies dangereuses, il fut enfin obligé de quitter ce séjour.*] Il s'étoit imposé la Loi d'une abstinence & d'un jeûne presque continuels. Presque tous les jours il alloit parcourir les Campagnes pour le soulagement des malades, & le plus souvent il rentroit après avoir fait quatre ou cinq lieuës à pied. Tout fatigué qu'il devoit être, il se mettoit à l'étude, & s'y livroit avec tant d'ardeur, qu'à peine pouvoit il se résoudre à donner quelques heures au sommeil. Encore ne fut ce que pendant plus d'un an que sur une Chaise, après avoir résisté autant qu'il étoit en lui à un besoin que les plus robustes ne peuvent refuser de contenter sans s'épuiser. Une vie si dure & si laborieuse altérérent bientôt sa santé, naturellement foible & délicate, les infirmités l'accablérent. On craignit même pour sa vie, & dans les premiers jours de Septembre 1689 il reçut les Sacremens. Sa Jeunesse (il n'avoit alors que vingt-huit ans) le tira d'affaire contre toute apparence. Il ne fut pas sitôt rétabli, qu'il travailla par degrés à reprendre le même train de vie. Il se flattoit de pouvoir insensiblement s'accoutumer à l'air aquatique & mal sain de Port-Royal, & se mettre en état de supporter la Pénitence la plus rigoureuse. Mais au bout de quelques années sa santé se trouva tellement dérangée, que tous ses amis lui conseillérent de changer de lieu pour revenir à Paris, & la mort de Mlle. De Vertus, arrivée le 21 Novembre 1693, l'y détermina (12).

(12) *Vie de H. p. 5. 6. Bibl. Franç. ubi supra. p. 61.*

[G] *Il sortit de sa Licence le 3 de Septembre 1696, & prit le Bonnet de Docteur au mois de Janvier 1697.*] Les Thèses qu'il proposa dans les Ecoles lorsqu'il prit ses degrés, furent les essais de sa plume. Dans la premiére, qu'il soutint le 26 Janvier 1695, il examine si les fonction de l'Oeconomie Animale sont operées par les Fermens, & conclut pour la négative. *An functiones a fermentis?* Le but de la seconde, qui est du 13 d'Octobre de la même année, est de prouver, que c'est dans l'usage convenable des alimens, que l'on doit chercher la guérison des Maladies Chroniques. *An Cironicorum Morborum Medicina in Alimentis?* Dans la troisiéme, soutenuë le 12 de Janvier 1696, il examine si les Maladies tirent leur origine des Sérosités, ou si celles-ci ne sont que la suite des Maladies. *An Morbi a Colluvie?* Dans une quatriéme du 6 Février 1698 [illegible] la Médecine contre ceux qui lui reprochent d'avoir peu de remédes, *An Remediorum certa supellex* (13)? On lit ces Thèses avec plaisir pour la pureté & l'élégance du style, indépendamment des matiéres qui y sont traitées.

(13) *Vie de H. p. 11. 12. Bibl. Franç. loc. cit. p. 72.*

[*H*] *Ce Prince conçut beaucoup d'estime pour lui.*] Dès la premiére Conversation le Prince connut le mérite de Mr. Hecquet, & il l'invita à le venir voir souvent. Mr. Hecquet obéit, mais sans se rendre importun, & il n'usa jamais de la liberté que lui donnoit le Prince de lui parler de ses propres devoirs, qu'avec cette attention qu'inspirent une piété sincére, & une prudence vrayement Chrétienne. Mr. le Prince étant tombé malade, & sa maladie devenant dangereuse, personne n'osoit l'en avertir, pas même le fameux P. De la Tour, depuis Général de l'Oratoire (14), sur le refus de ce Directeur, Mr. Hecquet se chargea de cette commission, & jusques au dernier moment il remplit auprès du Prince les fonctions d'un Médecin sage & instruit, & celles d'un Chrétien plein de zéle & de lumiéres (15).

(14) Mémoir. MSS.

(15) *Vie de H. p. 8. & Bibl. Franç. ubi supra. p. 64.*

[*I*] *Lui témoigna toujours autant de confiance que d'estime.*] Durant quatorze ans que Mr. Hecquet a été auprès de cette Princesse, il ne s'est jamais servi de la confiance qu'elle avoit en lui, que pour rendre service aux autres. Il lui parloit toujours avec une liberté vrayement Chrétienne sur les devoirs que la piété n'exige pas moins des Grands que des Petits, & elle l'écoutoit, & se rendoit à ses représentations. En voici un exemple: s'étant trouvé une fois chez cette Princesse pendant le Carême, à l'heure de la Collation, & ayant vu que l'on servoit de la friture, il dit à son Altesse, que c'étoit violer la Loi du jeûne, & qu'elle donnoit en cela un mauvais exemple. Tous les assistans, peu accoutumés à entendre cette Morale, en marquérent leur étonnement: nôtre Médecin s'expliqua, prouva ce qu'il avoit avancé, & la Princesse ordonna qu'on ôtât sur le champ ce qu'on n'auroit pas dû servir. Depuis ce tems-là elle fut plus exacte à faire observer chez elle plus à la lettre la Loi du jeûne, & elle en donna l'exemple la premiére (16).

(16) *Vie de H. p. 9. 10. Bibl. Franç. loc. cit. p. 65.*

[*K*] *Il se prétoit avec affection aux besoins des Pauvres, & plusieurs Hôpitaux le recherchérent pour leur Médecin.*] Tant que sa santé le lui permit il ne refusa jamais ses soins à personne, mais dans tous les tems il préféra les Pauvres. Dès 1698 le nombre de ses Visites étoit si fort augmenté, qu'il lui fut impossible de suffire à les faire à pied. Pendant quelque tems il les fit à cheval, mais sa poitrine ne s'en accommoda point. Il lui survint un crachement de sang, qui l'affoiblit extrêmement. C'est ce qui l'obligea pour ne point manquer à ses malades, de se servir d'une Chaise à Porteurs, qu'il quitta dès qu'il fut en état de supporter une autre Voiture. Il prit d'abord une Chaise roulante, & ensuite un Carosse, où tout ne respiroit que la simplicité. Son zéle pour les Pauvres étoit si connu, que plusieurs Hôpitaux le recherchérent pour leur Médecin, & il l'a été quelque tems de celui de la Charité. On le sollicita aussi d'être Médecin de l'Hôtel-Dieu. C'étoit un Poste envié, & il ne l'ignoroit pas. Mais le grand nombre de Malades, dont il falloit avoir soin, & auxquels il auroit voulu donner à chacun une égale attention, l'engagea à refuser cet Emploi. Il auroit souhaité qu'on eût attaché à cet Hôpital un nombre de Médecins, que l'on y auroit logés & nourris, & qui se fussent uniquement consacrés au soulagement des Malades que l'on y améne, & à cette condition il consentoit à être un de ces Médecins: mais ses vuës n'ayant point été suivies, il persista dans son refus. Il se borna dans la suite à quelques Communautés d'Hommes & de Filles, parce qu'on connoit plus aisément le genre de vie & le tempérament de ceux & de celles qui les composent, & qu'il s'y trouve ordinairement peu de malades en même tems. A cette occasion l'Auteur de son Eloge rend un témoignage bien honorable à son desintéressement. „ Il leur donnoit ses soins, *dit-il* (17), avec „ tout le zéle, toute l'application, tout le travail d'un „ homme fort avide de gain: & cependant malgré la modicité de sa fortune, il étoit si desintéressé, qu'il refusoit souvent ce qu'on lui offroit, ou qu'il taxoit lui-mêmes ses visites à un prix très-bas. Il ne s'en dédommageoit point par ces payemens déguisés sous la forme „ de présens, qui font souvent une violence agréable aux „ plus desintéressés; il les refusoit tous, & portoit son „ attention jusques à se garantir des adresses qu'on pouvoit employer pour le surprendre".

(17) *Bibl. Franç. ubi supra p. 67. 68.*

[*L*] *Il travailloit avec le même zéle au salut de leur ame qu'au rétablissement de la santé de leur Corps.*] Comme c'est-là une circonstance assez rare dans la Vie d'un Médecin,

qu'il fût son ami. Quand il fut question de remplacer ce premier Médecin, Mr. Hecquet fut un des trois qu'on nomma, selon l'usage, pour choisir un Successeur. Le choix eût pu tomber sur lui s'il eût employé ses amis, mais il ne fit aucune démarche, & il témoigna beaucoup de joie, quand il apprit qu'on en avoit nommé un autre que lui (e). Malgré tout le tems que la multitude de ses Malades lui prenoit, il ne relâchoit rien de ses études, & l'on a remarqué qu'au milieu de ses plus grandes occupations, il avoit une fois passé vingt-quatre nuits de suite sans se coucher, pour approfondir des matiéres sur lesquelles il ne se trouvoit pas assez instruit. Delà sont venus ces nombreux Ouvrages, qu'il a consacrés à l'avancement de son Art. En 1704 il donna quelques soins à l'Edition qui se faisoit à Lyon des Ouvrages de Bagiivi, fameux Médecin de Rome, & l'enrichit d'une Préface écrite avec beaucoup d'élégance & de netteté. La même année il publia deux Théses, dans la premiére il prouve que la Saignée remédie au défaut de la Transpiration insensible, *An impeditæ Transpirationi Sanguinis missio?* elle fut soutenue le 7 Fevrier: la seconde, soutenue le 21 du même mois a

(e) *Bibl. Franç.* Ubi supra p. 62.

decin, elle mérite d'être développée. L'Auteur de la Vie de Mr. Hecquet en a donné des preuves, tirées d'un *Mémoire sur sa Vie*, écrit quelques mois après sa mort, par une Dame très-célébre, & qui pendant trente-cinq ans avoit été du nombre de ses amies. Employons, à l'exemple de cet Auteur (18), les propres termes de la Dame.

,, Lorsqu'il étoit appellé chez des personnes du monde, son premier soin étoit de profiter de leur état pour les rappeller à Dieu, & les porter à se convertir. J'ai été témoin de plusieurs personnes qui ont changé de vie, & qui lui ont dû leur conversion, comme ayant été pour elles l'instrument de Dieu. Je me bornerai à trois exemples, parce qu'ils me sont très présens, & que j'en ai eu connoissance par moi-même.

,, Le premier, ce fut en 1704. Une Dame entre deux âges, encore belle, Veuve d'une grande Condition, & livrée au monde & à tous les plaisirs, l'envoya chercher sur sa réputation. Elle étoit dangereusement malade. Il ignoroit sa vie; mais la maniére dont elle répondit à ses questions, & celle dont deux de ses femmes, aussi mondaines que leur Maîtresse, lui parlérent, ne lui ayant pas permis de douter de la Vie qu'on menoit dans cette Maison, il dit à cette Dame, que son mal étoit grand, mais qu'il n'étoit pas sans ressource, & qu'il espéroit que Dieu béniroit ses remédes: mais que le danger étoit trop grand pour ne pas prendre la précaution de commencer par songer à sa conscience; qu'il lui conseilloit donc d'envoyer chercher son Confesseur, & d'y mettre ordre; que pour lui en donner le tems il ne reviendroit que le soir, & ne se proposoit de lui donner des remédes que dans ce tems là. Il n'étoit pas encore sorti de la Maison, qu'une des Femmes, qui servoient cette Dame, courut après lui, & lui dit qu'apparemment il ignoroit que la Dame, qu'il venoit de voir, étoit Madame de ***, & qu'il ne lui auroit point parlé, comme il avoit fait, s'il l'eut su. Mr. Hecquet lui répondit, qu'il savoit à qui il avoit eu l'honneur de parler, & qu'il ne lui avoit dit que ce qu'il s'étoit cru obligé de lui dire; & qu'il en étoit tellement convaincu, que si le soir elle n'avoit pas encore mis ordre à sa conscience, comme il croyoit ce préalable nécessaire, il se retireroit, & la supplieroit d'envoyer chercher un autre Médecin. La Dame, voyant par cette réponse, qu'elle ne pouvoit pas espérer d'être traitée par lui, si elle ne suivoit son conseil, & d'un autre côté, Dieu, qui vouloit se servir de cette voye pour lui faire miséricorde, ayant permis qu'elle regardât comme une chose nécessaire à la conservation de sa vie d'être traitée par Mr. Hecquet, elle se détermina à faire appeller un Prêtre de sa Paroisse, auquel elle se confessa, & qui lui fit connoître la nécessité de changer de vie, & la grandeur des fautes qu'elle avoit commises. Cette premiére vuë n'ayant servi qu'à l'irriter par une espéce de desespoir, qui lui faisoit regarder comme impossible tout ce qu'on lui montroit de ses obligations, elle dit à Mr. Hecquet, lorsqu'il vint la voir le soir; *Que c'étoit donc pour lui apprendre, qu'il n'y avoit point de salut pour elle, qu'il l'avoit obligée d'appeller un Prêtre.* Elle ajoûta beaucoup d'autres discours, qui marquoient son trouble & son agitation. Alors il crut devoir lui parler avec autant de douceur, qu'il l'avoit fait avec force le matin, & la consoler par la vuë de la grandeur de la miséricorde de Dieu, & de la confiance que les plus criminels y devoient avoir. Il lui fit un court Exposé de tout ce que la Religion nous enseigne à cet égard, & l'assurant que, malgré son agitation, il la trouvoit mieux que le matin; il finit par l'exhorter de mettre à profit la santé, qu'il espéroit que Dieu lui rendroit. Il lui prescrivit ensuite les remédes nécessaires. Cette Dame, éclairée & fortifiée par de tels discours, renvoya chercher le même Ecclésiastique & se mit sous sa conduite. Aidée d'ailleurs par son Médecin, auquel elle ne cacha rien, avec la santé du corps elle recouvra celle de l'ame, dans laquelle elle a persévéré jusqu'à la mort.

,, La seconde personne dont j'ai à parler, étoit une Demoiselle encore jeune, mais maîtresse d'elle-même. Elle avoit renoncé à tout établissement, & se croyoit fort avancée dans la vertu. Mr. Hecquet la trouva chez un malade. La Demoiselle, qui le connoissoit de réputation, & qui faisoit cas de son estime, crut devoir étaler devant lui tout son zéle. Elle raconte donc avec esprit & vivacité, les différens reproches qu'elle avoit fait en différentes occasions à des Hommes chargés de la conduite des autres, & qui passoient avec raison pour avoir de la lumiére & de la vertu, & rapporta avec complaisance ce qu'elle avoit remarqué de leurs défauts. Mr. Hecquet, naturellement opposé à ce caractére, assez ordinaire aux personnes du Sexe, qui passent pour dévotes, lui repliqua d'une maniére brusque, & qui marquoit l'improbation des louanges indirectes, que cette Demoiselle s'étoit données elle-même par son récit. Toute la Compagnie remarqua qu'elle en fut blessée: mais Dieu, qui avoit fixé ce moment pour son changement de vie, & pour le commencement des graces qu'il lui vouloit faire, permit qu'au premier moment de dépit succédât un trouble & une crainte salutaire, qu'elle n'eût commis bien des fautes de la nature de celles qu'on lui avoit reproché, & qu'elle ne fût aussi peu attentive sur elle-même, qu'elle étoit clair-voyante sur les autres. Ces Réflexions l'ayant réconciliée en elle-même avec Mr. Hecquet, elle crut qu'elle ne pouvoit mieux faire que de l'aller trouver, & de lui demander conseil. Il fut, à ce qu'il m'a dit, très-surpris de cette visite, & plus encore du sujet qui la lui procuroit. Comme il étoit extrêmement humble, il refusa constamment de parler à cette Demoiselle de ce qu'elle devoit faire pour vivre d'une maniére plus Chrétienne, & lui proposa de voir Mr. Du Guet, qu'elle ne connoissoit que de réputation. Elle y consentit avec joie, pourvu que cela pût se passer secrétement. Elle avoit pour en agir ainsi des raisons que Mr. Hecquet trouva légitimes: & Mr. Du Guet, de son côté, consentit, à ce que l'on prit toutes les précautions possibles, pour que la visite que cette Demoiselle lui rendit fût ignorée. Elle en fut si contente, qu'elle desira de le voir une seconde fois. Mr. Du Guet ayant jugé de sa vie passée, comme Mr. Hecquet, & craignant qu'une longue habitude & le penchant naturel ne fussent toujours un obstacle au salut de cette personne, tant qu'elle resteroit dans le monde, lui conseilla de se retirer dans un Couvent, où sans changer d'état, ni prendre d'engagement, elle pût mener une vie convenable à une Vierge Chrétienne. Elle eut le courage d'exécuter cette décision, malgré sa répugnance; & se retira dans un Monastére très-régulier, où le silence est grand. Son sacrifice ne fut pas long. La premiére année de sa retraite n'étoit pas expirée, qu'elle tomba malade & mourut, ayant en santé comme en maladie édifié toute la Communauté.

,, La troisiéme personne dont j'ai dit que je parlerois, est un Abbé Régulier, qui jouissoit d'un revenu considérable. C'étoit un homme d'esprit & de Belles-Lettres, aimant le monde, & vivant d'une maniére dissipée & peu convenable à un Religieux. Il venoit tous les ans à Paris, & logeoit dans une Maison de son Ordre, située à peu près dans le quartier où Mr. Hecquet demeuroit. Sa réputation & la proximité faisoient que l'on recouroit à lui, quand il y avoit des malades étrangers. Il fut appellé plusieurs années de suite pour cet Abbé. Chaque fois il avoit inutilement tenté de lui inspirer une vie plus conforme à ses devoirs. Enfin au mois de Novembre 1715 l'Abbé tomba dangereusement malade. Mr. Hecquet ne lui dissimula point le péril, & lui représenta vivement la nécessité de mettre ordre à sa conscience. Dieu lui ouvrit les yeux & le toucha. Dès qu'il [illegible] en état de sortir, il pria son Médecin de lui indiquer un homme habile & éclairé, en qui il pût mettre sa confiance. Mr. Hecquet ne crut pas pouvoir le mettre en de meilleures mains que celles de Mr. Du Guet. L'Abbé n'hésita point à suivre ce conseil, mais il avoit ses raisons pour ne consulter Mr. Du Guet qu'en secret. Dès la premiére Conférence il se détermina à se démettre de son Abbaye, où il paroissoit qu'il n'étoit pas entré d'une maniére canonique. Il envoya sa démission à Mr. le Cardinal de Noailles, alors Chef du Conseil de Conscience, qui le força de reprendre une nouvelle Nomination, par le conseil secret de Mr. Du Guet, de qui j'ai su qu'il n'avoit eu presque rien à ajoûter aux conseils que Mr. Hecquet avoit donnés à cet Abbé. Celui-ci s'en retourna sur le champ à son Abbaye, & n'est pas revenu depuis à Paris". J'ajoûterai ici une particularité que l'Auteur de sa Vie (19) rapporte, & qui prouve que ce savant Médecin avoit à cœur tout ce qui intéressoit la Religion. Ayant remarqué, pendant le séjour qu'il fit aux Eaux de Bourbon en 1700, l'ignorance extrême qui régnoit dans ce Pays, & la disette de bons Livres, il en écrivit à la Dame, Auteur du Mémoire dont on vient de lire un fragment. A trois différentes fois elle en acheta pour environ trente pistoles, qu'elle lui fit tenir.

(18) *Vie de H.* p. 13-19.

(19) [illegible]

[M] Mr.

a pour titre *An Potus ægris interdicendus?* il y prouve la néceſſité d'ordonner la boiſſon aux Malades & le danger de la leur refuſer. Il donna dans la ſuite une Traduction de ſa Theſe ſur la Saignée. Mr. Andri attaqua les principes de cette Theſe dans le Journal des Savans, ce qui cauſa une diſpute literaire entre ces deux Meſſieurs. On a même tourné Mr. Hecquet en ridicule ſur cet article dans un Livre qui ſe fait lire avec plaiſir [*M*]. En 1708 il fit imprimer à Trevoux ſon *Traité de l'indécence aux hom-*

[*M*] *Mr. Andri attaqua les principes de cette Theſe dans le Journal des Savans, ce qui cauſa une diſpute Literaire entre ces deux Meſſieurs. On a même tourné Mr. Hecquet en ridicule ſur cet article dans un Livre qui ſe fait lire avec plaiſir.*] Mr. Andri, qui travailloit au Journal des Sçavans donna l'Extrait de la Theſe de Mr. Hecquet, dans le Journal du 10 Janvier 1707; & y mêla quelques Objections, ſurtout contre ce que Mr. Hecquet avance pour déconſeiller l'uſage des Purgatifs. Je ne rapporterai qu'un ſeul endroit de cet Extrait, d'autant plus que c'eſt préciſément celui qui a fourni le ſujet d'une plaiſanterie ſur le compte de ces deux Meſſieurs, dans le Livre dont je parlerai dans la ſuite de cette Remarque. Voici comment s'exprime l'Auteur de l'Extrait (20). „ Hippocrate conſeille de purger au commencement des maladies *dans la fougue des humeurs*; on a cru juſqu'ici que c'étoit pour „ dérober au ſang une matiére, qui pouvoit s'y mêler. „ Mais il faut ſans doute, ou que ce grand-homme ſe „ ſe ſoit trompé, ou qu'il ait eu d'autres raiſons, s'il eſt „ vrai, comme le prétend nôtre Auteur (*Mr. Hecquet*) que „ les ſucs renfermés dans les inteſtins ne puiſſent paſſer „ dans le ſang. Il allégue pour raiſon de cette impoſſibilité, l'épaiſſeur de ces ſucs. Il ſeroit à ſouhaitter, que „ ſur cet article il eût prévenu une objection qu'on pourroit faire, qui eſt, que quand on dit que les ſucs longtems renfermés dans les inteſtins peuvent paſſer dans „ les voyes du ſang, on ne prétend pas ſoutenir, qu'ils y „ paſſent épais comme ils ſont; mais qu'il s'en détache „ des parties ſubtiles, qui s'inſinuent dans les vaiſſeaux „ lactés, & delà dans le ſang. Mais ni l'air, dit-on ici, „ ni l'eſprit de vin ne peuvent pénetrer les inteſtins. Autre point, ſur lequel il n'eut pas été moins à ſouhaiter que l'Auteur eut prévenu une difficulté qui ſe „ préſente d'elle-même; ſçavoir que le Chyle, qui eſt „ bien plus groſſier que l'air & que l'eſprit de vin, ne „ laiſſe pas néanmoins de paſſer à travers les inteſtins, „ par le moyen des vaiſſeaux lactés, & d'être porté dans „ le ſang". Tout l'Extrait eſt ſur ce ton-là. Mr. Hecquet crut qu'on avoit eu deſſein de le tourner en ridicule, & prit la plume pour défendre ſes Principes. Il publia en 1707 ſon *Explication Phyſique & Méchanique des effets de la Saignée & de la Boiſſon, dans les Maladies: Avec une Réponſe aux mauvaiſes plaiſanteries que le Journaliſte de Paris a faites ſur cette explication de la Saignée*, in-12. Cette Réponſe n'ayant pu paſſer au Sceau, parce qu'on la qualifia d'*Ouvrage plein d'invectives*, il prit le parti de la faire imprimer ſecrettement, & elle parut comme imprimée à Chambery en Savoie. Après la Préface, où l'on rend compte de l'occaſion de l'Ouvrage, on trouve la *Theſe ſur la Saignée* en François, précédée d'un Avertiſſement, qui contient les raiſons que l'on avoit euës de la compoſer. L'Extrait du Journaliſte vient enſuite, ſuivi de la Réponſe, qui dans quelques endroits eſt extrêmement vive. La derniére Piéce du Volume eſt la *Theſe ſur la Boiſſon*. Mr. Andri repliqua par un Livre qui parut en 1710 ſous le titre de *Remarques de Médecine ſur différens ſujets, principalement ſur ce qui regarde la Saignée, la Purgation, & la Boiſſon. Par* Nicolas Andri, *Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Lecteur & Profeſſeur Royal.* Paris 1710 in-12. Mr. le Sage s'eſt plû à tourner les principes de Mr. Hecquet en ridicule, dans ſon ingénieux Roman, intitulé les *Avantures de Gil-Blas de Santillane*; il en veut non ſeulement à ſon Syſtême ſur la Saignée & la Boiſſon dans les Maladies, mais encore à ce qu'il ſoutient dans ſon *Traité des Diſpenſes du Carême*, ſur l'uſage des alimens maigres. Bien des *Lecteurs* ne ſeront pas fâchés de voir la matiére un peu égayée par le tour amuſant que cet agréable Auteur y a donné: le portrait eſt à la vérité un peu chargé, mais c'eſt aſſez l'ordinaire. Il repréſente (21) Gil-Blas, qui entre au Service d'un Médecin de Valladolid, nommé le Docteur *Sangrado*. „ Il s'étoit mis en réputation dans le public par un verbiage ſpécieux, ſoutenu d'un air impoſant, & par quelques cures heureuſes, qui lui avoient fait plus d'honneur qu'il n'en méritoit. Il ne manquoit pas de pratique, ni par conſéquent de bien. Il n'en faiſoit pas toutefois meilleure „ chére, on vivoit chez lui très-frugalement (22). Nous „ ne mangions d'ordinaire que des pois, des féves, des „ pommes cuites, ou du fromage. Il diſoit que ces alimens étoient les plus convenables à l'eſtomac, comme „ étant les plus propres à la *trituration*, c'eſt-à-dire à être „ broyés plus aiſément. Néanmoins, bien qu'il les crût de „ facile digeſtion, il ne vouloit point qu'on s'en raſſaſiât. „ En quoi certes il ſe montroit fort raiſonnable. Mais „ s'il nous défendoit, à la Servante & à moi, de manger beaucoup, en récompenſe il nous permettoit de „ boire de l'eau à diſcrétion. Bien-loin de nous preſcrire „ des bornes là-deſſus, il nous diſoit quelquefois, Beuvez „ mes enfans. La ſanté conſiſte dans la ſoupleſſe & l'humectation des parties. Beuvez de l'eau abondamment. „ C'eſt un Diſſolvant univerſel . . . . Notre Docteur „ étoit de ſi bonne foi ſur cela, qu'il ne beuvoit jamais „ lui-même que de l'eau, bien-qu'il fût dans un âge avancé." Malgré tous les raiſonnemens de ſon Maître, Gil-Blas ſe trouve incommodé de cette copieuſe boiſſon, & prend la réſolution de ſortir de chez le Docteur; mais il change de deſſein, ſur ce que Sangrado le choiſit pour être ſon Subſtitut, & pour l'en rendre capable il lui tient le Diſcours ſuivant: „ Je veux tout à l'heure te découvrir „ le fin de l'Art ſalutaire que je profeſſe depuis tant d'années. Les autres Médecins en font conſiſter la connoiſſance dans mille Sciences pénibles, & moi je prétends „ t'abréger un chemin ſi long, & t'épargner la peine d'étudier la Phyſique, la Pharmacie, la Botanique, & l'Anatomie. Sache, mon ami, qu'il ne faut que Saigner „ & faire boire de l'eau chaude. Voilà le ſecret de guérir toutes les maladies du monde. Oui, ce merveilleux „ ſecret que je te révéle, & que la Nature, impénétrable „ à mes Confréres, n'a pu dérober à mes Obſervations, „ eſt renfermé dans ces deux points, dans la Saignée, & „ dans la Boiſſon fréquente. Je n'ai plus rien à t'apprendre. Tu ſais la Medecine à fond, & profitant du fruit „ de ma longue Expérience, tu deviens tout d'un coup „ auſſi habile que moi. Tu peux, continua-t-il, me ſoulager préſentement. . . . . . . Tandis que j'aurai ſoin de „ la Nobleſſe & du Clergé, tu iras pour moi dans les maiſons du Tiers Etat où l'on m'appellera." Gil-Blas, devenu Médecin, exerce l'Art aux dépens de ceux qui ont affaire à lui. Dans le cours de ſes Viſites, il ſe querelle avec un autre Médecin ſur la maniére de traiter un Hydropique, & cela fait une Scéne très-comique. Gil-Blas, qui ne croit pas néanmoins trop à la vertu de l'eau fait la débauche avec un de ſes amis, avant que de ſe rendre au logis, où il rend compte à Sangrado de ce qui s'eſt paſſé; ce qui produit de la part du Docteur un nouvel éloge de l'eau. Dans un autre endroit (23), l'Auteur met ſur la ſcéne Mr. Hecquet & Mr. Andri, dont les noms ſont un peu déguiſés. „ Il arriva peu de tems après cette avanture, que le Seigneur Don Vincent tomba malade. Quand „ il n'auroit pas été dans un âge fort avancé, les ſymptômes de ſa maladie parurent ſi violens, qu'on eût craint „ un événement funeſte. Dès le commencement du mal, „ on fit venir les deux plus fameux Médecins de Madrid. „ L'un s'appelloit le Docteur *Andros*, l'autre le Docteur „ *Oquetos*. Ils examinérent attentivement le malade, & „ convinrent tous deux, après une exacte obſervation, „ que *les humeurs étoient en fougue*, mais ils ne s'accordérent qu'en cela l'un & l'autre. Il faut, dit *Andros*, ſe „ hâter de purger les humeurs, quoique cruës, pendant „ qu'elles ſont dans une agitation violente de flux & de „ reflux, de peur qu'elles ne ſe fixent ſur quelque partie „ noble. *Oquetos* ſoutint au contraire, qu'il falloit attendre que les humeurs fuſſent cuites, avant que d'employer le Purgatif. Mais votre méthode, reprit le premier, eſt directement oppoſée à celle du Prince de la „ Médecine. Hippocrate conſeille de purger dans la plus „ ardente fiévre dès les premiers jours, & dit en termes „ formels, qu'il faut être prompt à purger (24), quand „ les humeurs ſont en *Orgaſme* c'eſt-à-dire en fougue. Oh „ c'eſt ce qui vous trompe, repartit *Oquetos*. Hippocrate, „ par le mot d'*Orgaſme*, n'entend pas la fougue; il entend plutôt la coction des humeurs. Là-deſſus nos Docteurs s'échauffent. L'un rapporte le Texte Grec, & „ cite tous les Auteurs qui l'ont expliqué comme lui; „ l'autre s'en fiant à une traduction Latine, le prend ſur „ un ton encore plus haut. Qui des deux croire? D. „ Vincent n'étoit pas homme à décider la queſtion. Cependant ſe voyant obligé d'opter, il donna ſa confiance „ à celui des deux qui avoit le plus expédié de malades, „ je veux dire au plus vieux. Auſſitôt *Andros*, qui étoit „ le plus jeune, ſe retira, non ſans lancer à ſon ancien „ quelques traits railleurs ſur l'*Orgaſme*." L'Auteur a réuni ingénieuſement dans ce morceau la Diſpute de Mr. Hecquet & de Mr. Andri, avec le ſujet d'une Lettre de ce dernier à Mr. Baglivi, qui eſt la ſeconde de celles qui ſe trouvent à la fin des Ouvrages de ce Médecin Italien, de l'Edition de Lyon en 1704 in 4. Cette Lettre & la Réponſe de Mr. Baglivi ſont écrites ſur le XXII. Aphoriſme d'Hippocrate de la I. Section, où il eſt dit, qu'il faut purger les humeurs cuites, & non les cruës, à moins que les humeurs qui cauſent la maladie, ne ſoient en *Orgaſme*. Mr. Hecquet reparoît encore ſous le nom du Docteur Sangrado, & on ne peut l'y méconnoitre. C'eſt au ſujet d'une Viſite que Gil-Blas lui rend pluſieurs années après, en paſſant à Valladolid (25). „ Ah mon fils, pourſuivit-il d'un air douloureux, quel changement dans la Médecine depuis quelques années! on ôte à cet Art l'honneur & la dignité. Cet Art, qui dans tous les tems a „ reſpecté la vie des hommes, eſt préſentement en proye „ à la témérité, à la préſomption, & à l'*impéritie*; car „ les faits parlent, & bientôt les pierres crieront contre „ le brigandage des nouveaux Praticiens, *lapides clamabunt*. On voit dans cette Ville des Médecins, ou ſoi-diſant tels, qui ſe ſont attelés au Char de Triomphe de „ l'Antimoine; *Currus Triumphalis Antimonii*: Des échappés de l'Ecole de Paracelſe, des adorateurs de *Kermes*,

(20) *Journal des Sçavans*, Janvier 1707. T. XXXV. p. 44. 45. Ed. de Hollande.

(21) *Avantures de Gil-Blas de Santillane* [...] p. [...]

(22) *Voy.* Rem. [Q].

(23) *Avantures de Gil-Blas &c.* Tom. II. p. 19 21.

(24) Voy. *Citat.* (20).

(25) *Avantures de Gil-Blas &c.* T. IV. p. 7 &

*hommes d'accoucher les femmes, & de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans.* L'Auteur a mêlé dans ce Traité la Morale avec la Médecine: mais on s'est contenté de louër son érudition, sans corriger les abus qu'il combat. Il publia la-même année son *Traité des Dispenses du Carême*: dont il parut une seconde Edition en 1709 avec quelques légers changemens, & en 1715 une troisiéme avec des Additions considérables sous ce titre: *Traité des Dispenses du Carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la Méchanique du Corps les rapports naturels des alimens maigres avec la nature de l'Homme; & par l'Histoire, & par l'Anatomie, & par l'Observation, leur convenance avec la santé*, seconde Edition (f) *revûe, corrigée, & augmentée par l'Auteur de deux Dissertations, l'une sur les Macreuses, & l'autre sur le Tabac*, 2 Voll. in-12. Paris 1715. Le Systême de Mr. Hecquet trouva des Contradicteurs, & il parut divers Ouvrages sur ces matiéres, dont nous rendrons compte dans les Remarques [N]. En 1709 Mr. Hecquet alla prendre les eaux à Bourbon, pour une espéce de Rhumatisme gouteux, dont il avoit senti les premiéres atteintes pendant son séjour à Port-Royal, & qui aprés avoir un peu diminué au commencement de son retour à Paris, l'incommoda fort au bout de quelques années; les eaux ne lui firent pas grand effet. Le 5 Novembre 1712 il fut élu Doyen de la Faculté. Mais comme il n'avoit consenti à cette Election que malgré lui, & aprés les plus vives instances, il voulut abdiquer le 31 Janvier 1713 sous prétexte de sa mauvaise santé. Mais on ne voulut pas recevoir sa démission. Il fut donc Doyen pendant deux ans, selon l'usage, & durant ce tems-là il fit tout ce que son zéle & son amour pour la Faculté put lui suggérer de plus utile, & de plus honorable. Il en maintint les Statuts, il en recommanda l'exacte observation, & les fit même réimprimer en 1714 in-12. sous le titre: *Decreta, ritus, usus, ac laudabiles saluberrimi Medicorum Parisiensium Ordinis consuetudines*; il y joignit quelques Piéces de Gabriel Naudé. Ce fut aussi sous le Décanat de Mr. Hecquet, que l'on commença à travailler à la nouvelle *Pharmacopée*, pour servir de régle aux Apotiquaires pour la composition des Remédes; mais cet Ouvrage plusieurs fois interrompu n'a paru qu'en 1732 in-4. Mr. Hecquet conçut encore, étant Doyen, le projet de faire construire un nouveau Bâtiment pour les Ecoles de Médecine. Il se donna pour cela beaucoup de peine, fit faire une description exacte du mauvais état de ces Ecoles, fit dresser un nouveau plan par le Sr. Belet de Chamblin, habile Architecte, l'envoya à la Cour, & engagea Mr. Fagon à le faire agréer, & à obtenir une Lotterie pour contribuer aux frais du nouveau Bâtiment. Mais ce Projet ne fut point soutenu. Les fonctions du Décanat retardérent un peu la publication des différens Ouvrages que Mr. Hecquet méditoit, sans interrompre le cours de leur composition. On ne doit pas mettre de ce nombre, selon l'Auteur de sa vie (g), une Thése soutenuë dans les Ecoles le 5 de Janvier 1713, sur un sujet alors fort agité, à l'occasion d'un procés considérable, *An sit virginitatis, sic virilitatis certa indicia?* Quoique cette Piéce ait toujours passé pour être de Mr. Hecquet, on assure qu'elle est de feu Mr. Matot, Médecin de la Faculté de Paris. Vers la fin de 1714, Mr. Hecquet pour accréditer davantage le Systême de la Trituration, fit paroître son Traité Latin, *De purganda Medicina a curarum sordibus. Ubi detecto Evacuantium fuco, Purgationum fraudes & imposturæ, scandala Artis & Artificis opprobria futura revelantur: Datoque Partium Mechanismo, Purgandi leges, tempora, rationes emendatæ restituuntur: Ibique* Tritûs *ictibus everberata* Fermentatione, Fermentorum *obliteratur memoria; tum* Solidorum Systemate *stabiliuntur Morborum Ætiologiæ solidiores & nobiliores Curæ.* Paris in-12. [O]. Depuis 1714 jusqu'en 1722 Mr. Hecquet ne fit rien imprimer. Mais

(f) C'est proprement la troisiéme, si l'Auteur de *la Vie de Mr. Hecquet* ne s'est pas trompé. V. p. 27.

(g) P. 47. note (a).

„ des Guérisseurs de hazard, qui font consister toute la „ Science de la Médecine à sçavoir préparer des Drogues „ Chymiques. Que vous dirai-je? Tout est méconnois„ sable dans leur méthode: la Saignée du pied, par exem„ ple, jadis si rare, est aujourd'hui presque la seule qui „ soit en usage. Les Purgatifs, autrefois doux & benins, „ sont changés en Emétique & en Kermès. Ce n'est plus „ qu'un Cahos, où chacun se permet ce qu'il veut, & „ franchit les bornes de l'ordre & de la sagesse que nos „ premiers Maîtres ont posées. . . . . Ce désordre va „ plus loin encore, que vous ne pensez. Il ne m'a servi „ de rien de publier un Livre contre *le Brigandage de la* „ *Médecine* (26), au contraire il augmente de jour en „ jour. Les Chirurgiens, dont la rage est de vouloir fai„ re les Médecins, se croyent capables de l'être dès qu'il „ ne faut que donner du Kermès & de l'Emétique, à quoi „ ils joignent des Saignées du pied à leur fantaisie. Ils „ vont même jusqu'à mêler le Kermès dans les Apozêmes „ & les Potions Cordiales, & les voilà de pair avec les „ grands Faiseurs en Médecine. Cette Contagion se ré„ pand jusques dans les Cloîtres. Il y a parmi les Moines „ des Freres, qui sont tout ensemble Apotiquaires & „ Chirurgiens. Ces Singes de Médecins s'appliquent à la „ Chymie, & font des drogues pernicieuses, avec lesquel„ les ils abrégent la Vie de leurs Révérends Peres." On voit que Mr. le Sage n'a pas pris moins de plaisir que Moliére à s'égayer sur le compte des Médecins.

(26) Titre d'un Ouvrage de Mr. Hecquet.

[N] *Le Systême de Mr. Hecquet trouva des Contradicteurs, & il parut divers Ouvrages sur ces matiéres, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Mr. Andri parut sur les rangs, & publia un Ouvrage sous le titre de RÉGIME du *Carême, considéré par rapport à la nature du Corps & des aliments. En trois Parties; où l'on examine le sentiment de ceux qui prétendent que les alimens maigres sont plus convenables à l'homme que la viande; où l'on traite à ce sujet de la qualité & de l'usage des légumes, des herbages, des racines, des fruits, des Poissons &c. & où l'on éclaircit plusieurs questions touchant l'Abstinence & le Jeûne, suivant les principes de la Physique & de la Médecine: entre autres si l'on doit défendre en Carême l'usage de la Macreuse & du Tabac.* Paris 1710 in-12. Le même Ouvrage, augmenté considérablement & retouché dans toutes ses parties, fut réimprimé trois ans aprés en 1713, en deux Volumes in-12. sous ce nouveau titre: *Traité des alimens du Carême, où l'on explique les différentes qualités des legumes, des herbages, des racines, des fruits, des poissons, des amphibies, des assaisonnements, des boissons, même les plus en usage, comme de l'Eau, du Vin, de la Biére, du Cidre, du Thé, du Caffé, du Chocolat; & où l'on éclaircit plusieurs questions importantes sur l'Abstinence, sur le Jeûne, tant par rapport au Carême que par rapport à la Santé.* L'Auteur s'attache partout à réfuter les Principes établis par Mr. Hecquet, tant sur la nature des alimens maigres, & des avantages qu'on peuvent revenir pour la santé, que sur la Digestion opérée par le Broyement. Comme cette derniére question a été le principal sujet des Ouvrages publiés de part & d'autre; on trouvera le détail de cette querelle Litéraire dans la Remarque suivante.

[O] *Mr. Hecquet pour accréditer davantage le Systême de la* Trituration, *fit paroître son Traité Latin* de purganda Medicina &c.] Pour bien entendre dequoi il s'agit, il faut remonter plus haut. Dans la premiére Partie de son *Traité des Dispenses du Carême*, Mr. Hecquet avoit posé pour Principe, que *La nourriture la plus propre à l'homme, est celle que l'Estomac digére plus parfaitement, & dont le sang s'accommode le mieux.* Il explique en peu de mots de quelle maniére se fait la Digestion. Il prétend que c'est par la *Trituration* ou le *Broyement*, & nullement par des *Ferment.* Ce Systême sur la Digestion fut attaqué par Mr. de Vieussens le Pere, Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Médecin du Roi, Associé de l'A[illegible] des Sciences de Paris, & Membre de la Société [illegible] de Londres. Il donna dans les *Mémoires de Tre*[illegible] un Mémoire intitulé: *De la Nature & des Pr*[illegible] *Levain de l'Estomach.* „ Avant que de parler du [illegible] „ de l'Estomach, dit *Mr. de Vieussens*, j'exami[illegible] & „ réfuterai l'opinion de quelques Médecins de c[illegible] „ qui veulent que l'action des dents, & celle [illegible] „ scére (l'Estomach) se ressemblent, qui prétend[illegible] „ je, que la coction des aliments se fasse par leur [illegible] „ ment commencé dans la bouche, & continué [illegible] „ stomach, comme dans un muscle creux, où [illegible] „ lent qu'ils soient pétris, & dissous par la force des fi„ bres motrices, qui l'agitent & le meuvent, & par l'ac„ tion des muscles voisins, qui tous ensemble comme au„ tant de mains, les foulent, les broyent, les dissolvent, „ les fondent, & les font passer, disent ils, dans une crê„ me fine & délicate, à peu prés semblable à celle qui se „ forme sous le Porphyre, s'ils sont de nature & de con„ dition à se laisser briser." Voilà le Systême de Mr. Hecquet exposé. Son Adversaire le combat fortement par diverses raisons, qu'il seroit trop long de rapporter ici, & il explique la nature du Ferment ou du Levain de l'Estomach, qui fait, selon lui, la Digestion, & qui est un Extrait fort fin des divers principes du sang, composé de parties volatiles, de phlegme, de souffre, de sel salé acre, & de sel acide. Les Journalistes de Trévoux, en donnant l'Ecrit de Mr. de Vieussens, invitérent Mr. Hecquet

Mais c'eſt-là l'époque où il devint Auteur dans les formes, & depuis laquelle les Ouvrages ſont ſortis de ſa plume avec une ſurprenante rapidité. Il fit imprimer en cette année 1722 deux Ouvrages; l'un intitulé *Traité de la Peſte, où en répondant aux Queſtions d'un Médecin de Province ſur les moyens de s'en préſerver ou d'en guérir, on fait voir le danger des Barraques, & des Infirmeries forcées; avec un Problême ſur la Peſte. Par un Médecin de la Faculté de Paris.* In-12 [*P*]. Le ſecond Ouvrage que Mr. Hecquet à prendre la défenſe de ſon Syſtême de la Trituration. Il ſe hâta donc d'inſtruire le Public de ce qu'il méditoit ſur ce ſujet, par de courtes Remarques ſur le Mémoire de Mr. de Vieuſſens, elles parurent ſous ce titre: *De la Digeſtion des alimens, pour montrer qu'elle ne ſe fait pas par le moyen d'un Levain, mais par celui de la Trituration ou du Broyement, contre l'Art.* XIII *des Mémoires de Trévoux en Janvier* 1710. Ces Remarques contiennent tout le Plan de l'Ouvrage qu'il projettoit, & combattent pied à pied tout ce que Mr. de Vieuſſens avoit dit en faveur des levains. On trouve l'Extrait de cette petite Piéce, qui eſt une Brochure in-12. de 33 pag. dans le *Journal des Sçavans* (28). L'année ſuivante un nouvel Adverſaire ſe mit
(28) *Août* 1710 p.127. ſur les rangs. Mr. Aſtruc, en ce tems-là Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & de la Société Royale des Sciences, publia un *Mémoire ſur la Cauſe de la Digeſtion des Alimens*, dont on trouve l'Extrait dans le même Journal (29). Mr. Hecquet voyant ſon Syſtême ſi vi-
(29) *Juillet* 1711. p. 41. vement attaqué fit ſoutenir, le 28 Janvier 1712, dans les Ecoles de Médecine, une Théſe où il prouve, que les Maladies viennent du broyement des ſolides, *An Morbi à Solidorum tritu?* Cette Théſe fut en quelque ſorte l'annonce de ſon Ouvrage ſur la même matiére, qui parut peu de tems après ſous ce titre: *De la Digeſtion & des Maladies de l'Eſtomac, ſuivant le Syſtême de la Trituration & du Broyement, ſans l'aide des levains & de la fermentation, dont on fait voir l'impoſſibilité en ſanté & en maladie.* Paris 1712. in-12. Cet Ouvrage eſt précédé d'une Préface, où l'Auteur ſe propoſe de montrer. 1. Que tous les Vaiſſeaux du Corps ont un mouvement d'oſcillation, c'eſt-à-dire de contraction & de dilatation alternative, & que par celui de contraction ils preſſent & chaſſent les fluides. 2. Que ce mouvement de contraction ou de preſſion eſt une véritable trituration, puiſque par-là les fluides ſont battus & chaſſés, & qui ne ſauroit être conteſté, que par ceux qui aiment à chicaner ſur les termes. 3. Que cette Contraction alternative eſt l'unique cauſe de la ſanté & de la maladie, qu'elle fait tout, & digeſtion, & nutrition, & ſécrétion, ſans que les liquides y contribuent que d'une maniére paſſive. Le Traité même eſt diviſé en deux Parties. Dans la premiére l'Auteur met en œuvre contre la fermentation & en faveur du Broyement toutes les preuves qui lui ont paru les plus propres à l'établiſſement de ſon Syſtême. Dans la ſeconde Partie il ſe propoſe d'expliquer par la ſeule Trituration les différentes maladies du Corps, principalement celles de l'Eſtomac. En 1714 on vit paroître un nouvel Ouvrage ſur ces matiéres intitulé, *Traité de la Cauſe de la Digeſtion, où l'on réfute le nouveau Syſtême de la Trituration & du Broyement, & où l'on prouve que les alimens ſont digérés, & convertis en Chyle par une véritable fermentation. Par* M. Jean Aſtruc *de la Société Royale des Sciences, Conſeiller & Médecin du Roi, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Toulouſe, & Profeſſeur Royal d'Anatomie & de Chirurgie.* Toulouſe 1714 in-8. L'Auteur prétend que quatre raiſons font voir l'impoſſibilité de la Digeſtion par le Broyement.

La premiére, c'eſt que dans la digeſtion des alimens il ſe fait une véritable tranſmutation, & que cette tranſmutation ne ſauroit être produite par la trituration, qui ne fait que ſéparer les parties intégrantes, ſans toucher aux principes qui les compoſent.

La ſeconde, c'eſt que la force de l'Eſtomac, du Diaphragme, & des muſcles du bas ventre n'eſt pas capable de broyer les alimens.

La troiſiéme, c'eſt que la ſtructure de l'Eſtomac dans l'homme, montre évidemment, que cet Eſtomac, membraneux comme il eſt, n'eſt point deſtiné à broyer les alimens.

La quatriéme raiſon, c'eſt que dans le Syſtême du Broyement on ne peut expliquer ni la faim, ni le dégoût, ni les [illegible]digeſtions. On peut voir un très bon Extrait de [illegible]rage dans le *Journal des Sçavans* (30).
(30) J[illegible] [illegible] Hecquet, fortement perſuadé de la vérité de ſon Syſtême, entreprit de le maintenir par ſon Traité Latin *de purganda Medicina* &c. Il y combat auſſi les abus ſur la purgation, & preſcrit les précautions qu'on doit prendre à cet égard (31).

(31) *Voy.* l'Extrait *Journal des Sçavans* Mai 1715 p.492. Qu'il me ſoit permis de faire une réflexion ſur l'oppoſition qu'il y a entre les Syſtêmes de ces Meſſieurs, & ſur la chaleur avec laquelle ils ont diſputé ſur ce ſujet. Il n'y a rien de plus commun que de trouver dans toutes ſortes de Livres des réflexions malignes, & des déclamations ſur le compte de Meſſieurs les Théologiens, dès qu'ils ont quelque diſpute enſemble & qu'ils écrivent un peu vivement, ce qui arrive plus qu'il ne faudroit, on ne manque pas de *s'égayer à leurs dépens*, comme ſi le feu, diſons mieux, l'aigreur, qui régne dans leurs Ouvrages, étoit un effet particulier de l'Etude de la Théologie, & un caractére ſpécifique des Théologiens. Souvent leurs idées oppoſées ſur des matiéres peu importantes donnent occaſion à des traits contre la Religion même, & du peu d'accord qu'il y a entre des Théologiens ſur des queſtions quelquefois peu importantes, on tire des conſéquences en faveur du Pyrrhoniſme ſur les vérités les plus capitales. Mais ſi l'on veut être de bonne foi, on conviendra que les Médecins ne ſe traitent pas mieux entre eux, & qu'ils diſputent ſur des points bien importans à la Vie & à la Santé des Hommes. Selon les uns & les autres, il importe de bien connoître la nature de la Digeſtion, pour découvrir la cauſe de la plupart des maladies, & pour y appliquer des remédes ſalutaires: on court riſque de faire des fautes Capitales ſi l'on ſe trompe ſur ce point eſſentiel; mais ſelon les uns c'eſt la Trituration, & il n'y a rien de plus extravagant que de parler de Levain, de Fermens: ſelon les autres cette Trituration eſt une chimére. A qui s'en rapporter? Convenons, que dans toutes les choſes qui ſont du reſſort de l'Eſprit humain, il y a de certaines bornes, qui arrêtent les plus pénétrans; & que dans quelque Science que ce ſoit, l'amour-propre des hommes, bleſſé par la contradiction, ſe livre à des écarts, que l'on devroit éviter, mais dont on ne doit pas faire un plus grand crime aux uns qu'aux autres.

[*P*] *Traité de la Peſte, où en répondant aux Queſtions d'un Médecin de Province*, &c.] On trouve trois Extraits aſſez étendus de cet Ouvrage dans le *Journal des Sçavans* (32), qui n'en donnent pas une idée fort avantageuſe. (32) *Avril* 1722 p 448. *Juillet*. p. 12 *Août* p. 128.
On y accuſe l'Auteur d'avoir maltraité en plus d'un endroit les Médecins de Marſeille; de s'être contredit, de n'avoir point de principes fixes, d'avoir écrit ſans ordre & confuſément. Voici comment parlent les Journaliſtes à la fin du troiſiéme Extrait (33). „ On s'étonnera peut- (33) *Août* 1722 p 131.
„ être que nous ayons fait trois Extraits de ce Livre.... „ mais les variétés perpétuelles de l'Auteur, dont il nous „ a fallu néceſſairement rapporter des exemples, pour „ donner un Expoſé fidéle de ſon Traité, ne nous ont pas „ permis d'être plus courts. Quand un Auteur n'eſt que „ d'un ſeul avis ſur une même matiére, l'Analyſe de ſon „ Livre eſt bientôt faite; mais quand il en change, preſ„ que à toutes les pages, il eſt bien difficile de rendre „ compte de ſes ſentimens ſans être long". Comme ce jugement eſt ſévére, le Lecteur ne ſera pas fâché d'en voir quelque preuve. Prenons pour exemple ce qui regarde la nature de la Peſte; l'Expoſé qu'ils donnent des principes de Mr. Hecquet ſur cet Article, s'il eſt fidéle, comme nous n'avons aucun lieu d'en douter, offre quelque choſe de ſi ſingulier, qu'il n'y a perſonne qui puiſſe ne pas aquieſcer au jugement que les Journaliſtes ont porté du *Traité de la Peſte.* Voici comment ils expoſent la Doctrine de l'Auteur.

Quant au premier point (la nature de la Peſte) on ſoutient, I. Que la Peſte a été créée, que Dieu l'a encloſe dans les entrailles de la terre, & que quand elle en ſort, c'eſt une échappée de feu. Voici les preuves dont on ſe ſert. La Peſte, *dit-on*, pag. 61. 62. eſt un fléau de Dieu, les Saints Livres en ſont foi, & les Prophétes en particulier en menacent continuellement ceux qui ſeront rebelles à ſa Loi. Ce fléau eſt toujours *prêt & aux ordres de Dieu*, qui l'envoye & le fait partir, quand il lui plait. *Mittam peſtilentiam in medio veſtri.* Levit. Et ce fléau paſſe par où Dieu l'ordonne, *& peſtilentia tranſibit per te.* Ezech. Ce fléau eſt donc préſent & exiſtant quelque part, & cette exiſtence eſt un effet de la Création, puiſqu'il ne ſe fait rien de nouveau, & qu'il n'eſt rien d'exiſtant, qui n'ait été créé .... Si ce raiſonnement eſt bon, il faudra conclure que la guerre & la famine ont été créées; puiſque ce ſont auſſi des fléaux, que Dieu envoye, quand il lui plait, & des fléaux dont les Prophétes menacent dans les mêmes termes qu'ils menacent de la Peſte.... De plus comme toutes les maladies ſont des punitions du Péché, & par conſéquent des fléaux de Dieu, il s'enſuivra que toutes les Maladies, comme la Fiévre, la Goute, la Paralyſie, & les autres auront été créées. Il ne s'agira plus que de chercher en quel endroit Dieu les aura miſes en réſerve, & c'eſt auſſi ce que pratique l'Auteur à l'égard de la Peſte. Il trouve par ſon examen, que *c'eſt la terre qui cache ce fléau*, & ce qui le lui fait juger, c'eſt que les tremblemens de terre ſont quelquefois ſuivis de peſte. Pour l'autre Propoſition, ſçavoir, que la Peſte, lorſqu'elle ſort de la terre, eſt une échappée de feu, il prétend le prouver, en diſant que les tremblemens de terre ſont cauſés par des feux ſouterrains, qui s'enflamment & ſe font jour. Il avertit à cette occaſion, que la Peſte étant une matiére de feu ſortie des entrailles de la terre, c'eſt auſſi une matiére de feu concentrée dans les entrailles des hommes, qui *entretient & fait la malignité de cette maladie.*

II. On dit p. 120. que la Peſte eſt un eſprit; p. 95. que cet eſprit, eſt un *eſprit malin*, caché dans la maſſe du ſang; que le ſang par le moyen des Vaiſſeaux excrétoires chaſſe au-dehors cet *eſprit malin*, qui l'agite; p. 125. que le ſang infecté d'un *eſprit malin, ſoulève* en ſa faveur, & pour ſa décharge le genre nerveux; & p. 171. que les Médecins ne doivent jamais *ſe débarraſſer d'un eſprit malin, qui ſaiſit le ſang, l'agite, le chaſſe, & le pouſſe trop avant dans les derniéres extrémités des vaiſſeaux.* Mais p. 291. ce n'eſt plus la même choſe; on y dit, qu'il faut ſe conduire dans la *recherche de la cauſe de la Peſte, comme en celle de toutes les*

Hecquet publia en 1722, fut *sa nouvelle idée de la Médecine*, en Latin *Novus Medicinæ Conspectus.* Le 18 Mars 1723 il fit soutenir dans les Ecoles une Thése, où il prétend prouver que la Loi du Carême est une image des Loix du Créateur & de la Nature, *An Creatoris & Naturæ legum imago carnis privii Lex?* Mr. Andri, ayant été élu Doyen de la Faculté en 1724, Mr. Hecquet, malgré les démêlés literaires qu'ils avoient eu ensemble, lui fit demander par un ami commun son heure, pour aller se rejouïr avec lui de la justice que la Faculté venoit enfin de rendre à son merite. Mr. Andri, touché de ces avances, voulut prévenir Mr. Hecquet, & lui rendit en effet la première visite; & depuis ce tems-là ils ont toujours été très-bien ensemble (*h*). La même année Mr. Hecquet publia des *Observations sur la Saignée du pied, & sur la Purgation au commencement de la Petite-verole, des Fievres malignes, & des grandes Maladies. Preuves de la décadence dans la Pratique de Médecine, confirmées par de justes raisons de doute contre l'inoculation.* Paris in-12. (*i*) Il enrichit encore le Public de son Commentaire Latin sur les Aphoritmes d'Hippocrate, *Hippocratis Aphorismi, ad mentem ipsius, Artis usum, & Corporis Mechanismi rationem expositi.* Paris 1724. in-12. Mr. De Vaux, savant Chirurgien, en donna une Traduction Françoise en 1727, en deux Volumes in-12. En 1725, Mr. Hecquet crut devoir répondre aux Objections que l'on avoit faites contre ses *Observations sur la Saignée du pied* &c. C'est ce qu'il exécuta par une *Lettre, en forme de Dissertation pour servir de réponse aux difficultés sur le Livre de la Saignée du pied &c.* Le 31 de Mai de cette année, jour de la Fête-Dieu, fut l'époque de la fameuse Histoire de la Dame de la Fosse. Cet événement fit beaucoup de bruit, & Mr. Hecquet fit imprimer in-4. deux Lettres sur ce sujet, sous le titre de *Lettres d'un Médecin de Paris a un Médecin de Province sur un Miracle arrivé sur une Femme du Fauxbourg St. Antoine.* Mr. Jaques Saurin parla de cet Evénement dans la quatriéme Partie de son *Etat du Christianisme en France.* Mr. Hecquet y répondit le 28 Janvier 1726, & adressa cette troisiéme Lettre à celui à qui il avoit adressé les deux premiéres. Mr. Saurin en eut une Copie, & ne trouva pas les raisonnemens de l'Auteur concluans, ce qui occasionna une quatriéme Lettre de Mr. Hecquet. Ces deux derniéres n'ont point été imprimées. En 1726 il publia des *Réflexions sur l'usage de l'Opium, des Calmans, & des Narcotiques pour la guérison des Maladies.* in-12. En 1727 il témoigna à quelques amis, qu'il avoit dessein de se retirer du monde, pour ne plus travailler dans la retraite qu'à l'ouvrage de son salut, en même tems qu'il consacreroit sa plume à l'utilité publique. A peine fut-on informé de son dessein, que plusieurs Communautés lui offrirent leur Maison. Il donna la préférence aux Religieuses Carmelites du Fauxbourg St. Jaques, dont il étoit le Médecin depuis 32 ans. Il accepta un petit appartement dans la Cour extérieure de cette Maison, le fit meubler avec beaucoup de simplicité, & s'y retira le 24 Février 1727. Comme il ne vouloit plus être embarrassé des soins d'un ménage, il donna au Couvent une somme pour sa nourriture. C'étoit donc le Monastère qui avoit soin d'y pourvoir, & les Religieuses en étoient d'autant moins embarrassées, qu'il voulut vivre comme elles, faire toujours maigre [*Q*]. Sa retraite ne fut point oisive. Outre qu'il prit soin des Religieuses, il donnoit ses avis à ceux qui venoient le consulter [*R*], & répondoit aux Consultations qui lui étoient envoyées. Il s'intéressoit aussi généreusement pour ceux de sa Profession [*S*]. Le zéle qu'il avoit pour l'avance-

ce-

(*h*) *Vie de H.* p. 61.

(*i*) Voyés en l'Extrait dans le *Journal des Savans,* Janv. 1725. p. 85. & suiv.

*les autres maladies, & ne la point prendre dans des idées métaphysiques & spiritualistes, ni dans le mystere d'un venin occulte.* Le même Auteur avertit, p. 152. 153. que *dans toute la Cure de la Peste, le préjugé de malignité occasionne bien des fautes*, qu'on croit, par exemple, que les bubons & les charbons sont des tumeurs malignes: que *suivant cette idée on est si occupé de combattre la malignité, qu'on perd de vuë le fond du mal*: mais p. 219. 220. il dit expressément que *la malignité* fait le caractére *de la peste*, & qu'il est à craindre que les Médecins de Marseille s'étant attachés uniquement à la recherche *des causes, des dispositions & des indications évidentes, les pestiférés ne s'en soient pas mieux trouvés, parce qu'abandonnant l'indication prise de cette malignité, il sera arrivé que la malignité faisant son chemin, tandis qu'on ne se sera arrêté qu'à corriger des crudités, le malade sera mort de la peste, avant qu'on soit parvenu à éteindre les causes & les dispositions sensibles.*

III. On déclare p. 220. que la Peste ne doit pas être considérée comme une maladie venant de cause ordinaire ou évidente: que la véritable idée de cette maladie tient l'esprit *au-dessus des notions communes* & ordinaires de sucs grossiers & épais: mais p. 85 & 86 on admet ces sucs épais dans l'idée de la Peste, & on dit que l'engorgement du sang qui se trouve en cette maladie, *contribue merveilleusement à son épaississement* „ épaississement, *ajoute-t-on*, que „ produit en particulier le déplacement de la partie blan„ che du sang, laquelle trouvant les artéres lymphati„ ques remplies & *préoccupées* par la partie rouge qui y a „ été poussée, est obligée de demeurer *confuse & de sur„ croit dans les artéres ordinaires, dans lesquelles grossissant „ le corps, la masse & la consistence du sang, en fait une li„ queur gluante & épaisse*". Quant à ce que l'Auteur vient de dire, qu'il ne faut pas considérer la Peste, comme une maladie venant de cause ordinaire, il ne le veut plus pag. 292. Il y dit en termes exprès, que c'est une maladie du genre de toutes les autres, qu'on y trouve les mêmes indispositions dans les fluides & dans les solides, sinon qu'elles sont plus *excédées, plus développées, plus générales, outrées même dans la Peste.* Il ajoûte „ qu'en quelque excès „ que se trouvent ces vices, ils ne sont pas une maladie „ de différent ordre, ou d'une nouvelle espéce, laquelle „ oblige un Médecin à se guinder au-dessus des vuës or„ dinaires: Que ce sera, dit-on, traiter la Peste, comme „ les autres maladies, mais que pour lui, il pense qu'on „ devroit le faire ainsi".

IV. On soutient que la Peste est une Fiévre, & on employe pour le prouver le syllogisme suivant: Toute maladie, qui a ses coctions, doit passer pour fiévre: or il est des bubons, qui passent à une suppuration utile & louable, & des charbons, *lesquels* par eux-mêmes & avec le tems se terminent heureusement, parce que l'humeur qui les produit, s'adoucit enfin & vient à composition; donc &c. On ne s'en tient pas à ce raisonnement, on ajoûte, que quelques Pestiférés ont été guéris par des flux d'urine, ce qui seroit, dit-on, une espéce de Crise. *Mais ce qui lève tout doute*, c'est que le Quinquina guérit quelquefois de la Peste, comme *quelque Relation l'assure.*

[*Q*] *Il voulut vivre comme elles, faire toujours maigre.*] C'étoit un genre de vie auquel il s'étoit accoutumé depuis vingt-cinq ans, autant par l'amour qu'il avoit pour la pénitence que par principes. Il s'étoit retranché depuis le même tems l'usage du Vin, & il continua à s'en priver. Il se permettoit seulement dans les cas absolument nécessaires quelques gouttes de vin d'Alicante (34). Le maigre auquel Mr. Hecquet s'étoit accoutumé étoit fort austère, il ne goûtoit jamais de Viande, très rarement du Poisson, ne vivant que de Fruits, Salades, ou Legumes, selon la saison, crus pour la plupart, & jamais que d'une sorte à chaque repas (35). On a lieu de douter que ce Régime soit fort bon pour la santé, quoique Mr. Hecquet ait vécu 76 ans; les derniéres années de sa vie, il étoit accablé d'infirmités, ayant perdu totalement l'usage de ses jambes, aussi bien que celui de son bras droit (36).

[*R*] *Il donnoit ses avis à ceux qui venoient le consulter.*] L'Auteur de sa Vie, & celui de son Eloge disent, que *sa porte étoit toujours ouverte à ceux qui venoient le consulter.* Mais je trouve là-dessus une Remarque dans les *Mémoires* qui m'ont été communiqués. On y assure, [illegible] avoit que ceux qui payoient bien son valet, [illegible] *cera*, & connu depuis sous le nom du St. [illegible] avoient accès. „ Ce Garçon sachant que son [illegible] ne „ prenoit plus les honoraires de ses Consultations, [illegible] „ laissoit parler qu'à ceux qui lui mettoient [illegible] „ Louis d'Or à la main; & cela étoit si connu [illegible] „ qu'on avoit donné à ce Valet le nom de [illegible] „ *teur d'Elisée, qui couroit après les présens* [illegible] „ *tre refusés.* Les plus proches parens [illegible] „ exempts de ce Monopole. Une Niéce de Mr. Hecquet, „ qui ignoroit ce manége, ne put jamais voir [illegible] „ pour le consulter sur la maladie de son Pere, [illegible] „ avoir été instruite par une de ses amies, de la façon „ dont elle devoit s'y prendre, & à force de Louis & d'E„ cus elle fut admise à l'audience de son Oncle, comme „ les autres (37)".

[*S*] *Il s'intéressoit aussi généreusement pour ceux de sa Profession.*] Voici le Commentaire de mon Texte, tel que me le fournissent l'Auteur de sa Vie (38) & celui de son Eloge (39). „ Il eut toujours sa Bourse ouverte pour le „ service de tous ceux qu'il connoissoit, & principalement „ de ses Confréres. On a plusieurs exemples de sa géné„ rosité. Un jour il se trouva dans une Vente, & vit un „ Médecin qui achetoit quelques Livres de sa Profes„ sion, mais qui en laissoit un plus grand nombre de bons, „ qu'il avoit examinés. Mr. Hecquet crut d'abord qu'il „ les avoit déja. Mais s'en étant informé le Médecin lui „ répondit, qu'il les laissoit à regret. Il en sentit sur le „ champ

(34) *Vie de H.* p. 63. *Bibl. Franç.* Ubi supra. p. 89.

(35) Mémoir. MSS.

(36) *Vie de H.* p. 94.

(37) Mémoir. MSS.

(38) P. 90. 91.

(39) *Bibl. Franç.* ubi sup. p. 70. 71.

cement de la Médecine l'avoit mis en rélation avec les plus célébres Médecins de son tems. Tels étoient en France MM. Fagon, Dodart Pere & Fils, Boudin, Terret, Burlet; en Italie, MM. Baglivi, Torti, Bianchi, Valisnieri, Michelotti, Morgagni, Ricla; en Hollande MM. Boerhave & Ruysch; en Ecosse Mr. Pitcarn; en Allemagne le Chevalier Garelli, premier Médecin & Bibliothecaire de l'Empereur, & Mr. Lexhner Medecin de l'Empereur, demeurant à Nuremberg. Dans les Pays-Bas, MM. van Rossum & Rega, Professeurs en Médecine dans l'Université de Louvain; en Espagne Mr. Segner, Professeur dans l'Université de Valence. Nous avons dit que sa retraite ne fut point oisive: Outre le tems qu'il donnoit à la lecture & à la méditation de l'Ecriture Sainte, sans parler de ses autres exercices de devotion, il composa encore divers Ouvrages, & même plus qu'il n'en avoit encore fait avant de s'être retiré. En 1729 il publia in-12. des *Remarques sur l'abus des Purgatifs & des Amers, au commencement & à la fin des Maladies, & sur l'utilité de la Saignée dans les Maladies des yeux, dans celles des vieillards, des femmes, & des enfans.* L'année suivante il donna une nouvelle Edition de son *Traité de la Digestion* [T]. Le 8 Mai 1732 on soutint dans les Ecoles une Thése composée par Mr. Hecquet, dont le but est de prouver que les Remédes Chimiques ne guérissent point les Maladies que les Operations de Chirurgie ne peuvent guérir. *An quos Morbos non sanat Chirurgiæ Ferrum, sanat Chymicus Ignis?* La même année parut un Ouvrage singulier intitulé *Le Brigandage de la Médecine* [U] & en 1733 il publia *la Médecine Théologique* [W]. Le fameux éve-
ne-

„ champ la raison. Il acheta tous ces Livres, & força son „ Confrère de les accepter. Un autre de ses Confréres „ n'avoit presque laissé pour tout bien, en mourant, qu'un „ assez bon Cabinet de Livres, dont sa veuve se défaisoit „ petit-à-petit, à mesure qu'elle trouvoit l'occasion de „ les vendre avantageusement. Elle alla le voir, & lui „ rendre compte de sa situation. Comme il la plaignoit „ de ce qu'elle ne trouvoit pas tout d'un coup à conclure „ un marché, dont elle pût se faire un fonds, elle lui „ dit qu'un Médecin, qu'elle lui nomma, auroit acheté „ les meilleurs Livres sur la Médecine, si ses facultés le „ lui eussent permis. Mr. Hecquet fit lui-même un choix „ de ces Livres, les paya avantageusement à la Veuve, „ & les fit envoyer à celui dont elle lui avoit parlé. On „ pourroit rapporter plusieurs exemples pareils de sa cha„rité. Il l'étendoit jusqu'aux Médecins de Province, à „ qui il savoit par expérience que les moyens de s'instrui„re manquent plus ordinairement qu'à ceux qui vivent à „ Paris. Il ne se contentoit pas de leur indiquer les Li„vres qu'ils devoient mettre dans leur Bibliothéque, de „ leur marquer en quoi ils étoient plus ou moins utiles, „ de les instruire des sentimens qui étoient plus ou moins „ autorisés, il se chargeoit encore de leur faire acheter „ ces Livres, d'en avancer le prix, & de les leur envo„yer. Il poussoit cette attention jusqu'à se défaire même „ quelquefois en leur faveur de ses propres Livres, quand „ il ne pouvoit pas en trouver d'autres Exemplaires, & „ qu'il croyoit qu'ils pouvoient leur être plus utiles qu'à „ lui. On peut nommer entre ceux à qui il a rendu ces „ services, Messieurs le Dran, de Bordegaraye, & Car„rel, lorsqu'ils étoient à la Martinique; Mrs. Allpot & „ Nogués, pendant leur séjour à St. Domingue; Mrs. Ver„gne à Poissy, & Hallais à la Rochelle". On ne peut s'empêcher de trouver dans un tel procédé un juste sujet d'éloge. Si tous ceux qui se distinguent dans quelque profession, avoient autant de zéle pour encourager ceux qui s'y consacrent, on verroit souvent de très-bons sujets réussir mieux qu'ils ne font. Un grand nombre manquent des directions nécessaires dans le cours de leurs études, d'autres n'ont pas les secours dont ils auroient besoin, & si l'on avoit soin de leur fournir les Livres qui peuvent leur être utiles, ils travailleroient avec plus de fruit.

[T] *Une nouvelle Edition de son* Traité de la Digestion.] Il augmenta cet Ouvrage d'un Volume, qui est le premier, & qui contient d'abord un *Discours préliminaire sur l'étendue de la Trituration par toute l'Oeconomie Animale, saine & malade: où après avoir expliqué dans une premiere partie l'usage & l'action des principaux remédes, sur tout de la Saignée & de la Purgation, l'on répond dans la seconde au Traité de l'usage des Saignées de M. Silva.* Ce savant Médecin avoit attaqué ce que Mr. Hecquet avoit dit, dans ses *Observations sur la Saignée*, touchant les différentes Saignées, & l'extrême précaution avec laquelle on doit faire usage de celle du pied. Mr. Hecquet répond à M. Silva. On trouve ensuite cinq *Lettres*. La premiére *sur la Révulsion*, ou la maniére de la procurer. La seconde *sur la Révulsion dans les Maladies Chroniques, où l'Auteur fait voir les Con-* [illegible] *Maladies incurables dans cette Révulsion seule, im-* [illegible]*sante, ou manquée dans ces Maladies.* La troisiéme *Lettre* contient un nouveau *Systême sur la Saignée, qui fait voir dans les connoissances de l'Anatomie moderne la nécessité de ce reméde pour le rétablissement de la santé, & sa force pour la prolongation de la Vie.* La quatriéme *est sur l'incompétence du Kermès mineral pour l'usage de la Médecine, prouvée par la connoissance de sa nature, & l'incertitude de ses succès; & incidemment sur le Lilium de Paracelse.* Enfin la cinquiéme *Lettre roule sur les Maladies des yeux, pour expliquer ce qui en a été dit dans le Traité des Amers.* Mr. Petit, savant Médecin de Montpellier, & Membre de l'Académie des Sciences, attaqua cette derniére Lettre; mais Mr. Hecquet ne jugea pas à propos d'entrer en dispute, & se contenta de lui répondre par une Addition, où pour le fonds des difficultés il renvoye à la Lettre même. Le second Tome de cette Edition renferme le *Traité de la Digestion & des Maladies de l'Estomac; revu, corrigé, & augmenté par l'Auteur, non seulement en quelques endroits; mais encore de plusieurs reflexions, & d'un Chapitre entier sur l'embarras des premieres voyes, & la part qu'il a dans les maladies.* On y trouve encore un dernier Chapitre, qui répond aux Objections de Mr. Astruc contre le Systême de la Trituration. Le Volume est terminé par le *Mémoire* de Mr. de Vieussens, suivi d'une Réfutation, & par la Thése sur le Broyement (40).

(40) Vie de H. p. 40-42.

[U] *Un Ouvrage singulier intitulé* le Brigandage *de la Médecine.*] Le titre entier est; *Le Brigandage de la Medecine, dans la maniere de traiter les petites véroles, & les plus grandes maladies, par l'Emetique, la Saignée du pied, & le Kermès mineral. Avec un Traité de la meilleure maniere de guérir les petites véroles par des remédes & des observations tirées de l'usage.* Utrecht 1732 in 12. On crut devoir arrêter le débit de ce Livre à Paris, sur les plaintes de quelques Médecins, qui crurent y voir leur maniére de pratiquer, & leurs sentimens censurés avec trop de vivacité. Mais l'affaire ayant été soumise à l'examen de Mr. le premier Médecin, il trouva qu'on prenoit l'épouvante à tort, & sur son témoignage la saisie fut levée, & le Livre eut beaucoup de cours. Mr. Hecquet ne l'avouoit pas, mais on s'appercevoit qu'il en parloit avec une affection de pere. Le 13 Septembre 1732, il écrivoit à Mr. Hallais, Médecin de la Rochelle „ *Le Brigandage* fait ici assez de bruit: je crois devoir vous avertir, qu'on me „ l'attribue, à cause du *Kermès*, que j'ai tant décrié. Je „ crois qu'il vous divertira, comme moi, outre qu'il m'a „ paru contenir de fort bonnes choses (41)". Ce Livre fut suivi de deux autres Volumes, que l'Auteur crut devoir à sa propre justification. *Le Brigandage de la Medecine* &c. Seconde Partie, *où après avoir prouvé ce* Brigandage *par les effets, on donne le Plan de Mémoires Académiques pour ramener la Medecine à ses Régles, & la contenir dans ses Loix.* On trouve à la fin une *Lettre Apologétique touchant le Brigandage de la Médecine.* Le troisiéme Volume est, *Le Brigandage de la Medecine Réformé, ou la* Saignée du pied, le Tartre Emétique, *& le* Kermès mineral *disciplinés.* Troisiéme Partie. Mais ces trois Piéces ne forment que la premiére partie de tout le Plan du Brigandage de la Médecine. Il en a paru deux autres après la mort de l'Auteur en 1738 sous ce titre; *Le Brigandage de la Chirurgie, ou la Médecine opprimée par le Brigandage de la Chirurgie.* Ouvrage Posthume de *Mr. Philippe Hecquet* &c. Premiére Partie. *Le Brigandage de la Pharmacie* &c. Seconde Partie. Elles sont l'une & l'autre contre les Chirurgiens. A la tête de la premiére se trouve un petit Ecrit, que l'Auteur avoit déja fait imprimer de son vivant en 1736; c'est la *Lettre d'un Médecin de la Faculté de Paris sur ce que c'est que le* Brigandage de la Médecine. Elle répond en particulier à la 62. Lettre des *Observations sur les Ecrits Modernes.* Il avoit ébauché deux autres Parties, l'une intitulée, *Le Tombeau de la Médecine*; & l'autre *L'Anastase de la Médecine, ou la Médecine renaissante, non de ses cendres, mais de ses humiliations* (42).

(41) Ibid. p. 71.

(42) Ibid. p. 71-72.

[W] *La Médecine Théologique.*] Le titre donne une idée assez nette de ce qu'on y trouve: le voici: *La Médecine Théologique, ou la Médecine créée, telle qu'elle se fait voir, sortie des mains de Dieu, Créateur de la Nature, & régie par ses Loix. Ouvrage où s'explique L'Hygienne par les principes du Méchanisme: puis par de semblables raisons tirées des Sciences les plus propres à perfectionner la Médecine; l'on y développe les idées des vrayes causes des maladies, de l'ordre auquel elles appartiennent, & de leurs vrais remédes. On y a joint, à la fin, des Thèses de Médecine de l'Auteur de ce Traité.* Paris 1732. (1733) 2 Voll. in 12. Cet Ouvrage est divisé en trois Parties. Dans la premiére, Mr. Hecquet s'attache à montrer, que la Médecine créée, telle qu'elle se fait voir ici, sortie des mains de Dieu, Créateur de la Nature, & régie par ses Loix, est d'autant moins capable d'affoiblir la Religion dans les Médecins, que par tout le Corps humain elle leur montre la Divinité toujours présente, & par tout adorable. Dans la seconde, on suit la nature dans ses démarches, on considére l'accord merveilleux, qui regne dans les fonctions du Corps, & qui forme, pour ainsi dire, la discipline qui s'exerce dans tous les Viscéres. On examine la structure de ces Viscéres, & on fait sentir par-tout d'une maniére frappante, qu'il est impossible que le Médecin, qui a toujours à méditer de tels Objets, n'y reconnoisse le doigt de Dieu.


Dans

nement des Convulsions exerça aussi la plume de Mr. Hecquet, il duroit depuis près de deux ans, lorsqu'au commencement de 1733 Mr. Hecquet résolut d'écrire sur ce sujet. Il entreprit de faire voir, qu'il n'y avoit rien que de naturel dans cet Evénement & dans ses Causes [X]. Cette conduite de Mr. Hecquet ne peut manquer de lui faire honneur dans l'esprit des personnes équitables, ayant toujours été lié avec Messieurs de Port-Royal, parmi lesquels il avoit demeuré, & de plus ayant particuliérement connu Mr. l'Abbé Paris, on ne pouvoit appercevoir d'autre intérêt dans ses Ecrits, que celui de la Vérité. Quoique cette dispute occupât beaucoup Mr. Hecquet, il trouva encore assez de tems pour composer & achever deux Ouvrages purement de Médecine. L'un est sa *Médecine Naturelle, vue dans la* Pathologie vivante, *dans l'usage des* Calmans, *& des différentes Saignées des Veines & des Artéres rouges & blanches, spontanées ou artificielles, & dans les substituer par les* Sangsues, *les* Scarifications, *les* Ventouses: *avec les tableaux des Maladies sur le plan de cette Médecine naturelle calmante, & un Essai de Méthode pour les guérir* 1737. 2 Voll. in-12. Cet Ouvrage a paru peu après la mort de l'Auteur. L'autre est intitulé: *La Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie des Pauvres*, imprimé depuis. Il a laissé quelques autres Ouvrages dont on trouvera la Liste ci-dessous [T]. Mr. Hecquet, usé par ses travaux, par ses

Dans la troisiéme partie, on fait voir que l'art de guérir consiste uniquement dans l'observation des Loix que Dieu a établies à l'égard des fonctions du Corps, & l'on recherche à cette occasion, quelles sont les Sciences qui peuvent le plus servir au Médecin pour le conduire à l'observation de ces Loix. On trouve quantité de bonnes choses dans cet Ouvrage (43). L'Auteur, en parlant des Opinions qu'on a euës sur le siége de l'Ame, témoigne pancher pour le sentiment de ceux qui le placent dans la moëlle allongée: il cite, entre autres, deux Observations Anatomiques de Mr. Santorini, lesquelles lui paroissent, comme à Mr. Santorini, prouver que c'est là effectivement le siége de l'Ame. La premiére de ces Observations est tirée de l'ouverture du corps d'un Vieillard, qui jouïssant d'une parfaite santé étoit devenu fol tout d'un coup. Ce Vieillard ayant ainsi vécu cinq ans, mourut sans aucune cause apparente de mort ni de folie. Mr. Santorini ayant ouvert la tête du Cadavre, y trouva en plusieurs endroits de la moëlle allongée, des fosses, qui étoient des divulsions profondément faites entre les fibres de la substance médullaire, & dans lesquelles on mettoit aisément le bout du petit doigt. Mr. Santorini jugea que le cours des esprits & leurs directions ayant été pervertis par la compression & l'anfractuosité des fibres médullaires, avoient donné lieu à la folie de ce Vieillard. L'autre Histoire est d'un Vieillard encore, qui de tems en tems avoit l'esprit altéré, & dans le Cadavre duquel Mr. Santorini trouva à la substance médullaire un enfoncement assez large pour contenir une aveline. Mr. Hecquet dit là-dessus, que de si fortes compressions, faites dans les interstices des fibres médullaires, avoient sans doute intercepté & dérangé le cours des esprits, qui se portent de tous les endroits du Cerveau à la moëlle allongée.

(43) Voyez en l'Extrait Journal des Sçav. Octob. 1733. p. 213 & suiv.

Je doute que ces Observations paroissent concluantes à ceux qui réfléchiront avec attention. En général il me paroit que la question dont il s'agit, est une des plus inutiles, parce qu'il n'y a guéres d'apparence que l'on puisse jamais décider, si l'Ame occupe tel ou tel lieu dans le Corps, plutôt que tel autre lieu. Il faudroit connoître la nature de l'union de l'Ame avec le Corps, & les Loix de cette Union, ou pour m'exprimer plus clairement, il faudroit savoir comment une substance immatérielle peut être unie avec une portion de matiére; tant qu'on ignorera ce point, toutes les recherches sur le lieu où l'Ame réside dans le Corps seront très-inutiles.

[X] *Il entreprit de faire voir, qu'il n'y avoit rien que de naturel dans cet Evénement & dans ses Causes.*] Mr. Hecquet, attentif à tout ce qui sembloit dépendre de sa Profession, avoit eu soin de se faire instruire par des amis fidéles, & par des Médecins éclairés, de tout ce qui se passoit. La circonstance du tems, & la disposition des esprits lui firent craindre ce que le célébre Mr. Chirac avoit prédit, que les Convulsions ne devinssent l'occasion d'un dangereux Fanatisme. Des personnes, qu'on ne pouvoit pas soupçonner de manquer de lumiéres, prétendoient y voir quelque chose de divin. Mr. Hecquet voulut les désabuser, & munir le Public contre les fâcheuses suites que ce préjugé pouvoit avoir. Il entreprit donc de prouver que les *Convulsions*, dont on admiroit le merveilleux apparent, n'étoient que des accidens purement naturels. Ceux qui pensoient autrement en furent allarmés. On a su de lui-même, qu'un de ses anciens amis, grand Partisan de l'*Oeuvre*, l'alla voir pour tâcher de découvrir s'il travailloit sur cette matiére. Il ne s'ouvrit point, & l'ami, peu satisfait de sa visite, ne put s'empêcher de parler de ce qui l'avoit amené: en se levant pour s'en aller, il dit à notre Médecin: *On dit, Monsieur, que vous étudiez les Convulsions.* Piqué de cette façon de parler, Mr. Hecquet lui répondit vivement: *Etudier, Monsieur? Eh! que penseriez vous de moi, si depuis cinquante ans que je pratique la Médecine, j'en étois encore à connoître des maladies aussi communes, que les Convulsions? Non, Monsieur, je ne les étudie point, mais je les ai étudiées il y a longtems; & pour vous, je vous conseille d'aller les étudier.* L'Ami se retira très-mécontent, & depuis ce tems-là il ne revit plus Mr. Hecquet. L'Ouvrage de celui-ci fut bien-tôt achevé, peu après cette conversation, c'est-à-dire vers le mois de Mai, mais la difficulté de le faire imprimer, fut cause qu'il ne parut qu'au mois de Novembre, il a pour titre: *Le Naturalisme des Convulsions, dans les maladies de l'Epidémie Convulsionnaire. Premiére Partie.* Elle est suivie d'un *Réponse à la Lettre d'un Confesseur, touchant le devoir des Médecins & des Chirurgiens, au sujet des Miracles & des Convulsions*, in-12. *Soleurre* (Rouën) chez *Andreas Gymnicus*. La même année parut encore: *Le Naturalisme des Convulsions démontré par la Physique, par l'Histoire Naturelle, & par les événemens de cette Oeuvre: Démontrant l'impossibilité du Divin qu'on lui attribue dans une Lettre sur les secours meurtriers. Seconde Partie.* Bien-tôt après parut, *Le Mélange dans les Convulsions confondu par le Naturalisme. Troisiéme Partie.* On trouve à la suite: *La Cause des Convulsions finie.* 2. Postscriptum. *L'Oeuvre des Convulsions tombée*, en réponse à un Ecrit intitulé, *Pensées sur les Prodiges de nos jours.* Les *Convulsions* furent d'abord regardées, au moins en général, comme surnaturelles; Mr. Hecquet prétend dans le premier & dans le second Ecrit, qu'elles n'ont rien que de naturel. On les crut divines dans les secours singuliers que l'on donnoit aux Convulsionnaires, & qui, quoique, ce semble, meurtriers en eux-mêmes, paroissent soulager ceux à qui on les donnoit. Mr. Hecquet soutient encore dans le second Ecrit, qu'il n'y a ni surnaturel Diabolique, ni surnaturel Divin dans ces secours. Enfin la variété des Opérations de l'Oeuvre des Convulsions fit penser, qu'il y avoit un Mélange, c'est à dire, qu'on en attribua une partie à Dieu, une partie ou à la Maladie, ou à l'imagination, ou au Démon; & c'est ce Mélange que notre Auteur combat dans son troisiéme Ecrit. Il ne s'en tint pas-là, on vit paroître successivement divers autres Ecrits de sa façon sur la matiére. 1. *La Sucreuse Convulsionnaire, ou la Psylle miraculeuse.* Feuille in-12. sans lieu d'impression. 2. *Lettre sur la Convulsionnaire en extase, ou la Vaporeuse en rêve.* deux feuilles in-12. 3. *Réponse à la Lettre d'un Docteur en Médecine de la Faculté de **** deux feuilles & demie in-12. C'est une défense de *la Sucreuse*, attaquée par le prétendu Docteur. 4. *Le Naturalisme des quatre Requêtes.* Brochure in-12. C'est un examen des Requêtes que quelques Filles Convulsionnaires, détenues en prison, présentérent, pour obtenir la permission, ou de faire preuve de leur innocence, ou la main levée de leurs personnes. 5. *Réponse des Médecins au Défi que leur font les Convulsionnaires.* Outre ces cinq Ecrits, qui parurent dans le cours de l'année 1736. Mr. Hecquet en a laissé encore d'autres, qu'on ne lui laissa pas la liberté de faire paroître, ou que la mort l'empêcha de publier. 1. *Le Surnaturalisme de l'Epidémie Convulsionnaire, prouvé par les extravagances du Convulsionat, dans ses Docteurs, & dans ses Filles, par le faux des quatre Requêtes, & la fausseté des séquestrantes.* 2. *Le Naturalisme justifié contre les clameurs des Convulsionistes; Ouvrage où l'on donne le Méchanisme des Pensées & celui des Passions.* 3. *Lettre à un Théologien.* Cet Ecrit a le même but en partie, que la *Réponse à la Lettre à un Confesseur*, c'est à dire de prouver, que la matiére des Convulsions est du ressort de la Médecine, & qu'on a raison de n'en rien attribuer au Démon. 4. *Moyen court pour terminer la Dispute des Convulsions, ou le Naturalisme Conciliateur*, à l'occasion de la Consultation que trente Docteurs de Sorbonne [illegible] rent en 1735 contre les Convulsions. [illegible] est une longue Apologie des trois parties du *Naturalisme* (42). L'Auteur de l'Eloge de Mr. [illegible] nous dit (45) „ Qu'on a jugé fort [illegible] „ Ecrits de Mr. Hecquet sur les Convulsions [illegible] „ différens partis qu'on avoit pris. [illegible] „ en dire en général, c'est qu'il y a trop [illegible] „ peut-être de trop grands détails sur des matiéres qui „ ne doivent point être mises à la portée de toute sorte „ de Lecteurs: mais d'ailleurs ces Ecrits sont semés de „ quantité de traits historiques, d'un grand nombre de „ réflexions sensées, & l'on y trouve un Médecin profond „ dans les détails Physiques".

[T] *Il a laissé quelques autres Ouvrages, dont on trouvera la Liste ci-dessous.*] I. Une *Lettre Latine* à Mr. Winslow, du 10 Septembre 1722, au sujet de la dispute entre Mr. Boerhave & Mr. Ruysch, sur la maniére dont se font les *Sécrétions*. II. Une autre *Lettre Latine* à Mr. Ruysch, du 23 Octobre 1722, sur la même matiére. III. Un *Mémoire*, ayant pour titre *De la Famine d'Eau, & de ses dangers, sur tout dans le Fauxbourg S. Jaques.* Il est du 3 Mai 1732. La Fontaine de ce Fauxbourg fut sans eau pendant treize mois. IV. Un *Mémoire sur l'Opération Césarienne*, contenant les raisons qu'on a de ne la croire permise en aucun cas. V. Une *Consultation sur un Enfant qui vint au monde à cinq mois juste, aussi formé que s'il en avoit eu neuf.*

ses infirmités, & par son genre de vie dur & austére, sentit vers le commencement de l'année 1737 que sa santé s'affoiblissoit. Dans le mois de Mars un soir, en achevant de reciter l'office de l'Eglise, il eut un œil frappé d'éblouissement. Quelques remédes qu'il fit diminuérent considérablement ce mal, au bout de quelques jours. Le 24 du même mois il fit son Testament, & institua pour son Légataire universel le Sr. Lacherie, qui demeuroit auprès de lui depuis plus de 23 ans [*Z*]. Il mourut le onziéme Avril, sur les six heures & demie du soir, âgé de soixante-seize ans & deux mois. Ses funerailles furent honorées de la présence d'un grande nombre de ses Confreres [*AA*]. Il a été inhumé dans le bas de l'Eglise des Carmelites, & le Sr. Lacherie a fait mettre sur le lieu de sa sépulture une tombe de marbre, où on lit une Epitaphe, composée par le célébre Mr. Rollin [*BB*] ami du défunt. Il légua à la Faculté de Médecine plusieurs Volumes de Médecine [*CC*]. Son portrait qui est à la tête de sa Vie a été gravé sur un tableau Original, dont l'Histoire est assez singuliére [*DD*]. Voici son

*neuf, & que l'on décide n'être pas légitime.* Elle est du 5 Septembre 1709. VI. Une Dissertation assez longue, dont le titre est: *Question sur le Motif des Dispenses du Carême.* VII. Un petit Ecrit intitulé, *Nullités des raisons empruntées de la Médecine, contre la Vérité du Miracle d'Anne le Franc.* VIII. Un Ouvrage pouvant faire un juste Volume in 12. qui a pour titre, *Du Médecin.* Livre I. *De l'Art, ou qu'il enseigne dans les Ecoles, ou qu'il exerce auprès des Malades.* Livre II. *Des Qualités & Vertus nécessaires pour rendre un Médecin parfait.* L'Auteur de la Vie de notre

(46) P. 97. note (a). Médecin remarque (46), qu'il ne peut assurer que cet Ouvrage soit de Mr. Hecquet, que la Copie en est écrite depuis longtems, & que sur ce qu'il en a lu, il soupçonne qu'il pourroit bien être de Mr. Hamon. IX. Un *Traité* considérable *sur la Transpiration*, mais qui paroit avoir été fondu par l'Auteur dans ses différens Ouvrages. X. Un autre Traité intitulé: *Réflexions sur les choses qui méritent d'être ajoûtées à la Médecine pour la rendre plus parfaite.* Il paroit aussi être entré dans d'autres Ouvrages. XI. Une *Dissertation*, où il prouve qu'un François ne devroit écrire sur la Médecine qu'en sa Langue, & qu'en général il ne lui convient point d'écrire sur aucune matiére en une Langue étrangére. XII. Un Ouvrage considérable, mais qui n'est qu'ébauché, intitulé, *La Médecine non naturelle, ou la Purgation. Ce que c'est que la Purgation; ce qu'elle opére; comment elle se procure; où & quand elle convient. Le tout suivant les principes de la Médecine, l'Hygiéne, & la Chimie naturelle.* XIII. Enfin un *Traité de la Matiére Médicale simple*; qu'il avoit dicté dans les Ecoles, qui est fort

(47) Vie de H. p. 95-98. bien écrit en Latin (47).

[*Z*] *Institua pour son Legataire Universel le Sr. Lacherie, qui demeuroit auprès de lui depuis plus de 23 ans.*] On dit dans sa Vie, & dans son Eloge, qu'il *avoit abandonné son Patrimoine à sa Famille, pour une modique pension viagére.* Je ne puis me dispenser de donner sur cet Article les Mémoires qu'on m'a fournis, avec priére d'en faire part au Public: „ C'est, *dit-on*, une fausseté manifeste pour dé„ puiser le Public, & adoucir l'injustice que ce Valet a „ fait faire à son Maître, en le préférant à sa famille. „ Mais voici le fait avec ses preuves. Mr. Pierre Hec„ quet, Chanoine de St. Wulfran, étant mort en Décem„ bre 1722, & ayant fait son frére le Médecin Héritier, „ celui-ci fit vendre tout, jusqu'à la Bibliothéque, qui fut „ achetée par les Bénédictins de l'Abbaye de S. Riquier, „ pour la somme de 3500 Livres. Il offrit l'année suivan„ te à son frére & à un de ses neveux (tous deux actuel„ lement vivans) des sommes considérables à fonds per„ du, au denier dix (48), insinuant que c'étoit par pré„ férence à plusieurs Communautés de Paris, & que son „ âge & ses infirmités délivreroient bien-tôt sa famille de „ cette rente. Son frere se contenta d'en prendre 6000 „ Livres, & son neveu 3000 Liv. dont on lui a payé ex„ actement 900 Liv. de rente jusqu'à son décès en 1737: „ fait assez connu du Valet, puisqu'après la mort de son „ Maître, il a touché, en sa qualité d'Héritier, ce qui se „ trouvoit échu, & cela par Acte, passé à Paris le 8 Juil„ let 1737. Quatre ans après il les sollicita encore de „ prendre de nouvelles sommes, au même denier, mais „ ils le refusérent, comme trop onereux, & il plaça cet „ argent sur des Convents de Paris. Mais en l'an 1731 il „ donna à fonds perdu à son frere une rente sur l'Hôtel „ de Ville à bas deniers, produisant 200 Liv., mais à con„ dition qu'on lui en payeroit 300 Liv. sa vie durant; „ & peu de tems après il lui fit encore une cession d'une „ rente de pareil revenu à des conditions aussi onereuses. „ Desorte que pour abréger Mr. Hecquet tiroit tous les „ ans de sa famille, 1500 Liv.: il avoit encore au moins „ pareille somme de 1500 Liv. de l'argent qu'il avoit pla„ cé sur des Communautés de Paris, sans compter ce „ qu'il tiroit des Tontines, & autres choses inconnuës à „ sa Famille, & cela sans charge de Maison, d'Equipa„ ge, ni de nourriture, puisqu'en entrant aux Carmeli„ tes, il avoit payé une somme pour sa nourriture & son „ logement, & bien loin d'avoir donné son Patrimoine „ à sa famille, il a fait tort à son frere d'une somme de „ 4000 Liv. que leur Pere commun avoit substituée sur „ celui qui vivroit le dernier. Quelques réflexions sur „ cette manœuvre du Valet, & sur la légereté avec la„ quelle Mr. Rollin s'y est prêté en mettant dans l'Epita„ phe, qu'il est *mort pauvre*, chose qu'on ne peut dire „ d'un homme qui avoit au delà de 3000 Liv. de rentes, „ au moins, sa table & son logement payés".

(48) NB. qu'en ce tems là on ne pouvoit faire de contrat de rente qu'au denier cinq.

[*AA*] *Ses funerailles furent honorées de la présence d'un grand nombre de ses Confreres.*] Le Sr. Lacherie n'a pas jugé à propos de faire informer le Public d'une Anecdote, qui ne lui est pas tout-à-fait aussi honorable, que les circonstances, qu'il a eu soin de faire insérer dans la vie de son Maître, sur son compte: voici encore les propres termes des Mémoires qu'on m'a remis. „ Le nommé *Picard*, comme Légataire, voulut mener le deuil, & mar„ cher à la tête des Médecins de Paris. Ces Messieurs „ ayant demandé la famille, le Valet dit qu'elle étoit en „ Province. Mais Mrs. *De Bordeaux*, neveux du défunt, „ s'étant présentés, & ayant été reconnus, eurent le cha„ grin de voir que ce misérable Valet voulut leur disputer „ le pas dans cette cérémonie, par un titre qui leur „ étoit déja assez odieux, en qualité de Légataire & d'Hé„ ritier. Mais les Médecins priérent ces Messieurs de les „ précéder, & ordonnérent au Valet de marcher à la „ queuë, ainsi qu'il convenoit".

[*BB*] *Une Epitaphe composée par le célébre Mr. Rollin.*] La voici:

*Hic jacet*
PHILIPPUS HECQUET *Doctor Regens*
*In Facultate Medicinæ Parisiensi:*
*Natus apud Abbatis-Villam Anno Christi* 1661. *die*
XI. *Februarii*,
*Pieque ac diligenter à Parentibus educatus*
*Totum se Medicæ artis studio dedit.*
*Eam primùm,*
*Doctor in Facultate Remensi factus,*
*In patriâ exercuit.*
*Mox accensus desiderio Doctrinæ amplioris*
*Parisios venit.*
*Ibi stadium Medicum cum insigni laude emensus,*
*Nobiliorem Doctoris gradum adeptus est.*
*Evocatus in Regii Portus solitudinem,*
*Ut illustri fæminæ operam medicam præberet*
*Intus, foris, ægrotantes*
*Per annos quatuor assiduâ & felici operâ curavit.*
*Exinde, doctrinâ & pietate, non opibus auctior*
*Parisios rediit.*
*Quantum pertinaci labore & longo Medicinæ usu profecerit*
*Testantur plena Medicæ eruditionis opera quæ elucubravit.*
*Decanus suæ Facultatis anno* 1712 *electus,*
*Re diu & mature cum selectis Doctoribus perpensâ*
*Saluberrimum Medicinæ Codicem instituit.*
*Anno* 1727 *ingressus in hanc Carmelitarum Domum,*
*Quam, ut Medicus, per annos* 32 *jam rexerat,*
*Reliquum vitæ tempus,*
*In oratione, jejunio, & continuâ Mortis Meditatione,*
*Vino, carnibusque abstinens, transegit,*
*Pauperes, ægrotos, a quibus nunquam non consulebatur,*
*Pluribus membris a diutino morbo captus*
*At idem animo, & mente, integer ac valens,*
*Pecuniâ & consilio usque adjuvit.*
*Tandem, pene pauper ipse, cœlebs obdormivit in Domino,*
*Anno ætatis suæ* 76
*Christi* 1737
*Die Aprilis undecimâ.*

[*CC*] *Il légua à la Faculté de Médecine plusieurs Volumes de Médecine.*] Il y avoit une centaine de Volumes, tant *in-folio*, que in-4, qu'il prit soin de marquer lui-même quelques jours avant sa mort. Quatre ans auparavant (en 1733) il avoit choisi ce qu'il avoit de meilleur dans son Cabinet, & de plus rare concernant sa Profession, ce qui faisoit environ douze ou treize-cens Volumes de toutes formes. Ce qui donna occasion à ce présent, c'est que dans ce tems là Mr. Prévôt, fameux Avocat, remit à la Faculté la Bibliothéque de feu Mr. Picoté de Bellêtre, savant Médecin, qui montoit à trois mille cinq-cens Volumes, & que dans le même tems elle fut augmentée d'un grand nombre de Livres de tout genre, que Mr. Prévôt fit donner par une Dame de sa connoissance. Ces exemples excitérent le zéle de Mr. Hecquet pour cette Bibliothéque naissante (49). (49) Vie de H. p. 105, 106.

[*DD*] *Un Tableau Original, dont l'Histoire est assez singuliére.*] Dès le commencement de son Décanat, Mr. Hecquet avoit fait frapper un Jetton, selon la coutume, avec les armes de la Faculté d'un côté, & de l'autre la figure d'un Serpent, qui semble s'élancer vers un Temple, élevé sur une montagne escarpée. Ce Jetton fit plaisir, mais la Faculté auroit voulu que Mr. Hecquet s'y fût fait graver lui-même, & on ne put jamais l'engager à se faire tirer. Il fallut donc user d'adresse, & Mr. de Reneaume, son ami particulier, réüssit de la maniére qu'on va dire. Il connoissoit la Dame Belle, sœur de la fameuse Mlle. Cheron, & femme d'un Peintre estimé, laquelle, outre le talent de travailler agréablement de Miniature, possédoit celui de peindre de mémoire. Quelque incommodité qu'elle avoit aux yeux, fit naitre à Mr. de Reneaume l'idée d'une ruse

son Caractére tel qu'il m'a été fourni par une personne de sa famille, qui avoit demeuré quelque tems avec lui. „ Il avoit l'humeur naturellement gaie & plaisante. Il avoit du goût pour la raillerie, qui „ étoit toujours caustique. Cependant sa gaieté avoit quelque chose de farouche. Il étoit vif & im- „ patient dans son domestique. Généreux & charitable, sur-tout envers les Pauvres Jansénistes exi- „ lés ou fugitifs. Bon ami, mais indifférent pour sa famille. Il avoit un souverain respect pour la „ Médecine, & ne souffroit pas qu'on donnât atteinte à l'honneur de sa Profession [*EE*]. Sa dévo- „ tion étoit sincére, mais par trop austére, tant à son égard qu'envers les autres, damnant aisément „ ceux qui ne vivoient ou ne pensoient pas comme lui. Il avoit tellement étudié la Bible & les Pe- „ res, qu'il s'en étoit rendu le langage familier, & les expressions propres, ce qui lui faisoit un jar- „ gon affecté & dévot, que l'on retrouve dans tous ses Ouvrages, & qui a été repris par ses meil- „ leurs amis. Sa piété se montroit en tout, mais elle étoit farouche, & plus propre à un Moine, „ qu'à un homme obligé de converser avec les autres. Il avoit le tour d'esprit singulier & origi- „ nal, ce qui paroît par la singularité de ses idées, que Mr. Fagon, Premier Médecin du Roi, ap- „ pelloit d'*agréables Paradoxes*. Les titres de ses Livres se ressentent de cette singularité. Il étoit fort „ laborieux dès sa jeunesse, & avoit ruiné sa santé par ses veilles excessives. Dans un âge plus a- „ vancé, il fut toujours œconome du tems: il se faisoit toujours lire pendant qu'il mangeoit, & „ qu'on le rasoit, il lisoit lui-même dans son carosse, & il avoit des Livres, jusques dans les lieux
(*k*) *Mémoir. MSS.* „ secrets (*k*)".

ruse innocente, & lui fournit le prétexte de mener cette Dame chez Mr. Hecquet, comme pour le consulter. Pendant qu'il s'entretenoit avec Mr. de Reneaume & Mr. Finot, elle eut le tems de l'examiner, & de s'en graver les traits & la physionomie dans la mémoire. De retour chez elle, elle ébaucha son esquisse; & plusieurs visites, que Mr. Hecquet lui fit pour la conduire dans les remédes qu'il lui prescrivoit, la mirent en état d'achever son Ouvrage. Mr. Belle en fit ensuite la Copie en grand, & l'on ne se cacha plus de Mr. Hecquet, qui vit que sa résistance avoit été vaine, & qui se prêta, quoiqu'avec regret, au besoin que le Peintre avoit de sa présence pour donner les derniers coups à ce Portrait, sur lequel on frappa un au-
(50) Vie de H. p. 46 47. tre Jetton, où l'on voit son portrait (50).

[*EE*] *Il avoit un souverain respect pour la Médecine, & ne souffroit pas que l'on donnât atteinte à l'honneur de sa Profession.*] Dans les Mémoires, qui m'ont été communiqués, il y en a un exemple, qui mérite d'être rapporté, à cause de sa singularité. Me. la Princesse de Neufchatel étant malade souhaitta d'avoir Mr. Hecquet, elle eut beaucoup de peine à l'engager à venir chez elle; lorsqu'elle le vit entrer, elle ne put s'empêcher de lui témoigner quelque dépit sur ce qu'il avoit tardé à se rendre à ses desirs, & lui dit assez brusquement, qu'elle avoit *toujours cru, qu'en payant bien un Medecin, on étoit en droit de l'appeller quand on vouloit.* Mr. Hecquet, piqué de ce discours, lui répondit avec feu, *payer un Médecin! Madame, payer un Medecin! vous pouvez payer les fers de mes chevaux, & les souliers de mon Valet, mais jamais, Madame, vous ne payerez un Médecin:* Et sans prendre d'autre congé il retourna à son Carosse, sans vouloir écouter la Princesse. Il y avoit certainement quelque chose de bizarre & peut-être de trop brusque dans ce procédé de Mr. Hecquet; mais à bien approfondir la chose, il étoit fondé à un certain égard en raison, & tout homme, qui a une juste idée du prix des Sciences & des Arts, & qui se sentira de la supériorité, doit penser à peu près de cette façon. La plupart des Hommes pensent comme la Princesse de Neufchatel, & s'imaginent qu'une somme d'argent est le payement d'un habile homme, dans quelque Art, & dans quelque Profession que ce soit. Le génie, des lumiéres acquises par un grand travail, l'expérience ne se payent point; & il n'est rien de plus déraisonnable que de s'imaginer, que parce que les circonstances où des gens de mérite se trouvent, les obligent à se faire *payer* d'un certaine façon, ce qu'on leur donne, de quelque maniére que ce soit, & à quelque titre que ce puisse être, soit un payement proprement-dit. Si tous les gens qui se distinguent dans les Arts & les Sciences, & qui ont les moyens de se passer de ces sortes de payemens, en agissoient dans quelques occasions, à peu près comme le fit Mr. Hecquet, il y a de l'apparence qu'on les respecteroit davantage, & que l'on ne seroit pas si prêt à dire, qu'ils sont payés pour faire ce qu'ils font. Indépendamment de tout je pense qu'un homme peut, sans manquer aux régles de l'humilité, sentir qu'il a des talens que d'autres n'ont point, & qu'il fait honneur à la Profession qu'il a embrassée, & qu'il est en droit d'en faire souvenir ceux qui veulent en agir envers lui, comme ils font avec un Manœuvre.

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. IV. p. 120. *Mémoires de Litt.* T. I. p. 284. 285.

☞ HEDELIN Abbé D'AUBIGNAC (FRANÇOIS) nâquit à Paris le 4 d'Août 1604 [*A*], de Claude Hedelin Avocat au Parlement [*B*], issu d'une famille noble originaire de Suabe, & de Catherine Paré fille du fameux Ambroise Paré. Il sortit de Paris fort jeune pour aller à Nemours en 1610, où son Pere acheta la Charge de Lieutenant-Général de ce lieu (*a*). Dès l'âge d'onze ans, qu'il commença à entendre un peu le Latin: „ Je quittai, *dit-il lui-même* (*b*), ces Pedagogues, qui „ enseignent les principes aux Enfans; & connoissant que les petites notes qui sont dans les Livres „ m'ap-

(*b*) Dans IV. *Dissert. contre Corneille* p. 115 *Apud Baillet.*

[*A*] *Nâquit à Paris le 4 d'Août 1604.*] Mr. Boscheron, Auteur de la Lettre insérée dans les *Mémoires de Litterature* (1) & l'Edition de Moréri de 1725 le font naître le 17 Mars 1591: & Mr. de la Monnoye (2) est tombé dans la même faute en fixant la date de sa mort, qu'il met à l'onziéme de Mars 1673. Le Pere Nicéron (3) a marqué le vrai tems de sa naissance sur un Mémoire fourni par Mr. Hedelin Lieutenant Général de Nemours, qui pouvoit être mieux informé que personne. Dans la derniére Edition de Moréri de 1740. l'Editeur a corrigé la date de la naissance, au commencement de l'Article, & l'a laissé subsister à la fin, en fixant le tems de sa mort. Il y a même encore une variation là-dessus, les uns disent le 11 Mars & les autres le 11 Mai 1673: mais la chose importe peu, parce que les uns & les autres se trompent pour le jour, le mois, & l'année.

(1) Tom. I. p. 284 & suiv.

(2) Baillet *Jugem. des Sçav.* T. III. Part. I. No. 1074. note (1).

(3) *Mém. des Homm. Ill.* T. IV. p. 120.

[*B*] *De Claude Hedelin Avocat au Parlement.*] J'ai suivi encore ici le P. Niceron, qui appelle le Pere de notre Hedelin, *Claude*, mais Mr. Boscheron (4) le nomme *François*: la présomption est naturellement en faveur de P. Niceron, en ce qu'il a travaillé sur des *Mémoires* de la Famille. Mr. Hedelin étoit un des plus savans hommes de son tems. Il possédoit les Mathématiques, l'Histoire, la Jurisprudence, & il étoit Poëte, *ayant composé des Vers Grecs, Latins & François, aussi polis qu'aucun de son âge* (5). Parmi un grand nombre de ses productions, qui n'ont point été mises au jour, & d'autres imprimées sans nom, il y en a une intitulée *le Royaume de la Febve*, dans un Recueil de Vers, qui parut en 1607, sous le titre des *Muses Françoises ralliées*. C'est la description d'un grand Festin, qui fut fait vers la fête des Rois, en l'annee 1601, entre plusieurs personnes de condition: tout „ y est traité „ fort ingénieusement, & l'allégorie y est continuée avec „ la derniere justesse (6)." Je ne sai si c'est à lui ou à son Fils, qu'il faut attribuer un Ouvrage, dont on va voir le titre. L'Auteur de la Lettre, qui est dans les Mémoires Littéraires, l'attribuë successivement à l'un & à l'autre. „ Quoique ce fût un séjour assez stérile en Gens „ de Lettres, *dit-il en parlant de Nemours*, & que ses oc- „ cupations (de Mr. Hedelin le Pere) & le défaut de So- „ ciété le tinssent comme enséveli, son nom n'a pas „ laissé de parvenir jusqu'à nous, par quelques Ouvrages „ qu'il a laissés, entre autres par un *Traité de la nature* „ *des Satyres, Brutes, Monstres & D*[illegible] Paris „ chez N. Buon 1627 in-12 (7)." Plus bas, [illegible] E- crivain parlant de l'Abbé d'Aubignac, [illegible] de la maniére suivante: „ A peine étoit il [illegible] premie- „ res études, qu'il fit imprimer un grand [illegible] „ la nature des Satyres, & leurs di[illegible] ou „ dans le cinquiéme Livre, par de[illegible] cu- „ rieuses, & peut-être d'une érudi[illegible] „ ceux qui commencent à manier l[illegible] „ les allégories des Savans, sur le[illegible] les Pa- „ yens ont attribué au Dieu Pan, [illegible] „ pour l'image de la parole, les autres pour [illegible] „ de l'homme, & les mieux entendus en la Philosophie „ Mystique, pour un abregé de toute la fabrique du „ Monde (8)." Il est évident qu'il s'agit du même Ouvrage, mais à qui des deux, du Pere ou du Fils, appartient-il? A s'en rapporter au Pere Nicéron (9), c'est au Fils, il le met dans le Catalogue de ses Ouvrages, & en parle en des termes, qui supposent aussi qu'il l'a vu, & qui s'accordent pour l'essentiel à ce qu'en dit Mr. Boscheron, en l'attribuant au même. „ Ce petit Ouvrage, *dit le P. Niceron*, qu'il a donné dès sa premiére jeunesse, mar- „ que sa grande application pour les recherches de l'An- „ tiquité. Il y fait voir avec une érudition peu commu- „ ne à ceux qui commencent à manier les Livres, que les „ Satyres, qu'on prétend avoir paru autrefois, n'étoient „ autre chose que des bêtes brutes, qui avoient quelque „ chose d'approchant de la forme humaine, tels que les „ Singes."

(4) *Mém. de Litter.* T. I. p. 284.

(5) Ibid. p. 285.

(6) Mem. ibid.

(7) Idem ibid.

(8) Idem p. 287.

(9) *Mém. des Homm. Ill.* T. IV. p. 121.

[C] *Le*

„ m'apprenoient de meilleures chofes qu'eux, je m'attachai feul à la lecture des Auteurs; & chofe af-
„ fez furprenante, les premiers que je me mis à lire furent Horace & Juftin, par le fecours defquels
„ & par un travail opiniâtre j'acquis la connoiffance de cette vieille Langue, & la facilité de l'écrire
„ & de la parler. Depuis ce tems-là, fi l'on en excepte la Philofophie, pour laquelle j'eus durant
„ deux ans un Précepteur Domeftique, j'ai étudié de moi-même la Langue Grecque & l'Italienne,
„ la Rhetorique, la Poëfie, la Cofmographie, la Géographie, l'Hiftoire, le Droit, & la Théolo-
„ gie; & je défie tout homme vivant au monde de fe vanter de m'avoir jamais rien enfeigné com-
„ me Maître, ni de dire que j'aye jamais étudié une heure dans aucun Collége de la terre. La fré-
„ quentation des Sçavans, dont l'entretien me donnoit l'ouverture des grandes queftions, avec la
„ connoiffance des bons Livres, & la lecture affidue de ceux que j'avois en affez grand nombre, ont
„ fait tous mes Colleges & toute mon inftruction". Le jeune Hedelin commença de bonne heure à fe faire connoître, dans le tems qu'il demeuroit encore à Nemours [C]. Il y exerça quelque tems la profeffion d'Avocat, mais étant revenu à Paris, il embraffa l'Etat Ecclefiaftique. Ce changement lui procura un pofte auprès du jeune Duc de Fronfac, dont il fut fait Précepteur (e). Il fut fi bien fe ménager auprès du Cardinal de Richelieu, Oncle du Duc, qu'il fut pourvu de l'Abbaye d'Aubignac, Diocefe de Bourges, & de celle de Meimac, Diocéfe de Limoges. Le grand monde, dans lequel il fe trouva alors répandu, le mit en liaifon avec les plus beaux Efprits de fon tems, & celle qu'il eut avec Mr. Ménage ne lui fut pas defavantageufe; il fe fit connoître dans la République des Lettres par la difpute qu'il eut avec ce Savant fur une queftion affez peu importante, & cette difpute fut néanmoins affez vive [D]. L'Ouvrage qui a fait le plus d'honneur à l'Abbé d'Aubignac, & qu'il en-

(e) Niceron loc. cit. p. 333. & Mém. de Littér. ubi fupra p. 288.

[C] *Le jeune Hedelin commença de bonne heure à fe faire connoître, dans le tems qu'il demeuroit encore à Nemours.*] Les particularités, qu'on nous apprend fur ce fujet, font affez curieufes, & tirées d'un de fes Ouvrages (10). Pour fe donner occafion & à tous ceux de fon âge, qui pour lors étoient à Nemours, de travailler, il y fit établir l'explication des Tableaux Enigmatiques, à peu près comme on le pratiquoit en ce tems-là dans les Colléges, mais avec plus d'éclat, & comme on y parloit François, toutes les Perfonnes de condition, les Eccléfiaftiques, la Nobleffe, & même les Dames de la Province, & tous ceux qui avoient quelque goût, ne manquoient pas de s'y trouver. Ces Affemblées durèrent plufieurs années, & il fit plufieurs Difcours, du nombre defquels étoit un Poëme de fix cens vers, que fon Pere, pour le mieux faire connoître, & pour entretenir en lui l'ardeur pour les Belles-Lettres, fit imprimer. Il fit auffi dans ce tems-là en vers la defcription d'un grand Marché public fous le titre de *Foire d'Amour*, où la beauté, la grace, & toutes les aimables qualités des Dames étoient repréfentées comme une riche marchandife, que les honnêtes gens achetoient au prix des vertus, des fervices, & d'une affection véritable. Il ajoûta même après coup en ftances, *l'Opérateur d'Amour*; c'eft à dire un Charlatan, qui fous le nom de plufieurs Drogues ingénieufement débitées, faifoit le Médecin de plufieurs maux, & de plufieurs accidens, qui fuivent ordinairement cette paffion de la jeuneffe, & l'emportement de fes premiers defordres. Il compofa encore une autre Allégorie fous le titre de *l'Ordre de la Liberté*, Ouvrage qu'il fit à la priere de Madame la Marquife de la Tour Landry, & de Madame la Marquife de St. Sauveur, proches parentes de Mr. le Duc de Brezé: c'eft le modéle d'une vie mêlée de plaifirs innocens & d'une honnête liberté. Il parut encore de lui des deffeins pour cent Tableaux, qui contenoient les plus faintes Maximes de la Morale des Prophêtes. Il les fit à la Campagne, où il fe rencontra fans autre Livre que la Bible.

(10) Défenfe du Royaume de la Coquetterie, p. 89 & fuiv. Dans les Mém. de Littér. loc. cit. p. 286-288.

[D] *Il fe fit connoître dans la République des Lettres par la difpute qu'il eut avec ce Savant, fur une queftion affez peu importante, & cette difpute fut néanmoins affez vive.*] Un jour Ménage & l'Abbé d'Aubignac fe rencontrérent au Jardin de Luxembourg, la converfation roula fur le Théatre des Anciens, & fi nous en croyons l'Abbé, Ménage avoit fi peu ou fi mal étudié les Comédies de Térence, qu'il ne favoit pas laquelle étoit fufpecte d'irrégularité, ayant avancé que c'étoit *l'Hecyre*, qui eft une des plus ingénieufes & des plus régulieres de l'Antiquité (11). Ménage s'étant apperçu qu'il avoit foutenu une mauvaife caufe, écrivit une Lettre à l'Abbé d'Aubignac, dans laquelle ne lui parlant plus de l'*Hecyre*, il lui marquoit fimplement que c'étoit l'*Heautontimorumenos*, qui n'étoit pas dans les régles du Théatre (12). L'Abbé Goujet rapporte l'occafion de la difpute d'une maniére un peu différente. „ Elle commença, *dit-il* (13), à ce qu'il paroît,
„ dans une converfation que ces deux Savans eurent en-
„ femble, en préfence de plufieurs perfonnes. Ménage,
„ nullement perfuadé des raifons que l'Abbé d'Aubignac
„ avoit apportées en faveur du fentiment qu'il foutenoit,
„ lui écrivit une Lettre pour le combattre. Dans la mê-
„ me Lettre, il prétendoit qu'il n'étoit pas toujours né-
„ ceffaire que l'action d'une piéce comique ou tragique
„ fût renfermée entre le lever & le coucher du Soleil."
L'Abbé d'Aubignac fit fur cette Lettre de courtes Obfervations, mais beaucoup plus vives que le fujet ne le demandoit (14). Je ne fai s'il faut les diftinguer, comme le fait l'Abbé Goujet, de la Piéce fuivante: *Térence juftifié, ou Difcours fur la troifiéme Comédie de Térence, adreffé à Mr. Ménage.* Celui-ci répondit par un autre Difcours. Ces deux Piéces parurent à Paris en 1640 in 4. Cette difpute en demeura là jufqu'en 1652, que Mr. Ménage publia un Recueil de plufieurs piéces de fa façon fous le titre de *Mifcellanea*, parmi lefquelles il donna le Difcours de l'Abbé d'Aubignac, & la réponfe qu'il y avoit faite. Il ne nomma point l'Auteur du Difcours, & à l'égard de fa Réponfe, on prétend qu'il l'avoit augmentée, & furtout qu'il y avoit mêlé beaucoup de termes injurieux, qui n'y étoient point d'abord. Ce procédé piqua l'Abbé d'Aubignac, naturellement fort fenfible & fort jaloux de fa réputation. Il prit la réfolution de repliquer à Ménage par une feconde Differtation. Il montra cet Ecrit à Mr. Noblé, fon ami, qui paffoit dans fon efprit pour un des plus favans de fon fiécle. Noblé lui fit fentir, qu'il juftifioit fon premier Difcours avec un peu trop de chaleur, & qu'il lui étoit échappé des expreffions trop dures. Sur cet avis, l'Abbé, fe défiant fans doute de lui même, porta fon Ecrit à Mr. Chapelain, en le priant de le lire avec attention, & d'en fupprimer tout ce qu'il croiroit capable de choquer Ménage, à condition qu'il obtiendroit de celui-ci le même pouvoir fur fa Réponfe. Si le récit de l'Abbé d'Aubignac eft fincére, Chapelain ne gagna rien fur l'efprit de Ménage, qui lui répondit dans les termes de Pilate, *Quod fcripfi, fcripfi.* L'Abbé d'Aubignac eut de la peine à le croire, mais il n'en douta plus, quand Chapelain lui rendit fa Differtation, en l'affurant qu'elle étoit telle qu'il la lui avoit donnée, n'en ayant rien voulu retrancher, que Ménage n'en eût fait autant de la fienne. L'Abbé d'Aubignac fit donc imprimer fa Réponfe, fous le titre de *Térence juftifié, ou deux Differtations fur la troifiéme Comédie de Térence, intitulée Heautontimorumenos contre les erreurs de Mr. Gilles Ménage, Avocat au Parlement.* Paris 1656 in 4. Ces deux Piéces font précédées d'une Préface, où fous le nom d'un autre, l'Auteur parle vivement de la Lettre de Ménage, qui avoit donné lieu à la difpute. Il y joignit de courtes Obfervations fur cette Lettre, & un *Avant propos*, où il fait l'Hiftoire de cette Difpute (15).
„ Il y a beaucoup d'érudition dans ces piéces, *dit l'Abbé*
„ *Goujet*, l'Auteur y montre une affez grande connoiffan-
„ ce de l'art du Théatre ancien & moderne. On y voit
„ qu'il avoit lu avec foin les anciens Tragiques & Comi-
„ ques; & il y dévelope beaucoup de principes, qu'il
„ étendit encore davantage dans fa *Pratique du Théatre*,
„ qu'il préparoit dès-lors. Mais le ftyle en eft fort diffus,
„ & fouvent très-pefant, & l'Auteur paroît s'y livrer trop
„ à fa vivacité." Bien des Lecteurs feront peut-être curieux de favoir fur quoi rouloit donc la querelle de deux Savans, qu'elle rendit ennemis irréconciliables, d'amis qu'ils étoient auparavant. Le point Capital étoit de favoir quelle étoit la durée de l'action de la Comédie de Térence; Mr. Ménage foutenoit, qu'elle eft du moins de quinze heures, mais l'Abbé d'Aubignac prétendoit qu'elle n'en comprend que dix: à cette premiére queftion principale tenoient les queftions incidentes fuivantes; favoir fi la Scéne eft dans la Ville d'Athènes, ou dans un Hameau proche de la Ville, ce dernier fentiment étoit celui de Ménage. Si la Comédie commence longtems après le Soleil couché, & finit longtems avant le Soleil levé, comme le veut Mr. d'Aubignac; ou fi elle commence au Soleil couchant, & finit deux ou trois heures après le Soleil levé, ainfi que le prétend Mr. Ménage. Si *Menedême* étoit dans la Ville, retournant de fon travail le rateau fur l'épaule lorfque *Chremès* l'aborde dans la premiére Scéne, ce qui eft l'opinion de Mr. d'Aubignac, au lieu que Mr. Ménage foutient qu'il travailloit dans fon champ. Je ne parle pas de quantité d'autres queftions encore, qui entrérent dans la difpute. Il n'y a perfonne, qui, fur cet expofé, ne foufcrive à la judicieufe réflexion des Auteurs du *Journal Litteraire* (16). „ On dit que l'étude forme l'ef-
„ prit, & affermit la raifon; mais ne pourroit-on pas
„ dire le contraire, lorfqu'on voit des gens, qui fe cro-
„ yent beaucoup au deffus des autres hommes par leur
„ favoir, fe quereller pour favoir fi une Comédie eft de
„ dix ou de quinze heures? La difpute pourroit être
„ utile fi on n'écrivoit que pour s'éclaircir: c'eft domma-
„ ge que Meffieurs les Savans fe foient mis fur le pied
„ de ne s'en fervir, que pour fe chanter pouilles." A en croire M. Ménage, il auroit répondu d'abord à l'Abbé d'Aubignac, fi dans la dédicace de fes *Aménités de Droit* il n'eût folemnellement protefté de ne lire jamais cette Re-

(11) Le Pere Niceron, Ubi fupra, dit précifément le contraire, mais je penfe que c'eft un defaut d'attention.

(12) Mém. de Littérat. loc. cit. p. 289.

(13) Bibl. Françoife Tom. IV. p. p. 427. 428.

(14) Idem ibid.

(15) Idem ibid. p. 430. 431.

(16) Tom. VI. Part. I. p. 59. 60.

entreprit pour plaire au Cardinal de Richelieu, c'est sa *Pratique du Théatre* [*E*]. Quelque tems après il composa une Tragédie en Prose, sous le titre de *Zénobie*, qui étoit, à ce qu'il prétendoit, selon toutes les Loix qu'il avoit prescrites. Ceux qu'il avoit critiqués furent charmés de trouver l'occasion de se venger. Il eut même le chagrin de se voir raillé à la Cour; comme il se vantoit par-tout d'être le seul des Auteurs François qui eût bien suivi les préceptes d'Aristote, Mr. le Prince dit: *Je sai bon gré à Mr. d'Aubignac d'avoir si bien suivi les régles d'Aristote: mais je ne pardonne point aux régles d'Aristote, d'avoir fait faire une si méchante Tragédie à Mr. d'Aubignac* (*d*). Il fut pendant quelque tems fort des amis de Pierre Corneille, mais ils se brouillérent ensuite, le premier ayant prétendu que l'autre manquoit à la reconnoissance; ils en vinrent bientôt à une inimitié ouverte, & l'Abbé d'Aubignac attaqua Corneille très-vivement [*F*]. Il avoit eu déja, avant ce tems-là, une brouillerie avec Mlle.

(*d*) Oeuvres de St. Evremond. Tom. III. p. 171. Edit. de 1719.

Replique; il la lut pourtant, voici ce qu'on lui fait dire là-dessus (17). „ Je suis vieux, je deviens scrupuleux. La „ Vieillesse en vérité ne change pas moins l'esprit que le „ visage. Je n'ai osé lire le Livre de l'Abbé d'Aubignac „ sur le différend que nous avons eu ensemble, touchant „ la régularité de l'*Heautontimorumenos* de Térence, sans „ en parler à des Casuistes, & entre autres au P. Jourdan. „ Quelle foiblesse! Ovide a dit:

(17) *Ménagiana* T. III. p. 160. Paris 1729.

*Jupiter e cœlo perjuria ridet amantum.*

„ On peut dire la même chose des parjures des gens de „ Lettres." Mr. Ménage ne se contenta pas de lire l'Ouvrage de son Antagoniste, il y répondit, mais ce fut très-longtems après la mort de l'Abbé d'Aubignac, savoir en 1690. On croit même que la décision de Me. Dacier, dans la Préface de son Edition de Térence en Latin & en François, qui n'étoit pas favorable à Mr. Ménage, lui remit les armes à la main. Cette savante Dame se fonde sur les figures qui se trouvent dans deux Manuscrits de Térence, de la Bibliothéque du Roi, fort anciens & copiés sur de plus anciens encore. „ On y voit *Ménédéme*, qui „ est sorti de son champ, & qui porte ses outils sur ses „ épaules; Chrémès le rencontre en cet état au milieu du „ chemin, & il prend un de ses outils, qu'il trouve si „ pesant, qu'il est obligé de le tenir à deux mains, & „ encore voit-on que la pesanteur lui fait courber tout le „ corps. Derriére *Ménédéme* dans l'éloignement, on voit „ une herse, qui marque le champ où ce bon homme „ travailloit." A l'occasion de ce passage, Mr. l'Abbé Goujet fait cette réflexion (18). „ C'est dommage que „ l'Abbé d'Aubignac & l'Abbé Ménage ayent ignoré ces „ Manuscrits, où se trouvent ces figures; ils se feroient „ sans doute accordés sur cette question, qui les a divi„ sés." Mr. Goujet se trompe: Mr. Ménage n'avoit garde de se rendre, il avoit aussi des figures à citer, voici ce que je trouve sur ce sujet dans le *Menagiana* (19). „ M. „ de Balzac m'a extrémement obligé, par la peine qu'il „ s'est donnée de conférer six Manuscrits de Térence, „ pour me faire plaisir, à l'occasion du différend que j'ai „ eu avec M. l'Abbé d'Aubignac, touchant le *Ménédé*„ *me* de Térence. Dans un de ces Manuscrits qui est fort „ ancien, il y a une figure qui représente Ménédéme te„ nant une pioche en l'air, prête à être jettée dans la „ terre, ad *profundendam terram*. Ce qui fait voir que je „ n'ai pas été le premier à croire, que Ménédéme travail„ loit, dans le tems que Chrémès lui parloit, contre le „ sentiment de M. d'Aubignac, qui a prétendu qu'il étoit „ nuit, & que retournant des champs il portoit sa pio„ che sur l'épaule." Il n'y a figure qui tienne, chacun a la sienne, & par conséquent guerre éternelle. La Réponse de Mr. Ménage parut à Utrecht en 1690, sous le titre de *Discours de Mr. Ménage sur l'Heautontimorumenos de Térence.* Mr. l'Abbé Goujet (20) juge, que les nouvelles preuves, & les nouvelles autorités qu'il allégue, ne sont pas plus décisives, que celles qu'il avoit apportées d'abord. „ Mais, *ajoute t-il*, il a enrichi un sujet assez sec par lui„ même, par un grand nombre de remarques assez cu„ rieuses sur la construction du Théatre des Anciens, sur „ les machines dont ils se servoient pour changer subite„ ment les décorations, ou pour transporter la scéne, & „ la faire changer de contrée, & sur plusieurs autres su„ jets, qui peuvent interesser un Lecteur, curieux de cet„ te sorte d'érudition."

(18) Ubi supra p. 427.

(19) T. III. p. 149.

(20) Bibl. Franç. Ubi supra p. 432.

[*E*] *L'Ouvrage qui a fait le plus d'honneur à l'Abbé d'Aubignac, & qu'il entreprit pour plaire au Cardinal de Richelieu, c'est sa* Pratique du Théatre.] Cet Ouvrage parut à Paris en 1657 in-4. *chez Antoine de Sommaville.* La même Edition a paru avec un nouveau frontispice sous le nom de *Denis Thierry* en 1669. Mais une Edition vrayement nouvelle est celle qui a paru à Amsterdam en 1715, en trois Volumes in 8, à laquelle on a joint toutes les Piéces qui regardent la dispute sur la Comédie de Térence. On nous apprend (21) que le Cardinal de Richelieu avoit passionnément souhaitté cet Ouvrage, persuadé qu'il pourroit être d'un grand usage aux Poëtes, en leur épargnant la peine de chercher eux mêmes dans les Livres & au Théatre les instructions dont ils avoient besoin. Ce fut aussi par son ordre, que l'Abbé dressa le *Projet pour le rétablissement du Théatre François*, qui se trouve à la fin de la *Pratique*. Le Cardinal avoit de grands desseins sur ce sujet, que sa mort fit avorter. Aussi l'Abbé d'Aubignac dit-il lui-même, que cet Ouvrage n'est que l'abrégé des matiéres qu'il avoit résolu de traiter plus au long. On peut voir un fort bon Extrait de cet Ouvrage dans le Journal cité en marge (22). Nous nous contenterons d'en donner une idée générale. La Pratique du Théatre est différente de la Théorie, selon l'Abbé; celle-ci ne contient que des Maximes générales, l'autre en est l'application. On avoit traité, avant lui, fort au long, de l'excellence du Poëme dramatique, de son origine, de ses progrès, de ses espéces, de l'unité d'action, de la mesure du tems, des sentimens, des mœurs, du langage, seulement en général; & c'est ce qui fait la Théorie du Théatre. Mais pour les Observations qu'il falloit faire sur ces Maximes, comme l'adresse de préparer les incidens, & de réunir les tems, les lieux, la continuité de l'action, la liaison des Scénes, les intervalles des Actes, en un mot tout ce qui appartient à la pratique du Théatre, tout cela avoit été négligé ou seulement ébauché par les Modernes, & les Anciens n'en avoient rien dit: L'Abbé d'Aubignac supplée à la négligence ou au silence des uns & des autres. La Théorie & la Pratique du Théatre paroissent bien dévéloppées dans son Traité, mais la derniére encore plus que la premiére. Il y a des recherches savantes & curieuses, & une exposition des meilleurs préceptes de la Poësie Dramatique, qui montre que l'Auteur avoit très bien étudié sa matiére. Mr. Le Clerc (23) dit que „ L'Auteur „ est peut-être un peu trop rigide sur les Régles, qu'il a„ voit *tirées des Anciens pour la plus grande partie*; & il „ explique leurs expressions, en *quelques endroits*, d'une „ maniére qui ne peut pas satisfaire ceux qui entendent „ les anciens Originaux." Mr. l'Abbé Goujet paroît n'avoir pas été content de cette petite Critique, & il a même fait dire à Mr. Le Clerc quelque chose de plus fort, que ce qu'il dit réellement (24). Quoi qu'il en soit, Baillet lui a fait un reproche bien vrai & plus grave. „ Il semble, „ *dit-il* (25), que cet Abbé pour donner une belle cou„ leur à son travail, & pour tacher de justifier ses inten„ tions, ait voulu nous faire croire que c'est un prin„ cipe de Religion qui l'a porté à écrire. Il a cru de„ voir nous mettre en tête d'abord que les Spectacles sont „ absolument nécessaires au Peuple, pour l'instruire & „ pour l'exciter au bien. *C'est envain*, dit-il (26) *qu'on* „ *veut porter à la vertu les Peuples, les ames vulgaires &* „ *les esprits du dernier ordre, par un discours soutenu de* „ *raisons & d'autorités: ils ne peuvent comprendre les unes,* „ *& ils ne veulent pas déférer aux autres.* Mais, *continue* „ *Baillet*, les Peuples seroient bien malheureux, si dans „ le Christianisme il n'y avoit pas d'autre chemin qui les „ conduisît à la vertu, que celui du Théatre & de la Co„ médie, dont cet Abbé s'est fait le Docteur & l'Apolo„ giste." L'Abbé Goujet dit à cette occasion (27) que „ l'Abbé d'Aubignac avoit plus lu & médité les Auteurs „ profanes, que l'Ecriture & les Peres; & d'ailleurs... „ il vouloit se rendre agréable au Cardinal de Richelieu, „ qui portoit l'amour des spectacles, jusqu'à vouloir ajoû„ ter aux titres éminens, qui le décoroient, le vain & ri„ dicule avantage d'être regardé comme un bon juge, & „ même comme un habile Auteur de piéces de Théatre." Mr. Goujet a raison, & je ne pense pas qu'il y ait personne qui ne souscrive à son sentiment. Le Cardinal se rendoit certainement ridicule en aspirant à une gloire, si peu convenable à son Etat, & au rang qu'il occupoit; & Mr. l'Abbé d'Aubignac ne l'étoit pas moins, en joignant au titre de Prédicateur de l'Evangile, celui de Législateur du Théatre. On a taxé cet Abbé de décider avec [illegible] de suffisance. „ Fier de sa Pratique du Théatre, il [illegible]„ doit comme le souverain Législateur du Parnasse [illegible] „ piéce de Théatre devoit être portée à son tribunal [illegible]„ vant que de paroître; il étoit même si [illegible] or„ gueilleux, qu'il augurolt mal d'une Tragédie, [illegible] „ n'en avoit pas dirigé le plan (28)."

(21) *Mém. de Littér.* loc. cit. p. 291. 292.

(22) *Journal Littér.* Tom. VI. Part. I. Art. 2. *Voy. aussi* Le Clerc, *Bibl. Anc. & Mod.* T. III. Part. I. Art. 6.

(23) Ubi supra p. 111.

(24) *Bibl. Françoise* T. III. p. 177.

(25) *Jug. des Savans* Tom. III. P. I. p. 118. Edit. in-12. Amst. 1725.

(26) *Pratique du Théatre* Liv. I. Ch. I p. 4. Edit. de 1715.

(27) *Bibl. Franç.* Ubi supra p. 179.

[*F*] *L'Abbé d'Aubignac attaqua Corneille très-vivement.*] Le tems & l'occasion du mécontentement de l'Abbé est rapporté diversement par ceux qui en ont parlé. Mr. Boscheron dit (29) que, Corneille, après avoir fait sa Tragédie des *Horaces*, rendit une visite à l'Abbé d'Aubignac, auquel il conta qu'il avoit lu la Poëtique d'Aristote, mais qu'il n'en avoit pris que de fausses lumiéres, & qu'il en avoit détourné toutes les maximes, parce qu'il ne l'avoit étudiée, que pour contredire les sentimens de Messieurs de l'Académie Françoise. L'Abbé d'Aubignac lui conseilla de la relire, afin de rectifier ses connoissances. Corneille le lui promit, & ils se quittérent, après que celui-ci eût remercié l'Abbé d'Aubignac du bien qu'il avoit dit de lui dans sa Pratique du Théatre, où il ne trouvoit rien à condamner, disoit-il, que de ce qu'il y étoit trop loué. L'Abbé d'Aubignac, qui s'étoit réservé une espéce d'empire despotique sur toutes les piéces de Théatre de son tems un peu distinguées, trouva mauvais, de ce que Corneille, après avoir fait connoissance avec lui, ne venoit pas le consulter, avant que de mettre une piéce au jour. Le droit qu'il prétendoit avoir d'en juger souverainement, &

(28) [illegible] de D[illegible] Corn.[illegible] [illegible] Apud Eund. p. 181.

(29) *Mém. de Littér.* ubi supra. p. 299. 300.

Mlle de Scudery, au sujet de sa *Rélation du Royaume de Coquetterie*; il est vrai qu'il semble avoir eu raison dans ce différend [*G*]. Aprés la mort du Cardinal de Richelieu, qui changea toute l'œconomie de la maison de Mr. le Duc de Fronsac, notre Abbé se chargea de l'administration des biens de ce jeune Seigneur, & de la conduite de ses affaires; desorte qu'ayant peu de tems de reste pour le Cabinet, tout ce qu'il put faire fut de continuer les Projets qu'il avoit faits, & d'en réserver l'exécution à un plus grand loisir (*e*). Le Duc ayant été tué, en 1646, sur Mer, d'un Coup de Canon, au Siége d'Orbitelle, cette mort fut un coup de foudre pour l'Abbé d'Aubignac, qui lui fit perdre tout d'un coup les pensées de fortune, l'amour des Belles-Lettres, & les plaisirs de la vie; il ne trouvoit plus rien qui fût digne de ses soins & de ses vœux; & soit caprice ou raison il se bannit volontairement de la Cour, où il ne voulut plus s'attacher à personne. Il se renferma dans son Cabinet, & ne se réserva que la conversation de quelques amis, éloignés comme lui de toute ambition (*f*). Il ne négligea pas néanmoins de se conserver les bienfaits de son Eleve. Le Duc de Fronsac, dés-qu'il fut majeur, lui donna une pension viagére de quatre-mille Livres à prendre sur tous ses biens: aprés la mort de ce Seigneur, le Prince de Condé seul Heritier du Duc, refusa de continuer la pension; notre Abbé fut obligé de plaider, mais il réussit encore mieux à terminer le procés à son avantage par une autre voye. Il adressa une grande & savante Requéte au Prince, par laquelle il le fit seul Juge de leur contestation. Cette action de générosité piqua d'honneur le Prince, qui aprés avoir lu la Requête, ordonna que le Procès demeureroit fini, & se condamna lui-même à payer la pension, & tout ce qui en étoit dû (*g*). En 1664 Mr. d'Aubignac publia un Ouvrage qu'il avoit entrepris pour l'instruction de Mr. le Duc de Fronsac, & sur lequel les jugemens ont été très-opposés [*H*]. Aprés avoir

(*e*) *Mém. de Littérat.* ubi supra p. 102.

(*f*) Idem ibidem.

(*g*) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* T. IV p. 122.

qu'il prit le parti d'en dire publiquement son avis. Le Pere Nicéron (30) raconte la chose avec des circonstances un peu différentes. L'Abbé d'Aubignac s'étoit souvent entretenu avec Corneille, avant que la *Pratique du Theatre* parût, des régles qu'on doit observer dans la Tragédie. Corneille avoit profité de ses lumiéres, & s'en étoit servi pour donner à ses Piéces un degré de perfection, que ses premiéres n'avoient pas. L'Abbé ravi de voir le bon effet de ses leçons, & regardant Corneille comme son Disciple, s'étoit fait un plaisir de le citer dans son Livre. Il attendoit quelque retour de sa part, mais il fut surpris extrêmement, que Corneille, dans l'*Examen de quelques-unes de ses Piéces*, qu'il a fait imprimer à la tête de ses Tragédies, où il parle si savamment des régles du Théatre, ne fit aucune mention de lui. Cette ingratitude, comme il l'appelloit, le piqua au vif, il ne put s'empêcher de lui en faire des reproches. Corneille, qui ne croyoit pas sans doute lui avoir autant d'obligation qu'il se l'imaginoit, ne reçut pas trop bien ses plaintes, &c. Ils en vinrent bientôt aux injures. Corneille répandit dans le Public plusieurs Epigrammes contre l'Abbé, qui de son côté en fit courir d'autres contre Corneille. „ Mais elles étoient toutes si „ mauvaises, & si remplies d'injures grossiéres, qu'il est „ heureux pour l'un & pour l'autre qu'on ne les ait point „ fait imprimer (31)". L'Abbé d'Aubignac ne perdit depuis aucune occasion d'attaquer Corneille. Mr. l'Abbé Goujet (32) est d'accord pour l'essentiel & le fond avec le P. Nicéron; il rapporte aussi que Corneille mit à profit ses entretiens avec l'Abbé d'Aubignac. Il ajoûte néanmoins, d'aprés Mr. de Fontenelle (33), que le Disciple alla beaucoup plus loin que le Maître. „ Par l'étude d'Aristote & d'Horace, par son expérience, par ses réflexions, „ & plus encore par son génie, il trouva les véritables „ régles du Poëme Dramatique, & découvrit les sources „ du beau, qu'il a depuis ouvertes à tout le monde, dans „ les trois Discours qui sont à la tête de ses piéces de „ Théatre". Ce qui piqua l'Abbé d'Aubignac, c'est que Corneille ne cita point dans ses *trois Discours*, l'Ouvrage de cet Abbé. „ C'en fut assez, *dit un Auteur moderne* (34), „ pour irriter un homme dont l'érudition étoit infectée „ par un orgueil & une férocité, capable des plus grands „ emportemens: Il attaqua Corneille avec toute la fureur qu'inspire l'orgueil du Pédantisme, mais il ne „ fit de tort qu'à lui même". Il y a peut-être quelque chose de trop dur, dans les expressions de Mr. Granet. Je n'ai pas dessein d'entreprendre l'apologie de l'Abbé d'Aubignac, mais à juger équitablement, ne pourroit-on pas dire, qu'il y avoit quelque chose d'injuste dans le procédé du grand Corneille? On convient que les Entretiens qu'il avoit eus avec l'Abbé lui avoient été très-utiles, & il y a quelque apparence, que la *Pratique du Théatre* avoit contribué aussi à développer & à éclaircir ses idées, ne convenoit-il pas d'en toucher un petit mot, & le silence total ne laisse-t-il pas un petit soupçon d'un excés d'amour-propre, qui empêcha Corneille de dire, qu'il fut redevable à quelqu'un de certaines lumiéres? Quoi qu'il en soit, l'Abbé d'Aubignac publia *Deux Dissertations concernant le Poëme Dramatique, en forme de Remarques sur les deux Tragédies de Corneille, intitulées*, Sophonisbe, & Sertorius. Paris 1663 in-12. „ Ces Remarques, *nous dit-on* (35), „ allarmérent Corneille, il s'en plaignit hautement, & „ voulut en faire arrêter l'impression: mais n'ayant pu en „ venir à bout, & ayant appris que l'Abbé d'Aubignac, „ dans le dessein où il étoit d'examiner toutes ses Piéces, „ prétendoit remonter jusqu'au *Cid*, il engagea un de ses „ Amis à répondre pour lui aux deux Dissertations de „ l'Abbé". Cette Réponse parut sous le titre de *Défenses de la Sophonisbe & du Sertorius de Mr. Corneille*, Paris 1663 in-12. „ Elle est fort vive, *dit-on* (36) & la réputation de l'Abbé d'Aubignac y est attaquée en quelques endroits". Il faut donc que cette Réponse, que je n'ai pas vuë, soit différente d'une *Lettre*, qui se trouve dans le Recueil des Oeuvres de Corneille (37), intitulée: *Lettre sur les Remarques qu'on a faites sur la Sophonisbe de Mr. Corneille*. On y releve quantité de Critiques très-judicieusement, & l'Abbé d'Aubignac n'est proprement point attaqué en sa réputation; il est vrai que l'Auteur de la Lettre le taxe de malignité, & d'avoir agi plus par passion que par raison, puisqu'il avouë lui même n'avoir vu qu'une seule fois la Piéce dont il a entrepris la Critique: mais d'ailleurs il n'y a proprement rien d'injurieux. L'Abbé d'Aubignac se sentant maltraité repliqua par l'Ouvrage suivant: *Troisiéme & quatriéme Dissertation concernant le Poëme Dramatique en forme de Remarques sur la Tragédie de Mr. Corneille intitulée* Oedipe, *& de Réponses à ses Calomnies*. Paris 1663 in-12. Quoique l'Abbé d'Aubignac réponde directement à Corneille, celui-ci n'étoit pourtant pas l'Auteur des Défenses de la Sophonisbe & du Sertorius. „ Il „ n'auroit pas sans doute avancé les grossiéretés qu'on y „ trouve. Si on peut s'en tenir à ce qu'on en dit dans la „ Défense de la Sophonisbe, on doit attribuër ces injures „ à l'Auteur des *Nouvelles nouvelles* (38)".

[*G*] *Il avoit eu déja, avant ce tems-là, une brouïllerie avec Mlle. de Scudery, au sujet de sa Rélation du Royaume de Coquetterie: il est vrai, qu'il semble avoir eu raison dans ce différend.*] Ce fut en 1654, que l'Abbé d'Aubignac fit imprimer l'*Histoire du Tems, ou Relation du Royaume de Coquetterie, extraite du dernier voyage des Hollandois aux Indes du Levant*. Paris in-12. & en 1655 il en parut une nouvelle Edition, où l'on ajoûta quelques petites piéces (39). Mlle. de Scudery prétendit que cet Ouvrage n'étoit qu'une imitation de la *Carte de Tendre*, qui se trouve dans le premier Volume de *Clelie*, Roman qui avoit été imprimé aussi en 1654. L'Abbé d'Aubignac se crut donc obligé de se justifier par une Lettre à un de ses amis, qui parut sous le titre de *Lettre d'Ariste à Cleonte, contenant l'Apologie de l'Histoire du tems, ou la défense du Royaume de Coquetterie*. Le P. Nicéron dit (40), que cette Lettre se trouve à la tête d'une Edition de la *Relation*, faite en 1659. Il y a quelque apparence, qu'elle avoit paru avant ce tems-là. Cette Lettre n'est proprement qu'une savante Dissertation sur ces sortes d'Ouvrages Allégoriques. Il y dit, qu'ayant été ami de Mademoiselle de Scudery, elle lui avoit communiqué son *Pays de Tendre*, & qu'il lui apprit alors, qu'il avoit fait autrefois quelque chose dans le même goût, mais que l'Etat Ecclésiastique, qu'il avoit embrassé depuis, l'avoit empêché de le faire paroître. „ Rien n'étoit plus véritable, *ajoûte Mr. Boscheron* (41), & quoi-„ que Mademoiselle de Scudery ait prétendu que *le Royaume de Coquetterie* n'étoit qu'une Copie de la *Carte de* „ *Tendre*, il est certain que Furetiere (42) n'auroit pas „ donné le pas à l'Ouvrage de l'Abbé d'Aubignac sur ce-„ lui de cette Demoiselle, s'il n'eût été bien instruit que „ celui de cet Abbé avoit couru en Manuscrit longtems „ auparavant". L'Abbé fait voir dans sa Lettre à Cléonte, qu'il n'y a aucun rapport entre ces deux Ouvrages. Ajoûtons ici, qu'il n'auroit peut-être jamais rendu le sien public, s'il ne lui avoit été dérobé, car il le mettoit au nombre de ces Piéces, qu'il nommoit ordinairement des péchés de sa Jeunesse, *Delicta Juventutis*. Et il ne le considéroit effectivement que comme un jeu d'esprit, dont la solidité ne consiste que dans la Morale qu'il renferme. Le P. Nicéron dit (43), qu'il ne méritoit pas de paroître, mais que c'étoit le goût de son tems, dont on est bien revenu depuis. Il paroît que l'Abbé d'Aubignac aimoit assez à travailler dans le Romanesque. Il y a diverses petites piéces de lui qui en sont preuve. *Les Portraits égarés*, Paris 1660 in-12. *Amelonde Historiette*, plus chargée de conversations que d'intrigues, dit le P. Nicéron. *Aristandre ou Histoire interrompuë*, 1664 in-12. Cet Ouvrage, dit le même Auteur, contient quelques petites avantures, dont les Héros étoient de Nemours ou des environs. Il y a encore de l'Abbé d'Aubignac *Le Roman de Lettres*. Paris 1667 in-8. C'est un Recueil de Lettres, qu'il avoit écrites en différens tems, & sur différens sujets, & qu'il fit imprimer sous le nom d'Ariste. Il a fait aussi un Roman des vers, où il donne une idée générale de toutes les sortes de Poësies Françoises, mais il n'a point été imprimé. Tous ces Ouvrages sont peu de chose (44).

[*H*] *En 1664 il publia un Ouvrage, qu'il avoit entre-pris*

(30) *Mém. des Homm. Ill.* T. IV. p. 131-132.

(31) Idem ibidem.

(32) *Bibl. Franç.* T. III. p. 125.

(33) *Vie de Corneille*, à la tête de la dern. Edit. de ses Oeuvres.

(34) Granet *Préface* Ubi supra. Apud *Bibl. Franç.* loc. cit. p. 182.

(35) *Mém. de Littérat.* ubi supra p. 100. & Niceron. *loc. cit.* p. 133.

(36) Les mêmes.

(37) *Théatre de P. Corneille* Part. IV. p. 481. Amst. 1716.

(38) *Mém. de Littérat.* ubi supra. p. 101.

(39) Ibid. p. 96. Note au bas de la page.

(40) *Ubi supra* p. 139.

(41) *Mém. de Littérat.* loc. cit. p. 97.

(42) *Troubles arrivés au Royaume d'Eloquence* p. 38.

(43) *Ubi supra* p. 140.

(44) Niceron *ubi supra* p. 140. 141.

avoir mis sa *Macarise* au jour (c'est l'ouvrage dont on vient de parler) l'Abbé d'Aubignac s'occupa à voir toutes les personnes qui tenoient des Assemblées chez elles. Me. la Vicomtesse d'Auchi se fit un plaisir de le mettre de son Academie. Il alloit aussi aux Conférences de Messieurs Bourdelot, de l'Esclache, de Rohault, du Champ, de Launay, & de Montmor, sans parler de plusieurs autres. L'émulation que ces Assemblées produisoient entre les beaux Esprits de son tems, lui fit naître l'idée & concevoir le dessein d'ériger en Académie-Royale l'Assemblée qui se tenoit chez lui depuis deux ans, & il composa là-dessus un *Discours* qu'il adressa *au Roi* [I]: il ne réussit pas néanmoins dans son pro-

*pris pour l'instruction de Mr. le Duc de Fronsac, & sur lequel les jugemens ont été très-opposés.*] L'Ouvrage dont il s'agit est intitulé: *Macarise ou la Reine des Isles Fortunées, Histoire Allégorique, contenant la Philosophie morale des Stoïques, sous le voile de plusieurs avantures agréables, en forme de Roman.* Paris 1664. 2 Vol. in-8. Voici ce que nous apprend sur l'origine de ce Roman, Mr. Boscheron (45). „ Le dessein de cet Ouvrage, le plus vaste, le plus labo- „ rieux, & le plus surprenant, qu'il pouvoit imaginer sur „ une matiére limitée, fut donc conçu, parce que le jeu- „ ne Duc lui avoit témoigné, qu'il desiroit s'instruire „ particuliérement en la Science des mœurs; & comme „ l'Abbé d'Aubignac n'ignoroit pas qu'il se plaisoit beau- „ coup à la lecture des Romans, où il cherchoit surtout „ les grandes actions, & les avantures extraordinaires, „ méprisant les petites intrigues d'amourettes, & les in- „ térêts des personnes de basse condition & de médiocre „ vertu, il s'avisa de déguiser la Morale sous des orne- „ mens, qui, la rendant plus aimable & plus pompeuse, „ ne lui fissent néanmoins rien perdre de la vérité de ses „ maximes". L'Abbé d'Aubignac avoit renoncé à cet Ouvrage, après la mort du Duc, mais comme il l'avoit annoncé dans l'*Apologie de l'Histoire du Tems*, ses Amis furent curieux de voir ce que c'étoit „ & ayant trouvé „ qu'il étoit singulier, agréable & plein d'instruction, ils „ l'obligérent, par la déférence qu'il crut devoir à leurs „ sentimens, de rappeller ses vieilles idées, de continuer „ ce qu'il avoit commencé, & d'abandonner toute autre „ étude pour y mettre la derniére main. Cet Ouvrage est „ dedié au Roi. L'Abbé d'Aubignac y a joint un Abrégé „ de la Philosophie des Stoïques, & des Observations né- „ cessaires pour l'intelligence de l'Histoire Allégorique „ de *Macarise*, avec un discours contenant le caractére de „ ceux qui peuvent juger favorablement de cette Histoi- „ re, & tirer quelque avantage des vérités, qu'elle en- „ seigne (46)". Cet Ouvrage n'eut pas autant de succès, que l'Auteur avoit espéré. „ Comme il n'est pas de la „ portée de tout le monde, *dit le P. Niceron* (47), & „ que pour le goûter, il faut le lire avec toute la conten- „ tion d'esprit imaginable, peu de personnes voulurent „ s'en donner la peine, & le peu de débit qu'en eut l'Im- „ primeur, empêcha l'Auteur de faire imprimer les trois „ Volumes suivans, qu'il avoit achevés, & de finir le „ sixiéme, dont il n'a laissé que le Sommaire, & quel- „ ques morceaux détachés". Ce qu'il y a de bien frap- pant, ce sont les jugemens contraires qu'on a portés de ce Livre, où l'on voit combien les hommes envisagent les Objets différemment. A en croire les uns, la *Macarise* est un Ouvrage incomparable; à s'en rapporter aux autres, ce Livre est digne du dernier mépris. Se tromperoit-on beaucoup, en jugeant que les uns & les autres ont passé les bornes du vrai? Le célébre Patru, sans contredit bon Connoisseur parle de ce Roman avec une espéce d'enthousiasme (48). „ Si quelqu'un, *dit-il*, a pu se „ persuader, que l'Amour, les Ris, & les Jeux, sont en- „ nemis de la Sagesse & de la Vertu, il apprendra dans „ cet Ouvrage quelle est son erreur, & qu'il n'y a ni joie „ ni volupté, que dans le sein de ces augustes filles du „ Ciel. Autrefois les Animaux, les Lions, les Ours, les „ Grenouilles même, ont parlé pour l'instruction du Vul- „ gaire. Ici les Rois, & les bienheureux enfans des Rois, „ ici les Dames & les Chevaliers parlent pour l'instruction „ du grand monde. Mais ce grand monde n'a plus main- „ tenant d'excuse: car si la lampe d'Epictete, si la besace „ de Diogéne lui fait peur; les beautés de Macarise, la „ gloire d'Arianax, & la magnificence du fameux Temple „ de Cléarque doit le charmer. Je ne doute point que „ la pompe, que les délices d'une Cour si florissante ne „ l'arrêtent, & ne lui inspirent enfin le noble amour des „ grandes choses. Cependant qui n'admirera cet Esprit „ Céleste, qui fut l'ouvrier de tant de fictions si ingénieu- „ ses, & qui nous ménent par un chemin semé de fleurs „ jusques aux portes du sanctuaire? Il ne faut plus aujour- „ d'hui se consumer sur les Livres, ni chercher sans fin „ tous les mystéres de la plus haute Philosophie. On peut „ ici, & presque en se jouant, apprendre ces immortel- „ les véritez, qui ont exercé les sages de tant de Siécles. „ Illustre Hedelin, heureux Abbé, & cent fois heureux! „ que la France ne doit-elle point à tes illustres labeurs, „ à tes doctes veilles? que ne doit-elle point à un enfant „ merveilleux, & qui travaille depuis tant d'années à sa „ gloire ou à son instruction"? M. Giry en fait aussi un magnifique Eloge, qui se trouve au-devant de *Macarise* même (49). „ Il pénétre ici, *dit-il en parlant de l'Abbé d'Aubignac*, dans les secrets du Portique, & il a l'adres- „ se d'adoucir ce que la Philosophie *Stoïque* a de dur „ & d'austére. Pour cela, il la fait parler d'une façon „ plus commode qu'elle n'a accoutumé: il introduit plu- „ sieurs personnages, qui sous les images de la feinte & „ du Roman, expriment les graves & généreux sentimens „ de ces Philosophes . . . . . On y découvre sous les „ voiles de l'allégorie toute la conduite de la vie humaine „ dans ces deux voyes, qui dressent les pas de l'homme „ vers le vice, ou qui le ménent à la vertu . . . . . . Ainsi „ l'utilité est ici jointe au plaisir, & il arrivera insensible- „ ment que les personnes qui n'ont point d'autre fin que „ de se divertir, trouveront en se divertissant un profit „ qu'elles ne cherchoient pas. Cette Piéce donc a beau- „ coup de mérite, elle est digne de l'estime du Public, & „ il lui doit donner le même prix, qu'il donne avec tant „ de justice à ce que les travaux de l'esprit ont de plus „ accompli". Non content de cet Eloge, Mr. Giry fit encore les vers suivans:

(45) *Mém. de Littérat.* loc. cit. p. 101.

(46) Ibid. p. 101.

(47) *Ubi supra* p. 116.

(48) Patru *Oeuvres diverses.* p. 467. 468. A la suite de ses *Plaidoyers.* Troisiéme Edit. Paris 1734 in 4.

(49) Voy. *Mémoir. de Littérat.* ubi supra p. 104. 105.

*Ici par d'illustres efforts,*
*Des nobles monumens d'une sagesse antique,*
*S'épandent les riches trésors,*
*Qui firent révérer le célébre Portique:*
*Tel est le sens mystérieux,*
*Tel est le projet ingénieux*
*De ce docte & galant Ouvrage.*
*D'un Roman il porte le nom,*
*Mais dans le fond c'est une image*
*De la Morale de Zénon.*

Boileau Despreaux fit aussi une Epigramme à la louange de *Macarise*, qui se trouve dans ses Oeuvres (50): la voici.

*Lâches Partisans d'Epicure,*
*Qui brulans d'une flamme impure,*
*Du Portique fameux fuyez l'austérité:*
*Souffrez qu'enfin la Raison vous éclaire.*
*Ce Roman plein de vérité,*
*Dans la vertu la plus sévére,*
*Vous peut faire aujourd'hui trouver la Volupté.*

Le Commentateur de ce fameux Poëte, donne dans les Remarques l'Extrait d'une Lettre rélative à cette Epigramme, en date du 19 Avril 1702. Mr. Boileau y dit, que *Macarise* „ n'eut aucun succès, & qu'il ne fit de chez Ser- „ cy qu'un *saut chez l'Epicier*. Je fis l'Epigramme pour être „ mise au-devant de son Livre, avec quantité d'autres „ Ouvrages, que l'Auteur avoit exigés de ses amis pour „ le faire valoir: mais heureusement je lui portai l'Epi- „ gramme trop tard, & elle n'y fut point mise. Dieu en „ soit loué, &c." Je ne sai si l'on ne pourroit pas soupçonner avec quelque fondement, qu'un pareil desaveu, au bout de près de 30 ans, vient après coup? Le peu de succès de l'Ouvrage n'y auroit-il pas fait trouver à Mr. Despreaux des défauts, qu'il n'y auroit pas apperçus si le Livre avoit été goûté? Du moins n'auroit-il pas mieux fait de supprimer entiérement son Epigramme & de ne rien dire? Je finis par une Anecdote, qu'on trouve sur ce sujet dans les *Lettres de Boursault* (51)". Richelet, *dit-il*, „ dont le mérite est assez connu par le beau Dictionnaire „ qu'il a mis au jour, étant intime Ami de feu l'Abbé „ d'Aubignac, applaudit aussi à un Roman qu'il avoit fait, „ qui n'a jamais eu d'autre débit que les présens qu'il a „ plû à l'Auteur d'en faire. Il avoit pour titre *Macarise*: „ Il n'y a que le Libraire qui l'a imprimé qui malheureu- „ sement s'en souvienne. Ces Amis s'étant pointillés sur „ quelque matiére d'érudition, l'Abbé d'Aubignac, qui „ étoit piquant, en vint à de grosses paroles, à quoi Ri- „ chelet ayant répondu avec assez de vigueur, ils se brouil- „ lérent à ne jamais se réconcilier. Comme l'Abbé n'al- „ loit en aucun lieu où il ne mit Richelet sur le tapis, „ dont il faisoit des plaintes, toujours accompagnées d'in- „ vectives, Richelet, qui en fut averti, crut lui devoir „ envoyer ces quatre vers:

*Hedelin, c'est à tort que tu te plains de moi,*
*N'ai-je pas loué ton Ouvrage?*
*Pouvoir-je faire plus pour toy*
*Que de rendre un faux témoignage?*

[I] *Lui fit naître l'idée & concevoir le dessein d'ériger en Académie Royale l'Assemblée qui se tenoit chez lui depuis deux ans, & il composa là-dessus un Discours, qu'il adressa au Roi.*] C'est une Brochure in-4. de 50 pages, imprimée en 1663 sous le titre de *Discours au Roi sur l'établissement d'une seconde Académie dans la Ville de Paris.* On pourra juger des vues de l'Auteur, & du tour qu'il donne à la chose, par ce que nous en allons rapporter (52). En parlant de l'Académie Françoise il dit. „ Mais, Sire, cette „ Société suffira-t-elle pour un grand Royaume? Faudra- „ t-il se contenter de parler François, & la beauté de la „ Langue sera-t-elle le seul objet de notre étude? Les „ Muses ont beaucoup d'autres occupations, dignes des „ personnes de mérite & d'érudition: les Sciences ont „ d'autres ennemis à combattre que la barbarie, & d'au- „ tres avantages à chercher que la pureté des paroles. „ Rome dans sa vieillesse, & parmi les ruines où l'injure „ des

(50) T. II. p. 144. La Haye 1722.

(51) *Lettres Nouvelles de Mr. Boursault.* p. 145. 146. 1698. in-12.

(52) *Discours au Roi* &c. p. 11 & suiv. dans les *Mémoir. de Littérat.* loc. cit. p. 109. 110.

projet. Cette Société, qu'on appelloit l'*Académie de l'Abbé d'Aubignac*, étoit composée des plus illustres de ce tems-là, qui s'assembloient chez lui deux fois la semaine, & une fois par mois à l'Hôtel de Matignon, où il se faisoit un Discours en Public. Cette Academie cessa après la mort de l'Abbé d'Aubignac. Deux ans après le Discours au Roi, l'Abbé en donna un autre sous le titre de *Conseils d'Ariste à Célimene sur le moyen de conserver sa réputation.* Paris 1666 in-12. Il s'en est fait depuis diverses Editions. Mr. d'Aubignac n'y mit pas son nom. Ce sont des Conseils, qu'il donne à une jeune Demoiselle qui étoit sur le point de se marier. La Morale n'en est pas sévere, & les régles qu'il prescrit sont faciles à suivre; mais les conseils sont sages & prudens (h). On a encore de lui des *Essais d'Eloquence*, dont il n'y a qu'un Tome d'imprimé, & l'Abbé a laissé les Piéces qui devoient former le second (i). Le dernier Ouvrage qu'il ait publié parut en 1666, c'est une *Dissertation sur la Condamnation des Théatres*, dont il s'est fait une nouvelle Edition en 1694. [K]. Nous dirons un mot encore de quelques morceaux détachés de sa façon [L]. Sur la fin de sa vie il se retira à Nemours auprès de son frere Anne Hedelin, Lieutenant-Général de cette Ville; il y mourut le 25 Juillet 1676, âgé de soixante-douze ans (k). La date de sa mort est marquée dans le Régistre mortuaire de l'Eglise Paroissiale. Ainsi tous ceux qui ont mis sa mort en 1673 se sont trompés. Ce n'a été que près de quarante ans après sa mort, qu'ont paru ses *Conjectures Académiques, ou Dissertation sur l'Iliade* [M]. Mr. Despreaux avance au sujet de cet Ouvrage, que Mr. l'Abbé d'Aubignac étoit tombé les

(h) Idem ibid. p. 136.

(i) Idem p. 141.

(k) Idem p. 121.

„ des âges l'a précipitée a pu former encore plusieurs Académies, toutes fameuses. Florence, qui dans sa splendeur ne peut disputer à Rome la noblesse ni l'étendue, en a quatre, où le Grand Duc ne dédaigne point d'ouïr les beaux Ouvrages, qui s'y lisent, pour témoigner l'estime qu'il en fait, & ne pas se dérober à lui-même le plaisir qu'il en reçoit; & toutes les autres Villes d'Italie, à qui les Lettres ont donné quelque renom, les ont suivies en ce louable dessein, bien qu'elles n'en égalent pas la puissance. Quel reproche donc, Sire, seroit-ce à la France, si la Ville de Paris, si grande en son étendue, si nombreuse d'Habitans, & remplie de tant de merveilles, ne pouvoit fournir assez de Savans pour composer deux Académies de personnes de Lettres! Que penseroit-on d'un Royaume si florissant? Je veux que tous ceux qui composent la premiére, soient des plus considérables en la connoissance des Belles-Lettres, selon la différence de leur génie & de leur travail; je veux que la France ait de la peine d'en trouver qui les surpassent: mais ils me permettront de dire à Votre Majesté, qu'elle en a beaucoup d'autres, qui peuvent aller assez loin, pour acquérir de l'estime; une Compagnie de Quarante personnes ne l'a pas épuisée d'Orateurs, de Poëtes, de Philosophes, de Mathématiciens; Paris en a mille, & votre Royaume en pourroit faire des Armées: Vos libéralités, Sire, en ont trouvé beaucoup, que l'on ne connoissoit pas: la bonté de vos soins en fait paroître tous les jours, qui se tenoient cachés: les Muses ne limitérent jamais le nombre de Favoris . . . . . . C'est donc à l'avantage de votre Royaume, Sire, & à la gloire de Votre Majesté, que nous la supplions très-humblement de nous accorder l'honneur de sa protection, & les caractéres de son autorité, pour établir en *Académie Royale* les Conférences que nous avons continuées depuis deux ans dans une mutuelle communication de nos Etudes . . . . Nous ne voulons pas dire, que cette Compagnie a des esprits aussi noblement passionnés pour les bonnes Lettres, que le reste de votre Etat . . . . . Mais nous pouvons assurer V. M. qu'ils ne sont pas indignes d'être les puînés de l'Académie Françoise, & qu'ils justifieront à tout le monde, qu'elle ne renferme pas tous les Savans de vos Provinces". Quelque bien écrit que soit ce Discours, il ne produisit aucun effet, non plus que tous les mouvemens que notre Abbé se donna, pour obtenir des Lettres Patentes du Roi, pour établir cette Académie sous la protection de Monseigneur le Dauphin.

[K] *Une Dissertation sur la Condamnation des Théatres.*] Le P. Nicéron donne en peu de mots une idée de cette Piéce (53). „ Mr. L'Abbé d'Aubignac prétend dans cet Ouvrage faire l'apologie des Représentations Dramatiques. Il y fait voir la différence du Théatre des Anciens & de celui d'aujourd'hui; il veut que les Piéces de Théatre des Anciens ayent été un acte de Religion du Paganisme, & que ç'ait été pour cette raison que les Peres de l'Eglise défendoient aux Chrétiens d'y assister; mais que cette raison ayant cessé, la représentation des Piéces Dramatiques ne doit point être condamnée, pourvu qu'elle soit honnête & modeste". D'autres ont prétendu que cette Dissertation n'étoit qu'un jeu d'esprit (54).

(53) Ubi supra p. 135.

(54) Mém. de Littérat. loc. cit. p. 312.

[L] *Nous dirons un mot encore de quelques morceaux détachés de sa façon.*] Sur la fin de sa vie l'Abbé d'Aubignac travailla à retoucher sa *Pratique du Théatre*; il y a ajoûté un Chapitre entier, touchant les Piéces de Piété, qu'il a placé entre les 5e & 6e Chapitres du quatriéme Livre. Ce Chapitre a été publié par le P. Desmolets (55). Ajoûtez encore le *Compliment fait à Monseigneur le Cardinal de Retz par Mr. Hedelin, Abbé d'Aubignac, portant la parole pour la Congrégation de la Propagation de la Foi, le 18 Mars 1652.* Paris in-4. Feuille de 4 pages (56). De plus deux Piéces de Théatre; *Sainte Catherine*, Tragédie, in-4. *Les deux Pucelles, Comédie en Prose.* 1642 in-12. On a parlé de sa *Zénobie* dans le Corps de l'Article, & on a rapporté le mot du Prince de Condé au sujet de cette Piéce; nous ajoûterons ici, que ce ne fut pas le seul bon mot qui mortifia l'Auteur; dans une Conversation, où il disoit pour vanter sa piéce, que Mr. le Comte de Fiesque avoit coutume d'appeller sa Zénobie la Femme de Cinna, un Courtisan prit la parole & lui répondit, qu'il ne prenoit pas garde, que c'étoit avouer, qu'il étoit autant au-dessous de Corneille, que la Femme étoit au-dessous de son mari (57). L'Abbé d'Aubignac lui-même nous apprend (58), qu'il a composé plusieurs Panégyriques, comme ceux de S. Augustin, de S. Nicolas de Tolentin, &c. il a aussi fait l'Oraison funébre de Mr. le Duc de Nemours; enfin, si on l'en croit, on l'a vu en plusieurs actions publiques prononcer des Sermons & des Panégyriques de Saints, qui ont été trouvés excellens. L'Abbé de Marolles parle de l'Abbé d'Aubignac comme d'un homme, *qui n'étoit pas seulement Théologien & Prédicateur, mais qui s'entendoit parfaitement aux Pratiques du Théatre*: plaisant éloge, & assez équivalent à ce qu'on a dit du P. Bouhours, qu'il servoit Dieu & le Monde par sémestre. Mr. Boscheron rapporte (59), que les Poëtes, que l'Abbé de l'Aubignac avoit censurés, cherchérent à s'en venger, en disant, qu'il ne convenoit pas à un Prêtre, à un Théologien, & à un Prédicateur de s'occuper à prescrire des Loix au Théatre. L'Abbé leur opposoit l'autorité du Cardinal de Richelieu, qui lui avoit ordonné de travailler par ses écrits à perfectionner le Théatre François. Mais c'étoit-là une mauvaise excuse, puisqu'il avoit continué & fait imprimer sa *Pratique du Théatre* après la mort du Cardinal, ce qui a fait voir que son goût le portoit à écrire sur ces matiéres. C'est ce que prouvent encore ses Remarques contre Corneille, qu'il composa dans un âge assez avancé, & il avoit même dessein de continuer, mais ses indispositions l'en empêchérent (60). On voit par la fin de sa *quatriéme Dissertation*, qu'il menaçoit de sa Critique toutes les Piéces de Corneille, & qu'il prétendoit remonter jusqu'au *Cid*. „ Je corrigerai vos fautes, *lui dit-il*, & vous me direz des injures; je vous donnerai des remédes, & vous maudirez le Médecin; & afin de mentir aussi hardiment que vous faites, je suis résolu de dire autant de bien de vous, que vous direz de mal de moi". Cette déclaration eut une réponse fort sécne de la part du Défenseur de Corneille. „ J'espére, *lui répond-il*, que vous vous repentirez, & qu'au-lieu de vos Remarques, vous nous donnerez dans peu les Moyens de se bien préparer à la mort". L'Abbé ne laissa pas de donner depuis la *Dissertation sur la condamnation des Théatres.* Il est certain, qu'on ne peut voir qu'avec étonnement un Ecclésiastique s'occuper si fort de ce qui regarde le Théatre, tandis que les Loix de l'Eglise sont si séveres sur cet article.

(55) Mém. de Littérat. T. VI. p. 210.

(56) Niceron ubi supra Tom. X. Part. II. p. 349.

(57) Mém. de Littérat. T. I. Part. II. p. 294. 295.

(58) Abr. de l'Hist. du Tems. n. 27. Apud Eundem.

(59) Mém. de Littérat. loc. cit. p. 313. 314.

(60) Idem ibid.

[M] *Ses Conjectures Académiques, ou Dissertation sur l'Iliade.*] Cet Ouvrage s'est trouvé dans le Cabinet de feu Mr. Charpentier, de l'Académie Françoise (61). L'Auteur avoit dessein de le faire imprimer, & il avoit été remis à l'Académicien pour l'examiner. Mr. Charpentier, qui étoit un grand Partisan de l'Antiquité, représenta à l'Abbé d'Aubignac, que cet Ouvrage, quoique savant, ne lui feroit point d'honneur, puisqu'il démentoit le zéle qu'il avoit témoigné jusques-là pour les Anciens. Mais l'Abbé d'Aubignac persista dans sa résolution, & voulut absolument le rendre public. Mr. Charpentier, qui n'avoit pas dessein de lui donner son approbation, ayant traîné l'affaire en longueur, l'Abbé d'Aubignac vint à mourir, & le Manuscrit demeura dans le Cabinet de Mr. Charpentier (62). Mr. Boscheron, qui l'eut delà, le revit avec soin, y fit quelques additions & Corrections, & l'envoya en Hollande, dans le dessein de l'y faire imprimer. Mais l'Abbé Brice, qui en avoit eu une Copie, le prévint, & c'est lui qui a fait imprimer cet Ouvrage à Paris, en 1715 in-12., mais dit l'Abbé Goujet (63), avec tant de négligence, qu'il est rempli de fautes grossiéres, contre le bon sens, & que la plupart des noms des anciens Auteurs y sont tronqués & défigurés. On peut voir un Extrait de cet Ouvrage dans le *Journal Littéraire* (64). Mr. Boscheron prétend (65) que „ l'Abbé d'Aubignac ne considéroit sa Dissertation que comme un Jeu d'esprit, persuadé qu'il pouvoit soutenir qu'Homére n'étoit pas un bon Poëte, & même qu'il n'avoit point existé, sans se rendre suspect d'être mal affectionné à la Couronne ou de mal penser de la Religion". Je ne sai si cette idée de Mr. Boscheron est bien fondée. L'Ouvrage de Mr. d'Aubignac n'a point du tout l'air d'un Jeu d'esprit, sur-tout la maniére dont il le finit,

(61) Idem ibid. p. 117.

(62) Niceron T. IV. p. 143.

(63) Bibl. Françoise T. IV. p. 126.

(64) T. IX. Part. I. p. 121.

(65) Mém. de Litterat. ubi supra. p. 319.

(l) Réflex. Crit. sur Longin, Réflex. III. Oeuvr. de Boileau T. III. p. 171. La Haye 1722. in 8.

les derniéres années de sa vie dans une espéce d'enfance (l). Mais ce fait n'est appuyé d'aucune preuve, & ne paroit avancé que pour ôter tout crédit à l'Ouvrage dont il s'agit. Mr. Perrault avoit dit que Mr. d'Aubignac avoit préparé des Mémoires, pour prouver qu'il n'y a jamais eu d'Homére, & que l'Iliade & l'Odyssée ne sont qu'une Collection de plusieurs morceaux de différens Auteurs. „ J'ai connu, *dit Mr. Boileau*, Mr. l'Abbé d'Aubignac. Il étoit homme de beaucoup de mérite, & fort habile en matiére de Poëtique, bien-qu'il sût médiocrement le Grec. Je suis sûr qu'il „ n'a jamais conçu un si étrange dessein, à moins qu'il ne l'ait conçu les derniéres années de sa vie, „ où l'on sait qu'il étoit tombé en une espéce d'enfance".

(66) T. X. Part. 2. p. 135-140.

finit, insinuë qu'il regardoit ses Conjectures comme assez probables; puisqu'il témoigne, qu'il croit qu'on ne peut avoir que des Conjectures à lui opposer; promettant que si on lui en apporte de plus claires & de plus concluantes que les siennes, il n'y fermera pas les yeux. Ce n'est pas là le langage d'un homme qui badine. Le Pere Niceron rapporte (66) ce que Chapelain pensoit de notre Abbé. „ C'est, *disoit-il*, un esprit tout de feu, qui se jette à tout, „ & qui se tire de tout, sinon à la perfection, au moins „ ensorte qu'il y a plus lieu de le louër que de le blâmer. Il préche, il traite de la Poëtique, il fait des „ Romans profanes & allégoriques. On a vu des Comédies de lui, & quelques Sonnets assez approuvés. Il a „ pour tout cela une assez grande érudition, & son stile „ n'est pas des pires. Il commença à se faire connoître „ par une contestation que Ménage & lui eurent ensemble sur une Comédie de Térence, dont le procès a été „ public".

(a) Eloge de Mr. Heineccius, dans la Nouv. Bibl. Germ. T II. Part I. Art. 5.

☞ HEINECCIUS (JEAN-GOTTLIEB) un des plus célébres Jurisconsultes du XVIII. Siécle, nâquit à Eisenberg, dans la Principauté d'Altenbourg, le 11 Septembre 1681. Jean Michel Heineccius, son Pere, étoit Regent de l'Ecole de cette Ville, homme de bien, & très-habile dans sa Profession. Sa Mere se nommoit Dorothée Pruser, & il fut le quatriéme & dernier enfant qu'elle mit au monde (a). Le jeune Heineccius n'eut d'autre Maître que son Pere jusqu'à l'âge de onze ans, & il répondit parfaitement aux soins d'un tel Maître. Ayant eu le malheur de le perdre, il continua ses études sous d'autres Maîtres du lieu de sa naissance, jusqu'en 1698. Il se rendit alors à Goslar, auprès de son frere Jean Michel Heineccius, qui y étoit Pasteur, & qui est mort en 1722 à Halle, revêtu des principales Dignités Ecclésiastiques. Il retrouva en ce Frere un Pere, & le séjour qu'il fit auprès de lui fut ce qui le mit en état de se pousser si glorieusement dans la suite. De Goslar il alla à Leipsig, où il étudia sous les célébres Professeurs Schmidius, Rechenberg, Ittigius &c. il se destinoit alors au Ministére. Pendant qu'il fut à Leipsig, il donna le premier essai de sa plume, dans une Dissertation Académique, qu'il soutint en 1702, *Dissertatio de habitu & insignibus Sacerdotalibus Apostolorum*. En 1703 il fut reçu Maître-ès-Arts. Ayant fini ses études, il retourna chez son frere, & se mit à prêcher de tems en tems, mais s'étant senti de la répugnance pour cette Profession, il y renonça, malgré les fortes remontrances de son frere, qui se rendit néanmoins aux raisons que notre Heineccius lui allégua. Dans ce tems-là ce Pasteur ayant été appellé de Goslar à Halle, son frere l'y suivit. Il y fut d'abord employé à donner aux jeunes Comtes de Golofkin des répétitions des Leçons du célébre Samuel Stryk, il se procura en même tems la protection d'Ursinus de Bœr, Evêque de Berlin. En 1708 il demanda d'être aggrégé à la Faculté Philosophique, & l'obtint avec distinction; je ne sai, si c'est à cette occasion, du moins est-ce dans la même année qu'il publia une Dissertation, dont le but est d'éclaircir par les Inscriptions & par les Médailles, la question sur la véritable Ere de la naissance de Jésus-Christ. *Dissertatio de genuina nativitatis Christi Æra, e nummis atque inscriptionibus illustrata*. Halæ 1708. En 1710 Halle ayant perdu un de ses principaux ornemens par la mort de Samuel Stryk, Heineccius en fit un Panegyrique, qui ne fit pas moins d'honneur au vivant qu'au mort, *Panegyricus sempiternæ memoriæ Viri incomparabilis* Samuelis Stryckii *consecratus*. Halæ 1710. On l'honora du titre de Professeur en Philosophie, & il en fit les fonctions avec un grand applaudissement; il donna en ce tems-là un Programme sur les caractéres de la vraye & de la fausse Sagesse, *Programma de veræ falsæque sapientiæ Characteribus*, Halæ 1713, & la même année une Dissertation sur les indices de courage que la maniére de marcher fournit, c'est-là du moins je pense le sujet de la Piéce intitulée, *Dissertatio de incessu animi indice*, que je n'ai point vuë. En 1714 il publia une autre Dissertation sur les Philosophes demi-Chrétiens, *De Philosophis Semi Christianis*. Il ne perdoit pourtant pas de vuë la Jurisprudence, qui étoit son objet favori, & les Etudes Théologiques & Philosophiques qu'il faisoit, n'étoient que des acheminemens qu'il dirigeoit vers son but principal. En 1716 il se fit recevoir dans la Faculté de Droit, & son coup d'essai fit juger de ce qu'il feroit dans la suite, c'étoit une Dissertation *de Origine atque indole Jurisdictionis patrimonialis*. Il avoit aussi tous les secours nécessaires pour illustrer les Loix, étant versé dans les Antiquités, dans la Critique, les Langues, l'Histoire, la Connoissance des Mœurs & des Coutumes. S'étant entiérement déclaré pour la Jurisprudence, & animé par l'exemple de deux des plus célébres Jurisconsultes, Christian Thomasius, & Jean Pierre de Ludwig, il se fit bientôt connoître honorablement par son *Abrégé d'Antiquités Romaines* [A]. En 1721 il fut déclaré Professeur ordinaire en Droit, avec le titre de Conseiller de Cour. Chaque année il produisoit un ou plusieurs Ouvrages [B], qui augmentoient sa ré-

(1) Nouv. Bibl. Germ. T. II. Part. I. p. 54.
(2) Ibid. p. 19.
(3) Journal Littér. Novemb. 1719. p. 411. Edit. de Hollande.

[A] *Il se fit bien-tôt connoître honorablement par son Abrégé d'Antiquités Romaines.*] L'Auteur de l'Eloge de Mr. Heineccius (1) dit dans un endroit, que cet Ouvrage parut en 1717, & dans le Catalogue des Ouvrages de ce Savant (2) il le met en 1718, mais le titre du Livre porte 1719, le voici: Joannis Gottlieb Heineccii J. U. D. *Antiquitatum Romanarum Jurisprudentiam illustrantium Syntagma*. Halæ 1719. en 2 Voll. in 12. Les erreurs grossiéres & ridicules dans lesquelles sont tombés quelques anciens Interprétes, pour avoir négligé la connoissance des anciens usages de la République Romaine, & de ce qui se pratiquoit sous les Empereurs, de la maniére dont on y rendoit la justice, des qualités & de l'autorité des Magistrats, des différentes formules qu'on y employoit, & des changemens qui se sont introduits de tems en tems dans la Jurisprudence, ces erreurs, dis-je, ont engagé plusieurs Jurisconsultes à faire une étude particuliére des Antiquités Romaines par rapport à la Jurisprudence. Alciat est le premier qui ait pris cette méthode, il a été suivi de Budé, de Cujas, de Baudoin, de Hottman, de le Comte, de Brisson, d'Antoine-Augustin, de Grotius, de Godefroi, de Ménage, de Spanheim, de Noodt, de Schulting, & de plusieurs autres Auteurs célébres. On dit que Morhof avoit préparé un Recueil d'Antiquités Romaines, qui peuvent avoir quelque rapport au Droit, mais cet Ouvrage n'a point paru (3). C'est ce qui détermina Mr. Heineccius à publier le Recueil qu'il en avoit fait pour ses Disciples. Il y a suivi l'Ordre des Institutions de Justinien, dont il explique chaque titre. Il y a cependant fait entrer des Observations sur plusieurs endroits du Digeste, où il y a des sujets, dont il n'est rien dit dans les Institutions. Il a joint au premier Livre un *Appendix*, où il traite du Droit ancien des Citoyens Romains, des Latins, des Habitans d'Italie, de ceux des Provinces de la République, & des Etrangers. Cette Addition est un abrégé du Traité de Sigonius *de antiquo Jure Civium Romanorum*, & du Traité de Spanheim *de Orbe Romano*.

[B] *Chaque année il produisoit un ou plusieurs Ouvrages.*] La même année que parut son *Abrégé des Antiquités Romaines*, il donna un petit Ouvrage sur le stile, *Fundamenta styli cultioris, una cum Sylloge exemplorum*. Halæ 1719. En 1720, *Dissertatio de levis notæ macula*. En 1721, *Dissertatio de navibus ob mercium illicitarum vecturam commissis*. En 1723, *De Collegiis & Corporibus Opificum*. Mais ce fut proprement son Abrégé d'Antiquités Romaines qui lui donna de la réputation dans les Pays étrangers, qui le fit connoître en Hollande, & qui fut une des principales causes de la Vocation qu'on lui adressa dans la suite en ce Pays-là.

[C] Qui

réputation, fans accroître beaucoup fa fortune [C]. Les Etats de Frife commencérent à lui offrir quelque chofe, qui pouvoit le mener plus loin qu'il n'avoit été; ils l'appellérent à Franeker pour y remplir une Chaire de Droit, à des conditions honorables & avantageufes; il s'y rendit avec fa famille en 1724. Il prit poffeffion de fon Emploi par une Harangue *de Jurifprudentiâ veterum Romanorum formulariâ, ritibufque, quibus negotia civilia explicantur, folemnibus*, qui fut imprimée. Il eut bientôt une foule d'Auditeurs, & il eut l'honneur entre autres d'enfeigner S. A. S. Monfeigneur le Prince d'Orange, aujourd'hui Gouverneur, Capitaine-Général, & Amiral des Provinces-Unies. Ses Leçons publiques & particuliéres ne l'empêchérent pas de travailler à des Ouvrages; outre quelques petites Piéces, & des Préfaces pour l'Edition de certains Ouvrages, il publia en 1725, *Commentarius ad Legem Juliam & Pappiam Poppæam*. Il ne paffa que trois ans à Franeker. Non qu'il s'y déplût, ou qu'il y éprouvât aucun dégoût; mais d'un côté fa fanté, qui y étoit chancelante, & de l'autre l'invitation pleine de bonté que le Roi de Pruffe lui fit de venir remplir une Chaire à Francfort fur l'Oder, le déterminérent à fe rendre dans un Pays où il avoit aquis cette fcience & cette réputation, qui le faifoient rechercher avec tant d'empreffement. Il fe rendit donc à Francfort dans l'Automne de 1727, & le 6 Novembre il prit poffeffion du Profefforat en Droit, & en Logique & Morale par une Harangue fur les Jurifconfultes demi-favans, *De Jurifconfultis femi-doctis* (b). Cette Harangue fut annoncée, felon la coutume, par une Differtation en forme de Programme [D]. Il continua à joindre aux fonctions publiques de fes Emplois, les études particuliéres, & la République des Lettres en recueillit le fruit par les Ouvrages qui fortirent de fa plume [E]. Au bout de quatre ans de féjour à Francfort, S. M. Pr. inftruite des avantages que l'Académie retiroit de Mr. Heineccius, le revêtit de la dignité de Confeiller-Privé. La même année il fut Recteur de l'Académie, & prit poffeffion de cette Charge au mois d'Octobre (1731) par une Harangue fur le Jurifconfulte *Caius Aquilius Gallus: Oratio de C. Aquilio Gallo Jurisconfulto celeberrimo.* Le Duc de Lorraine, aujourd'hui Empereur, ayant en quittant Berlin pris fa route par Francfort, pour aller à Vienne, Mr. Heineccius lui préfenta au nom du Corps Académique une Differtation fur les Prérogatives de la Maifon & du Duché de Lorraine, *Differtatio de eminentioribus Ducatûs & Ducum Lotharingiæ prærogativis*, que ce Prince reçut avec des témoignages de bienveillance fort gracieux. Content de fon fort, notre Savant s'étoit établi à Francfort d'une maniére qui faifoit voir qu'il avoit deffein d'y paffer le refte de fes jours. Il avoit déja refufé diverfes Vocations, qui lui avoient été adreffées par des Têtes Couronnées & des Républiques puiffantes; S. M. Pr. l'obligea néanmoins à un changement de fituation, & malgré les plus fortes repréfentations, il fut contraint de fe rendre à Halle, où le Roi voulut qu'il exerçât fes talens (c). Il y arriva avec fa famille au mois de Mai 1733. Il annonça fon arrivée par un Programme fur l'ancien Jurifconfulte Salvius Julianus: *Programma de Salvio Juliano Jurisconfulto fua ætate coriphæo:* & les commencemens de fes fonctions produifirent fon *Hiftoire du Droit Civil Romain*

(b) Bibl. German. Tom. XV. p. 212.

(c) C'eft ce qu'il nous apprend lui-même dans la Préface de fon *Hiftoria Juris Civilis Romani & Germanici.*

[C] *Qui augmentoient fa réputation, fans accroître beaucoup fa fortune.*] Voici de quelle maniére on s'exprime là-deffus dans fon Eloge (4) „ Il avançoit à pas plus lents „ dans le chemin de la Fortune, que dans celui des Scien„ ces, & il eut à lutter plus d'une fois, dans le période „ de fa vie que nous avons d'écrit jufqu'à préfent, con„ tre une deftinée affez contraire. *Mais fi fes pas étoient* „ lents, ils étoient fûrs, & après avoir débarraffé les épi„ nes de fa route, il vit naître fous fes pas les fleurs, „ & reçut d'agréables récompenfes de fes travaux." Malgré l'embarras qui régne dans ces paroles, où il femble que l'Auteur ait craint de parler d'une maniére naturelle, on en peut conclurre que Mr. Heineccius eut des obftacles à furmonter; quels ils furent, c'eft ce qu'on ne nous dit point. Ce qu'il y a de certain, & ce que l'Expérience prouve, c'eft qu'il eft très-rare qu'un homme qui a du mérite, mais qui n'a pas l'efprit d'intrigue, ou qui n'a pas d'abord de ces Protecteurs puiffans qui applaniffent tout d'un coup toutes les difficultés, il eft très-rare, dis-je, qu'un tel homme faffe fon chemin rapidement: comme il faut que fon feul Mérite faffe tout, que c'eft là ce qui doit lui attirer des fuffrages, lui faire des Protecteurs, en un mot le faire fouhaitter, il n'avance que lentement; l'intrigue, la faveur, quelquefois la prévention, vont plus vite.

[D] *Cette Harangue fut annoncée, felon la coutume, par une Differtation, en forme de Programme.*] Ce Programme rouloit fur la vie de *P. Juventius Celfus*, illuftre Jurifconfulte Romain, Contemporain de Domitien & de fes premiers Succeffeurs. „ Mr. Heineccius, *dit on* (5) fait „ de favantes remarques fur la Famille *Juventia*, famille „ ancienne & confidérable, quoique Plébéienne, dès les „ tems de la République. On en trouve ici la Généalo„ gie. Le favant Auteur a recueilli plufieurs traits avan„ tageux à notre *Juventius*, comme fon profond favoir, „ fa belle Latinité, les honneurs aufquels il fut élevé fous „ Nerva & fous Trajan (il fut deux fois Conful) l'amitié „ dont l'Empereur Hadrien l'honora, & les Ouvrages „ qu'il avoit compofés, & qu'on trouve fouvent cités avec „ éloge dans le Corps de Droit. *Juventius* avoit été d'u„ ne conjuration contre Domitien, & ayant été arrêté, „ il trouva le moyen de faire traîner fon procès jufqu'à „ la mort de ce Prince. Cette affaire, qui devoit lui cou„ ter la vie, fut la principale caufe de fon avancement, „ Nerva, fon complice auquel il avoit rendu de grands „ fervices, dans le tems de la Conjuration, ayant fuccé„ dé à Domitien." A cette occafion nous obferverons, qu'on remarque (6) que *Juventius* fut à la tête de l'Ecole des *Proculiens*. Cette Ecole partageoit à Rome l'empire de la Jurifprudence avec celle des *Sabiniens*. Ces deux Sectes tirent leur origine du fiécle d'Augufte, & peut-être de plus haut. C. Ateius Capiton fut favori d'Augufte, qui lui procura le Confulat. Q. Antiftius Labeon, fils d'un de ceux qui avoient conjuré contre Céfar, étoit grand partifan de la liberté, par conféquent peu aimé d'Augufte, & émule de Capiton. Ces deux habiles Jurifconfultes formérent chacun un parti; mais il arriva ce qui étoit arrivé dans quelques Sectes d'anciens Philofophes, & ce qui eft arrivé depuis dans plufieurs Héréfies; ce ne furent pas ces deux Chefs, qui donnérent le nom à leur parti: ce fut *Mafurius Sabinus*, difciple d'Ateius Capiton, qui donna fon nom à la Secte des *Sabiniens*; & ce fut *Sempronius Proculus*, qui communiqua le fien aux *Proculiens*, qui auroient dû plus naturellement être appellés *Labeoniciens*, comme le nom de *Capitoniciens* auroit convenu aux Sabiniens. Ces deux Sectes fubfiftérent à peu près jufqu'au tems d'Hadrien, qui par l'Edit perpétuel affoiblit confidérablement l'autorité des Jurifconfultes. Depuis ce tems-là on n'en trouve que fort peu de veftiges, encore font-ils fort obfcurs (7).

[E] *La République des Lettres en recueillit le fruit, par les Ouvrages qui fortirent de fa plume.*] On vit paroître fucceffivement les Ouvrages fuivans. I. *Elementa Juris Civilis, fecundum ordinem Inftitutionum.* Amft. 1728. II. *Elementa Juris Civilis fecundum ordinem Pandectarum.* Amft. 1728. III. *Elementa Philofophiæ Rationalis & Moralis, quibus præmiffa Hiftoria Philofophica.* Francfort fur l'Oder 1728. On trouve un court Extrait de cet Ouvrage dans le *Journal des Sçavans* (8). Les Auteurs du Journal paroiffent peu contens de Mr. Heineccius fur un point: „ Il „ trouve ridicule, *difent-ils*, qu'on ait appellé Hales, le „ Docteur *irréfragable*; Scot, le Docteur *fubtil*; St. Bo„ naventure, le Docteur *Séraphique*; St. Thomas d'Aquin, „ le Docteur *Angélique* &c. Tous ces Docteurs *Angéliques*, „ *Chérubiques*, *Séraphiques*, dit-il, ont non feulement in„ troduit diverfes erreurs dans la Théologie & dans la „ Philofophie, mais ont encore corrompu la Morale. „ Après s'être ainfi déchaîné contre St. Thomas & contre „ St. Bonaventure, il fe jette fur les Jéfuites, qu'il dé„ chire autant qu'il lui eft poffible; mais il répand enfui„ te fes louanges fur Luther, qu'il dit n'avoir rien négli„ gé pour purger l'Eglife des *fouillures de la Scholaftique*. „ On peut juger par ce trait du caractére de l'Auteur." Je fuis mortifié pour ces Meffieurs, qu'ils fe foient accrochés à un fi petit objet. Je ne vois dans tout cela rien qui ait dû fi fort leur déplaire, que les louanges de Luther. Car d'ailleurs je fuis perfuadé, qu'ils font trop éclairés pour ne pas penfer fur le refte, à peu près, comme Mr. Heineccius; tous ces titres ronflans ne rendent pas les Scholaftiques plus habiles gens qu'ils n'étoient, & je doute que jamais on cite les Jéfuites pour la pureté de la Morale. Revenons aux Ouvrages de notre Savant. IV. *Differtatio de mercatorum, qui foro cefferunt, rationibus & codicibus.* Francof. ad Viad. 1728. V. *Differtatio de ufu fructu materno Juris Germanici, maxime Hamburgenfis.* Ibid. 1730. VI. *Differtatio de lubricitate Jurisjurandi fuppletorii.* Ibid. VII. *De religione Judicantium circa reorum confeffiones.* Ibid. VIII. *De fupremâ Principum Magiftratuumque tutelâ.* Ibid. IX. *Programma de Ulpiani Jurisconfulti Hebraifmis.* Ibid. X. *Programma de Jurisconfultis, Reformationi Ecclefiæ prælucentibus.* Ibid. XI. *De variis Saturninis Jurisconfultis* 1731.

[F] Sou

(4) Nouv. Bibl. Germ. ubi fupra p. 58.

(5) Bibl. Germ. Tom. XV p. 212. 213.

(6) Ibid. note (1).

(7) Tiré d'une Differtation fur ces deux Sectes, par Mr. Godefroi Mafcow. Voy. Bibl. Germ. Tom IX. p. 212. 219.

(8) Septembre 1729. Art. I.

*mana & Germanique* [*F*]. Son Auditoire fut extrêmement nombreux. Mais au milieu de ses occupations Académiques, il ne laissa pas d'employer utilement ses momens de loisir, & outre ses propres Ouvrages, il a rendu de grands services au Public, en faisant reïmprimer d'excellens Livres, qui

[*F*] *Son Histoire du Droit Civil Romain & Germanique.*] L'Auteur de son Eloge (9) marque d'une maniére peu exacte, du moins obscure, l'occasion de cet Ouvrage, „ Il „ arriva donc à Halle, avec sa famille, en Mai 1733. Quel„ ques mois s'écoulérent avant qu'il se fût commodément „ arrangé, & il les employa à son Histoire Civile du Droit „ Romain & Germanique. Il ouvrit ensuite son Cours ..." Sur cet exposé ne diroit-on pas que Mr. Heineccius travailla à cet Ouvrage, sans qu'il eût la moindre rélation à ses fonctions Académiques? Ce n'est pourtant pas cela. Lui-même nous informe plus exactement dans la Préface de son Livre (10). Lorsque Mr. Heineccius arriva à Hall, toutes les Leçons publiques & particuliéres étoient commencées, il y avoit longtems. Il ne lui en restoit donc pas assez pour faire un Cours de quelque Science, & il n'auroit pu même l'entreprendre sans troubler l'ordre constamment observé dans cette Université, depuis sa fondation. Ne voulant pas néanmoins demeurer oisif, il jugea à propos d'expliquer, dans le peu de mois qui restoient, l'origine & les progrès, tant du Droit Romain, que du Droit d'Allemagne, & d'enseigner par cette Histoire même, l'usage de l'un & de l'autre Droit dans les Tribunaux. Il falloit pour cet effet un Texte, que les Auditeurs, qui venoient en foule, pussent lire & dans l'Auditoire & chez eux. Mr. Heineccius se mit à dicter incessamment une suite de Thèses, avec tant de rapidité, que souvent la Copie passoit de son Cabinet chez l'Imprimeur, à mesure qu'il écrivoit. Il s'est contenté d'exprimer en peu de mots, ce que d'autres avoient assez exactement traité; mais il s'étend davantage sur les choses qu'ils ont omises ou mal conçues: l'Ouvrage parut sous ce titre: Joannis Gottlieb Heineccii, *Jurisconsulti, Sac. Reg. Maj. Pruss. Consiliarii intimi, & Juris ac Philosophiæ in Illustri Fridericiana Professoris Ordinarii*, Historia Juris Civilis Romani ac Germanici, *qua utriusque origo & usus in Germania ex ipsis fontibus ostenditur: commoda Auditorum methodo adornata, multisque Observationibus haud vulgaribus passim illustrata.* Halæ 1733. in-8. Tout l'Ouvrage est divisé en deux Livres. L'un sur l'*Origine & les progrès du Droit Romain.* L'autre sur l'*Origine & les progrès du Droit d'Allemagne.* Donnons une idée de l'Histoire du premier pour ceux de nos Lecteurs, qui sans être Jurisconsultes, ne laissent pas d'être curieux de connoître en gros, ce qu'il peut y avoir d'intéressant dans l'Histoire du Droit. Il nous semble que cela est du ressort d'un Dictionnaire, tel que celui-ci. †

(9) *Nouv. Bibl. Germ. ubi supra p.* 56.

(10) Conf. la *Bibl. Raisonnée.* Tom. XIII. Part. II. p. 341.

† Nous profiterons des excellens Extraits qu'a donnés un des plus célébres Jurisconsultes de notre Siecle, je parle de feu Mr. *Barbeyrac.*

I. L'*Histoire du Droit Romain* est traitée ici en six Chapitres. Dans le *premier* on trouve l'*Histoire* & les progrès de ce Droit, *sous les Rois.* La Ville de Rome n'avoit d'abord ni Loi ni Droit fixe, ce qui doit s'entendre d'un Droit écrit, ce qui a été le cas de la plupart des anciens Peuples. D'ailleurs Rome retint les Loix & les Coutumes d'Albe dont elle étoit une Colonie (11). On reconnut bientôt qu'un tel Droit étoit insuffisant, ainsi les Rois furent chargés d'y suppléer; ils dressoient pour cet effet des *Edits* (12), qui étoient ou affichés, ou notifiés par la voix d'un Criëur public. Romulus ayant abusé de ce pouvoir, le Peuple, jaloux de sa liberté, demanda des Loix écrites, qui ne dépendissent pas de la seule volonté du Roi; la forme même du Gouvernement autorisoit cette prétention du Peuple, qui donnoit son suffrage dans les Assemblées, quand il s'agissoit de la Guerre & de la Paix, de faire des Loix, & de conférer les Charges. Ainsi on voit déjà quelques Loix faites par le Peuple, à la proposition de Romulus, dans les Assemblées, où il étoit divisé en Curies, & par cette raison ces Loix étoient appellées *Leges Curiatæ*, dont il reste encore quelques morceaux, rassemblés par divers Savans. Les Successeurs de Romulus en proposérent de semblables, sur tout *Servius Tullius*, qui néanmoins fit un changement, qui consistoit à assembler le Peuple divisé en *Centuries*, d'où ces sortes de Loix furent appellées *Centuriatæ*. Tarquin le Superbe, s'étant érigé en Tyran, abolit par un seul édit toutes ces Loix. Elles étoient en petit nombre, & sentoient la simplicité des premiers tems; mais elles étoient si bien appropriées à la Constitution du Gouvernement, que Denys d'Halicarnasse (13) ne fait pas difficulté de mettre Romulus au-dessus des Législateurs même de l'ancienne Gréce. Dans le *Chapitre second* l'Auteur continuë l'Histoire du Droit, *sous les Consuls.* Les Loix faites par les Rois ne furent plus regardées comme un *Droit écrit*, on les suivit encore à titre d'anciennes coutumes. Les premiers Consuls en confirmérent plusieurs expressément (14). Caius Papirius, Jurisconsulte de ce tems-là, en fit un Recueil. Dans la suite les Consuls furent obligés de proposer des *Edits*, comme avoient fait les Rois, pour régler ce qui ne pouvoit se décider par les Loix Royales sous la nouvelle forme de Gouvernement. Les Consuls voulurent bientôt porter leur autorité trop loin, & rendre le Gouvernement Aristocratique. C'est ce qui causa une Sédition, seize ans après l'abolition de la Royauté, & le Peuple obtint des *Tribuns.* Ceux-ci fort séditieux, & pour diminuer l'autorité du Sénat, proposoient souvent, & faisoient passer des Loix, établies par le Peuple en particulier, assemblé en Tribus, Loix qui à cause de cela s'appelloient *Plébiscites.* Ainsi dans cet intervalle, il ne se fit guéres de Loix, proprement dites, c'est-à-dire de concert entre le Peuple & le Sénat. A peine est-il parlé d'une seule. Les divisions s'augmentant entre les deux Ordres, le Sénat, en l'année 300 de Rome, résolut par un Decret, d'envoyer des Ambassadeurs en Gréce, pour mettre par écrit les Loix des divers Etats de ce pays-là, & d'établir ensuite dix personnes, qui avec une autorité extraordinaire, composassent un Corps de Loix, où ils feroient entrer ce qu'ils jugeroient à propos de celles des Grecs. Cette résolution fut ensuite approuvée par le Peuple, sur la proposition du Tribun Sicinius. Delà naquirent les fameuses *Loix des douze Tables*, qui sont la source de tout le Droit Public & Privé des siécles suivans (15); si l'on en excepte quelques articles, que le Peuple abolit depuis par une Loi (16) comme trop rigides. Les Décemvirs avoient retenu bien des choses des anciennes Loix & Coutumes, & accommodé à la Constitution de l'Etat celles qu'ils empruntoient d'ailleurs. Il ne reste de cet ancien Corps de Droit, que quelques Fragmens, & encore si imparfaits, que les Savans, qui les ont rassemblés avec soin, n'ont pu dissiper les ténèbres qui les couvrent. Le *troisiéme Chapitre* pousse l'Histoire du Droit, depuis la Composition des Loix des douze Tables, jusqu'à l'Empire d'Auguste. Ces nouvelles Loix étoient fort courtes, & on commença de bonne heure à y faire des Commentaires. Mais la jalousie perpétuelle, qu'il y avoit entre le Sénat & le Peuple, fut cause qu'on augmenta fort, dans la suite, le nombre des nouvelles Loix. Les Tribuns du Peuple faisoient passer sans cesse des *Plebiscites*, desorte qu'ils enlevérent peu à peu aux Patriciens la plupart de leurs prérogatives, & obtinrent que le Peuple les partageât avec le Sénat. Ce ne fut pas néanmoins sans contestation, que le Peuple exerça le Pouvoir Législatif. Les Patriciens prétendirent qu'ils n'étoient pas tenus de se soumettre aux Loix faites sans leur participation. Delà de nouveaux Troubles. On chercha à y remédier dans une seconde Sédition, l'an 306 de Rome, lorsque le Peuple se retira sur le Mont-Sacré. Les deux Consuls en charge, qui étoient fort populaires, *Lucius Valerius*, & *Marcus Horatius*, firent passer, dans l'Assemblée du Peuple divisé en Centuries, une Loi portant: *Que ce qui avoit été résolu par le Peuple, assemblé en Tribus, devoit être observé par tout le Peuple* (17). Mais les Patriciens, ayant chicané encore, dix ans après, *Quintus Publilius*, créé Dictateur, proposa une autre Loi, qui décidoit: *Que tous les* Quirites (*ou Romains*) *seroient obligés d'observer les Plébiscites* (18). Les Usures excessives, dont les Patriciens accablérent le Peuple dans la suite, ayant occasionné un nouveau soulévement, où le Peuple se retira sur le Janicule, il fallut encore céder au tems, & *Quintus Hortensius*, créé Dictateur l'an 465, coupa court aux usures, & l'année suivante fit une autre Loi, par laquelle il confirmoit en termes encore plus précis, la Loi de l'année 306, nommée *Horatia.* Depuis ce tems là les *Plébiscites* eurent la même force que les Loix proprement ainsi dites. On en vint même à les qualifier simplement *Loix.* La même chose arriva à l'égard d'une autre Prérogative, dont les Patriciens s'étoient mis en possession, par rapport à l'exercice de la Justice & des Loix. Sous prétexte du droit de Patronat, qui entre autres choses engageoit les Patrons à fournir des instructions sur le Droit à leurs Cliens, & de les défendre en Justice (19), sous prétexte dis-je de ce droit, ils s'approprioient la Jurisprudence. Les Pontifes, qui étoient alors tous pris de leur Corps, inventoient certaines formalités, & certaines formules, que l'on devoit observer en Justice, & qui s'appelloient *Legis actiones*, les Loix des douze Tables n'ayant rien prescrit là-dessus. Ils dressérent aussi des *Fastes*, pour marquer les Jours dans lesquels il étoit ou n'étoit pas permis d'exercer des Actes judiciaires. Tout cela se tenoit fort secret & par ce moyen les Patriciens tenoient le Peuple dans leur dépendance. On étoit obligé de les consulter perpétuellement, parce que le moindre défaut de formalité, la moindre méprise dans une formule, faisoit perdre un Procès, rendoit nulle une Adoption, une Emancipation &c. Il étoit encore fort dangereux de se tromper sur les Jours d'Actes Judiciaires; car si celui où l'on vouloit poursuivre quelqu'un en Justice, ne se trouvoit pas tel, on pouvoit ainsi n'y être plus à tems. Les Pontifes mêmes, ou pour nuire à quelqu'un, ou pour le favoriser, abrégeoient ou étendoient les intervalles, à la faveur des Intercalations, qu'ils faisoient à leur gré. *Cneus Flavius*, Sécretaire ou Ecrivain d'Appius Claudius, l'Aveugle, découvrit le mystére. Il trouva moyen de voler, ou de copier le Recueil que ce Sénateur avoit par devers lui des Formules, & des Jours d'Actes Judiciaires, & il le publia, & ce Recueil fut nommé *Droit Flavien.* Les Patriciens dressérent de nouvelles Formules, & pour en cacher le secret, ils les exprimérent par de certaines marques, qu'ils inventérent. Mais ce nouveau mystére fut découvert, environ un siécle après, par *Sextus Ælius Catus*, sage & habile Jurisconsulte, qui publia un Ouvrage, contenant les Loix des douze Tables, leur interprétation, & les Formules des Actes Judiciaires. C'est ce que l'on appella le *Droit Elien.* Il y avoit un troisiéme moyen, dont les Patriciens se servoient, pour dominer à l'égard des Loix. Les Loix des douze Tables avoient besoin d'interprétation, beau champ pour les Jurisconsultes,

ti-

(11) *Denys d'Halicarnass.* Lib. I. c. 44. & c. 71.

(12) Divers Auteurs Anciens en parlent, comme *Tite-Live Lib.* I. *Cap.* 12 & 44. *Denys d'Halic. Lib.* III. *Cap.* 16. *Lib.* IV. *Cap.* 10 Lib. V. *Cap.* 2.

(13) L. II. cap. 14.

(14) *Denys d'Halic.* L. V. cap. 15.

(15) *Tit. Liv.* L. III. cap. 34.

(16) *Voy. Aul. Gell.* Lib. XVI. cap. 10.

(17) *Tit. Liv.* Lib. V. cap. 55. *Denys d'Halic.* L. XI. c. 45.

(18) *Tit. Liv.* Lib. VIII. c. 12.

(19) *Voy. Heinecc. Antiq. Rom.* &c. *ad Inst.* Lib. I. Tit. II. § 29.

qui commençoient à devenir rares, & dont il procuroit des Editions correctes, & enrichies de doctes Préfaces (*d*). En l'année 1734 il publia quelques Dissertations Académiques, qui furent insérées dans le Recueil de toutes les Piéces de cet ordre sorties de sa plume, qui parut en 1735, sous le titre de *Sylloge Opusculorum variorum*. L'année suivante parurent ses *Elémens du Droit Germanique, tant Ancien que Moderne* [G]. On ne sauroit faire attention, sans étonnement, à la multitude d'occupations à la-

(*d*) Voyez-en la Liste dans la *Nouv. Bibl. Germ.* Ubi supra p. 83.

tirés tous du Corps des Patriciens, pour étendre les termes des Loix, & en tirer de nouvelles Régles de Droit. Ils s'assembloient même souvent pour délibérer entr'eux sur ce sujet, & ce qui prévaloit dans l'usage avoit force de Loi: ce qui leur a fait donner même le nom de *Législateurs*. Les Décisions nées delà, formérent ce qu'on appella *Droit Civil*, dans un sens particulier, ou *Droit reçu d'un commun consentement*. Cette Jurisprudence fut longtems un secret, possédé par les Jurisconsultes. Mais environ l'année 500 de Rome, *Tiberius Coruncanus*, Jurisconsulte, qui avoit été Consul, & le premier Grand Pontife de l'Ordre du Peuple, fit profession d'enseigner toute sa Science à ceux qui vouloient s'en instruire; & d'autres la rendirent depuis encore plus publique par leurs Ecrits. Le nombre des Magistrats ayant augmenté, ils s'attribuérent la plupart le Droit de proposer des Edits, où, à l'exemple des Consuls, ils régloient à leur gré ce sur quoi les Loix n'avoient rien décidé. Delà naquit le *Droit Honoraire*. Il paroit par de bonnes autorités, que les Dictateurs, les Censeurs, les Tribuns du Peuple, publioient ainsi des Edits, selon lesquels ils rendoient la Justice. Les plus célébres, dont il a passé bien des choses dans le Corps de Droit Justinien, sont les *Edits des Préteurs, des Ediles Curules*, & des *Magistrats de Province*. Il ne s'agit point ici des Edits occasionnels, que tous ces Magistrats donnoient sur des cas particuliers, mais de ceux qu'ils faisoient pour exercer la Justice pendant tout le tems de leur Magistrature, appellés par cette raison *Edicta perpetua*.

Les *Préteurs* sont ceux, qui à la faveur de leurs Edits, s'emparérent le plus d'un Pouvoir Législatif. Ils *aidoient* non seulement aux Loix, en introduisant de nouvelles *Actions Civiles*, & autres Expédiens de Droit, mais encore ils *suppléoient* ce sur quoi il n'y avoit rien de décidé dans les Loix, & ils les *corrigeoient* même, sous ombre de les ramener aux régles de l'Equité. Ces Magistrats firent plus encore. Ils en vinrent à changer leurs Edits, dans le cours de leur Magistrature, toutes les fois que bon leur sembloit, & le plus souvent par faveur ou par haine pour les Particuliers, ce qui rendoit le Droit fort incertain & variable. Un *Senatus-consulte*, fait en l'année 585, y remédia enfin, en ordonnant aux Préteurs de rendre constamment la Justice, selon leurs Edits perpétuels, *ut Prætores ex suis Edictis perpetuis jus dicerent* (20). L'abus s'étant renouvellé, on le défendit par la *Loi Cornelia* publiée en 686 par *C. Cornelius Sylla* Tribun du Peuple. Et depuis ce tems-là les Edits des Préteurs étant devenus plus fixes, les Jurisconsultes prirent soin de les ramasser, & de les expliquer par des Commentaires.

(20) Voy. *Dodwell Prælect. Cambd.* p. 665 & *suiv.*

A l'égard des Edits des *Ediles Curules*, ils différoient de ceux des Préteurs en ceci, que chaque Préteur donnoit lui seul un Edit, au-lieu que les deux Ediles n'en faisoient qu'un de concert. Il ne reste de ceux-ci que trois Fragmens dans le *Digeste*, quoiqu'on en trouve d'autres rapportés, ou indiqués ailleurs.

A l'égard des *Provinces*, du tems de la République, quelques-unes conservoient leurs propres Loix, d'autres en avoient que les Vainqueurs leur imposoient. Souvent aussi les Loix Romaines s'étendoient à tout l'Empire. Mais tout cela ne suffisoit pas. On y suppléoit par les *Edits Provinciaux* des Consuls, des Préteurs, des Proconsuls, des Propréteurs. Les plus sages de ces Gouverneurs de Province, transportoient aussi dans leurs Edits ce qu'ils trouvoient de plus convenable, & dans l'Edit du Préteur de la Ville, & dans ceux des Magistrats des autres Provinces. A l'égard des *Senatus-Consultes*, ou Arrêts du Sénat, on ne trouve point avant Auguste, qu'il s'en soit fait un seul, qui fût un nouveau Réglement, ayant force de Loi. Souvent même le Peuple prenoit des résolutions, sans que le Sénat eût été consulté, & même malgré son opposition. L'Autorité des Jurisconsultes avoit au contraire beaucoup de part à l'établissement & à l'augmentation des Régles du Droit. Voilà l'Etat du Droit Romain jusqu'à l'Empire d'Auguste. Dans le *Chapitre quatriéme* Mr. Heineccius en conduit l'histoire jusqu'au tems de Constantin. Lorsqu'Auguste, Vainqueur de tous ses Ennemis, prit le titre de *Consul* avec la Puissance du *Tribunat*, il commença à s'emparer peu à peu du pouvoir du Sénat, de l'autorité des Magistrats & des Loix. Il laissa subsister les anciens noms des Magistrats, pendant que rien ne se faisoit qu'à son gré. D'abord il ne donna point d'*Edit* pour établir quelque nouvelle Régle de Droit. Mais le Peuple & le Sénat ayant concouru à lui donner un pouvoir absolu, il fit des Réglemens sous le nom du Sénat par voye de Senatus-Consultes. Ensuite il fit lui-même des *Edits*, sous le titre de *Proconsul*, de *Tribun*, de *Souverain Pontife*, & par-là il fit des changemens considérables dans la Jurisprudence. Les nouveaux Magistrats qu'il établit, sur-tout le *Préfet de la Ville*, & le *Préfet du Prétoire*, contribuérent au même but, de même que les Gouverneurs qu'il mit dans les Provinces. Il mit aussi les Jurisconsultes dans ses intérêts; mais au-lieu qu'auparavant chacun pouvoit s'ériger en Jurisconsulte, il n'accorda ce privilége qu'à un certain nombre de personnes, & en même tems il obligea les Juges à ne s'écarter jamais de leurs décisions, dans les cas sur lesquels ils auroient été consultés. Le plus grand changement qui arriva dans la Jurisprudence, dans le période de tems dont nous parlons, c'est celui qui se fit sous *Hadrien*. Le Droit prit alors une face toute nouvelle par la compilation de l'*Edit perpétuel* que le Jurisconsulte *Salvius Julianus* entreprit sous les auspices de cet Empereur. Là furent rassemblés & réduits en quelque ordre les Edits des Préteurs: on y ajoûta néanmoins quelques Articles, & on en supprima qui n'étoient plus en usage. Cet *Edit perpétuel* fut dès-lors une régle fixe. Hadrien permit aussi à chacun d'exercer la Jurisprudence, comme cela étoit permis avant le tems d'Auguste. Ce fut sous lui que les Empereurs commencérent à exercer ouvertement & sans détour le Pouvoir Législatif. Depuis le tems de l'Empereur Gordien & du Jurisconsulte Herennius Modestinus, qui florissoit alors, les Jurisconsultes ne contribuérent plus aux progrès du Droit, ils ne firent que les fonctions de Professeurs. Dans le *Chapitre cinquiéme*, on voit les changemens arrivés depuis Constantin jusqu'à Justinien. La Religion Chrétienne étant devenuë dominante sous le premier, cette révolution en produisit une autre dans la Jurisprudence. Ce Prince fit plusieurs nouvelles Loix: il parut aussi sous lui trois Jurisconsultes, qui firent un peu revivre la Jurisprudence; & l'Ecole de *Beryte*, qui commença à devenir célébre, y contribua encore. La plupart des Jurisconsultes étoient néanmoins encore Payens, & quelques-uns craignirent que ces nouvelles Constitutions ne fissent entiérement oublier celles des Empereurs depuis Hadrien. Pour en conserver au moins la mémoire, ils se mirent à les rassembler avec soin. C'est-là l'origine du *Code Gregorien*, & du *Code Hermogenien*. On ignore le nom du Compilateur du premier, & pour l'autre on croit qu'Hermogénien, Jurisconsulte de ce tems-là, en est l'Auteur: il ne reste que très-peu de fragmens de l'un & de l'autre. Les Successeurs de Constantin jusques à Théodose le Jeune, continuérent à réformer la Jurisprudence. L'envie de corriger & de changer alla ainsi à un excès, qui grossit prodigieusement la Jurisprudence. Outre les Livres des Jurisconsultes, qui avoient beaucoup d'autorité dans le Barreau, & dont il restoit encore près de deux mille du tems de Justinien, le nombre des Constitutions anciennes & nouvelles étoit excessif. Les Empereurs Théodose le Jeune & Valentinien cherchérent à y remédier, en ordonnant que de tous les Ecrits des anciens Jurisconsultes, on ne pût en alléguer en Justice que ceux de cinq, & avec certaines restrictions, qui ne faisoient que donner lieu à de nouveaux embarras. Le même Théodose réduisit les Constitutions des Empereurs à un certain nombre, & fit rassembler en un Corps toutes celles qui avoient été publiées depuis les tems de Constantin jusqu'au sien. On a encore ce *Code Théodosien*, mais tel qu'il fut laissé par Anien, Goth de nation. Théodose contribua davantage à l'avancement de la Jurisprudence, par la fondation de deux Ecoles, l'une à Rome & l'autre à Constantinople. Depuis le Code Théodosien, Théodose lui même & les Empereurs suivans, ne laissérent pas de publier de nouvelles Constitutions. Tel fut l'état de la Jurisprudence Romaine jusqu'à Justinien, où commence la derniére Epoque, c'est le sujet du *Chapitre sixiéme* de Mr. Heineccius. Justinien, en l'année 528 chargea dix Jurisconsultes, dont le principal étoit *Tribonien*, de choisir ce qu'il y avoit de plus utile dans les trois Codes qu'on avoit alors. On trouve ici toute l'Histoire du Corps de Droit tel qu'il est aujourd'hui, tout ce qui s'est fait à cet égard depuis Justinien, la maniére dont l'étude du Droit s'introduisit après les incursions des Barbares, l'on parle aussi de la maniére dont il s'enseigna successivement jusques à notre tems.

[G] *L'année suivante parurent ses Elémens du Droit Germanique, tant Ancien que Moderne.*] Voici le titre de cet Ouvrage: *Elementa Juris Germanici, tum Veteris, tum quod hodie in usu est continet rerum argumentis. Ex genuinis Principiis eruit, & commoda Auditoribus methodo adornavit* Jo. Gottl. Heineccius 2 Voll. Halæ 1736. 1737. La Préface du premier Tome, qui est fort longue, est une Apologie du Droit Germanique contre ceux qui le méprisent. Il y a deux sortes de Loix & de Coutumes, qui servent de régle dans les Tribunaux d'Allemagne. Les unes tirent leur origine du *Droit Romain*, & ont été comme naturalisées depuis plusieurs siécles. Les autres sont quelques restes de l'ancien *Droit Germanique*, qui ayant échappé au naufrage commun, paroissent à peine dispersés çà & là dans le vaste Océan de cette Jurisprudence. Il régne une très-grande diversité dans les jugemens, que les Docteurs portent de ces deux sortes de Droit. Les uns ne peuvent souffrir le peu qui s'est conservé de l'ancien Droit du Pays, & veulent qu'on le bannisse au plus vîte. Les autres condamnent le Droit Romain, à être desormais chassé des Tribunaux. Mr. Heineccius se déclare vivement contre ces extrémités vicieuses. Il croit que le Droit Romain & le Droit Germanique ont chacun leur prix, & qu'on ne doit pas élever l'un aux dépens de l'autre. Après avoir



com-

à laquelle il fuffifoit. Il donnoit des Leçons de Jurifprudence & de Philofophie, il faifoit les fonctions de Doyen toutes les fois qu'elles lui tomboient en partage, il fe chargea une fois du Pro-rectorat, dont il s'aquitta très-dignement; il étoit confulté de toutes parts, & expofé à une foule de vifites. D'ailleurs il étoit obligé d'entrer dans les détails domeftiques, ayant perdu fon époufe dès l'année 1723. Elle fe nommoit Henriette-Claire-Jeanne Heiring, fille de Jaques Heiring, Seigneur de Gros-Winningftadt &c. Il l'avoit époufée en 1716, & en avoit eu trois enfans, Jean-Chriftian Gottlieb, Frédéric-Antoine, & Henriette-Louife, mariée à Chriftophle André Meyckius, Profeffeur en Droit & en Hiftoire au Collége d'Altena. En 1738 Mr. Heineccius publia fes *Elémens du Droit de la Nature & des Gens* [*H*]. Il donna auffi plufieurs Differtations Académiques fur des Sujets

combattu dans d'autres Ouvrages ceux qui méprifent le Droit Romain, il examine ici les raifons de ceux qui dégradent entiérement le Droit Germanique. On trouve là quantité de remarques curieufes, dont il y a un très-bon Extrait dans le Journal cité en marge (21). L'Ouvrage même eft divifé en trois Livres, dont le premier traite des *Perfonnes*; le fecond des *Chofes*; & le troifiéme des *Actions en Juftice*. Sans entrer dans le détail de ce qu'il peut y avoir d'intéreffant fur ces trois articles, nous nous contenterons de rapporter une partie de ce qu'il obferve fur les Mariages des Germains, à caufe de la conformité qu'il y a à cet égard entre eux & plufieurs autres Peuples, entre lefquels & eux il n'y a pas d'apparence qu'il y ait jamais eu de commerce.

(21) *Bibl. Raifon.* T. XXIII. P. I. Art. I.

Chez les anciens Germains le Mariage étoit précédé des Fiançailles; l'Auteur en trouve l'ufage marqué par Tacite, parlant de la Coutume qu'avoient ces Peuples, de n'entreprendre rien de confidérable que dans les Feftins, comme le tems où ils découvroient leurs penfées avec le plus de franchife, & formoient de grands deffeins avec le plus d'ardeur; cet Hiftorien dit, que c'étoit alors, entre autres chofes, qu'ils contractoient des Alliances: *Sed & de . . . . jungendis affinitatibus . . . . plerumque in conviviis confultant* (22). Voilà, felon Mr. Heineccius, les Fiançailles, qui néanmoins ne confiftoient pas dans le Feftin, où l'on buvoit largement, mais dans la convention, qui fe faifoit alors, tant entre les perfonnes à marier qu'entre leurs Parens, de part & d'autre. Cette convention étoit un véritable achat; & c'eft à cela que notre Auteur rapporte ce que dit ailleurs Tacite; *Dotem non uxor marito, fed uxori maritus offert. Interfunt parentes & propinqui, ac munera probant: munera non ad delicias muliebres quæfita, nec quibus nova nupta comatur; fed boves, & frenatum equum, & fcutum cum framea, gladioque. In hæc munera uxor accipitur; atque invicem ipfa armorum aliquid viro affert* (23). „ La Femme n'offre point de Dot au Mari, mais „ le Mari l'offre à la Femme. Les Peres & Meres & les „ Parens qui affiftent examinent les préfens du Mari; & „ ces préfens ne font pas des chofes qui fervent au luxe, „ ou à la parure des Femmes; mais il donne des Bœufs, „ un Cheval bridé, un Bouclier, avec une Lance & une „ Epée. Moyennant ces préfens, le Mari reçoit la Femme (voilà le Mariage), & elle à fon tour lui apporte „ quelques Armes". Ainfi entre les Fiançailles & le Mariage des anciens Germains, il n'y avoit d'autre différence, que celle qu'il y a entre le Contract de Vente, & la délivrance de la chofe venduë. La Coutume d'acheter les Femmes de cette façon eft établie parmi bien des Peuples. On la trouve chez les Nations de l'Amérique Septentrionale: „ Quand un homme a fait fes préfens au Pere & à la „ Mere de la Fille qu'il veut époufer, elle eft à lui en „ propre toute fa vie s'il veut (24)". Il en eft de-même en de certains endroits des Côtes d'Afrique. „ Les Négres „ de la Côte Occidentale font riches, quand ils ont bien „ des filles à marier . . . . . Les Peres les vendent chérement, & pour une fille qui fort de leur maifon, ils y „ voient entrer des troupeaux de bœufs, de chameaux, „ de moutons, de chevaux, fouvent des Efclaves, & toujours une bonne quantité de Marchandifes (25)". Dans le Tonquin l'achat des Femmes a lieu auffi, felon le témoignage d'un célébre Voyageur Anglois. „ La Polygamie „ eft permife dans ce Païs, & ils achetent leurs femmes „ du Pere ou de la Mere (26)". La même coutume eft établie à la Chine; voici ce qu'en dit un Voyageur de notre tems. „ Il faut remarquer, que les Mariages des Chinois différent des nôtres, en ce que non feulement la „ fille n'a aucune Dot, mais encore en ce que l'Epoux „ eft obligé, pour ainfi dire, d'acheter la fille, & de donner à fes parens une fomme d'argent, dont on convient „ de part & d'autre. Ce font des efpéces d'arrhes, dont „ on paye une partie après que le Contract a été figné, „ & l'autre partie peu de tems avant la célébration du „ mariage. Outre ces arrhes, l'époux fait aux parens de „ l'époufe un préfent d'étoffes de foye, de vin, de fruits „ (27)". Pour ce qui eft du refte des Cérémonies elles font en grand nombre, & de ce côté-là il y a une grande différence entre les Chinois & les anciens Germains. Il paroît par l'Hiftoire de l'Ecriture Sainte, que la coutume de payer la Dot des Femmes à elle ou à fes parens, eft fort ancienne. Jacob paya ainfi celle des filles de Laban en fervant pour chacune fept ans fon Beaupere. Et les Voyageurs nous apprennent que cet ufage s'eft confervé encore dans l'Orient (28).

(22) Tacitus *de Morib. German.* Cap. 11. C'eft ainfi que cite Mr. Heineccius. Deux Editions dont je me fers, n'ont point cette divifion de Chapitres.

(23) Ibid. Cap. 18.

(24) Hennepin *Nouveau Voyage d'un Païs plus grand que l'Europe.* p. 167. Utrecht 1698.

(25) *Voyage du Chevalier* Des Marchais *en Guinée* &c. T. II. p. 177.

(26) Dampier *Voyage autour du Monde* Tom. III. Part. I. p. 71.

(27) Gemelli, *Voyage autour du Monde* T. IV. p. 14-15.

(28) Voy. Thevenot *Voyag. du Levant.* T. I. Chap. 41. & Tavernier T. I. Liv. V. Ch. 18.

[*H*] *Mr. Heineccius publia fes Elémens du Droit de la Nature & des Gens.*] Cet Ouvrage parut à Halle in Octavo fous ce titre: *Jo. Gottl. Heineccii J. C. Potentiffimi* Borufforum *Regi a confiliis fanctioribus, & Profefforis P. Ordin.* Elementa *Juris Naturæ & Gentium, commoda Auditoribus methodo adornata.* L'Auteur s'attache principalement dans fa Préface à faire fentir l'utilité & la néceffité du Droit Naturel. La feule connoiffance du Droit pofitif, ou établi par les hommes, ne fuffit pas pour décider des différends qui furviennent entre les Nations entiéres, puifqu'elles n'ont d'autre Droit Commun, que le Droit de la Nature & des Gens. Cela paroît par les vains & ridicules efforts des Gloffateurs, comme on les appelle, qui ont cru trouver dequoi ne demeurer jamais courts, en citant le Corps de Droit de Juftinien, le Droit Canonique, l'Ecriture Sainte, ou les Scholaftiques, quand il s'agit du prétendu droit de l'Empereur fur tout le Monde. Dequoi peut fervir tout cela, fi un Peuple Chrêtien a quelque chofe à démêler avec les Turcs, ou les Chinois, ou ceux du Japon? Leur perfuadera-t-on que tout ce que difent les Jurifconfultes, les Papes, Thomas d'Aquin, les Prophêtes mêmes & les Apôtres, eft conforme aux régles de la Juftice? Pas plus, que fi les Turcs vouloient que nous priffions pour Juges entre eux & nous, Mahomet, ou les Chinois leur Confucius. Ainfi, ou il faut tenir pour impoffible, de décider aucun des différends qui naiffent entre les Peuples, ou l'on doit reconnoître certaines maximes, certaines Loix, que la Raifon, ou plutôt Dieu, Auteur de la Raifon, a établies entre tous les Peuples, & auxquelles auffi tous ceux qui ne font pas entiérement abrutis, croient être tenus de fe foumettre. Or c'eft-ce qu'on appelle Droit de la Nature & des Gens. Toute la différence que Mr. Heineccius met entre le Droit Naturel & le Droit des Gens, confifte à concevoir ce dernier comme obligatoire par lui-même, & commun à tout le Genre-humain. On confidére les hommes, ou comme vivant chacun en particulier, ou comme formant avec d'autres certaines Sociétés. Le Droit, qui régle les actions des hommes, confidérés dans le premier état, eft appellé *Droit Naturel*. Et l'autre, qui enfeigne ce qui eft jufte ou injufte dans les Sociétés, ou dans les affaires qu'elles ont enfemble, eft le *Droit des Gens*. Les Préceptes & les Loix de l'un & de l'autre font les mêmes. Le Syftême de Mr. Heineccius, au refte, a beaucoup de rapport avec celui du Docteur Cumberland, dont Mr. Barbeyrac a donné une excellente Traduction en 1744. Ceci me rappelle la maniére auffi peu judicieufe que contraire à la profeffion d'un bon Journalifte dont a parlé de cet Ouvrage du Docteur Cumberland, l'Auteur des Extraits qu'on en a donnés dans la Bibliothéque Raifonnée (29). Au-lieu de s'attacher à bien faire connoître le Livre du Théologien Anglois, cet Ecrivain femble n'avoir eu pour but, que de tourner en ridicule & le Droit Naturel, & Cumberland, & Barbeyrac, en un mot les Jurifconfultes & les Théologiens en Corps. Qu'on en juge par ce début du premier Extrait (30). „ Ce qu'on nomme la „ *Loi Naturelle*, eft un Païs expofé aux infultes de tous „ les Peuples, de toutes les Nations, & de toutes les „ Sectes du Monde. On y a déja fait, de toutes parts, „ tant de defcentes, tant d'invafions, & on y a livré tant „ de combats, qu'il eft prefqu'impoffible de reconnoître „ ce qu'il étoit dans fon premier état. Telle qu'eft une „ Ville qui a été expofée au pillage & à la fureur d'une „ Soldatefque effrenée, telle eft cette *Loi*, que la fécondité de imagination des Hommes a comme obfcurcie & défigurée. On confond avec elle ce qui n'eft que l'effet de „ l'Education, des Mœurs, des Coutumes, des Préjugés, „ & des Paffions. Lorfqu'un Auteur entreprend de nous „ expliquer ce que c'eft que cette *Loi*, il nous [illegible] „ connoître ce qu'elle eft en effet, que ce qu'[illegible] „ qu'elle doit être, & cela conformément à fes [illegible] „ ticuliéres, aux préjugés de fa Secte, & aux [illegible] „ qu'on lui a inculqués. Quelques raifons vagues, [illegible] „ tes à être contredites par quiconque penfera autrement, „ jointe à une longue file de témoignages tirés d'Auteurs „ qui font grand bruit & grand fracas, cela fuffit pour faire „ croire à un Ecrivain, qu'il a rencontré jufte, & que „ lui feul eft dans le fentier de la Verité. Dans cette fuppofition il forge un Syftême, il l'étale avec pompe, & „ appelle à fon fecours fa Raifon imbécille, & les fuffrages d'une très-petite portion du Genre-humain, qui fe „ trouvant par hazard engagée dans le même parti que „ lui, eft obligée de lui prêter main forte. Avec ce fecours il fe croit en droit d'infulter fon Rival, qui a élevé comme lui fur d'autres fondemens, un fuperbe Edifice, qu'il regarde auffi comme inébranlable. C'eft ainfi „ que les hommes les plus fages deviennent fouvent la „ dupe les uns des autres, & qu'ils entraînent avec eux „ dans l'erreur, cette multitude ftupide, dont la Raifon „ eft afférvie fous le joug honteux de l'Autorité. Qu'un „ Dervis crédule foit élevé dans une Chaire au milieu d'un „ Temple, ayant à fes pieds une nombreufe Affemblée, „ déja prévenuë en fa faveur, & qui le regarde comme un „ Oracle; qu'il propofe avec emphafe, d'un ton ferme & „ affu-

(29) Tom. XXXII. P. I. & II.

(30) Ibid. p. 141.

jets choisis. Au milieu de tant d'occupations ce savant Homme charmoit ses Auditeurs, de même que ses Lecteurs, par une érudition aussi variée que solide, & aucun sujet ne passoit par ses mains, sans être éclairci & embelli. „ Ses mœurs, sa probité, sa candeur, son attachement raisonnable & „ sincére à la Religion, le rendoient encore plus recommandable que ses talens. Il n'alloit point à „ la réputation par ces voyes obliques qui ne sont que trop en vogue, & il ne cherchoit jamais à s'é- „ tablir sur les ruines d'autrui. Tout livré à ses chéres Etudes, quand il auroit été aussi porté aux „ vices qu'il en étoit éloigné, il n'auroit pu former d'étroites liaisons avec eux (e)". Le mérite de Mr. Heineccius le fit désirer en divers endroits, le Danemarc & trois Académies de Hollande l'invitérent à y venir faire valoir ses talens, mais rien ne le tenta plus fortement qu'une vocation à Marpourg, où on lui offroit la première Chaire de Droit, avec les Dignités de Vice-Chancelier, & Conseiller de la Régence. Halle le conserva donc jusqu'à sa mort. „ Le genre de vie sédentaire des per- „ sonnes d'étude avoit affoibli de bonne heure sa constitution, naturellement vigoureuse; & ses hu- „ meurs avoient acquis une certaine acreté, qui rendoient la moindre playe, le moindre ulcére pres- „ que incurable. Il se vit dépérir, & reçut avec une résignation Philosophique & Chrétienne les a- „ vant-coureurs d'un prochain délogement. Sa patience ne se démentit point pendant d'assez longues „ & vives douleurs, & il mourut d'une maniére fort édifiante, le dernier d'Août 1741, âgé de près „ de soixante ans (f)".

(e) *Nouv. Bibl. German.* ubi supra p. 58.

(f) Idem ibid.

„ assuré, tout ce qu'il y a de plus absurde, & qui répugne „ le plus à la Raison, vous verrez bien-tôt tout ce Trou- „ peau applaudir à son Discours, & en faire l'éloge le „ plus magnifique. Avec de l'éloquence, beaucoup de „ mémoire, une voix forte & sonore, des gestes bien me- „ surés, de la hardiesse, beaucoup de véhemence & d'acti- „ vité, une imagination vive & brillante, il n'y a point „ d'opinion, quelque bizarre qu'elle soit, qu'un tel hom- „ me ne puisse faire recevoir avec avidité". On voit bien que c'est-là un Homme, qui croit le moins qu'il peut, qui donne des coups à droite & à gauche, qui fait l'agréable & le bel esprit, & qui s'applaudit sans doute du *rare & sublime effet de son Imaginative*. Mais on voit bien en même tems, qu'un Ecrivain, qui le prend sur ce ton-là, ne mérite pas qu'on se donne la peine de lui répondre, & que ce seroit se commettre que d'entrer en lice avec lui. Il faut laisser des gens de ce caractère s'applaudir de leurs ridicules déclamations.

HERBELOT (BARTHELEMI D') Célébre par son Erudition Orientale, nâquit à Paris le 14 Décembre † 1625 d'une fort bonne famille. Dés-qu'il eût achevé ses Humanités & sa Philosophie, il s'appliqua à l'étude des Langues Orientales, & sur-tout de l'Hébreu, pour mieux entendre le Texte Original des Livres de l'Ancien Testament. Après un travail continuel de plusieurs années, il entreprit un voyage en Italie, dans la créance que la conversation des Arméniens & des autres Orientaux, qui abordent souvent dans ce Pays, le perfectionneroit dans la connoissance de leurs Langues. A Rome il fut particuliérement estimé des Cardinaux Barberin & Grimaldi, & il contracta une étroite amitié avec Luc Holstenius & Léo Allatius, deux des plus savans Hommes du siécle passé. Au retour de ce voyage, qui dura un an & demi, Mr. Fouquet Procureur-Général du Parlement de Paris & Surintendant des Finances, l'attira dans sa maison, & lui donna une pension de quinze-cens Livres. La disgrace de ce Ministre n'empecha pas qu'on ne le pourvût de la Charge d'Interpréte des Langues Orientales. Quelques années après, il fit un second voyage en Italie, où il s'acquit une si grande réputation, que les personnes les plus distinguées, soit par leur science, soit par leur dignité, s'empressérent à l'envi de le connoître. Le Grand-Duc de Toscane, Ferdinand II. lui donna des marques extraordinaires de son estime. Ce fut à Livourne qu'il eut l'honneur de voir ce Prince pour la premiére fois. Il y eut avec lui & avec le Prince son fils de fréquentes conversations, dont ils furent si satisfaits, qu'ils lui firent promettre de les venir trouver à Florence. Il y arriva le 2 Juillet 1666, & il y fut reçu par un Sécretaire d'Etat, & conduit dans une maison préparée pour son logement, où il fut défrayé magnifiquement, ayant un Carosse aux Livrées du Grand-Duc à son service. Une Bibliothéque ayant été dans ce tems-là exposée en vente à Florence, le Grand-Duc pria Mr. d'Herbelot de la voir, d'examiner les Manuscrits en Langue Orientale qui s'y trouvoient, d'en mettre à part les meilleurs, & d'en marquer le prix. Quand cela eut été fait, ce généreux Prince les acheta, & en fit présent à Mr. d'Herbelot. Un traitement aussi favorable que celui-là pouvoit paroître un sujet de reproche à la France, de se priver si longtems d'un si excellent homme. Mais Mr. Colbert, naturellement porté à faire du bien aux Gens de Lettres, le fit inviter de revenir à Paris, avec assurance qu'il y recevroit des preuves solides de l'estime qu'il avoit pour lui. Le Grand-Duc eut de la peine à le laisser partir, & n'y consentit qu'après avoir vu les ordres précis du Ministre, qui le rappelloit. Quand il fut de retour en France, le Roi lui fit l'honneur de l'entretenir plusieurs fois, & lui donna une pension de quinze-cens Livres. Pendant son séjour en Italie, il avoit commencé sa *Bibliothéque Orientale* [*A*], qu'il acheva en France. Ce qui n'a pu entrer dans cette Bibliothéque, a été rédigé par Mr. d'Herbelot sous le titre d'*Anthologie*, mais cet Ouvrage n'a point été donné au Public, non plus qu'un Dictionnaire Turc, Persan, Arabe, & Latin, auquel il avoit mis la derniére main, & quelques autres Ouvrages. Ce fut en considération de ses talens extraordinaires, que Mr. de Pontchartrain lui fit obtenir après la mort de Mr. d'Auvergne la Charge de Professeur Royal en Langue Syriaque. Il mourut le 8 Décembre 1695 âgé de soixante-dix,

† L'Eloge dans le *Journal des Savans*, 8 Janv. 1696. porte le 4 Décembre. R. D. T.

[*A*] *Sa* Bibliothéque Orientale.] D'abord il composa ce Livre en Arabe, & Mr. Colbert avoit dessein de le faire imprimer au Louvre, avec des caractéres que l'on devoit fondre exprès. Mais après la mort de ce Ministre on changea de résolution, & Mr. d'Herbelot mit son Ouvrage en François pour le rendre d'un plus grand usage. Il le fit mettre sous la presse, mais il n'a pas eu la satisfaction de l'en voir sortir, étant mort dans le cours de l'impression. Il a paru à Paris en 1697 in folio sous le titre de *Bibliothéque Orientale, ou Dictionnaire Universel, contenant généralement tout ce qui regarde la Connoissance des Peuples de l'Orient. Leurs Histoires, & Traditions véritables ou fabuleuses. Leurs Religions, Sectes & Politique. Leur Gouvernement, Loix, Coutumes, Mœurs, Guerres, & les Révolutions de leurs Empires. Leurs Sciences & leurs Arts. Leur Théologie, Mythologie, Magie, Physique, Morale, Médecine, Mathématiques, Histoire naturelle, Chronologie, Géographie, Observations Astronomiques, Grammaire, & Rhétorique. Les Vies & actions remarquables de tous leurs Saints Docteurs, Philosophes, Historiens, Poëtes, Capitaines, & de tous ceux qui se sont rendûs illustres parmi eux, par leur vertu, ou par leur savoir. Des Jugemens Critiques, & des Extraits de tous leurs Ouvrages, de leurs Traités, Traductions, Commentaires, Abrégés, Recueils de Fables, de Sentences, de Maximes, de Proverbes, de Contes, de bons Mots, & de tous leurs Livres écrits en Arabe, en Persan, ou en Turc sur toutes sortes de Sciences, d'Arts, & de Professions. Par Mr. d'Herbelot.* Ce Livre est une preuve de la profonde connoissance que l'Auteur avoit des Langues Orientales. C'est le précis de plusieurs Livres Arabes, Persans, & Turcs, que Mr. d'Herbelot avoit lus, & on y apprend une infinité de choses qui avoient été inconnuës jusques-là. [☞ Le Discours qui sert de Préface à la Bibliothéque Orientale, est de la façon de Mr. Galand: il y expose parfaitement bien l'utilité du travail de Mr. d'Herbelot, & il y donne une liste des Auteurs Chrétiens, qui dans ces derniers siécles ont travaillé à faciliter l'intelligence de l'Arabe. J'ajoûterai ici une petite particularité touchant Mr. d'Herbelot, c'est qu'en l'année 1656 le Cardinal Grimaldi Archevêque d'Aix, l'envoya à Marseille au devant de la Reine de Suéde, qui fut ravie du choix qu'on avoit fait d'un homme si universellement savant, & par conséquent si capable de l'entretenir selon son goût & son génie (1). ADD. DU TRAD.]

(1) Perrault *Homm. Ill.* T. II. p. 155.

dix ans, après une maladie de dix ou douze jours. Il n'étoit pas moins versé dans les Lettres Grecques & Latines, que dans les Langues & les Histoires Orientales. C'étoit un homme véritablement universel; mais ce qui étoit encore plus estimable en lui, c'est que sa modestie l'emportoit sur son érudition. Jamais il ne parloit de ce qu'il savoit, qu'il n'y fût invité par ses amis; il ne décidoit point avec hauteur, & ne préferoit point son sentiment à celui des autres; il écoutoit leurs raisons avec patience, & leur répondoit avec douceur. Son savoir étoit aussi accompagné d'une probité parfaite, d'une piété solide, d'une grande charité, & des autres vertus Chrétiennes, qu'il pratiqua constamment pendant tout le cours de sa vie (a).

(a) Voy. son *Eloge* par Mr. *Cousin* à la tête de sa *Bibl. Orient.* Perrault *Hommes Illustres qui ont paru en France pendant le XVII. Siécle* T. II. p. 129-130. & *Journal des Sçav.* du 3 Janvier 1696.

HERBERT (EDOUARD) Lord Herbert de Cherbury dans la Comté de Shrop, célébre Ecrivain Anglois dans le XVII. Siecle, descendoit d'une ancienne famille, & étoit fils de Richard Herbert, Ecuyer [*A*] & de Madelaine, la plus jeune fille du Chevalier Richard Newport [*B*], & sœur du Chevalier François Newport de High-Arcall dans la Comté de Shrop, grand-pere de François Lord Newport, Controlleur de la Maison du Roi Charles II (*a*). Notre Herbert nâquit en 1581 au Château de Montgommery dans le Pays de Galles (*b*); & en 1595 il entra en qualité de Gentilhomme Pensionnaire dans le Collége de l'Université à Oxford [*C*], où il fut mis sous la conduite d'un Maître habile, & il y jetta les fondemens de cette admirable érudition, par laquelle il se distingua dans la suite. Il quitta l'Université pour aller voyager, & s'étant appliqué au métier de la Guerre dans les Pays Etrangers, il devint un Gentilhomme accompli (*c*). Au retour de ses voyages il fut fait Chevalier du Bain, dans le même tems que le Prince Henri fut installé Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére (*d*), savoir le 2 Juillet 1603 (*e*), ou le 23 de ce mois, le jour avant le Couronnement du Roi Jacques, qu'il y eut soixante & un Chevaliers du Bain de créés (*f*). Il fut ensuite un des Conseillers du Roi pour les affaires de la Guerre (*g*); ce Prince l'envoya en qualité d'Ambassadeur en France, pour ménager quelque soulagement aux Protestans de ce Royaume, qu'on attaquoit en divers endroits; mais il fut rappellé au mois de Juillet 1621, à cause d'une dispute qu'il avoit euë avec le Connétable de Luines [*D*]; mais quand il fut de retour il justifia si bien sa conduite, qu'on le renvoya d'abord en Fran-

(a) *Life of Mr. George Herbert. By Isaac Walton.* printed with the *Lives of Dr. Donne &c. by Mr. Walton.* p. 262. 263. 4 Edit. Lond 1675.

(b) Idem ibid. p. 262.

(c) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 117.

(d) Walton *ubi supra.* p. 263. & Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 45.

(e) Cambdeni *Apparatus Annalium Regis Jacobi I.* à la suite des *G. Cambdeni & Ill. Vir. Epist.* p. 1. Lond. 1691. in-4.

(f) Idem ibidem.

(g) Wood *Ath. Oxon. ubi supra.*

[*A*] *Descendoit d'une ancienne famille & étoit fils de Richard Herbert, Ecuyer.*] *Richard Herbert* étoit fils du Chevalier *Edouard Herbert*, fils du Chevalier *Richard Herbert*, fils du premier Chevalier Richard Herbert de Colebrook dans la Comté de Monmouth, qui étoit le plus jeune frére de Guillaume Herbert, Comte de Pembroke, sous le régne d'Edouard IV. (1).

[*B*] Madelaine, *la plus jeune fille du Chevalier Richard Newport.*] Lloyd l'appelle par abus *Susanne* (2). Cette Dame ayant demeuré douze ans Veuve de son premier mari Mr. Herbert, épousa en seconde nôces un Gentilhomme distingué, frére & héritier de Mylord Danvers, Comte de Danby. C'étoit une personne accomplie pour le corps & pour l'esprit, & elle étoit fort estimée du Docteur Jean Donne, le Poëte (3), qui entretint avec elle une longue & étroite amitié; il a tracé son portrait dans une de ses Piéces intitulée *The Autumnal* (4), qui commence en ces termes „ Il n'y aucune Beauté, qui dans son Printems „ ou dans son Eté, ait autant de graces que j'en ai vu „ sur un visage qui est dans son *Automne*: les jeunes „ Beautés enlévent notre cœur par force, & nous font „ violence; celle-ci vous conseille de vous rendre; mais „ c'est un conseil qu'on ne peut se dispenser de suivre. „ S'il étoit honteux d'aimer ailleurs, ici il n'y auroit point „ de honte à le faire: la tendresse y prend le nom de respect. . . . . . . Elle s'exprime avec tant de justesse, „ que tous ceux qui l'écoutent, y trouvent & l'agréable „ & l'utile." Il lui écrivit aussi une Lettre, datée de Micham le 11 Juillet 1607 (5) en lui envoyant diverses Poësies sacrées, avec une Piéce intitulée: *A Myladi* Madelaine Herbert, *touchant Ste. Marie Madelaine.* „ Cette „ Madelaine, qui portoit le même nom que vous, & qui „ possédoit *Bethine & Magdale*, eut la gloire de parvenir par l'activité de sa Foi, à en savoir un jour plus „ que l'Eglise, étant instruite de la Résurrection du Sauveur; on a tant parlé de ses belles actions, que quelques Péres n'ont pu se persuader qu'elles fussent d'une „ seule & même personne, & qu'ils ont cru qu'il y avoit „ eu deux ou trois *Madelaines.* Augmentez-en le nombre, Madame, aussi-bien que la Gloire; joignez votre „ Innocence à leur Piété: prenez leur exemple pour modéle, comme vous portez leur nom; & pour compenser en quelque façon la réception qu'elles firent à Jésus-Christ, donnez retraite à ces Hymnes consacrés à „ son Nom." Cette Dame mourut en l'année 1627, & le Docteur Donne fit son Oraison funébre à Chelsea proche de Londres où elle est enterrée.

[*C*] *Il entra en qualité de Gentilhomme Pensionnaire dans le Collége de l'Université à Oxford.*] C'est ce qu'assure Mr. Wood (6), dont l'autorité sur de pareils articles est incontestable. Ainsi Mr. Walton s'est trompé, en disant (7) que Herbert entra dans le *Collége de la Reine*, l'ayant confondu avec un autre du même nom, fils d'un Gentilhomme de Montgomery, qui fut immatriculé dans l'Université, comme Membre du Collége de la Reine au commencement de Juillet 1608, âgé de 17 ans, & qui paroît être le même qui fut Chevalier & Procureur-Général du tems de Charles I. (8).

[*D*] *Il fut rappellé au mois de Juillet 1621 à cause d'une dispute qu'il avoit euë avec le Connétable de Luines.*] Cambden nous apprend, qu'il avoit traité peu respectueusement le Connétable; *Edw. Herbertus revocatur e Galliâ, quod Luinium Conestabularium irreverenter tractasset* (9). Mr. Walton remarque (10), que pendant que le Chevalier Herbert fut à la Cour de France. „ Il ne put se résoudre à s'accommoder aux caprices du Duc de *Luines*; qui étoit dans „ ce tems là tout puissant à la Cour; desorte que sur des „ plaintes qu'on fit faire à notre Roi, le Chevalier fut „ rappellé avec quelques marques de mécontentement; „ mais quand il fut arrivé il rendit si bien compte de sa „ conduite, & justifia par de si bonnes raisons son procédé envers le Duc, & toute la Cour de France, qu'on „ l'y renvoya d'abord." Voici comment Lloyd rapporte cette affaire (11). Pendant que le Chevalier Herbert étoit en France, il étoit chargé par des instructions secretes de ménager une Paix pour les Protestans de ce Royaume, & en cas de refus de la part de la Cour, de faire certaines menaces. Ayant été renvoyé au Connétable de Luines, Favori du Roi, il lui exposa sa Commission, réservant les menaces jusqu'à ce qu'il vit de quelle maniére ses propositions seroient reçuës. De Luines avoit fait cacher derriére la tapisserie un Gentilhomme de la Religion Réformée, pour entendre tout ce qui se passeroit, afin qu'il pût rapporter à ceux de son parti, qu'ils n'avoient que peu de chose à espérer de l'intercession du Roi d'Angleterre. De Luines, qui étoit fort hautain, voulut savoir quel intérêt le Roi d'Angleterre avoit à cette affaire. Le Chevalier Herbert lui répondit „ Ce n'est pas à vous „ que le Roi mon Maître doit rendre compte de ses actions, & quant à moi il suffit que j'exécute ses ordres. „ Et en même tems je dois dire, que mon Maître a plus „ de raison de faire ce qu'il fait, que vous n'en avez de „ demander pourquoi il le fait? Cependant quand vous „ me prierez d'une maniére honnête de m'expliquer, je „ pourrai vous en dire davantage." Sur quoi de Luines lui ayant fait une petite inclination, dit, *Fort bien.* L'Ambassadeur reprenant la parole, ajoûta que ce n'étoit pas seulement dans cette occasion que Sa Majesté Britannique s'étoit interessée à la Paix & à la prospérité de la France, mais dans toutes les autres, où la Guerre s'étoit allumée dans ce Royaume, & c'étoit-là, disoit-il, sa premiére raison. La seconde étoit que lorsque la Paix y seroit rétablie, le Roi de France seroit mieux en état & plus disposé à donner du secours au Palatin en Allemagne. De Luines répondit, *Nous n'avons que faire de vos avis.* L'Ambassadeur reprit, qu'il prenoit celà pour une réponse, & que la seule chose qui le chagrinoit, c'étoit de voir qu'on connût si mal l'affection & les bonnes intentions du Roi son Maître, mais que puisqu'on y avoit si peu d'égard, il ne pouvoit se dispenser de dire, „ que le Roi son Maître „ favoit bien ce qu'il auroit à faire." De Luines repliqua, *Nous ne vous craignons point.* L'Ambassadeur lui répondit en souriant „ Si vous aviez dit que vous ne nous aimez „ point, je vous aurois cru, & je vous aurois répondu „ d'une autre maniére. Mais tout ce que j'ai seulement à „ vous dire à présent, c'est que nous savons bien ce que „ nous aurons à faire." De Luines se levant de-dessus sa chaise d'un air un peu déconcerté dit, *Par D . . . si vous n'étiez pas Monsieur l'Ambassadeur, je sai bien de quelle maniére je vous traiterois.* Le Chevalier Herbert s'étant aussi levé lui dit, „ que s'il étoit l'Ambassadeur du Roi „ de la Grande-Bretagne, il étoit aussi Gentilhomme; & „ que son épée, sur laquelle il mit la main, lui donneroit „ satisfaction, s'il se croyoit offensé." De Luines n'ayant point répondu, l'Ambassadeur s'avança du côté de la porte; & de Luines faisant mine de l'accompagner, le Chevalier lui dit, *que cette Cérémonie étoit inutile après un pareil langage;* & il se retira, s'attendant à avoir de ses nouvelles. Mais n'ayant point ouï parler du Connétable, il eût, selon ses instructions, une audience du Roi à Cognac, qui se passa plus civilement; ce fut-là que le Maréchal de St. Géran lui dit, qu'il avoit offensé le Connétable, & qu'il n'étoit pas en sureté. Sur quoi le Chevalier lui répondit „ qu'il se croyoit en sureté par-tout où il a„ voit

(1) *Life of Mr. George Herbert by Isaac Walton* printed with the *Lives of Dr. Donne &c. By Mr. Walton*, p. 262.

(2) *State-Worthies*, p. 1017. 2de Edit. Lond. 1670.

(3) Walton p. 266. 267.

(4) *Poems by J. D. With Elegies on the Author's death* p. 151. Londres 1633 in-4.

(5) Walton p. 268. 269.

(6) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 117.

(7) P. 266.

(8) Wood Col. 118.

(9) *Annal. Regni Regis Jacobi I.* Apparat à la fin des *G. Cambdeni & Ill. Vir. Epist.* p. 71.

(10) P. 265.

(11) Pag. 1018-1020.

(b) Whitelock's Memorials of the English Affairs p. 105 & Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 117.

France. En 1624 il publia son Traité *de Veritate* [E]. En 1625 il fut élevé à la dignité de Baron du Royaume d'Irlande, sous le titre de Lord Herbert de *Castle-Island*, & en 1631 il eut celui de Lord Herbert de Cherbury dans la Comté de Shrop. Dans le tems de la Guerre Civile il prit le parti du Parlement (b) & le 25 Fevrier 1644. „ On lui accorda un dédommagement, ses Terres ayant été „ pillées par les Troupes du Roi (i); outre son *Histoire de la Vie & du Regne du Roi Henri* VII. [F], qui est fort estimée, & son Livre *De Religione Gentilium, Errorumque apud eos Caussis* [G], imprimés après

(i) Whitelocke pag. 134.

voit son épée." De Luines piqué de l'affront qu'il avoit reçu, fit envoyer en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Angleterre Cadenet son frére, Duc de Chaulnes, accompagné d'une suite d'Officiers, dont il n'y en avoit pas un, à ce qu'il dit au Roi Jacques, qui n'eût tué son homme; cet Ambassadeur exposa l'affaire si fort au desavantage du Chevalier Herbert, que le Comte de Carlisle, qu'on avoit envoyé pour prévenir la mésintelligence entre les deux Couronnes, le fit rappeller; ce fut le Gentilhomme, qui avoit été caché derriére la tapisserie, qui par un principe d'honneur & de respect pour la vérité, raconta toute l'affaire de maniére, qu'il paroissoit que de Luines avoit été l'aggresseur, & que le Chevalier s'étoit tenu dans les bornes de ses instructions & de l'honneur. Le Chevalier se jetta ensuite aux pieds du Roi Jacques, en présence du Duc de Buckingham, pour le supplier d'envoyer sinon un Héraut du moins un Trompette à de Luines, pour lui dire qu'il avoit fait un faux exposé de ce qui s'étoit passé entre eux, & que le Chevalier Herbert lui en demandoit satisfaction l'epée à la main. Le Roi répondit qu'il y penseroit: mais le Connétable mourut peu de tems après, & le Chevalier fut renvoyé Ambassadeur en France.

[E] *En 1624 il publia son Traité* De Véritate.] Il parut à Paris, où on le réimprima en 1633 in 4, & à Londres en 1645 in 4. sous ce titre: *De Veritate, prout distinguitur a Revelatione, a Verisimili, a Possibili, a Falso. Cui operi additi sunt alii duo Tractatus: primus de Caussis Errorum: alter de Religione Laici; una cum Appendice ad Sacerdotes, & quibusdam Poëmatibus. Autore* Eduardo *Barone Herbert de Cherbury in Anglia, & Castri Insulæ de Kerry in Hibernia, & Pari utriusque Regni.* Le Traité *de Veritate* a été traduit en François, & cette Traduction parut à Paris en 1639 in 4. sous ce Titre: *De la Vérité, entant qu'elle est distincte de la Révélation, du Vraisemblable, du Possible, & du Faux. Par Edouard Herbert de Cherbury: traduit du Latin, & augmenté par lui même.* Il soutient dans cet Ouvrage la doctrine des Principes *innés*; & dans le Chapitre où il traite de l'Instinct naturel, *de Instinctu naturali*, il donne six marques, auxquelles on peut reconnoître les *Notions Communes*. 1. *Prioritas*, ou l'avantage de précéder toutes les autres Connoissances. 2. *Independentia*, l'Indépendance. 3. *Universalitas*, l'Universalité. 4. *Certitudo*, la Certitude. 5. *Necessitas*, la Nécessité. 6. *Modus Conformationis*, i. e. *Assensus nulla interposita mora*; la maniére dont on reçoit une certaine Vérité, c'est-à-dire, le prompt consentement que l'on donne, sans hésiter le moins du monde. Sur la fin de son petit Traité de la Religion du Laïque, *De Religione Laici*, il parle ainsi de ces Principes Innés; *Adeo ut non uniûs cujuscis Religionis Confiniis arctentur, quæ ubique vigent Veritates: sunt enim in ipsâ mente cælitus descriptæ, nullisque traditionibus, sive scriptis, sive non scriptis, obnoxiæ.* C'est-à-dire. „ Ainsi ces „ Vérités qui sont reçuës par-tout, ne sont point resserrées „ dans les bornes d'une Religion particuliére: car étant „ gravées dans l'Ame même par le doigt de Dieu, elles „ ne dépendent d'aucune Tradition, écrite ou non écrite". Et un peu plus bas il ajoute; *Veritates nostræ Catholicæ, quæ tanquam indubia Dei effata in foro interiori descripta.* C'est-à-dire. „ Nos Vérités Universelles, qui sont „ écrites dans la Conscience, comme autant d'Oracles infaillibles émanés de Dieu". Ayant ainsi proposé les Caractéres des Principes innés ou Notions Communes, & ayant assûré que ces Principes ont été gravés dans l'ame des Hommes par le doigt de Dieu, il vient à les proposer, & les réduit à ces cinq. 1. Qu'il y a un Dieu Suprême, *esse aliquod Supremum Numen.* 2. Que ce Dieu doit être servi. *Numen illud coli debere.* 3. Que la Vertu jointe avec la piété est le Culte le plus excellent qu'on puisse rendre à la Divinité; *Virtutem cum pietate conjunctam optimam esse rationem cultus Divini.* 4. Qu'il faut se repentir de ses péchés; *Resipiscendum esse a peccatis.* 5. Qu'il y a des peines ou des récompenses après cette Vie; *dari præmium vel pœnam post hanc vitam transactam.* Mr. Locke dit (12), que, quoiqu'il tombe d'accord que ce sont-là des Vérités évidentes „ & d'une telle nature, qu'étant bien ex„ pliquées, une créature raisonnable ne peut guéres évi„ ter d'y donner son consentement, je crois pourtant, a„ joûte-t-il, qu'il s'en faut beaucoup que cet Auteur fasse „ voir, que ce sont autant d'impressions *innées*, naturelle„ ment gravées dans la Conscience de tous les hommes; „ *in Foro interiori descriptæ*". Sur quoi il fait ensuite diverses réflexions. Gassendi composa à la priére de Mr. de Peyresc & d'Elie Diodati une réfutation du Traité *de Veritate*, qu'il acheva à Aix; mais comme il ne la fit point imprimer, il la retoucha en 1641. Mylord Herbert lui ayant fait une visite en 1647, Gassendi fut surpris qu'il n'eût pas reçu une Copie de sa Piéce, qu'il lui avoit envoyée, sur quoi il en fit faire une autre, que ce Seigneur emporta avec lui en Angleterre. La Réfutation de Gassendi a pour titre, *Ad Librum D. Edoardi Herberti Angli de Veritate Epistola*, mais l'Ouvrage est imparfait, y ayant

(12) *Essai Philosophique concernant l'Entendement humain.* L. I. Ch. II. § 15. de la Trad. de Coste, la Haye 1714.

eu quelques feuilles de l'Original de perduës (13;) il a été imprimé après la mort de l'Auteur dans l'Edition de ses Oeuvres, à Lyon 1658 in-fol. Mr. Baxter a aussi fait quelques Remarques sur le Livre de Mylord Herbert, dans son Traité en faveur de la Vérité de la Religion Chrétienne, intitulé, *More Reasons for the Christian Religion.*

(13) *Vie de Pierre Gassendi.* L. II. p. 137. Paris 1737.

[F] *Son* Histoire de la Vie & du Régne du Roi Henri VIII.] Elle a été imprimée à Londres en 1649, 1672, & 1683 in-fol. & insérée dans le *Second Volume* de l'*Histoire complette d'Angleterre* de Kennet. Dans l'Epître dédicatoire au Roi, il dit, que cet Ouvrage *doit son origine aux ordres exprès & importuns de Sa Majesté, qui a bien voulu se donner la peine d'y jetter les yeux, à mesure qu'il le composoit, & le perfectionner par ses judicieuses remarques. Je n'ignore pas, qu'il n'y a point de Prince à qui on ait fait plus de reproches, depuis les plus mauvais Empereurs Romains, qu'à celui dont j'écris l'histoire. Mais je ne m'embarrasserai guéres de la Critique, tant que les Garans & les Autorités que je cite me justifieront; puisque je ne prétends pas le représenter autre qu'il n'a été, ni meilleur ni plus méchant, qu'il ne l'étoit effectivement. J'ai cru seulement, que dans les occasions où sa conduite a été douteuse, qu'il étoit juste d'y donner un tour favorable.* Mr. Wood nous apprend (14), que Mr. Thomas Master Membre du Collége Neuf à Oxford aida à Mylord Herbert à rassembler les matériaux de cette Histoire. „ J'ai chez moi, *dit cet Auteur*, quatre gros „ Volumes in Folio de Recueils faits pour cela; & dans „ tous je trouve des Additions ou des Corrections de la „ main de Mr. Master, & il y en a un, intitulé, *Collectanearum Liber secundus*, qui est presque tout entier de „ sa main, contenant des Extraits des Régitres du Parle„ ment, des Papiers qui sont dans le Bureau des Archi„ ves (*Paper Office*) à Whitehall, de ceux du Bureau du „ Vicaire Général, des Livres du Sécretaire du Conseil, „ des MSS. de la Bibliothéque Cottonienne, des Actes de „ l'Assemblée du Clergé &c. & de Livres imprimés &c. „ Et l'on ne peut douter qu'il n'ait eu beaucoup de part „ à cette *Histoire de Henri* VIII. (que quelques-uns assurent „ qu'il a traduite presque toute entiére en Latin; mais „ cette Traduction n'a point été imprimée) comme il a„ voit beaucoup contribué à mettre en Latin le Traité *de* „ *Veritate*, & d'autres Ouvrages de Mylord Herbert". Mr. Nicholson dit (15), que notre Auteur *n'a pas moins réussi dans cette Histoire que le Chancelier Bacon dans celle de Henri* VII. *Car il est entré dans un grand détail & a rapporté sur les meilleurs mémoires avec une grande exactitude, tout ce qui concerne les affaires publiques & celles de la guerre; il est vrai qu'il semble avoir regardé les affaires de Religion, comme n'étant point de son ressort, les laissant à traiter à des Ecrivains d'une autre profession.*

(14) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 42.

(15) *English Historical Library.* Part. I. p. 226.

[G] *Son Livre* De Religione Gentilium Errorumque apud eos Caussis.] La première partie parut à Londres en 1645 in-8, & tout l'Ouvrage en 1663 in-4, & en 1700 in-8. Il envoya cet Ouvrage Manuscrit à *Gerard Jean Vossius* en 1645, comme on le voit par une de ses Lettres à ce savant Homme, datée de sa Maison proche de Westminster le 15 ou le 25 d'Août de cette année-là (16), & par la réponse de *Vossius*, datée d'Amsterdam 3 *Kal. Jan.* 1645 (17). Mr. Guillaume Lewis a publié une Traduction Angloise de cet Ouvrage, à Londres en 1705 in-8. sous ce titre: *Examen de l'ancienne Religion des Payens & des Causes de leurs Erreurs, où l'on examine les fausses idées touchant la Divinité & le Culte Divin des Prêtres & des Sages du Paganisme, en ce qu'ils étoient destitués du secours d'une Révélation Divine. Avec une Table complette. Par le savant & judicieux Edouard Lord* Herbert *de Cherbury* &c. L'Auteur rend compte dans le premier Chapitre de ce qui a donné *occasion* à tout l'*Ouvrage*, & il nous apprend que s'étant depuis longtems appliqué à examiner avec toute l'attention possible, s'il y a des moyens généraux de parvenir au Salut éternel, proposés à tous les hommes d'une maniére qu'on en puisse conclure nécessairement la certitude d'une Providence Universelle, il avoit rencontré bien des doutes & des difficultés, qu'il n'étoit pas aisé de résoudre. Il voyoit que plusieurs des anciens Peres de l'Eglise avoient non seulement une idée fort peu avantageuse de l'ancienne Religion des Payens, mais la condamnoient absolument. Les Théologiens des derniers siécles ne prononcent pas moins sévérement contre ceux qui sont *hors* de leur Communion, desorte que selon les uns & les autres, la plus considérable partie du Genre-humain doit nécessairement être condamnée à des peines éternelles. Mylord Herbert ne pouvant concevoir qu'une pareille rigueur fût compatible avec les Perfections de Dieu, il consulta les Ouvrages mêmes des Payens. Mais ayant trouvé que selon leurs propres Histoires leurs Dieux avoient été non seulement de simples hommes, mais qu'il y en avoit eu même quelques-uns de fort méprisables; & ayant remarqué que leur Culte Religieux, leurs Rites, & leurs Cérémonies étoient ridicules & extravagantes, il eut beaucoup de panchant à prononcer contre eux selon l'opinion commune. Cependant ayant de nouveau fait réflexion que cette pensée étoit à tous

(16) Vide *Claror. Viror. ad Vossium Epistol.* num. CDX. p. 271. 272. Lond. 1690 in-fol.

(17) *G. J. Vossii Epist.* num. DV. p. 415. 416.

après sa mort; il écrivit en 1630 *Expeditio Buckinghami Ducis in Ream Insulam*, publiée à Londres en 1656 in-8. par Timothée Baldwin, Docteur en Droit & Membre du College des Trepassés à Oxford, & des *Poësies* diverses, que Henri Herbert son fils fit imprimer en 1665 in-8. [*H*] en les dédiant à Edouard Lord Herbert petit-fils de l'Auteur; on trouve outre cela différentes pièces en vers de sa façon dans d'autres Ouvrages, & entre autres dans celui de Mr. Josué Silvester, qui a pour titre *Lacrymæ Lacrymarum: ou l'Esprit de Larmes distillé pour la mort prématurée du Prince Henri.* Londres 1613 in-4. Il mourut dans sa maison du *Queenstreet* à Londres le 20 d'Août 1648, & fut enterré dans l'Eglise de St. Giles des Champs; on a mis son Epitaphe sur une pierre de marbre, qui est sur son tombeau [*I*]; c'est à cause de son Livre *De Veritate* que Kortholt l'a mis dans la meme classe avec Hobbes & Spinosa, dans une Dissertation intitulée, *De tribus Impostoribus magnis, Eduardo Herbert, Thomâ Hobbes, & Benedicto Spinosa, Liber*; à Kiel 1680 in-4, & à Hambourg 1700 in-4. Wood nous dit (*k*) „ qu'il étoit très-versé dans les *Arts* & dans les Langues, bon Philosophe, & bon Historien, & qu'il connoissoit les hommes aussi-bien que les Livres". Et Mr. Locke (*l*) l'appelle *un homme d'un grand Esprit.*

(*k*) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col 117.

(*l*) *Essai Philos. concernant l'Entend. Hum.* L. I. Ch. 2. § 15.

à tous égards incompatible avec la dignité d'une Providence universelle, il s'attacha à rechercher soigneusement, si les Payens entendoient par *Dieu* la même chose qu'on fait aujourd'hui. Nous entendons par *Dieu* un Etre tout parfait, immense & éternel; au-lieu qu'il trouva que les Payens désignoient par ce terme quelquefois la Nature, ou une certaine Puissance imparfaite, finie & passagère; desorte qu'ils mettoient d'un consentement unanime au nombre de leurs Divinités, non seulement le Ciel, les Planètes, les Etoiles, les Esprits aëriens, mais les Hommes qui s'étoient rendus utiles au Genre humain en général, ou à leur Pays en particulier. Quelques uns de leurs Empereurs, dont plusieurs etoient les plus méchans de tous les hommes, furent déifiés pendant leur vie; la *Fièvre*, la *Frayeur*, la *Pâleur* même, furent mises au rang des Divinités; ensorte qu'ils attribuoient l'honneur de la Divinité à tout ce qui étoit au dessus de la condition ordinaire de l'Humanité, ou qui surpassoit la portée du Vulgaire. Mais d'ailleurs il est évident que par-tout où nous trouvons les titres de *Summus*, *Optimus*, *Maximus*, ils entendent le même Dieu & Pere commun que nous. Desorte qu'en expliquant le terme de Dieu, les doutes, qui naissent de la comparaison de notre Dieu avec leurs Divinités, sont bientôt éclaircis. Le Culte & les Cérémonies religieuses des Payens n'ont pu même donner à notre Auteur mauvaise opinion du commun Peuple parmi eux, parce que c'etoient de pures inventions de leurs Prêtres, & qu'elles doivent par cette raison n'être imputées qu'aux Chefs, & non au Peuple, qui étoit passif à cet égard. Notre Auteur croit qu'on ne peut nier, que ce ne soient les Prêtres qui ont introduit la Superstition & l'Idolâtrie, comme ils ont mis le trouble & la discorde par tout où ils ont été. C'est ce qui l'a disposé à ne prononcer pas avec autant de précipitation & de sévérité sur l'état à-venir des Payens Laïques, que l'ont fait quelques Théologiens; parce qu'ils ne sont blamables que pour s'être entiérement dévoués à leurs Prêtres, & soumis à leur autorité. Le grand abandon qu'ils ont fait du Culte pur du Dieu Suprême, devant être justement attribué à l'Ordre Sacerdotal, cette considération l'engagea à rechercher, si dans ce tas de Superstitions Payennes, on pouvoit trouver quelque fil de vérité, à l'aide duquel il fût possible de trouver l'issuë de ce labyrinthe d'erreurs, où ils étoient engagés. Sur quoi il se présenta à lui cinq propositions incontestables, que tous les hommes en général doivent reconnoitre. I. Qu'il y a un Dieu Suprême. II. Que ce Dieu doit être servi. III. Que la Vertu & la Piété sont les principales parties du Culte Divin. IV. Qu'il faut se repentir de ses péchés. V. Que la Bonté Divine dispense des Peines & des Récompenses tant dans la vie présente, que dans celle qui est à-venir. L'Auteur remarque que les Théologiens modernes sont plus circonspects dans leurs décisions touchant le sort des Payens. Les plus rigides, c'est-à-dire en général les moins versés dans les Sciences & sur-tout dans les Belles-Lettres, disant „ que depuis la chute d'*Adam* tous les hommes sont „ formés d'une masse corrompuë. Qu'il y en a quelques-„ uns, qui par un effet du seul bon-plaisir de Dieu, & „ par le moyen de la mort de Jésus-Christ sont élus à la „ gloire éternelle; mais que la plus grande partie, & „ ceux-là même qui n'ont jamais entendu parler de Jésus-„ Christ, sont reprouvés, & destinés à des peines éter-„ nelles: & que la Vie la plus irreprochable & la plus pu-„ re des Payens, ne les peut sauver; parce que leurs œu-„ vres n'ont qu'une honnêteté morale, & par cette raison „ ne servent de rien." Lorsque notre Auteur vit qu'ils réduisoient les causes du salut ou de la damnation au seul bon-plaisir de Dieu, par la mort de Jésus-Christ, il lui parut que leur sentiment n'étoit point fondé en raison, mais sur des Decrets absolus, que personne ne prétendoit connoitre; & il ne crut pas ces Théologiens assés instruits du secret des Conseils de Dieu, pour pouvoir établir quelque chose de certain. Il les laissa donc là, comme des gens qui avoient des idées indignes de Dieu & du Genre-humain en général. Il trouva ensuite des Théologiens, qui soutenoient que Jésus-Christ a été révélé au moment de leur mort, à ceux d'entre les Payens qui ont bien vécu, & que par ce moyen ils sont entrés dans le Ciel. Mais leur sentiment n'étant fondé ni sur l'Histoire, ni sur la Tradition, ni sur aucune conjecture raisonnable, lui parut très-peu probable, quoique ces Théologiens fassent paroitre plus d'amour pour le Genre-humain. Enfin il consulta les Scholastiques, pour voir si leurs idées touchant les Payens étoient plus justes; mais il n'y trouva point du tout son compte, parce qu'ils font valoir tour à tour avec une merveilleuse adresse, la Foi & la Raison, élevant tantôt l'une, tantôt l'autre. Entre autres axiômes reçus parmi eux, il trouva celui-ci, *Facientibus quod in se est, non deest gratia salutaris*, „ La grace salutaire ne manque „ point à ceux qui font ce qui dépend d'eux." Il eut alors recours à d'autres Auteurs, & surtout à *Crellius*, homme savant, qui a écrit sur l'état des Ames des Payens, & qui cite sur ce sujet plusieurs excellens passages des plus anciens Peres, par lesquels notre Auteur apprit qu'ils croyoient, que quelques-uns des plus vertueux d'entre les Payens avoient pu être sauvés par un effet de la miséricorde infinie de Dieu. Il adopta d'abord leur opinion, parce qu'il ne voyoit point, qu'on pût sauver autrement la doctrine d'une Providence universelle, qu'en supposant que tous les hommes avoient des moyens de venir à Dieu. Remarquant que la Nature ou la Providence nous fournit toutes les choses nécessaires & utiles pour la nourriture & le vêtement, il ne put concevoir que le même Dieu pût ou voulût laisser aucun homme sans lui accorder soit par nature soit par grace les moyens de parvenir à un état plus heureux. Et quoique les Payens n'en ayent pas fait un aussi bon usage qu'ils auroient pu, la Divinité n'est en aucune façon responsable de l'abus qu'ils ont fait. Il sait, dit-il, que l'opinion généralement reçuë est, que la Providence ordinaire ne fournit pas des moyens suffisans sans le concours de la Grace, ou d'une Providence particuliére. Mais il a dessein de montrer qu'il y a une Providence générale, qui s'étend à tous les Hommes. Or puisque les Payens, comme l'Ecriture le témoigne, & de savans Théologiens l'avouënt, adoroient le même Dieu que nous, avoient la même aversion pour le péché, & croyoient des peines & des récompenses après cette vie; il ne peut s'empêcher de croire, qu'après avoir bien vécu, ils n'ayent été rendus participans du bonheur céleste, surtout ayant connu ce qu'il y a de plus raisonnable, & de plus clair dans le véritable Service de Dieu.

[*H*] *Des* Poësies diverses *que Henri Herbert son fils fit imprimer en* 1665 in-8.] Elles parurent sous ce Titre: *Poësies diverses* (ou Occasionnelles) d'Edouard *Lord* Herbert, *Baron de Cherbury & de Castle-Island, mort au mois d'Août* 1648. L'Epître dédicatoire est datée du 18 Mars 1665.

[*I*] *On a mis son Epitaphe sur une pierre de marbre qui est sur son tombeau.*] La voici: *Hic inhumatur Corpus Edwardi Herbert Equitis Balnei, Baronis de Cherbury & Castle Island, Auctoris Libri, cui titulus est,* De Veritate. *Reddor ut herba, vicesimo die Augusti, Anno Domini* 1648.

HERBERT (George) frere de celui dont on vient de parler, étoit un illustre Poëte & Théologien Anglois. Il nâquit au Château de Montgomery dans le Pays de Galles le 3 Avril 1593 (*a*); & fit ses premiéres études dans l'Ecole de Westminster, où il étoit Ecolier du Roi; & vers l'année 1608 il fut choisi pour entrer dans le Collége de la Trinité à Cambridge (*b*). En 1611 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts; le 15 Mars 1615 il fut élu Membre de la premiére Classe de son Collége (*Major Fellow*), & la même année il fut reçu Maître-ès-Arts (*c*). En 1619 on le nomma Orateur de l'Université; & il remplit cet emploi pendant huit années (*d*); & durant ce tems-là il apprit parfaitement l'Italien, l'Espagnol, & le François; se flattant qu'il obtiendroit avec le tems, comme avoient fait ses prédécesseurs le Chevalier Robert Naunton & le Chevalier François Nethersoll, la place de Sécretaire d'Etat, parce qu'il étoit dans ce tems-là fort estimé du Roi & des principaux Seigneurs. Cette espérance jointe au goût qu'il avoit pour la Cour, & à la louable ambition de parvenir à quelque chose de plus, lui faisoit souvent quitter Cambridge pour aller faire sa cour au Roi, en quelque en-

(*a*) Walton's *Life of Mr. George Herbert*, printed with the Lives of *Dr. John Donne* &c. p. 262.

(*b*) Ibid. p. 263.

(*c*) Ibid. p. 272.

(*d*) Ibid. p. 273.

endroit qu'il fût; ce Prince lui donna un Bénéfice fimple d'environ cent-vingt Livres fterling de rente, que la Reine Elifabeth avoit ci-devant donné au Chevalier Philippe Sidney (e). Les efpérances qu'il avoit de s'avancer à la Cour s'étant évanouies par la mort du Duc de Richmond & du Marquis d'Hamilton, il entra dans les Ordres, & l'Evêque de Lincoln lui conféra le 15 Juillet 1626 la Prebende de Layton *Ecclefia* dans le Diocéfe de Lincoln (f). Vers l'année 1630 il époufa Jeanne fille d'un Gentilhomme de Bainton dans la Comté de Wilts nommé Charles Danvers, parent très-proche du Comte de Danby (g). Il prit poffeffion, le 26 d'Avril de la même année, de la Cure de Bemerton près de Salisbury, à laquelle il avoit été nommé par le Roi à la place du Docteur Curle élevé fur le Siége de Bath & de Wells (h). Mr. Herbert y remplit fes devoirs d'une maniére tout-à-fait exemplaire. Nous ignorons le tems précis de fa mort; mais elle doit être arrivée entre 1630 & 1640. Ses Poëfies, intitulées *le Temple*, ont été imprimées à Londres en 1635 in-douze; & Mr. Barnabé Oley publia à Londres en 1652 fon *Prêtre du Temple, ou le Caractére du Miniftre de Campagne, & les Régles d'une Vie fainte*; la troifiéme Edition de cet Ouvrage a paru en 1675. Mr. Herbert étoit fort eftimé des perfonnes les plus illuftres de fon tems. Le Docteur Donne lui a adreffé des vers Latins, & Mylord Bacon lui a dédié fa Verfion de quelques Pfeaumes en vers Anglois.

(e) Ibid. p. 277, 278.
(f) Ibid. p. 281.
(g) Ibid. p. 290.
(h) Ibid. p. 291-293.

HERBERT (THOMAS) fils de Chriftophle Herbert & petit-fils de Thomas Herbert, Alderman d'York, defcendoit du Chevalier Richard Herbert de Colebrook dans la Comté de Monmouth. Il nâquit à York; en 1621 il entra dans le Collége de Jéfus à Oxford, où il fut fous la conduite de Mr. Jenkin Lloyd fon parent. Mais avant qu'il eût pris aucun degré, il fut invité à venir dans le Collége de la Trinité à Cambridge, par fon Oncle le Docteur Ambroife Aikroyd, Membre de ce Collége, & frere de Jeanne fa mere, fille de Jean Aikroyd de Folkerthorpe dans la Province d'York. Il ne demeura pas longtems à Cambridge, mais fe rendit à Londres pour faire la révérence à Guillaume Comte de Pembroke, qui l'avoüant pour fon parent, & fouhaittant de l'avancer, l'envoya voyager à fes dépens en 1626. Il employa quelques années à voir l'Afrique & l'Afie, & publia une Rélation de fes voyages [A]; à fon retour il alla rendre fes devoirs au Comte, qui l'invita à dîner pour le lendemain à *Baynard's-Caftle* à Londres; mais ce Seigneur étant mort fubitement la nuit fuivante (a), Mr. Herbert vit évanouir les efpérances qu'il fondoit fur lui pour fon avancement; ce qui l'obligea à quitter l'Angleterre une feconde fois, & il vifita divers Pays de l'Europe. Il fe maria à fon retour, & s'étant fixé dans le Pays de fa naiffance, il continua fes études. Quand la Guerre Civile éclatta il fe déclara pour le Parlement, & Philippe Comte de Pembroke le fit mettre au nombre des Commiffaires du Parlement, qui étoient dans l'Armée du Chevalier Thomas Fairfax; il fut auffi un des Commiffaires nommés pour traiter avec les Royaliftes de la reddition d'Oxford. Il accompagna enfuite le Comte, entre autres au mois de Janvier 1646, lorfque le Parlement envoya ce Seigneur avec d'autres Commiffaires à Newcaftle pour traiter avec le Roi, & pour conduire ce Prince plus près de Londres. Pendant que le Roi fut à Holdenby, vers le mois de May 1647, Mr. Herbert & Mr. Jacques Harrington, Auteur de l'*Oceana*, furent faits Valets de Chambre (*Grooms*) de la Chambre du Lit de Sa Majefté [B], & le premier demeura auprès du Roi jufqu'à la mort de ce Prince. A la Reftauration, il fut créé Baronet par Lettres Patentes du 3 Juillet 1660, fous le titre de Thomas Herbert de Tinterne dans la Comté de Monmouth, parce que *Little Tinterne*, qui eft environ à une demie mile de l'Abbaye de Tinterne, lui appartenoit, & avoit été la Terre de Thomas Herbert fon ayeul (b). Outre fa *Threnodia Carolina*, contenant l'Hiftoire des deux derniéres années de la Vie de Charles I. [C] il a écrit les derniéres heures de ce Prince, que Wood a publiées dans fes *Athenæ Oxonien-*

(a) Il mourut le 10 Avril 1630.
(b) Wood Ath. Oxon. Vol II. Col. 690-692.

[A] *Il publia une Rélation de fes Voyages.*] Elle parut fous le titre de *Rélation d'un Voyage de quelques années en Afrique & dans l'Afie, & furtout dans les Pays dépendans du Royaume de Perfe, & en quelques endroits des Indes Orientales, & dans les Iles adjacentes*. Londres 1634, 1638, & 1677 in folio. Cette derniére Edition eft la quatriéme, & il y a quantité d'additions. Mr. Wicquefort a traduit ce Voyage en François, & y a joint une Rélation des Révolutions arrivées à Siam en l'année 1647, imprimé à Paris en 1663 in 4.

[B] *Pendant que le Roi fut à Holdenby, vers le mois de May 1647 Mr. Herbert & Mr. Jacques Harrington, Auteur de l'*Oceana*, furent faits Valets de Chambre de la Chambre du Lit de Sa Majefté.*] Mr. Wood rapporte (1), que lorfque le Roi fut arrangé à Holdenby, les Commiffaires du Parlement, en conféquence de leurs inftructions, s'adrefferent à ce Prince, & le priérent de congédier les Domeftiques qu'il avoit, & qui l'avoient fervi à Oxford. „ Cette propofition ne fut nullement agréable au Roi, qui „ connoiffoit par une longue expérience l'affection & la „ fidelité des Serviteurs qu'il avoit, & fon méconten-„ ment parut dans fon air, & par le filence qu'il garda „ quelque tems avant que de répondre aux Commiffaires. „ Cependant, après avoir débattu & confulté, il condef-„ cendit à leur propofition, parce qu'ils confentirent qu'il „ gardât auprès de fa perfonne Meffieurs Jacques Maxwell „ & Pat. Maule, qui depuis plufieurs années l'avoient „ fervi en qualité de Valets de Chambre de la Chambre „ du Lit. Le lendemain les Serviteurs du Roi s'étant ren-„ dus à l'ordinaire dans la Chambre de Préfence, où ils „ fe trouvoient toujours au dîner du Roi, ce Prince s'é-„ tant levé de table, les informa de ce qui s'étoit paffé „ entre lui & les Commiffaires; là-deffus ils fe mirent tous „ à genoux & baiférent la main du Roi, auquel ils té-„ moignérent l'extrême douleur qu'ils reffentoient de „ s'éloigner de fa perfonne; & après avoir fait des vœux „ pour fa liberté & fa confervation, ils partirent de Hol-„ denby. Le Roi fe renferma tout cet après midi dans „ fa Chambre du Lit, ayant ordonné que perfonne ne „ vint l'interrompre. Peu après ceci le Roi ayant deffein „ d'envoyer un Meffage au Parlement, il fit venir auprès „ de lui, après le dîner, Philippe Comte de Pembroke, „ & lui dit, *qu'il fouhaitteroit que Mr. Herbert vînt dans* „ *fa Chambre*: le Comte en ayant informé les Commiffai-„ res, Mr. Herbert fut introduit dans la Chambre du „ Roi par Mr. Maxwell, & s'étant mis à genoux, il de-„ manda au Roi quels ordres il avoit à lui donner. Ce „ Prince lui dit, *qu'il vouloit envoyer un Meffage au Par-„ lement, & que n'ayant aucun de ceux qu'il employoit or-„ dinairement, & fe faifant une peine de l'écrire de fa pro-„ pre main, il l'avoit fait venir pour fe fervir de lui.* Mr. „ Herbert ayant écrit ce que le Roi lui dicta, ce Prince „ lui recommanda le fecret, & de ne rien dire à per-„ fonne, jufqu'à ce que les deux Chambres du Parlement, „ fi elles s'affembloient, rendiffent la chofe publique; „ Mr. Herbert obferva foigneufement cet ordre. Je m'i-„ magine qu'il s'agiffoit du *Meffage pour la Paix*, daté de „ Holdenby le 12 May 1647." Environ huit jours après le Roi dit aux Commiffaires, que puifque Meffieurs Jacques Levingfton, Henri Moray, Jean Afhburnham, & Guillaume Legge, étoient congédiés pour le préfent, il s'étoit informé de Meffieurs Jacques Harrington & Thomas Herbert, qui avoient fuivi la Cour depuis Newcaftle, & qu'étant fatisfait des témoignages qu'on rendoit à leur fageffe & à leurs mœurs, il étoit difpofé à les prendre pour Valets de Chambre de la Chambre du Lit, pour le fervir conjointement avec MM. Maxwell & Maule; ce que les Commiffaires ayant approuvé, ils furent reçus dès le même foir. *Etant ainfi inftallé dans cette honorable charge, & eftimé de Sa Majefté, Mr. Herbert demeura auprès du Roi, lorfque tous les autres furent éloignés de fa perfonne, & jufqu'à ce que ce Prince fut conduit fur l'échaffaut . . . . Quoique le Roi le trouvât dans les principes des Presbytériens, cependant, comme il étoit refpectueux & affectionné, ce Prince lui confia des affaires de la derniére importance.*

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 691.

[C] *Sa* Threnodia Carolina, *contenant l'Hiftoire des deux derniéres années de la Vie de Charles* I.] Il compofa cette Piéce en 1678, voici à quelle occafion. Le Parlement ayant mis quelque tems auparavant en délibération d'affigner foixante & dix mille Livres fterling pour les funerailles du Roi, & pour lui élever un Tombeau, le Chevalier Guillaume Dugdale, pour lors premier Roi d'Armes, écrivit à Mr. Herbert, qui demeuroit à York, pour lui demander fi de fa connoiffance le Roi avoit jamais parlé du lieu où il fouhaitoit que fon Corps fût enterré. Mr. Herbert lui fit une longue Réponfe, contenant quantité de circonftances fur le fujet du Roi. Le Chevalier Dugdale l'ayant fort goûtée, lui demanda par une Lettre, de vouloir faire une Rélation de ce que le Roi avoit fait & dit

(c) Vol. II. Col. 681. & seqq.

*niensés* (c) [*D*], & il a traduit, à la priére de son ami Jean de Laet de Leyden, quelques Livres de l'*India Occidentalis* de cet Auteur, mais d'autres occupations l'empêchérent de mettre la derniére main à cette Traduction. Il aida aussi au Chevalier Guillaume Dugdale à compiler le troisiéme Volume de son *Monasticon Anglicanum*. Il mourut dans sa maison à York le 1 Mars 168½ agé de soixante & seize ans, & fut inhumé dans l'Eglise de Ste. Croix dans *Fossegatestreet* dans cette Ville, où sa Veuve, Elisabeth fille du Chevalier Gervais Cutler de Stainborough dans la Comté d'York, lui fit élever un tombeau. Il avoit épousé en premiéres nôces Lucie, fille du Chevalier Gautier Alexandre qui étoit au service du Roi Charles I, & il avoit eu de cette premiére femme entre autres enfans, Philippe, Henri qui fut son heritier, Montgomery, Thomas, Guillaume &c. Peu de tems avant sa mort il fit présent de plusieurs Manuscrits à la Bibliothéque publique d'Oxford, & à celle de la Cathédrale d'York; il y a aussi dans le Cabinet d'*Ashmole* à Oxford, divers Recueils qu'il a faits des Régitres des Archevêques d'York, que le Chevalier Dugdale a donnés.

dit de plus remarquable, depuis le commencement de sa prison jusqu'à sa mort; ce que Mr. Herbert fit.

[*D*] *Il a écrit les derniéres heures de ce Prince, que Wood a publiées dans ses* Athenæ Oxonienses.] Mr. Wood remarque (2), que vers le même tems où Mr. Herbert écrivit sa *Threnodia Carolina*, lui (Wood) „ eut occasion „ de lui écrire, pour s'informer de quelques personnes „ qui avoient été auprès du Roi dans ce tems-là ou envi- „ ron (3), & que là-dessus Mr. Herbert lui avoit écrit „ plusieurs Lettres pour répondre à ses questions, où il „ parloit, chemin faisant, de plusieurs autres choses; ces „ Lettres semblent renfermer tout ce qu'il y a de plus „ essentiel dans la *Threnodia Carolina*, où elles se trou- „ vent plusieurs fois citées (4) . . . . Mr. Wood reçut „ avec ces Lettres une Rélation des derniéres heures de „ Charles I. de très-heureuse mémoire; & Mr. Herbert „ le prioit très-instamment, de ne pas négliger d'en faire „ usage, s'il avoit occasion de parler de cet excellent & „ religieux Prince, & cela pour les raisons suivantes. 1. „ Parce qu'il y a dans cette Rélation quantité de choses, „ qui n'ont point été encore sues. 2. Parce qu'il (Herbert) „ étoit déjà vieux, & n'étoit pas en état, comme il le „ voudroit, de la publier. Et 3. Parce que s'il en laissoit „ le soin à ses parens, ils pourroient ou par ignorance ou „ par esprit de parti la supprimer. Ainsi à sa priére & „ sur ces raisons il (Mr. Wood) lui promit qu'il la pla- „ ceroit dans quelque endroit de l'Ouvrage auquel il tra- „ vailloit, savoir les *Athenæ Oxonienses*." Nous ajoûterons une Lettre importante de Mr. Herbert au Docteur Samways, qui l'envoya au Docteur Sancroft, Archevêque de Cantorbery, & à laquelle Wood renvoye dans les *Athenæ Oxonienses*, Vol. II. Col. 524. lign. 73. Edit. de 1692. & Col. 701. lign. 39 du même Tome, Edit. de 1721. Cette Lettre s'est trouvée dans un Exemplaire de ce Livre, qui a appartenu en dernier lieu au Lord Vicomte Preston, & nous a été communiquée par le très savant Richard Rawlinson, Docteur en Droit, & Membre de la Societé Royale: la voici.

(2) Ibid. Col. 692. 693.

(3) Immédiatement avant la mort de Charles I.

(4) Ath. Oxon.

„ Monsieur,

„ Après que Sa Majesté eût été transférée de Windsor „ à St. James, quoique je couchasse, selon le devoir de „ ma Charge, dans l'appartement voisin de la Chambre du „ Lit, le Roi me commanda d'apporter mon petit lit dans „ sa Chambre, ce que je fis la nuit qui précéda cette fa- „ tale journée. Il régla quels habits il vouloit avoir, di- „ sant qu'il avoit dessein d'être ce jour-là aussi propre „ qu'il se pourroit, étant (disoit-il) le jour de ses nôces. „ Et il ordonna qu'on l'éveillât plutôt qu'à l'ordinaire, „ ayant à travailler à une importante affaire, voulant par- „ ler de l'éternité pour laquelle il avoit à se préparer. Sa „ Majesté dormit fort tranquillement pendant quelques „ heures. Pour moi j'étois si agité & si pénétré de dou- „ leur, que je reposai fort peu. Quelques heures avant „ le jour le Roi tira ses rideaux pour me réveiller, & à „ la lueur d'une bougie il put s'appercevoir de mon agi- „ tation pendant mon sommeil. Le Roi se leva d'abord, „ & pendant que je l'habillois, Herbert, me dit-il, je „ voudrois bien savoir pourquoi vous êtes inquiet en dor- „ mant. Je lui répondis, Sire je rêvois. Quel rêve aviez- „ vous, reprit le Roi, contez-le moi. Je songeois, Sire, „ dis je en reprenant la parole, que pendant que j'étois „ occupé à habiller Votre Majesté, on frappoit à la porte „ de la Chambre, que Votre Majesté n'y prenoit point „ garde, & que je ne me faisois pas une affaire de l'en „ avertir, parce que je craignois que ce ne fût peut être „ le Colonel Hacker. Mais qu'on avoit heurté pour la „ seconde fois, & que Votre Majesté m'ayant demandé „ si je ne l'entendois point? je répondois qu'oui, mais „ que j'attendois ses ordres pour ouvrir. Qu'il m'avoit „ dit d'aller voir qui c'étoit, & ce qu'il vouloit. Qu'a- „ yant là-dessus ouvert, j'avois vu le Docteur Laud Ar- „ chevêque de Cantorbery, en habit Pontifical, tel qu'il „ le portoit à la Cour. Je le connoissois pour l'avoir „ vu souvent. L'Archevêque m'ayant dit qu'il souhaitoit „ d'entrer, parce qu'il avoit quelque chose à dire au Roi, „ j'ai informé Votre Majesté de sa demande, qui m'a prié „ de le laisser entrer. Etant entré il a salué Votre Majesté „ au milieu de la Chambre, & lorsqu'il a été proche de „ votre personne, s'étant mis à genoux, Votre Majesté „ lui a donné sa main à baiser, & s'est retirée avec lui au- „ près de la fenêtre, où vous vous êtes entretenus: je „ suis demeuré à une distance convenable, n'entendant „ rien de ce que vous disiez, mais j'ai vu à l'air de Vo- „ tre Majesté que vous étiez pensif, & je me suis apperçu „ que le Prélat soupiroit: au bout de quelques momens, „ il a baisé encore la main de Votre Majesté, & s'est re- „ tiré, mais à reculons, ayant toujours le visage tourné vers „ Votre Majesté: il a fait ses révérences ordinaires, mais „ la derniére a été si profonde, qu'il a tombé le visage „ contre terre: sur quoi je me suis d'abord avancé pour „ lui aider à se relever, & c'est à quoi j'étois occupé „ quand Votre Majesté s'est apperçuë que j'étois agité en „ dormant. L'impression de ce songe étoit si vive, qu'en „ m'éveillant j'ai regardé autour de moi, ne pensant point „ que ce fût un rêve. Le Roi me dit que *mon songe étoit* „ *singulier; mais ajoûta-t-il, l'Archevêque est mort; il est* „ *vrai que si nous nous étions entretenus ensemble, lui en vie,* „ *il y a beaucoup d'apparence que comme je l'aimois fort,* „ *je lui aurois dit quelque chose qui l'auroit fait soupirer.* „ Peu après que j'eus conté mon songe, le Docteur Juxon, „ alors Evêque de Londres, vint trouver le Roi, comme „ je l'ai rapporté dans la Rélation que j'ai envoyée au „ Chevalier Dugdale, & dont je vous envoye une copie, ne „ sachant point si l'Original est entre les mains de My- „ lord Archevêque de Cantorbery, ou entre celles du Che- „ valier, ou s'il a été mis dans la Bibliothéque du Che- „ valier Jean Cotton; je suis bien aise que vous le voyiez „ avant que de retourner dans le Nord. Mais selon vo- „ tre promesse vous ne la montrerez à personne qu'à sa „ Grandeur. Je suis

„ Monsieur

„ [York] le „ 28 Août 1680.

„ Votre très affectionné „ Ami & Serviteur,

Tho. Herbert.

☞ HEREDIA (Jean Ferdinand d') Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers de St. Jean de Jérusalem, appellé aujourd'hui l'Ordre de Malthe, étoit issu d'une des plus nobles Maisons d'Arragon (a). Après avoir eu de fort belles espérances de fortune, il fut obligé d'y renoncer, & de chercher à se pousser, en prenant l'habit de Chevalier [*A*]. Les Auteurs ne marquent ni le tems de sa naissance, ni celui où il entra dans l'Ordre de Malthe. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il doit être

(a) Vertot *Hist. de l'Ordre de Malthe*, T. II. p. 170. Edit. in-12.

[*A*] *Après avoir eu de fort belles espérances de fortune, il fut obligé d'y renoncer, & de chercher à se pousser, en prenant l'habit de Chevalier.*] Il avoit un frere aîné, qui se nommoit Blasco Heredia, revêtu de la premiére dignité du Royaume d'Arragon, *d'el Justicia*, ou de Grand Justicier. Ce Seigneur se voyant sans heritiers au bout de plusieurs années de mariage, pour ne pas laisser périr sa Maison, obligea son frere, notre Jean Ferdinand d'Heredia, de se marier. Il n'eut de ce mariage que deux filles, & sa femme étant morte en couche, son frere, toujours entêté de se voir des héritiers de son nom, l'engagea à une seconde alliance, & lui fit épouser Dona Therése Contellio, niéce & héritiére de sa femme, ensorte que tous les biens de ces puissantes Maisons regardoient uniquement Heredia & ses enfans. Il eut de ce second mariage un garçon & une fille. Peu de tems après il se vit encore veuf, par la mort de sa seconde femme; mais par un événement imprévu, il se vit tout d'un coup sans biens, & déchu de toutes ses espérances, la femme de son frere aîné, après plusieurs années de stérilité, ayant mis au monde successivement deux enfans mâles (1). Réduit par-là à une assez fâcheuse situation, il prit le parti, après avoir recommandé ses enfans à son frere, & sans communiquer son dessein à personne, de s'embarquer pour Rhodes, où il demanda l'habit, & fut reçu par le Grand Maître de Villeneuve en qualité de Chevalier de la Langue d'Arragon (2). Dans la suite, ayant amassé des richesses immenses à la Cour d'Avignon, il en employa une partie à l'établissement de ses enfans (3).

(1) Vertot *Hist. de l'Ordre de Malthe*, T. II. p. 170. 171.

(2) Idem ibidem.

(3) Idem. loc. cit. p. 240.

[*B*] Il

être né dans le commencement du quatorziéme siécle, & qu'il s'engagea dans l'Ordre, sous le Gouvernement du Grand-Maître Helion de Villeneuve, qui occupa ce poste depuis 1323 jusqu'en 1346. Heredia se concilia bientôt l'estime & l'amitié des principaux Chevaliers, par son air noble, ses maniéres polies, & le courage & la valeur, qu'il fit paroître en diverses occasions. Il plut surtout au Grand-Maître tant par la régularité de sa vie, que par son esprit adroit & insinuant (*b*). Ce fut à ces qualités qu'il fut redevable d'une Commanderie de grace; & dans la suite il fit rapidement son chemin, à quoi contribua beaucoup la perte que l'Ordre fit d'un grand nombre de Chevaliers à l'Escalade d'Alexandrie [*B*]. Il parvint successivement & à son tour au Bailliage de Capse, & à la Châtellenie d'Emposte, une des principales Dignités de l'Ordre, & la plus considérable en Europe aprés la Grande-Maîtrise (*c*). Il profita ensuite d'une occasion favorable pour s'emparer du Grand Prieuré de Catalogne [*C*], quoiqu'il eût été envoyé au Pape Clément VI. pour maintenir les droits de l'Ordre. Ce procédé l'obligea de demeurer à Avignon, où le Pape résidoit, & il s'attacha uniquement à la Cour de Rome. Bientôt il se mit au fait de la politique & des intrigues de cette Cour, & eut beaucoup de part à la confiance des Papes. Clément VI. l'envoya à Philippe de Valois Roi de France & à Edouard III. Roi d'Angleterre pour faire de sa part auprés d'eux l'office de Médiateur. On prétend (*d*) qu'il se trouva à la Bataille de Crecy, & qu'il combattit dans l'Armée Françoise [*D*]. In-

(*b*) Idem p. 271.

(*c*) Idem p. 272.

(*d*) Idem p. 277.

[*B*] *Il fit rapidement son chemin, à quoi contribua beaucoup la perte que l'Ordre fit d'un grand nombre de Chevaliers à l'escalade d'Alexandrie.*] Je trouve de la variété parmi les Historiens touchant cette expédition, leurs narrations n'étant pas d'accord à divers égards. Voici comment l'Historien de Malthe rapporte le fait (4). „ Des Corsaires Egyptiens infestoient souvent les côtes de l'Ile de Chypre, & enlevoient tout ce qui navigeoit dans ces Mers, sous l'étendart de la Croix. Le Grand-Maître (*Raimond Berenger*) ne se contenta pas de mettre en mer plusieurs Galéres, qui leur donnérent la chasse: mais de concert avec le Roi de Chypre (*Pierre de Lusignan*), il résolut de les aller bruler jusques dans le Port d'Alexandrie. Ce Prince & le Grand-Maître assemblérent prés de cent vaisseaux de différentes grandeurs, ils les chargérent de troupes de débarquement, qu'ils avoient la plupart tirées des côtes de France. La Flotte étant prête de mettre à la voile, le Roi & le Grand-Maître s'embarquérent, suivis d'un grand nombre de Chevaliers, & en moins de cinq jours ils abordérent au pied des murailles d'Alexandrie. Ils posérent des échelles le long des murailles, & présentérent l'escalade. Les Alexandrins furent surpris; mais outre une nombreuse garnison il y avoit tant de monde dans cette grande Ville, la plus riche de l'Egypte, qu'on vit en un instant les murailles bordées de soldats & d'habitans, qui faisoient pleuvoir une grêle de fléches sur les Chrétiens. Ces assiégés, appuyés sur le parapet, à grands coups de piques & de hallebardes, renversent les assiégeans, les poussent dans le fossé, & les accablent de grosses pierres. De nouveaux assaillans prennent la place des morts & des blessés, & sans s'étonner du sort de leurs compagnons, tâchent de gagner le haut des murailles. Les uns sont percés à coups de fléches; d'autres précipités, ou renversés avec les échelles. Les assiégés répandent de tous côtés de l'huile bouillante & des feux d'artifice, qui embrasent les machines des Chrétiens, s'attachent même à leurs habits, passent jusqu'au corps, & forcent le Soldat tout en feu, d'abandonner l'attaque pour chercher du secours dans l'eau, où il se précipite. Jamais assaut ne fut plus furieux & plus meurtrier: mais malgré l'image de la mort qui se présente de tous côtés, les Chevaliers de Rhodes, animés par leur propre courage, & soutenus des regards intrépides du Grand-Maître, reviennent au combat, s'attachent de nouveau aux murailles, & se faisant une échelle des corps morts de leurs compagnons, s'élévent jusqu'au haut, gagnent le parapet, se jettent dans la place, & tuént tout ce qui se présente devant eux. De-là les victorieux se répandent dans la ville, pénétrent dans les maisons voisines des remparts, massacrent les hommes dans les bras de leurs femmes, pillent les plus riches meubles, & font esclaves tout ce qui échappe à la premiére fureur du Soldat. Quoique le Roi & le Grand-Maître eussent perdu beaucoup de monde dans les différentes attaques, cependant ils auroient bien souhaitté de pouvoir se maintenir dans leur conquête. Mais ayant appris que le Sultan faisoit avancer toutes les forces de l'Egypte pour les en chasser........ ils résolurent de se retirer; & après s'être chargés d'un butin inestimable, ils mirent le feu à tous les vaisseaux des Infidéles, qu'ils trouvérent dans le port, & se rembarquérent avec leurs prisonniers." Mr. l'Abbé Fleuri raconte la prise d'Alexandrie d'une maniére toute opposée, & on remarquera aisément qu'il ne s'accorde avec Mr. De Vertot que sur le fait même, que la place fut prise, & sur l'article du butin qu'on y fit. „ Après quatre jours de navigation, *dit Mr. Fleuri* (5), ils arrivérent (à Alexandrie) le jeudi second jour d'Octobre 1365. Il étoit environ midi; mais le Roi remit la descente au lendemain, pour la faire avec plus d'ordre. Cependant les Sarasins sortirent de la Ville en multitude infinie, se rangérent en bataille sur le rivage en présence de l'armée Chrétienne, & y passérent la nuit. Le lendemain . . . . la descente se fit, les Sarasins après quelque résistance s'enfuirent dans la Ville & s'y enfermérent; puis voyant qu'on mettoit le feu aux portes, ils abandonnérent les murailles & les tours, & se retirérent à Babylone, c'est-à-dire au Caire. Ainsi fut prise Alexandrie après un combat d'une heure, où *pas un Chrétien ne fut tué* . . . . . L'armée Chrétienne étant entrée dans la Ville, le Roi tint un Conseil général, pour savoir s'il devoit la garder, comme il l'auroit souhaitté; mais la plupart des Seigneurs furent d'avis contraire, particuliérement les Anglois, & l'Amiral ou Commandant des Rhodiens . . . . Les Chrétiens donc voyant qu'ils ne pouvoient garder le tiers de la Ville, se contentérent de la piller, & en emportérent des richesses immenses." Un troisiéme Historien raconte cet événement d'une autre façon encore (6). „ Toute l'Armée, qui se trouva de plus de cent voiles, étant prête . . . . le Roi s'embarqua lui même, fit mettre à la voile, & alla fondre sur la Ville d'Alexandrie, qu'il s'étoit flatté d'emporter d'emblée. Cependant malgré la vigoureuse escalade qu'il y fit donner, ce ne fut pas, sans une perte très-considérable des plus braves Chevaliers, & des meilleurs Soldats, que les Habitans en furent forcés. Les Chrétiens y entrérent enfin l'épée à la main, & tuérent toute la Garnison Sarasine, qu'ils y trouvérent. Devenus maîtres de cette importante place, au-lieu de s'appliquer promptement à s'y fortifier, & se conserver la principale Clef de l'Egypte . . . . Ils ne s'attachérent uniquement qu'à butiner & à s'enrichir, sans penser que le Soudan alloit bien-tôt leur tomber sur les bras, avec toutes ses forces. En effet ils apprirent aussi-tôt qu'il étoit parti du Caire, & qu'il marchoit à grandes journées..... Alors les Chrétiens, qui ne se croyoient point assez forts pour lui résister, saccagérent entiérement la Ville, y mirent le feu aux quatre coins, & partirent le quatriéme jour, après qu'ils s'en furent rendus maîtres." En comparant ces divers récits, il me semble qu'on peut conclure, que celui de l'Historien Ecclésiastique est le moins exact, & qu'on peut regarder comme certaines ces deux choses, qu'il en coûta beaucoup de monde aux Chrétiens pour se rendre maîtres d'Alexandrie, qu'ils y firent un très-grand butin, & qu'ils furent obligés d'abandonner leur conquête.

(4) Idem. *loc. cit.* p. 252-255.

(5) *Hist. Ecclef.* Tom. XX. p. 196. 197. Edit. in-12.

(6) Jauna *Hist. Générale des Royaumes de Chypre de Jérusalem, &c.* Tom. II. Liv. XVII. Ch. III. §. 2.

[*C*] *Il profita ensuite d'une occasion favorable pour s'emparer du Grand-Prieuré de Catalogne.*] La maniére dont Mr. de Vertot rapporte cette circonstance de la vie d'Heredia, ne fait pas beaucoup d'honneur à ce Chevalier. Le Grand-Prieuré de Catalogne étant venu à vaquer, il se présenta deux Prétendans; l'un au préjudice des droits & des priviléges de l'Ordre, s'en étoit fait pourvoir par le Pape; & un autre Chevalier reclamoit ce Prieuré, à titre d'ancienneté. Son droit n'étoit pas incertain, & il étoit même de l'intérêt de l'Ordre de ne pas souffrir que ses Religieux, au-lieu de s'attacher à mériter les graces par leurs services, tournassent leurs vuës du côté de la Cour du Pape. Mais comme on craignoit à Rhodes d'offenser ce Pontife, le Grand-Maître & le Conseil résolurent de lui envoyer un Ambassadeur. Le Grand-Maître jetta les yeux sur Heredia, en qui il crut démêler les talens d'un habile Négociateur; le choix fut approuvé par le Conseil; Heredia fut chargé de représenter au Pape le tort que sa nomination feroit à tout l'Ordre, & d'insister fortement sur la révocation du Bref; & comme on craignoit de ne pas l'obtenir, on permit à l'Ambassadeur de terminer l'affaire par un accommodement, s'il y trouvoit la moindre ouverture. Heredia, arrivé à Avignon, vit bien-tôt que ce dernier parti étoit le seul expédient à suivre, & il chercha en même tems à y trouver son intérêt particulier. Il ménagea si adroitement l'esprit des deux Prétendans, qu'ils convinrent de partager les grands biens du Prieuré, & fit agréer ce partage au Pape. Ensuite, comme l'âge des deux Prétendans & leurs infirmités ne leur permettoient pas de se transporter au Prieuré, il s'en procura l'Oeconomat, & n'eut pas honte de se faire commer par le Pape pour leur Successeur. Les deux Chevaliers ayant peu survécu à ces arrangemens, lui seul profita de leur concurrence (7). Cette conduite ne fait certainement pas honneur à Heredia, puisqu'il abusa indignement de la confiance qu'on avoit mise en lui.

(7) Vertot *ubi supra* p. 272-276.

[*D*] *On prétend qu'il se trouva à la bataille de Crecy, & qu'il combattit dans l'Armée Françoise.*] Rapportons d'abord le récit de Mr. l'Abbé de Vertot (8). „ Clément VI. *dit-il*, ayant appris que Philippe de Valois Roi de France, & Edouard Roi d'Angleterre étoient à la veille d'en venir aux mains, choisit Heredia, qu'il envoya à ces deux Princes, pour faire de sa part auprès d'eux l'office de Médiateur. Ce Chevalier aussi courageux qu'habile, &

(8) Ibidem. p. 276-278.



„ qui

Innocent VI. ayant fuccédé à Clement VI, la fortune d'Heredia prit un nouvel éclat fous le Pontificat d'un Pape, dont il avoit toujours été l'ami le plus particulier, & dont il devint le Miniftre & le Confident. Ce Pontife le déclara Gouverneur d'Avignon & de tout le Comtat Venaiffin, il le nomma depuis fucceffivement au Grand-Prieuré de Caftille & à celui de St. Gilles. Cette haute faveur le fit foupçonner d'avoir infpiré au Pape des projets peu favorables à fon Ordre [E]. Pour l'engager à fe défifter des Bénéfices, auxquels il n'étoit parvenu que par la nomination du Pape, le Grand-Maître Roger de Pins lui envoya d'amples provifions de la charge de fon Lieutenant en-deçà de la mer. Mais tout cela fut inutile, le Pape maintint ce qu'il avoit fait, & Heredia abufant de la nouvelle grace du Grand-Maître, non feulement ne payoit plus au Tréfor commun les refponfions de tant de Commanderies, qu'il avoit accumulées, mais encore fous prétexte de fa Charge de Lieutenant, il retenoit les refponfions des autres Commanderies, qui paffoient par fes mains. Et fi elles venoient à vaquer, il tiroit du Pape de nouvelles provifions, & par une conduite fi violente, s'érigeoit en tyran de fon Ordre (e) [F]. La reconnoiffance engagea Heredia à faire entourer, à fes dépens, la Ville d'Avignon d'épaiffes murailles, & fortifiées de diftance en diftance de tours, qui mirent cette place hors de furprife & d'infulte (f). La mort d'Innocent VI. auquel fucceda Urbain V. & enfuite Grégoire XI. fit perdre à notre Chevalier une partie de fon crédit, fans rien perdre de fon ambition. L'âge

(e) Idem p. 179 & 247-249.

(f) Idem p. 220.

„ qui prévit qu'il y auroit infailliblement une fanglante „ bataille, fe fit donner par le Pape la permiffion de fe „ déclarer contre celui de ces Princes qui refuferoit la „ médiation du S. Siége. Et comme Edouard avoit été „ l'aggreffeur, il fe rendit d'abord dans fon camp, & lui „ expofa fa commiffion. Il vouloit l'engager à une fufpen„ fion d'armes; mais il trouva le Prince Anglois fi prévenu de quelques avantages qu'il avoit déjà remportés, „ qu'il n'en put rien obtenir. Comme il vit qu'il rejet„ toit avec hauteur toutes les propofitions de paix, & qu'il „ faifoit même affez peu de cas de fes offices, le fier Ef„ pagnol, irrité du peu d'égard qu'il avoit pour fon ca„ ractère, lui déclara que fa commiffion étant finie par „ fes refus obftinés, il alloit fervir le Roi de France. Il „ lui communiqua en même tems la permiffion qu'il en „ avoit du Pape, & là-deffus il prit congé de ce Prince, „ & fe jetta dans l'armée Françoife, qui ne tarda guéres „ à en venir aux mains avec les Anglois. On fçait quel „ fut le malheureux fuccès de cette journée (9): la batail„ le fe donna près de Crecy en Ponthieu. Les François la „ perdirent par la trahifon de quelques-uns de leurs Chefs, „ & par la précipitation des autres. Philippe fit voir dans „ le combat plus de valeur que de conduite; il refta des „ derniers fur le champ de bataille, & il combattoit en„ core, quoiqu'il n'eût plus que foixante Cavaliers au„ près de lui. Mais fon cheval ayant été tué, il feroit „ tombé entre les mains de fes ennemis, fi Heredia ne „ fe fût jetté promptement à terre, & ne lui eût préfenté „ le fien, avec lequel ce Prince fit fa retraite. Le Cha„ telain (Heredia) voyant un corps d'infanterie, qui com„ battoit encore, fut fe mettre à fa tête, & difputa quel„ que tems la victoire aux Anglois. Mais ces Bataillons „ ayant été accablés par l'armée victorieufe, il fut enfin „ entraîné dans la déroute générale, & ce ne fut pas fans „ peine que percé de coups, il rejoignit les débris de l'ar„ mée Françoife. Pendant qu'il fe faifoit panfer de qua„ tre grandes bleffures, qu'il avoit reçûës dans la batail„ le, il apprit que dans le camp des Anglois on parloit „ defavantageufement de fa conduite, & que des Officiers „ de cette nation difoient, qu'étant revêtu du caractère „ d'Ambaffadeur, il n'avoit pu combattre en faveur des „ François, fans violer le Droit des Gens. Ce Chevalier „ ne fut pas plutôt guéri, qu'il envoya dans leur camp un „ Héraut, pour préfenter fon gage de bataille à ceux qui „ attaquoient fa conduite, & apparemment qu'il s'en fe„ roit fuivi un combat particulier, fi Edouard, auquel „ on en demanda la permiffion, ne lui eût rendu juftice, „ & publié qu'avant la bataille il lui avoit communiqué „ la permiffion que le Pape lui avoit donnée, au bas de „ fon inftruction, de combattre contre le Prince qui re„ jetteroit les propofitions de paix dont il étoit chargé". Selon ce récit il paroît qu'Heredia eut une part affez confidérable à ce qui fe paffa à la bataille de Crecy. Mais j'avoue que j'ai de la peine à comprendre le profond filence que d'autres Hiftoriens gardent fur ce fujet. Mr. de Rapin dans le détail qu'il fait de ce qui fe paffa à la bataille de Crecy, & avant & après cette fameufe journée (10) ne dit pas un mot de l'ambaffade d'Heredia, ni de ce qu'il fit à la bataille pour fauver Philippe: il rapporte bien que ce Prince combattit jufqu'à l'extrémité, donna des marques éclatantes de valeur & d'intrépidité, & que ce ne fut qu'après avoir eu deux chevaux tués fous lui, & reçu deux bleffures, qu'il fe laiffa mener, quoiqu'avec une extrême peine, hors du champ de bataille: mais il ne dit rien de plus. Mezeral garde auffi le filence fur ce fujet, non feulement dans fon *Abrégé* (11), mais dans fa grande Hiftoire (12), où il raconte même une circonftance qui contredit formellement ce que rapporte Mr. de Vertot, qu'Heredia remonta Philippe, & que ce Prince fe fauva fur le cheval du Chevalier: voici les termes de Mezeray: „ Ce Prince prefque tout feul ne laiffoit pas toutefois de „ tenir ferme, & de fe défendre avec un courage invinci„ ble, efpérant que d'une fi grande armée qu'il avoit, il „ s'en rallieroit au moins dequoy lui fauver l'honneur. „ Cependant le péril augmentoit de plus en plus, le nom„ bre des fiens au contraire diminuoit, il étoit bleffé & à „ la gorge & à la cuiffe, & il ne pouvoit manquer d'être „ tué. *Jean de Hainaut, qui l'avoit déja remonté une fois*, „ ne pouvant luy perfuader de fe retirer, prit la bride de „ fon cheval, & l'arracha du combat malgré luy". Je finirai cette Remarque, en obfervant qu'il y a fur ce fujet les plus groffiéres fautes dans l'Article HEREDIA de Moreri: on y trouve le même récit, à peu près que dans Mr. de Vertot, mais avec des bevuës: I. On fait députer Heredia par le Pape Grégoire IX. qui ne parvint au Pontificat que vingt-cinq ans après la bataille de Crecy. II. On le fait députer vers Charles V. dit le *fage*, au lieu de Philippe de Valois; ce qui fait une faute d'autant plus grande, que jamais Edouard III. & Charles V. ne fe font livrés de bataille, quoiqu'ils fe foient fait la guerre; Edouard n'ayant pas même paffé en France dans ce tems-là.

(9) La bataille fe donna le 26 Août 1346.

(10) *Hift. d'Angleterre*, Tom. III. p. 192-193.

(11) Tom. III. p. 27.

(12) Tom. II. p. 422-423.

[E] *Cette haute faveur le fit foupçonner d'avoir infpiré au Pape des projets peu favorables à fon Ordre.*] Les Turcs ayant commencé à faire des conquêtes en Europe & à s'y établir, Innocent VI. en fut allarmé, craignant qu'ils ne portaffent leurs armes en Italie. Pour les obliger à repaffer en Afie, il conçut le bizarre deffein d'obliger les Chevaliers de Rhodes de quitter cette Ile, & de tranfporter le Couvent & leur habitation dans quelque endroit de terre ferme, voifin des Turcs, foit du côté de la Paleftine, ou de l'Anatolie, dans la vuë que ces Chevaliers, par une diverfion utile, attireroient fur eux les armes des Infidéles, & par cette guerre allumée au milieu des Etats du Turc, ferviroient de boulevarts à la Chrétienneté. Entêté de ce projet le Pape envoya à Rhodes, Heredia accompagné de deux autres Commandeurs de l'Ordre, avec commiffion de commander de fa part au Grand-Maître & au Confeil de travailler à la tranflation qu'il defiroit. On foupçonna Heredia, qui fervoit feul de Confeil & de Miniftre au Pape, d'avoir eu en vuë, fi l'Ordre abandonnoit l'Ile de Rhodes, de s'en faire nommer, fous le titre de Bailli, Prince Souverain. Quoi qu'il en foit, le Grand-Maître Pierre de Cornillan répondit, qu'il ne pouvoit pas, fans la participation & le confentement du Chapitre général de l'Ordre, abandonner fi brufquement une conquête fi confidérable, & qui avoit coûté le plus pur fang des Chevaliers. Ce Chapitre fut indiqué, mais ne fe tint point; le Pape fe borna à faire tenir une Affemblée à Avignon même, où il fut conclu que les Chevaliers s'établiroient dans la Morée. Mais cette affaire traîna en longueur, & le projet du Pape ne s'exécuta point (13).

(13) Vertot *loc. cit.* p. 233-241.

[F] *Par une conduite fi violente* (&) *s'érigeoit en tyran de fon Ordre.*] La conduite d'Heredia mécontenta à un tel point, que le Grand-Maître Roger de Pins envoya deux Députés à Avignon, pour demander au Pape la permiffion de faire faire le procès au Chatelain d'Empofte, comme à l'Ufurpateur des biens de l'Ordre. Le Pape, qui ne vouloit pas protéger ouvertement fes injuftices, feignit de confentir à ce que le Grand-Maître defiroit; il nomma même deux Cardinaux pour prendre connoiffance de cette affaire. Mais fous la qualité de Juges, ils ne firent que l'office de Médiateurs; & à caufe du crédit d'Heredia, qu'ils vouloient ménager eux-mêmes, ils engagérent les Ambaffadeurs, moyennant une légère fatisfaction, à fe défifter de leur pourfuite. Le Pape envoya exprès à Rhodes un Gentilhomme de fa maifon, pour dire de fa part au Grand-Maître, qu'on lui feroit plaifir de ne pas troubler Heredia dans la jouïffance des dignités qu'il lui avoit conférées, & dont, difoit-il, ce Chevalier n'employoit les revenus, que pour l'intérêt de l'Eglife & le fervice du St. Siége. Le Grand-Maître fut obligé de fouffrir un abus, qu'un fi puiffant Protecteur l'empêchoit de corriger. Mais dans un Chapitre général qu'il tint à Rhodes, il fit paffer divers Réglemens, propres à prévenir dans la fuite de femblables abus (14). Je ne puis m'empêcher de remarquer ici, qu'il eft furprenant qu'on ne trouve rien dans l'Hiftorien des Papes, je parle de Platina, fur le fujet de notre Heredia: quelque court que foit cet Auteur, il femble qu'il n'auroit pas dû paffer entiérement fous filence la grande faveur où Heredia parvint, furtout fi l'idée qu'en donne Mr. de Vertot (15) eft jufte: *toutes les graces*, dit-il, *paffoient par fon canal; les plus grands Princes recherchoient avec emprefement fon amitié, & il partageoit avec fon Maître la puiffance des Clefs, ou pour mieux dire, le Pape n'en avoit que le titre, pendant que fon Miniftre en avoit toute l'autorité.* Selon ce récit Heredia doit avoir joüé un grand rôle fous le Pontificat d'Innocent VI, & néanmoins je n'en trouve ni trace ni veftige, non feulement dans Platina, mais dans l'Hiftoire Eccléfiaftique de Fleuri. Auroit-on voulu cacher la foibleffe du Pontife?

(14) Idem, p. 249, 250.

(15) Idem, p. 229-230.

[G] L'a-

ge avancé du Grand-Maître de Julliac, le fit penſer à devenir ſon Succeſſeur, & il réuſſit dans ſon deſſein, ayant été élu en 1376 [*G*]. Il n'eut pas plutôt reçu les nouvelles de ſon élection, qu'il ſe diſpoſa à partir pour Rhodes, & pour y paroître d'une maniére qui répondît à ſa réputation, & qui juſtifiât le choix que l'Ordre avoit fait de ſa perſonne, il mit en mer juſqu'à neuf galéres, ſans compter d'autres vaiſſeaux de différentes grandeurs, ſur leſquels il embarqua un grand nombre d'Avanturiers, qu'il avoit pris à ſa ſolde. Il étoit prêt de mettre à la voile, lorſqu'il ſe vit obligé de différer ſon départ, à la priére du Pape Grégoire XI. qui venoit de ſucceder à Urbain V. Le Pontife ſouhaitta qu'il le tranſportât en Italie, ayant pris la réſolution de rétablir à Rome la réſidence des Papes [*H*]. Heredia s'acquitta heureuſement de cette commiſſion, conduiſit le Pape à Rome, & après avoir pris congé de lui, alla ſe rembarquer ſur ſa flotte, & prit le chemin de Rhodes (*g*). Mais il n'y arriva pas auſſi-tôt qu'il comptoit. Il rencontra ſur ſa route, & proche des côtes de la Morée, une flotte des Venitiens, qui étoient alors en guerre avec les Turcs. Le Général qui la commandoit ſollicita ſi vivement le Grand-Maître de joindre ſes forces à celles de la République pour retirer la Ville de Patras des mains des Infidéles, qui s'en étoient rendus maîtres, il n'y avoit pas longtems, qu'il ſe laiſſa engager dans cette entrepriſe, où il ſe diſtingua extraordinairement [*I*], & réuſſit à reprendre Patras. Encouragé par ce ſuccès, il réſolut d'étendre ſes conquêtes dans toute la Morée, & s'étant déterminé à entreprendre le ſiége de Corinthe, il voulut reconnoître par lui-même l'état de la place. Mais comme il n'avoit pris qu'une foible eſcorte, il fut fait priſonnier, étant tombé dans une embuſcade. On le conduiſit dans le Château de Corinthe, où il fut gardé avec beaucoup de ſoin. Les Grands-Prieurs de Saint Gilles, d'Angleterre, & de Rome, qui l'avoient ſuivi dans cette expédition, offrirent pour ſa rançon, du conſentement du Général Venitien, de rendre Patras; mais les Turcs rejettérent cette propoſition. Les Chevaliers offrirent alors outre Patras, une ſomme très-conſidérable, & que les trois Grands-Prieurs demeureroient en ôtage, juſqu'à l'entier payement. Les Turcs parurent diſpoſés à accepter cette derniére propoſition. Mais quand on la communiqua au Grand-Maître, il n'y voulut jamais conſentir, ni qu'on tirât du Tréſor de l'Ordre ſa rançon. Les Turcs le firent paſſer dans les montagnes de l'Albanie, où il fut enfermé dans une étroite priſon pendant plus de trois ans (*h*). Ayant été enfin racheté des deniers de ſa famille, il ſe rendit à Rhodes, où il prit poſſeſſion de ſa dignité & du gouvernement. Il prit connoiſſance de l'état de l'Ordre, & s'apperçut bientôt qu'il y a-voit

(*g*) Idem p. 281-289.

(*h*) Idem p. 290-294.

[*G*] *L'âge avancé du Grand-Maître de Julliac le fit penſer à devenir ſon ſucceſſeur, & il réuſſit dans ſon deſſein, ayant été élu en* 1376.] Mr. de Vertot dit (16), qu'il regarda la place de Grand-Maître, comme un azile honorable contre les coups de la Fortune & les diſgraces de la Cour. „ Il fit de bonne heure ſa batterie, *ajoute l'Hiſtorien*: les amis qu'il avoit à la Cour d'Avignon, agirent „ vivement pour ſes intérêts: la plupart des Souverains „ de l'Europe entrérent dans ſes vûes, & le recommandérent aux Chevaliers, qui étoient nés leurs ſujets, en„ ſorte qu'après le décès de Julliac, le Couvent, quoique „ mécontent de ſa conduite, ſe vit dans une eſpéce de néceſſité de le nommer comme il fit, pour Grand-Maître". Dans un autre endroit (17), Mr. de Vertot allégue des raiſons, qui purent déterminer l'Ordre à ſe choiſir pour Chef un Chevalier qui en avoit uſurpé les principales dignités contre toutes les régles. „ Mais apparemment que „ les Electeurs conſidérérent que ce Chevalier conſervoit „ toujours un grand crédit dans la Cour d'Avignon; que „ ce crédit s'étendoit même juſqu'auprès de la plupart des „ Princes Chrétiens, qui ménageoient avec de grands égards un homme habile, & dont les conſeils influoient „ beaucoup dans les différens partis que prenoit la Cour „ du Pape; d'ailleurs qu'un malheureux eſprit de rebellion, qui avoit ſa ſource dans une ſordide avarice, infectant depuis quelque tems pluſieurs Commandeurs, il „ étoit de la politique de l'Ordre de mettre à ſa tête un homme auſſi puiſſant & auſſi autoriſé que l'étoit Heredia, & „ qui dans cette place ne pourroit plus diſtinguer les intérêts de la Religion des ſiens propres".

(16) *Loc. cit.* p. 281.

(17) Idem p. 265.

[*H*] *Ce Pontife ſouhaitta qu'il le tranſportât en Italie, ayant pris la réſolution de rétablir à Rome la réſidence des Papes.*] Il y avoit près de ſoixante & dix ans, que les Papes avoient quitté Rome pour réſider à Avignon. Pendant cette longue abſence Rome étoit gouvernée par un Magiſtrat, qui prenoit la qualité de Sénateur, & qui étoit en charge ſix mois, & par douze autres Citoyens, qu'on nommoit *Bannerets*, à cauſe des différentes banniéres, qu'ils arboroient, pour ſe diſtinguer chacun dans ſon quartier (18) ou à la guerre. *Ea itaque tempore .... Romæ Senator ſingulis ſemeſtri a Pontifice datus jus populo dicebat. Urbis autem cuſtodiam totamque reipublicæ adminiſtrationem & curam* Banderesii *tum gerebant.* Banderesii *enim appellati ſunt Germanico verbo a vexillis, quibus in bello utebantur* (19). *Singula enim decuriæ ſigna internoſcebantur ſua.* L'éloignement de la Cour avoit d'ailleurs fait beaucoup de tort à la Ville, dont les murailles & les édifices publics & particuliers tomboient en ruine. *Nam & mœnia & publica ac privata ædificia ubique ruinam minabantur* (20). Outre cela tout étoit en déſordre en Italie, la guerre y étoit allumée de tous côtés, & les Florentins avoient fait une ligue puiſſante contre le Pape même. Grégoire les excommunia par une Bulle ſolemnelle. Mais pour remédier plus efficacement à tout, ce Pontife prit la réſolution de retourner à Rome, & d'y rétablir le Siége des Papes. Les Auteurs ne ſont pas d'accord, quand il s'agit de déterminer par le conſeil de qui le Pape forma ce deſſein. Quelques-uns diſent que ce fut à la perſuaſion du Juriſconſulte Balde qui avoit été ſon Maître (21). D'autres prétendent que ce fut à l'occaſion de la réponſe que lui fit un Evêque, à qui il reprochoit ſa non-réſidence, & qui lui demanda, pourquoi il ne donnoit pas lui-même l'exemple, en retournant dans ſon Evêché à Rome? *Sed hominem permaxime movère cujuſdam Epiſcopi verba, qui interrogatus à Pontifice ..... cur non rediret ad Eccleſiam ſuam, quam haud par erat tam diu ſine paſtore nudam relinqui: cur (inquit) tu ſumme Pontifex cæteris exemplum daturus tuum Epiſcopatum non repetis, Eccleſiamque Romanam* (22)? D'autres, & de ce nombre eſt Mr. de Vertot, attribuent la réſolution du Pape au Conſeil de Sainte Catherine de Sienne, qui repréſenta au Pape, *que ſa préſence calmeroit tous les troubles d'Italie, & qu'en rétabliſſant le S. Siége à Rome, il en rétabliroit l'autorité dans toutes les places, que des tyrans avoient uſurpées* (23). Grégoire eut ſujet de ſe repentir dans la ſuite d'avoir ſuivi ces conſeils, & on prétend qu'avant que de mourir il avertit les Cardinaux qui l'aſſiſtoient, „ qu'ils euſſent à ſe défier de certaines perſonnes de l'un „ & de l'autre ſexe, qui ſous prétexte de prétendues révélations, propoſoient leurs viſions pour régle de la „ conduite qu'on devoit tenir dans le Gouvernement de „ l'Egliſe, ce qui par ſon trop de confiance, & l'eſprit „ ſéditieux des Romains, alloit expoſer l'Egliſe au péril „ d'un Schiſme affreux, ſi le Sauveur des hommes, par „ ſa bonté infinie, n'en préſervoit ſon Epouſe". *Quia per tales ipſe ſeductus, dimiſſo ſuorum rationabili conſilio, ſe traxerat & Eccleſiam in diſcrimen ſchiſmatis imminentis, niſi miſericorditer providerit ſponſus Jeſus* (24).

(18) *Du-cange Gloſſ.* T III. p. 156. *Apud* Vertot. *loc. cit.* p. 282.

(19) *Platina de Vitis Pontif.* in Gregorio XI. p. 305. Ed. 1664. in 12.

(20) Idem p. 307.

(21) Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccleſ.* Tom. XI. p. 35.

(22) *Platina ubi ſupra* p. 307.

(23) Vertot. *loc. cit.* p. 286.

(24) *Gerſon Exam. Doll.* Part 2. *Apud* Vertot *loc. cit.* p. 295. 296. & Du Pin *ubi ſupra*.

[*I*] *Il ſe laiſſa engager dans cette entrepriſe, où il ſe diſtingua extraordinairement.*] Les deux flottes, celle des Venitiens & celle du Grand-Maître ſe joignirent, & après avoir débarqué leurs troupes, ils marchérent droit à Patras, Ville ſituée ſur une hauteur, & éloignée environ d'un quart de lieuë du bord de la mer. Comme cette place avoit peu de fortifications & beaucoup d'étenduë, le Grand-Maître tenta de l'emporter par eſcalade, & s'attacha à des endroits dont les murailles étoient preſque ruinées; & il s'en rendit maître, ſans trouver beaucoup de réſiſtance. Le Gouverneur avoit réſervé ſa garniſon pour la défenſe du Château, où il la fit entrer. Ce Château étoit ſitué dans l'endroit de la Ville le plus élevé, & on n'y avoit oublié aucune des fortifications, que l'Art enſeignoit en ce tems-là, pour le rendre imprenable. Il fallut en faire le ſiége dans les formes: les attaques furent très-vives & preſſantes, & la défenſe ne fut pas moins courageuſe. L'Ordre y perdit pluſieurs Chevaliers de conſidération: enfin les machines, dont on ſe ſervoit encore en ce tems-là, ayant fait une bréche, le Grand-Maître, impatient d'une ſi longue réſiſtance, prend une échelle, l'appuye contre la bréche, monte le premier l'épée à la main, & ſans regarder s'il étoit ſuivi, ſe jette dans la place. Le Gouverneur de ſon côté s'oppoſa avec beaucoup de courage à ſon paſſage: il ſe fait entre eux comme un duël particulier: le Chrétien plus fort ou plus adroit que le Turc, lui paſſe ſon épée au travers du corps, le tuë, lui coupe la tête; pendant que ſes Chevaliers, incertains de ſon ſort, montent en foule pour le ſecourir, renverſent tout ce qui ſe préſente devant eux, & après être entrés dans la place, paſſent la Garniſon au fil de l'épée (25). Quoique je ne doute pas de la vérité du fond de cette narration, je crois y entrevoir, auſſi bien que dans quelques autres de Mr. de Vertot, un goût particulier à décrire des combats, & peut-être à les orner un peu. Par exemple, on conçoit bien que le Grand-Maître a pu avoir une eſpéce de combat ſingulier avec le Gouverneur; mais eſt-il facile de comprendre, comment Heredia a pu avoir le tems de lui couper la tête, pendant que ſelon toutes les apparences on combattoit autour de lui; à moins que de ſuppoſer, que le Grand-Maître & le Gouverneur combattoient ſeuls dans l'endroit où ils ſe trouvérent: cette circonſtance n'eſt pas aiſée à concevoir.

(25) Vertot *ubi ſupra*, p. 290. 291.

voit bien des choses à réformer. Pendant sa prison, il s'étoit formé un grand Schisme dans l'Eglise après la mort de Grégoire XI. Les Cardinaux forcés par les Habitans avoient élu à Rome Barthelemi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI; mais s'étant ensuite rassemblés à Fondi, place forte dans le Royaume de Naples, ils élurent unanimement le Cardinal Robert de Genéve, frere d'Amédée Comte de Genéve, qui prit le nom de Clement VII. Tous les Princes Chrétiens se partagérent entre les deux Prétendans, & l'Ordre de St. Jean se divisa aussi; le Grand-Maître & tout le Couvent de Rhodes, se déclarérent pour Clément, & les Langues d'Italie, d'Angleterre, & plusieurs Commandeurs d'Allemagne reconnurent Urbain. Ce Pape pour se venger d'Heredia, le déclara déchu de sa dignité, & n'ayant pu obtenir du Couvent qu'on en élût un autre, il nomma de son autorité à cette dignité Richard Caracciolo, Prieur de Capouë; mais la plus grande partie de l'Ordre demeura soumis au Gouvernement d'Heredia. Ce Grand-Maître & le Conseil ayant jugé qu'il n'y avoit que l'autorité supérieure du Pape qui pût remédier aux desordres, que le Schisme & le relâchement avoient introduit dans l'Ordre de St. Jean, on pria le Grand-Maître de passer à Avignon, où le Pape Clément résidoit. Mais comme on craignoit qu'il n'y restât trop longtems, & qu'il n'en agît comme il avoit fait avant son élection, on prit des précautions [*K*]. Mais Heredia avoit tellement changé de sentimens, que dans la suite il sacrifia généreusement une partie de ses grands biens au secours de son Ordre, & en differentes fois il fit passer à Rhodes & à Smyrne des Vaisseaux chargés d'armes & de vivres: & par la même voye il y envoya des sommes considérables pour payer les soldats que l'Ordre tenoit à sa solde. Il fonda aussi à Capse & à Rubulo dans l'Arragon une Commanderie pour ses Chevaliers, & une Collegiale de douze Prêtres en faveur des Chapelains de l'Ordre, & pour leur subsistance il y attacha à perpétuité la terre d'Exariel, & la moitié des revenus du Château de St. Pierre. Il mourut à Avignon au mois de Mars 1396, dans une extrême vieillesse, après avoir tenu le gouvernement de son Ordre dix-neuf ans & huit mois. Son Corps fut porté dans l'Eglise de Capse, qu'il avoit fondée, & qui devint depuis le Chef d'un Bailliage (*i*). On trouvera ci-dessous son caractére [*L*].

(i) Idem p. 182-212.

[*K*] *Mais comme on craignoit qu'il n'y demeurât trop longtems, & qu'il n'en agît comme il avoit fait avant son élection, on prit des précautions.*] Le Conseil, avant qu'il s'embarquât, exigea de lui un serment solemnel, qu'il feroit remettre au trésor commun tout l'argent qu'il recevroit des responsions de l'Ordre; & que pour accélérer son retour, il ne pourroit pendant son absence nommer à aucune dignité. Le Conseil porta encore plus loin sa précaution, & sous prétexte de lui procurer un cortége honorable, on le fit accompagner par les Freres Bertrand de Flotte, Grand-Commandeur; Du Buisson, Prieur de l'Eglise; Eston de Slegleolts, Commandeur de Fribourg; & Guillaume de Fontehal, Commandeur d'Espallions. Mais l'événement fit voir que ces précautions étoient inutiles, & que le Grand-Maître depuis son élevation à cette dignité, n'avoit plus pour objet que le bien de son Ordre. Ce fut par ce motif, qu'avant que de partir, il laissa à Rhodes pour son Lieutenant, Frere Pierre de Culant, Maréchal de l'Ordre, Seigneur aussi distingué par sa haute naissance, que par sa rare valeur. Quand Heredia fut arrivé à Avignon, il s'employa avec tout le zéle possible à remédier aux abus qui s'étoient introduits, & il y réussit heureusement à divers égards, par les voyes de la persuasion & de la douceur (26).

(26) Idem p. 207-209.

[*L*] *On trouvera ci-dessous son caractere.*] Le voici tel que l'a tracé Mr. de Vertot (27). „ Pendant sa vie privée „ il fut aussi grand Capitaine qu'adroit Courtisan: avide „ de biens & d'honneurs, & sacrifiant tout à l'élevation „ de sa famille, il avoit acheté au nom de Jean Ferdinand „ d'Heredia son fils, les Châteaux & les Terres de Mora, „ de Valbonne, plusieurs autres Seigneuries, & entre autres le Comté de Fuente, qui est encore aujourd'hui possédé par ses descendans. Mais depuis qu'il fut parvenu „ à la Grande-Maîtrise, on le vit desinteressé, libéral, „ magnifique; d'ailleurs plein de zéle pour la manutention „ de la Discipline, & sur-tout pour la défense des droits „ & des priviléges de l'Ordre, qu'il avoit autrefois violés „ si ouvertement pour s'agrandir. Nous avons de lui d'excellentes loix, ou pour mieux dire de sages ordonnances, qui se conservent encore dans les Livres des Statuts, „ & qui font voir son zéle, & combien il étoit habile dans „ le gouvernement. Il avoit appris par ses propres fautes, que l'ambition lui avoit fait commettre, à prévenir „ celles de ses Successeurs. Depuis son élevation à la „ dignité de Grand-Maître, ce fut pour ainsi dire un autre „ homme, & il auroit été à souhaiter, ou qu'il n'eût jamais entré dans l'Ordre, ou que la condition humaine „ lui eût permis de n'en quitter jamais le gouvernement". A en juger par ce portrait, Heredia se voit un exemple du contraire de ce qu'on a vu en d'autres ambitieux; l'élevation le rendit plus vertueux qu'il n'avoit été, & il fit paroître des vertus, qui sembloient lui être inconnues avant ce tems là. Au lieu que d'autres, dont il seroit aisé de faire une liste, ont démenti dans la grandeur les vertus qu'on avoit remarqué en eux avant leur élevation.

(27) Idem p. 211. 212.

☞ HERMANN (JACQUES) célébre Mathématicien du XVII. Siécle, étoit fils de *Germain* „ *Hermann*, Recteur du Collége à Basle; il naquit dans cette Ville le 16 Juillet 1678. En 1695 il „ devint Bachelier, & l'année suivante Maître-ès-Arts; après quoi il s'appliqua à la Théologie, à „ laquelle ses grands progrès dans l'etude des Mathématiques le dérobérent. Il s'attacha aux Mathématiques sous le fameux *Jacques Bernoulli*, & s'attira l'estime de Mr. de *Leibnitz* par un Ouvrage sur „ les principes du Calcul différentiel, qu'il publia en 1700 contre Mr. *Nieuwentyt*. Ce fut à la recommandation de Mr. de *Leibnitz*, que la Seigneurie de Venise le fit Professeur des Mathématiques à „ Padouë, où il demeura depuis 1707 jusqu'en 1713 que le feu Roi de Prusse (Ayeul du Roi régnant) l'appella à Francfort sur l'Oder. Il y publia sa *Phoronomia*, Ouvrage par lequel, aussi bien „ que par diverses autres Pieces [*A*], il soûtint parfaitement la réputation qu'il avoit acquise. Il étoit „ déja

[*A*] *Il y publia sa* Phoronomia, *Ouvrage par lequel aussi bien que par diverses autres Pieces il soûtint parfaitement la réputation qu'il s'étoit acquise.*] Je donnerai ici le Catalogue des Ouvrages de Mr. Hermann, tel que j'ai pu le rassembler, d'autant plus qu'il y a quantité de piéces de sa façon dispersées dans les Journaux, & autres Recueils, où on n'ira guéres les chercher, à moins que de savoir qu'ils s'y trouvent. I. *Responsio ad V. Cl. Bernh. Nieuwentyt Considerationes secundas circa Calculi Differentialis principia.* Bâle 1700. II. *Phoronomia, sive de Viribus & Motibus Corporum Solidorum & Fluidorum Libri duo.* Amsterdam 1715. Cet Ouvrage est partagé en deux Livres. Le premier, où il s'agit *des Forces & des Mouvemens des Solides*, est divisé en deux Sections. La *premiére* roule sur les simples gravitations des Solides, ou sur les loix de l'Equilibre des puissances méchaniques, qui s'entrepoussent; & leurs directions moyennes; soit que ces puissances soient appliquées à des corps inflexibles & roides, soit à des corps flexibles. Ces deux cas lui fournissent des Théorêmes généraux fort ingénieux, par lesquels on peut fixer les Loix de l'Equilibre des Fluides & des Solides, & trouver les Solutions de divers Problêmes, & d'où l'on tire par forme de Corollaire les figures d'un voile, d'un linge, & d'autres corps tirés dans une liqueur (1). La *seconde* Section contient la doctrine du Mouvement, autant qu'il provient de l'impulsion (que l'Auteur nomme *Sollicitation*) continuelle de la Pesanteur, ou qu'il résulte du Choc des Corps entre eux. Cette Section renferme donc les principales choses, qu'on peut démontrer touchant les mouvemens accélérés ou retardés, par la pesanteur uniforme ou diversifiée. Elle donne aussi la ligne *Isochrone*, ou que les Corps décrivent en des tems égaux, quelque Systême que l'on suive touchant la pesanteur, & cela en cas que les directions des Corps pesans tendent à un seul & même point. Mais parce que les Courbes des Corps mus, en quelque hypothése que ce soit d'un mouvement diversifié, ne peuvent pas être algébriques, on donne une Régle générale, selon laquelle la pesanteur doit varier, afin que les Corps mus décrivent des Courbes algébraïques. Pour les Orbes mobiles & presque circulaires, on donne aussi une Régle facile, selon les forces *centripetes* requises dans la Courbe mobile; & l'on montre ensuite comment cette force centripete étant donnée, on peut trouver le mouvement d'une Courbe circulaire. Après cela on y trouve une nouvelle Théorie du Centre de l'Oscillation, qui plait par sa simplicité. Elle est toute fondée sur ce que certaines *Sollicitations* supposées, qui agissent sur les particules qui ont un mouvement Oscillatoire, dans les directions perpendiculaires, sont d'une égale force, aux pressions de la pesanteur, selon les distances des particules à l'axe de l'Oscil-

(1) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. IV. Part. 1. p. 191. 234.

„ déja Membre de la Société Royale de Berlin, avant que de venir à Francfort. L'Académie de „ Petersbourg le tira de Francfort. *Pierre* I. lui fit en 1724 des conditions très-honorables & très- „ avantageuses. Il y sejourna plusieurs années, & ne quitta la Russie qu'en 1731 (*a*) pour venir „ dans sa Patrie prendre possession de la Chaire de Morale & de Droit Naturel, qui lui avoit été con- „ ferée dès 1727, & qui durant trois ou quatre ans avoit été pourvuë d'un Vicaire par MM. les „ Magistrats de Basle. Il est mort au commencement de Juillet 1733, après une maladie de douze „ jours, dans sa cinquante-cinquiéme année. L'Académie a fait une extrême perte en sa personne; „ car ses mœurs le rendoient aussi aimable que ses profondes connoissances l'avoient rendu estimable. „ Tout sublime Géométre, tout Algébriste consommé qu'il étoit, il possedoit à fond les autres Par- „ ties des Mathematiques, de la Physique & de l'Histoire Naturelle, chose qui n'est pas trop ordi- „ naire aux Mathematiciens du premier ordre. Il faut ajoûter qu'il étoit dans une grande union avec „ ses Collegues, & qu'il a vécu & est mort très-chrétiennement (*b*)".

(*a*) Il conserva sa vie durant une pension de deux cens Roubles.

(*b*) *Bibl. Germ.* Tom. XXX pag. 206-208.

cillation. Par ce principe, & par la comparaison d'un Pendule composé, avec un simple, qui lui soit *Isochrone*, on trouve la longueur du Pendule, & cela par une seule & simple analogie (2). Lorsque Mr. Hermann eut trouvé cette Théorie, plus de trois ans avant qu'il écrivît sa *Phoronomie*, il l'avoit seulement appliquée à la pesanteur uniforme, comme MM. Huygens & Bernoulli. Mais ayant vu dans les Actes de Leipsig du mois de Février 1713, que Mr. Jean Bernoulli faisoit mention, dans un Ecrit qui y est inséré, d'une nouvelle Théorie de l'Oscillation, qui s'étendoit, tant aux Pendules qui se meuvent en des liqueurs qu'à ceux qui sont hors d'elles, il fit un essai de sa Théorie, dans ces circonstances, qui lui réussit fort bien. Le Livre second de la *Phoronomie*, destiné aux *Corps Fluides*, traite, 1. De la gravitation des Liqueurs sur les plans qui les supportent, & sur les côtés des vases dans lesquels elles sont contenuës; d'où l'on tire des régles sur la force, dont ces vases doivent être, pour pouvoir contenir ces liqueurs, sans se rompre. 2. De l'Equilibre des Liqueurs, entre elles & avec les Corps Solides qu'on y jette. 3. Des Figures que les Fluides donnent aux Corps flexibles qu'ils renferment. 4. De la pesanteur & de l'élasticité de l'Air, & des densités de l'Atmosphére, dans toutes les distances de la Terre, & selon quelque Loi de l'Elasticité que ce soit. 5. Du mouvement & de la mesure des eaux qui s'écoulent de quelque vase que ce soit, ou qui coulent dans des canaux. 6. Des effets du choc dans les Fluides, à quoi appartiennent la résistance que les figures des Corps souffrent dans les Fluides, les directions moyennes de ces résistances, & le problême de la Course des voiles &c. 7. Des Mouvemens tant rectilignes que courbes, dans des milieux qui résistent aux Corps qui s'y meuvent. 8. Du Mouvement des Vaisseaux poussés par le Vent. 9. Du Mouvement circulaire des Fluides. 10. Du Mouvement de l'Air dans la production du Son. 11. Du Mouvement interne des Fluides, duquel naît la chaleur (3). C'est au sujet de cet Ouvrage que Mr. Hermann a eu une petite dispute avec Mr. Keill. Il s'agit d'un Théoreme rélatif au Problême inverse des Forces Centripétes. Mr. Keill taxa (4) Mr. Hermann d'être plagiaire; voici ses propres termes: *Ma Solution*, dit Mr. Keill, *depend d'un principe different de celui de Mr. Newton ou de Mr. Bernoulli; elle est fondée sur un très-beau Théorême que je demontre en cet endroit, & dont Mr.* Hermann *s'est servi dans sa* Phoronomia, *sans faire mention que j'en fusse l'Auteur, quoiqu'il ne pût ignorer qu'il eût été publié dans cette Transaction, puisque j'y ai avancé certaines choses, qui ont donné lieu à la fameuse Controverse agitée sur l'Invention des Fluxions & des Suites.* Mr. Hermann se justifia par une Lettre, datée de Francfort le 4 Juin 1717, & insérée dans le *Journal Litteraire* (5): il régne beaucoup de modération dans cette Lettre, qui fait honneur à Mr. Hermann. III. On trouve dans le *Journal de Venise* les Piéces suivantes de la façon de notre Auteur, toutes en Italien. 1. *Méthode de trouver l'Orbite des Planetes, en supposant que leurs forces centrales sont en raison réciproque des Quarrés de leurs distances* &c. (6). 2. *Continuation du même sujet; touchant la Solution generale du Problême inverse des Forces Centrales, selon la methode proposée, & appliquée seulement à une Hypothése particuliére. Avec la Solution d'un autre Problême plus general touchant la force requise dans un Corps mu pour décrire dans un milieu fluide & résistant, une Courbe donnée* (7). 3. *Additions aux deux Articles précédens* (8). 4. *Reflexions Géometriques pour la défense de l'Article 16. du Tome 2.* (9). 5. *Méthode facile de déterminer la Loi des Forces Centrales* &c. (10). IV. Dans les Elémens de Géométrie du Duc de Bourgogne, *Quatuor Propositiones ad Trigonometriam apprime utiles* (11). V. Dans les *Actes de Leipsig*. 1. *De nova Accelerationis lege* (12). 2. *De Vibrationibus Chordarum tensarum Disquisitio* (13). 3. *Schediasma de Trajectoriis* (14). 4. *Additamentum ad Schediasma de Trajectoriis* (15). 5. *Solutio duorum Problematum* (16). 6. *Methodus nova solvendi Problemata, quæ circa figuras Isoperimetras, aliisque propoid pofsent* (17). 7. *Supplementum Solutionis suæ Problematis de Trajectoriis* (18). VI. *Dissertatio Physica de Natura Legibus circa vires Corporum, & verum earundem mensuram.* Francofurti ad Viad. 1719. VII. 1. *Exercitatio de Mechanica Gravitatis causa nondum inventa* (19). 2. *de Motu Gravium* (20). 3. *De Motu Chordarum &c.* (21). 4. *De motu Planetarum* (22). 5. *De quantitate Virium rectè æstimanda* (23). 6. *De Motu Corporum in mediis resistentibus* (24). 7. *De Motu Gravium in medio resistente* (25). 8. *Additamentum alterum ad ea, quæ super Problema de Trajectoriis in Actis Eruditorum huc usque prodierunt* (26). VII. *Methodus generalis Puncta Stationum in Orbitis Planetariis determinandi* (27). IX. Dans les *Memoires de l'Academie Imperiale des Sciences de Petersbourg* on trouve les piéces suivantes. 1. Sur la mesure des forces des Corps (28). 2. Sur le Problême Astronomique de Kepler, dans lequel il s'agit de trouver l'Anomalie véritable par l'Anomalie moyenne d'une Planéte (29). 3. Méthode nouvelle de chercher les Intégrales en plusieurs cas (30). 4. Sur les Epicycloïdes Sphériques (31). 5. Sur l'Intégrale d'une Equation differentielle (32). 6. Sur les mouvemens variés (33). 7. Sur la Construction de quelques Equations differentielles (34). 8. Sur le Centre d'Oscillation des Pendules composés (35). On voit par ce Catalogue des Ouvrages de Mr. Hermann, qu'il devoit être fort laborieux, & qu'il a travaillé autant qu'aucun autre Mathématicien à perfectionner la Science qui étoit le grand objet de ses études.

(27) *Miscell. Berolin.* Ann. 1710, p. 197. (28) Tom. I. p. 1. *& suiv.* (29) Ibid. pag. 141. (30) Ibid. pag. 149. (31) Ibid. pag. 210. (32) Tom. II. *Classe des Math.* Art. 1. (33) Ibid. Art. 2. (34) Ibid. Art. 12. (35) Tom. III. *Classe des Math.* Art. 1.

(2) Idem p. 194-196.

(3) Idem p. 196-198.

(4) *Défense du Chevalier Newton. Dans laquelle on répond aux Remarques de MM.* Jean & Nicolas Bernoulli &c. *par* Jean Keil. *Journ. Literaire* Tom. VIII. Part. 2. Art. 21. p. 422.

(5) T. IX. Part. 2. Art. 21. p. 466 *& suiv.*

(6) *Giornale de' Letterati* T. II. Art. 11. p. 447 *& suiv.*

(7) Idem T. V. Art. 16. p. 222 *& suiv.*

(8) Idem T. VI. Art. 12. p. 442 *& suiv.*

(9) Ibid T. VII. Art. 7. p. 178 *& suiv.*

(10) Ibid. Tom. XIII. Art. 12. p. 321 *& suiv.*

(11) Edit. Patavina p. 186.

(12) Ann. 1709. p. 404.

(13) Ann. 1716 p. 370.

(14) Ann. 1717 p. 348.

(15) Ann. 1719. p. 68.

(16) Ann. 1719 p. 351.

(17) Ann. 1718. p. 12.

(18) Ibid. p. 232.

(19) *Exercit. Francof.* T. I. Sect. I. p. 78.

(20) Ibid. p. 109.

(21) Ibid. p. 67.

(22) Ibid. p. 109.

(23) Ibid. p. 97.

(24) Ibid. p. 229.

(25) T. III. p. 317.

(26) Ibid. p. 322.

HERODIEN, celébre Historien Grec, florissoit sous Sévére, Caracalla, Heliogabale, Alexandre, & Maximin (*a*). Son Histoire, qui est en huit Livres, commence à la mort de Marc-Antonin le Philosophe, & finit à celle de Balbin & de Maximin, & au commencement du régne de Gordien. Ange Politien a fait une Traduction Latine très-élégante de cette Histoire, dont il s'est fait plusieurs Editions. Jules-Capitolin (*b*) accuse Hérodien d'avoir été trop favorable à Maximin, & cela par aversion pour Alexandre son prédécesseur [*A*]. Photius dit (*c*) que son stile est clair &

(*a*) Matt. Hankius de *Roman. Rer. Scriptor.* Part. I cap. 21. p. 129. Lips. 1669 in-4.

(*b*) *In Maximinis* cap. 12.

(*c*) *Bibl.* Cod. 99.

☞ [*A*] *Jules Capitolin accuse Hérodien d'avoir été trop favorable à Maximin, & cela par aversion pour Alexandre son Prédécesseur.*] Voici ses propres termes: *Herodianus Græcus scriptor ei* (Maximino) *quantum videmus, in odium Alexandri plurimum favit.* Mais plusieurs Savans ont justifié Hérodien sur cet article, sans parler de Casaubon & de Boecler, cités dans l'Article, deux Auteurs modernes ont défendu notre Historien d'une maniére qui paroît sans réplique. Le premier c'est la Mothe le Vayer, qui s'exprime en ces termes (1). „ Jules Capitolin cite Hérodien dans „ la vie de Clodius Albinus, comme un Historien très- „ digne de foi; & néanmoins il ne laisse pas de l'accuser „ dans ses deux Maximins, d'en avoir favorisé l'un en „ haine d'Alexandre Sevére, dont la mémoire lui étoit o- „ dieuse. Si est-ce qu'Hérodien louë ce Prince de clé- „ mence, & de grande douceur d'esprit, qui le firent ré- „ gner quatorze ans sans verser de sang, & sans faire mou- „ rir personne hors des termes de la Justice ordinaire; ce „ qu'il remarque pour une vertu bien rare, & sans exem- „ ple depuis Antonin le Philosophe. Mais à la verité il „ a merveilleusement déchiré le gouvernement de l'Im- „ pératrice Mammée, que d'autres proposent pour pa- „ tron à toutes celles qui doivent avoir soin de l'éducation „ des Souverains qu'elles ont mis au monde....... que „ dirons-nous donc des mauvaises rélations qu'Hérodien „ nous a données d'elle? Croirons-nous avec Jules Capi- „ tolin, qu'il n'étoit pas content du gouvernement d'A- „ lexandre Sévére, & que cela le faisoit parler de la „ sorte? ou si nous jugerons que dans un mélange des „ vices & des vertus de Mammée, cet Historien n'a vou- „ lu supprimer ni les uns ni les autres, afin de s'acquitter „ fidélement du devoir de sa charge? en vérité je pense „ que c'est la plus équitable opinion qu'on puisse prendre „ là-dessus". Mr. Mongault n'a pas moins fortement plaidé la cause d'Hérodien (2). „ Je ne sai, *dit-il*, si Hérodien a eu de l'animosité contre Alexandre; mais j'ose „ assurer qu'il ne l'a point écoutée. Si l'adulation n'a „ point eu de part à la peinture qu'il nous fait de ce Prin- „ ce, on y reconnoit encore moins les traits de la haine „ & du ressentiment. Pouvoit-il nous en laisser une meil- „ leure idée, qu'en finissant sa vie & les éloges qu'il lui „ donne par ces paroles, *jamais régne n'eût été plus heureux & plus regretté, si l'avarice sordide de sa mere n'en avoit terni l'éclat*...... quelle a dû être son exactitude „ &

(1) *Jugement sur les principaux Hist.* dans ses *Oeuvr.* T. I. p. 332-334. Edit. de Paris 1656 in-fol.

(2) Préface de l'Histoire d'Hérodien: les pages ne sont pas numerotées.

& coulant, & qu'il céde à peu d'Auteurs pour les beautés de l'Histoire. Isaac Casaubon (*d*) & Jean Henri Boecler (*e*) panchent assez à le justifier de la partialité dont Capitolin l'accuse. [☞ Tout ce qu'on sait de la vie d'Hérodien se réduit à ce qu'il nous en apprend lui-même (*f*), lorsqu'il dit qu'il ne rapportera que ce qui est arrivé de son tems, ce qu'il a appris, ce qu'il a vu, & plusieurs choses auxquelles il a eu part pendant qu'il a été employé par le Prince ou par l'Etat, & qu'il a exercé différentes Charges. Dans un autre endroit il déclare (*g*) qu'il a dessein de faire l'Histoire de ce qui s'est passé sous differens Princes qu'il a tous vus sur le Trône. Il y a souvent dans Hérodien des Harangues directes, sur quoi Mr. de Tillemont remarque (*h*), que „ tout le caractére de l'Histoire d'Hé„ rodien, qui est fort Orateur, porte à croire que les Lettres & les Harangues qu'il rapporte, sont „ de lui-même, & non pas de ceux qu'il fait parler". Quelques-uns ont confondu notre Hérodien avec Herodien le Grammairien [*B*]. Mr. de Tillemont croit qu'il faut un peu modifier l'éloge que Photius donne à Hérodien, *qu'il n'omet rien de nécessaire*, à moins qu'on n'entende cela de ce qui regarde la beauté & l'ornement de l'Histoire: „ car, *ajoûte cet Auteur* (*i*), il omet les dates & beaucoup „ d'autres choses, qui auroient pu éclaircir de grandes difficultés. Il semble avoir plus donné à l'or„ nement qu'à l'exactitude, je pense qu'il savoit peu la Géographie". Nous dirons quelque chose des Editions & des Traductions de l'Histoire d'Herodien [*C*]. ADD. DU TRAD.]

(*d*) *In Notis ad Capitolinum, in Maxim.*
(*e*) *In Præfat. ad Herodian. Argentorat.* 1644. in-8.
(*f*) *Herodien Liv.* I. p. 5. de la Trad. de Mongault Paris 1700 in-8.
(*g*) Ibid. L. II p. 106.
(*h*) *Hist. des Emper.* T. III Not. 8. sur Macrin p. 511. Edit. in fol. Voy. aussi Not. 4. sur Severe p. 541.
(*i*) T. III. p. 223.

„ & sa sincérité dans toute son Histoire, s'il a gardé tant „ de modération à l'égard d'un Prince, contre lequel on „ veut qu'il ait été prévenu?.... Pour se convaincre en„ core mieux qu'Hérodien a été fort éloigné de louër „ Maximin en rabaissant Alexandre, il n'y a qu'à lire.... „ le commencement du septiéme Livre...... Pouvoit-on „ garder un plus juste tempérament? & s'il falloit at„ tribuer à Herodien quelque partialité pour l'un de „ ces deux Princes, ne seroit-il pas naturel de croire „ qu'il a favorisé plutôt Alexandre que Maximin. Je ne „ comprends pas Jules Capitolin, *continue M. Mongault*, „ après avoir avancé qu'Hérodien a été trop favorable à „ Maximin, il copie tout ce qu'il a dit de plus fort sur „ le courage & l'intrépidité de cet Empereur, sans rien „ ajoûter à l'affreuse description qu'il nous fait de sa ty„ rannie. C'est néanmoins sur ce témoignage qu'est fondé „ principalement le reproche qu'on a voulu faire à Hero„ dien, & dont je crois l'avoir pleinement justifié". Dailleurs il est certain que de l'aveu de presque tous les Savans Hérodien passe pour un Historien très-estimable, quelques-uns l'ont comparé à Thucydide: *Herodianus persimilis Thucydidi. Nam eleganter Imperatorum res gestas, ab Antonino & Commodo ordiens, usque ad Gordianum nepotem describere conatus est, & conciones apte suis locis effinxit. Sed pueror, quâ in re culpâ non caret, Historiam Consulatibus distinguere, quod in Historiâ est necessarium* (3). Mr. Mongault en parle aussi très-avantageusement. „ Pour la ma„ niére, *dit-il*, dont Hérodien a traité son Histoire, elle „ est agréable & engageante. Il ne s'attache qu'aux grands „ évémemens, & ne rapporte que les circonstances les „ plus intéressantes, & les plus propres à former le ca„ ractére de ses principaux personnages. Il ne néglige point „ les ornemens de la Rhétorique, peut-être même que „ des Juges austéres trouveroient qu'il les a quelquefois „ trop recherchés. Son Grec est plus fleuri qu'il n'est pur, „ il me semble qu'il revient assez au Latin de Quinte-Cur„ se". Au reste c'est à Hérodien seul, qu'on est redevable de ce que l'on sçait des cerémonies de l'Apothéose. REM. DU TRAD.]

(3) Francisc. Robertell. *in Lit. ad Joh. Bapt. Campeg.* Tom. I. *De Pop. Rom. Vita Scriptura præmiss. Apud* Pope Blount *Cens. Celeb. Author.* p. 191. Genev. 1694 in-4.

☞ [*B*] *Quelques uns ont confondu notre Hérodien avec Herodien le Grammairien.*] Outre plusieurs autres qui ont fait cette faute, MM. la Mothe le Vayer & Mongault y sont tombés, l'un & l'autre (4), disant qu'Hérodien étoit d'Alexandrie fils d'un Rhéteur nommé Apollonius le *Dyscole* ou le *Difficile*, & qu'il suivit la profession de son pere; cela convient au Grammairien, mais non à l'Historien, le tems où ils ont vécu & leur genre de vie les distinguent, comme l'a fort bien remarqué Mr. Fabricius (5). Le Grammairien fut en faveur auprès de Marc-Antonin mort en 180, au-lieu que l'Historien a vécu plus tard, puisqu'il a conduit son Histoire jusqu'à l'année 238., & qu'il dit qu'il rapporte les choses dont il a été lui-même témoin. Le fils d'Apollonius a enseigné la Grammaire, & a mené une vie assez obscure, au-lieu que l'Historien nous apprend lui-même qu'il a vécu à la Cour, & qu'il a été dans les Charges. J'ajoûterai ici les judicieuses remarques de Mr. de Tillemont (6), après avoir parlé d'Apollonius *Dyscole*, il ajoûte „ Il fut pere d'un *Herodien*, qui écrivit aussi „ beaucoup de choses sur la Grammaire, & qui vivoit du „ tems de Marc Aurèle, selon Suidas, c'est cet Hérodien „ qu'Ammien dit (7) avoir été exact dans la science des „ Arts jusqu'au scrupule, *artium minutissimus sciscitator*, „ car cela convient fort bien à un Grammairien, & Am„ mien le met entre les grands Hommes qu'a produit le „ Musée d'Alexandrie. Sylburge croit que cet Hérodien „ est celui dont nous avons l'Histoire des Empereurs de„ puis la mort de Marc Aurèle jusqu'au régne de Gor„ dien, c'est-à dire jusqu'à l'an 238. Ainsi il pouvoit être „ né sous Marc Aurele, mais on ne dira jamais que c'est „ le tems où il a vécu. Et il dit lui même, qu'il com„ mence après la mort de ce Prince à faire l'Histoire de „ ce qu'il a vu & appris dans toute sa vie. L'esprit noble „ & élevé que l'on voit dans son Histoire, paroit aussi „ fort différent de cette basse exactitude ordinaire aux „ Grammairiens, & qu'on remarque surtout dans Hérodien „ d'Alexandrie. Vossius parle séparément de l'un & de „ l'autre (8), sans dire qu'ils ayent eu rien de commun." Alde Manuce a publié, dans les quatre Volumes qu'il a donnés d'un Recueil d'anciens Grammairiens Grecs, divers Ouvrages d'Hérodien le Grammairien. Dans le premier Tome, qui parut à Venise en 1495 in fol. on trouve *Herodiani* περι των αριθμων, *sive quomodo Numeri apud Græcos exprimantur*, *Fragmentum*; c'est le quatriéme Traité du Volume (9). Dans le second Tome, imprimé à Venise en 1496 in fol. Il y a, Εκ των ΗΡΩΔΙΑΝΟΥ παρεκβολαι μεγαλη ρηματα; (ou μεγαλα Τεχνικα), item, Εκ των αυτω παραγωγαι ανωμαλων ρηματων, & ΗΡΩΔΙΑΝΟΥ περι εγκλινομενων και εγκλιτικων και συνεγκλιτικων. Ce même Traité, ou un autre sous le même titre, se trouve dans le troisiéme Tome du Recueil d'Alde, imprimé à Venise en 1523 in fol. (10). Enfin dans un quatriéme Tome, imprimé deux ans après in-8. on trouve un Traité de *George Lecapenus* sur la Syntaxe περι συνταξεως των ρηματων, qui témoigne au commencement, qu'il a profité des préceptes d'Apollonius *Dyscole*, d'Hérodien, & de plusieurs autres. Je remarquerai en finissant, qu'on dit très-fautivement dans Moreri, qu'Hérodien vivoit *dans le troisiéme siécle sous Marc Aurèle & les Empereurs suivans*; Marc Aurèle est mort l'an 180 de J. C. ainsi si Hérodien a vécu dans le III siécle, il n'a pas vécu sous cet Empereur. REM. DU TRAD.]

(4) La Mothe le Vayer *Jugem. sur les principaux Historiens*, ubi supra p. 214. & Mongault *Préf. de l'Hist. d'Herodien.*
(5) *Bibl. Græc.* Tom. VII. p. 21.
(6) *Hist. des Emper.* T. II p. 176. dans M. Aurèle Art. 34.
(7) L. XXII. p. 231. A.
(8) *De Hist. Græc.* L. II Cap. 12 & 15.
(9) Tabulæ *Bibl. Græc.* Tom. VII. p. 15.
(10) Idem ibid. p. 16. 18.

☞ [*C*] *Nous dirons quelque chose des Editions & des Traductions de l'Histoire d'Herodien.*] La premiére Edition Greque que je trouve marquée, est celle de Venise chez Alde en 1503 in fol. ensuite il y en a une de Louvain en 1525 in 4. & une de Bâle en 1530, en petit (11). Ange Politien traduisit Hérodien en Latin, & sa Traduction parut pour la premiére fois à Boulogne en 1493 in fol. & il s'en est fait plusieurs autres Editions dans la suite (12), & avec le Texte Grec de même. Henri Etienne donna une Edition à Paris en 1581 in-4, où il a retouché la Version de Politien. Mr. Mongault paroît faire beaucoup d'estime de cette Version, dans la Préface de la sienne. Il y a eu plusieurs Traductions Françoises d'Hérodien; je suis surpris que Mr. Jordan, dans son Essai *sur les Traducteurs François des anciens Auteurs* (13), n'ait parlé d'aucune. *Jean Colin*, Bailly du Comte de Beaufort, est le premier qui a traduit Hérodien dans notre Langue, sur la Version de Politien; & il a joint des Notes à sa Traduction, dont je trouve deux Editions indiquées, l'une de 1541 à Paris in 8. (14), & l'autre de Lyon 1546 in 8. (15). Le second Traducteur François d'Hérodien a été *Jacques*, *Comte de Vintimille* Rhodien, Conseiller au Parlement de Dijon; sa Traduction a été imprimée à Lyon en 1554 in fol. (16), & à Paris en 1580 chez Frederic Morel (17). En 1675 Mr. de Boisguilbert en donna une nouvelle, qui fut imprimée à Paris in-douze. Mais la meilleure sans contredit est celle de M. Mongault, qui a paru à Paris en 1700 in-8. avec des Remarques. „ La Traduction, *disent* „ *les Auteurs du Journal des Savans* (18), est élegante & „ fidéle. Elle représente par tout le sens de l'Original, „ & n'en cache que les défauts, en retranchant des cir„ constances trop de fois répétées dans la même narra„ tion, & en faisant un petit nombre de transpositions, „ pour rendre le discours plus intelligible & plus agréa„ ble." Mr. Fabricius nous apprend qu'Hérodien a été aussi traduit en Allemand par Jérôme Boner, & que cette Traduction a été imprimée en 1550 in-fol. & en 1660 in-8. Il y en a aussi une Traduction Hollandoise, Rotterdam 1683 in 8. REM. DU TRAD.]

(11) Idem ibid. p. 14.
(12) Idem ibidem.
(13) Dans la *Biblioth. Germ.* Tom. XLVI. Art. 8 p. 151.
(14) La Croix du Maine Bibl. Franç. p. 217.
(15) Du Verdier *Bibl. Franç.* p. 610.
(16) Idem p. 612.
(17) La Croix du Maine ibid. p. 191.
(18) Ann. 1700. Journ. 23 du 19 Juillet.

HERODOTE nâquit à Halicarnasse, en la premiére année de la LXXIV. Olympiade, puisque selon Pamphile, cité par Aulu-Gelle (*a*), il avoit 53 ans dans le tems que commença la guerre du Péloponnése, & quatre ans quand Xerxés passa en Gréce. Son pere s'appelloit Lyxes & sa mere Dryo (*b*). La Ville d'Halicarnasse étant alors sous la domination du Tyran Lygdamide, petit-fils d'Artemise Reine de Carie, Hérodote, cherchant la liberté nécessaire aux gens de Lettres, sortit de son Pays & se retira dans l'Ile de Samos, d'où il voyagea en Egypte, en Italie, & dans toute la Gréce, & acquit dans ses voyages la connoissance de l'Origine & de l'Histoire des Nations. Il entre-

(*a*) L. XV. Cap. 23.
(*b*) Suidas in voce Ἡρόδοτος.

(c) Idem.
(d) De Animal. Lib. VIII. c. 18.
† Malgré ces raisons le savant Mr. Fabricius Bibl. Græc. T. I. p. 414. croit qu'il faut plus de lumieres pour décider la question; [illegible] amplius. dum. R. D. T.
(e) On ne cite ici le Traité du

s'esprit ensuite de composer son Histoire [*A*]. Après y avoir travaillé dans l'Ile de Samos, il revint en son Pays, en fit chasser le Tyran, & se voyant à cause de cela exposé à l'envie de ses Concitoyens, il alla à Thurium en Italie, où il mourut, quoique d'autres prétendent qu'il soit mort à Pella (c). Le seul Ouvrage qui nous reste de lui est son Histoire; il promet aussi en deux endroits de son premier Livre d'écrire l'Histoire d'Assyrie, mais elle n'a jamais paru, parce qu'apparemment la mort le prévint; car s'il l'eût publiée il est incroyable qu'aucun des Anciens n'en eût parlé. Il est vrai qu'Aristote (d) blâme Hérodote de ce qu'il avoit dit, qu'un Aigle avoit bu pendant le siége de Ninive; parce qu'il prétend que cet oiseau, aussi bien que tous ceux qui ont les ongles crochus, ne boivent point. Et comme ce fait ne se trouve point dans les neuf Livres que nous avons à présent, quelques Auteurs ont conjecturé qu'Aristote a voulu parler de l'Histoire d'Assyrie, dans laquelle le siége de Ninive entre naturellement. On attribuë à Hérodote une *Vie d'Homére*, qui est à la fin de ses Ouvrages; mais il n'y a point d'apparence qu'elle soit de l'ancien Hérodote. L'Auteur de cette Vie ne s'accorde point avec lui sur le tems où ce Poëte a vécu: car il dit qu'Homére a fleuri CLXVIII. ans après la guerre de Troye, & DCXXII. ans avant l'expedition de Xerxès en Gréce. Or Hérodote assure dans l'*Euterpe*, qu'Homére & Hesiode ont été quatre-cens ans avant lui, & par conséquent qu'ils ont vêcu beaucoup plus longtems depuis la guerre de Troye. D'ailleurs le stile de cet Ouvrage est bien different de celui d'Hérodote; & l'Auteur dit bien des choses d'Homére, qui ne s'accordent pas avec ce que nous en ont dit les Anciens; & il traite ce sujet plutôt comme un Grammairien moderne, que comme un ancien Historien †. Suidas fait mention d'un Abrégé de l'Histoire d'Hérodote, composé par Théopompe de Chio. Il y a tant de rapport entre Hérodote & Homére, que Longin assure (e) qu'il n'y a qu'Hérodote seul qui ait parfaitement imité ce Prince des Poëtes, & qui soit Ὁμηρικώτατος. Ciceron l'appelle *le Pere de l'Histoire* (f). C'est une monstrueuse erreur que celle du Jésuite Jacques Gaultier, qui dans ses *Tables Chronographiques*, imprimées à Cologne en 1616, place Hérodote sous Constantin le Grand & ses Fils.

*Sublime* que d'une maniére vague, & d'après la Mothe le Vayer. Je trouve que Longin parle d'Hérodote en divers endroits, comme Ch. I. 18. 21. 24. &c. mais c'est dans le Ch. XI où il dit qu'il a été grand imitateur d'Homere, mais il ajoute que Platon est celui de tous qui a le plus imité ce Poëte, ce qui est fort différent de ce qu'on lui fait dire ici. R. D. T.
(f) *De Legibus* Lib. I.

[*A*] *Son Histoire.*] Le principal dessein qu'il s'y est proposé, a été d'écrire les guerres des Perses contre les Grecs, depuis le régne de Cyrus jusqu'à celui de Xerxès; mais il s'étend aussi sur l'Histoire des autres Nations. Lucien nous apprend (1), qu'Hérodote ayant quitté la Carie pour passer en Gréce, chercha les moyens de s'acquérir en peu de tems & sans beaucoup de peine une grande réputation. Il prévit que ce seroit une chose longue & pénible d'aller sur les lieux réciter ses Ecrits aux Athéniens, aux Corinthiens, aux Argiens, & aux Lacédémoniens. Il s'imagina que le meilleur expedient étoit de les trouver tous assemblés, ainsi il récita son Histoire aux Jeux Olympiques; cela le rendit plus fameux que ceux-là même qui y avoient remporté le prix. Il n'y eut personne qui ne connût le nom d'Hérodote, soit qu'ils l'eussent vu aux Jeux Olympiques, soit qu'ils en eussent entendu parler à ceux qui en étoient revenus; & depuis en quelque endroit qu'il allât on le montroit au doigt en disant, „ C'est là cet „ Hérodote, qui a écrit les guerres de Perse en Langue „ Ionique, & qui a célébré nos Victoires." Son Ouvrage est partagé en neuf Livres, qui portent chacun le nom d'une des neuf Muses. Son stile a été admiré de tous les connoisseurs tant anciens que modernes. Quant à la vérité de l'Histoire, Hérodote a été accusé par plusieurs Auteurs de ne l'avoir point suivie. Ctésias l'a soupçonné de fausseté sur les Histoires des Médes & des Assyriens. Manethon le reprend sur ce qu'il raconte de l'Egypte; & l'on prétend que Thucydide l'a eu en vûë, quand il a blâmé les Historiens qui n'écrivent que pour divertir & amuser le Lecteur. Mais cet Historien n'applique point ce qu'il dit à Hérodote, il parle seulement en général des Histoires de ce caractére. Strabon lui reproche nommément ce défaut, en disant qu'Hérodote badine agréablement, en mêlant des choses extraordinaires dans sa narration, pour y tenir lieu d'ornement. C'est aussi lui que Juvenal désigne, quand il dit (2)

——— ——— *Creditur olim*
*Velificatus Athos, & quicquid Græcia mendax*
*Audet in Historia.*

Mais personne ne l'a attaqué plus ouvertement que Plutarque, qui étoit animé d'un vif ressentiment contre lui, parce qu'il avoit rendu les Thébains ses Compatriotes odieux. Il avouë lui-même que c'est le motif qui lui a fait écrire son petit Traité, qui a pour titre *De la Malignité d'Hérodote* (3), dans lequel il accuse cet Historien d'avoir malicieusement dénigré non seulement les Thébains & les Corinthiens, mais la plupart des Grecs, par un principe de partialité pour les Médes, & pour relever la gloire de son Pays, en la personne d'Artemise Reine d'Halicarnasse, dont il exaggére si fort les actions héroïques à la bataille de Salamine, que cette Princesse seule occupe la plus grande partie de son récit. Plutarque avouë que c'est un des meilleurs Ecrivains, & que son Histoire est un des Ouvrages les plus charmans qu'on puisse lire; mais il ajoûte que sous cette douceur agréable, Hérodote fait avaler le poison de sa médisance, & il compare cette malignité, dont il le taxe, à une Cantharide couverte de roses. Quelques-uns sont d'opinion que la Critique de Plutarque est accompagnée de tant de chaleur, & paroît si pleine d'animosité, qu'il semble avoir lui même toute la malignité dont il charge son Adversaire. Mais la Mothe le Vayer remarque (4) qu'il est difficile de voir, comme Hérodote parle de Themistocle, particuliérement dans son *Uranie*, où il le taxe de rapines & d'intelligence avec les Perses, sans prendre au moins quelque soupçon de ce que Plutarque donne pour très-assuré. Dion Chrysostome (5) fait venir Hérodote trouver les Corinthiens, pour recevoir d'eux quelque récompense de l'Histoire qu'il avoit composée, & où ils étoient si intéressés. Et parce que les Corinthiens déclarérent qu'ils ne vouloient point acheter de l'honneur à prix d'argent, il changea la narration de ce qui s'étoit passé au Combat naval de Salamine, accusant Adimante Général des Corinthiens, d'avoir fui dès le commencement de la bataille, & trahi par ce moyen la cause commune de toute la Gréce. Dion ajoûte un peu après, qu'il ne peut déférer à ce qu'Hérodote a écrit là-dessus; les Epitaphes, & les Inscriptions des Sépulcres, érigés du consentement de tous les Grecs dans l'Ile de Salamine, portant témoignage contre lui. Il rapporte ensuite une partie des mêmes Epigrammes du Poëte Simonide, dont Plutarque s'est servi, pour convaincre Hérodote de malignité. Cet Historien n'a pas manqué de Défenseurs. Alde Manuce, Joachim Camerarius, & Henri Etienne ont écrit des Apologies pour lui. Et il semble que les Voyages de long cours tant au Nord qu'au Sud & dans les Indes Orientales, qu'on a faits de notre tems, justifient à divers égards Hérodote, & font voir qu'une infinité de choses, qu'il a rapportées sur le témoignage d'autrui, & dont il paroît avoir douté, sont néanmoins véritables.

(1) Du Fin. Bell. Hist. pag. 101. [Ce passage de Lucien se trouve dans le Discours intitulé *Hérodote ou Aëtion* T. I. p. 241. de la Trad. d'Ablancourt Amst. 1664 in-8. cit. du Trad.]
(2) Sat. 10.
(3) Περὶ τῆς Ἡροδότου κακοηθείας.
(4) *Jugement des princip. Hist. dans les Oeuvres* T. I. p. 181. Paris 1656 in-fol.
(5) Orat. 37.

☆ HEURNIUS (JEAN) savant Médecin du XVI. Siécle, nâquit à Utrecht le 25 Janvier 1543. Son pere s'appelloit Otto van Heurn, d'une famille ancienne du Pays, que quelques-uns disent avoir été Marchand de Vin (*a*); sa mere fut Gertrude van Velsen (*b*). Il commença à étudier sous George Macropedius Recteur de l'Ecole d'Utrecht, & ensuite sous Arnold van Eyck, mais il parut avoir si peu de disposition dans ces premiers commencemens, qu'il savoit à peine lire à l'âge d'onze ans, & qu'à quinze il n'avoit pu encore apprendre les régles de la Grammaire (*c*). Depuis ce tems-là il s'attacha à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il y passoit les jours & les nuits (*d*), & par un travail opiniâtre il répara bientôt le tems qu'il avoit perdu, & acquit un grand fond de savoir, & se rendit célébre par ses Ouvrages [*A*]. A l'âge de dix-huit ans, on l'envoya à Louvain, où il étudia la Philoso-

(*a*) Teissier *Eloges des Hom. Sav.* Tom. IV. pag. 181. Commenus *Hist. Gymnas. Patav.* T. II. p. 162.
(*b*) Burman *Traject. Erud.* p. 134.
(*c*) Idem ibidem.
(*d*) *Acad. Lugd. Bat.* Apud Pope Blount Censura Celeb. Auth. pag. 759. Ed. 1694. in-4.

[*A*] *Et se rendit célébre par ses Ouvrages.*] Otto Heurnius son fils donna un Recueil de tous ses Ouvrages à Leide en 1609 en deux Volumes in 4. sous ce titre: *Joannis Heurnii Opera omnia, tam ad Theoriam, quam ad Praxim Medicam spectantia, ab Ottone Heurnio, filio, in duos tomos distributa, & edita.* Ce Recueil a été réimprimé à Lyon en 1658 in-fol. On y trouve les Ouvrages suivans 1. *Praxis Medicinæ nova ratio, qui Libris tribus, Methodi ad Praxim Medicam aditus facillimus aperitur, ad omnes curandos morbos.* Imprimé trois fois avant 1609, deux fois in-4. & une fois in-8. Zacharie Sylvius, Médecin d'Amsterdam, en donna une Nouvelle Edition en 1650 à Rotterdam in-8. il y mit une Préface, où il fit un bel éloge de l'Ouvrage & de l'Auteur; *cum primùm in luculentum hunc Auctorem incidi, ita me affecit, ut non tantùm mihi comparandum, sed & attenté perlegendum esse judicarem: Quod ut feci, incredibile est quantam voluptatem atque utilitatem ex eo perceperim. Atque hæc causa est cur libros ejus amem, & præstantiam eorum expertus aliis commendem. Audeo etiam obligare fidem meam, studiose Lector, promitto ac spondeo vobis, qui rerum Medicarum studio tenemini, hæc Scripta ea esse, quæ Medicum felicem dabunt. Magno enim judicio hoc opus est elucubratum*

a

losophie, les Mathématiques, & la Médecine pendant deux ans, sous Gemma Frisius (*e*). Il alla ensuite à Paris, où il etudia pendant trois ans la Médecine sous Louis Duret Professeur Royal, la Philosophie sous Charpentier & Ramus, & les Belles-Lettres sous Turnebe & Dorat (*f*). Il s'exerça aussi pour la taille sous Collodé fameux Lithotome de ce tems-là (*g*). Il voulut de Paris passer en Espagne (*h*), mais ses amis l'ayant détourné de ce voyage, il alla à l'âge de vingt-quatre ans en Italie. Il fit un séjour de quatre années à Padouë, où il continua ses études sous les célébres Professeurs qui y enseignoient la Médecine, l'Anatomie, & la Botanique. Il y auroit aussi pris le degré de Docteur, mais ayant couru risque de la vie de la part d'un Aubergiste ivre, il prit le parti de quitter Padouë (*i*) [*B*]. Un Sénateur de Venise, qui alloit en Ambassade à Constantinople, prévenu de son mérite & de sa capacité, voulut l'engager à faire le voyage avec lui: mais le respect pour ses parens, à qui il craignoit de déplaire, en s'éloignant de l'Italie sans leur participation, lui fit refuser ces offres (*k*). Agé de vingt-huit ans il se rendit à Pavie, & prit en 1571, dans cette Ville, le degré de Docteur en Médecine, & y demeura deux ans auprès de Nicolas Perrenot de Granvelle, en qualité de son Medecin (*l*). Il fut même sur le point de s'y établir avantageusement, mais l'envie & la jalousie des Italiens l'obligérent d'y renoncer (*m*). Il revint dans sa patrie, après une absence de douze années; & s'établit à Utrecht, où il exerça la Médecine, & fut en particulier Médecin des Comtes d'Egmont, & Noortcarmes, Gouverneur de la Ville (*n*). Vers ce tems-là il épousa Christine Beyer, fille de Guillaume Beyer, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Utrecht, & de Marguerite Leyster. Quelque tems après il fut fait Conseiller de la Ville. Mais son goût pour la vie tranquille & studieuse lui fit regarder cet honneur comme une chose fort onereuse, & à force de sollicitations & de priéres, il se fit décharger, quoiqu'avec peine, d'un emploi, qui est l'objet de l'ambition d'un grand nombre d'autres. En 1581, lorsque l'Université de Leide eût été fondée, Heurnius y fut appellé, pour remplir une Chaire de Médecine; c'est dans ce poste qu'il a passé les vingt derniéres années de sa vie, avec beaucoup de réputation (*o*). On remarque qu'il est le premier qui ait fait lui-même des dif-

(*e*) *Ultraj. Erud.* ubi supra.
(*f*) Ibid.
(*g*) Commenus ubi supra pag. 261.
(*h*) Niceron *Mémoir. des Homm. Ill.* T. XXXVII. p. 17.
(*i*) Commenus loc. cit.
(*k*) Idem ibid.
(*l*) *Ultraj. Erud.* loc. cit.
(*m*) Voy. Rem. [*B*].
(*n*) *Trajett. Erud.* pag. 135.
(*o*) Idem ibid.

*o summo viro. Quippe qui per triginta annos Medicâ exercitatione corroboratus fuerit, in Italiâ, Galliâ, Brabantiâ, Provinciâ Ultrajectinâ & Hollandiâ, in quâ per annos viginti quantâ cum celebritate Medicinam fecerit, Europa novit. Quare Libri hi omni commendatione dignissimi* (1). II. *Institutiones Medicinæ.* Accessit, *Modus ratioque studendi eorum, qui Medicinæ operam dicarunt.* Outre diverses Editions antérieures à celle de 1609, on trouve la Méthode d'étudier la Médecine, dans un Recueil de plusieurs autres Piéces sur la maniére d'étudier, imprimé à Amsterdam en 1645 & à Utrecht en 1651 in-12. C'est à l'égard de cet Ouvrage que Thomasius accuse Heurnius d'avoir pris plusieurs choses de Julius Alexander, sans le nommer, ce qui fait que Thomasius le met au rang des Plagiaires (2). *Hunc pedarium Julii Alexandrini senatorem, non sine causa vocavimus supra; deprehendimus enim, non pauca eum, ubi Medicinæ studiosis modum discendi præscribit, tacitè mutuatum esse a Julio. Quamquam autem ita sibi cavet, ut sensus ejus potius, eusque variè digestos, inque compendium contractos, quam verba lectori sua appendat: est tamen ubi ungues agnitui prominent* (3). III. *De Morbis, qui in singulis partibus humani Capitis insidere consueverunt. Hic artificiosa methodo, & incredibili facilitate, Morborum idea, causæ, & cujusque causæ mortificæ pariterque ægra signa, prognoses, & curatio rationalis & empirica graphicè depinguntur.* A Leide 1594 in-4. C'est de cet Ouvrage que Jules César Scaliger dit, qu'il surpasse autant les autres Livres, que la tête est au-dessus des autres membres du Corps:

*Quo libro, tanto libros supereminet omnes,*
*Quanto cuncta super cætera membra caput* (4).

IV. *Hippocratis Coi Prolegomena & Prognosticorum Libri tres, cum Paraphrastica versione & brevibus Commentariis.* Leyde 1597 & 1603 in-4. V. *Hippocratis Coi Aphorismi, Græcè & Latinè; brevi enarratione fidaque interpretatione ita illustrati, ut ab omnibus facilè intelligi possint. Cum historiis, observationibus, cautionibus & remediis selectis.* La premiére Edition doit être de l'an 1601, puisqu'il y a à la tête une Epître dédicatoire de l'Auteur, datée de cette année, qui fut celle de sa mort. VI. *In Hippocratis Coi de Hominis natura Libros duos Commentarius.* VII. *In Hippocratis Coi de victûs ratione in morbis acutis Libros quatuor Commentarius.* On dit qu'il avoit lu si souvent & avec tant de soin les Oeuvres d'Hippocrate, qu'il les possédoit à fond, & savoit par cœur tous les Aphorismes de ce grand Homme (5). C'est à quoi fait allusion un Poëte Hollandois dans les vers suivans:

*Hippocrates si animâ posset migrante renasci,*
*Conjerem hunc, Hurni, corpus habere tuum.*
*Tanta tibi pariter ars est, usûsque medendi,*
*Et dubium est, sanes, an doceas melius.*
*Nunc magis admiror, quod Pæonia arte manuque*
*Sis idem medicus, nec tamen Hippocrates* (6).

VIII. *De Febribus Liber.* Leyde 1598. in-4. IX. *De Peste Liber.* 1600. in-4. X. *De Morbis Oculorum, Aurium, Nasi, Dentium, & Oris, Liber.* Leyde 1602 in-4. XI. *De Morbis Pectoris Liber;* avec le précédent. XII. *De gravissimis Morbis mulierum liber; de humanâ felicitate liber; & de morbis novis & mirandis Epistola.* Leyde 1607. in-4. XIII. *De morbis Ventriculi liber. Responsum ad nobil. Præsidem Johannem Bauchemium, & Consiliarios Supremæ Curiæ Hollandiæ, Zelandiæ & Westfrisiæ:* nullum esse aquæ innatationem Lamiarum indicium. *Oratio de Medicinæ Origine, Æsculapiadum ac Hippocratis stirpe & scriptis.* Leide 1608 in-4. La seconde Piéce de ce Volume regarde l'épreuve de l'eau pour ceux qui sont accusés de sortilége, & l'Avis de Heurnius fit abolir cette épreuve par la Cour de Hollande; c'est ce que nous apprend le célébre Voetius, qui parle en même tems de notre savant Médecin en termes fort honorables: *Jure meritoque . . . . hæc probe sublata est . . . . a Curia Batavica, præeunte consilio, quod nomine Facultatis Medicæ & Philosophicæ in Academia Lugduno-Batavâ conscriptum a celeberrimo & literatissimo Medico, Johanne Heurnio* (7). Outre les Ouvrages que nous venons d'indiquer, qui se trouvent dans le Recueil de ses Oeuvres, Mr. Burman en marque quelques autres (8). *Commentarius in Hippocratis Librum de Medicamentis purgantibus.* Dans l'Edition des Oeuvres d'Hippocrate, imprimée à Genève en 1657 in-fol. *Notæ, Observationes, & Remedia secreta ad Johannis Fernelii universam Medicinam.* Dans l'Edition des Oeuvres de Fernel, à Utrecht 1656 in-4. Une Préface à la louange de l'Alchymie, à la tête d'un Recueil d'Alchymistes imprimé à Cologne en 1579 in-4. On lui attribuë encore une piéce intitulée: *De natura & præsagio horrendi Cometæ, qui anno 1577 orbem terrarum terruit.* On parle aussi de ses Lettres, qui n'ont pas été imprimées.

[*B*] *Ayant couru risque de la vie de la part d'un Aubergiste ivre, il prit le parti de quitter Padouë.*] Mr. Teissier a confondu cette avanture avec une autre, qui lui arriva à Paris, dont nous parlerons dans un moment. „ Pendant que Heurnius étoit à Padouë, dit-il (9), un Professeur en Médecine de cette Ville voulut lui donner sa fille en mariage, avec tous ses biens, & lui céder sa Charge. mais quelques Italiens ses rivaux ayant conspiré sa mort, il se sauva promptement dans son Païs." Rien de pareil ne lui est arrivé à Padouë, c'est à Pavie que se passa cette scéne. Un Professeur de cette derniére Ville, charmé du génie & du savoir de Heurnius, forma le dessein de lui faire épouser sa fille unique, de lui donner tout son bien, & de le faire revêtir de sa Charge. Pour réussir dans ce dernier point, il engagea notre jeune Médecin à faire quelques leçons, qui pussent faire preuve de sa capacité; mais quelques Italiens, jaloux de voir un Etranger s'établir si avantageusement dans leur païs, conjurérent sa perte. Heurnius qui connoissoit le caractére de la nation fut si effrayé de leurs menaces, qu'il se hâta de sortir de l'Italie, & qu'il ne crût n'être en sureté que lorsqu'il fut arrivé dans sa Patrie. *Tantaque rei Medicæ peritia pollebat, ut . . . . . quidam illius Academiæ Professor ejus ingenium & eruditionem tantopere amaret, & admiraret, ut ipsi unicam filiam cum professione & omni hæreditate tradere in animo haberet: quod munus se egregie sustinere posse publicis Lectionibus in Academia Ticinensi habitis ostenderat. Verum Itali, Batavo huic honorem invidentes, in perniciem ejus conspiraverunt, quare non tutò ibi posse versari animadvertens, post duodecim annorum absentiam in patriam rediit* (10). Mr. Burman a un peu adouci la chose, & Heurnius ne paroît pas si effrayé dans son récit, que dans celui de l'Historien de l'Académie de Padouë: *Ergo se contulit Ticinum, ubi laurum Doctoris adeptus est, adhæsissetque ibi invitatus ad nuptias filiæ Professoris Medici Ticinensis, si per Antagonistarum insidias & minas licuisset, quibus adeo exterritus est, ut repente, Paranymphis insalutatis, fugâ sibi consuluerit, tutus ibi tuto se non esse, donec in patria sua fuit* (11). A en juger par ce que dit cet Auteur, il semble que l'affaire du mariage étoit déja fort avancée & en train de s'accomplir, lorsque la peur prit à Heurnius. Dans le fond il n'avoit pas tort de craindre le stilet, ou quelqu'autre instrument meurtrier. On rend assez généralement témoignage aux Italiens de n'être pas fort scrupuleux sur l'article. Peut-être grossit-on les objets à quelques égards, mais il est difficile de ne pas croire qu'il y a beaucoup de vrai dans ce que l'on en dit.

(1) *Apud* Pope Blount *Censur. Celeb. Auth.* p. m. 799.
(2) Teissier *Eloges des Hom. Sav.* Tom. IV. p. 400.
(3) Thomas. *de Plag.* § 481. *Apud* Pope Blount loc. cit. p. 800.
(4) Teissier ubi supra. p. 398. 399.
(5) Burman *Traj. Erud.* p. 138.
(6) *Deliciæ Poëtar. Belg.* T. I. p. 515. *Apud* Eund.
(7) Voetius *Selectar. Disput. Theol.* Par. III. p. 5[illegible].
(8) *Traj. Erud.* p. 140. 141.
(9) Teissier ubi supra, p. 397.
(10) *Traj. Erud.* pag. 136. 137.
(11) Comnenus *Hist. Gymn. Patav.* T. II. p. 261.

[*C*] Un

dissections, pour mieux enseigner l'Anatomie à ses Disciples. Il eut l'honneur d'être six fois Recteur de l'Université. Il ne se bornoit pas à ses fonctions Académiques, mais exerçoit aussi la Médecine, & Guillaume I, Prince d'Orange, se servit plusieurs fois de lui. Un Historien Hollandois rapporte une anecdote curieuse sur son sujet, par rapport à la Princesse Emilie, propre sœur du Prince Maurice [C]. Les États de Frise cherchérent à l'attirer dans l'Université de Franeker, mais inutilement. Il

[C] *Un Historien Hollandois rapporte une Anecdote curieuse sur son sujet, par rapport à la Princesse Emilie, propre sœur du Prince Maurice.*] L'Histoire du mariage de cette Princesse avec Don Emanuel de Portugal est connuë en général, mais les Historiens n'ont pas été instruits des circonstances de cette affaire, ou ne les ont pas rapportées. Mr. de Thou n'en dit qu'un mot en passant, en parlant des enfans que Guillaume I. Prince d'Orange, eut d'Anne de Saxe, sa seconde femme, il la nomme *Amelie: quæ*, dit-il (12), *nuper Emanueli, Antonii Lusitani infaustis auspiciis regno illi inaugurati, naturali filio, nupsit*, c'est-à-dire, *qui a épousé depuis peu Emanuel de Portugal, fils naturel d'Antoine, qui de notre tems a été sacré Roi de Portugal, mais sous des auspices malheureux.* Grotius dit quelque chose de plus. Il rapporte que la Princesse se maria clandestinement, à l'insû du Prince son frére & des Etats, se flattant qu'on excuseroit plutôt son mariage, que l'on n'y consentiroit. Emanuel l'avoit renduë sensible par sa bonne mine, & par ses discours, & la compassion même s'en mêloit, parce qu'il ne négligeoit pas de faire valoir le sang Royal dont il étoit issu, & le malheur qu'il avoit d'être exilé de sa Patrie. En parcourant la France, l'Angleterre, & les autres Pays, ennemis de Philippe II, Roi d'Espagne, il avoit vu & fréquenté librement la Princesse, & s'étoit mis dans l'esprit de s'allier à la Maison de Nassau, malgré le mauvais état de sa fortune, & la différence de Religion. Les nouveaux mariés, ajoûte Grotius, que le Prince Maurice ne voulut pas voir, se retirérent à Wesel, dans l'espérance que sa colére se calmeroit; & étant revenus ensuite en Hollande, ils furent obligés de vivre assez obscurément. Voici les propres termes de cet Historien (13). *Soror ipsius, etiam ex matre, Æmilia nuptiale fœdus peregit, clam fratrem Ordinesque; amore saucia, & quia tale ad factum facilius venia quam assensus sperabatur. Intactam hactenus ex malo, Germanisque moribus, Emanuel cultu & sermone pellexerat, haud absurdus inter obsequii simulachra, & miserationem ciere, quod juvenis regio sanguine per vim atque injuriam paternis sedibus exsularet: Antonium enim patrem ostentabat, cui brevi in Lusitanos regnum. Hic cum fratre Christophoro Galliam Angliamque & cuncta Philippo hostilia oberrans, visa virgine, & quoties libuit adita (quam mos licentiam dabat, retentus ex veteri simplicitate, postquam ipsa periit) in spem Nassaviæ affinitatis inciderat, quanquam, præter cætera fortunæ, religio utrique patria dissidebat. Prohibiti conspectu Principis novi Conjuges, lenienda ejus iræ Vesaliam concesserunt; inde regressi in Hollandiam, haud amplis facultatibus privatum intra modum vivere spectabantur.* Du Maurier nous apprend quelques particularités, qu'on ne trouve pas dans Grotius. „ La seconde femme de Guillaume Prince d'Orange, *dit-il* (14), fut Anne de Saxe, fille de ce grand „ Maurice Electeur de Saxe, qui avoit fait tête à l'Empereur Charle-quint. Il en eût le fameux Comte Maurice „ . . . . . & une fille nommée Emilie de Nassau, qui épousa Emanuel de Portugal, fils du Roi Antoine de Portugal, dépossédé par le Roi Philippes second. Ce Prince „ Emanuel, qui étoit Catholique, gagna l'esprit de cette „ Princesse par ses cajolleries & par sa gentillesse, à quoi „ elle se laissa éblouïr, & voulut l'avoir pour mari, tout „ pauvre qu'il étoit & de religion contraire; quoique le „ Prince Maurice s'opposât fortement à ce Mariage, qu'il „ ne croyoit pas avantageux ni à l'un ni à l'autre. Ils „ eurent deux fils, que j'ay connus dans ma jeunesse, dont „ l'un entre autres enfans, a laissé un fils qui est allé depuis peu en Hollande demander à Monsieur le Prince „ d'Orange un reste de partage de sa Grand-mere; & „ plusieurs filles, dont il y en a eu qui se sont mariées à „ des personnes de condition inégale. C'étoit une trés-„ bonne Princesse, mais à la fin de sa vie, s'étant brouillée encore avec Monsieur le Prince d'Orange Maurice, „ son frére, elle se retira à Genéve l'an 1623 avec six „ filles, qu'elle avoit, où je la vis l'an 1624, & elle mourut de mélancolie bien tôt aprés." Voilà tout ce que l'on trouve dans les Auteurs les plus connus. Mais voici le détail de tout cette affaire, tel qu'il se trouve dans un Historien Hollandois fort estimé, mais inconnu à ceux qui n'entendent pas la Langue du Païs (15).

(12) *Hist.* L. LXXIX. sous l'an 1584.

(13) Grotius *Hist. de Reb. Belg.* Lib. VI. p. 299. 300. Edit. 1658. in-8.

(14) *Mémoir. pour servir à l'Hist. de Hollande* p. m. 135. 136.

(15) P. Bor *Vervolg van de Nederlantsche Oorlogen.* L. XXXIV. fol. 22. & *suiv.*

Au commencement du mois d'Avril 1597, Don Emanuel & son frere vinrent en Hollande, & se rendirent à la Haye, avec une Lettre de la Reine d'Angleterre, & des Lettres du Roi de Maroc, par lesquelles il paroissoit que ce Prince s'intéressoit en leur faveur. Don Emanuel fit la cour à la Princesse Emilie, & au bout de quelque tems elle témoigna que le Prince Portugais lui plaisoit, & qu'elle ne seroit pas fâchée de l'épouser. Le Prince Maurice & son Conseil, informés de ces amours, représentérent plusieurs fois à la Princesse, que Don Emanuel n'avoit rien, qu'il étoit de la Religion Romaine, & que par cette raison il ne pourroit être employé, ni avoir aucun avancement dans la République. Que d'ailleurs on disoit qu'il étoit Bâtard, & que par cette raison ses prétentions à la Couronne de Portugal étoient nulles. Qu'elle devoit penser à la dignité de la Maison dont elle étoit issue, & renoncer à des desseins si peu convenables, en évitant à l'avenir de voir Don Emanuel. La Princesse dissimula son mécontentement, mais continua de recevoir son Amant; ensorte qu'avant que le Prince Maurice partît pour entrer en Campagne, Don Emanuel fit demander la Princesse en mariage. Maurice répondit qu'il ne pouvoit délibérer sur cette demande, jusques à ce que Don Emanuel eût nommé sa mére, & prouvé que son Pere l'avoit épousée avant qu'il fût né. Le Prince laissa ordre en partant pour faire la Campagne, qu'on ne permît point à Don Emanuel d'aller à la Cour. Mais les deux Amans continuérent néanmoins à se voir, & la Princesse entraînée par son inclination, & poussée, à ce que l'on crût, par des gens qui n'étoient pas fâchés de mettre la discorde dans la Maison de Nassau, la Princesse, dis-je, témoigna vouloir passer outre. Elle chargea Jean Baptiste Rossa, & le Conseiller Bruyninex, qui se rendoient au Camp du Prince devant Grol, de lui parler encore. Mais voyant qu'elle n'avoit aucune nouvelle, elle prit la résolution d'aller trouver elle-même son frere, pour lui déclarer qu'elle étoit absolument dans le dessein d'épouser le Prince de Portugal. Elle jugea pourtant à propos de prendre quelques précautions en cas de malheur. Craignant que le Prince Maurice ne la fît peut-être arrêter & conduire à Dillembourg, ou en quelque autre lieu en la mettant sous bonne & sûre garde, elle fit remettre toutes ses pierreries à Don Emanuel, en lui faisant dire que si elle ne revenoit point, & qu'on l'envoyât ailleurs, il n'avoit qu'à les garder, & à s'en servir, mais que si elle revenoit, elle les envoyeroit reprendre. Elle partit ensuite pour l'armée, & quoique le Prince lui envoyât un exprés en chemin, pour lui faire dire de n'avancer point, parce qu'il étoit sur le point de décamper, elle ne laissa pas de continuer sa route, & arriva au Camp le 12 Octobre. Elle remit à son frere une Lettre de Don Emanuel, par laquelle il réitéroit sa demande, parlant du reste de sa naissance, comme d'une chose où il n'y avoit rien à dire, mais ne nommoit pourtant pas sa mere. Cette affaire embarrassa & chagrina Maurice, il eut avec sa sœur plusieurs conversations en présence du Comte Guillaume de Nassau, mais il ne put la persuader de renoncer à un mariage si peu convenable: la Princesse se plaignit que ses sœurs étoient toutes établies avantageusement, tandis qu'elle demeuroit elle sans établissement, sans que personne se donnât le moindre soin à cet égard. Que Don Emanuel étoit d'aussi bonne Maison que ceux que ses sœurs avoient épousé; qu'elle étoit contente de partager sa pauvreté, pourvu qu'on lui permît de l'épouser. Le Prince lui déclara à la fin, qu'il penseroit plus mûrement encore à cette affaire, mais qu'il ne donneroit jamais son consentement, à moins que Don Emanuel ne nommât sa mere, & ne prouvât qu'il étoit né d'un mariage légitime. Il exigea aussi de la Princesse de ne pas passer outre, jusques à ce qu'il fût revenu à la Haye, & la laissa repartir le 14 d'Octobre, pour qu'on ne l'accusât point de traiter sa sœur avec trop de dureté. La Princesse reprit donc le chemin de la Haye, bien convaincuë que le Prince son frere & le Comte Guillaume de Nassau ne consentiroient pas aisément à son mariage, elle résolut de rendre leur opposition inutile. Don Emanuel alla au devant d'elle jusqu'auprès de Leyde, & ils se rendirent ensemble à la Haye. Le 7 Novembre la Princesse fit venir dans sa chambre le Maître-d'hôtel du Comte d'Egmont & quelques autres personnes, outre un Prêtre; qui ignoroient, ou firent semblant d'ignorer pourquoi on les mandoit. Les portes ayant été fermées, desorte que personne ne pouvoit entrer ni sortir, la Princesse déclara que son dessein étoit d'épouser le Prince de Portugal là présent, & qu'elle les avoit fait venir pour être témoins de ce qui se passeroit, & en même tems elle ordonna au Prêtre de faire sa fonction. Celui-ci voulut s'excuser, alléguant que de pareils mariages étoient défendus sous punition corporelle, & que d'ailleurs il n'étoit pas en habit décent pour cette Cérémonie. La Princesse persista, disant qu'elle étoit en âge, & qu'elle l'excuseroit bien auprès de son frere, & le protégeroit. Le Prêtre les épousa alors, ayant lu les promesses du Prince en Latin, & celles de la Princesse en Hollandois. Il se retira ensuite. Aprés leur mariage, ils écrivirent une Lettre aux Etats Généraux, pour leur donner avis de ce qui venoit de se passer; ils marquoient qu'ils s'étoient servis du ministére d'un Prêtre, parce que les Catholiques Romains regardant comme nuls les mariages qui ont été bénis par d'autres, ils avoient voulu empêcher que leurs enfans ne fussent déchus de leurs prétentions à la Couronne de Portugal.

Cette nouvelle embarrassa beaucoup les Etats, & aprés s'être assemblés, ils envoyérent des Députés au Prince de Portugal; on lui demanda, qui l'avoit rendu assez hardi pour entreprendre une pareille chose, sans le consentement du Prince & celui de LL. HH. PP.? Don Emanuel répondit, que la Princesse l'avoit voulu ainsi, & qu'il ne croyoit pas avoir failli en acquiesçant à sa volonté. On lui demanda, où il trouveroit dequoi l'entretenir selon son rang? Il répondit qu'il y employeroit le peu de moyens qu'il avoit, & que s'ils ne suffisoient pas, il comptoit, qu'en cédant ses prétentions au Roi d'Espagne, il en retireroit

Il mourut en 1601, le onziéme d'Août, âgé de cinquante-huit ans. Pendant les trois derniéres années de sa vie, il souffrit beaucoup de la pierre, qui lui étoit venue, à ce que l'on pretend, d'avoir bu du Vin de Rhin nouveau, dans un repas où il s'étoit trouvé (p). On l'ouvrit aprés sa mort, & on lui trouva dans la vessie sept pierres, qui pesoient ensemble quatorze dragmes. Il avoit la mémoire fort heureuse, prononçant ses leçons publiques, sans se servir d'aucun cahier, & parlant avec grace & bien. On lui a fait diverses Epitaphes, du moins les Auteurs rapportent celle qu'on lui a faite différemment, on les trouvera ci-dessous [D]. Heurnius étoit d'un caractére doux, honnête & insinuant (q).

(p) Idem ibid.

(q) Bor Vervolg van de Nederlandsche Oorlogen. Lib. XXXIV. fol. 21.

assez pour vivre commodément le reste de ses jours. Et sur ce qu'on lui représenta, qu'il devroit rougir de vouloir remettre à l'Espagnol la fille d'un Prince, qu'il avoit si lâchement fait assassiner, le Portugais persista, en ajoûtant que le reste ne le regardoit point. En attendant, on avoit donné ordre de garder la chambre de la Princesse & d'empecher Don Emanuel d'y entrer, mais il s'y rendit malgré cela, y étant entré de plein saut. Quand les Etats vinrent trouver la Princesse, elle leur dit que Don Emanuel étoit son légitime mari, qu'elle n'avoit point dessein de le quitter, que les hommes ne pouvoient séparer, ce que Dieu avoit uni, & prenant là-dessus le Prince entre ses bras, elle l'y tint pendant fort longtems. Les Seigneurs ayant demandé enfin au Prince, s'il avoit consommé le mariage, il répondit tout haut, non, mais plus bas d'une maniére douteuse. Sur quoi on lui ordonna de ne point voir la Princesse, jusqu'à nouvel ordre. Les Etats Généraux ayant appris ensuite, que le Prince Maurice devoit se rendre à la Haye le 19 Novembre, craignirent que dans les premiers mouvemens de son indignation il ne se laissât aller à quelque violence contre Don Emanuel, firent dire à celui-ci qu'il eût à sortir de la Haye, & à se retirer provisionnellement à Dordrecht, à Schiedam, ou à la Brille; il demanda que les Etats marquassent eux mêmes le lieu où ils vouloient qu'il se rendît, on lui indiqua Schiedam, en lui accordant cent cinquante florins par semaine pour sa dépense. Le Prince Maurice étant arrivé à la Haye, envoya ordre à sa sœur de sortir de sa Cour, & de se retirer à Delft, ce qu'elle promit de faire le même soir; mais ce qu'elle ne fit pourtant que le 21 Novembre, s'excusant sur sa foiblesse. Pendant ce tems-là le Prince ne voulut ni la voir, ni lui parler, il logea même ailleurs, jusqu'à ce qu'elle fût partie pour Delft, où il fit néanmoins tout mettre en ordre pour qu'elle y fût honorablement. Avant l'arrivée du Prince à la Haye, elle étoit fort foible, refusant de prendre aucune nourriture, desorte qu'on craignit qu'elle ne se laissât mourir de faim. Les Etats Généraux firent venir de Leide le Professeur Jean Heurnius, pour qu'il tâchât d'engager la Princesse à vouloir avoir soin de sa santé. Heurnius se rendit auprès d'elle, mais ne gagna d'abord rien sur son esprit. Cependant comme c'étoit un homme fort doux, honnête, & insinuant, il dit à la Princesse, V. G. pourroit me rendre un grand service, & s'en rendre à elle-même? En quoi? lui dit-elle; ce seroit, reprit-il, en suivant mes avis; je souhaitterois que V. G. voulût prendre quelque chose pour se fortifier, & qu'elle se mit l'esprit en repos, pour rétablir sa santé. Hé! quel avantage vous en reviendroit-il, repliqua la Princesse? Très-grand, Madame, répondit l'adroit Médecin; c'est une opinion générale, que l'Amour est une espéce de rage & de phrénésie incurable; desorte que si V. G. se rendoit à mon conseil, & qu'elle se rétablit parfaitement, qu'on lui vit reprendre sa premiére vigueur & sa gayeté, tout le monde seroit convaincu que l'amour n'est pas un mal incurable; cela me mettroit en réputation; tous les Amoureux auroient recours à moi, & je guérirois infailliblement ceux qui suivroient mes avis. Je croi que vous avez raison, mon bon Monsieur, lui repliqua la Princesse, mais personne ne peut guérir mon mal que le Prince de Portugal, mon légitime époux, qu'on tient éloigné de moi contre tout droit & raison, & par la plus grande tyrannie du monde, puisque je suis une personne libre, d'un âge mûr, & qui ne dépens de personne, j'ai choisi un époux, qui ne deshonore point ma famille; s'il a le malheur d'être privé de ce qui lui appartient, j'en suis contente, & je saurai me borner, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'en disposer autrement: & pour vous faire plaisir, je prendrai de la nourriture, en attendant l'arrivée de mon frere, pour voir s'il en agira envers moi en frére ou en tyran. Je ne m'étendrai pas davantage sur les suites de ce mariage. On a vu ci-dessus dans le passage des Mémoires de Du Maurier, ce qu'il y a d'essentiel.

[D] *On lui a fait diverses Epitaphes, du moins les Auteurs rapportent celle qu'on lui a faite différemment; on les trouvera ci-dessous.*] Melchior Adam (16) la donne en ces termes:

MEMORIÆ. SACRUM.
JOANNI HEURNIO.
AD. PHILOSOPHIÆ. ET. MEDICINÆ.
LAUDEM. NATO. ULTRAJECTI.
ANNO. MDXLIII. STYLO. ANTIQ.
MANE. POST. HORAM. V
MORIBUS. SANCTISSIMIS. ET. INGENIO.
SUPRA-HOMINEM. PRÆDITO.
QUI. CUM. LEIDENSI. ACADEMIÆ.
INSERVIISSET.
PRIMARIA. PROFESSIONE. HIPPOCRATICA.
RECTORATUS. SEXIES. FUNCTIONE.
SUMMA. SCRIBENDI. CELEBRITATE.
PER. ANNOS XX.
DENATUS. LEIDÆ.
ANNO. CIↃ IↃ CI. AUG. XI. STYLO. NOVO.
EODEM. FERE. QUO. NATUS MOMENTO.
VIXIT. ANNOS. LVIII.
MENSES VI.
DIES VII.

(16) Vitæ Germ. Med. p. 154. Apud Burmann. Traj. Erud. p. 136.

D'autres Ecrivains rapportent l'Epitaphe suivante (17). *Hic situs est Joannes Heurnius. Vir Celeberrimus. In Academia Leidensi primarius Medicinæ Professor per annos XX. Et in eadem VI Rector Magnificus. Magnæ prudentiæ, summæ in docendo & scribendo venustatis ac celebritatis. Vita laudabiliter transacta, obiit XI Augusti CIↃ IↃ CI.*

(17) Traj. Erud. pag. 137.

*Heurnius Hippocratis genius hac conditur urna,*
*Cui non invenies terra Batava parem.*
*Flete ô Pæonides & crines solvite Musæ,*
*Occidit hic vestri famaque fulgue Chori.*

Verdoesius Med. posuit.

On trouve encore une troisiéme Epitaphe, qui est de Daniel Heinsius:

JOANNI HEURNIO
Eodem in loco cum uxore sepulto.

*Hic ille Heurniades, cui se tot maxima debent*
*Nomina, cui debet se Medicina, jacet,*
*Sustulit hunc magni tortor crudelis Erasmi,*
*Quem toties aliis sustulit artis ope.*
*Ne tumulo, quid desit, adest fidissima conjux,*
*Et vitæ comitem, nunc quoque mortis habet.*
*Sic olim conjuncta thoro, nunc juncta sepulchro,*
*Continuet pactam, nondum aliena, fidem.*

☞ HEURNIUS (OTTO) fils du Savant dont on a parlé dans l'Article précédent, naquit à Utrecht le 8 Septembre 1577. Quatre ans aprés il passa à Leide, où son pere fut appellé, & ce fut dans cette Ville qu'il commença ses études sous Nicolas Stochius: dans la suite il étudia les Belles-Lettres & la Philosophie sous Pierre du Moulin, & la Médecine sous son pere (a). Le 24 Août 1599 il fut créé Maître-ès-Arts, & sa capacité reconnuë fit qu'on lui donna dès l'année suivante une Chaire de Philosophie dans l'Université de Leide. Le 7 Juillet de l'an 1601 il prit le degré de Docteur en Médecine, & le 8 Novembre de la même année on le nomma pour succéder dans la Profession de Médecine à son pere, qui venoit de mourir (b). Il ne laissa pas d'avoir des Compétiteurs, & entre autres Bont. Il paroit par une Lettre de Barlæus, par laquelle il recommande Heurnius à Corneille van der Myle (c), que ce Professeur avoit beaucoup d'ennemis, qui cherchoient à le chagriner. Barlæus en parle comme d'un homme savant, modeste, sage, & d'un commerce doux & aisé, & il sollicite Mr. vander Myle d'agir auprés de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange, pour faire obtenir à Heurnius le Rectorat de l'Académie, qu'il n'avoit jamais eu l'honneur de remplir, depuis trente ans qu'il étoit Professeur. Mr. Burman doute (d), si par D. H. dont Barlæus parle, comme d'un grand ennemi de Heurnius, il faut entendre Daniel Heinsius, parce qu'ailleurs on trouve des vers de ce dernier à l'honneur du premier, à moins qu'on n'attribue cette variation à un caractére malin & trop fier dont on taxe Heinsius. Heurnius fut Professeur de Médecine Pratique, d'Anatomie, & de Chirurgie, & Président du Collége de Pratique; il prenoit pour Symbole, *citò, tutò, jucunde morbi curandi.* C'est-à-dire, on doit guérir promptement, sûrement, & agréablement. Il avoit épousé Jeanne van Swaanswyk, & eut d'elle un fils nommé Jean, créé en 1639 Conseiller de la

(a) Traj. Erud. pag. 141.

(b) Ibid. p. 142.

(c) Barlæus Ep. 118. Apud Burm. loc. cit.

(d) Ubi supra.

Cour Suprême dans la Province d'Utrecht, & une fille, qui s'appelloit Jeanne, mariée à Laurent 's Gravesande, dont elle a laissé plusieurs enfans (*e*). Outre l'Edition des Oeuvres de son pere, qu'il donna en 1609, il a publié une Histoire de la Philosophie Barbare en deux Livres, *De Barbarica Philosophia Libri duo, cum Christiani Brunonii Breviario Philosophiæ Barbaricæ.* 1600 in-12. Nous parlerons de cet Ouvrage dans les Remarques [*A*].

(*e*) *Traj. Erud. pag.* 142

[*A*] *Nous parlerons de cet Ouvrage dans les Remarques.*] Les jugemens qu'on en a porté sont fort opposés. Divers Auteurs l'ont loué (1); Boecler dit que c'est un excellent Ouvrage, qui devroit être lu par ceux qui ne peuvent pas employer beaucoup de tems à lire l'Histoire Philosophique des Anciens. *Opusculum perelegans, quod ab illis legi deberet, qui multum temporis in legenda Historia Philosophica Veterum impendere nequeunt* (2). Morhof n'en juge pas si avantageusement, il dit que c'est un Recueil de ce qui se trouve dans les Anciens sur la Philosophie & la Magie, & sur les Philosophes des Chaldéens & des Indiens: qu'on y trouve de longues citations, qui composent presque tout le Livre. Qu'il est utile néanmoins de trouver ainsi le tout rassemblé, mais que l'Auteur y a très peu mis du sien. *Multa illic habet collecta ex antiquis auctoribus de Chaldæorum & Indorum Philosophia, & Philosophia ac Magia, quam secundum partes distinguit in Asiaticam, Africanam & Europæam. Allata sunt multa ex Auctoribus loca prolixiora, quæ pene totum librum conficiunt; sed tamen utile illa sic junctim collecta habere. Ipse pauca admodum de suo adfert, nuda recitatione contentus* (3). On trouve dans le second Livre de l'Ouvrage de Heurnius, les Oracles de Zoroastre, que François Patricius avoit publiés plus complets que ceux qui l'avoient précédé; mais Stanley reprend Heurnius d'avoir voulu corriger la version de Patricius, & de l'avoir gâtée par-là. Il n'est pas plus content de ce que notre Auteur a rédigé en forme de discours suivi des fragmens, qui n'ont point de liaison ensemble, & recueillis de différens Auteurs: *Sed dum ea nititur stylo expolire, & meliori Latinitate induere, quæ genuine ac sincere tradiderat Patricius, ea inquinavit ac corrupit. Temere præterea continuam orationem ex istis fragmentis, inter se nequaquam connexis, & apud varios scriptores sparsis, efficere studuit* (4). Jonsius nous apprend, que l'Ouvrage de Heurnius étant fort rare, cela a fait croire à bien des personnes, qu'il renferme de grands secrets, mais qu'on n'y trouve que des choses générales & communes. Le même Historien de la Philosophie donne le plan de l'Ouvrage de Heurnius: il est divisé en deux Livres; dont le premier contient l'Histoire de la Philosophie des Chaldéens depuis sa première Origine; il y rapporte ses diverses révolutions, comment elle s'est répandue dans l'Asie, & de quelle manière elle est parvenue aux Grecs. Le second Livre est partagé en quatre petits Traités, qui renferment l'Histoire de la Philosophie Indienne. Voici les propres termes de Jonsius (5): *Otto Heurnius* . . . . *Barbaricæ Philosophiæ Antiquitates* . . . . *in duplicem conclusum cogit libellum, quorum alterum Chaldaicum appellat, Indicum alterum. Ille Chaldaicæ Philosophiæ historiam a primis originibus suis, ejusque & varias in Asia vicissitudines, & propagationem ad Græcos demum gentes exponit: hic in brevissimos tractatus quatuor est divisus: quorum primus Indorum antiquiorum & recentiorum percenset Philosophos, eorumque varia genera, sectas, & placita: secundus Philosophos Babyloniorum, Phœnicumque, Ægyptiorum & Indorum Philosophiæ magistros, eorumque doctrinam pertractat tertius: quartus agit de impura Magia Asiatica, Africana, Europæa, variisque earum speciebus. Prodiit hic liber ex Officina Plantiniana in forma minore* 1600. *& quia alias inventu difficilis est, cum quædam continere recondita, multi crediderunt: sed non nisi generalia, vulgaria ac trita pertractat.* Le savant Monsieur Brucker, Auteur de l'excellente Histoire critique de la Philosophie depuis le commencement du Monde jusqu'à notre tems, taxe Heurnius d'avoir fait entrer dans l'Histoire de la Philosophie des choses qui y sont absolument étrangéres: *Otto Heurnius, & Georgius Hornius manifeste limites historiæ Philosophicæ migraverunt, quorum ille omnem gentilium sacerdotum stultitiam ad sapientiam sive philosophiam Barbarorum retulit* (6). Dans un autre endroit le même Savant reprend Heurnius, qui a prétendu que les milliers d'années que les Chaldéens donnent à leurs Observations, sont des années Lunaires: *Nec audiendus Heurnius, qui Orig. Phil. Barb. Lib. I. p.* 22. *putat, annos lunares intelligendos, qui retrograda computatione numerati in ipsum initii mundi constitutionem incidant* (7). Je finirai cette Remarque en observant, que Mr. Burman (8) rapporte qu'il a vu des vers de Heurnius, par lesquels il paroit qu'il étoit assez bon Poëte; & qu'il y a de ses Lettres à Meursius, qui n'ont point été imprimées.

(1) *Traj. Erud. pag.* 141.

(2) Boecler. *Bibliogr. Gr. Cur. Cap.* XL. § 2. *Apud Eund. ibi. cit.*

(3) Morhof *Polyh.* Tom. III. Lib. I. Cap. I § 9. *Apud Eund. ubi supra.*

(4) Stanley *Hist. Phil.* Tom. III. p. 319. Edit. de Venise chez Coleti 1731. in-4.

(5) Jonsius *de Scriptor. Hist. Phil.* L. III. c. 24. § 1. Jenæ 1716.

(6) Jacob. Brucker. *Hist. Crit. Phil.* T. I. *Dissert. Prælimin.* p. 6. Lipsiæ 1742.

(7) Idem L. II. C. II. § 1. p. 104. not. (m).

(8) *Traj. Erud. pag.* 144.

HEYLIN (PIERRE) célébre Ecrivain Anglois du XVII. Siécle, descendoit d'une ancienne famille de ce nom à Pentrie-Heylin dans la Comté de Montgomery, & étoit second fils d'un Gentilhomme nommé Henri Heylin (*a*) & d'Elisabeth fille de François Clampard de Wrotham dans la Province de Kent (*b*). Il nâquit à Burford dans la Comté d'Oxford le 29 Novembre 1600 (*c*). Il fit ses premiéres études dans l'Ecole publique du lieu de sa naissance, & s'y distingua dans les exercices tant en Prose qu'en Vers, & entre autres par une Tragicomédie sur la guerre & la ruine de Troye, & par d'autres piéces Historiques (*d*). En 1613 (*e*) il entra dans le Collége du Cerf (*Hart-Hall*) à Oxford; l'année suivante il se mit sur les rangs pour une demie-place dans le Collége de la Madelaine, mais comme il étoit encore fort jeune, & que les Membres du College étoient déja engagés pour un autre, on le passa, mais un an après il fut élu (*f*). En 1616 il composa une Tragédie Angloise, intitulée *Spurius*, qui fut si généralement goûtée de tout le Collége, que le Docteur Langton, qui en étoit Principal, voulut qu'on la représentât dans son appartement (*g*), mais elle n'a jamais été imprimée (*h*). Ayant pris le degré de Bachelier-ès-Arts le 17 Octobre 1617 (*i*), il fit jusqu'au tems où il fut reçu Maître, des Leçons de Cosmographie dans le Refectoire du Collége, pendant les grandes vacances; on fut si content de la premiére, qu'il donna sur la fin de Juillet 1618, qu'il fut élu Membre postulant (*Probationer-Fellow*) & Modérateur de la premiére Classe du Collége, & le 19 Juillet 1619 Membre perpétuel (*k*). Le 1 Juillet 1620 il fut reçu Maître-ès-Arts (*l*); & l'année suivante il publia son *Microcosmus: ou Description de l'Univers* [*A*]. En 1623 le Docteur Howson, Evêque d'Oxford l'ordonna Diacre & Prêtre, dans l'Eglise de St. Aldate d'Oxford (*m*). En 1625 il fit un voyage de cinq ou six semaines en France, „ dont il écrivit la Rélation, qui fut imprimée environ trente ans après [*B*]. Le 24 Avril 1627 il disputa à Oxford sur ces deux Questions 1. *An Ecclesia unquam fuerit invisibilis;* „ Si l'Eglise a été jamais invisible". 2. *An Ecclesia possit errare:* „ Si „ l'E-

(*a*) *Theologo-Historicus: or the true Life of the most Reverend Divine Peter Heylin &c. By John Barnard D. D.* p. 74. Lond. 1683.

(*b*) Ibid. p. 50.

(*c*) Ibid. p. 74.

(*d*) Ibid. p. 81. 82.

(*e*) Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 201.

(*f*) Barnard *ubi supra*, p. 84. 85.

(*g*) Idem p. 86.

(*h*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 279.

(*i*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 203.

(*k*) Barnard p. 87.

(*l*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 216.

(*m*) Idem *Hist. & Antiq. ubi supra.* & Barnard p. 91.

[*A*] *L'année suivante il publia son* Microcosmus.] Cet Ouvrage parut à Oxford en 1622 & 1624 in 4; & ensuite fort augmenté sous le titre de *Cosmographie, en quatre Livres* &c. Londres 1652, 1664, 1677, 1682, in folio. Le Docteur Jean Barnard nous apprend (1), que la première Edition sortit de dessous la presse le 7 Novembre 1621, & que le premier Exemplaire fut présenté au Prince Charles, à qui l'Ouvrage étoit dédié: ce fut le Chevalier Robert Carr, Gentilhomme de la Chambre du Lit, & depuis Comte d'Ancram, qui introduisit Heylin auprès du Prince, qui le reçut très-gracieusement. La premiére Edition ayant été fort bien reçue, on en fit une seconde, augmentée, en 1624, qui fut encore présentée au Prince. Le Docteur Young, Doyen de Winchester, ayant mis ce Livre entre les mains du Roi Jacques, ce Monarque y prit beaucoup de plaisir, & en fut fort content, jusqu'à ce qu'il tomba sur un endroit où l'Auteur donnoit la préséance au Roi de France, & disoit que la France étoit le Royaume le plus célébre; le Roi en fut si choqué, qu'il ordonna sur le champ au Garde des Sceaux de supprimer l'Ouvrage. Heylin, qui étoit à Oxford, fut informé de ce qui se passoit par le Docteur Young, qui lui conseilloit de se rendre à la Cour, & de tâcher d'appaiser le Roi par l'intercession du Prince; mais ne sachant pas si le Prince lui même n'étoit pas choqué, il resta à Oxford, & par le conseil de Mylord Danvers, il envoya une Apologie au Docteur Young, où il expliquoit ce qu'il avoit voulu dire. Il allégua que dans un endroit (2) la faute ne venoit pas de lui mais de l'Imprimeur, qui avoit mis *est* au lieu d'*erat*; & que lorsqu'il avoit parlé de la préséance de la France sur l'Angleterre, outre qu'il ne parloit point de l'Angleterre, combinée comme elle l'étoit avec l'Ecosse il avoit suivi Cambden dans ses *Remains*. Le Roi reçut sa justification; & Mr. Heylin eut soin de faire ôter tout cet article, qui avoit si fort déplû (3).

[*B*] *En 1625 il fit un Voyage de cinq ou six semaines en France, dont il écrivit la Rélation, qui fut imprimée environ trente ans après.*] Il fit présent de l'Original de cette Rélation au Comte de Danby (4); mais il en garda une „ Copie, & pour remédier à une fausse rélation qu'on a„ voit imprimée, il la publia à Londres en 1656 in 4, „ sous ce titre": *Rélation exacte de deux Voyages: l'un dans la France même, & l'autre dans les Iles voisines.* Il y maltraite fort les François, qu'il charge de mépris & de ridicule.

(1) *Theologo-Historicus: or the true Life of Peter Heylin &c.* p. 19.

(2) *Microcosmus* pag. 441 Lign. 1. Edit. de 1624.

(3) Barnard *ubi supra.* p. 94-101.

(4) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 276.

„ l'Eglise peut errer"; & il soutint sur l'une & sur l'autre la négative; ce qui choqua beaucoup [*C*]. Au mois de Février 162⅞ le Comte de Danby le recommanda au Docteur Laud, pour lors Evêque de Bath & de Wells (*n*); & sur la fin de l'année 1628 il accompagna le Comte, en qualité de Chapelain dans l'Ile de Guernesey, dont ce Seigneur étoit Gouverneur; il y demeura environ trois semaines, & à son retour il fit une Rélation de ce Voyage [*D*]. Le 13 Juin 1629 il prit le degré de Bachelier en Théologie (*o*), & fut fait Chapelain ordinaire du Roi à la recommandation du Comte de Danby (*p*). En 1630 il prêcha un Dimanche de Solemnité devant l'Université d'Oxford dans l'Eglise de Ste. Marie, sur Matth. XIII. 25 [*E*], & la même année il résigna sa place de Membre, y ayant déjà deux ans qu'il s'étoit marié [*F*]. Il imprima en 1631 son *Histoire de St. George* [*G*], & au mois d'Octobre de la même année le Roi le nomma à la Cure de Hemingford dans la Comté de Huntingdon, & lui donna le 1 Novembre une Prébende de Westminster. En 1632 (*q*) le Roi lui donna le Bénéfice de Houghton, dans le Diocèse de Durham, d'environ quatre-cens Livres sterling de rente; mais il fit dans la suite un échange avec le Docteur Marshall, qui avoit celui d'Alresford dans la Comté de Hamp, le Roi lui-même lui ayant ordonné de faire cet échange afin qu'il fût plus voisin de la Cour (*r*). Le 13 Avril 1633 il se fit recevoir Docteur en Théologie (*s*) [*H*]. Il publia

(*n*) *Vide Heylin's Cyprianus Anglicus or the History of the Life and Death of Will. Laud.* &c. L. III. *ad ann.* 1627.

(*o*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 247.

(*p*) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 277. & Barnard p. 120. 121.

(*q*) Wood *ubi supra.*

(*r*) Barnard p. 141. 142.

(*s*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 258.

[*C*] *Il soûtint sur l'une & sur l'autre la négative, ce qui choqua beaucoup.*] Il dit (5) que sur la première Question, „ il suivit une autre route que le Docteur Prideaux, Professeur en Théologie, dans sa Leçon *De Visibilitate Ecclesiæ*, & que d'autres Théologiens de ce tems là ou „ environ, qui ne prouvoient la visibilité de l'Eglise Protestante; & par conséquent de la célèbre Eglise d'Angleterre, qu'en rappellant les Conventicules dispersés „ des *Berengeriens* en Italie, des *Vaudois* en France, des „ *Wiclefistes* en Angleterre, & des *Hussites* en Bohême; „ cette méthode n'étant pas du goût du *Répondant*, parce „ qu'elle interrompt la Succession de la Hiérarchie, depuis „ les Apôtres & leurs premiers Successeurs, dont l'Eglise „ Anglicane se glorifie. Il aima mieux chercher l'Eglise „ Visible en Asie, en Ethiopie, en Grèce, en Italie, à „ Rome même, & dans tout l'Occident, soumis à l'Evêque de Rome, lorsqu'il étoit le premier Patriarche". Il remarqua aussi, que les Ecrivains de l'Eglise Romaine, & Bellarmin lui-même, avoient défendu quelques-uns des Dogmes fondamentaux de la Religion Chrétienne, contre les Anti-trinitaires, les Anabaptistes, & autres Hérétiques des derniers tems avec autant de force que d'autres savans Hommes d'entre les Protestans. Heylin finit en disant: *Utinam quod ipse de Calvino, sic semper errasset nobilissimus Cardinalis.* Ces paroles offensèrent si fort le Professeur, qu'il appella Heylin, *Papicola*, *Bellarminianus*, *Pontificius* (6). Cela excita de grands cris contre Heylin ce jour-là, & le Professeur augmenta encore l'indignation le Lundi suivant que Mr. Heylin opposa contre Mr. Guillaume Hayes du Collège de la Madelaine; le Professeur le traita de nouveau de Papiste en plein Auditoire. Le 5 d'Août suivant. Mr. Edouard Reynolds, depuis Evêque de Norwich, prêchant dans la Chapelle du Collège de Merton, dont il étoit Membre, toucha ce qui s'étoit passé entre le Docteur Prideaux & Heylin, dans la vuë de rendre celui ci odieux (7). Heylin pour se justifier du soupçon de Papisme, fit au mois de Novembre un Sermon devant le Roi sur Jean IV. 20, où il se déclara fortement contre les Erreurs & les Abus de l'Eglise Romaine (8).

(5) Appendix to the *Advertisements on Mr. Sanderson's History.*

(6) Barnard p. 108. 109.

(7) Wood *ubi supra.* Col. 276.

(8) Barnard p. 111.

[*D*] *A son retour il fit une Rélation de ce Voyage.*] Elle a été imprimée dans la *Rélation* dont on a parlé ci-dessus.

[*E*] *En 1630 il prêcha un Dimanche de Solemnité devant l'Université d'Oxford dans l'Eglise de Ste. Marie sur* Matth. XIII. 25.] Dans ce Sermon, dit Mr. Wood (9) „ il dévoila le grand mystère d'iniquité, caché sous le spécieux „ Projet de faire rendre les Terres qui appartenoient à „ l'Eglise, & il fut le premier qui en fit connoître le danger, en détrompant le peuple. Cela fit beaucoup de „ bruit, & le rendit encore plus suspect." Le Lecteur peut consulter *Prynne's Canterbury's Doom* p. 386. & Heylin *Histoire de l'Archevêque Laud.* Liv. III. p. 210.

(9) Col. 277.

[*F*] *La même année il résigna sa place de Membre, y ayant déja deux ans qu'il s'étoit marié.*] C'est ce que nous apprend Mr. Wood (10), & le Docteur Barnard convient (11) de ce mariage secret, & il dit (12) que „ quoiqu'il eût été „ célébré le jour de St. Simon & de St. Jude dans la Chapelle de son Collège entre dix & onze heures du matin, „ en présence d'un nombre suffisant de témoins de l'un & „ de l'autre Sexe, & que le repas de nôces eût été donné „ dans sa Chambre (13)". Cependant ce Mariage avoit été tout ce tems-là *un mariage clandestin, de Comédie, inconnu au Collège, parce que le Principal & les Membres ignoroient & ne croyoient point qu'il eût été réellement célébré dans leur Chapelle; & quoiqu'il y en eût eu quelques-uns d'invitez au repas de nôces, ils l'avoient regardé comme un divertissement, & non comme une Fête de mariage. Il est certain que ce Mariage n'étoit pas clandestin selon les Loix de notre Eglise & du Royaume, parce qu'on avoit observé les cérémonies & les formalités ordinaires requises en pareil cas; mais il étoit directement contraire aux Statuts du Collège, & c'étoit surtout une chose défendue qu'un Membre marié conservât sa place, après son mariage.* La jeune Demoiselle s'appelloit *Letitia*, troisième fille d'un Gentilhomme de Heys, nommé Thomas Higgate (14).

(10) Ibid.

(11) P. 17.

(12) P. 18. 19.

(13) *Life of Dr. P. Heylin, by George Vernon*, p. 13.

(14) Barnard p. 144.

[*G*] *Il imprima en 1631 son Histoire de St. George.*] Elle parut sous ce Titre, *Histoire du fameux Saint & Soldat de Jésus-Christ, St. George de Cappadoce, justifiée contre les Fables du moyen Age, & les contradictions du Siècle présent.* Londres 1631 & 1633 in-4. Avec l'*Institution du très-noble Ordre de St. George, nommé de la Jarretière, & un Catalogue de tous les Chevaliers de la Jarretière, depuis l'établissement de l'Ordre jusqu'à présent, & de ses principaux Officiers.* A la fin de l'Edition de 1633, il y a une *Revuë de tout l'Ouvrage, consistant en Additions & Corrections.* Le 2 Février 163⅔ l'Auteur, introduit auprès du Roi par le Docteur Laud, alors Evêque de Londres, présenta son Histoire à ce Prince, qui la reçut très-gracieusement. Il en présenta ensuite des Exemplaires aux Chevaliers de la Jarretière & aux Seigneurs qui étoient à Londres; il fut fort bien reçu partout, excepté de l'Archevêque Abbot & du Comte d'Exeter, le premier ayant méprisé le sujet de l'Ouvrage, & l'autre ayant traité Heylin comme un Auteur affamé (15). Quelque tems après le Docteur George Hakewill attaqua cette Histoire par un Ecrit, *rempli*, dit Heylin (16) *des plus indignes & des plus malignes calomnies, contre la personne & la religion de l'Auteur.* Le Roi en fut informé par Laud, à qui le Docteur Guillaume Smith, Vice-Chancelier de l'Université, en avoit envoyé d'Oxford une Copie, sur celle que Hakewill lui avoit remise pour examiner l'Ecrit avant qu'on le mît sous presse, le Roi ordonna à Heylin d'examiner la matière, & l'envoya à Windsor pour consulter les Archives de l'Ordre de la Jarretière. Il obéït d'abord, il publia en conséquence en 1633 une seconde Edition de son Histoire, où il tâche de répondre à toutes les objections du Docteur Hakewill. Il n'entendit plus parler de cet Auteur, jusqu'à ce que parut la seconde Edition du Traité intitulé *Apologie ou Démonstration de l'Empire de la Providence dans le Gouvernement du Monde*, où Mr. Heylin trouva une rétractation de ce que le Docteur avoit dit touchant St. George. Mais quoique le Docteur jugeât à propos de garder le silence, il ne laissa pas d'informer ses Amis de ce qu'il pensoit de la *seconde Edition de l'Histoire de St. George*, c'est ce qu'il fit dans plusieurs Lettres; voici ce qu'il disoit dans une de ces Lettres (17): *Dans cette seconde Edition de son Livre (l'Histoire de St. George) il exalte plus qu'il n'a fait dans la première les Ecrivains de l'Eglise Romaine, & surtout les Legendaires, & il rabaisse davantage ceux de notre Communion, quand il a occasion de parler des uns & des autres. Mais ce qu'il dit des uns & des autres n'est pas de grand poids, parcequ'il est d'un caractère qui ne mérite pas qu'on regarde ce qu'il peut dire comme une louange ou un blâme* &c. C'est de cette *Histoire de St. George*, qu'on a tiré une petite Brochure, intitulée *Histoire du fameux Saint & Soldat* St. George de Cappadoce &c. Londres 1661 en sept feuilles in-4. & la plus grande partie d'une autre, qui a pour titre, *Histoire de la Vie & du Martyre de* St. George, *Patron titulaire d'Angleterre* &c. Londres 1644 en huit feuilles in-4. Cette pièce est en vers, par un Gentilhomme nommé Thomas *Lowick*. Mr. Elie Ashmole en a tiré aussi quantité de choses, où en faisant honneur à Heylin, dans son Ouvrage intitulé, *l'Institution, les Loix, & les Cérémonies du très-noble Ordre de la Jarretière.* Londres 1672. in-fol.

(15) Barnard p. 154. & Wood Col. 279. 280.

(16) Appendix to the *Advertisements on Sanderson's History.*

(17) Voy. Sanderson's *Pastshalia & Reply to Peter's Appendix to a Treatise, intitled Respondet Petrus* &c. Lond. 1658. in-4. 13.

[*H*] *Il se fit recevoir Docteur en Théologie.*] Il soutint dans cette occasion l'affirmative sur ces trois Questions. I. *An Ecclesia habeat authoritatem in determinandis fidei controversiis*: c'est-à-dire „ Si l'Eglise a l'autorité de décider les „ Controverses?" II. *An Ecclesia habeat authoritatem interpretandi Scripturas Sacras*: „ Si l'Eglise a l'autorité & „ le droit d'interpreter l'Ecriture Sainte?" III. *An Ecclesia habeat authoritatem decernendi Ritus & Ceremonias.* „ Si „ l'Eglise a l'autorité d'établir des Rites & des Cérémonies." Heylin nous apprend (18) „ que le Docteur Prideaux ne fut pas plus content de ces propositions, & de „ la manière dont le Répondant les soûtint, qu'il l'avoit „ été la première fois (19). Desorte que pour le rendre „ plus odieux, il dit ouvertement que le Répondant avoit „ falsifié la doctrine reçuë de l'Eglise, & qu'il avoit ajouté „ à l'Article cette période, *Habet Ecclesia Ritus seu Ceremonias* &c. qui ne se trouvoit point dans tout le Corps „ des Articles. Et pour prouver ce qu'il avançoit, il lut „ l'Article dans un Livre qu'il avoit devant lui, où il „ commence, *Non licet Ecclesiæ quicquam instituere*, *quod* „ *verbo Dei scripto adversetur*, &c. Le Répondant lui répliqua sur le champ, qu'il s'appercevoit à la grosseur du „ Volume que le Docteur avoit devant lui, qu'il tiroit „ l'Article de l'Harmonie des Confessions, imprimée à „ Genève en 1612, où l'on avoit suivi l'Edition des Articles faite en 1552, sous le régne d'Edouard VI, où cette période ne se trouvoit point; mais qu'il n'en étoit „ pas de même des Articles arrêtés par l'Assemblée du „ Cler-

(18) Appendix to the second Part of his *Examen Historicum.*

(19) Lorsque Heylin se fit recevoir Bachelier en Théologie en 1627.

blia en 1636 son *Histoire* du Sabbath [*I*] & sa *Réponse à la Lettre de l'Evêque de Lincoln au Vicaire de Grantham* [*K*] outre deux autres petites Piéces [*L*], & l'année suivante il donna son *Antidotum Lincolniense* [*M*]. Lorsque le Docteur Jean Williams Evêque de Lincoln & Doyen de Westminster fut suspendu de ses fonctions & mis en prison, Heylin fut fait Trésorier de l'Eglise de Westminster; & ses Confreres les Prébendiers le nommérent à la Cure d'Islip proche d'Oxford, qui vaut autour de deux-cens Livres sterling par an (*t*); il la changea en 1638 pour celle de Sud Warnborough dans la Comté de Hamp (*u*); & la même année il fut nommé un des Juges à Paix de la Comté (*w*). En 1639 l'Archevêque Laud se servit de lui pour traduire la Liturgie d'Ecosse en Latin; & le 10 d'Avril 1640 le College de Westminster le choisit pour être son Député à l'Assemblée du Clergé (*x*); mais ses deux anciens Antagonistes, l'Evêque Williams & Guillaume Prynne, lui firent peu de tems après de la peine [*N*]. Il se retira d'abord à sa Cure d'Ailresford, & ensuite à Oxford; la Cham-

(*t*) Barnard p. 172-174.

(*u*) Idem p. 174. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 278.

(*w*) Wood ibidem.

(*x*) Barnard p. 177.

„ Clergé en 1562; auxquels nous avons la plupart souscrit. Mais le Docteur insistant encore sur ce point, & le Répondant remarquant un air de mécontentement dans la plus grande partie de l'Auditoire, il appella un certain Mr. Westly, qui avoit été son compagnon de chambre dans le Collége de la Madelaine, pour le prier d'aller chercher chez le Libraire le plus voisin un Exemplaire des Articles; le Docteur s'en étant apperçu, il dit qu'il étoit disposé à laisser là cette question, pour en venir directement à la dispute. Mais le Répondant tint bon, jusqu'à ce qu'il se fut justifié d'une aussi odieuse calomnie, *usque dum liberaverat animam suam ab ista calumnia*, comme il s'exprime lui-même. Le Livre ayant été apporté quelques momens après mit fin à la dispute, le Répondant y lut l'Article en Anglois en ces termes, *l'Eglise a le pouvoir d'établir des Rites & des Cérémonies, & l'autorité de décider les Controverses &c.* & après l'avoir lu il remit le Livre à un des Assistans qui le lui demanda, & il passa de main en main jusqu'à ce que tout le monde fût content." Mais Mr. Antoine Collins remarque là-dessus (20) *qu'on se contenta avec très-peu de raison, puisque l'Edition Angloise, qui fut produite, qui étoit selon les apparences la derniere Edition publiée avec la* Déclaration *du Roi, ne paroît gueres propre à décider la question, qui regardoit les Articles Latins. Si l'on avoit produit dans l'Auditoire quelque Exemplaire des Articles en Latin, d'une Edition faite par autorité publique, l'Assemblée auroit été* contente, *mais d'une maniere toute opposée, si elle avoit jugé de l'autorité de la clause par une Copie imprimée des Articles.* Mr. Wood nous apprend (21), que le Docteur Prideaux soutint dans le cours de la dispute les propositions suivantes. 1. *Ecclesia est mera Chimera.* 2. *Ecclesia nihil docet nec determinat.* 3. *Controversiæ omnes melius ad Academias referri possunt, quam ad Ecclesiam.* 4. *Docti homines in Academiis possunt determinare omnes Controversias, etiam sepositis Episcopis* &c. Le Docteur Laud, Chancelier de l'Université, s'en étant plaint au Roi, le Docteur Prideaux fut obligé, au mois d'Août suivant, d'écrire à ce Prélat & de lui envoyer une Protestation (22) touchant ses sentimens, ce qui le piqua si fort contre Heylin, qu'il fit répandre à la Cour, qui étoit alors à Woodstock, un Mémoire sur ce qui s'étoit passé à la promotion; comme cette piéce tendoit à faire un grand tort au Docteur Heylin, il s'en vengea, le Roi ayant publié au mois d'Octobre sa Déclaration touchant les jeux permis le jour du Dimanche, qui excita de grands cris contre le Roi & contre Laud. Heylin traduisit en Anglois la *Leçon* du Docteur Prideaux *sur le Sabbath*, y mit une Préface, & la fit imprimer au Terme de St. Hilaire de 163⅔: cette piéce fit perdre au Docteur Prideaux beaucoup de crédit parmi les Puritains (23).

(20) *Historical and Critical Essay of the thirtynine Articles of the Church of England.* Introd. p. 21.

(21) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 278 & *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. I. p. 140.

(22) Idem *Hist. & Antiq.* ibid.

(23) Idem ibidem & *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 278.

[*I*] *Il publia en 1636 son Histoire du Sabbath.*] Il s'en fit cette année-là deux Editions in-4. à Londres; elle est destinée à ramener ceux qui changeoient le Dimanche en Sabbath Judaïque, & ne se permettoient ni aux uns ni aux autres la liberté & les Oeuvres de nécessité, dont les Juifs ne se sont jamais fait un scrupule (24).

(24) Idem *Ath. Oxon.* loc. cit.

[*K*] *Réponse à la Lettre de l'Evêque de Lincoln au Vicaire de Grantham.*] Le Docteur Jean Williams ayant fait imprimer une *Lettre au Vicaire de Grantham*, contre la coutume de placer la Table de la Communion en forme d'Autel, notre Auteur publia cette Réponse, imprimée à Londres en 1636 in-4. L'Evêque y répondit en 1637 par un Livre intitulé, *La Table Sainte de nom & d'effet* &c. supposant qu'il avoit été composé il y avoit longtems par un Ministre de la Comté de Lincoln, contre le Docteur Cole, Théologien du tems de la Reine Marie.

[*L*] *Deux autres petites Pieces.*] L'une a pour titre *Petit Discours en forme de Lettre sur le Formulaire de Priere prescrit aux Prédicateurs avant le Sermon par le Can.* 55. composé en 1636 à la priére de l'Evêque de Winchester, & inséré ensuite dans la premiére Partie de son *Ecclesia Vindicata*. L'autre piéce est intitulée, *Réponse courte & modérée au défi scandaleux & séditieux de* Henri Burton, *dans deux Sermons prononcés le 5 Novembre* 1636, *& dans l'Apologie qui est à la tête.* Londres 1637 in-4.

[*M*] *Son* Antidotum Lincolniense.] Voici le titre entier: Antidotum Lincolniense, *ou Réponse à un Livre intitulé la* Table sainte de nom & d'effet &c. *composé, dit on, il y a longtems par un Ministre de la Comté de Lincoln, & imprimé pour l'usage du Diocèse de Lincoln, en 1637; Adressé au grave, savant, & pieux Clergé du Diocèse de Lincoln: par* Pierre Heylin *Chapelain ordinaire de Sa Majesté.* Londres 1637 in-4. Cet Ouvrage est dédié au Roi, la permission de l'imprimer est du 7 May 1637. Il parut encore une autre Réponse au Livre de l'Evêque, elle a pour titre: *Deux coups d'oeil jettés sur Lincoln: ou Examen de la* Sainte Table &c. Londres 1641 en quatre feuilles & demie, par Richard Day, qui se qualifie Ministre de l'Evangile, mais que l'on s'apperçoit qui est ennemi des Cérémonies de l'Eglise. Il critique quelquefois la *Réponse* du Docteur Heylin, dont on a parlé dans la Remarque [K].

[*N*] *Ses deux anciens Antagonistes, l'Evêque Williams & Guillaume Prynne, lui firent peu de tems après de la peine.*] Le Docteur prêchant à son tour à l'Abbaye de Westminster, exhorta les Chrétiens à la modération, à l'amour & à la charité entre eux pour conserver la paix publique, & à ne pas s'arrêter à quelque différence de sentimens: il s'exprima sur ce sujet en ces termes. „ N'est-ce pas que nous sommes tellement entêtés de nos opinions, que nous condamnons tous ceux qui pensent autrement que nous, & si fort esclaves de nos volontés, que lorsque nous avons pris un parti, ni l'amour de Dieu, ni le Dieu de charité ne peuvent nous y faire renoncer? Au-lieu de prêter l'oreille à la voix de l'Eglise, on n'écoute que soi-même, & l'on ne s'embarrasse point que tout soit bouleversé, pourvu que l'on se satisfasse à tout prix. Et quelles querelles cet opiniâtre Orgueil n'a-t-il pas enfantées? que de Schismes dans toutes les parties de notre Eglise n'a-t-il pas produit? & pour ne pas aller plus loin, n'y en a-t-il pas qui aiment mieux causer des séditions que de se conformer au Gouvernement légitime, dérivé de Jésus-Christ & des Apôtres jusqu'à notre tems?" A l'ouïe de ces paroles, l'Evêque de Lincoln frappa rudement la Chaire avec sa Crosse, en disant, „ Ne parlez plus de cela Pierre: ne parlez plus de cela": *No more of that point, no more of that point, Peter.* Le Prédicateur répondit sur le champ, *Milord, j'ai encore quelque chose à dire, après quoi je finirai.* Et il continua en ces termes. „ D'autres forment de secrettes & dangereuses factions, parce qu'il y en a qui ont d'autres idées sur certains Dogmes spéculatifs, qu'ils ne prétendent qu'on doit s'en faire: l'on a si peu d'égard pour l'union & la paix, que, plutôt que d'être tranquilles, nous prenons à partie notre bienheureux Pacificateur, parce qu'il cherche à accommoder nos différends, sans préjudice d'aucune des parties. C'est ainsi que nous divisons follement notre Sauveur, & déchirons son Corps sacré à la moindre occasion, ne considérant guéres, que la différence de sentimens entraîne nécessairement la desunion, & se termine enfin en Schisme public; Au-lieu que la diversité de sentimens, si l'on se conduisoit avec sagesse, tendroit plutôt à la découverte de la Vérité, qu'à troubler l'Eglise, & à exciter notre attention, qu'à mettre nos passions en mouvement. St. Cyprien étoit résolu *neminem, licet aliter senserit, a communione amovere*, de ne suspendre personne de la Communion, quoiqu'il fût question, je pense, de matiéres bien plus importantes, qu'aucun des points à présent en dispute. Si l'on avoit imité de notre tems cette modération, nous n'aurions pas déchiré l'Eglise, & nous n'aurions pas par nos fréquentes querelles, fait au Corps sacré de notre Sauveur l'outrage, qu'on ne fit pas autrefois à ses habits". Après le Sermon, le Docteur Heylin emmena chez lui le Chevalier Robert Filmer son Ami, & quelques autres Gentilshommes, & il cacheta en leur présence son sermon & d'autres papiers, & leur y fit mettre leurs cachets, pour qu'il ne pût faire le moindre changement au Sermon, afin de prévenir tout soupçon à cet égard, il l'envoya sur le champ à l'Evêque, qui le garda quelques jours, & le rendit sans avoir ouvert le paquet. C'est-là le récit de Mr. Barnard (25); mais le Docteur Heylin lui-même raconte la fin de cette affaire avec quelques circonstances un peu différentes (26); il nous apprend, qu'aussitôt qu'il fut retourné à sa place, l'Evêque, ayant appellé le Docteur Wilson, un des autres Prébendiers, pour être témoin de ce qui se passeroit entre eux, somma Heylin de lui remettre une Copie de son Sermon, à quoi il consentit avec plaisir, & lui remit sur le champ tout le Volume de Sermons qu'il avoit sur lui. Le même jour, lorsqu'ils revenoient du Service du Soir, l'Evêque envoya prier par un de ses Gentilshommes le Sous-Doyen Wilson, & le Docteur Heylin de venir chez lui. Heylin répondit tout net en présence de tout le monde, qu'il n'y vouloit point aller, & qu'il se trouveroit avec l'Evêque dans une des Chambres du Parlement, des Cours de Justice de Westminster, ou en plein Chapitre, & que là il répondroit à tout ce que ce Prélat voudroit alléguer à sa charge; mais qu'il ne prétendoit point terminer cette affaire dans l'appartement de l'Evêque, ni recevoir de satisfaction en particulier pour un affront qu'il avoit reçu en public. A peine avoit-il eu le tems de se deshabiller, que l'Evêque de Péterborough & le Chevalier Robert Filmer, ses amis, qui avoient été présens à tout ce qui s'étoit passé, vinrent pour passer une heure avec lui; & quelque tems après ar-

(25) P. 192-194.

(26) *Extraneus vapulans: or the Observator rescued from the violent but vaine assaults of Hamon l'Estrange, Esq;* &c. p. 18 & seqq.


ri-

Chambre des Communes l'ayant déclaré Criminel, au commencement de l'année 1643; on saisit tous ses biens, & sa belle Bibliothéque fut transportée à Portsmouth (y). A Oxford il travailla par ordre du Roi au *Mercurius Aulicus*, commencé par le Chevalier Jean Birkenhead. Heylin quitta Oxford en 1645, & erra déguisé de lieu en lieu, se trouvant réduit avec sa famille à la derniére nécessité (z); il se fixa quelque tems à Winchester jusqu'à la prise de cette Ville par les Parlementaires; en 1648 il se retira à Minster-Lovel, qui étoit la Terre de son frere aîné, située dans la Comté d'Oxford; il la prit à ferme du Colonel Heylin son neveu, pour six ans, & trouva moyen de degager son bien, en composant avec les Commissaires à *Goldsmit's-Hall*. Plusieurs années après il se transporta à Abingdon dans la Comté de Berk, où il acheta une maison, nommée *Lacies Court*. En 1657 il fut obligé de payer le dixiéme denier de son bien. Au retour du Roi en 1660 il fut rétabli dans tous ses Bénéfices, mais il ne monta pas plus haut que la place de Sous-doyen de Westminster [*O*]. Ses Ouvrages sont en fort grand nombre [*P*]. Il mourut le 8 May 1662, & fut enterré vis-à-vis de son Sié-

(y) Barnard p. 203-204. & Wood *Ath. Oxon.* Col. 275.

(z) Barnard p. 204 & *suiv.*

riva le Sousdoyen de la part de l'Evêque de Lincoln, lui apportant le Volume de Sermons, qui l'assura que ce Prélat ne lui vouloit que du bien, qu'il n'avoit lu aucun des Sermons, excepté celui du matin; qu'il lui étoit extrêmement obligé de lui avoir bien voulu confier un si précieux dépôt; & enfin qu'il le lui renvoyoit, puisqu'il n'avoit pas voulu venir le reprendre lui même. Heylin répondit, que puisqu'on lui avoit demandé son Cahier de Sermons en présence de quelques centaines de personnes, il ne vouloit le reprendre que dans le même lieu, ou dans un lieu plus public encore; ainsi que le Sous-Doyen n'avoit qu'à le rapporter à celui qui l'envoyoit, afin qu'il eût le tems de lire les autres Sermons, & d'en tirer ce qu'il pourroit de desavantageux au Docteur; que comme il n'ambitionnoit point ses faveurs, & n'attendoit rien de lui, il ne craignoit pas non plus sa haine, ni qu'il pût lui faire d'autre injure, égale à celle qu'il lui avoit déja faite; & enfin qu'il rougissoit plus de la lâcheté de la démarche présente, que de l'insolence de celle du matin; le Sous-Doyen n'ayant pu obtenir d'autre réponse, jetta le Cahier de Sermons dans la chambre, & se retira. Heylin ayant appris tout ce qu'on débitoit sur ce qui s'étoit passé, les uns disant que l'Evêque l'avoit interrompu, parce qu'il prêchoit contre les Ecossois, dont quelques-uns des Commissaires étoient présens; d'autres, que c'étoit parce qu'il avoit défendu la Transubstantiation; d'autres parce qu'il prêchoit l'Arminianisme, il présenta au Roi une rélation de l'affaire, & fit ensuite une Copie de tout le morceau, tel qu'il l'avoit prononcé, & eu dessein de le prononcer, & l'envoya dans une Lettre à Mr. Jean White du Temple, qu'il avoit apperçu dans l'Assemblée le jour qu'il prêchoit, le priant de le communiquer au Committé, afin que les Membres qui le composoient pussent être pleinement satisfaits sur cet article, avant qu'il comparût une seconde fois devant eux. Cette démarche produisit un si bon effet, que Mr. White, qui avoit été fort aigri contre le Docteur, lorsqu'il avoit comparu la premiére fois, travailla en sa faveur, ayant lu tout le morceau aux Commissaires, & rapporté tout ce qu'il avoit vu & remarqué lorsqu'il avoit assisté au Sermon; sur quoi tous ceux qui se trouvoient présens déclarérent d'une voix unanime, qu'il n'y avoit là absolument rien, qu'un honnête homme ne pût dire, & qu'un bon Chrétien ne pût écouter; & que l'Evêque avoit passé les bornes de son autorité, & avoit manqué aux régles de sa prudence ordinaire. Ce fut-là peut-être ce qui applanit les voyes au Docteur pour sa seconde comparution, où il reçut un accueil plus favorable qu'à la premiére; & ce qui fit prendre à l'Evêque des sentimens plus modérés. Vers le même tems il fut cité à comparoître devant les Commissaires de la Cour de Justice sur la plainte de Mr. Prynne, qui *avoit présenté une requête conjointement avec l'Archevêque; étant l'un & l'autre les principaux instrumens de la persécution qu'on lui faisoit* (27); mais quoique l'on conclût le Mardi 20 Avril 1641, que les sentences portées contre Mr. Prynne par la Chambre Etoilée étoient *illégales*, & que l'on ordonnât que l'accusation intentée au Docteur seroit renvoyée au Committé établi pour les affaires de Religion, pour l'examiner, aussi bien que toutes les autres qui seroient à sa charge; cependant le Docteur n'entendit plus parler de cette affaire, ni d'aucune autre, qui pût lui causer quelque peine de la part du Parlement, ni d'aucun de ses Commissaires ou de ses Membres (28).

(27) Barnard p. 192. 196.

(28) *Extra. Vapul.* p. 17. 18.

(29) Col. 279.

(30) P. 256.

[*O*] *Il ne monta pas plus haut que la place de Sous-Doyen de Westminster.*] Mr. Wood remarque (29) que cela étonna *plusieurs personnes, & fut un grand sujet de mécontentement pour lui & pour ses amis, mais comme la raison en est évidente*, dit cet Historien, *pour tous ceux à qui le caractére de l'homme est connu, je n'en parlerai pas davantage.* Le Docteur Barnard rapporte (30), qu'il étoit présent un jour, que le Docteur Cosins, Evêque de Durham étant venu chez le Docteur Heylin, lui dit „ Je m'étonne, Frere Heylin, de „ ce que vous n'êtes pas Evêque, car nous savons tous, „ que vous avez bien mérité de l'être." A quoi Heylin répondit: *Je souhaitte que les nouveaux Evêques fassent beaucoup de bien, je ne leur porte point envie, mais je prie Dieu qu'ils fassent plus que je n'aurois fait.*

[*P*] *Ses Ouvrages sont en fort grand nombre.*] Outre ceux dont nous avons déja parlé, il a écrit les suivans. I. *Theomachia*, Comédie, composée en 1618, mais qui n'a jamais été imprimée (31). II. *Essai Institué Auguste*, imprimé en 1682, & inséré depuis dans sa *Cosmographie*. III. *Livre Uniforme d'Articles pour l'usage des Evêques & des Archidiacres dans leurs Visites.* Londres 1640 in-4. IV. *De jure Paritatis Episcoporum*, Manuscrit composé en 1640, sur la proposition faite dans la Chambre Haute, si les Evêques entreroient dans le Committé pour l'examen préliminaire du procès du Comte de Strafford. Imprimé depuis, parmi ses *Traités Historiques* &c. Londres 1681 in-fol. V. *Replique à la Dissertation du Docteur* Hakewill *sur le Sacrifice de l'Eucharistie.* Londres 1641 in-4. VI. *Introduction à l'Histoire d'Angleterre: Contenant une Suite de tous les Rois d'Angleterre, & des Anglo-Saxons, des Rois & des Princes de Galles* &c. *des Archevêques, Evêques, Ducs, Marquis, & Comtes de ce Royaume, en trois Tables.* Londres 1641 in-8. Heylin publia cette premiére Edition sous le nom de Robert Hall. Christ. Wilkinson, Libraire qui demeuroit vis-à-vis de l'Eglise de St. Dunstan du Fleetstreet à Londres, fit quantité d'Additions à cet Ouvrage, les Additions parurent pour la premiére fois en 1670 in 8. avec le nom de Pierre Heylin au titre du Livre, qui a profité pour la succession des Archevêques & Evêques du *Commentaire sur les Evêques d'Angleterre* du Docteur François Godwin, & pour la suite des Rois, des Ducs, des Marquis, Comtes &c. du Catalogue de Rodolphe Brook & d'Augustin Vincent. Mr. Wood remarque (32) qu'on dit que Heylin publia aussi en 1641 un Livre intitulé *Persecutio undecima* &c. Londres 1641, 1648 in-4. & 1681 in-fol. mais que ne trouvant rien là dessus dans le Journal du Docteur, qu'il a eu plusieurs fois entre les mains, il ne peut assurer qu'il soit l'Auteur de cet Ouvrage. VII. *Histoire de l'Episcopat, en deux Parties.* Londres 1642 in-4. publiée sous le nom de *Theophile Churchman.* Cette Histoire fait la *seconde partie* de son *Ecclesia Vindicata* &c. Londres 1657 in-4. VIII. *Traité Historique des Liturgies* &c. composé en 1642, inséré ensuite dans la *premiére partie* de son *Ecclesia Vindicata.* IX. *Relation de la Victoire remportée le 19 Janvier 1642 proche de Bodmin dans la Comté de Cornouaille, par Mylord* Rodolphe Hopton. Oxford 164⅔, une feuille in 4. X. *Courte Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Provinces du Nord; savoir le débarquement de la Reine dans la Baye de Borlington; & l'échec des Rebelles devant la Ville de Newark.* Oxford 1642, en deux feuilles in 4. XI. *Démarches faites dans l'Ouest pour la paix.* XII. *Lettre à un Gentilhomme de la Comté de Leicester sur le Traité d'Uxbridge, où l'on fait voir que toutes les Ouvertures de Paix ont été faites uniquement de la part du Roi.* Imprimé en 1643 en quatre feuilles in-4. XIII. *La Mémoire des Têtes Rondes; Ou Relation véritable & particuliére de la défaite des Rebelles par les sujets du Roi de la Comté de Cornouaille, sous le commandement du Chevalier Rodolphe Hopton, le 16 May 1643.* Imprimé en 1643, en une feuille in-4. Cette Brochure est généralement attribuée à Heylin (33). XIV. *Relation de la Conduite du Chevalier Jean Gell.* 1645 une feuille & demie. Mr. Wood suppose (34) que cette Piéce est la même chose qu'une Brochure intitulée; *Au Voleur! Au Voleur! ou Relation de la Conduite du Chevalier Jean Gell dans la Comté de Derby, en ramassant les Rentes des Seigneurs & des Gentilshommes de cette Province, en vertu d'un prétendu pouvoir des deux Chambres du Parlement.* 1643 in-4. XV. *La Croix noire; où l'on montre que les Habitans de Londres sont les Auteurs de la présente Rebellion.* XVI. *Le Catechisme des Rebelles, selon une méthode aisée & familiére, pour leur faire sentir toute l'énormité de leur crime* &c. 1643 en quatre feuilles in-4. XVII. *Discours où l'on répond au reproche commun mais mal fondé des Catholiques Romains, donnant à la Religion de l'Eglise Anglicane le sobriquet de Religion Parlementaire.* Composé en 1644 à la priére de George Ashwell du Collége de la Madelaine à Oxford. Mais le Livre a paru sous le titre suivant: *L'Autorité du Parlement en ce qui regarde la Religion, ou Reponse à la vieille & injuste calomnie des Catholiques Romains* &c. Oxford 1645 en six feuilles in-4. Dans une autre Edition faite à Londres en 1663 en sept feuilles in 4. il a pour titre: *La maniére dont la Réformation de l'Eglise d'Angleterre s'est faite, expliquée & justifiée contre les clameurs de nos Adversaires, donnant à la Religion établie par les Loix, le nom de Religion Parlementaire* &c. inséré depuis dans la *premiere partie* de l'*Ecclesia vindicata* de notre Auteur. XVIII. *Courte Relation de la Mort & des Souffrances du très-respectable & fameux Prélat Milord Archevêque de* Cantorbery, *avec le discours qu'il a fait sur l'échaffaut* &c. *plus complet qu'il n'avoit encore paru.* Oxford 1644, en quatre feuilles in-4. XIX. Bibliotheca Regia, *ou la Bibliothéque Royale* &c. Londres 1649, 1650, & 1659 in-8. Le nom de Heylin n'y est point, mais presque tout le monde sait que c'est un Recueil qu'il a fait de quelques Ouvrages de Charles I. Il y a inséré la Conférence du Roi avec le Marquis de Worcester à Ragland. XX. *La Pierre de Scandale de desobéissance* &c. *pour servir de Réponse à un Examen des deux derniéres Sections de l'Institution de* Cal-

(31) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 278. & *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 204.

(32) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 281.

(33) Idem ibid. Col. 281.

(34) Col. 282.

Siége de Sous-Doyen dans le Chœur de l'Eglise de St. Pierre à Westminster, où on lui a érigé un tombeau. Mr. Wood dit (aa) que „ c'étoit un homme qui avoit des talens extraordinaires, un es„ prit vif & pénétrant, le jugement net & solide...... hardi & intrépide parmi ses Amis & ses „ Ennemis (quoique de petite mine) jusques-là que quelques-uns prétendoient qu'il étoit trop altier &

(aa) Ath. Oxon. Vol. II. Col. 279.

Calvin *contre l'Autorité Souveraine*; composé en 1644, & imprimé à Londres en 1658 in-4, sous ce titre: *La Pierre de Scandale, de Desobéissance & de Revolte, jettée artificieusement par Calvin dans le chemin des Sujets, découverte, confuses, & ôtée.* XXI. *La Semence promise*, en Vers Anglois. XXII. *Le Peuple détrompé au sujet des Dixmes* &c. Londres 1648, 1651, imprimé sous le nom de *Ph. Treleinie*, qui est l'anagramme de *Peter Heylin*. Inséré en 1657 dans la *premiere partie* de son *Ecclesia Vindicata*. XXIII. Theologia Veterum: *ou Abrégé de la Théologie Chrétienne contenue dans le Symbole suivant les Grecs & les Latins* &c. Londres 1654, & 1673 in-fol. XXIV. *Relation exacte de deux Voyages, l'un dans la France même, & l'autre dans quelques unes des Iles voisines*, en V Livres. Londres 1656 in-4. On y a joint *Description de l'état des Isles de Guernesey & Jersey, & des Iles qui en dependent* &c. en un *Livre*. Londres 1656 in 4. L'Auteur donna ces deux Ouvrages au Public, parce qu'un certain Libraire, nommé Guillaume Leak, en avoit imprimé peu auparavant une fausse copie sous le Titre de *La France peinte au naturel*, en l'attribuant à Richard Bignall (35). XXV. *Observations sur* l'Histoire du Régne de Charles I. *publiée par* Hamon L'Estrange, *pour l'éclaircissement de l'Histoire* &c. Londres 1656 in 8. Lorsque ces Observations eurent paru, Mr. L'Estrange donna une autre Edition de son Histoire, qui avoit été imprimée à Londres en 1654 in fol. & il mit à la fin une Piéce, intitulée: L'*Observateur examiné, ou Remarques sur les* Observations *faites sur l'Histoire du Roi Charles* &c. Le Docteur Heylin répondit par l'Ouvrage suivant. XXVI. Extraneus Vapulans: *ou l'Observateur défendu contre les violentes mais vaines attaques de* Hamon L'Estrange, *& contre les traits pleins de noirceur du Docteur* Barnard, *Doyen Irlandois. Par un Ami de l'Auteur des* Observations sur l'Histoire du Régne du Roi Charles. Londres 1656 in-8. La Préface, signée de notre Auteur, est datée de Lacies Court à Abingdon, le 7 Juin 1656. XXVII. Ecclesia vindicata: *ou Justification de l'Eglise d'Angleterre* 1. *Sur la maniére dont elle s'est reformée*. 2. *Sur son Service public*. 3. *Sur le Formulaire de Priéres prescrit aux Prédicateurs avant leurs Sermons*. 4. *Sur le droit qu'elle a aux Dixmes*. 5. *Sur ce qu'elle a retenu le Gouvernement Episcopal, & l'Ordination Canonique des Prêtres & des Diacres*. Londres 1657 in-4. Cet Ouvrage est dédié à Mr. Edouard Davys, Vicaire de Shilton dans la Comté de Berk, ci-devant Régent de l'Ecole de Burford dans la Province d'Oxford. On y trouve plusieurs Piéces, indiquées ci-dessus. XXVIII. Respondet Petrus: *ou Réponse de* Pierre Heylin *Docteur en Theologie au Livre du Docteur* Barnard *intitulé* Jugement du feu Primat d'Irlande, *portant que le Primat lui a fait prendre parti sur la matiére du Sabbath* &c. Londres 1658 in-4. Ce Livre n'a point été brûlé, comme on l'a dit (36). XXIX. *Appendix où l'on répond à quelques endroits de* l'Histoire de la Vie & du Régne du Roi Charles par Mr. Sanderson &c. imprimé avec l'Ouvrage précédent. Sanderson publia là-dessus une Brochure, intitulée, *Post-haste; ou Réponse à l'Appendix au Traité de Pierre, intitulé* Respondet Petrus. 1658 in-8. en trois feuilles in-4. XXX. *Abrégé de la Vie & du Régne du Roi Charles second, Monarque de la Grande-Bretagne, depuis sa naissance jusqu'à sa mort*. Londres 1658 in-8. Mr. Wood croit (37) que cette Vie est la même qui a été imprimée avec les *Reliquiæ Carolinæ* à la Haye 1649 in-8. XXXI. Examen Historicum: *Ou Découverte & Examen des fautes de quelques Historiens modernes* 1. De l'Histoire Ecclésiastique de la Grande-Bretagne par Tho. Fuller. *On y a joint* Apologie du Docteur Jean Cosin, Doyen de Peterborough, *en réponse à quelques endroits de* l'Histoire Ecclésiastique, *qui le regardent*. 2. De l'Histoire de Marie Reine d'Ecosse, & du Roi Jacques VI. son fils, de l'Histoire de Jacques I. Roi de la Grande-Bretagne; de l'Histoire du Roi Charles I. depuis sa naissance jusqu'à sa mort par Guillaume Sanderson, Londres 1658, en gros Octavo. On y a ajoûté un *Appendix où l'on répond à une Brochure diffamatoire intitulée* A Post-haste Reply &c. *par* Guillaume Sanderson. Peu de tems après le Docteur Thomas Fuller publia un petit in-folio, intitulé, *Appel de l'Innocence outragée*, qu'on joignit communément aux Exemplaires de l'*Histoire Ecclésiastique*, qui étoient encore en blanc; & Mr. Sanderson imprima une Brochure intitulée: *Pierre poursuivi; ou le Docteur* Heylin *convaincu, arrêté, & jugé sur ses trois Appendix*. 1. Respondet Petrus (38). 2. Réponse à la *Posthaste Reply* (39). 3. Avertissemens sur trois Histoires, celles de Marie Reine d'Ecosse, du Roi Jacques, & du Roi Charles, 1658, en huit feuilles in-4. XXXII. *La Parabole de l'Yvraye, en dix Sermons, avec trois autres Sermons par le même Auteur*. Londres 1659 & 1661 in-4. XXXIII. Certamen Epistolare: *ou Dispute par Lettres entre le Docteur* Heylin, *& Mr.* Baxter *de Kidderminster; le Docteur* Barnard *de Grays-Inn; Mr.* Hickman *de Mag. C. Oxon. &* J. H. (40), *de la Ville de Westminster; avec un Appendix où l'on répond à quelques endroits de* l'Appel *de Mr.* Fuller. Londres 1659 in-8. L'Epitre qui est à la tête, adressée à *ses Chers Freres, tristes restes de l'ancien & légitime Clergé de l'Eglise Anglicane*, est datée de Lacies-Court à Abingdon le 2 May 1659. XXXIV. *Historia Quinqu-Articularis; ou Sentimens des Eglises d'Occident, & particuliérement de l'Eglise Anglicane, sur les cinq Articles controversés, appellés dans ces derniers tems* l'Arminianisme. *Recueilli en forme de Traité Historique des Actes publics & des Auteurs les plus approuvés de ces différentes Eglises, par* Pierre Heylin. Londres 1660 in-4. La Préface est datée de Lacies-Court à Abingdon, le 26 Décembre 1659. On trouve à la fin de ce Livre une *Apostille au Lecteur, touchant quelques endroits d'une Brochure diffamatoire, intitulée*, Revuë du Certamen Epistolare &c. Cette Apostille est datée de Lacies-Court le 29 Décembre 1659. La même année il parut un Livre, intitulé: Fratres in unio; *ou le Couple incomparable, tel qu'il se trouve dans les Ecrits de Mr.* Edouard Bagshaw, *& de Mr.* Henri Hickman: *ou Défense du Docteur* Heylin, *& de Mr.* Thomas Pierre, Londres 1660 in 4. Le titre porte que c'est l'Ouvrage de M. O. Bachelier ès Arts; mais l'on crut généralement dans ce tems-là, qu'il étoit du Docteur Heylin, ou de Mr. Pierre, ou qu'ils y avoient part tous deux (41). Mr. Hickman fit des *Remarques* sur l'*Historia Quinqu-Articularis*; elles parurent à Londres en 1661, & il s'en fit une seconde Edition dans la même Ville en 1674, sous ce titre: Historia Quinqu-Articularis Exarticulata: *Ou Remarques sur l'Histoire des Cinq Articles du Docteur Heylin; ou* 1. *l'on justifie contre ses imputations les Réformateurs Etrangers*. 2. *L'on fait voir les nombreuses Contradictions du Docteur*. 3. *L'on prouve que la Doctrine des Arminiens sur les cinq Articles est contraire à la Doctrine de l'Eglise Réformée d'Angleterre. Par* Henri Hickman, *Bachelier en Théologie. Edition corrigée & augmentée*. [☞ l'Histoire des Cinq Articles par Heylin a été traduite en Hollandois par *Gerard Brand* le fils, & cette Traduction a été imprimée à Rotterdam en 1687 in-8. Mr. Le Clerc, dont le jugement ne peut être suspect, dit † en parlant de cette Histoire des Cinq Articles, que ce *seroit un bon Ouvrage, s'il y avoit un peu moins de Controverse, & un peu plus de modération*. Add. du Tran.] XXXV. *Sermon prononcé dans l'Eglise Collégiale de St. Pierre de Westminster le Mécredi 29 May 1661, sur le* Pseaume XXXI. 21. Londres 1661 in-4. XXXVI. *Histoire de la Réformation de l'Eglise Anglicane, depuis ses premiers commencemens sous Henri* VIII. *jusqu'à son établissement sous la Reine Elisabeth* &c. Londres 1661, 1671, & 1674 in-fol. On y a répondu par un Livre intitulé: *Plus Ultra: ou la Réformation d'Angleterre ayant besoin d'être réformée: où l'on examine l'Histoire de la Réformation de l'Eglise Anglicane du Docteur* Heylin; *où en renversant tout ce que le Docteur dit de la Réformation de l'Eglise, & par divers témoignages du Docteur* Jewel, *Evêque de Salisbury, & par des Observations sur le tout, on fait voir clairement, qu'on ne doit pas s'en tenir à l'état présent de l'Eglise Anglicane, mais aller plus loin pour parvenir à une Réformation parfaite. En forme de Lettre au Docteur* Heylin, *par* H. N. O. J. Oxford en sept feuilles in-4. XXXVII. Cyprianus Anglicus: *ou l'Histoire de la Vie & de la Mort de* Guillaume Laud, *Archevêque de Cantorbery* &c. Londres 1668 & 1671 in-fol. XXXVIII. Aerius Redivivus: *ou Histoire des Presbytériens, comprenant l'Origine, les Progrès, & le Succès de cette Secte. Leurs Oppositions au Gouvernement Monarchique & Episcopal. Leurs Innovations dans l'Eglise; & les troubles qu'ils ont causé dans la Chrétienté par la poursuite de leurs Desseins, depuis l'an 1536 jusqu'en 1647. par* Pierre Heylin, *Docteur en Théologie* &c. Londres 1670 & 1672 in-fol. Dédiée par *Henri Heylin* son fils aux *Seigneurs Spirituels & Temporels, & aux Communes, assemblées en Parlement*. Le Docteur assure dans sa Préface, „ Qu'il n'avance rien que sur l'autorité d'Auteurs „ dignes de foi, dont je ne m'éloigne jamais, *dit-il*, quoique „ je n'aye pas jugé qu'il fût nécessaire d'employer toujours „ leurs propres termes: & de cette maniére je me renferme „ toujours dans les bornes du devoir d'un Historien, en ne „ rapportant rien que de vrai, sans rien supprimer par crainte, & sans rien dire à l'avantage du Parti opposé, qu'en „ l'appuyant du témoignage de bons Auteurs ". XXXIX. *Traités Historiques & divers*. Londres 1681 in-fol. Il y en a plusieurs indiqués déjà ci-dessus, tels que son *Ecclesia vindicata*; l'*Histoire du Sabbath*, en deux Parties; l'*Histoire des Cinq Articles*; *La Pierre de Scandale* &c. Le *Tractatus de Jure Paritatis* &c. On trouve à la tête de ce Volume la Vie de Heylin, par *George Vernon* Recteur de Bourton sur l'Eau dans la Comté de Glocester; mais ayant été *altérée & interpolée*, dit Mr. Wood (42), *par l'Evêque de Lincoln (Th. Barlow) & par le Libraire, avant qu'elle fût mise sous presse*, Henri Heylin, fils du Docteur, protesta contre cette Piéce, & le Docteur Jean Barnard, gendre de Heylin, écrivit sa vie pour corriger celle de Vernon, qui en composa aussi une autre, qu'il publia à Londres en 1682 in-8. Heylin a fait aussi un *Discours sur le Schisme d'Afrique*; & en 1637 il écrivit à la requisition de l'Archevêque Laud, *Sentiment des Auteurs sur les Passages de l'Ecriture Sainte, où les Jésuites trouvent la Doctrine & l'Autorité de l'Eglise Romaine*: l'Archevêque destinoit ces deux Piéces à servir de matériaux pour *sa Réponse* au Jésuite *Fisher*, qui parut en 1639 in-folio.

(35) Voy. la Préface de Heylin, à son Extraneus Vapulans.

(36) Voy. H. Hickman's Preface to his *Justification of the Fathers and Schoolmen* &c. and Dr. Barnard's *Life of Dr. Heylin*, p. 237.

(37) Col. 285.

(38) Mr. Sanderson veut parler de l'*Appendix* à la piéce qui porte ce Titre.

(39) Il n'y a point d'*Appendix*, ainsi Mr. Sanderson se trompe, cette Piéce étant elle-même un *Appendix* de l'*Examen Historicum*.

(40) Jacques Harrington, Auteur de l'*Oceana*.

(41) Wood Col. 285.

† *Bibl. Univers.* T. IV. p. 162.

(42) Col. 281. Voy. aussi Col. 1025.

(bb) Ibid.

(cc) Voy. Ed. Stillingfleet's Several Conferences between a Romish Priest, a Fanatic Chaplain, and a Divine [illegible]

„ & trop fier pour un homme d'Eglife. Il foutint conftamment en toutes fortes d'occafions les droits „ de l'Eglife, & les prérogatives du Roi, tant dans leur état d'adverfité, que dans leur profpérité; „ il s'oppofa toujours fortement aux Rebelles & aux Schifmatiques, méprifant les traits de l'envie, „ fans fe laiffer le moins du monde décourager". Mr. Wood remarque encore (bb) qu'*il étoit trop attaché à un Parti pour être bon Hiftorien, & qu'il étoit également* (cc) *Ennemi du Papifme & du Puritanifme.* Le Docteur Barnard nous apprend (dd), qu'il étoit de moyenne taille, qu'il avoit le vifage ovale, la couleur vive, les cheveux courts & frifés, les yeux brillans & pleins de feu, avant qu'il eût perdu la vuë; qu'il avoit une mémoire prodigieufe, ne faifant guéres de Recueils de ce qu'il lifoit, mais s'en fiant à fa mémoire; enfin qu'il étoit fort généreux & charitable.

☞ HEYN ou HEIN (PIERRE PIETERSZ. ou FILS DE PIERRE) appellé communément en Hollandois PIET HEYN, Lieutenant-Amiral de Hollande, & un des plus grands hommes de fon tems, nâquit le 24 Octobre 1576 à Delfshaven, gros Bourg à deux lieuës de la Ville de Delft, à laquelle il fert de Port, & dont il eft cenfé faire partie. Les Parens de notre Amiral étoient des gens du commun, & par cette raifon on ignore les circonftances de fa jeuneffe paffée dans l'obfcurité. On fait feulement qu'il marqua de bonne heure une intrépidité extraordinaire tant fur terre que fur mer, & que les plus grands périls ne pouvoient le rebuter. Il eut même le malheur d'être Efclave en Efpagne, où il avoit été fur les Galéres, dont il fortit avec plufieurs autres de fa Nation pour être échangé contre l'Amirante de Caftille *. De retour dans fa patrie, il fe pouffa de degré en degré, & fe fit bientôt connoître fi avantageufement, que la Compagnie des Indes Occidentales le nomma Vice-Amiral d'une Flotte qu'elle envoya au Bréfil au mois de Décembre de 1623, fous les Ordres de l'Amiral Willekens (a), & Heyn fe diftingua d'une façon extraordinaire dans cette Expédition [A]. La Compagnie ayant fenti tout ce qu'elle pouvoit attendre de ce grand-homme, lui donna en 1626 le Commandement en Chef d'une Flotte de treize Vaiffeaux, dont huit étoient d'une grandeur confidérable & les cinq autres des *Yachts* (b). Il vit deux fois les Galions d'Efpagne, mais il ne fe crut pas affez fort pour les attaquer; deforte qu'il fit voile vers la riviére de Sierra Liona, fur les Côtes d'Afrique pour s'y rafraîchir, & faire provifion d'eau. Delà, felon les ordres de la Compagnie il prit la route du Bréfil, & chemin faifant il prit un Vaiffeau Portugais, qui venoit d'Angola, chargé de trois-cens Négres. Le 3 Mai 1627 il arriva à la Baye de Tous-les-Saints, près du Fort de St. Antoine, & malgré le feu des Châteaux & de la Ville il fe rendit maître d'un grand nombre de Vaiffeaux Portugais, qui étoient fous le Canon des Forts [B]. Il fe retira après avoir demeuré quinze jours dans la Baye, & alla à Rio Janeiro, à Cabo Frio, & à Spiritu Santo, pour fe radouber, & fe pourvoir de ce dont il avoit befoin. Il revint néanmoins le 10 Juillet à la Baye, & fit comme une nouvelle Expédition, où il donna des preuves de fa valeur, de fa prudence, & de fa bonne conduite [C]. Il demeura encore quatre femaines dans la Baye, & ayant enfuite fait voile pour la Hol-

* Van Loon *Hift. Metall. de Hollande* T. II. p. 171.

(a) Le Clerc *Hift. des Prov. Unies* T. II. p. 95.

(b) Ibid. p. 113.

[A] *Heyn fe diftingua d'une façon extraordinaire dans cette Expédition.*] L'Amiral Willekens après avoir été longtems retardé aux Iles du Cap Verd arriva le 8 (1) ou le 9 (2) de Mai 1624, à l'entrée de la Baye de Tous-les-Saints, qui donne fon nom à la principale *Capitainie* du Bréfil, & qui fait un Golphe d'environ fix lieuës de circuit. Il jetta l'ancre à trois lieuës de San-Salvador, Capitale du Pays, afin de pouvoir préparer fon monde fans être apperçu. Je trouve ici une grande différence entre les deux Hiftoriens que je viens de citer. Mr. Le Clerc dit (3), que Willekens arriva au Bréfil avec vingt-cinq Vaiffeaux & fept Chaloupes armées. Mais de la Neuville ne lui donne que neuf grands Vaiffeaux (4), montés de deux mille Soldats, & de quinze cens Mariniers. Tous les Soldats furent embarqués dans les quatre premiers Vaiffeaux, fous la conduite de l'Amiral, qui fit avancer les autres derriére, pour faire croire qu'ils étoient remplis de gens de guerre, comme les premiers. L'Amiral ayant pris terre avec fes deux mille hommes (5) marcha tout droit à la Ville, qui eft fituée fur une Colline fort élevée, où l'on monta par un chemin, qui alloit en ferpentant, & qu'on avoit embarraffé de bois tortu, & de broffailles entrelacées, deforte que fort peu de monde, pofté à propos dans ce chemin, auroit pu arrêter tout court les Troupes Hollandoiffes. Mais il ne s'y trouva perfonne, & toute la peine des Hollandois fut, d'ôter du chemin le bois dont il étoit embarraffé (6). De la Neuville rapporte la chofe d'une maniére différente: il dit (7), que l'Amiral livra combat aux portes de la Ville, & obligea les Portugais de fe renfermer dans l'enceinte de leurs murailles, après leur avoir tué beaucoup de monde, & avoir perdu de fon côté quelques Soldats, un Capitaine & un Lieutenant. Mais felon Mr. Le Clerc, ce fut le Vice-Amiral Pierre Heyn, qui chaffa dans la Ville fix-cens hommes, poftés pour empêcher le débarquement, & pour défendre les Vaiffeaux qui fe trouvoient-là: ce qu'il y a de certain, c'eft qu'il fe rendit maître d'une batterie, dreffée fur un rocher fortifié, qui avançoit fur la mer, & d'un Fort qui étoit près de la muraille. Le lendemain dès le matin on trouva la Ville abandonnée. Les Habitans avoient pris la fuite, dans la penfée que l'Armée Hollandoife étoit trois fois plus forte qu'elle ne l'étoit. Pierre Heyn s'étoit emparé de feize Bâtimens Portugais, tant grands que petits. La Ville fut entiérement pillée & faccagée pendant trois jours, & on y trouva une prodigieufe quantité d'Or & d'Argent. Le Gouverneur ou Vice-Roi Diego Hurtado de Mendoça, & fon fils, l'Evêque du lieu, & plufieurs autres perfonnes de marque, furent pris prifonniers & envoyés en Hollande (8). J'ignore fur quels Mémoires un Hiftorien moderne de Portugal (9) rapporte que „ Le feul Archevêque, à la tête de fon Clergé, fe défendit quelque tems, „ qu'enfuite il fe retira en bon ordre dans un bourg voi- „ fin, où il fe fortifia, & d'où il inquieta fouvent les Hol- „ landois. Ce Prélat s'appelloit Michel Texeira". Après la prife de San-Salvador, notre Vice-Amiral Pierre Heyn fut à Angola avec une Efcadre détachée de la Flotte, & y fit de grands ravages, auffi bien que dans les Iles du grand Golphe de l'Amérique, où font les Iles Caribes. Les Vaiffeaux de cette Efcadre firent des prifes très-confidérables (10).

[B] *Il fe rendit maître d'un grand nombre de Vaiffeaux Portugais, qui étoient fous le Canon des Forts.*] Lorfque Heyn s'approcha, le Vent de terre & la Marée lui étant contraires, il fut obligé de jetter l'Ancre, & d'attendre le Vent de mer, & le flux. Ce Vent qui fouffle là ordinairement deux heures avant midi, vint même plutôt, & les Hollandois ne manquérent pas de lever leurs ancres pour s'approcher de la Ville, devant laquelle il y avoit vingt-fix Vaiffeaux. Les Hollandois les approchérent, à deux heures après midi, tous près du bord, auquel quelques-uns étoient même attachés, & où il y avoit quarante piéces de Canon en batterie pour les défendre. Malgré le feu de cette Artillerie notre courageux Amiral s'attacha aux plus gros de ces Vaiffeaux, qu'il canonna une heure de tems, & on lui répondit avec affez de vigueur pendant ce tems-là: mais ils eurent le malheur d'effuyer auffi eux-mêmes le feu de l'Artillerie des Portugais, dont les Batteries, en tirant fur les Hollandois, firent beaucoup de mal à leurs propres Vaiffeaux. Las de fe battre, ils demandérent quartier à Heyn, qui vit couler le Vice-Amiral à fond, dont on ne put fauver que cinq ou fix perfonnes. Les Vaiffeaux & les Chaloupes des Hollandois avoient auffi attaqué les autres Bâtimens Portugais, deforte qu'ils en prirent vingt-deux. Mais l'attaque étant finie, & la marée ayant baiffé, le Vaiffeau de Heyn, percé de vingt-trois coups de Canon, demeura à fec, avec un autre Vaiffeau, nommé la Gueldre, qui en reçut plus de foixante. Ce dernier fe dégagea néanmoins, & l'Amiral donna ordre qu'on vînt l'aider à alleger fon Vaiffeau. On jetta à la mer les Canons de fonte qu'il avoit, mais on ne put le tirer delà, & le feu des batteries étoit cependant fi grand, qu'on ne pouvoit plus tenir en cet endroit, deforte qu'il fallut y mettre le feu, pour ne pas le laiffer à l'ennemi. Il y eut un autre Vaiffeau, nommé l'Oranger, qui fauta en l'air, par fa propre poudre, avec foixante-trois hommes. On ne trouva d'ailleurs fur le refte de la Flotte, que trente-fept morts, & que foixante-dix bleffés. Du côté des Ennemis il y eut deux-cens morts. On brula tous les Vaiffeaux Portugais, excepté un, que l'on emmena chargé en Hollande, & quatre petits, que l'on employa comme des Yachts (11). De Neuville ne parle de cette action qu'en paffant (12): „ Cet Amiral, *dit il en parlant* „ *de Heyn*, avoit déja fait connoître fon habileté & fon „ grand courage l'année précédente fur les Côtes du „ Bréfil, & dans la Baye même de Tous-les-Saints, où il „ avoit entiérement défait & brulé la Flotte d'Efpagne, „ par un bonheur qui fembloit furpaffer celui de Thémiftocle, de Duillius & des autres Anciens".

[C] *Fit comme une nouvelle Expédition, où il donna des preuves de fa valeur, de fa prudence, & de fa bonne conduite.*] Heyn étant revenu dans la Baye de Tous-les-Saints, n'y trouva que fept ou huit Vaiffeaux vuides. Il fe ren-dit

(1) De la Neuville *Hift. de Hollande* T. I. Liv. V. Ch. 6.

(2) Le Clerc *Hift. des Prov. Unies* T. II. p. 91.

(3) Ibid.

(4) Ubi fupra.

(5) Mr. Le Clerc dit qu'il ne débarqua qu'avec 1200 hommes.

(6) Le Clerc. *loc. cit.*

(7) Ubi fupra.

(8) De la Neuville *loc. cit.* Le Clerc. *ubi fupra*. p. 96.

(9) La Clede *Hift. Générale de Portugal.* T. II. p. 121. Ed. in-4.

(10) Le Clerc. *loc. cit.*

(11) Le Clerc *ubi fupra* p. 113, 114.

(12) Ubi fupra. Ch. 1[illegible]

Hollande, il y arriva le 25 Octobre (c), avec tout ce qu'il avoit pris, entre autres il apporta une si prodigieuse quantité de sucre, qu'on fut obligé de le donner à vil prix (d). Les gains considérables que la Compagnie des Indes Occidentales avoit faits, l'engagea à faire de nouveaux équippemens en 1628, entre autres elle mit en mer une puissante Flotte de vingt-quatre Vaisseaux (e), où il y avoit deux mille-six cens-quarante-quatre Matelots, sans compter les Soldats, les uns & les autres des meilleurs qu'il y eut dans les Provinces-Unies. Pierre Heyn fut nommé pour commander cette Flotte, ayant pour Vice-Amiral Henri Lonk. Ils partirent le 20 de Mai du Texel, avec ordre de se rendre sur les Cotes de l'Amérique, d'observer la Flotte d'Argent, & de l'attaquer s'ils pouvoient. Pierre Heyn ne fut pas moins heureux dans cette Expédition qu'il l'avoit été dans les précédentes, & emmena ce riche butin en Hollande, au commencement de l'année 1629 [D]. Un avan-

(c) Idem p. 114.

(d) De la Neuville *Hist. de Hollande* T. I. Liv. VI. Ch. 12.

(e) Le Clerc ubi supra p. 114. De La Neuville *ubi supra* Ch. 13. dit que cette Flotte étoit de 31 Vaisseaux, mais il compte apparemment sept Vaisseaux, qui formoient une Escadre separée sous les Ordres du Capitaine *Dirk Symons.*

dit delà derrière l'Ile de Taporico, où il prit deux Vaisseaux & une Chaloupe, où il y avoit seize Portugais, de qui il apprit qu'il y avoit encore quatre Vaisseaux chargés de sucre, qui s'étoient retirés, pour se mettre à couvert dans la Rivière. Là-dessus notre Amiral, laissant quelques petits Bâtimens à l'Ouest de l'Ile, fit de nouveau voile vers la Baye, & entra dans la Rivière, & après l'avoir remontée trois ou quatre lieuës, il découvrit deux Bâtimens, de l'un desquels il se rendit maitre, & ayant remonté encore une lieuë & demie, il en apperçut trois autres, cachés derrière un bocage, dans un détour de la Rivière. Il ne jugea pas à propos de les attaquer ce soir-là, parce qu'on n'avoit pu encore emporter ce qu'on avoit pris; il retourna donc à sa Flotte. Mais le jour suivant, de l'avis de tous ses Officiers, il remonta de nouveau la Rivière, avec deux *Yachts*, une Barque, & quatre Chaloupes. Ces Bâtimens étoient chargés de monde, & bien munis de tout ce qui étoit nécessaire pour attaquer vigoureusement. Les Portugais avoient cependant quelques Mousquetaires à l'embouchure de la Rivière, pour empêcher le passage aux Hollandois, mais quelques décharges de leur Artillerie chassérent ces Mousquetaires dans les Bois. Ensuite Heyn prit, comme d'assaut, les trois Vaisseaux qui étoient demeurés dans la Rivière, ensorte que la plupart des Portugais qui s'y trouvérent, furent tués. Il se retira ensuite, en laissant un des Vaisseaux Portugais qui faisoit eau, & qui demeura dans le sable. Comme les Hollandois étoient à une demie lieuë de l'embouchure de la Rivière, ils apprirent que pendant leur expédition les Portugais en avoient bouché l'entrée, en y coulant un vaisseau à fonds, & qu'ils avoient placé là près un bon nombre d'Infanterie. D. Diego Louis D'Oliveira, Gouverneur de S. Salvador, s'y étoit rendu avec une grande partie de sa Garnison. Heyn, informé de ces préparatifs, fit mettre quelques piéces de Canon sur le tillac de ses *Yachts*, & les fit environner, aussi bien que ses Chaloupes de cuirs de bœuf, qu'il avoit apportés exprès, pour couvrir son monde contre la Mousqueterie Portugaise, qui ne put lui faire aucun mal. Il emmena ainsi tout ce qu'il avoit pris, sans avoir perdu un seul homme, & sans que personne eût même été blessé (13).

[D] *Pierre Heyn ne fut pas moins heureux dans cette Expédition, qu'il l'avoit été dans les précédentes, & emmena ce riche butin en Hollande, au commencement de l'année* 1629.] D'abord il fit voile vers le Portugal, & après qu'il eut ravagé les côtes, & fait par-tout des dégats affreux, il prit la route de l'Amérique (14), où il n'arriva qu'au mois d'Août, à la hauteur de l'Ile de Cuba. Le 25 de ce mois ils s'emparérent d'un petit Bâtiment où il y avoit quinze hommes. Il avoit été dépêché de la Havane pour avertir les Vaisseaux de la Nouvelle Espagne, & de Carthagéne, qu'il y avoit vingt-trois Bâtimens Hollandois qui les attendoient. Ceux qui étoient sur ce petit Vaisseau témoignérent qu'ils étoient surpris que la Flotte de la Nouvelle Espagne tardât si longtems à paroitre, & dirent qu'on avoit eu avis à la Havane, il y avoit cinq ou six jours, de l'arrivée de la Flotte Hollandoise. Ils ajoûtoient que Juste Bankert, Vice-Amiral de Zélande, avoit pris un Bâtiment qui venoit de la Nouvelle Espagne, ce qui leur faisoit croire que la Flotte ne tarderoit pas à paroitre. Le 8 Septembre, l'Amiral, ayant entendu tirer un coup de Canon, envoya des Chaloupes pour savoir ce que c'étoit. Elles rapportérent que *la Lionne* avoit pris un petit Bâtiment Espagnol, de qui elle avoit appris que la Flotte, que l'on attendoit depuis longtems, arriveroit bientôt, & qu'elle ne pourroit pas leur échapper. En effet le lendemain au lever du Soleil, on vit paroitre dix Voiles, que Heyn fut sur le champ attaquer, & dont il se rendit maitre en très-peu de tems. Sur le midi on apperçut encore huit ou neuf grands Vaisseaux, à trois ou quatre lieuës de distance. On jugea bien que c'étoient les Gallions de la Nouvelle Espagne, dont il avoit fallu décharger quelques-uns, qui avoient été maltraités dans une rencontre qu'ils avoient éuë; ce qui avoit causé le retardement de la Flotte. L'Amiral Hollandois mit toutes ses voiles pour arriver sur eux, mais les Espagnols résolurent de rebrousser chemin, & de gagner la Côte s'il étoit possible, comme en effet ils le firent, malgré la manoeuvre des Hollandois. Ils entrérent dans la Baye de Matança, où ils firent échouër les Galions, desquels chacun tira ce qu'il put, & le fit emporter à terre par les Chaloupes, qui allérent & vinrent plusieurs fois pour cela. Il étoit arrivé que la Flotte Hollandoise avoit tardé de joindre l'Amiral, parce qu'elle s'étoit amusée à décharger les Vaisseaux qui avoient été pris. Ce ne fut que le lendemain (le 10 Septembre) que l'on entra dans la Baye, où l'on vit les Galions échoués. Pour ne laisser échapper personne, les Vaisseaux Hollandois y entrérent de front; mais comme il étoit dangereux de s'approcher trop de la Côte, ils canonnérent les Espagnols, pour les obliger de se rendre, & l'on employa ensuite tous les Esquifs & toutes les Chaloupes, que l'on remplit de Matelots & de Mousquetaires pour aller à l'abordage. Les Espagnols ne soutinrent pas longtems leurs décharges, & dès qu'on leur eut crié qu'on vouloit faire *bonne guerre* avec eux, ils cessérent de se défendre. On leur fit non seulement quartier, mais on leur donna la liberté, sans leur ôter quoi que ce fût de ce qu'ils avoient sur eux, & on les fit mettre à terre. Tel est le récit, que fait de cette mémorable action Mr. Le Clerc (15). Mais celui qu'on trouve dans La Neuville (16), suivi par Mr. Van Loon (17), est à divers égards différent: il faut le rapporter, en laissant au Lecteur le soin de les comparer ensemble, voici la Rélation. „ Etant arrivé le 8 de Sep„ tembre à la pointe de l'Ile de Cuba, proche du port de „ Havana, par où il croyoit que la Flotte d'argent devoit „ passer, ses Vaisseaux furent battus de la tempête, & „ poussés en mer vers le Port de Matança du côté de la „ Floride, ce qui leur fut favorable. Car la Flotte de la „ Nouvelle Espagne ayant pris ce courant, elle vint tom„ ber au milieu des Hollandois, qui s'en rendirent les „ maitres après une légére résistance". Quoi qu'il en soit, l'Amiral Heyn, après s'être emparé d'une si riche proye, pensa aux moyens de la conserver. Ayant remarqué que les Vaisseaux qu'il avoit pris, étoient si chargés de Marchandises qu'ils ne pouvoient pas se servir de leur Canon, ce qui les rendroit inutiles si l'on rencontroit une Escadre de Vaisseaux de Guerre ennemis, il ordonna qu'on les déchargeât, en partageant leur charge sur plusieurs Vaisseaux. Mais il y en eut un qui étoit chargé de Cuirs, qui coula à fond. On choisit ensuite quatre des Galions, & un Vaisseau Marchand tout neuf, pour les mener en Hollande, tout le reste fut brulé. On fut occupé à cela jusqu'au 12 Septembre (18), après quoi la Flotte sortit de la Baye, pour retourner en Hollande. Mais comme il pouvoit arriver que la Flotte, qui devoit aller de conserve, tardât longtems, Heyn dépêcha les Yachts *le Renard* & *la Cicogne*, pour porter la nouvelle de l'importante prise qu'il avoit faite; le dernier arriva devant Rotterdam le 15 Novembre (19). Il eut à essuyer de grosses tempêtes, & quelques Vaisseaux arrivérent en Hollande & en Zélande, avant que les autres parussent. L'Amiral arriva au mois de Décembre à Falmouth en Angleterre, où la tempête le jetta. Il y fit réparer les dommages de sa Flotte, & penser les malades, & il arriva enfin heureusement en Hollande (20), n'ayant perdu dans tout son voyage, soit dans le combat avec les Espagnols, soit par maladie, que cent-cinquante hommes (21). Le butin qu'il amena étoit immense; sans parler de ce qui fut détourné, on estima ce qu'il y avoit à quatorze ou quinze Millions, argent de Hollande: il se trouva sept Millions deux-cens mille Livres d'argent, pour trois Millions six-cens mille Livres de Marchandises, & pour quatre Millions de Canons, de Cordages, & d'autres équipages de Mer (22). Il n'y eut point d'honneurs, ni d'actions de graces, qu'on ne rendit à Pierre Heyn, tant à la Haye, où les Peuples étoient accourus pour le voir, que dans les autres Villes des Provinces Unies, par des feux de joie, par la décharge du Canon, & par le son des Cloches. Le Prince d'Orange lui-même le reçut, accompagné du Roi de Bohéme, & des Ambassadeurs des Têtes Couronnées. Ce Prince le régala somptueusement, non seulement pour reconnoitre ses grands services, mais encore pour le récompenser du profit considérable qu'il tiroit de cette heureuse Expédition, comme Amiral de la République, puisque la dixiéme partie de tout ce butin lui appartenoit (23). Les Etats de leur côté honorérent ce Héros, ils le firent Chevalier, lui donnérent un train magnifique, le couronnérent d'un Laurier d'Or, & lui firent présent d'une quadruple Chaine du même métal. Les Poëtes célébrérent sa gloire, ils l'appellérent un autre *Jason*, qui avoit conquis la Toison d'Or. Adrien Hofferus fit entre autres l'Epigramme suivante:

*Epigramma ad Regem Hispaniarum,*
*Aurei Velleris donatorem.*

„ Aurea qui donas magnis Heroibus unus
„ Vellera, Rex, Vellus, magne, tuêre tuum.
„ Insidiatur ei Belgarum audacia gentis,
„ Trajicit & ditem crebra Carina Peru.
„ Si capiat, qui fulva soles dare Vellera solus,
„ Cogêris donis vilior esse tuis.
„ Namque brevi, auriferæ spoliatus munere terræ,
„ Non nisi lanigeræ Vellus habebis ovis (24).

(13) Le Clerc. *loc. cit.* p. 114.

(14) La Clede *Hist. Gen. de Portugal* T. II p. 184 Edit. in-4.

(15) *Hist. des Provinces Unies* T. II. p. 116. 117.

(16) *Hist. de Hollande* T. I. L. VI. Ch. 13.

(17) *Hist. Métall. des 17 Provinces* T. II d. 170.

(18) Le Clerc *ubi supra.*

(19) La Neuville *ubi supra.* Mr. Le Clerc dit que Heyn envoya *quatre* de ses meilleurs Voiliers, pour porter la nouvelle de sa Victoire.

(20) La Neuville *loc. cit.*

(21) Le Clerc. *loc. cit.*

(22) La Neuville *ubi supra.*

(23) Van Loon *ubi supra* p. 171.

(24) Description de Delft pag. 803 en Hollandois.

avantage si considérable abbatit fort le courage des Espagnols, & releva celui des Provinces-Unies. Aussi pensa-t-on à récompenser celui à qui l'on en étoit redevable. Notre Amiral comparut devant les Etats-Généraux le 14 Janvier 1629, accompagné de quatre des Directeurs de la Compagnie, & de son Vice-Amiral Lonk. Il fit le rapport de son Voyage, & fut remercié par LL. HH. PP., qui ajoûtérent à cela qu'on délibéreroit sur la récompense qu'on lui devoit. Ce grand Homme, aussi peu ambitieux qu'intrépide, témoigna, qu'après tant de dangers qu'il avoit essuyés sur mer, il ne pensoit qu'à vivre en paix le reste de ses jours, & à se reposer de ses fatigues. Mais comme la Charge de Lieutenant-Amiral de Hollande étoit vacante, par la mort de Guillaume de Nassau, fils naturel du Prince Maurice, qui avoit été tué devant Grol, le Prince d'Orange pensa à la faire avoir à Heyn. Cet illustre Amiral, plein de modestie, s'excusa d'abord d'accepter une Charge qui n'avoit été donnée qu'à des gens de considération, mais comme on lui représenta que l'Etat avoit besoin d'un homme comme lui, dont la capacité & la bravoure étoient connuës de tout le monde, il l'accepta (*f*). Il fit ensuite le Serment dans l'Assemblée des Etats de Hollande le 19 d'Avril (*g*). Les uns disent qu'on lui donna l'Instruction ordinaire que l'on donne à ceux qui se chargent de cet Emploi (*h*). D'autres (*i*) disent qu'on lui donna des Commissions & des Pouvoirs plus amples qu'à ses Prédécesseurs. Quoi qu'il en soit, Hein ne jouït pas longtems d'une dignité, à laquelle son mérite & ses services l'avoient élevé. Les Etats mirent en mer sur la fin de Mai une puissante Flotte, sous les ordres du nouveau Lieutenant-Amiral, pour brider les Courses des Armateurs Dunquerquois. Ces gens-là s'étoient rendus si redoutables, en prenant un grand nombre de Vaisseaux Hollandois, que tous les Capitaines de Haut-bord des Provinces-Unies, s'étoient engagés par un serment réciproque de mettre plutôt le feu aux poudres que de se laisser prendre par ceux de Dunquerque (*k*). L'Amiral Heyn, ayant ordre de ses Maîtres de croiser à la hauteur de cette Ville, pour empecher ces Armateurs de sortir de leur Port, vit à la fin de Juin trois Vaisseaux de guerre ennemis, au mépris de ses forces, se mettre en mer, avec une audace inouïe, comme pour le défier au combat. Il tourna sans délai la proue de leur côté, donna le signal de l'attaque, & se mit entre les deux premiers Vaisseaux qu'il put approcher. Mais à peine le combat étoit-il commencé, qu'à la troisiéme bordée de l'ennemi, un boulet emporta l'épaule droite de Heyn, qui étoit sur le Tillac, & le priva de la vie (*l*). Martin Harpertz Tromp qui commandoit sous lui fut si adroit à faire enlever son corps, & à tenir sa mort secrette, que les Soldats continuérent leur charge, dans la pensée qu'ils combattoient toujours sous ses ordres, & sous ses yeux. Cette persuasion contribua beaucoup à l'avantage qu'ils remportérent, s'étant rendus maîtres des trois Vaisseaux & de tous les Equipages, qu'ils emmenérent à Rotterdam (*m*). Les circonstances de cette Action, où Heyn perdit la vie, sont aussi rapportées d'une autre maniére [*E*]. Le corps de ce Grand-Homme fut porté de Rotterdam à Delft, où le 4 de

(*f*) Le Clerc *Ubi supra.* p. 120.

(*g*) Idem ibidem.

(*h*) Ibid.

(*i*) De la Neuville *Hist. de Hollande loc. cit.* Ch. 13.

(*k*) Van Loon *Hist. Métall. des 17 Provinces.* T. II. p. 181.

(*l*) Idem ibidem.

(*m*) Van Loon *ubi supra.* De la Neuville T. II L. VII. Ch. 1.

Pour faire plus d'honneur à notre illustre Guerrier, les Etats firent frapper deux Médailles, l'une représente l'Amérique, la Ligne Equinoctiale & les deux Tropiques, & autour: *Gentes servient ei, donec veniat tempus, quo eandem ab ipso servitutem exigent.* Jer. 27: 7. Au revers on voit la Flotte Hollandoise, qui gagne le coin de la Baye de Matança, pour tomber sur les Gallions, sur l'Exergue on lit l'Inscription suivante: VI *Id Sept.* CIϽ IϽ C XXVIII. *Auspic. Fœd. Regim. Belg. Societ. Ind. Occid. Ductu P. P. Heini, potita est in & sub Matanza, sinu Cubæ Ins. Regia Classe Argentea Regni Novæ Hisp.* c. a. d. „ Le 8 Septembre 1628, la Compagnie des Indes Occidentales a „ pris, près de Matança, Baye de l'Ile de Cuba & aux „ environs, sous les auspices des Etats des Provinces-Unies, „ & sous la conduite de Pierre Hein, fils de Pierre, la Flot„ te Royale des Gallions du Royaume de la Nouvelle „ Espagne". Autour du même Revers, on voit l'Inscription suivante: *Filia Babyl. quasi Area, calcabitur ab Aquilone tempore Messis ejus.* Jerem. 51: 33 & 48. La seconde Médaille représente les Gallions d'Espagne dans la Baye de Matança, où ils furent attaqués; l'Inscription consiste en ces deux vers Latins:

*Non Ferro tantum Hispanus, quam valet Auro,*
*Aurum aufer, Ferro non superabit Iber.*

ce qui signifie: *L'Espagnol n'est pas si puissant par le Fer, que par l'Or: ôtez lui l'Or, il ne vaincra point par le Fer.* Au Revers on ne voit que l'Inscription suivante: *Indica Classe intercepta, partisque sine sanguine opulentissimis spoliis, ad Cubæ Portum, Hispanorum nunc damnis, quam olim cæde nobiliorem, Fœderatæ Belgico-Germaniæ Proceres, e gaza Captiva monumentum cudi fecerunt.* CIϽ IϽ C XXIX. *Cum Privil.* (25). On frappa encore deux autres Médailles à l'honneur de Heyn. La premiére porte le Buste de cet Amiral, orné de la quadruple chaîne, dont les Etats lui avoient fait présent, & tout autour, *Pet. Petri Heinius, Fœd. Belg. Ord. Architalass.* Au Revers, la prise des Gallions d'Espagne, avec ce vers Latin:

*Heiniades nuper sensit spoliata Matança.*
1628.

L'autre représente aussi le Buste de Hein, avec ces deux vers Hollandois:

*Noch Silver, Gout, noch Staet*
*De Deugt te boven gaet.*

c'est-à-dire. *Ni l'Argent, ni l'Or, ni le Rang, ne surpassent la Vertu.* Au Revers la prise des Gallions dans la Baye de Matança, avec ces paroles, *Silver-Floot*, 1628: *la Flotte d'Argent* (26).

Je n'ai garde de prétendre diminuer en rien la gloire de cet illustre Héros, mais je ne puis m'empêcher de remarquer, qu'on voit ici, que les hommes jugent la plupart du tems des actions par le succès, ou par l'avantage qui leur en revient. Pierre Heyn se rendit maître de la Flotte Espagnole, presque sans coup férir, & il fut redevable de ce riche butin à sa bonne fortune, autant & plus qu'à sa valeur; au-lieu que dans plusieurs autres occasions il avoit donné des preuves bien plus éclatantes de son Courage & de sa bonne Conduite, qui ne lui avoient pas attiré autant d'honneur, & qui n'avoient pas excité autant d'admiration, quoiqu'elles en méritassent dans le fond davantage. On prétend que lui-même en porta ce jugement, & qu'il fut surpris qu'on lui eût tant d'obligation d'une Expédition qui lui avoit bien moins couté que plusieurs autres. Voyant un concours prodigieux de peuple à son arrivée, il dit, *que ce peuple étoit bien fou, qui faisoit tant de bruit & tant d'acclamations, parce qu'il amenoit des richesses qu'il avoit prises sans peine; & qui ne l'avoit pas regardé au retour de l'Expédition précédente, qui lui avoit couté infiniment plus de peine, & où il avoit couru beaucoup plus de risque* (27).

[*E*] *Les Circonstances de cette action où Hein perdit la Vie sont aussi rapportées d'une autre maniere.*] Le récit de Mr. Le Clerc est à quelques égards fort différent de celui qu'on a suivi dans le Corps de l'Article. Je n'entreprends pas de décider absolument lequel des deux est le plus vrai. Ce qui m'a déterminé à suivre principalement la Neuville, c'est non seulement que Mr. Van Loon a adopté la rélation de cet Historien, & qu'ayant eu sans doute celle de Mr. Le Clerc, j'ai cru qu'il avoit eu de bonnes raisons de lui donner la préférence, mais que je trouve le fait rapporté de la même maniére & avec quelques circonstances de plus dans une Lettre de *Nicolas Heinsius*, à Charles Dati, Professeur [illegible], datée d'Upsal le 19 Juin 1654 † après avoir [illegible] la prise des Gallions par Hein, il continuë en ces termes: *Sequenti anno contra Dunkerkanos fortissime dimicans tormento majori ictus occubuit in complexu Trompii, qui moribundum tanta arte abduxit e conspectu militum, & in remotiori navis parte mortuum abscondidit, ut extinctum socii navales ignorarent, nisi post partam Victoriam; cum identidem Imperatoris mandata, tanquam viventis ad milites perferret, insigni strategemate, ac gravi quidem vulnere adfectum, sed non imbuit, mentiretur.* Voici comment Mr. Le Clerc raconte le fait (28). „ Il résolut „ d'aller chercher la Flotte des Armateurs de Dunkerke, „ qui incommodoit infiniment la navigation de ces mers. „ Tous les autres Vaisseaux de guerre qui étoient prêts, „ eurent ordre de se rendre au rendez vous qu'il leur mar„ qua, où il ne manquérent pas de se trouver. Il partit „ après cela pour aller devant Dunkerke, où il fit d'abord „ enlever deux Bâtimens Marchands, qui étoient à la ra„ de. Mais comme la Flotte des Armateurs n'étoit pas „ là, il crut devoir l'aller chercher, en laissant devant „ Dunkerke *Hillebrand Quast* son Vice-Amiral, avec dou„ ze Vaisseaux (29), pour empêcher qu'il n'entrât ni ne „ sortît rien du Port. Il ne put trouver l'Ennemi, qu'il „ cherchoit, que le 17 Juin sur le soir. Les Dunkerkois „ n'avoient que trois Vaisseaux; l'Amiral, commandé par „ *Bejan*, le Vice-Amiral, & un autre. Ils tâchérent de se „ sauver pendant la nuit, mais il les atteignit le lendemain „ matin. L'Histoire dit qu'il se mit seul entre les deux „ premiers Vaisseaux, & qu'il fit feu sur eux des deux côtés

(25) Van Loon *ubi supra.* p. 172, 173.

(26) Idem ibidem.

(27) Le Clerc *ubi supra* p. 125.

† Clerc, *Epist. ad Marshall.* [illegible] T. I. p. 300-301. Franeq. 1745.

(28) Idem ibid. p. 126.

(29) Mr. Van Loon semble insinuer que Heyn n'avoit [illegible] que sept Fregates, bonnes [illegible] [illegible] on l'a[illegible]. En quoi il differe uniquement de Mr. Le Clerc, mais aussi de la Neuville, qui parle d'un [illegible] *sans Flotte*.

de Juillet il fut enterré dans l'Eglife de S. Hyppolite, appellée communément la Vieille Eglife, avec une très-grande pompe. Les Etats de Hollande, & toutes les Compagnies affiftérent à fes funerailles, & les Etats-Généraux par leurs Députés. Les Etats de Hollande firent élever au-deffus de fa Tombe un fuperbe Monument de Marbre blanc & noir [*F*], fur lequel on fit graver les témoignages de la reconnoiffance publique pour un homme qui avoit rendu des fervices fignalés, en enrichiffant fa Patrie fans effufion de fang, & en finiffant fa vie par une mort glorieufe, puifqu'il triompha de ceux qui la lui donnérent. Pierre Heyn étoit fimple & fans fafte dans fes mœurs, devoué aux intérêts de fa Patrie, & rempli d'une piété fincére. On rapporte (*n*), que lorfqu'il devoit s'embarquer pour quelque Expédition, il fe préparoit à la mort par des priéres ferventes, faifant fon Teftament, & prenant congé de fa femme & de fes amis, comme s'il leur eût dit chaque fois le dernier adieu. Il étoit d'une intrépidité extraordinaire, prudent & habile, s'étant acquis une très-grande autorité fur les gens de mer, rigide obfervateur de la Difcipline, & févére même envers ceux qui manquoient à leur devoir. Sa Devife étoit, *Argentum Auro, utrumque Virtuti cedit* (*o*).

(*n*) *Defcription de Delft* (en Hollandois) pag. 105.

(*o*) Ibid. p. 104.

„ côtés en même tems. Ce qui femble avoir été une forte de témérité. Le troifiéme boulet, que l'Ennemi tira fur lui, le frappa à l'épaule, & l'étendit mort fur le Tillac, ce qui fait comprendre qu'il s'expofoit trop pour un Amiral, qui ne doit pas feulement répondre de fa perfonne, mais auffi de la Flotte pour laquelle il doit fe ménager, auffi bien qu'un Général d'une Armée de Terre. Cependant la Flotte Hollandoife, irritée de la perte qu'elle venoit de faire, attaqua fi vivement l'Amiral & le Contre-Amiral Dunkerkois, qu'elle s'en empara, & tua tout ce qu'elle trouva fur ces deux Vaiffeaux, pour venger la mort de Heyn, qu'elle venoit de perdre".

[*F*] *Les Etats de Hollande firent élever au-deffus de fa Tombe un fuperbe Monument, de Marbre blanc & noir.*] C'eft fans contredit un des plus beaux qu'il y ait. L'Amiral eft repréfenté couché, armé de toutes piéces, fur un matelas, il y a d'ailleurs plufieurs ornemens. Voici l'Infcription qu'on y lit en lettres d'Or.

DEO OPT. MAX. ET ÆTERNÆ MEMORIÆ SACRUM.

„ Lugete, Fœderati, mortuum, quem præclara in Remp. merita non finunt effe mortalem. PETRUS HEINIUS. Archithalaffus, Brafiliæ, Mari Mexicano, Lufitanis, Morinis, fatale nomen, hic jacet. Cui fortitudo Mortem, Mors vitam dedit. DELPHORUM Portu fub Septentrione editus, natalis foli Famam, reportatis e portu Matancæ, ad Occidentem, opimis fpoliis, gemino Orbi intulit, Parentum humilem fortem animi magnitudine, & rerum geftarum Gloria tranfcendens, non nafci femper Heroës docuit, fed audendo fieri, per ineluctabiles fortunæ terra marique cafus Numinis favore eluctatus, Indiam, Hifpaniam, Flandriam, captivitatis fuæ mox libertatis ac Victoriæ teftes habuit, fine temeritate intrepidus, fine faftu magnanimus, difciplinæ navalis tenax non fine feveritate, ut obfequii primum omnis patiens, fic imperii poftmodum omnis capax. ANNO CIƆ IƆ C XXIV. Præfecti vicem gerens, urbem Salvatoris in Brafilia inter primos exfcendens, Lufitanis ereptum ivit. ANNO CIƆ IƆ C XXVII. Claffi præfectus naves hoftium fex & viginti, fub ejufdem urbis mœnibus, ftupendo facinore expugnavit, diripuit, excuffit: alias infuper tres, incredibili aufu, ad Marcam infulam aggreffus, præmia Belli fpectante hofte abduxit. ANNO CIƆ IƆ C XXVIII. Claffem navium viginti, auro, argento, mercibufque pretiofiffimis gravem, ad Cubæ littora felici occurfu offendens, feliciore Marte fuperavit, & novus Argonauta, e nova novi Orbis Colchide, aureum Hifpaniarum Regis Vellus, Principibus Europæis formidabile, non in Græciam fed Fœderatorum terras, nullo hactenus exemplo tranfvexit, & Societati Occidentalis Indiæ immenfas opes, Hifpano inopiam, Patriæ fuæ robur, fibi immortale decus paravit.

TANDEM

„ MARIS præfecturam, quam foris meruerat, domi adeptus, dum navali prælio cum Morinis decernit, navium hoftiumque poft cruentam pugnam victor, Ipfe machina majore ictus, fatalem metam fine metu gloriofe adivit.

„ Ejus Famæ Virtutifque ergo.

„ Ex Ill. & Præp. Ordinum decreto rei maritimæ præfecti Senatores.

MON. HOC. POS.

„ Vixit annos LI. Menfes VI. Dies XXIII.

ΤΟ ΜΕΝ ΘΑΝΕΙΝ ΟΥΚ ΑΙΣΧΡΟΝ. ΑΛΛ. ΑΙΣΧΡΩΣ ΘΑΝΕΙΝ.

C'eft un grand bonheur pour un Etat, quand ceux qui gouvernent rendent ainfi juftice au Mérite, & que par des Honneurs & des Récompenfes ils témoignent leurs égards pour ceux qui fervent bien la Patrie, quelle que foit leur origine & leur naiffance. On ne peut trop encourager le Mérite, il faudroit même l'aller démêler dans l'obfcurité, où plus d'une fois il fe tient modeftement caché. Je ne connois pas de caractére plus méprifable, que celui que trace un Auteur moderne (30) d'un Prince qui a fait grand bruit en fon tems. „ Il n'eft occupé depuis le matin jufques au foir qu'à faire parler de lui; il aime les Trophées & les Victoires; mais il craint autant de voir un bon Général à la tête de fes Troupes, qu'il auroit fujet de le craindre à la tête d'une Armée ennemie. Il aime à gratifier ceux qui le fervent: mais il paye auffi libéralement les affiduités ou plutôt l'oifiveté de fes Courtifans, que les Campagnes laborieufes de fes Capitaines; fouvent il préfére un homme qui le deshabille, ou qui lui donne la Serviette, lorfqu'il fe met à table, à un autre qui lui prend des Villes, ou lui gagne des Batailles. Il ne croit pas que la Grandeur Souveraine doive être génée dans la diftribution des graces, & fans examiner fi celui, qu'il comble de biens, eft homme de mérite; il croit que fon choix va le rendre tel: auffi lui a-t-on vu donner une petite penfion à un homme qui avoit fui deux lieuës: & un beau Gouvernement à un autre, qui en avoit fui quatre".

(30) *Lettres Perfanes* T. I p. 146. 147. Edit. de 1721.

HICKES (GEORGE) fecond fils de Guillaume Hickes, qui étoit le plus jeune fils d'un Gentilhomme nommé ..... Hickes de Neffe proche de Nunnington dans la Paroiffe de Stangrave dans la partie Orientale (*Eaft Riding*) de la Province d'York; la mere de notre Hickes étoit une fille de Mr. Kay ou Key, Recteur de Topcliffe dans la même Province. Ses Parens demeuroient à une grande Ferme appellé *Moorhoufe*, à Newsham dans la Paroiffe de Kirkby Wisk proche de Thursk dans la partie Septentrionale d'Yorkshire; ce fut là que George nâquit le 20 Juin 1642. Il fit fes premiéres études dans l'Ecole de Nord Allerton fous Mr. Thomas Smelt, fort honnête homme, & très-bon Maître; & au mois d'Avril 1659 il entra dans le Collége de St. Jean à Oxford. Peu de tems aprés le rétabliffement de Charles II il paffa dans le Collége de la Madelaine, où il fut fous la conduite du Docteur Henri Yarborough, & il donna tant de preuves de fes talens & de fa capacité, qu'il auroit certainement été élu pour une demie place, s'il eût été d'une autre Province, & éligible felon les Statuts. Le 24 Février 166⅔ il fe fit recevoir Bachelier-ès-Arts, & étant paffé d'abord dans la Salle de la Madelaine (*Magdalen Hall* †), il acheva les exercices requis dans cette occafion. Le 23 May 1664 il fut élu d'une voix unanime Membre du Collége de Lincoln, & il l'emporta fur trois Compétiteurs, dont il y en avoit un qui étoit un Gentilhomme de la famille de *Saville*. Il fut reçu Maître-ès-Arts le 8 Décembre de l'année fuivante; & l'Univerfité de Cambridge, pour pouvoir fe glorifier que ce grand Homme lui appartenoit auffi en quelque façon, l'aggrégea à fon Corps en cette qualité, le 8 Juillet 1668. Le Docteur Gautier Blandford l'ordonna Diacre le 10 Juin 1666, & Prêtre le 23 Décembre fuivant. Peu après il remplit dignement les fonctions de Maître ou de *Tuteur* dans le Collége, & le fit pendant fept ans avec tant de foin & d'application, qu'il altéra fa fanté; on lui confeilla d'aller voyager pour la rétablir. Le Chevalier George Wheeler, qui avoit été fon éléve, & qui l'aimoit comme fon pere, profita de cette occafion pour l'inviter à l'accompagner dans fes Voyages. Ils partirent au mois d'Octobre 1673, & firent le grand tour de France; ils fe féparérent au mois d'Octobre de l'année fuivante, M. Hickes étant obligé de retourner en Angleterre pour prendre le degré de Bachelier en Théologie. Il fit un affez long fejour à Paris, & y fit connoiffance avec Mr. Hen-

† Different du College de ce nom. R. D. T.

Henri Juſtel [*A*], qui lui communiqua confidemment pluſieurs affaires ſecrettes, entre autres la perſécution qu'on méditoit contre les Huguenots de France, & un deſſein projetté en Hollande & en Angleterre d'exterminer la Famille Royale des Stuarts; il lui remit auſſi le Manuſcrit du *Codex Canonum Eccleſiæ Univerſalis* de ſon Pere, pour en faire préſent de ſa part à l'Univerſité d'Oxford; & en le lui donnant il lui dit, qu'il y avoit longtems qu'il attendoit de trouver une perſonne à qui il pût confier un des plus précieux tréſors qu'il avoit, & qu'il avoit enfin trouvé un homme tel qu'il le ſouhaittoit. Mr. Hickes partit pour l'Angleterre, où il arriva le 14 May 1675, & il ſe fit recevoir Bachelier en Théologie; il étoit vers ce tems-là Recteur de l'Egliſe de S. Ebbe à Oxford. Quelque tems après il reçut une Lettre du Docteur Jane, Chapelain du Docteur Compton Evêque de Londres, qui lui mandoit que le Duc de Lauderdale avoit demandé à ce Prélat, s'il connoiſſoit M. Hickes Membre du Collège de Lincoln, & ſi ſa Grandeur croyoit qu'il voulût accepter la place de ſon Chapelain. Il balança d'abord à accepter ces offres, parce que les Ennemis du Duc le chargeoient dans ce tems-là des accuſations les plus odieuſes, & le taxoient des vices les plus groſſiers. Mais le Docteur Fell, Evêque d'Oxford, l'aſſura que ce n'étoient que des fauſſetés & des calomnies des Presbytériens & du Parti Républicain; & par le conſeil de ce Prélat il répondit au Docteur Jane, qu'il attendoit les ordres du Duc ſur ce ſujet; & ce Seigneur le déclara ſon Chapelain par Lettres ſignées de ſa main, & ſcellées de ſon Cachet, en date du 15 Septembre 1676. Le Duc ayant été fait Commiſſaire du Roi en Ecoſſe au mois de May 1677, emmena ſon Chapelain avec lui dans ce Royaume, où il fut reçu avec de grandes marques de reſpect par une partie de la Nobleſſe, & ſur-tout par les Evêques. Au mois d'Avril 1678 le Commiſſaire envoya Mr. Hickes à la Cour avec le Docteur Burnet Archevêque de Glaſgow, pour informer le Roi des démarches de la Faction en Ecoſſe, qui commençoit à devenir hardie & à remuer; & pour deſabuſer l'Archevêque de Cantorbery & les Prélats d'Angleterre au ſujet des bruits ſcandaleux & faux, que le Parti oppoſé avoit malicieuſement répandus contre le Duc. Mr. Hickes étant revenu en Ecoſſe avec l'Archevêque de Glaſgow ſur la fin du mois ſuivant, l'illuſtre Docteur Sharp Archevêque de St. André le pria de vouloir accepter le titre de Docteur en Théologie dans l'Univerſité de St. André, comme une marque de la haute eſtime que lui & ſes Compatriotes avoient pour lui, & de leur reconnoiſſance pour les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe. Le Duc goûta ſi fort cette propoſition du Prélat, que Mr. Hickes fut obligé d'y conſentir, & le Duc pour faire plus d'honneur à ſon Chapelain, le fit accompagner par ſon Gendre & par ſes domeſtiques, & il fut honoré du Doctorat en pleine aſſemblée. Enſuite lorſque le Docteur Hickes fut ſur le point de retourner avec ſon Patron en Angleterre, l'Archevêque de St. André lui fit préſent en ſon nom & au nom de ſes Confréres des dix-huit Volumes des Conciles du Pere Labbe, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe d'Ecoſſe. Le 17 Décembre 1679 il fut créé Docteur en Théologie à Oxford. Peu de tems auparavant, ſavoir le 13 Septembre, il avoit épouſé Madame Françoiſe Marſhal veuve de Mr. Jean Marſhal, Bourgeois de Londres & fille de Mr. Charles Mallory de Raynham dans la Comté d'Eſſex. Elle étoit pleinement dans les mêmes principes que lui, & que ſon pere, qui avoit beaucoup ſouffert ſous Cromwel; c'étoit une femme d'un grand courage, ce qui fit qu'elle partagea dans la ſuite avec beaucoup de patience & de joye les traverſes auxquelles ſon mari fut expoſé. Au mois de Mars 16$\frac{79}{80}$ le Roi le nomma à une Prébende de Worceſter, où il fut inſtallé l'onziéme de Juin; au mois d'Août ſuivant le Docteur Sancroft, Archevêque de Cantorbery, le nomma à la Cure d'*All-hallows Barkin* près de la Tour de Londres, ce qui l'obligea de quitter ſon bon Patron le Duc de Lauderdale au grand regret de ce Seigneur, & de ſa part avec tous les ſentimens de ſenſibilité, que les gens qui ont le cœur bien placé témoignent en ſe ſéparant de leurs amis les plus tendrement aimés. Il réſigna auſſi ſa place de Membre du Collège de Lincoln, ayant été fait Chapelain ordinaire du Roi le 27 Décembre 1681. Au mois d'Août 1683, à la recommandation des Commiſſaires pour la diſpoſition des Bénéfices Eccléſiaſtiques, le Roi le nomma au Doyenné de Worceſter [*B*], à la place du Docteur Guillaume Thomas Evêque de St. David, qui avoit gar-

dé

[*A*] *Fit connoiſſance avec Mr. Henri Juſtel.*] Le Docteur Hickes a laiſſé une eſpéce de rélation de ſes entretiens avec Juſtel, dans une Lettre à un de ſes Amis. „ La maniére obligeante dont Mr. Juſtel me reçut, & l'eſtime qu'il me témoigna avoir pour notre Nation, m'encouragérent à lui rendre une ſeconde viſite; je le trouvai ſeul. Il me parla fort librement des perſonnes avec qui il avoit des liaiſons en Angleterre, dont la plupart étoient des gens illuſtres, & du parti qu'on regardoit comme mal intentionné pour la Couronne...... Lui ayant fait part de la route que je comptois de prendre en faiſant le tour de France, il voulut me perſuader de voir Mr. Algernoon Sidney, & le jeune Mr. Hambden, qui demeuroient l'un & l'autre quelque part en Guienne ou en Languedoc, dans un lieu dont j'ai oublié le nom; & qui ont été célébres depuis par le ſort qu'ils ont eu. Mais ſachant combien mes principes étoient différens des leurs, je lui dis que j'avois des raiſons particuliéres de ne les pas voir, dont une étoit, que je devois voyager en compagnie d'autres perſonnes...... Après mon retour à Paris, je le voyois toujours une fois par ſemaine...... Un jour que je lui parlois du grand nombre de Temples des Réformés que j'avois vu démolis en divers endroits, il me dit que la plupart étoient de ceux qu'on avoit bâti ſans autorité depuis l'Edit de Nantes, & que le Roi, quoiqu'il en eût agi fort ſévérement en faiſant raſer ces Temples, n'avoit pas donné beaucoup d'atteinte aux Priviléges accordés par cet Edit, parce que, diſoit-il, ces Temples étoient *mal fondés*. Il me dit enſuite.... Ah! Monſieur, comme je ſuis accoutumé de vous parler confidemment, je vais vous dire un ſecret, que preſque perſonne d'entre nous ne ſait que moi: notre ruïne (parlant des Réformés) eſt réſoluë: nous devons tous être chaſſés de notre Pays, ou changer de Religion: Je vous dis cela, parce que je me propoſe de me retirer en Angleterre, où j'ai bon nombre d'Amis, & pour que vous vous ſouveniez que je vous l'ai prédit, quand je viendrai vous y voir. Je lui demandai, combien il croyoit qu'il ſe paſſeroit encore de tems, avant qu'on en vînt à cette perſécution; quatre ou cinq ans tout au plus, reprit il, & ſouvenez-vous, me dit-il encore, que je vous en ai prédit le tems..... Il me dit auſſi entre autres choſes, que le Roi & la Monarchie d'Angleterre avoient grand nombre d'ennemis implacables en Hollande, où depuis longtems on tramoit ſecrettement avec le parti malintentionné en Angleterre le deſſein d'exterminer la Famille Royale des Stuarts; & lorſque je lui marquai ma ſurpriſe, & que j'avois de la peine à croire un ſi étrange & ſi incroyable deſſein, il me repliqua que ce deſſein n'étoit nullement auſſi étrange & auſſi incroyable que je le penſois, & que j'étois encore aſſez jeune pour être témoin de cet événement..... Environ vers le tems que le Bill d'Excluſion avoit été rejetté par la Chambre Haute, & que le Roi étoit venu à bout de ſurmonter les embarras que lui avoient cauſé ſes ennemis toujours attentifs à lui faire de la peine, Mr. Juſtel vint en Angleterre, & après avoir été quelque tems à Londres, il me rendit viſite chez moi auprès de la Tour; après les premiers complimens ordinaires, il me dit, ne vous ſouvenez-vous pas, Monſieur, de ce que je vous ai dit autrefois au ſujet de la perſécution que nous avons ſoufferte depuis, & du tems où elle commenceroit, vous voyez aujourd'hui que l'événement a vérifié ma prédiction... Je lui rappellai alors une autre choſe qu'il m'avoit prédite, mais que j'eſpérois qui n'arriveroit jamais, je veux parler Monſieur, lui dis-je, de l'extirpation de la Famille Royale des Stuarts.... Il ne repliqua rien, mais me dit en hauſſant les épaules, *Par D. Monſieur, le Roi d'Angleterre eſt un très-grand Roi*, & ce fut-là tout ce que j'en pus tirer".

[*B*] *Au Doyenné de Worceſter.*] Dès-qu'il fut vacant la voix publique y nomma le Docteur Hickes, mais il étoit ſi éloigné d'y penſer, qu'il alla chez l'Archevêque de Cantorbery pour ſolliciter en faveur du Docteur Cave; le Prélat ſe contenta de lui répondre, qu'il croyoit que cela ſouffriroit beaucoup de difficulté. Tous les Commiſſaires étoient pour le Docteur Hickes, excepté le Comte de Haliſax, qui avoit été prévenu ſous main contre lui par MM. Tillotſon & Burnet, qui ont eu toujours beaucoup de pou-

voir

dé ce Doyenné en Commande, conjointement avec son Evêché, mais qui venoit d'être transféré sur le Siége de Worcester; le Docteur Hickes fut installé le 13 Octobre. L'année suivante, le Docteur Gulston Evêque de Bristol étant mort, le Duc de Beaufort sollicita le Roi de nommer le Doyen de Worcester à ce Siége; mais le Roi, par égard pour le Doyen, dit qu'il ne vouloit pas lui offrir ce petit Evêché, quoique s'il vouloit l'accepter il lui permettroit de garder son Doyenné en Commande, & il est certain que si ce Prince avoit vécu, il auroit donné au Docteur Hickes un des meilleurs Evêchés d'Angleterre [C]. Au mois de May 1686 il quitta la Cure de Barkin, & vint s'établir dans son Doyenné, l'Evêque de Worcester lui ayant offert le Bénéfice d'*All Church*, qui n'est qu'à quatorze Miles de Worcester. Il y fut nommé le 24 Juin, & en prit possession deux jours après. A la Révolution il refusa avec plusieurs autres grands Hommes de prêter serment au Roi Guillaume & à la Reine Marie; il fut suspendu le 1 d'Août 1689, & déposé le 1 de Février 16$\frac{90}{91}$, mais il demeura en possession jusqu'au mois de Mai suivant. Ayant alors lu dans la Gazette, que le Doyenné de Worcester avoit été donné à Mr. Guillaume Talbot, depuis successivement Evêque d'Oxford, de Salisbury & de Durham, il dressa sur le champ une Protestation de sa propre main [D], adressée à tous les Membres de l'Eglise de Worcester, & le 2 Mai 1691 il l'afficha au-dessus de la grande porte du Chœur, afin que personne n'en pût prétendre cause d'ignorance. Pour se dérober au ressentiment des Puissances, il se retira secrettement à Londres, & y demeura caché, ou dans les environs pendant plusieurs années, jusqu'à ce que Mylord Somers, pour lors Grand-Chancelier, qui étoit de la Comté de Worcester, parfaitement instruit de son grand mérite, lui procura le 18 May 1699, sans qu'il le recherchât, un Ordre du Conseil au Procureur-Général, pour arrêter toutes les poursuites contre lui. Peu de tems après qu'ils eurent été dépossédés, le Docteur Guillaume Sancroft Archevêque de Cantorbery & ses Collégues [E] pensérent aux moyens de perpétuer la Succession Episcopale parmi ceux de leur Parti, & ayant fait leur plan, ils envoyérent le Docteur Hickes au Roi Jacques II avec la liste des Ministres recusans pour conférer avec ce Prince sur ce sujet. Il partit le 19 Mai 1693, & prit sa route par la Hollande; divers obstacles qu'il rencontra firent, qu'il fut six semaines avant que d'arriver à St. Germain. Il eut plusieurs Audiences du Roi Jacques, qui consentit sans peine à tout ce qu'on lui proposoit, & Mr. Hickes ayant pris congé de lui sur la fin de Juillet, arriva à Rotterdam le 7 Août, où il attendit deux mois pour s'embarquer sur une Flotte de Vaisseaux Marchands, mais lorsqu'il fallut aller à bord il fut attaqué de la fiévre, qui le retint jusqu'au 24 Janvier, qu'il partit de Rotterdam, & s'étant embarqué le 26 sur le Paquebot, il arriva le 29 à Harwich. Enfin il se rendit à Londres le 4 Février, & la veille de la Fête de St. Mathias les nouveaux Evêques furent sacrés par les Docteurs Guillaume Lloyd Evêque de Norwich, François Turner Evêque d'Ely, & Thomas White Evêque de Peterborough; cette cérémonie se fit chez Mr. Giffard dans Southgate, où l'Evêque de Peterborough logeoit. Le Docteur Hickes (*) fut sacré Evêque Suffragant de Thetford, & Mr. Thomas Wagstaffe Suffragant d'Ipswich; Henri Comte de Clarendon assista à cette Cérémonie, c'étoit l'Archevêque de Cantorbery (Sancroft) qui avoit recommandé le Doyen au Roi, & l'Evêque de Norwich avoit nommé Mr. Wagstaffe. On a osé dire depuis peu dans un Ouvrage imprimé, que le Docteur avoit eu une fois dessein de prêter les Sermens, & de conserver ses Bénéfices; mais c'est-là une chose si contraire au caractére qu'il a fait paroître pendant toute sa vie, que peu de personnes ajoûteront foi à un fait, répandu uniquement dans la vuë de lui faire tort, après qu'il a reposé tranquillement depuis plusieurs années dans son tombeau, où un Ennemi généreux doit se faire une peine de lui insulter. Tout le monde conviendra, je m'assure, que c'étoit un homme d'un savoir universel, & un des plus grands ornemens du Siécle où il a vécu, comme ses Ouvrages [F] immortels en fourniront des preuves aux générations à-venir. Il en-

(*) L'Acte de sa Consécration est daté du 25 Février 1693.

voir sur l'esprit de ce Seigneur. Mais quand il vit que toutes ses oppositions étoient inutiles, il proposa de nommer le Docteur Hickes à cette dignité, à condition qu'il quitteroit tous ses autres Bénéfices, ce qui ne se faisoit que dans le dessein de le faire sortir de Londres, où depuis deux ans il l'emportoit pour la vogue sur le Docteur Tillotson lui-même. Lorsque la nomination des Commissaires fut portée au Roi, le Comte de Clarendon, avec qui le Docteur Hickes n'avoit pas dans ce tems-là l'honneur d'avoir des liaisons, étant à côté du Roi, & ayant lu le Papier que ce Prince tenoit, remarqua cette clause, & dit au Roi, Sire, les Commissaires ôtent par-là au Docteur Hickes beaucoup plus qu'ils ne lui donnent. Le Roi répondit, c'est ce qu'il me semble aussi; & la patente passa les Sceaux, sans cette Clause.

[C] *Un des meilleurs Evêchés d'Angleterre.*] Peu de mois après qu'il eût été fait Doyen, le Garde des Sçeaux North lui dit, qu'il avoit ordre du Roi de lui apprendre que le dessein de sa Majesté n'étoit pas qu'il demeurât longtems à Worcester, & que par cette raison le Roi souhaittoit qu'il s'attachât à étudier les Rôles Parlementaires, parce que faute d'entendre ces matiéres, les Evêques, depuis la Réformation, étoient de tous les Membres de la Chambre Haute ceux qui y avoient le moins d'influence, au lieu qu'avant ce tems-là ils y avoient le plus de crédit. North lui fit présent en même tems des *Placita Parliamentaria* de Ryley, qui est le premier Volume des Rôles, en lui disant, que quand il l'auroit lu, il lui communiqueroit le reste. Le Doyen avoit lu le premier & le second Volume en MS, & la moitié du troisiéme, quand Charles II mourut; il renonça alors à cette étude, sachant bien qu'il ne devoit rien espérer sous le régne du Successeur de ce Prince.

[D] *Une Protestation de sa propre main.*] Le Comte de Nottingham, qui étoit dans ce tems là Sécretaire d'Etat, l'appelloit le Manifeste du Docteur Hickes contre le Gouvernement; le Docteur François Lée l'a publié dans son Appendix, No. IV, à la Vie de Mr. Kettlewell sous ce Titre: *La Protestation du Docteur George Hickes, &c. affichée dans l'Eglise Cathédrale de Worcester.*

[E] *Le Docteur Guillaume Sancroft, . . . . & ses Collégues.*] Peu de tems après la Révolution il courut un bruit dans Londres, & on débita même dans plusieurs Brochures, que l'Archevêque étoit un des Seigneurs Spirituels, qui avoient écrit au Prince d'Orange pour l'inviter à passer en Angleterre. Le Docteur Hickes informa l'Archevêque de ce qu'on publioit, mais ce Prélat nia absolument d'avoir fait rien de pareil, & allégua plusieurs choses pour sa justification. Enfin il dit, Monsieur le Doyen, vous connoissez le Docteur Stanley, je vous renvoye à lui pour me justifier de ce faux bruit, qui n'a aucun fondement. Satisfait de ce que le Prélat lui avoit dit, il ne crut pas qu'il fût nécessaire d'embarrasser alors le Docteur Stanley pour cela. Mais dans la suite, à la requisition de quelques amis il écrivit au Docteur le 17 Mai 1715 pour le prier de l'informer de ce qui s'étoit passé entre l'Archevêque & lui au sujet de l'invitation. Le Docteur Stanley lui répondit par la Lettre suivante,

„ Amen-Corner le 26 Mai.

„ Monsieur.

„ Je ne me souviens pas d'avoir jamais ouï dire que le
„ feu Archevêque de Cantorbery Sancroft, ait passé pour
„ avoir invité le Prince d'Orange à venir en Angleterre.
„ Si quelqu'un l'en a accusé, je crois que c'est sans aucun
„ fondement. Tout ce que je puis dire sur ce sujet, c'est
„ que lorsque je vins de Hollande en Angleterre en 1687,
„ je sollicitai, je l'avouë, l'Archevêque d'écrire à la Prin-
„ cesse d'Orange, pour l'encourager à soutenir l'Eglise
„ Anglicane; mais il ne jugea pas à propos de le faire. Et
„ lorsque dans la suite nous fûmes passés en Angleterre,
„ & qu'on répandit dans les Pays étrangers le bruit, que
„ quelques uns des Prélats avoient invité le Prince d'O-
„ range à y venir, aussi bien que des Seigneurs temporels,
„ je me souviens que, m'entretenant avec l'Archevêque,
„ il me dit, je suis bien aise à présent de n'avoir point
„ écrit à la Princesse, comme vous le vouliez, car si je
„ l'avois fait, ils auroient publié, que je les avois invités
„ à venir ici. Voilà la vérité toute pure, & c'est tout ce
„ que je puis dire sur cette affaire. Je suis

„ Monsieur

„ Le 26 Mai 1715

„ Votre très-fidéle Ami &
„ très humble Serviteur
„ Guill. Stanley.

[F] *Ses Ouvrages.*] Il a écrit & publié les Piéces suivantes. I. *Lettre écrite de-delà la Mer à un des principaux Mi-*

P 3

entendoit sur-tout parfaitement les anciennes Langues du Nord, & il a fait voir combien l'intelligence de la Saxonne est utile aux Jurisconsultes & aux Théologiens; & pour employer ici les termes de

*Ministres des Non-Conformistes, en réponse à divers articles contenus dans une Lettre de Nouvelles, qu'il a écrite à l'Auteur; utile dans ces tems de trouble. Par un Ami du Gouvernement établi dans l'Etat & dans l'Eglise.* Ann. 1674 in 4. Cette Lettre a été réimprimée ensuite sous ce Titre: *Jugement d'un Anonyme sur les Articles suivans. 1. La Loi pour déclarer un Papiste inhabile à succéder à la Couronne. 2. L'exécution des Loix Pénales contre les Protestans Non-conformistes. 3. Un Bill de Compréhension. Le tout discuté en peu de mots dans une Lettre écrite il y a dix ans de-delà la Mer à un Non-conformiste.* Seconde Edition 1684. Cette Lettre étoit effectivement une Réponse à son frere ainé Mr. Jean Hickes, Ministre Non-conformiste, élevé du tems de Cromwel dans le Collége de Dublin, & fortement imbu des principes de ce tems-là: le Docteur travailla toujours à le convaincre de ses erreurs, mais sans succès, Mr. Jean Hickes y ayant persisté jusqu'à sa mort, & à la fin il souffrit pour crime de rebellion avec le Duc de Monmouth, au grand chagrin du Docteur qui sollicita si vivement sa grace, que le Roi lui auroit accordé la vie, s'il n'avoit été faussement prévenu que c'étoit ce Mr. Hickes qui avoit conseillé au Duc de Monmouth de prendre le Titre de Roi. Lorsque le Duc débarqua, le Docteur, qui connoissoit les principes & l'inclination de son frere, fit toute la diligence possible pour le faire mettre en arrêt, mais on ne put le trouver. II. *Discours où l'on prouve qu'un Chrétien est en état de triompher des plus violentes tentations*; ou Sermon sur 1 Corinth. X. 13. prononcé en présence du Chevalier Thomas, Lord Maire de Londres, & de la Cour des Aldermans, le 14 Janvier 1675; il leur est dédié, & a été imprimé à leur requisition en 1677; il y en a une seconde Edition de 1682 in-4. III. *Ravaillac ressuscité, ou Relation du Procès de Mr. Jacques Mitchel, Ministre de Conventicule, exécuté le 18 Janvier 1677, pour avoir attenté sur la personne sacrée de l'Archevêque de St. André; on y a joint une Relation du procès du misérable Pharisien le Major Thomas Weir, exécuté pour cause d'adultére, d'inceste, & de bestialité.* 1680 in-4. L'Auteur ayant envoyé le Manuscrit au Docteur Simon Patrick, Prébendier de Westminster, celui-ci le fit imprimer. Il y en a une seconde Edition de l'année 1682, in folio, fort augmentée, & l'on a ajouté à la fin un *Appendix, contenant une Relation exacte des Procédures faites devant les Seigneurs des Articles contre Charles Maitland de Halton, Trésorier député, pour crime de parjure, ayant rendu un faux témoignage dans l'affaire de Jaques Mitchel.* Mr. Hickes écrivit cet Ouvrage dans le tems qu'il avoit accompagné le Duc de Lauderdale en Ecosse, en qualité de Chapelain Domestique: ce Seigneur, pour confondre les faussetés que les Fanatiques débitoient au sujet de la mort de Mitchel, pria le Docteur de faire une Rélation fidéle de cette affaire, ce qu'il fit sur les Régîtres de la Cour de Justice.

[☞ Le Lecteur fera bien de consulter ce que Mr. Burnet nous apprend * de cette affaire. Je me contenterai de rapporter ce qu'il dit de la Piéce du Docteur Hickes, dont on vient de parler. „ Tout le monde, *dit l'Historien* † conçut de l'horreur pour l'action elle-même (la „ condamnation & l'exécution de Mitchel), & pour toutes les personnes qui y avoient eu quelque part. On y „ trouvoit une complication de perfidie, de parjure, & „ de cruauté, dont on connoissoit peu d'exemples. Cependant *Hickes*, alors Chapelain de Lauderdale, & ensuite Doyen de Worcester, en a publié une Rélation, „ qui a pour but de justifier son Maître. *Tout y est partial „ & déguisé.* C'est de Primrose que je tiens celle que je „ viens de donner, & le même me procura une Copie „ de la Procédure, signée par le Greffier de la Cour, & „ de laquelle j'ai tiré l'Extrait qu'on a lu. Add. du Trad.]

* *Mém. de la Grande Bretagne.* T. II p. 171-179. Edit. Franç. in 8. de 1725.

† Idem p. 160.

IV. *L'Esprit du Papisme parlant par la bouche des Fanatiques Protestans; ou les derniers Discours de MM. Jean Kid & Jean King, Ministres Presbytériens exécutés pour crime de Haute Trahison à Edimbourg le 14 Août 1679.* Londres 1680 in-folio. On trouve à la suite une *Rélation de l'assassinat de l'Archevêque de St. André, tirée des Regîtres du Conseil Privé.* Le Docteur étoit à côté du Duc de Lauderdale, lorsqu'il ouvrit le paquet d'Ecosse, où l'on marquoit la nouvelle de cet assassinat, & les diverses rélations de la barbarie avec laquelle on l'avoit massacré, touchérent si vivement Mr. Hickes, qu'il en fut malade quelque tems. Le fait fut si fort déguisé dans les deux Royaumes, & surtout à Londres par le Docteur Gilbert Burnet †, que Mr. Hickes demanda au Duc de Lauderdale la permission d'en donner une Rélation fidéle, tirée des Régîtres du Conseil Privé, qu'on avoit envoyés au Duc par son ordre. Elle n'eut pas plutôt paru, que tous ces faux bruits cessérent, quoique ceux qui les répandoient n'en eussent point de honte. *Ravaillac* ressuscité, & *l'Esprit du Papisme* parurent d'abord sous le faux nom d'un Gentilhomme Ecossois, ensorte que l'on fut quelque tems avant que d'en connoître le véritable Auteur, quoique le Roi, à qui le Chancelier Nottingham montra & recommanda le Livre, s'informât à l'Evêque de Londres qui en étoit l'Auteur, mais il ne put le lui dire alors. Peu après le Roi ayant appris que c'étoit le Docteur Hickes, conçut une estime toute particuliére pour lui, & le fit fort peu de tems après Prébendier de Worcester, nonobstant les puissantes sollicitations du Duc d'York, de l'Archevêque de Cantorbery, & de l'Evêque de Londres, en faveur d'un autre sujet de beaucoup de mérite. L'Auteur avoit préparé une autre Edition de ces deux Piéces, avec plusieurs additions, & quelques Changemens. V. *Rélation de l'étrange & subite Apparition d'un Archange à* Old-Bally, *le Lundi 7 Mars* 1680 *V. St. entre trois & cinq heures après midi, au grand étonnement de la Cour & de tous les Assistans. Dédié à tous les Ministres & à tous les Marguilliers de la Nation. Par un Témoin oculaire de l'Apparition.* Imprimée en 168⅞ en une feuille in-folio, datée du 15 Mars. Le zéle avec lequel le Docteur prêchoit contre les mal-intentionnés, fit qu'ils entreprirent d'attaquer sa réputation, & de concert avec ses deux Marguilliers, qui étoient de leur parti, sur-tout un certain Sherman, & le Sherif Bethel, ils s'y prirent de la maniére suivante. Ils se servirent d'un certain Whitaker pour accuser le Docteur d'Idolâtrie, en ce qu'il adoroit Michel l'Archange; & pour couvrir mieux leur jeu, ils envelopperent dans la même accusation ses deux Marguilliers, & le Prédicateur de l'Après-midi. Les Marguilliers avouérent qu'ils étoient coupables, & Sherman l'un d'eux vint trouver le Docteur à qui il dit ce qu'ils avoient fait, ajoûtant que ses meilleurs amis étoient d'avis qu'il devoit en faire autant. Le Docteur lui repliqua, quoi! d'avoir adoré St. Michel, en quel endroit je vous prie? dans votre Eglise reprit l'autre. Comment, Mr. le Marguillier? En vous inclinant devant lui, lorsque vous avez été à la Table de la Communion. Quoi! repliqua le Docteur, St. Michel est-il-là? Non répondit l'autre, mais sa figure est au-dessus. A quoi le Docteur repliqua, que pendant quatre mois de séjour il n'avoit jamais remarqué une telle figure. Il pria Sherman de lui en faire la description: celui-ci lui dit, que c'étoit une figure de bois en sculpture, dorée, de grandeur d'homme, avec une trompette à la bouche, & un écriteau sur sa poitrine avec ces paroles, *Morts, reveillez-vous, & comparoissez en jugement.* C'est-là, dit le Docteur, un Symbole de la Résurrection, & non de St. Michel. Mais mon Confrere & moi, dit le Marguillier, avons avoué la chose, & le meilleur parti que vous puissiez prendre, c'est d'en faire autant. Le Docteur lui répondit, je suis Docteur en Théologie, & Ministre de l'Eglise Anglicane, & m'avouerois plutôt coupable de trahison, que d'idolâtrie. Vous ferez ce qu'il vous plaira, & moi je fai ce que j'ai à faire. Le Docteur s'informa ensuite quand & à quelle occasion cette image avoit été faite, & il apprit que c'étoit du tems de Cromwel, & qu'on l'avoit mise d'abord au-dessus de l'Horloge de l'Eglise, entre la figure du Tems & celle de la Mort, dans l'intérieur de la Tour; comment elle avoit été ôtée delà & placée au-dessus de l'Autel, c'est ce qu'on voit dans la *Rélation.* Le Docteur ayant eu une copie de la plainte portée contre lui, se rendit le lendemain à *Old-Bally* pour desavouër ce dont on l'accusoit; mais avant que d'entrer, il apprit que toute la troupe y étoit, & Mr. Sherman entre autres avec la Figure en question, & qu'ils se disposoient quand il entreroit de jetter un grand éclat de rire pour le déconcerter. Mais il les attrappa, & se rendit le lendemain accompagné de quelques-uns de ses principaux Paroissiens, on le reçut avec beaucoup d'égards, il nia ce dont on l'accusoit, & demanda du tems jusqu'aux Sessions suivantes pour produire ses moyens de défense, ce qui lui fut accordé. Je ne dois pas oublier, que ses ennemis se voyant trompés le jour précédent, ne laissérent pas d'apporter le St. Michel devant la Cour, & de se mettre à rire de toute leur force; & que le Sherif Bethel fit quelques réflexions sur l'Idole, comme ils la nommoient, ce qui donna occasion au Docteur de publier sa *Rélation.* D'abord qu'elle parut il s'en débita quinze-cens exemplaires dans une matinée; & elle confondit à un tel point ses ennemis, que lorsque le Docteur comparut aux Sessions suivantes il ne se trouva personne qui continuât les poursuites. Mais Bethel s'étant encore mis à déclamer contre l'Idole, le Docteur demanda la permission de lui répondre, & on l'écouta fort patiemment. Après quoi le Chevalier Job Charleton, un de Juges, s'étant levé dit: Que l'Image soit une Idole ou non, & que le Docteur soit coupable d'Idolâtrie ou non, c'est une question qui est du ressort d'une Cour Ecclésiastique, & dont la connoissance ne regarde point cette Cour. Et de cette maniére toute cette affaire alla en fumée. VI. *L'Esprit du Fanatisme exorcisé dans un Sermon sur* 1 Corinth. XII. 4. *prononcé en présence de l'Université d'Oxford le Dimanche* 11 *Juillet* 1680, imprimé la même année, *à la requisition du Docteur Timothée Halton, alors Vice-Chancelier, & de plusieurs autres personnes qui l'avoient entendu, & dédié au Docteur Halton.* Il s'en est fait trois Editions in-4, & une quatriéme in-8, en 1709 fort augmentée, au devant de deux autres *Discours touchant les nouveaux Prophétes*, savoir l'*Histoire du Montanisme*, par Mr. François Lée, Membre dépossédé du Collége de St. Jean à Oxford; & les *Prétendus Prophétes modernes examinés* par Nat. Spinkes Ecclésiastique dépossédé. Le Doyen lui-même avoit fait le projet de ces deux Traités, mais se trouvant hors d'état par ses infirmités d'y travailler, il engagea les deux savans hommes, que nous venons de nommer, à s'en charger; il a seulement mis à la tête du Recueil une Epître dédicatoire au Chevalier George Wheeler, Docteur en Théologie, & Prébendier de la Cathedrale de Durham.

† Consultés les Memoires de la Grande-Bretagne T. II. p. 117. 318. & vous y verrez si c'est avec raison qu'on dénigre ici Mr. Burnet; cet Article paroit partir d'une main très-partiale. R. D. T.

(a) *Life of Bishop Bull* p. 512.

de l'excellent Mr. Nelson (a) son meilleur Ami, „ quoiqu'il fut très-versé dans les autres Sciences, „ qui sont utiles, il avoit marché avec succès dans des routes inconnues (b); marque certaine d'un „ grand

(b) *Linguarum Vet. Septent. Thesaurus.* 2 vol. in-fol.

Le But de ce Sermon étoit de défendre l'Ecriture contre les fausses interprétations des Enthousiastes, & il fut si bien reçu du Public, dès qu'il parut, que plusieurs Savans en remerciérent le Docteur tant de bouche que par Lettres. VII. *Peculium Dei: Discours sur les Juifs, considérés comme le Peuple choisi de Dieu*, Sermon sur Rom. IX. 4. 5. prononcé en présence des Aldermans de Londres le 6 Février $168\frac{1}{2}$, imprimé à leur réquisition peu de tems après, & dédié au Chevalier Patience Ward, Lord Maire, & à la Cour des Aldermans. Il se propose dans ce Discours de combattre plusieurs doctrines & opinions dangereuses, fondées sur de fausses idées de l'Oeconomie Judaïque, & de la Loi de Moyse. Le Docteur l'avoit prononcé d'abord dans son tour à Ste. Marie à Oxford, en présence de l'Université, n'étant encore que Bachelier en Théologie: le Docteur Allestrée, qui étoit dans ce tems-là Professeur Royal, en fut si satisfait, qu'il le fit venir le lendemain, & l'en remercia très-particuliérement. VIII. *Juste Idée de la Persécution*, Sermon sur 2 Corinth. V. 9, prononcé dans le tems de la derniére Collecte pour les Protestans François. Publié sur les instantes sollicitations de plusieurs de ceux qui l'avoient entendu en 1681. L'Auteur tâche de dissiper les préjugés que bien des gens avoient conçu contre les François Réfugiés, les regardant comme imbus des mêmes mauvais principes que les Non-Conformistes d'Angleterre, tant par rapport à l'Etat que par rapport à l'Eglise; & quoique ce fût le seul Sermon qu'on fit en leur faveur, aucun d'eux ne daigna en faire le moindre remerciment au Docteur, ce qu'il ne put attribuër vraisemblablement à d'autre cause, qu'à ce qu'il s'étoit signalé dans ce tems-là contre ceux qui troubloient la paix de l'Etat & de l'Eglise. IX. Sermon prononcé en présence du Lord Maire & des Aldermans de Londres sur Act. XVII. 7. dans l'Eglise des Arcs le 30 Janvier $168\frac{1}{2}$, imprimé alors à leur réquisition, & dédié au Chevalier Jean Moor, Lord Maire &c. Pendant qu'il le prêchoit il se trouva une troupe de Messieurs du milieu de l'Assemblée, qu'on entendit maudire & menacer le Docteur: il fut averti d'abord dans la Sacristie, par quelques Personnes fidéles, qui lui offrirent leurs services pour le reconduire chez lui, de peur qu'il ne courût quelque risque: mais le Docteur les remercia, & ne voulut pas qu'ils prissent cette peine, ni faire paroître la moindre crainte dans une chose où Dieu lui avoit donné l'esprit de courage, ce qui fit qu'il refusa une offre semblable que le Lord Maire lui fit le même soir. Le Chevalier Patience Ward s'opposa fortement, dans la Cour des Aldermans, à l'impression de ce Sermon, dont il s'est fait depuis plusieurs Editions, & il soutint que le Docteur avoit avancé en Chaire bien des choses touchant les principes des Non-conformistes, qu'il ne pouvoit prouver; ce qui obligea le Docteur à ajoûter en marge ses preuves tirées de leurs propres Ecrits. Ce Sermon irrita à un tel point le Parti, qu'il se servit de Mr. Samuel Johnson pour l'attaquer aussi bien que l'Auteur, ce qu'il fit par un Livre intitulé *Julien l'Apostat*, auquel le Docteur répondit par son *Jovien*, dont nous parlerons ci-dessous. X. *La Schekinah morale, ou Discours sur la Gloire de Dieu*, Sermon sur 1 Cor. X. 31. prononcé dans l'Eglise des Arcs à la Fête d'Yorkshire, le 11 Juin 1682, & imprimé à la réquisition des Intendans de la Fête, auxquels il est dédié. XI. *Discours sur l'Autorité Souveraine*, Sermon sur Rom. XIII. 4. prononcé à Ste. Marie des Arcs le 28 Novembre 1682, en présence de la Compagnie de l'Artillerie, imprimé à leur réquisition, & dédié à eux & au Chevalier Guillaume Prichard, Lord Maire de Londres. XII. *Jovien, ou Réponse à Julien l'Apostat*, imprimé deux fois en 1683 in-8. Le Docteur composa cette excellente défense de l'Obéissance Passive à la priére de l'Archevêque Sancroft, nonobstant les efforts artificieux que plusieurs autres personnes firent pour l'empêcher d'y travailler; entre autres le Docteur Jean Williams de Poultry, depuis Evêque de Chichester, ennemi déclaré de la Doctrine de la Non-résistance. Le Docteur Hickes a rendu compte, dans la Préface qu'il a mise au devant des Sermons du Docteur Hopkins, de la Replique que Mr. Johnson a faite à ce Livre après la Révolution, & de la Réponse à cette Replique par le Docteur Guillaume Hopkins Prébendier de Worcester. L'Auteur avoit préparé une nouvelle Edition de ce Livre, avec de considérables Additions. Il est assez remarquable, que le Docteur Kennet ne parle point de cette savante Réponse du Dr. Hickes, dans son Histoire Complette, quoiqu'il fasse mention de *Julien*. XIII. *Le Cas du Baptême des Enfans en cinq questions*, 1683 in-4. C'est le cinquiéme Cas dans le second Tome d'un Livre intitulé: *Recueil de Cas & d'autres Discours, écrits depuis peu pour ramener les Non-Conformistes à la Communion de l'Eglise Anglicane*. 1685 in-4. Le Clergé tint plusieurs assemblées sur ce pieux dessein chez le Doyen de St. Paul, pendant que le Docteur Hickes étoit à sa Prébende de Worcester. A son retour le Docteur Edouard Stillingfleet, Doyen de St. Paul, le fit prier de venir chez lui, & l'informa de ce qui s'étoit fait dans son absence: il ajoûta en souriant, qu'ils avoient laissé un Cas pour lui, qui étoit celui du Baptême des Enfans, dont plusieurs d'entre eux, & entre autres le Docteur Cave, avoient refusé de se charger. A quoi le Docteur répondit, que c'étoit donc le choix de Hobson, mais pourtant qu'il ne le refusoit point. XIV. *Sermon sur Héb.* XIII. 16. *prononcé dans l'Eglise de Ste. Brigitte le Mardi de Pâques*, 1 d'Avril 1684, *sur l'Aumône*, en présence du Chevalier Henri Tulse, Lord Maire de Londres, & de la Cour des Aldermans, imprimé à leur réquisition, & dédié aussi à eux. XV. *Sermon sur Pseaume.* XIV. 7. *prononcé dans l'Eglise Cathédrale de Worcester le 29 Mai* 1684; publié à la priére du Maire & des Aldermans de cette Ville, auxquels il est dédié. XVI. *L'Accord de la Religion & des Loix, Discours sur* Prov. XXX. 31. *sur la Non-résistance aux Souverains*. 1684 in-4. Ce Discours est la substance de trois Sermons prononcés le 30 Janvier & les deux Dimanches précédens à *Allhallows Barkin* à l'occasion du Discours de Mr. Algernoon Sidney sur l'échaffaut, & de l'opinion générale répanduë dans ce tems-là par quelques Jurisconsultes au sujet de l'accusation intentée au Comte de Danby, que le Roi n'avoit pas le droit de pardonner à une personne accusée par la Chambre des Communes, avant la discussion de l'affaire, parce que l'accusation des Communes est de la nature d'un Appel interjetté pour cause de Meurtre, que la Partie lésée est en droit de poursuivre. Sur quoi, & sur d'autres particularités de cette conjoncture critique, on peut consulter la Préface qui est au devant du Discours du Docteur Hickes. XVII. *Speculum Beatæ Virginis; ou Discours sur* Luc. I. 28. *de l'honneur dû à la Vierge Marie, par un vrai Catholique de l'Eglise Anglicane*. 1686. réimprimé la même année avec des Additions. C'est la substance de quelques Sermons qu'il avoit prêchés dans son Eglise Paroissiale, à l'occasion de certains Ecrits Papistes répandus parmi ses Paroissiens, où l'on soutenoit, que lorsque ceux de l'Eglise Romaine prient les Saints qui sont dans le Ciel, ils ne font autre chose, que lorsqu'ils demandent à leurs Freres en Terre, de prier pour eux au nom & par l'intercession de Jésus-Christ. XVIII. *Apologie de l'Eglise Anglicane contre ses Ennemis, qui lui reprochent les Hérésies & les Schismes d'Angleterre*. 1686 in-4. Réimprimée en 1706 in-8 avec quantité d'Additions, une ample Préface, & un Appendix de Piéces concernant les Schismes de l'Eglise Romaine. Ce Discours étoit originairement un Sermon prononcé dans l'Eglise de sa Paroisse, à l'occasion des deux Piéces du Roi Charles II, que le Roi Jacques fit imprimer; ce Sermon fit beaucoup de bruit dans la Ville. Le Docteur Sherlock ayant prié Mr. Hickes de prêcher pour lui le Dimanche suivant à St. Dunstan de l'Ouëst, le Doyen donna ce même Sermon devant un très-nombreux Auditoire, ce qui augmenta le bruit qu'il faisoit, & quelques Espions le dépeignirent au Roi par des traits fort odieux: ce Prince ordonna à l'Evêque d'Ely de lui amener le Doyen à une certaine heure, & dès qu'il sut qu'ils s'étoient rendus, il parut & les fit entrer dans son Cabinet. Le Doyen qui s'attendoit à quelque rude réprimande de la part du Roi, avoit apporté avec lui plusieurs Brochures Papistes pour sa défense. Mais ce Prince lui ayant seulement dit, qu'il avoit appris qu'il (le Doyen) avoit appellé les Ecrits du Roi Charles imprimés par son Ordre, un Libelle scandaleux, & qu'il s'étoit servi d'autres expressions non moins fortes, le Docteur lui répondit qu'il espéroit que sa Majesté ne le croiroit pas capable de parler de cette maniére d'aucune chose qui viendroit de sa part. A quoi le Roi repliqua sur le champ, qu'effectivement il ne le croyoit point; mais, ajoûta-t-il, peut-être, Mr. le Doyen, avez-vous prêché contre ces Piéces, parce que vous ne croyez pas que mon frere en soit l'Auteur; mais pour vous en convaincre, supposé que vous ayez quelque doute là-dessus, & pour que vous puissiez en convaincre d'autres, je vous montrerai les originaux, avec des entre-lignes, de sa propre main, qui ne vous est pas inconnuë: alors le Roi tira les papiers, & les remit au Doyen, qui reconnut d'abord en y jettant les yeux, qu'ils étoient de l'écriture de Charles II, comme il l'avoua au Roi. Ce Prince lui dit encore à cette occasion, que comme il étoit résolu de protéger le Clergé de l'Eglise Anglicane, il espéroit aussi que conformément aux principes dont ils faisoient profession ils lui seroient obéïssans & fidéles. Peu de tems après l'Evêque de Worcester ayant invité le Doyen d'accepter la Cure d'*Allchurch*, il quitta Londres; il ne fut pas plutôt fixé dans son Doyenné, que les Catholiques-Romains s'avisérent dans toutes les assemblées publiques de demander aux Protestans, d'un ton railleur, où étoit l'Eglise Anglicane, les priant d'aller s'informer à leur Evêque & à leur Doyen, où il falloit la chercher parmi ce grand nombre de Sectes & de Schismes. Comme on leur rapportoit tous les jours à l'un & à l'autre ces discours insultans, le Doyen, à la réquisition de l'Evêque, étendit le Sermon dont nous avons parlé, & y donna la forme d'un Traité sur la matiére; dès qu'il eut paru, on n'entendit plus sonner mot des Hérésies & des Schismes d'Angleterre. XIX. *La Verité de l'Histoire fameuse de la Légion Thébéenne: en réponse aux Objections du Docteur Gilbert Burnet dans la Préface de sa Traduction de Lactance de la Mort des Persécuteurs, avec quelques Remarques sur son Discours touchant la Persécution*. Cette Piéce a été composée en 1687, mais elle n'a paru qu'en 1714 in-8. Mr. H. Bedford rend raison dans la Préface qu'il y a mise, de ce qu'on la publioit alors, & de ce qu'elle n'avoit point paru dans le tems de sa composition. XX. *Réflexions sur une Lettre écrite de la Campagne à un Membre du présent Parlement, à l'occasion d'une*

„ grand génie; & à cet égard les Parties les plus reculées de l'Europe ont ſujet d'admirer ſa profon-
„ de érudition. Il excelloit ſur-tout dans ſa Profeſſion, ayant fondé ſa Théologie ſur l'étude de l'E-
„ critu-

*d'une Lettre à un Membre de la Chambre des Communes, touchant les Evêques mis dernièrement à la Tour, & actuellement ſous ſuſpenſion.* in-4, ſignée A. Z. Ces Réflexions ont été écrites, comme on le voit par le ſujet, en l'année 1689, lorſque notre Doyen étoit à Worceſter. On a attribué généralement la Lettre, à laquelle elles ſervent de réponſe, au Docteur Burnet, qui eſt ce Théologien *barcelour*, déſigné dans les *Reflexions*. Peu de tems après qu'elles eurent paru, on publia un Papier, où l'on aſſuroit que le Docteur Burnet n'étoit point l'Auteur de la Lettre, & n'y avoit aucune part; que cela fut vrai ou non, on n'y ajouta généralement point de foi. XXI. *Inſtitutiones Grammaticæ Anglo-Saxonicæ & Mæſo-Gothicæ, Auctore G. Hickeſio, Eccleſiæ Anglicanæ Presbytero. Grammatica Iſlandica Runolphi, Jonæ Catalogus Librorum Septentrionalium. Accedit Edwardi Bernardi Etymologicon Britannicum.* Oxford 1689 in-4. Pendant que le Docteur travailloit à la Préface de cet Ouvrage, il y avoit par-tout de grandes diſputes, & ſur-tout dans la Chambre des Communes, ſur le Contract original entre le Roi & les Sujets, ce qui l'engagea à y inſérer l'ancien Serment que nos Rois Saxons prêtoient à leur Couronnement, où l'on ne voit ni traces ni veſtiges d'un ſemblable contract. Quelque tems avant que le Livre parût, le Doyen demanda à l'Archevêque Sancroft la permiſſion de le lui dédier, dans le tems qu'ils étoient tous deux ſuſpendus, parce qu'ils refuſoient de prêter les nouveaux Sermens: ayant obtenu l'agrément du Prélat, qui avoit toujours refuſé par modeſtie des demandes de cet ordre, le Doyen fit une Epître dédicatoire, qu'il envoya de Worceſter au Docteur Mill Principal d'Edmond-Hall, qui avoit ſoin de l'Edition de l'Ouvrage. Mais ce Théologien pour s'accommoder aux circonſtances du tems ſupprima cette Epître, au grand mécontentement du Doyen, & ſe contenta d'une inſcription à l'Archevêque, telle qu'on la voit à la tête du Livre. XXII. *Lettre à l'Auteur d'une Brochure publiée depuis peu, & intitulée*, Apologie des Théologiens de l'Egliſe Anglicane &c. Servant de Défenſe à l'Hiſtoire de l'Obéiſſance paſſive. 1689 in-4. C'étoit le Docteur Edouard Fowler, qui étoit l'Auteur de cette *Apologie*, quoiqu'il n'y eût pas mis ſon nom. Avant que de publier ſa Réponſe le Doyen la montra au Docteur Sherlock, en lui diſant, qu'il craignoit qu'il n'y eût un endroit un peu trop fort contre leur ancien Ami; mais le Docteur lui répondit, bon, il n'y a qu'à le laiſſer, il l'a bien mérité. XXIII. *Réponſe à la Recherche ſur l'Etat préſent des affaires, du Docteur Burnet.* 1689 in-4. XXIV. *Apologie de la nouvelle ſéparation, en forme de Lettre au Docteur Jean Sharp, Archevêque d'York, au ſujet de ſon Sermon d'adieu prononcé à St. Giles des Champs* le 28 Juin 1691. Cette Apologie eſt dédiée aux Chefs de la Paroiſſe de St. Giles, à qui l'Archevêque avoit auſſi dédié ſon Sermon imprimé en 1691 in-4. XXV. *Défenſe de quelques-uns parmi nous contre les faux principes du Docteur Sherlock, en forme de Lettre à ce Théologien, au ſujet d'un Sermon qu'il a prononcé dans l'Egliſe du Temple le 29 Mai 1692. On trouve auſſi dans cette Lettre des Reflexions ſur quelques autres Sermons du Docteur imprimés depuis qu'il a prêté les Sermens.* 1692 in-4. La ſeconde Edition de cette Pièce, accompagnée d'une ample Préface, fut ſaiſie chez l'Imprimeur. Elle mortifia beaucoup le Docteur Sherlock, qui avoit attaqué fort vivement ſes anciens Confreres, dans le Sermon du Temple, en les déſignant par l'expreſſion de *Quelques-uns parmi nous*; c'eſt ce qui engagea le Doyen à le traiter comme il croyoit qu'il l'avoit mérité, & d'une manière à laquelle il ne put jamais répondre. Tout ce que le Docteur eut à dire à ſes amis pour ſa juſtification, c'eſt que l'Auteur avoit trahi les ſecrets d'une converſation particulière; ſur quoi le Doyen lui envoya une Lettre, écrite d'une autre main, & anonyme, où on le ſommoit de montrer un ſeul trait particulier de la Défenſe, qui le regardât, qu'il n'eût pas dit dans pluſieurs Compagnies, & à pluſieurs autres de ſes anciens Amis auſſi bien qu'à l'Auteur de la *Défenſe*; mais il n'a pas jugé à propos de répondre à cette Lettre. XXVI. *Reflexions ſur les Docteurs Burnet & Tillotſon, au ſujet de l'Oraiſon funèbre du dernier prononcée par le premier.* 1695 in-4. Mr. Burnet y fit une Réponſe intitulée, *Apologie de l'Evêque de Saliſbury*: le Doyen répliqua, mais ſa réplique ne fut point imprimée par des raiſons qu'on devine ſans peine, comme nous l'apprend le ſavant Editeur du Traité, dont nous avons parlé ci-deſſus, *la Vérité de la fameuſe Hiſtoire de la Légion Thébéenne*, dans la Préface qu'il y a miſe. XXVII. *Les Prétextes allégués contre le Prince de Galles examinés & rejettés, en forme de Lettre à un Ami de la Campagne*, datée du 7 Novembre 1701. Il y tourne en ridicule & réfute toutes les raiſons qu'on alléguoit contre la naiſſance du Prétendant. XXVIII. *Antiquæ Literaturæ Septentrionalis Libri duo, quorum primus G. Hickeſii S. T. P. Linguarum Veterum Septentrionalium Theſaurum Grammatico-criticum & Archæologicum; Ejuſdem de antiquæ Literaturæ Septentrionalis utilitate Diſſertationem Epiſtolarem; & Andreæ Fountaine Equitis Aurati Numiſmata Saxonica & Dano-Saxonica complectitur. Alter continet Humphredi Wanleii Librorum Vet. Septentrionalium, qui in Angliæ Bibliothecis extant, Catalogum Hiſtorico-criticum; nec non multorum Vet. Cod. Septentrion. alibi extantium notitiam, cum totius operis ſex Indicibus.* Oxford 1705 in-fol. Ce magnifique & prodigieux Ouvrage eſt à juſte titre célébré par tous ceux qui ont quelque goût pour les Antiquités, comme on le voit par le grand nombre de témoignages tant de Savans Etrangers qu'Anglois, qui ont marqué l'eſtime qu'ils en faiſoient. L'Envoyé du Grand-Duc de Toſcane en envoya un Exemplaire à ſon Maître: ce Prince y ayant jetté les yeux, vit qu'il étoit rempli de Caractères extraordinaires; il fit aſſembler pluſieurs Savans, qu'il chargea d'examiner ce Livre & de lui en rendre compte; ils le firent, & lui rapportérent que c'étoit un excellent Ouvrage, digne d'avoir place dans la Bibliothéque de ſon Alteſſe, à laquelle il feroit honneur; ajoûtant que l'Auteur leur paroiſſoit *un huomo d'uno cervello particolari*, un homme d'un génie ſingulier. Ce fut le compliment que l'Envoyé fit au Doyen, lorſqu'il l'alla voir pour lui offrir un préſent de la part de ſon Maître. XXIX. *Lettres du Docteur G. Hickes & d'un Prêtre Catholique-Romain, avec un Appendix contenant pluſieurs Pièces importantes.* 1705 in-8. Item en 1715. Cet Ouvrage fut imprimé en faveur de Madame Théophile Nelſon, femme de Mr Robert Nelſon. XXX. *Second Recueil de Lettres de Controverſe touchant l'Egliſe Anglicane & l'Egliſe Romaine, écrites par le Docteur G. Hickes & une Dame de mérite.* 1710 in-8. Cette Dame étoit Mlle. Gracieuſe Carew de Haccombe ou Hadcombe dans la Comté de Devon proche d'Exeter. Il y a au devant de ce Livre une longue Préface, où il défend ſon ſentiment que l'Euchariſtie eſt un ſacrifice, & il ſe juſtifie lui-même par rapport aux traits lancés contre lui par les Docteurs Kennet, Hancock & autres au ſujet de cette doctrine. XXXI. *Deux Traités, l'un du Sacerdoce Chrétien, l'autre de la dignité de l'Ordre Epiſcopal écrites pour prévenir les Opinions erronées contenuës dans un Livre intitulé*, les Droits de l'Egliſe Chrétienne, *avec une longue Préface où l'on répond à ce Livre, & un Appendix, outre quelques nouveaux Traités ajoûtés dans cette Edition.* Troiſième Edition augmentée en 2 Vol. in-8. 1711. Vers la fin de 1714 il publia un *Supplément d'Additions* à ce ſavant Ouvrage. Ce qui lui donna occaſion de le compoſer, fut non ſeulement l'ignorance générale qu'il avoit remarquée parmi les Laïques de tous les Ordres touchant l'Autorité Sacerdotale, & leurs devoirs envers les Evêques & les Prêtres, mais auſſi le peu de connoiſſance qu'avoient de ces matières un fort grand nombre d'Eccléſiaſtiques mêmes, pour leſquels il travailla principalement à ces deux Traités. Pendant que le Docteur étoit occupé à la Préface, où il répond au Livre des *Droits de l'Egliſe Chrétienne*, le Docteur Thomas Turner, Principal du Collége du Corps de Chriſt à Oxford, lui manda par une Lettre du 5 Mai 1707, que tous ceux qu'il rencontroit lui demandoient, ſi le Doyen écrivoit contre l'Univerſité ou non? qu'on le leur avoit dit, & qu'ils le croyoient. „ C'eſt, *dit il*, ce qui a engagé quel-
„ ques perſonnes ſages & vertueuſes, qui ſont fort de vos
„ amis & des miens, à me prier de vous en écrire, & de
„ vous prier de faire réflexion ſur l'avantage que vous
„ donnerez par-là à vos Ennemis & aux nôtres. Vous for-
„ cerez l'Univerſité à vous répondre, ou à employer quel-
„ qu'un pour le faire, & pour vous faire voir que nous
„ ne diſons rien de plus que ce qu'ont dit avant nous Mr.
„ Hooker, l'Evêque Andrews, Mr. Thorndike & plu-
„ ſieurs autres; rien de plus, à ce qu'on m'a prié de
„ vous mander (quoique je ne puiſſe l'aſſurer par moi-
„ même) que vous même n'avez dit en parlant des Pro-
„ teſtans François dans votre Sermon ſur la Perſécution:
„ on ajoûte, je ne puis dire ſi c'eſt avec fondement, que
„ vous avez même communié avec eux". Le Doyen répondit au Principal le 13 Mai, & après l'avoir remercié des avis obligeans qu'il lui avoit donnés, il continuë en ces termes. „ Pour vous répondre & à mes bons amis, je
„ vous dirai que je n'écris point contre l'Univerſité, ni
„ n'ai deſſein de le faire. Dans ma Réponſe au Livre des
„ *Droits*, mon plan m'a obligé de dire des choſes qui ne
„ s'accordent point avec votre Lettre à ceux de *Genève*,
„ mais ſans dire rien qui porte contre l'Univerſité, ou
„ contre l'Evêque de Londres, dont je n'ai vu la Lettre
„ à l'Egliſe de Genève, que Vendredi dernier. Et com-
„ me j'avois achevé toute ma Réponſe avant que de l'a-
„ voir vuë, j'avois auſſi achevé ce petit morceau, qui re-
„ garde les autres Egliſes Proteſtantes, à l'exception d'un
„ petit nombre de Queſtions à une certaine perſonne, a-
„ vant que d'avoir vu la Lettre de l'Univerſité; & comme
„ l'on ne peut appeller cette Lettre une Réponſe à ce que
„ j'ai dit des autres Egliſes Proteſtantes, de même ce que
„ j'ai écrit ſur ce ſujet n'eſt ni ne doit être regardé com-
„ me une Réponſe à la Lettre de l'Univerſité. Mr. le
„ Préſident, j'ai été élevé, graces à Dieu, dans le ſein
„ de l'Univerſité, & je me flatte de l'aimer & de l'honorer
„ autant qu'aucun de ceux qui y ont été élevés, & j'a-
„ vouerai toujours avec reconnoiſſance, que j'en ai reçu
„ de grandes faveurs; ce ſeroient ces conſidérations, &
„ non toutes celles que vous alléguez dans votre Lettre,
„ qui me retiendroient, ſi j'avois deſſein de faire une Ré-
„ ponſe à la Lettre de l'Univerſité; comptez donc ſûrement,
„ que je ne ferai jamais une telle réponſe, & n'encoura-
„ gerai perſonne à en faire. Pour ce qui eſt des réflexions
„ de votre Lettre, qui me regardent perſonnellement, j'a-
„ voue ingénûment, qu'étant en France il y a trente-qua-
„ tre ans, j'allai à *Charenton*, & y communiai une fois,
„ & enſuite à *Blois*; mais à *Montpellier* je m'excuſai de le
„ faire,

„ criture Sainte, & des anciens Peres, comme les meilleurs Interprétes des Livres facrés". Il montra aux autres Ecclésiastiques le moyen d'acquérir la connoissance de la véritable Théologie, en déferant

„ faire, quoique j'allasse au Temple, parce que par la „ lecture & l'examen, sur l'article de la mission des Mi- „ nistres Protestans François, j'avois changé de senti- „ ment, j'ai pensé dire mon sentiment *pacifique*, car je „ n'avois que des principes de tolérance, quand j'allai en „ France, n'ayant pas seulement lu les Epîtres de St. *I-* „ *gnace*, ni aucun autre Pere. De *Montpellier* nous allâ- „ mes à *Lyon*, où je passai un mois sans mettre le pied à „ l'Eglise; delà nous nous rendîmes à Geneve, où j'allai „ une fois par curiosité à la Grande Eglise, & une fois à „ l'Eglise du pont, où l'on m'avoit invité de venir enten- „ dre un de leurs plus fameux Prédicateurs, qui prêcha „ en François un des Sermons du Docteur Sanderson. Mr. „ Diodati m'invita aussi à la communion, mais ne l'ayant „ point accepté, il me dit qu'il s'imaginoit que je m'en „ abstenois comme plusieurs Anglois, parce que nous dou- „ tions de la validité de leur mission, & ensuite il fut froid „ & réservé avec moi. Je croi que les Anglois, dont il „ vouloit parler, étoient le Chancelier Clarendon, & ceux „ qui étoient à sa suite. Voilà une Confession sincère de „ mon erreur, & je me flatte que mes Amis permettront „ bien à un homme, sur de nouvelles lumiéres, de chan- „ ger de sentiment une fois en trente-cinq ans. L'extrê- „ me compassion que me faisoient les Protestans François „ m'engagea à faire & à publier mon Sermon sur la Per- „ sécution il y a vingt-cinq ans, où j'ai dit tout ce que „ je pouvois pour dissiper le préjugé commun, qu'ils é- „ toient dans les mêmes principes que nos Presbytériens, „ & aussi ennemis de l'Eglise Anglicane. Je ne pense pas „ avoir rien dit dans ce Sermon, qui soit contraire à mes „ principes; & s'il se trouve quelque expression obligean- „ te, qui favorise ou semble favoriser & approuver leur „ Ministére, quoique je ne sache point qu'il y en ait, l'é- „ quité demande qu'on la regarde comme une expres- „ sion peu mesurée, qui m'est échappée, parce que j'étois „ tout occupé du dessein de leur faire du bien". Cette Réponse satisfit le Docteur Turner, qui l'en remercia par une Lettre du 26 Mai, & lui dit: „ Certainement, Mon- „ sieur, je n'avois nullement dessein de vous engager à „ entrer dans le détail de votre conduite, comme vous „ l'avez fait: après cela je croi qu'il est très juste & rai- „ sonnable de vous permettre de changer dans un si grand „ nombre d'années de sentiment pour penser plus juste, „ tandis que tant d'autres changent en pis. S'il est per- „ mis de différer ainsi de soi-même, à plus forte raison „ doit-il l'être de penser différemment des autres, comme „ j'apprens que vous le faites dans votre Livre". [☞ Il est impossible de concilier ce que le Docteur Hickes dit dans sa Lettre à Mr. Turner, sur les lieux où il a communié en France, avec ce que rapporte Mr. de la Roche *, voici ses propres termes. „ Après avoir été en Italie dans „ sa jeunesse, il (le Dr. Hickes) se rendit à *Montpellier*, „ où il fit savoir à l'un des Ministres † de cette Ville, qu'il „ souhaitoit de recevoir la Communion, pourvu qu'on „ lui permît de communier à genoux. Le Ministre ré- „ pondit qu'on ne refusoit jamais cela aux Anglois, qui „ le demandoient. Mr. Hickes reçut donc l'Eucharistie „ par les mains d'un Ministre Presbytérien. Comme il a „ déclaré hautement depuis ce tems-là, plusieurs années „ de suite, que les Ministres Presbytériens n'ont aucune „ Mission, on le fit ressouvenir qu'il avoit autrefois reçu „ la Communion dans l'Eglise Réformée de *Montpellier*, „ il répondit qu'alors *il n'avoit pas lu les Ouvrages des* „ *Peres*". Il faut de deux choses l'une, ou que la mémoi- re du Docteur Hickes l'ait trompé, ce qui seroit assez ex- traordinaire, puisqu'il marque distinctement les autres lieux où il a communié; ou que Mr. de la Roche ait été mal informé, ce que j'ai aussi quelque peine à me persuader, parce qu'il nomme si positivement Mr. Dubourdieu dont il pouvoit tenir ce qu'il avance; il y a là quelque chose qu'on ne démêle pas bien, & le silence du Docteur sur la maniére dont il a communié, & sur la condescendance des Réformés à cet égard, ne me paroît pas moins extraordi- naire. Add. du Trad.] XXXII. *Apologie modeste & con- venable du Docteur G. Hickes & d'autres Non-jureurs en forme de Lettre* à Thomas Wise, Docteur en Théologie. 1710 in-8. Quoiqu'elle paroisse écrite par un Ami, elle est de lui même. Il se défend aussi bien que ses Amis contre les foibles raisons * que le Docteur Wise avoit alléguées contre l'opinion que l'Eucharistie est un Sacrifice, & il confond la calomnie que ce Théologien avoit répandue contre eux, qu'ils avoient du penchant pour le Papisme. Le Docteur Wise fit quelques Réflexions frivoles sur cette Apologie, dans son Livre intitulé, *Juste Idée de l'Eucha- ristie Chrétienne*: ces Réflexions furent réfutées par un Ami du Doyen, ou plutôt, à ce que je conjecture sur le stile, par le Doyen lui-même dans la Piéce suivante. XXXIII. *Défense du Docteur G. Hikes, & de l'Auteur de l'Apologie modeste &c. contre les injustes Réflexions du Doc- teur Thomas Wise.* &c. 1712 in-douze. XXXIV. *Recueil de Sermons du Docteur Hickes*, en deux Volumes, avec une Préface de la façon de Mr. Spinckes. 1713 in-8. J'ai déja parlé ci-dessus de la plupart de ces Sermons, j'ajouterai seulement que l'Auteur les a dédiés au Docteur Jean Mon- tague, Doyen, & aux Prébendiers de l'Eglise Cathédrale de Durham, & qu'il reconnoit dans son Epître dédicatoi- re qu'il a de grandes obligations à ce Chapitre: Il y a dans

* *Bibl. Angloise.* T. I. Part. 2. p. 502.

† Mr. J. Dubourdieu, mort à Londres.

* On voit par ce trait que tout cet Article est sur le ton d'Eloge, & que le Docteur n'a rien fait que d'excellent & ses ennemis rien que de mauvais & de foible; quelle petitesse! R. D. T.

le second Volume depuis la p. 235 plusieurs Sermons qui n'avoient jamais paru, les XI & XII. sur Jean XV. 14. *Où l'on prouve qu'une obéissance universelle à la volonté de Dieu est le seul vrai moyen de lui être agréable.* Le XII. sur le vs. 3. de l'Epître de St. Jude intitulé: *Le zele à combattre pour la Foi; prononcé à Worcester à la Visite triennale du Docteur Thomas, Evêque de ce Diocése.* Les XIV & XV. sur Jaq. II. 23. *Sur la Justification.* Le XVI. sur Pseaum. VIII. 5. prononcé le jour de la Fête de St. Michel l'Archange. Le XVII. sur Pseaum. LXXII. 8. prononcé devant le Maître, les Gardiens &c. de *Trinity-House* à Deptford Strond. XXXV. Une Lettre dans les Transactions Philosophiques No. 302. p. 2076. intitulée: *Epistola Viri Reverendi D. G. Hickesii S. T. P. ad D. Hans Sloane, M. D. & S. R. Secr. de varia lectione Inscriptionis quæ in statua Tagis exarata per quatuor Alphabeta Hetrusca.* XXXVI. *Deux Lettres à Mr. Robert Nelson touchant l'Evêque Bull.* La premiére datée d'Hampstead le 5 Août 1612, & l'autre du 3 Février 171⅘, insérées dans la Vie de ce Prélat p. 513 &c. XXXVII. *Questions proposées aux Jurisconsultes du Droit Civil, Canonique, & Commun*, en une demie Feuille in-folio 1712, réimprimé, après plusieurs Editions, sous un autre titre en 1714 in-8. *Questions convenables au tems sur la Naissance, & sur les Droits d'une certaine Personne.* On y a fait une Réponse en 1713, qui servit à les répandre plutôt qu'à les réfuter. L'Auteur de cette Réponse a supposé faussement, qu'elles étoient de Mr. Lesley. XXXVIII. *Discours où l'on fait connoître le Docteur Grabe & ses MSS.* au devant d'un petit Traité trouvé parmi les MSS. Anglois de ce Théologien, & publié par le Doyen sous ce titre: *Exemples des defauts & des omissions dans le Recueil publié par Mr. Whiston des passages de l'Ecriture Sainte & des Peres contre la Divinité du Fils & du St. Esprit, par le Docteur Grabe.* 1712 in-8. XXXIX. Il a aussi donné une nouvelle Edition de *Trois petits Traités.* 1. *Modeste Defense du Clergé* par le Docteur Lancelot Addison. 2. *Sermon sur la Bénédiction Sacerdotale*, par Samuel Gibson. 3. *Discours pour détromper le Peuple au sujet des Dixmes*, par le Docteur Heylin; il y a ajouté une Préface où il défend le Sacerdoce & les véritables Droits de l'Eglise 1709 in 8. On a publié depuis sa mort les Piéces suivantes. XL. *La Constitution de l'Eglise Catholique, & la nature & les suites du Schisme, exposées dans un Recueil de Piéces par* George Hickes, *Docteur en Théologie* 1716 in 8. On trouve d'abord dans ce Recueil des Lettres écrites du tems du Roi Guillaume, par le Docteur, & par Mr. T. Geers, Sergent-ès-Loix, frere de Mlle. Susanne Hopton, fameuse par sa piété & par sa charité. Deux ans ou environ avant sa mort le Doyen revit ces Lettres, & y fit quelques changemens, comme tout homme en a le Droit par rapport à ses propres Ouvrages; & c'est-là la raison de la différence qu'on voit entre ces Lettres telles qu'elles sont imprimées ici, & la Copie dont s'est servi le Docteur Nathanael Marshal, pour en montrer les variations, ayant entrepris d'y répondre. Viennent ensuite quarante Propositions sur la Police de l'Eglise, & sur la nature du Schisme, envoyées au même Mr. Geers, qui les rendit, accompagnées de quelques Objections; l'Auteur y répondit par une Défense, qu'il divisa en quatre Parties, dont les deux premiéres ont été imprimées sous le titre de Traité touchant *la dignité de l'Ordre Episcopal*; les deux derniéres sont insérées dans le Recueil, dont nous rendons compte. La Piéce suivante a pour titre: *Lettre pour l'usage d'un Gentilhomme* (Mr. Robert Nelson) *qui a vécu dans la Communion des Non-jureurs jusqu'à la mort du Reverend Pere en Dieu le Docteur Guillaume Lloyd Evêque de Norwich; mais qui l'a quittée d'abord après la mort de ce Prélat pour se joindre à l'autre Communion de l'Eglise Anglicane, avant que cette Lettre ait pu être achevée.* Mr. Nelson étant d'avis avec Mr. Dodwell, que le Schisme étoit fini par la mort de l'Evêque Lloyd, il manda au Doyen le Jeudi avant Pâques le 6 Avril 1710, *qu'il se croyoit obligé de changer de conduite, & qu'il étoit persuadé qu'il ne devoit pas négliger les avantages de la Fête prochaine; mais qu'il jugeoit à propos de l'informer de sa Résolution, afin que s'il avoit quelque chose à lui proposer encore là-dessus, il pût y penser avant Pâques, l'assurant que malgré la différence d'opinion entre eux, personne ne pouvoit avoir plus d'estime & de respect pour le Doyen que lui.* La Réponse du Doyen, datée du Vendredi Saint, est conçue en ces termes. „ Vous pouvez vous souvenir, „ Monsieur, que j'allai chez vous il y a aujourd'hui huit „ jours dans la matinée; que le Mécredi auparavant un de „ mes Amis étoit venu chez moi, pour m'apprendre que „ vous vous étiez expliqué sur la résolution d'aller à l'E- „ glise; & que ce seroit certainement un affront pour „ moi, si je ne faisois pas quelque chose pour l'empêcher „ s'il étoit possible. Je vous dis là-dessus que j'avois com- „ mencé le Jeudi matin à jetter quelque chose, sur le pa- „ pier pour votre usage, mais que j'avois été interrom- „ pu par une longue visite, & découragé de continuer, „ parce que j'avois ouï dire que vous aviez déclaré le des- „ sein, où vous étiez de quitter notre Communion pour „ vous joindre à l'autre, & que vous en aviez donné une „ preuve bien évidente, en demandant à un de leurs Evê- „ ques sa bénédiction; vous n'en disconvintes point, & „ ne me demandâtes point de continuer mon travail: mais „ au contraire vous vîntes le lendemain au soir me prier

férant moins aux Syftêmes *inconfiftens* des Modernes, & davantage au confentement unanime des Auteurs de la premiére antiquité. Et comme perfonne n'a mieux entendu que lui la Doctrine, le Culte,

te,

„ de ne me donner pas davantage de peine à votre occafion, parce qu'il vous fembloit que nous avions dit tout ce qu'il y avoit à dire fur la matiére; je vous repliquai qu'il me fembloit que nous en avions parlé fort peu, & rarement enfemble, & que dans le fond ce n'étoient-là tout au plus que des converfations qui n'ont pas l'avantage d'un Ecrit. Tout cela & ce que j'ai ouï dire plufieurs fois depuis que vous vous étiez expliqué ouvertement de votre deffein en divers endroits, m'a empêché de penfer à mes papiers jufqu'à hier, que je réfolus de les finir avec l'aide de Dieu, parce qu'ils peuvent me fervir à confirmer *d'autres perfonnes*, qui ne font pas encore déterminées; mais en faifant réflexion fur ce que j'ai encore à écrire, je crains qu'avec toutes mes infirmités il ne me faille du tems pour en venir à bout; du moins en faudra-t-il plus que je ne l'ai cru d'abord. Cependant quand mon Ecrit fera achevé & en état d'être lu, je vous en ferai part, *fi vous pouvez gagner fur vous en attendant de ne point fréquenter les exercices publics*; quoique s'il ne produit aucun effet fur vous, après que vous avez declaré fi fouvent que vous vous croyez obligé de changer de parti, cela m'expofera aux réflexions infultantes que vous favez qu'on fait ordinairement dans ces fortes d'occafions, lorfqu'un homme a fait des efforts inutiles pour en convaincre un autre. La maniére dont vous en avez toujours agi avec moi, depuis que j'ai l'honneur de vous connoître, & tant de preuves que j'ai euës de votre candeur, ne me permettent pas de douter le moins du monde de la continuation de votre eftime, dont j'ai reçu tant de marques. Et je puis vous affurer que votre changement n'altérera point ni ne diminuera l'eftime & le refpect que j'ai pour vous, & dont j'ai donné publiquement des témoignages". Mr. Nelfon répondit le même jour, & affura le Doyen. „ Qu'il fe faifoit beaucoup de peine de fe décider fur un point, où il n'étoit point appuyé de fon fuffrage; & que s'il avoit pu s'en rapporter implicitement à la décifion d'un autre, l'extrême déférence qu'il avoit pour lui auroit certainement influé fur lui: Il lui dit que les fréquentes Converfations qu'ils avoient eu enfemble fur ce fujet, la lecture des piéces qu'il favoit qui avoient été entre fes mains, & plufieurs chofes dont il s'étoit entretenu avec lui chez Mr. Cherry, lui perfuadent qu'il eft inutile de lui donner de la peine dans cette occafion, & qu'il s'affure en même tems, qu'il n'y a que la perfonne qui a été chez le Doyen, qui ait pu croire qu'il fe feroit tort, s'il ne faifoit rien de plus fur la matiére. Mais que puifque le Doyen lui apprenoit qu'il avoit pris la plume pour le convaincre que le Schifme n'étoit pas encore fini, il croyoit que le refpect qu'il auroit toujours pour lui, l'obligeoit, quelque convaincu qu'il fût du contraire, de ne point changer de parti, jufqu'à ce que le Doyen eût mis la derniére main à fon écrit, ce qu'il efpéroit qu'il feroit cette femaine. Il déclare qu'il feroit très-affligé d'expofer le Doyen à des réflexions injurieufes par fa conduite, & que quelque parti qu'il prenne, la fupériorité des lumiéres de ce Théologien le met au-deffus de tout, quoiqu'il n'y ait rien de plus commun dans ces fortes d'occafions que d'être infulté. Ainfi, *ajoûte-t-il*, puifque vous favez à préfent quels font mes fentimens, je vous prie de décider vous-même, fi je dois attendre ou non à fréquenter les exercices publics. Si vous l'exigez, j'attendrai jufqu'à ce que vous ayez fini votre Ecrit, quoique je fois obligé de vous avouër, que les raifons de ceux qui fe font déjà réunis me paroiffent fi convaincantes, qu'à moins que vous ne fouhaittiez le contraire, je me crois obligé de le faire auffi au plutôt..... La fin de votre Lettre me donne beaucoup de joye, puifque le moindre refroidiffement dans votre amitié m'accableroit de chagrin. Tant de marques publiques & particuliéres que vous m'avez données de votre affection, font des preuves de votre bonté, & c'en fera une nouvelle, que la différence de fentimens entre nous ne diminue rien de votre bienveillance, que je tâcherai de cultiver toujours, autant qu'il me fera poffible: & je regarderai comme un bonheur de pouvoir dire de vous, ce qu'un grand Homme difoit par rapport à fon ami, *ita diffenfi ab illo, ut in disjunctione fententiæ, conjuncti tamen amicitia maneremus*". Le lendemain 8 Avril, veille de Pâques, le Doyen lui répondit en ces termes. „ Monfieur, vous favez que je ne puis en confcience vous confeiller de vous réunir à la Communion publique, ni approuver le moins du monde que vous participiez à fon Culte; mais faifant réflexion aux déclarations que je fai que vous avez faites en divers endroits, & fans doute en plufieurs que j'ignore, d'aller déformais à l'Eglife, je croirois que mes amis me taxeroient avec raifon d'imprudence, & nos ennemis de préfomption & d'avoir trop bonne opinion de moi-même, fi, après des témoignages fi publics de votre deffein, par lefquels vous avez excité l'attente de l'autre Communion, je prenois fur moi d'exiger de vous ou de fouhaiter que vous en différaffiez l'exécution, tandis qu'il y a fi peu d'efpérance de vous convaincre puifque vous avez paffé fi loin de l'autre côté, & que vous avez même déjà le pied fur le feuil de l'Eglife, & quand il n'y auroit que les expreffions dont vous vous fervez dans vos Lettres, elles me font croire, que vous avez trop fortement pris votre parti, pour être ébranlé par tout ce que je pourrois écrire; & je penferois la même chofe, fuppofé que vous vous fuffiez avancé autant du côté de quelque autre Communion. Je me perfuade, Monfieur, que vous jugeriez ainfi de moi, fi vous étiez à ma place & que je fuffe à la vôtre; ce qui fait que la prudence veut, que dans cette Lettre, auffi bien que dans ma précédente, je vous laiffe entiérement à votre propre liberté, & agir felon vos lumiéres, furtout en confidérant, que fi je vous priois de n'aller point demain à l'Eglife, où j'ai raifon de penfer que vous êtes attendu. Cela donneroit occafion à ceux qui vous y attendent, de s'informer pourquoi vous n'y êtes pas venu, & de vous obliger d'en dire la raifon, qui étant connuë deviendroit bien-tôt le fujet de toutes les converfations, & tiendroit Amis & Ennemis en fufpens; & lorfqu'enfin vous feriez cette démarche, cela m'expoferoit auffi bien que notre Communion, & nous attireroit dans l'état de crife où nous fommes, & où il y a de l'apparence que nous demeurerons, à toute l'indignation, au mépris, & à la raillerie du Public, d'une maniére que vous, qui êtes au fait des circonftances, pouvez mieux imaginer que je ne puis l'exprimer. Je fouhaitterois, Monfieur, que vous euffiez écrit la Lettre, que vous m'avez écrite Jeudi au foir, un mois ou fix femaines plutôt, avant que d'avoir pris fi fort votre parti, & d'avoir donné à l'autre Communion autant d'efpérance de vous y voir entrer, alors nous aurions pu examiner la queftion plus fecrettement entre nous, & fans expofer à d'auffi grands inconvéniens, qu'elle le feroit à préfent, comme je m'affure que vous le fentez, votre très-fidéle, &c." Mr. Nelfon alla le lendemain à l'Eglife, ainfi il y a de l'apparence que l'Auteur n'a point eu deffein qu'il vît cette Lettre qui s'adreffe à lui. Malgré la diverfité de leurs fentimens, ces deux grands Hommes n'ont pas laiffé de vivre dans la plus étroite union, jufqu'à la mort de Mr. Nelfon. XLI. Introduction à la vie de Mr. Kettlewell, & une partie de cette Vie, à la tête des Ouvrages de ce Théologien in-folio, *1719*: cette Vie a été auffi imprimée à part in-8, à peu près dans le même tems. XLII. Un Volume de Sermons pofthumes, publié par Mr. Spinckes en 1726. Voici les Textes & les Titres des Sermons. 1. *Quelle efpéce de Bonne-Volonté eft agréable à Dieu*, fur II. Corinth. VIII. 12. 2. L'*Origine divine de la Confirmation*, fur Héb. VI. 2. 3. L'*Epifcopat inftitué par Jefus-Chrift*. Apoc. XIII. 11. 12. 4. Sur II. Cor. III. 1. 2. 3. *Que les Troupeaux doivent s'intéreffer à la réputation de leurs Pafteurs*. 5. Sur St. Marc X. 14. 15. *La néceffité de devenir comme de petits Enfans, avant que de pouvoir être Difciples de Jefus Chrift*. 6. 7. Sur Philipp. IV. 7. L'*Amour de la paix la principale Vertu & un Préfervatif contre l'Héréfie*. 8. Sur Apoc. II. 4. 5. L'*affoibliffement de l'Amour pour Dieu, & le refroidiffement du zele, préfage de la perte de la Lumiére de l'Evangile*. 9. Sur Matth. V. 17. *Que le Chriftianifme n'eft pas l'anéantiffement mais la perfection du Judaïfme*. 10. 11. Sur St. Luc. XI. 42. *Que les Loix Morales doivent être préférées aux Loix pofitives, quoique celles-ci doivent être obfervées*. 12. Sur St. Jaq. II. 10. *Qu'il faut obéir à toute la Loi*. 13. Sur I. Jean III. 7. Le même fujet que le précédent. XLIII. *Sentiment du Docteur Hickes fur ces deux Queftions*. 1. *S'il doit y avoir un vrai & réel Sacrifice dans l'Eglife?* 2. *S'il y en a un dans l'Eglife Anglicane, depuis l'établiffement de la Liturgie préfente au tems de la Réformation?* Inféré depuis la pag. 51. jufqu'à la pag. 67. d'un Livre intitulé: *Deux Difcours où l'on prouve que l'Eglife Anglicane bénit & offre les Elemens Euchariftiques*, &c. 1732 in-8. XLIV. *Propofitions touchant la féparation*, &c. *propofées par un Miniftre au plus mûr examen d'un de fes Paroiffiens, qui vit dans la Communion de l'Eglife établie par les Loix, & dans celle de ceux qui s'en font féparés*. On y a joint la *Réponfe à une Lettre Catholique Romaine*: ces deux Piéces font imprimées dans une Brochure intitulée: *Trois petits Traités qui n'ont jamais paru, le premier & le fecond par le feu Docteur Hickes*; & la troifiéme eft une *Lettre contre les Mariages bigarrés*, par Mr. Kettlewell 1732 in-8. Outre ces Ouvrages il a fait plufieurs excellentes Préfaces à la priére des Auteurs ou des Editeurs d'autres Livres. 1. Court Eloge de la *férieufe & raviffante Contemplation des Miféricordes Divines, en plufieurs actions de graces devotes & fublimes*. 1699 in-douze. 2. Préface au *Cas de la fûreté en fait de Baptême, où l'on montre que l'on ne doit point admettre de Schifmatiques à être Parrains ou Marraines*. Par le Docteur Guillaume Higden 1701 in-4. 3. Préface au Livre de Thomas à Kempis *de l'Imitation de Jefus-Chrift*, Tome fecond 1707 & 1711 in-8. 4. Epître dédicatoire du *Gentilhomme inftruit à mener une Vie vertueufe & heureufe*, à Edouard Hyde, Baron Clifton, troifiéme Edition 1707 in-douze. 5. Préface à une *Lettre Latine du Docteur Morley, Evêque de Winchefter, au favant Janus Ultinus, traduite en Anglois par* Mr. Jacques Hope, Curé dépoffédé d'Kafington, fous le Docteur Denys Granville, Doyen & Archidiacre dépoffédé de Durham. 1707 in-4. 6. Préface à deux Difcours. 1. *De l'Obfervation exacte du Mecredi des Cendres*. 2. *Apologie de ceux qui obfervent le Carême*. 1708 in-douze. 7. Epître dédicatoire à la Ducheffe d'Ormond, pour lui recommander l'*Education*

*d'une*

te, la Constitution & la Discipline de l'Eglise Catholique dans les premiers & les plus purs siécles du Christianisme, il n'y a aussi personne qui ait prouvé par des raisons plus solides & plus convaincantes, avec plus de clarté & de feu dans les pensées & dans l'expression, la parfaite conformité de l'Eglise Anglicane avec la primitive Eglise dans toutes les choses importantes, contre tous les ennemis de cette Eglise (l'Anglicane), Incrédules, Puritains ou Catholiques Romains. Il étoit d'une morale fort rigide, & ne se permettoit pas de violer les préceptes de Jésus-Christ, parce que cela lui auroit convenu, ni de leur faire violence en les expliquant faussement, pour quelque intérêt que ce pût être. Il ne se relâchoit absolument point sur ce qu'il regardoit comme son devoir, & il aimoit mieux souffrir tout au monde que d'agir contre sa conscience. Quoiqu'il ait écrit avec quelque aigreur contre ceux qu'il croyoit qui agissoient par des vuës d'ambition & d'avarice, il étoit fort honnête & fort civil pour d'autres personnes qu'il jugeoit dignes de son estime, quoique dans des principes différens des siens; & les personnes de tout rang & de toutes les Communions l'estimoient beaucoup, non seulement pour sa rare érudition, mais pour sa conversation agréable & polie. Quelques années avant sa mort il fut cruellement tourmenté de la gravelle, qui est un mal auquel les plus studieux sont ordinairement sujets; enfin son tempérament, quoique naturellement robuste, étant épuisé par l'âge, & par les fréquentes attaques de ce terrible mal, il mourut le 15 Decembre 1715, dans la soixante-quatorziéme année de son âge, & fut enterré le 18 du même mois [G] dans le Cimetiére de Ste. Marguerite de Westminster auprès de son compagnon de souffrances, Mr. Nathanael Spinckes.

*d'une Fille*, par l'Auteur de Télémaque, traduite en Anglois, 1708 in-douze. 8. Préface au Livre intitulé, *le Droit Divin de l'Episcopat*, par . . . . . Tremellier, 1708 in-8. 9. Préface à dix-sept Sermons du Docteur Guillaume Hopkins, publiés par le Doyen: cette Préface contient l'*Histoire de la Vie & des Ouvrages* de l'Auteur, 1708 in-8. 10. Discours Préliminaire de *Spinosa ressuscité*, 1709 in-8. 11. Préface de la *Nullité du Baptême des Laïques*, en forme de Lettre au Doyen, par Mr. Roger Lawrence 1709 in-8. 12. Eloge de la Traduction de la *Réponse à l'Histoire des Oracles par Fontenelle*, faite par Mr. Bedford, 1709 in-8. 13. Préface à douze Sermons de Mr. Cock, Vicaire dépossédé de St. Oswald's Durham, avec quelques particularités de la Vie de ce Théologien, 1710 in-8. 14. Préface au Traité, l'*Ordination Episcopale la seule Ordination Apostolique*, par l'Archidiacre Hamilton 1713 in-8. 15. Lettre au-devant de la *Dignité & la Gloire du Clergé* par Groome, 1710 in-8. 16. Préface des *Devotions à l'ancienne maniere des Offices*, publiées quatre fois par le Doyen, la derniére Edition est de 1712. On peut consulter sur la correction & le Correcteur de ce Livre, (Me. Susanne Hopton) la Préface du *second Recueil de Lettres de Controverse*. 17. Court Eloge de la *Semaine de la Passion*, du Chevalier Jean Hayward. 18. Jugement sur le Livre de Mr. Archibald Campbell intitulé, *Renouvellement de quelques Dogmes de l'Eglise Primitive*, à la tête de cet Ouvrage 1713 in-8, item 1721 in-folio. Outre les Sermons dont on a parlé, il y en a encore d'autres MSS. entre les mains d'une personne, dont *le jugement solide & l'impartialité connuë* ne permettent pas de douter, qu'elle ne rende également justice au Public & à la mémoire du Doyen.

[G] *Fut enterré le 18 du même mois.*] Voici l'Epitaphe qu'on lit sur sa Tombe, mise par ses Ordres, comme il paroît par son Testament imprimé en 1716 in-8. *Depositum Georgii Hickes, S. T. P. non ita pridem Coll. Linc. Oxon. Socii, & Ecclesiæ Cathedralis Wigorniensis Decani, qui obiit die 15 Decembris* 1715.

☞ HINCKELMANN (ABRAHAM) nâquit à Dobeln, Ville de Misnie le 2 Mai 1652, de Martin Hinckelman & de Marie Dreyssig. Son Pere étoit Apothicaire de sa profession, & Conseiller de la Ville [A]. Après avoir commencé ses études dans le lieu de sa naissance notre Hinckelmann alla les continuer en 1664 à Freyberg, d'où il passa en 1668 à l'Université de Wittemberg (a). (a) Mollerus *Cimbria Literat.* T. II. p. 329.
Il y fit de grands & rapides progrès dans toutes les Sciences, mais principalement dans la Théologie & dans les Langues Orientales. Dès l'année 1669, il obtint le titre de Maître-ès-Arts, n'étant âgé que de dix-sept ans. En 1672 il quitta Wittemberg pour être Recteur à Garleben. Trois ans après, en 1675, il fut appellé en la même qualité à Lubeck, où il épousa Elisabeth Schirmer, veuve de Herman Nottelmann, son prédécesseur, dont il a eu deux filles (b). (b) Idem ibidem.
En 1685 il suivit la vocation qu'on lui adressa de Hambourg pour remplir une place de Diacre dans l'Eglise de S. Nicolas, où il exerça son ministére avec beaucoup de zéle, de piété, & de desintéressement [B]. Vers la

[A] *Son Pere étoit Apothicaire de sa profession & Conseiller de la Ville.*] L'Ayeul de notre Hinckelmann fut *Balthasar Walther*, qui étoit de Glogau en Silésie, & Pasteur en Lusace, grand Philosophe, très-savant dans les Langues Orientales, ayant voyagé lui-même longtems en Orient, mais imbu d'opinions fanatiques. *Walther* ayant été obligé de quitter le lieu où il exerçoit le Ministére, à cause de la persécution, changea de nom pour se mieux cacher, & prit celui de Hinckelmann, & après avoir pratiqué la Médecine en divers lieux, il mourut à Paris (1). Le même Ecrivain, d'où sont tirées ces particularités, prétend que Walther est le véritable Auteur des Ecrits qui ont paru sous le nom de Jaques Böhm, fameux Fanatique d'Allemagne dans le XVII. Siécle, qui étoit Cordonnier à Görlitz dans la Haute Lusace, lequel a prétendu expliquer la Religion par les rêveries des Chymistes, connus sous le nom des Freres de la *Rose-croix*. Ce qui semble appuyer ce fait, c'est que Mr. Mosheim met Walther au nombre de ceux dans le commerce desquels Böhm avoit puisé ses opinions. Je rapporterai le passage entier, qui est curieux: Jac. Böhmius, *sutor Gorlicensis, vir innumeris & amicis & inimicis inclytus, quem* Theosophum Germanicum *vulgo patroni salutant. Hic cum natura ipsa praeditus esset ad res abditas pervestigandas, & Rob. Fluddii de Rosaecrucianorum, quae ubique tum circumferebantur, & ostentabantur fetis, partim ex libellis quibusdam, partim ex conjunctione cum Medicis nonnullis* Tob. Kobero, Balth. Walthero, *& aliis cognovisset, Theologiam, igne duce, imaginatione comite, invenit, ipsis Pythagoricis numeris & Heracliti notis obscuriorem. Ab ingenuitate, pietate, veri benéque amore qui laudabant hominem, nobis id faciunt haud invitis: atqui viri ab ipso Deo instituti, aut Philosophi sapientis & sani nomine qui eum ornandum esse ducunt, hi ce ipsi caveant necesse est: ita enim Chymicis imaginibus & tanta verborum confusione & caligine omnia miscet, ut ipse sibi obstrepere videatur. Æstus exuberantis ingenii, nisi me ratio fallit, persuasit, quae natura sequitur leges, easdem & divinam gratiam sequi, neque alia ratione mentes hominum purgari, quam ea, qua metalla purgantur* (2). Ce qu'il y a de singulier, c'est que notre Hinckelmann a réfuté les opinions, dont son ayeul avoit été le grand Défenseur. Il publia en 1692 in-4. *Quarante Propositions ou Questions extraites des Livres de Böhm & de ceux de ses Disciples, contenant autant d'erreurs, avec une Refutation.* En Allemand. Un anonyme, qu'on crut être Jean Jacob Zimmerman de Wittemberg, Mathématicien du Hambourg, opposa à cet Ecrit de Hinckelmann des réponses, & lui proposa à son tour quarante Questions sur la matiére de l'Eglise, le Juge des Controverses, &c. Le Théologien répliqua à son Antagoniste par un Ouvrage qui parut à Hambourg en 1693 in-4. sous ce titre: *Detectio fundamenti Böhmiani: ou Explication & Refutation du Principe fondamental de la Doctrine de Jac. Böhm, contenu dans ses écrits; que Dieu a tiré tout ce qui existe de son essence comme d'une matiére universelle: où entre autres choses on donne une juste idée de l'ancienne Cabale des Juifs, & l'on prouve que cette opinion est la source de tout le Fanatisme & de toute l'Idolatrie dans le monde.* En Allemand. Böhm regardoit Dieu comme la matiére de l'Univers, qui a tout produit par voie d'émanation, ce qui approche beaucoup du Spinosisme, si ce n'est le Spinosisme même. J. A. Fabricius parle de cet Ouvrage de Hinckelmann avec éloge, & en donne une idée dans un de ses Ouvrages (3): *A Jacobo Böhmio similiter loca Epistolae ad Romanos* XI. 36. & I. Cor. VIII. 6. *ita intelligi, ut Deus materia universi constituatur, qui omnia ex se per emanationem produxerit, quin imo hoc ipsum esse totius Böhmianismi & enthusiasmi atque fanaticismi inter Ethnicos, Christianos & Muhammedanos fundamentum, omnia ex Deo materialiter promanare, atque in illum iterum resolvenda, idemque sensisse olim Chaldaeos, Ægyptios, Sabios, Orphicos, & plurimos e Graecis, nec minus Indos, Gallorumque Druidas & alios bene multos; atque hanc ipsam fuisse originem idololatriae, ut in rebus naturalibus Deum se colere vitiere plerique opinarentur, fuse atque erudite docet* D. Abrahamus Hinckelmannus *in detectione fundamenti Bohmiani.* Divers autres Auteurs se mêlérent dans cette dispute (4).

[B] *Il exerça son ministére avec beaucoup de zéle, de piété, & de desintéressement.*] Une preuve remarquable de son desintéressement fut, qu'il ne voulut jamais prendre le don en argent, que faisoient ceux qui se confessoient à lui en particulier. Becman son prédécesseur avoit, par le con-

(1) Vinc. Placcius. *Theat. Anonym. & Pseudon.* T. II. p. 582-584. *Apud* Moller. *Cimbr. Literat.* T. II. p. 329.

(2) Mosheim *Instit. Hist. Christ. recent. Sæc.* XVII. [illegible]

(3) *Bibl. Antiq. Cap.* VIII. § 7. p. 227.

(4) *Consultez* Mollerus *Cimb. Liter.* T. II. p. 324.

la fin de l'année 1687, Louis, Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, l'appella pour remplir les Charges honorables de premier Prédicateur de la Cour, de Conſeiller Eccléſiaſtique, de Surintendant-Général des Egliſes, & de Profeſſeur honoraire en Théologie de l'Académie de Gieſſen. Il prit congé des Hambourgeois le 16 Octobre, mais avant que de partir, il obtint du Miniſtére un témoignage d'Orthodoxie, s'étant juſtifié ſur divers points, à l'égard deſquels on le taxoit de s'écarter de la ſaine doctrine. Il paſſa enſuite à Kiel, où il ſe fit recevoir Docteur en Théologie, & delà ſe rendit à la Cour de Heſſe. Il n'y demeura pas longtems, car dès l'année ſuivante 1688, on le rappella à Hambourg, en qualité de premier Paſteur de Ste. Catherine, & de Scholarque, à quoi l'on ajoûta en 1691 la Charge d'Inſpecteur de la Bibliothéque publique. Après avoir obtenu avec beaucoup de peine ſon congé du Landgrave de Heſſe, qui lui donna des marques de la haute eſtime qu'il avoit pour lui, Mr. Hinckelmann reprit le chemin de Hambourg, où il entra dans les fonctions de ſa charge le 7 Février 1689 (c). Il fut reçu avec joie de tout le monde, excepté de quelques Miniſtres, qui s'étoient opposés à ſa vocation, & dans la ſuite il eut avec eux & avec d'autres de grands démêlés [C]. En 1692, il attaqua en Chaire, à l'exemple d'Antoine Reyſer, premier Paſteur de St. Jaques, l'*Opera* établi à Hambourg. Gerhard Schott, Sénateur de la Ville & Directeur de l'*Opera* entreprit de faire ſon Apologie & celle des autres partiſans de ce ſpectacle dans un Ouvrage, qui fut imprimé à Francfort en 1693, & il s'appuya de l'avis des Théologiens & des Juriſconſultes de Wittemberg & de Roſtock, de même que de celui de Jean Frédéric Mayer. Ce fut au commencement de l'année 1693 que nâquit une autre fâcheuſe affaire, qui excita de grands troubles à Hambourg, & qui eut de triſtes ſuites. Horbius, Paſteur de St. Nicolas, publia une traduction Allemande d'un Livre de Poiret ſur l'éducation des enfans, intitulé *la Prudence des Juſtes*, il en fit des préſens & le recommanda. Mayer & la plupart des autres Miniſtres de Hambourg ſonnérent l'allarme, prétendant que ce Livre contenoit des principes dangereux (d). Bientôt la Bourgeoiſie non ſeulement, mais la Populace même s'en mêla, & il s'éleva de grands troubles. Hinckelmann ne ſe mêla point du tout de cette affaire dans les commencemens. Il avouoit d'un côté que le Livre de Poiret contenoit quantité de choſes hétérodoxes, & que Horbius avoit fait une grande imprudence en le publiant, mais néanmoins ſans mauvais deſſein, ignorant qui en étoit l'Auteur; d'un autre côté il blâmoit l'extrême rigueur de ſes Collégues envers Horbius, qui avouoit ſa faute, & offroit de la réparer. Dans le tems que la querelle étoit la plus échauffée notre Théologien prit le parti de s'abſenter, & il partit au mois de Mai 1693 pour aller prendre les eaux en Bohéme, dont ſa ſanté demandoit l'uſage, & ce voyage fut environ de deux mois. Quand il fut de retour, il vit que l'autorité même du Magiſtrat ne pouvoit reprimer la haine des Eccléſiaſtiques, & la fureur d'un peuple ſéditieux contre Horbius, ce qui l'engagea à cenſurer publiquement en Chaire, le 23 Juillet, le peuple, de ſe mêler dans une affaire de cette nature, dont la déciſion appartenoit au Magiſtrat ſeul. Au mois de Septembre, il exhorta ſes Auditeurs, qui devoient s'aſſembler avec le reſte de la Bourgeoiſie, pour délibérer ſur ce ſujet, à la douceur, & à prononcer un jugement équitable ſelon le dictamen de leur conſcience. Cette exhortation & la modération qu'il faiſoit paroître l'expoſérent à de nouvelles attaques [D]. Malgré les efforts qu'il fit, & mal-

(c) Idem ibidem.

(d) Idem ibid. p. 110.

ſeil de ſes Collégues, accepté l'argent qu'il diſtribuoit ſur le champ aux pauvres, mais Hinckelmann ne voulut pas ſeulement le recevoir à aucun titre (5). Il fit voir ſa piété & ſa délicateſſe de conſcience, quand le Landgrave de Heſſe Darmſtad lui adreſſa la vocation honorable, dont on parle dans le corps de l'Article. Son Collégue Horbius & lui doutérent de la divinité de cette vocation, & ce ne fut que ſur deux Lettres de Philippe Jaques Spener, qu'il conſulta, qu'il ſe détermina à ſuivre cette vocation (6).

[C] *Il fut reçu avec joie de tout le monde, excepté de quelques Miniſtres, qui s'étoient opposés à ſa vocation, & dans la ſuite il eut avec eux, & avec d'autres de grands démêlés.*] Ces Théologiens pour mettre obſtacle à ſa vocation, l'avoient accuſé d'être Millenaire & Piétiſte, & d'être Hétérodoxe ſur divers autres Articles; & pour mieux réuſſir dans leur deſſein, ils trouvérent moyen d'engager la Faculté de Théologie de Leipſig de donner un Decret, par lequel elle condamnoit comme Hérétiques diverſes expreſſions d'un Ouvrage que Hinckelmann avoit publié en 1687 en Allemand, & déclaroit l'Auteur *indigne du Miniſtére, & digne d'être puni par l'exil.* Forts de cette cenſure, ils l'attaquérent encore avant ſon inſtallation, par la bouche de Chriſt. Sigiſm. Wolfius, Paſteur de la Cathédrale, mais inutilement; Jean-Frédéric Mayer, & Samuel Schultet, Doyen du Miniſtére, ayant pris ſon parti, & défendu ſon Orthodoxie (7). L'Ouvrage, dont on prit occaſion, pour le taxer d'Héréſie a pour titre: *Méditations Chrétiennes ſur la purification par le ſang de Jeſus-Chriſt ſur* 1 Jean. I. 7. *Avec un Supplément, ſur la Communion avec Dieu, ſur la paix avec Dieu, ſur Dieu notre lumiére, & ſur l'interceſſion de Chriſt.* Jean Langius, Eccléſiaſtique de Hambourg, fit imprimer en 1693 la cenſure que la Faculté de Leipſig avoit fait de ce Traité; ce qui obligea Hinckelmann à publier une Apologie, munie de la Réponſe des Théologiens de Roſtoch, qui lui étoit favorable. En l'année 1690 il ſe trouva engagé dans une querelle plus ſérieuſe encore, que celle dont il s'étoit tiré à ſa vocation. Mayer & Schultet propoſérent dans une Aſſemblée Eccléſiaſtique, le 14 Mars 1690, un nouveau Formulaire de Serment contre les Anti-Scripturaires, les faux Philoſophes, les Théologiens relâchés, les Fanatiques, les Millenaires, & contre les Colléges de piété, demandant que tous les Membres l'approuvaſſent par leur ſignature. Mr. Hinckelmann, Horbius & Winckler refuſérent de ſigner ce Formulaire, alléguant qu'on le propoſoit ſans l'ordre & le conſentement du Magiſtrat, qu'il étoit injurieux aux Théologiens Luthériens modérés, qu'on déſignoit par le nom de *relâchés*, que par-là on attribuoit à une Egliſe particuliére le droit de flétrir les autres par l'accuſation d'Héréſie. Il expoſa ces raiſons dans une Lettre qu'il fit remettre le 20 Mars à Schultet, & Winckler en fit autant. Dans cette Lettre Hinckelmann déclaroit ſolemnellement, qu'il ne croyoit & n'enſeignoit rien de contraire à l'Ecriture Sainte & aux Livres Symboliques des Luthériens; qu'il rejettoit la doctrine fanatique de Böhm, qu'il deſapprouvoit le Millenariſme tant groſſier que mitigé, perſuadé que ces mille ans dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe, & ſur leſquels les Millenaires fondent leur Syſtême, ſont déja paſſés. Il ne diſſimuloit pas qu'il attendoit avec pluſieurs illuſtres Théologiens très-Orthodoxes, une Converſion remarquable des Juifs, la ruine de la Babylone Romaine, & une condition plus heureuſe pour l'Egliſe. Qu'il ne faiſoit aucune difficulté de reconnoître pour ſes fréres & pour vrais membres de l'Egliſe des Millenaires mitigés, parce que, quoique leur opinion ſoit erronée, elle ne détruit aucun article fondamental du Chriſtianiſme. Le Sénat de Hambourg trouva moyen d'appaiſer le différend vers la fin de l'année; on engagea Hinckelmann, conjointement avec Winckler & Horbius, à déclarer dans une Aſſemblée des Sénateurs & des Miniſtres, qu'il approuvoit le Formulaire, quant à ce qu'il avoit d'eſſentiel, & à ne rien enſeigner de contraire, en ſe réſervant néanmoins la liberté de ne pas condamner par cette approbation les Millenaires mitigés, & il ne fut pas non plus queſtion du ſerment qu'on exigeoit d'abord (8).

[D] *Cette exhortation, & la modération qu'il faiſoit paroître, l'expoſérent à de nouvelles attaques.*] Je ne ſuis plus ſurpris du peu de modération qu'on remarque dans la plupart des Théologiens Luthériens, à l'égard des Réformés; en étudiant l'Hiſtoire de leur Communion, on voit généralement régner le même eſprit d'intolérance par rapport à leurs propres fréres, dès qu'ils penſent un peu autrement que le commun des Théologiens. Quoi qu'il en ſoit, Jean-Frédéric Mayer, le plus ardent ennemi de Horbius, fut ſi piqué de ce que Hinckelmann avoit dit en Chaire, que dès le lendemain il déclama durement contre lui en prêchant, & le repréſenta comme un imitateur du Paſteur de Laodicée, & digne par ſon indifférence & ſa tiédeur d'être banni; il le compara lui, Winckler & Dornemann, qui ſoutenoient Horbius, aux trois Evêques qui prirent le parti d'Arius. Hinckelmann demanda dans un Sermon qu'il prononça le 17 de Septembre, & dans une Requête qu'il préſenta le 18 au Magiſtrat, d'être admis à ſe juſtifier contre ces calomnies dans une Aſſemblée publique des Magiſtrats & de la Bourgeoiſie, & il s'engagea de prouver que dans l'affaire ſuſcitée à Horbius, on cherchoit, non la gloire de Dieu, mais celle des hommes, promettant de découvrir la vraye ſource de cette querelle. On lui accorda ſa demande, du conſentement même de Mayer, & le 20 Septembre il comparut devant les Juges, choiſis dans les divers ordres de la Ville, pour l'examen de l'affaire de Horbius. Là il réfuta non ſeulement de vive voix les calomnies de Mayer, mais il produiſit un Ecrit Allemand, dans lequel il ſoutenoit hardiment, que Mayer étoit l'Auteur des troubles qui agitoient depuis quelque tems l'Egliſe & la Ville de Hambourg, & qu-

(5) Idem p. 129.

(6) Idem ibidem.

(7) Idem ibid.

(8) Idem ibid. p. 13[illegible].

malgré tout ce que pût faire le Magistrat pour calmer les esprits, il fallut que Horbius, & quelque tems après sa famille sortissent de Hambourg, quoique ce Théologien offrît de donner telles assurances qu'on voudroit de son Orthodoxie, & de sa bonne conduite pour l'avenir (8). Cette affaire fut non seulement fatale à Horbius, qui mourut peu de tems après, le 26 Janvier 1695, mais encore à Hinckelmann, qui ne survécut que seize jours à son infortuné Collégue. Quoiqu'il fût naturellement robuste, & qu'il jouît d'une santé parfaite, le chagrin fit de facheuses impressions sur lui. Il avoit la douleur de se voir en butte aux traits de l'un & de l'autre parti, les partisans de Horbius ne l'attaquant pas moins, que les ennemis de ce Théologien: ce qui le toucha si fort, que la nuit qui précéda le XI de Février 1695, une violente hémorrhagie dont il fut attaqué le mit au tombeau, âgé de quarante-trois ans. Il fut inhumé le 19 du même mois dans l'Eglise de Ste. Cathérine. Ce Théologien s'étoit fait généralement estimer non seulement par son grand savoir, mais aussi par son zéle pour le rétablissement de la vraie piété dans le Christianisme, par la sincère piété qui éclattoit dans sa conduite, par sa charité envers les pauvres, & par ses autres vertus. Il laissa une belle & riche Bibliothéque, fournie surtout d'un grand nombre de Manuscrits Arabes de tout genre. Hinckelmann est le premier qui ait publié l'Alcoran en Arabe [E]. Outre plusieurs Ouvrages en Allemand, dont nous en avons indiqué quelques-uns, il en a publié divers en Latin, & il en avoit promis plusieurs, qui n'ont pas paru [F]. En 1690 il fit imprimer en Arabe & en Latin, le Testament, ou le Traité

(8) Idem ibidem.

que le seul motif qui l'avoit porté à les exciter, étoit la haine qu'il portoit à Horbius, & à Spener son parent: que depuis la Réformation, jamais aucun Théologien n'avoit traité avec tant d'inhumanité un Collégue, en pareil cas, qu'il faisoit Horbius, & n'avoit traduit en public, tant par ses discours que par ses écrits, si honteusement ses Magistrats, & excité avec tant de violence le peuple à la sédition. Mayer ne garda pas le silence; dès le même jour il prétendit se justifier, en appellant volontairement Dieu à témoin, & deux jours après il en fit autant en Chaire. L'année suivante 1694, l'Ecrit de Hinckelmann fut imprimé à son insu, ce qui donna lieu à une multitude de petits Ecrits pour & contre, qui paroissoient toutes les semaines. Le Sénat interposa à la fin son autorité, & défendit aux deux Théologiens de publier davantage rien l'un contre l'autre, comme aussi de porter leur querelle en Chaire. Mayer eut recours au Tribunal Civil, & intenta procès à Hinckelmann pour cas d'injure devant la Cour subalterne, où il fut condamné, même avec dépens. Il appella de cette sentence au Tribunal supérieur, mais il ne poursuivit point son appel, Schultet ayant ménagé une espèce d'accommodement entre les deux Parties (9). Hinckelmann se vit encore exposé à d'autres attaques de la part de quelques-uns des Ministres de Hambourg; on l'accusoit d'avoir travaillé à faire donner la profession des Mathématiques à Jean Jaques Zimmermann, savant Millénaire, qu'il avoit amené avec lui de Francfort à Hambourg. Le plus opiniâtre & le plus violent de tous fut Jean Langius, Diacre de St. Pierre, qui dans un Sermon prononcé à l'occasion des Mariages qu'on célébroit, s'écria qu'il souhaitoit aux nouveaux époux le St. Esprit, mais non celui de Horbius, de Winckler, & de Hinckelmann: & au mois d'Octobre de la même année 1694, il fit imprimer, comme nous l'avons dit, la Censure que la Faculté de Théologie de Leipsig avoit fait d'un Ouvrage de Hinckelmann. Le Sénat le suspendit de ses fonctions pour l'une & pour l'autre de ces actions; & si la faction des Ecclésiastiques, soutenus du peuple, n'y avoit mis obstacle, le Sénat l'auroit entiérement chassé (10).

(9) Idem ibid.

(10) Idem p. 331.

[E] *Hinckelmann est le premier qui ait publié l'Alcoran en Arabe.*] Cette Edition parut sous ce titre: *Alcoranus, seu Lex Islamitica Muhammedis, filii Abdallæ, Pseudoprophetæ, Arabicè ad optimorum Codicum fidem edita, ex Museo Abr. Hinckelmanni, cujus accedit prolixa de usu Alcorani, & Linguæ Arabicæ multiplici Præfatio.* Hambourg 1694, in-4. Divers Savans comme Erpenius, Louis de Dieu, Golius & autres avoient promis le Texte Arabe, mais n'avoient pas tenu leur promesse. On parle à la vérité d'une Edition de Venise en 1530, par Paganin de Bresse, supprimée entiérement par ordre du Pape, mais Jean-Michel Langius a prouvé dans une Dissertation particulière sur cette Edition, imprimée à Altorf en 1703, qu'elle n'a jamais paru, & ne se trouve nulle part. Hinckelmann fut aidé dans son travail par Seb. Gottfr. Starckius, très-versé dans les Langues Orientales, qu'il a enseignées dans la suite à Gripswald. On trouve dans cette Edition le Texte Arabe seul, mais avec des points, très-exactement imprimé & en beaux caractères, divisé en Chapitres & versets. L'Editeur a suivi plusieurs beaux Manuscrits qu'il avoit dans sa Bibliothéque, & entre autres un très-magnifique, qu'on croit avoir appartenu à un Mufti, enrichi en marge par un Critique Mahometan, des notes des Arabes sur les diverses Leçons, à l'exemple de la Masore des Juifs, notes que l'Editeur a eu soin de comparer avec le Commentaire de Gielaloddin. Il avoit promis de donner dans la suite une Version Latine des endroits les plus difficiles, tant de sa façon, que de ce qu'ont donné là-dessus divers Savans, mais sa mort prématurée l'a empêché de remplir cet engagement. Il rend raison dans sa Préface, de ce qu'il n'a pas accompagné le Texte Arabe d'une pareille Version, & il soutient que les Versions sur tout celles de l'Arabe, bien loin d'aider à bien entendre les Langues originales, empêchent au contraire de les cultiver comme il faut (11). Si l'on s'en rapporte au P. Simon, une toute autre raison ne permit pas à Hinckelmann de joindre une Version Latine à son Edition de l'Alcoran. „ Le premier Alcoran que nous ayons „ vu en Arabe, *dit-il* (12), a été imprimé in-4. à Hambourg „ en 1694. L'Auteur de cette Edition est un Ministre de „ Hambourg, nommé Hinckelmann, qui d'abord avoit eu „ dessein de joindre à son Edition Arabe une Version Latine; mais ne se sentant pas assez fort pour cela il eut recours à un Prêtre de l'Oratoire de Paris nommé Byzance, originaire de Constantinople, d'où il a pris son nom, „ depuis qu'il est de l'Oratoire; il se nommoit auparavant „ Lévi, étant né Juif, & s'étant fait ensuite Mahometan. Mr „ de Nointel Ambassadeur du Roi à la Porte, à qui il avoit „ rendu un service considérable, qui l'obligea de quitter „ Constantinople, lui donna des Lettres de recommandation pour Paris, où il se fit Chrétien, & entra chez les „ Pères de l'Oratoire, où il est encore présentement. Le „ Turc Oratorien n'ayant point satisfait à la demande du „ Ministre de Hambourg, celui-ci n'a point joint de Version Latine à son Edition Arabe de l'Alcoran". Voilà tout ce que cet Auteur dit de l'Edition de l'Alcoran, donnée par Hinckelmann: ainsi Mr. Mollerus (13) s'est trompé, en lui attribuant d'avoir dit, que cette Edition est excellente. Le Savant J. A. Fabricius rapporte (14), que Hinckelmann parle dans sa Préface d'une Secte de Mahométans, qui s'appelle *Schnadul Messihi*, le peuple du Messie; ceux de cette Secte croyent que Jésus Christ est Dieu, & le Rédempteur du Monde. Maraccius dit la même chose: *Sectam esse inter Mohammedanos, quæ Jesum pro Deo habet, venturumque ut judicet genus humanum die novissimo, cujus Sectæ princeps fuit Ahmed Ibn Hajet, unus ex Motazalitis, ex variis locis Auctorum Arabicorum demonstrat Marraccius.* Refutat. Alcorani p. 219 (15). Ricaut, qui a été sur les lieux, parle aussi de cette singulière Secte de Mahométans. „ Il „ s'est introduit, *dit-il* (16), depuis quelques années parmi les Turcs, une opinion nouvelle, qui est suivie & „ appuyée principalement par les plus beaux esprits du „ Serrail, & qui est assez commune à Constantinople. „ Ceux qui en font profession s'appellent *Chapmessihi* ou „ les bons disciples du Messie. Ils soutiennent que Jésus-„ Christ est Dieu, & le véritable Rédempteur du Monde. „ Les jeunes Ecoliers, qui sont à la Cour du Grand-Seigneur, sont tous fort affectionnés à cette opinion, mais „ particuliérement les plus honnêtes, les plus civils, & „ ceux qui ont les plus belles dispositions naturelles, desorte que lorsqu'ils veulent louër quelqu'un d'entre eux, „ qui a toutes ces qualités, & le faire par un seul mot, „ ils l'appellent *Chapmessahisen*, qui veut dire, vous êtes „ un honnête homme, généreux, obligeant, civil, comme doit être celui qui fait profession de reconnoître & „ de suivre le véritable Messie. Il y a grand nombre de „ ces gens-là à Constantinople, & il s'en est trouvé quelques-uns, qui ont soutenu cette opinion avec tant de „ fermeté, qu'ils en ont souffert le martyre: ce qui n'empêche pas, que presque tous ceux qui portent le turban „ blanc, n'en fassent profession secrettement: desorte que „ si par quelque rencontre favorable cette opinion pouvoit obtenir quelque tolérance, ou causer quelque soulévement, elle feroit plus de progrès que l'on ne pense, & prépareroit un chemin aisé pour planter l'Evangile parmi ceux qui sont de cette opinion". Mr. Ernest Salomon Cyprianus dans le Catalogue des Manuscrits de la Bibliothéque de Gotha, parle d'un Manuscrit Arabe en caractères Turcs (N°. 274) où *Isi* (Jésus) est appellé „ celui que Dieu a engendré, le premier souffle de Dieu, „ le guide de ceux qui suivent le droit chemin. O Isi, fils „ de Marie, regardez-moi favorablement! O Esprit Saint „ regardez-moi favorablement". *Isi vocatur, quem Deus genuit, primus Dei halitus, Dux rectæ viæ incedentium. O Isi, Fili Mariæ, respicias me: ô Spiritus Sancte, respicias me* (17). Tout cela prouve, qu'il y a parmi les Turcs un grand nombre de personnes, qui pensent très-honorablement de Jésus-Christ, & cela même pourroit faire espérer, qu'avec le tems il ne feroit pas impossible que le Christianisme fît des progrès parmi eux.

(11) Idem p. 333.

(12) Nouv. Bibliothèque Choisie, T. II. p. 12. & 133. Amst. 1714.

(13) *Cimbr. Literat.* ubi supra.

(14) *Syllabus Scriptor. de Verit. Rel. Chr.* c. 50. p. 746.

(15) Reland *de Relig. Mohammed.* Lib. I. c. 1. p. 45. *in notis.*

(16) *Hist. de l'Etat présent de l'Empire Ottoman.* L. II. Ch. 12.

(17) Fabricius *ubi supra.*

[F] *Il a publié divers Ouvrages en Latin, & il en avoit promis plusieurs, qui n'ont pas paru.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. 1. *Exercitatio Philologica de Schiloh, filio Jehudah ad* Gen. XLIX. 10. Wittemb. 1668 in-4. C'est une Dissertation Académique, qu'il défendit sous la présidence d'Aug. Pfeiffer, qui l'a inférée dans ses *Exercitationes Biblicæ*, qui ont paru à Wittemberg en 1670, in 4.



II. Syl-

té de Mahomet avec les Chrétiens, *Testamentum & Pactiones initæ inter Muhammedem & Christianæ fidei cultores. Arabicè & Latinè.* Hambourg in-4. (*f*). L'Auteur du *Supplément de Moreri*, imprimé à Paris en 1735, a confondu cette Piéce avec l'Edition que Hinckelmann a donnée de l'Alcoran: *Il est le premier*, dit-il, *qui ait publié l'Alcoran en Langue Arabe, sous le titre de* Testament de Mahomet, *avec une Version Latine.* Il y a là une double méprise; notre Auteur n'a point donné à l'Alcoran, le titre de *Testament de Mahomet*, & il n'y a point joint de Version Latine (*g*).

(*f*) Voyez sur cette Piéce *Bayle*, Art. MAHOMET Rem. [AA] & [BB] Consultez aussi *Fabricius*, *Salutaris* Lux Evang. Cap. XXV. p. 491. & Beauval *Hist. des Ouvrag. des Savans.* Octob. 1690. Art. 12.

(*g*) Voy. Rem. [E].

II. *Sylloge vocum & phrasium Rabbinicarum obscuriorum.* Lubec 1675 in-4. il n'y a mis que les premiéres Lettres de son nom A. H. III. *Sylloge de Atheismo, & Programma ad certamen Oratorium de scelerum maximo Atheismo.* Stendal. 1673 in-4. IV. *Sylloge Abbreviaturarum Rabbinicarum potiorum, in unico exhibita quaternione.* Ce Recueil des abbréviations Rabbiniques est tiré de la Préface de Mercerus au devant de son Commentaire sur les cinq premiers petits Prophétes. V. *Oratio de fundamentis veræ pietatis, & eruditionis solidæ, in scholis probè jaciendis.* Lubec 1682 in-4. VI. Divers Programmes, imprimés in-folio en différentes années, pendant qu'il fut à Lubec, les uns roulent sur diverses matiéres, les autres sont Biographiques. Du premier ordre sont les suivans. Sur les écueils de la Science humaine & la maniére de les éviter, *de vitandis Eruditionis humanæ scopulis.* L'Eloge de l'Eloquence, *De laudibus Eloquentiæ.* Des Ecoles des Hébreux, deux Programmes; *De Scholis Hebræorum*: De l'Abdication de Charles-quint, *De Carolo V, Imperatore, imperium abdicante.* Sur Tite-Live, *De Tito Livio.* Des merveilles de l'Esprit humain, *De Animi humani admirandis.* Des sacrifices des Hébreux, *De Sacrificiis Hebræorum.* De la connoissance que les anciens Juifs ont eue de la passion du Messie, *De Messiæ passione veteribus Hebræis nota.* De la connoissance que les Anciens, & sur-tout les Carthaginois ont eue de l'Amérique, *De America veteribus, præcipue Carthaginiensibus nota.* Les Programmes Biographiques exposent en abregé les Vies de Herman Petersen, *Conseiller*, de Jean Poltzius, *Correcteur*, de Henri Wendius, *Médecin*, de Jean Kockertus, *Médecin*, de Henri Michaelis, *Syndic*, de Ad. Laur. Nicolai, *Pasteur de St. Jaques*; de Daniel Lipstorp, *Doyen du Ministère*; de Jean Borghilius, *Médecin*; de Sam. Pomarius *Surintendant*, de Daniel Lipstorp *Jurisconsulte & Historien*; de Joachim Wendius, *Pasteur de la Cathédrale*, de André Herm. Helberger *Médecin.* VII. *Jobi Theologia Evangelica, hypothesibus Pontificiorum, Reformatorum, & Socinianorum contraria.* C'est une Dissertation qu'il soutint à Kiel, quand il y prit le degré de Docteur en Théologie. Il a aussi traduit en Latin, l'Ouvrage Anglois de Charles Wolseley, Baronet, intitulé: *The unreasonableness of Atheism made manifest*; Que l'Athéisme est contraire à la Raison; il y a joint une Dissertation sur l'Athéisme de notre tems, Leipsig 1674 in-12. On a encore de lui une Version Allemande de l'Apologétique de Tertullien, imprimée à Lunebourg en 1682 in-12, avec une Préface du Traducteur (18). A l'égard des Ouvrages qu'il avoit dessein de publier, on parle des suivans. Un Dictionnaire Arabe & Latin sur l'Alcoran, selon la méthode de celui que Pasor a donné sur le Nouveau Testament (19). II. Un Catalogue des Botanistes Arabes, dont il parle dans sa Préface au devant de l'Alcoran. III. Les quatre Livres de Photius Patriarche de Constantinople contre les Manichéens, en Grec, qui ont depuis été publiés par le savant Jean Christ. Wolff de Hambourg dans le I & le II Volume de ses *Anecdota Græca Sacra & Profana*, imprimés en quatre Volumes à Hambourg en 1722 in-12. Ce Savant nous apprend dans sa Préface, que Hinckelmann avoit déja achevé une partie de la Version Latine, qu'il avoit dessein d'y joindre: *Eruditorum non unus dignum censuit hoc opus, quod in lucem ederetur. Ita Abrahamus Hinckelmannus ὁ μακαρίτης, Prædecessor meus, de Græcis Literis non minus præclare, quàm de Orientalibus promeriturus, luci id cum Versione sua Latina, cujus partem perfecerat, destinabat.* IV. *Ibn Ahmed Buseridis Ægyptii Burda, sive Poëma vetustum Arabicum de antiqua Theologia Mystica Philosophorum Orientalium, cum Commentario Persico Merzukii.* V. *Muhammedis Ibn Abdel-Chalek Ibn Mohallab Glossarium magnum Arabico-Persicum.* VI. Une Version Arabe du Livre de Thomas a Kempis, *de l'Imitation de Jésus-Christ.* Je finirai cette Remarque en ajoûtant l'éloge que Mr. J. A. Fabricius fait de notre Hinckelmann, à l'occasion de l'Ouvrage de Manethon sur l'influence & les vertus des Astres: il en parle comme d'un homme, dont la Ville de Hambourg aura sujet de se glorifier toujours, distingué également par son savoir, sa piété, & son affabilité. Rapportons le passage entier, qui contient d'autres choses curieuses (20): *Supersunt Manethonis Ἀποτελεσματικῶν, sive de viribus & effectis astrorum libri sex, scripti ad Ptolemæum regem, quem Philadelphum esse, utrumque & Manethonem eundem, qui Ægyptiaca & alia jam a me commemorata, scripsit, nulla ut opinor ratione idonea negari poterit. .... Cæterum tulere ætatem Apotelesmatica Manethonis in unico quantum scium Codice Mediceo, sexcentorum circiter annorum, è quo varia virorum doctorum Lucæ Holstenii & Lucæ Langermanni apographa, atque Jacobi quoque Gronovii editio profluxit. Versiculos quosdam ex illo opere tum adhuc inedito produxerat Alexander Morus in notis haud protrita eruditione refertis ad novum fœdus in Jacobi I. 1. Alias Abrahamus Hinckelmannus, decus hujus urbis immortalis, in detectione fundamenti Böhmiani..... p. 114. Cujus verba è Germanico hic translata adscribam:* De Astrologia Apotelesmatica nullum forte in orbe terrarum superest monumentum antiquius sex libris Manethonis Sacerdotis Ægyptii, qui versibus elegantibus Græcis concinnati, in hac urbe (Hamburgensi) extant. Semel quidem occurrit in Bibliotheca Joannea inter Codices Holstenianos; alterum exemplar est apud virum quendam nobilissimum, in cujus apographi ora sive margine, etiam emendationes non paucæ eruditæ occurrunt. Inscriptum est hoc opus Regi Ægypti, Ptolemæo Philadelpho haud dubie, qui artem illam magni faciebat, ut patet ex ipso statim limine poëmatis &c. *Hæc verba cum legissem, adii virum non minus doctrina ac pietate insignem, quam humanitate incredibili, atque ut mihi Manethonis inspiciendi copiam faceret, ab eo petii, neque hanc tantum ab eo, sed & describendi haud difficulter impetravi.* Il paroît par-là que Hinckelmann n'étoit pas de ces Savans, qui envient aux autres les trésors dont ils sont les maîtres, mais qu'il se faisoit un plaisir de communiquer les richesses que son Cabinet renfermoit.

(18) *Cimbria Literat.* ubi supra. p. 114. 115.

(19) *Acta Erud. Lips.* Mart. 1692. p. 101.

(20) Fabricius *Bibl. Græc.* Vol. II. p. 499. 500.

☞ HINCMAR, Archevêque de Reims dans le IX. Siécle, & un des plus célébres Prélats de son tems, nâquit au commencement du siécle, & ce semble en 806, mais on ignore le lieu de sa naissance (*a*). Il étoit François, d'une ancienne noblesse, & parent de Bernard II Comte de Toulouse (*b*) & de Bertrand Comte de Tardenois (*c*). Dès son enfance il fut mis au Monastére de St. Denis, pour y être instruit dans la Piété & les bonnes Lettres sous l'Abbé Hilduin; mais il ne prit que l'habit de Chanoine, comme la plus grande partie de cette Communauté, tombée dans le relâchement. Il en fut tiré pour son esprit & sa naissance, & mené à la Cour de l'Empereur Louis le Débonnaire, dont il fut particuliérement connu: & il y employa son crédit auprès de l'Empereur pour faire rétablir à Saint Denis la Discipline Monastique par l'autorité des Evêques, ce qui fut executé au Concile de Paris, tenu en 829 (*d*). Hincmar se réforma le premier: il quitta la Cour, prit l'Habit Monastique, embrassa toute la rigueur de la Régle, & demeura longtems en cet état, sans espérance ni désir d'Episcopat ou d'autre Prélature (*e*). Hilduin son Abbé, ayant pris part à la revolte des enfans de l'Empereur Louis, fut disgracié en 830, & envoyé en Saxe à la nouvelle Corbie, après avoir été dépouillé de ses Abbayes, & de la dignité d'Archichapelain: Hincmar le suivit en son exil, avec la permission de son Evêque, & la benédiction de ses freres: & il employa son crédit auprès de l'Empereur & des Seigneurs pour obtenir le rappel d'Hilduin avec tant de succès, que dès l'année suivante cet Abbé fut rappellé, & on lui restitua deux de ses Abbayes (*f*). Hincmar demeura constamment attaché à l'Empereur, malgré les sollicitations de l'Abbé, qui voulut l'engager dans le parti de Lothaire, lorsque ce Prince vint en France, accompagné du Pape Grégoire IV, pour faire déposer son Pere. Louis ayant repris le dessus, voulut encore avoir Hincmar auprès de lui. Après la mort de l'Empereur, il se retira à St. Denis, où il occupa la charge de Trésorier ou de Garde des Reliques (*g*). Charles le Chauve souhaitta ensuite de l'avoir à son service, & pour se l'attacher davantage il lui donna les Abbayes de Notre Dame & de St. Germain à Compiegne, avec celle de St. Germer de Flaix. Il y ajoûta aussi une Terre, qu'Hincmar céda à l'Infirmerie de St. Denis, lorsqu'il fut devenu Archevêque (*h*). Une de ses principales fonctions à la suite de la Cour, étoit de servir les Evêques dans leurs Assemblées. En 844 il assista à celle qui se tint à Verneuil au mois de Décembre; & au mois d'Avril de l'année suivante, il se trouva au Concile de Beauvais, & ce fut alors qu'il fut élu Archevêque de Reims par le peuple & le Clergé de cette Ville. Son élection, faite du consentement de sa Communauté, & avec l'agrément du Roi Charles, fut applaudie des Evêques de la Province, & con-

(*a*) *Hist. Littér. de France.* T. V. p. 544.

(*b*) Fleuri *Hist. Ecclés.* T. X. p. 178. in-12.

(*c*) *Hist. Littér. de France*, loc. cit.

(*d*) Fleuri *ubi supra* p. 179. 180.

(*e*) Idem ibidem.

(*f*) Idem ibidem.

(*g*) Idem ibidem.

(*h*) *Hist. Littér. de France* ubi supra, pag. 545.

ſentie par l'Archevêque de Sens, l'Evêque de Paris, & l'Abbé de Saint Denis ſes Supérieurs, & il fut ordonné le 3 Mai par Rothade Evêque de Soiſſons. Un an après ſon ordination l'Empereur Lothaire entreprit de le dépoſſéder, mais inutilement [*A*]. Deux ans après, en 848, commença la fameuſe affaire de Goteſchalc, où Hincmar entra avec beaucoup de chaleur, & il eut beaucoup de part à la condamnation de ce défenſeur du Syſtême de St. Auguſtin ſur la Prédeſtination [*B*]. Il le

[*A*] *Un an après ſon ordination l'Empereur Lothaire entreprit de le dépoſſéder, mais inutilement.*]. Pour bien comprendre de quoi il s'agit, il faut remonter plus haut. En 833 les trois fils aînés de Louis le Débonnaire s'étant ſoulevés contre lui, ſe rendirent maîtres de ſa perſonne; & dans une Aſſemblée générale que Lothaire fit tenir à Compiegne, on força Louis à la pénitence publique pour le dégrader (1). Ebbon, pour lors Archevêque de Reims, eut une grande part à cette affaire, & fut le principal auteur & promoteur de ce deſſein. L'Empereur Louis étant redevenu maître, fit dépoſer Ebbon en 835, dans une Aſſemblée qui ſe tint à Thionville (2). Lothaire tenta de le rétablir en 840, après la mort de Louis, & Ebbon rentra effectivement dans ſon ſiége, mais il fut bientôt obligé de ſe retirer (3). Six ans après, & un an depuis l'élection de Hincmar, une affaire particuliére fit entreprendre à Lothaire de rétablir encore Ebbon. Un Seigneur, nommé Giſalbert, Vaſſal de Charles le Chauve, enleva en 846 Ermingarde fille de Lothaire, & l'épouſa. Lothaire crut non ſeulement que Charles autoriſoit cet enlévement, mais que Louis le Germanique, ſon autre frere, y avoit conſenti. Louis ſe juſtifia, mais il ne put réconcilier ſes deux freres; & Lothaire pour ſe venger de Charles, entreprit de rétablir Ebbon dans le ſiége de Reims. Il exigea donc des Lettres du Pape Sergius II. pour examiner de nouveau la dépoſition d'Ebbon: ſavoir une Lettre au Roi Charles, par laquelle il lui ordonnoit d'envoyer Gondebaud, Archevêque de Rouën, avec quelques Evêques de ſon Royaume; & Hincmar, pour ſe trouver à Treves avec des Légats du Pape, qui écrivit auſſi à même fin à Gondebaud & à Hincmar. Charles ne jugea pas à propos de laiſſer aller les Evêques de ſon Royaume à Treves, qui étoit dans celui de Lothaire, & où par conſéquent ils ne ſeroient pas libres. C'eſt pourquoi, quand les Légats du Pape furent venus, Gondebaud indiqua le lieu du Concile à Paris, où il appella par ſes Lettres Ebbon & les Légats. Gondebaud s'y rendit lui-même avec ſes Suffragans, Hincmar s'y trouva avec les ſiens. Ces Prélats s'étant aſſemblés, Ebbon ne parut point, ni perſonne pour lui, & il n'y envoya pas même des Lettres pour s'excuſer. Alors Gondebaud & les autres Evêques de ce Concile lui dénoncérent par écrit, qu'ils lui interdiſoient toute prétention ſur le Diocéſe de Reims; & lui défendoient d'inquieter perſonne pour ce ſujet, juſqu'à ce qu'il ſe préſentât devant eux, ſuivant l'ordre du Pape, & qu'il fût jugé canoniquement. Ebbon ne répondit point, & pendant cinq ans, qu'il vécut encore, il ne s'adreſſa plus à aucun Concile, ni à la Cour de Rome, pour y porter ſes plaintes (4).

(1) Mezeray *Abrégé Chronol. de l'Hiſt. de France*. T. I. p. 193.

(2) Idem p. 304 & Fleuri *Hiſt. Eccléſ.* T. X. p. 116-117.

(3) Fleuri *loc. cit.* p. 340-342.

(4) Idem ibid. p. 382. 383.

[*B*] *Deux ans après, en 848, commença la fameuſe affaire de Goteſchalc, où Hincmar entra avec beaucoup de chaleur, & il eut beaucoup de part à la condamnation de ce défenſeur du Syſtême de St. Auguſtin ſur la Prédeſtination.*] C'eſt ici une des plus célébres Controverſes dans tous les ſiécles, & qui fit beaucoup de bruit dans le IX. Goteſchalc, ſurnommé Fulgence, étoit Saxon de naiſſance, fils du Comte Bern (5), quoique d'autres le ſuppoſent Gaulois de nation. Dès ſon enfance il entra dans le Monaſtére de Fulde, où il fit ſes études avec Walafride Strabon, avec qui il contracta une étroite amitié. Après y avoir vécu pluſieurs années en qualité de Moine, & y avoir même été élevé aux premiers Ordres ſacrés, il s'aviſa de reclamer contre ſon engagement: l'affaire fut portée à un Concile, tenu à Mayence en 829. & Goteſchalc fut déclaré libre, malgré Raban Abbé de Fulde, & enſuite Archevêque de Mayence. Le Moine ſe retira à Orbais, Monaſtére du Diocéſe de Soiſſons. Là il s'attacha à l'étude des Peres, & s'appliqua particuliérement à la lecture de St. Auguſtin. Pendant ſon ſéjour à Orbais, Rigbold Chorévêque de Reims, l'ordonna Prêtre. Ordination dont Hincmar lui fit un crime dans la ſuite, comme l'ayant reçue contre les régles. Goteſchalc ayant entrepris le pélérinage de Rome, ſelon l'uſage de ces tems-là, s'arrêta quelque tems, à ſon retour, chez Eberard Comte de Frioul, & y tint quelques diſcours ſur la double Prédeſtination, en préſence de Notingue, nouvellement élu Evêque de Verone, & non de Vienne, comme le dit Mr. Du Pin (6); c'étoit en l'année 847. Notingue étant venu quelque tems après en Germanie, dans le Longau, près de Wetteravie, pour y voir Louis Roi de Germanie, parla des ſentimens de Goteſchalc à Raban, devenu depuis peu Archevêque de Mayence, qui lui promit de faire un Ecrit, contenant des autorités de l'Ecriture & des Peres, contre l'erreur de Goteſchalc. Il tint parole, & adreſſa cet Ecrit à Notingue, en forme de Lettre; il en joignit une au Comte Eberard contre le pauvre Moine, à qui il en vouloit. On peut voir un Extrait de la Lettre à Nottingue dans l'Auteur cité en marge (7). Goteſchalc ſe voyant attaqué par un Adverſaire qui avoit beaucoup de crédit, prit le parti de ſe rendre à Mayence, où Raban aſſembla d'abord un Concile, vers le commencement d'Octobre 848, où Louis Roi de Germanie ſe trouva préſent. Gothеſchalc y préſenta un écrit, où il expliquoit ſa doctrine, & diſoit „ qu'il y a deux Prédeſtinations; & que comme Dieu avant la création du Monde „ a prédeſtiné incommutablement tous ſes élus à la vie é„ ternelle, par ſa grace gratuite; de même il a prédeſtiné „ à la mort éternelle tous les méchans à cauſe de leurs „ démérites". Dans ce même Ecrit il reprenoit Raban ſur trois Articles. I. D'avoir dit, *que les méchans ne ſont pas prédeſtinés à la damnation*. Il ſoutenoit lui, que Dieu a prévu que les méchans vivroient & mourroient dans le péché, & qu'en conſéquence il les prédeſtinoit aux ſupplices éternels. II. *D'avoir étendu la volonté de Dieu & le prix du ſang de J. C. au ſalut de tous les hommes ſans exception.* Il diſoit lui, qu'il falloit entendre ce paſſage de l'Ecriture, *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés*, de ceux qui ſont ſauvés effectivement, parce qu'il n'y a perſonne de ceux que Dieu veut qui ſoient ſauvés, qui ne le ſoit, & que Jéſus-Chriſt n'a point répandu ſon ſang pour racheter finalement & pour toujours les Reprouvés, mais ſeulement les Elus. III. Il reprenoit Raban, *d'avoir parlé du Libre Arbitre de l'homme tombé, comme Caſſien & Gennade de Marſeille* (8). Avant que de continuer l'Hiſtoire de ce qui ſe paſſa au ſujet de Goteſchalc, remontons plus haut, & examinons les ſentimens des Docteurs précédens ſur la doctrine de la Prédeſtination, de la Grace, & du Libre Arbitre, qui ont cauſé tant de diviſions & de troubles dans l'Egliſe Chrétienne. L'équité demande ſeulement une précaution, c'eſt que les Lecteurs doivent ſe ſouvenir, qu'on ne peut tirer des conſéquences bien ſures de ce qu'ont dit les Docteurs de l'Egliſe, avant l'origine de certaines Controverſes; tant qu'une Doctrine n'eſt point conteſtée, on s'exprime quelquefois d'une maniére qui ſemble la contredire, parce qu'on n'eſt pas ſur ſes gardes pour le choix des termes, tant qu'on ne croit pas que d'autres puiſſent abuſer de ceux qu'on employe. Si l'on avoit ſuivi toujours cette régle, peut-être n'auroit-on pas tiré ſouvent des conſéquences de ce que quelques Peres ont dit ſur tel ou tel dogme.

(5) *Hiſt. Littér. de France.* T. V. p. 352.

(6) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccléſ.* T. VII. p. 10.

(7) Idem ibid. p. 10. 11.

(8) Du Pin *loc. cit.*

RECHERCHES Hiſtoriques ſur la Prédeſtination, l'étendue de la mort de Jéſus Chriſt & le Libre-Arbitre.

Ce ſeroit entreprendre trop, que de vouloir diſcuter tout ce qui peut avoir du rapport à ces matiéres. Je me borne aux trois queſtions agitées à l'occaſion des ſentimens de Goteſchalc, pour mettre le Lecteur au fait d'une querelle ſi fameuſe, & qui cauſa tant de troubles.

I. La premiére queſtion regarde la Reprobation ou la Prédeſtination des Méchans. Goteſchalc ſoutenoit que Dieu a prédeſtiné les Reprouvés à la peine éternelle, en vuë de leurs péchés prévus & non prédéterminés. Si l'on s'en tient à l'expoſé que fait Mr. Dupin (9), on s'appercevra qu'il y avoit du mal-entendu & de l'entêtement de part & d'autre, & qu'on diſputoit des termes, plutôt que de la choſe même. „ Goteſcalque, *dit Mr. Dupin, en* „ *parlant du Concile de Mayence*, préſenta une Confeſſion „ de foi, dans laquelle il déclare qu'il fait profeſſion de„ vant Dieu & devant ſes Saints, qu'il y a deux Prédeſti„ nations; l'une des Elus pour la béatitude, & l'autre „ des Reprouvés à la damnation: parce'que comme Dieu „ prédeſtine incommutablement les Elus avant la création „ du Monde, par ſa miſéricorde toute gratuite à la vie „ éternelle; de même il prédeſtine incommutablement les „ Reprouvés à cauſe de leurs mauvaiſes actions à la mort „ éternelle. Ceci fait connoître l'état de la queſtion, qui „ étoit entre Godeſchalque & Raban. Raban l'accuſoit „ de croire, que Dieu prédeſtinoit à la damnation, ſans „ avoir prévu les mauvaiſes actions des impies. Goteſcal„ que dans ſa Confeſſion de Foi avouë, qu'ils ne ſont „ prédeſtinés à la damnation, qu'à cauſe de leurs crimes, „ *propter ipſorum mala merita*. Raban avouë, que Dieu „ connoit ceux qui ſont en état de péché, & qu'il a réſo„ lu de les punir de la mort éternelle, à cauſe de leurs „ péchés; mais il ne veut pas appeller cela prédeſtination „ à la mort, de peur qu'on ne croïe que Dieu prédeſti„ ne au péché. Et Goteſcalque s'obſtine à ſoutenir, qu'on „ doit dire qu'il y a une prédeſtination à la mort, comme „ il y a une prédeſtination à la vie. Ils avouënt tous „ deux, que la prédeſtination à la vie eſt toute gratuite; „ que Dieu tire de la maſſe de perdition ceux qu'il lui „ plait, & ce par une pure miſéricorde, & qu'il leur pré„ pare les graces, & les moyens néceſſaires pour ſe ſau„ ver, & reconnoiſſent qu'il n'en eſt pas de même à l'é„ gard des reprouvés, & que Dieu ne les condamne à „ la mort éternelle, qu'à cauſe de leurs péchés, dont il „ n'eſt point la cauſe. Mais Raban ne veut pas que l'on „ appelle ce dernier Decret, prédeſtination au mal, & „ Goteſchalque le ſoûtient obſtinément".

(9) *Ubi ſupra.*

Le ſentiment général des Peres ſur cette queſtion a été que ceux qui ne parviennent point au ſalut, périſſent, parce qu'ils n'ont pas voulu le bien, qu'ils pouvoient & devoient vouloir, & que c'eſt en l'homme lui-même, qu'il faut chercher la cauſe, de ce qu'il n'eſt pas régénéré, & qu'il n'a pas la perſévérance; parce qu'étant appellé, il néglige de ſuivre, comme il le pourroit, la vocation, & qu'ainſi il rejette & rend inutiles les dons de Dieu, avant que Dieu le reprouve. Irenée dit en termes exprès, que c'eſt à ſoi-même que l'homme doit s'en prendre, s'il n'a point de part aux graces de Dieu, c'eſt à quoi revient le ſens du paſſage ſuivant (10). *Facere enim, proprium eſt be-*

*nig-*

(10) *Irenæus* L. IV. c. 76. *Apud* Voſſium *Hiſt. Pelag.* Lib. VII. Part. I. Theſi 4.

le fit comparoître en 849 au Concile de Querci, où ce malheureux Moine fut déposé de l'Ordre de Prêtrise, fouetté publiquement en présence du Roi Charles le Chauve, obligé de bruler ses écrits, &

*nignitatis Dei, fieri autem, proprium est hominis naturæ. Si igitur tradideris ei, quod est tuum, id est fidem in eum & subjectionem, percipies ejus artem, & eris perfectum opus Dei. Si autem non credideris ei, & fugeris manus Dei, erit causa imperfectionis in te qui non obedisti, sed non in illo qui vocavit. Ille enim misit qui vocarent ad nuptias: qui autem non obedierunt ei, semet ipsos privaverunt regia cœna. Non igitur ars deficit Dei (potens enim est de lapidibus suscitare filios Abrahæ), sed ille qui non consequitur eam, sibimet sua imperfectionis est causa. Nec enim lumen deficit propter eos, qui semet ipsos excæcaverunt: sed illo perseverante, quale & est, excæcati per suam culpam in caligine constituuntur: neque lumen cum magna necessitate subjiciet sibi quemquam: neque Deus cogit eum, qui nolit continere ejus artem. Qui igitur abstiterunt a paterno lumine, & transgressi sunt legem libertatis, per suam abstiterunt culpam, liberi arbitrii & suæ potestatis facti.* Clement d'Alexandrie parlant des Payens dit, que ceux qui ne se sont pas repentis, seront condamnés, les uns, parce qu'ayant pu croire ils ne l'ont pas voulu, les autres, parce que l'ayant bien voulu, ils n'ont pas travaillé à devenir des Croyans. Καὶ μὴ μετανοήσαντες, κρινοῦνται οἱ μὲν, ὅτι δυνηθέντες, οὐκ ἠθέλησαν πιστεῦσαι τῷ Θεῷ· οἱ δὲ, ὅτι καὶ θελήσαντες, οὐκ ἐξεπονήσαντο πιστοὶ γενέσθαι. i. e. *Quod si non fuerint ducti pœnitentia, judicantur, aliqui quidem, quod cum possent, noluerunt Deo credere: alii vero, quod cum vellent, non elaboraverunt, ut fierent fideles* (11). Ce qui précède ce passage n'est pas moins digne d'attention, & fait comprendre encore mieux la pensée de Clément d'Alexandrie. οὐ μόνον τοίνυν ὁ πιστὸς, ἀλλὰ καὶ ὁ ἐθνικὸς δικαιότατα κρίνεται. Ἐπειδὴ γὰρ ᾔδει ὁ Θεὸς, ἅτε προγνώστης ὢν, μὴ πιστεύσοντα τοῦτον, ἔδωκεν οὐδὲν ἧττον εἰς τό γε καθ' ἑαυτὸν ἀναδέξασθαι τελείωσιν, ἔδωκε μὲν φιλοσοφίαν αὐτῷ, ἀλλὰ πρὸ τῆς πίστεως· ἔδωκε δὲ τὸν Ἥλιον καὶ τὴν Σελήνην καὶ τὰ ἄστρα εἰς θρησκείαν, ἃ ἐποίησεν ὁ Θεὸς τοῖς ἔθνεσιν φησὶν ὁ νόμος, ἵνα μὴ τέλεον ἄθεοι γενόμενοι, τέλεον διαφθαρῶσιν (12). Ce qui signifie: „ Ainsi non seulement celui qui croit, mais l'infidèle aussi est jugé très-justement. Mais comme Dieu, „ qui possède la prescience, savoit qu'il ne croiroit point, „ néanmoins pour qu'il ne lui manquât rien, il lui a donné la Philosophie, mais avant la foi. Il a fait le Soleil, „ la Lune & les Etoiles, qu'il a données en partage à tous „ les peuples, comme le dit la Loi (13), afin que s'ils „ n'étoient pas entiérement ennemis de Dieu, ils ne périssent point". On trouve un passage assez paralléle à celui de Clement dans Origéne contre Celse (14). „ Et „ comme St. Paul est sincére, il dit à l'égard des vérités „ que quelques sages d'entre les Grecs avoient découvertes, *qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces.* Il témoigne „ par là, qu'ils connoissoient Dieu, & pour montrer que „ ce n'étoit pas sans le secours de Dieu même, il assure „ *que c'est Dieu qui leur avoit donné cette connoissance*; voulant parler, si je ne me trompe, de ceux qui des choses visibles montent aux choses spirituelles. En effet il „ ajoûte; *ce qui est invisible en Dieu, tant sa puissance „ éternelle que sa Divinité, est visible en ses Ouvrages, & „ s'y fait connoître depuis la création du monde: ainsi ces „ personnes sont inexcusables; parce qu'ayant connu Dieu, „ ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point „ rendu graces*". St. Chrysostome s'exprime d'une maniére fort claire par rapport à Pharaon (15): Οὔτε γὰρ ὁ Θεὸς ἐνέλιπέ τι τῶν εἰς τὴν κατόρθωσιν ἡκόντων τὴν ἐκείνου, οὔτε ἐκεῖνος ἐνέλιπέ τι τῶν ἀπολλύντων αὐτὸν, καὶ πάσης ἀπεστερημένον συγγνώμης. Ἀλλ' ὅμως καὶ ταῦτα εἰδὼς ὁ Θεὸς, πολλῇ ἐχρήσατο τῇ μακροθυμίᾳ, βουλόμενος αὐτὸν εἰς μετάνοιαν ἀγαγεῖν. εἰ γὰρ μὴ τοῦτο ἤθελεν, οὐκ ἂν ἐμακροθύμησεν. ἐπειδὴ δὲ οὐκ ἠθέλησεν εἰς μετάνοιαν τῇ μακροθυμίᾳ χρήσασθαι, ἀλλ' ἀπήρτισεν ἑαυτὸν εἰς ὀργὴν, ἐχρήσατο αὐτῷ εἰς τὴν ἑτέρων διόρθωσιν. C'est-à-dire, „ Dieu n'a „ rien omis de ce qui pouvoit contribuer à son amendement; il n'a aussi rien omis de ce qui devoit le condamner, & le rendre inexcusable. Cependant, quoique „ tout cela fût parfaitement connu de Dieu, il le supporta avec beaucoup de douceur, voulant l'amener à la „ repentance. Car s'il n'avoit pas eu ce dessein, il n'auroit „ point usé de tant de support. Mais Pharao n'ayant pas „ voulu profiter de cette bonté pour se repentir, & s'étant préparé à la colére, Dieu l'a fait servir d'exemple „ pour la correction des autres". Ceux qui seront curieux de voir un plus grand nombre de passages des Peres sur cette matiére peuvent consulter le célébre Vossius, dans l'endroit cité en marge (16). Le même Savant fait voir par divers passages de St. Augustin, que ce Pere étoit parfaitement d'accord sur ce point avec les Docteurs qui l'avoient précédé: je n'en rapporterai qu'un seul, qui m'a paru frappant (17). *Sed quæ sequuntur Evangelii verba plus urgent, & profundiorem faciunt quæstionem. Adjungit enim & dicit: Propterea non poterant credere, quia iterum dicit Esaias?* Excæcavit oculos eorum, & induravit cor eorum, ut non videant oculis, & intelligant corde, & convertantur, & sanem illos. *Dicitur enim nobis; si non poterant credere, quod peccatum est hominis non facientis quod non potest facere? Si autem non credendo peccaverunt, potuerunt ergo credere, & non fecerunt. Si ergo potuerunt, quomodo dicit Evangelium*, propterea non poterant credere. *Audistis, fratres mei, propositam quæstionem: nempe quam profunda sit, cernitis; sed respondemus, ut possumus. Non poterant credere, quia hoc Esaias propheta prædixit; hoc autem Propheta prædixit, quia Deus hoc futurum esse præscivit. Quare autem non poterant, si a me quæratur, cito respondebo, quia nolebant: malam quippe eorum voluntatem prævidit Deus, & per prophetam prænuntiavit illi, cui abscondi futura non possunt. Sed aliam causam, inquit, dicit propheta, non voluntatis eorum. Quam causam dicit Propheta? Quia dedit illis Deus spiritum compunctionis, oculos ut non videant, aures ut non audiant, & excæcavit oculos eorum, & induravit cor eorum. Etiam hoc eorum voluntatem meruisse respondeo. Sic enim excæcat, sic obdurat Deus, deserendo, non adjuvando, quod occulto judicio facere potest, iniquo non potest.* Tâchons de rendre ce passage en faveur de ceux qui n'entendent point l'original, & qui veront ce que St. Augustin pensoit. Ce Docteur explique les Versets 39 & 40 du Ch. XII de l'Evangile selon St. Jean: „ Les Paroles „ de l'Evangile ont plus de difficulté, & donnent lieu à „ une question plus profonde: car l'Evangile ajoûte & dit; „ *c'est pourquoi ils ne pouvoient croire, à cause qu'Esaïe dit „ encore, il a aveuglé leurs yeux, & a endurci leur cœur, „ afin qu'ils ne voyent point de leurs yeux, & qu'ils n'entendent du cœur, & qu'ils ne soient convertis, & que je „ les guerisse.* Car on nous objecte: S'ils ne pouvoient „ croire, quel peché y a-t-il en l'homme de ne point „ faire ce qu'il ne peut faire? Si donc ils ont péché „ en ne croyant point, ils étoit en leur pouvoir de croire, & ils n'ont point cru. Mais s'ils l'ont pu, comment „ l'Evangile dit-il, *c'est pourquoi ils ne pouvoient croire.* „ Vous avez entendu, Mes freres, la question proposée, „ & vous voyez, combien elle est difficile; mais nous y „ répondons, comme nous le pouvons. Ils ne pouvoient „ croire, parce que le Prophéte Esaïe avoit prédit leur „ incrédulité, & le Prophéte l'avoit prédite, parce que „ Dieu avoit prévu la chose. Que si l'on me demande, „ pourquoi ils ne le pouvoient pas, je réponds sans balancer, parce qu'ils ne le vouloient point: Dieu avoit „ prévu leur mauvaise disposition, & lui qui connoit „ les choses avenir l'avoit déclaré par son Prophéte. „ Mais, direz-vous, le Prophéte en donne une autre raison, indépendante de leur volonté. Quelle? c'est que „ Dieu leur a donné des yeux pour ne point voir, & des „ oreilles pour ne point entendre, il a aveuglé leurs „ yeux, & endurci leur cœur. Je réponds, que cela même ils l'ont mérité. Car Dieu aveugle, & endurcit, „ lorsqu'il abandonne l'homme, qu'il ne lui accorde point „ des secours, ce qu'il est en droit de faire par un jugement secret, mais qui ne peut être injuste". Il paroît assez clairement que les Peres attribuënt la perte des Pécheurs à leurs crimes, & à la prévision de ces crimes. On ne voit pas pourtant qu'aucun de ces anciens Docteurs se soit servi à cette occasion du terme de Prédestination, qui tenoit si fort au cœur à Gotescbalc.

II. La seconde Question roule sur l'Universalité de la Rédemption. Quand on lit avec attention les Ecrits des Peres, on ne peut douter qu'ils n'ayent cru, que Dieu veut en général le salut de tout les hommes, qu'il n'y en a aucun, qui par la mort de Jésus-Christ ne puisse être reconcilié avec Dieu, & qu'il fait offrir à certains égards le salut à tous. Mais en même tems il faut avouer, que Gotescbalc pouvoit fort bien s'appuyer de l'autorité de St. Augustin & de plusieurs autres, & qu'il ne méritoit pas d'être si rudement traité.

Clement d'Alexandrie étoit grand Universaliste, on trouve à chaque page de ses Ecrits des traits qui l'indiquent, je n'en rapporterai que deux ou trois. Πρόκειται δὲ ἀεὶ τῷ Θεῷ τὴν ἀνθρώπων ἀγέλην σώζειν. Ταύτῃ καὶ τὸν ἀγαθὸν ποιμένα ὁ ἀγαθὸς ἀπέστειλε Θεὸς (18): C'est-à-dire, „ Dieu se „ propose toujours de sauver le genre-humain, c'est pour „ cela que ce Dieu bon a envoyé le bon Pasteur". Dans un autre endroit, il dit que Dieu est le Sauveur de tous, non de ceux-ci, & pas de ceux-là: Σωτὴρ γάρ ἐστιν οὐχὶ τῶν μὲν, τῶν δ' οὔ (19). Et peu après il ajoûte; „ Comment est-„ il Sauveur & Seigneur, s'il n'est pas Seigneur & Sauveur de tous? . . . . . . Jamais donc le Sauveur n'a eu „ haine les hommes, lui, qui par un effet de son infinie „ bonté, & de sa charité envers les hommes, n'ayant „ point dédaigné de prendre une chair infirme, est venu „ en chair pour le salut commun des hommes". Πῶς δ' ἂν σωτὴρ καὶ Κύριος, εἰ μὴ πάντων Σωτὴρ καὶ Κύριος; . . . . . οὐκ ἂν δὲ ποτε ὁ Σωτὴρ μισάνθρωπος, ὅς γε διὰ τὴν ὑπερβάλλουσαν φιλανθρωπίαν, σαρκὸς ἀνθρωπίνης οὐχ ὑπεριδὼν, ἀλλ' ἐνδυσάμενος, ἐπὶ τὴν κοινὴν τῶν ἀνθρώπων ἐλήλυθε σωτηρίαν (20). Irenée dit, que dans les derniers tems, notre Seigneur nous a réconciliés par son incarnation; établi Médiateur entre Dieu & les hommes, il a appaisé pour nous le Pere, contre qui nous avions péché, ayant réparé notre desobéissance par son obéissance. *In novissimis temporibus in amicitiam restituit nos Dominus per suam incarnationem, Mediator Dei & hominum factus, propitians quidem pro nobis Patrem, in quem peccaveramus, & nostram inobedientiam per suam consolatus* (21). Origéne pensoit de la même façon, il dit que Jésus-Christ étant venu sur la terre, a souffert en son corps pour le salut de tous les hommes: *Christus ad terras veniens, in humano corpore passiones sustinuit pro omnium hominum salute* (22). Il insiste sur cette [illegible] ne en divers endroits de son excellent Traité contre Celse. Après avoir dit, que Dieu ne laisse jamais les [illegible] sans leur envoyer quelqu'un pour les corriger, [illegible] „ qu'en-

(11) *Clemens Alexand.* Strom. Lib. VI. p. 669. Parif. 1631.

(12) Idem ibidem.

(13) Deut. IV. 19.

(14) L. III. p. 135. de la Traduct. de Bouhereau.

(15) Chrysost. in Cap. IX. Ep. ad Rom. p. 1?8. Ed. Commel. Apud Vossium Hist. Pelag. Lib. VII. Part. III. Thes. 2.

(16) *Hist. Pelag.* ubi supra.

(17) Tract. 53. in Evang. Johannis. Apud Vossium loc. cit.

(18) Clem. Alexand. in *Protreptico* Operum p. 72. Edit. 1631.

(19) Idem *Stromat.* L. VII. p. 70?.

(20) Ibid. p. 703.

(21) Irenæus L. V. c. 17. Apud Vossium Hist. Pelag. Lib. VII. Part. I. [illegible]

(22) [illegible]

& renfermé dans l'Abbaye de Hautvilliers du Diocéſe de Reims, parce que Hincmar ne s'en fioit pas à Rotade Evêque de Soiſſons (*i*), de qui Godeſchale relevoit naturellement. On étoit encore dans la

(*i*) Fleuri *ubi ſupra*, p. 419.

„ qu'entre tous ceux-là il n'y en a point de comparable „ à Jéſus, qui ne s'arrête pas à corriger quelque petit „ nombre de vicieux dans un coin du monde, & à qui il „ ne tient pas que ſa vertu ne ſe faſſe ſentir par-tout. „ Car il eſt venu pour être le Sauveur de tous les hommes (22)". Παρὰ δὲ τούτοις πάντας ἀνθρώπους ὁ διὰ τοῦ Ἰησοῦ ἐπιδεδήμηκεν, οὐ τοῖς ἐν μιᾷ γωνίᾳ τῆς οἰκουμένης βδελυρευομένοις μόνοις ἐπιδεδήμηκεν, ἀλλὰ τὸ ὅσον ἐπ' αὐτῷ καὶ τοῖς πανταχῇ. σωτὴρ γὰρ ἦλθε πάντων ἀνθρώπων. Les Docteurs dont nous expoſons les ſentimens, n'étoient pas moins univerſaliſtes ſur l'article de l'offre que Dieu fait de ſa grace à tous les hommes. Clement d'Alexandrie tient encore ici un rang diſtingué. Il dit que comme Dieu aime les hommes, il les appelle tous à la connoiſſance de la vérité, ayant envoyé le Paraclet. Φιλάνθρωπος δὲ ὢν ὁ Κύριος, πάντας ἀνθρώπους εἰς ἐπίγνωσιν τῆς ἀληθείας παρακαλεῖ, ὁ τὸν παράκλητον ἀποστέλλων (23). Ecoutez, dit-il plus bas, vous qui êtes loin, écoutez auſſi vous qui êtes près, la parole n'eſt cachée à perſonne, c'eſt une lumiére commune, elle brille pour tous les hommes. ἀκούσατε οἱ μακράν, ἀκούσατε οἱ ἐγγύς, οὐκ ἀπεκρύβη τινὰς ὁ λόγος, φῶς ἐστι κοινόν, ἐπιλάμπει πᾶσιν ἀνθρώποις (24). On peut encore conſulter un autre endroit non moins précis (25), ſans parler de pluſieurs autres, n'y ayant preſque pas de page dans cet Auteur, où l'on ne trouve quelque choſe de relatif à ce ſujet. Origéne eſt dans les mêmes idées que Clement d'Alexandrie, c'eſt ce qu'on voit en divers endroits de ſon Traité contre Celſe. „ Que les Savans, *dit-il* (26), les ſages, & les prudens approchent, s'ils veulent: mais que les ignorans, „ les fous, les étourdis, & les ſimples ne laiſſent pas „ d'approcher hardiment auſſi: car notre doctrine promet „ de guérir ceux qui ſont dans ce mauvais état, & de les „ rendre tous dignes de Dieu. C'eſt encore une fauſſeté, „ de dire, que les Prédicateurs de cette ſainte doctrine ne „ veulent gagner que des perſonnes ſans eſprit, ſans jugement, & ſans vertu, des femmes, des enfans, & des eſclaves. Il eſt vrai qu'elle invite toutes ces perſonnes „ à la ſuivre, afin de les corriger de leurs défauts, mais „ elle y invite auſſi ceux qui ont d'autres qualités meilleures: car Jeſus-Chriſt *eſt le Sauveur de tous les hommes*, „ *& principalement des fidéles*, ſans avoir égard ſoit à leur „ ſageſſe, ſoit à leur ſimplicité: *il eſt la victime de propitiation, offerte au Pere pour nos péchés, & non ſeulement* „ *pour les nôtres, mais auſſi pour ceux de tout le monde.*" Ceux qui ſouhaitteront de voir un plus grand nombre de paſſages des Peres ſur cette matiére, pourront conſulter l'Auteur cité en marge (27). Mais ſi la plupart des Peres ont été Univerſaliſtes, Goteſchalc pouvoit néanmoins s'appuyer de l'autorité de St. Auguſtin & de pluſieurs autres. St. Auguſtin a expliqué de quatre maniéres différentes ces paroles de St. Paul, *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés*. En premier lieu, il veut que *tous* ſoient ſauvés, entant qu'il n'y en a aucun de ſauvé, que Dieu n'ait deſſein de ſauver; à peu près comme l'on dit d'un Maître qu'il enſeigne telle ou telle Science à tout le monde, non que tous les individus apprennent cette ſcience, mais parce qu'il n'y a perſonne de ceux qui l'étudient, qui ne l'apprenne de ce Maître. En ſecond lieu, il veut que *tous* ſoient ſauvés, des perſonnes de toute nation, de tout ſexe, de tout âge, de toute condition. En troiſiéme lieu, il veut que *tous* ſoient ſauvés, parce que c'eſt lui qui ſauve ceux qui ſont ſauvés. En quatriéme lieu, St. Auguſtin dit, que l'Apôtre parle d'une volonté de Dieu antécédente, & conditionnelle, de la même maniére qu'on peut dire d'un Juge, qu'en général il veut la vie de tous les hommes, en les conſidérant exemts de crime, mais par une volonté poſtérieure, il veut que tel ou tel ſoit puni de mort, entant que coupable de meurtre ou d'autres crimes (28). Cet expoſé des ſentimens de S. Auguſtin fait voir, qu'on ne devoit pas faire un crime à Goteſchalc de parler comme ce Docteur, quand même on auroit cru qu'il étoit dans l'erreur.

(22) Origéne *contre Celſe*, L. IV. p. 125. 126. de la Trad. de Bouhereau.

(23) Clemens Alex. *in Protreptico*, p. 55.

(24) Ibid. p. 56.

(25) Ibid. p. 75.

(26) Origéne *contre Celſe* L. III. p. 116. de la Trad. de Bouhereau.

(27) Voſſius *Hiſt. Pelag.* Lib. VII. Part. I. Theſ. 2. 3. & 4.

(28) Idem ibid. *Theſ.* 2.

III. La troiſiéme Queſtion, controverſée entre lui & ſes Adverſaires, regarde le *Libre-Arbitre*: en reliſant divers paſſages, rapportés ſur la premiére queſtion, on peut y voir déja, que les Peres croyoient que l'homme étoit pleinement libre pour choiſir entre le bien & le mal. Mais on va voir plus en détail, ce que penſoient les anciens Docteurs ſur cette matiére. Irenée dit, „ que ceux qui font le „ bien, recevront gloire & honneur, parce qu'ils ont fait „ le bien, qu'ils pouvoient ne pas faire: & que ceux qui „ ne le font point, recevront un juſte jugement de Dieu, „ parce qu'ils n'ont pas fait le bien, tandis qu'ils avoient „ le pouvoir de le faire." *Qui operantur bonum, gloriam & honorem percipient, quoniam operati ſunt bonum, cum poſſint non operari illud: hi autem qui illud non operantur, judicium juſtum recipient Dei, quoniam non ſunt operati bonum, cum poſſint operari illud* (29). Il dit dans un autre endroit, que ſi les uns avoient été créés naturellement mauvais, & les autres naturellement bons, ceux-ci ne ſeroient point dignes de louange, parce qu'ils ſont bons ayant été faits tels, ni ceux-là ne ſeroient dignes de blâme, pour être tels qu'ils ont été faits. Εἰ φύσει οἱ μὲν φαῦλοι, οἱ δὲ ἀγαθοὶ γεγόνασιν, οὔθ' οὗτοι ἐπαινετοί, ὄντες ἀγαθοί· τοιοῦτοι γὰρ κατεσκευάσθησαν· οὔτ' ἐκεῖνοι μεμπτοί, οὕτως γεγονότες (30). Juſtin Martyr parle le même langage dans ſa premiére Apologie. Après avoir fait valoir la preuve que les Prophéties fourniſſent en faveur de la Religion Chrétienne, il s'attache à prévenir l'abus qu'on en pourroit faire, en ſoûtenant que les choſes arrivent néceſſairement, & qu'elles ſont prédéterminées, parce qu'elles ont été prédites: & il fait voir que ſans la liberté, il n'y auroit ni vice, ni vertu, ni louange, ni blâme (31). τὰς τιμωρίας καὶ τὰς κολάσεις, καὶ τὰς ἀγαθὰς ἀμοιβάς, κατ' ἀξίαν τῶν πράξεων ἑκάστου ἀποδίδοσθαι διὰ τῶν προφητῶν μαθόντες, καὶ ἀληθὲς ἀποφαινόμεθα, ἐπεὶ εἰ μὴ οὕτως ἐστίν, ἀλλὰ καθ' εἱμαρμένην πάντα γίνεται, οὔτε τὸ ἐφ' ἡμῖν ἐστιν ὅλως· εἰ γὰρ εἵμαρται τόνδε τινὰ ἀγαθὸν εἶναι, καὶ τόνδε φαῦλον, οὔθ' οὗτος ἀπόδεκτος, οὐδὲ ἐκεῖνος μεμπτέος· καὶ αὖ εἰ μὴ προαιρέσει ἐλευθέρᾳ πρὸς τὸ φεύγειν τὰ αἰσχρὰ καὶ αἱρεῖσθαι τὰ καλὰ δύναμιν ἔχει τὸ ἀνθρώπειον γένος, ἀναίτιόν ἐστι τῶν ὁπωσδήποτε πραττομένων. *Supplicia & tormenta, nec non egregias remunerationes pro uniuſcujuſque operum dignitate retribui, per prophetas edocti, id quod verum eſt etiam profitemur. Nam ſi hoc non ſit, ſed fato omnia fiant, nullum omnino erit liberum in nobis arbitrium. Si enim fatale ſit, hunc quidem eſſe bonum, illum verò malum: neque ille fuerit probandus, neque hic reprehendendus. At porro niſi arbitrio libero ad turpia fugienda, & ad honeſta deligenda facultatem habeat mortalium genus, non fuerit in culpa qualiſcumque demum factorum* (32). Clement d'Alexandrie établit cette même doctrine en divers endroits de ſes écrits, voici un paſſage qui m'a paru remarquable; il dit, que comme un Médecin procure la ſanté à ceux qui aident eux-mêmes à ſon rétabliſſement, de même Dieu donne le ſalut éternel à ceux qui coopérent avec lui, pour aquérir la connoiſſance de la vérité & pour pratiquer la vertu. ὡς δὲ ὁ ἰατρὸς ὑγείαν παρέχεται τοῖς συνεργοῦσι πρὸς ὑγείαν, οὕτως καὶ ὁ θεὸς τὴν ἀΐδιον σωτηρίαν τοῖς συνεργοῦσι πρὸς γνῶσίν τε καὶ εὐπραγίαν (33). A l'égard des ſentimens de St. Auguſtin ſur cette matiére, ils n'ont pas été toujours les mêmes, c'eſt ce qu'a remarqué un Savant moderne, en examinant ce que les Manichéens ont cru ſur le Libre-Arbitre. „ Je conviens, *dit-il* (34), que les „ Peres témoignent unanimement, que les Manichéens ont „ nié le Libre-Arbitre. La raiſon en eſt, que les Peres „ ont été perſuadés, & ont ſoutenu, contre les Marcionites, & contre les Manichéens, qu'en quelque état que „ l'Homme ſoit, il a l'empire de ſes propres actions, & „ peut faire également le Bien & le Mal, s'il le veut. St. „ Auguſtin lui-même raiſonna ſur ce Principe, auſſi bien „ que tous les autres Catholiques ſes prédéceſſeurs, tant „ qu'il eut affaire aux Manichéens; mais lorſqu'il eut à „ combattre les Pélagiens il changea de Syſtême. Il nia „ cette eſpéce de Libre Arbitre, qu'il avoit autrefois défendu, & autant que j'en puis juger ſon ſentiment ne „ différa plus du leur, que ſur l'origine de la Servitude „ du Libre-Arbitre. Il attribuoit cette ſervitude à la Corruption, que le Péché Originel a introduit dans la Nature, au-lieu que les Manichéens l'attribuoient à une „ qualité mauvaiſe, & éternellement inhérente dans la „ matiére." Quoi qu'il en ſoit, St. Auguſtin & ſes Diſciples après lui, ſoutinrent, depuis l'origine du Pélagianiſme & du Semi-Pélagianiſme, que ce n'eſt point à ſon libre-arbitre que l'Homme eſt redevable de ſes vertus, mais à la ſeule grace de Dieu; au-lieu que Pélage attribuoit tout aux forces de l'Homme. Pour bien comprendre le reproche que Goteſchalc faiſoit à Raban, qu'il ſuivoit ſur le ſujet du Libre Arbitre les ſentimens de Caſſien & de Gennade, diſons un mot du Semi-Pélagianiſme.

(29) Irenæus L. IV. Cap. 71. Apud Voſſium ubi ſupra Part. II. Theſ. 1.

(30) Irenæus L. IV. p. 72.

(31) Carneade attaqua les Oracles par cet argument, que les prédictions établiſſent une néceſſité fatale. *Voy.* Bayle, Art. CARNEADE. Rem. [L].

(32) Juſtin. Martyr *Apol.* I. *pro Chriſt.* p. 21. Ex Ed. Grabii *Oxford* 1700. in-8.

(33) Clemens Alex. *Strom.* Lib. VII. p. 737.

(34) De Beauſobre *Hiſt. du Manichéiſme* T. II p. 448.

On ne doute point, dit le Cardinal Noris (35), que le Semi-Pélagianiſme n'ait tiré ſon origine des écrits de Jean Caſſien, appuyés de ſon autorité. Après avoir demeuré longtems en Orient, & s'y être nourri dans la doctrine des Grecs, il vint s'établir à Marſeille, peu après l'an 404. & s'y diſtingua par ſon ſavoir & par ſa piété. Il écrivit dans des circonſtances fâcheuſes, & où les diſputes ſur la Grace étoient encore fort animées. Car les Pélagiens venoient d'être condamnés en Afrique, à Rome, & en Orient, lorſque vers l'an 426, tout au plus tard, Caſſien publia ſa treiziéme Conférence; où il enſeigne nettement, que l'homme peut avoir de ſoi même le deſir de ſe convertir; que le bien que nous faiſons ne dépend pas moins de notre Libre Arbitre, que de la Grace de J. C. que cette Grace eſt gratuite; que Dieu cependant la donne, non ſelon ſa puiſſance ſouveraine, mais ſelon la meſure de la foi qu'il trouve dans chacun, ou qu'il y a miſe lui-même; qu'il y a réellement dans l'homme une foi que Dieu n'y a pas miſe, comme il paroit, dit-il, par celle que J. C. loue dans le Centenier de l'Evangile. Cette doctrine trouva quantité de Sectateurs, & ſe répandit aſſez promptement dans les Gaules; on vit dans ce parti des perſonnes illuſtres, & même des Evêques. „ A meſure que ſe groſſit „ le parti de l'erreur, *diſent de ſavans Hiſtoriens* (36) il „ ſe forma comme inſenſiblement un ſyſtême ſuivi de „ doctrine. On en peut voir toute l'œconomie dans les „ Lettres de S. Proſper & d'Hilaire à S. Auguſtin, où ils „ ont réuſſi à la développer, & à en marquer les Chefs „ principaux. Mais afin d'en avoir une plus grande connoiſſance, & de reprendre les choſes dès la ſource, il „ faut joindre à la lecture de ces deux Ecrits celle de la „ treiziéme Conférence de Caſſien. On y verra que tous „ les points de ce nouveau Syſtême ne tendent à rien moins, „ qu'à détruire preſqu'entiérement la néceſſité de la Grace, & à mettre l'homme au-deſſus de Dieu. Qu'on juge „ des autres par celui qui établit, que la Grace ne ſe ſou- „ met

(35) Noris *Hiſt. Pelag.* L. II. c. 1. p. 138. Patavii 1673 in fol.

(36) *Hiſt. Litér. de France.* T. II. p. 12.

la plus grande chaleur de la dispute sur la Prédestination, lorsqu'il survint une autre affaire à Hincmar, qui l'intrigua beaucoup, & lui attira de grands sujets de chagrin. Il crut devoir déposer & dé-

„ met point la volonté de l'homme; mais que c'est la volonté de l'homme, qui s'attire le secours de la Grace, „ & qui la précède: desorte que le commencement du salut, suivant ce Systême, venoit, non de celui qui sauve, „ mais de celui qui est sauvé. . . . Dans la suite ces nouveaux Docteurs furent obligés de se relâcher un peu sur „ ce dangereux principe, ou pour mieux dire de le colorer, parce qu'il étoit trop odieux. Comme les Défenseurs de la vraie Grace de J. C. en suivant les traces de „ St. Augustin les pressoient vigoureusement sur ce point, „ en leur montrant que dans leur nouvelle doctrine l'homme étoit le premier qui opéroit son salut; ce qui étoit faire „ une injure énorme au Tout-puissant, & à sa Grace: ils „ répondoient qu'un tel reproche étoit une pure calomnie, puisqu'ils enseignoient que la grace de Dieu prévient toujours la volonté de l'homme en ce qui regarde „ le salut. En effet pour éloigner d'eux un reproche si accablant, mais si légitime, & ne pas paroître dans des „ sentimens de cette nature, qui portoient l'orgueil à son „ dernier période, ils admettoient une Grace Générale, „ accordée à tous les hommes, & qui prévenoit toute bonne volonté." Sans entrer plus avant dans l'histoire de ces différends contentons-nous d'observer, que Goteschalc étoit véritablement Augustinien, peut-être un peu outré dans ses expressions, mais réellement dans les sentimens généralement regardés comme ceux de l'Eglise. On verra aussi par la suite de l'Histoire de cette querelle, qu'il trouva grand nombre de Défenseurs célébres.

Nous en sommes restés à l'Ecrit qu'il présenta au Concile de Mayence. Malgré ses explications il fut condamné, & on le renvoya à Hincmar, parce qu'il avoit été ordonné dans le Diocèse de Reims. On peut voir dans le Corps de l'Article, comment on le traita dans le Concile de Quierci. Goteschalc ne fut pas d'abord si resserré dans sa prison, qu'il n'eût des livres, du papier & de l'encre; il publia donc deux Confessions de foi, l'une plus courte & l'autre plus ample, où il explique ses sentimens. Cependant Hincmar écrivit à Prudence, Evêque de Troyes, pour le consulter sur la manière de réprimer Goteschalc. Il lui raconte ce qui s'étoit passé dans le Concile, & tous les moyens qu'il a employés pour le convertir, & demande s'il doit l'admettre à entendre l'Office le Jeudi Saint, ou le Jour de Pâque, ou même lui donner la Communion. D'ailleurs Hincmar écrivit aux reclus de son Diocèse, pour les précautionner contre les erreurs de Goteschalc, dont il voyoit que plusieurs prenoient le parti (37). En effet Ratramne Moine de Corbie écrivit à Goteschalc son ami une Lettre, où il censuroit librement cet Ecrit de Hincmar, à qui la Lettre fut remise par les Gardes de Goteschalc. Prudence Evêque de Troyes écrivit un Traité sur les matières contestées, qu'il adressa par une Lettre, servant de Préface, à Hincmar, & à Pardule Evêque de Laon; il ne s'éloignoit pas des sentimens de Goteschalc (38). Le bruit que commençoit à faire cette dispute engagea Charles le Chauve à vouloir être éclairci, il chargea Loup, Abbé de Ferrieres, & Ratramne d'écrire sur la matière. Hincmar de son côté écrivit au mois de Mars de l'an 850 à Raban, à qui il envoya les Ecrits qui avoient paru: l'Archevêque de Mayence s'excusa sur sa vieillesse & ses infirmités de répondre à ces Ecrits, mais il lui envoya les deux Lettres qu'il avoit écrites à Notingue & à Ebérard; & dans la Lettre qu'il écrivit à Hincmar il parle assez au long de la Prédestination, & il l'exhorte à ne plus souffrir que Goteschalc écrivit ou parlât à personne, déclarant qu'il ne veut pas conseiller qu'on lui donne la Communion (39). Loup Servat Abbé de Ferrieres fit vers le même tems un Traité sur les trois Questions, auxquelles le tout avoit été réduit. On y voit qu'il est dans les sentimens de S. Augustin, mais il ménagea fort ses expressions, pour concilier les esprits. Il déplut aux deux partis, comme cela arrive ordinairement (40). La même année Ratramne, pour satisfaire à l'ordre qu'il avoit reçu du Roi Charles, composa aussi un Traité de la Prédestination, en deux Livres, où il soutient la distinction des deux Prédestinations (41). A la fin il prie le Roi de ne point publier cet Ecrit, jusqu'à ce que la question ait été examinée, & qu'on soit convenu de ce que l'on en doit croire. Charles remit ces deux Traités de Loup & de Ratramne à Hincmar & à Pardule pour les examiner. Ceux-ci firent écrire de leur côté, par un Diacre de Treves nommé Amalaire, dont l'Ecrit est perdu, & par Jean Scot, ou Erigene, dont l'ouvrage est rempli de subtilités Scholastiques. Venilon, Archevêque de Sens, en envoya un Extrait divisé en dix-neuf articles à Prudence Evêque de Troyes, qui crut y trouver les erreurs de Pélage & d'Origene, & ayant lu l'ouvrage même l'Auteur lui parut entiérement Pélagien. Il entreprit donc de le réfuter en 852 par un Traité où il combat Scot, mais sans prendre néanmoins la défense du pauvre Goteschalc (42). Les mêmes Extraits du Livre de Scot ayant été portés à Lyon, cette Eglise crut nécessaire d'y répondre, & en chargea le Diacre Flore, qui composa un Traité dans les mêmes principes que Prudence, & il se plaignit de ce qu'on n'avoit point donné connoissance de la Cause de Goteschalc par des Lettres Synodales à tous les Evêques, afin qu'ils fussent au fait, & sçussent à quoi s'en tenir (43). Amolon, Archevêque de Lyon, écrivit aussi une Lettre à Goteschalc. Mr. Fleuri dit que ce Moine lui-même envoya ses écrits par un autre Moine à Amolon, le priant instamment de les lire; il rapporte en abrégé la réponse du Prélat, qui ne donne pas une idée avantageuse de Goteschalc: „ Cette Lettre, *dit-il* (44), fait voir que Goteschalc n'étoit pas toujours aussi sage qu'il paroît dans „ ses Confessions de foi, & que de son principe de la „ prédestination des reprouvés, il tiroit des conséquences „ très-dures." Mr. du Pin tient à peu près le même langage (45). Mais d'autres Ecrivains s'expriment d'une manière plus douce sur ce sujet. „ *Hincmar*, *disent-ils* (46), „ s'adressa encore à Amolon Archevêque de Lyon, qui „ condamna à la vérité les erreurs qu'on lui exposoit, „ mais qui eut soin de joindre à sa réponse un écrit dont „ notre Prélat ne pouvoit être content, puisqu'il étoit conforme à la doctrine de Goteschalc. C'est apparemment „ ce qui l'empêcha de se prévaloir de l'autorité d'Amolon, „ dans son grand Ouvrage de la Prédestination, où il cite „ d'autres Ecrivains, qui ne lui sont pas si favorables en „ apparence." Mr. du Pin remarque (47), que quelques-uns ont prétendu, que l'écrit de Goteschalc qu'Amolon réfute dans sa Lettre, avoit été supposé par Hincmar; mais ce qui détruit ce soupçon, c'est que les partisans de Goteschalc n'ont jamais accusé Hincmar de cette fausseté, & qu'il n'y a aucune apparence néanmoins qu'elle n'eût été découverte, dans un tems où les esprits étoient fort animés. Hincmar, espérant sur la réponse d'Amolon, de pouvoir s'appuyer de l'autorité de l'Eglise de Lyon, écrivit une Lettre à cette Eglise, où il exposa la manière dont Goteschalc avoit été condamné à Mayence & à Quierci, & un Sommaire de sa doctrine; il y joignit une Lettre de Pardule de Laon à Amolon, & les Ecrits de Raban. Mais cette démarche ne lui réussit point. Remy venoit de succéder à Amolon, dans le siége de Lyon: il répondit aux Ecrits qu'on lui avoit envoyés, & il ne fit aucune difficulté de prendre hautement la défense de la personne & de la doctrine de Goteschalc (48). Il taxe de cruauté inouïe, & qui fait horreur, la manière dont on a traité ce pauvre malheureux, & le procédé que l'on continue de tenir à son égard (49). Hincmar ne trouvant point son compte à cette réponse de Remy, il dressa une nouvelle batterie. A l'issuë du Concile de Soissons en 853, il tint une Assemblée à Quierci avec quelques Evêques & quelques Abbés, en présence de l'Empereur, & il y fit passer quatre Articles ou Capitules, qui étoient de sa façon, & auxquels Charles souscrivit; ces Capitules étoient opposés à la doctrine de Goteschalc & des autres Augustiniens. On prétend (50) que Prudence de Troyes y souscrivit, mais que la même année il se retracta par un écrit solemnel. Ces quatre Articles ayant été envoyés à l'Eglise de Lyon, & y ayant été examinés, Remy les réfuta par un Ecrit, où il soutient principalement la double prédestination des Elus & des Reprouvés. Il soutint la même doctrine dans un Concile tenu à Valence, & assemblé par l'ordre de l'Empereur Lothaire, & les Articles de Quierci y furent condamnés. Quatre ans après en 859 un autre Concile tenu près de Langres confirma les décisions de celui de Valence. On voit par tout ce que nous venons de rapporter, que Goteschalc n'étoit nullement aussi coupable que Hincmar le prétendoit, & que dans le fond il soutenoit la doctrine reçuë alors communément dans l'Eglise. Si l'on examine toutes les circonstances, on s'apperçoit clairement que la première source de son malheur, fut l'animosité de Raban contre lui, & ce Prélat ayant trouvé moyen d'engager Hincmar dans cette affaire, celui-ci ne crut pas devoir reculer, après avoir fait traiter le pauvre Goteschalc aussi rudement qu'il avoit fait. Ce qui prouve qu'il y avoit beaucoup de passion dans toute la conduite de Hincmar, c'est que malgré la conformité qu'il y avoit entre la doctrine, pour laquelle un si grand nombre de Prélats & de Théologiens, de Conciles mêmes se déclaroient, & celle de Goteschalc, ce pauvre homme finit ses jours en prison, la protection du Pape Nicolas I. ne lui ayant aussi servi de rien. Goteschalc dressa un Appel au S. Siége, que Gumbert, Moine de Hautvilliers son ami, porta à Rome en 858 ou 859, & dès lors Nicolas I. fit deux choses, qui tendoient à la justification de Goteschalc. D'une part il ordonna qu'il comparoîtroit avec Hincmar devant ses Légats, afin d'y défendre sa cause; de l'autre il décida les trois fameuses questions conformément aux principes de St. Augustin (51). Mais Hincmar évita de comparoître, & s'excusa sur ce sujet par diverses raisons, ou prétextes, qu'il allégua dans une grande Lettre qu'il écrivit au Pape (52). Mais au travers de tout ce qu'il dit au sujet de son prisonnier, il laisse appercevoir que le Pape avoit d'autres informations, & qu'en conséquence il conservoit quelque bonne volonté pour Goteschalc. C'est pourquoi Hincmar insinuë, qu'il ne manque point d'égards pour lui. Craignant toutefois les effets de la bienveillance que le Pontife faisoit paroître pour son prisonnier, il écrivit une Lettre secrette à Egilon Archevêque de Sens, qui en 866 se disposoit à partir pour Rome, & il le prie, en cas qu'on l'interrogeât sur l'état de Goteschalc, de dire qu'on a grand soin de lui fournir, non seulement ce qui est nécessaire, mais de lui offrir même des adoucissemens comme le bain (53). Tout cela néanmoins n'étoit que pour jetter de la poudre aux yeux. Une preuve décisive de la mauvaise volonté que Hincmar conserva toujours contre Gote-

(37) Fleuri *Hist. Eccles.* T. X. p. 421. Ed. in-12.

(38) *Voy.* Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccles.* T. VII. p. 14.

(39) Fleuri *ubi supra* p. 443.

(40) Du Pin *loc. cit.* p. 14-16.

(41) Idem p. 16.

(42) Idem p. 16. 17. & Fleuri *ubi supra* p. 439. 440.

(43) *Hist. Litér. de France* T. V. p. 351. Du Pin p. 17. 18. Fleuri p. 441.

(44) Fleuri *loc. cit.* p. 444.

(45) *Ubi supra* p. 19.

(46) *Hist. Litér. de France ubi supra* pag. 448.

(47) *Loc. cit.* p. 19.

(48) *Hist. Litér. de France ubi supra* pag. 555.

(49) Idem ibid. Du Pin *ubi supra* p. 20-21. Fleuri *loc. cit.* p. 452.

(50) Du Pin p. 21. Fleuri p. 467.

(51) *Hist. Litér. de France ubi supra.* p. 555-556.

(52) Ibid. p. 561.

(53) Ibid. p. [illegible]

dépofa réellement au fecond Concile de Soiffons en 853 Vulfade & les autres Clercs, ordonnés par Ebbon fon prédéceffeur, après fa dépofition. Ceux-ci en ayant appellé à Rome, & Charles le Chauve les protégeant à caufe de Vulfade, l'affaire traina, & enfin le Pape Nicolas I ordonna qu'elle feroit examinée de nouveau dans un Concile, qui fe tint à Soiffons en 866, & auquel Hincmar fe trouva. Ce Prélat y employa tout ce qu'il avoit de fagacité, pour empêcher qu'on ne décidât rien au préjudice de ce qui avoit été décidé au Concile de Soiffons de 853. Il réuffit jufques à un certain point; on prononça que le Concile de Soiffons de 853 avoit bien jugé, que Hincmar avoit bien fait de ne point rétablir les Clercs au préjudice des arrêtés de ce Concile, mais qu'on pouvoit les rétablir par grace & par condefcendance, fi le Pape le jugeoit à propos. On ne les rétablit donc point, mais le Concile renvoya la décifion à cet égard à Nicolas I, qui ne fut pas fort content de ce qu'on avoit confirmé le Concile de Soiffons de 853 [C]. Cependant Vulfade fut non feulement rétabli, mais fut élevé à l'Archevêché de Bourges, par Charles le Chauve, qui ne fut pas content de la conduite de

Gotefchalc. C'eft que celui-ci fe trouvant malade à l'extrémité, les Moines de Hautvilliers confultérent Hincmar fur la conduite qu'ils devoient tenir envers lui. Ce Prélat leur envoya une retractation que le moribond devoit figner. Au cas qu'il la fit ils l'admettroient à la Communion, & lui donneroient tous les autres fecours fpirituels & corporels. Que fi au contraire il refufoit de foufcrire, ils le laiffaffent mourir fans communion, & qu'ils lui refufaffent la fépulture Eccléfiaftique. C'eft ce qui arriva: Gotefchalc ayant refufé conftamment jufqu'à la fin de retracter fa doctrine. Il mourut après environ vingt ans de prifon, en 868 ou 869 le 30 Octobre (54). Les Hiftoriens ont jugé affez diverfement de Gotefchalc & de Hincmar, les uns plaignent fort le premier, & blâment le dernier; les autres donnent une idée peu avantageufe de Gotefchalc, quoiqu'il n'y en ait aucun qui ne témoigne defapprouver la maniére dont on le traita; & il eft remarquable, que ce qu'on dit de defavantageux fur le compte de Gotefchalc, n'eft fondé que fur ce qu'on trouve dans les écrits de Hincmar, ce qui doit être fort fufpect. „ Hincmar, *dit M. du Pin* (55), „ nous le repréfente, comme un homme ruftique, inquiet, „ & changeant, & nous affure que c'eft le jugement qu'en „ portoient fon Abbé & les Religieux de fon Monaftére. „ On ne peut pas nier néanmoins, *ajoûte M. du Pin*, qu'il „ n'eût de l'efprit, de l'étude, & de la fubtilité, mais beau„ coup d'entêtement & de prévention." M. Mosheim le taxe auffi d'orgueil, d'imprudence & de témérité, mais il juge en même tems qu'on ne peut approuver tout ce qui a été fait ou écrit contre lui. *Nemo bonus cuncta probabit, quæ adverfus hunc hominem vel gefta, vel fcripta funt; at nec ejus arrogantiam, imprudentiam & temeritatem fapiens aliquis excufabit, aut quæ pro re difputata funt omnia proba & fana effe ftatuet* (56). Mr. Godeau dit que *Hincmar fe montra fort échauffé & fort paffionné dans cette affaire* (57): & après avoir fait l'Hiftoire de ce qui fe paffa, d'une maniére qui marque affez qu'il plaint le fort de notre Moine, il ajoûte par voye de correctif. „ Ce n'eft pas „ que je veuille juftifier toute la doctrine de Gothefcalc „ non plus que fa conduite, qui étoit trop peu refpectueu„ fe, trop forte, & trop imprudente." On fent bien la raifon de cette petite addition. Les Auteurs de l'Hiftoire Litéraire de France s'expriment plus nettement (58). „ No„ tre Prélat ayant trop facilement époufé les facheux pré„ jugés de Raban Archevêque de Mayence contre ce „ Moine infortuné, mit tout en œuvre pour le contrain„ dre de renoncer à fes premiers fentimens. Oubliant, fe„ lon la belle remarque de S. Remi de Lyon, que la vé„ rité fe perfuade & ne fe commande pas, il le fit traiter „ de la maniére horrible qu'on a vuë. Après quoi il l'en„ ferma dans les prifons de Hautvilliers, où il le laiffa mou„ rir fans aucun fecours fpirituel." Et un peu plus bas: „ Cette fameufe difpute fit voir à tous ceux qui voulu„ rent ouvrir les yeux, que notre Prélat, quoique très„ habile d'ailleurs, n'entendoit point les matiéres Théo„ logiques." Le célébre Spanheim parle de Gotefchalc à peu près comme d'un Martyr, & de Hincmar comme d'un homme exceffivement violent & paffionné (59). Le jugement que porte de toute cette affaire Mr. Alphonfe Turretin, me paroît très-fage: il remarque que dans cette difpute, comme dans plufieurs autres, on s'eft chamaillé plus pour les termes que pour les chofes mêmes: ou du moins, que l'oppofition de fentimens fur les matiéres mêmes n'auroit pas dû troubler la paix de l'Eglife, & porter les deux partis à fe taxer réciproquement d'héréfie. *Qua quidem in lite, aliifque fimilibus . . . . fæpiffime de vocibus, potius quam de rebus, difceptatum eft: vel fi quod fuit in rebus diffidium, profectò tanti non erat, ut Ecclefiæ pax turbaretur, feque alii alios hæreticorum loco haberent* (60). Avant que de finir entiérement ce qui regarde Gotefchalc, je dois remarquer qu'il eut une autre difpute contre Hincmar, qui a donné occafion affez mal à propos à Sandius, de mettre Gotefchalc dans fon Catalogue des Ariens: *Godfcalcus docuit Deum Patrem plus effe, quam Dei Filium. Inde Arianum fuiffe liquet.* Cent. Magdeb. *Hincmarus quoque* Libro de non trina deitate Cap. 1 & 4. *vocat Gothefcalcum Arii filium, Ario parem, dicitque eum Arium fequutum. Contra eum fruftra pugnavit Rabanus Archiepifcopus Moguntinus* (61). Mais cet Auteur a commis dans ce peu de paroles une double faute. I. Il ne s'agiffoit point du tout d'Arianifme dans la difpute entre Gotefchalc & Hincmar. Voici le fait. Hincmar avoit fait un changement dans l'Hymne célébre des Martyrs, & au lieu de *Te trina Deitas*, il avoit mis *Te fancta Deitas*, fous prétexte que *le Trina* fuppofoit trois Dieux dans la Trinité. Gothefchalc écrivit contre lui, foutenu de Ratramne. Il paroît par fon écrit, qui fe trouve inféré dans celui que Hincmar y oppofa, qu'on l'accufoit plutôt d'être Trithéïte qu'Arien (62). II. Il ne fut nullement queftion de cet Article entre Raban de Mayence & Gotefchalc.

(54) Ibid. p. 118.

(55) Du Pin loc. cit. p. 40.

(56) Mosheim Inftit. Hift. Chrift. Antiq. p. 381.

(57) Hift. de l'Eglife Tom. VI. p. 144. Edit. de 1650 in-12

(58) T. V. p. 547.

(59) Introd. ad Hiftor. & Antiq. S. T. II. p 154. Ed. in-4.

(60) Hift. Ecclef. Compend p. 89.

(61) Sandius Nucleus Hift. Ecclef. Lib. III. p. 372.

(62) Voy. Hift. Litér. de France. loc. cit. p. 119. & 551.

[C] *Le Concile renvoya la décifion à cet égard à Nicolas I. qui ne fut pas fort content de ce qu'on avoit confirmé le Concile de Soiffons de 853.*] Rapportons ce qu'en difent les favans Hiftoriens Litéraires de France. „ Le Pontife Romain „ ayant examiné les piéces du procès, crut avoir décou„ vert, qu'il (Hincmar) y avoit employé toute forte de „ rufes & d'artifices, dont il lui fit des reproches fanglans, „ qui tendent tous à nous le repréfenter comme un Caméleon, ou un Prothée, qui feignoit toutes fortes de ca„ ractéres felon fes vuës & fes intérêts (63)." Il eft vrai que les mêmes Auteurs femblent attribuer la mauvaife humeur du Pape contre Hincmar, à la fermeté de ce Prélat à foutenir les droits de l'Eglife en général, & ceux de l'Eglife Gallicane en particulier (64). Mr. Du Pin développe avec plus d'étenduë les raifons du mécontentement du Pape, & celles de la conduite des Evêques de France de ce tems-là, le paffage eft curieux. „ Le Pape Nicolas vou„ loit que les Conciles qui jugeoient les caufes en pre„ miére inftance, fuffent affemblés par fon autorité; que „ les accufés & les accufateurs euffent pouvoir d'en ap„ peller à Rome, avant & après le jugement. Que les „ Synodes lui fiffent une rélation ample de tout ce qu'ils „ jugeoient, avant que de faire exécuter leurs Jugemens. „ Qu'en cas d'Appel le S. Siége pût par provifion re„ mettre les condamnés en l'état où ils étoient aupara„ vant, & que les Juges fuffent obligés de venir ou d'en„ voyer des Députés à Rome, pour y foûtenir leur Ju„ gement. Que la caufe enfin fut jugée tout de nouveau, „ comme s'il n'y avoit encore rien de décidé. Les Evê„ ques de France de ce temps-là, qui étoient habiles & „ verfés dans la fcience des Canons, pour éluder les pré„ tentions contraires aux faints Canons, & qui tendoient à „ l'anéantiffement de l'autorité Epifcopale, & au renver„ fement de la Difcipline de l'Eglife, fans fe brouiller avec „ le S. Siége, jugeoient les caufes Eccléfiaftiques qui fe „ préfentoient dans leurs Synodes, & afin que leur Juge„ ment fût plus autorifé, ils faifoient élire des Juges par „ les parties, parce que felon une maxime de Droit, l'on „ ne pouvoit appeller du Jugement des Juges qu'on avoit „ élus. Enfuite ils faifoient exécuter ce Jugement, & en „ cas que les condamnés fe pourvuffent à Rome, ils en„ voyoient au Pape les raifons qu'ils avoient euës, & de„ mandoient la confirmation, ou plutôt l'approbation de „ leurs jugemens; mais quelque citation qu'on leur fit, „ ils n'alloient point à Rome, & n'y envoyoient aucuns „ Députés, avec charge d'agir en leur nom; pour mettre „ l'affaire en délibération, ils laiffoient au Pape ordonner „ tout ce qu'il vouloit, fans être parties. Et s'il arrivoit „ qu'ils fuffent obligés, ou pour le bien de la paix, ou „ par la volonté des Princes, de faire ce que le Pape fou„ haitoit, ils proteftoient que c'étoit fans déroger à leur „ jugement, qui demeuroit dans fa force, mais feulement „ pour ufer de condefcendance envers les coupables. C'eft „ ainfi qu'ils fe comportérent dans cette Caufe. Hincmar „ engagea adroitement les Clercs ordonnés par Ebbon, „ après fa dépofition, de préfenter leur Requête par é„ crit, & de lier cette affaire au Synode de France. Il „ les fit enfuite convenir de Juges, après s'être lui-même „ déporté du jugement. Le jugement rendu fut exécuté, „ il trouva moyen de le faire confirmer par les Papes. „ Mais enfin Nicolas I. follicité par Vulfade, ayant vou„ lu que cette affaire fût examinée de nouveau dans un „ Synode, Hincmar fit enforte que, non feulement on ne „ toucha point à ce qui avoit été ordonné, mais même „ qu'on le confirmât; fans néanmoins offenfer le Pape, „ qui prenoit à cœur le rétabliffement de ces Clercs, & „ l'Empereur, qui vouloit favorifer Vulfade. Car il porta „ les Evêques à fe relâcher de la rigueur de la juftice, en „ faveur de Vulfade & des Clercs, qui étoient dans la mê„ me caufe, & à confentir à leur rétabliffement, fi le Pape „ le vouloit faire. C'étoit en apparence flatter le Pape „ en le faifant le Maître de la chofe, à caufe du refpect „ qu'ils avoient pour le St. Siége; mais ce n'étoit pas ce „ que le Pape demandoit: il eût voulu que le Synode, „ qu'il avoit indiqué, eût caffé ce qui avoit été fait à „ Soiffons, qu'il eût jugé l'affaire, & que fur l'appel les „ parties fuffent venues conteffer à Rome. C'eft pour „ les y engager, qu'il ne veut pas juger l'affaire définiti„ vement, & qu'il fe contente de rétablir provifionnel„ lement Vulfade & les autres Clercs, ordonnés par Eb„ bon (65)".

(63) Ibid. p. 549.

(64) Ibid. p. 589.

(65) Du Pin ubi fupra, p. 55, 56.



[D] Il

de Hincmar dans cette affaire (*k*). Ce Prince avoit d'ailleurs beaucoup d'estime pour l'Archevêque de Reims, & ce Prélat paroissoit dans toutes les occasions d'éclat tenir un rang distingué. En 856 Ethelulphe Roi de Wessex en Angleterre ayant épousé à Verberies Judith fille de Charles, Hincmar fit la cérémonie de son couronnement (*l*). Il parut avec distinction encore dans la querelle qui s'éleva entre Louis le Germanique & Charles le Chauve son frere, en 858 [*D*]. La maniére dont il se conduisit dans l'affaire de Rothade Evêque de Soissons, son propre Ordinateur ne lui fut pas honorable. Vers l'an 858 Rothade déposa un Prêtre de son Diocése pour une crime capital, dans un Concile de trente-trois Evêques. Mais Hincmar, depuis longtems mal-content de l'Evêque de Soissons, voulut trois ans après rétablir ce Prêtre, & le rétablit en effet, prétendant que Rothade l'avoit déposé injustement; celui-ci s'en plaignit, & Hincmar dans un Concile Provincial tenu à S. Crespin de Soissons l'an 861, le priva de la Communion Episcopale, sous prétexte de desobéïssance (*m*). Rothade en porta ses plaintes l'année suivante au Concile de Pistes, qui fut transféré à Soissons. Le Concile, à l'instigation de Hincmar, confirma sa sentence, & Rothade en appella à Rome; mais l'Archevêque de Reims ayant trouvé moyen de l'empêcher d'y aller, le fit déposer de l'Episcopat, & renfermer dans un Monastére. Cependant le Pape Nicolas I. instruit de cette injustice, leva les obstacles qui retenoient Rothade, & le fit venir à Rome, où après avoir pressé Hincmar de comparoître, il rétablit l'infortuné Prélat dans sa premiére dignité (*n*). Notre Archevêque de Reims se fit plus d'honneur dans l'affaire du divorce de Lothaire, Roi de Lorraine, & de la Reine Thietberge sa femme [*E*]. Charles le Chauve s'étant emparé des Etats de Lothaire, après la mort de ce Prince, ar-

(*k*) *Hist. Litter. de France* T. V. p. 149.

(*l*) Fleuri *ubi supra* p. 500, 501.

(*m*) Idem T. XI. p. 45.

(*n*) *Hist. Liter. de France ubi supra.* p. 549. 550.

[*D*] *Il parut avec distinction encore dans la querelle qui s'éleva entre Louis le Germanique, & Charles le Chauve son frere en 858.*] Charles étoit fort haï des Grands de son Royaume, & ce qui augmentoit leur mécontentement, c'est que, soit qu'il se défiât de leur fidélité, soit qu'il eût mauvaise opinion de leur valeur, il donnoit les emplois militaires à des gens de fortune, préférablement à eux. Le peuple même ne l'aimoit pas, parce qu'il ne reprimoit pas les Courses des Normans & des Bretons, & qu'il toléroit le pillage de ses Officiers. Il se forma donc une grande Conspiration pour le dépouiller du Royaume, les Conjurés députérent vers Louis le Germanique, lui offrant de le reconnoître pour leur Souverain, s'il vouloit les gouverner avec justice, & employer ses forces pour leur défense (66). Ce Prince ne se fit pas fort presser, il traversa l'Alsace avec une armée, & entra en Bourgogne, où il reçut l'hommage de quantité de Seigneurs. Venilon Archevêque de Sens, qui avoit obligation de sa fortune à Charles, se déclara pour Louis, & lui ouvrit les portes de Sens. Mais Hincmar avec la plupart des autres Evêques demeurérent fidéles à Charles (67). Ce Prince, qui étoit sur les bords de la Loire, pour faire tête aux Normans, ayant appris l'invasion de son frere, accourut avec son armée, & s'avança jusqu'en Brie pour le combattre; mais il fut obligé de se sauver, ses troupes passant du côté de son frere, à qui toute son armée se joignit, après sa retraite (68). Louis ne jouït pas longtems de ses avantages, ceux qui l'avoient appellé s'en repentirent les premiers, & voulant réparer leur trahison par une autre, ils conspirérent de le faire tomber entre les mains de Charles. Mais ayant eu le vent de leur mauvais dessein, il s'en retourna promptement en Germanie, & Charles ayant rassemblé ses amis, reconquit son Royaume aussi promptement qu'il l'avoit perdu. S'étant lié avec Lothaire son neveu, ils firent assembler un Concile à Metz au mois de Mai de l'an 859. Ce Concile députa vers Louis Hincmar, Gonthier de Cologne, Venilon de Rouën, avec six Evêques (69), pour le sommer de réparer le tort qu'il avoit fait à son frere, & d'assister au prochain Parlement général, où celui qui seroit trouvé coupable feroit satisfaction & abandonneroit les Traîtres. Louis répondit qu'il étoit tout prêt de s'y trouver, mais que n'ayant rien fait que par le conseil des Evêques de son Royaume, il ne pouvoit rien faire sans les consulter (70). Dans la suite les deux freres se réconciliérent.

(66) Mezeray *Abrégé Chronol. de l'Hist. de France.* T. I. p. m. 330.

(67) Fleuri T. X. p. 114.

(68) Mezeray *loc. cit.* p. 331.

(69) Fleuri *loc. cit.* p. 125. *Mezeray* ne nomme que Hincmar, peut-être parce qu'il étoit le Chef de la Députation.

(70) Mezeray *ubi supra* p. 334.

[*E*] *Notre Archevêque de Reims se fit plus d'honneur dans l'affaire du divorce de Lothaire Roi de Lorraine, & de la Reine Thietberge sa femme.*] Cave s'est trompé grossiérement sur cet article, en disant que Hincmar assista aux divers Conciles où ce divorce fut approuvé, & en insinuant, s'il ne le dit pas en termes exprès, qu'il l'approuva: citons ses propres paroles. *Anno 860 duplici Synodo Aquisgranensi adfuit, ubi Theutberga se cum fratre Huberto rem habuisse, seu vi, seu veritate id cogente confessa, patres cum Lothario regi abdicandam esse, & publicæ pœnitentiæ addicendam decreverunt. Præclaram id Hincmaro multa agendi scribendique ansam suppeditavit..... Anno 863 aderat Concilio Metensi, in quo rata sunt habitæ Lotharii regis nuptiæ, cum Waldrada post repudiatam Theutbergam initæ* (71). Eclaircissons ce trait de l'Histoire, curieux en soi, & sur lequel nous aurons à remarquer des diversités entre les Historiens, & les fautes de quelques-uns.

(71) Cave *Hist. Liter. Script. Eccles.* T. II. p. 13. *Basle* 1741.

Dès l'année 856 Lothaire avoit épousé Thietberge, fille de Boson, Comte en quelque partie de la Bourgogne: mais l'année suivante il la chassa pour entretenir plusieurs Concubines (72). Cette Princesse avoit un frere, nommé Hubert, avec lequel on l'accusa d'avoir commis inceste, accompagné de circonstances abominables. Thietberge le nia, & comme il n'y avoit point de preuves, les Nobles Laïques, de l'avis des Evêques, & du consentement du Roi Lothaire, ordonnérent l'épreuve de l'eau bouillante. Un homme la fit pour la Reine, & s'en tira sans brulure; ainsi il fut jugé que le Roi reprendroit Thietberge: ce qu'il fit en 858, mais il la mit en prison bientôt après (73). Enfin sa haine contre elle étant devenue implacable, il résolut de lui faire confesser publiquement cet inceste prétendu. Dans ce dessein il fit assembler, au mois de Janvier 860 à Aix-la-Chapelle, lieu de sa résidence, quelques Prélats, dont les principaux étoient Gonthier Archevêque de Cologne, son Archichapelain, & Teutgaud Archevêque de Treves, & plusieurs Seigneurs Laïques. Là on fit avouër à la Reine qu'elle étoit coupable, & elle demanda permission de se retirer pour faire pénitence. Au mois de Février de la même année, il se tint encore une Assemblée à Aix, où Thietberge déclara son crime, premiérement au Roi, puis à quelques uns des Evêques & des Laïques ensemble. Ensuite, en présence de tous les Evêques & de plusieurs Laïques, elle donna au Roi un Papier, où elle avoit fait écrire sa confession, contenant. „ Que dans „ sa premiére jeunesse son frere le Clerc Hubert l'avoit „ corrompuë, & qu'elle ne faisoit cette confession par au„ cune nécessité, ni à la suggestion de personne, mais de „ sa franche volonté & pour son salut". En conséquence les Evêques prononcérent qu'elle devoit faire pénitence publique (74). En exécution de ce jugement, elle fut renfermée dans un Monastére; mais craignant de plus mauvais effets de la haine de son mari, elle en sortit la même année, & s'enfuit auprès de son frere Hubert dans le Royaume de Charles le Chauve. Delà elle envoya des Députés au Pape Nicolas I, pour se plaindre du jugement rendu contre elle par les Evêques, & Lothaire y envoya de son côté, pour soutenir ce qui s'étoit fait. Jusques ici, il ne paroit point que Hincmar ait eu la moindre part à cette affaire, & Cave s'est trompé en le faisant assister aux deux Assemblées d'Aix-la-Chapelle. Mais ayant été consulté de la part de plusieurs personnes considérables Ecclésiastiques & Laïques, il dressa un Ecrit, contenant la Réponse à trente questions qu'on lui avoit proposées par Mémoire sur cette affaire, on peut voir l'Extrait de cette Piéce dans les Auteurs cités en marge (75), je me contenterai de rapporter le jugement qu'en portent de savans Ecrivains. „ Il y établit d'excellens principes; mais „ il y dit aussi diverses choses, qui ne sont ni intéressan„ tes, ni bien appuyées. Telles sont celles qu'il débite „ sur l'épreuve de l'eau chaude. En répondant à la quin„ ziéme question, il fait voir qu'il croyoit qu'il y avoit „ des Sorciers. Il y a aussi du bon & du mauvais, en ce „ qu'il dit sur la 29 question (76)". Remarquons de plus que Hincmar desapprouve entiérement le divorce de Lothaire. Ce Prince ne laissa pas de passer outre, le 28 Avril 862 il fit tenir un Concile à Aix la Chapelle, dans lequel on lui permit d'épouser une autre femme. En conséquence de ce jugement, il épousa publiquement Valdrade, qu'il entretenoit depuis longtems, & qui étoit la véritable cause de son divorce avec Thietberge, & il la fit couronner Reine. Sur la fin de la même année le Pape envoya des Légats, qui se trouvérent à un Concile, qui s'assembla à Mets au mois de Juin 863, les Archevêques de Cologne & de Treves y servirent la passion de Lothaire, & il gagna par ses libéralités les Légats; on confirma la dissolution du premier mariage, & le second fut approuvé. Gontier & Teutgaud portérent la sentence à Rome, où elle fut cassée, & eux-mêmes déposés & excommuniés, mais ils ne s'en embarrassérent point. Dans la suite Valdrade fut aussi excommuniée, & Lothaire contraint de reprendre Thietberge, qu'il obligea bientôt à se retirer par ses mauvais traitemens.

(72) Fleuri *Hist. Ecclef.* T. XI. p. 11.

(73) Idem p. 12.

(74) Idem p. 12-13.

(75) Fleuri p. 48-52. Du Pin *ubi supra* p. 12-14.

(76) *Hist. Litter. de France ubi supra* p. 5-538.

Après avoir rapporté en abrégé ce qu'il y a de plus essentiel dans cette affaire, j'ai à faire quelques remarques sur les variétés des Historiens. I. M. Du Pin (77) dit que Valdrade étoit niéce de Teutgaud Archevêque de Treves, & sœur de Gontier, Archevêque de Cologne, & c'est à cela qu'il attribuë leur zéle pour la dissolution du mariage de Lothaire avec Thietberge. Mezeray dit la même chose, & attribuë leur conduite au même motif (78). Mais Fleuri ne parle point de ce parentage, & il rapporte même un fait, qui suppose qu'il n'y avoit rien de semblable. Après avoir raconté ce qui se passa à l'Assemblée d'Aix en 862, il ajoûte (79). „ En conséquence de ce jugement le [illegible] „ prétendit être libre, on fit venir à la Cour la niéce [illegible] „ l'Archevêque Gonthier: mais elle fut renvoyée [illegible] „ sement, après que le Roi en eut abusé un[illegible]

(77) *Ubi supra* p. 14.

(78) Mezeray *loc. cit.* p. 344.

(79) [illegible]

arrivée à Plaisance le 6 d'Août 868 (o) les Evêques de la Lorraine, assemblés à Mets, lui déférérent la Couronne, & Hincmar principal promoteur de ce decret, le couronna avec les cérémonies ordinaires (p). Le Pape voulut se mêler de cette affaire, en faveur de l'Empereur Louis, frere de Lothaire; il envoya des Legats à Charles, & le menaça de l'excommunier; il écrivit aussi aux Evêques, qu'ils eussent à se séparer de la Communion de ce Prince, s'ils ne vouloient être séparés de celle de l'Eglise Romaine. Charles répondit assez modestement aux Légats, mais les Evêques de France le prirent d'un ton plus haut, *& l'Archevêque Hincmar en escrivit des Lettres fort aspres à Hadrian* (q). La maniére dont il se conduisit dans l'affaire de Hincmar Evêque de Laon, son neveu, a été généralement blâmée par les plus judicieux Ecrivains. Quoique la conduite de ce Prelat ne fût pas digne de louange, on le traita néanmoins avec une dureté inhumaine, & si son Oncle ne fut pas l'auteur du châtiment qu'il souffrit, du moins ne s'y opposa-t-il point [F]. Comme je n'ai pas dessein de faire une vie

(o) Mezeray. Tom. I. p. 328.

(p) Idem p. 339.

(q) Idem p. 340. & *Hist. Litér. de France* Tom. V. p. 569. 570.

„ que l'on disoit". Un autre Auteur, dont je rapporterai dans un moment le récit, s'accorde en cela avec Mr. Fleuri. Dans le doute que cette diversité fait naître, je penche fort à donner la préférence au témoignage de ceux qui disent que Valdrade étoit parente de Gontier & de Teutgaud: en voici la raison. Si elle n'étoit point alliée à ces deux Prélats, & que Lothaire eût gagné Gontier par l'espérance d'élever sa niéce sur le trône, & qu'ensuite il eût renvoyé cette niéce honteusement, même après en avoir abusé, est-il concevable que le Prélat auroit continué à pousser l'affaire du divorce aussi chaudement qu'il fit? Se seroit-il commis avec le Pape, pour un Prince qui l'avoit trompé si indignement, & qui avoit deshonoré sa niéce? le fait ne paroit guéres vraisemblable. II. Mezeray, à force d'abréger son récit, l'a rendu obscur, sinon peu exact; il ne parle que d'une seule assemblée, tenuë à Aix, sans rien dire qui puisse faire penser qu'il s'en étoit tenu deux autres, dans cette Ville, pour la même affaire. III. Je remarque quelque chose de bien plus singulier, c'est que Mezeray se contredit en plusieurs choses, qu'il narre de maniéres toutes différentes dans son Abrégé & dans sa grande Histoire. Premiérement on a vu ci-dessus, que selon lui Valdrade étoit niéce de Teutgaud & sœur de Gontier; dans sa grande Histoire (80) ce n'est plus cela, & toute l'affaire prend une autre face. „ L'Empereur son „ pere, *dit-il en parlant du Roi Lothaire*, de son vivant l'a„ voit fiancé avec une fille nommée Valdrade, qui avoit „ esté nourrie dans sa Cour, *tant à cause qu'elle estoit pa*„ rente de l'Imperatrice Ermengarde estant issue comme „ elle de la maison d'Alsace, que parce que cet Empereur „ avoit de grandes obligations à cette Maison, Adelbert „ Comte de Mets s'estant sacrifié pour ses intérests...... „ Par la raison contraire le Chauve la haïssoit, à cause „ qu'elle pouvoit réveiller les desseins du Pere, dans l'es„ prit de ce jeune Prince..... comme (celui-ci) estoit „ peu constant dans ses résolutions.... le Chauve ayant „ sçu nouër quelque entrevuë avec luy, l'avoit engagé „ à épouser Thietberge &c." En second lieu, Mezeray se contredit sur le lieu où la sentence fut prononcée, dans son Abrégé (81); il dit que ce fut à Aix, & il a raison; il auroit dû seulement distinguer les trois Assemblées, qui se tinrent dans cette Ville: mais dans son Histoire (82), il fait tenir deux assemblées à Mets, sans parler d'aucunes de celles d'Aix. Et il rapporte le même fait touchant une niéce de Gontier, qu'on a vu ci-dessus raconté par Fleuri. „ Le mariage ainsi dissous, *dit Mezeray*, Lothaire, à ce „ que disoit l'Histoire medisante, coucha une nuit avec „ la niéce de Gontier, puis peu de jours aprés épousa pu„ bliquement Valdrade". L'Auteur des Galanteries des Rois de France depuis le commencement de la Monarchie jusques à Louis XIV, a donné à toute cette Histoire un air de Roman, & il se trompe dans la plupart des faits vrayement historiques, rapportons une partie de son récit. „ Le jeune Lothaire, *dit cet Ecrivain* (83), avoit „ épousé du vivant de son Pere, Thietberge fille de Hu„ bert, Comte de la Bourgogne Transjurane, qui conte„ noit ce qui fait aujourd'hui la Savoye. Il étoit tendre„ ment aimé de cette Princesse, & avoit pour elle toute „ la complaisance que méritoit sa vertu; mais cette union „ ne dura pas longtems. La chasse faisant le principal di„ vertissement de ce Prince, un jour étant surpris d'un „ violent orage, pendant qu'il relançoit un Cerf assez pro„ che de Mets, il se retira dans un Château voisin, & y „ fut reçu d'une maniére fort obligeante par Valdrade, „ fille de celui à qui appartenoit cette maison. Il ne fut „ pas moins charmé de son esprit que de sa beauté, & „ s'estima heureux de ce que le mauvais tems lui avoit „ procuré une rencontre si agréable. Il rendit depuis de „ si fréquentes visites à Valdrade, que la Reine, surprise „ de le voir si éloigné d'elle, voulut sçavoir quels pou„ voient être ses amusemens: Elle le fit suivre, & décou„ vrit par ce moyen qu'elle avoit une rivale. Cette Prin„ cesse ne put dissimuler sa jalousie. Elle en fit à Lothai„ re des reproches si aigres, que pour s'en venger il ne „ garda plus aucunes mesures. Il fit venir Valdrade dans „ son Palais, & lui donna autant d'Officiers, que si elle „ eût été déja sa femme. Valdrade abusant du pouvoir „ qu'elle avoit sur l'esprit du Roi, lui persuada de se dé„ faire de Thietberge, dont les chagrins venoient trou„ bler leurs plaisirs, & de faire casser son mariage. Lo„ thaire proposa à Gontier, Archevêque de Cologne son „ Grand-Aumônier, le dessein qu'il avoit de répudier la „ Reine; & pour l'engager à le favoriser, il lui fit espérer „ que quand il seroit libre, il épouseroit sa niéce Hermen„ garde. Gontier flatté de cette douce espérance convo„ qua à Mets un Concile National, composé de tous les „ Prélats du Royaume, & ayant gagné Thietgaud Arche„ vêque de Treves, qui lui promit de le servir avec tous „ ses amis, il proposa dans l'assemblée la dissolution de ce „ mariage, fondé sur ce que Thietberge avoit commis „ inceste avec son propre frere, & que Lotaire avoit fian„ cé Valdrade avant que d'épouser la Reine. Il produi„ sit même de faux témoins pour soutenir cette calom„ nie, & ménagea si bien les esprits, qu'il y obtint tout „ ce que le Roi souhaitoit. On ajourna Thietberge, on „ l'interrogea sur les cas qui lui étoient imposez, & on „ lui confronta les témoins, qui persistérent dans leurs „ dépositions, ce qui donna lieu à l'assemblée d'ordonner „ qu'elle seroit séparée du Roi son mari, & reléguée en „ tel lieu qu'il plairoit à sa Majesté. Quoique cette sen„ tence mît Lotaire en liberté de jouïr de ses amours, il „ n'en fut pas néanmoins entiérement satisfait. Valdrade „ vouloit porter la couronne, & assurer la succession du „ Royaume aux enfans qu'elle auroit de lui; & dans cet„ te vuë elle le pressa de faire ensorte que le Clergé de „ Lorraine s'expliquât plus clairement sur l'invalidité de „ son mariage avec Thietberge. Lotaire convoqua une „ seconde assemblée à Aix-la-Chappelle, où il représenta „ aux Prélats, qu'étant nécessaire pour le bien public, „ qu'il eût des enfans, qui pussent hériter de sa couron„ ne, il les prioit d'examiner si son mariage étoit valable„ ment contracté avec Thietberge, afin qu'il la reprît si „ elle étoit sa femme légitime, & qu'il en épousât une „ autre si ces premiers liens étoient rompus. Il témoigna „ tant de sincérité à l'assemblée, qu'elle ne fit aucune dif„ ficulté de lui permettre de contracter un second maria„ ge, & il fit incontinent publier ce jugement par tout son „ Royaume. Il témoigna ensuite à Gontier, qu'il étoit „ dans le dessein d'accomplir la parole qu'il lui avoit don„ née, & l'engagea à lui envoyer sa niéce Hermengarde: „ mais aprés en avoir obtenu tout ce qu'il en desiroit, il „ la renvoya à son Oncle, & épousa publiquement Val„ drade à Saverne". C'est-là véritablement travestir l'Histoire. Mr. Bayle a déja remarqué, qu'on ne peut se fier à cet Ecrivain (84), & il en a même fourni quelques preuve, en voici de nouvelles. I. Cet Auteur nomme le Pere de Thietberge *Hubert*, qui étoit le nom de son frere; la plupart des Historiens appellent son Pere Boson. Mezeray (85) dit qu'il ne trouve point le nom du Pere de cette Princesse, qui étoit selon lui Niéce de Richilde d'abord Maîtresse & ensuite femme de Charles le Chauve. II. Ce Concile de Mets où il se passe tant de choses, est une imagination de l'Auteur, ou du moins il a confondu la seconde Assemblée tenuë à Aix-la-Chapelle avec le Concile de Mets, qui ne se tint qu'aprés la troisiéme Assemblée d'Aix. III. On ne trouve nulle part aucune trace de ces faux témoins que Gontier produisit, & qui furent confrontés à Thietberge; ils ne sont-là encore que pour embellir l'Histoire: on n'eut pas besoin de témoins, puisqu'on persuada à cette Reine infortunée de se confesser elle-même coupable, ou qu'on la força à faire cette Confession.

(80) Mezeray *Hist. de France* T. I. p. 555. 556. in-fol.

(81) *Ubi supra* p. 324.

(82) *Loc. cit.* p. 556.

(83) Galanteries des Rois de France T. I. p. 52-55. *Bruxelle* 1694.

(84) Artic. TOUCHET (MARIE) Rem [G].

(85) *Hist. de France* T. I. p. 558.

[F] *Quoique la conduite de ce Prélat ne fût pas digne de louange, on le traita néanmoins avec une dureté inhumaine, & si son Oncle ne fût pas l'auteur du châtiment qu'il souffrit, du moins ne s'y opposa-t-il point.*] Hincmar de Laon étoit neveu par sa mere de Hincmar de Reims. Dès sa premiére jeunesse il fut élevé dans le Clergé de cette Eglise, où il fit ses études. Quoiqu'il ne répondit pas parfaitement aux soins que son Oncle prit de son éducation, celui-ci ne laissa pas de le produire dans quelques occasions, qui pouvoient lui faire honneur. Il contribua beaucoup à le faire élire Evêque de Laon (86). Mr. Du Pin place cette élection à l'an 859 (87), mais il se trompe, comme il paroît par la remarque suivante „ Son ordina„ tion, dont personne, que nous sachions, ne marque l'an„ née, se fit avant le mois de Mars 858; il se trouve alors „ en qualité d'Evêque à l'Assemblée de Quercy, où le „ Roi & les Evêques se prétérent mutuellement serment. „ Il fut encore d'une autre, qui se tint au même endroit, „ le mois de Décembre suivant, pour l'élection de Guille„ bert, Evêque de Châlons sur Marne (88)." Pendant que Hincmar de Laon vécut en bonne intelligence avec le Roi Charles le Chauve, & avec son Archevêque, qui étoit son Oncle, il s'assembla peu de Parlemens ou de Conciles auxquels il ne parût, le plus souvent même avec distinction. Mais son caractére dur & fier lui fit enfin des affaires. Il s'étoit rendu odieux au Clergé & au peuple de son Diocése par ses injustices & ses violences, on en porta des plaintes au Roi dès l'Eté de l'année 868. On l'accusoit en particulier d'avoir ôté des bénéfices, c'est-à-dire des fiefs, à quelques-uns de ses Vassaux. Le Roi lui ordonna d'envoyer son Avoué, pour le défendre devant les Seigneurs.

(86) Ibid. p. 542.

(87) Du Pin *ubi supra*, p. 19.

(88) Hist. Litér. de France. *loc. cit.* p. 543.

vie complette de Hincmar de Reims, je n'entrerai point dans le détail de plusieurs autres affaires particulieres auxquelles il eut grande part; il suffira de remarquer qu'il en eut presque à toutes les grandes affaires tant Ecclésiastiques que Civiles qui se passérent de son tems, & qu'elles lui donnérent fréquemment occasion d'exercer sa plume. Charles le Chauve avoit tant de confiance en lui, qu'ayant fait un voyage en 871, il laissa la Lieutenance du Royaume à Hincmar, *qui par son genie non moins puissant que hardy s'étoit rendu fort nécessaire* (r), & il eut bien affaire pour empecher les courses & les entreprises de Carloman, fils aîné de Charles, qui s'étoit rebellé contre lui. Charles ayant été couronné Empereur à Rome en 875 par le Pape Jean VIII, se crut si redevable à ce Pontife, qu'il fit tous ses efforts pour étendre son autorité sur les libertés de l'Eglise Gallicane. Dans un Concile tenu à Pontion ou Pontignon l'année suivante il appuya de tout son pouvoir les Légats du Pape, qui apportoient des Lettres du Pape à Ansegise, Archevêque de Sens, par lesquelles il l'établissoit son Vicaire en Gaule & en Germanie, & il lui fit prendre séance immédiatement après les Légats. Hincmar s'y opposa avec vigueur (s) & il composa même un Traité sur les droits des Métropolitains (t). Ce fut peut-être l'opposition de Hincmar & des autres Evêques, qui obligea l'Empereur à exiger un nouveau Serment de fidélité dans l'Assemblée de Pontignon; les uns croyent qu'on l'exigea de tous les Archevêques (u); d'autres prétendent que ce fut de Hincmar en particulier, & que ce qui porta Charles à lui faire renouveller son serment, ce furent certains soupçons, „ l'affaire de Vulfade lui „ avoit fait voir qu'Hincmar n'étoit pas esclave de sa parole. Charles n'ignoroit pas d'ailleurs que „ l'Empereur Lothaire, avec qui il fut presque toujours en différend, quoique son frere, comptoit „ sur le dévouëment de notre Prélat. Tout cela joint au soupçon qu'Hincmar avoit favorisé l'in- „ vasion que fit en France Louis Roi de Germanie, porta Charles le Chauve à exiger de lui en par- „ ticulier au Concile de Pontion un nouveau serment de fidélité. Hincmar le preta; mais son amour- „ propre en eut beaucoup à souffrir, comme il paroît par un de ses écrits à ce sujet (w)". Il se peut que Charles n'ait exigé le serment que d'Hincmar, mais le soupçon qu'on veut que l'Empereur ait eu sur sa fidelité, à l'égard de ce qui s'étoit passé lors de l'invasion de Louis le Germanique, ne paroit guéres vraisemblable (x). Ce qui semble encore le detruire, c'est que peu de tems après, savoir en 877 Charles étant passé en Italie pour secourir le Pape contre les Sarrasins, il nomma Hincmar le premier entre ses Exécuteurs Testamentaires (y) L'Empereur étant mort dans ce voyage, Louis le Bégue son fils lui succéda, qui fut sacré à Compiegne au mois de Décembre 877 par notre Archevêque. En l'année 881 il donna une nouvelle preuve de sa fermeté à maintenir l'honneur de l'Episcopat. Odon Evêque de Beauvais étant mort au commencement de cette année, le Clergé & le peuple de cette Eglise élurent pour son Successeur un Clerc nommé Odacre, que la Cour protégeoit, mais que le Concile de Fismes, tenu en Avril de la même année, jugea indigne de l'Episcopat. Ce Concile députa au Roi Louis le Gros, fils de Louis le Bégue, & lui ecrivit les causes du refus. La Cour s'en offensa, & le Roi adressa une Lettre à Hincmar, insistant en faveur d'Odacre. Hincmar y répondit, & justifia la conduite du Concile; on y trouve bien des choses importantes à l'égard de l'Elec-

(r) Mezeray *loc. cit.* p. 541.
(s) Idem p. 547.
(t) *Hist. Litér. de France loc. cit.* p. 571.
(u) Du Pin *loc. cit.* p. 57.
(w) Hist. Litér. de France. *Ubi supra* p. 546.
(x) *Voy.* Rem. [D].
(y) Hist. Litér. de France *ubi supra.*

L'Evêque ne se trouva point au lieu marqué, & n'envoya personne, seulement il manda au Roi, qu'il ne pouvoit se présenter à un jugement séculier, au préjudice de la jurisdiction Ecclésiastique. Le Roi fit saisir ses biens (89). A cette occasion, son Oncle Hincmar s'intéressa pour lui, il écrivit une longue Lettre à Charles le Chauve, dans laquelle il lui représente „ que ce qu'il a fait contre l'Evêque „ de Laon, est contraire aux Loix des Empereurs, aux „ Decrets des Papes, & aux Décisions des Conciles." Cette Lettre produisit son effet, des Juges choisis décidérent que l'Evêque de Laon devoit demeurer en possession de ses biens, excepté de la terre de Pouilly, donnée en fief par le Roi à un Seigneur, appellé Normand, du consentement de l'Evêque. Il ne fut pas content de ce jugement ni de l'Archevêque son Oncle, qui y avoit présidé; il écrivit au Pape pour se plaindre du Roi & de son Oncle. Le Pape écrivit au Roi & à l'Archevêque d'une maniére trés-vive. Charles en fut fort irrité, & ce qui l'aigrit encore plus contre l'Evêque de Laon, c'est que ce Prélat, au-lieu d'obéir aux ordres réitérés qu'il lui avoit envoyés, de le venir trouver, s'étoit retiré à Laon, sans son congé (90). Ce Prince convoqua un Concile à Verberie, où il se tint en Avril 869, l'Archevêque de Reims y présida, & l'Evêque de Laon y comparut, & y fut accusé. Se trouvant embarrassé, il dit qu'il en appelloit au Pape, & demanda permission d'aller à Rome, qui lui fut refusée, seulement on suspendit la procédure, & on ne passa pas outre (91). Mais on se trouva bien-tôt obligé de reprendre les poursuites contre lui, en conséquence de l'excommunication qu'il porta contre tout son Diocése, sous prétexte qu'il n'étoit pas obéi de son Clergé. Le Roi, pour arrêter ses emportemens le fit mettre en prison, d'où il le fit sortir peu de tems après. Au mois de Mai 870 se tint un grand Concile à Attigni pour juger Carloman, fils aîné de Charles; Hincmar de Laon y fut accusé de nouveau de désobéissance envers le Roi, & envers son Archevêque Hincmar de Reims. Il avoit envoyé à ce dernier consécutivement deux Ecrits, contenant des Collections de Canons pour justifier son Appel à Rome & toute sa conduite, & blâmer celle de son Oncle. Celui-ci y répondit par un long écrit, divisé en 55 Chapitres, qu'il fit lire dans le Concile d'Attigni (92). „ Autant l'Auteur est appliqué à repous- „ ser les reproches de l'Evêque de Laon, autant il y a „ d'attention à user de represailles, ce qu'il fait le plus „ souvent avec aigreur (93)." L'Evêque de Laon se tira néanmoins encore d'affaire, il en fut quitte pour promet- „ tre obéissance au Roi & à son Archevêque. Au moyen dequoi il rentra dans les bonnes graces de l'un & de l'autre, qui lui donnérent le baiser de paix, en signe de réconciliation (94). Ce Prelat inquiet ne laissa pas de remuër dans la suite, & de donner au Roi de nouveaux sujets de plainte, que ce Prince dissimula par prudence. Mais voici ce qui acheva de le perdre. Il fut sommé jusques à six fois par son Oncle, de souscrire à l'excommunication des Complices de Carloman, comme les autres Evêques de la Province de Reims, mais il le refusa toujours sous divers prétextes. Le Roi en fut irrité, & convoqua pour le mois d'Août 871 un Concile à Douzi, près de Mouson, dans le Diocése de Reims, pour y juger l'Evêque de Laon selon les Canons. *Le Concile s'assembla* au tems marqué, Hincmar de Reims s'y trouva à la tête de huit Archevêques, & Charles y assista en personne. *Ce* Prince & Hincmar de Reims y présentérent chacun un Mémoire contre l'Evêque de Laon, contenant des accusations très-graves; il s'agissoit de parjure, de sédition, de calomnie, de desobéissance au Roi, de résistance à main armée (95). Hincmar de Laon fut cité trois fois avant que de comparoître, enfin il se présenta avec un grand mémoire pour le Concile, & en appella au Pape. Interrogé sur certains faits il varia dans ses réponses, & refusa du reste de répondre aux accusations, il récusa même son Oncle pour Juge, mais la récusation fut jugée nulle & frivole. Quoiqu'il en revint toujours à son appel, il fut convaincu & condamné à être déposé; son Oncle prononça la sentence, qui fut souscrite par tous les Prélats de l'Assemblée (96). Cependant le Pape Adrien II. instruit de ce qu'on avoit fait dans cette occasion contre l'Evêque de Laon, blâma hautement la conduite du Concile, & défendit d'ordonner un autre Evêque à sa place. Cela n'empêcha pas que Hincmar ne fût envoyé en exil & mis en prison, où au bout de deux ans de persécution il eut les yeux crevés (97). Dans la suite, savoir en 878 ce pauvre Prélat fut rehabilité. Les Auteurs de l'Histoire Litéraire de France, dont on doit louër en général l'impartialité, sans excuser les fautes de Hincmar de Laon, s'expriment sur le sujet de son Oncle d'une maniére qui fait honneur à leur caractére. „ On ne peut pas se dispenser de dire, que notre Ar- „ chevêque fut bien éloigné de faire prévaloir la miséri- „ corde sur la rigueur du jugement. Il fit paroître au „ contraire beaucoup de dureté, & d'autres passions, qui „ ne convenoient ni à un Métropolitain, ni à un Oncle. „ Les sentimens de la nature & l'honneur de l'Episcopat „ reclameront toujours contre la conduite qu'il garda en „ cette occasion. Il ne fit pas, il est vrai, crever les yeux „ à son neveu, mais il n'y a pas lieu à douter, que s'il „ avoit voulu employer l'autorité qu'il avoit auprès du „ Roi, pour adoucir l'esprit de ce Prince, il eût épargné „ à cet autre infortuné Prélat un châtiment aussi inhumain „ (98)." Peut être peut-on mettre cet exemple au nombre de plusieurs autres, qui prouvent que la haine & la vengeance sont plus violentes entre des personnes que les liens de la nature unissent, qu'entre d'autres: seroit ce que les esprits ne s'aigrissent que peu à peu & par degrés, la haine s'empare aussi insensiblement de toutes les facultés, & s'enracine si fort dans le cœur, que rien n'est capable de la satisfaire que la perte entiere de ceux qui en sont les objets?

(89) Fleuri *Hist. Eccl.* Tom. XI. p. 194.
(90) Idem p. 195.
(91) Idem p. 196. 197.
(92) Idem p. 291.
(93) Hist. Litér. de France. *loc. cit.* p. 568.
(94) Fleuri *ubi supra* p. 294. 295.
(95) Idem p. 304-305.
(96) Idem p. 309-314.
(97) *Mezeray Abrégé Chronol.* T. I. p. 340.
(98) Hist. Litér. de France *loc. cit.* p. 570.

l'Election des Evêques, & de la part que les Princes y avoient en ce tems-là. Cette Lettre attira à Hincmar de la part du Roi une réponse menaçante, à laquelle le Prélat fit une replique encore plus vigoureuse que la précédente, qui contient des choses intéressantes sur les deux Puissances, la temporelle & la spirituelle: on remarque seulement que les expressions d'Hincmar ne sont ni assez respectueuses ni assez mesurées (z). L'année suivante 882, les Normans continuant leurs ravages aux environs de la Champagne, & la Ville de Reims étant encore alors denuée de murs de défense, Hincmar se sauva au-delà de la Marne dans la Ville d'Epernay, où il mourut le 21 ou le 23 de Décembre, *laissant l'Eglise Gallicane presque entiérement destituée de Prélats, qui entendissent ses droits, & qui eussent soin de sa Discipline* (aa). Nous dirons un mot de ses Ouvrages dans les Remarques [G]. Quelques Ecrivains le représentent comme un Prélat généreux, bien-faisant envers tout le monde, en qui la noblesse des sentimens alloit de pair avec une éminente sagesse (bb). Peut-être n'y a-t-il personne qui ait mieux rencontré que le Cardinal de Bona, qui dit qu'on auroit de la peine à définir ce qui

(z) Idem p. 562.

(aa) Mezeray *loc. cit.* p. 564.

(bb) Hist. Liter. de France, *loc. cit.* p. 518.

[G] *Nous dirons un mot de ses Ouvrages dans les Remarques.*] Il paroît que ce Prélat étoit fort laborieux, car il a beaucoup écrit, malgré les grandes affaires auxquelles il eut part. Il n'avoit rien paru de lui jusqu'en 1602, que ce qu'en rapporte Flodoard au troisième Livre de son Histoire de Reims; ce fut en 1602 que Jean Busée Jésuite publia neuf Opuscules de Hincmar, avec d'autres anciens monumens & des notes de sa façon; ce Recueil fut imprimé à Mayence in-4. Au bout de treize ans Jean des Cordes, Chanoine de la Cathédrale de Limoges, publia vingt autres Opuscules, qu'il avoit découverts: autre Volume in-4. imprimé à Paris en 1615. Le Pere Sirmond faisant ensuite des recherches pour son Edition des Conciles des Gaules, recouvra d'autres écrits de Hincmar, qu'il fit entrer en partie dans les Actes des Conciles auxquels ils appartiennent, & qu'il a renvoyés en partie à la fin de son troisiéme Volume. Mais en ayant encore déterré depuis un plus grand nombre, il forma le dessein de les joindre avec ceux qui avoient déja été imprimés, & d'en donner une Edition entiére. C'est ce qu'il exécuta en deux Volumes *in fol.* qui parurent à Paris chez Sebastien Cramoisy, l'an 1645. Depuis cette Edition, le Pere Cellot ayant de son côté découvert quelques écrits de notre Archevêque, qui avoient échappé aux Editeurs précédens, les publia en 1658 avec les Actes du Concile de Douzi. Les PP. Cossart & Labbe en déterrérent encore depuis, & les firent entrer dans le VIII. Volume de leur Recueil général des Conciles. Du Chesne a aussi inséré quelques Opuscules choisis d'Hincmar, dans le second Volume de ses Historiens François (99). Je n'ai pas dessein de grossir cet Article par une longue Liste des Ouvrages dont je viens de parler; on en trouve une fort curieuse & parfaitement judicieuse dans l'Ouvrage cité en marge (100), auquel je renvoye ceux qui sont curieux de cette sorte de détails. Outre les Ouvrages imprimés d'Hincmar, les Auteurs auxquels je renvoie, nous apprennent (101) que ceux qu'on a négligé de nous conserver, ou qu'on n'a pas encore tirés de l'obscurité des Bibliothéques, sont encore en plus grand nombre, & ils le prouvent par le Catalogue de ceux dont on a quelque connoissance. Mais ils ne croyent pas qu'il soit l'Auteur de la derniére partie des Annales de S. Bertin, comme l'ont prétendu deux Savans modernes, Mr. l'Abbé le Beuf (102) & Mr. de la Ravaliere (103). Cette partie des Annales commence à l'année 861, & finit avec l'année 882. „ Il faut avouër, „ *disent les savans Bénédictins*, qu'ils ont assez bien réussi „ à y faire sentir le caractére & le génie de ce Prélat, & „ nous souscririons volontiers à leur sentiment, si nous „ n'étions arrêtés par diverses difficultés, qui méritent „ attention (104)." Ces difficultés sont les suivantes.

(99) Idem p. 592-594.

(100) Idem p. 554-578.

(101) Idem p. 580.

(102) *Dissert. & Eclairc. sur l'Hist. de France* p. 453-460. 470-481.

(103) Dans un Ecrit inséré dans le *Mercure* de Décembre 1716, & dans deux Lettres qui ont paru en 1717 & 1718.

(104) Hist. Liter. de France. *Ubi supra* p. 578.

I. On ne peut attribuër à Hincmar cette suite d'Annales, sans lui supposer deux vices horribles; une haine implacable contre de pieux Evêques, qu'il auroit calomniés publiquement; & un amour-propre excessif, qui l'auroit porté à se louër soi-même en décrivant ses adversaires. Les preuves de ceci se tirent des Annales mêmes. L'Auteur affecte de commencer cette partie par la mort de S. Prudence Evêque de Troyes, pour avoir occasion de le traduire, comme un défenseur outré de l'hérésie prétendue de Goteschalc; comme un Prélat plein de fiel & d'animosité contre les autres Evêques; enfin comme un Auteur, qui n'avoit composé que des Ouvrages remplis de contradictions & contraires à la foi commune de l'Eglise. „ Calomnies d'au„ tant d'autant plus atroces, *dit on* (105), qu'elles étoient „ moins fondées, & d'autant plus scandaleuses qu'elles „ tomboient plus directement sur un S. Evêque, déja ju„ gé par le Souverain Juge." De S. Prudence l'Annaliste passe à Rothade, Evêque de Soissons, qu'il représente comme le plus insensé des hommes, *singularis amentia*, comme un autre Pharaon pour son endurcissement, en un mot comme une bête féroce plutôt qu'un homme. „ Il „ est néanmoins constant, comme on l'a vu, *disent nos* „ *Historiens*, que Rothade fut pleinement justifié à Rome „ sans qu'Hincmar son accusateur & son Juge osât s'y pré„ senter ni y envoyer personne, pour soutenir les accusa„ tions, & qu'il fut ensuite rétabli avec honneur dans son „ siége." Après ce début, *qui fait horreur*, l'Annaliste est perpétuellement attentif à faire paroître Hincmar sur la scéne, & à exalter ses moindres actions. Il semble qu'il n'ait entrepris son Ouvrage qu'à ce dessein.

(105) Ibid. p. 579.

II. Il est hors de contestation, que ce qu'on lit sur l'année 882, & qui termine ces Annales, telles que les Du Chesne les ont publiées, est de la même main que les articles précédens, sans qu'on y apperçoive le moindre indice d'addition faite après coup. Or il est certain que ce dernier article contient des évènemens arrivés après la mort d'Hincmar. Telle est la protection singuliére que Dieu accorda à la Ville de Reims, en la préservant de la fureur des Normans, dont les approches avoient fait fuir l'Archevêque dans le lieu où il mourut. Tel est l'avantage que le Roi Carloman remporta sur eux. Telle est enfin leur retraite après les conventions faites avec eux, & rapportées en détail par l'Annaliste de Mets sur l'an 884.

III. L'Auteur annonçant la fuite de Hincmar à Epernay, parle de cette Ville avec la même indifférence, qu'un autre Continuateur des mêmes Annales parle de l'Abbaye de St. Bertin, *in quadam villa*. Hincmar se seroit-il ainsi exprimé, en parlant d'un lieu où il fut quelque tems malade & où il mourut?

IV. Est-il croyable qu'un homme, qui se trouve obligé à fuir précipitamment, & déja attaqué de la maladie dont il meurt, s'avise dans les extrémités, où il a tant d'autres choses beaucoup plus importantes à faire, de marquer ces minuties dans des Annales, comme on les lit dans celles dont il est ici question?

„ Voilà les difficultés, *disent les Bénédictins* (106), qui „ nous paroissent suffisantes pour refuser à Hincmar cette „ portion d'Ouvrage. Mais elles seront levées ces diffi„ cultés, & tout s'accordera, en attribuant l'écrit à quel„ qu'un de ses Elêves, & de ses plus zélés partisans, hom„ me habile d'ailleurs, & versé comme son Maître dans „ le Droit Canon, qui aura entrepris & exécuté cette „ suite d'Annales, de la maniére qu'elle l'est, pour faire „ sa cour à ce Prélat, & qui n'en ayant pas tiré de son „ vivant ce qu'il en espéroit, aura négligé ou même dé„ daigné d'y marquer sa mort".

(106) Ibid. 579 580.

J'avouë que je ne suis pas aussi frappé que ces judicieux Auteurs des difficultés qu'ils allégueent. Le Caractére qu'eux mêmes tracent d'Hincmar, & que nous rapporterons, n'est nullement incompatible avec les deux vices, qu'il faut lui attribuër. On a vu son acharnement contre le pauvre Goteschalc, & la maniére violente dont il se conduisit envers Rothade; seroit-il surprenant que la passion l'eût emporté en parlant de ces deux Evêques? Ne devoit-il pas être piqué, de ce que Prudence n'avoit pas approuvé ses sentimens, dans la dispute avec Goteschalc, & cela même qu'il n'osa soutenir à Rome ce qu'il avoit fait contre Rothade, & qu'il eut la mortification de le voir rétabli, ne suffisoit-il pas pour l'animer contre ce Prélat? La passion trompée ne connoit guéres de bornes. Je ne vois donc pas qu'il y ait, à cet égard du moins, de la difficulté à attribuër à Hincmar un Ecrit, où, de l'aveu de ces Auteurs, on sent le caractére & le génie de ce Prélat. Les autres difficultés ont quelque chose de plus embarrassant. Ne pourroit-on pas néanmoins supposer, que quelqu'un a ajoûté à la fin, ce qui est postérieur à l'année 882? Quoiqu'on n'apperçoive point d'indice d'addition, il me semble qu'il est aussi naturel d'en supposer, que d'ôter à Hincmar un Ouvrage où l'on apperçoit son caractére & son génie. Les Auteurs qui parlent de la maniére d'écrire de Hincmar, disent qu'il en est peu ou point qui la louënt. „ Son stile est diffus & embarrassé, *dit Mr. Fleuri* (107), „ son discours plein de parenthéses & accablé de citations, „ & il montre par-tout plus de mémoire & d'érudition, „ que de choix & de justesse d'esprit." Les Bénédictins en portent un jugement assez semblable pour l'essentiel. „ Il „ y a de la clarté & quelque netteté dans sa maniére d'é„ crire, mais elle est diffuse à l'excès. Aussi remarque„ t-on qu'elle est plus propre pour des Mémoires & des „ Instructions, que pour des Ouvrages de Doctrine & d'E„ loquence. Elle ne convient point non plus au genre „ historique; & la longue Légende qu'Hincmar nous a „ laissée de sa façon sur S. Remi, annonce à tous ceux qui „ la lisent, que son Auteur n'avoit ni goût ni génie, ni „ talent pour écrire l'histoire, quelque habile qu'il fût „ d'ailleurs. Les autres caractéres de sa maniére d'écrire „ se font connoitre par la diversité de ses Ouvrages. Ceux „ qu'il a faits dans sa propre cause, laissent appercevoir „ des traits de subtilité & une certaine adresse pour tour„ ner à son avantage les autorités qu'il employe. On voit „ d'un autre côté dans ceux qu'il a composés contre ses „ adversaires, un stile véhément, plein d'aigreur, d'amer„ tume, & souvent d'invectives. En d'autres, lorsqu'il s'a„ git de se faire craindre, de faire valoir son crédit, de „ soutenir ses droits, & les prérogatives de sa dignité, il „ parle d'un ton haut, fier, impérieux. Au contraire y „ a-t-il quelque sujet de craindre pour lui-même? il ra„ baisse son ton, prend un air de timidité, & quelque„ fois rampant (108)."

(107) *Hist. Eccles.* T. XI p. 472.

(108) Hist. Liter. de France *ubi supra*. pag. 591. 592.

[H] *Nous*

qui a prévalu en lui, le bien ou le mal: *Epiſcopus doctus, ſed dubiæ famæ, dubio vitiorum ac virtutum temperamento* (cc). Nous parlerons avec plus d'étendue de ſon caractére ci-deſſous [*H*]. Un des en-

[*H*] *Nous parlerons avec plus d'étendue de ſon caractére ci-deſſous.*] Le Cardinal Baronius loué ſa ſcience, & remarque qu'en ſon tems on l'eſtimoit ſi fort, qu'il étoit conſulté de toutes parts, mais qu'il n'étoit pas toujours également heureux à ſatisfaire aux queſtions qu'on lui propoſoit. *Si de* Hincmaro *quid ſentiendum æquo judicii libramento dicendum ſit: quod ad ſcientiam pertinet, ſi agitur de peritia* Canonum, *plane dixeris eruditiſſimum, licet interdum nimis eis favens, ſuper Apoſtolicæ Sedis decreta eos extulerit. Si de Theologicis facultatibus, ipſum quidem invenimus exculiſſimum, ut in his, quæ contra* Gotheſcalcum Prædeſtinatianum *Hereticum abunde ſcripſit, adverſus quem præ cæteris laboravit: In reliquis etiam talem exiſtimatum, quem conſuluerint plures diverſis quæſtionibus, ſed non in omnibus ita feliciter, ut ex reſponſionibus ad eas apparet* (109). Preſque tous les Auteurs s'accordent néanmoins à le regarder comme plus verſé dans la ſcience des Canons, que dans la Théologie. „ Ses Ecrits, *dit M. Fleuri* (110), au moins la plupart, font connoître qu'il avoit bien lu l'Ecriture & les Peres: mais il étoit moins Théologien que Canoniſte; & ſa principale étude étoit de la diſcipline de l'Egliſe, qu'il maintint avec une grande vigueur contre les entrepriſes des Princes, des Papes mêmes." Mr. Godeau dit, que „ c'étoit un Prélat très-ſçavant & très-vigoureux, qui avoit fort courageuſement défendu les libertés de l'Egliſe Gallicane contre les nouveautés qu'y vouloient introduire les Papes de ſon temps (111)." Cave adopte tout ce qu'on a dit de plus avantageux de Hincmar, ſans toucher à ſes défauts; ce qu'il dit de plus regarde ſa capacité en qualité de Canoniſte, quoiqu'il prodigue de grandes louanges à ſes Ecrits. *Et ſane Eccleſiæ leges & jura nemo melius intellexit, nemo animoſius defendit. Tandem ad ejus opera devenimus, multa quidem eruditione, doctrina, pietate referta, & quæ Eccleſiæ Gallicanæ Hiſtoriam mire illuſtrant, de quibus recte Sirmundus, in iis nullum eſſe, quod utilitate ſua careat, & in quo præſtans autoris judicium cum ſcientiæ copia non eluceat* (112). Comme les jugemens des hommes varient, ſelon les principes qu'ils ont adoptés, on trouve une grande oppoſition dans la maniére dont quelques Auteurs parlent d'un Traité de la Prédeſtination, qui ſe trouve dans le premier Volume du Recueil des Oeuvres d'Hincmar, publié par le Pere Sirmond. Grotius en paroît charmé, & en parle comme d'un Ouvrage ſolide & bien écrit, qui mérite d'être lu dans ſa langue originale, & d'être traduit en d'autres Langues. C'eſt dans une Lettre à ſon frere, datée du 10 Octobre 1643. *Jacobus Sirmondus, vir optime meritus de omnibus literis, jam inoctuagenarium, & nonagenarium medius non deſinit poſteritatem obligare. Librum nobis edidit ex Manuſcripto, qui fuit Hincmari Archiepiſcopi Rhemenſis ſatis noti. Is liber oppoſitus eſt libro hominis ſentientis cum Prædeſtinati, id eſt, ita ut nunc ſentiunt, qui Synodo Dordrectanæ adhærent. Eſt autem ſcriptus & efficaciter & eleganter, & dignus qui legatur, non ſua tantum lingua, ſed & aliis* (113). Mais les Auteurs de l'Hiſtoire Litéraire de France jugent de cette Piéce d'une façon très-différente, & nullement auſſi favorable. „ L'Auteur, *diſent-ils* (114), y fait paroître plus d'érudition que de jugement & de juſteſſe d'eſprit, & il n'y a proprement réuſſi qu'à montrer qu'il n'étoit pas Théologien. L'Erudition même dont il fait parade eſt ſans choix & ſans critique." Mr. Du Pin me paroît avoir bien ſaiſi en général le caractére de notre Archevêque, voici ce qu'il en dit (115). „ Il étoit beaucoup plus verſé dans la ſcience des Canons, & de la Diſcipline de l'Egliſe, que dans l'étude des Dogmes Eccléſiaſtiques. Il avoit beaucoup lu les Ecrits des Conciles, & avoit fait des recueils de paſſages de leurs Ecrits & de Canons ſur toutes ſortes de matiéres. Il ſçavoit s'en ſervir adroitement, & les tournoit facilement à ſon avantage. Il étoit grand Politique, & ſçavoit fort bien ſe ſervir des Loix de l'Egliſe, pour faire réuſſir ſes intentions & ſes deſſeins. On lui eſt beaucoup redevable de la vigueur avec laquelle il a maintenu la liberté des Egliſes de France, & la dignité des Evêques & des Métropolitains contre les atteintes que les Papes vouloient donner à leurs droits, ſans perdre le reſpect & la ſoumiſſion qu'il devoit au Saint Siége. Il a trouvé le moyen de réſiſter aux prétentions injuſtes de la Cour de Rome, ſans qu'on pût l'accuſer de faire Schiſme, ou de mépriſer le Saint Siége. Ce n'eſt pas ſeulement contre les Papes qu'il a maintenu les droits de l'Egliſe; il les a auſſi ſoutenus contre les Princes; & quoiqu'il fût bien avec eux, il défendoit courageuſement ſes droits, en leur remontrant librement ce qui étoit de leur devoir. On pourroit peut être trouver à redire de ce qu'il ſe mêloit tant des affaires de l'Etat, mais il eſt autoriſé par l'uſage établi en France de ſon temps, où les Evêques, étoient conſidérés, non ſeulement comme les Paſteurs ſpirituels de l'Egliſe, mais encore comme les principaux Membres de l'Etat. Son ſtile eſt plus propre pour des Mémoires & des inſtructions, que pour des Ouvrages de Doctrine & d'Eloquence, mais il n'eſt ni poli ni élevé. Ces défauts que l'on peut trouver en liſant ſes Ouvrages, ſont recompenſés par une infinité de belles régles & d'autorités ſur le Gouvernement de l'Egliſe. Il n'y a point d'Auteur où l'on en trouve un ſi grand nombre ſi bien autoriſées, & dans lequel on puiſſe plus apprendre de Droit Eccléſiaſtique. Quoiqu'il ſe ſoit douté de la fauſſeté des Décrétales, ſuppoſées aux premiers Papes, il ne laiſſe pas de les citer fort ſouvent, mais c'eſt ordinairement quand elles ſont conformes au Droit Commun; car quand elles s'en éloignent il les rejette, & ſe fonde principalement ſur les Canons des Conciles Généraux, ou des autres Conciles reçus & approuvés dans l'Egliſe, & ſur les Décrétales des Papes, qui ſont conformes à cette Diſcipline." Je remarque que Mr. Du Pin, non plus que tous les autres dont j'ai rapporté le jugement, ne parlent preſque point du caractére perſonnel de Hincmar, ſoit qu'ils ayent négligé d'y faire attention, ſoit qu'ils ayent craint de s'expliquer ſur un article délicat. Quoi qu'il en ſoit, les Savans Bénédictins de St. Maur ont été moins ſcrupuleux, & je réunirai ici ce qu'ils diſent de Hincmar de particulier, & qui ne ſe trouve point dans les Auteurs que j'ai cités. „ D'abord, *diſent-ils* (116), on apperçoit en lui un eſprit vif, ſubtil, pénétrant, étendu, capable des plus grandes choſes; une ſupériorité de connoiſſances, une régularité dans les mœurs, qui jointes à l'éminence de ſa dignité, le faiſoient briller entre les autres Prélats de ſon ſiécle, & lui attiroient le reſpect des Papes & des Rois, comme des autres. Mais on y découvre en même tems un caractére altier, inflexible, impérieux, ruſé, partial, enveloppé, artificieux, entreprenant; une politique qui lui faiſoit adroitement mettre tout en uſage pour venir à bout de ſes deſſeins & de ſes entrepriſes. On n'a point beſoin d'autres preuves pour aſſeoir ce jugement, que celles qu'on a lues dans le cours de ſon hiſtoire. C'eſt cette politique, qui le portoit à rejetter les Décrétales, lorſqu'elles étoient contraires à ſes vuës, ſuivant le reproche qu'en faiſoit à ſes Confréres le Pape Nicolas I, & à les recevoir lorſqu'elles lui étoient favorables." A l'égard de ce qui regarde les Décrétales nos Auteurs diſent ailleurs (117) que „ Hincmar ſçavoit qu'elles étoient d'une date fort récente, & inconnuës aux ſiécles qui l'avoient précédé. Cependant il ne put jamais en démêler la ſuppoſition, quoiqu'il la ſentit fort bien. Il auroit fallu examiner, ſi elles étoient véritablement des anciens Papes à qui l'on a prétendu en faire honneur. Mais comme il ignoroit les régles de la Critique, il ne put entrer dans cette diſcuſſion." Revenons à ſon caractére. Il étoit généreux & bienfaiſant envers les perſonnes qu'il affectionnoit, mais par rapport à celles qu'il ne goûtoit pas, ou dont il croyoit avoir reçu quelque ſujet de mécontentement, il ne mettoit de bornes à ſon indignation que par politique." „ Hincmar, *continuent nos Auteurs* (118), ſçavoit beaucoup; mais il s'en faut bien que ſon ſçavoir fût univerſel. L'Ecriture paroît lui avoir été familiére, & il la cite fréquemment & ſans gêne dans ſes Ouvrages, mais il n'en avoit point approfondi les myſtéres, & ne la poſſédoit que par mémoire. C'eſt ce que montre ſa maniére de l'appliquer; ce qu'il fait à ſa fantaiſie, ſans juſteſſe, & ſouvent contre le ſens naturel du texte ſacré. Il avoit lu la plupart des Peres, & fait un aſſez fréquent uſage de leur autorité. Mais il n'avoit point étudié, ou n'avoit pu goûter les ſentimens de St. Auguſtin, ni ceux des autres Peres, qui penſent comme ce S. Docteur. Hincmar fit auſſi uſage de ſon érudition pour écrire ſur des ſujets de morale & de piété . . . . & l'on peut dire qu'il n'y réuſſit pas mal pour le temps où il écrivoit. Il eſt toutefois ſurprenant de voir, qu'un Prélat, qui ſçavoit tant de bonnes choſes, & qui étoit auſſi occupé, ſe ſoit amuſé à traiter ſérieuſement des queſtions aſſez inutiles. Nous entendons parler de ce qu'il a écrit ſur les épreuves par l'eau froide & l'eau chaude. Il ne l'eſt pas moins de le voir donner dans des myſticités inſipides, & des viſions dont quelques-unes ſentent la fable la plus groſſiére. On a par-là des preuves que l'érudition d'Hincmar étoit ſans goût. Elle avoit encore tous les autres défauts de celle de ſon ſiécle. Elle étoit brute, ſans choix, ſans Critique. La plupart de ſes Ouvrages ſont des amas, des compilations d'autorités, ſans ordre, ſans arrangement, où à force de vouloir faire montre d'une grande mémoire, il a laiſſé peu de marques de jugement & de juſteſſe d'eſprit. Ce défaut de Critique lui ayant fait confondre les bons & les mauvais Auteurs, il ſe fit ſur ce plan défectueux un Syſtême de Religion, qui ne pouvoit être exact. On a vu de quelle ſorte les Conciles & les Théologiens de ſon temps relevérent les opinions qu'il avoit embraſſées ſur la Grace, la Prédeſtination, & le Libre-Arbitre." Je finirai cette Remarque & cet Article par une réflexion. C'eſt qu'il paroît par toute l'Hiſtoire de Hincmar, qu'il ſe prévaloit extraordinairement du crédit qu'il avoit, & ne s'embaraſſoit pas trop des régles, quand elles n'étoient pas favorables à ſes paſſions. Je n'en veux d'autres preuves que l'affaire de Goteſchalc. On a vu que des Prélats diſtingués, des Docteurs célébres, des Egliſes, des Conciles ſe déclarérent en faveur de la doctrine de ce Moine infortuné. On s'attendroit naturellement après cela, à le voir, ſinon pleinement réhabilité, du moins mis en liberté, & traité comme un innocent, qui avoit ſouffert injuſtement. Point du tout, Goteſchalc demeure en priſon, y paſſe ſes jours triſtement, & y meurt, privé même des ſe-

(cc) Pope Blount Cenſura Celeb. Author. p. m. 345.

(109) Baronius ad ann. 852 Apud Popeblount Cenſ. Celeb. Auth. p. m. 345.

(110) Ubi ſupra.

(111) Hiſt. de l'Egliſe Tom. VI. p. 518.

(112) Cave Hiſt. Liter. Script. Eccleſ. T. II. p. 14. Baſle 1745.

(113) Hug. Grotii Epiſtolæ, p. 958. Edit. de 1687. Amſt. chez Bleau.

(114) Hiſt. Litér. de France, T. V. p. 555.

(115) Nouv. Bibl. des Aut. Eccl. Tom. VII. p. 83.

(116) Hiſt. Litér. de France, ibid. p. 315.

(117) Ibid. p. 360.

(118) Ibid. p. 583.

endroits qui le rendent digne de louanges, c'eſt le ſoin qu'il eut d'entretenir les Etudes dans ſon Clergé, non ſeulement par ſon exemple, mais par ſon attention à ſoutenir les deux Ecoles établies à Reims, l'une pour les Chanoines de la Cathédrale, l'autre pour les autres Clercs du Diocèſe. Il veilla auſſi à ce que l'ignorance ne pénétrât point dans le Monaſtère de St. Remy, dont il fut Abbé; il donna à ce Monaſtère & à ſon Egliſe Cathédrale pluſieurs Livres, où il voulut qu'on inſcrivît ſon nom. Outre ceux qu'il compoſoit lui-même, il avoit beaucoup de ſoin de recueillir ceux des Anciens. Il le portoit même juſqu'à amaſſer les Apocryphes comme les autres (*dd*). Il n'y eut preſque point en ſon tems de Prélats un peu diſtingués en France, avec leſquels il ne fût en commerce de Lettres. Il étoit même comme l'Oracle de la plupart, & conſulté de toutes ſortes d'endroits par les Princes, les Princeſſes, les Grands Seigneurs, les Abbés, & les autres Perſonnes de diſtinction. Cinq Papes, qui gouvernérent l'Egliſe de Rome, pendant ſon Epiſcopat lui donnérent tous des marques d'eſtime. Leon IV. lui accorda l'uſage du *Pallium* avec le privilége ſingulier de le porter tous les jours. Il eſſuya pourtant des mortifications de la part de Nicolas I. Il eut auſſi des liaiſons avec les Gens de Lettres des Pays Etrangers, comme Anaſtaſe Bibliothécaire de l'Egliſe Romaine. On a remarqué qu'il garda juſqu'à la mort l'abſtinence de la Chair, qu'il avoit vouée en profeſſant la régle de St. Benoit (*ee*). Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que Hincmar eſt un des Evêques les plus célèbres qui ayent paru en France, tant par la part qu'il a eu à toutes les affaires importantes, que par ſes Ecrits.

(*dd*) Hiſt. Litér. de France loc. cit. p. 551.

(*ee*) Idem p. 553.

ſecours ſpirituels. C'eſt là à mon avis une preuve déciſive de l'abus que Hincmar faiſoit de ſon autorité, & du peu de reſpect qu'il avoit pour tout ce qui étoit contraire à ſes idées. On a beau lui reprocher que la condamnation de Goteſchalc n'a point été dans les régles, on a beau maintenir ſa doctrine, il n'en ſera pourtant que ce que le fier & inexorable Prélat en a décidé. C'eſt ce qui juſtifie parfaitement le portrait qu'ont fait de lui les Auteurs de l'Hiſtoire Litéraire de France. On ſent que tous les autres Ecrivains ont voulu garder des ménagemens, ou que des raiſons de politique, ou l'intérêt de quelque Syſtème les ont empêché de parler nettement. Pour nous, qui n'y avons d'autre intérêt que celui de la vérité, nous ne craignons pas de dire, que parmi quelques bonnes qualités, & avec des talens aſſez diſtingués, ſurtout pour ſon ſiécle, Hincmar eut de grands défauts, & ſe livra à des paſſions, qui ne feront jamais honneur à ſa mémoire dans l'eſprit des perſonnes judicieuſes & raiſonnables.

HOBBES (Thomas) Nous ajoûterons à l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Philoſophe un Catalogue de ſes Ouvrages [*A*], & quelques particularités que cet Ecrivain a omiſes. Le Docteur

[*A*] *Un Catalogue de ſes Ouvrages.*] I. Il a traduit en Anglois l'*Hiſtoire de la Guerre du Péloponnèſe par Thucydide.* Londres 1628 & 1676 in-folio, & depuis en deux Volumes in-8. II. *De Mirabilibus Pecci*, Poëme Latin imprimé à Londres en 1636 in-8. *Secunda Editio* Londini 1666 in-4. Il a été traduit en Anglois par une perſonne de qualité, & cette Traduction a été imprimée avec l'Original à Londres en 1678 in-8. III. *Elementa Philoſophica ſeu Politica de Cive, id eſt, de Vitâ Civili & Politica prudenter inſtituenda.* Paris 1642 in-4. Hobbes ne fit tirer que peu d'Exemplaires de cet Ouvrage, il le revit enſuite, & y fit des augmentations, & c'eſt dans ce dernier état qu'il a été imprimé à Amſterdam chez les Elzeviers en 1647 in-douze, par les ſoins de Mr. de Sorbiére, qui en a donné une Traduction Françoiſe ſous ce Titre: *Elémens Philoſophiques du Citoyen. Traité de Politique, ou les Fondemens de la Société Civile découverts par* Thomas Hobbes, *& traduits en François par un de ſes Amis*, à Amſterdam chez Bleau 1649 in-8. Il y a eu depuis pluſieurs autres Editions du Texte Latin. Le Docteur Jean Bramhall, Evêque de Derry en Irlande, nous apprend (1), que dix ans auparavant il avoit remis entre les mains de Mr. Hobbes „ Environ ſoixante Objections contre ce Livre, en partie „ Politiques & en partie Théologiques, appuyées chacune „ de pluſieurs raiſons, & qu'il n'y avoit jamais répondu." Gaſſendi, dans une Lettre à Sorbiére, dit que le Traité *de Cive* mérite d'être lu par tous ceux qui veulent approfondir cette matiére. Puffendorf avoue (2) qu'il doit beaucoup à Hobbes, dont l'Hypothéſe, quoiqu'elle ſente un peu l'Irreligion, eſt à d'autres égards ingénieuſe & ſaine: *Neque parum debere nos profitemur* Thomæ Hobbes, *cujus Hypotheſis in Libro de Cive, & ſi quid profani ſapiat, tamen cætera ſatis arguta & ſana.* Conringius taxe (3) notre Auteur de vanité, de s'être glorifié que la Philoſophie Civile n'eſt pas plus ancienne que ſon Livre *de Cive*, quoique tout ce qu'il y a de bon fût déjà connu avant lui; & il remarque que les plus abſurdes conſéquences découlent néceſſairement de ce pernicieux principe qu'il établit, que les hommes ne ſont point naturellement portés à la ſociété, mais plutôt à la diſcorde & à la guerre. *Angius* Hobbes *Libri* Elementorum Philoſophicorum de Cive *editi non dubitavit hiſce verbis gloriari*, Phyſica res novitia eſt, ſed Philoſophia Civilis multo adhuc magis, ut quæ antiquior non ſit Libro quem de Cive ſcripſi, *inſano profecto faſtu. Satis autem apertum eſt in illis quidem* de Cive Elementis *nihil eſſe bonum, quod non ab omni retro memoriâ fuerit notum. Ne quidem illud autem potuiſſet ſupereſſe, ſi præjudicii defectu vidiſſet* Hobbes *quam multum alia deduci deberent ex illo horribili principio*, naturâ inter homines non Societatem, ſed diſcordiam inſtitutam eſſe; *& verò illo poſito omnis Societas humana contra naturæ fuerit inſtitutum. Quo aſſerto neſcio num quid excogitari poſſit abſurdum magis & improbum.* IV. Réponſe à la Lettre ou Préface du Chevalier Guillaume Davenant au devant de *Gondibert*. Paris 1650 in-douze; imprimée enſuite avec *Gondibert*. La Réponſe de Mr. Hobbes eſt datée de Paris le 10 Janvier 1650. V. *De la Nature de l'Homme; ou Elémens fondamentaux de la Politique; dans leſquels on découvre par leur cauſe premiére les Facultés, les Opérations, & les Paſſions de l'Ame, ſelon des principes Philoſophiques peu connus ou reçus. Par* Thomas Hobbes *de Malmsbury*. Londres 1650 in-douze. Dans l'Epître dédicatoire à Guillaume Comte de Newcaſtle, datée du 9 Mai 1640 l'Auteur remarque „ que les deux principales parties de la nature de l'Homme, la Raiſon & les Paſſions, ont enfanté deux ſortes „ de Sciences, les *Mathématiques*, & les *Dogmatiques*. Dans „ les premiéres il n'y a ni controverſes ni diſputes, parce „ qu'elles conſiſtent uniquement dans la comparaiſon „ des Figures & du Mouvement, qui ſont des choſes où „ la *Vérité* & l'*Intérêt* des Hommes ne ſe trouvent point „ en oppoſition. Mais dans les autres il n'y a rien qui ne „ ſoit en diſpute, parce qu'il s'agit de comparer les Hommes, „ & qu'il eſt queſtion de leurs droits & de leur intérêt: „ & toutes les fois qu'à cet égard la Raiſon contredit „ l'Homme, il combat à ſon tour la Raiſon. De-là „ vient que tous ceux qui ont écrit ſur la Juſtice & la Politique, „ ſe ſont contredit les uns les autres, & ſont tombés „ en contradiction avec eux-mêmes. Le ſeul moyen „ de réduire cette Doctrine aux régles infaillibles de la „ Raiſon, c'eſt de poſer pour fondement des principes, „ dont les Paſſions ne ſe défient point, & qu'elles ne cherchent „ point à écarter, & de bâtir enſuite ſur ces principes „ tout ce qui a du rapport à la Loi Naturelle, (qu'on „ a juſqu'à préſent bâtie en l'air) & d'avancer par degrés, „ juſqu'à ce qu'on ait élevé un Fort imprenable. Les principes „ propres à ce deſſein ſont, Mylord, ceux dont je „ vous ai entretenu juſqu'à préſent en particulier, & que „ j'ai arrangés ici méthodiquement par votre ordre. Je „ laiſſe à ceux qui en auront le loiſir, & qui y ſeront encouragés, „ le ſoin d'examiner par ces principes les Cas „ qui peuvent avoir lieu entre *Souverain & Souverain*, ou „ entre les *Souverains & leurs Sujets*. Quant à moi, Mylord, „ je préſente cet Ouvrage à votre Grandeur, comme „ contenant les véritables & uniques fondemens de la „ Science dont il s'agit. Quant au ſtile il eſt mauvais, parce „ qu'en écrivant j'ai plus conſulté la Logique que la „ Rhétorique: mais pour ce qui eſt de la Doctrine que j'y „ établis, elle eſt fortement prouvée, & les Conſéquences „ qui en découlent ſont telles, que faute de les avoir connuës, „ le Gouvernement & la Tranquillité n'ont été juſqu'à „ préſent que des craintes mutuelles, & il ſera infiniment „ avantageux à l'Etat, que tout le Monde adopte „ ſur le *Droit* & la *Politique* les ſentimens que je propoſe „ ici." L'Epître dédicatoire eſt ſuivie d'une Epître au Lecteur ſous le nom de F. B. c'eſt-à-dire François Bowman, qui étoit le Libraire, mais que l'on attribuë à Seth Ward, depuis Evêque de Salisbury (4). On nous apprend dans cette Epître, que Mr. Hobbes *a compoſé un Syſtème de Philoſophie ſelon les principes & dans la méthode de ceux qui s'entendent aux Demonſtrations. Il l'a diviſé en trois Parties.* De Corpore, De Homine, De Cive, *qui ſont liées les unes avec les autres, la ſeconde commençant où la premiére finit, & la ſuppoſant, de la même maniére que les derniers Livres d'Euclide ſont fondés ſur ceux qui les précèdent. Il a déjà publié en Latin de-là la Mer la derniére partie; on vous donne ici la ſeconde; & ſi le Public leur rend juſtice, nous pouvons eſpérer d'avoir auſſi la premiére. Nous nous flattons que l'Auteur, qui ne travaille qu'à ſatisfaire la Raiſon Humaine, aura aſſez de condeſcendance pour ſatisfaire à l'empreſſement des habiles gens que ces deux premiéres parties auront trouvé, ou qu'elles auront rendu tels; ce qui ne ſe peut à moins qu'ils n'ayent analytiquement ſuivi les grands événemens d'Etat au travers des paſſions particuliéres des Hommes, pour remonter aux premiers principes des mouvemens naturels & corporels. Le premier Ouvrage a été publié par l'Auteur, & eſt à couvert par ce moyen; c'eſt un Ami, qui,*

(1) Préface de Son Livre intitulé: *A Defence of true Liberty from antecedent and extrinſicall Neceſſity.* Londres 1655 in-8.

(2) Dans la Préface de ſes *Elementa Juriſprudentiæ Univerſalis*.

(3) *De Civili Prudentiâ* Cap. 14.

(4) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 641.

(a) *Memoirs of the Family of Cavendish*, p. 107. & *seqq.* subjoined to the Doctor's

*Funeral Sermon on William Duke of Devonshire* Londres 1708 in-Folio.

teur White Kennet nous apprend (a), que pendant que Mr. Hobbes demeuroit chez le Comte de Devonshire, sa régle invariable étoit de consacrer la matinée à sa santé, & l'aprés midi à l'Etude. Desqu'il se levoit il alloit se promener, & montoit quelque Colline qui se trouvoit à portée, & quand le tems n'étoit pas sec, il faisoit l'un ou l'autre exercice dans la maison, jusqu'à ce qu'il fut en sueur, pré-

*avec sa permission, donne celui-ci au Public. Et pour le mettre en sureté, on vous supplie de faire attention à la liaison qu'il a avec les autres, & surtout avec le Traité* Du Citoyen. *On s'est fait un devoir de ne faire aucun changement sans l'avis de l'Auteur, qu'on n'a pu avoir si promptement; ainsi il paroît tel qu'il a été composé, en supposant qu'il ne s'est rien passé depuis que l'Epître dédicatoire a été écrite; si cela paroît absurde à quelques-uns, d'autres y pourront trouver de la satisfaction en se rappellant les tems & les circonstances, auxquelles nous sommes redevables de ces excellentes productions.* Mr. Hobbes tâche de prouver dans le Chapitre second, que le Sujet dans lequel l'image & la couleur est inhérente n'est point l'Objet vu. Que hors de nous il n'y a réellement rien de pareil à ce que nous appellons image ou couleur. Que ce n'est-là que l'effet du mouvement, de l'agitation, ou du changement que l'Objet produit dans le Cerveau ou dans les Esprits, ou dans quelque partie intérieure de la Tête. Et que comme dans la Vision tout se passe dans celui qui voit, il en est de même par rapport aux autres Sensations. Dans le troisiéme Chapitre il définit l'*Imagination*, qui est selon lui *une perception qui reste, mais qui diminue peu-à-peu après la Sensation même, dont elle tire son origine*; il définit le *Sommeil*, la *privation de l'Acte du Sentiment, la Faculté de sentir subsistant toujours.* Il remarque que „ la cause des Songes naturels, est l'impression des parties intérieures sur le Cerveau, par laquelle les esprits assoupis sont remis en mouvement". A l'égard de la *Mémoire* il observe, que par le moyen des Sens, qu'on réduit à cinq selon le nombre des Organes, nous acquerrons la connoissance des Objets qui sont hors de nous, & cette Connoissance est l'idée que nous en avons; mais nous faisons aussi attention d'une ou d'autre maniére à nos idées, car lorsque l'idée d'un même objet revient, nous remarquons qu'elle revient, c'est-à-dire, que nous avons la même idée que nous avons déjà euë; ce qui est la même chose que d'imaginer une chose qui est passée, ce que les Sens ne peuvent faire, qui ne représentent que les Objets présens. *Il faut donc faire de ceci* un sixiéme Sens, *mais un sens* intérieur, *& non* extérieur, *comme les autres, qu'on appelle ordinairement* la Mémoire. Dans le Chapitre quatriéme il nous dit que „ la succession des idées peut être casuelle & sans liaison, comme cela arrive généralement dans les Songes; ou suivie & réglée, comme lorsque l'une fait naître celle qui la suit; & c'est-là le *Discours* de l'Esprit. Mais comme le terme de Discours se prend communément pour la liaison & la suite des Mots, je nommerai l'autre, pour éviter, *dit-il*, l'équivoque, *Discursion*". Il remarque que la cause de la liaison d'une idée avec l'autre, ou ce qui fait que l'une vient à la suite de l'autre, c'est leur premiére liaison, l'ordre dans lequel elles ont été produites par les Sens. Que le Souvenir de la Succession des choses, c'est-à-dire de l'ordre dans lequel les unes ont précédé & les autres ont suivi, & de ce qui les a accompagnées, est ce que nous appellons une *Expérience*, soit que nous l'ayons faite à dessein, comme lorsqu'on met quelque chose au feu pour voir l'effet que le feu produira sur elle; soit que nous ne l'ayons pas faite, comme lorsque nous nous rappellons une belle Matinée, qui a été précédée le Soir d'un Ciel rouge. Avoir plusieurs Expériences, c'est ce qu'on appelle l'*Expérience* qui n'est autre chose que le Souvenir des choses dans l'ordre où elles se sont succédées (ou, pour parler plus clairement, quels effets ont suivi telle Cause, & quelles Causes ont précédé tel ou tel effet). Il observe dans le Chapitre Sixiéme qu'„ il y a deux espéces de Connoissances, dont l'une n'est autre chose que le *Sentiment*, ou la Connoissance originale, & le Souvenir que l'on en a; l'autre s'appelle *Science*, ou la Connoissance de la *Vérité des Propositions*, & des noms des choses, celle-là vient de l'Entendement". Dans le Chapitre neuviéme il remarque que „ Quoique la Comparaison de la Vie Humaine avec une carriére, ne soit pas exacte à tous égards, elle est assez juste cependant par rapport à notre but, pour nous représenter & nous rappeller presque toutes les Passions, dont on a parlé ci-dessus. Mais il faut supposer que cette Carriére n'a d'autre terme que celui d'y être le plus avancé, ni d'autre prix que celui d'y courir. Faire des efforts, c'est le *Desir*. Se relâcher, c'est la *Sensualité*. Regarder ceux qui sont derriére soi, c'est la *Vanité*. Regarder ceux qui sont devant soi, c'est l'*Humilité*. Lâcher le pied pour regarder derriére soi, c'est la *Vaine-Gloire*. S'arrêter, c'est la *Haine*. Retourner sur ses pas, c'est la *Repentance*. Se tenir en haleine, c'est l'*Espérance*. Etre las, le *Desespoir*. Tâcher de passer celui qui est devant nous, l'*Emulation*. Vouloir le supplanter ou le renverser, l'*Envie*. Se déterminer à surmonter un obstacle qu'on a prévu, le *Courage*; vouloir en surmonter un imprevu, la *Colére*. La vaincre avec aisance, la *Magnanimité*. Lâcher le pied pour de petits obstacles, la *Pusillanimité*. Tomber tout d'un coup, c'est la disposition à *pleurer*. En voir tomber un autre, c'est l'envie de *Rire*. Voir quelqu'un devancé, malgré nos vœux, c'est la *Pitié*. En voir un autre devancé, comme nous le souhaittions, c'est l'*Indignation*. Suivre quelqu'un de près, c'est l'*Amour*. Faire avancer celui qui se tient ainsi attaché à vous, c'est la *Charité*. Se heurter soi même par trop de précipitation, c'est la *Honte*. Etre perpétuellement devancé, c'est la *Misére*. Devancer continuellement chacun de ceux qui nous précédent, c'est le *Bonheur*. Renoncer à la Course, c'est *Mourir*". Il dit dans le Chapitre dixiéme, que la *différence des Esprits tire son origine de la diversité des Passions, & des fins auxquelles* l'Appétit *les conduit.* Que l'Imagination consiste *à trouver des rapports imprevus entre des choses, d'ailleurs dissemblables, d'où naissent ces agréables comparaisons, ces Metaphores, & autres Figures, par lesquelles les Poëtes & les Orateurs sont les maîtres de rendre les Objets aimables ou odieux, & de les faire envisager aux autres, selon qu'ils leur plaisent ou déplaisent à eux-mêmes*; l'imagination consiste aussi à *découvrir tout d'un coup de la différence entre des choses qui paroissent d'ailleurs les mêmes.* L'*Indocilité*, ou la difficulté à se laisser instruire „ vient de la fausse opinion, que l'on sait déjà la vérité de la chose qui est mise en question". Il soutient dans ce même Chapitre: qu'un *des principaux maux de l'Esprit, c'est ce que l'on appelle* Folie, *qui semble n'être autre chose, qu'une imagination tellement prédominante, qu'elle devient le principe de toutes les passions. Cette Imagination n'est autre chose qu'un excès de Vaine-Gloire, ou de Découragement, comme les exemples suivans semblent le prouver, n'y en ayant aucun qui ne semble venir de l'une ou de l'autre de ces Causes. En premier lieu, nous avons vu un homme qui prêchoit dans Cheapside de dessus une Charette en guise de Chaire, disant qu'il étoit le Christ, c'étoit-là une Vanité ou une Folie spirituelle.* On *a vu aussi divers exemples* de Folies savantes, *où les personnes étoient tombées en s'occupant trop de leur habileté. Je pense qu'on peut mettre dans cette Classe ceux qui ont entrepris de déterminer le tems précis de la fin du Monde, & d'autres choses de cette nature contenuës dans les Prophéties.* La Folie Martiale de Don Quixotte *n'est autre chose, que la preuve de cet excès de Vaine-Gloire, que la lecture des Romans est capable de produire dans un homme pusillanime. De même la* Fureur, *ou la* Folie d'Amour, *ne sont autre chose que l'excessive indignation de ceux dans le cerveau desquels le mépris de leurs Ennemis ou de leurs Maîtresses fait une impression prédominante.* L'Orgueil *a rendu bien des gens fous, & les a fait regarder comme tels, sous le nom de* Visionnaires. *Et comme les tous sont des plus grands excès de Folie, il y en a aussi parmi les autres des differens degrés où on la peut porter. Par exemple, c'est un degré de la premiére espèce, que de s'imaginer sans preuve évidente d'être inspiré, ou d'avoir quelqu'autre don de l'Esprit de Dieu, que d'autres gens de bien n'ont point. De la* seconde *espèce, de ne dire jamais son sentiment qu'en employant les phrases Grecques ou Latines des autres. De la* troisiéme *sorte est cet Esprit de Galanterie, & ce goût pour les Duels qui régnent aujourdhui.* La Malice *est un degré de la* Fureur; *& l'Affectation de* l'Esprit Visionnaire „ Si les exemples qu'on vient de rapporter nous représentent la Folie & ses divers degrés, entant qu'elle vient d'un excès de la Folie, qui a pour principe une *terreur panique*, & le *découragement*, & des divers degrés de cette sorte de Folie; comme sont ces personnes, qui se sont imaginées d'être fragiles comme du verre, ou qui ont eu quelqu'autre vision pareille; les degrés de cette Folie sont toutes ces Frayeurs excessives & mal fondées, que l'on remarque dans les personnes mélancholiques". Il observe dans le Chapitre onziéme que „ Dieu étant incompréhensible, il s'ensuit que nous ne pouvons nous en faire aucune idée, & par conséquent que tous ses Attributs ne disent autre chose sinon notre incapacité, & notre impuissance à concevoir quelque chose que ce soit touchant sa nature, & ne sont nullement des notions que nous en ayons, si l'on excepte celle-ci, *qu'il y a un Dieu.* Car nous reconnoissons naturellement que des Effets supposent une Puissance capable de les produire avant qu'ils existassent, cette puissance suppose qu'il existe quelque chose en quoi elle réside; & cet Etre qui existe avec la puissance de produire, s'il n'est pas éternel, doit nécessairement avoir été produit par quelque autre, qui fût avant lui, & celui-là encore par un autre, jusqu'à ce que nous en trouvions un qui soit éternel (c'est-à-dire qui soit le premier), la Source de toute Puissance & la premiére Cause de toutes les autres; & c'est-là ce que tous les hommes entendent par le terme de Dieu, qui renferme l'Eternité, l'Incompréhensibilité, & la Toute-puissance. Desorte que tout homme qui réfléchit, est en état de connoître que Dieu *Est*, mais non ce qu'il est, de même qu'un Aveugle né, quoiqu'il ne puisse avoir d'idée de ce qu'on appelle Feu, sait très-bien qu'il y a quelque chose que les Hommes appellent Feu, parce qu'il l'échauffe". Il dit que „ par *Esprit* nous entendons un *Corps naturel*, mais qui est si *subtil*, qu'il n'agit point sur les Sens, mais qu'il remplit la place que l'image d'un corps visible pourroit remplir. Ainsi l'Idée que nous avons d'un Esprit, est celle d'une *Figure sans couleur*; une Figure a des dimensions, & par conséquent concevoir un Esprit, c'est concevoir quelque chose qui a de la dimension. Mais des *Esprits* dans le sens *par* natu-

prétendant que cela étoit fort sain, parce qu'un homme d'âge a plus d'humidité que de chaleur, & que par l'exercice il acquiert de la chaleur, & expulse le trop d'humeurs. Ensuite il déjeunoit bien, & alloit après cela faire sa tournée chez le Comte, la Comtesse, leurs Enfans, & chez les Personnes de distinction des environs, leur faisant à tous une courte visite: cette promenade duroit jusqu'à Midi,

naturel, signifient communément des Substances qui n'ont point d'étenduë, deux termes diamétralement contradictoires; desorte que quand nous donnons le nom d'Esprit à Dieu, nous ne lui attribuons rien que nous concevions, comme nous ne prétendons pas lui attribuer des sensations & un entendement; mais nous avons dessein de témoigner notre respect pour lui, en éloignant de lui tout ce qu'il y a de grossier & de corporel. Il dit encore que puisque la connoissance que nous avons des Esprits n'est point naturelle, mais que c'est une Foi fondée sur la Révélation surnaturelle accordée aux Auteurs Sacrés, il s'ensuit delà que ce que nous pouvons connoître des Inspirations, qui sont des Opérations de l'Esprit en nous, doit aussi être uniquement par l'Ecriture. Que la Connoissance que nous avons de la Vérité ou de la Fausseté d'une Révélation ne vient ni de l'apparition d'un Ange qui la déclare, ni d'un miracle qui paroît la confirmer, mais par sa conformité avec cet Article fondamental du Christianisme, que St. Paul assure aussi être le seul fondement, savoir, *que Jésus-Christ est venu en chair*. I. Cor. III. 11." Qu'à considérer que notre Foi, qui consiste à croire que ,, l'Ecriture Sainte est la Parole de Dieu, doit sa naissance à la confiance que nous avons en l'*Eglise*, il est incontestable aussi, que dans les disputes qui peuvent s'élever, & donner quelque atteinte à ce point capital que *Jésus-Christ est venu en chair*, il est bien plus *sûr* de s'en fier à l'explication que cette Eglise donne à l'Ecriture, qu'à nos raisonnemens ou à notre esprit particulier, c'est-à-dire, à notre propre jugement". VI. *De Corpore Politico: ou Elémens du Droit.* Londres 1650 in-douze: il en a paru une Traduction Françoise à Amsterdam en 1653 in-douze. VII. Leviathan: *ou la Matière, la Forme, & l'Autorité d'un Etat.* Londres 1651 in fol. réimprimé avec l'ancienne date en 1680 in-fol. Il en parut une Traduction Latine avec un *Appendix* à Amsterdam en 1668 in-4. Il a été aussi traduit en Flamand, & imprimé en cette Langue à Amsterdam en 1678 in-4. *On trouve à la suite, dans les* Editions Angloises, *une Revuë du Leviathan.* Marchamont Needham nous apprend (5) que Mr. Hobbes étant à Paris, lorsque cet Ouvrage parut pour la première fois ,, il en envoya un Exemplaire au Roi d'Ecosse (6), que ce Prince accepta par considération, parce que l'Auteur lui avoit enseigné les Mathématiques; mais quelques-uns de ses Prêtres lui ayant dit ensuite, que cet Ouvrage contenoit non seulement des principes d'Athéïsme, & de la plus haute Impiété (car c'est-là le nom qu'ils donnent à tout ce qui ne s'accorde pas avec les intérêts du Clergé) mais aussi des choses préjudiciables à l'Eglise, & dangereux par rapport à l'Autorité des Souverains; lorsque Mr. Hobbes vint pour offrir ses services en personne à ce Prince, il fut renvoyé, & le Marquis d'*Ormond* fut chargé de lui dire que le Roi ne vouloit pas le voir, & lui en dit en même tems la raison. Cela fit perdre à Mr. Hobbes beaucoup de son crédit auprès de ses Amis Royalistes". Grand nombre d'Ecrivains ont attaqué le Leviathan, entre autres le Chevalier Robert Filmer dans ses *Observations touchant l'origine du Gouvernement; sur le* Leviathan de Mr. Hobbes, *sur* Milton *contre* Saumaise, & Grotius *de Jure Belli & Pacis.* Londres 1652 in-4. *Examen de la Partie Politique du* Leviathan *de Mr.* Hobbes. *Par* George Lawson, *Recteur de More dans la Comté de Salop.* Londres 1657 in 8. *Examen du Symbole de Mr. Hobbes dans une Conférence feinte entre lui & un Etudiant en Théologie.* Londres 1670 in-8. Cette dernière Pièce est de Mr. Thomas Tenison, qui a été depuis Archevêque de Cantorbery: dans l'Epître dédicatoire au Comte de Manchester, datée de Cambridge le 4 Juin 1670, il remarque que Mr. Hobbes a affirmé, que Dieu est une Substance Corporelle, quoique subtile, qui nécessite les hommes au mal; que cet Auteur a tracé un plan de Gouvernement, dont les conséquences sont pernicieuses pour toutes les Nations; qu'il a soumis le Canon des Ecritures à l'Autorité Civile, & a enseigné aux Princes à faire de l'Alcoran l'Evangile; qu'il a soutenu qu'il est permis non seulement de dissimuler, mais de renoncer ouvertement à la Foi Chrétienne, pour éviter la persécution; & qu'il a même entrepris de disputer contre les Elémens d'Euclide. ,, Il y a longtems, *dit Mr. Tenison*, qu'il avoit publié en Anglois ses erreurs sur la Religion, en s'insinuant par l'agrément de son stile dans l'esprit de ceux dont le jugement est guidé par l'imagination, & pour rendre justice à un Ennemi, il faut avouër qu'il peut passer pour un Maître dans cette Langue". En 1676 on imprima, *Court Exposé des Erreurs dangereuses & pernicieuses pour l'Etat & pour l'Eglise, contenuës dans le Livre de Mr.* Hobbes, *intitulé* Leviathan: par le Comte de Clarendon. Oxford 1676 in-4. La Permission du Docteur Rodolphe Bathurst, Vice-Chancelier de l'Université, est du 1 Juillet 1676. L'Epître dédicatoire au Roi est datée de Moulins le 10 Mai 1673. Le Comte remarque dans l'*Introduction* (7), ,, qu'il y a dans le Leviathan de Mr. Hobbes une érudition variée, digérée avec esprit & adresse, & exprimée d'un stile mâle & agréable". Il ajoûte que Mr. Hobbes ,, étoit un homme qui avoit de grands talens, beaucoup de génie, quelque lecture, & un peu plus de méditation; qui avoit passé plusieurs années à voir les Pays étrangers & à faire des Observations; qui entendoit les Langues savantes aussi bien que les Langues modernes, qui avoit eu longtems la réputation de grand Philosophe & de grand Mathématicien, & qui en son tems avoit eu commerce avec plusieurs grands Hommes; & peut-être, que s'il s'y étoit livré un peu plus dans la fleur de son âge, cela auroit eu plus d'influence sur le caractère de son esprit, au-lieu qu'il est rare qu'on se prête dans la vieillesse aux questions, aux discussions, & aux contradictions que les loix & la liberté de la Conversation demandent. Les Amis de Mr. *Hobbes* se sont toujours plaints, qu'il passoit trop de tems à méditer, & qu'il exerçoit trop peu ses pensées dans la Compagnie d'autres personnes, qui ne lui cédoient en rien; desorte qu'il étoit devenu avec l'âge tellement chagrin & opiniâtre, que les Gens qui doutoient ou qui contredisoient ne lui plaisoient point. En un mot Mr. *Hobbes* est une des plus anciennes connoissances que j'aye, & pour qui j'ai toujours eu beaucoup d'estime, étant un homme, qui, indépendamment de ses grandes lumières, a toujours passé pour un honnête-homme, d'une conduite irreprochable". Le Comte nous apprend (8), que lorsque le Prince Charles, depuis Charles II, se rendit pour la première fois de l'Ile de Jersey à Paris, lui (Mylord Clarendon) demeura à Jersey avec Mylord Capel & Mylord Hopton: où il apprit peu de tems après, que Mr. Hobbes, qui étoit alors à Paris, y avoit imprimé son Traité du *Citoyen*. Le Comte écrivit au Docteur *Earle*, Chapelain & Précepteur du Prince, le priant de faire ressouvenir Mr. Hobbes de lui, le connoissant particuliérement, & de lui envoyer cet Ouvrage par le même principe, qui avoit engagé Mr. Sidney Godolphin, qui avoit été tué dans les troubles, avoit fait à Mr. Hobbes un Leg de deux-cens Livres sterling. Mr. Hobbes envoya d'abord le Livre au Comte, en le priant de l'informer, s'il étoit bien sûr qu'il y eût un pareil Leg, & comment il pourroit parvenir à le recevoir. Le Comte lui fit savoir, qu'il pouvoit compter que la chose étoit véritable, & qu'il croyoit que s'il trouvoit quelque voye secrette (afin que la chose ne s'ébruitât point par rapport au Parlement) de le demander à Mr. François Godolphin (frere de Mr. Sidney) de la bouche duquel le Comte tenoit le fait, il ne doutoit pas qu'il ne le lui payât. Ce fut ce qui engagea Mr. Hobbes à dédier le *Leviathan* à Mr. François Godolphin qu'il n'avoit jamais vu. Quelques années après le Comte étant venu (après la mort de Charles I.) avec le Roi Charles II de Hollande à Paris, d'où il alla peu de tems après en qualité d'Ambassadeur de ce Prince en Espagne, Mr. Hobbes alla le voir, & lui apprit que Mr. Godolphin avoit avoué le Leg, & lui en avoit payé la moitié, avec promesse d'acquitter dans peu le reste: il en remercia le Comte, en disant que c'étoit à lui qu'il en étoit redevable, puisque sans lui il n'en auroit jamais eu la moindre connoissance. Lorsque le Comte fut revenu d'Espagne, Mr. Hobbes lui rendit souvent visite, & lui dit que son Livre, qu'il vouloit intituler *Leviathan*, s'imprimoit en Angleterre, & qu'il en recevoit toutes les Semaines une feuille pour la corriger, il en montra une ou deux au Comte, ajoûtant qu'il croyoit que l'impression seroit achevée dans l'espace d'un peu plus d'un mois, il lui fit voir l'Epître dédicatoire à Mr. Godolphin, qu'il avoit dessein d'y mettre, la lui lut, & finit en disant, que quand le Comte verroit son Livre, il ne lui plairoit point, & là-dessus il en rapporta quelques traits. Le Comte lui demanda, pourquoi il vouloit publier une pareille Doctrine: il répondit, après un entretien moitié sérieux moitié badin sur la matière; *le fait est, que j'ai dessein de m'en retourner.* ,, Peu de tems après que je fus arrivé en Flandres, *dit le Comte* (9), ce qui ne fut guéres plus d'un mois après mon entretien avec Mr. *Hobbes*, on m'envoya le *Leviathan* de Londres; je le lus avec avidité. Je l'avois à peine fini, quand le Chevalier *Charles Cavendish*, l'illustre frère du Duc de Newcastle, qui étoit alors à Anvers, Gentilhomme aussi accompli du côté de l'esprit, qu'il l'étoit peu par rapport au corps, mais d'ailleurs un homme incomparable à tous égards, quand dis-je le Chevalier Cavendish me montra une Lettre qu'il avoit reçuë de Mr. *Hobbes*, où il le prioit de lui mander quel jugement je portois de son Ouvrage. Je priai le Chevalier de lui dire, que je ne pouvois assez m'étonner qu'un homme qui avoit tant de respect pour l'Autorité Civile, qu'il faisoit consister toute la sagesse & la Religion même dans la simple obéïssance à cette Autorité, eût publié un Livre pour lequel l'Auteur devoit être puni de la manière la plus rigoureuse, selon la constitution présente de tous les Gouvernemens de l'Europe, Monarchiques ou Démocratiques. Cette réponse, que le Chevalier lui communiqua, ne lui plût guéres, & il trouva, lorsque j'allai rejoindre le Roi à Paris, que je censurois vivement son Livre, qu'il avoit présenté au Roi, parfaitement bien relié, & mon jugement si bien confirmé, que peu de jours avant mon arrivée il avoit été obligé de se sauver de Paris, la Justice ayant vou-

(5) *Mercurius Politicus* Num. 84. depuis le 8 jusqu'au 15 Janvier de l'année 1651/2.

(6) Charles II.

(7) P. 2. Edit. Oxon. 1676 in-4.

(8) P. 6. 7.

(9) P. 8.



,, lu

dî, qu'il venoit prendre un petit dîner préparé pour lui seul, sans cérémonie. Peu après le dîner il se retiroit dans son Cabinet, où on lui mettoit auprès de lui une Chandelle † avec dix ou douze pipes de Tabac; alors il fermoit sa porte, & se mettoit à fumer, à méditer, & à écrire pendant plusieurs heures. Il se conservoit un Ami ou deux à la Cour, & sur-tout Mylord *Ar--n*, pour le proteger

† On allume la pipe en Angleterre à une Chandele. R. D. T.

„ la se saisir de sa personne, il se retira peu de tems „ après en Angleterre, où on ne l'a jamais inquieté. A- „ près le retour du Roi, il venoit souvent à la Cour, où „ il n'avoit que trop de Disciples; il me rendit visite une „ fois; je le reçus honnêtement, & je le priai de me ve- „ nir voir souvent; mais il apprit de tant d'endroits que „ je n'avois pas bonne opinion de son Livre, qu'il ne „ vint chez moi que cette seule fois; & il me semble que „ je suis en quelque sorte obligé de lui faire connoître „ les raisons, qui me font juger si desavantageusement d'un „ Ouvrage, qui lui a acquis tant de réputation & fait tant „ d'honneur parmi grand nombre d'autres gens". Le Comte observe ensuite (10) que „ la Revuë & la Conclusion „ du Leviathan n'est autre chose que le poison le plus „ contagieux, répandu dans tout l'Ouvrage, rassemblé „ en un plus petit volume, afin que ceux qui ne voudront „ pas se donner la peine de lire tout le Livre, ou qui „ l'auront lu avec trop peu de réflexion pour en prendre „ les principes, puissent plus aisément avaler le poison „ tout d'un coup; & c'étoit réellement un tour adroit „ pour plaire à *Cromwel*, de ce qu'étant hors du Royau- „ me, & n'étant ni forcé ni sous sa dépendance, il se sou- „ mettoit par son retour à son Gouvernement, & se met- „ toit dans l'obligation de lui obéir, parce que cette dé- „ marche étant volontaire, puisque la nécessité ne l'y obli- „ geoit point, ayant dequoi subsister hors du Royaume, „ comme dans le Pays, elle ne pouvoit partir que d'un „ cœur droit & sincére. Il avoit fait cette *Revuë* ou Con- „ clusion assez courte, pour pouvoir espérer que Cromwel „ la liroit; & qu'il y trouveroit un gage de la fidélité de „ son nouveau Sujet, non seulement par l'assurance de sa „ propre soumission, mais par la publication d'une doctri- „ ne, qui soigneusement répanduë par un si grand Maître „ dans les mystéres de la Politique, étoit propre à en- „ gager les Habitans du Royaume (sur lesquels il n'a- „ voit aucune autorité légitime) à se soumettre à son „ Gouvernement tyrannique". Le Parlement censura le *Leviathan* au mois d'Octobre 1666, dans le tems qu'on y proposa un Bill contre l'Athéïsme & le Libertinage: l'Université d'Oxford condamna aussi ce Livre & celui *de Cive*, par un Decret du 21 Juillet 1683, & elle ordonna qu'il seroit brulé publiquement, avec plusieurs autres Ouvrages, dont on se plaignoit. VIII. *Abrégé de la Rhetorique* d'Aristote, *& de la Logique de* Ramus. IX. *Lettre sur la Liberté & sur la Nécessité.* Londres 1654 in-douze. La troisiéme Edition a paru en 1684 in 8. Le Docteur Bernard Laney a fait des *Observations* sur cette Piéce de Mr. Hobbes, qui ont été imprimées à Londres en 1676 in-douze. Le Docteur Bramhall, Evêque de Derry, publia aussi: *Defense de la vraye Liberté, contre toute Nécessité antécédente & extérieure, en Reponse à un Livre de Mr.* Thomas Hobbes *de Malmsbury intitulé*, Traité de la Liberté & de la Nécessité. *Par* Jean Bramhall, *Docteur en Théologie, & Evêque de Derry.* Londres 1655 in-8. Dédié au Marquis de Newcastle. Le Prélat nous apprend dans sa Préface, que le Traité de Mr. Hobbes „ n'avoit point été „ destiné à l'impression, qu'il y avoit travaillé en particu- „ lier, pour éclaircir la Vérité en discutant la question.

† P. 15. 26. 35. & 50.

„ Qu'il paroît par quatre endroits du Livre même †, que „ Mr. Hobbes lui même souhaittoit dans ce tems-là qu'il „ ne fût point rendu public, puisqu'il prioit instamment de „ le tenir secret. Mais soit par oubli, soit qu'il ait changé „ de sentiment, il l'a à présent fait imprimer, ou a permis „ qu'on l'imprimât en Angleterre, sans y joindre mon pre- „ mier Discours, auquel il fit cette Réponse, & sans dire „ même un mot de cette Replique, qu'il a euë entre les „ mains depuis huit ans. Tant la date de sa Lettre de „ 1652 est fausse, & son procedé à cet égard envers moi „ éloigné de la candeur, si l'Edition s'est faite de son „ aveu. Quoi qu'il en soit, voici toutes les Piéces sur ce „ sujet sans la moindre addition, ni le moindre change- „ ment." L'Evêque nous dit (11) que ce fut le 20 Avril 1646, qu'il lut pour la premiére fois la Défense de la Nécessité de tout par Mr. Hobbes, & que son tems le lui permettant, & y ayant été excité par l'avertissement d'un Ami, il s'étoit mis à en faire un mûr examen. Selon Mr. Hobbes l'Evêque avoit pressé cet Argument-ci, que „ Si „ le concours de toutes les causes rend l'effet nécessaire, „ il s'ensuit qu'Adam n'étoit pas véritablement libre." A quoi Hobbes répondoit en ces termes. „ Je nie la consé- „ quence, car je prétens non seulement que l'effet, „ mais le choix de cet effet particulier est nécessaire, au- „ tant que la Volonté elle-même, & chaque pente de „ l'homme pendant qu'il délibére est aussi nécessitée, & dé- „ terminée par une Cause suffisante, que toute autre chose „ quelle qu'elle soit. Par exemple il n'est pas plus nécessaire „ que le feu brule, qu'il l'est qu'un homme ou toute au- „ tre créature, qui remue ses membres par fantaisie, ait „ le choix, c'est à dire, la liberté de faire ce qu'il a en- „ vie de faire, quoiqu'il ne dépende pas de lui de choisir „ sa fantaisie, ou sa volonté. Comme cette doctrine lui „ est odieuse, il auroit peut-être mieux valu la supprimer, „ & je n'en aurois rien dit, si votre Grandeur & lui ne „ m'aviez pas pressé de répondre." Le Prélat répondit (12) „ Voici quel étoit mon argument: Si quelqu'une de „ ces Causes, dont il a été parlé, ou toutes ensemble, „ détruisent toute véritable Liberté (c'est-à-dire, dénotent „ une Nécessité) il s'ensuit qu'*Adam* n'étoit pas vrayement „ libre avant sa chute. Or *Adam* étoit réellement libre „ avant sa chute. Il rapporte mal l'Argument, & nie la „ conséquence, qui est si évidemment prouvée, qu'il n'y „ a pas d'homme au monde qui puisse la contester. Par- „ ce qu'*Adam* étoit assujetti aux mêmes Causes que nous „ le sommes à présent, même Decret, même Prescience, „ mêmes influences, même pouvoir des Objets, même dic- „ tamen de la Raison. Mais c'est seulement une méprise „ de sa part, car il paroît clairement par la suite de son „ raisonnement, qu'il a eu dessein de nier, non la consé- „ quence, mais la *Mineure*; car il prétend qu'*Adam* n'a- „ voit point de Liberté exempte de nécessité avant sa chu- „ te: & il va ensuite jusqu'à soutenir que toutes les Vo- „ lontés humaines, la sienne & les nôtres, & chaque mou- „ vement de ces Volontés, sont aussi nécessitées, même „ pendant qu'on délibére, que toute autre chose quelle „ qu'elle soit; & que nous ne sommes pas plus les maî- „ tres de nous empêcher de faire telle ou telle action, „ que le feu l'est de ne point bruler. Quoique j'honore „ la personne & le savoir de T. H. j'avouë ingenuement „ que je déteste cette doctrine de tout mon cœur. Et je „ me persuade que j'ai raison de la détester, & qu'elle ne „ sera pas moins odieuse à tous ceux qui péseront les af- „ freuses conséquences, qui en découlent. Elle anéantit „ toute Liberté, & deshonore la Nature Humaine. Elle „ fait des Causes secondes & des Objets extérieurs autant „ de Raquettes, & des hommes autant de balles qui sont „ les jouëts de la destinée. Elle fait Dieu autant l'Auteur „ du péché que l'Homme, & même plus que l'homme, s'il „ est vrai que Dieu influë d'une maniére si particuliére sur „ les causes, qu'elles sont nécessairement ce qu'elles sont, „ de la même maniére que les mouvemens d'un Horloge „ viennent plus de l'Ouvrier, qui la faite & montée, que „ du ressort, des rouës, ou de la chaîne. . . . . . Je „ vous demande pardon, si je hais cette doctrine d'une „ haine parfaite, parce qu'elle est également injurieuse à „ Dieu & à l'homme, & qu'elle établit que l'homme blas- „ phême, vole, se fait pendre, & est damné nécessaire- „ ment. Je le répéte donc encore, *Quisquis asserdes mihi* „ *sic incredulus odi.* Il vaudroit mieux être Athée, & ne „ point croire de Dieu; ou Manichéen, & croire deux „ Dieux, l'un Auteur du bien, & l'autre Auteur du mal, ou „ en admettre trente mille avec les Payens, que de faire „ ainsi le vrai la véritable cause de tous les maux & de „ tous les crimes qui sont dans le Monde." X. *Les Questions sur la Liberté, la Nécessité, & le Hazard, discutées entre Mr. Hobbes, & le Docteur Bramhall, Evêque de Londonderry.* Londres 1656 in-4. XI. *Elementorum Philosophiæ Sectio prima, de Corpore.* Londres 1655 in-8. En Anglois, 1656 in 4. *Sectio secunda.* Londres 1657 in 4. Amsterdam 1668 in-4. XII. *Six Leçons aux Professeurs en Mathematiques, de la fondation du Chevalier* Henri Savile. Londres 1656 in-4. Cet Ouvrage est contre Mr. Seth Ward & contre le Docteur Jean Wallis. XIII. *Preuves de la Geometrie absurde & du stile grossier &c. du Docteur* Jean Wallis. 1657 in-8. Le Docteur Wallis ayant publié en 1655 son *Elenchus Geometriæ Hobbianæ*, donna occasion à divers Ouvrages que Hobbes & lui publiérent l'un contre l'autre. XIV. *Examinatio & Emendatio Mathematicæ hodiernæ, sex Dialogis comprehensa.* Londres 1660 in-4. Amsterdam 1668 in 4. XV. *Dialogus Physicus, sive de naturâ Aëris.* 1661 in-4. Amsterdam 1668 in-4. XVI. *De Duplicatione Cubi.* Londres 1661 in-4. Amsterdam 1668 in 4. XVII. *Problemata Physica, una cum Magnitudine Circuli.* Londres 1662 in 4. Amsterdam 1668 in 4. XVIII. *De Principiis & Ratiocinatione Geometrarum, contra fastuosum Professorem.* Londres 1666 in-4. Amsterdam 1668 in-4. XIX. *Quadratura Circuli, Cubatio Sphæræ, Duplicatio Cubi; una cum Responsione ad Objectiones Geometriæ Professoris Saviliani Oxoniæ editas anno* 1669. Londres 1669 in 4. XX. *Rosetum Geometricum, sive Propositiones aliquot frustra antehac tentatæ, cum censurâ brevi Doctrinæ Wallisianæ de motu.* Londres 1671 in 4. Il y a un Extrait de ce Livre dans les *Transactions Philosophiques* No. 72 pour l'année 1671. XXI. *Trois Memoires présentés à la Societé Royale contre le Docteur Wallis; avec des Considérations sur la Reponse qu'y a faite le Docteur Wallis.* Londres 1671 in-4. XXII. *Lux Mathematica &c. Censura Doctrinæ Wallisianæ de Libra. Rosetum Hobbesii.* Londres 1672 in-4. XXIII. *Principia & Problemata aliquot Geometrica ante desperata, nunc breviter explicata & demonstrata.* Londres 1674 in-4. XXIV. *Epistola ad Dom.* Anton. a Wood, *Authorem Historiæ & Antiquit. Universit. Oxon.* datée du 20 Avril 1674, sur une demie feuille d'un côté. „ Cette Lettre fut écrite à Mr. Wood, „ *dit cet Historien* (13), sur les plaintes qu'il avoit faites „ à Mr. Hobbes, des changemens que l'Editeur (le Doc- „ teur Jean Fell) de son *Histoire & Antiquités de l'Univer-* „ *sité d'Oxford* y avoit faits dans l'Article de Hobbes, „ qu'on avoit rendu par là injurieux à ce Philosophe. Sur „ quoi, lorsque cette Histoire fut achevée, il parut une „ Réponse diffamatoire à la Lettre susdite de Hobbes, „ de la façon du Docteur Fell, qui se trouve à la suite de „ l'His-

(10) P. 317.

(11) P. 2.

(12) P. 59.

(13) Ath. Oxon. Vol. II. Col. 481.

téger en cas de besoin. Il avoit coutume de dire „ qu'il est permis de se servir de mauvais instru- „ mens pour se faire du bien. Si l'on me jettoit, *dit-il*, dans quelque puits profond, & que le Dia- „ ble y présentât son pied fourchu, je le saisirois pour en sortir par ce moyen". Il avoit fort peu de Livres vers la fin de sa vie, & il lisoit même fort peu ceux qu'il avoit, étant dans l'idée qu'il n'étoit plus question que de digérer ce qu'il avoit appris. Quand il lui venoit Compagnie, il étoit aise dans la Conversation jusqu'à ce qu'il se vit pressé ou contredit; alors il avoit la foiblesse de rompre la conversation d'une maniere chagrine, & de renvoyer à ses Ecrits pour avoir de plus amples éclaircissemens. Ses Amis, qui avoient la liberté de mener les Etrangers chez lui, stipuloient d'avance qu'ils ne disputeroient point avec le bon-homme, ni ne le contrediroient. Lorsqu'au mois d'Octobre de 1666 on porta des plaintes au Parlement contre ses Ouvrages, & qu'on parloit de procéder contre lui, aussi-bien que d'un *Bill contre l'Athéisme & le Libertinage*, il étoit à Chatsworth, & fut fort effrayé quand il apprit cette nouvelle, craignant qu'on n'envoyât des gens pour le prendre, & que le Com-

„ l'Histoire." Le Docteur Fell qualifie Mr. Hobbes dans cette Réponse, *irritabile illud & vanissimum Malmesburiense Animal*; & il dit qu'un certain Mr. J. A. avoit envoyé un Eloge magnifique de Hobbes, de sa façon ou plutôt vraisemblablement de celle de Hobbes lui-même, pour l'insérer dans l'*Histoire & les Antiquités de l'Université d'Oxford*; mais l'Editeur ayant trouvé dans cet Eloge quantité de choses étrangeres à l'Ouvrage où il devoit entrer, & fort éloignées de la Vérité, il supprima ce qu'il jugea tel. Mr. Hobbes s'étoit plaint qu'on lui attribuoit seulement dans l'*Histoire*, un *ingenium acre*, mais non *sobrium*. Le Docteur Fell dit, qu'il n'en appellera point à ceux qui connoissent Mr. Hobbes, mais à lui même, qui s'exprime en ces termes dans son Livre *De Principiis & Ratiocinatione Geometrarum*: *In magno quidem periculo versari video existimationem meam, qui a Geometris fere omnibus dissentio, eorum enim, qui iisdem rebus mecum aliquid ediderunt, aut solus insanio ego, aut solus non insanio; tertium non est, nisi quod dicet forte aliquis, insanimus omnes.* Le Docteur Fell dit là-dessus: *Si insaniae cum contingat, non ab Editore injuria facta est; si alii omnes eruditi mente sua mali insanire illum censeant, non est quod furiosorum sententia illum moveat, nec queratur reperiri homines sanos, qui dementi pariter cum furiis, communi omnium suffragio calculum adjecerit.* XXV. *Lettre à Guillaume Duc de Newcastle sur la dispute avec le Docteur Laney Evêque d'Ely, touchant la Liberté & la Nécessité.* Londres 1670 in-douze. XXVI. Decameron Physiologicum: *ou dix Dialogues sur la Philosophie Naturelle* &c. Londres 1678 in-8. On y a joint *The Proportion of strait Line to hold the Arch of a Quadrant.* On trouve un Extrait de cet Ouvrage dans les *Transactions Philosophiques* No. 138 p. 965. XXVII. *Ses dernieres paroles*, imprimées sur un côté d'une feuille, en Décembre 1679, & publiées par Mr. Charles Blunt, sur le *Leviathan*, pour exposer la doctrine de Hobbes. XXVIII. *Ses Dits mémorables tant dans ses Ecrits qu'à Table*, imprimés sur un côté d'une grande feuille, avec son portrait à la tête. XXIX. Behemoth: *Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre, depuis 1640 jusqu'en 1660.* Londres 1679 in-8. XXX. *Vita Thomæ Hobbes.* C'est un Poëme Latin fait par lui-même, & imprimé à Londres in-4. vers la fin du mois de Décembre 1679; & quinze jours après, vers le 10 Janvier environ, il parut en vers Anglois par un autre Auteur, Londres 1680 en cinq feuilles in-folio. Le Latin a été réimprimé & mis à la suite du *Vitæ Hobbianæ Auctarium*. XXXI. *Histoire de l'Hérésie & de sa peine.* Londres 1680, en quatre feuilles & demie in-folio, & en 1682 in-8. Cette Piéce est tirée principalement du Chapitre second, *De Hæresi* de son Appendix au *Leviathan*. Après avoir parlé des différentes Peines établies par les Loix contre ceux qui étoient déclarés Hérétiques, dans tous les siécles de l'Eglise depuis la naissance de Jésus-Christ, il examine les Loix qui ont eu lieu en Angleterre depuis le premier établissement du Christianisme dans ce Royaume, jusqu'aux Guerres Civiles, & il remarque que la Haute Commission seule avoit l'autorité de déclarer ce qui étoit une Hérésie au sens des quatre premiers Conciles, autorité dont elle avoit été revêtuë du tems de la Reine Elisabeth; mais que quand ce Tribunal avoit été aboli au commencement des Guerres Civiles, il n'y avoit plus eu personne légitimement autorisé soit à prononcer une opinion Hérétique, soit à punir ceux qui pouvoient être coupables d'Hérésie. C'étoit, dit-il, en ce tems-là qu'il avoit publié son *Leviathan*, pour lequel on ne pouvoit le qualifier d'Hérétique; & il déduit les motifs qui lui ont fait écrire & publier cet Ouvrage. Mr. Jean Dowell, Vicaire de Melton-Mowbray dans la Comté de Leicester, attaqua la Piéce dont nous venons de parler par un petit Ouvrage, intitulé, *Le Leviathan Hérétique: ou l'accusation portée contre Mr. Hobbes dans le Parlement justifiée* &c. Oxford 1683 in-douze. L'Auteur nous y apprend à la p. 137. que Cromwel étant parvenu au Protectorat, goûta si fort plusieurs des principes établis dans le *Leviathan*, qu'il offrit à Hobbes de le faire son Sécretaire. XXXII. *Vita Thomæ Hobbes*, écrite par lui-même en Prose, & imprimée à Carapolis, c'est-à-dire, Londres, & mise au devant du *Vitæ Hobbianæ Auctarium*, 1681 in 8, & 1682 in 4. XXXIII. *Abrégé de Rhétorique, contenant en substance tout ce qu'Aristote a dit dans ses trois Livres sur ce sujet.* In-douze, sans date. Réimprimé ensuite en deux Livres, à Londres en 1681 in-8. le premier intitulé: *l'Art de la Rhétorique*; le second, *l'Art de la Rhétorique clairement développé; avec des exemples propres à en faciliter l'intelligence & la pratique.* On y a ajouté XXXIV. *Dialogue entre un Philosophe & un Etudiant du Droit Civil d'Angleterre.* XXXV. *Réponse au Livre de l'Archevêque Bramhall, intitulé*: Le Poisson du Leviathan (*The Catching of Leviathan*) Londres 1682 in-8. XXXVI. *Sept Problêmes Philosophiques, & deux Propositions de Géométrie.* Londres 1682 in-8. Dédié au Roi en 1662. XXXVII. *Apologie de lui-même & de ses Ecrits.* Il dit dans cette Piéce, que les choses qu'il a avancées dans son *Leviathan*, ne sont pas ses sentimens, mais des propositions qu'il soumettoit au jugement des Puissances Ecclésiastiques; & qu'il n'en a jamais soutenu aucune depuis ni par écrit ni de vive voix; & que ce qu'il y a dans sa Théologie de contraire au sentiment général des Théologiens, ne contient pas ses sentimens particuliers, mais a été proposé en le soumettant sans réserve à ceux, qui sont les dépositaires de l'Autorité Ecclésiastique. XXXVIII. *Historia Ecclesiastica Carmine Elegiaco concinnata.* Aug. Trinob. c'est-à-dire, Londres 1688 in 8. XXXIX. *Tractatus Opticus*, inséré dans le Livre du Pere Mersenne intitulé, *Cogitata Physico-Mathematica.* Paris 1644 in 4. XL. *Objectiones in Cartesii de prima Philosophia Meditationes.* Ces Objections, qui sont appellées *les troisiémes*, se trouvent dans toutes les Editions des Méditations de Descartes. XLI. Il a traduit en vers Anglois, *Les Voyages d'Ulysse, ou les Livres* IX. X. XI. XII. *de l'Odyssée d'Homere.* Londres 1674 in-8. & XLII. *L'Iliade & l'Odyssée d'Homere.* Londres 1675 & 1677 in-douze; il y a une Préface sur la Poësie Epique. Mr. Pope dit dans la *Préface* de sa Traduction de l'*Iliade*, que Mr. Hobbes „ a rendu exactement le sens en général; mais qu'il re- „ tranche les détails, & supprime souvent ce qu'il y a de „ plus beau. Si on l'a regardée comme une Traduction „ exacte, c'est une erreur où sa concision a fait tomber „ bien des personnes, mais cette briéveté ne vient pas de „ ce qu'il a suivi pas à pas l'Original, mais de ce qu'il s'est „ contenté d'exprimer le sens en général. Il omet souvent „ des comparaisons & des périodes entiéres, & il fait „ quelquefois des fautes, où un Homme aussi savant ne „ peut être tombé que par négligence. Sa Poësie, aussi „ bien que celle d'Ogilby, est trop basse, pour mériter „ qu'on en fasse la Critique." Hobbes a laissé aussi divers MSS. entre lesquels étoit sa *Défense* touchant l'affaire de Daniel Scargil, Bachelier ès-Arts du Collége de Caius à Cambridge, en une feuille; le Chevalier Jean Birkenhead en avoit une Copie, & après sa mort elle tomba entre les mains de Henri Birkenhead (14). Mr. François Peck a publié (15) deux Lettres Originales de notre Auteur. Dans la premiére, datée de Paris le $\frac{21}{31}$ Octobre 1634 il résout la question suivante: *D'où vient qu'une personne se souvient moins de ses propres traits, qu'elle voit souvent dans un miroir, que de ceux d'un Ami, qu'elle n'a vu depuis fort longtems*? „ Je crois en général, *dit Mr. Hobbes*, qu'on se sou- „ vient le mieux des traits qui ont fait les plus fortes „ impressions, & que les impressions sont plus vives, à „ proportion qu'on a vu un objet souvent, & qu'il a été „ plus longtems exposé à notre vuë. Or vous savez qu'on „ ne se regarde soi-même que pendant quelques momens, „ au-lieu qu'on considére le visage de ses amis longtems „ de suite, pendant qu'on converse & que l'on s'entre- „ tient avec eux, desorte que les traits d'un Ami font plus „ d'impression dans un jour, que les nôtres propres dans „ un an. Et l'image est présente à proportion de la force „ de l'impression. D'ailleurs la vuë d'un Ami pendant deux „ heures de suite a plus de force pour en graver l'image, „ que le même espace de tems à diverses reprises. Car „ les interruptions effacent aisément ce qui n'est que lé- „ gérement imprimé. En général je crois que les choses „ subsistent longtems dans la mémoire, à proportion qu'el- „ les y sont plus ou moins fortement entrées par les sens." L'autre Lettre est datée de Florence le $\frac{5}{15}$ Avril 1636, & adressée à *son illustre Ami Mr. Glen*. Il y dit „ J'ai beau- „ coup d'impatience de voir ces Livres sur le Sabbath „ (*l'Histoire du Sabbath, en deux Livres*, par le Docteur „ Heylin, Londres 1636 in-4.) & je suis de votre avis, „ qu'ils rempliront la tête au peuple de bien des choses, „ qui ne contribueront guére à les rendre honnêtes gens. „ Car quand ils verront qu'un des Préceptes du Décalo- „ gue n'est que de Droit humain (comme il doit l'être „ si l'Eglise a le droit de le changer) ils se flatteroient qu'il „ en est de-même des neuf autres Commandemens. Car „ jusqu'à présent tout le monde a cru que les dix Com- „ mandemens contenoient la Loi Morale, c'est-à-dire, „ une Loi éternelle."

(14) Vide *Vitæ Hobbianæ Auctar.* p. 108, 109.

(15) *Desiderata Curiosa.* Vol. I. L. 6. n. 10, 11. p. 21-24.

Comte de Devonshire ne le livrât, que les deux Chambres du Parlement ne le missent entre les mains des Evêques, & que ceux-ci ne le condamnassent comme un Hérétique, & ne le livrassent au Bras Séculier pour être brulé. Cette frayeur, qui fit une grande impression sur lui, lui affoiblit beaucoup l'esprit. Il disoit souvent aux personnes qui étoient autour de lui, qu'il n'avoit point de mauvaises intentions, qu'il n'étoit point opiniâtre, & qu'il étoit prêt à donner satisfaction à tout le monde. Car son grand principe étoit de ne souffrir pour quelque cause que ce fût. Pendant qu'il étoit agité par ces craintes, il composa en 1680 une *Histoire de l'Hérésie & de sa Peine*, où il s'efforçoit de prouver, que dans le tems qu'il avoit écrit son *Leviathan*, il n'y avoit aucune Autorité qui fût en droit de décider ce qui étoit une Herésie & de la punir; & que depuis l'abolition de la Haute Commission, il n'y avoit aucune autre Cour qui fût autorisée à décider qu'une opinion étoit Hérétique; il s'étonne, que Sa Majesté ayant rétabli les Evêques, & pardonné aux Presbytériens, les uns & les autres entreprissent d'accuser son Livre d'Hérésie dans le Parlement, & là-dessus il se plaint amérement de la fureur des Théologiens. Les mêmes frayeurs lui firent composer une *Apologie de lui-même & de ses Ecrits*, où il allegue, que les choses reprehensibles, qui se trouvent dans son *Leviathan*, n'étoient pas tant ses sentimens, que des Hypothèses, qu'il avoit humblement soumises au jugement des Puissances Ecclésiastiques, ne les ayant jamais soutenuës dogmatiquement depuis ni dans ses discours ni dans ses Ecrits. Et il y a tout lieu de soupçonner, comme le remarque le Docteur Kennet (b) que ce fut cette affaire qui l'obligea à témoigner extérieurement plus de Religion qu'il n'avoit fait. Il alloit à la Chapelle, assistoit au Service Divin, & communioit même assez réguliérement. Quand des Etrangers lui témoignoient en conversation, qu'ils doutoient de sa Religion, il en appelloit à sa régularité à assister au Service, les renvoyant au Chapelain, qui pouvoit en rendre témoignage. D'autres regardoient cette conduite, comme un simple égard pour l'ordre établi dans la Maison, ayant observé qu'il n'alloit jamais à aucune Eglise Paroissiale, & que les Dimanches même il sortoit de la Chapelle après les Priéres, sans assister au Sermon; & quand quelqu'un de ses Amis lui en demandoit la raison, il disoit pour toute réponse, qu'*ils ne pouvoient lui rien apprendre qu'il ne fût déjà*. Il ne déguisoit point sa haine pour les Ecclésiastiques, mais il paroissoit visiblement qu'elle ne venoit que de la considération de leur crédit temporel. Il soupçonna souvent les Evêques d'avoir dessein de le faire bruler; mais celui qu'il redoutoit le plus, étoit le Docteur Seth Ward Evêque de Salisbury, parce-qu'il l'avoit le plus offensé. Le Docteur Kennet remarque encore (c), que la crainte présida à toute la conduite de sa Vie. Pendant la tenuë du premier Parlement de l'année 1640, qui sembloit favoriser les desseins de la Cour, il fit un petit Ouvrage, où il démontroit, à ce qu'il nous dit lui-même (d) que, „ Toute l'Autorité & tous les Droits nécessaires pour la tranquillité du Royaume sont „ indivisiblement annexés à la Souveraineté en la personne du Roi". Mais lorsque le second Parlement de la même année poursuivit violemment tous ceux qui avoient écrit ou prêché en faveur de l'Autorité Royale, Hobbes *ne sachant point comment ils le traiteroient passa en France, & fut le premier qui prit le parti de la retraite; il y demeura onze ans.* Il composa & publia à Paris son *Leviathan*, où il soutient le Pouvoir absolu des Princes, dans le dessein, semble-t-il, d'appuyer les nouvelles mesures prises en France pour le Gouvernement du Royaume, afin de s'assurer d'autant mieux la protection des Puissances contre le Clergé. Le même principe de frayeur qui l'avoit conduit en France, le ramena en Angleterre. Dès qu'il eût été congédié par le Roi, il se dépécha de retourner en Angleterre, pour se dérober au ressentiment de ceux qu'il regardoit comme ses ennemis, & il avouë qu'il étoit revenu, *parce qu'il ne se croyoit point en sureté de la part du Clergé de France (f)*. Cromwel ne lui fit aucune peine, n'ayant aucune raison de desapprouver ses principes; & dans les autres changemens qui arrivérent, il ne fut point du tout inquieté. Après la Restauration il épia toutes les occasions de s'insinuer dans les bonnes graces du Roi, & de ses principaux Ministres; & il faisoit plus de cas de sa pension, en ce qu'elle étoit une marque d'estime & de protection, que par rapport à l'avantage qui lui en revenoit. Tout le reste de sa vie se réduisit à se mettre à couvert de tout danger. Il ne pouvoit souffrir qu'on le laissât dans une maison vuide; & toutes les fois que le Comte de Devonshire sortoit de chez lui, Hobbes vouloit toujours le suivre, ce qu'il fit même au dernier voyage que ce Seigneur fit de Chatsworth à Hardwick; comme il se trouvoit déja fort foible il ne voulut point qu'on le laissât, mais se fit transporter couché sur un lit en Carosse, & il ne survécut que quelques jours. Il ne pouvoit supporter qu'on lui parlât de la mort, & paroissoit en écarter toute pensée, & il prenoit plaisir à compter sur une plus longue vie. L'Hyver avant sa mort il fit faire un habit bien chaud, disant qu'il falloit qu'il lui durât trois ans, & qu'alors il en feroit faire un pareil. Pendant sa derniére maladie il demandoit souvent s'il pouvoit en guérir? & quand on lui eut fait comprendre, qu'on pouvoit bien lui donner quelque soulagement, mais non le guérir, il dit; *Je serois donc bien aise de trouver un trou où me fourrer pour me traîner hors de ce monde*; & l'on dit que ce sont-là les derniéres paroles bien distinctes qu'il ait prononcées; le silence stupide où il demeura les jours suivans, paroissant venir plutôt de son esprit que de l'abbatement de son corps. La seule chose relative à la mort, à laquelle il paroît avoir pensé pendant qu'il étoit en santé, c'étoit une Epitaphe pour mettre sur son Tombeau. Il permit à quelques-uns de ses Amis d'en faire une, & ce qui lui plût le plus dans cette Piéce, c'étoient ces Paroles; *C'est ici la vraie Pierre Philosophale*, ou *des Philosophes* (g). (*This is true Philosopher's stone*).

(b) Ibid. p. 111. 112.

(c) Ibid. p. 113.

(d) *Considerations upon Reputation, Loyalty Manners and Religion of Tho. Hobbes, by Way of Letter to a learned Person*. p. 5.

(f) Ibid. p. 8.

(g) Kennet *ubi supra*. p. 113-117.

☞ HOBURG ou HOHBURG (CHRISTIAN) (a) nâquit le 23 Juillet 1607 à Lunebourg, de George Hoburg & d'Anne de Dieden (b). Son pere étoit Doyen du Corps des Drapiers de cette Ville (c). A l'âge de sept ans il perdit son pere, & peu de tems après sa mere. Celle-ci, qui l'aimoit plus que ses autres enfans, à cause qu'il faisoit paroître de la piété, & qui l'avoit par cette raison destiné au Ministère, le recommanda avant sa mort à son Confesseur, nommé Lock, le priant instamment de lui faire continuer ses études. Ce Ministre en prit soin, & lui procura à l'âge de treize ans une espéce de place de Précepteur de quelques jeunes gens riches, qui étoient plus grands que lui (d). La douceur de sa voix lui procura ensuite une place d'Ecolier dans l'Ecole de St. Michel, & dans le chœur de l'Eglise. Après avoir fini son cours classique, comme il n'avoit pas les moyens de s'entretenir dans quelque Académie, il alla à Lavenbourg, où il fut pendant quelques années chez le Receveur des Péages, dont il instruisit les enfans. Ayant amassé quelque argent il se rendit à Koningsberg, où il étudia en Théologie. Il revint à Lavenbourg en 1632, où on lui donna un poste dans l'Ecole (e), & l'emploi de Prédicateur extraordinaire du Dimanche matin, & de la Semaine. Pendant qu'il remplit les fonctions de ce double emploi, il fiança la fille de Caspar Breuer, Chef de la Douane du Duché; & il l'épousa, mais peu s'en fallut que le Mariage ne s'accomplit point, Hoburg ayant dans

(a) Vincent Placcius l'appelle *Hauburg De Anonym. & Pseudonym.* Part. II. p. 243. 244. Mais il se trompe.

(b) Molleri *Cimbr. Litter.* T. II. p. 347.

(c) L'Auteur du *Supplément de Moreri* de Paris, dit qu'il étoit *Tisserand en Laine*, je ne sai ce qu'il veut dire. L'Auteur du *Grand Dict. Univ. Hollandais*, a conservé le nom Latin de *Canter*.

Mollerus le nomme, [illegible] *bus* [illegible] [illegible] [illegible], *Senatorum*.

(d) Mollerus *ubi supra*.

(e) *Officium Cantoris Scholasticum*, dit Mollerus. L'Auteur du *Supplém. de Moreri* l'appelle *Chantre*, j'ignore si c'est ce que Mollerus veut dire. L'Auteur

dans ce tems-là donné dans une dévotion outrée, & fanatique [*A*]. Il quitta peu après Lavenbourg, pour aller à Ultzen, Ville du Duché de Lunebourg, où le Magistrat l'avoit appellé en qualité de Conrecteur & de Prédicateur Extraordinaire. Il s'y fit des affaires avec le Clergé en 1640, à l'occasion d'une Priére, qu'il prononçoit après ses Sermons, & qu'il ne voulut pas discontinuer [*B*], aimant mieux renoncer à la prédication, ce qui fit qu'on le priva aussi de son emploi de Conrecteur (*f*). Hoburg se retira à Hambourg, où il entra chez le Baron de Kniphausen, Commandant des Troupes, en qualité de Précepteur de ses enfans. Pendant son séjour dans cette Ville il publia divers Ouvrages, & entre autres son *Miroir de l'Abus du Ministére dans le Christianisme* [*C*] sous le nom d'*Elie Prætorius*,

(*f*) Mollerus, *ubi supra*.

[*A*] *Peu s'en fallut que le mariage ne s'accomplît point, Hoburg ayant dans ce tems-là donné dans une dévotion outrée & fanatique.*] Ayant prêché un jour, lorsqu'il étoit déja fiancé, il parla dans son Sermon de la doctrine de Schwenckfeld, qu'il condamna. Un Médecin nommé Zobel, qui avoit été un de ses Auditeurs, l'invita à dîner; pendant le repas, le Médecin lui demanda s'il avoit jamais lu les Ouvrages de Schwenckfeld; Hoburg avoua qu'il ne les avoit jamais lus, ajoûtant qu'il souhaittoit ardemment de les pouvoir lire & examiner à fond; l'autre qui ne demandoit qu'à l'y engager, lui prêta le Livre intitulé *de la Médecine Céleste*. Après avoir lu cet Ouvrage, & plusieurs autres du même ordre avec beaucoup de soin & d'application, en les comparant avec l'Ecriture Sainte, il crut avoir découvert, par une illumination divine, que la grande & principale source du relâchement & de la corruption qui régne dans le Christianisme, c'étoit le trop de respect pour le Culte extérieur & pour le Ministére, dont on attend les graces spirituelles, qui dépendent de la seule opération immédiate de l'Esprit de Dieu. Plein de cette idée, dégouté du monde, & ne cherchant que la solitude, il passoit son tems ou dans son cabinet ou à la campagne, à pleurer & à gémir, & pendant longtems il évita tout commerce avec ses amis, même les plus intimes, & avec sa Fiancée, disposé à préférer le célibat au mariage, si son engagement n'y avoit pas mis obstacle (1).

(1) Molleri Cimb. Liter. Tom. II, p. 337.

C'est une chose digne de remarque, que la plupart des gens, qui donnent dans le Fanatisme, en veulent au Culte extérieur, & au Ministére. Antoinette Bourignon vouloit aussi, qu'on renonçât aux Exercices Liturgiques de Religion (2). Mr. Bayle fait là-dessus une Remarque, où il y a du vrai, mais en même tems beaucoup de malignité. „ Ce dernier dogme est furieusement attractif de persécutions. Deux intérêts fort puissans engagent les Conducteurs des Eglises à s'opposer à ce dogme, l'un est l'intérêt du Corps, l'autre est un intérêt personnel. Otez à l'Eglise ses Assemblées publiques, son Rituel, son Formulaire, sa Discipline, vous prenez le chemin de la perdre avant la troisiéme génération. C'est donc une maxime ruineuse à l'Eglise. Elle est d'ailleurs personnellement préjudiciable aux Conducteurs; car plus on défére à ce dogme, moins se trouve-t-il de gens dans les Temples; & ainsi la peine que l'on a prise pendant toute la semaine à préparer un Sermon, devient presque infructueuse, soit qu'on se propose uniquement la conversion de l'Auditeur, soit qu'on se propose uniquement d'acquérir des louanges, soit enfin que l'on se propose l'une & l'autre de ces deux choses (3)." Cet Auteur a raison de croire que l'on anéantiroit bientôt l'Eglise, ou pour mieux dire la Religion, si l'on abolissoit le Culte public, parce que naturellement les hommes ne penseroient guéres à s'instruire en particulier, & négligeroient peu-à-peu tout culte, ce qui méne droit à l'irreligion: l'intérêt de la Religion doit donc engager à s'opposer à ces visions fanatiques, sans pourtant persécuter ceux qui s'y livrent. Mais pour l'intérêt personnel que Mr. Bayle suppose malignement, je ne vois pas qu'il ait lieu, que pour des gens qui n'ont pas la Religion fort à cœur. Un vrai Ministre de l'Evangile, qui ne se propose que la conversion de ses Auditeurs, s'afflige s'il a le malheur d'y travailler inutilement, mais il n'y a proprement point d'intérêt personnel, c'est de l'intérêt des autres qu'il s'agit. Pour ceux qui se proposent d'acquérir des louanges, s'il en est de tels, je conviens qu'ils ont le même intérêt personnel qu'avoit Mr. Bayle à ne pas supporter patiemment, ce qui peut les priver de ce qu'ils ambitionnent avec tant d'ardeur.

(2) Voy. Bayle Article BOURIGNON (ANTOINETTE).

(3) Là-même Rem. [N].

[*B*] *Il s'y fit des affaires avec le Clergé en* 1640, *à l'occasion d'une Priére, qu'il prononçoit après ses Sermons, & qu'il ne voulut pas discontinuer.*] Hoburg prêchoit d'une maniére simple, claire, & scripturaire, sans rechercher les ornemens de l'éloquence; il insistoit principalement sur la nécessité de la Conversion, & de la Régénération. En 1640 voyant les malheurs dont l'Allemagne étoit affligée par la guerre, il composa des Priéres, qu'il faisoit à la suite de ses Sermons, dans lesquelles il relevoit extrêmement la grandeur & l'atrocité des péchés, & faisoit comprendre, qu'on ne devoit pas tant demander, que Dieu fit cesser les châtimens que ces péchés avoient attirés, que solliciter qu'il arrêtât le cours des péchés mêmes, & qu'il donnât à chacun de se repentir sincérement. *In homiliis sacris, e solo verbo divino derivatis, utramque conversionem ac regenerationem serio urgentibus, simplicitati ac perspicuitati, spretis artificiis atque coloribus Oratoriis, studuit; sicque A.* 1640, *occasione calamitatum, quæ Germaniam tunc affligebant, bellicarum, preces subjungere cœpit vernaculas a semet ipso concinnatas . . . . In quibus cum, peccatorum turpitudine vehementer exaggerata, Deum non tam ut istorum pœnas, quam hæc ipsa avertat, seriamque nobis largiatur pœnitentiam, exorandum esse, inculcasset* (4). Le Consistoire lui ayant fait défense de continuer à faire usage de cette Priére, & le Magistrat l'ayant aussi averti plus d'une fois, il aima mieux renoncer à la prédication, parce qu'il prétendoit que sa Conscience ne lui permettoit pas d'obéïr. Je ne sai quelle étoit la teneur des Priéres que faisoit Hoburg, je soupçonnerois qu'il mêloit dans le détail des péchés des choses peu convenables, sans cela on ne conçoit que difficilement, que l'on ait trouvé mauvais qu'il voulût engager ses Auditeurs à demander à Dieu, de les délivrer du péché & de leur faire la grace de devenir gens de bien, avec autant d'ardeur & plus, qu'ils le sollicitoient de faire cesser les maux qui les affligeoient. S'il n'y a eu que cela, il faut avouer que les Théologiens d'Ultzen avoient de singuliéres idées, & que dans cette occasion Hoburg fut mal-traité bien injustement.

(4) Mollerus loc. cit.

[*C*] *Pendant son séjour dans cette Ville il publia divers Ouvrages, & entre autres son* Miroir de l'Abus du Ministére dans le Christianisme, *sous le nom* d'Elie Prætorius, *Ministre Livonien.*] Tous ces Ouvrages, & les autres qu'il a donnés sont en Allemand. Pendant qu'il demeuroit à Ultzen il avoit déja fait imprimer un petit Ouvrage de Piété, sous le titre de *Reveille-matin de la Pénitence*. Brunswick 1640 in-12. réimprimé diverses fois; on y trouve à la fin des Priéres qui ne sont pas de lui, & que d'autres y ont ajoûtées. Voici les Ouvrages qu'il publia pendant qu'il demeuroit à Hambourg chez le Baron de Kniphausen. I. *Le Judaïsme Evangélique d'Allemagne: ou Démonstration, tirée des Prophetes, de la conformité qu'il y a à un grand nombre d'égards entre les Evangéliques d'Allemagne, & le Peuple Juif.* Francfort 1644 in-12. Il dédia ce Livre à Ernest le Pieux, Duc de Saxe. Il y compare les Papistes aux Pharisiens, les Luthériens aux Sadducéens, & les Réformés aux Esséniens. On prétend en général que c'est le meilleur des Ouvrages de Hoburg: cependant ceux-là même qui ne le trouvent pas mauvais, remarquent que l'Auteur s'exprime souvent d'une maniére trop dure & trop forte (5). II. La même année 1644 il publia un *Dialogue sur la Guerre d'Allemagne*, imprimé à Lunebourg. Quelques Théologiens en ont jugé assez favorablement, excepté pourtant qu'ils n'approuvent point l'erreur que l'Auteur y soutient, que toute guerre, & tout procès, sont illégitimes. Le Duc de Saxe ne l'approuva point, & par son ordre le célébre Salomon Glassius, Surintendant des Eglises de Saxe-Gotha, en fit la censure, qui ne fut point imprimée, mais que d'autres Auteurs louënt pour la candeur & la douceur qui y régnent (6). III. Un Ouvrage sur quelques Pseaumes, intitulé *Praxis Davidica*, Francfort 1644 in-12. IV. *Medulla Tauleri; ou la Substance des Ecrits de Tauler* avec une Préface; à Francfort 1644 in-8. Tauler est un Auteur Mystique du XIV siécle (7). Placcius s'est trompé en disant, que Hoburg publia cet Ouvrage sous le nom déguisé de Bernard Bauman (8). V. *Praxis Arndiana*: Francfort 1644 in-12. réimprimé souvent depuis. Il prétend éclaircir & donner ce qu'il y a d'essentiel dans le *Traité du vrai Christianisme* de Jean Arndt. Samuel Pomarius, dans un Ouvrage Allemand (9), où il réfute dans un chapitre particulier ce Livre de Hoburg, prétend que sous prétexte d'inspirer la piété, il tâche d'insinuër à ses Lecteurs les erreurs impies de Schwenckfeld & de Weigelius, & qu'en supprimant ce qu'Arndt dit de propre à munir contre ces erreurs, il y ajoûte, pour faire servir les paroles de ce Théologien à les confirmer. Spener en juge d'une maniére très-différente, & prétend, qu'on peut donner un sens favorable aux endroits qui font de la peine, & qu'à juger du Livre par le Livre même, sans en chercher le sens dans les autres Ouvrages de l'Auteur, on n'y trouvera ni venin ni héréfie, surtout en le comparant avec l'Ouvrage d'Arndt, qui y sert de base; il avouë néanmoins qu'on peut le taxer d'artifice d'avoir supprimé ce qui ne faisoit pas à son but, & d'avoir obscurci des choses clairement énoncées dans son Original. *Quod Praxin istam concernit, ut quod res est fatear, adducta loca omnia benignam interpretationem ferunt, ut Autor forte fraudulentiæ argui possit, qui, quæ in rem suam non facerent, omiserit ab Arndio tractata, & incommodis locutionibus obscuravit ab eo planius explicata, non æque vero ipse libellus (si sensus ex ipsomet, non ex aliis Autoris libris, quos plerique non legerunt, qui hoc delectantur, repetatur) heterodoxiæ aut periculosi veneni, utpote, quod si etiam in animo scribentis fuerit, in libello non invenies, qui jungi cum Arndio, ut libelli scopus esse videtur, confert, atque adeo ex illo sensum repetit* (10). Les Ouvrages dont nous venons de parler, furent les Précurseurs du *Miroir de l'abus du Ministére dans le Christianisme moderne: & Moyens sûrs d'y remédier: Par Elie Prætorius, Ministre Evangélique en Livonie.* 1644 in-8. Sans nom du lieu de l'impression, qu'on prétend avoir été Amsterdam, à en juger par les caractéres. Les Magistrats de Hambourg, de Lubeck, & de Lunebourg défendirent le débit de ce Livre. Il a trois Préfaces. La premiére adressée à Dieu, à la vengeance duquel il se soumet, s'il s'est pro-

(5) Idem p. 342.

(6) Idem ibid.

(7) Voy. Bayle à l'Article de TAULER.

(8) Placcius de Anonym. & Pseudonym. T. II. p. 113.

(9) Mollerus ubi supra p. 342.

(10) Spener. Epistol. ad Pomarium. Consil. Theol. Lat. Part III. p. 271. Apud Moller. ubi supra.

*torius*, Ministre Livonien. Le Baron de Kniphausen ayant quitté Hambourg, notre Hoburg prit le parti de retourner à Lunebourg, où pendant quelque tems il corrigea dans l'Imprimerie des Sternes, employant ses heures de loisir à composer quelques petits Ouvrages. Mais comme ses écrits déplurent à des Théologiens Luthériens du premier ordre, les Sternes avertis du tort que cet homme pourroit faire à leur Imprimerie, le congédiérent (*g*). Dans ce même tems il reçut des Lettres d'Auguste, Duc de Brunswick-Wolffenbuttel, Prince savant, qui l'invitoit de venir à sa Cour. S'y étant rendu, le Prince lui donna lui-même un Texte, sur lequel il prêcha le lendemain, & son discours ayant été fort goûté du Duc & des Ecclesiastiques de la Cour, il eut l'honneur de dîner avec ce Prince, qui pendant le repas lui donna le choix de trois Paroisses. Hoburg choisit la plus petite, qui étoit celle de Born, à la Campagne; & par une modestie & un desintéressement plus rare encore, il refusa le lendemain d'accepter, au-lieu de cette Cure, la place de Surintendant, que le Prince lui offrit, en lui promettant de faire tous les frais de son installation; & les Ministres, qui le sollicitérent de se charger de cet emploi, en reçurent pour réponse, „ que jeune, comme il étoit, il se sentoit à peine ca„ pable d'instruire des Paysans, bien loin d'être en état de gouverner tant d'habiles gens (*h*)". Sa faveur ne fut pas de longue durée, au bout de deux ans environ il fut accusé, deposé & chassé des Etats du Duc, d'une maniére certainement bien dure [*D*]. Un Théologien de Quedlinbourg (*i*) que

(*g*) Idem ibidem.

(*h*) Idem ibidem.

(*i*) Je ne sai où l'Auteur du *Supplément de Moreri de Paris* a pris que c'étoit un Medecin.

proposé d'autre but, que sa gloire & le salut des ames. La seconde s'adresse aux Ministres & à leurs Auditeurs; il y déclare qu'on ne trouvera dans son Livre pas un mot dont il ne puisse rendre compte au jour du Jugement, rien d'injurieux aux vrais Ministres de l'Evangile, qu'il faut distinguer soigneusement de ceux qui n'en ont que le titre; & enfin il y soutient que les trois principales Sectes du Christianisme, la Romaine, la Luthérienne, & la Réformée, sont une vraie Babylone, dont il faut sortir. La troisiéme Préface aux Lecteurs, est destinée à excuser les expressions un peu dures, qu'il employe en parlant des Magistrats, de l'Ordre Ecclésiastique, & de la Parole intérieure (11). L'Ouvrage même est divisé en quatre Parties. La premiére est la plus étendue, & regarde les Défauts ou les Vices des Ecclésiastiques. Les trois autres, qui consistent en de courtes thêses, sont employées à rechercher les Causes du Mal, à en tracer les dangereux effets, & à indiquer des remédes. Un des grands défauts où tombe l'Auteur, c'est de confondre perpétuellement les Particuliers avec tout le Corps, & d'attribuer à celui-ci les vices de ceux-là. D'ailleurs il attaque tout le Ministére en général, dont il semble vouloir l'abolition; il proteste à la vérité que ce n'est pas-là son dessein, mais lui-même pose l'état de la question de cette maniére: *Si les Prédicateurs de quelque Secte que ce soit, sont revêtus du vrai Ministére du Nouveau Testament, & en exercent les fonctions?* Et il le nie purement & simplement (12). Les raisons sur lesquelles il se fonde, sont: que leur vocation n'est point Divine, Sainte, & sans reproche; que tous mêlent avec la doctrine de Jésus-Christ des idées Philosophiques: qu'ils altérent tous ce qu'il y a d'essenciel dans le Ministére de la Parole, & dans les Sacremens: que les fruits du St. Esprit n'accompagnent point leur Ministére: qu'ils sont tous vicieux: que le renoncement à une vie charnelle & la mortification, ne sont pas une suite de leur ministére: qu'ils ne sont pas Ministres de l'esprit, mais de la lettre: qu'ils contredisent la doctrine & s'opposent à la croix de Christ, par leur doctrine & leurs moeurs: qu'ils n'ont en vuë que le gain & leur propre avantage. Mais on peut nier avec raison, que tout cela ait lieu dans tous les Ministres. D'ailleurs on doit distinguer les abus du Ministére, du Ministére même, & ne pas s'en prendre à celui-ci de ce que quelques-uns de ceux qui l'exercent ne font pas leur devoir, comme ils le devroient. Le stile est en divers endroits plein d'amertume, & le Livre rempli de traits odieux & personnels; mais l'Auteur proteste devant Dieu, dans l'Apologie dont nous parlerons, qu'il n'y a aucune part, qu'une main étrangére y a ajoûté, à son insu pendant l'impression, des choses qu'il n'avoue point. Du reste il y a dans ce Livre quantité d'opinions erronées, sur les Révélations immédiates, l'union essentielle des fidéles avec Jésus Christ le Corps céleste du Sauveur, & autres choses semblables. Hoorneeck juge qu'il a péché à divers égards par un zéle imprudent; qu'il ne paroit pas méchant; mais téméraire; que de quelque religion qu'il soit il n'est pas du moins Papiste; que si c'est par zéle qu'il a pris la plume, il seroit à souhaiter; qu'il eût eu plus de lumiéres, & beaucoup plus de modestie: *Auctor quidem offensus juste videtur nimiis in Christianismo, Ecclesiis, ipsoque adeo S. Ministerio, vel potius Ministris, scandalis: ab altera tamen parte inconsideratius ac ferventius invehitur in quorumcunque Ministrorum universum officium, peccans perpetuo (ut dicunt) paralogismo accidentis.... Alios etiam in reprehendendis peccatis peccatum vix evitamus. Videtur quidem Auctor non omnino malus esse, neque ex improbitate adeo peccare, quam quidem temeritate; quidquid sit de professione Evangelica, Papatui saltem nuncium misit; & ex zelo si hæc scripserit, plus scientiæ vellem illi adfuisset, majoremque modestiam optassem Auctori* (13). Lyserus, ce célébre Apologiste de la Polygamie, dit qu'il n'approuve point les passions secrettes qui régnent dans cet Ouvrage, mais qu'il y a aussi des choses qu'il goute; *se affectus privatos inscripto hoc Prætoriano latentes non laudare, nec tamen omnia improbare* (14). Les Théologiens Luthériens en général se soulevérent contre le Livre de Hoburg. Spener lui-même, d'ailleurs très-indulgent envers cet Auteur, dont il n'a pas craint de recommander les autres Ouvrages, & qui n'avoit pu pendant longtems se persuader qu'il fût l'Auteur de celui-ci, Spener, dis-je, le taxe de s'être livré à la passion, qu'il tâche de pallier & d'excuser, d'avoir sous prétexte de re-

(11) *Mollerus loc. cit.* p. 342.

(12) Hoornbeek *Summa Controvers.* L. VI. p. 115. Francfort sur l'Oder 1657.

(13) Hoornbeek *loc. cit.* & p. 517.

(14) *In Not. ad Theoph. Alethæi Discursum de Polygamia* p. 15. Apud *Moller. Ubi supra.*

primer les abus, voulu anéantir le ministére, d'avoir fait paroître une aigreur indigne d'un Chrétien, & il souhaite que ce Livre n'eût jamais paru. *Spenerus certe, omnium mitissimus, cæteraque Hoburgii scripta pleraque commendare haud veritus, Autorem eum hujus esse, diu credere noluit*, quem immoderatis peccasse affectibus, studiose palliandis & excusandis, acerbitatem, Christi & veritatis teste indignam, adhibere, & usum rerum ob abusus eliminatum voluisse, *pronuntiat. Scriptum ipsum lucem nunquam vidisse optat. Seque istud neutiquam probare. Et nunquam* (quamquam nec Ministeriis illis, a quibus impetitum est, omnino adstipuletur) omnino excusare potuisse, *imo ex animo esse* aversatum, ac nunquam certe ei subscripturum, *affirmat* (15). Le plus rude censeur de Hoburg fut Jean Müller, Pasteur de Hambourg, qui publia une Apologie au nom du Ministére des Villes de Hambourg, Lubeck & Lunebourg, sous ce titre: *L'Eglise fondée nécessairement sur la Parole de Dieu, ou Préservatif contre un Libelle impie & scandaleux*, de l'Abus du Ministére, *qui a paru sous le nom d'*Elie Prætorius. Hambourg 1645 in-8. En Allemand. Le même Auteur soutient dans un autre Ouvrage, que celui de Hoburg tend à l'Athéisme, accusation que d'autres Savans ont vigoureusement relevée (16). En 1653 Hoburg publia une *Apologie* de son Livre, imprimée à ce que l'on croit à Amsterdam, dans laquelle il prétend défendre ce qu'on attaque dans son Ouvrage, par le témoignage de l'Ecriture, non seulement, mais par celui des Péres, & des plus anciens Théologiens de l'Eglise Luthérienne. Muller répliqua trois ans après. En comparant tout ce que je trouve sur le Livre de Hoburg, qu'on auroit peut être de la peine à trouver aujourdhui, il me semble qu'on ne se trompera point en s'en tenant au jugement sage & modéré de Hoornbeek. Il y a de l'apparence que cet Ouvrage contient de bonnes choses, & dont les Ministres de l'Evangile de toutes les Communions peuvent profiter; mais on ne peut douter aussi que l'Auteur n'ait donné à divers égards dans le Fanatisme, & que sous prétexte de combattre des Abus, il n'ait, sinon eu dessein d'anéantir le Ministére dans l'Eglise, du moins avancé bien des choses qui vont directement-là. Il est tombé dans le défaut de tous ceux qui attaquent des abus, ils en sont tellement occupés, qu'ils ne pensent pas qu'il est impossible dans l'état présent des choses de remédier à tout, & que de prétendre former des Sociétés Civiles ou Ecclésiastiques, où il n'y ait point de défauts, ni d'abus, c'est vouloir réaliser la République de Platon.

[*D*] *Il fut accusé, deposé, & chassé des Etats du Duc, d'une maniére certainement bien dure.*] Le Prince avoit toujours entretenu commerce de Lettres avec Hoburg, & il lui avoit envoyé plusieurs fois les Lettres, que lui écrivoient les Professeurs de diverses Académies, & des Princes mêmes, qui l'avertissoient que Hoburg avoit des sentimens Hétérodoxes, afin qu'il répondit lui-même. Enfin le Duc commença aussi à changer d'idées sur son compte, & lui ayant ordonné de comparoître devant le Consistoire Supérieur, il lui dit: *Hoburg, si je voulois vous soutenir plus longtems, nous courrions risque d'avoir une nouvelle guerre de Religion.* Les Théologiens de l'Assemblée avoient extrait diverses Propositions de ses Ecrits, qu'ils vouloient qu'il retractât, de-même que les choses injurieuses qu'il avoit avancées contre les Ecclésiastiques. Hoburg soutint qu'il n'avoit rien écrit de contraire à la parole de Dieu, & que c'étoit à juste titre qu'il avoit reproché leurs vices aux Ecclésiastiques, refusant de rien retracter. Sur quoi sentence fut prononcée au nom du Duc, par laquelle, il étoit non seulement privé de sa Cure, dont un autre fut pourvu sur le champ, mais encore condamné à vuider le Pays avec sa femme & ses huit enfans. Ses ennemis firent exécuter cette sentence avec tant de rigueur, qu'on jetta ses meubles dans la ruë, & qu'on refusa de lui restituer les dépenses qu'il avoit fait à la Maison Pastorale, le prix de ce qui avoit servi à ensemencer les terres, & le tems nécessaire pour retirer l'argent qu'il avoit charitablement prêté aux Paysans de Born (17). C'est ainsi du moins que son fils rapporte la chose dans sa vie. Peut-être a-t-il exaggéré; mais s'il a accusé juste, il faut avouër que les hommes donnent aisément dans les deux extrêmes, souvent avec également peu de raison. L'accueil fait d'abord à Hoburg étoit selon les apparences beaucoup plus favorable qu'il ne le méritoit; & le traitement qu'on lui

(15) Spener *Consil. Theol. Lat.* Tom. III. p. 179. 201. 274. 169. 461 &c. *Apud Moller. loc. cit.* p. 343.

(16) Mollerus *ibid.*

(17) Idem p. 117. 118.

qui étoit de son pays, & qui avoit été son compagnon d'école, instruit de son malheur, le sollicita avec de grandes promesses, de se rendre auprès de lui. Hoburg se mit en chemin, mais l'argent lui ayant manqué, il se trouva dans une situation fort triste; un Marchand de Nuremberg, touché de son état, lui envoya de Leipsig 200 Ecus d'Allemagne, payables à Brunswick (*k*): Hoburg ne voulut en prendre que cinquante, & il se rendit à Quedlinbourg en 1650. Il n'y fut pas longtems tranquile, son ami & les autres Ministres de la Ville l'ayant voulu obliger à retracter son *Miroir des Abus du Ministere*, il refusa de le faire, ce qui les irrita si fort, qu'ils l'attaquerent publiquement en Chaire, & que les esprits s'animerent à un tel point contre lui, qu'il eut de la peine, à l'aide du Magistrat, de faire enterrer secrettement un de ses enfans, qui mourut, & qu'il n'obtint que difficilement la permission de laisser sa famille à Quedlinbourg, pendant qu'il chercheroit quelque établissement ailleurs. Il se retira au Village de Linum chez Joachim Betkius, Pasteur du lieu, & il composa son *Apologia Prætoriana*, ou Apologie de son *Miroir des Abus* (*l*). Un de ses amis en Gueldre l'ayant invité d'y venir, il arriva chez lui un Samedi: cet Ami, qui étoit Ministre, se trouva absent, & n'arrivant point à tems pour prêcher le lendemain, on pria Hoburg de remplir sa place; celui-ci s'en aquitta d'une maniére qui satisfit tous ses Auditeurs, parmi lesquels il se trouva un Seigneur de la Province, qui lui offrit le poste de son Chapelain, au château de Cappelle. Il accepta cette Vocation, à condition qu'on n'exigeroit de lui, sinon d'inculquer à ses Auditeurs la foi en J. C. & l'imitation de ses Vertus, sans entrer dans aucune Controverse, & qu'il ne dépendroit en rien du Consistoire des Reformés. Il fit venir sa famille de Quedlinbourg, & demeura-là cinq ans (*m*). Au bout de ce terme il se vit exposé à de nouveaux troubles. Le Seigneur, au service duquel il étoit, étant déréglé dans ses mœurs, il le reprit souvent en particulier, mais inutilement, ce qui l'engagea à l'excommunier: le Seigneur là-dessus lui interdit l'entrée de la Chapelle du Château, ce qui l'obligea à prêcher dans sa maison pendant six mois. Le Consistoire Réformé, qui approuvoit sa conduite, lui persuada alors de se joindre à sa Classe, ce qu'il fit, en stipulant encore qu'il ne se méleroit point des disputes Théologiques; il devint alors Ministre du Village de Lathum, qui reléve de la Classe de Zutphen, & il y demeura seize ans. Durant le séjour qu'il fit dans ce lieu, il publia sa *Théologie Mystique*, & dans la suite d'autres Ouvrages [*E*], qui déplurent à un tel point, qu'il fut obligé de prendre le parti de se retirer (*n*) en 1672. S'étant rendu à Amsterdam, il y fit connoissance avec Jean de Labadie, & Antoinette Bourignon; il demeura même quelques mois chez celle-ci, qui l'employa à traduire quelques-uns de ses Ouvrages en Allemand; mais ni ses Opinions, ni sa maniére de vivre ne plûrent à cette fameuse Fanatique, si l'on s'en rapporte à son Historien (*o*): elle le congédia, & ne sachant où donner de la tête, il se rendit à Middelbourg en Zélande, chez Philippe son fils

(*k*) Idem p. 111.

(*l*) Idem ibidem.

(*m*) Idem ibidem.

(*n*) Idem ibid.

(*o*) Voiez *Vie d'Antoinette Bourignon continuée*, Ch. XX. §. 11. *Apud* Eundem.

lui fit si peu de tems après, fut sans doute beaucoup trop dur pour les fautes qu'on lui imputoit.

[*E*] *Il publia sa* Théologie Mystique, *& dans la suite d'autres Ouvrages.*] La *Théologie Mystique en trois Parties, tirée des anciens Peres, & de sa propre expérience*, parut à Amsterdam en 1656 in-8. & depuis il s'en est fait un grand nombre d'autres Editions. Quelques uns en ont jugé assez favorablement, mais d'autres ont cru y appercevoir bien des erreurs, & un grand fond d'amour-propre (18). La Classe dont il dépendoit, ne goûta point cet Ouvrage; elle en agit pourtant avec assez de douceur avec lui, en lui faisant défense seulement de rien publier à l'avenir, qui n'eût auparavant été examiné, conformément à l'ordre établi. Hoburg au lieu d'obéir continua à publier divers Ecrits, les années suivantes: Voici les principaux. I. *La Théologie du Cœur: ou Méditation sérieuse de la maniére dont Jésus Christ habite & agit dans le cœur des hommes, & de celle dont il est tout en tous dans ceux qui l'aiment.* Amsterdam 1661 & 1676 in-8. & en Hollandois en 1661. A Francfort en 1683 & 1696, avec des Soliloques, & des Vers Latins, François, Allemands, & Hollandois. II. *Emblemata Sacra*, Amst. 1661 in-8. & sous le titre de *Pia Desideria* de Christian Montalte, Francfort 1683, avec des vers en quatre Langues. III. Soliloquia mystica, *ou Entretiens solitaires d'une Ame fidéle, éclairée par le S. Esprit & unie avec son Dieu.* Amst. 1663 in 4. IV. Postilla Evangeliorum mystica: *ou le suc le plus pur des Evangiles, pour les Dimanches & les Fêtes de toute l'année, en forme de Méditations, propres, par la vertu de Dieu, à purifier le cœur, à l'éclairer, à le fortifier, & à l'unir avec le Cœur de Dieu, dans le tems & dans l'éternité: tiré du Texte même, & de chacune des expressions de l'Evangile, par voye d'Application secrette, extrait par l'Esprit de Dieu, selon sa propre expérience, & publié dans ces tems corrompus, pour l'usage du Cœur par* Christian Hoburg. Amst. 1663 & 1696 in fol. outre quelques autres Editions depuis. L'Auteur a mis à la tête une Dédicace à Jésus-Christ, suivie d'une Préface aux Lecteurs, où il met cet Ouvrage au dessus de tous les autres du même ordre, & se glorifie de l'avoir écrit par une inspiration divine, sans le secours d'aucun Livre: il prétend qu'on y trouvera l'essence la plus subtile (*quintam essentiam*) le suc & la moëlle des Evangiles; qu'il ne peut offenser aucune Secte Chrétienne, mais être utile à toutes, parce que sans une longue explication du Texte, & sans y faire entrer de Controverses, tout y est appliqué à l'homme intérieur, & qu'on n'y traite que des choses pratiques & spirituelles ou mystiques. Henri Ammersbach, Pasteur de Halberstad, ayant fait un magnifique éloge de ce Livre, dans une Préface, Samuel Pomarius, dans un de ses Ouvrages, s'attacha à faire voir que c'étoit un Livre rempli de sentimens erronés. Jean Conrard Schneider, Collégue d'Ammersbach, opposa à l'éloge que celui-ci avoit fait, la Censure de la Faculté Théologique de l'Académie de Helmstad, dressée à sa réquisition, par Fred. Ulr. Calixte le 3 Février 1676. Dans cette Censure on blâme principalement dans le Livre de Hoburg, le goût excessif des explications allégoriques, la séparation ou la distinction entre la parole & le Batême extérieur & l'intérieur, le mépris d'une érudition solide, de la Philosophie, des gens savans, des grades Académiques; l'usage fréquent de phrases inusitées, obscures, & suspectes. Ammersbach repliqua, & fut soutenu par Philippe Hoburg fils de l'Auteur (19). Spener, d'ailleurs favorable à Hoburg, comme je l'ai déja remarqué, juge assez peu avantageusement de cet Ouvrage. Il avoue à la vérité qu'il y a des choses bonnes & utiles, qui méritent qu'on pardonne à l'Auteur les autres, mais il ajoûte qu'en bien des endroits il s'écarte de la vérité, & qu'il est plus propre à être lu par des Théologiens qui ont du discernement, que par d'autres. *Hoburgi Postillam refutari nolim; id vero facile ferrem, si quis modeste, quæ lectores in eo caverent incommode dicta, aut alias errata, notaret, nec ob hoc, quicunque ex libro fructus capi possit, omnino impediret, eumque e manibus hominum excuteret. Certe plurimas reperiemus Postillas nostrorum Doctorum, in quibus tantum ad ædificationem hominis interioris præstatur; ac in non adeo multis istis pagellis. Bona ergo illa merentur, ut errorum incuria alia etiam Autori condonemus. Non pauca tamen illam in quibus a veritatis tramite deflectat, nec in omnibus assensum mereri, & proinde a Theologis potius, dono διακρίσεως præditis, quam aliis esse legendam* (20). Le même Théologien s'exprime plus fortement ailleurs; il reconnoit que c'est le plus dangereux de tous les Ecrits de Hoburg, & que quoiqu'il y ait trouvé des endroits qui lui plaisoient, il a été choqué souvent, & y a remarqué bien des choses suspectes, & peu susceptibles d'un sens favorable, & que les soupçons qu'il avoit contre la doctrine de Hoburg ont été fort augmentés par l'examen qu'en a fait Pomarius, à qui il écrit: il ajoûte qu'on lui a dit, que les Anabaptistes ont interpolé l'Ouvrage: *Eam ex omnibus* Hoburgii *scriptis periculosiorem videri. Ut fatear, quod res est, cum nec in illa deessent egregia, quæ me delectarent, nullibi tamen sæpius impegi, & talia observavi* φωνὰς *duriora, quæ errori favere viderentur, & vix omnia admitterent interpretationem optimam. . . . Non nego scrupulos pridem mihi motos ex lectione ejus Postillæ, quod recto tramite, circa Justificationem, Sacramenta, & immediatam revelationem, quæ fit extra Scripturam, non incedat, vestræ deductionis lectione auctos. Quamvis etiam pleraque loca circa istas materias suas patiantur explicationes, quibus ad sensum probum reducerentur, ut de obscuriori & confusiori docendi genere potius, quam heterodoxia, arguendus videri posset, sunt tamen aliqua dicta, in quibus benignius interpretandi, Vereor ut labor succedat ex voto. Audio vero a Mennonitis huic ipsius libro plura inserta, quæ Autoris non fuerint. De quo ubi certior essem, faterer me de reliquis etiam melius sperare* (21). Mais l'Ouvrage qui acheva de révolter contre lui en Gueldre, fut *Le Christ inconnu, ou Preuves que la plupart des Chrétiens des diverses Sectes, ne connoissent point Jésus-Christ, & prennent faussement le nom de Chrétiens.* Amst. 1672 in-8. Outre diverses autres Editions depuis. Quand cet Ouvrage eut paru; les Députés du Synode de Gueldre le firent venir, & tâchérent de l'engager à chanter la palinodie: mais il le refusa, & soutint qu'il n'y avoit rien que de vrai dans ce qu'il reprochoit aux Chrétiens. On le suspendit de ses fonctions, & le Receveur eut ordre de ne point lui payer les arrérages qui lui étoient dûs. Hobourg s'obstina, & aima mieux renoncer à tout que de se retracter.

(18) Idem p. 144.

(19) Idem p. 141.

(20) Spener. Consil. Theol. Lat. Part. III. p. 170. 491. & 167. Apud Molleruм. p. 141.

(21) Spener. ibid. p. 169. 170. Apud Eund. pag. 145. 146.



[*F*] *Nous*

fils aîné, qui y étoit établi, & y exerçoit la Librairie: ce fut dans cette Ville qu'il perdit sa femme. La diminution du Commerce, & l'augmentation des charges causées par la guerre, obligerent son fils de se transporter en 1673 à Hambourg, où il le suivit, mais il n'y demeura pas longtems. Il alla à Altona, tant parce qu'il craignoit la haine de ses ennemis, qui apprirent bientôt qu'il étoit à Hambourg, que parce qu'il crut devoir se rendre aux pressantes sollicitations des Anabaptistes de cette Ville, qui ayant fort goûté ses écrits, voulurent l'avoir pour Ministre; il se réserva néanmoins la liberté de ne se pas conformer à leurs cérémonies. Après leur avoir prêché pendant un an & demi, il tomba malade, & mourut dans de grands sentimens de piété (si l'on s'en rapporte à son fils, qui a publié sa vie) le 29 Octobre 1675, âgé d'un peu plus de soixante-huit ans. Il occupe une place distinguée parmi les Auteurs déguisés, ayant pris outre le nom d'*Elie Prætorius*, Ministre Livonien, ceux de *Bernard Bauman*, Ministre de Berou en Prusse, d'*André Seuberlich*, & de *Christian Montalte*. Müller a prétendu qu'*Elie Prætorius* étoit réellement le nom d'un honnête Ministre de Livonie, mais un Surintendant de Revel a soutenu contre lui, qu'il n'y avoit jamais eu d'Ecclésiastique de ce nom en Livonie (*p*). Le savant Mosheim parle de Hoburg, comme d'un esprit inquiet & turbulent, qui par ses déguisemens & ses artifices a trouvé le moyen de paroître pendant longtems moins odieux qu'il n'étoit, & de se faire regarder par les gens modérés comme un ennemi ardent de la corruption, plutôt que de la Religion même; il qu'enfin haï de tout le monde, il s'est joint aux Anabaptistes. *Christ. Hoburgus, Luneburgensis, ingenii turbulenti homo, immensam contumeliarum vim, adscitis* Eliæ Prætorii & Bernh. Baumanni *nominibus, in universam Ecclesiam Lutheranam effudit, variisque idcirco fatis jactatus fuit. Dissimulando tamen & fallendo, quod licitum sine dubio putavit, diu perfecit, ut minus deformis, quam erat, levioribus videretur, nec tam religionis ipsius, quam vitiorum & libidinum paullo acrior adversarius haberetur. Postremo se cunctis invisum reddidit, & ad Mennonitas defecit* (*q*). Nous parlerons ci-dessous des Erreurs qu'on lui a attribuées, & de ceux qui ont pris parti pour ou contre lui [*F*]. Nous dirons aussi un mot des fautes de quelques Auteurs sur son sujet [*G*].

(*p*) Mollerus Ubi supra. p. 338. 339.

(*q*) Mosheim Instit. Hist. Christ. Recent. Sæcul. XVII. Sect. II. Cap. I. § 41. p. 614.

[*F*] *Nous parlerons ci dessous des erreurs qu'on lui a attribuées, & de ceux qui ont pris parti pour ou contre lui.*] A l'égard de ses erreurs, on l'accuse d'avoir declamé trop violemment contre les Magistrats, & les Procédures Juridiques, comme aussi contre les Ecclésiastiques, d'avoir trop loué & soutenu les écrits & les dogmes fanatiques de Schwenckfeld & de Weigelius, d'avoir outré le goût des explications allégoriques de l'Ecriture Sainte; & d'avoir joint à tout cela des erreurs de son propre fond, sur les révélations intérieures & la parole intérieure, sur le Corps Céleste de J. C. son union essentielle avec les fidèles, & le péché Originel. On l'a taxé d'avoir adopté les sentimens des Valentiniens & d'autres anciens Hérétiques, & d'être Millenaire. Voici comment Mollerus en parle (21): *In plerisque scriptis stilo ingenti in seculi nostri Pseudochristianismum, vitiaque Ordinum omnium, atque Ecclesiastici imprimis, plurima invehitur. Quæ cuncta, si intra liberiores in homines vitiorum istorum reos invectivas, & seria ad emendationem incentiva, sese coercuisset, nec dicacitate in ipsos ordines scoptica, fanaticaque illorum contemptu, inquinasset, non solum tolerari potuisset, sed & laudem forte apud pios & cordatos omnes meruisset. Verum negari non potest, illum in Magistratus, horumque bella & judicia, Ordinem Ecclesiasticum universum, Academias, Scholas, ipsasque bonas literas, & earum doctores atque cultores, promiscue justo vehementius debacchari, ut saepe perquam esse injurium sed & Casp. Schwenckfeldii, ac Val. Weigelii, quos publice laudare ac defendere non dubitavit, scriptorum dogmatumque fanaticorum nimius, cum aliis quibusdam Theologiæ, quam adeo extollit, mysticæ cultoribus, amator fuisse videtur, hisque, præter immodicum allegoricæ SS. Literarum interpretationis studium, suam de verbo ac revelationibus internis doctrinam, in externum subinde injuriam, aliasque de S. Scriptura, Carne Christi cælesti, unione ejusdem ac fidelium essentiali, peccato originali, pluribusque aliis Doctrinæ Christianæ capitibus, partim opiniones heterodoxas, partim vero phrases insolitas atque suspectas, debuisse .... Taceo Chiliasmum .... vere in eo notatum.* A l'égard de ceux qui ont écrit contre lui, nous en avons déja indiqué quelques-uns en parlant de ses Ouvrages; on peut y ajoûter Saubertus *Antistes* de Nuremberg, Gotfr. Olearius, Surintendant de Hale, Tim. Dan. Colberg, Professeur à Gryphiswald, & Salomon Glassius. Il n'a pas manqué d'Apologistes aussi, qui ont pris son parti, ou qui ont tâché du moins de l'excuser; tels sont Gotfr. Arnold dans son Histoire Ecclésiastique; un Jurisconsulte Lutherien, nommé Jean Deckher en parle comme d'un homme, qui étoit profond Théologien, d'une dévotion sincère, de mœurs pures, & qui est mort tranquillement, après avoir surmonté bien des traverses. Mais parce que tous ses Ecrits sont regardés, je ne sai dit Deckher si ce n'est pas à tort, comme hérétiques, ils sont assez rares, ayant été imprimés aux dépens de ses amis, & publiés sous des noms supposés, pour que la haine qu'on avoit pour l'Auteur, ne fit pas de tort à la doctrine divine. *De Christ. Hoburgio breviter: videri virum fuisse profundi in Theologicis sensus, & sinceræ devotionis, castigatæ sed infelicis vitæ, tranquilli, superatis ærumnarum fluctibus, ex vita discessisse: sed quia, fallor autem mala, sidere, omnia ejus pro hæreticis habita, rara sunt ejus ab amicis privato ære sibi suisque edita monumenta, & ab ipso, mutatis nominibus, ne in personam odium doctrinam divinam suffocaret, evulgata* (22). Il me semble que si l'on compare tout ce que nous avons rapporté sur le sujet de Hoburg, on ne se trompera guères, en le regardant comme un homme qui avoit une forte dose de fanatisme, mais qui d'ailleurs étoit de bonne foi; c'est à tort, à mon avis, que Mr. Mosheim l'accuse de dissimulation & de déguisement, puisqu'au contraire il a plus d'une fois renoncé à ses établissemens, pour n'avoir pas voulu retracter ce qu'il avoit avancé. Mais la manière virulente dont il a attaqué l'Eglise Luthérienne & ses Ministres, ne peut que l'avoir rendu fort odieux dans cette Communion.

(21) Cimbr. Literat. loc. cit. 339.

(22) Deckherus in Conjectur. de Scriptis adespot. p. 54. 55. Apud Eund. p. 339.

[*G*] *Nous dirons un mot des fautes de quelques Auteurs sur son sujet.* J'ai déja indiqué quelques-unes de celles de l'Auteur du *Supplément de Moreri de Paris*; en voici d'autres. I. En parlant du Seigneur chez qui Hoburg exerça le ministère en Gueldre, il attribue à celui là les conditions que Hoburg lui-même stipula. II. Il donne un mauvais tour à la manière dont celui-ci en agit envers son Patron, en disant, que *Hoburg, d'un génie vif & outré, prêcha contre son patron, & alla jusqu'à l'excommunier.* On a vu ci-dessus, quelle raison il eut d'en agir avec vigueur. III. Il avance, de-même que les Auteurs du Dictionnaire Universel Hollandois, que ce fut à Hambourg, que Hoburg fit connoissance avec Labadie & Antoinette Bourignon; ils ont été trompés par Arnold, qui rapporte la même chose, mais Mollerus a remarqué que c'est à Amsterdam qu'il connut ces deux personnages. D'ailleurs le tems, si je ne me trompe, ne s'accorde pas même avec la date de ces Messieurs. Ce fut en 1672 que Hoburg passa à Hambourg, & dans le tems qu'il y arriva Antoinette Bourignon avoit déja passé dans le Holstein. IV. Les Auteurs du Dictionnaire Universel Hollandois, font le séjour de Hoburg à Born de quatre ans, Mollerus dit formellement qu'il n'y demeura que deux ans. V. Je ne sai si je dois mettre au rang des fautes de l'Auteur du *Supplément de Moreri*, ou regarder comme une faute d'impression, le nom du Ministre à qui la mere de Hoburg le recommanda, on le nomme *Secke*, c'est *Lock* ou *Locke*, qu'il s'appelloit.

HODGES (Nathaniel) célèbre Médecin Anglois du XVI. Siécle, étoit fils du Docteur Thomas Hodge, Vicaire de Kensington auprès de Londres, & Doyen d'Hereford [*A*]. Il fit ses premières Etudes dans l'Ecole de Westminster, & en 1648 il entra en qualité d'Etudiant dans le College de Christ-Church à Oxford, par la faveur des Visiteurs du Parlement (*a*). Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 13 Février 1651 (*b*), & celui de Maître le 31 Mai 1654 (*c*). Cinq ans après,

(*a*) Wood Ath. Oxon. Vol.II.Col. 768.

(*b*) Idem Fasti Oxon. Vol. II. Col. 93.

(*c*) Ibid. Col. 107.

[*A*] *Fils du Docteur Thomas Hodge Vicaire de Kensington auprès de Londres, & Doyen d'Hereford.*] Ce Docteur Hodges avoit été quelque tems un des Prédicateurs qui prêchoient devant le long Parlement, il fut ensuite Membre de l'Assemblée des Théologiens, & prit le Covenant (1). Après la Restauration il devint Vicaire de St. Pierre Cornhill, & en 1661 Doyen d'Hereford à la place du Docteur Herbert Crofts, qui avoit été élevé sur le Siege de cette Eglise. Il conserva ce Doyenné jusqu'à sa mort, & eut pour Successeur en 1672 le Docteur Benson. On a de lui I. *Rayon de la Gloire de Dieu*, Sermon prononcé devant la Chambre des Communes un jour de Jeûne solemnel, le 28 Septembre 1642. sur Pseaum. CXIII. 5. 6 Londres 1642 in-4. II. *L'Accroissement & les Progrès de l'Hérésie*, Sermon de Jeûne, prononcé devant les Communes, le 10 Mars 1646 sur II Pierre II. 1. Londres 1647 in-4. III. *La Gloire inaccessible: ou l'inaccessibilité de voir Dieu pendant que nous sommes sur la Terre*; Sermon prononcé aux funérailles du Chevalier Thomas de Mayerne, dans l'Eglise de St. Martin des Champs, le Vendredi 30 Mars 1655, sur Exod. XXXIII. 20. Londres 1655 in-4.

(1) Wood Fasti Oxon. Vol.II.Col. 11.

[*B*] *Dont*

après, le 4 Juin 1659 il se fit recevoir tout à la fois Bachelier & Docteur en Medecine (d). S'étant établi à Londres, il eut beaucoup de pratique, & y demeura pendant la peste de 1665, dont il publia une Rélation en Latin, en 1672 [B]. Le 2 d'Avril de la même année il fut élu Membre du Collége des Médecins de Londres (e). Outre l'Ouvrage dont nous venons de parler, il en publia un autre à Londres en 1660 in-8, intitulé, *Vindiciæ Medicinæ & Medicorum: Apologie de la Medecine & des Médecins &c.* Sur la fin de sa vie il se trouva dans une très-fâcheuse situation, ayant été mis pour dettes dans la prison de Ludgate, où il mourut en 1684. Il fut inhumé dans l'Eglise de St. Etienne Walbrook à Londres, où on lui a érigé un Monument. L'Auteur de la *Préface* du *Recueil de plusieurs Pièces curieuses & rares touchant la derniere Peste de l'année* 1665. Londres 1721 in-8, appelle notre Auteur un *Historien fidèle & un Médecin soigneux*, & il ajoûte „ qu'il peut être mis au rang „ des plus habiles Observateurs en fait de Medecine qu'il y ait jamais eu, & qu'il nous a donné une „ fidéle peinture de la Peste qui a régné de son tems".

(d) Ibid. Col. 125. 126.

(e) Tiré des Regitres du College.

[B] *Dont il publia une Rélation en Latin en 1672.*] Elle parut à Londres in-8. sous ce Titre, ΛΟΙΜΟΛΟΓΙΑ: *Sive Pestis nuperæ apud Populum Londinensem grassantis Narratio Historica. Authore* Nathanaele Hodges, *M. D. e Colleg. Londin.* Cette Rélation est dédiée au Chevalier George Ent Président du College des Médecins, & aux Docteurs Baudouin Hamey, François Glisson, Alexandre Frasier, Timothée Klerke, Jean Micklewait, G. Bevoir, & au Chevalier Charles Scarburgh, Membres du College: l'Epitre dédicatoire est datée de sa Maison dans la Paroisse de St. Etienne Walbrook, le 1 Janvier 1672. Il y a à la tête des Vers Latins à sa louange de MM. Henri Bagshaw, Docteur en Théologie, Jean Lawson, Docteur en Médecine, & Adam Littleton Docteur en Théologie. Il a paru une Traduction Angloise de cet Ouvrage à Londres en 1720, in-8, intitulée: *Loimologia: ou Rélation Historique de la Peste de Londres en 1665. Avec des Directions pour se précautionner contre la Contagion. Par* Nath. Hodges, *Docteur en Médecine & Membre du College des Médecins, qui avoit été dans la Ville pendant tout le tems que la peste y a régné. On y a ajoûté un Essai sur les différentes Causes des Maladies pestilentielles, & sur ce qui les rend contagieuses. Avec des Remarques sur la Contagion qui régne à présent en France, & sur les moyens les plus propres à en prévenir la communication ici. Par* Jean Quincy, *Docteur en Médecine.* Le Docteur Quincy remarque dans sa Préface, que cette Pièce du Docteur Hodges „ est la meilleure Rélation qu'il „ y ait jusqu'à présent de la derniere Peste qui a régné en „ Angleterre: il est vrai que quelques Lecteurs pourront „ s'appercevoir, que le Langage Fanatique des tems pré„ cédens fait beaucoup de tort à la clarté du stile de l'Au„ teur; tant il est vrai que l'Enthousiasme a d'influence „ même dans les autres Sciences; on a cependant évité „ ici ce qu'il y a d'affecté en ce genre . . . . . . A l'égard „ de ce que chacun doit faire pour sa sûreté particuliè„ re, j'ai donné quelques Avis plus étendus ou plus sim„ ples que le Docteur Hodges n'avoit faits. Et comme les „ Remèdes qu'il prescrit sont à présent hors d'usage, & „ ne sont ni aussi bons ni aussi aisés, que ceux que la Mé„ decine & la Pharmacie fournissent aujourd'hui, j'ai ajoû„ té quelques Recettes, que l'on pourra suivre, ou chan„ ger, selon les occasions, & selon que de plus habiles „ gens le trouveront à propos". Dans le *Recueil de plusieurs Pièces curieuses & rares touchant la derniere Peste de l'année* 1665. Londres 1721 in-8; on trouve, *Rélation de l'Origine, des Progrès, des Symptomes, & de la Cure de la Peste, Extrait d'une Lettre du Docteur* Hodges *à une personne de Qualité.* Datée de sa Maison dans Watling-street, le 2 Mai 1666.

☞ HOFFMANN (Chretien-Godefroi) nâquit le 8 Novembre 1692 dans la Haute „ Lusace, dans une Ville où son Pere étoit Recteur du Collége. Après avoir fait ses premiéres Hu„ manités dans sa Patrie, il alla à Leipzig s'appliquer au Droit, qu'il préféra à la Théologie, à la„ quelle son Pere le destinoit. La mort de celui-ci, qui arriva en 1712, empêcha le jeune Hoff„ mann de voyager. En 1716 il prit le degré de Docteur à Halle; ayant déja été fait Maître-ès„ Arts à Leipzig. En 1718 il devint Professeur du Droit de la Nature & des Gens à Leipzig, & y „ demeura jusqu'en 1722, que le Roi (de Prusse) l'appella à Francfort sur l'Oder, pour y succéder „ au célèbre Henri de Cocceji. Sa réputation a attiré dans cette Université nombre de gens de con„ sidération. Il avoit une Bibliothéque nombreuse & bien choisie, & en faisoit un très-bon usage, „ témoin le grand nombre de ses Ouvrages, & le cas que le Public en fait. Il est mort le 1 Sep„ tembre 1735 (a)".

(a) Tiré de la *Bibliothéq. German.* T. XXXIV. p. 216. où l'on trouve une Liste des Ouvrages de Mr. Hoffmann.

HOLINSHED ou HOLINGSHED (Raphael) fameux par la *Chronique* publiée sous son nom [A], descendoit d'une Famille de ce nom établie à Borseley dans la Comté de Chester, & étoit Prêtre de l'Eglise Anglicane. Il mourut à Bramcote dans la Comté de Warwick vers la fin de l'année 1580. Après sa mort tous ses Papiers, ses Recueils, ses Livres, & ses Manuscrits, ou du moins la plus grande partie, tombérent entre les mains d'un Gentilhomme de Bramcote, nommé Thomas Burdet (a).

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 181.

[A] *Fameux par la Chronique publiée sous son nom.*] La première Edition de cet Ouvrage parut à Londres en 1577 in-fol. & la seconde en 1587 in-fol. Mr. *Guillaume Harrison* lui aida pour la première. Ce Harrison étoit natif de Londres, il avoit fait ses premiéres études dans l'Ecole de Westminster sous Mr. Alexandre Nowell, sur la fin du régne de Henri VIII, ou au commencement de celui d'Edouard VI; on l'avoit envoyé ensuite à Oxford & à Cambridge, & il fut enfin Chapelain Domestique du Chevalier Guillaume Brook, Gouverneur des Cinq-Ports, & Baron de Cobham dans la Province de Kent. Il a fait, *Description Historique de l'Ile de la Grande-Bretagne; avec un court exposé du Naturel & des Qualités des Habitans d'Angleterre, & des Commodités qu'on y trouve*; en trois Livres, inférés dans le premier & second Tome de la *Chronique* de Holinshed. Mr. Jean Hooker, *alias* Vowell, Trésorier d'Exeter, fit quantité d'Additions à cette Chronique; dans la seconde Edition de 1587, & il la continua jusqu'en 1586. Mr. Abraham Fleming a aussi été un des Continuateurs de la Chronique de Holinshed; il y a un grand nombre de Papiers de ce Mr. Fleming entre les mains de Mr. François Peck, Maître-ès-Arts, qui a promis à la fin du premier Volume de ses *Desiderata Curiosa* de faire part au Public des MSS. suivans écrits de la propre main de Mr. Fleming. 1. *De Castratione Chronicorum, quæ* Raphaëlis Holingshedi *nuncupantur; & imprimis de earundem censuris, quando* Roberto Comiti *Leicestriæ, D.* Thomæ Bromley *Cancellario, & D.* Gul. Cecil. *Thesaurario oblata, prout ea omnia* Cambdenus Flemingo *retulit.* 2. *Conjuræ. aliæ diversorum hominum malevolentium, seu nimium subtilium in eadem Coronica, cum responsionibus* Abrahami Flemingi. 3. *La Lettre du Conseil à* Whitgift *Archevêque de Cantorbery, touchant l'examen & la correction des Additions de la nouvelle Edition de la* Chronique de Hollingshed, *datée du Jeudi* 1 *Fevrier* 1588. 4. *Lettre de l'Archevêque* Whitgift *à MM.* Thomas Randolph, Henri Killigrew, *&* Hammond *touchant l'Examen & la Correction des Additions de la nouvelle Edition de la Chronique de* Holingshed, *du Jeudi* 1 *Fevrier* 1588. 5. Abrahami Flemingi (*qui præerat Typis & Prælo*) *de modo castrandi reformandique Chronica prædicta brevis & vera Relatio.* Dans le curieux Catalogue de la Bibliothéque de Mr. *Richard Smith* on trouve (1) marquée une Edition de la *Chronique de Holingshed* en deux Vol. in-Folio de l'année 1587; *avec plusieurs feuilles ajoûtées, qu'on en avoit retranchées, parce qu'elles avoient déplû, & qu'on n'avoit pas voulu permettre qu'elles fussent imprimées dans la seconde Edition.*

(1) *Bibliotheca Smithiana, sive Catalogus Librorum in quavis Facultate insignium, quos in usum & Bibliothecæ ornamentum multo ære sibi comparavit Vir clar. & doct.* Richardus Smith *Londinensis.* p. 270. Lond. 1682 in-4.

HOLYOKE, ou HOLYOAKE (François), qui s'appelle lui-même en Latin, *De sacrâ Quercu*, nâquit à *Nether Whitacre* dans la Comté de Warwick vers l'an 1567, il étudia à Oxford dans le Collége de la Reine environ l'an 1582; mais on ne voit point s'il a jamais pris quelque degré. Il tint Ecole à Oxford & dans sa Province. Au mois de Février 1604 il devint Recteur ou Curé de Southam dans la Comté de Warwick. La premiére année du régne de Charles I. il fut élu Membre de l'Assemblée du Clergé. Il a publié, outre son *Dictionnaire* [A], un *Sermon sur l'Obéissance duë* par-

[A] *Son Dictionnaire.*] Il a été imprimé à Londres en 1606 &c. in-4; la quatriéme Edition a paru dans la même Ville en 1633 in-4 sous ce Titre: *Dictionarium Etymologicum Latinum, antiquissimum & novissimum; nunc demum* insi-

*particuliérement à l'Autorité Ecclésiastique* &c. *sur* Hébr. XIII. 17. *Prononcé dans le tems d'une Visite du Docteur* Guillaume Hinton, *Archidiacre de Coventry.* Oxford 1610 in-4. Il souffrit beaucoup pendant la Guerre Civile à cause de son attachement au Roi, & mourut le 13 Novembre 1653 dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge; il fut enterré dans l'Eglise de Ste. Marie à Warwick (*a*).

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 167.

*infinitis penè laboribus & continuis vigiliis compositum & absolutum a* Francisco de Sacra Quercu. *Ou Dictionnaire dans lequel on explique l'Etymologie & la Dérivation de tous les mots, qui se trouvent dans les Auteurs Latins, & les raisons de leurs Dérivations & de leurs Dénominations, d'une maniére absolument nouvelle. On y a ajouté, entre les termes les plus difficiles & les plus nécessaires de la Théologie, de la Philosophie, de la Médecine, & de la Logique, plusieurs milliers de mots tirés du Droit Civil & Canonique, des Glossaires, des Critiques, & des autres meilleurs Auteurs, anciens & modernes, avec les termes Grecs qui y répondent, beaucoup plus exactement qu'on ne l'a jamais lu dans* Calepin, Morel, *ni dans aucun autre; comme aussi les Monnoyes, les Poids, les Mesures, les Racines Grecques, & quantité d'autres Additions utiles, comme on le verra dans l'Epitre au Lecteur, & mieux encore dans l'Ouvrage même. Deplus les Noms propres, avec leurs Etymologies, enrichis & éclaircis par des Histoires, des Proverbes, la Mythologie,* &c. *On y trouvera encore la Chronologie des Personnes, la fondation des plus considérables Villes, les Peuplades de divers Pays, la Géographie, & les Noms tant anciens que modernes des principaux Lieux. Enfin le* Dictionnaire de Rider, *Anglois & Latin, augmenté de plusieurs centaines de Mots, tirés du Droit, du Latin, du François, & des autres Langues, présentement en usage parmi nous, mais qui paroissent ici pour la premiére fois, afin de perfectionner l'Ouvrage. Quatriéme Edition corrigée & augmentée par les soins pénibles de* François Holy-Oke. Cette Edition est dédiée au Docteur Guillaume Laud, qui étoit dans ce tems-là Evêque de Londres. Il y a aussi une autre Epître dédicatoire à Guillaume Craven, Baron de Hamsted-Marshall, datée de Southam. Dans la Préface au Lecteur, datée du Collége de la Reine à Oxford, notre Auteur remarque qu'on l'a accusé d'avoir compilé son Ouvrage des autres Dictionnaires, & d'avoir surtout pillé celui de *Thomasius*; mais qu'il n'a fait que ce que les autres Lexicographes ont fait avant lui. *Cooper*, dit-il, a traduit le Dictionnaire Latin & Allemand de *Tirisius de Zurich*, & *Thomasius* a d'abord compilé le sien de *Calepin* & de *Cooper*, & l'a ensuite augmenté à la faveur de la *Nomenclature* de *Junius*, & de plusieurs Glossaires & Traités de Botanique. Enfin le Docteur *Philemon Holland*, savant Médecin, a fort enrichi l'Ouvrage de *Thomasius*, par le secours des meilleurs Auteurs. Mr. *Holyoke* nous apprend ensuite qu'il a l'obligation au Docteur *Thomas James* de lui avoir communiqué plusieurs termes recueillis des Peres; & à MM. Robert Burton, Sixiéme Membre du Collége du Nez-de-Bronze, Watson Membre du Collége de Lincoln, & Wetherell Membre de celui de la Reine, des secours qu'ils lui ont donnés. On trouve à la tête de cette Edition des Vers Latins & Grecs à l'honneur de l'Auteur, par les Docteurs *Jean Dune*, *Jean Budden*, *Thomas James*, MM. *Robert Burton*, *Guillaume Fletcher*, les Docteurs, *Jean Wall* de Christ-Church, *Jean Aisgill* Membre du Collége du Corps de Christ, *Thomas Jackson* Principal de ce Collége, *Thomas Clayton* Professeur d'Astronomie de la fondation de Saville, MM. *Philippe White*, & *Gerard Langhaine* du Collége de la Reine. L'Epître dédicatoire de cette partie de l'Ouvrage intitulée *Dictionarium Etymologicum propriorum Nominum*, adressée au Chevalier *Clement Trockmorton* est datée de Southam au mois de Février 1611. Mr. Wood observe (1) que „ cette Partie du *Dictionnaire de Rider*, où „ le Latin est avant l'Anglois, a été effacée par le travail plus ample de *François Holyoke*, qui assure qu'il „ l'avoit déja mis en cet état avant que les Dictionnaires „ de *Becman de Fungen*, & de *Martin* eussent paru; quoiqu'il paroisse qu'il leur est redevable, & qu'il s'est servi „ de leurs matériaux dans son Dictionnaire, qu'il donna „ au Public en 1606."

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 377.

HOLYOKE ou HOLYOAKE (THOMAS) fils de celui dont on vient de parler, nâquit en 1616 à Stony-Thorp proche de Southam dans la Comté de Warwick; il fit ses premiéres Humanités à Coventry sous Mr. White; on l'envoya en 1632, âgé de seize ans, au Terme de la St. Michel au Collége de la Reine à Oxford (*a*), il y prit le degré de Bachelier-es-Arts le 5 Juillet 1636 (*b*), & celui de Maître le 16 Mai 1639 (*c*); & il devint Chapelain du Collége. Au commencement de la Guerre Civile, lorsque Charles I. se fixa à Oxford, & que cette Ville prit les armes en faveur de ce Prince, Holyoke eut une Commission de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, composée principalement de gens de Lettres. Il rendit de grands services dans ce poste, & reçut le degré de Docteur en Théologie par ordre du Roi, quoiqu'il n'en paroisse rien dans les Régîtres publics de l'Université, que l'on négligeoit quelquefois dans ce tems-là (*d*). Après qu'Oxford se fut rendu au Parlement, il obtint de l'Université sous le nom de Thomas Holyoke, sans addition du titre de Maître-ès-Arts, de Bachelier ou de Docteur en Théologie, un Acte qui lui permettoit d'exercer la Médecine (*e*): il alla donc s'établir dans le lieu de sa naissance, & y pratiqua avec succès jusqu'à la Restauration en 1660. Cette année-là Thomas Lord Leigh, Baron de Stone-Leigh dans la Comté de Warwick, le nomma à la Cure de Whitnash près de Warwick. Quelque tems après il fut fait Prébendier de l'Eglise Collégiale de Wolverhampton dans la Comté de Stafford. En 1674 Robert Lord Brook lui donna le Bénéfice (*Donative* †) de Breamour dans la Comté de Hamp, dont il avoit la nomination du Chef de sa Femme, & qui valoit environ deux-cens Livres sterling de rente; mais Holyoke n'en jouît pas un an, étant mort de la fiévre le 10 Juin 1675. Il fut enterré auprès de son Pere dans l'Eglise de Ste. Marie à Warwick. Son *Dictionnaire* a paru après sa mort en 1677 in-folio.

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 144.
(*b*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 266.
(*c*) Ibid. Col. 278.
(*d*) Idem *Ath. Oxon.* ubi supra.
(*e*) Idem ibid. & *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 60.
† C'est un Bénéfice où le Patron nomme sans qu'il soit besoin que l'Evêque intervienne ni dans la présentation ni dans l'Installation R. D. T.

☞ HOLSTENIUS (LUC) célébre Savant du XVII. Siécle, nâquit à Hambourg en 1596 (*a*). Après avoir fait ses études dans sa patrie avec beaucoup de succès, il vint voyager en France, où il s'acquit une grande réputation par son mérite & sa capacité, & il demeura quelque tems à Paris chez le Président de Mesmes (*b*). Ce fut apparemment dans ce tems-là qu'il quitta la Religion Luthérienne où il étoit né, pour embrasser la Religion Romaine; on dit que ce fut à la persuasion du Pere Sirmond Jésuite (*c*). Il passa ensuite à Rome, où il s'attacha au Cardinal François Barberin: on rapporte (*d*) que dans un Discours public ayant traité ce Cardinal, d'*Eminentissimus*, tous les autres Cardinaux voulurent aussi depuis être traités de-même. Ce qui donna lieu au Décret par lequel le Pape Urbain VIII. ordonna le 10 Juin 1630, que les titres d'*Eminence* & d'*Eminentissime* fussent attribués aux Cardinaux. Le même Pape donna à Holstenius un Canonicat de St. Pierre, & Innocent X. le nomma Garde de la Bibliothéque du Vatican; ce dernier Pontife le consultoit dans des occasions importantes [*A*]. Alexandre VII. l'envoya en 1655 au devant de la Reine Christine de Suéde, & il re-

(*a*) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* T. XVIII. p. 1.
(*b*) Niceron *Mém. des Hom. Ill.* T. XXXI. p. 136.
(*c*) Idem ibid. p. 139.
(*d*) *Menagiana* T. I. p. 171. Paris 1729. in 8.

[*A*] *Ce dernier Pontife le consultoit dans des occasions importantes.*] On dit (1) que ce Pape lui témoigna un jour que les sollicitations, qu'on lui faisoit de France, de prononcer sur les cinq fameuses Propositions, lui donnoient de l'embarras, parce qu'il s'agissoit de matiéres qu'il n'entendoit point & qu'il n'avoit jamais étudiées. Luc d'Holstein lui répondit „ que Sa Sainteté feroit fort bien de ne „ pas commencer, à l'âge où il étoit, à se mettre en peine de les entendre, & encore moins de les décider; „ parce qu'elles étoient d'elles-mêmes difficiles, qu'elles „ n'avoient pas seulement ému de grandes disputes parmi „ les Chrétiens, mais aussi parmi les plus grands Philosophes de l'Antiquité, dans la difficulté qu'ils avoient „ trouvée à concilier la Liberté de l'homme avec les „ Decrets & la Prescience de Dieu; sur quoi les uns s'étoient emportés dans des sentimens, & les autres dans „ d'autres, comme on faisoit encore aujourd'hui, & comme on feroit tant qu'il y auroit des hommes au Monde. Il concluoit delà que ne se pouvant faire décision, „ qui satisfît les divers Partis, Sa Sainteté feroit bien „ de n'en point faire, mais de laisser couler les choses, „ comme elles étoient, jusqu'à ce qu'elles s'appaisassent „ d'elles-mêmes, comme elles feroient sans doute, quand „ les uns ou les autres, ou tous ensemble, feroient las de „ disputer, & de vouloir faire embrasser leurs sentimens „ à leurs Adversaires". On assure que cet avis agréa fort au Pape. Il n'en faut point douter, il étoit très-conforme à la Politique, mais l'étoit-il aux prétentions des Papes à l'Infaillibilité?

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire des Controverses nées dans l'Eglise Romaine sur la Prédestination & la Grace, depuis le Concile de Trente.* Dans le Clerc *Bibl. Univ.* Tom. XIV. p. 193. 194.

reçut sa Profession de foi à Inspruck (*e*). Holstenius avoit beaucoup de présence d'esprit [*B*]. Il mourut à Rome le 2 Février 1661 âgé de soixante-cinq ans. Le Cardinal Barberin, qu'il fit son Héritier, lui fit dresser un Tombeau de Marbre dans l'Eglise de *Ste. Maria dell' Anima*, de la Nation Allemande, sur lequel on grava son Epitaphe [*C*]. „ Holstenius, dit Mr. Du Pin (*f*), étoit très-savant dans „ l'Antiquité Ecclésiastique & Profane, avoit un jugement fin, une critique exacte, & écrivoit avec „ beaucoup de pureté & de netteté. Il n'a pas composé de grands Ouvrages, mais il a fait des No- „ tes & des Dissertations [*D*] exactes & judicieuses, dont la plupart ont été données après sa mort, „ ou

(*e*) Du Pin *ubi supra*.

(*f*) *Ubi supra*.

[*B*] *Holstenius avoit beaucoup de présence d'esprit.*] En voici un exemple assez plaisant (2). „ Disputant un jour „ contre deux ou trois Savans à la table de Cardinal *François Barberin*, il lui échappa dans la chaleur de la Dis- „ pute un vent postérieur haut & clair. Le Cardinal en „ sourit, & les Convives à qui Holstenius adressoit la „ parole en rirent avec éclat. Pour lui, sans se déconcer- „ ter: Je puis, dit il, se tournant vers le Cardinal, ap- „ pliquer fort bien en mon nom, ce passage de Virgile à „ Votre Eminence:

*—— Tu das epulis accumbere Divûm*,

„ Mais non pas le vers suivant:

*Ventorumque facis tempestatumque potentem.*

„ Cela fut trouvé fort juste, parce que le Cardinal ni les „ autres ne se souvinrent pas, que dans ce dernier Vers, „ qui est le 80 du Liv. I. de l'*Enéide*, il y a *Nimborumque*, „ & non pas *Ventorumque*."

(2) *Menagiana* T. I. p. 112. Edit. de Paris 1715.

[*C*] *Son Epitaphe.*] La voici:

D. O. M.

Lucæ Holstenio, *Saxoni, Hamburgensi, qui clarus in Galliis, Romæ clarior, Gentium omnium ætatumque Historias & Ecclesiæ res notas complectens, diversis regionibus peragratis, diversis earum fines & nomina probe tenuit, variasque linguas, præter Græcam Latinamque, quarum Scriptoribus plurimum lucis attulit: antiquam Philosophiam calluit: ab Urbano VIII. Canonicatu Basilicæ Vaticanæ, ab Innocentio X. Præfecturâ Bibliothecæ ornatus, ab Alexandro VII. sapienter unus electus, ut occurreret Suecorum Gothorumque Reginæ incomparabili, quæ miram in tanto viro summi ingenii, summæque modestiæ conjunctionem suspexit & prædicavit: vitæ denique laudatissimæ & illustrium operum cursu interrupto, eximius patriæ Germaniæ amator, propugnatorque Religionis Catholicæ. Obiit IV Nonas Februarii anno 1661. ætatis 65.*

*Franciscus Barberinus, Cardinalis S. R. E. V. C. Heres ex asse amico optimo posuit.*

[*D*] *Il n'a pas composé de grands Ouvrages, mais il a fait des Notes & des Dissertations.*] Voici le Catalogue des Ouvrages de Holstenius. I. *Endecasyllabi in nuptias Thaddæi Barberini & Annæ Columnæ.* Rome 1672 in-4. & 1629 in-8. II. *Emendationes in Eusebii Librum contra Hieroclem.* Ces Corrections qu'il a faites sur un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi de France, se trouvent dans l'Edition de la *Démonstration Evangélique* d'Eusebe, faite à Paris en 1628 in-folio. Holstenius ne s'est pas contenté de corriger le Texte Grec, il a aussi fait plusieurs changemens dans la Version de Zénobe Acciaioli, qui passe pour fort peu exacte (3). III. *Porphyrii Liber de Vitâ Pythagoræ; ejus sententiæ ad intelligibilia ducentes, & de Antro Nympharum in Odyssea descripto, Græcè & Latinè. Interprete & Notatore Luca Holstenio, qui Dissertationem de Vitâ Porphyrii & Scriptis adjecit.* Rome 1630 in-8. Cambridge 1655 in-8. Les Notes de Holstenius sont très-savantes, mais elles ne vont que jusqu'à la 17. page du Livre, un long Voyage qu'il devoit faire l'ayant empêché de continuër. La Dissertation sur la Vie & les Ouvrages de Porphyre, est curieuse & savante, Mr. Fabricius l'a insérée dans sa Bibliothèque Grecque (4). Les Notes ont été insérées avec la Vie de Pythagore par Porphyre, dans une Edition que Ludolf Kuster en a donnée à la suite de la Vie du même Pythagore par Jamblique en 1707 à Amsterdam in-4. mais il n'y a point fait entrer la Dissertation sur la Vie & les Ouvrages de Porphyre (5). IV. On trouve deux Lettres d'Holstenius dans le premier Volume de celles de *Fortunio Liceti* publiées sous ce titre: *De Quæsitis per Epistolas à Claris Viris Responsa F. Liceti.* Bononiæ 1640 in-4. Ce sont les deux premières du Livre, l'une est datée du 25 Août 1635, & l'autre est du 30 Mars 1638. V. *Demophili, Democratis, & Secundi Sententiæ Morales, Græcè & Latinè, Holstenio Interprete, cum Notis.* Romæ 1638 in-douze. Leyde 1639 in douze, & dans les *Opuscula Ethica & Physica*, imprimés par les soins de Thomas Gale à Cambridge 1670 in-8. & à Amsterdam 1688 in-8. On a retranché dans cette dernière Edition les Préfaces d'Holstenius (6). VI. *Notæ in Sallustium Philosophum de Diis & Mundo.* Dans l'Edition donnée par Leon Allatius, Rome 1638 in-8. & avec l'Ouvrage précédent dans toutes ses Editions. VII. *Notæ in Apollonii Argonautica*, dans une Edition de cet Ouvrage faite avec la Version & les Notes de Jérémie Hoeltzlin, Leyde 1641 in-8. Les Notes d'Holstenius sont courtes, mais judicieuses & savantes. VIII. *Arriani de Venatione Liber, Græcè & Latinè, Interprete Luca Holstenio*, Paris 1644 in-4. IX. *Christiani Ranzovii ad Georgium Calixtum Epistola, quâ sui ad Ecclesiam Catholicam accessus rationes exponit.* Rome 1651 in-8. Holstenius est l'Editeur & peut-être même l'Auteur de cette Lettre (7). X. *Lucæ Holstenii Testimonium adversus Gersenistas pro Thoma a Kempis.* Publié par Gabriel Naudé dans son *Testimonium adversus Gersenistas triplex.* Paris 1652 in-8. XI. *De Abyssinorum Communione sub unica specie.* Dans le II Livre des *Symmicta d'Allatius.* Cologne 1653 in-8. XII. *De Sabbatho Pascali*, dans le même Livre p. 439. XIII. *Codex Regularum, quas SS. Patres Monachis & Virginibus Sanctimonialibus servandas præscripsere, collectus olim a S. Benedicto Anianensi Abbate; Lucas Holstenius in tres partes digestum auctumque edidit, cum Appendice in qua SS. Patrum exhortationes ad Monachos & Virgines de Observantia Vitæ Religiosæ.* Rome 1661 in-4. Item. *Prodit nunc primum in Galliis* Paris 1663 in-4. L'Editeur étant mort avant l'impression de cet Ouvrage, n'a pu y ajoûter les Notes, les Préfaces, & le savant Glossaire qu'il y destinoit. Ainsi l'on s'est contenté de mettre à la tête ce qu'on a trouvé dans ses papiers sur cette matière, & à la fin une explication abrégée des mots les plus difficiles à entendre. XIV. *Collectio Romana bipartita veterum aliquot Historiæ Ecclesiasticæ Monumentorum, est cœpta a Luca Holstenio, absoluta post ejus mortem, notis ipsius posthumis adjunctis.* Romæ 1662 in-8. XV. *Passio SS. Perpetuæ & Felicitatis & Bonifacii Romani, necnon Acta SS. Taracii, Probi, & Andronici, cum notis L. Holstenii, & ejus ad Baronii Martyrologium Romanum animadversis.* Romæ 1663 in 8. Paris 1664 in-8. XVI. *Lucæ Holstenii Annotationes in Geographiam sacram Caroli a S. Paulo, Italiam antiquam Cluverii, & Thesaurum Geographicum Ortelii: quibus accedit Dissertatio duplex de Sacramento Confirmationis apud Græcos.* Rome 1666 in-8. Les Remarques sur la Géographie sacrée de Dom Charles de St. Paul ont été réimprimées avec cet Ouvrage à Amsterdam en 1704 in-fol. Les deux Dissertations *de Ministro & forma Sacramenti Confirmationis*, l'ont été à la suite des *Opera Posthuma Joannis Morini.* Paris 1703 in-4. XVII. *Theodoti Ancyrani Expositio in Symbolum Nicænum adversus Nestorium, primum edita: Græcè & Latinè, Holstenio Interprete.* Romæ 1669 in 8. XVIII. *Sententia de Editione Concilii Basileensis.* Dans le 13. Volume des Conciles du P. Labbe. Paris 1672 in fol. p. 1658. XIX. *Dissertationes tres, duæ de Epistolâ Synodicâ Alexandri, Episcopi Alexandrini, tertia de Episcopatu Synesii.* Dans l'Edition de l'Histoire Ecclésiastique de Theodoret, & d'Evagre, donnée par Henri de Valois, Paris 1673 in-fol. XX. *Dissertationes Epistolicæ.* Dans la Collection de Lettres que Richard Simon a données avec la vie du P. Morin, sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*, Londres 1682 in douze. XXI. *Notæ & Castigationes posthumæ in Stephani Byzantini Ἐθνικὰ, sive de Urbibus, editæ a Theodoro Ryckio.* Leyde 1684 in-fol. Le Cardinal François Barberin proposa en 1670 à Mr. Rycke de mettre la dernière main à cet Ouvrage, ce Savant ne s'y refusa point. Desorte que la Reine de Suède qui avoit l'Original du Livre, ayant consenti que le Cardinal disposât de sa Copie, comme il l'avoit projetté, Mr. Rycke revint en Hollande chargé du Manuscrit de Lucas Holstenius, mais le mauvais état où il étoit, fit que l'Ouvrage fut douze ans à paroître (8). L'Editeur a joint aux Notes d'Holstenius quelques Fragmens d'un vieux Poëte Grec nommé *Scymnus de Chio*, qui n'avoient point encore paru, & qui ont été traduits en Latin par Holstenius. Ils traitent de la Géographie. On voit ensuite les quatre Opuscules suivans. *Commentariolus in veterem picturam Nymphæum referentem. De Pila Strigiliari. De Milliario aureo, Error popularis. Laus Boreæ.* Les trois premières Pièces ont été insérées dans le quatrième Volume des *Antiquités Romaines de Grævius*. La dernière est une Harangue à la louange du Vent *Borée*, qu'Holstenius prononça dans le Palais du Mont Quirinal en présence du Gouverneur de Rome & de plusieurs Cardinaux. „ Il y a bien de l'esprit & de „ la lecture dans cette Pièce, dit *Mr. Bayle* (9), mais „ franchement elle est plus digne d'un jeune Ecolier, que „ d'un Homme grave, qui parloit devant plusieurs Cardi- „ naux." XXII. *Epistola ad Franciscum Cardinalem Barberinum de fulcris seu verubus Simulacri Dianæ Ephesiæ.* A la suite de l'Ouvrage intitulé: *Symbolica Dianæ Ephesiæ Statua, a Cl. Menestreio exposita.* Rome 1688 in-fol. & dans le VII Volume des *Antiquités Grecques de Gronovius*. XXIII. *Lucæ Holstenii Epistolæ XXII, ad Petrum Lambecium scriptæ, ob nativam styli elegantiam, prudentissima monita, & præcepta, ac variarum rerum eruditarum notitiam, nunc primum seorsim editæ curâ Henrici Christiani Crugeri Luneburgensis.* Jenæ 1708 in-8. Ces Lettres avoient déjà paru dans le VI Livre des Commentaires de Lambecius sur la Bibliothèque Impériale, imprimés en 1674. Elles sont toutes écrites à Lambecius, dont Holstenius étoit l'Oncle maternel, & à l'éducation duquel il s'intéressoit extrêmement, & s'étendent depuis l'année 1640 jusqu'à l'an 1650. XXIV. Dans l'Edition des Oeuvres de St. Athanase, publiée à Paris en 1627 in fol. 2 vol. Il y a sept nouvelles Homélies, attribuées à ce Saint, mais qui ne sont point

(3) *Voy.* Fabricius *Bibl. Græc.* T. VI. p. 91. 92.

(4) T. IV. p. 207 & 271.

(5) Idem ibid. p. 225.

(6) Idem T. I. p. 518. 519.

(7) Niceron *Mém. des Hom. Ill.* T. XXXI. p. 142.

(8) Bayle *Nouv. de la Rép. des Lett.* Juillet 1684 p. 488. 491 de la 2 Edit.

(9) Ibid. p. 491.

„ ou insérées par ses Amis dans leurs Ouvrages". Il étoit fort habile dans la Géographie, & très-versé dans la Philosophie de Platon (g). Mr. Bayle (h) parle d'Holstenius en ces termes. „ C'étoit un „ Homme qui avec une vaste érudition, & beaucoup de jugement, possédoit une connoissance ex„ traordinaire de la Géographie, & étant Bibliothéquaire du Vatican, il a tiré de grandes lumiéres „ d'un très-grand nombre de Manuscrits qui n'ont jamais vu le jour. Il ne se contentoit pas des „ Trésors que cette fameuse Bibliothéque lui fournissoit, il fouilloit par-tout ailleurs, & il ne laissoit „ rien échapper de tout ce qui pouvoit lui être favorable. Ainsi jamais homme n'a été mieux fourni „ que lui de tous les secours nécessaires à la production d'un bon Livre. Comme il se connoissoit en „ Médailles, il a tiré aussi de cette espéce de monumens plusieurs Observations curieuses pour éclair„ cir la vieille Géographie". Baillet prétend (i) que la plupart des*Ouvrages d'Holstenius, qui ont paru après sa mort, *semblent être imparfaits, & assez peu exacts*, „ soit parce que la mort l'a empêché „ d'y mettre la derniére main, soit parce que ceux qui ont pris le soin de ces Editions y ont apporté „ trop de négligence".

(g) Niceron *Mém. des Hom. ill.* T. XXXI. p. 259.
(h) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Juillet 1684 p. 489. de la 2 Edit.
(i) *Jugem. des Sav.* T. II. Part. 2. p. 299. Amst. 1725. in-8.

point de lui, dont la Version Latine est d'Holstenius. Elles ont été conservées dans les Editions suivantes. XXV. *Lucæ Holstenii de Libris Optimis & maximam partem ineditis Bibliothecæ Mediceæ Judicium, cum esset Florentiæ anno* 1640. Inséré à la p. 91. & suiv. du premier Tome des *Selecta Historica & Litteraria* de *Michel Lilienthal*. Koberg 1715 in-8. Holstenius avoit aussi formé le Projet de publier un Recueil des anciens Géographes Grecs, en deux Parties (10).

(10) *Voy.* Fabricius *Bibl. Græc.* Lib. IV. Cap. 2. § 10. T. II. p. 22 & seqq.

☞ HOMBERG (GUILLAUME) nâquit le 8 Janvier 1652 à Batavia dans l'Ile de Java, de Jean Homberg Gentilhomme Saxon [*A*] & de Barbe van Hedemar. Il fut le second de quatre enfans (*a*). Pour l'avancer dans le Service, son pere le fit Caporal d'une Compagnie, dès l'âge de quatre ans: & la chaleur du climat ne lui permit pas de le faire étudier, comme il l'auroit souhaitté [*B*]. M. Homberg ayant quitté les Indes & le service de la Compagnie, vint s'établir à Amsterdam avec sa famille. Notre jeune homme fit paroître son goût pour les Sciences, dès qu'il fut dans un Pays où l'on pouvoit étudier, sa vivacité naturelle lui fit bientôt regagner le tems qu'il avoit perdu. Il étudia en Droit à Jéne & à Leipsig, & en 1674 il fut reçu Avocat à Magdebourg (*b*). Mais un panchant secret le portoit vers l'étude de la Nature, & le commerce qu'il eut avec le célébre Otto Guericke, Bourguemaître de Magdebourg, fortifia ce goût en lui [*C*]. Ses Amis tâchérent de le marier pour le fixer dans sa profession, mais au-lieu de prêter l'oreille à leurs avis, il entreprit de voyager, & commença par voir l'Italie. Il demeura un an à Padoue, où il étudia la Medecine, principalement l'Anatomie & la Botanique. A Boulogne il travailla sur la Pierre, qui porte le nom de cette Ville, & lui redonna sa qualité de Phosphore, dont le secret étoit presque perdu. A Rome il se lia particuliérement avec Marc-Antoine Celio, Gentilhomme Romain, Mathématicien, Astronome, & Machiniste, qui reussissoit fort bien à faire de grands verres de Lunettes. M. Homberg s'y appliqua avec lui; il ne négligea pas non plus la Peinture, la Sculpture, & la Musique, & y fit assez de progrès, pour passer pour habile connoisseur (*c*). D'Italie il vint en France, où il fit connoissance avec les Savans, & s'attira leur estime. Ensuite il passa en Angleterre, où il travailla quelque tems avec le fameux Robert Boyle (*d*): delà il se rendit en Hollande, où il se perfectionna encore dans l'Anatomie sous le célébre de Graaf, & enfin il alla réjoindre sa famille, qui demeuroit alors à Quedlimbourg. Quelque tems après il prit à Wittemberg le degré de Docteur en Médecine. Au-lieu de penser à retirer du profit de sa qualité de Médecin, il voulut encore voir les *Savans* de l'Allemagne & du Nord, & comme il avoit un fonds considérable de Curiosités *Physiques*, il songea à en faire commerce, & à en aquérir de nouvelles par des échanges, ce qui lui réussit [*D*]. Il alla voir

(a) Fontenelle *Eloges des Academiciens*. T. I. p. 301 La Haye 1711.
(b) Le même p. 302.
(c) Le même p. 304.
(d) Le même p. 305.

[*A*] *Nâquit . . . . . de Jean Homberg, Gentilhomme Saxon.*] Ce Gentilhomme étoit originaire de Quedlimbourg, qui dès sa jeunesse avoit-eu le malheur de perdre ses biens par la Guerre des Suédois en Allemagne. Quelques-uns de ses parens prirent soin de son éducation; ce qu'il apprit de Mathématiques le mit en état d'aller chercher fortune au service de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, dont le riche Commerce & les puissans Etablissemens fournissent à ceux qui la servent l'occasion d'acquérir du bien. Mr. Homberg eut le commandement de l'Arsenal de Batavia, & épousa Barbe van Hedemar, qui étoit veuve d'un Officier (1).

[*B*] *La chaleur du Climat ne lui permit pas de le faire étudier, comme il l'auroit souhaitté.*] Mr. de Fontenelle dit „ que les chaleurs excessives & perpétuelles du Climat ne „ permettent beaucoup d'application, ni aux Enfans, ni „ même aux Hommes faits, ce qui, *ajoûte-t-il*, ne s'ac„ corde guére avec le profond savoir qu'on donne aux „ anciens Brachmanes, ou Gymnosophistes (2)". Qu'il me soit permis de remarquer, que cette réflexion n'est rien moins que juste, & que l'illustre Académicien n'a certainement pas pesé ce qu'il avance. Premiérement, il ne fait point à Batavia des chaleurs *excessives* & *perpetuelles*, Mr. de Fontenelle est trop savant pour ignorer, que l'Ile de Java jouit d'un air temperé, & plus sain que celui d'aucune des autres Iles qui sont sous la Zone Torride (3): ce n'est donc point la chaleur, qui empêche qu'on s'y applique à l'étude, mais la vraye raison, c'est que les occasions de se pousser dans les Sciences y manquent: Le nombre des gens de Lettres y est petit, & l'étoit peut-être encore plus du tems de Mr. Homberg qu'aujourdhui; on ne pense qu'au commerce, & à gagner de l'argent, c'est-là la grande raison qui fait que ceux qui veulent étudier passent en Europe. En second lieu, Mr. de Fontenelle paroit douter du profond savoir qu'on donne aux anciens Brachmanes & Gymnosophistes, à cause du peu d'application que les chaleurs permettent. Comme il s'agit d'un fait, l'argument ne conclut rien, si le fait est constaté; c'est-là le point: je ne sai si l'on peut contester les témoignages des Auteurs sur ce sujet (4): du moins est-il certain qu'il y a encore dans les Indes, parmi les Bramines, un grand nombre de Livres qui prouvent que les Brachmanes étoient savans (5). D'ailleurs, en supposant la vérité de ce que dit Mr. de Fontenelle sur l'effet des chaleurs du Climat par rapport aux Européens, cela ne concluroit rien encore pour les Brachmanes, la différente maniére de vivre pourroit être regardée comme la cause de la différence entre les uns & les autres. Les Brachmanes vivoient fort sobrement, comme le font encore les Bramines d'aujourd'hui, au lieu qu'en général les Européens n'observent pas si exactement les régles de la tempérance. Or l'on sait que cela seul pourroit suffire pour rendre les uns capables d'application, tandis que les autres ne le seroient point.

[*C*] *Un panchant secret le portoit vers l'étude de la Nature, & le commerce qu'il eut avec le célébre Otto Guericke . . . . fortifia ce goût en lui.*] Mr. de Fontenelle fournit le Commentaire de ce Texte. „ Quoiqu'il se donnât sincérement „ à sa profession, *dit il* (6), il sentoit qu'il y avoit quel„ qu'autre chose à connoitre dans le Monde, que des „ Loix arbitraires des hommes; & le Spectacle de la Na„ ture, toujours présent à tous les yeux, & presque ja„ mais apperçu, commençoit à attirer ses regards, & à „ intéresser sa curiosité. Il alloit chercher des Plantes sur „ des Montagnes, s'instruisoit de leurs propriétés, & la „ nuit il observoit le cours des Astres, & apprenoit les „ noms & la disposition des différentes Constellations. „ Il devenoit ainsi Botaniste & Astronome par lui-même, „ & en quelque sorte malgré lui, car il s'engageoit tou„ jours plus qu'il ne vouloit. Il poussa assez loin son étu„ de des Plantes, & dans le même tems il se fit un Globe „ Céleste creux, en façon de grande Lanterne, où à la „ faveur d'une petite lumiére, placée au-dedans, on vo„ yoit les principales Etoiles fixes emportées du même „ mouvement dont elles paroissent l'être dans le Ciel. „ Déjà se déclaroit en lui l'esprit de Méchanique, si utile „ à un Physicien, qui pour examiner la Nature a souvent „ besoin de l'imiter & de la contrefaire". Otto Guericke étoit alors fameux par ses Expériences du Vuide, & par l'invention de la Machine Pneumatique. Mr. Homberg s'attacha à lui, pour s'instruire dans la Physique Expérimentale; & cet habile homme, quoique fort mystérieux, ou lui revéla ses secrets en faveur de son génie, ou ne les put dérober à sa pénétration (7).

[*D*] *Comme il avoit un fonds considérable de Curiosités Physiques, il songea à en faire commerce, & à en aquérir de nouvelles par des échanges; ce qui lui réussit.*] Les Phosphores faisoient alors du bruit. Christian Adolphe Baldui-

(1) Fontenelle *Eloges des Academiciens* T. I. p. 301.
(2) Le même p. 302.
(3) Gaut. Schouten *Voyage aux Indes Orient.* T. II. p. m. 281.
(4) *Consultez* Bayle Art. BRACHMANES & GYMNOSOPHISTES.
(5) *Voy.* La Croze *Hist. du Christian. des Indes* Liv. VI.
(6) *Eloges* ubi sup. p. 302. 303.
(7) Le même p. 304.

voir les Mines de Saxe, de Bohéme & de Hongrie, pour s'instruire sur les Metaux; & poussa jusqu'en Suéde à cause des Mines de Cuivre. Il travailla à Stockholm avec Mr. Hierna dans le Laboratoire de Chimie que le Roi de Suéde venoit d'y établir, & il contribua beaucoup aux premiers succès de ce nouvel établissement (*e*) Mr. Homberg mettoit bien ses voyages à profit pour aquerir des connoissances [*E*]: son goût à cet égard fit, qu'au lieu de retourner dans sa famille, comme son Pere le souhaittoit ardemment, il passa du Nord en Hollande pour la troisiéme fois, & de Hollande il repassa en France pour la seconde, où il vit les Provinces qu'il n'avoit pas vuës dans son premier Voyage. Son Pere, impatient enfin de le voir auprès de lui, fit des instances si sérieuses & si pressantes pour qu'il se rendit chez lui, que le jour de son départ étoit arrivé. Mais lorsqu'il étoit prêt à monter en carosse, Mr. Colbert l'envoya chercher de la part du Roi. Ce Ministre lui fit des offres si avantageuses, que Mr. Homberg demanda un peu de tems pour y penser, & prit enfin le parti de demeurer en France, & d'embrasser la Religion Romaine en 1682 (*f*). On allégue une fort plaisante raison de son changement de Religion [*F*] qui engagea son Pere à le desheriter. En 1683 il perdit aussi Mr. Colbert son Protecteur, & il paroit par un fait rapporté par Mr. de Fontenelle, qu'il n'étoit pas à son aise [*G*]. Il prit le parti de retourner à Rome en 1684, & y exerça la Médecine [*H*]. Il revint à Paris au bout de quelques années, où les grandes connoissances qu'il avoit acquises, & les curiosités qu'il possédoit, lui donnerent bientôt une des premiéres places entre les premiers Savans (*g*). L'Académie des Sciences, ayant été mise en 1691 sous la direction de Mr. L'Abbé Bignon, il y fit entrer Mr. Homberg †, & lui donna le Laboratoire de l'Académie, & par-là une entiére liberté de travailler en Chimie sans inquiétude. Il contribua beaucoup à soutenir l'Académie jusqu'à son Renouvellement en 1699 [*I*]. Mr. le Duc d'Orleans, depuis Régent, qui avoit du goût &

(*e*) Le-même p. 105. 106.

(*f*) Le-même p. 106.

(*g*) Le-même p. 109. 110.

† Du Hamel *Regiæ Scient. Academ. Hist.* L. III. c. 1

duinus, & Kunkel, Chimiste de l'Electeur de Saxe en avoient trouvé chacun de leur côté un nouveau, & Mr. Homberg les alla chercher. Il vit Balduinus le premier, & il trouva son Phosphore fort beau, & de la nature de la Pierre de Boulogne, quoiqu'un peu plus foible en lumiére; il l'acheta par quelque autre Expérience. Il trouva ensuite Kunkel à Berlin, & celui-ci avoit grande envie d'avoir le petit Homme Prophéte de Guerické, qui se cachoit dans un tuyau quand le tems devenoit pluvieux, & en sortoit quand il devoit faire beau. Le marché fut bientôt conclu entre les deux Curieux, le petit Homme fut troqué pour le Phosphore: c'étoit le Phosphore d'urine, à présent assez connu (8).

(8) Là-même p. 105. 106.

[*E*] *Mr. Homberg mettoit bien ses voyages à profit pour acquerir des connoissances.*] Il s'instruisoit des Singularités de l'Histoire Naturelle des Pays où il se trouvoit, & observoit les industries particuliéres des Arts, qui s'y pratiquent. A cette occasion Mr. de Fontenelle fait une réflexion bien fondée, & dont il fait l'application à Mr. Homberg. „ Les Arts fournissent une infinité d'Expériences très-dignes d'attention, inventées quelquefois par d'habiles Gens inconnus, & assez souvent par des Artisans grossiers, qui ne songeant qu'à leur utilité ou à leur commodité, & non à découvrir de Phénomènes de Physique, en ont découvert des rares, & de merveilleux, dont ils ne s'appercevoient pas. Ainsi il se composoit une Physique toute de faits singuliers, & peu connus, à peu près comme ceux qui pour apprendre l'Histoire au vrai iroient chercher les piéces originales cachées dans les Archives. Il y a de même les Anecdotes de la Nature. Quand on en a acquis une grande connoissance, on ne fait pas tant de cas des Systêmes, peut être parce qu'ils deviennent d'autant plus difficiles & plus incertains qu'il les faut ajuster à un plus grand nombre de faits; & pareillement ceux qui savent beaucoup d'Anecdotes historique estiment peu les grands Corps d'Histoire, qui sont des Systêmes à leur maniére (9)".

(9) Là-même p. 107.

[*F*] *On allégue une fort plaisante raison de son changement de Religion.*] Rapportons les propres termes de l'Auteur. „ Sa plus puissante raison étoit, que la pratique familiére aux Protestans de lire tous les jours un Chapitre de l'Ecriture Sainte, lui avoit rendu fort suspecte l'Eglise Protestante dans laquelle il étoit né, & qu'il se sentoit fort ébranlé pour rentrer dans l'Eglise Catholique (10)". Je ne conçois pas comment ce trait a pu échapper à un Homme aussi judicieux, & je suis persuadé que tout ce qu'il y a de gens sensés nommeront cela avec moi une plaisante raison. Si l'on avoit dit que l'examen de l'Ecriture avoit fait naître des doutes à Mr. Homberg, il y auroit-là un air de raison, mais de dire, que la coutume de lire assidûment la Parole de Dieu puisse prévenir contre une Société Chrétienne, quelle qu'elle soit, c'est ce qui est, s'il m'est permis de le dire, du dernier ridicule. Car enfin toute Société Chrétienne prétend que sa foi est fondée sur l'Ecriture Sainte, l'*Eglise Catholique* (ne contestons point sur les titres) ne soutient-elle pas, que la doctrine qu'elle enseigne est celle de l'Ecriture? Il faut donc aller à la source, & l'étude de l'Ecriture, la lecture des Livres sacrés ne peut qu'être utile & nécessaire: bien loin qu'elle doive rendre une Communion, où on s'y applique, suspecte, c'est au contraire un préjugé favorable, on est en droit de penser qu'elle ne craint pas l'examen de sa Doctrine, ni qu'on trouve rien qui y soit contraire dans la Parole de Dieu. Pourquoi ne pas dire la vérité clairement? Il paroit assez par toutes les circonstances, que Mr. Homberg se laissa éblouir par la grandeur des offres que Mr. Colbert lui fit, & qu'il se flatta d'une haute fortune; ces vuës purent faire d'autant plus d'impression sur lui, qu'il y a de l'apparence qu'il n'étoit pas fort grand Théologien, & qu'il avoit plus étudié la Physique & la Médecine, que sa Religion: en pareil cas on n'y a pas une fort grande attache, & il n'est pas si difficile de se faire illusion. Les voyages & les occupations de Mr. Homberg avoient peut-être produit chez lui cette sorte d'indifférence, qui est assez commune, & qui est cause qu'on se persuade aisément, que pourvu qu'on soit honnête-homme, c'est-à-dire qu'on ne fasse de tort à personne, il importe fort peu qu'on aille au Prêche ou à la Messe.

(10) Là-même pag. 108.

[*G*] *Il paroit par un fait rapporté par Mr. de Fontenelle qu'il n'étoit pas à son aise.*] „ Il entra en grande liaison avec Mr. l'Abbé de Chalucet, depuis Evêque de Toulon, fort curieux de Chimie. Mr. Homberg y étoit trop habile pour aspirer à la Pierre Philosophale, & trop sincére pour entêter personne de cette vaine idée: mais un autre Chimiste, avec qui il travailloit chez le Prélat, voulant convaincre l'incrédulité de son Associé, lui donna en pur don un lingot d'or prétendu Philosophique, mais toujours de très-bon or, qui valoit bien 400 francs, tromperie qui, comme il l'avouoit, lui vint alors assez à propos (11)". Puisque Mr. Homberg étoit dans le cas qu'une aussi médiocre somme lui venoit à propos, il est évident que les offres si avantageuses auxquelles il s'étoit rendu, n'avoient pas été suivies d'effets proportionnés, sans cela il seroit difficile de concevoir que dans l'espace d'un an ou un peu plus, 400 francs eussent été un objet si important pour lui. Ce qui confirme ce que je viens de dire, c'est la nécessité où notre Savant se trouva de quitter la France, & d'aller chercher fortune à Rome.

(11) Là-même pag. 104. 109.

[*H*] *Il prit le parti de retourner à Rome en 1684, & y exerça la Médecine.*] Ce que Mr. de Fontenelle nous apprend sur ce sujet est curieux, & mérite d'être rapporté. „ Il y portoit, *dit il* (12), toute sa récolte du Nord, & il en profita par une pratique peu connuë en ce País-là, & heureuse. Il négligeoit assez sa qualité de Docteur à Wittemberg, & on le prenoit pour un Médecin, qui ne l'étoit que de génie, & non par des degrés; cependant assez de gens avoient la hardiesse de se confier en lui, & s'en trouvoient bien. Il lui manquoit une qualité, dont le défaut rendoit la confiance qu'on avoit en lui encore plus hardie; il ne vantoit ni ses remédes ni sa capacité; il n'osoit dire plus qu'il ne savoit, ni donner le vraisemblable pour assuré, & par-là il ne pouvoit guére être le Médecin que de Malades assez raisonnables. Il se faisoit même peu d'honneur des succès, & renvoyoit à la Nature la plus grande partie de la gloire; mais au lieu de l'art de se faire valoir, il avoit celui de découvrir assez juste par des raisonnemens fins la cause d'une maladie, & le reméde qui convenoit. Cette sagacité d'esprit particuliére valoit la grande Expérience d'un Médecin, qui n'eût été toute sa vie que Médecin".

(12) Là-même pag. 109.

[*I*] *Il contribua beaucoup à soutenir l'Académie jusqu'à son Renouvellement en 1699.*] „ L'Académie, *dit Mr. de Fontenelle* (13), par le concours de quelques circonstances malheureuses, étoit tombée alors dans une assez grande langueur. Souvent on ne trouvoit pas dequoi occuper les deux heures de séance; mais dès que Mr. Homberg eut été reçu, on vit que l'on avoit une ressource assurée. Il étoit toujours prêt à fournir du sien, & l'on s'étoit fait sur sa bonne volonté une espéce de droit, qui l'assujettissoit. Il n'eût presque osé paroitre les mains vuides. Sa grande abondance contribua beaucoup à soutenir la Compagnie, jusqu'au renouvellement de 1699". Je n'ai garde de prétendre être mieux instruit de ce qui s'est passé à l'Académie, que Mr. de Fontenelle, je crois néanmoins pouvoir proposer un doute. Ce que l'illustre Académicien dit n'est-il pas un peu outré? les détails qu'on trouve dans l'Histoire de l'Académie par Mr. Du Hamel, ne démentent-ils pas un peu cette grande langueur, cette extrême disette, où on nous la représente ici? Je ne doute pas que Mr. Homberg n'ait beaucoup fourni du sien dans les Conférences Académiques, depuis qu'il fut entré dans ce savant Corps; mais il me semble que je trouve encore des preuves, que d'autres habiles gens ne contribuoient pas peu aux occupations de l'Académie, qu'on parcoure les Livres III & IV. de l'Histoire de Mr. Du Ha-

(13) Là-même pag. 110. 111.

& du talent pour les Sciences, ayant voulu entrer dans les mystéres de la Chimie & de la Physique Experimentale, prit en 1702 Mr. Homberg auprès de lui en qualité de son Physicien, lui donna une pension, & un Laboratoire *le mieux fourni & le plus superbe que la Chimie eût jamais eu* (h). Le Prince s'y rendoit tous les jours, & y travailloit lui-même. Ayant fait venir d'Allemagne la même année le grand Miroir ardent convexe, si fameux, Mr. Homberg s'en servit pour faire un grand nombre d'Experiences entiérement nouvelles. En 1704 le Duc d'Orleans fit Mr. Homberg son premier Medecin. Avant que ce choix fût declaré on lui offrit, de la part de l'Electeur Palatin, des avantages fort considérables, & qui surpassoient même ceux qui l'attendoient; mais outre son attachement pour le Duc, il songeoit à un mariage, *& y songeoit depuis si longtems, que l'amour seul sans une forte estime n'eût pas produit tant de constance* (i). Quoique premier Médecin du Duc d'Orleans il ne laissa pas de demeurer Académicien Pensionnaire [K]. En 1708 Mr. Homberg épousa Marguerite Angelique Dodart, fille du fameux Mr. Dodart, pour laquelle il avoit été si constant. Quelques années après il devint sujet à une petite Dyssenterie, qu'il se guérissoit, & qui revenoit de tems en tems. Le mal se fortifia toujours, & fut enfin cruel & dangereux en 1715, & il mourut le 15 Septembre de cette année (k). Quoiqu'il fût d'une complexion foible, il étoit fort laborieux, & d'un courage qui lui tenoit lieu de force. Il étoit non seulement habile Physicien, mais il entendoit très-bien l'Histoire & les Langues, il favoit même l'Hébreu. Nous rapporterons ci-dessous ce qui regarde son caractére & ses Ouvrages [L].

(h) Le même p. 111.
(i) Le même p. 112. 113.
(k) Le même p. 114.

Hamel, qui comprennent les années 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, on y verra des preuves de ce que je viens de dire. Quoiqu'il en soit, il est certain que Mr. Homberg contribua de son côté beaucoup à fournir dequoi occuper les Séances. Au commencement de l'année 1692, il fit diverses Expériences sur le Phosphore. On trouve dans les Actes du mois d'Avril de cette année la *maniére de preparer le Phosphore de Kunkel*, dont il expliqua les phénoménes & les effets singuliers, dans le mois de Juin (14). On eut aussi de sa façon diverses Opérations Chymiques, & entre autres le fameux Arbre de Diane tant vanté par les Chymistes, qu'il fit en très-peu de tems; il fit aussi quelques Observations sur les Analyses de Plantes déjà faites (15). En l'année 1693 il fit diverses Expériences sur la Glace dans le vuide, & d'autres par lesquelles il paroît combien il est difficile de chasser entiérement l'air hors de l'eau (16). Il fit aussi des Expériences sur la germination des Plantes, par lesquelles il parut que l'élasticité ou le poids de l'air n'y contribuë point, puisque diverses graines germérent dans le vuide; que néanmoins l'air aide à la végétation, puisqu'il n'y eut qu'un petit nombre de graines qui germérent dans le vuide (17). Mr. Homberg lut aussi en diverses Séances un Traité de la Teinture d'Antimoine (18). En 1694, au mois d'Avril, il montra deux nouveaux Phosphores. Il fit encore diverses Expériences dans le Vuide, & il lut des Observations sur des étincelles de lumiére & sur les couleurs, telles qu'on les y voit; il montra aussi à l'Académie une liqueur qui dissout le verre, & qui n'est autre chose que de l'eau forte: mais on doit avoir auparavant échauffé le verre, & l'avoir trempé dans du plomb fondu (19). On trouve encore qu'en 1695 Mr. Homberg communiqua des Expériences de divers ordres (20). Au mois de Juin de cette année, il expliqua dans une Dissertation la diversité des parties des huiles des Plantes, dont Mr. Du Hamel fait un exposé (21). Mr. Homberg donna aussi le secret de faire de beau Carmin. Il lut encore une Dissertation sur l'origine & la nature des esprits acides (22). On trouve de-même diverses Expériences sur le souffre d'Antimoine, la préparation d'une sorte d'Or potable, d'un Sel qui pénétre le fer sans fusion quelconque, & plusieurs autres Opérations Chymiques également curieuses (23). En 1696, Mr. Homberg communiqua ses Observations sur la diverse pesanteur du même air, selon la varieté des degrés de chaleur. Il donna encore quantité d'autres choses curieuses, tant durant cette année, que dans les suivantes, mais dont il seroit trop long de faire le détail; ceux qui seront curieux de voir ce que Mr. Homberg a fait, trouveront dequoi se satisfaire dans les riches Recueils de l'Académie. Mais s'ils y trouvent des preuves qui justifient l'éloge qu'en fait Mr. de Fontenelle, je crois qu'en même tems ils s'appercevront, que ce savant homme a un peu trop déprimé dans cet endroit les travaux des autres Membres de l'Académie, & que dans chaque genre on ne laissoit pas de travailler à augmenter les Connoissances.

(14) Du Hamel *Regiæ Scient. Acad. Hist.* L. IV. Sect. I. cap. 2.
(15) Ibid. cap. 3.
(16) Ibid. Sect. II. c. 1.
(17) Ibid. cap. 2 § 1-7.
(18) Ibid. § 12.
(19) Ibid. *Sect.* IV. c. 2. § 1. 3. & 14.
(20) Ibid. *Sect.* VI. *Cap.* 1. § 4. 8. p. 10.
(21) Ibid. *Cap.* 2. § 1-3.
(22) Ibid. *Cap.* 3.
(23) Ibid. *Cap.* 4.

[K] *Quoique Premier Médecin du Duc d'Orleans, il ne laissa pas de demeurer Académicien Pensionnaire.*] L'Article IV. des Reglemens donnés par le Roi, au renouvellement de l'Académie en 1699, porte „ Les Pensionnaires seront „ tous établis à Paris, . . . . . . & lorsqu'il arrivera que „ quelqu'un d'entre eux sera appellé à quelque Charge ou „ Commission demandant résidence hors de Paris, il sera „ pourvu à sa place, de-même que si elle avoit vaqué „ par decès." Mr. Homberg étoit dans le cas. Il déclara nettement que s'il étoit réduit à opter, il se determinoit pour l'Académie sans comparaison moins utile, mais le Roi jugea qu'il méritoit une exception (24).

[L] *Nous rapporterons ci-dessous ce qui regarde son caractére & ses Ouvrages.*] Mr. Homberg n'a point publié de Corps d'Ouvrage; il avoit commencé à donner par morceaux dans les Recueils de l'Académie des *Essais ou Elémens de Chimie*, dont on a trouvé le reste en bon ordre dans ses papiers, & prêt pour l'impression. D'ailleurs on a de lui un grand nombre de petits Mémoires sur differens sujets particuliers. „ Son caractére d'esprit est marqué dans tout ce qu'on a de lui; une attention ingénieu„ se surtout, qui lui faisoit saisir des Observations, où „ les autres ne voyent rien, une adresse extrême pour dé„ mêler les routes qui ménent aux découvertes, des tours „ d'expériences singuliers, & qui seroient trop artificieux, „ si l'on avoit tort de s'obstiner à connoître; une finesse „ sensée, & une solidité délicate; une exactitude, qui, „ quoique scrupuleuse, savoit écarter tout l'inutile; tou„ jours un génie de nouveauté, pour qui les sujets les plus „ usés ne l'étoient point. . . . . Il étoit éloigné de l'of„ tentation, & il l'étoit autant du mystére, si ordinaire „ aux Chymistes, qui n'est qu'une autre espéce d'ostenta„ tation, où l'on cache au-lieu d'étaler. Il donnoit de „ bonne grace ce qu'il favoit, & laissoit aux gens à sentir „ le prix de ce qu'il leur avoit donné. Sa maniére de s'ex„ pliquer étoit tout à fait simple, mais méthodique, pré„ cise, & sans superfluité. Soit que le François fût tou„ jours pour lui une langue étrangére, soit que naturelle„ ment il ne fût pas abondant en paroles, il cherchoit son „ mot presque à chaque moment, mais il le trouvoit. Ja„ mais on n'a eu des moeurs plus douces ni plus socia„ bles, il étoit même homme de plaisir, car c'est un mé„ rite de l'être, pourvu qu'on soit en même tems quelque „ chose d'opposé. Une Philosophie saine & paisible le „ disposoit à recevoir sans trouble les differens évènemens „ de sa vie, & le rendoit incapable de ces agitations, dont „ on a, quand on veut, tant de sujets. A cette tranquil„ lité d'ame tiennent nécessairement la probité & la droi„ ture; on est hors du tumulte des passions, & quiconque „ a le loisir de penser, ne voit rien de mieux à faire que „ d'être vertueux (25)." Voilà ce qui s'appelle prêcher la vertu d'une maniére aussi aimable que forte; & il n'y a personne, qui soit capable de penser, qui ne soit obligé de reconnoître la verité de la réflexion de Mr. de Fontenelle.

(24) Fontenelle *ubi sup.* p. 113.
(25) Le même pp. 114-116.

☞ HOMELIUS (JEAN) célébre Mathématicien du XVI. Siécle, naquit à Memmingen en 1518 (a) d'une assez bonne famille. Matthias Hummelius (b) son Pere étoit Administrateur ou Receveur de l'Hopital de la Ville. Né avec un genie heureux Homelius eut le bonheur d'avoir d'assez bons Maîtres, dans le lieu de sa naissance même. Il fit ses Humanités principalement sous Jean Cleber Recteur de l'Ecole fondée à Memmingen vers l'an 1530 (c). Un goût naturel qu'il se sentit pour l'Astronomie & pour les Mathématiques en general, fut selon les apparences nourri chez lui par l'exemple de deux Savans de sa Ville, qui cultivoient ces Sciences [A]. Après avoir fait le cours de

(a) *Amœnit. Literar.* Tom XIV. p. 401.
(b) C'étoit-là le vrai nom, que notre Savant adoucit dans la faire, en le changeant en Homelius. Voi Le même p. 408.
(c) Ibid. p. 409. 410.

[A] *Un goût naturel qu'il se sentit pour l'Astronomie & pour les Mathématiques en général, fut, selon les apparences, nourri chez lui par l'exemple de deux Savans de sa Ville qui cultivoient ces Sciences.*] L'un étoit *Nicolas Ellenbogius*, Benédictin, & Religieux d'un Monastére que mon Auteur nomme *Ottoburanus* (1). Ce Moine étoit né en 1483, & fils d'un Médecin nommé Udalric, qui avoit de la réputation. Nicolas, excité par l'exemple de son pere, s'appliqua à la Philosophie & à la Médecine, à Montpellier; mais en 1505 il embrassa la Vie Monastique, & joignit à ses autres connoissances celles des Langues Grecque & Hebraïque; ce fut principalement à ses soins qu'on fut redevable de la fondation d'une Ecole pour les trois Langues savantes dans son Monastére (2). L'Auteur, qui me fournit ces particularités, dit qu'il a entre les mains quelques Lettres d'Ellenbogius, par lesquelles il paroit, qu'il étoit très-versé dans l'Astronomie. L'autre Savant dont il s'agit ici, étoit *Jaques Stoppel*, Médecin de Memmingen, grand Mathé-

(1) *Amœnit. Literar.* T. XIV. p. 412.
(2) Ibid.

de ses premières études, on l'envoya à Strasbourg, où il étudia la Philosophie & les Mathématiques sous Christian Herlin, qui avoit une grande réputation (d), & la Théologie sous Martin Bucer, à qui on l'avoit fortement recommandé. Les ordres de ses Supérieurs lui firent quitter Strasbourg en 1540 pour aller à Wittemberg; il y fut reçu Maître-ès-Arts, & dès-lors il se fit une affaire de communiquer aux autres les lumières qu'il avoit acquises, & instruisit avec succès la Jeunesse à Wittemberg. Le Magistrat de Memmingen ayant souhaitté qu'il revînt dans sa patrie, Mélanchthon, qui l'estimoit infiniment, écrivit deux Lettres au Magistrat de Memmingen, pour qu'il permît à Homelius de demeurer encore à Wittemberg, ce qui lui fut accordé, & cette permission fut accompagnée de quelques gratifications pour notre Savant (e). Louis Comte de Koenigstein ayant demandé à l'Electeur de Saxe de lui procurer un bon Ministre, Melanchthon s'adressa encore au Senat de Memmingen par une Lettre du 1 Mars 1543, pour solliciter la permission pour Homelius de remplir ce poste pour quelque tems (f). Mais peu de tems après il fut rappellé dans sa patrie, pour être Pasteur de Blaës, Village dans le voisinage de Memmingen: mais en 1548 il fut obligé de renoncer à sa Cure, parce qu'il ne put se résoudre à souscrire à l'*Interim* de Charles-quint (g). S'étant remis aux Mathématiques, il pensa à se procurer une place dans quelque Académie. Dans ce dessein il se rendit à Augsbourg pour aller plus loin, mais ayant eu le bonheur d'y être connu de l'Empereur, qui assistoit à la Diette, ce Prince le retint auprès de lui à cause de la grande connoissance qu'il avoit des Mathématiques, & l'honora de sa faveur d'une manière fort distinguée [B]. Il fit pour l'Empereur une Horloge, qui marquoit non seulement les heures, mais les mouvemens du Soleil, de la Lune, & des Etoiles (h), qu'il présenta à ce Prince à Bruxelles, parce qu'il n'avoit pu y mettre la dernière main à Augsbourg. Homelius auroit pu se promettre de grands avantages à la Cour de Charles-quint, s'il eût eu la religion moins à cœur, mais il préféra d'habiter des lieux où la Vérité s'enseignât publiquement. Il prit donc le parti de retourner en Saxe, & le fameux Electeur Maurice lui donna la Chaire de Professeur en Mathématiques à Leipsig, en 1551 (i). Il parcourut pendant trois ans la Misnie, dont il eut dessein de donner une Carte. Quoiqu'éloigné de l'Empereur, ce Prince ne l'oublia point, mais le créa Comte Palatin par Lettres Patentes, datées de Bruxelles le 28 Novembre 1553 (k). En Saxe il jouït non seulement de la faveur de Maurice, mais encore de celle d'Auguste son Frere & son Successeur, qui lui conféra la dignité de Conseiller, & lui donna de grandes marques de son estime [C]; il en reçut encore de la part de plusieurs autres Princes, & particuliérement de Joachim d'Anhalt, qui lui envoya de magnifiques présens (l). Il épousa à Leipsig Magdeleine Camerarius, fille du célèbre Joachim Camerarius, de laquelle il eut deux filles, qui moururent avant lui. Il ne doit pas leur avoir survécu de beaucoup, car il mourut à la fleur de son âge d'une fievre lente le 4 Juillet 1562, âgé de quarante quatre ans (m). Divers Savans en ont parlé avec de grands eloges [D]. Camerarius loue (n) sa prudence, son humanité, sa probité, son zéle pour le Bien Public,

(d) Ibid. p. 415. *Fuit Herlino tanta in docendo perspicuitas ac facilitas, tam excellens eruditio ut ipse Phil. Melanchthon ... jam senex, dicere de eo non dubitaverit, se grandis natu etiam Herlini fore auditorem, si degeret in vivis.*

(e) Ibid. p. 417-422.

(f) Ibid. p. 422.

(g) Ibid. p. 422.

(h) Ibid. p. 423.

(i) Ibid. p. 430.

(k) Ibid. p. 431-441.

(l) Ibid. p. 449.

(m) Ibid. p. 450.

(n) Ibid. p. 419.

thématicien, comme il paroît par ce qu'en dit Ecclus (3): *Vidi eo tempore Memmingæ pileum Cosmographicum in planum ad nutum projicibilem, ab excellenti Archiatro, Jacobo Stoppel mei amantissimo, noviter & mirifice elaboratum.* Martin Crusius parle aussi (4) d'un Ecrit qu'il publia sur quelques Phénomènes de l'année 1515. Stoppel est encore Auteur d'un Dictionnaire Géographique, le premier peut-être qui ait paru depuis la renaissance des Lettres; en voici le titre, tiré de la Bibliothèque d'Uffembach: *Repertorium in formam Alphabeticam redactum, in se continens totius jam cogniti Orbis Terras, Maria, Fontes, Flumina, Montes, Gentes, Civitates atque Villas, secundum eorum longitudines ac latitudines tam ab ipso Ptolomæo, quam cæteris modernioribus lustratas. Sacræ Scripturæ historias legentibus cæterisque Historiographis ac Poëtis perutile, per eximium Medicinæ Doctorem* Jacobum Stoppel *editum* &c. *Impressum Memingen per Albertum Kune, opera vero & impensa ejusdem Doctoris ac Mathematici insignis, anno salutis* 1519 *in fol.*

(3) *Epist. de Scriptor. Ital.* imprimée avec trois Harangues d'*Eccius*, à Augsbourg en 1515 in 4. *Apud* Eund. p. 411.

(4) *Annal. Suev. Part.* III L. X. Cap. 4. p. 510. *Apud* Eund.

[B] *Ce Prince ..... l'honora de sa faveur d'une maniere fort distinguée.*] L'Auteur de la vie d'Homelius, assure qu'il ne rapporte ce qu'il dit, que sur des preuves certaines, *e certis documentis cognovimus* (5). Il nous apprend que Charles-Quint goûta à un tel point la conversation d'Homelius, qu'il le gardoit quelquefois auprès de lui lorsqu'on traitoit des affaires les plus secrettes, & qu'il se servoit aussi de lui en qualité d'Interprête pour répondre aux Ambassadeurs, en Allemand. Homelius jouïssoit de la satisfaction assez rare de voir l'Empereur aussi épris des Sciences & surtout de l'Astronomie, qu'il l'étoit lui-même. Ce fut par ordre de ce Prince, qu'il commença à Augsbourg l'Horloge dont nous parlons dans le Corps de l'Article. Charles-Quint passoit avec lui les heures qu'il avoit libres, s'instruisoit par sa conversation, & souvent même ils observoient le Ciel ensemble. *Tanto, inquam, Principi adeo acceptus erat* Homelius, *solertissimus Orbium Cælestium rimator, ut multa & jucunda consuetudine eum dignaretur horas a publicis laboribus vacuas, cum ipso suavissime transigeret, imo ejus institutioni se traderet, inque illius societate siderum motus sæpenumero dulci voluptatis sensu lustraret. Quid quod maximum Cæsarem ita Nostri conversatione delectatum fuisse, e certis documentis cognovimus, ut eum etiam in Consiliis secretioribus secum interdum retineret, cumque legatos undique ad se missos audiret, ac illis responsa daret, nonnunquam eo veluti suo interprete ad Germanos uteretur. Omnium rarissimo, quo quidem florentis literarum cultoribus gratius potest obtingere nullum, tum fruebatur Homelius spectaculo, præsens intuitus & admiratus tanti Imperatoris stupendum, quo cum alias scientias tum præcipue Astronomiam prosequebatur, ardorem, cunctis fane seculis memorabilem* (6).

(5) Amœnit. Liter. *ubi supra.* p. 417.

(6) Idem p. 427. 428.

[C] *Lui conféra la dignité de Conseiller, & lui donna de grandes marques de son estime.*] Ce Prince n'avoit pas moins de goût pour l'Astronomie que Charles-quint, & Homelius eut encore le doux plaisir d'avoir son Maître pour compagnon de ses travaux, & en quelque façon pour disciple. Ramus dit en termes exprès, que Charles-Quint & Auguste Electeur de Saxe eurent Homelius pour Maître dans les Mathématiques, & que ces Princes le récompensérent magnifiquement, voici ses propres termes: *Homelius & Carolo Imperatori & Augusto Saxoniæ Electori, Mathematum magister fuit, & ab utroque ampla præmia consecutus.... Landgravii (Wilhelmi Hassi) mathematica organa Augustum Saxoniæ Elect. pari amore Astrologiæ incenderunt, jam sua sponte & Homelio Doctore vehementer incensum. Itaque aureolum Astrarium Landgravius optanti Augusto non illud quidem suum donavit, sed elegantius alterum per opifices suos confecit* (7). Joachim Camerarius en parle aussi en deux de ses Lettres à Homelius: *Lætor te eruditi pulveris cogitationes & copiam rursum cælo impendere, post terrenas dimensiones varias & multiplices, & ista cura illustrissimum Principem affici, magnæ mihi est voluptati; ipsi etiam cognitionem hanc jucundam fore confido* (8). Il lui dit dans une autre Lettre: *Globos meos accipies. Neque in promptu erat statim Bernerianum auferre, & nimis ad usum parvus ille videbatur, & meis uti illustrissimum Principem facile libenterque patior, quos etiam ipse tractando deteri, sicut a cupidis discendi solent elementorum libelli. Dixi igitur, D. Secretario me subjectissi. petere, ut illis Princeps uti velit tanquam propriis: tam vilium enim operum donum offerre me pudet* (9).

(7) Ramus *Schol. Mathemat.* L. II. p. 66. *Apud* Eund. p. 448.

(8) Camerar. *Epist.* T. I L. IV. p. 270 *Apud* Eund pag. 448 Not. (g).

(9) Idem ibid p. 274. *Apud* Eund. *loc. cit.*

[D] *Divers Savans en ont parlé avec de grands éloges.*] L'Auteur qui m'a fourni les particularités de la vie d'Homelius, rapporte que les Savans firent à l'envi les uns des autres quantité de piéces en vers & en prose à son honneur, que Joachim Camerarius recueillit, en y ajoûtant l'éloge qu'il avoit fait lui même pour honorer la mémoire de son gendre: ce Recueil a été imprimé à Leipsig en 1563 in 8. (10). Le témoignage de ce Savant ne doit pas être suspect, quoiqu'il fût beaupere d'Homelius. Voici ce qu'il écrivoit à Jérôme Wolfius. *Ego his diebus amisi meum generum Jo. Homelium, opt. disciplinarum, præcipue τῶν κυρίως μαθηματικῶν καλουμένων magistrum οὐδενὸς δεύτερον μᾶλλον δὲ πρῶτον τῶν καθ᾽ ἡμᾶς ἁπάντων. De quo me non tam privatus dolor affligit, quam solicitat nostræ Academiæ respectus: & si ista studia ubique mirifice frigent, cum sint humanæ sapientiæ ἀρχὴ καὶ τέλος. Consumptus ille est febre lenta μαρανθεὶς καὶ καταδαπανώμενος ὑπὸ τῆς νόσου. Hæc sunt scilicet miseræ conditionis humanæ discrimina. ὁ δὲ ἐπιεικὴς ἀποθνήσκει μὲν ἀλλ᾽ ὁ μὲν θανὼν, ὁ δὲ βραδέως οἴχεται. Mitto tibi legenda, quæ a me perturbato & festinanter scripta sunt, ut proponerentur consuetudine Academiæ nostræ* (11). Dans l'éloge dont il parle dans cette Lettre, Camerarius fait mention des divers Ouvrages qui étoient sortis des mains d'Homelius pour faciliter l'étude de l'Astronomie. *Quia autem operum Homelii facta est mentio, non arbitratur sit aliquis, me de specioso illis operibus Mechanices, & Gnomonices, & Metrices, inque primis Geodætices artis tantum loqui, de solariis inquam admirabili solertia & incredibili varietate descriptis, de conversionibus Orbium Cælestium & cursibus siderum, qui in cælo perficiuntur, imitatione artificiosissima simulatis atque expressis, ut quemadmodum de Sphæra Archimedis scripsit Cicero, cum Lunæ, Solis, quinque errantium motus in Sphæram illigasset, efficeret idem, quod ille, qui in Timæo Platonis mundum ædificavit Deus, ut tarditate & celeritate dissimillimos motus una regeret conversio. In quo tamen genere fabricationem Homelii maximus & non*

(10) Amœnit. Liter. *ubi supra.* p. 461.

(11) Camerar. *ubi supra* Lib. VI. p. 474 *Apud* Eund. p. 430.

V modo

blic, son application à régler ses affaires domestiques, la douceur de ses mœurs, son affabilité, la régularité de sa conduite, sa modestie, sa retenue, & sa circonspection en toutes choses, vertus qui ne le firent pas moins estimer & chérir, que son savoir. Il legua par son Testament mille florins (d'Allemagne sans doute), qui devoient être remis au Sénat de Leipsig, & dont le revenu devoit être donné à quelqu'un de ses neveux, issus de son frere ou de sa sœur, ou à quelqu'un de leurs descendans qui se destineroient à l'étude : que s'il ne se trouvoit personne de sa famille qui eût les talens requis pour l'étude, il laissoit au Senat de Memmingen le droit de nommer un sujet de leur ville pour jouir de ce bénéfice (o). Il donna aussi sa Bibliothéque au grand Collége des Princes, dont il étoit membre depuis l'année 1555, à condition que ceux qui seroient entretenus du fond qu'il laissoit, & qui étudieroient à Leipsig, auroient le droit de se servir des Livres de cette Bibliothéque, bien entendu qu'ils les rendroient en bon état au tems marqué (p). Sa Famille subsistoit encore en Allemagne en 1731 [E]. J'indiquerai ci-dessous quelques fautes d'un Auteur qui a parlé d'Homelius [F].

(o) Ibid. p. 461-464.

(p) Ibid. 467.

*modo virtute præstantissimus, sed sapientia quoque excellentissimus Imperator Divus Carolus . . . tanti fecit, ut & opus illius cunctis aliis, quæ penes ipsum eo tempore essent innumerabilia, anteferret, & autorem majestatis suæ præcipuo favore complecteretur, & diu multumque apud se versari vellet, partim ut operis rationem & usum penitus ipso demonstrante perspiceret, partim ut de sua etiam sententia illud augeretur, & exornaretur* (12). On voit par ce que dit Camerarius, qu'on doit à Homélius l'invention de plusieurs Instrumens de Mathématiques, & qu'il en a tellement perfectionné d'autres, qu'il en pouvoit presque passer pour l'Inventeur; il se servoit particuliérement d'un de ses Disciples, nommé Barthélemi Scultet, avec lequel Tycho Brahé, qui étudioit dans ce tems-là à Leipsig, fit connoissance, pour profiter de son adresse & de son talent à préparer les Instrumens destinés à observer : le passage suivant renferme la preuve de ce que je viens de dire : *Degebat per id tempus Lipsiæ adolescens industrius Bartholomæus Scultetus, Matheseos incumbens sub Joanne Homelio, celebri Academiæ Mathematico, illo scilicet, quem postmodum Tycho admirans se retulit elevationem Poli Lipsiensem graduum 51 minutorum 17, ac illi similium exacte,* pro magna, *inquit*, diligentia quam idem Homelius in fabricandis & tractandis organis mathematicis mechanice adhibuit. *Scultetus ergo in apparandis mathematicis instrumentis, cujusmodi a Præceptore præscribebatur, solitus erat; quamobrem Tycho inita cum ipso familiaritate tradidit illi Radium ligneum ex Gemmæ Frisii præscripto, sed clam Pædagogo confectum, ut vimi per puncta transversè ducta Homelii more discerneret; quo more ipse postmodum Tycho Quadrantem Sextantemque arcus discrevit. Tum vero tanto amplius Radium, observandis sideribus e fenestra quapiam, quoties ipsi serenitas arrisit, sic instigavit, ut noctes sæpe integras eo in studio transegerit, idque dormiente interim ignorantequt Pædagogo* (13). L'Auteur de la vie d'Homelius remarque, qu'il y a assez d'apparence que Tycho Brahé lui-même a été disciple de notre savant Mathématicien; outre qu'il étudioit à Leipsig dans le tems qu'Homelius y professoit, Gassendi observe que Tycho Brahé ne fut pas inconnu à Homelius, & que dès ce tems-là il se proposa de pousser l'Astronomie. *Cum vero Gassendus memoret, Tychonem, tum Lipsiæ studiorum causa commorantem, ipsi Homelio non incognitum fuisse, atque ab tempore grande aliquid circa Astronomiam præstare præconcepisse, vero non absimile est, illum Astronomorum deinde Principem Homelii nostri discipulis annumerandum esse* (14). Je finirai cette Remarque par l'Epitaphe d'Homelius. *Hoc loco sepulta sunt ossa Clariss. Viri & præstantiss. Mathematici* JOANNIS HOMELII Memmingensis, *qui obiit anno Ch.* 1562, *d.* 3 *Jul.* (15), *ac ipsius Conjugis Magdalenæ, filiæ Joachimi Camerarii, quæ maritum secuta est ann.* 1590 *die* 27 *Jul. una cum* 2 *filiolis. Quiescunt in spe resurrectionis & vitæ æternæ.*

*Quem Dux Augustus, quem Cæsar magnus amavit,*
*Eximium ingenio, moribus, arte, virum:*
*Homelius jacet hic, saxo qui clausus eodem*
*In tumulo tumulum clausa Mathesis habet* (16).

[E] *Sa Famille subsistoit encore en Allemagne* en 1731.] Le Volume où se trouvent les Mémoires de la vie d'Homelius est de cette année; & l'Auteur de ces Mémoires, ou l'Editeur remarque dans une Note (17), qu'une fille de Caspar Jungermann, niéce du grand Camerarius, épousa André Homelius, fils de Michel, frere de notre Savant. Cet André Homelius étoit né à Memmingen le 23 Nov. 1553; il étoit Docteur en Droit, Syndic de l'Académie de Leipsig, & Avocat de la Cour Supérieure Aulique de Justice en Saxe : c'est de lui que sont issus les Homelius de Leipsig, de Weissenfels, & d'Erfurt (18).

[F] *J'indiquerai ci-dessous quelques fautes d'un Auteur qui a parlé d'Homelius.*] C'est l'Auteur du *Supplement de Moreri* imprimé à Paris en 1735. le seul Lexicographe qui ait parlé d'Homelius, si l'on en excepte Koenig, qui n'en dit qu'un mot. Cet Auteur a mal compris en plus d'un endroit les Mémoires où il a puisé, qui sont les mêmes que j'ai suivis. I. *Il* (Homelius) *ne sortit de Strasbourg* qu'en 1540, *pour aller à Wittemberg où on l'appelloit* : cela est du moins peu correct. Il semble qu'il fut question d'une Vocation : Homelius eut ordre de ses Supérieurs d'aller continuer ses études à Wittemberg. *Superiorum jussu Wittebergam se contulit* (19). II. *Le Sénat de Memmingen l'ayant redemandé, le fameux Melanchthon écrivit aux Magistrats pour les engager à le laisser encore à Wittemberg, qui de son côté lui accorda quelques gratifications honnêtes pour le retenir.* Ces gratifications de Wittemberg sont un présent de l'Auteur; ce fut le Sénat de Memmingen, qui fit quelque gratification à Homelius, en lui accordant la permission de prolonger son séjour à Wittemberg : *Senatus patrius Homelio veniam diutius Wittembergæ permanendi studiisque favoreni doctrina sua inservienda, additis etiam beneficiis, concessit* (20). III. Cet Auteur dit que ce fut Jungermann, qui recueillit & fit imprimer les Piéces faites à l'honneur d'Homelius; il se trompe encore, ce fut Joachim Camerarius, beaupere de notre Savant; *qui collegit Sacr. & cum oratione modo laudata Lipsiæ A.* 1563 *in* 8. *typis Vœgelianis excudenda curavit* (21).

(12) Amœnit. Litter. ubi supra. p. 411. 416.

(13) Gassendi Vita Tych. Brahei L. I. p. 7. Edit. 2 Hagiensis. Apud Eund. p. 414. Not. (p).

(14) Amœnit. Litter. loc. cit. p. 411. in Not.

(15) Nous avons suivi la date de Camerarius, qui met sa mort au 4 de Juillet.

(16) Ibid. p. 471-464.

(17) Ibid. p. 461.

(18) Ibid. p. 461.

(19) Ibid. p. 417.

(20) Ibid. p. 420.

(21) Ibid. p. 461.

☞ HONAIN (Fils d'ISAAC) célébre Traducteur Arabe dans le IX. Siécle, fleurissoit principalement vers le milieu de ce Siécle sous le Calife Al-Motawakkel [A]. Honain étoit Chrétien, né à Hira; il étoit de ces Chrétiens, appellés *Ebadi* ou *Ebadiens*, connus sous le titre de *Serviteurs de Dieu*, qui s'étoient ramassés de plusieurs endroits de la Syrie & de l'Arabie, & avoient fixé leur demeure dans l'Iraque Babylonienne, ou Chaldée, aux environs de Hira & de Couffa (a). Il fut Disciple de Jean fils de Massovie, nommé communément Mesue, célébre Docteur Syrien, qui enseignoit à Bagdad, & que le Calife Raschid & ses Successeurs employérent pendant plus de quarante ans à traduire les anciens Médecins (b). Mesua ayant traité Honain avec dureté, peut-être parce qu'il avoit de la jalousie contre lui (c), il quitta Bagdad, & alla en Gréce, où il fit un séjour de deux années, & apprit très-bien la Langue Grecque : Ayant fait une Collection considérable de tous les Livres de Philosophie qu'il put trouver écrits en Grec, il revint à Bagdad, & après un court séjour il alla en Perse à Basora, où il apprit la Langue Arabe en perfection, & enfin il retourna à Bagdad, où il fut fort estimé (d). Habile dans les deux Langues, il s'occupa à traduire les Ouvrages des Grecs, & comme il entendoit fort bien outre cela le Syriaque, on dit qu'il traduisit dans cette Langue plusieurs choses, & particuliérement des Livres de Médecine [B]. On l'appelloit par excellence l'*Inter-*

(a) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 456.

(b) Freind Hist. de la Médecine depuis Galien Part. II. p. 122. de la Trad. Franç. Paris 1728 in-4.

(c) Voy. D'Herbelot loc. cit.

(d) Freind ubi supra p. 124.

[A] *Fleurissoit principalement vers le milieu de ce siécle sous le Calife Al-Motawakkel.*] Mr. d'Herbelot assûre qu'il fut Médecin de ce Calife (1). Mr. Renaudot, dans une Lettre à Mr. Dacier, qui se trouve dans la Bibliothéque Grecque de Fabricius (2), dit de même qu'Honain fut en grand crédit sous le Calife Motawakkel. Mais Mr. Freind place notre Savant sous le régne d'Almamon, environ l'an 840 de Jésus-Christ. Il s'est trompé pour le régne de ce Calife, Al-Mamon étoit mort avant 840; selon quelques-uns il commença à régner l'an de l'Hégire 198, de Jésus-Christ 813 (3); & selon d'autres l'an de l'Hégire 205, de Jésus-Christ 820 (4), & mourut l'an 218, de Jésus Christ 833; cependant Honain peut bien avoir déja été en réputation dès ce tems-là; s'il est vrai, comme on le prétend, qu'il étoit né l'an 164 de l'Hégire, & qu'il ne soit mort que l'an 264, ayant vécu cent ans. Mr. d'Herbelot fixe sa mort à l'an 260, ou 261 (5).

[B] *Il traduisit dans cette Langue plusieurs choses, & particuliérement des Livres de Médecine.*] C'est Mr. Freind qui assure ce fait (6), cependant je ne trouve parmi les Traductions attribuées à Honain, qu'un seul Ouvrage traduit en Syriaque, un Abregé de la Philosophie d'Aristote, par Nicolai, qui vivoit sous l'empire de Julien (7). Les autres Versions d'Honain sont en Arabe. Almansor, ayeul d'Al-Mamon, grand Protecteur des Sciences, avoit déja proposé de grandes récompenses aux Savans, sur tout à ceux qui par la traduction des Ouvrages des Grecs, mettroient les Arabes en état de cultiver la Philosophie, l'Astronomie, les Mathématiques, & la Médecine. Al-Mamon marcha sur les traces de son ayeul, & encouragea extrême-

(1) Bibl. Orient. p. 456.

(2) Bibl. Græc. Vol. I. p. 821.

(3) Idem ibid. p. 862. in Not.

(4) D'Herbelot ubi supra, p. 549.

(5) Idem p. 456.

(6) Hist. de la Médecine depuis Galien Part. II. p. 124.

(7) Fabricius Bibl. Græc. Vol. XIII p. 249.

*terprête* (e). On raconte que le Calife Al-Mamon vit en songe un Vieillard, qui s'appella *Aristote*; à son réveil il s'informa qui étoit cet Aristote; on lui dit, que c'étoit un des plus célébres Philosophes Grecs;

...ment les Versions des Ouvrages Grecs. Mais on a remarqué que la plupart de ces Traductions ont été faites, non sur l'Original, mais sur d'autres Versions Syriaques (8). Pour revenir à celles d'Honain en Arabe, il traduisit l'*Almageste* de Ptolomée, & Euclide. Le Docteur Freind, assez peu favorable à la Science des Arabes, dit: „ Qu'à l'égard „ des Mathématiques, les Arabes ont si peu ajouté à ce „ qu'ils ont reçu des Grecs, que les Versions même qu'ils „ en ont données, sont tout autant d'altérations du Texte „ qu'ils ont traduit. Un *Euclide* en Arabe a été publié à „ Rome par l'ordre du Pape Sixte Quint; l'ordre même „ & la méthode, qui fait le caractère particulier de cet „ Auteur, est entiérement renversé dans cette Version, „ les propositions y étant par tout déplacées, & leur en„ chaînement rompu (9)". Je remarquerai d'abord, que la Version dont parle Mr. Freind, n'est pas selon les apparences celle d'Honain, y ayant outre la sienne, quatre autres Versions Arabes d'Euclide (10). En second lieu, je soupçonne que ce Savant s'est trompé sur le tems où la Version Arabe a paru à Rome: j'en trouve une publiée en 1594 *in-fol.* quatre ans après la mort de Sixte Quint, & Mr. Fabricius dit (11) qu'elle est de Nassireddin Al Thousi, Persan de Nation. Voilà l'Auteur nettement indiqué. Mais une nouvelle difficulté naît de-là, Mr. d'Herbelot met Nassireddin, non au rang des Traducteurs d'Euclide, mais des Commentateurs de cet Auteur (12). Si l'Ouvrage Arabe imprimé à Rome étoit le Commentaire de Nassireddin, & non une Version d'Euclide, cela pourroit rendre raison du renversement d'ordre que Mr. Freind reproche à cette prétendue Version, le Commentateur ayant peut-être changé l'ordre par des raisons qui nous sont inconnues. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on peut assez naturellement inférer de ce que je viens de rapporter, que la Critique du Médecin Anglois ne peut tomber sur la Version d'Honain. Il a traduit aussi les neuf Livres de Paul Eginète (13). Mr. Renaudot semble insinuer qu'Honain a traduit tout Hippocrate; il dit que „ si l'on s'en tient au té„ moignage de la plupart des Ecrivains Orientaux, il est „ probable que dès le tems d'Almansur, & d'Al-Mamon, „ Hippocrate a été traduit en Arabe; mais que toutes ces „ Versions furent effacées par celle d'Honain (14)". Il ajoute plus bas „ qu'Honain est le meilleur & presque le „ seul interprête d'Hippocrate, de qui les Arabes tien„ nent tout ce qu'ils ont de bon dans la Médecine (15)". Mr. Fabricius parle d'une Paraphrase Arabe des Livres de Galien sur les moyens de conserver la santé, du Traité des Médicamens simples, & d'Hippocrate de la Nature de l'Homme, par Honain, qui se trouve Manuscrite dans la Bibliothéque de Médicis (16). Mais ce Savant s'est trompé en n'annonçant que des Paraphrases de ces divers Ouvrages. Il y a plus; comme il paroit par le Catalogue des MSS. Orientaux de cette Bibliothéque dressé par l'illustre Magliabecchi. Voici ce que j'y trouve marqué (17): *Libro Arabico, che contiene i sei Libri di Galeno dell' Arte della sanità, cioè del modo di conservarla, che è l'Arte grande, come dice il Traduttore, che è Humain Ben Ishak. Il quale vi hà aggiunto del suo alcune Dichiarazioni in modo di parafrasi. Manca qualche cosa nel fine. Libro stimabile, e che meritebbe d'esser confrontato col Testo Greco.* C'est-à-dire: „ Un Li„ vre Arabe, contenant les six Livres de Galien de la „ Santé, & des Moyens de la conserver, ce qui est le „ grand Art, comme le dit le Traducteur, Hunain fils „ d'Isaac, qui y a joint quelques Explications de sa fa„ çon, en forme de paraphrase. Il manque quelque cho„ se à la fin. Livre estimable, & qui mériteroit d'être con„ fronté avec le Texte Grec". En voici un autre (18). *Libro Arabico, che è una Traduzzione de Libri di Galeno de' Medicamenti semplici, fatta dal celebre Dottore Hunain Ben Ishak. Il carattere è Affricano, e buono. Il principio del primo Libro è molto guasto, e l'undecimo è supplito in parte con altra Mano. Merita di esser confrontato col Testo di Galeno e di esser risarcito.* C'est-à-dire: „ Livre Arabe, qui est „ une Traduction de Galien des Médicamens simples, par „ le célébre Docteur Hunain fils d'Isaac. Le caractère est „ Africain, & beau. Le commencement du premier Li„ vre est fort gâté, & l'onziéme est en partie d'une autre „ main. Il mériteroit d'être confronté avec le Texte de „ Galien, & d'être raccommodé". On trouve un troisiéme Manuscrit indiqué de la maniére suivante (19). *Libro Arabico, che contiene i Libri d'Ippocrate della Natura dell' Uomo, e delle Sperma con le Dichiarazzioni di Galeno, e con il Libro del medesimo Galeno della conservazzione della Sanità. Tutti i detti Libri son tradotti dal Greco in Arabico, da Hunain Ben Ishak. Il carattere è buono, e Affricano. Libro stimabile, e da conferirsi col Testo Greco.* C'est-à-dire: „ Livre Arabe, les Livres d'Hippocrate de la Nature de „ l'Homme, & *de Semine*, avec les Explications de Ga„ lien, & le Traité du même Galien sur la conservation „ de la Santé. Tous ces Livres sont traduits du Grec en „ Arabe par Hunain fils d'Isaac. Le caractère est bon & „ Africain. MS. estimable, & qu'il vaudroit la peine de „ conférer avec l'Original Grec". Mr. d'Herbelot parle de plusieurs *Ouvrages* (20) d'Honain, qui se trouvent dans la Bibliothéque du Roi de France, & il donne le titre d'un, qui est le No. 865, mais il ne nous apprend point ce que c'est. On a vu déja ci-dessus, que Mr. Renaudot, qui d'ailleurs ne paroit pas faire grand cas de la plupart des Versions Arabes, parce qu'elles n'ont pas été faites sur les Originaux Grecs, mais sur d'autres Versions Syriaques, on a vu, dis-je, qu'il pense plus avantageusement de celles d'Honain; il s'en explique plus nettement encore (21), en disant, „ que les Versions de ce Traduc„ teur surpassérent sans peine toutes les autres & pour „ l'exactitude & pour la beauté du stile, parce qu'il en„ tendoit bien le Grec, & possédoit toute la finesse de „ l'Arabe". C'est donc faute d'avoir bien lu ou bien compris ce qu'il dit, que Mr. Freind, après avoir parlé des Versions d'Honain, ou qui portent son nom, ajoute (22) „ que Mr. Renaudot montre amplement dans deux Let„ tres (23) que Fabrice a publiées, combien sont mauvai„ ses *ces Traductions*, & toutes les autres qui ont été fai„ tes en Arabe, & combien peu de secours elles nous „ fournissent pour expliquer ou rétablir le Texte Grec". Ce n'est nullement ce que Mr. Renaudot a *montré* par rapport aux Versions d'Honain, & il n'a pas même eu dessein de le *montrer*. Il est vrai qu'en général il est du même sentiment que Mr. Freind, qu'on peut retirer peu de fruit de la collation des Versions Arabes avec le Texte Grec, pour la correction de celui-ci. L'Historien Anglois de la Médecine paroit en général n'être pas content des Arabes. „ Je crois, *dit-il* (24), qu'on peut risquer d'avancer que le „ Sçavoir des Arabes, quoique fort vanté par eux-mêmes, „ & par quelques Européens modernes, étoit entiérement „ emprunté des Grecs; & cette race d'hommes a été si „ éloignée de faire par elle même de grands progrès dans „ les Sciences, qu'elle a même défiguré & gâté ce qu'el„ le a copié ou imité des autres". Mr. Freind prouve en détail ce qu'il avance, en examinant jusqu'où les Arabes ont porté leurs recherches dans l'Astronomie, les Mathématiques, la Philosophie Naturelle, & la Médecine. A l'égard de l'Astronomie, il remarque qu'ils n'ont que peu ou point ajouté d'Observations nouvelles à celles de Ptolomée; & que leur Sçavoir si vanté ressemble assez à celui des anciens Chaldéens, si fameux dans les Histoires des Orientaux pour leurs exactes observations sur les Eclipses & le cours des Planètes. Il ne paroit pas qu'ils ayent fait autant de progrès dans cette Science, qu'en ont fait après eux les Astronomes Grecs. A l'égard des Mathématiques, on trouve aussi que les Arabes ont si peu ajouté à ce qu'ils ont reçu des Grecs, que les Versions même qu'ils en ont données, sont tout autant d'altérations du Texte qu'ils ont traduit. „ Bien loin de rendre précisément le sens des Au„ teurs Grecs, on voit assez combien ils les ont falsifiés „ par plusieurs Traités de Galien, qu'on lui attribue au „ moins, qui sont traduits de l'Arabe, & qui n'existent „ pas dans l'Original Grec. La liberté qu'ils se sont don„ née dans leurs Traductions, n'a rien épargné dans tout „ ce qui leur est tombé sous la main: ils ont altéré, ajou„ té, supprimé à leur fantaisie". La Philosophie naturelle a de même souffert par leurs Versions, c'est ce que Mr. Freind prouve par des exemples à l'égard de la Botanique (25). Et à l'égard des autres branches de la Philosophie naturelle, ils n'ont rien de plus que ce qu'ils ont pris dans les Grecs. „ Averrhoës même ce célébre Commentateur, „ si renommé dans sa patrie pour son profond sçavoir, qui „ a écrit tant de gros volumes sur Aristote, n'a rien ajouté „ à la doctrine de ce grand Philosophe, mais a seulement, „ comme un simple Commentateur, éclairci quelques pas„ sages de ses Ouvrages par d'autres passages. Il l'a suivi „ même si servilement dans toutes ses idées, qu'il a cru „ avec lui que le Monde est éternel (26)". Les Médecins Arabes, dans toute leur Théorie des maladies ont embrassé toutes les maximes & toutes les opinions d'Hippocrate & de Galien, & les ont fait passer à leur postérité, non telles qu'elles étoient dans leur premiére simplicité, mais très-souvent défigurées par leurs vaines fictions, & mêlées quelquefois de leurs subtiles & inutiles spéculations. A l'égard de la partie pratique de la Médecine, quoique cet Art semble avoir établi sa résidence chez eux à la chute de l'Empire Grec, & pendant ces siécles ténébreux où les Sciences étoient presque éteintes, cet Art n'a pas fait des progrès réels parmi eux à proportion de tout l'honneur qu'ils s'en sont fait. „ On voit bien par „ l'Histoire de ces tems-là, qu'ils ont pris beaucoup de „ peine à donner des leçons, & à écrire sur la Médeci„ ne, érigeant dans toute l'étendue de leurs Etats des E„ coles publiques à ce dessein; mais quand même ils se se„ roient rendus maîtres de toutes les richesses des Ecri„ vains Grecs, ils n'ont été à dire vrai, que de véritables Co„ pistes, qui ont pillé tout ce qu'ils ont pu; & leur prin„ cipal soin a été de se parer des dépouilles des Grecs, „ auxquels, en les traduisant, ils n'ont rien ajouté d'es„ sentiel, quoique leurs Ecrits ayent prodigieusement „ grossi sous leur plume, inutilement fertile. Il y a même „ une chose qui fait peine, c'est qu'on ne peut rien trou„ ver des anciens Ecrivains Grecs, dans ces Traducteurs „ Arabes, que ce qui nous en est parvenu dans les Ma„ nuscrits mêmes Grecs, excepté les cinq derniers Livres „ de Gallien *De Administr. Anatom.* D'où l'on peut infé„ rer que, ou les Arabes ont supprimé tout ce qu'ils „ n'ont pas traduit, ou, ce qu'il est plus raisonnable de „ penser, que tout ce qui nous manque des anciens Grecs „ étoit perdu, avant que les Arabes s'attachassent à les „ connoître, ou au moins que cela avoit été détruit dans

 „ la

(e) Idem ibid.

(8) Idem Vol. I. p. 142.

(9) Freind *Hist. de la Médecine &c.* Part. II. p. 136.

(10) D'Herbelot *ubi supra* p. 40.

(11) *Bibl. Græc.* Vol. II. p. 375.

(12) D'Herbelot. &c. *cit.*

(13) Fabricius *Bibl. Græc.* Vol. XIII. p. 249.

(14) Idem Vol. I. pag. 881.

(15) Ibid. p. 884.

(16) Idem Vol. XIII. p. 249.

(17) *Annal. Letterar.* Tom III. p. 193. 194.

(18) Ibid. p. 198.

(19) Ibid. p. 209.

(20) *Bibl. Orient.* p. 438.

(21) Fabricius *Bibl. Græc.* T. I. p. 884.

(22) *Hist. de la Médec.* ubi supra p. 129.

(23) J'ai suivi la Traduction Françoise, n'ayant pas l'Original Anglois. Je ne sai si c'est l'Auteur ou le Traducteur qui a mis deux *Lettres* ou, pour parler comme lui, *Epîtres*, au lieu d'une.

(24) *Hist. de la Médec.* &c. p. 134. 135.

(25) Ibid. p. 137.

(26) Ibid. p. 138.

Grecs; là-dessus il souhaitta qu'Honain en traduisît les Ouvrages en Langue Arabe; & on assure, que sa coutume étoit de lui donner pour chaque piéce, qu'il traduisoit, autant d'or pesant que le Livre. Mr. D'Herbelot nous apprend (f) qu'Honain se servit beaucoup d'Isaac son fils, & [illegible] son neveu dans les Versions qu'il entreprit: il ajoûte que la plus grande partie des Ouvrages d'Hippocrate & de Galien, que l'on a en Arabe, est sortie de l'Ecole d'Honain (g), car il avoit plusieurs Disciples, qui se faisoient honneur de faire passer leurs Traductions sous son nom. Il y a de l'apparence qu'Honain ne pensoit pas favorablement du Culte des Images, car Mr. D'Herbelot nous apprend encore, qu'il mourut excommunié par le Patriarche, *pour une grande irrévérence qu'il avoit commise contre les Images.* Cette grande irreverence de la part d'Honain, & l'excommunication de la part du Patriarche, semblent supposer que le Savant avoit témoigné assez ouvertement qu'il n'approuvoit pas l'Iconolâtrie.

(f) Bibl. Orient. p. 456.

(g) Voyez la Rem. [B].

„ la rage de leurs premiéres incursions, qui fut . . . environ cent-cinquante ans, avant qu'il leur vint à l'esprit „ de s'attacher à cette sorte d'étude (27)". *Mr. Freind* avoue néanmoins dans la suite, qu'on peut retirer du fruit de la lecture des Auteurs Arabes „ quoiqu'ils ne puissent „ être mis que dans la Classe des Copistes des Médecins „ Grecs, il n'est pas cependant qu'on ne puisse rencontrer „ en eux certaines choses, qui ne se trouveront pas dans „ les Ecrivains Grecs". Je ne décide point si tous les reproches que le savant Médecin Anglois fait aux Arabes sont fondés; il y a de l'apparence qu'on les a peut-être trop précipités; mais il y a une chose, sur laquelle il me semble qu'on doit leur rendre justice, & reconnoître qu'on leur a beaucoup d'obligation, c'est d'avoir cultivé les Sciences, & d'en avoir conservé le goût, imparfait, si l'on veut, pendant des siécles où la barbarie étoit presque universelle; leurs soins à fonder des Ecoles publiques, à donner des leçons, à écrire, méritent certainement de justes éloges. Ils n'ont pas fait tout ce qu'ils pouvoient faire, je le veux, mais nous devons néanmoins leur tenir compte de ce qu'ils ont fait.

(27) Ibid. p. 118. 119.

HOOKE (Robert) Celébre Mathematicien & Philosophe Anglois du XVI. Siecle, étoit fils de Mr. Jean Hooke (a) Ministre (b) de Freshwater dans l'Ile de Wight. Il nâquit dans ce lieu le Samedi 18 Juillet 1635, & fut baptisé par son Pere le 26 du même mois (c). Son Pere le destinant au Ministére, se donna quelques soins pour l'instruire, mais ayant été extremement délicat dès son enfance, & fort sujet à de fréquens maux de tête, son Pere renonça entiérement au dessein de le faire étudier. Laissé ainsi à lui-même il s'occupoit à faire „ de petits Ouvrages de Méchanique, à quoi, „ comme il le remarque lui-même, il étoit fort appliqué, & réussissoit très-bien, pour les instrumens „ qu'il avoit; ensorte qu'il n'y avoit rien de ce qu'il voyoit faire à des Ouvriers qu'il ne tâchât d'imi- „ ter, surpassant quelquefois à certains égards ses Originaux". Son Pere s'étant apperçu à cela de la forte inclination qu'il avoit pour les Méchaniques, pensa à lui faire apprendre quelque métier facile, comme celui d'Horlogeur ou de Peintre, parce qu'il témoignoit le plus de goût pour ces sortes d'Ouvrages curieux; car en se servant des instrumens qu'il put trouver „ il fit une Horloge de bois „ qui alloit, sur le modéle d'une vieille Horloge de cuivre tout en piéces. Environ le même tems il „ fabriqua un petit Vaisseau d'environ une verge de long, très-bien fait, avec les Cordages, les Mats, „ &c. & une machine pour faire tirer de petits Canons en lui faisant traverser un Canal assez large: „ Il avoit aussi beaucoup d'inclination pour le Dessein, ayant environ le même tems copié avec la „ plume diverses tailles-douces, de maniere que Mr. *Hoskins* (fils du fameux *Hoskins*, Maître de „ *Cowper*) admiroit qu'il pût si bien imiter, sans avoir jamais appris". Il étoit encore fort jeune lorsqu'il donnoit ces marques des heureuses dispositions qu'il avoit pour les Arts, puisque son Pere mourut au mois d'Octobre 1648 (d). On ne fait rien de particulier de ses occupations pendant quelques années ensuite, sinon qu'il fut quelque tems chez le Chevalier Pierre Lely, Peintre; mais il y a de l'apparence qu'il n'y fut pas longtems, l'odeur des Couleurs à l'huile augmentant son mal de tete (e). On l'envoya après cela à l'Ecole de Westminster, & il demeura chez le Docteur *Busby* [*A*]. En 1653 (f) il entra dans le Collége de Christ-Church à Oxford, où il fut Ecolier Servant de Mr. Goodman (g). Vers l'année 1655 il commença à faire paroître cet admirable génie inventif, qui a brillé dans la suite dans ses Ouvrages, dont nous rendrons compte dans les Remarques [*B*]. Pendant qu'il

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 1039.

(b) *Life of Dr. Robert Hooke* p. 1. prefixed to the *Posthumous Works of Dr. Hooke*, London 1705 in-fol. Mr. Wood, *ubi supra*, dit qu'il étoit Curé de cette Paroisse.

(c) *Life of Dr. Hooke*, *ubi supra*. Mr. Wood dit qu'il fut baptisé le 19.

(d) *Life of Dr. Hooke* *ubi supra*.

(e) Ibid. p. 3.

(f) Ibid. Wood, *ubi supra*, dit que ce fut en 1658.

(g) *Life of Dr. Hooke* p. 3.

[*A*] *Il demeura chez le Docteur Busby.*] Mr. Richard Waller nous apprend (1) que pendant qu'il y demeura „ il „ s'appliqua au Latin & au Grec, où il fit assez de pro- „ grès, & dont il acquit une connoissance passable pour „ le tems: il commença même à prendre quelque teinture „ de l'Hébreu, & de quelques-unes des autres Langues „ Orientales. Durant son séjour chez le Docteur *Busby*, „ il s'attacha tout de bon aux Mathematiques, son Maître „ l'y encourageant, & lui donnant des heures particu- „ liéres pour cela. Il suivit la méthode la plus exacte; il „ commença par les *Elemens d'Euclide*, qu'il étudia à fond; „ & delà il passa par ordre aux autres parties des Mathé- „ matiques, & ensuite il les appliqua à la Méchanique, „ son premier & grand Objet." Mr. Wood rapporte (2), que pendant qu'il demeura chez le Docteur Busby *il se mit parfaitement au fait des six premiers Livres d'Euclide, & apprit de lui-même à jouer vingt Leçons sur les Orgues; il inventa aussi trente maniéres différentes de voler, à ce que lui-même & le Docteur* Wilkins *du College de Wadham ont rapporté.*

(1) *Life of Dr. Robert Hooke* p. 3.

(2) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 1039.

[*B*] *Il commença à faire paroître cet admirable génie inventif, qui a brillé dans la suite dans ses Ouvrages, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Voici ce qu'il dit lui-même dans quelques Remarques Manuscrites, touchant les Ecrits Philosophiques qu'il fit à Oxford avant le Rétablissement & l'Etablissement de la Société Royale. „ Dans ces „ Assemblées, qui se tinrent vers l'an 1655 (car je n'en „ sai presque rien avant ce tems-là) on proposoit diverses „ Expériences, on en raisonnoit, & on en faisoit l'essai „ avec des succès differens, mais on n'en tenoit aucun re- „ gitre, sinon ce que quelques particuliers mettoient par „ écrit pour leur propre usage; desorte qu'il s'est perdu „ quantité d'excellentes choses, n'y en ayant eu qu'un „ petit nombre dont le Public a profité ensuite, parce que „ les Auteurs ont eu la générosité de lui en faire part. „ On doit mettre dans cette Classe la *Machine Pneumatique* de Mr. Boyle, & ses Expériences, publiées pour „ la premiére fois en 1660; car je dressai le Plan & per- „ fectionnai en 1658 ou 1659 la Pompe Pneumatique pour „ Mr. Boyle, en ayant vu un plan fait pour le même par „ Mr. Gratoric; mais la Machine étoit trop grossiére, „ pour en tirer quelque usage considérable." Le Dessein de cette Pompe Pneumatique & de toutes ses parties, tel que Mr. Boyle l'a publié ensuite, étoit entre les mains de Mr. Waller, tracé de la propre main de Mr. Hooke, qui lui a dit que Mr. Boyle l'envoya alors à Londres, pour y faire faire diverses Piéces de la Pompe, qu'on ne pouvoit faire à Oxford. „ La même année, *dit Mr. Hooke*, j'inventai & fis l'essai de differentes maniéres de voler en „ l'air, & de se remuer rapidement sur terre & sur l'eau; „ j'en montrai plusieurs desseins au Docteur *Wilkins*, alors „ Principal du Collége de Wadham; & je fis en même tems „ une machine, qui à l'aide des ressorts & des ailes s'é- „ levoit & se soutenoit d'elle-même en l'air. Mais ayant „ découvert par mes propres expériences, & ensuite par „ le calcul, que les muscles du Corps humain ne sont pas „ capables de faire rien de considérable en ce genre, je „ m'appliquai à inventer des muscles artificiels, & j'en „ montrai plusieurs desseins au Docteur *Wilkins*; mais dans „ plusieurs de mes essais, je me trouvai trompé dans mon „ attente." Ce qu'il dit ici sur les essais touchant l'art de voler, est confirmé par divers desseins de sa façon, sur la maniére dont on pourroit s'y prendre, & par quelques Inventions d'ailes, assez ressemblantes à celles des Chauvesouris, pour mettre aux bras & aux jambes, & par une machine pour s'élever en l'air par le moyen de girouettes horizontales placées un peu de travers au vent, lesquelles en faisant le tour, font tourner une vis continue au centre, qui aide à faire mouvoir les ailes, & que la personne dirige pour s'élever par ce moyen. Les Plans étoient entre les mains de Mr. Richard Waller, avec un petit nombre de fragmens qui s'y rapportoient, mais si imparfaits qu'il ne jugea pas à propos de les donner au Public. Revenons aux Remarques de Mr. Hooke. „ Environ ce mê- „ me tems ayant eu occasion d'acquérir la connoissance „ de l'Astronomie par la bonté du Docteur Ward (3), je „ m'attachai à perfectionner la *Pendule* pour faire des Ob- „ servations; & en l'année 1656 ou 1657 j'inventai une „ méthode pour perpétuer le mouvement de la *Pendule*, „ comme *Riccioli* le recommande si fort dans son *Almageste*.

(3) Le Docteur Seth Ward Professeur d'Astronomie de la Chaire de Savile à Oxford, & ensuite Evêque de Salisbury.

qu'il fut à Oxford, il assista le Docteur Thomas Willis, Médecin, dans ses Opérations Chymiques; ce Savant le recommanda à Mr. Boyle, qui se servit de lui au même usage, & lui expliqua les Elemens

„ [illegible]de, que le Docteur m'avoit conseillé de lire. Je fis quelques épreuves qui me réussirent à souhait. Ce succès me fit penser à la perfectionner pour découvrir les Longitudes; & la méthode que je m'étois faite pour des inventions méchaniques me conduisit bien-tôt à l'usage des ressorts au lieu du poids pour faire balancer un corps dans toutes sortes de situations. Je me convainquis d'abord en grand, & ensuite en petit, que cette invention étoit praticable; & comme je me flattois d'en tirer de grands avantages, je communiquai à plusieurs de mes amis, & entre autres à Mr. *Boyle*, que je possédois une pareille invention, & je les priai de m'aider à en retirer le profit que je pouvois en espérer. Immédiatement après le rétablissement du Roi, Mr. *Boyle* eut la bonté d'en parler à Mylord *Brouncker* & au Chevalier *Robert Moray*, qui me conseillèrent de solliciter une patente pour cette Invention, & me proposèrent des moyens très-plausibles d'en recueillir de considérables avantages. Pour les convaincre de la réalité de ma découverte, je leur fis voir une montre de poche, accommodée avec un ressort, appliqué à l'arbre du Balancier pour en régler le mouvement, mais je leur cachai ma méthode de trouver la Longitude. Ils en furent si satisfaits, que le Chevalier *Moray* dressa lui-même un modèle de patente, dont j'ai encore la principale partie écrite de sa propre main, contenant la description de la Montre réglée ainsi; mais les obstacles que je rencontrai, me firent renoncer au dessein de pousser cette affaire dans ce tems-là." Mr. Waller, pour confirmer ce récit rapporte (4), qu'il a trouvé le projet d'une Convention entre Mylord *Brouncker*, *Mr. Boyle*, le *Chevalier Robert Moray*, & Mr. *Robert Hooke*, Maître-ès-Arts, qui porte, que Robert Hooke leur découvriroit entièrement son invention pour mesurer le tems aussi exactement sur mer, qu'on peut le faire sur terre avec les horloges à pendule de Mr. Huygens: que des profits qu'on pourroit faire par cette découverte, qui n'iroient pas au-delà de 6000 Livres sterling, Robert Hooke en auroit trois quarts, que du surplus qui n'excéderoit pas 4000 Livres st. il en auroit deux tiers; & que du reste s'il y en avoit, il auroit la moitié, & qu'il seroit reconnu publiquement pour l'Inventeur. C'est là la substance d'un Projet. Il y en a quelques autres, qui ne diffèrent que par rapport à la répartition des profits. On dressa diverses Pièces, pour faire réussir l'affaire; le projet d'un Acte du Parlement pour obliger tous les Maîtres de Navires, de payer tant par tonneau, pour l'usage de cette Invention; un ordre du Roi pour accorder à Robert Hooke Maître-ès-Arts une patente, pour quatorze années, signée par ordre du Roi, *Guillaume Morrice*. Voilà où la chose en étoit déjà, & l'on est justement surpris qu'elle en soit demeurée-là; mais pour donner tous les éclaircissemens qui dépendent de nous, nous rapporterons un paragraphe de l'Apostille du Traité des *Hélioscopes* de Hooke, imprimé en 1676. „ Cette Convention avec moi se feroit enfin concluë pour plusieurs mille Livres sterling, si une clause, qu'on y ajoûta, ne l'avoit rompuë, savoir *que si après que j'aurois découvert mon secret sur la manière de trouver les Longitudes par des montres (quoique suffisant en soi) une ou plusieurs personnes trouvoient le moyen de perfectionner ma découverte, ce seroit celui ou ceux qui seroient dans ce cas, qui profiteroient de la patente pendant le terme marqué, & non pas moi.* Mais je ne pus me résoudre à accepter cette clause, sachant bien qu'on pouvoit varier mes principes en cent façons différentes: & qu'il n'étoit point sans apparence, qu'on ne pût ajoûter quelque chose à ma première découverte, parce qu'il est facile d'ajoûter à ce qui est inventé; il me paroissoit déraisonnable d'être privé du profit de mes découvertes, suffisantes en elles-mêmes, uniquement parce que d'autres pourroient les varier, ou les perfectionner d'une autre manière, à laquelle ils n'auroient vraisemblablement point pensé, s'ils n'avoient eu l'avantage d'être instruits par ma découverte, puisqu'elle a été déjà inconnuë pendant quelques milliers d'années: & l'événement a justifié pleinement, que personne n'a rien fait depuis sur ce sujet. Le Traité fut donc rompu à cause de cet article, & je continuai à cacher ce qu'il y avoit de plus important dans mes découvertes pour régler les Horloges, dans l'espérance de trouver quelque occasion plus favorable de les publier avec ma méthode de trouver les Longitudes, dont je me flattois de retirer quelque profit, pour me dédommager de la peine, du travail qu'il m'en avoit coûté, & des dépenses que j'avois faites pour la perfectionner. On me dit, *que j'aurois mieux fait de découvrir tout, puisqu'il y en avoit d'autres qui le découvriroient au bout de six mois.* Je répondis que je leur donnois sept ans, & il y en a déjà plus de deux fois sept, & je ne vois pas qu'on ait encore rien trouvé. Il est vrai que Mr. *Huygens* a profité de ce que j'ai fait connoître de ma découverte, & que Mr. *Leibnitz* a essayé d'y parvenir; mais ce qu'ils ont fait est imparfait. Environ deux ans après la rupture de l'accord dont j'ai parlé, un de ceux qui y avoient eu part me donna l'allarme, en me disant, *qu'il avoit nouvelle que la Longitude avoit été trouvée par une personne de qualité, par le moyen de l'horloge à pendule de Mr.* Huygens, *portée sur mer, & suspenduë au pont du Vaisseau avec une petite roue & une fourchette.* Mais sur la description qu'il me fit de la Machine, je lui dis sur le champ *que cette invention ne feroit aucun tort à la mienne*, & l'on trouva effectivement peu de tems après qu'elle ne valoit rien, par l'essai qu'on en fit en 1662 sur une des Barges du Roi. L'invention en elle-même étoit ingénieuse, & fit plus que Mr. *Huygens* lui-même n'en attendoit. Mais comme il y manquoit une petite chose (que j'avois cachée, & que je ne sache pas que Mr. *Huygens* ait encore découverte) elle ne produisit pas l'effet qu'on en attendoit. Cela n'empêcha pas qu'on ne la publiât peu de tems après en Flamand, & immédiatement ensuite en Anglois, & dans cette rélation on rapportoit tout ce qui y étoit favorable, mais on taisoit ce qui ne favorisoit point, quoique l'un & l'autre fussent également connus. D'un autre côté tout ce que je pus obtenir fut une liste des difficultés, premièrement qu'il y avoit à faire la machine, secondement à l'introduire dans l'usage public, & troisièmement à en tirer avantage. Les difficultés qu'on faisoit, étoient fondées sur le changement des Climats, de l'Air, de la Chaleur, du Froid, la qualité des ressorts, la nature des vibrations, le mouvement du Vaisseau, & sur ce que les pièces s'usent &c. D'ailleurs il seroit difficile de la mettre en usage; les gens de Mer savent déjà leur route, en quelque endroit qu'ils aillent, & ils ne voudroient pas faire des dépenses inutiles: on ne peut aussi guères observer le tems sur mer, & ces sortes d'Observations ne seroient d'usage que dans les Voyages aux Indes Orientales & Occidentales, dont la route est si parfaitement connuë, qu'il n'y a presque pas de Matelot qui ne puisse y conduire un Vaisseau. Et pour ce qui est de retirer quelque profit, tout le monde perd à ces sortes d'entreprises. On a beaucoup parlé de prix pour la découverte des Longitudes, mais il n'y eut jamais rien de tel; il n'y a ni Prince ni Etat, qui en voulût jamais donner un denier." Le secret que notre Auteur a fait jusqu'à sa mort de cette découverte, a fait que quelques personnes ont douté qu'il l'ait jamais euë, & si ce qui paroissoit dans la Théorie promettre beaucoup, auroit été aussi avantageux dans la pratique. D'autres en ont jugé moins favorablement encore, & ont cru qu'il y avoit eu un peu de vanité dans son fait, d'assurer qu'il avoit découvert ce qui ne l'avoit jamais été, quoique bien des gens l'eussent tenté. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il a persisté à l'assurer jusqu'à sa fin, & même que peu de semaines avant sa mort il dit à Mr. Richard Waller & à d'autres personnes, qu'il connoissoit une méthode sûre & infaillible pour découvrir le véritable lieu d'un Vaisseau en mer, par rapport à sa distance Est & Ouest du port d'où il étoit parti: si c'étoit par des horloges, par quelques autres machines pour mesurer le tems, ou par d'autres voyes, c'est ce qu'on ignore, quoiqu'il y ait lieu de penser, par ce qu'on a vu ci-dessus, que c'étoit par le moyen des Horloges, qu'il travailla à perfectionner, ayant fait diverses expériences, & lu plusieurs Discours sur ce sujet. Cependant cela a produit la découverte de cette utile manière de régler les Montres par l'Aspirale appliquée à l'Arbre du Balancier, comme l'on fait encore, sans qu'on ait rien ajoûté de considérable depuis. Voici ce qu'il en dit dans l'Apostille de son Traité des *Hélioscopes*, publié en 1676. „ Ayant trouvé, dit-il, dans les *Transactions* (5), un passage tiré du *Journal des Savans* touchant l'Invention *d'appliquer un ressort au balancier d'une Montre, pour en régler le mouvement*, sans qu'on dise un seul mot pour avertir que le premier Auteur de cette invention est un Anglois, & qu'il y a déjà longtems qu'elle avoit été publiée; je ne puis me dispenser de prier le Lecteur de me permettre de le mettre au fait, pour défendre mes droits contre des procédés malhonnêtes. Il y a environ dix-sept ans, qu'étant fort attentif à découvrir un moyen de régler exactement la mesure du tems, dans la vuë de trouver la Longitude, j'inventai & perfectionnai par le moyen d'une *Algèbre Méchanique*, que je possédois, ce dont il s'agit ici, tant par rapport à la théorie, que par rapport à la pratique: j'en parlai alors à plusieurs de mes amis, en cachant la manière. Il y a environ quinze ans, savoir en 1660, que je fus en traité avec diverses personnes de qualité pour découvrir mon secret sous de certaines conditions. C'est ce que je puis prouver par des témoins irréprochables, qui sont encore en vie, & j'ai encore entre les mains tous les papiers rélatifs à cette affaire de la propre main de ces Messieurs. Pour mettre cet Accord en train de réussir, je fus obligé de découvrir quelque chose de mon invention, sur la manière de mesurer le tems; ce fut cette méthode d'appliquer un ressort à l'arbre du balancier d'une montre, pour en régler les vibrations dans toutes sortes de situations. Je m'ouvris là-dessus pour inspirer quelque confiance pour moi aux Illustres personnes avec qui je devois traiter, & pour leur faire connoître que je possédois un vrai secret, & n'étois pas du nombre de ceux qui prétendoient faussement à cette découverte; mon ouverture produisit son effet. En l'année 1664 je fis publiquement sur ce sujet quelques-unes de mes *Leçons*, de la fondation de Cutler, dans le Collège de Gresham, & il s'y trouva, outre un grand nombre de Membres de la Société Royale,

(4) *Life of Dr. Hooke* p. 5.

(5) Num. 112. p. 272.

mens d'Euclide, & la Philosophie de Descartes (h). Le 5 Novembre 1661 le Chevalier Robert Mo- (h) Wood ubi supra.
ray communiqua à la Société Royale, qu'il y avoit une personne qui souhaittoit d'y etre re[illegible]

„ plusieurs étrangers. J'y expliquai les raisons de l'application des ressorts au balancier d'une montre pour en régler les mouvemens; & je developpai en peu de mots la véritable nature & le principe des ressorts, pour en faire connoître le fondement Physique & Géométrique. Je proposai plus de vingt différentes manières d'appliquer les ressorts pour produire le même effet; & de régler les vibrations de façon, que leurs durées soient égales, ou que les plus grandes soient plus lentes ou plus rapides que les autres, dans quelque proportion qu'on veuille les assigner. Quelques unes de ces Manières étoient applicables aux moindres, d'autres aux plus grandes vibrations, comme de 2, 3, 4, 5, 6, ou de tel nombre de révolutions qu'on voudra; j'en produisis des modèles, & je montrai en même tems en quoi l'Horloge marine sus-mentionnée étoit défectueuse. Tout cela a été traité en diverses autres occasions en présence de la Société Royale, & on en a fait des essais. Dans les années 1664 & 1665, sur les fortes instances de quelques amis, je fis faire aussi quelques unes de ces montres, mais je ne jugeai pas à propos de perfectionner l'application des ressorts, attendant quelque occasion plus favorable pour en retirer de l'avantage. L'Editeur des *Transactions* n'a point ignoré toutes ces particularités, & Mr. *Huyghens* a pu en avoir entendu parler, du moins a-t-il pu en lire assez dans l'*Histoire de la Société Royale* pour le mettre au fait. Puisqu'à la p. 247 de cette *Histoire*, on trouve entre plusieurs Inventions éprouvées, diverses sortes de *Montres à pendule, pour porter en poche, dont le mouvement est réglé par des ressorts, &c.* Mr. *Huyghens* auroit donc pu, s'il avoit voulu, indiquer le premier Inventeur; aussi bien que de la *Pendule circulaire*, dont il est parlé à la même page de l'*Histoire*. Mais quoiqu'il ne veuille pas avouër qu'il ait connu mon Invention publiée, j'ose assurer qu'il a fait voir qu'il ne sait rien au-delà de ce que j'avois bien voulu découvrir, n'ayant pas fait la moindre mention de l'autre partie de l'Invention, sans laquelle elle est défectueuse & imparfaite. Dès-qu'elle y manque, les Horloges en question ne peuvent être exactes, ni montrer la Longitude sur terre ni sur mer, mais elles doivent au contraire être sujettes à de grandes inégalités par le mouvement, & même quelquefois s'arrêter tout-à-fait..... Je m'abstiens d'entrer dans un plus ample examen du procédé de l'Auteur des *Transactions* dans cette affaire".

On voit éclater vivement dans ce passage le ressentiment de Mr. Hooke contre Mr. Oldenburg, qui publioit les *Transactions Philosophiques*: ce qui l'avoit piqué, c'étoit que lorsque Mr. Oldenburg avoit inséré un Extrait du *Journal des Sçavans* touchant la nouvelle Invention de Mr. Huyghens d'*Horloges très-justes & portatives*, il n'avoit pas eu soin de dire que Mr. Hooke étoit le premier Auteur de cette invention, & qu'il y avoit déja fort longtems qu'il en avoit fait part au public. Mr. Oldenburg entreprit de se décharger de tout blâme à cet égard, à l'occasion de ce même Traité des *Hélioscopes*, dont il rendit compte dans les *Transactions Philosophiques* de 1675. num. 118. „Il est certain, dit-il, que l'Auteur fit faire effectivement, il y a quelques années, quelques montres de cette espèce, mais il n'en donna aucune description imprimée. Et il n'est pas moins vrai, qu'aucune de ces Montres ne réussit, & qu'il ne s'est rien fait depuis pour perfectionner cette invention, jusqu'au tems que Mr. Huyghens communiqua par lettre à la Société Royale l'invention de ces Horloges exactes & portatives. La Société jugea à propos de le remercier de lui en avoir fait part, & de l'informer en même tems que Mr. Hooke avoit inventé il y avoit quelques années une Horloge de la même structure. Peu de tems après on reçut une description de cette Invention de Mr. Huyghens, & la figure du modèle, que je produisis dans l'assemblée publique de la Société Royale, où Mr. Hooke la vit non seulement, mais prit même copie de la figure...... Ensuite la figure & la description furent imprimées, à la prière de Mr. Huyghens, dans les *Transactions* No. 112. Mr. Hooke, n'ignorant point qu'elles y devoient paroître, auroit pu, s'il avoit souhaité qu'on parlât de son invention antécédente, en faire connoître quelque chose à l'Auteur des *Transactions*, qui n'auroit pas manqué de le faire, comme il l'a fait en d'autres occasions; témoin plusieurs des *Transactions* dans lesquelles on a inséré ci-devant diverses découvertes de cet Accusateur, & où on a défendu le droit qu'il y avoit contre ceux qui prétendoient lui en ravir la gloire".

Mr. Hooke fut extrêmement irrité de ce que Mr. Oldenburg avoit avancé qu'*aucune de ses Montres n'avoit réussi*, & il lui répondit en ces termes, dans l'Apostille de son Ouvrage intitulé *Lampas*, imprimé à Londres en 1677. „L'Auteur des *Transactions* tâche dans celle d'Octobre 1675 de couvrir les premières injures, en en accumulant de nouvelles..... sans cela il n'auroit pas avancé qu'*aucune de mes Montres n'avoit réussi*. Comment peut-il être sûr de cela, lui à qui je n'ai point communiqué mes inventions, le regardant comme un homme qui fait commerce avec d'autres de ce qu'il apprend? D'ailleurs quand [illegible] qu'elles ayent été rendues publiques *par l'impression*, il est de mauvaise foi, & veut persuader qu'elles n'ont pas été communiquées au Public [illegible] qu'elles ayent fait le sujet de mes leçons [illegible] qu'elles ayent été exécutées & montrées à [illegible] de personnes, Anglois & Etrangers, comme [illegible] écrit à un grand nombre, & enfin rendues publiques par *l'impression* en 1666 dans l'*Histoire de la Société Royale*".

Mr. Hooke répond aussi à ce que Mr. Oldenburg avoit rapporté, qu'il avoit pris copie de la figure & de la description de l'Horloge de Mr. Huygens, & [illegible] articles de l'Apologie du Sécretaire de la Société [illegible] ayant insinué qu'il n'étoit pas fidèle par rapport à la Correspondance de la Société, Mr. Oldenburg obtint du Conseil de la Société la déclaration suivante, datée [illegible] vembre 1676. „L'Auteur des *Transactions Philosophiques* s'étant plaint au Conseil de la Société Royale de quelques endroits du Livre de Mr. Hooke intitulé *Lampas*, &c. imprimé par l'Imprimeur de la Société, tendant à rendre suspecte l'intégrité & la fidélité de l'Auteur dans ce qui regarde la Correspondance de la Société; le Conseil a jugé à propos de déclarer en faveur dudit Auteur, qu'il a ignoré la publication du Livre susmentionné, & de plus, que ledit Auteur des *Transactions* s'est conduit fidèlement & en honnête homme dans ce qui regarde la Correspondance de la Société Royale, & n'a donné aucun légitime sujet à une telle accusation". Mr. Richard Waller rapporte (6), que Mr. Hooke lui a dit, (6) Life Dr. Hook p. 6.
qu'environ l'an 1660 ayant montré à Mylord Brounckert un *Mouvement* réglé par un ressort en spirale &c. „Et Mr. Huygens s'étant appliqué depuis quelque tems à inventer de nouvelles manières de régler les Horloges, avoit eu connoissance, par le moyen de la correspondance avec Mr. Oldenburg, de cette manière, pour laquelle on tâcha dans la suite d'obtenir un privilège. Cela est très possible, continue Mr. Waller, mais je ne puis décider que cela soit ou non. Que Mr. Hooke eût découvert cette invention plusieurs années avant que Mr. Huygens la publiât, c'est ce qui est certain par ce qui est rapporté dans l'*Histoire de la Société Royale*, entre plusieurs nouvelles inventions; qu'on a *inventé diverses sortes d'Horloges à pendule portatives, où le mouvement est réglé par des ressorts* &c. Et quoiqu'il ne soit pas dit que les ressorts soient en spirale, ou attachés à l'arbre du balancier, il paroit cependant par ce qu'on a rapporté ci-dessus, que cela étoit; & j'ai vu un endroit d'une Lettre du Chevalier *Robert Moray* à Mr. Oldenburg, datée d'Oxford le 30 Septembre 1665, qui éclaircit la chose: *Vous* (savoir Oldenburg) *serez le premier qui saurez, quand ses horloges* (de Mr. Huygens) *seront prêtes; je m'attens donc que vous m'en donnerez des nouvelles, & s'il vous fait part de ce qu'il fait, faites le moi savoir. Vous pourriez lui demander sur ce sujet. S'il n'applique pas un ressort à l'arbre du balancier, cela l'engagera naturellement à vous dire quelque chose. Si c'est en cela que consiste son invention, vous pourrez lui communiquer ce que Hooke a fait sur cette matière, et ce qu'il se propose de faire encore. Quoique j'ignore* ce qu'Oldenburg écrivit à Mr. Huygens, il y a cependant de l'apparence, qu'étant aussi liés qu'ils l'étoient, il lui manda ce qu'il savoit: ce qu'il y a de certain, c'est que la découverte de Huygens parut pour la première fois dans le *Journal des Sçavans*, & ensuite dans les *Transactions Philosophiques* du 25 Mars 1675, environ dix ans après la date de la Lettre du Chevalier Moray, & près de quinze ans après que Mr. Hooke avoit fait la première découverte de cette invention. J'ajouterai à cela ce que Mr. Oldenburg a dit dans les *Transactions Philosophiques* No. 118. *Il est certain que l'Auteur du Traité des Hélioscopes* (Mr. Hooke) *fit faire il y a quelques années quelques Montres de cette espèce, mais* (dit-il) *elles ne réussirent point*. Il m'est impossible de dire au bout de tant d'années, si cela est vrai ou non, je panche pourtant à croire que c'est là un trait dicté par la passion, l'invention de MM. Hooke & Huygens étant précisément la même, par rapport à l'usage du ressort, tel qu'on s'en sert aujourd'hui". Mr. Waller remarque ensuite (7), qu'il n'y a rien dans la déclaration du Con- (7) Ibid. p. 7.
seil de la Société Royale en faveur de Mr. Oldenburg, qui ôte à Mr. Hooke la gloire de la première découverte; & qu'on ne peut nier que Mr. Hooke n'ait été très souvent sollicité de perfectionner ses découvertes par rapport aux Horloges, ce qu'il promettoit, quand on le pressoit, & quand quelqu'un produisoit quelque chose de nouveau en ce genre, il montroit quelque invention de sa façon toute pareille, ou meilleure, ce qui prouvoit qu'il en avoit déja fait l'essai. Entre autres, lorsque le 9 Août 1666 Mr. Mercator montra à la Société une Horloge de son invention, qui marquoit l'équation du tems d'une manière qui fut approuvée de la Compagnie, Mr. Hooke produisit dans le même tems une nouvelle pièce de sa façon pour mesurer exactement le tems sur mer aussi bien que sur terre, dont on le pria de communiquer la description, ce qu'il promit, mais il semble n'avoir point dégagé sa promesse. Passons aux autres Ouvrages de notre Savant. Dans les années 1655 & 1656, on fit à Oxford quantité d'Expériences curieuses, d'Observations, & de Recherches, & on fabriqua divers Instrumens pour les faire, & entre autres un Baromètre, dont Mr. Christophle Wren

donna

loin des Expériences, s'offrant d'en fournir à chaque Aſſemblée trois ou quatre importantes. Cette Propoſition ayant été univerſellement agréée, on nomma Mr. Hooke, & dès la premiére Aſſemblée, qui

donna la premiére idée, dit Mr. Hooke, pour examiner ſi l'Hypotheſe de Deſcartes ſur la Cauſe du Flux & Reflux, étoit fondée ou non. Mr. Hooke dit que vers les années 1658 & 1659. „ il fabriqua divers Inſtrumens Aſtronomiques pour faire des Obſervations tant ſur mer que „ ſur terre; que je produiſis enſuite, *dit il*, à la Société „ Royale". Il y a de l'apparence que quelques-uns de ces Inſtrumens ſont ceux dont il eſt parlé dans ſes Leçons Aſtronomiques, publiées dans ſes Oeuvres *Poſthumes* (8).

(8) Voy. p. 300 &c.

Environ le même tems il inventa le Pendule-Cycloïde, & la maniére de le faire ſervir à continuër le mouvement d'un autre Pendule, invention qu'il communiqua enſuite à la Société Royale en 1663, & on inſéra ſous ſon nom alors & après dans les Journaux de la Société diverſes choſes touchant les Pendules-Cycloïdes. On trouve la deſcription d'un Ouvrage de cet ordre dans ſes *Remarques ſur la premiére partie de la* Machina Cœleſtis. p. 66. *Edit. Londin.* 1674. En 1661 il publia à Londres in-8. *Eſſai pour expliquer les Phénomenes d'une Expérience publiée par Mr.* Robert Boyle *dans la XXXV Expérience de ſon* Diſcours Epiſtolaire ſur l'Air: & la même année il donna in-4. *Diſcours touchant un nouvel Inſtrument inventé depuis peu pour faire des Obſervations Aſtronomiques plus exactes que celles qu'on a encore faites* &c. Le 14 Mai ou le 17 Décembre 1662, il lut à la Société un *Diſcours ſur la diverſité des parties de l'Eau.* Le 14 Novembre, une *Courte Rélation des Expériences faites avec des Boules de Verre* (Glaſs-Balls), *& une conjecture ſur la Cauſe.* Le 10 Décembre, une *Explication de la Raréfaction de l'Air; ce qu'il y a à remarquer dans les ſix figures branchües formées par la gelée dans l'Urine; Figures obſervées dans des Eaux gelées; Figures obſervées dans la Neige: & de la différence de la Peſanteur, à proportion qu'on éloigne un Corps de la ſuperficie de la Terre, en l'élevant en haut.* Le 24 Décembre il lut un Mémoire touchant *la maniére de chaſſer l'eau d'un verre par le moyen de ſes propres Vapeurs.* Le 14 Janvier 1663 il lut une Rélation *de quelques Expériences pour découvrir combien la preſſion de l'Eau eſt augmentée par la deſcente des Corps plus légers dans ce fluide;* & la *Rélation d'une Expérience ſur la différente Peſanteur de l'Eau froide & de l'Eau chaude.* Le 28 Janvier il lut la *Rélation de quelques Expériences pour découvrir la preſſion des parties de l'eau les unes ſur les autres, & l'Elaſticité de l'Air.* Le 11 Février il lut un Mémoire *ſur la Réfraction de la Glace.* Le 18 Février il lut la *Deſcription de l'Inſtrument pour déterminer la force des Corps qui tombent.* Le 6 Mai 1663, il lut des *Queſtions touchant la Condenſation de l'Air; à décider par des Expériences dans la Machine Pneumatique.* Le 13 Mai il lut un Mémoire contenant *les Expériences à faire dans la Machine Pneumatique;* & le même jour, ou le 20, une *Rélation de ce qui étoit arrivé à une Carpe miſe dans un Vaſe d'eau, dont on avoit tiré exactement tout l'air.* Le 3 Juin il lut un Mémoire ſur *l'Extraction de l'Air hors de l'Eau, où il rentre enſuite.* Le 1 ou le 15 Juillet il montra une *Expérience touchant la maniére dont l'Air & l'Eau s'uniſſent & ſe mêlent enſemble.* Le 22 de Juillet il lut une *Deſcription de la Machine pour élever l'Eau, à la maniére de l'*Hydrocantiſterium novum de Cavallerius, *préſentée à la Société par Son Alteſſe le Prince* Robert. Le 9 Septembre il lut la *Deſcription d'un Inſtrument pour eſſayer la poudre à Canon.* Le 10 Février il lut la *Rélation des Expériences faites touchant la peſanteur de l'Air, & la proportion du poids de l'Air avec celui de l'Eau.* Le 13 Avril 1664, il lut la *Rélation d'une Expérience touchant la maniére dont l'Eau monte dans le Récipient plongé dans de l'Eau froide, & dont elle y tombe, lorſqu'on le met dans de l'Eau chaude.* Le 27 Avril il montra une *Expérience ſur la Condenſation de l'Eſprit de Vin, & une autre ſur la Condenſation de l'Eau.* Le 8 Juin il lut une *Courte Rélation de quelques Obſervations & des meilleures informations qu'il avoit pu avoir touchant les effets d'un éclat de tonnerre & d'éclair le 7 Juin 1664, environ à quatre heures après midi à l'Enſeigne de la Tête du Porc dans Piccadilly à Londres.* Au mois de Juillet il produiſit une Expérience pour montrer quel nombre de vibrations une Corde tenduë doit faire dans un tems déterminé, pour donner un certain ton, & il parut qu'un fil de métal faiſant deux-cens ſoixante-douze vibrations dans l'eſpace d'une Seconde, ſonne G, *Sol*, *Re*, *Ut* (9).

(9) Life of Dr. Hooke p. 10.

Il fit encore d'autres Expériences ſur la diviſion d'un *Monochorde.* Le 2 Novembre il lut un *Mémoire ſur une Dent de Vipére*, & le 23 du même mois un autre ſur *l'Ouverture du Corps d'une Vipére.* Le 14 Décembre il lut quelques *Conſidérations ſur les moyens les plus propres à établir une meſure univerſelle par le ſecours des Pendules.* En 1665, il publia ſa *Micrographia: ou Deſcriptions Philoſophiques des petits corps faites à la faveur des Microſcopes, avec des Obſervations & des Recherches ſur cette matiére.* Londres in-folio. Le 21 Mars 1665 il lut un Mémoire ſur la *Peſanteur.* Environ le même tems il produiſit un très-petit quart de Cercle pour obſerver exactement les Minutes & les Secondes: cet Inſtrument étoit avec une Aîle mobile par le moyen d'une vis qui étoit attachée au bord: c'étoit peut-être le premier de cette façon qu'on eût vu, quoiqu'il ſoit à préſent aſſez connu & en uſage. Mr. Hooke a publié en 1674 la deſcription d'un grand Inſtrument de cette eſpéce, de toutes ſes parties, de tout le reſte qui y eſt néceſſaire, & de la maniére de s'en ſervir, dans ſes *Remarques* ſur la *Machina Cœleſtis* d'Hevelius, p. 54. Le 23 Mai 1666 il lut un Mémoire „ où il explique (comme le portent les Régîtres de la Société Royale) l'inflexion du „ Mouvement direct en Courbe par l'intervention d'un „ principe Attractif; on ordonna que ce Mémoire ſeroit „ enregîtré. Cette Piéce ſert d'Introduction à une Expé„ rience pour montrer que le Mouvement circulaire eſt „ compoſé de l'effort du Mouvement direct par la Tan„ gente, & d'un autre effort vers le Centre. On attacha „ au plancher de la Chambre un pendule avec une groſſe „ boule du bois appellé *Lignum Vitæ* au bout; & l'on „ trouva que ſi l'effort par la Tangente étoit d'abord plus „ fort que l'effort vers le Centre, il réſultoit un mouve„ ment elliptique, dont le plus grand diamétre étoit pa„ rallêle à l'effort direct du Corps à la premiére impul„ ſion. Mais que ſi cet effort étoit plus foible que l'ef„ fort vers le Centre, il en réſultoit un mouvement ellipti„ que, dont le plus petit diamétre étoit parallêle à l'ef„ fort du Corps dans le premier point de l'impulſion. Que „ ſi les deux efforts étoient égaux, il en réſultoit un mou„ vement parfaitement Circulaire. On fit une autre expé„ rience, qui conſiſtoit à attacher un autre pendule avec „ une corde courte à la partie inférieure du fil auquel le „ principal poids étoit ſuſpendu, de maniére que ce „ pendule pût librement faire un mouvement circulaire „ ou elliptique autour du poids, tandis que celui-ci „ ſe mouvoit circulairement ou elliptiquement autour „ du centre: le but de cette expérience étoit d'expli„ quer le mouvement de la Lune autour de la Terre; „ elle montroit évidemment que ni la plus groſſe boule, „ repréſentant la Terre, ni la plus petite, qui repréſente „ la Lune, ne ſe mouvoient pas d'une maniére parfaite„ ment circulaire ou elliptique, comme elles auroient „ fait ſi elles avoient été ſuſpenduës ou mûës chacune à „ part; mais qu'un certain point, qui paroît être le cen„ tre de gravité des deux Corps, (ſitués de quelque façon „ que ce ſoit, & conſidérés comme n'en faiſant qu'un) ſem„ ble ſe mouvoir réguliérement en cercle ou en ellipſe, „ les deux balles ayant d'autres mouvemens particuliers „ dans de petits Epicycles autour du point ſuſdit". Le 1 Août 1666 il lut ſes *Obſervations ſur la Comete de 1664*, imprimées depuis parmi ſes Ouvrages ſous le titre de *Cometa.* Le 21 Novembre il lut un *Mémoire ſur les Pendules inclinés.* Le 19 Septembre il produiſit un Plan pour rebâtir la Ville de Londres ruïnée par le grand incendie. Le 9 Janvier 1666 la Société Royale le chargea de pourſuivre ſes Obſervations ſur la parallaxe de la Terre, comme il l'avoit propoſé. Il a paru une ample rélation du réſultat de ſes Obſervations ſur ce ſujet dans ſon *Eſſai pour prouver le mouvement de la Terre.* Londres 1674 in-4: c'eſt la premiére de ſes Leçons pour la fondation de *Cutler.* Le 28 Février ſuivant, il montra pour la premiére fois ſon *Téleſcope par réflexion*, dont on trouve la deſcription & l'explication dans ſon Traité des *Helioſcopes*, imprimé en 1676. Voici un paſſage d'une Lettre de Mr. Jean Collins, Membre de la Société Royale, à un Ami, touchant le Téleſcope à réflexion de Mr. Newton, qui nous a été communiquée par le ſavant Mr. Guillaume Jones Membre de la Société Royale. „ Mr. Hook s'appercevant que le Té„ leſcope par réflexion de Mr. Newton étoit de plus en „ plus eſtimé, propoſa peu de tems après par écrit à la „ Société Royale, de perfectionner les Téleſcopes, les „ Microſcopes, les Scotoſcopes, & les Verres ardens, „ par des figures auſſi aiſées à faire, que celles qui ſont „ unies ou ſphériques, de maniére qu'ils augmentent ex„ traordinairement la lumiére, & groſſiſſent prodigieuſe„ ment les Objets, qu'ils exécutent parfaitement tout ce „ que l'on a juſqu'à préſent tenté, ou déſiré le plus dans „ la Dioptrique, avec un Chiffre qui renferme le ſecret; „ il le découvrit à Mylord Brouncker & au Docteur Wren, „ qui en firent un rapport favorable; le tout ſe fait par „ des réfractions des Verres. Mr. Hooke aſſura auſſi en „ préſence d'un grand nombre de perſonnes, qu'en l'an„ née 1664 il avoit fait une petit tube d'un pouce de „ long, qu'il pouvoit mettre dans ſon gouſſet, & qui fait „ plus d'effet qu'un Téleſcope commun de cinquante „ pieds; mais la peſte étant ſurvenuë, qui l'obligea de „ quitter la Ville, & le grand incendie lui ayant procuré „ des occupations utiles, il négligea cette invention, ne „ voulant pas que les Tailleurs de verres euſſent aucune „ connoiſſance de ſon ſecret". Le 14 Mars ſuivant il lut dans la Société un Mémoire ſur la conſtruction d'une *Lampe, qui conſerve la ſurface de l'huile toujours à la même hauteur, juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement conſumée.* Le 21 du même mois il lut la *Deſcription d'un Inſtrument fort ſimple, mais univerſel, pour conſtruire toutes ſortes de Cadrans ſimples, Horizontaux, Muraux, Inclinés, Reclinés, ou Déclinans, avec l'explication des principes qui ſervent à la conſtruction de cet Inſtrument.* Le 17 Juin 1667, & en différens tems depuis il lut pluſieurs Diſcours ſur les cauſes & les effets des *tremblemens de Terre*, il ſoutenoit que les montagnes en tiroient leur origine; & dans la ſuite il a fait pluſieurs Diſcours & des Leçons ſur ce ſujet, qui ont paru la plupart dans ſes *Oeuvres poſthumes.* Au mois de Juillet 1667 il eſſaya diverſes Expériences ſur lui même dans un *Récipient Vuide*, aſſez grand pour contenir un homme. Dans ce même tems il fit un *Micrométre* beaucoup

moins

qui fut le 12 Novembre, il fut admis unanimement; & la Société ordonna que Mr. [illegible] seroit remercié de ce qu'il avoit renoncé aux services de Mr. Hooke en faveur de la Compagnie, & [illegible]

moins embarrassant, & de moindre poids que celui avec des vis, inventé par Mr. Gascoigne. C'est peut-être le même dont on trouve la description dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 498. Le 19 Décembre il montra à la Société *quelques Expériences touchant la Respiration, dans un Fœtus tiré d'une grande Chienne*. Le 26 Décembre il apporta une plus ample description du *Barometre Marin*. La même année on imprima dans *l'Histoire de la Societé Royale* de Sprat, p. 173, sa *Methode de faire une Histoire du Tems*. Le 2 Janvier 1666, il proposa à la Société *quelques moyens de découvrir les differens degrés de pression de l'Air*. Le 16 Janvier il produisit sa nouvelle invention pour perfectionner les vibrations des pendules, de manière à prévenir tout ce qui peut y mettre obstacle, à quoi il prétendoit qu'on n'avoit point obvié jusqu'alors. Le 12 Mars il donna la Description d'un Instrument pour rassembler le Vent, ou pour rendre les plus foibles agitations de l'Air sensibles. Le 9 Avril 1668 il produisit deux Instrumens pour perfectionner l'Ouïe. Le 14 Mai il montra une Expérience sur la pénétration des Liqueurs dans de l'huile de Vitriol & de l'eau claire. Le 21 du même mois il rendit compte d'une Expérience de Statique, pour examiner l'incorporation des Liqueurs. Le 28 il lut la rélation d'une Expérience pour montrer la dilatation des Corps. Le 11 Juin il communiqua une Observation sur la graine de la Mousse. Il proposa ensuite à la Société Royale diverses Méthodes pour mesurer un degré de la Terre, & il inventa plusieurs instrumens; &, comme porte le *Journal* de la Société, le 28 Octobre 1669, il prétendit „ qu'une des méthodes les „ plus exactes de mesurer un degré, étoit de faire des „ Observations précises dans le Ciel à une seconde près „ par le moyen d'un tube perpendiculaire, & de prendre „ ensuite des distances exactes par le moyen des Angles, „ aussi à une seconde près". Il semble que ce soit la Méthode observée par les François peu de tems après, comme on le peut voir par un Traité particulier publié sur ce sujet par Mr. Picart, & par ce que dit Mr. du Hamel dans son *Histoire de l'Academie des Sciences* p. 98. Il paroît encore par quelques papiers détachés de Mr. Hooke, qu'il inventa aussi pour cela une espèce de Calèche de Voyage, qui devoit décrire sur le papier non seulement la mesure du chemin qu'elle auroit fait, mais encore les différentes ascensions & les descentes, avec tous les tours & détours de la Calèche, ou les points du compas parcourus par le Voyageur. On voit par les mêmes papiers, qu'il inventa divers autres instrumens pour le même sujet; & qu'il proposa d'autres manières de mesurer un degré, sur le Canal du Parc de St. James, qu'on n'a pas mis en exécution. Au mois de Janvier 16[illegible] il proposa le premier, une goute de Mercure pour servir de Régle universelle, dont on trouve une description étenduë dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 472. Au mois d'Avril suivant, il fit une expérience avec une solution de Cuivre pour représenter les phénomènes des Nuées & des autres Météores, en y faisant dégoûter différentes sortes de Sels &c. Dans le même tems il montra la manière d'introduire les images des objets dans un lieu obscur, & il fit une boëte pour cet usage. Au mois de Mars 1671 il montra diverses Expériences pour expliquer la nature & la cause de la Pesanteur. Entre autres on fit le 9 de ce mois l'expérience suivante: on mit d'une sorte de fleur dans un verre vuide peu profond, avec un bord large oblique, & un pied fort mince, & en frappant le bord du verre, on fit élever la fleur, & on la fit passer par dessus les bords, tout comme si ç'eût été un fluide; la même chose arrivoit en frottant fortement le bord du verre tout autour avec le doigt. De petites balles de plomb furent aussi mises en mouvement comme un fluide, en frappant le verre. Cette expérience étoit destinée à découvrir la cause de la Pesanteur, & à fournir une hypothese pour l'expliquer. La même année Mr. Isaac Newton & lui s'écrivirent plusieurs fois sur une nouvelle Théorie de la Lumière & des Couleurs. Environ ce même tems il proposa un moyen de perfectionner toutes sortes de Verres d'Optique, & il remit son secret à Mylord Brouncker, dans une anagramme. Peu de tems après il s'éleva une dispute entre Mr. Hevelius & Mr. Hooke, sur la préférence des verres simples, ou de ceux de Télescope pour les instrumens d'Astronomie; voici ce qui donna naissance à ce différend. Mr. Hooke avoit, par le moyen de Mr. Oldenburg, recommandé à Hevelius l'usage des verres de Télescope, pour ses beaux & admirables Instrumens, parce qu'il prétendoit qu'on pouvoit par leur moyen mesurer les angles avec beaucoup plus d'exactitude, qu'avec des verres simples, & il lui donna en même tems de courtes, mais, à ce qu'il pensoit, suffisantes instructions touchant la manière de les appliquer à l'instrument; il insinua aussi que s'il y avoit quelque chose qui eût besoin de nouveaux éclaircissemens, il étoit prêt de les donner. Hevelius ne put se résoudre cependant à faire usage de ces verres, soit qu'il regardât comme au dessous de lui de recevoir des leçons d'un jeune Astronome, comme il regardoit Mr. Hooke: soit qu'ayant fait tant d'Observations avec d'autres, il se fit de la peine de changer de méthode, de peur de rendre l'exactitude de ses Observations suspecte; soit qu'il fût accoutumé par un long usage aux uns, & qu'il ne comprît pas parfaitement celui des autres, ni la différence qu'il y avoit, comme Mr. Molyneux l'a remarqué dans sa *Dioptrique*; quelle de ces raisons fit qu'Hevelius [illegible] qu'on ignore. Quoi qu'il en soit, la [illegible] *Machina Cœlestis* parut peu de tems après, & [illegible] prit occasion des Leçons qu'il faisoit pour la Fondation *Cutler*, de faire plusieurs Discours sur cet Ouvrage d'Hevelius, & sur les Instrumens qui y sont [illegible] Leçons parurent à Londres en 1674 in 4. sous le titre de *Remarques sur la première partie de la* Machina Cœlestis *du savant & à juste titre célèbre Astronome* Jean Hevelius, *Bourguemaître de Dantzick*. Il défendoit avec force dans ce Traité l'usage des Télescopes, & leur préférence sur les verres simples, mais il lui échappa quelques expressions qui choquérent Hevelius: celui-ci publia plusieurs années après son *Annus Climactericus*, qui [illegible] dispute, & fit que plusieurs Savans y prirent part. Nous rapporterons ici sur les Manuscrits de Mr. Hooke, ce qu'il a répondu lui-même à ce que quelques [illegible] avoient écrit sur cette matière. Mais pour mettre le Lecteur mieux au fait, nous remarquerons premièrement, qu'Hevelius ayant envoyé son *Annus Climactericus* à la Société Royale, pria le Docteur Wallis d'en donner un Extrait, qui parut dans les *Transactions Philosophiques* Num. 175, p. 1162, où le Docteur se servit de quelques expressions, que Mr. Hooke jugea qui portoient trop fortement contre lui; & Mr. Molyneux ayant peu de tems après écrit une Lettre sur le même sujet, Mr. Hooke dressa l'Apologie suivante. „ Comme on a lu dernièrement „ dans une Assemblée de cette honorable Société, une „ Lettre de Mr. Molyneux, où il y a plusieurs traits qui me „ regardent, qui ne pourroient que donner mauvaise opi„ nion de moi à ceux qui ne seroient pas bien au fait „ du sujet de la dispute, si je n'y répondois d'une maniè„ re satisfaisante; d'ailleurs la haute idée que j'ai de l'é„ quité & du jugement de cette illustre Compagnie, m'en„ gagent encore plus à faire mon apologie devant elle. „ On objecte dans cette Lettre, que si ce qui a été avan„ cé, non seulement par plusieurs célèbres Astronomes, „ mais sur-tout par Mr. Hooke dans ses *Remarques* &c. „ est vrai, les travaux d'Hevelius seront sans fruit, toutes „ ses grandes dépenses ne produiront pas plus que celles „ de Tycho Brahé, & que son magnifique assemblage d'In„ strumens ne devra être regardé que sur le pied de vieux „ meubles inutiles & embarrassans; parce que le prix de „ ses travaux Astronomiques pendant toute sa vie dépend „ de la question touchant l'Observation avec les verres „ simples. Or ce seroit là certainement un coup bien tris„ te, non seulement pour la partie intéressée, mais pour „ toute la République des Lettres. On parle en second „ lieu, de la petitesse & du peu d'importance de ce que „ j'ai publié, qui n'est qu'une simple Brochure, où mal„ gré toutes ces considérations, je vais jusqu'à douter de „ la vérité des Observations d'Hevelius, toujours à deux „ ou trois minutes près, uniquement parce qu'elles n'ont „ pas été faites avec des Télescopes, & que les Instru„ mens d'Hevelius n'ont pas certaines espèces de divisions „ nouvellement inventées; & que d'ailleurs au bout du „ compte le tout se réduit à la Description d'un Instru„ ment, dont il n'a point ouï dire que l'on se soit ja„ mais servi, ou qui ait jamais été exécuté. La troisiè„ me chose qu'on allègue contre moi, c'est que quoique „ Mr. Hevelius ait instamment demandé, que moi ou tel „ autre qui a des Télescopes, lui envoyassent les distan„ ces de quelques Etoiles fixes observées avec ces Instru„ mens; il n'a jamais été assez heureux de pouvoir en ob„ tenir de moi, quoiqu'il en ait obtenu dans la suite de „ quelques autres &c. Ces traits & quelques autres sem„ blables répandus dans le public insinuënt tacitement, „ que j'ai très-mal fait de mettre ces *Remarques* au jour; „ & que les Savans en général en ont reçu un grand pré„ judice. Je suis donc intéressé à me justifier de cette ac„ cusation. Je réponds donc, en premier lieu, que si ce „ que j'ai publié dans ces *Remarques* est véritable & cer„ tain, je voudrois bien savoir lequel vaut mieux, ou „ que la République des Lettres en soit instruite, ou qu'el„ le soit encore prévenue en faveur de certaines asser„ tions de Mr. Hevelius, qui sont de véritables mépri„ ses, pour ne rien dire de pis, quoique peut être elles „ eussent passé jusques là pour des vérités, comme il a „ pris beaucoup de peine à le faire croire dans la *premiè„ re Partie* de sa *Machina Cœlestis* depuis la p. 295 jusqu'à „ la p. 300; ce que j'observe d'autant plus volontiers, „ que quelques personnes ont cru & soutenu, que j'ai été „ le premier Aggresseur par écrit, & que le contraire pa„ roît par ces six pages. Secondement, si, en cas que „ cela soit vrai, la diminution du prix des Ouvrages de „ Mr. Hevelius peut contre-balancer la découverte d'une „ méprise, ou celle d'une vérité dans un point de Physi„ que aussi important, qui regarde ce qu'il y a de plus „ considérable dans la connoissance de la Théorie de l'U„ nivers, & sur-tout des Corps Célestes; car si c'est là la „ vérité, qui l'emporte chez tous les esprits Philosophi„ ques sur des intérêts particuliers, je me flatte de prou„ ver, que je n'ai eu aucun tort à cet égard en publiant „ mes *Remarques*. Hevelius lui même est de ce sentiment, „ lorsqu'il dit p. 61 de sa *Preface*, en parlant du mépris „ qu'il témoigne sur certains articles pour Tycho Brahé, „ *in hoc negotio semper in cujusvis animo hæreat debet, anci-*

„ tus

que ce dernier y viendroit prendre féance, chargé d'apporter dans chaque Affemblée trois ou quatre Expériences qu'il auroit faites, & en même tems d'avoir foin de celles que la Societé lui recommande-

*cus Plato, amicus Ariftoteles, fed magis tamen amica veritas.* Auffi ne vois-je pas qu'il foit fi retenu à publier les défauts des Obfervations de Tycho Brahé, lorfqu'il s'agit de fon propre honneur; car il dit à la p. 34 de fa Préface, que la plupart des Obfervations de Tycho Brahé différent des fiennes de quatre, cinq, fix, & même de dix minutes. A la p. 39 il dit que de 780 Etoiles du Catalogue de Tycho Brahé, il n'y en a que 260 où la différence ne foit que de deux minutes, & que toutes les autres différent de 3, 5, 10, 20, 30, 40, 45, 50 minutes, & même de tout un degré de la vérité, & qu'il y en a quinze où la différence eft de plus d'un degré, quelques-unes où elle va au-delà, même jufqu'à huit degrés pour la Longitude, & jufqu'à treize degrés pour la Latitude, tantôt au deffus, tantôt au-deffous de la vérité; tout cela n'empêche pourtant point qu'*Hevelius* ne prétende paffer pour avoir beaucoup d'eftime pour Tycho Brahé, & pour n'avoir rien dit d'injurieux à ce grand Homme. Jamais on n'a regardé comme une chofe fi criminelle de découvrir les fautes même des grands Hommes, au contraire, comme on peut le prouver par la courte Réponfe du Docteur Pell, qui n'eft que d'un quart de feuille, à l'Ouvrage de Longomontan, qui étoit le fruit de trente années de travail; on en trouve encore des exemples dans ce qu'a fait Phocilides fur Lansberg, le favant Profeffeur d'Aftronomie de la Chaire de Saville contre Bouillauld &c. tous ces Ecrivains font très eftimés pour avoir relevé des erreurs & découvert la vérité. Ce feroit encore à tort qu'on m'accuferoit d'avoir eu des fentimens de mépris pour Hevelius & pour fes Ouvrages, je me flatte que ce que j'en ai dit dans mes *Remarques* fuffit pour convaincre les perfonnes défintéreffées du contraire, j'y dis p. 43 & 44. *Que je ne prétends nullement donner atteinte par ces Remarques au mérite des Ouvrages & des travaux d'un homme, à qui le Monde Savant a de fi grandes obligations, pour les grandes dépenfes qu'il a faites & les peines qu'il a prifes, pour un Ouvrage d'une utilité fi extraordinaire tant par rapport à l'Aftronomie que par rapport à la Navigation; que je ne doute en aucune façon, que cet Ouvrage ne foit toujours eftimé, & qu'il eft préférable à tout ce qui a paru jufqu'à préfent dans ce genre; que l'Auteur eft allé auffi loin qu'il étoit poffible à l'Induftrie humaine avec des Inftrumens de cette efpéce, qui étoient auffi parfaits & auffi exacts qu'on en peut faire avec des verres nuds; qu'il a calculé avec tout le foin & avec toute l'habileté imaginable, & donné fes calculs avec la même candeur & fans déguifement. Que cependant mon fentiment étoit, que cela ne devoit pas empêcher d'autres perfonnes de fe fervir de Télefcopes, & de faire par ce moyen des Obfervations plus exactes encore.* Je me flatte que cela fuffit pour me juftifier d'avoir écrit mes *Remarques*. Mais je dois en fecond lieu, juftifier auffi ce que j'y ai dit. L'Auteur de la Lettre dit, que je vas jufqu'à douter de la vérité des Obfervations d'Hevelius, & toujours à deux ou trois minutes près. Je fouhaitterois qu'il eût cité l'endroit où je l'ai dit, puifque je dis feulement p. 7, que je crois qu'il eft impoffible à quelqu'un de diftinguer avec des verres fimples, aucune diftance dans le Ciel au-deffous d'une demie minute, & très peu de diftances à une minute près. Et je crois que le Catalogue même d'Hevelius pourroit fournir quelques exemples de la vérité de ce que j'avance. Et pour ce qui regarde quelqu'autre propofition véritablement de moi, je ne doute pas que je ne fois en état de fatisfaire par l'expérience toute perfonne dépréoccupée, fi on le fouhaitte, je dis des propofitions qui foient véritablement de moi; car, foit par méprife ou autrement, on m'a attribué des chofes que je n'ai jamais dites, par exemple, *qu'on peut faire un Inftrument avec un Rayon d'un empan avec lequel on feroit des Obfervations foixante fois plus juftes, qu'on n'en peut faire avec fes meilleurs inftrumens.* Je n'ai jamais rien dit de pareil, & ceux qui ont débité ces fauffetés, pouvoient s'occuper à quelque chofe de meilleur. Il eft vrai que je dis, qu'un très-petit Inftrument, bien travaillé, exactement divifé, & muni de verres de Télefcope fera mieux dans toutes fortes d'Obfervations (excepté dans celles du Soleil) que les plus grands Inftrumens fans ces fortes de verres, & cela par la raifon alléguée ci-deffus, de la foibleffe de notre œil, qui ne peut diftinguer un angle au deffous d'une demie minute; & ce défaut n'eft pas feulement dans mes yeux, comme Hevelius femble l'infinuer quelque part, car on peut en faire l'effai avec les meilleurs yeux. Ce ne feroit pas non plus faire tort aux Obfervations d'Hevelius ni les méprifer, que de les comparer avec celles de Tycho Brahé, quand même je les aurois fuppofées égales en mérite; puifque la fimple répétition des Obfervations du dernier ne peut qu'être d'un grand ufage dans l'Aftronomie, celles d'Hevelius étant poftérieures de près d'un fiécle à celles de Tycho Brahé. C'eft par ces fortes de comparaifons que nous pouvons décider plufieurs queftions importantes touchant les Corps Céleftes, qu'on ne peut éclaircir auffi bien par aucune autre voye, on n'a qu'à confulter là-deffus la p. 76 de mes *Remarques*; par exemple c'eft par-là que l'on peut connoître, fi ceux des Corps Céleftes, que l'on fuppofe fixes, ne varient point dans leur pofition les uns par rapport aux autres, comme auffi dans leur grandeur, comme j'ai de bonnes raifons de le croire. A l'égard de ce qu'on objecte qu'il *n'y a prefque rien dans ma Brochure, que la defcription d'un Inftrument, qui n'a jamais été exécuté, & dont on ne s'eft jamais fervi.* Il y a là bien des méprifes; je me perfuade qu'en lifant ce petit Traité on y trouvera quelqu'autre chofe digne d'attention. D'ailleurs on a fait & perfectionné de pareils Inftrumens, & le Chevalier Jonas Moore, Mr. Gregory en Ecoffe, Mr. Halley & plufieurs autres s'en font fervis; je crois que depuis on a fait peu d'Inftrumens Aftronomiques à vuë fimple. Et s'il falloit multiplier les autorités, je pourrois citer Auzout, Picart, Mariotte, Romer, de la Hire, Montaneri, Gotignies, & d'autres, pour ne rien dire de ceux de notre Nation. A l'égard de ce qu'on dit, que je n'ai point envoyé les Obfervations des diftances des Etoiles fixes, qu'Hevelius demandoit; on fait affez dans quels embarras nous avons été ici après l'incendie de Londres; & quand même j'aurois eu plus de commodité, le mauvais accueil qu'il a fait à ce que je lui ai envoyé, m'auroit empêché de le fatisfaire, quoiqu'il fût bien combien de fois je m'étois fait un plaifir de fatisfaire fa curiofité à d'autres égards. Mais quand fa *Machina Cœleftis* eut paru, je fus obligé de faire ces *Remarques*, & je me flatte que tous les Lecteurs dépréoccupés approuveront ma conduite fur cet article; du moins fuis-je prêt à fournir des preuves de tout ce que j'y ai avancé". Nous rapporterons ici une Lettre Originale de Mr. Hooke au fujet de fa difpute avec Hevelius, qui nous a été communiquée par Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale.

„ Monfieur,

„ Je vous rends mille graces de m'avoir procuré l'occafion d'être de quelque utilité à un homme qui a rendu d'auffi grands fervices à la République, que l'a fait l'excellent Hevelius, tant par les curieux & favans Ouvrages qu'il a déjà publiés, que par les autres grands projets, dont il a fait efpérer l'exécution par fes infatigables efforts. Je ne vous diffimulerai point, Monfieur, qu'en réfléchiffant fur fon deffein, comme j'ignore de quelle forte d'Inftrumens il fe fert, & quels font les fecours que le Pays Septentrional qu'il habite lui fournit, j'ai fouvent fouhaitté qu'il fût pourvu d'auffi bons verres optiques, que ceux dont on fe fert à préfent dans les autres Pays, & qu'il eût quelque bonne méthode de s'en fervir pour déterminer les diamétres & les parallaxes des Planétes, & pour trouver les pofitions & les diftances des Etoiles fixes plus petites &c. parce que je compterois fûrement que fon habileté & fon application nous fourniroient quelque chofe de meilleur, que ce que d'autres nous ont donné jufqu'à préfent. Je fouhaitterois fur-tout, que du moins les Sextans, dont il fe fert pour mefurer les diftances des Etoiles fuffent munis de Lunettes de longue vuë, qui ne font pas d'un médiocre ufage pour regler & pour aider l'œil; & s'il le veut, je fuis prêt à lui donner fur ce fujet les éclairciffemens que le peu d'expérience que j'ai dans ces matiéres me pourra fournir. Le plus long verre dont je me fois fervi plufieurs fois, eft une Lentille fphérique, convexe des deux côtés en fphére, dont le rayon eft de foixante pieds, & le foyer ou la longueur du verre eft à peu près de la même grandeur. Il eft fait d'un morceau de verre qui a entre un quart & un demi pouce d'épaiffeur, & entre cinq ou fix pouces de largeur. Il a une ouverture d'environ trois pouces, quelquefois de quatre & de plus, felon l'ufage que j'en veux faire. On découvre par fon moyen des objets qui ne font pas vifibles par un bon verre de 36, comme l'ombre des Satellites, le mouvement de Jupiter & de Mars autour de leurs axes. Quelques-uns fe fervent de deux verres convexes, mais pour moi je ne me fers la plupart du tems que d'un feul, & d'une Lentille fort convexe, des deux côtés en forme de fphére dé... pouces de Rayon. Quelquefois j'en prens qui ont moins de profondeur, mais rarement qui en ayent davantage. Celui que j'ai a été fait à la maniére ordinaire dans un plat fort large, travaillé à la main fans aucune machine, jufqu'à ce qu'il foit bien clair & poli, & qu'il ait pris parfaitement la figure du plat dans lequel on le travaille, fans cela le verre ne vaut rien, & il donne beaucoup de peine à faire. Le tube dont je me fers a environ 66 ou 68 pieds de long, & confifte en deux longues boëtes ou tubes quarrés, d'un bois de fapin mince, liés ici & là avec des plaques de fer fort minces, fous lefquelles il y a en dedans du tube différentes cellules quarrées, qui fervent à empêcher les faux jours, & à tenir les côtés du tube fermes & en état. Chacune de ces boëtes a environ dix pouces en quarré, & autour de 33 pieds de longueur. Ces deux Tubes font enchaffés dans un autre petit tube quarré, qui eft vers le milieu, d'environ deux ou trois pieds de long, fait d'ais plus épais, liés enfemble avec du fer, & aufquels il y a deux ais environ de fix pieds de hauteur, qui font joints au haut par une piéce de traverfe; au-deffus

deroit (*i*). Depuis cette époque les *Actes* de la *Société* ont fourni assez de preuves de son habileté. En 1663 le Chancelier de l'Université d'Oxford le nomma, avec plusieurs autres, pour être créés Maî-

(*i*) *Life of Dr. Hooke* p. 9.

„ Il y a une Corde qui sert à tenir le tube & à l'assujettir. „ On suspend ensuite toute la machine par une anse com- „ me une balance, les deux bouts du tube étant à peu „ près en équilibre, & par cette anse on l'élève à la hau- „ teur qu'on veut, ce qu'un seul homme peut fort bien „ faire, tout le tube ne pesant pas au-delà de deux-cens „ Livres, & quand il est élevé on le ménage avec toute „ la facilité imaginable. Je me suis informé du plus juste „ prix auquel on peut avoir un pareil verre, & on m'a dit „ qu'il couteroit du moins 25 Livres sterling, & les au- „ tres 40 ou 50 Schillings de plus. Si Mr. Hevelius en „ veut, il n'a qu'à me le faire savoir, je tâcherai de lui „ en procurer des meilleurs qu'on fasse ici, & au plus „ juste prix qu'il me sera possible". En 1672 notre Auteur lut devant la Société Royale, *la Relation de quelques Expériences sur les Refractions & les Couleurs*. Le 7 Mai 1673 il lut un Mémoire touchant les *Instrumens Arithmétiques*. Le 15 Janvier 1674 il communiqua à la Société une manière de déterminer quel est le plus petit Angle qu'on peut distinguer à l'œil nud, & il se trouva qu'aucun de ceux qui y étoient ne put observer d'angle beaucoup plus petit que d'une minute; on peut en voir un plus ample détail dans ses *Remarques* sur la *Machina Cœlestis* d'Hevelius p. 8. Depuis le tems dont nous parlons, il fit plusieurs expériences sur l'aiguille aimantée; & le 19 Mars suivant il proposa une Théorie pour en expliquer la variation, qui revenoit à ceci; que *l'Aiman a ses poles particuliers, éloignés de ceux de la Terre de dix degrés, autour desquels ils se meuvent, ensorte qu'ils font leur revolution dans l'espace de trois-cens soixante-dix ans; c'est ce qui fait que la variation a changé de dix ou onze minutes par an, & continuera vraisemblablement à changer pendant quelque tems, jusqu'à ce qu'elle diminue peu à peu, & enfin elle s'arrêtera, retrogradera, & probablement recommencera*. Il proposa en même tems la construction d'un instrument aisé & curieux pour observer la variation des variations de l'aiguille dans les différentes parties du Monde. Il est difficile de déterminer à présent, ce que c'étoit que cet Instrument; mais on peut voir dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 486 la figure d'un Instrument qui a quelque rapport à cela. Le 5 Février 167¾ on proposa dans la Société plusieurs Observations, & on disserta sur la structure des muscles des Animaux. Mr. Hooke dit à cette occasion, „ qu'il avoit ob- „ servé que la partie charnue des muscles consiste en un „ nombre infini de tuyaux ronds extrêmement petits, é- „ tendus entre les deux tendons des muscles, dans les- „ quels ils semblent venir finir; que dans des muscles de „ bœuf bouillis on sépare sans peine ces tendons des tu- „ yaux, dont les extrémités rondes demeurent visibles & „ distinctes. Que la cause du mouvement des muscles „ peut être, que ces tuyaux, dont les côtés paroissent „ flexibles comme ceux d'un boyau, s'emplissent & se „ vuident". Il donna aussi à entendre, qu'il possédoit le secret de faire des muscles auxiliaires, pour suppléer aux autres, afin de mettre un homme en état de voler, & de lui donner, si cela est nécessaire, autant de force que dix ou que vingt hommes en ont ensemble. Le 18 de Mars il fit une Expérience touchant une nouvelle propriété de la Lumière, ayant déjà lu auparavant quelques discours sur ce sujet. Cette Expérience se trouve dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 186. En 1676 il publia à Londres in-4. sa *Description des Hélioscopes & de quelques autres Instrumens*, & en 1677 dans la même Ville & dans le même format, sa *Lampe: ou Description de quelques decouvertes méchaniques pour perfectionner les Lampes, & les Poids à peser l'Eau*. La même année, ayant été élu Sécretaire de la Société Royale à la place de Mr. Oldenburg, il montra plusieurs expériences & divers instrumens pour expliquer la gravitation de l'Air, & les altérations que les Vapeurs y font &c. il inventa un Poids d'Air pour faire voir la différence spécifique de la pesanteur de l'Air par le moyen d'une grande boule de Verre fort mince, contrebalancée. Au mois de Février 167⅞ sur la rélation de l'Observation de Mr. Gallet touchant la figure Ovale de Mercure dans le Soleil, il proposa différentes causes de la figure Ovale des Planètes, dont quelques-unes se trouvent dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 555, accompagnées d'une Démonstration. Il remarquoit „ que tous les fluides sur la surface „ prennent cette figure, & qu'il n'est pas sans apparence „ que l'eau ne le fasse autour de la Terre par l'influence „ du mouvement diurne de ce Globe, qui joint à celui de „ la Lune étoit selon lui la cause du Flux & Reflux". Il commença dans ce tems-là à faire avec le microscope des Observations sur les *Animalcules* dans de l'eau où il y a eu du poivre, ou d'autres graines, & il confirma les assertions de Mr. Leeuwenhoek; il proposa aussi quelques moyens de perfectionner les microscopes. Il proposa la construction de quelques Instrumens plus exacts que ceux qu'on avoit inventés jusqu'alors pour sonder la profondeur de la Mer, & pour tirer du fond, ou d'une profondeur assignée, quelle qu'elle soit, les Corps qui s'y trouvent; ces inventions ont été perfectionnées quelques années après. Le 25 Avril 1678 il montra une Expérience pour expliquer plus particuliérement l'action des muscles. „ C'étoit une chaî- „ ne de petites vessies attachées ensemble, de manière „ qu'en soufflant dans un tuyau, tous les autres se rem- „ plissoient successivement, & se contractoient; il suppo- „ soit que les fibres des muscles, qui vuës par le micros- „ cope ressemblent à un collier de perles, [illegible] „ d'une matiere fort agile, qu'il croyoit [illegible] „ à l'air, & que cette matiere étant renfermée dans [illegible] „ peaux aussi minces, reçoit aisément les impressions du „ Chaud, du Froid, ou des propriétés actives des li- „ queurs qui passent entre elles, & par ce moyen allonge „ ou contracte les muscles". La même année il publia à Londres in-4, *Leçons & Collections*. La première Leçon contient des Observations sur la Comète, qui parut au mois d'Avril 1677. Au mois d'Août de la même année (1678) il lut divers discours, & montra des expériences pour confirmer sa théorie des Ressorts & des Corps élastiques, qui ont paru dans son Ouvrage intitulé, *Lectures de Potentiâ restitutivâ: ou Traité des Ressorts, où l'on explique la puissance des Corps élastiques*. Londres 1678 in-4. La substance de son hypothèse est comprise dans un Chiffre à la fin de sa *Description des Hélioscopes*, c'est la troisième d'une Décade d'inventions, dont il parle là, & dont il assure qu'il avoit le secret; il en a découvert quelques-unes lui-même, prétendant posséder une centaine d'inventions pareilles fort utiles. Mr. Richard Waller a eu le bonheur d'en découvrir quelques-unes (10); il transcrit d'abord ce que Mr. Hooke en dit, & il ajoûte ensuite l'explication ou la clef. La seconde invention, qui est le premier Chiffre, est énoncée en ces termes: „ The true „ Mathematical and Mechanical Form of all manner of „ arches for building, with the true butment necessary to „ each of them; problême qu'aucun Ecrivain d'Architec- „ ture n'a jamais touché, bien loin d'en avoir donné la „ solution: *abc, ccc, dd, eeeee, f, gg, iiiiiiii, ll, mmmm, nnnnn, oo, p, rr, sss, tttttt, uuuuuuuu*, „ *x*, ce qu'on explique par ces mots, *ut pendet continuum* „ *flexile, sic stabit continuum rigidum inversum*, which is „ the *Linea Catenaria*. La troisième est la Théorie de l'Elasticité, exprimée par ces Lettres *ce, iii, nos, sss, tt, uu*, ce qui signifie, *ut tensio sic vis*; c'est-là la Théorie des Ressorts. La neuvième, qui est le second Chiffre, regarde une nouvelle espèce de Balance Philosophique, d'un grand usage dans la Philosophie Expérimentale, *cde, ii, nn, oo, p, sss, tt, uu, ut pondus sic tensio*. On annonce la derniére comme une Invention fort extraordinaire dans la Méchanique fort supérieure pour divers usages aux inventions chimériques du mouvement perpetuel: *aa, a, b, cc, dd, eeeeee, g, iii, l, mmm, nn, oo, pp, q, rrr, s, ttt, uuuuu, Pondere premit aër vacuum quod ab igne relictum est*. Cette Invention paroît être la même chose, que la méthode du Marquis de Worcester d'élever l'eau par le moyen du feu, qui est la 68 invention de la Centurie qu'il a publiée en 1663; c'est aussi le principe sur lequel est fondée la Machine de Mr. Savery pour élever les eaux. En 1679 Mr. Hooke mit un titre général aux six Leçons qu'il avoit fait imprimer ci-devant, *Lectiones Cutlerianæ: ou Recueil de Leçons Physiques, Méchaniques, Geographiques, & Astronomiques &c. avec une Table*. Il commença au mois d'Octobre de la même année à publier in-4. *Recueils Philosophiques, où l'on rend compte des plus nouvelles Observations Physiques, Anatomiques, Chymiques &c.* Le dernier No. de cette espèce de Journal parut, au mois d'Avril 1682. Le 5 Février 1679, il présenta à la Société Royale un *Mémoire sur le poids du Plomb & de l'Etain chacun à part, ou mêlés ensemble*. Au commencement de la même année & ensuite il répéta diverses Expériences touchant l'usage de l'Air dans la respiration, en renfermant des Animaux dans un Air commun raréfié ou condensé; comme aussi touchant la nécessité de l'Air pour entretenir le Feu, dans la vuë d'éclaircir davantage sa Théorie sur le Feu, savoir „ que l'Air est un Menstrue qui dissout tous les Corps sul- „ phureux en les faisant brûler, & que sans air il ne se „ fait point de dissolution semblable, quel que soit le de- „ gré de chaleur." On en fit entre autres l'essai sur du charbon de bois mis dans un Vaisseau de fer avec un bouchon à vis, & quoiqu'on l'échauffât violemment, le charbon n'étoit point consumé quand on l'en tira. Il fit plusieurs experiences pour expliquer la différente gravitation de l'Air, & pour montrer que les vapeurs ne pressent qu'à proportion de leur pesanteur, & non selon l'espace qu'elles occupent dans l'Atmosphère. Il produisit diverses inventions à ajoûter à la Girouëtte, comme un Hygroscope; un instrument pour déterminer la quantité de pluye, de neige, ou de grêle, tombées pendant un certain tems, machine qui fut bientôt perfectionnée dans toutes ses parties, & mise dans le Cabinet de la Société Royale. Au mois de Juillet de la même année il lut dans la Société un Discours touchant la manière de soulager les personnes qui ont la vuë courte, ce qu'il appelloit *Myopibus Juvamen*. Ce Discours se trouve dans la troisième *Collection*, p. 59. Dans le même tems il communiqua ses pensées touchant la cause de la différente grandeur apparente du Soleil & de la Lune, dans leur méridien, & proche de l'horizon; il supposoit que c'étoit une illusion de l'œil, qui lorsque ces Astres sont proche de l'horizon, les croit plus éloignés que lorsqu'ils sont plus voisins du Zénith; il se fondoit sur ce que leurs Diamétres étant mesurés, se trouvoient les mêmes dans les deux endroits, ou plutôt un peu plus petits à l'Horizon qu'au Zénith, étant plus éloi-

(10) *Life of Dr. Hooke* p. 20. 21.

(k) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. tres-ès-Arts (k). L'année suivante le Chevalier Jean Cutler ayant fondé une Chaire de Méchanique, assigna une pension à Mr. Hooke pour toute sa vie, pour faire des Leçons, & il nomma le President, 1039, 1040. & Fasti Oxon. Vol. II. Col. 116.

éloignés d'un demi-diamétre de la Terre. Il fit des Expériences sur des mélanges de métaux, entre autres sur du Cuivre & de l'Etain, où il fit voir qu'il y avoit une véritable pénétration, le composé étant spécifiquement plus pesant que l'un & l'autre des métaux avant le mélange; puisqu'au lieu que le Cuivre est avec l'eau comme 8⅓ à 1, & l'Etain comme 7$\frac{11}{12}$ à 1, le Composé étoit comme 8⅞ à 1. Au mois de Décembre de la même année, on proposa de faire une Expérience pour déterminer si la Terre a un mouvement diurne ou non, en faisant tomber un Corps d'une hauteur considérable, & l'on soutint qu'il tomberoit à l'Est de la véritable perpendiculaire. Mr. Hooke lut un Discours sur ce sujet, où il expliquoit quelle ligne le Corps tombant devroit décrire, en supposant qu'il se meut circulairement par le mouvement diurne de la Terre, & perpendiculairement par la force de la pesanteur; & il fit voir que ce ne seroit pas une spirale, mais une ligne excentrique-elliptoïde, en supposant nulle résistance dans le *milieu*; mais en y supposant de la résistance, elle seroit excentrique-ellipti-spirale, & qu'après plusieurs révolutions elle resteroit enfin dans le centre; & que la chute du Corps ne seroit pas directement à l'Est, mais au Sud-Est, & plus au Sud qu'à l'Est. On en fit l'essai, & l'on trouva que la boule tomba au Sud-Est. Il employa le reste de cette année à faire des Expériences sur des mélanges de divers métaux. Entre autres Mr. Hooke fit diverses observations sur le mélange du Cuivre & de l'Etain: „ premiérement, que le Cuivre perdoit entiérement sa couleur, paroissant comme du fer „ poli. En second lieu, que le composé, quoique provenu de deux métaux très malléables, étoit cependant „ cassant & friable. En troisiéme lieu qu'il étoit aisé à polir. „ Quatriémement, que quoique le Cuivre soit fort difficile à fondre, ce mélange se mettoit aisément en fusion. „ En cinquiéme lieu qu'en regardant la surface polie avec „ un microscope, elle paroissoit remplie de petits trous." Au mois d'Avril 1680 il produisit un Niveau d'une nouvelle invention. Au mois de Mai il lut un Mémoire contenant des Observations sur des grains de grêle extraordinaires, qui étoient tombés le 18 de ce mois. Le 27 Juin il lut une rélation de la maniére dont le plomb entier nage dans le plomb fondu. Sur une dispute qu'il y eut dans la Société Royale sur l'Expérience de Milord Bacon touchant le mouvement intestin des Corps, Mr. Hooke rapporta le 8 Juillet, qu'il avoit observé „ que le mouvement „ du Verre rempli d'eau étoit *vibratif*, perpendiculaire à „ la surface du verre; que la figure circulaire se changeoit en ovale d'un côté, & que la reciprocation la „ changeoit d'abord en ovale de l'autre côté; ce qu'il avoit découvert par le mouvement d'ondulation de l'eau „ qui étoit dans le verre, qui en quatre endroits de la surface avoit paru dans une situation quarrée. Le Verre „ ayant été frappé au bord avec un archet de violon, cette ondulation quarrée fut très-sensible; on remarqua aussi „ une autre ondulation, où l'on voyoit l'eau s'élever en „ six endroits en hexagone; & en continuant les essais, en „ huit endroits en octagone. Chacune donnant un son „ particulier, les 4 & les 8 étoient des octaves, & les 6 „ & 4 des quintes." Au mois de Novembre il lut quelques Observations qu'il avoit faites sur une Comète, qui paroissoit, qui ont paru sous ce titre avec d'autres Observations & d'autres Discours sur diverses Comètes, dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 192. Vers ce même tems il montra un instrument en forme de trebuchet (*by a Sisters*) pour examiner la vertu attractive de l'Aiman à différentes distances, avec lequel il fit plusieurs Expériences. Au mois d'Avril 1681 & ensuite, il fit ses Leçons sur la *Lumiére* & les *Corps lumineux*, qui ont paru dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 71 & *suiv.* Au mois de Juillet de la même année, il montra une maniére de produire des sons de Musique & autres en abbatant les dents de plusieurs roues d'airain, coupées d'une maniére proportionnée à leurs nombres, & tournées avec force; ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que les coups égaux ou proportionnés des dents, c'est-à-dire 2 à 1, 4 à 3 &c. formoient les Notes de Musique; mais les coups inégaux avoient plus de rapport au son de la voix en parlant. Au mois de Novembre il parla d'un nouveau Quart de Cercle marin, pour faire des Observations plus exactes, qu'on ne pouvoit en faire avec aucun Instrument encore connu. Il se trouve à la fin de ses *Oeuvres Posthumes*. Dans le même tems il s'ouvrit pour la premiére fois sur son nouveau compas pour décrire toutes sortes de spirales, aussi bien que les lignes ou Rumbs du vent. Peu de tems après il proposa & démontra une maniére aisée de décrire les lignes ou Rumbs du vent très-exactement sur un globe, avec un Instrument fondé sur les mêmes principes que l'autre. Il proposa une méthode fort-facile de trouver tous les Foyers possibles des rayons qui souffrent refraction par une Lentille plano-sphérique, dont le côté convexe étoit tourné vers le Foyer; comme aussi la quantité de rayons qui passent au travers d'un tel Verre, dont la convexité étoit égale à toute la grosseur d'un Hémisphère. Au mois de Janvier 168½ il montra un Instrument pour décrire toutes sortes d'*Helixes sur un cône*, assurant qu'il pouvoit avec cet instrument diviser toute longueur donnée, quelque courte qu'elle fût, en autant de parties presque qu'on voudroit assigner, par exemple un pouce en 100000 parties égales. Il prétendoit que cette invention pouvoit être d'un grand usage pour perfectionner les Instrumens Astronomiques & Géographiques. Dans l'Assemblée suivante de la Société Royale il produisit un autre Instrument, avec lequel il décrivoit une courbe, qu'on pouvoit nommer une *Parabole inversée* ou une *Hyperbole Parabolique*, ayant les propriétés, d'être infinie des deux côtés, d'avoir deux Asymptotes, comme il y en a dans l'*Hyperbole* &c. Il montra un troisiéme Instrument pour décrire exactement la spirale d'Archiméde, par une nouvelle propriété de cet instrument, & cela aussi aisément & aussi sûrement qu'un Cercle, ensorte qu'on pouvoit diviser non seulement tout arc donné en un nombre égal de parties demandées, mais aussi une ligne droite donnée, égale à la circonférence d'un Cercle. Le 1 Mars il fit voir une maniére de décrire avec le même instrument toutes sortes d'Ellipses *. La même année il acheva ses Leçons sur la *Lumiére*, & il en lut une autre sur la nature de la Mémoire, & sur la maniére dont nous acquérons la notion du Tems, imprimée dans ses *Oeuvres Posthumes*. Ce fut environ ce tems-ci qu'il commença à être plus réservé qu'il ne l'avoit été, ou plutôt il y avoit déjà quelque tems qu'il l'étoit; ensorte que, quoiqu'il fit souvent des Expériences, qu'il montrât de nouveaux Instrumens, & qu'il fit ses *Leçons Cutlériennes*; il ne faisoit que rarement entrer dans les Journaux ou dans les Régîtres de la Société une explication complette de ses découvertes, disant qu'il avoit dessein lui même de les mettre en état de paroître, pour les donner ensuite au Public, ce qu'il n'a pourtant jamais executé. Le 4 Juillet 1683 il lut un Mémoire *sur la maniére dont l'Eau peut monter en quelque lieu que ce soit*, un autre touchant *une régle pour calculer la pression de l'Eau dans un tuyau*, & la Rélation *d'une Expérience pour déterminer le tems de l'Expansion, & l'Expansion comparative d'un Métal lorsqu'on le fond.* Le 11 Juillet il montra *le Modéle d'une nouvelle espéce de Moulin à vent*; & une *Maniére d'empêcher un Poids considérable de tomber tout à fait à bas, lorsque la Corde ou la Chaîne, avec laquelle on le tire, vient à se rompre.* Le 18 Juillet il montra *comment on peut changer un Mouvement Circulaire horizontal en perpendiculaire, ou altérer de toute autre façon le Mouvement Circulaire*, & vice versâ. Le 31 Octobre il proposa *la maniére de faire une espéce de Colle ou de substance transparente propre à recevoir l'impression des Médailles*; & le 7 Novembre une autre maniére de faire la même chose. Le 14 du même mois il montra un *Instrument pour mesurer la Vitesse de l'Air ou du Vent, & pour en trouver la Force.* Le 28 Novembre il produisit *une partie d'une Machine pour connoître le chemin qu'un Vaisseau fait en mer.* Le 5 Décembre il montra un *Instrument, qui étoit une Balance de proportion, pour trouver exactement toute partie demandée d'un Poids donné.* Le 12 du même mois il montra le modéle d'un autre Instrument pour peser. Le 19 Décembre il produisit des *Balances & des Poids pour tripler toutes sortes de Poids, assez petits pour être pesés avec ces Balances.* Le 9 Janvier 168¾ il montra *le Modéle d'un Fleau, pour trouver une quantité de parties de toute partie pesante donnée.* Le 16 Janvier il produisit un *Instrument pour montrer le poids comparatif de l'un ou de l'autre de deux Corps, ou de quelqu'une des parties des Corps ponderables.* Le 23 du même mois il montra un Trebuchet de son invention. Le 6 Février il produisit un *Apparat pour essayer si la vertu magnétique de l'Acier peut être excitée & augmentée par quelque Corps qui n'est pas regardé comme magnétique.* Le 13 Février il montra *une Expérience pour examiner le Poids comparatif de la Glace & de l'Eau.* Le 20 du même mois il produisit des Expériences pour montrer 1. „ que les Vessies dans la „ Glace sont remplies d'Air, qui est de la même nature „ que l'Air commun. 2. que l'Eau, quoique bouillante, „ est néanmoins assez pesante pour faire nager un morceau „ de fer qu'on y jette." Le 27 Février il montra des Expériences pour examiner les limites du Chaud & du Froid dans l'Eau, audelà desquelles ce Fluide devient un Corps spiritueux d'Air, ou un Corps solide de Glace. Le 19 Mars il produisit des Expériences magnétiques faites avec différentes baguettes d'acier, après les avoir touchées avec l'Aiman. Le 5 Mai 1687 il lit une Leçon *sur le Mouvement diurne inégal de la Terre*, imprimée dans ses *Oeuvres Posthumes*. Au mois de Juillet il fit voir une Expérience sur la communication du Mouvement, par le moyen d'une ficelle tenduë à une longueur considérable, & ramenée, en passant par dessus une poulie, à l'endroit proche duquel l'autre bout étoit attachée, & on trouva que la moindre addition de poids ou de mouvement à un des bouts, se faisoit d'abord sentir à l'autre bout, quoiqu'il dût parcourir en allant & en revenant une si grande étenduë. On expérimenta d'autres maniéres de montrer la communication du mouvement, comme par le moyen d'une longue canne suspendue, ou par des fils de métal tendus à une grande longueur; on observa dans cette derniére expérience, que le son se communiquoit en un instant, aussi rapidement que la lumiére; le son porté par l'air étant beaucoup plus longtems à se communiquer, que par l'eau. Le 20 Juin 1688 il lut une Description contenant différentes maniéres de faire un *Barométre de Mer* portable, dont il faisoit voir la grande utilité pour connoître les changemens de tems & les orages. Depuis ce tems-ci nous ne trouvons que

* Il y a dans l'Anglois *E. lisses*, mais je soupçonne que c'est une faute d'impression. R. D. T.

X 2 peu

dent, le Confeil, & les Membres de la Société Royale pour lui marquer le fujet & le nombre des Leçons qu'il devoit faire. Le 11 Janvier 166⅘ il fut élu par la Société pour avoir foin des Expériences pendant toute fa vie; & on augmenta fes appointemens, en ajoûtant quelque chofe à la rente fondée par le Chevalier Cutler (*l*). Lorfque les Affemblées de la Société furent interrompues en 1665 par la pefte, il accompagna le Docteur Wilkins, & quelques autres Curieux dans la Province de Surrey, proche de Banftead Downs, où ils firent plufieurs Expériences (*m*). Le 19 Septembre 1666 il préfenta à la Société Royale un Plan pour rebâtir la Ville de Londres, qui avoit été ruinée par le feu, ce Projet fut très-bien reçu; & le Chevalier Jean Laurence, ancien *Lord Maire*, l'apporta à la Société, pour lui témoigner que le *préfent Maire & les Aldermans l'approuvoient fort*, & le préféroient au Plan de l'Arpenteur de la Ville. On dit que felon le Plan de Mr. Hooke, les principales ruës, comme celle de Leaden-Hall-Corner jufqu'à Newgate & autres pareilles, devoient être en ligne droite, & que celles de traverfe devoient les couper à angles droits, en affignant aux Eglifes, aux autres Bâtimens publics, & aux Marchés des places convenables. Comme il falloit, pour rebâtir la Ville felon l'Acte du Parlement, une perfonne habile pour marquer le terrein aux Propriétaires, Mr. Hooke fut choifi pour être un des Intendans; Mr. Jean Olivier, Peintre en Verre fut l'autre (*n*). Ce fut dans cet emploi qu'il gagna la plus grande partie du bien qu'il laiffa en mourant; c'eft ce qui parut par un grand Coffre de fer, qu'on trouva après fa mort, qui avoit été fermé dans ce tems-là, comme la date le montroit, puifqu'il paroiffoit qu'il y avoit plus de trente ans. Ce Coffre renfermoit la plus grande partie de ce qu'il laiffa, qui alloit à la valeur de plufieurs mille Livres fterling en Or & en Argent. „On ne peut difconvenir, *dit Mr. Waller* (*o*), qu'il ne pût gagner très-„légitimement un bien confidérable dans le pofte qu'il occupoit, parce que chacun tâchoit d'être ex-„pédié le plutôt qu'il étoit poffible; enforte que j'ai appris que de grand matin & le foir fort tard „il étoit affailli de perfonnes, qui venoient le follicitèr de leur affigner leur terrein; ainfi il pouvoit „fans fraude ni injuftice retirer d'un auffi pénible emploi une honnête récompenfe". Mr. Oldenburg, Sécretaire de la Société, étant mort pendant le recès de la Société en 1677, on pria Mr. Hooke de remplir fa place, & d'écrire la minute de ce qui fe paffoit de plus confidérable, ce qu'il fit le 25 Octobre de cette année (*p*). Au commencement de l'année 1687 fa niece, M^lle^. Gracieufe Hooke, qui avoit demeuré plufieurs années avec lui, mourut; il ne fe confola jamais bien de cette mort, car l'on remarqua que depuis ce tems-là il étoit devenu moins actif, & plus mélancholique & brufque (*q*). Au mois de Décembre 1691, ayant reçu du Docteur Tillotfon, Archevêque de Cantorbery, un Acte de Docteur en Médecine, il fe fit recevoir le 7 de ce mois, & prêta les Sermens entre les mains du Chevalier Charles Hedges. Environ ce même tems il fut employé au bâtiment de l'Hôpital proche de Hoxton, fondé en vertu du Teftament de l'Alderman Aske, & remarquable par la jufte proportion qui y régne, & par la beauté de tout l'Edifice. On l'a blâmé pour avoir excédé la fomme qu'il avoit d'abord fixée pour l'élever, & il a avoué à Mr. Richard Waller que la dépenfe avoit été fort au-delà de la premiére eftime qu'il en avoit faite, non par fa faute ou par abus, mais en partie par les nouvelles additions & par les changemens faits au premier plan, & fur-tout pour n'avoir pas lui-même fourni les Ouvriers, & fait accord avec eux; au-lieu que s'il s'y étoit pris de cette maniére, il auroit gagé, difoit-il, que la dépenfe n'auroit de guére excédé la fomme qu'il avoit marquée d'abord. Il pro-

(*l*) Life of Dr. Hooke p. 10. 11.
(*m*) Ibid. p. 11.
(*n*) Ibid. p. 11. & Wood Ath. Oxon. ubi fupra.
(*o*) Life of Dr. Hooke p. 13.
(*p*) Ibid p. 20.
(*q*) Ibid. p. 24.

peu de chofe de lui pendant quelques années, finon qu'il faifoit fes Leçons pour la fondation du Chevalier Jean Cutler, dont plufieurs fe trouvent dans fes *Oeuvres Pofthumes*. Au mois de Décembre 1691 il en fit plufieurs touchant les moyens de perfectionner les Inftrumens pour fonder, qu'il appelloit *Nuntii inanimati ad fundum Abyffi emiffarii*. Le Jeudi 8 Septembre 1692 il rendit compte d'un tremblement de Terre, qu'il avoit obfervé lui-même à une heure, 55 min. après midi. Il remarqua qu'il ne faifoit point de vent, mais qu'il plut tout ce jour-là. Ce tremblement de Terre fe fit fentir en même tems non feulement dans prefque toutes les provinces d'Angleterre, mais auffi en divers endroits d'Allemagne. La même année il lut un Difcours curieux, contenant la defcription de la Tour de *Babel* ou de *Belus*. En 1693 il fit plufieurs Leçons fur les tremblemens de Terre, & une explication des *Metamorphofes d'Ovide*, imprimée dans fes *Oeuvres Pofthumes*. Le 5 Mars 169¾ il fit une Leçon fur la figure de la peau, fes taches &c. fur la conftruction d'un Hélioscope par le moyen de quatre verres plats dans un tube de vingt quatre pieds, ou d'un Télefcope pour les Planétes & les Etoiles fixes par deux réflexions dans un tube de quarante pieds, avec la Lunette de 120 pieds de Mr. Huygens. Le 27 Juin 1698 il fit une Leçon fur le *Cyclotheorie* de Huygens, & il montra une figure de Saturne & de fon anneau. On trouve dans les *Tranfactions Philofophiques* les Piéces fuivantes de la façon de Mr. Hooke. *Tache obfervée dans une des Bandes de Jupiter, en Mai 1664.* No. I. p. 5. * *Réponfe aux Remarques de Mr. Auzout fur le nouvel Inftrument de Mr. Hooke pour faire des Verres pour les Télefcopes.* No. IV. p. 95. *Methodus, qua Vitrum Planoconvexum exiguæ fphæræ confici poteft, quod radios Luminis in longè majoris diftantiæ, quam convexitas ifta afferat ferre valeat.* No. XII. Tom. II. p. 77. *Nova Inventio* Barometri Orbiculati, *multo facilius præparandi præ eo, quod defcriptum eft in* Micrographia. No. XIII. ibid. p. 101. *Specialia Obfervationum* Martis *Planetæ, quas fupra indicavimus habitas Londini, Menfibus Februario & Martio 1665.* No. XIV. ibid. p. 142. *Obfervationes Planetæ* Jovis *habitæ Londini.* No. XIV. p. 154. *Nupera Obfervatio* Saturni, 29 Jun. 1666. No. XV. p. 156. *Inftructiones pro Obfervationibus & Experimentis faciendis per navium gubernatores, nauticos, aliofque ad eam rem aptos, in fuis itineribus marinis &c. exhibitæ partim per Dom.* Robert. Moray, *partim per Dom. Hooke* &c. No. XXIV. Tom. 3. p. 45. *Pixetis modi ad eandem rem* (divifionem pedis in aliquoties millenas partes per Dom. Townly) *propofiti.* No. XXV. ibid. p. 67. *Relatio Experimenti, de præfervatione Animalium in vita, mediante folle, quo aër in pulmones impellitur.* No. XXVIII. ibid. p. 219. *Defcriptio Inftrumenti, quo dividitur Pes in multiplices millenas partes, quarum ope Diametri Planetarum menfurantur quam exactiffime, &c. prout antea fuerat promiffum,* (No. 25.) No. XXIX. ibid. p. 224. *Modus repræfentandi picturam cujufcunque rei in pariete, armario, vel in fugamento picturæ &c. in medio conclavi lucido die, vel noctu in quovis conclavi illuminato conjunctibus cumlatis.* No. XXXVIII. Tom. IV. p. 222. *Obfervations du Retour de quelques Taches du Soleil, après avoir paffé par l'hémifphere fupérieur de cet Aftre, qui nous eft caché. Comme on l'avoit prédit* (No. 75. p. 2253.) No. LXXVII. p. 2295 †. *Obfervations de l'Eclipfe de la Lune du 8 Septembre 1671.* No. LXXVII. p. 2296. *Relation de quelques Obfervations de l'Eclipfe de la Lune du 1 Janvier 167⅘.* No. CXI. p. 237. *Obfervations & Conjectures fur les Caractéres Chinois.* No. CLXXX. p. 36. *Defcription d'une Invention pour augmenter les divifions du Barometre &c.* No. CLXXXV. p. 241. *Obfervationes nonnullæ Eclipfeos nuperæ Solaris Maii 1 St. Vet. Obf.* Hookio & Hallejo. No. CLXXXIX. p. 370. Ses *Oeuvres Pofthumes* ont été publiées par Mr. Richard Waller, Sécretaire de la Société Royale, à Londres en 1705 in fol. Elles contiennent. I. *Idée générale de l'état préfent de la Phyfique, & de la maniére dont on peut remédier à ce qui y manque, en fe conduifant méthodiquement pour faire des Expériences & pour recueillir des Obfervations, afin de compiler une Hiftoire Naturelle, qui ferviroit de fondement folide fur lequel on éleveroit l'édifice d'une vraye Phyfique.* II. *Leçons fur la Lumiére, où l'on en explique la Nature, les Propriétés, & les Effets &c.* Quoique Mr. Hooke n'ait pas traité dans ces Leçons des différentes altérations & affections des rayons de la Lumiére que produifent la *Réflexion*, l'*Inflexion*, & la *Refraction* &c. comme il paroît par divers endroits de fes Ecrits que c'étoit fon deffein; on trouve cependant ici l'explication de divers points non moins difficiles que curieux, entre autres le célébre problême de la *Mémoire*, & la maniére dont nous acquérons les idées du *Tems* & de la *Durée.* III. *Difcours fur la nature des Comètes*, auquel on a joint un *Difcours fur la pefanteur.* IV. *Obfervations fur le Livre du Docteur* Jean Dée *touchant les Efprits.* V. *Leçons & Difcours fur les Tremblemens de terre & les Eruptions fouterraines, où l'on explique les caufes de l'inégalité de la Superficie de la Terre; & d'où viennent les Coquillages & autres fubftances pétrifiées marines & terreftres, répandues par-tout fur la furface de notre Globe.* VI. *Leçons fur la Navigation & l'Aftronomie.* En 1726 il a paru à Londres in-8. un Livre fous le titre d'*Expériences & Obfervations Philofophiques du célébre Docteur* Robert Hooke, *Membre de la Société Royale, & Profeffeur en Géométrie au College de Grefham, & d'autres illuftres Savans de fon tems. Avec des Figures, publiées par* G. Derham, *Membre de la Société Royale.*

* Je marque les pages felon l'Edition Latine d'Amfterd. 1672 in-douze, & je rapporterai les Titres tels que je les trouve. R. D. T.

† Ici commencent les Citations des *Tranfactions* en Anglois. R. D. T.

proposa aussi d'établir dans cet endroit une Ecole de Mathématique pour instruire des enfans dans l'Astronomie & dans la Navigation; cette proposition fut d'abord fort goûtée par ceux qui étoient chargés du soin de cette affaire (*r*). Le 18 Juillet 1696, le procès qu'il avoit à la Chancellerie pour la pension fondée par le Chevalier Cutler, fut décidé en sa faveur, ce qui lui fit beaucoup de plaisir, ce procès lui ayant causé du chagrin pendant plusieurs années. Il en a témoigné sa sensibilité dans son Journal en ces termes DOMSH GLISSA, qu'on peut expliquer de cette manière, *Deo Opt. Max. summus Honor, Gloria in sæcula sæculorum, Amen. Je suis né ce jour de Juillet en* 1635, *& Dieu m'a donné une nouvelle naissance; puissé-je ne jamais oublier ses bontés envers moi, & le bénir tant que je vivrai.* Sa santé fut extrémement altérée longtems avant sa mort, & il perdit la vuë. Il mourut le 3 Mars 1701 âgé de soixante-sept ans, sept mois, & treize jours, & son Corps fut enterré honorablement dans l'Eglise de Ste. Heléne à Londres, tous les Membres de la Société Royale, qui se trouvoient en Ville, ayant assisté à l'enterrement. Il étoit très-mal fait de sa personne, extrémement bossu, & fort pâle & maigre. Il portoit ses propres cheveux, qui étoient d'un brun obscur, longs, droits, & fort négligés; mais il les fit couper trois ans avant sa mort, & prit la perruque. Il étoit actif, laborieux & infatigable; il dormoit peu, même dans les derniers tems de sa vie; il se couchoit rarement avant deux, trois ou quatre heures du matin, & souvent il ne se couchoit pas du tout, étudiant très-souvent toute la nuit, & ne faisant qu'un petit somme le jour. Il étoit d'un tempérament mélancholique, défiant & jaloux, ce qui augmenta avec l'âge. Dans les commencemens qu'il se fit connoître des Savans, il étoit très-communicatif, & ne se faisoit pas une peine de faire part de ses découvertes Philosophiques & de ses inventions, mais quelques occasions le rendirent reservé jusqu'à être blâmable. Il en rejettoit la faute sur quelques personnes qui s'attribuoient l'honneur des découvertes qu'il avoit faites, ou qui profitant de ses ouvertures, perfectionnoient ce qu'il n'avoit encore qu'ébouché ce qui lui fit dire, qu'il ne parleroit plus de rien, qu'il n'eût eu le tems de le perfectionner lui-même; & c'est ce qui a fait perdre bien des choses, qu'il prétendoit savoir. Il pénétroit vivement les dispositions & les sentimens des autres, desorte qu'il faisoit quelquefois des conjectures subtiles & caractérisoit les gens d'une manière mordante. Dès sa jeunesse il s'étoit accoutumé à une vie de Communauté, ou plutôt Monastique, & c'est ce qui peut avoir contribué à lui faire mener toujours une vie d'Hermite ou de Cynique trop austère, se donnant à peine le nécessaire, dans le tems qu'il avoit assez de bien pour vivre à son aise. Il disoit souvent qu'il avoit un grand projet en tête, c'étoit de disposer de son bien d'une maniere qui servît à l'avancement de la connoissance de la Nature, & des vues pour lesquelles la Société Royale avoit été établie; qu'il vouloit faire bâtir un Edifice commode pour la Société, où il y auroit une Bibliothèque, un Cabinet, un Laboratoire, & d'autres Commodités pour faire des Expériences; & fonder une *Lecture* de Physique & de Méchanique, de l'ordre de celle qu'il remplissoit lui-même. Mais ses Amis eurent beau le solliciter de mettre ses desseins par écrit, & de faire son Testament pour disposer de son bien comme il le jugeroit à propos, pendant qu'il se portoit bien, & ils l'en presserent encore lorsque lui même & tous les autres crurent qu'il n'étoit pas loin de sa fin; mais on ne put jamais obtenir de lui de le faire, renvoyant toujours d'un jour à l'autre, jusqu'à ce qu'enfin ce magnifique projet aboutit à rien & s'en alla en fumée. Mr. Hooke mourut sans avoir fait aucun Testament, du moins qui se soit trouvé. Il a toujours témoigné une profonde vénération pour la Divinité, comme on le voit en divers endroits de ses Ecrits, & rarement recevoit-il quelque grace signalée de Dieu, qu'il n'en témoignât sa reconnoissance; ce qu'il faisoit aussi toutes les fois qu'il avoit fait quelque découverte importante, ou inventé quelque chose d'utile, ou trouvé la solution de quelque Problème difficile, c'est ce qui paroît par divers endroits de son Journal, où il exprime souvent sa gratitude envers Dieu de cette manière abregée DOMGM, ou de telle autre manière. Il étudioit beaucoup l'Ecriture, qu'il lisoit dans les Originaux. „ Pour finir, dit Mr. Waller (*s*), tous ses défauts étoient plus que compensés par ses grands talens naturels & acquis, par sa rare & admirable sagacité à pénétrer dans les mystères les plus cachés de la Nature, & à trouver les méthodes les plus propres à la forcer à se découvrir, en la poursuivant au travers de tous ses tours & détours jusques dans sa dernière retraite..... Il n'en faut d'autres preuves, que le grand nombre d'Expériences qu'il a faites, & les Machines pour les faire, qui montent à quelques centaines; les nouveaux Instrumens & les utiles Inventions dont on lui est redevable, qui sont en grand nombre; son étonnante facilité à expliquer clairement les Phénomènes de la Nature, & à démontrer ses assertions: l'heureux talent qu'il avoit d'appliquer des Théories aux Phénomènes observés, & d'inventer des Expériences aisées & simples, & non pompeuses & de pur amusement, pour prouver ces Théories ensuite; passant des Observations aux Théories, & des Théories à de nouvelles Expériences, ce qu'il disoit souvent être la meilleure méthode pour réussir dans l'explication de la Nature. Toutes ces belles qualités le faisoient estimer des plus savans Philosophes Anglois & Etrangers; & malgré tous ses défauts on peut le mettre au rang de plus grands Hommes du siècle passé; il auroit peut-être pu être le premier de tous, s'il eût été exempt de ces défauts". C'est lui qui a fait le plan du nouveau Bethléhem à Londres, de *Mountague-House* dans la Paroisse de St. Giles des Champs, du Collége des Medecins, du Théatre qui y est joint, & du Monument sur la hauteur de Fisch street; & il a été souvent employé à faire le plan d'autres Edifices (*t*).

(*r*) Ibid. p. 21.

(*s*) Ibid. p. 11.

(*t*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II Col. 1040.

HOOKER (RICHARD) savant & judicieux Théologien Anglois vers la fin du XVI. Siécle, nâquit à Heavy-Tree près d'Exeter environ l'an 1553, selon Mr. Walton (*a*), ou vers Pâques de l'année 1554, selon Mr. Wood (*b*). Ses parens étoient plus distingués par leur vertu & leur industrie, que par leur naissance & par leurs richesses (*c*); quoique Jean Hooker son bisayeul eût été Maire d'Exeter en 1490, & son ayeul en 1529 (*d*). Ses Parens le destinèrent à apprendre quelque métier; mais le Maître chez qui il alloit à l'Ecole, ayant remarqué qu'il avoit beaucoup de génie, leur persuada de lui laisser continuer ses études (*e*), jusqu'à ce qu'avec le secours de Jean Hooker son Oncle, Trésorier d'Exeter (*f*) & du Docteur Jean Jewel, Evêque de Salisbury, on l'envoya à l'Université d'Oxford, où il devint un des Clercs du Collége du Corps de Christ en 1567 (*g*), Ecolier du même Collége le 24 Décembre 1573 (*h*), Membre & Maître-ès-Arts en 1577 (*i*), Professeur député en Langue Hébraïque le 14 Juillet 1579, à la place de Mr. Thomas Kingsmill, à qui l'étude avoit derangé l'esprit (*k*). Au mois d'Octobre de la même année il fut chassé du Collége avec le Docteur Jean Reynolds & d'autres, par le Docteur Jean Barfoote, Vice-Principal du Collége, & Chapelain d'Ambroise, Comte de Warwick [*A*], on ignore les raisons de cette expulsion; mais ils furent

(*a*) *Life of Mr. R. Hooker. By I. Walton. Printed with the Lives of Dr. John Donne, Sir H. Wotton &c.* p. 153. London 1675.

(*b*) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 302.

(*c*) Walton *ubi supra.*

(*d*) Isaak's *Memoirs of Exeter*, p. 94. 115.

(*e*) Walton p. 159.

(*f*) Idem p. 160. *Wor-thies of Devon By John Prince*, p. 391. Lond. 1701 in-fol.

(*g*) Wood *ubi supra.*

(*h*) Walton p. 161.

(*i*) Idem ibid.

(*k*) Wood Col. 302. 170.

[*A*] *Au mois d'Octobre de la même année il fut chassé du Collége avec le Docteur Jean Reynolds & d'autres par le Docteur Jean Barfoote, Vice-Principal du Collége, & Chapelain d'Ambroise Comte de Warwick.*] On trouve quelque chose sur cette affaire dans une Lettre du Docteur Reynolds au Chevalier François Knolles. La voici (*l*). „ Je „ suis

(*l*) *Life of Mr. R. Hooker* p. 171.

(l) Walton p. 172. 173. furent rétablis dans le même mois (*l*). Peu de tems après qu'il eut pris les *Ordres*, il fut nommé pour prêcher dans la Cathédrale de St. Paul à Londres [*B*], environ l'an 1581; étant logé chez Mr. Jean Churchman, on trouva moyen de lui faire épouser la fille de la maison, qui s'appelloit Jeanne [*C*], son mariage l'obligea de résigner sa place du Collége; le 9 Décembre 1584, Mr. Jean Cheny le nomma à la Cure de Drayton-Beauchamp dans la Comté de Buckingham [*D*]; & l'année suivante à la recommandation du Docteur Edwin Sandys, Archevêque d'Yorck, il fut élu Maître du (m) Idem p. 178. 179. Temple, à la place de Mr. Richard Alvey, Bachelier en Théologie, qui venoit de mourir (*m*). Dans ce poste il eut un différend avec Mr. Gautier Travers, Ministre Puritain, & Prédicateur d'après midi du Temple, à qui l'Archevêque Whitgift imposa silence; il en appella au Conseil Privé, mais inutilement, & Mr. Hooker répondit à sa requete [*E*]. Pendant qu'il fut au Temple il jetta les fon-

„ suis mortifié, Monsieur, d'être dans la nécessité de vous „ entretenir d'un différend, dont je ne puis parler, sans „ me plaindre du procédé injuste d'une personne de votre „ Collége, qui a pris sur lui, contre tout droit & raison, „ de nous chasser de notre Maison, Mr. Hooker, moi, & „ trois autres de nos Compagnons, pour avoir fait ce „ que nous sommes engagés par serment de faire. Notre „ affaire doit être examinée par devant l'Evêque de Winchester, & je ne doute pas qu'il ne nous fasse justice. „ Cependant, comme quelques-uns de nos Ennemis ont „ assuré que ce Prélat est déja prévenu de la chose, & „ ne nous donnera point d'audience, telle que nous nous „ attendons, je vous supplie donc humblement, Monsieur, de prier l'Evêque par Lettres, de nous faire obtenir justice; quand même elle seroit rigoureuse, ce sera toujours justice; notre cause est si bonne, que je suis „ sûr que nous triompherons. C'est ce qui me fait prendre la hardiesse de vous solliciter pour l'amour du Collége du Corps de Christ, ou plutôt de Jésus Christ lui-„ même, que je supplie de vous combler de plus en plus „ de ses bénédictions, & des graces de son St. Esprit. „ Je suis &c.

„ Londres le 9 Octob. 1579.

„ Jean Reynolds".

[B] *Il fut nommé pour prêcher dans la Cathédrale de St. Paul à Londres.*] Il ne fut pas assez heureux pour échapper à la Critique, en débutant; on trouva à redire à la manière dont il s'étoit expliqué, dans son Sermon, sur un point de Doctrine; il dit qu'il y avoit *en Dieu deux Volontez, une Volonté antécedente, & une Volonté conséquente; par la premiére il veut que tous les Hommes soient sauvez; mais par la seconde il ne veut le salut que de ceux qui vivent d'une maniere conforme à cette mesure de grace qu'il leur a offerte ou accordée* (2). Ce Sentiment paroissoit contraire
(2) Ibid. p. 174. à celui de Calvin, adopté dans ce tems-là par bien des gens sans examen. Notre Auteur observe dans sa *Réponse à la Requête de Mr.* Travers, que ce qu'il a enseigné dans son Sermon „ n'a pas été confondu avec d'autres matiéres „ de maniére à avoir pu passer sans qu'on y fit attention; „ non, la thése a été expliquée, prouvée, & on y a insisté pendant assez longtems. Je ne vois pas comment „ Mylord Evêque de Londres (3), qui étoit présent, &
(3) Le Docteur Jean Aylmer. „ qui écoutoit, put écouter aussi patiemment une aussi „ grossiére erreur, & sans avoir censuré ensuite le Prédicateur; comment il a pu écouter un homme, qui prêchoit „ une doctrine différente de celle que la Parole de Dieu „ nous enseigne, non en adoptant le sens qu'y donnent un „ ou deux Interprêtes particuliers, ou l'explication établie „ dans un petit nombre de Livres, mais en la prenant „ dans le sens reçu par toutes les Eglises qui professent „ l'Evangile, & par conséquent aussi par la nôtre".

[C] *Etant logé chez Mr. Jean Churchman, on trouva moyen de lui faire épouser la fille de la maison, qui s'appelloit Jeanne.*] Les Prédicateurs à St. Paul avoient, outre leur salaire, le logement & la nourriture pendant deux jours avant & un jour après le Sermon, dans une Maison appellée, *le Logis de la Sunamite*, espéce d'Ordinaire tenu par Mr. Churchman, qui avoit été un Drapier fort aisé dans *Watling-street*, mais qui étoit tombé dans la pauvreté. Mr. Hooker se rendoit souvent dans cette maison fort fatigué, mais la femme de Mr. Churchman prenoit soin de le délasser & de le réchauffer. „ Mr. Hooker fut
(4) P. 175. „ si sensible à ces soins, dit *Mr. Walton* (4), qu'il se crut „ obligé en conscience d'ajouter foi à tout ce que cette „ femme lui disoit; desorte qu'elle persuada à ce pauvre „ homme, qu'il étoit d'un tempérament délicat; & que „ le meilleur pour lui étoit de prendre une femme, qui „ lui servit comme de nourrice, & qui pût prolonger sa „ vie & la lui faire passer doucement: en un mot une personne telle qu'elle pourroit & voudroit lui procurer, „ s'il jugeoit à propos de se marier ....... Il la chargea „ donc de lui choisir une femme, s'engageant de venir à „ Londres dès qu'elle le manderoit, & d'accepter une femme de sa main: ce qu'il fit la même année ou environ „ dans la suivante. La femme qu'elle lui choisit fut sa „ propre fille, nommée Jeanne, qui ne lui apporta ni „ beauté ni bien; & qui du reste ressembloit parfaitement „ à la femme que Salomon compare à une *maison où il y* „ *a des goutieres*; desorte que le pauvre homme n'eut rien „ moins que sujet de *se rejouïr de la femme de sa jeunesse*, „ mais au contraire il n'eut que trop juste raison de dire „ avec le saint Prophéte: *Hélas! que je suis misérable de*
Ps. CXX. 5. „ *demeurer dans les tentes de Kédar*".

[D] *Le nomma à la Cure de Drayton-Beauchamp dans la Comté de Buckingham.*] Pendant son séjour dans ce Bénéfice, Mrs. Edwin Sandys & George Cranmer, ses deux Eléves, firent un voyage exprès pour le voir; ils le trouvérent avec les *Odes d'Horace* à la main, gardant son petit troupeau de moutons dans une commune; il leur dit qu'il étoit obligé à cela, parce que son valet étoit allé dîner, & aider sa femme à quelque Ouvrage nécessaire dans la maison. Quand le valet fut venu relever son maître, ses deux Eléves l'accompagnérent chez lui; où leur plus grand régal fut de jouïr de sa paisible conversation, dont on les priva bien-tôt, parce qu'on l'appella pour bercer. Le reste de l'accueil qu'on leur fit, répondit si bien à cela, qu'ils ne demeurérent que jusqu'au lendemain matin, mais ils furent assez longtems pour s'appercevoir de la triste situation de leur maître, & pour en être affligés. „ Après avoir „ passé ce tems-là, *dit Mr. Walton* (5), à rappeller les „ plaisirs innocens de leur jeunesse, & à s'en entretenir, (5) P. 177. „ & à d'autres amusemens de cet ordre, pour recréer & „ consoler leur maître autant qu'ils le pouvoient, ils furent obligés de le laisser en compagnie de Jeanne sa „ femme, & de chercher un logement plus tranquille pour „ la nuit suivante: mais en le quittant Mr. Cranmer lui „ dit: *Mon bon Maître je suis très fâché que vous ne soyez* „ *pas mieux tombé par rapport à votre Cure, & plus fâché* „ *encore que votre femme ne soit pas pour vous une meilleure compagne lorsque vous sortez de votre Cabinet épuisé par* „ *de continuelles études.* Cet honnête homme lui répondit: *Mon Cher George, s'il est ordinaire aux Saints d'avoir une double portion des misères de cette vie, moi qui ne* „ *le suis point je ne dois pas murmurer de ce que la Sagesse* „ *du Créateur m'a assigné, mais travailler, comme je le fais* „ *aussi tous les jours, à soumettre ma volonté à la sienne, &* „ *à posséder mon ame en patience & en paix*". A son retour à Londres Mr. Sandys informa son pere, qui étoit Archevêque d'Yorck, de la fâcheuse situation de son Maître; & ce fut là-dessus que ce Prélat le recommanda en 1585 pour la place de Prédicateur du Temple.

[E] *Il en appella au Conseil Privé, mais inutilement, & Mr. Hooker répondit à sa requête.*] Mr. Travers avoit attaqué Mr. Hooker fort vivement sur l'Opinion Charitable qu'il avoit des Catholiques Romains qui mouroient dans leurs superstitions. Il disoit que cela encourageoit les mal intentionnés à demeurer dans leurs damnables principes, & exposoit les foibles dans la foi à se laisser séduire à la perte de leur ame. Mr. Hooker répondit que ceux qui avoient été présens à son discours, pouvoient témoigner qu'il n'avoit rien dit que ce que disoient dans leurs écrits, ceux dont Mr. Travers reconnoissoit non seulement l'orthodoxie, le savoir, & le jugement, mais qu'il honoroit par ces endroits-là. Que ce qu'il avoit dit se réduisoit à ceci: *je ne doute pas que Dieu n'ait été assez miséricordieux pour sauver des milliers de nos Peres, qui ont vécu dans les superstitions du Papisme, encore qu'ils ont péché par ignorance*; & que ce trait faisoit même partie d'un Sermon, qui étoit principalement contre l'Eglise Romaine. Mr. Travers avoit desapprouvé, que Mr. Hooker eût appellé Dieu la Cause *permissive* & non *positive* du Mal, que les Scholastiques nomment *Malum Culpæ*. Secondement, qu'à l'objection de ceux qui disent, *Si je suis élu, quelque chose que je fasse, je serai sauvé*, Mr. Hooker eût répondu que la volonté de Dieu sur cet Article n'étoit pas *absolue*, mais *conditionelle*, c'est-à-dire, qu'il ne vouloit sauver que les Elus qui croyoient, qui le craignent, & qui lui obéissent. En troisiéme lieu que pour fermer la bouche à ceux qui murmurent contre Dieu, parce qu'il a rejetté les Reprouvés, il avoit dit qu'ils n'étoient point rejettés, pas même dans le Decret & le Conseil de Dieu, sans la prévision de leur indignité, qui précéde en ordre, quoique non pour le tems. „ Car si l'Election présuppose dans l'ordre, comme elle le doit nécessairement, la prévision de „ l'existence de ceux qui sont élus, quoique leur élection „ précéde leur existence, & non seulement une prévision positive de leur existence, mais aussi la permission de leur misére, parce que l'élection est par miséricorde, & que la „ miséricorde présuppose toujours de la misére; il s'ensuit „ que les Elus reconnoissent, à la gloire de la miséricorde gratuite de Dieu, que lorsque dans son Conseil il a „ déterminé que *tels & tels vivront & ne mourront point*, „ ils étoient à ses yeux des objets aussi odieux, que des „ Lépreux couverts de fange & d'ordure, que des Ulcéres pourris dans les reins de leurs Peres, en un mot „ des malheureux, dignes d'exécration. Et y auroit-il „ une seule créature rejettée en droit de dire à Dieu, tu „ m'as plongé dans l'abîme, & me condamnes à des tourmens éternels, uniquement pour satisfaire ton bon plaisir, sans trouver en moi rien qui me rende digne à tes „ yeux des flammes éternelles?" Lorsque Mr. Hooker vit que Mr. Travers ne s'attaquoit à ces points, que parce qu'ils n'étoient pas développés, il promit de les expliquer

fondemens de son Ouvrage sur *les Loix du Gouvernement Ecclésiastique*; mais trouvant que sa situation dans ce poste n'étoit pas favorable à son travail pour y mettre la derniere main, il pria l'Archevêque de l'en tirer [F]; & en 1591 ce Prelat le nomma à la Cure de Boscomb dans la Comte de Wilts

à quelque occasion convenable aussi clairement que le jour, pour lui & pour les autres. Quand on lui demanda sur quels fondemens il bâtissoit, il répondit que c'étoit sur les paroles de St. Paul sur ce sujet. Mr. Travers lui demanda ensuite, quel Auteur il suivoit pour expliquer St. Paul, & pour recueillir de ses expressions la doctrine qu'il avançoit, contre le sentiment, disoit-il, de toutes les Eglises & de tous les bons Auteurs? Mr. Hooker lui répondit, que pour réfuter cet *argument imposant*, il auroit pu citer des passages tirés des Confessions de Foi, des Monumens les plus autentiques de l'Antiquité, & des principaux de notre tems, en plus grand nombre qu'il n'auroit peut-être voulu. Mais que dans le même tems Mr. Travers lui avoit donné de fortes raisons de croire, que la citation des paroles des autres Ecrivains, pour faire voir leur conformité avec les expressions de notre Auteur, auroit autant déplu à ce Théologien (Mr. Travers) que la chose même en faveur de laquelle on les auroit citées. „ Car il sait bien, dit *Mr. Hooker*, combien de fois il m'a donné à ce sujet des coups de dent en public, quoique je n'aye jamais cité beaucoup les sentimens des autres Ecrivains dans aucun Sermon, & que la plupart de ceux que j'ai faits ne contiennent aucune citation, parceque j'ai toujours cru que le meilleur étoit ni de les affecter, ni d'en mépriser l'usage. Mr. Travers ayant aussi desapprouvé qu'on fit valoir en prêchant l'Autorité humaine, Mr. Hooker allégua, ce qu'on ne peut blâmer sous quelque prétexte que ce soit, savoir la *Raison*, par où je n'entends pas, disoit-il, ma propre raison, comme on le débite à présent, mais la saine raison véritablement divine: raison par laquelle on peut non seulement discourir probablement sur les conséquences en question, mais démontrer qu'elles découlent des termes que St. Paul employe; raison propre à cette espéce de Science, par laquelle on connoît les choses divines." Mr. Travers avoit aussi relevé Mr. Hooker sur ce qu'il avoit dit dans un de ses Sermons, *que la certitude que nous avons des choses que nous croyons par l'autorité de la Parole de Dieu, est au dessous de celle que nous avons par le témoignage des Sens*. Mr. Hooker répond: „ Cela est-il certain? Oui, j'ai avancé, & je suis bien sûr que lui même ne peut le nier, que les choses que Dieu promet dans sa Parole nous sont plus assurées que celles que nous touchons & voyons. Mais en sommes nous aussi sûrs & certains? si nous le sommes, d'où vient donc que Dieu nous prouve si souvent la certitude de ses promesses, comme il le fait, par des preuves prises de notre propre expérience. La preuve doit avoir plus de certitude pour nous que la chose prouvée, autrement elle n'est plus preuve. Comment donc se fait-il qu'au-lieu que dix personnes qui regardent la Lune, sont toutes également certaines que c'est la Lune; plusieurs qui croyent une seule & même promesse, n'ont pas tous la même plénitude de foi à cet égard? Comment arrive-t-il que les hommes étant assurés d'une chose par le témoignage de leurs Sens, ne peuvent en avoir plus de certitude que celle qu'ils en ont; au-lieu que ceux qui sont les plus fermes dans la foi ont besoin de travailler, de faire des efforts, de prier, que l'assurance qu'ils ont des choses spirituelles & célestes puisse croître & augmenter?" Sur ce que Mr. Travers avoit relevé ce trait d'un des Sermons de Mr. Hooker, *qu'il ne doutoit pas que Dieu n'eût été assez miséricordieux pour sauver plusieurs milliers de nos peres, qui ont vécu dans les superstitions du Papisme, entant qu'ils ont péché par ignorance*. Mr. Hooker déclare dans sa réponse, que c'est là son sentiment, & il allégue les raisons de ce jugement de charité. Il établit d'abord la question touchant la *Justification* & les *Oeuvres*, & explique de quelle manière *on renverse le fondement de la Foi sans les Oeuvres*, il passe ensuite à faire connoître la voye, que les Hommes dans l'état de la nature, & quelques autres, ont prise faussement pour la voye par laquelle ils espéroient de pouvoir obtenir le véritable & éternel bonheur. Après avoir découvert l'erreur, il montre le vrai chemin, qui seul peut conduire à la Vie éternelle: voici ce qu'il dit sur ces deux voyes. „ *Celle* là est la voye de la Nature, *celle ci* est la voye de la Grace. La fin de la *premiére*, le salut mérité, présuppose la justice des Oeuvres de l'homme, cette justice, la capacité naturelle de les faire; cette capacité la bonté de Dieu, qui a créé les hommes assez parfaits pour cela. Mais la fin de la *seconde* voye, le salut accordé aux hommes comme un don, ne présuppose point leur justice, mais le pardon de leur injustice, la *Justification*, leur Justification présuppose leur incapacité naturelle à faire le bien, une douleur vive de ne l'avoir point fait, & une foi sincére en celui pour l'amour duquel les pécheurs sont reçus, ce qui est leur vocation, leur vocation présuppose l'élection de Dieu, qui les choisit d'entre les enfans qui étoient *perdus*; leur Election présuppose un Médiateur, en qui *ils sont élus*; cette Médiation une Miséricorde incompréhensible; cette Miséricorde suppose leur misére, pour laquelle il a bien voulu mourir, & prendre la qualité de Médiateur." Mr. Hooker déclare encore qu'„ *Il n'y a d'autre cause méritoire de notre Justification que Jésus-Christ, d'autre cause efficiente que sa miséricorde*; & que nous niions la grace de notre Seigneur Jésus-Christ, nous outrageons & anéantissons le bénéfice de sa passion, si nous sommes assez orgueilleux pour nous imaginer que nous pouvons mériter la vie éternelle ou en être dignes." Il soutient que cette pensée détruit l'essence de notre Justification; & que tous les sentimens qui en approchent sont très-dangereux. „ Cependant, *ajoute-t-il*, quand on considére combien de justes & de gens vertueux, combien de Saints & de Martyrs ont eu des opinions dangereuses, & entre autres celle-ci, qu'ils ont espéré d'appaiser Dieu en quelque maniére, par les peines volontaires qu'ils se sont infligées, sera-t-on assez hardi, pour cette opinion ou pour d'autres semblables, qui par voye de conséquence anéantissent le mérite de Jésus-Christ, de graver sur leurs tombeaux; *ces personnes-là sont damnées, il n'y a point de salut pour eux*? St. Augustin dit, *Errare possum, Hæreticus esse nolo*. Et à moins que nous ne distinguions entre ceux qui errent par ignorance, & ceux qui persistent par opiniâtreté dans l'erreur, comment y aura-t-il aucun homme qui puisse espérer d'être sauvé? Donnez-moi un Pape ou un Cardinal, que de grandes afflictions ayent fait rentrer en lui même, dont Dieu ait touché le cœur d'une véritable douleur de tous ses péchés, & qu'il ait rempli d'amour pour Jésus-Christ & son Evangile, dont les yeux soient ouverts & disposés à voir la vérité, dont la bouche soit prête à abjurer toutes ses erreurs, excepté la seule opinion du mérite des Oeuvres, qu'il croit que Dieu demande de ses mains, & qui parce qu'il ne l'a point, tremble, est abbatu, & dit encore, *Seigneur purge moi de mes fautes cachées*, croirai-je à cause de cette seule opinion erronée ou de telle autre, que cet homme ne touche pas seulement le bord du vêtement de Jésus-Christ? s'il le touche, pourquoi douterois-je, qu'il ne puisse sortir de ce divin Sauveur une vertu qui le sauve? non, non, je ne craindrois pas de dire à cet homme, *Vous êtes dans l'erreur: mais ayez bon courage: vous avez à faire à un Dieu miséricordieux, qui aura tout l'égard possible, à ce que vous retenez de bon, & non à un Sophîste captieux, qui prend du plus mauvais côté, tout ce en quoi vous vous trompez*." Mais on dira, continue notre Auteur, *admettre le mérite des Oeuvres dans quelque degré que ce soit, c'est renverser le fondement, & cette doctrine exclut de la miséricorde divine, & ôte toute espérance de Salut*. Il répond: „ Quoi ils seront exclus pour cela du salut! quoiqu'ils retiennent sincérement à tous les autres égards la Foi Chrétienne, quoiqu'ils ayent jusqu'à un certain point tous les dons & toutes les graces du St. Esprit; quoiqu'ils ayent en eux tous les autres caractéres des enfans de Dieu; quoiqu'ils soient fort éloignés de tout sentiment d'orgueil, pour se flatter qu'ils seront sauvés par le mérite de leurs Oeuvres; quoique la seule chose qui les trouble & les inquiéte soit un peu trop de découragement, une trop grande crainte, provenant de la fausse pensée, que Dieu exigera d'eux une dignité, qu'ils sont affligés de ne point trouver en eux-mêmes; quoiqu'ils ne soient pas obstinés dans cette opinion: mais au contraire disposés à y renoncer & charmés de le faire, si l'on peut alléguer une seule bonne raison qui en prouve la fausseté; quoique la seule cause, qui fait qu'ils n'y renoncent point avant que de mourir, soit l'ignorance de ce qui en dévoile le faux, quoique la raison qui fait que leur ignorance à cet égard n'est point dissipée, soit le defaut de lumiéres en ceux qui devroient être capables de la dissiper, & qui ne le font point: Je veux mourir, si jamais on trouve qu'une simple erreur, dans un pareille supposition, exclut entiérement un Pape ou un Cardinal de l'espérance du salut. Certainement je dois avouër, que si c'est une erreur, de croire que Dieu peut être assez miséricordieux pour sauver les hommes lors même qu'ils errent, mon erreur est ma plus grande consolation. Et si je ne la cherissois pas je ne souhaitterois jamais de parler ni de vivre."

[F] *Il pria l'Archevêque de l'en tirer.*] Après que sa *Réponse* à la *Requête* de Mr. Travers eut paru, il s'acquit de jour en jour l'estime des plus savans & des plus sages de la Nation; mais cette Piéce produisit un effet tout opposé sur l'esprit de plusieurs personnes du Temple, partisans zélés de Mr. Travers & de son plan de Discipline Ecclésiastique: ainsi quoique ce Théologien eût quitté sa place, tout le grand sens & toute la douceur de Mr. Hooker ne purent étouffer les semences de mécontentement dans cette Société, cela obligea ce dernier à supplier l'Archevêque de le placer ailleurs; il s'explique en ces termes: „ Quand je perdis la liberté dont je jouïssois dans ma Cellule, en quittant mon Collége, je la retrouvai jusqu'à un certain point dans ma Cure de Campagne. Mais je suis las du tracas & des contradictions que je trouve dans ce poste-ci; Dieu & la Nature ne m'ayant point destiné aux disputes, mais à l'étude & à la tranquillité. Mes différends particuliers avec Mr. Travers, m'ont fait d'autant plus de peine, que je le crois homme de bien; cette persuasion m'a engagé à examiner ma propre conscience touchant ses opinions; & pour me satisfaire, j'ai consulté l'Ecriture & les autres Loix divines & humaines, pour savoir si l'on doit avoir pour lui & pour ceux qui sont dans ses sentimens, assez d'égard pour changer la „ con-

(n) Idem p. 209. 210. (o) Fasti Eccl. Angl. By John Le Neve.

Wilts (n). Le 17 Juillet de la même année il fut pourvu de la Prébende de Nether-Haven dans l'Eglise de Salisbury (o). Il demeura à Boscomb jusqu'à ce qu'il eût achevé quatre Livres de son *Gouvernement Ecclésiastique* [G], qui furent enrégitrés sur le Régitre à la Salle des Libraires [illegible] 159[illegible].

" constitution de notre Gouvernement Ecclésiastique, notre Culte divin, notre manière de louër & de prier Dieu, & nos Cérémonies reçuës, aussi souvent que la délicatesse de sa conscience & de celle d'autres personnes l'exigera de nous. Dans cet examen je me suis non seulement satisfait moi-même, mais j'ai commencé un Traité dans lequel je me propose de justifier les Loix de notre *Gouvernement Ecclésiastique*; & Dieu & ses saints Anges me rendront au grand & dernier jour, le témoignage que me rend ma conscience, que mon dessein en cela n'est point d'attaquer personne, mais plutôt de satisfaire les Consciences délicates: ce que je ne pourrai jamais exécuter que dans un lieu où je puisse étudier, & implorer la bénédiction de Dieu sur mes efforts, vivre en paix & en retraite; voir la bénédiction de Dieu sourdre autour de moi, & manger mon pain sans dispute. Je supplie donc votre Grandeur, si elle me juge digne de cette faveur, de m'accorder la grace de pouvoir achever ce que j'ai commencé."

[*G*] *Son* Gouvernement Ecclésiastique.] Il envoya le Manuscrit au Grand Trésorier Burleigh avec une Lettre, datée de Londres le 13 Mars 1592, que Mr. Strype a publiée (6). Les quatre premiers Livres de cet Ouvrage furent imprimés à Londres en 1594 in-folio, & le cinquiéme parut seul dans la même Ville en 1597, aussi in-folio, & avec une Epitre dédicatoire à l'Archevêque Whitgift, qui dans les Editions postérieures a été mise à la tête de tout l'Ouvrage. A la fin de l'Edition des quatre premiers Livres, l'Auteur mit l'Avertissement, qui suit, au Lecteur. „ J'ai jugé à propos pour quelques raisons particuliéres „ qu'il valoit mieux donner à présent ces quatre Livres „ seuls, que de les garder avec la suite, jusqu'à ce que „ tout l'Ouvrage fût en état de paroître. Il n'est peut être „ pas mauvais, que les choses générales touchant la question dont il s'agit, qui y sont traitées, soient examinées „ à part, & comme servant d'introduction aux Livres suivans, où l'on entre dans le détail des questions particuliéres." Cet Ouvrage fut reçu avec admiration en Angleterre, & sa réputation se répandit bientôt dans les Pays étrangers (7). Mr. Cambden souhaittoit (8) que „ pour „ l'honneur de la Nation Angloise, & pour l'utilité des „ autres on pût le traduire en une Langue Universelle." Mr. Strype dit (9) que „ c'est un Traité précis de l'état „ Ecclésiastique de l'Eglise Anglicane, solide & raisonné, „ d'une clarté & d'une force admirable, rempli d'érudition, accompagnée d'une modestie égale; destiné à défendre l'Eglise Anglicane, telle qu'elle a été réformée „ d'abord & établie par les Loix, contre ceux qui demandent si fort & d'une maniére si peu judicieuse une autre „ forme de Gouvernement, gens que ce judicieux Théologien réfute avec beaucoup de succès." En 1599 cet Ouvrage fut attaqué par une Brochure in-4. intitulée: *Lettre Chrétienne de quelques Protestans Anglois, qui aiment sincerement l'Etat présent de la Religion autorisée & professée en Angleterre, au très-révérend & très-savant Mr.* Hooker, *pour lui demander l'éclaircissement de quelques points de Doctrine, contenus dans ses cinq Livres du* Gouvernement Ecclésiastique. On répondit à cette Piéce par une autre, intitulée, *Defense juste & modérée des cinq Livres du* Gouvernement Ecclésiastique &c. *contre une* Lettre *peu charitable de* quelques Protestans Anglois. Londres 1603 in 4. par Guillaume Covel, Docteur en Théologie. Notre Auteur avoit dessein de publier *huit* Livres de son *Gouvernement Ecclésiastique*, & Mr. Walton observe (10) qu'il vécut assez pour achever les trois derniers, mais savoir si nous les avons tels qu'il les a faits, c'est une autre question. Mr. Walton rapporte (11) qu'il tient d'une personne, qui avoit très-bien connu Mr. Hooker, & qui étoit instruite des affaires de sa famille, qu'environ un mois après sa mort l'Archevêque Whitgift envoya un de ses Chapelains pour demander à Me. Hooker des nouvelles des trois derniers Livres du *Gouvernement Ecclésiastique* composés par son mari: mais elle ne voulut ou ne put en donner aucune; qu'environ trois mois après ce tems là le Prelat la fit venir à Londres, où elle fut examinée par quelques Membres du Conseil Privé sur ce qu'étoient devenus ces Livres. Mais l'Archevêque la fit venir à Lambeth, comme pour la préparer à l'interrogatoire du lendemain, & après quelques questions amiables, elle lui avoua „ qu'un „ certain Mr. Clarke & un autre Ministre du voisinage de „ Cantorbery, l'étoient venu trouver, & l'avoient priée „ de leur permettre d'entrer dans le Cabinet de son Mari, „ pour voir quelques-uns de ses papiers; qu'ils en avoient „ brulé & déchiré plusieurs, en l'assurant qu'il n'étoit pas „ bon qu'on les vît; que c'étoit-là tout ce qu'elle en savoit." Elle demeuroit dans ce tems là dans *King-street* à Westminster, où on la trouva le lendemain morte dans son lit; son nouveau mari fut soupçonné & recherché, mais déclaré innocent de sa mort. Comme le Docteur Jean Spencer étoit du même Collége que Mr. Hooker, & *qu'il y avoit entre eux une amitié si étroite, qu'ils communiquoient toujours ensemble tout ce qu'ils faisoient, & qu'ils avoient surtout consulté l'un avec l'autre sur ces Livres du Gouvernement Ecclésiastique* (12), on dit que l'Archevêque Whitgift remit au Docteur les ébauches imparfaites des trois derniers Livres, pour les mettre dans le meilleur état qu'il pouroit, parce qu'il connoissoit très-bien le caractére de Mr. Hooker, & que personne n'étoit mieux instruit de ses vuës. „ C'est ce dont on peut voir une preuve assez claire, dit „ *Mr. Walton* (13) dans une Epitre, imprimée d'abord & „ ensuite ordinairement à la tête des cinq Livres de Mr. „ Hooker, mais omise, je ne sai pas pourquoi, dans la „ derniére Edition des huit Livres ensemble, imprimée en „ 1662, & dans laquelle les Editeurs semblent vouloir „ donner ces trois Livres douteux pour être véritablement de Mr. Hooker; à la fin de l'Epitre en question „ on trouve ces deux Lettres J. S. qui désignent Jean „ Spencer." On y dit „ On se propose de publier aussi „ les trois derniers Livres, enfans *posthumes* de leur Pere. „ Car comme dans les derniers tems de sa vie, consumée „ par le travail, il demandoit ordinairement à Dieu, que „ s'il vivoit assez pour voir ces Livres achevés, il plût „ alors au *Seigneur de laisser aller son Serviteur en paix* „ (pour employer ses propres termes). Dieu a aussi exaucé „ ses vœux, puisqu'il a vécu jusqu'à ce que son Ouvrage „ ait été fini. Et quoiqu'il soit mort, comme Rachel, „ étant en travail, & qu'il ait hâté sa fin pour *leur* donner „ la vie, il a cependant vécu assez longtems pour voir de „ ses yeux, ces fruits de son esprit, ces Benjamins, fils „ de sa droite, quoiqu'ils ayent été pour lui des Bénonis, „ des enfans de douleur. Mais quelques Esprits mal disposez, soit malice ou avarice, ou zéle aveugle, c'est ce „ qui est incertain, les ont étouffés dès qu'ils ont été „ nés, & que leur pere a été mort, semblables en cela „ aux sages femmes Egyptiennes; & ayant enlevé les copies parfaites qui nous restoient, ils ne nous ont laissé „ que de vieilles ébauches remplies de ratures, démembrées, & dispersées comme l'Absirtus de Médée; sans „ ordre, sans beauté, & n'étant pas seulement l'ombre „ d'elles-mêmes. Si le Pere avoit vécu assez pour les voir „ ainsi défigurés, il auroit pu à juste titre les appeller Bénonis, des enfans de douleur. Mais les instances de „ plusieurs personnes du premier rang & d'un mérite distingué ne permettant pas de les laisser mourir & enterrer tranquillement, on se propose de les leur présenter „ tels qu'ils sont. Les yeux savans & judicieux trouveront „ peut-être encore du plaisir en contemplant les admirables traits de ces Corps bien proportionnés, & en démêlant quelque ressemblance entre eux & leur Pere. „ Dieu veuille que comme ils ont été destinés avec leurs „ freres à contribuer à la paix de l'Eglise, ils puissent „ dans la force du peu de vie qui leur reste, réussir heureusement, & en dissipant les doutes de ceux qui sont „ disposés à profiter, aider à finir les maux de nos dissensions domestiques." Mr. Walton remarque (14) que cette Epitre du Docteur Spencer fut écrite & publiée pour la première fois environ quatre ans après la mort de Mr. Hooker; on avoit pendant tout ce tems-là taché de déterrer les Copies parfaites des derniers Livres, mais inutilement, desorte qu'étant convaincu qu'il n'étoit pas possible de les trouver, on tacha de completter l'Ouvrage sur les *ébauches imparfaites* de l'Auteur. „ Et je déclare, *continue* „ *Mr. Walton*, foi de vrai Chrétien, que la femme du „ Docteur Spencer, qui étoit ma Tante, & sœur de George Cranmer, m'a dit il y a quarante ans, en propres „ termes, ou en termes équivalens, que *son mari avoit* „ *achevé les trois derniers Livres de Mr. Hooker, & que sur* „ *son lit de mort, ou dans sa derniére maladie il les lui avoit* „ *remis entre les mains, avec charge de ne les laisser voir* „ *à personne, mais de les délivrer elle-même ou à l'Archevêque de Canterbery, qui étoit alors le Docteur Abbot,* „ *ou au Docteur King, dans ce tems-là Evêque de Londres;* „ *& qu'elle avoit executé les ordres de son mari.* Mr. Walton croit que c'est du Manuscrit du Docteur Spencer, & non d'aucun autre, qu'on a tiré diverses Copies, entre autres celles qui se trouvent dans les Bibliothèques du Chevalier Thomas Bodley, de l'Evêque Andrews, de Mylord Conway, de l'Archevêque de Cantorbery, de l'Archevêque Usher, & plusieurs autres; *on prétend*, dit Mr. Walton, que *la plupart de ces Copies sont de la propre main de l'Auteur, mais elles différent beaucoup, étant alterées & tronquées, selon que les gens ont jugé que cela convenoit le mieux, pour que Mr. Hooker fût d'accord avec eux, ou pour appuyer leurs mauvais desseins.* Pour prouver une partie de ce qu'il avance, Mr. Walton cite les autorités suivantes. Le Docteur Barnard, ci devant Chapelain de l'Archevêque Usserius, déclare, dans ses *Clavi Trabales*, imprimés en 1661, qu'en examinant les Manuscrits de ce Prélat, il avoit trouvé les trois Livres, qu'on supposoit être les Livres VI. VII & VIII du *Gouvernement Ecclésiastique* de Mr. Hooker; & que dans ces Livres, tels qu'ils sont imprimés sous le nom de Mr. Hooker, il y a tant d'omissions, que cela va souvent jusqu'à plusieurs paragraphes entiers, & est cause que l'Ouvrage manque de liaison. Le Docteur Barnard rapporte au long ces endroits omis. Mr. Fabien Phillips a certifié par un écrit signé de sa main, que le Docteur Sanderson, Evêque de Lincoln, l'avoit assuré peu de tems avant sa mort, qu'il avoit vu un Manuscrit de la propre main de Mr. Hooker, „ où on „ ne trouvoit point que le Roi ou le Souverain Magistrat „ fût responsable au Peuple." Le Docteur Henry King, Evêque de Chichester, dit, dans une Lettre à Mr. Isaac Walton, datée

(6) No. 17 de l'Appendix au IV Livre de la *Vie de l'Archevêque Whitgift*.

(7) Walton p. 112.

(8) *Annals of Q. Elizabeth* ad ann. 1599.

(9) *Life of Archbishop Whitgift*. L. IV. c. 3. p. 422.

(10) P. 233.

(11) Ibid.

(12) Ibid. p. 224.

(13) Ibid.

(14) P. 236.

mais ils ne parurent qu'en 1594 (*p*). En 1595 il résigna la Cure de Boscomb entre les mains du Docteur Caldwell, Evêque de Salisbury, & eut pour successeur Mr. Benjamin Russel, qui y fut installé le 23 Juin. Le 7 Juillet de la même année il fut nommé à la Cure de Bishops-Bourne proche de Cantorbery; où il demeura jusqu'à sa mort, sans avoir eu aucune autre dignité, ni d'autre bénéfice (*q*). Mr. Walton (*r*) dit qu'il étoit d'une complexion sanguine, & un peu bilieuse; mais qu'il étoit lent même dans sa jeunesse, tant dans sa démarche que dans sa manière de parler, ne faisant jamais paroître de chaleur, mais une humble gravité, convenable aux gens d'âge. Il étoit de petite stature, voûté, il avoit le visage boutonné, ce qui venoit du peu d'exercice qu'il faisoit & de sa vie sédentaire; il étoit naturellement si timide, que dans sa jeunesse ses disciples lui faisoient aisément perdre contenance, & que jamais il n'aima à les regarder en face, ni dans un âge plus avancé aucun homme quel qu'il fût. Il avoit la vuë courte, & il tenoit les yeux fixes jusqu'à la fin de son Sermon à l'endroit où il les attachoit d'abord. Il étoit fort négligé dans ses habits (*s*). Mais la réputation de ses Ecrits, & la sainteté de ses mœurs, le faisoient généralement admirer, & lui attiroient des visites d'un grand nombre de Savans (*t*). Ses Sermons n'étoient ni longs ni animés, mais il les prononçoit avec beaucoup de zèle, & d'une voix humble; son but étoit de rendre raison de ce qu'il avançoit, & il avoit une sorte d'éloquence plus propre à porter les hommes à la piété par la conviction que par la frayeur (*u*). Il a fait quelques autres Piéces, outre son *Traité du Gouvernement Ecclésiastique* [*H*]. Il mourut à Bishops-Bourne le 2 Novembre 1600 [*I*] dans la quarante-sixiéme année de son âge, & fut enterré dans l'Eglise, où le Chevalier Guillaume Cowper lui a fait depuis ériger un monument. Il laissa quatre filles, Alix, Cecile, Jeanne, & Marguerite [*K*], & leur donna à chacune cent Livre sterling; laissant sa veuve seule exécutrice. Il parut par son inventaire, que son bien, dont la plus grande partie consistoit en Livres, alloit à 1092 L. 9 Sch. 2 d. (*w*). Il avoit une Sœur, nommée Elizabeth Harvey, qui a vécu jusqu'à l'âge de 121 ans, & qui est morte au mois de Septembre 1663 (*x*).

(*p*) Walton p. 112.
(*q*) Idem ibidem.
(*r*) P. 138.
(*s*) Idem p. 117. 118.
(*t*) Idem p. 117.
(*u*) Idem p. 119. 120.
(*w*) Idem p. 131.
(*x*) Idem p. 132.

datée de Chichester le 17 Novembre 1662, & imprimée à la tête de la Vie de Mr. Hooker par Mr. Walton; „ qu'après la mort de Mr. Hooker, le Docteur Jean Spencer „ avoit eu si grand soin de conserver les inestimables „ Livres VI, VII, & VIII de son *Gouvernement Ecclésiastique*, & ses autres Ecrits, qu'il engagea *Henri Jackson*, „ pour lors du Collége du Corps de Christ, de copier „ pour lui tous les papiers de Mr. Hooker qui restoient, „ dont il y en avoit beaucoup d'importans, son Cabinet „ ayant été pillé, & maltraité par Mr. Charke, & par un „ autre qui étoit dans les mêmes principes que lui. Mais „ son intime ami le Docteur Spencer tâcha de completter „ ces papiers, & il les légua comme un précieux trésor à „ mon pere (16), après la mort duquel ils demeurérent „ entre mes mains, jusqu'à ce que le Docteur Abbot, pour „ lors Archevêque de Cantorbery, les fit tirer de chez „ moi, en autorisant le Docteur Jean Barkeham de me „ les demander, & de les lui apporter dans son Palais de „ Lambeth; où les mit alors, à ce que j'ai oui dire, dans „ la Bibliothéque de l'Evêque, où ils demeurérent jusqu'au martyre de l'Archevêque Laud, qu'ils furent donnés par les factieux, avec toute la Bibliothéque, à Hugh „ Peters, pour le récompenser de ses grands services „ dans ces tems de confusion. Et quoiqu'ils ne pussent „ guère tomber en de plus mauvaises mains, il s'est trouvé cependant d'autres gens qui les ont corrompus, & „ leur ont fait tenir le langage, pour lequel la faction „ combattoit alors, qui étoit de soumettre l'Autorité Souveraine au Peuple." En 1648 on publia à Londres in-4. *Des Loix du Gouvernement Ecclésiastique*, *Livres* VI. & VIII. *Par* Richard Hooker. *Ouvrage attendu depuis longtems, & publié aujourd'hui sur les Copies les plus autentiques.* On trouve à la tête cet Avertissement au Lecteur. „ On vous présente ici deux des trois Livres du *Gouvernement Ecclésiastique* du savant Mr. Hooker, attendus „ depuis si longtems, & souhaités si ardemment, savoir „ le *sixiéme* & le *huitiéme*, tels qu'ils ont été conservés „ par les illustres Savans, le feu Docteur Andrews, Evêque de Winchester, & le Docteur Usher, Archevêque „ d'Armagh; on avoit même grande espérance de recouvrer le *septiéme*, & de les donner tous trois ensemble; „ mais les recherches qu'on a fait jusqu'ici ont été infructueuses. Et ayant appris qu'on en répandoit des „ copies fautives, sinon tout à fait fausses, on a pris le „ parti de mettre ceux-ci au jour, afin d'empêcher autant „ qu'il est possible, qu'on ne fasse des additions & des „ falsifications, pour les attribuer à l'Auteur; & que de „ cette manière, les parties dispersées du travail d'un „ homme, qui desira si ardemment l'union de l'Eglise, „ puissent être réunies." Les différentes Copies comparées pour donner cette Edition sont les suivantes, celle de la Bibliothéque Bodléienne à Oxford, celle de la Bibliothéque de l'Archevêque de Cantorbery, celle de la Bibliothéque de l'Evêque Andrews, deux appartenant à l'Archevêque Usher, & une qui étoit entre les mains de Mylord Vicomte Conway. Ces deux Livres, avec un *septiéme*, ont été publiés par le Docteur Jean Gauden, successivement Evêque d'Exeter & de Worcester, en 1662 à Londres, in-folio, sous ce titre: *Les Oeuvres de Mr.* Richard Hooker, *Théologien savant, pieux, & éloquent, contenant la défense de l'Eglise Anglicane, qu'on prouve être vrayement Chrétienne, & bien & duëment reformée, en huit Livres sur le Gouvernement Ecclésiastique; complettés à présent, tant par rapport au VI. & VIII. Livres, que par rapport au VII. &c. sur les propres MSS. de l'Auteur, qui n'ont jamais paru. Avec l'Histoire de sa Vie pieuse, & de sa mort Chrétienne.* On croit communément que c'est le Docteur Gauden qui a publié le premier & le huitiéme Livre, aussi bien que le sixiéme & le septiéme; mais comme nous l'avons remarqué, le sixiéme & le huitiéme avoient déja paru à Londres en 1648; il y a plus, les *huit Livres* avoient paru, avec d'autres Traités & quelques Sermons, à Londres en deux Volumes in-folio, en l'année 1617, ainsi que le titre nous l'apprend.

(16) Le Docteur Jean King, Evêque de Londres.

[*H*] *Il a fait quelques autres Piéces, outre son Traité du Gouvernement Ecclésiastique.*] I. *Réponse à une Requête présentée par Mr.* Gautier Travers *aux Seigneurs du Conseil Privé*. Oxford 1612 in-4. II. *Les Causes des Disputes sur le Gouvernement Ecclésiastique*. Oxford 1641 in-4. III. *Discours sur la Justification, les Oeuvres, & sur la manière dont le fondement de la Foi est renversé*: sur Habac. I. 4. Oxford 1612 in-4. IV. *Sermon sur la nature de l'Orgueil*, sur Habac. II. 4. Oxford 1612 in-4. V. *Préservatif contre la Douleur & la Crainte*: Sermon funébre sur Jean, XIV. 27. Oxford 1612 in-4. VI. *De la Certitude & de la Perpétuité de la Foi dans les Elus, & de la Foi du Prophéte Habacuc en particulier*. Sermon sur Habac. I. 4. VII. *Deux Sermons sur une partie de l'Epître de St. Jude*; savoir les vs. 17-21. Oxford 1614 in-4. Mr. Henri Jackson, Membre du Collége du Corps de Christ à Oxford, a donné tous ces Sermons avec le *Wicket* (Guichet) *de Wiclef*: ils ont été réimprimés sans ce dernier Ouvrage, à Londres en 1632 in-folio, à la suite des *Cinq Livres du Gouvernement Ecclésiastique*; item à la suite des *Huit Livres*, Londres 1682 in-folio. VIII. *Sermon sur Matth.* VII. 7. *trouvé dans le Cabinet du Docteur* Andrews, *Evêque de Winchester*. Publié par Mr. Isaac Walton à la fin de la *Vie du Docteur* Sanderson, *Evêque de Lincoln*, Londres 1678 in-8.

[*I*] *Il mourut à Bishops-Bourne le 2 Novembre 1600.*] Sa maladie fut causée par un froid qu'il prit en venant par eau de Londres à Gravesend, & dont il ne put jamais se guérir. Il travailloit dans son Cabinet quoiqu'il ne se portât pas bien, & il disoit souvent au Docteur Saravia, qu'„ il ne demandoit point à Dieu une longue vie, & „ qu'il souhaitoit seulement de vivre assez pour achever „ les trois derniers Livres de son Traité du *Gouvernement* „ *Ecclésiastique*." On croit qu'il hâta sa mort par son assiduité à finir cet Ouvrage. Environ un mois avant sa mort, il commença à perdre l'appétit, ce qui fut suivi d'une si grande aversion pour toutes sortes d'alimens, que durant quelques semaines on auroit dit qu'il ne vivoit que de l'odeur des mets; ce qui ne l'empêchoit pas d'étudier & d'écrire. Peu de jours avant sa mort on vola chez lui; lorsqu'il l'apprit, il demanda, *mes Livres & mes Papiers ont-ils échappé?* on lui répondit, *qu'oui*; *il n'y a donc pas de mal*, repartit-il, *toute autre perte ne peut me chagriner* (17). Les Auteurs varient sur le tems de sa mort. Cambden dit (18) qu'il mourut en 1599. Dans l'Epitaphe mise sur son tombeau par le Chevalier Guillaume Cowper, on met sa mort en 1603. Mais ces deux dates sont évidemment fausses; car il paroît par le témoignage de Guillaume Somner, Greffier de l'Archevêque pour la Province de Cantorbery, que le Testament de notre Auteur étoit daté du 26 Octobre 1600, & avoit été vérifié le 3 Décembre de la même année. Et l'Archevêque Laud a fixé sa mort au 2 Novembre 1600 dans ces paroles, écrites de sa propre main au titre du Livre de Mr. Hooker: *Richardus Hooker, vir summis doctrinæ dotibus ornatus, de Ecclesiâ præcipuè Anglicanâ optimè meritus, obiit 2 Nov. circiter horam secundam postmeridianam, anno* 1600.

(17) Walton p. 125. 126.
(18) *Annals of Elizabeth ad ann.* 1599.

[*K*] *Il laissa quatre filles &c.*] Une de ses filles aînées épousa un certain Chalinor, autrefois Maître d'Ecole à Chichester. Marguerite, la plus jeune, épousa Ezéchiel Clark, Bachelier en Théologie, & Recteur de St. Nicolas à Harbledown proche de Cantorbery, dont elle eut un fils, nommé Ezéchiel, Recteur de Waldron dans la Comté de Sussex, & une fille. Les deux autres filles moururent avant que d'être nubiles (19).

(19) Walton p. 131-134.

HOOPER (GEORGE) Savant Ecrivain [*A*], & Evêque de Bath & de Wells, nâquit à Grimley dans la Comté de Worcester le 18 Novembre 1640, de George Hooper Gentilhomme, & de

[*A*] *Savant Ecrivain.*] C'eſt ce qui paroît par ſes Ouvrages, dont nous donnerons le Catalogue. Il a publié les Sermons ſuivans. 1. *Sermon prononcé devant le Lord Maire dans la Chapelle de Guild Hall*, le 30 *Octobre* 1681, ſur *Galat.* V. 22. 23. Londres 1682 in-4. 2. *Sermon prononcé devant le Roi à Whitehall*, le 5 Novembre 1681. ſur Matth. XXII. 21. Londres 1682 in-4. 3. *Sermon prononcé devant la Reine à Whitehall, le Dimanche* 25 *Janvier* 1690 ſur *Luc* XV. le dernier vers. Londres 1691 in-4. 4. *Sermon prononcé devant le Roi & la Reine à Whitehall le* 14 *Janvier* 169½ ſur *Jean* VII. 17. Londres 1694 in-4. 5. *Sermon prononcé devant le Roi, le* 20 *Janvier* 1695 ſur *Jean* III. 20. 6. *Sermon prononcé devant la Chambre des Communes*, le 4 *Avril* 1701 ſur Phil. III. 20. 7. *Sermon prononcé devant la Chambre des Pairs le* 30 *Janvier* 170¼, *Anniverſaire du Martyre du Roi Charles* I. ſur 1 Cor. X. 3. 4. 8. *Sermon d'Actions de graces pour la Paix, prononcé le* 7 *Juillet* 1713, ſur *Pſeaum.* CXXII. 7. Ses autres Ouvrages ſont les ſuivans. I. *L'Egliſe Anglicane juſtifiée de l'accuſation de Papiſme*, imprimé en 1682, & joint aux *London Caſes.* II. *Diſcuſſion méthodique & nette de la grande & capitale Controverſe entre l'Egliſe Anglicane & l'Egliſe Romaine ſur un Guide Infaillible.* En trois Diſcours. Le premier ſert d'*Introduction*: l'Auteur y décide les queſtions préliminaires à cette Controverſe, & à toutes les autres qui s'agitent entre les deux Egliſes. Dans le *ſecond* il examine au long les prétentions ſur leſquelles on fonde l'Infaillibité moderne, & prouve qu'elles ſont ſans fondement. Dans le *troiſiéme*, on examine en peu de mots, en ſe prévalant de ce qui a été établi dans le précédent, ce que les Catholiques Romains alléguent pour prouver qu'il eſt raiſonnable qu'il y ait un Guide infaillible en matiére de Religion, & on dévoile ce qu'il y a de ſophiſtique dans leurs raiſonnemens. Les deux premiéres parties ont été approuvées pour l'impreſſion par le Docteur Maurice en 1687; mais la troiſiéme n'a jamais vu le jour. III. *Le Cas du Curé par rapport à la Taxe ſur les terres, ou Lettre à un Membre de la Chambre des Communes*, 1689. IV. *Traité du Carême. En deux Parties. La premiere contenant l'Hiſtoire de ſon Obſervation. La ſeconde un Eſſai ſur ſon Origine, qu'on diviſe encore en deux parties; dont la premiere eſt préliminaire, on y montre que la plûpart des Pratiques du Chriſtianiſme viennent des Juifs; & dans la ſeconde on propoſe des conjectures pour faire voir que le Carême a la même origine.* L'Approbation eſt du 5 Février 1694. Dans la Section V. du Chap. X. de la Premiére Partie, l'Auteur recapitule toute cette Partie en ces termes. „ Nous venons de voir le Carême obſervé durant les quatre premiers Siécles. Nous avons vu dans le dernier de ces ſiécles, lorſque la Religion Chrétienne ſe profeſſa plus publiquement ſous les Empereurs Chrétiens, & qu'elle eut un grand nombre d'Ecrivains, des témoignages formels & inconteſtables de l'obſervation générale, quoique différente dans la maniére, de la *Quadrageſime*, nommée communément ainſi dans ce tems là, des quarante jours. Dans le ſiécle précédent, ſavoir le *troiſiéme*, en remontant juſques vers le milieu de ce ſiécle, tems qui ne nous fournit pas beaucoup d'Ecrivains, & où l'on n'avoit guére d'occaſions de parler de cette matiére, nous trouvons cependant un détail exact de l'auſtérité avec laquelle les Chrétiens obſervoient *la Semaine de la Paſſion*, détail qui nous vient d'un des plus grands Hommes de l'Egliſe (1), qu'on avoit conſulté ſur l'heure qu'on pouvoit finir le jeûne. Cette grande auſtérité de la *Semaine ſainte*, qui ne le cédoit en rien à celle dont on a uſé dans la ſuite, donne tout lieu de penſer que les Chrétiens de ce tems-là n'ont pas laiſſé à la génération ſuivante le ſoin d'y ajoûter la dévotion des Semaines précédentes, ſurtout puiſque nous trouvons, qu'Origéne, Maître de Denys, parle en termes exprès de la *Quadrageſime*, comme conſacrée au jeûne. Il eſt vrai que nous n'avons ce paſſage d'Origéne que de la Verſion de Rufin, qui n'étoit pas le Traducteur le plus exact; mais il n'étoit pas auſſi le plus mauvais, ainſi il y a plus d'apparence qu'il a traduit ici fidélement, que le contraire; n'y ayant aucune raiſon de ſoupçonner de la falſification dans ce terme plutôt que dans un autre de la période, ni de s'étonner qu'il ſoit parlé d'une choſe ſi célébre & ſi connue aſſez peu de tems après." *Mais pour continuer, nous avons vu encore par Tertullien, qu'on peut mettre dans le ſecond ſiécle, auſſi bien que dans le troiſiéme, qu'au ſentiment de l'Egliſe de ſon tems, les jours de la mort de Jeſus-Chriſt, le Vendredi & le Samedi ſaints du moins, ſinon toute la Semaine, devoient être conſacrés par tout le monde au jeûne, en vertu de l'autorité des Apôtres; qu'on n'étoit point néceſſairement obligé de jeûner d'autres jours, & comme en vertu d'un précepte divin, mais que cela étoit laiſſé à la diſcrétion des Chrétiens, ſelon qu'ils le jugeoient à propos ſelon les régles de la ſageſſe & de la piété. Cette eſpéce d'incertitude ne lui permettoit pas naturellement d'en dire davantage, ou le ſujet qu'il traitoit, ni de nous inſtruire des différentes Coutumes des Egliſes ſur cette partie arbitraire du Carême, quoique l'on puiſſe recueillir d'ailleurs, même de Tertullien, qu'on obſervoit de ce tems-là un eſpace plus conſidérable. Mais pour remonter plus haut & nous approcher davantage du ſiécle des Apôtres, vers l'an* 190, *pas 90 ans après la mort de St. Jean*, Irenée *Evêque vénérable & déja fort âgé, qui avoit converſé familiérement avec l'illuſtre* Polycarpe, *comme celui-ci avec St. Jean & d'autres Apôtres*, Irenée, *dis-je, nous a inſtruits, quoique par occaſion ſeulement, des pratiques différentes de ſon tems: que les uns croyoient devoir jeûner un jour, les autres deux jours, ceux-ci pluſieurs jours, ceux-là quarante jours. Nous apprenons donc quoiqu'en général tant de lui que des Evêques de toute l'Egliſe de ſon tems, qu'on avoit obſervé conſtamment un jeûne anti-paſchal dans tous les lieux, depuis le tems des Apôtres mêmes.* La *Seconde Partie* eſt un Eſſai ſur l'*Origine du Carême*, diviſé en deux Parties, dans la premiére notre Auteur tâche de montrer, *que la plûpart des anciennes Pratiques du Chriſtianiſme viennent des Juifs.* Dans ce deſſein il remarque d'abord, *qu'il n'eſt point honteux aux Pratiques Chrétiennes d'avoir été empruntées des Juifs.* „ On ſait, *dit-il* (2), que parmi les anciens Hérétiques, il y en avoit qui recevoient Jeſus-Chriſt & l'Evangile, & qui rejettoient la Loi de Moyſe, dont ils blaſphémoient le Dieu. Et il y a peut-être aujourd'hui bien des gens, moins coupables à la vérité, qui, dans le grand éloignement où nous ſommes de la naiſſance du Chriſtianiſme, ou ont perdu le ſouvenir de ſon Origine, & ont oublié que la nouvelle Alliance a quelque liaiſon avec l'Ancienne; ou enorgueillis de la grandeur de nos priviléges regardent d'un œil de mépris l'Oeconomie Moſaïque comme un Elément foible, & ſuivant les ſentimens de vanité d'une nation voiſine d'une autre s'imaginent, que c'eſt un affront à la Religion Chrétienne d'être regardée comme étant d'Origine Juive. Ce qui peut avoir encore contribué à faire naître ces idées, ce ſont quelques ſavans Ouvrages de ces derniers tems, qui traitent des Antiquités *Judaïques* & *Egyptiennes*, que quelques perſonnes ont pris dans un ſens ſi déſavantageux à l'Ancien Teſtament, que ceux qui n'ont pas approfondi la matiére, peuvent croire qu'il eſt très-honteux au Chriſtianiſme d'emprunter rien d'une Nation ſoupçonnée d'avoir pris tant de choſes de tous ſes Voiſins, & d'avoir pillé même la Religion des Egyptiens. Mais ils ne doivent rien craindre, la Vérité ne peut jamais faire de tort à la vérité; & quand même l'on feroit voir que la Religion de Moyſe avoit de la conformité avec celle des Nations voiſines, elle n'en ſera pas moins en état de maintenir ſa Divinité. Nous ſavons que c'eſt dans l'Orient que les Sciences ont commencé auſſi bien que les Empires: que c'eſt-là que s'étoient conſervées les traditions touchant la Divinité, venuës de Noé & de ſes deſcendans animés de l'Eſprit de Dieu. Il eſt vrai que nous avons lieu de croire que ces traditions étoient altérées & corrompuës par quantité d'erreurs & de ſuperſtitions; qui varioient chez les différentes Nations qui en étoient les dépoſitaires, les *Chaldéens*, les *Egyptiens*, les *Phéniciens*, les *Arabes* &c. Mais toutes ces Nations avoient quelque choſe de commun en matiére de Religion, comme elles avoient la même Langue pour le fond, mais en différentes dialectes. Et quel mal y aura-t-il à ſuppoſer, que Dieu a jugé à propos de purger cette Religion, par le miniſtére de Moyſe, de toutes les additions impies ou licentieuſes par leſquelles on l'avoit corrompuë à divers égards; de retenir quelques coutumes innocentes, d'en inſtituer d'autres pour les oppoſer aux erreurs les plus dangereuſes, de régler quelques-unes des parties les plus diſtinguées du Culte de maniére qu'elles ſerviſſent à conduire à une Révélation plus parfaite dans la ſuite, & de faire réduire toutes ces Loix dans un ſeul Code, avec une nouvelle ſanction, pour l'uſage d'un peuple particulier." *Nous pouvons très-bien ſuppoſer que la Religion des Juifs étoit une ſemblable Religion Réformée, & nous ne devons pas nous faire une peine d'entendre dire, que la nôtre eſt une plus parfaite* Réformation du Judaïſme: *titre que Mr.* Selden *lui donne ſouvent, & qu'il ne faut pas entendre, comme ſi le Chriſtianiſme avoit purgé la Religion Judaïque de quelques erreurs, mais en ce ſens ici, qu'il en eſt la perfection & l'accompliſſement, conformément aux vuës primitives. Et comme il eſt certain que notre Sauveur & ſes Apôtres étoient Hebreux d'origine, il n'eſt pas moins certain que notre Religion eſt entée ſur la Judaïque. Non ſeulement les expreſſions & les alluſions de l'Evangile ſont relatives aux Coutumes de la Loi, & ne peuvent être entenduës ſans cette Clef, mais l'on ſait que quelques-unes de ſes principales Inſtitutions en ſont empruntées. Car comme anciennement pluſieurs Rites de la Loi étoient ſans contredit deſtinés à préfigurer notre Sauveur, quelques-unes de ces Cérémonies ont auſſi été adoptées ſous l'Evangile, pour lui ſervir ainſi toujours; & elles ont été reçuës non ſeulement pour un tems par condeſcendance pour les Proſélytes ſortis du Judaïſme, qui faiſoient le plus grand nombre parmi les premiers Chrétiens; mais quelques-unes ont été formellement appropriées au Chriſtianiſme, & d'autres inviolablement continuées à perpétuité.* L'Auteur inſiſte particuliérement ſur les uſages dont il eſt parlé dans l'Ecriture, comme le *Baptême*, qui étoit une des Cérémonies par leſquelles les Proſélytes étoient reçus dans le Judaïſme; & il ſoutient que le *Baptême Chrétien*, tel qu'il eſt établi dans le Nouveau Teſtament, en eſt une imitation. Dans le Chapitre *troiſiéme* il nous inſtruit de la nature du *Sacrifice Paſchal*, & de ce que les Traditions des Juifs diſent de ce Souper, conformément à l'Hiſ-

(1) Denys Evêque d'Alexandrie.

(2) Part. II. Eſſai. I. c. I. p. 114 & ſuiv.

de Jeanne, fille d'Edmond Giles de White Lady Aston aussi Gentilhomme (*a*). Son pere se transporta à Westminster, pour faire mieux élever son fils, qui fit ses premiéres études dans l'Ecole de cette Ville; en 1656 il en sortit pour entrer en qualité d'Etudiant dans le Collége de Christ-Church à Oxford. Le 16 Janvier 166½ il prit le degré de Bachelier-ès-Arts, & en 166¾ celui de Maitre. Il s'ap-

*l'Histoire que l'Evangile nous donne de la Cêne du Seigneur, & à sa nature.* Il montre dans le Chapitre *quatriéme*, que l'*Eglise de Jésus-Christ* a succédé à l'*Eglise Judaïque*, & que les *Ministres* de l'une tirent leur origine de ceux de l'autre. Il fait connoître dans le Chapitre *cinquiéme* les *Excommuniés* parmi les Juifs & leur condition, & l'état de ceux qui étoient simplement sous Censure, comparé avec celui des *Excommuniés*. Il remarque que ces derniers étoient non seulement exclus du *commerce de la Societé*, mais de la *Communion religieuse*; & qu'il est parlé dans le Nouveau Testament de l'*Excommunication*, comme pratiquée par les Juifs & par les Chrétiens. Il employe le Chapitre *sixiéme* à rapporter sous cinq chefs, ce qui avoit du rapport au *Baptême*, selon l'usage de l'Eglise Chrétienne dans le second siécle, & il en fait voir la conformité avec les Coutumes des Juifs. Premiérement & en général, à l'égard des personnes qu'on baptisoit, des Ministres, & du tems solemnel du Baptême; particuliérement en second lieu, par rapport à la distinction entre les Aspirans & leur instruction; troisiémement, par rapport à la Cérémonie même du Baptême; en quatriéme lieu, sa confirmation; & enfin les suites & la conclusion de toute l'Action. Dans le Chapitre *septiéme*, il rapporte diverses choses que les premiers Chrétiens pratiquoient dans la *Ste. Cêne*, différentes de ce qui s'observoit dans *le Souper de la Pâque*; & ces circonstances particuliéres montrent que la *Cêne du Seigneur* a pris la place de la *Pâque*, dans sa nature en général, en qualité de *Sacrifice d'actions de graces*. Il fait la description d'un *Sacrifice de louange & d'actions de graces* parmi les Juifs, & du *Festin* qui le suivoit: il prouve que l'*Eucharistie Chrétienne* y répond exactement, & il explique de quelle maniére; il parle d'une Tradition des Juifs, qui porte, qu'aux jours du *Messie* le *Sacrifice Eucharistique* sera le seul qui subsistera. Il montre dans le Chapitre *huitiéme*, que la distinction de *Clergé* & de *Laïques* se trouve dans Tertullien, aussi bien que celle d'*Evêques*, de *Prêtres*, & de *Diacres*, qu'on trouve aussi dans St. Ignace; & qu'Irenée établit aussi l'*Autorité Apostolique des Evêques*; & que la distinction de *Clergé* & de *Laïques*, du moins se trouve de même établie par Clément Romain. Il remarque que la *premiére distinction* vient du langage de l'*Ancien Testament*; & que l'autre est empruntée du Sanhedrin des Juifs, comme aussi du Temple; le *Lieu de nos Eglises* correspondant aux *Cours du Temple*, Espaces des *Prêtres* & de *l'Autel*. Il fait voir dans le Chapitre *neuviéme*, que la sentence & les effets de l'*Excommunication* étoient les mêmes parmi les Chrétiens que chez les Juifs, aussi bien que la maniére de s'en relever; & il fait remarquer la conformité entre les uns & les autres par rapport à l'estimation des *Péchés*, & aux *Peines* imposées. Dans le Chapitre *dixiéme* il s'agit d'un paralléle des rites Chrétiens dont parle Tertullien, & des usages mentionnés par Origéne, principalement au sujet de la Priére. 1. La disposition d'Esprit. 2. La Posture du Corps. 3. Le côté vers lequel on devoit être tourné. 4. Les heures des Priéres ordinaires de chaque jour. 5. La matiére des Priéres & leur ordre. Il expose l'ancienne maniére de prier des Chrétiens, & celle des Juifs, & il les compare ensemble; il fait outre cela le paralléle de quelques autres usages. Dans le Chapitre *onziéme* il répond à un *second préjugé* contre *l'Origine Judaïque du Carême*, c'est que les Ecrits *Talmudiques* ne sont d'aucune autorité. Il montre 1. Que ces Traditions ont quelque fondement ancien. 2. Qu'à divers égards elles se trouvent confirmées par d'autres preuves. 3. Et que les Juifs ne les ont pas empruntées des Ecrivains étrangers. Il répond dans le même Chapitre à un *troisiéme préjugé* contre *l'Origine* qu'il assigne au Carême, c'est la nouveauté de cette Hypothése. Dans le *premier* Chapitre de la *seconde Partie*, il observe, que pendant un tems notre Pâques a été célebrée en même tems que celle des Juifs, que l'indication de la Pâques par les *Lettres Pascales* est conforme à la pratique des Juifs; & que la *Préparation Anti-paschale* des Chrétiens répond à une semblable préparation parmi les Juifs, avant les *Jours de l'Expiation*. Il compare dans le Chapitre *second* les *Sacrifices* du Jour des Expiations chez les Juifs, avec le Sacrifice de notre Seigneur le jour de sa Passion. Il observe dans le *troisiéme* Chapitre, que les Chrétiens pratiquent le *jour de la Passion*, les *dévotions* ausquelles les Juifs étoient obligés dans le *Jour des Expiations*; & il compare quelques-unes des Circonstances des Veilles de ces jours-là. Dans le Chapitre *quatriéme* il prouve, qu'il y avoit chez les Juifs un *Tems de Pénitence*, préparatoire au Jour des Expiations; que tous en général observoient de la même maniére *certains jours*, qui précédoient immédiatement la Fête; qu'on en observoit assez généralement un *plus grand nombre*, les uns plus les autres moins; que quelques-uns se réduisoient à *quarante*, & que le *premier* de la quarantaine étoit universellement observé; enfin que l'espace de quarante jours étoit un tems de pénitence fort en usage dans la Discipline des Juifs. Il remarque dans le Chapitre *cinquiéme*, que cette origine du Carême est très-vraisemblable, & que son observation est un témoignage solemnel qu'on rend au *Sacrifice Expiatoire* de notre Sauveur. Que toujours la considération de ce Sacrifice est une bonne raison pour nous obliger à observer le *Jour de la Passion*, & même quelque tems antécédent par voye de préparation. V. Dans les *Transactions Philosophiques* du mois d'Octobre 1699 il y a une Piéce de notre Auteur intitulée, *Calcul sur la Crédibilité du Témoignage Humain*, consistant en quatre *propositions*. La premiére touchant la crédibilité d'un Rapport fait successivement par plusieurs personnes également dignes de foi. La seconde, touchant des Témoignages qui concourent. La troisiéme touchant la créance que mérite un Témoin sur un article particulier d'une rélation, sur le total de laquelle il est croyable jusqu'à un certain point. La quatriéme, touchant la vérité d'une Tradition Orale ou écrite en tout ou en partie successivement transmise, & attestée par différentes successions de ceux qui l'ont transmise. VI. *Nouveau danger du Presbytérianisme* 1703. VII. *Caractéres d'une Cause desespérée.* VIII. *Defense de la Rélation des Procédures de la Chambre Basse de la Convocation.* IX. *De Valentinianorum Hæresi Conjecturæ, quibus illius Origo ex Ægyptiacâ Theologiâ deducitur.* Londres 1711 in-4. pagg. 27. L'Auteur observe au commencement de cette Piéce, que la Doctrine Chrétienne ne fut pas d'abord prêchée à tous les Payens, dans sa pureté & sa simplicité naturelle; que certaines gens, par des vuës particuliéres, la corrompirent, & l'accommodérent aux superstitions des Payens. C'est ainsi que l'Histoire Sainte nous apprend que les nouveaux habitans de Samarie corrompirent la doctrine de Moyse. Tout le monde sait que l'Auteur du Manichéïsme étoit Persan. L'Hérésie de Marcion tira son origine d'une opinion qui étoit généralement reçuë dans tout l'Orient, qu'il y a deux Principes éternels, l'un Auteur du Bien, & l'autre Auteur du Mal; & que les desordres & la confusion qu'on remarque dans le Monde vient de leur opposition perpétuelle. Conformément à cette doctrine Marcion reconnoissoit deux Dieux, Auteurs, l'un de l'Ancien & l'autre du Nouveau Testament. Il prétendoit que le premier, étant un mauvais Principe, avoit donné des Loix à la Nation des Juifs, qui a toujours été haïe, & qui l'étoit surtout au tems de cet Hérésiarque. Mais il disoit que l'autre Dieu, étant un Bon Principe, & se proposant de détruire l'empire de son Rival, avoit envoyé Jésus-Christ au monde, qui avoit donné de meilleures Loix aux hommes, & les avoit mis dans un état de bonheur. Après ces Observations notre Auteur passe à la doctrine de Valentin. Il croit que quoiqu'elle nous paroisse monstrueuse & extravagante, les Egyptiens en avoient une toute autre idée. On prétend que cet Hérétique étoit originaire d'Egypte; & il y a quelque apparence qu'il a accommodé la Religion Chrétienne aux idées de ses compatriotes. Notre Auteur tâche de prouver cette conjecture dans la suite de son discours. Il expose d'abord exactement le Systême de Valentin; & pour le rendre plus intelligible, il y a ajoûté une table généalogique des *Æons* &c. dont cet Hérétique & ses Sectateurs parlent. Il recherche ensuite l'origine du Systême Valentinien, qu'il compare avec la Théologie Egyptienne. X. *Recherches de l'état des anciennes Mesures des Athéniens, des Romains, & particuliérement des Juifs; Avec un Appendix, où l'on traite des anciennes Monnoyes, & des anciennes Mesures d'Angleterre*, Londres 1721 in-8. Il nous apprend dans sa Préface, qu'ayant lu avec soin sur cette matiére deux Traités curieux, qui parurent presque en même tems en l'année 1684, l'un du Docteur Cumberland, mort Evêque de Peterborough, & l'autre du Docteur Edouard Bernard, imprimé d'abord avec le *Commentaire* du Docteur Pocock *sur Hosée*; qu'ayant aussi examiné les Dissertations de Mr. Greaves sur le *Pié* & sur le *Denier Romain*, louées avec tant de raison par les deux Auteurs dont on vient de parler, il s'étoit attaché à rechercher plus exactement les *Mesures des Hébreux*, & qu'ayant suivi sur les principes sûrs de Mr. Greaves, suivi la méthode de l'Evêque Cumberland, & profité des riches matériaux rassemblés par le Docteur Bernard, il s'étoit fait le Systême suivant. Premiérement, qu'ayant en général les différentes Mesures, pour la *Longueur*, la *Capacité*, & le *Poids*, & le rapport qu'elles ont les unes aux autres, il a fixé les mesures *Angloises*, ausquelles il vouloit réduire celles des *Juifs*, afin de s'en faire de plus justes idées. Ensuite, comme il falloit chercher la connoissance des Mesures des *Juifs* dans ce que nous en ont dit des Ecrivains de divers tems & de divers Pays, & qu'il falloit réduire leurs différentes mesures à celles d'Angleterre, il a été obligé aussi d'examiner quelques-unes des mesures *modernes*, mais surtout les anciennes mesures *des Athéniens* & des *Romains*; & que muni de ces secours il a rapporté & comparé ensemble ce que l'on a dit de plus vraisemblable touchant les Mesures des Juifs, & s'est mis en état d'en donner là-dessus une connoissance aussi claire & aussi certaine qu'il est possible. Ses *Recherches* sont donc divisées en IV Parties. Dans la *premiére* il examine les *Mesures en général*, & particuliérement celles d'*Angleterre*, & quelques autres dont on se sert de nos jours, à *Rome*, en *Espagne*, en *Hollande*, & en *Egypte*. Dans la *seconde* il recherche les Mesures d'*Athènes*, à cause des Auteurs Grecs qu'il faut consulter. Dans la *troisiéme*, il examine les Mesures anciennes des Ro-

(*a*) Les Mémoires, sur lesquels on a dressé cet Article, ont été communiqués par Mlle. Prowse fille de Mr Hooper dont il s'agit dans cet Article.

s'appliqua avec beaucoup d'affiduité à la Philofophie, aux Mathématiques, aux Antiquités Grecques & Romaines, & aux Langues Orientales; & il fut encouragé dans l'étude des derniéres par le Docteur Pocock, avec le fecours duquel il acquit une grande connoiffance de l'Arabe, dont il a fait un grand ufage pour éclaircir quantité de paffages obfcurs de l'Ancien Teftament. En 1669 il compofa un petit Traité de Mathématiques, que Mercator lui demanda, pour le mettre au jour; il eft refté pourtant parmi fes Manufcrits. En 1672 il devint Chapelain du Docteur Morley Evêque de Winchefter, qui lui donna peu de tems après la Cure de Havant; mais comme c'étoit un lieu mal-fain il le quitta pour la Cure de Woodhey dans la Comté de Hamp, où il fucéda à l'Evêque Ken. Le 9 Juillet 1673 il prit le degré de Bachelier en Théologie. L'Archevêque Sheldon, informé du mérite de Mr. Hooper, engagea le Docteur Morley à permettre à fon Chapelain de venir demeurer à Lambeth; ce Prélat conferva pourtant une fincére affection pour lui, & l'envoya chercher pour l'affifter dans la maladie dont il mourut. En 1675 l'Archevêque le nomma Recteur de Lambeth, & peu de tems après *Chantre* d'Exeter, cette place étant à la difpofition de ce Prélat. Le 3 Juillet 1677 il fe fit recevoir Docteur en Théologie. La même année on l'envoya en Hollande pour accompagner la Princeffe d'Orange en qualité d'Aumônier, y ayant un autre Chapelain pour fa Maifon. On lui prefcrivit de faire le Service Divin dans la Chapelle de Son Alteffe felon le Rit de l'Eglife Anglicane, ce qu'il fit avec tant de décence & de fageffe, qu'il évita de choquer perfonne. Il demeura environ un an en Hollande: au bout de ce tems-là il demanda à la Princeffe la permiffion de retourner en Angleterre, pour aller s'y marier; elle la lui accorda avec beaucoup de regret, mais fur la promeffe qu'il lui fit de revenir; il tint parole, & demeura encore environ huit mois, au bout defquels Son Alteffe lui permit de retourner chez lui. Le Docteur Alleftrée étant mort en 1680 on offrit à Mr. Hooper la Chaire de Théologie à Oxford, mais il la refufa. Environ le même tems il fut fait Chapelain du Roi Charles II. En 1685, la veille de l'exécution du Duc de Monmouth, il reçut ordre du Roi par le Comte de Rochefter de fe rendre fur le champ auprès du Duc. S'étant rendu à la Tour, & ayant informé le Duc des Ordres du Roi, ce Prince le reçut avec quelque confufion & quelque furprife, mais fur ce que le Docteur l'affura qu'il n'étoit chargé d'aucune commiffion particulière, le Duc lui dit qu'il étoit le très-bien venu, & que fa perfonne lui étoit fort agréable; & après s'être entretenu familièrement avec lui pendant longtems, il lui dit qu'il vouloit le voir le lendemain matin, dès qu'il feroit levé. Le Docteur demeura toute la nuit debout, & le Duc lui dit qu'il étoit affuré d'avoir fait fa paix avec Dieu. Il travailla pendant longtems à engager ce Prince à réfléchir férieufement fur la nature & les fondemens d'une fi parfaite confiance, & il lui parla avec toute la force & la liberté requifes, fans fortir des bornes de la bienféance, & autant que la ferme perfuafion du Duc le pouvoit permettre, & ce Prince y perfifta effectivement jufqu'à fon dernier moment. Dans la matinée les Evêques d'Ely & de Bath & de Wells avec le Docteur Tennifon vinrent trouver le Duc, qu'ils accompagnérent avec le Docteur Hooper fur l'échaffaut, où l'Evêque d'Ely fut celui qui parla le plus au Duc, qu'il preffa fortement de reconnoitre la vérité de la Doctrine de la Non-Réfiftance, & de s'avouër coupable de rebellion. Le Docteur Jean Sharp, ayant été promu en 1691 à l'Archevêché d'Yorck, la Reine Marie, qui gouvernoit pendant l'abfence du Roi, qui étoit en Hollande, ordonna au Comte de Nottingham de faire dire au Docteur Hooper de venir la trouver; elle lui offrit le Doyenné de Cantorbery, auquel il ne penfoit point du tout; car il n'a jamais follicité aucun bénéfice ni directement ni indirectement. Il demanda à la Reine, lequel de fes deux Bénéfices elle vouloit qu'il réfignât; elle lui répondit, que quoiqu'elle ni le Roi ne donnaffent jamais deux Bénéfices à un même fujet, ils ne les ôtoient jamais non plus, & elle lui ordonna de les garder tous deux; mais la Reine n'ayant pas voulu s'expliquer, il réfigna Woodhey. En 1698 le Prince & la Princeffe de Danemarc fouhaitérent fort de l'avoir pour Précepteur du Duc de Glocefter, mais le Roi nomma le Docteur Burnet à cette place. En 1701 il fut élu Orateur de la Chambre Baffe de l'Affemblée du Clergé, & la même année le Comte de Rochefter, Viceroi d'Irlande, lui offrit la Primatie de ce Royaume. En 1702 il fut élevé par un ordre exprès, mais contre fon inclination, fur le Siége de St. Afaph, qu'il occupa environ fix mois; il refufa généreufement les fommes ordinaires que les Eccléfiaftiques du Pays de Galles ont coutume de payer à leurs nouveaux Evêques, difant qu'il ne fouffriroit jamais que fa vuë leur coutât fi cher. En 1703 il fut transféré par un ordre pareil au Siége de Bath & Wells; il fit tout ce qu'il put pour fe difpenfer de l'accepter, & il le demanda très-inftamment

*Romains*, qui fuppofent la connoiffance de celles d'Athénes, & dont l'intelligence eft néceffaire pour fe fervir avec fruit des Auteurs Latins. Dans le *quatrième* il s'agit des Mefures des *Juifs*. Vient enfuite un *Appendix* touchant les noms & la valeur des Monnoyes *Angloifes*, & des Mefures en Vaiffeaux. Dans cet Appendix il dit (3) que felon lui „ Toutes les anciennes mefures *Angloifes* de cet- (3) P. 468. 469.
„ te efpéce, que nous avons reçuës des *Saxons*, venoient
„ felon toutes les apparences à ceux-ci des *Sarrafins*, auffi
„ bien que notre Monnoye". Et il remarque „ que pour
„ ce qui eft des noms des Vaiffeaux, connus en Efpagne
„ & en Italie, comme ceux de *Pipe*, de *Botte*, de *Baril*
„ &c. il en chercheroit l'origine dans la Méditerranée,
„ & de là chez les Peuples Orientaux, de qui venoient
„ les chofes contenues dans ces Vaiffeaux. Car puifqu'il
„ paroit clairement que tous les Poids font Phéniciens
„ d'origine, & que les mefures en Vaiffeaux, même de
„ l'eau, étoient abfolument néceffaires aux Phéniciens
„ pour leur provifion dans leurs Voyages par Terre auffi
„ bien que par Mer (qu'entre les liquides, le Vin & l'Hui-
„ le étoient des produits de leurs côtes, (le mot de *Vin*
„ non feulement, mais les noms fabuleux de *Bacchus*, de
„ *Sémélé*, de *Silene* avec fon *Ane*, dénotant cette Ori-
„ gine), il eft affez naturel de penfer, que les noms Phé-
„ niciens des Vaiffeaux pafférent avec ce qu'ils conte-
„ noient dans les Iles de la Gréce, & que dans la fuite,
„ lorfque les Sarrazins fe furent rendus maîtres de cette
„ Mer, ils adoptérent d'abord les noms Orientaux qu'ils
„ trouvérent, & en donnérent encore d'autres du même
„ ordre. C'eft ce qu'on peut conjecturer par rapport à
„ plufieurs Vaiffeaux du Levant, non feulement de ceux
„ qui contiennent de l'eau, mais de ceux qui fervent à
„ naviger: car ils prennent fouvent leurs noms les uns
„ des autres. Ainfi il n'eft point du tout hors de propos
„ de les rechercher dans le Sud-Eft, quoique les *Saxons*,
„ les *Danois*, & les *Normans*, ayent été grands naviga-
„ teurs en leur tems, & qu'on puiffe affez naturellement
„ préfumer qu'ils ont apporté leurs noms Germaniques
„ dans notre Ile". Le Docteur Jean Arbuthnot dans fa *Préface* au devant de fon Ouvrage intitulé, *Tables des anciennes Monnoyes, Poids, & Mefures, expliquées &c. en plufieurs Differtations* (4), donne une haute idée de ces *Recherches* du Docteur Hooper, & nous dit que „ fi l'on (4) Lond. 1727 in 4.
„ examine l'unité de vuë qui régne dans tout l'Ouvrage,
„ l'exactitude des Calculs, la fagacité des Conjectures,
„ l'habileté à corriger & à comparer enfemble les paffages
„ des anciens Auteurs, & l'érudition admirable qui brille
„ le dans ces Recherches, on eft obligé d'avouër, qu'el-
„ les furpaffent tout ce qu'on avoit jamais publié fur cet-
„ te matiére". Et il qualifie cet Ouvrage, de *Recherches ingénieufes* (5). XI. *De Patriarchæ Jacobi Benedictione* Gen. XLIX. *Conjecturæ*. Publiées par Mr. Hunt de *Hart Hall* à Oxford, avec une Préface & des Notes, tirées des Manufcrits Arabes de la Bibliothéque Bodléienne. Notre Prélat avoit gardé cette Piéce dans fon Cabinet depuis plus de quarante ans, & il l'avoit montrée au Docteur Pocock, comme il paroit par une Lettre qu'il écrivit à ce Savant à cette occafion. Il la remit entre les mains de Mr. Hunt immédiatement avant fa mort, en l'inftruifant de la maniére dont il falloit l'imprimer, que Mr. Hunt a fuivie; elle fut imprimée peu de tems après aux dépens de Mr. Prowfe fils de notre Evêque. On n'en tira qu'une centaine d'Exemplaires, deftinés principalement pour les Amis de l'Auteur. (5) P. 39 & 40.

Des Manufcrits qu'il laiffa, il donna permiffion de publier un Sermon Latin prononcé en 1672 lorfqu'il prit le degré de Bachelier en Théologie, & un Traité Latin du Divorce.

[B] Un

ment à la Reine, non seulement à cause des grands frais auxquels une translation aussi prompte l'exposoit, & de la répugnance qu'il avoit pour le changement, mais aussi par égard pour son ancien ami le Docteur Ken, l'Evêque dépossédé de ce Siege, pour qui il le demanda, & la Reine le lui accorda; mais Ken s'excusa de l'accepter, & ne cessa de solliciter Hooper de suivre les intentions de la Reine, & depuis ce tems-là il signoit toujours, *ci-devant Evêque de Bath & Wells.* Mais Hooper ne put se résoudre à accepter cet Evêché, qu'il n'eût obtenu de la Reine de pouvoir garder la place de *Chantre* d'Exeter en Commande, avec dispense d'y résider, uniquement pour que le Docteur Ken en pût jouir; la Reine en accordant au Docteur Hooper sa priére, le loua de la lui avoir faite. Mais l'Evêque d'Exeter ayant fait quelques difficultés sur ce sujet, la Reine, pour le contenter, dit à Hooper de résigner la place, disant qu'elle prendroit soin de l'Evêque dépossédé, à qui elle assigna une pension de deux-cens Livres sterling, qu'on lui a payé réguliérement sur la Trésorerie jusqu'à sa mort. Sa conduite ferme, sage & honnête lui gagna l'affection de la Noblesse & du Clergé de son Diocése, dont il possédoit entiérement les cœurs; aussi en revanche ne voulut-il jamais entendre parler de les quitter, & il n'y eut pas d'offres capables de le tenter. Il refusa plusieurs fois d'entrer dans le Conseil Privé, & on ne put jamais lui persuader d'accepter l'Evêché de Londres à la mort du Docteur Compton, ni l'Archevêché d'Yorck à la mort de l'Archevêque Sharp. Il occupa le Siége de Bath & Wells vingt-quatre ans & six mois, & mourut à Barkely dans la Comté de Somerset, où il se retiroit quelquefois, le 6 Septembre 1727; il a été inhumé dans la Cathédrale de Wells sous un tombeau de marbre qu'on lui a élevé [*B*]. Le Docteur Thomas Coney publia son Caractere (*b*) peu de tems après sa mort [*C*].

(*b*) In *Mist's Journal*, of October 14. 1727. & à la fin des XXV. Sermons du Docteur. Londres 1729 in-8.

[*B*] *Un tombeau de marbre qu'on lui a élevé.*] Voici l'Epitaphe qu'on y lit:

,, In hoc Sacrario cineres suos requiescere voluit
,, Reverendus admodum Præsul
,, Georgius Hooperus, S. T. P.
,, Magnum Ecclesiæ Anglicanæ Decus.
,, Scientias quippe maximè reconditas,
,, Mathesin universam,
,, Antiquitates patrias exterasque,
,, Linguas penè omnes, quotquot aut Oriens protulit aut Occidens,
,, Jus Civile, Municipale, Canonicum
,, Elegantiorum Literarum venustate temperaverat:
,, Theologiam verò
,, Assiduâ sacri Codicis & primævorum Patrum lectione,
,, Quasi alias omnes Scientias ignorare maluisset,
,, Totam penitus hauserat,
,, Saniorem haud dubiâ amplexus,
,, Summo tamen Eruditionis Amore semper incensus,
,, Non ita studiis se totum tradidit,
,, Ut arduis negotiis impar,
,, Aut hominum ignarus,
,, Aut difficilis, inconcinnus, asper evaderet.
,, Inerat enim illi
,, Comitate Aulis Principum dignâ
,, Christiana Simplicitas condita;
,, Ingenium non ad Literas magis
,, Quàm ad res agendas habile & versatile;
,, Mira in conciliandis sibi hominibus solertia,
,, Sed animarum saluti unicè intenta.
,, Ita cum artes doctrinasque longè dissitas conjunxerat
,, Summisque honoribus par
,, Nullum unquam ambiret
,, Aditum sibi ad famam eximiam,
,, Ad primarios tam in Republicâ quam Ecclesiâ viros,
,, Ad Reginarum denique pientissimarum
,, Mariæ & Annæ patrocinium,
,, Virtute solâ patefecit.
,, Itaque ab illâ Decanatu Cantuariensi,
,, Ab hac infulâ primò Sancti Asaphensi,
,, Deinde Bathono-Wellensi ornatus est.
,, Quo in munere amplissimo
,, Cum Gregi suo fideliter invigilaret,
,, Inopes occulto plerumque munificentiæ fonte,
,, Sed perenni, ubere, latè fluenti reficeret.
,, Presbyteros suos indulgentiâ paternâ foveret,
,, Impigerrimos quosque etiam ruri latentes,
,, In lucem & splendorem nec opinantes evocaret,
,, Bonorum omnium Amorem & Observantiam meruit,
,, Posteris morum exemplar pulcherrimum reliquit.
,, Obiit VI Septembris. A. D. MDCCXXVII.
,, Ætatis LXXXVII.

[*C*] *Le Docteur Thomas Coney publia son Caractére peu de tems après sa mort.*] Le Docteur nous dit que son érudition n'étoit pas légére & superficielle, mais solide & universelle; il possédoit toutes les Sciences si parfaitement, que les Maîtres dans chaque profession pouvoient croire que leur Art particulier étoit le grand objet de l'Evêque. Le Jurisconsulte pouvoit s'imaginer qu'on l'avoit formé pour le Barreau, & qu'il n'avoit été occupé que de Statuts, & de Décisions de Loi. Le Casuiste pouvoit penser, qu'il avoit passé tout son tems à feuilleter les Canonistes & les Scholastiques; & le Théologien, qu'il ne s'étoit occupé que de la lecture des Peres & des Conciles. L'Antiquaire pouvoit croire qu'il avoit toute sa vie été collé sur des Médailles & des Chartes; le Litérateur se figuroit qu'il ne lisoit que des Dictionnaires, & qu'il étoit impossible autrement que les différentes Langues Orientales lui fussent aussi familiéres que le Latin & le Grec. Le Philosophe ne trouvoit rien qui fût au dessus de la sphére de son génie pénétrant; ni les Humanistes aucunes beautés dans les Auteurs Classiques, qui lui fussent échappées. Mais ce qu'il y a d'admirable & de particulier en lui, c'est que cette multitude de connoissances ne le rendoit point distrait, & que son application à l'étude ne diminuoit rien de sa bonne humeur. Il tempéroit si bien les épines des Mathématiques par les douceurs de l'éloquence, les fables des Rabbins par la fidélité des Peres, les faits de l'Histoire Moderne par les événemens de l'Antiquité, qu'il n'étoit pas moins agréable en conversation, aimable dans le commerce avec ses Amis, qu'il étoit profond pour le savoir, & exemplaire dans sa vie. Ses qualités pour la Société étoient telles, qu'il surpassoit non seulement ceux de sa profession, mais qu'il alloit de pair avec ceux qui avoient fait de la politesse & des maniéres du monde leur grande & unique étude. On a remarqué que les gens qui étudient beaucoup sont sombres & chagrins; qu'une vie retirée les rend peu propres à la conversation; & que le Savoir même est fier & décisif. Mais tout cela produisoit des effets tout contraires dans notre Prélat. Il étudioit pour perfectionner les bonnes mœurs; étoit retiré pour se montrer avec plus d'éclat, & son savoir le rendoit affable & complaisant. Sa maniére de vivre privée forçoit à reconnoitre, qu'il étoit fort éloigné d'affecter de se faire connoitre, & de rien faire par vanité & par ostentation. Mais son air étoit si vénérable, sa conversation si engageante, & ses maniéres si peu communes, qu'elles le rendoient le Prélat le plus renommé. Ce qu'il y a néanmoins de digne de remarque, c'est qu'avec tout cela la gravité Episcopale l'emportoit sur la politesse de l'homme du monde, & que ses principes étoient trop rigides pour vouloir se plier à tout & plaire à toutes sortes de Compagnies. Son zéle & sa probité étoient inaltérables, & la vérité ne se perdoit jamais chez lui dans un tas de paroles. Il n'étoit pas complaisant aux dépens de la sincérité, & le Courtisan ne faisoit aucun tort au Chrétien. Il se regardoit comme marié à son Diocése, & malgré le grand nombre de connoissances & les grandes rélations qu'il avoit dans les autres parties du Royaume, il se bornoit pour la distribution des Bénéfices aux Personnes & aux Prêtres résidens de son propre Diocése. Le Népotisme n'avoit aucun empire chez lui, & le parentage n'en approchoit point. L'Ecclésiastique laborieux étoit tout surpris de se trouver pourvu d'un Bénéfice, pendant qu'il travailloit sans relâche à faire son devoir. L'Homme humble & modeste étoit élevé dans son obscurité, sans avoir à essuyer la fatigue de faire sa cour, & les formalités des sollicitations. La meilleure recommendation qu'un Pasteur pouvoit avoir auprès du vigilant Prélat, c'étoit le soin qu'il prenoit de sa Paroisse, & la persévérance à remplir ses devoirs le retour le plus agréable qu'il pût lui offrir. Ceux qui étoient dans des lieux où le Ministére étoit pénible & le Troupeau nombreux, étoient sûrs de recevoir quelques marques de distinction, & d'être avancés à tems, pour leur concilier de plus en plus du respect, & rendre leurs travaux plus utiles. Chaque membre de son Clergé étoit aimé comme un fils, avoit l'accès d'un Egal, & étoit reçu comme un Ami. Jamais celui qui avoit quelque chose à demander ne se vit intimider par des regards fiers & chagrins, jamais d'ennuyeuses formalités ne retardérent les affaires de personne, ni d'insolens Officiers n'insultérent le Clergé.

**HORNECK** (Antoine) savant & pieux Théologien du XVII. Siécle nâquit en 1641 à Bacharach dans le Bas Palatinat, où son Pere étoit Sécretaire. On envoya le jeune Horneck à Heidelberg, où il étudia la Théologie sous Spanheim, depuis Professeur à Leyde. A l'âge de dix-neuf ans il passa en Angleterre, où il entra le 24 Décembre 1663 dans le Collége de la Reine à Oxford; & peu de tems après y être entré, il en devint Chapelain, par la faveur du Docteur Barlow qui en étoit

Principal (*a*). Le 21 Décembre 1663 (*b*) il fut aggrégé à l'Université en qualité de Maître-ès-Arts de celle de Wittemberg. Peu de tems après il fut fait Vicaire d'Allhallows à Oxford, & il occupa ce poste deux ans. En 1665 il entra chez le Duc d'Albemarle, pour être Précepteur du fils de ce Seigneur, qu'on appelloit alors Mylord Torrington. Le Duc le nomma à la Cure de Doulton dans la Comté de Devon, & lui procura aussi une Prébende à Exeter. En 1669, avant que de se marier, il fit un voyage en Allemagne, pour voir ses parens & amis, & à son retour il fut élu Ministre de la Savoye [*A*]; il a rempli cette place pendant vingt-six ans jusqu'à sa mort (*c*). En 1693 on lui conféra une Prébende à Westminster, & l'année suivante il résigna celle qu'il avoit à Exeter; le 28 de Septembre de cette même année il fut reçu à une Prébende dans la Cathedrale de Wells (*d*). Il étoit aussi Chapelain du Roi Guillaume & de la Reine Marie. Il a publié divers Ouvrages [*B*], & est mort le 31 Janvier de l'année 1696; il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster, où ses Amis lui ont erigé un Monument. C'étoit un homme d'une vie exemplaire & très-savant. Il s'étoit appliqué dès sa jeunesse à l'Arabe, & il continua à posséder assez bien cette Langue jusqu'à la fin de sa vie. Il étoit habile dans l'Histoire Ecclésiastique, la Théologie Polémique, & dans ce qui regardoit les Cas de Conscience (*e*). [☞ Il fut un de ceux qui dirigérent les Assemblées composées de Membres de l'Eglise Anglicane, dont les Sociétés pour la Reformation des Mœurs ont tiré leur Origine [*C*]. ADD. DU TRAD.]

(*a*) Life of Anthony Horneck D. D. By Richard Kidder Lord Bishop of Bath and Wells, p. 1. 4. London 1698.

(*b*) Wood Fasti Oxon. Vol. II. Col. 134 dit que ce fut le 11 Mars.

(*c*) Life of Dr. Horneck p. 4-6.

(*d*) Ibid. p. 22-23.

(*e*) Ibid. p. 40-42.

[*A*] *A son retour il fut élu Ministre de la Savoye.*] Le revenu de cette place est petit, & casuel; quoiqu'il fût, dans le tems qu'il accepta la place, & qu'il y avoit quantité de personnes considérables, qui en agissoient fort généreusement avec lui, il est certain que dans la suite, lorsque sa famille augmenta, & que ses besoins furent plus grands, il n'y avoit pas de quoi l'entretenir suffisamment. Malgré cela ni au commencement ni dans la suite on ne put l'engager à garder son Bénéfice dans la Comté de Devon; & quelques offres qu'on pût lui faire, il ne voulut jamais en accepter d'autre, pour le garder en même tems que celui qu'il avoit. Il étoit ennemi irréconciliable de la pluralité des Bénéfices & de la Non-résidence, & quand l'occasion se présentoit de témoigner son aversion à cet égard, il le faisoit avec assez de chaleur (1).

[*B*] *Il a publié divers Ouvrages.*] I. *La grande Loi de la Reflexion: ou Traité de la Nature, de l'Usage, & de l'absolue Necessité de la Reflexion, pour mener une Vie veritablement pieuse.* Londres 1676 in-8. Cet Ouvrage a été réimprimé plusieurs fois avec des Additions & des Corrections. II. *Lettre à une Dame qui avoit embrassé la Religion Romaine.* Londres 1678 in-douze. III. *L'Heureux Ascétique ou le meilleur Exercice.* Londres 1681 in-8. Il y a à la suite une *Lettre à une Personne de qualité touchant la sainteté des mœurs des premiers Chrétiens.* La troisiéme Edition de *L'heureux Ascétique* & de cette Lettre est corrigée & augmentée, avec des Priéres à la fin de chaque Exercice. IV. *Les Plaisirs & le Jugement: ou Tableau du grand jour du Jugement, & de son efficace pour reprimer les Plaisirs sensuels, les Divertissemens, & les Recreations.* Londres 1683 in-douze. V. *Le Feu de l'Autel, ou Directions sur la maniére d'allumer dans l'Ame un Feu sacré avant la Communion, dans le tems même qu'on communie, & après cette sainte action; avec des Priéres & des Dévotions propres au sujet.* Londres 1683 in-douze. Il y a à la tête un *Dialogue entre un Chrétien & sa Conscience, sur la véritable nature de la Religion Chrétienne.* VI. *L'Exercice de la Priére, ou Aide à la Dévotion; servant de Supplément à l'Heureux Ascétique, ou le Meilleur Exercice; contenant des Priéres & des Dévotions convenables pour chaque Exercice, avec de nouvelles Priéres pour différentes occasions.* Londres 1685 in-8. VII. *Les Prémices de la Raison, ou Discours dans lequel on montre la Necessité de nous appliquer de bonne heure à la pratique de la Religion.* Londres 1685 in-8. VIII. *Jésus Christ Crucifié, ou Exposition de la Nature, du But, & des Avantages du Sacrement de la Ste. Cène; avec les Directions necessaires, des Priéres, des Louanges, & des Meditations pour l'usage des Communians.* Londres 1686 in-8. IX. *Questions & Réponses touchant les deux Religions, celle de l'Eglise Anglicane & celle de l'Eglise Romaine.* X. *Réponse à la Question des Soldats, Que devons nous faire?* XI. Divers Sermons séparés. XII. *Quinze Sermons sur le Chapitre Cinquiéme de St. Matthieu.* Londres 1698 in-8. XIII. Il a traduit de l'Allemand en Anglois, *Histoire Merveilleuse de certains Sorciers de Suéde*, insérée dans le *Sadducismus Triumphatus* de Glanvil: dans la seconde Edition de ce Livre, il y a une *Préface* à la tête de cette *Histoire Merveilleuse*, plus ample & plus correcte; & une nouvelle Rélation de Suéde, traduite de l'Allemand par le Docteur Horneck. XIV. Il a traduit aussi du François en Anglois, *Préservatif contre l'Indifference des Religions; Traité où l'on combat ceux qui estiment que toutes les Religions sont indifferentes; & où l'on répond aux Objections des Athées, des Sceptiques, des Libertins, & des Latitudinaires.* Londres 1693 in-8. Avec une *Introduction* par le Docteur Horneck. Il a aussi rassemblé & publié, *Discours Sermons &c. de Mr. Joseph Glanvil.* Londres 1681 in-4, où il a mis une courte Préface; il y en a aussi une plus étendue de sa façon au devant d'un Livre intitulé, *Le véritable Interêt des Familles, ou Directions sur la maniére dont les Parens & les Enfans peuvent se rendre réciproquement heureux* &c. Londres 1690 in-douze, par Jacques Kirkwood, Recteur d'Astwick dans la Comté de Bedford. XVI. Il a écrit conjointement avec le Docteur Gilbert Burnet, *La derniére Confession, les Priéres & les Meditations du Lieutenant* Jean Stern, *qu'il a rendu sur la Charrette au Docteur Burnet, immédiatement avant d'être exécuté. Avec la derniére Confession de* George Borosky, *signée par lui dans la Prison, & renfermée dans le paquet du Lieutenant. On y a joint la Relation de leur Conduite dans la Prison & au lieu de l'Exécution, proche Pall-Mall, où ils ont été exécutés le 10 Mars, pour y avoir assassiné le 12 Février 1681 Mr.* Thomas Thynn. Londres 1682 in-folio.

[*C*] ☞ *Il fut un de ceux qui dirigérent les Assemblées . . . . . dont les Sociétés pour la Reformation des Mœurs ont tiré leur Origine.*] Voici le Commentaire de mon Texte. „ Sous le Régne de Jacques, dit *Mr. Burnet* (2), la „ Crainte du Papisme, aussi forte que fondée, avoit ex„ cité bien des Gens, tant de la Ville de Londres, que „ des Environs, à faire entre eux de fréquentes Assem„ blées pour leur instruction & leur édification mutuelle. „ De pareilles Entrevuës n'avoient eu lieu jusques là que „ chez les Puritains & les Non-Conformistes. Mais alors „ c'étoient des Membres de l'Eglise Anglicane, qui se „ trouvoient ensemble, & qui s'adressoient à leurs pro„ pres Pasteurs pour leur demander des Formulaires de „ Priéres, & d'autres sortes de Directions. Le Docteur „ *Beveridge* & le Docteur *Horneck* avoient la principale „ conduite de ces Assemblées. . . . . Après la Revolution „ les Sociétés, dont nous parlons, devinrent plus nom„ breuses. Elles firent des Collectes considérables, par le „ moyen desquelles on entretint assez d'Ecclésiastiques, „ pour que les Personnes pieuses pussent assister aux Prié„ res publiques dans un très grand nombre d'Eglises à „ toutes les heures du jour. On célébroit régulièrement „ la Ste. Cène tous les Dimanches dans un grand nombre „ de Paroisses. . . . . . Les Membres de ces Sociétés réso„ lurent aussi d'informer les Magistrats, des Jureurs, des „ Yvrognes, des mauvaises Maisons, & de ceux qui pro„ fanéroient le Jour du Seigneur; & l'Argent qui leur re„ venoit pour leur part des Amendes, étoit mis dans un „ Fonds commun de Charités. Tout cela donna lieu „ de les appeller *Sociétés pour la Réformation des Mœurs.*" REM. DU TRAD.

(1) Life of Anthony Horneck D. D. By Richard Lord Bishop of Bath and Wells p. 6.

(2) Mém. Hist. de la Gr. Bretag. T. V. p. 111. 112. Edit. in-8.

HORROX (JEREMIE) illustre Astronome Anglois dans le XVII. Siécle, nâquit environ l'an 1619 [*A*] à Texteth proche de Liverpoole dans la Comté de Lancastre. Après avoir passé un certain tems dans une Ecole de Campagne où il avoit fait ses Humanités, on l'envoya au Collége d'Emanuel à Cambridge, où il s'occupa quelque tems aux Etudes Académiques. Vers l'année 1633 il commença à s'appliquer à l'Astronomie, mais il demeuroit en ce tems-là à Texteth chez son pere, qui n'étoit pas fort à son aise, & comme d'ailleurs les Livres & les autres secours nécessaires pour pousser cette étude lui manquoient, il ne put y faire de fort grands progrès. Il perdit quelques-unes de ses premiéres années en s'amusant aux Ecrits de Lansberg, pendant qu'il négligeoit les Ouvrages de Tycho-Brahé, de Kepler, & d'autres grands Hommes. Mais en l'année 1636 il fit connoissance & amitié avec Mr. Guillaume Crabtree, qui s'appliquoit aux mêmes études, & demeuroit à Broughton proche de Manchester; ils avoient commerce de Lettres ensemble, & ils écrivoient quelquefois à Mr. Samuel Foster, Professeur de Géometrie au Collége de Gresham à Londres. Mr. Horrox ayant trouvé un Compagnon d'étude, se mit au travail avec un nouveau courage, & s'étant procuré des Instrumens

[*A*] *Nâquit environ l'an 1619.*] Le Docteur Wallis nous apprit (1), que lorsqu'il mourut le 3 Janvier 1641, il n'étoit que dans sa vingt-deuxiéme année, ou au commencement de sa vingt-troisiéme.

(1) Epistola Nuncupatoria à la tête des Opera Posthuma de Horrox.

[B] Cr

mens & des Livres d'Astronomie, il s'attacha à faire lui-même des Observations; & par le conseil de Mr. Crabtrée il laissa-là Lansberg, dont il trouva que les Tables étoient très-fautives, & les Hypothéses peu solides. Il travailloit avec beaucoup d'application & de succès, lorsqu'il mourut subitement le 3 Janvier 1641 âgé de vingt-deux ans environ, ou accomplis déja (*a*). Ce que nous avons d'Ouvrages de lui, prouve que le Public a fait une grande perte par sa mort [*B*].

(*a*) Wallis *Epistola Nuncupatoria à la tête des Opera Posthuma* de Horrox. Londres 1673 in 4.

[*B*] *Ce que nous avons d'Ouvrages de lui prouve que le Public a fait une grande perte par sa mort.* Il avoit justement fini peu de tems avant sa mort sa *Venus in Sole visa*, car il paroit par une de ses Lettres à Mr. Crabtrée, datée du 9 Octobre 1640, que son Ouvrage n'étoit pas encore fini alors, & il insinuë qu'il étoit résolu d'y mettre la derniére main avant que de partir pour aller voir son Ami. Et dans une autre Lettre au même, datée du 19 Decembre suivant, il fixe son départ au 4 Janvier; mais il mourut le jour d'auparavant, comme on le voit par ce que Mr. Crabtrée a écrit au revers de cette derniére Lettre de Mr. Horrox. Notre Auteur fit ses Observations sur *Venus* à Hool, proche de Liverpool, comme il paroît par ses Lettres, qui depuis le mois de 1639 jusqu'au mois de Juillet 1640 sont datées de Hool, tandis que celles qui sont écrites avant & après cet intervalle sont datées de Texteth; mais on a omis cette circonstance dans l'Edition qu'Hevelius a donnée de cet Ouvrage, qu'il fit imprimer à Dantzick en 1662 in fol. avec quelques uns de ses propres Ouvrages, sous ce titre: Johannes Hevelii *Mercurius in Sole visus, Gedani Anno Christiano* MDCLXI. *d.* III. *Maii St. N. cum aliis quibusdam Rerum Cœlestium Observationibus rarisque Phænomenis. Cui annexa est Venus in Sole pariter visa anno* 1639 *d.* 24 *Novemb. St. v. Liverpoliæ à Jeremia Horroxio nunc primum edita notisque illustrata &c.* Horrox avoit encore commencé un autre Ouvrage, dans lequel il se proposoit de faire deux choses. Premiérement de réfuter les Hypothéses de Lansberg, & de faire voir combien elles sont peu d'accord ensemble & avec les Phénoménes du Ciel; & en second lieu de dresser un nouveau Systême d'Astronomie conforme à ses propres Observations & à celles des autres, en suivant principalement les Hypothéses de Kepler, mais en changeant les nombres, selon que les Observations le demandoient. Il paroit qu'il avoit fini la premiére Partie quant à l'essentiel, & qu'il n'y avoit qu'à la mettre en ordre. Mais la Seconde manque, quoiqu'on voye par ses Lettres qu'il l'avoit à peu près achevée; car il étoit déjà si avancé dans la Correction de toutes les Tables, qu'il avoit commencé des Ephémérides pour plusieurs années à venir. Ses papiers tombérent entre les mains du Docteur Jean Worthington Principal du College de Jésus à Cambridge, qui avoit été contemporain de Mr. Horrox au Collège d'Emanuel, & qui les trouva avec la *Venus in Sole visa* parmi les papiers de Mr. Crabtrée. Le Docteur Wallis les donna au Public à Londres en 1673 in 4. avec quelques autres Piéces, sous ce Titre: Jeremiæ Horroccii *Liverpoliensis Angli ex Palatinatu Lancastriæ, Opera Posthuma; Scil. Astronomia Kepleriana defensa & promota. Excerpta ex Epistolis ad Crabtræum suum. Observationum Cœlestium Catalogus. Lunæ Theoria nova. Accedunt* Guilielmi Crabtræi, *Mancestriensis, Observationes Cœlestes. In calce adjiciuntur* Johannis Flamstedii, *Derbiensis, de Temporis Æquatione Diatriba, Numeri ad Lunæ Theoriam Horroccianam.* Quantité de papiers de notre Auteur furent portés en Irlande par Jonas Horrox son frere, qui s'étoit appliqué au même genre d'étude, & qui mourut dans ce Pays-là, où l'on croit que ces papiers se sont perdus; d'autres Ecrits furent brulés par les Soldats pendant les Guerres Civiles. D'autres tombérent entre les mains de Mr. Jérémie Shakerly, qui en profita pour dresser ses *Tables d'Angleterre* (British Tables) imprimées à Londres en 1653. Mr. Shakerley étant parti pour les Indes Orientales, où il mourut, ces papiers demeurérent quelque tems entre les mains de Mr. Nathanael Brooks, Libraire de Londres, mais ils périrent dans le grand Incendie du mois de Septembre 1666.

HOTTINGER (JEAN HENRI). Nous ajoûterons ici quelques particularités à l'Article que Mr. Bayle en a donné, sur-tout touchant les Ouvrages qu'il a écrits sur les affaires de l'Orient, & sur la Literature Orientale [*A*]. Comme Hottinger étoit né avec un génie extraordinairement propre à la connoissance des Langues, il apprit en peu de tems le Latin, le Grec, & l'Hébreu. Pendant qu'il demeura à Genéve, il étudia deux mois sous Fréderic Spanheim. A Groningue il s'appliqua à la Théologie sous François Gomarus & Henri Alting, & à la Langue Arabe sous Matthias Pasor. Comme Golius avoit quantité de Manuscrits Arabes, Hottinger en copia un grand nombre pour son usage, pendant les quatorze mois qu'il demeura à Leyde. Pendant son séjour en Angleterre il contracta amitié avec plusieurs savans hommes de ce Royaume. Lorsqu'en 1655 l'Electeur Palatin demanda Hottinger, le Sénat de Zurich ne consentit qu'avec peine de le laisser aller, tant il faisoit cas de lui. Lorsque ce Corps le redemanda à l'Electeur, à la Cour duquel il avoit demeuré six ans, ce Prince le renvoya à regret, & l'honora avant son départ du titre de Conseiller Ecclésiastique (*a*).

(*a*) Heidegger *in Vitâ Hottingeri.* Niceron *Mem. des Homm. Ill.* Tom. VIII. p. 113. 116. 118. 119.

[*A*] *Les Ouvrages qu'il a écrits sur les affaires de l'Orient & sur la Literature Orientale.*] Nous mettons au premier rang son *Thesaurus Philologicus, seu Clavis Scripturæ, quâ quicquid fere Orientalium, Hebræorum maxime & Arabum habent monumenta de Religione ejusque variis speciebus, Judaïsmo, Samaritanismo, Muhammedismo, Gentilismo, de Theologia & Theologis, Verbo Dei &c. breviter & aphoristice ita reseratur & aperitur ut multiplex inde ad Philologiæ & Theologiæ studiosos fructus redundare possit.* Tiguri 1649 in-4. *Secunda Editio, in qua Samaritica, Arabica, Syriaca, suis quæque nativis Characteribus exprimuntur.* Tiguri 1659 in 4. *Historia Orientalis, quæ ex variis Orientalium monumentis collecta agit* 1. *De Muhammedismo ejusque causis tum procreantibus, tum conservantibus.* 2. *De Saracenismo, seu Religione veterum Arabum.* 3. *De Chaldaismo Superstitione Nabathæorum, Chaldæorum, Charranæorum.* 4. *De Statu Christianorum & Judæorum tempore orti & nati Muhammedismi.* 5. *De variis inter ipsos Muhammedanos circa Religionis dogmata & administrationem, sententiis, schismatis, & hæresibus excitatis.* 6. *Accessit, ex occasione Genealogiæ Muhammedis, plenior illustratio Taarich Bene Adam, quâ, ex ipsis Arabum Scriptis, vita & res gestæ Prophetarum, Patriarcharum, quorundam etiam Apostolorum, Regum Persiæ, aliorumque ab Adamo ad Muhammedis usque natales in orbe degentium explicantur.* Tiguri 1651 in 4. *Secunda Editio auctior* Tiguri 1660 in-4. Personne n'étoit plus en état de nous instruire des affaires de l'Orient qu'Hottinger, puisqu'il savoit la plupart des Langues qui s'y sont parlé autrefois, & qui s'y parlent à présent, comme l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldaïque, l'Arabe, le Turc, le Persan, & le Copte. Hottinger a aussi fait huit Dissertations sur l'utilité des Langues Orientales. On a encore de lui l'Ouvrage suivant: *Promptuarium, sive Bibliotheca Orientalis, exhibens Catalogum sive Centurias aliquot tam Auctorum quam Librorum Hebraïcorum, Syriacorum, Arabicorum, Ægyptiacorum; addita Mantissa Bibliothecarum aliquot Europæorum.* Heidelberg 1658 in-4. Mr. Baillet ne juge pas favorablement de cet Ouvrage d'Hottinger, qu'il accuse de n'être pas fort exact dans tout ce qu'il a fait. Il publia en 1661 *Etymologicum Orientale, sive Lexicon Harmonicum Heptaglotton, cum Præfatione de gradibus Studii Philologici, & Apologetico brevi contra Abrahamum Echellensem Maronitam.* Francfort in-4. Les sept Langues contenuës dans ce Dictionnaire sont l'Hébraïque, la Chaldaïque, la Syriaque, l'Arabe, la Samaritaine, l'Ethiopienne, & la Rabbinique. Nous ne parlons pas de plusieurs autres Ouvrages de notre Auteur qui regardent l'Orient (1), & nous finirons en remarquant, que quoiqu'Hottinger fût un homme fort savant, on trouve cependant qu'il a écrit avec trop de précipitation.

(1) Niceron *Hom. Ill.* Tom. VIII. p. 117. &c.

HOWE (JEAN) Savant Théologien Non-Conformiste du XVII. Siécle, étoit fils d'un Ministre, & Neveu de Mr. Abdias Howe, Vicaire de Boston dans la Comté de Lincoln. Il nâquit le 17 Mai 1630 à Loughborough dans la Comté de Leicester; son pere étoit Ministre de ce lieu (*a*), où il avoit été placé par l'Archevêque Laud; mais dans la suite ce Prélat lui ôta ce Bénéfice, à cause qu'il étoit du parti des Puritains; il se retira avec son fils en Irlande, où ils demeurérent jusqu'au commencement de la Rebellion de ce Royaume, qu'ils revinrent en Angleterre, & allérent s'établir dans la Comté de Lancastre; ce fut-là que notre Auteur fit ses premiéres études, & acquit quelque connoissance des Langues (*b*). On l'envoya fort jeune au Collége de Christ à Cambridge, où il demeura jusqu'à ce qu'il eut pris le degré de Bachelier-ès-Arts; il alla alors à Oxford (*c*), & devint ce qu'on appelle *Bible-Clerk* du College du Nez-de-*Bronze*, à la St. Michel de l'année 1648 (*d*), & il se fit recevoir Bachelier-ès-Arts le 18 Janvier 1649 (*e*). Les Visiteurs du Parlement lui donnérent une demie place dans le Collége de la Madelaine, & le firent ensuite Membre du même Collége (*f*); le 9 Juillet 1652 il prit le degré de Maître-ès-Arts (*g*). Peu de tems après il commença à prêcher, &

(*a*) *Memoirs of the Life of the late Reverend Mr. John Howe collected By Edmund Calamy D. D.* p. 3. Londres 1724 in-8.

(*b*) Ibid. p. 6. 7.

(*c*) Ibid. p. 7. 8.

(*d*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 1014.

(*e*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 69.

(*f*) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*

(*g*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 89.

fut ordonné par Mr. Charles Herle, qui en fit la cérémonie dans son Eglise de Winwick dans la Comté de Lancastre, & au bout de quelque tems Mr. Howe devint Ministre de *Great-Torrington* dans la Comté de Devon (*h*) [*A*]: le 1 Mars 1654 il épousa la fille de Mr. George Hughes Ministre de Plymouth (*i*). Il fut ensuite établi Chapelain domestique du Protecteur Olivier Cromwel [*B*], & Prédicateur d'Aprés-midi à Ste. Marguerite de Westminster (*k*). Richard Cromwel ayant succédé à son Pere dans le Protectorat, Mr. Howe demeura auprès de lui dans la même qualité de Chapelain, & quoiqu'il ne se mêlât point d'affaires d'Etat, & qu'il ne s'en soit jamais mêlé, il desapprouva intérieurement que Richard cassât son Parlement, prévoyant que cette démarche seroit sa ruine (*l*) [*C*]. Quand l'Armée eut dépouillé Richard Mr. Howe s'en retourna dans son Troupeau de *Great Torrington*, où il continua d'exercer son Ministére jusqu'au 24 d'Août 1662, que l'Acte d'Uniformité prit vigueur (*m*); il prêcha alors pendant quelque tems dans des maisons particulières dans la Comté de Devon (*n*). Au mois d'Avril 1671 il passa en Irlande, où il demeura, avec le titre de Chapelain de Mylord Massarene, dans la Paroisse d'Antrim (*o*), ayant permission de l'Evêque du Diocèse & du Métropolitain de prêcher tous les Dimanches aprés-midi dans l'Eglise du lieu, sans qu'il fut obligé à aucun acte de Conformité (*p*). En 1675 le Docteur Lazare Seaman étant mort, Mr. Howe fut élu pour remplir sa place; il revint donc en Angleterre, & s'établit à Londres (*q*), où il fut extrémement estimé, non seulement de ses Confreres les autres Ministres Non-Conformistes, mais de plusieurs illustres Théologiens de l'Eglise Anglicane, tels que les Docteurs Whitcoth, Kidder, Fowler, Lucas, & autres (*r*). Au mois d'Août 1685 il passa la mer avec Mylord Wharton (*s*), & l'année suivante il s'établit à Utrecht, où il prêcha à son tour dans l'Eglise Angloise de cette Ville (*t*). Lorsque le Roi Jacques publia en 1687 sa *Déclaration pour la Liberté de Conscience*, Mr. Howe retourna à Londres (*u*). Il a publié un grand nombre d'Ouvrages [*D*]. Il mourut à Londres le

2 d'A-

(*h*) Memoirs, p. 12. 13.
(*i*) Ibid. p. 15.
(*k*) Wood Ath. Oxon. ubi supra.
(*l*) Memoirs p. 25.
(*m*) Ibid. p. 27-29.
(*n*) Ibid. p. 37.
(*o*) Ibid. p. 51. 52.
(*p*) Ibid. p. 54.
(*q*) Ibid. p. 58. 67.
(*r*) Ibid. p. 67.
(*s*) Ibid. p. 111.
(*t*) Ibid. p. 116.
(*u*) Ibid. p. 131-132.

[*A*] *Mr. Howe devint Ministre de* Great Torrington *dans la Comté de Devon.*] Il travailloit extraordinairement dans ce lieu, sur-tout dans les Jeûnes publics, qui dans ce tems-là revenoient très-fréquemment, & se célébroient avec beaucoup de solemnité. Le Docteur Calamy tenoit de lui même (1) qu'il commençoit ordinairement ces jours-là environ à neuf heures du matin par une priére qui duroit à peu près un quart d'heure, pour demander à Dieu de bénir les exercices de la Journée; il lisoit ensuite & expliquoit un Chapitre ou un Pseaume, ce qui prenoit environ trois quarts d'heure; puis suivoit une Priére d'environ une heure, un Sermon de la même longueur, & une autre priére d'une demie heure. Alors il se retiroit, & prenoit quelque petit rafraichissement pendant un quart-d'heure ou un peu plus, tandis que le peuple chantoit: il remontoit ensuite en chaire, faisoit une priére d'une heure, & un autre Sermon qui duroit autant; & enfin il finissoit la dévotion du Jour environ à quatre heures du Soir, par une Priére d'une demie heure ou plus.

(1) Voy. *Memoirs of the Life of Mr. John Howe. By Edmund Calamy D.D.* p. 14.

[*B*] *Il fut ensuite établi Chapelain domestique du Protecteur Olivier Cromwel.*] Le Docteur Calamy nous apprend (2), que pendant qu'il occupa cette place il se conduisit de manière, qu'il n'a jamais été accusé, même par ceux qui ont le plus vivement déclamé contre plusieurs de ses Contemporains, de s'être jamais prévalu du crédit qu'il avoit auprès de ceux qui étoient au timon des affaires, soit pour s'enrichir lui-même, soit pour rendre de mauvais offices à d'autres, quoique connus pour être dans des principes différens des siens. Il embrassoit avec avidité toutes les occasions d'avancer les intérêts de la Religion & des Sciences, & de s'opposer aux Erreurs & aux Desseins qui les menaçoient dans ce tems là. L'opinion d'une *Foi particuliére* étoit fort en vogue à la Cour de Cromwell; c'étoit un sentiment communément reçu parmi ces gens là, que ceux que Dieu favorisoit singuliérement, lorsqu'ils lui présentoient leurs priéres pour solliciter ses graces pour eux-mêmes ou pour d'autres, sentoient en eux une impression céleste, qui les assuroit non seulement en général que leurs Priéres seroient exaucées, mais que les graces particuliéres qu'ils demandoient leur seroient accordées; que même ils connoissoient quelquefois par cette voye intérieure, de quelle maniére on les recevroit, & qu'ils étoient instruits des événemens à-venir, ce qui étoit dans le fond la même chose qu'une inspiration réelle. Mr. Howe a dit au Docteur Calamy, qu'on se donnoit beaucoup de peine pour entretenir & fortifier cette opinion à Whitehall; & qu'il y avoit une fois entendu un Sermon d'un homme distingué, dont le grand but étoit de la soutenir. Il ajoûtoit, qu'il étoit si pleinement convaincu des fâcheuses conséquences que pouvoient avoir de pareils principes, qu'après avoir entendu ce Sermon, il s'étoit cru obligé en conscience, la premiére fois que ce fut son tour de prêcher devant Cromwel, de combattre ces idées, & d'abbatre l'Orgueil spirituel & la vaine Confiance, que ces impulsions imaginaires pouvoient faire naître, & aimer. Il remarqua, pendant qu'il prêchoit, que Cromwell l'écoutoit avec beaucoup d'attention, mais qu'il fronçoit quelquefois les sourcils, & paroissoit extrémement fâché. Après le Sermon, une personne de distinction s'approcha de lui, & lui demanda s'il savoit bien ce qu'il avoit fait? en lui témoignant en même tems la crainte qu'il avoit que Cromwell ne fût tellement irrité de son Discours, qu'il lui seroit bien difficile de faire jamais sa paix avec lui, & d'avoir part à ses bonnes graces pour l'avenir. Mr. Howe repliqua, qu'il n'avoit fait que l'acquit de sa conscience, & que pour l'événement il s'en remettoit à Dieu. Il remarqua dans la suite que Cromwell en agissoit plus froidement avec lui, qu'il n'avoit fait auparavant: & il crut pendant quelque tems qu'il lui en auroit parlé, mais il ne lui en dit jamais mot (3).

(2) Ibid. p. 18.

(3) Idem p. 22. 23.

[*C*] *Il desapprouva intérieurement que Richard cassât son Parlement, prévoyant que cette démarche seroit sa ruine.*] Le Docteur Calamy rapporte (4) qu'il a appris d'un Ami, que s'entretenant un jour familiérement avec Mr. Howe sur la déposition de Richard, il lui avoit dit qu'une seule parenthèse dans un papier public, avoit été la cause de la mauvaise volonté des Officiers contre lui, qui avoit augmenté à un tel point, que rien ne pouvoit plus les satisfaire, que son entiére chute. La même personne ayant dit à Mr. Howe qu'il avoit entendu traiter Richard d'homme foible, Mr. Howe répondit avec quelque feu. „ Comment pouvoit-il être un homme foible, puisque lorsque „ son frere Fleetwood présenta la Requête de l'Armée, il „ tint tête pendant toute la nuit à tout son Conseil, & „ combattit jusqu'à quatre heures du matin, n'ayant que „ Thurloe seul pour le seconder; soutenant fort & ferme „ que la dissolution du Parlement seroit la ruine & sa „ leur". En continuant la conversation sur le même sujet, Mr. Howe dit que Fleetwood s'étoit engagé fort solemnellement, que si Richard vouloit consentir à ce qu'on lui demandoit, l'Armée ne lui feroit aucun tort. Et lorsqu'on en fit souvenir Fleetwood dans la suite, toute sa réponse fut, qu'il avoit cru avoir plus de crédit dans l'Armée, qu'il n'avoit trouvé. Mr. Howe ajoûta, que s'étant rencontré par hazard, après la Révolution, avec le Major-Général Berry, un des Chefs du Parti, & qui étoit alors dans une situation fort pauvre, cet Officier lui avoit dit, en pleurant amérement, que si Richard dans ce tems-là l'avoit seulement fait pendre lui & neuf ou dix autres, la Nation auroit été heureuse.

(4) Ibid. p. 25.

[*D*] *Il a publié un grand nombre d'Ouvrages.*] En voici le Catalogue I. Sermon sur *Eccles.* VII. 29. prononcé à St. Giles des Champs au mois de Mai 1659, & intitulé, *L'Homme créé dans un Etat de Sainteté mais muable*, imprimé dans le *Morning Exercise methodiz'd*, en 1660 in 4. II. *Le Bonheur du Juste développé, & pressé particuliérement par la Considération de la vanité de cette vie mortelle*; sur le Pseaum. XVII. 15. Londres 1668 & 1673 in-8. III. *La Vanité de la Vie présente, ou l'Homme considéré uniquement dans sa Condition mortelle*; sur le Pseaum. LXXXIX. 47-48. Londres 1671 in douze. L'Epitre dédicatoire à Jean Upton de Lupton dans la Comté de Devon, son parent, est datée d'Antrim le 12 Avril 1671. IV. *Traité du Plaisir en Dieu*, en deux Parties, sur Pseaum. XXXVII. 4. Londres 1674 in-8. V. *Le Temple vivant; ou Discours dans lequel on poussé cette idée, qu'un Homme de bien est le Temple de Dieu.* Londres 1674 in-8. VI. *Conciliation de la Préscience de Dieu à l'égard des Péchés des hommes, avec la Sagesse de ses Conseils, la sincérité de ses Exhortations, & les autres Moyens qu'il employe pour prévenir les Péchés.* Londres 1677 in 8. en forme de Lettre écrite à Mr. Boyle. Mr. Theophile Gale, Compagnon de Collége de Mr. Howe, ayant donné dans ce tems là la quatriéme partie de son Traité qui a pour titre *The Court of the Gentiles*, fit quelques remarques sur cette Piéce de notre Auteur (5); ce qui l'engagea à y ajoûter une *Apostille* où il la défendoit; cette Apostille fut imprimée la même année, & jointe aux Exemplaires de l'Ouvrage, qui n'étoient pas encore débités. Mr. Thomas Danson attaqua aussi le Livre de Mr. Howe par un Traité intitulé, *De Causa Dei: ou Défense de la Doctrine Ordinaire des Théologiens Protestans touchant la Prédestination, & l'influence de Dieu comme premiére Cause dans toutes les Actions, considérées comme telles, des Créatures raisonnables, contre les Conséquences odieuses dont elle a été chargée par Mr.* Jean Howe *dans une* Lettre & une Apostille sur la Préscience de Dieu. Londres 1678 in-8. On répondit à ce Traité par des *Remarques sur un Discours plein de mauvaise foi, par* T. D. *sous prétexte* de plaider la Cause de Dieu, *& de répondre à la* Lettre & à l'Apostille de Mr. Jean Howe sur la Préscience de Dieu &c. *& où l'on soutient que selon la doctrine des Protestans, Dieu par des influences efficaces meut & détermine en général les Hommes à toutes les Actions qu'ils font, même aux plus mauvaises.* Londres 1678 in-8.

(5) Voy. *Court of Gentiles* Part. IV. p. 112. Londres 1677.

9 d'Avril 1705, & fut enterré dans l'Eglise d'*All-hallows Breadstreet*; Mr. Jean Spademan fit son Oraison funébre le 8 du même mois sur 2 Timoth. III. 14. Mr. Wood nous dit (w) que Mr. Howe avoit l'*esprit beau & délicat*, & *qu'il étoit dans des sentimens fort modérés sur les questions peu importantes, en dispute entre l'Eglise Anglicane & son Parti*; que ses Ouvrages sont écrits d'un *stile doux*, *coulant*, & *naturel*. Mais ce dernier Eloge est sûrement une méprise, puisque l'on convient généralement que le stile de Mr. Howe est dur, embarrassé, & obscur. Le Docteur Calamy, qui s'est fort étendu sur son caractére, observe (x) qu'il étoit fort prudent, affable, modéré, & charitable, agréable & divertissant en conversation, très-savant, & ayant un jugement solide.

(w) Ath. Oxon. ubi supra.

(x) Memoires p. 227 &c.

in-8. Cette piéce est de la façon d'un Gentilhomme nommé André Marvel. VII. *Idée de l'Antiquité, dans une courte mais suffisante Histoire de quelques Peres* &c. Londres 1677 in-8. (6). On trouve quelques Remarques sur cet Ouvrage, répanduës dans un Livre intitulé; *Remarques sur l'Etat de l'Eglise des trois premiers Siécles*, par Abe-In. Seller, in-8. VIII. *Lettre écrite de la Campagne à une Personne de qualité dans la Ville, qui avoit été choquée du dernier Sermon, prononcé par le Docteur* Stellingfleet, *Doyen de St. Paul en présence du Lord Maire*. Le Sermon dont il s'agit avoit été prononcé le premier jour du Terme de Pâques de 1680 sur *Philipp.* III. 16. & intitulé: *Le Crime du Schisme*. IX. *De l'Inquiétude pour le lendemain*. Londres 1681 in-8. A quoi l'on a joint un *Appendix touchant le désir excessif de connoître l'à-venir*, & un *Discours sur la Charité, relativement aux péchés des autres*, sur 1 Cor. XIII. 6. X. *Sermon Funébre sur la mort de Me.* Marguerite Baxter, *décédée le 28 Janvier 1687*, sur 2 Cor. V. 8. Londres 1681 in-4. XI. *Le légitime usage qu'on peut faire dans la Priére de l'Argument pris du Nom de Dieu en faveur d'un Peuple, qui le professe*, sur *Jérem.* XIV. 21. Londres 1682 in-8. XII. *La Consécration de Soi-même, traitée dans une Action de Graces d'une Personne de distinction* (7), *pour une grande Délivrance*. Londres 1682 in-douze. XIII. *Sermon funébre sur la mort du fidele & laborieux Serviteur de Dieu, Mr.* Richard Fairclough, *Ministre de Bristol, décédé le 4 Juillet 1682 âgé de 61 ans*, sur *Matth.* XXV. 21. Londres 1683 in-4. XIV. Environ ce même tems il fit les *Remarques sur les trois Epîtres de St. Jean*, qui ont paru dans le second Tome, ou Continuation de Matthieu Poole. XV. Sermon sur *Coloss.* II. 2. où l'on examine cette question; *Que pourroit-on faire avec succès pour diminuer les Animosités parmi les Protestans, & pour empêcher que nos Divisions ne causent notre ruine?* inséré dans la *Continuation du Morning Exercise*. Londres 1683 in-4. XVI. *Les Larmes du Sauveur sur les Ames perdues*, ou Traité sur *Luc* XIX. 41. 42. Londres 1684 in-8. Avec un *Appendix où l'on dit par occasion quelque chose sur le Péché contre le St. Esprit, & où l'on examine aussi comment on peut dire que Dieu veut le salut de ceux qui périssent*. XVII. *Exposition & Défense du Cas des Non-Conformistes Protestans*, imprimé à Londres en 1689 en une seule feuille. XVIII. *Humble Requête aux Conformistes & aux Non-Conformistes touchant leurs dispositions & leur conduite les uns envers les autres au sujet de la Tolérance établie derniérement*. Autre feuille. XIX. *Sermon funébre pour Me.* Ester Sampson, *femme de Henri Sampson Docteur en Médecine, décédée le 24 Novembre 1689*, sur *Luc* XIII. 16. Londres 1690 in-4. XX. Deux Sermons *sur ce qu'il y a de Charnel dans les Contentions Chrétiennes*, prononcés pour la Confrérie des Merciers dans Broadstreet en 1693. XXI. *Recherche pacifique & modeste touchant la possibilité d'une Trinité dans la Divinité, en forme de Lettre à une Personne de mérite.* On y a ajouté quelques *Lettres* écrites autrefois au Docteur Wallis sur le même sujet. Londres 1694. Mr. Howe soutient dans cette Piéce que „ Les Personnes de la Tri-„ nité sont des essences distinctes (8); des Natures, des „ Etres, des Substances numériquement distinctes (9); „ qu'il y a diversité de natures individuelles dans la Di-„ vinité (10). Qu'il y a en Dieu trois Hypostases intel-„ ligentes distinctes, qui ont chacune leur nature intelli-„ gente particuliére & distincte (11). Que ces trois Per-„ sonnes Divines entretiennent une societé délicieuse en-„ tre elles, n'y ayant rien d'agréable à moins qu'el-„ les n'en jouïssent en commun; & nous devons penser „ que c'est là un état plus heureux, ou une idée plus „ parfaite de bonheur, qu'on ne peut le concevoir dans „ une éternelle solitude (12)." Par rapport à la question, si chacune de ces Personnes ou chacun de ces Etres est Dieu, comment on peut dire que les trois ne font qu'un seul Dieu? il répond (13), que chacune de ces Personnes considérée en elle-même, est une essence particuliére, mais que considérées ensemble elles constituent toute l'Essence de Dieu. Cet Ouvrage fut critiqué dans un Traité intitulé: *Considérations sur les Explications de la Doctrine de la Trinité*, imprimé en 1694 in-4. & dans une *Apostille pour la défense des idées du Docteur* Sherlock *de la Trinité en Unité*. Mr. Howe repliqua par une *Lettre* à un Ami touchant cette *Apostille*. Il publia aussi en 1695 un *Examen ou Idée des Considérations sur l'Explication*, rapportée ci-dessus, en forme de Lettre à un Ami. XXII. *Discours sur la Mort affligeante & sur les Funerailles solemnelles de la Reine* Marie, sur *Heb.* XII. 23. la derniére partie. Londres 1695 in-4. XXIII. *Sermon sur la mort du très-Révérend & très-digne Serviteur de Dieu Mr.* Richard Adams, *Maître-ès-Arts, autrefois Membre du College du Nez-de-Bronze à Oxford, ensuite Ministre de St. Mildred's Bread-street à Londres; & en dernier lieu Pasteur de l'Assemblée de Southwark; décédé le 7 Fevrier 169⅞.* XXVI. *Sermon prononcé le 2 Décembre 1697 jour d'Actions de Graces.* XXV. *Sermon prononcé devant la Societé pour la Réformation des Mœurs.* Sur Rom. XIII. 4. Londres 1697. XXVI. *Sermon sur la mort du très-Révérend & laborieux Serviteur de Dieu, Mr.* Matthieu Mead, *décédé le 16 Octobre 1699.* XXVII. *L'Empire du Redempteur sur le Monde visible* †, *& la maniére dont on y entre par la mort; ou Discours prononcé à l'occasion de la mort de* Jean Hoghton *fils aîné du Chevalier* Charles Hoghton *de* Hoghton-Tower *dans la Comté de Lancastre, Baronet.* Londres 1699. XXVIII. *Sermon funébre pour l'excellent Serviteur de Dieu le très Révérend* Guillaume Bates, *Docteur en Théologie.* Londres 1699. XXIX. *Discours en deux Parties sur l'Inimitié de l'Homme contre Dieu; & sur la Reconciliation de l'Homme avec Dieu*; sur *Coloss.* I. 21. Londres 1701. XXX. *Considérations sur la Préface d'une Recherche touchant la Conformité Occasionnelle des Non-Conformistes.* XXXI. *Seconde Partie du Temple Vivant*, contenant des Remarques sur *Spinosa*, & sur un Ecrivain François, qui a prétendu le réfuter; avec une Recapitulation de la premiére Partie; & l'explication de la distinction & du rétablissement du Temple de Dieu parmi les Hommes; Londres 1702. XXXII. *Sermon prononcé aux obséques de Mr.* Pierre Vink, *Bachelier en Théologie.* Londres 1702. XXXIII. *Sermon sur* Coloss. I. 13. *prononcé le 5 Novembre* 1703. XXXIV. *Discours sur la Patience, relativement à l'attente d'un Bonheur à venir.* Londres 1705. Tous les Ouvrages de Mr. Howe ont été réimprimés ensemble en un Volume in-folio.

(6) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 10..

(7) Le Comte de Kildare.

(8) P. 110-111.

(9) P. 112.

(10) P. 140.

(11) P. 126.

(12) P. 55.

(13) P. 51.

† Je ne sai s'il ne faudroit pas invisible? du moins la suite semble le demander. R. D. T.

HOWEL (Jaques) Ecrivain abondant du XVII. Siécle nâquit dans la Comté de Caermarthen à Abernant (*a*) où son Pere étoit Ministre (*b*), vers l'an 1594 [*A*]. Aprés avoir fait ses premiéres études dans l'Ecole d'Hereford, il entra au commencement de l'an 1610 à Oxford dans le Collége de Jésus (*c*), où il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 17 Décembre 1613 (*d*). Il quitta ensuite l'Université, & alla en 1619 en France, en Espagne, & en Italie, en qualité de Commissionnaire du Chevalier Robert Mansell, du Comte de Pembroke, & d'autres Personnes, pour tâcher d'avoir des Ouvriers & des matériaux pour faire du verre [*B*]. En 1622 il fut envoyé en Espagne, pour re-de-

(a) Wood Hist. & Antiq. Univ. Oxon. L. II. p. 121.

(b) Idem Ath. Oxon. Vol. II. Col. 182.

(c) Idem ibid. & Ath. Oxon. ubi supra.

(d) Idem Fasti Oxon. Vol. I. Col. 194.

[*A*] *Nâquit*, .... *vers l'an* 1594.] Mr. Wood nous dit dans son *Historia & Antiquitates Universitatis Oxoniensis* (1) qu'il entra dans le Collége de Jésus à Oxford en 1610, âgé de seize ans; *ad Collegium istud literas sublimiores hauriendi avidus accessit Ann. Dom.* CIƆ IƆCX, *ætatis* XVI; il dit la même chose dans ses *Athenæ Oxonienses* (2); qu'il fut envoyé dans le susdit Collége *au commencement de l'année* 1610 *âgé de seize ans*. Cependant le même Historien remarque immédiatement auparavant, *qu'il ne peut dire précisément en quelle année Mr. Howell est né.* Mr. Howell observe lui-même (3). „ Qu'il est né sous l'ardente Con-„ stellation du Cancer, vers le milieu de la Canicule".

[*B*] *Il alla en* 1619 *en France, en Espagne, & en Italie en qualité de Commissionnaire du Chevalier Robert Mansell, du Comte de Pembroke, & d'autres Personnes, pour tâcher d'avoir des Ouvriers & des matériaux pour faire du Verre.*] Dans une Lettre à son Pere datée de Broadstreet à Londres, du 1 Mars 1618 (4) il dit qu'il avoit été Intendant de la Verrerie de Broadstreet, & qu'il étoit alors sur le point de passer la mer. „ Ma principale Commission vient „ du Chevalier Robert Mansell, qui, conjointement avec „ Mylord Pembroke, & plusieurs des principaux Seigneurs „ de la Cour, a acquis le privilége exclusif de faire tou-„ tes sortes de verres avec du Charbon de terre, unique-„ ment pour épargner cette prodigieuse quantité de bois „ qui se consumoit ci-devant dans les fourneaux. Et „ comme il faut faire venir les Ouvriers d'Italie, & „ les principaux matériaux de France, d'Espagne & „ d'autres Pays étrangers, on a besoin d'un Agent ou „ Commissionnaire hors du Pays; des gens plus habiles „ que moi ont offert leurs services pour cela; de sorte „ que je crois que j'aurai des affaires dans tous ces diffé-„ rens Pays, avant que de revenir". Sa premiére Lettre écrite d'Amsterdam est datée du 1 Avril 1619 (5). Il y en a une autre datée de Barcelone le 10 Novembre 1620 (6); une autre datée à bord d'un Vaisseau devant Venise le 5 Mai 1621 (7); une autre datée de Naples le 1 Octobre 1621 (8); une autre datée de Lyon le 5 Décembre 1621 (9). Il

(1) L. II. p. 121.

(2) Vol. II. Col. 18.

(3) Familiar Letters, domestic and foreign. Divided into Four Books Vol. I. Sect. 4. Lett. 40. Edit. 5. Londres 1678. in-8.

(4) Ibid. Vol. I. Sect. 1. Lett. 2.

(5) Ibid. Lett. 5.

(6) Ibid. Lett. 12.

(7) Ibid. Lett. 17.

(8) Ibid. Lett. 19.

demander un Vaisseau Anglois richement chargé, que le Viceroi de Sardaigne avoit confisqué au profit du Roi d'Espagne, sous prétexte qu'il y avoit des marchandises de contrebande [*C*]. En 1623, pendant son absence il fut élu Membre du Collége de Jésus (*e*); deux ans aprés son retour d'Espagne, Emanuel Scrop, Comte de Sunderland, Président des Provinces du Nord, le prit pour son Sécretaire [*D*]. Il demeuroit à Yorck en cette qualité, lorsque le Maire & les Aldermans de Richmond l'élurent pour Député de leur Ville au Parlement, qui se tint à Westminster en 1627 [*E*]. En 1632 il accompagna en qualité de Sécretaire Robert Comte de Leicester, qui alloit de la part de Charles I. comme Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Danemarc. Howell y fit plusieurs discours Latins (*f*), pour expliquer le motif de l'Ambassade, qui étoit de faire des complimens de Condoléance sur la mort de Sophie Reine Douairiére de Danemarc, Grand-mere de Charles I. Il passa depuis par divers bons emplois, entre autres il servit d'Aide aux Sécretaires du Conseil, & fut enfin au commencement des Guerres Civiles lui-même un de ces Sécretaires; mais en 1642 il fut arrêté par ordre d'un Committé, & mis dans la prison du Fleet [*F*], où il subsista durant plusieurs années en composant & en traduisant des Livres [*G*]. Quoiqu'il eût été ardent Royaliste il flatta en-

(*e*) Idem *Ath. Oxon.* Col. 382. Voy. Howell's *Familiar Letters* Vol. I. Sect. 2. Lett. 6.

(*f*) *Familiar Letters* Vol. I. Sect. 6. Lett. 2.

(9). Il paroît par une de ses Lettres datée de Londres le 1 Février 162⅔ (10), qu'il étoit nouvellement arrivé en Angleterre.

(9) Ibid. Lett. 44.

(10) Sect. 2. Lett. 1.

[*C*] *En 1622 il fut envoyé en Espagne pour redemander un Vaisseau Anglois richement chargé, que le Viceroi de Sardaigne avoit confisqué au profit du Roi d'Espagne, sous prétexte qu'il y avoit des marchandises de contrebande.*] Dans une Lettre à son Pere, datée de Londres le 8 Septembre 1622 (11), il lui marque qu'il s'étoit engagé dans cette affaire. Sa premiére Lettre écrite de Madrid est datée du 28 Décembre 1622. Une autre Lettre à son pere, du 10 Décembre 1624 (12), fait voir qu'il étoit tout nouvellement arrivé d'Espagne.

(11) Ibid. Lett. 4.

(12) Sect. 3. Lett. 1.

[*D*] *Emanuel Scrop, Comte de Sunderland, Président des Provinces du Nord, le prit pour son Sécretaire.*] Dans une Lettre à son frere, datée de Londres le 15 Mars 1626 (13), il parle de cet emploi, comme lui ayant été donné depuis peu.

(13) Sect. 4. Lett. 24.

[*E*] *L'élurent pour Député de leur Ville au Parlement qui se tint à Westminster en 1627.*] Il dit dans une Lettre du 2 Mars 1627 (14), qu'il venoit d'être élu; & le 24 du même mois il écrivit au Corps qui l'avoit choisi, pour le remercier de son Election (15).

(14) Sect. 5. Lett. 3.

(15) Ibid. Lett. 4.

[*F*] *En 1642 il fut arrêté par ordre d'un Committé & mis dans la prison du Fleet.*] Mr. Wood nous dit (16) qu'*aimant beaucoup la dépense, il contracta quantité de dettes, & qu'aprés que le Roi se fut brouillé avec le Parlement, il fut arrêté par Ordre d'un Committé & mis dans la prison du Fleet.* Mais voyons le récit que Mr. Howell lui même nous fait de cette affaire, dans une Lettre au Comte de B..... datée du 20 Novembre 1642 (17). „ J'étois venu derniérement à Londres pour quelques affaires particuliéres, „ & j'avois été plusieurs fois à la Salle de Westminster, „ où je m'étois entretenu avec divers Membres du Parlement de ma connoissance; mais un jour je vis entrer de „ bon matin brusquement dans ma chambre cinq hommes „ armés d'épées, de pistolets, & de halebardes, qui me „ dirent qu'ils avoient ordre du Parlement de m'arrêter. „ Je demandai à voir leur ordre; ils réfuserent de me le „ montrer; je demandai à en voir la date; ce qu'ils me „ refusérent encore; je demandai à voir seulement mon „ nom dans l'Ordre, mais point de nouvelles. A la fin il „ y en eut un, qui tira de sa poche un papier gras & sale, & me montra seulement trois ou quatre signatures, „ & rien de plus. Ils se jettérent d'abord dans mon Cabinet, se saisirent de tous mes Papiers, de mes Lettres, „ & de tout ce qu'il y avoit d'écrit; ils prirent aussi plusieurs Livres imprimés, & mirent le tout dans une grande valise, qu'ils emportérent avec eux. J'avois pris „ une petite médecine ce matin-là, & j'obtins avec beaucoup de peine, qu'ils me laissassent dans ma chambre „ jusqu'au soir, avec deux d'entre eux pour me garder; „ ils me menérent alors devant le Committé pour être examiné; j'y fus, je l'avouë, reçu fort honnêtement, & ayant „ été conduit au Committé secret, on m'ordonna d'être „ prêt à comparoitre, quand on auroit visité quelques-„ uns de mes papiers, qu'on chargea Mr. Corbet d'examiner. Quelques jours aprés j'allai trouver Mr. Corbet, qui me dit qu'il les avoit parcourus, & qu'il n'y „ trouvoit rien qui fût à ma charge. Je le priai d'en faire rapport au Parlement, & j'ai ouï dire qu'il l'avoit „ fait de trés-bonne grace; cependant tel a été mon triste „ sort, que j'ai été mis en prison au Fleet, où je suis à „ présent fort resserré. Autant que je puis voir je cours „ risque d'y demeurer longtems, à moins que quelque heureux coup ne m'en ouvre la porte". Il paroît par quelques-unes de ses Lettres, qu'il étoit encore au Fleet en 1648.

(16) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 381.

(17) *Familiar Letters* Vol. I. Sect. 6. Lett. 47. La date de cette Lettre est de 1643, mais il paroît que c'est une faute, & qu'il faut 1642.

[*G*] *Il subsista plusieurs années en composant & en traduisant des Livres.*] Voici le Catalogue de ses Ouvrages. I. *La Forêt de Dodone, ou les Arbres parlans.* Londre 1640, & 1644 in-4. La troisiéme Edition *plus exacte & plus parfaite que les précédentes* parut à Cambridge en 1645 in-douze. On a joint à cette Edition deux autres Piéces. 1. *Les Larmes de l'Angleterre sur la Guerre présente qui n'a pas eu sa pareille dans les Siécles passés, pour la nature de la Querelle, la qualité des Forces, le nombre des Combats, des Escarmouches, des Rencontres, & des Siéges, dans un si court espace de tems.* Cette Piéce avoit paru à Londres en 1644 en deux feuilles & demie in-4, & fut réimprimée en 1650 in-douze. Elle fut traduite & imprimée en Latin, à Londres en 1646 in-4, sous ce Titre. *Angliæ Suspiria & Lacrymæ* &c. 2. *Préeminences & Origine des Parlemens.* On *y a joint une Défense de l'Auteur contre quelques endroits qui le regardent dans un Livre intitulé,* le Papiste Favori du Roi *écrit & publié par* Mr. Prynne, *qui le qualifie* Ennemi des Parlemens & Malignant p. 42. *avec l'Eclaircissement de quelques événement arrivés en Espagne, pendant que le Roi y étoit, que Mr. Prynne a tirés de la Forêt* de Dodone. *Par* J. H. *L'un des Sécretaires du Conseil Privé du Roi. Imprimé par ordre exprès.* Londres 1645. L'Epître dédicatoire, adressée à son *trés-digne & illustre Ami le Chevalier* W. S. est écrite dans la Prison du Fleet. Il soutient dans cette Piéce (18) „ que le Parlement est la principale source du bonheur & de la sureté du Roi". Sur ce que Mr. Prynne l'avoit taxé *de n'être point Ami du Parlement siégeant*, il dit (19) „ que c'est-là une fausseté, & „ je suis bien assuré qu'on ne trouvera rien de pareil par „ aucune de mes actions, de mes paroles ou de mes Lettres, quoiqu'on en ait intercepté plusieurs, ni par aucune faute, quoique l'on m'ait attribué certaines choses, auxquelles je n'ai pas eu la moindre part. Hélas! „ que je suis indigne & incapable de censurer les procédures de ce grand Sénat, de ce Conseil suprême, qui „ renferme en abrégé la Sagesse de tout le Sénat".

(18) P. 11.

(19) P. 18.

[☞ Le Pere Niceron nous apprend †, qu'on a une Traduction Françoise de la *Forêt de Dodone*, imprimée à Paris in-4, la premiére partie en 1648, & la seconde en 1652. Add. du T.] II. *Les Vœux. Poëme présenté au Roi pour la nouvelle année, en forme d'entretien entre le Poëte & sa Muse.* Calendis Januarii 1641. Londres 1641 en deux feuilles in-4; réimprimé au-devant de ses *Lettres Familiéres.* III. *Instructions pour les Voyages étrangers; où l'on montre de quelle maniére & en combien de tems on peut prendre une exacte connoissance des différens Etats de la Chrétienté, & parvenir à en parler les Langues.* Londres 1642 in-douze. Dédié au Prince Charles. Réimprimé en 1650 in-douze, avec des Additions. IV. *Discours & Entretiens fortuits entre* Patricius & Peregrinus, *sur les troubles du Tems.* Il composa cet Ouvrage en prison, peu aprés la bataille d'Edge-Hill. C'est le premier Ecrit qui ait été publié en faveur du Roi Charles I (20). V. *Mercurius Hibernicus: ou Discours de l'horrible Rebellion & du Massacre arrivés depuis peu en Irlande.* Composé en prison en 1643, & imprimé à Bristol en 1644, en deux feuilles & demie in-4. VI. *Paraboles rélatives au Tems présent.* Londres 1644 en deux feuilles in-4. à la fin de la seconde Edition de la *Forêt de Dodone.* VII. Epistolæ Hoc-Elianæ; *ou Lettres Familiéres divisées en différentes Sections, Historiques, Politiques, & Philosophiques.* Londres 1645. 1647 in-4. 1650. 1655. 1678 in-8. Mr. Wood nous dit (21) que „ plusieurs de ces Lettres n'ont été écrites que dans la „ prison, & non auparavant, comme le prétend l'Auteur; il les a datées comme il a voulu, & ne les a „ publiées que pour gagner quelque argent pour subsister. On ne laisse pas d'y trouver une histoire assez passable de ces tems-là." [☞ Si la plupart de ces Lettres ont été forgées par Howell pendant sa prison, comment peuvent-elles être citées en preuve, comme on l'a fait dans les Remarques précédentes? à moins qu'on n'ait quelque caractére, à la faveur duquel on distingue celles qui sont du tems dont elles portent la date, d'avec celles qu'on a datées au hazard; cela valoit bien, à ce qu'il me semble, la peine de nous donner un petit éclaircissement Add. du T.] VIII. *Le Voyage Nocturne, ou Promenade faite en une nuit par la force de l'imagination dans la plupart des Pays de la Chrétienté.* Composé en prison en 1645. IX. Lustra Ludovici: *ou la vie de Louis* XIII *Roi de France, & du Cardinal de Richelieu son Ministre.* Londres 1646 in-folio. Cet Ouvrage est divisé en sept *Lustres*, & dédié au Prince Charles, à sa Cour dans l'Ile de Jersey. X. *Récit de l'état déplorable où se trouve l'Angleterre en* 1647, *contenu dans une Lettre au Cardinal François Barberin*, écrite de la prison du Fleet en 1647. XI. *Lettre au Comte de* Pembroke *sur les malheurs des tems, & sur le triste état du Roi & du Peuple.* En 1647, en deux feuilles in 4. XII. Bella Scot-Anglica; *ou Histoire abrégée de toutes les Batailles & Rencontres entre les Anglois & les Ecossois, jusqu'au tems présent.* 1648. XIII. *Addition sur les Causes pour lesquelles la derniére guerre a si fort enflé le courage des Ecossois.* Ces deux Piéces sont en trois feuilles in-4. XIV. *Les Instrumens de la Royauté, ou Discours abrégé de l'Epée, du Sceptre, & de la Couronne.* Londres 1648 en deux feuilles in-4. XV. *Rêve d'Hyver* 1649 en trois feuilles in-4. XVI. *Extase, ou Nouvelles apportées* d'-

† *Mém. des Hom. Ill.* T. 31. p. 160.

(20) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 382.

(21) Ibid. Col. 384.

ensuite Cromwel, & se déclara pour le parti dominant; ensorte qu'à la Restauration on ne lui rendit point sa place de Sécretaire du Conseil, on se contenta de lui donner le titre d'Historiographe du Roi, qu'il a porté le premier en Angleterre. Il mourut au commencement de Novembre 1666 (g) & fut en- (g) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 381-383.

*de l'Enfer à la Ville*, par Mercure Acheronticus. Londres 1649, en deux feuilles & demie in 4. XVII. *Recherche de Sang, au Parlement présent, & à l'Armée régnante* &c. 1649 en deux feuilles in 4. XVIII. *Vision, ou Dialogue entre l'Ame & le Corps*. Londres 1651 in 8. XIX. *Description de la République de Venise, de son admirable Politique, & de son Gouvernement*. Londres 1651 en un petit in-folio. Avec un *Discours des interêts de la République de Venise, par rapport aux autres Etats d'Italie*. XX. *Reflexions modestes sur la Conduite & les Déliberations du long Parlement; où l'on prend occasion de parler des Parlemens des anciens Tems & de la Grande Charte; & de faire quelques Reflexions sur le Gouvernement en general*. Londres 1653 in-douze. Dédié à *Son Altesse Mylord Protecteur*. Il s'exprime en ces termes dans l'Epître dédicatoire. „Entre le grand nombre de choses extraordinaires que Votre Altesse a exécutées à l'étonnement du genre humain, la dissolution du long Parlement mérite bien d'être comptée. Car c'est par là que Votre Altesse, semblable à Hercule, a exterminé un Monstre à plusieurs têtes; un Monstre, qui étoit prêt à dévorer toute la Nation, comme on le verra dans ce Discours, court en soi-même, mais où il s'agit d'un sujet de la derniere importance, (sans cela je n'aurois pas pris la hardiesse de le présenter à Votre Altesse), puisqu'il est question du Pouvoir & de la conduite des Parlemens d'Angleterre dans les anciens tems, de la premiere origine de la Chambre des Communes, de la grande Chartre &c. dont on verra que la naissance a été laborieuse." Il observe que les *Citations, qu'on y trouve en grand nombre, sont toutes véritables, & tirées d'anciens monumens*." Mais „à l'égard des conséquences, *dit-il*, qu'on doit en tirer, c'est un article réservé encore à Votre Altesse en *dernier ressort*. On rapporte un mot remarquable de Charles Martel, dans le tems de la grande Révolution en France, lorsqu'il établit la seconde Race: il disoit que dans l'exécution de tous ses desseins, *il suivoit non tant l'ambition de son Cœur, que les inspirations de son Esprit, & les desseins de la Providence*. C'est ce qu'on peut appliquer à Votre Altesse, dans la Conduite des grandes affaires qu'elle dirige, & dans les succès surprenans qu'elle éprouve." Cet Ouvrage est en forme d'Entretien entre *Philangle* & *Polyander*. Le premier, dit l'Auteur dans sa Préface, est un bon Patriote, qui aime beaucoup les Anglois; le second est un homme qui a voyagé, & qui
(22) P. 181. a étudié les Hommes. A la fin (22) Polyander fait l'éloge „de la modestie & de la conduite des Parlemens d'autrefois, qui évitoient de se mêler des grandes affaires d'Etat, surtout des affaires étrangéres, & qui n'avoient garde surtout de s'attribuer la souveraine Puissance; car l'on peut dire que la Souveraineté est un rayon indivisible, émané de la Majesté Divine même. Il ne peut se partager entre un grand nombre. Nous ne lisons nulle part que le Peuple ait été appellé des *Dieux*, les *Oints du Seigneur*, ou des *Péres Nourriciers*; il n'est pas même seulement fait mention dans l'Ecriture d'aucune *Aristocratie* ou *Démocratie*. Ainsi je souscris au sentiment de ceux qui prétendent que le Gouvernement le plus sûr & où les affaires s'expédient le plus promptement, c'est lorsque l'Autorité Souveraine réside en un seul, à qui le Peuple doit nécessairement & pour son propre avantage se confier pour conduire le grand Vaisseau de l'Etat, avec l'avis d'un Conseil choisi. Et en cela on peut comparer fort bien un Etat à un Vaisseau, où les uns observent le compas, d'autres ont soin des voiles, ceux-ci manient les cordages, ceux-là sont prêts à prendre les armes, mais il n'y a qu'un seul Pilote au Gouvernail. Il faut encore que celui qui est au timon soit soutenu par une Armée de vieux Soldats, bien payée, & bien disciplinée, pour inspirer de la *crainte* au peuple, comme pour le mettre en *sûreté*; n'y ayant point de plus grande faute en fait de Gouvernement que de tabler uniquement sur l'amour du Peuple; c'est la chose du monde la plus légére, & il n'y a pas d'Animal plus capricieux & plus fantasque que le *Commun Peuple*; c'est ce dont conviennent tous les Auteurs, tant Latins que Grecs, qui ont traité de la Politique, ou qui ont prétendu l'entendre." Il s'est fait en 1660 une quatriéme Edition de cet Ouvrage, augmentée de Reflexions sur le Gouvernement en général. XXI. *Abrégé de l'Histoire de la Guerre de Jérusalem* in-8. XXII. Ah, Ha; Tumulus, Thalamus: *ou deux Poëmes d'un genre opposé; dont le premier est une Elegie sur la mort d'*Edouard *Comte de* Dorset: *& le second un Epithalame à la Marquise de Dorchester; avec un Sonnet de même en quatre Stances, mis en Musique par Mr.* Guill. Webb. Londres 1653, en deux feuilles in 4. XXIII. *La Diéte d'Allemagne; ou la Balance de l'Europe, dans laquelle la puissance & la foiblesse, les avantages & les défauts de tous les Royaumes & Etats de la Chrétienté sont pesés avec impartialité*. Londres 1653 in-folio. Le Portrait de l'Auteur y est tout de son long. XXIV. Parthenopeia; *ou Histoire du célébre Royaume de Naples, avec une liste de ses Rois* &c. Londres 1654 in-fol. La premiére partie de ce Volume a été traduite de l'Italien de Scipion Mazella, par Mr. Samson Lennard, Héraut d'Armes. La deuxiéme a été compilée par Howell. XXV. Londinopolis; *ou Discours Historique sur la Ville de Londres & de Westminster, ses Cours de Justice, ses Antiquités, & ses Edifices modernes*. Londres 1657 in-fol. XXVI. *Discours de l'Empire, & de l'Election du Roi des Romains* &c. Londres 1658 in-8. XXVII. Lexicon Tetraglotton, *ou Dictionnaire Anglois, François, Italien, & Espagnol*. Londres 1660 in-fol. On y a ajoûté un *Dictionnaire particulier des termes de chaque Science & de chaque Art en Anglois, François, Italien, & Espagnol; & un Recueil de Proverbes en Anglois (ou Saxon), Italien, François, & Espagnol: auxquels on a ajoûté à cause de leur grande antiquité & de leur force les Proverbes Bretons*. XXVIII. *Cordial pour les Cavaliers* (les Royalistes) Londres 1661. Mr. Roger L'Estrange y répondit d'abord par un Livre intitulé: *Préservatif contre les Cavaliers* (A caveat for the Cavaliers) cet Ouvrage ayant choqué plusieurs personnes, l'Auteur en donna une seconde Edition, où il mit son nom, & ajoûta une Préface. Peu de tems après Mr. Howell publia une Défense de son *Cordial* sous ce titre. XXIX. *Examen modeste des irrégularités qu'on a reprises dans la Composition du* Cordial pour les Cavaliers. Londres 1661. Mr. L'Estrange critiqua cet Examen à la fin d'une Piéce intitulée, *Apologie modeste du* Préservatif *& de son Auteur*. XXX. *Grammaire Françoise, & Dialogue contenant tous les Gallicismes, avec un Recueil des meilleurs Proverbes*. Imprimé deux fois à Londres, la seconde fois en 1673 in-fol. XXXI. *Entretiens des Animaux: ou Morphandra Reine de l'Ile enchantée* &c. Tom. I. Londres 1660, in-folio. XXXII. *La seconde Partie des Discours & Entretiens formels entre* Patricius & Peregrinus &c. Londres 1661 dans un Recueil Anglois intitulé, *Discours Historiques sur les Soulevemens populaires des derniers tems en Angleterre & en Irlande*. On y a joint, *Apologie pour les Fables Mythologiques*. XXXIII. *Douze Traités sur les dernieres Révolutions* Londres 1661 in-8. XXXIV. *Nouvelle Grammaire Angloise pour apprendre aux Etrangers à parler Anglois. Avec une Grammaire Espagnole & quelques Remarques sur la Langue Portugaise, pour le service de la Reine*. Londres 1662 in-8. XXXV. *Discours sur la Préséance des Rois*. Londres 1663 in-folio. Traduit en Latin par B. Harris, & imprimé en cette Langue à Londres en 1664 in-8. XXXVI. *Poëmes sur differens Sujets choisis, composés en diverses occasions par un Auteur célébre. Recueillis & publiés par le Sergent-Major* P. F. (Payne Fisher) Londres 1663 in 8. Dédiés par l'Editeur au Docteur Henri King Evêque de Chichester. L'Editeur dit dans sa Préface „qu'on peut nommer notre Auteur le Prodige de son siécle pour la multitude de ses Ouvrages, puisque depuis sa *Δενδρολογία* ou *Arbres parlans*, jusqu'à sa *Θηρολογία* ou *Entretiens des Animaux*, qui ne le cédent en rien aux premiers, il est sorti de sa plume plus de quarante Ouvrages sur differens Sujets, utiles non seulement pour le siécle présent, mais pour tous les siécles à venir. Et que l'on a remarqué que dans tous ses Ecrits, il y a toujours quelque chose de neuf, soit pour le fond, soit pour le tour, soit pour l'imagination & la singularité. XXXVII. *Traité des Ambassadeurs*. Traduit en Latin par Jean Harmer du Collége de la Madelaine à Oxford, & imprimé en cette Langue à Londres 1664 in 8. XXXVIII. *De la Reddition de Dunquerque, où l'on montre qu'elle s'est faite pour de bonnes raisons*. Londres 1664 in-8. Il a aussi traduit de l'Italien en Anglois. 1. *La Conduite récente de St. Paul sur la Terre touchant le Divorce entre Jésus-Christ & l'Eglise de Rome à cause de ses dissolutions & de ses excès* &c. Londres 1644 in-8. L'Auteur de cet Ouvrage le publia vers l'an 1642; ayant été obligé de se sauver de Rome pour cela, il le fit en compagnie d'un homme qui feignoit d'être son ami, mais qui le trahit à Avignon, où il fut pendu & ensuite brulé. 2. *Le Miroir Vénitien; ou Lettre écrite depuis peu de Londres au Cardinal Barberin à Rome, par un illustre Vénitien, sur les troubles présens d'Angleterre* 1648 en trois feuilles in-4. 3. *Histoire exacte de la derniére Révolution de Naples, où l'on fait voir que ses Evenemens extraordinaires surpassent tout ce qui est rapporté dans les Histoires anciennes & modernes*. Londres 1650 in 8. L'Original Italien est d'Alexandre Giraffi. 4. *Lettre d'Avis du premier Politique de Florence, sur la maniére dont l'Angleterre peut revenir à elle-même*. Datée de Florence le 12 Mars 1659, & imprimée à la suite de la *Seconde Partie des Discours & Entretiens formels*. Il a traduit du François en Anglois *Les Nôces de Pelée & de Thetis. Ou le Grand Ballet Royal joué derniérement six fois à Paris*. Londres 1654 in-4. Et de l'Espagnol. *Procédure faite en Espagne à l'occasion de la mort d'Antoine Ascham Résident du Parlement d'Angleterre en cette Cour, & de Jean Baptiste Riva son Interpréte*. Londres 1651 in-folio. Il a publié aussi le *Dictionnaire François & Anglois* de Randal Cotgrave: *avec un Dictionnaire Anglois & François. Enrichis de nouvelles Remarques & de Supplémens par* Jacques Howell. Londres 1650 in-folio. Il a été aussi l'Editeur de *Roberti Cottoni Posthuma; ou diverses Piéces choisies du Chevalier* Robert Cotton, *Baronet* &c. Londres 1651 in-8. Enfin il a aussi publié *Déclaration du Roi, en Latin, en François, & en Anglois*. 1649.

enterré dans l'Eglise du Temple du côté septentrional, où on lui dressa un monument [*H*]. Mr. Wood nous dit (*b*) „ qu'il écrivoit avec une grande facilité soit en Vers, soit en Prose; qu'il étoit „ fort versé dans l'Histoire Moderne, principalement dans celle des Pays où il avoit voyagé; & „ qu'il avoit l'imagination vive, propre aux allusions & aux figures, selon sa Devise, *Senesco non* „ *Segnesco*". Mais ajoûte cet Historien „ ses Ecrits n'ayant été composés que pour gagner dequoi „ vivre, & pour flatter dans les Epitres dédicatoires des Personnes distinguées, ils sont communs & „ superficiels, pillés dans d'autres Auteurs, sans les citer, & propres seulement à amuser des no„ vices".

(*b*) Col. 381, 382.

[*H*] *Où on lui dressa un monument.*] Voici l'Epitaphe qu'on y lisoit: JACOBUS HOWELL, *Cambro-Britannus, Regis Historiographus, (in Angliâ primus) qui post varias peregrinationes tandem naturæ cursum peregit, satur annorum & famæ, domi forisque huc usque erraticus hic fixus, 1666.* Cette Epitaphe fut ôtée en 1683, lorsqu'on répara l'Eglise du Temple.

HOYER (ANNE-OVEN) nâquit vers l'an 1584 à Coldenbiittel, Village d'une petite Province nommée *Eiderstedt*, de la dépendance du Duché de Sleswick. Jean Oven son pere étoit un des principaux & des plus riches du lieu, & y tenoit rang, fort versé dans l'Astronomie; il étoit fils d'Oven Tetenius Avocat célébre de la Province (*a*). En 1599 elle épousa Herman Hoyer, Gouverneur de la Province (*supremo Eiderstadiæ Præsidi*), à qui elle apporta en mariage cent-mille Marcs de Lubeck. Son mari, avec lequel on prétend qu'elle ne vécut pas en fort grande union, étant mort le 13 Septembre 1622, elle se retira dans sa terre de Hoyersworth, où elle s'occupa de la lecture, & à faire des vers Allemands (*b*). En 1623 elle fit venir pour guérir ses enfans, qui étoient malades, Nicolas Tetingius de Flensbourg, grand Chimiste, mais non moins grand Fanatique. Un fond extraordinaire de curiosité fit qu'elle se laissa surprendre aux rêveries de cet homme, dont elle s'entêta si fort, que peu de tems aprés elle le prit chez elle, avec toute sa famille, & alla jusqu'à l'honorer du titre de Prophéte. Depuis ce tems-là elle se trouva dans les assemblées des Anabaptistes, elle permit à Tetingius d'enseigner dans sa maison & d'y baptiser; elle travailla elle-même à faire des Proselytes, & prétendant à la prophétie, elle prédit que dans deux ans tout le païs seroit désolé (*c*). Les Ministres Luthériens s'employérent à la ramener, en particulier Nicolas Wedovius, par ordre du Prince, eut avec elle & avec Tetingius, le 24 Mai 1623, une Conférence dans le Château de Hoyersworth, mais qui se termina sans fruit. Ayant conçu ensuite beaucoup d'aversion pour les Ecclésiastiques, elle continua à défendre opiniâtrement les erreurs de Tetingius, qui avoit été banni: la lecture des Livres Fanatiques faisoit son unique occupation, & elle composa des vers pour recommander spécialement le Livre de Schwenckfeld de la Parole de Dieu; par-là elle se rendit fort odieuse au Clergé de sa patrie, & ayant dissipé de grandes richesses par sa prodigalité, elle fut obligée de vendre sa terre de Hoyersworth à la Princesse Auguste, veuve de Jean-Adolphe Duc de Holstein, & de se retirer en Suéde en 1632; on ne sait si ce fut de son bon gré, ou par ordre de son Souverain le Duc Fréderic, qui la recommanda à la Reine de Suéde; du moins si l'on s'en rapporte à elle-même. Elle demeura au commencement de 1633 à Westerwyck, Ville de la Gothie; ensuite elle se retira dans le voisinage de Stockholm à une petite terre, qu'Eléonore-Marie Reine de Suéde lui donna, & qu'elle nomma Sittwyck: ce fut-là qu'elle passa le reste de sa vie, & où elle résuscita la doctrine de Pythagore, qui défendoit l'usage de la Chair [*A*]. Elle mourut en 1656, âgée de soixante-douze

(*a*) Moller. Cimbr. Literat. T. I. p. 261.

(*b*) Idem p. 264.

(*c*) Idem ibid.

[*A*] *Où elle résuscita la doctrine de Pythagore, qui défendoit l'usage de la Chair.*] On dit qu'elle portoit la superstition à l'excès sur cet article; non seulement elle n'osoit tuër aucun animal, mais elle ne mangeoit jamais que du poisson mort de soi-même, & presque pourri; elle entretenoit aussi quantité de Chiens, uniquement pour que les poux & les puces pussent être transportées sur leurs corps, sans souffrir aucun dommage. *Pythagoream, quæ* [illegible] *damnatur, doctrinam resuscitavit. Cui adeo ad superstitionem usque, fuisse fertur addicta, ut nullum animal auderet occidere, nec pisces alios, quam mortuos, fœtidos & rancidos, comederet, canesque complures hoc solum fine aleret, quo pediculi ac pulices e cute humana, suppites, ac illæsi, in illorum tergora possint transportari* (1). Il y a de l'apparence qu'elle étoit aussi Pythagoricienne, que Pythagore lui-même. Il y a néanmoins quelque partage sur l'étenduë de la défense de manger de la viande, dont Pythagore est l'Auteur; les uns prétendent que ce Philosophe n'interdisoit la Viande qu'à ceux de ses Disciples qui étoient initiés dans tous les secrets de sa doctrine, & même seulement aux plus parfaits de cette Classe. D'autres soutiennent que cette Loi regardoit tous les Pythagoriciens. C'est ce dernier sentiment qu'a adopté un Auteur Anonyme, dont on trouve des Extraits dans Photius (2). Senéque rapporte, que Sotion son Maître lui persuada de suivre la doctrine de Pythagore, à qui il attribuë aussi l'abstinence totale de la Chair, fondé sur le rapport qu'il y a entre tous les êtres, & sur la doctrine de la Métempsycose: *Pythagoras, omnium inter omnia cognationem esse dicebat, & animorum commercium in alias atque alias formas transeuntium; nulla (si illi credas) anima interit, nec cessat quidem, nisi tempore exiguo, dum in aliud corpus transfunditur. Interim sceleris hominibus ac parricidii metum fecit, cum possint in parentis animam inscii incurrere, & ferro morsuve violare, in quo cognatus aliquis spiritus hospitaretur* (3). Plutarque dit la même chose, & appuye fortement le sentiment de Pythagore (4). Clement d'Alexandrie attribuë aussi cette opinion à tous les Pythagoriciens: [illegible] (5). Ceux qui soutiennent que la défense ne regardoit que les initiés dans les mystéres secrets de la doctrine de leur Maître, s'appuyent de l'autorité de Porphyre & de Jamblique (6). Il est certain néanmoins qu'il y avoit une abstinence de chair, qui étoit commune à tous les Sectateurs de Pythagore; s'il leur étoit permis de manger de la viande, ce n'étoit que de la Chair des victimes: c'est ce qu'on peut inférer d'un passage de Jamblique (7). *Statuebat Pythagoras Animam humanam in ea solum animalia non ingredi, quæ mactare fas est: ideoque ex immolabilibus ea sola comedenda, quæ pro victimis cædere licet, a cæteris omnibus abstinendum: hocque acusmaticis præcepisse.* Diogene Laërce dit quelque chose de semblable, en rapportant que Pythagore ordonnoit de s'abstenir des viandes souillées, & de celle des bêtes mortes d'elles-mêmes, [illegible] (8). J'ai néanmoins beaucoup de panchant à croire que la défense de manger de la viande étoit générale, c'est naturellement une conséquence de la doctrine de la Transmigration des Ames; & Diogéne Laërce attribuë en termes formels à Pythagore, l'abstinence de tout ce qui a vie. Après avoir rapporté ce que raconte Phavorin, que Pythagore fut le premier qui prescrivit aux Athlétes l'usage de la viande, pour leur donner plus de vigueur, il remarque que cela ne peut s'entendre du Philosophe, qui ne pouvoit recommander de manger de la viande, puisqu'il défendoit de tuër aucun animal, qu'il recommandoit de n'user que de ce qui n'a point eu vie, & qu'il veneroit un Autel sur lequel on ne répandoit point de sang. Je me contenterai de mettre ici le passage en Latin: *Qui enim palàm cum his & necare prohibuerit, sublatis gustare animalia, quæ commune nobiscum jus habeant animæ. . . . Nam prorsus animatis abstinere jussit, exercens atque assuefaciens mortales ad faciliorem victum, ut cibos semper parabiles haberent, dum ea quæ minime cocta assumerent, & aquam simplicem biberent. Hinc & sanitatem corpori, & ingenii acumen provenire. Denique aram Delii tantum Apollinis, genitoris, quæ post Ceratinam est, adorare, quod frumentum, & hordeum, & placentas illi, absque usu ignis, imponere ex more soleant, cæterum nullam victimam* (9). Pythagore interdisoit aussi l'usage du poisson à tous ses disciples, du moins de ceux qui étoient sacrés (10). Ce qui me persuade encore que l'abstinence de la viande étoit commune à tous les Pythagoriciens, c'est que dans les Indes où la Doctrine de ce Philosophe sur la Métempsycose s'est si fort répanduë, ceux qui la suivent s'abstiennent généralement de manger de tout ce qui a eu vie. Le curieux Voyageur Schouten, qui entre dans un assez grand détail des usages des diverses Sectes, remarque qu'on peut ranger toutes ces Sectes à quatre principales: voici ce qu'il dit de la premiére, appellée Ceurawach, sur le sujet en question. „ Ils portent de petits balais pour balier les lieux „ par où ils passent, de peur de tuër quelque vermine. „ Ils regardent aussi fort exactement dans ce qu'ils man„ gent & boivent, de crainte qu'il n'y ait quelque fourmi, „ quel-

(1) Moller. Cimbr. Literat. Tom. I. p. 264.

(2) Bibl. Cod. 259.

(3) Seneca Epist. 108.

(4) Plutarch. T. II. p. 172. De esu Carnium.

(5) Clem. Alex. Pædag. Lib. II. Cap. I. p. 141.

(6) Brucker Hist. Philos. Crit. T. I. p. 1026.

(7) De Vita Pythagor. Cap. XXVII. n. 85. apud Brucker. loc. cit.

(8) Diog. Laert. Lib. VIII Segm. 33. Edit. in-4.

(9) Idem ibid. Segm. 13.

(10) Brucker ubi supra Diog. Laert. loc. cit. Segm. 34.

douze ans; lorsqu'elle se sentit près de sa fin, elle se retira dans un endroit solitaire pour n'avoir point de témoins de sa mort. Ses Ouvrages consistent en quantité de Poësies la plupart Sacrées, remplies de traits virulens contre les Théologiens Luthériens. Quoiqu'elle n'ait pas suivi exactement les régles de la Poësie Allemande moderne, on assure que ses vers ne manquent pas d'agrément & de beautés. Elles ont paru ensemble à Amsterdam en 1650 in-12, par les soins de Mr. le Blond, Ambassadeur ordinaire de Suède en Angleterre, & Schwenckfeldien (*d*). Otto Sperlingius le jeune, dans un Traité MS. des Femmes Savantes cité par Mollerus, parle de Madame Hoyer en termes fort avantageux; il louë la vivacité & la force de son génie, son jugement, la pureté de ses mœurs, son courage, sa liberalité envers tout le monde: voici ses propres termes: *Cum Ovena non minus ingenium vivum & valens, quam judicium ad lectionem rerum sacrarum attulerit, doctrinæ non vulgaris laudem est assecuta. Quotquot illam viderunt, nihil ruris aut inficetiarum, sed supra fœminam aliquid, ex vultu, gestu, vel sermone, quod laudarent, inveniebant .... ex Poëmatis de genio, & vena felici, fœminæ judicare licet .... Mores fuere spectati & probi, vita pudica, & per tot discrimina rerum, fortiter, exacta, in quibus Theologiæ ac Philosophiæ præcipuus usus consistit .... Tanquam in ipsa paupertate dives, in omnes munificam se præstitit, qua de re gloriari solebat, se sæpe nummis domum onustam abolis domo exiisse, quibus in obvios erogatis, aliunde statim, priusquam domum rediret, argenti talentum obvenisse. Gener & pater ob hanc prodigalitatem, eam in judicium vocarunt, ne postea minus excusati heredibus forent* (*e*). Je crois néanmoins qu'à examiner toutes les circonstances de la Vie de cette Dame, il y a bien à rabattre de cet éloge, & l'état où elle réduisit sa famille ne marque pas un caractère aussi judicieux, que celui que cet Auteur lui attribuë. Elle eut cinq enfans, deux filles & trois garçons. Une des filles, qui s'appelloit Chris-

(*d*) Idem ibidem.

(*e*) Ibid. p. 261.

„ quelque mouche, ou quelque autre chose de semblable, „ à quoi ils causeroient la mort en l'avalant (11)". La seconde Secte, nommée Bishau, suit les mêmes principes à cet égard „ Ils ne mangent aussi de rien qui ait eu vie, „ & si ne tuënt ni animaux ni insectes, non pas même la „ vermine, ni les monstres. Il y en a qui sont couverts „ de poux, & pour s'en décharger, ils les prennent, & „ les mettent proprement sur un morceau d'étoffe, qu'ils „ portent en quelque endroit (12)". Ceux de la troisiéme Secte, qui s'appelle Zamarath, ne tuënt aussi ni bêtes, ni insectes, & ne mangent rien qui ait eu vie: il y a pourtant ici une exception: Schouten remarque (13), que le bas peuple, comme de pauvres Artisans, des Paysans &c. souvent n'y regardent pas de si près à cause de leur pauvreté. Ce qu'il rapporte de la quatriéme Secte donne lieu de penser, que ceux qui la composent sont dans les mêmes principes que les autres: ils se tiennent le plus souvent dans les bois, comme des Hermites, ne mangeant que des herbes vertes, & des fruits sauvages (14). Les Manichéens, qui tenoient beaucoup des Dogmes de Pythagore, adoptérent aussi cette abstinence de la Chair. Il est vrai qu'il étoit permis à ceux qu'on appelloit Auditeurs d'en manger (15), mais les Elus s'en abstenoient: voici les raisons que St. Augustin leur attribuë. Premiérement, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il fut permis de tuer des Animaux. Les Elus ne le faisoient point, & le défendoient à leurs *Auditeurs* (16). Surquoi Mr. de Beausobre remarque, qu'il faut distinguer les Animaux nuisibles ils n'en faisoient point descrupule. Ils étoient donc ou à peu près Pythagoriciens sur cet article, si la défense de Pythagore a été générale, ou parfaitement tels, si la défense souffroit quelque restriction. On dit en second lieu, qu'ils s'abstenoient de viande, parce que l'Ame des Animaux étant séparée de leur corps par la mort, il n'y avoit plus de parties de lumiére. C'étoit matiére toute pure, & c'est ce qui rendoit la Chair immonde. En troisiéme lieu, on dit qu'ils s'abstenoient de viande, pour faire parade de leur fausse chasteté, croyant que la Chair est impure, parce qu'elle naît des deux Sexes. On dit enfin, que la cause de cette abstinence étoit qu'ils croyoient que le Diable avoit composé la Chair de la lie la plus épaisse de la Matiére (17). Le Manichéen Fauste, contre qui St. Augustin disputoit, ne s'exprime là dessus que d'une maniére générale, *Ego quidem, quia omnem Carnem immundam existimem* (18) „ Pour moi, *dit-il*, je crois que „ toute sorte de Viande est immonde." Mais il n'explique point en quoi consiste cette impureté. M. De Beausobre observe, qu'il n'est pourtant pas difficile de le deviner. „ Ils croyoient, *dit-il* (19), que la Concupiscence venoit „ de la Chair, & que se nourrir de Chair, étoit nourrir „ & entretenir la Concupiscence, qu'il faut mortifier. „ C'est cette raison qu'Alexandre de Lycople a exprimée „ en ces termes: *comme la volonté de Dieu est, que la Ma-* „ *tiére perisse, ils s'abstiennent de manger de toutes sortes* „ *d'Animaux. La Matiére consiste dans les mouvemens dé-* „ *réglés, qui sont dans quelque Etre que ce soit.* Or la Chair „ est propre à exciter & entretenir ces mouvemens déré- „ glés dans les Corps, qui s'en nourrissent, c'est-à-dire, „ pour s'exprimer plus simplement, à y exciter & nourrir „ les Passions, & surtout la Concupiscence." C'étoit sans doute par la même raison, qu'ils ne mangeoient point d'Oeufs; autre conformité qu'ils avoient avec les Pythagoriciens; car Diogéne Laërce nous apprend (20), que ces derniers s'abstenoient d'Oeufs, & des Animaux, qui naissent d'Oeufs. St. Augustin attribuë aux Manichéens une raison assez peu vraisemblable, *c'est que les Oeufs expirent quand on les casse* (21). L'Historien du Manichéisme remarque avec raison, qu'il n'étoit pas fort bien séant aux Catholiques d'insulter tant les Manichéens sur leurs Abstinences, pendant, qu'au Principe près, ils étoient aussi foibles & aussi superstitieux que ces Hérétiques: il ajoûte que le reproche que Fauste en fait à S. Augustin est fondé, rapportons le passage, tel que S. Augustin lui-même le fournit (22) „ Que dirai-je de vous autres, dit „ *Fauste*, c'est-à-dire de ceux d'entre vous qui passent „ pour les meilleurs Chrétiens, pour les plus parfaits? „ Les uns s'abstiennent de la Chair de Pourceau (*cela* „ *sentoit fort le Judaïsme*) la plupart de toutes sortes d'Ani- „ maux à quatre pieds, d'autres de toutes sortes d'Animaux „ en général. Et à l'égard de ceux-ci ils sont l'admiration „ de toute l'Eglise. On a pour eux une souveraine vé- „ nération. Peu s'en faut qu'on ne les regarde comme „ des Dieux. S. Augustin répond que *si les Catholiques s'abstiennent de viande, ce n'est pas qu'ils les croyent impures; mais c'est afin de domter le Corps, & de mieux preserver l'Ame contre les mouvemens & les passions deraisonnables.* M. De Beausobre fait là-dessus une reflexion très-judicieuse, & dont on peut faire usage même aujourd'hui. „ Les Manichéens, dit-il (23), n'avoient pas d'autres vuës (que „ celles de dompter le Corps & de mieux preserver l'Ame „ contre les mouvemens & les passions déraisonnables) & „ à parler franchement ils raisonnoient plus conséquem- „ ment que les Catholiques. Ils défendoient l'usage de „ la Chair à leurs Elus, qui avoient fait vœu de Conti- „ nence, parce qu'elle excite la Concupiscence, & la sou- „ léve contre la Raison. Si on leur demandoit d'où vient „ ce mauvais effet, ils disoient, que la Chair est mauvai- „ se en soi; & qu'elle tient extrêmement du mauvais Prin- „ cipe, qui est l'Auteur de la Concupiscence. C'est là ce „ qui la rend immonde. Les Catholiques disoient avec „ raison, La Chair n'est point *immonde*, parce qu'elle est „ Créature de Dieu, & que ce seroit blasphêmer le Créa- „ teur que de dire, que ce qu'il a fait est impur en soi. „ Mais ils ne laissoient pas de dire avec les Manichéens, „ que cette Chair, qui est bonne & pure en elle même, „ est cause de mal & d'impureté, parce qu'elle excite *des* „ *mouvemens déreglés dans le Corps*, & qu'elle fortifie *des* „ *passions déraisonnables*, qui livrent alors de furieux as- „ sauts à la Vertu. Le Manichéen dit: Cette nourriture „ n'est pas saine, puisqu'elle rend malades ceux qui en „ mangent, quoiqu'ils en mangent avec modération. Le „ Catholique dit: cette nourriture est saine, mais il con- „ vient qu'il ne faut point en manger, parce qu'elle rend „ malade. Le Lecteur jugera qui des deux raisonne le „ plus conséquemment. J'ajoûte à cela, que si la Viande „ n'est pas mauvaise en soi, comme les Catholiques le di- „ sent, c'est une Loi tyrannique d'en interdire l'usage à „ un certain ordre de Personnes, sous les mêmes peines, „ que les plus grands Crimes." Une derniére conformité que les Manichéens avoient avec les Pythagoriciens dans le choix des alimens, c'est que selon S. Augustin (24), ils avoient tant d'aversion pour le Poisson, que s'ils n'avoient rien autre chose à manger, ils se laisseroient mourir de faim plutôt que d'en manger. Il paroit néanmoins par ce que rapporte Eutychius (25), qu'au tems du Concile de Constantinople tenu l'an 380, le Métropolitain & les Evêques d'Egypte étoient la plupart Manichéens, & que pour les distinguer des Orthodoxes, Timothée Patriarche d'Alexandrie, à son retour du Concile, permit aux Moines de manger de la Viande, les jours des Fêtes du Seigneur: *Car* ajoûte Eutychius, *les Metropolitains qui étoient Manichéens, leurs Evêques, & leurs Moines s'abstenoient entierement de viande & ne mangeoient que du poisson.* Pour éviter le piége qu'on leur tendoit, ils prirent le parti de s'abstenir de Poisson, aussi bien que de Viande, & de ne manger toute l'année que des Legumes. Il remarque ensuite, que cette abstinence du Poisson, qui tiroit son origine des Manichéens, passa insensiblement aux Nestoriens, aux Jacobites, aux Maronites, & qu'elle fut même observée par quelques-uns des Grecs *Melchites*, c'est-à dire Orthodoxes, mais surtout par ceux qui vivoient parmi les Mahométans. On peut ajoûter à la Remarque d'Eutychius celle de M. De Beausobre (26), c'est que la coutume des Moines Occidentaux, qui ne vivent que de Poisson & d'Herbages, & celle des Catholiques-Romains en général, qui ne mangent que du Poisson dans leurs jours d'Abstinence, tirent évidemment leur origine de l'ancienne pratique des Manichéens d'Egypte.

(11) Schouten Voyage aux Indes Orient. T. II. p. 218.

(12) Le même. p. 219. 220.

(13) Ibid. p. 221.

(14) Ibid. p. 227.

(15) De Beausobre Hist. du Manich. T. II. Liv. IX. Ch. 10. p. 766.

(16) Augustin. cont. Faust. L. VI. Cap. 5. Apud Eund. p. 767.

(17) Voy. De Beausobre loc. cit.

(18) Augustin. ubi supra Cap. 5.

(19) Hist. du Manichéis. loc. cit.

(20) Diog. Laert. Lib. VIII. Segm. 33.

(21) Aug. de Heres. C. 46. Apud De Beausobre loc. cit. p. 768.

(22) Aug. cont. Faust. Lib. XXX. Apud Eund.

(23) Hist. du Manich. ubi supra.

(24) Cont. Faustum L. XVI. 9. Apud Eund. p. 769

(25) Annal. Alex. T. I. p. 518. Apud Eund.

(26) Hist. du Manich. loc. cit. p. 770.

Chriſtine, épouſa un Sculpteur Suédois. Un des fils, nommé Gaſpard, tint auberge, dans la maiſon de Sitwyck; un autre, nommé Chriſtian, fit travailler à des Mines de fer, qu'il prit à ferme pas loin de Stockholm, & un troiſieme nommé Fréderic Hermann ſe diſtingua à Stockholm par ſon habileté dans la Sculpture (*f*). L'Article de notre ſavante Dame, qui ſe trouve dans la *Supplément de Moreri* de Paris, eſt fort imparfait [*B*].

(*f*) Ibid. p. 244.

[*B*] *L'Article de notre ſavante Dame, qui ſe trouve dans le Supplément de Moréri de Paris, eſt fort imparfait.*] En le comparant avec celui qu'on trouve ici, il ſera aiſé de voir, qu'il y a un grand nombre de faits, dont l'Auteur n'a point eu connoiſſance, ou qu'il ne devoit pas négliger, s'ils lui ont été connus. L'Article du grand Dictionnaire Univerſel Hollandois eſt meilleur; ſi, comme je le ſoupçonne, c'eſt la ſource d'où l'on a tiré celui de Paris, on n'auroit pas dû ſupprimer des particularités que l'Auteur Hollandois a marquées. Ce que je ne dois pas oublier de remarquer, c'eſt que l'Auteur du *Supplément* a fait une groſſiére bevuë. „ En 1697, *dit-il*, s'étant „ chargée de défendre les droits du Duc de Holſtein, elle „ fit ſur ce ſujet pluſieurs écrits, qui l'engagérent dans de „ vifs démêlés avec le Clergé de Holſtein." Cela me paroît traduit mot à mot du Hollandois, avec cette différence, que le Traducteur n'a pas entendu ſon Original, & qu'il a cru que le Duc de Holſtein eſt déſigné par un mot, qui marque Tetingius, dont le Lexicographe Hollandois venoit de parler: Je vais rapporter ſes propres termes en faveur de ceux qui entendent la Langue. *Onderſcheiden kwam by haar* Nicolas Tering, *die haar [illegible] zeventien [illegible]. Zy begon in den jare 1627 te ſchryven, en kreeg inzonderheit door het verdedigen van haren* Antwoorder (27) *met de Predikanten in Holſtein grote onluſten.* Madame Hoyer n'a jamais écrit ſur les droits du Duc de Holſtein, ni fait aucun Ouvrage de Politique; on peut voir dans le Corps de notre Article, que ce fut tout autre choſe qui la brouilla avec le Clergé de Holſtein. J'ai déja eu d'autres occaſions de faire remarquer que l'Auteur de ce Supplément, ou n'a pas entendu les ſources où il a puiſé, ou les a lu avec trop de négligence (28).

(27) C'eſt le mot [illegible] Tering.

(28) Voiez p. 18. [illegible] Art. MELLIN (JEAN).

☞ HUBER (ULRIC) Célébre Juriſconſulte du XVII. Siécle, naquit le 13 *Mars* 1636 à Doccum, petite Ville de la Province de Friſe (*a*) de Zacharie Huber habile Avocat [*A*] & de Suffride Jenſma d'une ancienne famille de la Province. Il commença ſes premiéres études dans le lieu de ſa naiſſance, & les continua enſuite à Leuwarde. Il ne parut pas dans les commencemens promettre beaucoup [*B*]. Mais bientôt ſon génie ſe développa, & à l'âge de quinze ans il ſe trouva en état de quitter les Claſſes, poſſédant déja, outre le Latin, la Langue Grecque (*b*). Son Pere le trouvant trop jeune pour l'envoyer encore à l'Académie, le mit pendant ſix mois chez Mr. Jean Niſerenus, Miniſtre de Campagne, ſous lequel il continua l'étude de la Langue Grecque & commença celle de la Logique & de l'Hebreu (*c*). Au bout de ſix mois ſon Pere ne put réſiſter aux déſirs du jeune homme, qui aſpiroit à être dans un lieu où il pût ſatisfaire pleinement ſon avidité pour les Sciences. Il vint à Franeker au mois de Juillet de l'année 1651. Il y étudia les Langues, la Philoſophie, l'Hiſtoire, & principalement le Droit, qui, ſelon les intentions de ſon Pere, devoit être ſon principal objet. Au bout de trois ans il alla à Utrecht pour y profiter des leçons du célébre Antoine Matthæi. Pendant le ſéjour qu'il fit dans cette Académie, il ſe donna à une grande dévotion [*C*]. Au bout d'un an il revint à Franeker. En 1656 il partit avec quelques jeunes Seigneurs de Friſe & de Groningue pour viſiter quelques Académies d'Allemagne; il paſſa trois mois à Marpourg, d'où il alla à Heidelberg; il prit dans cette derniére Ville le degré de Docteur en Droit, étant âgé de vingt & un an (*d*). Quoiqu'abſent de ſa Patrie, ſon mérite connu fit penſer à lui, & il fut nommé Profeſſeur en Eloquence à Franeker [*D*]; il prit poſſeſſion de ſa Charge le 30 Novembre 1657, & en remplit les fonctions avec une application peu commune [*E*]. Au bout de deux ans il ſe maria & épouſa Agnès

(*a*) Campegii Vitringa *Oratio funebris in exceſſum Ampliſſimi & Graviſſimi Viri* Ulrici Huber &c. Franeq. 1694. in-folio. p. 22.

(*b*) Idem p. 13-14.

(*c*) Idem p. 15.

(*d*) Idem p. 16-42.

[*A*] *De Zacharie Huber, habile Avocat.*] Cette famille n'eſt pas Friſonne d'origine, mais Suiſſe, du Canton de *Zurich*. Henri Huber ayeul d'Ulric, paſſa en Flandres dans le tems de la Guerre contre l'Eſpagne, il ſervit dans les Troupes Hollandoiſes, & donna des preuves de ſa valeur à la bataille de Neupoort en 1600; enſuite à la recommandation d'Erneſt Caſimir Comte de Naſſau, il eut une Compagnie d'Infanterie au ſervice de Henri Jules de Brunſwic; mais étant revenu enſuite en Friſe, il s'y établit, & vécut au delà de quatre-vingts ans (1).

[*B*] *Il ne parut pas dans les commencemens promettre beaucoup.*] C'eſt une particularité qu'il a marquée lui-même dans des Mémoires de ſa vie (2). Il eſt vrai que ce n'étoit peut-être pas tant la faute du diſciple que celle des Maitres. Après avoir commencé à Doccum, ſon pere l'emmena avec lui, ayant changé de demeure, à cauſe d'une charge dont il avoit été revêtu, & il le mit entre les mains d'un Maître d'Ecole de Campagne. On le renvoya enſuite à Doccum, où il demeura un an & demi chez le Recteur, mais ce Régent le traita trop durement, & enfin il vint à Leuwarde, où il eut le bonheur de trouver des Maîtres, qui ſurent mieux cultiver ſon heureux génie (3). Mr. Vitringa remarque très-judicieuſement (4), que le défaut de méthode dans ceux qui inſtruiſent la jeuneſſe, contribuë ſouvent beaucoup à retarder les Eſprits: on ne fait pas aſſez d'attention à la différence des caractéres & des génies, & au lieu d'aider à ceux-ci à ſe développer, on les étouffe. *Omnium mortalium [illegible] [illegible] agent, ſed pro indolis diverſitate varia, quæ niſi dextrè a Præceptoribus & Pædagogis [illegible], [illegible] ingenium ſæpe corrumpitur.*

[*C*] *Pendant le ſéjour qu'il fit dans cette Académie il ſe donna à une grande dévotion.*] Je recueille ce que j'aſſure là-deſſus, de ce que ſon Panegyriſte rapporte, que Mr. Huber prétendoit avoir eu ſur la fin de cette année 1654 & au commencement de la ſuivante, un vif ſentiment de la grace divine, & une entiere certitude de ſa Régénération. Rapportons les propres termes de Mr. Vitringa (5). *Etiamſi vero Huberus [illegible] & [illegible], moribus ornatus egregiis, [illegible] ſe in regimine vitæ caſtè, modeſtè, temperanter, [illegible], [illegible] mihi prædicavit ad laudem immenſæ benignitatis Divinæ, idemque in Commentario Vitæ ſuæ [illegible] [illegible], [illegible] ſe beneficio Evangelii, cum [illegible] Divinæ gratiæ [illegible] animitùs fuiſſe commotum [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ſub exitum hujus & in initio Anni ſequentis.* Je ne doute en aucune façon du pouvoir de la Grace, je ſuis perſuadé auſſi qu'elle fait goûter ſes douceurs aux Ames fidéles; je crois encore que le St. Eſprit eſt l'Auteur de la Régénération, & qu'on peut connoître qu'il a opéré en nous; mais j'ai de la peine à concevoir, qu'on puiſſe ſi préciſément aſſigner le tems qu'il a produit ſon effet dans notre Cœur. Il n'y a rien de plus commun aujourd'hui dans nos Provinces, que cette Opinion; qu'un Régénéré ſait & doit même ſavoir le moment précis de ſa Régénération; mais il eſt à craindre qu'en donnant cours à ces inſpirations ſubites, qu'on s'imagine, on n'affoibliſſe la néceſſité de bien vivre: quantité de gens ſe livrent à une Vie très peu Evangélique, & ils ne déſeſpérent nullement d'être régénérés, parce qu'ils en voyent d'autres, qui ont été encore plus déréglés qu'eux, qui brillent par une haute dévotion, & qu'on compte au nombre des Régénérés.

[*D*] *Il fut nommé Profeſſeur en Eloquence à Franeker.*] Ce fut à la recommandation du Sénat Académique, & ſurtout de MM. Schotanus, Wiſſembach, & Matthæi. Mr. Huber donna dans cette occaſion des preuves d'une rare modeſtie. Son Pere lui ayant mandé qu'on penſoit à lui pour cette place, il lui répondit qu'il ne l'ambitionnoit point, & qu'il ne croyoit pas qu'on dût penſer à l'en honorer. Sa réſiſtance fut inutile, & en lui adreſſant la vocation, on y ajouta une condition bien ſinguliére, c'eſt qu'il pourroit continuer ſes Voyages pendant ſix mois encore. Il ne profita pas de toute la liberté qu'on lui donnoit, Wiſſembach lui ayant écrit qu'il feroit plaiſir aux Seigneurs de Friſe, & rendroit ſervice à l'Académie, en ſe rendant le plutôt qu'il pourroit. Il ſe contenta donc de prendre encore trois mois, & après avoir fait un tour à Augsbourg il ſe rendit en Friſe, & prit poſſeſſion de ſa Chaire de Profeſſeur. *[illegible] mihi illud ac majore admiratione dignum videtur, quod illi ætati, quâ mortalium animi ambitione turgere ſolent atque arrogantiâ, tanta fuerit modeſtia Huberus, ut Parenti in [illegible] de Profeſſione [illegible] [illegible] reſcripſerit, nec illam ſe ſpartam ambire, nec ſibi ut conferatur commodum cenſere.... ut tamen famâ gloriâque fulgentem [illegible] & [illegible] [illegible], non [illegible] Huberus [illegible] [illegible], [illegible] honorificum hoc munus.... [illegible] [illegible] [illegible], hâc ſingulari adjectâ conditione, ut, ſi vellet, liberum illi foret tempus peregrinationis per ſemeſtre ſpatium protrahere: quam tamen Dominorum indulgentiam ita [illegible] interpretari docuit Wiſſembachius, ut rem faceret ſibi & Academiæ utiliſſimam, ſi primâ quâque occaſione ſe ex Germaniâ in Friſiam ad ſpartam hanc ſuam [illegible] reciperet: Deſenſus [illegible] hâc ejus eſt moderatione, ut tempus peregrinationis ad trimeſtre ſpatium contraxerit, Heidelbergâ ſe [illegible] Argentoratum..... unde in Friſiam reduz [illegible] [illegible] ſuo inauguratus eſt* (6).

[*E*] *Il remplit les fonctions de ſa Charge avec une application*

(1) *Oratio funeb. in exceſſum Ulrici Huber* &c. p. 19.

(2) Idem p. 12.

(3) Idem p. 12.

(4) Ibid. p. 12.

(5) Ibid. p. 43.

(6) Idem ibid.

Agnès Althusen de trés-bonne famille [*F*]; il vécut avec elle dans une grande union pendant trois ans & neuf mois, au bout desquels elle mourut (*e*). Il tâcha de trouver de la consolation dans son veuvage en travaillant, & ce fut dans ce tems-là qu'il composa sa Dissertation sur la Durée de l'Empire des Assyriens [*G*]. Wissembach, son ancien Maître & Professeur en Droit, étant mort en 1665, il lui succeda, & se livra entiérement à la Jurisprudence, qui étoit son Etude favorite (*f*). En l'année 1670 il fut appellé pour remplir la Chaire de Droit dans l'Université de Leyde; mais il refusa cette Vocation, résolu de se consacrer au service de sa Patrie; ce qui engagea les Etats de Frise & les Curateurs de l'Université de Franeker, à lui conférer le Titre de Premier Professeur en Droit, & de Professeur du Droit Public, avec une considérable augmentation de ses appointemens (*g*). Sa grande réputation fit que malgré son refus, on lui offrit une seconde fois la Chaire de Leyde avec de grands avantages, en 1679, mais la Frise le retint, & l'éleva à de nouveaux honneurs, il fut fait Conseiller de la Cour Souveraine de Justice (*h*). Le désir de l'attirer à Leyde étoit si grand, qu'on résolut de faire une troisiéme tentative en 1682; mais elle fut infructueuse comme les précedentes. Les Etats de Frise le rendirent à l'Université de Franeker, avec le titre d'ancien Conseiller (*Exsenatoris Titulo*), le rang immédiatement après le Recteur, & une pension de deux mille florins, en le déchargeant des Leçons publiques, & en même tems ils donnérent à Herman son fils aîné la Charge de Secretaire des Etats (*i*). Je dirai à cette occasion que Mr. Huber s'étoit remarié en 1669 avec Judith vander Ley, fille de George vander Ley, Sécretaire du Tribunal de Justice du Quartier appellé *Dantumadeel*, dont il a eu plusieurs enfans [*H*]. Retourné à Franeker, Mr. Huber y a fini sa carriére, comblé d'honneurs, & uni-

(*e*) Ibid. p. 49-51.
(*f*) Idem p. 56-58.
(*g*) Ibid. p. 61. 62.
(*h*) Ibid. p. 63.
(*i*) Ibid. p. 63. 64.

*cation peu commune.*] Il employoit quelquefois les jours entiers à donner des Leçons en particulier & en public, depuis six heures du matin, jusqu'à huit heures du soir, ne se réservant que le tems de dîner à onze heures du matin. Travail prodigieux, & dont il seroit peut-être difficile de trouver des exemples. *Commoda Juventutis Academicæ tam incredibili promovit zelo, ut aliquando annos dies horas a matutinâ sextâ ad vespertinam octavam (solâ undecimâ prandii exceptâ) privatis publicisque Exercitiis, sive Collegiis, quæ vocant, impenderit* (7). Il se fit tellement estimer par la maniére dont il s'acquittoit de ses fonctions, que les Curateurs de l'Académie lui accordérent le Droit d'enseigner la Jurisprudence en particulier, & que le Sénat Académique l'élut Recteur Magnifique au bout de quatre ans de Professorat, & lorsqu'il n'étoit encore âgé que de vingt-six ans. Distinction aussi rare qu'honorable, & qui prouve bien le cas qu'on faisoit du mérite de Mr. Huber. Elle fait même honneur à ses Collégues; en bien des occasions un mérite trop brillant excite l'envie & la jalousie, une grande assiduité à ses devoirs est un réproche tacite de l'indolence des autres; un jeune Homme qui se distingue d'une certaine maniére blesse les yeux des vieux Maîtres, & ils tâchent souvent de le mortifier, bien loin de l'encourager. L'Académie de Franeker eut le bonheur de posséder dans ce tems-là d'assez Grands-Hommes, pour ne pas se faire une peine d'honorer le mérite de leur Collégue.

(7) Idem p. 52.

[*F*] *Il épousa Agnès Althusen de trés-bonne famille.*] Elle étoit fille d'Herman d'Althusen Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de la Ville d'Embden, dont le Pere Jean Althusen avoit été Pensionnaire de la même Ville, après avoir professé le Droit à Herborn; la Mere d'Agnès s'appelloit Marie Félicité Rumpf, fille de Chrétien Rumpf, premier Médecin de Fréderic Electeur Palatin, Roi de Bohême, & des Princes d'Orange, Maurice & Frédéric-Henri (8).

(8) Idem p. 53. 54.

[*G*] *Sa Dissertation sur la Durée de l'Empire des Assyriens.*] *De Ætate Assyriorum & Medorum*; après avoir paru à part, l'Auteur la joignit à son Histoire Universelle, dont nous parlerons dans la suite. Mr. Huber se propose de réfuter Usserius & d'autres Savans, qui rejettent l'opinion commune sur l'Antiquité de l'Empire des Assyriens & sur sa Durée, préférant le récit d'Herodote à celui des autres Historiens. La Dissertation est divisée en sept Chapitres, dont les quatre premiers roulent sur la question dont nous venons de parler. Dans le *premier* il établit son sentiment sur le témoignage des Auteurs tant Chrétiens que Payens, qui donnent à l'Empire des Assyriens un espace de 1300 ans. Le premier Témoin est *Ctesias*, mais comme tous les Savans traitent cet Auteur de fabuleux, on le défend par les témoignages avantageux que lui ont rendu *Plutarque*, *Scaliger*, & quelques autres (9). Et sans s'arrêter à ce qu'en dit cet Historien on cite encore *Diodore*, qui donne 1360 ans à l'Empire des Assyriens, *Æmilius Sura*, qui dans *Velleius Paterculus* lui en donne 1308, *Justin*, *Eusebe*, & St. *Augustin*, qui soutiennent la même opinion. *Le second* Chapitre contient les raisons qui appuyent l'opinion commune. Ceux contre lesquels l'Auteur dispute, en abrégeant la durée de l'Empire des Assyriens, sont obligés de soutenir, qu'il n'a commencé que longtems après le séjour des enfans d'Israël dans le désert; ensorte que pour renverser leur sentiment, on n'a qu'à prouver que cet Empire subsistoit déjà avant Moyse. La premiére preuve qu'en allégue l'Auteur, c'est que Ninus Roi des Assyriens a bâti Ninive, ou que du moins il lui a donné son nom, & Moyse parle de cette Ville sous le même nom, comme d'une Ville grande & puissante; d'où il suit que Ninus a vécu avant Moyse, & par conséquent que l'Empire des Assyriens est plus ancien que ce Saint Homme. En second lieu, l'Empire des Assyriens aura l'antiquité qu'on lui attribuë, si l'on peut prouver que Belus, premier Roi des Assyriens du consentement de tout le monde, qui a été le Pere de Ninus, ou qui du moins l'a précédé de peu de tems, est le même que le Nimrod de l'Ecriture. Mais cela se prouve de ce que comme l'Histoire profane ne parle d'aucun Conquérant plus ancien que Belus, l'Ecriture ne parle d'aucun Roi considérable avant Nimrod; d'ailleurs aucun de ceux contre qui Mr. Huber dispute, ne doute que Nimrod n'ait été le Fondateur de Babylone, dont la fondation est aussi attribuée à Belus, par plusieurs Auteurs profanes. De plus on montre que Nimrod fonda l'Empire des Assyriens, après avoir fondé celui de Babylone, ce qui prouve que l'un n'est pas de beaucoup plus ancien que l'autre: or il paroît par un passage de Callisthéne que l'Empire des Babyloniens a commencé 1673 ans avant Cyrus, celui des Assyriens aura donc à peu près la même antiquité. Je remarquerai ici, que le savant Mr. Freret, qui a traité cette matiére avec une érudition peu commune dans son *Essai sur l'Histoire & la Chronologie des Assyriens de Ninive* (10), prétend que l'Empire d'Assyrie a fini 1360 ans juste après le commencement du régne de Ninus, qu'il met à l'an 1968 avant Jésus-Christ (11); & il est certain que si jamais on a débrouillé les obscurités de la Chronologie sur ce sujet, cet illustre Académicien l'a fait. Revenons à Mr. Huber. Dans le Chapitre *troisiéme* de sa Dissertation, il répond aux Objections qu'on allégue contre l'opinion commune. Une des principales, c'est qu'en donnant une si grande antiquité à l'Empire Assyrien, il faut mettre son commencement environ 60 ans après le Déluge, terme qui n'est pas suffisant pour faire naître de huit personnes qui sortirent de l'Arche assez d'hommes pour former un si grand Empire. L'Auteur accorde cette conséquence, mais il en nie le principe. Usserius lui-même compte 1690 ans depuis le Déluge jusqu'à Cyrus: ensorte que si l'on en accorde aux Assyriens & aux Médes, ce qu'on prétend leur en être dû, il restera encore 113 ans pour peupler la Terre, & pour la fondation des Empires. On objecte encore que selon Jules Africain, les Chaldéens & les Arabes ont possédé le Royaume de Babylone 430 ans avant Belus, ce qui feroit le commencement de cet Empire plus ancien que le Déluge, s'il est vrai que celui des Assyriens soit aussi ancien qu'on le prétend. L'Auteur répond que selon Jules Africain lui-même le premier de ces Rois Chaldéens a été Nimrod, ce qu'on prouve ne pouvoir pas être, & qui suffit par conséquent pour rejetter le témoignage de cet Ecrivain. Enfin on objecte, qu'il paroît par le Livre de la Genése Ch. XIV. que du tems d'Abraham il y avoit divers Rois, qui ne dépendoient point de celui d'Assyrie, & auxquels Abraham fit la guerre, sans redouter cette prétenduë Puissance. Il paroît même que du tems des Juges & de David, il y avoit des Rois en Syrie, & dans les Pays voisins de la Judée, qui étoient indépendans; ce qui prouve que l'Empire d'Assyrie ne subsistoit pas encore. On répond que rien n'empêche que tous ces Rois n'ayent été Tributaires des Assyriens. D'ailleurs l'Empire d'Assyrie n'a pas toujours subsisté avec la même puissance & le même éclat. Ninus a eu parmi ses Successeurs des Rois fainéans, & nullement belliqueux, sous l'Empire desquels des Rois Tributaires ont pu secouër le joug. Qui empêche qu'on ne puisse dire que c'étoit le cas dans les tems d'Abraham, des Juges, & de David? On réfute dans le Chapitre *quatriéme* les raisons de ceux qui nient l'Antiquité de l'Empire des Assyriens. Dans les trois derniers Chapitres il s'agit du tems auquel a régné & a été dépossédé Sardanapale de l'Empire des Médes, & de la fin du régne d'Astyage.

(9) Voy. l'Article de CTESIAS Rem. [E].
(10) Inséré dans les Mém. de l'Academ. des Inscript. Tom. VII. Edit. de Holl. p. 518.
(11) Ibid. p. 609 & 640.

[*H*] *Dont il a eu plusieurs Enfans.*] Il avoit eu de sa premiére femme deux fils; l'un nommé *Herman*, Sécretaire des Etats de Frise, & *Zacharie* le second mourut de la peste à l'âge de six ans. Sa seconde femme lui donna six enfans, trois garçons & trois filles. ZACHARIE l'aîné des fils venoit d'être fait Professeur en Droit à Franeker, quand son Pere mourut; il a rempli cette place un grand nombre d'années, & avec une haute réputation; en 1716 il a été fait Conseiller de la Cour Souveraine de Justice, Charge qu'il a remplie jusqu'à sa mort. Outre de nouvelles Editions qu'il a données de quelques Ouvrages de son Pere, il en a publié lui-même plusieurs, entre autres les suivans. 1. *Dissertationes*, Utrecht 1730. 2. *De Casibus enucleatis; acced. Dissertat. de Utilitate atque Auctoritate Juris*

universellement estimé [*I*]. En l'année 1686 commença la fameuse Dispute qu'il eut avec d'autres Savans sur la maniere de prouver la Divinité de l'Ecriture Sainte [*K*]. Il en avoit eu une autre avec des

*ris Civilis Rom. in Frisiâ.* Franeker 1712. 3. *Observationes Rerum Forensium in suprema Frisiorum Curiâ judicatarum.* Leuwarde 1723. 2 Voll. Ces Ouvrages sont tous in-4. Les deux autres fils d'Ulric Huber, du second lit, étoient *George*, qui étudioit en Droit, dans le tems de la mort de son pere; & *Rene*, qui étoit encore tout jeune. J'ignore s'ils ont vécu, & ce qu'ils sont devenus. Les trois filles s'appelloient *Suffride*, *Agnès* & *Titia* (12).

(12) Orat. fun. in exess. U. Huber. p. 72-73.

[*I*] *Universellement estimé.*] Une preuve singuliére de la haute idée que l'on avoit de ses lumiéres & de son intégrité, c'est qu'il a été choisi quatre fois, tant dans la Province de Frise, que dans les Provinces voisines, pour faire, en qualité de Juge extraordinaire, la *Revision* de Causes importantes, décidées devant les Tribunaux Ordinaires. *Hoc quoque nobis commemorandum venit singulare exemplum communis existimationis doctrinæ, æquitatis, & prudentiæ ejus apud omnium ordinum homines, quod quater per vitam suam tam in hâc quam vicinis Provinciis extra ordinem delectus fuerit Judex ad momentosarum Caussarum lites per judicium ordinarium supremi Senatus terminatas revidendas, quod ajunt; hoc est, causam novo liberoque examine instituendo cognoscendam, & sententiâ ultimâ dirimendam* (13).

(13) Idem p. 61.

[*K*] *En l'année 1685 commença la fameuse dispute qu'il eut avec d'autres Savans sur la maniére de prouver la Divinité de l'Ecriture Sainte.*] Mr. Duker, neveu du célébre Roëll, donna occasion à cette Dispute par les Thèses qu'il publia, lorsqu'il voulut prendre le degré de Docteur en Philosophie, en voici le Titre: *Disputatio Philosophica Inauguralis* De Rectâ Ratiocinatione, *quam Deo juvante &c. publicè defendendam proponit* Gisbertus Wesselus Duker. *Franequeræ* 1686. in 4. Ces Thèses étoient contenuës en douze Articles, il s'agissoit principalement du VIII, mais pour le bien comprendre il faut rapporter aussi en substance celui qui le précéde. Mr. Duker disoit. „ Qu'il y a trois „ genres ou principales sortes d'erreurs, auxquelles on „ peut rapporter tous nos faux jugemens: La premiére „ est lorsqu'on affirme ou qu'on nie quelque proprieté „ d'une chose, avant qu'on ait vu dans son idée qu'elle „ y est, ou n'y est pas renfermée". Voici la VIII. Thèse. „ Le second genre d'erreur est de celles où l'on tombe, lorsqu'on attribuë à une chose des propriétés, „ qu'on voit clairement n'être, ni ne pouvoir être contenuës dans son idée, & qu'on lui en ôte d'autres qu'on „ y apperçoit distinctement. C'est l'erreur que commettent ceux qui s'imaginent qu'ils croyent, & qui exhortent les autres à croire les choses les plus contraires à „ la droite Raison, lorsqu'ils se sont mis dans l'esprit que „ cela est contenu dans l'Ecriture. Ce qui est d'autant „ plus mal conçu que *la Divinité de l'Ecriture*, d'où dépend toute son autorité à notre égard, *ne peût être prouvée que par la Raison*: & que supposé que la droite Raison le puisse tromper, on n'aura point de preuve certaine de la Divinité de l'Ecriture, puisqu'on n'a point „ de promesse ni d'assurance particuliére que la Raison est „ infaillible en cette seule occasion. *Je ne crois pas non „ plus exempts de blâme ceux qui soutiennent, que si la Raison nous dictoit quelque chose d'opposé à l'Ecriture, il faudroit plutôt en croire celle-ci*; comme si la Raison & l'Ecriture pouvoient être opposées, que deux choses contradictoires pussent être toutes deux vrayes, & que ce qui „ répugne à la droite Raison pût être véritable. *Mais ce „ Jargon ne doit pas arrêter un Philosophe, qui étant persuadé de la Divinité de l'Ecriture, & de la Certitude de „ la Raison, sait aussi qu'une vérité ne sauroit être contraire „ à une autre vérité.* Desorte qu'il peut continuer à philosopher en toute liberté & en toute sureté, *pourvu que „ conservant toujours le respect qu'il doit aux doctrines nécessaires à salut, & à l'Ecriture Sainte, lorsqu'il rencontre „ dans les Livres sacrés quelque chose, qu'il s'imagine être „ contraire à ce qu'il croit vrai, il examine de nouveau toutes ses hypothèses sur cette matiére, avec toute l'exactitude „ possible*, parce qu'il n'est pas obligé de douter de la vérité des choses que la Raison lui persuade, sur les premiéres objections qu'on lui fait (14)". Cette Thèse déplut à Mr. Huber, il crut y voir des propositions qu'un bon Chrétien ne pouvoit digérer. Ce savant Jurisconsulte étoit fortement prevenu en faveur du sentiment qu'on attribuë à Calvin, que l'on connoit principalement la Divinité de l'Ecriture par le Témoignage intérieur du St. Esprit, & Mr. Huber ne croyoit pas que ce sentiment pût se concilier avec celui des Théologiens qui prétendent que la Divinité de la Révélation ne peut se prouver que par la voye du Raisonnement; il prétendoit même que ce dernier sentiment anéantissoit l'efficace de la Grace, & que c'étoit en obscurcir la gloire, que de faire de si grands éloges de la Raison. *Sententiam de Divinitate Scripturæ Sacræ per Testimonium Spiritus S. Cognoscendâ, quam ex Calvino imbiberat, persuasum sibi habebat, nullo modo conciliari posse cum adversâ illâ, quâ Divinitas Verbi Dei non nisi per Rationem demonstrabilis fertur, quin imo per hoc assertum posterius diminuri convellique Gratiam illam, quâ Deus in Regeneratione Peccatoris fidem veritatis obsignat in animis Credentium .... Cujus gratiæ virtutem cum.... per ratiocinii humani frequentiorem commendationem, quam in Christiano fieri par est, obscurari puderet, hoc se illius gratiæ gloriæ debere, ut illius vindicias in publico susciperet* (15). Mr. Huber entreprit donc de disputer contre le Défendant,

(14) Bibl. Univ. de Mr Le Clerc Tom. VI. p. 411-415.

(15) Orat. funeb. in exess. U. Huber p. 72. 73.

mais il parut trop tard sur les rangs, & n'eut pas le tems d'opposer (16), ce qui le détermina à faire imprimer & soutenir dans sa maison le 24 Octobre d'autres Thèses, opposées à celles de Mr. Duker, sous ce Titre: *Positiones Juridico-Theologicæ de* Auctoritate Sacræ Scripturæ, *quæ extant apud* Ulricum Huberum *in Libro* I. *de Jure Civitatis Cap.* XXVI. *Nunc denuo excisæ & aliquot positionibus ac antithesibus auctæ, occasione cujusdam Disputationis Inauguralis.* Franeq. 1686 in-4. Mr. Huber prétend que „ La „ Lumiére & le Témoignage du St. Esprit, que Dieu donne aux Fidéles, les assure par une persuasion intérieure „ de la Divinité de l'Ecriture, & de la Vérité des choses „ nécessaires à salut, qu'elle contient". Si l'on demande à l'Auteur ce que c'est que cette *Lumiére*, il répond, avec un Théologien célébre, que c'est *un Principe spirituel, inhérent habituellement dans l'ame, par le St. Esprit qui y est infus, & conservé*; (infusum, ingenitum & conservatum) *& qu'à chaque acte de perception spirituelle, cette Lumiére est excitée & mué de nouveau par une opération immédiate du St. Esprit, qui s'étend & pénétre jusqu'au fond de l'ame par une Vertu surnaturelle* (17). A l'égard du Témoignage du St. Esprit, qui est une suite de cette Lumiére, on le définit, *un sentiment intérieur & très-vif de la Grace Divine, imprimé dans les Fidéles par une Vertu Céleste immédiate & par un effet extraordinaire, & qui, lorsqu'ils consultent attentivement la Parole de Dieu, les assure de la vérité des choses, qui y sont apperçuës par la Foi, & qui est évidemment distingué du raisonnement avec lequel il est joint* (18). Mr. Huber cite ensuite des passages de l'Ecriture & de Calvin pour appuyer son sentiment, & attaque Mr. Duker. Les nouvelles de cette Dispute étant venuës à Utrecht, Mr. de Vries, Professeur en Philosophie dans cette Académie, fit aussi-tôt des additions à des Thèses qu'on alloit soutenir, pour réfuter le sentiment de Mr. Duker (19). On porta même cette question en Chaire. Mr. Regius, Professeur en Philosophie à Franeker, fit imprimer un Sermon sous le titre de, *Nodige Waarschouwinge* &c. *Avertissement nécessaire contre le Jugement & la souveraineté de la Raison sur l'Ecriture & les Vérités Divines, donné dans un Sermon sur* Coloss. II. 8. *par* Jean Regius &c. Franeker 1686 in 4. on soutient dans ce Sermon les mêmes principes que Mr. Huber. L'Auteur prétend même que c'est parler à la Socinienne, que de dire qu'on peut prouver la Divinité de l'Ecriture par la Raison (20). Mr. Duker trouva de son côté des Seconds, entre autres le Sr. Didier Brouwer, Etudiant de Zwoll, qui composa & soutint des Thèses intitulées, *Disputatio Philosophica de Principio Veritatis Cognoscendæ* &c. Franeker 1686 in 4. La matiére avoit été traitée plus à fond par Mr. Roëll dans une Harangue qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la Chaire de Philosophie & de celle de Théologie (21). Mr. Duker ne garda pas le silence, il se défendit contre ses Adversaires, il publia d'abord deux Ecrits pour les combattre. Gisberti Wesseli Duker *Dissertatio Apologetica*, De S. Scripturæ Auctoritate & Divinitate, *contra Virum Ampliss.* D. Ulricum Huberum, *Frisior. Curiæ Exsenat. Quâ ostenditur, eam nonnisi ex Ratione adstrui posse, Positiones quas V. A. contra hanc sententiam scripsit refutantur, simulque intempestivus ejus impetus ac cavillationes redarguuntur. Cum additamento: quo breviter respondetur nugis & calumniis*, Gerhardi de Vries. Franeq. 1686 in 4. L'autre Ecrit de Mr. Duker en Flamand, est intitulé: *Avertissement nécessaire contre les Accusations & les Calomnies de* Jean Regius, *Professeur en Philosophie à Franeker, contenuës dans son Avertissement* &c. Franeker 1687 in-4. Il parut encore quantité d'autres Ecrits de part & d'autre, M. M. Witsius, Roëll, Vander Waeyen & d'autres se mêlérent de la querelle, les Synodes même en prirent connoissance, enfin les choses allérent si loin que M. M. les Députés des Etats de Frise furent obligés de défendre aux deux parties d'écrire les uns contre les autres (22). Il y a tout lieu de penser, que le fond de cette dispute est essentiellement une pure Logomachie. Car si par la preuve du Témoignage du St. Esprit, on entend une opération intérieure indépendante de toutes les raisons qu'on allégue en faveur de la Divinité de la Révélation, je ne sai pourquoi l'on se donneroit tant de peine à composer des Traités sur cette matiére, ce seroit un travail fort inutile, il n'y auroit qu'à mettre l'Ecriture entre les mains des Hommes; ils en croiront la Divinité si Dieu leur accorde le St. Esprit, pour y rendre ce Témoignage intérieur, & tout ce que les Abbadies, les Dittons, les Turretins, les Houtevilles, & tant d'autres habiles gens ont écrit n'est d'aucun usage, & l'on peut fort bien s'en passer: mais si par le Témoignage du St. Esprit on entend, & que *le St. Esprit fournit toutes les preuves* qui établissent la Divinité de l'Ecriture, & que c'est lui qui nous y rend attentifs, qui nous met en état d'en sentir tout le poids, cette proposition se trouvera vraye; du moins est-il incontestable, que l'impression que les preuves de la Divinité de l'Ecriture font sur l'Esprit, qui le porte à se soumettre sans réserve à tout ce qui est contenu dans la Révélation, est un effet produit par le St. Esprit, mais qu'il produit par le moyen des preuves, & non par une opération qui entraîne l'assentiment sans motif de Crédibilité. Entendre ce que Calvin a dit du Témoignage du St. Esprit dans un autre sens, c'est tomber à pur & à plein dans le Fanatisme. Un savant Théologien de notre tems a prou-

(16) Bibl. Univ. ubi supra, p. 412.

(17) Idem p. 432.

(18) Idem ibidem.

(19) Idem p. 439.

(20) Idem p. 441.

(21) Idem p. 411.

(22) Idem p. 482.

des Ministres de Lewarde, au sujet de la Danse, & il publia même quelques Livres en Flamand (*k*), où il tachoit de prouver, qu'il est non seulement permis, mais même en quelque façon nécessaire aux Etudians en Théologie d'apprendre à danser, afin de porter leur corps droit, de bien faire la révérence, & de faire dans les occasions ces mouvemens de Corps si réglés & si agréables, qui distinguent les personnes de bonne maison de ceux de la lie du peuple. Mr. Huber forma même le dessein de procurer à un Maître de danse un établissement public à Franeker, mais les Ministres de cette Ville s'y opposérent (*l*). Il eut encore des differends avec le célebre Perizonius [*L*]. Après les grandes vacances de l'année 1694 Mr. Huber fut attaqué de la fievre quarte, qui fut suivie peu de tems après d'une fluxion de poitrine qui l'emporta le 8 Novembre de la même année, âgé de cinquante-huit ans & environ huit mois (*m*). Il a composé divers Ouvrages, qui sont estimés [*M*]. Cet illustre Jurisconsulte avoit l'esprit profond, la mémoire heureuse, parloit bien & avec force; naturellement grave & serieux, ses conversations ne rouloient guéres que sur des sujets de Religion & de Politique, & il rioit rarement; ennemi de la flatterie, il n'aimoit ni à être flatté ni à flatter; ferme & d'une grande égalité d'âme, les évènemens les plus imprévus, les accidens les plus fâcheux ne le troubloient que peu ou point; comme il possédoit parfaitement l'Histoire ancienne & moderne, & que les révolutions du Monde dès divers tems ont quelque ressemblance, il pénétroit avec une grande sagacité, ce que les circonstances pouvoient produire, & ses conjectures étoient souvent justifiées par l'événement. Simple, sobre, & frugal, il méprisa toujours la delicatesse dans les mets, & il jeûnoit même assez souvent. Ce qui couronnoit ses autres qualités & ses vertus, c'étoit une piété vrayement Chrétienne, dont il donna des preuves pendant toute sa vie, & à sa mort.

(*k*) Le Clerc *Bibl. Univ.* Tom. VI. p. 417 & 501. Je n'ai pu découvrir ces Ouvrages ni même en savoir le Titre.

(*l*) Idem p. 501.

(*m*) *Orat. funeb.* p. 27.

prouvé avec beaucoup de force, que ce que Calvin, les autres Reformateurs, & nos Confessions de Foi disent sur ce sujet, doit s'entendre de cette manière, que le St. Esprit nous fournit des preuves incontestables de la Divinité de l'Ecriture, & nous fait la grace d'être assez attentifs à ces preuves pour en sentir la force (23). Il fait voir encore (24) que nos Théologiens les plus Orthodoxes en adoptant cette expression de nos Reformateurs, que *le St. Esprit nous assure de la Divinité de l'Ecriture*, déclarent expressément, qu'ils ne veulent point dire par-là que le St. Esprit nous persuade de la Divinité de l'Ecriture par voye d'Inspiration, & de Revelation particulière. Il paroit cependant que Mr. Huber concevoit quelque chose de pareil, & qu'il avoit donné dans des idées outrées sur cette matiére; mais du reste on ne peut guéres douter qu'il n'y allât de très-bonne foi, & par un zéle sincére pour la gloire de Dieu, c'est le jugement qu'en porte Mr. Vitringa. *Quam itaque disputationem quin animo recto, Divinæ studio gloriæ, ingressus sit, hactenus nunquam dubitavi* (25). Mais sans doute qu'il n'avoit pas assez approfondi les conséquences de l'Opinion qu'il soutenoit.

(23) Samuel Turretin Preservat. contre le Fanatisme. Supplém. Ch. 10. p. 318-324.

(24) Idem Ch. 14. p. 171-179.

(25) *Orat. funeb. in Excess. U. Huber.* p. 73.

[*L*] *Il eut encore des differends avec le célébre Perizonius.*] En l'année 1687 Mr. Perizonius publia une Dissertation intitulée: *Dissertatio Philologica de origine, significatione, & usu vocum Prætoris & Prætorii, utroque jesu Loci ad Philipp.* I. 13. Franequeræ in 4. L'Auteur soutenoit, que lorsque St. Paul avoit dit que son innocence avoit été connuë de tout le Prétoire, il entendoit, non pas le lieu où l'on rendoit la Justice, mais les Cohortes Prétoriennes, ou la Garde de l'Empereur, qui campoit près de Rome. Mr. Huber attaqua son sentiment dans un petit Ouvrage intitulé: *De Officio Præfecti Prætorio.* Mr. Perizonius répondit par une seconde Dissertation, *Dissertatio Philologica de Prætorio Cæsarum ejusque Præfectis.* Franeq. 1688 in 4. Son Antagoniste répliqua, & la dispute devint plus vive. Mr. Perizonius publia un troisiéme Ecrit intitulé; *Abstersio Censuræ Huberianæ in nuperas responsiones Jacobi Perizonii ad Librum singularem Ulrici Huberi de Prætorio.* Franeq. 1690 in 8. Mr. Huber ayant renouvellé la querelle dans son Histoire Civile, Mr. Perizonius attaqua cet Ouvrage par l'Ecrit suivant: *Specimen errorum supra centum & viginti ex uno & primo Tomo Historiæ Civilis V. A. Ulr. Huberi, in usum Academicæ Juventutis editum. Præmissa est Præfatio Apologetica, dedicationi istius Tomi repsita; subjectæ vero responsiones & animadversiones in nuperrimas Disp. Eunomicas.* Franeq. 1693. in-douze. Mr. Huber répondit par une Piéce intitulée: *Ulrici Huberi de Calumnia Centum & viginti errorum Jacobi Perizonii, Historiarum & Eloquentiæ Professoris, Specimen Epistolicum. Ad Consultissimum & Eruditissimum Virum Eminens Ældrigs Jurisconsultum & Gymnasiarcham Emdanum,* Franeq. 1693. in 8. Dans toute cette querelle ces deux Savans ne se ménagérent guéres, & en se déchirant l'un l'autre, ils firent de la peine aux personnes desintéressées. „ Si leur querelle, *dit Mr. de Beauval* (26), ne rouloit que sur des „ disputes de Litérature, le Public encourageroit les Com„ battans, à cause de l'utilité, qui résulteroit de leurs „ contestations savantes. Dans ce genre de combats il y „ a de la gloire des deux côtés, & le vaincu mérite quel„ quefois autant d'être couronné que le vainqueur. Mais „ dans des démêlés personnels il y a peu à gagner pour „ l'esprit; & les contestans se trouvent réduits à instruire „ le monde devant qui se discute le procès, de certains „ détails peut-être aussi ennuyeux pour celui qui les écrit, „ que pour ceux qui les lisent". Mr. Vitringa qui avoit connu ces deux Savans, & qui étoit leur ami, déplore à cette occasion le pouvoir des passions: il remarque, que Mr. Huber ne crut pas que sa Critique de la premiére Dissertation de Mr. Perizonius, allumeroit un si grand feu, & il semble insinuer qu'il y eut quelque raison secrette, qui excita & qui entretint le feu. *Sic existimo Amplissimum Huberum Observationem Perizonianam censurâ notantem, non præcipiti mente, parvam illam scintillam tantum excitaturam esse incendium. Et cum neque mihi concredat, neque hujus etiam sit loci definire, an illic humanitatis, hic honoris & observantiæ debitæ Leges probè observatæ sint, de quo invicem multis expostularunt; neque etiam fortè tam accuratè definiri possit, quis ignis occultus tantam flammam concitaverit, quis aluerit, potius est ut deploremus mortalium miseram sortem, fato ipsis ab imprudens regimen affectuum destinatam, quod, cum in mutuam conspirare possent & deberent felicitatem, nunc iis se ultrò privent bonis pacis & concordiæ, in quibus felicitatis humanæ pars consistit maxima* (27).

(26) *Hist. des Ouvrag. des Sav.* Février 1693. p. 264.

(27) *Orat. in excess. Ul. Huberi.* p. 21. 22.

[*M*] *Il a composé divers Ouvrages qui sont estimés.*] Voici le Catalogue de ceux qui me sont connus. I. *De Jure Civitatis.* Franeq. 1672 item. *De Jure Civitatis Libri tres, Editio plus tertia parte nova.* Franeq. 1684 in-8. Mr. Bayle en donna un Extrait (28), item en 1692, en 1698 in-4. *Et cum Adnotationibus in usum Auditorii Thomasiani.* Francof. & Lips. 1708 in-4. II. *Digressiones Justinianeæ*, la premiére partie en 1674 & la seconde partie avec une nouvelle Edition de la premiére en 1688 in-4, avec un Dialogue sur la maniére d'enseigner & d'étudier le Droit. item en 1696 *ex recensione Z. Huber.* III. *Prælectiones Civiles ad Institutiones. Una cum Positionibus ad Institutiones & Pandectas.* Franeq. 1678 in-4. & en 1685 avec deux nouveaux Volumes, *Prælectionum ad Pandectas.* Item *cum additionibus C. Thomasii; acc. L. Menckenii Remissiones ad Jus Saxonicum &c.* Lipsiæ 1707. 3 Vol. in-4. & 1725. (29). IV. *Auspicia Domestica.* 1682. V. *La Jurisprudence de Frise* en Flamand. Franeker 1684. VI. *La Jurisprudence moderne*, en Flamand. Franeker 1686 & Amsterdam 1726. VII. *De Fœderibus & Testamentis.* Franeq. 1688. VIII. *Institutionum Historiæ Civilis Tomi tres. Quorum primus ab ortu Imperiorum, ad præsentem Imperii Romano-Germanici statum, Anno Christi 1356 stabilitum: Insertus est Tractatus de Temporibus ante Cyrum, item editus* &c. Franeq. 1692 in-8. (30). On peut voir dans la Remarque précédente, les Ecrits publiés à l'occasion de cette Histoire, dont il s'est fait, si je ne me trompe, d'autres Editions. IX. *Eunomia Romana, sive Censura Censuræ Juris Justinianei* &c. Franeq. 1700 in-4. publié après sa mort par son fils Zacharie Huber. Le but de l'Auteur est de justifier toutes les Loix du Droit Romain, & de faire voir qu'elles ne contiennent rien qui choque la droite raison. Mr. de Beauval a donné un Extrait de cet Ouvrage (31).

(28) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Sept. 1684. Art. 6.

(29) Voy. *Nouv. de la Rep. des Lett.* Mai 1707 p. 587.

(30) Voy. le Clerc *Bibl. Univ.* T. XXIII. p. 131 & Tom. XXIV. p. 331.

(31) *Hist. des Ouvrag. des Sav.* Sept. 1699. Art. 10.

HUDIBRAS, fameux Poëme Anglois, dont l'Auteur Mr. SAMUEL BUTLER, nâquit dans la Paroisse de Strensham, dans la Comté de Worcester, & y fut baptisé le 13 Février 1612 (*a*). Son pere, qui s'appelloit Samuel Butler, étoit un homme assez aisé, ayant près de trois-cens Livres sterling de rente, mais son bien consistoit principalement en terres qu'il tenoit à bail [*A*] du Chevalie Thomas

(*a*) Mr. Charles Longueville, le, m'a assuré que Butler etoit né vers l'année 1600.

[*A*] *Son Pere..... étoit un homme assez aisé.... mais son bien consistoit principalement en terres qu'il tenoit à bail.*] C'est ainsi que s'exprime Mr. Wood: & l'Auteur de la Vie de Butler, qui est au devant de son *Hudibras*, dit que „ le Pere de Butler, qui portoit le même nom de „ Baptême que *lui*, étoit un honnête Fermier, qui avoit „ quelque peu de bien de lui-même, mais qui en louoit „ un beaucoup plus considérable du Seigneur du lieu, où il demeuroit (1)". Cet Ecrivain dit: *Comme la plupart des hommes sont curieux de savoir quelque chose de la Vie des Auteurs anonymes* (2), *dont les Ecrits ont été célébres pour l'esprit ou l'érudition; on m'a prié de leur faire part de ce que j'ai pu apprendre de ceux qui ont eu le bonheur de le connoître* (Butler) *& de rectifier les erreurs qu'a fait sur son sujet, l'Antiquaire d'Oxford dans ses* Athenæ Oxonienses (3). Ce Biographe écrivoit cela vers l'an 1710, trente ans après la mort de Butler; & par conséquent il pouvoit y avoir encore plusieurs des amis de ce Poëte en vie, par le moyen des-

(1) Butler's *Life* p. V.

(2) Je ne sai pourquoi il se sert ici de l'épithéte d'*Anonyme*, puisque Butler étoit bien connu pour être l'Auteur de l'*Hudibras*.

(3) Idem p. IV.

mas Russel, ayeul du Chevalier François Russel, Baronet, Seigneur de Strensham (*b*). Butler voyant que son fils marquoit de bonne heure de l'inclination pour les Lettres, trouva moyen de le faire étudier (*c*) [*B*] dans l'Ecole Collégiale de Worcester, sous Mr. Henri Bright (*d*); après y avoir passé par toutes les Classes, & s'y être fort distingué (*e*), il alla pour fort peu de tems à Cambridge [*C*], ou selon d'autres à Oxford (*f*), mais il ne fut point immatriculé, son pere n'étant pas en état de l'entretenir à l'Académie (*g*). Cependant, comme il passa quelques années à Cambridge, quoiqu'il ne fût pas immatriculé, je ne vois pas pourquoi l'Auteur Anonyme de sa vie s'est exprimé comme si ç'eût été un malheur pour Butler, de n'avoir pas fait des Etudes Academiques régulières [*D*]. Notre Poëte retourna bientôt dans la Province où il étoit né, où il fut Sécretaire d'un Mr. Jefferys (*h*) d'Earls-Croom [*E*], illustre Juge à Paix de la Comté, chez qui il demeura quelques années, dans une situation assez aisée, & rien moins que méprisable. Ce fut-là, que par l'indulgence d'un bon Maître, il eut tout le tems de s'appliquer aux Sciences pour lesquelles il se sentoit du goût, qui étoient principalement l'Histoire & la Poësie; auxquelles il joignoit, pour se divertir, la Musique & la Peinture (*i*); & il paroit par Mr. Wood, qu'il avoit fait de grands progrès dans le dernier de ces Arts. Il y a encore quelques tableaux de la main de Mr. Butler dans la famille de Mr. Jefferys [*F*]. L'affinité qu'il y a entre la Poësie & la Peinture est si grande [*G*], que ceux qui excellent dans l'une, s'appliquent fort souvent à l'autre, ou du moins y ont beaucoup d'inclination. On recommanda ensuite Mr. Butler à Elizabeth Comtesse de Kent, grande protectrice des Sciences [*H*], & chez cette Dame il eut non seulement l'avantage de pouvoir consulter toutes sortes de bons Livres, mais aussi de profiter du commerce du savant Mr. Selden [*I*] qui étoit une Bibliothèque vivante (*k*). Notre Poëte demeura aussi quelque tems chez le Chevalier Samuel Luke, d'une ancienne famille de la Comté de Bedford, mais qui le deshonora, en servant sous Cromwel; & l'on pretend que Butler composa son Poëme dans ce tems-là (*l*). On croit avec assez de raison que ce fut plutôt le hazard que

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 452.

(*c*) Butler's *Life* prefixed to his *Hudibras* p. V. Lond. 1710. 18.

(*d*) Wood *ubi supra.*

(*e*) Butler's *Life*, *ubi supra.*

(*f*) Mr. Longueville m'a assuré, que Butler n'avoit jamais demeuré à Oxford.

(*g*) *Voy.* la Rem. [B].

(*h*) Mr. Longueville ne m'a jamais entendu parler du sejour de Butler chez Mr. Jefferys, qui étoit peut-être ... [illegible]

(*i*) Butler's *Life*, p. V. VI.

(*k*) Idem p. VII.

(*l*) Idem ibid.

desquels il étoit à portée d'être bien instruit de ce qui le regardoit; mais lequel des deux, de Wood ou de lui, est le plus digne de foi, c'est ce que nous aurons occasion d'examiner dans le cours de cet Article.

[*B*] *Butler voyant que son fils marquoit de bonne heure de l'inclination pour les Lettres, trouva moyen de le faire étudier.*] C'est ce que dit l'Auteur de la vie de notre Poëte, qui, en se servant de l'expression *trouva moyen* (made shift) semble insinuer que le Pere de Butler étoit assez à l'étroit, ce qu'on ne voit point dans le récit de Wood (4).

[*C*] *Il alla pour fort peu de tems à Cambridge.*] Je m'en rapporterois sur ce sujet plutôt à l'Historien d'Oxford, qui nous apprend que Butler demeura quelques années à Cambridge (5). Rapportons tout le passage. *Delà* (de l'Ecole de Worcester) *il alla, comme son frere* ENCORE VIVANT *l'assure, à Cambridge; mais d'autres personnes du voisinage disent à Oxford* (6); *si c'est avec vérité, c'est ce que je ne puis décider. Il est certain qu'en* 1623 *un Samuel Butler sortit de l'Ecole de Westminster pour entrer dans le Collége de Christ-Church, mais n'y ayant demeuré que peu de tems, il ne fut point immatriculé, desorte que le lieu de sa naissance & son âge ne se trouvent point marqués dans les Registres; sans cela, s'il eût été reçu Membre de l'Université, on auroit su si c'étoit le même que le célébre Auteur de Hudibras. Après que Samuel Butler eut passé six ou sept ans à Cambridge, mais dans quel College ou Hall, c'est ce que son* FRERE *ignore* &c. (7). Puisque Wood nous dit, que le frere de Butler, *encore vivant*, assuroit qu'il étoit allé à Cambridge, je crois que son autorité est préférable à celle d'autres personnes du voisinage, qui disoient qu'on l'avoit envoyé à Oxford; ou du moins, est-il très-vraisemblable, qu'il n'y a fait que peu de séjour, s'il y a été, & qu'il se rendit peu de tems après à Cambridge (8).

[*D*] *Je ne vois pas pourquoi, l'Auteur Anonyme de sa vie s'est exprimé, comme si ç'eût été un malheur pour Butler de n'avoir pas fait des Etudes Académiques régulières.*] Après s'être étendu sur le mérite Poëtique de Butler, & avoir fait l'éloge de ses Ouvrages, cet Ecrivain dit, „ L'Auteur de ce fameux Poëme étoit de ce dernier ordre; „ car quoiqu'il n'ait pas eu le bonheur de faire des Etudes Académiques, à ce qu'assurent quelques personnes, „ on peut remarquer dans tout le cours de son Ouvrage „ qu'il avoit beaucoup lu, & qu'il possédoit ce qu'il y a „ de meilleur dans les Sciences (9)". Puisque notre Historien d'Oxford dit expressément, que Butler demeura quelques années à Cambridge, le Biographe anonyme n'avoit aucun sujet de témoigner une sorte de regret, de ce que notre Poëte n'avoit pas eu les secours nécessaires pour cultiver son génie, quoiqu'il n'eût pas été reçu dans aucun Collége. Car puisqu'il possédoit bien les Belles-Lettres, & qu'il avoit beaucoup d'esprit, son commerce devoit plaire nécessairement à plusieurs des Membres les plus illustres de l'Université, qui se faisoient sans doute un plaisir de le diriger dans ses Etudes. Il est bien certain que les instructions régulières d'un Homme savant & entendu peuvent être d'une grande utilité à un jeune Etudiant; mais d'un autre côté, tout le monde sait qu'un jeune homme, qui a du bon sens & du génie, qui a déjà posé d'assez bons fondemens, est en état de faire de grands progrès dans ses études, sans autre secours que celui des Livres, sur tout s'il a l'occasion de profiter du commerce des habiles gens. Mais ceux qui sont nés Poëtes, n'ont pas besoin qu'on leur enseigne ce qu'il y a de méchanique dans leur Art. „ Quant aux Poëtes, dit un *spirituel Auteur François*, les principes de la Pratique de leur Art „ sont si faciles à comprendre, & à mettre en œuvre, „ qu'ils n'ont pas même besoin d'un maître, qui leur montre à les étudier. Un homme né avec du génie peut „ s'instruire lui-même en deux mois de toutes les régles „ de la Poësie Françoise. Il est même capable bientôt de „ remonter jusques à la source de ces régles, & de juger „ de l'importance de chacune d'elles par l'importance des „ principes qui l'ont fait établir. Aussi le monde n'attacha-t-il jamais aucune gloire au bonheur d'avoir enseigné les élémens de la Poësie à des Elèves, qui auront „ rempli tous les siècles du bruit de leur réputation. On „ ne parla jamais du maître en Poësie de Virgile, ni de „ celui d'Horace. Nous ignorons qui sont ceux qui peuvent avoir enseigné à Molière & à Corneille, si voisins „ de nous, la césure & la mesure de nos vers. On n'a „ pas cru que ces Maîtres eussent assez de part à la gloire „ de leurs Elèves pour mériter qu'on se donnât la peine „ de demander & de retenir leurs noms (10).

[*E*] *Il fut fait Sécretaire d'un Mr. Jefferys d'Earls-Croom.*] Mr. Wood n'en dit rien, & semble au contraire insinuer, qu'il entra au service de la Comtesse de Kent (11), immédiatement après son retour de Cambridge (12). Mais comme le Biographe anonyme marque le nom de la personne & le lieu, il se peut bien que le fait soit vrai.

[*F*] *Il y a encore quelques tableaux de la main de Mr. Butler dans la famille de Mr. Jefferys.*] C'est ce que nous apprend l'Auteur de sa Vie. „ J'ai vu, *dit-il*, quelques peintures dans cette famille, qu'on disoit être de lui. Ce que „ je rapporte, *non à cause de la beauté des Pièces*, mais „ pour faire connoitre au Lecteur le goût qu'il eut de „ bonne heure pour ce bel Art, & par lequel il se fit aussi „ chérir par Mr. Samuel Cooper, un des plus fameux „ Peintres de son tems (13)". Quoique cet Ecrivain dise qu'il ne parle point des Peintures de Mr. Butler *à cause de la beauté des Pièces*, cependant, si l'on en croit Mr. Wood, il avoit fait de grands progrès dans cet Art si plein de charmes. *A la fin*, dit-il, *Mr. Butler se rendit si illustre dans le premier* (la Peinture) *qu'il fut chéri de Samuel Cooper, le Prince des Peintres de son siécle* (14). Il y a beaucoup d'apparence que les grands progrès que Butler avoit fait dans la Peinture, contribuérent à fortifier l'amitié qu'un aussi grand Maître que Cooper avoit pour lui.

[*G*] *L'affinité qu'il y a entre la Poësie & la Peinture est si grande.*] C'est ce qui a été remarqué par les meilleurs Ecrivains, tant anciens que modernes. L'Auteur d'un fort joli Essai, qui a paru il n'y a pas longtems, fait là-dessus les réflexions suivantes. „ Presque toutes les parties de la „ Poësie se trouvent dans la Peinture..... plus le Poëte „ approche du Peintre, plus il est parfait; & de même „ le Peintre excelle à proportion qu'il imite le Poëte, en „ exprimant les mœurs & les passions avec feu. Le Peintre doit animer ses figures, & le Poëte prête un corps „ aux sentimens & aux expressions; l'un donne de la vie „ à une belle image, & l'autre de la force & du corps à „ des pensées sublimes. Le Peintre, tel que Prométhée, „ donne l'esprit au Corps, tandis que le Poëte cherche „ un corps pour soutenir cet Esprit, ce qui est un des „ plus beaux traits du caractère d'Homère; puisque par le „ feu de son grand génie il a donné une forme sensible „ presque à tout, & l'a en quelque maniére fait paroître „ animé (15)".

[*H*] *On recommanda ensuite Butler à Elizabeth Comtesse de Kent.*] C'est ce que dit l'Auteur de sa vie, d'accord en cela avec Mr. Wood, excepté que ce dernier dit qu'il *entra ou fut reçu au service de la Comtesse* (16). Il assure aussi que notre Poëte profita beaucoup pendant qu'il demeura chez cette Dame (17). *Ayant demeuré plusieurs années dans cette maison il cultiva pour son plaisir le talent qu'il avoit pour la Peinture & la Musique* (18).

[*I*] *De profiter du commerce du savant Mr. Selden.*] C'est ce que confirme Mr. Wood. „ Le grand Selden, dit-il, „ qui étoit fort familier chez la Comtesse, l'estimoit, & se „ servoit souvent de lui pour écrire des Lettres dans les „ Pays étrangers (19), & pour en traduire pour lui (20)".

[*K*] Ce

(4) Mr. Longueville m'apprend que le Pere de Butler n'étoit pas effectivement à son aise.

(5) C'est ce qui est confirmé par Mr. Longueville, qui ne croit pas qu'il ait été immatriculé.

(6) On a prouvé que cela est faux.

(7) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 453.

(8) Mr. Longueville a decidé pleinement la question, comme le Lecteur a pu le remarquer à la Citation, (5).

(9) *Life of Butler* p. 2.

(10) *Reflex. Crit. sur la Poësie & la Peinture*, T. II. p. [illegible] Utrecht 1732.

(11) *Ath. Oxon. Idem ubi supra.*

(12) Mr. Longueville, comme je l'ai remarqué, ne connoit point que Butler ait demeuré chez Mr. Jefferys.

(13) Butler's *Life* p. VI.

(14) *Ath. Oxon. Ibid. ubi supra.*

(15) *Of the Sister Arts*, an *Essay*. By Lillebonne ... [illegible] Lond. 1733, 12.

(16) Wood *Idem ibid. ubi supra.*

(17) Mr. Longueville ... [illegible] demeura chez la Comtesse, mais il ... [illegible]

(18) Idem ibid.

(19) Mr. Charles Longueville ... [illegible] servoit de ... [illegible] Selden.

(20) Idem ibid.

que le choix qui le fit entrer dans cette Maison [K]. Et comme l'on prétend aussi assez généralement que c'est le Chevalier Samuel Luke, qui est dépeint sous le personnage d'Hudibras, il y a beaucoup d'apparence que Butler avoit essuyé quelque mécontentement chez ce Chevalier. Dans un âge plus mûr il étudia le Droit Commun. Après le rétablissement de Charles II, ceux qui étoient au timon des affaires, faisant plus de cas de l'argent que du mérite, notre Poëte éprouva à la lettre la vérité d'une fameuse maxime de Juvenal (m) [L]. Né avec cette modestie naturelle qui fait rarement fortune à la Cour il fut fait Sécretaire de Richard Comte de Carburg, Président de la Principauté de Galles, & de ses Marches, qui le fit Sénéchal de Ludlow-Castle, lorsqu'on y rétablit la Cour de Justice (n). Environ ce tems-là il épousa une Mademoiselle Herbert, d'une bonne famille noble, mais qui n'étoit point Veuve (o), comme le dit notre Historien d'Oxford. Elle avoit joliment de bien, mais dont la plus grande partie se perdit, ayant été mal placé, desorte qu'il n'en profita guéres (p) [M]. On prétend que Mr. Butler a été Sécretaire de George Villiers Duc de Buckingham, lorsqu'il étoit Chancelier de l'Université de Cambridge (q), mais que le fait soit vrai ou non, il est certain, dit l'Auteur que je cite, que le Duc avoit beaucoup de bonté pour lui, & fut ensuite son bienfaiteur (r). Ce que le Biographe anonyme assure à cet égard, a été absolument nié par un ingénieux Auteur de notre tems (s) [N]. Le Comte de Clarendon, pendant qu'il étoit Grand-Chancelier, lui avoit fait de belles promesses d'avancement, sur-tout à cause de l'estime que le Roi avoit pour lui, que son Poëme d'*Hudibras* avoit augmentée (t). Mais le plus généreux ami (u) qu'il ait eu, c'est Charles Lord Buckhurst, Comte de Dorset & de Middlesex, le Mécène de tous les Savans & de tous les Beaux Esprits [O]: comme il étoit lui-même excellent Poëte, il savoit assigner aux Ouvrages des autres leur juste prix, & il avoit soin de soulager dans leurs besoins & d'encourager ceux que leur modestie portoit à se cacher, ce dont Mr. Butler est un exemple remarquable. En un mot la régularité de mœurs, la beauté d'esprit, & l'agrément de la conversation de notre Poëte, faisoient qu'il étoit parfaitement bien reçu par-tout; mais il évitoit prudemment de multiplier trop ses connoissances, & se bornoit en homme sage au commerce de ceux qu'il croyoit lui convenir (w). Selon notre Historien d'Oxford Butler étoit d'un bon & fort agréable commerce, sur-tout quand il étoit avec des gens qu'il connoissoit. Ayant vécu jusqu'à l'âge de soixante-huit ans, il mourut de consomption en l'année 1680 (x), & fut enterré aux dépens de son bon ami Mr. L—vil (y) du Temple, dans le Cimetiére de l'Eglise de St. Paul *Covent-Garden*, au bout Occidental, du côté du Nord au pied de la muraille de l'Eglise (z). Il fut mis, à sa propre requisition, à la profondeur de six pieds en terre. On prétend généralement qu'il a eu à lutter toujours contre la mauvaise fortune. Un fameux Satirique Anglois a dépeint avec les couleurs les plus vives l'ingratitude de la Cour & du Siécle envers lui [P]. Pendant plusieurs années il n'avoit point de tombe, jusqu'à ce qu'enfin l'Alderman Barber,

[K] *Ce fut le hazard plutôt que le choix qui le fit entrer dans cette maison.*] *Quoique le hazard plutôt que le choix semble*, dit l'Auteur de sa vie, *l'avoir placé chez un Chevalier, aussi indigne d'estime à l'égard de sa personne que par rapport à ses principes politiques; cependant par la regle des contraires on peut remarquer dans tout le cours de son Poëme, que ses sentimens étoient également sains sur la Religion & sur les Affaires publiques. Ce qui me fait d'autant plus croire qu'il le composa vers ce tems-là, c'est qu'il eut alors occasion de voir de près & dans leur naturel ces modeles de rebellion, d'extravagance, & d'hypocrisie qu'il tourne si vivement en ridicule dans tout son Ouvrage* (21). Cette Conjecture, que notre Poëte composa son Hudibras, pendant qu'il demeura chez le Chevalier Luke, n'est pas tout à fait improbable; car ce Chevalier étant un des Chefs du parti de Cromwell, & ayant sans doute une forte dose de l'Esprit & du Fanatisme de ce tems-là, lui & toutes les personnes de sa famille, devoient paroître tout à fait comiques à un homme d'un esprit aussi burlesque que Butler; ce devoient être comme autant de figures grotesques pour lui, ce qui étoit fort propre naturellement à exciter son feu Poëtique. Une des raisons qui ont fait croire que Butler avoit tourné le Chevalier Luke en ridicule, sous le personnage d'Hudibras, c'est un vers imparfait qui se trouve à la fin du I. Chant de la I. Partie de Hudibras:

> *'Tis sung, there is a valiant Mamaluke,*
> *In foreign land, yclyp'd* ——
> *To whom we have been oft compar'd*
> *For person, parts, address, and beard* &c.

L'on croit que le vuide qu'il y a dans le second vers, doit être rempli par ces mots *Sir Samuel Luke*. Ce qui, ce me semble, fortifie cette conjecture, c'est que le vers précédent est de dix Syllabes, & que la mesure générale des vers du Poëme est de huit, tandis que les mots *Sir Samuel Luke* (22) feroient précisément un vers correspondant de dix Syllabes.

[L] *Notre Poëte éprouva à la lettre la verité d'une fameuse maxime de Juvenal.*] La voici:

> *Haud facile emergunt, quorum virtutibus obstat*
> *Res angusta domi.*

Mais il y aura peut-être des personnes, qui ne le trouveront pas si fort à plaindre, ayant eu le rare bonheur, qui n'arrive pas à tous, d'être presque adoré après sa mort, quoiqu'il ait été si négligé pendant sa vie.

[M] *Il n'en profita guéres* (du bien de sa femme).] L'Historien d'Oxford assure positivement le contraire (23). *Il ne pratiqua point en Droit, mais vécut de la dot d'une Veuve qu'il avoit epousée* (24).

[N] *Ce que le Biographe anonyme assure à cet égard a été nié absolument par un ingénieux Auteur de notre tems.*] C'est le Major Richardson Pack, qui rapporte ce qui suit. *Mr. Wycherley avoit toujours saisi toutes les occasions qui s'étoient présentées de représenter à sa Grandeur, combien Mr. Butler avoit rendu service à la Famille Royale en écrivant son inimitable Hudibras, & que c'étoit une tache pour la Cour, qu'un Sujet aussi fidéle & d'autant d'esprit languit dans l'obscurité & dans la disette où il étoit. Le Duc parut l'écouter toujours avec assez d'attention, & au bout de quelque tems se chargea de recommander ses intérêts au Roi. Dans l'espérance de l'engager à tenir sa parole, Mr. Wycherley obtint de sa Grandeur de marquer un jour, pour présenter ce modeste & infortuné Poëte à son nouveau Patron. Enfin il y eut un rendez-vous donné, & l'on convint de se trouver au Chevreuil; Mr. Butler & son Ami s'y rendirent, & le Duc les y vint joindre. Mais le Diable qui ne dort jamais, fit que la porte de la chambre où ils étoient demeura ouverte; le Duc, qui s'étoit mis à côté, ayant vu passer un maquereau de sa connoissance (ce faquin étoit pourtant Chevalier) avec deux femmes, il quitta sur le champ sa compagnie, pour courir à une autre affaire pour laquelle il étoit toujours plutôt prêt, qu'à rendre service à des gens de mérite: quelque personne ne fut plus propre à être leur protecteur, tant du côté de la fortune que de l'esprit; & depuis ce moment-là jusqu'à sa mort le pauvre Butler ne vit pas le moindre effet de ses promesses* (25). Si l'on peut faire fond sur ce récit, il invalide ce que rapportent Wood & l'Auteur anonyme de la Vie de Butler, qu'il a été Sécretaire du Duc de Buckingham en question. Il semble aussi détruire un bruit généralement répandu, *que le Duc de Buckingham, Auteur du* Rehearsal, *avoit été aidé dans son travail, disoit-on, par le Docteur Thomas Sprat, son Chapelain, par Martin Clifford & Samuel Butler*, alias *Hudibras* (26). Quoique notre Poëte n'ait pas besoin d'autre gloire que de celle qu'il s'est acquise par son fameux Poëme, cependant si le fait étoit prouvé, il ne laisseroit pas de lui faire honneur. Mais quoi qu'il en soit, le simple bruit fait voir la haute opinion que le Public avoit du génie de Butler (27).

[O] *Mais le plus généreux ami qu'il ait eu, c'est Charles..... Comte de Dorset* &c.] Un célébre Poëte Anglois dit, dans une Epître dédicatoire au Duc de Dorset d'aujourd'hui, où il trace le caractére de son illustre Pere: *Butler lui eut l'obligation, que son* Hudibras *fut goûté à la Cour* (28).

[P] *Un fameux Satirique Anglois a dépeint avec les couleurs les plus vives l'ingratitude de la Cour...., envers lui.*] C'est Oldham. Il n'y a pas de Lecteur qui ait du goût & de l'humanité, qui n'approuve la noble indignation qu'il fait paroître sur ce sujet. *Peut-on penser à* Butler, *la gloire & la honte du Siécle, sans une juste fureur? Jamais espérances ne furent plus belles que les siennes, lorsqu'il vint d'abord en Ville; devancé par sa réputation, il se vit accueilli & aimé de tout le monde; lu avec admiration, & nourri de promesses de se voir honoré de la faveur du Prince. Mais quelle fut sa récompense après une vie passée dans une inquiétude éternelle? Il ne resta à ce pauvre malheureux de son tems perdu, que la pauvreté & les louanges: De tout ce que ses vers lui avoient produit il ne put sauver dequoi l'ensevelir & le mettre en terre. Réduit à la disette, il tomba malade à propos, fut obligé de mourir, & d'être enterré à crédit* (29). *Et il eut sujet de bénir la fiévre, qui vint l'emporter du monde, & le dérober à un sort plus cruel encore* (30). Qu'un jeune Poëte d'un génie heureux, mais mal à son aise, écou-



(m) *Ath. Oxon.* ibid. *ut supra.*
(n) Ibid.
(o) Mr. Longuevil-le ne croit pas qu'elle fut veuve.
(p) Butler's *Life* p. VIII.
(q) Wood *Ath. Oxon. ut sup.* &
(r) Butler's *Life* p. VII. VIII.
(s) J'ai appris de Mr. Longuevil-le, que Mr. Butler n'avoit jamais reçu aucune grace du Duc de Buckingham.
(t) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 452. 453.
(u) Je crois qu'il faut excepter Mr. Longueville du Temple, pere de Mr. Charles Longueville, cité si souvent dans cet Article; plusieurs personnes m'ayant assuré, que ce Gentilhomme étoit bien le meilleur ami que Butler ait eu.
(w) Butler's *Life* p. VIII. IX.
(x) Mr. Longueville m'a assuré qu'il y a ici une double erreur. Butler étant mort de vieillesse, & non de consomption, & à quatre-vingts ans ou environ, & non à soixante-huit.
(y) Il s'agit de Mr. Guillaume Longueville. Je ne conçois pas pourquoi l'Auteur n'a pas mis son nom tout du long.
(z) Butler's *Life* p. X. *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 453.
(21) Butler's *Life* p. VII.
(22) Pendant qu'on imprimoit cette feuille, Mr. Longueville m'a assuré que ce n'est pas le Chevalier Luke, qui est tourné en ridicule sous le nom d'*Hudibras*.
(23) Mr. Longueville croit qu'il ne retira pas grand avantage du bien de sa femme.
(24) *Ath. Oxon.* ubi
(25) *The posthumous Works of W. Wycherley, Esq; published by Mr. Theobald* p. 4. & 7. of the *Memoirs*. London 1728 in 8.
(26) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 804.
(27) Mr. Longueville ne croit pas que Butler fut connu personnellement du Duc de Buckingham, en question.
(28) Prior's *Poems* Vol. I. London 1721 in-12.
(29) Comme Butler fut enterré aux depens de Mr. Guill. Longueville, il faut supposer qu'Oldham emploie l'expression à crédit comme un terme forte & poëtique, & pour dépeindre plus vivement l'ingratitude dont Butler fut payé.
(30) *Poems and Translations*. By *J. Oldham*, p. 171. 172. Lond. 1683 in 8. Imprimé trois ans seulement après la mort de Butler.

ber, depuis Maire de la Ville de Londres, eut la générosité de faire honneur à la mémoire de Butler, en lui érigeant un tombeau, à ses fraix, dans l'Abbaye de Westminster parmi les Poëtes. Comme son buste avoit d'abord été placé fort bas, les enfans & le petit peuple l'avoient sali & gâté, surquoi Mr. Barber le fit nettoyer & mettre hors d'atteinte dans l'endroit où il est à présent. On trouvera ci-dessous l'Epitaphe qui est sur son tombeau [*Q*]. On lui attribuë outre son *Hudibras* plusieurs autres Piéces [*R*], mais il y en a quelques-unes si obscénes & si frivoles, qu'elles ne feroient honneur ni à son Esprit ni à ses Mœurs. C'est son Poëme d'*Hudibras* qui lui acquit la grande réputation qu'il eut [*S*], le Roi Charles II le lut plusieurs fois, & les personnes judicieuses avoueront sans peine, dit un Auteur, que ce Prince étoit un souverain Juge en fait d'Ouvrages d'esprit; il en étoit si grand admirateur, qu'il le citoit souvent en conversation quand il vouloit rire (*aa*). On dit, que dans la premiére Edition, il y eut quelques vers de supprimés par des raisons d'Etat (*bb*). Il s'en est fait plusieurs Editions, mais il n'y en a aucune, à mon avis, qui égale le mérite de l'Ouvrage. Mr. Hogarth, dont le génie semble avoir beaucoup de rapport avec celui de Butler, a gravé à l'eau forte une suite de tailles-douces, contenant les Avantures de Hudibras, & de Rodolphe son Ecuyer, qui ont tout le grotesque qui convient au sujet. Il s'est fait quantité d'Imitations de cet agréable Poëme [*T*], comme la seconde Partie de *Hudibras*; on vit paroître ensuite le *Hudibras* Flamand [*U*], Ecossois & Irlandois, l'*Esprit d'Hudibras* [*W*], *Mercurius Menippeus*; le *Satirique Loyal, ou Hudibras en prose*, *l'Hypocrite Occasionnel*, & quelques autres de la même nature, qui méritent tous d'être envoyés chez l'épicier, excepté le *Virgile Travesti* [*X*]. On a fait quelques essais pour traduire *Hudibras* en Latin, mais avec peu de succès (*cc*) [*Y*]; & je crois effectivement qu'il n'est guéres possible que ce Poëme réu-

(*aa*) Préface de Hudibras p. 1. Edit. ut supra.

(*bb*) Butler's *Life* p. 13.

(*cc*) Butler's *Life* p. 14.

écoute, s'il est possible, avec attention ces vers, dans le plus fort de son ardeur poëtique; ils suffiront, sans doute, à la refroidir, & à le rendre d'un sens tranquille. S'ils ne produisent pas cet effet, il y a à gager mille contre un, que la misére & les bouillons feront son partage.

[*Q*] *On trouvera ci-dessous l'Epitaphe qui est sur son tombeau.*] La voici copiée exactement sur le tombeau même.

M. S.
Samuelis Butleri, qui Strensbamiæ in agro Vigorniensi
natus 1612 (31) obiit Londini 1680.
Vir doctus imprimis, acer, integer;
Operibus ingenii, non item præmiis felix, Satyrici apud
nos Carminis artifex egregius;
Quo simulatæ Religioni Larvam detraxit, & perduellium
Scelera liberrime exagitavit:
Scriptorum in suo genere primus & postremus.
Ne cui vivo deerant fere omnia
Deesset etiam mortuo tumulus,
Hoc tandem posito marmore curavit
Joannes Barber Civis Londinensis. 1721.

(31) Ce doit être-là une faute, comme je l'ai remarqué, Butler étant né vers l'an 1600. Voy. le commencement du Corps de l'Article en marge.

[*R*] *On lui attribuë outre son* Hudibras *plusieurs autres Piéces.*] Selon Wood ces Piéces sont deux Lettres, *l'une de J. Audland, Quaker, à Guillaume Prynne; & l'autre de G. Prynne*, en réponse à la précédente . . . . . . The Assembly Man, *composé, dit-on, par Abraham Cowley . . . . & par Hudibras alias Butler. Mola Asinaria, ou le pesant & insupportable Fardeau mis sur les épaules de cette pauvre Nation. Attribué à G. Prynne.* Mais ces Piéces, dit Wood, *sont de Samuel Butler, Auteur du fameux Hudibras* (32). Il n'y a pas longtems qu'elles ont été imprimées avec plusieurs autres en un Volume in-douze (en 1730). Mais il y en a peu, je crois, qui soient de notre Poëte (33). Un Ecrivain de notre tems dit „ pour „ rendre justice au Public on a jugé à propos. . . . . „ de déclarer que tous les Manuscrits que Mr. Butler „ a laissés, sont à présent entre les mains de Mr. Longville (34) (le principal de ces MSS. est l'*Histoire du Savoir*, écrite dans le goût d'*Hudibras*) & qu'il n'y a pas „ une ligne des Poësies publiées en dernier lieu sous son „ nom, qui soit de lui (35)." Les Vers suivans, qu'on attribuë à Butler, & qu'on prétend qu'il a donnés à Mr. Aubrey, ont tous les caractéres de son esprit & de son génie. „ Jamais Jésuite n'entreprit d'établir une Eglise „ dans un Pays stérile, ni ne crut qu'il valût la peine de „ convertir un Suédois ni un Russe. Car là où il n'y a „ point de richesses à gagner, les Ames ne valent pas la „ peine qu'on risque sa santé. L'Espagne se proposoit „ deux choses dans l'Amérique, de vendre aux habitans „ l'Evangile & d'acquérir leurs Mines. Car si les Mexicains avoient été pauvres, pas un Espagnol ne feroit „ abordé deux fois à leurs côtes. C'étoit de l'Or que la „ Religion Catholique plantoit, & si les Américains a„ voient manqué d'Or, jamais ils n'eussent entendu par„ ler de l'Evangile (36)." L'Auteur de qui j'ai tiré ces vers, venoit de dire un peu auparavant, „ Les précieux ou„ vrages qui restent de Mr. Butler sont entre les mains „ de Mr. L—vil (Longueville) mais je n'ai pas le bonheur „ de le connoître beaucoup, ni les moyens de les avoir." Je remarquerai touchant les Ouvrages qu'on publie après la mort d'un Auteur, qu'il y en a quantité, qui, bien loin d'augmenter sa réputation, ne servent qu'à y faire tort.

[*S*] *C'est son Poëme* d'Hudibras, *qui lui acquit la grande réputation qu'il eut.* Cet Ouvrage ne parut pas tout à la fois. *La premiére partie*, dit Wood, *parut en 1663, elle fut reçuë & luë avec beaucoup de plaisir non seulement du Roi, mais de tous les Courtisans, des Gens de Lettres, & des Personnes du bon Parti, au grand profit du Libraire & de l'Auteur. Il en parut ensuite une seconde partie, & elles furent imprimées ensemble avec plusieurs additions & des remarques. Enfin une troisiéme & derniére partie, mais sans remarques, comme il paroît par l'Edition de 1678* (37). Dans les Editions postérieures il y a aussi des Remarques à cette Partie. *On imprima en 1682 in-8.* l'Esprit de Butler, ou Hudibras, *quatriéme Partie, avec des réflexions sur les circonstances du tems* (38). C'est une piéce supposée.

[*T*] *Il s'est fait quantité d'Imitations de cet agréable Poëme.*] Un Ouvrage Original n'a pas plutôt paru, que les barbouilleurs en font de mauvaises Copies. Depuis que le fameux Capitaine Gulliver eût publié ses Voyages, il se vit d'abord une multitude de parens, qui naissoient comme autant de Champignons, & qui fatiguérent le Public de leurs fades avantures. Le fameux Macheat a été accompagné d'une longue suite d'Operas insipides: le bon Robinson Crusoe lui-même n'a pu se sauver des mains de la gent imitatrice. On peut les regarder comme autant d'avortons ou de productions disgraciées, destinées par Apollon à servir de mouche à ces beautés Originales, & à donner une idée plus vive de leur perfection. J'appellerois ces imitations des *Echos*, si la comparaison n'étoit trop éloignée, puisque l'Echo donne du moins une idée imparfaite du son qu'il imite; au-lieu que ces sortes de Copies sont pour l'ordinaire l'opposé des Ouvrages qu'elles prétendent imiter. Ainsi j'ai même peur qu'elles ne puissent pas seulement mériter le titre d'Ombres. . . . Je crois que l'on peut donner plusieurs raisons, pourquoi les Imitations ou des Suites de Piéces Originales en approchent rarement ou jamais pour la beauté. En premier lieu les Ecrivains d'un grand génie regardent au dessous d'eux d'être Copistes. Comme ils trouvent chez eux un fond d'invention assez riche, ils ne s'embarrassent guéres d'emprunter des autres. Secondement, un Auteur qui travaille dans un goût nouveau, est en général si plein de son Idée, qu'il l'envisage sous toutes les faces où elle peut paroître avec avantage. „ Combien de fois, dit un „ *Ecrivain*, n'a-t-on pas tenté d'imiter Hudibras, & avec „ combien peu de succès, comme j'en fais le Lecteur lui„ même juge. En 1663 il parut un Ouvrage supposé, sous „ le titre de *Seconde Partie d'Hudibras*; auquel notre Au„ teur porte un coup, sous le personnage de Whachum, „ vers la fin de sa seconde Partie (39)." Je m'imagine que les Vers qu'on a en vuë sont les suivans:

*Quoth he, where am I,*
*Alive, or dead; or which way came I,*
*Through so immense a space so soon?*
*But now I thought my self i' the moon;*
*And that a monster with huge Whiskers,*
*More formidable than a Switzer's,*
*My body through and through had drill'd,*
*And Whachum by my side had kill'd:*
*Had cross-examin'd both our hose,*
*And plunder'd all we had to lose,*
*Look, there he is, I see him now,*
*And feel the place I am run through* (40).

[*U*] *On vit paroître ensuite le Hudibras Flamand.*] Oldham s'en moque dans ses vers mordans contre un Imprimeur qui avoit grossiérement estropié une piéce de sa façon „ Puisses-tu imprimer H - - - (41), ou quelque „ autre plus grand âne, Jordan, ou l'Auteur du Hudibras „ Flamand (42)."

[*W*] *L'Esprit de Butler.*] Le titre entier de la Piéce est, *l'Esprit de Butler, ou Hudibras. Quatriéme Partie. Avec des Réflexions sur les circonstances du Tems.*

[*X*] *Excepté le* Virgile Travesti.] Il me semble que le Biographe ne devoit pas mettre ce Poëme parmi les imitations d'Hudibras. L'Original de Scarron fournissant naturellement à un Traducteur Anglois, homme d'esprit, les expressions dont Mr. Cotton s'est servi pour le rendre dans sa langue, & pour l'habiller à l'Angloise.

[*Y*] *On a fait quelques Essais pour traduire Hudibras en Latin, mais avec peu de succès.*] Ces essais sont, comme cela ne pouvoit manquer, fort au-dessous de l'Original, pour la vivacité & le feu. On dit que le Docteur Harmer, autrefois Professeur en Grec à Oxford, en a traduit quelques comparaisons: en voici une:

(32) Ath. Oxon. Vol. II. Col. 452 & 456.

(33) Mr. Longueville a dit depuis, qu'une partie de ces Piéces sont supposées. Ce Gentilhomme possede tout ce qui reste d'Ouvrages qui sont véritablement de notre Poëte. Le nombre en est fort grand, mais en sorte qu'en vers, il y a entre autres un Poëme satirique, l'*Histoire du Savoir*.

(34) Le vrai nom de ce Gentilhomme est Longueville, comme on l'écrit toujours ici.

(35) *Poetical Register* Vol. II p. 21. London 1723 in-8.

(36) Butler's *Life* p. 14.

(37) Ath. Oxon. Vol II. Col. 453.

(38) Idem ibid.

(39) Butler's *Life* p. 12, 13.

(40) Hudibras Part. II Chant. I. vers 1139-1146.

(41) C'est peut-être Edouard Howard Poëte Dramatique, à qui il en veut ici. C'est à lui le but des traits de tous les beaux Esprits.

(42) *Poems and Translations*, by *J. Oldham* p. 131.

réussisse dans une Traduction [Z], parce que le sujet, & les diverses parties qui y entrent sont burlesques, & ne regardent que l'Angleterre, & n'ont du rapport qu'à ses coutumes. C'est dommage que nous n'ayons pas de Commentaire complet sur ce Poëme (*dd*), dont quantité d'endroits perdent considérablement de leur beauté, de leur force, & de leur feu, faute d'être bien entendus; d'ailleurs un Ecrivain qui auroit du génie pourroit faire des Observations sur l'œconomie, la conduite, les Comparaisons &c. de ce Poëme, qui donneroient au plus grand nombre des Lecteurs une idée plus juste des beautés qui s'y trouvent. Notre Auteur a pris l'idée de son *Hudibras* de l'admirable Dom Quixotte de Cervantes, mais à tous les autres égards il est parfaitement Original, les sentimens & le tour étant nouveaux. Le *Hudibras* paroit être du même genre que le *Margites* d'Homère, qui avoit, selon Aristote, la même rélation avec la Comédie, que l'Iliade & l'Odyssée avec la Tragédie. Du tems d'Homère les differens Etats de la Grèce couroient risque d'être assujettis par un Monarque d'Asie. Rien ne pouvoit donc être plus avantageux dans une pareille conjoncture, que d'exposer aux yeux des Grecs les fatales suites de la division entre eux, & au contraire l'utilité qui résulteroit de leur union. Le premier se prouve par les malheurs dont la querelle d'Agamemnon & d'Achille est la source, & le dernier par leur réconciliation. Tel étoit le but de l'*Iliade*. Du tems de Virgile, le Gouvernement de Rome étoit entiérement changé, il se proposa de concilier l'affection des Romains à un Prince aimable, contre lequel on n'avoit rien à objecter, que la maniére dont il avoit fondé son Empire. Dans ce dessein le Poëte représente la ruïne entiére d'un Peuple, & la maniére volontaire dont il se soumet à un nouveau Prince, dont Auguste se faisoit gloire qu'on le crût descendu. Il le dépeint enrichi de toutes les vertus qui peuvent orner un Monarque; le rend l'objet de l'amour de ses Sujets, & aprés lui avoir fait essuyer bien des traverses, il le montre victorieux & triomphant de tous ses ennemis. Tel est le but de l'*Enéide*. A l'égard de *Hudibras*, voici quel en est le but. Comme le tems, où l'Auteur vivoit, étoit fameux, au jugement de tout le monde, pour l'hypocrisie qui y regnoit, & un zéle affecté pour la Religion & la Liberté, qui avoit bouleversé les Loix & la Religion de l'Angleterre, & mis tout sans dessus dessous, en introduisant l'anarchie & la confusion, il n'y avoit rien de plus avantageux dans cette conjoncture, aux voës de l'Auteur & de tous les Royalistes, que d'arracher le masque à ceux qui s'en étoient servis pour se déguiser, & de les peindre des couleurs les plus ridicules, afin de les rendre aussi méprisables qu'il étoit possible; c'est ce qui fait, qu'il ne les censure pas d'un ton sérieux, mais en plaisantant, ce qui comme on le sait est la methode la plus sûre pour réussir. Dans cette voë notre Poëte suppose, que les maximes presque impraticables des Puritains sur la rigide administration de la Justice, ont tourné la cervelle à son Chevalier, de la même maniére que la lecture des Livres de Chevalerie avoit dérangé Dom Quixotte. Le *Chevalier Hudibras* se met donc en campagne pour rétablir chacun dans ses droits & priviléges; & il étend même sa protection à des Ours, qu'on méne à la Foire, non pour leur profit mais pour celui de leurs Conducteurs; supposant que ces Animaux ont été privés arbitrairement de leur liberté naturelle, sans qu'on leur ait fait leur procés dans les formes, & par devant leurs Pairs. Comme tout le Poëme est sur le ton plaisant, les différentes avantures du preux Chevalier & de son ridicule Ecuyer, sont dans le même goût, & finissent toujours plaisamment. L'œconomie & le tour du Poëme dans son tout ont quelque chose de si neuf, qu'on y a donné le nom, de Goût *Hudibrastique*. Les uns l'appellent *Poëme Burlesque*, les autres *Héroï-comique*, & d'autres *Epi-comique* (*ee*); je préférerois ce dernier nom, si la mesure des vers étoit celle du Poëme Epique; car il appartient à ce genre à presque tous les autres égards. Un Auteur spirituel, que j'ai déja cité, observe que „ L'*Hudibrastique* (*ff*) différe de l'Epique, comme la Comédie de la Tragédie. Il doit, comme l'Epique, contenir un Récit, avoir sa Fable, la varieté dans les caractéres, & son stile propre; mais tout cela „ doit y etre d'une maniére propre non à exciter la terreur ou la compassion, comme dans la Tragédie, mais à faire rire comme dans la Comédie. La *Fable* doit consister dans le récit d'une seule „ action, complette, & ridicule: les *Caractéres* doivent etre de ceux qui se trouvent parmi le petit „ peuple, ou eux-mêmes comiques & ridicules; & ils doivent être autant diversifiés & en aussi grand „ nombre qu'il est possible; & le *Stile* doit être d'un tour propre à relever le ridicule de tout le reste (*gg*)". Cet Ecrivain entre ensuite dans un plus grand détail sur l'Action, les Caractéres, & la Diction [*AA*]. Peut-être *Hudibras* ne peut-il être regardé comme un Poëme Epique Comique parfait,

(*dd*) Un Homme d'esprit qui se signe M. J. & de qui j'ai emprunté di verses particularités, a essayé de faire quelque chose en ce genre, dans le *Grubstreet Journal*. Voy. N. 37. 41. 47, & 61.

(*ee*) Il me semble qu'on eût regarder la *Dunciade*, comme un Poëme Epi-comique parfait.

(*ff*) Peut-être l'Auteur se seroit-il mieux exprimé en disant, un *Poëme dans le goût d'Hudibras*.

(*gg*) *Grubstreet Journal*. Num. 39.

*So learned Taliacotius, from*
*The brawny part of porter's b* . . . . &c. (42)

Sic adscititios nasos de clune torosi
Vectoris, docta secuit, Talicotius arte:
Qui potuêre parem durando æquare parentem
At postquam fato clunis computruit, ipsum
Una Sympathicum cœpit tabescere rostrum (44).

On m'a assuré qu'un Gentilhomme de Southampton a traduit une grande partie d'Hudibras en Latin, avec beaucoup d'esprit & de feu.

[Z] *Je crois effectivement qu'il n'est guéres possible que ce Poëme réussisse dans une Traduction.*] Un spirituel Auteur étranger a fait quelques réflexions sur ce sujet dans une Lettre à un Ami: „ Il y a surtout un Poëme Anglois, que „ je désespérerois de vous faire connoître, il s'appelle „ *Hudibras*. Le sujet est la Guerre Civile, & la Secte des „ Puritains tournée en ridicule. C'est Don Quichotte, „ c'est notre Satire Ménippée fondus ensemble. C'est de „ tous les Livres que j'ai jamais lus, celui où j'ai trouvé „ le plus d'esprit, mais c'est aussi le plus intraduisible. „ Qui croiroit qu'un Livre, qui saisit tous les ridicules du „ Genre-Humain, & qui a plus de pensées que de mots, „ ne pût souffrir la traduction? c'est que presque tout y „ fait allusion à des avantures particuliéres. Le plus grand „ ridicule tombe sur-tout sur les Théologiens, que peu de „ gens du monde entendent. Il faudroit à tout moment „ un Commentaire, & la plaisanterie expliquée cesse d'être plaisanterie (45)." Quelques unes de ces réflexions sont fort justes, mais d'autres ne le sont point, à mon avis. Il dit que *le Sujet* d'Hudibras *est la Guerre Civile*. Certainement ce n'est pas la Guerre elle-même, mais le ridicule de cette guerre, dont on ne rapporte aucun événement que par occasion; on y raconte une suite de petites avantures, d'une toute autre nature, qui tournent en ridicule les *Têtes Rondes*, qui faisoient cette guerre. Ce que Mr. de Voltaire dit sur la difficulté de traduire ce Poëme, ne paroîtra pas peut-être fort juste non plus. Il auroit dû dire *la Traduction en seroit fort difficile, parce que l'Auteur y dépeint avec des couleurs si vives & si naturelles, les divers foibles & tous les ridicules du Genre-Humain* .... *& qu'il y a plus de pensées que de mots*; & non simplement, *parceque tout y fait allusion à des avantures particuliéres*. Il dit ensuite que *le plus grand ridicule tombe sur les Théologiens*. Il me semble qu'il auroit dû dire, sur *les Ministres Puritains*; autrement un Lecteur, qui ne connoît point Hudibras, & qui n'est pas au fait de l'Histoire des Tems auxquels il fait allusion, pourroit s'imaginer qu'il s'agit du Clergé Episcopal, ou de celui de toutes les Religions en général. Malgré ces Remarques que j'ai pris la liberté de faire sur ce que dit l'Auteur des *Lettres sur les Anglois*, je reconnois avec plaisir, que j'ai lu avec satisfaction ses Ouvrages, où brille tout le feu & tout l'enthousiasme d'un grand Poëte.

[*AA*] *Cet Auteur entre ensuite dans un plus grand détail &c.*] Il remarque d'abord, que *l'Action ou le Sujet d'Hudibras, est une suite d'entreprises ridicules, où le Chevalier s'engage, pour gagner le cœur d'une veuve cruelle, qu'il aime. Il commence par le renouvellement de sa passion, qui avoit été assoupie quelque tems, & finit par la ruïne entiére de ses espérances. Et tout y est ménagé de façon à rendre les principaux Acteurs suffisamment ridicules* (46). Je crois que ce spirituel Ecrivain se trompe dans l'exposition du *Sujet* de ce Poëme: Hudibras ne se mettant point en campagne pour gagner le cœur de la Veuve, à ce qu'il me semble, mais pour faire des exploits guerriers d'une nouvelle espéce, comme on le voit au commencement du Poëme:

*And out he rode a colonelling* (47).

(43) Hudibras Part. I. Chant. I. vers. 281 &c.

(44) Butler's *Life* p. 11.

(45) Voltaire *Mélanges de Littérat. & de Philosophie*, p. 111. de ses Oeuvres, T. IV. Amst. 1739.

(46) Ibid. No. 39.

(47) Hudibras Part. I. Ch. I. v. 15.

fait, parce qu'il finit brusquement, me semble par les deux Lettres du Chevalier & de la Veuve. Je m'imagine que le spirituel Auteur cité tout à l'heure, s'est trompé quand il dit; „ Quoiqu'il (Butler) n'eût peut-être jamais lu Aristote, ni aucun autre Critique, cependant la nature & le bon sens „ lui ont appris à écrire de maniere, que je ne crains pas d'examiner son Ouvrage selon les régles „ que nous trouvons dans ce Prince des Critiques (*hh*)". Comme notre Poëte avoit une grande lecture, ainsi qu'on s'en apperçoit par son admirable *Hudibras*, je ne doute nullement qu'il n'eût étudié les fameux Critiques de l'Antiquité, quoiqu'il eût vraisemblablement trop de goût & de bon sens, pour perdre son tems à lire certains Modernes insipides. Son Poëme a été souvent cité & loué par les plus illustres Ecrivains de son tems, & par ceux qui ont écrit depuis. Mr. Addison appelle son Poëme l'*Incomparable Hudibras* (*ii*); & le fameux Comte de Rochester témoigne la plus haute estime pour son goût & son jugement [*BB*]. Mr. Prior parle aussi très-avantageusement de notre Poëte [*CC*], lui donnant le titre de *Maître Consommé* en Poësie, dans les agréables vers cités ci-dessous; où il parle en même tems avec une extrême modestie de lui-même. Mr. Dryden l'appelle l'excellent *Hudibras*, & ajoûte; *le prix de son Poëme* (de Butler) *est trop connu, pour qu'il ait besoin d'éloges, & il est*

(hh) Idem ibid.

(ii) Spectateur Tom. I. p. 208 Amst. 1722.

Son avanture avec la Veuve n'est rapportée que par voye d'Episode. L'Auteur vient ensuite aux Caractéres. *Il y a*, dit-il, *la plus grande variété imaginable de caractères bizarres & bas. Le Chevalier & son Ecuyer sont extrêmement grotesques, sans pourtant se ressembler. Les différens personnages qui se trouvent à l'avanture des Ours, sont admirablement bien dépeints, & soutiennent parfaitement leurs caractères bas, partout où ils paroissent sur la scène. La Veuve, l'Astrologue, son Valet, l'Avocat, sont tous des caractères excellens dans leur genre, & bien soutenus* (48). Il observe ensuite dans la 63 feuille, „ qu'il y a dans Hudibras une „ variété de caractères différens, ce qui est essentiel à un „ Poëme du genre Epique, & . . . . . . que cette variété „ est aussi grande, si elle ne l'est davantage, que dans „ aucun Poëme qu'il y ait. Ils sont bas & ridicules, „ ce qui distingue cette espéce de Poëme, du Poëme Epique." Il parle ensuite du stile. „ La diction contribuë „ beaucoup dans Hudibras au ridicule, par les mots bizarres & souvent nouveaux, que l'Auteur employe, par „ la mesure des vers, & même par les rimes." Quant aux doubles rimes qui s'y trouvent, quoique quelques-uns les ayent regardées comme un défaut, il est certain qu'en général elles contribuënt à la beauté du Poëme, „ parce „ qu'elles servent à relever davantage le ridicule, comme „ il seroit facile d'en produire des exemples (49)." Un célébre Ecrivain Anglois (Mr. Addison) est d'un autre avis; il regarde les doubles Rimes, comme une espéce de faux Esprit. „ Il faut joindre à cette sorte d'esprit, dit-il, „ les doubles Rimes, qu'employent les Rimailleurs, & „ que les Ignorans admirent communément. Mais si la „ pensée des deux Vers est bonne, la rime y ajoûte peu „ de chose; & si elle ne vaut rien, la rime ne sauroit la „ faire approuver. Je crains que plusieurs de ceux qui „ admirent l'incomparable Hudibras, n'ayent plus d'égard „ à ces mauvaises rimes qu'aux plus beaux endroits de „ cet excellent Poëme. Je suis bien sûr d'avoir entendu „ citer plus souvent ces Vers:

(48) Grub-street Journal ut supra.

(49) Ibid.

„ *Pulpit drum Ecclesiastic*
„ *Was beat with fist instead of a stick.*

„ &;

„ *There was an ancient sage Philosopher*
„ *Who had read Alexander Ross over.*

„ que les endroits les plus remplis d'esprit de tout le „ Poëme (50)". Cet habile homme a certainement raison, quand il dit que les doubles rimes ne peuvent faire approuver une mauvaise pensée; mais il me semble qu'elles peuvent relever le ridicule d'une pensée plaisante. Le même Ecrivain en veut aux *doubles rimes*, dans la Vision où il s'imagine être transporté dans *le Pays de l'Esprit faux*. Parlant d'un quartier du Temple de la Stupidité, où étoit le grand Magazin des *Rebus*, & d'une troupe de personnes, qu'il y vit, qui rioient de tout leur cœur, en se divertissant au Jeu des Rimes, où celui qui en répéte une dont un autre s'est déjà servi, commet une faute; *j'entendis*, dit-il, *en passant auprès d'eux, quantité de doubles rimes, qui ne servoient qu'à augmenter leur joye* (51). Mr. Dryden a dit aussi ce qu'il pensoit de la versification d'Hudibras, dans son Epître dédicatoire au feu Comte de Dorset. „ L'espéce de vers, qu'on appelle *Burlesque*, où il „ n'y a que huit Syllabes, ou quatre pieds, est celle qu'a „ choisi notre excellent Hudibras. J'aurois dû parler de „ lui plutôt, en parlant de Donne; mais par un défaut de „ mémoire pardonnable à un Vieillard, je l'ai oublié. . . „ Sa Satire est du genre *Varronien*, quoique sans mélange „ de Prose. Le choix des nombres est assez propre à son „ but, de la maniere dont il s'y est pris; mais dans tout autre „ la briéveté du vers, & le prompt retour de la rime auroit fait tort à la dignité du stile. D'ailleurs les dou„ bles rimes (absolument nécessaires dans un Ouvrage burlesque) ne conviennent pas à une satire sérieuse; parce „ qu'elles tournent ce qu'il y a de plus grave en badinage, & nous donnent un plaisir d'enfant. Elles chatouillent grossiérement avec une espéce de peine les Lecteurs sensés; on nous plait desagréablement, &, pour „ ainsi dire, contre notre gré. Nous ne lui avons point „ d'obligation d'un plaisir donné à contretems, quand „ nous savons qu'il pouvoit nous en procurer un plus agréable & plus solide. Il devoit laisser cela à d'autres, „ qui ne pouvant fournir à des pensées, tâchent de nous „ arracher un souris, en tournant au bout d'un vers un „ mot de deux ou trois Syllabes. Il est effectivement au „ dessous d'un si grand Maître de faire usage de cette „ petite finesse. Mais son bon sens lui le seulement dans „ tout ce qu'il écrit, qu'il ne nous laisse pas le tems de „ remarquer ses défauts. Nous passons ce qu'il y a de „ frivole dans ses rimes, & trouvons d'abord quelque bel„ le & utile pensée. Après tout il a choisi cette espéce de „ vers, & y a mieux réussi que personne: s'il en eût pris „ une autre, il auroit toujours excellé. Il en est de lui „ comme d'un Favori de Cour, dont on dit, que quel„ que emploi qu'il occupe, il lui donne du relief & sait „ en tirer avantage (52)." L'Auteur d'Hudibras paroît avoir affecté en un grand nombre d'endroits, d'employer les expressions les plus triviales, pour relever le ridicule des Objets qu'il dépeint. Je présume que la même raison, qui lui a fait employer les images les plus basses, l'a engagé à choisir aussi les expressions les plus communes; peut-être aussi l'a-t-il fait trop souvent. Un spirituel Ecrivain Anglois a fait de judicieuses remarques sur ce sujet. *Quand une plaisanterie paroît sur les traits du visage avant qu'elle sorte de la bouche, les Auditeurs s'en font une si haute idée, que leur surprise en diminue beaucoup. L'Esprit & l'Enjouement ne perdent pas moins par un certain langage affecté qui approche de celui des Mystiques & des faux Dévots. Le Ridicule n'est jamais si vif, que lorsqu'il se montre sous un air grave. La véritable plaisanterie consiste dans la pensée, & naît de la représentation des Images dans des circonstances grotesques & sous des faces tout ordinaires. C'est alors qu'elle nous frappe par la seule vue de sa beauté naturelle; mais elle perd plus qu'elle ne gagne, lorsqu'elle est revêtue de ces tours affectés, qui sont si à la mode parmi les prétendus plaisans de nos jours. On peut dire qu'ils ressemblent à nos Bateleurs, qui croyent donner de l'esprit à leur Bouffon, par la bigarrure de l'habit dont ils le couvrent. Nos petits Auteurs burlesques, qui sont les délices des Lecteurs du commun, abondent d'ordinaire en ces sortes de Phrases, où il y a plus de vivacité apparente que d'esprit réel* (53). Dans un autre endroit il critique quelques-uns de nos Poëtes sur leur indiscrette passion d'imiter les expressions comiques d'Hudibras dans leurs compositions sérieuses, en ôtant les marques des substantifs, qui sont essentielles dans la Langue Angloise (54).

(50) Spectateur T. I. Disc. 47. p. pag. 108. Amst. 1722.

(51) Idem Disc. 50. p. 330. 331.

(52) Dryden's Juvenal. In Dedication to Lord Dorset. London 1726 in 12.

(53) Spectateur Tom. VI. p. 278. 279 Amst. 1722.

(54) Spectateur Tom. II. Num. 216. de l'Anglois.

[*BB*] *Le fameux Comte de Rochester témoigne la plus haute estime pour son goût & son jugement.*] C'est en finissant une Satire, où il tourne en ridicule plusieurs Poëtes célébres, & où il nomme ceux dont il estime l'approbation. „ Je déteste la Canaille. Il me suffit si . . . . . Godol„ phin, *Butler*, Buckhurst, Buckingham, & un petit nom„ bre d'autres que je ne nomme point approuvent mes „ vers. Leur censure est pour moi un sujet de gloire (55)."

[*CC*] *Mr. Prior parle aussi très avantageusement de notre Poëte.*] C'est dans son agréable & comique Poëme intitulé *Alma, ou les Progrès de l'Esprit*, au commencement du second Chant „ Mais ferons-nous sortir la Muse, pour la „ laisser impitoyablement en chemin, & pour quitter notre „ sujet au beau milieu, comme BUTLER a fait son Ours „ & son Violon? Mais ce *Maître consommé* savoit quand „ il falloit finir, & quand il falloit poursuivre. Ses nobles „ négligences enseignent, ce que les autres malgré tous „ leurs efforts ne peuvent atteindre. Tel qu'un parfait „ danseur, il monte sur la corde, & vous tient en suspens „ entre la crainte & l'espérance. Si après quelque saut „ hardi, il perd l'équilibre, & paroît glisser tout d'un „ coup, il rassemble toutes ses forces & s'éleve plus haut „ encore. Vous approuvez avec admiration son retour, „ & vous êtes redevable du plaisir que vous goutez à vo„ tre frayeur. Mais pour moi, tel que le pauvre Armand, je m'avance faux imitateur de la danse de mon „ maître, je tourne quelque tems autour de la corde, & „ ensuite, quoique fort bas, je tombe tout de bon (56)." Remarquons en passant, que Prior paroît avoir emprunté une partie de sa pensée de Dryden, qui parlant de Virgile dit, que ce Poëte „ fait semblant quelquefois de bron„ cher, mais ce n'est que pour vous faire croire qu'il est „ en danger de tomber, lorsqu'il court le moins de risque, & qu'il est le plus ferme. Tel qu'un habile dan„ seur de corde, (pardonnez-moi la bassesse de la com„ paraison) qui glisse volontairement, & paroît broncher „ de maniere que vous le croyez en grand danger de se „ rompre le cou, dans le tems qu'il vous donne seulement „ une preuve de son adresse (57)."

(55) The Odes and Satyrs of Horace translated by the most eminent Hands p. 164. London 1715 in 12.

(56) Prior's Poems Vol. II. p. 46.

(57) Préface to Dryden's Translation of du Fresnoy's Art of Painting pag. LIII. LIV. London 1716 in 8.

[*DD*] *Il*

*est au-dessus de mes Critiques* (kk); il y a aussi quatre vers du même sur son sujet [*DD*]. J'ai rapporté ailleurs les réflexions qu'il fait sur la versification de ce Poëme (*ll*). Je donnerai ci-dessous le caractére d'Hudibras tracé par un ingénieux Auteur François [*EE*]. Entre autres choses on a fort admiré dans *Hudibras*, les Parodies du Merveilleux (*Machinery*) Poëtique [*FF*]. Il y a des personnes, qui prétendent que les Parodies sont injurieuses à de beaux Ouvrages, & marquent pour eux un mépris très-indécent. Mais comme un ingénieux Auteur l'observe très-bien, „ La Parodie & une allu„ sion burlesque, peuvent faire rire ceux qui ont la plus haute estime pour les Ouvrages parodiés, & „ qui admirent en même tems l'esprit de celui qui fait la parodie ou l'allusion (*mm*) [*GG*]. Le Poëme, dont il s'agit ici, est admiré de tous les gens d'esprit & de goût, & il a effectivement quelque chose de si singulier dans son tout, & il est rempli d'une plaisanterie si fine, qu'il ne peut que les divertir; l'Auteur a attrappé ce qui plaît toujours sûrement à la multitude [*HH*], je veux dire le comi-

(kk) Dryden's *Juvenal*, Dedication p. C. London 1726 in-12.

(*ll*) Remarq. [AA] après la cit. (50).

(*mm*) Hibernicus's *Letters*. Vol. I. p. 79. London 1729 in-4.

[*DD*] *Il y a aussi quatre Vers du même* (de Dryden) *sur son sujet.*] Les voici:

> Unpity'd *Hudibras*, your champion friend,
> Has shewn how far your charities extend,
> This lasting verse shall on his tomb be read;
> *He sham'd you living, and upbraids you dead* (58).

(58) *Hind and Panther* in Dryden's *Miscellan.* Vol. IV. p. 271. London 1727 in-12. On suppose que la Biche (l'Eglise Romaine) objecte ces quatre vers à la Panthére (l'Eglise Anglicane) comme une preuve de sa dureté envers les meilleurs amis & ses bienfacteurs mêmes.

c'est-à-dire: „ le malheureux Hudibras, votre vaillant „ ami, est un exemple de l'étendue de votre charité. On „ lira à jamais sur sa tombe: *Il vous a couvert de honte* „ *pendant sa vie, & mort il vous fait des reproches.*"

[*EE*] *Je donnerai ci-dessous le caractére d'Hudibras, tracé par un ingénieux Auteur François.*] Pour le Burlesque les Anglois ont un Poëte, qui n'a pas une réputation inférieure à celle que Scarron a méritée parmi les François; c'est l'Auteur de l'*Hudibras*, Histoire Comique en Vers, faite du tems d'Olivier Cromwel. On prétend que c'est une Satyre fine sur cette espéce d'interrégne, & qu'elle attaque sur-tout la conduite des Presbytériens, que l'Auteur dépeint comme des gens de mauvais sens, fauteurs de l'anarchie, & hypocrites achevés. *Hudibras*, le Héros de ce Poëme, est un saint *Don Quichotte* de cette Secte, & le redresseur de tous les torts imaginaires, qu'on fait à sa *Dulcinée*, il ne lui manque ni Rossinante ni avantures burlesques, ni *Sancho*, mais le sien est d'un caractére très-opposé à celui du *Sancho* Espagnol; au lieu que celui-ci est un Paysan naïf, l'Ecuyer Anglois est Tailleur de métier, Tartuffe de naissance, & si habile Théologien dogmatique, que, comme dit le Poëte,

> *Mystéres sçavoit démêler*
> *Tout comme éguilles enfiler.*

L'Auteur de cet Ouvrage est préférable en ceci à *Scarron*, qu'il a un but fixe, & que par un effort surprenant d'imagination, il trouve moyen d'y mener ses Lecteurs tout en les divertissant (59).

(59) *Dissertation sur la Poësie Angloise* dans le *Journal Litér.* T. IX. p. 163. 164.

[*FF*] *Les Parodies du Merveilleux Poëtique.*] Je ne parlerai que d'une seule, c'est la description de la *Renommée*, tirée de Virgile. Et pour sentir mieux ce qu'il y a de plaisant dans la Parodie, le Lecteur ne fera pas mal de la comparer avec la description sérieuse de la *Renommée*, de la Traduction de Dryden. Il ne se peut rien de plus bizarre que la figure & l'habillement de la *Renommée* dans *Hudibras*; & les avis qu'elle vient donner ne sont pas moins plaisans; les deux trompettes que l'Auteur lui donne forment une jolie différence. Mr. Addison parle aussi de la maniére dont Butler a tourné en ridicule une espéce d'esprit faux, qui a eu fort la vogue, c'étoit de lier conversation avec un Echo, & d'en obtenir des réponses exactes & suivies. Il s'agit de l'endroit où Butler décrit Bruin se plaignant de la perte de son Ours à un Echo, qui, comme le remarque Mr. Addison, „ est d'un grand usage au Poë„ te, en ce qu'il ne se borne pas à répéter les derniéres „ Syllabes après lui, mais qu'il l'aide à finir le vers, & „ qu'il lui fournit des rimes (60)". Rien peut être de plus comique que cette Parodie †:

(60) Spectateur T. I. p. 301. Amst. 1722.

† Je n'ai pas eu le courage d'entreprendre la Traduction de ce morceau, qu'il me paroit presque impossible de rendre dans notre Langue. R. D. T.

> *Quoth he, O Whither, wicked Bruin*
> *Art thou fled to my*—Echo, *Ruin?*
> *I thought th' hadst scorn'd to budge a step*
> *For Fear.* (Quoth Echo) Marry Guep.
> . . . . . . . . . . . . . . .
> *Have these bones rattled, and this head*
> *So often in thy quarrel bled?*
> *Nor did I ever winch, or grudge it*
> *For thy dear sake*. . . . (Quoth she, Mum Budget).
> *Think'st thou 'twill not be laid i'th' dish*
> *Thou turned'st back?*—Quoth Echo—Pish.
> *To run from those th' hadst overcome*
> *Thus cowardly?* Quoth Echo—Mum (61).

(61) Hudibras Part. I. Ch. III. 180. 199 &c.

On trouve un de ces Echos dans le Pastor Fido du Guarini.

[*GG*] *La Parodie & une allusion burlesque peuvent faire rire ceux qui ont la plus haute estime pour les Ouvrages parodiés &c.*] Ce passage est tiré d'une piéce, dont le *Ris* est le sujet: l'Auteur y combat le sentiment de Hobbes, qui prétend que *Le Ris n'est autre chose qu'une vanité subite, qui naît de l'idée de quelque supériorité en nous, qui se présente tout à coup, par la comparaison avec la foiblesse des autres, ou avec la nôtre propre antécédemment.* Un des argumens que l'Auteur employe pour prouver que le Ris est souvent excité en nous, sans aucune idée de supériorité conçue en nous, est pris de la Parodie & de l'allusion burlesque.... „ Plus d'un grand admirateur du merveilleux „ d'Homére & de Virgile, *dit-il*, a ri de bon cœur, de „ voir paroître Pallas dans *Hudibras*, pour sauver le har„ di Talgol du pistolet du Chevalier, que celui-ci lui pré„ sentoit:

> „ *But Pallas came in shape of rust*
> „ *And 'twixt the spring and hammer thrust*
> „ *Her Gorgon shield, which made the cock*
> „ *Stand stiff, as 'twere transform'd to stock.*

„ Il n'y a guére de gens, de ceux qui lisent ces vers, „ qui s'imaginent être au-dessus d'Homére ou de Butler; „ nous croyons bien tous généralement d'avoir plus de „ bon sens que le valeureux Chevalier, mais nous ne cro„ yons pas être plus habiles que lui à faire prendre feu „ à un pistolet rouillé. Y auroit-il eu, je vous prie, hom„ me au monde, qui eût ri, si le Poëte avoit dit tout „ uniment, que le Chevalier voulut casser la tête à Tal„ gol, mais que son pistolet étoit si rouillé qu'il ne prit „ point feu? Cependant il y auroit eu tout autant de su„ jet de vanité, par rapport à notre supériorité sur le co„ mique Chevalier...., avec qui nous comparons-nous, „ ou à qui nous imaginons-nous être supérieurs, lorsque „ nous rions de la plaisante imitation des descriptions poé„ tiques du matin: *Il y avoit longtems que le Soleil avoit* „ *fini son sommeil dans le sein de Thetis; & tel qu'une écre*„ *visse bouillie, le matin commençoit de noir à devenir rou*„ *ge* (62)". Il remarque ensuite „ qu'il y a un nombre „ infini d'occasions où l'on rit, sans qu'il y ait personne „ de tourné en ridicule, & où celui qui rit, ne se compa„ re avec aucun objet au monde. Quelle rélation, *dit-il*, „ a avec nous mêmes ou avec nos intérêts cette compa„ raison d'Hudibras, *de bêtes devenues aigres par le tonner*„ *re, avec le son de la trompette & du tambour, pour exciter* „ *les soldats au combat?* On ne rit ni de la valeur, ni de „ la musique guerriére, mais simplement de la bizarre „ comparaison (63)". Pour prouver qu'un Lecteur peut avoir la plus haute estime pour un illustre & grave Auteur, & qu'il peut admirer en même tems l'esprit d'un autre qui parodie ses images avec agrément, j'ajoûterai ici l'exemple de la fameuse comparaison de Mr. Addison dans son Poëme de la *Campagne*, où le sang froid & la présence d'esprit du Duc de Marlborough au milieu des horreurs du combat, est comparée à un Ange qui

(62) Hibernicus's *Letters* p. 79. 80.

(63) Idem p. 84. 85.

> *Des bruyans tourbillons anime le courroux,*
> *Et des vents qu'il conduit dirige tous les coups.*

& la Parodie qu'en a fait notre fameux Poëte (Mr. Pope) quand il représente Mr. Lun, dans la *Dunciade*, dans une de ses fougues Théatrales. Je crois qu'il n'y aura guére personne qui n'admire la noblesse de l'image de l'Original, & l'esprit du Poëte qui l'a si agréablement parodiée. Il est très-possible qu'un habile Ecrivain, bien loin de se chagriner d'une parodie spirituelle de quelqu'endroit de ses Ouvrages, sera le premier à en rire. Comme Mr. de Scudery le dit de Virgile dans ses Vers au devant du fameux Virgile Travesti de Scarron:

> *Quel est ce déguisement?*
> *O quelle métamorphose!*
> *O Dieu, la plaisante chose!*
> *Le rire m'a suffoqué:*
> *Et dans ce plaisir extrême*
> *Virgile riroit lui-même*
> *De se voir si bien masqué* (64).

(64) Oeuvres de Scarron Tom I. Amst. 1697.

[*HH*] *L'Auteur a attrappé ce qui plaît toujours sûrement à la multitude.*] C'est la comique (*humour*), comme le remarque l'Auteur, qui fait la gloire de l'Irlande, dans une feuille, où il fait quelques réflexions sur le fameux *Opera des Gueux.* Quoique le mauvais goût, *dit-il*, puisse „ fort bien avoir le dessus ici (à Dublin) & à Londres, „ il y a cependant une chose qui ne peut manquer de „ plaire au plus grand nombre, quand un Auteur la sait „ toucher comme il faut; desorte que les Critiques eux„ mêmes, par lâcheté ou par affectation, se trouvent ré„ duits à garder le silence, ou à approuver avec les au„ tres: je parle de ce que nous appellons *le Comique*, qu'on „ convient être préférable à l'Esprit, quand il est par„ fait, si ce n'est plutôt la plus utile & la plus agréable „ espéce d'esprit (65)". Après avoir très-bien remarqué, qu'il n'est pas particulier à la Nation Angloise, & qu'il y a peu de personnes qui ayent du goût pour la Poësie & l'Eloquence, ou qui soient en état de juger de leurs beautés, il ajoûte que *le goût pour le comique est en quelque ma-*

(65) *The Intelligencer* No. 3. p. 15. 16. London 1729 in-8.

niére

comique (*Humour*); mais comme fouvent fa verfification n'eft pas fort harmonieufe, elle doit déplaire beaucoup à ceux qui ont l'oreille délicate, & qui n'aiment que des vers nombreux & coulans. Si nous confidérons le plaifir que procure la lecture d'un Poëme Epique férieux, tel que ceux d'Homére & de Milton, & celui que donne un Poëme comique, tel qu'*Hudibras*, à un Lecteur qui a également du goût pour les Ouvrages férieux & comiques; ces deux efpéces de plaifirs doivent être très-différens. Les premiers infpirent à l'ame de nobles tranfports; l'élévent au point, qu'elle femble quitter la terre, & prendre fon effor vers le ciel; tandis que l'autre y excite une joye, qui tourne autour du cœur, & qui éclatte fur le vifage. Ces deux fortes de plaifirs peuvent être comparés à ceux que produifent une jolie Chanfon, chantée par une agréable voix, & accompagnée d'un beau violon; & le *Te Deum* de Mr. Handel, lorfqu'il touche lui-même l'Orgue, & qu'il eft accompagné des plus belles voix & des plus beaux inftrumens. Hudibras eft l'idole du Parti de la Haute Eglife (fi tant eft qu'il foit queftion de parti ici), comme un Ecrivain de notre tems l'a remarqué [*II*]. Et nous pouvons tous nous fouvenir, avec quelle emphafe les mal-intentionnés répétoient fouvent fous le dernier régne (*nn*) quatre vers d'Hudibras [*KK*], dans le tems qu'on exigeoit du peuple de prêter ferment au Gouvernement. Le gros des Non-conformiftes regardent ce Poëme, & cela eft naturel, comme une piéce fort odieufe. Mr. Fenton dans fa belle Epître à Mr. Southerne, faifant allufion au tems qui fait le fujet d'*Hudibras*, fuppofe plaifamment, que lorfque les Théatres furent fermes, la Comédie prit un autre habit, & parut ailleurs, les Conventicules lui fervant de Théatre. La réforme qui fuivit la mort du Roi Charles I, ayant été auffi affectée & rigide qu'elle le fut, il étoit naturel à un Poëte d'un efprit auffi enjoué que Mr. Fenton d'en railler [*LL*]. Quelques Catholiques-Romains ont fait entrer Hudibras dans leurs mauvaifes plaifanteries contre les Ecrivains de l'Eglife Anglicane; l'un d'eux entre autres raille d'une maniére très-impertinente un fameux Théologien de cette Eglife, en ces termes: *Certainement le Docteur s'eft trompé dans le choix de fa profeffion; s'il avoit renoncé aux matiéres férieufes, pour s'attacher au Comique & aux Romans, & qu'il eût fait pendant deux ou trois ans un cours fous Hudibras, il y feroit devenu Maître paffé; le Théatre y auroit gagné, & l'Eglife Anglicane n'y auroit rien perdu* (*oo*). Un illuftre Ecrivain de notre Pays a tâché de fixer les régles & les bornes du Ridicule [*MM*].

(*nn*) On écrit ceci en 1737.

(*oo*) Preface to Stillingfleet against Stillingfleet.

Pendant que je travaillois à cet Article, j'ai fait toutes les recherches poffibles touchant notre Poëte; & on m'a rapporté plufieurs particularites, qui ne lui faifoient pas honneur. Mais j'ai eu pourtant enfuite la fatisfaction de trouver que ce n'étoient que des rapports vagues & faux; & il n'étoit effectivement guéres poffible qu'on ne répandit des bruits contre un homme qui s'étoit acquis la plus haute réputation, en fatirifant tout un Parti, & en le dépeignant de la maniére la plus propre à le rendre ridicule & odieux. On m'avoit dit que le Roi Charles II donna à Butler un joli emploi à la Douane, mais j'ai découvert depuis qu'il n'en étoit rien [*NN*]. J'avois encore été mal informé, que ce

*niére attaché à la nature humaine, & qu'il frappe généralement le vulgaire, excepté dans des fujets trop délicats, ou trop au-deffus de fa portée .... & comme ce goût pour le Comique eft purement naturel, le Comique lui-même l'eft auffi; ce n'eft pas un talent particulier aux gens d'efprit ou aux favans; car on le voit fouvent dans des domeftiques, & chez le commun peuple, tandis que ceux qui l'ont l'ignorent eux-mêmes* (66). Parlant enfuite des Critiques, mais fans doute de certains Critiques pefans & groffiers. „ Je fai bien, „ *dit il*, que cet heureux talent eft traité avec mépris par „ les Critiques, fous le nom de baffe plaifanterie ou de „ bas Comique; mais je fai auffi que les Efpagnols & les „ Italiens, qui font de toutes les nations de l'Europe celles qui ont le plus d'efprit, y excellent, & l'eftiment „ beaucoup (67)".

(66) Idem ibidem.

(67) Idem ibidem.

[*II*] *Hudibras eft l'Idole du Parti de la Haute Eglife .... comme un Ecrivain de notre tems l'a remarqué.*] „ Hudibras, „ *dit-il*, qui fait l'amufement ordinaire de la Haute Eglife, dont il eft comme le Bréviaire, doit néceffairement „ faire beaucoup d'impreffion, & infpirer cet efprit de fa- „ tire contre les Non-Conformiftes, qui régne dans tout „ cet Ouvrage (68)".

(68) *A Difcourfe concerning Ridicule and Irony in Writing*. p. 42. London 1729 in-8.

[*KK*] *Les mal-intentionnés répétoient fouvent .... quatre vers d'Hudibras.*]

*He that impofes an oath, makes it;*
*Not he that for convenience takes it;*
*Then how can any man be faid*
*To break an oath he never made* (69)?

(69) Hudibras Part. II. Ch. II. vers. 377-380.

C'eft-à-dire; „ c'eft celui qui impofe un Serment qui le „ fait, & non celui qui le prête par néceffité. Mais com- „ ment peut-on dans ce cas taxer un homme de violer „ un Serment qu'il n'a jamais fait?" Je crois que ce font ces vers que Mr. Addifon a eu vuë, dans un fameux Ecrit Politique de fa façon, où il parle de ceux qui ne fe font pas un fcrupule de fe faire un jeu du ferment: „ une miférable „ imagination, *dit il*, dont ils fe font coëffés, ou une ci- „ tation d'Hudibras, leur fera traiter comme une baga- „ telle, une obligation où leur fûreté & leur bonheur, „ tant pour la vie préfente, que pour celle qui eft à ve- „ nir, font intéreffés. Une pareille raillerie doit faire „ frémir ceux qui l'entendent (70)." Il eft bon de remarquer que Butler met ces vers dans la bouche de fon Hudibras, qu'il repréfente par-tout, ainfi que perfonne ne l'ignore, comme un fou fieffé.

(70) *Freeholder* num. 6. p. 30. London 1716 in-12.

[*LL*] *Il étoit naturel à un Poëte d'un efprit auffi enjoué que Mr. Fenton, d'en railler.*] Voici le fens des Vers de ce Poëte „ Ce Tems fut fuivi d'un autre plus odieux & „ plus abominable encore, fouillé du fang d'un religieux „ Monarque: la Tragédie n'eût pas plutôt vu fa chute, „ qu'elle s'enfuit, & céda fa place aux Miniftres de la „ Juftice. La Comédie, fa fœur, continua toujours fes „ fonctions, & ne fit que changer d'habillement. Elle „ commença par compofer fon vifage, & apprit à faire „ paffer des grimaces pour des fignes de régénération; „ elle fe coupa les cheveux, & prit un ton, tel que celui „ d'un tambour de bafque, ou d'un bourdon. Elle in- „ ftruifit fes yeux à ne s'ouvrir qu'à demi, ou à s'enfuir „ en haut: bannie du Théatre, elle prit gravement une „ robe, & fe mit à babiller fur un Texte..... Mais lorf- „ que par un miracle de la Bonté Divine, l'infortuné Char- „ les remonta fur le trône de fon Pere, que la Paix & „ l'Abondance revinrent dans nos contrées, elle arracha „ d'abord fon bonnet de fatin & fon collet, & pria Wy- „ cherly de foutenir fes intérêts, & de faire paroître har- „ diment de l'efprit & du bon fens: Etheridge & Sidley „ fe joignirent à lui pour prendre fa défenfe, ils méritérent tous, & reçurent des applaudiffemens (71)."

(71) Fenton's *Poems* p. 71-72. London 1717 in-8.

[*MM*] *Un illuftre Ecrivain .... a tâché de fixer les régles & les bornes du ridicule.*] „ D'où vient que nous „ paroiffons fi lâches quand il s'agit de raifonner, & que „ nous craignons d'être expofés au ridicule? —— O! „ difons-nous, les fujets font trop graves — Cela fe peut, „ mais voyons premiérement s'ils font graves ou non: „ car de la maniére que nous les concevons, ils pour- „ roient peut-être être graves & importans dans notre „ imagination, & être cependant ridicules & impertinens „ en eux-mêmes. La gravité eft le caractére propre de „ l'impofture. Elle nous trompe non feulement fur d'au- „ tres chofes, mais elle fe trompe prefque fans ceffe fur „ fon propre fujet. Car combien n'eft-il pas difficile à „ un caractére grave, même dans le train ordinaire, de „ ne pas tomber dans l'affectation? Nous ne pouvons ja- „ mais être trop graves, pourvu que nous puiffions nous „ affurer que nous fommes véritablement ce que nous „ croyons être. Et nous ne pouvons jamais trop hono- „ rer & trop refpecter une chofe comme grave, fi nous „ fommes affurés qu'elle l'eft réellement, & que nous ne „ nous trompons point dans l'idée que nous nous en for- „ mons. Le grand point eft de diftinguer toujours la vé- „ ritable gravité d'avec la fauffe, & c'eft ce que nous ne „ pouvons faire, qu'en portant toujours avec nous la ré- „ gle, & en l'appliquant librement non feulement aux ob- „ jets qui nous environnent, mais à nous-mêmes. Car fi „ nous avons le malheur de perdre la mefure par rapport „ à nous-mêmes, nous ne pouvons manquer de la perdre „ par rapport à toutes les autres chofes hors de nous. Or „ quelle autre régle ou mefure y a-t-il au monde, pour „ connoître ce qui eft véritablement férieux, & ridi- „ cule, que d'examiner la nature même des chofes? „ & comment peut-on faire cet examen, à moins que „ d'y appliquer le *Ridicule*, pour voir fi elles le peuvent „ fupporter? Mais fi nous craignons d'appliquer cette ré- „ gle à quelque chofe, comment pourrons-nous être en „ fûreté contre l'Impofture ou l'Affectation en tout? nous „ nous fommes permis l'affectation fur un article, & la „ même affectation nous gardera comme il lui plaira fur „ tous les autres (72)."

(72) Shaftsbury's *Characteriftiks*, Vol. I. p. 11. 12. London 1737 in 8.

[*NN*] *J'ai découvert depuis qu'il n'en étoit rien.*] Je me fuis adreffé d'abord à un ami (73), qui me marque à la fin d'une Lettre du 14 Juillet 1735. „ Je me fuis informé „ à

(73) Mr. St. Lawrence, Lord-Warre dans le Pais de Londres.

ce Monarque avoit fait un présent de trois mille Livres sterling à notre Poëte pour le récompenser de son *Hudibras*; mais que Butler les avoit dépensées en très-peu de tems, & avoit satirisé ensuite son illustre Bienfaiteur [*OO*]. Un respectable Gentilhomme, dont les piéces de Théatre procurent beaucoup de plaisir, m'a fait la grace de me communiquer quelques faits [*PP*], quelque tems avant que j'eusse occasion de voir Mr. Charles Longueville, cité si souvent dans cet Article. Ce Gentilhomme étant venu en Ville a eu la politesse de resoudre toutes mes difficultés; lui ayant lu cet Article, il y a fait les corrections qu'on a vuës, & m'a communiqué en même tems quelques éclaircissemens, qu'on trouvera ci-dessous [*QQ*], qui suffisent pour justifier Butler de quelques accusations dont on a chargé sa mémoire, & pour la faire passer avec honneur à la Postérité. Dans tout le cours de mes lectures je n'ai trouvé qu'un seul Auteur, qui ait critiqué Butler en qualité d'Ecrivain [*RR*]. J'indiquerai quelques fautes du Pere Niceron [*SS*].

„ à plusieurs personnes, s'ils avoient jamais ouï dire, que „ l'Auteur d'Hudibras eût été Officier de la Douane, mais „ il n'y en a aucun qui en ait ouï parler."

[*OO*] *J'avois été mal informé, que ce Monarque avoit fait un présent de trois mille Livres sterling à notre Poëte &c.*] La personne qui me l'avoit dit, rapportoit, que feu Mr. Gosling Sous-Doyen de St. Paul, lui avoit assuré, que la récompense accordée par le Roi, & l'ingratitude de notre Poëte étoient des choses de fait. Mais ne voulant pas m'en fier à un simple rapport, j'écrivis au fils de Mr. Gosling, qui est aussi Ecclésiastique, & il a eu la bonté de me répondre en ces termes:

„ Monsieur

„ Votre Lettre n'avoit pas besoin d'excuse, puisque je „ me fais gloire de pouvoir fournir quelques lumiéres à „ un Homme, qui souhaitte avec tant de passion de ren„ dre justice & au meilleur Prince & au plus agréable Poë„ te que l'Angleterre ait jamais eu.

„ A l'égard du fait dont vous parlez, comme venant de „ mon pere, j'ai beaucoup de peine à croire qu'il ait dit „ rien de pareil, je suis bien sûr de ne le lui avoir jamais „ ouï dire.

„ Je lui ai ouï conter, que le Roi Charles assigna une „ somme à Butler (je crois que ce pouvoit être trois mil„ le Livres sterling) mais la somme étant exprimée dans „ l'Ordre en chiffres, quelqu'un par les mains de qui il „ passa, la réduisit à trois cent Livres st. par le retran„ chement d'un Zéro, le Poëte trouva au dessous de lui „ d'accepter une telle gratification, & prit le parti de vi„ vre desormais dans l'obscurité.

„ Voilà ce que j'ai ouï dire à mon Pere, car il aimoit „ beaucoup à parler du tems du Roi Charles, & il n'ai„ moit pas moins à citer Hudibras, ce qui faisoit qu'il „ répétoit souvent cette histoire.

„ A l'égard de la Charge à la Douane, je ne me rap„ pelle rien sur ce sujet.

„ Je vous souhaitte de tout mon cœur un heureux suc„ cès dans votre dessein. Et suis

Votre &c.

„ Cantorbery le 21
„ Juillet 1735. Guillaume Gosling.

„ P. S. Je ne dois pas oublier de vous dire, que mon „ Pere ne connoissoit pas Butler personnellement & n'a„ voit point de rélation avec lui, mais qu'il rapportoit „ cette Histoire, telle qu'on la débitoit à la Cour.

[*PP*] *Un Gentilhomme respectable - - - - - m'a fait la grace de me communiquer quelques faits.*] C'est le spirituel Mr. T. Southerne, Auteur d'*Oronooko* &c. Ayant prié un Gentilhomme (74) de lui écrire dans la Comté de Chester où il étoit, pour avoir des éclaircissemens s'il étoit possible sur quelques faits concernant Butler, il a été assez obligeant pour faire la réponse suivante:

(74) Mr. Tho. Lediard Auteur de l'*Histoire de la Marine* &c.

„ Monsieur,

„ Je serois charmé de pouvoir vous donner des lumié„ res sûres touchant Hudibras Butler, mais je ne puis „ vous en fournir par moi-même, je ne puis que vous „ indiquer un Gentilhomme, dont le pere a été intime „ ami de Butler, qu'il a secouru dans sa vieillesse, & fait „ enterrer à ses dépens dans le Cimétiere de Covent„ Garden, du côté du Nord de l'Eglise. Le Gentilhom„ me dont je parle, est Mr. Charles Longueville, Mem„ bre du Parlement, qui demeure dans Norfolk-street „ dans le Strand, & qui fait plus de particularités sur le „ sujet de Butler, que qui ce soit. Il a le tableau de ce „ Poëte, peint jusques à la moitié du corps, dont il fait „ grand cas. Pour moi je n'ai jamais ouï dire que Butler „ ait été assez fou pour dépenser un présent du Roi aussi „ considérable, que la somme de trois mille Livres ster„ ling, ni que le don du Roi ait seulement approché de „ cette somme; je n'ai jamais entendu dire qu'il ait eu „ une assez bonne charge à la Douane, ni ouï parler de „ sa prodigalité, qui l'auroit engagé à vendre son emploi, „ & à dépenser les deniers qui en étoient provenus, ni „ qu'il ait fait un Poëme satirique contre le Roi & ses „ Maitresses (75). J'espére que les personnes qui travail„ lent à faire le caractére d'un grand Homme, dans son „ genre, ne le deshonoreront pas auprès de la Postérité, „ en publiant sans en avoir de bonnes preuves, ce que „ vous avez ouï dire, & vous pourrez, selon les appa„ rences, avoir les éclaircissemens nécessaires de Mr. „ Charles Longueville, dont je vous ai parlé. Je suis

(75) C'étoit une des choses qu'on m'avoit dites, mais qui se trouve fausse; ce qui a pu donner occasion à ce bruit, C'est que dans les Oeuvres Posthumes attribuées à Butler, il y a une Piece obscene & fort mordante contre Charles II. ses Maitresses &c.

Monsieur,

De Woodcote le 23
Juillet 1735. Votre &c.

Thomas Southerne.

„ P. S. Il n'est pas vrai que Butler soit mort dans un „ grenier."

[*QQ*] *M'a communiqué . . . . . quelques éclaircissemens qu'on trouvera ci-dessous.*] Charles II, qui étoit grand admirateur d'*Hudibras*, & qui voyoit quelquefois l'Auteur, ne lui a jamais accordé qu'une seule gratification †, de trois-cens Livres sterling; toute la grace qu'on lui fit, c'est que l'ordre passa dans tous les Bureaux, sans rien payer, à la sollicitation de Mr. Guillaume Longueville du Temple (76), dans le tems que Mylord Danby étoit Grand-Trésorier. Mr. Butler n'a jamais eu d'emploi à la Douane, ni ailleurs. Il étoit fort modeste, & ne brilloit pas dans la conversation à moins qu'il n'eût une pointe de vin, quoiqu'il ne fût pas buveur. Il voyoit peu de compagnie, à moins qu'on ne l'y entrainât en quelque maniére par force: son *Hudibras* lui avoit aquis une si grande réputation, que la plupart des personnes de distinction recherchoient fort son commerce, sans pourtant qu'il y en ait eu aucun qui ait contribué à l'avancement de sa fortune. La plupart des Piéces posthumes attribuées à Butler sont supposées, & entre autres la Piéce contre le Roi Charles II, ses Maitresses &c. Notre Poëte n'étoit point prodigue de son naturel, & il avoit été toute sa vie trop à l'étroit pour avoir eu occasion de l'être. Il a demeuré quelques années dans le Rose-street de Covent-Garden, & il y a de l'apparence qu'il y est mort. Mr. Guillaume Longueville auroit voulu le faire enterrer dans l'Abbaye de Westminster, & il en parla à quelques personnes riches, qui l'avoient si fort admiré pendant sa vie, s'offrant de payer sa part de la dépense, mais il n'y en eut aucune qui voulût y contribuer. Mr. Longueville prit alors le parti de le faire enterrer à ses dépens, avec le moins de bruit possible, mais pourtant honnêtement, dans le Cimetiére de Covent-Garden, lui-même, & sept ou huit autres personnes ayant suivi le Corps. Mr. Charles Longueville a un portrait de notre Poëte, où il est représenté jusqu'à la moitié du Corps, peint par le Chevalier Pierre Lely, pour le feu Comte de Rochester, qui en a fait présent au Pere de Mr. Longueville (77). Il est peint en robe de chambre & perruque; il a l'air pâle, pensif, & son visage n'a rien de cet enjouement qui régne dans ses écrits. Une preuve de la grande probité de notre Poëte, c'est que le Roi lui ayant assigné les trois-cens Livres sterling, dont nous avons parlé, il se rappella qu'il devoit au delà de cette somme à différentes personnes, dont il avoit emprunté de l'argent, ou pour d'autres choses; il pria Mr. Longueville d'employer toute la gratification à payer de côté & d'autre ses dettes, comme il fit, desorte que Butler n'en toucha pas un Schilling. Malgré tous les désastres qu'il a essuyés, M. Longueville est fermement persuadé, qu'il n'a jamais été réduit à une entiére disette & à la mendicité, & qu'il est mort sans devoir rien à personne.

† Quelle petite récompense pour un si grand service!

(76) Pere de Mr. Charles Longueville.

(77) Le Docteur Mead a aussi un portrait de Butler, de la main de Mr. Zoust. Mr. Wood Peintre demeurant dans Bloomsbury Square, grand admirateur d'*Hudibras*, a plusieurs Esquisses, représentant quelques unes des principales avantures de ce Poëme, peintes avec beaucoup de naturel, de feu, & d'agrément par le fameux Peintre Cook, qui paroit avoir entendu le Poëme aussi bien que l'Auteur même.

[*RR*] *Je n'ai trouvé qu'un seul Auteur qui ait critiqué Butler en qualité d'Ecrivain.*] C'est l'Auteur de la *Session des Poëtes*, qui ne s'exprime ni spirituellement ni solidement sur ce sujet:

*Then Hudibras boldly demanded the Bays,*
*But Apollo bade him not be so fierce;*
*And advised him to lay aside making his Plays,*
*Since he already began to write worse and worse* (78).

ce qui signifie, „ Hudibras ensuite demanda hardiment la „ Couronne; mais Apollon le pria de n'être pas si fier, „ & lui conseilla de ne plus travailler pour le Théatre, „ puisqu'il écrivoit plus mal que jamais." Comme cet Auteur insinue que Butler essaya de faire des Piéces dramatiques, j'ai consulté Mr. Longueville sur ce sujet, qui m'a dit qu'il croyoit que notre Poëte n'y avoit jamais pensé.

[*SS*] *J'indiquerai quelques fautes du Pere Niceron.*] Outre deux ou trois articles où il a été trompé par Wood & par l'Auteur de la Vie de Butler, le Pere Niceron ne devoit pas dire simplement que Butler *fut enterré à Londres dans le Cimetiere de l'Eglise de St. Paul* (79), il devoit ajoûter *de Covent-Garden*, autrement les Lecteurs pourroient croire qu'il s'agit de la Cathédrale de St. Paul. Il dit ensuite que *ce Poëme* (de Hudibras) *est accompagné*

(78) Dryden's *Miscellanies* Vol. II. p. 92. London 1727 in-12.

(79) *Mém. des Homm. Ill.* T. IX. p. 279.

*de deux Lettres en vers, l'une d'Hudibras à sa femme, & l'autre de la femme d'Hudibras à son mari* (80). C'est là une faute; la personne en question n'étant point la femme d'Hudibras mais sa Maîtresse. Ce qui a trompé, à ce que je m'imagine, le Pere Niceron, ou celui qu'il a copié, ce sont les titres de ces Lettres: *An Heroical Epistle of Hudibras to his Lady* &c. Or un homme qui n'a pas lu les Lettres mêmes, peut naturellement supposer, que *his Lady*, designe là sa *Femme*.

(80) Idem ibid.

HUDSON (JEAN) étoit fils de Mr. Jacques Hudson (*a*) & nâquit à Widehope (*b*) ou Wedehop (*c*) près de Cockermouth dans la Comté de Cumberland, en l'année 1662 [*A*]. Il fit ses premiéres études sous Mr. Jérôme Hechstetter (*d*), & en 1676 il entra dans le Collége de la Reine à Oxford en qualité de pauvre enfant servant; il s'appliqua sous Mr. Thomas Crosthwait, à la Philosophie, où il fit de très-grands progrès, aussi bien que dans les Belles-Lettres (*e*). Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 4 Juillet 1681 (*f*), & celui de Maître le 12 Février 1684 (*g*), & ensuite il se fit recevoir Docteur en Théologie. Au commencement de l'année 1684 il fut élu Membre du Collége de l'Université, où il enseigna avec succès (*h*), & se rendit célebre par son grand savoir, dont on voit des preuves dans ses Ouvrages [*B*]. Au mois de Juillet 1701, il succéda au Docteur Tho-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 940.
(*b*) Idem ibidem.
(*c*) Ant. Hall *Præfat.* ad Joan. Hudsoni Edit. Flav. Josephi *Oxon.* 1720.
(*d*) Idem ibidem.
(*e*) Idem ibidem.
(*f*) Wood *Fast. Oxon.* Vol. II. Col. 217.
(*g*) Idem, Col. 221.
(*h*) Idem *Ath. Oxon.* *ubi supra.*

[*A*] *Nâquit . . . . en l'année* 1662.] Mr. Wood nous apprend (1), qu'il étoit âgé de quatorze ans lorsqu'il entra dans le Collége de la Reine en 1676. Le Docteur Hall (2) dit, qu'il vint au monde peu de tems après la Restauration, *paulo post instauratam apud Britannos Monarchiam*; & qu'il avoit autour de cinquante-sept ans, quand il mourut le 27 Nov. 1719.

[*B*] *Ses Ouvrages.*] En voici la Liste. I. *M. Vellei Paterculi quæ supersunt, cum variis Lectionibus optimarum Editionum, doctorum Virorum conjecturis & castigationibus, & Indice locupletissimo.* Oxford 1693 in-8. Cet Ouvrage fut imprimé aux dépens d'Arthur Charlet, Docteur en Théologie & Principal du Collége de l'Université, pour en donner en guise d'Etrennes à ses Disciples & à ses Amis, le premier jour de l'an 1692 (3). On trouve à la tête de cette Edition les *Annales Velleiani* de Henri Dodwell; mais Mr. Hudson jugea à propos de les retrancher dans la seconde Edition qu'il donna de Paterculus à Oxford en 1711 in-8. parce que ces Annales avoient été imprimées à part en 1698; il y substitua deux Tables Chronologiques, l'une de Dodwell, & l'autre de Cellarius. Les Notes de la premiére Edition sont aussi augmentées dans la seconde. II. *Thucydidis de Bello Peloponnesiaco Libri* VIII. Oxford 1696 in-Folio. Cette Edition est fort belle & bien disposée. La Version Latine d'Emilius Portus est au-dessous du texte en deux Colonnes, avec quelques courtes notes. Une chose très-utile que l'on trouve dans cette Edition, ce sont les années de la Guerre du Péloponnése, celle des Olympiades & de la Fondation de Rome, que l'on voit au haut de chaque page. C'est Mr. Dodwell qui en est l'Auteur, & qui publia à Oxford en 1702 les raisons de cette Chronologie, dans ses *Annales de Thucydide*. III. *Geographiæ Veteris Scriptores Græci minores, Græce & Latine, cum Dissertationibus & Annotationibus Henrici Dodwelli: Accedunt Geographica Arabica cum Notis* Oxford 1698 in 8. La premiére Piéce de ce Recueil est le Voyage ou le *Periple* de Hannon le Carthaginois, que Vossius a regardé comme le plus ancien Ouvrage échappé à l'injure du tems; mais Mr. Dodwell a proposé de très fortes raisons pour ne pas lui attribuer une si grande antiquité; & il a montré que ce n'est pas Hannon qui est l'Auteur du Voyage cité par les Anciens, mais quelque Grec, ami des Carthaginois; & que le *Periple*, qui nous reste, est fort différent de celui qu'ont cité Pomponius Mela, Pline, Solin &c. On voit en second lieu, la Navigation (le *Periple*) de *Scylax*, qui a été aussi regardé comme fort ancien, & dont Gronovius a défendu l'antiquité contre les Objections des deux Vossius. Mais Mr. Dodwell a fait voir, que ce *Scylax* n'est plus l'ancien *Scylax*, cité par Hérodote, mais un autre du même nom qui vivoit du tems de Polybe; & que ce qu'il a tiré d'autres Ecrivains, lui a donné un air d'antiquité, qui a pu tromper les Savans sur le siécle où il a vécu. Sur l'Extrait du Traité d'*Agatarchides* sur la Mer Rouge; Mr. Dodwell prouve que ce Traité a été écrit au commencement du régne de Ptolomée Alexandre, Roi d'Egypte, dont l'Auteur étoit Tuteur & Bibliothecaire. La quatriéme Piéce est le *Periple de la Mer Rouge*, attribué communément à Arrien, mais sans fondement, comme l'ont soupçonné Saumaise, Vossius, & Hardouin: ce dernier s'imaginoit que l'Auteur de ce Voyage vivoit du tems d'Auguste. Mr. Dodwell convient avec eux, qu'il ne peut être d'Arrien, mais il est d'un autre avis sur tout le reste. Il démontre d'abord, que cette Piéce a été écrite après Trajan & Hadrien, & par conséquent qu'elle n'est pas d'Arrien; & il propose ensuite des raisons vraisemblables pour établir, que l'Auteur a vécu sous les Empereurs Marc Aurèle & Verus. On trouve, en cinquiéme lieu, le *Periple du Pont Euxin*, qui porte le nom d'Arrien, & qui est certainement de lui: il l'a écrit sous l'Empire d'Adrien, comme le titre le fait voir. Mr. Dodwell croit qu'il l'écrivit vers l'an 137 de J. C. fondé sur ce qu'Arrien étoit Gouverneur de Cappadoce, quand il composa cette Rélation des Peuples, qui habitoient sur les bords du Pont Euxin. Le sixiéme Traité est encore d'Arrien, tiré de celui qu'il avoit fait sur les Indes, cette Piéce est la Rélation du Voyage que *Nearque* fit par l'ordre d'Alexandre le Grand. Mr. Dodwell croit qu'Arrien l'écrivit, après son *Expédition d'Alexandre le Grand*, & avant que la Géographie de Ptolomée fût publiée. Le Docteur Hudson a corrigé divers endroits du Texte, sur un Manuscrit de la Bibliothéque Bodléienne: qui, selon lui, peut servir à mettre le reste des Oeuvres d'Arrien en meilleur état qu'elles ne le sont. La septiéme Piéce est le *Periple* de *Marcien d'Heraclée*, publié par Hoeschelius, avec d'autres ouvrages du même genre. Mais elle n'avoit été ni réimprimée ni traduite, jusqu'à ce que le Docteur Hudson y ait travaillé. Ce Savant a corrigé quantité de passages par conjecture, & y a joint les Fragmens d'*Artemidore* & de *Menippe*. Enfin il y a dans ce premier Volume, un *Periple du Pont Euxin*, dont on est redevable à Isaac Vossius, mais ni lui, ni aucun autre n'a pu jusqu'à présent en déterrer l'Auteur. Le tems où il a vécu, aussi bien que *Marcien d'Heraclée*, est fort incertain. Le second Volume de ce Recueil des petits Géographes Grecs par Mr. Hudson, a paru à Oxford en 1703 in-8. avec une Version Latine & des Notes; au devant il y a six Dissertations de Mr. Dodwell. Le premier Géographe de ce Volume est *Dicéarque*, qui a fait partie en vers, partie en prose la description de la Gréce telle qu'elle étoit de son tems, & du Mont *Pélion*. Mr. Dodwell croit que Dicéarque écrivit la partie qui est en vers à la fin de l'Olympiade CXVI, & celle qui est en prose vers la fin de la CXVII Olympiade. Pour ce qui est du Fragment touchant le Mont Pélion, il croit que Dicéarque l'écrivit après la seconde année de la CXXI Olympiade. Le second Ouvrage Géographique, dont Mr. Hudson donne ici *les Fragmens*, c'est *Isidore de Charax*, Hoeschelius avoit publié dans son Recueil le Traité de cet Auteur des *Mansions* ou des Gîtes de l'Empire des Parthes. Mr. Fabricius de Hambourg en a communiqué à Mr. Hudson une Copie plus complette, tirée d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Louvre. Mr. Dodwell croit que cet Isidore a écrit après l'année XXXVI. & avant l'an CLXII; que l'Isidore de Pline est différent de celui dont il s'agit ici; que celui-là n'avoit écrit qu'un *Periple*, au lieu que l'autre a écrit les Traites qu'il y avoit par terre entre un Gîte & l'autre (*Periegeses*); qu'il y a de l'apparence que ce dernier a vécu plus proche du tems de Lucien, que celui de Pline, & que Solin est plus moderne que ce Géographe. On trouve ensuite la Description de la Terre par *Scymnus* de Chios, écrite en vers, & traduite en Latin par Erasme Vindingius. Cette Piéce a été faussement attribuée à *Marcien d'Heraclée*, & publiée sous son nom en 1600 par Hoeschelius. Mr. Hudson y a joint les Fragmens de *Scymnus*, recueillis & traduits en Latin par Luc Holstenius. Mr. Dodwell prétend qu'il y a deux caractéres, auxquels on ne peut méconnoître le tems où Scymnus a vécu, qui sont la succession des Rois de Pergame & de Bithynie, son Ouvrage étant dédié à Nicoméde, Roi de Bithynie; selon lui Scymnus étoit né l'an 610 de Rome, à compter comme Varron, & n'a pu écrire vraisemblablement avant l'année 625, ni après l'année 670. La quatriéme Piéce est le petit Traité *des Fleuves* par Plutarque. Sigismond Gelenius le publia le premier en Grec à Bâle en 1533. Philippe Jacques de Maussac le fit imprimer à Thoulouse en 1615 en beaucoup meilleur état, avec une Version Latine, & d'assez longues Notes de sa façon. Le Docteur Hudson a revu cette Version, & l'a soigneusement comparée avec celles de Noël le Comte, & d'Adrien Turnebe. Mr. Dodwell remarque que les Savans sont partagés sur l'Auteur de ce Traité. Les uns le donnent à *Parthenius*, d'autres à *Antonius Liberalis*, d'autres à un *Plutarque*, mais non à celui de Cheronée, à qui Maussac seul l'attribue. Mr. Dodwell est persuadé, qu'il n'est ni de *Parthenius* ni d'*Antonius*, mais d'un *Plutarque*, quoiqu'on ignore qui il étoit. On trouve ensuite *Agathemerus*, que Godefroi Vendelin avoit eu dessein de publier, mais dont il fut empêché par la mort. Son Manuscrit tomba entre les mains de *Tennulius*, qui le donna au Public, à Amsterdam en 1671 avec une Version Latine & des Notes. Gronovius le rendit plus parfait, en faisant quelques corrections dans le Texte, & quantité dans la Version Latine qui la rendent beaucoup meilleure: c'est cette Edition que Mr. Hudson a suivie. Mr. Dodwell remarque, qu'Agathemerus a consulté la Géographie de Ptolomée, & par conséquent qu'il a vécu depuis lui, mais non pas longtems, puisqu'il parle de l'*Espagne* & des *Gaules*, noms qui étoient assez nouveaux chez les Grecs, dans le tems qu'Agathemerus écrivoit. Mr. Dodwell observe de plus, que ce Géographe est postérieur à *Marcien d'Heraclée*, & qu'il a écrit dans l'intervalle, entre Septime Severe & Gallien, puisqu'il parle de Babylone comme étant soumise aux Romains; & comme elle n'a été réduite en Province Romaine, qu'au tems de Sévére l'an de J. C. 201,

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 490.
(2) In *Præfat.* ad Joan. Hudsoni Edit. Fl. Josephi.
(3) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 941.

Thomas Hyde, qui venoit de mourir, dans la Charge de Bibliothécaire de la Bibliothéque Bodléienne à Oxford, qu'il remplit jusqu'à sa mort. En 1712 il fut fait Principal de Ste. Marie-Hall dans cette Université, à la sollicitation du Docteur Jean Radcliffe, fameux Médecin (i). Sa santé s'affoiblit longtems avant sa mort, & étant enfin tombé en Hydropisie, il en mourut le 27 Novembre 1719, âgé environ de cinquante-sept ans. Il avoit épousé Marguerite fille du Chevalier Robert Harrison, dont il a eu une fille, qui a epousé, le 29 Juillet 1731, Mr. Jean Boyce fils du Chevalier Jean Boyce, d'Oxford (k). Le Docteur Hudson entretenoit commerce avec les plus illustres Savans de son tems; entre autres avec MM. Muratori, Salvini, & Bianchini, en Italie; Boivin, Kuster, & Michel Lequien, l'Editeur de Damascéne, en France, Godefroi Olearius, Jean Borchard Mencken, Jean Christophle Wolfius, Henri Louis Schurtzfleisch, Jean George Eccard, & Jean Albert Fabricius en Allemagne; Eric Benzelius en Suède; Frédéric Rostgard, en Danemarc; Jacques Perizonius, Hadrien Reland, & Jean Le Clerc en Hollande; sans parler ici des Grands Hommes de son propre pays

... il s'ensuit que cet Auteur a vécu après Sévére. La derniére Piéce de ce Volume est l'*Abrégé de la Geographie de Strabon*, qui n'avoit jamais été imprimé qu'une seule fois à Basle en 1533. Mr. Hudson y a joint la Version Latine de Jérôme Gemusæus, corrigée en plusieurs endroits; & afin qu'on pût mieux comparer cet Abrégé avec Strabon, on a eu soin de marquer les endroits de cet Auteur qui répondent aux paroles de l'Abbréviateur. Mr. Dodwell nous apprend que cet Ecrivain est postérieur à Ptolémée, à Arrien, & à Marcien, & qu'il n'a point imité Marcien dans sa maniére d'extraire, les titres des Abregés de Marcien étant par-tout Ἐπιτομαὶ, au-lieu que cet Auteur appelle le sien Χρηστομάθεια, terme inconnu du tems de Marcien. Il remarque que l'Abbréviateur de Strabon vivoit dans un tems, où les Sclaves ou Esclavons étoient maîtres de la Macédoine, de la Gréce, de l'Epire, & du Péloponnése, ce qu'il prouve par ces paroles de cet Ecrivain: Καὶ νῦν δὲ πᾶσαν Ἤπειρον καὶ Ἑλλάδα σχεδὸν, καὶ Πελοπόννησον, καὶ Μακεδονίαν, Σκύθαι Σκλάβοι νέμονται. Paroles d'où, selon Mr. Dodwell, nous pouvons recueillir deux caractéres du tems où vivoit l'Abréviateur: qu'il n'est pas plus ancien que le tems où les Esclavons se rendirent maîtres des Pays qu'il nomme, ni postérieur à l'époque où ils en perdirent l'empire. Il conclut qu'ils ne furent pas entiérement maîtres de ces Provinces avant le tems de Basile, Prince des Bulgares, entre les années 976 & 998, & que c'est environ ce tems-là que l'Abbréviateur vivoit. Le troisiéme Volume des petits Géographes Grecs a paru à Oxford en 1712 in 8. Il contient onze Piéces. La premiére est un Extrait Latin de la *Navigation du Bosphore de Thrace*, écrite en Grec par *Denys de Bizance*. La seconde est une *Description du Pont Euxin*, faussement attribuée à *Arrien*. Après cela vient une *Description du Monde & des Nations*, par un Auteur Latin anonyme, qui a vécu sous Constance & Constant. En quatriéme lieu, des Diverses Leçons sur le Géographe Latin anonyme de Ravenne. Cinquiémement, la Situation des *Lieux* de l'Arabie par Ptolomée, corrigée sur un ancien Manuscrit. Mr. Jean Greaves, Professeur en Astronomie à Oxford, avoit préparé cette Piéce pour la presse. La sixiéme est la *Description de la Chorasmie & de la Mawaralnahre*, ou des Pays au Nord de l'*Oxus*, tirée des Tables d'*Abulfeda Ismaël*, Prince de Hamah, Ville de Syrie. Il avoit écrit cet Ouvrage en Arabe en 1321, & Mr. Greaves le publia en Arabe & en Latin à Londres en 1650. Cette Description est suivie de *celle de l'Arabie Heureuse & des Mers Voisines* par le même. On voit ensuite deux Tables des Longitudes & des Latitudes des places Méridionales de l'Afrique & de l'Asie, depuis les Iles Canaries jusqu'à la Chine. La premiére est de Nassir-Eddin, Persan fameux, & la seconde d'Ulug-Beig, Tartare, ou *Tatare* comme prononcent les Orientaux, qui étoit petit-fils de Tamerlan. Greaves les avoit aussi publiées. En neuviéme lieu on voit un Extrait de la *Syntaxe des Perses* de *George Chrysococca*, qui est un Catalogue de la Longitude & de la Latitude des principales Villes, surtout de l'Asie. Suit un semblable Index des Villes remarquables, par Ptolomée, tiré d'un Manuscrit & comparé avec d'autres. Enfin un Catalogue des Asterismes des deux Hémisphéres par le même, avec les degrés de Longitude & de Latitude, revu par Mr. Halley. Ces Tables ne sont qu'en Grec. Le quatriéme Volume du Recueil, dont nous rendons compte, a paru à Oxford en 1712 in-8. On y trouve une Dissertation posthume de Mr. Dodwell sur Denys le Géographe, où ce Savant soutient, contre le sentiment commun, que le Denys, dont il s'agit, n'est point celui dont Pline a parlé, contemporain d'Auguste, & qui étoit de Charax-Spasinis, Ville de la Susiane, Patrie d'Isidore, dont nous avons parlé; mais un autre Denys, qui étoit de Corinthe, & qui a vécu après Caracalla. Cette Dissertation contient outre cela diverses Remarques sur Denys, dont on trouve ensuite l'Ouvrage en Grec & en Latin, avec le Commentaire d'Eustathe au-dessous. Il y a dans cette Edition quatre Cartes Géographiques; la premiére est de l'Afrique; la seconde de l'Europe; la troisiéme de la Gréce, des parties voisines de l'Italie, & de celles de l'Asie Mineure; & la quatriéme de l'Asie. Le Docteur Halley a eu soin d'y marquer les degrés de Longitude & de Latitude, qui avoient été omis dans les Cartes de la précédente Edition de Denys. On trouve après Denys. 1. La Description de toute la Terre par *Rufus Festus Avienus*, en 1393 vers Hexamétres. 2. Celle de *Priscien*, en 1087 vers. 3. La description des Côtes maritimes par le même *Rufus Festus Avienus*, dont on vient de parler, en vers Jambiques, dont il ne nous en reste que 703. On a mis sous le texte de ces Poësies les diverses Leçons des MSS. & des Editions, avec les Conjectures & les Remarques de divers Auteurs. On trouve encore sur les deux Poëmes d'*Avienus*, des conjectures & des corrections de notre Auteur, & du Docteur Hody. Ces Géographes Latins sont suivis de la Paraphrase Grecque de Denys, de quelques Scholies, qui n'avoient pas encore paru, & de quelques petits Fragmens Grecs concernant la Géographie. Enfin il y a des Corrections, des diverses Leçons, & des Remarques de Mr. Hudson, & d'autres Savans, sur-tout d'Holstenius sur Denys & sur Eustathe. IV. *Dionysii Halicarnassensis Opera omnia Græce & Latine, cum Annotationibus*. Oxford 1704. 2 Tom. in-folio. Mr. Hudson a adressé la Préface du premier Tome à Laurent Alexandre Zacagni, Bibliothécaire de la Bibliothéque du Vatican, & à Jaques Perizonius, Professeur en Eloquence, en Histoire, & en Langue Grecque à Leyde: il leur témoigne sa reconnoissance des secours qu'ils lui ont donnés, & en particulier à Zacagni, qui lui avoit communiqué les diverses Leçons d'un MS. de la Bibliothéque du Vatican. Le Docteur a fait usage des différentes Editions de Denys, mais pour le Texte Grec il a suivi exactement celle de Sylburge, & il a mis au bas des pages les diverses Leçons du Manuscrit du Vatican, recueillies en partie par Joseph de Juliis, & en partie par J. Theodore Callierges. Il a mêlé parmi les diverses Leçons, où cela étoit nécessaire, des notes de Sylburge, de Portus, des Etiennes, de Casaubon, de Valois, & d'autres, & il y en a ajouté quelques-unes de sa façon. Pour ce qui est de la Version Latine, il s'est servi de celle d'Emilius Portus, qu'il a corrigée en divers endroits, & partagée en Sections, pour l'usage de ceux qui ne sont pas fort versés dans la Langue Grecque. Pour les Fragmens de Fulvius Ursinus il a suivi la Version des Etiennes, & celle de Valois pour ceux de Peiresc. Il a ajoûté un Abrégé des anciennes Loix des Romains par Sylburge, qui peut servir à suppléer un endroit mutilé de Denys, p. 659. Enfin il a mis à la fin du second Volume la Chronologie de Mr. Dodwell, pour répandre du jour sur les Tems de l'Histoire jusqu'à Auguste, & qui peut aussi être d'un grand usage pour l'Histoire de Tite-Live; & Mr. Dodwel a mis la Chronologie au haut des pages. On trouve à la tête du premier Tome les Témoignages de Strabon, Plutarque, Eusébe, & autres touchant Denys, & ses Antiquités. Dans la Préface du second Tome, adressée au P. Michel Lequien, il lui témoigne sa reconnoissance, de ce qu'il a collationné divers Manuscrits des Oeuvres de Denys, & lui a communiqué ses Collations. Le Docteur a rangé dans ce second Tome les Ouvrages d'Eloquence & de Critique de Denys, dans le même ordre qu'ils se trouvent dans l'Edition de Sylburge; mais pour qu'on puisse distinguer leur véritable ordre, d'avec celui qu'on suit communément, il a donné un Catalogue des Oeuvres de Denys, tant de celles qui sont perduës, que de celles qui nous restent. Pour le texte Grec il a suivi généralement, comme nous l'avons dit, l'Edition de Sylburge, qu'il a corrigée en divers endroits, aussi bien que les Versions Latines. V. *Dionysii Longini de Sublimitate Libellus, cum Præfatione de Vita & Scriptis Longini, notis, indicibus, variis Lectionibus*. Oxford 1710 in-4. & 1718 in-8. Cette Edition est fort belle. Les Notes en sont courtes, comme le sont toutes celles de Mr. Hudson. VI. *Moeris Atticista de Vocibus Atticis & Hellenicis. Gregorius Martinus de Græcarum Literarum pronunciatione*. Oxford 1712 in-8. Cet Ouvrage de *Moeris*, que plusieurs Manuscrits nomment *Eustratides*, quoiqu'assez connu par Photius, & par les citations de plusieurs savans hommes, n'avoit pas encore été imprimé. La Lettre de *Gregoire Martin* n'a été jointe, que pour rendre le Volume d'une raisonnable grosseur. Martin y défend la prononciation moderne de la Langue Grecque, avec savoir & avec esprit. VII. *Fabularum Æsopicarum Collectio, quotquot Græcè reperiuntur. Accedit interpretatio Latina*. Oxford 1718 in-8. Mr. Hudson a fait cette Edition des Fables d'Esope pour l'usage de ceux qui commencent à apprendre la Langue Grecque. VIII. *Flavii Josephi Opera, quæ reperiri potuerunt omnia. Ad Codd. MSS. diligenter excussit, novâ Versione donavit, & notis illustravit Joannes Hudson*. Oxford 1720 en 2 Vol. in-folio. Cette Edition est la plus exacte qu'on ait de cet Auteur. Le Docteur mourut pendant qu'on l'imprimoit, & le Docteur Antoine Hall, qui a épousé sa Veuve, a pris soin des derniéres feuilles.

(i) Hall ubi supra.

(k) Voy. une Brochure intitulée: *The Contract violated or the Hasty Marriage* Lond. 1714 in-8.

(m) Hall ubi supra. (n) Ibid.

pays (m). Le Docteur Antoine Hall nous apprend (n), que Mr. Hudson étoit d'une grande probité, qu'il avoit l'air agréable, la taille médiocre, & qu'il étoit naturellement d'une constitution robuste, mais que sa grande application à l'étude avoit épuisé ses forces.

HUET (Pierre Daniel) savant Ecrivain de France [*A*] dans le XVII. Siécle, nâquit à Caen

[*A*] *Savant Ecrivain de France.*] Voici le Catalogue de ses Ouvrages. I. *De Interpretatione Libri duo.* Paris 1661 in 4. Stade 1680. in 12. La Haye 1683 in-8. avec le Livre *de l'Origine des Romans* traduit en Latin. Cet Ouvrage est en forme de Dialogue entre Isaac Casaubon, Fronton du Duc Jésuite, & Mr. de Thou. Monsieur de Segrais dit (1), qu'il ne se peut rien ajoûter à ce Traité, tant pour la beauté de son stile & pour la force de ses raisons, que pour sa doctrine qui est incompréhensible en un homme aussi jeune qu'étoit alors Monsieur Huet. II. *Origenis Commentaria in sacram Scripturam, Græcè Latinè, cum Latinâ Interpretatione, Notis & Observationibus Petri Danielis Huetii.* Rouën 1668 2 Vol. in fol. Cologne 1685. 3 Vol. in-fol. III. *L'Origine des Romans.* Paris 1670 in-12. Londres 1672 in-12. traduit en Anglois. Amsterdam 1679 in-16. traduit en Flamand par Mr. Brockhuisen. La Haye 1683 in-8. traduit en Latin par Mr. Piron, & joint au Livre *de Interpretatione.* Paris 1685. 1693. 1709 in-12. augmenté d'une Lettre touchant *Honoré d'Urfé*, Auteur de *l'Astrée.* En 1715 il en a paru une Traduction Angloise intitulée: *Histoire des Romans contenant des Recherches sur leur Origine, des Avis pour leur Composition: le caractère des principaux Auteurs qui en ont écrit, & des Observations curieuses sur les meilleurs Ouvrages de cette espèce. Ecrite en Latin par Mr. Huet, & traduite en Anglois par Mr.* Etienne Louis; le Traducteur se trompe en disant que Mr. Huet a composé cet Ouvrage en Latin, & il est évident par là qu'il n'a jamais vu l'Original. IV. *Discours prononcé à l'Académie Françoise.* Paris 1674 in-4. V. *Animadversiones in Manilium & Scaligeri Notas*, à la fin du Manilius de Mr. de la Faye, *ad usum Delphini.* Paris 1679 in-4. Le but de M. Huet dans ses Notes, est de montrer que *Scaliger* n'a pas dû regarder comme un Chef-d'Oeuvre ce qu'il a fait sur *Manilius.* VI. *Demonstratio Evangelica.* Paris 1679. & 1687 in folio. Amsterdam 1680 in-8. en deux Volumes, publiée par Christophle Sandius. Amsterdam 1694 in-4. Paris 1690 in-Folio, *recognita, castigata, amplificata.* Leipsig 1694. 1704, & 1722 in-4. Pour soutenir le Titre de cet Ouvrage l'Auteur fait voir que la Religion est appuyée sur des démonstrations morales, fondées sur l'expérience constante, & le consentement unanime de tous les hommes. Il pose d'abord des Principes à la façon des Géometres, des Définitions, des Demandes, des Axiomes. Il tâche de prouver qu'ils ne sont pas moins certains que les Démonstrations Mathématiques; d'où il conclut que puisque la Religion Chrétienne a autant ou plus de certitude, que ce que l'esprit humain connoit, & croit de plus certain, savoir la Géométrie, c'est un prodigieux aveuglement de la méprifer, & une étrange opiniâtreté de la contredire. Ces Principes étant établis l'Auteur en tire ses démonstrations, qui consistent en dix Propositions, qui reviennent en substance à ceci: Que les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament sont véritables: Que ceux de l'Ancien Testament renferment un grand nombre de Prophéties touchant le Messie: Que ceux du Nouveau rapportent des Faits & des Miracles, dont on ne peut raisonnablement douter, & qui prouvent invinciblement la vérité de la Religion Chrétienne. Pour prouver que les Livres de l'Ancien Testament ne sont point supposés, il examine l'Autorité & l'Antiquité de chaque Livre en particulier. Il prouve que Moyse est l'Auteur de Pentateuque, & répond aux Objections de Spinosa sur ce sujet. Il soutient que toutes les anciennes Divinités des Phéniciens, des Egyptiens, des Perses, des Indiens, des Peuples du Nord & de l'Occident, & de quelques-uns même de l'Amérique, des Grecs & des Italiens, n'ont été que Moyse travesti en différentes manières; par exemple que l'Adonis des Phéniciens, le Mercure, l'Osiris, le Serapis, l'Anubis, & les autres Dieux des Egyptiens, le Zoroastre des Persans, les Divinités des Peuples de l'Occident, l'Apollon, le Priape, l'Esculape, le Promethée, & les autres Dieux des Grecs, le Janus, le Faunus, le Vertumne des Latins, en un mot tous les Dieux de la Fable, sont Moyse, dont on a déguisé l'Histoire. Il traite des anciennes Versions Grecques du Vieux Testament, de la Langue Hébraïque, du Canon des Livres Sacrés de l'Ancien Testament, & de tout ce qui a du rapport à la connoissance Critique, & à l'Antiquité de ces Livres. Mais la partie la plus considérable de son Ouvrage, c'est celle où il prouve que les Prophéties de l'Ancien Testament touchant le Messie, ont été accomplies en la personne de Jésus-Christ. L'Auteur a mis une Préface à la tête de l'Edition de 1690, pour répondre à quelques Objections qu'on avoit faites contre son Ouvrage. Son opinion, que Moyse se trouve dans la plupart des Dieux des Phéniciens, des Egyptiens, des Grecs &c. avoit trouvé plus de contradiction que tout le reste. Il soutient qu'elle n'étoit pourtant pas hors de son sujet, puisque prouver l'antiquité de Moyse, c'étoit prouver en même tems celle des Livres dont il est l'Auteur. Or rien ne montre mieux cette antiquité, que de faire voir que ce que les plus anciens Peuples du Monde ont de plus ancien & de plus vénérable, savoir leurs Dieux & leurs Héros, ne sont autre chose que Moyse. On convient sans peine, que cela seroit très avantageux à la cause, mais on ne convient pas aussi aisément de l'évidence des preuves. Si Mr. Huet les avoit proposées comme des Conjectures, ou des convenances bien imaginées, on les lui eût passées; mais elles ne peuvent être reçues sur le pied de démonstrations. Aussi ne croit-on pas que ç'ait été là son dessein, & tout ce qu'il allégue pour se justifier, prouve seulement qu'il a pu faire usage de cette sorte de preuves, plusieurs autres Ecrivains lui en ayant montré l'exemple. Artapan a soutenu que Mercure & Musée étoient Moyse; Vossius le Pere & Bochart ont dit la même chose de Bacchus; Justin Martyr de Muévis Dieu Egyptien; Bochart de Typhon. Vossius a démontré qu'Hercule est la Copie de Josué; Bochart a établi que Saturne & ses trois enfans, Jupiter, Neptune, & Pluton, ont été formés sur Noé & ses fils; Apollon Pythien sur Phtah; Mercure sur Chanaan, ou sur Jethro Beau-pere de Moyse; Bacchus sur Nimrod; Prométhée sur Magog; Apis, Seraphis & Muévis sur Joseph; Ilythie sur Lilith; Siléne sur Silo, qui est le Messie; quelques-uns ont conjecturé que Zoroastre est le même que Cham, ou Mizraim, ou Japhet, ou Chus, ou Assuerus, ou Nimrod. Un savant homme a avancé que Jabal & Jubal sont Mercure & Apollon; qu'Ada & Zilla femmes de Lamech sont Junon & Latone; que Noéma est Vénus; que Tubalcain est Vulcain, & que Mercure Trismégiste est le Verbe éternel. Mr. Huet ayant défendu son opinion par autorité, la défend aussi par raison, & prenant Zoroastre pour exemple, il allégue des convenances très-grandes entre la Vie de Moyse & ce qu'on dit de Zoroastre. Les noms de leurs peres ont beaucoup de rapport. On dit de l'un & de l'autre qu'ils ont ri aussitôt après leur naissance. Qu'ils ont écrit cinq Livres de l'Origine des choses, qu'ils ont défendu l'Idolâtrie sous de grosses peines. Que leurs Rois les voulurent faire mourir, que Dieu les conserva en envoyant des moucherons venimeux contre leurs persécuteurs; qu'ils évitérent ce péril par la fuite & passérent des riviéres à pied sec; que l'un & l'autre bannis de leur pays se retirérent sur une Montagne, qui leur parut couverte d'un feu céleste, & qu'ils n'y purent regarder Dieu, environné de flammes. Qu'ils y reçurent de lui le Livre de leurs Loix; que les Loix de l'un sont fort semblables à celles de l'autre; qu'ils revinrent tous deux de cette Montagne brillans de lumiére; qu'ils furent nourris dans le Désert d'une Viande miraculeuse; & qu'ils disparurent enfin, sans qu'on ait pu connoître le genre de leur mort. Si l'on ajoûte à cela que plusieurs Auteurs célébres ont assuré qu'il n'y a jamais eu de Zoroastre, il semble à Mr. Huet qu'on ne peut disconvenir avec quelque sorte de raison, que Zoroastre est lui-même Moyse. Il faut avouër que cet exemple a beaucoup de vraisemblance, mais la plupart des autres n'ont pas des convenances si naturelles, ni si suivies. Il soutient par exemple, que Janus est Moyse, parce qu'Albricus, qui a écrit des Images des Dieux, dit qu'on le peignoit ordinairement environné de rayons, tenant un bâton à la main dont il frappoit un rocher, en en faisant sortir de l'eau; cela n'est pas convaincant. Ce qui suit l'est encore moins. Quand on voit, dit Mr. Huet, Vénus, dans les Hymnes attribuées à Orphée, dansant avec ses Nymphes sur les rivages de Syrie, qui porte l'encens près des eaux d'Egypte, ne reconnoit-on pas aussitôt Marie sœur de Moyse, dansant & chantant avec ses Compagnes dans la Syrie, près du Pays où croît l'encens, sur le rivage de la Mer, qu'elle venoit de traverser? Ne reconnoit-on pas dans cette Marie & dans ses Compagnes, l'origine de la Fable des Muses, qui ont tiré leur nom de celui de Moyse, célébré par des Cantiques, que les Grecs ont appellé [illegible] ou Μωσῆς, & dont la sœur a dû s'appeller *Musa*, & ses Compagnes *Musæ.* Mais rien n'avoit plus choqué, que ce qu'il avoit dit que Priape est Moyse: *Priapus idem ac Moses.* Il repousse les railleries qu'on avoit faites là-dessus, en disant qu'il faudroit aussi faire le procès à Artapan, qui a dit que Moyse est Mercure, le Dieu des Larrons, Larron lui même, & l'entremetteur d'Amours criminelles. Qu'il le faudroit faire à Bochart, qui a dit que Moyse est Typhon, personnage barbare & monstrueux, impie, & ennemi des Dieux; que Silo ou le Messie est Siléne, ce Dieu ridicule, toujours chancelant d'yvresse. Priape & tous les autres Dieux profanes, sont des images des anciens Héros, ou des choses naturelles. Il représentoit la force vivifiante du Soleil, & la fécondité de la Nature. Il est selon plusieurs, le Symbole du Soleil: selon d'autres, le Dieu Pan, ou Bacchus, Apollon, Mercure, Typhon, que de savans hommes ont cru être Moyse. Ils n'auroient donc pas fait difficulté de le dire de Priape. A quoi l'on peut ajoûter que la même obscénité qui paroit dans les images de Priape, se trouvoit aussi dans celles des Dieux Pan, Orus, Osiris, Mercure, Marsyas, & Terminus. Mr. Huet dans ses Commentaires de sa Vie (*Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*) convient que sa Démonstration fut mieux reçuë par les Etrangers que par les François, dont plusieurs la regardérent comme un Ouvrage plein d'érudition, & vuide

(1) Préface de Virgile Num. XXII.

Caen en Normandie le 8 Février 1638, de Daniel Huet, Ecuyer, & d'Isabelle Pillon de Bertouville. Il perdit son pere à dix-huit mois, & sa mere quatre ans après. Il fut livré à des Tuteurs négligens, qui

de de preuves. Ce qui a fait dire à beaucoup de personnes, qu'il n'y étoit démontré que la grande lecture de l'Auteur. D'autres moins équitables le pillérent, & l'attaquérent en même tems, comme pour cacher leur larcin. Mr. Huet se plaint entre autres de Mr. Ferrand, & du P. Fraslin, & surtout de ce dernier, que Mr. de Harlay, Archevêque de Paris, obligea de lui faire satisfaction. Mr. Simon avoit eu dessein de faire un Abrégé de cet Ouvrage, mais Mr. Huet ayant appris que c'étoit pour y changer tout à son gré, le fit remercier de ses services. La premiére Edition de 1679 est recherchée, parce qu'il y a quelques endroits qui ne se trouvent point dans les Editions faites à Paris en 1687 & 1690. [☞ Il me semble que personne n'a donné une idée plus juste de l'Ouvrage de l'Evêque d'Avranches, & n'a mieux distingué ce qu'il y a de solide, d'avec ce qui l'est moins, que Mr. l'Abbé *Houtteville*. Ecoutons-le parler *: „ Depuis Spinosa quelques „ Incrédules se retranchoient contre la foi, par la raison „ seule que l'authenticité de nos Livres leur sembloit su„ specte. . . . . Pour leur enlever cet asyle, Mr. Huet „ fit sa *Démonstration Evangélique*, dont le but est de prou„ ver que le Corps des Ecritures est incontestablement des „ Auteurs dont il porte les noms. Il faut que nos En„ nemis le reconnoissent, par cet Ouvrage la Vérité de „ nos Ecrits est mise au-dessus de leurs atteintes, tous les „ doutes sont dissipés, toutes les Objections sont détrui„ tes, même celles que l'Incrédule n'avoit pas imaginées, „ & nous n'appréhendons point que désormais aucun ad„ versaire insultant ose nous dire, Vous ne possédez pas la „ pure Parole de Dieu." Il vient ensuite à ce qu'il y a de conjectural dans l'Ouvrage de Mr. Huet. „ Tout hom„ me, dit-il, & même toute condition a son foible. Ce„ lui du Sçavant est d'aimer trop sa conjecture. . . . . . . „ Dans le cours de ses grandes recherches, Mr. Huet „ crut appercevoir que la Fable & toute la Théologie Ido„ lâtre étoit l'Ecriture altérée. . . . . il avança que la My„ thologie des Nations, qu'on n'a découverte que depuis „ peu, est originairement tirée des Livres de Moyse. . . . „ il soutient que *Moyse* est le Dieu qu'ont adoré tous les „ Peuples, & qu'ils ont déguisé sous des noms différens." Mr. l'Abbé *Houtteville* fait ensuite quelques réflexions sur le sentiment de Mr. Huet, & il dit très-bien que *cher„ cher Moyse* dans les premiers siécles de l'Idolâtrie, *c'est le demander aux tems où il n'étoit pas encore.* Il prouve que Mr. Huet ne peut tirer aucun avantage contre les Incrédules des paralléles qu'il fait, & finit par cette judicieuse réflexion. „ Cet Exemple doit instruire quiconque écrit „ sur les matiéres de Religion, à n'employer jamais que „ des preuves qui tranchent, & qui décident par le fond „ même. Celles qui sont foibles & contestables, à plus „ forte raison celles qui sont défectueuses, doivent être „ soigneusement évitées, parce qu'ici tout ce qui ne sert „ pas devient nuisible." Rem. du Tr.] VII. *Censura Philosophiæ Cartesianæ.* Paris 1689 in-douze. Helmstad 1690 in-4. par les soins de Mr. Henri Meibomius. *Frisiæ* (peut-être Franeker) 1690 in-douze. Hanovre 1690. *Campis.* 1690 in-douze. Paris 1694 augmentée. Quand Mr. Huet a composé cette *Censure*, dit Mr. Themiseul dans ses Lettres †, il étoit piqué contre les Cartésiens. On le voit dans le Ch. VIII. de cet Ouvrage. Il trouvoit mauvais que ces Philosophes préférassent infiniment ceux qui cultivent leur raison, à ceux qui ne font que cultiver leur mémoire, & qu'ils exigeassent qu'on travaillât plutôt à se connoître, qu'à connoître ce qui s'étoit passé dans les siécles reculés. „ Quoi! *dit-il*, parce que nous sommes sçavans, nous de„ viendrons le sujet de la plaisanterie des Cartésiens?" VIII. *Quæstiones Alnetanæ de Concordiâ Rationis & Fidei.* Caen 1690 in-4. Leipsig 1694 in-4. 1701 & 1709 in-4. Cet Ouvrage est composé en forme de Dialogue à l'imitation des *Tusculanes* de Cicéron. Il est divisé en trois Parties. Il pose des principes généraux touchant la certitude de la Raison & de la Foi, touchant l'usage de la Raison dans les matiéres de Foi, & de la Foi dans les choses qu'on ne connoit point par la Raison, & recherche les moyens de les accorder ensemble. Il entreprend de montrer que les choses qui paroissent les plus éloignées de notre Raison, & que la Religion nous propose à croire, ne sont pas plus extraordinaires, que beaucoup de choses que les Payens croient dans leur Religion. Pour cela il compare les Dogmes & la Pratique de la Religion Chrétienne avec les Sentimens des Philosophes, les Fables des Poëtes, & les Pratiques des Peuples, en quoi consistoient leur Théologie, & qui étoient le fondement de leur Religion. IX. *De la Situation du Paradis Terrestre.* Paris 1691 in-douze. Leipsig 1694 in-16. traduit en Latin, par Jean George Pritius, Théologien & Ministre de Francfort. Leipsig 1695 in-4. en Latin avec la *Démonstration Evangélique.* Amsterdam 1698 in-douze, en Latin, avec la *Dissertation sur les Navigations de Salomon.* Amsterdam 1698 in-folio, dans les *Critiques Sacrés.* Amsterdam 1701 in-douze. Amsterdam 1716 in-douze, traduit en Flamand. Mr. Huet place le Paradis Terrestre sur le Canal que forment le Tigre & l'Euphrate, après s'être joints auprès d'Apamée, entre le lieu de leur jonction & celui de leur séparation, lorsqu'ils se divisent pour tomber dans le Golphe Persique, sur la partie la plus Orientale du Bras Méridional d'un grand détour que fait ce Fleuve vers l'Occident, qui est marqué dans

* *Discours Hist. & Crit. sur la Méthode des principaux Auteurs qui ont écrit pour & contre le Christianisme, depuis son origine.* A la tête de *la Religion Chr. prouvée par les Faits.* p. cc & ccı. Par. 1740. in-4.

† On n'a fait que copier ici le Pere Niceron. *Mém. des Homm. Ill.* T. I. p. 65. Il s'agit d'un petit Ouvrage intitulé, *Lettres écrites de la Campagne.* La Haye 1721. in-douze. Il est de Mr. Themiseul, connu depuis sous le nom de Mr. de St. Hyacinthe; l'endroit cité se trouve à la p. 91. 92. R. D. T.

les Tables Géographiques de Ptolomée près d'Aracca, environ à 32 degrés 30 min. de Latitude Septentrionale, & 80 degrés dix minutes de Longitude. X. *Nouveaux Mémoires pour servir à l'Histoire du Cartésianisme.* Paris 1692 in-8. Amsterdam 1698 in-douze, augmentés. La premiére Edition a paru sous le nom de *M. G. de l'A*; c'est-à-dire de Mr. *Gilles de l'Aunay*, homme célébre, tenant des Conférences à Paris, qui voulut bien prêter son nom. La seconde Edition est sous le nom de M. G. *de l'Académie Françoise*, par l'erreur du Libraire de Hollande, qui expliqua mal les Lettres initiales de la premiére Edition. XI. *Statuts Synodaux pour le Diocèse d'Avranches, lus & publiés dans le Synode tenu à Avranches, l'an 1693.* XII. *Trois Supplémens aux dits Statuts Synodaux, lus & publiés dans les Synodes tenus à Avranches dans les Années 1695, 1696,* 1698. à Caen in-8. XIII. *Carmina Latina & Græca.* Deventer 1668 in-8. Amsterdam 1672 in-16. par les soins de Mr. Hogersius. Utrecht 1664 in-8. & 1700 in-16. par les soins de Mr. Grævius. Paris 1709 in-douze, cinquiéme Edition, par les soins de Mr. l'Abbé d'Olivet, qui en a donné une nouvelle Edition en 1729 in-douze. XIV. *De Navigationibus Salomonis.* Amsterdam 1698 in-8. réimprimé avec les *Critiques Sacrés*, traduit en François, & donné au Public par Mr. Bruzen de la Martiniére, dans un Recueil intitulé, *Traités Géographiques & Historiques pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture Sainte, par divers Auteurs célébres.* La Haye 1730, deux Volumes in-douze. Il examine comment Hiram, Roi de Tyr, pouvoit envoyer ses Vaisseaux de Tyr, qui est sur la Méditerranée à Esiongaber sur la Mer Rouge. Il prétend qu'il y avoit un Canal fait de main d'homme, qui alloit du Nil à la Mer Rouge. Il le prouve par le témoignage des Arabes, qui disent que ce Canal étoit dès le tems d'Abraham. Strabon dit que Sésostris l'avoit fait ouvrir, & Hérodote, que ce fut Necchus petit-fils de Sésostris. Quelques Auteurs disent que ce travail fut abandonné, mais il se peut qu'il y ait eu un petit Canal d'achevé, & que le grand ne l'ait pas été. Mr. Huet recherche ensuite la situation d'*Ophir*, & de *Tharsis.* Il croit qu'*Ophir* étoit la Côte Orientale d'Afrique, que les Arabes appellent *Zanguebar*, & particuliérement *Sofala*, qui est sur la même Côte. *Tharsis* est, selon lui, la Côte Occidentale de l'Afrique & d'Espagne vers l'embouchure du Bétis. XV. *Notæ in Anthologiam Epigrammatum Græcorum.* Utrecht 1700 in-douze, jointes au Recueil des Poësies de l'Auteur par Mr. Grævius. XVI. *Les Origines de la Ville de Caën & des Lieux circonvoisins.* Rouën 1702 in-4. La seconde Edition, imprimée dans la même Ville en 1706, est fort augmentée. XVII. *Lettre à Mr. Perrault sur le Paralléle des Anciens & des Modernes, du 10 Octobre 1692.* Insérée dans la troisiéme Partie des *Piéces fugitives*, à l'insu de l'Auteur, qui y combat fortement & bien Mr. Perrault. XVIII. *Examen du sentiment de Longin sur ce passage de la Genèse.* Et Dieu dit, que la Lumiére soit faite, & la Lumiére fut faite, inséré dans le Tom. X. Art. 3. de la *Bibliothèque Choisie* de Mr. Le Clerc. Voici ce qui donna occasion à cette Piéce. Mr. Huet avoit soutenu, dans sa *Démonstration Evangélique*, que ce passage de Moyse. *Dieu dit, que la Lumiére soit, & la Lumiére fut*, est très-simple, & nullement sublime, comme l'a prétendu Longin dans son *Traité du Sublime.* En 1682 M M. du Port Royal donnérent une Version Françoise de la Genèse, avec une *Exposition du Sens Literal & Spirituel, tirée des Saints Peres & des Auteurs Ecclésiastiques*, après avoir cité, dans la Préface, l'autorité de Longin, qu'il y a du sublime & du grand, *dans le stile de cette Histoire, qui étant tempéré par une simplicité divine, est marqué par-tout au caractère de la vérité*, ils rapportent le sentiment de cet habile Rhéteur sur le passage en question, & y ajoûtent la remarque, ou, pour me servir de leurs propres termes, la *sage réflexion* de Mr. Boileau, dans la Préface de sa Traduction de Longin, imprimée avec ses Oeuvres en 1674. Tout cela engagea M. Boileau à faire une addition à sa Préface, où il témoigne sa surprise de ce que Mr. Huet ne reconnoit point de Sublime dans ce passage de la Genèse, & il se félicite du suffrage de MM. de Port-Royal, qui avoient jugé tout autrement que le Prélat. Mr. Huet ayant lu cet endroit, crut devoir défendre son sentiment, & écrivit une Lettre assez longue à Mr. le Duc de Montausier, Gouverneur du Dauphin. Il ne faut pas douter que le Duc ne communiquât bientôt cette Lettre à Mr. Des Preaux, mais il y a de l'apparence, qu'il ne se rendit pas aux raisons de Mr. Huet, puisque dans toutes les Editions suivantes de ses Oeuvres, il ne changea rien à l'endroit de sa Préface, dont Mr. Huet s'étoit plaint. Il ne répondit pas non plus à cette Dissertation, vraisemblablement parce qu'elle n'étoit pas publique. Car Mr. Le Clerc l'ayant insérée, en 1706, dans sa *Bibliothèque Choisie*, accompagnée de judicieuses Remarques pour appuyer le sentiment de Mr. Huet, Mr. Boileau jugea à propos de répondre. XIX. *Lettre à Mr. Foucault, Conseiller d'Etat, sur l'Origine de la Poësie Françoise, du 16 Mars 1706.* Insérée dans les Mémoires de Trévoux du 1711. XX. *Lettre de Mr. Morin de l'Académie des Inscriptions à Mr. Huet* (c'est-à-dire de Mr. Huet lui-même) *touchant le Livre de Mr.* Toland *Anglois, intitulé*, Adeisidæmon, & Origines Judaicæ. Insérée dans les *Mémoires de Trevoux*, Septembre

qui le mirent dans une pension bourgeoise, où avec peu de secours, & n'ayant que de mauvais exemples, il ne laissa pas d'achever la carriére des Humanités, avant que d'avoir treize ans accomplis. Pour

bre 1709, & dans le Recueil que Mr. l'Abbé de Tilladet a fait de quelques Ouvrages de Mr. Huet sous le titre de *Dissertations sur diverses matiéres de Religion & de Philologie*. Paris 1712, 2 Vol. in-12. la Haye 1714, 2 Vol. in 12. XXI. *Histoire du Commerce & de la Navigation des Anciens*. Paris 1716 in-douze. Bruxelles 1717 in-douze. Cet Ouvrage a été traduit en Anglois. XXII. *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*. Amsterdam 1718 in-douze. [☞ C'est Mr. de Sallengre qui a fait imprimer cet Ouvrage de Mr. Huet † Add. d. t.] XXIII. *Traité Philosophique de la Foiblesse de l'Esprit humain*. Amsterdam 1723 in-8. C'est un Traité de Pyrrhonisme, indigne de l'Auteur. Le P. Castel Jésuite a prétendu montrer dans les *Mémoires de Trevoux*, Juin 1725 p. 989, que ce Traité n'étoit pas de Mr. Huet, mais Mr. l'Abbé d'Olivet a prouvé le contraire dans une Brochure publiée sous le titre d'*Apologie* à Paris en 1726 in-douze. Ce Traité a été traduit en Anglois, & imprimé in 8. XXIV. *Huetiana, ou Pensées diverses de Mr. Huet*. Paris 1722 in-douze. XXV. *Diane de Castro, ou le faux Yncas*. Paris 1728 in-douze. C'est un Roman qu'il composa dans sa jeunesse. On trouve aussi dans le second Volume des *Mémoires de Littérature* du P. Desmolets, une Préface Latine de son *Traité de la Foiblesse de l'Esprit humain*. Il a laissé en Manuscrit une Traduction Latine des *Amours de Daphnis & de Chloé*, de Longus, une *Réponse à Mr. Regis, touchant la Metaphysique de Descartes*, ses *Notes sur la Vulgate*, & un Recueil de cinq à six cens Lettres, tant Latines que Françoises, écrites à des Sçavans. Nous en donnerons ici quelques-unes écrites au Docteur Thomas Gale, qui nous ont été communiquées par Mr. Gale, fils du Docteur.

† Niceron Mem. des Homm. ill. T. X. Part. I. p. 8.

,, Clariss. ornatissimoque Viro *Thomæ Galeo*,
,, S. P. D. *Pet. Dan. Huetius*.

,, *Jamblichum* tuum accepi, Vir doctissime, cum & ejus
,, jam compos essem; nam statim atque ad me perlatum
,, est cum labore tuo excultum, & doctrinæ tuæ monumen-
,, tis insignem prodiisse, nihil mihi ad eum comparandum
,, reliqui feci, cum propter Scriptoris singularem eruditio-
,, nem, perquam me plurimum profecisse memineram, cum
,, nondum Græce extaret, tum propter accuratam tuam
,, Interpretationem, & Annotationes non vulgaris saporis,
,, quas adjecisse te acceperam. Præclarè enim vero meri-
,, tus es de re literaria & literatis omnibus nobili hac
,, Lucubratione, nominisque tui famæ egregiè consuluisti.
,, Ego vero pro tam splendido munere gratias ago tibi
,, habeoque quam possum maximas. At futurum sperave-
,, ram, ut omnes *Jamblichi* reliquias colligeres, & in unum
,, corpus digereres. Idprofecto, & Rei dignitas & Auctoris
,, præstantia, & reliquorum ejus operum Commendatio
,, postulabat; nos vero id a te nunc expectamus. Atque
,, utinam diligentiam tuam quoque conferres in excolen-
,, dum *Porphyrium*, hominem excellentis ingenii & doctri-
,, næ. Nihil profecto Literarum bono, cui natus es, vel
,, gloriæ tuæ utilius præstare queas; nihil eximiæ tuæ eru-
,, ditioni expromendæ commodius posses reperire. Quam-
,, obrem te magnopere hortor, ut hanc Spartam ornandam
,, suscipias. Hoc si feceris, nullis omnino officiis deero,
,, si quæ a me ad præclarum hoc institutum promoven-
,, dum poterunt proficisci. Et vero sunt mihi ad manum
,, nonnulla, quibus non parum locupletari posset hæc E-
,, ditio. Digna quoque res esset studiis tuis sparsa *Pro-*
,, *cli* monumenta recomponere, viri magni, qui clarissi-
,, mas disciplinas animo pervagatus est, & acutis commen-
,, tationibus illustravit. Harum collectionem nos quoque
,, juvare & collatis symbolis amplificare possemus. Ac fre-
,, quenter sum miratus neglectos jacuisse hactenus lo-
,, cupletes & luculentos Auctores, neque inter tot eruditos
,, homines, qui Veterum emendandis & edendis scriptis
,, industriam suam commodarunt, extitisse quemquam, qui
,, ad hæc excitanda & publicanda animum appelleret.
,, Nempe uni tibi Laborem hunc destinabat Deus, ut qui
,, alios doctrinâ superes, idem auctores eruditione cæteris
,, præstantiores curis tuis perpolires. Cæterum sapere tibi
,, *Demonstrationem* meam *Evangelicam* per mihi gratum
,, perque jucundum est, cum ipsum te norim quam limati
,, sis & subacti ingenii judiciique. Miseram exemplaria
,, Libri hujus ad clarissimos viros *Pearsonum*, *Vossium*, *Ber-*
,, *nardum*, & *Bohrum*; quæ an ad vos pervenerint nullus
,, scio. Ita te velim intelligant nostræ adversum eos ob-
,, servantiæ significationem hanc me dedisse. Vale, præ-
,, stantissime Galee, & me ama. Vale VI Cal. Septemb.
,, MDCLXXIX. Lutet."

,, Cl. eruditissimoque Viro *Thomæ Galeo*,
,, S. P. D. P. D. *Huetius*.

,, Quanti intersit literariæ Reipublicæ exire in lucem pu-
,, blicam quæ a *Simplicio* in *Jamblichum* disputata sunt,
,, præsertim si labor tuus accesserit & diligentia, præclarè
,, intelligo; neque operæ ulli vel labori parcendum mihi
,, esse duco, quoad ejus compos fieres. Verum sicco Romæ
,, perpaucos esse, qui Græca Exemplaria versare, paucio-
,, res qui describere consueverint. Esurientes quidem Græ-
,, culi operam olim suam ad id locabant; qui quoniam,
,, quoniam exilis erat, neque ἀργύρια satis largiter suppe-
,, ditabat, egestate coacti, ad alias artes animum studium-
,, que converterunt. Est equidem nunc illic *Petrus Possi-*
,, *nus*, Græcarum Literarum apprimè sciens, mihique a-
,, micus. Verùm ab homine ætatis jam affectæ suis stu-
,, diis intento, suisque meritis percelebri, hanc operam
,, nec postulare æquum est, nec expedire. Si quid tamen
,, vel precibus aliunde efficere potero, vel auctoritate,
,, vel etiam pretio, non patiar officium ullum erga te
,, meum desiderari. De colligendis & componendis atque
,, etiam exornandis *Porphyrii Operibus* scio te cogitare
,, vehementer sane lætor. Præclarum enim vero consi-
,, lium, nobis utile, & tibi perquam honorificum; quo &
,, eos, qui severiores sectantur disciplinas, & qui amœ-
,, niores, tibi devincias. Ecquod enim Doctrinæ genus,
,, quam Literarum partem non attigit Vir ille maximus?
,, Macte igitur esto hoc animo, doctissime Galee, & in eam
,, curam cogitationemque incumbe, hanc uni tibi Palmam
,, esse repositam, quam Eruditorum omnium plausus exci-
,, piet, immortalis Gloria consequetur. Fertur isthic a-
,, pud vos prodiisse ante hos quatuordecim annos *Disser-*
,, *tatio de Paradiso Terrestri*, Anglico sermone scripta.
,, Vellem ex te scire quid sit illud Operis: unde si quidquam
,, discere nos posse putes, peto abs te ut Librum ad me
,, mittas: dabo operam ut statim tibi pretium renumere-
,, tur. Vale IV Eid. Jan. MDCLXXX. de Sangermani.

,, Clariss. doctissimoque Viro *Thomæ Galeo*,
,, S. P. D. P. D. *Huetius*.

,, Literas tuas ad XIII Cal. Martias tertio circiter quin-
,, toque postquam scriptæ erant mense, vix tandem accepi.
,, Literis enim profectus IV Cal. Maii Alnetum veni, quæ
,, Abbatia mea est in Neustria inferiore, non longè Cado-
,, mo distans; atque illuc post longos & diuturnos circui-
,, tus ægrè tandem pervenerant Literæ tuæ. Ad eas sic
,, habeto: Scribam ad *Petrum Possinum*, det operam, ut
,, *Simplicium* illum, quem postulas, vel per se, vel per
,, amicos in Bibliotheca Vaticana, aliisque quæ Romæ sunt,
,, conquirat. Sed quoniam homo senio est confectus, &
,, horarum suarum perparcus, auctor tibi sum, ut literas
,, meas mittas ad *Nazarium* tuum, negotiumque ipsi des,
,, ut *Possinum* conveniat, redditisque meis Literis para-
,, tum se dicat, quæcunque vel sanserit vel jusserit exe-
,, qui; se modo auctoritate sua, ope, consilio, officiis
,, adjuvet. Quod facturum libenter virum humanissimum
,, spero, atque etiam recipio. Hoc tibi si probabitur, Li-
,, teras ad *Possinum* statim a me habebis. Libellum Angli-
,, cum *de Paradiso Terrestri* unà cum Literis tuis accepi.
,, Habeo gratiam; referam etiam, si potero: majorem ta-
,, men habuissem, si pretium a me repræsentari passus es-
,, ses. Nam quò promotior est Liberalitas tua, eò par-
,, cius hic mihi utendum est. *Procli Dissertationes in Par-*
,, *menidem* si quando nanciscar, tibi redimam. Verum rarò
,, venales prostant Libri hujusmodi calamo exarati. Si
,, espiam occurat, atque ejus describendi facultatem im-
,, petraverimus, non malè nobiscum agetur. Vale Id. Sept.
,, MDCLXXX. Alneto ad Adonis fluvium.

,, Cl. doctissimoque Viro *Tho. Galeo*, S. P. D.
,, P. D. *Huetius*.

,, Eram Lutetiæ, cum mihi redditæ sunt ante aliquot men-
,, ses postremæ Literæ tuæ, quibus velle te significares, ut
,, Romam ad *Petrum Possinum* scriberem de *Simplicio*, ad-
,, itque ad Bibliothecam Vaticanam hominibus tuis pate-
,, faciendo. Fecissem illico, nisi ad me perlatum fuisset de
,, humanissimi hujus viri obitu: quod etsi non certò &
,, affirmatè dicebatur, mihi tamen expectandum esse duxi,
,, quoad certius aliquid acciperem. Id ipsum verò ad te
,, scribere distuli, quod & Lutetiæ valetudine satis diu
,, tentatus sum, sic ut lectione & scriptione mihi à Medi-
,, cis interdiceretur, & post restitutam sanitatem statim
,, huc me contuli, confirmandi mei causa. Cum ergo de
,, *Possini* vita incertus sim, ne nunc quidem ad eum scri-
,, bo, ne frustra scribam. Quod si res adhuc integra est, &
,, perseveras in proposito, scribam ad Eminentissimum Car-
,, dinalem Estræum, qui Literis Literatisque impensè fa-
,, vet, literarum omnium ipse peritissimus, ut *Nazarium*
,, tuum auctoritate sua adjuvet, ad ea conficienda, quæ ip-
,, si demandasti. Id tibi si probari intellexero, statim a
,, me Literas ad eum accipies. Utar ad id Mabillonii no-
,, stri opera quoad ex te sciam, quod eas ad te recta de-
,, stinari, quoque modo inscribi jubeas. Tu tuas ad me
,, mittes Lutetiam, apud Andream Pralard Bibliopolam
,, viæ Jacobææ, qui eas quocunque loco futurus sim dili-
,, genter curabit. Ita nullius interpositione egebimus. De
,, studiis & lucubrationibus tuis valdè velim ex te co-
,, gnoscere. Vale Cal. Sept. MDCLXXXI. Alneto."

,, Præstantissimo Viro *Thomæ Galeo*, S. P. D,
,, *Pet. Dan. Huetius*, Episcopus Suessio-
,, nensis designatus.

,, Accepi Literas tuas, eruditissime *Galee*, singularis ad-
,, versum me benevolentiæ significatione plenas, quibus
,, novâ dignitate auctum me gratularis. Et verò perhono-
,, rificum mihi est hoc de me maximi Regis judicium, qui
,, tan-

Pour sa Philosophie, il tomba sous un excellent Professeur, le Pere Mambrun Jésuite, qui à la maniére de Platon, voulut qu'il commençât par apprendre un peu de Géométrie. Mais Mr. Huet alla plus loin

„ tanto muneri nec imparem nec indecorem fore me censuit; probari tamen abs te non exigua mihi est honoris accessio. Quamquam si non ineptus mei æstimator esse velim, suspicari fortasse debeam non id tam ab existimatione tuâ quam ab amicitiâ proficisci. Et si verò nova ac priori longè dissimilis vivendi ratio jam inde mihi ineunda est, nunquam tamen a me impetratum iri sentio, ut *citharâ carentem fenestram*, hoc est, ut Literarum nostrarum expertem, agere possim. Nam in quarum sinu natus & educatus sum, quæ nobis jucundissimæ & individuæ comites ita adolescerunt, ut rebus afflictis solatio, lætis & florentibus oblectationi semper fuerint, quarum muneris est *quod spiro & placeo*, si modo placeo; eas affectâ jam ætate aspernari illiberale esse duco. Quamobrem nihil est cur dubites, quin eodem animo accipiam excellentis doctrinæ tuæ fœtus, iisque evolvendis par studium adhibeam ac feci olim, cum nullæ curæ otium nostrum interpellarent. Libellus *Origenis de Oratione*, quem ad me miseras, intra ipsius Angliæ fines a prædonibus interceptus est. Si quando promissum de edendis *Origenis* opusculis exsolvere potero, non parum ex labore hoc tuo ad nostram Editionem accedet ornamenti: Nondum puto in Galliam perlatum fuisse *Spenceri* Librum *de Legibus Ebræorum*. Magnum aliquid & a singulari Auctoris eruditione, & ab argumenti hujus dignitate expectamus. Tu verò, Vir eximie, in nobis amandis perge: id profectò, si non virtute, at nostro erga te cultu & observantiâ promeremur. Vale. Lutetiæ Paris. VI Eid. Aprilis MDCLXXXVI.

„ Ornatissimo & eruditissimo Viro *Thomæ Galeo*, S. T. P. *Petrus Daniel Huetius*, Episcop. Suesson. designatus.

„ Jam diu sum in ære tuo, doctissime *Galæe*, cum ob egregium illud Munus, quo nos prosecutus es, luculentum Librum *de Piscibus* a *Mabillonio* tuo nobis nondum redditum, de quo maximas habeo tibique ago gratias; tum multò magis ob tuam in retinendâ nostrâ necessitudine constantiam & fidem. Nos verò huic minimè deÿumus, & quamvis non patitur moles negotiorum, quibus in administrandâ amplissimâ Diœcesi non premimur modò, sed planè obruimur, ut frequenti Literarum Commercio benevolentiam tuam colere, nostramque tibi testificari possimus; viget tamen ea apud nos excellentis tuæ eruditionis admiratione conjuncta. Subit interdum invidere *Justello* nostro, qui eandem tecum urbem habitat, & sedens adversus identidem te aspectat & audit. Verùm quoniam, ita terrâ marique disjuncti sumus, ut mutuo colloquio aspectuque frui nobis non liceat, animorum certè conjunctione nostri desiderium solemur. Vale Lutet. Parisiorum X Cal. Martias MDCLXXXVII.

„ Eximio Viro *Thomæ Galæo*, S. P. D. *Petrus Daniel Huetius*, Episcopus Suessoniensis designatus.

„ De *Manilio* edendo nunquam equidem cogitavi, Virorum omnium optime & humanissime; & si cogitassem, nunc mihi variis occupationibus & gravibus curis implicito hujusmodi cogitatio omnino esset abjicienda. Liceatne verò hæc studia persequi, cui respirare non licet? Et nunc quod in hoc secessu possum otiosus videri, non ita sane est: nobiscum attulimus negotia nostra. Meministi Horatianum illud, *Post equitem sedet atra cura*. His negotiis alia succrescunt indies, nec literas nostras respicere, nedum retractare sinunt. Cur autem Manilii Editionem suscepisse vel dictus sum vel creditus, duo videntur effecisse; & quod notæ quædam nostræ ad calcem Delphinæ Editionis adjectæ sunt octo ab hinc annis; & quod Auctoris hujus Codicem quemdam MS. misit ad me nuper *Vossius*. At notas expresserunt a me *Fayi* Editoris flagitationes assiduæ: Codicem verò hunc pervolutare sivit otium, quod æstate hâc proximâ præstiterunt nobis aquæ Borbonienses, ad quas valetudinis causâ me contuli. Est verò illustrandi Manilii nullum omnino cepi consilium, quod si tamen perficere possis, ut studiosus aliquis Codicis Oxoniensis cum Editione Scaligeranâ contendendi laborem in se volet recipere, & variantes Lectiones ad te transmittere, quas mecum deinde communices, rem mihi feceris longè gratissimam. *Porphyrii* Editionem περὶ ἐμψύχων ἀποχῆς benè tibi vertere cupio. Doctus & plenus bonæ frugis Libellus, ut alia omnia magni illius Viri, cujus utinam universas scriptiones in unum aliquando corpus posses colligere. Poteris quidem, si voles, voles autem, si me audias: nam qui pro dignitate operis rectè exequi possit, præter te nemo homo est. Lutetiæ recuditur *Demonstratio* nostra *Evangelica*. Illuc post semestrem absentiam revolare cogito. Et verò continui Imbres, qui totum hunc fœdarunt Septembrem, ex amœno hoc secessu me invitum extrudunt. Tu benè vale. IV. Non. Octobris. MDCLXXXVII. ex Alneto."

„ Ornatissimo Viro *Thomæ Galæo*, S. P. D. *Petrus Daniel Huetius*, Episcop. Suesson. designatus.

„ Literas tuas ad VII Cal. Quintil. datas Idibus Octobris accepi in Alnetano nostro, quæ est Abbatia Neustriæ inferioris. Tum autem me comparabam ad reditum pro more meo. Sic enim annis abhinc aliquot vitæ tempora partiri soleo, ut Vere & Æstate rusticus sim, hyeme urbanus, Lutetiamque repetam. Nihil autem mihi magis præter spem potuit contingere, quam variantes Lectiones *Maniliani* Codicis *Mertonensis*, tuo amicorumque tuorum studio excerptas, accipere. Nam quid tantum de te promeritus sum, omnium quotquot sunt hominum optime & benignissime, ut tantum Laborem subire, totque bonarum horarum jacturam meâ causâ facere velles? Equidem si te ex scriptis duntaxat tuis nossem, primarium te gentis eruditæ sine cunctatione ac fortassè etiam primum principemque ponerem. Nunc cum ad singularem illam doctrinam humanitas insignis, & exprompta liberalitas accesserint, nihil a me dici potest tam magnificè, quin Virtus tua exsuperet. Quamvis igitur gratias habeo tibi agereque immortales debeo, referre certè nequa possum, neque posse unquam spero. Cæterum quod ais, geminam tibi videri hujus Operis Editionem prodiisse, in eo facilè tibi assentior; nam & in aliis idem deprehensum est a me, maximè verò in Josephi Ἀρχαιολογίᾳ, quod & Clarissimum *Bernardum* monui. Cuinam verò discrepantia hæc Maniliani Astronomici accepta referenda sit, an Auctori ipsi, an alteri, statuere sanè promptum non est, ei præsertim, cui perspecta sit infinita Criticorum licentia. Nam ne recedamus ab hoc opere, si quis Scaligeri Editiones cum priscis, vel ipsas etiam inter se contulerit, *Manilium* penè quærat in *Manilio*, ea fuit hominis confidentia. Gratissimum mihi fuit eximium Aristarchi Libellum, nativo ornatu excultum, & insigni fragmenti *Pappi* cinctum prodire. Atque utinam idem studium in reliquis Mathematicis a Commandino Latinè editis, longèque etiam pluribus, qui latent in forulis Bibliothecarum, ponat aliquando doctissimus *Wallisius*. Multos in iisdem argumentis versatos jam olim paraverant prælo, qui Regiæ huic Bibliothecæ tum præfecti erant, quidam etiam typis sunt excusi, sed nondum venerunt. Interpretandorum eorum curam demandaverat illustrissimus *Colbertus Henrico Valesio*, Viro cætera doctissimo, at Mathematicarum Disciplinarum imperito. Hinc maxima succrevit Errorum seges, qui vel primo intuitu incurrunt in oculos. Plurimos facilè reperias scientiæ hujus, plurimos Græcæ Linguæ gnaros, perpaucos utriusque, ac ferè nullos; pauciores etiam qui Veterum Mathematicorum Libros versaverint. Fugerat me penitus insigne illud, quod indicasti, *Bedæ* testimonium de Purpurâ vestrate Britannicâ, ex quo liquidò cognoscitur, neque unquam intercidisse omnino Purpuræ usum, contra ac multi putant, & hanc quæ nuper apud vos reperta est, illam ipsam esse, quæ Bedæ temporibus erat in pretio. Perge verò excellenti tuâ eruditione doctiores nos facere. Ego quidem libenter tibi μανθάνω. Vale. Lutet. Paris. Cal. Dec. MDCLXXXVIII.

„ Viro amplissimo D. D. *Petro Danieli Huetio*, Abrincotensium Episcopo, *Thomas Gale*. S. P. D.

„ Nobilis Vir *Robertus Boyle* ὁ μακαρίτης, libris eruditis Philosophiam, vitâ sanctissimâ Religionem plurimùm promovit. Idem legavit stipendia, quo eruditus quispiam instrueretur ad bellum contra Atheos gerendum, quà Scriptis, quà concionibus, per omnem posteritatem. Non est dissimulandum multa apud nos efferbuisse Atheorum Examina; otio suo assiduè abutuntur in traducendo Moyse. Julianus Simplicius, aliique rectè, aiunt, pronuntiavere totam ἀρχαιογονίαν Moysaicam ex sacris Ægyptiorum fabulis desumptam fuisse. In tempore igitur, S. Antistes, edidisse videris elegantem de Paradiso Libellum. Multi eum legunt & laudant: et idem faciant plures, curabo ut nostro sermone publicum prodeat. Hoc meum consilium oro in bonam accipias partem, veniamque impertias, quod te inconsulto rem istam aggressus sim. Emisi hoc anno duo Volumina Historicorum, qui res Anglicanas olim Latinè tradiderunt. Ubi primùm clauderur Janus, hos ad te, Venerande Præsul, mittam, observantiæ meæ testes. Emendavi ad MSS. veteres Jamblichi libros, quos priùs evulgavit Arcerius. Hi cum versione meâ exibunt, Vere appetente. Ejusdem Jamblichi Opusculum περὶ κοινῆς Μαθηματικῆς tuo beneficio jam pridem nactus sum. In eo interpretando nolui tempus perdere. Lacunis ubique scatet oscitantiâ Librarii, quo apud vos usus sum. Molliora tempora video mihi expectanda, ut hic Libellus sanitati suæ restituatur. Deus O. M. Orbi Christiano pacem, tibi O Galliarum Lux & Ornamentum, vitam ad multos annos concedat. Vale. Dab. Lond. Kal. Novembres. Anno MDCXCII.

„ Præstantissimo Viro *T. Galeo*, S. P. D. *Petrus Daniel Huetius*, Episcopus Abrincensis.

„ Dici non potest quam jucundæ mihi fuerunt Literæ tuæ. Nam cum propter insignem Eruditionem, quâ paucos hâc ætate pares habes, neminem superiorem, carus sis omnibus, mihique adeo ipsi, multò mihi carior es certè

„ ob

loin qu'on ne fouhaittoit. Il prit un tel goût pour la Géométrie, qu'il en fit fon capital, & méprifa prefque les écrits que dictoit fon Maître. Il parcourut tout de fuite les autres parties des Mathematiques, & en foutint des Théfes publiques, ce qu'on n'avoit point encore vu à Caen. Il devoit au fortir de fes Claffes étudier en Droit, & y prendre des Degrés. Deux Ouvrages qui parurent en ce tems-là, interrompirent cette étude, & le jettérent dans une autre. Ces deux Ouvrages étoient *les Principes de Defcartes*, & la *Géographie Sacrée de Bochart*. Il goûta d'abord *Defcartes*, & fuivit fa Philofophie pendant plufieurs années. Quant à la *Géographie de Bochart* elle fit beaucoup d'impreffion fur lui, par fon immenfe érudition; tout ce Livre étant plein d'Hébreu & de Grec, il voulut auffi favoir ces deux Langues, & s'y appliqua avec foin; il forma une étroite liaifon avec Mr. Bochart, qui l'aida dans cette étude. A vingt ans & un jour, la Coutume de Normandie le délivra enfin de fes Tuteurs, qui lui épargnoient fordidement tout ce qu'ils pouvoient. Sa plus forte paffion, & la premiére qu'il fatisfit, dès qu'il fe vit fon maître, fut de voir Paris, non pas tant par curiofité, que pour fe fournir de Livres & pour connoître les Savans. Deux ans après Chriftine Reine de Suéde ayant invité Mr. Bochart à l'aller voir, Mr. Huet fe joignit à lui, & partit au mois d'Avril 1652. Bochart ne fut pas reçu auffi bien qu'il s'y attendoit. La fanté de la Reine étoit un peu dérangée, trop d'application à l'étude lui avoit échauffé le fang. Bourdelot fon Médecin, habile Courtifan, & qui avoit étudié autant fon efprit que fa complexion, l'obligea de rompre tout commerce avec les Gens de Lettres, dans l'efpérance de la gouverner lui feul. Bochart en fouffrit; pour Mr. Huet, fa jeuneffe l'empêcha de paroître fi redoutable à ce Médecin. Il vit fouvent la Reine, elle voulut même fe l'attacher, mais l'humeur changeante de *Chriftine* lui fit peur, & il aima mieux au bout de trois mois revenir en France: où le principal fruit qu'il rapporta de fon voyage fut un Manufcrit d'Origéne, qu'il avoit copié à Stockholm, & la connoiffance des Sçavans de Suéde & de Hollande, où il avoit paffé. Mr. Huet de retour dans fa Patrie reprit fes études avec plus de vivacité que jamais, pour fe mettre en état de donner au Public fon Manufcrit d'Origéne. Deux Académies, l'une qui s'étoit formée en fon abfence pour les Belles-Lettres, & dont il avoit été élu Membre fans le favoir, l'autre qu'il fonda lui-même pour la Phyfique, fervoient à le délaffer, ou plutôt le faifoient de tems en tems changer de travail. Seize ans après fon retour de Suéde il mit fon Origéne au jour. Il paffa ces feize ans dans fa Patrie fans emploi, n'étant occupé que de fes Livres, qu'il ne quittoit que pour venir paffer tous les ans un mois ou deux à Paris. Pendant ce tems-là il eut des lueurs de fortune, dont il ne fut point ébloui. La Reine de Suede, qui après avoir abdiqué la Couronne, s'étoit transplantée à Rome, voulut l'attirer auprès d'elle en 1659. Mais l'avanture de Mr. Bochart, demandé avec tant d'ardeur, & puis oublié dès qu'il parut en Suéde, l'empêcha de fuccomber à la tentation de voir l'Italie. Il nous apprend lui-même, qu'on le fouhaitta en Suéde pour lui confier l'education du jeune Roi, qui fuccéda en 1660 à Charles Guftave Succeffeur de Chriftine, mais il remercia. Ce fait eft cependant réfuté, d'une maniére qui eft fans replique, par les Auteurs des *Actes Litéraires de Suéde*. Dix ans après Mr. Boffuet ayant été choifi par le Roi pour fuccéder dans l'emploi de Précepteur de Mr. le Dauphin, à Mr. le Préfident de Perigny, qui mourut en 1670, Sa Majefté lui donna pour Collégue Mr. Huet, avec le titre de Sous-Précepteur du Prince, dont elle avoit eu deffein de l'honorer longtems auparavant, ce que Mr. de Montaufier, quoique fort porté pour Mr. Huet, avoit empêché à la priére de Mr. de Perigny, qui redoutoit le mérite d'un Affocié de ce caractére. Il arriva à la Cour en 1670, & y demeura jufqu'en 1680, qui eft l'année que le Dauphin fe maria. Comme fon emploi lui prenoit la plus confidérable partie de fon tems, il prenoit bien des heures fur fon fommeil, pour mettre la derniére main à fa *Démonftration Evangélique*, commencée & achevée parmi les embarras de la Cour. Il rejetta longtems les propofitions que lui firent plufieurs Membres de l'Académie Françoife pour l'engager à demander une place dans cet illuftre Corps, mais il céda à la fin à leurs inftances, & y fut reçu en 1674. Quoique la premiére idée des Commentateurs, qu'on nomme communément *Dauphins*, fût venuë à Mr. de Montaufier, ce fut néanmoins Mr. Huet qui en traça le plan, & qui en dirigea l'exécution, autant que la capacité de ceux qui y travaillérent, le permit. Pendant qu'il travailloit à fa *Démonftration Evangélique*, les fentimens de piété qu'il avoit eus dès fa jeuneffe le portérent à embraffer l'Etat Eccléfiaftique, & il prit à l'âge de quarante-fix ans les Ordres Sacrés. En 1678 le Roi lui donna l'Abbaye d'Aunay en Normandie, & Mr. Huet trouva ce lieu fi agréable, qu'il s'y retiroit tous les Etés, lorfqu'il eut quitté la Cour; c'eft dans ce lieu qu'il a compofé plufieurs de fes Ouvrages. Il fut nommé à l'Evêché de Soiffons en 1685. Avant que fes Bulles fuffent expédiées, Mr. l'Abbé de Sillery ayant été nommé à l'Evêché d'Avranches, ils permutérent avec l'agrément du Roi; mais à caufe des brouilleries entre la Cour de France & celle de Rome, ils ne purent être facrés qu'en 1692. Un fi grand délai ne chagrina que fort peu Mr. Huet, qui préféroit la retraite & l'étude aux fonctions Epifcopales; [☞ Lors même qu'il fut à Avranches, il étudia toujours comme à l'ordinaire, on trouve à ce fujet un affez plaifant trait dans les *Oeuvres diverfes* de Mr. de Segrais (*a*) „ Meffieurs d'Avranche, en parlant de Mr. *Huet*, qui eft aujourd'hui leur „ Evêque, difent: *Nous prierons le Roi de nous donner un Evêque qui ait fait fes études, car le notre étudie tous les jours*. En effet, quand ceux qui ont affaire à lui parler, vont chez lui, on les renvoie, „ en leur difant, *Monfeigneur étudie*. ADD. DU TR.] Mr. Huet ne fut pas longtems à fe dégoûter de la Vie d'Evêque, car il réfigna fon Evêché en 1699, & le Roi lui donna l'Abbaye de Fontenay, qui eft aux portes de Caen. Son amour pour fa patrie lui infpira de s'y fixer, & dans cette vuë il embellit les jardins & la maifon de l'Abbé. Mais les Procès l'ayant affailli, il vint s'établir à Paris, &

(*a*) Tom. 1. p. 106. Amft. 1733.

„ ob eximiam bonitatem, modeftiam, liberalitatem, cæterafque dotes, quas in te jampridem expertus fum, atque earum prædicandi nullum finem facio, quotiefcumque in eruditiffimæ gentis tuæ mentionem incido. Quamobrem fic velim exiftimes effe me virtutum tuarum non admiratorem modò fummum, fed etiam affiduum Præconem. Quo mihi gravior accidit diuturna illa literarum intermiffio, quæ ex ferali hoc orta bello, fuaviffimum nobis ademit confuetudinis tuæ fructum. An enim ad te perventuræ fint Literæ illæ, ne fatis quidem certus fum, nedum editos a me Libellos in lucem, ad te, ad *Juftellum*, ad *Bernardum* tutò poffim tranfmittere. Miror itaque penetrare ad vos potuiffe Differtationem noftram *de Situ Paradifi terreftris*; cum vix duo Exemplaria, perftrictis claftris ad hujus regni aditus oppofitis, in Hollandiam evaferint, etfi bene multa per Germaniam illuc curanda fidis hominibus tradideram. Quæ „ fi perveniffent ad deftinatum finem, pars aliqua ad vos itura erat; fed ad demum intercederunt. Gratiffimum autem mihi eft atque etiam honorificum operâ tuâ libellum hunc in veftram Linguam transferri; nam quod deeft ab Auctore, vel ad Elegantiam & Ornatum, vel ad Doctrinæ Copiam, largiter fuppeditur ab Interprete. Ejus quidem Latinè vertendi laborem Viri aliquot noftrates in fe receperant. De Scriptoribus Anglicanæ Hiftoriæ a te editis aliquid ex literariis Ephemeridibus cognovetam. Libros iftos in Gallia nufpiam extare puto. De *Jamblicho* falivam mihi movifti. Valdè mendofa eft *Arceriana* Editio, nec multò fanior Interpretatio. Scriptor tibi familiaris, à me non alienus certè; in quo exornando quicquid collocatum à te erit temporis & laboris, tibi honori, nobis emolumento erit. Vale, eruditiffime, & quod mihi longè pluris eft, optime Vir. Lutet. Parif. XV Kal. Feb. MDCXCIII.

& se retira chez les Jésuites de la Maison Professe, qu'il avoit fait Héritiers de sa Bibliothéque, en s'en réservant l'usage pendant sa vie. C'est-là qu'il a vêcu les vingt derniéres années de sa vie, partageant son tems entre la Priére & l'Etude. Il travailla principalement alors à faire des Notes sur la Vulgate; il avoit lu pour cela vingt-quatre fois le Texte Hebreu, en le conférant avec les autres Textes Orientaux. Il y employa tous les jours deux ou trois heures, depuis 1681 jusqu'en 1712. Une cruelle maladie dont il fut attaqué cette année-là, & qui le tint au lit près de six mois, lui affoiblit considérablement, non l'esprit, mais le corps & la mémoire. Cependant dès qu'il eut un peu recouvré ses forces, il se mit à écrire sa vie, & il l'écrivit avec toute l'élégance, mais non pas avec tout l'ordre, ni avec toute la précision de ses autres Ouvrages, parce que sa mémoire n'étoit plus la même qu'autrefois. Elle alla toujours en diminuant, ainsi n'étant plus capable d'un Ouvrage suivi, il ne fit plus que jetter sur le papier des pensées détachées, qui ont été imprimées sous le titre de *Huetiana*. Une singularité bien remarquable, c'est que deux ou trois heures † avant sa mort, tout son esprit se ralluma, toute sa mémoire lui revint. Il les employa à des actes de piété, & mourut le 26 Janvier 1721 âgé de quatre-vingt onze ans. Il étoit d'une constitution robuste, qui ne fut jamais altérée par l'étude; d'un esprit juste & solide, d'un commerce facile, d'une humeur naturellement enjouée, enfin d'une probité parfaite (*b*).

† Mr. l'Abbé d'Olivet dit deux ou trois jours. *Contin. de l'Hist. de l'Academ. Franç.* p. 165. Amst. 1730.

(*b*) Voy. son *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*. Son *Eloge* par Mr. l'Abbé d'Olivet, à la tête du *Huetiana*, de son *Traité Philosophique de la Foiblesse de l'Esprit humain* dans les *Mémoires de Trévoux* 1721 &c.

HUGHES (JEAN) Ecrivain spirituel & poli du XVIII. Siécle, étoit fils d'un bon Bourgeois de Londres & d'Anne fille d'Isaac Burges, Gentilhomme assez riche & d'une ancienne famille de la Comté de Wilts. Jean Hughes nâquit le 29 Janvier 1677 à Marlborough dans la même Comté, mais il fut élevé à Londres, & apprit les premiers Elémens des Sciences dans des Ecoles particuliéres. Dès sa plus grande jeunesse il s'attacha extraordinairement à la Poësie, au Dessein, & à la Musique: & y fit tour à tour de considérables progrès; mais il ne s'y appliquoit la plupart du tems, aussi bien qu'aux autres parties des Belles-Lettres, que pour s'amuser agréablement, parce qu'il étoit fort valétudinaire, & que de fréquentes indispositions l'obligoient de garder la chambre. Il occupa quelque tems un Emploi au Bureau de l'Artillerie, & fut Sécretaire de deux ou trois Commissions sous le grand Sçeau, pour acheter des terres afin de mettre en meilleur état les Bassins & les Ports de Portsmouth, Chatham, & Harwick. En l'année 1717 le grand Chancelier Cowper, qui venoit de connoître Mr. Hughes depuis peu de tems, le fit de son propre mouvement & sans aucune sollicitation, Sécretaire pour les Commissions de Paix, & il lui donna outre cela des marques toutes particuliéres de son estime [*A*]. Lorsque ce Seigneur remit les Sçeaux Mr. Hughes fut continué dans son emploi sous le Comte de Macclesfield, à la recommandation de Mylord Cowper, appuyée par le Comte même. Il l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 17 Février 1719; le même soir que sa Tragédie, intitulée *le Siége de Damas*, fut représentée pour la premiere fois sur le Théatre Royal de Drury-Lane. Il étoit âgé de quarante-deux ans. On l'enterra sans Cérémonie dans l'Eglise de St. André de Holbourn. Ses Ecrits lui ont acquis une réputation solide [*B*]. Il étoit en liaison particuliére avec la plupart des Grands-

[*A*] *Il lui donna . . . des marques toutes particuliéres de son estime.* Mr. Hughes pour témoigner sa reconnoissance à son illustre Protecteur & Ami, lui fit présent, quelques semaines avant sa mort, de son portrait, par le Chevalier Godefroi Kneller, dont ce célébre Peintre lui avoit fait présent à lui-même. On jugera du cas que le Chancelier en fit par la Lettre suivante, qu'il lui écrivit:

„ Le 24 Janvier 1719-20.

„ Monsieur,

„ Je vous remercie de l'agréable présent de votre Portait, „ & je vous assure qu'il n'y a personne qui le mette à un „ plus haut prix que je fais, & que je le ferai tant que „ je vivrai, quoique je sois bien convaincu que la postérité me surpassera à cet égard. Je suis avec la plus par- „ faite estime & avec toute la sincérité possible,

„ Monsieur,

„ Votre très-affectionné & très- „ humble Serviteur,

„ COWPER.

[*B*] *Ses Ecrits lui ont acquis une réputation solide.*] Nous parlerons d'abord de ses Poësies & de ses Piéces de Théatre, & ensuite de ses Traductions & de ses Ouvrages en Prose. Le premier Poëme un peu considérable qui ait paru de lui, c'est le *Triomphe de la Paix*. Il le composa à l'occasion de la Paix de Ryswyck, il fut imprimé en 1697. *La Cour de Neptune* fut faite sur le retour du Roi Guillaume de Hollande, en 1699, deux ans après la Paix. *La Maison de Nassau*, Ode Pindarique, imprimée en 1702, fut composée sur la mort du Roi Guillaume. La Traduction de la *troisiéme Ode du troisiéme Livre d'Horace*, & la Paraphrase de la *vingt deuxiéme Ode du premier Livre*, sont des Ouvrages de sa jeunesse, & la derniére de ces Piéces, est le premier essai de sa Muse qui ait paru en public. La Paraphrase de la *seiziéme Ode du second Livre*, inférée dans le VI. Tome des *Mélanges* de Dryden, a été faite en 1702. Les six *Cantates*, mises en Musique par le Docteur Pepusch, étoient un Essai (le premier en son genre) de compositions en Anglois à la maniére des Italiens. Elles ont été faites avant qu'on eût introduit l'Opéra Italien sur le Théatre Anglois, quoiqu'elles n'ayent été renduës publiques qu'après. Le succès qu'elles eurent, encouragea l'Auteur à en faire à l'occasion quelques autres dans le même goût. Comme ses Odes pour le Chant, ses Cantates, & ses Chansons sont très-propres à la Musique au jugement des meilleurs Connoisseurs, elles ont aussi été mises en Musique par les plus habiles Maitres. Mr. Hughes avoit traduit le *dixiéme Livre de Lucain*, longtems avant que Mr. Roux entreprît la traduction de cet Auteur. Voici à quelle occasion. Mr. *Tonson*, le vieux, sollicita plusieurs personnes de faire une Traduction de Lucain; Mr. Hughes fit sa tâche, mais d'autres n'ayant pas tenu parole, ce projet échoua; & on engagea ensuite Mr. Rowe à se charger de tout l'Ouvrage, qu'il exécuta très-heureusement. En 1709 Mr. Hughes fit présent au Public d'une fort belle Traduction du *Misantrope* de Moliére. Elle a été réimprimée depuis avec les autres Piéces de cet admirable Comique traduites par Mr. Ozell; mais on ne dit point de quelle main est la traduction de cette Piéce, & on a supprimé la judicieuse Préface de Mr. Hughes. En 1711 le Chevalier Richard Steele & Mr. Clayton faisoient des Concerts de Musique dans l'Hôtel d'Yorck, & à cette occasion ils écrivirent à Mr. Hughes le billet suivant:

„ Mon cher Monsieur,

„ Mr. Clayton & moi vous prions de rendre cette „ Piéce (1) propre à être mise en Musique, le plutôt „ qu'il vous sera possible sans vous incommoder, & en „ conservant le plus que vous pourrez les termes & les „ Vers de Dryden. Elle doit être chantée par une Voix, „ admirable pour le récitatif; mais vous êtes mieux au „ fait de ces matiéres que

„ Votre très-affectionné & très-humble „ Serviteur,

„ R. STEELE.

(1) *Le Festin d'Alexandre, ou le Pouvoir de la Musique*, Ode pour la Fête de Ste. Cécile.

Conformément à leur desir, il y fit divers changemens; mais il paroît par une de ses Lettres (de Mr. Hughes) que la Composition de Mr. Clayton ne satisfit point les Connoisseurs en Musique. *L'Opéra de Calypso & de Télémaque* fut représenté sur le Théatre Royal du Marché au Foin en 1712. Nous rapporterons une particularité au sujet de cet Opéra, parce qu'elle tient à l'Histoire de la Musique en Angleterre, & qu'elle prouve la grande partialité qui régnoit en ce tems-là en faveur des Opéra Italiens. Après que plusieurs de ces derniers eurent été encouragés par de riches Souscriptions, on prépara pour celui dont nous parlons, écrit originairement en Anglois & mis en Musique à la maniére Italienne (non à la vérité d'abord) des Machines & des Décorations avec les dépenses ordinaires; ayant attiré beaucoup de monde & été fort applaudi aux Répétitions, on obtint selon la coutume une Souscription. Toute la Bande Italienne en fut allarmée, & elle eut assez de crédit, le feu Duc de Shrewsbury étant Grand-Chambellan, pour obtenir, la veille de la représentation de cet Opéra, un Ordre pour anéantir la Souscription, & pour donner entrée au plus bas prix, & presque pour rien. On avoit dessein de le faire échouër par-là, mais on n'y réussit point. Il fut représenté malgré tout ce qu'on put faire, & reparut il y a quelques années sur le

 Théa-

Grands-Hommes & des Beaux-Esprits de son tems, entre autres avec Mylord Cowper, le Docteur Benjamin Hoadly, aujourd'hui Evêque de Winchester, le feu premier Baron Gilbert, le Chevalier Gode-

Théatre de Lincolns-Inn-Fields. Mr. Addison, parlant dans le *Spectateur* (2), des justes louanges données à cet Opéra par le Signior Nicolini (*le plus habile Compositeur de Musique Dramatique*, dit-il, *qui ait peut-être jamais paru sur le Théatre*), s'exprime en ces termes: „ Le Public est extrêmement redevable à cet habile Homme, tant pour nous avoir fait entendre la Musique Italienne dans toute sa perfection, que pour la généreuse approbation qu'il a donnée derniérement à un Opéra de notre Pays, où le Compositeur a taché de rendre justice à la beauté des Paroles, en imitant l'admirable exemple des plus grands Maîtres étrangers." L'*Ode au Créateur de l'Univers, à l'occasion des Fragmens d'Orphée*, fut imprimée en 1713, à la sollicitation pressante de Mr. Addison, & on en parle avec éloge dans le *Spectateur*. Cette Ode, & l'*Extase*, publiée depuis la mort de l'Auteur, passent pour deux des plus belles Odes qu'il y ait en Anglois. Il y a dans la derniére un beau compliment au Chevalier Newton. La Tragédie de *Caton* fut représentée pour la premiére fois la même année, 1713. Nous faisons cette remarque, parce qu'un Ecrivain de notre tems (3) nous apprend, que ce fut principalement à Mr. Hughes qu'on fut redevable de la voir paroître sur le Théatre. Rapportons les propres termes de cet Auteur. „ De très-bons Connoisseurs ont souvent dit, que *Caton* n'étoit pas un sujet propre pour le Théatre. Que le caractére d'un Philosophe Stoïcien est incompatible avec l'agitation & le tumulte de l'action & de la passion, qui sont l'ame de la Tragédie. Que l'ingénieux Auteur s'y est mal pris pour le plan de sa Piéce, mais qu'il l'a soutenu par la dignité, la pureté, la beauté, & la justesse des sentimens. C'étoit-là si bien l'opinion de Mr. *Maynwaring* (4), sans contredit le meilleur Critique de notre tems, qu'il ne fut point d'avis de la mettre au Théatre, & qu'elle demeura plusieurs années imparfaite. C'est à Mr. Hughes qu'on fut redevable de ce qu'elle fut enfin représentée. Il avoit lu les quatre Actes, qui étoient achevés, & il jugea avec raison qu'il seroit avantageux au Public, qu'elle parût sur la fin du régne de la Reine Anne, où il sembloit que l'ancien amour de la liberté étoit éteint en Angleterre, autant qu'il l'avoit jamais été depuis la Conquête. Il tâcha de faire goûter son sentiment à Mr. Addison, & il y réussit assez pour le faire consentir que la Piéce fût représentée, si Mr. Hughes vouloit faire le dernier Acte, & il lui offrit le plan & l'arrangement des Scénes pour lui faciliter ce travail, s'excusant de l'entreprendre lui-même, sur d'autres occupations. Il pressa Mr. Hughes si vivement, qu'il promit enfin de s'en charger. Mais ayant revu huit jours après Mr. Addison, dans le dessein de lui communiquer les idées qui lui étoient venuës, il fut agréablement surpris de lui voir tirer des papiers, où il avoit lui-même fait presque la moitié de l'Acte; l'idée que la Piéce pourroit être utile l'avoit piqué, & en y pensant une seconde fois il composa le cinquiéme Acte, non qu'il se défiât de la capacité de Mr. Hughes, mais parce qu'il savoit bien que personne ne pouvoit être aussi parfaitement au fait de son plan & de ses vuës, que lui-même, qui depuis si longtems avoit médité à fonds là-dessus. C'est de Mr. Hughes que je tiens ce que je viens de rapporter; & je n'en parle que pour faire voir, que le véritable motif qui fit consentir Mr. Addison à mettre sa Tragédie au Théatre, ce fut le dessein de ranimer cet ancien esprit Romain & Anglois, que l'amour de la liberté & du bien public anime, & qui étoit prêt à être étouffé par la faction & la bigotterie". Le *Siége de Damas* fut représenté sur le Théatre Royal de Drury-Lane en 1719, avec beaucoup de succès. Mr. Hughes en fit l'Epître dédicatoire à Mylord Cowper, dix jours avant sa mort. Il est surprenant qu'il ait été en état de composer une Piéce aussi bien tournée & aussi remplie d'esprit, dans un tems où la mort le talonnoit de si près, & où il étoit trop foible pour la copier lui-même. On convient généralement que les Caractéres de cette Tragédie sont parfaitement bien variés, & distingués les uns des autres; que les sentimens sont justes, & très-convenables aux Caractéres; qu'elle est remplie de belles descriptions, d'allusions propres aux mœurs & aux opinions du siécle où l'on place la Scéne, & d'une fort bonne Morale; que la diction est pure, naturelle, sublime, sans faux brillant, & sans ornemens pompeux; & que l'intrigue est conduite d'une maniére également simple & claire. Mr. Duncombe remarque (5) que la seule objection qu'il ait jamais entendu faire contre le plan de cette Piéce est celle-ci. „ On ne voit pas, disent quelques personnes qui passent pour avoir du goût & du jugement, que l'angoisse qui paroît dans les quatriéme & cinquiéme Actes soit suffisamment fondée. Car quel est le crime de *Phocyas*? Damas est assiégée, & vivement attaquée par les Sarrasins. Il n'y a que peu ou point d'espérance de secours. Elle doit donc selon toutes les apparences, en très-peu de tems tomber entre leurs mains, être saccagée & pillée, & la Garnison aussi-bien que les Habitans ne peuvent échapper à l'esclavage. Dans une si dangereuse conjoncture *Phocyas* aide à l'ennemi à s'en rendre maître quelques jours plutôt. Mais sous quelles conditions? que tous ceux qui mettront les armes bas,

(2) Vol. VI. num. 405 pour le Samedi 14 Juin 1712.

(3) Mr. Oldmixon in his *Essay on Criticism*, p. 6. 1728 in-8.

(4) Arthur Maynwaring Esq. Auteur du *Medley* &c.

(5) *Account of the Life and Writings of John Hughes*, p. 24 prefixed to the first Volume of his *Poems on several occasions*, London 1735 in-12.

seront épargnés, & que chaque Habitant, qui voudra se retirer, en aura la liberté, & d'emmener avec lui une mule chargée de ce qu'il pourra emporter, que les Chefs pourront avoir six mules, & le Gouverneur dix; & qu'on leur permettra d'avoir des armes pour se défendre contre les Montagnards (*Act.* IV. *Scen.* I.) ensorte que Duran dit (*Act.* V. *Scen.* I.) *On ne voit point ici l'image de la Guerre, mais celle du Commerce, & il semble que les Marchands envoyent leurs Caravanes chargées dans les Pays voisins.* Qu'y a-t-il en tout cela, qu'un Homme de bien n'ait pu faire pour sa Patrie? Si *Phocyas* est coupable, son crime consiste uniquement en ce qu'il a fait par le sentiment de ses propres maux, & pour garantir l'objet de son amour de la violence ou de la mort, ce qu'il auroit pu faire par de beaucoup plus louables motifs. Mais il ne paroît pas, dit-on, que cela soit suffisant pour autoriser les vifs & cruels reproches qu'il se fait à lui-même, & la dureté qu'Eudocie lui témoigne. Il auroit été beaucoup plus raisonnable, vu la fragilité humaine, & la grandeur des tentations auxquelles il étoit exposé, qu'il se fût laissé gagner enfin à embrasser le Mahométisme; alors ses remords auroient été naturels, son châtiment auroit été juste, & le caractére d'*Eudocie* auroit été dans un plus beau jour". Mr. Duncombe avouë (6) qu'il ne fait point de réponse à cette objection; & par cette raison il se croit obligé pour rendre justice à l'Auteur, d'apprendre au Lecteur, que Mr. Hughes avoit suivi d'abord le plan qu'on vient de voir. Mais quand on présenta sa piéce aux Directeurs du Théatre de Drury-Lane, en 1718, ils refusérent de la représenter, à moins qu'il ne changeât le caractére de *Phocyas*, prétendant qu'il ne pouvoit être un Héros, s'il changeoit de Religion, & que les Spectateurs ne pourroient souffrir sa vuë après son apostasie, quels que fussent ses remords, & quelque vive qu'on peignît sa repentance. „ Mais il est bien sûr, *dit Mr. Duncombe*, qu'il paroît plus digne de pitié que d'exécration, lorsque dans l'angoisse de son ame, & dominé par sa passion, il se laisse enfin persuader de baiser l'Alcoran, quoiqu'avec la derniére répugnance & avec horreur. Que la Scéne dont il s'agit ici, est tendre & raisonnablement passionnée, telle qu'elle est originairement dans la Piéce; & quelle occasion ne donne-t-elle pas à un habile Acteur de déployer tout son talent"! Cependant l'Auteur, qui étoit alors dans un état fort languissant, craignit que ses Parens ne perdissent le profit que cette Piéce pouvoit leur rapporter, & consentit, mais avec répugnance, à changer le caractére de *Phocyas*. A l'âge de dix-neuf ans il avoit fait une Tragédie intitulée AMALASONTE *Reine des Goths*, où l'on voit un beau génie & beaucoup d'invention; mais comme il ne l'avoit jamais destinée à l'impression, ni revuë & corrigée dans un âge plus mûr, la diction en étoit généralement trop négligée. Mr. Duncombe dit (7) „ qu'il a taché d'en corriger le stile, & d'y changer quelques incidens, qui vraisemblablement n'auroient pas plû. On pourra, *dit-il*, la donner au Public, quand elle pourra paroître sur le Théatre sans trop de desavantage". Le même Mr. Duncombe a rassemblé les Poësies de notre Auteur, & les a publiées à Londres en 1739 en deux Volumes in-douze sous ce Titre. *Poësies sur divers Sujets. Avec quelques Essais choisis en Prose. En deux Vol. par* Jean Hughes, *Ecuyer. Avec Figures.* Parlons à présent des *Traductions & des Ouvrages en Prose de* Mr. Hughes. Les *Avis du Parnasse*, & *la Pierre de touche Politique de Trajano Boccalini*, traduits par divers Auteurs, furent imprimés in-folio en 1706. Mr. Hughes revit & corrigea cette Traduction, & y fit une Préface. En 1708 il donna sa Traduction des *Dialogues des Morts* de Mr. de Fontenelle, avec deux nouveaux Dialogues de sa façon. Il avoit gardé plus de six ans la plus grande partie de cet Ouvrage. Il traduisit ensuite la *Digression sur les Anciens & les Modernes*, du même; cette traduction a été imprimée avec celle que Mr. Glanville a faite des *Entretiens sur la Pluralité des Mondes*. L'*Histoire des Révolutions de Portugal* par l'Abbé de Vertot, & traduite par Mr. Hughes a été imprimée chez S. Buckley en 1712, sans nom de Traducteur. La Traduction des *Lettres d'Abelard & d'Héloïse* a été si bien reçuë, qu'il s'en est fait cinq Editions en très-peu d'années. Il a fait la Préface de l'*Histoire Complette d'Angleterre*, imprimée à Londres en 1706 en 3 Vol. in-folio, & réimprimée en 1719 (8). Il y a de sa façon dans le *Tatler*, Vol. II. No. 64. une Lettre, signée *Josias Couplet* & No. 73, une Lettre contre les Joueurs, signée *Guillaume Trusty*. Mr. Tickell fait allusion à cette Lettre, dans des Vers adressés au *Spectateur*, Vol. VII. No. 532.

*From felon Gamesters the raw Squire is free,*
*And Britain owes her rescu'd Oaks to thee.*

No. 113. Inventaire d'un petit Maître. Il y a de lui dans le *Spectateur*. Vol. I. No. 33. une Lettre sur les Moyens d'augmenter la Beauté. No. 53, seconde Lettre sur le même sujet. No. 66. Deux Lettres sur la belle Education. Vol. II. No. 91, l'Histoire d'*Honoria*, ou *la Mére Rivale*. No. 104. Lettre sur les Habits Cavaliers des Dames No. 141. Remarques sur une Comédie intitulée *les Sorciers de Lancashire*. Vol. III. No. 210. Sur l'Immortalité de l'Ame. No. 220.

Let-

(6) Ibid. p. 27. 28.

(7) Ibid. p. 29.

(8) Voy. *The Life of Dr. White Kennet Bishop of Peterborough*. p. 21 London 1730 in-folio.

Godefroi Kneller, MM. Congreve & Addison, le Chevalier Richard Steele, MM. Southerne Rowe &c. (*a*). Immédiatement après la mort de Mr. Hughes, le Chevalier Steele donna son caractére d'une maniére également juste & éloquente, dans une feuille volante de sa façon, intitulée *le Théatre* (*b*), il y dit; „ qu'on peut à peine dire que notre Auteur ait jamais joui d'une bonne santé, & „ que lorsqu'il se portoit le mieux il étoit valetudinaire. Si ceux qui se font une peine de louër la „ vertu, sans y donner quelque atteinte en en diminuant le prix, osoient dire, que la délicatesse de sa „ constitution a été le principe de la pureté & de l'innocence de mœurs, par lesquelles il s'est distin„ gué, tout jeune qu'il étoit; ils se trouveront de nouveau embarrassés, quand ils apprendront, qu'il „ n'avoit aucun des défauts, dont une santé infirme est ordinairement la source dans les autres hom„ mes. Son impuissance à goûter certains plaisirs ne le rendoit point bourru & chagrin envers ceux „ qui les prenoient; il savoit les partager avec eux, sans témoigner de chagrin de ce qu'il ne pou„ voit se joindre à eux. Il faisoit de sa mauvaise santé l'usage qu'on en doit faire, s'accoutumant à „ être aussi content dans sa situation, qu'il étoit possible. Quand il étoit mieux, il s'occupoit au „ Dessein, à la Musique, ou à la Poësie; car il avoit non seulement du goût pour ces Arts, mais il „ y étoit très-habile, & cultivoit avec succès ce qui tient l'ame dans les plus étroites bornes du de„ voir & de la Religion". Il avoit un frere nommé JABEZ HUGHES, qui avoit un emploi à la Monnoye, mort à Londres le 17 Janvier 173$\frac{1}{2}$ âgé de quarante-six ans c'étoit un homme d'esprit, & fort savant, il a donné une Traduction de l'*Enlévement de Proserpine de Claudien*, dont la seconde Edition a paru à Londres en 1723 in-douze, sous ce Titre: L'*Enlévement de Proserpine, tiré de Claudien. En trois Livres. Avec l'Episode de Sixtus & d'Erichtho, tirée du VI. Livre de la Pharsale de Lucain. Traduit par Mr.* Jabez Hughes. *Seconde Edition corrigée, & enrichie de Remarques.* Peu de tems avant sa mort il avoit préparé pour la presse un Recueil de ses Poësies & de ses Traductions, avec quelques Lettres sur des Sujets importans; on s'attend à voir bientôt paroître ce Recueil.

(*a*) Mr. Duncombe's *Account of the Life and Writings of John Hughes, Esq.* prefixed to the first Volume of his *Poems on several occasions* &c. London 1735 in-12.

(*b*) Num. 15, depuis le Mardi 16 Février jusqu'au Samedi 20, 1719-20.

Lettre touchant les Expédiens pour avoir de l'Esprit. N°. 230. tout entier, excepté la derniére Lettre. N°. 231. Lettre sur la crainte de paroître devant des Assemblées publiques. N°. 237. sur la Providence. Vol. IV. N°. 252. Lettre sur l'éloquence des Larmes, & des Foiblesses. N°. 302. Le Caractére d'*Emilie*. N°. 311. Lettre d'un Homme qui a fait une grande fortune. Vol. V. N°. 375. Portrait de la Vertu affligée. Vol. VII. N°. 525. sur l'Amour Conjugal. N°. 537. Sur la dignité de la Nature Humaine. N°. 541. Régles sur la Prononciation & l'Action, tirées principalement de Cicéron. N°. 554. sur la Culture du Génie, éclaircie par les caractéres de *Bacon*, de *Boyle*, du Chevalier *Newton*, & de *Leonard da Vinci*. Mr. Duncombe dit (9) qu'il n'a pu découvrir quelles piéces il y a de la façon de Mr. Hughes dans le *Guardian*, excepté le N°. 37 du I. Vol. qui contient des Remarques sur la Tragédie d'*Othello*. On attribuë à notre Auteur une grande partie sinon tout l'Ouvrage, intitulé, *the Lay Monastry, &c. en Essais, Discours, &c. publiés par feuilles sous le titre de* Lay-Monk. *Servant de Suite au Spectateur*; dont la seconde Edition a paru à Londres en 1714 in-douze. Il y a quarante feuilles, dont la premiére est du Lundi 16 Novembre 1713, & la derniére du 15 Février 171$\frac{3}{4}$. Mr. Hughes donna en 1715 une Edition fort exacte des Oeuvres d'*Edmond Spenser*, en six Volumes in-douze. Il y a à la tête de cette Edition la Vie de Spenser; un Essai sur la Poësie Allégorique; des Remarques sur *la Reine des Fées*, sur le *Calendrier du Berger*, & sur les autres Ecrits de *Spenser*, aussi bien qu'un Glossaire pour expliquer les vieux mots; le tout par Mr. Hughes. *Caron, ou la Barque, Vision*, imprimée pour la premiére fois en 1718. Cette Piéce & l'*Ecoloque ou Hôpital des Foux* (10) de Mr. Walsh, sont peut-être les deux meilleurs Dialogues qu'il y ait en Anglois, aussi-bien que les deux plus parfaites imitations de Lucien.

(9) *Ubi supra p.* 16.

(10) Ce Dialogue a été imprimé chez J. Pemberton à la fin d'un *Mélange de Poësies & de Traductions* en 1714.

HUMPHREY (LAURENT) Savant Ecrivain Anglois du XVI. Siécle, nâquit à Newport Pagnell dans la Comté de Buckingham, vers l'an 1527 [*A*]: il fit ses études à Cambridge, où il s'appliqua aux Langues Latine & Grecque; en 1547 il obtint une demie place dans le Collége de la Madelaine à Oxford (*a*). En 1549 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*b*), & fut élu Membre de son Collége (*c*). En 1552 il se fit recevoir Maître-ès-Arts (*d*). Vers le même tems il fut fait Professeur en Langue Grecque dans le Collége dont il étoit Membre, & reçut les Ordres. Au mois de Juin 1555 il obtint la permission d'aller voyager dans les Pays étrangers [*B*]. Il alla à Zurich, où il fit connoissance avec quelques Anglois, qui s'y étoient retirés pour cause de Religion. Après la mort de la Reine Marie il retourna en Angleterre, & il fut rétabli dans sa place de Membre du Collége de la Madelaine, dont il avoit été dépossédé pour être demeuré absent plus longtems que ne le portoit son congé (*e*). En 1560 il fut choisi pour être Professeur en Théologie de la Reine à Oxford (*f*), & le 11 Décembre de l'année suivante 1561 on l'élut Chef de son Collége (*g*). Il se fit recevoir Bachelier en Théologie le 10 Juin 1562, & le 10 de Juillet de la même année il prit le Bonnet de Docteur dans la même Faculté (*h*). En 1570 il fut fait Doyen de Glocester à la place du Docteur Thomas Cooper, promu à l'Evêché de Lincoln; en 1580 il passa au Doyenné de Winchester, où il succéda au Docteur Jean Watson; c'est-là le Bénéfice le plus considérable qu'il ait possédé, ce qu'il faut attribuer, à ce que l'on croit, à l'éloignement qu'il avoit à divers égards pour les Cérémonies de l'Eglise Anglicane (*i*) [*C*]. Il a publié divers Ouvrages [*D*]: c'étoit un homme très-savant, & profond Théo-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 241.

(*b*) Idem, *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 71.

(*c*) Idem *Ath. Oxon.* loc. cit.

(*d*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 77.

(*e*) Idem *Ath. Oxon.* Col. 241.

(*f*) Idem *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 37.

(*g*) Idem Ibid. p. 191.

(*h*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 91.

(*i*) Idem *Ath. Oxon.* Col. 242.

[*A*] *Nâquit . . . . vers l'an 1527.*] On voit par son Epitaphe (1) qu'il étoit âgé de soixante-trois ans, lorsqu'il mourut le 1 Février 15$\frac{89}{90}$.

[*B*] *Au mois de Juin 1555 il obtint la permission d'aller voyager dans les Pays étrangers.*] Le Principal, Vice-Principal, le Doyen, &c. de son Collége lui donnérent une permission (2) qui portoit, „ qu'étant recommandable au „ jugement de tous, tant pour la pureté de sa vie, que „ pour l'excellence de son savoir & de son esprit, il lui „ étoit permis d'aller voyager dans les Pays étrangers „ pour perfectionner ses études, pendant une année, à con„ dition qu'il n'iroit dans aucun Pays hérétique ou suspect „ d'Hérésie; & qu'il n'auroit aucun commerce avec des „ Hérésiarques, ou des gens qui auroient publié des hé„ résies, &c."

[*C*] *L'éloignement qu'il avoit à divers égards pour les Cérémonies de l'Eglise Anglicane.*] Mr. Wood nous dit (3) que notre Auteur „ rapporta de Zurich & du commerce qu'il „ avoit eu avec Genéve, des sentimens si Calvinistes, tant „ sur la Doctrine, que sur la Discipline, que ce qu'on pou„ voit dire de plus avantageux de lui, c'étoit, qu'il étoit „ un Non-Conformiste modéré & sage". Cependant Gabriel Harvey LL. D. qui étoit son contemporain & qui le connoissoit, assure (4), que lui & le Docteur Guillaume Fulke, qu'il appelle les *Chefs de Parti* pendant longtems parmi les Non-Conformistes, *se conformérent à la fin & changérent de principes, à mesure que l'âge & l'expérience les rendirent plus sages.*

[*D*] *Il a publié divers Ouvrages.*] En voici le Catalogue I. *Epistola de Græcis Literis, & Homeri Lectione & Imitatione ad Præsidem & Socios Coll. B. Mar. Magd. Oxon.* à la tête d'un Livre d'Adrien Junius, intitulé *Copiæ-Cornu*; imprimé à Basle en 1558 in-folio. II. *De Religionis conservatione & reformatione, deque primatu Regum.* Basle 1559 in-8. III. *De Ratione interpretandi Auctores.* Basle 1559 in-8. [☞ Baillet nous apprend (5) d'après Mr. Huet (6), qu'on a de la Version d'Humphrey les trois Dialogues d'*Origéne* contre les Marcionites. „ C'est, dit-il, un Traducteur „ un peu trop licencieux, & qui ne sauroit demeurer dans „ les bornes que lui prescrivent ses Auteurs. Cependant „ il s'est voulu ériger en Maître, & il a prétendu prescri„ re aux autres les Régles de la Traduction qu'il ne savoit „ pas lui-même, ou qu'il vouloit bien fouler aux pieds, „ & dans cette grande liberté de stile, qu'il s'étoit don„ née, il n'y avoit rien de naturel". ADD. DU TRAD.] IV. *Obadias Propheta, Hebraicè & Latinè, & Philo de Judice, Græcè & Latinè.* A la suite du Traité précédent. V. *Optimates, sive de Nobilitate, ejusque antiquâ Origine, Naturâ, Officiis, Disciplinâ, &c. Libri tres.* Basle 1560 in-8. Traduit en Anglois par un Anonyme, dont la Traduction a été imprimée à Londres en 1563 in-8. VI. *Philo Judæus de Nobilitate, Interprete Laurentio Humfredo.* A la suite du Traité précédent. VII. *Oratio Woodstochiæ habita ad illust. Reginam Elizabetham 31 Augusti 1572.* Londres 1572 in-4. VIII. *Joannis Juelli, Angli, Episcopi Sarisburiensis, Vita & Mors, ejusque veræ doctrinæ Defensio, &c.*

(1) *Voy.* Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. I. p. 288. 289.

(2) *Reg. Act. Coll. Magd. fol.* 2. a.

(3) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 242.

(4) Pierce's *Supererogation: or a new Praise of the old Ass. A preparative to certain larger Discourses, intitled, Nashe's Fame.* p. 83. London 1593 in-4.

(5) *Jugem. des Sçav.* T. II. Part. I. p. 187. Edit. de 1725 in-8.

(6) *De Clar. Interp.* L. II. p. 178.

Théologien. Il mena toujours un vie assez retirée, s'occupant à l'étude, & mourut le 1 Février 15⁸⁹/₉₀, âgé de soixante-trois ans, & fut enterré dans la Chapelle intérieure du Collége de la Madelaine, où on lui mit une Epitaphe [*E*]. Il s'étoit marié au commencement du régne de la Reine Elizabeth, & avoit épousé Jeanne fille d'André Inkfordby d'Ipswich dans la Comté de Suffolk, dont il eut sept garçons & cinq filles. Elle mourut le 27 d'Août 1611 âgée de soixante-quatorze ans, & fut enterrée dans l'Eglise de Steple-Barton dans la Comté d'Oxford; la fille aînée, nommée Justine, mariée à Gaspard Dormer, Gentilhomme de ce lieu-là, éleva un fort beau tombeau à son Pere (*k*).

(*k*) Idem Col. 243.

Londres 1573 in-4. *Oratio in Aulâ Woodstochiand habita ad illust. Reginam Elizabetham anno* 1575 in-4. X. *De Fermento vitando. Concio in* Matth. XVI. Marc. VIII. Luc. XII. *Jesus dixit illis, videte & cavete a fermento Pharisæorum*, Londres 1582 in-8. La Rochelle 1585 in-8. XI. *Jesuitismi pars prima: Sive Praxis Romanæ Curiæ contra Respublicas & Principes*. Londres 1582 in-8. XII. *Jesuitismi Pars secunda: Puritano-Papismi seu Doctrinæ Jesuiticæ aliquot rationibus ab Edm. Campiano comprehensæ, & a Joanne Duræo defensa, Confutatio*. Londres 1584 in 8. XIII. *Apologetica Epistola ad Academiæ Oxoniensis Cancellarium*. Rupell. 1585 in-8. XIV. *Sept Sermons contre les Trahisons* sur I. Sam. XXVI. 8. 9. 10. 11 &c. Londres 1588 in-8. XV. *Concio in die Cinerum*, in-8. XVI. Il a aussi revu & corrigé, *Joannis Shepreve Summa & Synopsis Novi Testamenti distichis ducentis sexaginta comprehensa*, imprimé pour la premiére fois à Strasbourg vers l'an 1556 in-8, & publié à Oxford en 1586 in-8. par les soins d'Humphrey. XVIII. Il fit aussi, conjointement avec Robert Crowley, un Livre contre celui que Miles Hoggeard avoit publié contre les Protestans, sous le régne de Marie.

[*E*] *Où on lui mit une Epitaphe.*] La voici.

*M. S.*

*Laurentio Humfredo S. S. Theologiæ in hâc Academiâ Doctori & Professori Regio per annos* 28. *P. M. hujus Collegii Præsidi, Justina Dormeria, filia natu maxima, Patri suo venerabili æviternî obsequii ergo, H. M. mœrens posuit. Obiit Kal. Februarii anno salutis* 1589. *ætatis suæ* 63.

*Tumulum recentem, sta, (moræ pretium est) lege*
*Novè ad sepultum heic quenquam cave credas.*
Humfredus *Alpha Theologorum subtus situs est*,
*Studio, labore, lectione, acumine,*
*Varro alter, Helluo literarum maximus.*
*Pietatis Orbis Christianus testis est,*
*Venta heic Decano, Magdalena Præsidi*
*Perhospitali debuit. Sat, Hospes, i.*

☞ HUNIADE (JEAN CORVIN) un des plus grands Capitaines de son tems dans le XV. Siécle, & Vaivode ou Gouverneur de Transilvanie, étoit d'une bonne famille, né d'un Pere Valaque & d'une Mere Grecque, [*A*]. Il vit le jour dans un Village nommé Corvin, dont il prit le nom, comme celui d'Huniade d'une Terre que Sigismond lui avoit donnée (*a*). Il se mit d'abord au service du Prince des Triballiens, & se distingua par sa hardiesse & son courage [*B*]. Etant ensuite retourné en Hongrie, accompagné de quelques gens qui s'étoient attachés à lui, il entra au service du Royaume de Hongrie (*b*). Bientôt il devint Général des Armées, & sa réputation augmentant de plus en plus, le Conseil Royal de Hongrie le nomma Gouverneur de Transilvanie. Huniade justifia par ses exploits le choix qu'on avoit fait de lui, & remporta de grands avantages sur les Turcs [*C*]. Amu-

(*a*) Petavius *Ration. Temp.* Part. I. Cap. 5. *Libri* IX.

(*b*) Chalcondyle *Hist. des Turcs*. L. V. Ch. 9.

[*A*] *Etoit d'une bonne famille, né d'un pere Valaque & d'une mere Grecque.*] J'ai suivi ici le P. Petau, qui dit en termes exprès: *Walacho patre, Græcâ matre natus, haud obscuro genere in Vico Corvino, inde cognomen alterum habuit. Huniades verò ab agro ejus nominis appellatus est, quem ei Sigismundus attribuit* (1). Un autre Auteur confirme ce que dit Petau: *Erat Johannes Huniades natione Semidacus, seu Walacus, Comes Bistriciensis* (2). Chalcondyle le fait Transilvain de Nation (3); & à l'égard de son origine, il n'est pas d'accord avec lui-même, car dans l'endroit que je viens de citer, il dit *qu'il n'étoit de lieu non du tout ignoble & inconnu*; mais ailleurs il dit, *qu'il étoit venu d'assez bas lieu*, & que *néantmoins par ses mérites & vertus* il avoit *atteint à un très-grand pouvoir* (4). Peut-être que dans ce dernier endroit l'Auteur Grec ne parle que par comparaison, & qu'eu égard à l'élévation à laquelle Huniade parvint; il nomme sa famille un *bas lieu*, parce que naturellement, sa naissance, quoique noble, ne lui promettoit pas tant de grandeur.

(1) Petavius *Rationar. Temp.* Part. I. L. IX. Cap. 9.

(2) *Chron. Carionis* L. V. p. m. 448.

(3) *Hist. des Turcs.* Liv. V. Ch. 9. Par. 1612 in *fol.* de la Trad. de *Vigenere.*

(4) Là même L. VIII. Ch. 24.

[*B*] *Se distingua par sa hardiesse & son courage.*] C'est Chalcondyle qui nous apprend sur ce sujet une particularité curieuse, que je rapporterai dans les propres termes du Traducteur, „ Il vint du commencement au service du „ Prince des Triballiens, à la suite duquel il demeura „ bien longuement, & monstra en toutes les occasions où „ il fut employé un fort grand devoir de prouësse & diligence. On dit qu'une fois que son Maistre étoit allé à „ la Chasse, ses chiens levérent un fort grand Loup, lequel il commanda à Huniade de poursuivre à toute bride, quand bien il devroit gaster son cheval, car il se „ forlongeoit desja. Il se mit aprés, & le pressa de telle „ sorte, qu'il fut contraint de se jetter dans une grosse riviere, laquelle il passa à la nage, & Huniade pareillement, sans que la roideur & profondité de l'eau l'en „ peust destourner, si bien que finablement il rapprocha „ le Loup, & eut moyen de le tuer. Puis le despouilla „ luy-mesme sur la place, & repassant la riviere une autre fois, apporta la peau au Prince, luy disant: J'ay „ fait, Seigneur, ce qu'il t'a pleu me commander, en „ voila les enseignes. L'autre fut si content d'avoir veu „ un tel devoir en ce jeune homme, qu'il dit tout haut: „ certes il ne se peut faire, que cestuicy ne soit un jour „ quelque grand' chose: & delà en avant l'honora plus „ qu'il ne souloit, & luy fit tout plein de biens (5)".

(5) Là-même Liv. V. Ch. 9.

[*C*] *Huniade justifia par ses exploits le choix qu'on avoit fait de lui, & remporta de grands avantages sur les Turcs.*] Pour se faire une juste idée de la suite des Exploits de Huniade contre les Turcs, il faut tâcher de les arranger & de mettre le Lecteur au fait de l'état de la Hongrie. Après la mort de l'Empereur Albert II, qui mourut vers la fin du mois d'Octobre 1439 (6), la Hongrie fut agitée par des divisions. Albert laissa sa femme Elisabeth fille de Sigismond enceinte, & dans cet intervalle le Royaume demeura en quelque façon sans Chef; & quoique la Reine mit au monde un Prince, qui fut nommé Ladislas, comme il falloit aux Hongrois un Roi qui pût faire tête à leurs Ennemis; la plus grande partie d'entr'eux appella au trône Uladislas Roi de Pologne, en 1440. Amurath II, Empereur des Turcs, s'étoit rendu maître de la Bulgarie, & croyant l'occasion favorable de pousser ses conquêtes du côté de la Hongrie, il entreprit le siége de Belgrade. Il s'y trouva en personne, & divisa son Armée en deux Corps, se mit à la tête de l'un, & donna le commandement de l'autre à Haly Bacha, fils de Brenezes (7). Il dressa force machines grandes & petites, se retrancha, & prépara cent vaisseaux pour passer le fleuve (8). La Ville fut attaquée avec beaucoup de valeur, & défenduë avec encore plus d'opiniâtreté. Amurath avec son Artillerie jetta un grand pan de muraille par terre, & les assiégés de leur côté se défendirent par un grand feu (9). Ducas fait la description de l'Artillerie, ou plutôt de la mousqueterie, qui dans ce tems-là n'avoit pas encore été longtems en usage. „ On tiroit sur eux (sur les Turcs) des balles de plomb „ de la grosseur d'une noisette, avec une machine de fonte, qui en tenoit cinq ou dix. Cette machine étoit faite „ en forme de tuyau ou de canne; on la remplissoit d'une „ poudre composée de nitre, de souffre, & de charbon. „ Quand on approche cette poudre du nez, elle sent le „ bitume, & l'étincelle; elle est d'un tempérament disposé à prendre feu, & ce feu étant resserré, & comme contraint par les balles pousse la plus proche, & celle-là la „ suivante, & ainsi successivement jusqu'à la derniere, qui „ va pour l'ordinaire à un mille, & perce un homme, ou „ un cheval, quand il seroit couvert de fer. Elle ne perd „ pas sa force pour avoir percé un homme, & elle en peut „ encore blesser un autre, qui seroit derriére. Quand la „ balle est de fer, ou d'un autre métal endurci & condensé à coups de marteau, en frappant elle prend une figure longue, au lieu de la ronde qu'elle avoit auparavant, „ & pénétre tout avec la même violence qu'un fleuve de „ feu (10)". Les Assiégés faisoient un si grand feu, & jettoient tant de traits & de fléches, qu'il n'y avoit pas d'endroit dans le camp des Turcs, où l'on fût à couvert (11). Cela n'empêcha pas Haly de poursuivre son entreprise, il poussa ses travaux, & donna un si rude assaut, qu'il pénétra jusques dans la Ville, mais enfin il fut repoussé avec grande perte (12). Huniade fit paroître tant de cœur & de conduite dans les secours qu'il donna aux Assiégés, & il les encouragea si fort, qu'après un siége de six ou sept mois Amurath fut obligé de se retirer (13). Irrité de cet échec, il résolut de tenter une nouvelle expédition: en 1441 ou 1442, il envoya Mezet, Beglierbey d'Europe, avec une puissante armée tomber en Transilvanie. Ce Général mit le siége devant Cibinium, aujourd'hui Hermanstad, Capitale du Pays; mais étant allé pour reconnoitre la place, il fut tué d'un coup de mousquet. Sa mort mit le trouble & le desordre dans son armée, qui prit le parti de se retirer, en grande diligence pour repasser le Danube; mais Huniade ayant poursuivi les Turcs, leur coupa la retraite, les défit, & en fit périr un grand nombre (14). Amurath piqué plus que jamais, forma une nouvelle armée, dont il donna le commandement à l'Eunuque Zabatin, grand Capitaine. Celui-ci ayant passé le Danube pénétra en Transilvanie, où il fit de grands ravages. Huniade avec une armée, composée de Transilvains & de Hongrois, côtoyoit celle des Turcs, se tenant sur les hauteurs,

(6) *Chron. Carion.* L. V. p. m. 444.

(7) Sponde *Hist. de l'Emp. Ottoman* Tom. I. p. 129.

(8) Ducas *Hist. des Empereurs, Jean, Manuel &c.* Ch. 30. §1. de la Trad. de Cousin.

(9) Chalcondyle *Hist. des Turcs.* L. V. Ch. 8.

(10) Ducas *ubi supra.*

(11) Chalcondyle *ibid.*

(12) Le même.

(13) Sponde *ubi supra.* Chalcondyle & Ducas *loc. cit.*

(14) Chalcondyle L. V. Ch. 9.

Amurath II, qui étendoit ſans relâche ſes conquêtes, ſe vit enfin de redoutables ennemis ſur les bras en l'année 1443. Ladiſlas Roi de Pologne, *reconnu Roi de Hongrie par la plus grande partie des Hongrois, réſolut de faire la guerre aux Turcs, par les inſtances du Cardinal Julien, Légat du Pape Eugéne, & des Grands de Hongrie. Il aſſembla une Diéte à Bade, pour délibérer ſur cet important deſſein; on lui promit d'une commune voix tous les ſecours néceſſaires pour cette expédition (*c*). Et quoique l'Empereur & les Chevaliers de Pruſſe & de Livonie refuſaſſent ceux qu'il leur demanda, il ſe trouva à la tête d'une puiſſante Armée de Cavalerie & d'Infanterie, que les Polonois & les Valaques lui fournirent. Cette guerre fut très-heureuſe, & malgré la puiſſance des Turcs l'Armée Chrétienne remporta de conſidérables victoires ſur eux [*D*], ce qui obligea Amurath à faire la paix avec Ula-

(*c*) Lenfant *Hiſt. de la Guerre des Huſſites* T. II. p. 147.

teurs, & en des endroits couverts. Ayant appris par ſes Eſpions que Zabatin avoit détaché toute ſa Cavalerie, & une partie de ſon Infanterie, pour aller faire le dégat, Huniade vint attaquer le Camp des Turcs, & après quelque réſiſtance, le força, & obligea Zabatin à prendre la fuite. Après avoir pillé le Camp, il alla s'embuſquer dans un endroit, par lequel les Troupes Turques, qui avoient été détachées, devoient paſſer; elles ne manquérent pas de tomber dans l'embuſcade, & y périrent preſque toutes (15). On apprend par la ſuite du récit de Chalcondyle que Zabatin lui-même y perdit la vie. Si l'on s'en rapporte à un Chronologue moderne, Amurath perdit dans ces deux expéditions plus de 50 mille hommes (16). Mais il ſemble avoir confondu cette guerre avec celle où Huniade commanda ſous le Roi Uladiſlas. Sagredo (17) dit en deux mots „ que Huniade ruina deux armées qu'Amurath avoit envoyées contre lui, ſous deux Chefs de réputation. Un autre Auteur parle de pluſieurs armées Turques défaites par Huniade, & de la Conquête d'une partie de la Servie & de la Moldavie: *Interea Hunniades multos Turcorum exercitus deleverat, & Serviæ partem ac Moldaviam totam receperat* (18). Je ne ſai s'il ne s'agit point dans le dernier article d'une Expédition de Huniade en Valachie, dont parle Chalcondyle (19). „ Les Hongres „ puis après ſous la conduićte dudit Huniade paſſérent en „ Valaquie, là où ils mirent un Seigneur à leur dévotion, „ appellé Danus ou Daas, & ordonnérent au peuple de „ luy obeyr. Au moyen dequoy ce Daas, ayant dépoſſédé Dracules, qui fut contrainct de ſe retirer à la porte „ du Turc, s'empara & fut en poſſeſſion du Pays, où il fit „ cruellement mettre à mort tous les parens & amis de „ ſon prédéceſſeur, qui luy peurent venir entre les mains." Ducas (20) appelle Danus ou Daas, Dan; mais d'ailleurs il n'y a guére de conformité entre ſa narration, & celle de Chalcondyle: on s'apperçoit ſeulement qu'il s'agit dans l'un & dans l'autre des troubles de Valachie. Ducas garde un profond ſilence ſur Huniade dans cette occaſion, & ne lui donne aucune part à ce qui ſe paſſa parmi les Seigneurs Valaques.

(15) *La-même.*

(16) H. Gumberlen *Chronol.* p. m. 504.

(17) Hiſt. *de l'Emp. Ottoman.* loc. cit.

(18) Chron. Carionis p. m. 545.

(19) Ubi ſupra.

(20) Ducas *loc. cit.* Cap. XXIX. § 1.

[*D*] *Cette guerre fut très-heureuſe, & malgré la puiſſance des Turcs, l'Armée Chrétienne remporta de conſidérables victoires ſur eux.*] Le détail de ce qui ſe paſſa ne ſe trouve nulle part d'une maniére un peu ſuivie: la plupart des Hiſtoriens ne rapportent qu'en abrégé les circonſtances de cette guerre, & n'indiquent les événemens qu'en partie, ou d'une maniére aſſez peu ſuivie. Voici le récit de l'Hiſtorien du Concile de Baſle (21). „ Le Roi (Uladiſlas) ayant paſſé le Danube avec cette armée bien aguerrie, „ alla d'abord attaquer la Ville de Sophie (22), où il mit „ tout à feu & à ſang, & dans tout le Païs d'alentour. „ Delà ayant appris que l'Armée des Turcs étoit poſtée „ dans un certain endroit en embuſcade, il détacha Hunniade avec 1000 hommes (23) pour aller reconnoître „ les lieux & livrer bataille, s'il y trouvoit jour. C'eſt ce „ qui ne manqua pas. Les Turcs, attaqués à l'improviſte, „ furent tous mis en fuite ou taillés en piéces. La plupart des Hiſtoriens témoignent, qu'il en demeura trente mille ſur la place, & que quatre mille furent faits „ priſonniers. Mais *Æneas Sylvius* prétend que c'étoit là „ une rodomontade des Hongrois, ce qu'il appuye par „ le témoignage du Cardinal Julien, préſent à l'action, „ qui écrivit que les Turcs ne perdirent dans cette rencontre que ſix-mille hommes & neuf drapeaux. Après „ cette victoire Huniade, de retour auprès du Roi, l'encouragea à pourſuivre la Conquête qu'il avoit commencée. Ce Prince, animé d'ailleurs par ſa propre valeur, „ & par la préſence du Cardinal, qui marchoit toujours „ avec lui à la tête de l'Armée avec ſa croix, pourſuivit „ ſes Conquêtes juſques aux Confins de Macédoine, où il „ remporta encore pluſieurs avantages conſidérables. Cependant comme ſon Armée avoit beaucoup ſouffert pendant toute cette Expédition, il jugea plus à propos de „ ſe retirer en bon ordre & victorieux, que de hazarder à perdre le fruit de ſa Victoire par une nouvelle „ Conquête ſur les Turcs. Il reprit donc le chemin de la „ Hongrie, & fit ſon entrée à Bude avec autant d'humilité „ que de gloire, puiſqu'il y entra nuds pieds, avec les „ dépouilles de l'ennemi." Un autre Hiſtorien diſtingue ſeulement deux actions „ Il fit avancer ſes troupes du côté de Soffia Ville de la Thrace, où il combattit Meſſchec Général des Turcs, que le Sultan avoit laiſſé avec „ cinquante-mille hommes pour défendre le poſte. Hunniade les chargea; & le carnage fut ſi horrible, que les „ Hongrois taillérent en piéces plus de trente-mille de ces „ Infidéles, en firent grand nombre de priſonniers, & la „ fuite n'en déroba que très-peu à la vengeance du Victorieux. Environ dans le même temps, Hunniade défit „ & prit Carambay autre Général d'Amurath (24)." Chalcondyle ne fait le détail que de cette derniére action, & je le rapporterai, après avoir fait part au Lecteur du récit court, mais exact & circonſtancié, que je trouve dans un autre Auteur: *Hunniades eo bello, una die quinquies cum Turcis aperto Marte congreſſus, quinque victoriis partis, ut colophonem prioribus adderet ſplendidiſſimum, ſub noctem Amuratis Baſſam, Amurathis affinem, ingenti auſu temere & improvide Hunniadis fortunæ ſeſe objicientem, ita contrivit, ut triginta Turcarum millia ad internecionem ceciderint. Ad hujus Cladis famam, etſi trepidare Amurathes cœpit, tamen ne timiditate, & ſeſe, majorum audacia acquiſitum imperium deſtituiſſe diceretur, novis ex Aſia copiis accitis, factoque ſupplemento, Carambeium Baſſam Phrygiæ, virum impigrum, & manu conſilioque promptum, in quo ſpem omnem poſitam habebat, denuo inſtruxit. Hunc in Hæmi montis Vallibus nimio vindictæ deſiderio, incautius irruentem, Ladiſlaus, Hunniadis providentiâ ita excepit, ut inexpectatâ celeritate obrutum, ac circumdatum caperit, copiis illius univerſis, partim jugulatis, partim disjectis. Ea res tantum fertur Amurathi incuſſiſſe terrorem, ut de morte ſibi ipſi ex deſperatione conſciſcenda, conſilium habuerit. Sed præſentia, ac magnitudine animi, expeditiſque conſiliis Halibei Baſſæ, hominis aſtuti & vafri, quem Carambeio ſucceſſorem deſtinarat, rurſus confirmatus, eodem monitore, aliam iniit belli gerendi rationem, ut præcluſis, obſeptiſque ad Rhodopen montem anguſtiis, eluderet cunctando, circumducendoque Fabii Maximi, contra Hannibalem ſtratagemata, artes & conatus Hunniadis. Ladiſlaus, eâ re animadverſâ, cum bellum videretur futurum longius, ac difficilius, propter anguſtias inſidiarum vallium, contentus aliquot victoriarum gloriâ, exercitum, quamquam adverſante & reclamante Hunniade, reduxit triumphabundus Belgradum, oſtentans inter prædas hoſtibus ereptas, Captivum* Carambeium (25). En ſuivant ce récit, & en comparant ce qu'on trouve dans les autres Hiſtoriens, on peut ſe faire une idée aſſez nette de toute cette expédition, & en donner une rélation ſuivie.

(21) Lenfant *Hiſt. de la Guerre des Huſſites* &c. Tom. II. p. 148.

(22) Ville de Bulgarie. On prétend que c'eſt l'ancienne *Sardique*, célébre par le Concile qui s'y tint en 347. Le Continuateur de Fleuri *Hiſt. Eccl.* Tom. XXII. pag. 408. l'appelle, je ne ſai pas quelle raiſon, *Sardaigne.*

(23) Il faut ſans doute dix-mille, comme le dit l'Auteur cité n. 22.

(24) Sagredo *Hiſt. de l'Emp. Ottoman.* T. I. p. 110. 111.

(25) *Chron. Carionis* L. V. p. m. 545. 546.

Uladiſlas ayant paſſé le Danube avec ſon Armée, attaqua d'abord la Ville de Sophie, & ravagea le Pays d'alentour. Huniade, toujours actif, eut occaſion en un ſeul jour d'être cinq fois aux priſes avec les Turcs, & de remporter l'avantage ſur eux. Ladiſlas l'ayant détaché avec un Corps de troupes, il tomba durant la nuit ſur les Turcs, & les défit, leur ayant tué, ſelon le plus grand nombre des Hiſtoriens, juſqu'à trente-mille hommes. Amurath frappé d'une ſi grande perte, aſſembla de nouvelles Troupes, tant de l'Aſie que de l'Europe, & s'avança pour empêcher l'Armée Chrétienne de pénétrer plus avant; il ſe campa dans un lieu que Chalcondyle nomme *Baſilitza* (26), mais mal ſelon Leunclavius (27): cet Auteur obſerve, que dans les Annales Turques (28) il eſt parlé *des Détroits Iſladias*, par où il faut entendre les paſſages étroits du Mont Hemus, qui conduiſent de la Bulgarie en Thrace, dans l'endroit où paſſe la petite riviére Sladitza. En partant de Sophie, il y a deux chemins par le Mont Hemus, pour paſſer dans la Trace & la Macédoine, dont l'un eſt celui dont il s'agit ici auprès de la petite riviére de Sladitza. Amurath fit occuper ce poſte par ſes troupes; & ayant été informé par ſes eſpions, que l'Armée Chrétienne étoit campée pas fort loin delà, il détacha un Corps de Cavalerie pour aller la reconnoître, avec ordre de ſe ſaiſir du paſſage des montagnes, & de l'embarraſſer par des abatis d'arbres, ce que le détachement exécuta heureuſement (29). Amurath après avoir tenu conſeil avec ſes Bachas, réſolut de ſe tenir ſur la défenſive; & les Chrétiens ayant attaqué les Troupes qui gardoient les paſſages, furent repouſſés; & après avoir tenté pluſieurs fois de les forcer, la diſette de vivre les obligea de décamper, & de faire retraite. Ils ſe retirérent pendant la nuit. Les Turcs s'en étant apperçus le Sultan ordonna à Carambei Beglierbey de l'Europe de prendre les troupes qui étoient prêtes, & de ſe mettre à la pourſuite des Chrétiens. Il faut obſerver ici, que celui que nos Hiſtoriens appellent Carambey, eſt nommé Caſin ou Caſim dans les Annales Turques (30): Chalcondyle le nomme Carambec ou Carambeg, & Leunclavius s'eſt trompé, en diſant que cet Ecrivain l'appelle Caſan ou Chazan (31). Thuracan frére de Carambei eut ordre de le ſuivre avec un autre Corps pour le ſoutenir en cas de beſoin. Huniade de ſon côté choiſit quelques-unes de ſes meilleures Troupes, qu'il mit en embuſcade ſur le chemin par où les Turcs devoient venir à lui, & enſuite tourna viſage, comme pour les attendre. Carambei, qui le pourſuivoit, s'avança à toute bride dans la plaine, qui étoit large & étenduë. Thuracan s'appercevant de cette manœuvre, l'avertit qu'il valoit mieux ſe tenir ſur les hauteurs, puiſqu'il étoit à craindre, que les Chrétiens ne fiſſent volte face pour le charger ayant depuis ſi longtems cherché à attirer les Turcs au combat. Carambei continua ſon chemin, malgré cet avis; & quand Hu-

(26) *Hiſt. des Turcs* L. VI. Ch. 6.

(27) Leunclavius *Pandect. Hiſt. Turcic.* No. 107.

(28) *Annal. Sultanor.* p. m. 26.

(29) Chalcondyle L. VI. Ch. 6.

(30) Annal. Sultan. *loc. cit.*

(31) Leunclav. *Pandect. Hiſt. Turc.* No. 105.

Uladiflas (*d*). Elle ne fut pas de longue durée, & le Roi de Hongrie l'ayant rompuë par les confeils & les follicitations du Pape Eugéne & du Cardinal Julien fon Légat, il périt dans la malheureufe bataille de Varne, où Huniade fe conduifit avec autant de prudence que de valeur, quoi qu'en difent quelques Ecrivains [*E*]. Dès qu'on fut en Hongrie la mort d'Uladiflas à la bataille de Varne, les Hongrois envoyérent à l'Empereur Frederic III, pour lui demander le jeune Ladiflas, fils d'Albert, qu'il faifoit élever auprès de lui, jufqu'à ce qu'il fut en âge de régner. Huniade fut établi d'une commune voix Gouverneur du Royaume. Ayant rétabli fes Troupes, il alla attaquer les Turcs, qui ravageoient la haute Myfie, leur livra bataille & les battit (*e*). De retour victorieux il s'en alla dans la Baffe Hongrie, il y apprit que le Comte Ulric de Cilley, profitant de la défaite de Varne, ravageoit

(*d*) Chalcondyle *Hift. des Turcs.* Liv. VI. Ch. 9.

(*e*) Bonfin. *de Reb. Hung.* Decad. III. L. VII. p. 267. *Apud* Lenfant *Hift. de la Guerre des Huff.* T. II. p. 183.

Huniade l'eut attiré affez loin, il l'attaqua de tous côtés, fit un grand carnage, diffipa ce qui échappa à l'épée, & fit le Général Turc prifonnier (32). Cette défaite infpira tant de terreur à Amurath, qu'il fut prêt d'attenter de defefpoir à fa propre vie: mais Hali-Bel, homme fin & rufé, habile & plein de courage, le raffura, & lui confeilla de faire la guerre à la maniére de Fabius, de fatiguer & de laffer l'ennemi, en temporifant, & de fe contenter de bien garder les paffages. Ce confeil fut fuivi, & Uladiflas voyant que la guerre traînoit en longueur, & qu'elle devenoit difficile, reprit le chemin de Hongrie, malgré tout ce que Huniade put faire pour l'engager à pourfuivre fa pointe. Immédiatement après, la paix fe conclut entre l'Empereur Turc & le Roi de Hongrie. Les Annales Turques, qui ne parlent pas beaucoup des defavantages d'Amurath, conviennent pourtant de la Victoire remportée fur Carambei; toute la différence qu'il y a entre ces Annales & les autres Hiftoriens, c'eft qu'on y lit que le Général Turc fut tué, au-lieu que les autres rapportent qu'il fut pris. *Adverfus hos præfectur Romaniæ Beglerbegus Cafanes Baffa, cum Turchanbego, & univerfis Romaniæ copiis, & cum Acanziis, prælio cum eis congreffus eft. Sed cum Turganesbegus, amiffo vigore animi, præ formidine ac defperatione fe fugæ dediffet, Cafanes Baffa cum reliquis militibus, quotquot adverfus hoftem cum eo fubfliterant, cæfus fuit* (33).

(32) Chalcondyle *loc. cit.* Cap. 8.

(33) *Ann. Sultan. loc. cit.*

[*E*] *Il périt dans la malheureufe bataille de Varne, où Huniade fe conduifit avec autant de prudence que de valeur, quoi qu'en difent quelques Ecrivains.*] C'eft Æneas Sylvius qui a donné lieu à ce qui s'eft débité au defavantage de Huniade (34); fon récit a été fuivi par le Continuateur de Fleuri (35) & par M. Lenfant (36), & les Auteurs Anglois dans ce Dictionnaire l'ont adopté auffi (37). Il eft vrai qu'à l'occafion de la retraite de Huniade M. Lenfant obferve que Bonfinius, Hiftorien Hongrois, contredit les Hiftoriens, qui ont dit que cette retraite fut une véritable fuite, & une lâche défertion. Les Auteurs Anglois après avoir rapporté le récit du Continuateur de Fleuri, donnent un abrégé de celui de Sagredo, qui eft plus favorable à Huniade. Cela ne fuffit pas. En comparant les Hiftoriens enfemble, je crois qu'on peut & doit rendre une entiére juftice à notre grand Capitaine.

(34) Europ. C. V. p. 229. *Apud* Lenfant *ubi fupra* p. 167. 168.

(35) *Hift. Ecclef.* T. XXII. p. 422-424.

(36) *Hift. de la Guerre des Huffites* Tom. II. p. 167. 168.

(37) Art. AMURATH II. Rem. [*I*].

D'abord, fi l'on en croit Æneas Sylvius, fuivi de M. Lenfant & du Continuateur de Mr. l'Abbé Fleuri, Huniade fit dans cette occafion le Rodomont, & fut caufe qu'on s'engagea mal à propos; à quoi l'on ajoûte qu'à la vuë de l'Armée Turque la peur le prit. „ Cette nouvelle, (celle „ de l'approche de l'Armée d'Amurath) mit la confternation dans l'Armée Chrétienne, *dit l'Hiftoire du Concile* „ *de Bafle* (38). Le Cardinal Légat lui même, tout intrépide qu'il avoit paru jufqu'alors, confeilloit la retraite dans les montagnes . . . . ou à Conftantinople, qui n'étoit pas loin de là, & où il (Uladiflas) pouvoit s'aboucher avec l'Empereur Grec (39). D'autres étoient d'avis de fe bien retrancher avec des chariots, à la maniére de Bohême. Mais l'avis de Huniade l'emporta, c'étoit d'attendre l'ennemi de pié ferme, & de fe mettre en état de fe bien défendre. Il parla dans cette occafion de l'Armée Turque avec un fouverain mépris, ne la regardant que comme une multitude confufe de gens efféminés. Le Roi fuivit avidement un confeil fi conforme à fon humeur martiale, & ordonna en même tems à Huniade de ranger l'Armée en bataille dans la plaine. L'Armée Turque parut fur les hauteurs plutôt qu'on ne s'y attendoit. *Æneas Sylvius* dit que Huniade, la voyant lefte & nombreufe, changea d'avis, & confeilla lui-même au Roi de prendre la fuite; mais que le Roi indigné lui reprocha fort aigrement fes fanfaronnades du jour précédent, & difpofa tout pour le combat." Tout cela n'a guéres de vraifemblance, & n'affortit en aucune façon le caractére de Huniade. Je foupçonnerois fort, qu'on n'a cherché à noircir ce grand Capitaine, que pour couvrir la honte des Eccléfiaftiques, qui furent la principale caufe de la perte de la bataille, en faifant agir Ladiflas à contre-tems, lorfque Huniade remportoit déja la Victoire; du moins ce foupçon eft-il fondé fur des autorités affez graves, & de gens qui n'avoient aucun intérêt à en impofer fur ce fujet: & nous verrons que les Annales Turques confirment ce que difent les autres Hiftoriens, en taxant le Roi de beaucoup d'imprudence. Chalcondyle rapporte (40), qu'après avoir mis l'Armée Chrétienne en ordre, Huniade attaqua & défit les Troupes d'Afie, & qu'étant revenu auprès de Ladiflas, il le pria de fe tenir ferme dans fon pofte, & de ne pas permettre qu'on fe mît à pourfuivre les fuyards, pour qu'il pût être foutenu par ce Corps de réferve, en cas que la nouvelle attaque qu'il alloit faire ne lui réufsit point. Enfuite il tomba fur l'aîle gauche des Turcs, où le Combat fut fort opiniâtre, & où il périt beaucoup de monde de part & d'autre. Pendant que la Victoire balançoit encore, ceux qui étoient autour du Roi, la plupart Eccléfiaftiques, envieux & jaloux de la gloire de Huniade, l'excitérent à tomber auffi fur l'ennemi: il le fit courageufement, & même d'abord avec un tel avantage, qu'Amurath fut fur le point de prendre la fuite, mais le cheval de Ladiflas ayant été bleffé, tomba avec fon maître, & ce malheureux Prince fut tué; ce qui découragea les Chrétiens, & fit reprendre courage aux Turcs. Huniade apprit ces triftes nouvelles dans le moment qu'il commençoit à remporter la victoire, & voyant que tout étoit perdu, il rallia fes troupes, & fit fa retraite en bon ordre vers le Danube. Ajoûtons à ce récit, ce que dit Sagredo (41), que dans le tems qu'Amurath avoit déja réfolu de fe fauver, les Evêques de Strigonie & de Varadin, avec les principaux Seigneurs de Hongrie & de Pologne, tous jaloux de la gloire de Huniade, prefférent leur jeune Roi de fortir du pofte avantageux & couvert qu'il occupoit, & d'attaquer l'aîle droite des Européens, où Amurath commandoit en perfonne. Et après avoir raconté la fin tragique de Ladiflas, le même Hiftorien ajoûte que „ Hunniade, qui avoit „ entiérement défait l'aîle gauche des ennemis, accourut „ pour arrêter le défordre des troupes Chrétiennes; mais „ il trouva que les chofes étoient defefpérées, faute d'avoir fuivi fes ordres. Il fit des efforts incroyables, mais „ inutiles, pour retirer le corps du Roi, & peu s'en fallut qu'il ne reftât prifonnier lui-même. Il s'ouvrit un „ paffage l'épée à la main, & fe retira en bon ordre avec „ quelques troupes, qui reftoient de cette déroute générale." Les Annales Turques plus concifes, avouënt que la victoire panchoit du côté des Chrétiens, & que l'imprudence de Ladiflas & enfuite fa mort firent changer les chofes de face: *Solus adhuc Murates, cum agmine fuo ftabat immotus, ceteris ab utroque latere proftratis, aut fuga dilapfis. Ibi tum Murates, erectis ad cælum oculis, opem fui numinis, & Mahometis implorare, fuffiliterque precari, ne fe tam præfenti periculo rerum defereret. Quibus precibus ita conceptis, mox aleam prælii mutatam vidiffet. Quippe Rex immodicâ ferocientis animi temeritate impulfus, in medios Turcas equum adegit & fummo cum nifu Muratis ipfius caput petiit. Dum in hunc modum furibundus progreditur, cafu quodam accidit, ut equus regius ad terram prolaberetur* &c. *Tum vero Turci, qui prius fugæ fe dederant, hoc audito clamore, reflexis equis, rurfus ad Muratem confluxerunt. Quâ re à Chriftianis animadverfâ, cum reliquis eorum copiis, Jancus* (42) *in fugam fe conjecit* (43). Un autre Auteur attribuë auffi à Huniade tout ce qui fe fit de glorieux dans cette journée, & rejette fur les mauvais confeils des Eccléfiaftiques le trifte fort qu'eut Ladiflas & l'Armée Chrétienne; le paffage eft curieux. *Chriftianam (aciem) ftruxit Hunniades, maturo, deliberataque confilio, ut latus unum ad paludem quandam, alterum ad currus valli inftar aut muri concatenatos, tergum exercitus ad montes converteret. Certatum eft totos dies, noctefque tres* (44), *diu fortunâ ancipiti, fed tanto animorum ardore utrinque, tantoque impetu, ut cæforum fanguine campi ftagnarint. Victoria tandem ad Chriftianos inclinare vifa eft, ob primos Turcorum ordines difturbatos, atque in fugam dilapfos, confufofque palantes, & Imperatorem ipfum trepidantem, ac defperabundum fimiliem. Cum Antiftites, quos in templis & in fcholis, quàm in acie confpici fatius fuerat, ac decentius, ex ftatione fuâ hoftem fugientem inconfulto profecuti, additu ad nudatos ordines, patefacto, victoriam, & vitam regis, totiufque exercitus, ac regni Pannonici, imo Europæ falutem hoftibus prodiderunt. Mox enim ab ea parte, in legiones Chriftianas immiffi Turcorum fagittarii, ordines ruptos diffiparunt, & urgente occafionem Amurathe, reliquum exercitum, magnâ ex parte circumfufis legionibus fuis undique concluferunt. Rex juvenis cum pugnando ad prætorianos ufque penetraffet, ex equo lethaliter fauciato prolapfus, multis vulneribus confoffus eft. . . . Hunniades vix evafit* (45). L'Auteur finit par une réflexion bien judicieufe fur les triftes fuites des guerres entreprifes ou conduites par les confeils des Papes & de leurs emiffaires. *Ita rex juvenis Pontificum hortatu, ad fidem fallendam impulfus, & ab iifdem rebus motis defertus ac proditus, itque ipfâ acie fatellitii Pontificii imperita audaciâ & turpi fugâ, in extremum difcrimen adductus, cum exercitus fane victoris parte maxima miferabiliter trucidatus, rebus Chriftianis detrimentum fummum, hoftibus ad acquirendum, ac ftabiliendum Orientis Imperium, opportunitatem fummam attulit. Adeo confenfu experientiæ perpetuæ certum eft, nulla unquam fuiffe felicia bella, & falutaria, vel fœdera, cum Pontificibus facta, vel bella de horum confilio fufcepta & adminiftrata, præfertim ubi cauffæ fuerunt, aliquâ religionis fpecie veftitæ, aut cum fuit fpectata & quæfita dignitatis aut potentiæ Pontificiæ amplificatio* (46).

(38) Lenfant *loc. cit.*

(39) Le Continuateur de l'Abbé Fleuri dit „ que „ le Cardinal Julien fut „ d'avis „ que l'Armée fe „ retranchât du „ côté de la „ montagne, pour „ mieux „ connoître les „ forces de „ l'ennemi, „ & jufqu'à „ ce qu'on „ eût des „ nouvelles affurées de la „ flotte & „ des „ Grecs".

(40) Liv. VI. Ch. 2.

(41) *Hift. de l'Emp. Ottom.* T. I. p. 120. 121.

(42) C'eft le nom que les Turcs donnent à Hunniade.

(43) *Annal. Sultanor.* p. m. 27.

(44) L'Auteur fe trompe, & confond la durée de la bataille de Varne avec celle de la bataille de Coffovo, dont nous parlerons &c. [*G*].

(45) *Chronic. Carionis* Lib. V. p. m. 347.

(46) Ibid. p. 348.

[*F*] *Hu-*

geoit la Croatie & l'Esclavonie, prêt à envahir la Dalmatie, si l'on ne s'y opposoit promptement. Ayant passé la Drave avec un bon Corps de Troupes, il s'alla jetter sur les terres du Comte de Cilley, qui fut obligé de faire hommage de ses Terres à la Hongrie (*f*). Dans une nouvelle Diéte qui (f) Lenfant *loc. cit.*
se tint on résolut de faire de nouvelles instances auprès de l'Empereur, pour qu'il rendît le jeune Ladislas: ce Prince l'ayant refusé Huniade fit une irruption en Autriche en 1445 ou 1446 [*F*]. Comme la funeste bataille de Varne lui tenoit toujours au cœur, & qu'il bruloit d'impatience d'avoir sa revanche, il fut ravi d'apprendre qu'Amurath faisoit de grands préparatifs de guerre, & qu'il levoit à force des troupes en Asie & en Europe. Sur ces nouvelles Huniade partit de Hongrie avec une Armée de vingt-deux mille hommes, accompagné d'un Légat du Pape, & d'une quantité prodigieuse de la haute & de la petite Noblesse de Hongrie. Quand ils eurent passé le Danube Huniade tâcha d'engager dans cette expédition George Despote de Rascie, qui après avoir conquis la Mysie avoit fait la paix avec Amurath; mais le Despote prit un parti fort différent; il donnoit avis à Amurath jour par jour de la marche de Hunniade, & des conseils pour le combattre. Le Général Hongrois s'attendoit à être joint par les Troupes de Scanderberg Roi d'Albanie, avec qui il s'étoit ligué, mais ce secours n'arriva pas à tems. Huniade marchoit à grandes journées, & Amurath le laissoit s'engager de plus en plus, pour pouvoir lui couper la retraite; enfin ils se rencontrérent dans une vaste plaine, traversée par un Fleuve, sur les confins de la Rascie & de la Bulgarie, nommée Cossoba ou Cosova; ce fut-là que se donna une sanglante Bataille, qui dura trois jours, & où Huniade fut enfin vaincu (*g*); [*G*], il eut même beaucoup de peine à se sauver, tantôt à cheval, tantôt à pié, & éprouva diverses avantures [*H*]. Il se rendit enfin en Hongrie, où il fut reçu avec une joie universelle. Il continua

(g) Bonfin. *de Reb. Hung.* Decad. III. Lib. VII. *Apud* Lenfant *loc. cit.* p. 212. 213.

[*F*] *Huniade fit une irruption en Autriche en 1445 ou 1446.*] Les Hongrois redemandérent à l'Empereur la Couronne de Hongrie, que la Reine Elisabeth lui avoit confiée, & Ladislas leur Roi, afin qu'il fût élevé à la Hongroise. L'Empereur répondit que „ les Hongrois n'a„ voient pas besoin de la Couronne Royale, puisque leur „ Roi étoit déja couronné depuis longtems; & que pour „ Ladislas il ne pouvoit pas être mieux que sous sa tu„ telle, où la Reine sa Mere l'avoit mis, & qu'en atten„ dant qu'il fût en âge de régner, ils pouvoient faire gou„ verner le Royaume par celui qu'ils avoient choisi pour „ cela." Cette réponse irrita tellement les Hongrois, qu'ils résolurent de déclarer la guerre à l'Empereur, pour obtenir par la force ce qu'ils n'avoient pu obtenir de bon gré. Aussitôt Huniade avec environ dix-mille hommes fait une irruption en Autriche, prend Villes & Châteaux, & ravage la Campagne jusques aux portes de Vienne. L'Empereur, attaqué à l'improviste & sans défense, se tenoit dans sa forteresse de Neustat, sans oser en sortir. Cependant comme l'Hyver avançoit, Huniade n'osant pas attaquer cette Place, s'en retourna en son Païs, chargé d'un prodigieux butin, & bien résolu de revenir au Printems, parce que l'Empereur demeuroit inflexible dans ses refus. Pour les mieux soutenir il avoit demandé aux Etats de l'Empire du secours, qu'il n'obtint point. Ceux qu'il pouvoit tirer de ses propres Etats n'étoient pas suffisans pour arrêter les progrès de Huniade, qui eut la modération néanmoins de consentir à une Trêve de deux ans, par l'entremise d'Ulric de Cilley (47).

(47) Bonfin. *de Rebus Hung.* Decad. III. Lib. VII. p. 476. 477. *Apud* Lenfant *ubi supra*. p. 186.

[G] *Ce fut là que se donna une sanglante bataille, qui dura trois jours, & où Huniade fut enfin vaincu.*] J'ai suivi dans le Texte le récit de Bonfinius adopté par M. Lenfant, & par le Continuateur de l'Abbé Fleuri (48); mais Chalcondyle, & Baudier son Copiste (49), font l'armée de Huniade plus du double plus forte, que ces autres Historiens. Chalcondyle assure (50) que ce Général avoit bien quarante-mille hommes d'Infanterie, tant Hongrois que Valaques, sept-mille chevaux, & environ deux-mille Chariots, „ sur chacun desquels il y avoit un ron„ delier & un mousquetaire, pourvu de plusieurs grosses „ arquebuses chargées pour ne pas perdre de tems à re„ charger." Il ajoute que ces Chariots étoient pavoisés. Le même Auteur fait monter l'Armée d'Amurath à cent-cinquante mille hommes; ce qui n'est pas conforme avec le récit des Annales Turques, qui disent bien (51) que ses Troupes étoient innombrables, & qu'elles étoient pourvuës de toutes sortes de machines de guerre, & d'Artillerie tant grande que petite; mais elles fixent ensuite le nombre des Troupes d'Amurath à 80 mille hommes. La Bataille se donna le 17 Octobre 1448. Amurath voulut que les Troupes de l'Europe commençassent le combat, la premiére Action fut très-chaude, & les Chrétiens plioient déja lorsque Huniade s'avança avec un Corps de Cavalerie & rétablit le combat, qui dura jusqu'à la nuit. Le lendemain, on se battit avec une nouvelle furie, & malgré la trahison des Valaques, dont Amurath ne voulut pas profiter, les ayant fait tailler en piéces, on se sépara encore avec un avantage à peu près égal. Ce fut alors, si l'on en croit Chalcondile (52), que Huniade fit semblant de vouloir attaquer le Corps où étoit Amurath en personne, & qu'ayant rassemblé l'élite de sa Cavalerie, il se retira à la sourdine, & abandonna lâchement son armée, qui fut entiérement défaite. Mais sur ce point là il est contredit formellement par Bonfinius, dont voici le récit (53). „ Dès la premiére Action, qui „ dura trois heures, les deux ailes de l'Armée Turque „ furent presque enfoncées. Amurath envoya prompte„ ment pour les soutenir & recommencer le combat. Il „ fut opiniâtre & sanglant pendant tout le jour. Les Turcs „ y perdirent le plus de monde, & la nuit sépara les „ combattans jusqu'au lendemain, qu'on attendit avec „ impatience. Dès le grand matin le combat recommen„ ça. Il restoit encore aux Turcs quatre-mille hommes „ de troupes fraiches, ou qui n'avoient pas souffert. La „ victoire se seroit déclarée pour eux ce jour-là, si la nuit „ & la lassitude n'avoient pas obligé les Armées de se sépa„ rer; mais elle le fit le jour suivant. L'Armée Hongroi„ se, opprimée par le nombre, fut ou défaite ou mise en „ fuite. Plusieurs des Généraux furent faits prisonniers... „ Huniade lui-même eut bien de la peine à se sauver." Ce qui confirme le récit de l'Historien Hongrois, c'est que les Annales Turques rapportent en substance la chose de la même maniére, & ne placent la retraite de Huniade qu'au troisiéme jour, quand il vit qu'il n'y avoit plus rien à espérer. *Ad Cosovæ campos quum pervenisset, obviam habuit Turcum. Quapropter utrinque pugnandi facto initio, displosa fuere continuo diei noctisque spatio tormenta bellica. Tandem Jancus in hostem acie productâ duplici, Turcas ab utroque cornu fusos terga dare coëgit. Jamque solus ades comitatus aulicus, Sultano Murate non deserto, locum suum in acie tuebatur. Objectabant Christianis scuta sua Genizari, tormenta bellica in eos dirigebant, sclopetos obvertebant undique. Simul à tergo camelis, mulis, & curribus sese munientes, tam fortiter hostis impetum sustinebant, ut Muratem cum hisce copiis suis, christiani loco summovere nulla vi possent, nec aliquâ clade afficere. Quum autem profligati prius à Christianis in utroque cornu Turci, Christianos armorum onere nimis gravatos animadverterent: de industriâ fugam arripientes, insequendi viam eis aperierunt. Quippe Christiani se mox instar diluvii cujusdam, concitatis equis, diffudere. Sed Turci, qui fugam finxerant, equorum cursu ad latus inflexo expeditos & inermes Christianorum milites invaserunt, quos nudos esse norant, & in eos alacriter acinaces suos strinxerunt. Id illi cum fieri cernerent, celerrime cataphractos equites suos secuti sunt: quibus ubi jam non esset integrum, in Turcas aciem denuo convertere; tandem multis se vulneribus conficere cœperunt, atque ita solutis & dissipatis ordinibus, exercitus omnis in fœdam sese fugam conjecit. Tum vero Turci, quos antea fugisse diximus, hinc inde conglobati, Christianis à tergo ad ipsam usque munitionem castrorum inhæserunt: fuitque deinceps pugnatum utrinque toto illo die usque ad vesperam, & à vesperâ rursus ad diluculum usque. Jancus autem cum ita rem geri videret, astu se ab exercitus Christiani reliquiis subduxit & profugit. Christianis ad extremum victis, Janci rebus omnibus, cum tormentis & universo apparatu bellico potiti fuere Turci* (54). On voit par la fin de ce passage, que les Turcs prirent tout le bagage & l'Artillerie de l'Armée Chrétienne. Selon Bonfinius les Turcs perdirent 34 mille hommes, & les Chrétiens huit-mille, c'est ce que dit aussi le Continuateur de Fleuri (55). Mais Chalcondyle fait la perte des Chrétiens de 17 mille hommes, en y comprenant les Valaques & celle des Turcs de quatre-mille hommes. Si le calcul des premiers paroît excessif, celui du dernier n'est guère vraisemblable; puisqu'on ne peut douter qu'il n'ait péri bien du monde de part & d'autre dans une Bataille, où l'on combattit avec tant d'acharnement pendant trois jours.

(48) *Hist. Ecclés.* T. XXII. p. 431.

(49) Inventaire de *l'Hist. générale des Turcs.* Liv. V. Ch. 2.

(50) Liv. VII. Ch. 7.

(51) Annales Sultan. p. m. 28.

(52) Liv. VII. Ch. 11.

(53) Bonfinius *ubi supra. Apud* Lenfant p. 212.

(54) Annal. Sultanor. *ubi supra*.

(55) Hist. Ecclés. *ubi supra*. p. 437.

[*H*] *Il eut même beaucoup de peine à se sauver, tantôt à cheval, tantôt à pié, & éprouva diverses avantures.*] Huniade avoit du malheur dans ses fuites. Après la bataille de Varne il courut aussi risque de la vie: voici comment: lorsqu'il eut passé le Danube, les troupes qui étoient avec lui se débandérent, & il tomba entre les mains de Dracula, Seigneur de Moldavie, son ennemi mortel, qui vouloit d'abord lui ôter la vie, mais il se laissa éblouïr par la rançon considérable que Huniade lui offrit. Les Hongrois informés de sa prison, envoyérent vers Dracula pour le sommer de mettre leur Chef en liberté, menaçant sans cela de lui déclarer la guerre. Dracula craignant d'être obligé de faire par force, ce qu'il dépendoit de lui de faire de son bon gré, rendit la liberté à Huniade, lui fit des excuses & beaucoup de civilités, & l'accompagna même jusques sur les frontiéres de Hongrie (56). Pour revenir à ce qui arriva à Huniade après la bataille de Cosava, les Historiens varient sur diverses circonstances. Mr. Lenfant, qui a suivi Bonfinius, raconte la chose en ces termes (57). „ Après avoir marché trois jours par des „ chemins impratiquables, sans boire, ni sans manger, „ il rencontra deux voleurs, auxquels il fut obligé de se „ ren-

(56) Chalcondyle *Hist. des Turcs* Liv. VII. Ch. 1.

(57) *Hist. de la Guerr. des Hussit.* T. II. p. 212.

nua de gouverner le Royaume, pendant que l'Empereur Frédéric III. retenoit toujours le jeune Roi Ladiflas: on a foupçonné Huniade d'avoir afpiré fecrettement à la Royauté, enforte qu'il n'étoit pas fâché que l'Empereur retînt Ladiflas (*h*). Mais les affaires que cette détention caufa à Frédéric, & dont le détail n'eft pas de notre fujet, l'ayant obligé de mettre Ladiflas en liberté de prendre poffeffion de fes Etats, ce jeune Prince après avoir été couronné en Bohême, alla auffi en Hongrie, où il fe livra entiérement aux confeils du Comte de Cilley, fon grand-oncle, qui étant ennemi juré de Huniade, lui caufa tous les chagrins qu'il pût (*i*). L'eftime générale que ce grand Homme s'étoit acquife empêcha néanmoins le Comte de réuffir à le ruïner, & ce fut un bonheur pour la Hongrie. Mahomet II, fucceffeur d'Amurath, après s'être rendu maître de Conftantinople, & avoir fait d'autres conquêtes, entreprit la guerre contre la Hongrie en 1456, il vint mettre le fiége devant Belgrade, que fon Pere avoit attaquée inutilement; mais Huniade fauva la place, & fit effuyer au Turc une perte fi confidérable, que le 6 Août Mahomet fe vit contraint de lever le fiége [*I*]. Huniade

(*h*) Lenfant ubi cit. p. 595.

(*i*) Chron. Carionis. p. m. 849.

„ rendre, n'ayant ni armes pour fe défendre, ni cheval pour fuir. Comme ces voleurs difputoient à qui auroit une Croix qu'il portoit au cou, il fe faifit de l'épée de l'un d'entre eux, le tua, & mit l'autre en fuite. Il y avoit cinq jours qu'il n'avoit ni bu ni mangé, lorfqu'il rencontra un Berger, qui lui donna dans fa Cabane du Pain, des Oignons, & de l'Eau. Il dit que jamais il n'avoit fait fi grand' chère. Etant arrivé à Schmitz en Rafcie, il y fut arrêté par George, Gouverneur de cette Province, & ne put avoir fa liberté qu'en donnant un de fes fils en ôtage. Enfin arrivé en Hongrie, il y fut reçu avec une joie univerfelle." Le Continuateur de l'Abbé Fleuri (58) rapporte la chofe en fubftance de la même maniére. Mais on conçoit affez difficilement, que Huniade fut entiérement defarmé, & que marchant par un Pays ennemi, il eut abandonné toutes les armes avec lefquelles il s'étoit fauvé, & qu'il eut gardé une Croix capable de le faire remarquer. Je trouve plus de vraifemblance dans le récit de Chalcondyle, qui d'ailleurs eft plus circonftancié, & où l'on voit pourquoi Huniade ne put guére échapper au Defpote George. Cet Hiftorien raconte, que ce grand Capitaine quitta ceux qui l'accompagnoient, dans l'efpérance qu'il ne feroit pas fi aifément reconnu, & qu'après que le Soleil fut levé il abandonna fon cheval, pour gagner une petite Colline, qu'il apperçut, couverte de buiffons; qu'ayant vu un Turc de loin, il fe cacha dans les rofeaux d'un Marais, qui étoit au pied de la Colline, parce qu'il étoit encore fur les terres des Turcs. Etant enfuite entré fur celles de Rafcie, il rencontra deux hommes du Pays, à qui il offrit une grande récompenfe pour lui fervir de guides. Il n'eut pas avancé fort loin avec eux, qu'ils confpirérent de le tuër pour avoir fa dépouille. Huniade, qui avoit l'œil au guet, ayant connu leur deffein, mit l'épée à la main, bleffa l'un dangereufement, & contraignit l'autre de gagner au pié. Le Defpote de fon côté avoit appris la défaite & la fuite de Huniade, & avoit envoyé ordre par tout de garder les paffages, & de ne laiffer paffer perfonne, qu'on ne fût informé qui il étoit; que fi Huniade fe préfentoit, on l'arrêtât, mais qu'on laiffât paffer librement les autres. Cet ordre, dont Huniade fut inftruit, le mit dans un grand embarras, d'autant plus que n'ayant rien pris depuis deux jours, il mouroit de faim. Ayant trouvé quelques Payfans du Pays, il les pria au nom de Dieu de lui donner un morceau de pain. Ils connurent d'abord à fon habillement & à fon langage qu'il étoit Hongrois, & lui répondirent qu'ils lui donneroient ce qu'il demandoit, mais qu'il falloit auffi qu'il vint avec eux chez le Gouverneur de la Ville voifine, l'affurant qu'on ne lui feroit aucun mal après l'avoir interrogé, parce qu'on n'en vouloit qu'à Huniade. S'étant faifis de lui, il fut obligé de fe faire connoître au plus vieux d'entre eux, mais en même tems il leur fit les plus magnifiques promeffes, s'ils vouloient le conduire furement à Belgrade. Le vieillard s'engagea à le faire, & ayant inftruit les autres de la condition de Huniade, en leur recommandant le fecret, il les retint, pour s'affurer mieux de leur difcrétion. Huniade alla avec eux dans le lieu où ils fe retiroient la nuit, mais ils prirent querelle, & un d'entre eux fe déroba furtivement, & avertit le Prévôt de la Ville la plus voifine, qui fe rendit d'abord avec fes Archers, & trouva Huniade caché dans un tas de foin; il fe faifit de lui, & le mena au Gouverneur de la Province, qui le mit dans le château, où il demeura quelque tems prifonnier. Huniade trouva moyen de gagner celui qui y commandoit, de même que fes Soldats, qui devoient fe jetter fur le Gouverneur & piller la Ville; mais un des Soldats ayant révélé la confpiration, ils furent tous taillés en piéces. Enfin Huniade obtint fa liberté, en concluant le mariage de fa fille avec le fils du Defpote (59).

(58) Hift. Ecclef. *loc. cit.*

(59) Chalcondyle L. VII. Ch. 10.

[*I*] *Huniade fauva la place, & fit effuyer au Turc une perte fi confidérable, que le 6 d'Août Mahomet fut obligé de lever le fiége.*] Les Annales Turques ne difent qu'un mot de ce fameux fiége, fans doute à caufe du malheureux fuccès qu'il eut: *Secundum hæc ad Albam Græcam exercitum adduxit: fed quum eam expugnare non poffet, abfceffit: Periit ibi Dais Caratzes Baffa, qui Beglerbegi munere fungebatur* (60). Mr. l'Abbé de Vertot s'étend affez fur cet événement, & néanmoins a oublié ou fupprimé des circonftances affez importantes: rapportons fon récit, & comparons-le avec celui des autres Hiftoriens. „ Huniade, dit Mr. *De Vertot* (61), un des plus grands Capitaines de la Chrétienté, & feul de fon tems comparable à Scanderberg, pendant tout le tems que dura le fiége, s'étoit retranché à la tête des Hongrois fur le rivage Septentrional du Danube. Mais Mahomet pour fe rendre maître du cours de ce fleuve devant Belgrade, & pour couper la communication du Camp des Chrétiens avec la Place, avoit formé comme un demi cercle de Saïques & de Brigantins, liés enfemble, qui occupoient tout l'efpace d'au-deffus & d'au-deffous de la Ville. Huniade pour percer cette efpéce d'eftacade, & faire paffer du fecours dans la Ville, arma de fon côté un grand nombre de bâtimens de différentes grandeurs, & après les avoir chargé de ce qu'il avoit de foldats les plus braves & les plus déterminés, il fe met à leur tête, fe laiffe aller au fil de l'eau, aborde la flotte des Infidéles, faute le premier dans la Galiote de l'Amiral, s'en rend maître, & fuivi par les Officiers Hongrois qui commandoient les troupes de débarquement, il rompt l'eftacade, fépare les petits vaiffeaux qui la compofoient, en coule une partie à fond, s'empare des autres, paffe au fil de l'épée les troupes dont ils étoient chargés, & entre dans le port, traînant à fa fuite les débris de la flotte Turque. Ce Seigneur par fa préfence reléve le courage de la Garnifon & des habitans, & leur adreffant la parole: *Je fuis venu*, leur dit-il, *avec ces braves foldats pour vivre ou pour mourir avec vous; & je fauverai la Place, ou je m'enfevelirai fous fes ruines.* Pendant tout le tems que dura le fiége, ce grand Homme faifoit en même tems les fonctions de fage Capitaine & de foldat déterminé: Général, Gouverneur, Officier de Marine & d'Artillerie, les Turcs le trouvoient à tous les poftes qu'ils attaquoient; on le voyoit en même tems à la tête de toutes les forties. On rapporte que dans une de ces forties, il tua de fa main jufqu'à douze ennemis: mais comme, après tout, ces petits avantages n'étoient point décififs, & que Mahomet avançoit toujours fes travaux, il vit bien qu'il n'y avoit qu'une bataille qui pût fauver la Place. Dans cette vuë il fit prendre les armes à la Garnifon, aux troupes qu'il avoit amenées, & même aux plus braves habitans, dont il fit choix; & ayant formé de toutes ces troupes un Corps confidérable, il fe mit à leur tête, & l'épée à la main fe jetta dans les tranchées des ennemis. Il tailla d'abord en piéces tout ce qui s'oppofa à fon paffage; mais au bruit que faifoit cette attaque, les Turcs fe rallient bien-tôt & font ferme; jamais les Chrétiens & les Infidéles n'avoient combattu avec plus de courage & d'opiniâtreté. Huniade, qui veut vaincre ou mourir, irrité d'une fi longue réfiftance, s'abandonne dans les plus épais bataillons des ennemis, pouffe, tuë tout ce qui fe préfente devant lui, & force enfin les Infidéles à reculer en desordre. Mahomet accourt lui-même à leur fecours, & à la tête de ces légions invincibles de Janiffaires, qui faifoient toute la force de fon Armée & de fon Empire, charge les Chrétiens, & tuë de fa propre main un des principaux Officiers des Hongrois; mais dans le même tems il reçoit une large bleffure à la cuiffe, qui le met hors de combat: on le porte auffitôt dans fa tente, où le fang qu'il avoit perdu le fit tomber en foibleffe. Cependant le nouveau combat ne fe rallentit point: Huniade fait de nouveaux efforts, gagne les batteries, & tourne le Canon contre les tentes du Sultan. Mais le Général Chrétien, voyant un gros de Spahis, qui s'avançoient le fabre à la main, pour lui couper le chemin de la retraite, ne jugea pas à propos par un combat trop opiniâtré, de réduire les Turcs à un defefpoir fouvent plus redoutable, que leur valeur ordinaire; & content des avantages qu'il venoit de remporter, il rentra triomphant dans Belgrade, parmi les acclamations de fes Soldats, qui traînoient à leur fuite un grand nombre de prifonniers. Le Sultan, revenu de fon évanouïffement, s'informa auffitôt des fuites du combat: on ne put lui cacher que les premiers Bachas de fa Cour, le Vifir, l'Aga des Janiffaires, & les principaux Officiers de ce Corps avoient été tués; que le Canon avoit été encloué, & les bagages pris. On prétend que, fur de fi facheufes nouvelles, & fi contraires à fes efpérances, il demanda du poifon, pour terminer fa vie & fa douleur. Ce qui eft de certain, c'eft qu'il perdit en cette occafion plus de vingt mille hommes de fes meilleures troupes, & qu'il fut obligé de lever le fiége, & de regagner Conftantinople avec précipitation". Toute étenduë qu'eft cette narration, elle eft fort imparfaite: les autres Hiftoriens s'accordent affez avec Mr. De Vertot fur la maniére dont Huniade entra dans Belgrade; mais ils racontent le refte d'une maniére différente à divers égards,

(60) Annal. Soltanor. p. m. 29.

(61) Hift. de l'Ordre de Malthe. Tom. III. p. 8-1. Edit. in-12.

niade furvécut de peu à cette Victoire, & mourut à Zemplen le 10 Septembre 1446, les uns difent de fes bleffures, les autres de la pefte. Il fut un des plus grands Capitaines de fon tems, & comparable au fameux Scanderberg: habile & pénétrant à prévoir les occafions, patient à les attendre, prompt à les faifir, infatigable à les mettre à profit, & heureux dans fes entreprifes, il défendit la Hongrie contre les affauts d'Amurath II. & de Mahomet II, & fut la terreur des Ottomans (k). Il avoit époufé la fœur de Michel Zilage, Seigneur Hongrois (l), dont il laiffa deux fils, LADISLAS & MATTHIAS. Le premier eut la tête tranchée pour avoir tué le Comte de Cilley [K] & le fecond paffa

(k) Ibid. p. 348.

(l) Leunclavius *Pand. Hift. Turcic.* No. 114.

égards, & la plupart font la perte des Turcs de quarante mille hommes (62): ils parlent bien de la bleffure de Mahomet, mais ils difent en même tems, que ce fier Sultan combattit toujours, & je ne trouve fon évanouïffement que dans le récit de l'Hiftorien de l'Ordre de Malthe. Le Lecteur ne fera pas fâché de trouver ici une rélation complette de la levée de ce mémorable fiége, telle qu'on la trouve dans Chalcondyle, avec lequel les autres Hiftoriens s'accordent pour l'effentiel. Voici le récit de cet Hiftorien Grec (63). Huniade étant entré dans Belgrade de la maniére dont on l'a vu dans la narration de Mr. De Vertot, il fit bien-tôt fentir aux Turcs qu'ils avoient affaire à des ennemis nullement méprifables. Cependant l'Artillerie de Mahomet foudroyoit la Ville, & fit enfin bréche (64). Le Sultan fit tout préparer pour donner l'affaut, mais pendant qu'il faifoit fes préparatifs, il perdit un de fes meilleurs Généraux, nommé Caratz par les uns, & Cartag par les autres, Beglerbey de l'Europe qu'il regretta infiniment. De fort grand matin Mahomet donna le fignal du combat, & conduifit lui-même fes Soldats jufques fur le bord du foffé, qu'ils pafférent, & montérent fur la bréche, fans trouver aucune réfiftance; delà ils fe répandirent de tous côtés dans la Ville, perfuadés qu'il n'y avoit plus qu'à piller & à faccager. C'étoit un ftratagême de Huniade. Il avoit mis fes troupes en bataille fur une place: la Garnifon du Château avoit ordre de donner, au premier fon de trompette, fur les Turcs débandés, & ceux qui devoient défendre la bréche, devoient en même tems aller reprendre leur pofte, pour empêcher que les Turcs ne puffent foutenir ceux qui fe feroient engagés dans la Ville. Tout réuffit à fouhait: quand ceux qui étoient entrés virent Huniade marcher à eux, & que d'un autre côté la Garnifon du Château alloit les attaquer d'un autre côté, ils fe mirent à fuir vers la bréche: les Hongrois, qui les pourfuivoient en tuérent en grand nombre, & ceux qui échappérent, voyant la bréche occupée, fe jettérent dans le foffé. Les Chrétiens profitant de leur avantage, firent une fortie, & pouffèrent jufqu'aux batteries de l'Ennemi, dont ils s'emparérent. Mahomet foutint longtems le combat, & fit des efforts incroyables pour les repouffer, mais il fut enfin obligé de reculer, & les Hongrois tournérent le Canon contre fes Tentes, & y firent beaucoup de ravage. A l'égard de la fuite du combat, Chalcondyle & Sagredo varient: felon le premier l'action continua & fe termina le même jour; felon l'autre, ce fut le lendemain, que les Turcs donnérent un nouvel affaut, dont le mauvais fuccès obligea Mahomet de lever le fiége. Voici le récit de cet Hiftorien: „ les Ennemis, *dit-il* (65), n'avoient plus „ befoin d'échelles, pour monter à la bréche; ils n'a„ voient qu'à marcher fur les corps de leurs Soldats morts „ ou agonifans, qui fervirent à remplir le foffé. Mahomet fut touché fi vivement de ce carnage furieux, qu'il „ protefta hautement, qu'il vouloit emporter la Place, ou „ y périr avec toute fon Armée. Mais le fang Ottoman „ qu'Huniade avoit répandu en abondance, avoit extrê„ mement ralenti l'ardeur des Janiffaires. Leurs Chefs „ remontrérent au Sultan, qu'il étoit plus facile de mou„ rir que de vaincre des troupes intrépides, & qui avoient „ à leur tête un Capitaine auffi expérimenté, auffi habile, „ & auffi brave qu'Huniade. Cependant, pour faire leur „ Cour à Mehémet qui étoit mécontent, ils réfolurent de „ donner le lendemain à la pointe du jour un affaut plus „ terrible que tous les précédens. Ils choifirent tout ce „ qu'il y avoit de plus vaillant dans leurs troupes; on pro„ mit le pillage aux Soldats, & de grandes récompenfes „ & un rang plus confidérable aux Capitaines. Les mous„ quets devinrent inutiles, les Affiégeans fe mélérent avec „ les Affiégés, & chacun des deux partis le fabre à la main „ recommença la mêlée. Cazan (ou Chazan) Pacha, le „ plus intrépide des Généraux Ottomans, pour obéir aux „ ordres du Sultan combattit à la tête de fes troupes, & „ les expofa avec fi peu de ménagement à la fureur des „ Chrétiens, qu'on en fit une horrible boucherie, & ce „ Pacha fut lui-même taillé en piéces, fort regretté de fon „ Souverain...... Les Affiégés foutinrent vaillamment „ cette attaque à l'imitation de leur Général, qui étoit le „ premier à s'expofer & le dernier à faire la retraite. Le „ carnage fut fi grand & la perte fi vifible, qu'il y refta „ plus de trente mille morts, qui ne furent point enter„ rés. Le Sultan même y fut bleffé à la cuiffe, quoique „ légérement (66), payant lui-même de fa perfonne, & „ menant fes troupes à l'affaut jufques fur le bord du foffé. „ Les Janiffaires repouffés & battus n'écoutoient plus les „ priéres, & ne fe foucioient plus des menaces. Rebu„ tés, couverts de leur fang, mutilés & eftropiés, ils „ abandonnérent la muraille, fans ordre, fans difcipline, „ fans attendre le fignal de la retraite, & avec tant de „ précipitation, qu'ils laiffèrent au pouvoir des Chrétiens „ cinq piéces de Canon & la plus grande partie de leur „ bagage".

Avant que de finir cette Remarque je dois obferver, que plufieurs Hiftoriens rapportent que Jean de Capiftran Prédicateur de la Croifade, & Cordelier, eut beaucoup de part à la Victoire remportée dans cette occafion. Chalcondyle le dit en termes exprès (67), & Thevet s'échauffe même contre ceux qui doutent que ce Moine ait fait la fonction de Guerrier dans cette occafion (68). Le Continuateur de l'Abbé Fleuri, qui cite Æneas Sylvius, rapporte (69) que „ Jean de Capiftran & Huniade s'attribuérent cha„ cun en particulier l'honneur de cette Victoire dans les „ Lettres qu'ils écrivirent l'un & l'autre au Pape & à „ l'Empereur, pour les informer du fuccès de cette Croi„ fade; vanité baffe dans deux hommes, d'ailleurs également „ recommandables par leurs grandes qualités. Capiftran „ y avoit contribué par fes priéres & fes exhortations, „ Huniade par fa valeur, fon courage & fa prudence; & „ tous deux euffent mérité plus de gloire, fi chacun n'eût „ pris que la part qui lui étoit duë". J'avouë que fur l'expofé de cet Auteur, je ne fens pas trop que la cenfure qu'il fait foit fort jufte par rapport à Huniade: car fi Capiftran n'avoit contribué à la Victoire que par fes priéres & fes exhortations, il me femble que Huniade n'avoit pas tort de s'attribuer l'honneur de la victoire, en fuppofant toujours qu'il ne méconnoiffoit pas la direction de la Providence dans les Evénemens; & quelque efficace qu'on attribuë aux priéres & aux exhortations de ce Moine, il y a de l'apparence que fans la valeur, le courage, & la prudence de Huniade, elles auroient été fans effet. Difons néanmoins qu'il y a quelque lieu de penfer, que Capiftran endoffa la Cuiraffe, & qu'il contribua réellement à l'heureux fuccès de cette journée par des actions de courage & de valeur.

[K] *Le premier eut la tête tranchée pour avoir tué le Comte de Cilley.*] Ulric Comte de Cilley, qui avoit été ennemi déclaré de Huniade, ne fut pas plus favorable aux enfans de ce Grand Homme. On prétend (70) que Ladiflas, qui étoit l'aîné, & qui avoit l'affection des peuples, entreprit de fe défaire du Comte. Celui-ci étoit à Belgrade avec Ladiflas fon neveu, bien réfolu de fe rendre maître du Gouvernement, mais il falloit en chaffer les deux fils d'Huniade, qui étoient demeurés dans cette Ville avec une forte garnifon. Ulric, qui les regardoit comme un grand obftacle à fes deffeins, eut recours à la calomnie, & chercha à les décrier dans l'efprit du Roi Ladiflas. Les Hongrois indignés d'une conduite fi honteufe conjurérent contre ce calomniateur, fans être arrêtés par la qualité d'Oncle de leur Prince. Le jour de St. Martin onziéme de Novembre, Ulric étant avec le Roi dans l'Eglife, ils l'appellérent dans un lieu écarté, & après quelques paroles fâcheufes entre lui & le fils aîné d'Huniade, ils le tuérent à coups d'épée. Le Roi fut fort irrité de cet attentat, commis en fa préfence, mais la crainte de quelque fédition lui fit diffimuler fa colére, & l'obligea même de promettre aux meurtriers de leur pardonner, & de leur accorder fa bienveillance: mais fa promeffe ne fut pas fincére, & il cherchoit fecretement quelque occafion favorable de les punir. Elle fe préfenta bien-tôt après. Le Roi étant à Bude, vers le milieu du Carême en 1457 fit arrêter Ladiflas, & fon frere Matthias, & trois jours après il fit condamner le premier à perdre la tête publiquement fur un échaffaut. Un autre Hiftorien rapporte la chofe d'une maniére affez différente. Selon lui le Comte de Cilley travailloit à ravir aux fils de Huniade l'honneur & la vie: Ladiflas ayant eu à cette occafion des paroles avec lui, fur ce qu'il lui reprocha fes calomnies, ils en vinrent aux mains, & Ulric ayant été l'aggreffeur, le fils de Huniade fe défendit & tua fon ennemi. Lorfqu'il eut expofé au Roi de quelle maniére la chofe s'étoit paffée, ce Prince lui accorda fa grace, & promit même à la Veuve de Huniade, qui implora fa clémence en faveur de fon fils, de lui pardonner, & en figne de réconciliation lui fit préfent d'un habit de pourpre broché d'or; mais s'étant laiffé furprendre à de nouvelles calomnies, Ladiflas paya de fa tête la mort d'Ulric. *Ut enim patri Huniadi infidias ftruxerat, ita filios Ladiflaum & Mathiam, calumniis oppreffos, conatus eft tollere: de quibus cum Ladiflaus veniffet expoftulaturus, cum Ciliano orta rixa eft, quæ in pugnam exarfit, in qua Cilianus prior feriens, a Ladiflao repulfus & confoffus eft. Etfi autem Ladiflaus, poftquam Regi expofuiffet facti cauffas, impetravit fidem publicam, & rex matri fupplici affirmavit fe filio ignofcere, & oblivionem facti, atque injuriæ fancivit; donavit etiam Ladiflaum vefte purpurea, cui aurum erat intertextum: tamen paulo poft rex novis inflammatus calumniis, fratrem utrumque cepit, & de Ladiflao fupplicium fumpfit* (71). On a d'autant plus de panchant à croire que la faute étoit du côté d'Ulric, que ce Seigneur étoit un très-mauvais fujet, fi l'on s'en rapporte à Ænée Sylvius. „ Ce Comte, *dit-il* „ (72), étoit plongé dans la luxure. Etant devenu amou„ reux d'une Concubine appellée Véronique, il tua de fa „ propre main fa femme, de la Maifon des Comtes de „ Croatie. Herman fon pere fit noyer cette indigne Maî„ treffe, mais après la mort du pere le fils continuant fes

(62) Voy. Chronic. Carion. p. m. 348. Fleuri *Hift. Ecclef.* T. XXIII. p. 3. Sagredo *Hift. de l'Emp. Ottoman.* T. I. p. 202. Ce dernier Hiftorien dit, *qu'il y refta plus de trente mille morts, qui ne furent pas enterrés.*

(63) *Hift. des Turcs.* Liv. VIII. Ch. 13.

(64) Voy. auffi Ducas *Hift. des Emper.* Jean *& Manuel* &c. Ch. XLV. § 1. dans l'Hift. *de Conftantinop.* T. X. p. 424.

(65) Sagredo *ubi fupra* p. 202-205.

(66) Chalcondyle dit, qu'il fut bleffé dangereufement.

(67) Chalcondyle *ubi fupra.*

(68) Thevet *Hommes Illuft.* T. V. p. 4.

(69) Hift. Ecclef. *ubi fup.* p. 3, 4.

(70) Fleuri *ubi fupra.* p. 17, 18.

(71) Chronic. Carion. p. m. 349.

(72) Æneas Sylv. *Europ.* Cap. XXI. *Apud* Lenfant *Hift. de la Guerr. des Huff.* T. II. p. 163, 164.



„ dé-

passa en quelque maniére de la prison au trône [*L*]. Quelques Historiens ont rapporté, que Mahomet II. apprenant la mort de Huniade dit, en baissant les yeux du chagrin qu'il en ressentoit, que ce grand homme n'avoit eu personne avant lui qui lui fût semblable; qu'il s'estimoit malheureux de n'avoir plus de tête assez célébre dans l'Univers, sur laquelle il pût venger l'affront qu'il avoit reçu devant Belgrade (*m*).

(*m*) Fleuri *Hist. Ecclés.* T. XXIII. p. 5.

„ débauches, enlevoit les femmes à leurs Maris, entretenoit chez lui un Serrail de filles, traitoit ses Sujets en „ Esclaves, & faisoit venir de toutes parts de Faux-monnoyeurs, des Empoisonneurs, des Devins, des Nécromantiens. Quoiqu'il fût allé à Rome à l'âge de 90 ans, „ pour obtenir des Indulgences, il n'en revint pas meilleur. On lui demanda à quoi lui avoit servi Rome, „ puisqu'il reprenoit son train? *Mon Cordonnier*, dit-il, „ *est aussi allé à Rome, & à son retour il s'est remis à faire* „ *des bottes*".

[*L*] *Le second passa en quelque maniére de la prison au trône.*] Le Roi Ladislas emmena Matthias prisonnier en Bohême; n'ayant osé entreprendre de lui faire faire son procès en Hongrie, où il étoit chéri, tant à cause de la mémoire de son Pere, qu'à cause des espérances qu'on concevoit de lui (73). Matthias demeura en prison à Prague, jusqu'à la mort de Ladislas, qui y mourut, empoisonné à ce que l'on croit. La mémoire des services que Huniade avoit rendus au Royaume de Hongrie, réunit presque tous les suffrages en faveur de Matthias pour succéder à Ladislas. Michel Zilage son Oncle ménagea si adroitement les esprits, qu'il le fit proclamer. Il s'agissoit d'obtenir sa liberté, qui dépendoit desormais de Podiebrad, qui avoit été élu Roi de Bohême; on n'eut pas de peine à engager ce nouveau Prince à y consentir, qui pour cimenter mieux l'union, donna sa fille en mariage à Matthias (74). C'est ainsi que ce Prince monta sur le trône, sans effusion de sang, & par les vœux de toute la Nation Hongroise, dans des circonstances où l'on ne peut méconnoître la direction de la Providence, qui ôte les Rois & les établit pour l'accomplissement de ses impénétrables desseins. *Ita ex carcere, ad regnum Matthias eductus est, non per seditionem & civilem cruorem, sed singulari consilio Dei, & magno consensu omnium procerum & ordinum, grata mente recolentium memoriam beneficiorum patris Hunniadis, quam Ladislaus rex, cum ministri odii & sevitia alienæ, intempestiva crudelitate, in altero filio obruerat* (75).

(73) Thevet *ubi supra* p. 8.

(74) Fleuri *Hist. Eccles. loc. cit.* p. 39. 54. Thevet *ubi supra* p. 7. 8. Chronic. Carion. p. 450.

(75) Chronic. Carion, *loc. cit.*

☞ HUNIBALDE ou HUNIBAUD, Historien fabuleux, écrivoit, *selon quelques Sçavans* (*a*), sous l'empire de Justin le Jeune vers l'an 560; mais d'autres le font vivre plutôt ou plus tard [*A*]. Il a écrit un Ouvrage considérable sur l'Histoire, divisé en dix-huit Livres, où il remontoit jusqu'à la Création du Monde. Les six premiers Livres traitoient de la première Origine des Francs, que l'Auteur faisoit remonter jusqu'à la ruine de Troye, & conduisoient l'Histoire jusqu'au Roi Antenor, tué par les Goths à l'embouchure du Rhin l'an de Jésus-Christ 440 ou plutôt 340. Les six Livres suivans comprenoient la suite de l'Histoire depuis Antenor jusqu'à Pharamond. Enfin les six derniers la poussoient jusqu'à la fin du régne de Clovis mort en 511 (*b*). Cet Historien avoit, dit-on, tiré son Ouvrage de divers Auteurs plus anciens que lui, nommément d'un Dorac Philosophe, & d'un certain Wastalde Scythe ou Sicambre d'origine; il avoit aussi tiré divers secours des Poësies & des autres Ecrits des Prêtres de sa Nation (*c*). Il paroît qu'avant les Siécles de la bonne Critique, on faisoit quelque cas de cet Historien, mais il est tombé depuis dans un souverain mépris, & son Ouvrage est regardé des Sçavans comme un ramas de mensonges grossiérement imaginés [*B*]. „ Personne au reste, disent les savans Bénédictins (*d*), ne nous apprend si un Ouvrage si fameux, „ quoique rempli de fables, a jamais été imprimé. Ceux qui en parlent le plus au long ne témoignent „ pas même l'avoir vu. Seulement prétendent-ils que Vincent de Beauvais, Trithême, Antoine „ Démochares ou de Mouchy, & divers autres Ecrivains y ont puisé beaucoup de choses touchant „ nos Rois de France". Je dirai un mot sur l'Article qu'on trouve dans Moreri sur cet Historien [*C*].

(*a*) Du Cange *Glossar. Med. & Inf. Latin. Ind. Auct.* p. 110. & Vossius *de Hist. Lat.* L. II. c. 21.

(*b*) Vossius *ubi supra. Hist. Littér. de France* Tom. III. p. 272.

(*c*) Vossius *loc. cit. Hist. Littér. de France. loc. cit.*

(*d*) *Hist. Littér. de France. loc. cit.*

[*A*] *D'autres le font vivre plutôt ou plus tard.*] Quelques-uns en ont voulu faire un Moine de l'Ordre de St. Benoît, du tems de St. Maur en France, vers l'an 543; d'autres le placent plutôt, & le font fleurir sous le régne de Clovis le Grand (1). Les Auteurs de l'*Histoire Littéraire de France*, le font vivre tout au plutôt vers la fin du VI Siécle. „ Il y a beaucoup d'apparence, *disent-ils* (2), „ qu'il n'étoit pas encore connu en France, & que même „ il n'avoit pas encore paru du tems de Saint Gregoire de „ Tours. Il est au moins vrai que ce Prélat n'en parle „ nulle part, & ne paroît point y avoir égard, comme dans „ quelques autres qu'il cite. C'est ce qui nous feroit croire qu'Hunibalde n'écrivoit tout au plutôt qu'à la fin de „ ce VI. Siécle. Mais on ne peut guére douter que son „ Histoire ne fût répanduë dans le Public au fiécle suivant, „ & que ce ne soit là que nos Historiens du VII. & VIII. „ Siécle ont puisé leur opinion favorite sur l'Origine des „ François, qu'ils font descendre des Troyens". Oudin (3) prétend que cet Auteur est beaucoup plus moderne, & que c'est un Allemand de Franconie, qui s'est deguisé sous l'ancien nom de Hunibalde, & qui vivoit au treiziéme siécle vers l'an 1290. *Auctorem esse aliquem Germanum ex Franconia, qui gentis suæ laudem tam effrenâ atque enormi sub titulo prostituere, insana quadam cacoethe voluerit. Scriptor ergo recentior quidam est, qui se sub antiquo Hunibaldi nomine abscondere voluerit.* Il remarque que Pontanus a prouvé (4), que cet Ecrivain ne peut avoir vécu du tems de Clovis, tant parce que son stile est très-mauvais, quoique d'autres Auteurs de ce tems-là, comme Sidoine Apollinaire & Boëce ayent assez bien écrit, que parce qu'il a commis diverses fautes, où un Historien de ce tems là n'auroit jamais pu tomber. Entre autres faussetés que Pontanus relève, & par où il prouve que ce prétendu Hunibalde doit être un Ecrivain qui a vécu sur la fin du XIII. Siécle, il ne faut pas oublier ce qui regarde la Ville de *Rotterdam*, que ce fabuleux Historien assure avoir été fondée par *Rotherus* Roi des Francs l'an 89 de l'Ere Vulgaire; où les plus Savans Antiquaires du Pays conviennent (5), que cette Ville n'a été environnée de murailles, & honorée des priviléges de Ville que vers l'an 1270, quelle apparence par conséquent que ce lieu fut connu d'un Auteur du VI. Siécle? ce seul trait paroît décisif à Oudin.

[*B*] *Son Ouvrage est regardé des Sçavans comme un ramas de mensonges grossiérement imaginés.*] Trithême a fait un Abrégé des douze derniers Livres de l'Histoire d'Hunibalde, qu'il appelle un solide Historien des Francs, *solidum Francorum Historiographum*, & son Histoire, un excellent Ouvrage, *insigne Opus*; l'Abrégé de Trithême a pour titre, *Compendium de Origine Francorum* (6). Quelques autres se sont laissé tromper par Trithême; mais aujourd'hui on convient généralement qu'Hunibalde est un Ecrivain qui ne mérite aucune créance, *Auctor nullius fidei*, dit Mr. Fabricius (7); Pontan le qualifie d'*Auteur barbare & fabuleux* (8). Vossius en parle avec une espéce d'indignation: *Verum Hunibaldus iste nec tressis scriptor est, imo nihil illo ineptius, stultiusque. Sane quisquis in antiquis Germanorum temporibus Romanis indiderit prodit, id omne commentitium . . . . at ille ferrei oris, plumbei cordis, Hunibaldus non modo promit his indicta, sed plane repugnantia. . . . . Quare Hunibaldus eo loco habendus, quo Berosus Annii, & similis farinæ nugatores* (9).

[*C*] *Je dirai un mot sur l'Article qu'on trouve dans Moreri sur cet Historien.*] Quoiqu'il ne soit que de cinq Lignes, je défie qui que ce soit de comprendre ce qu'on y a voulu dire: *Cet Ouvrage (l'Histoire d'Hunibalde) qui comprenoit plusieurs Livres, dont Trithême fait l'abrégé de deux, est assurément supposé.* Qu'a-t-on voulu dire? qu'Hunibalde est un Auteur fabuleux? que l'Ouvrage qui porte son nom, n'est pas de lui? sûrement on a voulu dire l'un ou l'autre, mais quel des deux, c'est au Lecteur à le décider.

(1) *Hist. Littér. de France.* T. III. p. 271.

(2) Ibid. p. 272.

(3) *Commentar. de Script. Eccles.* T. III. Col. 648. 649.

(4) *Origin. Francic.* L. III. c. 3. *Apud* Eundem.

(5) Had. Junius *Hist. Batav.* p. 295. *Apud* Oudinum *ubi supra.* M. Zuer. Boxhorn. *Theat. Comit. Holland.* &c. p. 181. *Apud* Eund.

(6) On le trouve dans le Recueil des Historiens d'Allemagne de Simon Schardius T. I. p. 301. Edit. 1574.

(7) *Bibl. Med. & Inf. Latinit.* T. III. p. 503.

(8) *Origin. Francic.* Lib. II. c. 1. *Apud* Oudinum *ubi supra.*

(9) Vossius *de Hist. Lat.* L. II. c. 21.

☞ HUNNIUS (Nicolas) célébre Théologien Luthérien du XVII. Siécle nâquit le 11 de Juillet 1585 à Marpourg (*a*), où Gilles Hunnius son pere étoit Professeur en Théologie: sa mere s'appelloit Eléonore Felderin, fille du Gouverneur du Fort ou Château de Schornbach dans le Duché de Wirtemberg. On le consacra à la Théologie avant sa naissance [*A*]. Il fit ses premiéres études sous des

(*a*) Moller. *Cimb. Litter.* T. II. p. 376. *Le Suppl. de Moreri* de Paris, & le Dictionnai-re Universel, Hollandois, le font naître à Mersbourg, c'est une faute.

[*A*] *On le consacra à la Théologie avant sa naissance.*] Sa mere fut huit jours en travail avant que de le mettre au monde, & pendant qu'elle souffroit, elle fit vœu, aussi-bien que son mari, que si elle accouchoit heureusement d'un garçon, il seroit consacré à la Théologie; & si c'étoit d'une fille, elle seroit mariée à un Théologien. *In utero matris, cum partus doloribus per ultimum constituta gravissimis, adhuc delitesceret, voto parentum, si mas nasceretur, Theologum hunc fore, sin puella Theologo nupturam, pollicitorum, sacris jam destinatur est studiis* (1). On ne peut douter.

(1) Moller. *Cimbr. Litt.* Tom. II. p. 376-377.

des Maîtres domeſtiques, tant à Marpourg, qu'à Wittemberg où ſon Pere fut appellé en 1592; & en 1600 il les continua à l'Académie, ayant pour Maîtres dans les Langues & les Sciences annexes Eraſme Schmidius, Ad. Theod. Siberus, & Jaques Martini, & dans la Théologie, outre ſon pere, Salomon Geſner, David Rungius, Léonard Hutterus, & quelques autres. L'année ſuivante 1601, il accompagna ſon Pere à la Conférence de Ratisbonne (*b*), en 1603 il le perdit. Au mois de Mars de l'année 1604, il fut reçu Maître-ès-Arts; il fit bientôt connoître ſa capacité dans les Diſputes, & dans des Colléges qu'il donna, ce qui le fit aggréger à la Faculté de Philoſophie (*c*). Il alla auſſi faire un tour à Marpourg & à Gieſſen pour y entendre les Théologiens qui y profeſſoient, & à ſon retour il fit des leçons en particulier, par la permiſſion de la Faculté de Théologie, & prêcha fréquemment. En 1612 George I. Electeur de Saxe le nomma Paſteur & Surintendant d'Eilenberg en Miſnie, George Weinrich, Théologien & Paſteur de Leipſig lui donna l'impoſition des mains le 6 Avril, & le 20 Juillet il fut inſtallé dans ſon Egliſe: & le 15 Septembre il fut reçu Docteur en Théologie à Wittemberg, & épouſa le même jour la fille d'Erneſt Hettenbach, Profeſſeur en Médecine dans cette Univerſité. Il ſe fit bientôt connoître par des Ecrits contre l'Egliſe Romaine [*B*]. Après avoir paſſé cinq ans à Eilenberg, il fut appellé en 1617 à Wittemberg, pour ſuccéder en qualité de Profeſſeur en Théologie à Léonard Hutter, ſon ancien Maître, & il continua à publier divers Ecrits polémiques [*C*]. Au commencement de 1623 la Ville de Lubeck l'appella pour remplir une place de Paſteur dans ſa Paroiſſe de Ste. Marie, ayant obtenu avec peine ſa démiſſion de l'Electeur; il ſuivit cette Vocation, & au bout d'un an & demi, il fut élu Surintendant, par les Suffrages unanimes de tous ceux, qui avoient voix (*d*). Il remplit avec honneur les différentes fonctions, que ce poſte lui impo-

(*b*) *Voy.* Bayle Art. HUNNIUS (ÆGIDIUS) Rem. (*B*).

(*c*) Mollerus *loc. cit.* p. 177.

(*d*) Mollerus *ibid.*

ter, que l'intention des perſonnes, qui font de pareils vœux, ne ſoit bonne, & qu'ils n'ayent deſſein d'imiter l'exemple de quelques perſonnes illuſtres, dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte; mais je ne ſai ſi l'intention ſuffit pour les juſtifier, à moins qu'on ne ſuppoſe de la part de Dieu une influence toute particuliére pour procurer l'accompliſſement du vœu, ſur laquelle on n'eſt peut-être pas toujours en droit de compter. Il me ſemble qu'il y a quelque témérité à deſtiner un enfant à naître, ou nouvellement né à une profeſſion, ſans ſavoir s'il aura les talens néceſſaires pour la bien remplir, & s'il aura le goût requis pour faire valoir ces talens, en cas qu'il les ait. L'un & l'autre eſt néceſſaire. Avec toute la bonne volonté du monde, on ne réuſſira jamais dans une profeſſion, quelle qu'elle ſoit, ſi l'on n'a pas les qualités requiſes d'ailleurs. Et envain auroit-on les talens qui peuvent y faire réuſſir, ſi l'on n'a pas le goût, l'inclination qu'il faut pour mettre les talens qu'on a à profit. Or les perſonnes qui deſtinent ainſi leurs enfans à telle ou telle profeſſion, ignorent parfaitement s'ils auront & les talens & le goût, & par conſéquent ſe mettent en danger par l'accompliſſement de leurs vœux, de rendre un très-mauvais ſervice à l'Egliſe & à leurs enfans.

[*B*] *Il ſe fit bien-tôt connoître par des Ecrits contre l'Egliſe Romaine.*] Il fit imprimer à Wittemberg en 1614 in 8. un Ouvrage intitulé: *Miniſterii Lutherani divini, adeoque legitimi, Demonſtratio, Rob. Bellarmini, Thom. Stapletoni, Greg. de Valentia, Jac. Gretſeri, & Henr. Lancelotti φλυαρίαις petiſſimum oppoſita, & Academiæ Wittembergenſi inſcripta.* C'eſt-à-dire: „ Démonſtration que le Miniſtére Lu„ thérien eſt divin & par conſéquent légitime, oppoſée „ aux Chicanes de Bellarmin, Stapleton, Gregoire de „ Valence, Gretſer, & Lancelot". Cet Ouvrage fut attaqué par Lancelot, Théologien de Louvain, & Hunnius repliqua par un Ecrit intitulé Muſeliére: *Capiſtrum Hunnio paratum Lancelotto injectum*, &c. à Wittemb. 1617 in-8. Godefroi Wegner, Profeſſeur de Koningsberg, donna une nouvelle Edition de ces deux Ouvrages de Hunnius, à Koningsberg en 1708 in-8. Dans ſa Préface, notre Théologien attaque vivement ceux qui croyent, que dans les Points controverſés on doit conſulter la Tradition & s'en rapporter à la déciſion de l'Egliſe. Cette opinion, dit-il, eſt la premiére retraite où ſe ſauvent les Sophiſtes, c'eſt le nom qu'il donne aux Docteurs de l'Egliſe Romaine. Leur ſeconde retraite eſt d'attaquer la perſonne des Réformateurs, & de faire remarquer dans Luther un caractére & une conduite, qui ne ſont ni la conduite ni le caractére des hommes, à qui Dieu donne une miſſion particuliére, pour aller annoncer ſes volontés. C'eſt ſurtout pour répondre à ce dernier argument, que Hunnius a compoſé ſon Ouvrage: il l'a partagé en trois parties; dont la premiére contient des choſes générales, qu'il appelle des Prolégoménes; dans la ſeconde il traite de la vocation de Luther; & dans la troiſiéme, de la vocation des Miniſtres Luthériens. Dans la premiére on explique les termes qui concernent l'état de la queſtion, tels que ſont *Clerc, Miniſtre de la Parole, Miniſtre de l'Egliſe de Dieu, Prêtre, Evêque, Miſſion, Vocation &c.* On tâche dans la ſeconde d'établir que Luther, par l'autorité & la volonté de Dieu, entreprit l'ouvrage de la Réformation, & qu'ainſi ſa Vocation venoit de Dieu. On diſtingue deux Vocations en lui, une ordinaire, & une extraordinaire. Il étoit Prêtre, Docteur & Profeſſeur, & c'eſt là ce qui formoit ſa Vocation ordinaire. L'Inſpiration qui le faiſoit agir, les choſes ſingulières qui ont précédé, accompagné, & ſuivi ſon entrepriſe, ſont pour l'Auteur les marques d'une Vocation extraordinaire. La Divinité du Miniſtére dans les Miniſtres Luthériens fait le ſujet de la troiſiéme partie; dans laquelle, après avoir rejetté comme inutiles les conditions que demandent les Catholiques-Romains, & que l'on diviſe en pluſieurs claſſes, on propoſe les ſeules conditions qu'on croit néceſſaires pour la vocation au Miniſtère; ſavoir l'élection, la vocation, & l'ordination; en quoi l'on diſtingue encore deux ſortes de vocations; l'une que l'on prend dans un ſens plus étroit: l'autre à laquelle on donne une acception plus générale. Tel eſt l'expoſé que font de l'Ouvrage de Hunnius les judicieux Journaliſtes de Paris (2): qui finiſſent en diſant, qu'on peut regarder l'Ouvrage de Hunnius, „ comme un abré„ gé méthodique de pluſieurs Volumes, qui ont été écrits „ ſur le même ſujet." Cela eſt ſage, & il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur du *Supplément de Moreri* eût imité les Journaliſtes, & qu'il ſe fut épargné la peine de dire magiſtralement, que Hunnius „ ne diſant rien qui prouve „ le premier point, la conſéquence tombe par elle même." Quand on n'a pas deſſein de prouver de pareilles aſſertions, ou que l'on n'en a pas l'occaſion, il eſt inutile de hazarder ces déciſions bruſques, qui n'en impoſent qu'au peuple. Je ne décide point ſi M. Hunnius raiſonne bien ou mal, n'ayant pas ſon Ouvrage pour le conſulter; mais il eſt clair, qu'à moins de l'avoir lu, & de fournir des preuves de ce qu'on avance, il eſt ridicule de dire à la volée, qu'il ne prouve point.

(2) Journal des Sçavans Sept. 1709 p. 547-549. Ed. de Hollande.

[*C*] *Il continua à publier divers Ecrits Polémiques.*] Pluſieurs ſont des Théſes, qu'il fit ſoutenir dans l'Académie de Wittemberg; en général il en vouloit à toutes les Communions différentes de la Luthérienne: Voici la Liſte de ces Piéces. I. *Controverſia de Univerſalitate Meriti Chriſti, ut, quantum Calviniſtæ Marchici, in ſcripto ſuo* Golden Kleinod vom dode Chriſti &c. *circa eam, ſimpliciores fallere conentur, Eccleſiæ ob oculos ſtatuatur, ex Autoribus idoneis formata, ex Verbo Dei deciſa, & loco Diſputationis ordinariæ propoſita.* Wittemb. 1617. in-4. Crocius (3) l'accuſe d'avoir calomnié les Réformés dans cette piéce. II. *Diſputatio de ſignis veri falſique Doctoris Eccleſiæ, cum* ἐπικρίσει, *qualiter illa Luthero & Pontifici Romano, vel attribuantur, vel denegentur.* Wittemb. 1617. in-4. Cette Piéce a été traduite en Allemand, à ce que croit Mollerus, ſous le titre de *Caractère d'un Hérétique.* III. *Diſp. de Signis Eccleſiæ.* Wittemb. 1618. in-4. IV. *Demonſtratio Theologica, quod Papa Romanus ſit Univerſalis Eccleſiæ Seductor, quodque Lutherus illum, annis abhinc centum, jure optimo, ſeu ſpiritu divino, adortus fuerit.* Wittemb. 1618 in-4. V. *Diſp. de Baptiſmi Sacramento, Photinianis erroribus oppoſita.* Wittemb. 1618 in-4. VI. *Examen Errorum Photinianorum, quos illi de Religionis ac Fidei fundamento, & de cognitione ac nominibus Dei, hactenus prodiderunt, ex verbo Dei inſtitutum.* Wittemb. 1618. in-8. & en 1624 in-4. VII. *Examen Errorum Photinianorum, quos illi de ſtatu Hominis, primo integritatis, ſecundo peccati, & tertio reparationis hactenus prodiderunt, ex verbo Dei inſtitutum.* Wittemb. 1620 in-4. VIII. *Concluſiones Theologicæ, oſtendentes* gloriam & majeſtatem τῷ λόγῳ *divinam, infinitam, & increatam, Chriſto ſecundum Carnem, ſeu Carni Chriſti, vere & realiter communicatam eſſe.* Wittemb. 1619 in 4. IX. *Principia Theologiæ Fanaticæ, quam Theophraſtus Paracelſus progenuit, Valent. Weigelius interpolavit, ſuccinctis theſibus ſub examen revocata.* Wittemb. 1619 in-4. X. *Diſp. de quibuſdam thematibus, ad locum de S. Cœna ſpectantibus.* Wittemb. 1619 in-4. XI. *Diſp. de S. Scripturæ Cauſis & Effectis.* Wittemb. 1621 in-4. XII. *Demonſtratio Theologica, quod Deus ſerio velit omnes homines ſalvos fieri.* Wittemb. 1621 in-4. XIII. *Diſp. de Statu Animæ humanæ poſt mortem.* Wittemb. 1621 in-4. Cette Piéce a été réimprimée dans un Recueil de pluſieurs autres Ecrits ſur l'état des ames après la mort, *Faſciculus Scriptorum variorum Theologicorum de ſtatu Animæ poſt mortem.* Leipſig 1692 in 8. XIV. *Diſp. de Spiritu Sancto vera perſona, veroque Deo.* Witt. 1622 in-4. XV. *Diſp. de univerſali vocatione omnium hominum ad regnum Cœlorum.* Witt. 1622 in-4. XVI. *Themata Theologica de Aphoriſmo Apoſtolico.* 1 Joh. I. 7. Witt. 1622 in-4. XVII. *Diſp. de verbi Dei certitudine & efficacia, contra Weigelianos.* Witt. 1622. in-4. On voit par cette Liſte, que Hunnius étoit fort laborieux, & qu'il s'attachoit principalement aux matiéres de Controverſe de tout genre.

(3) *Convers. Pruten.* Part. II. p. 465. *Apud* Moller. *loc. cit.* p. 181.

posoit, & continua à donner au Public plusieurs autres Ouvrages. Il en vouloit sur-tout aux Réformés, aux Catholiques-Romains, & aux Fanatiques. A l'égard des premiers il marcha sur les traces de Gilles Hunnius son pere [*D*]. Il eut beaucoup à faire avec quelques Fanatiques, qui semoient leurs erreurs à Lubeck, & qui y répandoient de mauvais Livres: de ce nombre furent un certain Christoph. André Rafelius de Ratisbonne, & Jean Bannier, qui étoit Prussien; ce dernier, après avoir eu quelques Conférences avec Hunnius & ses Collègues, fut chassé de la Ville, par ordre du Magistrat, au mois de Janvier 1625. Hunnius ne se borna pas à cela, le danger dont son Eglise, & les Eglises voisines étoient menacées de la part de ces Fanatiques lui parut exiger qu'on prît des mesures pour le prévenir; ainsi, de concert avec ses Collègues, il écrivit des Lettres en 1633 aux Eglises de Hambourg, & de Lunebourg, pour les inviter à renouveller l'ancienne Confédération avec celle de Lubeck, afin de réunir leurs efforts contre les Séducteurs, & il proposa la tenuë d'une espèce de Colloque entre les Pasteurs des trois Eglises. L'assemblée se tint, du consentement des Magistrats, à Möll, le 29 Mars 1633; on y résolut de s'opposer aux Fanatiques de vive voix & par écrit, & Hunnius fut chargé du soin de composer un Ouvrage au nom des trois Corps réunis, ce qu'il exécuta, & le Livre parut à Lubeck en 1634 in-4. (*e*). Il n'en vouloit pas moins à l'Eglise Romaine, contre laquelle il a publié plusieurs Ouvrages [*E*]. On prétend que malgré son attachement extrême

(*e*) Idem ibid. & p. 187.

[*D*] *A l'égard des premiers il marcha sur les traces de Gilles Hunnius son pere.*] A l'égard du Pere, on peut consulter ce qu'en a dit Mr. Bayle (4). Le Fils publia un Ouvrage pour prouver, qu'il y a entre les Luthériens & les Réformés des différences de doctrine fondamentales, voici le titre du Livre: *Διάσκεψις Theologica, de Fundamentali dissensu doctrinæ Evangelicæ-Lutheranæ, & Calvinianæ seu Reformatæ: Cui præmissa est consideratio hypocriseos Calvinianæ, Dordracena Synodo proditæ.* Wittemb. 1626. & 1663 in-8. Les Théologiens Luthériens, la plupart fort animés toujours contre les Réformés, ont comblé d'éloges cet Ouvrage de Hunnius: Jean Christ. Seldius dans un Livre qu'il a fait contre ce Syncrétisme, prétend que la différence fondamentale entre les Luthériens & les Réformés y est démontrée par des argumens invincibles, auxquels personne n'a répondu ni ne répondra jamais (5). Abraham Calovius en parle en ces termes (6): *Approbatum id scriptum Hunnianum communi hactenus Orthodoxorum calculo, ceu fundamentale atque solidum, ad quod Joh. Duræum, Syncretismum & Conciliationem Lutheranorum cum Reformatis tentantem, haud immerito remiserunt totius regni Suecici Episcopi ac Doctores.* Les Réformés ne manquerent pas de défenseurs, entre autres Conrad Bergius Professeur en Théologie à Francfort sur l'Oder, & ensuite à Brême, & Samuel Strimesius autre Théologien de la même Académie de Francfort, écrivirent en faveur des Réformés (7). Hoornbeek, en parlant des Théologiens Luthériens qui se sont opposés à la réunion, n'oublie pas l'Ouvrage de Hunnius dont il s'agit (8). L'examen qu'il fait de tout ce que ces Messieurs ont écrit, prouve clairement qu'il n'y a point d'union à espérer avec eux à moins qu'on ne souscrive sans réserve à tous leurs Systêmes; *nulla nobis cum illis concordia speranda, nisi illorum accipiamus opiniones: salvis sententiis nihil expectandum.* Il y a encore une autre piéce de Hunnius contre la réunion des Luthériens avec les Réformés, qui est l'avis du Ministère de Lubeck sur le projet de Duræus: *Ministerii Lubecensis consideratio Theologica Interpositionis, seu transactionis pacificatoriæ, inter Religionem Lutheranam ex una & Reformatam ex altera parte, profitentes, a Johanne Duræo tentatæ.* Wittemb. 1677 in-8. Pomarius, Surintendant de Lubeck, a fait imprimer cet Ouvrage avec une Préface de sa façon.

(4) Art. HUNNIUS (ÆGIDIUS) sur-tout aux Rem. [K] & [L].

(5) Voy. Mollerus ubi supra. p. 181.

(6) In Syncretismo Calixtino, p. 110. Apud Eund.

(7) Mollerus loc. cit. p. 184.

(8) Summa Controv. L. IX. p. m. 696.

[*E*] *Il n'en vouloit pas moins à l'Eglise Romaine, contre laquelle il a publié plusieurs Ouvrages.*] Outre celui dont nous avons parlé dans la Rem. [*B*], & quelques-unes des Thèses indiquées dans la Remarq. [*C*], il a publié les suivans. I. *Necessaria Depulsio duarum gravissimarum accusationum Jesuiticarum, ac si Ecclesiæ Augustanæ Confessionis, Papam dicendo Antichristum I. Romanum Imperium, Cæsaream Majestatem, cæterosque Status Catholicos, injuria afficerent. II. Solennem Religionis pacificationem violarent. Conscripta a Clarissimo quodam Theologo, in lucem vero prolata a Wilh. Lysero, Theol. Doct. & Professore Wittenbergensi.* Wittemb. 1628. 1629. & 1629. & 1630 in 12. Cet Ouvrage a été traduit en Allemand par Jean André, Pasteur de Geyer. Comme le Livre est anonyme, quelques Auteurs l'ont attribué à Lyserus, qui n'en a été que l'Editeur (9): mais on ne peut douter qu'il ne soit de Hunnius, qui se l'attribue dans l'Ouvrage que nous allons indiquer, destiné à faire l'Apologie de celui-ci, & il y expose les raisons qu'il a euës de n'y pas mettre son nom. Il fut attaqué par les Jésuites, sous le titre de Jurisconsultes de Dillingen, par une piéce intitulée, *Compositio pacis Augustanæ quæstionibus illustrata.* Dillingen 1629 in-4. & par Adr. Tannerus, Jésuite d'Ingolstad dans son *Antichristus decem præscriptionibus proscriptus, & ex Ecclesiæ Romanæ atque Catholicæ, Romanique Imperii finibus relegatus, Anonymique Ministri Wittembergensis* Depulsioni duarum gravissimarum accusationum *Oppositus.* Ingolstad 1630 in-8. (10). II. Hunnius se défendit en publiant *Innocentia Lutheranorum in puncto injuriarum, ex asserto Pontificis Romani Antichristianismo, in Romanum Imperium, Imperatorem, ac Status Catholicos redundantium, nec non violatæ pacis religiosæ, contra Jesuitarum delationes ante hac per* Necessariam Depulsionem *asserta, nunc vero contra* Compositionem pacis *Jurisconsultorum Dillingensium, & Ad. Tanneri* Antichristum proscriptum, *immotis fundamentis stabilita & defensa.* Wittemb. 1631 & 1663 in-8. III. *Ecclesia Romana non Christiana, quia Deum veneratur cultu a vero Christianismo alieno.* Wittemb. 1630. in 12. & depuis avec l'Ouvrage suivant, accompagné d'une Préface de Christ. Chemnitius Théologien de Jene, à Francfort & Leipsig en 1665 in-8. traduit aussi en Allemand. IV. *Apostasia Romanæ Ecclesiæ ab antiqua, Apostolica vereque Christiana puritate salutaris doctrinæ fidei, cultus & religionis, per adscitas novitates, ex propria ipsius confessione unice, luculenter tamen, demonstrata.* Lubeck 1632 in-12. L'Auteur composa cet Ouvrage à l'occasion du changement de Religion de son frere HELFRIC ULRIC HUNNIUS, Jurisconsulte, & Chancelier de l'Académie de Marpourg, qui se fit Catholique-Romain en 1630 (11). M. Bayle en a parlé, & il remarque (12) que Baillet a ignoré que ce Prosélyte de l'Eglise Romaine étoit fils de l'Auteur de l'*Anti-Gretser*; j'ajoûterai que le même Ecrivain a ignoré aussi que Nicolas Hunnius étoit frere de Helfric Ulric Hunnius. „ Ils nous donnent lieu „ de croire qu'ils ont confondu Nicolas Hunnius Luthé„ rien mort dès l'an 1643, avec Helfricus Ulricus Hun„ nius Jurisconsulte Allemand, converti du Luthéranisme „ à l'Eglise Romaine, qui vivoit en même tems que l'au„ tre Hunnius (13)." On s'apperçoit aisément, qu'il ne connoissoit pas beaucoup ces deux Hunnius. J'observerai en même tems, que Mr. Bayle ne paroit pas avoir su que le Traité de l'*Apostasie de l'Eglise Romaine* de Nic. Hunnius ait été écrit à l'occasion du changement de son frère. Quoi qu'il en soit, il envoya un Exemplaire de ce Livre à ce nouveau Converti, où il écrivit de sa main à la tête: *Dn. D. Helfrico Ulrico Hunnio, JCto, fratri charissimo, hunc libellum offero, cum fraterna, seria tamen, admonitione, videat, unde exciderit, ac quam misere a Christianismo seductus erret, ac sepositis quæ mundus ostendat, priora opera faciat: subjuncto denique voto, det ipsi Deus, pro immensa sua misericordia, spiritum sapientiæ & revelationis in sui agnitionem, illuminatos oculos cordis, ut sciat, quæ sit spes vocationis Dei, & quæ divitiæ gloriæ hæreditatis ejus in sanctis* (14). Le but de Hunnius dans son Ouvrage, qui est fort gros, est de prouver l'Apostasie de l'Eglise Romaine, tant par les nouveautés qu'elle a introduites, que par la conformité qu'elle a avec les Payens, les Juifs, & les Hérétiques. Un Missionaire de Metz entreprit de réfuter le Livre de Hunnius, par une piéce intitulée: *Ecclesia Romana ab omni Apostasiæ labe vindicata, ejusque accusator Hunnius Lutheranus, ceu maledicentissimus impostor, traductus & convictus.* L'Auteur attaque également la Préface de Chemnitius, & l'Ouvrage de Hunnius, il prodigue à ce dernier les titres d'*infame Calomniateur, de Faussaire & de Sophiste.* Celui qui a fait le *Supplement de Moreri*, à Paris, adopte à peu près ce stile, *Beaucoup de préjugés*, dit il (15), *joints à plus encore de calomnies, & de fausses aplications, font tout le fond de cet Ouvrage.* Le Théologien Messin reproche à Hunnius principalement trois choses. I. Que pour prouver ce qu'il avance, au-lieu d'alléguer le Concile de Trente, & la Confession de Foi publiée par ordre de Pie IV, qui sont selon lui les vrais Ouvrages Symboliques de l'Eglise Romaine, il cite les Decrets particuliers des Papes, le Droit Canon, & des Auteurs particuliers. II. Qu'il a attribué à l'Eglise Catholique des dogmes, qu'elle n'enseigne pas: à toute l'Eglise Romaine des choses, qui sont particulieres à celle de Rome; & que l'Eglise Gallicane & d'autres Eglises n'ont point adopté. III. Qu'il n'a pas prouvé, que l'Eglise Romaine ait approuvé dans un Concile légitime les erreurs qu'il lui attribuë. Ces objections & d'autres contenuës dans cet Ecrit, furent communiquées, par un Prince Luthérien, à qui on l'avoit envoyé, à Balthasar Bebelius Professeur en Théologie à Strasbourg, avec priére d'y répondre, ce que celui ci fit par une piéce intitulée: *Dissertatio Apologetica de Apostasia Romanæ Ecclesiæ, pro Nicol. Hunnio & Christ. Chemnitio, adversus Emissarii cujusdam Metensis Censuram iniquam.* Strasbourg 1675 in-4. Bebelius fit imprimer à la suite la Piéce même à laquelle il répondoit, qui n'avoit point encore paru: l'année suivante 1676 ces deux Piéces parurent en Allemand avec l'Ouvrage même de Hunnius, à Lunebourg in-8. & réimprimé dans la même Ville en 1708. Hunnius a publié un autre Ouvrage contre l'Eglise Romaine, qui fait le V. *Pellis Ovina Romanæ Ecclesiæ detracta: ou Examen Chrétien & bien fondé des Artifices & de l'Hypocrisie sur lesquels Rome fonde son Eglise &* sa

(9) Mollerus loc. cit. p. 184.

(10) Idem ibid.

(11) Mollerus ubi supra. p. 176.

(12) Art. HUNNIUS (ÆGIDIUS) Rem. [I].

(13) Baillet Jugem. des Sçav. T. IV. Part. I. No. 79 des Ant. Ed. d'Amst. 1725 in-12.

(14) Dieteric. in Hist. vitæ Lubecensis. p. 48. Apud Moller. loc. cit. p. 183.

(15) Art. HUNNIUS (NICOLAS).

trême au Luthéranisme, il étoit fort modéré [F]. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il auroit fort souhaité de pacifier les différends des Théologiens de l'Eglise Luthérienne, & que dans cette vuë il forma le Projet d'établir une espèce de Conseil suprême de Religion [G]. Durant vingt années qu'il avoit passées à Lubeck il avoit constamment joui d'une santé ferme & vigoureuse, mais il l'épuisa enfin par ses travaux continuels, & sur-tout par ses veilles, passant quelquefois les nuits à écrire. Environ un an avant, sa mort une Néphrétique héréditaire, à laquelle se joignit le Scorbut, & une attaque d'Apoplexie, l'affoiblirent à un tel point, qu'il perdit presque entièrement la mémoire, & que son esprit se ressentit de la foiblesse du corps; il fut donc obligé de renoncer à toute fonction publique, & à se tenir chez lui, où il se consoloit en lisant des prières (f); Christian Hoburg a attribué l'état où Hunnius tomba à un jugement de Dieu, parce qu'il avoit écrit contre les nouveaux Prophètes, ou les Fanatiques. Mais dans un autre endroit, oubliant ce qu'il avoit dit, il prétend que le Chagrin d'avoir été censuré vivement par le Magistrat de Lubeck, l'avoit jetté dans ce triste état (g). Mollerus remarque, que tous ceux qui ont écrit la vie de Hunnius ont gardé le silence là-dessus, excepté un seul Ecrivain, qui dit en peu de mots que Hunnius fut interdit pour avoir prêché trop fortement. Quoi qu'il en soit, après avoir langui un an, il s'affoiblit à un tel point, qu'il fut alité vers la fin de Février 1643, & mourut le 12 Avril de cette année, âgé de cinquante-huit ans; il fut enterré dans le Temple de Ste. Marie, où l'on voit son Portrait, avec une Epitaphe [H]. Les Théologiens de sa Communion se sont épuisés en éloges sur son sujet (h). L'Auteur de son Oraison funèbre loue sa piété, la pureté de ses mœurs, sa gravité accompagnée de politesse, sa candeur, sa modération, sa patience, l'union où il vécut toujours avec ses Collégues, & sa grande charité envers les nécessiteux, sur-tout envers ceux qui étoient exilés hors de leur Pays. Nous avons déja remarqué qu'il eut soin de bien remplir les fonctions des emplois qu'il occupa. Mollerus nous apprend (i) qu'il expliqua en Chaire les Evangiles & les Epîtres de toute l'année, le Catéchisme de Luther, toute la Genése, une partie de l'Exode & les Lamentations de Jérémie; qu'il veilla soigneusement au bien des Ecoles de la Campagne, qu'il ne négligeoit pas de visiter, & qu'il donnoit outre cela des Leçons de Théologie. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il y en a encore un grand nombre d'autres de sa façon, principalement en Allemand, dont il se-

(f) Idem p. 179.

(g) Idem ibid.

(h) Idem. p. 180-182.

(i) Idem p. 171.

*sa Religion, & en imposé aux Simples; tiré de la Parole de Dieu & des principaux Ecrivains de l'Eglise Romaine; avec trois Tables.* Lubeck 1637, 1655, 1684 in 8. Mr. Bayle, l'Auteur du *Supplément de Moréri* de Paris, & celui du Dictionnaire Universel Hollandois, paroissent avoir cru que cet Ouvrage est en Latin, trompés sans doute par Witten (16), qui en fait deux Ouvrages, l'un Latin, & l'autre Allemand: le fait est, que ce n'est qu'un seul Livre, écrit en Allemand. Cet Ouvrage est estimé, Wagenseil en parle en très bons termes; *Dubiam, fallacem, intricatam, & parum sibi constantem, totam Pontificum Romanorum deprehendi successionem, pridem Theologi nostri solide evicerunt. Ante cæteros autem laudabilem operam hic præstitit Beatus* Nicol. Hunnius, *dum eleganti libello, quo Ecclesiæ Romanæ pellem ovinam detraxerat, Paparum e Scriptoribus Pontificiis concinnatos Catalogos tres subjunxit, qui, si inspiciantur, clarissime, & quasi solis radiis scripti essent, ostendunt, quantum discrepent Historici Pontificiorum, non tantum in annis Papæ cuique assignandis, ac omni Chronologica ratione, sed adeo in ipsa serie ac ordine succedendi* (17). Cet Ouvrage en occasionna quelques autres.

(16) *Memor. Theol. renov.* Decad. V. p. 613. 614.

(17) Wagenseil in *Exercit. de Roman. Pontificibus ex Germanorum gente ortis.* §. 12. *Apud* Mollerum *loc. cit.* p. 366.

[F] *On prétend que malgré son attachement extrême au Luthéranisme, il étoit fort modéré.*] C'est Mollerus qui en juge ainsi: *Nec negari sane potest, Theologum hunc eruditum ac judiciosum, sed & simul candidum, etsi doctrinæ Lutheranæ rigidus contra adversarios fuerit assertor, in controversiis tamen sacris disceptandis majori, quam Scriptores alii Polemici, complures, studuisse moderationi, rebusque ipsis intentum, turpibus adversus antagonistas abstinuisse scommatis & conviciis, nec minori zelo praxin pietatis sinceræ, quam ὀρθοδοξίας, ursisse studium* (18). On seroit peut-être plus persuadé de la vérité de cet éloge, s'il partoit d'un Théologien d'une autre Communion, d'autant plus que quelques Théologiens Luthériens plus pacifiques ne jugent pas aussi favorablement du zéle de Hunnius. Peut-être lui doit-on tenir compte des injures qu'il n'a pas dites à ceux qu'il a attaqués, mais je ne sai si cela seul suffit pour mériter de tenir rang parmi les Théologiens modérés.

(18) Mollerus *ubi supra* p. 178.

[G] *Il forma le Projet d'établir une espèce de Conseil suprême de Religion.*] Donnons une idée au Lecteur de ce dont il s'agit, le fait me paroît singulier & peu connu, quoique curieux. En 1632 Hunnius publia un Ecrit Allemand sur les moyens de terminer les différends qui agitoient l'Eglise Luthérienne, & il adressa cet Ecrit, intitulé *Consultation* à Gustave-Adolphe Roi de Suéde, & à Jean George I. Electeur de Saxe. Il proposoit dans cet Ecrit, que par l'autorité de tous les Princes & Etats Luthériens, on choisît douze des plus célébres Théologiens, savans, pieux, pacifiques, & laborieux, qui fussent entretenus dans un même lieu, aux frais du Public, pourvus d'une Bibliothéque nombreuse & choisie, & qui eussent chacun mille florins d'Allemagne d'appointemens, auxquels seroient adjoints des Etudians en Théologie ou des Candidats, qui possédassent bien la Théologie, la Philosophie, les Langues & l'Histoire Ecclésiastique, distingués d'ailleurs par leur génie, & par une grande mémoire, par leur piété, leur application, leur soumission, & par leur éloignement pour tous les vices. Il vouloit que ce Corps s'occupât assidûment à rassembler tout ce qui peut servir à éclaircir l'Histoire & la Discipline Ecclésiastique, la Théologie & la Morale, & à en faire part au Public: il proposoit que par l'autorité des Souverains ce Collége eût la suprême inspection sur toutes les Eglises & les Ecoles Luthériennes, & sur toutes les affaires de Religion; que ce fut lui qui délibérât sur les moyens de conserver la vraie Religion, & de contribuer à sa propagation; qui eût soin de la défendre par des Ecrits contre les Hérétiques, qui discutât les Controverses, qui examinât les Livres des autres Théologiens avant qu'ils vissent le jour, qui prévînt ou appaisât leurs querelles, & qui veillât à l'avancement de la Piété (19). Plusieurs Théologiens Luthériens goûtérent ce projet; mais les plus sages remarquérent, que si dans les commencemens de la Réformation, on avoit fait quelque chose de pareil, il y auroit eu lieu de s'en promettre beaucoup de fruit; mais que dans le tems où l'on vivoit, on ne pouvoit guère se flatter d'un établissement de cette nature. Outre les grandes dépenses qu'il faudroit faire, les divisions & les haines des Théologiens entre eux, la jalousie des Princes, toujours disposés à protéger ceux qui relévent d'eux, sont des obstacles qu'on peut regarder comme insurmontables. Ernest le Pieux, Duc de Saxe-Cothen, en fit l'expérience. Ce Prince tenta d'exécuter le Projet de Hunnius; non seulement il eut la générosité d'assigner un lieu où ce Corps résideroit, mais il invita divers Théologiens fameux à se rendre à sa Cour, au mois d'Avril 1670, pour délibérer avec eux, conjointement avec son Conseil & ses Théologiens: les avis furent partagés, ils convinrent pourtant, que dans l'état présent des choses, on ne pouvoit attendre de tous les Etats Luthériens l'établissement d'un tel Collége général & suprême; qu'il valoit mieux commencer par en établir un particulier par l'autorité d'un ou de deux Princes, ce qui ne laissoit pas néanmoins d'être sujet encore à bien des difficultés. Ernest persista néanmoins dans le dessein de travailler à l'exécution du plan de Hunnius: la même année 1670, il envoya son fils le Prince Albert, accompagné de Guillaume Veerpoort son Conseiller Ecclésiastique, vers les Ducs de Brunswick & de Holstein-Gottorp, & même dans les Cours de Suéde & de Danemarc pour les solliciter de concourir à l'établissement projetté; mais tout le fruit qu'il en recueillit fut, que les Princes & leurs Ministres, tant Politiques qu'Ecclésiastiques, louérent sa piété & son zéle, & qu'on lui fit quelques promesses douteuses, qui n'aboutirent à rien (20). Il ne faut pas s'en étonner: ces sortes de Projets sont beaux dans la spéculation, & plaisent aux personnes qui ont à cœur le bon ordre, mais il faut réunir trop d'esprits, sans parler de plusieurs autres difficultés, pour que l'on puisse se flatter de réussir dans la Pratique. Un des grands obstacles seroit sur tout le choix du lieu où ce Conseil résideroit, chaque Prince seroit bien aise de l'avoir dans ses Etats, & les autres verroient-ils avec plaisir leur Clergé soumis à un Corps étranger, sur lequel le Prince dans les Etats duquel il résideroit, pourroit se ménager toujours beaucoup d'influence?

(19) Idem ibidem.

(20) Ibid. p. 179.

[H] *Où l'on voit son Portrait avec une Epitaphe.*] Mollerus dit: *Exuviæ defuncti ab incolis Lubecæ maestissimis Templo illatæ sunt Mariano, in quo imago quoque illius spectatur, hac inscriptione decorata:* Memoriæ D. Nicolai Hunnii, Theologi incomparabilis, Ecclesiæ Lubecensis per viginti annos Superintendentis meritissimi, Anno Christi M. D. LXXXV nati, Anno M. D. C XLIII, Die XII. Aprilis denati, Anno ætatis LVIII, Hæredes posuerunt.

*Unde sibi Pietas pietatem sumere, Candor*
*Candorem, Sophiæ visa est sapientia posse;*
*Præsule quo sacro, per bis duo Lustra, Lubeca*
*Et scriptis totum formante, superbiit, orbem;*
*Par magno Patri soboles, hic conditus urna;*
*Tali Nicolaus erat Hunnius ore videndus* (21).

(21) Ibid. p. 180.



[I] *Nous*

feroit trop long de faire le détail, & dont on peut voir le Catalogue dans Mollerus (*k*). Les Théologiens Luthériens font la plupart tant de cas de fes Ecrits, fur-tout des Polémiques, qu'il eft devenu prefque Auteur Claffique parmi eux (*l*). Il eut de fa femme huit enfans, trois garçons & cinq filles, dont deux garçons & deux filles moururent en bas âge. Nous dirons un mot des quatres autres dans les Remarques [*I*].

(*k*) Ibid. p. 386-389.

(*l*) Ibid. p. 377.

[*I*] *Nous dirons un mot des quatre autres dans les Remarques*] GILLES ERNEST HUNNIUS, le feul fils qui lui reftoit, étudia en Théologie; étant à Konigsberg, en 1634, une nuit qu'il fe trouva en ruë, il fe battit avec d'autres Etudians, & ayant été dangereufement bleffé à la tête, il mourut avant le jour, le 11 Mai: Götzius prétend (22), que les Catholiques-Romains, irrités des écrits du Pere contre eux, contribuérent à fa mort. Une de fes filles nommée SABINE, mariée en 1642 à Pierre Rehbinder, Surintendant de Lubec, mourut en couche, deux jours après fon pere. ANNE-MARGUERITE & MARIE fes deux autres filles lui furvéquirent avec leur Mere. La premiére des deux avoit époufé en premiéres nôces un Négociant, nommé Sluter, & elle fe remaria enfuite à Jean Ritter Jurifconfulte & Bourguemaître de Lubeck. Ainfi la famille de Hunnius s'éteignit en fa perfonne, à moins que quelqu'un de fes freres n'ait laiffé poftérité; mais je ne trouve rien qui femble l'infinuër.

(22) Diff. *de Fatis tristibus, quæ Cl. Theologorum filii subierunt* Sect. I. § 12. p. 16. *Apud* Moller. *loc. cit.* p. 379.

☞ HUS (*a*) JEAN) ou DE HUSSINETZ, étoit ainfi appellé d'une Ville, ou d'un Bourg confidérable de Bohême, dans le Cercle de Prachin, où il nâquit [*A*] le 6 Juillet 1373, fous le régne de l'Empereur Charles IV, & fous le Pontificat de Grégoire XI, environ cinq ans avant le grand Schifme d'Occident (*b*). Quoique Jean Hus fût de baffe naiffance (*c*) il étoit au moins iffu de parens honnêtes, qui eurent grand foin de fon éducation (*d*). Ayant perdu fon Pere en bas âge, fa Mere lui fit apprendre les premiers Elémens de la Grammaire à Huffinetz, où il y avoit une Ecole, enfuite elle le mena à Prachetitz, Ville du voifinage, où il y avoit un Collége illuftre (*e*). Il fit bientôt de grands progrès dans les Lettres, & s'attira l'amitié de fes Maîtres par fa modeftie & fa docilité (*f*). Quand il fut affez avancé pour aller étudier à Prague, fa Mere l'y mena elle-même pour le faire immatriculer [*B*]. Eloigné des amufemens de la jeuneffe Jean Hus employoit fes heures perduës à de bonnes lectures. Il prenoit fur-tout plaifir à celle de l'Hiftoire des anciens Martyrs [*C*]. Un grand obftacle s'oppofoit à l'ardeur qu'avoit Jean Hus de s'avancer, c'eft la pauvreté. Cela l'obligea à accepter l'offre que lui fit un Profeffeur de le prendre à fon fervice, & de lui fournir les Livres & tout ce qui lui étoit néceffaire pour pouffer fes études; il mit l'occafion fi bien à profit, qu'il contenta tout enfemble fon Maître, dont il gagna l'amitié, & fa paffion pour les Lettres (*g*). Varillas s'eft donc trompé fur la maniére dont Jean Hus fit fes études [*D*]. Dès l'an 1393 il fut fait Bachelier, & en 1396 Maître-ès-Arts, Prêtre & Prédicateur à Bethléhem en 1400, Doyen de la Faculté de Théologie en 1401, & Recteur de l'Univerfité en 1409 (*h*). Il n'étoit pas moins confidéré dans l'Eglife que dans l'Académie. En 1400 il devint Confeffeur de Sophie de Baviére, feconde femme de Wenceflas Roi de Bohême. En 1405 Jean Hus fe rendit fort célébre par les Prédications qu'il faifoit en Bohémien dans la Chapelle de Bethléhem dont il étoit Curé [*E*]. Ce fut vers la fin

(*a*) Ce mot fignifie une *Oye* en Bohémien, & Jean Hus y fait fouvent allufion dans fes Lettres. *Æn. Sylv. Hift. Bohem.* cap. 35. *Dubrav. Hift. Boh.* p. 613.

(*b*) Lenfant *Hift. de la Guerr. des Huffit. & du Conc. de Bafle* T. I p. 24. Amft. 1731.

(*c*) *Æn. Sylv.* Hift. Bohem. cap. 35.

(*d*) Lenfant *ubi fupra. & Hift. du Conc. de Conftance.* T. I. p. 24. Amft. 1727.

(*e*) Idem *loc. cit.*

(*f*) Idem *Hift. du Conc. de Bafle. ubi fupra.*

(*g*) Seyfrid. *Differt. Hift. de Joh. Hus* p. 14. 15. Jenæ 1711. *Apud* Lenfant *Hift. du Conc. de Bafle* T. I. p. 26.

(*h*) Lenfant *Hift. du Conc. de Conft.* T. I. p. 25.

[*A*] *Etoit ainfi appellé d'une Ville ou d'un Bourg confidérable, où il nâquit.*] C'étoit la coutume de ces Siécles-là de donner aux hommes célébres le nom du lieu de leur naiffance. A cette occafion Mr. Lenfant remarque (1) que c'eft donc une puérilité ou une ignorance bien malicieufe à Varillas, de dire (2) que Jean Hus *prit le nom de fon Village, parce qu'il ne favoit de quel pere il étoit né.* „ Je n'avois jamais oui dire, *continue Mr. Lenfant*, que les Payfans ne fuffent pas auffi bien d'où ils étoient fortis que „ les autres hommes. J'aurois cru tout au contraire, que „ n'étant pas fi en état, ni par conféquent fi expofés de „ fortir de leur Pays, & moins fujets à mille fortes d'a„ vantures, qui rendent la naiffance des hommes incertai„ ne, il n'y avoit point de gens en qui cette forte d'in„ certitude, d'ignorance, ou d'oubli pût moins tomber „ que dans les gens de baffe naiffance. Je pourrois même „ faire une bonne lifte de gens à qui on n'a caché leur „ naiffance, que parce qu'elle étoit trop haute. Mr. Va„ rillas ajoûte, que *Jean Hus* fut contraint de prendre le „ furnom de fon Village. Si l'argument de cet Hiftorien „ eft concluant, il ne fera pas befoin de fortir du Siécle „ dont il fait l'Hiftoire, pour trouver une infinité d'hom„ mes illuftres, qui feront de fi baffe naiffance, que ne fa„ chant de quels peres ils étoient fortis, ils ont été con„ traints de prendre le furnom de leurs Villes ou de leurs „ Villages". L'Hiftorien en cite quantité d'exemples (3). Il fait à cette occafion une note qui mérite d'être rapportée. „ Si l'on confultoit, *dit-il* (4), le public fur les im„ preffions que peut faire une naiffance légitime, ou illé„ gitime, pour juger d'un homme, il pourroit fe trouver „ partagé en trois Claffes. La populace ignorante & grof„ fiére fe préviendroit d'abord contre le bâtard, & trou„ veroit dans fa naiffance un horofcope tout fait. La „ plus faine partie n'y trouveroit rien de fignificatif, beau„ coup moins de décifif, & borneroit fon attention à fa„ voir la vérité du fait. Et je me perfuade qu'il y au„ roit un troifiéme ordre de gens, ce font ceux qui atten„ droient de plus grandes chofes d'un bâtard que d'un „ autre homme, & il faut voir combien ils auroient d'au„ torités & de raifonnemens tout prêts pour juftifier leur „ attente". Quelque bizarre que foit cette derniére opinion, Mr. Lenfant auroit pu citer l'exemple du fameux *Lucilio Vanini*, qui a foutenu que les Bâtards doivent avoir plus d'efprit, de beauté & de force, que les enfans légitimes; il étoit même fi entêté de cette opinion, qu'il fouhaitoit être né d'un commerce illégitime. *Sane fpurium vidi neminem*, dit-il (5), *non fortiffimum vel ingeniofiffimum.* Pour appuyer cette belle idée il raconte un prétendu fonge qu'il a eu, voici le paffage tout entier en faveur des curieux (6). ALEX. *Quid fubrides?* J. CÆS. *Deridiculum meum cogitabam infomnium.* ALEX. *Quæfo enarra illud ridendi gratia.* JUL. CÆS. *O utinam (hoc erat fomnium) extra legitimum ac connubialem thorum effem procreatus! ita enim Progenitores mei in venerem incaluiffent ardentius, ac cumulatim affatimque generofa femina contuliffent, e quibus ego formæ blanditiem & elegantiam, robuftas corporis vires, mentemque innubilam confecutus fuiffem. At quia conjugatorum fum foboles, his orbatus fum bonis. Sanè Pater meus inclinata jam ætate, ubi juvenilis ardor deferbuit, matrimonio fe addicavit. Flaccidæ erant illi Septuagenario vires, fpiritus exiles, facultates naturales imminutæ, ac proinde medicis viribus femen imbutum erat & languidè excuffum: concubitus enim perfolvebat, non ut pro æternitate dimicantem decet, fortitudinis rationes excitans, certamen init robuftus, quare minus virium minusque roboris obtinui. Quod fi excelfus nunc mihi eft animus, grata forma, corpufque paucis obnoxium infirmitatibus, inde evenit, quod Pater meus, etfi fenex, blandus tamen atque hilaris erat, ejufque ob fenium frigefcentia membra (irrident Philofophi hæc Chriftianorum Connubia) adolefcentula uxor complexa fovebat. Quin imo moderato vino concalefactus ad Veneris commodum peragendam fe accinxit amœniffimo illo anni tempore quo fe omnes naturæ vires exerunt.* Il fe fait répondre fur ce beau détail, par Alexandre, *Hæc per Deos immortales, non vinolentorum fomnia, fed cogitata fapientum videntur.* On peut juger par ce trait du tour d'efprit de ce fameux Athée.

(1) *Hift. du Concile de Conftance* T. I. p. 21.

(2) *Hift. de l'Héréf. de Wicl.* p. 65. Edit. de Hollande.

(3) *Hift. du Conc. de Conftance*, loc. cit. & *Hift. du Concile de Bafle* T. I. p. 24.

(4) *Conc. de Conft. ubi fupra*, not. (3).

(5) Dialog. 48. p. 320.

(6) Ibid. p. 321, 322.

[*B*] *Sa Mere l'y mena elle-même pour le faire immatriculer.*] On raconte qu'en le conduifant à Prague, elle porta une Oye & un gâteau pour en faire préfent au Recteur, & qu'il arriva par malheur que l'Oye s'envola. Cette pauvre femme prenant cet accident pour un mauvais préfage, fe mit à genoux pour recommander fon fils à la protection de Dieu, & continua fon chemin fort affligée de ne pouvoir préfenter que le gâteau (7).

[*C*] *Il prenoit fur-tout plaifir à la lecture de l'Hiftoire des anciens Martyrs.*] On dit qu'un jour lifant la Légende de St. Laurent, qui, à ce qu'on prétend, fut grillé fous l'Empereur Valérien, il voulut éprouver s'il auroit la même conftance que ce Martyr, en fe mettant le doigt dans le feu; mais on ajoûte qu'il le retira bientôt fort mécontent de fa foibleffe, ou qu'un de fes Camarades s'y oppofa. On remarque que lorfqu'il voulut faire cet effai, il pouvoit déjà être affez avancé en âge, pour que l'Edit de 1376, par lequel Charles IV. condamnoit les Hérétiques au feu, lui donnât quelque forte de preffentiment de ce qui devoit lui arriver (8).

[*D*] *Varillas s'eft donc trompé fur la maniére dont Jean Hus fit fes études.*] Cet Hiftorien affure que Hus fit fes études, en portant au Collége les Livres d'un Gentilhomme qu'il fervoit. Mais Mr. Lenfant remarque (9), que Varillas a fans doute confondu Jean Hus avec Jean de Rocquezane, qui étoit auffi de baffe naiffance, mais d'un grand efprit, & qui tint un rang confidérable parmi les Huffites.

[*E*] *En 1405 Jean Hus fe rendit fort célébre par les prédications qu'il faifoit en Bohémien dans la Chapelle de Bethléhem, dont il étoit Curé.*] Il femble que Hus n'attaqua d'abord que la Corruption des Grands & du Peuple, mais dans la fuite il n'épargna pas les Eccléfiaftiques. Il prêchoit non feulement à Bethléhem, mais encore dans les Synodes & les Convocations générales du Clergé; & c'eft apparemment

(7) Seyfrid. *Differt. Hift. de Joh. Hus.* p. 7. 12. *Apud* Lenfant *Hift. du Conc. de Conft.* T. I. p. 24.

(8) Lenfant *Hift. du Concile de Bafle* T. I. p. 21. 22.

(9) *Hift. du Concile de Conft.* T. I. p. 24.

fin de l'année 1408 & au commencement de 1409 que se fit le grand éclat contre Jean Hus. Lorsque la plus grande partie de l'Europe eut abandonné Benoit XIII. & Grégoire XII. pour embrasser la neutralité, Hus exhorta toute la Bohême à se détacher aussi de Grégoire XII. à qui elle obéissoit, & de se joindre au Collége des Cardinaux pour travailler à l'union de l'Eglise. Il avoit même engagé toute l'Université dans les intérêts des Cardinaux des deux Obédiences, qui s'étoient réunis pour assembler un Concile. Mais l'Archevêque & son Clergé, toujours attachés à Grégoire, fulmina contre l'Université & en particulier contre Jean Hus, comme contre un Schismatique, & lui défendit les fonctions Sacerdotales (*i*). En la même année 1408 il arriva une autre affaire, qui lui fit quantité d'ennemis en Allemagne; ce fut ce qu'il fit en faveur de la Nation Bohémienne, qu'il trouva moyen de faire rétablir dans ses anciens droits dans l'Université de Prague [*F*]. Devenus les maîtres les Bohémiens commencérent à dogmatiser plus ouvertement contre le Clergé, suivant les idées de Wiclef dont ils faisoient de grands éloges. Jean Hus, qui fut élu Recteur de l'Université le 17 Octobre 1409 (*k*), en parloit hautement comme d'un Saint, dans ses Leçons publiques & dans ses Sermons, & il attira bientôt dans son parti la plus grande partie de la Bohême (*l*). L'affaire étant venuë à la connoissance d'Alexandre V, ce Pape ordonna à Sbynko de faire ses diligences pour arrêter le cours de ces nouveautés. En conséquence de cet ordre le Prélat fit bruler les Livres de Wiclef [G]. Non content de cela l'Archevêque assembla son Chapitre, & fit citer Jean Hus pour lui faire des remontrances sur sa doctrine (*m*), qui furent inutiles [*H*]. Dans la suite on les reconcilia ensemble d'une

(*i*) Idem ibid. p. 23.

(*k*) *Hist. du Concile de Basle*. T. I. p. 55.

(*l*) *Hist. du Concile de Constance*. T. I. p. 22.

(*m*) *Hist. du Concile de Pise*. T. II. p. 29.

ment dans ces occasions que son zéle éclatoit contre les Vices & les mauvaises Mœurs du haut & du bas Clergé (10). Ce fut à peu près en ce tems-là, que quelques Livres de Wiclef furent apportés à Prague, la premiere fois par un Gentilhomme de Bohême nommé *Faulfisch*, qui avoit étudié à Oxford, & la seconde par deux Ecoliers venus d'Angleterre, dont l'un s'appelloit *Jacques* Bachelier en Théologie, l'autre *Conrad de Canterberg*, ou de Cantorbery. On prétend que Jean Hus détesta d'abord les Livres de Wiclef, & qu'il les jugea même dignes du feu, mais qu'il changea ensuite de sentiment & les goûta beaucoup. Quoi qu'il en soit, il ne paroît point que jusqu'à l'an 1409, il ait prêché dans sa Chapelle de Bethléhem aucune doctrine manifestement Hérétique au sens de l'Eglise Romaine. Au contraire, Wenceslas sollicité par les Moines & les autres Ecclésiastiques animés contre Jean Hus, ayant ordonné à Sbynko de Hassemberg, Archevêque de Prague, de rechercher par toute la Bohême les Hérétiques & de les punir, ce Prélat assembla un Synode pour faire cette perquisition, & il déclara qu'il n'y avoit point d'Hérétiques en Bohême (11). Il est bien vrai que Jean Hus prêcha contre les Indulgences, mais ce n'étoit alors ni un crime ni une hérésie. Il est vrai encore qu'il composa un Traité contre l'imposture tant des Prêtres que des Laïques avares, qui débitoient de faux Miracles sur de prétenduës apparitions du sang de Jésus-Christ. Entre autres choses, il raconte plusieurs faux miracles, opérés par le prétendu sang de Jésus-Christ qui ont été convaincus de fausseté, & dont les Imposteurs ont été punis en divers lieux, & entre autres à Wilsnach dans le Brandebourg. Il rapporte que dans cette petite Ville, un certain Client nommé *Henri*, ayant appellé son Seigneur, nommé *Frédéric*, en duël voua ses armes au sang de J. C. & qu'il tua *Frédéric*, ce qui rendit ce lieu-là si célébre que tout le monde y couroit (12). C'est ce qui obligea Sbynko, Archevêque de Prague, d'ordonner dans un Synode à tous les Curez & Prédicateurs de défendre tous les Dimanches en Chaire au peuple d'aller à Wilsnach sous le prétexte des faux miracles qu'y faisoit le sang de J. C. Le Traité de Jean Hus sur ce sujet fut approuvé par l'Université & par l'Archevêque de Prague, ce qui prouve qu'il n'avoit point encore éclaté contre l'Eglise Romaine; & c'est ce qui paroît encore par plusieurs de ses Sermons, prononcés à Prague en présence de l'Archevêque (13).

(10) *Hist. du Concile de Basle*. T. I. p. 32. Voyez des Extraits de quelques-uns de ses Sermons *Hist. du Concile de Constance* T. I. p. 67.

(11) *Hist. du Concile de Basle*. T. I. p. 52.

(12) Oper. Hus. T. I. Fol. 154-161 *Apud* Lenfant *Hist. du Concile de Const.* T. I. p. 18.

(13) *Hist. du Conc. de Constance*, ubi supra.

[*F*] *Il arriva une autre affaire qui lui fit quantité d'ennemis en Allemagne, ce fut ce qu'il fit en faveur de la Nation Bohémienne, qu'il trouva moyen de faire rétablir dans ses anciens droits dans l'Université de Prague.*] L'Empereur Charles IV ayant fondé en 1347 l'Université de Prague sur le pied de celles de Paris & de Boulogne, il la partagea l'année suivante en quatre Nations, savoir celle de *Bohême*, qui comprenoit la Hongrie, la Moravie & l'Esclavonie; celle de *Bavière*, celle de *Pologne*, & celle de *Saxe*, qui toutes trois étoient comprises sous le nom de *Nation Allemande*. Selon le plan des deux Universités, dont on vient de parler, ceux du Pays devoient avoir trois voix, & les Etrangers une seule dans les délibérations de l'Académie. Mais comme les Allemands étoient en plus grand nombre dans l'Université que les Bohémiens, qui négligeoient alors beaucoup les études, les premiers s'étoient insensiblement emparés de trois voix, & par le même moyen de tous les profits de l'Université. Jean Hus, voyant que quelques-uns de ses Compatriotes supportoient impatiemment cette supériorité des Etrangers, se joignit à eux pour faire rétablir les choses sur l'ancien pied (14). Un Historien (15) a prétendu que Jean Hus entreprit cette affaire par jalousie contre un Allemand, qui avoit emporté sur lui quelque Bénéfice auquel il aspiroit. Mais ce fait ne se trouve dans aucun ancien Auteur, desorte qu'on doit le regarder du moins comme douteux. Ce fut l'onziéme de Mai 1408 que Jean Hus prit occasion de s'expliquer publiquement sur la prétention des Bohémiens, lorsque l'Université étoit assemblée pour élire un nouveau Recteur (16). L'affaire ayant été agitée avec beaucoup d'animosité de part & d'autre fut portée à Wenceslas. Jean Hus qui avoit du crédit à la Cour, surtout auprès de la Reine, obtint enfin en 1409 une Déclaration en faveur de ses Compatriotes. Cet Edit est donné des Montagnes de Cuttenbourg du 13 d'Octobre 1409. l'Inscription porte. WENCESLAS *par la Grace de Dieu Roi des Romains, toujours Auguste, & Roi de Bohême, aux honorables le Recteur, & à tous les Maîtres de l'Université, nos dévots & chéris* (17). Voici le précis de l'Edit même (18). „ Quoi- „ qu'il faille aimer tous les hommes, la charité doit pour- „ tant être réglée par les degrés de proximité. Comme „ donc la Nation Allemande n'est point *Regnicole* (*jure* „ *incolatus Regni Bohemici prorsus expers*) & que cepen- „ dant, comme nous l'avons appris par un témoignage „ très-véritable, elle s'est attribuée trois voix dans tous „ les Actes de l'Université de Prague, au lieu que la „ Nation Bohémienne légitime Héritiére de ce Royaume „ n'en a qu'une: Nous considérant qu'il est fort indécent „ que des Etrangers jouissent des Priviléges des Naturels „ du Pays au préjudice de ceux-ci, ordonnons absolu- „ ment en vertu de ces présentes, que sans délai, & sans „ contradiction, la Nation Bohémienne dans tous les „ Conseils, Jugemens & autres Examens, Elections & „ tous Actes, & Dispositions Académiques, jouïsse désor- „ mais de la prérogative de voix ou suffrages, comme ce- „ la se pratique dans l'Université de Paris, dans celles de „ Lombardie & d'Italie, sous peine de notre indignation." On prétend qu'avant que l'Edit fût publié, les Allemands s'assemblérent dans quelque Collége, pour délibérer sur le parti qu'ils prendroient, en cas qu'ils perdissent leur cause. La résolution fut en ce cas là, de se retirer tous de Prague sous peine de perdre deux doigts, si quelqu'un y demeuroit, dans l'espérance qu'on les rappelleroit. Il s'en retira même plusieurs sans attendre la Sentence, au grand déplaisir de leurs hôtes, qui perdoient beaucoup à leur départ. On dit même qu'après leur départ ces hôtes irrités mirent le feu au Collége de Théologie. * La Sentence ayant été renduë publique, les Allemands désertérent par milliers (19). Ce qui attira beaucoup d'ennemis à Jean Hus.

(14) Idem ibid. p. 30.

(15) Dubravius *Hist. Bohem.* p. 614.

(16) *Hist. du Concile de Const.* loc. cit.

(17) *Hist. du Conc. de Basle* T. I. p. 14 note (a). Et Balbin. *Epit. Rer. Bohem.* p. 428.

(18) *Hist. du Conc. de Basle* loc. cit. il se trouve tout entier dans *Balbinus*.

(19) *Hist. du Conc. de Basle* loc. cit. p. 14. 15. *Hist. du Constance* T. I. p. 32. 33.

[*G*] *En conséquence de cet ordre le Prélat fit bruler les Livres de Wiclef.*] Dès l'année 1409, l'Archevêque sur la dénonciation des Allemands avant leur départ, avoit ordonné à tous les Docteurs, Maîtres & Bacheliers, aussi bien qu'à tous les Gentilshommes & Citoyens, qui possédoient des Livres de Wiclef de les apporter au Palais Episcopal. Mais comme cette entreprise étoit contraire aux Priviléges de l'Université, aussi bien qu'au droit de Régale du Royaume, on en appella à Grégoire XII, qui défendit à Sbynko de pousser plus loin cette affaire (20). Le Prélat y revint en 1410, en conséquence d'une Bulle d'Alexandre V, & fit bruler dans le Palais Episcopal, le 14 Juillet 1710 plus de deux-cens Volumes fort nettement écrits & richement couverts, *supra ducenta Volumina fuisse traduntur, pulcherrime conscripta, bullis aureis tegumentisque pretiosis ornata* (21). Comme cette exécution étoit contraire aux priviléges de l'Université, qui relevoit immédiatement du Pape, elle irrita extrêmement les Hussites, qui pour s'en venger firent courir des Chansons Satiriques contre l'Archevêque. Et ils n'en demeurérent pas là; ils chargérent Jean de Jessenitz, Docteur en Droit Canon, & fort uni avec Jean Hus, de consulter là-dessus l'Université de Bologne. Elle répondit, que comme il y avoit confédération entre l'Université d'Oxford d'où étoit Wiclef, & celle de Prague, on ne devoit pas avoir brulé les Livres de ce Docteur, de peur de s'attirer quelque ressentiment de la part de l'Angleterre (22). Jean Hus de son côté en appella, au nom de l'Université, à Jean XXIII, qui avoit succédé à Alexandre V. Ce Pape ayant fait examiner l'affaire par ses Docteurs, le plus grand nombre fut d'avis que l'Archevêque de Prague n'avoit pas été en droit de faire bruler les Livres de Wiclef, contre les Priviléges de l'Université, qui relevoit immédiatement du Siége de Rome (23).

(20) *Hist. du Conc. de Constance* ubi supra.

(21) Æn. Silvius *Hist. Bohem.* p. 69.

(22) Lenfant *Hist. du Conc. de Pise* T. II. p. 40. Amst. 1724.

(23) Idem *Hist. du Concile de Constance* loc. cit.

[*H*] *L'Archevêque . . . . . fit citer Jean Hus, pour lui faire des remontrances sur sa doctrine, qui furent inutiles.*] Le Prélat lui parla en ces termes, en présence de tout le Chapitre: „ Mon Cher Fils, j'ai ouï dire que Dimanche „ passé, vous avez prêché qu'on pouvoit enterrer non „ seulement dans le Temple, mais dans les Champs, & „ dans

d'une maniére fort folemnelle (*n*). Jean Hus, devenu fuſpect à la Cour du Pape, fut cité à comparoître à Bologne, où Jean XXIII. réſidoit. Mais le Roi & la Reine, les Seigneurs, l'Univerſité & la Ville de Prague députérent en Cour de Rome pour prier le Pape de diſpenſer Jean Hus d'y comparoître en perſonne, d'un côté parce qu'il avoit été cité ſur de fauſſes accuſations, & de l'autre parce qu'il ne faiſoit pas ſûr pour lui d'aller à Rome, à cauſe des Ennemis qu'il avoit en Allemagne (*o*). Sbynko lui-même écrivit à Jean XXIII. en faveur de Hus (*p*). Celui-ci envoya ſes Procureurs à la Cour de Rome pour répondre pour lui; mais ils y furent mis en priſon & fort indignement traités, après y avoir ſéjourné inutilement pendant un an & demi. Le Pape excommunia Jean Hus, & en même tems défendit à tous les Prêtres de Prague d'y célébrer la Meſſe, d'y baptiſer, d'y enterrer les Morts, & d'y faire aucun exercice de Religion, pendant que Hus ſeroit dans cette Ville, à la réſerve de la ſeule Egliſe de Viſſegrade. Cet interdit ne fut pas plutôt publié, qu'on ne vit plus que trouble & que confuſion dans la Ville (*q*). Jean Hus jugeant que ſon abſence pourroit calmer l'orage, prit le parti de ſe retirer à Huſſinetz, qui étoit le lieu de ſa naiſſance, auprès de Nicolas de Huſſinetz ſon ami & ſon patron, Seigneur de ce même lieu. Ce fut de cette retraite qu'il interjetta ſon Appel du Jugement du Pape à la Sainte Trinité (*r*) [*I*]. Il y écrivit auſſi quelques Ouvrages & diverſes Lettres (*s*); il continua auſſi de prêcher dans les Villes & dans les Villages, ſuivi d'une foule innombrable de Peuple, qui l'écoutoit avec avidité (*t*). Cependant ſon abſence n'avoit point rétabli la tranquillité à Prague. La plus grande partie du Peuple demandoit ſon retour avec empreſſement, & les autres mettoient tout en œuvre pour l'empêcher. Ce fut pour remédier à ces deſordres que l'Archevêque Sbynko alla en Hongrie pour implorer le ſecours de Sigismond, & il mourut à Presbourg. Il eut pour Succeſſeur Albicus de Moravie, qui vendit bien-tôt l'Archevêché à Conrad Doyen de Viſſegrade, & Evêque d'Olmutz en Moravie (*u*). Jean Hus profitant, ou de l'abſence de Sbynko, ou de la molleſſe & de la timidité d'Albic, ou peut-être de la faveur de Conrad, qu'on ſoupçonnoit de n'agir pas de bonne foi contre les Huſſites, retourna à Prague ſur la fin de l'année 1411 ou au commencement de 1412 (*w*). Il prêcha contre la Croiſade publiée par Jean XXIII. contre Ladiſlas Roi de Naples, & ſoutint même une Diſpute publique contre les Indulgences (*x*). Il compoſa auſſi un Traité exprès pour réfuter la Bulle du Pape (*y*), & divers autres Ouvrages (*z*). Cependant Conrad, Archevêque de Prague, ayant interdit la prédication à Jean Hus, à la ſollicitation de Jean Gerſon, il ſe retira encore une ſeconde fois en l'année 1413 (*aa*). Depuis ce tems-là juſqu'au Concile de Conſtance il fit divers Traités pour défendre ſa doctrine, & pour ré-

pon-

(*n*) *Hiſt. du Conc. de Baſle* T. I. p. 51.

(*o*) *Hiſt. du Concile de Conſt.* loc. cit. p. 12.

(*p*) *Voy.* ſa Lettre dans l'*Hiſt. du Conc. de Piſe.* Tom. II. p. 40. 41.

(*q*) Idem ibid. p. 68.

(*r*) Idem ibid.

(*s*) *Hiſt. du Conc. de Piſe.* T. II. p. 73-74. & *Hiſt. du Concile de Conſt.* T. I. p. 14-16.

(*t*) Les-mêmes.

(*u*) *Hiſt. du Concile de Piſe.* loc. cit. p. 77.

(*w*) Idem ibid.

(*x*) Idem ibid. p. 78-81.

(*y*) Idem ibid. p. 110 & ſuiv.

(*z*) Idem ibid. p. 112. & ſuiv.

(*aa*) Idem ibid. p. 147.

„ dans les Bois, ſans aucun danger de ſalut. Vous n'ignorez pas que St. Adalbert eut bien de la peine à ramener les Bohémiens de ces ſépultures champêtres, & fut obligé de les excommunier pour cela, juſqu'à ce qu'en 1039 Brzetiſlas, Duc de Bohême, s'obligea & toute ſa poſtérité par un ferment inviolable à obſerver la Religion Chrétienne, & à ſe faire enterrer dans les lieux deſtinés à cet uſage (24)." Jean Hus répondit modeſtement mais d'une maniére vague; que *ſi par malheur ou par inadvertence il lui étoit échappé quelque choſe contre la Foi Chrétienne, il étoit prêt de s'en corriger.* Là deſſus l'Archevêque le renvoya paiſiblement, en lui diſant: *Dieu vous en faſſe la grace, allez & ne péchez plus* (25). Cependant dès le Dimanche ſuivant, Jean Hus prêcha ſa doctrine publiquement, & attaqua même au moins indirectement l'Archevêque. „ C'eſt une choſe étrange, *dit-il*, mes Chers Bohémiens, qu'on défende d'enſeigner des vérités manifeſtes, & ſur-tout celles qui brillent en Angleterre, & en d'autres lieux. Ces Sépultures particuliéres & ces groſſes Cloches ne ſervent à rien, qu'à remplir les bourſes des Prêtres avares. Ce qu'ils appellent *Ordre*, n'eſt autre choſe que Confuſion. Croyez-moi ils veulent vous enchaîner par cet Ordre deſordonné. Mais ſi vous avez du courage, vous pourrez aiſément rompre vos chaînes, & vous mettre dans une liberté, dont on ne ſauroit vous exprimer les avantages. N'eſt-ce pas une choſe honteuſe, & une grande offenſe envers Dieu, d'avoir brulé, contre tout droit & raiſon, des Livres dépoſitaires de la Vérité, & qui n'avoient été écrits que pour votre bien (26)?" Mr. Lenfant remarque avec raiſon, que tout ceci ne fait point d'honneur à Jean Hus (27). Il y paroit, *dit-il*, de la mauvaiſe foi, de l'emportement, & du reſſentiment. Il avoit promis à ſon Archevêque de ſe corriger, & deux jours après il recommence avec plus d'éclat qu'auparavant. D'ailleurs c'étoit ſoulever le Peuple, & ſonner pour ainſi dire le tocſin contre ſes Supérieurs. Ce qui ne manqua pas d'arriver, puiſqu'on vit auſſitôt courir des Satires & des Vaudevilles contre Sbinko. Si donc il trouvoit que Wiclef eût raiſon, & s'il ſe croyoit obligé de prêcher ſa doctrine, il falloit le repréſenter avec candeur & avec reſpect à l'Archevêque, & avant que d'éclater lui demander un Synode pour examiner l'affaire. Il ſeroit encore plus blâmable, ajoûte Mr. Lenfant, ſi, comme le rapporte Cochlée, il avoit autoriſé des Artiſans, & toute ſorte de gens & même des femmes, à dogmatiſer & à déclamer contre le Clergé. Quoi qu'il en ſoit l'Archevêque porta des plaintes au Roi, mais Jean Hus étoit trop bien en Cour pour qu'elles produiſiſſent grand effet.

[*I*] *Son Appel du Jugement du Pape à la Sainte Trinité.*] Comme on lui fit un crime de cet Appel, nous en rapporterons ici le formulaire tout entier, tel que nous le fournit le célébre Mr. Lenfant (28). „ Le Dieu tout-puiſſant, Unique Eſſence en trois perſonnes, eſt le premier & le dernier réfuge de ceux qui ſont opprimés: C'eſt le Seigneur qui garde la vérité dans tous les Siécles, faiſant juſtice à ceux à qui l'on fait tort, ſe tenant près de ceux qui l'invoquent en vérité, en condamnant à la perdition tous les pécheurs incorrigibles. Notre Seigneur J. C. vrai Dieu & vrai Homme, environné des Pontifes, des Scribes, des Phariſiens & des Sacrificateurs, ſes Juges & ſes Parties, & voulant racheter de la damnation éternelle ſes enfans élus avant la fondation du Monde, par une mort ſanglante & ignominieuſe, a donné ce bel exemple à ſes Diſciples, de commettre leur cauſe au Jugement de Dieu, qui peut tout, qui ſait tout, & qui fait tout ce qu'il veut. En ſuivant ce ſaint & ce grand exemple, j'en appelle à Dieu me voyant opprimé comme je ſuis par la Sentence inique, & par la prétenduë excommunication des Pontifes, des Scribes, des Phariſiens, & des Juges aſſis ſur la Chaire de Moyſe. J'imite encore dans cet Appel St. Chryſoſtome, qui appella de deux Conciles, le Bienheureux Evêque André de Prague (29), & Robert de Lincoln (30), qui appellérent humblement & ſalutairement au ſouverain & très-juſte Juge, qui ne peut être intimidé par aucune frayeur, ni corrompu par des préſens, non plus que ſéduit par de faux témoins. Je ſouhaitte que tous les fidéles Chrétiens, principalement les Princes, Barons, Gentilshommes, Vaſſaux, & tous les Habitans de notre Royaume de Bohême, ſoient informés & émus de compaſſion de la prétenduë Excommunication lancée contre moi par Pierre Cardinal Diacre de St. Ange, commis à cela par le Pape Jean XXIII, à l'inſtigation de mon Adverſaire Michel de Cauſis, & du conſentement des Chanoines de Prague. Ce Cardinal pendant près de deux ans a refuſé toute audience à mes Avocats & Procureurs, quoiqu'on ne la doive pas refuſer à un Juif, à un Payen, & à un Hérétique. Le même Prélat n'a point voulu acquieſcer aux excuſes raiſonnables que j'ai alléguées pour être diſpenſé de comparoître, ni faire aucun cas des témoignages authentiques de l'Univerſité de Prague. D'où il eſt clair que je n'ai point encouru la note de Contumace, puiſque ce n'eſt point par mépris, mais par des raiſons valables, que je n'ai pas comparu à Rome, lorſque j'y ai été cité. 1. parcequ'on me dreſſoit des embuches en chemin. 2. parce que les périls des autres m'ont ſervi d'exemple. 3. parce que mes Procureurs ſe ſont engagés à ſubir l'Epreuve du Feu, contre qui que ce ſoit à la Cour de Rome. 4. parce qu'on a mis en priſon à cette Cour mon Procureur, ſans qu'il l'eût mérité, au moins que je ſache. Ainſi, comme il eſt établi par tous les anciens Droits, tant par les Livres Divins de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, que par les Canons, que les Juges viſitent les lieux où le crime a été commis, & que là ils prennent information des faits dont on eſt accuſé, de gens qui connoiſſent bien la perſonne tirée en cauſe, qui ne ſoient point mal intentionnés ni de ſes ennemis, qui n'agiſſent point par haine, mais par zéle pour la Loi de Dieu; & enfin, comme il eſt ordonné par les mêmes Droits, que celui qui eſt cité ou accuſé, comparoiſſe dans un lieu ſûr & libre pour pouvoir ſe défendre, & que le Juge ne ſoit pas de ſes ennemis, auſſi bien que les Témoins, il eſt manifeſte que toutes ces conditions m'ayant manqué, je ſuis abſous devant Dieu du crime de Contumace, & déchargé d'une Excommunication prétenduë & frivole. Moi *Jean Hus* je préſente cet Appel à J. C. mon Maître, & mon juſte Juge, qui connoît, protége, & juge la juſte Cauſe de qui que ce ſoit."

[*K*] *Prit*

(24) *Hiſt. du Conc. de Baſle.* T. I. p. 51. *Hiſt. du Conc. de Piſe* T. II. p. 19.

(25) Les-mêmes & Theobald. *Bell. Huſſit.* Part. I. p. 9.

(26) Theobald. *ubi ſupra.* & les mêmes *Hiſt.* loc. cit.

(27) *Hiſt. du Conc. de Baſle* T. I. p. 56. 57.

(28) *Hiſt. du Conc. de Conſt.* T. I. p. 13-14. tiré des Ouvrages de *Hus* T. I. Fol. 17. b.

(29) *André* Evêque de Prague mourut à Rome exilé, en 1224, en odeur de Sainteté. Il eut de grands démêlés avec Przemyſlas Roi de Bohême, qui l'obligerent par deux fois de ſe retirer à Rome. Mais il ne paroit point qu'il en ait appellé à Dieu que par ce témoignage de Jean Hus. *Georg. Bartold Pontan. Bohemia Pia* L. III. p. 41-42. *Balbin. Epit. Rem. Bohem.* p. 214. 215. *Apud* Lenfant *Hiſt. du Concile de Conſt.* ubi ſupra.

(30) C'eſt Robert Groſſeted, élu Evêque de Lincoln en 1235, & mort en odeur de Sainteté en 1253. Il s'attira l'indignation d'Innocent IV, pour avoir prêché librement contre la tyrannie des Papes, & de la Cour Romaine, auſſi bien que contre les déréglemens du Clergé. *Voy.* Cave *Hiſt. Liter.* à ſon Article.

pondre à ses Adversaires, & entre autres son Traité de l'*Eglise* (*bb*), & un autre petit Ouvrage qu'il fit afficher à la Chapelle de Betlehem sous le titre de *Six Erreurs*. Jean XXIII ayant, de concert avec Sigismond Roi des Romains, convoqué un Concile à Constance pour le commencement du mois de Novembre 1414; Jean Hus se disposa à y aller, & prit toutes les mesures qu'il put pour sa sûreté [*K*]. Il partit l'onzième d'Octobre 1414, avec trois Seigneurs Bohémiens, auxquels on l'avoit confié, Jean de Chlum, Henri de Latzenbok, & Wenceslas de Duba. Et pour qu'il n'eût absolument rien à craindre Sigismond lui fit expédier un Saufconduit [*L*]. Chemin faisant il eut diverses Conférences avec différentes personnes [*M*]. Il arriva à Constance le 3 de Novembre, avant l'Ouverture du Concile [*N*]. Il fit avertir le Pape de son arrivée, par Jean de Chlum & Henri de Latzenbok; ces Seigneurs

(*bb*) Voyez en d'amples Extraits dans le Livre VIII de l'*Hist. du Conc. de Pise*.

[*K*] *Prit toutes les mesures qu'il put pour sa sûreté.*] Il demanda des témoignages d'Orthodoxie à Conrad Archevêque de Prague, & à Nicolas Evêque de Nazareth, Inquisiteur de la Foi en Bohême. Il les obtint au mois d'Août 1414 (31). L'Archevêque ayant assemblé ce même mois un Synode Provincial à Prague, Jean Hus s'y présenta, sans y être appellé, afin d'y rendre raison de sa foi, & pour déclarer qu'il alloit au Concile dans la même vuë. N'ayant pu obtenir audience, il se fit donner Acte de ce refus par main de Notaire, & l'Acte fut signé en bonne forme par plusieurs Témoins. Ensuite il fit afficher des Ecrits aux portes de toutes les Eglises, & de tous les Palais de Prague, pour notifier son départ, & pour inviter tout le monde à venir à Constance être témoin ou de son innocence, ou de sa conviction. Sans doute que c'étoit la coutume de ces tems-là, car Hus fit publier de ces sortes d'Affiches par toute sa route. Voici l'Ecrit qu'il fit afficher à la porte du Palais Royal. „ *Au Roi, à la Reine, „ & à toute la Cour.* J'ai appris de bonne part que Votre „ Majesté a reçu des Lettres du Pape, par lesquelles il „ l'exhorte à ne pas souffrir que l'Hérésie, qui s'est ré„ panduë depuis quelque tems dans son Royaume, y pren„ne de plus profondes racines. Quoique ces mauvais „ bruits ne soient pas répandus, graces à Dieu, par ma „ faute, il est pourtant de mon devoir de ne pas souf„frir que la Cour & le Royaume de Bohême soient ex„posés à la Calomnie, à mon occasion. C'est pourquoi „ j'ai fait afficher des Lettres de toutes parts, pour en„gager l'Archevêque de Prague à veiller sur cette affai„re, signifiant publiquement, que s'il y a quelqu'un en „ Bohême qui ait connoissance que je sois entaché d'hé„résie, il ait à se présenter à la Cour de cet Archevêque, „ pour y dire ce qu'il sait; mais comme il ne s'est trouvé „ aucun accusateur, l'Archevêque m'a permis de partir „ moi & les miens pour Constance. Je supplie donc Vo„tre Majesté, comme protectrice de la Vérité, aussi-bien „ que la Reine & le Conseil, de vouloir témoigner, qu'a„près avoir fait toutes mes diligences pour me justifier, „ il ne s'est point trouvé de Partie contre moi. Outre „ cela, je fais savoir à toute la Bohême & à tout l'Uni„vers, que je vais au premier jour me présenter au Con„cile, où le Pape doit présider, afin que s'il y a quel„qu'un qui me soupçonne d'hérésie, il s'y transporte, „ & fasse voir, en présence du Pape & des Docteurs, si „ j'ai jamais tenu & enseigné aucune opinion fausse ou „ erronée. Que si l'on me peut convaincre de quelque „ erreur, ou d'avoir enseigné quelque chose de contraire „ à la Foi Chrétienne, je ne refuse pas d'encourir toutes „ les peines des Hérétiques. Mais j'espère que Dieu ne „ donnera pas la victoire à des gens de mauvaise foi, & „ qui combattent la Vérité de gayeté de cœur." Mr. Lenfant remarque (32) qu'il n'a trouvé nulle part l'Acte que Jean Hus demandoit à la Cour, mais qu'il paroît par une de ses Lettres, écrite sur le point de son départ, qu'il avoit un Saufconduit du Roi de Bohême. Il paroît par cette grande confiance que Jean Hus témoignoit, & qui ne fut censurée de personne, que ce Théologien ne croyoit pas avoir rien avancé qui fût contraire aux sentimens reçus. Mais quelque persuadé qu'il fût de son innocence, on voit qu'il redoutoit pourtant ce qui lui arriva. C'est dans une Lettre qu'il écrivit immédiatement avant son départ à un Prêtre nommé Martin, qui avoit été de ses Disciples; il le prie sur le dos de la Lettre de ne l'ouvrir, que quand il aura des nouvelles certaines de sa mort: *Rogo te quod istam non aperias Litteram nisi certus fueris de hoc quod sim mortuus.* Dans cette Lettre il fait une espéce de Testament & de Confession (33). A peu près dans le même tems il écrivit à ses Amis de Bohême une autre Lettre, où il dit qu'il prévoit qu'il sera maltraité dans le Concile sur de fausses accusations, & qu'il aura un grand nombre d'ennemis, parmi les Evêques, les Docteurs, les Moines, & même parmi les Princes Séculiers. Il prie le Seigneur de lui donner la force de persévérer jusqu'à la fin, & il demande à ses Amis le secours de leurs Priéres. Cette Lettre, écrite en Bohémien, fut ensuite traduite en Latin, & falsifiée par ses Ennemis, qui l'envoyérent à Constance, où elle ne disposa pas les esprits en sa faveur.

(31) *Hist. du Conc. de Const.* T. I. p. 32.

(32) Ibid. p. 29.

(33) Idem ibid.

[*L*] *Sigismond lui fit expédier un Saufconduit.*] Nous le rapporterons ici: „ SIGISMOND, par la Grace de Dieu, „ Roi des Romains &c. A tous Princes Ecclésiastiques & „ Séculiers &c. & à tous nos autres Sujets, Salut. Nous „ vous recommandons, d'une pleine affection, à tous en „ général, & à chacun en particulier, honorable homme „ Maître *Jean Hus*, Bachelier en Théologie & Maître ès „ Arts, Porteur des présentes, allant de Bohême au Con„cile de Constance; lequel nous avons pris sous notre „ Protection & notre Sauvegarde, & sous celle de l'Empire, désirant que lorsqu'il arrivera chez vous, vous le „ receviez bien & le traitiez favorablement; lui fournis„sant tout ce qui lui sera nécessaire, pour hâter & pour „ assurer son voyage, tant par eau que par terre; sans „ rien prendre de lui ni des siens, aux entrées & aux sor„ties, pour quelque droit que ce soit, & de le laisser *li*„*brement & surement* passer, s'arrêter, & *retourner*, le „ pourvoyant même, s'il en est besoin, de bons passeports, „ pour l'honneur & le respect de la Majesté Impériale. „ Donné à Spire le 18 d'Octobre de l'an 1414, le 33 de „ notre régne de Hongrie, & le 5 de celui des Romains. „ Par ordre du Roi. Et plus bas, *Michel de Pacest* Cha„noine de Breslau (34)." Je ne sai sur quelle autorité le Continuateur de Mr. l'Abbé Fleuri assure, que Jean Hus *ne reçut* ce Saufconduit *qu'à Constance* (35). Mr. Lenfant dit expressément (36) que les Seigneurs qui notifiérent au Pape l'arrivée de Jean Hus, le lendemain qu'il fut entré dans Constance, „ déclarérent en même tems à ce Pontife, „ que Jean Hus étoit muni d'un Saufconduit de Sigis„mond."

(34) Idem ibid. p. 19.

(35) Fleuri *Hist. Eccl.* Tom. XXI. p. 217. Edit. in-8.

(36) *Hist. du Conc. de Const.* T. I. p. 42. *Voy.* sur-tout un ample éclaircissement là-dessus pag. 217. 218.

[*M*] *Chemin faisant il eut diverses Conférences avec différentes personnes.*] Etant arrivé à Nuremberg il écrivit à ses Amis une Lettre datée du 20 Octobre, où il leur rend compte de son voyage. Il dit dans cette Lettre „ qu'il a „ toujours marché la tête levée dans toute sa route, sans „ se déguiser nulle part, & qu'il a été fort bien reçu de „ tout le monde. Qu'à *Pernau* le Curé & les autres Ec„clésiastiques, qui l'attendoient depuis quelques jours, lui „ firent un bon accueil. Qu'étant entré dans le Poêle, le „ Curé lui présenta, selon la Coutume du Pays, un grand „ gobelet, ou autre vase plein de vin." *Et dum intravi Stubam, mox statim propinavit magnum cantarum vini.* Il ajoûte que le Curé & ses Vicaires écoutérent fort favorablement sa doctrine, & que le Curé lui protesta qu'il avoit toujours été de ses Amis: *valdè caritativè cum suis sociis suscepit omnem doctrinam, & dixit se semper fuisse amicum meum.* Mr. Maimbourg, dans son Histoire du Grand Schisme d'Occident, a donné à cette avanture un tour tout-à-fait malicieux: „ Cet officieux Curé, *dit-il*, „ le vint aborder, tenant d'une main un grand pot, & de „ l'autre un profond hanap tout rempli de vin, qu'il lui „ présenta, & que pour lui il le prit par bonne amitié, „ & le vuida sans façon. Après quoi, comme il étoit alors „ en belle humeur, il harangua si bien que le Curé, qui „ avoit aussi bu à sa santé, son Vicaire & ses Prêtres, „ qui apparemment en avoient fait autant, embrassérent „ de tout leur cœur la doctrine qu'il leur prêcha." Voilà ce qui s'appelle broder, & comme le dit Mr. Lenfant (37), *médire & mentir*. De Pernau Jean Hus alla à Weyden, petite Ville du Palatinat de Baviére, qu'il ne fit que traverser suivi d'un grand concours de peuple. Il eut à Sultzbach des Conférences amiables, tant avec les Ecclésiastiques qu'avec les Magistrats, & il paroît fort content du bon accueil qu'on faisoit par tout à sa doctrine, aussi-bien qu'à lui. Il ne paroît pas moins satisfait d'une Conférence qu'il eut à Lauff, Ville à quatre lieuës de Nuremberg, avec le Curé, les Ecclésiastiques, & un Jurisconsulte du lieu. Quand il fut arrivé à Nuremberg, le Curé de St. Laurent, qui s'appelloit Jean Helwel, lui écrivit qu'il y avoit longtems qu'il souhaittoit de l'entretenir. Jean Hus ayant accepté la Conférence, le Curé vint chez lui, leur entretien fut interrompu par l'arrivée de quelques Docteurs, & de quelques Citoyens, qui vouloient l'entendre. Comme les Docteurs prétendoient que la Conférence se fit en particulier, Jean Hus leur déclara qu'il prêchoit publiquement, & qu'il ne demandoit pas mieux que d'être entendu de tout le monde. Entre ces Docteurs il y avoit un Chartreux, qu'il traite de Chicaneur. Il remarque encore que le Curé de St. Sébalde n'étoit pas content de voir les Citoyens approuver ses Sentimens, mais qu'à cela près tous les Docteurs & les Bourgeois paroissoient satisfaits de lui. On trouve à la marge de la Lettre dont cette Rélation est tirée, que les Docteurs lui déclarérent unanimement, qu'il y avoit déja plusieurs années qu'ils étoient dans les mêmes sentimens, & que s'il n'y avoit point d'autres accusations contre lui il se tireroit du Concile avec honneur (38).

(37) Ibid. p. 41.

(38) Ibid. p. 41. 42.

[*N*] *Il arriva à Constance le 3 de Novembre, avant l'Ouverture du Concile.*] A cette occasion Mr. Lenfant reléve un Historien Allemand, nommé Ulrich Reichenthal, qui a écrit une Histoire du Concile de Constance (39). Quoique cet Homme fût lui-même à Constance lorsque Jean Hus y arriva, il a avancé que Hus tarda si longtems à venir, que le Concile fut obligé de l'excommunier. Mais Jean Hus étant arrivé le 3 de Novembre, il n'y eut que six jours de distance entre son arrivée & celle de Jean XXIII. D'ailleurs comment pouvoit-il être excommunié à cause de son retardement, puisqu'on n'avoit pas même

(39) *Voy.* la Préface de la I. Edition de l'*Hist. du Concile de Constance*, p. 12. 13.

gneurs déclarérent en même tems à Jean XXIII, que Jean Hus étoit muni d'un Saufconduit de Sigismond, & priérent le Pape de le prendre aussi en sa protection, & de tenir la main à l'observation du Saufconduit. Le Pontife les reçut civilement, & leur promit d'empêcher qu'on ne fit aucune injustice à Jean Hus; & il eut en effet assez de liberté, l'excommunication lancée contre lui fut levée, & il lui fut permis d'aller par-tout, sinon aux Messes solemnelles, pour éviter les émotions populaires (cc). Le bruit courut même qu'il précheroit: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'y attendoit, comme on le voit par deux Sermons qu'il avoit préparés pour cela [O]. Michel de Causis, & Etienne de Paletz, ennemis de Jean Hus, se rendirent à Constance [P], & ne négligérent rien pour prévenir le Concile contre lui. Les Cardinaux s'étant assemblés le 28 Novembre (dd) chez le Pape, firent comparoître Jean Hus devant eux, qui y vint accompagné de son Ami Jean de Chlum [Q]. Après l'avoir interrogé, ils lui laissérent des Gardes, aussi-bien qu'à son Compagnon (ee). S'étant rassemblés l'après-midi à quatre heures, ils résolurent, à l'instigation des ennemis de Jean Hus, de le faire arrêter; ce qu'ils exécutérent, & Jean Chlum s'en plaignit inutilement au Pape. On conduisit Jean Hus chez le Chantre de la Cathédrale de Constance, où on l'enferma sous bonne garde (ff). Pendant que le Seigneur Bohémien sollicitoit son élargissement, Michel de Causis présenta au Pape VIII Chefs d'accusation contre lui [R]. Le Pape nomma trois Commissaires pour examiner l'affaire; ils allérent porter ces accusations à Jean Hus lui-même, dans le Couvent des Dominicains, où on l'avoit transféré & où il étoit fort malade (gg). Il leur demanda un Avocat pour défendre sa cause, parce qu'étant malade & prisonnier, il ne pouvoit le faire lui-même. Mais on le lui refusa sous des prétextes frivoles [S], & il se vit exposé à mille vexations, qui ne l'empêchérent pas de composer divers

(cc) *Hist. du Conc. de Const.* T. I. p. 41.
(dd) Idem p. 57.
(ee) Idem p. 58.
(ff) Idem p. 58. 59.
(gg) Idem p. 60 & 63.

fait l'ouverture du Concile, qu'il arriva? Reichenthal ne se trompe pas moins grossiérement, quand il dit que le Concile, voyant que Jean Hus *refusoit* opiniâtrement de venir, pria Wencesias de l'envoyer. Jean Hus étoit parti de Prague environ le 11 d'Octobre, & arriva à Nuremberg le 20 ou 22 du même mois. Il étoit donc impossible qu'on ignorât à Constance, qu'il étoit en chemin & sur le point d'y arriver (40).

[O] *Deux Sermons qu'il avoit préparés pour cela.*] Le premier de ces Sermons est une espéce de Confession de Foi, qu'il fait en expliquant le Symbole des Apôtres. Il y dit que l'Ecriture bien entenduë est la Régle de la Foi, & fait diverses Remarques sur cette Vertu Chrétienne (41). Passant ensuite à l'Article de l'Eglise, il dit que c'est, *Omnium prædestinatorum unitas, id est omnes prædestinati, præteriti, præsentes, & futuri.* „ L'Assemblage de tous „ les Prédestinés qui ont été, qui sont & qui seront „ dans tous les Siécles (42)." Il divise l'Eglise en trois Parties, savoir l'*Eglise triomphante*; ce sont les Anges & les Bienheureux qui sont dans le Ciel; l'*Eglise militante*, ce sont les prédestinés, qui sont dans le Monde; & l'*Eglise dormante*, *Ecclesia sancta dormiens*, ce sont les prédestinés qui souffrent dans le Purgatoire. Il appelle cette partie de l'Eglise, l'*Eglise dormante* „ parce qu'elle est dans „ l'attente de la béatitude dont elle doit jouïr par la gra- „ ce de Dieu, & moyennant le secours de l'Eglise mili- „ tante, qui, par ses Jeûnes, ses Aumônes, ses Priéres, „ & ses bonnes Oeuvres, lui aide à sortir plutôt du Pur- „ gatoire; comme d'autre côté les Saints qui sont dans le „ Ciel, sont en secours à l'Eglise militante, & se réjouïs- „ sent de ses Oeuvres méritoires." Après cette explication il prie J. C. de pardonner à ceux qui avoient dit qu'il nioit l'intercession des Saints, tant à l'égard des fidéles qui sont encore sur la Terre, qu'à l'égard de ceux qui sont morts. Il prie aussi la Ste. Vierge d'intercéder pour ceux qui l'ont accusé d'avoir dit ou cru, qu'elle n'étoit pas demeurée Vierge, non plus que les autres femmes après sa conception. Il l'appelle *la Reine du Ciel*, & *la Réparatrice du Genre-humain.* Il soutient encore qu'il a prêché publiquement qu'elle est notre *Avocate*, notre *Médiatrice*, & *en quelque maniére la cause de l'Incarnation, de la Passion, de la Résurrection de Jésus-Christ*, & par conséquent du Salut des Hommes. C'est par où finit le premier Sermon, qui, comme on le voit, est très-éloigné de la Doctrine des Protestans, & *très-Catholique*; aussi ne faut-il pas douter que l'Hérésie Capitale de Jean Hus n'ait été de n'avoir pas bonne opinion des Ecclésiastiques de son tems; mais peut-être aurai-je occasion dans la suite de faire quelques réflexions là-dessus. L'autre Sermon que Jean Hus avoit préparé, roule sur la Paix & l'Union de l'Eglise.

[P] *Michel de Causis & Etienne de Paletz, ennemis de Jean Hus, se rendirent à Constance.*] Faisons connoître ces deux hommes, en peu de mots. Etienne de Paletz étoit Professeur en Théologie à Prague; il avoit été intime ami de Jean Hus, mais étoit devenu son ennemi juré, à l'occasion de la Croisade, publiée par Jean XXIII contre Ladislas (43). A l'égard de Michel de Causis, il étoit Curé de St. Adalbert dans la Vieille Ville de Prague. Un Auteur Allemand (44) le représente comme un homme capable de tout pour de l'argent. „ Il quitta, *dit-* „ *il*, son Eglise, pour s'employer à faire relever des Mi- „ nes d'Or, qui s'étoient éboulées, prétendant avoir un „ secret pour y réussir. Le Roi de Bohéme l'ayant char- „ gé d'en rétablir une, il se fit compter par avance une bon- „ ne somme d'argent. Mais ne pouvant venir à bout de „ son entreprise, il se sauva à Rome avec l'argent qui lui „ restoit. Là il offrit ses services contre Jean Hus, & c'est „ en cette considération qu'étant de retour en Bohéme, il „ ne fut point inquiété pour l'argent qu'il avoit volé." Paletz avoit déja écrit quelques Ouvrages contre Jean Hus, entre lesquels il y en a un intitulé l'*Anti-Hus* (45). Ces deux Hommes firent afficher des Placards à Constance contre Jean Hus, comme contre un Hérétique & un Ex-communié, sans qu'il en pût obtenir aucune justice du Pape (46).

(40) *Hist. du Conc. de Constance.* T. I. p. 22.
(41) Idem p. 42. 43.
(42) Oper. Huss. T. I. fol. 51. *Apud* Eund.
(43) *Hist. du Conc. de Const.* loc. cit. p. 56.
(44) Walpurger, *Hussus redivivus.* p. 24. *Apud* Eund.
(45) Voy. *Hist. du Concile de Constance* ubi supra. Et Fabricius *Bibl. Lat. Med. & Inf. Ætat.* T. III. p. 909. à la fin de l'Article de Jean Hus.

[Q] *Les Cardinaux . . . . . . firent comparoître Jean Hus devant eux, qui y vint accompagné de son ami Jean de Chlum.*] Ils députérent l'Evêque d'Augsbourg & celui de Trente, avec Henri de Ulm, Consul de Constance, & un Gentilhomme, auxquels un Auteur joint un Docteur en Droit nommé Ottobon (47), pour dire à Jean Hus qu'il eût à comparoître incessamment devant le Pape & les Cardinaux, afin d'y rendre raison de sa doctrine, comme il l'avoit souhaitté si souvent. Les Députés s'acquittérent de leur Commission avec beaucoup de douceur & d'honnêteté. Ils avoient pris néanmoins la précaution de poster dans le voisinage un bon nombre de Soldats, en cas de besoin. Jean Hus répondit qu'il n'étoit venu à Constance que pour rendre raison de sa Foi en plein Concile, & non simplement dans une Congregation particuliére du Pape & des Cardinaux, mais que puisqu'ils l'ordonnoient ainsi, il ne laisseroit pas d'y aller, bien résolu de mourir plutôt que de trahir la vérité. Il partit en effet sur le champ, accompagné du Comte Jean de Chlum, qui ne l'abandonna jamais. Etant arrivés au Palais Episcopal, un des Cardinaux parla à Jean Hus en ces termes. „ On nous a fait contre vous plusieurs plaintes „ si graves, que si elles se trouvoient fondées, il seroit „ impossible de vous tolérer. Car la voix publique vous „ accuse d'avoir répandu dans la Bohéme des Erreurs ca- „ pitales, & manifestes, contre l'*Eglise Catholique.* C'est „ pour savoir ce qui en est, que nous vous avons fait ve- „ nir ici." Jean Hus répondit: „ Je vous prie, Mes Pé- „ res, d'être bien persuadés que j'aimerois mieux mou- „ rir, que d'être convaincu d'aucune Herésie, beaucoup „ moins de plusieurs Erreurs Capitales, comme vous le „ dites; c'est pourquoi je suis venu avec joye à ce Conci- „ le, vous promettant que si l'on me peut convaincre „ d'aucune erreur, je l'abjurerai sans balancer (48)." Les Cardinaux lui témoignérent qu'ils étoient satisfaits de sa Réponse, mais ils ne laissérent pas de le faire garder.

[R] *Michel de Causis présenta au Pape VIII Chefs d'accusation contre lui.*] On l'accusoit. I. D'avoir enseigné publiquement, *qu'il falloit communier le peuple sous les deux espéces.* Ce qui paroissoit par la conduite de ses Disciples, qui le pratiquoient dans Prague. Et d'avoir enseigné publiquement, ou au moins qu'il croyoit, *que dans le Sacrement de l'Autel, le Pain demeure Pain, après la Consécration*; comme on le verroit en l'examinant là-dessus. II. Qu'il disoit que *les Ministres en péché mortel ne peuvent administrer les Sacremens, & qu'au contraire toute autre personne le peut faire pourvu qu'elle soit en état de Grace.* III. Qu'il avoit diverses erreurs touchant l'Eglise. 1. *Qu'il ne faut pas entendre par* l'Eglise, *le Pape ni le Clergé, & que c'est une mauvaise définition inventée par les Scholastiques.* 2. *Que l'Eglise ne doit point posséder de biens temporels, & que les Seigneurs Séculiers les peuvent impunément ôter aux Eglises & aux Ecclésiastiques.* Ce qui paroissoit, en ce qu'à l'instigation de Jean Hus, la plupart des Eglises de Bohéme avoient été dépouillées de leurs revenus. 3. *Que Constantin & les autres Princes ont erré, en dotant l'Eglise.* IV. *Que tous les Prêtres sont égaux en autorité, & qu'ainsi les Ordinations, les cas réservés aux Papes & aux Evêques, ne sont qu'un pur effet de leur ambition.* V. Que *l'Eglise n'a plus la puissance des Clefs, quand le Pape, les Cardinaux, & tout le Clergé sont en péché mortel, ce qui peut arriver.* VI. *Qu'il méprisoit l'Excommunication, puisqu'il avoit toujours célébré l'Office Divin pendant son voyage* (49). Les deux autres Articles sont contenus en substance dans les précédens. Après ces Articles Michel de Causis faisoit encore diverses remarques sur la Conduite de Jean Hus, qu'il tâchoit de rendre odieuse (50).

[S] *On le lui refusa sous des prétextes frivoles.*] Je donne ce nom aux raisons prises de l'autorité du Droit-Canon, qu'on allégua: Il n'est pas permis selon cette Jurisprudence de prendre le parti, ou de plaider la cause d'un hom-

(46) Hus Ep. V. VI. Op. T. I. fol. 58. Apud Hist. du Conc. de Constance loc. cit.
(47) Hist. du Conc. de Const. T. I. p. 57 note (*).
(48) Idem p. 15. Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* T. XII. p. 134. Oper. Huss. ubi supra fol. 1.
(49) *Hist. du Conc. de Const.* loc. cit. p. 61. 62. Fleuri *Hist. Eccles.* Tom. XXI. p. 221.
(50) *Hist. du Conc. de Const.* ubi supra p. 63.

vers Traités dans sa prison, par lesquels il se consoloit (*bb*). Outre les trois Commissaires dont on vient de parler, il paroît par les Actes, que le Pape établit encore une autre Commission beaucoup plus nombreuse (*ii*). Jean de Chlum n'ayant pu obtenir du Pape & des Prélats la liberté de son ami, en écrivit à l'Empereur, qui envoya aussi-tôt des ordres exprès à ses Ambassadeurs de faire élargir Jean Hus; quelque précis que fussent ces ordres, le Pape s'en moqua, & l'Accusé demeura en prison, & il ne resta à Jean de Chlum que la triste consolation de s'en plaindre dans un Ecrit Latin & Allemand, qu'il fit afficher par-tout le 24 Décembre 1414 (*kk*). L'Empereur Sigismond étant arrivé à Constance le jour de Noël, fit tout ce qu'il put pour faire élargir Jean Hus, mais il se laissa cependant persuader d'autoriser la violation de son Saufconduit [*T*]. Dès qu'on eut appris à Prague la dé-ten-

(*bb*) Idem p. 64-67.

(*ii*) Idem p. 67 Fleuri *Hist. Ecclef.* Tom XXI. p. 220.

(*kk*) *Hist. du Conc. de Const.* loc. cit. p. 73. & Fleuri ubi *supra* p. 225.

homme suspect d'Hérésie. Si ce n'est pas là anéantir la Loi de Dieu par les Traditions, comme les anciens Pharisiens, j'ignore ce qui peut le faire. Tout homme soupçonné n'est pas coupable, il se peut même qu'il soit innocent: il n'est pas permis cependant selon cet admirable Droit Canon, de prendre la défense de cet innocent, & de prouver qu'il l'est. Il ne faut s'étonner de rien de la part de Juges qui suivent de pareilles maximes. Ceux de Jean Hus ne se démentirent en rien, comme on le verra dans la suite: j'ajoûterai seulement ici, que comme, selon la même Jurisprudence, toutes sortes de Témoins sont reçus contre un Hérétique, on ne manqua pas d'en trouver un grand nombre parmi les Ecclésiastiques de Bohême, que Jean Hus avoit irrités par ses prédications (51).

(51) Idem p. 64.

[*T*] *L'Empereur . . . . . . . . fit tout ce qu'il put pour faire élargir Jean Hus, mais il se laissa cependant persuader d'autoriser la violation de son Saufconduit.*] Eclaircissons ces deux points.

I. Que l'Empereur ait tâché de faire rendre la liberté à Jean Hus, c'est ce que ce Prince lui-même assure dans une Lettre qu'il écrivit aux Bohémiens en 1417. Voici ses propres termes (52). *Interea nobis adhuc in partibus Rheni existentibus, pervenit* (Hus) *ad Constantiam, & ibi fuit arrestatus, sicuti de his jam sufficienter estis informati. Verum si prius ad nostram Celsitudinem applicuisset, nobiscumque ad Constantiam processisset, fortassis negotia sua alium habuissent progressum. Et Deus novit quod tanto dolore fuimus attriti propter casum suum, quod etiam verbo benè exprimi non potest. Sed etiam omnes Bohemi qui tunc temporis nobis aderant benè perpenderunt quomodo nostram follicitudinem pro ipso interposuimus, quod pluries furore permoti de Concilio exivimus; Immo verius ipsius parte de Constantia recessimus; quousque nobis intimaverunt, dicentes: Si nolueritis admittere quod Justitia prosequatur in Concilio, quid tunc in loco facere deberent? Sic cogitavimus quod in hac parte jam nihil facere poteramus. Neque etiam licuit nobis ulterius pro hoc negotio loqui, quia exinde Concilium totaliter fuisset dissolutum.* Voici la Traduction, qui est plus élégante que l'Original (53). „ Cependant il (*Jean Hus*) arriva à Constance pendant „ que j'étois encore absent, & il fut arrêté de la manière „ que vous l'avez su. Mais s'il fût venu me trouver au-„ paravant, & qu'il ne fût entré dans Constance qu'avec „ moi, peut-être que ses affaires auroient pris un autre „ tour. Dieu sait, & je ne puis l'exprimer, combien j'ai „ été affligé de son malheur, & tous ceux de Bohême, „ qui étoient alors auprès de moi, ont bien vu quels „ mouvemens je me suis donné pour cette affaire, & que „ plusieurs fois je suis sorti du Concile en fureur. J'avois „ même quitté Constance, lorsque les Pères du Concile „ me firent dire, que si je ne voulois pas permettre que „ le Concile exerçât la Justice, ils n'avoient que faire à „ Constance, desorte que je pris la résolution de ne plus „ me mêler de cette affaire, parce que si j'eusse voulu „ m'intéresser davantage pour Jean Hus, le Concile eût „ été entiérement dissous." On ne peut guéres soupçonner Sigismond de faux exposé dans cette Lettre, la manière dont il en appelle au témoignage des Bohémiens sur un fait qui devoit être public, ne permet pas de douter de sa bonne foi. Venons au second Article.

(52) Cette Lettre est à la fin du Tom. II. de l'*Hist. du Concile de Const.* p. 450.

(53) *Hist. du Conc. de Const.* T. I. p. 82.

II. Examinons ce qui regarde la violation du Saufconduit; c'est là un de ces faits, qui prouvent jusqu'où peut aller le préjugé, dirai-je? ou la mauvaise foi des Hommes. Le cas est si honteux, que les Ecrivains de l'Eglise Romaine ont pris mille formes pour le pallier par de vaines Apologies. Ecoutons le Continuateur de l'Abbé Fleuri, Echo de Maimbourg sur ce sujet. „ Les Auteurs, *dit-il* „ (54), ont fort varié sur le jugement qu'ils ont porté de „ la Conduite du Concile à l'égard de Jean Hus, muni „ d'un Saufconduit de l'Empereur; & cette diversité de „ Sentimens vient de la différence des Religions, dont „ chaque Historien faisoit profession. Les Protestans, in-„ téressés dans la défense de cet Hérésiarque, qu'ils re-„ gardent comme un de leurs Chefs, ont absolument con-„ damné le Concile d'avoir manqué à la foi, à l'honneur, „ au droit des gens, qu'il viola d'une manière indigne „ par l'emprisonnement & par la mort de ce malheureux. „ Les Catholiques ont prétendu au contraire, que le Sauf-„ conduit n'ayant été accordé à Jean Hus, que pour aller „ rendre compte de sa Doctrine au Concile, & s'y soumet-„ tre à toutes les peines que mérite un Hérétique, si on „ l'y peut convaincre de la moindre erreur. Jean Hus „ manquant à cet article, qui est le point essentiel, sur „ lequel est fondé le Saufconduit, il est certain, disent-ils, „ qu'il n'a nulle force: car enfin Jean Hus ne le demande, „ & on ne le lui donne que pour aller défendre sa doctri-„ ne contre ses Adversaires, en se soumettant au Conci-„ le, qu'il reconnoit pour Juge & pour Général, comme „ il le confesse dans ses affiches. Le Saufconduit ne lui „ est donc expédié qu'à condition qu'il fera ce pourquoi „ il le demande, & sans cela il ne peut lui servir de rien, „ & le Concile en le condamnant n'est point coupable." Ce passage mérite que nous y fassions des Remarques.

(54) *Hist. Ecclef.* T. XXI. p. 226. 227. comparez ce que dit Maimbourg *Hist. du Grand Schisme d'Occident.* Part. II. p. 215. 217.

1. L'Auteur dit que *la diversité de sentimens* sur ce sujet, *vient de la différence des Religions, dont chaque Historien faisoit profession.* Il peut répondre de lui-même, & de ceux de sa Communion, accoutumés à nier effrontément les faits les plus incontestables, & à soutenir sans pudeur des faussetés manifestes; mais quelles preuves allégue-t-il par rapport aux autres?

2. *Les Protestans intéressés*, dit-il, *dans la défense de cet Hérésiarque, qu'ils regardent comme un de leurs Chefs, ont absolument condamné le Concile.* Premiérement, il faudroit prouver que Jean Hus étoit un Hérésiarque au sens de l'Eglise Romaine, & c'est ce que cet Auteur fera difficilement, puisqu'il est certain que Jean Hus étoit à peu près dans tous les sentimens qui étoient reçus de son tems dans l'Eglise Romaine, hormis quelques Articles, qui regardoient moins la Foi, que les Mœurs & la Discipline. Il croyoit la *Transubstantiation* & *la Présence réelle*, l'*Intercession des Saints* & le *Purgatoire*, l'*Adoration des Images*, au sens que les gens modérés parmi les Catholiques-Romains l'expliquent; il étoit aussi persuadé de la *nécessité de la Confession*, du *mérite des Oeuvres*, il recevoit les *sept Sacremens*; sur les *Traditions* il pensoit encore de la même manière que les Docteurs les plus éclairés de son tems (55). Aussi y a-t-il eu des Docteurs très Catholiques, comme Florimond de Raymond (56) & le Jésuite Rosweide (57), qui ont reconnu qu'il ne s'étoit écarté des sentimens de l'Eglise Romaine, dans aucun Article essentiel. Quel intérêt, en second lieu, les Protestans ont-ils donc à prendre la défense de Jean Hus, & comment peuvent-ils le regarder comme un de leurs Chefs, puisqu'il étoit si éloigné de leurs sentimens? Je me trompe, l'Auteur a raison; les Protestans sont intéressés à la défense de Jean Hus, mais c'est parce qu'ils sont intéressés à la défense de l'innocence, de la bonne foi, de l'humanité, à cet égard ils se font un devoir de défendre leurs ennemis mêmes, ne croyant pas que la diversité de sentimens doive les empêcher de rendre justice à tout le monde; ils laissent cela aux Maimbourgs, aux Varillas & à leurs semblables.

(55) Voy. *Hist. du Concile de Const.* T. I. p. 412-419.

(56) *De la Naissance de l'Hérésie* L. IV Ch. 3. p. 404. *Apud* Eund.

(57) *De Fide Haret. servand.* c. 18. p. 196. *Apud* Eund.

3. Revenons à ce qui regarde Jean Hus: on prétend que n'ayant point satisfait aux conditions sous lesquelles le Saufconduit lui avoit été donné, on n'étoit pas obligé de l'observer. Que Maimbourg l'ait soutenu, je n'en suis point surpris; mais qu'on l'ait répété après lui, & cela sans prendre connoissance de ce que Mr. Lenfant a répondu, c'est ce qui prouve bien que *c'est la différence de Religion* qui produit chez l'Auteur *la diversité de sentimens.* Je me contenterai de rapporter la Remarque de l'Historien du Concile de Constance. „ Pour montrer, *dit-il* (58), „ la vanité de cette prétention, il ne faut que faire une „ Histoire Abrégée de la Conduite de Jean Hus jusqu'à „ sa détention, par laquelle on commença à violer son „ Saufconduit. Jean Hus est cité au Concile, il y vient. „ Dès qu'il est arrivé, il le fait notifier au Pape, & lui „ demande sa protection. Le Pape la lui promet dans les „ termes les plus forts, & les plus remplis d'affection. Jean „ Hus demeure environ trois Semaines dans son logis, „ sans en sortir, en attendant le jugement du Concile. Au „ bout de ce tems, il est cité devant les Cardinaux pour „ rendre raison de sa foi: Il comparoit, & déclare qu'il „ est venu librement au Concile pour y défendre sa doctri-„ ne contre ses accusateurs, & qu'il est prêt à se retracter, „ s'il est convaincu de la moindre erreur. Les Cardinaux „ sont contens de ses réponses, & cependant dès le jour „ même il est arrêté, & il demeure prisonnier jusqu'à „ son dernier supplice. Après cela je laisse à juger au „ Lecteur, si Jean Hus a violé les conditions sous les-„ quelles il avoit obtenu un Saufconduit". Les Journalistes de Trevoux (59) ont allégué que Jean Hus *répandoit ses erreurs à Constance: il est vrai qu'appuyé sur son Saufconduit & sur la parole du Pape, il y parloit avec assez de liberté, soutenant sa doctrine, soit dans ses Conversations, soit dans les Ecrits qu'il composoit* (60). Mais sa doctrine n'ayant point encore été jugée par le Concile, ce n'étoit pas un crime que de s'en expliquer librement. Il n'étoit venu à Constance que pour la soutenir ou la retracter, & il ne pouvoit faire ni l'un ni l'autre sans en parler. Jean Hus n'ayant donc commis aucun crime qui le rendît indigne de son Passeport, & ayant été arrêté avant que d'être examiné & jugé, il n'y eut jamais de violation de Saufconduit plus manifeste (61). On prétend justifier cette conduite, en disant que les Peres étoient dispensés de garder la foi donnée par Sigismond à un Hérétique. Ils persuadérent à cet Empereur, qu'il ne pouvoit pas être accusé d'avoir manqué à sa

(58) T. I. p. 84.

(59) Décemb. 1714. p. 2048.

(60) *Hist. du Conc. de Const.* T. I. p. 57.

(61) *Apologie de l'Hist. du Conc. de Const.* p. 15. à la fin du Tom. II. de cette Hist.

tention de Jean Hus, les Seigneurs de Bohéme en furent extrêmement indignés; ils écrivirent plusieurs Lettres à l'Empereur pour lui demander la liberté de leur Compatriote (*ll*), mais leurs follicitations furent inutiles, Jean Hus demeura en prison chez les Dominicains pendant deux mois, au bout desquels il fut transféré chez les Franciscains, où il demeura jusqu'à l'évasion de Jean XXIII. Quelques Historiens ont prétendu que Jean Hus avoit voulu prendre la fuite, mais Mr. Lenfant allégue plusieurs raisons, qui rendent ce fait du moins fort douteux (*mm*). Quoi qu'il en soit, les Commissaires de notre Docteur Bohémien firent tout ce qu'ils purent pour l'obliger à se retracter, mais il ne voulut jamais le faire, demandant d'être entendu en plein Concile. En attendant on le changea encore de prison, il fut conduit au Château de Gotleben dans le mois de Mars 1415. (*nn*). Le 24 d'Avril Jérôme de Prague †, ami de Jean Hus, arriva à Constance pour le défendre; mais ayant appris de quelle maniére on traitoit cette affaire, il sortit de Constance, & écrivit ensuite pour demander un Saufconduit qu'on lui refusa (*oo*); desorte qu'il reprit la route de Bohéme, mais ayant été arrêté en chemin, on le ramena à Constance. Les Grands de Bohéme présentérent deux Mémoires consécutifs en faveur de Jean Hus, demandant sur-tout qu'il fût élargi & entendu (*pp*). Le Concile eut beaucoup de peine à en venir à un Examen public; enfin on s'y détermina; il fut amené de Gotleben à Constance le 5 Juin; il fut entendu trois fois publiquement, on produisit quantité d'accusations, auxquelles il répondit (*qq*) autant qu'on voulut bien le lui permettre. On lui proposa ensuite de se retracter, & on lui présenta même un formulaire de retractation, qu'il refusa de signer (*rr*), & il persista toujours avec une modeste fermeté dans son refus (*ss*). Le 24 de Juin il fut résolu de condamner ses Livres au feu, sans doute pour l'intimider, & le 1 de Juillet on lui fit une nouvelle députation pour tâcher de l'ébranler, mais elle fut sans succès (*tt*). On lui accorda un Confesseur qu'il avoit demandé. Enfin le 6 Juillet 1415, il fut publiquement condamné dans la Session XV. du Concile [*U*], & livré au Bras Séculier; on le remit au nom de l'Empereur au Magistrat de Constance, qui

(*ll*) *Hist. du Conc. de Const. loc. cit.* p. 86. 87.

(*mm*) *Hist. du Conc. de Const. loc. cit.* p. 88-91.

(*nn*) Ibid. p. 157.

† Voyez son Article.

(*oo*) Ibid. p. 153-160.

(*pp*) Ibid. p. 164-166.

(*qq*) Ibid. p. 167-311.

(*rr*) Ibid. p. 315-341.

(*ss*) Ibid. p. 345-348. & p. 379.

(*tt*) Ibid. p. 380-382.

sa parole, parce que le Concile, qui est au-dessus de l'Empereur, n'ayant point donné de Saufconduit à Jean Hus, il n'avoit pas été en droit de lui en accorder un sans le consentement du Concile, surtout dans les matiéres de Foi; ce qui se confirme par le discours que Sigismond tint à Jean Hus, lorsqu'il lui dit qu'il y avoit des gens qui croyoient qu'il n'avoit pas été en droit de donner aucune protection à un Hérétique, ou à un homme suspect d'hérésie; & il paroit que c'étoit-là le sentiment du Concile, par deux Decrets qu'il donna pour disculper l'Empereur (62). Cela signifie en bon François, qu'on persuada à l'Empereur, *qu'on n'est point obligé de garder la Foi aux Hérétiques*, & que c'étoit-là le sentiment du Concile, qui s'en expliqua en deux Decrets. On conteste cependant ce fait, & comme les Docteurs de l'Eglise Romaine ont honte d'avouer une doctrine aussi abominable, on a osé soutenir que le Concile de Constance n'a rien décidé de pareil. Mr. Bayle, toujours attentif à plaider la cause du Pyrrhonisme, n'a pas manqué de représenter la question comme douteuse: „ C'est, *dit-il* (63), un combat ambigu: les „ attaquans peuvent faire des objections spécieuses, mais „ les attaqués opposent des distinctions où il est bien diffi- „ cile de les forcer". Je suis persuadé qu'on ne prouvera jamais qu'il fait jour en plein midi, à un homme qui a résolu de n'en point convenir, & qui ne cherche qu'à ferrailler & à chicaner, ou qui a quelque intérêt de soutenir le contraire: mais il s'agit de savoir si des gens équitables, qui examinent pour trouver la vérité, & qui osent lui rendre témoignage, peuvent disconvenir que le Concile de Constance a décidé que l'on n'est pas obligé de garder la Foi aux Hérétiques, en lisant ses Decrets sur cet sujet. Rapportons d'abord celui qu'on trouve dans les Actes publics, où le Concile s'explique sur la validité des Saufconduits accordés à des Hérétiques par des Princes Séculiers (64). *Quod non obstantibus Salvis-Conductibus Imperatorum, Regum &c. possit per Judicem competentem de heretica pravitate inquiri.* Præsens Sancta Synodus *ex quovis Salvo-Conductu per Imperatorem, Reges, & alios Seculi Principes, Hæreticis, vel de hæresi diffamatis, putantes eosdem sic a suis erroribus revocare, quocunque vinculo se adstrinxerint, concesso, nullum Fidei Catholicæ, vel Jurisdictioni Ecclesiasticæ præjudicium generari, vel impedimentum præstari posse seu debere, declarat, quo minus Salvo dicto Conductu non obstante, liceat Judici competenti Ecclesiastico de ejusmodi personarum erroribus inquirere, & alias contra eas debité procedere, eosdemque punire quantum Justitia suadebit, si suos pertinaciter recusaverint revocare errores, etiamsi de Salvo-Conductu confisi ad locum venerint Judicii, alias non venturi,* † *Nec sic promittentem, cum alias fecerit, quod in ipso est, ex hoc in aliquo remansisse obligatum.* Ce qui signifie „ Le présent Synode déclare que tout Saufconduit „ accordé par l'Empereur, par les Rois, & par les autres „ Princes Séculiers, à des Hérétiques, ou à des Gens ac- „ cusés d'hérésie, dans l'espérance de les ramener, ne „ doit porter aucun préjudice à la Foi Catholique, ou à „ la Jurisdiction Ecclésiastique, ni empêcher que ces per- „ sonnes ne puissent & ne doivent être examinées, jugées, „ & punies, selon que la Justice le demandera, si ces Hé- „ rétiques refusent de révoquer leurs erreurs, quand mê- „ me ils seroient venus au lieu où ils doivent être jugés, „ uniquement sur la foi du Saufconduit, sans quoi ils ne „ s'y seroient point rendus. Et celui qui leur aura pro- „ mis la sureté, ne sera point, en ce cas, obligé à tenir „ sa promesse, par quelque lien qu'il puisse s'être engagé, „ parce qu'il a fait tout ce qui dépendoit de lui." L'autre Decret regarde le Saufconduit de Jean Hus en particulier: ce Decret, qui ne se trouve point dans les Actes imprimés, a été trouvé Manuscrit dans la Bibliothéque de Vienne, parmi les Actes du Concile dressés en abrégé par Jean Dorre, Jurisconsulte de réputation, qui étoit présent au Concile (65). *Sacrosancta &c. Quia nonnulli nimis intelligentes, aut sinistræ intentionis, vel forsan solentes sapere plus quam oportet, nedum Regiæ Majestati, sed etiam sacro, ut fertur, Concilio, linguis maledictis detrahunt, publicè & occultè dicentes, vel innuentes, quod Salvus conductus per invictissimum Principem Dominum Sigismundum Romanorum & Ungariæ &c. Regem, quondam Johanni Hus, Heresiarchæ damnatæ memoriæ, datus fuit contra justitiam aut honestatem indebitè violatus: cum tamen dictus Johannes Hus fidem orthodoxam pertinaciter impugnans, se ab omni conductu & privilegio reddiderit alienum,* NEC ALIQUA SIBI FIDES AUT PROMISSIO de Jure naturali, divino, vel humano fuerit in præjudicium Catholicæ Fidei OBSERVANDA: *Idcirco dicta Sancta Synodus præsentium tenore declarat: dictum invictissimum Principem circa prædictum quondam Johannem Hus, non obstante memorato Salvo conductu, ex juris debito fecisse quod licuit, & quod decuit Regiam Majestatem; statuens & ordinans omnibus & singulis Christi fidelibus, cujuscunque dignitatis, gradus, præeminentiæ, conditionis, status, aut sexus existant, quod nullus deinceps Sacro Concilio aut Regiæ Majestati de gestis circa prædictum quondam Johannem Hus detrahat, sive quomodolibet obloquatur. Qui vero contrarium fecerit, tanquam fautor hereticæ pravitatis, & reus criminis læsæ Majestatis irremissibiliter puniatur* (66). C'est-à-dire. „ Comme il y a des gens, ou malintention- „ nés, ou par trop intelligens, & sages, au-delà de ce „ qu'il faut être sage, qui détractent en secret & publi- „ quement, non seulement contre l'Empereur, mais même „ contre le Sacré Concile, disant, ou insinuant, que le „ Saufconduit donné à *Jean Hus*, Héréfiarque de dam- „ nable mémoire, a été indignement violé contre toutes „ les régles de l'honneur & de la justice; quoique ledit „ *Jean Hus*, combattant opiniâtrement, comme il le fai- „ soit, la Foi Catholique, se fût rendu indigne de tout „ Saufconduit & de tout privilége, *& que selon le Droit* „ *naturel, divin, & humain,* ON NE DUT LUI TENIR AU- „ CUNE PAROLE *au préjudice de la Foi Catholique.* Le Sacré „ Synode déclare par ces présentes, que ledit Empereur „ a fait, à l'égard de Jean Hus, ce qu'il pouvoit & ce „ qu'il devoit faire, nonobstant son Saufconduit, & dé- „ fend à tous les Fidéles en général, & à chacun d'eux en „ particulier, de quelque dignité, rang, condition, ou „ Sexe qu'ils soient, de mal parler en aucune maniére „ ni du Concile, ni du Roi au sujet de ce qui s'est passé „ à l'égard de Jean Hus, sous peine d'être punis sans ré- „ mission, comme Fauteurs d'Hérésie & Criminels de Léze- „ Majesté." Qu'on prenne tel tour qu'on voudra, qu'on chicane, jamais on ne persuadera à des Juges dépréoccupés, que ces Decrets n'autorisent clairement à ne point garder la Foi aux Hérétiques. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que l'emprisonnement de Jean Hus étoit une violation indigne du Saufconduit, faite dans un tems où il n'avoit été ni examiné, ni entendu, ni jugé sur les accusations intentées contre lui. Les Théologiens de Rome n'ont pas tort de se défendre d'admettre une aussi abominable doctrine; mais leur pratique n'a-t-elle pas démenti en bien des occasions, ce qu'ils font profession de croire sur cet article?

[*U*] *Il fut publiquement condamné dans la Session XV. du Concile.*] Nous voici au dénoûment de la Tragédie. L'Archevêque de Riga alla prendre *Jean Hus* dans la prison pour l'amener au Concile. Le Cardinal de Viviers présidoit à son ordinaire à cette Session, l'Empereur étoit présent avec tous les Princes de l'Empire, & une multitude incroyable de Peuple étoit accourue à ce triste spectacle. Comme on disoit la Messe dans le tems que Jean Hus arriva, on le fit demeurer à la porte de l'Eglise jusqu'à ce qu'elle fût achevée. On avoit dressé au milieu de l'Eglise une table fort élevée, sur laquelle étoient les habits Sacerdotaux, afin d'en revêtir Jean Hus, & de l'en dépouiller ensuite. On le fit mettre devant cette table sur un marchepied assez haut, afin qu'il pût être vu plus aisément

(62) *Hist. Eccl.* de l'Abbé Fleuri. T. XXI p. 327. 328. & *Hist. du Conc. de Const. loc. cit.* p. 82.

(63) *Rép. aux Quest. d'un Provinc.* T. I. Ch. 1. p. 30.

(64) Tiré du Recueil de Mr. V. d. Hardt T. IV. p. 521. Voy. *Hist. du Concile de Const.* T. II. p. 412.

† In *Lips. & Goth.* additur que sequuntur.

(65) *Apol. de l'Hist. du Concile de Const.* p. 16.

(66) A la fin du T. II. de l'*Hist. du Conc. de Const.* p. 48.

qui le condamna à être brulé avec ses habits, & généralement tout ce qu'il avoit sur lui; & en conséquence il fut conduit au supplice, qu'il souffrit avec beaucoup de constance [*W*]. On prétend qu'il a prédit la Réformation de Luther [*X*]. Tous les Auteurs de ce tems-là témoignent que Jean Hus étoit homme d'esprit, éloquent, & en grande réputation pour la régularité de ses mœurs; il étoit modeste, doux & affable envers tout le monde (*uu*); malgré la bile qui est repanduë de tems en tems dans ses Lettres, on y admire la grandeur & la piété de ses sentimens, la délicatesse de sa Conscience, sa charité pour ses ennemis, sa tendresse & sa fidélité pour ses amis, sa reconnoissance envers ses bienfacteurs, mais sur-tout une fermeté d'ame accompagnée d'une modestie & d'une humilité tout extraordinaires (*ww*). Il paroît par ses Livres qu'il étoit versé dans la lecture des Peres Grecs & Latins, puisqu'il les cite souvent. On peut juger par ses Commentaires, qu'il savoit du Grec, & qu'il n'ignoroit pas même l'Hébreu (*xx*). En un mot, de l'aveu de ses propres ennemis, il égaloit, si même il ne les surpassoit pas, les plus grands-hommes de son tems, par son érudition, par ses di-
vers

(*uu*) *Hist. du Conc. de Const.* T. II. p. 24. 25.

(*ww*) Ibid. p. 411.

(*xx*) *Hist. du Conc. de Basle.* T. I. p. 19.

ment de tout le monde. Dès qu'il fut-là, il fit une longue prière, sans doute à voix basse, puisqu'en même tems l'Evêque de Lodi commença un Sermon sur ces paroles de St. Paul Rom. VI. 6. *Afin que le Corps du péché soit détruit* (67). Le Continuateur de l'Abbé Fleuri s'est donc trompé en disant (68), que ce fut *après le Sermon*, que *l'Archevêque de Riga alla prendre Jean Hus dans sa prison pour l'amener au Concile*: ce fut alors que quatre Evêques, Députés des Nations, & un Auditeur de Rote, produisirent Jean Hus en public pour être condamné. Mais avant que de faire la lecture de son Procès & de sa Sentence, l'Evêque de Concorde lut un Decret qui ordonnoit le silence à tout le monde de quelque condition qu'il fût, pendant cet Acte. Après la lecture de ce Decret, à la requisition de Henri de Piro ou du Poirier, Promoteur du Concile, on commença celle d'un certain nombre d'Articles de Wiclef, qu'on condamna, ensuite l'on passa aux Articles de Jean Hus lui-même, mais on n'en lut que trente, parce que les autres avoient été déjà lus plus d'une fois en public: il voulut répondre sur chaque Article, mais on lui imposa silence; il se mit à genoux, & levant les yeux & les mains vers le Ciel, il recommanda sa Cause au Souverain Juge de l'Univers, par une prière qu'il prononça à haute voix. Quand on eut lu quelques-uns des Articles extraits de ses Livres, on passa aux accusations, qui avoient été prouvées par des témoins. Enfin toute la procédure étant finie, l'Evêque de Concorde, à la requisition du Promoteur, lut deux Sentences, dont l'une condamnoit tous les Livres de Jean Hus au feu, & l'autre le condamnoit lui-même à être dégradé (69). Pendant qu'on lisoit ces Sentimens, que Jean Hus écoutoit à genoux, il s'inscrivoit en faux de tems en tems sur divers Articles, quoiqu'on fit ce qu'on pouvoit pour l'empêcher de parler. Après cette lecture, il prit Dieu à témoin de son innocence, & le pria de pardonner à ses Juges & à ses Accusateurs (70). Ensuite les Evêques nommés pour le dégrader, ordonnérent qu'on le vêtit des habits Sacerdotaux, & qu'on lui mit un Calice dans la main, comme s'il eût dû célébrer la Messe. Etant ainsi vêtu les Prélats l'exhortérent encore une fois *à se retracter pour son salut & pour son honneur*, mais il déclara hautement, en se tournant vers le Peuple, qu'il n'avoit garde de scandaliser & de séduire les Fidèles, par une abjuration si pleine d'hypocrisie & d'impiété, & protesta publiquement de son innocence. Alors les Evêques l'ayant fait descendre du marchepied, lui ôtérent d'abord le Calice, & ensuite ses habits l'un après l'autre, en prononçant sur chacun d'eux quelque parole de malédiction, comme c'est la coutume en pareil cas; on lui coupa les cheveux en croix, afin qu'il ne parût aucune marque de couronne. Après l'avoir ainsi dégradé, on mit sur sa tête une mitre de papier, haute d'une coudée, en forme pyramidale, sur laquelle on avoit peint trois Diables, avec cette inscription, *l'Heresiarque*, & dans cet état les Prélats devouérent charitablement son ame à tous les Diables (71).

(67) *Hist. du Conc. de Const.* T. I. p. 181. & *Anal Rom.* V. d. Hardt Tom. IV. pag. 180. Oper. Hus Tom. I. fol. 25-26. Niem *Anal* V. d. Hardt T. II. p. 408. alibique.

(68) *Hist. Eccl.* Tom. XXI. p. 339.

(69) Voy. *Hist. du Concile de Const.* loc. cit. p. 404-406.

(70) Ibid. p. 407.

(71) Ibid. p. 407. 408.

[*W*] *Il fut conduit au supplice, qu'il souffrit avec beaucoup de constance.*] Jean Hus marcha entre deux Officiers de l'Electeur Palatin, sans être enchaîné, ayant seulement deux Valets de Ville devant lui, & deux derriére. Les Princes suivoient avec une nombreuse Escorte, sans compter une prodigieuse foule de Peuple. On le fit passer devant le Palais Episcopal, pour voir bruler ses Livres. En marchant il déclaroit au Peuple, en Allemand, que ce n'étoit point pour aucune Hérésie qu'il étoit condamné, mais par l'injustice de ses ennemis, qu'ils n'avoient pu le convaincre d'aucune Erreur. Etant arrivé près du lieu du Supplice, il se mit à genoux, & récita quelques-uns des Pseaumes Pénitentiaux, répétant souvent ces paroles, *Seigneur Jésus ayez pitié de moi . . . . ô Dieu, je remets mon esprit entre vos mains.* Un Prêtre, nommé Ulrich Schorand, homme en réputation de savoir & de probité, s'approcha de lui, parce qu'il avoit demandé un Confesseur; mais lui ayant remontré qu'il ne pouvoit l'écouter en Confession, à moins qu'il ne renonçat aux erreurs pour lesquelles il étoit condamné, Jean Hus lui répondit qu'il n'avoit pas besoin de se confesser, parcequ'il ne se sentoit coupable d'aucun péché mortel. Et comme il vouloit profiter de cette occasion pour parler au Peuple, l'Electeur Palatin l'en empêcha, & ordonna en même tems qu'on le brulât. Alors Jean Hus se mit à prier tout haut en ces termes. *Seigneur Jésus, j'endure avec humilité cette cruelle mort pour votre cause, & je vous prie de pardonner à tous mes ennemis.* Pendant qu'il avoit les yeux élevés vers le Ciel, sa Couronne ou sa Mitre de papier tomba de dessus sa tête, il en sourit, mais les Soldats la lui remirent, afin, dirent-ils, qu'elle fût brulée avec les Diables qu'il avoit servis. Il remercia ses Gardes du traitement favorable qu'il en avoit reçu, & on l'attacha à un poteau, qu'on avoit dressé exprès pour cela; mais comme il avoit d'abord le visage tourné vers l'Orient, quelques-uns l'ayant trouvé mauvais parcequ'il étoit hérétique, on le lui tourna vers l'Occident. Etant ainsi attaché, on rangea autour de lui le bois pour le bruler, mais avant qu'on y mit le feu, l'Electeur Palatin, accompagné du Comte d'Oppenheim Maréchal de l'Empire, s'avança encore pour l'exhorter à se retracter, afin de sauver sa vie, disent les uns, ou pour son salut, disent les autres. Mais Jean Hus déclara qu'il signoit avec joie de son sang, tout ce qu'il avoit écrit & enseigné. Sur quoi l'Electeur s'étant retiré on alluma le feu, & Jean Hus fut bientôt étouffé, ayant imploré jusqu'à la fin la miséricorde de Dieu. Les Bourreaux dechirérent ce qui restoit de son corps en mille piéces, afin qu'il fût plutôt consumé. Ayant trouvé son cœur, ils le brisérent de coups, l'attachérent à un pieu pointu, & le brulérent séparément. Ses cendres furent soigneusement ramassées, & on les jetta dans le Rhin (72).

(72) Ibid. p. 410-412.

*Tantum Relligio potuit suadere malorum.*

[*X*] *On prétend qu'il a prédit la Réformation de Luther.*] C'est une Tradition qui porte, qu'il dit devant ses Juges: *Vous rôtissez aujourd'hui une Oye, mais dans cent ans il viendra un Cygne blanc, que vous ne pourrez jamais faire mourir.* „ Mais, dit Mr. Lenfant (73), cette prétenduë Prophétie, „ aussi bien que beaucoup d'autres en pareilles occasions, „ a bien la mine d'avoir été faite après l'événement, pour „ donner en même tems, & à Jean Hus la gloire d'avoir „ été Prophéte, & à Luther celle d'avoir eu une Mission „ divine." Cet Historien remarque que les deux Rélations de la Vie & de la Mort de Jean Hus, faites par ses propres Disciples & par ses Auditeurs assidus, n'en disent pas un seul mot. Ce qui a pu donner occasion à cette Tradition, c'est que Jean Hus, dans une de ses Lettres, avoit dit en faisant allusion à son nom qui signifie *une Oye*, que „ l'Oye est un animal domestique, qui ne s'écarte pas „ beaucoup, & qui ne vole pas fort haut, mais qu'il „ viendroit d'autres Oiseaux, qui s'éléveroient à tire d'ailes au dessus des piéges de l'ennemi." *Sed quia anser animal cicur, avis domestica, supremo volatu sua non pertingens, eorum laqueos rupit, nihilominus aliæ aves, quæ verbo & vita volatu suo alta petunt, eorum insidias conterent.* Il ne parle pas de Cygne, mais d'Oiseaux en général, & il n'y a point de désignation de tems. Et même si on lit les paroles suivantes, on trouvera que Jean Hus parle plutôt du présent que de l'avenir. „ Au-lieu d'une Oye „ foible & timide, Dieu, *dit il*, a envoyé à Prague des „ Faucons & des Aigles, dont la vuë est plus perçante „ que celle des autres Oiseaux, & qui les enlévent tous „ pour les donner à J. C." C'est ce qu'il avoit déjà dit ailleurs en termes moins figurés. „ J'espére qu'il viendra „ après moi (& même il y en déja) de meilleurs Ouvriers, „ qui découvriront mieux la malice de l'Ante Christ, & „ qui sacrifieront leur Vie pour la vérité de l'Evangile." Il n'y a rien en tout cela, ajoûte Mr. Lenfant (74), que de fort naturel, & qui ne pût aisément venir dans l'esprit d'un homme disposé comme l'étoit Jean Hus, & dans la situation où étoient alors les affaires de Religion en Bohéme, & en quelques autres endroits du Monde. Il faut faire le même jugement d'une autre prédiction qu'il fit encore, à ce qu'on prétend, à ses Juges, & qui paroît même sur quelques Médailles, frappées dans ce Siécle là, à ce que conjecturent quelques Connoisseurs. „ Dans cent „ ans d'ici, vous répondrez à Dieu & à moi." *Centum annis revolutis, Deo reddetis rationem & mihi.* „ Quoi qu'il en „ soit, on ne peut guéres douter, que si Jean Hus eût „ vécu plus longtems, & qu'il eût eu plus de tranquillité, „ ses principes ne l'eussent mené beaucoup plus loin, qu'il „ ne put aller au milieu de tant de traverses. Desorte que „ si les Protestans n'ont pas été en droit de le regarder „ comme un Martyr des mêmes Vérités qu'ils font pro- „ fession de croire, ils ont pu au moins le regarder com- „ me un excellent Précurseur de la Réformation (75)." C'est le jugement que porte le célébre Historien du Concile de Constance, des recherches duquel on a profité pour former cet Article; jugement auquel tout homme dépréoccupé ne peut que souscrire.

(73) Ibid. p. 428.

(74) Ibid. p. 429.

(75) Ibid. p. 429. 431.

vers talens, & par la régularité de ses mœurs. Luther fit imprimer ses Lettres en 1537 avec une Préface; & tous ses Ouvrages, conjointement avec ceux de Jérôme de Prague, ont été imprimés à Nuremberg en 1558 en deux Vol. in-folio, & en 1715 (yy).

(yy) Voy. Fabricius Bibl. Lat. Med. & Inf. Ætat. Tom. III. p. 904-905.

HUTTEN (ULRIC DE) nâquit le 20 ou le 21 d'Avril 1483: à l'âge d'onze ans on l'envoya à l'Abbaye de Fulde, & à l'âge de dix-huit ans il fut reçu Maître-ès-Arts à Francfort sur l'Oder. En 1509 il se trouva au Siége de Padouë, dans l'Armée de l'Empereur Maximilien, & il avouë que ce fut le besoin d'argent qui lui fit faire cette Campagne. Il retourna cependant bientôt après en Allemagne, où il recommença à s'appliquer à l'étude, contre la volonté de son Pere [*A*]. Il alla en divers lieux [*B*]. Les liaisons qu'il eut avec Erasme lui furent avantageuses [*C*]. Ce fut en 1516 que Hutten fut honoré de la Couronne Poëtique; & étant retourné dans sa Patrie, il n'y fut pas aussi bien reçu qu'il l'avoit espéré [*D*). Il étoit en France en 1518, il alla delà à Mayence, où il s'attacha à l'Electeur Albert. Hutten n'eut pas la peine de se battre dans la Guerre contre le Duc de Wittemberg; cependant le tumulte d'un Camp, & le bruit des Armes le dégoûtérent bientôt de la Guerre, & il ne pouvoit s'empêcher de soupirer après la tranquillité de son Cabinet [*E*]. En 1519 l'Electeur de Mayence, son Maître, lui permit d'aller passer quelques mois à son Château de Steckelberg; mais en 1520, Leon X. obligea l'Electeur à congédier Hutten, ce Pontife ayant été fort irrité contre lui, parce qu'il avoit publié un ancien Livre, intitulé, *De unitate Ecclesiæ conservanda, & Schismate quod fuit inter Henricum IV. Imp. & Gregorium VII. Pont. Max. &c.* Hutten alla dans le Brabant, où il demeura quelque tems à la Cour de Charles V, qu'il fut obligé de quitter assez promptement, & il se retira à Ebernbourg [*F*]. Hutten ne se déclara ouvertement pour Luther qu'après avoir quitté la Cour de l'Electeur de Mayence; mais il lui avoit écrit auparavant, & la première Lettre qu'il lui ait adressée est datée de Mayence le 4 Juin 1520. Varillas a fait diverses fautes sur le sujet de notre Hutten [*G*]. Pendant qu'il fut à Ebernbourg, il fit une action fort louable à l'égard de sa famille [*H*]. François de Sickingen, grand Protecteur de Luther, à qui le Château d'Ebernbourg appartenoit, donna retraite à Hutten tant qu'il vécut, & il est probable que Hutten accompagna ce Seigneur dans l'expédition où il fut tué au mois de Mai 1523. Après cette perte Hutten fut obligé de chercher ailleurs où se réfugier, & d'être errant le peu de tems qu'il vécut encore. Il alla d'abord à Basle, mais on ne lui permit point d'y demeurer, desorte qu'il se retira à Mildehausen, & de-là dans une Ile nommée Uffnort, où il mourut [*I*]. Ses Panégyristes ont prétendu que c'étoit une calomnie qu'il fût mort d'une maladie honteuse, cependant il y a beaucoup d'apparence que le fait est vrai [*K*]. On

[*A*] *Il recommença à s'appliquer à l'étude contre la volonté de son Pere.*] Ce bon homme n'ayant ni goût ni estime pour les Belles-Lettres, les regardoit comme des choses indignes d'occuper des personnes de naissance; irrité pour ce sujet contre lui, il lui refusoit les secours dont il avoit besoin, ce qui apparemment avoit été cause de la disette, qui lui avoit fait faire le Voyage d'Italie. Le Pere de Hutten auroit bien voulu, puisqu'il avoit de l'inclination pour les Sciences, qu'il se fût du moins appliqué à la Jurisprudence, qui pouvoit lui être plus utile pour s'avancer mais de Hutten ne sentoit aucune inclination pour cette sorte d'étude. Cependant voyant qu'il n'y avoit pas d'autre moyen d'appaiser son Pere il condescendit à ses volontés, & se rendit à Padouë au mois d'Avril 1511. Cette Ville ayant été assiégée & prise par les Suisses, il fut lui-même fait prisonnier, & dépouillé de tout ce qu'il avoit: mais on le relâcha ensuite, & il se retira au mois de Juillet à Boulogne (1).

(1) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XV. p. 243, 245.

[*B*] *Il alla en divers Lieux.*] De Boulogne il alla faire un tour en Bohême & en Moravie, & arriva en fort mauvais état chez l'Evêque d'Olmutz. Ce Prélat, qui aimoit les Gens de Lettres, le reçut fort bien, lui fit présent d'un cheval, & lui donna même de l'argent pour continuer son Voyage. Hutten s'en servit pour gagner Vienne, où il vit Joachim Vadianus, auquel il donna les Poësies que Vadianus publia dans la suite. Ce fut apparemment de Vienne que Hutten retourna pour la troisiéme fois en Italie, & il paroît par une de ses Lettres, datée de Boulogne le 31 Juillet 1516, qu'il étudioit encore en Droit dans ce tems-là (2).

(2) Ibid. p. 246, 247.

[*C*] *Les liaisons qu'il eut avec Erasme lui furent avantageuses.*] Elles le firent traiter favorablement par tous les Savans des Villes d'Italie qu'il visita, mais principalement par Baptiste Egnatius, Ange Contareni, André Asulanus &c. à Venise (3).

(3) Ibid. p. 247, 248.

[*D*] *Il n'y fut pas aussi bien reçu qu'il l'avoit espéré.*] On savoit déja que le tems qu'il auroit dû donner à l'Etude de la Jurisprudence, n'avoit été employé qu'aux Belles-Lettres, & sa famille & ses amis lui en firent mille reproches, qui lui firent d'abord de la peine, mais dont il se moqua dans la suite (4).

(4) Ibid. p. 248, 249.

[*E*] *Il ne pouvoit s'empêcher de soupirer après la tranquillité de son Cabinet.*] C'est ce qu'on voit dans une de ses Lettres à Frédéric Piscator, datée du 21 Mai 1519, où l'on voit d'ailleurs qu'il songeoit à se marier. Ce qu'il dit sur ce sujet est singulier. Il marque à son Ami, qu'il a besoin d'une femme, qui ait soin de lui; & que quoiqu'on dise en faveur du Célibat, il ne s'y trouve pas propre, & qu'il n'aime pas à coucher seul. Qu'il lui faut une Compagne avec qui il puisse se délasser de ses occupations sérieuses, causer, badiner, & adoucir ses peines. Qu'il lui faut une femme, qui soit belle, jeune, bien élevée, de bonne humeur, modeste, & patiente: qu'il ne demande point qu'elle ait du bien, qu'il ne s'inquiéte pas non plus beaucoup de sa naissance, parce qu'il l'annoblira assez en l'épousant. *Opus uxore est, quæ me curet. Nosti mores; non facile solus esse possum, ne noctu quidem. Facessant mihi enim prædicare quidam cælibatus bona, & solitudinis commoda; non videor esse capax. Me quidem habere oportet, ubi curas & ipsa ubi acriora etiam studia remittam, qui cum ludam, quo jocos conferam; amæniores & leviusculas fabulas misceam, ubi solicitudinis aciem obtundam, curarum æstus mitigem. Da mihi uxorem, & ut scias qualem, da venustam, adolescentulam, probè educatam, hilarem, verecundam, patientem; satis habeat, non multum. Divitias non quæro enim. Et ad genus quod pertinet, satis nobilem futuram puto, quæcunque Hutteno nupserit* (5).

(5) Ibid. p. 250-251.

[*F*] *Il se retira à Ebernbourg.*] En y allant, il rencontra le fameux Hochstrate, il se jetta sur lui l'épée à la main, le menaçant de le tuer, à cause de ce qu'il avoit fait contre Reuchlin & contre Luther; mais Hochstrate s'étant prosterné à ses pieds le conjura avec tant d'instance de lui donner la vie, que Hutten le laissa aller, après lui avoir seulement donné quelques coups de plat d'épée (6).

(6) Ibid. p. 252, 253.

[*G*] *Varillas a fait diverses fautes sur le sujet de notre Hutten.*] Varillas dit que Hutten s'engagea dans le parti de Luther cinq ans avant sa mort, & deux ans après la Diéte d'Augsbourg, où il s'étoit opposé à la Ligue que la Cour de Rome vouloit former contre les Turcs. Cette Diéte se tint l'an 1518, il faudroit donc que Hutten fût devenu Luthérien en 1520; or il ne vécut que trois ans depuis ce tems-là. D'ailleurs il est absolument faux qu'il s'y soit opposé à la Ligue contre les Turcs, il y fit au contraire un Discours, pour engager les Princes de l'Empire à s'unir contre ces infidéles, & l'on a encore ce Discours. Il s'y opposa seulement aux Décimes, que le Pape vouloit lever à cette occasion, dans la crainte qu'on ne les employat à d'autres usages (7).

(7) Ibid. p. 253-254.

[*H*] *Il fit une action fort louable à l'égard de sa famille.*] Etant l'aîné & devenant l'héritier de tous les biens par la mort de son pere & de sa mere, il abandonna tout à ses fréres; & même afin qu'ils ne fussent point enveloppés dans les disgraces, auxquelles il s'attendoit, par les soupçons qu'on pourroit former à leur égard, il leur défendit de lui faire tenir aucun argent, ni d'avoir aucun commerce avec lui. Ce fut là le commencement de son dévouëment entier au Luthéranisme, à la propagation duquel il travailla sans relâche & avec un zéle infatigable, tant par ses Ecrits que par ses actions (8).

(8) Idem p. 254, 255.

[*I*] *Il se retira à Mildehausen, & de-là dans une Ile nommée Uffnort, où il mourut.*] Il demeura caché quelque tems dans le Monastère des Augustins à Mildehausen, mais ayant été découvert, il s'enfuit de nuit à Zurich. Il ne se trouva pas apparemment non plus en sûreté dans cette Ville, puisqu'il s'alla confiner dans une Isle du Lac voisin, nommée Uffnort, où il mourut.

[*K*] *Il y a beaucoup d'apparence que le fait est vrai.*] Il ne paroît pas qu'il ait été marié, cependant on voit par sa Lettre, dont nous avons parlé (9), qu'il ne pouvoit se passer de femme. Ainsi il est à présumer qu'il alloit chercher ailleurs dequoi suppléer à ce qui lui manquoit chez lui, & qu'il n'étoit pas même fort circonspect dans le choix de celles qu'il voyoit; puisque dès l'an 1518 il avoit déja gagné le mal honteux, dont Gesner dit qu'il mourut; comme il paroît par sa Lettre à Pirckheymer, datée de cette année, & par l'Epitre dédicatoire de son Livre, *De Ligni Guiaci in Morbi Gallici curatione viribus*; où il marque, qu'ayant été fort tourmenté du mal qui fait le sujet de son Livre, il n'a recouvré la santé que par l'usage de ce reméde (10).

(9) Rem. [E] Cit (5).

(10) Niceron *loc. cit.* p. 257, 258.

[*L*] On

On croit avec fondement qu'il n'a jamais été dans les Ordres Sacrés [*L*]. La date de l'impression d'un de ses Ouvrages fait voir que Melchior Adam & Bayle aprés lui se sont trompés sur un article [*M*]. Hutten a eu beaucoup de part au fameux Livre connu sous le titre d'*Epistolæ Obscurorum Virorum* [*N*]. Nous rapporterons ici les circonstances du meurtre de Jean de Hutten Cousin d'Ulric (*a*) [*O*]. Et nous parlerons de quelques Ouvrages de notre Hutten (*b*) [*P*].

(*a*) *Voy.* Bayle Art. HUTTEN (ULRIC DE) cit. (b).

(*b*) Tout ce qu'on a rapporté dans cet Article est tiré de la Vie de Hutten par Jacques Burckhard, publiée à Wolfembuttel en 1717 in-12. & du T. XV. des *Mém.* du Pere Niceron.

[*L*] *On croit avec fondement qu'il n'a jamais été dans les Ordres Sacrés.*] Varillas prétend qu'il y avoit été, fondé sur une conséquence qu'il tire (11); mais il y a de l'apparence qu'il se trompe; Hutten n'auroit pu recevoir les Ordres qu'à Fulde; ce qu'il n'a pas fait cependant, puisqu'il ne fut mis dans cette Abbaye que pour y étudier, & non point pour y être Moine, *Disciplinæ magis quam Religionis causa*, dit Joachim Camerarius (12); qu'il n'y contracta aucun engagement; & que quoique l'Abbé de ce Monastére eût voulu lui persuader d'y rester, il doit en être sorti à l'âge d'environ quinze ou seize ans; âge où il n'étoit pas encore en état d'entrer dans les Ordres Sacrés. Outre qu'il ne se trouve aucun autre Auteur qui parle de cette particularité que Varillas (13).

[*M*] *Melchior Adam & Bayle aprés lui se sont trompés sur un Article.*] Ils disent que le premier Ouvrage que Hutten publia, est son *Vir bonus* en 1513, & qu'ainsi il avoit vingt-cinq ans, lorsqu'il commença à s'ériger en Auteur (14). Mais c'est une méprise, Hutten avoit publié deux ans auparavant un Traité sur l'Art de la Versification, *Ars versificandi*, Wittemberg. 1511 in 4. desorte qu'il s'est érigé en Auteur à l'âge de vingt-trois ans. Cette Piéce a été imprimée plusieurs fois.

[*N*] *Hutten a eu beaucoup de part au fameux Livre connu sous le titre d'*Epistolæ Obscurorum Virorum.] Ces Lettres furent composées à l'occasion des disputes de Reuchlin avec les Théologiens de Cologne, au sujet d'un certain Pfefferkorn, Juif converti, qui, sous prétexte que les Livres que les Juifs ont les empêchent de se faire Chrétiens, obtint un Edit de l'Empereur, pour faire bruler tous ces Livres. On dépeint dans ces Lettres, avec les couleurs les plus vives, l'ignorance & la présomption des Moines & des Théologiens de ces tems de barbarie. Elles sont la plupart adressées à Ortuinus Gratius, parce qu'il avoit fait l'Apologie des Théologiens de Cologne contre Reuchlin. C'est une Satire plaisante du stile barbare des Théologiens Scholastiques, qu'on y a imité, en l'outrant néanmoins pour le rendre plus ridicule. On dit que la lecture de ces Lettres fit un effet tout extraordinaire sur Erasme (15). Ortuinus Gratius, qui étoit principalement attaqué dans cet Ouvrage, ne crut pas devoir le laisser sans réponse, c'est pourquoi il y opposa le suivant: *Lamentationes Obscurorum Virorum, non prohibitæ per Sedem Apostolicam. Coloniæ* 1518 in-8. Outre le Bref du Pape Leon X. contre les *Epistolæ Obscurorum Virorum*, & la Lettre d'Erasme à Jean Cæsarius, on trouve dans ce Volume la Piéce suivante: *Epistola Apologetica Ortuini Gratii, ob primam a parvulo educationem Daventriensis cognominati, Agrippinensis quoque Academiæ Philosophi, Christique Sacerdotis, ad obscuram Reuchlinistarum Cohortem, citra bonorum indignationem missa.* Hutten n'est pas le seul Auteur de ces Lettres, on prétend que Reuchlin, Herman de Neuwennar & d'autres y ont eu part. Hutten semble reconnoître lui-même qu'il est un des Auteurs, puisqu'il parle dans sa Lettre à Pirckheymer des *Lamentationes* publiées contre les *Epistolæ*, comme d'un Ouvrage fait contre lui. On ne sait pas précisément quand ces Lettres parurent pour la premiére fois, l'année n'étant point marquée à la premiére Edition; mais il est sûr qu'elles ont dû être imprimées avant l'an 1517, puisqu'il y a un Bref du Pape Léon X, daté de Rome le 15 Mars de cette année, qui défend sous peine d'excommunication de les lire & de les garder. C'est-là une raison; mais il y en a une plus forte encore, c'est que la seconde Edition est de l'an 1516. Les deux parties qui composent cet Ouvrage, ont paru en différens tems. La premiére parut d'abord sous ce Titre: *Epistolæ Obscurorum Virorum ad Magistrum Ortuinum Gratium Daventriensem, Coloniæ Latinas Literas profitentem.* A la fin on lit ces paroles: *In Venetia impressum in Impressoria Aldi Manutii anno quo supra. Etiam cavissatum est, ut in aliis, ne quis audeat post nos impressare per decennium, per Illustrissimum Principem Venetiarum.* Il est probable que tout cela est faux, & que l'Edition a été faite en Allemagne. D'ailleurs la date à laquelle on renvoye dans ces paroles, n'y est pas. La seconde Partie, qui parut aprés, porte le même titre que la premiére, auquel on a ajouté ces mots: *Non illæ quidem veteres & prius visæ; sed & novæ, & illis prioribus elegantia, argutiis, lepore ac venustate longè superiores.* A la fin on lit: *Quinta Luna obscuros Viros edidit. Lector salve nodum, & videbis amplius. Impressum Romanæ Curiæ.* Cette premiére Edition est in 4. Elle a été suivie de plusieurs autres. *Editio secunda cum multis aliis Epistolis annexis, quæ in prima impressura non habentur. Venetiis* (c'est-à-dire apparemment en Allemagne) 1516 in-4. Item cum *Dialogo mirè festivo* 1556 in-8. Item *cum variis additionibus ejusdem argumenti. Francofurti* 1581 & 1643 in-8. Mais la plus belle de toutes est celle qui s'est faite à Londres en 1701 in-douze. Il est surprenant qu'on n'y ait pas ajoûté des Notes, qui y seroient pourtant nécessaires (16).

[*O*] *Nous rapporterons les circonstances du meurtre de Jean de Hutten, Cousin d'Ulric.*] Louis de Hutten, Pere de Jean, étoit ami intime du Duc Ulric de Wirtemberg, & comptant sur son amitié il lui confia Jean de Hutten, un de ses quatre fils, pour lui servir de compagnie. Ce jeune-homme se comporta parfaitement bien, & s'acquit l'amitié du Duc à un tel point, que ce Prince lui confia des secrets importans, & lui communiqua tous ses desseins. Quelque tems aprés Jean épousa la fille d'un Général de la Cavalerie du Duc. Louis de Hutten son pere voulant régler ses affaires domestiques, lui manda de le venir trouver; & le Duc ne pouvant lui refuser son congé, lui témoigna qu'il avoit à conférer avec lui avant son départ sur certaines choses, & le mena à la Campagne pour le faire plus aisément. L'ayant conduit dans la Forêt de Beblinburg, il se jetta sur lui & le tua; peut-être avoit-il aposté-là des gens pour le tuer. Quoi qu'il en soit, on trouva le corps de Hutten avec sept blessures mortelles. Ce meurtre fit grand bruit, & l'on fut longtems sans savoir ce qui y avoit donné occasion; mais enfin Ulric de Hutten dévoila le mystére, déterminé à cela parce que le Duc avoit dit pour justifier son action, que Jean de Hutten étoit un parjure, qu'il avoit mérité la mort, & qu'il ne l'avoit puni qu'à juste titre. Voici ce qu'Ulric nous apprend sur ce sujet. Le Duc de Wirtemberg étoit devenu éperdûment amoureux de la femme de Jean de Hutten, & à force de soins il étoit venu à bout de la disposer à lui accorder ce qu'il souhaittoit si passionnément; il ne s'agissoit plus que de trouver le moyen de se voir secrettement. Cela fut d'autant plus difficile que le mari, qui savoit les desseins du Duc, épioit sa femme & la gardoit soigneusement. Ces difficultés bien loin d'éteindre la passion de ce Prince, ne firent que la rendre plus violente, & le portérent à prendre un parti tout extraordinaire. Il se jetta aux pieds de Jean de Hutten, & la larme à l'œil lui demanda la permission d'aimer sa femme sans aucun obstacle. Celui-ci extrémement surpris pria instamment le Duc de ne point exiger de lui une chose si honteuse, & de ne point faire une action si indigne de son rang. Cependant craignant, comme il arriva effectivement, que l'amour que ce Prince avoit pour sa femme ne le portât à le haïr, il en avertit ses amis, en écrivit à son pére, & chercha de tous côtés un moyen de sortir d'entre les mains du Duc, qui venoit de lui offrir un emploi considérable dans un endroit voisin. Les Parens de Hutten ignoroient encore que ce Prince eût gagné sa femme, ils n'en étoient pourtant pas moins résolus de le tirer d'entre ses mains, mais malheureusement ils tardérent trop. Le Duc dont l'amour ne faisoit qu'augmenter tous les jours, voulut prévenir un départ qui l'auroit frustré de ses espérances, & se défaire d'un Argus trop clairvoyant, & ce fut ce qui l'engagea au meurtre dont nous avons parlé. Aprés la mort de Jean de Hutten, sa Veuve répondit pleinement à la passion du Duc, qui en fit sa Maîtresse †.

Notre Ulric de Hutten étoit, dans le tems de ce meurtre, aux Bains d'Ems en Allemagne, & non point en Italie, comme Bayle le dit (17). Ce fut là qu'il en apprit la nouvelle par une Lettre de Marquard de Hattstein, Chanoine de Mayence, son parent. Les cinq Harangues que notre Ulric composa contre le Duc de Wirtemberg, ont été faites en différens tems. Les trois premiéres peu de tems aprés la mort de Jean de Hutten, la quatriéme, dix-sept mois aprés, & la cinquiéme en 1519, aprés que les Princes ligués contre le Duc l'eurent chassé de son Pays (18). Elles sont conçuës en termes énergiques, les invectives n'y sont point épargnées, & les termes odieux y sont employés avec tout le feu possible; toutes les expressions sentent un homme outré d'un affront qu'il a reçu, & dont il ne sçauroit tirer vengeance (19).

[*P*] *Nous parlerons de quelques Ouvrages de notre Hutten.*] On en peut voir un ample Catalogue dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres* du Pere Niceron (20). Une chose singuliére dans son Livre de *Guaiaci Medicina & Morbo Gallico*, imprimé pour la premiére fois en 1519, c'est, que quoiqu'il soit dédié à Albert Electeur de Mayence, Prince Ecclésiastique, il n'a pas honte de lui dire, qu'aprés avoir eu longtems à souffrir de la maladie dont il s'est proposé de traiter, il n'a été guéri que par l'usage du Gayac (21). Dans les deux Dialogues, intitulés *La Fiévre* (Febris) Hutten s'entretient avec la Fiévre, qui l'avoit tourmenté quelque tems, & qu'il prie d'aller se jetter sur d'autres personnes, qui soient plus en état de la nourrir & de l'entretenir. Le Valet de Hutten se joint ensuite à la conversation. Ces deux Piéces sont fort ingénieuses, mais très-satiriques, surtout contre les Prélats & les Moines, que Hutten n'épargne dans aucun de ses Ouvrages (22). La Piéce, intitulée *Phalarismus*, est une des cinq Satires écrites contre le Duc de Wirtemberg (23); c'est un Dialogue, dont les Interlocuteurs sont, *Charon*, *Mercure*, le *Tyran*, (c'est-à-dire le Duc) & *Phalaris*. On y feint que le Duc descend aux Enfers, par la permission de Jupiter, pour s'aller entretenir avec Phalaris, & que l'ayant trouvé, il en reçoit d'horribles conseils, qu'il promet d'exécuter dès qu'il sera retourné sur la Terre (24). Outre les deux Dialogues de la *Fiévre*, Hutten en a fait encore trois, & ils ont été imprimés tous ensemble à Mayence en 1520 in-4. sous ce Titre: *Dialogi, Fortuna, Febris* I, II, *Trias Romana seu*

*Vadi-*

(11) Voy. la fin de la Rem. [K]. de l'Art. de HUTTEN dans Bayle.

(12) In Vita Melanchton. p. 93.

(13) Niceron. p. 258. 259.

(14) Voy. l'Art. de HUTTEN dans Bayle aprés la Lettre [A], & la Rem. [A].

(15) Voy. la Rem. [Z] de l'Art. ERASME dans Bayle.

(16) Niceron *ubi supra* p. 271 & suiv. & Tom. XXV. p. 141.

† Voy. la fin de l'Art. HUTTEN (ULRIC DE) dans Bayle.

(17) Voy. son Article de HUTTEN avant la Lettre [B].

(18) Cela éclaircit le doute de Mr. Bayle sur le tems de la composition de ces Harangues. *Voy.* la Remarq. [B] de son Article de HUTTEN.

(19) Niceron T. XV. p. 278 & *suiv.*

(20) T. XV. p. 282-300.

(21) Ibid. p. 277.

(22) Ibid. p. 277. 278.

(23) *Voy.* Bayle Art. de HUTTEN Rem. [B].

(24) Niceron *loc. cit.* p. 284.

*Vadiscur*, *Inspicientes*. Nous avons parlé ci-dessus du second & du troisiéme. Le premier intitulé *Fortuna* est très-ingénieux, de même que tous ceux que Hutten a composés, & dont Mr. de Thou a dit qu'ils ne le cédoient point à ceux de Lucien. Hutten s'y entretient avec la Fortune de plusieurs choses qui lui étoient arrivées, & des désirs qu'il avoit souvent formés pour parvenir à une vie heureuse. Le quatriéme, qui a pour titre, *Trias Romana* (25) ou *Vadiscus*, est une Satire violente de la Cour de Rome. Il l'a nommée *Vadiscus*; parce qu'il y suppose tenir tout ce qu'il dit, d'un nommé Vadiscus, qui en revenant de Rome avoit passé par Mayence, où il l'avoit entretenu; & *Trias Romana*, parce qu'il réduit toujours à trois points ce qu'il dit sur chaque Article. Ainsi il commence par ces paroles: *Tria Urbis Romæ dignitatem tuentur, Auctoritas Pontificis, Reliquiæ Sanctorum, & Merx Indulgentiarum*, c'est-à-dire, „ Trois choses soutiennent la grandeur de „ Rome, l'Autorité du Pape, les Reliques des Saints, & „ le Commerce des Indulgences". On peut juger par ce début, du stile du reste de la Piéce. Le dernier Dialogue prend son nom d'*Inspicientes*, des deux principaux Interlocuteurs, qui sont *le Soleil & Phaëton*, qui s'entretiennent ensemble, & ensuite avec le Nonce Cajetan sur les affaires d'Allemagne, & sur ce qui s'y passoit en 1518 (26). Les Lettres dont parle Bayle (27), écrites par les Universités de Paris, d'Oxford & de Prague, n'ont [illegible] été forgées par Hutten, comme quelques [illegible] Les ayant trouvées à Bopart, Château [illegible] l'Archevêché de Tréves, il les publia [illegible] près. Ces six Lettres roulent sur le Schisme [illegible] alors dans l'Eglise; elles ont été écrites par [illegible] versités susmentionnées, entre elles, aux [illegible] Pape Urbain & à l'Empereur Wenceslas (29). Outre le Médecin Othon Brunfels, qui défendit de Hutten contre Erasme (30), un autre Auteur publia en sa faveur une Piéce intitulée, *De Erasmi Spongia judicium Erasmi Alberi, adeoque, quatenus illi conveniat, cum L. Lutheri Doctrina*, in-8. (31). Il ne faut pas oublier qu'on a donné en 1538 à Francfort une Edition de toutes les Poësies Latines de Hutten en un Volume in-douze (32). Il y a toute apparence qu'il est bien l'Auteur des divers Libelles qu'on lui a attribués, selon la Remarque de Mr. Bayle (34). Ceux qui souhaitteront le connoître plus particuliérement, n'auront qu'à consulter le Pere Niceron à l'endroit cité.

(25) Voy. Bayle Art. HUTTEN, Rem. [E].

(26) [illegible] (28) [illegible] rad Gesner, suivi par Pantaleon, Reusner &c. (29) [illegible] (30) Voy. la fin de la Rem. [I] de l'Art. de HUTTEN dans Bayle. (31) Niceron, [illegible] (32) Ibid. p. [illegible]

(34) Voy. Remarq. [M] de son Art. de HUTTEN.

☞ HUTTERUS (ELIE) Savant distingué du XVI. Siécle, & qui mérite d'être plus connu, qu'il ne l'est (a). Il étoit Maître-ès-Arts, & nous apprenons de lui-même (b), que du côté paternel sa famille étoit de la Lusace, & du côté maternel de Misnie. Il doit être né vers l'an 1554; c'est ce que j'infére de ce que dit Jaques Colerus, qu'en 1587 Hutterus étoit à peine entré dans sa trente-quatriéme année (c). Hutterus étudia à Jéne les Langues Orientales sous Hieron. Opitius, depuis l'an 1574 jusqu'en 1577, que son Maître mourut (d). Cette même année Auguste Electeur de Saxe, le fit Professeur en Langues Orientales à Leipsig (e). Ce Prince le fit ensuite venir à Dresde, & le retint pendant quelques années à sa Cour; il apprit même l'Hébreu de lui, & Hutterus le mit en peu de jours en état de lire & d'entendre le Texte Original de l'Ancien Testament. Auguste apprit en une seule nuit à connoître les caractéres, & donna occasion à notre Savant d'inventer une nouvelle Méthode d'apprendre l'Hébreu, qu'il voulut ensuite appliquer à toutes les Langues [A]. L'Empereur Rodolphe II. fut aussi un des Protecteurs de Hutterus, qu'il récompensa par de grands priviléges, de quelques Ouvrages qu'il avoit fait pour lui. Fréderic II. Roi de Danemarc lui offrit aussi un poste honorable dans ses Etats, avec promesse de favoriser ses travaux literaires (f). Il quitta la Cour de Saxe en 1583, pour vaquer plus commodément à une nouvelle Edition de la Bible en Hébreu, qu'il avoit projettée par ordre de l'Electeur Auguste. Ce Prince lui donna des Lettres de recommandation fort honorables; il alla à Lubeck, où il demeura jusqu'en 1585, qu'il se transporta à Hambourg (g). Les grands encouragemens que Hutterus trouva dans cette Ville, le mirent en état de faire paroître sa nouvelle Edition de la Bible [B]. Dès qu'il eut quitté la Cour de Saxe il renonça

(a) Mr. Bayle en dit un mot Art. HUTTERUS (LEONARD) Rem. [D], & ce qu'il en dit a été copié, sans aucun éclaircissement de plus, dans les Editions postérieures de *Moreri*, & dans le grand Dictionnaire Universel Hollandois.

(b) In Præfat. Bibliot. Hebrææ. Hamb. 1587.

(c) Jac. Coleri *Præfatio ad studiosam juventutem* &c. Hamb. 1587 in 8.

(d) Ad. Beieri *Syll. Profess. Jenens.* p. 471 *Apud* Moller. *Cimb. Liter.* T. II. p. 391.

(e) Hutter. *in Præf. Bibl. Hebr.*

(f) Idem ibid.

(g) Præfat. *Libri Plani Hebr.* 1588.

[A] *Donna occasion à notre Savant d'inventer une nouvelle méthode d'apprendre l'Hébreu, qu'il voulut ensuite appliquer à toutes les Langues.*] Pour bien concevoir en quoi consiste cette nouvelle Méthode, qui n'a pas fait fortune, il faudroit avoir les Ouvrages de Hutterus qui y sont rélatifs, & qu'on trouve très difficilement: je me contenterai donc de rapporter ce qu'on en dit: Voici comment en parle Mollerus, à l'occasion de la peine que l'Electeur de Saxe prit pour apprendre l'Hébreu: *Cum literas hujus e Cubo & Quadrato, velut omnium linguarum, artium ac scientiarum fonte, sibi vellet demonstrari, votique compos post intervallum noctis redderetur unicæ, primam inventi Cubici excogitandi nostro subministravit occasionem. Quod tanti ipse postea æstimavit, ut non radices solum sermonis Hebræi universas in Cubum redigere singulari aggrederetur artificio, sed ad linguas etiam transferens reliquas, hujus ope novam omnium didacticam ac harmoniam moliretur universalem* (1). En 1586 il publia une espéce d'essai de cette Méthode en forme de Dictionnaire Hébreu & Allemand, sous le titre de *Cubus Hebræo-Germanicus*; David Wolderus, Pasteur Luthérien de Hambourg, le traduisit en Latin, & le publia sous ce titre: *Cubus Alphabeticus Linguæ Hebrææ, vel Lexici Hebraici novum Compendium τετράγωνον, in tabulas alphabeticas ita digestum, ut singulæ Radices nativam & congenerem derivatarum vocum significationem in suis Locorum communium areolis, primo statim intuitu, lectori offerant: Inventus primum & Germanice editus ab Elia Huttero, nunc vero recognitus & Latine versus à Dav. Woldero, Hamburgensi; cujus etiam accedit Commonefactio de Cubici hujus Operis usu*, Hambourg 1588, & à Nuremberg en 1601 in-folio. Il y a aussi une Préface de Jean Colerus, Professeur en Théologie à Berlin, à la louange de l'Ouvrage: cette Préface avoit paru à part en 1587 à Hambourg in-8. sous le titre: *Præfatio ad studiosam Juventutem, de novo quidem, sed pio & laudabili invento Eliæ Hutteri, Cubi nimirum & novæ Bibliorum formæ*: ce Théologien avoit une si haute idée de cette Invention de Hutterus, qu'il ne balance pas à la regarder comme un don singulier de l'Esprit de Dieu: *Ad Cubum quod attinet, quem antehac nemo ausus est attrectare, cum ego non Eliæ inventum, sed Spiritus Sancti peculiare munus existimo, qui, per organa sibi convenientia, hæc & alia similia Ecclesiæ Dei necessaria dona mundo communicare solet* (2). Philippe d'Aquin, qui avoit été Juif, & qui enseignoit l'Hébreu à Paris sous le régne de Louis XIII, a publié aussi *Linguæ S. Radices ad formam Cubi Hutteriani*. Paris 1620, in-16. (3), & Daniel Schwenterus, Disciple de Hutter, & Professeur en Hébreu à Altorff, a donné un Dictionnaire de cet ordre: *Lexicon Hebræo-Latinum ad formam Cubi Hutteriani*. Nuremberg 1628 in-12. (4). Je suis surpris que dans la Bibliothéque Sacrée, que le P. Dom Calmet a mise à la tête de son Dictionnaire de la Bible, il ne parle point de ce Dictionnaire de Hutterus, & il lui en attribue un Grec, (5), dont je ne trouve point de traces ailleurs. Quoi qu'il en soit, le *Cubus Alphabeticus* se trouve quelquefois joint avec la Bible de Hutterus, du moins je l'ai vu ainsi marqué en deux Catalogues, *les seuls*, parmi un très-grand nombre, où ces deux Ouvrages sont annoncés. Je ne sai si l'on doit rapporter à cette même méthode les Ouvrages suivans attribués à notre Auteur: *Dictionarium Biblicum-Harmonicum quadrilingue Hebræo-Græco-Latino-Germanicum*. Nuremberg 1598 & 1601 in-4. Je soupçonne que c'est ce que Dom Calmet donne pour un Dictionnaire Grec, car il marque aussi l'année 1598. *Methodi Linguarum Harmonica & Symmetrica Dispositio* Noremb. 1600 in-8. & deux ans après un Ouvrage Allemand sur le même sujet. Outre cela il promettoit dans la Préface de sa Bible: *Harmonia Linguarum, in qua ostenditur, quomodo ex inordinata literarum primaria & secundaria confusione, transpositione, additione, substractione & commutatione, omnes totius Orbis Linguæ ortæ sint, ac quomodo rursus, sola literarum radicalium ac servilium artificiosa discretione, omnes illæ ad unum Cubi ac Quadrati principium redigi & restaurari possint ac debeant. Cujus specimen e Lingua Græca depromptum, in eadem præfatione est exhibitum*. Dans la Préface du Dictionnaire Harmonique, il parle d'un autre Ouvrage, intitulé: *Opus Urim & Tummim, illuminationis & perfectionis, Scripturarumque Harmonia & Symmetria, utraque Biblica & Grammatica, qua Hebræa, Græca, Latina, Germanica, atque aliæ Linguæ & Scripturæ, etiamsi centum aut mille fuerint, uno Cubi, Crucis, Globi, & Quadrati compendio ita conveniunt, ut una eademque ratione & methodo doceri & disci possint* (6). Il est surprenant qu'on ne trouve rien sur cette Méthode de Hutterus, dans les Auteurs qui ont traité de ces matiéres, j'en ai consulté du moins un grand nombre, des Préfaces de Dictionnaires & de Grammaires, où l'on s'attendroit naturellement que les Auteurs auroient pu en dire un mot, mais je n'ai pas été assez heureux pour tomber sur aucun, qui en ait parlé, ainsi je ne puis donner à mes Lecteurs de plus amples éclaircissemens sur ce sujet, qui pourra peut-être piquer la curiosité de quelques-uns. Bien des Ecrivains parlent amplement de choses très-connuës, & gardent le silence sur celles qui le sont moins, & sur lesquelles on souhaitteroit d'avoir des lumiéres.

[B] *Les grands encouragemens que Hutterus trouva dans cette Ville, le mirent en état de faire paroître sa nouvelle Edition de la Bible.*] Le Sénat de Hambourg donna à ce Savant un témoignage, daté du 16 Juin 1585, par lequel il le recommandoit à tous les Citoyens, pour encourager ses travaux literaires. Cette recommandation eut son effet, & tous les Bourguemaîtres, les Sénateurs, les Pasteurs & un grand nombre d'autres personnes l'aidérent de leurs con-

(1) Mollerus *Cimb. Liter.* T. II. p. 392.

(2) *Apud* Kund. pag. 391.

(3) Colomesii *Gallia Orient.* p.m. 151.

(4) Mollerus loc. cit.

(5) T. [illegible] de l'Edit. de Genève in 4.

(6) Moller. loc. cit. p. 393.

nonça à tout Emploi public, pour être mieux en état de travailler aux Ouvrages qu'il projettoit, & il mena une vie privée, dont il passa la plus grande partie à Hambourg. Il fit un Voyage à Prague, pour obtenir de l'Empereur Rodolphe II. un privilége pour ses Ouvrages. Lorsqu'il eut achevé sa Bible, il forma de plus grands projets, qu'il exécuta en partie: il entreprit de donner diverses Editions Polyglottes des Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, en réunissant avec le Texte Original toutes les Versions Orientales & Occidentales; car il entendoit presque toutes ces Langues (b). On a de lui deux Bibles Polyglottes, & diverses parties séparées de l'Ecriture Sainte en plusieurs Langues [C]. De Prague, où nous avons dit qu'il étoit allé, il alla à Nuremberg, où il s'établit, ayant ob-

(b) Mollerus loc. cit. p. 198.

seils & de leur bourse. Ceux qui se distinguérent le plus furent Jean Hennichius, Joach. Wernerus & David Wolderus, tous trois Pasteurs de Hambourg, le dernier travailla même avec Hutterus. Henri Mollerus, Patricien de cette Ville, qui avoit été Professeur en Théologie & en Hébreu à Wittemberg, se chargea du soin de revoir l'ouvrage, & Bernard Buschius, Curateur de l'Eglise de St. Pierre, se chargea de la moitié des frais de l'Edition (7). L'Ouvrage parut en 1587 sous ce titre: דרך הקדש i. e. Via Sancta, *sive Biblia sacra Hebræa Veteris Testamenti, eleganti & majuscula Characterum forma, qua primo statim intuitu, literæ radicales & serviles, deficientes & quiescentes, e situ & colore discerni possunt.* Outre l'année 1587, la même Bible se trouve sans aucune différence avec la note des années 1588, 1595, & 1603, qui ne sont sans doute que de nouveaux titres (8). On trouve à la tête de cette Bible une Préface, où Hutterus fait l'Histoire de sa vie, où il donne un Catalogue de ses Bienfaiteurs, & une liste des Ouvrages qu'il avoit dessein de donner encore au Public. A la fin on y trouve le Pseaume CXVII. en trente Langues différentes, pour servir d'essai de la Polyglotte qu'il se proposoit de publier. Ce qu'il y a de singulier dans cette Bible, & ce qui la distingue de toutes les autres, c'est qu'en faveur de ceux qui apprennent l'Hébreu, les Lettres Radicales sont imprimées en caractéres noirs & pleins, au lieu que les Lettres serviles sont d'un caractére creux & blanc; & les déficientes & celles qu'on ne prononce pas (*Quiescentes*) sont au dessus de la ligne en plus petit caractére. Les Savans ont porté des jugemens fort opposés de cette Méthode. Les uns ont cru qu'elle étoit utile sur tout pour les jeunes gens qui apprennent l'Hébreu, & pour ceux qui ne sont pas Théologiens de profession. D'autres ont cru que cette Méthode étoit plus nuisible, qu'avantageuse; l'ont nommée un Pont aux ânes; & ont prétendu qu'en trois heures de tems on peut apprendre l'Hébreu, sans un pareil secours, en un mot qu'elle n'est d'aucun usage (9). A l'égard de l'Accentuation, en louant l'exactitude de Hutterus, on lui reproche d'avoir, sur-tout en bien des endroits difficiles, consulté plus son génie, que les Exemplaires, & mis des choses qui ne sont appuyées d'aucune autorité. C'est le jugement de Henri Opitius: *Quod accentus hujus Editionis attinet, Hutterum quidem, ob accentuationis peritiam singularem promeruisse laudem; sed interdum, in locis præsertim difficilioribus, nimium sua arte fisum, plurima ex ingenio suo, refragante Codicum consensu, posuisse* (10).

(7) Idem p. 193.

(8) Le Long Biblioth. Sacr. P. I. p. 109. 110. Calmet ubi supra p. 15.

(9) Mollerus loc. cit. p. 194.

(10) Opitius in Præfat. Bibl. Hebr. præmissa Anno 1709. Apud Eund.

[C] *On a de lui deux Bibles Polyglottes, & diverses parties séparées de l'Ecriture Sainte, en diverses Langues.*] La première est en quatre Langues, & a paru en 1596, & non en 1591, comme le dit M. J. A. Fabricius (11), ni en 1597 comme le marque Mr. Bayle (12) d'après Hottinger. La seconde est en six Langues; que Mr. Bayle ne distingue pas assez nettement de la premiére, comme d'un autre côté Dom Calmet ne paroit pas avoir connu celle qui est en quatre Langues (13). Au reste Hutterus n'a pas seul travaillé à ces Polyglottes, David Wolderus, Pasteur de Hambourg, y a eu une part considérable, comme l'a fort bien remarqué Mr. Fabricius (14) & Mollerus a eu tort de l'accuser de s'être trompé à cet égard, & d'avoir attribué la premiére Polyglotte à Hutterus seul (15). Entrons à présent dans quelque détail sur ces Bibles & sur les Piéces Polyglottes de Hutterus. I. *Biblia Sacra Quadrilinguia, Hebræo-Græco-Latino-Germanica, Voluminibus VI. comprehensa, in VII. partes distincta, & in usum præcipue Ecclesiarum, quæ sunt in ditionibus Illustrissimorum Ducum Holsatiæ: a M. Dav. Woldero edita. Typis Jacobi Lucii junioris.* Hamburgi 1596 in-fol. Mr. Fabricius s'est trompé en disant, que cette Bible n'est qu'en trois Volumes. Dans le premier on trouve la Bible Hébraïque de Hutterus, telle qu'elle avoit paru en 1587: les cinq Volumes contiennent en trois Colomnes, 1. la Version Grecque de l'A. T. des LXX. sur l'Edition de Plantin, & le Texte ordinaire du N. T. 2. une double Version Latine de l'A. & du N. T. la Vulgate, d'après l'Edition de Plantin, & celle de Pagnin, dans les endroits où il n'a pas traduit l'Hébreu mot à mot, ou lorsqu'il s'en est écarté; avec de petites notes marginales critiques. 3. La Version Allemande de Luther, sur l'Edition publiée pendant la vie de ce Réformateur, à Wittemberg en 1545. II. *Biblia Hexaglotta quadruplicia*; à Nuremberg en 1599: on y trouve dans tous les Exemplaires, l'Hébreu, le Chaldéen, le Grec, le Latin & l'Allemand; la sixiéme Version varie, dans quelques Exemplaires, c'est l'Italienne; dans d'autres, la Françoise de Genéve, dans d'autres la Sclavonne, dans d'autres enfin la Saxonne. Ces Polyglottes, non plus que les autres Ouvrages de ce genre, publiés par Hutterus, ne lui ont pas fait autant d'honneur qu'il espéroit, les Savans n'y ayant pas trouvé assez de choix pour les Versions, & outre cela on accuse Hutterus d'avoir corrigé trop hardiment le travail des autres (16). D'ailleurs les Polyglottes de Paris & de Londres ont tellement effacé celles de notre Savant, qu'elles ont trouvé peu d'Acheteurs, & moins encore d'admirateurs & de Panégyristes: aussi sont-elles extrêmement rares. Voici ce qu'en dit Jean Henri Hottinger: *De Hutterianis Bibliis mirum videri queat, quod adeo difficulter Bibliothecis se insinuarint . . . . . Ego putem rarius in Bibliothecis reperiri, quod nec eruditorum hoc opus satis aptum esset studiis, nec plebejorum vel sumptibus, vel usibus. Pulchrum erat in publica Bibliotheca ea haberi Exemplaria Bibliorum, quæ probarent, nullam esse linguam Europæam, qua Verbum Dei non legeretur. In iis vero Versiones (novas plerasque, & quæ non eundem, quem eruditorum, quas vocant, linguarum translationes Orientalium antiquæ, ad illustrationem rei Theologicæ conferunt usum, eoque nec ab eruditis addisci facile solent) tantae impendere sumptus non ferebant res cujuslibet privatæ. Quod si vero hoc opus cum Anglicano aut Parisiensi conjungatur, insigne non modo Bibliothecæ ornamentum, sed & luculentum est documentum, turpiter eos hallucinari, & in meridie cæcutire, qui negare audent, Bibliorum in linguas vernaculas translationem in toto orbe esse receptam* (17). Wilh. Ern. Tenzelius ajoûte à ces raisons celle que nous avons indiquée ci-dessus, que Hutterus au-lieu de donner les Versions telles qu'il les trouvoit, les a retouchées à sa fantaisie: *meliorem & vere propiorem afferunt rationem, qui existimant, ideo tam difficulter in Bibliothecas se insinuasse, quod Elias Hutterus Versiones non, prout invenit, illi operi inseruerit, sed sæpiuscule ex ingenio emendaverit* (18). Jaques Colerus dans la Préface qu'il a mise à la tête du Nouveau Testament en XII. Langues dont nous parlerons, reléve fort les travaux de Hutterus dans ce genre: *multa sunt argumenta, quæ me convincunt, ut credam, El. Hutterum virum admodum juvenem, ac vix annum 34 ætatis jam ingressum, divinitus excitatum esse, ut Bibliis sacris suis inventis (quæ Spiritus Sancti donum esse libenter agnoscimus) magnam lucem afferat, eamque talem, quæ sese in omnes orbis partes facillime diffundere & dilatare queat.* Alstedius observe aussi qu'il n'y a que des Savans qui rendent justice à Hutterus, mais que ceux-là aussi en font grand cas: *Bonus ille Hutterus quæsiit laudem, invenit ludum: sed apud eos tantum, qui neque literas neque naturæ norunt. Docti enim multum ei tribuunt* (19). Revenons aux Ouvrages Polyglottes de Hutterus. III. *Novum Testamentum Domini nostri Jesu Christi Δωδεκάγλωττον. 2 Tomis ab El. Huttero Editum.* Nuremberg 1599 in fol. & non 1600, comme le marque Mr. Bayle. Le premier Tome contient les Evangiles & les Actes des Apôtres, & le second toutes les Epîtres avec l'Apocalypse. La Version Hébraïque du N. T. est de la façon d'Elie Hutterus, qui la fit dans l'espace d'un an: il faut remarquer encore qu'il a joint aux autres Epîtres de St. Paul, celle qui porte pour titre aux Laodicéens, s'étant même donné la peine de la traduire dans les onze autres Langues. IV. En 1603 il donna le N. T. en quatre Langues: *Novum Testamentum quadrilingue Harmonicum, Hebraicum, Græcum, Latinum, & Germanicum.* Nuremberg. in-4. Il retoucha dans cette Edition sa Version Hébraïque: Robertson l'a corrigée depuis encore, & l'a fit imprimer seule à Londres en 1661 in-8; mais la plus grande partie des Exemplaires de cette révision périrent dans le grand incendie de Londres (20). V. Genesis: *Hebraice, Chaldaice, Græce & Latine, harmonice & symmetrice, edita.* Nuremb. 1601 in-8. VI. *Genesis, Hebræo-Græco-Latino-Germanica.* Ibid. 1604. VII. *Liber Psalmorum, eleganti, nova, utili maximeque necessaria typorum forma, qua primo statim intuitu singularum vocum literæ radicales a servilibus discernuntur, editus, ut Hebræa lingua, brevi temporis spatio, sine omni fere labore, ex cubo & quadrato, tanquam ad id ordinatis mediis, auxiliante Spiritu Sancto, multo felicius nunc quam antea disci & doceri possit.* Hamburgi 1586, 1602, 1614 & 1636 in-fol. Cet Ouvrage est dédié au Sénat de Hambourg. VIII. *Psalterium Harmonicum quadrilingue, Hebræo-Chaldæo-Græco-Latinum.* Nuremb. 1600 in-8. IX. *Psalterium Harmonicum Hebræo-Græco-Latino-Germanicum.* Ibid. 1602 in-8. & Amsterdam 1615 in-8. X. *Esaias Hebraice, Chaldaice, Græce & Latine, harmonice & Symmetrice editus.* Noremb. 1601 in-8. XI. *Malachias: Hebraice, Chaldaice, Græce, Latine & Germanice, harmonice & symmetrice editus.* Nuremb. 1601 in 8. & in-4. XII. L'Evangile de St. Matthieu seul en XII. Langues, ibid. 1599 en grand 4. XIII. L'Evangile de St. Marc, de même en 1600 in-4. XIV. *Lectiones Evangeliorum & Epistolarum anniversariæ, Hebraice (cum radicibus, literis servilibus & Latina lectione) Græce, Latine, & Germanice, harmonice & symmetrice, ex El. Hutteri dispositione, editæ.* Nuremberg. 1601 & 1607 in-8. Witten s'est trompé en attribuant cette Edition des Evangiles & des Epîtres de toute l'année à Léonard Hutter, Théologien de Wittemberg (21). M. Fabricius, en parlant de la Version Hébraïque de cet Ouvrage, observe qu'Imbonatus en trouve la diction peu châtiée, *Dictionem in illa Versione haud satis castigatam,* observat Imbonatus *Bibl. Hebr.-Lat.* p. 38 (22).

(11) Mem. Hamburg. Part. II. p. 865-866.

(12) Art. HUTTERUS (LEONARD) Rem. [D].

(13) Bibl. Sacra. à la tête du I. vol. du Dictionnaire de la Bible p. 7. Ed. de Genéve in-4.

(14) Ubi supra.

(15) Cimbria Liter. Tom. I. p. 748.

(16) Mollerus T. II. p. 192.

(17) Hottinger Bibl. Quadripart. P. II. cap. 2. p. 142.

(18) Tenzelius Dissert. de Bibl. Polygl. § 13. Apud Mollerum loc. cit.

(19) Alstedius Systém. Mnemon. Lib I. cap. 30. p. 415. Apud Eund. p. 398.

(20) Mollerus loc. cit. p. 395.

(21) Mem. Theol. renov. Decad. I. p. 92.

(22) Fabricius Bibl. Græc. Vol. III. p. 198.

obtenu la permission d'y ouvrir une Ecole pour les Langues, & d'y avoir une Imprimerie & une Librairie (*i*): c'est dans cette Ville de Franconie, qu'il a passé le reste de sa vie; en 1602 il vivoit encore, mais il mourut pas fort longtems après, & légua à la Bibliothéque publique les Manuscrits Originaux de quelques-uns de ses Ouvrages (*k*). On lui a donné de grands éloges, & dès l'an 15[illegible] il en parut un petit Recueil intitulé, *Libellus Epistolarum, quo continentur aliquot magnorum Virorum literæ: quibus judicium de Elianis Bibliis, Cubo, aliisque Operibus, exponitur: cum Præfatione* D. Jacobi Coleri, *Præpositi Berolinensis*, à Hambourg. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on convient que c'étoit un des plus savans Hommes de son tems. Les Inquisiteurs des Livres l'ont trouvé digne d'avoir place dans leurs Catalogues des Livres défendus. L'*Indice* publié par ordre du Pape Clément VIII, le met au rang des Auteurs condamnés de la premiére Classe; & dans l'*Indice Expurgatoire* d'Espagne, publié à Madrid en 1667, par l'autorité d'Ant. Sotomajor, Inquisiteur-Général, il y a ordre de rayer certaines choses dans son Nouveau Testament Polyglotte, dans son *Cubus Hebraïcus*, & dans son Dictionnaire-Harmonique (*l*).

(*i*) Idem ibid.

(*k*) Idem ibid.

(*l*) Idem p. 133.

J'ajoûterai en finissant, qu'il y a aussi quelques Ouvrages de Grammaire de la façon d'Elie Hutterus, outre une Grammaire complette, qu'il avoit promise dans sa Préface. Il paroît par ce grand nombre d'Ouvrages que ce Savant devoit être prodigieusement laborieux, & qu'il devoit avoir une connoissance très-étendue des Langues, & mérite certainement une place honorable parmi ceux qui ont cultivé la Litérature Orientale.

HUYBERT (PIERRE DE). Nous donnerons ici un Supplément à l'Article de BAYLE, tiré du *Grand Dictionnaire Historique* &c. publié en Hollandois par Mr. Luiscius, qui cite les Résolutions des Etats de Zélande & les autres sources où il a puisé. Lorsque les Etats de cette Province députérent PIERRE DE HUYBERT au Conseil d'Etat des Provinces-Unies pour le reste sa vie, ce fut sous la condition * *qu'en récompense des longs, fidéles, & pénibles services qu'il avoit rendus à l'Etat, il jouïroit sa vie durant des mêmes Apointemens & du Logement, comme lorsqu'il étoit Conseiller-Pensionnaire, aussi bien que de tous les autres Priviléges & Immunités; que de plus, les Etats le verroient avec plaisir dans leur Assemblée, quand il se trouveroit en Zélande, & que leurs Nobles Puissances se souviendroient favorablement de lui & des siens.*

Cet Article nous a été envoyé pour le substituer à celui des Auteurs Anglois, comme plus exact.

* Ce sont-là les propres paroles des Résolutions des Etats de Zélande du 27 Septembre & 1 Octobre 1687.

Ce fut-là une preuve de la haute estime que la Province de Zélande avoit pour lui; aussi en étoit-il digne, ayant toujours rempli les devoirs d'un bon Patriote & assisté sa Patrie de ses conseils avec courage dans les conjonctures les plus critiques, comme on le verra ci-dessous [*A*]. Mr. Samson dit de lui, dans son *Histoire de* GUILLAUME III, *Roi de la Grande-Bretagne* †: *Ce Ministre étoit un homme d'un mérite distingué & d'une pénétration peu commune...... C'étoit un de ces Génies supérieurs, qui savent s'accommoder au tems sans manquer à son Devoir ni à son Honneur; & dont la probité étoit estimée de ceux même que des raisons de Politique ou d'Intérêt avoient engagés dans un parti contraire au sien.*

† Tom. III. p. 180-181.

[*A*] *Ayant assisté sa Patrie de ses conseils avec courage dans les conjonctures les plus critiques*]. Nous en raporterons deux exemples. (1) „ En 1675. Les Etats de Gueldre „ offrirent au Prince d'Orange, depuis Roi de la Grande-„ Bretagne, la Souveraineté de leur Province sous de cer-„ taines conditions, avec le titre de *Duc de Gueldre & „ Comte de Zutphen*". Le Prince crut devoir consulter les autres Provinces avant que d'accepter ces offres. Il en écrivit donc aux Etats de Hollande, & à peu près dans les mêmes termes à ceux de *Zélande* & d'*Utrecht*. Ces derniers lui conseillérent d'abord d'accepter l'offre des Etats de Gueldre. Il avoit écrit en même tems au Conseiller-Pensionnaire de HUYBERT. Ce Grand-homme avoit longtems été dans les intérêts du Prince; il avoit même souvent tâché de persuader au Conseiller-Pensionnaire DE WIT, d'accorder certaines choses à Son Altesse, pour ne pas être exposé au danger de se voir forcé par le Peuple à lui en accorder de beaucoup plus grande conséquence. Mais il crut qu'en portant le *Stadhouder* à accepter la Souveraineté offerte par ceux de *Gueldre*, on lui frayeroit le chemin à celle de *Zélande* en même tems. Le Prince, informé des sentimens de Mr. DE HUYBERT, le pria de convoquer les Etats, mais de ne point dire son avis sur cette affaire, & de laisser aux Membres une entiére liberté de dire leurs opinions & de donner leurs suffrages. DE HUYBERT fit assembler les Etats; mais comme les Avis furent partagés, ils ne purent venir sitôt à une résolution. Enfin il fut conclu, à la pluralité de quatre voix contre deux, qu'on déconseilleroit au Prince d'accepter l'offre des Etats de Gueldre, & de lui en donner connoissance par une Lettre (2) contenant les Avis des Membres de l'Assemblée, avec les raisons dont ces Avis étoient apuyés. On choisit pour cet effet un des trois Projets que le Conseiller-Pensionnaire avoit dressés par ordre des Etats. Le Prince, qui, non seulement en qualité de *Stadhouder* & de *Marquis* des Villes de VLISSINGUE & de VEERE, mais aussi de *premier* Noble, & de *seul Représentant du Corps de la Noblesse en Zélande*, y avoit un très-grand crédit, témoigna son mécontentement aux Etats de cette Province par une longue *Lettre* (3) datée du 18 Mars de la même année, ayant auparavant, vu la maniére dont quelques-unes des principales Villes de Hollande s'étoient expliquées sur cette affaire, trouvé à propos de remercier la Province de Gueldre, & de déclarer qu'il n'accepteroit pas ses offres.

L'autre exemple de la fermeté de PIERRE DE HUYBERT, se vit en 1684. Il y eut de grands mouvemens (4) en Zélande, au sujet d'une levée de 16000. hommes. Le Prince d'Orange s'y rendit pour la faire passer; quatre des six Villes se déclarérent pour la levée, & S. A. vouloit que le Conseiller-Pensionnaire conclût par la pluralité. Ce Ministre lui répondit: *Que cela étoit contraire à son Serment, à sa Commission, & à l'Union, cette affaire étant une de celles où il faut l'Unanimité.* Sur quoi le Prince recueillit lui-même les voix, & le lendemain il produisit dans l'Assemblée un Ecrit en forme de *Compromis*, qui portoit, *que les Villes étoient convenuës de décider cette affaire à la pluralité des voix*, & la chose passa. Toutes les Villes gardérent le silence; il n'y eut que celle de *Middelbourg* qui protesta contre ce qui s'étoit fait, & peu de tems après celle de *Zirikzee* desavoua ses Députés. Enfin la levée n'eut pas lieu, comme on peut le voir dans l'Histoire de ce tems-là.

Mr. DE HUYBERT en 1687. résigna la Charge de Conseiller-Pensionnaire, dont il fut amplement récompensé, ainsi qu'on l'a vu dans le Corps de l'Article.

Nous remarquerons, au reste, que de cette Branche de la famille des DE HUYBERT il ne reste d'autre Enfant mâle que PIERRE ANTOINE DE HUYBERT, Seigneur de Kruiningen & encore vivant, qui après avoir été l'un des Sécretaires de la Ville d'Amsterdam, Emploi qu'exerce son Fils ainé ANTOINE JEAN DE HUYBERT, depuis le Mois de Février 1739, fut pourvu de la Charge de Drossard de MUIDEN & Baillif du GOOILAND, qui est très-honorable, & que l'on compte parmi les Baillages les plus considérables de cette Province.

Il s'en démit au commencement de l'année 1739, après en avoir joui 22 ans. Il a deux Fils & trois Filles, de deux lits. HELENE ADRIENNE*, l'ainée, a épousé en 1743. Mr. FREDERIC DE REDEN, Gentilhomme d'une famille très-distinguée du Païs d'Hanovre. CONSTANCE, la seconde, s'est mariée en 1743. à Mr. ROBERT TREVOR, Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Sa Maison, originaire du Païs de Galles, est des plus anciennes de l'Angleterre.

(1) Voyez l'*Histoire de Guillaume III*, par Mr. Samson, sous l'année 1675; le T. II des *Annales de Basnage*; l'*Histoire des Provinces-Unies* par Le Clerc; & le *Mercure Hollandois* de la même année. C'est un Ouvrage utile & instructif, & où l'on trouve bon nombre de Piéces d'Etat.

(2) Mr. Samson l'a insérée toute entiére dans son *Histoire de Guillaume III*, & elle mérite d'être lue.

(3) Le *Mercure Hollandois* de l'an 1675, & *Samson* la raportent toute entiére.

(4) Voyez entre autres le *Mercure Hollandois* de cette année-là.

HUYGENS (CHRETIEN) un des plus grands Mathématiciens & Astronomes du XVI. Siécle [*A*] nâquit à la Haye en Hollande le 14 Avril 1629, de Constantin Huygens, Seigneur de Zuylichem,

[*A*] *Un des plus grands Mathématiciens & Astronomes du XVI. Siecle.*] C'est ce qui paroit par ses Ecrits, dont voici le Catalogue. I. *Theoremata de Quadratura Hyperboles, Ellipsis, & Circuli, ex dato portionum Gravitatis centro. Quibus subjuncta est* Ἐξέτασις *Cyclometriæ Cl. V. Gregorii a S. Vincentio editæ anno* 1647. Leyde 1651 in-4, & inséré à la p. 309 de ses *Opera Varia*, imprimés à Leyde en 1724. C'est le premier Ouvrage que notre Auteur ait donné au Public, & qui fit juger de ce qu'on devoit attendre de lui dans la suite. II. *De Circuli Magnitudine inventa, Accedunt Problematum quorundam illustrium constructiones.* Leyde 1654 in-4. & à la p. 351 de ses *Opera Varia*. III. *De Saturni Luna, Observatio nova.* La Haye 1656 in-4. & à la p. 523 des *Opera Varia*. IV. *Ad C. V. Franc. Xaverium Ainscom S. J. Epistola, qua diluuntur ea quibus* Ἐξέτασις *Cyclometriæ Gregorii a S. Vincentio*

lichem, qui a été consécutivement Sécrétaire de trois Princes d'Orange, & de Susanne van Baerle. Son goût pour les Mathematiques se déclara de bonne heure. L'application qu'il donna aux Langues Lati-

*centio impugnata fuit.* La Haye 1656 in-4. Et à la p. 341 des *Opera Varia*. V. *De Ratiociniis in ludo Aleæ.* A la suite du Livre de François Schoten, intitulé, *Exercitationum Mathematicarum Libri quinque.* Leyde 1757 in-4. Et parmi les *Opera Varia.* Huygens avoit composé cet Ouvrage en Flamand, & Schoten, qui avoit été son Maître en Mathématique, prit le soin de le traduire en Latin, pour faire voir l'utilité de l'Algébre. Huygens est le premier qui ait traité cette matiére, qui l'a été depuis par M. M. Sauveur, Bernoulli, & de Montmort, d'une maniére plus exacte. VI. *Brevis Institutio de usu Horologiorum ad inveniendas Longitudines.* Huygens composa cet Ecrit en Hollandois, & il fut imprimé en cette Langue en 1657: il se trouve en Latin à la p. 193. des *Opera Varia*. VII. *Horologium.* La Haye 1658. in-4. Huygens avoit déjà produit dans l'Ouvrage précédent le dessein d'une nouvelle Pendule; mais comme des gens envieux de sa gloire lui vouloient ravir l'honneur de l'invention, il composa celui-ci pour expliquer la fabrique & les ressorts de cette nouvelle Machine, & pour montrer qu'elle étoit fort différente de la Pendule des Astronomes, inventée par Galilée. Il se trouve à la p. 1. des *Opera Varia*. VIII. *Systema Saturnium sive de causis mirandorum Saturni Phænomenôn, & Comite ejus Planeta novo.* La Haye 1659 in-4. & à la p. 533 des *Opera Varia.* Galilée avoit taché d'expliquer quelques-uns des Phénoménes surprenans de Saturne. Il avoit d'abord apperçu deux Etoiles qui l'accompagnoient, & quelque tems après il fut bien surpris de trouver qu'elles avoient disparu. Huygens piqué du désir d'éclaircir ces changemens, perfectionna les Télescopes, & fabriqua lui-même des Verres, pour pouvoir considérer les Objets dans leur plus grand éloignement. Il s'attacha ensuite à observer toutes les Phases & les Apparences de Saturne, & dressa un Journal de tous les différens Aspects de cette Planéte, qui varient extrêmement. Il apperçut les deux Satellites qui l'accompagnent, & après une longue suite d'Observations il conclut que Saturne étoit environné d'un Anneau solide & permanent, lequel ne change point de situation, quoique Saturne tourne sur son centre dans l'espace de moins de seize jours. Il découvrit aussi un troisiéme Satellite de Saturne, qui jusques-là avoit échappé aux yeux des Astronomes. Ce nouveau Systême lui acquit l'estime des plus habiles dans cette Science. IX. *Brevis assertio Systematis Saturnii sui.* La Haye 1660 in-4. & à la p. 619 des *Opera Varia.* Cet Ecrit est destiné à répondre à un autre, qui avoit attaqué son Systême sous ce titre: *Eustachii de Divinis Septempedani in Systema Saturnium Christiani Hugenii.* La Haye 1660 in-4. X. *Lettre du 5 Février 1665 sur les Horloges à pendule.* Insérée dans le *Journal des Sçavans* du 23 Février 1665. XI. *Lettre du 26 Février 1665 sur le même sujet.* Dans le *Journal* du 16 Mars 1665. Et en Latin dans les *Opera Varia* p. 213. XII. *Relation d'une Observation faite dans la Bibliothéque du Roi à Paris le 12 Mai 1664 d'un Halo, ou Couronne à l'entour du Soleil, avec un Discours de la Cause de ces Météores, & de celle des Parélies.* Paris 1667 in-4. Huygens fit le Discours, qui accompagne la Relation, dans une Assemblée de Sçavans à la Bibliothéque du Roi. On trouve cet Ouvrage traduit en Latin parmi les *Opuscula Posthuma* de l'Auteur. XIII. *Examen du Livre de Mr. Gregory, intitulé, Vera Circuli & Hyperboles Quadratura.* Inséré dans le *Journal des Sçavans* du 2 Juillet 1668. Et en Latin dans les *Opera Varia* p. 463. XIV. *Lettre à l'Auteur du Journal des Sçavans touchant la Réponse que Mr. Gregory a faite à l'Examen du Livre intitulé*, Vera Circuli & Hyperboles Quadratura. Inférée dans le *Journal des Sçavans* du 12 Novembre 1668, & en Latin dans les *Opera Varia* p. 472. Huygens, dans son Examen du Livre de Grégory, avoit prétendu qu'il y avoit plusieurs défauts dans la démonstration que cet Auteur croyoit avoir donnée, de l'impossibilité de la Quadrature Analytique du Cercle; & Mr. Grégory fit une Réponse à ses difficultés, qui fut insérée dans les *Transactions Philosophiques.* Ce qui engagea Huygens à écrire cette Lettre, à laquelle Grégory répliqua dans les mêmes Transactions: Son Ouvrage & ses deux Réponses se trouvent parmi les *Opera Varia* de Huygens. XV. *Observation de Saturne faite à la Bibliothéque du Roi.* Dans le *Journal des Sçavans* du 11 Février 1669, & en Latin dans les *Opera Varia* p. 627. XVI. *Lettre sur le mouvement qui est produit par la rencontre des Corps.* Inférée dans le *Journal* du 18 Mars 1669, & en Latin dans le Recueil des Oeuvres Posthumes. XVII. *Lettre touchant la Lunette Catoptrique de Mr. Newton.* Dans le *Journal* du 29 Février 1672, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 757. XVIII. *Lettre touchant les Phénoménes de l'Eau purgée d'air.* Dans le *Journal* de Juillet 1672, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 769. XIX. *Lettre touchant la figure de la Planéte Saturne.* Dans le *Journal* du 12 Décembre 1672, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 638. XX. *Lettre touchant une nouvelle maniére de Barométre, qu'il a inventée.* Dans le *Journal* du même jour, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 276. XXI. *Horologium Oscillatorium.* Paris 1673 in-fol. & parmi les *Opera Varia* p. 27. Cet Ouvrage contient cinq Discours. 1. *Descriptio Horologii Oscillatorii.* 2. *De descensu Gravium, & motu eorum in Cycloide.* 3. *De Evolutione & Dimensione Linearum Curvarum.* 4. *De Centro Oscillationis seu Agitationis.* 5. *Horologii secundi Constructio, & Theoremata de vi centrifugâ.* XXII. *Lettre touchant une nouvelle invention d'Horloges très-justes & très-portatives.* Dans le *Journal des Sçavans* du 25 Février 1675, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 253. XXIII. *Lettre touchant une nouvelle maniére de Microscope*; dans le Journal du 15 Août 1678, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 794 †. XXIV. *Nouvelle Invention d'un Niveau à Lunette, qui porte sa preuve avec soi, & que l'on vérifie & rectifie d'un seul endroit.* Dans le *Journal* du 29 Janvier 1680, & parmi les *Opera Varia* p. 254. XXV. *Démonstration de la justesse de ce Niveau*; dans le *Journal* du 26 Février 1680, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 258. XXVI. *Réponse à une Remarque faite par Mr. l'Abbé de Catelan contre sa Proposition IV. du Traité des Centres du Balancement.* Dans le *Journal* du 29 Juin 1682, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 222. La Remarque de l'Abbé de Catelan, qui a donné occasion à cette Réponse, se trouve dans le premier Journal de la même année. Cet Abbé répliqua à Huygens par deux Ecrits, l'un dans le *Journal* du 20 Juillet suivant, & l'autre dans celui du 14 Septembre; & publia de plus dans celui du 7 Septembre, une *Objection contre le Mouvement Cycloïde des Pendules.* Plusieurs sçavans Mathématiciens prirent part à cette dispute; & Mr. Bernoulli de Basle voyant que Mr. Huygens n'avoit encore rien répondu à l'Abbé de Catelan, le fit pour lui par une Lettre insérée dans le Journal du 21 Avril 1684. XXVII. *Réponse à la Replique de Mr. l'Abbé de Catelan touchant les Centres d'Agitation.* Dans le *Journal des Sçavans* du 3 Juillet 1684, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 231. Il ne paroît pas que l'Abbé de Catelan ait repliqué à Mr. Huygens; mais il le fit à Mr. Bernoulli, & inséra son Ecrit dans le *Journal* du 11 Septembre 1684. Mr. Bernoulli ne demeura pas en reste, & repliqua par un Ecrit, qui se trouve dans les *Acta Eruditorum* de Leipsig de l'année 1686 p. [illegible] Six ans après Mr. le Marquis de l'Hopital ayant vu cette piéce de Mr. Bernoulli, écrivit à Mr. Huygens sur ce sujet. Sa Lettre se trouve dans l'*Histoire des Ouvrages des Sçavans* du mois de Juin 1690 p. 420. XXVIII. *Remarques de Mr. Huygens sur la Lettre de Mr. le Marquis de l'Hopital, & sur l'Ecrit de Mr. Bernoulli.* Inféré au même endroit p. 449, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 246. Ce sont-là toutes les Piéces qui ont paru dans cette dispute. On les trouve toutes en Latin, dans les *Opera Varia* de Huygens. XXIX. *Solution du Problême proposé par Mr. de Leibnitz: Trouver une Ligne de Descente, dans laquelle le Corps pesant descende uniformement, & approche également de l'Horizon en tems égaux.* Dans les *Nouvelles de la République des Lettres* du mois d'Octobre 1687 p. 1110, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 290. XXX. *Astroscopia compendiaria, Tubi Optici molimine liberata.* La Haye 1684 in-4, & dans les *Opera Varia* p. 261. XXXI. *Traité de la Lumiére, où sont expliquées les Causes de ce qui arrive dans la Reflexion & dans la Refraction, & particuliérement dans l'étrange Refraction du Cristal d'Islande, avec un Discours de la Cause de la Pesanteur.* Leyde 1691 in-douze, & traduit en Latin, dans les *Opera Reliqua* Tom. I. p. 1. XXXII. *Lettre touchant le Cycle Harmonique.* Dans l'*Histoire des Ouvrages des Sçavans*, du mois d'Octobre 1691 p. 78. Et en Latin parmi les *Opera Varia* p. 745. XXXIII. *Solutio Problematis de Lineâ Catenariâ*, dans les *Acta Eruditorum* de l'année 1691 p. 281, & parmi les *Opera Varia* p. 292. XXXIV. *Construction d'un Problême de Géométrie: Trouver une Ligne égale à une partie donnée de la Ligne Logarithmique*; dans l'*Histoire des Ouvrages des Sçavans* du mois de Février 1693 p. 244, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 507. XXXV. *De Problemate Bernoulliano in Actis Lipsiensibus anni 1693 proposito.* Dans les *Acta* de la même année p. 475, & parmi les *Opera Varia* p. 516. XXXVI. *Constructio Universalis Problematis a Joanne Bernoullio proposita*: dans les *Acta Eruditorum* de l'année 1694 p. 338, & parmi les *Opera Varia* p. 518. XXXVII. *Epistola ad G. G. Leibnitzium*, sur le même sujet, insérée aux mêmes endroits. XXXVIII. *Remarque sur le Livre de la Manœuvre des Vaisseaux de Mr. Renau.* Inférée dans la *Bibliothéque Universelle*, Tom. XXV. p. 195, & dans le *Journal des Sçavans* du 9 Mai 1695, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 292. Mr. Renau ayant répondu à cette Remarque dans les Journaux du 16 & du 23 Mai 1695, Mr. Huygens y opposa. XXXIX. *Replique à la Réponse de Mr. Renau.* Dans l'*Histoire des Ouvrages des Sçavans* du mois d'Avril 1694 p. 355, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 305. XL. ΚΟΣΜΟΘΕΩΡΟΣ, *sive de Terris Cœlestibus earumque ornatu Conjecturæ, ad Constantinum Fratrem, Gulielmo III. Magnæ Britanniæ Regi a Secretis.* La Haye 1698 in-4, & parmi les *Opera Varia* p. 641, traduit en François sous ce Titre: *Nouveau Traité de la Pluralité des Mondes, par feu Mr. Huygens, traduit du Latin en François par M. D.* Paris 1702 in-douze. Le Traducteur de ce Livre est Mr. Du Four, qui a mis à la tête de sa Traduction une Préface savante & bien écrite. Les Journalistes de *Trévoux* ont eu tort de douter que cet Ouvrage fût de Mr. Huygens; il est incontestablement de lui, & il en avoit même fait imprimer la premiére feuille pendant sa vie, mais sa mort arrivée alors l'empêcha d'aller plus loin. Il tâche de prouver qu'il est probable que les Planétes sont habitées. XLI. Dans un Recueil publié sous le Titre de *Divers Ouvrages de Mathématique & de Physique par Messieurs de l'Académie*

† Cet Article a été sauté dans l'Anglois, qui a brouillé le précédent, auquel il assigne les dates de celui-ci. R. D. T.

Latine & Grecque n'empêcha pas que dès l'âge de neuf ans il ne fit des progrès surprenans dans la Musique, l'Arithmétique & la Géographie, que son pére prit lui-même le soin de lui apprendre. A l'âge de treize ans on l'appliqua aux Méchaniques, pour lesquelles il paroissoit avoir des dispositions particuliéres. Deux ans après, c'est-à-dire en 1644, on lui donna un Maître de Mathématiques, sous lequel il profita beaucoup en peu de tems. L'année suivante il alla étudier en Droit dans l'Université de Leyde sous le savant Jurisconsulte Vinnius; mais cette étude ne l'occupa pas tellement, qu'il n'y continuât aussi celle des Mathématiques sous le Professeur Schoten. Il quitta cette Université au bout d'un an, pour aller à Breda, où l'on venoit d'en ériger une †, dont la direction avoit été donnée à son Pere, & il demeura dans cette Ville l'année 1646, & les deux suivantes. De retour à la Haye en 1649 il alla dans le Holstein & en Danemarc à la suite de Henri Comte Nassau; il souhaittoit fort passer jusqu'en Suéde pour y voir Descartes, mais le peu de séjour que le Comte fit en Danemarc ne le lui permit pas. Il voyagea en France en 1655, & s'y fit recevoir à Angers Docteur en Droit. Il revint dans ce Royaume en 1660, d'où il passa l'année suivante en Angleterre. On le revit pour la troisiéme fois en France, en 1663. Tous ces Voyages firent si bien connoître son mérite, que Mr. Colbert songea à le fixer à Paris, en lui donnant une grosse pension. Huygens se rendit à ses désirs, & demeura dans cette Ville depuis l'an 1666 jusqu'en 1681. Mais sa santé, qui se dérangeoit de tems en tems, & qui l'obligea en 1670 & en 1675 d'aller faire un tour en Hollande pour y respirer l'air natal, l'obligea enfin à y retourner pour toujours, en abandonnant la France. Il mourut à la Haye le 8 Juin 1695 âgé de soixante-six ans. Il avoit été reçu en 1663 dans la Société Royale de Londres, & dans l'Académie des Sciences pendant son séjour à Paris. Toute sa vie a été occupée à des recherches curieuses & utiles. Il aimoit la vie paisible & méditative. Souvent il se retiroit dans la solitude de la Campagne, pour être moins distrait & moins dissipé; il n'avoit pas cependant cette humeur triste & sauvage, que l'on contracte d'ordinaire dans la retraite (a).

† On a suivi servilement le P. Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XIX. p. 215. C'est une faute, jamais il n'y eut d'*Université* à Breda, mais Frédéric-Henri Prince d'Orange y fonda en 1646 une Ecole illustre, qui fut d'abord assez célebre; il y avoit des Professeurs en Théologie, en Droit, en Médecine & en Philosophie. *Voy.* le grand Recueil d'*Aitzema*, intitulé, *Zaaken van*

(a) Voy. ...

*mie Royale des Sciences*, Paris 1693 in-fol. On trouve quelques Piéces de Mr. Huygens, qui ont été insérées dans ses *Opera Varia*. XLII. *Opuscula Posthuma, quæ continent Dioptricam, Commentarios de Vitris figurandis, Dissertationem de Coronâ & Parheliis, Tractatum de Motu & de Vi Centrifugâ, Descriptionem Automati Planetarii.* Leyde 1703 in-4. Mr. Huygens avoit légué par son Testament à l'Université de Leyde ses Ecrits Mathématiques, & avoit prié MM. de Volder & Fullenius, dont le premier étoit Professeur en Philosophie & en Mathématiques à Leyde, & l'autre l'étoit à Francker, d'examiner ces Ouvrages, & d'en publier ce qu'ils trouveroient en état de paroître. C'est ce qu'ils ont exécuté dans ce Volume. Mr. Huygens avoit écrit en Flamand le second des Traités qu'il contient, & qui concerne l'Art de former & de polir les verres de Lunettes à longue vuë, auxquels il s'étoit beaucoup appliqué; mais Mr. Boerhaave, Professeur en Médecine à Leyde, s'est donné la peine de le traduire en Latin. LXIII. *Opera Varia.* Leyde 1724 in-4. Ce Recueil qui renferme la plupart des Piéces que Mr. Huygens avoit données séparément, est divisé en quatre parties, dont la premiére contient les Ouvrages de Méchanique; la seconde, ceux de Géométrie; la troisiéme, ceux d'Astronomie; & la quatriéme, ceux qui n'ont pu être rangés sous aucun de ces titres. Mr. *'s Gravesande* a eu soin de *cette* Edition, dans laquelle il a fait entrer plusieurs Additions aux Ecrits qu'elle contient, qu'il a tirées des Manuscrits de l'Auteur. Les Piéces, qui étoient originairement en François ou en Flamand, ont été traduites en Latin par Mr. Jean Oosterdyk Schacht, fils d'un Professeur en Médecine de Leyde. *Opera Reliqua.* Amsterdam 1728 in-4. Deux Vol. Ce nouveau Recueil a été donné aussi par les soins de Mr. 's Gravesande. Le premier Tome contient les Traités de la Lumiére, & de la Pesanteur, que les Libraires avoient fait traduire en Latin, mais dont la Traduction n'étant pas exacte a été revuë avec soin par le Traducteur des autres Ouvrages de Huygens. Le second renferme ses Oeuvres posthumes, qui avoient déjà été imprimées en 1703, mais avec quelques Corrections & Additions. XLV. On trouve de lui dans les *Transactions Philosophiques* les Piéces suivantes. 1. *Observation sur Saturne*, faite le 17 Août 1668. No. 45. p. 900. 2. *Explication des Loix du Mouvement.* No. 46. p. 925. 3. *Instructions sur l'usage des Horloges à Pendule pour trouver la Longitude sur Mer, & la maniére de tenir un Journal de ces sortes d'Horloges.* No. 47. p. 937. 4. *Observation d'un Halo, ou Couronne à l'entour du Soleil &c. faite à Paris le 12 Mai 1664.* No. 60. p. 1065. 5. *Observations qui confirment l'apparence de l'Anneau autour de Saturne par Huygens & Hooke.* No. 65. p. 2093. 6. *Touchant l'Observation de Saturne, qu'on verra bientôt sans Anses ou Bras.* No. 78. p. 3026. 7. *Essai pour expliquer le phénomene singulier du Mercure, demeurant suspendu fort au-dessus de la hauteur ordinaire dans le Tube de Torricelli.* No. 86. p. 5027. 8. *Lettres de Mr. Slusius & de Mr. Huygens, sur un Problême important d'Optique d'Alhazen.* No. 97. p. 6119. 9. *Continuation du Problême d'Optique d'Alhazen.* No. 98. p. 9140. 10. *Pensées sur les Observations de Mr. Hooke pour prouver le mouvement de la Terre, dont il est parlé No. 101.* No. 105. p. 89. 11. *Touchant sa nouvelle Invention d'Horloges très-justes & très-portatives.* No. 112. p. 272. 12. *Expériences faites dans la Machine Pneumatique sur des Plantes, avec une maniére d'ôter les Récipiens vuides, par Huygens & Papin.* No. 120. p. 477. 13. *Continuation des Expériences faites avec la même Machine par Huygens & Papin.* No. 121. p. 492. XLVI. Dans la Liste des Manuscrits de l'Académie Royale des Sciences de Paris on trouve un *Traité sur l'Aimant* par notre Auteur. XLVII. Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale, a entre les mains une *Lettre* Originale de Mr. Huygens datée de la Haye du 10 d'Août 1661, *Touchant le poids de l'Air à une hauteur donnée; avec une régle pour trouver cette hauteur; & réciproquement le poids de l'Air donné, trouver la Hauteur du Lieu.* XLVIII. Il y a dans les Régîtres de la Société Royale, quantité de Piéces de Huygens, qui n'ont jamais paru.

HYDE (EDOUARD) Comte de Clarendon & Grand-Chancelier d'Angleterre, étoit fils de Henri Hyde de Pyrton dans la Comté de Wilts [*A*], & de Marie, fille & héritiére d'Edouard Langford de Tobridge dans la même Comté. Il nâquit le 16 Février 1608 à Dinton près de Hindon dans la Comté susdite (*a*). Au Terme du Carême 1622 il entra dans le Collége de la Madelaine à Oxford (*b*). Le 14 Février 1625 il se fit recevoir Bachelier-ès-Arts (*c*); mais ayant manqué une place au Collége d'Exeter, à laquelle il prétendoit (*d*), il vint à Londres au Middle-Temple, où il étudia pendant plusieurs années en Droit (*e*). En 1633 il fut un des principaux Directeurs de la Mascarade que les Membres des quatre Colléges de Jurisconsultes de la Cour représentérent à Whitehal en présence du Roi & de la Reine, le jour de la Chandeleur [*B*]. Il fut député au Parlement, qui commença à Westminster le 10 d'Avril 1640, de la part du Bourg de Wotton-Basset en Wiltshire [*C*]. Ce Parlement

(a) *Lives of all the Lords Chancellors &c.* Vol. I. In the Life of *Edward* Earl of *Clarendon.* p. 1. Lond. 1708. in-8.
(b) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 233.
(c) Idem *Fast. Oxon.*

Vol. I. Col. 211.
(d) Idem *Ath. Oxon.* loc. cit.
(e) Idem ibid. & *Life of the Lord Chancellor Hyde* prefixed to *A Collection of Several Pieces &c.* London 1727. in-8.

[*A*] *Fils de Henri Hyde de Pyrton dans la Comté de Wilts.*] Ce Gentilhomme étoit d'une ancienne famille originaire de la Comté de Chester (1), & second fils (2) de Mr. Laurent Hyde de Gussage St. Michel dans la Comté de Dorset: dont le quatriéme fils étoit le Chevalier Alexandre Hyde de Salisbury, pere du Docteur Hyde Evêque de Salisbury, du Chevalier Robert Hyde, premier Juge des Plaidoyers communs, du Chevalier Henri Hyde, décapité sous Cromwell, & de huit autres fils, tous gens de mérite, & avancés par le Chancelier (3).

[*B*] *Il fut un des principaux Directeurs de la Mascarade que les Membres des quatre Colléges de Jurisconsultes de la Cour représentérent à Whitehall en présence du Roi & de la Reine le jour de la Chandeleur.*] Mr. Whitelocke nous apprend (4), que cette Mascarade vint „ d'autant plus à propos, qu'elle faisoit voir qu'ils étoient dans des idées „ fort différentes des nouveaux principes de Mr. Prynne, & qu'elle étoit une Réfutation de son *Histriomastix* contre les Farces". De la part du Middle-Temple étoient MM. Hyde & Bulstrode Whitelocke; du Inner-Temple, le Chevalier Edouard Herbert & Mr. Selden; pour Lincolns-Inn il y avoit, Mr. Noy, Avocat-Général & Mr. Gerling; & pour Grays-Inn le Chevalier Jean Finch & un autre Membre.

[*C*] *Il fut député au Parlement ...... de la part de ...., Wotton-Basset en Wiltshire.*] Mr. Hyde s'y distingua à l'occasion de l'affaire suivante. Le Roi avoit fait savoir par un Message à la Chambre des Communes, qu'il apprenoit que le payement de la Taxe pour les Vaisseaux (*Ship-money*) étoit desagréable au Peuple, & qu'il étoit prêt à y renoncer pour l'avenir de telle maniére que le Parlement le ju-

(1) *Life of the Lord Chancellor Hyde*, p. 1-2. prefixed to *A Collection of Several Pieces of the Right Hon. Edward Earl of Clarendon.* Lond. 1727 in-8.
(2) Ibid. Mais Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 522. Et l'Auteur des *Vies des Chanceliers &c.* dans la vie du Comte de Clarendon, assurent que Mr. *Henri Hyde étoit le troisiéme fils de Mr. Laurent Hyde.*
(3) *Life of the Lord Chancellor Hyde* Ubi supra.
(4) *Memorials of the English Affairs* p. 19. Lond. 1732.

lement ayant été bientôt après dissous, il fut élu Député de Saltash en Cornouaille, au long Parlement, qui commença le 3 Novembre de la même année. Sa capacité étant connuë déjà, il fut nommé en plusieurs Committés pour examiner divers Griefs [*D*]; mais étant enfin mécontent des procédures du Parlement, il se retira auprès du Roi, qui le fit Chancelier de l'Echiquier, Conseiller Privé, & Chevalier (*f*). Le Parlement fut si irrité de la retraite du Chevalier Hyde, que dans les Instructions qu'il donna au Comte d'Essex, son Général, Hyde & un petit nombre d'autres étoient positivement exceptés, & exclus de toute grace & faveur (*g*). Au mois de Janvier 1643, il fut Membre

(*f*) *Lives of the Lords Chancellors &c.* p. 18 & Wood *Ath. Oxon.* Col. 111.

(*g*) *Memorials of the English Affairs. By Bulstrode Whitelocke* p. 62.

jugeroit à propos, s'il vouloit lui accorder douze Subsides payables en trois ans. Cette proposition excita de grands débats ce jour-là & le lendemain; alors Mr. Hambden jugeant que la matière étoit disposée à être mise en délibération, demanda qu'on proposât cette question. „ Si „ la Chambre consentiroit à la proposition faite par le „ Roi, comme elle étoit contenuë dans le Message?" Le Sergeant Glanville, Orateur de la Chambre, qui étoit alors en Committé, tâcha de lui persuader d'accorder au Roi ce qu'il demandoit, pour le réconcilier à jamais avec les Parlemens. Jamais Harangue n'a tant réuni les sentimens d'un Conseil populaire, que le fit celui de l'Orateur; & si l'on avoit délibéré sur le champ sur la question, il y a toute apparence que le nombre des Contredisans auroit été fort peu considérable. Mais après un peu de silence, ceux de l'autre parti reprirent courage, & demandérent avec empressement, que la question proposée d'abord par Mr. Hambden, fût mise en délibération, & comme il y avoit de l'apparence qu'on le leur accorderoit, Mr. Hyde souhaittant de tenir les choses sur un pied un peu modéré, se leva, & proposa les raisons qui l'empêchoient de goûter cette question. „ Et que pour que cha- „ cun eût la liberté de répondre par *Oui* ou *Non*, on pro- „ posât seulement la question, si l'on accorderoit des Sub- „ sides au Roi; que si elle passoit affirmativement, on „ pourroit alors en agiter une seconde, savoir quels Sub- „ sides on accorderoit au Roi & de quelle manière. Si „ au contraire la négative prévaloit, elle produiroit le „ même effet, que l'autre question proposée par Mr. „ Hambden". Cette proposition, après avoir été combattuë quelque tems, & traversée par d'autres propositions, auxquelles Mr. Hyde répondit, auroit selon toutes les apparences passé, quoique contredite positivement par le Solliciteur-Général Herbert, si le Chevalier Henri Vane Sécretaire ne s'étoit levé, & n'eût assuré la Chambre, comme de la part du Roi, que si l'on n'accordoit pas les Subsides en la même quantité, & en la même manière qu'ils étoient demandés par le Message, S. M. ne les accepteroit point; & pria que par cette raison on ne débattît point la question. Le Solliciteur-Général se rangea à cet avis, & comme il étoit près de cinq heures du soir, on consentit sans peine que la Chambre s'ajournât pour le lendemain matin, que le Parlement fut brusquement cassé. Une heure après cette cassation Mr. Hyde rencontra Mr. de St. Jean, naturellement fort triste, & *qui ne rioit que très rarement*, mais qui dans ce moment avoit l'air fort gai. S'étant apperçu que Mr. Hyde étoit chagrin, il lui demanda *ce qui lui faisoit de la peine*? L'autre répondit „ que ce qui lui faisoit de la peine, en faisoit à tous les „ gens de bien, qui ne pouvoient voir sans douleur, que „ dans un tems de trouble & de confusion, un Parlement „ si sage eût été dissous". St. Jean repartit assez vivement „ que tout alloit bien, qu'il falloit que les choses devinssent pires pour aller mieux, & que ce Parlement n'au- „ roit jamais fait ce qu'il falloit faire (5)".

(5) Clarendon *Hist. des Guerr. Civ. d'Anglet.* T. I. Liv. II. p. 176-181.

[*D*] *Il fut nommé en plusieurs Committés pour examiner divers griefs.*] Ayant été fait Président du Committé nommé au mois d'Avril 1641 pour examiner, ce qui regardoit la Cour d'Yorck, dont le Comte de Strafford avoit été Président pendant quelques années, il fit rapport à la Chambre, & sur son Rapport on conclut, que la Commission & les Instructions du Président & de la Cour dans les Comtés du Nord, étoient contraires dans leur création & dans leur exercice à la Loi; que cette Cour étoit inutile à S. M. & onéreuse aux Sujets de ces quartiers-là. Mr. Hyde ayant été choisi pour conférer de la part des Communes avec les Seigneurs sur le même sujet, fit un Discours fort éloquent, qu'on trouve dans les *Recueils de Rushworth* (6). Mais s'il étoit zélé pour le redressement des griefs de la Nation, il n'étoit pas moins attentif d'un autre côté à la sûreté de l'Eglise établie: lorsqu'on présenta un Bill pour priver les Evêques du droit de voter dans le Parlement, & de tout ce qui avoit quelque rapport aux affaires temporelles, Mr. Hyde parla fortement pour faire rejetter ce Bill, & représenta que „ depuis l'origine „ des Parlemens, les Evêques en avoient toujours fait „ partie. Que si on les excluoit de la Chambre des Pairs, „ il ne resteroit plus que deux Etats dans le Parlement, „ & qu'il n'y auroit plus personne pour représenter le „ Clergé. Qu'il en résulteroit une autre injustice. Car la „ raison pour laquelle toute la Nation est obligée de se „ soumettre aux Résolutions du Parlement, c'est qu'elle „ est représentée toute entière par les Seigneurs Tempo- „ rels & Spirituels & par la Chambre des Communes, de- „ sorte que si l'on en excluoit les Pairs Ecclésiastiques, „ le Clergé se trouveroit engagé par des Résolutions, „ auxquelles il n'auroit aucune part par ses Représentans". Le Lord Falkland, qui étoit toujours assis à côté de lui, à quoi l'on avoit tant d'égard, que lorsqu'ils n'entroient pas ensemble, comme ils faisoient ordinairement, chacun laissoit une place ouverte pour celui des deux qui n'étoit pas encore arrivé, le Lord Falkland, dis-je, s'étant levé, déclara qu'il étoit d'un avis contraire, qu'il ne comprenoit point comment cet Acte violeroit la Constitution du Royaume; qu'il savoit de plusieurs du Clergé, qu'ils ne prétendoient point être représentés par les Evêques. Quoi qu'il en soit, que si on établissoit que le Clergé fit un troisième Etat dans le Royaume, la Chambre des Pairs, où les Evêques avoient séance & voix, rejetteroit le Bill; & ayant continué sur ce ton, il conclut à passer l'Acte (7). Mr. Hyde desapprouvoit les procédures rigoureuses du Parlement contre le Comte de Strafford; mais il se conduisit avec tant de prudence dans cette affaire, qu'il ne fut pas compris parmi les Seigneurs & les Membres des Communes, à qui on donna le nom de *Straffordiens*, & de traitres à la Patrie, parce qu'ils paroissoient favoriser ce Seigneur, & qu'on ne le mit pas dans la liste qu'on afficha sur une muraille de la maison du Chevalier Guillaume Brouncker à Westminster au vieux Palais (8). Lorsque les Communes eurent dressé une Remontrance touchant tous les Griefs depuis le commencement du régne du Roi, Mr. Hambden pressa la Chambre d'ordonner que la Remontrance fût imprimée sur le champ, mais Mr. Hyde s'y opposa si vigoureusement, qu'il fut envoyé à la Tour, où il demeura quelques jours, au bout desquels il reprit sa place dans la Chambre (9). Les Communes ayant préparé des Accusations contre le premier Baron Davenport, & contre les Barons Weston & Trevor, les envoyérent aux Seigneurs par Mr. Hyde, qui fit à cette occasion un très beau Discours, qu'il commença en ces termes. „ Milords. Jamais il n'y eut de preuve plus frappan- „ te qu'un Etat est malade & languissant, que l'affaire „ dont il s'agit aujourd'hui. Bon Dieu! de quelle maniè- „ re les coupables ont-ils été punis ces dernières années, „ pendant que les Juges eux-mêmes étoient si criminels! „ Il n'est pas étonnant que nous nous soyons vus soumis „ à un pouvoir contraire aux Loix, excessif, & arbitrai- „ re, tandis que nos Tribunaux, & les Loix, qui sont „ nos boulevards, étoient confiées à de pareilles gens. „ Des Hommes, qui ont perdu leur Innocence, ne peu- „ vent conserver du courage; & nous ne pouvions atten- „ dre, que ceux, qui nous ont si visiblement perdus, eus- „ sent assez de vertu & d'autorité pour nous délivrer de „ l'oppression des autres. Un Homme qui parle toujours „ parfaitement bien, a dit, que *les Douze Juges sont com-* „ *me les douze Lions qui soutenoient le thrône de Salomon*; „ ils sont sous le trône pour obéïr, mais ce sont des „ Lions. Aujourd'hui vos Seigneuries entendront par- „ ler de six qui, quoiqu'ils soient d'ailleurs, ne sont rien „ moins que des Lions; qui par une lâche crainte ont „ rendu les précieux forts, qui leur avoient été confiés, „ presque sans soutenir d'assaut; & par une basse flatterie „ ont perdu, & honteusement perdu, la gloire, le respect, „ & la crainte, que la sagesse, le courage & la gravité de „ leurs dignes & vénérables Prédécesseurs avoient atta- „ chées aux places qu'ils occupent à présent; ils ont mê- „ me si avili & rendu si méprisable une profession, qui „ a été toujours, & qui j'espére à présent continuera à „ être en estime & en honneur, que sans cette heureuse „ journée, tout le monde auroit eu pour le Droit le mê- „ me mépris que Marius témoignoit pour la Langue Grec- „ que, croyant qu'il étoit ridicule d'apprendre une Lan- „ gue, dont les Maîtres étoient esclaves des autres. J'en „ appelle à ces malheureux Gentilshommes eux-mêmes: „ avec quelle indifférence, quel mépris, quelle indigna- „ tion n'ont-ils pas été regardés, même par les moindres „ personnes, depuis qu'ils se sont si fatalement trompés „ & aveuglés (pour ne rien dire de pis) dans les Juge- „ mens, pour lesquels ils sont aujourd'hui appellés en „ cause devant vos Seigneuries"? Il conclut de la manière suivante: „ Si la Constitution admirable & digne d'envie „ de ce Royaume a été ébranlée, vos Seigneuries en vo- „ yent les causes. Si la douce Harmonie entre la pro- „ tection du Roi & l'obéïssance des Sujets, a si malheu- „ reusement été interrompue; si l'équité Royale du meil- „ leur de tous les Rois a été méconnuë de son Peuple; si „ l'affection de la plus fidèle Nation a été suspecte à son „ très-gracieux Souverain; si par ces fausses idées, par ces „ mesintelligences le Roi & les Sujets ont été privés de „ la douceur & de la satisfaction qu'ils pouvoient se pro- „ curer les uns aux autres; & la paix & la tranquillité „ de cette Ile ont été troublées par des tumultes & des „ désordres, par la misére, sans éprouver encore les fu- „ reurs de la guerre; & si ce peuple est comme une na- „ tion destinée à la ruïne, c'est à ces Hommes qu'on doit „ s'en prendre, qui nous ont attiré tous ces malheurs, „ tant par ce qu'ils ont fait, que par ce qu'ils ont négligé „ de faire. *Misera Servitus falso Pax vocatur; ubi judicia* „ *deficiunt, incipit Bellum.*

(6) Vol. I. Part. 2.

(7) Clarendon *Hist. des Guerr. Civ. d'Anglet.* T. I. Liv. III. p. 329. 330.

(8) *Lives of the Lords Chancellors &c.* &c p. 19.

(9) Clarendon *Hist. des Guerr. Civ. &c.* T. II. L. IV. p. 37 & 41.

bre du Parlement, qui s'affembla à Oxford; & au mois de Novembre 1644 un des Commiffaires du Roi pour traiter à Uxbridge. Peu de tems aprés cette négociation, le Roi ayant envoyé le Prince de Galles dans les Provinces Occidentales pour y avoir la direction des affaires, le Chevalier Hyde, & les Lords Capel, Hopton, & Colepepper, furent nommés pour accompagner Son Alteffe & pour être de fon Confeil (*h*). Lorfque les affaires du Roi commencérent à tourner mal, les Lords Capel, Colepepper & lui s'embarquérent au Château de Pendennis en Cornouaille, & pafférent dans l'Ile de Scilly, delà à Jerfey, & enfuite en 1648 en France (*i*). Aprés la mort de Charles I, il fut fait Confeiller Privé de Charles II. Au mois de Novembre 1649 il alla avec le Lord Cottington en Ambaffade extraordinaire en Efpagne. En 1657 il fut nommé Grand-Chancelier d'Angleterre. Cromwel étant mort, & les divifions fort grandes en Angleterre, les Amis du Roi, qui étoient en Angleterre, commencérent à efpérer un changement, fuppofant que le Général Monk avoit des vuës favorables pour le Roi; & l'année qui précéda le rétabliffement, le Chancelier travailla avec une affiduité infatigable à écrire des Lettres, à dreffer des Déclarations &c. pour hâter cette Révolution [*E*], fur-tout pendant les fix mois que le Roi fut abfent de Bruxelles. Pendant ces importantes négociations le Duc d'Yorck étant devenu amoureux de M^lle^ Anne Hyde, fille ainée du Chancelier, réfolut de l'époufer, ce qu'il exécuta avec tant de fecret, que le Roi & le Chancelier n'en furent rien [*F*]. A la Reftauration le Chancelier retourna dans fa Patrie, & comme il avoit partagé plus que perfonne les difgraces de fon Maître, il participa auffi à proportion à fa gloire. Le 27 Octobre 1660 il fut élu Chancelier de l'Univerfité d'Oxford, & peu de tems aprés le Roi le créa Baron de Hindon en Wiltshire, Vicomte de Cornbury en Oxfordshire, & Comte de Clarendon en Wiltshire; & lorfque Henri Lord Falkland mourut, il fut fait Gouverneur de la Comté d'Oxford. Il fit dans la Convention un Difcours par ordre du Roi, pour demander qu'on dreffât un Acte d'Oubli, comme la chofe la plus propre à concilier au Roi l'affection de fes Sujets [*G*]. Il fut attentif en même tems & à ne faire aucun tort à la Prérogative du Roi, & à ne donner aucune atteinte aux libertés du Peuple; ainfi il ne voulut pas permettre que l'on renonçât à la reconnoiffance des Droits du Peuple, ni rétablir la Chambre Etoilée, & la Haute Commiffion, lorfqu'il le pouvoit, ni faire annuller la Loi qui rendoit les Parlemens triennaux; quoiqu'il eût foin en même tems de faire révoquer tout ce que le long Parlement avoit arraché par force à Charles I, & de régler fur-tout ce qui regardoit la Milice. Mais quant aux autres Loix relatives aux Droits de la Couronne & à la Liberté du Sujet, comme celles contre le *Tonnage*, la *Pondage* &c. *Ship-money*, il n'y toucha point. Dans le tems qu'il auroit pu obtenir deux millions fterling pour les Revenus ordinaires du Roi, il ne demanda que douze-cens mille Livres fterling, afin que le Roi eût toujours befoin de recourir aux Parlemens (*k*). On attribuë cette fage conduite à une avanture domeftique [*H*]. On dit qu'en 1662 il s'oppofa à la propofition du mariage du Roi avec l'Infante de Portugal [*I*]; & l'on prétend qu'il ne fut pas moins contraire à la

(*h*) *Lives of the Lords Chancellors* &c. p. 46.

(*i*) Ibid. p. 46-70.

(*k*) *Life of the Lord Chancellor Hyde* p. 21. 23.

[*E*] *Le Chancelier travailla avec une affiduité infatigable à écrire des Lettres, à dreffer des Déclarations &c.*] Quantité de ces Lettres ont été imprimées dans l'Appendix de la vie de Jean Barwick, Docteur en Théologie, imprimée à Londres en 1721 in-8.

[*F*] *Ce qu'il exécuta avec tant de fecret que le Roi & le Chancelier n'en furent rien.*] La chofe fe fit fi fecrettement, que lorfqu'aprés la Reftauration, il parut que cette jeune Dame étoit enceinte, plufieurs Amis du Duc firent en particulier tout ce qu'ils purent pour lui perfuader de ne pas faire un mariage fi difproportionné, & ce Prince eut à foutenir de grands combats pour ne pas defavouer fon engagement. Mais le Roi, quoique fort furpris de la chofe, foutint généreufement l'honneur d'un excellent Serviteur, qui l'avoit ignorée, & il l'affura que *cette affaire ne diminueroit rien de l'eftime & de l'affection qu'il avoit pour lui* (10).

[G] *Il fit dans la Convention un Difcours par ordre du Roi, pour demander qu'on dreffât un Acte d'Oubli, comme la chofe la plus propre à concilier au Roi l'affection de fes Sujets.*] On a accufé le Chancelier d'avoir confeillé au Roi de témoigner non feulement de la clémence à ceux qui s'étoient oppofés à fon pere & à lui, mais encore une faveur marquée; & de négliger en même tems ceux qui avoient été attachés au Parti Royal, fondé fur cette maxime „ qu'en „ gagnant fes Ennemis, il fe les affuroit; & que les Roya- „ liftes avoient donné tant de preuves d'une inviolable fi- „ délité, que l'oubli & la perfécution même ne feroient „ pas capables de changer leurs fentimens infpirés par „ l'honneur & la confcience; & qu'on pouvoit par con- „ féquent fort bien les laiffer-là, avec la fatisfaction d'a- „ voir fait leur devoir (11)". Mais c'eft ce que le Chancelier a toujours hautement nié jufqu'à la fin de fa vie.

[*H*] *On attribuë cette fage conduite à une avanture domeftique.*] Mr. Burnet nous apprend (12) que „ dans le „ tems qu'il commençoit à fe diftinguer au Barreau, il alla „ rendre vifite à fon Pere dans la Province de Wilts. Un „ jour qu'ils fe promenoient enfemble à la Campagne, ce „ bon Vieillard dit à fon fils, que les Gens de fa profef- „ fion donnoient quelquefois trop d'étenduë aux privilé- „ ges des Rois, & nuifoient à la Liberté publique; & „ qu'il lui recommandoit, s'il parvenoit jamais à quelque „ Elevation dans cette Profeffion, de ne facrifier jamais „ les Loix & les Priviléges de fa Patrie, à fon propre in- „ térêt, où à la volonté du Monarque. Il le lui répéta „ deux fois, & tomba prefqu'auffitôt dans une attaque „ d'Apoplexie, qui l'emporta en peu d'heures. Cet avis „ fit une impreffion fi profonde fur lui, qu'il le fuivit „ toujours depuis".

[*I*] *On dit qu'en 1662 il s'oppofa à la propofition du Mariage du Roi avec l'Infante de Portugal.*] C'eft ce qu'affurent MM. Burnet (13) Echard (14) & Coke, & d'autres. Mais leur témoignage eft contredit par Mylord Lanfdown (15). „ Le Roi, *dit-il*, venoit tout nouvellement de ren- „ trer en poffeffion d'un Royaume, défolé & épuifé par „ une longue & ruineufe Guerre Civile. Naturellement „ le plus haut Enchériffeur, offrant de l'argent comptant „ pour fubvenir aux befoins de l'Etat, devoit l'emporter. „ Quelque chofe que le Portugal offrît, l'Efpagne offroit „ davantage ou autant; mais on fe défioit de l'accompliffement des promeffes de ce côté-là: on jugea qu'il étoit „ plus fûr de traiter avec le Portugal, & il eut la préfé- „ rence. Le Roi eut une fort belle dot avec l'Infante; „ mais étant engagé d'honneur en même tems à affifter „ fon beaufrere contre l'Efpagne, il fut bien-tôt réduit à „ chercher des expédiens, pour le faire. Le plus prompt „ qui s'offrit, c'étoit la Vente de Dunquerque: affaire de „ pure néceffité, & non de choix chez le Comte de Cla- „ rendon". Pour prouver enfuite que ce fut le Chancelier qui propofa le mariage, Mylord Lanfdown cite un long paffage des Mémoires de Portugal, de Mr. d'Ablancourt Réfident de France à la Cour de Portugal, lorfque la propofition de ce mariage fe fit, *où la France étoit elle-même trop intéreffée*, dit-il, *pour n'être pas bien informée.* Mr. Thomas Burnet a relevé quelques endroits de cet Ouvrage de Mylord Lanfdown, dans fes *Remarques fur la Lettre de* Mylord Lanfdown *à l'Auteur des Réflexions Hiftoriques & Politiques* &c. *à l'égard de ce qui intéreffe l'Evêque Burnet.* Et Mr. Thomas Carte (16) affure, fur le témoignage du Docteur Hough, aujourd'hui Evêque de Worcefter, qui le tenoit de la bouche même du Duc d'Ormond, & du Chevalier Robert Southwell, que le Roi avoit pris la réfolution d'époufer l'Infante à l'infu du Duc „ d'Ormond, & du Comte de Clarendon. Le Roi le com- „ muniqua d'abord au Chancelier, & lui dit en même „ tems qu'il avoit agréé ce Mariage. Le Chancelier lui „ dit qu'il avoit efpéré que Sa Majefté n'étoit pas entié- „ rement déterminée, y ayant plufieurs chofes dans cette „ affaire qui méritoient d'être murement pefées, qu'il „ alloit lui détailler, lorfqu'il l'avoit prévenu, en lui di- „ fant que fon parti étoit pris. Le Chancelier ayant in- „ formé le Duc d'Ormond & le Comte de Southampton „ de ce qui fe paffoit, ils convinrent entre eux, qu'il prie- „ roit le Roi de leur accorder une audience à tous trois „ enfemble. Elle leur fut accordée: ils vinrent trouver „ ce Prince dans ce qu'on appelle le Cabinet *de Fox Chiffing*, où font les Curiofités; & ils alléguérent au Roi „ les raifons qu'ils avoient contre ce Mariage. Le Chan- „ celier commença, & infifta en particulier, non feule- „ ment fur ce que les Efpagnols avoient dit de la ftérili- „ té de l'Infante, mais fur ce qu'il avoit appris d'ailleurs „ à cet égard, & fur les raifons qu'il avoit de croire, que „ cette Princeffe n'auroit jamais d'enfans. Que fi cela étoit, „ ce feroit un grand malheur pour le Royaume; que c'é- „ toit-là une confidération fi importante, qu'il falloit par- „ ler clairement à cet égard au Miniftre de Portugal, & „ examiner la chofe mûrement. Le Roi répondit, qu'il „ étoit convaincu que ce bruit devoit fon origine à la „ malice des Efpagnols, & qu'il n'avoit aucun fondement; „ & à la fin il leur dit, qu'il s'étoit déja trop avancé pour „ reculer, & qu'il falloit qu'il paffât outre. Comme, pen- „ dant cette Audience, ils lui repréfentoient l'inconvé- „ nient

(10) Echard *Hift. d'Anglet. Ad ann.* 1660, L. I, C. I.

(11) *Life of the Lord Chancellor Hyde* p. 26. 27. *Et* Echard *ubi fupra.*

(12) *Mém. Hift. de la Gr. Bret.* T. I. p. 116. Edit. in-8.

(13) Idem p. 232.

(14) *Hift. d'Anglet.*

(15) *Vindication of General Monk Duke of Albemarle, from fome calumnies of Dr. Burnet, and fome miftakes of Dr. Echard, in relation to the fale of Dunkirk and the Portugal Match.*

(16) *Hiftory of the Life of James Duke of Ormonde.* Vol. II. L. VI. p. 214.

la Vente de Dunquerque [*K*]. L'Année fuivante le Comte de Briſtol porta une accuſation de Haute Trahiſon contre lui, mais elle fut rejettée par la Chambre des Seigneurs [*L*]. En 1664 il s'oppoſa à la

„ nient d'épouſer une Princeſſe Catholique Romaine, le Roi leur demanda, *où y en a-t-il une Proteſtante qui me convienne?* On lui répondit, que Sa Majeſté ne devoit pas être embarraſſée à cet égard, puiſqu'il y avoit aſſez de Princeſſes Proteſtantes en Allemagne, de Maiſons dignes des plus illuſtres Alliances: *Bon*, dit le Roi, *elles ſont toutes ſi épaiſſes, que je ne puis m'en accommoder.* Cette réponſe, qui donnoit tout d'un coup l'excluſion à toutes les Princeſſes Proteſtantes qu'on pouvoit propoſer, fit voir clairement au Duc d'Ormond, que le Roi étoit réſolu de n'épouſer qu'une Catholique-Romaine. C'étoit-là effectivement un article que ſa Mere & ceux de cette Religion qui ſavoient qu'il l'avoit ſecrettement embraſſée, avoient fort à cœur, & qu'ils croyoient de la derniére importance, pour le retenir parmi eux, & pour avancer le Papiſme".

[*K*] *On prétend qu'il ne fut pas moins contraire à la vente de Dunquerque.*] Mr. Burnet (17) & Mr. Echard juſtifient entiérement le Chancelier d'avoir eu part à cette vente. Mais Mylord Lanſdowne (18) cite les *Lettres & Négociations du Comte d'Eſtrades*, qui fut le ſeul qui ménagea de la part de la France le Traité de Dunquerque, pour prouver que les premiéres ouvertures ſur ce ſujet, vinrent du Chancelier dans une Lettre écrite de Hampton-Court le 29 Juin 1662, & ſignée *Clarendon.* Il y a tout lieu de croire, que la Reine-Mere, lorſqu'elle vint en Angleterre, étoit chargée de l'affaire de Dunquerque, auſſi-bien que du Mariage de Portugal; & quoique le Roi ne prêtât pas d'abord l'oreille à la propoſition de ce marché, ſe trouvant peu de tems après réduit à un preſſant beſoin d'argent, hors d'état de fournir à l'entretien de la Garniſon de cette Place par les revenus de la Liſte Civile, & fort éloigné de demander du ſecours au Parlement, de peur qu'elle ne tombât entre les mains d'une Puiſſance que les derniers troubles lui avoient appris à redouter, il ſe détermina à s'en défaire, & obligea le Comte de Clarendon d'entrer en négociation ſur ce ſujet avec le Comte d'Eſtrades. Le Chancelier agit donc dans cette affaire ſimplement comme Miniſtre, ſa maxime générale & de ſon ami le Duc d'Ormond, étant de dire franchement leur avis au Roi; mais quand il avoit une fois pris une réſolution, quelque contraire qu'elle fût à leurs ſentimens, ils y acquieſçoient d'abord, évitant avec ſoin toute réflexion ſur les meſures qu'il prenoit, de peur d'aigrir le mal; & ils faiſoient leur fonction dans leurs Charges, obéïſſant à des ordres, qu'ils auroient ſouhaitté qui n'euſſent jamais été donnés †.

*(17) Mém. Hiſt. de la Gr. Bret. T. I. p. 343.*

*(18) Vindication of General Monk &c.*

† Cette Remarque nous a été communiquée par Mr. Tho. Catte.

[*L*] *L'année ſuivante le Comte de Briſtol porta une accuſation de haute Trahiſon contre lui, mais elle fut rejettée par la Chambre des Seigneurs.*] Voici en ſubſtance le contenu de cette Accuſation: „ Que le Chancelier occupant un poſte, qui lui procuroit toute la confiance de Sa Majeſté, & s'étant rendu abſolument maître de toutes les affaires, avoit perfidement, pour rendre la perſonne de S. M. mépriſable, & pour aliéner ſes Sujets de lui, abuſé de ſa confiance & du poſte qu'il occupoit, de la maniére ſuivante. 1. Il s'étoit efforcé d'aliéner les affections des Sujets en inſinuant artificieuſement à ſes Créatures, que le Roi avoit du panchant pour le Papiſme, & qu'il avoit deſſein d'altérer la Religion établie. 2. Qu'il avoit dit à divers Membres du Conſeil, *que le Roi étoit dangereuſement corrompu dans ſa Religion, & porté en faveur du Papiſme; & que les Papiſtes avoient tant d'accès auprès de lui, que ſi l'on n'y prenoit garde, la Religion Proteſtante ſeroit bien-tôt renverſée en Angleterre.* 3. Que quand le Chevalier Bennet avoit été fait Sécretaire d'Etat, à la place du Chevalier Nicholas, le Chancelier avoit dit que le Roi avoit donné dix-mille Livres ſterling pour éloigner un bon Proteſtant, & pour mettre un Papiſte couvert en ſa place. 4. Qu'il avoit fait répandre publiquement par ſes Amis & ſes Créatures, *que ſi le Chancelier ne ſe tenoit pas à la bréche, le Papiſme s'introduiroit dans le Royaume.* 5. Qu'il avoit perſuadé au Roi, de permettre qu'on fit uſage de ſon nom, pour ſolliciter à Rome un Chapeau de Cardinal pour le Lord Aubigny Grand-Aumônier de la Reine. Que pour cet effet il avoit employé le Sieur Richard Bealing Papiſte connu, & s'étoit adreſſé à divers Prêtres & Jéſuites, leur promettant de grands avantages pour leur Religion ſi cette affaire réuſſiſſoit. 6. Qu'il avoit promis à divers Papiſtes de travailler à faire abolir les Loix Pénales faites contre eux, afin que devenus fiers de ſa protection, & en publiant leurs eſpérances, le ſcandale contre S. M. en fût accru. 7. Que la Négociation pour le Mariage du Roi lui ayant été confiée, il avoit conclu le Traité, en paſſant des Articles ſcandaleux pour la Religion Proteſtante. Que de plus il avoit négligé de convenir de la maniére de ſolemniſer le Mariage. Que par-là, la Reine ayant refuſé d'être mariée par un Prêtre Proteſtant, ſi elle avoit des Enfans, ou la Succeſſion ſeroit incertaine, à cauſe du défaut dans la Bénédiction du Mariage, où le Roi ſeroit expoſé au ſoupçon d'avoir été marié dans ſes propres Etats par un Prêtre Romain. 8. Qu'après avoir tenté d'aliéner l'affection des Sujets de S. M. par rapport à la Religion, il avoit fait ſes efforts en répandant ces Scandales dans le Public, de s'attirer les applaudiſſemens des Sujets & de ſe faire regarder comme le Soutien & le Protecteur de la Religion Proteſtante. 9. Qu'il avoit encore tâché d'aliéner de S. M. les cœurs de ſes Sujets, en répandant par lui-même & par ſes Emiſſaires, des bruits ſcandaleux ſur la conduite particuliére du Roi, dont il n'eſt pas beſoin de dire le détail à moins que la néceſſité ne le demande. 10. Qu'il avoit fait la même tentative ſur le Duc d'Yorck, en lui inſinuant *que le Roi avoit deſſein de légitimer le Duc de Monmouth.* 11. Que contre le ſentiment du Général Monk, il avoit perſuadé au Roi de tirer les Garniſons Angloiſes d'Ecoſſe, & de faire démolir les Forts, qui avoient été conſtruits en ce Pays-là, ſans attendre les avis du Parlement d'Angleterre. 12. Qu'il s'étoit efforcé d'aliéner l'affection du Roi pour ce préſent Parlement, en lui diſant, *qu'il n'y avoit jamais eu une Chambre des Seigneurs ſi foible, ni une Chambre des Communes ſi paſſionnée; & qu'il valoit mieux vendre Dunquerque, que de ſe mettre à leur diſcrétion faute d'argent.* 13. Que contre une Loi connuë faite dans la derniére Seſſion du Parlement, par laquelle on avoit accordé de l'argent au Roi pour l'entretien de Dunquerque, il avoit conſeillé à S. M. de vendre cette Place au Roi de France. 14. Que contre la diſpoſition des Loix, il s'étoit enrichi lui & ſes Tréſoriers par la vente des Offices. 15. Qu'il avoit converti à ſon propre uſage de groſſes ſommes de l'argent du Public, levé en Irlande, tant par voye de Subſides, que par des Bénévolences, ou autrement, qui étoit donné pour défrayer les Charges du Gouvernement dans ce Royaume-là. 16. Que s'étant attribué la principale direction des affaires de S. M. il avoit fait enſorte que les Droits de Doüane s'étoient affermés à un moindre prix, que d'autres n'en offroient, à certaines perſonnes avec leſquelles il partageoit le profit, & qu'il en avoit uſé de même à l'égard des autres Revenus du Roi". Une accuſation ſi grave, remplie d'inſinuations & de traits odieux, ſemble avoir été plutôt l'effet d'une haine perſonnelle, que du zéle pour la Juſtice & pour le Bien-public. A l'égard des diſcours ſur la conduite particuliére du Roi, attribués ici au Chancelier, on a cru aſſez généralement, qu'il les avoit effectivement bien tenus, ou ſuggérés; mais ce n'étoit certainement pas tout-à-fait ſans raiſon. On peut les regarder comme l'effet d'une trop grande hardieſſe, mais difficilement comme partis d'un principe d'infidélité & de trahiſon. On voit effectivement qu'il régne un tour malin dans ces Articles: on y repréſente d'abord le Chancelier comme ennemi du Papiſme, & mécontent du panchant que le Roi y avoit en choiſiſſant de nouveaux Miniſtres favorables à la Religion Romaine; & au bout du compte on fait enviſager le Chancelier comme l'inſtrument dont on ſe ſervoit pour avancer les deſſeins favorables au Papiſme. C'eſt ce qui eſt un peu ſurprenant; & ce qui a fait voir depuis plus clairement le motif de vengeance qui animoit l'Accuſateur, c'eſt qu'on taxe le Chancelier d'avoir dit que le Chevalier Henri Bennet étoit un Papiſte couvert, tandis que le Comte de Briſtol l'étoit lui-même & étoit inſtruit de tout ce que le Roi avoit fait à Fontarabie à la Paix des Pyrenées. Les Seigneurs ſentirent la malignité de l'Accuſateur, deſque les Articles furent produits & lus devant eux. Après une courte délibération ils ordonnérent „ Qu'on remettroit une Copie des Articles ou de l'Accuſation de Haute-Trahiſon produit ce jour-là par le Comte de Briſtol contre le Chancelier, entre les mains du Premier Juge: afin que conjointement avec les autres, il examinât, *ſi cette Accuſation avoit été produite conformément aux Loix, ſi l'on devoit procéder, & comment; & s'il y avoit crime de Trahiſon dans les Articles ou non*; avec ordre d'en faire rapport à la Chambre Lundi prochain, s'il leur eſt poſſible, ou le plutôt qu'ils pourront". Tous les Juges s'aſſemblérent ſur cette importante affaire au Collége des Sergents; le Comte de Briſtol s'y trouva, demandant à voir leur Ordre: ayant été lu, il leur dit qu'il *étoit venu par reſpect pour ſavoir d'eux, s'ils étoient informés de quelle maniere les Articles avoient été produits dans la Chambre des Pairs, à titre d'Accuſation ou non?* Mais un des Juges qui avoit été préſent quand ils avoient été produits, ayant dit qu'ils *étoient liés à leur ordre*, le Comte ſe prévalut de ſes expreſſions, & les expliqua comme ſi ſa préſence n'étoit point néceſſaire, & ſe retira. Conformément à leur Ordre, qui ſuppoſoit que c'étoit une Accuſation de *Haute-Trahiſon*, ſans parler de *Malverſations*, ils conclurent d'une voix unanime la Réponſe ſuivante, que le Premier Juge Foſter remit à la Chambre des Seigneurs. „ Nous ne croyons pas qu'une Accuſation de Haute-Trahiſon puiſſe, conformément aux Loix & aux Statuts du Royaume, être portée par un ſeul Pair contre un autre Pair, dans la Chambre des Seigneurs; & par conſéquent nous ſommes d'avis que l'Accuſation de Haute-Trahiſon du Comte de Briſtol contre le Chancelier, mentionnée dans l'Ordre qui nous eſt adreſſé du 10 Juillet, n'a pas été produite ſelon les régles, & conformément aux Loix; & en ſuppoſant la vérité des faits rapportés dans cette Accuſation, quoique taxés de Trahiſon, il n'y en a point". Cette Réponſe ayant été luë, le Comte de Briſtol y fit des exceptions, & quelques Seigneurs, Amis du Chancelier conclurent que, „ puiſque l'Accuſation n'avoit

à la Guerre de Hollande. Au mois d'Août de 1667 il fut dépouillé de la Charge de Grand-Chancelier [*M*], & au mois de Novembre de la même année la Chambre des *Communes* l'accusa

„ voit pas été portée selon les Loix, c'étoit un Libelle, „ qui devoit être condamné, & dont il falloit censurer „ l'Auteur". Pour donner toutes les lumiéres requises à la Chambre, un des Juges, après avoir conféré avec les autres, délivra le lendemain les raisons du sentiment qu'ils avoient exprimé dans leur Réponse. Le Comte de Bristol pour adoucir alors la chose, dit *qu'il n'avoit pas eu dessein de produire les Articles à titre d'Accusation, mais d'Information.* Sur quoi les Seigneurs, après avoir débattu la question, conclurent unanimement à suivre l'avis des Juges (19). Nous remarquerons ici, que le Chancelier & le Comte de Bristol avoient été fort longtems amis dans la bonne & dans la mauvaise fortune; mais étant insensiblement engagés dans des principes de Religion & de Politique opposés, & le Chancelier ayant refusé une petite faveur, à ce qu'il paroissoit au Comte, qui étoit dit-on de passer une Patente en faveur d'une Dame de la Cour, le dernier en fut si piqué, que suivant son tempérament fier il ne pensa plus qu'à la vengeance (20).

(19) *Lives of the Lords Chancellors* p. 208 &c. Echard *Hist. d'Angl.* ad ann. 1663 L. I. C. 1.

(20) *Lives of the Lords Chancellors.* p. 207. 208.

[*M*] *Il fut dépouillé de la Charge de Grand-Chancelier.*] On lui ôta les Sceaux le 31 Août 1667, & ils furent donnés au Chevalier Orland Bridgman, avec le titre de Garde des Sceaux. Mr. Echard observe (21), qu'on s'est souvent étonné, que le Roi ait pu non seulement consentir à disgracier, mais à bannir si promptement un ami qui lui avoit été si fidéle & si attaché, & peut-être plus utile qu'aucun autre qu'il ait jamais employé; & que cela n'a pu se faire sans qu'il ait eu un grand nombre d'envieux & d'ennemis. Pour comprendre comment le Chancelier se les étoit attirés, il faut se souvenir, que pendant sa plus haute élevation qui dura deux ans, sans qu'il eût aucun rival, aussi bien que pendant tout le reste de son Ministére, il témoigna toujours un attachement inflexible pour la Constitution de l'Eglise Anglicane, se déclarant également contre les Papistes, & contre les Non-conformistes, desorte que les uns & les autres furent toujours ennemis de sa personne & de son Ministére. Il avoit pourtant paru d'abord si disposé à procurer une réünion de tous les partis, que les *Cavaliers* & les Episcopaux rigides trouvérent qu'on les traitoit avec une indifférence trop marquée; ce qui fit concevoir à plusieurs d'entr'eux une prévention injuste, mais invincible, desorte qu'ils se joignirent à ses plus grands ennemis. Son pouvoir avoit été si grand, que lors même qu'il étoit fort diminué, on ne laissoit pas de mettre sur son compte toutes les méchantes affaires, & les malheurs qui arrivoient. D'ailleurs ses maniéres graves & altiéres inspiroient un respect desagréable à une Cour remplie de personnes livrées au libertinage. Il censuroit souvent les gens de cet ordre d'une maniére qui ne leur faisoit pas grand plaisir, & quelquefois il se croyoit obligé de donner au Roi ses avis d'une maniére, dont ils profitoient pour indisposer ce Prince contre lui, & souvent ils disoient, quand il passoit, *Sire voilà votre Maître d'Ecole qui passe.* Le Duc de Buckingham qui étoit un des principaux, avoit un talent tout particulier pour bouffonner; pour hâter sa ruine il se divertissoit à le contrefaire dans la Chambre du Roi, il prenoit le Soufflet du feu qu'il portoit avec une gravité ridicule, pour représenter le Chancelier portant le Grand Sceau, pendant que le Colonel Titus marchoit devant lui avec la pelle sur l'épaule, imitant l'Huissier qui portoit la Masse. Le Roi souffroit ces bouffonneries, & y prenoit trop de plaisir. Ceux dont nous venons de parler, & quelques autres du Parti Catholique, appuyés des sollicitations des Maîtresses, firent de jour en jour tant d'impression sur l'esprit du Roi, qu'enfin il consentit, même avec plaisir, de se défaire de lui. On a cru généralement que le Roi avoit eu quelque ressentiment particulier contre lui, de ce qu'il s'étoit opposé à ceux qui travailloient à augmenter les Droits & les Revenus de S. M. On prétend en particulier qu'il avoit contrequarré le Roi, dans le grand dessein qu'il avoit eu de faire divorce avec la Reine, sous prétexte qu'elle avoit eu avant son Mariage des engagemens avec un autre, ou qu'elle étoit hors d'état d'avoir des Enfans. La personne destinée à remplir la place de la Reine étoit Mademoiselle Stuart, jeune & belle, & parente du Roi, qui étoit au service de la Reine. Le Chancelier pour parer ce coup, fit venir le Duc de Richmond, qui portoit le même nom, & faisant semblant d'être fâché qu'un homme de son mérite, & parent de S. M. ne reçut aucunes marques de sa faveur, il lui conseilla d'épouser Mademoiselle Stuart, comme le moyen le plus propre à avancer sa fortune. Le jeune Seigneur, à qui elle ne déplaisoit pas, suivit ce conseil, adressa ses vœux à cette Dame, qui ignoroit les desseins du Roi, & le Mariage fut bientôt conclu. Le Roi voyant ses espérances trompées, & instruit bien-tôt comment ce Mariage s'étoit fait, bannit de la Cour le Duc & la Duchesse, & se promit de faire éprouver son ressentiment au Chancelier à la première occasion favorable. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'on trouve dans une Lettre de Mylord Arlington, qui n'avoit jamais aimé le Chancelier, au Comte de Sandwich. „ Sa Majesté a ôté les Sceaux au „ Chancelier, & les a donnés à Mylord Bridgman, au „ grand contentement de tout le monde, & à sa propre satis- „ faction: & il espére, qu'en redressant d'autres choses „ importantes, avant que le Parlement s'assemble, il pour- „ ra s'attendre qu'il le tirera du cruel embarras où il est si malheureusement tombé". A l'égard des raisons particuliéres qui engagérent le Roi à abandonner le Chancelier, S. M. écrivit une Lettre fort obligeante au Duc d'Ormond, qui étoit en Irlande, pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait, parce qu'il savoit que ce Seigneur étoit intime Ami du Chancelier. Mr. Echard remarque que cette Lettre n'a jamais été rendue publique, & qu'on n'en a jamais voulu accorder de copie; mais que des personnes qui l'avoient lue, lui en ont dit plus d'une fois le contenu; & que la principale raison que le Roi y alléguoit, c'étoit *l'humeur insupportable du Chancelier.* Mr. Tho. Carte, dans son *Histoire de la vie de Jacques Duc d'Ormond*, imprimée à Londres en 1737 in-fol. a rapporté d'une maniére particuliére les raisons de la disgrace du Chancelier: voici quelques traits de son récit. Cet Auteur observe (22) que les Ennemis du Chancelier avoient trouvé moyen par une foule de Libelles, & par le moyen d'un nombre infini de petits Emissaires, de persuader au Peuple, qu'il étoit la cause de tout ce qui s'étoit fait de mauvais dans l'administration des affaires, depuis quelque tems; quoiqu'il ne se fût point du tout mêlé de la Guerre de Hollande, qu'il avoit toujours desapprouvée. Son Bail de l'Hôtel de Worcester, où il avoit toujours demeuré depuis la Restauration, expirant cette année-là, & le propriétaire ayant dessein d'y venir demeurer lui-même, il prit la malheureuse résolution de faire bâtir une maison sur un terrain que le Roi lui donna proche du Parc de St. James. Il y éleva un superbe Edifice, qui lui couta beaucoup plus qu'il n'avoit compté, & eu dessein d'y employer: cette maison le ruina presque en l'obligeant de faire de grosses dettes, & excita en même tems contre lui l'envie du Public, qui fut fort disposé à croire que ce Palais avoit été bâti de deniers mal acquis. Il y étoit entré au mois d'Avril, qui précéda l'affront que la Nation reçut à Chatham; toute la fureur & les cris de la populace, dans cette occasion, se tournérent contre lui, parce qu'on avoit persuadé à ce peuple, qu'il étoit l'Auteur de tous les maux du Royaume; desorte qu'il étoit perpétuellement dans l'appréhension de voir abbattre sa maison, & d'être lui-même immolé à la fureur d'une multitude aveugle & irritée. Malgré cela il étoit intrépide, soutenu par le témoignage que lui rendoit sa conscience, & bien certain de n'avoir rien fait dont il dût rougir, ou ses Amis pour lui. Outre cette injuste haine du peuple, d'autres causes purement naturelles contribuérent à sa disgrace. Les Ducs de Cambridge & de Kendal, fils du Duc d'Yorck, & Me. Clarendon moururent à peu de jours de distance les uns des autres. Le 16 Mai il perdit le Comte de Southampton son meilleur ami, à la mort duquel la Trésorerie fut mise entre les mains du Duc d'Albemarle, du *Lord Ashley*, du *Chevalier* T. Clifton, du *Chevalier G. Coventry*, & du Chevalier Jean Duncombe, tous gens qui n'étoit pas des amis du Chancelier. Mr. Carte continue en disant „ que le Chancelier étoit certainement un Ministre qui avoit autant „ de probité, de desintéressement, & de droiture, qu'aucun autre qu'il y ait jamais eu. Toute sa conduite, „ & ses Lettres au Duc d'Ormond (qui étoit un Ami pour „ lequel il n'avoit rien de caché) sont des preuves incontestables de son caractére à cet égard. Mais il paroit „ être tombé dans le défaut qu'il remarque dans l'Archevêque Laud, de s'imaginer que l'intégrité d'un Homme suffit pour le soutenir dans tous les tems & dans tou- „ tes les circonstances, & quelques mesures qu'il prenne „ pour le Bien-public. Il étoit passionné, & quoiqu'il se „ possédât assez bien dans la dispute, il ne supportoit pas „ une contradiction déraisonnable avec ce calme & ce „ sang froid, que les gens intéressés, artificieux, & poli- „ tiques ont toujours tant de soin de garder. Il n'étoit „ pas sans cette espéce d'orgueil que le sentiment de son „ propre mérite inspire: comme il savoit les bonnes rai- „ sons qui fondoient les avis qu'il donnoit, il se croyoit „ moins obligé, quand on les rejettoit, de prévenir les „ fâcheuses suites des mesures prises par d'autres conseils „ contraires aux siens, dictés uniquement par son zéle pour „ le service du Roi, & par son attachement au bien du „ Royaume. Depuis que Mylord Arlington eût été „ fait Sécretaire d'Etat, il se plaignit quelquefois qu'il „ n'avoit point de crédit à la Cour, ce qui desobligeoit „ le Roi; & il se justifioit d'avoir eu part à des résolu- „ tions dont l'événement n'étoit pas favorable, & l'on „ représentoit néanmoins son desaveu comme la cause „ du mauvais succès, pour excuser ceux qui les a- „ voient conseillées. Il donna toujours au Roi des avis „ prudens & sages, mais quand ils n'étoient point suivis, „ comme cela n'arriva que trop souvent, il ne se mêloit „ plus de la chose, laissant à des gens plus sages (c'est ain- „ si qu'il les nommoit) le soin d'exécuter ce qu'ils avoient „ hardiment entrepris pour le service du Roi. Cette ma- „ niére d'agir lui fit négliger le crédit qu'il avoit dans la „ Chambre des Communes, (& peu de Ministres en ont „ eu plus que lui, & cela pourtant par des moyens légi- „ times,) desorte qu'il le perdit à la fin entiérement." Mr. Carte nous apprend ensuite (23), que le Duc de Buckingham s'engagea que le Parlement feroit ce que le Roi souhaitoit, pourvu qu'il voulût seulement sacrifier le Chancelier à leurs ressentimens. Que le Roi étoit las d'un Ministre, qu'il s'étoit accoutumé depuis sa jeunesse à respec- „ ter,

(21) *Hist. d'Anglet.* ad ann. 1667. L. I. C. 1.

(22) Vol. II. L. vi. p. 349.

(23) P. 351. 352.

cusa de Haute-Trahison & d'autres crimes [*N*]; sur quoi il se retira en France au commencement de Décembre, laissant une Apologie addressée à la Chambre des Pairs [*O*]. On passa alors un Bill pour le bannir du Royaume. Il alla s'établir à Rouen en Normandie, où il demeura sept ans, jusqu'à sa mort. En l'année 1668 on attenta à sa vie à Evreux [*P*]. Il mourut à Rouen le 9 Décembre 1674: on transporta son corps en Angleterre, & il fut inhumé dans l'Abbaye de Westminster. Outre son *Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre* [*Q*], il a fait divers

ter, & qui sembloit conserver encore de l'autorité sur lui, par les fréquentes remontrances qu'il lui faisoit avec beaucoup de liberté, & sans grande cérémonie. On crut aussi que le Chancelier avoit contribué au Mariage du Duc de Richmond avec Mlle. Stuart, pour empêcher le divorce du Roi, & qu'il n'épousât ensuite cette Demoiselle. „ S'il encouragea le Duc de Richmond à faire ce Mariage, c'est ce qui ne paroit point, *dit Mr. Carte*; mais je trouve qu'il étoit si fortement persuadé de l'envie du Roi à faire divorce avec la Reine, qu'il crut, même après sa disgrace, que le Duc de Buckingham avoit entrepris de le faire passer dans le Parlement. Il est certain d'ailleurs que le Roi le regarda comme le principal Auteur de ce Mariage, & qu'il en eut un extrême ressentiment. Dans ces dispositions envers le Chancelier, il n'eut pas de peine de convenir avec le Duc de Buckingham, de le sacrifier à la malice de ses Ennemis."

[*N*] *La Chambre des Communes l'accusa de Haute Trahison & d'autres crimes.*] Lorsqu'on présenta les Chefs d'Accusation à la Chambre, Laurent Hyde, depuis Comte de Rochester, second fils de Mylord Clarendon, se leva, & dit; „ Qu'il n'y avoit pas un seul Article de fondé; ce dont il étoit si convaincu, qu'il proposoit humblement à la Chambre, qu'avant que de les recevoir, ses Accusateurs choisissent un seul Article, lequel ils voudroient, & qu'ils le prouvassent: & que s'ils le pouvoient, son Pere passeroit condamnation sur tout le reste." La violence des Ennemis du Comte de Clarendon empêcha cette proposition d'être reçuë; desorte que le 12 Novembre Mr. Edouard Seymour porta l'accusation à la Barre des Seigneurs, demandant qu'il fût mis sous sure garde, jusqu'à ce que les Communes eussent fourni leurs preuves. Mais les Seigneurs mécontens d'une accusation si vague, firent demander aux Communes le 15 Novembre une Conférence dans la Chambre Peinte; ils leur dirent qu'ils n'avoient pas fait emprisonner le Comte, ni ne l'avoient exclu de leur Chambre, parce que cela étoit contraire aux Libertés du Sujet, tant qu'on ne spécifioit rien de particulier contre lui. Cela causa de violens Débats dans la Chambre des Communes, qui étoient si animées, qu'elles votérent: „ que les Seigneurs en refusant d'emprisonner le Comte de Clarendon, & de l'exclure du Parlement, sur l'accusation des Communes, avoient arrêté le cours de la Justice, & donné un exemple d'une très-dangereuse conséquence." En même tems elles établirent un Committé pour dresser une Déclaration sur ce sujet, tendant à justifier leurs procédures. Pendant ces débats, le Comte voyant l'orage contre lui grossir de toutes parts, & la Cour même déclarée contre lui, jugea à propos de sortir du Royaume & de se retirer en Normandie.

[*O*] *Une Apologie adressée à la Chambre des Pairs.*] Les Seigneurs ayant reçu cette Apologie le 3 de Décembre, envoyérent deux des Juges pour en informer les Communes, & pour leur demander une Conférence; dans laquelle le Duc de Buckingham qui étoit clairement désigné dans cet Ecrit, le délivra aux Communes, & leur dit de son ton railleur ordinaire: „ Les Seigneurs m'ont ordonné de vous mettre en main cet Ecrit scandaleux & séditieux, qui leur a été adressé par le Comte de Clarendon. J'ai ordre de vous le présenter, & de vous prier de le leur renvoyer dans un tems convenable; car comme il est d'un stile, qui leur plait beaucoup, ils desirent de le garder." La lecture de cette Apologie mit les Communes en feu, & enfin la Chambre vota, que cet Ecrit étoit *scandaleux, malin, & injurieux à la Justice de la Nation*, & ordonna qu'il seroit brulé par la main du Bourreau.

[*P*] *En l'année 1668 on attenta à sa vie à Evreux.*] Il y a dans la Bibliothéque Bodléienne à Oxford une Lettre Originale de Mr. Olivier Long au Chevalier Guillaume Coventry, Sécretaire-d'Etat, datée d'Evreux en Normandie le 26 Avril 1668, dans laquelle il lui marque ce qui suit. „ En allant de Rouen à Orleans, je trouvai le 23 Avril N. St. le Comte de Clarendon (malheureusement & injustement exilé) qui alloit à Bourbon, mais qui prit logement en maison particuliére dans une petite Ville nommée Evreux, à quelques lieuës de Rouen. Je fis comme la plupart des Gentilshommes Anglois, j'allai pour saluër cet illustre Compatriote vers l'heure du souper, il me reçut à son ordinaire fort civilement. Avant la fin du souper, vingt ou trente mariniers Anglois vinrent à la grande porte de la Maison, & demandérent à entrer; comme elle étoit bien barrée, elle les arrêta quelque tems; mais ils l'eurent bien tôt forcée, & à la faveur de leur grand nombre ils chassérent tous ceux qu'ils rencontrérent dans la chambre du Comte, dont nous leur défendîmes l'entrée à l'aide de trois épées & pistolets, pendant une demie heure environ; plusieurs d'entre nous furent blessés dans ce combat, parce que ces drolles étoient bien munis d'épées & de pistolets; ils forcérent enfin la porte & les fenêtres, & ayant à leur tête un certain Irlandois nommé Howard, qui, à ce qu'on m'a dit, a trois fréres au service du Roi d'Angleterre, & d'un Enseigne de la Compagnie des Canoniers, ils eurent bientôt trouvé le Comte dans son lit, où il étoit retenu par la goute: après lui avoir donné plusieurs coups avec leurs épées & leurs cannes, en faisant d'horribles juremens, ils le tirérent au milieu de la place, où ils l'environnérent l'épée à la main; & après lui avoir reproché dans leur langue, qu'il *avoit vendu le Royaume, & les avoit privés de leur payé*, Howard commanda qu'ils lui passassent tous à la fois leurs épées au travers du corps. Mais quelque différend entre eux les empêcha de le faire, c'est ce que Dieu seul, qui envoya cet esprit de discorde, sait. Sur ces entrefaites leur Lieutenant, nommé Swaine, arriva & les desarma; seize des Chefs furent mis en prison, & quantité de choses de prix, qu'ils avoient pillées, furent restituées. Monsieur de la Fonde, homme de qualité, & de la Chambre du Roi de France, envoyé pour conduire le Comte ici, a été si fort blessé à la tête, qu'on désespére de sa vie. Plusieurs de ces Assassins ont été aussi fort blessés, & tout le monde ici est si indigné de cet odieux attentat, qu'ils recevront la récompense qu'ils ont méritée. Si nous avions eu assez d'armes à feu, nous nous serions certainement fait justice de ces coquins-là; mais nous ne doutons pas que les Juges ne suppléent à notre défaut." Nous ajoûterons ici l'Extrait d'un Manuscrit, qui nous a été communiqué par le savant Mr. Richard Rawlinson, Docteur en Droit, & Membre de la Société Royale, intitulé; *Remarques faites dans un Voyage d'Exeter à Naples & à Livourne, commencé le 24 Février 1667, & fini le 24 Mars 1672, par Jean Bracking.* Voici le passage. „ Le 8 Avril 1667 N. St. j'allai rendre visite au Comte de Clarendon Hyde, ci-devant Grand Chancelier d'Angleterre, qui s'est retiré ici (à Rouen) *incognito*, pour éviter les peines auxquelles les accusations portées contre lui l'auroient exposé s'il fût demeuré en Angleterre. Les Gens de Mer sont surtout extrêmement animés contre lui; car pendant mon séjour ici, le Capitaine d'un Vaisseau, qui étoit au port, ayant été le voir, il le pria de lui envoyer une piéce de bœuf salé d'Angleterre: le Capitaine lui promit de le lui envoyer dès le lendemain sans faute; mais quand il voulut l'envoyer, les Matelots déclarérent que si c'étoit au Comte de Clarendon qu'on l'envoyoit, il le jetteroient dans la mer, & le Capitaine après; ensorte que celui-ci fut obligé de prier le Comte de l'excuser s'il ne tenoit pas sa promesse, & de prendre patience, puisqu'il ne pouvoit satisfaire son envie. Mylord nous reçut Mr. Wilkins & moi fort civilement, & s'entretint avec nous près d'une heure. Il est bien fait, vermeil, replet, & de moyenne taille, âgé environ de soixante ans & extrêmement affable. Je ne déciderai point par quel principe, il nous dit qu'il devoit partir pour Orleans, & se rendre de-là à Bourbon pour prendre les eaux. Il paroissoit fort tourmenté de la goute, & n'avoit que cinq ou six Domestiques; il avoit aussi avec lui un Gentilhomme que le Roi de France lui a donné, pour lui servir de Sauvegarde dans les terres de sa domination."

[*Q*] *Son Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre.*] Le premier Volume de cet Ouvrage parut à Oxford en 1702 in-fol. le second en 1703, & le troisiéme en 1704. Il a été réimprimé plusieurs fois en six Volumes in-8. & il en a paru une Traduction Françoise à la Haye en 1704 & en 1709 in-douze. Le Docteur Henri Felton (24) appelle notre Auteur „ l'Historien le plus illustre & le plus impartial que l'Angleterre ait produit. La compassion & le ressentiment qui régnent dans les pensées, la noble liberté de ses réflexions, le glorieux tribut qu'il paye à l'amitié, & la maniére dont il couvre la honte de sa Patrie, sont exprimés si admirablement, & dépeints avec des couleurs si vives, qu'on est touché de sympathie, & qu'on sent en lisant, que c'est le cœur qui parle chez lui, & qu'en écrivant il sentoit vivement les maux qu'il déploroit. Je n'ai trouvé aucun Auteur qui lui soit comparable pour la gravité & l'élévation du stile, la force & la clarté de la diction, la beauté & la majesté de l'expression, & pour cette noble négligence des périodes, qui fait que les termes conviennent toujours au sujet, avec une propriété & une exactitude, que l'Art & l'Etude ne peuvent donner." L'Auteur de la *Recherche Critique & Philosophique des Causes des Prodiges & des Miracles rapportés par les Historiens, Avec un Essai sur la maniere de rendre à l'Histoire l'Ordre & la Pureté*, nous dit (25) que Ralegh & Hyde „ sont les deux seuls Auteurs d'un génie vraiement Historique que l'Angleterre ait produits. Le premier excelle pour la grandeur & la majesté des pensées, en quoi il égale son sujet; & le second, par la parfaite connoissance qu'il a des hommes, méritera de porter toujours, à l'exclusion de tout autre, le titre de *Chancelier de la Nature Humaine.* C'est le grand Hyde, & c'est lui seul, qui dans la connoissance des Hommes est toujours clair, profond, aisé, & parfait. Je ne fais pas difficulté de dire que dans l'*Histoire des Guerres Civiles*, il y a plus de fautes contre la véritable composition, que dans tous les Historiens Grecs & Romains pris ensemble; & je ne crois pas qu'il soit



„ dif-

(24) *Dissertation on reading the Classics and forming a just Style*, p. 120. London 1730.

(25) Tom. I. p. 60-62. London in-12.

vers autres Ouvrages [*R*].

„ difficile d'éprouver que dans ce seul Ouvrage il y a plus „ & de plus grandes beautés que dans tout le Corps de „ l'Histoire Ancienne. C'est certainement le seul Histo- „ rien Anglois dont nous pouvons nous glorifier. Les „ François peuvent se vanter d'avoir plusieurs Ecrivains „ considérables de l'Histoire de leur Pays, mais nous pou- „ vons leur répondre avec la Lionne de la Fable à la Tru- „ ye, qui vantoit sa fécondité; *Il est vrai je n'en porte* „ *qu'un seul, mais cet unique est un Lion.*" A l'égard de ce qu'on a dit touchant l'interpolation de cette Histoire, nous renvoyons à l'Article de FRANÇOIS ATTERBURY; nous ajoûterons seulement ici une Remarque écrite à la tête d'un Exemplaire in folio de cette Histoire, qui est à présent entre les mains de Mr. . . . . . Gill, cette Remarque est de feu Mr. Thomas Sclater Bacon.

„ De Dover-street le Jour de Pâques 1731.

„ Le Docteur Terry de Christ Church à Oxford a dit à „ Mylord Oxford, au Lord Duplin, à Thomas Harley, „ à Mr. Wotton, & à moi qu'il avoit été employé dans „ l'Ecole de Westminster, en 1693, par l'Evêque Sprat à „ écrire le MS. de l'*Histoire du Comte de Clarendon*, le pre- „ mier Volume de la main du Comte même, mais mal é- „ crit, & tous les Volumes écrits d'une belle main par „ son Sécretaire. Le Manuscrit fut envoyé à Oxford, & „ l'Evêque, le Docteur Aldrich, MM. Smallridge, Atter- „ bury, & Stratford, le préparérent pour la presse, & n'y „ changérent rien, sinon qu'ils y mirent ici & là des par- „ ticules & des parenthéses: le Comte de Rochester ajoû- „ ta environ quatorze lignes sur la maniére dont le Roi se „ sauva d'entre les mains des Espagnols & se rendit à Bre- „ da, tirées du MS de son Pere. La famille a retranché „ quelque chose touchant la conduite de la Reine, à l'en- „ droit où il y a ces paroles, *Wo is Woman* &c. Il a rap- „ porté la question que la Reine fit étant à la Comédie, „ qui étoit ce *gros Homme*, en montrant Hyde, à quoi le „ Roi répondit, *c'est celui qui fait tout le mal.*" Il doit y avoir quelque méprise dans cette Remarque, ou dans l'*Apologie de l'Evêque* Atterbury &c. *contre les calomnies de Mr. Oldmixon touchant la publication de l'Histoire du Comte de Clarendon*; ce Prélat disant dans cette Piéce, *que ni lui ni le Docteur Smallridge n'ont eu aucune part à la révision de cette Histoire, & qu'ils ne l'ont vuë qu'après qu'elle a été imprimée.*

[*R*] *Il a fait divers autres Ouvrages.*] *Plusieurs Discours au Parlement*, pendant qu'il fut Chancelier, depuis la Restauration jusqu'à l'an 1667. Il y en a du moins dix, imprimés in fol. *Réponse à une infame & séditieuse Brochure, intitulée*, Déclaration des Communes d'Angleterre assemblées en Parlement, contenant les raisons de la Résolution qu'elles ont prise, de ne s'adresser plus au Roi. Londres 1648 in 4. *Les Différences & Disparités entre les Biens & la Condition de George Duc de Buckingham & Robert Comte d'Essex.* Dans les *Reliquiæ Wottonianæ*. Londres 1672 in 8. Il composa cette Piéce étant fort jeune, & avant que d'être entré dans les affaires. *Remarques sur un Ecrit intitulé* le Fanatisme fanatiquement imputé à l'Eglise Catholique par le Docteur Stillingfleet, & l'accusation réfutée & retorquée par S. C. *Par un Homme de qualité.* Londres 1671 in 8. Il y en fit deux Editions dans cette année-là. La permission est du 29 Novembre 1673. *Deux Lettres, l'une au Duc, l'autre à la Duchesse d'York*, sur son changement de Religion. *Court Examen & Recueil des Erreurs dangereuses & pernicieuses pour l'Etat & pour l'Eglise, contenuës dans le Livre de Mr.* Hobbes *intitulé* Leviathan. Oxford 1676 in 4. La permission du Docteur Rodolphe Bathurst, Vice Chancelier de l'Université d'Oxford, est du 1 Juillet 1676. L'Epître dédicatoire, adressée au Roi, est datée de Moulins le 10 Mai 1673. Il a fait aussi des *Changemens & des Additions à un Livre*, intitulé, Recueil des Réglemens de la Chancellerie, Londres 1661 in 8. faites de Paris & avec le secours du Chevalier Harbottle Grimstone, Baronet, Maître des Rôles. Son *Histoire de la Rebellion & des Guerres Civiles d'Irlande*, a paru à Londres en 1726 in folio. Ses *Essais* ont été imprimés en un Volume in folio.

HYDE (THOMAS) un des plus savans Ecrivains du XVII. Siécle, étoit fils de Mr. Rodolphe Hyde, Ministre de Billingsley, près de Bridgnorth dans la Comté de Shrop, descendu des Hydes de Norbury dans la Comté de Chester. Il nâquit à Billingsley le 29 Juin 1636; ayant dès son enfance beaucoup de goût pour les Langues Orientales, il commença à les étudier sous son Pere; en 1652 il entra au Collége du Roi à Cambridge, il fit connoissance avec Mr. Abraham Wheelock, fort habile dans les Langues, qui l'encouragea & le dirigea dans l'étude des Langues Orientales (*a*). Après avoir demeuré un peu plus d'un an dans le Collége, Mr. Wheelock l'envoya à Londres, & le mit au nombre des Correcteurs de la Polyglotte, à l'édition de laquelle le Docteur Brian Walton, depuis Evêque de Chester, travailloit dans ce tems-là, étant le seul Auteur du plan de cet excellent Ouvrage. Mr. Hyde aida non seulement à la correction de l'Arabe, du Syriaque, & du Samaritain, & à collationner divers exemplaires, mais il mit le *Pentateuque Persan* en état de paroître [*A*]. En 1658 il alla à Oxford, & entra dans le Collége de la Reine, où on le fit peu de tems après Professeur en Hébreu. Au commencement d'*Avril 1659*, *Richard Cromwell, alors Chancelier de l'Université*, écrivit aux Membres des Lettres, où il disoit que, „ Mr. Hyde depuis qu'il a été reçu Maître-ès-„ Arts dans l'Université de Cambridge, a suffisamment attendu; qu'il a donné des preuves publiques „ de son habileté extraordinaire dans les Langues Orientales &c." Sur quoi les Délégués de l'Université ordonnérent le 12 du même mois „ qu'il seroit admis en qualité de Maître-ès-Arts, en faisant „ seulement une leçon sur quelqu'une de ces Langues; & qu'il seroit dispensé de payer à l'Universi- „ té, ce qui lui revenoit dans ces sortes d'occasions &c." Cet Ordre ayant été confirmé le même jour par la Convocation, il fut aggrégé comme Maître-ès-Arts le lendemain (*b*), & peu après on le fit second Bibliothécaire de la Bibliothéque Bodléienne, en la place de Henri Stubbe, qui fut privé de cet emploi. En 1665 il publia une Version Latine des Observations d'Ulug-Beig sur la Longitude & la Latitude des Etoiles fixes, avec des Notes [*B*]; & au mois de Décembre de la même année il fut élu premier Bibliothécaire de la Bibliothéque Bodléienne, en la place du Docteur Thomas Lockey, qui résigna cet emploi (*c*). Au mois d'Octobre 1666 on lui conféra, à la mort du Docteur Jean Wall, la Prébende de *Tatminster secunda* dans l'Eglise de Salisbury (*d*). En 1674 il publia le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothéque Bodléienne [*C*]; & dans la suite il a donné divers autres Ouvrages [*D*]. Le Docteur Jean Gregory Archidiacre de Glocester étant mort, le Docteur Pri-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II Col. 971.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II Col. 974 & *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 124.

(*c*) Wood *Ath. Oxon.* Col. 974.

(*d*) Le Neve *Fasti Eccles. Anglican.*

[*A*] *Il mit le Pentateuque Persan en état de paroître.*] Ce Pentateuque avoit été imprimé à Constantinople en caractéres Hébraïques. Mr. Hyde le transcrivit en caractéres Persans, ce que le savant Archevêque Usser croyoit impossible à faire même par un Persan naturel, parce qu'une Lettre Hébraïque répond souvent à plusieurs Lettres Persanes, desorte qu'il est difficile de démêler laquelle il faut prendre. Il traduisit aussi ce Pentateuque en Latin. Ce qu'il a fait d'ailleurs pour la Polyglotte, se trouve spécifié par le Docteur Walton dans la Préface, en ces termes. *Nec prætermittendus est* D. Thomas Hyde, *summæ spei juvenis, qui in linguis Orientalibus supra ætatem magnos progressus fecit, quorum specimina dedit tum in Arabicis, Syriacis, Persicis &c. corrigendis, tum in Pentateucho Persico Characteribus Persicis describendo, qui antea solis Hebraicis extitit, ejusque versionem Latinam concinnando.*

[*B*] *En 1665 il publia une Version Latine des Observations d'Ulug-Beig sur la Longitude & la Latitude des Etoiles fixes, avec des Notes.*] Cette Version parut in 4. sous ce titre: *Versio Latina e Linguâ Persicâ, Commentarii in Observationes Ulug Beigi de Tabulis Longitudinis & Latitudinis Stellarum fixarum.* C'est une petite partie d'un Ouvrage Astronomique d'Ulug-Beig. Le Docteur Hyde y a joint les Tables de la Déclinaison & de l'Ascension des Etoiles fixes, de Mohammedes Tizinus.

[*C*] *En 1674 il publia le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothéque Bodléienne.*] Il parut à Oxford in-folio sous ce titre: *Catalogus impressorum Librorum Bibliothecæ Bodleianæ in Academiâ Oxoniensi: Curâ & Operâ* Thomæ Hyde *e Coll. Reginæ Oxon. Protobibliothecarii.* La permission est du 26 Novembre 1674. l'Epître dédicatoire à l'Archevêque Sheldon est du 25 Novembre 1674.

[*D*] *Et dans la suite il a donné divers autres Ouvrages.*] Il a publié: *Quatuor Evangelia & Acta Apostolorum Linguâ Malaicâ, Characteribus Europæis.* Oxford 1677 in 4. Son *Epistola de Mensuris & Ponderibus Serum sive Sinensium &c.* a été imprimée à la fin de l'Ouvrage du Docteur Edouard Bernard intitulé *De Mensuris & Ponderibus antiquis, Libri tres.* Oxford 1688 in 8. En 1690 il imprima à Oxford in 4. *Annotatiunculæ in Tractatum Alberti Bobovii Turcarum Imp. Mohammedis IV. olim Interpretis primarii, de Turcarum Liturgiâ, Peregrinatione Meccanâ, Circumcisione, ægrotorum visitatione &c. Subjungitur Castigatio in Angelum à Sancto Josepho, Carmelitarum discalceatorum in Persidâ præfectum olim generalem.* En 1691 il donna à Oxford in 4. *Itinera Mundi, sic dicta, nempe Cosmographia, Autore Abrahamo Peritsol, cum Versione & notis Thomæ Hyde.* Il a fait réimprimer à la fin de cet Ouvrage les deux Piéces susmentionnées, *Tractatus Alberti Bobovii de Turcarum Liturgia &c.* & *Castigatio in Angelum à Sancto Josepho &c.* En 1694 il publia à Oxford in 8. *De Ludis Orientalibus Libri duo &c.* Le premier Livre est en deux

Prichett Evêque de ce Siége, dont la femme étoit proche parente de celle de Mr. Hyde, le nomma à

deux parties, dont la premiére contient *Mandragorias, seu Historia Shahiludii* &c. en Latin, & la seconde *Historia Shahiludii* &c. en Hébreu & en Latin. Cette Histoire avoit paru seule à Oxford en 1689 in-8. Le second Livre renferme *Historia Nerdiludii, hoc est dicere, Truncu-lorum* &c. Il a aussi fait *In Historiam Plantarum Oxoniensem Annotationes Nominum singularium Plantarum Linguâ Arabicâ, & Persicâ & Turcicâ*, publié par Jacob Bobart dans son *Historia Plantarum*, Oxford 1699 in-4. M. Wood nous apprend (1), qu'en 1694 il avoit prêt pour l'impression *Historiæ Ægypti naturalis curiosæ de Animalibus, Plantis &c. Compendium, Arabicè & Latinè, cum Iconibus & Notis* in-8. *Chamuch seu Catechismus Ecclesiæ Anglicanæ Hebraicè versus, cum Notis* in 8. *Historia Religionis Veterum Persarum eorumque Magorum, cum Zoroastris Vitâ & Præceptis, ejusque de Christo Vaticinium. Una cum specimine Veteris Linguæ & Scripturæ Persicæ jam postliminio restituenda*. Cet Ouvrage a paru à Oxford en 1700 in-4. sous ce Titre: *Historia Religionis Veterum Persarum eorumque Magorum. Ubi etiam nova Abrahami, & Mithræ, & Vestæ, & Manetis Historia &c. atque Angelorum Officia & Præfecturæ ex veterum Persarum sententiâ. Item Persarum annus antiquissimus tangitur, & τὸ Gjemshîd detegitur, verus τὸ Yezdegherd de novo proditur, & τὸ Mellcshâh, & τὸ Sirjâk & τὸ Chorazmshâh notatur, & & τοῦ Kadi & τοῦ Olgiaur explicantur. Zoroastris Vita ejusque & aliorum Vaticinia de Messiah e Persarum aliorumque monumentis eruuntur: Primitivæ opiniones de Deo & de Hominum Origine reserantur; Originalis Orientalis Sibyllæ Mysterium recluditur, atque Magorum Liber Sad-der (Zoroastris Præcepta seu Religionis Canones continens) e Persico traductus exhibetur. Dantur Veterum Persarum Scripturæ & Linguæ (ut hæ jam primo Europæ producantur & literato Orbi postliminio reddantur) Specimina. De Persia ejusdemque Linguæ Nominibus, deque hujus Dialectis, & à moderna differentiis strictim agitur. Auctor est Thomas Hyde S. T. D. Linguæ Hebraicæ in Universitate Oxon. Professor Regius, & Ling. Arabicæ Profess. Laudianus. Præmissio Capitum Elencho, accedunt Icones, & Appendix variarum Dissertationum.* Cet Ouvrage est dédié à Mylord Somers, Baron d'Evesham. Il est divisé en trente-cinq Chapitres, auxquels est joint un grand Appendix, contenant des Dissertations sur diverses matiéres. Il paroît par le Titre, que le dessein de Mr. Hyde n'est pas de nous donner le plan de la Religion des Persans d'aujourd'hui, qui se trouve dans l'Alcoran, la Religion Mahométane étant à présent la Religion dominante de Perse. Il distingue donc d'abord dans le premier Chapitre les Persans, en Anciens & Modernes. Les Anciens avoient une Religion toute différente des Modernes, & qui s'est conservée jusques à présent dans quelques uns de leurs descendans. Les Modernes sont un mélange de plusieurs Nations différentes, de Sarasins, de Tartares, de Parthes, de Médes, & d'anciens Persans devenus Mahométans, & de femmes Géorgiennes & d'autres Pays transplantées dans la Perse, qui ont fait une langue mêlée de celle de toutes ces différentes Nations. L'Auteur, avant que d'entrer dans le détail, nous donne, dans son premier Chapitre, une idée générale de la Religion de ces anciens Persans. Il y en a encore aujourd'hui, qui la professent & en Perse & dans les Indes, qui vivent séparés des autres autant qu'ils peuvent, & qui ne mangent qu'avec ceux de leur Religion, pour conserver leur pureté. Cette Religion a passé par trois états différens. Le premier a été un état de pureté, ceux qui en faisoient profession n'adorant que le vrai Dieu, duquel ils avoient des idées très pures, qu'ils avoient reçuës de leurs Ancêtres Sem & Elam. Le second état est celui où le Sabaïsme fut mêlé avec la connoissance & le Culte du vrai Dieu: ils n'adorérent pas à la vérité le Soleil & les Planétes; mais ils eurent trop de respect pour ces Astres, & tombérent dans la superstition à cet égard. Abraham combattit de tout son pouvoir tous les faux cultes & toutes les superstitions de son tems, & comme les Persans ont beaucoup de respect pour ce Patriarche, & avouent qu'ils tiennent leur Religion de lui, Mr. Hyde se persuade que ce saint homme les fit revenir de tous leurs égaremens, & rétablit parmi eux le Culte du vrai Dieu dans toute sa pureté. Mais ils retombérent dans la suite dans leurs premiéres superstitions, sans perdre néanmoins la connoissance du vrai Dieu, du service duquel ils furent toujours si jaloux, qu'ils ont eu horreur de toute adoration & de tout service des Images. Enfin le troisiéme état de la Religion des Persans est, lorsqu'à l'imitation du feu, qui se conservoit sur l'Autel du Temple de Jérusalem, ils gardérent aussi un feu perpétuel sur un Autel, ce qu'ont aussi fait les Grecs & les Romains. C'est ce qui a donné lieu à l'opinion généralement reçuë, que les anciens Perses ont adoré le Feu; mais notre Auteur entreprend de les justifier sur cet Article. Il avouë qu'ils regardoient ce Feu, comme une chose sacrée, & qu'ils lui rendoient une espéce de Service, qu'il appelle *Pyrodulie*; mais il nie qu'ils l'ayent jamais adoré d'une adoration proprement dite, & qu'il nomme *Pyrolatrie*. Il ne faut pas être surpris qu'on ait imputé à ces Peuples des pratiques qu'ils n'observent point; il est très-difficile de bien connoître leur Religion, parce que Zoroastre, leur grand Prophéte, leur a défendu expressément de l'enseigner aux Etrangers non plus que leur Langue. Cependant notre Auteur ayant prié un de ses Amis, qui étoit en Perse, de s'informer des Sacrificateurs de cette Religion, touchant le Culte qu'ils rendoient à *Mithra*, qui est le Soleil, ils répondirent qu'ils n'avoient jamais adoré le Soleil, qu'ils ne rendoient aucun Culte Divin, ni à cet Astre, ni à la Lune, ni aux Etoiles, mais qu'ils se tournoient seulement du côté du Soleil en priant, parce que sa nature approche fort de celle du Feu. Ils le regardent d'ailleurs comme l'image de la Divinité: quelques-uns d'entre eux ont dit que Dieu y faisoit sa résidence, & il y en a même qui ont cru que ce seroit le séjour des Bienheureux. Ce sont là les véritables raisons du respect qu'ils ont pour cet Astre, mais ce respect ne va pas jusqu'à l'Adoration. Il en est de même du Feu: lorsqu'on leur a demandé s'ils l'adoroient, ils l'ont toujours constamment nié, soutenant qu'ils n'adoroient que Dieu seul. Mais comme ils avoient beaucoup de respect pour leur Feu sacré, si quelqu'un étoit obligé de faire quelque Serment, il le faisoit devant ce Feu brûlant sur l'Autel: de même que les Juifs devant l'Autel de Jérusalem, sur lequel il y avoit du feu. C'étoit aussi la coutume des Arabes Payens, qui lorsqu'ils soupçonnoient que celui qui devoit jurer alloit faire un faux serment, jettoient secrettement du Sel dans le feu, pour l'épouvanter par le *petillement* que ce Sel faisoit. Comme les Juifs brûloient leurs Holocaustes dans le Feu sacré, les Persans s'en servoient aussi pour leurs sacrifices, n'estimant pas que les victimes souillassent le feu, de même que les autres choses profanes; mais si quelqu'un y jettoit des ordures, ou y crachoit dedans, c'étoit un crime digne de mort. Les Rois de Perse & les autres personnes riches jettoient quelquefois dans le feu des perles, des aromates, & des huiles précieuses, pour le nourrir, disoient-ils, plus délicatement, & ils appelloient cela les *Festins du Feu*. Mais ils faisoient à l'honneur de Dieu, & lui rapportoient comme à la derniére fin, tout ce qu'ils faisoient à l'égard du Feu, ou par son moyen. Ce n'est pas au reste pour ce seul Elément qu'ils témoignoient du respect, ils en avoient aussi pour les trois autres, l'Air, l'Eau, & la Terre, parce qu'ils les regardoient comme les principes de toutes choses. Ils avoient & ont encore à présent pour cet effet des *Curateurs* des quatre Elémens, qui sont gagés exprès, pour avoir soin des Eaux, des Fleuves, & des Fontaines, pour empêcher, autant qu'il leur est possible, que l'Air ne soit infecté de quelque mauvaise odeur, que le Feu ne soit souillé de quelque ordure, & la Terre de quelque corps mort. C'est par le respect qu'ils ont pour la Terre, qu'ils n'ensevelissent point leurs morts; & de peur qu'ils n'infectent trop l'air, ils nourrissent des Corbeaux & des Vautours, pour les leur faire dévorer, ensorte que les corps des hommes n'ont d'autre tombeau que les entrailles de ces Oiseaux de proye. C'est pour la même raison que Numa ordonna que les Vestales auroient soin des quatre Elémens, delà vient que le mot de *Vesta* se prend quelquefois pour le Feu, & quelquefois pour la Terre. Les Vestales devoient aussi avoir soin de la Fontaine des Muses, qui étoit près de leur Temple. Les Perses ont en horreur tous les Animaux nuisibles, & ils estiment au contraire un peu trop le Chien & le Coq. Zoroastre leur a commandé expressément de nourrir des Chiens, & ils font un si grand cas des Coqs, parce qu'ils sont une espéce d'horloge vivante, qu'ils s'exposeroient à la plus grande peine plutôt que de couper la tête à un de ces animaux. Delà vient qu'Aristophane appelle le Coq, l'Oiseau de Perse ou de Médie; aussi y a-t-il une si grande quantité de ces Animaux dans ce Pays, que nos Voyageurs ne s'y nourrissent presque d'autre chose, que de Poules & de leurs œufs. C'est delà que cette espéce d'Oiseau, si utile à l'homme, s'est multipliée dans tout le reste du Monde. Dans le second Chapitre l'Auteur rapporte comment les Perses se vantent d'avoir reçu leur Religion d'Abraham, ce qui lui donne occasion de faire l'Histoire de la Vie de ce Patriarche, de rechercher quels étoient ses véritables sentimens en matiére de Religion, & de les comparer avec ceux des Perses. Mr. Hyde explique d'une maniére toute nouvelle divers mots Chaldaïques dont on avoit ignoré la véritable signification jusqu'à présent. Il fait voir qu'Abraham se rendit célébre dans tout le Monde, & que c'est l'ordre que Dieu lui donna d'immo[ler] son fils, & que les Payens ont cru qu'il avoit exécuté, qui les a porté à croire, que pour obtenir quelque grande faveur du Ciel, il n'y avoit point de moyen plus sûr, que d'immoler quelqu'un de ses enfans à la Divinité. Les Indiens Idolâtres ont appellé le Chef de leurs Sacrificateurs *Brahma*, ou *Brahama*, qui n'est autre chose que le nom d'Abraham. Selon les Juifs & les Orientaux, dont notre Auteur ne désapprouve pas le sentiment, ce Patriarche vivoit du tems de Nimrod, qui est le Ninus des Payens, & qui étoit fils de Cush. Celui-ci habitoit dans le Territoire de Babylone: mais la Chaldée étant trop petite pour ses Descendans, ils passérent dans le Pays voisin, & s'y établirent: ce Pays fut d'abord nommé du nom de leur Pere *la Terre de Cush* & ensuite la terre d'*Havila*, & elle eut celui d'*Arabie*, d'*Yarab* fils de *Joktan*, qui habita dans ce même Pays, & qui le posséda. De cette remarque & de quelques autres, l'Auteur conclut que c'est mal à-propos que l'on entend par la *Terre de Cush*, dont parle l'Ecriture, l'*Ethiopie*, puisque ce mot ne se prend en ce sens dans aucun endroit de la Bible, & qu'il signifie toujours, ou le Territoire de Babylone, ou l'Arabie. Il y a quantité d'autres remarques très-curieuses dans ce Chapitre. Quelques-uns ont cru qu'Abraham fut élevé dès sa naissance dans la véritable Religion, qui étoit celle d'Héber, l'un de ses Ancêtres; mais Mr. Hyde croit plus vraisemblable l'o-

(1) Ath. Oxon. Vol. II. Col. 971.

à cette place (e) le 14 Décembre 1678. Il fut reçu Docteur en Théologie le 3 Avril 1682 (f). Le

(e) Wood Ath. Oxon. Col. 974.

(f) Ibid. Fasti, Vol. II. 213.

l'opinion commune, qui veut qu'Abraham fut d'abord Idolâtre, & qu'il fut converti à la connoissance du vrai Dieu par une grace du Ciel toute particuliére. Il est impossible de savoir à quel âge il fut converti. L'Opinion des Perses, qui veulent que ce fut à quinze ans, ou celle de Cedrenus, qui met cette conversion à l'âge de vingt-quatre ans, ne déplait pas à l'Auteur, qui dit bien des choses curieuses sur Abraham, sur son pere Tharé, sur sa Patrie, sur ses Actions, &c. Dans le Chapitre troisiéme Mr. Hyde examine plus particuliérement la Religion des Perses, & fait voir en quoi elle convenoit & en quoi elle convient encore aujourd'hui avec celle d'Abraham. Il est aussi parlé dans le même Chapitre des Sabaïtes & de leur Religion. Les Perses ont connu l'Histoire de la Création du Monde, soit qu'ils l'ayent apprise des Israëlites, soit que Zoroastre les en ait instruits, & ils l'ont conservée plus pure qu'aucune autre Nation. Comme Moyse n'a rien dit de la Création des Anges bons ou mauvais, les Perses n'en ont point aussi parlé. Mr. Hyde prétend, que quoique les Anges soient des Créatures, qui par conséquent ne sont point aussi anciennes que le Créateur, on ne peut pourtant douter, qu'ils n'ayent existé un tems infini avant la Création du Monde; & qu'ils ne soient si anciens, qu'il est impossible à l'esprit de l'homme de se former une juste idée de leur antiquité; „ Car, dit-il, il n'est ni pieux, ni honnête, de s'imaginer que Dieu ait été en aucun tems „ sans Ministres; & l'on doit croire qu'il a eu toujours „ des Anges prêts à le servir, & disposés en tout tems à „ exécuter ses Ordres ". *Quamvis Angeli sint Creaturæ, adeoque non antiquitate æquales sint cum suo Creatore; nullum tamen est dubium quin extiterint infinito tempore ante Creationem Mundi, & sint tantæ antiquitatis, quæ sit ultra humanæ mentis vires conceptionemque ritè considerare aut perpendere; quod piè credendum est, cum non sit pium aut decorum imaginari Deum ullo unquam tempore fuisse Ministris destitutum, sed semper habuisse Angelos ministrantes, qui ad nutum ipsius divinum jussa præstare constanter omni tempore parati fuerint* (2). [☞ Mr. Bernard remarque très-judicieusement (3), que cet argument paroitra à bien des personnes prouver trop; car enfin, entassez siécles sur siécles tant qu'il vous plaira, faites-en un nombre composé d'autant de caractéres qu'il y a de grains de sable sur le rivage de la Mer, & donnez cette antiquité aux Anges, ce ne sera encore qu'un instant par rapport à l'éternité, & Dieu se sera passé de Ministres tous les siécles infinis que l'on concevra au-delà, & qui composent l'éternité; à moins qu'on ne veuille dire, ou que Dieu lui-même n'a pas toujours existé, ou que les Anges sont éternels de même que Dieu, s'il n'est pas convenable de le laisser sans Ministres; car à qui sait un peu méditer, ne donner des Ministres à Dieu que lorsque le Monde fut créé, & lui en donner durant des millions de siécles avant cette Création, pourvu qu'il y ait eu un moment où il ait commencé à en avoir, & avant lequel il n'en avoit point, c'est à peu près la même chose. ADD. DU TRAD.] Mr. Hyde croit aussi que les Anges Apostats ont péché avant la Création du Monde; il soupçonne pourtant que cette chute n'arriva que peu de tems auparavant. Notre Auteur croit que, comme les Perses sont des Descendans de Sem, ils reçurent aussi de lui la connoissance du vrai Dieu, quoique dans la suite ils tombérent dans une espéce de Sabaïsme, comme tout le reste du Monde. Ils furent retirés de leurs erreurs par les soins d'Abraham, ce qui fit qu'ils donnérent à leur Religion le nom de ce Patriarche, l'appellant *la Religion d'Abraham*. Il vainquit *Chédorlaomer* Roi de Perse, & il y a apparence que ce Prince & ses Alliés suivirent la Religion du Vainqueur, & que cet exemple fut imité par les Sujets de ces Souverains, selon ce qui arrive ordinairement, que le Peuple suit la Religion de ceux qui le gouvernent. A l'égard des Sabaïtes Mr. Hyde nous apprend, que ce n'est point le nom d'une Nation particuliére, comme celui de *Sabéens*, ainsi appellés du nom d'une Ville de l'Arabie Heureuse, nommée *Saba*. C'est le nom d'une Secte répanduë chez plusieurs Nations, qui adoroit les Astres & les Idoles. Les Arabes [illegible] sur l'origine de ce nom, puisqu'ils ont cru que [illegible] signifioit *changer de Religion*: le mot *Sabaïte* vient du mot Hébreu צבא *Saba*, qui signifie des *Troupes* ou une *Armée*, & l'on a donné le nom de *Sabaïtes* à ceux qui adoroient l'Armée des Cieux, c'est-à-dire les Etoiles. Il y avoit de deux sortes de Sabaïtes, les uns adoroient les Etoiles, & les autres les Idoles. Ces premiers étoient encore de deux sortes, les Sabaïtes Grecs, qui adressoient principalement leurs vœux aux Planétes, & les Sabaïtes des Indes, qui les adressoient aux Etoiles fixes. Mr. Hyde reléve ici plusieurs Auteurs Profanes, qui ont parlé fort diversement, & d'une maniére confuse de la Religion des Perses, & il rectifie ce qu'ils en ont dit, en distinguant les tems. Il convient avec Hérodote & Strabon, qu'il y a eu un tems où les Perses n'ont eu ni Temples ni Autels; c'est lorsqu'ils n'adressoient leurs priéres qu'aux Planétes, ou à Dieu, pour être favorisés de leurs douces Influences. Mais lorsqu'ils commencérent à construire de certains lieux, pour y conserver le Feu sacré, & que l'Auteur appelle *Pyrea*, alors ils commencérent aussi à avoir des Autels ou des Foyers élevés, sur lesquels ils offrirent quelquefois des Sacrifices. Il n'est pas absolument vrai, comme l'ont écrit les mêmes Auteurs, que les Perses n'ayent point eu de Statuës; puisque *Giemshid*, l'un de leurs Rois, est accusé d'Idolatrie, & que sur la fin de leur Empire ils ont adoré *Vénus* dans des Temples destinés à cet effet, & où cette Déesse avoit ses Prêtres & ses Prêtresses. Hérodote raconte, qu'il y avoit une Loi à Babylone, qui ordonnoit que les Femmes se rendroient une fois dans leur vie au Temple de Vénus, où elles se prostitueroient au premier Passant qui voudroit avoir commerce avec elles, & qu'elles ne pourroient refuser. Les plus riches y alloient en chariot équipées magnifiquement. Dès qu'une fois elles y étoient, elles ne devoient point s'en retourner, avant que quelque Passant eût eu pitié d'elles. Les belles, ajoûte Hérodote, étoient bientôt renvoyées, mais il y en avoit telle, qui étoit si laide, qu'elle étoit obligée d'attendre plusieurs années, avant que de recevoir son passeport. Notre Auteur n'a lu nulle part, que les Perses ayent eu d'autres statues que celle de Vénus. Le Chapitre quatriéme est employé à prouver contre les Auteurs Grecs & Latins, que le service que les Perses ont rendu à *Mithra*, n'étoit point une Adoration divine proprement dite. Le Chapitre cinquiéme contient une espéce de digression sur le Sabaïsme moderne; & sur l'Idolatrie des Nations, qui se sont fait des Idoles sous les influences des Planétes. On voit dans le Chapitre sixiéme le soin que les anciens Persans prenoient pour conserver l'Eau & le Feu; car quoiqu'ils prissent soin de conserver la pureté des quatre Elémens, ils avoient un soin plus particulier de l'Eau & du Feu, parce que c'étoient les deux qui pouvoient être le plus facilement souillés. Ils croyoient qu'il y avoit un Ange spécialement destiné à la garde de l'Eau, pour la garantir de toute souillure, & ils le nommoient *Ardifur*, ou *Arduifur*. Ils célébroient ses louanges, & le prioient de continuer son ministére. Le Chapitre septiéme parle de la Déesse *Vesta*, que les Grecs & les Romains ont adorée. Dans le Chapitre huitiéme il s'agit de la Déesse Vesta des Perses, & du soin que prenoient leurs Sacrificateurs Mages de conserver le Feu. Ces Sacrificateurs devoient être mariés, parce que chez ces Peuples c'étoit un mérite, & pour cette vie & pour la vie à-venir, que d'augmenter le nombre des Fidéles, en mettant des enfans au monde. Notre Auteur croit que les Perses ont eu coutume de conserver le Feu sacré, longtems avant que Zoroastre réformât leur Religion. D'où il suit qu'avant son tems ils eurent aussi des lieux couverts, en forme de Temples, puisqu'ils n'auroient pu conserver le feu autrement. Zoroastre en augmenta seulement le nombre, comme le prouve notre Auteur. Il y a un Livre Persan, nommé *Gjâvidân Chrad*, c'est-à-dire, *la Sagesse éternelle*, qui est plus ancien que tous les Ecrits de Zoroastre, & qu'on attribuë à un de leurs Rois, nommé *Hûshangh*. Ce Livre subsiste encore aujourd'hui, & prouve évidemment que les Peuples de ce tems-là n'adoroient que le véritable Dieu. La même vérité paroit de quelques autres, que notre Auteur cite. Le Chapitre neuviéme parle des deux Principes de toutes choses, selon la *pensée des Persans*, des noms qu'ils leur ont donnés, des sentimens qu'ils ont eu de Dieu & de la Création de tous les Etres. Ces Peuples établissoient donc deux Principes, le premier qui étoit seul & éternel, l'Auteur & le Principe de tout Bien étoit Dieu, qu'ils nommoient *Yezdân*, *Izâd*, ou *Izid*, c'est-à-dire *celui qui doit être prié*. Ils l'appelloient aussi *Ormûzd* ou *Hormoz*, ou *Hormizda*, & en y joignant un nom plus nouveau *Hormizda Choda*, c'est-à-dire, *le grand Dieu*, ou *le Dieu Souverain*. C'est de ce mot que les Grecs ont fait celui d'*Oromasdes*. Outre ce Principe ils en mettoient un autre créé, qu'ils nommoient *Ahriman*, *Ahriman*, *Ahriman*, & quelquefois en Poësie *Ahrimana*, dont les Grecs, qui ont écrit l'Histoire des Perses, ont fait leur Ἀρειμάνης. Ce mot est composé de deux autres, qui sont Synonymes, & qui signifient *impur*, *souillé*, *sale*; ensorte que ces deux mots joints ensemble signifient, ce qui est très-impur, très-sale. Dans leurs Livres anciens, pour marquer l'horreur qu'ils avoient pour le Démon, à qui ils donnoient ce nom, ils l'écrivoient renversé de cette façon *uɐɯᴉɹɥ∀*. Pour ce qui concerne la Création, les Perses enseignent avec l'Ecriture, qu'elle a été faite en six espaces de tems. Mais ils prétendent que ce ne sont pas des jours simples, & que par un jour il faut entendre l'espace de plusieurs jours. Voici donc comment ils divisent ces six tems, & les noms qu'ils leur donnent. Ils appellent le premier *Mid-yûzeram*, contenant l'espace de quarante-cinq jours, durant lesquels Dieu créa les Cieux. Le second nommé *Mid-yûsham*, contenant soixante jours, qui furent destinés à la création des Eaux. Le troisiéme s'appelle *Ptitshahim*, & comprend soixante-quinze jours employés à la création de la Terre. Le quatriéme le nom de *Iaseram*, & n'est que de trente jours, durant lesquels les Arbres furent produits. Le cinquiéme s'appellé *Midiyârim* est de quatre-vingt jours, durant lesquels toutes les Créatures furent produites. Un Auteur cité par Mr. Hyde dit que dans ce cinquiéme Période Dieu créa les Bêtes & les Oiseaux, savoir cent soixante & douze espéces des premiéres, & cent dix des derniers. Le sixiéme se nomme *Hamespitmidim*, & comprend l'espace de soixante-quinze jours, qui furent employés à créer l'Homme. Tous ces tems, joints ensemble, font le nombre de trois cens soixante cinq jours, qui composent une année entiére. Selon les Persans la Création commença vers le mois de Mai, & finit dans le même tems, ensorte qu'Adam sortant fraîchement des mains de Dieu, vit toute la Terre couverte de ses fruits. Zoroastre ordonna que pour chacun de ces six périodes employés à la Création du Monde, on célé-

(2) P. 82. 83.

(3) Nouv. de la Rép. des Lett. Février 1701. p. 168. 169.

brer

Le 22 Décembre 1691 il fut nommé Professeur en Arabe, à la place du Docteur Edmond Pocock, qui

brât cinq jours de fête. Dans le Chapitre dixiéme l'Auteur parle de l'Origine du Genre Humain, du Déluge, de divers Paradis Terrestres imaginaires, de Moyse & de Salomon, & fait voir que la Religion des anciens Persans convient en plusieurs choses avec celle des Juifs, & en a été tirée. Ces Peuples ont cru qu'Adam & Eve ont été la tige du Genre-Humain, quoiqu'il y en ait eu parmi eux, qui leur ont donné d'autres noms. Ils ont cru un Déluge universel, qui couvrit toute la Terre. Cependant ils ne sont pas tous de cette Opinion; quelques-uns ont nié le Déluge; d'autres ont dit, qu'il n'avoit pas été Universel, & qu'il n'avoit pas passé le sommet d'une montagne qui est près d'*Hulwan*, Ville sur les frontiéres de l'Assyrie & de la Perse. Les Persans ont parlé de divers Paradis Terrestres, & ont quelquefois donné divers noms au même lieu. Cela vient de ce que la véritable situation du Jardin d'Eden étant inconnu, chacun a cherché quelque lieu où le placer; quelques-uns l'ont mis à Jérusalem, & d'autres ailleurs. Ils ont eu connoissance de *Moyse*, qu'ils ont appellé *le Berger roussеau qui tient un bâton*, parce qu'il fut Berger chez Jéthro son beau-pére; & qu'il fit tous ses miracles en Egypte & dans le Désert par le moyen de sa Verge. Ils ont aussi connu Salomon, à qui ils ont donné le nom de *Gjem*, qui est aussi celui d'un de leurs Rois. Les Chapitres onziéme, douziéme & treiziéme, contiennent les noms & les attributs que les Perses ont donnés à Dieu, aux Anges & au Démon. Dans les sept Chapitres suivans Mr. Hyde nous parle de l'Année & des diverses Epoques, des anciens Persans & d'autres Peuples, & des noms des Anges, qu'ils croyoient présider à chaque mois de l'Année. L'Année des anciens Persans étoit Solaire & non Lunaire; mais comme elle n'étoit composée que de douze mois de trente jours chacun, elle ne répondoit pas exactement au tems que le Soleil employe à parcourir l'Ecliptique, ce qui faisoit que le commencement de leur Année répondoit successivement à tous les degrés des Signes du Zodiaque, & parcouroit toutes les Saisons, jusques à ce qu'après 1460 ans, elle revenoit au même point où elle avoit d'abord commencé. Le Roi *Giemshid*, laissant cette maniére de compter dans l'Usage Civil, en établit une autre pour la Religion, afin qu'au bout d'un certain tems les mêmes fêtes se rencontrassent dans la même saison de l'année. Il ordonna pour cet effet qu'au bout de 120 ans on intercaleroit un mois tout entier, que l'on nommeroit du nom du mois, aprés lequel il seroit intercalé. *Isdegerde* établit une autre Epoque. Il voulut qu'on commençât de compter les années du commencement de son régne, & il en remit le commencement au mois de Mars, dont il étoit fort éloigné, lorsque ce Prince parvint à la Couronne. Il abolit les noms des Anges que portoient les mois, & leur donna des noms naturels tirés de la saison qui régne dans chaque mois. Il changea aussi les noms des jours, & leur en donna qui étoient pris de quelque événement remarquable, nommant l'un par exemple *abondance de richesses*, l'autre d'un nom qui marquoit quelque grande joye qu'il avoit eue, un autre de la vengeance qu'il avoit tirée de quelque ennemi, de quelque combat, ou de quelque autre événement singulier. Il abolit par conséquent toutes les Fêtes & tout le Service Divin qui se pratiquoit à certains jours; ensorte que dans son Calendrier on ne trouve que la Fête du Nouvel-an. Mais Isdegerde n'ayant régné que vingt ans, les Persans, qui n'avoient pas encore oublié leurs Cérémonies, revinrent, après sa mort, à leur ancienne maniére de compter, redonnant aux mois & aux jours les noms qu'ils avoient avant le régne de ce Prince. C'est donc mal-à-propos que divers Auteurs, tant Orientaux qu'Européens, appellent cette ancienne Epoque, l'*Epoque d'Isdegerde*, puisqu'au contraire cette Epoque fut abolie par ce Prince, & qu'il en établit une autre, qui ne dura pas plus que son régne. Du reste il paroît par ce qu'on vient de dire, que les anciens Persans ne connoissoient point la distinction de l'Année en *semaines*, mais qu'ils la divisoient seulement en douze parties égales, & tous les jours du mois avoient leur nom particulier, comme ceux de chaque semaine en ont de particuliers parmi nous. Le Docteur Hyde donne encore ici l'explication des Epoques des Tartares & des Chinois. Dans les Chapitres dix-neuviéme & vingtiéme, il parle des divers emplois que les Persans donnoient aux Anges, & il remarque que les anciens Persans, de même que ceux d'aujourd'hui, qui sont Mahométans, croyent que chaque homme a deux Anges près de lui, l'un bon & l'autre mauvais. Dans les Chapitres XXI & XXII. Mr. Hyde parle des Législateurs des Persans, de l'état de leur Eglise primitive & Orthodoxe, des Hérésies, des Sectes, & des Hérétiques qui ont été parmi eux, & en particulier de *Manes*, de *Mazdek*, & de quelques autres. Après Abraham leur plus ancien Législateur a été Zoroastre. Il vivoit sous le régne de Darius fils d'Hystaspe, & faisant le Prophéte, après quelques difficultés, il fit goûter sa Religion à ce Prince, qui l'établit dans ses Etats. C'étoit l'ancienne Religion repurgée du Sabaïsme, & enrichie de quelques rites & de quelques cérémonies particuliéres. C'est cette Religion que retiennent encore plusieurs Persans aujourd'hui. Les Ouvrages de Zoroastre, qui contiennent divers préceptes touchant la Foi & les Mœurs, sont dans la même estime chez eux que la Bible l'est chez les Chrétiens. Cependant, si nous en jugeons par le Livre dont on trouve la Traduction à la fin de l'Ouvrage de Mr. Hyde, parmi quelques bons préceptes de Morale, il y a bien des superstitions & bon nombre de fadaises. La Religion de Zoroastre ne persévéra pas toujours dans le même état, elle souffrit plusieurs changemens en divers tems, comme sous l'empire d'Alexandre le Grand, qui se rendit maître de la Perse, & sous quelques autres. Le Roi *Ardeshir Babecan*, qui régnoit deux-cens ans après la venuë de Jésus-Christ, convoqua une espéce de Concile pour consulter les Ecclésiastiques de son Royaume sur des points importans de la Religion, & la purgea par ce moyen de diverses erreurs, dont elle avoit été comme défigurée. Ce fut par le moyen d'un certain Législateur nommé *Erdaviraph*, que se fit cette Réformation, mais elle ne dura pas longtems: Manés gâta tout par les erreurs monstrueuses qu'il répandit dans la Perse, qui étoit sa Patrie. Le Chapitre vingt troisiéme contient un abrégé de la Vie de Darius Hystaspe, & l'on trouve dans le suivant celle de Zoroastre. Notre Auteur remarque que son véritable nom est *Zerdusht*; celui de *Zoroastre* a été inventé par les Grecs, qui pour rendre les noms étrangers dans leur Langue, les ont pour la plupart si défigurés, qu'il est impossible de les reconnoître. Ils ont aussi souvent donné le même nom à des personnes différentes, à cause de quelque ressemblance, & c'est ce qui est arrivé dans cette occasion, ce qui a presque autant multiplié les Zoroastres que les Hercules. Cependant les Persans ne parlent que d'un seul, & le font tous vivre dans le même siécle, mais ils ne lui assignent pas tous une même Patrie. Les uns le font venir de la Chine, les autres de l'Europe, par où ils entendent, peut-être, la Palestine, qui n'en est pas bien éloignée. Le plus sûr est de dire qu'il nâquit en Perse, mais que son Pere étant pauvre il se mit au service du Prophéte Esdras, auquel ayant vu faire divers Miracles, il fut tenté d'essayer d'en faire autant, ou du moins de feindre d'en faire, pour établir une nouvelle Religion, ou pour réformer, à la faveur de ses prétendus miracles, celle qui étoit déja établie. Mr. Bernard, dans son Extrait du Livre de Mr. Hyde, observe (a) qu'il ne sait si Esdras a fait des miracles; que s'il est vrai que Zoroastre ait été domestique d'Esdras, on pourroit dire plus vraisemblablement, qu'il apprit de lui tous les miracles que Moyse & les autres Prophétes avoient faits. Mr. Hyde rapporte assez au long les artifices dont Zoroastre se servit pour parvenir à son but. Il n'employa que quatre ou cinq ans à fonder & à répandre ses dogmes, & il fut tué au bout de ce tems-là avec quatre-vingt autres Sacrificateurs. Mais il y a apparence qu'avant que d'entreprendre sa Réformation, il avoit composé & préparé un assez grand nombre de Livres, qu'il publia dans la suite. Mr. Hyde rejette ce que les Grecs ont écrit de la mort de Zoroastre. Il employe tout son Chapitre vingt-cinquiéme, à l'explication du nom général de *Zend*, ou de *Zendavesta*, que ce Législateur des Persans donna à son Ouvrage. Le mot de *Zend* est Arabe, & celui d'*Esta* Hebreu-Chaldaïque, ensorte qu'on peut traduire le mot de *Zendavesta*, par *un fusil à allumer du feu*. Zoroastre voulant faire entendre par-là, que le but de ses *Ouvrages étoit d'allumer le feu du zéle*, & de la piété dans le cœur des hommes. Dans le Chapitre vingt-sixiéme notre Auteur parle en particulier des Livres de Zoroastre, & de la Langue & des Caractéres dans lesquels ils ont été écrits. L'Original de *Zendavesta* a été écrit sur douze cuirs de bœuf en Langue Persane, mais en des Caractéres anciens, & que tous les Persans ne connoissent pas aujourd'hui. Tous ses Ouvrages sont écrits en Prose; ensorte que tout ce qui est en vers, & qu'on lui attribuë, est nécessairement supposé. Il est vrai que quelques Sacrificateurs Persans ont traduit en vers quelque petite partie des Ouvrages de leur Législateur, parce que leurs Peuples n'entendent plus la Langue de l'Original; mais ils n'ont commencé à le faire que depuis deux-cens ans, & les Persans plus anciens n'ont rien entrepris de tel. Le Chapitre vingt-septiéme est employé à expliquer la nature du Feu, la maniére de le conserver usitée par les Persans; le signal dont ils se servent pour se trouver aux Assemblées publiques, la maniére dont ils se comportent dans les Eglises, l'usage qu'ils font des verges dans le Service Divin, leur murmure journalier, & leur silence. Dans la Ville de Nussari, qui est dans les Indes, les Sectateurs de Zoroa[illegible] au son d'une petite cloche; mais à Ispah[illegible]pitale de Perse, ils savent le tems de leurs Assemblées, sans qu'ils ayent besoin d'aucun signal, ou ils se servent d'une grande piéce de bois, qu'ils frappent fortement; & cela de peur d'irriter les Mahométans, qui ne permettent point qu'on se serve de cloches, parce qu'elles ont été inventées par les Chrétiens. Quand ils font leurs Priè[illegible] ils se tiennent un peu loin du Feu, qui est allumé dan[illegible]urs grandes Eglises, de peur de le souiller de leur [illegible]; dans les petites Eglises, il n'y a qu'une Lampe [illegible]umée; pour plus de précaution ils se couvrent la bouche d'un linge quarré, appellé *Pandam*. [illegible] disent leurs priéres à [illegible], se contentant de les [illegible]murer entre leurs den[illegible] s'approche un peu [illegible]age. Il a aussi la [illegible] te, un bonnet à [illegible] sur la tête, & est vêtu d'un[illegible] be, tenant d'une [illegible] un Livre, & de l'autre quelques verges blanc[illegible]ante ainsi ses priéres, & récite son Office tiré [illegible] *Zend*. Quelquefois dans l'ardeur de sa priére, il n[illegible]tient que sur un pied, à l'imitation de son Prophéte. A[illegible] les Priéres viennent les Offrandes. Tous ceux qui en [illegible] le pouvoir jettent dans le feu des Onguens précieux, de[illegible]romates, des Perles, ou du moins du Blé & de la Viand[illegible]. Il s'agit dans le Chapitre vingt-huitiéme du Sac[illegible] de la Hiérarchie des Mages, dans le tems que

(a) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Mars 1701 p. 258.

qui venoit de mourir (g). Et lui-même est mort vers le milieu de Février de l'année $170_1$.

(g) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 974.

que leur Eglise étoit florissante, & même à présent. Mr. Hyde prétend que cette Hiérarchie n'étoit que peu différente de celle qu'il y a aujourd'hui dans les Eglises Chrétiennes, dans lesquelles on distingue divers Ordres Sacrés. Ce Clergé étoit autrefois fort riche, mais il s'en faut bien qu'il ne le soit tant aujourd'hui, qu'il vit sous l'oppression des Mahométans. Le revenu des Prêtres consiste principalement en ce que le 24 d'Avril tous les Habitans d'une Paroisse éteignent le feu de leurs maisons, le vont rallumer au feu de leur Prêtre, & lui payent pour cela environ six sols trois deniers d'Angleterre. On leur paye aussi les Dixmes. L'Auteur parle encore du Feu dans les Chapitres vingt-neuviéme & trentiéme; il rapporte les noms que les Persans lui donnent, il parle des Temples qu'ils bâtissent pour le conserver, de la maniére dont leurs Mages se comportent à cet égard; des noms injurieux que les Mahometans donnent aux Disciples de Zoroastre, de ceux qu'ils se donnent les uns aux autres, de leur Sacerdoce, de leurs divers Ordres Sacrés, & des noms particuliers qu'ils leur donnent, & de leurs habits. Dans le Chapitre trente & uniéme Mr. Hyde traite des Mages de Perse en général, & en particulier de ceux qui vinrent adorer le Fils de Dieu, quelque tems après sa naissance. Les Perses entendent par le nom de *Magû*, leurs Sages & leurs Prêtres. Les Chaldéens en ont fait celui de *Mag*, & les Grecs ajoûtant leur terminaison l'ont changé en celui de Μάγος, d'où vient celui de *Mage*, qui ne signifie pas un Magicien, mais un Philosophe ou un Sage. Tels étoient ceux qui vinrent à Bethléhem, & non des Rois, comme on l'a cru sans aucun fondement. Mr. Hyde croit, après le Pere Petau, qu'ils vinrent de Perse & non d'Arabie, par où ils ne firent que passer; ou pour mieux dire du Pays des Parthes, où il y avoit la même Religion, & les mêmes Mages qu'en Perse, & où étoit le Siége de l'Empire lors de la naissance de Jésus-Christ. Le Prince qui envoya ces Mages, ou du consentement duquel ils vinrent, fut ce même Phrahates fils d'Orodes, qui envoya ses quatre fils à Rome pour les élever, fit hommage à l'Empereur Auguste, & lui rendit les Enseignes Romaines, qu'Orodes son pere avoit enlevées à Crassus. L'Evangile, à ce que dit Mr. Hyde, & divers Auteurs des plus savans nous apprennent, que la naissance de Jésus-Christ fut révélée aux Persans. Ils eurent cet avantage sur tant d'autres Peuples, tant afin que la Révélation Evangélique fût au-plutôt annoncée dans les lieux les plus éloignés, que parce qu'à la réserve des Juifs, les Perses étoient les seuls Peuples du Monde qui eussent conservé la connoissance & le Culte du vrai Dieu, quoique mêlé de quelques superstitions. Ce que le Prophéte Esaïe a prédit de Cyrus deux-cens ans avant que ce Prince vint au Monde, est une bonne preuve de l'amour particulier dont Dieu honoroit les Perses. Mais d'où ces Mages pouvoient-ils avoir appris qu'il devoit naître un Messie aux Juifs? Daniel & quelques autres Prophétes avoient été dans leur Pays; d'ailleurs on trouve quelques prédictions dans les Ecrits de leur faux Prophéte Zoroastre, qui fut quelquefois inspiré de Dieu, comme l'avoit été Balaam; outre que les Prophéties de l'Ancien Testament ne lui étoient point inconnuës. Dans le Chapitre trente-deuxiéme Mr. Hyde explique l'origine de tous les Contes fabuleux qu'on a fait des Sibylles, & des Livres qui leur sont attribués. Et dans le trente-troisiéme il donne un Abrégé de la Religion des anciens Persans. Mr. Hyde y fait voir, qu'ils ont toujours cru un seul Dieu tout-puissant & éternel, qui posséde toutes les perfections que les Chrétiens lui attribuent. Ils croyent une Résurrection universelle tant des Méchans que des Bons, & un dernier Jugement, dans lequel chacun recevra selon ses œuvres, les uns une vie éternelle & bienheureuse, & les autres une vie éternellement malheureuse, Dieu ayant préparé pour les premiers un Paradis de Cristal, & un Gouffre ou Abîme pour les derniers. Ils croyent qu'ils offensent Dieu tous les jours; mais ils [illegible] qu'ils se repentent de tous les péchés qu'ils commettent tant spirituels que corporels, par leurs pensées, par leurs paroles, & par leurs actions. Ils croyent [illegible] le Gouvernement des Villes & des Pro[illegible] & aux Anges. Qu'ils sont envoyés pour le bien des hommes, & pour le [illegible] grand Dieu [illegible]. Que chaque homme a son bon & son mauvais Ange, dont l'un le porte au bien & l'autre au mal. Que le Démon est l'Ennemi irréconciliable du Genre-humain. Que Dieu honore certains hommes d'une lumiére infuse, qui les [illegible] capables de gouverner les autres hommes, & de d[illegible] habiles dans les Arts & dans les Sciences. Les justes [illegible] aussi une semblable lumiére, [illegible] Mr. Hyde [illegible] ne signifie que la Lumiére naturelle ou la [illegible] Raison. Ces Peuples croyent que [illegible] tous les Méchans seront tourmentés de di[illegible] de feu [illegible] flammes, ils par[illegible] [illegible] & dont les [illegible] croyent qu'elles [illegible] des [illegible] les défunts, [illegible] n'ont pas tous le même sentiment du lieu d[illegible] quelques-uns l'ont placé dans le Soleil, [illegible] & d'autres Hémisphéres; d'autres ont cru qu'après [illegible] Résurrection les Bienheureux habiteroient la Terre [illegible] seroit toute renouvellée, après une conflagration. Ils [illegible] aussi d'un certain Pont construit sur un abîme, sur [illegible] les Ames séparées des Corps doivent passer, pour [illegible] de l'immortalité, & ils en racontent p[illegible]

les, qu'on peut lire dans notre Auteur. Le Chapitre trente-quatriéme traite du Mariage des Persans, de leurs Baptêmes ou Ablutions, & des Cérémonies qu'ils pratiquent envers les Défunts. Il est parlé dans le dernier Chapitre des noms de la Perse & des Persans, de leur Langue ancienne & moderne, & de ses différentes Dialectes, c'est-à-dire, de la Langue des Perses, des Médes, & des autres Peuples de l'Asie. Les trente-cinq Chapitres de cet Ouvrage sont suivis d'une traduction Latine d'un Livre à l'usage de l'Eglise des Mages nommé *Sad-der*, & qui contient les Loix & les Préceptes de Zoroastre. Il y a plus de deux-cens ans que ce Livre fut composé en vers dans la Langue moderne des Persans, par un de leurs Prêtres fils de *Mélichjâb*, homme très-savant & très-habile dans l'ancien Persan, & dans les anciens Livres écrits dans cette Langue. Dans la quatriéme *Porte* ou Chapitre, l'Auteur exhorte les Pécheurs à ne point desespérer de la miséricorde de Dieu, parce qu'il est prompt à donner beaucoup, & à ne recevoir que peu de chose. Il rapporte sur cela, que pendant que Zoroastre conversoit familiérement avec Dieu, ce Prophéte apperçut un homme dont tout le corps étoit dans l'Enfer, à la réserve du pied droit, qui en étoit dehors. Il demanda qui il étoit, & Dieu lui répondit que c'étoit un Prince qui avoit régné sur trente-trois Villes, & qui n'avoit point fait de bien durant toute sa vie, ne s'étant adonné qu'à l'oppression, à l'injustice, & à la violence; & ayant fait souffrir mille maux à ses sujets. Qu'ayant rencontré un jour une brebis liée, & dont la pâture étoit trop éloignée pour y pouvoir atteindre, il l'avoit poussée avec le pied près de la brebis, & que pour cette seule action le pied de ce Prince étoit délivré des tourmens de la gêne, pendant que ses autres membres en étoient tourmentés. Le Chapitre vingt-cinquiéme défend de jeûner, & enseigne que le véritable jeûne consiste dans l'abstinence du péché. Dans le soixante-septiéme le mensonge est mis au rang des plus grands péchés. L'Appendix de Mr. Hyde contient aussi quantité de choses curieuses. Mr. Wood nous apprend (5) qu'en 1694 Mr. Hyde se proposoit de publier les Ouvrages suivans, s'il vivoit assez de tems pour les finir, ayant déja travaillé à tous. I. *Grammatica pro Linguâ Persicâ*. in-4. II. *Lexicon Persico-Latinum*, gros in 4. III. *Lexicon Turcico-Latinum*; gros in-4. IV. *Nomenclator Mogolo-Tartaricum, cum Grammaticâ ejusdem Linguæ*. V. *Dissertatio de Tartariâ. Item Historia Chatâiudii, & Dissertatio de Numerorum Notis, eorundemque Origine & combinandi Ratione, doctrinâ novâ*. in-8. VI. *Curiosa Chinensia & Sciamensia*, in 8. VII. *Historia Gemmarum Arabicè & Latinè, cum Notis*. in-8. VIII. *Historia Tamerlanis Arabicè & Latinè cum Notis*, in-4. IX. *Liber* Bustân *Persicè & Latinè cum Notis: Liber elegantissimus, Autore Scheiashadi*; in-4. X. *Divini Poëtæ* Haphiz *Opus Persicè & Latinè, cum Notis*, in-4. XI. *Abulfedæ Geographia Arabicè & Latinè, cum Notis*, in-4. XII. *Liber Baharistân eleguntissimo stilo conscriptus, miri ingenii specimina continens, Librum* Gulistân *æquans, si non superans, Persicè & Latinè cum Notis*, in-4. XIII. *Maimonidis Liber* More Nevochim *transcriptus ex Characteribus Hebraicis, quibus a Maimonide scriptum est, in proprios Arabicos, cum nova Versione & Notis, Arabicè & Latinè*; gros in-4. XIV. *Historia Regum Persiæ ex ipsorum Monumentis & Autoribus extracta*, in 4. XV. *Annotationes in difficiliora loca Biblica, ex Literaturâ Orientali*; gros in-4. XVI. *Periplus Marium Mediterranei & Archipelagi, Turcicè & Latinè cum circulo ventorum in variis Linguis, Arabicâ, Persicâ, Chinensi &c*. in-8. XVII. *Zoroastris Perso-Medi Opera omnia Mathematico-Medico-Physico-Theologica, Persicè & Latinè*, in-fol. XVIII. *Liber Erdaviraphname, Persicè & Latinè*; in-4. XIX. *Lexicon Hebraicum emendatum ex MSS. Lexicis Rabbi Pinchas, R. Jona, & R. Jesaja, atque ex collatione cum Linguis Arabicâ & Persicâ, & aliis Linguis Orientalibus*, in-4. XX. *Cœlum Orientale Arabico-Persicum, atque Occidentale Græco-Latinum, una cum Suphii Figurationibus Stellarum duplici situ, prout in Cœlo, & prout in Globo apparent, cum earum Nominibus secundum harum gentium doctrinam*; in-4. XXI. *Commentarius in Pentateuchum Arabicè, Auctor Mansûr Syro-Arabs ex Scripturâ Chaldaicâ in Arabicam transcriptus & Latinitate donatus*; in-4. XXII. *Urbium Armeniæ Nomenclatura ex eorum Geographiâ excerpta* &c. XXIII. *Varia Chinensia, scil. eorum Idololatria, Opiniones de Deo & de Paradiso, atque de Gehennâ, & de Gradibus & Modis Supplicii, de eorum Literaturâ & Libris & Chartâ, & de imprimendi modo atque antiquitate &c. omnia excerpta ex ore & scriptis nativi Chinensis* Shin Fo-burg; in-8. XXIV. *Varia Sciamensia, ubi insulæ Selan (vulgo Batavis Ceylon) Historica quædam & Vocabularium genuinis eorum Characteribus exaratum cum eorum Alphabeto & aliis rebus*; in-8. XXV. *Bantamense Alphabetum a Legato scriptum cum Literarum potestate, & Numerorum notis*, in-8. XXVI. *Notæ Arithmeticæ variarum Gentium, ubi talium Notarum Origo & combinandi Ratio docetur*; in-8. XXVII. *Dialogi Arabico-Persico-Turcici, Latinè versi*; in-8. XXVIII. *Liber de Turcarum Opinionibus in rebus religiosis, Turcicè & Latinè*; in-8. XXIX. *Ustilia, Mensalia, scil. quid in Conversatione Convivali decorum est, Arabicè & Latinè*, in-8. XXX. *Ricoldi Lexicon Armeniacum cum Linguis Orientalibus (scil. Arabicâ, Persicâ & Turcicâ) collatum, & in margine notatum*, in-4. XXXI. *Evangelium Lucæ & Acta Apostolorum Linguâ & Charactere Malaico*; in-4. Mr. Hyde a aussi traduit en Anglois les Lettres de divers Rois & Princes Orientaux aux Rois Charles II. Jacques II. & Guillaume III.

(5) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 974.

"""#""$%

Digitized with financial assistance from

on 28 December, 2018